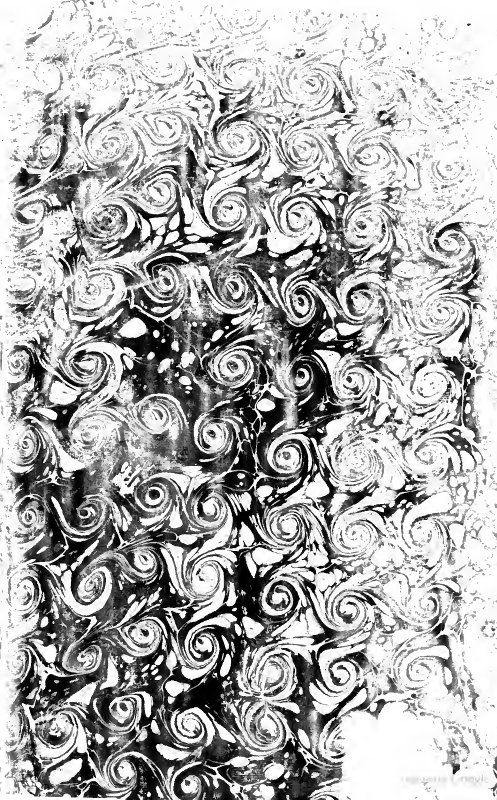







6
6 0
8



DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

FRANÇOIS ET LATIN,

VULGAIREMENT APPELLÉ

DICTIONNAIRE

DE TRÉVOUX.

TOME TROISIÉME.

DET=F

NOMS
DES LIBRAIRES.

Veuve GANDOUIN, Quai des Auguſtins, *à la belle Image.*
LE GRAS, grande Salle du Palais, *à L. couronnée.*
Veuve CAVELIER, rue Saint Jacques, *au Lys d'or.*
VINCENT, pere, rue Saint Severin, *à l'Ange.*
GIFFART, pere, rue Saint Jacques, *à Sainte Thérese.*
LE MERCIER, rue Saint Jacques, *au Livre d'or.*
GISSEY, rue de la vieille Bouclerie, *à l'Arbre de Jeſſé.*
DESAINT & SAILLANT, rue Saint Jean de Beauvais.
HERISSANT, rue Saint Jacques, *à S. Paul & à S. Hilaire.*
BORDELET, rue Saint Jacques, *à S. Ignace.*
SAVOYE, rue Saint Jacques, *à l'Eſpérance.*
GANEAU, rue Saint Severin, *aux Armes de Dombes.*
BAUCHE, fils, Quai des Auguſtins, *à l'image de Sainte Geneviéve.*
DURAND, rue Saint Jacques, *au Griffon.*
D'HOURY, fils, rue de la vieille Bouclerie, *au Saint Eſprit.*
LE PRIEUR, rue Saint Jacques, *à la Croix d'or.*

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
FRANÇOIS ET LATIN,

CONTENANT

LA SIGNIFICATION ET LA DÉFINITION tant des mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens usages, que des termes propres de chaque Etat & de chaque Profession. La Description de toutes les choses naturelles & artificielles ; leurs figures, leurs espéces, leurs propriétés. L'Explication de tout ce que renferment les Sciences & les Arts, soit Libéraux, soit Méchaniques,

AVEC DES REMARQUES D'ÉRUDITION ET DE CRITIQUE ;

Le tout tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Léxicographes, Etymologistes & Glossaires, qui ont paru jusqu'ici en différentes Langues.

Dédié à Son Altesse Sérénissime Monseigneur

PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE ET CONSIDERABLEMENT AUGMENTÉE.

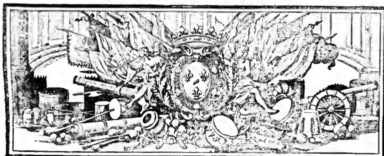
TOME TROISIEME.



A PARIS,

PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LII.



DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

CONTENANT TOUS LES MOTS DE LA LANGUE FRANÇOISE, DES SCIENCES ET DES ARTS,

Avec les Termes Latins qui peuvent y convenir.

ÉTACHE-CHAISNE, s. m. Terme d'Artillerie. Espéce de feu ou de petard propre à rompre ou décrocher une chaîne qui ferme un passage, &c. *Syrragmion*. Dans les entreprises on se sert souvent des *Détache-chaines*, des fouets & autres machines. DE LA FONT.

DÉTACHEMENT, s. m. Choix qu'on fait de quelques gens de guerre dans plusieurs Compagnies, ou Régimens, pour les envoyer à quelque expédition, ou attaque. *Sejuncti, subducti ab exercitu milites; cohors, legio sejuncta; agmen subductum à caeteris copiis.* Le Maréchal de Camp commandoit un *détachement* de l'armée de six mille hommes. On le dit même des corps entiers qui font partie d'une armée. On fit un *détachement* de six soldats de chaque Compagnie.

☞ DÉTACHEMENT, Ce mot s'emploie aussi figurément pour signifier des Moines, ou Religieux qu'on envoie d'une maison ene fonder un autre ou faire quelque autre expédition sainte. Comme le Saint voyoit que son désert ne seroit bientôt plus assez grand pour contenir ses Disciples, il crut qu'il étoit à propos de former des colonies, & qu'il devoit envoyer des *détachement* de ces hommes célestes dans d'autres endroits, où ils deviendroient des spectacles au monde, & contribueroient à l'étendue de l'Empire de J. C. VILLEFORE.

DÉTACHEMENT, signifie figurément en Morale, Désintéressement, dégagement. *Animus ab alicujus rei studio, amore distractus, alienus, abalienatus.* Le *détachement* du monde est le premier pas qu'on fait pour le salut.

DÉTACHER, v. act. Oter une chose du lieu où elle étoit attachée, la séparer d'avec un autre. *Solvere, exsolvere.* *Detacher* une tapisserie. *Détacher* un cheval du ratelier. *Detacher* une jupe, un ruban. *Detacher* les fruits d'un arbre.

On dit absolument, Se *détacher*, pour dire, Avaler son haut de chausse. *Demittere feminalia.*

DÉTACHER, signifie figurément, Quitter les attachemens, se defaire de l'affection qu'on avoit pour quelque chose. *Amorem alicunde abjicere.* Il se faut entièrement *détacher* des vanités du monde pour entrer en Religion. *Détachant* mon esprit des funestes pensées de la mort, je l'abandonne à la joie le plutôt que je puis. M. SEUD. Les pauvres ne voient rien dans le monde qui ne les *détache* du monde; & comme ils manquent de tout, ils ne peuvent tenir à rien. FLÉCH. Dieu nous *détache* des trompeuses douceurs du monde par les salutaires

lutaires amertumes qu'il y mêle. THOMASSIN. Ses amis se plaignoient de lui comme d'une Maitresse ingrate dont ils ne pouvoient se *détacher*. S. EVR. Le Roi divisa les membres de la Ligue, & les *détacha* de la cause commune par la vûe de leur intérêt particulier. VAR.

DÉTACHER, signifie aussi, Démembrer, déjoindre. *Disjungere*. Ce Seigneur a *detaché* de sa Ferme générale un tel droit, un tel péage.

DÉTACHER, signifie encore, Examiner, juger séparément. *Separatim, seorsum rem aliquam excutere, examinare*. Il faut *détacher* cette question de toutes les circonstances particulières, pour établir une maxime générale. *Détachez* l'intérêt que vous avez dans cette affaire, & vous verrez que vous avez tort.

DÉTACHER, en termes de Guerre, se dit en parlant des soldats, dont on en choisit quelques-uns de diverses compagnies, afin de les commander pour quelque expédition. *Subducere*. Il y eut cent hommes *detachés* qui emporterent ce retranchement.

☞ DÉTACHER. On dit qu'un Prévôt a *détaché* des Arcbers après les voleurs, pour dire qu'il a envoyé des Arcbers après eux pour les prendre. ACAD. FR.

En termes de Marine *detacher* se dit dans le même sens, en parlant des vaisseaux. On *detacha* six vaisseaux pour aller en garde à la tete de l'armée.

Se *detacher*, en termes de Guerre & de Marine, signifie se *séparer*. Quatre régimens de troupes auxiliaires se *detacherent*. Deux fregates, deux vaisseaux se *detacherent*.

DÉTACHÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Sejunctus, disjunctus, abalienatus*. L'indifférence d'un homme libre, & *detaché* de tout, n'est pas fort souhaitable. S. EVR. L'amour pur, & *détaché* des sens, n'est point incompatible avec la vertu. M. SCUD.

> *Lorsque par les rebuts un ame est* détachée,
> *Elle veut fuir l'objet dont elle fut touchée.* MOL.

On appelle en termes de Guerre piéces *détachées*, des demi-lunes, ravelins, ouvrages à corne & couronnés, & même des bastions, quand ils sont séparés du corps de la place.

On dit aussi en termes de Peinture, que les figures d'un tableau sont bien *détachées*, lorsqu'elles sont bien dégagées l'une de l'autre, qu'il n'y a point de confusion, qu'elles paroissent de relief, &c. Dans un paysage les objets doivent être extrêmement *détachés*. *Dict. de Peint. & d'Arch. Expeditus, solutus, non implicatus.* Et au figuré, un esprit *detaché* de la matiére, qui raisonne & qui agit en philosophe.

DÉTACHER, v. act. Oter une tache de dessus du linge, d'une étoffe. *Abstergere maculam.* Le linge taché d'encre ne se peut *détacher* qu'avec du verjus, du citron, ou autres sucs acides. Les Dégraisseurs *détachent* les habits avec des savonettes, ou du savon noir.

DÉTACHÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Abstersus, purgatus.*

DÉTACHEUR, s. m. *Qui maculas abstergit.* Ce mot veut dire celui qui ôte les taches des habits. On se sert plus ordinairement du mot de *degraisseur*.

DÉTAIL, s. m. Ce mot n'a ordinairement point de pluriel au propre. Ce qui consiste en plusieurs parties séparées d'un tout. Il y a des Marchands qui vendent en gros, d'autres en *detail*. *Rerum singularum venditio: res particulatim, singulatim vendita.* Ce Marchand ne fait que le *detail* On appelle aussi *detail* dans un devis, le dénombrement exact des matériaux, & façons d'un batiment. *Rerum singularum enumeratio.* Faire le *détail* d'une compagnie, d'une armée: c'est, avoir l'œil sur le service, & donner les ordres afin que chacun s'acquitte bien de son devoir. Apelles faisoit les portraits si vrais & si ressemblans dans l'air, & dans le *détail* du visage. DE PILES.

DÉTAIL, se dit figurément en Morale, des particularités, des menues circonstances d'une affaire, & peut avoir un pluriel. *Rerum singularum narratio, enumeratio.* Il ne m'a conté son procès qu'en gros, je n'en sai pas le *detail*. On m'a appris le *détail* de cette bataille, toutes les particularités de ce qui s'y est passé. Il seroit trop long de descendre dans tous les *details* de cette affaire. N'attendez pas qu'un ami vous vienne expliquer le *detail* humiliant de ses besoins. S. EVR. Il est rare que les esprits fins soient Géométres, parceque le *détail* sec & stérile des principes géometriques les dégoûte, & les rebute. PASC. Epargnez-moi la peine de vous redire des *details* qui me font honte à moi-même de les avoir remarqués, & qui ne m'ont que trop persuadée de ma foiblesse. P. DE CL. Vous n'avez point à craindre tous ces longs *détails* de chicane qui sechent l'esprit de l'Écrivain. RACINE. Je ne veux pas descendre à tous ces ennuyeux *détails*. PORT-R. Mille *details* qui coûtent pour apprendre. BUSSI RAB.

> *Ne vous chargez jamais d'un* détail *inutile.*
> *Tout ce qu'on dit de trop est fade & rebutant.* BOIL.

On dit, qu'Un homme entend le *détail*, qu'il est homme de *detail*; pour dire, qu'il ne lui échappe rien des circonstances, des particularités qui regardent les affaires dont il se mêle.

EN DÉTAIL. Sorte d'adverbe, Par le menu. *Singulatim, particulatim.* Vendre en *detail*.

DÉTAILLER, v. act. Diviser en plusieurs parties. *Partes in varias concidere.* Quand les Bouchers apprêtent leurs viandes, & les coupent par morceaux, ils appellent cela *detailler*. Les Marchands appellent aussi *détailler*, lorsqu'ils ne vendent pas des piéces ou des ballots entiers, & lorsqu'ils les coupent & les divisent pour en donner à chacun la quantité qu'il en demande. *Res particulatim, singulatim vendere.* Après que .... a si bien *detaillé* toutes les qualités du Poëme Epique. M[e]. DACIER.

DÉTAILLER, se dit aussi dans le discours & dans les affaires. *Enumerare, narrare singula, singulatim, particulatim.* Cet Auteur a traité cette matière en gros; mais il n'a rien *detaillé*. Ce Rapporteur a fort bien *détaillé* ce procès, en a fait examiner toutes les circonstances en detail.

DÉTAILLÉ, ÉE. part. *Concisus in partes.*

DÉTAILLEUR, s. m. Marchand qui vend en détail. *Qui singulatim vel particulatim vendit.* Les Marchands en magasin appellent *Detailleurs*, tous ceux qui vendent en boutique.

☞ DÉTAILLISTE, s. m. Qui aime qu'un Historien entre dans le détail, & qu'il rapporte les particularités d'une affaire. M. Desroches, après avoir prié M. de la Roque son ami, de lui dire si les gens de Lettres seront aussi satisfaits de l'Histoire de Charles XII. Roi de Suéde, que les gens de Cour, & ce qu'on appelle le beau Monde, à qui les charmes du style suffisent, ajoute aussitôt : " Pour moi qui cherche à m'instruire à fond, & qui suis peut-être d'ailleurs un peu trop „ *detailliste*, passez-moi ce terme, je trouve que M. „ de Voltaire coule souvent avec un peu trop de rapidité sur des faits & des événemens dont les particularités intéressantes n'auroient pas, ce me semble, moins bien figuré que le reste dans l'Histoire „ de son Héros ... „ *Merc. de Sept.* 1736. Cette maniére modeste de hasarder des mots nouveaux, a toujours été le plus sûr moyen de les faire recevoir.

☞ DÉTALAGE, s. m. Action opposée à *étalage*. C'est serrer la Marchandise que l'on avoit mise en *étalage*; fermer sa boutique.

DÉTALER, v. act. Serrer la marchandise qu'on avoit exposée en vente, fermer sa boutique. *Merces colligere, condere, officinam claudere.* Quand le temps d'une Foire est fini, tous les Marchands *détalent*, fermenc leurs boutiques, & s'en vont ailleurs. Les Commissaires font *detaler* les Marchands, leur font plier bagage en diligence.

DÉTALER, signifie aussi, Quitter la place, s'enfuir avec quelque précipitation, comme font les Marchands quand la Foire est finie. *Abire, cedere, aufugere.* La peur d'être battu l'a fait vitement *détaler*. Allons, que l'on *détale* de chez moi, maître juré filou, vrai gibier de potence. MOL.

> *Le rat de ville* détale,
> *Son camarade le suit.* LA FONT.

> *Et vîte, & vîte, on se sauve; on* détale.
> NOUV. CHOIX DE VERS.

DÉTALÉ, ÉE. part. pass.

DÉTALINGUER. Terme de Marine. C'est, Oter le

le cable d'une ancre. *Ab anchoris rudentes eximere, ſolvere.*

☞ DETAPER. v. act. Terme d'Artillerie. *Détaper* un Canon, c'eſt ôter la tape, le déboucher pour le tirer : & un canon *détapé*, c'eſt un canon qu'on a débouché, dont on a ôté la tape.

DÉTEINDRE, v. act. Faire changer de couleur à quelque choſe. *Decolorare.* Le grand air *déteint* les plus vives couleurs & les mange. L'eau forte *déteint* & brûle toutes ſortes de corps. On y joint le pronom perſonnel. Les étoffes ſe *déteignent* aiſément, quand elles ne ſont pas teintes en cramoiſi. *Decolorari, colorem perdere, amittere.*

DÉTEINT, EINTE. part. paſſ. & adj. *Decolor.*

DÉTELER, v. act. Oter les chevaux d'un carroſſe, d'une charrette, d'une charrue. *Equos curru vel jugo ſolvere, exſolvere.* On le dit de même des autres animaux qui ſont attachés pour tirer. Ce mot eſt employé d'une manière fort ſpirituelle dans ces vers.

> *D'Adam nous ſommes tous enfans,*
> *La preuve en eſt connue.*
> *Et que tous nos premiers parens*
> *Ont mené la charrue.*
> *Mais las de travailler enfin*
> *La terre labourée,*
> *L'un a* dételé *le matin,*
> *L'autre l'après-dinée.* M. DE COULANGES.

On le dit auſſi abſolument. *Dételez.* Il n'a pas encore *detelé.*

DÉTELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Equus ſolutus jugo, curru.*

DÉTEMPTEUR. Voyez DÉTENTEUR. C'eſt ainſi qu'il faut écrire. Cependant le Journal des ſavans écrivoit encore *détempteur* en 1715. apparemment en copiant l'Auteur de l'ouvrage duquel il faiſoit l'extrait. Les *détempteurs* d'héritages roturiers. JOURNAL DES SAVANS.

DÉTENDRE, v. act. Détacher une choſe tendue. *Detendere.* Les Sergens commençoient à *détendre* le lit, la tapiſſerie, quand le maître arriva & paya. On a *détendu* les voiles.

DÉTENDRE, ſignifie auſſi, Relâcher, débander. *Laxare, remittere.* On a *detendu* ces cordes. Il faut *détendre* ſon arc, de peur qu'il ne ſe gâte. Il ſe dit auſſi de l'eſprit.

> *Si le ſens de vos vers tarde à ſe faire entendre,*
> *Mon eſprit auſſitôt commence à ſe* détendre. BOIL.

DÉTENDU, UE. part. paſſ. & adj. *Detenſus, laxatus, remiſſus.*

DÉTENIR, v. act. Attacher, retenir quelque part. *Detinere, tenere, remorari, demorari.* La fiévre le détient au lit depuis huit jours. Les affaires l'ont *detenu* long-temps en cette ville. Il y a un an que ſes créanciers le *détiennent* en priſon.

DÉTENIR, ſignifie auſſi, Occuper, garder, poſſéder des biens, meubles ou immeubles, ſoit licitement, ſoit illicitement. *Occupare, retinere, poſſidere.* Il a été aſſigné à paſſer un titre nouveau de cette rente, à cauſe de tels & tels héritages qui y ſont hypothéqués, qu'il *détient.* On ne peut avoir abſolution, qu'on ne reſtitue le bien qu'on *détient* injuſtement. Ce pauvre homme ne peut faire juger ſon procès, parcequ'on lui *détient* ſes papiers.

DÉTENU, UE. part. paſſ. & adj. *Detentus, captivus.* Il étoit depuis deux ans *détenu* priſonnier. VAUG.

DÉTENTE, ſ. f. Ce qui ſert à faire lâcher le reſſort d'une arme à feu, ou d'une arbalète. Petit morceau de fer ſur lequel on met le doigt pour tirer un fuſil ou un piſtolet. *Lingula.* La chaîne de ma montre s'eſt embarraſſée dans la *détente* de mon piſtolet, & l'a fait tirer. Sancho banda le chien ſans ſavoir pourquoi ; il tira de même la *détente*: & la pierre venant à faire feu, il laiſſa tomber le fuſil, ne ſachant s'il n'étoit point bleſſé. DOM QUICHOTTE.

☞ DÉTENTE. En termes d'Horlogerie on donne ce nom à de certains arrêts, leſquels étant levés donnent cours au mouvement de la ſonnerie, & qui étant baiſſés arrêtent ce mouvement. P. ALEXANDRE.

DÉTENTEUR, DÉTENTRICE, ſ. m. & f. Qui occupe, qui poſſède quelque choſe. *Poſſeſſor, vi vel injuriâ detinens.* On aſſigne les tiers *détenteurs* en déclaration d'hypothèque. On jette des dévoluts ſur les injuſtes *détenteurs* des Bénéfices. Il ne doit pas cette ſomme perſonnellement, mais ſeulement en qualité de *détenteur* & jouiſſant de cette terre. En matière d'héritages, *détenteur* eſt celui qui poſſède un héritage comme propriétaire.

☞ DÉTENTILLON, ſ. m. Terme d'Horlogerie. C'eſt la partie qui eſt élevée par les chevilles de la roue des minutes.

DÉTENTION, ſ. f. Poſſeſſion de quelque héritage. *Injuſta alieni poſſeſſio.* On condamne à la reſtitution des fruits celui qui s'eſt intrus dans un Bénéfice, depuis ſon injuſte *détention.* Un Prince ſouffre avec regret la *détention* de ſes Etats par un Prince étranger.

DÉTENTION, ſignifie auſſi, Captivité, eſclavage. *Captivitas.* On l'a élargi des priſons avec dommages & intérêts depuis ſon injuſte *detention.* Sa *détention* parmi les eſclaves d'Alger a duré huit jours. La *détention* des ôtages ne doit durer que juſqu'à l'exécution d'une capitulation. Après ſa *détention* il ſe retira de la Cour. MAUCROIX.

DÉTERGER, v. act. Terme de Médecine, qui ſignifie Nettoyer, mondifier, entraîner les humeurs lentes & glutineuſes qui ſont adhérantes au corps. *Abſtergere, detergere, purgare.* La plante appellée corne de cerf eſt vulnéraire, elle *déterge* & conſolide les plaies. LEMERY. Quelquefois on met le verbe *déterger* ſans régime, ou ſans cas. La raiponſe eſt apéritive, & propre pour la gravelle & la pierre: elle *déterge*, & réſiſte au venin. IDEM.

C'eſt auſſi un terme de Chirurgie, qui ſe dit des plaies. Il y a des plaies qui tardent plus à ſe *déterger*, ou à ſe purger que les autres. DIONIS.

DÉTERIORATION, ſ. f. Action par laquelle une choſe devient pire. *Rei in deteriorem ſtatum deductio.* Quand la *détérioration* des marchandiſes ſaiſies vient par la faute du gardien, il en eſt reſponſable. Jean Fridéric Mayer, Profeſſeur à Leipſic, imprima en 1695. un Traité de la *Détérioration*, dont le titre eſt, *Tractatus de Deterioratione.*

☞ DÉTÉRIORATION. Se prend auſſi paſſivement pour la qualité de ce qui eſt détérioré. *Corruptio, ſtatus deterior.* Si le fond dotal n'a été eſtimé par le Contrat de mariage que pour fixer les dommages & intérêts en cas de *détérioration* de ce fond, le mari n'en devient point propriétaire irrévocable, & il faut qu'après la diſſolution du mariage, il le reſtitue tel qu'il l'a reçu. *Wernher.* JOURN. D. S. 1721. *p.* 254.

DÉTERIORER, v. act. N'eſt guère en uſage que dans le Palais ; pour dire, Dégrader, laiſſer tomber en ruine, rendre pire. *Deteriùs reddere, efficere.* Ce locataire a *détérioré* cette maiſon. Ce blé, cette marchandiſe, s'eſt *détériorée* tandis qu'elle a été ſaiſie.

DÉTÉRIORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deterior effectus.*

☞ DÉTERMINANT, ANTE. part. act. du v. *déterminer.* Qui détermine, qui porte, qui engage, &c. L'attachement de Brutus aux intérêts du Sénat fut pour Cepion une raiſon *déterminante* de ſe déclarer pour les Chevaliers. CREVIER.

DÉTERMINATIF, adj. Qui détermine, ou qui ſert à déterminer. Le pronom *qui, que, lequel* & *laquelle*, s'appelle communément pronom relatif. Ce nom me paroît ne lui convenir qu'imparfaitement : car d'autres noms ou pronoms ſont également relatifs, tels que *le mien, le vôtre, le ſien, les leurs.* Si l'on veut donc avoir égard à la véritable & propre fonction qu'il a dans la Grammaire, je crois qu'il faudroit le regarder comme pronom *déterminatif.* En effet tous les *qui, leſquelles, lequel ou laquelle*, c'eſt-à-dire, *qui, quæ, quod* des Latins, ne ſont que pour déterminer à faire regarder le nom par un endroit particulier qui forme une eſpèce de modification. Des exemples feront ſentir la choſe. Quand je dis, *Dieu qui eſt bon*, ou *la vertu que l'on eſtime*, ou *le Philoſophe duquel je vous ai parlé* ; à quoi ſervent en ces trois phraſes, *qui, que, duquel*, ſinon à faire regarder par des endroits particuliers

particuliers & par certaines modifications le nom ou l'objet; savoir, *Dieu en tant que bon : la vertu en tant qu'on l'estime ; le Philosophe en tant que je vous parle de lui ?* Le P. Buffier, *Gram. F.* M. Restaut dans sa Grammaire Françoise, sans ôter à ces sortes de pronoms la qualité de relatifs, y ajoûte celle de *déterminatifs.* Les pronoms relatifs sont, dit-il, *déterminatifs*, quand on s'en sert pour restreindre & déterminer la signification des noms ou pronoms ausquels ils se rapportent; c'est-à-dire, quand ce qu'on ajoute à une idée, par le moyen des pronoms relatifs, ne convient pas à cette idée dans toute son étendue. Ainsi quand je dis, La doctrine *qui* met le souverain bien dans la volupté du corps est indigne d'un Philosophe; je ne parle pas de la doctrine en général ; mais par le pronom *qui* je la restreins & la détermine à ne signifier que celle qui met le souverain bien dans la volupté du corps.... Par conséquent *qui* est *déterminatif* dans cet exemple.

DÉTERMINATION, s. f. Décision, résolution, disposition fixe, & arrêtée. *Decisio, propositum.* Le plus sûr est de se soûmettre à la décision, à la *détermination* du Concile. L'Université de Paris ne croyoit pas seulement pouvoir se tenir dans les anciens sentimens; mais même condamner ceux qui, sous prétexte d'une *détermination* du Concile, enseigneroient dans Paris une doctrine contraire à la sienne. Rassicot. On auroit fait céder son sentiment particulier à celui de toute l'Église, qu'on auroit cru trouver infailliblement dans les *déterminations* de ce Concile. Idem. La sainte indifférence n'est point une indolence stupide, ni une inaction intérieure ; mais une *détermination* constante de vouloir tout pour Dieu, & rien pour elle.

Détermination, signifie aussi, Application à quelque chose. On appelle, par exemple, la *détermination* d'un mot, quand il est restreint à une certaine signification, & qu'il ne convient qu'à elle. *Vocabuli ad rem aliquam significandam addictio.*

Détermination, en Physique, est la disposition d'un corps à tendre vers un côté plutôt que vers l'autre. *Propensio.* La *détermination* est une façon d'être, distincte du mouvement. Roh. On dit, que les corps graves ont une *détermination* à leur centre, ont un mouvement de *détermination*; c'est-à-dire, certain & naturel. Ce terme en Philosophie se prend ou activement ou passivement. *Détermination* pris activement est, 1°. Une action de la volonté, qui se porte à agir ou à ne point agir, à faire une chose, ou à en faire une autre. 2°. C'est l'action d'une cause sur une autre, qu'elle applique, ou qu'elle pousse à agir. *Détermination* pris passivement est la modification que la cause déterminante cause dans la déterminée. La *détermination* de la volonté humaine au bien, ou au mal, est libre. La *détermination* que reçoit une pierre de la main qui la jette. La *détermination* que reçoit un vaisseau du vent, & de son gouvernail, est ce qui fait sa route.

DÉTERMINÉ, s. m. Hardi ; qui ne craint rien ; téméraire, qui est capable de tout entreprendre. *Audacissimus, confidens, temerarius, ad audendum projectus.* Il a monté à l'assaut en brave, en *déterminé.* César étoit moins *déterminé*, & moins abandonné à la Fortune qu'Alexandre. Cail. On le dit plus souvent en mauvaise part, d'un scélérat, d'un débauché. Ce jeune homme vit en *déterminé* : on ne le sauroit corriger. Ce sont de grands *déterminés.* Voit. Jurer en *déterminé.* Gomb. Vous tenez des discours brutaux & grossiers, qui font rougir les plus *déterminés.* S. Evr.

DÉTERMINÉMENT. Adverbe. Expressément, positivement, spécifiquement. *Definitè, specialiter.* On a prononcé *déterminément* sur cette question, sur cet article. Le Prince veut absolument & *déterminément.* Le doute laisse l'esprit en suspens, & la science prononce *déterminément* & absolument. Tout ce que Dieu veut *déterminément* arrive infailliblement. S. Evr.

☞ Déterminémant. On dit en Dialectique, qu'une proposition est *déterminément* vraie, ou *déterminément* fausse. *Determinatè.* Cela ne se dit que des propositions nécessaires, dont la vérité est fondée sur la nature de la chose, ou d'une cause nécessaire. Par exemple, on ne dit pas qu'il est *déterminément* vrai pue l'homme est un animal raisonnable, ou qu'une pierre élevée en l'air, & abandonnée à elle-même, tombera à terre: mais on le dit des propositions contingentes, qui peuvent être, ou n'être pas vraies, & dont la vérité ou la fausseté dépend de la détermination d'une cause libre. Par exemple, ce Capitaine partira demain pour l'armée. Cette proposition est dès aujourd'hui *déterminément* vraie, ou *déterminément* fausse. Si demain l'Officier se détermine à partir & se met en chemin, la proposition est *déterminément* vraie; & s'il ne se détermine point à partir, la proposition dès à présent est *déterminément* fausse, & sa contradictoire est *déterminément* vraie. Et en général de deux propositions contradictoires du futur contingent, l'une est toujours *déterminément* vraie, & l'autre *déterminément* fausse ; non pas que dès à présent la cause soit déterminée, mais parcequ'elle se déterminera, ou ne se déterminera pas dans le temps énoncé dans la proposition. Ainsi dès à présent elle est *déterminément* vraie, non pas pour le présent, mais pour l'avenir, pour le temps auquel la cause libre se déterminera.

Il signifie aussi, Courageusement, hardiment. Les troupes allerent *déterminément* à l'attaque.

DÉTERMINER, v. act. Conclure, résoudre, prononcer une décision. *Decidere, definire, statuere.* Quand les Coutumes n'ont rien *déterminé* sur un article, il faut avoir recours au Droit Romain. Il faut croire tout ce que l'Église a *déterminé.* Dieu a *déterminé* de tout temps de récompenser les bons, & de punir les méchans. Nous nous tromperions moins souvent, si nous ne nous *déterminions* que sur des idées claires & évidentes. S. Evr. On ne se doit *déterminer* à une action, qu'après une exacte perquisition de l'entendement, qui a bien pesé & bien considéré la nature de l'objet. Port-R. *Addicere.* L'Arrêt que Dieu prononcera contre les réprouvés au grand jour de ses vengeances est *déterminé* de toute éternité.

Déterminer, signifie aussi, Destiner, appliquer à quelque chose. *Assignare, destinare.* L'usage *détermine* les mots à signifier certaines choses. Il y a des fonds certains & *déterminés* pour fournir à telle dépense.

Déterminer, signifie aussi, Se porter à quelque chose, le résoudre. *Statuere, decernere.* Cet homme s'est enfin *déterminé* à prendre une charge, à se marier. Quand il faut choisir entre deux choses égales, on a de la peine à se *déterminer.* Il faut se *déterminer*, ou pour le monde, ou pour le Cloître.

Le cœur à l'amitié peut seul se destiner :
Mais la raison toujours s'y doit déterminer. Voit.

Déterminer, se dit encore des événemens, du succès des affaires, des négociations, des combats, &c. Nos Historiens parleront des siéges & des batailles où s'est trouvé feu Monsieur le Duc ; de la bataille de Nervinde, dont il *détermina* le succès par son intrépide valeur. Divertiss. de Seaux.

☞ Déterminer. Signifie encore, Marquer, désigner, assigner une chose en particulier. *Designare, assignare. Déterminez*-moi la chose que vous voulez que je fasse. Il y a deux chemins pour aller là : *Déterminez*-moi celui que vous souhaitez que je prenne.

Déterminé, ée, part. pass. & adj. *Constitutus, statutus, destinatus* Par un enchaînement de causes inconnues, mais *déterminées* de tout temps, chaque chose achéve le cours de sa destinée. Vaug.

DÉTERRER, v. act. Exhumer une personne qui a été enterrée. *Mortui cadaver è tumulo eruere, effodere, refodere.* On ne doit *déterrer* les corps que par ordonnance de Justice, soit pour les visiter, soit pour leur faire leur procès, pour les ôter de terre-sainte.

Déterrer, se dit aussi, mais burlesquement, de ceux à qui on a ôté la terre, ou Seigneurie. *Aliquem de fundo suo depellere, excludere.* Ce Gouverneur est un homme violent qui a *déterré* plusieurs Gentilshommes, qui les a chassés de leurs terres, qui les a usurpées.

Déterrer, se dit figurément en Morale, & signifie, Trouver, découvrir une chose cachée. *Detegere, eruere.* Cet Exempt a de merveilleuses adresses pour

déterrer

déterrer des criminels, quelque cachés qu'ils puissent être. Je ne savois point où vous demeuriez, j'ai eu de la peine à vous *déterrer*. Ce curieux a *déterré* les plus beaux monumens de l'Antiquité. Je *déterrerai* cela.

DÉTERRÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Effossus, erutus, detectus.*

On dit proverbialement, qu'un homme a un visage de *déterré*, lorsqu'il est pâle & défait, qu'il semble avoir été enterré. Les Bonzes du Japon sortoient toutes les semaines de leurs solitudes avec un visage de *déterré*, & un habillement affreux, pour prêcher le peuple. BOUH. *Xav. L. IV.*

DÉTERREUR, s. m. *Indagator.* Ce mot n'est point du bel usage, ni même du style ordinaire sérieux : mais on l'a employé depuis un temps dans le discours familier, & en riant. M. l'Abbé Chastelain est un *déterreur* de Saints. MENAGE. Tout le monde depuis a parlé comme cela. *Déterreur* se prend ici dans un sens moral & figuré : il signifie, qui découvre, qui fait connoître des Saints qui étoient inconnus.

DÉTERSIF, IVE. adj. Terme de Médecine. Qui nettoie, qui purifie. *Detergens.* Un lavement est un remède *détersif* qui nettoie le bas ventre. Il faut étuver cette plaie avec quelque liqueur *détersive*. Il y a aussi des onguens *détersifs*, qu'on nomme autrement *mondificatifs*. Les feuilles & les sommités du framboisier sont *détersives* & astringentes. LEMERY.

DÉTESTABLE, adj. m. & f. Affreux ; infiniment haïssable, qui donne de l'horreur, de l'indignation. *Detestabilis, execrabilis, detestandus, execrandus.* Le blasphème est un crime *détestable*. Néron étoit un Tyran *détestable* : on eût dit la même chose de César, s'il eût été aussi malheureux que Catilina. S. EVR. On dit aussi proverbialement, qu'un ouvrage de prose ou de vers est *détestable* ; pour dire, qu'on le trouve fort mauvais. Je trouve la Comédie *détestable*, morbleu *détestable*, du dernier *détestable*, ce qu'on appelle *détestable*. MOL. On le dit aussi de tout ce qui est laid par excès, de tout ce qui est désagréable. Les vieilles les plus *détestables* ressentoient l'amoureux flambeau. VOIT. Potage *détestable*. Ragoût *détestable*.

DÉTESTABLEMENT, adv. D'une manière détestable. *Detestabilem, execrabilem in modum.* Il a juré *détestablement* que cela étoit vrai ; & il s'est trouvé faux. Cet Auteur écrit *détestablement* ; pour dire, fort mal.

DÉTESTATION, s. f. Action qui témoigne qu'on a en horreur quelque chose. *Detestatio.* La mémoire des impies doit être en *détestation*. On ne peut parler de ce parricide qu'avec *détestation*. Il s'est attiré la *détestation* de tout le monde. COSTAR.

DÉTESTER, v. act. Avoir de la haine, de l'horreur pour quelque chose. *Detestari, abominari.* On ne sauroit trop *détester* & punir les empoisonneurs. Un pénitent doit *détester* les déréglemens de sa vie passée. Un Hérétique qui fait abjuration doit dire en public, qu'il *déteste* son erreur. Je *déteste* votre bonne foi : vous avois-je prié de me mander sincèrement la vérité ? LETT. PORTUG. Phèdre, vaincue & tourmentée par une passion incestueuse, en frémit elle-même ; elle abhorre & *déteste* ses propres sentimens. S. EVR. Les Anglois, déçus par le nom de liberté, en ont à la fin *détesté* les excès. BOSS.

> *Objet infortuné des vengeances célestes,*
> *Je m'abhorre encor plus que tune me* détestes. RAC.

> *Et le peuple inégal à l'endroit des Tyrans,*
> *S'il les* déteste *morts, les adore vivans.* CORN.

DÉTESTER, signifie aussi, Faire des imprécations, pester. *Imprecari, execrari.* Un marinier engravé, jure & *déteste* de tout son cœur. Un impatient *déteste* sa vie, quand on lui fait trop attendre une réponse.

DÉTESTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Detestatus, abominatus.* Un traître à sa patrie est haï & *détesté* de tout le monde.

DETHMOLD, s. m. Petite ville du cercle de Westphalie, en Allemagne. *Dietmellum, Dethmoldia, Thietmallum, Thentmellum*, anciennement *Teutobugium*. Elle est dans la Comté de Lemgow, sur la rivière de Vebra. MATY.

DÉTHRONER. Voyez DÉTRONER.

☞ DÉTIGNONNER, v. act. Arracher le tignon, la coëffure : décoëffer.

> *L'une appelle l'autre carogne :*
> *On s'échauffe, on s'accroche, & l'on se* détignonne.
> MERC. DE MARS 1720.

☞ DÉTINÉE, s. f. Vieux mot que Borel croit avoir signifié, Permission. Selon l'exemple qu'il en rapporte, il semble signifier voie licite.

> *Issue fuis par* détinée,
> *Et non mie par ribaudie.*

DÉTIRER, v. act. Etendre un linge, un ruban, une étoffe pour la rendre unie. *Explicare, extendere, polire, levigare.* Les empeseuses *détirent* leurs rabats sur la platine. Et on dit d'un homme bien propre & bien mis, qu'il est bien *détiré* ; pour dire, que son linge & ses habits ne sont point chiffonnés.

DÉTIRÉ, ÉE. part. *Explicatus*, &c.

DÉTISER, v. act. Oter les tisons du feu, les disposer en sorte qu'ils ne brûlent point. *Removere ab igne ligna, titiones, ne ardeant.* On *détise* le feu le soir, quand on se va coucher, ou quand on veut épargner son bois. Souvent un mal-adroit *détise* le feu, au lieu de l'allumer.

DÉTISÉ, ÉE. part. & adj. *Remota ab igne ligna.*

DÉTONATION, s. f. Terme de Chymie. Bruit que font les minéraux, lorsqu'ils commencent à s'échauffer dans les creusets, que les parties volatiles sortent avec impétuosité, & que l'humidité qui y étoit enfermée s'en échappe. *Fragor, crepitus.* Ainsi l'or fulminant fait son effet avec grande *détonation*. La *détonation* enlève le soufre impur & volatil des matières.

☞ DÉTONISÉ, ÉE. part. pass. & adj. Terme de Chymie. Qu'on a fait détoner. *Qui fragorem edidit.* Quand tout fut refroidi, je trouvai que cette petite quantité de nitre *détonisé* avoit produit 80 pouces cubiques d'air. DE BUFFON.

☞ DÉTONNELER, v. act. C'est tirer du vin ou autre liqueur d'une tonne, pour en mettre dans un autre vaisseau. C'est la même chose que transvaser. On dit transvaser à l'égard des petits vaisseaux, & *détonneler* pour les grands. Il faut promptement *détonneler* ce vin, ou ce cidre ; car le vaisseau est gâté.

DÉTONNER, v. n. Ne chanter pas juste, ne suivre pas la règle, sortir du ton proposé par le Maître de Musique. *A tono discedere, deflectere, aberrare.* Une oreille juste sent bien quand on *détonne*. Ceux qui *détonnent* gâtent un concert.

> *Tous mes Sots à la fois*, détonnant *de concert,*
> *Se mettent à chanter.* BOIL.

DÉTONNER, s'emploie aussi au figuré. On dit, en parlant d'un ouvrage d'esprit, qu'il y a des choses qui *détonnent* ; pour dire, qu'il y a des choses qui ne sont pas dans le goût général de l'ouvrage.

DÉTONNER & FULMINER. Termes de Chymie. Chasser des minéraux les parties impures, volatiles & sulphureuses, en conservant les parties internes & fixes : ce qui se fait avec détonation. *Crepitare, fragorem edere.* Cette opération se pratique par le moyen du salpêtre, en préparant l'antimoine & les autres choses.

DÉTORDRE, v. act. Je *détords*, tu *détords*, il *détord* : Remettre droit ce qui étoit tors. *Quod implicatum est explicare, quod convolutum est evolvere. Detordre* une corde, une natte, des cheveux tortillés. On dit aussi Tordre & *détordre* le linge qu'on lave pour en épreindre l'humidité.

DÉTORDRE, se dit figurément en Morale d'un passage, d'une autorité, auquel on fait violence, en lui donnant quelque sens éloigné de celui qu'il doit avoir naturellement. *Detorquere.*

On dit, Se *détordre* le pied, le bras, pour dire, Se faire du mal au pied, au bras par une extension violente de quelque nerf, ou de quelque muscle.

DÉTORS, ORSE. part. pass. & adj. *Evolutus, explicatus.*

DÉTORQUER

DÉTORQUER, v. act. Terme Dogmatique. Détourner. *Detorquere*. Il n'a guére d'usage qu'en cette phrase, *Détorquer* un passage, qui signifie, Donner à un passage un sens different du naturel, & une explication forcée, pour s'en servir à favoriser, à établir son opinion. *Détorquer* un passage pour appuyer une opinion erronée.

DÉTORQUÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Detortus.*

DÉTORSE, s. f. Action violente par laquelle on met quelque partie du bras, ou de la jambe, hors de sa situation naturelle. *Distorsio*. Ce cheval a mis le pied dans un trou, il s'est fait une *detorse*. On dit aussi *entorse*; & c'est le plus usité.

DÉTORTILLER, v. act. Défaire ce qui est tortillé, le mettre, ou le remettre dans son état naturel, dans son premier état, en défaisant les boucles, les circonvolutions qui y sont. *Explicare, evolvere. Détortiller* une corde, des cheveux, des rubans.

DÉTORTILLÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Explicatus, evolutus.*

DÉTOUPER, v. act. Oter l'étoupe, le bouchon qui bouchoit une bouteille, ou un autre vaisseau. *Vas opertum relinere*. Il ne faut pas *détouper* une bouteille, qu'on n'en boive aussitôt le vin. Dès que ce tuyau a été *détoupé*, l'eau en a jailli en l'air fort haut. On dit aussi, *Détoupez* vos oreilles; pour dire, Ecoutez attentivement. En ce sens il est vieux. On dit, *Détouper* des terres; pour dire, ôter les épines qui les closent, comme on dit aussi *Etouper* les blés, les clorre d'épines, les rendre défensables.

DÉTOUPILLONNER, v. act. Terme de Jardinage. Oter & couper les petites branches inutiles d'un oranger, pour ne conserver que les plus belles, & les mieux situées pour la figure de l'arbre, afin qu'elles reçoivent seules toute la nourriture de l'arbre, qui se partageroit en plusieurs, si l'on n'avoit pas le soin de les *détoupillonner. Putare, recidere.*

DÉTOUR, s. m. Ce qui tourne, ou qui ne va pas en droite ligne. *Flexio, circuitus, anfractus*. Il faut faire à la premiére rue un *détour* à gauche, à droit. La Seine fait de grands *détours* au sortir de Paris. Les chemins dans les Pays de montagnes sont de grands *détours*. Le chien par son odorat démêle tous les tours & *détours* du gibier. Les *détours* d'un labyrinthe.

Malheur donc à celui qu'une affaire imprévûe
Engage un peu trop tard au détour *d'une rue.* DESPR.

DÉTOUR, se dit aussi de ce qui arrête, de ce qui empêche qu'on n'aille droit, qu'on n'achéve une chose. *Diverticulum*. J'aurois achevé cet Ouvrage, si je n'avois point eu de *détour*, si on ne m'avoit point amusé, & occupé ailleurs. J'ai fait un *détour* de quatre lieues pour aller visiter mon ami.

DÉTOUR, se dit figurément en choses morales, pour Circuit, prétexte, finesse, biais, procédé peu sincére, façon d'agir, excuse. *Circuitio, prætextus, simulatio*. La chicane a d'étranges *détours* pour immortaliser un procès, pour changer la face d'une affaire. Quand on veut parler de choses odieuses, ou deshonnêtes, il faut user de circonlocution, d'un grand *détour* de paroles. Il a pris un grand *détour* pour lui annoncer la mort de son fils.

Vos ordres sans détour *pouvoient se faire entendre.*
RACINE.

Dieu connoît tous les replis & les *détours* de notre cœur, nos plus secrettes pensées. J'aime sans *détours*. VOIT. O le plaisant *détour* ! BOIL. On va par ces *détours* au siécle d'or. BENS. C'est fuir la difficulté que de prendre ce *détour*. S. EVR. Il faut étudier les passions des hommes, pour en bien connoître les ressorts, les tours, & les *détours*. S. REAL. Jamais Louis XI. n'alloit directement à son but : il cherchoit sans cesse des *détours*, afin de faire perdre les traces de sa conduite. VAR. Boileau parlant de la rime dit à Moliere,

Et sans qu'un long détour *t'arrête, & t'embarrasse,*
A peine as-tu parlé, qu'elle même se place.

DÉTOURBIER, s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Obstacle, empêchement qui se rencontroit à la continuation d'un travail, d'une entreprise. *Impedimentum, difficultas, obstaculum*. Cet Ouvrier peut faire ce travail en deux mois, s'il n'y a point de *détourbier*; d'interruption, ni d'obstacle.

Ce mot vient du Latin *disturbium*. Les Picards disent aussi *détourber*, pour *détourner*, qui vient de *disturbare*. DU CANGE. Dans la Vie de Saint Eustache, Abbé de Luxeu, écrite au VIIe siècle, c. 2. n. 11. on trouve *Seminare disturbia*, pour dire, semer des troubles. *Acta Sanct. Mart. T. III. p.* 788. Et *Disturbia suscitare* dans Jordanus de Saxonia, *De Vitis Fratrum, L. II. c.* 8.

DÉTOURNEMENT, s. m. Action de détourner. *Inflexio, deflexus*. Ce mot ne semble pas fort usité. Moliére s'en est servi dans sa *Critique de l'Ecole des Femmes*, où il dit, Leurs *détournemens* de tête, & leurs cachemens de visage firent dire cent sottises de leur conduite.

DÉTOURNEMENT. Ce mot se trouve aussi dans Pomey, pour empêchement. *Aversio, avocatio.*

DÉTOURNER, v. act. & n. Donner à une chose un mouvement circulaire contraire à celui qu'on lui avoit donné. *Detorquere*. Pour lâcher la vis d'un pressoir, il faut *détourner*, faire un mouvement contraire à celui qui l'avoit serrée. On dit la même chose d'une grue, d'un cabestan, & de toute autre machine qu'on lache. Un cuisinier dit qu'on *détourne*, quand au lieu de tourner la broche à droit on la tourne à gauche. On dit de même des montres, des serrures. Pour fermer cette porte il faut tourner la clef, pour l'ouvrir il faut *détourner*.

Du Cange dérive ce mot du Latin *disturbare*, signifiant la même chose.

DÉTOURNER, signifie aussi, Se mouvoir hors de la ligne droite. *Divertere, deflectere*. Quand vous serez au bout de la rue, *détournez* à droite, à gauche. Il s'est égaré dans cette forêt, il s'est bien *détourné* de son chemin. Ce voyageur s'est *détourné* de dix lieues pour aller voir un tel monument de l'Antiquité, une telle cérémonie. Vous ne vous *détournerez* point en passant chez moi.

DÉTOURNER, signifie aussi, Se mettre à côté pour laisser passer quelque chose, ou pour s'en parer. *Deflectere. Détournez*-vous pour laisser passer ce carrosse, ce troupeau de bœufs. Il auroit été tué, s'il ne se fût *détourné*, s'il n'eût paré le coup. Il a bien fait de *détourner* les yeux de ce triste spectacle qui l'auroit fort affligé.

DÉTOURNER, signifie encore, Oter une chose d'un lieu, la mettre en un autre endroit. *Contorquere, deflectere*. Il faut *détourner* ces pierres, ces poutres, qui ôtent la liberté du passage. On dit aussi, *Détourner* le cours d'une riviére; pour dire, la faire aller ailleurs. On dit qu'Alhuquerque proposa de *détourner* le cours du Nil, & de le faire tomber dans la mer Rouge pour ruiner l'Egypte, & la rendre infertile.

DÉTOURNER, signifie aussi, Eloigner, écarter, transporter. *Détourner* un coup. *Ictum repellere, excludere.*

Quand on croit voir fondre un nuage,
Quelquefois il s'éléve un favorable vent,
Qui le dissipe en un moment,
Ou qui détourne *ailleurs la fureur de l'orage.*
L'ABBÉ TÊTU.

DÉTOURNER, en termes de Chasse, signifie, Faire tout ce qu'il faut pour s'assurer qu'une bête, un cerf, ou un sanglier, est dans un buisson autour duquel on fait les enceintes. *Feram cogere certa in stabula.*

☞ DÉTOURNER les aiguilles. C'est mettre toutes les pointes du même côté, afin de les pouvoir affiner plus facilement, c'est-à-dire, en adoucir les pointes sur la pierre d'émeril.

DÉTOURNER, est aussi un mot par lequel on adoucit le nom des vols domestiques. *Avertere*. Un mari n'a pas d'action de vol contre sa femme par le Droit, mais seulement des choses *détournées*. Ce fils a *détourné* les meilleurs effets de la succession de son pere. Ce banqueroutier a *détourné*, a mis à couvert la meilleure partie de son bien.

DÉTOURNER, se dit figurément en choses morales. *Detorquere.*

torquere. Les Avocats tachent à *détourner* le sens d'une loi, de la clause d'un contrat. Dans les Centons, c'est un agrément de *détourner* le sens des vers, des paroles. Cette application est bien *détournée*, bien tirée par les cheveux. Cet homme s'est bien *détourné* depuis quelque temps du chemin de la vertu.

DÉTOURNER, signifie aussi, Faire changer de résolution. *Avertere, avocare*. Ce Prince avoit dessein de recommencer la guerre; mais son sage Ministre l'en a *détourné*. Il s'imaginoit qu'il seroit aisé de le *détourner* d'un si terrible dessein. VAUG. On aura bien de la peine de le *détourner* d'épouser cette fille: il en est trop amoureux.

DÉTOURNER, signifie aussi, Divertir, éloigner; empêcher de s'appliquer à quelque chose. *Avertere, avocare*. Un Savant ne doit point avoir de procès: cela le *détourne* trop de ses études, en interrompt le cours. On se met en retraite pour n'être point *détourné* dans ses méditations, dans ses exercices de piété. Tous les raisonnemens de Socrate n'aboutissent qu'à *détourner* de son esprit l'image de la mort. S. EVR. Des comparaisons trop fréquentes *détournoient* les hommes de l'application à la vérité. ID. *Détourner* son intention du desir de la vengeance. PASC. Que la considération des miseres présentes, & celle des miseres futures, vous *détourne* de l'impureté. MAUCROIX. Son livre ne tend qu'à *détourner* les ames de la voie étroite de l'Evangile.

DÉTOURNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Aversus, avocatus, deflexus, detortus*. Il y a des louanges équivoques, qui sont de fines railleries, & des manières *détournées* pour nous rendre ridicules. BELL. Une tendresse pour la mémoire d'Auguste passoit dans l'esprit de Tibére pour une accusation *détournée* contre le gouvernement. S. EVR. L'affectation de louer les Anciens est une maniére *détournée* pour censurer les Modernes. BELL. Le mépris de la Fortune n'étoit dans les Philosophes qu'un chemin *détourné* pour aller à la considération qu'ils ne pouvoient avoir par les richesses. ROCHEF.

On appelle des rues *détournées*, un chemin *détourné*, ceux qui ne sont pas fort fréquentés, qui vont à la traverse, ou à quelque lieu particulier. *Devium iter, flexuosum*.

DÉTRACTER, v. act. Médire de quelqu'un, obscurcir, ou diminuer son mérite. *De alicujus famâ detrahere, laudem alicujus depeculari, obterere*. Les envieux & les méchantes langues sont sujets à *détracter* de leur prochain.

DÉTRACTEUR, s. m. Médisant, qui parle mal de son prochain. *Maledicus, alicujus detractor*.

DÉTRACTION, s. f. Médisance, discours pour diminuer le mérite de quelqu'un. *Maledictio, alicujus famæ violatio, alienæ famæ detractio*. Quoiqu'on dise vrai, quand on fait la *détraction*, elle ne laisse pas d'être un péché, selon tous les Casuistes. Ces trois mots ne sont pas si usités que ceux qui leur servent d'explication.

DÉTRACTION. Ce mot se prend dans un sens naturel & physique par les Auteurs de Chirurgie, lorsqu'en parlant des opérations de leur art, ils disent que l'exérese est une opération qui se fait par étraction, ou par *détraction*. *Détraction* en ce sens signifie une opération, une action par laquelle on ôte du corps les choses qui y ont été introduites du dehors contre nature. On ôte du corps par *détraction* les balles de fusil, les éclats de grenades, les morceaux d'épées rompues, &c.

☞ DÉTRACTION: Le droit de *détraction* est en Allemagne ce qu'on appelle en France Droit d'Aubaine, *Jus detractûs*. M. Kauffeman, dans ses Droits des Seigneurs de Souabe, dit que le Droit de *détraction* a lieu en deux cas: le premier; lorsqu'un sujet vend ses fonds pour aller s'établir dans un autre Etat, ou quand une succession est dévolue à quelqu'un qui a son domicile dans un autre Etat. Le droit de *détraction* n'est pas égal partout: c'est la coutume des lieux qui le régle; car dans les uns il est du tiers des héritages, dans d'autres il est du quart, & dans d'autres il est du cinquiéme, du sixiéme ou du dixiéme.

☞ DÉTRAIGNER. v. n. p. Vieux mot. On a dit autrefois, se *détraigner* de quelqu'un, pour dire, Se retirer de la société de quelqu'un, ne le plus tant fréquenter.

☞ DÉTRAIRE. v. n. Vieux mot. Médire, détracter, du Latin *detrahere*.

☞ DÉTRANCHER. v. a. Vieux mot. Trancher, couper. *Secare, Dissecare*. Lors les print le Roy à ses propres mains pour enterrer; & comme il les tournoit, il les trouvoit *détranchés* par piéces. ANONY. Vie de S. Loüis.

☞ DÉTRAPE; s. f. Ce mot marque la délivrance de quelque embarras. Ainsi à la mort d'un méchant homme; Voilà, dit-on, une belle *détrape*. M. DE LA MONNOYE; *Glossaire de ses Noels au mot, détraipe*. On dit proverbialement de la mort d'un homme qui ne servoit qu'à incommoder les autres, Voilà une belle *dépêche*. FUR. Par où il est aisé de voir que *dépêche* est François, & que *détrape* est un mot de Province. *Détrape* signifie encore *décharge*, qui, selon Furetiére, à la fin de ce dernier mot, est un lieu proche de soi pour y serrer les meubles ou autres choses qui incommodent, dont on a pourtant souvent affaire, & qui empêchent qu'on ne tienne une chambre propre.

☞ DÉTRAPER. Débarrasser, déménager, tirer les meubles d'une maison. *Détraper* n'est pas dans Nicot, mais il est dans Monet, il est dans les Dictionnaires de Rimes de la Noue, & de Boyer. Un usage fréquent de *détraper* en Bourgogne, c'est dans la signification de *desservir* après le repas. Le Comte de Bussy dans le premier tome de ses Mémoires, écrits de sa main, avoit en ce sens usé de ce mot, que le Pere Bouhours, qui les revit avant qu'on les imprimât, n'eut garde d'y laisser. M. DE LA MONNOYE *en son Glossaire, au mot* détraipe. Ce verbe, en tant qu'il signifie *délivrer*, se trouve dans le premier tome de la Satyre Menippée in-8°. pag. 245. où l'on fait parler un Jésuite à Philippe II. Roi d'Espagne, à qui il dit: Nous avons suscité des assassins, pour vous *détraper* de votre capital ennemi. (Henri IV.)

DÉTRAQUER, v. act. Faire perdre au cheval ses bonnes allures, ses leçons de manége. *Perturbare*. Les mauvais Ecuyers *détraquent* les chevaux, leur font perdre leur train ordinaire.

DÉTRAQUER, se dit proprement des machines & des choses artificielles; & signifie, y changer, ou les gâter tellement qu'elles ne puissent plus faire ce qu'elles font quand elles sont en bon état. *Perturbare*. Le corps humain est composé d'un si grand nombre de ressorts qui le font mouvoir, qu'il est surprenant que la machine ne soit pas à tous momens dérangée & *détraquée*. Ma montre est *détraquée*, il ne faut pas s'arrêter à ce qu'elle marque. Il faut tant de choses pour faire bien aller une pompe, un jeu d'orgues, qu'il ne faut pas s'étonner si elles sont souvent *détraquées*. On dit aussi que l'estomac est *détraqué*, quand il fait mal la digestion.

DÉTRAQUER, se dit figurément en choses morales, pour dire, Détourner de quelque occupation. *Avertere, avocare, perturbare*. Les dévots se mettent en retraite pour n'être point *détraqués* de la contemplation. La maladie de ce jeune homme l'a fort *détraqué* de ses études. On y joint aussi le pronom personnel: & alors *détraquer* signifie, Se débaucher, s'abandonner au vice. *A rectâ vivendi regulâ deflectere*. Ce jeune homme s'est extrêmement *détraqué* depuis qu'il n'est plus sous la conduite de ce sage gouverneur.

DÉTRAQUÉ, ÉE. participe & adj. Il a les significations de son verbe.

DÉTREMPE, s. f. Peinture ou enduit de couleurs délayées seulement avec de l'eau, & de la colle, ou de la gomme. *Opus coloribus aquâ, glutine dilutis pictum*. Les peintures en huile ont plus de force, & durent plus que celles qui ne sont qu'en *détrempe*. La *détrempe* différe d'avec la *miniature*, en ce que celle-ci se travaille en petits points, & que dans l'autre on se sert de toute la liberté du pinceau. Voyez Félibien.

DÉTREMPE, se dit aussi figurément & burlesquement de ce qui ne doit guère durer. *Res aliqua deproperata*. Voilà un mariage qui n'est qu'en *détrempe*, fait à la hâte, sans y observer de formalités.

DÉTREMPER, v. act. Mouiller, imbiber d'eau ou d'une liqueur; mêler quelque chose de liquide avec une autre, pour n'en faire qu'un corps. *Aliquid macerare, diluere*. La terre est trop séche, on ne peut labourer jusqu'à ce qu'il ait plû, qu'elle soit un peu *détrempée*. Il faut *détremper* la colle forte, avant qu'on s'en puisse servir. *Détremper* les couleurs, les gommes, des drogues

gues avec de l'huile, de l'eau, du vin, &c. On dit aussi, *Detremper* de la chaux, lorsqu'on l'éteint, & qu'on la délaye avec de l'eau, & le rabot.

☞ Détremper. Oter la trempe qu'on avoit donnée à du fer ou à de l'acier. On *détrempe* l'acier dont on veut faire des outils ; puis quand ils sont faits, on les retrempe tout de nouveau. On *détrempe* de l'acier en le faisant rougir dans le feu, pour en faire quelque usage. On a donc *détrempé* l'acier quand on l'a forgé pour en faire quelque outil ; mais après cela on le retrempe, & cette trempe répétée a le même effet que la premiere. Reaumur, *Art de convertir le fer en acier.*

Détremper, se dit aussi dans le figuré, pour signifier, Mêler, tempérer. *Temperare.* Dieu *détrempe* nos joies par les afflictions qu'il y mêle.

Ce mot vient du Latin *Distemperare.* Du Cange.

Détrempé, ée. part. & adj. *Dilutus, macératus, temperatus.*

☞ DÉTREMPEUR de viandes salées & de poisson: C'est un aide du cuisinier qui prend soin de mettre les viandes salées dans une baille, afin qu'elles se détrempent.

DÉTRESSE, s. f. Affliction d'esprit. *Mœror.* La perte d'un bon ami cause une grande *détresse.* Ce mot vieillit.

DÉTRET, s. m. Ce mot se trouve dans Pomey. Il signifie un étau, un instrument de fer à guise de tenailles, pour tenir ferme ce qu'on travaille à la main. *Lupus mannarius.*

DÉTRIEMENT, s. m. Terme de Coutumes. Assignation, don d'une portion légitime & convenable. *Triatis* dans la basse Latinité. On a écrit quelquefois *détriment.*

DÉTRIER. Vieux terme de Coutumes. Donner, assigner aux puînés une portion légitime & convenable. *Detriare* dans la basse Latinité. Ces mots de *detrier* & de détriement viennent de *triare*, d'où on a fait *detriare* : *triare* signifie *trier*, *séparer*, mettre à part.

☞ DÉTRIER, s. m. Vieux mot qui signifie, Cheval de main.

DÉTRIMENT, s. m. Terme du Palais, Perte, dommage, détérioration. *Detrimentum, damnum, jactura.* On peut se plaindre des usurpations des voisins qui vont à notre *détriment.*

Détriment. Terme d'Astronomie. Quand une planète est dans un signe opposé à sa maison, on la nomme Planète en son *détriment.*

DÉTRIPLER, v. act. Terme de guerre. On se sert de ce mot en parlant des évolutions militaires. *Détripler les files*, c'est en ôter quelqu'une, quand elles sont par trois. Voyez Martiner, *Exercices militaires.*

☞ *DETRITUM*, s. m. Terme Latin qui se dit en notre Langue pour signifier une Pierre ou un crystal usé, ce qui forme le sable & le gravier. *Traité de Lithologie & de Conchyliologie.*

DÉTROIT, s. m. Il faut prononcer à la première syllabe l'*e* fermé, *détroit.* Passage étroit ; lieu serré où l'on passe dificilement, ou avec danger. *Angustia, fauces.* On le dit aussi sur la mer, sur les rivières, & en pays de montagnes. *Fretum.* Le *Détroit* de Magellan est fort dangereux, à cause que les flots de la mer du Nord & du Sud s'y joignent, & s'y entrechoquent. Le Pas de Calais, le *Detroit* de Gibraltar, l'Euripe, sont des *Detroits* fameux. Le Rhône s'engouffre dans un *détroit* auprès du Crédo. La Valteline est un *detroit*, un passage important pour l'Italie. Dans les Pyrénées il y a des cols de montagnes, des *détroits* aisés à garder. Se saisir des *detroits.* Vaug. L'armée de Darius fut défaite dans les *detroits* de la Cilicie. Id. Les Thermopyles, les Portes Caspiennes, les Portes Caucasiennes, aujourd'hui Demircapi, les Portes Ibériennes, les Portes de la Cilicie, les fourches Caudines, sont d'anciens noms de fameux *détroits* de terre.

Ce mot vient du Latin *districtus.*

Détroit, se dit aussi des Isthmes ou langues de terre qui sont entre deux mers, & qui en empêchent la communication. *Isthmus.* Le *Détroit* de Corinthe, le *détroit* de Panama en l'Amérique. Les plus célébres *Detroits* de l'ancien monde sont ceux de Weigats, du Sund, du grand & du petit Belt, le Pas de Calais, le *détroit* de Gibraltar, celui de Babelmandel, de la Sonde & de Jesso. Et dans le nouveau monde, ceux de Davis & d'Hudson, le Canal de Bahama, le *Détroit* de Magellan, de le Maire, de Brouwers, & celui d'Anian, dont on ne sait pas bien la situation. Voyez ces noms en leur place.

Sur terre on dit plus communément, col, pas, passage, gorge de montagne ; & sur mer *détroit.* De même en Latin, sur terre, c'est *fauces, angustia* ; sur mer, *fretum.* On a détaché un Lieutenant Général pour s'emparer des gorges des montagnes, & fermer les passages aux ennemis.

☞ Détroit ou Isthme, s. m. Les Médecins donnent ces noms au fond de la gorge où est le gosier, à cause que ce passage est étroit.

Détroit, signifie aussi, Ressort, une étendue de pays soumise à la Jurisdiction temporelle, ou spirituelle, d'un ou de plusieurs Juges. *Jurisdictio, conventus.* Un Juge ne peut instrumenter hors de son *détroit*, hors de sa Jurisdiction. Cette Paroisse est dans le *detroit* de ce Parlement, de cette Généralité, de cette Election. Les vieux Praticiens appelloient cela *district.*

Ce mot vient du Latin *districtus*, qui est proprement le territoire, ou étendue du fief dans lequel un Seigneur a pouvoir de contraindre ses tenanciers, & leur faire payer l'amende, *mulctare & distringere.*

DÉTROMPER, v. act. Désabuser ; faire connoître à quelqu'un son erreur. *Errorem alicui eripere, ab errore aliquem evellere.* Il faut *detromper* l'homme de l'illusion par laquelle il se représente grand à soi-même. Nic. On a bien de la peine à *detromper* les gens préoccupés. On l'a *detrompé* de la mauvaise opinion qu'il avoit de vous. On est quelquefois moins malheureux d'être trompé de ce qu'on aime, que d'en être *détrompé.* Rochef. L'emploi principal de la Morale consiste à *detromper* la raison de l'erreur de l'imagination & des sens. S. Evr. Pour être *détrompé* de l'amour, je n'en suis pas guéri ; tandis que mes réflexions le condamnent, mon cœur se déclare pour lui. Le monde a beau nous tromper par de fausses espérances : peu de personnes s'en *détrompent.* M. Esp.

On le dit aussi avec le pronom personnel. En Physique on se *détrompe* tous les jours des erreurs de l'Antiquité. *Errorem deponere.*

M. de Vaugelas dit qu'il a vu venir à la Cour le mot de *détromper*, c'est-à-dire, que ce mot s'est établi de son temps.

Détrompé, ée. part. pass. & adj. *Ab errore liberatus.* Cet homme est un bel esprit, bien *détrompé* du monde, des erreurs populaires.

Mon cœur préoccupé
Lui-même apprehendoit de se voir détrompé.

DÉTRONER, ou DÊTHRONER, suivant l'Académie, v. act. Chasser du trône, ôter à un Roi son Empire. *De regno, de solio deturbare, depellere.* Les Conquérans, les Romains, un Tamerlan, ont *détrôné* plusieurs Rois. Pépin, Maire du Palais, gouverna sous plusieurs Rois, & *détrôna* Childeric III. Mezerai.

Détrôner, se dit en un sens plus étroit & métaphorique, de ceux qu'on chasse d'une place où ils sont constitués en quelque dignité ou fonction honorable. *De magistratu depellere.* Les créanciers de ce Conseiller l'ont *detrôné*, ils lui ont fait vendre sa charge. On disoit de M[r]. de Launoy qu'il avoit plus *détrôné* de Saints du Paradis, que dix Papes n'en avoient canonisé.

Détrôné, ée. part. pass. & adj. *Depulsus, deturbatus de regno, de solio.*

DÉTROUSSER, v. act. Défaire une chose troussée & la laisser pendre bas. *Demittere togam. Détrousser* sa robe, sa jupe, ses habits. Dans les visites de cérémonie on se *détrousse.* On dit aussi, Venir voir quelqu'un en robe *détroussée*, c'est-à-dire, en cérémonie.

Detrousser, signifie aussi, Voler sur un grand chemin. *Aliquem spoliare.* Cette route est dangereuse, on y *détrousse* les Marchands. Les Soldats qui *detroussoient* les vivandiers. Buss. Rab.

Vit-on les loups brigands, comme nous inhumains,
Pour détrousser *les loups courir les grands chemins?* Boil.

Detrousser, se dit aussi en Fauconnerie, lorsqu'un oiseau

ſeau ôte la proie à l'autre, ou lorſque le chien l'ôte à l'oiſeau. *Prædam eripere.*

DÉTROUSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Demiſſus, raptus, ſpoliatus.*

DÉTROUSSEUR, ſ. m. Voleur qui détrouſſe. *Latro, graſſator.* On a fait le procès à ces coquins, comme à des *détrouſſeurs* de gens.

DÉTROY, ſ. m. Terme de Coutumes. Ce mot ſignifie deux choſes, un tribut, *tributum*, & une amende ou peine en argent impoſée par le Juge, *mulcta.*

DÉTRUIRE, v. act. Ruiner, perdre, anéantir. *Deſtruere, evertere, diſturbare.* Dieu envoya le Déluge pour *détruire* les hommes & les animaux. On tient que tout le monde ſera *détruit* & conſommé par le feu au jour du Jugement.

DÉTRUIRE, ſignifie auſſi, Abattre, démolir un bâtiment. *Diruere, demoliri, perdere.* Le temps a *détruit* les plus beaux édifices. C'eſt dommage qu'on ait *détruit*, qu'on ait ruiné ces belles tours, ces belles fortifications. Il eſt plus aiſé de *détruire* que d'édifier.

DÉTRUIRE, ſe dit figurément en choſes morales. Les Barbares ont *détruit* l'Empire Romain. Cette maiſon noble eſt *détruite*, il n'en reſte aucun de la race. On dit auſſi une pauvre Demoiſelle *détruite*; pour dire, réduite à la mendicité. Le parti des Huguenots eſt abſolument *détruit*. Il faut *détruire* l'orgueil & l'amour propre. M. Esp. *Détruiſez* l'empire du vice. Mon innocence eſt ſi parfaite, & le menſonge qu'on vous a fait ſi aiſé à *détruire*, que vous ne ſauriez me parler un quart-d'heure ſans être perſuadé de votre injuſtice. Lett. Portug.

> *Votre ſcrupule eſt facile à* détruire. Mol.

> *D'un criminel amour* détruiſez *le pouvoir*. Ar. Teto.

DÉTRUIRE, ſe dit auſſi dans les diſputes & les conteſtations. Il eſt facile de *détruire*, de ruiner cet argument. Cet Avocat a *détruit*, a battu en ruine toutes les objections de ſa partie. Voilà une piéce fauſſe qui ſe *détruit* toute ſeule.

☞ DÉTRUIRE, décréditer, ôter à quelqu'un le crédit, la réputation, lui faire perdre l'eſtime qu'on avoit pour lui. *Nocere, minuere famam, eripere alicui nomen & famam.*

> *Je vous fais un préſent capable de me nuire.*
> *Chez vous Quintilien s'en va tous nous* détruire. La Font.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *détruit* dans l'eſprit d'un autre; pour dire, qu'on lui en a donné de mauvaiſes impreſſions, qu'on lui a ôté la bonne opinion qu'il en avoit.

DÉTRUIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Deſtructus, everſus, perditus, diſturbatus.*

DETTE, ſ. f. Choſe dûe, ſoit qu'elle conſiſte en argent, ſoit en denrées, en corvées, ou autres preſtations. *Æs alienum, nomen, pecunia debita.* Il y a de pluſieurs ſortes de *dettes*. Les *dettes actives*, ce ſont celles dont on eſt créancier. *Æs in quo alius nobis obnoxius eſt, vel obligatus. Dettes paſſives*, celles dont on eſt débiteur. *Æs alienum cui obſtricti ſumus.* Il y a des *dettes* perſonnelles ou mobiliaires, des *dettes* réelles & des *dettes* perſonnelles, & réelles tout enſemble. *Dette chirographaire*, eſt celle qu'on doit en vertu d'une écriture privée non reconnue en Juſtice. *Æs alienum chirographarium. Dette hypothécaire*, celle qu'on doit en vertu de contrats ou de condamnations, & pour laquelle on peut faire vendre des fonds & des héritages. *Æs alienum hypothecarium. Dette foncière*, qui provient de l'aliénation du fonds dont on n'a pas payé tout le prix. *Æs alienum prædiatorium. Dette privilégiée*, celle qui doit être payée avant toutes les autres, comme les droits du Roi, les proviſions alimentaires, les *dettes* de la Communauté. *Æs alienum prerogativum. Dettes mobiliaires* ſont celles qui ſe peuvent exiger par une action perſonnelle, & qui ne ſont ni foncières, ni hypothécaires. *Æs alienum movens.* Les *dettes* immobiliaires ſont les rentes foncières, & conſtituées à prix d'argent. Groſſes *dettes*, menues *dettes*. *Æs alienum, majus, minus.* Souvent on fait revivre des *dettes*, on va rechercher les *dettes* d'une perſonne. Tel paye ſes *dettes* en qualité d'aumône, qui ne les payeroit jamais autrement. S. Réal.

On dit, Faire ſa *dette* de quelque choſe; pour dire, Répondre pour quelqu'un, s'obliger pour lui à faire ou payer ce qu'il a promis. *Cautionem, vadem dare.* Une *dette* ſolidaire. *Nomen ſolidum, certum.* Une *dette* véreuſe ou mal aſſurée. *Nomen dubium, incertum.* On dit auſſi, Jouer la *dette*, quand on joue autant qu'on vient de perdre, ou de gagner.

On appelle, *Dettes* criardes, toutes les petites ſommes qu'on doit à des Ouvriers, à des Marchands, & qui les font crier quand on ne les paye pas.

DETTE, ſe dit auſſi figurément pour Devoir, pour tout ce qu'on eſt obligé de faire. *Officium.* C'eſt une *dette* dont je m'acquitterai avec plaiſir. Je m'acquitte d'une *dette*, & ſi vous la voyez de bon œil, j'en fais une autre. God.

On dit proverbialement, qu'un homme avoue, confeſſe la *dette*; pour dire, qu'il eſt convaincu, qu'il reconnoît qu'il a tort. Quand il s'agit de reconnoître un bienfait, perſonne n'avoue franchement la *dette*. S. Evr. Qui épouſe la veuve, épouſe les *dettes*; pour dire, qu'un mari doit payer les *dettes* de la femme: ce qui n'eſt pas toujours vrai, chacun ſe pouvant réſerver de les payer ſur ſon propre bien. On dit qu'un homme eſt noyé de *dettes*; pour dire, qu'il doit plus qu'il n'a vaillant, qu'il a des *dettes* par-deſſus les yeux, par-deſſus les oreilles, par-deſſus la tête. On dit auſſi, que le chagrin ne paye point de *dettes*.

☞ DÉTURPER, v. act. Vieux mot. Salir.

D E V.

☞ DEVA, ſ. f. Riviére d'Eſpagne, dans la Province de Guipuſcoa.

DÉVALER, v. act. & neut. Deſcendre. *Deſcendere, Dévaler* la montée, l'eſcalier. On *dévale* toujours pour arriver dans un tel endroit. Le ſang monte & *dévale* pour faire ſa circulation. Il étoit logé au troiſiéme étage, il eſt *dévalé* au ſecond.

> *L'autre jour Frère Jean mourut de la gravelle;*
> *Et ſon ame auſſi-tôt aux Enfers* dévala.

Ce mot eſt bas & populaire; il vient de *devallare*, fait de *vallis*. Ménage. Et *devallare* ſe trouve dans la baſſe Latinité dès le VIIIe ſiècle. Voyez *Acta SS. Maii, T. VII. p. 64.*

DÉVALER, ſignifie auſſi, Mettre plus bas. *Demittere, deprimere.* Il faut *dévaler* ce chaudron d'un cran, il eſt trop haut. *Dévalez* ce tableau pour le mieux voir. Prenez l'échelle, & *dévalez* ce livre qui eſt à la plus haute tablette. On a *dévalé* la chaſſe de Sainte Geneviève. Il eſt bas.

DÉVALER, ſe dit par les Tonneliers & les Cabaretiers. *Dévaler* du vin dans la cave.

DÉVALISER, v. act. Détrouſſer, voler les paſſans, leur ôter leur valiſe, leurs hardes, leurs marchandiſes. *Spoliare, exſpoliare.* On condamne à la roue les brigands, que *dévaliſent* les Marchands, les allans & venans ſur les grands chemins.

DÉVALISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Spoliatus, exſpoliatus.* Il y a eu pluſieurs livres Italiens intitulés, le Courrier *dévaliſé*, pour donner occaſion à quelques lettres ſatyriques qu'on ſuppoſe avoir été trouvées dans ſa valiſe.

☞ DEVANA, ſ. f. Ville de la grande Bretagne, dans le Territoire des *Vernici*.

DEVANCEMENT, ſ. m. Action par laquelle on arrive devant, on devance les autres. *Anteceſſio.* Le *devancement* de ſon courrier lui a fait emporter ce Bénéfice ſur ſon compétiteur. Ce mot n'eſt point dans le Dictionnaire de l'Académie, ni dans aucun autre, excepté celui de Pomey.

DEVANCER, v. act. Prendre les devants, être le premier. *Antecedere aliquem, alicui præcurrere.* Il ſe dit du temps & du lieu, des perſonnes & des choſes. Dans une marche le Capitaine, le Préſident *devancent* tous les autres. Ce courrier a fait telle diligence, qu'il a

devancé tous ſes camarades. Un Chaſſeur doit être matinal, & *devancer* l'aurore. Il faut faire de grandes traites pour *devancer* le Roi de deux ou trois journées. Ablanc. Il *devança* de trois jours la flotte. Id. Je vous *devance* en hypothéque, il faut que je ſois premier payé. Tous ceux qui vous ont *devancé* en ont agi ainſi. Pluſieurs ſignes & prodiges *devanceront* le jour du Jugement, annonceront ſa venue. Notre-Seigneur a voulu faire voir en cette occaſion qu'il ſe plaît à glorifier ceux qui le glorifient, & à chercher ſes ſerviteurs juſques dans les déſerts les plus reculés, pour *devancer* la gloire infinie qu'il leur prépare dans le ciel. P. Veri.

Devancer, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Surpaſſer. *Præcurrere alicui, aliquem ſuperare.* Nous courions même fortune à la guerre; mais il m'a beaucoup *devancé.* Ariſtote a étudié ſous Platon; mais l'Ecolier a bien *devancé* le Maître. Les Modernes ont bien *devancé* les Anciens dans la Phyſique. Cet homme *devance* en mérite tous ſes compétiteurs.

Devancé, ée. part.

DEVANCIER, iere. ſ. m. & f. Celui ou celle qui en a précédé un autre dans un emploi, une charge, une dignité. *Anteceſſor.* Ce Commis a ſuivi l'exemple de ſon *devancier.* Cet Evêque s'eſt maintenu en la poſſeſſion où étoit ſon *devancier.* Nos *devanciers* nous doivent ſervir de modéle pour nous conduire dans les mêmes occaſions.

Comme ma naiſſance me donne
Le ſceptre de mes devanciers,
J'ai deſiré des héritiers
Pour leur tranſmettre ma couronne.
Mlle. De Bellefonds.

Le P. Le Moine dit, en décrivant les Pyramides d'Egypte, où ſont les tombeaux des anciens Rois.

Là ſont les devanciers *joints à leurs deſcendans;*
Tous les regnes y ſont; on y voit tous les temps.

☞ Madame Du Noyer a dit *Devanciere.*

DEVANO. Ville du Japon, dans l'Iſle de Niphon. Elle eſt capitale d'un Royaume de même nom. *Devanum.*

DEVANT, Prépoſition relative, & oppoſée à *derriére* quand il s'agit de lieu, de ſituation; quand il s'agit d'ordre ſon oppoſé eſt *après.* *Devant* ſe prend dans un ſens Phyſique, & dans un ſens moral & métaphorique. Cette prépoſition s'exprime tantôt par *ante* avec un accuſatif, & tantôt par *præ, coram,* avec l'ablatif. Il eſt allé *devant* vous. Il aura ſéance *devant* les Conſeillers. Il a bien de l'argent *devant* lui. Il a du temps *devant* lui. Il loge tout *devant* l'Egliſe, c'eſt-à-dire, vis-à-vis. Les armées étoient l'une *devant* l'autre, en préſence. On lui a remis ſon devoir *devant* les yeux. Il faudra un jour comparoître *devant* Dieu: alors il ſignifie, En préſence. La parfaite valeur eſt de faire ſans témoins ce qu'on ſeroit capable de faire *devant* tout le monde. La Roches.

Tes jeûnes, tes auſtérités
Ne peuvent devant *Dieu te faire un vrai mérite.* L'Ab. Têtu.

Devant eſt une prépoſition de temps dans cette phraſe & dans autres ſemblables. Le jour *devant* celui-là.

Devant, eſt ſouvent adverbe. *Antea, ante, prius.* Cet homme ſera toujours comme *devant,* il ne ſe corrigera point. Comme ci-*devant* eſt dit. Marchez *devant.*

☞ Devant, n'eſt point une prépoſition ni un adverbe de temps, c'eſt *avant.* Cependant bien des gens dans la converſation & dans leurs ouvrages mettent *devant,* & *devant que,* pour *avant* & *avant que.* La Fontaine en particulier tombe ſouvent dans cette faute.

L'Ami de Mécénas, Horace dans ſes ſons
L'avoit dit devant *eux;* devant *eux la Nature*
L'avoit fait dire en cent façons.

Il falloit dire *avant eux.* Achevez cela *devant* que je vienne. Cela eſt mal. Il faut dire *avant* que je vienne. En un mot, *devant* n'eſt point l'*ante* ou le *prius* des Latins, mais le *coram, in conſpectu.* Ainſi il ne faut pas dire Auguſte commença à regner 42 ans *devant* Jeſus-Chriſt, mais 42 ans *avant* J. C. Henri IV. regna *devant* Louis XIII. mais *avant* Louis XIII. & Louis XIII. *avant* Louis le Grand. J'avois donné ces ordres *avant* que de ſavoir de vos nouvelles, & non pas *devant* que de ſavoir.

Devant, eſt quelquefois ſubſt. Alors il ſignifie la partie antérieure, ou qui ſe préſente la premiere. *Pars prior, antica, anterior.* Le *devant* d'un logis, ou le corps de logis de *devant.* Le *devant* d'un carroſſe. Le *devant* d'un cheval, d'un pourpoint, d'une perruque, d'une chemiſe. Un *devant* d'autel. Un *devant* d'un tableau.

On dit, Aller au-*devant* de quelqu'un; pour dire, Aller ſur le chemin attendre qu'il arrive pour lui faire honneur, ou pour quelque autre cauſe. *Ire, procedere obviam alicui.* Toute la ville ſortit au-*devant* de lui. Ablanc. Il ſignifie encore, Agir par avance, prévenir. Il faut aller au-*devant* du mal pour y remédier, aller au-*devant* des difficultés. Quand on ſait qu'un ami a quelque beſoin, il faut aller au-*devant,* & lui épargner la peine de demander.

On dit preſque en même ſens, Couper les *devants,* prendre les *devants,* non-ſeulement au propre; pour dire, Prendre le pas, ou partir *devant* un autre: mais encore au figuré, pour dire, Prévenir & ſe précautionner. *Prævertere, anteoccupare aliquem, præcurrere alicui.* Cette affaire auroit mal baſté pour lui, s'il n'eût pris les *devants,* & gagné ſes Juges.

DEVANT, ſ. m. Terme de Billard. En commençant une partie, on tire à qui aura le *devant,* c'eſt-à-dire, à qui ſera ſon acquit; cela ſe fait en jouant chacun ſa bille d'un bout du billard à l'autre dans ſa longueur: on la pouſſe de maniére qu'après avoir touché la bande du billard la plus éloignée, elle revienne auprès de la bande du bout où l'on joue. Celui dont la bille eſt plus près de cette bande a le *devant,* & fait ſon acquit.

☞ Devant, ſ. m. Terme de jeu d'hombre, de bête & autres jeux ſemblables, ſe dit de ce que chaque joueur a, ou doit avoir marqué devant lui, que le joueur qui gagne emporte, ou ſur quoi il fait la bête s'il perd. Voilà un gros *devant.* Je compoſe & prends le *devant,* & laiſſe la bête.

On dit proverbialement aux gens qui font les empreſſés, Si vous avez hâte, courez *devant.* On dit d'un homme gras & ventru, qu'il bâtit ſur le *devant.* On dit d'un méchans homme qui eſt mort, que c'eſt une belle ame *devant* Dieu. On dit auſſi, La ſageſſe du monde eſt folie *devant* Dieu. On dit d'un homme qui vit ſans ordre, ou dans la confuſion, qu'il a tout mis ſens *devant* derriére, ſens deſſus deſſous. On dit auſſi, Aller au-*devant* par derriere, pour dire, Parvenir à ſes fins par quelque détour.

☞ Devants, ſ. m. pl. On appelle *Devants* une certaine ſomme que l'on donne à dépenſer par jour à quelques Commenſeaux, lorſque la Cour va en campagne, & que l'on prend ſur la caſſette. Quatre valets de chambre, deux valets de garde-robe & deux Tapiſſiers qui accompagnent les meubles des deux chambres que l'on porte à la ſuite du Roi, ont chacun un écu par jour à dépenſer, que l'on prend ſur la caſſette, & qu'on appelle les *Devants.* Les Maréchaux des logis qui accompagnent le Roi quand la Cour marche, ont cent ſols à dépenſer par jour, qu'ils appellent auſſi pour leurs *devants.*

Devant que, Conjonction, ſignifie, Auparavant. *Antequam, priuſquam.* *Devant que* de ſe conſeiller, il faut examiner ſa conſcience. *Devant que* de l'obliger à faire une lâcheté, il endureroit mille morts.

Ce mot n'eſt plus en uſage. On dit en ſa place *avant que.* Il vient de *de* & *ante.* Nicot. Du Cange témoigne que dans la baſſe Latinité on s'eſt ſervi du mot de *deantea;* pour dire, *devant.* Monſieur de Vaugelas approuve qu'on diſe indifféremment *devant que* de mourir, ou *avant que* de mourir. Mais d'habiles gens ont de la peine à ſouffrir *devant que,* ſur-tout quand il eſt joint avec un nom; car alors il ſignifie, En préſence; & comme il n'eſt point une prépoſition de temps, il n'eſt point permis

permis de le confondre avec *avant*. Ainsi le vrai usage du mot *devant* est de signifier, En présence; & l'on évitera beaucoup d'ambiguïté en ne l'employant que dans ce sens-là. Corn.

On dit aussi, qu'un homme a été bien blessé par *devant*. *Adversa excepit vulnera*; pour dire, par le *devant* du corps. Il est sorti par *devant*; pour dire, par la principale entrée du logis, *Priori parte*.

On dit en Pratique, Par *devant* les Notaires soussignés. *Coram, in præsentiâ*. Un contrat par *devant* Notaires. Il faut aller par *devant* le Juge. Par *devant* n'est en usage que dans ces occasions: c'est une préposition de style de Palais.

DEVANTEAU, s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *tablier*, & qui n'est plus en usage que parmi le petit peuple, qui dit aussi *devantier*. *Tegmen vestium, involucre*.

DEVANTHIER. Le jour de devant la veille; le pénultième jour. *Audius tertius*. Il n'est plus de bel usage, il faut dire, Avant hier. Ménage.

DEVANTIER, s. m. Voyez Devanteau.

☞ DEVANTIERE, s. f. Sorte de long tablier ou de jupe fendue par derriere, que les femmes portent quand elles montent à cheval jambe de-çà, jambe de-là.

DEVANTURE, s. f. C'est le devant d'un siége d'aisance de pierre, ou de plâtre, d'une mangeoire d'écurie, d'appui, &c. *Pars canalis antica*.

DEVANTURES. Plâtres de couverture qui se mettent au-devant des souches de cheminée pour raccorder les tuiles, & les ardoises.

DÉVASTATION, s. f. Désolation d'un pays. *Vastatio, depopulatio, direptio*. Il ne se dit guère que de ces inondations de Barbares qui ont autrefois désolé les Provinces d'Occident, des Goths, des Vandales, &c. En ce sens on le trouve dans de bons Historiens. ☞ Depuis la *dévastation* de l'Amérique, les Espagnols, qui ont pris la place de ses anciens habitans, n'ont pû la repeupler. Montesquieu.

☞ DÉVASTER, v. act. du Latin *devastare*. Dépeupler, désoler, saccager. Steinbok, Général Suédois, répondit qu'il ne s'étoit porté à ces extrémités que pour apprendre aux ennemis du Roi son Maître à ne plus faire une guerre de Barbares, & à respecter le droit des gens; qu'ils avoient rempli la Poméranie de leurs cruautés, *dévasté* cette belle Province, & vendu près de cent mille habitans aux Turcs: que les flambeaux qui avoient mis Altena en cendres étoient les représailles des boulets rouges par qui Stade avoit été consumée ... *Mr. de Voltaire, Hist. de Charles XII. Roi de Suède*. Un tel exemple, joint à l'autorité de l'Académie Françoise qui a mis *dévaster* dans son Dictionnaire, ne laisse aucun doute sur la valeur de ce terme.

DEVAUTRAIN, s. m. Vieux mot, qui signifie *devancier*. *Unus è Majoribus, Majores*.

DEUCALEDONIEN. C'est la même chose que Calédonien. Voyez ce mot.

DÉVE, ou DÉSVÉ, ée. Vieux mot, qui veut dire la même chose que *desvoyé*.

DEVÉER, v. act. Vieux mot; qui signifie, *Défendre, refuser*. *Vetare, negare, denegare*. Aisements communs ne doivent être *dévéés* à nulli. De Beauman.

Ce mot vient de *devetare*, qu'on avoit formé dans le temps de la basse Latinité de *vetare, défendre*.

☞ DÉVELOPPÉE, s. f. Terme de l'Analyse nouvelle, ou de l'Analyse des infiniment petits. *Evoluta*. C'est une ligne sur laquelle un fil appliqué, & tendu ensuite en tangente, étant développé, décrit une autre courbe. Huygens, inventeur de la *développée*, dans son *horologium oscillatorium*, appelle *evoluta, développée* la courbe sur laquelle le fil est appliqué, & celle que le fil décrit par son développement. *Curva ex evolusione descripta*.

☞ Une courbe quelconque étant conçue comme enveloppée d'un fil dans toute son étendue, si l'on prend une des extrémités de ce fil, & qu'on l'étende en ligne droite en le déroulant, de manière que par son extrémité il soit toujours une tangente de la courbe; il décrira par son autre bout une autre courbe, par rapport à laquelle la premiere est appellée la *développée*. La portion du fil comprise entre un point quelconque dont elle est tangente sur la *développée*, & le point correspondant où elle se termine sur la courbe nouvelle, s'appelle le rayon de la *développée*. Ce rayon de la *développée* est toujours perpendiculaire à la courbe nouvelle, tandis qu'il est toujours tangente de la première; qu'on peut nommer génératrice. Acad. 1701. *Hist. p.* 81.

☞ Si l'on conçoit qu'une ligne courbe quelconque, concave vers le même côté, soit enveloppée ou entourée d'un fil, dont l'une des extremités soit fixe, & l'autre soit tendue le long de la tangente, & que l'on fasse mouvoir cette extrémité en la tenant toujours tendue, & en développant continuellement la courbe (que le fil entoure.) Il est clair que l'extrémité (du fil qui se meut ainsi) décrira dans ce mouvement une (autre) ligne courbe. Cela supposé, la première courbe (qui étoit enveloppée du fil) sera nommée la *développée* de la seconde courbe, (ou de la courbe décrite par l'extrémité mobile du fil.) Les parties droites du fil (qui sont plus grandes à mesure qu'il se développe) seront nommées les rayons de la *développée*. De l'Hopit.

DÉVELOPPEMENT, s. m. Les Architectes appellent *développement* de dessein, la représentation de toutes les faces, profils, & parties du dessein d'un bâtiment. *Explicatio*. On appelle aussi, Faire le *développement* d'une pièce de trait, se servir des lignes de l'épure pour en lever les diférens panneaux. ☞ *Développement* est aussi l'extension des surfaces qui enveloppent un voussoir ou une voûte dont les parties contiguës sont rangées de suite sur une surface plane. Le *développement* dans un épure ordinaire est l'extension de la doele, sur les divisions de laquelle on ajoute les figures des panneaux de lit. Frezier. Quelques ouvriers peu instruits, comme Blanchard dans son traité de la coupe des Bois, entendent par le mot de *développement* la ligne courbe, & quelquefois l'angle naturel qui est représenté en raccourci dans la projection. Ainsi il dit qu'un tel angle est le *développement* d'une telle ligne, qui en est le profil, ou la projection horisontale. Idem.

DÉVELOPPER, v. act. Oter l'enveloppe qui cache quelque chose. *Explicare, evolvere*. Il faut *développer* toutes ses hardes en passant aux Douanes.

Développer, se dit figurément des choses spirituelles. Ce Rapporteur a bien *développé* cette affaire. Ce Marchand s'est bien *développé* de l'embarras où il étoit. Ce Commentateur a bien *développé* toutes les dificultés de son texte. Pour s'insinuer dans l'esprit des hommes il faut les aider à *développer* leurs talens, & leur faire trouver plus d'esprit qu'ils n'en ont naturellement. Bell. Le Duc de Bouillon fut long-temps à se *développer*, & demeuroit assez renfermé en lui-même. De Langlade. Une pensée, pour être délicate, ne doit pas être trop *développée*. Bouh. *Développer* un mystére. Patru. Quelque avanture me viendra *développer* une naissance illustre. Mol. La doctrine de l'Église est toujours la même, soit qu'on l'exprime en certains termes naturels, dont le sens n'est pas douteux, soit qu'on la *développe* & l'étende davantage, par d'autres termes non douteux, quand l'erreur a voulu former des doutes sur les premiers. Pélisson.

Développer, se dit aussi chez les Artisans, quand ils dégrossissent du bois, ou de la pierre, pour leur donner la taille ou la disposition nécessaire pour les placer, ou en faire quelque ouvrage. *Minuere, imminuere*. *Développer* se dit aussi lorsqu'on rapporte sur un plan les diférentes faces d'une pierre, ou les parties d'une voûte.

Développé, ée. part. & adj. *Explicatus*. Dieu n'exige point des hommes une préférence d'amour distincte & *développée*. Fénel.

DEVELTO, s. m. Ville de Turquie, située aux confins de la Bulgarie & de la Romanie, sur la riviere de Paviza. *Develtum, Deultum*. C'est une ancienne ville de Thrace, dont parlent Ptolomée & Pline, Liv. IV. c. 11. *Develto* a eu un Évêque suffragant d'Andrinople.

☞ DEVENER, v. act. Vieux mot. Devider du fil sur un devidoir.

DEVENIR, v. n. passif. *Je deviens, je devins, je suis devenu, je deviendrai, que je devienne, je deviendrois, que je devinsse*. Changer d'état, être autre qu'on n'é-

toit. *Fieri, evadere.* Les cerises *deviennent* rouges en mûrissant. Cette fille *devient* tous les jours plus belle, plus grande. Il est *devenu* malade, maigre, impuissant, &c. Actéon *devint* cerf à la vûe de Diane.

Ce mot vient de *devenire*. Nicot.

Devenir, se dit en choses morales. On *devient* sage avec l'âge & l'expérience. De libre qu'il étoit il est *devenu* esclave. Cet homme est *devenu* savant en peu de temps. L'affliction qu'il a eue l'a fait *devenir* dévot. Il est *devenu* Président par son grand mérite. Il est *devenu* pâle & froid en apprenant cette nouvelle. Les mauvaises compagnies font *devenir* les gens débauchés, vicieux. L'homme veut naturellement être heureux; mais il ne sait pas le *devenir*. S. Evr.

Devenir, signifie aussi, Etre. *Esse.* Nous ne songeons jamais bien à ce que nous *deviendrons* après la mort, à ce que nous serons.

Devenir, mis absolument, signifie, Faire quelque chose. *Agere, facere.* Il est si gueux, qu'il ne sait plus que *devenir*, il ne sait que faire pour subsister. Que *devenez*-vous? c'est-à-dire, Que faites-vous? à quoi vous allez-vous occuper?

Devenir, signifie aussi, Aboutir. *Recidere.* Je ne sai que *deviendra* cette affaire, quel succès elle aura. Je ne sai que *deviendront* tant de contestences, de négociations, où elles aboutiront.

Devenir, signifie aussi, S'évanouïr, se perdre, ne paroître plus. *Evanescere.* On ne sait ce qu'est devenu le bien de cet homme. J'ai perdu mon compagnon dans la foule, je ne sai ce qu'il est *devenu*. Que sont *devenues* les conquêtes des Romains, d'Alexandre? Toutes les vanités du monde *deviennent* à rien.

On dit proverbialement, *devenir* d'Evêque Meunier, ou Aumônier; pour dire, qu'un homme est bien déchu de condition, qu'il est passé d'une belle charge à une qui est au-dessous. On dit aussi, cela me fera *devenir* fou, ou absolument, *devenir*, &c. pour dire, Cela me donnera bien de la peine, me fera enrager.

Devenu, ue. part. & adj. *Factus.*

DÉVENTER, v. act. Terme de Marine. *Déventer* les voiles, c'est, Brasser au vent pour les empêcher de porter. *Complicare, constringere vela.*

DEVENTER, s. m. Ville des Pays-Bas, dans les Provinces-unies. *Deventria, Davantria.* Elle est dans l'Overissel, sur la rivière d'Issel. *Deventer* est le siége d'un Evêque suffragant d'Utrecht.

☞ DÉVERGONDER, v. act. Forcer, violer, ravir l'honneur d'une femme ou d'une fille par violence ou par supercherie. *Vitium virgini inferre.* Ce mot est vieux, & n'est usité qu'au participe. Lorsque Jean de Carouge fut près de se battre en duel contre Jacques le Gris, ainsi qu'il avoit été ordonné par le Parlement de Paris, il s'adressa encore une fois à sa femme; pour savoir positivement si elle ne s'étoit point trompée, & si véritablement Jean de Carouge étoit coupable du crime qu'elle lui imputoit: elle lui répondit en ces termes, dit Froissard: Combattez, combattez, mon mari, Jacquet m'a *dévergondée*.

DÉVERGONDÉ, ée. adj. & subst. Emporté, qui n'a point de honte, qui fait des choses indécentes & trop libres devant des gens à qui on doit du respect. *Inverecundus, licentiosus.* Cet enfant est un petit libertin, un *dévergondé*. Les filles de joie sont souvent *dévergondées*. On a dit autrefois, Se *dévergonder*; pour dire, Se licentier en paroles, en actions.

Plus qu'une femme elle se dévergonde. Bens.

Ménage dérive le mot de *dévergondé* de *deverecondiatus*, qui a été fait de *deverecondiare*, comme *devirginare*. Il vient plutôt du vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui signifie *impudent*.

DÉVERRA, s. f. Déesse du Paganisme. *Deverra.* On ne sait de cette Divinité que ce qu'en dit S. Augustin au VIe Livre de la Cité de Dieu, C. 9. ou plutôt ce qu'il en rapporte de Varron. Les Anciens croyoient que le Dieu Sylvain entroit la nuit dans les maisons, se mettoit sur le corps des gens pendant leur sommeil, & les accabloit de son poids. Ainsi, quand une femme étoit grosse, de crainte que Sylvain ne la vînt ainsi incommoder, on la mettoit sous la garde de trois Divinités, Intercidon, ou, selon Vivez, Intercidona, Pilumne & *Deverra.* La cerémonie s'en faisoit en cette manière. Pour désigner ces trois Divinités gardiennes, trois hommes faisoient la ronde autour de la porte de la maison pendant la nuit, ils frappoient le seuil de la porte d'abord avec une cognée, ensuite avec un pilon, & enfin ils la nettoyoient avec un balai, afin que le Dieu Sylvain voyant ces trois marques n'approchât point de cette maison, qu'il concevoit par-là être sous la protection de ces trois Divinités: car, ajoute S. Augustin, Intercidon est ainsi nommé, de l'incision d'une cognée, *à securis intercisione*; Pilumnus, du mot *pilum*, pilon, & *Déverra, à scopis*, d'un balai avec lequel on balie la maison. Par où l'on voit que *Déverra* étoit la Déesse qui présidoit à la propreté des maisons, & que ce mot avoit été fait de *deverrere*, balayer. Je ne sai s'il faut distinguer cette Divinité de *Déverrona*, dont nous allons parler.

DÉVERRONA, s. f. Nom d'une Déesse de l'antiquité payenne. *Deverrona.* Vossius, *De Idololatr. L. II. C.* 61. appelle ainsi une Déesse, que l'on invoquoit quand on entassoit le blé, parcequ'alors il faut balayer; mais je ne sai s'il faut la distinguer de *Déverra*, dont nous avons parlé, & si Vossius ne s'est point trompé.

Ces deux mots, *Déverra & Deverrona*, viennent de *deverrere*, balayer.

DÉVERROUILLER, v. act. Ouvrir les verrouils d'une porte qu'on avoit fermée au verrouil, ou en ôter les verrouils tout-à-fait. *Removere pessulum.* Ces enfans ont eu peur, & se sont enfermés au verrouil, & puis ils ont eu du mal à *déverrouiller* la porte.

DEVERS. Préposition relative au temps, ou au lieu dont on parle. *Versus.* *Devers* la Toussaints je vous payerai. Il a bien plu *devers* Paris. Il a retenu cet argent *devers* lui, ou par *devers* lui. *Apud se.* La Cour a retenu cette instance par *devers* elle.

Celui qui maintenant devers *nous est venu,*
D'où vous est-il connu? Mol.

Ce mot vient de *versus*. Nicot. Il a vieilli, & ne peut plus trouver d'usage que dans le langage le plus bas. En sa place on se sert de la préposition *vers*. Vaug. La préposition *devers* n'est plus guère en usage que pour exprimer le retour d'un lieu; mais dans cette acception il faut qu'elle soit précédée de la préposition *de*, comme *de devers* quel endroit venez-vous? *de devers* les Princes d'Allemagne. L'Ab. Régn.

Par devers. Préposition qui n'a guère d'usage qu'avec les pronoms personnels, & qui sert à marquer la possession. *Apud.* Il a retenu tous les papiers *par devers* lui. On dit en termes de Pratique, Se retirer *par devers* un Juge, se retirer *par devers* le Roi, pour obtenir des lettres; pour dire, Se pourvoir *par devers* lui. Cette préposition n'est guère que du style familier, & du style de Pratique.

DEVERS, s. m. En termes d'Artisans, signifie, Penché, qui est à gauche. *Inversus.* Les Charpentiers piquent ou marquent du bois suivant son *devers*; pour dire, suivant sa pente ou gauchissement.

DÉVERSER, v. act. Terme de Charpentier. *Invertere*, *Déverser* une pièce de bois, c'est la pencher, l'incliner. On appelle bois *déversé*, du bois qui est gauche.

DEVEST, s. m. Terme de Coutumes. On joint ordinairement ce mot avec celui de *vest*; *vest & devest*. *Devest* veut dire *désaisine*, comme *vest* veut dire *saisine*. Droit de *vest* & de *devest*, c'est droit de saisine & de désaisine en aliénation d'héritage censuel.

Le mot de *devest* vient de *devestire*. *Dévêtir, dépouiller.*

DÉVESTIR, v. act. Oter ses vêtemens, se deshabiller. *Vestem exuere.* Il est allé *dévêtir* sa robe pour se mettre en habit court. Un Prêtre qui a célébré se va *dévêtir* à la Sacristie. Il ne faut se *dévêtir* tout-à-fait que quand on veut se coucher.

Ce mot *dévêtir* vient de *devestire*, qui se trouve dans la basse Latinité. Voyez les Miracles de S. Ambroise de Sienne rédigés par écrit au XIIIe siécle. *Instrumentum XXVIII.* dans les *Act. Sanct. Mart. T. III. p.* 210. *A.* On le trouve aussi dans Thomas Walsinghan, aussi-bien

bien que plusieurs autres mots semblables que l'on peut voir dans Gérard Vossius, *De Vitiis Serm. L. IV. C. 6.* comme l'ont remarqué les Bollandistes à l'endroit cité.

DÉVESTIR, se dit figurément en Pratique. *Dominium rei alienjus abdicare.* Dans un contrat de donation, ou de vente, on dit qu'un donateur ou un vendeur, s'est dessaisi & dévêtu de la propriété de ses biens, d'un tel héritage; pour dire, qu'il les a cédés & abandonnés au donataire & à l'acquereur, qu'il l'en a saisi & revêtu, & mis en possession.

DÉVETU, ue. part. & adj. *Exutus veste.*

DÉVETISSEMENT, s. m. Terme de Jurisprudence. Action de se demettre, de se dépouiller de son bien. *Abdicatio.* La démission est un *dévêtissement* général que les peres & meres font de tous leurs biens en faveur de leurs enfans. C. B.

☞ DEUGIES, s. f. Vieux mot. Joues ou gencives. Boral dit que ce mot semble aussi vouloir dire *maniables.*

DÉVIATION, s. f. Terme d'Astronomie. Mouvement du déferent, ou excentrique, lorsqu'il s'avance vers l'Ecliptique, ou qu'il s'en éloigne. *Declinatio, deflexio, aberratio.* La plus grande *déviation* est de seize minutes dans Mercure, & elle est seulement de dix dans Venus. ☞ La *deviation* est un changement de direction. Il n'est point arrivé aux suites de ces triangles de *deviation* sensible. Exam. des. Qui ne voit que tous les raisonnemens qu'on peut faire sur la *deviation* que la force centrifuge cause dans la direction de la gravité, tombent d'eux-memes, dès qu'on ignore quelle est la direction primordiale de la gravité? Idem. On peut démontrer qu'il seroit aisé de faire plusieurs hypothèses de gravité dans chacune desquelles la ligne à plomb n'auroit aucune *deviation*, & seroit par tout perpendiculaire à la surface de la terre, quoique cette surface fût celle d'un sphéroïde allongé par les pôles. Idem.

☞ DEVIDAGE, s. m. C'est l'action par laquelle on dévide les fils, laines, soies, cottons, & autres matiéres, qui se peuvent filer.

DEVIDER, v. act. Mettre du fil ou de la soie, &c. en écheveau, ou en peloton, de peur qu'il ne se mêle. *Evolvere.* Personne n'a blamé Jacques, Roi de Chipre, de ce qu'il s'amusoit à *devider, lanea glomerare fila*, dit Cortesius. Mascur.

Devider une fourbe. Cette phrase se trouve dans Mézerai, pour Découvrir, développer une fourbe. *Detegere, explicare, indagare fraudem, dolum.*

On le dit figurément & bassement de ceux qui parlent trop, & qui content beaucoup d'histoires ou de nouvelles en peu de temps. Cet homme en *devide* beaucoup; mais il ne faut pas croire tout ce qu'il dit.

Ce mot vient de *devidere.* Mén.

On dit au Manége qu'un cheval *devide*, lorsque maniant sur les voltes, ses épaules vont trop vite, & que la croupe ne suit pas à proportion, ensorte qu'au lieu d'aller de deux pistes, il n'en marque qu'une.

DEVIDEUR, euse. s. m. & f. Ouvrier qui devide des fils, des laines, des soies, soit en écheveaux, soit en pelotons. *Staminei globi versorius artifex.*

DEVIDOIR, s. m. Instrument qui tourne sur un pivot avec des aîles, qu'on étend, ou qu'on resserre comme on veut, sur lesquelles on met l'écheveau du fil qu'on veut devider. *Girgillus.* On l'a appellé en Latin *devolutorium.*

Les Chevaliers du *devidoir*, Ordre militaire, ou plutôt Compagnie de gens d'armes à Naples. *Equites à Girgillo dicti.* Après la mort de Charles III. Duc de Durazzo & Roi de Naples, & pendant la minorité de Ladislas son fils, & la Régence de la Reine Marguerite, veuve de Charles; Louis d'Anjou qui prétendoit que le Royaume de Naples lui appartenoit en vertu d'une donation de Jeanne I. s'étant emparé de la capitale, vers l'an 1388. pour la défendre contre les vaisseaux & les galères de la Régente, qui s'étoit retirée à Gaëte avec le Roi son fils, il se forma une Compagnie de Napolitains & de plusieurs Gentilshommes du quartier de la porte-neuve, qui s'unirent pour la défendre avec leurs vaisseaux & brigantins: & cette Compagnie s'appella la Compagnie du *devidoir*, en Italien *La Compagnia dell' Argolaro*, & en langage Napolitain *dell' Argata*; parcequ'ils portoient dans leur étendart un *devidoir* en broderie d'or sur un fond rouge. Ils portoient aussi un *devidoir* semblable sur le bras ou le côté gauche. Cette Compagnie ne dura qu'autant de temps que Louis d'Anjou fut maître de Naples; ainsi elle tomba bientôt. Voyez l'Abbé Justiniani, *Historia di Tutti gli Ordini Militari e Cavallereschi, C. 62. T. II. p. 702. & suiv.* César Caraccioli, dans sa Naples Sacrée, Nicolo Anielo Pacca, dans son Histoire de Naples, le Terminio, dans son Apologie des trois illustres sièges de Naples, & le Docteur Biagio Altomare. On voit encore un *devidoir* sur un marbre, qui est sur la porte du Palais de Fabio Caracciolo.

☞ DÉVIE, s. f. Vieux mot. Trépas. Un Ancien Poëta a dit en parlant de Dieu:

Qui peut tout & soutient, & gouverne & chevie,
Veille garder nos cœurs jusques à la dévie.

De la particule *de* & du mot *vie.* On a dit aussi *dévié*; pour dire, forcené, comme étant hors de la voie, du latin *deviare.*

☞ DÉVIER. v. n. Mot du vieux langage, qui a signifié, s'égarer, mourir, sortir de la vie. On écrivoit autrefois DESVIER.

DEVIGO, s. m. Terme de Chirurgie & de Pharmacie. Emplâtre fait de *devigo*, où il entre du *devigo*, &c.

DEUIL, s. m. Tristesse, douleur qu'on sent dans le cœur pour quelque perte, ou quelque accident, ou pour la mort de quelque personne chère. *Luctus, mœror.* On a mené grand *dueil* par toute la France pour la mort de ce Prince, de ce Ministre: toute la Province étoit en *deuil.* L'Eglise sembla respirer après la mort de Julien, & quitta ses habits de *deuil.* Herman. Je ne suis en *deuil* que pour votre absence. Voit. Seigneur, pourquoi me laissez-vous dans le *deuil* & dans la tristesse sous l'oppression de mes ennemis? Port-R.

Ménage tient que ce mot vient du Latin *doleum*, qui a été formé de *doleo.*

Deuil, est aussi l'habit que l'on porte pour marque de cette douleur ou tristesse. *Vestis lugubris, vestimentum funebre.* Le grand *deuil* se porte en France avec du drap noir sans ornemens, des manteaux longs, du linge de Hollande uni, & du grand crêpe: les veuves le portent avec un bandeau & un grand voile de crêpe. Le petit *deuil* se porte avec serge ou crépon, & des rubans bleus & blancs mêlés avec du noir. Le Roi & les Cardinaux portent le *deuil* en violet. En Castille à la mort des Princes on se vêtoit de serge blanche pour porter le *deuil.* On le fit pour la derniere fois en l'année 1498. à la mort du Prince Dom Jean, fils unique du Roi Ferdinand & d'Isabelle, comme dit Herrera. A la Chine on le porte avec des habits blancs. Il dure trois ans, & fait vaquer toutes sortes de charges & de magistratures. En Turquie on le porte en bleu, ou en violet, en Egypte en jaune, ou en feuille morte; en gris chez les Ethiopiens; en noir en Europe: mais on tend de blanc, du moins en France, pour les filles qui ne sont pas mariées. Au Pérou on le portoit de la couleur de gris de souris. Rabelais le fait porter en verd. Les Dames Argiennes & Romaines portoient le *deuil* en blanc. Mort. Les habits de *deuil* étoient noirs au IV[e] siècle. *De Tillem. Hist. des Emp. T. V. p. 233.* Que dis-je? Dès le commencement du II[e] siècle Hadrien fut neuf jours habillé de noir pour la mort de l'Impératrice Plotine.

Chaque nation croit avoir de bonnes raisons d'avoir choisi une certaine couleur particuliere pour marquer le *deuil.* Le violet, étant une couleur mêlée de bleu & noir, marque d'un côté la tristesse, & de l'autre ce qu'on souhaite aux morts, c'est-à-dire, le séjour du Ciel; ce que prétendent aussi marquer ceux qui portent le bleu. Le blanc marque la pureté. Le jaune ou feuille morte, fait voir que la mort est la fin des espérances humaines, & de la vie, parceque les feuilles des arbres quand elles tombent, & les herbes quand elles sont flêtries, deviennent jaunes. Le gris signifie la terre où les morts retournent. Le noir marque la

privation

privation de la vie, parcequ'il est une privation de lumiére.

On appelle aussi le *deuil*, la parenté qui assiste à un enterrement vetue de *deuil*. *Pompa funebris*. C'est toujours celui qui est le plus qualifié qui mene le *deuil*. *Funus ducere*.

En Droit on appelle l'année de *deuil*, l'année de viduité, pendant laquelle si la veuve se remarie, elle perd les avantages que lui a faits son mari. *Viduitatis annus*. Les Princesses demeurent quarante jours enfermées pour témoigner leur *deuil*.

On dit, Donner le *deuil*, chez les Grands, en parlant de l'habit qu'on donne aux Officiers & domestiques pour porter le *deuil* du maître, ou de l'argent qu'on leur donne pour ce sujet. *Pullatam vestem, pullatæ vestis pretium largiri, erogare*. On appelle un *deuil de Cour*, une mode qui vient, de s'habiller de *deuil* dans la ville, parcequ'on le porte à la Cour pour la mort de quelque grand Prince. *Sumptio vestis pullatæ ob mortem viri Principis*. Ainsi on a dit dans une Comédie,

Aussi fier qu'un bourgeois qui porte un deuil de Cour.

On dit proverbialement, Le *deuil* sur la fosse; pour dire, Exécuter promptement & sur le champ une partie de plaisir, ou payer ce qu'on a perdu au jeu, ou en autres semblables occasions. On dit aussi, qu'un homme porte le *deuil* de sa Blanchisseuse, quand il porte du linge sale. On appelle aussi un *deuil* joyeux, celui qu'on porte d'une personne qu'on n'aimoit guère, ou dont on hérite beaucoup.

DEVIN, s. m. DEVINERESSE, s. f. Quelques-uns disent *Devineur*. Celui ou celle qui découvre l'avenir, ou que l'on consulte pour cet effet. *Vates, hariolus, divinus, conjector, fatidicus, mulier fatidica, vates, Hariola*. On excommunie au Prone tous les *Devins* & *Devineresses*. Tous les Astrologues & *Devins* sont des trompeurs & des charlatans. Les anciens étoient fort infatués de leurs *Devins*, Augures, Aruspices, &c. Dès qu'une populace a l'esprit frappé d'une vaine image de Religion, elle obeira mieux à des *Devins* qu'à ses chefs. VAUG. Un *Devin* avoit prédit à Henri II. qu'il seroit tué dans un combat singulier. P. DE CL.

Un Concile de Narbonne en 589. ordonne que les *Devins* & Sorciers soient fustigés & vendus, & que le prix soit donné aux pauvres.

De la fin de nos jours ne soyons point en peine :
C'est un secret, Philis, qui n'est que pour les Dieux.
Méprisez ces Devins *dont la science vaine*
Se vante follement de lire dans les Cieux.
DE VALINCOURT.

DEVIN, se dit aussi d'un homme habile, qui par sa prudence conjecture qu'une chose doit arriver. *Sagax, præsagus*. Celui qui a prédit que cette sédition, cette guerre, cet accord ne dureroit pas, a été bon *devin*.

Ce mot vient de *divinus*, Latin, dont les anciens ont usé en cette signification. MÉNAGE.

DEVIN, se dit aussi de ceux qui découvrent une chose obscure. Il faut être *devin* pour découvrir le mot d'une énigme si cachée. Il faut etre *devin* pour entendre les écrits de tous les Chymistes. Il faut qu'il soit *devin* pour avoir découvert que j'avois caché là mon argent. *Divinum esse oportet qui*, &c.

DEVINATION, s. f. Ce mot ne se dit pas. Voyez DIVINATION.

DEVINE, s. f. Devineresse; celle qui devine. *Hariola, mulier fatidica*. Je ne suis ni sorciere, ni *devine*. SCAR.

DEVINER, v. act. Prédire, pronostiquer ce qui doit arriver. *Divinare, hariolari, vaticinari*. C'est un hasard, quand un Astrologue *devine* le temps qu'il doit faire.

D... avoit prédit d'un Prince la naissance;
Et moi j'avois prédit que dès qu'il seroit né,
Méchans vers on verroit paroître en abondance :
Nous avons tous deux deviné.

DEVINER, signifie aussi, Découvrir une chose cachée, obscure & inconnue. *Detegere, indagare, explicare*. *Deviner* une énigme. Il a *deviné* ma pensée. Les Philosophes passent leur vie à *deviner*, & à chercher comment la nature remue toutes les machines qu'elle présente à nos yeux. S. EVR. Nous nous voyons incessamment nous-mêmes, & nous sommes encore à *deviner* comme nous sommes faits. FONTEN. Un Amant est d'ordinaire plus piqué d'un amour qu'il *devine*, que de celui qu'il voit : ID. Nous autres gens de Cour nous sommes tellement dissipés, que très-souvent il faut qu'on nous *devine*. COM. On aime bien à *deviner* les autres; mais l'on n'aime pas à être *deviné*. LA ROCHEF. Nous nous imaginons toujours qu'on *devine* nos sentimens secrets. S. RÉAL. Une pensée délicate cache une partie du sens qu'elle contient, afin qu'on le cherche & qu'on le *devine*. BOUH.

DEVINER, signifie quelquefois simplement, Penser, juger, chercher. *Excogitare, augurari, conjicere*. Je vous laisse à *deviner* ce qu'il a pu dire en cette occasion; pour dire, Je vous laisse à penser. Je vous en ai assez dit, *devinez* le reste de ses sentimens. Il faut qu'un Orateur laisse toujours quelque chose à *deviner* à l'auditeur. Son écriture est si méchante, qu'il faut à tout coup *deviner*.

On dit aussi, qu'un Commentateur *devine*, que c'est *deviner*. *Conjicere*. Quand il explique à sa fantaisie un passage d'un Auteur obscur, & à qui on peut donner plusieurs autres sens aussi raisonnables.

On dit en proverbe, d'un homme qui n'est pas heureux en ses conjectures, que ce n'est pas un grand *Devin*, qu'il *devine* les Fetes quand elles sont venues; ou de celui qui explique une chose claire, qu'il ne falloit point aller pour cela au *devin*. On dit aussi, Je vous le donne à *deviner* en dix, en cent, &c. pour marquer qu'une chose est difficile à *deviner*.

DEVINEUR. DEVINERESSE. C'est la même chose que *Devin*. *Devin* est plus usité au masculin, & *Devineresse* au féminin : D'autres prétendent que c'est *Devine*, qui est plus usité que *Devineresse*.

Devineur ne se dit guère, ou point du tout, qu'en style familier ou badin : on dit communément Devin; mais le féminin est toujours *Devineresse*. Un Edit de 1682. 31 Août, Art. I. porte, Que toutes personnes se mêlant de deviner, & se disant Devins ou *Devineresses*, vuideront incessamment le Royaume, à peine de punition corporelle. Voyez La Mare, *Tr. de la Pol.* T. I. p. 525. 530.

Allez, beau Devineur, *& faites votre compte*, &c.
PAVILLON.

DÉVIRER, v. n. Terme de Marine. On dit qu'un cable *dévire* de dessus le cabestan, quand au lieu d'avancer il recule.

DEVIS, s. m. Terme d'Architecture & des Arts qui en dépendent, ou qui y ont quelque rapport, comme la Maçonnerie, la Charpenterie, &c. C'est une déclaration en détail que donnent un Maçon, un Charpentier & autres ouvriers qui travaillent à quelques constructions, qui contient la qualité, l'ordre & la disposition de leur ouvrage, des matériaux qu'il y convient fournir, de leur prix, de leur quantité, & de tous les frais qu'il faut faire pour les mettre en état; sur quoi ils font leur marché avec le bourgeois qui les emploie. *Enumeratio rerum singularum*. Quand on estime les ouvrages, il faut voir s'ils sont conformes aux *devis* sur lequel on a fait marché. *Devis* d'une maison, d'un moulin, d'un vaisseau, d'un bateau, &c. Faire le *devis*, fournir, donner, demander le *devis*.

DEVIS, s. m. Ce mot est bas & vieux, il signifie, Propos familiers dont on s'entretient ensemble quand on cause, & quand on passe le temps. *Familiare colloquium*. Une Epigramme de S. Gelais commence ainsi,

Une belle jeune épousée,
Se trouvant un jour en devis,
Avec une vieille rusée, &c.

DÉVISAGER, v. act. Blesser quelqu'un au visage, ensorte qu'il en soit défiguré & gâté. *Deformare, lacerare vultum*

vultum alicujus. Une fusée lui a crevé entre les mains, qui l'a tout *dévisagé*.

On le dit même des égratignures. Ce chat lui a donné quelques coups de griffe qui l'ont *dévisagé*. Si vous reprochez à une vieille son âge, elle tâchera de vous *dévisager*.

DÉVISAGÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Deformatus, laceratus.*

☞ DEVISANCE, s. f. Vieux mot. On a dit la *devisance* des armes d'Achille, pour dire, le blason de ses armes.

DEVISE, s. f. Terme de Blason. Ce mot se dit en général des chiffres, des caractères, des rébus, des sentences de peu de mots, & des proverbes, qui par figure ou par allusion avec les noms des personnes ou des familles, en font connoître la noblesse ou les qualités. *Pictura cujus sensus, significatio, aut litteris, aut verbo, aut sententiâ annuitur.* La *devise* en ce sens est d'un usage bien plus ancien que le Blason, & c'est d'elle que les Armoiries ont pris leur origine. Ainsi l'aigle a été appellée la *devise* de l'Empire. Le S. P. Q. R. étoit la *devise* du peuple Romain, qui est encore aujourd'hui ce qu'on appelle l'Ecu de la ville de Rome. Les premieres *devises* ont été de simples lettres semées sur les bords des cottes d'armes, sur les houssures & dans les banniéres. Ainsi le K a été la *devise* de nos Rois nommés Charles, depuis Charles V. jusqu'à Charles IX. Il y a eu aussi des *devises* par rébus, équivoques, ou allusions tant aux noms qu'aux armes. Messieurs de Guise ont pris des A dans des O, pour signifier, *Chacun à son tour.* La Maison de Sénecei, *In virtute & honore senesce.* Morlais, *S'il te mord, mords-le.* Ceux qui ont eu des tours dans leurs Armoiries, *Turris mea Deus*, &c. Il y en a eu d'autres énigmatiques, ou á demi-mot, comme celle de la Toison d'Or, *Autre n'aurai*; pour dire, Que Philippe le Bon, qui institua cet Ordre, renonçoit à toute autre femme qu'á Isabelle de Portugal qu'il épousoit alors. Les *devises* contiennent quelquefois des proverbes entiers & sentences, comme celle de César de Borgia, *Aut Cæsar, aut nihil.* On met les *devises* des Armes dans des rouleaux, ou listons tout autour des Armoiries, ou bien en cimier, & quelquefois aux côtés & au-dessous; & celles des Ordres sur les colliers. Ces sortes de *devises* sont héréditaires dans les familles de ceux qui les ont prises.

Ce mot *devise* est très-ancien dans notre langue, & vient de *dividere*, diviser; & il se donnoit aux choses dont on vient de parler, & à celles dont on va encore parler ci-aprés, parcequ'elles servoient à diviser, á séparer, à remarquer, à distinguer les gens. Et le P. Ménetrier prétend qu'il y a autant de différentes espéces de *devises*, qu'il y a de différentes maniéres de se distinguer des autres, ou de figures sensibles, & de paroles capables d'exprimer les qualités, les emplois, les vertus, les actions, &c. des personnes, & de les faire connoître, ou distinguer des autres.

DEVISE, en termes de Blason, se dit de la division de quelques piéces honorables de l'Ecu. Quand une fasce n'a que la troisiéme partie de sa largeur ordinaire, elle s'appelle *fasce en devise*, ou *devise* seulement; & il n'y en doit avoir qu'une en un Ecu. *Minuta fascia.* On le dit aussi du chef, lorsqu'on le pose en sa partie basse, & qu'il n'a que le tiers de sa largeur ordinaire; & alors on l'appelle *chef du second surmonté*, ou *chargé* de tant d'étoiles, de molettes, ou autres meubles semblables. Ce mot de *devise* s'est dit, parcequ'elle servoit à *diviser*, à séparer & à remarquer les gens & les parties; ce qui se faisoit par les habits, les livrées les écharpes, & enfin par les paroles ou sentences particuliéres que les Chevaliers prenoient pour se faire remarquer. On les a ensuite posées sur les Ecus, d'oú sont venues insensiblement les Armoiries. On disoit en vieux François, Faire sa *devise*; pour dire, Faire son testament ou la division de ses biens, comme on voit dans Villehardouin.

On a appellé aussi autrefois *devise*, les robes de deux couleurs, comme sont celles des Maires & Echevins, & des Huissiers & Bedeaux des Villes, des Paroisses & des Communautés des Marchands; & cela par la même raison qu'elles étoient divisées en deux couleurs. *Vestis bicolor.*

Les bornes des champs se nommoient autrefois *devises*.

DEVISE, se prend maintenant en un sens plus étroit, & signifie un emblême, qui consiste en la représentation de quelque corps naturel, & en quelque mot qui l'applique dans un sens figuré à l'avantage de quelqu'un. *Symbolum heroicum.* Le tableau, ou la figure s'appelle le *corps. Corpus.* Et le mot, *l'ame* de la *devise. Inscriptio.* C'est une métaphore qui représente un objet par un autre, avec lequel il a de la ressemblance. Ainsi une *devise* n'est vraie, que quand elle contient une similitude métaphorique, & qu'elle se peut réduire en comparaison. Enfin, c'est une métaphore peinte & visible, qui frappe les yeux. Il faut tout cela pour une *devise*: autrement une figure ne fait qu'un symbole hiéroglyphique; & les paroles seules ne sont qu'un dicton, ou une sentence. De plus, les figures qui entrent dans la composition de la *devise* ne doivent avoir rien de monstrueux, ni d'irrégulier; rien qui soit contre la nature des choses, ou contre l'opinion commune des hommes. Il ne faut pas aussi unir ensemble des figures qui ne se rencontrent point d'ordinaire, & qui n'ont nulle liaison d'elles-mêmes: car la métaphore doit être fondée sur quelque chose de réel & de certain, & non pas sur le hasard, ou sur l'imagination. On en excepte les unions bizarres & chimériques établies dans les fables: l'usage & l'autorité des Poëtes les font passer pour naturelles. Le corps humain n'entre point dans les *devises*, parceque ce seroit comparer l'homme avec soi-même, que de prendre un corps humain pour similitude. Il doit encore y avoir de l'unité dans les figures qui servent de corps. On n'entend pas qu'il n'y doive avoir qu'une seule figure; mais s'il y en a plusieurs, elles doivent se rapporter à une même, & être subordonnées l'une à l'autre, ensorte qu'il n'y en ait qu'une principale, de laquelle les autres dépendent. Mais moins il entre de figures dans le corps de la *devise*, & moins elles ont de confusion, plus le corps a de perfection & de beauté. Le corps sur-tout doit être noble & agréable aux yeux: une figure basse & difforme ne convient point á la *devise*.

Pour le mot qui anime la figure, il doit lui convenir si bien qu'il ne puisse convenir à une autre. C'est une régle générale, de ne point nommer ce qui paroît, & ce que la seule vûe fait entendre. Il ne faut pas même que le mot ait un sens achevé, parceque devant faire un composé avec la figure, il ne doit être nécessairement qu'une partie, & par conséquent ne signifier pas tout. Dés que les paroles seules ont une signification complette, on a une notion claire & distincte, indépendamment de la figure. La signification doit résulter de l'une & de l'autre ensemble. Plus le mot est court, plus il a de grace, & le sens suspendu des paroles, qui laisse quelque chose à deviner, fait une des principales beautés de la *devise*. Il y a du bonheur & de l'esprit à employer les paroles d'un Poëte á une chose à quoi le Poëte ne pensa jamais, & de le faire si à propos qu'elles semblent être faites exprès pour le sujet auquel elles sont appliquées, pourvû que ce soit sans estropier le vers. En général le mot d'une *devise* doit être toujours spirituel, & avoir je ne sai quoi qui pique, ou dans le sens, ou dans les paroles. Par exemple, pour exprimer qu'une personne se forme, & se perfectionne par les disgraces, l'on peut se servir d'une statue qu'une main taille avec le ciseau, en y ajoutant ces paroles, *perficitur dum caditur.* BOUH.

On met des *devises* sur les monnoies, sur les jettons, sur les écus des Cavaliers, dans les ornemens des arcs de triomphe, des feux d'artifice, & autres solemnités. Les *devises* sont des espéces d'images qui représentent les entreprises de guerre, d'amour, de piéte, d'étude, d'intrigue, de fortune, &c. Les François sont les premiers qui ont fait des *devises*, & les Italiens les premiers qui en ont donné des régles. Et parmi les Italiens Paul Jove est le premier qui ait donné l'art des *devises*. DE VIGN. MARV. Les Peres Ménétrier & le Moine, Jésuites, ont écrit de l'art des *devises*. Et le P. Bouhours en a fait le sujet d'un des entretiens intitulés, *Entretiens d'Ariste & d'Eugéne.* Le P. Ménétrier a intitulé son Livre, *La Philosophie des Images.*

Il

Il y fait une longue énumération des Auteurs qui en ont écrit, dont il porte son jugement. Il dit que c'est avec le Cardinal Mazarin, qui aimoit les *devises*, que l'amour de cet art passa en France, & que depuis on le cultiva. Cet Auteur ne veut point que l'on fasse des régles pour les *devises*. Le bon sens & les lumiéres naturelles, selon lui, suffisent.

Le même P. Bouhours, dans un Extrait inséré au Journal de Trévoux, expliquant plusieurs mots François qu'on a accoutumé de confondre, donne une explication courte & nette du mot de *devise*. C'est, dit-il, un composé de figures tirées de la nature & de l'art, lesquelles on appelle *corps*, & de paroles courtes, proportionnées à la figure, ausquelles on donne le nom d'*ame*. C'est d'un composé de cette nature, dit le P. Bouhours, dont on se sert pour expliquer notre dessein, ou notre pensée, par comparaison : on dit, par comparaison ; car l'essence de la *devise* consiste dans une comparaison prise de la nature, ou de l'art, & fondée sur une métaphore. Un jeune Seigneur, également brave & ambitieux, eut dans le dernier carousel de la Cour une fusée en l'air, avec ce mot Italien, *Poco duri, purche m'inalzi*, dont le sens est, *Je veux bien durer peu, pourvû que je m'éléve*. On peut faire là-dessus ce discours : de même que la fusée s'éléve bien haut, quoique la durée en soit fort courte, il ne m'importe pas de vivre long-temps, pourvû que j'acquiere de la gloire, & que je parvienne à une haute fortune ; ce qui forme une juste comparaison. Sur ce pied-là, la *devise* n'est autre chose, à la bien définir, qu'une métaphore peinte ; ou plutôt, c'est une énigme renversée. Car au lieu que l'énigme représente la nature ou l'art par les évènemens de l'histoire, & par les avantures de la fable, la *devise* est une représentation des qualités humaines & spirituelles par des corps naturels ou artificiels. Ainsi, pour marquer le caractere de Louis le Grand, on a peint le Soleil, qui, tout lumineux qu'il est, a encore plus de vertu que d'éclat ; & pour mieux déterminer le sens de la peinture à cette signification particuliere, on y ajoute ce mot Castillan, *Mas virtud que luz*. On a exprimé le mérite personnel d'une grande Reine par une grenade, avec ces paroles, *Mon prix n'est pas de ma couronne*. Et le talent d'un homme Apostolique, qui se fait tout à tous, par un miroir, avec ce mot de Saint Paul, *Omnibus omnia*.

☞ Devise, s. f. ou Devis, s. m. Volonté, avis, service ; être à la *devise* de quelqu'un. *Gloss. des Poes. du Roi de Nav.* Ces mots signifient aussi séparation, défaut. Ils sont vieux & inusités dans ces significations.

Devise. Autrefois ce mot s'est dit pour *testament*. *Testamentum*. Sa maladie crût, & efforça tant, qu'il fit sa *devise* & son legs. Villehard.

Ce mot de *devise* vient de ce que par son testament on partage, on divise ses biens.

DEVISÉE. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe blanche & rouge. Morin.

DEVISER, v. n. Causer, s'entretenir ensemble de menus propos familiérement, ou d'affaires de peu d'importance. *Sermocinari, sermonem habere*. Il est bas, & il ne se dit guère que des caquets & entretiens des femmes. Tout en *devisant* nous voici arrivés à la Ville. Ablanc.

☞ Deviser un chef-d'œuvre, *deviser* une expérience. Terme de Statuts des Communautés des Arts & Métiers. C'est donner le chef-d'œuvre, ou l'expérience aux Apprentifs, ou aux fils de Maitres, qui se présentent pour être reçus à la Maîtrise, & leur expliquer & désigner quels & comment ils doivent être faits.

☞ SE DEULER. Vieux verbe. Se douloir, s'affliger. *Dolere*. Ils se *deulent*, dit Marot.

DEUNX, s. m. Une livre moins une once, onze onces de la livre Romaine, qui en contenoit douze ; onze douziémes de quelque chose que ce soit. *Deunx*. Quoique ce terme soit purement Latin, les Antiquaires qui écrivent en François, sont obligés de s'en servir quelquefois, parceque nous n'en avons point dans notre langue qui y réponde. Voyez AS.

DÉVOIEMENT, s. m. Maladie qui vient d'un ventre trop relâché, d'un estomac qui digére mal. *Stomachi resolutio*. Le dégorgemens de bile cause des *dévoiemens* par haut & par bas.

DÉVOILEMENT, s. m. Action par laquelle on découvre ce qui étoit caché sous des voiles. *Veli reductio*. Le *dévoilement* des mysteres & des figures du Vieux Testament ne s'est fait qu'à l'arrivée du Messie.

DÉVOILER, v. act. Oter le voile, quitter le voile. *Velum, velamentum detrahere* ou *deponere*. Cette Religieuse a été *dévoilée* dans les formes par autorité de Justice, on a annullé ses vœux. Cette autre s'est *dévoilée* par libertinage, a sauté les murs du Couvent. On dit aussi, que le ciel s'est *dévoilé*, lorsqu'il est devenu serein, que le vent en a chassé les nues qui le couvroient comme d'un voile. *Nubes pellere*.

L'Olympe son front dévoila,
Et tout le jour étincela. Voit.

Dévoiler, se dit figurément en Morale ; pour dire, Mettre en évidence ce qu'on tenoit caché. *Pandere, manifestare, retegere*. On a *dévoilé* tous les mystéres, toutes les intrigues de cette négociation.

Alors tu dévoilas *la Majesté suprême :*
Et sondant à ton gré ses augustes secrets,
Tu lisois dans son sein l'ordre de ses decrets.
Nouv. choix de vers.

Dévoilé, ée. part. & adj. Il a la signification de son verbe.

DEVOIR, s. m. Obligation qu'on a de dire ou de faire quelque chose, soit qu'on y soit obligé par la loi, soit par nécessité, soit par honnêteté ou par bienséance. *Officium, partes, munus, officii munus*. Ce n'est pas que je veuille combattre votre *devoir* ; j'aime votre gloire plus que je ne m'aime moi-même. Let. Port. *Devoirs*, amitié, & tout ce qui fait les liens des sots & des foibles, ne m'ont jamais gêné un moment en ma vie. S. Evr.

Bien souvent le devoir *ne donne pas le cœur.* Corn.

Dans le monde il faut satisfaire à une infinité de petits *devoirs* qui échapent à ceux qui agissent par humeur. Nicol. On passe la moitié de la vie à rendre mille petits *devoirs* que la coutume a établis, & à faire des complimens peu sincéres. M. Scud. Lorsqu'une femme consulte le *devoir* plutôt que l'amour, c'est qu'elle appelle ce funeste *devoir* pour excuser son indifférence. S. Evr. Je ne prétens rien obtenir de la rigoureuse loi du *devoir* : je veux tenir tout de votre cœur, & de votre passion. Mol. Chacun regarde son *devoir* comme un maître fâcheux dont il voudroit s'affranchir. S. Evr.

Quand je verrai ses yeux armés de tous leurs charmes,
Me souviendrai-je alors de mon triste devoir ? Racine.

Le devoir *seul fera ce qu'auroit fait l'amour.* Corn.

---- Et vous devez savoir,
Que qui sert bien son Roi, ne fait que son devoir. Id.

Un honnête homme s'acquitte bien de tous les *devoirs* de la vie civile. Les jeunes gens regardent les *devoirs* de la vie comme un joug insupportable. S. Evr. Les *devoirs* d'un Chrétien sont d'une grande étendue. Ce Prince sait bien maintenir les peuples dans le *devoir* & dans l'obéissance. Faire tout *devoir* de Capitaine & de Soldat. Vaug. Qu'il est dur d'avoir à combattre son *devoir* contre son inclination ! En Hollande, quand les femmes se sont données une fois à leurs maris, elles ne connoissent plus que la simplicité du *devoir*. S. Evr.

Pardonne, cher Amant, mon injustice extrême.
Tout vient de mon devoir, *& non pas de mon cœur.* Corn.

Faire bien son *devoir*, c'est faire bien ce que l'on fait, quelque chose que ce soit. Cet homme a bien fait son *devoir*, en parlant d'un repas où il étoit, signifie, il y a beaucoup mangé. Il fait bien son *devoir* à table. Ce Capitaine, ce Soldat a bien fait son *devoir* à cette attaque, c'est-à-dire, s'est bien battu, & en brave homme.

On

On le dit aussi des animaux, & même des plantes. Ce cheval de volée fait bien son *devoir*, c'est-à-dire, tire bien; ou ne fait pas bien son *devoir*, c'est-à-dire, tire mal. Cet arbre fait très-bien son *devoir*. Les blés font très-bien leur *devoir* cette année; c'est-à-dire, rapporter beaucoup, être fort chargé, avoir beaucoup de fruit. Liger.

Ce mot, selon du Cange, vient de *deverium*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose.

Devoir. Terme de Collége. *Pensum*. C'est ce que le Régent donne à faire à ses Ecoliers, en prose, ou en vers, en Grec, en Latin, en François, &c. *Devoir* dans ce sens signifie non pas l'obligation de faire quelque chose, mais la chose, ou l'ouvrage que les Ecoliers sont obligés de faire. Les Ecoliers disent, J'ai fait mon *devoir*. J'ai oublié mon *devoir* au logis. Je n'ai pas commencé mon *devoir*. Les Censeurs avertissent le Régent de ceux qui n'apportent pas leur *devoir*, c'est-à-dire, le thème, la version, les vers que le Régent avoit donné à faire.

On appelle les *derniers devoirs*, les honneurs funèbres, les honneurs & les cérémonies qu'on fait aux enterremens, aux pompes funèbres des amis, des parens, ou des Princes. *Justa persolvere*. On dit aussi, qu'un homme va rendre ses *devoirs* à quelqu'un; pour dire, qu'il le va saluer, lui faire des complimens. *Salutare*. On dit aussi, se mettre en *devoir*; pour dire, témoigner qu'on a volonté de faire quelque chose, se mettre en posture, en train de l'exécuter, tant en bien qu'en mal. *Accingere se ad aliquid*. Il se mit en *devoir* de le frapper, il leva la main sur lui. Il se mit en *devoir* d'exécuter ses ordres.

Les Casuistes appellent *devoir conjugal*, celui que les conjoints sont obligés réciproquement de se rendre. *Debitum*. C'est ainsi que s'expliquent les Casuistes: on peut dire aussi; *mutuum conjugalis status officium*. Ce mot n'est point des Casuistes, mais de S. Paul, 1. *Cor. VII.* 3. *Uxori vir debitum reddat; similiter autem & uxor viro*. C'est de cet Apôtre que les Casuistes l'ont pris. Le *devoir conjugal* est de satisfaire à l'intention du mariage. Les Rabbins ont réduit en taxe le *devoir conjugal*, & ont pretendu qu'un paysan s'en acquittoit en donnant une nuit par semaine à sa femme; le voiturier & le marchand une nuit par mois; le matelot deux nuits par an; & qu'un homme de Loi acquéroit le droit d'être deux & trois ans sans voir sa femme: & il n'y avoit point de mari qui fût taxé plus haut qu'à une fois la semaine. Solon ne les taxa qu'à trois nuits par mois. Charron s'est mêlé aussi de faire ces taxes.

Devoir de l'oiseau, se dit en termes de Chasse, de la portion ou curée du gibier qui est dûe à l'oiseau qui l'a pris. *Accipitri pars prædæ debita*.

Devoir Seigneurial. Les *devoirs Seigneuriaux* sont les marques de foi & hommage par lesquelles on reconnoit quelqu'un pour son Seigneur. Il y a des *devoirs Seigneuriaux* qui ont été abolis, parcequ'ils approchent trop de la souveraineté; d'autres l'ont été, parcequ'ils sont contraires à la bienséance de nos mœurs.

On appelle *Devoir Paschal*, la Communion que chaque Chrétien doit faire tous les ans à sa Paroisse aux Fêtes de Pâques.

DEVOIR, v. act. *Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent: je dus, j'ai dû, je devrai, que je doive, je devrois, que je dusse*. Etre obligé envers quelqu'un à payer, ou à faire quelque chose, soit par contrat, ou promesse qu'on lui a faite, soit pour avoir accepté quelque don d'autrui à cette charge, soit par condamnation en Justice. *Debere*. Il faut payer ce qu'on *doit*, quand on s'y est obligé. Quand on accepte un testament, on *doit* payer tous les legs. Quand quelque jugement nous condamne, nous *devons* payer au plutôt pour éviter les frais.

Devoir, se dit aussi des obligations qui sont nées de la loi, ou de l'honnêteté. On n'aime point à voir ceux à qui l'on *doit* trop. S. Evr. On *doit* honneur & obéissance à ses supérieurs par toutes les loix divines & humaines. Un vassal *doit* à son Seigneur la bouche & les mains. Deux personnes d'égale condition ne se *doivent* rien l'un à l'autre, si ce n'est par honnêteté. Cet homme *doit* la vie à son Médecin.

Je ne veux rien devoir à ceux qui m'ont fait naître:
Je suis assez connu sans les faire connoître. Corn.

Je devrai ma grandeur entière à mon courage. Id.

Pour moi, par une longue & triste expérience,
De cette illusion j'ai reconnu l'abus:
Je sai, sans me flatter d'une vaine apparence,
Que c'est à mes défauts que je dois mes vertus.

Devoir, se dit aussi des avantages que les uns peuvent avoir sur les autres. *Concedere, cedere*. En matiére de capacité les Romains n'en *doivent* rien aux Grecs, les Modernes n'en *doivent* rien aux Anciens. Cette femme reproche à sa rivale, qu'elle a trente ans: certes elle ne lui en *doit* guère, elles sont presque d'âge égal.

Devoir, se dit encore des choses naturelles qui arriveront, ou qui pourront arriver. *Oportet, necesse est*. Nous *devons* tous mourir, c'est pourquoi nous *devons* bien vivre. Un homme qui a eu de grands emplois ou maniemens, *doit* avoir apparemment de l'argent en bourse. Les Religieux déchaussés *doivent* avoir bien froid.

On s'en sert encore en ces phrases, vous *devez* savoir. *Scire te oportet*. Et vous *devez* croire; pour dire, Sachez, croyez, &c. Il *doit* arriver ce mois-ci une éclipse de lune. Je *dois* aller demain aux champs: Dans ces deux exemples le verbe *devoir* peut s'exprimer par le futur des verbes ausquels il est joint. Mon correspondant *doit* avoir reçu ma lettre. Cet Ouvrier *doit* avoir bien de la besogne, car il est habile. Les Grands Princes ne *doivent* jamais se voir, s'ils veulent demeurer amis. Comines.

En termes de Coutumes, Abonner l'hommage à *devoir*, signifie, changer & convertir en un *devoir* annuel l'hommage dû à cause d'un fief.

On dit proverbialement, qu'un homme *doit* à Dieu & au monde, qu'il *doit* par-dessus la tête, qu'il *doit* plus d'argent qu'il n'est gros, qu'il *doit* au tiers & au quart; pour dire, qu'il est noyé de dettes. *Debere*. On dit, Qui a terme ne *doit* rien; c'est-à-dire, qu'on ne lui peut rien demander alors; que qui *doit* a tort; pour dire, qu'il faut payer, ou être condamné aux dépens. On dit d'un homme qui fait grossièrement son devoir, qu'il semble que Dieu lui en *doive* de reste. On ne fait pas tout ce qu'on *doit*. Chose promise est *dûe*. Ce n'est pas tout que *devoir*, il faut payer. On dit aussi d'un valet qui s'amuse, qui est trop long-temps à faire un message, qu'il n'y a point d'huis qui ne lui *doive* un denier. Qui nous *doit* nous demande. ☞ Va où tu peux, mourir où tu *dois*. Acad. Fr.

Dû, ûe, part. pass. & adj. *Debitus*.

Dû, s. m. signifie la même chose que *devoir*, substantif. *Munus, officium*. Les Magistrats doivent bien s'acquitter du *dû* de leur charge.

Dû, signifie aussi, la chose *dûe*. *Res debita*. Il faut prendre quelque hypothèque ou nantissement pour la sûreté de son *dû*. Ce créancier est des derniers, il perdra son *dû*.

DEUEMENT. Voyez DUEMENT.

DÉVOLE, s. f. Terme de jeu de cartes, qui se dit lorsqu'après avoir entrepris de faire jouer, on ne léve pas une main. *Ita de victoria expectatione dejici, ut in singulis foliorum lusoriorum vincaris*. Il est opposé à *vole*, qui se dit quand on fait toutes les levées.

DÉVOLU, ue. adj. Ce qui est acquis par un droit de dévolution. *Devolutus*. Ce droit est *dévolu* à la Couronne. Cette succession est *dévolue* à un tel par la mort d'un substitué.

Dévolu, se dit encore d'un droit acquis à un supérieur de conférer quelque Bénéfice, quand l'inferieur & Collateur ordinaire a négligé de le conférer, ou l'a conféré à une personne incapable. *Jus devolutum beneficii conferendi tanquam si caducum foret*. Quand un Patron a négligé de pourvoir à un Bénéfice dans les six mois, le droit est *dévolu* à l'Evêque, de-là au Primat, &c. Le Pape a conferé ce Bénéfice, parceque le droit lui étoit *dévolu*.

On dit aussi en termes de Palais, Ce procès est *dévolu* par appel à la Cour sur un déni de Justice, sur une

sentence insoutenable. *Jus devolutum dirimendæ, judicandæ causæ.*

DÉVOLUT, s. m. Provision du Pape pour un Bénéfice qu'on lui expose être vacant par nullité de titre, ou incapacité de la personne du Titulaire qui le possède, & laquelle le rend impétrable, suivant les Canons. *Collatio Beneficii à summo Pontifice facta, pro devoluto sibi illius conferendi jure, quia caducum est.* Tout *dévolut* doit être exécuté dans l'année par la prise de possession, & l'instance poursuivie dans les deux ans. On peut jetter un *devolus* dans les trente ans pour cause de simonie. Les *dévoluts* ne s'obtiennent qu'en Cour de Rome. Le Collateur ordinaire peut conférer par *dévolut*, en cas que le Bénéfice soit vacant de plein droit par la nature du crime. La clause, *aut alio quovis modo*, est une clause de *dévolus*.

M. Ménage prétend qu'il faut écrire ce mot de *dévolu* sans *t* à la fin, quand il est substantif. La plupart de nos Auteurs pratiquent le contraire, & écrivent *devolut* : quoi qu'il en soit, on prononcé *devolu*, comme s'il n'y avoit point de *t* à la fin de ce mot.

DÉVOLUTAIRE, s. m. Celui qui est pourvû d'un Bénéfice par *dévolut*. *Qui Beneficium ab eo impetravit, ad quem jus illud conferendi tanquam caducum devolutum est.* Tout impétrant de *dévolut*, ou *Dévolutaire*, doit donner caution de cinq cents livres avant que d'etre reçû à plaider.

☞ DÉVOLUTIF, IVE. adj. Terme de Droit. Ce qui ôte la connoissance d'une affaire à un Tribunal, & la transporte à un autre. *Devolvens, transferens, Devolutivus, a, um.* Tout appel interjetté a un effet suspensif, ou pour le moins *dévolutif*. L'appel d'une sentence portant censure n'a qu'un effet *dévolutif*, c'est-à-dire, que par l'appel interjetté la connoissance de la cause est *devolue* au Tribunal du supérieur, auquel on a appellé ; mais l'appellant est obligé de se soumettre provisionnellement à la Sentence qui le condamne, & dont il appelle. L'appel d'une Sentence a ordinairement un effet *devolutif & suspensif*. Il est *dévolutif*, parcequ'il porte pardevant le Juge supérieur la connoissance de l'affaire, pour savoir s'il a été bien ou mal jugé. Il est *suspensif*, parcequ'ordinairement l'appel suspend l'exécution de la Sentence, excepté dans certains cas, esquels les Sentences sont exécutoires, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, & sans préjudice d'icelles ; & pour lors l'effet de l'appel est seulement *devolutif*, & non *suspensif*.

DÉVOLUTION, s. f. Droit acquis par succession de degré en degré. *Jus devolutum.* La *dévolution* en général est une défense faite par quelques Coutumes au mari qui survit à sa femme, ou à la femme qui survit à son mari, d'aliéner ses biens immeubles, & qui l'oblige à les conserver pour les enfans nés de ce mariage, ensorte qu'ils y succédent à l'exclusion de ceux du second lit. La France a prétendu que le Duché de Brabant est sujet au droit de *dévolution*. On a soutenu au contraire, qu'en supposant le Duché de Brabant sujet à ce droit, il ne s'ensuit pas que par la *dévolution* une fille sortie du premier mariage doive être préférée à un fils sorti du second. Voyez Stokman. En matiere Béneficiale, le droit de *dévolution* passe de l'inférieur au supérieur. Par exemple, quand le Collateur ordinaire néglige pendant six mois de conférer un Bénéfice, son droit est dévolu au Métropolitain, & de degré en degré au Pape, pour cette fois-là seulement. Le supérieur, comme l'Evêque à l'égard d'un Abbé à qui appartient la collation, a six mois pour pourvoir du jour que la *dévolution* a lieu en sa faveur, & ne peut être prévenu pendant ce temps. Il n'y a que le Pape qui prévient, comme étant l'Ordinaire des Ordinaires. Le Pape a eu droit de conférer ce Bénéfice par *dévolution*.

DEVON, s. m. Province ou Contrée d'Angleterre, qui a titre de Comté, & que les Anglois appellent *Devon-Shire. Denia.* Ce pays est borné au couchant par les Comtés de Sommerset & de Dorchester, & au levant par celui de Cornouailles. La mer de Bretagne le baigné au midi, & le Canal de Bristol au nord. Excester, ou Exon, en est la capitale.

DÉVORANT, ANTE. adj. Qui dévore, qui consume promptement. *Consumens.* Il a un feu *dévorant* dans les entrailles qui lui donne un continuel appétit.

On dit figurément d'un bon Chrétien, qu'il a un zèle *dévorant*, un feu divin & *devorant* ; qu'il a un grand amour de Dieu.

Seroit-ce la foi des grandeurs
Dont les dévorantes *ardeurs*
Lui font braver la main des Parques ?
NOUVEAU CHOIX DE VERS.

On appelle, *Air dévorant*, un air extrémement subtil, & qui est dangereux pour les personnes qui ont la poitrine délicate.

DÉVORATEUR, s. m. Qui dévore. *Vorax, helluo, gurges.* Cet homme est un *dévorateur* de patrimoine. Les chicaneurs, les usuriers sont des *dévorateurs* de gens. Le temps est le *devorateur* de toutes choses. Rien n'échappe à ces *dévorateurs*. BENS.

DÉVORER, v. act. Manger goulument, & sans se donner le loisir de mâcher. *Vorare, consumere, absorbere.* Mettre en pièces. On dit proprement des lions, qu'ils *devorent*. Les crocodiles, les tiburons *devorent*, avalent les hommes tout entiers. Daniel fut jetté dans la fosse aux lions pour être *devoré*. On envoya un monstre marin, pour *dévorer* Andromède. ABLANC.

On le dit aussi, par extension, des hommes. Ce convalescent a bon appétit, il ne mange pas, il *devore*. Un gointre, un écornifleur, *devorent*, mangent goulument.

DÉVORER, se dit figurément en choses morales. Quand cet amant regarde sa maitresse, il la *devore* des yeux. Un traitre dont les yeux maudits assiégent toutes mes actions, & *devorent* tout ce que je posséde. MOL. Il a tant fait de caresses à son ami, qu'il a failli à le *dévorer*. On dit aussi qu'un homme a *devoré* tout son patrimoine ; pour dire, qu'il a mangé son bien. Je sens un feu qui me *devore* ; pour dire, une passion violente. On dit aussi, qu'un homme *devore* les livres, quand il les lit promptement, & sans faire réflexion sur ce qu'ils contiennent. Cet homme attend la succession de son oncle avec impatience, il la *devore* par avance. Il *devore* en espérance tous mes trésors. VAUG. Le chagrin me *devore*. RACINE. Il y a beaucoup de difficultés à *devorer* dans toutes les sciences, & les commencemens en sont très-difficiles. BOUH. Même feu que vous me *devore*. LET. PORT. L'usure, sous couleur de nourrir le pauvre, le *devore*. ROY. *Devorer* un affront ; pour dire, Cacher le ressentiment d'un affront.

Rien ne peut-il charmer l'ennui qui vous dévore ? RAC.

Amour, impitoyable Amour,
Donnez quelque relache au mal qui me dévore,
Et la nuit & le jour. DES-H.

Mais quoi ! toujours souffrir un tourment qu'elle ignore,
Toujours verser des pleurs qu'il faut que je dévore ? RAC.

DÉVORER, se dit aussi des choses inanimées. Le feu, les flammes ont *devoré* tous ces beaux palais. Le temps *devore*, consume tout.

En style de l'Ecriture-Sainte, & en parlant d'un pays, où ceux qui y demeurent ne vivent pas d'ordinaire long-temps, on dit que c'est une terre qui *devore* ses habitans.

DÉVORÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Consumptus, absumptus.*

DÉVOT, OTE. adj. & subst. Pieux, qui se plait à servir Dieu ; qui est ardent à le prier, qui est assidu aux Eglises. *Pius, religiosus.* Je ne suis point *dévote* ; mais toute ma vie j'ai eu passion de la devenir. LA C. DE B. C'est un grand scandale de voir que les plus *dévots* sont d'ordinaire les moins raisonnables. LE P. LAMY. Il n'y a rien de plus à craindre qu'un *devot* irrité : c'est un animal colerique & vindicatif ; parcequ'il s'imagine que Dieu lui doit du retour, que la Religion est blessée en sa personne, & que ses fureurs sont divines. MÉN. Vous reconnoissez les *devots* d'habitude, ou de vanité, à leur mauvaise humeur, à l'inégalité de leur conduite. Il faut être *dévot* sans superstition, & sans mélancolie. S. EVR. Le caractère des *devots* de profession

sion est suspect aux gens sages. Id. Souvent on ne prend le titre de *dévot* que pour se donner le droit de censurer la conduite d'autrui. Id. Ils croient que tout leur est permis, pourvu qu'ils aient de bonnes intentions: erreur trop commune parmi les *dévots*, qui doivent apprendre que la vertu consiste à garder les régles. Le Geno. ☞ Si le Serviteur de Dieu étoit si *dévot* à Sainte Thérese, cette grande Sainte lui a donné à son tour des marques éclatantes de sa protection, & obtenu de rares vertus. Vie du F. Fiacre. *L. III. pag.* 246.

Dévot, ote. Ce mot se prend pour *hypocrite*, & pour *faux-dévot*; & alors il est tantôt substantif, & tantôt adjectif. C'est un *dévot*: il ne faut pas s'y fier.

> *Abus, s'écria-t-il, hé devenez* dévote!
> *Ne le devient-on pas à la ville, à la Cour?*
> *Moi* dévote! *Qui, moi? M'écriai-je à mon tour,*
> *L'esprit blessé d'un terme employé d'ordinaire*
> *Lorsque d'un hypocrite on parle sans détour.* Des-Houl.

> *On peut impunément pour l'intérêt du Ciel*
> *Etre dur, se venger, faire des injustices:*
> *Tout n'est pour les* dévots *que péché véniel.* Ibid.

> *Fâche-t-on un* dévot, *c'est Dieu qu'on fâche en lui.* Ibid.

> *Ah! pour être* dévot *on n'en est pas moins homme.* Mol.

Les femmes sont appellées par S. Augustin & par l'Eglise, le sexe *dévot*. On dit, en parlant d'une femme qui est sous la direction d'un Ecclésiastique, qu'elle est une de ses *dévotes*. L'Introduction à la Vie *dévote* est de S. François de Sales. On dit ironiquement, C'est un *dévot*, un mangeur de Crucifix.

Il signifie aussi, ce qui excite à la dévotion. Chant *dévot*. Oraison *dévote*. Lieu fort *dévot*.

Ce mot s'est dit premiérement des femmes & filles qui avoient fait vœu de chasteté, *quasi Deo vota*.

Faux Dévot, qu'on appelle souvent simplement *dévot*, est celui qui cache des passions très-vives & très-violentes sous l'apparence de la piété. *Veræ pietatis simulator*. L'orgueil, l'intérêt, la médisance & l'esprit vindicatif, sont le partage du *faux dévot*. Ces quatre vices en font le caractère.

DÉVOTEMENT, adv. D'une manière dévote. *Piè, religiosè*. Un Prêtre doit dire fort *dévotement* la Messe. Il mangea fort *dévotement* deux perdrix. Mol.

DÉVOTIEUSEMENT, adv. C'est la même chose que *dévotement*. Il est vieux.

DÉVOTIEUX, euse, adj. C'est la même chose que *dévot*. Il est vieux.

DÉVOTION, s. f. Piété, culte de Dieu avec ardeur & sincérité. *Pietas, religio*. La vraie *dévotion* est la premiére des vertus. La *dévotion* est un attendrissement de cœur, & une consolation interne que sent l'ame du fidèle dans les exercices de piété. Jor. On appelle d'ordinaire *dévotion*, certaines pratiques religieuses dont on se fait une loi de s'acquitter réguliérement: si cette exactitude est soutenue d'une solide piété, on a raison: autrement c'est vanité, ou superstition. De Vill. Ce n'est plus la beauté qui rend une femme fiére & dédaigneuse, c'est la *dévotion*. La Bruy. On ne prend les dehors de la *dévotion*, que pour être en droit de réformer son prochain. De Vill. Les faux dévots se dédommagent des dégoûts & des régles austéres de la *dévotion*, en censurant le reste du genre humain. Bien des gens se font une *dévotion* d'humeur & de naturel, & servent Dieu comme il leur plaît, & non pas comme il l'ordonne. Fléch. La *dévotion* est une passion chez quelques femmes; c'est une bienséance de l'âge, ou une mode qu'il faut suivre. La Bruy. Loin d'ici cette *dévotion* vaine & frivole, qui, voulant accommoder Dieu avec le monde, donne à Dieu quelques exercices d'un culte extérieur, & laisse vivre au dedans les desirs & les affections du siécle. Fléch. ☞ Il y a une espéce de *Dévotion* sévère & misanthrope qui augure mal de son prochain, & damne par charité le reste du genre humain.

> *De la* Dévotion *ayez moins de frayeur:*
> *Elle est rude pour le Vulgaire:*
> *Mais pour nous il ne faut qu'un peu d'extérieur.* Des-Hou.

> *On peut impunément, pour l'intérêt du Ciel,*
> *Etre dur, se venger, faire des injustices:*
> *De la* dévotion *c'est là l'essentiel.* Id.

C'est une espéce de satyre contre ceux qui se contentent de l'extérieur de la Religion & de la piété, sans en avoir l'esprit. Un tableau de *dévotion*, est une peinture de quelque chose sainte & pieuse. La *dévotion* aisée est un livre du Pere le Moine Jésuite. Cette femme est dans la haute *dévotion*, dans la grande piété. On dit d'un homme que la *dévotion* ne l'incommode guère; pour dire, qu'il est libertin.

Dévotion, se dit aussi d'un culte, ou cérémonie particuliére. *Peculiaris quædam sancti alicujus aut ceremoniæ sacra veneratio, cultus*. Les bons Chrétiens ont une *dévotion* particuliére à la Vierge. Il y a une *dévotion* à un tel Saint, à une telle Eglise un tel jour, une *dévotion* au Calvaire, au Rosaire, au Scapulaire. Les livres de *dévotion* sont des livres spirituels. On fait tous les ans un Almanach de *dévotion*, où sont marquées toutes les Fêtes & les Indulgences de chaque jour. Un Pélerinage de *dévotion*.

On dit au pluriel, Faire ses *dévotions*; pour dire, Communier, recevoir les Sacremens de la Pénitence & de l'Eucharistie. *Sacra mysteria usurpare*.

Dévotion, signifie aussi un dévouement entier au service de quelqu'un; un amour grand & respectueux; un attachement tout singulier; une complaisance aveugle. *Officium, obsequium*.

> *J'aurai toujours pour vous, ô suave merveille!*
> *Une* dévotion *à nulle autre pareille.* Mol.

Dévotion, se prend aussi pour, Entiére disposition; dévouement aux intérêts de quelqu'un. *Habere aliquem deditum, obstrictum sibi*, ou *esse alicui deditum, adstrictum*. Il gagnera son procès: la plupart des Juges sont à sa *dévotion*. Il faut craindre ceux qui ont toujours des scélérats à leur *dévotion*. On lui manda que la ville étoit à sa *dévotion*. Ablanc. Les Bactriens étoient à leur *dévotion*. Vaug.

On dit en proverbe, L'offrande est à *dévotion*; pour dire, qu'on donnera tant & si peu qu'on voudra. Il n'est telle *dévotion* que de jeunes Prêtres; pour dire, qu'on fait les choses avec un grand zéle, quand on entre en quelque charge, en quelque profession. On dit aussi qu'on attend quelqu'un en bonne *dévotion*; pour dire, qu'on est disposé à le bien recevoir, à se bien réjouir avec lui.

DÉVOUEMENT, s. m. Sacrifice; action par laquelle on se dévoue, on se consacre au service de quelqu'un. *Consecratio, devotio, dedicatio*. Les Anciens étoient persuadés qu'on pouvoit racheter la vie de quelqu'un par la mort d'un autre: de là venoient les *dévouemens* si ordinaires pour la vie des Princes. Le *dévouement* de Decius a fait gagner la bataille aux Romains, si on les en croit. Voyez sur ces *dévouemens*, & sur la maniere dont ils se faisoient, Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. IV. p.* 223. *& suiv.* 229. *& suiv.* La profession monastique est un entier *dévouement* au service de Dieu. Le Prince marqua qu'il mouroit content: trop heureux d'avoir témoigné au Roi sa reconnoissance, & son *dévouement*. Boss.

DÉVOUER, v. n. pass. Se donner entiérement à quelqu'un, se sacrifier pour lui, se consacrer. *Devovere se, consecrare, addicere*. Cet homme est entiérement *dévoué* à un tel Prince.

> *Tous ses amis pour lui prêts à se* dévouer. Racine.

Les Courtisans *dévoués* à la faveur ne font que ce qui est agréable au Roi & aux Ministres. Les grands hommes se sont *dévoués* à la gloire. Ablanc. Un bon Chrétien est entiérement *dévoué* à Dieu. Les Religieux & Religieuses se *dévouent* à Dieu d'une maniére plus parfaite. Autrefois toutes les personnes d'une famille mariée se

dévouoient avec tout leur bien au service d'un Couvent, & s'en rendoient serfs & esclaves; & quand ils en passoient le contrat, ils lioient à leur cou une corde des cloches, pour montrer qu'ils ne manqueroient pas de se trouver à l'Eglise au premier signal. Ce Docteur s'est *dévoué* tout-à-fait à l'étude.

Pour vous rendre à jamais des honneurs immortels,
Je vais me dévouer *à vos sacrés Autels.* L'Ab. Têtu.

Ce mot vient de *devotare*. Ménage.

Dévouer, se dit aussi d'une cérémonie qui se faisoit chez les Romains, quand un homme se sacrifioit pour la patrie, comme fit Décius, qui, après s'être *dévoué*, se jetta à travers les ennemis, où il fut tué. *Devovere se.* Les Décies, qui se *dévouerent* pour l'intérêt d'une société dont ils alloient n'être plus, me semblent de vrais fanatiques. S. Evr. Dès le lendemain qu'on eut donné à Octavien le nom d'Auguste, Pacuve, Tribun du peuple, commença à dire qu'il se vouloit *dévouer* & consacrer à lui, comme cela se faisoit parmi les barbares, pour lui obéir aux dépens même de sa vie, quoiqu'il lui pût commander. Son exemple fut aussitôt suivi de tous les autres; & la coutume s'établit enfin, qu'on n'alloit point saluer les Empereurs sans dire qu'on leur étoit *dévoué*. Auguste, faisant semblant de s'opposer à cette lâche & infame flatterie, ne laissa pas d'en récompenser l'Auteur. Tillem.

Il est aussi actif. Il a *dévoué* ses enfans au service de la patrie, au service du Prince.

Un loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue,
Qu'il falloit dévouer *ce maudit animal.* La Font.

Dévoué, ée, part. & adj. *Devotus, consecratus, addictus, obstrictus, deditus.*

DÉVOULOIR, v. act. Cesser de vouloir. *A volendo rem aliquam abstinere.* Malherbe en est l'inventeur. Il est fort commode & fort significatif, & il seroit à souhaiter qu'il fût en usage. Mais il ne s'est point établi. Vaug.

DEVOYER, v. act. Sortir de la bonne voie, s'égarer du droit chemin. *A via aberrare.* C'est une œuvre de charité, de remettre dans le bon chemin ceux qui se sont *dévoyés*. Les Ouvriers disent aussi, *Dévoyer* une ligne, un tuyau de cheminée, un tenon ou autres pièces d'assemblage de leur plomb; ce qui se fait quand on les détourne hors de la ligne droite. *Declinare, obliquare.* Ce mot est un composé de *voie*, comme qui diroit *hors de la voie*. On ne s'en sert plus dans le bon style, en sa place on dit *Egarer*.

Dévoyer, se dit plus ordinairement au figuré, des Hérétiques qui se sont séparés de l'Eglise, qui sont sortis de la bonne voie. *Aberrare, errare.* Il faut tâcher de ramener dans la voie du salut ceux qui s'en sont *dévoyés*. Il est mieux de dire *égarés*.

Dévoyer, en Médecine, se dit des corps dont l'estomac ou les intestins ne font pas leurs fonctions dans les voies ordinaires. *Resolvere.* Les raisins & autres fruits cruds *dévoient* les estomacs foibles.

Dévoyé, ée. part. pass. & adj. *Errans, aberrans.* On dit qu'un esprit est *dévoyé*, quand il est hors du bon sens, quand il dit ou fait des extravagances. On appelle aussi les Hérétiques, nos pauvres freres *dévoyés*. On dit aussi un estomac *dévoyé*; pour dire, un estomac qui digére mal. *Stomachus cibi non tenax, non retinens.* ☞ On appelle, en termes de maçonnerie, un tuyau *dévoyé*, un tuyau de cheminée, qui après avoir monté verticalement se détourne de sa ligne droite. Acad. Fr. 1740.

Ce mot *dévoyé* vient du mot Latin *deviaro*, qui signifie la même chose, c'est-à-dire, selon l'étymologie, *mettre hors de la voie*.

DEUSDEDIT, s. m. Nom propre d'homme, composé de deux mots Latins, *Deus*, Dieu, & *dedit*, a donné, & qui est la même chose que Nathanaël en Hébreu, & Donnadieu en François. *Deusdedit.* Nous conservons ce mot en notre langue pour les Anciens qui l'ont porté, & nous disons fort bien S. *Deusdedis*, Pape étoit Romain: il succéda à Boniface IVe. le 13. Nov. 614. & mourut le 8. Nov. 617. *Deusdedit* Cardinal, qui vivoit dans l'XIe. siècle, dédia à Victor III. une collection des Canons qu'il fit. Il est encore Auteur d'un Traité *De Privilegiis Rom. sedis.*

☞ DEUSEN, s. m. Ville d'Afrique, dans la Province de Zeb, au désert de Numidie. Elle est ancienne, & a été bâtie par les Romains sur les confins du Royaume de Bugie.

DEUTÉROCANONIQUE. Terme dogmatique de Théologie. Livre sacré de l'Ecriture qui a été mis plus tard que les autres dans le Canon, soit parcequ'il a été écrit après que les autres y étoient déja, soit parcequ'il y a eu quelque doute de sa canonicité. *Deuterocanonicus.* Les Juifs reconnoissent dans leur Canon des livres qui n'y ont été mis qu'après les autres. Ils disent que sous Esdras une grande assemblée de leurs Docteurs, qu'ils appellent par excellence la Grande Synagogue, fit le Recueil des Livres saints que nous avons encore aujourd'hui dans l'ancien Testament Hébreu; & il est bien certain qu'elle y mit des livres qui n'y étoient point avant la captivité de Babylone, comme ceux de Daniel, d'Ezéchiel, d'Aggée, &c. & ceux d'Esdras & de Néhémias. De même l'Eglise en a mis quelques-uns dans le Canon qui ne sont point dans celui des Juifs, & qui n'ont pû y être, puisque plusieurs n'ont été composés que depuis le Canon fait du temps d'Esdras, la Sagesse, l'Ecclésiastique, les Machabées. D'autres n'y ont pas été mis sitôt, parceque l'Eglise n'avoit point encore examiné leur canonicité: ainsi, jusqu'à son Examen & son Jugement, on a pû en douter. Mais depuis qu'elle a prononcé sur la canonicité de ces livres, ou de ces parties de livres de l'Ecriture, il n'est pas plus permis d'en douter, qu'il fut permis aux Juifs de douter de ceux du Canon d'Esdras; & les *Deuterocanoniques* ne sont pas moins canoniques que les Protocanoniques, puisque la seule différence qu'il y a entre les uns & les autres, c'est que la canonicité de ceux-là n'a pas été reconnue généralement, & qu'elle n'a pas été examinée & décidée par l'Eglise, sitôt que celle des autres.

Les Livres *Deutérocanoniques* sont, le livre d'Esther, ou tout entier, ou pour le moins les sept derniers chapitres de ce livre; Tobie, Judith, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique, Baruch, les deux livres des Machabées, l'Epitre aux Hébreux, celle de S. Jacques, & celle de S. Jude; la seconde de S. Pierre, la seconde & la troisième de S. Jean, avec son Apocalypse. Les parties *Deuterocanoniques* de livres sont dans Daniel, l'Hymne des trois Enfans & l'Oraison d'Azarie, les Histoires de Suzanne, de Bel & du Dragon; le dernier Chapitre de S. Marc; la Sueur de sang, & l'Apparition de l'Ange racontées en S. Luc, C. XXII. l'Histoire de la Femme adultère en S. Jean, C. VIII. Voyez l'*Oeconomia Bibliorum* d'Ederus, p. 19. B. Michaël de Medina. *De Rectâ in Deum fide, L. VI. C.* 10. Serarius *Prolegom. C.* 7. Bonfrerius *Praloq. C.* 3. Ménochius *Proleg. C.* 7.

Ce nom est Grec, & composé de *δεύτερος*, *Second*, & *κανονικὸς*, *Canonique*, parceque ces livres ne sont que les seconds Canoniques, les autres l'ayant été avant ceux-ci; ce qui ne signifie pas qu'ils aient moins d'autorité.

DEUTÉRONOME, s. m. L'un des Livres Sacrés qui composent le corps des Saintes Ecritures, qu'on appelle autrement la Bible, le cinquiéme de ceux de l'ancien Testament, & le dernier de ceux que Moïse fit. *Deuteronomium.* Il ne paroît pas que Moïse eût distingué ce qu'il écrivit en différens livres, & qu'il eût donné différens titres, ou différens noms aux parties de son ouvrage. Encore aujourd'hui les Juifs ne le distinguent point, comme nous, dans les exemplaires dont ils se servent dans leurs Synagogues, & l'écrivent tout de suite, comme un seul ouvrage, sans autre distinction que celle des paraſches petites & grandes. Dans les autres exemplaires qui sont à l'usage des particuliers, à la vérité ils les distinguent en cinq parties, comme nous; mais ils ne leur donnent point d'autre nom que les premiers mots par où commence chaque division, à peu-près comme en citant un decret, ou un chapitre du Droit Canon, nous les nommons ou nous les désignons par les premiers mots par lesquels ils commencent. Ainsi les Juifs appellent la première partie de l'Ouvrage de Moïse בראשית, *Bereschit*,

reschit, parcequ'elle commence par cette diction. De même la seconde, ואלה שמות, *Ve elleh Schemot*; la troisième, ויקרא, *Vajickrah*; la quatrième, וידבר, *Vajiedabber*; & la cinquième, אלה הדברים. *Elleh haddebarim*, qui en sont les premiers mots. Cet usage est très-ancien parmi les Rabbins, comme il paroît par les anciens Commentaires sur ces livres, appellés בראשית רבה, *Bereschit Rabba*, ואלה שמות רבה. *Veelleh schemot Rabba*, &c. & par le *Prologus Galeatus* de S. Jérôme. Ce sont les Grecs qui, quand ils firent leur traduction de la Loi, donnerent aux cinq parties dans lesquelles elle étoit divisée les noms de Genèse, Exode, Lévitique, Nombres & *Deutéronome*. Ces noms en effet sont Grecs, à celui de Lévitique près, qui est Hebreu; mais dans la forme Grecque ils expriment ce que contiennent ces livres, ou du moins la chose la plus remarquable qui y est contenue.

Le *Deutéronome*, dont il s'agit ici, fut ainsi nommé, parceque cette dernière partie de l'ouvrage de Moïse comprend la répétition, la récapitulation que ce Législateur fit aux Israëlites, avant que de mourir, de la Loi qu'il leur avoit donnée. C'est pour cela que le *Deutéronome* s'appelle encore par les Rabbins משנה. *Mischneh* Répétition; משנה תורה, *Répétition de la Loi*, *seconde Loi*. Ils le nomment encore ספר תוכחות. *Le livre des Reprimandes*, à cause du Chapitre XXVIII[e]. qui est plein des bénédictions que Dieu leur promet s'ils gardent sa loi, & des malédictions dont il les menace s'ils la transgressent, & que pour cela ils appellent סדר תוכחות, *Seder Tochabhut*, le Chapitre des Réprimandes. Le *Deutéronome* fut fait la quarantième année depuis la sortie d'Egypte, dans les campagnes des Moabites au-delà du Jourdain. Moïse étoit dans sa 120[e] année. Le *Deutéronome* contient en Hebreu onze parasches ou dix seulement, selon la Bible des Rabbins, edition de Venise, 27 Chapitres & 955. Versets. Dans les Versions Grecques & Latines il a XXXIV Chapitres. Le dernier n'est pas de Moïse. Quelques-uns disent qu'il fut ajoûté par Josué immédiatement après la mort de Moïse. C'est le sentiment le plus vraisemblable. D'autres veulent que ce soit Esdras qui l'ait ajoûté.

Ce mot est Grec, composé de *δεύτερος*, *second*, & *νόμος*, *Loi*; & on l'a donné à cette partie de l'ouvrage de Moïse, pour la raison que nous avons dite ci-dessus.

☞ DEUVE, s. f. Etoffe de soie. C'est une espèce de satinade ou d'ostade.

DEVUIDE. Terme de Billard. *Faire devuide*, se dit à la guerre, lorsque le joueur ne laisse aucune bille sur le tapis, pas même la sienne; ☞ ou bien, lorsqu'il fait sauter sa propre bille ou qu'il la met dans la belouse, quoique celle de son adversaire reste sur le tapis. Celui qui fait *devuide* paye deux marques a celui sur lequel il fait *devuide*.

DEUX, s. m. Nom du nombre qui suit l'unité, & qui est la première puissance qui commence les multiplications. *Duo*. Fendre en *deux*, c'est Diviser par la moitié. *Bifariam*.

Un cœur n'est à personne alors qu'il est à deux. CORN.

Deux frères jumeaux. *Gemelli*. Regarder entre *deux* yeux; pour dire, fixement. *Defigere oculos*. Une poire à *deux* têtes. *Pyrum biceps*. Les trois angles d'un triangle sont égaux à *deux* droits. Cela est certain comme *deux* & *deux* font quatre. Il sont à *deux* de jeu; pour dire, Ils n'ont point d'avantage l'un sur l'autre: phrase tirée du jeu de paume, où on compte à *deux*, quand on a gagné un nombre égal de coups ou de jeux. *Pares*. On dit à la boule, Il porte les *deux*; pour dire, Il a *deux* coups à jouer. *Duabus partibus fungitur*, *duorum partes sustinet*: & d'un Cavalier qui s'enfuit, qu'il donne des *deux*; pour dire, des *deux* éperons.

Je me vois en rase campagne,
Dominant sur tout l'horison:
Je pique des deux *mon grison,*
Et crois voler sur un Pegase,
Comme un autre Bellerophon. P. DU CERC.

On dit aussi au jeu, porter ses *deux*; pour dire, Jouer seul contre *deux*. Il se dit aussi figurément; pour dire, Exercer *deux* fonctions différentes.

On dit au Trictrac, *Double deux*, quand on améne un doublet de *deux*. Après la virgule il faut mettre les *deux* points. Le *deux* se marque en chiffre Romain ainsi, II. & en chiffre Arabe ainsi, 2.

☞ DEUX, s. m. Le nombre de *deux* étoit regardé chez les Romains comme de mauvais-augure, & de tous les nombres le plus malheureux. Et comme tous les mauvais augures étoient consacrés à Pluton, les Romains lui avoient dédié le second mois de l'année & le second jour de chaque mois.

☞ DEUX, s. m. En termes de Chasseur on appelle du *deux*, une sorte de petit plomb à tirer moins gros que celui qu'on appelle de l'*un*, & plus gros que celui qu'on nomme du *trois*. Les tireurs chargent leurs fusils avec du *deux* lorsqu'ils vont chasser le liévre. On dit acheter du *deux*, charger avec du *deux*, ce liévre a été tué avec du *deux*.

On dit proverbialement, Marcher *deux* à *deux*, comme Frères Mineurs. Cela est fait comme *deux* œufs. *Deux* chapons de rente, l'un gras & l'autre maigre. On dit aussi, je ne vous en ferai pas à *deux* fois. SCAR.

☞ DEUX-AMANS. Prieuré de Chanoines Réguliers; situé sur la cime d'une haute montagne, entre la rive droite de la Seine & la rive gauche de l'Andele, au confluent de ces deux riviéres dans le Diocèse de Rouen. *Description Géographique & Historique de la Haute-Normandie*, *Tom. II. pag.* 331.

DEUXIEME, adj. m. & f. numéral. Qui suit le premier; qui est au second rang. *Secundus*. César aimoit mieux être le premier au village, que d'etre le *deuxiéme* à Rome.

☞ DEUXIÉMEMENT. adv. En second lieu. *Secundò*.

DEUX-PONTS, s. m. & pl. Ville d'Allemagne, capitale du Duché de *Deux-Ponts*, *Bipontium*. Elle est du Cercle Electoral du Rhin. Maty fait ce nom féminin. *Deux-Ponts*, dit-il, est assez bien batie & défendue par un Château assez fort, où les Ducs de *Deux-Ponts* faisoient autrefois leur résidence. Il falloit dire la Ville de *Deux-Ponts*. Elle est située au confluent de deux petites riviéres, sur chacune desquelles il y avoit apparemment un pont, d'où la ville a pris son nom, pour le donner ensuite au Duché dont elle est capitale.

Le Duché de *Deux-Ponts*, petit Etat du Cercle du Bas-Rhin en Allemagne. *Bipontinus Ducatus*. Il est dans les montagnes de Voge, borné au couchant par la Lorraine & par le Comté de Sarbruck, au midi par l'Alsace, & des deux autres côtés par le Palatinat du Rhin. La France s'empara du Duché des *Deux-Ponts* après la mort du dernier Duc; mais en 1693. il fut rendu au Roi de Suéde, qui est de la Maison des *Deux-Ponts*. MATY.

DEUX-TESTES. Nom d'une espéce de Poire. La *deux-têtes*, la double fleur. LA QUINT. On dit plus ordinairement poire à *deux-têtes*. *Pyrum biceps*.

DEX.

☞ DEX, s. m. Mot du vieux langage, qui a été dit pour Dieu. On disoit aussi *Diex*.

DEX. Terme de Coutumes. Ce mot est un mot du langage Toulousain. Il paroît par le texte des Auteurs qui l'emploient qu'il signifie *Limites*, *étendue*, *district*, *jurisdiction*. Le *dex* de Toulouse.

Quelques Auteurs conjecturent que le mot de *dex*, qui veut dire *dix* dans le Languedoc, a été employé pour signifier étendue de jurisdiction, parceque celle de Toulouse s'étendoit dans un certain espace qui se mesuroit par dix, comme celles d'Angers & de quelques villes de Poitou ont été appellées *Quintes*, du nombre de cinq, & celle de Bourges *Septaine*, du nombre de sept. Ces dix, ces cinq, & ces sept étoient, ou des lieues, ou de milles, ou quelqu'autre mesure semblable.

DEX-AIE. Cri de guerre des Normans.

François crie, Monjoie; & Normans Dex-aïe.
VACE.

VACE, dit le Clerc de Caen, dans son Roman de Normandie.

DEXTANS, Mot Latin, terme d'Antiquaire. Voyez AS.

DEXTÉRITÉ, s. f. Adresse à faire quelque ouvrage de la main. *Dexteritas, solertia.* Il faut une merveilleuse *dextérité* à enchasser des diamans, à faire les chaînes des montres.

Il se dit figurément des ouvrages de l'esprit. Il faut traiter les questions politiques, les affaires d'Etat, avec une grande *dextérité.* Le crime trouve moins d'aversion dans les esprits, lorsqu'on met tant d'adresse & de *dextérité* à le conduire. S. EVR. On peut avoir de l'habileté sans finesse, de la *dextérité* sans fourbe, & de la complaisance sans flatterie. ID. On admiroit la *dextérité* de la Princesse à traiter les affaires les plus délicates, & à concilier les intérêts les plus opposés. BOSS. César eut une *dextérité* admirable à ménager les Gaulois. S. EVR.

DEXTRE, s. f. Terme de Théologie. Côté droit. *Ad dexteram.* JESUS-CHRIST est assis à la *dextre* de Dieu son Pere. Il se prend aussi pour la main droite, en matiére de piété. A quoi peut-on attribuer un changement si heureux qu'à la *dextre* du Tout-puissant? MAUCROIX. En termes de Blason il est adjectif, où l'on dit du côté *dextre* & *senestre*, & non pas le droit & le gauche. *Latus dexterum, sinistrum. Dextre* ne se dit point dans l'usage ordinaire. Le cri de l'Empereur c'est, à *dextre* & à senestre.

☞ DEXTRE, s. f. Vieux mot. La main droite. *Dextra.*

Recevez ce Placet que ma main vous présente;
Et d'une dextre *bienfaisante*
Mettez au bas ces mots exquis:
Soit fait ainsi qu'il est requis. R.

DEXTREMENT, adv. D'une maniére adroite. Il faut manier bien *dextrement* ces cristaux, de peur de les casser. Un Peintre peignit un rideau si *dextrement*, qu'on s'avisa de le tirer. ABL. *Solerter.* Ce mot n'est plus en usage. En sa place on dit *adroitement.*

☞ .... *O Laverne sacrée!*
O des Larrons Déesse révérée,
Toi qu'à Bayeux implore le Normand,
Apprends-moi l'art de tromper dextrement. R.

DEXTRIBORD. Terme de Marine. Le côté droit du vaisseau. C'est le même que *Stribord. Pars navis dextera.*

DEXTROCHÉRE ou DESTROCHÉRE, s. m. Terme de Blason, qui se dit du bras droit qui est peint dans un Ecu tantôt tout nud, tantôt habillé ou garni d'un fanon, & quelquefois armé, ou tenant quelque meuble, ou piéce dont on se sert dans les Armoiries. On met quelquefois le *dextrochére* en cimier.

Ce mot vient de *dextrocherium* Latin, qui signifioit un bracelet qu'on portoit au poignet droit, & dont il est parlé dans les Actes du martyre de Sainte Agnès; & dans la vie de l'Empereur Maximin. Cet ornement étoit commun, tant aux hommes qu'aux femmes, & s'est aussi appellé *brachiale, torquis, armilla.* DU CANGE.

DEY. Voyez DAY.

☞ DEZIZE, s. f. Petite ville d'Egypte, voisine du Caire, à une lieue du quartier des Francs.

D G E.

DGEZHAITCHI, s. m. Terme de Relations. Les *Dgez Haitchis* sont le second corps des troupes de la Maison du Roi de Perse: ils font la garde dans la Salle intérieure du Palais, comme les Gardes du corps en France: ils sont quatre mille hommes en tout: celui qui les commande est le Toptchi-Bachi, ou Grand-Maître de l'Artillerie.

☞ DGIANAD, s. m. Ville de l'Arabie heureuse, au nord de Tyz.

D H A.

DHAFAR, s. m Ville de l'Iemen, ou de l'Arabie heureuse, située sur le Nangeran, environ à douze lieues de la côte; ou, selon M. d'Herbelot, au fond d'un Golfe formé par la mer Ethiopienne qui borne l'Arabie du côté du Sud.

D I

DI. Particule inséparable de quelques mots François, ausquels, pour l'ordinaire, elle donne une signification plus étendue, comme, *diriger, divaguer, disperser,* (dans ce mot l'*s* qui est après *di* appartient à la seconde syllabe) *dissimuler, dissoudre, disséquer:* dans ces mots on ajoûte une *s* après *di*, parceque le mot simple commence par une *s. Diffus* prend une *f* après *di*, & l'ajoûte au mot simple dont il tire son origine, comme *dissimuler*, & les autres mots qu'on vient de rapporter, ajoûtent une *s* à leur simple. *Diffamer, difficulté, difforme,* ont deux *ff* pour la même raison, on parceque l'*s* de la préposition *dis* se change en *f* devant une autre *f.* Voyez la Grammaire Françoise de M. l'Abbé Regnier.

D I A.

DIA, Terme populaire dont se servent les Chartiers pour faire aller leurs chevaux à droite, comme ils se servent de huhe ou hur-hau, ou huho, pour les faire détourner à gauche. *Dextrâ, dextrorsum.*

On dit proverbialement, Il n'entend ni à *huhe*, ni à *dia*; ou bien, Il n'entend ni à *dia*, ni à *hur-hau*; pour dire, C'est un brutal qui n'entend point la raison, quelque parti qu'on lui propose. On dit aussi proverbialement de deux personnes qui, étant chargées d'une affaire, la conduisent par des voies opposées, que l'un tire à *dia*, & l'autre à *hur-hau.*

DIA, est le commencement de plusieurs termes de Médecine, de Chirurgie, de Pharmacie. Dans les mots où ces trois lettres commencent le nom d'un reméde, d'un onguent, d'un emplâtre, d'un cataplasme, &c. elles marquent *composition, mélange*, comme dans *Diapalme, diachylon*, &c. Voyez ces mots. *Dia* est encore le commencement de plusieurs mots, tant des Arts & des Sciences, que de l'usage ordinaire, comme *diamétre, dialogue, Diacre*, &c. Dans tous ces mots *Dia*, qui est préposition ou particule inséparable, vient de διὰ, qui commence les mêmes mots en Grec. Il y a des mots où *dia* n'est point une préposition prise d'une langue étrangère, quoique ces mots viennent, ou puissent venir d'une langue étrangère, comme *diamant, Diane, diantre.*

DIA, ou DIE, s. f. Nom d'une fausse Divinité des Anciens. *Dia.* La Déesse *Dia* étoit honorée chez les Sicyoniens & chez les Phliasiens. Elle étoit aussi connue & honorée des Romains, comme il paroît par le fragment des inscriptions des freres Arvales, qui se voit dans Gruter, p. CXVII. & suiv. où elle est nommée DEA DIA, cinq fois, p. CXX. & CXXI. On y voit que les freres Arvales lui font des sacrifices solemnels; qu'elle avoit un bois sacré proche de Rome; qu'il étoit sur le chemin de la Campanie, ou Campagne d'Italie, *Via campana*, à cinq stades de Rome, *apud lap. V.* que les arbres de ce bois ayant été frappés de la foudre, on y fit des lustrations & des sacrifices pour purger le lieu; & qu'on en planta d'autres. Par une autre inscription rapportée au même endroit, pag. CXXIV. on connoît encore qu'il y avoit un temple, ou une salle, un portique, peut-être un dôme soutenu de quatre colomnes, *Tetrastylon*, où les Prêtres s'assembloient, & où ils se seyoient & tenoient leurs assemblées.

Quelques-uns de nos Auteurs prétendent que la Déesse *Dia* fut aussi honorée en Gaule; qu'elle le fut sur-tout des Voconciens, qui l'adoroient particuliérement dans leur ville principale, qui pour cette raison fut appellée *Dia Vocontiorum*, & qui est aujourd'hui Die en Dauphiné, dont le nom s'est formé de *Dia:* mais il y a d'autres raisons de ce nom, comme on le peut voir ci-dessous au mot DIE. Ils appuient cette opinion sur ce que l'on trouva, il y a quelques années, à Die, une inscription d'un sacrifice d'un bœuf fait à la Mere des

des Dieux, *Matri Deûm magna Idea.* Ils ajoûtent que l'on voit à Die, sur l'une des portes qui restent de l'ancienne ville, une tête de bœuf sur la clef de la voûte au-dedans de la ville; & qu'il y a encore plusieurs bas reliefs dans la même ville, où sont représentées des têtes de bœufs & de moutons avec des instrumens pour la culture de la terre. Tout cela rend la conjecture assez plausible.

Du reste, on ne sait quelle étoit la Déesse *Dia.* Quelques-uns disent que c'étoit Hébé, Déesse de la Jeunesse. Je n'en vois point les raisons. Un Docteur en Droit de Bâle, nommé Sébastien Fesch, habile Antiquaire, prétend que *Dia* est la même qu'Ops, ou Cybèle. Sa conjecture est fondée sur ce que Cybèle & Saturne son mari passoient pour les inventeurs de la culture de la terre & des fruits; & que les freres Arvales, comme il paroît par le monument que nous avons cité, étoient Prêtres de la Déesse *Dia*, & que ces Prêtres, comme leur nom semble l'indiquer assez, étoient les sacrificateurs & les Ministres des Dieux qui présidoient aux biens de la terre, ou aux fruits de la terre. Mais par la même raison on pourroit dire que *Dia* seroit Cérès, à qui l'antiquité fabuleuse croyoit devoir l'invention des blés. Il y a plus même; car les freres Arvales, comme nous l'avons dit en son lieu, étoient Prêtres de Cérès & de Bacchus, & furent institués pour leur offrir des sacrifices, & non point pour le culte de Cybèle.

DIABÉTÈS, s. m. Terme de Médecine. Soudaine & copieuse évacuation de la boisson par les conduits urinaires, accompagnée d'une soif pressante & de la maigreur de tout le corps. *Diabetes.* Cette boisson est ordinairement changée, lorsqu'on la rend; mais quelquefois elle ne l'est point du tout. Le *diabétès* est causé par des sels acres qui dissolvent la masse du sang, ou qui en désunissent les parties, de sorte que la sérosité s'en sépare facilement. Il y a une autre espèce de *diabétès*, dans lequel ceux qui en sont attaqués rendent plus d'urine qu'ils ne boivent. Quelques Médecins croient que cette quantité extraordinaire de liqueur vient de l'air qu'on respire, qui se convertit en eau; mais d'autres jugent avec plus de raison, que c'est le sang, la graisse, & même les parties solides qui se liquefient. ☞ M. Woodward, dans son livre de l'état de la Médecine & des maladies, explique comment les sels viciés causent toutes les maladies, & même la pierre des reins & de la vessie. Le *Diabétès*, la strangurie, l'urine sanguinolente, &c. JOURNAL DES SAVANS, 1721, p. 173.

Le mot de *diabétès* vient du Grec διαβαίνω, *passer vite*: il a été donné à cette maladie, parceque la boisson passe fort vite.

DIABÉTÈS, est aussi un terme dont on se sert dans les hydrauliques, qui se dit d'un syphon dont les deux branches sont enfermées l'une dans l'autre, comme on voit dans le verre décrit par Héron: il se vuide tout entier sans être renversé, dès que l'eau est arrivée à la hauteur de la branche intérieure du syphon.

DIABÉTIQUE, adj. m. & f. *Diabeticus, diabete laborans*, ou *affectus.* Terme de Médecine. Celui qui est incommodé de la maladie appellée *diabétès.*

DIABLE, s. m. Mauvais Ange, & l'un de ces Esprits célestes qui ont été précipités du ciel, pour avoir voulu s'égaler à Dieu. *Diabolus, malus Dæmon, hostis humani generis.* Les Ethiopiens peignent le *Diable* blanc, pour prendre le contrepied des Européens qui le représentent noir. LUDOLF. Le *Diable* est toujours pris dans l'Ecriture pour l'ennemi de Dieu & de l'homme. JESUS-CHRIST fut tenté par le *Diable* dans le désert. Le *Diable* tente les Saints pour avoir des compagnons de sa misère. Ce n'est point le *Diable* qui nous tente pour l'ordinaire; ce sont nos passions. S. EVR. Le *Diable* est toujours en embuscade, & en sentinelle pour nous surprendre ID. Le *Diable* désabuseroit les incrédules, s'il se montroit ouvertement. ID. Le *Diable* tenta Eve sous la figure d'un Serpent.

Eve aima mieux, pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du Diable,
Que d'être femme & ne pas coqueter. SARAS.

On se livre à la volupté,
Parcequ'elle flatte & qu'on l'aime;
Et si du Diable *on est tenté,*
Il faut dire la vérité,
Chacun est son Diable *à soi-même.*
NOUV. CHOIX DE VERS.

Dieu donna pouvoir au *Diable* de tourmenter Job pour éprouver sa patience. JESUS-CHRIST chassoit les *Diables* hors du corps des possédés. Il n'est point parlé du *Diable* dans le vieux Testament. On ne trouve point dans les Auteurs Payens le mot de *Diable* dans la signification que l'on y a attachée parmi les Chrétiens; c'est-à-dire, pour signifier une créature qui s'est révoltée contre Dieu: ils tenoient seulement qu'il y avoit de mauvais Génies, qui persécutoient les hommes. Les Chaldéens de même croyoient un bon Principe, & un mauvais Principe, ennemi des hommes. Les Relations qui parlent de la Religion des Américains, & de quelques autres peuples idolatres, disent qu'ils adorent le *Diable.* Mais il ne faut pas prendre ce terme selon le style de l'Ecriture: ces peuples ont l'idée de deux Etres collatéraux, dont l'un est bon, & l'autre méchant: ils mettent mal-à-propos la terre sous la conduite de l'Etre malin que les Chrétiens appellent le *Diable.*

Et quel objet enfin à présenter aux yeux,
Que le Diable *toujours hurlant contre les cieux,*
Qui souvent avec Dieu balance la victoire? BOIL.

Quoi! bannir des Enfers Proserpine & Pluton;
Dire toujours le Diable, *& jamais Alecton?* CORN.

Le mot de *Diable* vient du Latin *Diabolus*, en Grec διάβολος, qui veut dire, *Calomniateur, accusateur, trompeur.*

Le peuple se sert de ce mot en une infinité de phrases, & sur-tout pour exagérer les choses, soit en bien, soit en mal. Il est vaillant en *Diable.* C'est un *Diable* incarné, un Robert le *Diable.* Il fait le *Diable* à quatre; pour dire, il le faut tenir à quatre, il est extrêmement méchant, violent, emporté. C'est un *Diable* d'homme, un *Diable* en procès; pour dire, un grand chicaneur.

Une femme d'esprit est un Diable *en intrigue.* MOL.

Ne montez point ce cheval, c'est un *Diable*, Il l'a battu en *Diable*, en *Diable* & demi, comme tous les *Diables.* On dit d'un homme, que c'est un bon *Diable*; pour dire, un bon vivant: un méchant *Diable*; pour dire, un homme dangereux: un pauvre *Diable*; pour dire, un misérable.

Quand Sa Majesté me feroit
Quelque bienfait considérable,
Grand Roi pas moins il ne seroit.
Et j'en serois moins pauvre Diable. SCAR.

Savant en *Diable*; c'est-à-dire, fort savant. On dit d'un médisant, qu'il dit le *Diable* d'un autre; pour dire, qu'il en dit tout le mal qu'on en peut dire. On dit, c'est le *Diable*, c'est-là le *Diable*; pour dire, c'est-là la difficulté, c'est-là ce qu'il y a de facheux. Scarron, pour expliquer le *hoc opus, hic labor est* de Virgile, dit, Mais d'en revenir, c'est le *Diable.*

Joinville dit qu'il n'avoit jamais ouï Saint Louis nommer ni appeller le *Diable*, si ce n'étoit quand il lisoit quelque Livre; & que c'est une chose très-honteuse aux Princes de souffrir qu'on le nomme: qu'on ne pouvoit dire trois mots, que le nom du *Diable* n'y fût entrelassé.

☞ DIABLE, se dit dans la conversation & dans le style familier pour Méchant.

Car Raminagrobis
Fait en tous lieux un étrange carnage.
Ce Chat, le plus Diable *des Chats,*
S'il manque de Souris, voudra manger les Rats.
LA FONTAINE.

On

☞ On dit d'un méchant homme, c'est un *Diable* : d'un enfant incommode, malin, c'est un petit *Diable*. On dit aussi d'un homme qui a beaucoup d'esprit, de finesse, de ruse, que c'est un *Diable*, qu'il a de l'esprit comme un *Diable*. Cela emporte néanmoins toujours quelque idée de mauvaise qualité. On diroit, il a de l'esprit comme un Ange, ou comme les Anges, d'un sujet qui, avec beaucoup d'esprit, n'auroit rien que de louable. Segrais nous montra ou nous voulut montrer un recueil qu'il a fait de chansons de Blot : elles ont le *Diable* au corps, & c'est dommage qu'il y ait tant d'esprit. Me. de Sev.

Diable, se dit proverbialement en ces phrases : le *Diable* n'est pas toujours à la porte d'un pauvre homme ; pour dire, que la mauvaise fortune donne quelquefois du relâche. Le *Diable* est aux vaches ; pour dire, que tout est en trouble, en confusion. On dit par imprécation, le *Diable* s'en pende, le *Diable* vous emporte, je me donne au *Diable*, si, &c. Ceux qui ont plus de conscience disent, je me donne au Maitre des *Diables* : ils entendent Dieu par le Maitre des *Diables*. Au *Diable*, est une imprécation. Au *Diable* soient tous les Normands, dit la chanson, *Judas étoit Normand*, &c.

Le Démon cauteleux & fin
En a fait l'aberd effroyable,
Sachant bien que le pelerin
Se donneroit cent fois au Diable,
Et se damneroit par chemin. La Chap.

Il n'est pas si *Diable* qu'il est noir ; pour dire, il est meilleur qu'on ne pense. On dit, Tirer le *Diable* par la queue ; pour dire, avoir de la peine à vivre. On dit, Il ne se faut pas donner au *Diable* pour faire cela ; pour dire, qu'une chose est facile. Quand on ne peut venir à bout d'une chose, on dit que le *Diable* s'en mêle. Cela s'en est allé à tous les *Diables* ; pour dire, On ne sait ce que cela est devenu. Le *Diable* pourroit mourir, que je n'hériterois pas de ses cornes ; pour dire, Personne ne me donne rien. On dit d'un méchant homme, d'un chicaneur qui trouble le repos des autres, que quand il dort le *Diable* le berce. On dit qu'un homme fait comme le valet du *Diable*, quand il fait plus qu'on ne lui commande. ☞ On dit que le *Diable* étoit beau quand il étoit jeune ; pour dire, que la jeunesse a toujours quelque chose d'agréable, même dans les personnes les plus laides. Acad. Fr. C'est la race du *Diable*, quand on a épluché tout le verreux, il ne reste rien ; pour parler d'une famille de scélérats. On dit d'un homme avare, que s'il mangeoit le *Diable*, il n'en donneroit pas les cornes. Il vaut mieux tuer le *Diable*, que le *Diable* nous tue ; pour dire, qu'il vaut mieux tuer un homme que de s'en laisser tuer, ou faire porter une perte à un autre, que de la souffrir soi-même. On dit d'un grand mangeur, qu'il mangeroit le *Diable*, s'il étoit cuit.

On dit aussi ironiquement à des hableurs, pour montrer qu'on ne croit rien de ce qu'ils disent, Au *Diable-zot*. Il y a apparence que cela vient d'une imprécation tronquée, & qu'on a voulu dire, Allez au *Diable*, au *Diable* : on a retranché le dernier & le premier mot, & on a mis un z pour éviter la cacophonie ; car le mot de *zot* n'est point de la langue ; desorte qu'il faut que ce soit une orthographe corrompue. ☞ Vous pensez qu'on doive vous croire, *Diable-zot* : c'est-à-dire, je ne suis pas assez sot pour cela. Vous me conseillez de faire cela, *Diable-zot* : c'est-à-dire, je ne suis point assez sot pour le faire. Ce mot se trouve dans la derniere édition du Dictionnaire de l'Académie Françoise. Sancho Pança, tom. 2 de Dom-Quichotte. Chap. 46. pag. 425. dit en parlant du Comté que son Maitre lui avoit promis : « Je ne m'amuserai point à marchander, je vous mettrai » bien-tôt le Fermier en possession, & moi je mangerai mes rentes comme un Prince. Du reste qu'on en » fasse des choux & des raves, « *Diable-zot* si je m'en soucie . . . Et dans le curieux impertinent de Mr. Destouches, Acte 3. Scène 8. Nérine ayant dit à Julie, inquiète au sujet des délais & du refroidissement de son Amant.

Crispin, Madame, en sait quelque chose peut-être.
Allons, il faut qu'il jase au défaut de son Maitre.
Crispin répond . . . . Diable-zot.
Nous ne jasons pas nous, comme vous autres femmes.
Voyez *zot* dans le Dictionnaire.

On le dit aussi par exclamation & imprécation, A quoi *Diable* pensiez-vous, de faire ce mariage ? A quel *Diable* en voulez-vous ? On dit d'un méchant homme, qu'il ne craint ni Dieu ni *Diable*.

On emploie ce mot odieux dans une infinité de phrases, dans le discours familier, pour marquer la colère, l'indignation, l'étonnement, &c. en interrogeant, en répondant, en riant, en parlant sérieusement, &c. ô *Diable* ! si je vous entends. Que *Diable* est-ce là ? A qui *Diable* en voulez-vous ? *Diable* ! cela est-il vrai ? Comment *Diable* ! une femme donneroit quatre pistoles d'un pot de pommade ? Fy, au *Diable*, je ne souffre point ces canailles-là. *Diable*, la somme est forte. Nenni, *Diable*, nenni, dès que le crédit chancelle, il n'y a plus rien à faire, &c. Les Comédies sont remplies de ces sortes d'expressions.

On dit dans un dépit, *Diable* soit de cela, *Diable* soit de cet homme-là : *Diable* soit de l'Avocat, pourquoi me l'a-t'il fait si longue, disoit un Magistrat, à qui la Mémoire manquoit dans une harangue qu'il avoit fait faire par un Avocat.

☞ Diable. Avocat du *Diable*. On appelle ainsi populairement le Promoteur de la Foi dans la Congrégation de la Béatification & Canonization des Saints, parcequ'il examine avec soin les preuves de Sainteté & les miracles que l'on produit, qu'il tâche de les infirmer, & qu'il forme toutes les difficultés & les objections que l'on peut faire contre ces preuves & ces miracles, & qu'en général il fait ce qu'il peut pour empêcher la Béatification ou la Canonization proposée.

☞ Du Diable. Façon de parler adverbiale, pour nier fortement une chose. On dit que vous allez vous marier. *Du Diable*, je suis bien éloigné de faire une telle folie. La Fontaine a dit, *Au Diable*, dans le même sens.

Devant sa porte l'on rencontre
Mille pas d'animaux dans sa caverne entrés ;
Mais au Diable *si l'on m'en montre*
Un unique de ceux qui s'en sont retirés.

Cette expression convient particuliérement au style burlesque. Aussi Scarron l'a-t'il employée dans son Virgile travesti, Liv. I.

A plusieurs révérence il fit ;
Au Diable *si l'on lui rendit.*

☞ A la Diable ; c'est-à-dire, fort mal. Voilà un habit fait *à la Diable*.

L'ouvrage fait, elle en coëffe à la Diable
L'humanité du petit miserable.
Le Lutrin vivant *de Mr. Gresset.*

Diable, est aussi une maniére d'adjectif, comme lorsque l'on dit, il faut être bien *Diable* pour faire une telle action ; pour dire, il faut être bien méchant, bien enragé.

Diable. Nom de plusieurs personnes, ou familles, ou surnom qu'elles ont pris, ou qu'on leur a donné. Il y a un Guillaume surnommé le *Diable*, c'étoit un Moine Anglois. Dans l'Histoire des Comtes de Poitou, Hugues VI. Sire de Lusignan, est surnommé le *Diable*. Robert, Duc de Normandie, fils de Guillaume le Conquérant, fut aussi surnommé le *Diable*. Olivier le Dain s'appelloit Olivier le *Diable*. On ne sauroit traduire en François que par le nom de *Diable*, le nom de la famille de Troll en Suède, & celui de la famille de Teufel en Autriche, parceque

troll

troll en Suédois, & *teufel* en Allemand, veulent dire *Diable*. La famille de Saint Guétas en Bretagne a changé son nom de *Diable* qu'elle portoit autrefois, en celui de Saint Guétas, qu'elle a porté depuis. Le P. Briet, & le P. Labbe, prétendent que cette famille avoit pris son nom de *Diable* des endroits de la Bretagne appellés *Diablerets*. Voyez M. Ménage, *Hist. de Sablé*.

DIABLE DE MER. Poisson qui se trouve vers les côtes de la Pensylvanie. Sa grosseur est de quatre pieds de diamètre. Sa peau est rude & noire. Sa tete est plate, ses dents aiguës, dont il y en a deux recourbées, comme les défenses d'un sanglier. Il a deux cornes sur les yeux, qui tournent sur son dos, comme celles du belier. Sa chair est venimeuse, & cause des vomissemens mortels.

☞ DIABLE DE MER est aussi le nom d'un oiseau aquatique. C'est une espèce particulière de poule d'eau, qu'on appelle Macroule en Normandie; à Paris on lui donne le nom de *Diable de mer*. Il se plonge incessamment dans l'eau-douce. Il est d'un noir si obscur, qu'il en paroit terne. Il a une tache blanche sur la tête, plus grande que celle de la poule d'eau, & est d'une taille plus grande qu'elle. Il traine ses jambes après lui. Ses doigts sont larges & séparés. FAULTRIER.

☞ DIABLE, ou DIABLOTIN. Oiseau que l'on voit dans l'Amérique, & spécialement à la Guadeloupe & à la Dominique. C'est un Oiseau de passage qui vient dans ces Isles vers le mois de Septembre, & qui y demeure jusqu'au mois de Mai. Il est de la grosseur d'une jeune poule qui n'a pas encore pondu. Son plumage est noir, ses jambes sont courtes, ses pieds comme ceux des canards, mais garnis de longues & fortes griffes. Son bec est long de près de deux pouces, courbé, pointu & fort dur. Il a de grands yeux à fleur de tete qui ne lui servent que la nuit; car ils ne peuvent supporter la lumiere, ni discerner les objets. Ces oiseaux se retirent dans des trous, comme des Lapins, & n'en sortent que la nuit pour aller pecher du poisson dont ils font leur nourriture. Ils crient en volant, comme s'ils se répondoient les uns aux autres. Ils s'accouplent, pondent & font leurs petits dans les Isles, & ne s'en retournent que lorsqu'ils sont en état de voler, qui est vers la fin de Mai. On mange les *Diablotins*, quoique la chair en soit noire & sente le poisson, parcequ'elle est bonne & fort nourrissante. On mange aussi leurs petits qu'on appelle des *cottons*; mais ils sont par trop gras.

☞ DIABLE, en termes d'Artillerie. C'est la même chose que le CHAT.

MILLE DIABLES. On dit, Méchant comme les *mille Diables*; Opiniâtre comme tous les *mille Diables*. A tous les *mille Diables*. On a transporté ensuite à toutes sortes de choses cette mauvaise expression, & elle se met à toutes les qualités mauvaises, facheuses, désagréables. Cela est aigre, cela est amer comme tous les *mille Diables*. La plupart ne voulant point prononcer le nom de *Diable* l'ont retranché; & de-là s'est formée l'expression abrégée & beaucoup plus fréquente que la phrase entière; car tout le monde dit parmi le bourgeois & le peuple, *comme tous les mille*; Opiniatre comme tous les mille, Chicaneur comme tous les mille; Amer, puant, comme tous les mille, &c. c'est-à-dire, beaucoup.

Au reste, cette expression est née dans le XVIe siècle; & vient d'une nombreuse troupe de fameux voleurs, qui vers l'an 1523. pour se rendre plus terribles, se firent nommer *les mille Diables*. De-là pour dire fort méchant on dit d'abord, méchant comme *les mille Diables*: ensuite on a transporté cette expression à tout ce que l'on veut exagérer; mais elle n'est que du style bas & familier. *Plurimum, oppido, omnino, vehementer, supra modum.*

DIABLEMENT, Adverbe qui sert à augmenter la force d'une expression. *Valde, maxime.* Cet ouvrage est *diablement* mauvais. Ce potage est *diablement* chaud. Cette femme est *diablement* laide. Je suis *diablement* fort sur l'impromptu. MOL.

☞ *Tout coup vaille; avec moi, l'affaire étant ainsi,*
Vous aurez diablement *de tablature aussi*. R.

DIABLERIE, s. f. Sortilége, artifice du Diable, chose dont le Diable se mele. *Veneficium, sortes magicæ.* Il n'y a point de *diablerie* à cela, la chose est facile. La *diablerie* de Loudun se dit de plusieurs possédés. Il y a quelque *diablerie* en cette affaire que tout le monde n'entend pas; pour dire, il y a quelque chose de secret qu'on ne peut pénétrer.

DIABLERIE, se dit aussi pour Méchante humeur, criaillerie: *Morositas, vociferatio.*

Et cependant avec toute sa diablerie,
Il faut que je l'appelle & mon cœur, & ma mie. MOL.

DIABLESSE, s. f. Méchante femme qui crie & qui tourmente toujours son mari, ses domestiques, ses voisins. *Nequam fæmina, furiis agitata. Proserpina.* C'est une *diablesse* qui ne peut vivre en repos avec personne.

Quoi! me voir le mari de ces femmes de bien,
Ces dragons de vertu, ces honnêtes Diablesses. MOL.

☞ M. Pélisson rapporte ce mot de Wurts, Général Hollandois, au passage du Rhin par les François. Retirons-nous; c'est une *Diablesse* de Nation à laquelle on ne peut résister.

DIABLESSE, s'emploie aussi quelquefois comme une manière d'adjectif. Cette femme est bien *diablesse*. *Nequissima fæmina.*

Je veux une vertu qui ne soit point diablesse. MOL.

DIABLETEAU, signifie la même chose que Diablotin. Du grand chat Rodilardus que Panurge crut être un *Diableteau*. C'est un titre de Rabelais.

☞ DIABLOTIN, s. m. Diminutif de Diable. Petit diable. *Parvus dæmon.* Tout diminutif qu'il est, on y ajoûte ordinairement l'adjectif petit. Cet enfant est méchant comme un petit *diablotin*, c'est un petit *diablotin*.

On appelle encore *Diablotin*, une pastille de chocolat, couverte de petites dragées de nompareille.

☞ DIABLOTIN, Nom de la troisième cuve dont on se sert à S. Domingue pour préparer l'Indigo. Dans les autres Isles on appelle cette même cuve *reposoir*. Voyez ce mot.

DIABOLIQUE, adj. m. & f. Qui tient du Diable, méchant. *Diabolicus, malo Dæmone dignus, Dæmoni malo conveniens.* Un esprit *diabolique*, une tentation *diabolique*. Les machines de guerre sont des inventions *diaboliques*. Il faut renoncer à tout pacte *diabolique*.

DIABOLIQUEMENT, adv. Par une suggestion du Diable. *Diabolicum in morem.* Toutes les réponses des Oracles se sont faites *diaboliquement*.

DIABOTANUM, s. m. *Diabotanum.* Terme de Chirurgie & de Pharmacie. C'est une emplâtre avec laquelle on fond & on dissout les loupes. Le *diabotanum* est souverain pour l'hydatis.

DIABROSIS, s. m. Terme de Médecine. C'est une solution de continuité causée par des humeurs acres & corrosives, qui rongent quelque partie du corps.

Ce mot, qui est Grec, est formé de la préposition [illegible], par, & de [illegible], manger.

☞ DIACADMIAS, s. m. C'est le nom d'une emplâtre dont la Cadmie est la base, & dont on trouve la description dans Scribonius Largus, *Num.* 243. Galien, de C. M. P. G. *Lib. II. cap.* 14. en décrit une toute semblable qu'il met au rang des épulotiques, & dont Lucius faisoit usage. [illegible]

DIACAENISME, s. m. Renovation. *Diacænismus.* C'est le nom que les Grecs donnoient à la semaine de Pâques. Voyez Codin, *de Off. C.* 14.

Ce mot est Grec, [illegible], de [illegible], & [illegible], nouveau. Il signifie Renovation; & on le donnoit à ces jours, parceque la Résurrection de N. S. a renouvellé le monde, ou parceque, selon S. Paul, elle est le motif & le modèle de notre renovation spirituelle, c'est-à-dire, de la vie nouvelle & sainte que nous devons mener.

DIACALCITEOS, s. m. Terme de Chirurgie & de Pharmacie. *Diacalciteos* est le nom d'une emplâtre qu'on emploie après l'amputation du cancer. L'emplatre

diacalciteos est composée d'huile, d'axunge, de chalcitis. Il a pris son nom de cette dernière drogue.

☞ DIACARCINON, s. m. C'est le nom d'un antidote pour la morsure des chiens enragés, lequel est préparé avec l'écrévisse, ἐκ καρκίνων, de καρκῖνος, un cancer ou écrévisse de mer.

DIACARTAMI, s. m. Terme de Pharmacie. C'est un électuaire composé de turbit, de manne, de scammonée, d'hermodactes & autres purgatifs, ausquels on joint la moële ou semence de *carthame*, qui lui donne son nom. Le *diacartami* purge principalement la pituite: on en donne pour les maladies du cerveau, & on en mêle souvent dans les médecines avec d'autres purgatifs.

DIACARYON. On l'appelle autrement *dianucum*, s. m. Terme de Pharmacie. On dit que Galien préparoit son *diacaryon* avec du suc de noix, auquel il ne mêloit qu'autant de miel qu'il en falloit pour rendre la composition agréable. Voyez Dianucum. Le nom de *Diacarion* vient du κάρυον, *noix*.

☞ DIACHALASIS, διαχάλασις. C'est une solution de continuité dans les sutures du crâne, c'est-à-dire, une séparation des os qui le forment. Cet accident est fort ordinaire dans les blessures de la tête. De διαχαλάω, être relaché ou ouvert. Hippocrate, *Lib. de vulneribus capitis*, parle de cet accident.

DIACHYLON, s. m. Terme de Pharmacie, qu'on donne à plusieurs emplâtres, à cause qu'on y fait entrer des mucilages, qui sont des sucs visqueux, nommés en Grec χυλοὶ, qu'on tire de quelques plantes. Il y a le *diachylon blanc* ou *simple*, qui est composé d'huile commune, de litarge d'or, & de mucilages tirés de la racine d'althéa & des semences de lin & de fenegré. Il est propre pour ramollir, pour digérer, pour mûrir & pour résoudre. Le *diachylon* qu'on appelle *ireatum* est la masse du *diachylon blanc*, dans une livre de laquelle on mêle une once de poudre d'Iris de Florence. Cette emplâtre digère, incise & mûrit avec plus de force que le *diachylon simple*. Il y a aussi le *grand diachylon*, ou *diachylon magnum*, qui est composé de litarge d'or, d'huile d'Iris, de camomille & d'aneth, de térébentine, de résine de pin, de cire jaune, de mucilages de lin & de fenegré, de figues récentes, de raisins de Damas, d'ichthyocolle, de sucs d'iris, d'esquille & d'œsipe. Ce *diachylon* ramollit les schirres & résout les enflures. Il est surnommé *grand*, non-seulement à cause de ses grandes vertus, mais aussi parcequ'il reçoit un plus grand nombre d'ingrédiens que le simple. Il y a encore le *diachylon gummatum*, ou *gommé*, qui n'est autre chose que la masse du *grand diachylon*, à laquelle on ajoûte les gommes ammoniac, galbanum & sagapenum fondues avec du vin, coulées & cuites jusqu'à l'épaisseur du miel. C'est de ces gommes qu'il prend le nom de *gommé*. Cette emplatre est la plus puissante de toutes pour digérer, cuire, mûrir & résoudre.

DIACO, s. m. Chapelain de l'Ordre de Malte, Clerc Conventuel de cet Ordre. *Capellanus Melitensis; Clericus Conventualis Melitensis Ordinis.* Les *Diacos* se présentent à l'âge de 8 ou 9 ans pour être reçus au rang de Chapelains. Le Grand-Maître leur donne une lettre qu'on appelle Lettre de *Diaco*, & par-là ils sont admis au nombre des Chapelains. Ils servent dans le Couvent de Malte depuis dix ans jusqu'à quinze; c'est pourquoi ils sont aussi appellés Clercs Conventuels.

Ce mot apparemment vient par apocope du Grec Διάκονος, & l'Ordre de Malte l'a pris des Grecs, lorsqu'il étoit dans l'Isle de Rhodes, & l'a donné à ces Chapelains, parceque ce sont des Clercs servans; & *Diaconus* signifie, *Qui sert.*

DIACODE, s. m. C'est la même chose que *diacodium*. Voyez ce mot en son lieu. Lui ayant donné deux onces de *diacode*, il calma un peu son agitation pendant quelques heures. Dionis. *Diacode* se dit fort aujourd'hui, les Médecins s'en servent au lieu du mot *diacodium*.

DIACODIUM, s. m. Terme de Pharmacie, est un médicament fait de têtes de pavots. Il y en a de deux sortes; le simple & le composé. Le *diacodium* simple est une espèce d'opiate faite avec l'extrait des têtes de pavots, & le sapa ou le sucre. Il est propre pour adoucir les sérosités trop acres, pour appaiser la toux & pour provoquer le sommeil. On ne se sert plus de cette préparation qui étoit fort en usage chez les Anciens, depuis qu'on a reconnu que le syrop de pavot blanc, nommé présentement *diacodium*, produit le même effet. Le *diacodium* composé est fait avec le *diacodium* simple, les trochisques de Ramich, l'hypocistis, la mirrhe, le saffran & les balaustes. Il est propre pour arreter & pour adoucir les catharres, les cours de ventre & les hémorragies.

Ce mot vient de διὰ, par, κωδύα, tête de pavot.

☞ DIACONAL, ale. adj. Qui appartient à l'ordre de Diacre. *Diaconalis, e.* Le Cardinal Ottoboni, qui étoit Cardinal diacre, passa le 16 Juin 1724. à l'ordre des Cardinaux Prêtres, en conservant son titre *diaconal* de S. Laurent *in Damaso*. Gazette 1740. *pag.* 156.

DIACONAT, s. m. Le second des Ordres sacrés, qui met au rang des Diacres celui qui n'étoit que Soudiacre. *Diaconatus.*

DIACONIE, s. f. C'est le nom d'une charge dans les Monastères de l'Eglise Grecque. Le devoir de cette charge étoit de recevoir & de distribuer les aumônes: c'est ce qu'on appelle Aumônerie dans les Abbayes de France. *Diaconia, Eleemosynarii munus.* La *Diaconie* étoit une charge très-importante.

Diaconie, est aussi un nom qui est demeuré à des Chapelles & Oratoires qui étoient dans la ville de Rome, gouvernées par chaque Diacre en sa région. *Diaconia.* Les *Diaconies* étoient des hôpitaux, ou bureaux pour la distribution des aumônes. Elles étoient gouvernées à Rome par les sept Diacres régionnaires, que l'on appelloit Cardinaux Diacres de la ville de Rome. Il y en avoit un pour chaque région; l'Archidiacre étoit leur Chef. L'hôpital, joint à l'Eglise de la *Diaconie*, avoit pour le temporel un Administrateur, nommé le Père de la *Diaconie*, qui étoit tantôt clerc, tantôt laïque. Fleury. *Diaconie* néanmoins en ce sens n'étoit point du tout ce que nous appellons hôpital; car on n'y logeoit & on n'y entretenoit pas les pauvres; mais seulement on leur y distribuoit les aumônes qu'ils emportoient chacun chez soi. C'étoit le bureau, le lieu où ils s'assembloient pour les recevoir, où ils les venoient querir. Ce mot s'étendit à quelques autres Benéfices. Il y en a aujourd'hui quatorze, dont les noms sont rapportés par Du Cange, qui sont affectés aux Cardinaux Diacres. Les voici. La *Diaconie* de Sainte Marie dans la voie large, la *Diaconie* de S. Eustache près du Panthéon, la *Diaconie* de Sainte Marie la Neuve, la *Diaconie* de S. Hadrien, la *Diaconie* de S. Nicolas dans la prison Tullienne, la *Diaconie* de Sainte Agathe au cheval de marbre, la *Diaconie* de Sainte Marie *in Dominica:* c'étoit dans celle-là que demeuroit l'Archidiacre, qui seul étoit appellé le Cardinal Diacre; la *Diaconie* de Sainte Marie in Cosmédin, autrement l'Ecole Greeque, la *Diaconie* de S. Ange dans le Marché au poisson, la *Diaconie* de S. Grégoire au Voile d'or, la *Diaconie* de Sainte Marie du Portique, la *Diaconie* de Sainte Marie in Aquiro, la *Diaconie* de S. Cosme & de S. Damien, la *Diaconie* de S. Vite dans le marché des Martyrs. Dans les commencemens il n'y avoit que sept *Diaconies*; dans la suite on en ajoûta sept autres, ce qui fit quatorze, autant que de quartiers dans Rome. On en ajoûta encore quatre après, qui sont la *Diaconie* de Sainte Lucie dans le Cirque, la *Diaconie* des SS. Sergius & Bacchus, la *Diaconie* de S. Théodore, la *Diaconie* de Sainte Lucie dans le roc, appellée autrefois Orphéenne, *Orphea.* Enfin Léon X. ajoûta la *Diaconie* de S. Onuphre dans le Vatican, qui est aujourd'hui le titre d'un Cardinal Pretre; & sous Paul III. il y eut 19 Cardinaux Diacres tous vivans, pourvus de ces *Diaconies*, nombre qui ne s'est jamais vû. Frison, *Appar. Gall. Purpur. C.* 4. Du Cange, *Gloss. au mot Diaconia.* Ce mot *Diaconie* s'est dit aussi pour Diaconique, ou Sacristie. Voyez Diaconique.

DIACONIQUE, s. m. Sacristie; Lieu autour de l'Eglise où l'on conservoit autrefois les vases sacrés, & les ornemens destinés au service de l'Autel. *Diaconicon, Sacrarium, Secretarium.* Le premier Concile de Laodicée.

Laodicée, rapporté dans la Collection du P. Labbe, T. I. pag. 1495. & suiv. défend par son 21e Canon que les Ministres demeurent dans le *Diaconique*, ἐν τῷ διακονικῷ, & qu'ils touchent les vases sacrés. Une ancienne version traduit, *in Secretario*; un exemplaire de Rome, & Denys le Petit conservent en Latin le mot *Diaconicon*. Il est vrai que Zonaras & Balsamon entendent ce mot du Canon 21. de Laodicée de l'Ordre de Diacre, & non pas d'un lieu ou bâtiment, & que Léo Allatius a suivi leur sentiment dans son Traité *De Templis Græcorum*: mais tous les autres Interprètes de ce Concile l'entendent d'une Sacristie; & jamais ailleurs διακονικὸν n'a donné d'autre sens. Zonaras lui-même semble l'entendre ainsi en parlant de ce Canon sur le 25e des Canons de l'Eglise d'Afrique, qu'il appelle le 28. Enfin le Code Théodosien, *Leg. 3. de hæret.* ou le Code de Justinien, *Leg. 3. de hæret.* le *Typicon* de Sabas, C. 2. le Catalogue des Patriarches de Constantinople, l'Euchologe des Grecs, Codin, *De Officiis Aulæ Constant.* parlent des *Diaconiques* comme d'un lieu, d'une Sacristie. Philostorgius, Liv. VII. C. 3. & Nicephore, Hist. Eccl. L. X. C. 30. disent qu'il y avoit à Panéade une statue de Jesus-Christ que la Syrophénicienne guérie du flux de sang avoit fait faire par reconnoissance; qu'elle étoit proche d'une fontaine, & qu'on la fit transporter dans le *Diaconique*, afin qu'elle fût en un lieu plus décent.

Le Célébrant alloit dans le *Diaconique* changer ses ornemens quand il étoit nécessaire, comme le Typique de Sabas l'insinue, C. 2. & outre les vases & les vêtemens sacrés, on y gardoit aussi les Reliques, ainsi qu'il paroît par le Catalogue des Patriarches de Constantinople cité. Outre les Auteurs nommés, Meursius, dans son Glossaire, De la Cerda, *Obser.* c. 31. *num.* 8. Godefroy, dans ses Dissertations sur Philostorgius, L. VII. c. 3. pag. 276. & suiv. Suicerus, dans son Trésor Ecclésiastique au mot διακονικὸν, & Spelman, dans son *Gloss. Archæolog.* ont parlé du *Diaconique*. Voyez encore la vie de S. Anastase, Martyr Persan, dans Bollandus, *Acta Sanct. Januar. T. I. p.* 433. & la Passion de XX. Martyrs de la Laure de S. Sabas, ch. 5. *Acta SS. Mart. T. III. p.* 173.

Ce nom *Diaconique* est Grec, & vient de διακονῶ, *Je sers*. Ce lieu fut ainsi appellé, parceque l'on y mettoit tout ce qui servoit au service Divin. On l'appelloit aussi Ἀσπαστικόν, & en Latin *salutatorium*, parceque c'étoit-là que l'Evêque saluoit, embrassoit, recevoit les Etrangers, d'ἀσπάζομαι, *amplector, saluto*, j'embrasse, je salue. Voyez Théodoret, Hist. Eccl. L. V. c. 17. & ép. 144. Paul Diacre, Liv. XIII. Grégoire de Tours, L. II. ch. 21. & le Concile de Mâcon, Can. 2. On appelloit aussi le *Diaconique* Μιτατώριον ou Μιτατώριον, mot qui s'est dit, à ce que croit Sincer, pour Μησατώριον, *à mensa*, c'est-à-dire, des tables qu'il y avoit dans ce lieu pour y mettre, y étendre les ornemens sacrés, ou plutôt, comme je crois, de Μιτάτον, qui signifioit un hospice, une maison que l'on donnoit aux soldats dans les Provinces, parceque c'étoit dans le *Diaconique* que l'on recevoit les Etrangers, comme nous l'avons observé ci-dessus. Enfin, on le nommoit *sacrarium* & *secretarium*.

Diaconiqua, s. m. Terme de Liturgie. *Diaconicum*. Le *Diaconique* est une partie du sacré Tribunal, ou du siége pontifical: c'est le lieu où les Diacres sont assis, à la droite du Pontife, quand il est assis sur son siége.

Diaconique, s. m. Terme de Liturgie. *Diaconicon*. Livre Ecclésiastique, qui chez les Grecs contenoit & expliquoit tous les devoirs, toutes les fonctions des Diacres. Voyez Léo Allatius, *Dissert. I. De Libris Ecclesiast. Græcor.*

Diaconique, s. f. Terme de Liturgie. *Diaconica*. La *Diaconique* est une priére que l'Archidiacre fait à la cérémonie de l'ordination des Diacres chez les Grecs, pour la paix & pour le Diacre qui vient d'être ordonné. On appelloit aussi les *Diaconiques*, Iréniques, Εἰρηνικά. Quoique dans l'Eglise Latine on récite beaucoup de priéres pour les Diacres durant la cérémonie de leur ordination, on n'appelle point ces priéres *diaconiques*, & elles n'ont point de nom particulier.

Diaconique, adj. Terme de Liturgie. Qui concerne les Diacres, qui a rapport à eux. *Diaconicus*. On appelle chez les Grecs *collecte diaconique*, une oraison que les Diacres récitent.

Ce mot *Diaconique*, dans la plûpart des sens expliqués ci-dessus, vient du Grec διάκονος, *Diacre*.

DIACONISSE. On trouve plus souvent DIACONESSE, s. f. Ce mot n'est plus en usage; mais il l'a été du temps de la primitive Eglise. *Diacona*, *Diaconissa*. Il en est fait mention dans l'Epître de S. Paul aux Romains. Pline le jeune fit tourmenter deux *Diaconesses*, qu'il appelle *Ministra* dans sa Lettre à Trajan, L. X. ép. 97. Le nom de *Diaconesses* étoit affecté à quelques femmes dévotes qui étoient consacrées au service de l'Eglise, & qui rendoient aux femmes les services que les Diacres ne pouvoient pas leur rendre honnêtement; par exemple, dans le Baptême, qui se conféroit par l'immersion aux femmes aussi-bien qu'aux hommes. Elles étoient encore préposées à la porte des Eglises, ou des lieux des assemblées, du côté où étoient les femmes, séparées des hommes selon la coutume de ce temps-là. Cela paroît par les Constitutions Apostoliques, L. II. C. 57. & dans Balsamon sur le 11e Canon du Concile de Laodicée, pour ne point parler de l'Epître de S. Ignace à ceux d'Antioche, où l'on prétend que ce qu'il dit sur cela a été ajoûté. Elles avoient soin des pauvres, des malades, des prisonniers. Voyez les Constitutions Apostoliques, L. III. C. 15. S. Jérôme à Nepotien. Enfin, dans le temps des persécutions, lorsqu'on ne pouvoit envoyer un Diacre aux femmes pour les exhorter & les fortifier, on leur envoyoit une *Diaconesse*. Dans le Commentaire des Conciles du Christianus Lupus, il est dit, qu'on les ordonnoit par l'imposition des mains. Voyez le Concile de Chalcédoine tenu l'an 451. Can. 15. Le Concile *in Trullo*. l'an 680. Can. 14. & Can. 40. qui se servent du terme de χειροτονεῖν, *imposer les mains*, pour exprimer la consécration des *Diaconesses*. Baronius néanmoins, à l'an de J. C. 34. N. 283. & dans l'Abrégé de Sponde, N. 81. nie que l'on imposât les mains aux *Diaconesses*, & qu'il y eût aucun Sacrement pour les consacrer. Il se fonde sur ce que le Concile de Nicée, Can. 19. les met au rang des laïques, & dit qu'elles n'ont point l'imposition des mains. Le Concile de Chalcédoine régla qu'elles ne seroient point ordonnées avant l'âge de 40 ans; jusques-là elles ne l'avoient été qu'à 60 ans, comme S. Paul le prescrit dans la I. à Timoth. V. v. 9. & comme on le peut voir dans le Nomocanon de Jean d'Antioche, dans la Bibliothéque du Droit Canon, p. 630. dans Balsamon, *Constit. Eccles. Collect.* & *L. I. Cod. Tit. III., p.* 1254. de la même Bibliothéque; dans le Nomocanon de Photius, T. I. Can. 28. dans le Code Théodosien, *L. 27 de Episc. & Cleric.* dans Tertullien, *de veland. Virgin. C. 9.* Ensuite on les consacra à Dieu à l'âge de 50 ans. Voyez Justinien, Novelle VI. Chap. 6 le Nomocanon de Photius, *Tit. I. de fide, C.* 28. *p.* 846. Enfin, le Concile de Chalcédoine, Can. 15. le Concile *in Trullo*, Can. 14. & 40. la Novelle 122. c. 13. réglent qu'elles seroient ordonnées à l'âge de 40 ans. Balsamon dit la même chose sur le Nomocanon de Photius, *Tit I. de fide, C.* 28. Tertullien parle des femmes qui avoient reçu l'ordination dans l'Eglise, & qui par cette raison étoient privées de la liberté de se marier; car les *Diaconesses* étoient des veuves, & elles ne pouvoient plus se remarier: il falloit même qu'elles n'eussent été mariées qu'une fois pour pouvoir être *Diaconesses*. Tertullien, *L. I. Ad Uxorem, C.* 7. le Concile d'Epaune, Can. 2. S. Epiphane, dans son Livre de la Doctrine abrégée de la Foi, le disent expressément. Dans la suite les vierges furent aussi faites *Diaconesses*. Saint Epiphane, dans l'ouvrage que je viens de citer, Zonaras & Balsamon, sur le 19e Canon du Concile de Nicée, &c. le témoignent. S. Ignace le dit aussi à la fin de son Epître à ceux de Smyrne: mais Fabrot croit que c'est une fourrure, parcequ'au siécle de ce Père les vierges n'étoient point encore ordonnées *Diaconesses*. Le Concile de Nicée met les *Diaconesses* au rang du Clergé. On prétend que l'ordination qu'on conféroit aux *Diaconesses* n'étoit point sacramentelle, & que c'étoit une simple cérémonie

Ecclésiastique. Cependant, parcequ'elles se donnoient la prééminence au-dessus de leur sexe, le Concile de Laodicée défendit de les ordonner à l'avenir. Le premier Concile d'Orange en 441. défend aussi d'ordonner les *Diaconesses* ; & enjoint à celles qui avoient été ordonnées de recevoir la bénédiction avec les simples Laïques.

En 517. Le Concile d'Epaune, que quelques-uns prennent pour Yene dans le Diocèse de Bellay, abolit la consécration des veuves *Diaconesses*. Un autre Concile des Gaules en 634. fit la même chose.

Les *Diaconesses* portoient un habit particulier, & étoient comptées parmi les personnes consacrées à Dieu. Je ne sai si leur nombre étoit fixé. L'Empereur Héraclius, dans sa Lettre à Sergius, Patriarche de Constantinople, qui est parmi les Novelles dans la Bibliothéque du Droit Canon, ordonne que dans la grande Eglise de Constantinople il y ait quarante *Diaconesses*, & six seulement dans celle de la Mère de Dieu qui étoit au quartier des Blaquernes.

On ne peut dire quand les *Diaconesses* ont cessé, parcequ'elles n'ont point cessé par-tout en même-temps. A la vérité, l'onzième Canon du Concile de Laodicée semble les abroger ; mais il est certain que long-temps après il y en eut encore en plusieurs endroits. Le 26e Canon du I. Concile d'Orange tenu l'an 441. le 21e de celui d'Epaune célébré l'an 515. défendent aussi d'ordonner des *Diaconesses*. Cependant il y en avoit encore au temps du Concile de Constantinople *in Trullo*, comme il paroit par ce que nous avons dit ci-dessus. Atton de Verceil rapporte dans sa VIIIe Lettre la raison qui les fit abolir. Il dit que dans les premiers temps le ministère des femmes étoit nécessaire pour instruire plus aisément les autres femmes, & les désabuser des erreurs du Paganisme ; qu'elles servoient aussi à leur administrer le Baptême avec bienséance ; mais que cela n'étoit plus nécessaire, depuis que l'on ne baptisoit plus que des enfans : il faut encore ajoûter maintenant, depuis que l'on ne baptisoit plus que par infusion.

On a aussi appellé *Diaconesses* les femmes que les Diacres avoient épousées avant leur ordination, comme on appelloit Prêtresses celles que les Prêtres avoient eues de même. Atton de Verceil l'a remarqué dans la Lettre que j'ai citée.

☞ DIACOPÉ, s. m. Taillade, profonde découpure. *Discissio, præcisio.* Espèce de fracture du crane faite par un instrument tranchant dont le coup a été donné perpendiculairement, & a pénétré fort avant. Ce mot est Grec, διακοπή, du verbe διακόπτω, *discindo, diffindo*, je coupe, je fends. Col de Vilars.

DIACOUSTIQUE, s. f. La *Diacoustique* est la considération des propriétés de la refraction des sons, selon qu'ils passent par différens mediums, Harris ; c'est-à-dire ; d'un fluide plus épais dans un plus subtil, ou au contraire, d'un plus subtil dans un plus dense. *Diacustice.*

Ce mot est Grec & vient de διὰ, *par*, qui marque un passage, & d'ἀκούω, *j'entends*, & signifie, la considération, l'explication des passages des sons que nous entendons.

DIACRE, s. m. Ministre qui sert à l'Autel, & qui est promû au second des Ordres sacrés. *Diaconus.* Saint Etienne & Saint Laurent avoient le titre de *Diacres.*

Les *Diacres* furent institués sept en nombre par les Apôtres. Voyez au Chap. VI. des Actes des Apôtres : ce nombre fut long-temps conservé dans plusieurs Eglises. La fonction des *Diacres* étoit de servir dans les Agapes, & de distribuer le pain & le vin aux communians. Par d'anciens Canons, le mariage n'étoit point incompatible avec l'état & le ministère de *Diacre* : mais depuis, le mariage leur a été interdit, & le Pape ne leur accorde des dispenses que pour des raisons très-importantes. Et jamais ils ne restent dans leur rang, & dans les fonctions de leur Ordre, quand ils ont dispense & qu'ils se marient ; mais ils retournent au rang des laïques & à la communion purement laïque. Il étoit défendu aux *Diacres* de s'asseoir avec les Prêtres. Voyez Cardinal.

Les Canons des Conciles défendent la consécration aux *Diacres* : c'est une fonction sacerdotale. Ils défendent aussi d'ordonner un *Diacre* s'il n'a un titre, ou s'il est bigame, ou s'il a moins de vingt-cinq ans : l'Empereur Justinien dans sa novelle 123. marque le même âge de vingt-cinq ans, pour un *Diacre*. Cela étoit en usage pour les *Diacres*, lorsque l'Eglise n'ordonnoit les Prêtres qu'à l'age de trente ans. Depuis elle a usé d'indulgence, & il ne faut plus que vingt-trois ans pour être fait *Diacre*. Voyez le Concile de Trente, sess. 23. ch. 12. Les *Diacres* avoient la distribution des aumônes, & le soin du temporel de l'Eglise. Sous le Pape Silvestre il n'y en avoit qu'un à Rome. Depuis on en fit sept, & on y a long-temps conservé cet usage : ensuite on en fit quatorze, & enfin dix-huit, qu'on a appellés *Cardinaux-Diacres*, à la différence des autres. Leur charge étoit d'avoir soin du temporel, & des rentes de l'Eglise, des aumônes des Fidèles, des nécessités des Ecclésiastiques, & même du Pape. Les *Soudiacres* faisoient la collecte ; & les *Diacres* en étoient dépositaires. Le maniment qu'ils avoient des revenus de l'Eglise accrut leur autorité, à mesure que les richesses augmenterent. Ceux de Rome, comme Ministres de la première Eglise, se donnoient la préséance ; ils précédoient même les Prêtres : sans doute parceque l'avarice des Prêtres laissa prendre le pas aux *Diacres*, qui disposoient du bien de l'Eglise. S. Jérôme a crié contre cette entreprise, & prouve que le *Diacre* est au-dessous du Prêtre. Le Concile *in Trullo*, qui est le IIIe. de Constantinople, Can. 16. Aristinus, dans sa Synopse des Canons de ce Concile, Can. 18. Zonaras, sur le même Concile, Can. 16. Simeon Logothete, sur le 14e canon du même Concile, & Oecumenius, sur le VIe Chapitre des Actes des Apôtres, distinguent les *Diacres* destinés au service des Autels, de ceux qui avoient soin de la distribution des aumônes des Fidèles. Ainsi la coutume de faire des *Diacres*, sans autre fonction que de servir le Prêtre à l'Autel, s'étant introduite, alors ce simple Ordre de *Diacres* n'osa s'élever au-dessus des Prêtres. Pour les autres, qui avoient retenu l'administration des deniers, ils voulurent aussi conserver la supériorité, & pour se distinguer ils appellerent *Archidiacre*, le premier des *Diacres*, depuis qu'ils furent multipliés : il en demeura sept à Rome qui avoient soin des rentes Papales & de chanter l'Evangile devant le Pape. Ils furent distribués en sept régions, suivant les sept régions de Rome. Bollandus, dans la vie de Saint Fabien, §. 11. *Act. Sanct. Jan. Tom. I. p.* 258. remarque plus exactement qu'il y avoit quatorze régions dans Rome, & sept *Diacres*, qu'ainsi chaque *Diacre* étoit préposé à deux régions ; que le premier de tous étoit appellé Archidiacre, *Archidiaconus*, & les autres *Diacres* Cardinaux, *Diaconi Cardinales.* De là vient qu'on trouve *Diacre* Cardinal dans la 4e, 10e & 11e région. Il les appelle *Diacres* Régionnaires, *Diaconi Regionarii.* Justinien, Novell. III. p. 13. ordonne qu'il y ait jusqu'à 100 *Diacres* dans la grande Eglise de Constantinople. Voyez le Nomocanon de Photius, *Tit. I. C.* 30. où il rapporte aussi cette loi. Dans l'Eglise des Blaquernes il n'y en avoit que dix-huit, comme il paroit par la même Novel. de Justinien, & par une autre d'Heraclius. Voyez la Bibliothéque du Droit Canon, p. 1370.

Les *Diacres* récitoient certaines prières dans les saints Mystères, & à cause de cela on nommoit ces prières Diaconiques. Voyez ce mot. Ils avoient soin de contenir le peuple à l'Eglise dans l'ordre & la modestie convenable. Il ne leur étoit point permis d'enseigner publiquement, au moins en présence d'un Evêque, ou d'un Prêtre. Ils instruisoient seulement les Catéchumènes, & les préparoient au baptême. Ils étoient préposés aux portes de l'Eglise pour les garder : dans la suite les Soudiacres furent chargés de cette fonction, comme le remarque l'Auteur du livre de la Hiérarchie Ecclésiastique attribué à Saint Denys, C. V. Myst. I. n. 6. aussi-bien que Pachymère & saint Maxime sur cet endroit. En certains cas ils donnoient le baptême, toujours néanmoins dépendamment de l'Evêque, & jamais qu'en l'absence des Prêtres : en ce cas même,

le Pape Gélase leur défend de le faire que dans l'extrême nécessité. Les *Diacres* n'ont jamais eu le pouvoir de consacrer, ni même de donner la Communion aux Prêtres: il leur étoit permis dans la pénitence publique de recevoir à pénitence ceux qui se présentoient, ou, comme on parloit, de leur donner la pénitence, de leur administrer même l'Eucharistie en cas de nécessité, sur-tout lorsque l'Evêque ou le Prêtre le leur ordonnoit; mais jamais ils n'ont eu le pouvoir de réconcilier les pénitens, ou de leur donner l'absolution. Voyez le Concile d'Elvire, Can. 32. Alcuin, *de Divin. Off. in Capite Jejun.* Les Constitutions Synodales du Diocèse de Saintes faites en 1270. par Simon Cardinal-Légat, qui fut depuis Martin IV. le Pontifical Romain, ouvrage du VI[e] siécle; l'Ordre Romain, *fer. 4. in capite jejun.* Burchard, L. XIX. du Decret, C. 153. 154. Yves de Chartres, p. XV. C 161. 162. Odon de Paris, *Statut. Synod. C.* 5. &c.

Les *Diacres* chantoient l'Evangile devant le Pape, quand il venoit célébrer en une Eglise de leur région; c'est pourquoi ils furent appellés *Diacres Cardinaux*, ou *principaux Diacres* de la premiere, seconde & troisiéme région; comme étant les directeurs, & les administrateurs de l'Eglise Patriarchale. Ainsi les premiers Cardinaux ont été les *Diacres* de l'Eglise de Rome. On distingua encore à Rome deux sortes de *Diacres*, par rapport aux fonctions qu'ils faisoient. Les uns s'appelloient *Diacres* Palatins, ou *Diacres* du Palais; & les autres s'appelloient *Diacres* Stationnaires, ou *Diacres* des Stations. Les *Diacres* du Palais étoient attachés à l'Eglise de saint Jean de Latran: c'étoit-là qu'étoit le Palais du Pape. Les Stationnaires faisoient leurs fonctions dans les Eglises où il y avoit des stations marquées.

Il y a chez les Maronites du Mont-Liban deux *Diacres* qui sont depuis administrateurs du temporel. Le P. Jérôme Dandini, qui les appelle dans sa Relation *Li Signori Diaconi*, dit que ce sont deux Seigneurs Séculiers, qui gouvernent le peuple, jugent de tous leurs différends, & traitent avec les Turcs de ce qui regarde les tributs, & de toutes les autres affaires qui se rencontrent. Il semble que le Patriarche des Maronites ait voulu imiter les Apôtres, qui se déchargerent des affaires temporelles de l'Eglise sur les *Diacres* qu'ils élurent: *Ce n'est pas bien fait*, disent-ils, *de laisser la parole de Dieu pour servir aux tables.* Ce fut-là l'occasion du premier établissement des *Diacres.* Il y a de l'apparence que les Maronites ont voulu conserver chez eux quelque chose de cette discipline Apostolique.

Voyez dans les *Acta Sanct. Maii, Tom. VII. Paralip. p.* 97. l'ancien habit des *Diacres.*

Ce mot originairement signifie *Ministre*, & est formé de *Diaconus*, mot Latin, qui a été fait de διάκονος, qui signifie, *Ministre.*

Les cérémonies qui se pratiquent quand on ordonne les *Diacres*, ne sont pas les mêmes dans toutes les Eglises. Dans l'Eglise Romaine on fait les *Diacres* de la maniére qui suit: un Archidiacre présente à l'Evêque ceux qui demandent l'Ordre de *Diacre*, & l'Evêque demande s'ils en sont dignes; l'Archidiacre répond qu'ils le sont, autant que la fragilité humaine le peut permettre: alors l'Evêque, étant assis, & revêtu de ses habits pontificaux, déclare tout haut qu'il les admet pour être *Diacres*; puis il leur fait une courte exhortation, dont la formule est dans le Pontifical: ensuite il exhorte le Clergé & le peuple à se joindre à lui, pour demander à Dieu les graces nécessaires pour ceux qui vont être ordonnés *Diacres*: il se lève, & fait une priére par laquelle il demande ces graces, après quoi on lui ôte sa Mitre, & il chante ou récite une espéce de préface, vers la fin de laquelle il étend la main droite sur la tête de chacun de ceux qui demandent le Diaconat, & qui sont à genoux, & dit, *Recevez le Saint Esprit pour avoir de la force, & pour résister au Diable, & à ses tentations. Au nom du Seigneur.* Il achève la préface, reprend sa mitre, s'assied, & met l'étole, puis la dalmatique, à ceux qu'il ordonne, en récitant à chaque cérémonie une formule, ou une priére convenable à cette cérémonie: ensuite

il leur présente le livre des Evangiles (c'est le Missel) qu'ils doivent toucher de la main droite, tandis que l'Evêque dit, *Recevez le pouvoir de lire l'Evangile dans l'Eglise de Dieu, tant pour les vivans que pour les défunts. Au nom du Seigneur. Ainsi soit-il.* La cérémonie finit par des priéres que l'Evêque récite après s'être levé, & s'être tourné du côté de ceux qu'il vient d'ordonner. Voyez le Pontifical Romain, & les anciens Pontificaux rapportés par le P. Martène, dans son ouvrage des anciens Rits de l'Eglise.

Dans l'Eglise Latine toutes les Eglises particuliéres pratiquent aujourd'hui, & ont autrefois pratiqué à peu près les mêmes cérémonies. On n'a pas néanmoins toujours présenté le livre des Evangiles à ceux qu'on fait *Diacres*; & les plus anciens Pontificaux qui rapportent cette cérémonie sont ceux des Eglises d'Angleterre, ou de quelques autres Eglises, mais soumises à la domination des Anglois lorsque ces peuples étoient Catholiques. Ce n'est pas à dire que cette cérémonie ne puisse être aujourd'hui la matiére de l'ordination des *Diacres*, & que l'Eglise n'ait pu la déterminer ainsi.

Dans l'Euchologe des Grecs on trouve les cérémonies suivantes pour l'ordination des *Diacres.* Deux *Diacres* présentent à l'Evêque, qui est sur son trône, celui qui doit être ordonné *Diacre*: ils font trois tours autour de l'Autel, en disant, *Saints Martyrs qui combattez avec courage.* Alors celui qui veut etre fait *Diacre* s'approche de l'Evêque, qui le marque trois fois à la tete, lui fait ôter sa ceinture, & lui ordonne d'ôter la serviette, ou la nappe: après avoir fait cela, il s'approche de la table sacrée, la touche du front, & fléchit le genou droit; puis, tandis que l'Archidiacre dit à haute voix, *Soyons attentifs*, l'Evêque étend la main droite sur la tete de celui qui doit etre fait *Diacre*, & il l'ordonne en prononçant la forme en ces termes, *La grace divine qui guérit ce qui est infirme, & qui donne ce qui manque, éléve au Diaconat N. Soudiacre très-pieux. Prions pour lui, afin que la grace du Très-Saint Esprit vienne sur lui.* Les assistans disent trois fois, *Seigneur, ayez pitié*: l'Evêque marque trois fois à la tete d'un signe de croix le nouveau *Diacre*, qui dit pendant cette cérémonie, *Prions le Seigneur.* L'Evêque ensuite récite deux priéres différentes, tenant toujours la main étendue sur la tête du nouveau *Diacre*: entre ces deux priéres l'Archidiacre récite la Diaconique. Après que l'Evêque a achevé la derniére des deux priéres qu'il récite, il met l'étole au nouveau *Diacre*; puis on chante quelques courtes priéres, qui terminent la cérémonie de l'ordination des *Diacres.*

Les Coptes ont un Rit particulier pour l'ordination des *Diacres.* Ce Rit renferme les cérémonies que voici. Celui qui présente quelqu'un pour être ordonné *Diacre*, l'améne & le conduit à l'Autel devant l'Evêque: là il met le genou droit à terre sur les degrés de l'Autel: l'Evêque prend l'encens, & le bénit, en disant une priére assez longue: elle est suivie d'une seconde que l'Archidiacre recite, & de trois autres qui sont dites par l'Evêque: durant la premiére & la derniére de ces trois oraisons il a le visage tourné du côté de l'Autel, c'est-à-dire, à l'Orient; & durant la seconde il est tourné du côté de l'Occident, & il a la main droite étendue sur la tête de celui qu'il ordonne: il se tourne encore vers lui après la troisiéme de ces priéres, & il le marque au front de son pouce, en disant, *Nous vous appellons dans la sainte Eglise. Ainsi soit-il.* Après quoi l'Archidiacre dit, *Un tel est* Diacre *dans la sainte Eglise, l'Eglise Apostolique, l'Eglise de Dieu. Ainsi soit-il.* Ensuite l'Evêque dit, *Nous ordonnons* Diacre *un tel sur l'Autel, c'est-à-dire, sur telle Eglise orthodoxe, au nom du Père, & du Fils, & du Saint Esprit. Ainsi soit-il.* Puis il fait trois croix sur le front du nouveau *Diacre*, & après s'être tourné vers l'Orient, il récite une priére, laquelle étant finie, il met l'étole sur l'épaule gauche du nouveau *Diacre* (*Baltheum*) il faut traduire par le mot d'étole ce mot de la version Latine que le Pere Kirker, Jésuite, a faite du Rituel des Coptes.) En mettant l'étole au *Diacre*, l'Evêque récite une priére à la Sainte Trinité. Alors

Alors le *Diacre*, & tous ceux qui ont assisté à son ordination, s'approchent de l'autel. Le Rituel des Coptes avertit qu'ici l'ordination du *Diacre* est finie; mais il ajoûte encore quelque chose qui termine toute la cérémonie.)

Les Nestoriens qui sont en Syrie & ailleurs pratiquent les cérémonies suivantes dans l'ordination des *Diacres*. L'Evêque prie pour ceux qui se présentent pour recevoir le Diaconat: ils approchent de l'autel, & l'Evêque commence un canon (c'est une prière qui n'a rien de particulier que le nom de canon) puis il monte sur son siége, & ceux qui doivent être ordonnés se tiennent au-dessous du chandelier, où ils adorent étant prosternés, ce qu'ils font toujours tandis qu'on récite, ou qu'on chante des canons. Ce qui se chante ensuite ce sont des hymnes, ou des canons, que l'Evêque & l'Archidiacre chantent, tellement cependant que l'Archidiacre ne fait qu'annoncer la prière appellée hymne ou canon, en disant, *Prions, ayons la paix*, ou *la paix soit avec nous*: ces prières sont chantées par l'Evêque sur differens tons. Dans cette cérémonie il faut remarquer les choses suivantes. 1°. L'hymne n'a ni la forme, ni le caractère de nos hymnes, c'est une priere ordinaire. 2°. L'Evêque prépare un parfum agréable devant que de chanter l'hymne. 3°. Dans un des canons on nomme six des *Diacres* dont il est parlé au chapitre des Actes des Apôtres, le nom de Timon est omis: on nomme aussi les Apôtres Pierre & Paul, & les Evangélistes Mathieu & Marc, sans donner à ces quatre Saints le nom de *Saint* ou de *Bienheureux*: enfin, l'on joint à tous ces noms ceux de Sergius, de Bacchus, de George & de Cyriaque, qui sont appellés Martyrs, & on prie Dieu de les joindre avec ses serviteurs Juste & Athanase. Toutes ces prières finissent par une qui n'est appellée ni *hymne*, ni *canon*, mais *prière*, *oratio*.

Lorsqu'elles sont achevées, l'Evêque fait mettre à genoux devant l'autel ceux qui demandent le Diaconat; pour lui, il se lève & fait une priere ou oraison mentale, tandis qu'ils chantent quelque prière: alors l'Archidiacre leur fait mettre le genou droit seulement contre terre, le gauche demeurant élevé: ils mettent aussi leurs mains sur leurs oreilles ayant les doigts élevés en haut: l'Evêque quitte son bâton pastoral pour dire une priere, durant laquelle il a la main droite étendue sur ceux qu'il ordonne, & la gauche étendue comme un homme qui prie: à la fin de cette prière il fait un signe de croix sur la tête de ceux qu'il ordonne, & après que l'Archidiacre a averti de prier pour eux, l'Evêque dit encore une prière assez longue, ayant chacune des deux mains étendue comme auparavant: à la fin de cette prière il fait encore un signe de croix sur leurs têtes. Il leur commande de se prosterner pour adorer, & ensuite de se lever; & alors il leur met sur l'épaule gauche l'étole qu'ils ont sur le col: l'Archidiacre donne à l'Evêque le livre de l'Apôtre) c'est la sainte Ecriture,) l'Evêque présente à ceux qu'il ordonne ce livre pour le toucher, ce qu'ils font d'une maniere particulière, le touchant du doigt appellé *index*, depuis le bas jusqu'au haut du côté droit, en tirant vers le gauche: durant cette cérémonie l'Evêque dit ces paroles, *Un tel a été séparé, a été sanctifié, a été perfectionné, a été consacré, pour accomplir le ministère Ecclésiastique du Diaconat, & l'Oeuvre du Lévite Etienne, Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit.* Puis il donne le baiser au nouveau *Diacre*, que l'Archidiacre fait tourner autour de l'autel à droit & à gauche, ce que tous font de même, s'il y en a plusieurs: L'Evêque, après avoir ôté aux nouveaux *Diacres* le livre qu'il leur a présenté, reprend son bâton pastoral, monte sur son siége, & dit quelque prière ou canon, après quoi il donne la bénédiction aux nouveaux *Diacres*. Voyez le Rituel des Nestoriens traduit en Latin par le P. Jean Morin.

Chez les Jacobites & chez les Eutychiens la Chirotonie, ou l'Ordination des *Diacres*, se fait ainsi. Celui qui se présente pour être ordonné s'approche de l'autel ayant la tête nue, puis il s'incline tandis qu'on fait l'oblation: lorsqu'elle est achevée l'Evêque lui coupe en forme de croix des cheveux sur la tête, il lui fait une exhortation sur les devoirs de son état, & le remet entre les mains de celui qui le présente. L'Evêque le reprend aussitôt par la main droite, en lui disant, *Le Saint Esprit vous appelle*; il le fait approcher de l'autel, & lui fait mettre le genou droit en terre; alors le premier des *Diacres* dit à haute voix une prière appellée *louange*, *praeconium*, (Ce n'est qu'une prière ordinaire.) Après cette prière l'Evêque fait quelques cérémonies qui concernent le sacrifice; ensuite desquelles il revient à celui qu'il doit ordonner; il applique les mains sur sa tête, puis les élève, étend les bras & les abaisse en tremblant; ce qu'il fait trois fois de suite, ayant pendant ce temps-là les yeux élevés vers le Ciel, qu'il regarde avec crainte: puis il étend la main droite sur la tete de celui qu'il ordonne, & lui couvre la tête & les mains d'un voile appellé *phaina*: tandis que sa main droite est toujours étendue, il porte la gauche trois fois autour de la tête de celui qu'il ordonne.

Cela fait, l'Evêque & les *Diacres* agitent & remuent des espèces d'éventails, (*flabellum*) & les *Diacres* récitent une prière, à la fin de laquelle l'Evêque se tourne vers l'occident du côté de celui qu'il ordonne, étend la main sur sa tête, lui fait un signe de croix entre les yeux, en disant, *Il a été ordonné dans la sainte Eglise de Dieu*; l'Archidiacre ajoûte, *un tel* Diacre *à l'autel saint de la maison de la mere de Dieu, & des saints Apôtres, & des quarante victorieux Martyrs, & de tel Saint seigneur de tel lieu*: (qui y préside) l'Evêque ajoûte, *un tel* Diacre *à l'autel saint du lieu orthodoxe qui vient d'être nommé*: le *Diacre* dit, *Benissez, Seigneur*; l'Evêque ajoûte, *Au nom du Pere, ainsi soit-il; Et au nom du Fils, ainsi soit-il; Et au nom du Saint Esprit pour la vie du siecle des siécles, ainsi soit-il.* Alors l'Evêque prend par la main celui qui est ordonné, il le fait lever, & ayant pris l'oraire, *orarium*, (c'est l'étole) il le porte de la main en tournant au-dessus de sa tête en disant, *A la louange & l'honneur & la gloire & l'exaltation de la sainte & consubstantielle Trinité, & à la paix & l'édification de la sainte Eglise de Dieu*; puis il met cet oraire sur l'épaule gauche du nouveau *Diacre*, & lui donne l'éventail: alors chacun de ceux qui sont présens récite le répons *A la louange*, &c. Enfin, l'Evêque prend l'encensoir, y met des parfums, & le donne au *Diacre*, qui fait des encensemens autour du peuple, tandis qu'on récite le répons qui a déja été dit deux fois, *A la louange*, &c. Voyez les Rituels des Jacobites & des Eutychiens, de la traduction & de l'édition du pere Jean Morin.

Les Maronites font au commencement de l'ordination des *Diacres* à peu près les mêmes cérémonies que les Jacobites. Après qu'on a présenté celui qui doit être ordonné, qu'on a fait des encensemens & récité quelques prières, l'Evêque donne la tunique & l'oraire à celui qu'il ordonne; & ensuite on lui fait lire quelque chose de la première Epître de Saint Paul à Timothée, puis réciter une prière assez longue: on lui donne l'encensoir, il encense l'autel en tournant autour, il fait le tour de l'Eglise en portant l'Apôtre, & après l'avoir quitté il agite le voile en disant une prière; après quoi il s'incline: l'Evêque met la main sur sa tête, & dit, *Il a été ordonné dans la sainte Eglise*. (Il avoit déja reçu auparavant l'imposition des mains, mais il n'est point marqué en quel endroit de la cérémonie de l'ordination.) Alors l'Archidiacre déclare à haute voix qu'un tel est ordonné *Diacre*, &c. Ce nouveau *Diacre* donne le baiser à l'autel & à l'Evêque, participe aux saints mystères, & la cérémonie finit. Voyez la Version des Ordinations des Maronites du P. Jean Morin.

L'éventail, *flabellum*, dont il est souvent parlé dans les Pontificaux, & qu'on donnoit aux *Diacres* dans la cérémonie de leur ordination, a été en usage dans l'Eglise Latine, aussi-bien que dans l'Eglise Grecque; mais bien plus dans la Grecque que dans la Latine, où le froid du climat rend les mouches & les autres insectes semblables moins incommodes: & parceque c'étoit une des fonctions des *Diacres* de chasser les mouches durant le saint sacrifice, on leur donnoit un éventail en les ordonnant.

Diacre d'honneur. *Diaconus honorarius*, ou *assistens*. Le *Diacre d'honneur* est un *Diacre* qui assiste celui qui dit une Messe solemnelle, sans faire aucune fonction de *Diacre* : il est seulement revêtu des ornemens de son Ordre. Quelques Auteurs disent que les *Diacres d'honneur* dans leur institution n'avoient point l'Ordre de *Diacre*, & qu'ils pouvoient par conséquent se marier ; mais parcequ'ils approchent de si près des autels, on jugea à propos dans la suite de ne point recevoir de *Diacres honoraires* qui n'eussent l'Ordre de *Diacre*, & qui ne fussent obligés au célibat.

Diacre d'Office. *Diaconus ministrans*. Le *Diacre d'office* est celui qui assiste un Prêtre qui dit la Messe, & qui fait les fonctions de son Ordre de *Diacre*, en quoi il diffère du *Diacre d'honneur*, qui ne fait aucune fonction de son Ordre, & qui assiste simplement. Les jours les plus solemnels il y a à la Messe un *Diacre d'honneur* & un *Diacre d'office*.

DIACRIEN, enne, s. m. & f. Nom d'une ancienne faction dans Athènes. *Diacrianus, a*. Il y avoit deux partis dans Athènes. L'un étoit des partisans de l'Oligarchie, qui vouloient qu'il n'y eût que peu de personnes employées au gouvernement. L'autre étoit de ceux qui vouloient que le gouvernement fût démocratique ou populaire, c'est-à-dire, que tout le peuple y eût part. Les premiers s'appelloient *Diacriens*, & les autres Pédiaques. Ceux-ci habitoient dans la basse-ville, & ceux-là dans le haut quartier d'Athènes. Les loix de Solon portoient que Pisistrate seroit le Chef des *Diacriens*. On dit cependant que Pandion distribua le quartier des *Diacriens* à ses fils, & mit Lycus à leur tête ; c'est le Scholiaste d'Aristophane qui nous l'apprend sur la Comédie des Guêpes, p. 518. édit de Geneve.

☞ DIACRIZER. *Soudiacrizer*. Ces verbes, inventés par Henri Etienne, sont neutres, quand ils signifient faire les fonctions de Diacre & de Soudiacre aux Messes hautes ; & actifs, quand il s'agit des Messes qu'il appelle *Diacrizées* & *Soudiacrizées*, c'est-à-dire, servies par des Diacres & des Soudiacres. Voyez son apologie pour Hérodote, chap. 39. art. 6. tom. 3. p. 292.

DIACYDONITE, adj. Terme de Médecine & de Pharmacie. Il se dit des choses, des remèdes où il entre des coins. La confection *diacydonite* est de la confection de coins, de la confection où il entre des coins.

Ce mot vient de *διὰ* & de *κυδώνιον*, *coin*. Voyez *Dia*.

DIADÈME, s. m. C'étoit autrefois un bandeau Royal tissu de fil, de laine, ou de soie, qui étoit la marque de la Royauté, parceque les Rois s'en ceignoient le front, pour laisser la couronne aux Dieux. *Diadema, fascia candida*. Il étoit d'ordinaire blanc & tout simple ; mais quelquefois il étoit de broderie d'or, chargé de perles & de pierreries. On entortilloit quelquefois le *diadème* autour des couronnes & des chapeaux de laurier, & on le portoit en diverses parties du corps : car Phavorinus témoigne que Pompée fut soupçonné d'aspirer à la Tyrannie, à cause qu'il portoit une jarretiere blanche, pour servir de ligature à un ulcère qu'il avoit à la jambe. Pline, liv. 7. chap. 5. dit que Bacchus fut le premier inventeur des *diadèmes*. Athénée dit que les buveurs s'en servoient pour se garantir des fumées du vin en se serrant la tête, & que depuis on en a fait un ornement royal. On ne convient pas du temps où les Empereurs Romains prirent le *diadème*, qui étoit la marque de la souveraineté. On dispute si ce fut Caligula, ou Aurélien, ou le Grand Constantin. Il est certain du moins que les premieres effigies des Empereurs Romains sont ornées de *diadèmes*, ou de bandeaux seulement. Depuis ils prirent des couronnes rayonnées, pour représenter l'éclat de la Divinité.

Un Poëte a dit d'un ruban dont une Dame lui avoit fait présent.

Beau lien, tissu précieux,
Digne que Jupiter lui-même
En fasse sur son front un brillant diadème,
Lorsque devant son trône il assemble les Dieux.
Nouv. choix de vers.

Le *diadème* est plus ancien que la couronne. C'est le propre ornement des Rois, qui n'est devenu que dans le bas Empire celui des Empereurs. Je sai qu'un Savant a prétendu que le *diadème* étoit un privilége attaché à la qualité d'Auguste. Jornandès dit qu'Aurélien est le premier des Empereurs Romains qui ait pris le *diadème*. C'est un tissu tantôt plus & tantôt moins large, dont les extrémités, nouées derriére la tete, tombent sur le col. Ce n'est que depuis Constantin que les Empereurs Romains s'en sont servis (sur les médailles) en le relevant par des perles, ou par des diamants, ou simples, ou à double rang, & ont permis aux Impératrices de le porter ; ce qui ne s'étoit point vû dans le haut Empire, où jamais tête de femme ne fut couronnée. Je dis dans l'Empire & dans le haut Empire, parceque nous trouvons des Reines sur les médailles Grecques, & dans le bas Empire, qui portent le *diadème*, ou la couronne, témoin Jotape, Théodora, Galeria, Valeria. P. Jobert. Les Rois de Syrie, d'Egypte, du Pont, de Bithynie, & autres d'Asie, portent aussi le *diadème* sur leurs médailles.

Le Jeune Victor dit qu'Aurelien prit le *diadème*, ce qu'aucun Empereur Romain n'avoit encore osé faire ; car, quoique le même Victor écrive que Caligula l'avoit fait, on voit par Suétone qu'il en avoit seulement eu la pensée, & on l'empêcha de l'exécuter. Héliogabale en prit un ; mais ce ne fut que dans le Palais, & non pas pour paroitre en public : Jornandès en attribue même le commencement à Dioclétien. Néanmoins il y a une médaille d'Aurelien avec une couronne assez semblable à celle de nos Ducs, soutenue par une bordure de perles, qui a grand rapport à un *diadème* ; & ceux qui ont expliqué cette médaille disent que c'en est un : Spanheim convient aussi qu'il le prit. Ses successeurs l'imiterent ; & néanmoins cet ornement Royal ne devint commun & ordinaire que sous Constantin. Tillem.

Un Auteur du Ve siécle dans Bollandus, *Jan. T. I. p. 451. A.* prétend que Constantin a porté le premier le *diadème*, & qu'il ne le prit d'abord que pour serrer ses cheveux, & les tenir en état. Cela a peu d'apparence ; & il est certain au moins que quelques Empereurs ont porté le *diadème* avant lui, comme Aurelien & Carin. Eusebe l'attribue à Constance Chlore, lors même qu'il n'étoit encore que César ; & cela se vérifie par une de ses médailles, où on le voit avec un *diadème* orné de rayons ; quoique même depuis Constantin, & depuis que le *diadème* fut devenu un ornement ordinaire des Augustes, on ne le donnât pas toujours aux Césars. On le trouve dans quelques médailles de Julien encore César ; & néanmoins il ne l'eut point qu'étant Auguste. M. du Cange ne veut point soutenir que Constantin ait pris le premier le *diadème* ; mais qu'il en a fait le premier une espèce de casque, ou de couronne fermée, comme on le voit dans quelques-unes de ses médailles, & dans celles de ses successeurs. Tillem.

Le mot de *diadème* vient de *diadema*, en Grec *διάδημα*, qui veut dire, une bandelete qui entoure la tête : dans son origine il veut dire, ce qui lie, ce qui entoure, & *διάδημα* vient de *διαδέω alligo*, verbe composé de la proposition *διὰ* & *δέω je lie*.

Diadème, se prend en général pour la dignité Royale ; ou la souveraineté. On lui a offert le *diadème*. Refuser le *diadème*.

Nul n'a porté si haut l'honneur du diadème, Bens.

En vain l'orgueil du diadème
Veut qu'on soit insensible à ces cruels revers. Quin.

Son ame est au-dessus de sa grandeur suprême,
La vertu brille en lui plus que le diadème. Fléch.

Il parle de Louis le Grand.

Et dégoûté du diadème,
Aima mieux regner sur lui-même ;
Que de regner sur l'Univers.
Nouveau choix de vers.

Qui

Qui sauroit bien ce que c'est qu'un diadème;
Il choisiroit aussitôt le tombeau,
Que d'assembler son chef de ce bandeau;
Car aussi bien il meurt lors à soi-même. Pybrac.

Diadème, en termes de blason, se dit aussi des ceintres, ou cercles d'or qui servent à fermer les couronnes des Souverains, & à porter la fleur de lis double, ou le globe croisé qui leur sert de cimier. Les couronnes des Souverains diffèrent, en ce qu'elles sont fermées d'un plus grand, ou d'un plus petit nombre de *diadèmes*. Les prélats portoient aussi autrefois un espéce de *diadème*; puisque Baronius écrit que S. Jacques Apôtre portoit sur le front une lame d'or pour marque de sa dignité Episcopale. On nomme aussi quelquefois en blason *diadème*, ou *tortil*, le bandeau qui ceint les tetes de More sur les Ecus.

DIADÉMÉ, adj. En termes de blason, se dit d'une maniére de cercle qui se nomme proprement *diadème*, & qu'on voit quelquefois sur les têtes de l'aigle éployée. *Diadematus.*

☞ DIAGLAUCIUM, s. m. est le nom d'un collyre que Scribonius largus, *Num.* 22. recommande pour les ophthalmies & les lippitudes qui ne sont que commencer. Il tire son nom de *glaucium*, qui, suivant Dioscoride, *lib.* 3. *chap.* 10. est le suc d'une plante qui croît près de Hiérapolis, Ville de Syrie. Dale prend cette plante pour le chardon purgatif. Voyez la composition de ce remède dans Scribonius Largus, à l'endroit que nous avons indiqué. Ἀπὸ γλαυκίου.

☞ DIAGNOSTIE. Voyez DIAGNOSTIQUE. Ce mot est Grec; διάγνωσις, *dignotio*, *dijudicatio*, dérivé du verbe διαγινώσκω, *dignosco*, je connois, je discerne, je juge.

DIAGNOSTIQUE, adj. m. Terme de Médecine, qui se dit des signes & symptomes qui donnent l'indication & la connoissance aux Médecins de la nature & des causes des maladies. *Indicativus.* Il y a des signes prognostiques, & d'autres *diagnostiques*. Nous avons trouvé dans quelques livres récens *dianostique*: si ce n'est point une faute d'impression, c'est une affectation que l'on ne croit pas devoir être imitée. Il faut mettre un g, & le prononcer séparément sans le mouiller avec l'*n*.

☞ Diagnostique, s. m. Terme de Médecine. Le symptome même ou le signe qui indique la nature d'une maladie. Cet enfant a tous les *diagnostiques* de la petite vérole.

DIAGONAL, ale. adj. & DIAGONALE, s. f. Terme de Géométrie. Ligne qui passe d'un angle à l'autre dans une figure de plusieurs côtés. *Diagonalis*, *diagonicus*. La *diagonale* d'un quarré est incommensurable avec un de ses côtés, Euclide, liv. 10. Dans les autres polygones il faut qu'une ligne passe par leur centre, & d'un angle à l'autre, pour être *diagonale*. Ce mot s'applique aussi aux corps solides. La *diagonale* d'un cube.

DIAGONALEMENT, adv. D'une maniére diagonale. *Diagonaliter*. Quand les lignes se coupent *diagonalement*, elles marquent le centre de la figure.

DIAGRÈDE, s. m. Terme de Pharmacie, qui se dit de la scammonée préparée. Cette préparation se fait ordinairement en faisant cuire la scammonée dans un coin. D'autres lui font recevoir la vapeur du soufre allumé, d'où vient qu'ils l'appellent *diagrède soufré*, en Latin *diagredium sulphuratum*. Il y en a qui l'incorporent avec une quantité suffisante d'esprit de vitriol rosat, pour en faire une pâte liquide, qu'on met ensuite sécher au soleil, ou à petit feu: ils appellent cette préparation *diagrede rosat*. Le but qu'on a dans ces préparations, est de corriger la scammonée; mais on prétend aujourd'hui qu'elle n'a rien qui demande d'être corrigé, & qu'on peut l'employer en son état naturel. C'est un très-bon purgatif. Le mot *diagredium* a été fait par corruption de δακρύδιον, *petite larme*.

DIAH, ou DIATH. Terme de Relation. Talion, peine du talion. *Talionis pœna.* C'est le nom que les Arabes donnent à la peine du talion. Mahomet porte la loi du talion en deux endroits de l'Alcoran, 1°, Surate II. intitulée *La Vache*, nombre 179. & 180. 2°, Surate V. intitulée *La Table*, n. 53. Il ne se sert pourtant point en ces endroits, ni en aucun autre, que je sache, du mot דיה. *diah*; ce sont les Arabes qui l'ont donné à cette peine; mais il emploie le mot קצאץ *Kasas*, & permet que l'on demande ame pour ame, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent, comme Moïse l'avoit permis dans la loi Judaïque. Il dit encore que l'on tuera un homme libre pour un homme libre, un esclave pour un esclave, une femme pour une femme. Mahomet convient pourtant dans la Ve Surate, n. 53. qu'il est mieux de pardonner une injure que de la venger par la peine du talion; car il dit que ce pardon sera, pour celui qui l'accordera, l'expiation de ses péchés. Voyez la *Bibliotheque Orientale* d'Herbelot.

☞ DIAIRE, adj. s. Nom Latin qu'on donne à une espéce de fiévre, parcequ'elle ne dure qu'un jour. *Diaria*: on l'appelle autrement *éphémère*. Col de Villars.

DIALECTE, s. m. Langage particulier d'une Province, corrompu de la langue générale, ou principale du Royaume, ou de la nation. *Dialectus*, *loquendi genus*. Homère pouvoit parler dans un seul vers cinq langues différentes; c'est-à-dire, cinq sortes de *Dialectes*; le *Dialecte* Attique, Ionique, Eolique, Dorique, & la langue commune des Grecs. Cette bigarrure de *Dialecte* est désagréable; & qui useroit du même privilege en François, feroit des vers ridicules. Le Gascon, le Picard, sont des *Dialectes* François. Le Boulonnois, le Bergamasque, sont des *Dialectes* Italiens.

Le genre du mot de *dialecte* n'est point équivoque, ou incertain, c'est le masculin, on doit dire un *dialecte*, le *dialecte*. M. Ménage, M. Huet, M. l'Abbé Regnier, Scaliger, le Vayer, parlent ainsi; l'Académie Françoise dans son Dictionnaire donne le genre masculin au mot de *dialecte*: c'en est plus qu'il ne faut pour l'emporter sur l'autorité de l'Abbé Danet, de Richelet, & de quelques autres, qui font ce nom de *dialecte* de genre féminin. La contraction n'est pas une raison pour faire un *dialecte* différent. Il n'y a point de *dialecte* commun, ni de langue commune. Ménage. Les divers *dialectes* d'une même langue se moquent les uns des autres. Scaliger. Son *dialecte* est tout-à-fait Ionique. La Motte le Vayer, parlant d'Hérodote. Ce fut dans Samos qu'Hérodote se forma au *dialecte* Ionique. Id. On trouve des exemples du même genre dans la *Grammaire* de M. l'Abbé Regnier, & dans les lettres imprimées de M. Huet.

☞ Dialecte *Sacrée*, s. f. Nous apprenons d'un passage de Manéthon, qu'il y avoit non-seulement des lettres & caractéres sacrés, mais aussi un *dialecte* ou langage sacré. Car ce que Manéthon appelle ici *dialecte* sacrée, ἱερὰ διάλεκτος, dans un autre endroit, où il interpréte un mot de cette *dialecte*, il l'appelle langage sacré, ἱερὰ γλῶσσα. Selon Monsieur Warburton, la *dialecte* sacrée étoit un langage que les Pretres Egyptiens s'étoient formé, & un des derniers expédiens qu'ils avoient trouvé pour se réserver à eux-memes leurs connoissances. Je conçois que la *Dialecte* sacrée s'est formée, en donnant aux choses le nom de celles qui représentoient les figures hiéroglyphiques. Par exemple, *7k* signifioit un Serpent dans la langue Egyptienne, & la figure d'un Serpent, dans les Hiéroglyphes, marquoit un Roi; *7k*, signifia un Roi dans la *dialecte* sacrée, comme le dit Manéthon. C'est ainsi que leurs Hiéroglyphes devinrent un fond pour une nouvelle langue toute entiére. *Essai sur l'Hist. Hieroglyphique*, p. 175.

DIALECTICIEN, s. m. Qui sait, ou qui enseigne la Dialectique, qui raisonne juste & sans sortir des principes, qui sait mettre les argumens en forme. *Dialecticus.* On dit plus ordinairement *Logicien.*

DIALECTIQUE, s. f. Science de la Logique, ou l'art qui perfectionne le raisonnement. *Dialectica*, *dialectice*, *ratio disserendi*. La *Dialectique* parmi les Grecs n'étoit qu'un art de chicaner sur tout, & de se servir de sophismes plutôt que de raisons. S. Evr. Avec les détours de vos argumens, & les adresses de la *Dialectique*, vous mettez la vraisemblance à la place de

la

la vérité. Id. La *Dialectique* nous tend des lacets. Boss. Aristote est le plus excellent Auteur pour la *Dialectique*, & celui qui l'a le plus perfectionnée. Zenon d'Elée, ou Eléates, fut le premier qui trouva cette suite naturelle de principes & de conséquences, dont il forma un art en forme de Dialogue, qui pour cet effet fut appellé *Dialectique*; & alors on cessa de traiter en vers la Philosophie.

Ce mot de *Dialectique* vient de *Dialectica*, en Grec διαλεκτική, mot formé de διαλέγομαι, qui signifie *raisonner*.

DIALECTIQUEMENT, adv. En Dialecticien. *Dialectice, dialecticorum more.* Il a prouvé son dire oratoirement, & non pas *dialectiquement*.

DIALIES, s. m. & pl. Sacrifices que faisoit le Flamen Dialis. *Dialia.* Ce n'étoit pas tellement une nécessité que les *Dialies* fussent faits par le Flamen Dialis que d'autres ne pussent les offrir. On voit même dans Corn. Tacite *Annal.* L. III. C. 58. que s'il étoit malade, ou retenu par quelque fonction publique, les Pontifes prenoient sa place. Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. XII. p.* 611.

DIALIS, adj. Terme d'Antiquaire. Ce mot est purement Latin, & signifie, qui appartient à Jupiter, de Ζεὺς, Διός: mais tout Latin qu'il est nous ne saurions nous dispenser de nous en servir en parlant de l'antiquité; car d'appeller le *Flamen Dialis*, Prêtre de Jupiter, c'est parler d'une manière trop vague, & qui ne marque pas assez celui que les anciens Romains appelloient ainsi: mais aussi il ne faut s'en servir que dans cette occasion. Voyez Flamen. On pourroit dire aussi *Dialis*, tout court, comme on le dit en Latin. Jamais il n'étoit permis au *Dialis* de jurer.

DIALOGISER, v. n. Faire des dialogues. *Dialogos facere.* Il ne se dit que dans l'Ecole.

DIALOGISME, s. m. Manière ou espèce de dialogue, qui se dit particulièrement des discours faits par interrogations & réponses. *Dialogismus.*

☞ DIALOGISTE, s. m. & f. Celui ou celle qui fait un dialogue avec un autre. Quel est le *dialogiste* de cette fille? *Cinquième Lettre Théologique.* Les Anciens ont été de grands *dialogistes.* Xénophon étoit disciple de Socrate, & compagnon d'école de Platon; ainsi il ne faut pas s'étonner s'il a été harangueur & *dialogiste*. Huet.

DIALOGUE, s. m. Entretien de deux ou de plusieurs personnes, soit de vive voix, soit par écrit. *Dialogus.* Ils ont fait cent *dialogues* ensemble, & ils n'ont rien conclu. Une mere doit prendre garde à ces longs *dialogues* que les galans font avec leurs filles. Les Anciens ont écrit la plupart de leurs Traités en *Dialogues.* Les *Dialogues* des Bergers sont fréquens en Poësie, & on les nomme *Eglogues.* Les *Dialogues* de Lucien, d'Erasme, &c. Les *Dialogues* des Morts de M. de Fontenelle, ont été admirés de tout le monde.

M. de Fénelon, Archevêque de Cambray, a peint admirablement le pouvoir & les avantages du *Dialogue* dans le mandement qui est à la tête de son Instruction Pastorale en forme de *Dialogue*. Voyez-ci-dessous au mot DRAMATIQUE. Si on doute du grand pouvoir de l'art du *Dialogue*, on n'a qu'à se ressouvenir des profondes & dangereuses impressions que les Lettres à un Provincial ont faites dans le public. L'auteur s'y est servi du jeu du *dialogue* pour inspirer les préventions les plus sérieuses. Il donne à une erreur affreuse je ne sai quoi de touchant & de gracieux. Fénel. Le S. Esprit même n'a pas dédaigné de nous enseigner par des *dialogues*, la patience, dans le Livre de Job, & le parfait amour de Dieu, dans le Cantique des Cantiques. S. Justin Martyr a ouvert ce chemin dans sa Controverse contre les Juifs, & Minucius Felix le suit dans la sienne contre les Idolâtres. C'est ainsi qu'Origene a cru ne pouvoir mieux réfuter l'erreur de Marcion. Le grand S. Athanase n'a cru rien diminuer de la majesté des mystères de la Foi, en la soutenant par la familiarité de ses *dialogues*. S. Basile a choisi ce genre d'écrire, comme le plus propre pour nous donner ces Règles qui ont éclairé tout l'Orient. L'art du *dialogue* a été excellemment mis en œuvre par S. Grégoire de Nazianze, & par son frère Césaire, pour les hautes vérités. Sévère Sulpice n'a pas craint de publier par des espèces de conversations les merveilles de la solitude. Un volume de S. Cyrille d'Alexandrie est presque tout rempli de *dialogues*, où il explique les vérités les plus dogmatiques sur l'incarnation. Le mystère de J. C. a été traité de même par le savant Théodoret. S. Chrysostome n'a point trouvé de tour plus éloquent que celui-là pour faire sentir l'éminence & le péril du sacerdoce. Qui est-ce qui ne connoit pas le beau *dialogue* où S. Jérôme réfute si puissamment les Lucifériens? Nous admirons tous les jours les *dialogues* sublimes de S. Augustin, & principalement ceux du libre arbitre, où il remonte à l'origine du péché, contre les Manichéens. La tradition des Solitaires du desert éclate dans les conférences de Cassien, qui ont répandu la même lumiere dans l'Occident que l'Orient avoit reçue de S. Basile. Le Grand S. Grégoire Pape a cru le *dialogue* digne de la gravité du siège Apostolique, pour publier les merveilles de Dieu. Les *Dialogues* de S. Maxime sur la Trinité sont célèbres dans toute l'Eglise. S. Anselme montre la force de son génie dans les siens sur les vérités fondamentales de la Religion. Tous les siècles sont pleins de semblables exemples. Id. Les *Dialogues* de M. de Cambray ne seront pas moins chers à la postérité que ces admirables défenses de la Religion. Mém. de Trév. L'antiquité profane avoit aussi employé l'art du *Dialogue*, non-seulement dans les sujets badins & comiques, comme a fait Lucien, mais dans les plus sérieux & les plus abstraits. Tels sont les *Dialogues* de Platon, & ceux de Cicéron, qui roulent tous sur la Philosophie, ou sur la Politique. Outre M. de Fenelon, nous avons aussi plusieurs Auteurs qui ont pris ce tour; Pascal, dans les *Provinciales*; le P. Bouhours, dans les *Entretiens d'Ariste & d'Eugène*, & dans la *Maniere de bien penser*; M. de Fontenelle, dans ses *Dialogues des Morts*, *De la Pluralité des Mondes*, &c. le P. Daniel, dans les *Entretiens d'Eudoxe & de Cléante*; l'Auteur de l'*Esprit des nouveaux Disciples de S. Augustin*.

Dialogue, en termes de Musique, est une composition au moins à deux voix, ou à deux instrumens, qui se répondent l'un à l'autre, & qui souvent se réunissant font un trio avec la basse continue. Il y a plusieurs exemples de *dialogues* dans les Opéra François & dans les Italiens. Les Organistes appellent aussi *dialogues*, les duo qu'ils jouent sur les orgues.

Le nom de *dialogue* vient du Latin *dialogus*, en Grec διάλογος. La signification est la même.

☞ DIALOGUER, v. act. Faire parler entre eux plusieurs personnages. *Dialogos texere.* Il est aussi quelquefois neutre. Voici comme l'Auteur les fait *dialoguer*. *Merc. de Mai* 1725. On ne peut guère *dialoguer* plus vivement & plus légerement. Idem. Les Adieux de Mars ne sont point proprement une Comédie. C'est une pièce d'esprit, agréablement *dialoguée*, partagée en Scènes différentes qui se rapportent au même objet, & qui sans nœud, & sans dénouement, ne laissent pas de faire un tout qui plait. Observ. sur les Ec. Mod. L'Auteur de ces Observations, en parlant de la Comédie de l'Amitié Rivale, a dit encore, Toute la pièce, qui est *dialoguée* avec esprit, & conduite avec art, offre de temps en temps des morceaux brillans. On ne peut pas dire qu'elle soit indigne de l'Auteur du *Rendez-vous* & de la *Pupille*; pièces vraiment comiques, qui ont fait tant d'honneur à M. Fagan. ☞ Il est des Versificateurs pompeux qui n'ont d'autre mérite que de savoir *dialoguer* des Scènes décousues, en belle cadence, en Epithètes & en Antithèses. Des Fontaines. Les Mystères ou Chants Royaux succédèrent. On les *dialogua*; on les joua à S. Maur, puis à Paris. Riccoboni. Avant ces Mystères *dialogués*, les Spectacles n'étoient que des Bouffonneries sur des treteaux. Id. L'Avare de Molière est plus intéressant, mieux *dialogué* que celui de Plaute. Pouilly de Burigny.

☞ DIALOGUÉ, ée. part. pass. & adj. Qui est écrit en dialogues. *Alternis sermonibus constans.*

Nous a produit cette foule incommode
d'Auteurs glacés, qui, séduits par la mode,
N'exposent plus à nos yeux fatigués
Que des Romans en vers dialogués. Rousseau.

☞ DIALOGUEUR, euse, s. m. & f. Qui dialogue, qui parle & écrit par dialogue. L'Auteur peint ici le *Dialogueur* sophiste, le subtil furet des replis imaginaires du fond du cœur. Desfontaines. Dancourt s'étoit attiré la réputation d'être le meilleur & le plus agréable *Dialogueur* des Modernes. *Lettre sur la Comédie.*

DIALTHÆA, s. m. Terme de Pharmacie. Onguent qui tire son nom de sa base, qui est la racine d'althæa. Il est composé de mucilages de cette racine, & de ceux des semences de lin, de senegré & de squille. Les autres ingrédiens sont l'huile commune, la cire jaune, la résine, la térébentine, le galbanum & la gomme de lierre. Il est propre pour ramolir, pour humecter, & pour résoudre, il appaise les douleurs de côté, il amolit les duretés, & il fortifie les nerfs. On en frotte les parties malades.

DIAMANT, s. m. Terme de Jouaillier. La plus dure, la plus brillante & la plus précieuse de toutes les pierreries. *Adamas.* Un *diamant* brut est celui qui n'est point encore taillé. *Adamas rudis, impolitus.* Trois choses font estimer le *diamant :* son éclat, ou son lustre, qu'on nomme son eau; son poids, ou sa grandeur, & sa dureté. Sa couleur la plus parfaite est le blanc. Il faut qu'il soit épais, quarré, & haut de biseau. Ses défauts sont d'être glaceux, sourd, & rempli de sable rouge, ou de tirer sur l'azur ou le jaune brun. Il a cela de particulier, que quand le soleil donne dessus, il jette autant de rayons qu'il a de faces, & tous de différentes couleurs, rouge, verte, jaune & bleue. Le prix des *diamans* se suppute selon leur poids, qui est mesuré par des carats dont chacun pèse quatre grains. La terre où viennent les *diamans* est sablonneuse. Il y a plusieurs roches qui ont des veines d'environ un doigt de large, d'où les mineurs avec des fers crochus tirent le sable, parmi lequel se trouvent les *diamans*, quand on l'a bien lavé. La plus belle mine des *diamans* est à Golconda dans les terres du Grand Mogol. La mine des *diamans* a été trouvée par hazard par un Berger, qui ayant donné du pied contre une pierre qui lui parut avoir quelque éclat, la vendit pour un peu de ris sans la connoître. Cette mine est à 108. milles de Masulipatan. Il y a 30000 hommes qui y travaillent, & deux fois autant qui y trafiquent. On en paye 300000 pagodes de ferme au Roi, qui outre cela se réserve tous les *diamans* qui passent dix carats. Il n'y a dans l'Orient que quatre mines & deux rivières d'où l'on tire les *diamans*, & ce sont les seuls lieux du monde où l'on en trouve. C'est dans les Royaumes de Golconda & de Visapour, où sont ces mines; ces Royaumes sont aujourd'hui soumis au Grand Mogol. Les rivières sont dans le Royaume de Bengala & dans l'Isle de Borneo. Les plus belles pointes de *diamant* s'appellent *pointes naïves*, qui viennent dans la rivière de Grouël dans le Royaume de Bengala.

Le plus beau *diamant* qu'ait le Grand Mogol pèse $279\frac{9}{19}$ de carats, & vaut onze millions sept cens vingt-trois mille deux cens soixante & dix-huit livres 14 s. 9. den. & celui du Grand Duc de Toscane pèse 139' carats, & vaut deux millions six cens huit mille trois cens trente-cinq livres, suivant la règle de la supputation de la valeur des *diamans* que rapporte Tavernier en ses Voyages. Le *diamant* de Sanci, tant vanté autrefois, pesoit 100 carats, étoit de la grosseur d'une amande, & taillé à facettes.

☞ Diamant. On appelle *Diamant* rosette, ou *Diamant* rose, un *diamant* taillé à facettes par-dessus, & plat par-dessous; & *Diamant* brillant, un *Diamant* taillé à facettes par-dessous comme par-dessus.

On donne aussi le nom de *Diamant*, à certaines pièces qui ressemblent aux *Diamans*. Acad. Fr.

☞ Diamant du Bresil. On découvrit ces *diamans* en 1728. près de la ville du Prince. Voyez cette Ville au mot PRINCE. Les *diamans* que l'on a trouvés ont ordinairement depuis un grain jusqu'à six carats; il y en a de plus gros, & on en a vû un entre autres de 45 carats. Ils ont la couleur, la solidité, & toutes les autres propriétés des *diamans* d'Orient. On a seulement remarqué que les *diamans* qui étoient à la superficie de la terre, & exposés à l'action de l'air & du soleil, ont une enveloppe beaucoup plus épaisse, & perdent par conséquent davantage, quand on les veut polir. *Transact. Philosoph. 1731. p. 257.* Nos plus habiles Jouailliers prétendent trouver une différence assez marquée entre les *diamans* du Brésil & les *diamans* d'Orient, pour la pureté de l'eau, pour l'éclat, & pour la dureté; mais des yeux ordinaires ont bien de la peine à sentir ces nuances de perfection. Quoi qu'il en soit, les *diamans* du Brésil s'emploient beaucoup, & ils ont fait un peu baisser le prix de ceux d'Orient. Le Roi de Portugal a formé une compagnie pour la mine de *diamans*, & il a prescrit par une Ordonnance la quantité de *diamans* qu'il vouloit qu'on fît passer chaque année en Europe. Ia.

Il y a aussi de faux *diamans*, comme ceux d'Alençon, qui croissent en un village nommé Hertré à deux lieues de-là, dans un terroir sablonneux & plein de roches, dont les pierres sont fort dures & grises, & le sable fort luisant. On en trouve de la grosseur d'un œuf & plus; & il y en a de si nets & de si brillans, qu'ils ont trompé quelques Lapidaires. Il y en a aussi de factices, comme ceux du Temple.

C'est une erreur populaire de croire que le *diamant* s'amollisse avec du sang de bouc tout chaud, comme aussi de croire, ainsi qu'ont fait les Anciens, qu'il résiste au marteau. Un Orfèvre en cassera tout autant qu'on en voudra payer. Mais il résiste au feu le plus violent. Louis de Berquen est le premier qui a trouvé l'invention de les tailler & de les polir avec la poudre de *diamant* en l'an 1476. selon que l'a écrit Robert de Berquen son petit-fils. Il dit qu'auparavant on les portoit bruts. La pointe du *diamant* fin coupe le verre: on ne se servoit autrefois que d'emeri. La poudre de *diamant* est un poison, parcequ'elle perce les boyaux. Les Orfevres font des croix, des roses, des chaines, des boutons de *diamans*, &c. Les *diamans* ne brillent point, à moins d'être taillés à facettes, d'être garnis d'une lame qui puisse réfléchir la lumière. Voyez Rohault.

Quelques-uns prétendent que ce mot est venu par corruption d'*adamas*, nom que les Grecs ont donné au *diamant*, & qui signifie *indomptable*, parcequ'ils croyoient alors qu'il résistoit au fer & au feu.

Diamant. C'est ainsi que les Vitriers appellent un petit instrument avec lequel ils coupent le verre, parcequ'il a au bout une pointe de *diamant*, & que c'est cette pointe qui coupe.

On dit proverbialement, quand on veut promettre une grande récompense à quelqu'un, qu'on lui donnera une poignée de *diamans*.

On dit aussi dans le sens figuré qu'une chose est de *diamant*; pour dire, qu'elle est bien dure, difficile à rompre, à briser. M. de la Fontaine s'est servi de cette expression d'une manière figurée & métaphorique dans sa Fable du Serpent & de la Lime, qu'il applique aux mauvais Critiques.

Esprits du dernier ordre,
Qui, n'étant bons à rien, cherchez sur tout à mordre,
Vous vous tourmentez vainement.
Croyez-vous que vos dents impriment leurs outrages
Sur tant de beaux ouvrages?
Ils sont pour vous d'airain, d'acier, de diamant.

Sa foi sera de *diamant*. S. Amant. Pour dire, sa fidélité durera toujours.

Diamant. On a donné ce nom à un grand rocher qui est sur la côte de la Martinique, dont il est séparé par un détroit d'une lieue. Corn.

DIAMANTAIRE, s. m. Lapidaire, ou Ouvrier qui se connoît en diamans, & qui en fait trafic. *Qui gemmarum commercium facit, qui veras gemmas facile secernit à falsis.* Il faut bien de l'expérience pour être excellent

excellent *Diamantaire.* On dit que le Grand Mogol (Orangzeb) étoit le plus excellent *Diamantaire* qui fût sur la terre, celui qui se connoissoit le mieux en diamans.

DIAMARGARITON, s. m. Terme de Pharmacie. Médicament qui tire son nom des perles qu'on appelle *margarita*, & qui entrent dans sa composition. Il y en a de deux sortes, le chaud, & le froid. Le *diamargariton* chaud est une poudre composée de perles, de pyrethre, de gingembre, de noix muscade, de canelle & de plusieurs autres ingrédiens chauds. Il est hystérique, & propre pour fortifier la matrice; il excite les mois aux femmes, & il aide à la digestion. Le *diamargariton* froid est un électuaire solide composé de perles broyées subtilement, & de sucre blanc dissous dans de l'eau rose, ou de buglose, & cuit en consistence de sucre rosat. Il fortifie l'estomac, il adoucit les acides qui y sont en trop grande quantité, & il arrête le crachement de sang & le cours de ventre. Le *diamargariton* froid composé, est une poudre faite avec les perles, les roses rouges, les fleurs de nénuphar & de violette, le bois d'aloés, le santal rouge & le citrin, la racine de tormentille, les semences de melon, d'endive, d'oseille, &c. On s'en sert pour donner de la vigueur, pour faciliter la respiration, & pour résister à la malignité des humeurs.

DIAMASTIGOSE, s. f. C'étoit une coutume chez les Lacédémoniens que les enfans des familles les plus distinguées se déchiroient mutuellement le corps à coups de fouet, devant les autels des Dieux: leurs peres & meres, qui étoient présens à ce spectacle, les animoient & les excitoient à ne pas donner la moindre marque de douleur. C'est là ce qui s'appelloit *Diamastigose*, mot Grec, qui vient de διαμαστιγοῦν, *fustigier, fouetter*, de μάστιξ, *fouet, courroie, étrivières.* Cela se faisoit apparemment pour endurcir de bonne heure la jeunesse aux coups, & l'accoutumer aux blessures & aux plaies, afin qu'elle ne les craignît point, & les méprisât à la guerre. Philostrate en parle dans la vie d'Apollonius de Thiane.

DIAMÉTRAL, ALE, adj. qui appartient au diamètre; qui coupe en deux parties égales les figures curvilignes. *Diametros.* Il n'a guère d'usage que dans cette phrase, Ligne *diamétrale.*

DIAMÉTRALEMENT, adv. En maniére de diamètre. *Diametri in morem.* Il faut couper ce plan, ce globe *diamétralement.* Le zénit & le nadir sont opposés *diametralement. Ex diametro oppositus.* Nos Antipodes nous sont *diametralement* opposés.

On s'en sert aussi au figuré, en parlant de choses contraires ou fort différentes. Ce sont deux parties, deux intérêts *diamétralement* opposés. Le vice & la vertu sont *diametralement* opposés.

DIAMÉTRE, s. m. Terme de Géométrie. Ligne qui passe par le centre d'un cercle, qui aboutit à la circonférence, & le coupe en deux parties égales. *Diametros.* On le dit aussi des lignes qui passent par le centre des autres figures curvilignes, quand elles les divisent en deux parties égales. Les ellipses ont un grand & un petit *diamètre.* La moitié de cette ligne s'appelle *demi-diamètre, rayon*, ou *sinus total.*

DIAMÈTRE, en Astronomie: on appelle *diamètre apparent* d'une Planète, l'angle visuel sous lequel cette Planète paroît de dessus la terre à l'égard de son *diamètre:* & de la grandeur apparente de son *diamètre* on conclut son éloignement de la terre, puisqu'il est certain que plus une Planète est éloignée de la terre, plus son *diamètre* est petit.

On le dit aussi des sphères & globes; & alors les extrémités s'appellent *poles*, sur lesquels le globe est mobile. On l'appelle aussi *ligne diamètrale*, ou *dimetiente*, ou *axe:* ce qui se dit aussi des cones, & des cylindres.

Ce mot de *diamètre* vient de *diameter*, en Grec διάμετρος, διάμετρον, qui veut dire, ligne, ou mesure qui passe par le milieu.

DIAMÈTRE D'UN CANON, c'est l'étendue de l'ouverture du canon.

DIAMÈTRE DE COLONNE, est le *diamètre* qui se prend au-dessus de la base, & d'où se tire le module pour mesurer les autres parties d'une colonne. On appelle *diamètre de renflement*, celui qui se prend au tiers d'en bas du fût: *Diametros adjectionis:* & *diamètre* de diminution, celui qui se mesure au plus haut de ce fût. *Diametros imminutionis.* Les colonnes de l'ordre Corinthien ont dix *diamètres*, ou modules de hauteur. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

DIAMORUM, s. m. Terme de Pharmacie. Il y a le *diamorum* simple & le composé. Le *diamorum* simple est le syrop de mûre ordinaire, qu'on fait avec le suc de mûres & le sucre. Il est bon pour les maux de gorge, & pour arrêter la dysenterie. On fait aussi un *diamorum* simple avec le suc de mûres & le miel, qu'on appelle autrement *rob de mûres.* Le *diamorum* composé se fait avec du suc de mûres, du sapa, du verjus, de la myrrhe & du saffran. On s'en sert pour déterger les phlegmes de la poitrine, & pour faciliter la respiration. Ce mot a été fait de *morum*, mûre.

☞ DIAMPER, s. m. Ville des Indes, dans le Royaume de Cochin.

DIANE, s. f. Nom propre d'une Déesse des anciens Payens. *Diana.* Les Grecs l'appellent Artemis. *Diane* étoit fille de Jupiter & de Latone, sœur jumelle d'Apollon, née avec lui dans l'Isle de Delos, & élevée avec lui, comme le disent Hésiode, dans sa *Théogonie*, v. 14. & 918. & Homère dans l'*Hymne* qu'il a fait à sa louange, & tous les Poëtes. Au reste, *Diane* étoit le nom qu'elle portoit sur la terre; car cette Déesse étoit en quelque sorte une triple Divinité, qui avoit dans les Enfers, au Ciel & sur la Terre, des noms, des qualités & des emplois tout différens. Aux Enfers elle s'appelloit Hécaté, voyez ce nom; au Ciel Lune, Phœbé, Délie & Cinthie; sur la Terre, *Diane* & Lucine. Nous ne parlerons ici que de *Diane*, Divinité de la Terre. Voyez aux autres noms ses qualités & ses fonctions. *Diane* avoit deux emplois sur la terre; car en premier lieu elle étoit Déesse de la Chasse, des Forêts & des Montagnes, comme il paroît par Horace, Liv. III. Od. xx. & par les Poëmes séculaires du même Auteur & de Catulle. Celui-ci même met encore les Fleuves dans sa dépendance. *Diane* étoit Vierge, & aimoit sur tout la pureté & la virginité. C'est pour cela qu'on dit qu'elle fuyoit les compagnies & les assemblées, & qu'elle étoit toujours dans les forêts & sur les montagnes, accompagnée seulement de quelques Nymphes aussi chastes qu'elle, & qu'elle s'occupoit continuellement de la chasse; exercice capable de l'éloigner & de la détourner de tout ce qui étoit contraire à sa vertu favorite. Cicéron, *Lib. III. De Nat. Deor. n.* 58. distingue deux autres *Dianes.* La première étoit fille de Jupiter & de Proserpine, & mere de Cupidon; & l'autre, que Cicéron met la troisiéme, avoit Upis pour pere, & Glaucé pour mere, & les Grecs l'appelloient souvent du nom de son pere Upis.

On représentoit *Diane* en habit de Chasseresse, les cheveux retroussés & noués par derrière, sa robe retroussée avec une seconde ceinture, le carquois sur l'épaule, tenant un arc bandé, dont elle décoche une fléche, & ayant à ses côtés un chien qui court. Tel est l'équipage dans lequel elle paroît sur plusieurs médailles, & en particulier sur celles de Syracuse. Quelquefois ses cheveux détachés flottoient au gré du vent. Quelquefois on ajoûtoit des rets, des dards, des chiens en lesse, & d'autres instrumens de la chasse. La figure de *Diane* qui étoit à Segeste portoit en main une torche ardente. On la voit aussi souvent sur les médailles avec une torche en main, ou même deux, une en chaque main, & le titre de DIANA LUCIFERA.

Le premier temple que *Diane* eut à Rome fut bâti sur le mont Aventin, du régne de Servius Tullius. Ce temple, dont Denys d'Halicarnasse décrit la consécration, étoit orné de cornes de bœufs; au lieu que les autres temples de *Diane* l'étoient de bois de cerfs.

On célébroit à Rome deux fêtes à l'honneur de *Diane.* L'une tomboit au mois de Mars, & l'autre aux Ides, ou au 13ᵉ d'Août. Ces jours-là les femmes, qui croyoient avoir obtenu quelque grace de *Diane*, portant des torches ardentes, alloient de Rome à la forêt d'Aricie, où *Diane* étoit singuliérement honorée. Ovide,

Fest. L. III. v. 270. Les Chasseurs faisoient aussi le même pélerinage ayant des torches en main, & conduisoient avec eux leurs chiens malades, ornés de bandelettes sacrées, les présentoient à l'Idole, & déposoient à ses pieds tous leurs instrumens de chasse. Voyez *Grot. de Venat.* On étoit persuadé qu'en ces jours, occupée à recevoir les vœux & les hommages des mortels, elle laissoit les bêtes en paix, & n'alloit point à la chasse.

On sacrifioit à *Diane* une biche; & quand elle voulut soustraire Iphigénie au couteau du Sacrificateur, elle lui substitua elle-même une biche, comme on le peut voir dans l'Iphigénie d'Euripide, & dans les Métamorphoses d'Ovide, Liv. XII. v. 34.

La *Diane* d'Ephèse étoit la plus fameuse qui fût au monde. Elle avoit trois temples dans cette ville, & on l'y représentoit d'une manière singulière, que toutes les villes de l'Asie imitoient, dit M. Tristan. C'étoit une espèce de terme qui par en bas représentoit un cippe quarré; par en haut c'étoit une figure de femme jusqu'à la ceinture, ayant toute la poitrine & le ventre depuis la gorge jusqu'à la ceinture pleine de mammelles: ce qui la faisoit appeller *Multimammia*, & Πολύμαστος. Sur la tête elle porte une espèce de boisseau, ou de vase; d'un côté de sa tête est le Soleil, & de l'autre la Lune: elle a les deux bras étendus, & les mains appuyées sur deux bâtons tournés en houlettes, & à ses pieds un enfant à droite. M. Tristan, T. II. pag. 526. a fait graver un beau médaillon de Gordien, où elle est encore représentée avec tous ses attributs. Elle est accompagnée de deux Nymphes au haut du champ de la médaille, & de deux fleuves au bas, les mains étendues & appuyées, comme j'ai dit ci-dessus, & elle a deux chiens à ses côtés. Elle n'est point nue, toutes les mammelles qui sont à l'autre ne paroissent point; elle est vetue d'une espèce de stole, ou étole qui lui prend sur les épaules, & descend jusqu'en bas: ce vetement est partagé en deux parties dans sa longueur, & chacune de ses parties est chargée d'un rang de petits cercles ou globules de haut en bas. Elle a sur la tête un vase couvert. L'un des fleuves tient un roseau, & l'autre une flûte à l'antique.

Saint Luc aux Actes des Apôtres, C. XIX. v. 24. parle d'un Orfèvre d'Ephèse qui faisoit des temples d'argent de *Diane*, qui troubla la prédication de S. Paul, & excita contre lui tous les Ouvriers qui gagnoient leur vie à ces ouvrages. On demande ce que c'étoient que ces temples d'argent de *Diane*. Erasme répond, que c'étoient des chasses en forme de petits temples, dans lesquels on renfermoit des statues. Bèze croit que c'étoient des monnoies sur lesquelles la figure du temple de *Diane* étoit représentée, & que pour cette raison on appella Temples de *Diane*, comme on appella bœufs, vierges, tortues, poulains, les monnoies sur lesquelles ces choses étoient empreintes.

Quelques-uns disent que ce mot *Diane* vient du mot Grec Δὶς, Jupiter, parceque *Diane* étoit fille de Jupiter. D'autres prétendent que *Diana* s'est dit pour *Deviana*, parcequ'elle couroit çà & là dans la forêt *Devia*. Vossius, *De Idolol. L. II. c.* 16. *p.* 186. croit que ce mot s'est formé de *Dea*, ou *Diva Luna*, il devoit ajoûter, ou *Dia Luna*, Déesse Lune. Voyez encore cet Auteur au même endroit, *c.* 25. *c.* 53. & 57.

Diane étoit appellée Aristobule à Malte, où elle avoit un temple, dans lequel on inhumoit ceux qui étoient exécutés à mort pour leurs crimes. Les Thraces l'appelloient Bendis; les Egyptiens, Bubastis, ou Bubastide; les Syriens, Reine du Ciel. Enfin, on la confondoit quelquefois avec Proserpine. On lui donnoit encore plusieurs épithètes qui exprimoient le lieux où elle étoit honorée, & où elle avoit des temples, ses attributs, ses qualités, ses emplois; *Diane* Ethiopienne, *Ethiopica*; Aririe, *Aricina*; Léphrienne, *Lephria*; Munichienne, *Munichia*, du temple qu'elle avoit à Munichie proche d'Athènes; de Pergé, *Pergea*; la Scythique, *Scythica*; la Taurique, *Taurica*; Cariatide, *Cariatis*; Dictynne, *Dictynna*; Hemera, Hymnéa, Ilithya, Leucophrys, Ops, &c.

Quelques Savans qui ont cherché l'origine des Fables trouvent beaucoup de rapport entre *Diane* & la fille aînée de Job. Celle-ci s'appelle ימימה, *Jemimah*, de יום, *jour*; de même que *Diane* s'appelloit en Grec Ἡμέρα, *hemera*, jour, & en Latin *Diana*, de *dies*, jour. 2°. Les Anciens disoient que *Diane* étoit Persienne; & Jemimah étoit de l'Orient, de l'Arabie, pays oriental que les Fables ont pû confondre avec la Perse, qui étoit plus connue, l'Arabie sur-tout ayant fait partie de l'Empire de Perse. *Diane* étoit une Déesse champêtre & montagnarde, habitant les déserts & les forêts; l'Arabie a toujours été pleine de montagnes & de déserts. Enfin, on loue la beauté de *Diane*, & c'est pour cela qu'on lui donne le nom d'Ἡμέρα, jour, *Diana*; ce qui convient fort bien aussi à Jemimah. Voyez Spanheim, *Histor. Jobi*.

Le second emploi de *Diane* sur la terre étoit de présider aux accouchemens; & en cette qualité elle étoit appellée Lucine, *Lucina*, Lochienne, *Lochia*, Ops, &c. Voyez LUCINE.

☞ DIANE. *Arbre de Diane.* Terme de Chymie. *Dianæ arbor.* C'est un mélange d'argent, de mercure & d'esprit de nitre crystallisés ensemble en forme d'un petit arbre.

DIANE, est aussi un nom propre de femme, même dans le Christianisme. *Diana. Diane* de Poitiers, Duchesse Valentinois, fut maîtresse d'Henri II. *Diane*, légitimée de France, Duchesse de Castro, puis de Montmorency, étoit fille d'Henri II. & de *Diane* de Poitiers. *Diane*, ou *Diana* Mantuana, a excellé dans le XVIe siècle par les Ouvrages qu'elle grava en tailledouce.

DIANE, s. f. Terme de Guerre, qui se dit d'une certaine manière de battre la caisse au point du jour, pour réveiller les soldats. *Extrema noctis vigilia.* Battre la *diane*.

Ce mot vient de l'Espagnol *diana*, qui a été fait de *dia*, ou de *dies*, parceque c'est un son de tambour qu'on fait dès le matin, dans le temps de la dernière sentinelle de nuit, en un corps-de-garde. POMEY.

DIANO, s. f. Nom de quelquet lieux en Italie, en Latin *Dianium*. Ils furent ainsi nommés probablement dans l'antiquité, parcequ'ils étoient consacrés à Diane. *Diano*, bourg de l'Etat de Genes, est près d'Oneglia, à trois lieues d'Albenga. *Diano*, bourg du Montferrat Savoyard, est à trois lieues au midi d'Alba. *Diano*, ville du Royaume de Naples dans la Principauté citérieure, à quatre lieues au nord de Policastro: cette ville donne son nom à une grande vallée auprès de laquelle elle est. La vallée de *Diano* est arrosée de la rivière de Botta, & abondante en grains & en fruits. *Vallis Diania. Diano* est la même chose en Italie que *Denia* en Espagne.

DIANTRE, s. m. Terme populaire dont se servent ceux qui font scrupule de nommer le Diable. Allez au *diantre. Abi ad Acherontem.* Au *diantre* soit l'engeance. Je voudrois que cela fût au *diantre*; pour dire, au Diable. On dit aussi absolument *diantre*, par manière d'exclamation. *Proh! Papa! Diantre!* que dites-vous là? Comment *diantre* voulez-vous qu'on fasse pour vous voler? MOLIERE.

On dit que ce mot de *Diantre* vient du nom de Dinant, ville des Pays-Bas. Voyez DINANT.

☞ AU DIANTRE, sorte d'imprécation qui souvent nie. *Au diantre* le Musicien simple & suivi qui paroît en Italie; c'est-à-dire, qu'il n'en paroît point. On diroit en Latin *Moriar peream, si*; qui ne signifie pas la même chose, mais qui exprime la même chose par un autre tour.

DIANUCUM, s. m. Terme de Pharmacie, est une espèce de rob fait avec du suc de noix verte & du miel, qu'on cuit ensemble par un feu médiocre jusqu'à consistence de miel: c'est le rob de noix. Il est propre pour fortifier l'estomac, pour faire suer, & pour résister au venin. Voyez DIACARYON.

Ce mot a été fait de *nux*, noix.

DIAPALMA, s. m. Terme de Pharmacie. Emplâtre dessicative, qui tire son nom du bois de palmier, dont est faite l'espatule qui sert à l'agiter pendant qu'il cuit. Il est composé d'huile commune, de graisse de porc, & de litharge d'or préparée. Il est propre pour dessécher, pour résoudre, pour déterger & pour cicatri-

sér

ſer. C'eſt l'emplâtre la plus uſitée pour les plaies & pour les ulcères.

DIAPASME, ſ. m. Parfum qu'on emploie ſur le corps, de quelque forme qu'il ſoit, comme les poudres, les eſſences & les pommades odorantes. *Diapaſma.*

Ce mot vient du Grec [illegible], qui ſignifie, Arroſer.

DIAPASON, ſ. m. Terme de Muſique. C'eſt un intervalle de Muſique dont la plupart des Auteurs qui ont écrit de la théorie de la Muſique, ſe ſont ſervis pour expliquer l'octave des Grecs; auſſi-bien que du *diapente, diateſſaron, hexacorde* & *tetracorde;* pour dire, les quintes, quartes, tierces & ſixiémes. Le *diapaſon* eſt la premiére des conſonnances ſimples, lequel ſimplement conſidéré eſt un ſeul eſpace: que ſi on le conſidére diatoniquement par tons & ſemitons, il contient ſept eſpaces, trois tons majeurs, deux mineurs, deux ſemitons majeurs. P. Parran.

Le *Diapaſon* a ſon intervalle du ſon grave à l'aigu en proportion double. Il contient ſept intervalles, dont il y a trois tons majeurs, deux mineurs, & deux demi-tons majeurs. Quelques-uns croient que c'eſt la plus parfaite conſonnance: c'eſt du moins une des trois conſonnances parfaites. Le *diapaſon* eſt ce que nous appellons *octave.*

Diapason, chez les Artiſans, & Facteurs d'inſtrumens, ſignifie une régle & meſure qu'ils ont pour marquer les tuyaux de leurs orgues, & pour percer les trous de leurs flûtes & hautbois en la juſte proportion qu'il faut pour faire des tons, des demi-tons, & les conſonnances juſtes.

Quand un quarré eſt diviſé en huit parallélogrammes égaux, la ſection qui ſera faite de ces parallélogrammes par une diagonale, marquera tous les intervalles uſités en la Muſique; & c'eſt ſur ce principe qu'eſt fondé ce modèle des Ouvriers, qu'ils appellent *diapaſon.*

Il y a auſſi un *diapaſon* des trompettes, qui ſert de meſure pour les différentes grandeurs qu'elles doivent avoir pour faire les quatre parties de la Muſique. Il y en a de même pour les ſaquebutes & ſerpens, qui montrent combien il les faut allonger ou accourcir pour deſcendre ou pour monter d'un ton ou d'un intervalle. Enfin, le *diapaſon* ſe dit de ce qui fait & qui marque la juſteſſe des tons. On oppoſe le *diapaſon* tempéré au *diapaſon* parfait.

Les Fondeurs appellent auſſi *diapaſon*, leur échelle campanaire, qui leur ſert à connoître la grandeur, l'épaiſſeur & le poids de leurs cloches, qu'ils appellent autrement *régle, bâton,* ou *brochette.*

DIAPASONDIAEX, ſ. m. Terme de Muſique. Eſpéce de conſonnance compoſée. Il y a deux *diapaſondiaex;* le majeur, qui eſt en proportion de 10 à 3; & le mineur, qui eſt en proportion de 16 à 5.

DIAPASONDIAPENTE, ſ. m. Terme de Muſique. C'eſt une conſonnance compoſée en proportion de triple de 9 à 3, ou de deux fois ſix. Voyez le Traité de la Muſique du Pere Parran Jéſuite. Le *diapaſondiapente* eſt une ſymphonie qui ſe fait lorſque la voix va du premier ton au douziéme ſon. Ce mot eſt un terme de la Muſique des Grecs. Nous appellerions aujourd'hui cette conſonnance une douziéme.

DIAPASONDIATESSARON, ſ. m. Terme de Muſique. Conſonnance compoſée de 8 à 3. Le *diapaſondiateſſaron* eſt une ſymphonie qui ſe fait lorſque la voix va de ſon premier ton à l'onziéme lieu. C'eſt une conſonnance qu'on peut appeller l'*onziéme*, comme on appelle la *quarte*, la *quinte*, &c.

DIAPASONDITON. Terme de Muſique. Conſonnance compoſée en proportion de 10 à 4, ou de 5 à 2.

DIAPASONSEMIDITON, ſ. m. Terme de Muſique. Conſonnance compoſée en proportion de 12 à 5.

Tous ces termes ſe trouvent dans ceux qui ont écrit de la théorie de la Muſique. Voyez le Traité de la Muſique du P. Parran, le Dictionnaire de M. Broſſard, &c.

DIAPEDÉSIS, ſ. m. Terme de Médecine. Sortie du ſang à travers les tuniques des artères ou des veines, qui arrive lorſqu'il eſt trop diſſous, & que les pores des vaiſſeaux ſont trop ouverts. Il y a d'habiles Médecins qui ne croient pas qu'il ſurvienne une telle ténuité au ſang, qu'il puiſſe exuder ſans nulle ouverture au travers des vaiſſeaux.

Ce mot vient de διὰ, *par*, & [illegible], *je bondis, je ſaute.*

DIAPENTE, ſ. m. Eſt un intervalle de Muſique qui eſt la ſeconde des conſonnances, & qui avec le diateſſaron compoſe une octave. Dans la pratique on l'appelle *la quinte.* Voyez QUINTE. Le *Diapente* eſt une conſonnance ſimple: ſi on le conſidère diatoniquement il a quatre eſpaces, & contient deux tons majeurs, un mineur, & un ſemiton majeur...... Le *diapente* eſt la plus grande partie du diapaſon harmoniquement diviſé. P. Parran. Le *diapente* eſt compoſé du diton & du ſemiditon. In. *Diapente* eſt un terme de la Muſique des Grecs, par lequel ils expriment une ſymphonie qui ſe fait lorſque la voix paſſe du premier ton au cinquiéme lieu. Voyez Vitruve, ch. 4. du Liv. 5.

Diapente ſe dit auſſi en Pharmacie, d'un compoſé de cinq ſortes de drogues.

Ce mot eſt compoſé de la prépoſition διὰ, & de [illegible], *cinq.*

DIAPHANE, adj. m. & f. Tranſparent, qui donne paſſage à la lumiére. *Perlucidus, perlucens, tranſlucidus, tranſlucens.* Les corps *diaphanes* ſont l'air, l'eau, le verre, le talc, la corne, la porcelaine fine, &c.

On appelle *colonne diaphane*, toute colonne de matiere tranſparente, comme étoient celles de criſtal du théatre de Scaurus. ☞ Les Décorateurs emploient des colonnes *diaphanes* dans les Châteaux de feu, dans les repréſentations d'un Palais du Soleil, d'un Temple de Pluton, &c. Les colonnes *diaphanes* ſont des colonnes creuſes & dont le bâti eſt recouvert de toiles fines ou de tranſparent, derriére leſquelles on met des lumiéres qui font paroître la colonne toute de feu ou lumineuſe.

DIAPHANÉITÉ, ſ. f. Terme dogmatique. ☞ Qualité de ce qui eſt diaphane ou tranſparent de ce qui tranſmet la lumiére. La *diaphanéité* des corps ne provient que de la ſituation de leurs pores en ligne droite, enſorte qu'il n'y a aucun corps qui empêche le paſſage de la lumiére; ☞ & la plus ou moins grande *diaphanéité* conſiſte dans la plus ou moins grande quantité de pores droits. C'eſt par cette raiſon qu'on démontre que la malléation du verre eſt impoſſible; car ſitôt qu'il ſera malléable & ductile, ſes pores ne ſeront plus ſitués vis-à-vis, & par conſéquent il perdra ſa *diaphanéité*, ou tranſparence; c'eſt-à-dire, la principale qualité du verre. ☞ On donne de la *diaphanéité* à des corps qui n'en ont point, ou l'on augmente le peu qu'ils en ont. Ainſi en huilant du papier, on le rend plus diaphane qu'il n'étoit, & au contraire on diminue ſa *diaphanéité* en le battant avec le marteau. Ce que le verre, le cryſtal, & la glace ont de particulier, eſt qu'ils ont leurs pores diſpoſés en ligne droite, ce qui cauſe leur *diaphanéité.* Le Pour et Contre.

☞ DIAPHIES, ſ. f. pl. Fêtes qui ſe célébroient à Athènes en l'honneur de Jupiter Milichien, pour le prier de détourner les maux dont on pouvoit être menacé. *Diaphia.* On s'aſſembloit pour cette ſolennité hors des murailles de la ville, & l'on y faiſoit paroître une triſteſſe ſinguliére.

DIAPHOENIC, ſ. m. Terme de Pharmacie. Electuaire mol purgatif, auquel on a donné ce nom à cauſe que les dattes en ſont la baſe, & que les Grecs appellent le palmier, dont les dattes ſont les fruits, φοῖνιξ. Les autres ingrédiens ſont les pénides, les amandes, le turbith, le diagrède, le gingembre, le poivre blanc, le macis, la canelle, la rue, le fenouil, le daucus & le miel. Le *diaphœnic* purge principalement les ſéroſités, il excite les mois aux femmes. On s'en ſert pour l'hydropiſie, pour la léthargie, pour l'apoplexie & pour la paralyſie.

☞ DIAPHORÈSE, ſ. f. C'eſt en général une évacuation qui ſe fait par l'habitude du corps & par les pores de la peau, tant inſenſiblement que ſous la forme de ſueur. Ce mot eſt Grec, [illegible], du verbe [illegible], tranſmettre d'un lieu à un autre. Col-de-Villars.

DIAPHORÉTIQUE, adj. m. Terme de Médecine, qui ſe dit des médicamens qui pouſſent les humeurs par la tranſpiration. *Diaphoretica medicamenta.* Ce mot

eſt

eſt Grec : il ſignifie, Sudorifique. L'antimoine a une vertu *diaphorétique.*

Diaphorétique minéral, eſt une préparation d'antimoine, qu'on appelle autrement Antimoine *diaphorétique.* Voyez ANTIMOINE.

DIAPHRAGME, ſ. m. Terme d'Anatomie. Muſcle nerveux qui ſépare la poitrine d'avec le bas-ventre, & qui eſt comme une eſpéce de cloiſon entre les parties vitales & les naturelles. *Diaphragma, tranſverſum ex validâ membranâ ſeptum.* Sa figure eſt ronde, repréſentant la figure d'un poiſſon qu'on appelle une *raie.* Tout ſon corps eſt composé de deux cercles, dont l'un eſt membraneux, & l'autre charneux ; de deux artères, de deux veines, qui s'appellent *phréniques*, & de pluſieurs branches de nerfs. La membrane qui le couvre par-deſſus, vient de la pleure, & celle qui eſt par-deſſous, vient du péritoine. Sa ſituation eſt oblique, parcequ'il va du cartilage xiphoïde par les extrémités des cotés à la région des lombes. Il eſt percé en deux endroits pour faire paſſage à l'eſtomac & à la veine cave montante. Ce muſcle a deux mouvemens, celui de contraction & celui de relaxation : dans le premier, qui ſe fait pour l'inſpiration, le *diaphragme* s'applanit, & la cavité de la poitrine devient plus ample ; ce qui eſt néceſſaire, afin que le poumon ſe puiſſe mieux dilater : dans le ſecond, qui ſe fait pour l'expiration, le *diaphragme* ſe relâche, & s'enfonce dans la cavité de la poitrine, ce qui la rend plus petite. On trouve le *diaphragme* toujours relaché dans un animal mort.

C'eſt Platon, au rapport de Galien, qui le premier l'a nommé *diaphragme*, du verbe διαφράττειν, qui ſignifie, *ſéparer*, ou *être entre deux.* Auparavant on l'appelloit φρένες, qui ſignifie, *entendement*, parcequ'on prétendoit que dès que ce muſcle étoit ſurpris d'inflammation, l'homme tomboit auſſitôt en phrénéſie ; ce que l'expérience ne confirme pas, non plus que ce qu'on a dit, que ceux à qui on traverſe le *diaphragme* d'un coup d'épée, meurent en riant. Les Latins l'appellent *ſeptum tranſverſum*, comme qui diroit *cloiſon miſe de travers.* M. Hook a remarqué qu'on pouvoit entretenir un animal en vie ſans thorax & ſans *diaphragme*, en lui faiſant entrer de l'air dans les poumons par le moyen d'un ſoufflet, dont il dit qu'il a fait l'expérience. Gaſpard Bartholin le fils a fait un Traité de la ſtructure du *diaphragme.* On appelle auſſi *diaphragme*, le cartilage qui eſt au milieu du nez, qui ſépare les deux narines.

Diaphragme, en termes d'Optique, ſe dit de ces eſpèces de planchers qui traverſent les tuyaux des grandes lunettes, & qui ſont percés par le milieu. En général les Savans ſe ſervent de ce terme pour expliquer une cloiſon ou ſéparation entre deux parties.

☞ Diaphragme. Le *Diaphragme* d'un tuyau d'orgues s'appelle *biſeau :* il a une petite ouverture longue & étroite & un peu en biſeau, pour laiſſer échapper le vent. On l'appelle lumiere.

DIAPHRAGMATIQUE, adj. C'eſt le nom qu'on donne aux artères & aux veines qui ſont répandues dans le diaphragme. *Vena, arteria phrenetica.* On les appelle auſſi *phreniques*, ou *phrenétiques.*

☞ DIAPHYSE, ſ. f. C'eſt un interſtice, une diviſion, une partition, enfin tout ce qui ſépare deux choſes. *Diaphyſis* dans Hippocrate, *Lib. de Tract.* comme l'explique Galien, ſignifie une certaine éminence nerveuſe & cartilagineuſe dans le milieu de l'articulation du tibia avec le femur, qui ſépare les têtes & les apophyſes inférieures du femur qui ſont articulées dans les cavités de la tête du tibia. Cette ſubſtance ne paroît que dans les cadavres récens ; car elle ſe flétrit après la mort. *Dict. de James.*

☞ DIAPNOTIQUE ; adj. & ſ. *Diapnetiens.* On appelle ainſi les remèdes qui font tranſpirer. Ce mot vient du Grec διαπνοή, *perſpiratio*, tranſpiration inſenſible. Ils ne diffèrent guère des diaphorétiques.

☞ DIAPRER. Vieux v. act. Orner, décorer, tapiſſer. *Ornare, decorare.*

DIAPRÉ, ée. adj. Qui eſt varié de pluſieurs couleurs. *Verſicolor, varius.* Il y a apparence que ce mot s'eſt dit figurément des diverſes fleurs qui ornent les prés, qui ſont de cent couleurs différentes. Il n'eſt plus guère en uſage, ſi ce n'eſt en termes de blaſon, où l'on appelle *diapré*, tout ce qui eſt brodé, figuré & tracé à fantaiſie, comme un compartiment de fleurs, ſoit ſur le champ de l'Ecu, ſoit ſur une de ſes piéces honorables.

Là brilloit le teint vif des pêches empourprées,
Ici le riche émail des prunes diaprées. Perrault.

Hequeton diapré *de mon maître la Trouſſe,*
Je le ſuivois à pied, quand il alloit en houſſe. Desp.

☞ *Tantôt s'ébat le long des prés*
De mille couleurs diaprés. Plem.

Ce mot ſignifioit autrefois, tapiſſé, orné, décoré. *Gloſſ. ſur Marot.*

Diapré, ou Diaprée, ſ. f. Nom d'une eſpèce de prunes. La *diapree* violette. La Quint. Le même Auteur écrit quelquefois *diapré.* Des Mirabelles, Sainte Catherine, *diapré.* Id. Beaucoup de Damas & de *diaprée* ont la chair vereuſe. Id. Il ne donne point non plus de pluriel à ces noms, comme on le voit par ces exemples, & il les fait indéclinables. Il eſt mieux de les décliner, & de dire les *diaprees* ſont vereuſes ; les *diaprées* ſont longuettes. La Quint. La *diapree* violette eſt violette tirant au rouge.

Ce mot, ſelon du Cange, vient du Latin *diaſprum*, qui étoit une eſpèce d'étoffe précieuſe & de broderie, dont le nom s'eſt étendu à tout ce qui étoit diverſifié de couleurs, & jaſpé.

DIAPRUN, ou DIAPRUNUM. Le premier mot eſt nouveau, mais on s'en ſert aujourd'hui, ſ. m. Terme de Pharmacie. Electuaire mol purgatif, appellé ainſi à cauſe de la pulpe des prunes de Damas qui en font la baſe. Il y a le *diaprunum ſimple, & le composé.* Le *diaprunum ſimple*, outre la pulpe de prunes reçoit la caſſe, les tamarins, la rhubarbe, les roſes rouges, la ſemence de violette, les ſantaux rouge & citrin, la raclure d'ivoire, le ſuc de régliſſe, & les quatre grandes ſemences froides. Il eſt propre pour préparer & pour ramolir les humeurs. Le *diaprunum composé*, ou *ſolutif*, n'eſt autre choſe que le ſimple, ſur une livre duquel on a mis demi-once de ſcammonée en poudre pour le rendre plus purgatif.

☞ DIAPRURE, ſ. f. Variété de couleurs. La *diaprure* des prés. Il eſt vieux.

DIARBECK, ſ. m. Province de Turquie en Aſie. *Diarbeckia, Meſopotamia.* Le *Diarbeck* eſt renfermé entre le Tigre & l'Euphrate, & borné au nord par la Turcomanie, au couchant par la Syrie, au midi par l'Arabie déſerte & par l'Yerak Arabi, & au levant par l'Arzerum & une partie du pays des Curdes. Le *Diarbeck* eſt diviſé en trois grands Beglerbeglics, ou Gouvernemens, celui de Diarbeckir, qui eſt au nord, & ceux de Moſul & de Rika, qui ſont au midi, le premier vers le Tigre, & l'autre vers l'Euphrate. Outre ces trois villes, qui donnent le nom à ces trois Beglerbeglics, il y a encore Neſbin, Merdin, Aſanchiuf, Orpha, Bir, Harran, qui eſt le Haran de l'Ecriture, & le *Charra*, fameux par la défaite de Craſſus ; Chabur, & Karkiſe, qui ſont encore de bonnes villes. Le *Diarbeck*, tel que nous venons de le décrire, eſt le פדן ארם, *Padan Aram*, ou ארם נהרים, *Aram Naharim*, de l'Ecriture, & la Méſopotamie des Anciens. Quelquefois, ſelon la remarque de Maty, on lui donne plus d'étendue, & l'on y comprend l'Arzerum, qui eſt une partie de l'ancienne Aſſyrie, & l'Yerak Arabi, qui eſt la Babylonie & la Chaldée des Anciens. Voyez d'Herbelot, *Biblioth. Orient*, pag. 294. où il écrit Diarbekr, & Diarbek.

DIARBECKIR, ſ. m. Ville de la Turquie en Aſie, capitale d'une Province de même nom. *Diarbeckia, Amida.* Cette Ville eſt ſur le Tigre à 50. lieues environ au-deſſus de Moſul. Elle eſt grande, & l'une des plus peuplées & des plus marchandes de la Turquie. Il y a dans *Diabeckir* un très-grand nombre de Chrétiens Arméniens, Neſtoriens & Jacobites. Au reſte, *Diarbeckir* eſt la même ville que Caramit, ou Cara-hemit,

quoique

quoique quelques Cartes les distinguent mal-à-propos. Maty dit aussi Diarbeck ; mais c'est le nom de la Province.

DIARRHÉE. M. Lemery écrit *diarrée*, prononcez *diarée*, s. f. Terme de Médecine. Cours de ventre, devoiement. *Dejectio, liquida alvus*. Ce mot en général se prend pour toute sorte de flux de ventre, mais proprement c'est celui dans lequel les humeurs pures ou mélangées s'écoulent, quelquefois sans douleur, & quelquefois avec douleur. La *diarrhée* est de plusieurs sortes, selon la diversité des excrémens : il y en a une bilieuse, une sereuse, une pituiteuse, une puruleote. La purulente vient toujours de quelque abscès qui s'est ouvert. Les autres *diarrhées* viennent d'une fermentation qui se fait dans le sang, par laquelle il se décharge de ses excrémens dans les intestins. La *diarrhée* vient aussi des mauvais alimens qu'on a pris, de la suppression de la transpiration, & de plusieurs autres causes. On remarque que ceux qui transpirent peu sont sujets à la *diarrhée*, & que ceux au contraire qui transpirent beaucoup sont ordinairement resserrés. Stolterfoth, Médecin de Lubec, rapporte qu'un Artisan, Lavandier de profession, eut depuis l'âge de 30 ans, jusqu'à l'âge de 65 ans une *diarrhée*, qui lui causoit cinq ou six selles par jour ; se portant toujours bien, ayant appétit, & toutes les forces nécessaires pour son travail. Enfin, à l'âge de 65 ans, par des remèdes astringens, qu'il se fit lui-même, ou qu'il acheta chez les Apotiquaires, il arrêta son flux. Aussitôt il lui vint une grande douleur de reins, avec difficulté de respirer, cessation de la digestion, rendant les alimens comme il les avoit pris, froid aux extrémités, enflure aux cuisses, une soif insupportable, & plus d'appétit, n'urinant qu'à peine une humeur aqueuse & vuide de souffre. Stolterfoth appellé lui fit prendre des aromates pour le conforter doucement, & des antiscorbutiques mêlés de choses qui délayassent modérément. Alors il commença à respirer plus librement ; les urines furent plus teintes, la couleur naturelle lui revint, l'enflure diminua, & il se remit. Mais ayant pris du vin d'absynthe & de l'eau de vie pour se fortifier, disoit-il, l'estomac, il retomba & mourut.

Le mot de *diarrhée*, est Grec, & vient de διὰ, *par* ; & ῥέω, *couler*.

DIARRHODON, s. m. Terme de Pharmacie, qu'on donne à diverses compositions à cause des roses rouges qui y entrent. Il y a une poudre cordiale, qu'on appelle *diarrhodon Abbatis*, ou *de l'Abbé*, parcequ'un Abbé en est l'inventeur. Elle est composée de roses rouges, de santaux rouge & citrin, de bois d'aloës, de canelle, de thapontic, de spicanard, d'yvoire, d'os de cœur de cerf, de safran, de mastic, de perles, d'ambre gris, de musc, &c. On s'en sert pour fortifier le cœur, l'estomac & le foie : elle aide à la digestion, & empêche le vomissement. Il y a aussi des trochisques *diarrhodon*, composés de roses rouges, de raclure d'yvoire, de santaux rouge & citrin, de réglisse, de mastic, de safran, de camphre & d'eau rose. Ils sont propres pour fortifier le cœur, l'estomac & le foie, & pour arrêter la dysenterie & les autres cours de ventre. Il y a encore des pillules *diarrhodon*, composées d'aloës, de trochisques *diarrhodon*, de feuilles d'absynthe, de schœnante, de mastic & de sel gemme. Elles purgent & fortifient ensuite l'estomac, elles hâtent la digestion, & chassent la mauvaise odeur de la bouche.

Ce mot vient de διὰ, & ῥόδον, *rose*.

DIARTHROSE, s. f. Terme d'Anatomie. Espèce d'articulation ou d'assemblage des os, un peu relâchée, & dans laquelle le mouvement est manifeste. Elle est opposée à la *synarthrose*, dans laquelle l'articulation est si étroite, qu'il n'y a point de mouvement. La *diarthrose* est de trois sortes. Quand la tête de l'os est grosse & longue, & la cavité qui le reçoit profonde, on l'appelle *enarthrose*, comme celle de la cuisse avec la hanche. Quand la tête de l'os est platte, & qu'elle est reçue dans une cavité superficielle ; on l'appelle *arthrodie*, comme celle de la mâchoire avec l'os des temples. Quand deux os se reçoivent réciproquement & sont mobiles l'un dans l'autre, on l'appelle *ginglyme*, comme l'os du coude qui est reçu par celui du bras, en même temps que celui du bras est reçu dans celui du coude. ☞ Il y a la *diarthrose* orbiculaire, & la *diarthrose* planiforme. La *diarthrose* orbiculaire se trouve dans les os dont une extrémité arrondie roule dans une cavité plus ou moins proportionnée d'un autre os, comme la tête du femur dans la cavité cotyloïde ; ou dont la cavité roule sur l'éminence d'un autre, comme les bases des premières phalanges sur les têtes des os du métacarpe. La *diarthrose* planiforme est plus ou moins platte, dans laquelle les pièces articulées glissent l'une sur l'autre, à peu près comme quand on frotte la paume d'une main, contre celle de l'autre. Cette articulation se remarque dans les os du carpe, dans ceux du tarse, & dans les apophyses obliques des vertèbres ; &c. WINSLOW. La *diarthrose* alternative ou réciproque a quelque ressemblance avec les charnières, ou les gonds ; c'est pourquoi les anciens Grecs lui ont donné le nom de ginglyme, qui signifie l'un & l'autre. Les Modernes l'appellent aussi par la même raison charnière. WINSLOW.

DIARTHROSE SYNARTHROÏDALE, que l'on appelle aussi *amphiarthrose*, est une espèce d'articulation neutre, ou douteuse ; elle n'est pas tout-à-fait *diarthrose* ; parcequ'elle n'a pas un mouvement manifeste ; ni tout-à-fait synarthrose, parcequ'elle n'est pas tout-à-fait immobile. L'articulation des côtes avec les vertèbres, & celles des os du carpe & du tarse entre eux, sont des *diarthroses synarthroïdales*.

Ce mot vient de διὰ, & de ἄρθρον, qui veut dire ; *jointure, assemblage naturel des os*.

DIASCORDIUM, s. m. Terme de Pharmacie. Espèce d'electuaire ou d'opiate, dont Fracastor a donné le premier la description, & qui prend son nom du scordium qui y entre. Les autres ingrédiens sont les roses rouges, le bol, le storax, la canelle ; la cassia lignea, le dictame, les racines de tormentille, de bistorte & de gentiane, le galbanum ; le succin ; la terre sigillée, l'opium, le poivre long, le gingembre, la semence d'oseille, le miel rosat & la malvoisie. On s'en sert pour les fièvres malignes ; pour la peste ; pour tuer les vers ; pour résister à la pourriture, pour la colique, & pour provoquer le sommeil, étant nouveau fait.

DIASÉBESTEN, s. m. Terme de Pharmacie. Electuaire mol purgatif, dont les sébestes sont la base. Les autres ingrédiens sont les prunes, les tamarins ; les sucs d'iris, d'anguria & de mercuriale, les pénides ; le diaprum simple, la graine de violette ; les quatre semences froides, & le diagrède. Il est propre dans les fièvres intermittentes & dans les continues : il en appaise la soif & les veilles, & chasse les humeurs acres par les urines.

DIASENNA, s. m. Terme de Pharmacie. Electuaire mol purgatif, appellé ainsi à cause du sené qui en est la base. Les autres ingrédiens sont le sucre candi, les avelines, la canelle, la pierre d'azur ; la soie, les cloux de girofle, le galanga *minor*, le poivre noir, le nard Indique, la semence de basilic, les feuilles de girofle, le cardamome, le safran, le gingembre, la zédoire, les fleurs de romarin, le poivre long, la pierre d'Arménie & le miel. Le *diasenna* soulage les mélancoliques & les rateleux, & sert de remède à toutes les maladies qui viennent de l'atrabile.

DIASIES, s. pl. Fête qui se célébroit à Athènes en l'honneur de Jupiter, *Diasia*. Aristophane parle des *Diasies* dans sa Comédie des Nuées, Act. I. p. 116. de l'édition d'Amsterdam *in*-12. 1670. sur quoi son Scholiaste remarque que c'étoit une fête de Jupiter Milichien, laquelle tomboit à la fin du mois Antestérion, qui répondoit à peu près à notre mois de Janvier. Il ajoûte que néanmoins Apollonius d'Acarnanie distingue les *Diasies* de la Fête Jupiter Milichien ; & qu'à ce que quelques-uns disoient, cette fête étoit ainsi appellée, parcequ'ils y faisoient des prières pour être exempts des dommages qui leur pourroient arriver. Enfin, il rapporte encore un autre sentiment, qui est que les *Diasies* étoient une fête où les Athéniens faisoient des

assemblées

aſſemblées publiques hors des murailles de la ville, & l'y célébroient. Dans la même Comédie, p. 136. un père dit à ſon fils qu'il lui avoit acheté un petit char pour la fete des *Diaſies*. Le Scholiaſte de ce Poëte dit, ſur la Comédie des Cavaliers, p. 134. de l'édition de Genève *in-fol.* 1607. que les *Diaſies* étoient la grande fete d'Athènes. Lucien, dans ſon Charidème, & Suidas en parlent auſſi. Héſychius dit que les *Diaſies* étoient une fete qui ſe célébroit avec une triſteſſe ſingulière.

☞ DIASOSTIQUE. ſ. f. C'eſt la partie de la Médecine qui regarde la conſervation de la ſanté. DIASOSTICA: de σώζω, je conſerve.

☞ DIASTASE. ſ. m. *Diaſtaſis, diductio*. Mot Grec, διάστασις, que les Latins & les François ont retenu pour ſignifier en terme de Médecine un *écartement d'os*, qui eſt une eſpéce de luxation. *Diaſtaſis* s'explique en général par diſtance, intervalle, ſéparation. COL DE VILLARS.

DIASTÉME, ſ. m. Terme de Muſique. *Diaſtema*. Quelques Muſiciens diviſent les intervalles en deux eſpèces, dont l'une eſt appellée *diaſtème*, qui doit contenir pour le moins deux intervalles en quelque ſorte de Muſique que ce ſoit, quoiqu'il en puiſſe contenir davantage. P. PARRAN. J. *Diaſtème* eſt ce qu'on appelle *intervalle*. Quelques Auteurs qui ont écrit de la théorie de la Muſique ſe ſervent du nom de *diaſtème*, qui eſt pris du Grec διάστημα, *intervalle*.

DIASTOLE, ſ. f. Terme d'Anatomie, qui ſignifie, Dilatation, diſtention. *Diaſtole, Pulſatio*. C'eſt un des mouvemens du cœur & des artères, dans lequel ces parties ſe dilatent. L'autre mouvement s'appelle *ſyſtole*, ou conſtriction. La *diaſtole*, ou dilatation du cœur vient du ſang, qui eſt porté par les veines dans les ventricules; & celle des artères eſt cauſée par le ſang qui eſt pouſſé dans leur cavité par la conſtriction du cœur. La *diaſtole* du cœur & celle des artères ne ſe font pas en même-temps: la *diaſtole* du cœur arrive lorſque les artères ſe reſſerrent, & celle des artères lorſque le cœur eſt dans la conſtriction. Ce qu'on appelle le battement du pouls, n'eſt autre choſe que la *diaſtole* des artères. Le poumon & la poitrine ont auſſi leur *ſyſtole* & *diaſtole*. Le cerveau les a auſſi.

DIASTOLE, figure de Grammaire par laquelle on fait longue une ſyllabe qui eſt brève de ſa nature. C'eſt ainſi que Virgile commence un vers par le mot *Italicus*, dont la première ſyllabe eſt brève. *Productio*.

Ce mot, qui eſt Grec, vient de διαστέλλειν, *ſéparer, ouvrir*.

DIASTOLIQUE, adj. m. & f. Rabelais appelle *diaſtolique*, le mouvement par lequel le cœur s'étend & ſe dilate: dans l'uſage on dit mouvement de diaſtole, & non pas mouvement *diaſtolique*.

DIASTYLE, ſ. m. Eſpace entre deux colonnes; ou édifice dont les colonnes ſont éloignées les unes des autres de trois diamètres, ou ſix modules de leur groſſeur. *Diaſtylos*. Il vient du Grec διάστυλος. Le *diaſtyle* s'appelle auſſi *entre-colonne*.

DIASYRME, ſ. m. Figure de Rhétorique. C'eſt une eſpèce d'hyperbole, & une exagération d'une choſe baſſe & ridicule *Diaſyrmus*.

DIATESSARON, ſ. m. Terme de Muſique. C'eſt un intervalle compoſé d'un ton majeur, d'un ton mineur, & d'un demi-ton majeur. Sa proportion eſt de trois à quatre. Ce mot n'eſt uſité que dans la théorie de la Muſique. Dans la pratique on dit la *quarte*.

Le *Diateſſaron* eſt une conſonnance ſimple, il tient entre-elles le troiſième rang. Le P. Parran, qui écrivoit ſon *Traité de la Muſique* en 1639. dit que cette eſpèce de conſonnance étoit fort en uſage de ſon temps, & qu'elle eſt en effet fort douce & fort agréable quand elle eſt bien ſoutenue & bien maniée, quoiqu'un peu rude de ſa nature. Le *diateſſaron* eſt une des ſymphonies des Grecs, qui ſe fait lorſque la voix va de ſon premier ton au quatrième lieu. Voyez Vitruve, ch. 4. du LIV. 5.

DIATESSARON, ſe dit auſſi en Pharmacie d'une ſorte de thériaque qui eſt ainſi appellée à cauſe qu'elle eſt compoſée de quatre ingrédiens, qui ſont la racine d'ariſtoloche, celle de gentiane, les baies de laurier & la myrrhe. On l'appelle Thériaque des pauvres, parce qu'elle ſe fait à peu de frais, & en peu de temps. Elle eſt propre contre les piqûres des bêtes venimeuſes, contre l'épilepſie, les convulſions, la colique, pour fortifier l'eſtomac, & pour exciter les mois aux femmes.

Ce mot eſt Grec; il ſignifie, Compoſition de quatre drogues.

DIATHÈSE. ſ. f. *Diatheſis*. Mot Grec, διάθεσις, qui ſignifie affection, diſpoſition ou conſtitution particulière de l'homme, tant naturelle que contre nature. La *diathèſe* établit le genre de la ſanté & de la maladie. Elle s'étend auſſi aux cauſes de maladie, à ſes ſymptômes, & même à la diſpoſition où l'on eſt de tomber malade. COL DE VILLARS.

DIATONIQUE, adj. m. & f. Eſt une épithète qu'on donne à la Muſique ordinaire, qui procède par des tons différens, ſoit en montant, ſoit en deſcendant. *Diatonicus*. La Muſique ſe diviſe par les Auteurs en *diatonique, chromatique* & *enharmonique*, *In diatonicam, chromaticam, enharmonicam*. La Muſique *diatonique* ne contient que les deux tons majeur & mineur, & le demi-ton majeur. La Muſique *diatonique*, comme on voit par ce qui vient d'être dit, eſt la plus naturelle, & par conſéquent la plus ancienne. On appelle genre *diatonique* le genre qui fait le caractère de la Muſique *diatonique*. Dans la Muſique *diatonique* il y a un too entre toutes les notes, hormis entre *mi* & *fa*, & entre *ſi* & *ut*, où il n'y a qu'un demi-ton majeur. ☞ On dit progreſſion *diatonique*. La progreſſion *diatonique* eſt celle qui fait procéder le chant par les degrés ſucceſſifs de la voix naturelle, ſelon l'ordre de la gamme, ou du ſyſtème *diatonique* parfait. Les Italiens ne s'attachent pas à une belle Muſique *diatonique*, c'eſt-à-dire, dont le fond ſoit de tons bien pleins, bien nobles & bien ſimples, ſelon le goût des Anciens imité par Lulli. ENTR. SUR LA MUS.

DIATONIQUEMENT. adv. Terme de Muſique. *Diatonicè*. Ce mot ſe dit de ce qui eſt compoſé dans le genre diatonique, c'eſt-à-dire, ſelon l'ordre naturel des ſons.

DIATRAGACANTH, ſ. m. Terme de Pharmacie, qui ſe dit de quelques poudres dont la gomme adraganth fait la baſe. Il y a la poudre de *diatragacanth froid*, & celle de *diatragacanth chaud*. La poudre de *diatragacanth froid* eſt compoſée des gommes adraganth & Arabique, de régliſſe, d'amidon, de ſemence de pavot blanc, & des quatre grandes ſemences froides. Elle eſt propre pour incraſſer, & pour adoucir les humeurs ſéreuſes trop acres & trop ſubtiles, qui tombent ſur la poitrine; pour modérer la toux & pour exciter le crachat. La poudre de *diatragacanth chaud* eſt compoſée de gomme adraganth, de canelle, d'hyſſope, de pignons, d'amandes, de ſemences de lin & de fenugrec, de régliſſe, de ſuc de régliſſe & de gingembre. Elle eſt bonne pour l'aſthme, pour exciter le crachat, pour fortifier l'eſtomac, & pour aider à la digeſtion.

☞ DIATRIBE, ſubſt. f. Ce mot eſt emprunté du Latin *Diatriba*, qui ſignifie dans cette langue pluſieurs choſes, comme Secte, Académie, Aſſemblée de Sçavans, Diſſertation, &c. Mais dans notre Langue on ne s'en eſt encore ſervi que pour ſignifier Diſſertation. C'eſt dans ce ſens qu'il eſt dit dans Moreri au mot *Baronius*, que le P. Jule-Céſar Boullenger, Jéſuite, a fait une *Diatribe* contre les exercitations de Caſaubon ſur les Annales de ce Cardinal. C'eſt encore dans ce ſens que M. Dupin dit dans ſa Bibliothèque Eccléſiaſtique, que Leo Allatius a fait deux *Diatribes* ſéparées des Georges & des Siméons. A l'aſſemblée ſuivante il nous apporta une très-ſçavante & très-abſurde *Diatribe*. HUET. Vous ſçavez que le P. Bouhours, pour avoir douté ſi un Allemand pouvoit être Bel-Eſprit, ſouleva tous les Sçavans du Nord. Combien de *Diatribes*, combien de harangues Académiques pour le réfuter! Je ne changerois pas mon Ariſtippe pour toutes les Miſcellanées, *Diatribes*, diverſes Leçons, Obſervations, Animadverſions, Emendations, qui ont été imprimées à Leyde & à Francfort depuis cinquante ans. BALZAC. Le mot *diatribes* en cet exemple ſignifie Conférences, Diſſertations.

DIAVOLI,

DIAVOLI, s. m. Petite Ville de la Macédoine, en tirant vers le lac d'Ocrida. Elle est ancienne, & les Auteurs Latins l'ont nommée DUBALIS.

D I B.

DIBAPTISTE, s. m. & f. Nom de Secte. Hérétiques Grecs du IXe siècle, ainsi nommés, parcequ'ils baptisoient deux fois. *Dibaptista.* En cette multitude (de témoins subornés par Photius contre Ignace P. C.) il y avoit des personnes de toutes sortes de conditions, & même de nouveaux hérétiques, que l'on nommoit *Dibaptistes*; car ils avoient ramassé dans la lie du peuple tous les scélérats qu'ils avoient pû rencontrer, pour déposer contre le Patriarche. GODEAU.

DIBEN. Voyez DIEBEN.

DIBLA, DIBLAÏM, DIBLATHAÏM. Voyez DEBLATHA.

DIBON, s. m. Nom de Ville. *Dibon*, de l'Hébreu דיבן. Les Septante la nomment Δαιϐών, & Δαιϐών. C'étoit une ville ancienne située à l'Orient du Jourdain. Elle fut d'abord aux Moabites, comme on le conclut du Livre des Nombres XXI. 30. Apparemment qu'ils en étoient les fondateurs; car on ne sait point qu'il y eût aucun autre peuple avant eux dans le pays qu'ils occuperent. Séhon, Roi des Amorrhéens Orientaux, la leur enleva, comme il paroît par le même endroit, & par Jos. XIII. 9. Ce Roi ayant été défait, & son Royaume conquis par les Israélites, la Tribu de Gad & celle de Ruben la demanderent, comme un endroit propre à nourrir du bétail. *Nombres XXXIII.* 3. La Tribu de Gad la rétablit. *Nombres XXXII.* 34. Ensuite ils la céderent à la Tribu de Ruben; car Josué XIII. 17. la compte parmi les villes de cette Tribu. Peut-être réforma-t-il les partages qui n'avoient pas été assez également faits; ou qu'il n'y eut point de partage avant la conquête entiére de la terre promise, & que les Tribus de Gad & de Ruben s'étoient mises en attendant dans les premiéres villes où elles se trouverent. *Dibon* confinoit avec Medaba. *Jos. XIII.* 9. Elle fut considérable, au moins dans la suite, ayant des filles, selon le langage de l'Ecriture, c'est-à-dire, d'autres villes sous elle. 2 *Esdr. XI.* 25. Il paroît encore par le même endroit qu'elle n'étoit pas éloignée du Jourdain, & qu'après le retour de la captivité, les Juifs s'y placerent. Isaïe XV. 9. marque qu'elle avoit des eaux, c'est-à-dire, qu'elle étoit située sur quelque ruisseau, ou sur quelque torrent. Les Septante au même endroit l'appellent Διμών, *Dimon*: c'est une faute qui vient de l'ancien caractère Hébreu, dans lequel il a été facile de confondre le *mem* & le *beth*. Voyez la Dissertation du P. Souciet Jésuite sur les Médailles Hébraïques & sur les premieres lettres Hébraïques. Il n'est donc point nécessaire de donner deux noms à cette ville avec Adrichomius.

La même faute est arrivée dans le nom d'une ville de Juda, qui se nomme *Dimona* dans Jos. XV. 22. & *Dibon*, ou Dibona, dans le 2e Liv. d'Esdr. XI. 25. le *mem* rongé a pû être pris dans l'ancien Hébreu pour un *beth*.

DIBON-GAD. C'est la ville dont nous venons de parler, Dibon. *Dibon-Gad*, ainsi nommée Nomb. XXXIII. 46. entre Jeabarim, & Helmondeblathaïm.

D I C.

DICÉ, s. f. Nom propre d'une fausse Divinité des Grecs, Δίκη. Elle étoit fille de Jupiter & de Thémis, *Hésiode, Opera, v.* 254. *Theog. v.* 902. respectable à tous les Dieux, *Hésiod. Opera, v.* 255. son office étoit d'accuser les coupables au tribunal de Jupiter, *Hésiod. Op. v.* 257. & de donner de bons succès aux entreprises des hommes, *Hes. Theog. v.* 904. *Dicé* étoit Vierge, *Hes. Op. v.* 254. pour marquer que les Juges doivent être d'une parfaite intégrité. On la faisoit fille de Jupiter, parcequ'il est le Roi de l'Univers & le Souverain Législateur; & de Thémis, parcequ'elle est la Déesse de la Justice. Rhodigin en parle Livre XXII. C. 16. Tout cela étoit très-moral.

☞ DICHORÉE ou DITROCHÉE, subst. m. Terme de Prosodie & de Poésie latine. C'est un pied de vers composé de deux trochées, c'est-à-dire, d'une longue, une bréve, une longue & une bréve : comme *comprobare, permanere, &c.* Ce mot se trouve dans le Traité des Etudes de M. Rollin, de l'édit. de 1736. t. 2. p. 236.

☞ DICHOTOME, adj. On appelle la Lune *Dichotome*, le temps auquel cet Astre paroît en quartier, ou séparée en deux, au temps des quadratures : cette situation de la Lune est telle, qu'il se trouve en ce moment un arc de près de 90° ou d'un quart-de-cercle entre la Lune & le Soleil.

DICOFRIT. Ancien nom d'une corvée qui étoit en usage en Bretagne, & qu'un ancien titre appelle *Opus dicofrit*, mais sans expliquer en quoi elle consistoit. Voyez le IIe. Tome de l'*Hist. de Bret.* p. 24.

☞ DICROTE. adj. ou recurrent. *Dicrotus, recurrens.* On a donné ce nom à une espéce de pouls inégal qui bat deux fois dans une même pulsation ; c'est-à-dire, qu'avant que l'artère soit entiérement dilatée pour finir sa pulsation, elle se retire un peu & rebat dans le même instant, comme il arrive aux marteaux qui sont repoussés par l'enclume lorsque l'on frappe dessus. On pourroit dire *pouls rebondissant.* Ce mot est Grec, δίκροτος, *bis feriens*, qui bat deux fois. COL DE VILLARS.

DICTAINO. Voyez DITTAINO.

DICTAME, ou DICTAMNE, s. m. Terme de Botanique, qui se dit de quelques plantes. *Dictamus, dictamnum.* Il y a le vrai *dictamne*, qu'on appelle *dictamne* de Créte, parcequ'il croît en l'Isle de Créte, ou de Candie. Il jette quantité de tiges entassées, & couvertes d'un cotton fort blanc & fort touffu, de même que ses feuilles, qui sont rondes & épaisses. Ses fleurs sont d'une couleur tirant sur le pourpre, & semblables aux violettes, mais d'un violet plus clair. Elles paroissent dans le sommet des tiges. Sa semence se trouve dans le calice de la fleur, lorsqu'elle est passée. Le *dictame de Créte* a les mêmes vertus que le pouliot, mais il est plus efficace : il est bon pour provoquer les mois aux femmes, pour faire sortir l'enfant mort du ventre, & pour mondifier les plaies. On prétend aussi qu'il fait tomber les flèches qui sont dans le corps, & que les chèvres de Candie en étant blessées, mangent du *dictame* pour les faire sortir. Voyez ORIGAN.

Le *faux dictame*, ou le *dictamne bâtard*, est une autre sorte de plante, dont il y a plusieurs espéces. Celle qu'on appelle *pseudodictamnus verticillatus inodorus*, pousse des verges qui sont en plus grand nombre, plus hautes & plus blanches que celles du marrube. Ses feuilles sont aussi plus rondes & plus petites, semblables au *dictamne de Créte*, cotonnées, moins épaisses, d'une odeur foible, & qui n'est point désagréable. Ses fleurs sont d'une couleur tirant sur le pourpre, & rangées par étage entre les feuilles. Les vertus du *faux dictamne* sont les mêmes que celles du vrai, mais beaucoup plus foibles. On appelle cette plante *dictamne*, ou *pseudodictamus*, parceque les feuilles de l'espèce dont on vient de parler ont du rapport à celles du *dictamne* de Créte.

Le *dictamne blanc*, qu'on nomme aussi *dictamne commun*, ou *dictame des boutiques*, est une plante différente des précédentes. On l'appelle autrement *fraxinelle.* Voyez FRAXINELLE.

Le *dictamne* étoit très-estimé des Anciens pour la guérison des plaies. Ce sont des biches blessées qui firent connoître la vertu de cette plante, qui faisoit tomber les flèches dont elles étoient percées, sitôt qu'elles en avoient mangé. Le même Pline, L. VIII. C. 27. Cicéron, *De naturâ Deor. L. II. n.* 126. Virgile, *Enéid.* L. XII. v. 412. Tertul. *De Pœnit.* C. XI. disent la même chose; mais Cicéron, plus critique & plus sage que Pline, dit seulement qu'on le raconte. Aristote, *L. De Mirabilib. Auscult.* le rapporte des chevreuils. Virgile, à l'endroit cité, dit que cette plante avoit une tige d'où sortoient des feuilles couvertes d'une espéce de petit duvet, & Dioscoride convient avec Virgile quant au duvet des feuilles. Le Poëte ajoûte, que les fleurs du *dictamne* sont purpurines : Dioscoride & Pline, L. XXV. c. 8. disent au contraire qu'il n'a ni tronc ou tige, ni fleurs ni semence.

Cependant Dioscoride parle peu après d'une autre espéce de *dictamne* qui a une fleur noirâtre. Matthiole & Dalechamp, dans ses Notes sur Pline, L. XXV. c. 8. prétendent que Dioscoride ne dit pas que le *dictamne* ne porte point de fleurs, ni de semences : οὐ δὲ ἄνθος οὔτε καρπὸν φέρει : mais que ni sa fleur ni son fruit ne sont bons à rien, ὅτι ἄνθος οὔτε καρπὸς συμφέρει. Pline l'entend de même, & il indique manifestement auparavant que le *dictamne* a plus que des feuilles. Il en distingue trois espéces. Le véritable *dictamne*, ou la premiére espéce, n'a que de petites branches; il est semblable au pouliot, chaud, acre au goût; sa racine est déliée : les deux autres espéces sont de faux *dictamnes*. La seconde est assez semblable à la premiere; mais elle a beaucoup moins de vertu. La troisieme n'en a ni la force, ni l'apparence.

Le *dictamne* pris en breuvage, dit Pline, chasse les fléches, & autres armes des plaies. La premiere espéce arrête les suppurations : il provoque les mois des femmes : il les fait delivrer de leur fruit mort, ou quand il est de travers. Il sert aussi à frotter & à faire des fumigations. La seconde espéce, ou le faux *dictame*, a les mêmes effets, mais moins promptement. Tout ceci est de Pline.

DICTAMEN, s. m. Terme Dogmatique. Suggestion, mouvement, sentiment de la conscience. Chacun doit suivre le *dictamen* de sa conscience. S. EVR. Une bonne action devient mauvaise, si elle est faite contre le *dictamen* de la conscience. ID.

DICTAMO, s. m. Ancienne ville de l'Isle de Crête, qui donna son nom au Dictamne. *Dictamnum*, *Dictynna*. Il faut que cette ville fût proche du mont Ida de Crete, car le Dictamne se trouvoit sur cette montagne. *Dictamo* n'est aujourd'hui qu'un village du Territoire de la Canée, dans l'Isle de Candie.

DICTATEUR, s. m. Magistrat Romain créé par le Sénat, ou par le peuple, en des temps difficiles, pour commander pendant six mois tout au plus : il avoit une puissance absolue & monarchique, tant que duroit la Dictature. *Dictator*. On pretend que son pouvoir étoit plus étendu que celui des Rois : il étoit arbitre de la paix & de la guerre, & il avoit le droit de vie & de mort, sans appel au peuple. T. Lartius Flavus fut le premier *Dictateur* l'an de Rome 255. ou selon d'autres 256. Voyez les Fastes Consulaires. On portoit 24 haches devant le *Dictateur*, & douze seulement devant le Consul. Sylla fut le premier *Dictateur* perpétuel; César après lui. Après Jules César, il n'y a plus eu de *Dictateurs*. Le premier *Dictateur* pris du peuple fut Marcius Rutilius, l'an de Rome 399.

Denys d'Halicarnasse dit que ce mot vient *ab edicendo*, parcequ'ils ordonnoient & commandoient tout ce qu'ils vouloient; mais Varron veut que ce mot soit dérivé de ce que le Consul le nommoit, ce qui s'appelloit en Latin *dicere*. Varron, *L. IV. De ling. Lat. Dictator à Consule dicebatur, cujus dicto audientes omnes essent.*

DICTATEUR. Terme de Collége. C'est le nom qu'on donne à celui qui a la premiere place : il est au-dessus de ceux qu'on appelle Empereurs, & qui sont ordinairement les premiers. On ne peut être *Dictateur* dans une classe, qu'on n'ait été plusieurs fois Empereur.

☞ DICTATEUR, se dit dans le style familier & en plaisantant d'un homme qui dicte à un autre ce qu'il écrit. M. Pelisson qui, à cause de ses mauvais yeux, n'écrivoit point, mais dictoit tout à son Secrétaire, disoit agréablement : Je suis *Dictateur* perpétuel comme Jules César; & la Fontaine a dit à Me. de Bouillon :

Vous mettez les Holas en écoutant l'Auteur,
Vous égalez ce Dictateur
Qui dictoit tous d'un temps à quatre.

DICTATRICE, s. f. *Dictatrix*. Ce mot n'est point en usage dans l'Histoire, en parlant de la femme d'un Dictateur; comme on n'appelloit point *Imperatrice* la femme d'un General d'armée *Imperator*, ni *Consule*, ni *Tribune*, la femme d'un Consul, ou d'un Tribun; aussi on n'appelloit point *Dictatrice* la femme d'un Dictateur. Les Auteurs des Divertissemens de Seaux ont employé le nom de *Dictatrice* dans un sens particulier & nouveau, quand ils ont parlé de la *Dictatrice* perpétuelle de l'Ordre de la mouche à miel. Il y a des medailles frappées à l'honneur de la *Dictatrice* perpetuelle de cet Ordre : peut-être sera-ce un jour une occupation & un grand sujet de dissertation pour les Antiquaires futurs.

DICTATURE, s. f. Emploi, dignité de Dictateur. *Dictatura*. Sylla abusa de la *Dictature*, & fit le premier appercevoir aux Romains, que c'étoit une tyrannie. La *Dictature* fut abolie après la mort de César. Voyez Vigenere, *De la Dictature, Annot. sur Tit-Live, p. 1616. & suivantes.*

DICTATURE, se dit figurément, pour signifier l'empire & la domination que quelqu'un s'attribue, ou sur les choses, ou sur les esprits. *Dominium imperium, dictatura quasi perpetua.* Cet orgueilleux Critique vouloit usurper dans la République des Lettres une *dictature* perpetuelle. BALZ.

DICTÉ, s. f. Montagne de l'Isle de Crête. *Dicte*, *Dictaeus mons*. Le mont *Dicte* étoit dans la partie orientale de l'Isle, à un mille du mont Ida. Il ne faut pas confondre le mont *Dicté* avec le mont Dictynnée, *Dictynnaeus*, qui étoit dans la partie occidentale de l'Isle.

☞ DICTÉ, s. m. Vieux mot. Un dictum ou Sentence, maxime de science ou de morale. *Dictum, sententia, axioma.*

DICTÉE, s. f. Ce qu'on dicte pour être écrit en même temps par un seul ou par plusieurs autres. C'est ainsi que les Ecoliers appellent une leçon que leurs Maitres leur font écrire sous eux. *Dictata*. Il est venu en classe après la *dictée*. Il a laissé en blanc dans ses cahiers de la place pour deux *dictées*. On dit qu'un Commis écrit bien à la *dictée*, ou sous la *dictée*; pour dire qu'il écrit aussi vite qu'on dicte.

DICTER, v. act. Faire écrire quelqu'un sous soi quelque discours en le prononçant à haute voix & mot à mot. *Dictare*. Un Professeur *dicte* la leçon de Philosophie avant que de l'expliquer. Un testament est nul, s'il n'est *dicté* & nommé par un Testateur, lû & relû par le Notaire, & s'il n'en est fait mention dans l'acte.

Mon valet, écrivant ce que j'aurois dicté,
Feroit un livre entier marchant à mon côté. BOIL.

DICTER, se dit aussi pour Suggérer. On lui a *dicté* toutes ses réponses.

DICTER, signifie aussi, prescrire. *Dicter* des loix. *Dicter* des ordres.

Telle est la loi des Dieux à mon Pere dictée. RACINE.

Louis, plus glorieux & plus grand que jamais,
S'est fait voir à toute la terre
Aussi juste en dictant *la paix,*
Que redoutable dans la guerre. PAVILLON.

DICTER, se dit figurément des mouvemens de l'ame qui nous poussent à faire quelque chose. Le bon sens, la raison, l'équité nous *dictent* qu'il ne faut inquieter personne pour sa Religion; encore moins forcer la conscience à agir contre ses lumieres. Le respect & l'obéissance envers les peres, les meres nous ont été *dictés* par la nature. Le Prince a un empire absolu sur ses passions, & suit tout ce que lui *dicte* la raison. Voilà un raisonnement que le simple sens commun nous *dicte*. Me DACIER.

DICTÉ, ée. part. pass. & adj. *Dictatus*.

DICTION, s. f. Mot d'une langue. *Dictio*. Cette *diction* n'est pas Françoise, elle est barbare.

DICTION, se dit aussi de la phrase & du style. Cet Auteur a la *diction* pure, élegante, expressive. La *diction* de l'Orateur doit être pure, propre à son sujet, riche, ornée sans fard, forte & serrée sans secheresse, & convenable à celui qui parle, au temps, au lieu & aux auditeurs. S. EVR. Qu'on lise les préfaces & les épitres dédicatoires de Joconde, on y trouvera un style bien éloigné de la *diction* scholastique. MÉNAGE.

DICTIONNAIRE,

DICTIONNAIRE, s. m. Recueil fait en maniere de catalogue de tous les mots d'une Langue, ou d'une ou de plusieurs sciences. *Dictionarium, vocabularium, index vocabulorum. Dictionnaire* Latin, Grec, Hébreu, Italien, Espagnol, Allemand. *Dictionnaire* Historique & Géographique. *Dictionnaire* de Chymie, de Médecine, des Arts. Un *Dictionnaire* de rimes. Les *Dictionnaires* anciens sont pour le Latin: celui qui a été appellé *Papias* a été fait par Salomon, Abbé de Saint Gal, Evêque de Constance, qui vivoit dès l'an 1409. Il en a été fait un autre en l'an 1469. appellé *Gemma Vocabulorum*, & un autre en 1502. appellé *Gemma Gemmarum*; un autre par Denys Nestor, Cordelier. Mais le plus fameux a été celui d'Ambroise Calepin, Hermite de Saint Augustin de Bergame, & fils des Comte de Calepio. Conrad Gesner dit l'avoir augmenté de quatre mille mots. Paul Manuce l'a aussi augmenté, & enfin Jean Passerat. Cependant Mathias Martinus a fait deux volumes de ses omissions. Il y a aussi un fameux *Dictionnaire* Latin de Crispinus en deux gros volumes, sans compter plusieurs autres qui sont de moindre considération. En Grec, on a ceux de Henri Etienne & de Scapula: en Espagnol, celui de Covarruvias: en Italien, celui de l'Académie della Crusca: en François, ceux de Nicot, du Pere Monet, du Pere Gaudin, & celui de l'Académie Françoise. On a imprimé un *Dictionnaire* de la Langue Malaye, qui est une Langue morte, fameuse dans toutes les Indes Orientales, où elle tient lieu de Latin. Il y a un *Dictionnaire* Caraïbe-François du Pere Raimond, Breton Dominicain, qui est le langage du pays des Antilles. Junius a fait imprimer un *Dictionnaire* ou Alphabet Gothique, Runique, Anglo-Saxonique, où il compare ensemble les Langues Septentrionales. Il y a aussi des *Dictionnaires* Historiques & Géographiques, comme celui de Charles Etienne, qui a été traduit & augmenté par Moréri. Il y en a un de Hoffman imprimé à Bâle en 1667. en deux volumes *in-folio*, qui furent suivis d'une continuation en autant de volumes à Bâle l'an 1683. Ces IV. volumes ont été r'imprimés à Leyde sous un seul Alphabet & avec des additions l'an 1698. en quatre volumes. Il y en a un de M. Bayle qui a pour titre, *Dictionnaire Historique & Critique*. Il a été imprimé à Rotterdam en 1697. chez Reinier Leers en deux gros volumes. Ce *Dictionnaire* contient une grande variété de choses. Les *Dictionnaires* sont une voie abrégée pour devenir sçavans à peu de frais. BAYLE.

☞ DICTIONNARISTE. Auteur de Dictionnaire. La fin que se doivent proposer les Glossographes ou *Dictionnaristes*, est de donner l'intelligence des Auteurs qu'ils alléguent; à quoi ils ne peuvent parvenir, qu'en expliquant exactement leurs paroles... VALESIANA. Le principe est fort bon: mais il faudroit que les Auteurs s'expliquassent quelquefois eux-mêmes.

DICTON, s. m. C'est un proverbe ou une sentence commune, & qui est en la bouche de tout le monde. *Dicton* est vieux en ce sens, & ne peut plus avoir d'usage que dans le comique & burlesque. *Dictum, proverbium.* Il y a là-dedans des *dictons* assez jolis. MOL.

Du Conseiller Matthieu, l'Ouvrage est de valeur,
Et plein de beaux dictons *à réciter par cœur.* MOL.

On voit bien par de tels dictons
Que la sagesse de nos Peres,
Sans nous embarrasser de maximes sévères,
Nous faisoit ces belles leçons. Mlle L'HÉRITIER.

DICTON, est aussi un mot notable, ou de grand sens, qu'on met en des tableaux; ou des inscriptions, qui tiennent lieu d'emblèmes, ou de devises. *Sententia, inscriptio.* Pour cette fête on avoit fait plusieurs peintures accompagnées de quantité de beaux *dictons*.

DICTON, est aussi une raillerie, ou un mot plaisant & piquant qu'on donne à quelqu'un. *Dictum lepidum, jocus.* Ce Satyrique ne laisse passer personne qui n'ait son *dicton*. Ce mot en Bas-Breton signifie *proverbe*.

DICTUM, s. m. La partie de la sentence ou de l'arrêt où le Juge parle, qu'on nomme autrement *dispositif*.

Adversaria arrestorum & sententiarum. On l'appelloit autrefois *le bref*. On a mis le *dictum* de la sentence au Greffe, il n'y a plus qu'à faire signifier des qualités. Les Juges ne signent & ne mettent au Greffe que le *dictum* de leurs jugemens, les Greffiers dressent le vû sur les piéces du procès. Quelques-uns écrivent *dicton* comme on prononce, & non pas *dictum*, & parcequ'ils sont gens de Palais, on peut suivre cet usage.

DICTYNNE, s. f. Nymphe de l'Isle de Crète. *Dictynna.* L'Antiquité a attribué à la Nymphe *Dictynne* l'invention des rets, ou filets propres à la chasse; & c'est de-là que son nom lui fut donné; car Δίκτυον en Grec signifie un rets, *Rete*. La Nymphe *Dictynne* fut si amie de Diane, que le Poëtes les confondent en quelque sorte, ou du moins qu'ils donnent quelquefois à Diane le nom de *Dictynne*. D'autres disent que *Dictynne* ayant excité la passion de Minos, & ne pouvant éviter autrement ses poursuites, se jetta du haut d'un rocher dans la mer, & qu'elle tomba dans un filet de pecheur, d'où lui vint son nom. Voyez *Antoninus Liberalis, L. XL.* Quoi qu'il en soit, avant que de s'appeller *Dictynne*, elle se nommoit Britomartis. Voyez ce mot, & Hésychius. Les Eginetes l'appelloient Aphæ, Ἀφαία. Callimaque, dans l'hymne qu'il a fait à l'honneur de Diane, dit que le rocher, ou la montagne, d'où Britomartis se précipita, étoit le mont Dicté, d'où il s'ensuit que c'est de-là que lui vint le nom de *Dictynne*. Strabon, L. X. dit que plusieurs rejettoient ce sentiment de Callimaque, parceque Britomartis étoit appellée *Dictynne* par les Cydoniates, qui étoient fort éloignés du mont Dicté. Mais Vossius répond que ce n'étoient pas les Cydoniates seuls, mais tous les Crétois, qui donnoient ce nom à Britomartis; & que, quand on dit que c'étoient les Cydoniates, c'est une synecdoche: on prend la partie pour le tout. Vossius réfute encore Diodore de Sicile sur ce que nous avons rapporté après lui de Minos. Voyez *Voss. De Idol. L. I. C.* 17. à la fin.

DICTYNNE, s. f. *Dictynna.* Est aussi le nom d'une ancienne ville de Crète située dans la partie orientale de l'Isle, & appellée autrement Dictamme, aujourd'hui Dictamo. Voyez DICTAMO.

La montagne de *Dictynne, ou dictynnée*, est une montagne de l'Isle de Crète, différente de celle qu'on nommoit Dicté, ou Dicta, située dans la partie orientale de l'Isle, près de la ville de Dictynne, qui lui donnoit son nom; *Dictynnaus mons*, aussi-bien qu'à un Promontoire, ou Cap, appellé le Promontoire de *Dictynne*, en Latin *Dictynnaum Promontorium*.

DID.

DIDACTIQUE, adj. Terme de Collége. Ce qui sert à enseigner, à expliquer la nature des choses. *Dicendi genus ad docendum aptum.* Il y a bien des mots qui n'ont d'usage que dans le *didactique* & le dogmatique. Son style est trop *didactique*. ☞ Les Premiers sont les dialogues, qu'on peut appeller proprement *didactiques*, qui n'ont pour but que d'instruire. PÉLISSON. Je donnerai le prix du Poëme *didactique* à Virgile sur Hésiode. HUET.

Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit phlegmatique
Garde dans ses fureurs un ordre didactique. BOIL.

DIDAQUE, ou DIDACE. Mr. Baillet dit le second: le premier est plus en usage, s. m. & nom propre d'homme. *Didacus. Didaque* est la même chose que Diégo en Castillan. *Didaque* Alvarez, & non pas *Didace* Alvarez, fut un grand maître de la vie spirituelle. Saint *Didace*, que le Vulgaire appelle *Diégo*, dans la Castille, *Jaime* dans l'Aragon, & qui n'est autre chose que le nom de *Jacques*. BAILLET, 13e *Nov.*

☞ DIDASCALE, s. m. Docteur: du Grec διδάσκω, *doceo*. On avoit choisi pour disputer avec Anselme, Evêque d'Avelberg en Basse-Saxe, Néchitès Archevêque de Nicomédie, le principal des douze *Didascales*, ou Docteurs, qui gouvernoient les études, & étoient consultés sur les questions difficiles. FLEURY.

DIDEAU, s. m. Terme de Pêche. C'est un grand filet qui sert à barrer les riviéres pour arrêter tout ce qui passe. *Retis genus totum flumen trajiciens.* Au pont de S. Cloud il y a un grand *dideau* suspendu par des poteaux ces & des poulies, qu'on tend & qu'on lache dans certaines occasions.

DIDEMAIRE, s. m. Espéce de Jongleur & de Charlatan chez les Anciens. *Didemarius.* On trouve ce mot dans Commodien, *De simulacris Deorum.* C'étoient, dit-il, des gens qui contrefaisoient les Furies, & qui se déchiroient le corps devant le peuple, pour le tromper. Quelques-uns croient que c'étoient des Prêtres de Cybéle, ainsi appellés pour *Dindymarii*, parceque Cybéle étoit nommée Dindyméne, du mont Dindyme en Phrygie. On les appelloit aussi Corybantes & Galles. Voyez ces mots.

DIDIA, Nom d'une famille Romaine. *Didia gens.* On ne sait si la famille *Didia* étoit patricienne, ou plébéienne. Patin. Les médailles de la famille *Didia* ne sont pas communes. Les médailles portent *Deidius*, ou *Didius*.

DIDIER, ou DIZIER, s. m. & nom propre d'homme. *Desiderius. S. Didier* étoit un pauvre Paysan d'un village près de Gènes en Italie. On dit que le peuple de Langres fut inspiré de l'aller tirer de la charrue pour le faire son Evêque, & que d'ignorant qu'il étoit, il devint tout d'un coup très-habile. Il prit l'Evêché, & après s'être acquitté de tous ses devoirs en homme vraiment Apostolique, il souffrit le martyre sous l'Empire d'Honorius, dans la persécution des Vandales. Quelques-uns disent que ce fut au IIIe siécle, sous Gallien, & d'autres au IVe. Warner a imprimé & retranché les Actes de S. *Didier*. Il y a encore un *S. Didier*, Archevêque de Vienne, sur la fin du VIe siécle: il mourut en 608. Voyez Chastelain, Mart. T. I. p. 614. un *S. Didier*, Evêque de Cahors, dans le VIIe siécle; un *Didier* Lombard, Docteur de Sorbonne au XIIIe siécle. Le dernier Roi des Lombards, qui se fit élire en 756. & fut pris par Charlemagne dans Pavie en 774. s'appelloit aussi *Didier*.

Ce mot s'est formé du Latin par corruption, *Desiderius*, *Désidier*, *Diedier*, *Didier* & *Dizier*: ce nom se dit différemment en différens lieux. Ordinairement on dit *Didier*; en Champagne plus communément *Dizier*; en Languedoc & en Italie, *Dezery* & *Drezery*; aux Pays-Bas, *Desie*. Baillet. On a même dit *Géry*. Voyez ce nom. Il y en a qui disent *Didiére* au féminin, comme *Didier* au masculin.

DIDIUS JULIANUS, s. m. C'est ainsi qu'on nomme un Empereur Romain qui gouverna l'Empire à la fin du IIe siécle de Jesus-Christ, & qui succéda à Pertinax. Comme il ne faut point dire en François Julianus quand on parle de Julien l'Apostat, il faut conserver ces noms Latins dans notre langue, & ne point dire Julien, quand il s'agit de cet Empereur-ci. Les *Didius Julianus* sont très-rares en or & en argent, & même en moyen bronze & en petit bronze. J'ai le plus beau *Didius Julianus* qui soit à Paris. *Didius Julianus* étoit de Milan, fils de Didius Severus, & de Clara Æmilia. Ayant acheté l'Empire des soldats après la mort de Pertinax, & ne pouvant payer la somme qu'il en avoit promise, il fut mis à mort deux mois & cinq jours après son élection, le 59e de Septembre de l'an 193. Voyez Spartien, Aurelius Victor & Dion. Il s'appella Marcus Salvius Severus Commodus *Didius Julianus*.

DIDON, s. f. Nom propre de femme. *Dido*, *Didus*, ou *Didonis* au génitif. *Didon* fut fille de Belus II. Roi des Tyriens, appellé autrement *Métrès*. Elle épousa en premiéres nôces un Prêtre d'Hercule nommé Sichée: Sichée étoit fort riche. Pygmalion, frere de *Didon*, pour se rendre maître des trésors de son beau-frere Sichée, le tua une nuit. *Didon*, avertie de ce meurtre dans un songe, rassembla ce qu'elle put trouver d'ennemis de Pygmalion, & ayant tiré de terre les trésors de son mari, s'embarqua avec eux la nuit pour fuir la tyrannie de son frere, & vint surgir à la côte d'Afrique, à l'endroit où est aujourd'hui le Royaume de Tunis, un peu à l'occident de l'endroit où est la ville de Tunis. Elle y acheta autant de terre que le cuir d'un bœuf en pouvoit entourer. *Virg. Enéide, L. I. v.* 371. *Silius Italicus, L. I. v.* 24. Ayant coupé le cuir d'un bœuf en une éguillette, ou en une bande très-peu large, mais fort longue, elle en entoura un grand espace de terrein, où elle bâtit une ville, dont l'on montre encore les ruines sur la côte du Royaume de Tunis à l'embouchure du Magrada, un peu plus au midi que le Porto Farina: elle nomma sa nouvelle ville Carthage, & la citadelle Byrsa.

Joseph, dans son premier livre contre Apion, dit que ce fut 144 ans après la fondation du temple de Salomon, & par conséquent près de deux cens ans plutôt que Velleius Paterculus ne place cet événement, mais toujours près de 400 ans plus tard que Virgile ne l'a feint dans son Enéide. Joseph paroît plus croyable que Paterculus. Il cite sur cela les Annales des Tyriens & Ménandre d'Ephése, d'où il a tiré ce qu'il avance. Aussi le P. Pétau, le P. Salien, &c. suivent Joseph. Joint que bien des Sçavans croient que *Didon* ne bâtit que la citadelle appellée Byrsa, autour de laquelle, dans la suite des temps, se construisit la ville qu'on nomma Carthage. Iarbas, Roi de Gétulie, demanda *Didon* en mariage; & comme elle le refusa, il lui déclara la guerre, & se mit en devoir de l'y forcer par les armes. Pour l'éviter, *Didon* se tua elle-même, aimant mieux mourir que de violer ou de partager par de secondes nôces l'amour qu'elle avoit pour Sichée. C'est cette mort qui a donné lieu à Virgile de feindre, par un anachronisme de plusieurs siécles, qu'elle s'étoit tuée, parcequ'Enée l'abandonna après l'avoir épousée. Sur quoi Ausone a fait cette épitaphe de *Didon*.

Infelix Dido, nulli bene nupta marito:
Hoc pereunte fugis, hoc fugiente peris.

C'est-à-dire,

Pauvre Didon, *où t'a réduite*
De tes maris le triste sort!
L'un en mourant cause ta fuite,
L'autre en fuyant cause ta mort.

Ausone n'ignoroit pourtant pas la vérité de l'Histoire de *Didon*. Il a fait une épigramme, qui est la CXI, où il la rapporte exactement, & où *Didon* se plaint de Virgile, qui a terni sa réputation. Voyez la encore dans Joseph, *Antiq.* L. I. & L. VIII. c. 16. & L. I. contre Apion; dans Justin, L. XVIII. c. 4. 5. 6. Solin, c. 30. dans Macrobe *Saturn.* L. I. c. 54. L. V. c. 17. dans l'épître de S. Jérôme à Gérontia, & dans son L. I. contre Jovinien; dans le P. Pétau, *De Doct. Temp. L. IX. c.* 65. *Ration. Temp. P. II. L. II. c.* 13, & dans Riccioli, T. I. *Chron. Reform. L.* 5. *c.* 8.

Ce nom *Didon* vient du Phénicien דיד, *dilectus*, דדיה, *dilecta.* Servius dit que *Didon* en Phénicien signifie *virago.* L'Etymologiste & Phavorinus l'interprêtent errante, vagabonde; & Eustathius, dans ses Notes sur Denys le Géographe, v. 195. Ἀνδροφόνος, *Homicide.*

Didon fut aussi appellée Elize, *Eliza*, & fut honorée à Carthage comme une Déesse, ainsi que le témoignent Justin & Paterculus. Consultez *Voss. de Idol. L. I. c.* 35. *p.* 124.

DIDON, s. m. Nom propre d'homme aussi. Il y a un *Didon*, Evêque de Poitiers, & un autre Evêque de Châlons, dans le VIe siécle.

DIDRAGME, ou DIDRACME, s. m. Piéce de monnoie des anciens Grecs, qui pesoit deux dragmes; double dragme. *Didrachma.* Le *didragme* chez les Hébreux étoit le demi-sicle, qui pesoit deux dragmes Attiques. Vespasien ordonna que tous les Juifs de l'Empire payeroient à l'avenir au Capitole les deux dragmes qu'ils avoient accoutumé de payer tous les ans au temple de Jérusalem. Origène dit que de son temps ils payoient encore le *didragme* aux Romains. Tillem. En supposant l'argent à 32 livres le marc, le *didragme* Hebreu valoit environ 18 sols 7 deniers. Voyez au mot Dragme, ou Dracme.

DIDYME, s. m. Nom propre d'homme, qui signifie *Jumeau. Didymus.* C'est la même chose que Thomas en Hébreu, comme S. Jean le témoigne, C. XI. v. 16.

&

& C. XX. v. 54. & en effet תומים, Gen. XXV. 24. signifie des *Jumeaux*. Sur cela Thomas, (c'est-à-dire, Didyme) dit aux autres disciples : Allons-y, nous, afin de mourir evec lui. Bouh. *Didyme*, Gremmairien d'Alexandrie, si laborieux & si appliqué à l'étude, qu'on le nomma χαλκέντερος, *Entrailles d'airain*, & [illegible], *Le Laborieux*, composa tant de livres qu'on l'appelloit encore βιβλιολάθας, comme s'il en eût ignoré le nombre. Il vécut jusqu'au temps d'Auguste. Un autre *Didyme* d'Alexandrie, tout aveugle qu'il étoit dès sa jeunesse, se rendit célébre au IV[e] siécle par son habileté & l'intelligence des Ecritures.

☞ Didyme, surnom que Pindare donne à Diane, pour marquer qu'elle étoit sœur jumelle d'Apollon. *Didyme* est aussi le nom d'une des Isles cyclades, dans l'Archipel, où Apollon avoit un oracle. Δίδυμοι, Jumeau. ☞ Apollon avoit un Oracle à *Didyme*.

☞ DIDYMES, s. m. & pl. *Didymi*. Jumeaux. Les Anciens Anatomistes ont donné ce nom aux testicules. Winslow.

DIE.

DIE, s. f. Nom propre d'une ville de Dauphiné. *Dia*, *Dia Augusta*, *Dia Vocontiorum*, *Dea Augusta*, *Dea Vocontiorum*. Elle est située dans les montagnes, sur la riviére de Drome. *Die* a un Evéché suffragant de Vienne. *Die* étoit eutrefois une des dix-neuf villes des Vocontiens. Auguste la fit ensuite Colonie Romaine, & elle prit le nom de *Dia Augusta*. Son nom *Dia*, qui est celui d'une Divinité payeone adorée en quelques endroits de Gréce, comme à Sicyone, fait juger aux Sçavans qu'elle est originairement ville Grecque, comme Marseille ; c'est-à-dire, qu'elle a été bâtie par les Grecs ; & Gassendi, dans la vie de M. Peiresc, croit que ce sont les Phocéens. Meis *Dia* étoit aussi honorée à Rome. Voyez ci-dessus Dia. D'autres conjecturent que la ville de *Die* fut nommée *Dea*, ou *Dia*, de Livie, femme d'Auguste, qui fut mise au nombre des Dieux, & à laquelle elle fut consacrée. Ils appuient leur conjecture sur un marbre antique dont l'inscription est LIVIAE AVG. DEAE MVNICIPIVM ; & sur ce qu'une autre ville des Vocontiens fut dédiée à Auguste sous le titre de *Lucus Augusti*. Dans les vieilles notices elle est comptée la cinquiéme des 14. villes de la Province Viennoise, & elle est appellée *Deensium Civitas*. On prétend que son Evêché fut établi par S. Martius vers l'an 520. Il fut uni à celui de Valence en 1276. & en fut séparé en 1688. Voyez Valois, *Not. Gall.* Ses habitans & son territoire s'appellent les Diois, & le Diois.

DIÉ, s. m. Nom propre d'homme. *Deodatus. Theodatus*, *Theudates*. *S. Dié*, eutrement Déodat, ou Dieudonné, étoit Evêque de Nevers dans le VII[e] siécle. Baillet écrit aussi Diei. Voyez au XIX[e] jour de Juin, pag. 299. *S. Dié* de Blaisois. Chast. *Mart. T. I. p.* 334. A Lagny au Diocèse de Paris *S. Dié*, Confesseur. Id. 3. *Fevr. p.* 506.

DIEBEN, Prononcez DIBEN, s. m. Nom propre de ville. *Duba*. C'est une petite ville d'Allemagne, située sur la Mulde, dans le Duché de Saxe, aux confins de la Milnie. Quelques-uns disent aussi *Duben*.

DIÉGO, s. m. Et nom propre d'homme. *Didacus*. Ce mot est en Espagnol ce qu'est en François Didaque, & nous nous en servons quelquefois en notre langue, quand nous parlons des Espagnols qui l'ont porté. *Diégo* de Jepes, Religieux de S. Jerôme, & puis Evéque d'Albarazin, a écrit en Espagnol l'Histoire des Persécutions d'Angleterre, la vie de Sainte Thérèse, & une Relation de la mort de Philippe II. Roi d'Espagne. *Diégo* mourut en 1614. âgé de 83 ans. Voyez la Bibliothéqoe d'Espagne. J'ai dit quelquefois, & non pas toujours ; car nous disons *Didaque Alvarez*, & non pas *Diégo Alvarez*. Voyez Didaque.

DIÉGO-ROIZ. Voyez DIGAROIS.

DIEL, s. m. Et nom propre d'homme. *Deicola*, *Deicolus*. *S. Diel* fut Abbé de Luthre, dit aujourd'hui Lure parmi nous, & Luders chez les Allemans. Son nom étoit Déicole, c'est-à-dire, *Diel*, ou *Déile*, ou même *Diey*, ou *Deel*. *S. Diel* mourut le 18. de Janvier vers l'an six cens vingt-cinq, *Baillet*, *Chastelain*. Voyez Déel.

DIEMANCE, & DIMANE, s. m. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *Dimanche*. *Dies Dominicus*. On trouve dans quelques Coutumes *Dimane* bradonner.

DIEMENTS, Terre de Diements. Prononcez *Diments*. *Diemeni Regio*. Pays dans les Terres Australes, le long de la côte Septentrionale de la Nouvelle Hollande, au midi de la Terre des Papous, & des Molucques. Les Hollandois, qui le decouvrirent l'an 1642. lui donnerent le nom d'Antoine Diements, alors Général de la Compagnie des Indes Orientales. Maty. On l'appelle aussi *Dime*.

DIEPHOLT, s. m. Prononcez Dipholt (*ie* dans les mots Allemans se prononce comme un *i* long) Petite ville du Cercle de Westphalie. *Diepholtia*. C'est la Capitale d'un Comté de même nom. *Diepholt* est situé sur la riviére de Hunte, *Huntius*, près du lac de Dammer, entre Brême & Osnabrug.

Le Comté de *Diepholt*, *Comitatus Diepholtiensis*, est une contrée du Cercle de Westphalie, en Allemagne. Ce Comté est entre l'Evêché de Munster, le Comté de Hoye, & la Principauté de Minden. *Diepholt* en est le capitale, & le seul lieu un peu considerable. Le Comté de *Diepholt* a eu autrefois ses Comtes particuliers, qui tiroient leur origine de Ludolph, qui vivoit vers la fin de l'onziéme siécle. Le dernier Comte de *Diepholt*, pour se mettre à couvert des vexations des Eveques de Minden, fit hommage de son Comté aux Ducs de Brunswick ; & après sa mort, arrivée en 1587. il fut incorporé à leurs Etats.

DIEPPE, s. f. Ville de France, dans le Pays de Caux en Normandie. *Depa*, ou *Deppa*, ou *Dieppa*. Cette ville est située à l'embouchure de la riviére de Neuf-chatel, laquelle portoit autrefois le nom de *Dieppe* même, sur la côte de la mer de Bretagne, ou sur la Manche, où elle a un port. L'Archevêque de Rouen en est Seigneur temporel & spirituel. *Dieppe* fut bombardée & presque détruite en 1694. Elle a été rebâtie beaucoup mieux qu'elle n'étoit. On fait à *Dieppe* quantité de boussoles, de cadrans de mer fort estimés : les dentelles de *Dieppe*, les ouvrages d'yvoire qui s'y font, ne le sont pas moins. Une tabatiére de *Dieppe*. *Dieppe* est, selon MM. de l'Académie des Seiences, au 18[e] dégré 49 min. de longitude, & au 49[e] degré 57 min. de latitude septentrionale. *Dieppe* dans la langue Danoise, signifie un *canal*. C'est vraisemblablement le nom que les Normands ont donné à ce canal qui réunit les trois riviéres d'Arques, de Neuf-châtel & d'Eaune, & qui n'a qu'une lieue d'étendue, depuis Arques jusqu'à Dieppe, ou jusqu'à la mer. La ville qui s'est formée à l'embouchure de ce canal, sous la troisiéme race de nos Rois, en a pris le nom de *Dieppe* ; & comme cette ville est devenue considérable, ce même nom s'est communiqué ensuite à la riviére qui porte aujourd'hui celui de Neuf-châtel, & a fait disparoitre insensiblement le nom de *Tale*, qu'elle portoit dans les premiers temps. Sur la ville de Dieppe voyez la *Description Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. Tom. I. p.* 50. 124. *& suiv.*

La petite *Dieppe*. Ainsi s'appelloit un établissement que les Marchands de *Dieppe* avoient fait sur la côte de Malaguette en Guinée : mais ils l'ont abandonné.

DIEPPOIS, oise, s. m. & f. Habitans de Dieppe, natif, originaire de Dieppe. *Deppensis*. Le *Dieppois* est adroit, industrieux, laborieux. Les *Dieppois* font un grand commerce de dentelles, d'ouvrages d'yvoire, de peignes de corne, d'épiceries, de quinquailleries, de poisson, dont la pêche est abondante sur leurs côtes, &c.

DIÉRESE, s. f. Figure de Grammaire. Division. La *dierese* se fait lorsqu'on divise une diphtongue en deux syllabes : comme *aula*, en *aulaï*. *Dieresis*, *syllaba divisio*.

Diérèse. Terme de Chirurgie. C'est une opération qui divise & sépare les parties dont l'union & la continuité est un obstacle à le guérison, ou qui sont jointes & collées ensemble contre l'ordre naturel. Il y a quatre manieres de faire la *dierese* ; sçavoir, en entamant, en piquant, en attachant &, en brûlant. Voyez M. Dionis

ns, dans son *Traité des Opérations de Chirurgie.*
Ce mot vient du Grec [illegible], qui signifie *division.*

DIERRY, s. m. Et nom propre d'homme. *Deodericus.* Les Reliques de sainte Sérène furent apportées autrefois de Spolete à S. Vincent de Mets par l'Evêque *Dierry.* CHAST. 30. *Janv.* Sigebert sur l'an 969. dit ceci. *Dierry,* Evêque de Mets, parent & ami de l'Empereur (Othon I.) sous lequel il porta les armes en Italie pendant trois ans, y ramassa pour lors tout ce qu'il put de corps saints & de reliques, &c. ID. *Ib. p.* 462.

DIÉSE, s. m. Terme de Musique. C'est la division d'un ton au-dessous d'un demi-ton, ou un intervalle composé d'un demi-ton mineur ou imparfait. *Diesis.* Le *diese* est un écoulement de la voix le plus doux que l'on puisse presque feindre. LANCELOT. Le *diese* marque qu'il faut hausser d'un demi-ton le son de la note qui le suit. MONTECLAIR. On l'appelle aussi *feinte,* & on le marque avec une croix de S. André ou sautoir. Les *dieses* sont les plus petites parties du son, & Aristote les appelle les élémens de la voix, comme les lettres sont les élémens du discours, dont elles sont les plus petites parties. Vitruve dit que le *diese* est la quatriéme partie d'un ton; les Pythagoriciens, qu'on tient être les inventeurs du nom de *diese,* ne le faisoient pas si petit: ils partageoient le ton en deux parties égales, ils appelloient *diese* la plus petite, que nous appellons *semi-ton mineur;* & la plus grande, qui est notre *semi-ton majeur;* ils l'appelloient *anatome.* Depuis, les tons ayant été divisés en trois & en quatre parties, ces parties furent appellées *dieses.* On voit par-là comment on doit entendre & comment on doit concilier les différens sentimens des Auteurs qui ont parlé des *dieses.*

Le *diése* enharmonique est la différence du demi-ton majeur & du mineur. Il y a trois espéces de *dieses;* le *diese* enharmonique mineur, ou simple *diese,* qu'on marque par une croix simple, éléve la note suivante de deux comma, ou d'environ le quart d'un ton. Le *diese* chromatique, ou double *diese,* qu'on marque par une double croix, éléve la note suivante d'un demi-ton mineur, ou d'environ quatre comma, c'est le *diese* ordinaire. Le *diese* enharmonique majeur, qu'on marque par une triple croix, éléve la note de six à sept comma, ou d'environ les trois quarts d'un ton. Il n'y a que le *diese* enharmonique, ou double *diése,* qui soit en usage dans la Musique enharmonique. Le double *diese,* devant ou après les lettres B. C. (*Basse-continue*) a le même effet que devant les notes. Souvent le double *diese* ne se marque dans les livres imprimés que par une simple croix, faute de caractère propre; mais il faut pour l'ordinaire prendre cette simple croix pour la marque d'un double *diese.* Voyez M. Brossard.

Quand on place des demi-tons à l'endroit où il y devroit avoir ordinairement des tons, c'est ce qu'on appelle *diése,* ou *feinte;* & de même quand on met un ton où il n'y devroit avoir qu'un demi-ton.

☞ DIÈSE, ou DIÉSIS. C'est de tous les mots de Musique celui qui me paroît souffrir le plus de difficulté. Richelet ne met que *diese.* M. Perraut, l'Académicien, écrit *diése.* M. Perraut, le Médecin, son frere, le dit encore plus absolument. MM. Brossard, Nivers, Sauveur, le P. Buffier, les Journalistes de Trévoux & de Paris, & la plus grande partie des Musiciens ne connoissent que *diése:* en voilà beaucoup. D'un autre côté, Chapelain & M. de Lisle Corneille, deux Grammairiens de profession, desquels l'autorité est forte, sont pour *diésis.* M. Chapelain dit (Ce sont les mots de M. de Lisle Corneille) qu'alors ces solécismes sont des élégances, comme des *diesis,* &c. L'Affilard, qui est de Versailles, dit toujours *diesis;* & j'ai crû observer que presque toutes les femmes & tous les gens du grand monde disent de même *diésis* communément. L'usage qui décideroit, s'il étoit constant, selon la grande régle de Vaugelas, est donc douteux. *Diesis* a sans doute été le mot primitif, [illegible], *separation, division;* pourquoi le changer? D'ailleurs nous avons vû que c'est assez le génie de ces termes de Musique, d'être indéclinables. Vaugelas, après Quintilien, (il falloit ajoûter, & après Cicéron) convient que ces mots singuliers embellissent une langue, & il me paroît que *diésis* a quelque chose de plus piquant que *diése. Entret. sur la Musiq. Preface.* Il paroît de-là, non pas que l'usage est douteux, mais qu'il est partagé, qu'il reçoit également *diese* & *diésis,* & que par conséquent l'un & l'autre est également bon: c'est pour cela que nous les avons mis tous les deux dans le Dictionnaire; & si *diese* s'y trouve le premier, ce n'est pas qu'il soit meilleur que *diesis,* c'est que l'ordre alphabétique demande qu'il précéde *diésis.* Que *diésis* soit le primitif, cela ne prouve rien. On pourroit au contraire opposer à cet Auteur le raisonnement qu'il a fait sur semi-ton, & lui dire: Quand un mot a pris une forme françoise; pourquoi le dire en Grec? [illegible] est le primitif de *ton,* faudra-t-il dire *tonos* au lieu de ton? Enfin, *diése* est également un mot singulier, un mot nouveau, & embellit également la langue dans les vrais principes de Cicéron, de Quintilien, & de Vaugelas, qui n'ont jamais prétendu qu'un mot pris d'une autre langue n'embellit celle dans laquelle on le fait passer, que lorsqu'on lui conserve la forme qu'il a dans sa langue originale; mais beaucoup plus lorsqu'on l'accommode à celle où on l'admet, & qu'il en prend la forme. Enfin, il en est de *diése* & *diesis* comme de *réplique* & *répetition,* que cet Auteur reconnoît être tous deux bons, parceque tous deux sont usités, quoique l'un soit plus juste pour le sens que l'autre, plus intelligible & plus doux. Au reste, *diesis* est indéclinable, & se dit au pluriel comme au singulier.

On étoit autrefois partagé sur le genre du mot de *diése:* l'usage & l'Académie ont décidé pour le genre masculin. On le trouve écrit avec un z dans des ouvrages de Musique composés de nos jours. Le *dièze* hausse d'un demi-ton. MONTECLAIR. On se sert du *b* mol pour ôter le *dieze,* & du *dièze* pour ôter le *b* mol. ID. Dans le manche harmonique, & dans le manche chromatique de la viole, toute note qui est marquée d'un *dièze* veut être touchée à une touche plus bas que son naturel. ROUSSEAU. L'usage est aujourd'hui partagé sur l'orthographe de ce mot.

DIÉSÉ, ÉE. adj. Terme de Musique. Qui est marqué d'un diése. *Diesi signatus.* D'un degré *diése* à celui de dessus, il n'y a qu'un demi-ton, parceque le diése a déja élevé la note d'un demi-ton. LANCELOT. Pour rendre les noms que je viens d'établir sur les notes *diézées* & bémolizées plus présens à la mémoire, &c. MONTECLAIR. *Diése* est écrit par un z dans le second exemple.

Les Imprimeurs appellent aussi *diése,* ou *diésis,* les doubles croix jointes ensemble, qui sont les marques du *diése* de la Musique.

DIESPITER, s. m. Nom de Jupiter. *Diespiter.* Ce nom, selon quelques-uns, est la même chose que *Dios pater,* Jupiter pere; car Jupiter, en Grec [illegible], ou [illegible], d'où viennent les cas obliques [illegible], [illegible], &c. D'autres disent que *Diespiter* est la même chose que *Diei pater,* Pere du jour. S. Augustin tire ce nom de *dies,* jour, & *partus,* production, enfantement, parceque c'est Jupiter qui produit le jour. Servius & Macrobe sont du sentiment précédent. Le premier dit que dans la langue des Osques on disoit, *Lucetius* & *Diespiter* en Latin. Du reste, voyez JUPITER, c'est la même Divinité. Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. I. p.* 117. prétend, ce semble, que *Diespiser* est Pluton: mais, si c'est-là ce qu'il veut dire, il se trompe; & dans Cicéron, aussi-bien que dans l'Inscription qu'il cite d'après Gruter XXI. 8. il n'y a que *Dis pater,* & non pas *Diespiter.*

DIESSENHOVEN, ou, comme il est écrit dans toutes les Cartes du Grand Atlas, *Diessenhofen,* & non pas *Diestenhoffen,* comme écrit M. Corneille. C'est une ville du Targow en Suisse, située sur le Rhin, entre Stein & Schafouse. Les Suisses s'en rendirent maîtres en 1640. *Diessenhovia.* Prononcez *Dissenhoffen.* Elle se gouverne presque entiérement en ville libre. Elle a son Sénat, son Avoyer, & sa Jurisdiction sur les villages voisins, qui sont obligés de marcher en guerre sous son drapeau. MATY. Ses habitans ne prêtent serment qu'à huit Cantons, & ont beaucoup de priviléges. Voyez Jovin de Rochefort, dans son *Voyage d'Allemagne & de Pologne.*

DIEST,

DIEST, f. m. Prononcez *Dist*, ville du Duché de Brabant, dans le quartier de Louvain. *Diesta*, *Diestermium*. Elle a titre de Baronie. *Diest* est situé sur le Demer, aux confins du pays de Liége.

DIETHMANING, Prononcez DITHMANING, f. m. Bourg & citadelle du Cercle de Baviére. *Dithmaninga*. *Diethmaning* est situé sur la riviére de Salez dans l'Archevêché de Saltzbourg, entre Saltzbourg & Burckausen.

DIETHMARSEN, Prononcez DITHMARSE, f. f. Contrée du Cercle de la Basse-Saxe. *Dithmarsia*. Elle est dans le Duché d'Holstein entre l'Eyder, qui la sépare au nord du Duché de Slefwick, & l'Elbe, qui la sépare du Duché de Brême. Elle a le Holstein propre au levant, & la mer d'Allemagne au couchant. La *Dithmarse*, aprés avoir long-temps résisté aux Rois de Danemarck, fut soumise en 1559. par Fridéric II. aidé de ses oncles Jean le vieux & Adolphe, Ducs de Holstein. La *Dithmarse* septentrionale, où l'on trouve Lunder & Heyde, est aux Ducs de Holstein Gottorp; & la méridionale, où sont Meldorp & Brunsbuttel, est au Roi de Danemarck.

DIÉTE, f. f. Régime de vivre, abstinence qui se fait en considération de la santé. *Diata*. La *diete* est un souverain remède à tous les maux qui viennent de la réplétion. Quand on condamne un homme à la *diete*, on le soupçonne de quelque mal honteux. Une *diéte* trop exacte ne convient nullement à ceux qui se portent bien. Lémery. La *diéte* est trés-utile & trés-nécessaire dans les maladies, parcequ'on doit éviter, autant que l'on peut, de distraire, par la coction des alimens, la nature qui est toute entiére occupée à digérer & à chasser au dehors l'humeur morbifique. Id.

Ce mot vient du Grec *διαιτα*, qui signifie *régime de vie* prescrit par les Médecins; & parcequ'ils prescrivent souvent de prendre peu de nourriture, d'en prendre moins qu'à l'ordinaire, on appelle communément *diéte* ce retranchement, cette diminution de la quantité de nourriture qu'on a coutume de prendre; & faire *diéte*, prendre peu de nourriture, en prendre moins qu'à l'ordinaire; soit que cela se fasse par l'avis des Médecins, soit que ce soit par le choix de ceux qui pratiquent ce régime de vie; cependant ce doit être ordinairement pour prévenir ou pour chasser quelque incommodité.

Diéte, est aussi une Assemblée des Etats ou Cercles de l'Empire, ou de la Pologne, pour délibérer des affaires publiques. *Principum ac civitatum, aut legatorum conventus*. La *Diéte* a été convoquée à un tel jour, & en un tel lieu. Les *Diétes* de l'Empire se tiennent ordinairement à Ratisbonne. En Suisse on appelle aussi *Diétes*, les Assemblées des Cantons pour leurs affaires communes. On dit *Diéte* d'Aulbourg, *Diete* de Nuremberg, *Diéte* de Ratisbonne, *Diete* de Spire, *Diete* de Wormes, pour marquer les endroits où ces Assemblées se sont tenues. L'Envoyé du Roi à la *Diete* de l'Empire. On a proposé une telle affaire à la *Diéte*.

☞ Les *Diétes* de l'Empire dans la Bulle d'or de l'Empereur Charles IV. & dans les decrets de l'Empire, sont appellées *Curia regni*, *Curia solemnes*, *Curia regales*. C'est à l'Empereur à les indiquer: il doit demander auparavant le consentement des Electeurs, & même des autres Etats de l'Empire; mais celui-ci n'est pas nécessaire: celui des Electeurs l'est. L'Empereur ne doit indiquer la *diéte* que pour la nécessité ou l'utilité & salut de l'Empire. Il ne le doit jamais faire que pour une grande raison. Les Electeurs en sont Juges, & ne doivent point permettre la convocation sans cela. Quand l'Empereur a obtenu le consentement des Electeurs, il indique la *diete* non pas par un decret général, mais par un decret spécial & particulier, qu'il envoie à chacun des Etats de l'Empire. Le temps de la convocation n'est point aujourd'hui déterminé par les loix: il dépend de l'Empereur de le fixer.

Quant au lieu où les *dietes* se doivent tenir, Constantin III. avoit réglé qu'elles se tiendroient toujours à Arles: ensuite elles se sont tenues à Mayence, puis à Francfort, quelquefois dans une campagne fort agréable appellée *Romalia*, & située prés du Pô & de Plaisance en Italie. Elle s'est tenue à Nuremberg. Depuis Charles V. il est défendu à l'Empereur de les tenir hors de l'Allemagne. Le choix du lieu dépend de l'Empereur. Un mineur n'est point appellé aux *dietes*: son tuteur ou son curateur l'est à sa place. Un majeur y est appellé, quand même il n'auroit point encore reçu l'investiture de ses Etats; de même un Prince Ecclésiastique y a place, avant même que d'avoir été consacré. Le siége vacant, on y invite le Chapitre. Autrefois on y a même invité des Princes alliés de l'Empire. Les Abbesses ne peuvent y assister: elles le pourroient par d'autres qu'elles délégueroient. Les villes y assistent aussi par leurs Députés. Ceux qui ont droit d'y assister doivent s'y trouver en personne; & ne peuvent s'en dispenser sans grande raison; & leur excuse doit être approuvée: mais aujourd'hui on n'y assiste guère que par Députés, au moins les Electeurs, & autres grands Etats.

Le Président de la *diéte* est l'Empereur: s'il ne peut y venir, il nomme un ou plusieurs Commissaires pour présider à sa place. Charles V. y a souvent présidé par Ferdinand son Frere, & par d'autres Commissaires. Personne n'a droit d'y rien proposer, que l'Empereur ou son Commissaire.

L'Empereur ou son Commissaire occupe la place la plus éminente, les Electeurs sont un peu plus bas. Bertaunus dans son Traité *de Comitiis*, place à la droite l'Electeur de Mayence, le Roi de Bohéme, & l'Electeur Palatin: mais généralement parlant il se trompe au regard du Roi de Bohéme; car on n'invite point ce Prince communément aux *diétes* ni aux assemblées particuliéres de l'Empire, & il n'y a point séance; mais cela est vrai des *diétes* où il a droit d'assister, & des autres même, quand il y est invité & qu'il y vient. D'autres mettent à droite l'Electeur de Mayence, celui de Cologne; & le Roi de Boheme avec le Palatin à la gauche. Mais l'ordre établi par la constitution de Charles IV. insérée dans sa Bulle d'or, est que l'Electeur de Mayence, celui de Cologne & le Prince Palatin soient à la droite de l'Empereur. L'Electeur de Tréves siége vis-à-vis de l'Empereur: à gauche sont le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg; il n'y avoit que ces six Electeurs au temps de la Bulle d'or. Le Comte Palatin ayant été dépossedé vers 1622. le Duc de Baviére fut mis à sa place. En 1648. le Comte Palatin ayant été rétabli, on créa pour lui un VIII[e] Electorat; & en 1692. on en créa un IX[e] pour le Duc d'Hanovre. D'autres disent que l'Empereur a à sa droite les Electeurs de Mayence, de Baviére & de Brandebourg, & à sa gauche ceux de Cologne, de Saxe & le Palatin. S'il y a un Roi des Romains, Celestinus dans son Histoire des *Diétes*, prétend qu'il est vis-à-vis de l'Empereur; mais Limnæus dit qu'il ne sçait rien de certain sur cela. Le banc des Princes & celui des Villes est un degré plus bas que celui des Electeurs, & deux degrés plus bas que le siége de l'Empereur. Tous les autres Etats de l'Empire sont au même étage. Tout le reste qui regarde les *diétes* de l'Empire, se peut voir dans Limnæus, *De Jure Imperii*, *L. IX.* qu'il emploie tout entier à expliquer ce qui concerne ces Assemblées. On peut voir aussi Bertaunus *de Comitiis*, Celestinus, *Historia Comitiorum*, & autres dont Limnæus relève & corrige souvent les fautes.

☞ *Diéte* Electorale. Quand l'Empereur est mort, l'Archevêque de Mayence, comme Doyen du Collége Electoral, est obligé de convier ses Collégues à la *Diete* par Lettres, ou par Ambassadeurs. Cette *diete* se tient à Francfort, & reguliérement elle doit commencer trois mois aprés la mort de l'Empereur. Les Electeurs y assistent ou en personne, ou par Ambassadeurs. Les Electeurs s'assemblent dans l'Eglise de S. Barthelemi: on y dit une Messe solemnelle. Au commencement de la Préface les Protestans se retirent, & reviennent à la fin de la Messe, aprés laquelle les Electeurs font le serment accoutumé pour l'élection: de-là on passe dans un conclave. L'Electeur de Mayence, comme Grand Chancelier de l'Empire, préside à cette Assemblée. Un Electeur peut donner son suffrage à son fils ou à son frere; mais non pas à lui-même; à moins que les autres Electeurs ne lui aient donné leur voix: car en ce cas il a droit d'y

joindre

joindre la sienne, & de conclure l'élection en sa propre personne. Quand l'élection est faite, les Electeurs reviennent à l'Eglise. L'Empereur s'assied sur l'Autel, l'Archevêque de Mayence lui fait signer la capitulation. On conduit ensuite l'Empereur dans une tribune au-dessus de la porte du Chœur; & s'étant assis avec les Electeurs, il entend de-là la proclamation qui se fait de son élection. Les Princes Etrangers envoyent à cette *diète* leurs Ambassadeurs plénipotentiaires.

Diete en ce sens vient du mot *diata*, qui a signifié premiérement une salle où on fait des festins, & ensuite une Assemblée d'Etats, parceque les Allemans tenoient la plupart de leurs conseils à table. Ménage. *Diata* se trouve souvent en ce sens dans la basse Latinité. Voyez Bollandus, *Act. Sanct. Jan. T. I. p.* 184. 986. 987. 988. 990. 991. *Mart. T. I. p.* 590. *F.*

La *Diète* générale de Pologne, selon les loix, ne se devroit tenir que de deux ans en deux ans. Les affaires pressantes font qu'elle s'assemble tous les ans. Les loix la bornent à 15 jours; mais souvent on la prolonge de six semaines. C'est ordinairement à Varsovie qu'elle se tient: cette ville étant la capitale du Royaume, & le séjour des Rois, est commode pour ces sortes d'Assemblées: cependant on les a tenues souvent en d'autres villes; mais, parceque de trois *Diètes* on doit en tenir une à Grodno en Lithuanie, lorsque pour des raisons particulières on est obligé de la tenir ailleurs, il faut que la Noblesse du Grand Duché y consente. C'est le Roi qui en fixe le temps, & qui la convoque par des Universeaux, ou lettres circulaires qu'il envoie à tous les Palatins. Dans un Interregne c'est l'Archevêque de Gnesne qui le fait. Les *diètes* particulieres, qui se tiennent six semaines avant la générale, y envoient trois Députés choisis d'entre les Gentilshommes qui y sont présens. Il y a aussi en Pologne des *Diètes* à cheval qui se tiennent à la campagne: telles sont celles dans lesquelles on élit un Roi: on les appelle *Pospolites.*

Les Suisses ont des *Diètes* des Cantons Catholiques, des *Diètes* des Cantons Protestans, & une *Diete* générale. Les premières se tiennent à Lucerne; & le Canton de Lucerne a droit de les convoquer. Les secondes s'assemblent à Arau; & c'est le Canton de Zurich qui les convoque. La *Diète* générale, composée des Députés de tous les Cantons, tant Catholiques que Protestans, se tient deux fois l'année, à la fin de Juin & au commencement de Décembre. C'est le premier Canton, qui est Zurich, qui a le droit de la convoquer.

☞ Diète se dit dans quelques Ordres religieux des Chapitres ou Assemblées de ces Ordres, qui se tiennent entre deux Chapitres généraux, pour ce qui regarde leur discipline. *Comitia.* Dans l'Ordre des Sylvestrins, outre le Chapitre général, on tient encore tous les deux ans une *diete* générale, dans laquelle on change les supérieurs, qui ont fini le temps de leur office, & on pourvoit au bien de la Congrégation. P. Heliot, *T. VI. C.* 21.

Diète, en Chancellerie Romaine, signifie le chemin qu'on peut faire en un jour; c'est-à-dire, dix lieues. *Diata.* Les Bénéfices sont réputés vacans *in Curia*, tant qu'on est dans une *diete* de Rome.

Diète, est une journée de chemin dans le Japon de trente mille pas Géométriques.

☞ DIÉTÈTES, s. m. pl. C'étoit à Athènes des Arbitres à qui les Citoyens remettoient la décision des procès qui s'élevoient entre eux touchant les contrats. *Auzeral.* Ces Arbitres devoient être âgés au moins de 60 ans. Ils donnoient audience vers le coucher du soleil. Leurs sentences devoient être signées par les Archontes. Apres leur administration, qui ne duroit qu'une année, ils en rendoient compte pardevant les Logistes.

☞ DIÉTÉTIQUE, s. f. Terme de Médecine. La science qui comprend le régime de vie qu'il faut prescrire aux malades. *Dictionnaire de M. Reneaulme.*

☞ Diététique, adj. On donne cette épithète aux remèdes sudorifiques & dessicatifs qu'on ordonne dans les maladies Vénériennes. Col de Villars.

DIETZ, s. m. Petite ville d'Allemagne, située dans les Etats de Nassau en Wétéravie, sur la rivière de Lohn. *Dietia, Dieza, Decia.* Cette ville est capitale d'un petit pays qui n'avoit autrefois que le titre de Comté & qui a maintenant celui de Principauté. Il est entre les Seigneuries de Stein, de Visbaden, le bas Comté de Catzenellebogen & l'Archevêché de Treves.

DIEU, s. m. Il ne peut avoir de vraie définition, à cause que c'est un Etre infini & incompréhensible. Le premier être, l'être nécessaire, qui existe par lui-même, qui n'a point de cause, & qui est la cause & le Créateur de toutes choses, celui qui est. *Deus.* *Dieu* est un pur esprit, Créateur du ciel & de la terre, & Seigneur universel de toutes choses. *Dieu* dit à Moïse, Exod. III. 14. Je suis celui qui suis. Tu diras aux Enfans d'Israel: celui qui est m'envoie à vous. *Dieu*, c'est l'Etre infiniment parfait. *Deus supremum numen, effector mundi atque molitor.* Maleb. Le cri de guerre des Croisés étoit *Dieu le veut.* Les hommes le considerent comme la première Cause, le premier Etre, qui est de tout temps, qui a tout créé, & qui subsiste de lui-même. L'Ecriture le définit aussi, Je suis qui je suis, *Alpha & Omega*, le commencement & la fin de toutes choses. Cicéron, *de Nat. Deor. L. III.* met dans la bouche de *Cotta* cet argument ridicule contre l'existence de Dieu: Comment pouvons-nous le concevoir, ne lui pouvant attribuer aucune vertu? car dirons-nous qu'il a de la prudence? Mais la prudence consistant dans le choix des biens & des maux, quel besoin peut avoir *Dieu* de ce choix, n'étant capable d'aucun mal? Dirons-nous qu'il a de l'intelligence, & de la raison? Mais la raison, & l'intelligence nous servent à découvrir ce qui nous est inconnu, par ce qui nous est connu: or il ne peut y avoir rien d'inconnu à *Dieu.* La justice ne peut aussi être en *Dieu*, puisqu'elle ne regarde que la société des hommes; ni la tempérance, parcequ'il n'a point de voluptés à modérer: ni la force, parcequ'il n'est susceptible ni de douleur, ni de travail, & qu'il n'est exposé à aucun péril. Comment donc pourroit être *Dieu*, ce qui n'auroit ni vertu, ni intelligence? Port-R. La piété nous ordonne de concevoir de *Dieu* l'idée la plus pure qu'il soit possible. Claud. Les impies disent que le *Dieu* que le commun des hommes se figure, est un *Dieu* sans amour, & sans piété, qui jouissant d'une paix profonde, & d'un repos immuable, se plaît à tenir le monde dans l'agitation, & à faire éclater sa puissance par l'humiliation, & la ruine même de ses créatures. Flech. On doute de *Dieu*, dans une pleine santé; & quand l'hydropisie est formée l'on croit en *Dieu.* La Broy. Cela fait voir que les passions, qu'on peut satisfaire quand on est en santé, sont la cause du libertinage.

Pour nier l'existence de *Dieu*, il faut résister à la voix commune de tous les hommes, & s'opposer au consentement universel du genre humain. Les hommes sont si naturellement portés à croire des *Dieux*, qu'ils ont mieux aimé s'en faire de ridicules que n'en avoir point du tout. S. Evr. Je pense, donc *Dieu* existe: car ce qui pense en moi, je le dois à un Etre qui est au-dessus de moi, & qui n'est point matière; & cet Etre c'est *Dieu.* La Broy. La crainte de *Dieu* est le commencement de la sagesse. Toute la sagesse du monde n'est que folie devant *Dieu.* Les Chrétiens adorent un *Dieu* en trois personnes; *Dieu* le Pere, *Dieu* le Fils, *Dieu* le S. Esprit; & les trois ne sont qu'un seul *Dieu.* Il n'est pas besoin de se retirer du monde, pour aller chercher *Dieu* dans l'horreur de la solitude. S. Ev. Si nous quittons *Dieu* pour le monde, on nous traite d'impies; & si nous quittons le monde pour *Dieu*, on nous traite d'imbécilles. Id. Faut-il vous la prouver (l'existence de *Dieu*) par le témoignage de votre ame, qui toute captive qu'elle est dans la prison du corps, assiégée par des habitudes criminelles, accablée sous le poids de ses penchans & de ses desirs, esclave des fausses Divinités, lorsqu'elle revient à elle-même comme d'une yvresse, d'un assoupissement, ou de quelque maladie violente, & qu'elle recouvre la raison, elle invoque la Divinité sous un nom qui ne convient qu'au véritable *Dieu.* *Grand Dieu! Bon Dieu! Dieu veuille!* sont des paroles qui sont à la bouche de tous les hommes. Elle le prend aussi pour Juge, lorsqu'on dit, *Dieu le voit, Je mets tout entre les mains de Dieu,*

Dieu

Dieu me le rendra. Ne sont-ce pas là les sentimens d'une ame naturellement Chrétienne ? Enfin, en prononçant ces paroles, ce n'est point le Capitole qu'elle regarde, c'est le ciel, parcequ'elle sait qu'il est la demeure du *Dieu* vivant, qu'elle est sortie de *Dieu*, & que le ciel est le lieu de son origine. VASSOULT. *Traduct. de l'Apolog. de Tertullien.*

> *Ouvre les yeux, homme infidèle,*
> *Sur le* Dieu *puissant qui t'appelle:*
> *Mais tu te plais à l'ignorer;*
> *Affermi dans l'ingratitude,*
> *Tu voudrois que l'incertitude*
> *Te dispensât de l'adorer.* NOUV. CH. DE VERS.

Il y a un excellent Livre de M. Ray, Anglois, intitulé, l'Existence & la sagesse de *Dieu* manifestées dans les œuvres de la création ; il a été traduit en François. Il y en a aussi un de M. de Cambray sur la même matiére, & Labadie a commencé par-là son *Traité de la vérité de la Religion.*

> *N'allez pas, goguenard dangereux,*
> *Faire* Dieu *le sujet d'un badinage affreux.* BOIL.

On dit dans la premiere édition de ce Dictionnaire, & dans le Moréri, que le nom de *Dieu* est appellé des Grecs τετραγράμματον, ou composé de quatre lettres, comme il est presque chez toutes les Nations, ainsi qu'ont remarqué les Curieux : en Hebreu *Jehova*, &c. Il y a deux ou trois fautes grossiéres en cette remarque, qui viennent de ce qu'on n'a pas distingué le nom *Dieu* d'avec le nom de *Dieu* ; choses cependant très-différentes. Un exemple va le faire comprendre. Le nom Roi, & le nom du Roi, ne sont pas la même chose. Le nom Roi, c'est ce mot, *Roi*, & le nom du Roi c'est *Louis*. Il en est de même en Hébreu du nom *Dieu*, & non pas du nom de *Dieu*. Nous parlons ici du nom *Dieu*, & non pas du nom de *Dieu*. Or il n'est pas vrai que le nom *Dieu*, duquel seul il s'agit ici, soit le nom qu'on appelle de quatre lettres ; c'est le nom de *Dieu* qu'on appelle ainsi, & non pas le nom *Dieu*, qui n'a pas quatre lettres, mais ou seulement trois au singulier, ou cinq au pluriel. 2°. Supposé qu'on voulût parler du nom de *Dieu*, non pas du nom *Dieu*, il falloit dire que ce sont les Hébreux qui l'appellent un nom de quatre lettres, בן אר בע אותיות, & les Grecs à leur exemple, τετραγράμματον. 3°. Ce n'est point le nom *Dieu* dont il s'agit ici, qui est composé de quatre lettres en Hébreu : ce nom est au singulier אלה, qui n'en a que trois, & plus ordinairement אלהים, pluriel, qui en a cinq. 4°. En Hébreu יהוה, *Jehovah*, qui est le nom de *Dieu*, n'est point, comme on le dit, Θεὸς en Grec, en Latin *Deus*, &c. En Hébreu le nom *Dieu*, c'est אלה, *Eloah*, comme je l'ai dit, ou אלהים, *Elohim* ; & le nom de *Dieu* c'est יהוה, *Jehovah*. Quant aux autres langues, le nom *Dieu*, mais non pas le nom de *Dieu*, c'est en Grec Θεὸς, en Latin *Deus*, en Espagnol *Dios*, en Italien *Iddio*, en François *Dieu*, en Gaulois *Dieux*, en ancien Alleman *Diet*, & aujourd'hui *God*, en Sclavon *Buch*, en Arabe *Alla*. Ceux de Pannonie l'appellent *Isten*, les Polaques *Bung*, les Egyptiens *Teuu*, les Persiens *Siro*, les Mages *Orsi*, en langue Malaye *Dios*. Voilà quel est le nom *Dieu* dans toutes ces Langues ; mais elles n'ont point de nom de *Dieu*, comme l'Hébraique a יהוה, *Jehovah*.

Les Rabbins & les Hébraïsans, S. Jerôme, & les Interprètes, comptent dix différens noms de *Dieu* dans l'Ecriture ; qui sont, אל, *El*, אלהים, *Elohim*, אלהי, *Elohe*, ou au singulier, אלה, *Eloah*, צבות, *Tsebaot*, עליון, *Elion*, אהיה, *Ehjeh*, ארוני, *Adonai*, יה, *Jah*, שר, *Schaddai*, יהוה, *Jehovah* ; mais il ne faut point distinguer אלהי, de צבאות : il n'en faut faire qu'un nom, אלהי צבאות, *Eloeh tsebaòth*, c'est-à-dire, *Dieu des armées* ; & il ne faut point confondre אלהי, *Elohe*, avec, אלה, *Eloha*. Il y a trois de ces noms de *Dieu*, qui signifient l'essence de *Dieu*, & sont des noms propres ; c'est אהיה, *Ehjeh*, יה, *Jah*, & יהוה, *Jehovah*. Les autres ne sont que des noms d'attribut, comme nous le montrerons peut-être à leur place. S. Jerôme a expliqué ces dix noms de *Dieu* dans sa Lettre à Marcella. Buxtorf le fils a fait une Dissertation sur ces mêmes noms, *Dissertatio de Nominibus Dei*. Le P. Souciet, Jésuite, en a fait trois sur les trois noms *El*, *Schaddai* & *Jehovah*, imprimées à Paris en 1715.

L'Ecriture donne encore à *Dieu* le nom de *Dieu* d'Abraham, *Dieu* d'Isaac, *Dieu* de Jacob, &c. Le *Dieu* des Armées, le *Dieu* des Batailles, le *Dieu* vivant. Les Hébreux, dans leurs sermens, disoient, Vive *Dieu*. Les Grecs, ni les Latins, par le nom de *Dieu*, n'entendoient point un Etre tout parfait, & dont l'éternité est un attribut essentiel. Ils entendoient par-là une nature excellente, & ils appelloient *Dieux* tous les êtres qu'ils regardoient comme supérieurs à la nature humaine. Les hommes mêmes, selon eux, pouvoient devenir des *Dieux* après leur mort, parceque leur ame pouvoit acquérir un degré d'excellence, qu'ils n'avoient point eu pendant leur vie. Les Sages du Paganisme reconnoissoient un seul *Dieu* sous des noms différens. La Fortune, Jupiter, ou Mars, sont des noms différens du vrai *Dieu*, diversifiés selon l'usage qu'il fait de sa puissance. LE P. THOMASSIN. Ils donnoient à *Dieu* les noms des bienfaits qu'il distribue aux hommes. Ils appelloient *Dieu*, Bacchus, parcequ'il a donné l'usage de la vigne. ID.

Le nom de *Dieu* vient du Latin *Deus*, qui est formé du Grec Θεὸς : ces mots signifient la même chose.

Il y a une infinité de façons de parler communes, ou proverbiales, sur ce mot. On dit en actions de graces, Graces à *Dieu*, *Dieu* merci, *Dei beneficio, quod Dei beneficium est.* *Dieu* merci à vous. *Tuo beneficio.* *Dieu* merci les soins que j'y ai pris, *Dieu* merci mon argent que j'ai fourni. *Diligentia, pecunia præsidio.* *Dieu merci* se dit aussi en choses indifférentes, & où il n'y a point d'actions de graces à rendre à *Dieu*. Il a ménagé les faiseurs de Romans, il s'est fait violence pour les louer : car, *Dieu merci*, vous ne louez jamais que ce que vous faites. RACINE. Et quelquefois en riant :

> *Puisqu'on plaide & qu'on meurt, il faut qu'on se propose ;*
> *D'avoir des appointeurs, & d'autres gens aussi,*
> *On n'en manque pas,* Dieu merci. DE LA FONT.

On le dit aussi à contre sens. *Dieu merci* les gens de guerre, je n'ai plus de bien. *Quæ summa militum injuria est.*

Cet homme vit selon *Dieu*. *Secundum Deum.* Cela est selon *Dieu* & raison. On appelle un Saint, Homme de *Dieu*. L'homme de *Dieu* souffrit tout sans se plaindre. Un homme selon le cœur de *Dieu*, c'est encore une périphrase, qui signifie un Saint. Ces deux derniéres expressions sont prises de l'Ecriture, 1er L. des Rois II. 27. 4e L. des Rois IV. 25. 27. 40. 42. &c. & 1er L. des Rois XIII. 14. &c. En général c'est un usage de l'Ecriture d'ajouter le nom *Dieu* à un mot, quand on veut signifier que la chose signifiée par ce mot est excellente, parfaite dans son genre. Ainsi Ps. XXXV. 7. Des montagnes de *Dieu*, c'est-à-dire, de hautes montagnes. Ps. XXXIX. 11. Des cèdres de *Dieu*, sont des cèdres beaux & grands. 1er L. des Rois XIV. 15. une terreur de *Dieu* veut dire une terreur épouvantable. Gen. XXX. 8. des combats de *Dieu*, ce sont de grands combats, rudes, difficiles ; &c. Quand le nom est adjectif, l'Ecriture se sert devant le nom *Dieu* de la particule ל, qui signifie *eu égard, par rapport.* Ainsi, Jonas III. 3. Ninive étoit une ville grande à *Dieu*, eu égard à *Dieu* même, par rapport à *Dieu*, au jugement de *Dieu* même : cela veut dire une très-grande ville. Nous imitons quelquefois ces expressions dans notre langue en matiere profane ; car on dit quelquefois, Venez dîner chez moi, j'ai du vin des *Dieux* ; cela signifie, d'excellent vin.

En matiére de souhait, *Dieu* le veuille ; Plût à *Dieu*. *Faxit Deus, utinam.* A *Dieu* ne plaise, *Dieu* m'en garde. *Quod Deus avertat.* *Dieu* vous assiste, *Dieu* vous benisse, *Dieu* vous garde de mal, *Dieu* vous veuille bien ouir. *Adsit tibi Deus, Deus te adjuvet.* *Dieu* vous le rende, *Dieu* vous conserve, *Dieu* vous conduise.

> *Il vous salue,*
> *D'un* Dieu *vous soit en aide, alors qu'on éternue.* MOL.

On dit aussi, *Dieu* aidant; pour dire, S'il plaît à *Dieu*. *Deo juvante*.

En matière de conjuration & d'affirmation. Pour l'amour de *Dieu*. Au nom de *Dieu*. *Per Deum*. Bon *Dieu*. *Bone Deus*. Juste *Dieu*. Sur mon *Dieu*: je prends *Dieu* à témoin. *Ita me Deus adjuvet*. *Dieu* sçait si j'ai fait cela à mauvaise intention. Croix de par *Dieu*. Voyez Croix. Allez de par *Dieu*. *Per Deum*.

En matière d'exclamation on dit, Bon *Dieu*! qu'est ceci? *Bone Deus! o Deus!* Bon *Dieu!* qui l'auroit cru? Saint Jean, dans son Evangile, nous ouvre des routes toutes nouvelles; mais, bon *Dieu!* avec quelle élévation & quelle force! Pélisson. On dit aussi, Mon *Dieu*. Je vous connois Mon *Dieu*! Mon *Dieu*! s'écrioit l'un, la pièce est merveilleuse. Vill.

En matière de salut, *Dieu* vous garde, *Dieu* soit avec vous, Bon jour & *adieu*, *Adieu* jusqu'au revoir. *Salve, vale*. *Dieu* vous ait en sa sainte garde: c'est la formule avec laquelle le Roi finit les lettres qu'il écrit à ses sujets. Les Princes Souverains s'appellent Rois par la grace de *Dieu*. *Dei gratiâ*. Et disent qu'ils ne relévent que de *Dieu* & de leur épée. Ainsi c'est une formule de toutes les lettres de Chancellerie. Louis, par la grace de *Dieu*, &c.

On appelle la cause de *Dieu*, la défense de l'Eglise, & des choses sacrées, celles de son nom & de sa gloire, & aussi celles des pauvres & orphelins, & autres qui sont sous sa protection. *Jus Dei*.

Dieu, se dit aussi des faux Dieux de la Gentilité, créatures ausquelles on rend, ou l'on a rendu les honneurs de la Divinité; faux Etre que l'on imagine, & auquel on rend un culte divin; Idole, image de quelque créature, à laquelle on rend un culte qui n'est dû qu'à Dieu. *Deus, falsus Deus, Idolum*. Les premiers faux *Dieux* qu'on ait adoré sont les Astres, le Ciel, le Soleil, la Lune, &c. ensuite la terre, qui fournissoit les fruits qui servent à la nourriture de l'homme & des animaux, le feu si utile à la vie, &c. Dans la suite ces *Dieux* se sont multipliés à l'infini, par le caprice de leurs adorateurs. Chaque peuple, chaque province, chaque ville, s'est fait des *Dieux* particuliers à sa fantaisie. Pour autoriser le crime, & justifier ses débauches, on se fit des *Dieux* criminels & débauchés; des *Dieux* injustes & violens, des *Dieux* avares & voleurs, des *Dieux* yvrognes, des *Dieux* impudiques, des *Dieux* cruels & sanguinaires.

Les principaux *Dieux*, qu'on nommoit les grands *Dieux*, étoient Jupiter, Junon, Apollon, Diane, Vulcain, Vénus, Mars, Minerve, Neptune, Vesta, Cérès & Mercure. On dit, le *Dieu* du Ciel, le *Dieu* de la mer, le *Dieu* des vers, le *Dieu* de la Poësie, pour marquer les choses ausquelles ces *Dieux* présidoient. Saturne étoit le *Dieu* du temps, Jupiter le *Dieu* du Ciel, Neptune le *Dieu* de la mer, Pluton le *Dieu* des enfers. Le *Dieu* de la guerre étoit Mars; celui de l'éloquence, de la Poësie & de la Médecine, Apollon; Mercure le *Dieu* des voleurs; Bacchus le *Dieu* de la vigne & du vin; Pan le *Dieu* des Bergers; Cupidon le *Dieu* de l'amour & de la volupté; Esculape le *Dieu* de la Médecine; Janus le *Dieu* du labourage; Vulcain le *Dieu* du feu & des forgerons; le Génie le *Dieu* de la naissance; les Pénates étoient les *Dieux* de la famille, & les Lares les *Dieux* du foyer; Jugatinus le *Dieu* du mariage, Domiducus le *Dieu* des nôces; Sylvain le *Dieu* des bois; Vertumne le *Dieu* des saisons; Priape le *Dieu* des semences; Mithra étoit le *Dieu* des Perses; Dagon *Dieu* des Philistins; Isis, Serapis, Osiris, Anubis, *Dieux* des Egyptiens; Hercule *Dieu* des Tyriens, Thor *Dieu* des peuples du Septentrion; Xaca & Amida sont des *Dieux* du Japon; Wistnou le *Dieu* des Indes, & Foe un *Dieu* de la Chine.

Tous ces *Dieux* des Gentils sont 1°. des Esprits créés, Anges ou Démons. De-là les bons & les mauvais *Dieux*, les Génies, les Typhons, les *Dieux* protecteurs, les *Dieux* ennemis, les *Dieux* infernaux, &c. 2°. Des corps célestes, comme le Soleil, la Lune, les autres Planètes, les Etoiles fixes, les Constellations, &c. 3°. Les Elémens, comme l'Air, la Terre, l'Océan, Ops, Vesta, les Fleuves, &c. 4°. Les Météores. Les Perses adoroient le vant; le foudre & le tonnerre étoient honorés sous le nom de Géryon; & plusieurs peuples des Indes & de l'Amerique en font aussi des *Dieux*. On a aussi donné la divinité aux Comètes, témoin celle qui parut vers la mort de César. Castor, Pollux, Helène, Isis, sont encore des météores. Socrate divinisa les nuées, si nous en croyons Aristophane, & l'on fit aux Chrétiens le même reproche, dit Tertullien, *Apolog. C.* 24. 5°. On fit des *Dieux* des Minéraux, ou Fossiles, tel étoit le Bætyle, dont nous avons parlé en son lieu. Les Arabes, les habitans de Possin, ou Possène, les Finlandois ont adoré des pierres. Les Scythes tenoient le fer pour un *Dieu*. L'Or & l'Argent ont aussi passé pour des *Dieux*. 6°. On en a fait des plantes. L'ail & les oignons étoient des *Dieux* en Egypte. Les Sclaves, les Lithuaniens, les Celtes, les Vandales, les Indiens, les peuples du Perou, ont adoré les arbres & les forets. Les Gaulois, les Germains, & les Romains, avoient beaucoup de vénération pour les chenes. C'etoit le froment, le blé, les semences que les Anciens honoroient sous les noms de Cérès & de Proserpine. 7°. Ils prenoient des *Dieux* dans les Eaux. Les Syriens sur-tout, & les Egyptiens, adoroient des poissons. Voyez ci-dessus Atargatis, Dagon, Derceto. Les Oxyrinchites, les Latopolitains, les Sienites, les habitans d'Eléphantine, avoient chacun leur poisson pour *Dieu*. Les Tritons, les Néréides, les Syrènes, qu'étoient-ce autre chose que des poissons? Plusieurs nations ont adoré les serpens; par exemple, les Egyptiens, les Borussiens, les Samogites, les Lithuaniens. 8°. Les Insectes, comme les mouches & les fourmis, ont eu leurs sacrifices, celles-ci chez les Thessaliens, & celles-là dans l'Acarnanie, où on leur immoloit un bœuf. 9°. Parmi les Oiseaux, la cigogne, le corbeau, l'éprevier, l'ibis, l'aigle, le gryphon, la chauvesouris; la première en Egypte, les trois suivans & le sixiéme en Egypte, la quatriéme à Thebes, la dernière au Méxique. 10°. Les Betes à quatre pieds ont aussi eu des autels: le bœuf, le chien, le chat, le cynocéphale, le loup, le singe, ou la guenon, le lion, le crocodile en Egypte, & ailleurs; le cochon dans l'Isle de Crète; les rats & les souris, chez les Musorites dans la Troade, & les Ténediens; les belettes à Thèbes; toute l'Ecole de Zoroastre honora le porc-épic. 11°. Rien n'a été plus commun que de mettre des hommes au nombre des *Dieux*, & depuis Belus, ou Baal, jusqu'aux Empereurs Romains avant Constantin, les exemples en sont fréquens: souvent même on n'a pas attendu qu'ils fussent morts pour faire leur apothéose. Nabuchodonosor fit adorer lui-même sa statue. Virgile marque, *Eclog. I. v. 6. 7. & 8.* qu'Auguste avoit des Autels, & qu'on lui offroit des sacrifices: nous sçavons d'ailleurs qu'il avoit ses Pretres, qu'on nommoit Augustales, des temples à Lyon, à Narbonne, & en plusieurs autres endroits; c'est le premier des Romains pour lequel on ait porté l'idolatrie jusques-là. Les Ethiopiens regardoient leurs Rois comme des *Dieux*. Le Velleda des Germains, le Janus des Hongrois, le Thaut, l'Othin, l'Asa des peuples du Nord, étoient des hommes. 12°. Non-seulement les hommes, mais presque tout ce qui avoit rapport à l'homme, a été divinisé; le travail, le repos; le sommeil, la jeunesse, la vieillesse, la mort, les vertus, les vices; le terme, le temps, le lieu, les nombres chez les Pythagoriciens; la puissance de produire sous le nom de Priape: l'enfance avoit-elle seule une troupe de Divinités, Vagitanus, Levana, Rumina, Edusa, Potina, Cuba, Cumina, Carna, Ossilago, Statulin, Fabulin, Nundine, Intercidone, Pilumne, & Déverra. On reconnoissoit aussi pour *Dieux* la santé, la fiévre, la peur, l'amour, la douleur, l'indignation ou némèse, la crainte, la pudeur, l'impudence, la fureur, la joie, l'opinion, la renommée, la science, l'art, la prudence, sous le nom de Minerve; la vertu, la foi, le bonheur, la calomnie, la justice, la liberté, la concorde; la monnoie, la guerre, la paix, la victoire; le triomphe, &c. Enfin, la Nature, & le Monde tout entier, a passé pour un *Dieu*. Presque tout ceci est tiré du sçavant Ouvrage d'Isaac Vossius, *De Origine & Progressu Idololat.*

Les Epicuriens tenoient que les *Dieux* ne ſe mêlent point des choſes d'ici-bas, & ne ſe mettent point en peine que chacun vive à ſa fantaiſie. Port-R. Il eſt aſſez difficile de débrouiller les idées des Payens ſur leurs *Dieux :* elles ſont très-confuſes, & ſouvent contradictoires. Ils admettoient tant de *Dieux* ſupérieurs, & inférieurs, qui partageoient l'Empire du monde, que tout étoit plein de *Dieux*. On a compté juſqu'à 150 *Dieux* que les Payens ont adorés. Tous les Philoſophes de l'antiquité ont reconnu qu'il n'y avoit qu'un *Dieu*, comme le P. Mourgues l'a très-bien prouvé dans la ſeconde lettre de ſon Plan Théologique des Sectes ſçavantes de la Grèce.

On appelle auſſi *Dieux* improprement, les hommes, les idoles que les Gentils ont adorés. *Dij.* Les Payens on fait des *Dieux* de tous les Héros, & de leurs Empereurs.

On appelloit *Demi-Dieux*, les Faunes & Divinités champêtres. *Semi-Dei.* On traitoit auſſi de *Demi-Dieux*, les Héros & les hommes qu'on avoit élevés au rang des *Dieux*. *Heroes.* C'eſt pour cela que Juvénal diſoit en raillant, qu'Atlas gémiſſoit ſous le fardeau de tant de *Dieux* qu'on plaçoit dans le Ciel.

Les Poëtes, qui étoient leurs Théologiens, font leurs *Dieux* ſi ridicules, qu'ils ſemblent avoir eu plutôt deſſein de les faire mépriſer, que de les faire reſpecter. S. Evr. L'intervention des *Dieux* dans un Poëme Heroïque eſt néceſſaire; mais il ne faut pas que le *Dieu* en faiſant tout, anéantiſſe le mérite du Héros. Id. La préſence des *Dieux* déshonore le Héros, & ſa gloire eſt ſouillée par le ſecours d'une Divinité. P. le Boss. Epicure conſtituoit les *Dieux* dans un parfait repos. Id. Otez les *Dieux* de l'Antiquité, & vous lui ôtez tous ſes Poëmes. S. Evr.

Pourras-tu, Dieu *des Vers, endurer ce blaſphème,*
Toi qui fis tous les Dieux, *qui fis Jupiter même?* Corn.

A la foibleſſe du ſculpteur,
Le Poete autrefois n'en dut guère :
Des Dieux, *dont il fut l'inventeur,*
Craignant la haine & la colere. La Font.

Quand le nom de *Dieux* eſt joint à certains autres mots, il déſigne les *Dieux* auſquels les choſes exprimées par ces mots ont rapport. *Dieu des Vers*, c'eſt Apollon : *Dieu des combats* ou *de la guerre*, c'eſt Mars : *Dieu du tonnerre*, c'eſt Jupiter : *Dieu des enfers*, c'eſt Pluton, &c.

Jamais le Dieu de la guerre
N'avoit donné ſur la terre
Tant de ſpectacles d'horreur. Roy.

Terence eſt dans mes mains, je m'inſtruis dans Horace ;
Homère & ſon rival ſont mes Dieux *du Parnaſſe.* La Font.

Héſiode a fait un Poëme intitulé Θεογονία, *La Théogonie*, C'eſt-à-dire, la Génération des Dieux, dans lequel il explique la généalogie des Dieux, quel eſt le premier & le principe de tous les autres, quels ſont ceux qui en ſont deſcendus, & quels enfans, quelles générations ils ont eues. C'eſt un abrégé de la Theologie Payenne. Outre cette Théologie populaire, chaque Philoſophe ſe faiſoit la ſienne, comme on le peut voir dans le Timée de Platon, & dans les livres de Cicéron *De natura Deorum.*

Saint Juſtin, Martyr, Tertullien dans ſon Apologétique & dans ſes Livres *Contra Gentes*, Arnobe, Minutius Felix, Lactance, Euſébe, *Prap. & Dem. Evang.* S. Auguſtin, *De Civit. Dei.* Théodoret *Adv. Gentes*, &c. ont écrit de la vanité de ces faux *Dieux.*

Dieu, ſe dit abuſivement des Puiſſances & des perſonnes heureuſes. Les Rois ſont les *Dieux* de la terre. *Dii terra.* Ablanc. Avec les *Dieux* il oſe ſe mêler. Voit. Les Grands, les Princes, ſont de petits *Dieux*. David, & après lui Jesus-Christ a dit, Vous êtes des *Dieux*, des enfans du Très-Haut. Les élûs, les gens de bien, ſont appellés les enfans de *Dieu.*

On s'en ſert auſſi figurément, pour parler des choſes qu'on aime paſſionnément. Une mere n'a qu'un fils, elle en fait ſon *Dieu.* Un avare fait ſon *Dieu* de ſon argent. Un goulu n'a point d'autre *Dieu* que ſon ventre. Un Amant dit que les yeux de ſa Maitreſſe ſont ſes *Dieux.*

Les *Dieux Manes*, c'étoient les *Dieux* dont les Payens imploroient le ſecours, & à qui ils faiſoient des vœux contre la crainte de la mort, & en faveur des défunts. Nicaise. *Dii manes.*

On dit en proverbe, Cela lui eſt venu de la grace de *Dieu ;* pour dire, que c'eſt un don de *Dieu ;* par un bonheur inopiné, ſans qu'il l'eût recherché. On dit qu'un homme eſt devant *Dieu ;* pour dire, qu'il eſt mort ; & quand c'eſt un méchant homme, que c'eſt une belle ame devant *Dieu.* Je ne ſçai où cela eſt, *Dieu* le ſçache. Tout cela va comme il plaît à *Dieu ;* c'eſt-à-dire, en déſordre, perſonne n'en a le ſoin. *Dieu* ſur-tout ; pour dire, que *Dieu* eſt au-deſſus des choſes ſublunaires, ſur leſquelles on fait des prédictions. On dit que la voix du peuple eſt la voix de *Dieu.* On dit auſſi, que ce que la femme veut, *Dieu* le veut ; pour dire, que les femmes ſont opiniâtres.

On dit qu'un homme doit à *Dieu* & au monde ; pour dire, qu'il eſt noyé de dettes. *Ære alieno oppreſſus.*

Dieu-donné, eſt le ſurnom donné à quelques Princes, dont la naiſſance a été ineſpérée, ou en quelque façon miraculeuſe, que Dieu a accordé aux prières de ſon peuple. *Deo-datus.* Philippe Auguſte a eu le nom de *Dieu-donné.*

Il y a quelques endroits où on appelle *Dieu-donné*, les ſéculiers qui ſe donnent à *Dieu* & au ſervice des Monaſtères où ils ſe retirent. En d'autres on les appelle ſeulement *Donnés*, & autrefois *Oblats.*

Dieu, ſe dit auſſi en pluſieurs mots compoſés, des lieux pieux. L'Hôtel-*Dieu*, la Maiſon-*Dieu*, ſont des Hôpitaux. La Chaiſe-*Dieu*, Bourg-*Dieu*, Beniſſon-*Dieu*, Lieu-*Dieu*, ſont des noms d'Abbayes.

On appelle communément l'Hoſtie conſacrée, *le bon Dieu.* On lève *le bon Dieu.* On va porter *le bon Dieu* à ce malade.

La *Fête-Dieu*, *Feſtum Corporis Chriſti :* c'eſt une fête que l'Egliſe célèbre le Jeudi d'après le Dimanche de la Trinité, qui ſuit immédiatement celui de la Pentecôte. Elle s'appelle autrement la fête du S. Sacrement, ou la fête du Corps de Notre-Seigneur : c'eſt en l'honneur du S. Sacrement de l'Autel, & de ſon inſtitution : le jour même de la fête s'appelle par le peuple la grande *Fête-Dieu*, & le jour de l'Octave, ou le Jeudi ſuivant, la petite *Fête-Dieu*, parcequ'elle eſt moins ſolemnelle, & fêtée ſeulement juſqu'à midi. Quelques-uns diſent mal *Fête de Dieu.* Vers le milieu du XIII[e] ſiécle une ſainte fille de Liége, appellée Julienne, ayant eu une révélation de faire inſtituer une fête à l'honneur du Très-Saint Sacrement de l'Autel, entreprit de l'exécuter, aidée d'une autre ſainte Recluſe, nommée la vénérable Eve. Elle en vint à bout, malgré un nombre infini de contradictions, & fit faire un office particulier pour cette fête, par ſon Clerc, nommé Jean. Jacques Pantaléon, de la ville de Troye en Champagne, qui étoit alors Archidiacre de Liége, favoriſa fort un ſi pieux deſſein, & approuva cet Office. Cet Archidiacre ayant été fait Patriarche de Conſtantinople, & enſuite créé Pape le 29[e] d'Aout 1261. ſous le nom d'Urbain IV. un miracle qui arriva à Bolſena, petite ville de l'Etat Eccléſiaſtique, non loin de Civita-Vecchia, où au milieu des ſaints myſtères il coula du ſang de l'hoſtie, entre les mains d'un Prêtre qui doutoit de la préſence réelle, & il vit Jeſus-Chriſt dans l'hoſtie ; ce miracle, dis-je, qui arriva vers la quatriéme année du Pontificat d'Urbain, & dont tout le peuple fut témoin, & ce qui s'étoit paſſé à Liége environ quinze ans auparavant, porta le Pape, de l'avis des Cardinaux, à ordonner qu'on célébreroit tous les ans dans toute l'Egliſe la fête du Corps de Jeſus-Chriſt, le Jeudi qui ſuit l'octave de la Pentecôte ; & ayant envoyé querir S. Thomas, qui ſe trouva pour lors à Civita-Vecchia, où étoit la Cour, il lui ordonna d'en compoſer l'office, qui eſt celui que nous récitons encore. Voyez les Bollandiſtes, *Propylæum menſis Maii, Diſſert. XXIII. & Maii, T. VII. Paralip. ad Conat. Chronol. p.* 104.

DIEUSE, s. f. Petite ville de Lorraine, à deux lieues de Marsal, du côté du levant. *Diensa, Decempagi.* Cette ville est située sur la Seille, peu éloignée de l'endroit où cette riviére sort de l'étang de Lindre, appellé en Latin *Lacus Duodeciacus.* Les Allemands appellent cette ville *Duoge in Lotringen.* Quelques Géographes prétendent que *Dieuse* est l'ancien *Duodeciacum*, que d'autres placent à Delme, & d'autres à Douzy. On dit aussi que c'est à *Dieuse* qu'arriva le miracle qui rendit Attila plus traitable & plus doux, & qui lui fit renvoyer S. Auteur, Evêque de Metz, & tous les captifs qu'il avoit faits dans cette ville. ☞ Selon quelques-uns, cette ville nous est connue par les Romains; ils la nommoient *Decempagi.* L'Itinéraire d'Antonin marque expressément *Decempagi* à une égale distance de Metz & de Saverne, c'est-à-dire, à vingt milles de l'une & de l'autre. On la voit marquée dans la Carte de Peutinger, entre *Divodurum* ou Metz, & *Taberna* ou Saverne. Dans la Description Historique & Géographique de la France, par M. l'Abbé de Longuerue, p. 154. il est dit que *Dieuse* est célébre par ses puits d'eau salée, dont on fait quantité de sel.

☞ DIEUTELET, s. m. Petit Dieu. Afin de ne pas demeurer ingrat, je voulus dépêtrer la Nature de ces *Dieutelets*, dont l'insolence la mettoit en cervelle, dit le Capitan Châteaufort dans la Comédie du Pédant joué.

DIEY. Voyez DÉEL, & DIEL.

D I F.

DIFFAMANT, ANTE, adj. Qui diffame, qui noircit la réputation de quelqu'un. *Infamant, infamiam inferens.* On peut faire informer pour des injures atroces & *diffamantes.*

DIFFAMATEUR, s. m. Celui qui diffame, qui ôte la réputation de quelqu'un par des paroles ou écrits diffamans. *Qui alteri infamiam infert, infamiæ notam inurit; obtrectator, alienæ famæ violator.* On punit ceux qui font des Libelles, comme des *diffamateurs* publics.

DIFFAMATION, s. f. Déshonneur, action par laquelle on décrie quelqu'un, on le calomnie, on lui ôte sa réputation. *Alienæ famæ violatio.* Les Satyres de cet Auteur font une *diffamation* publique de plusieurs honnêtes-gens. Vous êtes bienheureux, si vous souffrez des injures & des *diffamations* pour le nom de Jesus-Christ. PORT-R.

DIFFAMATOIRE, adj. m. & f. Diffamant, qui diffame. *Probrosus, famosus.* Il ne se dit guère qu'en cette phrase. Libelle *diffamatoire.* Les Magistrats doivent empêcher la publication des libelles *diffamatoires.* Par les loix Romaines, & par les anciennes Ordonnances, les faiseurs de libelles *diffamatoires* étoient punis de mort. Voyez François Baudouin, *Commentarius ad Leges de Famosis Libellis*, & la Dissertation de M. Bayle sur les *libelles diffamatoires*, à la fin de son Dictionnaire Critique. Le Cardinal de Ximénès étoit insensible aux *libelles diffamatoires.* Il trouvoit qu'il étoit juste de laisser aux intérieurs la liberté de venger leur douleur par des écrits qui ne durent qu'autant qu'on s'en offense, & qui perdent leur agrément & leur malignité dès qu'on les méprise.

☞ DIFFAME, s. m. Vieux mot. Honte, diffamation, opprobre. *Opprobrium, dedecus.*

Ce seroit grant diffame
Si vous perdiez jeunesse, bruit & fame. MAROT.

Le mari s'offre à la mort de sa femme;
Femme au mari fait semblable diffame. MAROT.

DIFFAMER, v. act. Déshonorer, calomnier, noircir la réputation de quelqu'un. *Infamare, aliquem infamiâ aspergere, turpitudinis notam alicujus vitæ inurere.* Plusieurs Ecrivains ont tâché de se *diffamer* les uns les autres dans leurs livres, dans leurs critiques.

Ce long amas d'aïeux, que vous diffamez *tous,*
Sont autant de témoins qui parlent contre vous. BOIL.

Nicot dit que ce mot vient du Grec διαφημίζω, signifiant la même chose, d'où l'on a fait *diffamare* en Latin, & ensuite *diffamer* en François.

DIFFAMER, signifie aussi, Salir, gâter, défigurer. *Turpare, fœdare.* Il a renversé cette sauce sur mon habit, il l'a tout *diffamé.* Il lui a donné du taillant de son épée, & lui a tout *diffamé* le visage. En ce sens il est bas.

DIFFAMÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un homme *diffamé*, c'est un homme perdu de réputation. *Infamis, infamiâ flagrans, diffamatus, famosus.*

En termes de Blason, on appelle *diffamé*, un animal, comme un lion, une aigle, un chien, &c. qui n'a point de queue. *Caudâ carens, caudâ mutilus.* ☞ On appelle armes *diffamées*, celles dont quelque piéce a été retranchée, ou auxquelles on a ajoûté quelque chose, qui fait déshonneur, en punition de quelque crime commis par celui qui les porte. Sous le regne de S. Louis Jean d'Avesnes, pour avoir injurié sa mere Marguerite, Comtesse de Flandres, en présence du Roi, fut condamné à porter le Lion de ses armes morné.

DIFFARRÉATION, s. f. Cérémonie par laquelle se célébroit le divorce des Prêtres, par laquelle l'ordre & la coutume étoit de dissoudre les mariages contractés par confarréation, qui étoient ceux des Pontifes. *Disarreatio.* Festus dit qu'elle se faisoit avec un gâteau de froment, & que c'est pour cela qu'elle se nommoit ainsi, de *far*, froment. Vigenère, qui parle de ces deux cérémonies dans ses *Annotations sur Tite-Live*, pag. 968. dit que la confarréation & la *diffarréation* étoient la même cérémonie. Cependant Festus dit seulement qu'on la faisoit avec un gâteau de froment, sans dire si l'homme & la femme en mangeoient comme dans la confarréation, ni si c'étoit absolument la même chose. Du reste, il donne à la *diffarreation* la qualité de sacrifice. Voyez CONFARRÉATION.

Ce nom vient de *dis*, préposition, qui n'est en usage que dans la composition, & qui signifie *division, séparation*; & de *farreatio*, cérémonie faite avec du froment, de *Far*, froment, comme on l'a dit.

DIFFEREMMENT. adv. D'une autre maniére. *Diversè, dissimiliter, dissimili ratione.* On compte cette histoire *differemment.* On traite *differemment* les personnes suivant leur qualité & leur mérite. On vit bien *differemment* à la Cour & chez le peuple. Les esprits, qui sont dans un mouvement continuel, envisagent les choses *differemment*, selon qu'ils se tournent. S. EVR.

DIFFÉRENCE, s. f. Diversité, ou contrariété; attribut qui distingue une chose d'une autre. *Differentia, discrimen, dissimilitudo, distantia.* Une bonne définition doit contenir le genre & la *difference.* C'est par le moyen des sens que nous reconnoissons les principales *differences* entre tous les corps. ROH. Quand après le mot *difference* on met deux autres mots qu'il régit, le premier doit être au génitif, & le second au datif. La *difference* d'une langue à l'autre. L'ABBÉ REGN. La *difference* d'un Roi à un sujet, d'un homme à un enfant, d'un Général à un soldat, &c. Je laisse à juger s'il n'y a pas aujourd'hui autant de *difference* de notre ignorance, & de notre paresse, à la diligence & au profond sçavoir de ces Anciens. Me DACIER.

DIFFÉRENCE, en terme de Mathématique, signifie l'excès d'une quantité à l'égard d'une autre. Cet angle est de 60 degrés, & celui-là de 90, leur *difference* est de trente degrés. Ainsi quand on a soustrait un plus petit nombre du plus grand, ce qui reste se nomme *difference.* En Astronomie, on appelle *difference ascensionnelle*, l'arc de l'Equateur compris entre le cercle de six heures, & le cercle horaire du soleil.

DIFFÉRENCE, signifie aussi, Distinction. Il faut faire grande *difference* entre un Sçavant, ou un homme d'esprit, & un ignorant ou un sot. On a tout passé au fil de l'épée sans *difference* de sexe ni d'âge. Il y a des génies supérieurs qui sont en droit de prétendre des *differences*; mais ce sont des droits qu'il faut exercer avec beaucoup de délicatesse. S. EVR. Il y a des *differences* délicates entre les qualités qui paroissent les mêmes, que nous découvrons malaisément. ID. Le temps, les saisons, les secours, le plus ou le moins d'ennemis, font des *differences* dans la vie des Rois

que

que V. Maj. ne connoit point. P. d'Orleans.

Je refuse d'un cœur la vaste complaisance,
Qui ne fait du merite aucune différence. Mol.

Mais en un mot je sçai, pour toute ma science,
Du vrai d'avec le faux faire la différence. Id.

Nous eûmes l'un pour l'autre une égale constance.
Le mérite entre nous mit seul la différence. Vill.

DIFFÉRENCIER, v. act. Causer de la différence, mettre de la différence, marquer la différence, expliquer la différence. *Differentia, discriminis notam apponere.* Une définition doit marquer le point essentiel qui *différencie* le genre de l'espèce.

Différencié, ée. part.

DIFFÉREND, Voyez ci-dessous DIFFÉRENT.

DIFFÉRENT, ente. adj. Dissemblable, divers, contraire en quelque point. *Different, dispar, dissimilis, diversus.* Les opinions des Philosophes sont bien *différentes.* Cela est *différent* comme le ciel & la terre, comme le jour & la nuit. On explique les loix, les passages de l'Ecriture, en plusieurs sens *différens.* Plutarque a jugé de l'homme trop en gros, & ne l'a pas cru si *different* qu'il est de lui-même. S. Evr. Il comparoit la différence, & la ressemblance des affaires, & combien ce qu'elles ont de *different* change ce qu'elles ont de semblable. S. Réal. Ils sont *differens* d'habits, de visage, de mœurs, de Religion. Ablanc. Evite ces phrases synonymes, qui disent la meme chose en termes *differens.* Vill.

☞ On dit prov. de deux choses qui sont extrêmement différentes, qu'elles sont *differentes* du blanc au noir. Acad. Fr.

Différent, s. m. Il y a de bons Auteurs qui écrivent *differend*; pour dire, dispute, démelé, contestation, procès, querelle. Mais l'Académie n'admet que *different. Controversia, contentio, jurgium, rixa.* On fait des transactions pour terminer les *differents*, pour nourrir la paix & amitié entre les parties. La Cour a prononcé sur leur *different.* Décider un *different. Controversiam dirimere.* Ablanc. Il signifie aussi la chose contestée. Il faut partager le *different* par la moitié.

Différent, en termes de Monnoie, est une marque particuliere qu'ont chaque Taillent, ou chaque Maître en chaque Monnoie, & qui se change toutes les fois qu'il y a un nouveau Maître ou Tailleur, ou même des Juges-Gardes ou Essayeurs nouveaux. *Peculiaris nota.* On fait des boëtes à part où chaque Maître a son *different*, un soleil, une étoile, un croissant, ou quelque animal, ou bien quelque fruit; & ils sont obligés de marquer chacun son *different* dans la légende des espéces du côté de l'effigie, & du côté de l'écusson. Boizard. Ces *differents* ont été établis pour répondre de la bonté des espéces, & pour faire voir le lieu où elles ont été fabriquées; ainsi qu'il s'est pratiqué dès le temps de nos premiers Rois. Alors le Monétaire faisoit mettre son nom & sa qualité entière, ou en abrégé sur les espéces. Ces *differens* doivent être particuliers, & ils ne peuvent être marqués sur les espéces, ni être changés, que par l'ordre de la Cour, ou des Juges-Gardes. Idem.

DIFFÉRENTIEL, elle. adj. Terme de la nouvelle Analyse, qui suppose l'Algèbre ou l'Analyse ordinaire; mais qui en est tout-a-fait différente, & pour la méthode, & pour l'usage.

Ce mot est nouveau: la decouverte des infiniment petits & la querelle de M. Leibnits avec M. Newton l'a fait naitre. Tous les Mathématiciens parlent aujourd'hui de calcul *differentiel*, de méthode *differentielle.* On appelle calcul *differentiel*, l'Arithmetique des fluxions. Le calcul *differentiel* consiste à descendre des grandeurs entières à leurs différences infiniment petites, & à comparer entre eux ces infiniment petits, de quelque genre qu'ils soient; & c'est pour cela qu'on l'appelle calcul *differentiel*, ou Analyse des infiniment petits. Il est opposé au calcul intégral, qui consiste à remonter de ces infiniment petits aux grandeurs dont ils sont les différences. L'un & l'autre sert principalement à la résolution des lignes courbes, soit Méchaniques, soit Géométriques. Dans le calcul *differentiel* on regarde les courbes comme des polygones d'une infinité de côtés, qui ne different entre elles que par la différence des angles, que ces côtés infiniment petits font entre eux. On détermine la position de ces côtés pour avoir la courbure qu'ils forment, c'est-a-dire, les tangentes de ces courbes, leurs perpendiculaires, leurs points d'inflexion ou de rebroussement, les rayons qui s'y réfléchissent, & ceux qui s'y rompent, &c. Tout ce calcul *differentiel* a été parfaitement bien traité & mis dans tout son jour par M. le Marquis de l'Hopital, dans son livre intitulé, *Analyse des infiniment Petits pour l'intelligence des lignes courbes, in-4°.* à Paris, de l'Imprimerie Royale *1696.* Il le fonde uniquement sur deux demandes ou suppositions très-simples. La premiere, est que l'on puisse prendre indifféremment l'une pour l'autre deux quantités qui ne different entre elles que d'une quantité infiniment petite. La seconde demande est ce que je viens de dire, qu'on puisse considérer une ligne courbe comme l'assemblage d'une infinité de lignes droites, chacune infiniment petite, ou comme un polygone d'une infinité de côtés, chacun infiniment petit. On trouvera bien des exemples de ce calcul dans les Journaux de Leipsic depuis l'an 1684. On attribue la gloire de l'invention de ce calcul au célèbre M. Leibnits. Messieurs Bernoulli, M. Newton, M. T. Schirneus, s'en sont servis avec avantage pour la solution de différens problemes très-curieux; comme M. Varignon l'a souvent fait dans l'Académie Royale des Sciences.

DIFFÉRER, v. act. Gagner du temps, remettre à une autrefois, prolonger, retarder. *Differre, procrastinare.* Les Financiers *different* les payemens le plus qu'ils peuvent. Il ne faut point *différer* sa conversion; la remettre de jour en jour. On ne doit point *différer* à bien vivre. Ablanc. Je ne puis *différer* plus longtemps à vous supplier de me tirer de peine. Voit.

Tu sçais bien que mon cœur, facile à tes desirs,
N'a jamais d'un moment différé *tes plaisirs.* Boil.

Je m'affoiblis, plus je diffère:
Il faut m'arracher de ce lieu. Quint.

Différer, au neutre, signifie Etre dissemblable ou contraire en quelque chose. *Differre, disconvenire.* Il y a bien des hommes qui ne *different* de la bête que par la figure. Il disoit qu'un Roi, qui ne faisoit point la guerre, ne *differoit* en rien de son Palsrenier. Ablanc.

Différer, signifie aussi, N'etre pas égal. Ces deux nombres ne *different* que d'une unité.

Differer vient du Latin *differre*, formé du Grec διαφέρειν: ces mots signifient la meme chose.

Différé, ée. part. pass. & adj. *Dilatus.* On dit proverbialement, Ce qui est *différé*, n'est pas perdu.

DIFFICILE, adj. m. & f. Qui donne de la peine à faire, à entendre, à gouverner. *Difficilis, arduus, difficultatem habens.* Il est plus *difficile* qu'un riche entre en Paradis, qu'un chameau dans le trou d'un aiguille, dit Jesus-Christ en Saint Matthieu. L'Algèbre est une science *difficile* à entendre. Les Princes sont *difficiles* à gouverner. Les chemins des montagnes sont âpres & *difficiles.* Ce passage est *difficile*, il a fait suer tous les Commentateurs.

Difficile, se dit aussi de l'esprit. *Morosus, tetricus, difficilis.* C'est un homme fantasque, *difficile.* C'est une humeur *difficile*, qu'on ne sçauroit contenter. Cette femme fait la *difficile* par honneur seulement, & pour ne se rendre que dans les formes. B. Rab. Les amis *difficiles* donnent plus de peine par leur humeur, qu'ils ne rendent de services utiles. S. Evr. On dit aussi de ces Critiques qui trouvent toujours à redire aux plus beaux Ouvrages, que ce sont des gens bien *difficiles*.

On appelle figurément *temps difficiles*, les temps de troubles, de misère, de disette, de guerres civiles; pendant lesquels les Ministres ont de la peine à gouverner les peuples, & le peuple a de la peine à vivre. *Difficilia, dura tempora.*

On

On dit en proverbe, qu'un homme est *difficile* à ferrer, à chausser; pour dire, qu'il est de *difficile* convention, qu'on a du mal à le persuader.

DIFFICILEMENT, adv. Avec peine, d'une manière difficile. *Difficilè, difficulter, difficiliter, agrè.* La profonde érudition ne s'acquiert que fort *difficilement* & avec grand travail. On se défait de l'amour propre *difficilement*. S. Evr.

DIFFICULTÉ, s. f. Peine, travail, empêchement, obstacle; disposition des choses qui les rend difficiles à faire. *Difficultas.* Les grands hommes surmontent toutes sortes de *difficultés*. Les *difficultés* irritent l'amour & les desirs. Les *difficultés* redoublent l'empressement des Amans. S. Evr.

Difficulté, signifie quelquefois, Obscurité, doute, question, objection difficile à résoudre. *Nodus, locus difficilis ad expediendum.* On trouve bien des *difficultés* dans la lecture d'Aristote. Les Commentateurs n'expliquent point les grandes *difficultés* de leurs Auteurs. Un Juge habile a bientôt connu la *difficulté*, la question, le nœud d'une affaire. Cet homme est si subtil qu'il cherche des *difficultés* plutôt que des raisons de décider. S. Evr. Décider, éluder, éviter une *difficulté*. *Declinare, eludere difficultatem.* Vaug. Rem.

On dit en ce sens, qu'une affaire est sans *difficulté*, qu'elle ne reçoit point de *difficulté*; pour dire, qu'elle est hors de doute, qu'il n'y a point de question. *Res haud quaquam difficilis, nullius negotii.* Quand un Juge dit à une partie, qu'il trouve de la *difficulté* à son affaire; c'est-à-dire, qu'il la juge mauvaise.

Difficulté, se dit aussi des oppositions, des obstacles qui se trouvent à faire quelque chose. *Difficultas, mora, impedimentum, obex.* Les Traités de paix sont longs à faire, à cause qu'il y a plusieurs *difficultés*, plusieurs oppositions. Cet homme est le pere des *difficultés*, il fait naître mille *difficultés*.

Difficulté, se dit aussi des dispositions des parties du corps qui causent des maladies. *Difficultas, &c.* La gravelle donne une *difficulté* d'uriner. L'affection du poumon donne une *difficulté* de respirer. La langue grasse cause une *difficulté* de parler.

Difficulté, signifie encore une contestation légère entre amis. *Contentio.* Ces deux frères ont eu quelque *difficulté* ensemble, ils sont en froideur.

On dit encore, Faire *difficulté* d'accorder une grace, une prière à quelqu'un; pour dire, y avoir de la répugnance. *Ægrè aliquid alteri concedere.* Voilà où est ma *difficulté*; c'est-à-dire, ce qui me choque.

Sans difficulté. Façon de parler adverbiale. Indubitablement, sans doute. *Haud dubiè.* Si vous avez ces gens-là pour vous, *sans difficulté* vous serez le plus fort.

☞ Difficulté, en matière dogmatique signifie une raison, une objection, un argument contraire à une proposition avancée, qui semble la détruire; à un sentiment, à un système proposé. Voilà une bonne *difficulté*, il y faut répondre. Ah! la mauvaise, la pitoyable *difficulté*! Cet argument n'a proposé aucune *difficulté* raisonnable. Où est la *difficulté*? Attendez la *difficulté*. Laissez venir la *difficulté*, puis vous répondrez. On propose de grandes, de fortes *difficultés* contre ce système. Répondre, satisfaire aux *difficultés*. Résoudre la *difficulté* avec esprit & solidement. *Oppositio, objectio, argumentum contrarium.*

DIFFICULTUEUX, euse, adj. Qui forme sans cesse des obstacles, des difficultés, qui en trouve où il n'y en a point. *Difficilis, morosus.* Voilà un homme bien *difficultueux*. Il est si *difficultueux* qu'on n'a jamais fait avec lui. Il ne se dit que des personnes.

☞ DIFFINITEUR. s. m. Le P. Helyot, dans son Histoire des Ordres Religieux, dit quelquefois *Diffiniteur* au lieu de *Définiteur*, qui est cependant selon l'usage. Peut-être que dans quelques Ordres c'est l'usage de dire *Diffiniteur*. Chez les Célestins de la Province de France, après l'élection du Provincial, on procede à celle de cinq *Diffiniteurs*, qui avec le Provincial & celui qui sort de charge composent le Diffinitoire. P. Hélyot, T. VI. C. 23. Où l'on voit qu'il dit aussi *diffinitoire*, au lieu de *définitoire*, qui se dit communément, & qui est le vrai mot. Car ces noms ne viennent point de *diffinire*, mais plutôt de *definire*, déterminer, régler, définir, parceque ce sont ces *Définiteurs* & ce *Définitoire* qui réglent, qui terminent toutes les affaires de l'ordre.

☞ DIFFINITIF, ive. adj. L'Ordonnance civile emploie ce mot: & plusieurs Praticiens s'en servent au lieu de *définitif*; & disent un Jugement *diffinitif*, un Arrêt *diffinitif*, une Sentence *diffinitive*. Mais c'est sans aucune raison d'étymologie ni autre. Il faut absolument dire & écrire *définitif*, du verbe Latin *definire*, définir, décider. Voyez DÉFINITIF.

☞ DIFFINITOIRE. Voyez Diffiniteur.

DIFFORME, adj. m. & f. Laid, qui choque la vûe, qui n'a pas les proportions qu'il doit avoir. *Deformis, fœdus.* Les Demons sont peints sous des figures *difformes* pour en donner plus d'horreur. Un nez mal fait rend un visage *difforme*. O la *difforme* créature! Elle est assez mal bâtie pour faire rougir la nature. Main.

Il se dit figurément des choses morales. Rien n'est si *difforme* que le vice.

DIFFORMER, v. act. Oter la forme. Il ne se dit guère qu'en termes de Palais. *Deformare, fœdare.* On ordonne qu'une médaille, qu'une planche sera *difformée*, quand elle est déshonnete; que des faux coins de monnoies seront *difformés*. Il est défendu aux Orfévres de fondre, ou de *difformer* les monnoies, & les espèces d'or & d'argent.

Difformé, ée. part. pass. & adj. *Deformatus.*

DIFFORMITÉ, s. f. Laideur, irrégularité. *Deformitas.* La *difformité* de ce batiment vient de ce qu'on n'y a point observé de symmetrie. Aristote dit que le ris vient d'une *difformité* sans douleur. On prise les nains & les bossus en Turquie pour leur *difformité*. Leur extrême *difformité* est la preuve de leur sagesse. Gomb.

On le dit aussi des choses spirituelles. La *difformité* d'une ame pécheresse est grande devant Dieu. La *difformité* du vice en doit donner de l'aversion. Ce qui fait que nous avons tant d'indulgence pour nos passions, c'est que nous les regardons dans un certain point de vûe qui nous empeche d'en appercevoir la *difformité*. Bell. Il faut accoutumer les enfans à haïr le vice, & leur en faire voir la *difformité*. Mont.

☞ DIFFRACTION. subst. f. Terme d'Optique. C'est le nom d'une des quatre maniéres dont la lumiére se répand, & dont on est redevable au P. Grimaldi. On avoit cru que la lumiére ne se faisoit appercevoir que par direction, par réflection, & par réfraction; mais le P. Grimaldi a découvert qu'elle se répand d'une quatriéme maniére, qu'il appelle *diffraction*. Pour expliquer ce que c'est que la *diffraction*, il dit que si l'on fait un trou dans une chambre bien fermée, exposé au Soleil, & qu'on mette dans le cône lumineux que forment les rayons qui entrent par le trou, un corps opaque qui ne soit pas si grand que le cône, on voit que la lumiére se partage à la rencontre de ce corps: & comme un ruisseau qui court, rencontrant un corps solide, se divise & coule par les deux extrémités de ce corps, & y répand ses eaux de maniere que de chaque coté une partie de l'eau s'écarte vers le bord du ruisseau, & l'autre partie coule à l'entour de ce corps solide, & s'y répand en tournant par derriére; de meme la lumiére, rencontrant le corps opaque, se divise & jette de chaque côté plusieurs rayons colorés, dont les uns se repandent vers les bords du cône lumineux, & les autres, tournant derriére le corps opaque, se font voir dans l'ombre que produit ce corps: ce qui ne se peut rapporter au mouvement direct, ni à la réflection, ni à la réfraction; mais à une quatriéme maniére, à laquelle il a donné le nom de *diffraction*, & il en conclut que la lumiére est un corps fluide comme l'eau, puisqu'elle a le même mouvement. *Journal des Sçavans du 30 Août 1666.* Toute *diffraction*, ou *inflection* des rayons se fait avant qu'ils aient touché le corps à l'occasion duquel elle se fait; & c'est en quoi elle differe, du moins en apparence, de la réflection, ou de la réfraction, qui demandent toutes deux un contact immédiat. *Hist. de l'Ac. des Sc. 1740. p. 84.*

DIFFUS, use. adj. Prolixe, étendu. Il ne se dit que du discours & des écrits. *Fusus, diffusus.* Cet Avocat plaide bien; mais il est trop *diffus*. Les Commentateurs souvent

vent font trop *diffus*, pour vouloir paroitre trop fçavans. Un Dictionnaire ne fçauroit etre trop *diffus*; car on n'eft jamais trop inftruit fur le mot qu'on cherche, & on n'eft pas obligé de lire le refte. Le ftyle *diffus* eft propre pour tous les difcours qui fe font dans le genre demonftratif. Démofthène eft ferré & concis; Cicéron au contraire eft *diffus* & étendu. Boil.

DIFFUSÉMENT, adv. D'une maniere diffufe. *Diffusè.* Il écrit, il parle trop *diffufement.*

DIFFUSION, f. f. Action de ce qui s'épand, qui s'étend, qui occupe plus de lieu. *Diffufio.* Dès que le foleil paroît, il fe fait une grande *diffufion* de lumiére, de petits atomes lumineux, par tout l'horifon. On dit auffi en matiére de dévotion, une *diffufion* de cœur, lorfqu'il femble que le cœur fe dilate & s'épanouit pour pouffer des defirs plus ardens de l'amour divin.

☞ Diffusion, prolixité, par rapport au difcours, fe trouve dans la Lettre de M. l'Abbé de Pons fur l'Iliade de M. de la Motte. Si Homère étoit né de nos jours, il s'exprimeroit avec le moins de *diffufion* qu'il lui feroit poffible. Il feroit à fouhaiter que ce mot fût autant en ufage que *diffus* : mais il s'en faut bien. Un Ecrivain diftingué n'a pas laiffé de s'en fervir dans cette phrafe : Avec beaucoup de douceur & de facilité dans les vers de M. du Perron de Caftera, j'ai cru remarquer feulement qu'il y a peut-etre un peu trop de *diffufion*. Le Pour et Contre.

DIFOSOT. Nom d'une corvée dûe aux Seigneurs par les Vaffaux en Bretagne. Il en eft parlé dans un Titre de S. Meen cite par Dom Lobineau, *Hift. de Bret. T. II. p.* 24.

D I G.

DIG, f. m. Terme de Relation. C'eft le nom du premier des dix mois de l'année des habitans de l'Ifle Formofe. Voyez la *Defcription de cette Ifle* imprimée à Amfterdam en 1705.

DIGAME, f. m. Terme de Droit Canonique. Celui qui a époufé deux femmes fucceffivement. *Digamus.* C'eft la même chofe que *bigame*. Les Conciles ont défendu d'élire ni d'ordonner les *digames*, & ceux qui avoient époufé des veuves.

☞ DIGAMMA, f. m. Terme de Grammaire, qui fignifie deux gamma, double gamma. *Digamma.* Le *digamma* n'eft autre chofe que la lettre F, compofée en effet de deux gamma Γ, pofés l'un fur l'autre. Le *digamma* renverfé eft une F renverfée qui fe met pour l'V confonne. On trouve dans plufieurs infcriptions antiques des *digamma* renverfés mis pour un V confonne.

☞ DIGANWEY. Ville d'Angleterre que l'on croit être la *Dictum* des Notices de l'Empire.

DIGAROIS. L'Ifle de *Digarois*, autrement Diegroiz, ou l'Ifle *Diego Rodriguez*. C'eft une Ifle de l'Océan Ethiopien. *Didaci Roderici Infula.* L'Ifle de *Digarois* eft à cent lieues de celle de Mafcaregne, & à cent quatre vingts de celle de Madagafcar. Elle porte le nom de Didaque Rodriguez qui la découvrit. En Efpagnol on dit *Diego Rodriguez*; de là *Diego Roiz*, *Digo Roiz*, *Digarois*.

DIGASTRIQUE, adj. Terme d'Anatomie, qui fe dit d'un des mufcles qui fervent à ouvrir la mâchoire inférieure. On l'appelle auffi *biventer.* Ces deux noms, dont le premier eft Grec, & l'autre Latin, ont la même fignification : ils ont été donnés à ce mufcle parcequ'il a deux ventres; c'eft-à-dire, qu'il eft d'abord gros & charnu; puis menu & nerveux, & derechef ventru & charnu. ☞ Il y a pour la mâchoire inférieure deux mufcles appellés *Digaftriques. Ac. des Sc.* 1742. 179.
Ce mot vient de *δὶς deux fois*, & de *γαστὴρ*, *ventre.*

DIGÉRER, v. act. Se dit de l'action que fait l'eftomac pour cuire les alimens qu'on a pris, & les rendre propres à la nourriture du corps. *Digerere.* L'eftomac *digère* par le moyen d'un fuc acide qui hache & incife les alimens, & les diffout jufqu'à leurs plus petites parties, de la même maniére que l'eau forte diffout l'or & les métaux. Les alimens mous & humides, qui ne font point vifqueux, & qui contiennent une fuffifante quantité de parties volatiles & exaltées, fe *digèrent* aifément; ceux au contraire qui font durs & compactes, & qui abondent en parties lentes, groffières & terreftres, ne fe *digèrent* qu'avec beaucoup de peine. Lémery. *Digérer* fe met quelquefois fans pronom perfonnel & fans aucun régime; alors il eft neutre. Le fuc des poires étant groffier, il demeure du temps à *digérer* & à fermenter dans l'eftomac. Lémery.

Digérer, fignifie figurément, Ranger les chofes, les mettre par ordre, & en bon état : le deffein de ce livre a été bien conçu; mais il a été mal *digéré*. Cette affaire a été bien examinée & *digérée*.

Digérer, fignifie encore, Souffrir patiemment quelque injure, ou affront, ou autres accidens de la fortune. *Æquo animo, patienter ferre, concoquere.* On lui a enlevé fa femme : c'eft un accident fâcheux : il a eu bien de la peine à le *digérer*. Il fçut *digérer* habilement toutes les mortifications qu'on lui fit effuyer. Vaug. Quoi! vous *digérez* paifiblement les plus fanglans affronts? C'eft infenfibilité, plutôt que grandeur d'ame. S. Evr. Cela eft bien dur à *digérer*.

La voilà dans un embarras
Qu'on ne peut exprimer. D'un côté l'aventure
Etoit à digerer *trop dure.*
Nouv. choix de Vers.

Digérer, fe dit auffi de l'action du foleil qui mûrit les fruits en atténuant leurs parties, & en exaltant leurs efprits. La chaleur du foleil dans les pays chauds *digère* & mûrit plus parfaitement le fuc des oranges, & le rend d'un goût plus délicieux. Lémery.

Digérer, en terme de Chymie, fignifie Cuire; ou mettre dans un pot des fucs, ou matiéres pilées & écrafées, pour être échauffées peu-à-peu par un feu doux, comme le bain-marie, le ventre de cheval, & ainfi qu'il fe fait dans l'eftomac. *Digerere, concoquere.*
On dit proverbialement d'un goulu, que c'eft un eftomac d'autruche, qu'il *digéreroit* le fer.

Digéré, ée. part. paff. & adj. *Digeftus.*

DIGESTE, f. m. Compilation faite par l'ordre de Juftinien Empereur d'Orient. *Digefta, Pandecta.* Il en donna la commiffion à Tribonien fon Chancelier; qui choifit feize Jurifconfultes pour y travailler. Ils tirerent les plus belles décifions qu'ils trouverent dans les deux mille volumes des anciens Jurifconfultes, & les réduifirent en un corps, qui fut publié en 533. fous le nom de *Digefte*. L'Empereur donna à cette compilation la force de loi par la lettre qu'il a mife à la tête de l'Ouvrage, & qui fert de Préface. C'eft ce qui compofe la première partie du Droit Romain, & du Corps du Droit Civil. On l'a appellée autrement *Pandectes*. Il y a cinquante livres du *Digefte*. Il fut traduit en Grec du temps de Juftinien. Cujas dit qu'on appelle *Digefte*, les livres diftribués dans un bel ordre & œconomie. Ainfi Tertullien a appellé *Digefte*, l'Evangile de S. Luc. En Droit on cite le *Digefte* par abbreviation par deux *ff* jointes enfemble : ce qui vient de ce qu'on les appelloit en Grec *Pandectes*, qu'on abrégeoit par la figure de deux ππ; & pour abréger davantage on a joint enfemble ces deux caractères, que les Copiftes Latins ont cru être deux *ff* jointes. Quelquefois les Docteurs fe fervent d'un *D*, pour citer le *Digefte* : c'eft la première lettre du même nom de cet ouvrage.

☞ DIGESTEUR, fubft. m. C'eft le nom qu'on a donné à ces machines ou marmites fortes que M. Papin a inventées pour faire amollir les os, & cuire toutes fortes de viandes en très-peu de temps. M. Commiers, Profeffeur en Mathématiques, a travaillé à perfectionner le *Digefteur*.

DIGESTIF, ive. adj. & f. m. *Quod digerendi vim habet.* Ce qui a la vertu de faire digérer. Les anciens Philofophes admettoient une faculté *digeftive*; parcequ'ils ne fçavoient pas expliquer autrement la maniére dont fe fait la digeftion.

Digestif, fe dit auffi en Médecine, des remèdes qui fortifient l'eftomac, & qui aident à la digeftion des alimens; comme font les femences de fenouil, d'anis & de coriandre, le girofle, la canelle, les écorces de citron & d'orange, &c.

Digestif, fe dit encore d'une efpèce d'onguent qui prépare la matiére des plaies à la fuppuration : on le

compofe

composée ordinairement avec la térébenthine, le jaune d'œuf, l'huile d'hypericum, l'onguent baſilicum, la teinture d'aloés. On appelle du nom de *digeſtif* ce qui mûrit les plaies, & les amène à ſuppuration. La fiente de chèvre contient beaucoup de ſel volatile acre, qui la rend réſolutive, déterſive, deſſicative, *digeſtive*, &c. LÉMERY. On couvre la plaie, la tente & les nœuds de la ſuture, avec des plumaceaux plats couverts d'un *digeſtif*, ou de quelque baume. DIONIS. Ce terme eſt propre de la Chirurgie, & de la Pharmacie, comme on le voit; & il devient ſubſtantif, comme pluſieurs autres ſemblables. Un *digeſtif*, un *mondificatif*, le *ſuppuratif*, &c. La plaie ſera panſée dans les premiers jours avec un *digeſtif* doux pour procurer la ſuppuration. DIONIS.

DIGESTION, ſ. f. L'action que fait l'eſtomac pour digérer les viandes. *Digeſtio*, *concoctio*. On appelle la *digeſtion* du nom de coction. La *digeſtion* eſt la préparation qui ſe fait des alimens dans le corps même de l'animal pour les rendre propres à la nutrition. Un Officier qui étoit à la tranchée étant appellé par ſes amis pour dîner, il dit, je ne mangerai point que je ne ſois ſûr de la *digeſtion*. MÉNAGE. Les noix, les amandes, les écreviſſes, ſont de dure *digeſtion*. Les viandes bouillies ſont de facile *digeſtion*. Il faut éviter tout ce qui peut interrompre la *digeſtion* des alimens; comme par exemple, une chaleur immodérée, & un exercice trop violent, qui font diſſiper beaucoup d'eſprits; une boiſſon trop abondante, qui fait flotter les alimens dans l'eſtomac. LÉMERY.

Les ſentimens ſont partagés ſur la maniére dont ſe fait la *digeſtion*. On peut les réduire à trois principaux, qu'on trouve expliqués & ſoutenus dans pluſieurs traités que les Phyſiciens & les Médecins ont donnés depuis quelques années. Les uns diſent que la *digeſtion* ſe fait par fermentation; les autres qu'elle ſe fait par trituration; quelques-uns ont voulu réunir les deux partis, en diſant qu'elle ſe fait en même temps par fermentation, & par trituration. Le premier ſentiment a été long-temps le ſeul que l'on connût & que l'on ſuivît. Il conſiſte à dire, que les alimens, quand ils ſont paſſés dans l'eſtomac, ſe changent & ſe rempliſſent d'acides, leſquels, étant excités par la chaleur naturelle, cauſent dans les alimens une fermentation qui les altère, les change, & les métamorphoſe en chyle.

Le ſecond ſentiment a été inventé ou renouvellé dans les derniers temps, & ſoutenu avec vivacité, comme l'eſt ordinairement tout ce qui a le caractère de la nouveauté. Ceux qui ſoutiennent ce ſentiment diſent que c'eſt par un broyement continuel que les alimens ſont atténués, briſés, & réduits par là en une ſubſtance griſâtre, qui eſt le chyle, à peu près comme le blé eſt écraſé par la meule des moulins. Ce qui s'obſerve dans les oiſeaux paroît confirmer cette opinion: leur géſier eſt compoſé de deux muſcles forts, ſolides & compactes, qui en ſe frottant l'un l'autre, & étant aidés de petits grains de ſable anguleux, que les oiſeaux avalent, briſent & broient la nourriture qu'ils prennent; & lorſque les angles de ces grains de ſable ſont abattus, les oiſeaux rendent avec leurs excrémens de ces petites pierres dont les pointes ſont émouſſées, & qui leur ſont inutiles; & ils en avalent d'autres qui ſont rudes & raboteuſes.

Voici comment s'en explique un partiſan de cette opinion: c'eſt M. Hecquet dans ſon Traité de la *Digeſtion*. Tout eſt vaiſſeau dans le corps; donc tout y eſt creux. Tout y vit à ſa maniére; donc tout y eſt en mouvement; donc tous ces vaiſſeaux ſe meuvent. Les parties d'un corps qui doit ſe mouvoir, ſe meuvent vers les endroits où ils trouvent moins de réſiſtance; l'endroit de la moindre réſiſtance dans des tuyaux, eſt la partie cave; donc le mouvement des parties des vaiſſeaux ſe fera vers leurs parties caves. Les parties qui ont à ſe mouvoir dans des vaiſſeaux ſont leurs parois, parcequ'ils ſont flexibles & élaſtiques; & ce mouvement ne peut ſe faire que par le rapprochement de leurs parois: c'eſt donc un reſſerrement, une preſſion, une contraction, qui ſe fait en eux; donc toutes les parties du corps, n'étant que des vaiſſeaux, ont un mouvement de compreſſion, de ſyſtole, de contraction. Tous ces vaiſſeaux contiennent des liqueurs dans leurs cavités: toutes les liqueurs du corps humain ſont donc continuellement preſſées. Cette preſſion eſt l'action d'une force élaſtique; donc cette preſſion ſera telle que cette force; donc cette preſſion ſera alternative; donc c'eſt un battement; donc ces liqueurs ſont battues. Ces liqueurs ſont très diviſibles; elles ſeront donc continuellement diviſées. Une diviſion procurée par un battement eſt un broyement, ou une trituration; donc les liqueurs du corps humain ſont continuellement triturées, ou broyées. La raiſon pourquoi la force qui preſſe doit être alternative, c'eſt que les membranes, qui compoſent les vaiſſeaux, ſont iſſues de deux plans de fibres; les unes longitudinales; les autres, circulaires, qui coupent les longitudinales à angles droits. Les longitudinales ſont tendineuſes & élaſtiques; les circulaires ſont muſculeuſes, ou motrices. Les longitudinales ſont au-deſſus des circulaires: les circulaires ſont au-deſſous des longitudinales, qu'elles ceignent & embraſſent. Celles-ci ſont élaſtiques: les circulaires ſont motrices, ſemblables à des ſphinctères qui compriment. Or l'élaſticité des longitudinales réſiſte à la compreſſion, & de cette réſiſtance naît une action & une réaction réciproque: c'eſt cette force alternative & broyante que l'on cherche. Ils objectent à ceux qui prétendent que la *digeſtion* ſe fait par un levain, que la *digeſtion* eſt une ſolution; que pour préparer cette ſolution il faut amollir; que le propre des levains acides eſt de ronger les matiéres plus dures, & de durcir les molles, d'épaiſſir les liquides, de figer les graiſſes, de coaguler les laiteuſes; qu'ainſi l'acide eſt contraire à la *digeſtion*. Outre la force qui les broie, & le vaiſſeau qui les comprime, il y a encore des liqueurs qui les délayent, c'eſt la ſalive & le ſuc ſtomachal. Des matiéres minérales que le ſuc ſtomachal ne peut diſſoudre, ſe trouvent uſées & polies après avoir ſéjourné dans l'eſtomac: or la poliſſure eſt l'effet du broyement, & non pas de la corroſion. De même on trouve des pelotons de fils entaſſés & roulés dans l'eſtomac des bœufs, polis & liſſés, & qui ne portent aucun ſigne de corroſion.

Les Auteurs de la Trituration demandent trois choſes pour opérer la *digeſtion*: une liqueur pour arroſer les alimens; c'eſt la ſalive & le ſuc de l'eſtomac: un vaiſ, c'eſt l'eſtomac: une force mouvante pour broyer, ils croient la trouver dans les muſcles de l'eſtomac, dans ceux du diaphragme & de l'abdomen: ils prétendent que la puiſſance de mouvoir qui eſt dans les muſcles de l'eſtomac équivaut à un poids de 148235 livres, & la force de l'eſtomac toute ſeule à un poids de 12951 livres, & qu'ainſi ces deux forces unies équivalent à un poids de 161186 livres; puiſſance ſupérieure à celle d'une des plus puiſſantes meules. Voyez le Traité de la *Digeſtion* par M. Hecquet. M. Borelli, ſuivant le calcul propre de l'équilibre des liqueurs, a démontré que la force du muſcle fléchiſſeur de la dernière articulation du pouce eſt égale à 3720 livres; d'où M. Pitcarne en a conclu que la force des fibres de l'eſtomac eſt égale à 12951 livres, & celle du diaphragme & des muſcles du bas-ventre à 148235 livres. Sa raiſon eſt, Le fléchiſſeur ne péſe que 122 grains, & peut porter 3720 livres; donc les forces de l'eſtomac qui péſent 8 onces, & le diaphragme avec les muſcles du bas-ventre, qui péſent enſemble 8223 grains, ont la force que l'on vient de marquer. Mais ce raiſonnement paroît porter à faux: car ce n'eſt pas en vertu de ſon poids de 122 grains que le muſcle dont il s'agit eſt égal à 3720 livres. De plus il s'enſuivroit que plus un muſcle, plus l'eſtomac, le diaphragme, les muſcles du bas-ventre ſeroient peſans, plus ils auroient de force, plus la *digeſtion* ſe feroit aiſément & vîte: ce qui eſt faux. M. Boher ne porte la force des fibres de l'eſtomac qu'à 117080 livres. Les Partiſans de la Trituration ajoûtent tous les muſcles du corps, qui concourent, diſent-ils, à produire le même effet. De plus, dans la machine du corps de l'animal ils comparent le cerveau à l'arbre du preſſoir, le cœur au piſton, les

poumons

poumons aux souflets, la bouche à la meule & aux pilons, l'estomac au pressoir, les boyaux au réservoir, ou à la cuve. Ils disent que Castellan, Médecin de Messine, a été le premier des Modernes à parler expressément des levains, & qu'il a été suivi par Wanhelmont, & par Willis. Du reste, les Partisans de la Trituration ne sont pas d'accord entre eux. M. Pitcarne prétend que la trituration se fait par un resserrement total de l'estomac, & M. Hecquet par un resserrement successif, péristaltique, vermiculaire, par des oscillations.

M. Astruc, dans un Traité de la Cause de la *Digestion*, réfute fort en détail ce systême de la Trituration: il en conteste fortement le calcul qui fait monter si haut la force mouvante des fibres de l'estomac: il soutient qu'elle n'équivaut qu'à trois onces, & que celle des muscles du bas-ventre n'excède pas quatre livres: s'il donne à la force de l'estomac, pour comprimer les alimens qui y sont descendus, trois onces, c'est encore gratuitement. Il évalue celle du diaphragme & des muscles du bas-ventre à environ quatre livres. Il observe que M. Pitcarne, vraisemblablement étonné lui-même de ce qu'il avançoit de cette force, n'a osé suivre la proportion sur laquelle pourtant il se fonde, & selon laquelle il faudroit faire monter ces forces l'une à 117088 livres, & l'autre à 250734 livres, ce qui fait ensemble 367822 livres.

Le diaphragme a deux forces en son mouvement; une directe, qui est celle par laquelle ses muscles le tendent en le tirant du centre vers la circonférence; l'autre latérale, par laquelle il appuie sur l'estomac & le presse. Celle-ci est petite en comparaison de celle-là. Ce qui a trompé Messieurs Pitcarne & Hecquet, c'est qu'ils ont pris la force directe pour la latérale, la contraction du diaphragme pour sa pression sur l'estomac. Ils sont tombés dans la même erreur par rapport aux muscles du bas ventre, dont la pression contre le bas-ventre n'est encore que latérale. Il y a plus; car des animaux très-voraces, ou n'ont point de diaphragme, comme les poissons, qui respirent par les ouïes; ou en ont d'une simple membrane, comme les oiseaux, qui avec cela ont les muscles du bas-ventre très-petits & très-foibles, & dans une situation à ne point agir sur l'estomac.

Les membranes de l'estomac n'ayant qu'un foible mouvement, & n'ayant aucune dureté, ne sont pas propres à faire l'office d'une meule. Il est vrai que dans les poules & quelques oiseaux l'estomac est composé d'un muscle charnu & dense, fort jusqu'à briser de petites pierres & des morceaux de verre: mais on répond que ce n'est pas-là une *digestion*, laquelle se fait dans les intestins de ces animaux. Et la structure de notre estomac, par comparaison au gésier des oiseaux qui se nourrissent de grain, fournit au contraire une raison forte contre la trituration. Le gésier est garni en dehors de quatre muscles charnus, dont les tendons se réunissent en deux points opposés: en dedans il est revêtu d'une membrane dure, épaisse & cartilagineuse, principalement aux endroits où se fait la réunion des tendons. La nature fait voir à l'œil par cette construction que l'office du gésier est de broyer les grains par le frottement de ses parois. Au lieu que la membrane de l'estomac de l'homme est mince, & garnie de peu de fibres charnues, couverte en dedans d'une espèce de duvet délicat & sensible; & l'estomac est d'une grande capacité. L'estomac des oiseaux carnassiers, qui dévorent de gros morceaux de chair crue sans les mâcher, est d'une membrane encore plus mince. Enfin il paroît à M. Astruc que dans le systême de la Trituration on ne sçauroit expliquer ce que c'est que la faim, le dégoût, l'indigestion.

Dans le systême de la Trituration il paroît impossible d'expliquer pourquoi certaines choses faciles à broyer, par exemple, des choux fleurs, ne peuvent se digérer en certains estomacs, qui digèrent sans peine des alimens assez durs, comme le bœuf & le mouton; au lieu que la diversion des dissolvans est une explication naturelle & aisée. Les hydropiques ne laissent pas de digérer, quoique les fibres de leur estomac, de même que toutes les autres parties de leurs corps, soient extrêmement relâchées par l'abondance d'humeurs. Le total & prompt changement de nature qui arrive aux alimens, ne sçauroit être l'effet que de la fermentation, qui se fait même sentir par les rots, tandis qu'elle se fait.

M. Astruc a démontré par le calcul géométrique que la force de l'estomac n'est égale qu'à trois onces, & celle de l'abdomen à quatre livres. Le fer & les aiguilles qui se sont trouvés dans quelques estomacs ne détruisent point le systême de la fermentation, puisqu'il est constant que tout dissolvant ne dissout pas tous les corps. Dans les oiseaux qui se nourrissent de grain, la fermentation est manifeste, premiérement dans le jabot, où le grain se prépare à la *digestion* par une liqueur semblable à la salive, & puis dans le gésier, où la *digestion* s'achève par un dissolvant qu'y verse une glande conglomérée. Cela est encore plus évident dans les animaux qui ruminent, & qui ont comme quatre estomacs: les deux premiers, quoique faits d'une membrane nerveuse, causent peu de changement à la nourriture, manque de ferment ou de dissolvant: elle revient donc pour être mâchée, & ce n'est que dans le quatriéme qu'elle est bien digérée, à cause qu'une glande conglomérée y verse un dissolvant.

Quoique les anciens Médecins & Philosophes ne se soient exprimés sur la *digestion* qu'en termes généraux, de fondre, ramollir, dompter, assujettir, de concrétion, de qualités, M. Astruc prétend néanmoins qu'ils donnent assez à entendre ce que nous appellons fermentation. Ainsi Empédocle & Hippocrate disent, que la *digestion* se fait par la putréfaction des alimens, comme le même Empédocle dit que de l'eau se fait le vin par putréfaction. Hippocrate & Aristote usent du terme de concoction, qu'on trouve aussi dans Erotien, Plutarque & Actuarius, pour exprimer comment les fruits mûrissent, comment le moût se change en vin, & comment la pâte se lève. Hippocrate nomme expressément l'effervescence & la fermentation, *De Vetere Medicina*, C. 3. Et Gallien aussi, *L. De consuetudine*, *C.* 2. D'ailleurs, il assure qu'une sérosité particulière de l'estomac, la bile & les esprits, concourent à la *digestion*. Quant à Erasistrate, que les défenseurs de la Trituration mettent de leur parti, il n'admettoit pas le seul broyement des alimens: il y joignoit le secours des esprits, dit M. Astruc, lesquels sans doute faisoient l'office d'un ferment volatil. Il en est de même de Cicéron, qui selon l'opinion de son temps attribue la *digestion* à la chaleur de l'estomac. *L. II. De Nat. Deor.* Ce suffrage de l'Antiquité est un préjugé contre la Trituration.

L'explication de M. Hecquet, par un resserrement successif, &c. se détruit d'elle-même. Où est le moulin qui écrase le grain sans le presser, & en l'agitant seulement & le balotant?

La salive, la bile, le suc pancréatique, sont les levains qui font la *digestion* des alimens dans l'estomac. Cela est si vrai, qu'en certains animaux voraces, dans les loups, par exemple, dans les porcs-épics, les autruches, la bile se décharge immédiatement dans la cavité de l'estomac; & l'on a remarqué une disposition à peu près semblable dans un homme qui avoit été grand mangeur. On ne reconnoît la fermentation de la pâte & du moût qu'à trois marques. 1°. En ce que la pâte s'élève & se gonfle, & que le moût bouillonne & se raréfie. 2°, En ce que le pain & le vin, formés par ces fermentations, ont un goût & des qualités différentes de celles que la farine & le moût avoient auparavant. 3°, En ce que le pain & le vin fournissent par la distilation des principes différens, à certains égards, de ceux qu'on tire du moût & de la farine. Or tout cela se trouve dans le changement que souffrent les alimens par la *digestion*. Il y a des glandes dans l'estomac destinées sans doute à filtrer une liqueur propre à avancer la fermentation des aliments dans l'estomac & leur *digestion*.

On objecte contre ce Systême que le chyle ne donne point d'esprit inflammable. M. Astruc répond, qu'il n'en résulte pas de toute fermentation; qu'il n'en

vient point de la pâte, ni des fruits pourris, ni des acides & des alkalis purs : l'esprit inflammable demande un souffre dégagé & atténué, ce qui ne se trouve pas en toutes les fermentations.

Mais, dit M. Hecquet, en 24 heures, il se prépare une livre de salive, une demi-livre de bile, & du moins deux onces du suc pancréatique, à quoi il faut ajoûter le suc stomacal semblable à la salive : c'est environ deux livres, ou 13824 grains de levain. Or un grain de levain, selon les Chymistes, assujettit 803 grains de la matiére qu'il a à perfectionner. Les deux livres ou environ de levain pourroient donc assujettir environ 1200 livres d'alimens. Cependant un homme n'en prend pas plus de quatre livres par jour. On répond 1°. que de l'aveu de M. Hecquet la vertu de fermenter n'appartient qu'aux sels, & selon lui, la demi-livre de bile ne contient que trente grains de sel ; que la livre de salive, avec les deux onces de suc pancréatique, & le suc stomacal, n'en contiennent que 14 grains ; en sorte que le levain de chaque jour ne reviendroit qu'à 44 grains, qui ne suffiroient pas pour deux livres d'aliment. Mais M. Hecquet diminue trop la quantité de ces sels, que des Auteurs exacts, comme Verheyen, font beaucoup plus grande. Il y faut ajoûter le sel volatil mêlé avec le flegme & les esprits. 2°. Il n'est pas vrai qu'il faille toujours un grain, ou qu'il ne faille qu'un grain de levain pour assujettir 800 grains de matiére ; l'expérience contredit cette régle. En quelques fermentations il n'est pas besoin de levain ; en d'autres il en faut plus ou moins. Les levains agiroient sur les membranes de l'estomac, ils les dissoudroient. Ils y agissent en effet & les picotent, quand ils n'ont point d'alimens sur lesquels agir ; c'est ce qui fait le sentiment de la faim : s'ils les corrodent, elles se réparent par la nourriture qui leur est propre. L'estomac est quelquefois incommodé & rongé par le ferment ; mais communément il est préservé par une matiere visqueuse dont il est enduit ; qu'il est faux qu'il ne se trouve point de ferment dans l'estomac ; que Vallæus ayant laissé un chien trois jours sans manger, lui trouva dans l'estomac beaucoup de bile en forme d'écume. De plus, les Partisans de la Trituration ont la même objection à résoudre ; car le frottement des alimens devroit offenser considérablement ces membranes.

Les défenseurs du troisiéme sentiment disent qu'on ne peut nier qu'il n'y ait dans l'estomac des acides qui agissent sur les alimens auxquels ils se mêlent, & que l'action des acides ne soit aidée & fortifiée par le mouvement de systole & de diastole qu'ont nos viscéres ; que l'action des acides cause la fermentation, & le mouvement des viscéres la trituration ; & qu'ainsi la *digestion* se fait en même-temps & par fermentation & par trituration.

M. Lister, Médecin de la feue Reine d'Angleterre, dans le Chap. 17e de sa *Dissertation des Humeurs*, refute l'opinion qui fait consister la *digestion* dans le broyement. Au contraire, M. Pitcarne, Médecin Ecossois, tient pour le broyement ou la trituration, & dans son dernier Opuscule, il réfute M. Astruc. M. Boher soutient la même chose, en Mathématicien & en Géométre. Baglivi, Auteur celebre, a prouvé qu'en cette matiére le calcul géométrique est impraticable, mais il a prétendu montrer que la force des solides est supérieure à celle des liquides. M. Bertrand, Médecin de Marseille, a tâché de concilier les deux opinions, en donnant également part aux liqueurs & aux vaisseaux dans la *digestion*. Les liquides, selon lui, commencent l'action, & donnent le mouvement aux solides qui la continuent. Les liquides & les solides sont en action réciproque les uns contre les autres, & ceux-ci n'ont pas une action purement passive à l'égard des autres. Quelques Auteurs prétendent que la *digestion* se fait par putréfaction ; mais putréfaction & fermentation c'est la même chose. Voyez sur ces disputes les *Opuscula Medica* de M. Pitcarne, Medecin Ecossois, *Dissert. V.* & M. Hecquet, *Traité de la Digestion*, Lister, Boher, Baglivi, M. Astruc, *Traité de la cause de la digestion*, imprimé à Paris en 1714. & des Réflexions insérées dans les Mémoires de Trévoux 1714. dans le mois de Février, &c.

Quoi qu'il en soit de ces trois opinions, voici ce qui concourt de la part de l'homme à la *digestion* des alimens qu'il prend. Comme la *digestion* ne se fait que pour préparer les alimens, afin qu'ils puissent servir à la nutrition, il faut considérer les alimens depuis que l'homme les prend jusqu'à ce qu'étant changés en chyle ils se mêlent au sang qui les porte dans toutes les parties du corps. Les alimens que nous prenons sont ou cruds, comme les huîtres, les fruits, certains legumes, &c. ou cuits, comme les viandes & le poisson qu'on fait rôtir, frire ou bouillir, & qu'on assaisonne en mille manieres différentes avec du sel, du poivre, ou d'autres épiceries, des aromates, du vin, du vinaigre, &c. autant pour en relever le goût, que pour aider à la *digestion*. De plus, il y a des alimens qu'on avale sans les mâcher comme les huîtres & les liqueurs, &c. d'autres qu'on broie en les mâchant, comme le pain, les viandes, &c. C'est de ces derniers qu'il faut parler, parce-qu'ils reçoivent de notre part plus de préparations, qui y causent différens changemens nécessaires pour qu'ils nous nourrissent, & que les autres en reçoivent moins. D'abord l'aliment est divisé & broyé par les dents, & en même temps abreuvé d'une liqueur que les glandes salivaires fournissent, ce qui lui donne une forme de pâte : quand il est ainsi pétri & préparé, il passe par l'œsophage dans l'estomac, où il se fermente. Cette fermentation est causée 1°. par le suc salivaire, qui est un ferment, & qui fait aux alimens ce que le levain fait à la pâte. 2°. par la chaleur de l'estomac, des viscéres du bas-ventre, & même des excremens : cette chaleur produit dans les alimens à peu près les mêmes effets que le fumier produit dans les matiéres que les Chymistes y mettent en *digestion*. 3°. par les restes des alimens qui sont demeurés dans des rides de l'estomac, & qui s'y sont aigris. 4°. par la compression des muscles de l'abdomen, & du diaphragme. 5°, par la liqueur que la compression réiterée de ces muscles fait sortir des glandes de l'estomac. 6°. selon quelques Médecins modernes, par l'air même qui étant embarrassé dans les alimens se dilate par la chaleur de l'estomac, & sépare les parties des alimens. Toutes ces causes atténuent & divisent tellement les alimens, qu'ils se changent en une matiére cendrée, qu'on appelle chyle. De l'estomac le chyle descend dans l'intestin duodenum, où il est perfectionné par le suc pancréatique & par la bile, qui le rendent plus coulant, l'atténuent, & servent à précipiter ses parties grossiéres. Le chyle ainsi perfectionné & atténué entre dans les veines lactées qui le portent dans le réservoir de Pecquet, où il est délayé par la limphe qui y vient en assez grande quantité ; puis il monte dans le canal thorachique, & entre dans la veine souclaviére, d'où il est conduit dans le ventricule droit du cœur par la veine cave ascendante.

Le chyle en se mêlant au sang en rallentit le mouvement, en embarrasse les parties & les esprits, ce qui fait qu'on a envie de dormir après le repas, lorsque la *digestion* se fait : mais aussi le sang communique au chyle de son mouvement, & par ses parties volatiles, & exaltées jointes aux parties salines & nitreuses de l'air, il le subtilise, & lui donne sa derniére perfection. Alors la *digestion* est accomplie, & les alimens, devenus par tant de changemens la matiére prochaine de la nutrition, sont portés par le sang dans toutes les parties du corps, pour réparer & remplacer celles qui se dissipent continuellement, ou même pour en ajoûter de nouvelles.

A l'égard des parties grossiéres des alimens qui ont été séparées du chyle par la bile & par le suc pancréatique, elles prennent de la bile la couleur qu'ont les excrémens, & cette odeur forte qui leur vient des souffres grossiers qu'elle y excite : ces souffres & les sels des excrémens servent, lorsqu'après avoir passé par tous les intestins, ils sont arrivés au dernier, qui est le rectum, à picoter les muscles de ce boyau, les disposer à se relâcher, & avertir par là que la nature a besoin de se décharger des matiéres superflues.

La séparation de l'urine d'avec le sang peut être regardée comme une partie ou une perfection de la *digestion*, puisque cette séparation ne se fait que pour rendre le sang plus pur, plus balsamique, & par conséquent plus propre à la nutrition, que les sels dont l'urine est chargée empêcheroient. Cette séparation de l'urine d'avec le sang se fait ainsi. Les rameaux des artères émulgentes, qui se terminent aux glandes dont la substance des reins est composée, y portent le sang: la sérosité du sang est séparée d'avec le sang par le moyen des pores des glandes des reins; ces pores étant comme les trous d'un crible, qui ne laisse passer que les choses qui ont un plus petit diamètre qu'eux, ou une figure semblable à la leur, & un diamètre égal. Cette sérosité, qu'on appelle urine, est déchargée dans plusieurs petits tuyaux, qui se réunissant en forme de pyramides, la distillent dans le bassinet, d'où elle coule par les uretères dans la vessie.

Digestion, se dit figurément en choses morales, de ce que l'esprit a de la peine à supporter. *Concoctio.* Son maître lui a fait des réprimandes fortes & des reproches injurieux: cela est de dure *digestion* à un Gentilhomme. Il est du style bas & familier.

On dit aussi, qu'un ouvrage d'esprit, une entreprise sont de dure *digestion*; pour dire, qu'ils sont difficiles, pénibles, &c.

Digestion, en termes de Chymie, est la préparation des sucs de la manière qu'il a été dit au mot de *digérer*. On confond souvent ce mot avec *macération*: mais ces deux choses diffèrent, en ce qu'il faut de la chaleur pour la *digestion*, & que la macération se fait à froid. La *digestion* se fait pour l'ordinaire avec addition de quelque menstrue convenable à la matière. On met en *digestion* des roses, des têtes de pavots dans l'huile ou dans de l'eau, pour en faire des onguens & des syrops. On met en *digestion* le plomb calciné, la céruse, dans du vinaigre distillé, pour les dissoudre, & en faire le magistere au sel de Saturne. La *digestion* se fait tant des plantes que des minéraux, & même des métaux.

Digestion. Terme de Chirurgie. On le dit des apostumes, des abscès, &c. pour marquer leur disposition à murir, à venir à suppuration. Les tumeurs qui viennent aux parotides des enfans, sont faites d'une humeur douce & de facile *digestion*: elles se murissent en peu de temps. Dionis.

DIGITALE, s. f. *Digitalis.* Plante dont la fleur représente un doigtier. La *Digitale* ordinaire, *Digitalis purpurea*, a ses racines menues, fibreuses, brunes & très-amères. Elles poussent quelques feuilles pareilles à celles du Bouillon blanc, moins cotonneuses, couvertes d'un poil grisâtre. La tige qui s'élève d'entre ces premières feuilles est haute de quatre à cinq pieds, arrondie, velue, garnie de quelques feuilles alternes, un peu plus petites que celles du bas, & qui vont en diminuant à mesure qu'elles approchent de l'extrémité de la tige, qui est inclinée & chargée de fleurs disposées en épi & penchées. Elles sont d'une seule pièce, ouvertes par leurs deux bouts, terminées par des lèvres à l'ouverture supérieure, & enfilées à leur partie inférieure par un pistile qui devient un fruit arrondi, divisé en deux loges qui contiennent plusieurs semences. La couleur de ces fleurs est ordinairement purpurine, tachée en dedans de quelques pointes d'un rouge foncé; rarement les trouvera-t-on toutes blanches. Il y a d'autres *Digitales* qui diffèrent de celle-ci par leurs feuilles & par leurs fleurs. La *Digitale* croît dans des pays froids: on la dit bonne pour les écrouelles, & on assure qu'elle est vomitive & purgative. On l'estime encore pour l'épilepsie. On range parmi les *Digitales* la Gratiole, autre plante purgative & vomitive. Voyez Gratiole.

☞ DIGLATH, & Diglito. s. m. nom du Tigre dans les lieux où il ne roule pas encore ses eaux avec rapidité. *Voyez* le Dict. de la Martinière.

DIGLYPHE, s. m. Qui a deux gravures. *Diglyphus, triglyphus imperfectus.* C'est un triglyphe imparfait, ou une console, ou corbeau, qui a deux gravures.

☞ DIGNAN, s. m. Ville d'Italie dans l'Istrie. Elle est aux Vénitiens, à qui elle se soumit en 1531.

DIGNE, adj. m. & f. Qui mérite quelque chose, soit en bien, soit en mal. *Dignus.* Seigneur, je ne suis pas *digne* que vous entriez dans ma maison, disoit le Centenier à Jesus-Christ. S. Jean disoit qu'il n'étoit pas *digne* de déchausser les souliers de celui qui viendroit après lui. Un Auteur grave est *digne* de foi. On dit que c'est un homme *digne*, un *digne* sujet; pour dire, qu'il est capable de remplir une grande charge, une dignité éminente. Le Roi choisit de *dignes* sujets pour mettre dans les charges, dans les Prélatures. On dit aussi, Cela est *digne* de pitié, cela est *digne* de grace, *digne* de pardon. C'est un crime *digne* de mort, qui mérite la mort. On dit aussi d'un brave homme, qu'il a fait une action *digne* de lui, *digne* de sa naissance. Et au contraire on dit d'un infame, qu'il n'est pas *digne* de vivre.

DIGNE, s. f. Ville de Provence en France. *Digna, Dina, Dinia, Dinensium* ou *Diniensium Civitas.* Le troisième, *Dinia* est le meilleur: c'est le nom que Pline lui donne, Liv. III. c. 4. où il dit que c'étoit une ville des Ebroduntiens, qui étoit dans les Alpes, & que l'Empereur Galba avoit ajoûtée à la province Narbonnoise. Il paroit à Scudus qu'il faut lire dans Pline *Bodiontios*, au lieu d'*Ebroduntios*, & qu'un bourg qui est à cinq lieues de *Digne*, nommé Bajour, *Bodiontium*, conserve cet ancien nom. Dans une vieille Notice elle est la seconde des huit villes de la Province des Alpes maritimes. Dans les Notices plus récentes son Evêque est le premier des Suffragans du Métropolitain d'Embrun. Aujourd'hui c'est une bonne petite ville de Provence, sur la rivière de Bleone, dans les montagnes. Il y a à *Digne* un Siége Royal, ou Vice-Sénéchaussée, dont le Chef est Lieutenant du Sénéchal de la Province. C'est François I. qui l'établit vers l'an 1555. Il y a aussi une Viguerie. L'Evêque de *Digne* est suffragant d'Embrun. Le fameux Pierre Gassendi, né à Chautersier, bourg de la Vice-Sénéchaussée de *Digne*, Chanoine, & ensuite Prevôt de l'Eglise Cathédrale de *Digne*, & mort à Paris le 24 d'Octobre 1655. a donné une Notice de l'Eglise de *Digne*. Le premier Evêque de *Digne*, selon cet Auteur, est Saint Domnin, qui lui paroit avoir commencé son Episcopat vers l'an 313. Il y a des thermes, ou des bains chauds à *Digne*, qui sont excellens. Gassendi, qui en parle dans l'ouvrage que j'ai cité, c. 5. dit que le rocher d'où ces eaux sortent, est plein dans sa partie supérieure de trous & de fentes, d'où au printemps, & sur-tout au mois de Mai, il tombe des serpens, ordinairement accouplés; mais qui ne sont point venimeux, qu'on touche impunément, & dont la morsure fait moins de mal que la piquure d'une guepe. M. Gassendi, sur des observations sûres, fixe la latitude de *Digne* à 44 degrés 6 minutes, & sa longitude à près de 24 degrés, ou à 23 degrés 52 minutes. Ce qui s'accorde avec les Cartes nouvelles de M. de Lisle, faites sur les Mémoires de Messieurs de l'Académie. Voyez cet Auteur. Toute la première partie de sa Notice est une histoire abrégée de *Digne*. Gaspar l'Alleman, Sebastien Richard & Loteret, ont aussi écrit sur cette ville.

Son nom s'est formé du Latin, selon la remarque de Gassendi, c. 1. On l'appelle *Dinia* & *Dina*, *Dinensium civitas*, ensuite *Dinea*, *Dignia*, *Digna*, d'où s'est fait en François *Digne*; *Dinensis*, *Dienensis Dignensis*, & *Dignensis urbs.* Quelques-uns, comme Scaliger, écrivent *Dine*, & non pas *Digne*; & Scudus, dans Ortelius, l'appelle *Donoy*.

DIGNEMENT, adv. d'une manière digne. *Dignè.* On ne sçauroit parler assez dignement de l'Eucharistie. Cet Ambassadeur s'est acquitté *dignement* de sa commission.

☞ DIGNITAIRE, s. m. Celui qui occupe une dignité dans une Eglise Cathédrale ou Collégiale, comme la dignité de Prevôt, de Doyen, de Trésorier, d'Archidiacre, de Chantre, &c. *In aliquâ Capitali dignitate constitutus.* Il y a des Chapitres où les *Dignitaires* chantent encore aujourd'hui la Messe à l'autel conjointement avec l'Evêque, & qui y communient avec lui sous les deux espèces. Voyages liturgiques de Moleon.

LEON. Les *Dignitaires* de la Cathédrale de Metz sont le Primicier qui jouït de six mille livres de revenu, le Doyen qui jouït de trois mille livres, le Chantre, le Trésorier, le Chancelier, les quatre Archidiacres, l'Aumônier, l'Ecolâtre, & le Coutre. *Coutre* est un vieux mot François venu de l'Allemand *Kuster*, qui signifie *Sacristain*. PIGANIOL DE LA FORCE, *Description de la France.* Tous ceux qui ont quelque prééminence sur les autres Chanoines, ne sont pas *Dignitaires*. Quand ils n'ont point de Jurisdiction contentieuse ou extérieure, on les nomme seulement Personnats. Dans quelques Cathédrales le premier *Dignitaire* est le Grand-Chantre, dans d'autres c'est le Prevôt, &c. Au lieu du terme de *Dignitaire*, on se sert presque toujours aujourd'hui de celui de *dignité*; ensorte qu'on dit: Monsieur un tel est une *Dignité*. Dans les Nécrologues des Chapitres on inscrivoit le jour de la mort des Chanoines & des *Dignitaires*. Ces Chanoines plaident contre les *Dignitaires*. Il est mort un *Dignitaire* de l'Eglise Cathédrale de Paris. Les Trésoriers sont les premiers *Dignitaires* dans les Saintes Chapelles.

DIGNITÉ, s. f. Beauté, qualité de ce qui est digne. *Dignitas*. Ce Prédicateur a bien soutenu la *dignité* de son sujet par ses belles expressions.

DIGNITÉ, signifie aussi, Magistrature, Prélature, prééminence, charge, emploi, ou office considérable. *Munus, dignitas, honor.* Le Chancelier possède la première *dignité* de la Robe. L'Episcopat est une des premières *dignités* Ecclésiastiques. C'est un homme constitué en *dignité*. Fabius Maximus, voulant éprouver si son fils sçauroit bien maintenir sa *dignité*, s'avança sans descendre de cheval, jusqu'à ce qu'il eût reçu le commandement de son fils; puis courant l'embrasser, je voulois voir, dit-il, si tu sçavois ce que c'étoit d'etre Consul. ABLANC. D'où vient cet empressement pour les *dignités*, sinon de l'envie qu'on a d'acheter l'empire sur les autres, & d'avoir moins de maîtres à qui l'on doive obéir? FLÉCH. La vertu donne un degré d'honneur qui n'est pas moindre que celui des *dignités*. HERMAN. Au lieu d'assujettir sa vie à sa *dignité*, Pétrone, d'un esprit supérieur à ses charges, les ramène à soi-même. S. EVR.

DIGNITÉ, signifie encore, Grandeur, éclat. *Dignitas, splendor, majestas.* Ce grand Seigneur parle avec *dignité*, agit avec *dignité*, marche avec *dignité*; c'est-à-dire, qu'il soutient bien son rang, qu'il ne dément point son caractère, qu'il parle, qu'il agit bien, qu'il a grand train. Il faut une grande étendue d'esprit pour demeurer inutile; presque personne n'a assez d'esprit pour jouer ce rôle avec *dignité*. LA BRUY. Peu de gens sçavent conserver de la *dignité* en ménageant leur fortune à la Cour. S. EVR. Jusques dans ses plaisirs mêmes il y avoit de la *dignité*. FLÉCH. M. le Premier Président de Lamoignon avoit je ne sçai quoi de doux & d'honnête, accompagné de *dignité* & d'une certaine autorité naturelle qui peut tout. BOUH.

De tout temps il y a eu des marques de *dignité* par des habits, des ornemens, des symboles; mais les principales se conservent aujourd'hui dans le Blason. On voit dans les anciennes médailles, que Pompée avoit des proues de vaisseaux, comme Chef de la guerre des Pirates. César avoit le bâton augural, la hache, & le simpule pour marque de ses *dignités* d'Augure, de Pontife, & de Sacrificateur. Aujourd'hui on les place dans le Blason. Les tiares, les chapeaux, les mitres, les couronnes & les mortiers, se mettent en cimier. Les croix des Archevêques, l'ancre de l'Amirauté, les bâtons des Maréchaux, les clefs des Papes, les masses des Chanceliers se mettent derrière l'Ecu, ou en pal, ou en sautoir. Les épées du Connétable, du Grand Ecuyer, les bouteilles des Boutilliers, les clefs des Chambellans, se mettent à côté. Les canons des Grands Maîtres de l'Artillerie se mettent au-dessous: & les colliers des Ordres de Chevalerie, tant Militaires que Religieux, se mettent autour de l'Ecu. Les Electeurs de l'Empire les placent dans un quartier de leurs Armoiries, comme le Palatin la couronne, Brandebourg le sceptre, Saxe les épées, &c.

DIGNITÉS, dans les Chapitres, sont certains Bénéfices qui donnent prééminence dans le Chœur au-dessus des simples Chanoines: elles sont quelquefois simples, quelquefois à charge d'ames, & quelquefois avec jurisdiction, & administration des choses sacrées. *Dignitatis gradus.* Si la *dignité* n'a point de Jurisdiction contentieuse, ou extérieure, & si elle ne donne qu'une prééminence, c'est un simple personnat. Les Prevôtés du Chapitre de Chartres sont des *dignités*, & des Bénéfices simples. Les Doyennés, ou Chefs de Chapitre, sont des *dignités* sujettes à résidence. Les *dignités* des Cathédrales, & des Collégiales, ne sont point sujettes au droit des Gradués.

On appelle aussi la personne qui possède ces sortes de Bénéfices, une *Dignité*. Monsieur un tel n'est pas un simple Chanoine, c'est une *Dignité*. Il y a des Cathédrales où toutes les *dignités* portent la robe rouge; d'autres où il n'y a que la première *dignité*, comme le Doyen de S. Gatien de Tours.

DIGNITÉ. Les Astrologues disent que les Planètes ont des joies, où des *dignités* lorsqu'elles sont dans certains signes où elles ont quelque empire ou faveur, soit par *domicile*, *exaltation*, joie, ou autrement. Le soleil, par exemple, est en *dignité* dans le Lion, le Belier, & la neuviéme maison, parceque le Bélier est son exaltation, le Lion son propre domicile, & la neuviéme maison sa joie. Ces *dignités* sont appellées *essentielles*, quand elles sont prises dans un signe; & *accidentelles*, quand elles sont prises dans une maison céleste. Quand une Planète n'a aucune *dignité* au lieu où elle se trouve, on la nomme *planète étrangère*.

DIGNITÉ. Les mathématiciens appellent *dignités*, certains axiomes qui servent généralement dans toutes les démonstrations: on les nomme *dignités*, parcequ'à cause de leur évidence ils sont dignes d'être reçus comme certains & infaillibles.

DIGOINS, s. m. Ville de France dans l'Autunois, située sur la rivière d'Arroux, qui se décharge dans la Loire assez près de là. *Denegontium*, & par corruption le plus souvent *Degontium*, ou *Digonia*.

DIGRESSION, s. f. Discours qui s'écarte, & qui sort d'un principal sujet, pour en traiter un autre, qui y doit avoir quelque rapport. *Digressio.* Il n'y a rien de plus ennuyeux qu'un conte plein de longues *digressions*. On pardonne les *digressions*, quand elles sont courtes & à propos. Pardonnez-moi cette *digression* qu'un juste dépit m'a arrachée. PEL. Hypéride a une flexibilité admirable pour les *digressions*, il se détourne & reprend haleine où il veut. BOIL. Vous ne verrez point dans ce discours ces *digressions* politiques qu'on accommode au sujet avec art. FLÉCH. Il y a des *digressions* dans cet Ouvrage; mais utiles, & agréables, & selon les régles de l'art; elles instruisent, ou délassent l'esprit du Lecteur. ID. Les *digressions* sont vicieuses, quand elles sont trop fréquentes; & ennuyeuses, quand elles sont trop longues. S. EVR.

☞ DIGRESSION, Terme d'Astronomie. Eloignement d'un astre d'auprès d'un astre auquel on le compare. Quantité de l'espace dont un astre s'éloigne d'un autre astre. Il se dit des Satellites de Jupiter & de Saturne, par rapport à ces deux planètes. *Digressio.* Quoique les orbes des Satellites de Jupiter soient circulaires, ou d'une figure qui approche fort du cercle; cependant, à cause du peu d'inclinaison de leur plan à l'égard de celui de l'écliptique, ils nous paroissent décrire des ellipses fort étroites, & on les voit quelquefois suivre par leurs mouvemens des lignes sensiblement droites. Cette direction du plan de leurs orbes forme une inégalité apparente dans leurs mouvemens, qui paroît se faire avec plus de vîtesse plus ils sont près de Jupiter, & qui se rallentit à mesure qu'ils s'en éloignent jusque vers leurs plus grandes *digressions*, où ils paroissent pendant quelque temps stationnaires, parceque l'arc qu'ils décrivent alors sur leur orbe, est à peu-près dans la direction du rayon visuel, qui va de la Terre aux Satellites. CASSINI. Leur plus grande *digression* ne diffère pas sensiblement du diamètre de leurs orbes. ID. On a trouvé que le premier Satellite de Jupiter, lorsqu'il est dans sa plus grande *digression*, étoit éloigné du centre de cette planète de 5 de ses demi-diamètres, &

& $\frac{2}{3}$

Le second de 9

Le troisiéme de . . . . 14 $\frac{23}{60}$

Et le quatriéme de . . . . 25 $\frac{18}{60}$

Pour les Satellites de Saturne, on détermine leur distance en les comparant au diamètre de l'anneau, ou bien aux autres Satellites, quand ils sont dans leurs plus grandes *digressions*. En supposant le demi-diamètre de l'anneau 1.

La plus grande *digression* du premier Satellite est de . . . . 1 $\frac{93}{100}$

Du second . . . . 2 $\frac{47}{100}$

Du troisiéme de . . . . 3 $\frac{45}{100}$

Du cinquiéme de . . . . 23 $\frac{23}{100}$

Cette proportion s'accorde si exactement à celle qui a été déterminée par les observations immédiates, faites par l'estime, que l'on peut s'en servir pour trouver la situation de chaque Satellite sur son orbe, sans crainte de tomber dans quelque erreur sensible. Id. La plus grande *digression* de Mercure au Soleil est de vingt-huit degrés, & celle de Venus au même Soleil est environ de quarante-huit degrés.

DIGUE, s. f. Ouvrage de maçonnerie, charpente, ou fascinage, dont on fait un obstacle qu'on oppose à l'entrée, ou au cours des eaux. *Moles opposita fluctibus, agger.* Les *digues* se font avec des élévations de terre mêlée de claies, de pieux, de pierres, & autres choses semblables. La *digue* de la Rochelle se fit avec des vaisseaux coulés à fond. Les *digues* de Hollande se sont souvent rompues, & ont inondé beaucoup de pays où est à présent la mer. Le cours du Rhone a été changé par le moyen d'une *digue*.

Ce mot vient du Flamand *dijk*, qui signifie un amas de terre contre les eaux; & ils ont dérivé ce mot du Grec τυχὸς, comme croient Saumaise & Ménage. Guichard fait venir le mot François *digue*, & le mot Flamand *dijk*, de l'Hébreu, *dagah*, formé de *ghadah*, en transposant les lettres, *ghadah*, *ripa*, *rivage*.

On le dit figurément en Morale, & il signifie, Obstacle. *Difficultas, obex, obstaculum.* On ne peut trouver d'assez fortes *digues* pour arrêter la fureur des passions de la jeunesse. La licence a ravagé toutes ces *digues*. Patru. La Pragmatique-Sanction étoit une *digue* contre les entreprises de la Cour de Rome. Mez.

Où sont tous ces guerriers, dont les fatales lignes,
Devoient à ce torrent opposer tant de digues? Boil.

DIGUER, v. act. *Diguer* un cheval, c'est lui donner de l'éperon. *Addere calcaria equo.*

☞ DIGUITE, s. m. & f. Nom de peuple. *Diguita.* Les *Diguites* sont des peuples barbares de la Tucumanie, dans l'Amérique méridionale.

DIGUON, s. m. Terme de Marine, est le bâton qui porte un pendant, une flamme, ou banderolle arborée au bout d'une vergue. *Bacillus.* On écrit quelquefois *digon*.

D I J.

☞ DIIAMBE, subst. m. Terme de poësie. C'est un pied composé de deux ïambes: comme *sēvēritās*.

DIJON, s. m. Nom propre de ville. *Divio; Diviopolis, Divorum*, ou *Deorum Civitas*, & *Divionum*, selon quelques-uns. Le premier est le meilleur. *Dijon* est capitale du Duché de Bourgogne: le Pape Clement XII. y a érigé en 1731. un Evêché, dont le Diocèse a été tiré de celui de Langres. Il y a un Parlement, qu'y mit Louïs XI. en 1476. une Chambre des Comptes, une Cour des Monnoies, & un Présidial. Le Premier Président de Ville-Neuve disoit qu'étant prisonnier en Suisse, il avoit lû une ancienne Chronique de Bourgogne, qui faisoit mention d'une fameuse ville de l'Evêché de Langres, nommée Bourg-Ogne, ou Bourg des Dieux, *Burgus Deorum*; car Ogne en Celtique signifie Dieu: que c'étoit cette ville qui avoit donné son nom à tout le pays long-temps avant la conquete des Gaules par les Romains. Les habitans de cette ville, mécontens des Autunois, dont ils dependoient, brûlerent leur ville, & passerent le Rhin. Elle se rétablit: Aurélien la fit encore détruire; mais craignant d'avoir offensé les Dieux dont il avoit ruiné la ville, il résolut de la rebâtir. Il le fit, & voulut qu'elle fût appellée *Divio*, du nom *Divi*, qui signifie *les Dieux*. Du Chesne, *Antiq. des Villes de France, P. II. L. VI. c. 1.* Cette vieille Chronique pourroit bien etre mêlée de fables. Valois croit seulement qu'Aurélien fit entourer *Dijon* de murailles, qu'il l'embellit, & l'orna de temples & d'autres édifices publics. Mais l'opinion la plus probable est, que, suivant la correction d'un passage de Grégoire de Tours, où l'on doit lire Aurele, au lieu d'Aurélien, c'est Marc-Aurele qui en a été le restaurateur, & que *Dijon* étoit plus ancien que cet Empereur, puisque l'Historien du Martyre de S. Bénigne, dans Surius, rapporte que Marc-Aurele fit un voyage en cette ville, pour visiter les nouveaux murs dont il l'avoit fait entourer.

Quoi qu'il en soit, c'est une très-ancienne ville. Gregoire de Tours en parle, & la décrit très-bien dans son Liv. III. c. 19. Un Marbre trouvé il y a quelques années à Rome parle des Serruriers demeurans à *Dijon*, Dibions consistentes. Dans la suite les Ducs de Bourgogne de la première race, descendus de Hugues Capet par le Roi Robert son petit-fils, ayant choisi *Dijon* pour y faire leur résidence, l'embellirent beaucoup. *Dijon* a eu titre de Comté. Aujourd'hui c'est une grande & belle ville, remplie de beaux édifices, tant sacrés que profanes, & défendue par un Chateau fortifié. C'est Louis XI. qui l'a bâti. *Dijon* est situé à une petite distance des deux collines de Talan, & de Fontaines, lieu de la naissance de Saint Bernard. Ses environs sont fertiles & agréables, à cause des riviéres de Suzon & d'Ouche qui l'arrosent. M. Ménage disoit souvent qu'après Paris, il n'y avoit guère de ville en France où il y eût plus de gens de lettres qu'à *Dijon*. L'élévation du pole à *Dijon* est de 47 deg. 20 min. Sa longitude est de 22 deg. 50 min. *Acad. des Sciences.*

Ce nom vient de *Din*, qui en Gaulois, ou Celtique, signifie fontaine, & lui a été donné à cause des sources qui sont tout autour. Cela est plus probable que ce qu'on dit au commencement, du Bourg Ogne & d'Aurelien.

DIJONNOIS, oise, s. m. & f. Habitant de Dijon, natif, originaire de Dijon. *Divionensis.* Jean Guenegaud, Docteur en Médecine, a expliqué historiquement un Tombeau antique de Chindonax, Prince des Vaccies, Druydes, Celtiques, *Dijonnois*. Th. Corn.

Dijonnois, s. m. Territoire de Dijon, petit Pays du Duché de Bourgogne, appellé autrement Bourgogne propre, Ressort du Parlement de Dijon. *Pagus Divionensis.* Outre la ville de Dijon, le *Dijonnois* renferme encore celles d'Aussonne, S. Jean de Laune, Beaune, Nuys, &c.

DIJOVIS, s. m. C'est un nom de Jupiter, qui se trouve dans Varron, *L. IV. De ling. Lat.* & dans Aulu-Gelle, L. V. c. 12. On peut voir aussi Vossius, *De Idol. L. II. C. 84. p. 365.* Comme on appella ce Dieu *Jupiter* & *Diespiter*, on l'appella aussi *Jovis* & *Dijovis*. Voyez les Dissertations du P. S. Jés. imprimées à Paris en 1715. p. 284.

☞ DIIPOLIES, s. f. pl. Anciennes solemnités d'Athènes, qu'on célébroit en l'honneur de Jupiter Polien ou Tutélaire de la ville. Elles n'étoient plus en usage du temps d'Aristophane: voilà pourquoi il se sert du mot de *Diipoliode*, pour marque d'une chose du vieux temps.

D I L.

DILACÉRATION, s. f. *Dilaceratio.* C'est la même chose que déchirement; division violente, séparation causée par une grande distention. Pour empêcher le dépôt sur la partie maltraitée par la *dilacération* des fibres, des muscles & des membranes. Dionis.

DILAIEMENT,

DILAIEMENT, f. m. Fuite, chicane, tergiverfation. *Dilatio.* Les *dilaiemens* font favorables aux accufés de crime. Quand on a affaire à ce mauvais payeur, ce ne font que de continuels *dilaiemens.*

☞ DILANIATEUR, adj. Effort *dilaniateur*, Terme de mineur. C'eft l'effort que fait la poudre d'une mine ou d'un fourneau, en s'enflammant, contre la réfiftance du poids des terres qu'elle doit enlever, jointe à la ténacité des parties, qui compofent cette maffe. Et comme le poids des terres à enlever, & la maffe des terres contenues dans les entonnoirs femblables font entr'eux comme le cube des lignes par la 33ᵉ du II. Livre d'Euclide, c'eft-à-dire, comme le cube de la hauteur perpendiculaire du terrein qui eft fur la mine, & que les furfaces de ces mêmes entonnoirs font entre elles comme les quarrés de leurs hauteurs; M. Bélidor dit, que la quantité de poudre néceffaire pour la charge d'une mine, doit être déterminée par la ténacité des terres, par le poids des maffes à détacher & à enlever, & par conféquent déterminée par le quarré & le cube des lignes.

☞ Ce mot eft pris du Latin *dilanaire*, déchirer, féparer avec violence.

☞ DILAPIDER, v. act. Du Latin *dilapidare.* Dépenfer, diffiper mal-à-propos. COTGRAVE. C'eft un mot dont Rabelais s'eft fervi en parlant de Panurge, au commencement du 2. chap. du 3ᵉ Livre. Voici fes termes: Et fe gouverna fi bien & prudemment Monfieur le nouveau Chaftelain, qu'en moins de quatorze jours il *dilapida* le revenu certain & incertain de fa Chaftélenie pour trois ans. Il ne fera pas mal-à-propos de joindre le Commentaire au texte. Entre toutes les manières, dit M. le Duchat, de *dilapider* fon bien, Rabelais a mis la manie de ceux qui cherchent la Pierre-Philofophale: & le bon Ovenus, qui poffédoit bien fon Rabelais, n'a pas manqué de faire entrer l'allufion dans fa 9ᵉ Epigramme du fecond Livre, d'où Naudé, dans fon Mafcurat, a tiré les vers.

Qui bona dilapidant omnia pro lapide.

☞ DILATABILITÉ, f. f. La vertu de fe dilater ou de s'étendre. La *dilatabilité* de l'air. M. de Reaumur fe fert fouvent de ce mot dans fon Mémoire fur les Thermomètres.

DILATABLE, adj. m. & f. *Dilatabilis.* Qui eft capable de dilatation, qui peut être dilaté, étendu. On peut mettre en ufage le beurre, dont on frottera l'orifice interne, pour le rendre plus fouple & plus *dilatable.* DIONIS. ☞ Nous ne voyons pas que l'eau puiffe être comprimée comme l'air, au point d'occuper moins de place que fous une forme ordinaire. Si on emplit d'eau une boule d'étain, & qu'on la frappe à grands coups, la boule crévera plutôt que de s'applatir & de refferrer l'eau en diminuant de volume. Mais cette eau, qui n'eft point compreffible, eft extrêmement *dilatable.* Par le moyen du feu, qui s'y infinue plus ou moins, elle peut acquérir une expanfion, & par conféquent une élafticité, pour ainfi dire, infinie. Qu'elle n'ait point de reffort par elle-même, j'en conviendrai facilement: mais elle reçoit un feu qui tourbillonne dans fes pores une tendance perpétuelle à s'élargir. Cette élafticité ou cette expanfion de l'eau fe déclare au moment qu'on la décharge, dans la machine pneumatique, de l'air qui la comprimoit. Spect. de la Nat. tom. 4. p. 221. 222. On peut fe fervir de ce terme après M. Pluche, & M. Dionis cité dans le Dictionnaire.

DILATATEUR, f. m. Terme d'Anatomie. Nom que l'on donne à deux mufcles du nez. *Dilatator.* Les deux *dilatateurs* reffemblent à une feuille de myrthe: on les appelle *dilatateurs*, à caufe qu'ils fervent à la dilatation du nez: ils naiffent de l'os du nez proche de l'aile, & fe vont terminer à la rotondité de la même aile. DIONIS. ☞ C'eft encore le nom de trois mufcles de l'uréthre. L'urétbre eft dilatée par trois & refferrée par deux. L'un des mufcles *dilatateurs* de l'uréthre naît de la partie inférieure & antérieure du rectum, & s'attache par fon autre extrémité à la partie inférieure & poftérieure de l'uréthre. Et les deux autres mufcles *dilatateurs* naiffent chacun de la partie intérieure de la tubéronte d'un des os ifchium, & s'inférent chacun de fon côté à la partie latérale & poftérieure de l'uréthre. LITTRE, *A. des S.* 1700. *Mém.* p. 309.

DILATATION, f. f. Ce mot fe dit parmi les Médecins pour, Extenfion, raréfaction. *Relaxatio.* La *dilatation* des pores pendant l'été eft caufe de la fueur. La *dilatation* du cœur eft par fois fi grande dans la joie, qu'elle caufe la mort.

DILATATOIRE, f. m. Eft un inftrument de Chirurgie qui a certaines cavités au-dedans pour tirer un fer barbelé d'une plaie: & on le dit en général de ce qui fert à ouvrir & dilater fes plaies, & d'un inftrument fait pour cela, & dont quelques Chirurgiens fe fervent dans l'opération de la pierre. *Inftrumentum ferreum ad dilantandas plagas accommodatum.*

DILATER, v. act. Elargir, étendre, rendre plus grand. *Dilatare, relaxare.* Le cœur fe *dilate*, ou fe refferre, fuivant l'humeur gaie ou trifte qui domine. Les Chirurgiens ouvrent & *dilatent* les plaies pour empêcher qu'il ne s'y faffe un fac où il s'enferme du pus.

DILATER le cœur, a auffi un fens figuré. Il faut que nos foins s'étendent, & que les efpaces de notre cœur fe *dilatent* à mefure que les befoins du prochain s'augmentent. FLÉCH.

DILATER, fignifie auffi, Raréfier. Le falpêtre en fe *dilatant* fait tout l'effet de la poudre. Quand l'air fe *dilate* dans un Thermomètre, il fait monter la liqueur.

DILATÉ, ÉE. part. *Dilatatus, relaxatus.*

DILATOIRE, adj. m. & f. Terme du Palais. Ce qui demande un délai. *Moratorius.* Les Procureurs donnent fouvent des exceptions *dilatoires.* Ce font certaines fins de non-recevoir propofées contre la demande, ou la qualité de la partie, qui ne vont pas à l'exclufion de l'action; mais feulement à en différer, ou à en retarder l'exécution. ☞ Un appel *dilatoire* eft un appel interjetté pour retarder le jugement. On eft réfolu à ne fe pas foumettre, on interjette des Appels fruftratoires; on ne veut pas paroître rebelle, on a recours à des Appels *dilatoires.*

DILAYER, v. act. Différer, fuir, chicaner, ufer de remifes. *Differre.* Il faut *dilayer* l'exécution de cet arrêt, la remettre jufqu'après la moiffon. Il eft auffi quelquefois neutre. Ce chicaneur a tant *dilayé*, qu'il a joui toute fa vie de fa terre qui étoit faifie. Un condamné ne tâche qu'à *dilayer*, qu'à pouffer le temps à l'épaule. Ce mot eft vieux, & prefque hors d'ufage.

DILAYÉ, ÉE. part.

DILE, f. f. Petite rivière des Pays-Bas. *Dilia.* Quelques-uns écrivent *Dyle.* La *Dile* a fa fource près de Genap, dans le Brabant Walon: après avoir reçu le Demer au-deffous de Louvain, elle fe rend à Malines, qu'elle traverfe; & groffie à une lieue de-là des eaux de la Senne & de la Nethe, elle perd fon nom, & prend celui de Rupel.

DILECTION, f. f. Amitié. *Charitas, amor.* Ce mot s'emploie dans l'adreffe des Refcrits Apoftoliques. A tous fidéles Chrétiens falut & *dilection* en Notre-Seigneur. Les Empereurs donnent auffi ce titre aux Electeurs & aux Princes de l'Empire, en leur écrivant, auffi-bien qu'aux Cardinaux qui font Princes de l'Empitre. ☞ Nous ne pouvons pas encore abandonner cette efpérance, fondée fur l'équité, la juftice, & les autres louables qualités de la *Dilection.* (l'Elect. de Bavière). *Refcript de la Cour de Vienne.* On l'écrit quelquefois fimplement S. D. Nous avions efpéré par la connoiffance que nous avons des grandes qualités de l'Electeur de Baviére, que *S. D.* n'attaqueroit & n'inquiéteroit pas davantage notre droit de fucceffion. *Ibid.* Ferdinand I. dans fon Teftament & dans fon Codicille, parlant de l'Archiducheffe Anne fa fille, mariée au Duc Albert, Electeur de Baviére, lui donne le titre de *Dilection.* Quant aux Rois, l'Empereur leur donne le titre de *Dilection Royale.* Le Pape fe fert auffi du terme de *Dilection* au Dauphin de France, au frere du Roi, & aux Princes Souverains qui ne font pas Rois. Tel eft l'ufage à préfent. Dans le *Liber Diurnus Romanorum Pontificum, Tit. I.* il eft marqué que le Pape donne le titre de *Dilection Dilectiffime*, à un Patriarche,

che, à un Evêque forain, à un Prêtre, un Diacre, un Primicier, & à un Secondier, si l'on peut ainsi parler. Dans les formules de Marculphe, un Maître ou un Seigneur le donne à son valet, ou à un serf, Liv. II. n. 33. aussi-bien que dans celles de l'Anonyme, n. 48. Dans les autres formules d'un inconnu, un parent le donne à sa parente, n. 16.

DILEMME, s. m. Terme dogmatique, qui se dit d'un argument fourchu, ou cornu, qui après avoir divisé une proposition en affirmative, & en négative, fait voir de l'absurdité des deux côtés. *Dilemma, complexio.* Un Philosophe vouloit prouver par ce *dilemme* qu'il ne se falloit point marier : Si la femme que l'on épouse est belle, elle donnera de la jalousie ; si elle est laide, elle déplaira : donc il ne se faut point marier. PORT-R.

☞ DILIGE, ou DIGLI-NEUR, ou DEGLI-GINEUR. Ville de l'Isle de Ceylan, à l'Est de Candi, au Pays de Hevahatt.

DILIGEMMENT, adv. Promtement, d'une manière diligente. *Diligenter, celeriter, studiosè.* Les Ouvriers qu'on a payés par avance ne travaillent pas si *diligemment* que les autres.

Il signifie aussi, Avec soin & exactement. J'ai recherché, examiné *diligemment.* En ce sens il est vieux.

DILIGENCE, s. f. Activité, promptitude à exécuter notre devoir, ou nos desseins. *Diligentia, celeritas.* La *diligence* est la qualité la plus requise pour les domestiques. Ce courrier a fait grande *diligence*, il est arrivé à Rome en sept jours. Il a fait tenir ma lettre en *diligence.*

DILIGENCE, se dit aussi de l'exactitude qu'on a à faire quelque recherche. *Cura, studium, sedulitas.* Il a employé toute la *diligence* possible pour trouver des titres justificatifs des droits du Roi sur la Flandre. Cet Auteur travaille avec beaucoup de *diligence* ; pour dire, avec soin & exactitude, il ne lui échappe rien. Ce tableau est fait avec une grande *diligence* ; c'est-à-dire, avec soin, & qu'il est bien fini.

On appelle *diligence*, certaines commodités de bateaux ou de carrosses bien attelés, qui vont en quelque lieux de grand trafic en moins de temps que les autres. *Currus itineris terrestris, vel cymba per flumen, quæ celerius aliis viatores feruntur.* On va de Paris à Lyon par la *diligence*, & on y arrive en cinq jours. Prendre la *diligence*, aller par la *diligence.*

DILIGENCES, au pluriel, se dit en termes de Palais, des poursuites nécessaires à faire dans les procès. *Persequi diligenter.* Un Tuteur est responsable du dépérissement des biens de son mineur, s'il ne fait apparoir de ses *diligences*, des poursuites qu'il a dû faire en temps & lieu.

DILIGENT, ENTE, adj. Actif, qui fait bien son devoir & promptement ; qui est expéditif, qui fait en peu de temps ce qu'il a à faire. *Diligens, celer, studiosus, impiger.* Un écolier est loué d'être *diligent*, lorsqu'il fait bien son thème, & qu'il vient de bonne heure en classe. Un Procureur passe pour *diligent*, lorsqu'il a grand soin des affaires de sa Partie, & qu'il ne la laisse point surprendre. Les loix aident aux plus *diligens*, à ceux qui veillent.

Souvent plus lâche encor l'Orateur plagiaire
Ose dire un Sermon, qu'a sçu d'un Ecrivain
Lui rendre à point nommé la diligente *main.* VILL.

DILIGENTE. Terme de Fleuriste. Tulipe printanière, rouge, colombin & blanc de lait.

DILIGENTER, v. act. & neut. Travailler avec diligence. *Accelerare, festinare, maturare.* Il se dit d'ordinaire avec le pronom personnel. Il se faut *diligenter* pour arriver de jour au gîte. Cet Entrepreneur a bien *diligenté* cette construction, il l'a faite en peu de jours. *Diligenter* un Ouvrage, *diligenter* le pas. MARTINET. Il est aussi neutre. Cette clause l'a fait *diligenter.* Quand on a une fois commencé quelque chose, il faut *diligenter*, pour finir le plutôt qu'on peut.

DILIGENTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Maturatus, deproperatus.*

DILINGHEN, ou DILINGEN, s. m. Petite ville du Cercle de Suabe, en Allemagne. *Dilinga.* Cette ville est capitale d'un petit Comté, & elle appartient à l'Evêque d'Ausbourg, qui y fait sa résidence. Le dernier Comte de *Dilingen*, qui fut Herman, Evêque d'Ausbourg, donna ce Comté à son Eglise en 1252. Il y a une Université à *Dilingen* fondée par le Cardinal Otton Truchses en 1549. sous Jules III. *Dilinghen* est sur le Danube, entre Ulm & Donawert.

☞ DILLE, s. f. ☞ ou DOUSIL, s. m. Vieux mots, qui signifient le fausset par lequel on tire du vin. Autant que vous en tirerez par la *dille*, autant en entonnerai par le bondon. RABELAIS. ☞ *Prologue du liv. 3, De duco. Duco, duxi, duxilla, dilla,* Dille. *Duco, duxi, duxium, duxillum* ; Dousil. Les Toulousains disent *Adouzilha* ; pour dire, mettre le vin en perce. Les Auteurs de la Basse Latinité l'ont appellé *duciolum.* M. de Caseneuve en produit des exemples. Ménage, *Dict. Etym. aux mots Dille & Dousil.* Voyez Douzil.

DILLEMBOURG, s. m. Ville de la basse partie du Cercle du haut Rhin en Allemagne. *Dillemburgum.* Elle est dans la Wétéravie Royale, partie de la Franconie, & dans les Etats de Nassau, sur la Dille, entre Marpurg & Sigen. Il y a un bon Château ; c'est la résidence ordinaire d'une branche de la maison de Nassau, appellée les Princes de Nassau *Dillembourg*, qui viennent de Jean le Vieux, frere puîné de Guillaume de Nassau, Prince d'Orange. *Dillembourg* a été longtemps la résidence des Princes d'Orange, & a donné le jour à Guillaume & à Maurice.

Ce mot vient de Dille, & Bourg, & a été donné à cette ville, parcequ'elle est située sur la Dille.

DILLEMBOURG, s. m. Comté qui prend son nom de la ville dont nous venons de parler, qui est sa capitale. M. Corneille lui donne le titre de Principauté, mais sans raison. Il est vrai que les maitres de cette terre sont Princes ; mais ce n'est pas parcequ'ils sont maîtres de *Dillembourg*, qui n'a que le titre de Comté. *Comitatus Dillemburgensis.* Le Comté de *Dillembourg* est situé dans le Westerwald, en Wétéravie. Il renfermoit autrefois les villes de Sigen & d'Hademar, & il avoit ses Comtes particuliers. Il est entré par un mariage dans la maison de Nassau. Les Princes de Nassau *Dillembourg* sont la première branche de la maison de Nassau. Elle commença en 1292. par Otton fils aîné d'Henri I. surnommé le Riche. Otton eut *Dillembourg* en partage, & fut le premier qui y fit sa résidence. Philip. Jacq. Spéner, dans son Théatre de la Noblesse d'Europe, Tom. I. p. 82. & 163. a donné la suite de ces Comtes ; & Hoffman, dans son Lexic. Hist. au mot *Dillemburgum.*

☞ DILLINGUE, DILINGUE, ou DILLENGEN, s. m. Ville d'Allemagne, dans la Souabe, sur le Danube.

DILSBO, s. m. *Dilsboa.* Petite ville, ou bourg de Suéde, dans l'Helsingie, sur un petit golfe qui fait partie de celui de Bothnie.

D I M.

DIMAH. Autrement *Deimah.* Dixiéme mois des Perses, qu'ils appellent aussi Horm. Il répond au mois de Juin. *Fabricii Menol. p. 67.*

DIMANCHE, s. m. Jour du Seigneur, qui est fêté, & pendant lequel il est défendu de travailler. *Dies Dominica.* C'est un Commandement de l'Eglise d'entendre la Messe tous les *Dimanches.* Il y a des *Dimanches*, dans le Bréviaire de la première & de la seconde classe. Ceux de la première sont ceux de la Passion, des Rameaux, de Pâques, de *Quasimodo*, de la Pentecôte, de la Trinité, (celui-ci a été appellé autrefois le *Roi des Dimanches.*) le premier *Dimanche* de l'Avent, & de la Quadragésime. Ceux de la deuxième sont les *Dimanches* ordinaires. On fait tous les *Dimanches* l'Eau-benite & le Prône. Autrefois chaque *Dimanche* de l'année avoit son nom propre, qui étoit pris de l'Introïte du jour : ce qui n'est demeuré en usage qu'en quelques *Dimanches* de Carême, *Reminiscere, Oculi, Lætare, Judica.* Le *Dimanche* a été substitué en la place du Sabbat par les Chrétiens, en l'honneur & en mémoire du mystère de la Rédemption, qui fut accompli ce jour-là par la résurrection de JESUS-CHRIST.

C'est

C'est le Grand Constantin qui le premier a fait une loi pour l'observation du *Dimanche*, & qui, selon Eusébe, ordonna qu'il fût célébré réguliérement par tout l'Empire Romain, comme on le va dire plus bas. Avant lui, & même encore de son temps, l'on observoit le jour du Sabbat, aussi-bien que le *Dimanche*, pour satisfaire à la Loi Mosaïque, & imiter les Apôtres, qui avoient accoutumé de s'assembler le *Dimanche*.

Quelques-uns croient que le jour du Seigneur, dans l'Apocalypse, Liv. 2. est le *Dimanche*, deja institué par les Apôtres. Quoi qu'il en soit, dès les premiers temps de l'Eglise on a célébré le *Dimanche*. S. Justin dit dans sa premiére Apologie, que le jour que l'on appelle du Soleil (c'est ainsi que les Payens nommoient le premier jour de la semaine que nous nommons *Dimanche*) les Chrétiens s'assembloient en un même lieu; qu'on y lisoit les Ecrits des Apôtres & des Prophêtes; que celui qui présidoit faisoit un discours; que l'on faisoit des priéres, l'oblation du pain & du vin, qui étant sanctifiés se distribuoient à ceux qui étoient présens, & se portoient aux absens par les Diacres, &c. Le 6e de Mars de l'année 321. Constantin fit une loi, par laquelle il ordonna qu'on célébreroit dans la suite le jour du Soleil, c'est-à-dire, le *Dimanche*, & que tous les Juges & le peuple des villes observassent le repos; mais il permit encore le travail de la campagne. En 538. le IIIe Concile d'Orleans défendit ce travail de la campagne; mais parcequ'il y avoit beaucoup de Juifs dans les Gaules; que le peuple donnoit, par rapport à l'observation du *Dimanche*, dans des superstitions semblables à celles de ces Juifs dans l'observation du Sabbat, il déclare que de croire qu'il ne soit pas permis le *Dimanche* de voyager avec des chevaux, des bœufs ou des voitures, ni de préparer à manger, ni de rien faire qui regarde la propreté des maisons ou des personnes, cela sent plus le Judaïsme, que le Christianisme. Deux Conciles de Mâcon défendent au même siécle d'atteler des bœufs le *Dimanche*, ou de faire d'autres travaux. Voyez encore le 4e Canon du Concile de Narbonne en 589.

Les Auteurs du moyen âge appellent chaque *Dimanche* de l'année le jour de la Résurrection du Seigneur. Dans la vie de S. Bernard, Eveque d'Hildesheim, n. 40. il est dit que la veille de l'Epiphane tomboit la premiere férie de la Résurrection du Seigneur. *In vigiliæ Epiphaniæ Domini, quæ tunc prima feria Dominica resurrectionis accidit.*

On appelle, *Dimanche* gras, celui qui précéde le Mercredi des Cendres. ☞ Il y a un petit air de *Dimanche* gras répandu sur cette lettre, qui la rend d'un goût non pareil. Madame De Sév.

Le peuple appelle les habits du *Dimanche*, les plus beaux habits qu'il ait. On dit aussi, qu'un homme se pare de quelque chose comme de sa robe des *Dimanches*.

DIMANCHE. Nom que l'on donne dans le style familier, bas & populaire, aux Artisans, & à ces sortes de gens qui viennent demander leur payement le *Dimanche*. Monsieur *Dimanche*. Mol.

☞ DIMANCHE, s. m. *Dominicus*. Suppléez *dies*. On appelloit autrefois *Dimanche*, ceux qui portoient le nom propre de Dominique, & ce nom se trouve dans Monstrelet. M. Huet. Le nom de *Dimanche* se donne encore au Baptéme, sur-tout en Brie. *Vocabulaire Hagiologique, au mot Dominicus.*

DIME. Voyez Diements. C'est la même chose.

DÎME, ou DIXME, Dixiéme partie des fruits d'un héritage, ou autre portion approchante, qui est différente selon l'usage des lieux. *Decima, decuma.* En bien des endroits on ne paye que la 12 ou 13e gerbe. Cela se régle par l'usage. Dans l'ancienne loi les *dimes* furent établies par le droit divin. Dieu avoit ordonné aux Israëlites de lui offrir la *dime* de leurs revenus, & il donna cette *dime* aux enfans de Levi. Voyez le Lévitique, ch. 27. v. 30. le livre des Nombres, ch. 18. v. 21. &c. le Deutéronome, &c. Les *dimes* sont le patrimoine des Eglises Paroissiales.

L'usage de donner ou de payer la *dime* est fort ancien. Dans la Gen. XIV. 20. Abraham donna à Melchisédek la *dime* de tout le butin qu'il avoit fait sur les quatre Rois qu'il venoit de vaincre. *Gen. XXVIII*, 22. Jacob allant en Mésopotamie fait vœu à Bethel de donner à Dieu la *dime* de tous les biens qu'il amassera pendant le séjour qu'il y fera. Ces *dimes* étoient libres & volontaires. Dans la suite Moïse en fit une loi aux Israëlites. *Exod. XII. Lev. XXVII.* 30. *Nomb. XVIII.* 21. *Deut. XIV.* & il oblige les Israëlites à plusieurs sortes de *dimes* que voici. I. La premiére *dime*, הראשה מעשר, étoit la *dime* de tous les fruits que l'on recueilloit, & qui se donnoit aux Lévites: elle ne se prenoit qu'après que l'oblation, qu'ils appellent תרומה, avoit été levée. II. La seconde *dime* étoit la dixiéme partie des neuf qui restoient après la premiére *dime* payée. Cette *dime* se mettoit à part dans chaque famille, & le pere de famille étoit obligé de la faire conduire à Jérusalem, & de la consumer là: s'il ne le pouvoit pas, il falloit la racheter, ou la convertir en argent; mais en ce cas il devoit y ajoûter encore une cinquiéme, ou deux dixiémes. *Lev. XXVII.* 31. & porter cet argent à Jérusalem. Les Rabbins disent que s'il ne la rachetoit pas lui-même, c'est-à-dire, s'il n'y substituoit pas lui-meme de son propre argent, mais qu'il la vendît à un autre, il n'étoit obligé que d'en porter le prix à Jérusalem sans y rien ajoûter. III. La *dime de la dime*, étoit la dixiéme partie de toutes les *dimes* qui avoient été données aux Lévites par le peuple: car les Lévites, après avoir reçu toutes les *dimes* du peuple, separoient à leur tour la *dime* de tout ce qu'ils avoient reçu, & la donnoient aux Prêtres. Les Rabbins l'appellent מעשר מן המעשר, *dime de la dime*, מעשר תרומה, ou *l'Oblation de la dime*, & l'Ecriture, 2. Par. XXXI. 6. מעשר קדשים המקדשים, *la dime des choses sanctifiées.* Les Lévites étoient obligés de la porter au Temple; le reste leur demeuroit pour leurs alimens. La loi en est portée au Liv. des Nombres XVIII. 26. & suiv. IV. La *dime de la troisiéme année* étoit une autre espéce de *dime* qui n'étoit point différente de la seconde *dime*, à cela près qu'elle étoit moins onéreuse, parcequ'on n'étoit point obligé de la porter à Jérusalem. On sait que Dieu avoit ordonné que toutes les septiémes années les terres se reposeroient; & que les maîtres ne recueilloient point ce qu'elles produisoient d'elles-mêmes. Ainsi cette année-là on ne payoit point de *dimes*; mais seulement dans les six années qui précédoient. Or pendant ces six années chaque troisiéme année, c'est-à-dire, la troisiéme & la sixiéme année, on levoit à l'ordinaire la premiére, puis la seconde *dime*; mais on n'étoit point obligé de porter cette seconde *dime*, soit en espéce, soit en argent, à Jérusalem: on la gardoit chez soi; & les Lévites, les étrangers, les pupilles & les veuves du même lieu, la consumoient, comme il est dit, *Deut. XIV.* 28. 29. C'est ce que j'appelle *la dime de la troisiéme année*, dont parle aussi le Livre de Tobie I. 6. 7. On l'appelle encore *la dime du pauvre*, מעשר עני, & *la troisiéme dime*, מעשר שלישי; & ces troisiémes années qu'on payoit cette *dime*, on les nomme *les années des dimes.*

Toutes ces *dimes* montoient à plus d'un sixiéme de revenu de chaque particulier; car si, par exemple, un pere de famille recueilloit 6000 gerbes de blé, & que d'abord il en ôtât une centaine pour les prémices, ou l'oblation, il lui en restoient encore 5900. Tirant de-là 590. pour la premiére *dime*, il en restoit 5310. dont la *dime* est 531. qui étant otées pour la seconde *dime*, reste 4779. gerbes pour le pere de famille, qui par consequent en a donné 1221. qui sont 221. plus que le sixiéme de 6000. Des 590. que les Lévites recevoient pour la premiére *dime* ils en donnoient 59. au Prêtre pour la *dime* de la *dime*. Ainsi il leur en restoit 531. pour leur subsistance & celle de leurs familles.

Toutes ces choses sont expliquées plus au long dans le Thalmud, où il y a deux livres des *dimes*; l'un des *dimes*, & l'autre des secondes *dimes*; & encore dans le livre *des Bénédictions*, ברכות, dans les Commentaires de Bartenora, de Maimonides, de R. Schélomoh Jarhhi sur ces Traités, dans Scaliger, Amama, Guisius, Selden, Frischmuth, Outrein, Varenius, Jean Conrad Hottinger, & dans ceux qui ont traité de la République des Hébreux, comme Sigonius, Bécan, Ménochius, Cunæus, Godwin, Leidekker, &c.

Au reste, les Israëlites ne payoient pas seulement les *dimes* des biens & des fruits de la terre, mais aussi de la portée des animaux, comme il est expressément marqué dans l'Ecriture, *Lev. XXVII.* 32. 33. 34. Encore aujourd'hui les Juifs, quoique hors de la Terre-Sainte, ou pour le moins ceux qui parmi eux veulent passer pour plus religieux, donnent aux pauvres la dixiéme partie de tous leurs revenus.

Dans la nouvelle loi ce n'est point Jesus-Christ qui a établi les *dimes*, comme Dieu l'avoit fait dans l'ancienne loi, par le ministère de Moïse. Les Prêtres Chrétiens, & les Ministres des Autels de la nouvelle Alliance, ne vécurent d'abord que des aumônes & des oblations des Fidéles. Dans la suite des temps on donna une certaine portion de ces revenus au Clergé. On commence à en trouver des exemples dès le IVe & le Ve siécles. Ce don fut appellé *dime*; non pas que ce fût la *dime* du revenu, mais seulement par imitation des *dimes* de l'ancienne loi. Ces *dimes* n'étoient point encore d'obligation. Dans les siecles suivans les Prélats dans les Conciles, & les Princes de concert, en firent une loi, & ordonnerent aux Fidéles de donner aux Ecclésiastiques la *dime* de leurs revenus, & des fruits qu'ils recueilloient. Les Ecclésiastiques en jouïrent paisiblement deux ou trois siécles. Dans le VIIIe les Laïques s'emparerent d'une partie de ces *dimes*, ou de leur autorité, ou par la concession ou donation des Princes. Quelque-temps après ils les restituerent, ou les appliquerent à des fondations qu'ils firent de Monastères, ou de Chapitres, & l'Eglise consentit au moins tacitement à cette restitution. En 1179. le IIIe Concile de Latran, tenu sous Alexandre III. ordonna aux Laïques de rendre à l'Eglise les *dimes* qu'ils possédoient encore. En 1215. le IVe Concile de Latran sous Innocent III. se relacha, & sans rien dire des *dimes* que les Laïques avoient eues jusques-là, & qu'ils possédoient, il ordonna seulement qu'à l'avenir ils n'en pourroient acquérir aucune. Dans les commencemens les *dimes* étoient distribuées par l'Eveque; depuis long-temps elles appartiennent de droit aux Curés. Ils ont aussi les *dimes* des novales, c'est-à-dire, des terres qu'on défriche & qu'on met en valeur, & les vertes *dimes*. Tout l'Orient appartenant à des Princes infidéles, les *dimes* ne sont plus en usage dans l'Eglise d'Orient depuis long temps. Fra-Paolo a cru que l'usage de payer les *dimes* dans la loi nouvelle est venu de France, & il dit dans son *Traité des Benefices*, qu'avant le huitiéme & le neuviéme siécle on n'en avoit point payé en Orient & en Afrique: mais il se trompe, & il est certain que les *dimes* ont été payées dès les premiers temps de l'Eglise. Voyez le P. Thomassin sur les Benéfices, part. 3. ch. 3. 4. 5. 8. Bévérégius, l. 2. Fellus sur S. Cyprien, les Constitutions du Roi Clotaire, le Concile de Macon tenu en 585. Jérôme Acosta, *Des Revenus Eccles.* &c. Origène, hom. XI. sur les nombres, croit que les Loix de Moïse touchant les prémices & les *dimes*, ou décimes, tant du bétail que des fruits, n'ont point été abrogées par l'Evangile, & qu'on doit encore les garder. Le 5e Canon du II. Concile de Macon ordonne sous peine d'excommunication de payer les *dimes* aux Ministres de l'Eglise, suivant la loi de Dieu, & la coutume immémoriale des Chrétiens. C'est la premiére fois que l'on trouve une peine imposée à ceux qui ne payeroient pas la *dime*. Cassien, dans sa XXIe Conférence, chap. 1. marque que les Chrétiens avoient coutume, au moins en Egypte, de porter aux Monastères voisins les *dimes* & les prémices de leurs fruits; & il y parle d'une instruction que fit à Théonat un vieux Moine, nommé Jean, sur le devoir de donner à Dieu les *dimes* & les prémices, afin qu'elles fussent employées aux besoins des pauvres.

Il y a une *dime* Royale, ou Seigneuriale, qui est appellée en quelques endroits *champart*; une autre Ecclésiastique, qui est dûe naturellement aux Curés, & qui a été depuis aliénée à d'autres personnes. Si les grosses *dimes* appartiennent à d'autres qu'au Curé, à des Moines par exemple, alors les gros Décimateurs sont obligés de lui payer une pension, qu'on appelle portion congrue. Elle est réglée à 300 liv. par une Déclaration de 1686. & cela outre les menues *dimes*, & les Novales, qui appartiennent toujours au Curé. On peut prescrire la quotité des *dimes*, & la forme de les payer, par une possession de 40 ans: mais on ne peut en prescrire l'exemtion absolue. Un Curé pour lever les *dimes* n'a besoin d'autre titre que de son clocher. Les *dimes*, quant au pétitoire, sont de la compétence du Juge Ecclésiastique. Voyez Baronius, Seldenus; qui en ont fait des Traités entiers.

Il y a des Auteurs qui écrivent *dixmes*. On dit au singulier, lever la *dixme*, prétendre la *dixme*, la menue *dixme*, la grosse *dixme*. Avoir les *dimes*, c'est etre celui à qui on doit payer ce droit. Affermer la *dime*, payer la *dime*.

Dimes inféodées, sont celles qui sont aliénées aux Seigneurs Ecclésiastiques, ou temporels, & qui sont unies à leur fief, & possédées comme biens profanes. *Decima in fide regiâ posita.* Les *dimes inféodées* sont de la connoissance du Juge séculier. Par le Concile de Latran, tenu sous Alexandre III. en 1179. les inféodations des *dimes* sont défendues pour l'avenir. On n'est pourtant pas obligé de représenter le titre original de l'inféodation: il suffit de justifier par des aveus, ou dénombremens, une possession de temps immémorial. En général on regarde comme illégitimes toutes les inféodations faites depuis le Concile de Latran. S. Louis fit un Edit en 1279. par lequel il ordonna que si les *dimes inféodées* retournoient aux Eglises, elles reprendroient leur premiére nature, sans pouvoir par après etre possédées par des gens lais. Quelques-uns attribuent l'origine des *dimes inféodées* à Charles Martel, & le tiennent damné, parceque ce fut lui qui le premier donna des Bénéfices aux Nobles séculiers. Mais Baronius tient cela pour fable. Leur origine vient des guerres d'outre-mer: c'est l'opinion de Pasquier. Le tribut que les Romains avoient imposé sur toutes les Provinces de l'Empire, étoit la dixiéme partie de tous les fruits: quelques-uns prétendent que les François ayant conquis les Gaules, & trouvé cette imposition établie, ils la conserverent, & donnerent ces *dimes* en fiefs aux soldats: & que de-là sont venues les *dimes inféodées*. Elles ne sont pas si anciennes: on n'en trouve aucune mention avant le regne de Hugues Capet, & meme le Concile tenu à Clermont sous le Pape Urbain II. en 1097. n'en parle point. Ce Concile, d'ailleurs assez fervent pour les intérets de l'Eglise, n'eût pas manqué de s'en plaindre, comme d'une usurpation. Quoi qu'il en soit, c'est un point d'Histoire assez obscur.

Grosses dimes, sont celles des gros fruits, comme blés, foins, vins, lainages, charnages. *Decimæ graviores.*

Menues dimes, ou *dimes vertes*, ce sont les *dimes* qui se recueillent dans les jardins clos & closeaux, comme pois, féves, & autres légumes. *Decimæ leviores.* Il y a aussi la *dime* des veaux, cochons, agneaux, qu'on appelle autrement *dimes insolites*.

Dimes novales, sont des *dimes* des terres nouvellement défrichées, qu'on adjuge toujours aux Curés, aussi-bien que les *menues dimes*. *Decimæ novales.* La nouveauté est bornée à 40 ans avant la demande.

L'usage de payer la *dime*, ou de consacrer la dixiéme partie de ce qu'on posséde, ou de ce qu'on retire, n'a pas seulement été pratiqué par les Fidèles, tant sous l'ancienne loi, que sous la nouvelle: chez les Payens il y avoit quelque chose de semblable. Xénophon, au livre 5. de l'expédition de Cyrus, rapporte l'inscription qui étoit sur une colonne proche d'un temple de Diane, par laquelle on avertissoit d'offrir à la Déesse tous les ans la *dime* ou la dixiéme partie des revenus. Pausanias, l. 5. & Diodore de Sicile, Bibl. hist. l. 11. disent qu'on offroit aux Dieux la *dime* des dépouilles. Festus, au livre 4. de la signification des mots, dit que les Anciens offroient la *dime* à leurs Dieux. *Decima quoque veteres Diis suis offerebant.*

La *dime Saladine*, est une *dime* qui fut établie par un Concile de Paris en l'an 1188. sous Philippe Auguste, pour le secours de la Terre-Sainte envahie par Saladin. Tous ceux qui ne vouloient point aller à la Terre-Sainte étoient condamnés à payer la *dime* de leur bien. On fit de meme en Angleterre un impôt de 70

mille livres sterling en 1188. sous Henri II. pour faire la guerre à Saladin; & cet impôt fut aussi appellé *dîme Saladine*.

On appelle aussi un *dîme* au masculin, un certain canton de terre sur lequel on a droit de dîmer. *Tractus in quo decimarum jus quis habet*. Il jouit d'un *dîme*, pour raison duquel il doit la foi & hommage.

DIME, ou DIMEL, s. m. Rivière d'Allemagne. *Dimola*. Le *Dimel* a sa source dans le Comté de Waldek, coule sur les confins de la Hesse & de la Westphalie, baigne Stadberg, Warborch, Liebenaw, & se decharge dans le Wéser au-dessus de l'Abbaye de Corwey.

DIMENSION, s. f. Mesure. *Mensura*. Tous les corps naturels ont trois *dimensions*, largeur, longueur & profondeur. Il faut qu'un Sculpteur prenne bien ses *dimensions* pour faire une statue agréable. La symmetrie d'un bâtiment ne consiste qu'en des *dimensions* bien proportionnées. Considerer un corps par toutes ses *dimensions*.

☞ DIMENSION. s. f. Terme d'Arithmétique & d'Algèbre. Puissance, ou nombre de degrés, ausquels une fraction est élevée par la multiplication, ou réduite & abaissée par la division. *Dimensio*. La multiplication des grandeurs littérales est la cause de leurs *dimensions*. Par exemple, le produit ab est de deux dimensions; abc est de trois dimensions, &c. la division qui est opposée à la multiplication, diminue les *dimensions* des produits. C'est pourquoi dans une fraction littérale le numérateur ayant cessé d'être divisé par le dénominateur, le surplus des *dimensions* du numérateur sur le dénominateur est le nombre des *dimensions* de la fraction. Par exemple, $\frac{ab}{c}$ est une fraction linéaire; $\frac{abd}{c}$ est de deux *dimensions* $\frac{a^3}{b}$, est de trois *dimensions*. Il en est de même des autres. REYNEAU. Deux multiplié par deux donne 4, & 4 est un nombre ou une puissance de deux *dimensions*. Quatre multiplié par 2 donne 8, 8 est une puissance de trois *dimensions*. Soit proposée la puissance de 6 *dimensions*, ou dont l'exposant est 6, & que la racine soit appellée r; & la racine de la même puissance plus l'unité soit $r+1$; la différence de ses deux puissances sera $6r^5+15r^4+20r^3+15rr+6r+1$. DE LAHIRE, Académ. 1704.

Si l'on propose une puissance de sept *dimensions*, on aura pour différence,
$7r^6+21r^5+35r^4+35r^3+21rr+7r+1$. ID.

bb ou b^2 & bc sont des grandeurs de deux *dimensions*. bbb ou b^3 & bcd sont de trois *dimensions*.

DIMENTS. Voyez DIEMENTS.

DIMER, ou DIXMER, v. act. Recueillir, lever la dîme. *Decimare*. Cet Abbé *dîme* en tout ce canton-là. Il *dîme* à la 10. à la 15. à la 20e gerbe, à quatre gerbes par arpent.

DÎMERIE, ou DIXMERIE, s. f. Etendue d'un territoire sur lequel on a droit de dîmer. *Tractus in quo quis decimarum jus habet*. La *dîmerie* d'un tel Abbé s'étend depuis une telle borne jusqu'au grand chemin.

☞ DIMESSE, s. f. Nom que l'on donne aux personnes du sexe qui composent une Congrégation établie dans l'Etat de Venise, & qu'on appelle autrement Modestes. *Dimessa, Modesta*. La Congrégation des filles & veuves appellées *Dimesses* ou Modestes, dans l'Etat Vénitien, a eu pour Fondatrice Dejanira Valmarana, fille d'Aluise Valmarana, & d'Isabelle Nogarole de Vérone, & épouse d'Agrippa Pristrate, Jurisconsulte de la même Ville, dont elle eut un fils. Le pere & le fils étant morts, elle se trouva en 1572. libre de tout ce qui pouvoit l'attacher au monde. Elle prit l'habit du Tiers Ordre de S. François d'Assise, & se retira avec quelques pauvres femmes dans une maison qui lui appartenoit, où elles vécurent dans la pratique de toutes les vertus Chrétiennes, sous la conduite du P. Antoine Pagani de l'Ordre de S. François de l'Observance. Angele Valmarana, cousine de Dejanire, se voyant aussi veuve, fit la même chose dans une maison voisine, qu'elle acheta. Le P. Pagani fit des réglemens communs pour ces deux Maisons. L'Evêque de Vicenze & le Cardinal Augustin Valierio, Evêque de Verone, & Visiteur Apostolique dans le Diocèse de Vicenze, les approuverent l'an 1584. Quelques autres Maisons du même Institut ayant été fondées, Dejanira Valmarana les gouverna en qualité de Supérieure générale, mourut en 1603. & fut enterrée dans l'Eglise de Notre-Dame la Neuve à Vicenze, & mise dans la sépulture commune des *Dimesses*. Pour être reçues, elles doivent être libres de tout engagement, même de tutelle de leurs enfans. Elles font trois ans d'épreuves, & encore après, deux ans, pendant lesquels on peut les renvoyer. Il ne doit y avoir que huit ou dix *Dimesses* dans chaque Maison. Tous les trois ans deux Maisons voisines, ou quatre au plus, élisent pour chaque Maison une Supérieure, deux Ajutantes ou Majeures qu'on appelle aussi Consultrices. Elles ne font point de vœux, & peuvent sortir même pour se marier. Elles enseignent le catéchisme aux personnes de leur sexe, & servent les femmes dans les Hôpitaux. Elles sont habillées de noir ou de brun. P. HELIOT. *T. VIII. C.* 3.

☞ DIMÈTRE, adj. m. & f. Terme de Poësie. Qui est de deux mesures. *Dimeter, a, um*. Ce nom se donne aux Vers qui n'ont que deux mesures, ou quatre pieds. Par exemple :

Nox erat, & cœlo fulgebat Luna sereno,
Inter minora sidera. HORAT.

Le premier vers est hexamétre, & le second est un ïambique *dimétre*. Il y a un ïambique *dimetre* défectueux d'une syllabe au commencement. On peut aussi l'appeller un trochaïque *dimétre* défectueux d'une syllabe à la fin. Tel est celui-ci d'Horace.

Non ebur neque aureum, &c.

Ce mot vient de δὶς *bis* & μέτρον *mesure*.

DIMEUR, ou DIXMEUR, s. m. Fermier qui lève actuellement la dîme. *Decumanus*.

☞ DÎMIER, ou DIXMIER, s. m. Journalier qui court la dîme, qui la compte & la recueille.

DIMINIA, s. f. *Diminia*. C'est l'ancienne *Onchestus*, petite ville de Béotie près du lac de Stivo : ou du moins *Diminia* a été bâtie de ses ruines. Ce n'est qu'un village, qui a pris ce nom du mot Grec Δίμηνον, qui signifie l'espace de deux mois, parceque les grains jettés en terre dans son terroir ne sont que deux mois à produire. Voyez M. Spon, *Voyage de Grèce, L. II. p.* 89.

DIMINUER, v. act. Rendre moindre, devenir moindre. *Minuere, imminuere, diminuere*. On a *diminué* les tailles, *diminué* le prix des vivres. Le vin pris par excès *diminue* la vivacité de l'esprit.

DIMINUER, est aussi un verbe neutre, *Imminui, decrescere, debilitari*. La rivière *diminue* à vûe d'œil. L'or a beau être fondu, il ne *diminue* jamais. Sa vûe *diminue*, s'affoiblit. Cet enfant tombe en chartre & *diminue*.

DIMINUER, se dit figurément en choses morales. Un Favori tâche de *diminuer* le crédit des autres. Son esprit s'affoiblit, il *diminue* tous les jours. Son autorité *diminue*. Ceux qui sont arrivés au comble de la gloire, sont obligés de descendre de cet état glorieux, & de *diminuer* autant qu'ils peuvent leur propre gloire dans leur esprit. FLECH. L'esprit de l'homme n'est que trop porté à *diminuer* les vérités qui incommodent ses passions, & à chercher des biais pour éluder la sévérité des préceptes. ID.

DIMINUÉ, ÉE. part. *Imminutus, minutus*.

En Architecture, on appelle *colonne diminuée*, celle qui est sans renflement, & dont la diminution commence dès le pied de son fût, à la manière des arbres.

DIMINUÉ. Terme de Musique. Les intervalles *diminués* sont ceux qui sont moindres d'un semi-ton mineur, lorsqu'ils sont justes. On marque un intervalle *diminué* par son *b* mol, ou par un double dièse. Contrepoint *diminué*, est celui dont les notes sont de différente figure & de différente valeur. Quarte, quinte, &c. *diminuée*.

☞ DIMINUISER,

☞ DIMINUISER. v. act. Mot du vieux langage. Diminuer.

DIMINUTIF, IVE. adj. Terme de Grammaire, se dit d'un mot qui adoucit, ou affoiblit la force de son primitif, ou qui signifie une chose petite dans son genre. *Diminutivus.* Comme *bouvillon* est *diminutif* de *bœuf*, *pochette* de *poche*, *maisonnette* de *maison*. Les *diminutifs* qui étoient des délicatesses dans le style de nos vieux Auteurs, ne se peuvent supporter dans le langage d'aujourd'hui. Nous n'avons pas la liberté d'en faire selon notre caprice, comme les Italiens, qui en font autant qu'il leur plaît; & l'on se moqueroit présentement d'un Poëte qui diroit avec Belleau,

Le gentil rossignolet,
Doucelet,
Découpe dessous l'ombrage,
Mille fredons babillards,
Fretillards,
Au doux son de son ramage,

Notre langue abonde en *diminutifs*; & l'on peut s'en servir, sans entreprendre d'en forger de nouveaux. Ce n'est pas qu'elle soit devenue dure, & incapable d'expressions passionnées. Mais elle a mis toute sa tendresse dans les sentimens: ou plutôt elle est tendre comme une personne sage, qui parle toujours raisonnablement, même en parlant de sa passion, & qui ne cherche point à se parer de colifichets. Mademoiselle de Gournai se déclara la protectrice des *diminutifs*: elle cria au meurtre de toute sa force, quand elle les vit attaqués. Mais elle eut le chagrin de les voir bannis peu-à-peu. Bouh. Rien n'est plus fade que ces Orateurs affectés, qui ne se servent que de *diminutifs*, & dont les paroles sont doucereuses, & confites, pour ainsi dire, dans le miel. S. Evr.

C'est ici le lieu d'observer que la langue Latine, graces sur-tout à Plaute & à Catulle, a beaucoup de *diminutifs*; que l'Italienne en a encore davantage, & qu'au sentiment de plusieurs, la nôtre n'en a pas assez. Elle étoit autrefois bien plus riche de ce côté-là, si, comme le dit le P. Bouhours dans ses Remarques, c'est une richesse à une langue que d'avoir des *diminutifs*. Il en a fait un chapitre exprès, où il ne leur est point du tout favorable. Il prétend que depuis que la langue Françoise est devenue raisonnable, elle a mieux aimé être pauvre, que d'être riche en babioles & en colifichets. Il faudroit au moins distinguer les styles. Le style familier admet bien des expressions qui ne seroient pas propres au style soutenu.

M. de la Monnoye a parlé des *diminutifs* dans son Glossaire Bourguignon au mot *Fammelote*, & le P. Buffier dans sa Grammaire Françoise, n. 353.

Il y a dans la langue Françoise des *diminutifs* qui ont perdu leur signification *diminutive*, comme *cassette*, *vergette*, qui viennent de *caisse*, & de *verge*. Dans la langue Italienne, & dans plusieurs autres, les mots *diminutifs* se forment des mots primitifs, par l'addition de quelques syllabes: il n'en est pas de même en François; & dans notre langue le *diminutif* est quelquefois plus court que le primitif, quelquefois il a le même nombre de syllabes.

Les terminaisons les plus ordinaires des *diminutifs* sont *eau*, *perdreau*, *faisandeau*, &c. *Et* pour le masculin; *ette* pour le féminin, *jeunet*, *jeunette*; *grasset*, *grassette*; *herbette*, *miette*; *poulet*, *poulette*. *On*, *Manon*, *Marion*, *Nanon*, *Jeanneton*, *Fanchon*, *Magdelon*, *folichon*, *garçon*, *bichon*, *bichonne* au féminin, &c. *In* au masculin; *ine* au féminin; *Colin*, *Perrin*, *Perrine*, *Jaqueline*, &c. *Ot* ordinairement pour le masculin, *ote* pour le féminin; *Jeanot*, *Pierrot*, *Tiennot*; *Jeanote*, *Marote*, *Genevote*, *Javote*, &c.

Je suis Margot *la gente Demoiselle*,
A deux maris mariée & pucelle.

Voyez la Grammaire Françoise de M. l'Abbé Regnier.

On appelle en Grammaire *au moins*, & *du moins*, des conjonctions *diminutives*, parcequ'elles servent à diminuer. Rendez-lui *au moins* une visite. *Du moins* donnez-lui de quoi vivre.

☞ Diminutif, est aussi substantif, comme on peut voir par les exemples ci-dessus. On dit qu'une chose est le *diminutif* d'un autre; pour dire, qu'elle est en petit ce que l'autre est en grand. Ce jardin-là est un *diminutif* du jardin des Tuileries.

DIMINUTION, s. f. Retranchement de la quantité, ou de quelque partie d'une chose; ou son affoiblissement. *Imminutio*, *diminutio*. La *diminution* des impôts est toujours souhaitée par le peuple. Les Architectes ont diverses manières pour la *diminution* des colonnes; pour leur rétrécissement par enhaut. Alexandre estimoit que la gloire d'autrui alloit à la *diminution* de la sienne. Vaug. On trouve de la *diminution* en sa fievre, en ses forces, en son corps & en son esprit. Il faut faire bouillir ce syrop jusqu'à la *diminution* d'un tiers. On voit bien de la *diminution* dans les biens, dans la fortune, dans le credit de ce Favori.

Diminution. Connoitre par *diminution*, c'est se servir de l'idée d'une grande chose pour s'en représenter une petite.

Diminution, figure de Rhétorique. C'est augmenter, & exagérer ce que l'on veut dire, par une expression qui semble l'affoiblir. Par exemple, lorsqu'on dit d'un certain ton, Cette femme n'est pas laide, c'est-à-dire, qu'elle est belle.

Diminution, en Architecture, se dit du rétrécissement d'une colonne, qui se fait ordinairement depuis le tiers jusqu'au haut de son fût. Quelquefois la *diminution* se fait dès le pied: elle est plus naturelle; mais elle est moins agreable que depuis le tiers. Les Architectes Gothiques n'ont point observé la *diminution*; & leurs colonnes sont cylindriques, c'est pourquoi on les appelle *piliers*, à la distinction des colonnes. La *diminution* doit etre plus ou moins sensible, selon la grosseur, ou la délicatesse des colonnes. On dit quelquefois *contracture*, au lieu de *diminution*; mais *diminution* est plus en usage: tout le monde le dit: il n'y a que les Maîtres de l'Art & les Ouvriers qui emploient le mot de *contracture*.

En terme de Palais on dit, Mettre des *diminutions* sur une déclaration de dépens; pour dire, y mettre ses débats sur chaque article qu'on veut diminuer, avant que le tiers les taxe. *Extenuationes.*

Diminution, se dit aussi en Musique de plusieurs mots qui doivent faire des tons & plusieurs mouvemens précipités dans l'espace d'une cadence, quand il y a plusieurs notes noires, croches & doubles croches; qui répondent à une note blanche. *Imminutio.*

DIMISSOIRE, s. m. Lettre que donne un Prélat à son Diocésain, pour pouvoir prendre valablement la tonsure, ou quelque autre Ordre Ecclésiastique par un autre Prélat. *Dimissoriæ Litteræ.* Quand on produit les lettres de tonsure, ou d'Ordres donnés par un autre que par son propre Evêque, il faut justifier en même-temps du *dimissoire* de son Evêque, à peine de nullité. Un *dimissoire* ne peut être donné par le Chapitre, *sede vacante*; parceque c'est un acte de la Jurisdiction volontaire, qui doit être réservé au successeur. Le Chapitre ne peut donner un *dimissoire* sans titre, ou sans une possession immémoriale. Fevret. ☞ Dans le cas de nécessité, comme pour une Cure & des Bénéfices à charge d'ames, le Chapitre peut donner un *dimissoire*, *sede vacante*, avant l'année révolue après la mort de l'Evêque.

☞ On prononce souvent *démissoire*; mais le vrai mot est *dimissoire*: car il vient de *dimitto*, je renvoie. Le *dimissoire* est un renvoi d'un sujet à un Evêque d'un autre Diocèse, pour en recevoir les ordres; & il ne vient point de *demitto*, qui signifie toute autre chose, c'est-à-dire, *j'abaisse*, *j'abats*.

☞ Dimissoire. Terme Ecclésiastique & de rubrique. *Dimissorium.* Dans l'Eglise Grecque le *dimissoire* sont certaines priéres que l'on récite à la fin de l'Office de chaque jour, & par lesquelles, ou après lesquelles on renvoie ceux qui le chantent ou le récitent.

☞ Ce mot vient du Latin *dimitto*, je renvoie, je congédie.

DIMISSORIAL, ALE, adj. qui ne se dit qu'en cette phrase, Lettres *dimissoriales*, qui contiennent un dimissoire.

☞ DIMITE, s. f. C'est une des deux espèces de toile de coton, qui se fabriquent dans l'Isle de Siphanto, l'une des Isles de l'Archipel; elle est croisée & d'un très-bon usage.

DIMIZANA, ou DIMINIZA, s. f. *Diminaza.* Anciennement *Erimanthus*, *Phegea*, *Psophis.* Ville ancienne, mais aujourd'hui peu considérable. Elle est dans la Zaconie en Morée, au couchant de Guardichi, sur la rivière de *Dimizana*, ou d'Erymanthe.

DIMNA. Voyez DAMNA.

DIMŒRITE, s. m. & f. Nom de Secte. *Dimœrita.* Ce nom fut donné aux Apollinaristes. Ces Hérétiques disoient d'abord que dans l'Incarnation le Verbe divin n'avoit pris qu'un corps humain, sans prendre une ame raisonnable & semblable à la nôtre. Ensuite convaincus par les textes formels de l'Ecriture, ils dirent qu'il avoit pris une ame, mais sans entendement, & que le Verbe suppléoit en elle cette faculté qui lui manquoit. Et parcequ'ils séparoient ainsi l'entendement de l'ame, on les appella *Dimœrites*, comme qui diroit diviseurs, séparateurs, de διὰ, & μείρω, *je divise.* Voyez la premiere Epitre de Saint Grégoire de Nazianze *ad Claudium*, & Jean Forbès, *Instruct. Historico-Theolog. L. I. c.* 1 §. 6.

DIMON, s. m. C'est une ville des Moabites appellée *Dimon* par les Septante en Isaïe xv. 9. où même le manuscrit Alexandrin l'appelle *Remmon*, & par-tout ailleurs, même en Isaïe xv. 2. *Dibon.* La cause de cette différence vient, comme on l'a marqué au mot DIBON, de la ressemblance du *mem* & du *beth* dans le premier caractere Hébreu. Dans la suite la ressemblance du ד, *daleth*, & du ר, *rech*, dans le second caractère Hébreu, ou dans le caractère Assyrien, a produit la seconde faute, qui est dans le manuscrit Alexandrin. Aussi cette ville n'est autre que DIBON. Voyez ce mot.

DIMONA, ou DIMON. Ville de la Tribu de Juda, au midi, près de l'Idumée & des montagnes de Séir. *Jos.* xv. 22. Elle est appellée *Dibon* dans Esdras xi. 25. Voyez la cause de cette différence au mot DIBON.

DIMOTUC, s. m. Ville de la Romanie, sur une montagne dont la Mariza baigne le pied. *Didymoticos. Dimotuc* étoit autrefois une ville Archiépiscopale; aujourd'hui c'est une petite ville, célèbre seulement par la naissance & par la retraite de Bajazet II. Empereur des Turcs, qui y mourut l'an 1512. empoisonné, dit-on, par ordre de Selim son fils, à qui il avoit été forcé de céder l'Empire.

DIMUS, s. m. Fils de Mars & de Venus. *Dimus*, Δεῖμος. Hésiode Théogonie, v. 934. Il aimoit aussi la guerre; & ce Poëte en fait un portrait tout semblable à Mars.

D I N.

DINABA, ou DINHABA. Voyez DENABA.

DINAN, s. m. Ville de France. *Dinantium*, *Dinannum.* Elle est en Bretagne sur la Rance, du Diocése de Saint Malo, dont elle n'est éloignée que de quatre lieues du côté du midi. *Dinan* étoit autrefois la place d'armes des Ducs de Bretagne. Il avoit titre de Comté, & les fils des Ducs de Bretagne portoient le nom de Comtes de *Dinan.* Duchesne, qui en parle dans ses *Antiquités & Recherches des villes de France, P. II. L. VIII. c.* 5. rapporte que quelques Auteurs tiennent que *Dinan* a été ainsi nommé du nom de Diane par le changement de quelques lettres; que certains peuples étrangers, qui se vêtoient de peaux de bêtes & vivoient des fruits des arbres, bâtirent une ville au milieu d'une Forêt appellée la Forêt de Faigne; qu'environ 500 ans avant JESUS-CHRIST les Flamans ayant tué la plus grande partie de ce peuple, & ruiné sa ville, ceux qui purent échapper en rebâtirent une autre, qu'ils nommerent *Dionacum*, ou *Diænacum*, du nom de Diane, Déesse des Forêts, & que c'est celle que nous appellons *Dinan*, que Du Chesne dit avoir été l'un des anciens & plus gracieux séjours des Ducs de Bretagne.

DINANDERIE, s. f. Marchandise de cuivre jaune, qui fait partie de celles que vendent les Clincaillers. *Æramenta interpolata.* Les poëlons & chauderons, platines & chenets de cuivre, appartiennent à la *Dinanderie.* Dans les tarifs des aides il y a des articles particuliers pour la taxe des *dinanderies.* Ce mot vient de *Dinant* ville du Liégeois, pays abondant en calamine, dont le mélange avec la rosette fait le cuivre jaune. Aussi on a appellé *dinanderie* parmi les Marchands, le cuivre jaune que la ville de Dinant envoie par toute l'Europe. On appelle même en plusieurs lieux les Chauderonniers, *Dinandiers.*

☞ DINANDIER, s. m. Celui qui fabrique des Ouvrages de Dinanderie, ou qui en fait commerce. Les Chauderonniers prennent cette qualité.

DINANDOIS, OISE. s. m. & f. Habitant de Dinant, qui est de Dinant. *Dinantius, Deonantius.* Paradin, dans ses *Annales de Bourgogne*, L. III. appelle les habitans de Dinant *Dinandois*, & Liégeois de Dinant.

DINANDOIS, s. m. Pays de Dinan, Comté de Dinan. *Ager*, ou *pagus*, ou *Comitatus Dinannensis.*

DINANT, s. m. Ville des Pays-Bas. *Dinantium*, *Dionantium*, *Dionandum*, *Deonantum.* C'est une ville du Condrotz, contrée de l'Evêché de Liége. *Dinant* est situé sur la Meuse, à droite, entre Charlemont & Namur. Monulfe, Evêque de Tongres, l'a donnée à l'Evêché de Liége, auquel elle appartient. On croit que c'est du nom de cette ville que vient le mot François *Diantre.* Certains coureurs, qui marchoient la tête couverte, la barbe entortillée, vêtus d'un gros habit noir qui leur descendoit jusqu'aux talons, & nuds pieds, furent appellés en France du nom de cette ville *Deonandi*, ou *Deonanti*, parcequ'apparemment ils en venoient; & comme les Démons apparoissoient souvent, dit-on, sous la figure de ces sortes de gens, on appella aussi les Démons *Deonanti*, d'où l'on a fait *Diantre.* Voyez Valois, *Notit. Gall.* Ou plutôt, parceque ces figures d'hommes vêtus de noir, le visage toujours couvert, &c. parurent ressembler aux Démons, on appella les Démons *Deonanti*, *Diantres.* Les François prirent *Dinant* en 1675. Ils la fortifierent, rebâtirent la citadelle, qui est sur un rocher escarpé presque de tous côtés, & la garderent jusqu'à la paix de Riswick.

DINAR, s. m. Terme de Relation. 1°. Nom d'un poids Arabe. C'est le poids methcal que les Médecins Arabisans appellent un médical, & qui pèse une drachme & demi Arabique, *Drachma Arabica cum semisse.* 2°. En matiere de monnoie, ce mot signifie en général des aspres, des florins, c'est-à-dire, toute sorte d'argent. D'HERBELOT. C'est ce que nous appellons en François de l'argent; mot générique, qui se dit de toutes sortes de pieces de monnoies, & de tout métal. Les Rabbins prennent aussi *dinar* en ce sens, & ils ont emprunté ce nom du Latin *denarius.* 3°. *Dinar* se prend le plus souvent par les Arabes pour une piéce d'or du poids d'un methcal, & répond aux hongres & aux sequins de Venise. Cette espéce d'or a varié souvent sous les Kalifes; car quelquefois le *dinar* a valu vingt & quelquefois vingt-cinq drachmes d'argent. Les Musulmans n'eurent point de *dinars* d'or marqués à leur coin avant l'an 76 de l'hégire, & de JESUS-CHRIST 695. Ce fut Hegiage, lequel établit la premiere monnoie sous le Kalifat d'Abdalmalek. Auparavant toute la monnoie d'or étoit au coin des Empereurs Grecs, & celle d'argent avoit son inscription en caractères Persiens.

☞ DINATOIRE, adj. Du dîner, qui concerne le dîne. Feu M. le Maréchal de .... étoit allé visiter un Surintendant des Finances à l'heure de son dîner: ce dernier ne le reconduisit que jusques sur le haut de son escalier, & il lui dit, vous m'excuserez bien, Monsieur, si je ne descends pas pour vous conduire jusqu'à votre carrosse, car vous sçavez qu'il est heure *dinatoire.* Le Maréchal, qui étoit naturellement railleur, se conformant à son langage, lui répondit: il est vrai, Monsieur, & de plus la rue est fort *crotatoire.* MOTS A LA MODE.

☞ DINCKELSPSIL, ou DUNCKELSPIEHL, s. m. Ville libre Impériale d'Allemagne, dans la Suabe, sur le Wernitz, qui se partageant en deux bras, l'arrose au midi & au couchant. Voyez DINKELSPIEHL.

☞ DINDAN. Son des cloches. Quand nous sommes

semons

femons par les cloches d'aller à nos Paroisses prier Dieu ; si à petit bruit, nous l'appellons *tintin* de la cloche ; si à tour de bras des Sonneurs, le son qui s'insinue dans les oreilles de nos petits enfans, fait qu'ils l'appellent *dindan*. RECHERCHES DE PASQUIER.

DINDE, f. m. Coq d'Inde. En plusieurs endroits au lieu de dire coq d'Inde, on fait un nom substantif de ce génitif d'Inde, & l'on dit un *dinde*, le *dinde*, du *dinde*, au *dinde*. Les *dindes*. Un grand troupeau de *dindes*. Un gros *dinde* qui pése plus de vingt livres. En plusieurs endroits de France on méne les *dindes* paître à la campagne par troupeaux, comme des moutons. Du reste, voyez COQ D'INDE.

☞ DINDE, f. f. On appelle ainsi quelquefois, une poule d'Inde. Nous avons une bonne *dinde*, *Ac. Fr.* On le dit aussi figurément d'une femme, ou d'une fille niaise, qui n'a aucun usage du monde. C'est une grande *Dinde*.

☞ DINDING, f. m. Isle inhabitée, sur la côte Occidentale de la presqu'Isle d'au-delà du Gange.

DINDON, f. m. Jeune coq d'Inde. *Pullus galli indici.* Ce mot s'est fait du mot *Dinde*, dont on vient de parler, & c'en est le diminutif.

On dit proverbialement d'une pauvre Demoiselle qui est obligée de se retirer à la campagne pour vivre, qu'elle va garder les *dindons*, parcequ'on les méne paître en troupe.

Vous voilà donc compagne
De certaines Philis qui gardent les dindons. LA FONT.

DINDONNEAU, f. m. Est un jeune dindon, lorsqu'il n'est guère plus gros que le poing. *Pullus galli Indici junior.*

DINDONNIER, f. m. Pâtre, Conducteur de dindes, ou de dindons. *Gallorum Indicorum Pastor.* Le *Dindonnier* ne doit point laisser sortir ses dindes des étables, ou du poulallier, que le soleil n'ait dissipé la rosée & les brouillards. Il ne doit point abandonner son troupeau, & le conduire tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, afin que la diversité des pâturages réveille l'appétit de ces animaux, & les fasse croître plutôt. Sur les dix heures du matin il raménera son troupeau jusqu'après midi, qu'il faudra retourner au pâturage ; & le soir venu ce *Dindonnier* conduira ses dindes devant lui pour les mettre dans le poulallier. CHOMEL. Le *Dindonnier* a une grande gaule pour conduire ses dindes.

DINDONNIÉRE, f. f. M. Ménage s'est servi de ce terme ; pour dire, une femme qui éleve les dindons, qui en a soin ; ce terme est en usage en ce sens dans les Provinces, à la campagne.

☞ DINDONNIERE, adj. f. La *Dindonniere* gent, c'est-à-dire, les Dindons. LA FONTAINE. *Fables*, *l. 6. f.* 18.

☞ DINDYME, f. f. Femme de Meon, Roi de Lydie, fut mere de Cybele, selon Diodore.

DINDYMENE, f. f. Nom ou épithete de Cybèle la Mere des Dieux. *Dindymene*, *Dindymia.* Elle fut ainsi appellée de certaines montagnes de Phrygie nommées *Dindymes.* Dans Hesychius, on lit [illegible], mais mal, pour [illegible], qui se trouve dans Strabon, L. X. & dans Pausanias dans les Achaïques, & les Béotiques. Horace, L. I. Od. 16. dit aussi *Dindymene.* Vossius, *De Idol. L. II. c.* 52. *p.* 298.

DINE. Voyez DIGNE, ville.

DÎNÉE, f. f. Qui ne se dit que dans les voyages, du lieu où l'on va dîner, & du repas qu'on y fait vers le milieu du jour. *Locus pransorius.* Je m'en vais prendre le devant, & je vous attendrai à la *dînée.* Il nous en a tant coûté pour la *dînée.*

DÎNER, v. act. Prononcez *dîné.* Prendre son repas vers le milieu du jour. *Prandere.* Les Maçons *dînent* à dix heures, les Moines à onze, le peuple à midi, les gens de Pratique à deux heures. On ne juge point des criminels qu'avant *dîner*. Le Grand Tartare, Roi de la Chine, après son *dîner* fait publier par ses Hérauts, qu'il permet à tous les autres Rois & Potentats du monde d'aller *dîner*, comme s'ils attendoient sa permission pour cela. Alexandre disoit que son Gouverneur Léonidas lui avoit enseigné, que pour *dîner* agréablement, il falloit se lever matin & se promener. DU RIER.

Je sors de chez un fat, qui pour m'empoisonner,
Je pense, exprès chez lui m'a prie de dîner. BOIL.

Ce mot, selon Du Cange, vient de *disnare*, mot de la basse Latinité. Henri Estienne le fait venir du Grec [illegible] ; & prétend qu'il faut écrire *dipner.* Menage tient qu'il vient de *desinare*, qu'on a dit pour *desinere*, comme disent encore les Italiens.

On dit proverbialement, qu'un homme *dîne* bien, quand il mange beaucoup. On dit aussi, Qui dort *dîne* ; pour dire, que le dormir engraisse les gens. On dit d'un absent en une pension, ou auberge, que son absence *dîne* pour lui. Un pauvre dit aussi à l'egard d'un riche, S'il est riche, qu'il *dîne* deux fois. On dit aussi, Quand Alexandre avoit *dîné*, il laissoit *dîner* ses gens ; pour dire, qu'il faut donner le loisir aux valets de *dîner* à leur tour. On dit, quand on voit quelque chose qui déplait, Il me semble que j'ai *dîné*, ou bien, j'ai demi-*dîné*, quand je vois cela. Cela se dit par comparaison aux viandes que l'on n'aime pas ; car quand on les sert, on a *dîné*, parcequ'on ne mange plus. On dit encore, Qui s'attend à l'écuelle d'autrui est souvent mal *dîne*.

On dit de l'Ordre de Citeaux, qu'il *dîne* bien, mais qu'il collationne mal ; pour dire, qu'il a beaucoup de biens pour vivre, & qu'il a peu de Benefices à conferer.

DÎNER, ou DÎNÉ, f. m. Repas qu'on prend vers le milieu du jour. *Prandium.* Ceux qui rendent visite à l'heure du *dîner* sont la plupart écornifleurs. Ceux-là sont malheureux, qui vont queter des *dîners*, qui attendent après un *dîner*. Il est en general plus salutaire de souper peu, & de manger davantage à *dîner*, principalement pour les gens d'une santé foible & délicate. LÉMERY. C'est le sentiment de l'Ecole de Salerne.

Ex magnâ cœnâ stomacho fit maxima pœna.
Ut sis nocte levis, sit tibi cœna brevis.

On met quelque différence entre, *prier à dîner*, & *prier de dîner.* Le premier marque un dessein prémédité, & une invitation dans les formes, & en cérémonie. Le second une priére sur le champ, & sans préparation : ou quand il y a plus d'amitié & de familiarité ; que de cérémonie. BOUH. MÉNAGE. Les Romains négligeoient le *dîner*, & remettoient la bonne chere au soir, qui est l'heure de la retraite & du repos. DAC. Aujourd'hui dans toute l'Europe le *dîner* passe pour le principal repas ; & si nous en croyons les Médecins, il est plus sain de faire le grand repas sur le midi, que non pas au soir. Néanmoins Bernardinus Paternus ; célébre Médecin d'Italie, soutient le contraire dans un Traité exprès. DE VIGN. MARV.

Ergo pour éviter les maux,
Qui de mort aignisent la faux,
Dînons *bien & ne soupons guéres ;*
Et nous vivrons plus que nos Peres.
ECOLE DE SALERNE.

C'est-là que le Prélat, muni d'un déjeuner,
Dormant d'un leger somme, attendoit le dîner. BOIL.

DÎNER, signifie aussi ce qu'on apprête, ou ce qu'on mange à ce repas. Cet homme est si sobre, qu'il fait son *dîner* d'une croûte de pain. Un *dîner* réchauffé ne valut jamais rien. BOIL.

Ce mot se trouve écrit aujourd'hui dans plusieurs Auteurs sans *s*, & sans *r*, *dîné* ; & de quelque maniere qu'il soit écrit, on ne fait point sentir ces deux lettres en le prononçant.

☞ DÎNETTE, f. f. Est un mot inventé par Chapelle, pour signifier un petit dîner, un leger repas.

Le dîner, ou plutôt dînette,
Que sans déjeuner on attend,
N'est rien qu'un petit plat, moins grand
Que la plus petite palette
Dont on use à tirer du sang.

DÎNEUR,

DÎNEUR, euse. subst. Qui dîne. *Pransor.* Il y avoit aujourd'hui tant de *dîneurs* à la table d'un tel Seigneur. Ce mot n'est guère en usage. On ne s'en sert ordinairement qu'en riant, comme lorsqu'on dit d'un grand mangeur, que c'est un beau *dîneur.*

☞ DING, s. m. Les Siamois nomment ainsi en général toutes sortes de poids.

☞ DINGELFING, en Latin *Dingolvenga.* Ville d'Allemagne, dans la basse-Bavière, sous le département & dans le district de Landshut.

DINGLE, s. f. *Dinglia.* Ville de la Momonie, en Irlande, dans une presqu'Isle du Comté de Kerry, sur le bord septentrional de la baie de *Dingle*, qui est un des plus grands & des plus beaux golfes de l'Irlande.

DINKELSPIEHL. Prononcez DINKELSPIL, s. m. Petite ville d'Allemagne dans la Suabe, sur la rivière de Vernitz, aux confins de la Franconie, & à trois ou quatre lieues au nord de Norlingue. *Dinchespiela Dinckelspiela, Dunkelspula, Dinchespila, Dinkespila, Zeapolis.* C'est une ville Impériale & libre. Le Gouvernement y est miparti entre les Catholiques & les Protestans.

☞ DINOCRATE, ou STÉNOCRATE, s. m. Célèbre Architecte Macédonien, fleurissoit environ trois cens ans avant J. C. On raconte que voulant se faire connoître à Alexandre le Grand, & étant obligé de se produire lui-même, il se frotta tout le corps d'huile, se couronna d'une branche de peuplier, & couvrant son épaule gauche d'une peau de lion, il prit une massue dans sa main. Il parut devant Alexandre, & lui dit qu'il lui apportoit un projet digne de sa grandeur. Il lui déclara qu'il tailleroit le Mont Athos en forme d'une statue, tenant en sa main gauche une grande ville, & en sa droite une coupe, qui recevroit les eaux de tous les fleuves qui découlent de cette montagne, pour les verser dans la mer. Alexandre n'approuva pas ce dessein; mais il retint l'Auteur auprès de lui, & le mena en Égypte, où il lui commanda de bâtir la ville, qui fut nommée Alexandrie. Pline dit que *Dinocrate* acheva de rebâtir le Temple de Diane à Ephèse, & qu'ensuite Ptolomée Philadelphe lui ordonna d'en bâtir un à la mémoire de sa femme Arsinoë. L'Architecte s'étoit proposé de mettre à la voûte du Temple une grosse pierre d'aiman, qui auroit suspendu en l'air la statue de cette Princesse, laquelle auroit été toute de fer: mais la mort du Roi empêcha l'exécution de ce dessein. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

DINTIERS, s. m. Nom que l'on donne aux roignons du cerf. *Renes cervini.*

D I O.

DIO. Anciennement *Dium.* Voyez STADIA.

☞ Dio, s. f. Premier nom que porta Cérès lorsqu'elle régnoit en Sicile.

DIOCÉSAIN, Diocésaine, s. m. & f. Qui est né ou habitué dans un Diocèse. *Qui est è Diœcesi.* Un Evêque ne peut donner la tonsure qu'à son *diocésain.* Cette Abbesse est *diocésaine* d'un tel Evêque. Févret, dans son *Traité de l'Abus*, dit *diocesane* au féminin.

Diocésain, adj. Se dit aussi de l'Evêque. *Proprius diœcesis Episcopus.* Il faut avoir un dimissoire de son Evêque *diocesain* pour aller prendre les Ordres autre part.

On dit aussi substantivement & absolument, le *Diocésain*; pour dire, l'Evêque du Diocèse.

☞ Diocésain, aine. Se dit non-seulement des personnes, mais aussi des choses. Une loi *diocesaine.* Les statuts *diocésains* défendent telle ou telle chose.

DIOCÈSE, s. m. Territoire, où s'étend la Jurisdiction spirituelle d'un Evêque ou d'un Archevêque, & province d'un Métropolitain. *Diœcesis.* Ces deux sens sont anciens. Dans le premier sens il se trouve dans Hincmar, Ep. 5. ép. au Pape Nicolas; dans S. Grégoire, L. VII. Indict. II. ép. 17. & dans le chap. 13ᵉ. du XVIᵉ Concile de Tolède; dans l'épître Synodale de Raban au Roi Louis; dans la vie de Raban par Rudolfe. Il se trouve au second sens, c'est-à-dire, pour un Evêché, dans Sidonius Apollinaris, L. VII. ép. 6. L. IX. ép. 16. &c. dans Césaire, L. I. ch. 17. dans S. Léon, ép. 87. dans le Concile de Carthage tenu l'an 404. ch. 93. dans un autre Concile d'Afrique, ch. 98. & 117. de l'édition de Justel; dans la Conférence de Carthage, ch. 65. & 117. Anastase le Bibliothécaire, dans la vie de S. Denys Pape, attribue à ce Saint Pape l'institution des *Diocèses* Ecclesiastiques pris en ce sens, c'est-à-dire, des Métropolitains. Ce Saint gouvernoit l'Eglise au IIIᵉ siécle. Le *Diocèse* de Rouen a 1400. Paroisses, celui de Chartres, 1800. Le nombre de ces Paroisses est beaucoup diminué depuis le nouvel établissement d'un Evêché à Blois, qui a été composé d'un démembrement de celui de Chartres.

Ce mot vient de [illegible], qui signifie proprement *administration, gouvernement.* C'est ainsi que les anciennes Gloses les traduisent, [illegible], *Ministerium, administratio, moderatio.* Il vient de [illegible], que les mêmes Gloses traduisent. *Administro, ministro, moderor, ordino.* Ainsi [illegible] signifie, *l'administration, le gouvernement de la ville.*

Ce mot de *Diocèse* est Grec, [illegible], & signifioit autrefois un gouvernement, ou préfecture composée de plusieurs Provinces.

C'est Constantin qui divisa l'Empire en *Diocèses.* Il ne le partagea qu'en quatre, qui furent le *Diocèse* d'Italie, le *Diocese* d'Illyrie, celui d'Orient, & celui d'Afrique. Voilà ce qui se dit communément. Cependant longtemps avant Constantin, Strabon, qui écrivoit sous Tibère, dit L. XIII. p. 432. que les Romains avoient divisé l'Asie en *Dioceses*; car il se plaint de la confusion que cela mettoit dans la Géographie, parcequ'ils ne divisoient point l'Asie par peuples, mais par *Diocèses*, dans lesquels il y avoit un Tribunal, où l'on rendoit la justice. Constantin fut donc seulement l'Instituteur de ces grands *Dioceses* qui comprenoient plusieurs Métropoles & plusieurs Gouvernemens, au lieu que les *Diocèses* auparavant ne comprenoient qu'une Jurisdiction, un district, le pays qui ressortissoit à un Juge, comme il paroit par cet endroit de Strabon; & avant Strabon même, par Cicéron, *L. III. Ep. ad famil. ep. 9. & L. XIII. ep. 67.* Ainsi d'abord une Province comprenoit plusieurs *Dioceses*, & dans la suite un *Diocèse* comprit plusieurs Provinces. Le Préfet du Prétoire commandoit à plusieurs *Diocèses.* L'Empire Romain étoit divisé en XIII. *Diocèses*, ou Préfectures. Il y en avoit XIV, si l'on compte le *Diocèse* de Rome, & les villes suburbicaires. Ces XIV. *Diocèses* contenoient 120 Provinces. Chaque Province avoit un Proconsul qui demeuroit dans la Capitale ou Métropole; & chaque *Diocèse* un Vicaire de l'Empire qui résidoit dans la principale ville de son district. L'Ordre Ecclésiastique fut réglé sur le gouvernement civil. Chaque *Diocèse* avoit un Vicaire Ecclésiastique ou Primat, qui jugeoit en dernier ressort les affaires de l'Eglise. Aujourd'hui le changement du gouvernement temporel de chaque Province n'apporte aucun changement pour le *Diocèse.* Févret. Il y a seulement cette différence, c'est que le *Diocèse* ne signifie plus un assemblage de plusieurs Provinces; mais dans un sens plus limité, une seule Province sous un Métropolitain, ou l'étendue du ressort, & la Jurisdiction d'un Evêque. Guillelmus Brito dit que le *Diocèse* est proprement le territoire & le gouvernement d'une Eglise baptisinale ou paroissiale: d'où vient que plusieurs Auteurs se sont servis de ce nom pour signifier une simple *Paroisse.* Le P. Thomassin, dans son livre *de la Discipline de l'Eglise*, fait le mot de *Diocese* féminin. C'avoit été, dit-il, la Coutume de Constantin, qui avoit établi ces *grandes Diocèses* dans les Provinces de l'Empire. Mais il ne doit point être imité: aucun bon Auteur ne l'a fait d'un autre genre que masculin.

L'Abbé Fleury, dans son *Histoire Ecclesiastique*, fait aussi ce mot masculin, selon notre usage, quand il se dit du district & de la Jurisdiction d'un seul Evêque; & quand il se dit d'une Province entière, de tout le pays qui est soumis à un Métropolitain qui a sous lui plusieurs Evêques, il le fait féminin: cela est contre l'usage; jamais *Diocèse* n'est féminin en notre langue. Il en use ainsi pour mettre de la différence entre ces deux choses, & n'être pas obligé d'ajoûter si souvent une explication ou une périphrase. Est-ce une raison suffisante? Il falloit se servir du mot de Province

vince au second cas ; c'est l'usage constant.

Diocèse s'est pris aussi quelquefois pour Paroisse, comme Paroisse, παροικία, s'est pris pour *Diocèse*. Le Canon 56 & le 57. de l'Eglise d'Afrique, Sidonius Appoll. L. IX. ép. 16. Grég. de Tours L. IV. C. 13. l'Auteur de la vie de S. Prix, *Prajectus*, C. 1. dans Bolland. *Acta SS. Jan. T. I. p.* 634. le prennent en ce sens. Voyez les Notes de Justel sur ce dernier Canon, les Notes du P. Sirmond sur Sidonius Apollinaris, Filesac ; *De Paraciar. orig.* De la Cerda, *Adverf. Sacr. C.* XXVI. 11. 12. Bollandus cité, p. 634. Mais ce sens n'est point du tout en usage dans notre langue.

☞ DIOCLÉES, f. f. pl. *Diocleia.* Fetes établies à Mégare par Alcathoüs, fils de Pélops, en l'honneur de Dioclès, Roi de Mégare, selon le Scholiaste de Pindare, (*Olymp. od.* 13 *sub fin.*) Il en est fait mention dans Théocrite, (*Idyl.* 12. *v.* 27.) Ce Poëte, après avoir loué les Mégariens de ce qu'ils ont reçu Dioclès avec plus d'honneur que les autres étrangers, ajoûte qu'au commencement du Printemps, de jeunes garçons se disputoient la victoire dans le combat du baiser auprès de son tombeau. Un ancien Scholiaste de Théocrite nous apprend l'origine de cet usage, en disant que ce Dioclès, qui aimoit beaucoup les jeunes garçons, s'étant enfui d'Athènes pour se retirer à Mégare, fit des merveilles dans un certain combat, & qu'en couvrant de son bouclier un de ses favoris, il le sauva, en perdant lui-même la vie ; que les Mégariens lui firent des funérailles, l'honorérent comme un héros, & instituérent un combat où étoient admis les plus beaux garçons pour disputer le prix du baiser, qui consistoit en une couronne que l'on donnoit à celui qui sçavoit donner de meilleure grace le plus doux baiser.

DIOCLÉTIEN, f. m. Nom propre d'homme. *Diocletianus.* Autrefois on écrivoit *Dioclétian. Dioclétien* étoit un soldat de fortune, brave de sa personne : il étoit de basse naissance, né en Dalmatie : on croit qu'il avoit été affranchi du Sénateur Anulin. Il s'avança par tous les degrés de la milice, & parvint à l'Empire après la mort de Numérien. Il régna seul après la mort de Carinus, frère de Numérien, arrivée l'an 285. Cette même année, *Dioclétien* envoya Maximien commander dans les Gaules, & le fit César : l'année suivante 286. il le fit Auguste, & l'associa à l'Empire. *Dioclétien*, fatigué des soins de l'Empire, & chagrin de ne pouvoir abolir le Christianisme, quoiqu'il eût cruellement persécuté les Chrétiens, abdiqua l'Empire, & se retira à Salone, où il mena une vie privée. *Dioclétien* s'appella d'abord *Dioclès*, & ensuite *Dioclétien.*

Le bel exemple à suivre,
Que Dioclétien !
Est-ce ainsi qu'il faut vivre ?
Il n'étoit pas Chrétien. COOLANGE.

☞ DIOCLÉTIENNE, adj. f. En usage dans la Chronologie où l'on appelle l'époque *Dioclétienne*, & l'Ere *Dioclétienne* une époque & une Ere qui a commencé sous Dioclétien. *Epocha Diocletiana, Æra Diocletiana*, ou *Æra Martyrum.* L'Epoque *Dioclétienne* est le 29e d'Août de l'an de la période Julienne 4997. de Jesus-Christ 284. L'Ere *Dioclétienne*, que l'on appelle aussi l'Ere des Martyrs, commence à cette époque. Les Ethiopiens se servent de cette ère, dont ils appellent les années, *années de graces* ; mais ils n'en comptent pas les années tout de suite : ils accommodent cette ère à un cycle de 534 ans, après lequel ils recommencent à compter année 1ere, année 2e ; de sorte que la 535e année se nomme année première, & de même la 1069e & ainsi après chaque révolution de 534 ans. Leurs années ne sont donc pas les années de l'ère, mais les années du cycle ; & pour trouver les années de l'ère, il faut sçavoir quel est le cycle, si c'est le premier les années du cycle & celles de l'ère sont les mêmes ; si c'est le second cycle, pour avoir l'année de l'ère, il faut ajoûter l'année du cycle à 534. ainsi la 50e année du second cycle est la 584e de l'ère ; si c'est le IIIe cycle, il faut ajoûter l'année courante du cycle à 1068 ; ainsi, la 20e année du second cycle est la 1088e de l'ère, & ainsi des autres.

DIODAN. Voyez DESANUS.

DIOGENE, f. m. Nom propre d'homme. *Diogenes.* Ce nom a été fort commun parmi les Grecs. *Diogène* le Cynique, ou le Philosophe, étoit fils d'un Banquier : il méprisa les richesses lorsqu'il n'en put avoir, car son pere avoit fait banqueroute : quelques-uns disent que ce fut *Diogène* lui-même. Ainsi le mépris qu'il eut pour les richesses est bien suspect, & paroît être bien moins l'effet de sa sagesse & de sa vertu, que la marque de son orgueil. *Diogène* étoit de Synope. *Diogene* Laerce a écrit la vie des Philosophes : c'est un excellent ouvrage. Il y a eu cinq *Diogènes* célèbres chez les Grecs : le premier étoit Physicien ; le second, qui étoit de Sicyone, a écrit sur le Peloponèse ; le troisiéme est *Diogene* le Cynique ; le quatriéme étoit un Philosophe Stoïcien, il étoit de Séleucie ; le cinquiéme, qui étoit de Tarse, a écrit sur la Poëtique. Il y a un S. *Diogène* martyrisé en Macedoine : on célèbre sa fête le 6e d'Avril.

Le nom de *Diogène* vient du Latin *Diogenes*, formé du Grec, Διογένης.

☞ DIOGNÉTE, f. m. Architecte & Ingénieur, étoit de Rhodes. Il rendit de grands services à sa patrie, lorsque Demetrius Poliorcétes assiéga la ville de Rhodes. Epimaque avoit construit, par l'ordre de ce Prince, une Helépole d'une grandeur prodigieuse, c'est-à-dire, une tour roulante, pour approcher des murailles, & du haut de cette tour combattre les assiégés ; mais *Diognète* trouva moyen d'inonder promptement le terrain par où l'Hélépole devoit passer : desorte que Demetrius fut obligé de lever le siége l'an 304. avant J. C. Les Rhodiens récompenserent *Diognète* leur libérateur.

Il y eut aussi à Rome un Peintre nommé *Diognète*, de qui l'Empereur Antonin le Philosophe apprit à peindre. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

DIOIS, oise, f. m. & f. Qui est de Die en Dauphiné ; habitant de Die, *Deensis, Diensis.* Pendant les guerres civiles du XVIe siécle les Diois souffrirent beaucoup des Huguenots, qui ruinerent leur Eglise cathédrale.

DIOIS, f. m. Contrée de Dauphiné, en France. *Pagus*, ou *ager Diensis.* Le *Diois* est entre le Valentinois, les Baronies, le Gapençois & le Grésivaudan. Le *Diois* est fort montagneux : il y a pourtant un grand nombre de bourgs & de villages, dont les plus considérables sont Saillans & Luc ; mais point d'autre ville que Die, qui en est la capitale, & qui lui donne son nom. L'Evêque de Die étoit autrefois Seigneur du *Diois* ; puis les Comtes s'en emparerent. En 1289. Aimon, Comte de Toulouse, donna ce pays à Aimar de Poitiers Comte de Valentinois, à la charge de foi & hommage. En 1404. Louis de Poitiers le vendit cent mille écus à Charles VI. qui le réunit ainsi à la Couronne.

☞ Isles de DIOMÉDE. Voyez TRÉMITI.

☞ DION, f. m. Nom du mois dans lequel l'Equinoxe d'Automne arrive. Δῖος. Ce mot n'étoit en usage que chez les Macédoniens. GALIEN. *Com. in I. Epid.*

DIONE, f. f. Déesse du Paganisme, dont Hésiode parle au commencement de sa Théogonie, v. 17. *Dione.* Il la nomme parmi les Nymphes dans le même Poëme, v. 353. & lui donne les épithètes de belle & d'aimable. Elle étoit fille de l'Océan & de Thetis. C'est encore Hésiode qui le dit, v. 337. & suiv. On dit qu'elle fut mere de Vénus, & qu'elle l'eut de Jupiter ; & c'est pour cela que Vénus est appellée Dionée. Cependant Homère, dans son hymne sur Vénus, la fait fille de Saturne & de Rhéa ; & Hésiode, dans sa Théogonie, v. 190 & 198. la fait naître de l'écume de la mer.

Vossius, *de Idolol. L. II. C.* 21. *p.* 208. croit que *Dione*, ou Vénus, ou la Lune, est la même que la Baaltis ou Beltis des Phéniciens. Il avoue néanmoins que Sanchoniaton, cité dans le premier livre de la Préparation Evangélique d'Eusebe, semble les distinguer ; car il y dit qu'Astarte & Baaltis sont sœurs ; que la premiére est Vénus, & l'autre *Dione* : il les fait l'une & l'autre

l'autre femmes de Saturne, qui n'eut de *Dione* que des filles : mais les Grecs & les Romains font *Dione* mere de Vénus. Consultez Vossius à l'endroit qu'on vient de citer.

☞ DIONYSIA, subst. fem. Espéce de pierre fort dure qu'on met au rang des précieuses. Elle est noire, & marbrée de taches rougeatres. Pline, qui parle de cette pierre, dit que si après avoir été bien pulvérisée & froyée, on en met tremper dans de l'eau, elle lui donnera le gout du vin, & qu'elle empêche l'yvresse du vin véritable. C'est son goût de vin qui lui a fait donner le nom de *Dionysia* ou *Dionysias*, à cause d'une des Cyclades nommée *Dionysias*, parcequ'elle est fertile en vignes. C'est le *Naxos* ou le *Naxi* d'aujourd'hui, où l'on sacrifioit à Bacchus, & où se trouvoit, dit-on, une fontaine de vin.

DIONYSIA. Voyez DONUSA.

DIONYSIADES, s. f. & pl. *Dionysiades*. Les *Dionysiades* sont trois petites Isles à l'Orient de celle de Candie, entre celles de Lovo, de Stampalia & de Scarpanto. Les incursions des Pirates ont fait déserter ces Isles, où il n'y a presque personne.

☞ DIONYSIAQUE, s. f. *Dionysiaca*. Sorte de danse appellée aussi la Pyrrhique ; par laquelle on exprimoit les belles actions de Bacchus dans les Indes. Elle fut très-fatigante dans son institution ; mais on la rendit plus douce & plus légère, en se servant de Thyrses au lieu de lances qui étoient beaucoup plus pesantes, & en prenant de petites baguettes, ou des flambeaux à la place des javelots. Cette danse étoit accompagnée de flutes, & du *Carmen Orthium*, si propre à exciter le courage. (J. C. Scaliger, *Poetic. l. 1. c. 18*).

DIONYSIAQUES, s. f. & pl. Nom de Fêtes des Payens qu'on célébroit à l'honneur de Bacchus le 3ᵉ jour de Septembre, *Dionysia*, *Dionysiaca*. Les Latins appelloient cette fête du nom de *Libérales* : on l'appelle aussi la fete des vendanges, parceque Bacchus, dans le systême de la fable, est le Dieu du vin, le Dieu qui préside aux vendanges. Voyez Varron l. 5.

Ce nom de *Dionysiaques* vient de *Dionysiaca*, mot formé du Grec Διονύσια, qui est le nom de cette fete chez les Grecs. M. Blondel écrit *Dionisiaques* sans *y* : mais il en faut un, si l'on suit l'étymologie.

DIONYSIES, ou fetes Dionysiennes. *Dionysia*. Voyez BACCHANALES. C'est la même chose. Bacchus s'appelloit aussi *Dionysius*, nom dont cette fete avoit pris celui de *Dionysies*.

DIONYSIOPOLI, s. f. Ville de Bulgarie appellée autrement *Chaliacra*, en Latin *Dionysiopolis*, *Crunos*. C'étoit autrefois une ville Episcopale : maintenant elle est peu considérable. Elle est sur la petite rivière de Tiza, à sept lieues de Varne, que quelques Géographes prennent pour l'ancienne *Dionysiopolis*.

Ce nom est composé de Διονύσιος, *Denys*, & πόλις, *Ville*.

DIONYSIUS, s. m. C'est un des noms que les Anciens donnent à Bacchus. Quelques-uns tirent ce nom de Διὸς, génitif de Ζεύς, *Jupiter*, & de Nysa, ville d'Egypte sur les frontieres de l'Arabie, où les Anciens disoient que Bacchus avoit été élevé par les Nymphes. D'autres prétendent qu'il vient de *Du*, ou *Dy*, qui signifie, Seigneur ; au moins Διὸν, en Indien, signifioit Seigneur, comme le témoigne Juba, cité par l'Etymologiste ; & de Nysa, mis par métathèse, ou transposition, pour Sina. De sorte que, selon Tzetzès, Διόνυσος n'est autre chose que Διόνυς καὶ ἄναξ Νύσσης, *Dionysius*, Seigneur & Roi de Nysa.

☞ DIONYSIUS, subst. m. Terme d'Astronomie. C'est le nom que les Astronomes ont donné à la tache de la Lune qui est la 28ᵉ du catalogue que le P. Riccioli en a dressé. Ce nom lui a été donné en l'honneur de S. Denys l'Aréopagite, & de ce qu'il dit en voyant l'obscurcissement du soleil qui arriva à la mort du Sauveur.

☞ DIONYSIUS, est aussi le nom d'un des trois Anaces fils de Jupiter.

DIOPTRE, s. m. Terme d'Astronomie. Les *dioptres*, sont des trous percés dans les pinnules de l'alhidade. *Dioptrum*, *dioptron*.

DIOPTRIQUE, s. f. Science qui enseigne la troisiéme partie de l'Optique, ou de la vision, & qui explique tous les effets de la réfraction que souffre la lumiére, quand un rayon se rompt en passant par un milieu plus rare, ou plus dense. *Dioptrica*. Cette science n'a été cultivée que depuis l'invention des lunettes, qui montrent les plus merveilleux effets de la réfraction. Descartes a fait un Traité excellent de la *Dioptrique*.

Dioptrique est originairement un mot Grec, qui vient de διὰ, *per*, & ὀπτομαι, Je vois ; d'où διοπτεύειν seroit, voir à travers quelque chose.

DIORYX, ou DORYX. Dans l'Ecclésiastique XXIV. 41. On lit, *Ego sicut fluvii Dioryx* (& dans plusieurs exemplaires, *Doryx*) *& sicut aquaductus exivi de Paradiso*. Quelques Auteurs ont fait un nom propre de fleuve de ce nom *Diorix*, ou *Dorix* ; & l'Auteur de la Glose ordinaire prétend que c'est l'Araxe, peut-être parceque dans l'Arménie il y a un fleuve appellé Dorinx. C'est une pure méprise, *Dorix* est une faute, il faut lire *Diorix* ; & *Diorix* est un mot purement Grec, de διὰ, & ῥήγνυμι, *frango* ; & il ne signifie qu'un fossé, une fosse, une ravine où l'eau coule.

DIOSCORI, s. m. *Dioscorus*. Petite Isle de la mer Ionienne, sur la côte de la Calabre ultérieure, près du Cap delle Colonne.

DIOSCORIEN, ou DIOSCORIDIEN, ENNE, s. m. & f. Nom d'anciens hérétiques qui suivoient les sentimens d'Eutyches, ou plutôt de Dioscore, Evêque d'Alexandrie, fauteur d'Eutyches : ce Dioscore fut condamné avec Eutyches dans le Concile général de Chalcédoine, & ensuite relegué à Gangres dans la Paphlagonie, où il mourut. Mais pendant sa vie, & même après sa mort, il eut un grand nombre de sectateurs, & principalement dans Alexandrie, ausquels on donna le nom de *Dioscoriens*.

DIOSCURES, s. m. & pl. Nom que l'on donnoit dans l'Antiquité à Castor & à Pollux. *Dioscuri*. Ce nom signifie enfans de Jupiter, de Διὸς, & κοῦροι, qui se dit dans le dialecte Ionien pour κόροι, *Enfans*. Cicéron, au 3ᵉ L. *De natura Deorum*, dit qu'il y avoit trois différens *Dioscures* : les premiers étoient fils du Roi Jupiter, le plus ancien des Jupiter. Ils se nommoient Tritopatrée, Eubulée & Dionysius. Les seconds *Dioscures* étoient fils du troisiéme Jupiter & de Léda ; c'étoit Castor & Pollux. Les troisiémes, selon quelques-uns, sont Aleon, Mélampus & Emolus fils d'Atrée, qui l'étoit de Pelops. A. Posthumius Dictateur l'an de Rome 257. bâtit un temple aux *Dioscures*, parcequ'on crut leur être redevable d'une victoire que l'on remporta contre les Latins, & d'en avoir porté la nouvelle à Rome. Voyez sur ces Dieux, Vossius, *De Idolol. L. I. C. 13*.

☞ DIOSCURIES. s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Castor & de Pollux, célébrées à Cyrène, selon le Scholiaste de Pindare, & sur-tout à Lacédémone, où ces deux héros avoient pris naissance. On faisoit ce jour-là de grandes réjouissances ; on buvoit à toute outrance, & l'on donnoit des jeux, dont l'exercice de la lutte faisoit la meilleure partie. DIOSCURIA.

DIOSON, s. m. Rivière de France. *Diosò*. Le *Dioson* a sa source dans le pays de Brenne : il vient d'une fontaine de même nom, un peu au-dessus de l'Abbaye de Maubec, & se jette dans la Claise un peu au-dessus du Bourg de Suberay. DAVITY, CORN.

DIOSPOLIS, s. f. C'est le nom de plusieurs villes. *Diospolis*. Thèbes, ville d'Egypte, a été appellée *Diospolis*. Laodicée a été aussi nommée d'abord *Diospolis*, parcequ'Antiochus, disoit-on, la bâtit par ordre de Jupiter. Lidda, ou Rama, ville Episcopale de Palestine, de la dépendance du Patriarche de Jérusalem, s'est aussi appellée *Diospolis* ; & c'est celle dont nous parlons le plus, à cause du Concile qui y fut tenu contre Pélage ; & que nous nommons le Concile de *Diospolis*, ou de Palestine, où l'Hérésiarque sçut si bien se contrefaire, qu'il persuada aux Peres de ce Concile qu'il étoit Catholique. Voyez S. Jérôme, ép. 74. S. Augustin, L. I. contre Julien C. 5. & suiv. & L. II. des Rétractations c. 47. ☞ Il y avoit aussi une ville de ce nom en Ethiopie : on y voyoit un grand temple, où les Ethiopiens alloient tous les ans en certain temps, prendre la statue de Jupiter & celle des autres

autres Dieux, & les portoient en procession dans les campagnes, autour des villages de la Libye, faisant de certains festins pendant douze jours.

☞ DIOSPOLITES, subst. & adject. C'est le nom que l'on donne aux Rois qui ont regné à Diospolis dans la basse Egypte. Il y a eu dix-huit *Diospolites* : en ce sens il est substantif. Orus est un des Rois *Diospolites* : pour lors il est adjectif.

Ces noms viennent de Διὸς, Jupiter, & πόλις, ville : *Diospolis*, ville de Jupiter.

☞ DIOSPYRE, subst. f. *Diospyros*. Plante dont parlent Gesnee, Ray & Lémery sous ce nom, & plusieurs autres Botanistes sous d'autres noms ou dénominations. C'est un bel arbrisseau qui pousse de sa racine beaucoup de tiges plus hautes qu'un homme, rameuses, couvertes d'une écorce rougeatre. Ses feuilles ont la figure de celles du Poirier, de grandeurs differentes, vertes en dessus, blanchatres & lanugineuses en dessous, arrondies à leur extrémité, crenelées en leurs bords, nerveuses. Ses fleurs naissent entre les feuilles, plusieurs jointes ensemble, composées chacune de cinq feuilles blanches, oblongues, presque sans odeur. Elles sont suivies de baies grosses comme celles du myrte, violettes ou noires, creusées & couronnées de cinq decoupures d'un goût doux & agréable, remplies de semences noiratres comme celles des poires. Ce fruit est stomachal & cordial. Lémery.

DIOU. Voyez DIU.

D I P.

DIPHAT. Voyez RIPHAT.

DIPHRYGES, s. m. Terme de Pharmacie. Marc de bronze. *Diphryges*, *diphrix*. C'est comme la lie & la cendre de cuivre fondu qui se trouve à la fournaise, lorsqu'il est écoulé. Dioscoride en met de trois sortes; sçavoir, celui qu'il appelle naturel, quoiqu'il se fasse d'un limon de certaine mine séchée au soleil, & brûlée à feu de sarment; celui qui est la lie du cuivre fondu; & celui qui se fait du marcassite, ou pierre pyrite brulée. Le *diphryges* est mediocrement acre, & médiocrement astringent : il est tres-bon pour les ulcéres difficiles à cicatriser.

Ce mot vient de δὶς, deux fois, & de φρύγειν, rôtir.

DIPHTONGUE, s. f. Terme de Grammaire. Jonction de deux voyelles qui se prononcent ensemble, & ne font qu'une syllabe. *Diphthongus*. Ce qui est le plus difficile en une Langue, c'est la prononciation des *diphthongues*. La *diphthongue* Latine rend ordinairement la syllabe longue. Selon l'étymologie du mot, les *diphthongues* doivent faire entendre un double son composé de deux voyelles. Ainsi *eu* dans le mot *bonheur* n'est pas une *diphthongue*, ni *ae* dans *Caen*, ni *ao* dans *Laon*, *faon*; parceque dans *bonheur* on ne fait entendre ni le son propre de l'*e*, ni le son propre de l'*u*, mais un son simple tout différent de celui de chacune de ces deux voyelles; & dans *Caen* on retranche entiérement l'*e*, comme on retranche l'*o* dans *Laon* & *faon*.

Les Latins prononçoient comme nous les deux voyelles dans une *diphthongue*, avec cette exception, que l'on n'entendoit pas également les deux voyelles; l'une étoit plus foible que l'autre : on les divisoit même le plus delicatement qu'il étoit possible. La plupart des *diphthongues* se sont perdues dans la prononciation ordinaire du Latin. Leur *æ* & leur *œ* ne se prononcent plus que comme un *e* : quelquefois aussi en François deux voyelles ne font qu'un son simple : l'œ se prononce comme l'*e* : sœur.

On peut distinguer en François, comme dans plusieurs autres langues, des *diphthongues* par rapport aux yeux, & des *diphthongues* par rapport aux oreilles. Une *diphthongue* par rapport aux yeux, est formée de deux voyelles qui se trouvent dans une même syllabe, soit que dans la prononciation on fasse entendre le son particulier de chaque voyelle, soit que le son d'une des voyelles se perde, soit enfin qu'on fasse entendre un son nouveau, different du son propre de chacune des deux voyelles : dans les deux dernieres occasions les *diphthongues* ne sont appellées qu'improprement *diphthongues*; mais dans la premiere occasion elles sont *diphthongues* propres, parcequ'elles sont *diphthongues* par rapport aux yeux & par rapport aux oreilles. Les *diphthongues* par rapport aux oreilles, qui sont les *diphthongues* propres, sont formées ou de deux voyelles qui sont dans une même syllabe, ou dont on entend le son particulier; ou de trois voyelles d'une même syllabe, lesquelles ne rendent que deux sons dans la prononciation. Dans cette derniere occasion les *diphthongues* par rapport aux oreilles, sont *triphthongues* par rapport aux yeux.

Diphthongues Françoises par rapport aux yeux, æ, *æthiopis*, plante, *ætites*, pierre : ai, *aigle*, *faire* : ao, *Laon*, *Faon*, *Saone* : au, *amour*, *vautour* : ay, *ayde*, *ayder*.

Ea, *commencea*, *mangea* : eo, *mangeons*, *jugeons*.

Ei, *feindre*, *peintre*, *dessein* : eu, *bonheur*, *heureux* : ey, *Leyde*, ville de Hollande.

Ie, *fier*, *lievre* : io, *devions*, *aurions*, *chanterions*.

Oe, *œsophage*, *œsype* : oi, *croire*, *boire* : oo ne se trouve dans notre langue que dans les noms propres étrangers que nous avons conservé tout entiers sans y rien changer, comme *Verboom*. Ces sortes de mots sont pris pour l'ordinaire de la langue Flamande : ces deux *oo* dans notre langue n'ont d'autre effet que d'allonger la syllabe où ils sont; ce que faisoient autrefois les deux *aa* dans certains mots dont on en a retranché un dans la suite, comme *aage*, *aagé*, aujourd'hui, *âge*, *âgé* : ou, *vous*, *vouloir* : oy, *oyseau*.

Ua, *quand*, *quatrain* : ue, *quel*, *question* : ui, *qui*, *quitter*, *puisque*, *puissance* : uo, *quolibet*, *quotidien*, uy, *aujourd'huy*.

Ya, *Yacharanda*, arbre. Dans la plupart des mots où l'on mettoit autrefois un *y*, aujourd'hui on met un *i*. Remarquez aussi que dans les noms propres dérivés du Latin & du Grec, au lieu d'*æ* on met aujourd'hui un *é*, & qu'on écrit *Enée*, *Egypte*, *Ethiopie*, &c. & non pas *Ænée*, *Æthiopie*, *Ægypte*. On a cependant conservé l'*æ* dans quelques mots d'art ou de quelque science particulière, comme *ætites*, &c. mais soit qu'on écrive ces mots avec un *æ*, ou avec un *e*, on doit sçavoir qu'ils sont dérivés des mots Grecs qui commencent par αι, comme Αἰνείας, &c. ou des mots Latins qui commencent par un *æ*, comme le même nom en Latin *Æneas*, &c.

Les *diphthongues* par rapport aux oreilles sont,

Eau, comme *perdreau*, *faisandeau*.

Ia, comme *dialogue*, *diacre*, &c. en prose.

Ie, comme *fier*, *bien*, *rien*, &c.

Ieu, *Dieu*, *Dieux*, *Cieux*, &c.

Io, *jod*, lettre Hébraïque, *devions*, *aurions*, &c.

Oe, quelquefois en vers, *poete*, *poeme*,

Oei, *œil*, *œillet*, *œillade*.

Oi, *croire*, *devoir*, *oiseau*.

Oie, *croient*, *voient*.

Oui, ou ouy, *oui*, *ouy*, *ita*.

Uei, *accueil*, *orgueil*.

Ui, *puisque*, *puissance*.

Uy, *aujourd'huy*.

Ya, cette *diphthongue* ne se trouve que dans quelques mots étrangers, comme *Yacharanda*; & comme ces mots ne sont pas de l'usage ordinaire, peut-etre nos Poëtes, s'ils étoient obligés de les faire entrer dans les vers, feroient-ils deux syllabes des lettres *y* & *a*.

Yeu, *yeux*.

Toutes les *diphthongues* que nous venons de rapporter ne sont pas toujours *diphthongues* : les lettres qui les forment se separent quelquefois en differentes syllabes. Il y a des mots où les deux ou trois lettres qui forment une *diphthongue* en prose, n'en forment pas en vers : alors il faut appuyer sur la premiere des lettres en lisant des vers, & couler doucement sur toutes les voyelles de la *diphthongue*, en lisant de la prose ou des vers où ces voyelles font une *diphthongue*; par exemple.

Quand les ormes fuiront l'embrassement du lie-rre. Corn,

Le li-èrre *y croit au foyer*. S. Amant.

Quelquefois les lettres qui forment une *diphthongue* dans certains mots n'en forment jamais dans certains autres : les lettres *io* font une *diphthongue* dans les premieres perſonnes de pluſieurs temps des verbes, *aurions*, *devrions*, &c. les mêmes lettres dans les mots feminins terminés en *ion* font une *diphthongue* en proſe, & n'en font pas une en vers. En voici des exemples.

Nous devions *fuir l'amour, & c'eût été le mieux.* FONT.

Nous attendions *un ſort plus heureux que le nôtre.* RAC.

Non je ne hais rien tant que les contorſi-ons,
De tous ces grands faiſeurs de proteſtati-ons. MOL.

On appelle ici *diphthongues* aux yeux, celles que d'autres Auteurs appellent *diphthongues* impropres ; & *triphthongues*, celles qui ont trois lettres, quoique le nom de *diphthongue* ne convienne proprement qu'où l'on entend deux ſons dans une même ſyllabe ; & celui de *triphthongue*, où l'on entend trois ſons dans une même ſyllabe.

Le mot de *diphthongue* vient du Latin *diphthongus*, formé du Grec δίφθογγος, qui ſignifie la même choſe.

☞ DIPHYE, ſ. m. Nom donné à Cécrops, qui ſignifie, composé de deux natures, pour faire alluſion à la fable qui le faiſoit moitié homme & moitié ſerpent. Ce mot vient de δὶς, *bis*, & φύω *naſcor*.

☞ DIPHYES, ou DIPHRIS. Pierre figurée qui repréſente les deux natures du mâle & de la femelle : elle eſt noire ou blanche.

DIPLOÉ, ſ. m. Terme d'Anatomie. Subſtance ſpongieuſe & moëlleuſe qui ſépare les deux tables du crane, qui eſt entre elles, & qui avec elles forme le crane. *Diploa*. BARTHOL.

La ſubſtance du *diploë* eſt une ſubſtance médullaire, ou ſpongieuſe, qui s'imbibe aiſément de ſang, & qui ſe trouve partagée en une infinité de cellules de différente grandeur, qui reçoivent leurs artérioles du cerveau, & qui donnent iſſue à des vénules qui vont ſe rendre dans les ſinus de la dure-mère. DIONIS. Le *diploe* eſt entre les deux tables du crane. ID.

DIPLOMATIQUE, ſ. f. *Diplomatica. Diplomatum cognoſcendorum ratio, ars, ſcientia, methodus.* Depuis que le P. Mabillon a fait un ouvrage ſur la maniére de connoître les diplomes, les Sçavans ont appellé cet art *Diplomatique*. La *Diplomatique* du P. Mabillon eſt un ouvrage ſçavant : le P. Germon l'a attaqué par un ouvrage qui a eu du ſuccès.

DIPLOMATIQUE, adj. qui concerne les Diplomes, qui appartient, qui a rapport aux Diplomes. *Diplomaticus*.

DIPLOME, ſ. m. *Diploma*. C'eſt la même choſe que *Chartre*. On a mis en uſage le nom de *Diplome*, depuis que le P. Mabillon a fait un ouvrage connu de tous les Sçavans, pour connoître l'âge des *Diplomes*, pour diſtinguer les vrais d'avec les faux, &c. Il faut que les régles que ce ſçavant Auteur donne ne ſoient pas inconteſtables, & qu'elles ne paroiſſent pas ſûres à tout le monde, comme elles lui ont paru ; car elles ont été attaquées en France, comme on le vient de dire ; & en Angleterre M. Icques ne les reçoit qu'avec modification, comme on le peut voir dans la préface de ſon *Archeologie* des langues Septentrionales, où il loue l'Auteur de la Diplomatique ; & certainement il mérite d'être loué pour ſa profonde érudition, & pour ſa grande modeſtie.

☞ DIPOLÉES. ſ. f. pl. Fêtes de Jupiter Protecteur d'Athènes : de Ζεὺς, Διὸς, Jupiter, & de πόλις, ville. *Dipoleia*. Elles ſe célébroient le 14[e] jour du mois Scirrophorion. Elles portoient auſſi le nom de Bouphonies, à cauſe du bœuf qu'on immoloit. *Pauſanias, in Attic.*

DIPSAS, ſ. m. ou DIPSADE, ſ. f. Eſt une eſpèce de vipère qui ſe trouve aux lieux maritimes. Le *dipſas* eſt marqueté par tout le corps de taches rouſſes & noires, & a la tête fort petite. Il cauſe par ſa morſure une tumeur lache & flaſque, & engendre une altération ſi grande, qu'il n'eſt pas poſſible de déſaltérer ceux qui en ſont mordus, quoiqu'ils ne rendent point d'eau ni par la bouche, ni par l'urine, ni par les ſueurs. *Dipſas*. Quelques-uns l'appellent *cauſus* ou *cauſon*, c'eſt-à-dire, *ardent* ; d'autres *preſter*, *anombates* & *melanurus*. Brebeuf a dit *dipſade* au lieu de *dipſas*, & l'a fait féminin. Il a ſuivi l'analogie, & je crois qu'on peut l'imiter.

A l'eſpoir des Latins ſe montre une fontaine,
Qui reſiſte aux ardeurs & du ſable & du temps ;
Mais dont les ſales eaux fourmillent de ſerpens ;
La dipſade *au milieu de ces liqueurs immondes,*
Sans appaiſer ſa ſoif, ſéjourne dans les ondes. BRÉBEUF.

La Natrix qui corrompt l'innocence de l'eau,
L'Ammodis ſurprenant, la dipſade *altérée,*
Le Dard impetueux & l'agile Parée,
Le Sepe qui diſſout & la chair & les os,
Ou rampent ſur la terre, ou nagent dans les eaux. ID.

Aulus d'une dipſade *ayant ſouffert l'atteinte,*
En ſent peu de douleur, & conçoit peu de crainte ;
. . . .
Ce poiſon toutefois, qui s'inſinue à peine,
Se mêle enfin au ſang, & court de veine en veine.
Il s'allume par tout un braſier indompté,
Qui dans tous les vaiſſeaux tarit l'humidité.
La triſteſſe du cœur ne trouve point de larmes :
Les eaux contre ces feux ſont d'inutiles armes, &c. ID.

DIPTÈRE. Terme d'Architecture. Les Anciens appelloient ainſi les Temples qui étoient entourés de deux rangs de colonnes, parceque ces deux rangs faiſoient deux portiques qu'ils appelloient ailes. *Dipterus*.

Ce mot eſt Grec, δὶς, ſignifie *deux fois* ; & πτερὸν, *ala*, *aile*. Voyez VITRUVE.

DIPTYQUE, ſ. m. C'étoit le regiſtre public ſur lequel s'inſcrivoient les noms des Conſuls, & des Magiſtrats chez les Payens ; des Evêques & des morts chez les Chrétiens. *Acta, actorum codex. Diptyca, orum.* L'Empereur ordonna que le nom du nouveau Patriarche fût mis dans les ſacrés *Diptyques*. Le P. DOUCIN. Juſtinien, offenſé que le Pape Vigile eût refuſé de ſouſcrire la condamnation des trois Chapitres, ordonna que ſon nom fût rayé des *Diptyques*. DU PIN.

Il y avoit des *diptyques* prophanes dans l'Empire Grec, comme il y avoit des *diptyques* ſacrés dans l'Egliſe Grecque. Les *diptyques* prophanes étoient la matricule, ou le regiſtre où étoient les noms des Magiſtrats. *Diptyques* en ce ſens eſt un terme de la Chancellerie de l'Empire Grec.

Diptyques ſacrés, terme de Liturgie. Ce mot eſt pluriel, parceque les *diptyques* étoient un double catalogue ; dans l'un on écrivoit les noms des vivans ; & dans l'autre, les noms des morts qu'on devoit réciter durant le ſacrifice. Nous avons dans le Canon de la Meſſe, dans le rit Latin, quelque choſe de ſemblable aux *diptyques* ſacrés des Grecs ; car dans le Canon on prie une fois pour les vivans, & une fois pour les morts, on invoque pluſieurs Saints en deux différens temps, on prie pour le Pape, pour l'Evêque du lieu, en France pour le Roi.

Gentien Hervet explique le mot de *diptyque*, δίπτυχα, par celui de *corporaux* ; Meurſius par celui de *livres Eccléſiaſtiques*, *libellos Eccleſiaſticos* : ni l'un ni l'autre de ces deux Auteurs, qui étoient d'ailleurs très-habiles & très-verſés dans la connoiſſance des antiquités Grecques, n'a donné le vrai ſens de ce mot. Les *diptyques* n'étoient ni des corporaux, ni des livres Eccléſiaſtiques, mais deux tables ou tablettes ſemblables pour la figure aux deux tables de la loi qu'on donna à Moïſe : ſur une de ces deux tables on écrivoit le nom des vivans, & ſur l'autre le nom des morts pour qui l'on prioit : c'étoit le Diacre qui liſoit ces noms durant le ſaint ſacrifice. On appelloit autrefois le temps des *diptyques*, le temps où on liſoit les *diptyques* durant le ſacrifice. *Diptycorum tempus*. On écrivoit dans les ſacrés *diptyques* les noms des Evêques qui avoient bien gouverné leur troupeau, & on ne les en ôtoit jamais, à moins qu'ils ne fuſſent convaincus d'être tombés dans l'héréſie, ou dans

quelque

quelque crime. On marquoit de plus dans les *diptyques* sacrés les noms de ceux qui avoient fait quelque bien aux Eglises, soit qu'ils fussent vivans, ou qu'ils fussent morts, on faisoit mention d'eux dans la célébration de la liturgie. Le Pere Rosweyd dit que l'on ne mettoit guere dans les sacrés *diptyques* d'autres noms que ceux des Evêques & des Patriarches; & il doute si les sacres de ta, dont parle le faux S. Denys, *Ecclef. Hierarch. C. II.* & dans lesquels on mettoit les noms des nouveaux baptisés & de leurs parrains & marraines, étoient la même chose que les *diptyques*. Il convient cependant après qu'on y inséroit aussi les noms des Empereurs & des autres grands hommes distingués par leur foi & leurs mérites, ou leurs bienfaits. Meursius dans son *Glossarium Græco-barbarum*, a cru que le nom de *diptyques* venoit de ce qu'il y avoit deux livres dans l'un desquels on écrivoit les vivans, & dans l'autre les morts. Il se trompe. Ce n'en étoit qu'un dans lequel les vivans étoient marqués d'un côté, & de l'autre les morts; & si l'on écrivoit les vivans dans un livre, & les morts dans l'autre; l'un & l'autre en particulier s'appelloit *diptyque*, & non pas tous les deux ensemble, comme l'a remarqué Rosweyd, & l'on ne voit pas pourquoi, après les sçavantes remarques de ce Pere, Bollandus, dans la vie de S. Atticus P. C. *Act. Sanct. Jan. T. I. p.* 578. & suiv. suit encore l'opinion de Meursius. Il semble qu'il ne connoît pas ce qu'avoit fait Rosweyd sur les *diptyques*. Atticus, successeur d'Arsacius dans le siége de Constantinople, & qui, tout Saint qu'il étoit, avoit été fort contraire à S. Jean Chrysostome, ne voulut pas le mettre d'abord dans les sacrés *diptyques* après sa mort; mais enfin il le fit, & les Evêques d'Egypte, de l'Orient, du Bosphore & de Thrace, lui rendirent leur communion. Voyez sur ce différend Bollandus dans la vie de S. Atticus, *Acta Sanctor. Jan. T. I. pag.* 477. *& suiv.* §. V. VI. & VII.

Casaubon, dans ses Observations sur Athénée, L. VI. Ch. 14. croit que les Chrétiens avoient pris la coutume d'écrire ces noms dans un livre, & de les réciter à la Messe, qu'ils l'avoient prise, dis-je, des Payens, qui faisoient mettre dans les vers des Saliens les personnes à qui ils vouloient faire honneur d'une maniére singuliére; comme on le fit à Germanicus & à Verus fils de Marc-Aurele: & long-temps avant, pendant les temps de la République, à Mamurius Veturius & a Lucia Volumnia; ainsi que le rapportent Tacite Liv. II. Spartien dans Marc-Aurele, Varron, Ovide, Pompeius Festus, Plutarque, &c. Rosweyd n'approuve point cette idée de Casaubon. Le prétendu S. Denys, Auteur ancien, dit le contraire, & prétend que l'établissement de cet usage est fondé sur l'Ecriture 2. *Tim. II.* 19. *Ps. CXV.* 15. Rosweyd ajoûte *Eccl. XLIV.* 1. & croit que ce sont ces endroits que l'ancienne Eglise a eus en vûe plutôt que les vers Saliens.

Les *diptyques* prophanes s'envoyoient souvent en présent, & on les donnoit même aux Princes; & alors on les faisoit dorer, comme il paroît par Symmaque, *L. II. ep.* 81. Le plus ordinairement ceux dont on faisoit présent étoient d'yvoire. La loi 1. *de expens. Ludor. C. Theod.* défend à tous les Magistrats qui sont au-dessous du Consul de donner des *diptyques* d'yvoire dans les cérémonies publiques. Le P. Rosweyd Jésuite avoue qu'il ne voit point d'où venoit l'usage de donner des *diptyques* en présent. Lud. Carrion, *L. II. Emendat. C.* 6. croit qu'il vient de ce qu'on faisoit présent de ces sortes de tablettes à ceux qui avoient été nommés Questeurs, parcequ'elles devoient leur être d'usage. Il semble que les *diptyques* étoient d'abord des tablettes dont se servoient les Amans. Papias les définit *Tabellæ in quibus amores scribebantur.* Voyez encore Juvénal, Sat. IX. 37. & le Glossaire de Cambron cité par Rosweyd. Carrion croit que les *diptyques* étoient toujours d'yvoire. Le P. Rosweyd s'inscrit en faux contre ce sentiment, & montre par deux endroits d'Ovide qu'ils étoient quelquefois de bois. Cet Auteur dit qu'il a vû un *diptyque* sacré d'yvoire dans l'Eglise de S. Lambert de Liége. Il croit que c'étoient des *diptyques* consulaires, dont l'on a fait des *diptyques* sacrés. Il y en a de semblables à S. Etienne, Cathédrale de Bourges.

Jean-Baptiste Cardonna, Evêque de Tortose, a fait un petit Traité sur les *diptyques* à la prière du Cardinal Gabr. Paleoto. Il fut imprimé à Tarragone en 1587. Durand en parle *De Rith. Eccles. C.* 41. & Angelus Rocca sur le Sacramentaire de Saint Gregoire. Voyez aussi le P. Rosweyd, qui a fait une sçavante Dissertation sur cela dans son Onomasticon au mot *Diptychum*; le Card. Bona, *Rerum Liturg. L. II. C.* 12. M. Baluze sur les Capitulaires, p. 1129. & du Cange dans son Glossaire. Bollandus, *Acta Sanct. Jan. T. I. p.* 473. *& suiv.* Fabro. Gloss. sur Cedrenus. On a dit quelquefois *Diptagus*.

Diptyques, ce mot a eu beaucoup d'autres significations: mais comme elles n'ont point passé dans notre langue, nous renvoyons au P. Rosweyd & à M. du Cange.

Diptyques vient de δίπτυχα, & δίπτυχον. Il vient de δίπτυξ, nom masculin dérivé de πτύσσω, *je plie*. De son futur πτύξω, se fait πτύξ, un *pli*, & avec δὶς, *deux fois*, δίπτυξ, au génitif, δίπτυχος, d'où se fait le nominatif neutre δίπτυχον, *diptyque*, c'est-à-dire, une chose qui se plie en deux. Ceci est pris de l'Etymologiste Grec: ainsi *diptyque* étoit un livre plié en deux feuillets. Il y en avoit de pliés en trois, en quatre & en cinq. On leur donnoit ce nom, selon que je le conjecture, à la différence des livres qui se rouloient, & qui s'appelloient *Volumina*. Le faux Denys Aréopagite les appelle ἱεραὶ πτυχαί: mais les Evêques d'Egypte, dans leur lettre à Anatolius P. C. contre Timothée intrus dans la Chaire d'Alexandrie, laquelle se trouve dans la III. P. du Concile de Chalcédoine; le VIe. Concile Act. XIII. Théodoret, Hist. Eccl. L. V. C. 35. La Liturgie de S. Jean Chrysostome, & plusieurs autres Grecs & Latins cités par Rosweyd, les nomment *diptyques*. Je ne sçai sur quoi fondé dans la premiere édition de ce livre, l'on avoit écrit *diptique*: ce que l'on vient de dire, montre qu'il faut écrire *diptyque*.

☞ DIPYRENON, s. m. C'est une sonde qui a deux boutons à son extrémité. Galien & Cœlius Aurelianus en font mention; celui-ci *Morb. acut. L. III. cap.* 3. διπύρηνον, de δὶς, *double*, & de πυρὴν, proprement une baie, ou une amande, ou l'extrémité d'une sonde qui ressemble à une baie.

D I R.

☞ DIRCÉE, s. f. Femme de Lycus, Roi de Thébes, qui fut attachée à la queue d'un taureau indompté, & périt ainsi misérablement.

DIRE, v. act. *Je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent; Je disois, j'ai dit, je dis, je dirai. Que je dise. Je dirois. Que je disse. Di, dites. Disant.* Faire connoître, exprimer sa pensée aux autres par le moyen de la parole. *Dicere, loqui.* Un habile homme ne *dit* pas tout ce qu'il pense. On n'a plus rien à *dire* à une femme dès qu'il est permis de lui *dire* tout. Vill. Il est bon de *dire* peu, & de laisser beaucoup à penser. Ch. de Mer. Il y a des gens qui ne *disent* presque rien, pour trop penser à ce qu'ils veulent *dire*. Bouh. Il a dit de vous tous les biens du monde; il en a *dit* pis que pendre. Je vous le *dis* une fois pour toutes. Il faut toujours écrire *je dis* au présent de l'Indicatif, & non pas *je dy*. Corn. Et à l'Impératif *di*, ou *dis*, quand il est suivi du relatif *en*, *dis-en* ce que tu voudras. Vaug. Corn. Il m'a *dit d'aller* est une construction vicieuse. Il faut *dire*, il m'a *dit que j'allasse*. Je crois pourtant que dans la conversation on peut user de ce Gasconisme. Mille gens parlent de la sorte dans le discours familier qui abrege tout. Bouh. On peut même assurer que depuis que le P. Bouhours écrivoit ceci, ce Gasconisme s'est si fort accrédité, qu'aujourd'hui il est plus en usage que l'autre construction. Ceux qui écrivent bien, sont persuadés que, quoi qu'on *die*, n'est bon qu'en vers, & qu'il faut écrire en prose, quoi qu'on *dise*. Corn. Il faut même toujours en prose écrire & prononcer *dise*, & jamais *die*, ni avec *quoique*, ni dans aucune autre phrase; quoique M. de Meziriac, qui étoit de l'Académie Françoise, ait dit dans son discours sur la traduction, Encore que le texte Grec *die* clairement que Numa, &c.

Tout le monde parloit alors ainsi; mais cela ne se diroit point aujourd'hui : il faudroit *dise* clairement. Mais en vers *die* se souffriroit encore.

Colas est mort de maladie ,
Tu veux que j'en pleure le sort.
Que Diable veux-tu que j'en die ?
Colas vivoit , Colas est mort. GOMBAUD.

DIRE , signifie quelquefois simplement , Lire ou réciter. *Recitare , dicere.* Un Prêtre doit *dire* la Messe , son Bréviaire , bien dévotement. Il nous a fait une lecture où il nous a *dit* mille belles choses. On *dit* à la fin d'un discours. *J'ai dit. Dixi.*

DIRE , s'emploie figurément , & se dit des actions , des regards , &c. Mes soins & mes regards vous *disent* depuis long-temps que je vous aime. VOIT. Mon silence respectueux vous en *dit* plus que je n'ose vous *dire.*

Mes yeux & mes soupirs vous l'ont dit *mille fois ,*
Et pour mieux m'expliquer j'emploie ici la voix. MOL.

Tous deux brûloient sans oser se le dire ,
Ou s'ils se le disoient , *ce n'étoit que des yeux.* LA FONT.

On dit en ce sens , Le cœur me l'avoit bien *dit* , pour dire, Je l'avois bien prévu.

On se sert absolument de cette phrase , *On dit* , pour expliquer l'usage ordinaire des mots de la Langue , *Dicitur , usurpatur.* Ainsi le Dictionnaire est tout plein de ces mots , *On dit.* Ce même terme sert aussi à expliquer un bruit commun & incertain. *Fertur , dicitur. On dit* par la Ville qu'un tel a fait banqueroute. *On dit* est souvent un menteur. M. de Vaugelas croit que ce mot est un abrégé de *l'homme dit.* Les citations se font souvent aussi, L'Orateur Romain *dit*, l'Espagnol *dit* , &c.

DIRE , signifie encore simplement , expliquer , signifier , *significare.* Cet endroit est obscur , mais l'Auteur veut *dire* que , &c. On m'a envoyé un exploit , je ne sai ce que cela veut *dire* , je ne dois rien. Les Ouvriers ont achevé leur besogne , c'est-à-*dire* , qu'il leur faut de l'argent.

DIRE , sert aussi pour exprimer ce qui manque , tant à l'égard des personnes , que des choses. *Reprehendere , arguere.* Ce livre est complet & parfait , il n'y a rien à *dire* Il s'est trompé dans son calcul , il y a moitié à *dire* qu'il n'ait tant de bien. Le prix de ces étoffes est bien différent , il y a tant à *dire.* Il s'en trouva plus de soixante à *dire.* ABLANC. On trouve dix ou douze voix à *dire.* PAT. Quant cet homme manque à l'assemblée , on le trouve bien à *dire* , on le regrette. *Desiderare , requirere.* Ceux qui mettent , On le trouve à *redire* , manquent d'exactitude.

Trouver à *dire* , signifie aussi , Trouver à reprendre , Blâmer , critiquer , censurer , n'être pas content de quelque chose , s'en plaindre. *Reprehendere , arguere , damnare , queri , expostulare.* C'étoient ces raisons qui faisoient avouer ingenûment & nettement à feu M. Claude , quand il étoit en particulier , & avec ses amis , que l'opinion de Calvin ne se pouvoit non plus défendre , ni par lui , ni par un autre , que celle de l'Eglise Romaine. Nous l'avons publié de son vivant , sans qu'il y ait trouvé à *dire.* PELISSON. On trouve à *dire* qu'une honnête fille reçoive les visites de toutes sortes de gens. Que trouvez-vous à *dire* à cette action ? L'ACAD. En ce sens on peut se servir de *redire.*

DIRE , joint avec *bien* , signifie , Parler en public , haranguer. *Dicere , orare , perorare.* Les Romains dans les commencemens de la République , plus curieux de bien faire que de *bien dire* , songeoient moins à l'art de faire un éloge , qu'à le mériter. VAL.

DIRE , signifie quelquefois , Offrir. *Offerre.* On vous montre de belles étoffes , vous n'en *dites* rien , pour dire , vous n'en offrez rien : *dites*-en au moins quelque chose, *dites*-en un mot raisonnable.

DIRE , signifie quelquefois , Juger. *Dicere , judicare , judicium ferre.* Ces deux portraits se ressemblent tellement , qu'on ne sait qu'en *dire.* Les affaires sont tellement brouillées , qu'on ne sait qu'en *dire* , qu'en juger. En termes du Palais on met dans tous les jugemens, *Il est dit , Dit a été , Nous disons.*

DIRE , signifie quelquefois , Avertir. *Monere , admonere.*

J'ai bien voulu vous *dire* qu'il faut prendre garde à vous. Il vaut quelquefois mieux *dire* aux gens ce que l'on pense d'eux , que de le *dire* à d'autres qui en font un mauvais usage. NIC. Je me suis laissé *dire* qu'on avoit tel dessein contre vous.

DIRE , s'emploie dans le style bas , en parlant de certains instrumens , comme de la vielle & de la loure. Faites *dire* votre loure. Votre musette *dit* bien.

On dit proverbialement en ce sens , en parlant d'une chose qui n'est pas claire , que chacun tourne & entend à sa façon , qu'il en est comme des cloches , auxquelles on fait *dire* tout ce qu'on veut.

DIRE , se prend quelquefois pour prédire. *Prædicere , vaticinari.*

Dire à quelqu'un sa bonne avanture , c'est prédire à quelqu'un ce qui lui doit arriver dans la suite.

DIRE , s'emploie encore en une infinité de phrases. *Dicere* ; comme , Cela soit dit en passant. C'est tout *dire* ; pour faire voir qu'on ne peut lui rien demander davantage. Vous ne sçauriez mieux *dire.* Il offre de faire toutes les satisfactions possibles , après cela il n'y a rien à *dire.* J'ai châtié celui qui m'avoit offensé , hé bien qu'en voulez-vous *dire? Dire* des douceurs , des fleurettes , c'est flatter , cajoller quelqu'un. *Blandiri.* Il ne sçait ce qu'il veut *dire* , se dit d'un homme qui demande ce qui ne lui est pas dû. Cela vous plait à *dire* : terme de respect dont on use quand on veut contredire un supérieur. On le dit souvent ironiquement & en badinant , à des inférieurs ou des égaux. Vous *direz* mieux quand il vous plaira. A celui qui demande , Que *dites*-vous ? on répond , Je *dis* tout bien de vous. Il le faut laisser *dire* , & passer outre.

Cy gist l'homme heureux tout-à-fait ,
Qui laisse dire , *& toujours fait.*

Quand la bonne fortune commence à en *dire* aux gens , elle continue, Mlle d'ORLEANS, *fille de Gaston de France écrivant au Comte de Bussi.* Cela veut dire , quand les gens commencent à être heureux , à avoir du bonheur , &c.

On dit proverbialement , Il *dit* d'or , & si il n'a pas le bec jaune. Vous ne sçauriez mieux *dire* , si vous ne recommencez. Il se faut mocquer du qu'en *dira-t-on.* Quand les mots sont *dits* , l'eau benite est faite : ce qui se dit des marchés qu'on a conclus. Si vous faites cela , je l'irai *dire* à Rome : c'est une espèce de défi. Mon petit doigt me l'a *dit* , se dit des choses qu'on a apprises par voies secretes. Qui dit tout n'excepte rien. S'il ne *dit* mot , il n'en pense pas moins. ☞ *Dire* & faire sont deux ; pour dire qu'on ne tient pas toûjours ce qu'on promet. Le peuple dit bassement & trivialement pour assurer quelque chose , Et moi je te *dis* , & te douze , que &c. Naudé l'a mis dans son Mascurat en la bouche de ses Colporteurs , Et moi je *te dis & te douze* , que quantité de galans hommes ont acheté des meubles du Cardinal. MASCUR. C'est une méchante allusion à *dis* , verbe , & *dix* , nom de nombre ; & à *douze* , autre nom de nombre , comme si c'étoient deux verbes , & que *douze* , comme marquant un plus grand nombre , enchérit sur dix , & assurât davantage.

DIT , ITE. part. pass. & adj. *Dictus.* Voyez ci-après DIT en sa place.

DIRE , s. m. Le discours , le témoignage de quelqu'un. *Judicium , testimonium.* On l'a condamné à payer ces ouvrages au *dire* d'Experts. Le *dire* d'Experts s'appelle aussi *dire* de Prud'hommes : c'est ce qui est contenu dans un rapport d'Experts. On n'a point d'égard au *dire* des témoins , s'ils ne sont confrontés. Il a mis son *dire* par écrit. Je m'en rapporte à son *dire* , à ce qu'il a avancé. Il ne se faut pas laisser aller au *dire* du peuple. Il a raison à son *dire.* Il y a bien loin entre le *dire* & le faire. L'Eglise Chrétienne étoit à peine fondée & édifiée au IVe. siécle , mais dans ce IVe siécle, à leur *dire* , nos erreurs avoient déja pris le dessus. PELISSON.

Enfin final , approuvâtes mon dire ,
Il vous parut sermon , non pas satyre :

Quoi qu'eusse dit, n'eûtes lieu de penser
Qu'eusse voulu tant soit peu vous tanser.
DE VILLIERS.

Un *dire*, absolument en termes du Palais, est un acte par écrit qui contient les contestations que des parties peuvent faire devant un Commissaire en une descente, à un scellé, ou en quelqu'autre occasion. *Propositio.* Un tel opposant a envoyé son *dire* au Secrétaire pour l'insérer dans son Procès-verbal. Ce nom de *dire* est un terme général qui renferme plusieurs espèces, qui sont, l'exception, les défenses, les répliques, ou un acte qu'une partie fait signifiee à l'autre avant la plaidoirie de la cause. ☞ *Dires* sont les reproches proposés contre les témoins produits dans une enquete, ou plutôt ces reproches se proposent par des *dires*, qui s'écrivent dans le Procès-verbal du Juge. Les *dires* de presque tous les Chanoines dans l'Information, font assez connoître l'effort qu'ils s'étoient fait pour surmonter leur répugnance. MEM. *pour S. Germ. l'Aux.*

DIRE, précédé de l'adverbe *bien* signifie, Éloquence, qu'on appelle l'Art de bien *dire*, les fleurs de bien *dire*. *Ars bene dicendi, eloquentia, facundia.* Il est sur son bien *dire*. Son bien *dire* est cause de sa fortune.

DIRE, se dit quelquefois des opinions. *Opinio, sententia.* Les globes célestes, au *dire* d'Aristote, sont mus par des intelligences.

OUI-DIRE, s. m. Témoignage rendu sur le récit d'autrui. *Testimonium ex auditu.* On ne doit point avoir égard en Justice à tous ceux qui déposent par un *oui-dire*. Comment *Oui-dire* tenoit École de Témoignerie, dans l'Histoire Pantagrueline.

DISANT, ANTE. adj. ne se dit guère qu'en cette composition, Bien-*disant*, qui signifie un homme qui parle élégamment. *Dicendi peritus.*

On dit encore au Palais, *soi-disant*, quand on parle d'une partie dont on conteste les qualités. *Professus, propotens.* Il plaide contre un tel *soi-disant* héritier d'un tel, *soi-disant* pourvû d'un tel Benéfice. Il est honnete homme, ou *soi-disant* tel. On dit aussi au pluriel *eux-disans.* On dit en quelques lieux, Cela a été adjugé au *plus disant*; pour dire au dernier enchérisseur. *Licitator.*

DIRECT, ECTE. adj. Qui est en ligne droite. *Directus, rectus.* Une ville est bien batie, quand toutes les rues sont en ligne *directe.*

DIRECTE, se dit aussi en termes de Généalogie; pour dire, la ligne principale, où sont les ascendans & descendans: comme la Maison de Bourbon descend en ligne *directe* de S. Louis. Les héritiers en ligne *directe* vont devant ceux de la ligne collatérale. On dit aussi en Jurisprudence, Un Seigneur *direct*, en parlant du Seigneur duquel on releve immédiatement.

☞ En Logique, on dit Syllogisme *direct*, conclusion *directe*. On appelle syllogismes *directs* ceux dont la conclusion est *directe*, & syllogismes indirects ceux dont la conclusion est indirecte. Les anciens Philosophes appelloient conclusion *directe* celle où le petit terme étoit le sujet, & le grand terme l'attribut ou le prédicat; & ils nommoient indirectes celles où le grand terme étoit le sujet, & le petit terme l'attribut. Aujourd'hui quelques nouveaux Philosophes posent pour principe que le grand terme est toujours l'attribut de toute conclusion; ainsi, selon eux, toute conclusion, tout syllogisme sont toujours *directs*. On peut encore appeller syllogismes *directs* ceux dont le grand terme *majus extremum*, & le petit terme *minus extremum*, gardent dans la conclusion la meme raison que dans les prémisses.

En termes d'Optique on dit, une vûe *directe*, par opposition à une vûe de coté, ou à une vûe réfléchie. L'Optique a pour objet la vûe *directe*; la Catoptrique la réfléchie.

En termes d'Arithmétique on appelle la régle de trois *directe*, celle qui est opposée à l'*inverse*. En la *directe* le quatriéme nombre qu'on cherche augmente la proportion, & en l'inverse il la diminue.

En Astronomie on considére les Planetes en trois états, quand elles sont *directes*, stationaires, ou rétrogrades. *Directes*, c'est quand elles paroissent se mouvoir suivant la succession des signes. Rétrogrades, quand elles paroissent se mouvoir au contraire.

Un Historien appelle une harangue *directe*, quand il fait parler quelqu'un qui harangue lui-meme; *indirecte*, quand l'Historien parle, & fait mention seulement des principaux points de la harangue de celui dont il fait mention.

DIRECTE, s. f. Seigneurie immédiate d'où dépend un héritage, un fief. *Justum, legitimum alicujus nobilis ditionis dominium.* Cette terre est en la *directe* d'un tel Seigneur, c'est à lui qu'il faut payer les lods & ventes. Retenir la *directe*, c'est se conserver les droits & les devoirs seigneuriaux lors du démembrement & de l'aliénation que l'on fait de partie de sa Seigneurie. Quand un Seigneur a la *directe* sur l'autre, c'est une marque que celui qui est sujet dérive de celui qu'il sert. Quand un Seigneur est fondé en droit de *directe* universelle dans un territoire limité, nul ne s'en peut dire exempt, quelque possession de liberté qu'il allégue. Voyez M. le Pretre, Cent. 3. ch. 40.

DIRECTEMENT, adv. En ligne directe, tout droit, vis-à-vis. *Directo, recta.* Ce batiment regarde *directement* la rue. Le soleil darde ses rayons *directement* sur l'Éthiopie. On dit aussi, qu'il faut aller *directement* au maître; pour dire, qu'il ne lui faut point parler par la voie d'autrui. Jamais Louis XI. n'alloit *directement* à son but, il cherchoit sans cesse des détours, afin de faire perdre les traces de sa conduite. VAR. On peut rechercher une occasion *directement* & par elle-meme. PASC. Cela va *directement* à vous. ABLANC.

Il signifie aussi, Contraire, opposé. *Ex adverso oppositus.* Les arbitres choisis par les parties sont d'ordinaire d'avis *directement* contraires. Thomas y est *directement* contraire. PASC.

DIRECTEUR, s. m. Qui préside à une Assemblée; qui dirige, qui conduit, qui modère. *Rector, moderator.* Le *Directeur* de l'Académie Françoise. L'Académie des Peintres a aussi son *Directeur*. La Quintinie étoit *Directeur* de tous les Jardins fruitiers & potagers du Roi; le feu Roi créa cette charge pour lui. *Directeur* des créanciers. *Directeur* des Finances. Un *Directeur* de conscience, un *Directeur* d'études, est celui qui conduit la conscience, ou les études d'un autre. Le premier s'appelle quelquefois absolument *Directeur*. Il y a un livre intitulé. *Le Directeur desintéressé.* Le capital d'une femme n'est point d'avoir un *Directeur*; mais de vivre si uniment qu'elle s'en puisse passer. LA BRUY. Rien n'est plus nécessaire dans la conduite de la vie que d'avoir un sage *Directeur*, sur les avis duquel on puisse se reposer. Défiez-vous de ces gens qui vont si souvent consulter leurs *Directeurs*: ce sont des pécheurs rafinés, qui cherchent des adoucissemens pour pécher avec le titre de gens de bien.

Qui pourroit exprimer la grandeur de tes crimes;
Perfide, & lache Directeur,
Qui par un langage flatteur
Confirmes les mondains dans leurs fausses maximes?
L'ABBÉ TÉTU.

DIRECTEUR, est en particulier un nom qu'on donne à ceux qui sont choisis & préposés pour la direction, le maniement & la conduite des affaires d'une Compagnie établie pour le commerce. Il n'y a point de Compagnie mieux réglée, & plus puissante, que celle des Indes Orientales de Hollande. Elle est partagée en six Chambres: celle d'Amsterdam a vingt *Directeurs*: celle de Zelande douze: celle de Delft sept: celle de Roterdam sept: celle de Hoorn sept: celle d'Enkhuizen sept. De ces soixante *Directeurs* l'on en députe dix-sept qui composent une Assemblée supérieure; laquelle représente la souveraineté de la Compagnie. La Compagnie des Indes Occidentales est dressée sur le même modèle. L'Assemblée supérieure est de dix-neuf *Directeurs*. Les Députés des États Généraux ont la présidence.

☞ DIRECTEUR. Dans la Congrégation des Missionnaires du S. Sacrement, appellés dans leur origine, Missionnaires du Clergé, on donne ce nom aux Supérieurs. Les Supérieurs de cette maison s'appellent *Directeurs*; & le Supérieur Général se nomme *Directeur* Général.

Voyez

Voyez le P. Hélyot, Hist. des Ordres Relig. T. VIII. c. 13. & voyez DIRECTION.

DIRECTION, f. f. Gouvernement, conduite. Il se dit des personnes, & des choses. *Rectio, administratio, cura, procuratio.* Cette Abbesse a 50 Religieuses sous sa *direction.* Cet Appareilleur a la *direction* de ce bâtiment. Cet Intendant a la *direction* des affaires d'un tel Seigneur. Les Epicuriens réduisoient leur Dieu à la *direction* du monde oiseuse & négligente. S. Evr. Il vaut beaucoup mieux se servir du verbe *regere*, ou *administrare*, ou *procurare*, *curare*, &c. pour rendre en Latin toutes ces expressions. Il n'est plus besoin que de confiance & de docilité quand on s'est mis sous la *direction* d'un homme sage.

Le Conseil de *direction*, est une Assemblée de quelques Commissaires nommés par le Roi, pour le reglement & la conduite de ses Finances. Il y a grande & petite *direction.*

DIRECTION, est encore une Assemblée de plusieurs créanciers, faite pour faire éviter les frais de Justice qui se font en la discussion des terres d'un débiteur. *Conventus creditorum ad statuendum de bonis debitoris.* On y fait les ventes & la distribution du prix à l'amiable. Les biens d'une telle maison ne sont pas en decret, mais sont en *direction.* On a renvoyé cet oppelant à la *direction.*

DIRECTION D'INTENTION, en termes de Casuistes, est un moyen de faire qu'une action, qui en apparence a quelque chose de mauvais, devienne bonne par la fin qu'on se propose en la faisant. *Directio voluntatis, consilii ad rem aliquam.* La *direction d'intention* ne corrige point le vice de l'action; quand l'action est mauvaise de sa nature, & qu'elle est connue pour telle. Il y a bien des cas où la *direction d'intention* qualifie, & constitue la nature de l'action. P. DAN. Par la *direction d'intention* on ne peut allier les maximes de l'Évangile avec celles du monde.

DIRECTION, en termes d'Astrologie Judiciaire, est un calcul que font les Astrologues, pour trouver le temps auquel doit arriver un accident notable, ☞ tant bon que mauvais qui concerne la personne dont ils tirent l'horoscope. *Computatio.* Par exemple, après qu'ils ont établi le soleil, la lune ou l'ascendant pour maîtres, ou significateurs de la vie, & d'ailleurs Mars ou Saturne le prometteur de mort; la *direction* est le calcul du temps auquel le point significateur rencontrera le prometteur. Ils appellent le significateur *aphete*, ou *donneur de vie*; & le prometteur, ou en Latin *promissor*, *anerete*, ou *donneur de mort.* On fait les *directions* des principaux points du ciel, & des astres, comme de l'ascendant, le milieu du ciel, du soleil, de la lune, & de la partie de fortune. On en fait même des planètes, & des étoiles fixes, le tout différemment, selon les divers Auteurs.

En termes de Méchanique, on appelle ligne de *direction*, la ligne qui vient du centre de la terre, qui passe par le centre de gravité du corps & par l'appui qui le soutient. *Linea directionis.* Il est nécessaire que tout homme tombe, dès que son centre de gravité est hors de sa ligne de *direction.*

DIRECTION DE L'AIMAN, est la propriété de l'aiman à présenter toujours un de ses côtés vers l'un des Poles, & le coté opposé vers l'autre Pole. *Conversio magnetis ad polos.*

☞ DIRECTION. Dans la Congrégation des Missionnaires du S. Sacrement, on donne ce nom aux Maisons de cette Congrégation, parcequ'elle a été confirmée par Innocent X. sous le nom de *Congrégation du S. Sacrement, pour la* direction *des Missions & des Séminaires.* Il doit y avoir dans cette Congrégation un Conseil suprême, composé d'un ou de plusieurs Missionnaires députés par chaque *Direction*, & qui ne doit dépendre d'aucun Directeur. P. HELYOT, T. VIII. c. 13. Ce Conseil a pouvoir de changer d'une *direction* à une autre les Missionnaires, d'envoyer tous les cinq ans des Visiteurs dans toutes les *Directions*, & de convoquer une Assemblée générale, quand la nécessité le requiert. A cette Assemblée générale doivent assister ceux qui composent le Conseil suprême, les Directeurs de chaque *Direction* & les Missionnaires qui sont aussi Députés de chaque *Direction.* IDEM.

☞ DIRECTION, se dit aussi de la maison où le Bureau de la *Direction* est établi, & où le Directeur & les autres Commis travaillent.

DIRECTOIRE, f. m. Ce terme est usité en plusieurs endroits; pour dire, l'ordre qui se fait tous les ans pour avertir comment on doit dire l'Office & la Messe chaque jour de l'année. C'est un terme de Rubriques & de Liturgies. *Ordo, ratio recitandi officii divini, celebrandi Missam.* Un *directoire* est fort commode à ceux qui ne sçavent pas les rubriques: on l'appelle à cause de cela en style burlesque *Guide-âne.*

DIRECTRICE, f. f. Celle qui dirige, qui préside, qui gouverne. *Rectrix, moderatrix.* Ce mot se dit particuliérement d'une fille qui gouverne une Maison de Religieuses. ☞ Il est néanmoins des Communautés de filles, où *Directrice* se dit des subalternes; par exemple, dans la Congrégation des Sœurs de S. Joseph, chaque maison est gouvernée par une Supérieure, qui a le titre de Prieure; une Intendante & une Coadjutrice. Il y a encore une Oeconome, une Admonitrice, une Intendante des Pauvres, une *Directrice* de l'Assemblée de la Miséricorde, & quelques autres Officieres. P. HELYOT, *T. VIII. c.* 24.

DIREM ou DIRHEM, f. m. Terme de Relation. Nom d'un poids des Arabes, qu'ils appellent *Dirhec*, & au pl. *derahim*, & que les Persans nomment *Direm.* C'est la douziéme partie de l'once Arabique. *Uncia Arabica pars duodecima.* Un *dirhem* & demi pèse un methcal, ou une drachme, de sorte qu'il y en a douze à l'once, qui n'est que de 8 drachmes. D'HERBELOT.

Le *Direm* pèse aussi douze carats, & se prend souvent pour une fort petite monnoie de cuivre. ID. En ce cas c'est la même chose quant au poids que le methcal, ou que l'once.

Il y a aussi un *dirhem* d'argent. Ce fut Hégiage, qui mourut l'an 95 de l'hegire, qui étant Gouverneur de l'Iraque Arabique, fit battre le premier des *derahim* d'argent. Le *Dirhem* d'argent a pesé quelquefois un methcal, puis les dix *derahim* n'ont pesé que cinq, ou six, ou sept methcals, ou onces Arabiques. D'HERB.

Voici la proportion de ces poids & de ces monnoies aux nôtres. Le premier *dirhem* est de 32 de nos grains. Le second de douze carats est de 48 de ces mêmes grains. En supposant le *dirhem* d'argent de même titre que sont nos monnoies, & mettant l'argent à 32 l. comme nous faisons toujours dans cet ouvrage, le premier *dirhem* d'argent vaudroit en France 6 f. 4 d. & puis selon les différences marquées ci-dessus par d'Herbelot 3 f. 2 d. 3 f 9. d. $\frac{4}{8}$ & un peu plus, & enfin 4 f. † 5 d. † $\frac{2}{3}$ de d.

☞ DIRES, f. f. C'est le nom que l'on donne quelquefois aux Furies. Virgile les nomme ainsi en plusieurs endroits, & entr'autres au IVe Livre de l'Enéide:

Ultricesque sedent in limine Diræ.

Quelques-uns prétendent que les Furies du Ciel & de l'air sont appellées *Dires*; celles de la terre *Furies*, & celles des enfers *Euménides.* Le Dictionnaire Latin qui est à la fin de celui de Trévoux le dit ainsi au mot *Diræ*, & M. Du Rondel est de ce sentiment, dans ses réflexions sur le Chapitre de Theophraste touchant les superstitions. Il dit que quand un homme étoit mort, les Payens croyoient qu'on examinoit au Ciel ses pensées devant les *Dires*; qu'on examinoit ses actions en terre devant les *Furies*; & qu'il rendoit compte dans les Enfers devant les *Euménides*, des bruits qui avoient couru de lui.

DIRG, ou DERG, f. m. C'est une riviére de l'Ultonie en Irlande. *Derghus*, anciennement *Vidua.* Le *Dirg* prend sa source au lac de *Derg*, ou Ernuleister, où l'on voit dans la petite Isle de Regles une caverne profonde, dans laquelle il se fait un bruit que le peuple croit être les plaintes des ames du Purgatoire, & qu'il appelle le Purgatoire de S. Patrice. Le *Derg* passe par Derg & Strabane, au-dessous de laquelle il prend le nom de *Lac Foyle*, & après avoir baigné Londonderry,

Londonderry, il se décharge dans un grand golfe auquel il donne le même nom.

DIRHEM. Voyez DIREM.

DIRIGER, v. act. Présider à une compagnie, à une assemblée; conduire les affaires, régler, guider, disposer les choses, ou les personnes. *Regere*, *moderari*. Ces créanciers ont choisi trois d'entr'eux pour *diriger* toutes leurs affaires. On choisit aussi des gens pour *diriger* les études, la conscience, c'est-à-dire, pour se conduire par leurs avis. La matière n'a pû s'arranger elle-même dans l'ordre où nous la voyons, sans etre *dirigée* par un premier Moteur. Le Vassor.

On dit aussi en termes de Casuistes, *Diriger* son intention; pour dire, Se proposer une bonne fin à ses actions, quoiqu'en apparence elles puissent être blâmées. *Dirigere consilium, voluntatem ad rem aliquam.* Si l'on n'a soin de réfléchir souvent sur soi-même, & de *diriger* son intention à une bonne fin, on perd le fruit & le mérite d'une infinité d'actions qui sont indifférentes, ou même bonnes de leur nature. On a beau *diriger* son intention; quand l'action est mauvaise d'elle-même, & qu'on la connoît pour telle, on ne peut la rectifier.

On dit, en termes de Mathématiques, qu'une alhidade, un cordeau *dirigens* le rayon visuel, *dirigens* une ligne droite, quand elles les font observer, ou mirer un point directement opposé.

DIRIGER. Terme d'Astrologie. C'est tirer une ou plusieurs directions.

Dirigé, ée. part. pass. & adj. *Directus.*

DIRIMANT. Terme de Droit Canonique. On appelle *empêchement dirimant*, un défaut qui emporte la nullité d'un mariage. *Impedimentum dirimens.* Il y a quatorze empêchemens *dirimans*. Voyez EMPECHEMENT.

DIRSCHOW, DERSOW, ou TSCOZOW, s. m. Petite Ville de la Prusse Royale. *Dirchovia*, *Dirsavia*, *Dersavia*, *Cearum*. Elle est dans la Pomerelie, sur la Vistule, à quatre lieues de Marienbourg, & à sept de Dantzic. Maty. Nous l'appellons en françois Dirchau, adoucissant la rudesse de la prononciation Allemande. Ceux du Pays la nomment Tscozow.

D I S.

DIS. Particule inséparable de plusieurs mots François, dont l'effet est ou de donner une signification contraire à celle du mot simple, comme dans *disgrace*, *disparité*, *disproportion*, &c. ou de signifier *ça & là*, & de marquer, *detachement*, *séparation*, *distinction*, &c. comme dans *discerner*, *discourir*, *disposer*, *distraire*, *distribuer*.

DIS, s. m. C'est un nom que les Anciens donnoient à Pluton Dieu des enfers. *Dis.* Ils l'appelloient ainsi, parceque ce nom signifie *riche*, & qu'ils croyoient que les richesses se tirant des entrailles de la terre, le Dieu des Enfers en étoit le maître. Vossius prétend *De Idol. L. II. c. 60. p. 319.* que c'est un mot Grec, Δὶς, Jupiter; d'où vient que Virgile appelle Pluton *Jovem Stygium*.

Dis, Au rapport de César, *L. VI. De Bello Gall. c. 4.* passoit parmi les anciens Gaulois pour être leur pere. C'étoit la tradition que les Druïdes leur enseignoient. De-là on conclut que ce *Dis*, que l'on nomme aussi Samothès, étoit un fils de Japhet & petit-fils de Noé, qui fut le chef de toute la nation des Celtes. Si l'on en croit Cluvier, *Germ. Ant. L. I. c. 26. p. 223. & suiv.* *Dis* étoit le même que Teut; car de Θεὸς, on avoit fait Ζεὺς, de Ζεὺς Ζδεὺς, Δεὺς, Δὶς. Selon Vossius, *De Idolol. L. II. c. 62. p. 320.* c'étoit la Terre que les Gaulois adoroient sous le nom de *Dis*; & de-là vient qu'ils se disoient descendans de *Dis*, c'est-à-dire, originaires de la terre qu'ils habitoient αὐτόχθονες. Quelques-uns croient que *Dis* étoit Samothès, quatrième fils de Japhet; mais il ne le disent que sur l'autorité de Bérose.

DISAIN. Voyez DIZAIN.

DISARES. Voyez DYSARES.

DISCEPTATION, s. f. Terme Scholastique, qui se dit des disputes qui se font de vive voix, ou par écrit, sur une question qu'on entreprend de discuter, & d'examiner. *Disceptatio.*

DISCERNEMENT, s. m. Choix, jugement exact qu'on fait des choses. *Dijudicatio*, *judicium*. Dieu n'a pas donné à tous les hommes un esprit de *discernement*. Le *discernement* de la vérité est souvent très-difficile. La raison toute seule est un guide peu sûr dans le *discernement* des Livres sacrés. S. Evr. Un *discernement* juste & exquis appartient plus au bon sens qu'au bel esprit. Bouh. La prudence ne veut pas que l'on fasse un usage indiscret de son *discernement*, ni que l'on se précipite à porter des jugemens, qui, pour etre justes, ne laissent pas de trouver des esprits mal disposés. S. Réal. Plus on a le *discernemens* exquis, plus on se fait honneur d'etre indulgent. Ch. de Mer. Le véritable bel esprit consiste dans un *discernement* juste & délicat. Bouh. Rien ne trouble plus le repos de la vie que les amis, si nous n'avons pas assez de *discernement* pour les bien choisir. S. Evr. L'amitié nous laisse assez de tranquillité pour faire un *discernement* juste. Id. J'aimerois mieux des injures, que les louanges triviales que certaines gens prostituent à tous venans, sans *discernement* & sans choix. Bell.

DISCERNER, v. act. Connoître, juger exactement la vérité, la bonté de quelque chose. *Discernere*, *dignoscere*, *internoscere*. La nuit étoit si obscure, que je ne pus *discerner* si c'étoit lui ou un autre. C'est un secours merveilleux que le microscope pour *discerner* les plus petites parties des objets.

Discerner, signifie aussi, Séparer, distinguer, faire la différence d'une chose d'avec une autre. La foiblesse de la raison humaine empêche souvent de *discerner*, de séparer le vrai d'avec le faux, le bon d'avec le mauvais. *Discerner* le bien d'avec le mal. Ablanc. *Discerner* l'erreur. Pasc. L'homme n'a été honoré de la faculté de juger & de *discerner*, que pour en faire usage dans la société. S. Evr. L'Écriture nous avertit d'éprouver toutes choses, de *discerner*, & de choisir ce qui est bon. Id. Peu de gens sont touchés des qualités de l'esprit, & presque tous même sont incapables de les *discerner*. Nic. Apprenez que c'est Dieu lui-meme, qui frappe d'une maniere miraculeuse, tantôt en sa miséricorde, tantôt en sa fureur, ceux qui n'ont point *discerné* son corps & son sang dans son pain & dans son calice. Pélisson. Quiconque en mange & en boit indignement, mange & boit sa condamnation, ne *discernant* point le corps du Seigneur. Simon.

☞ Discerner entre. Les Théologiens qui écrivent en François usent souvent de cette maniere de parler, ou pour mieux dire, ils en usent toujours. Ainsi, l'Abbé le Rouge, dans son Traité Dogmatique des faux Miracles, dit: Nos adversaires ne peuvent donner, comme nous, de régles sûres pour *discerner entre* les vrais & les faux miracles... Son autorité (de l'Eglise) seroit ici d'un grand secours pour *discerner entre* les vrais & les faux miracles, & en cent autres endroits de meme. Cette façon de parler est prise du Latin de l'Ecole, qui dit, *discernere inter vera & falsa miracula*. Elle n'en est pas meilleure: c'est en Latin & en François un barbarisme & une construction vicieuse. Il faut dire en Latin, *Discernere vera & falsa miracula*, ou bien: *Vera miracula à falsis discernere*: & en François *Discerner* les vrais miracles des faux. Tel est l'usage, & c'est ainsi que parlent tous les gens qui parlent bien.

Discerné, ée. part. pass. & adj. *Discretus.*

DISCIPLE, s. m. Ecolier, celui qui apprend quelque chose sous un Maître, celui qu'on éleve dans les sciences. *Discipulus*, *auditor*. Il ne se dit que des sciences & des arts libéraux. A l'égard des méchaniques, on l'appelle *Apprentis*. Aristote étoit un des *Disciples* de Platon. S. Chrysostôme fut *Disciple* de Libanius, qui étoit un fameux Sophiste. Maucroix. Le trop fidèle *Disciple* fut fouetté par la main du Bourreau.

Disciple, se dit aussi de ceux qui sont de la même Secte, ou opinion, encore qu'ils ne soient pas contemporains. *Sectatores*. Les *Disciples* d'Épicure sont ceux qui tiennent encore à présent sa doctrine.

☞ Disciple est aussi s. f. Et se dit des femmes. *Discipula.*

la. Quelques *Disciples* de la B. Angeline fonderent de nouveaux Monasteres en plusieurs Provinces. P. Helyot, *T. VII p. 298.*

En termes de l'Écriture, on appelle *Disciples* de Jesus-Christ, les Apôtres & autres personnes qu'on met au nombre de 72, qui s'étoient attachés particulierement à lui & à sa prédication. *Discipuli.* S. Jean étoit le *Disciple* bien-aimé de son Maître. Saint Jean Baptiste avoit aussi ses *Disciples.* En parlant de ceux de Jesus-Christ, nous disons souvent, Les *Disciples* absolument, & sans rien ajoûter. Les *Disciples* abandonnerent Jesus-Christ pendant sa passion. Les *Disciples* étoient renfermés dans le cénacle, parcequ'ils craignoient les Juifs.

DISCIPLINABLE, adj. Capable d'instruction, de discipline. *Docilis, ad disciplinam docilis.* Il y a des animaux d'un naturel si farouche, qu'ils ne sont jamais *disciplinables.* Une fable sur l'Éléphant, dit de cet animal,

Il connoît les vertus, inspiré par les cieux ;
Il est reconnoissant, chaste, disciplinable,
Il chérit l'innocent, & punit le coupable, &c.
Nouv. choix. de Vers.

☞ DISCIPLINAIRE. *Omniparien.* Nom de Secte en Angleterre. Presbytérien de la discipline de Genève. Les Episcopaux donnoient ce nom aux Presbytériens. *Presbyterianus Genevensis.* La querelle ensuite s'échauffant, on inventa d'autres noms de mépris : les Prélats appelloient ceux de la discipline de Geneve, Presbytériens, *Disciplinaires omnipariens.* Pélisson.

DISCIPLINE, s. f. Instruction, gouvernement. *Disciplina, institutio.* On a mis ce jeune homme sous la *discipline* d'un Maître & d'un Gouverneur, qui le rendront sçavant & vertueux. Il y a quelques animaux qui sont capables de *discipline*, comme le chien, le cheval. Le monde est une école, & un lieu de *discipline.* S. Évr.

Discipline, signifie aussi, une maniere de vie réglée, selon les loix de chaque profession. *Disciplina.* Il faut qu'un Supérieur fasse vivre ceux qui lui sont soumis dans une rigoureuse *discipline.* Ainsi on dit, La *discipline* du Palais, la *Discipline* militaire des Romains, la *Discipline* Ecclésiastique, ou la *Discipline* de l'Église, la *Discipline* réguliere, ou monastique. *Disciplina militaris, forensis, Ecclesiastica, regularis, religiosa, monastica.* On ne dit pas la *discipline* civile, il faut dire la police. Observer la *Discipline.* Garder la *Discipline.* Rétablir la *Discipline.* Ablanc.

Digne restaurateur de la sainte Doctrine,
Lui seul peut rétablir l'antique Discipline. Vill.

Discipline, est aussi le châtiment ou la peine que souffrent les Religieux qui ont failli, ou que prennent volontairement ceux qui se veulent mortifier. *Correctio, emendatio, pœna aut imposita, aut ultro suscepta.* On lui a donné la *discipline* en plein Chapitre. Les dévots prennent eux-mêmes la *discipline.* Parmi toutes les austérités que pratiquoient les anciens Moines & Solitaires, il n'est point parlé de *discipline.* Il ne paroît pas même dans l'Antiquité qu'elle ait été en usage, excepté pour punir les Moines qui avoient péché. Du Pin. On dit communément que c'est Saint Dominique l'Encuirassé & le B. Pierre Damien, qui sont les premiers Instituteurs de l'usage de la *discipline* ; mais, comme l'a remarqué D. Mabillon, Guy Abbé de Pomposie, ou de Pompose, & d'autres encore, le pratiquoient avant eux. Cet usage s'établit dans l'onziéme siecle pour racheter les pénitences que les Canons imposoient aux péchés ; & on les rachetoit non-seulement pour soi, mais pour les autres. Voyez D. Mabillon, *A. Sa Sanct. sæc. VI. P. I. Præf. n. 39. & suiv.* Ces pratiques de mortification sont en usage dès le VI[e] siecle, comme il paroît par la Régle de S. Colomban.

Discipline, se dit aussi de l'instrument avec lequel on châtie, avec lequel on se mortifie, qui ordinairement est fait de cordes nouées, de crin, de parchemin tortillé. *Flagellum.* On peint S. Jerôme avec des *disciplines* de chaînes de fer, avec des molettes d'éperons, &c. Les Mexiquains en faisoient avec une herbe qu'ils appelloient *maguey*, & qu'on nomme ici *arrête-bœuf*, avec laquelle ils se déchiroient cruellement le corps, & d'une plus forte maniere que ne font les Européens.

Laurent, serrez ma haire, avec ma discipline,
Et priez que le Ciel toujours vous illumine. Mol.

Discipline, Ordre de la *Discipline*, ou de l'Aigle blanc, en Autriche & en Bohème. *Equestris Ordo Disciplinarum.* La marque de cet Ordre étoit un aigle blanc en champ d'azur, & sur un habit bleu ; symbole de la pureté de la foi, que devoient avoir les Chevaliers, & qui devoit leur mériter le ciel marqué par la couleur bleue. On ne sçait quel en est le fondateur. Parceque Lekus I. Roi de Pologne, porta un aigle blanc dans les drapeaux, quelques Auteurs lui attribuent l'origine de cet Ordre : mais il regnoit en 550. & par conséquent cela ne peut être, puisqu'il n'y a point d'Ordre militaire avant le XII[e]. siécle, selon la remarque du P. Papebroch. Menenius dit que celui-ci fut établi par un Duc d'Autriche. Il appelle le Collier de cet Ordre. *Collare aquila candida exornatum.* Voyez Menenius, *Deliciæ Equestres, fol.* 156. Dom Joseph Michieli. *Thesoro Militar. f.* 159. Andr. Mendo, *De Ord. Milit. p.* 15. Caramuel dans sa Théologie Réguliére, p. 9. & l'Abbé Justiniani. *Hist. di tutti gl' Ord. Milit. C.* 78. *p.* 790.

DISCIPLINER, v. act. Faire observer le bon ordre, les reglemens d'une profession ; regler, instruire. *Instituere.* Ce Capitaine a bien *discipliné* ses soldats. Ce Président a bien *discipliné* le Palais. Cet Abbé a bien *discipliné* son Couvent.

Pareil au vieux serpent qui son venin ménage,
Et par les ans instruit discipline *sa rage ;*
Meledin de son cœur digere le poison,
Donne à sa cruauté le tour de la raison. P. Le Moine.

Discipliner, signifie aussi, Corriger avec la discipline, ou se mortifier avec la discipline. *Flagello cædere, emendare, flagellare.* Ce Moine a été bien *discipliné* à son retour au Couvent. Ce dévot se *discipline* tous les Vendredis.

Discipliné, ée, part. pass. & adj. *Institutus, bonâ disciplinâ exercitatus.* Il avoit des troupes bien *disciplinées.* Ablanc.

☞ DISCOBOLE, s. m. Athlète qui dispute le prix du Disque. *Discobolus.*

☞ DISCOLE. Voyez DYSCOLE.

☞ DISCOMPTE, au lieu duquel on dit plus communément *Escompte*, s. m. C'est le profit que l'on donne à celui qui paye une dette avant l'échéance.

☞ DISCOMPTER, v. neut. Faire un Discompte. Voyez *Escompter.*

DISCONTINUATION, s. f. Cessation, interruption. *Intermissio.* La *discontinuation* du commerce a fait grand tort aux Marchands. La *discontinuation* des études lui en fera perdre tout le fruit. On travaille à fortifier cette place jour & nuit, sans *discontinuation.* On tira sans *discontinuation.* Ablanc.

DISCONTINUER, v. act. Interrompre, cesser de poursuivre un dessein, une entreprise qu'on a commencée. *Intermittere.* Quand on a *discontinué* quelque temps un travail, il se ruine, & il faut tout recommencer. On oublie les arts, on perd les habitudes acquises, quand on *discontinue* d'apprendre, de s'exercer.

Il est aussi neutre, & se dit des choses qui ont duré, & qui cessent pour un temps. La pluie a *discontinué.* La guerre n'a pas *discontinué* pendant vingt ans.

Discontinué, ée, part. pass. & adj. *Intermissus.*

DISCONVENANCE, s. f. Disproportion. *Discrepantia.* Les mariages ne sont pas heureux, quand il y a une grande *disconvenance* d'age.

DISCONVENIR, v. n. *Je disconviens, je disconvins, je suis disconvenu, je disconviendrai, que je disconvienne.* Nier, ne pas demeurer d'accord d'une chose. *Discrepare, disconvenire.* Il ne faut pas *disconvenir* des principes,

cipes, des axiomes, si on veut être admis à la dispute. Ce mot vient du Latin *disconvenire*. Du Cange.

☞ Disconvenir, dans le sens de N'être pas d'accord, de ne pas convenir d'une chose, de la nier, se trouve dans tous les Dictionnaires; mais il n'est dans aucun, en tant qu'il signifie N'être pas convenable, être malséant. C'est dans cette dernière acception que M. le Noble a dit: Lorsqu'un homme fait ce qui *disconvient*, ou à son âge, ou à son bien, ou à sa qualité, il ne peut plus plaire. *Ecole du Monde*.

DISCORD, s. m. Désunion, dispute, querelle. *Discordia, dissensio, dissidium*. Il est vieux & hors d'usage. Malherbe & quelqu'autres Poëtes l'ont souvent employé.

> *Et qu'après lui notre* discord
> *N'aura plus qui dompte sa rage,*
> *N'est-ce pas nous rendre au naufrage,*
> *Après nous avoir mis à bord?* Malherbe.

Et ailleurs,

> *Quelque* discord *murmurant bassement,*
> *Nous fit peur au commencement:*
> *Mais sans effet presque il s'évanouit,*
> *Plutôt qu'on ne l'ouit.*

Mais aujourdhui on se sert de Discorde, même en vers.

☞ DISCORDANCE, s. f. Contradiction. Que de *discordance* dans les opinions des hommes, & même des Philosophes!

DERCORDANT, ante, qui se dit proprement des voix ou des cordes des instrumens de Musique qui ne sont pas d'accord, & qui font des dissonances, ou de faux accords, *Vox absona & absurda, dissona.*

On dit aussi figurément, Des humeurs *discordantes*; pour dire, Des humeurs incompatibles.

DISCORDE, s. f. Mauvaise intelligence, dissension; division, désunion, querelle qui se met entre parens, amis, ou associés. *Discordia, dissensio, dissidium*. La *discorde* s'est mise en cette famille, en cette Communauté. Un médiocre intérêt, en tête des vaines considérations de l'orgueil, jette la *discorde* entre les amis les plus unis. Fléch. Ce sont quelquefois les Docteurs, qui, pour se faire chefs de parti, nourrissent & entretiennent la *discorde*, & la dissention entre les Chrétiens. S. Évr.

La *Discorde* est aussi une Déesse fabuleuse que les Poëtes ont imaginée pour présider aux dissentions. *Discordia*. On peignoit cette Divinité malfaisante avec des yeux baves, le visage pale, les lévres livides, & un poignard dans le sein. Pétrone la décrit la bouche teinte de sang, les yeux livides de confusions, & versant des larmes, les dents d'airain & couvertes de rouille, une humeur pestilente lui découlant de la langue, le visage entouré de serpens, à demi couverte d'une robe déchirée, & agitant d'une main tremblante une torche teinte de sang.

> *La* Discorde, *à l'aspect d'un calme qui l'offense,*
> *Fait siffler ses serpens, s'excite à la vengeance.*
> *Sa bouche se remplit d'un poison odieux,*
> *Et de longs traits de feu lui sortent par les yeux.* Boil.

> *Sans elle* (l'Amitié) *mille fois on vit les citoyens,*
> *De l'aveugle* Discorde *embrasser les maximes.* Vill.

> *N'en doutons plus, c'est elle-même.* (l'Ambition.)
> *Je vois devant ses étendarts*
> *La* Discorde *aux cheveux épars,*
> *Et l'envie au visage blême.* Nouv. choix de Vers.

On appelle *pomme de discorde*, le sujet ou l'occasion qui a mis la *discorde* en une société. *Malum discordiæ*. Cela est emprunté de la Fable: les Poëtes ont feint qu'aux nôces de Thétis & de Pélée, la Déesse de la *discorde* jetta une pomme d'or, sur laquelle étoient écrites ces paroles, *A la plus belle*. Cela mit la dissension entre Junon, Pallas & Vénus, pour sçavoir à qui appartiendroit la pomme d'or. Il est écrit sur mon cœur comme sur la pomme de *discorde*, *A la plus belle*. On le dit aussi quelquefois d'un homme brouillon qui jette la *discorde* par-tout.

☞ DISCORDER, v. n. Terme de Musique. Etre discordant. *Discordare, dissonare*.

> *Dans un concert d'hymen, lorsque quelqu'un* discorde,
> *Je sai juste baisser, ou hausser une corde:*
> *Nul ne sait de l'amour mieux le diapason,*
> *Ni mettre comme moi deux cœurs à l'unisson.*
> Regnard. *Com. du Bal.*

DISCOUREUR, euse, subst. Qui parle beaucoup & sans raison, ou sans vérité. *Loquax*. Il ne se prend qu'en mauvaise part. Cet homme n'est qu'un *discoureur*. Il ne se faut pas arrêter à ce que disent, ni à ce que promettent tous ces *discoureurs*, qui font les galans. Si vous écoutez tous ces *discoureurs*, ils vous en feront bien accroire. S. Évr. C'est une *discoureuse*: paix, *discoureuse*. Mol.

> *Taisez-vous, fiers* discoureurs:
> *Vos sectes imperieuses*
> *Ne furent ingenieuses*
> *Qu'à se convaincre d'erreurs.* Nouv. choix de Vers.

On dit aussi d'un homme qui parle facilement & agréablement, mais sans grande solidité, que c'est un beau *discoureur*: & qu'il fait le beau *discoureur*; pour dire, qu'il affecte de bien parler.

DISCOURIR, v. n. *Je discours, je discourus, j'ai discouru, je discourrai*. Entretenir une compagnie, soit en public, soit en particulier, sur quelque chose. *Disserere, sermonem habere de aliqua re, disputare de, &c.* J'ai entendu *discourir* ce Philosophe sur les propriétés de l'aiman, sur la pesanteur de l'air; il en parle fort sçavamment. Il ne faut pas qu'un Capitaine s'amuse à *discourir*, à haranguer, quand il faut combattre. Les Heros *discourent* dans Homère avant que de se battre; comme on harangue en Angleterre avant que de mourir. S. Évr. J'ai entendu *discourir* familiérement ces Messieurs: ils disoient de belles choses & bien curieuses.

Discourir, se prend aussi en mauvaise part, & se dit injurieusement. *Nugari, garrire*. Cet homme ne dit rien de solide, il ne fait que *discourir*.

Discourir, en termes de Logique, signifie, Tirer une consequence de quelques principes qu'on a posés; ce qu'on attribue à la troisiéme opération de l'entendement. *Discurrere, conclusionem aliquam ex aliquo principio deducere.*

On dit en termes de Théologie, que les Anges conçoivent sans *discourir*, c'est-à-dire, sans parler & sans raisonner à notre manière, sans avoir besoin de poser un principe pour en tirer une conclusion.

DISCOURS, s. m. Propos, assemblage de paroles pour expliquer ce que l'on pense; expression de vive voix sur quelque point; sur quelque matière. *Sermo*. Il se dit des entretiens familiers. Les conversations ne sont d'ordinaire que des *discours* frivoles, des *discours* à perte de vûe. Je m'embarrasse peu des *discours* du peuple. Cet indiscret lui est allé faire un *discours* fort impertinent. Des *discours* en l'air; ce sont des *discours* sans fondement, & sans vérité.

> *Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices,*
> *Est vain dans ses* discours. Boil.

On dit, C'est un autre *discours*; pour dire, il ne s'agit pas de cela. On dit aussi simplement, *Discours*, pour Vain discours, discours frivole. Vous me promettez monts & merveilles: *discours*, ce n'est que *discours*.

Ce mot vient du Latin, *discursus*. Nicot.

Discours, se dit aussi des piéces d'Éloquence, ou des Traités, ou par écrit, ou prononcés de vive voix. *Sermo, oratio*. On apporte des *Discours* à l'Académie Françoise pour obtenir le prix d'Éloquence. Les *Discours* politiques & moraux du Sieur de la Noue ont été fort estimés. Il faut prendre garde qu'une fausse idée de politesse ne rende le *discours* foible & languissant. S. Évr. Il n'y avoit ni grace, ni élégance

dans les *discours* de Caton. Id. L'étude & l'art qui paroissent dans un *discours* peigné, ne sont pas le caractère d'un esprit vivement touché de ce qu'il dit. J'admire plus dans un long *discours* la patience de l'auditeur, que la fécondité de l'Orateur. S. Évr. Il faut pour un *discours* public, des pensées brillantes, des expressions hardies, & du feu d'esprit. Id.

Mais du discours *enfin l'harmonieuse adresse*
De ces sauvages mœurs adoucit la rudesse,
Rassembla les humains dans les forêts épars. Boil.

J'entends la langue & l'art de tourner un discours. Vill.

DISCOURTOIS, oise, adj. Qui manque de courtoisie ou de civilité, & sur-tout envers les Dames. *Inurbanus, infacetus.* Un Chevalier *discourtois* est celui qui manque de respect ou de disposition à servir les Dames. Ce mot vieillit & étoit autrefois de grand usage.

Ils ont écrit quelques vers Discourtois. R.

DISCOURTOISIE, s. f. Action que fait celui qui est discourtois. *Inurbanitas.* C'est une *discourtoisie* de refuser à quelqu'un un service qui ne nous coûte rien. Il est vieux.

☞ DISCRÉDIT, s. m. Diminution, perte de crédit, manque de confiance. Les billets d'un tel Banquier, d'une telle Compagnie tombent dans le *discredit*. Les Lettres de change de ce Marchand sont dans le *discrédit*. Ce mot est très-nouveau, & l'usage ne s'en est guères introduit dans le commerce que depuis l'année 1719. que les Arrêts du Conseil d'État l'ont pour ainsi dire consacré, pour exprimer la perte qui se faisoit sur les Actions de la Compagnie des Indes & les Billets de Banque, & le peu de cours qu'ils avoient dans le Public. Ainsi l'on a dit en ce sens, le *discredit* des Actions; pour dire, qu'elles étoient extrêmement baissées. On a dit encore que les Billets de Banque étoient tombés dans le *discredit*, pour signifier qu'on ne les a plus voulu recevoir sur la place, ou du moins qu'on ne les a pas reçus pour leur juste valeur. ☞ Les terres ont pû paroître vendues chèrement en 1727. année d'un très-grand *discredit*. Fact. Cet homme a diverti une partie des fonds de la caisse, & y a substitué des Billets de Banque dans le temps de leur *discredit*. Faverel *Factum*.

☞ Le *discrédit* où ces Ouvrages sont tombés parmi les Sçavans.

On a inventé le terme de *discrédit*, pour l'opposer à celui de *Crédit*, qui signifie la faveur que les Billets de Commerce, tant publics que particuliers ont quelquefois coutume de prendre subitement, suivant les conjonctures, dans le negoce que les Marchands & Banquiers en font entr'eux.

☞ DISCRÉDITÉ, ée. part. pass. & adj. Qui est tombé en discrédit. Faire valoir dans sa caisse du papier *discredité*, comme espèces. Faverel, dans un factum. Il lui a donné du papier *discrédité*. Id. Allouer du papier *discrédité* pour des especes. Id.

DISCRET, ète, adj. Qui est retenu dans ses paroles & dans ses actions; avisé, prudent, judicieux, circonspect. *Consideratus, circumspectus, prudens.* L'honnête homme est *discret*: il remarque les defauts d'autrui; mais il n'en parle jamais. S. Évr. Les gens *discrets* sont bien venus par-tout.

Discret, se dit plus particuliérement de ceux qui sçavent bien conserver un secret. Les femmes aiment fort les Amans *discrets*, qui ne publient point les faveurs qu'ils reçoivent.

L'amour le plus discret
Laisse par quelque marque échaper son secret. Racine.

Discret, est aussi une formule de Notaires, un titre d'honneur qu'ils donnent aux Curés & aux Gradués, & principalement aux Supérieurs des Couvens. Vénérable & *discréte* personne M. tel, Curé d'un tel lieu, Prieur d'un tel Couvent.

Discret, s. m. Terme de quelques Religieux, comme de Capucins, d'Augustins, de Recolets, &c. C'est celui qui dans un Chapitre représente le corps du Couvent, & en est comme l'Avocat. *Consultor.* Sorte d'Avocat envoyé à un Chapitre Provincial, pour représenter les intérêts de la Maison. ☞ Il y a dans l'Ordre des Freres Mineurs Franciscains des Peres *discrets* perpetuels. Si le Général meurt avant que d'avoir fini son temps, ou qu'il soit élevé à quelque dignité de l'Eglise, on lui substitue un Vicaire General, qui est élû par les Peres *Discrets* perpétuels de l'Ordre, qui sont ceux qui ont exercé l'Office de Général, ou qui ont été Vicaires Généraux pendant deux ans. P. Hélyot, *Tom. VII. c. 2.*

On appelle aussi, *Sœur discréte*, une Religieuse ancienne qu'on donne pour assistante à une Superieure pour la conduite d'une Communauté. *Consultrix.* Les Meres *Discretes* sont le Conseil de l'Abbesse. Patru. Le 27[e] chapitre des Statuts de Fontévraud fait en 1474. est des *Discrètes*.

On distingue en Philosophie la quantité continue, de la quantité *discréte*, *Discreta quantitas.* La continue est celle des lignes, des superficies & des solides, qui est l'objet de la Geométrie. La *discréte* est celle des nombres, qui est l'objet de l'Arithmétique.

DISCRÉTEMENT, adv. D'une manière discréte. *Considerate, prudenter.* Il en a agi fort *discretement*, fort prudemment.

DISCRETION, s. f. Prudence, retenue; science des égards; modestie qui sert à conduire nos actions & nos paroles. *Circumspectio, consideratio, prudentia.* Quand on est constitué en dignité, il faut se conduire avec une grande *discrétion*. Quand on parle devant des inconnus, ou des ennemis, on ne le sçauroit faire avec trop de *discretion*. Il a été discret tant qu'il a crû être malheureux; mais une pensée d'un bonheur, même incertain, a fini sa *discretion*. P. de Cl. Je vous ai vû toujours pratiquer une *discretion* sans égale, & vous avez eu plus de soin de ma réputation que moi-même, ayant quelquefois porté vos précautions jusqu'à me forcer de m'en plaindre. Lett. Portug. La *discretion* est une des principales parties d'un Galant. Voit. Les gens sages blament un zele sans prudence & sans *discretion*. S. Évr.

Discretion vient du Latin *discretio*, que quelques-uns dérivent du mot Grec διακρίνειν.

Discrétion, signifie aussi, Jugement, discernement. *Dijudicatio, judicium.* A sept ans on est en âge de *discrétion*, on connoît ce qui est bon ou mauvais. Cet homme est si stupide, qu'il n'a pas la *discrétion* de voir que la longueur de sa visite incommode.

Au jeu on appelle *discrétion*, ce qu'on laisse à la volonté du perdant. *Id quod ludentis arbitrio permittitur.* C'est un moyen de faire un présent déguisé à une femme, de jouer contre elle une *discrétion*.

On dit, en termes de Guerre, qu'une place se rend à *discretion*; pour dire, à la merci du vainqueur, par la confiance qu'on a qu'il usera bien de sa victoire. *Victori se permittere nulla proposita conditione.*

Vivre à *discretion*, c'est vivre en honnete homme à une table commune, & sans qu'on prenne un plat particulier pour soi & sur son compte. *Communi mensâ vivere.* C'est ainsi qu'on en use dans les Auberges & Messageries.

On dit en contresens des soldats, qu'ils vivent à *discrétion*, lorsqu'ils vivent en liberté chez leurs hotes, & qu'il n'y a aucune taxe ni payement de ce qu'ils prennent. *Vivere alienis impensis, milites suo arbitrio permittere.* Le vrai moyen de ruiner une ville, c'est d'y laisser des soldats vivre à *discrétion*.

Il s'emploie aussi figurément en ce même sens. Si l'on abandonne la passion sur sa foi, & si on la laisse faire à *discrétion*, quels ravages ne fera-t-elle point dans la société civile. Balz. *Cupiditati alicui effrenata laxare frena.*

☞ DISCRÉTOIRE, s. m. Lieu où s'assemblent les Meres Discrétes dans les Couvens de Religieuses.

Les yeux en pleurs, les sens d'horreur troublés,
En manteaux longs, en voiles redoublés,
Au Discrétoire *entrent neuf Venerables:*

Figurez-

Figurez-vous neufs siècles assemblés.
Poëme le Vert-Vert *de M. Gresset.*

Il paroît que *Discrétoire* est un terme usité dans quelques Couvens, pour marquer l'assemblée des Notables, & l'endroit où elle se tient. Feu Mr. l'Abbé Le Gendre, Sous-Chantre de l'Eglise Métropolitaine de Paris, l'a employé en la première signification dans son Testament. Si la Fondation des Prix n'est point, dit-il, acceptée par le *Discrétoire* du Grand Couvent de RR. PP. Cordeliers de Paris, je supplie très-humblement Messieurs les Gens du Roi du Parlement de la placer où ils le jugeront à propos. *Mercure d'Octobre* 1734.

☞ DISCRIME. s. m. vieux mot. Danger, du Latin *Discrimen*, qui veut dire la même chose.

☞ DISCRIMEN. s. m. Espéce de bandage dont on se sert pour la saignée du front. *Discrimen* est un mot Latin qui signifie division, séparation; nom qui a été donné à ce bandage, parcequ'en passant le long de la suture sagittale, il divise la tête en deux parties égales, ou parcequ'il y a des séparations entre ses tours. Voyez le Dict. de M. Col de Villars.

DISCULPER, v. act. Excuser, pallier sa faute, ou celle d'autrui, tâcher de justifier une action. *Aliquem purgare, culpâ liberare.* Il s'emploie le plus souvent avec le pronom personnel. Il s'est fort bien *disculpé* de cette accusation qu'on avoit faite contre lui. On lui fit un crime de sa passion; & voici comme il le *disculpa*. Man. de penser. Si celui qui le connoît parfaitement, & qui l'aime avec tendresse, ne laisse pas de le condamner, comment pouvons-nous le *disculper* & l'absoudre? disent les Chinois, quand on paroît étonné de ce que chez eux si un pere accuse son fils de quelque faute devant le Mandarin, il n'a besoin d'aucune preuve. P. Le Comte.

Ce mot vient du Latin *disculpare*. Du Cange. Le P. Bouhours le dérive de l'Italien *discolpare*, & dit que nous devons peut-être ce mot, & quelques autres qu'il rapporte, à M. le Cardinal Mazarin; ce qui fait connoître depuis quel temps ces mots sont en usage.

Disculpé, ée. part. & adj. *Purgatus, culpâ liberatus.*

DISCURSIF, ive. adj. m. & f. Qui se peut expliquer par le discours. L'homme a la faculté *discursive*. *Disserendi facultate præditus.*

☞ Discursif, sive. Qui emploie le raisonnement, & les régles de la dialectique. *Discursivus, a, um.* La Théologie, dont l'Eglise se sert pour la défense & l'établissement des vérités, est essentiellement *discursive*, & n'est, à proprement parler, qu'une Logique qui raisonne juste sur les dogmes révélés, & qui en déduit clairement les vérités qu'ils contiennent. Lamy.

Discursif, est aussi un terme de dévotion mystique; & alors il signifie, Actif, inquiet, agité. *Discurrens.* La contemplation active est celle qui est encore mêlée d'actes empressés & *discursifs*. Fenel.

DISCUSSIF, ive, adj. Terme de Medecine, qui se dit des médicamens qui ouvrent les pores, & qui font évaporer par la transpiration insensible les humeurs inutiles du corps, ou les vents, l'enflure, les ventosités, en secouant, en ébranlant. *Discussoria medicamina.* Ce sont les mêmes que ceux qu'on appelle *diaphorétiques* & *résolutifs*. Les intestins étant boursouflés ont besoin de remèdes carminatifs & *discussifs* pour les désenfler. Dionis.

Ce mot & les deux suivans ont la même origine.

DISCUSSION, s. f. Examen exact & en detail, action de discuter des questions, des affaires, des héritages. *Alicujus rei circumspectio, accurata consideratio.* Le peuple n'entre dans aucune *discussion* des choses mêmes dont il juge le plus criminellement. C'est une affaire d'une grande *discussion*, que de rendre un compte exact de sa conduite, quand on a manié les deniers publics.

On dit en termes de Palais, qu'un homme, qu'une caution n'est point tenue de payer, sinon après *discussion* faite des biens du debiteur. *Bonorum debitoris cum ære alieno collatio.* Et c'est pour cela qu'on fait apposer cette clause dans les contrats. Ils se sont obligés solidairement l'un pour l'autre, & un seul pour le tout, sans division ni *discussion*, & ont renoncé au bénéfice d'icelles. Faire la *discussion* d'un débiteur, c'est faire la perquisition, & ensuite la vente en Justice de tous ses biens, meubles & immeubles. *Debitoris bona cum alieno ære adducere in contentionem.* On appelle bénéfice de *discussion* une exception dilatoire par laquelle le débiteur empeche, ou retarde sa condamnation, en renvoyant le demandeur sur les biens d'un tiers.

☞ Discussion, se prend aussi pour Dispute, contestation. *Contentio, jurgium.* Ils ont eu une grande *discussion* ensemble. Il a eu une *discussion* au jeu.

Ce mot vient du Latin *discussio*, qui vient de *discutere*.

DISCUTER, v. act. Examiner une question, une affaire, un point d'Histoire, de Droit; faire toute la recherche possible pour en découvrir la vérité. *Accuratè aliquid considerare, diligenter perpendere.* Ce Commentateur a bien *discuté* cette question. Ce procès a été bien *discuté* par les Juges. L'article qui concernoit les Corses fut pareillement laissé indécis, mais non pas sans avoir été long-temps *discuté* de part & d'autre. L'Abbé Regn.

Ce mot vient du Latin *discutere*.

Discuter, signifie aussi, Rechercher les effets d'un débiteur, les faire vendre par autorité de Justice, faire voir qu'il est insolvable. *Inquirere debitoris in bona, eademque auctione sub hastâ vendere.* Il faut plusieurs années pour *discuter* une personne, pour peu qu'elle ait d'adresse & de crédit.

☞ Discuter, en termes de Médecine, signifie, séparer, diviser, pousser & chasser çà & là. *Dividere, dissolvere, discutere.* Les principaux effets des cataplasmes sont d'appaiser les douleurs, de ramolir, résoudre, *discuter*, ou mener à suppuration les matiéres amassées aux parties extérieures du corps.

Discuté, ée. part. pass. & adj. *Accuratè consideratus, diligenter perpensus.*

DISDIAPASON, s. m. Terme de Musique. Le *disdiapason* est une consonnance composée, que le P. Parran dit être quadruple de 4 à 1. ou de 8 à 2. Le *disdiapason* est une symphonie qui se fait lorsque la voix va de son premier ton au quinziéme lieu. On peut appeller cette consonnance, une quinziéme. La voix ne s'étend ordinairement que depuis son premier ton jusqu'au *disdiapason*, c'est-à-dire, qu'elle n'a guere qu'une double octave d'étendue; car le *disdiapason* est une double octave ou une octave redoublée. La voix peut quelquefois s'élever plusieurs tons au-dessus du *disdiapason*; mais c'est avec un effort qui fait que le son de la voix n'est pas naturel, & que l'on appelle *fausset*.

DISDIAPASON DIAPENTE, s. m. Terme de Musique. Consonnance composée en proportion sextuple de 12 à 2. ou de 1 à 6.

DISDIAPASON DIATESSARON, s. m. Terme de Musique. Consonnance composée en proportion de 16 à 3.

DISDIAPASON DITON, s. m. Terme de Musique Consonnance composée en proportion de 10 à 2. ou de 20 à 4.

DISDIAPASON SEMI DITON, s. m. Terme de Musique. Consonnance composée en proportion de 24 à 5.

Ces termes qui sont pris des Anciens, & qui servent à expliquer les accords & les consonnances de leur Musique, se trouvent dans les Auteurs François qui ont écrit de la théorie de la Musique.

DISEN. Voyez Dilibod.

DISENTERIE. Voyez DYSENTERIE.

DISENTIS, s. m. Célèbre Abbaye du pays des Grisons, dans le quartier qu'on nomme la Ligue Grise, près de la source du haut Rhin. *Discentium.* L'Abbé de *Disentis* a droit de battre monnoie.

DISERT, adj. Qui a une belle élocution, & une grande facilité de parler. Il est bien plus aisé d'être *disert* que d'être Orateur. *Disertus, dicendi peritus.* ☞ Une expression claire, *diserte*, & sans équivoque. Normant.

DISERTEMENT, adv. D'une maniére diserte. Cet Avocat plaide *disertement*, mais il n'a point de mouvemens d'éloquence. *Diserté.*

Disertement, signifie aussi, En paroles nettes & intelligibles. Je lui ait dit bien *disertement* que je voulois mettre telles clauses dans mon contrat. *Claré, diluciде, disertis, conceptis verbis.* ☞ La foi des Traités & des Capitulations, où ces franchises & libertés se trouvent *disertement* confirmées. Mem. d'Artois. Un Privilége *disertement* appliqué & aux grains du cru & aux grains du commerce. Normant. Laissons ce mot au palais. Il vient du Latin *disertè*, qui signifie la même chose: il ne se dit point dans l'usage ordinaire. On ne le trouve que dans des Factums & des Mémoires.

DISETTE, s. f. Cherté, défaut de vivres, besoin de quelque chose; pauvreté. *Penuria, egestas, inopia, indigentia.* Il y a eu grande *disette* de blez cette année. Cet homme est dans une extrême *disette*. C'est un mauvais pays, il y a *disette* de toutes les nécessités de la vie. Les Poëtes en font une personne. Voyez De la Mare, *Tr. de la Police*, T. II. où il traite tout ce qui regarde la Police, soit pour prévenir la *disette*, soit pour y remédier, &c.

La disette *au teint blême, & la triste famine,*
Troublent l'air d'alentour de longs gemissemens. Boil.

Ce mot vient de *desita*, qui a été fait de *desinere, desivi, desitum*. Ménage.

Les *disettes* arrivées en France, & dont nous avons connoissance, sont en 481. sous Childeric; en 588. sous Clotaire II. en 651. sous Clovis II. en 778. & 779. sous Charlemagne; & 805. & 806. sous le même; en 1304. sous Philippe le Bel, & les deux années suivantes; en 1316. sous Philippe le Long; en 1390. & 1391. sous Charles VI. en 1431. sous Charles VII. en 1446. sous le même Roi; en 1560. sous Charles IX. en 1565. plus grande que jamais; en 1572. & 1573. en 1587. causées par les guerres; en 1625. sous Louis XIII. en 1629. sous le même; en 1660 1661 1662. sous Louis XIV. en 1664. sous le même; en 1693 & 1694. sous le même; en 1698 & 1699. moindre; en 1709. Voyez tous les Réglemens de Police qui furent faits en ces occasions-là, ramassés par M. De la Mare, dans son *Traité de la Police*, Liv. V. Tit. XIV. c. 10. & suiv. T. II. p. 983. & suiv.

DISETTEUX, s. m. Qui a disette. *Inops, egens, indigens, egenus.* Il ne se dit guère qu'en riant, ou quelquefois dans un discours de piété, où l'on s'attacheroit plus aux choses qu'aux paroles: encore est-il bon de le joindre avec le mot de pauvre. C'est un pauvre *disetteux* qui mérite qu'on soulage sa misère.

☞ Disetteux, euse adj. M. Furetiére a dit dans un de ses Factums contre l'Académie: au lieu de rendre la langue riche & abondante, ils la rendent pauvre & *disetteuse*.

DISEUR, s. m. DISEUSE, s. f. Celui ou celle qui parle *Dicens, loquens.* L'entente est au *diseur*; c'est-à-dire, qu'il lui est permis d'expliquer son intention, quand les mots sont équivoques. Excepté dans cette phrase, le mot de *diseur* ne s'emploie jamais seul. Un *diseur de* bons mots est celui qui affecte de paroitre subtil & plaisant. *Homo facetus.* Les quatre grands *diseurs* de bons mots de notre temps étoient Angevins; M. le Prince de Guimené, M. de Bautru, M. le Comte de Lude & M. le Marquis de Jerzey. Ménage. Un grand *diseur* de riens, c'est un homme qui parle beaucoup; qui ne dit que des bagatelles. *Gerro, nugator.* Un *diseur* de nouvelles, un nouvelliste. *Narrator.* Cette causeuse, cette grande *diseuse* de riens, cette monstrueuse éloquence des déclamateurs, a infecté les esprits des jeunes gens. S. Evr.

Le bon sens de l'esprit est le guide fidèle;
Lui seul peut le conduire, & sçait le ménager.
Un bel esprit, si j'en sçai bien juger,
Est un diseur *de bagatelle.* S. Evr.

Non, je ne puis souffrir
Ces obligeans diseurs *d'inutiles paroles.* Mol.

Diseur, Diseuse de bonne avanture. *Ariolus, Chiromantis, Chiromantes, Chiroscopus.* On appelle ainsi des avanturiers, hommes & femmes, qui se piquent de connoître par l'inspection de la main ce qui arrivera à une personne. Ils disent quelquefois ce qui est deja arrivé à ceux qui les consultent; mais ils ne le font qu'après s'en être informés. Pour ce qui est de l'avenir, ils disent tant de choses, & en des termes si généraux, qu'il est impossible qu'il n'y ait quelque chose de vrai dans un certain sens qu'on peut donner à leurs paroles: ainsi ils trompent les sots qui veulent bien leur donner de l'argent pour les fadaises qu'ils débitent. Les Bohémiens sont *diseurs de bonne avanture*.

DISGRACE, s. m. Diminution, perte de faveur. *Offensio, offensa.* Tomber en *disgrace*. L'enfer des Courtisans est l'éloignement de la Cour, la *disgrace* du Prince.

Disgrace, signifie aussi, Malheur, accident. *Calamitas, infortunium, adversus casus.* Il est arrivé une *disgrace* à notre ami, il a perdu son procès. Les hommes sont sujets à mille *disgraces*. Si l'on parle mal de ce que vous faites, c'est une *disgrace* qui vous est commune avec les plus grands hommes de l'antiquité. Boil. Le souvenir d'une prospérité rend plus vif le sentiment d'une *disgrace* présente. Bouh. Comme toute *disgrace* peut arriver aux hommes, ils devroient être préparés à toute *disgrace*. La Bruy. Nous devons apprendre à subjuguer nos passions, à vaincre nos desirs, & à souffrir patiemment les plus cruelles *disgraces*. S. Evr. Bajazet ne put échaper à la vîtesse des chevaux Tartares, & tomba entre les mains du vainqueur. Alors l'Othoman éprouva dans sa *disgrace* la douceur & l'humanité du Tartare. P. Catrou.

Monarque tout puissant qui conduis les humains,
Assouvis ta rigueur; mais suspens tes menaces,
Et laisse-nous jouir, sans haïr nos disgraces. Bréb.

Disgrace, se dit aussi pour, Colère, indignation: mais en ce sens il n'est pas généralement reçu. *Offensa, ira, indignatio.* Vous devriez plutot choisir de tomber dans l'inimitié de tous les hommes, que dans la *disgrace* de J. C. Port-R. La véritable misère est de tomber dans la *disgrace* du Dieu vivant. Maucroix.

DISGRACIER, s. m. Priver quelqu'un de ses bonnes graces; éloigner quelqu'un de sa presence, lui ôter la faveur, la protection qu'on lui donnoit. *Gratiâ quempiam privare.* Un Favori qui est *disgracié* perd tous ses flatteurs, & la plupart de ses amis.

Disgracié, ée. part. & adj. *Qui Principis in offensionem incurrit; qui cum Principe non est amplius in gratiâ.* C'est un ridicule ordinaire aux *disgraciés*, d'infecter toutes choses de leurs disgraces, & d'en vouloir occuper les autres. S. Evr.

Outre la signification de son verbe, on le dit aussi des hommes mal-faits de corps ou d'esprit, comme s'ils n'avoient reçu aucunes graces du Ciel, ni de la nature. *Malè naturæ præsidiis paratus, instructus, naturæ præsidiis destitutus.* Cet homme est *disgracié* de la nature, boiteux, borgne, bossu. Il y a des personnes à qui les défauts siéent bien, & d'autres qui sont *disgraciées* avec leurs bonnes qualités. Riches. Il ne fut jamais une matière si stérile, si séche, & comme parle le Gentilhomme de Poitou, une matiére si *disgraciée*. Balz. On appelle Provinces *disgraciées*, toutes ces Provinces Méridionales de la France, où l'on prononce la langue Françoise d'une manière si rude & si choquante.

☞ DISGRACIEUSEMENT. adv. Terme nouveau, mais fort en usage aujourd'hui, & fort expressif. J'ai joué ces deux reprises de médiateur bien *disgracieusement*. On ne peut pas voyager plus *disgracieusement* que nous avons fait: outre la pluie que nous avons presque toujours eue sur le corps, nous avons encore essuyé vingt autres accidens.

☞ DISGRACIEUX, euse. adj. Désagréable, désobligeant. *Ingratus.* Rien n'est plus *disgracieux* pour les gens de fortune, que de retomber dans le néant. Ses anciens

anciens amis sont aujourd'hui ses plus grands persécuteurs. Cela est bien *disgracieux*.

DISGRÉGATION, s. f. Action qui sépare & éloigne les choses les unes des autres. Il n'est guère en usage qu'en Optique. *Dissipatio, diffusio.* Le blanc cause la *disgrégation* de la vue, la blesse & l'égare, à cause de plusieurs rayons qui la frappent de tous côtés. On le dit quelquefois des sons, aussi-bien que des rayons de lumière.

DISGRÉGER, v. act. qui ne se dit guère qu'en cette phrase, Le blanc *disgrége* la vue. Quelques Auteurs ont écrit que les Juifs étoient *disgregés* & dispersés par le monde. En ce sens il est vieux.

DISIBOD, Nom propre d'homme. *Disibodus.* S. *Disibod*, que l'on appelle encore autrement Saint Dilen, étoit né en Irlande au VII[e] siécle. L'on dit même qu'il y avoit porté la qualité d'Evêque sans titre & sans siége, à la maniére de plusieurs autres Prêtres, ou Moines Bretons, ou Hibernois de ces temps-là, qui s'employoient à la prédication. Il passa en France vers l'an 652. & se fixa dans le Diocèse de Mayence vers l'an 663. Il fonda un Monastère vers l'an 674. sans prendre lui-même l'habit monastique; & malgré ses grandes austérités il vécut 81. ans, & ne mourut qu'environ l'an 700. de J. C. à ce que l'on croit. Voyez les *Acta Sanct. Bened. Sæc. III. P. II. p. 496. & suiv.* & Baillet *au VIII[e] Sept.*

DISJOINDRE, v. act. Séparer des choses jointes. *Juncta disjungere.* On le dit particuliérement au Palais. Quand on joint des instances, on prononce toujours, Sauf à *disjoindre*, s'il y échet.

DISJOINT, OINTE. part. *Disjunctus.*

En termes de Musique, Intervalle par degrés *disjoints*, est l'intervalle qui est entre deux notes qui ne se suivent pas immédiatement, & qui sont appellées pour cette raison *degrés disjoints*.

DISJONCTIF, IVE. adj. Qui disjoint, ou sépare. *Disjunctivus.* *Ou* & *ni* sont des conjonctions *disjonctives*, qui en liant un discours, en séparent néanmoins les parties. César, *ou* rien. Il n'avance, *ni* ne recule. Comme ce mot n'est guère usité qu'au féminin, cela fait que *disjonctive* est devenu substantif. Remarquez que lorsqu'il y a plusieurs substantifs séparés par une *disjonctive*, il n'y a que le dernier qui fait le régime du verbe; comme, La force, ou la douceur le *fera*. Cette alternative ne peut changer le singulier du verbe en pluriel. VAUG. CORN. *Ou bien* est aussi une conjonction *disjonctive*, qui a la force de partager, distribuer. Les conjonctions *disjonctives* peuvent être appellées partitives, distributives & alternatives.

En logique on appelle Proposition *disjonctive*, une proposition composée qui comprend deux membres, ou deux parties liées par une conjonction *disjonctive*. La première proposition d'un dilemme est une proposition *disjonctive*.

Il faut obéir au Roi, ou être rebelle:
Il ne faut jamais être rebelle;
Donc il faut obéir au Roi.

Soit est encore une conjonction *disjonctive*.

DISJONCTION, s. f. Séparation de ce qui étoit joint. *Disjunctio.* Il ne se dit guère qu'au Palais. Il y a eu arrêt de *disjonction* de ces deux instances.

DISLOCATION, s. f. Déboitement d'un os. *Luxa, luxata membra.* On dit à Paris, quand il y a quelque *dislocation* d'un os, qu'il faut aller au Bailleul; qui est celui qui les remet. En Médecine on l'appelle *luxation*. La réduction d'une *dislocation* du fémur faite à un Marinier blessé cinq mois auparavant. JOURN. DES SÇAV.

DISLOQUER, v. act. Terme de Médecine, qui ne se dit que des os qu'on a fait sortir de leur place par quelque violence. *Luxare pedem, brachium.*

DISLOQUER, se dit figurément & dans le style burlesque, de l'esprit. *Perturbare mentem.* Cet accident lui a *disloqué* l'esprit, la cervelle.

Ce mot vient de *dislocare*, que l'on a forgé dans la basse Latinité, pour signifier, ôter de sa place. *Dislocatus* se trouve dans l'histoire de S. François de Paule, *Act. Sanct. April. T. I. p.* 230. B

☞ DISMA. s. f. Ville du Japon, qui n'est séparée de Nanguesaque que par un canal fort étroit.

DISME.		DÎME.
DISMER.		DIMER.
DISMERIE.		DIMERIE.
DISMEUR.		DIMEUR.
☞ DISMIER.	*Voyez.*	DIMIER.
DISNÉE.		DINÉE.
DISNER.		DINER.
DISNER.		DINER.
DISNEUR.		DINEUR.

☞ DISPARADE. s. f. Action de disparoître, absence. Sans faire aucune réflexion sur ce que le Marquis de Macy pourroit penser, je le laissai, dit Marut, dans ma chambre, & je courus au Palais de Madame. Je crois que mon heureux rival fut surpris de la *disparade*, & que la regardant comme un effet de l'enthousiasme, il rendit graces à la Nature de ne l'avoir pas fait naître Poëte... *Madame. de Ville-Dieu, tome* 10. *p.* 427. 428. Il y quelque différence entre *Disparade* & *disparition*: celui-là marque une évasion prompte & subite; le dernier, la simple absence d'une personne ou d'une chose qui paroissoit & qui ne paroît plus.

☞ DISPARAT, ATE. adj. ou DISPARATE. adj m. & f. Terme de Logique, qui se dit des termes & des choses qui n'ont nulle liaison, nulle connexion entre elles, nulle opposition. *Dispar; dissitus, a, um.* Chien & cheval sont des termes *disparats*, ou *disparates*; parcequ'ils n'ont pas plus d'opposition entr'eux que chien & bœuf ou brebis, &c. Ces deux choses-là sont *disparates*, vous ne sçauriez rien inférer de l'une à l'autre. La division de ce discours ne vaut rien; ce sont deux choses toutes *disparates*. Il n'y a point de comparaison à faire, cela est tout *disparat*. Peut-on mettre en paralléle des choses si *disparates*? LETTRE à M ***.

DISPARATE, s. f. Ce mot est Espagnol; mais plusieurs s'en servent pour expliquer de grandes inégalités d'esprit, des choses dites ou faites mal-à-propos. *Inæqualitas, disparilitas.* Cet homme a de l'esprit & du mérite; mais il a quelquefois de grandes *disparates*; il dit & fait bien des choses à contretemps. ☞ Quoi! préférer la molesse & la stérilité de Tibulle, la dureté & les *disparates* de Properce, à l'aménité, à la fécondité & à l'esprit d'Ovide? HUET.

DISPARITÉ, s. f. Circonstance qui fait que deux choses ne sont point semblables, quand on les compare entre elles. *Discrimen.* Il y a bien de la *disparité* d'age, de condition, entre ces personnes qu'on marie. Pour l'amitié il y a trop de *disparité* & de disproportion entre un Prince & son sujet. MONT. On s'en sert particuliérement dans les disputes. Voilà la raison de *disparité* entre ces deux loix que vous prétendez être semblables. On se sert aussi de ce mot en matiére de Change. Marquer la parité & la *disparité* des prix courans. IRSON.

☞ DISPARITION, s. f. Action de disparoître, absence. Les maladies recommencent leurs ravages après quelque temps de *disparition*. *Merc. de Mai* 1725. Ce mot est en Italique dans la citation suivante. La physionomie d'un Acteur doit être mâle, & également éloignée de l'excès de la beauté & de la laideur. Des traits trop délicats se perdent dans l'éloignement du Théatre, & ce qui reste après cette *disparition* ne signifie rien.... LE POUR ET CONTRE.

☞ DISPARITION, Retraite secréte que fait une personne. La maniére dont M. de la Chaussée justifie la *disparition* d'Aurèle, dans sa Tragédie de Maximien, n'est pas, à mon gré, fort solide. DESFONTAINES.

DISPAROÎTRE, v. n. *Je disparois, je disparoissois, je disparus, j'ai disparu, & je suis disparu, je disparoîtrai, que je disparoisse.* Ne paroître plus, être hors de la portée de la vue. *E conspectu evanescere, evolare.* Une nue éleva JESUS-CHRIST en présence de ses Apôtres;

&

& il *disparut* à leurs yeux. Les Comètes *disparoissent* petit-à-petit, parcequ'elles s'éloignent de la portée de notre vûe. Les ennemis ont paru sur la frontiere; mais à l'approche du Roi ils sont *disparus*, ils se sont retirés.

DISPAROÎTRE, se dit aussi de ce qu'on dérobe, de ce qui échappe en un moment à notre vûe. Vous n'avez fait que vous montrer; vous avez *disparu* aussi-tôt. Il avoit laissé son manteau sur ce siege, & en même-temps il a *disparu*. Ce Banquier s'est absenté, a *disparu*; c'est-à-dire, il a fait banqueroute.

DISPAROÎTRE, se dit aussi figurément de tout ce qui cesse d'être, de tout ce qui n'existe plus. On remet d'ordinaire la joie & le repos à l'avenir, & à un âge où les meilleurs biens ont déja *disparu*, la santé & la jeunesse. LA BR.

DISPARU, UE. part.

DISPASTE. Terme de Mécanique. Machine où il y a deux poulies. *Dispastos*.

☞ DISPENDIEUX, EUSE, adj. Qui coûte beaucoup, qui occasionne beaucoup de dépense. Du Latin *Dispendiosus*. De toutes les Passions la plus *dispendieuse*, c'est celle de la bonne chere: c'est tous les jours à recommencer. Ce terme, qui n'est pas encore bien accrédité, manquoit à notre langue, & est d'un grand secours. Permettez que je vous fasse part d'une invention plus facile à pratiquer, plus sûre & moins *dispendieuse*. Voilà, ce me semble, le moyen le plus simple, le plus facile à exécuter, le moins sujet à se deranger, & le moins *dispendieux*. Sa Sainteté, pour arrêter le cours *dispendieux* du Procès d'entre les Boulonnois & les Ferrarois, &c. Une campagne *dispendieuse* . . . . *Journal Hist. Mai* 1709. La difficulté de rassembler tant d'éditions *dispendieuses* n'est-elle pas un inconvénient plus considérable que de confronter le Supplément avec le Livre même? *Mém. de Trev. Avril* 1737.

DISPENSAIRE, s. m. En termes de Médecine, est le nom qu'on donne aux Recueils qui ont été faits par divers Auteurs d'un grand nombre de remèdes composés. C'est la même chose qu'Antidotaire. *Collectanea, excerptiones medicamentorum*. Il y a le *Dispensaire* de Mesué, de Nicolas Florentin, de Cordus, de Bauderon, &c.

DISPENSATEUR, ATRICE. adj. Qui distribue avec ordre & discrétion. *Dispensator, administrator: qui dispensat, qui administrat*. Dieu est un juste *dispensateur* de ses graces. La Justice est la *dispensatrice* des peines & des récompenses. Le Prince est le maître & le *dispensateur* des graces & des privilèges.

Des vrais lauriers, sages dispensatrices,
Muses, jadis mes premieres nourrrices. R.

DISPENSATION, s. f. Distribution. *Dispensatio administratio*. Le grand Aumônier a la *dispensation* des aumônes du Roi. Il faut être très-circonspect dans la *dispensation* des emplois.

☞ DISPENSATION. Se dit de l'administration des Sacremens & des autres fonctions Ecclésiastiques envers les fidèles. Les Luthériens accusoient les Ministres Ecclésiastiques de s'enrichir par la *dispensation* des choses saintes. BOUH. *vie de S. Ign. L. II*. La *dispensation* de la parole de Dieu, du pain de la parole.

DISPENSATION, en termes de Pharmacie, est une disposition & un arrangement de plusieurs médicamens, simples ou composés, pesés chacun selon leur dose requise, après avoir été bien choisis & préparés, pour en faire une composition. *Dispositio, compositio, collocatio*.

DISPENSE, s. f. Permission d'agir contre le droit commun; exemption, relâchement du droit pour une juste cause. *Juris provida relaxatio, immunitas, Legis laxamentum*. Le Pape ne donne point de *dispense* de ce qui est contre le droit divin, ou contre le droit naturel, mais seulement de ce qui est contre le droit positif. Une *dispense* au premier degré d'affinité est abusive. Il accorde bien des *dispenses* de jeûner, de se marier, de tenir plusieurs Bénéfices, &c. Le Roi donne des *dispenses* d'âge à quelques Officiers, pour être reçus avant le temps porté par les Ordonnances. La *dispense* de se marier au second dégré de parenté, ou d'affinité, comme entre l'oncle & la niéce, ne s'accorde qu'aux grands Princes, & pour une cause publique, & s'expédie *sub annulo Piscatoris*; au lieu que celle du troisiéme, ou quatriéme dégré, s'expédie en Chancellerie. Le Pape accorde *dispense* au troisiéme dégré avec connoissance de cause; mais au quatriéme il ne faut d'autre raison que l'amour mutuel des parties. L'usage des *dispenses* n'est pas établi pour anéantir la discipline de l'Eglise, mais pour adoucir en quelques rencontres la sévérité des Canons. Les *dispenses* qui blessent les bonnes mœurs, & l'honnêteté publique, ont toujours été en horreur à toutes les Nations de l'Europe.

Il est certain que l'Eglise a le pouvoir de faire des loix; pouvoir que les Apôtres ont exercé, & que leurs successeurs ont continué d'exercer après eux. Quiconque peut faire une loi, peut la casser: il peut à plus forte raison en dispenser en certains cas particuliers. L'Eglise peut donc dispenser des loix qu'elle fait. Aussi l'a-t-elle fait dans tous les temps. Dès les premiers siècles elle a laissé au jugement des Evêques de dispenser de la longueur de la pénitence réglée par les Canons; & le IV[e] Concile de Carthage permet la translation des Evêques & des Clercs, quand la nécessité & le besoin des Eglises le demandent. Un Auteur, qui, en 1713. imprima un Traité des *dispenses*, réduit les causes de *dispenses* à la nécessité & à l'utilité publique de l'Eglise, & non pas à l'utilité particulière de ceux qui poursuivent les *dispenses*; autrement les causes ne manqueroient jamais, dit-il; car il est évident que personne ne demande *dispense* qu'à son avantage. Cet Auteur prétend que les *dispenses* doivent être expédiées gratuitement. Marcel II. à ce qu'il dit, étoit résolu d'en user ainsi. Ce Pape disoit, que si les *dispenses* étoient justes, elles devoient être accordées gratuitement; que si elles étoient injustes, elles devoient être refusées. Pie V. refusa une grosse somme d'argent offerte par un Seigneur Espagnol, pour une *dispense* que ce Pape accorda, parcequ'il la jugea juste. Les neuf Prelats que Paul III. consulta pour la réformation de la Cour de Rome recommanderent la même chose, excepté pour les *dispenses* des mariages contractés malgré un empêchement connu. Rien ne seroit plus à souhaiter que cette gratuité; mais, après tout, puisque l'on peut vivre de l'autel même, selon l'expression de S. Paul, pourquoi ne pourra-t'on point exiger quelque chose de ceux qui demandent des *dispenses*, pour l'entretien des Officiers employés à les expedier? Le même Auteur prétend non-seulement qu'on pèche en demandant & en accordant une *dispense*, mais encore qu'elle est nulle. C'est assurément une faute d'accorder ou de demander une *dispense* sans raison; mais que la *dispense* ainsi accordée soit nulle, c'est autre chose. M. de Sainte Beuve, M. de Marca, l'Auteur des conférences de Luçon, &c. ne sont pas de ce sentiment. Et ce qui est de plus singulier, c'est que l'Auteur même du Traité dont nous parlons, veut que, quand on a exposé ses raisons sans déguisement, on s'en tienne à la conscience du Supérieur qui accorde la *dispense*. Mais comment s'y tenir, si l'on sçait que l'on n'a point de raison suffisante? S'il ne s'agit que de parler sans déguisement, c'est bien la faute de ceux qui demandent des *dispenses*, s'ils offensent Dieu. On a fait ces dernières années un Traité des *dispenses* de Carême imprimé à Paris.

☞ On dit proverbialement: A point marier, ne faut pas de *dispense*.

DISPENSER, v. act. Permettre à quelqu'un de faire quelque chose contre le droit commun. *Alicujus rei immunitatem dare, aliquem ab aliqua re immunem facere*. Le Roi peut *dispenser* quand il veut ses Officiers de servir. Le grand âge *dispense* d'aller à la guerre. Il faut qu'on soit *dispensé* pour obtenir deux Bénéfices. Il n'y a que le Pape qui puisse *dispenser* contre la discipline d'un Concile œcuménique, en cas d'utilité très-évidente, ou de nécessité. L'Evêque peut *dispenser* dans tous les cas que le Pape ne s'est point particuliérement réservés, & dans lesquels les

Canons permettent de *dispenser*. Du Bois. L'Ordinaire peut *dispenser* pour deux ans au-dessous de l'age prescrit pour chaque Bénéfice ; mais il ne peut point *dispenser* de l'age réglé pour tenir une Cure. L'Ordinaire a aussi le droit de *dispenser* pour les personats & les dignités. Il *dispense* aussi les bâtards pour les Bénéfices simples. Id.

Ce mot vient du Latin *dispensare*.

Il signifie aussi, Absoudre, ou relever d'une faute commise. Le Pape seul peut *dispenser* en cas de simonie.

Dispenser, se dit encore pour, Exemter. *Dispensez*-moi, s'il vous plait, de lui faire ce compliment. Cesse de chercher un Amant que tu ne verras jamais, qui ne pense pas un seul moment à tes douleurs, & qui te *dispense* de tous ces transports dont il ne te sçait aucun gré. Lett. Portug. Vous *dispensez* les hommes de l'amour de Dieu. Pasc.

Mais au moins dire adieu, est une bienséance,
Dont rien ne te dispense. Quint.

Dispenser, se dit aussi des permissions qu'on prend de soi-même. *Sibi aliquid sumere, vindicare, arrogare*. Quelques Prélats se *dispensent* d'aller à Mannes, de dire la Messe tous les jours. Pourvû que les gens du monde retiennent une surface de Religion, ils se *dispensent* eux-memes des sevérités de la Loi de Dieu. Fléch. Pour soutenir l'honneur de la Religion souvent nous nous *dispensons* de ses loix.

Dispenser, se dit encore en termes de civilités, pour excuser. *Dispensez*-moi de vous aller voir si souvent. *Dispensez*-moi de vous reconduire. *Liceat hoc mihi*.

Dispenser, signifie aussi distribuer, donner à plusieurs personnes. *Dispensare, distribuere*. Dieu a *dispensé* l'esprit aux hommes d'une manière si admirable, que chacun est content du sien. Le Roi *dispense* ses graces comme il lui plait : il les *dispense* avec choix, avec jugement. On ne doit pas *dispenser* les Sacremens aux indignes. Qu'est-ce que protéger les Sciences ? C'est étendre l'empire de la raison, embellir à nos yeux le spectacle de la nature, *dispenser* l'immortalité, & se l'assurer à soi-même.

Que louerai-je le plus, ou sa cadence juste, (d'Horace.)
Ou de ses vers aisés le tour ingénieux,
Et par qui l'immortel Auguste
Boit le même nectar qu'Hebé dispense *aux Dieux?*
Nouv. ch. de Vers.

Vous pourriez au séjour du Maître du tonnerre
Dispenser *la clarté que j'épans sur la terre*. Id.

Dispenser, en termes de Pharmacie, signifie, Préparer diverses sortes de remèdes, & en garnir une boutique d'Apothicaire pour s'en servir au besoin. *Componere disponere, collocare, praeparare*. Plusieurs Auteurs ont écrit en détail la préparation des remèdes que les Apothicaires doivent *dispenser* & avoir toujours dans leurs boutiques. *Dispenser* la thériaque ; c'est-à-dire, la préparer. Les statuts des Epiciers portent que les aspirans à la Maîtrise *dispenseront* le chef-d'œuvre qui leur aura été donné, & en feront les préparations & mélanges en présence de tous les Maîtres.

Dispensé, ée. part. pass. & adj. *Lege Solutus, immunis factus*.

DISPERSER, v. act. Répandre, mettre en divers lieux ; distribuer en des lieux séparés. *Dispergere*. Pour faire profiter son argent, il le faut *disperser* à plusieurs personnes, ne le mettre pas tout en un lieu. Les Juifs sont *dispersés* par tout le monde. Il *dispersa* ses troupes dans les Provinces. L'Ecriture dit, Je frapperai le Pasteur, & les brebis seront *dispersées*.

Dispersé, ée. part. pass. & adj. *Dispersus*.

Et cent mille Romains en cent lieux dispersés,
Suffisent à ma cendre, & l'honorent assez. Racine.

DISPERSION, f. m. L'Action de disperser, & de répandre de côté & d'autre. *Dispersus, ûs*. La *dispersion* des Juifs a été predite par les Prophétes, & par Notre-Seigneur Jesus Christ. ☞ L'Empire étoit alors fort onéreux, soit par la *dispersion* des pays qui en dépendoient, soit par les médiocres revenus qui y étoient attachés, soit à cause des brouilleries perpétuelles qu'il falloit soutenir contre les Papes. Beauval Basnage. Le P. de Laubrussel s'est servi de ce mot au pluriel. Cyrus, destiné de Dieu à ramasser les *dispersions* d'Israël, est désigné par son nom longtemps avant sa naissance. L'entreprise de la Tour de Babel fut un effet de l'orgueil des Juifs. Il y avoit donc alors des Juifs : c'est bien imaginé ! Ils vouloient faire parler d'eux & se précautionner en meme temps contre les *dispersions*. Goeree.

DISPONDÉE, f. m. Terme de Poësie Latine & Grecque ; double spondée. *Dispondaus*. C'est un pied ou un mot composé de deux spondées, ou de quatre longues ; comme par exemple, *Juramentum*, *Maecenates*. Harris, Port-R.

☞ DISPONIBLE, adj. de tout genre. Terme de Palais, qui se dit des biens dont on peut disposer librement par testament ou d'une autre manière. *Quod dari, quod legari potest*. Dans la Coutume de Paris, les quatre quints des propres ne sont pas *disponibles*. Les meubles & les acquets sont de droit commun également *disponibles*. *Journal des Sçav. Octobre* 1731.

DISPOS, adj. dont le féminin n'est pas en usage. Il signifie, qui est agile, léger, qui se porte bien. *Agilis, levis, alacer*. Les singes & les chats sont des animaux fort *dispos*, fort légers. Les danseurs de corde, les sauteurs & les voltigeurs doivent être fort *dispos* de leur corps. Un jeune Basque est fort *dispos*, & propre à la course. On dit d'un vieillard qui se porte bien, qu'il est encore gaillard & *dispos*.

DISPOSER, v. act. Mettre les choses dans un rang, dans un ordre, dans une situation convenable. *Parare, componere, disponere, collocare*. Dieu en créant le monde a *disposé* toutes choses dans cet ordre admirable où nous les voyons. La science d'un Architecte, c'est de *disposer* les membres, les parties d'un bâtiment dans une agréable symmétrie. La science d'un Général est de bien *disposer* son camp, son armée, pour avoir les commodités de se défendre & d'assaillir.

Disposer, signifie aussi, Se préparer, se mettre en devoir de faire quelque chose. *Comparare se, parare se ad aliquid*. Il se *dispose* à partir demain pour son Ambassade. Ce Général *dispose* ses troupes pour donner bataille. Me voici bien *disposé* à ouïr toutes vos maximes. Je lui écrirois une lettre d'amour si galante, qu'elle seroit *disposée* à m'écouter. Voit. On ne la peut *disposer* à donner cette satisfaction au Roi. Maucroix. Le temps se *dispose* à la pluie, il est fort couvert. En même-temps je me *disposai* d'aller à la Cour. Bussi Rab.

Disposer, se dit en Médecine, non-seulement de la situation extérieure des parties du corps, mais aussi des parties intérieures, & du tempérament, des humeurs. *Componere, disponere*. Cet homme a le corps bien *disposé*, il vivra long-temps. Cet enfant a la poitrine étroite ; il est mal *disposé* au dedans.

☞ On dit : *Disposer* quelqu'un pour le bain, pour la purgation, pour prendre les eaux ; pour dire, le préparer à se baigner, à se purger, à prendre les eaux. Acad. Fr.

Disposer, signifie aussi, Aliéner, donner, résigner. *Dare, largiri aliquid, statuere de re aliqua*. Cet homme a *disposé* de sa maison, il l'a vendue, ou échangée, donnée, &c. Ce Chanoine a *disposé* de son Bénéfice, il l'a résigné à pension.

Disposer, se dit particuliérement en parlant de testament. *Statuere de bonis suis testamento*. A Paris on ne peut *disposer* que de ses meubles & acquêts, & du quint de ses propres. Un mineur, un furieux, un interdit, ne peuvent *disposer* de leurs biens.

Disposer, signifie aussi, Ordonner en maître, faire d'une chose ce qu'on veut. *Administrare nutu & potestate*. Le Roi a *disposé* de cette charge, l'a déja donnée. Un Surintendant *dispose* des Finances comme il lui plait. Les Juges *disposent* de nos biens & de nos vies.

Ce

Ce Maître d'Hôtel *dispose* de tout en la maison de son maître ; il la gouverne à sa fantaisie.

Il est à nous, ce Prince, encor plus qu'à lui-même :
Le Ciel nous le donna pour être notre appui :
Et lors qu'en se livrant à sa valeur extrême,
Il ose disposer *de lui,*
Il dispose *du bien d'autrui.* PERRAULT.

Un Poëte dit, dans un Ode sur la Fortune,

De quelques biens que tu disposes,
Les maux cruels que tu nous causes
Sont-ils payés par tes faveurs ! NOUV. CH. DE VERS.

DISPOSER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Praeparare, disponere, parare.* La grace *dispose* les cœurs à profiter de la prédication d'une bonne doctrine. Le principal soin d'un Poete est de bien *disposer* son Ouvrage. On dit qu'un homme a l'esprit mal *disposé* pour un autre, quand il est mal intentionné pour lui. *Malè affectus in aliquem.* On dit aussi, qu'il est *disposé* à la vengeance, à l'amour ; pour dire, qu'il est enclin à ces passions. *Propensus ad aliquia.*

On dit proverbialement, L'homme propose, & Dieu *dispose.* On dit d'une personne qui en gouverne une autre absolument, qu'elle en *dispose* comme des choux de son jardin. On dit aussi de celui qui est mort, que Dieu en a *disposé.*

DISPOSÉ, ÉE. part.

DISPOSITIF, f. m. Terme de Palais, qui se dit de la partie d'un jugement, d'une sentence, ou arrêt, qui contient ce que le Juge a ordonné. *Decreti alicujus proœmium.* On a dressé le *dispositif* de l'arrêt, il n'y a plus qu'à mettre le vû & les qualités. Le *dispositif* commence ainsi : *Le Roi en son Conseil a ordonné & ordonne : la Cour, Parties ouïes, &c. Nous disons. Il est dit.*

☞ DISPOSITIF, f. m. Se dit aussi de la partie d'un Mandement d'un Evêque, par laquelle il finit & dans laquelle il prononce, il ordonne ce qui convient sur la matière dont il a traité. Le *dispositif* d'un Mandement Episcopal commence à ces mots : A ces causes, le Saint nom de Dieu invoqué, &c.

☞ DISPOSITIF, IVE. adj. Préparatoire, qui dispose à quelque chose. Un remède *dispositif.*

DISPOSITION, f. f. Ordre, rang, situation des choses. *Dispositio, ordo, collocatio.* Voila une belle *disposition* de jardin, d'un tableau, d'un bâtiment, de théatre. Un des grands points de l'Eloquence, c'est de faire une belle *disposition* de son discours. On a rapporté que les ennemis étoient en bonne *disposition.* La *disposition* de l'architecture d'un bâtiment, selon Vitruve, consiste dans le plan, l'élévation & le profil. Au reste, cette situation convenable, & cet arrangement des parties d'un ouvrage qu'on appelle *disposition*, ne regarde pas les mesures de chaque partie. Ainsi on dit qu'un tableau est bien disposé, lorsque le sujet est bien représenté, & que toutes les figures sont en leur véritable place ; quoique d'ailleurs ces figures puissent être mal proportionnées, & qu'il y ait bien des défauts dans le reste de la composition. La *disposition* dans la Peinture appartient à la composition. La *disposition* est l'arrangement des parties d'un tableau, l'œconomie, l'ordonnance d'un tableau. La *disposition* contient six parties, qui sont, la distribution des objets en général, les groupes, le choix des attitudes, le contraste, le jet des draperies, l'effet du tout ensemble. Voyez M. Félibien, *Entretiens sur les vies, &c.* M. de Piles, *Cours de Peinture.* Léonard de Vinci, &c.

DISPOSITION, se dit aussi de la santé. *Valetudo, bona vel mala.* Le Médecin a trouvé son malade en assez bonne *disposition*, il n'avoit plus de fiévre. Ce voltigeur a une agréable *disposition* de ses membres, une merveilleuse souplesse du corps. *Constitutio corporis, membrorum.* Nous avons trouvé ces goinfres, qui nous attendoient en fort bonne *disposition*, c'est-à-dire, à table. *Affectio.*

DISPOSITION, se dit aussi du génie, & de l'inclination, de la situation d'esprit, de la pente que l'on a pour quelque chose. *Ingenium, indoles, affectio animi, propensio.* Ce jeune homme a une grande *disposition* pour les armes, pour la danse, pour faire des vers. On profite des enseignemens & des avis selon la *disposition* où se trouve l'esprit. Je n'ai pas osé parler de cette affaire, à cause que je n'ai pas trouvé une *disposition* favorable dans les esprits. La *disposition* du sage à l'égard des méchans n'est pas une *disposition* aigre & altiére ; mais une *disposition* douce & charitable, par laquelle il a pitié d'eux, & prend soin de les corriger. M. ESP. Il faut mettre les autres dans de favorables *dispositions* à notre égard par un extérieur poli. BELL. Une bonne *disposition* de l'ame veut quelque chose de plus animé que l'état tranquille. S. EVR. La *disposition* que vous avez à me trahir l'emporte sur la justice que vous devez à tout ce que j'ai fait pour vous. LETT. PORT.

DISPOSITION, signifie aussi, Aliénation, soit par vente, ou par quelqu'autre acte que ce soit. La donation est une *disposition* entre-vifs. *Donatio.* Le legs est une *disposition* testamentaire. Il est défendu aux gens mariés de s'avantager l'un l'autre par quelque *disposition* que ce soit.

DISPOSITION, se dit aussi de la décision & du contenu des ordonnances & des loix, qui disposent des choses comme il leur plaît, & qu'on est obligé de suivre. *Decisio.* Cette maxime est selon la *disposition* d'une telle loi, d'une telle ordonnance. Quand quelque cas n'est pas reglé par la Coutume, on a recours à la *disposition* du Droit écrit.

DISPOSITION, se dit aussi des droits qui appartiennent à quelqu'un. *Jus, potestas, facultas.* Le Roi a la *disposition*, la nomination des Benefices Consistoriaux, des Prélatures. Plusieurs Engagistes ont la *disposition* des charges du Domaine, s'ils en ont les parties casuelles. Un majeur a la libre *disposition* de ses biens.

DISPOSITION, se dit encore pour, Volonté, pouvoir. *Potestas ; arbitrium, voluntas.* Il n'a pas un sou en sa *disposition.* Il aposta des calomniateurs, qui étoient à sa *disposition.* J'aime mieux voir vos yeux irrités, que de ne les point voir du tout ; mais je ne hazarde guère, quand je laisse ce choix à votre *disposition.* LETT. PORTUG. On dit aussi quelquefois en termes de civilité, Tout ce que je possède est à votre *disposition*, à votre commandement. Je suis bien-aise de vous voir en bonne *disposition*, c'est-à-dire, en bonne santé.

On dit en termes de Philosophie, *Disposition prochaine* ; pour dire, l'état prochain où est une chose pour recevoir une nouvelle qualité, une nouvelle forme. On dit dans un sens contraire, *Disposition éloignée.*

DISPOSITION, se dit en Astrologie, de l'état, de la situation des Astres, & de leurs aspects. *Situs, positio, positus.* L'horoscope, ou le theme, ou la figure céleste, n'est autre chose que l'observation de la *disposition* des astres & du ciel, & des aspects differens des Planètes au point de la naissance de quelqu'un. Les Ephémérides enseignent la *disposition* du ciel à midi de chaque jour.

DISPROPORTION, f. f. Terme relatif, qui se dit d'une chose qui n'a que des convenances fort éloignées, des qualités fort différentes d'une autre. *Inaequalitas.* Ce mariage ne se fera point, il y a trop de *disproportion* d'age, de qualité, de biens entre les parties. Un Bourgeois ne peut pas contester le pas à un Seigneur, il y a trop de *disproportion* entre eux. Une certaine inégalité entre les hommes, qui entretient l'ordre & la subordination, est l'ouvrage de Dieu ; une trop grande *disproportion* est la loi des plus forts. LA BRUY. Quelque *disproportion* qu'il y ait entre Dieu & les intérets du monde, on ne laisse pas de préférer tous les jours ces intérets à Dieu. NICOL.

DISPROPORTIONNER, v. act. S'éloigner trop des proportions. *Negligere, non servare proportionem.* Si vous donniez plus de toises à la largeur de cette Eglise qu'à sa longueur, ce seroit trop la *disproportionner.*

DISPROPORTIONNÉ, ÉE. part. & adj. *Inaequalis, impar.* Les amitiés qui sont *disproportionnées* ne sont pas durables. FLÉCH. La charge que vous lui voulez faire acheter est *disproportionnée* à ses forces, à sa capacité.

DISPUTABLE, adj. Problématique, où il y a des raisons de part & d'autre. *Res controversa, quae in controversiam adduci, vocari potest.* Cette question est *disputable.*

table, on peut soutenir le pour & le contre.

☞ DISPUTAILLERIE, s. f. Vaine dispute. Les *disputailleries* ne sont nullemeut propres à établir ni à conserver parmi les Fidèles l'amitié réciproque que Jesus-Christ nous a si fort recommandée... *Journ. Hist. Juin* 1717. C'est un terme bas & inusité. Le verbe *disputailler*, qui est daus Cotgrave, n'est guere plus en vogue.

DISPUTE, s. f. Querelle, contestation. *Contentio, rixa, jurgium, controversia.* Le mari & la femme ne doivent jamais avoir *dispute* ensemble. Ils ont eu *dispute* au jeu. Il a toujours *dispute* avec son hôte quand il faut compter.

Dispute, dans les Colléges, est une contestation qu'ont les Ecoliers pour les places, pour les prix, ou pour leurs exercices. *Concertatio, contentio, disputatio.* Il se dit aussi des actions publiques qui se font dans les Ecoles pour agiter des questions. Ouvrir la *dispute*, assister aux *disputes*. On fait de longues *disputes* dans les Ecoles de Théologie, de Médecine, &c.

Dispute, signifie un combat d'esprit en matiére de science: une controverse sur les dogmes de la Religion. *Controversia, contentio, disputatio.* Il n'y a rien qui serve davantage à donner diverses ouvertures pour trouver la vérité, que la *dispute*. Le mouvement d'uo esprit qui s'occupe seul à l'examen de quelque matiére, est d'ordinaire trop froid & trop languissant, il a besoin d'une certaine chaleur, qui réveille ses idées; & c'est par les oppositions de la *dispute*, que l'on découvre où consiste la difficulté; ce qui donne lieu de faire effort pour la vaincre. Port-R. Les *disputes* ont fait les schismes. Mont. Il faut courir après la raison, & chercher la vérité par les doutes & par la *dispute*. Balz. L'ardeur de vos *disputes* insensées est devenue le plus dangereux de vos maux. Fléch. Les zélés ne peuvent se résoudre à attendre le succès lent & douteux des raisonnemens & des *disputes*. Saurin. On cherche moins la vérité dans la *dispute*, qu'à triompher de son adversaire. Claud.

On dit en proverbe, qu'une *dispute* est fondée sur la pointe d'une aiguille; pour dire, qu'elle est faite pour une chose de néant.

DISPUTER, v. act. Contester, entrer en concurrence; se battre pour acquérir, ou pour maintenir quelque chose. *De re aliqua contendere, concertare, decertare disceptare.* Personne ne *dispute* à cette femme le prix de la beauté. Vous ne prétendez pas lui *disputer* la couronne. Ablanc On *disputa* le passage du fleuve. Id. Ces deux armées ont *disputé* long-temps la victoire. En ce siége on a bien *disputé* le terrein, il l'a fallu gagner pied-à-pied. On lui a *disputé* sa qualité, sa naissance, son état. Je *disputerai* toujours à qui que ce soit la qualité de votre serviteur. *Disputer un poste*, se dit en termes de guerre. *Disputer* une chaire de Droit, de Médecine, c'est faire les exercices marqués, subir les épreuves par où doivent passer ceux qui prétendent obtenir cette *chaire*.

Je ne veux, belle Iris, que disputer *à tous*
L'honneur de soupirer & de mourir pour vous. La Suze.

Disputer, se dit aussi en choses spirituelles & morales, & signifie, Contester sur un point de science, ou de doctrine, défendre une opinion. *Concertare, disputare, contendere.* Les Théologiens ont de tout temps *disputé* entr'eux sur les questions de la grace. En soutenant votre opinion, que ce soit avec un certain tempéramment, qui mette celui qui *dispute* contre vous en état de vous céder sans chagrin. La passion de *disputer* gâte beaucoup l'esprit. En *disputant* on entre en inimitié, premiérement contre les raisons, & puis contre les personnes: nous n'apprenons à *disputer* que pour contredire; & chacun contredisant, & étant contredit, il arrive souvent que le fruit de la dispute est d'anéantir la vérité. Port-R. La douceur dans la dispute est uo secret desir de vaincre ceux contre qui nous *disputons*. M. Esp. On *dispute* aujourd'hui en Sorbonne; pour dire, on y soutient quelque Thèse. Se *disputer*, c'est, Se quereller. *Rixari.* Ces gens-là se *disputent* sur tout. On dit *Disputer* sa vie; pour dire, la défendre. Il a *dispute* long-temps sa vie. *Disputer* sa vie contre les flots.

On dit proverbialement, *Disputer* de la Chape à l'Evêque; pour dire, *disputer* pour quelque chose qui n'est & ne peut être à aucun de ceux qui *disputent*. ☞ On dit, *disputer* sur la poiote d'une aiguille; pour dire, *Disputer* pour des choses de rien, *disputer* pour des choses légères. Acad. Fr.

Disputé, ée, part. & adj. *Certatus, agitatus.* Ce Bénéfice a été bien *disputé*, bien contesté, il a été le sujet d'un grand procès. Cette demi-lune nous a été long-temps *disputée*; mais enfin nous en sommes demeurés maîtres.

Disputé Triomphant. Terme de Fleuriste. Nom d'un Œillet. C'est un violet assez fin sur un beao blanc. Sa fleur n'est pas large. Morin.

DISPUTEUR, s. m. Homme querelleux, qui a coutume de disputer. *Disputator, rixosus, jurgiosus.* Il ne faut pas jouer contre ces *disputeurs* continuels. Je ne puis souffrir ces violens *disputeurs* qui se jettent d'abord dans la derniére extrémité, soit du blame, soit de la louange. Balz.

DISQUE, s. m. Terme d'Antiquaire. Espéce de palet, ou d'instrument de pierre, de plomb, ou d'autre métal, large d'un pied, dont les anciens jouoient: *Discus.* Le *Disque* des Anciens étoit plat & rond, & de la figure que le soleil semble avoir. Le jeu du *disque* étoit un de ceux qui se pratiquoient chez les Grecs dans les solemnités des jeux publics. Il consistoit à jetter un *disque* ou en haut, ou en long; & celui qui le jettoit ou plus haut, ou plus loio, remportoit le prix. Ceux qui s'exerçoient à ce jeu, s'appelloient Discoboles, *Discoboli*; c'est-à-dire, jetteurs, lanceurs de *disque*. Hyacinthe, favori d'Apollon, jouant au *disque* avec ce Dieu, fut tué d'un coup du *disque* de ce Dieu, que le Zéphire son rival détourna & poussa sur la tête de Hyacinthe. On lançoit le *disque* par le moyen d'une corde faite de cheveux, à ce qu'il paroît par Claudien, *L. II. in Eutr. Carm.* 20. *v.* 359. *& suiv.* Ovide décrit ce jeu. *Métam. L. X. v.* 175. Les Romains apprirent ce jeu des Grecs, & en userent aussi. Dempster, *Paralip. in Joan. Rosini Ant. Rom. L. V.* c. 1. & Petr. Faber *Agonisticon, L. II. c.* 1. traitent du jeu du *disque*.

Disque, s. m. Terme d'Astronomie. *Discus.* C'est le corps du soleil, ou de la lune, tel qu'il paroît à nos yeux. On a observé quelquefois Mercure dans le *disque* du soleil. Il n'y a eu que la moitié du *disque* de la luoe qui soit entré dans l'ombre de la terre en une telle éclipse. Le *disque* se divise en douze parties, qu'oo appelle *doigts*; & c'est par-là qu'on mesure la grandeur d'une éclipse, qu'on dit être de tant de doigts, ou de tant de parties du *disque* du soleil, ou de la lune.

☞ *Disque* de la terre. C'est un *plan* qui passe par le centre de la terre, & qui est tel que la ligne droite qui joint les centres de la terre & du soleil lui est perpendiculaire. Ce plan forme à la surface de la terre un cercle qui sépare l'hémisphère éclairé d'avec celui qui est dans l'ombre. Or c'est précisément le cercle que nous avons nommé le terme de la lumiere & de l'ombre. Qu'il nous soit donc permis de l'appeller actuellement le *Disque* de la terre, puisqu'aussi-bien c'est le plan qui seroit directement opposé à l'œil de l'Observateur, situé dans la lune au momeot de sa conjonction au soleil, c'est-à-dire, quand elle se trouve dans la ligne droite qui joint les centres de la terre & du soleil. *Institut. Astronom. p.* 215.

Disque, se dit aussi en termes d'Optique, de la grandeur des verres de luoettes, & de la largeur de leurs ouvertures, de quelque figure qu'ils soient, soit plans, convexes, omphaloptres, ménisques, ou autres.

Disque, se dit encore eo termes de Botanique, de la partie des fleurs radiées qui en occupe le centre. On l'appelle quelquefois le *bassin*. Le *disque* est composé de plusieurs fleurons posés à plomb.

Disque. Terme de Liturgie: le *disque* est la même chose chez les Grecs que la patène chez les Latins. On met dans l'Eglise Grecque le pain qu'on consacre sur le *disque*, ou dans le *disque*, comme on le met sur la patène dans l'Eglise Latine. Le *disque* diffère de la patène pour la figure, en ce qu'il est plus grand & plus pro-

M fond;

fond: il ressemble à un plat. *Disque* se disoit chez les Anciens pour un plat, une assiette.

DISQUISITION, s. f. Terme dogmatique. Examen exact & sérieux d'une affaire. *Disquisitio.* Cette question est d'une longue *disquisition*, d'une longue recherche.

Disquisition, se dit aussi d'un Traité, d'une dissertation sur une matière qu'on examine à fond. Delrio a fait un gros livre de *Disquisitions* Magiques. Que l'on regarde ce que vous avez fait depuis dix ans, vos *Disquisitions*, vos Dissertations, vos Réflexions, vos considérations, vos Observations, on n'y trouvera autre chose, sinon que les Propositions ne sont pas dans Jansénius. Racine.

DISSECTEUR, s. m. Celui qui dissèque. *Scisser.* Un bon, un habile *dissecteur*.

DISSECTION, s. f. Terme d'Anatomie. Opération par laquelle on dissèque & on divise les parties du corps d'un animal, & on en fait l'anatomie, pour les faire considérer chacune à part. *Dissectio.* Les Chirurgiens ont demandé le corps d'un criminel, afin d'en faire la *dissection*. Les Anciens ont fait des *dissections* d'hommes vivans, comme Hérophile, Erasistrate; & de notre temps Carpus & Vesal. La *dissection* du corps humain a passé pour un sacrilége jusques au temps de François I. Le Gendre.

Dissection, se dit quelquefois de l'art de couper les viandes qu'on sert sur table. *Sectio.* Il y a des Ecuyers tranchans qui font la *dissection* des viandes avec une merveilleuse propreté & délicatesse.

DISSEMBLABLE, adj. m. & f. Qui est différent, qui ne ressemble point. *Dissimilis, dispar, diversus.* Les jumeaux sont souvent *dissemblables* en humeurs, en avantures. Ces deux espèces sont fort *dissemblables*, je vous en ferai voir la disparité.

☞ DISSEMBLANCE, s. f. Manque de ressemblance. *Disparilitas, dissimilitudo, diversitas.* Il y a une grande *dissemblance* entre ces deux freres, quoique jumeaux.

DISSENHOFEN, ou DISSENHOVEN. Voyez DIESSENHOVEN.

☞ DISSENZANO. Petite ville d'Italie, dans l'Etat de Venise.

DISSENTION, s. f. Mauvaise intelligence, discorde, division, querelle. *Dissensio, dissidium, discordia.* Ce sont les flatteurs qui mettent de la *dissention* entre les Princes. Un faux rapport a mis la *dissention* dans ce ménage, dans cette famille. L'intolérance est cause des troubles & des *dissentions* dans un Etat.

DISSÉQUER, v. act. Terme de Chirurgie. Ouvrir le corps d'un animal, en faire l'anatomie, en faire voir les différentes parties, en les séparant les unes des autres avec les cizeaux, le rasoir, le bistouri, &c. *Dissecare.* On le dit aussi de l'action par laquelle on coupe, on sépare, on divise, on ouvre des chairs avec ces instrumens, en pansant des plaies. Comme en séparant & en *disséquant* la chair, on est obligé de trancher les vaisseaux qui la nourrissoient, on doit se servir, &c. Dionis. Pour avoir lieu d'empoigner cette tumeur avec la tenette, & de la *disséquer* dans toute sa circonférence. Id. On voit une consultation que fit faire l'Empereur Charles-Quint aux Théologiens de Salamanque, pour sçavoir si en conscience on pourroit *disséquer* un corps, pour en connoître la structure. Le Gendre. Les Anatomistes modernes ont excellé dans l'art de *disséquer*, ils y ont fait bien de nouvelles découvertes. En développant & en *disséquant* jusques aux moindres pièces dont le corps de l'animal est composé, nous nous rendrons capables d'en découvrir les ressorts & les mouvemens. Dionis.

On le dit aussi par extension, en parlant des simples & des fruits. Il a *disséqué* une telle plante.

Disséquer, se dit aussi des viandes qu'on sert sur table, & de l'art de les couper proprement & adroitement. *Scindere.* Les Allemans sont curieux d'apprendre l'art de *disséquer* les viandes; se picquent d'être bons Ecuyers tranchans.

Disséqué, ée. part. pass. & adj. *Dissectus.*

☞ DISSÉQUEUR, s. m. Celui qui dissèque. Un bon, un habile *Disséqueur*. Il est plus en usage que *Dissecteur*.

☞ DISSERTATEUR, s. m. Auteur de Dissertation. Qui fait des Dissertations. Discoureur. Le *Dissertateur* ne s'est point contenté de conjecturer avec les critiques que le Royaume d'Yvetot dans son origine ne devoit être qu'un Franc-alleu noble, exempt d'hommage & de services militaires; il l'a même prouvé. *Merc. de Juillet 1726.*

M. de Marivaux s'est servi de *Dissertateur* & de *Disserter* dans son Spectateur François. On peut voir sur le premier Disserter, & voici sur le second un exemple pris à la page 356. A ces mots que je lâchai sans songer à mal, je vis le visage de mon *Dissertateur* s'allumer d'un feu qui me fit peur.

Ce mot est répété plusieurs fois dans la LXXX. feuille des Observations sur les Ecrits modernes, en parlant de trois nouvelles Dissertations sur l'établissement des François dans les Gaules.

DISSERTATION, s. f. Traité sçavant sur quelque matiére, sur quelque question. *Dissertatio.* Balzac a fait une belle *Dissertation* sur l'*Herodes infanticida* de Daniel Heinsius.

☞ DISSERTER, v. n. Discourir. *Differere.* Pantalon-Phœbus rodoit, ou plutôt séjournoit dans les caffés sçavans, & là se plaisoit à controverser & *disserter* chaudement. *Eloge de Pantalon-Phœbus à la suite du Dictionnaire Néologique.* On voit bien que l'Abbé des Fontaines cherche à rire en cet endroit, comme dans tout cet ouvrage, qu'il n'a entrepris que pour tourner en ridicule le langage de nos Modernes. M. de Marivaux a dit dans son Spectateur François: La plupart de ceux qui vous liront, se voyant appuyés, feront bien-aises de *disserter* cavaliérement sur votre compte, d'en secouer la tête, & d'avoir des dégoûts en vous lisant...... On trouve ensuite un autre exemple qui fait croire non-seulement que l'expression est sérieuse, mais qu'elle pourroit bien avoir donné lieu à l'emploi du même terme dans l'Eloge de Pantalon-Phœbus. Là-dessus, dit M. de Marivaux, le voilà qui recommence à *disserter* avec moi, & qui me somme de lui rendre justice.... On finira cet article par ces quatre vers de l'Epitre des Ombres de M. Gresset.

Je ne dois point perdre d'instans,
Ni prendre une peine inutile
A disserter *en grave style*
Sur les bagatelles du temps.

☞ Clitandre dans la Comédie des Philosophes amoureux, par M. Destouches, acte 3. scène 5. dit aux deux Philosophes, Léandre & Damis, en se berçant dans son siége:

Ca, Messieurs, dissertez.

CLARICE.

Vous voulez que j'essuie
Leurs froids raisonnemens? Disserte *Qui voudra;*
Mais pour nous, médisons: cela m'amusera.

☞ DISSIDENT, s. m. On appelle en Pologne *Dissident* ce que l'on nomme ailleurs Non-Conformiste: c'est celui qui professe une autre Religion que la Catholique.

☞ DISSIGNE, s. m. & f. Terme d'Algebre inventé par M. de la Loubere dans son Traité de la Résolution des équations, & qui se dit des termes des équations qui ont différens signes, l'un + & l'autre —; ou l'un + ou l'autre *a* —, & l'autre —; ou l'un *a* +. *Dissimilibus signis affectus.* Son contraire est consigne, qui a les mêmes signes. En ce cas-là le deuxième période, qui commencera par le reste $+ 4^e - 9^a$, sera consigne au premier. Mais dans le second cas.. le deuxième période, qui commencera par ce reste $- 4^e + 9^a$, sera *dissigne* au premier. La Loub. Les deux extrêmes me donneront encore une formule d'une équation dont le période sera des deux mêmes grades, mais qui sera suivi d'un période *dissigne*. Id.

DISSIMILAIRE, adj. m. & f. Terme de Médecine. Qui n'est pas de même nature, ou de même espèce. *Dissimilaris.*

milaris. On divise les parties du corps en *similaires*, & en *dissimilaires*. Les *similaires* sont celles qui ne sont point composées d'autres de différente nature. Voyez SIMILAIRES. Les *dissimilaires* sont celles qui sont composées d'autres de différente nature, comme le doigt, qui se peut diviser en os, en artères, en muscles, &c.

DISSIMULATEUR, ATRICE. s. m. & f. Qui dissimule. *Dissimulator, dissimulationis artificio eruditus.* Les Politiques font vanité d'etre *dissimulateurs.*

DISSIMULATION, s. f. Déguisement; art de se cacher, & de composer ses paroles & ses actions. *Dissimulatio.* Cet homme, si secret dans le fond, paroit eloigné de la *dissimulation* jusqu'a approcher de la naiveté. S. Real. Il faut vivre avec ses amis à cœur ouvert, & sans *dissimulation.* Si la *dissimulation* consiste simplement a cacher nos sentimens, ce n'est point un vice. Mais il faut que ce déguisement ne soit pas opposé à la vérité: autrement c'est un mensonge. Cail. La *dissimulation* est si contraire à la franchise, qui est le lien des amitiés, qu'elle ne trouve point de défenseurs parmi les honnetes-gens. Io. Comment pénétrer les voiles de la *dissimulation*; discerner un hypocrite d'un veritable homme de bien; un fourbe adroit d'un homme prudent; une femme sage d'une femme artificieuse? M. Scud. A parler sincérement, la parfaite *dissimulation* est le chef-d'œuvre de la prudence. Ib. La *dissimulation*, qui sçait déguiser toutes choses, se masque elle-meme, & prend le nom de prudence. S. Evr. La *dissimulation* a des suites si dangereuses, qu'on peut la confondre avec le mensonge. M. Scud. Sa *dissimulation*, qui n'étoit pas préparée à une si rude épreuve, l'abandonna à une triste nouvelle. S. Real.

DISSIMULER, v. act. Déguiser adroitement; feindre; cacher ce qu'on a dans l'ame; faire semblant de ne voir pas ce qu'on voit. *Dissimulare.* C'etoit une maxime de Louis XI. que qui ne sçait pas *dissimuler*, ne sçait pas régner. Un vindicatif *dissimule* une offense jusqu'à ce qu'il soit en état de s'en ressentir. L'art de *dissimuler* est le grand art d'aujourd'hui. S. Evr. La science de *dissimuler* est d'un grand usage; il ne faut montrer son jeu que quand il est sur. Amelot. Il n'est point de rencontre où la dissimulation soit d'un si grand usage qu'en amour, ni où il soit plus difficile de *dissimuler.* S. Evr.

DISSIMULÉ; ée. part. pass. & adj. Feint, déguisé. Il est aussi s. m. & f. Qui cache ses sentimens; qui pense autrement qu'il ne dit. *Dissimulator, dissimulandi artificio eruditus.* Il faut étre sur ses gardes, quand on a affaire avec des esprits *dissimulés.* Les hommes sont fort hypocrites & *dissimulés.* La prudence nous rend *dissimulés.* Cail. Je ne me laisserai point surprendre a vos regards trompeurs, ni a vos souris *dissimulés.* S. Evr. Soyez froid, soyez négligent, soyez meme léger, si vous le pouvez; mais ne soyez jamais *dissimulé.* Let. Portug.

DISSIPATEUR, ATRICE, s. m. & f. Prodigue; qui dépense, qui consume son bien mal-à-propos. *Decoctor, prodigus.* On a rompu ce mariage, à cause qu'on a appris que cet homme étoit un *dissipateur.* Tacite represente Pétrone, non pas en *dissipateur* dans la débauche, mais en homme délicat, dans un luxe poli & curieux. S. Evr.

DISSIPATION, s. f. Action par laquelle une chose se perd, se consume, se dissipe. *Dissipatio; bonorum fortunarumque consumptio, dissipatio.* L'étude cause une grande *dissipation* d'esprits. La *dissipation* des Finances est la ruine de l'Etat.

Dissipation, en termes de Physique, signifie proprement une perte ou déperdition insensible qui se fait des petites parties d'une chose; c'est l'écoulement par lequel elles se détachent & se perdent: ainsi on ne dit point *dissipation*, mais perte de sang, en parlant du sang qu'on homme perd par une plaie, ou de quelqu'autre maniére sensible: au contraire, on dit fort bien avec M. Lémery, Comme la *dissipation* des esprits se fait beaucoup plus abondamment que celle des parties solides, la réparation aussi en doit étre plus fréquente & plus abondante.

Dissipation, signifie encore; Distraction, inapplication. *Aberratio mentis, avocatio.* Combien de fois une indécente curiosité, ou un souvenir importun, au milieu meme de la priére, vous ont-ils jetté dans des *dissipations*, que les inquiétudes de cette vie ne rendent que trop inévitables? Flech. La *dissipation* est inévitable dans le commerce du monde. Nicol.

DISSIPER, v. act. Consumer; détruire quelque chose en l'écartant, en la divisant, en la reduisant à rien. *Dissipare, consumere, effundere.* L'ardeur du soleil a bientot *dissipé* les brouillards. La faim & les maladies ont bien-tot *dissipé* une armée. La vûe se *dissipe* & se perd à regarder de vastes campagnes. S. Evr.

Dissiper, se dit figurément en morale. L'esprit *se dissipe* dans une longue méditation. *Distrahere, avocare.* Il se formoit une grande cabale contre lui, que son adresse a *dissipée.* Je veux *dissiper* toutes vos illusions. Rien n'empêche les Religieuses de penser incessamment à Dieu: elles ne sont point détournées par mille choses qui *dissipent*, & qui occupent dans le monde. Les femmes fort occupées dans le monde, ne sont pas d'ordinaire fort tendres, parceque cela *dissipe* les sentimens du cœur. S. Evr. L'esprit est plus net, & plus recueilli le matin, & avant que les affaires le *dissipent.* Bouh.

Cette stupidité s'est enfin dissipée, Corn.

DISSIPÉ, ée. part. pass. & adj. Outre les significations de son verbe, il signifie, Distrait, inappliqué, partagé. *Animus variis cogitationibus agitatus, jactatus, in varias cogitationes distractus.* Cet homme est trop *dissipé.* L'ennui de la retraite est insupportable à ceux qui sont accoutumés à mener une vie tumultueuse & *dissipée.* S. Evr.

DISSOLU, ue. adj. Débauché, malhonnête. *Dissolutus, perditus, intemperans.* On crie contre les mœurs *dissolues* du siécle. Cet homme méne une vie *dissolue*, dit des paroles; des chansons *dissolues* & impudiques.

Dissolu; Participe du verbe *Dissoudre*, signifie; qui est rompu; desuni. *Solutus, dissolutus.* Un mariage *dissolu*, detruit ou par nullité, ou par la mort d'un des conjoints. Une communauté *dissolue* par une séparation; par un invéntaire. Une société, une amitié *dissolue* par une rupture entre amis, entre associés. *Dissolu* & *dissolue* ne sont plus usités en ce sens. Il faut dire; un mariage *dissous*, une société *dissoute*, &c.

DISSOLVANT, ANTE. adj. & subst. Qui dissout, qui divise les corps, qui les réduit en ses plus petites parties. *Discussoriam vim habens.* Le fiel est un dernier *dissolvant* qui achéve la digestion. Rohault. L'eau forte est le *dissolvant* des métaux. L'esprit de vin est le *dissolvant* des resines. L'eau; l'humidité est le *dissolvant* des sels & des gommes. On vante l'alcaest pour étre le plus grand des *dissolvans.* On appelle en général les acides *menstrues* & *dissolvans.* L'esprit de vinaigre distillé est le *dissolvant* des perles & des coraux. On servit une tasse d'or pleine d'un vinaigre très-fort; qui est un prompt *dissolvant.* Citri. Les prétendus *dissolvans* universels sont décrits énigmatiquement par Paracelse; Van Helmont, De Comitibus, &c.

DISSOLUBLE, adj. m. Il n'est d'usage qu'en Chymie. Qui se peut resoudre en plusieurs parties. *Dissolubilis.* Il n'y a point de corps qui ne soit *dissoluble* par le feu, par l'art de Chymie.

DISSOLUMENT, adv. D'une maniére dissolue. *Dissolute, intemperanter.* Les libertins vivent *dissolument*, se plongent dans toutes sortes de débauches.

DISSOLUTIF; ive. adj. Qui a la vertu de dissoudre. Tachard. *Discussoriam vim habens.*

DISSOLUTION, s. f. Destruction; résolution d'un corps en ses parties. *Dissolutio.* Il n'y a point de corps si compacte, dont le feu ne fasse la *dissolution.* Au grand jour du Jugement se fera la *dissolution* de toutes choses. On dit que la mort fait la *dissolution* du composé; parcequ'elle détruit, anéantit le composé.

Dissolution, en termes de Pharmacie & de Chymie, est une réduction des corps compactes, durs, ou épais, en matiéres liquides ou coulantes, par l'addition de quelques liqueurs. On fait la *dissolution* de la manne, de la casse, du sucre, des gommes & résines dans les liqueurs convenables. La *dissolution* de l'or se fait dans

l'eau régale ; celle des perles & des coraux dans du *vinaigre* distillé, &c. C'est dans le meme feos un terme de Physique qui exprime la réduction des corps épais en corps fluides, coulans, laquelle se fait par la nature. Ce suc un peu acre, ou acide, qui picotant les parois de l'estomac causoit la faim, agit dans la suite sur les alimens, & aide à leur *dissolution* dans l'estomac. Lemery.

Il se dit aussi de la chose dissoute & de son dissolvant. Prendre de la *dissolution* de vitriol.

Dissolution des Philosophes. Terme de Philosophie hermétique, qui veut dire coction ou préparation de la nature, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à sa perfection. C'est aussi la réductioo d'un corps en sa première matiere.

On dit aussi au Palais, la *dissolution* d'un mariage, la *dissolution* d'une communauté, quand un mariage a été déclaré nul, quaod une communauté est finie. La *dissolution* de la commuonauté ne se fait que par la cloture de l'inventaire.

☞ Dissolution se dit des Corps & Communautés qui se détruisent. Il rétablit le Séminaire, dont la *dissolution* étoit si préjudiciable à la chrétiente des Indes. Bouhours. *Xav. L. V.*

Dissolution, signifie en Morale, débauche, déréglement de vie & de mœurs. *Intemperantia.* Les femmes de débauche vivent dans la *dissolution.* Les paroles & les chansons de *dissolution* ne se disent point par les honnetes gens. Se plonger dans toutes sortes de *dissolutions.* Vaug.

DISSONANCE, s. f. Terme de Musique. Faux accord opposé à *consonance. Tonus dissonus, dissonum, dissonans quiddam.* Il est produit par le mélange ou rencontre de deux sons qui sont désagréables à l'oreille, tels que sont les ditons, les tritons, les fausses quintes, les quartes superflues, les septiémes & leurs repliques. La seconde *dissonance* est le demi-ton majeur, qui est la différence de la tierce majeure à la quarte. Les *dissonances* servent à la Musique, encore qu'elles n'y entreot que par accident. Voyez M. Brossard sur les propotions des *dissonances.*

☞ DISSONANT, ante. adj. Terme de Musique. Qui n'est point d'accord, qui n'est point dans le ton. Une voix *dissonante.* Un instrument *dissonant.*

☞ DISSONENT, s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois, Murmure, bruit que fait un ruisseau qui coule.

DISSOUDRE, v. act. *Je dissous, tu dissous, il dissout, nous dissoudons, vous dissoudez, ils dissoudent.* Quelques-uns conjuguent autrement ce verbe au pluriel, & disent, *nous dissolvons, vous dissolvez, ils dissolvent* ; mais on croit que le grand usage est pour la premiére maniere de conjuguer ce verbe. L'Académie n'admet pourtant que la seconde dans son nouveau Dictionaire : la seconde est en usage dans la Physique & dans la Chymie, en parlant de la dissolution naturelle, ou artificielle. *Dissoudre*, au prétérit *j'ai dissous*, au subjonctif *que je dissoude*, & selon les autres, *que je dissolve*, signifie, Réduire un corps dur & compacte en forme liquide. *Dissolvere, liquare, liquefacere.* Les Chymistes se vantent d'avoir un grand dissolvant pour *dissoudre* toutes sortes de corps. Les acides *dissolvent* l'argent & les autres métaux, hormis l'or. Tr. des Acides. La Chymie enseigne qu'il y a des sels qui fixent ou *dissolvent* des matieres d'une consistance propre, & qui ne font rien sur le reste. Jour. des Sçav. Il est facile d'expliquer comme les métaux se fondent & se *dissoudent.* Mers. Dans une infusion de sené on *dissout* de la moëlle de casse pour faire une médecine ordinaire. Le tartre se *dissout* dans de l'eau jusqu'à une certaine quantité seulement. L'acide de l'estomac *dissout* les viandes, & c'est ce qu'on appelle *digestion.* Cleopatre fit *dissoudre* une de ses perles dans du vinaigre. Le temps *dissout*, détruit toutes choses.

Il n'est rien que le temps à la fin ne dissoude. Scar.

Dissoudre, se dit figurémeot eo choses morales. *Dissolvere.* On a fait *dissoudre* le mariage de ces parties, à cause de la pareoté, de l'impuissance. Un mariage valablement contracté ne peut etre *dissous* pour quelque cause que ce soit. Les Jurisconsultes disent que les contrats se *dissolvent* de la meme maniere qu'ils ont été faits, par un consentement contraire. La société se *dissout* des le moment que les associés n'agissent plus en associés. Patru. L'amitié s'use, se *dissout* quelquefois petit-à-petit.

Dissous, oute. part. pass. & adj. *Dissolutus.* On dit aussi *dissolu* & *dissolue*, mais en un autre sens. Voyez ci-dessus. Il y en a qui écrivent dissout par un *t* au masculin. L'odeur agréable que les fraises exhalent, dénote assez que les sels essentiels qu'elles contiennent ont atténué, *dissout* & exalté leur soufre. Lémery. Ce mot & son verbe sont fort en usage dans la Médecioe, la Chirurgie, la Pharmacie, la Chymie. On fera cuire ces peaux d'anguilles à petit feu dans une lessive claire de cendres ordinaires, jusqu'à ce que ces peaux y soient tout-à-fait *dissoutes.* Charas. On ajoûtera trois onces & demie de gomme ammoniac *dissoute* dans de fort vinaigre. Id. La terre fut toute *dissoute* par les eaux du déluge. Jour. des Sçav.

DISSUADER, v. act. Déconseiller, détourner quelqu'un de quelque entreprise. *Dissuadere.* Ce Prince avoit conçu une belle entreprise, mais ses gens l'en ont *dissuadé.* Cet Hérétique se seroit converti, si sa femme ne l'en eût *dissuadé.*

Dissuadé, ée. part. pass. & adj. *Revocatus, deterritus, avocatus.*

DISSUASION, s. f. Discours qui détourne & empêche de faire quelque chose. *Dissuasio.* Le genre délibératif consiste en deux parties, en la *dissuasion* & en *persuasion.* Il s'est engagé dans cette mechante affaire, nonobstant la *dissuasion* de tous ses amis.

DISSYLLABE, adj. m. & f. Qui est de deux syllabes. *Dissyllabus.* Donner est un mot *dissyllabe.* Le spondée, le trochée, l'iambe, sont des pieds *dissyllabes*, aussi bien que le Pyrrique.

☞ Dissyllabe, signifie aussi de dix syllabes. La nouvelle Comédie de l'Enfant prodigue est en vers *dissyllabes*, ou de cinq pieds.

DISTANCE, s. f. Eloignement d'une chose à l'égard d'une autre, soit pour le temps, soit pour le lieu, soit pour la qualité. *Distantia, intervallum.* La plus grande *distance* de la lune est de 64 demi-diamètres de la terre, sa plus petite de 54. La *distance* de la Création du monde a la Nativité de Jesus-Christ est de plus de 4000 ans. La *distance* entre le Créateur & la créature est infinie. La puissance absolue du Souverain ôte & fait disparoître la *distance* infinie qui est entre les Grands & le peuple : elle les rapproche, & tous plient également sous elle. La Bruy.

Corang entre-elle & vous met-il tant de distance? Racine.

DISTANT, ante. adj. Eloigné. *Distans, remotus.* Ces deux choses sont *distantes*, autant que le ciel est *distant* de la terre. Il se dit aussi du temps. Ces deux époques ne sont pas fort *distantes.*

On dit en Philosophie, que les corps n'agissent point sur ceux qui sont *distans* ; c'est-à-dire, hors de leur sphère d'activité.

DISTENDRE, v. act. *Distendere.* Causer de la tension, une tention violente, contre nature, incommode. Ce mot est rare, & ne se trouve que dans quelques livres de Médecine. L'abondance d'une humeur séreuse, qui se déchargeoit sur les nerfs, & qui *distendoit* les parties voisines. Degori.

Ce mot vient du Latin *distendere*, aussi-bien que *distention* qui suit.

DISTENTION, s. f. Action par laquelle on étend quelque chose : c'est aussi l'étendue forcée & violente de quelque chose. Le calcul est un corps dur, solide, &c. causant de la stupeur, des obstructions & des *distentions.* Degori. Il ne se dit guère que des membres. *Distentio.* La plus grande douleur que souffrent les criminels à la question, c'est la *distention* des membres, quand on se sert du grand treteau.

DISTICHIASIS, s. m. Terme de Médecine. *Distichiasis.* Incommodité des paupiéres, qui consiste à avoir deux rangs de cils. Dans le *distichiasis*, par-dessus les cils ordinaires & naturels, il en croit un autre rang extraordinaire

dinaire qui déracine souvent le premier, & qui piquant la membrane de l'œil, y fait venir de la douleur, & y attire des fluxions. Pour guérir le *distichiasis*, il faut arracher avec des petites pincettes ce second rang de poils, & brûler les pores par où ils sortoient.

Le nom de *distichiasis* vient de δὶς, *deux fois*, & de στίχος, ou στίχος, *ordre*, *rang*, comme si l'on disoit *deux rangs* de cils.

DISTILLATEUR, s. f. Chymiste, ou qui fait profession de distiller. *Qui per distillationem herbarum aliarumque rerum succos extrahit, exprimit. Distillator.* Le Roi donne des lettres de *Distillateur*.

Distillateur, se dit au figuré, pour signifier un homme qui subtilise, qui raffine trop. *Nimia subtilitatis affectator.* Ne vous laissez point éblouïr à la subtile politique de ces *distillateurs* des maximes de Tacite, qui, à l'exclusion de Jupiter, voudroient présider au gouvernement de l'Univers. Balz.

DISTILLATION, s. f. Action de distiller, ou la chose même distillée. C'est une élévation des parties aqueuses, spiritueuses, oléagineuses, ou salines des mixtes, séparées des grossiéres & terrestres par le moyen du feu, qui se resserrent, & se condensent après par le froid. *Succorum ex herbis, floribus, rebusque aliis subjecto igne facta expressio.* La *distillation droite* se fait par l'alambic ordinaire, quand la liqueur s'éléve & tombe dans le récipient. L'*oblique* se fait par le côté dans des vaisseaux courbés, comme cornues, ou retortes. Et la *distillation par descente* est celle qui se fait quand le feu se met par-dessus & autour du vaisseau, dont l'orifice est en bas. Il y a aussi une *distillation par descente*, qu'on appelle, *per deliquium*, qui est une résolution naturelle des sels en liqueur; qui se fait par l'humidité.

Distillation, en termes de Chymie & de Philosophie hermétique, signifie quelquefois *filtration*; quelquefois ce mot signifie, *coction*, ou *préparation* de la nature jusqu'à ce qu'elle soit parfaite, ou *putrefaction* de la matiere philosophale.

☞ DISTILLATOIRE, adj. m. & f. Terme de Chymie. Propre aux distillations, qui sert à distiller. *Distillatorius, a, um.* Une vessie *distillatoire*. Homberg. *Acad. des Sc.* 1700. *Mem. p.* 210.

DISTILLER, v. act. Terme de Chymie. Séparer par le moyen du feu, ou d'un alambic, tout l'humide, ou le suc le plus exquis de quelque corps; l'élever par la chaleur, & le resserrer par le froid. *Succum ex herbis, floribus, igne subjecto exprimere.* L'eau-de-vie se fait en *distillant* le vin. Dans la résolution des simples un excellent moyen de conserver leurs vertus, c'est qu'au lieu de se servir du feu, ou de quelque autre chaleur étrangére qui pourroit altérer ces vertus, il ne faut employer que la chaleur d'un fumier fait de la putréfaction des herbes de la même espéce que celles que l'on veut *distiller*.

On fait ordinairement *distiller* par le moyen du feu plus ou moins violent selon le besoin. Le feu est appliqué immédiatement aux vaisseaux qui contiennent les choses qu'on fait *distiller*, où il est appliqué de différentes manieres par le moyen de l'eau, du sable, de la limaille de fer, &c. Ces différentes manieres s'appellent du nom de *bains*. Voyez ce mot. On *distille* aussi à froid, & cela se fait de la maniere suivante. On prend, par exemple, quatre livres de fleurs, plus ou moins, on les met dans trois ou quatre pintes d'eau, & le tout dans une chapelle qu'on lute bien; ensuite on met l'alambic dans quelque vaisseau qu'on remplit de glace pilée & salée, comme si on vouloit faire glaces des eaux; on adopte un récipient qu'on lute bien, on mouille dans de l'eau chaude un linge dont on couvre la chapelle à différentes reprises, afin d'attirer en haut la distillation; mais il faut auparavant avoir ôté l'eau superflue qui étoit dans la chapelle. Faire cette opération, cela s'appelle *distiller* à froid. Voyez Audiger, dans son livre intitulé: *La Maison reglée*, &c.

Distiller est souvent verbe neutre qui se met sans régime, & ne se dit que des choses. Quand il est actif, il se dit des personnes & des choses. Le sapin *distille* la résine. Ce Chymiste *distille* des eaux.

Distiller en montant. C'est distiller à la maniere ordinaire, en mettant le feu sous le vaisseau où sont les matiéres dont on veut tirer quelque chose par distillation.

Distiller en descendant. C'est distiller de maniére que le feu soit au-dessus de la matiére dont on veut tirer quelque chose par distillation.

Distiller, se dit absolument des choses qui coulent & qui tombent goutte à goutte. *Stillare, extillare, distillare.* On dit en ce sens, que le nez *distile* aux gens enrumés; qu'une fistule lacrymale *distille* toujours, qu'elle jette quelque humeur. L'eau qui *distille* des gouttiéres ruine les fondemens d'une maison. La grosse pluie est passée, il ne fait plus que *distiller*; c'est-à-dire, il n'y a plus que les gouttiéres. Un soldat coupant du pain, on apperçut des gouttes de sang qui en *distilloient*.

Distiller. v. act. se dit aussi des arbres qui jettent des sucs & des gommes. Le pins & sapins sont des arbres qui *distillent* la résine. Le palmier, le coco, *distilent* des liqueurs qui passent pour du vin.

Distiller, se dit figurément en Morale. *Distiller* son esprit sur quelque chose, quand il est en danger de s'évaporer par une trop forte application. Il y a toujours eu dans le monde des Alchymistes, qui ont *distillé* les choses humaines, & donné plus de liberté qu'ils ne doivent à leurs conjectures & à leurs soupçons. Balz.

La colère dans l'ame, & le feu dans les yeux,
Il distilla *sa rage en ses tristes adieux.* Boil.

En blâmant ses écrits, ni-je, d'un style affreux;
Distilé *sur sa vie un venin dangereux?* Id.

On dit aussi d'une personne qui pleure abondamment; qu'elle se *distille*, ou se fond en larmes.

Distillé, ée. part. *Succus rei alicujus expressus.* Le vinaigre *distillé* est un dissolvant des plus forts.

DISTINCT, incte. adj. Séparé; différent. *Distinctus.* Ce sont deux questions toutes. *Distinctes* & séparées; que celles qui sont en ce procès. Nous avons en nous un principe intelligent, tout-à-fait *distinct* du corps & de la matiére. Males.

Distinct, se dit aussi des choses qui sont nettes, & sans confusion. Une voix *distincte*, qui prononce & sépare bien ses paroles. Une vûe *distincte*, qui voit les objets sans confusion. Nous ne devons croire avec certitude que les choses dont nous avons une idée claire & *distincte*. Bayl. Considérons nos défauts d'une vûe *distincte*, afin de nous découvrir à nous mêmes tels que nous sommes. Nicol. Le peuple n'est point accoutumé à faire une réflexion précise & *distincte* sur les principes de la Religion. S. Evr.

DISTINCTEMENT, adv. D'une maniére distincte. *Distinctè.* Un bon Orateur doit parler *distinctement*, s'expliquer *distinctement*. Le souvenir de son époux expirant la touche vivement, & cet objet funeste est encore trop proche, pour lui laisser sentir *distinctement* sa douleur. P. de Cl. Quand un dogme est clairement & *distinctement* dans l'Ecriture, c'est à la raison à céder. S. Evr.

☞ DISTINCTIF, ive. adj. Qui distingue & différencie une chose de tout autre spécifique. *Distinguens, specificus, a, um.* Ce mot ne se joint qu'avec celui de caractère. Le caractère *distinctif* de la nation Françoise, c'est la valeur. Un autre caractère *distinctif* des François, c'est le politesse, & une maniére de vie aisée & sans gêne. Le caractère *distinctif* de cette plante consiste dans la forme de sa fleur & dans sa graine. On pourroit dire aussi une marque *distinctive*. Si le caractère essentiel & *distinctif* de la versification françoise consistoit dans les transpositions, ainsi que l'assure le Pere du Cerceau. L'Abbé Desfontaines.

DISTINCTION, s. f. Séparation, distance, différence. *Distinctio.* En tous les Etats il y a de la *distinction* entre la Noblesse & le peuple. Le mérite met bien de la *distinction* entre les personnes. C'est une personne d'une grande *distinction*. L'universalité jointe à l'éminence des vertus guerriéres, étoit le caractère de *distinction* de l'invincible Condé. P. Bourd. De quelque superbe *distinction*

ction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine. Boss. On a fait une taxe générale qu'il faut que tout le monde paye sans *distinction*. Les barbares ont passé tous les Habitans au fil de l'épée, sans *distinction* de sexe, ni d'âge. Ce Prince sçait bien faire la *distinction* des gens d'esprit, quand il distribue ses graces. Je hais cette complaisance fade qui applaudit à tout sans *distinction*. Ball. On affecte des *distinctions* d'honneur dans les Eglises mêmes, où doit s'anéantir toute la gloire humaine. Flech. La *distinction* doit être agréable aux personnes de qualité; mais il faut se l'attirer, & non pas se la faire présomptueusement soi-même. S. Evr.

☞ Distinction. en termes de Philosophie, est une négation d'identité, qui fait que de deux ou plusieurs choses l'une n'est pas l'autre. Ainsi la *distinction* est opposée à l'identité, comme la division l'est à l'union, & la diversité à la similitude. Etre distingué c'est n'être pas la même chose, ou, selon le langage des Philosophes, n'avoir pas la même identité; & dire que deux choses sont distinguées, c'est dire que ce n'est pas la même chose, que l'une n'est pas l'autre.

☞ Il y a en général deux espèces de *distinctions*, qui se subdivisent encore en d'autres. La premiére, est la réelle, & la seconde, la mentale, ou la *distinction* de raison. La *distinction* réelle est celle qui est entre les choses distinctes, & dont l'une n'est pas l'autre. Cette *distinction* peut être entre des choses qui ne peuvent pas exister séparément les unes des autres, comme les personnes divines, qui sont distinctes l'une de l'autre, sans pouvoir exister séparément l'une de l'autre. Et de même il peut y avoir séparation sans différence ni *distinction*. Par exemple, le corps de Jesus-Christ, dans l'Eucharistie, & à Paris & à Rome, est le même. Voilà de la séparation; il n'y a cependant ni différence ni *distinction*. Il peut être consumé & detruit, selon son être eucharistique, à Paris, & être conservé à Rome, quoique ce soit le même corps. Mais ordinairement & naturellement parlant, nous jugeons que deux choses dont l'une peut exister sans l'autre, sont distinguées réellement.

☞ La *distinction* de raison ou mentale est celle que notre esprit met entre des choses qui ne sont pas réellement distinctes, en les concevant comme si réellement elles l'étoient, & sous deux idées différentes. Telle est la *distinction* que nous mettons entre les facultés de l'ame; c'est toûjours la même ame, mais conçue tantôt comme rappellant les choses passées, tantôt comme voulant.

☞ Il y a encore une *distinction* formelle, qui est celle qui se trouve entre les formes ou formalités, & perfections inséparables l'une de l'autre, aussi bien que du sujet où elles sont, & dont cependant l'une n'est pas l'autre indépendamment de toute pensée de l'esprit. On l'appelle Scotistique, parceque Scot en est l'Auteur. Les Scotistes prétendent que cette *distinction* se trouve entre les facultés de notre ame, & entre ce qu'on appelle dans l'école les degrés métaphysiques, c'est-à-dire, les propriétés ou perfections différentes d'un même être, comme la corporéité, l'animalité, la rationabilité.

☞ Enfin la *distinction* virtuelle, qui est moins une *distinction* que la distinguibilité, ou le fondement de la distinction mentale; c'est l'équivalence d'une seule chose à plusieurs choses réellement distinguées. Ainsi dès-lors qu'une chose, à raison de ses différentes perfections, équivaut à plusieurs, on conçoit entre ses propriétés ou perfections une *distinction* virtuelle. C'est celle que les Thomistes admettent: de sorte que ce que les Scotistes appellent *distinction* formelle, les Thomistes la nomment *distinction* virtuelle; ou bien les choses ou propriétés entre lesquelles les Scotistes disent qu'il y a une *distinction* formelle, les Thomistes n'y mettent qu'une *distinction* virtuelle.

☞ Il y a aussi la *distinction* modale, qui se rencontre entre les modes & les substances.

Les *distinctions Philosophiques* ne sont bien souvent que des chicanes & des échapatoires. Les Théologiens ont multiplié les disputes à force de *distinctions*. S. Evr. Il y a des docteurs qui discourent avec tant de subtilité, qu'il n'y a point de difficulté dont il ne se tirent à la faveur de leurs *distinctions*.

Distinction. Terme du Droit Canonique. La premiére partie du Decret de Gratien est divisée en CI. *distinctions*; & chaque *distinction* est subdivisée par chapitres. Voyez DECRET.

DISTINGO, subst. mascul. Terme Latin qui n'a d'usage que dans l'Ecole, ou en style familier: il signifie, *Je distingue*. On s'en sert pour se défaire d'un argument, ou pour éclaircir & développer une proposition ambiguë, qui peut être vraie dans un sens & fausse dans un autre. Ce Répondant étoit fort pressé: mais il s'en est tiré par un *distingo*. J'apprêhende furieusement le *distingo*. Molière fait dire par T. D. à sa Maîtresse, qui lui disoit, qu'il faut être soumis aux volontés de ce qu'on aime: *distingo*, Mademoiselle; pour l'intérêt de son amour, *concedo*: contre sa passion, *nego*.

DISTINGUER, v. act. Connoitre, ou montrer la différence d'une chose d'avec une autre. *Distinguere*, *secernere*. Notre vûe est trop foible pour *distinguer* les plus petites parties des corps naturels. Il faut bien *distinguer* les bons d'avec les méchans. Je connoissois toute la tendresse de votre ame, & j'aurois *distingué* ses mouvemens entre tous les autres. Let. Portug.

Distinguer, signifie aussi, Mettre à part. Il faut *distinguer* les interets de ces parties, *distinguer* les divers chefs de leurs demandes.

Distinguer, signifie encore, Ôter l'équivoque. Ainsi on *distingue* dans l'Ecole pour accorder une proposition en un sens, & la nier en l'autre. Un Roi doit toujours être bon & clément. Je *distingue*; à l'égard des gens de bien & des bons sujets, je l'accorde: à l'égard des méchans, je le nie.

Distinguer, signifie encore, Mettre de la différence, élever au-dessus d'un autre. La science de *distinguer* n'est connue que des sages. Pat. C'est la valeur qui fait *distinguer* les gens à l'armée; la grande capacité, dans les emplois de la Robe. Une grande charge *distingue* bien un homme. La vanité de se *distinguer* fait oublier aux hommes leurs devoirs les plus sacrés, & leurs obligations les plus essentielles. S. Réal. Il y a des personnes qui se montrent outrées de douleur à la mort de leurs amis, pour se faire remarquer, & *distinguer* des autres. M. Esp. Si son rang le *distinguoit*, il étoit encore plus *distingué* par son mérite. Boss.

Je veux qu'on me distingue, *& pour le trancher net,*
L'ami du genre humain n'est point du tout mon fait.
Mol.

Distingué, ée. part. pass. & adj. *Distinctus*. Cet Officier est un homme fort *distingué*, fort au-dessus des autres. J'ai pour vous une estime *distinguée*. Il est d'une naissance *distinguée*.

On est riche sans bien, distingué *sans emploi*,
Quand on ne veut chercher son bonheur que chez soi.

DISTIQUE, s. m. Poësie dont le sens est contenu en deux vers. *Distichum*. Il y a de belles moralités dans les *Distiques* de Caton. Voyez de Vigneul Marville sur les *Distiques* de Caton, T. 1. p. 54. 55. Les vers-hexamètres & pentamètres, qu'on appelle élégiaques, se mettent par *Distiques*.

DISTORSION. s. f. Terme de Médecine. On appelle *distorsion de bouche*, la contraction ou le raccourcissement qui se fait d'un seul côté de la bouche: elle arrive quand il n'y a que les muscles d'un côté du visage qui souffrent convulsion, ou paralysie. Lorsque la *distorsion de la bouche* vient de la convulsion, elle se fait du même côté où est la convulsion, parceque la force de la partie qui est en convulsion est plus grande que celle de la partie saine: au contraire, lorsqu'elle vient de paralysie, elle se fait du côté opposé, la partie paralytique étant emportée par la saine. Dans la *distorsion de la bouche*, le malade ne peut cracher que d'un côté, & si on le fait rire, ou qu'on l'oblige à prononcer la lettre O, on s'apperçoit aisément qu'il ne remue qu'un côté de la bouche. Les

Latins

Latins appellent cette maladie *convulsio oris*, & les Grecs [illegible]. Il y a aussi, une *distorsion* de l'œil qu'on nomme *œil louche*, ou *strabisme*. Voyez LOUCHE.

DISTRACTION, s. f. Terme de Palais. Retranchement, dénombrement, séparation, déduction, action par laquelle on distrait. *Distractio, Disjunctio*. On a jugé son opposition pour la *distraction* d'une terre qu'il prétendoit. On a fait la *distraction* des sommes qui ne lui appartenoient pas dans ce payement. Il a été condamné à l'amende pour la *distraction* du ressort.

☞ DISTRACTION. C'est, en matiére de dépens, l'attribution ou adjudication que demande à son profit le Procureur de la Partie qui a gagné sa cause, d'une portion des deniers au payement desquels est condamnée l'autre Partie, pour se payer des salaires qui lui sont dûs.

☞ DISTRACTION, Faute d'attention, absence d'esprit.

DISTRACTION, en Morale, signifie, Diversion, inapplication d'esprit. *Mentis aberratio, avocatio*. Il faut se retirer dans la solitude pour vaquer à la contemplation & à la priére sans *distraction*. Les Casuistes font un péché des *distractions* volontaires. Je m'imagine toujours vous voir dans cette *distraction* qui m'a causé tant de soupirs. LETT. PORTUG. Les *distractions* affoiblissent les fonctions de l'esprit, & le remplissent d'inutilités. PORT-R. Les plaisirs font une grande *distraction* aux desseins de fortune & d'établissement. S. RÉAL.

DISTRAIRE, v. act. défectueux. *Je distrais. Je distrayois. J'ai distrait. Je distrairai. Distrais, qu'il distraie, que nous distrayions*, &c. *Je distrairois, distrayant*. Il signifie, Oter, retrancher, déduire quelque partie d'un tout. *Distrahere, disjungere, divellere*. Quand on taxe les dépens, il faut *distraire* les salaires du Procureur d'avec le déboursé de la partie. Du contenu en cette obligation, il en faut *distraire* ou déduire ce que j'ai payé, ce qui appartenoit à votre cohéritier. Quand on a compris dans des criées des héritages qui appartiennent à un autre, il doit former son opposition à fin de *distraire*. Les oppositions à fin de *distraire* se doivent juger avant le congé d'adjuger.

DISTRAIRE, signifie aussi, Démembrer une Jurisdiction, une Seigneurie. Plusieurs Parlemens ont été *distraits*, & retranchés de celui de Paris. On a *distrait* six Evechés de l'Archevêché de Bourges, pour ériger celui d'Albi en Archevêché. On a *distrait* une telle ville d'un tel apanage.

Distraire la Jurisdiction, se dit aussi, quand un justiciable se pourvoit devant un autre Juge que l'ordinaire. *Declinare*. Un Procureur du Roi, ou Fiscal, a droit de faire assigner le justiciable pour être condamné à l'amende, quand il a *distrait* la Jurisdiction.

DISTRAIRE, se dit figurément en choses morales, & signifie, Détourner, désappliquer. *Avocare aliquem ab aliqua re, alicujus animum avertere, avocare*. Un homme qui compose de génie ne veut point être *distrait*, qu'on le *distraie*, qu'on le détourne. Les Moines peuvent faire de grands ouvrages, personne ne les *distrait*. On ne peut *distraire* ce jeune homme de l'attache qu'il a pour l'étude, pour le jeu, pour cette femme. Penseriez-vous qu'il voulût se *distraire* à vous ouïr? VOIT.

De son image en vain j'ai voulu me distraire. RACINE.

DISTRAIT, AITE. part & adj. On appelle un esprit *distrait*, celui qui n'a point d'attention à ce qu'on lui dit, qui ne répond que long-temps après, ou du moins qui ne suit pas la conversation; que ses pensées emportent ailleurs de temps en temps, & que la conversation rappelle aussi de temps en temps. *Cujus animus peregrè est absens cum præsens est, avocatus alio*. Il y a des gens qui, par une trop forte application à leurs desseins, sont toujours *distraits*, & ne portent en aucun lieu que la moitié de leur esprit. PEL. Il me semble qu'il n'est pas fort agréable de voir une femme que l'on aime, toujours *distraite* par mille bagatelles. LET. PORTUG.

Je fuis des yeux distraits,
Qui me voyant toujours, ne me voyoient jamais. RAC.

La Bruyere, au commencement du chapitre de l'Homme, a fait, sous le nom de Ménalque, un recueil fort divertissant des *distractions* du feu Comte de Brancas. A quoi il faut ajouter ce qui en est dit dans la Clef des caractéres par M. Coste p. 28. dans le Menagiana T. 1. p. 137. 138. T. 4. p. 220. & dans les Lettres de Madame de Sévigné in-12. 1726. T. 1. p. 60, 61, 77, 78, 84. On trouve aussi la plupart de ces traits ingénieusement rassemblés dans la Comédie en cinq actes en vers de M. Regnard, intitulée *Le Distrait*. Il ne dépend non plus de nous de n'etre point *distraits*, qu'il est au pouvoir d'un aveugle de jouïr de la lumiére. On ne doit pas considérer la *distraction* comme un vice, & M. Regnard en convient par ces vers qu'il met à la bouche du *Distrait* dans le IV[e] Acte, sc. 7.

Un esprit naturel me conduit & m'anime:
Je suis un peu distrait, *mais ce n'est pas un crime*.
Merc. de Juillet 1731.

DISTRIBUER, v. act. Diviser quelque chose en plusieurs parties pour les placer en un ordre convenable. *Distribuere, dispartire, dispartiri, dispertire, dispertiri*. Ce Prédicateur a *distribué* son Sermon en trois points. Un Poëte Dramatique doit avoir *distribué* son sujet en plusieurs Actes & Scènes avant que de faire des vers. L'Orateur *distribue* ses harangues en exorde, narration, confirmation, &c. Le peuple Juif étoit *distribué* en douze Tribus. Le Digeste est *distribué* en cinquante livres.

Traiter comme Senant toutes les passions,
En les distribuant *par classes & par titres*. BOIL.

DISTRIBUER, signifie aussi, Donner & partager quelque chose à plusieurs personnes. Un Aumônier *distribue* les aumônes que fait son Maître. On *distribue* tous les jours à la guerre le pain de munition. Ce Chanoine est assidu à l'Eglise, il ne perd rien de tout ce qu'on *distribue* manuellement. On *distribue* aujourd'hui les billets de la loterie. La veine cave se *distribue*, se partage en plusieurs rameaux. On dit que dans un regard les eaux se *distribuent* en plusieurs fontaines & canaux. La ville d'Aléxandrie est toute creuse sous terre, & pleine d'aquéducs par où elle reçoit l'eau du Nil, & la *distribue* dans les maisons des particuliers.

DISTRIBUER, en termes de Palais, se dit de ce qu'on partage entre plusieurs créanciers. Les effets mobiliaires le *distribuent* au sou la livre. Le prix des héritages se *distribue* selon la priorité ou le privilége de l'hypothéque.

DISTRIBUER, se dit aussi du partage des procès qu'on fait entre les Conseillers pour les en rendre Rapporteurs. Chaque Président des Enquêtes a son mois pour *distribuer* les procès. Un Lieutenant Général se *distribue* un procès par préciput, & puis *distribue* les autres aux Conseillers. Quand des Conseillers sont nouvellement reçus, on les *distribue* dans les Chambres où il en manque quelqu'un.

☞ DISTRIBUER. Terme de Peinture. Des jours ou des ombres bien *distribués*. Un ouvrage bien *distribué*.

DISTRIBUER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Dieu *distribue* ses graces à qui il lui plait. La Justice doit *distribuer* convenablement les peines & les récompenses. La fortune *distribue* à son gré les rôles que chacun joue sur le grand théatre du monde. S. EVR. Combien d'Auteurs *distribuent* le blâme, ou la louange sans jugement? FLÉCH.

DISTRIBUÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Distributus, dispartitus*.

DISTRIBUTEUR, s. m. Qui distribue. *Distributor*. Ce Prince est un juste *distributeur* & dispensateur de ses faveurs. JESUS-CHRIST est le *distributeur* de tous les biens. MAUCR. C'est un tel Président qui sera aujourd'hui le *distributeur* des procès, &c.

DISTRIBUTIF, ive. adj. signifie aussi, Qui distribue. *Suum cuique distribuens.* La Justice *distributive* est celle par laquelle on rend à chacun ce qui lui appartient.

☞ Distributif, ive. Terme de Logique. *Distributivus, a, um*, Le sens *distributif* est opposé au sens collectif. Le sens *distributif* est celui où l'on prend une multitude selon tous les individus qui la composent, considérés séparement l'un de l'autre ; & le sens collectif, celui où l'on prend tous ces individus conjointement, toute la multitude ensemble. Il y a des choses qui conviennent à une nature dans le sens collectif, qui ne lui conviennent pas dans le sens *distributif*. Cette proposition est vraie dans le sens *distributif*, & ne l'est pas dans le sens collectif. Dans le sens *distributif*, je l'accorde ; dans le collectif, je la nie.

☞ Distributif, se dit aussi en termes de Grammaire. Particules *distributives. Tantôt* est quelquefois particule *distributive. Tantôt* il lit, *tantôt* il écrit.

DISTRIBUTION, s. f. Action de distribuer, ou même ce qu'on distribue. *Distributio, partitio, divisio.* On fait trois fois la semaine de grandes *distributions* aux pauvres à la porte de ce Couvent. Les Capitaines Romains faisoient de grandes *distributions* d'argent aux soldats & au peuple pour gagner leur bienveillance La *distribution* de l'aliment dans toutes les parties du corps est une des plus grandes merveilles de la nature. Dans les Chapitres on appelle des *distributions* manuelles & quotidiennes, certaines petites sommes de deniers ordonnées par des Fondateurs à ceux-là seulement qui seroot assistans à certains obits & offices. Les *distributions* des Chanoines oe se peuvent saisir, mais bien leur gros.

Distribution, est aussi un terme de Rhétorique. C'est une figure qui partage par ordre de *distribution* les principales qualités d'un sujet. Par exemple, il a la lumiére pour voir les fautes, la justice pour les reprendre, & l'autorité pour les punir. Port-R.

☞ Distribution. Terme de Logique, qui se dit de chaque partie séparément l'une après l'autre. *Distributio.* La *distribution* est uo terme relatif & opposé à collection, qui est l'assemblage de toutes les parties prises toutes à la fois & ensemble. Tous les hommes, c'est la collection. Chaque homme pris en particulier l'un séparément de l'autre ; mais pris tous ainsi depuis le premier jusqu'au dernier, c'est la *distribution*.

Distribution, signifie aussi, Partage. L'ordre & la *distribution* de cette Tragédie sont excellens. La *distribution* des livres par Chapitres & par Sections est fort commode pour un Lecteur.

Distribution, se dit aussi au Palais, en parlant des ordres des créanciers. C'est un tel Procureur qui est poursuivaot l'ordre & la *distribution* du prix de la vente de cette terre.

Distribution, se dit aussi des procès sur lesquels on commet des Rapporteurs. Un bon plaideur doit être alerte, quand on fait la *distribution*, pour obtenir un bon Rapporteur.

☞ Distribution. Terme de Peinture. Une belle *distribution*, une belle ordonnance.

Distribution, en termes d'Imprimerie, se dit lorsque l'on remet dans les casses les lettres d'une forme qu'on a tirée, & qu'on les place chacune dans leur propre cassetin.

Distribution de plan, en Architecture, c'est la division & la dispensation des piéces qui composent le plan d'un bâtiment.

Distribution d'ornemens, est l'espacement égal des ornemens dans quelque partie d'Architecture.

Distribution d'eau, c'est le partage qui se fait de l'eau d'un réservoir par une ou plusieurs soupapes, dans un regard ou bassin, pour l'envoyer à diverses fontaines.

☞ **DISTRIBUTIVEMENT.** adv. Terme de Logique. Au sens distributif, séparément, seul à seul, chacun en particulier. *Separatim, singillatim, distributivè.* Il est opposé à collectivement. Tous les soldats d'une armée pris *distributivement* peuvent passer par une poterne qu'ils ont découverte, & oe le peuvent pas collectivement, c'est-à-dire, tous à la fois. Les propositions qui o'expriment que des attributs essentiels sont vraies & collectivement & *distributivement*. Ainsi tous les hommes sont animaux raisonnables, & chaque homme en particulier est animal raisonnable.

DISTRIBUTRICE, s. f. C'est une femme qui a une place auprès du parterre de la Comédie, & qui pendant l'été vend des liqueurs rafraîchissantes, & pendant l'hyver des liqueurs qui réchauffent. *Mulier venales liquores distribuens.* Il y a deux *distributrices*, l'une auprès des loges, & l'autre à l'entrée du parterre. ☞ *Distributrice*, à cause de ses deux *rr*, est un peu dur en vers.

> *La Fortune se mit en crédit à son tour :*
> *Elle eut incontinent des autels à la Cour ;*
> *Et sans peser le droit, sans ouïr la Justice,*
> *De l'honneur & du bien se fit* distributrice. Plem.

DISTRICT, s. m. Terme de Jurisprudence. Territoire, ressort, étendue de la jurisdiction d'un Juge. *Jurisdictionis finis.* Un Officier, un Juge, ne peuvent instrumenter, ni juger hors de leur *district*.

☞ On dit figurément, Cela n'est pas de mon *district*, pour dire, Cela n'est pas de ma compétence, il ne m'appartient pas d'en juger. Acad. Fr.

Ce mot vient du Latin *districtus*, & n'est pas si usité que *detroit*. Autrefois on a dit dans le même sens *distroit*.

D I T.

DIT, Dite. adj. Ce qui a été proféré, prononcé. *Dictus.* C'est une chose *dite*, il faut l'exécuter.

Dit, signifie quelquefois, Surnommé. Louis XIV. *dit* le Grand, Louis VII. *dit* le Jeune.

On s'en sert aussi pour les noms de guerre. Jean le Clerc, *dit* la Roche.

On le dit aussi pour quelques gens de lettres. Pierre d'Appone, *dit* le Conciliateur. Jacques Suisser, *dit* le Calculateur. Les Professeurs de Magdebourg, *dits* les Centuriateurs.

On le dit encore des qualités qu'on attribue à quelques-uns dans la Morale. Les menteurs sont *dits* enfans du Diable. Les hommes sincères soot *dits* enfans de Dieu.

Ce mot est de grand usage au Palais, en se joignant aux articles, pronoms & prépositions, pour empêcher les équivoques des relatifs qui sont fréquens en notre Langue. Le *dit* appellant, le *dit* défendeur ; par les actes & moyens ci-devant *dits* & produits Le *dit* Seigneur Roi. Par le *susdit* contrat. Un Secrétaire, en contresignant, ajoute, par *mon dit* Seigneur un tel.

DIT, s. m. Signifie un bon mot, une sentence, un apophthegme des Anciens. *Acutè, ingeniosè dictum.* Plutarque a fait des Traités des *Dits* notables des Lacédémoniens, des hommes illustres. Il ne nous reste d'Alexandre que certains *dits* spirituels d'un tour admirable, qui nous laissent une impression égale de la grandeur de son ame, & de la vivacité de son esprit. S. Evr. Ce mot n'a guère d'usage hors de-là.

> *Ainsi pleins d'une sainte joie,*
> *Toujours réglés & non dévots,*
> *De* dits *joyeux & de bons mots,*
> *Nous assaisonnons la lamproie.* De Chaulieu.

> *Doncques à tes beaux* dits *s'attrappe qui voudra ;*
> *Pour moi cuide qu'en bref jouer on te verra.*
> Nouv. choix de Vers.

Dans la pénultiéme guerre, l'Abbé Regnier fit une piéce de vers qui avoit pour titre & pour sujet, les *dits* & faits du Prince d'Orange.

Dit. Voiture a aussi employé ce mot pour signifier un discours : mais, si on veut l'imiter, il faut que ce soit seulement en Poësie & au pluriel.

> *En ces mots Minerve plaida ;*
> *A ses* dits *le Ciel s'accorda,*
> *Et chacun dit, vive d'Avaux.*

On dit en proverbe qu'un homme a son *dit* & son *dédit*, pour dire, qu'il change de parole ou de dessein. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Dédit.*

On

On dit aussi, Il a tant fait par ses faits & ses *dits*, qu'il est venu à bout de ses desseins.

☞ DITANT, Vieille préposition. Du temps, pendant le temps, autant.

DITHMANING. Voyez DIETHMANING.

DITHMARSEN. Voyez DIETHMARSEN.

DITHYRAMBE, s. m. Hymne à l'honneur de Bacchus, dont la mesure fut inventée par un nommé *Dithyrambus* Thébain, ou par les Corinthiens, selon Pindare. *Dithyrambus.* Ce sont des vers pleins d'emportement ou de fureur poëtique. On appelloit aussi chez les Grecs Bacchus, *Dithyrambe*, ou à cause qu'il étoit venu deux fois au monde, suivant la fable de Sémélé & de Jupiter; ou parcequ'il avoit triomphé deux fois: ce mot étant composé de δὶς, & de θρίαμβος, double triomphe. Les Anciens ont appellé *Dithyrambes*, les vers où on n'observoit pas les régles ou les mesures ordinaires, comme disent Aristote & Horace. C'est ce que nous appellons *vers libres*, & les Italiens *versi sciolti*; & les Grecs modernes les appellent *politiques*, parce-qu'ils donnent ce nom à la prose, à laquelle ces vers ressemblent plus qu'à la poësie. Le P. Labbe, en sa nouvelle Bibliothéque, a rapporté plusieurs de ces vers. Du Cange. Il ne nous reste aucuns *Dithyrambes* des anciens Poëtes; & c'est pourquoi l'on n'en connoit pas la mesure avec certitude. On sait seulement que c'étoit une Poësie fort hardie & fort déréglée. Les Poëtes non-seulement forgeoient de mots, mais ils en faisoient de doubles & de composés, qui contribuoient beaucoup à la grandeur des *Dithyrambes*. Horace les a quelquefois imités. Dac. Le P. Commire & quelques Modernes ont fait des piéces Latines de toutes sortes de vers indifféremment, selon qu'ils se présentent, sans ordre & sans distinction de Strophes: ils appellent ces piéces des *Dithyrambes*. Le fameux Rédi, aussi excellent Poëte qu'habile Physicien, a renouvellé parmi les Italiens cette espéce de Poësie. Lui & M. Pégolotti ont écrit chacun un *dithyrambe* Italien, qui passent pour de belles piéces.

DITHYRAMBIQUE, adj. Qui appartient au dithyrambe. *Dithyrambicus.* Poëte, vers *dithyrambique*. Pindare étoit né pour la témérité *dithyrambique*. Dac. Un mot composé & *dithyrambique* a quelquefois de la grace & de la force. Id. Une ode *dithyrambique*. Quelques Modernes ont ainsi appellé une piéce de vers faite dans le goût de l'ode, mais sans distinction de strophes, & dans lesquels ils font entrer indifféremment de toutes sortes de vers.

Quelques-uns écrivent *ditirambique*, comme les Italiens, *ditirambo*. La Poësie *ditirambique* doit sa naissance à la Gréce & aux transports du vin. Elle se ressent de son origine, & n'a pour régle que les saillies d'une imagination échauffée. L'art néanmoins n'en est pas banni; employé finement il retient, il conduit l'impétuosité *ditirambique*, & il ne lui permet que les essors qui plaisent. En un mot, ce qu'un de nos Poëtes a dit de l'Ode, est plus vrai du ditirambe que de l'Ode; que son désordre est un effet de l'art. Mém. de Tr. Il est mieux d'écrire *dithyrambe* & *dithyrambique*, avec M. Dacier.

DITON, s. m. Intervalle de Musique, qui comprend deux tons. *Ditonum*. Le *diton* est la premiere consonnance. La proportion des sons qui forme le *diton* est de quatre à cinq; celle du *semiditon* de cinq à six. Si on divise le *diton* en 18 intervalles égaux, ou coma, les neuf de la partie aiguë font le ton majeur, ainsi que soutient Salomon de Caur. Selon le P. Parran, le *diton* est la quatriéme espéce de consonnances simples: il comprend deux tons, l'un majeur, & l'autre mineur.

Le nom de *diton* vient de δὶς, *deux fois*; & de τόνος *ton*; ce qui montre que le *diton* est composé de deux tons.

DITRIGLYPHE, s. m. Terme d'Architecture. Espace qui est entre deux triglyphes.

DITTAINO, autrement DICTAINO, & DATAINO, s. m. Riviére de Sicile. *Dittainus*, anciennement *Chrysas*. Elle coule sur les confins des vallées de Démona & de Noto, baigne la petite ville d'Assoro, & se décharge dans la Jaretta.

☞ DITTER. v. act. Marot dit *ditter* pour dicter. *Dictare.*

Tu en pourras ditter *loi ou épistre.*

☞ DITTEREL. s. m. Vieux mot. Opuscule. On a dit aussi *Dittelet*, pour, petit discours.

D I V.

DIU, ou DIOU, s. m. Isle de l'Océan Indien située fort près de la côte de Guzarate, province des Etats du Mogol, à l'entrée du Golfe de Cambaye, du côté du couchant. *Dium*. Les Portugais sont maitres de *Diu*, où ils ont une forteresse couronnée de deux grands fossés pleins d'eau de la mer, & couverte de plusieurs bastions bâtis sur le roc, & extrêmement hauts, avec un très-bon port, où ils ont fait long-temps presque tout le commerce du Mogolistan. Du reste, il n'y a rien de remarquable dans cette Isle, qui est fort petite. C'est Nuño d'Acuña, Gouverneur des Indes, qui a fait batir la forteresse de *Diu*. La ville se nomma aussi *Diu*. Maffée en parle souvent dans son Histoire des Indes.

DIVAGUER, v. n. Ce mot n'est plus en usage, ou il n'y est guére. Il veut dire aller de côté & d'autre, aller çà & là. *Divagari*. Corneille s'est servi de ce mot dans sa traduction de l'Imitation de Jesus-Christ.

DIVALES, s. f. pl. *Divalia*. Nom de fete qui se célébroit chez les Romains le 21 de Décembre à l'honneur de la Déesse Angérone: cette fete s'appelloit aussi Angéronales, du nom de cette Déesse. La fete des *Divales* fut établie à l'occasion d'une maladie qui faisoit mourir les hommes & les animaux: cette maladie étoit une espéce d'esquinancie, ou d'enflure de gorge, qu'on appelle en Latin *Angina*, d'où les Divales furent nommées *Angeronales*, *Angeronalia*, comme Macrobe nous l'apprend *L. I. Saturn. c.* 12. Ce jour-là les Pontifes faisoient un sacrifice dans le Temple de Volùpia, ou de la Déesse du plaisir & de la joie, qui étoit la même qu'Angérone, & qui chassoit toutes les angoisses & les chagrins de la vie. *Rosinus Antiq. Rom. L. IV. c.* 16.

DIVAN, s. m. Terme de Relation. Chambre du Conseil: Tribunal où on rend la justice dans les pays Orientaux. *Imperatoris Turcici supremum & sanctius consilium; Tribunal, Curia*. Les Voyageurs racontent des merveilles du silence qui se garde, & de l'expédition qui se fait dans les *Divans* de l'Orient. On dit, Le grand Vizir a tenu *Divan*; c'est-à-dire, qu'il a fait assembler les Grands de la Porte pour délibérer des affaires de l'Empire.

Divan est un mot Arabe, qui signifie une estrade. C'est la même chose que *sofa* en langue Turque.

Divan signifie aussi en Arabe un recueil de diverses piéces, soit en vers, soit en prose.

Divan, se prend aussi pour une salle dans une maison particuliére; mais toujours en termes de Relation, & en parlant des Orientaux. *Aula, Atrium*. La coutume de la Chine ne permet pas de recevoir les visites dans l'intérieur de la maison, mais seulement à l'entrée, dans un *divan* qu'on a pratiqué pour les cérémonies. P. le Comte.

DIVAN-BÉGUI, ou DIVAN-BÉGHI. Nom d'un des Ministres d'Etat en Perse. Le *Divan-Bégui* est le Surintendant de la Justice. *Juri dicundo præpositus, juris dicundi arbiter*. Il n'a que le dernier rang parmi les six Ministres du second ordre qui sont tous au-dessous de l'Etmadaulet qui est premier Ministre. On appelle au tribunal du *Divan-Bégui* des jugemens rendus par les Gouverneurs. Le *Divan-Begui* a cinquante mille écus d'appointemens, afin qu'il rende la justice gratuitement. Tous les huissiers du Palais sont au service du *Divan-Begui*. Le *Divan-Beghi* connoît des causes criminelles des Cams, des Gouverneurs, & autres grands Seigneurs de Perse disgraciés pour quelque faute; & il reçoit les appellations du Daruga. Il y a des *Divan-Beghis*, non-seulement à la Cour & dans la Capitale, mais aussi dans les Provinces & dans les autres villes. En Turquie on dit *Resuldivan*, c'est le Président du

Divan. Le *Divan-Bégni* rend la justice dans le Palais du Prince, sans suivre d'autre loi ni d'autre régle que l'Alcoran, qu'il interprète à son gré. Il ne connoît que des crimes. Il suffit qu'on ait crevé un œil, ou cassé une dent, pour que la cause lui soit portée. Les causes des Officiers de la Maison du Roi, & des Ministres étrangers, lui sont commises.

DIVANDUROU. Nom que l'on donne à cinq ou six Isles de l'Océan Indien. *Divandura insula.* Les Isles de *Divanduron* sont au nord des Maldives, & au couchant de la côte de Malabar. Elles appartiennent au Roi de Cananor, & sont fort fertiles, mais très-petites: la plus grande n'a pas plus de six ou sept lieues de circuit. MATY.

☞ DIVAR, s. m. Isle de la mer des Indes, située au Septentrion de celle de Goa.

DIVE, s. f. Nom de rivière. *Diva*, *Deva*. Il y a en France deux rivières de ce nom; l'une qui est en Normandie, a deux sources au-dessous de Gassey, & grossie des eaux de l'Ante, de Vic, de Lezon & de Meauce, elle se rend dans la mer à Saint Sauveur de Dive, environ à douze lieues de ses sources.

L'autre est dans le Poitou. Elle a sa source à la Grimaudière: après s'être jointe au Thouay, elle va se jetter dans la Loire à Saumur.

DIVE, ou saint Sauveur de *Dive*, ou sur *Dive*, Bourg de Normandie, situé à un quart de lieue de l'embouchure de la *Dive* dans la mer. *Dive*, est du Diocèse de Lisieux, dans le petit pays d'Auge, à cinq lieues de Caen vers le couchant. *Dive* a un petit port de mer avec Amirauté.

DIVE. s. f. Déesse. *Diva.* Ce mot ne se dit qu'en style badin & burlesque.

Ces Dieux d'accord ont brouillé leur bagage;
Ces deux Enfans de la Dive *Cypris*
Ne seront plus connus à l'équipage,
Quand guerroyoient ensemble au temps jadis.
NOUV. CH. DE VERS.

O ma patrone! ô ma Dive *concierge!* R.

Il en fit tant, qu'enfin par une nuit
A ses regards la Dive *se produit.* ID.

Ce mot a été pris du Latin *divus*, *diva*. Chez les Romains on appelloit proprement *divus & diva* les hommes & les femmes qui avoient été mis au nombre des Dieux. De là vient que sur les médailles frappées pour la consécration d'un Empereur, ou d'une Impératrice, on leur donne le titre de DIVUS ou DIVA; par exemple, DIVUS JULIUS, DIVO ANTONINO PIO, DIVO PIO, DIVO CLAUDIO, DIVA FAUSTINA AUG. &c.

Le mot *Dive*, pour Déesse, a été employé par nos anciens Auteurs. J'ai pitié des Princes qui sont si lâches & si peu courageux, qu'ils ne dédaignent pas de se soumettre à la *Dive* Fortune, & pour un peu de crédit, adorer le veau d'or. GUI PATIN. Bacbuc demanda: Qui est celui de vous qui veut avoir le mot de la *dive* Bouteille? RABELAIS. Lors fut ouï ce mot, *Trincq*. Bacbuc prit Panurge sous le bras, lui disant: Ami, rendez graces ès cieux, vous avez promptement le mot de la *dive* Bouteille. Rabelais étoit un bon Apôtre, qui aimoit assez la bouteille, pour en faire une Divinité. Elle a eu de tout temps beaucoup d'adorateurs, aussi-bien que la Fortune.

☞ DIVERGENCE, s. f. Terme d'Optique. Qualité de ce qui est divergent. Direction des rayons de lumière, qui s'éloignent les uns des autres. *Divergentia.* La *divergence*, le parallélisme ou la convergence des rayons, ACAD. *d. S.* 1704. *Hist. p.* 77.

DIVERGENT, ENTE. adj. Terme d'Optique, qui se dit des rayons, lesquels ayant souffert la réfraction, ou la réflection, s'éloignent les uns des autres: il est opposé à *convergent*, qui se dit quand ils s'approchent, & tendent vers un centre, où étant parvenus: ils se coupent; s'ils sont continués, ils deviennent *divergens*. *Divaricati radii.* Le verre sphérique convexe rend les rayons *convergens*, & le concave les rend *divergens*.

DIVERS, ERSE. adj. Terme qui marque la pluralité & la différence, soit des temps, soit des lieux, des personnes ou des choses. *Diversus.* Il faut avoir eu affaire à *diverses* personnes, pour connoître le monde. Les gens de *divers* pays, & de *diverses* religions ne s'accordent guère ensemble. Les hommes ont des sentimens bien *divers*, c'est-à-dire, bien contraires. Je suis une folle de redire les mêmes choses si souvent; suis-je obligée de vous rendre un compte exact de tous mes *divers* mouvemens? LET. PORTUG.

Dès qu'on ouvre les yeux, on voit dans l'Univers
L'assemblage éclatant de tant de corps divers. VILL.

De divers *Auditeurs peins les divers défauts.* ID.

☞ DIVERS, ERSE. Signifioit autrefois, bizarre, méchant, extraordinaire, triste, chagrinant, qui a un esprit de contradiction.

DIVERSEMENT, adv. D'une manière diverse. *Diversè.* Toutes les hérésies sont fondées sur des passages qu'on a expliqués *diversement*. Epicure a dit la même chose *diversement*, selon qu'il peut l'avoir *diversement* pensée & sentie. S. EVR.

☞ DIVERSIFIABLE, adj. m. & f. Qui peut se diversifier, se varier. *Variabilis, e.* La régle précédente . . . se trouve *diversifiable* en autant d'autres, qu'il y a d'expressions possibles des développées. VARIGNON. *Acad. des S.* 1701. *Mem. p.* 14.

DIVERSIFIER, v. act. Varier, mettre de la diversité en quelque chose. *Variare, distinguere.* Il faut *diversifier* un ouvrage pour le rendre agréable. *Diversifier* sa vie, ses études, ses occupations. Il y a diverses espèces d'ambition ou de bassesse; les passions se *diversifient* selon les esprits où elles se trouvent. S. EVR. L'abondance lasse, à moins qu'elle ne soit extrêmement *diversifiée*. CH. DE MER. L'histoire est sèche & ennuyeuse, quand il n'y a pas une certaine variété d'incidens nécessaires pour *diversifier* la narration, & la rendre plus agréable. P. DAN. Pour se plaire à la vie, il faut sur tout la *diversifier*. CH. DE MER. Il y a beaucoup d'art à *diversifier* les plaisirs, & à leur rendre cette pointe qui s'émousse si aisément. S. RÉAL.

DIVERSIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Variatus.*

DIVERSION, s. f. Terme de Guerre, qui se dit quand on va attaquer son ennemi en un endroit où il est foible & dégarni, pour lui faire rappeller ses forces d'un autre lieu où il alloit faire irruption. Faire *diversion*. *Distrahere hostiles copias, alio hostem avertere.* Les Romains ne purent chasser Hannibal d'Italie qu'en faisant *diversion*, & allant attaquer Carthage.

On s'en sert aussi en Médecine; quand on tache de détourner ailleurs le cours d'une fluxion par des remèdes. La saignée fait une grande *diversion* d'humeurs.

On dit aussi en Morale, la consolation qu'on donne à une personne affligée fait quelque *diversion* à sa douleur. L'on vient plus aisément à bout des passions par la *diversion*, que par l'opiniâtreté qu'on a à les combattre directement. Il n'y a point de *diversion* qui puisse exempter de simonie ceux qui donnent de l'argent pour des Bénéfices.

Ce mot de *diversion* a été formé par Montagne, qui l'a employé le premier. Pasquier se plaint dans une de ses lettres de ce que Montagne emploie ce mot qu'on n'entend point.

DIVERSITÉ, s. f. Variété, qualité qui fait qu'une chose est diverse & différente. *Diversitas.* La *diversité* des humeurs des hommes est cause de la *diversité* de leurs sentimens. La *diversité* des fleurs d'un parterre réjouït la vûe. Les Siamois tiennent que la *diversité* des Religions est agréable à Dieu, & que toutes les diverses manières de l'honorer sont bonnes, parcequ'elles ont toutes les mêmes objets, & tendent toutes à la même fin. S. EVREMONT. Quand il est clair qu'il y a une Religion révélée, la *diversité* de Religions ne peut plus paroitre bonne. La *diversité* des sentimens aliène les esprits. MALEB. La *diversité* des choses délasse, & un peu d'absence ranime l'amitié. CH. DE MER.

Telle

Telle est la loi du Ciel, dont la sage équité
Seme dans l'Univers cette diversité. CORN.

DIVERTIR, v. act. Détourner quelqu'un, l'empêcher de continuer son dessein, son entreprise, son travail. *Aliquem ab aliqua re avocare, abducere, deducere.* On ferme les atteliers pour empêcher que le peuple ne *divertisse* les ouvriers, qu'il ne les amuse. Cet homme avoit dessein de se venger; mais les priéres de ses amis l'en ont *diverti*, l'en ont détourné. Les pensées d'un solitaire sont plus justes; car rien ne le *divertit* de la contemplation. La puissance du Royaume n'étoit point *divertie* ailleurs. C'est être perturbateur du repos public que de vous *divertir* par une mauvaise lettre de la moindre de vos pensées. VOIT. En ce sens il commence à vieillir.

Ce mot vient du Latin *divertere*, détourner, formé de la préposition *di*, qui dans la composition signifie, séparation, éloignement, & *vertere*, tourner, *divertere*, tourner ailleurs; signification qui convient à tous les sens que ce verbe a dans notre langue.

DIVERTIR, signifie aussi, Déconseiller. *Dehortari, abstrahere, avocare.* Cet homme s'alloit ruiner, si ses amis ne l'eussent *diverti* de son dessein. Un de ses amis le *divertit* de détruire la ville. ABLANC.

DIVERTIR, signifie aussi, Mettre à part; & on s'en sert pour dire plus honnêtement, Voler. *Subducere, distrahere.* Ce Commis a *diverti* les deniers de sa ferme. Ce banqueroutier a *diverti* ses meilleurs effets. Le Droit ne donne point au mari d'action contre sa femme pour le larcin, mais seulement pour les choses *diverties.*

DIVERTIR, se dit aussi en matière de Finances, lorsque les ordonnateurs ont changé la destination des deniers. *Detrahere, avertere.* On avoit fait un fonds pour les pensions des gens de lettres; mais il a été *diverti*, & employé aux nécessités de la guerre.

DIVERTIR, signifie aussi, Egayer, réjouir. *Recreare, relaxare animum.* Il n'y a rien qui *divertisse* mieux que la Comédie. Elle *divertit* même les plus mélancholiques. ABLANC. Quand on n'a guère d'esprit, on se *divertit* de peu de chose. M. SCUD. Aristote ne permet de *divertir* le spectateur, que pour l'instruire en même-temps; c'est un artifice innocent pour corriger, qui réussit mieux que la sévérité des préceptes. DAC. Il vaut mieux s'ennuyer comme une personne d'esprit, que de se *divertir* d'une maniere impertinente. CH. DE MER. Je ne sçai quoi de délicat que j'ai dans le cœur ou dans l'esprit, fait que rien ne me *divertit* long-temps. M. SCUD. Il ne faut pas toujours étudier, il faut prendre le temps de se *divertir*. Il ne faut pas se *divertir* aux dépens de la réputation de ses amis. C'est un ridicule dont on se *divertit* dans toutes les compagnies, c'est-à-dire, dont on se moque, dont on fait son jouet. On dit à celui qui raille, ou qui dit des choses peu vraisemblables, C'est que vous vous *divertissez*. *Jocari, ridere.* C'est pécher contre la chasteté que de se *divertir* à regarder des figures lascives. THIERS.

Il falloit vous répondre; & d'une telle affaire
C'est ainsi que j'ai dû sortir.
Quand on ne sçauroit divertir,
Il faut au moins n'ennuyer guère.
NOUV. CHOIX DE VERS.

Ce mot s'est dit dans ce sens, parceque se *divertir*, c'est se détourner, détourner son esprit de l'application, ou d'une matière sérieuse.

On dit qu'une femme se *divertit*, lorsqu'elle fait l'amour.

On dit qu'un homme se *divertit*, quand il n'a autre occupation que celle de se réjouir, & de passer son temps. On dit d'un homme bourru & chagrin, que rien ne le *divertit*, pour dire, qu'il ne prend plaisir à rien.

DIVERTI, IE. part. *Subductus, amotus.* Deniers *divertis.* Somme *divertie.* Fonds, effets *divertis.* Il n'est guère d'usage qu'en ce sens.

DIVERTISSANT, ANTE. adj. Qui plaît, qui réjouït, qui détourne du chagrin & des mauvaises pensées. *Jucundus, amœnus, festivus.* La Comédie est fort *divertissante.* Les eaux les plus tranquilles ne sont pas les plus *divertissantes.* M. SCUD.

DIVERTISSANT. Ce mot est quelquefois substantif: alors c'est le nom d'un personnage que les Opérateurs font paroître sur leur théatre. *Divertissant* est l'Arlequin des Opérateurs, il a l'habit & les maniéres d'Arlequin.

DIVERTISSEMENT, s. m. Réjouïssance, plaisir, récréation. *Relaxatio, oblectatio animi.* On gagne les femmes en leur donnant toutes sortes de *divertissemens.* Les combats de Gladiateurs étoient des plaisirs inhumains: il n'y a qu'une inclination maligne qui puisse faire trouver du plaisir dans ces cruels *divertissemens.* S. RÉAL. Quand le seul intérêt de nos *divertissement* forme le nœud de l'amitié, les chagrins le rompent aisément. S. EVR. Les Pères n'ont pas absolument interdit les jeux & les *divertissemens* aux Chrétiens. THIERS. Les *divertissemens* de foule ne sont pas agréables, & sont ennemis des passions délicates. S. EVR. Quand les *divertissemens* sont continuels & sans intervalle, ils ennuient. M. SCUD.

Un lecteur sage fuit un vain amusement;
Et veut mettre à profit son divertissement. BOIL.

On appelle, dans les Opéra, *Divertissement*, les fêtes de danse & de chant qui font partie de chaque Acte dans un Opéra, ou qui le terminent. Les *divertissemens* de cet Opéra sont bien amenés. Il se dit aussi, en parlant de la Comédie. C'est une Comédie avec des *divertissemens.*

On appelle aussi *divertissement* d'effets, ou *divertissement* de fonds, le recelement des effets, le changement de l'emploi des fonds. *Distractio.*

DIVETO, s. m. Bourg de Sicile dans la vallée de Démona & sur la côte septentrionale de cette vallée, environ à deux lieues de Messine. *Divetum.* *Diveto* a été bâti des ruines de la ville de *Naulochus.*

DIVETTE, s. f. Petite riviére du Cotentin dans la basse Normandie. *Diveta.* La source de la *Divette* est à Briquebosq: elle passe à Sotteville, à S. Christophe, à Virandeville, à Sideville, à Martinvast, à Oudeville, & va à Cherbourg se décharger dans la mer. CORN.

DIVIDENDE, s. m. Terme d'Arithmétique. Le nombre à diviser, & duquel se fait la division. *Numerus dividendus.* Le quotient contient autant d'unités que le *dividende* renferme de fois le diviseur. ROH. Le *dividende* doit toujours être plus grand que le diviseur.

☞ DIVIDENDE, est aussi un terme affecté aux Compagnies de Commerce, & qui signifie, Le produit d'une Action, c'est-à-dire, la part qui revient à chaque Actionnaire. Il y a deux *dividendes* par an. Le *dividende* d'une Action sur la Compagnie des Indes de France, est aujourd'hui (1742) de 75 livres pour chaque demi-année.

DIVIN, INE. adj. Qui est, ou qui vient de Dieu, ou qui regarde Dieu. *Divinus.* Les trois Personnes *divines* ne font qu'un seul Dieu. L'Office *divin*, c'est le culte de Dieu, & le service qu'on fait à l'Eglise. La Providence *divine* nourrit les oiseaux. Ce n'est pas une chose si difficile qu'on le pense, que d'allier les loix humaines avec les loix *divines.*

C'est profaner d'un Dieu le langage divin. VILL.

Se peut-il que dans ses ouvrages
L'homme aveugle ait mis son appui,
Et qu'il prodigue ses hommages
A des Dieux moins divins *que lui?*
NOUV. CHOIX DE VERS.

☞ On demande, s'il faut dire *divin* amour, ou amour *divin.* On répond que l'un & l'autre est bon, quand on parle de l'amour de Dieu. Quand le *divin* amour ou l'amour *divin* embrase une ame, rien ne lui coûte dans le service de Dieu.

☞ Mais si *divin* amour se disoit, comme il se dit sou-

vent du Saint Esprit, troisiéme personne de la très-sainte Trinité; alors, surtout dans une apostrophe, il faudroit dire, *Divin* amour. *Divin* amour, sanctificateur des ames, venez purifier la mienne de ses imperfections. Si l'on disoit, Amour *divin*, on l'entendroit non pas du S. Esprit, mais de la charité, que le S. Esprit répand dans nos ames.

Divin, se dit figurément de tout ce qui est excellent, extraordinaire, & qui semble être au-dessus de la force de la nature, ou de la capacité des hommes. La boussole, les lunettes, les horloges, sont des inventions *divines*. Platon est appellé *Auteur divin*. Le *divin* Platon; & Hippocrate, le *divin* vieillard. Une beauté *divine*.

☞ En termes de Blâson on appelle Croix *divine*, une croix d'où il sort des rayons: d'où vient qu'on la nomme encore croix rayonnante.

Les Arabes appellent les *Divins*, אלהיון, *Elahioun*, la seconde Secte de Philosophes, composée de ceux qui admettent un premier moteur de toutes choses & une substance spirituelle détachée de toute sorte de matiére; un Dieu en un mot: & ils lui donnent ce nom, pour les distinguer de la premiere Secte, qui sont les *Deherioun*, ou *Thabaioun*, c'est-à-dire, les Mondains, ou Naturels, ou bien les Mondanistes ou Naturalistes, ainsi appellés parcequ'ils n'admettent point de principes hors du monde matériel & de la nature. אלהיון, *Elahioun*, vient d'אלה, *Alla*, Dieu. Ainsi les *Elahioun* sont les *divins*, ou les *Théologiens*, comme traduit Castel; ceux qui reconnoissent un Dieu. Voyez d'Herbelot au mot *Elahioun*.

DIVINATEUR, s. m. qui se trouve dans quelques-uns de nos anciens Auteurs pour devin, devineur. *Divinus*, *Hariolus*.

DIVINATION, s. f. Action de deviner, ou la science par laquelle on devine. *Divinatio*, *rerum futurarum scientia*. Quoiqu'il semble que le mot de *divination* dût signifier la connoissance que Dieu a des choses futures, il n'est pourtant jamais employé que pour désigner la connoissance que les Magiciens, ou ceux qui font semblant de l'etre, se vantent d'avoir des choses cachées. ☞ Ce mot signifie donc, non seulement la connoissance, mais l'annonce, la déclaration que l'on fait d'une chose cachée ou future, en invoquant le secours du Démon, par un pacte exprès & formel, ou tacite que l'on fait avec lui. Dela vient que celui qui rapporte seulement ce qu'il a appris d'un devin, ne fait pas une *divination*; c'est le devin qui l'a faite. Toute *divination* est incertaine, & ne réussit que par hasard, ou par l'adresse du Devin. Il est mal sur de croire aux *divinations*. Les hommes ont inventé cent sortes de *divinations*: par les oiseaux, les entrailles des betes, les songes, les lineamens de la main, par les points marqués au hasard, par les noms, par le mouvement d'un tamis, par l'air, par le feu, par les sorts Virgiliens, Homériques, ou de la Bible, les nombres & cent autres qui ont divers noms. Voici les principales espéces, & leurs noms. L'Aéromantie, ou *divination* par le moyen de l'air; la Psychomantie ou Psychomance, autrement Sciomantie, ou Sciumance, qui se fait par l'evocation des ames des morts, ou des ombres, pour en apprendre ce que l'on souhaite; la Dactylomantie, qui se fait par le moyen d'un ou de plusieurs anneaux; l'Hydromantie, qui se faisoit avec l'eau de la mer; la Pégomantie, avec de l'eau de fontaine; l'Ornithomantie, qui est la meme chose que les augures; la Clidomantie, qui se fait par des clefs; la Coskinomantie, avec un crible; le Clédonisme, qui se fait par la parole ou la voix; l'Extispicine, ou considérations des entrailles des victimes; l'Alphitomantie, ou Aleuromantie, qui se fait par la farine; la Kéraunoscopie, ou considération de la foudre; la Capnomantie, ou *divination* par la fumée; l'Alectryomantie, ou *divination* par les coqs; la Pyromantie, par le feu; la Lithomantie, par les pierres; la Lycnomantie, par les lampes; la Nécromantie, par les morts, ou leurs os, &c. L'Onirocritique, ou Jugement par les songes; l'Ooscopie, ou considération des œufs; la Lécanomantie, ou *divination* par un bassin plein d'eau; la Gastromantie, par le ventre, ou par des phioles, la palpitation, *salissatio*, παλμὸς, qui se tiroit de la palpitation, du mouvement de quelque membre; l'Axinomantie, par une hache ou cognée; la Catoptromantie, ou Crystallomantie, par un miroir; la Chiromance, par l'inspection des lignes de la main. La Géomance, par la terre; la Céromantie, par des figures de cire; l'Arithmomantie, par les nombres; la Sycomantie, &c. Cardan les a décrites au IVe livre de sa Sagesse, & Robert Flud en a fait plusieurs Traités particuliers. Ciceron a fait aussi deux livres de la *divination* des Anciens, où il les réfute. Toutes ces sortes de *divinations* ont été condamnées par les Peres & par les Conciles, vû qu'elles supposent qu'on a pacte avec le Diable.

Dans l'Ecriture Sainte il est parlé de neuf différentes sortes de *divinations*. La premiére, qui se faisoit par l'inspection des planétes, des étoiles, des nuées. On prétend que c'est ceux qui la pratiquoient que Moïse appelle מעונן, *Meonen*, de ענן, *anan*, qui signifie nuée. *Deut. XVIII.* 10. 2°. Ceux que le meme Prophéte appelle au même endroit מנחש, *Menachesch*, que la Vulgate & le commun des Interprétes traduisent *Augur*, 3°. Ceux qui au même endroit sont nommés מכשף, *Mecaschepb*, c'est-à-dire, selon les Septante & la Vulgate, un homme qui fait des maléfices. 4°. Les Enchanteurs, que Moïse au même chapitre v. 11. nomme חובר, *Hhober*. 5°. Ceux qui consultent les esprits qu'on appelle Python, ou, comme parle Moïse au meme livre, ceux qui interrogent le Python, שאל אוב. 6°. Les Devins, ou les Magiciens, que Moïse appelle ידעני, *Indeoni*. 7°. Ceux qui consultent les morts, la Nécromantie. 8°. Le Prophéte Osée IV. 12. parle de ceux qui consultent des baguettes, שאל מקלו· on peut appeller cette sorte de *divination* Rabdomantie. Quelques-uns l'appellent aussi Belomantie; mais Rabdomantie revient mieux au mot dont se sert le Prophete, מקלו, & qui signifie une verge, une baguette, un bâton & non pas une fléche, &c. 9°. La derniere espéce de *divination* dont parle l'Ecriture, est l'Hépatoscopie, ou considération du foie.

☞ DIVINATOIRE, adj. dont on ne se sert qu'en le faisant précéder de *verge*, ou de *baguette*. La baguette *divinatoire*, dont on se sert pour découvrir les sources, les mines & les trésors. Voyez BAGUETTE.

DIVINEMENT, adv. Par le secours ou la puissance de Dieu. *Divinè*, *divinitùs*. Les accidens ne peuvent pas être sans la substance, si ce n'est *divinement*, & par miracle. Les Payens croyoient que ceux qui rendoient les oracles étoient inspirés *divinement*. La même Providence qui les faisoit écrire *divinement*, & par l'impulsion de l'esprit de Dieu, a voulu qu'ils écrivissent en hommes, & comme on écrit parmi les hommes. Pélisson. Il parle des auteurs sacrés.

Divinement, signifie encore, Excellemment, parfaitement, extraordinairement. *Divinè*, *mirificè*. Cet Orateur parle, écrit *divinement* bien.

☞ DIVINISER, v. act. Rendre divin, mettre au rang des Dieux. M. Gresset dit, en parlant de sa Muse, dans l'Envoi de l'Epitre qu'il lui a dédiée.

Elle n'a point les graces fiéres
Dont brillent ces Nymphes altiéres
Qui divinisent *les Guerriers:*
La négligence suit ses traces;
Ses tendres erreurs sont ses graces;
Et les roses sont ses lauriers.

DIVINITÉ, s. f. Dieu, nature & essence divine. *Divinitas*. En J. C. la *Divinité* & l'humanité sont jointes ensemble. Les impies s'attaquent à la *Divinité*. Malgré l'antipathie naturelle à l'esprit humain, pour reconnoitre quelque chose au-dessus de lui, aucun n'a pu effacer de son ame l'opinion d'une *Divinité*. S. Réal. L'idolatrie elle-même n'est que le sentiment de la *Divinité* diversifiée. Le Vassor. Il est difficile d'effacer l'impression que la vue de ce grand monde forme de la *Divinité* Nicol. J'adore votre sainte & sacrée *Divinité*. God. C'est faussement que les impies disent que l'opinion de la *Divinité* est une invention politique des Législateurs, pour assurer, pour affermir

l'observation

l'obſervation de leurs loix ; car, au contraire, il eſt évident que les Legiſlateurs ſe ſont ſervis de cette opinion, qu'ils ont trouvé fortement imprimée dans l'eſprit des peuples.

On s'en ſert auſſi en termes du Paganiſme. *Divina numina.* Sombres *Divinités*, noires *Divinités*, ce ſont les Puiſſances de l'Enfer. Les *Divinités* céleſtes, marines. Corneille s'eſt ſoulevé contre certains ſcrupuleux, qui veulent anéantir toutes les *Divinités* poëtiques. S. Evr. On reprochoit aux Egyptiens que leurs *Divinités* croiſſoient en abondance juſques dans leurs jardins. Id. Un véritable brave ne voudroit pas devoir la victoire à la compaſſion de quelque *Divinité* : il ne veut la devoir qu'à ſon bras. Le P. le Boss.

Dans le Poëme Epique
Chaque vertu devient une Divinité ;
Minerve eſt la Prudence, & Venus la Beauté. Boil.

On peut diſtinguer trois ſortes de *Divinités* dans le Paganiſme : les unes Theologiques, qui repréſentent la nature Divine ſous divers attributs. Par exemple, Jupiter eſt la puiſſance abſolue de Dieu ; Junon eſt ſa juſtice. Les *Divinités* de la ſeconde eſpéce ſont purement Phyſiques. Eole eſt la puiſſance de la nature, qui ramaſſe les vapeurs & les exhalaiſons pour former les vents. Les derniéres ſont des *Divinités* Morales. Les Furies, par exemple, ne ſont autre choſe que les reproches de la conſcience. P. le Boss. Le nombre infini de *Divinités* Payennes n'étoient que des *Divinités* allegoriques. Id. La Fortune étoit une *Divinité* biſarre qui gouvernoit tout ſelon ſon caprice. Bouh.

Divinité, ſe dit figurément & abuſivement, quand on parle d'une belle femme. C'eſt une *Divinité* ſur terre. *Terreſtre numen.* Elle a le port d'une *Divinité.* Les Amans traitent leurs Maitreſſes de *Divinité.* Une jeune *Divinité* comme vous doit cauſer bien des révolutions dans le monde qui aime, & qui eſt aimé.

Une Divinité *de mille attraits pourvue*
Tient mon cœur dans les fers. Voit.

DIVIS, adv. Terme de Palais, oppoſé à *indivis. Diviſum.* Ces héritiers ont partagé cette maiſon, & la poſſedent par *divis* ; chacun a ſa part marquée, ſon appartement ſéparé.

DIVISER, v. act. Partager, ſéparer en pluſieurs parties. *Dividere, partiri, in partes tribuere.* On n'a pu encore trouver le moyen de *diviſer* géométriquement un angle en trois parties égales. Ce pere a *diviſé* ſon bien en trois portions, pour faire un partage entre ſes enfans.

Diviser, ſignifie auſſi, Séparer, mettre à part. Dieu *diviſa* les eaux des eaux, c'eſt-à-dire, ſépara celles qui ſont au-deſſus du Firmament de celles qui ſont au-deſſous. La riviere ſe *diviſe* en pluſieurs bras pous faire des Iſles & différentes embouchures. Il ne faut point qu'un eſprit ſe *diviſe*, ſe partage, s'occupe à pluſieurs choſes. Pour ſe guerir de l'amour, il faut le *diviſer*, & laiſſer errer ſes vœux de tous côtés. S. Evr.

Diviser, en termes d'Arithmetique, eſt, Découvrir combien de fois une petite ſomme eſt contenue en une plus grande, & ce qui en reſte. Si on diviſe 1550 par 12, le quotient ſera 129. & il en reſtera 2. *Diviſer* eſt encore un terme qui exprime un des quatre principaux changemens qu'on peut faire ſur chaque proportion. *Diviſer* en ce ſens, c'eſt comparer chacune différence de l'antécédent, & du conſequent à ce même conſéquent ; ce qui doit encore donner proportion, après ce changement ; car chacun antécédent contient ſon conſequent une fois moins qu'auparavant. 12, 6. : : 6. 3. Bouguer.

Diviser, ſignifie auſſi, Déſunir, mettre en trouble, en querelle, en partis, en factions. *Disjungere, dividere, distrahere.* Tout Royaume qui ſera *diviſé* en ſoi, ſera deſolé, dit Jesus-Christ. La grande adreſſe d'un politique eſt de *diviſer*, de déſunir ſes ennemis. Je vous prie de remettre bien enſemble Céſar & Pompée, que la malice des hommes a *diviſés.* Ablanc.

Divisé, ée. part. *Diviſus.*

Divisé, en termes de Blaſon, ſe dit de la faſce, de la bande, &c. qui n'ont que la moitié de leur largeur, que l'on appelle *faſce* ou *bande en deviſe. Faſcia dimidiâ ſui parte anguſtior.*

DIVISÉMENT, adv. Séparément, avec diviſion. *Diviſim, ſeparatim.*

DIVISEUR, ſ. m. Terme d'Arithmétique. C'eſt le plus petit nombre par lequel ſe fait la diviſion : on le met ſous le plus grand, pour ſçavoir combien de fois il y eſt contenu, & trouver le quotient. *Diviſor.*

Diviseur, eſt auſſi un grand cercle diviſé qui ſert à diviſer pluſieurs autres petits qu'on enclave dedans, & ce par le moyen d'une regle mobile ſur leur centre commun. Tous ceux qui font des inſtrumens de Mathématique ont beſoin d'un *diviſeur.*

DIVISIBILITÉ, ſ. f. Puiſſance paſſive qu'a une quantité d'etre diviſée. *Dividuitas.* On ne comprend point la *diviſibilité* à l'infini. La *diviſibilité* à l'infini eſt l'hypothèſe d'Ariſtote, & de toutes les Univerſités. Ce n'eſt pas qu'on la comprenne, ou qu'on puiſſe répondre aux objections ; mais c'eſt qu'ayant compris manifeſtement l'impoſſibilité des points Mathématiques ou Phyſiques, on n'a point trouvé d'autre parti à prendre. Il eſt vrai d'un côté que tout corpuſcule étendu doit avoir deux côtés : donc il eſt diviſible ; car s'il n'avoit pas deux côtés, il n'auroit pas d'étendue ; & s'il n'avoit point d'étendue, l'aſſemblage de divers corpuſcules ne compoſeroit pas un corps. D'autre côté la *diviſibilité* à l'infini ſuppoſe une infinité de parties : d'où il s'enſuit qu'il n'y a point de ſi petit corps qui ne puiſſe fournir autant de ſurfaces qu'il en ſeroit néceſſaire pour couvrir toute l'etendue de la terre, & au-delà ; ce qui paroit difficile à comprendre.

DIVISIBLE, adj. m. & f. Qui peut ſouffrir de la diviſion. *Dividuus.* Si un atome a de l'étendue, il eſt *diviſible* à l'infini : ou s'il n'eſt pas *diviſible* à l'infini, l'exiſtence de l'étendue eſt incompréhenſible. Bayl. C'eſt un axiome en Philoſophie ; que la quantité eſt *diviſible* à l'infini en parties proportionnelles. M. Deſcartes a dit en parties indéfinies, ce qui a de la peine à ſe faire entendre.

☞ DIVISIF, ſ. m. & adj. Terme de Chirurgie. *Faſcia dividens.* Bandage dont on ſe ſert dans les grandes brulures de la gorge, & les plaies tranſverſales de la partie poſtérieure du cou, pour tenir la tête droite. Voyez le Dict. de M. Col de Villars.

DIVISION, ſ. f. Partage d'un tout en ce qu'il contient. *Partitio, tributio, diſtributio.* Si le tout eſt compoſé de parties réellement diſtinctes, nommées intégrantes, la *diviſion* qui s'en fait s'appelle proprement *partition* : comme lorſqu'on diviſe une maiſon en ſes appartemens. Si le tout eſt compoſé de parties qu'on appelle ſubjectives, c'eſt-à-dire, ſi le tout n'eſt qu'un terme commun, dont les ſujets compris dans l'étendue de ce terme ſont les parties, la *diviſion* que l'on en fait retient proprement le nom de *diviſion* : telle eſt la *diviſion* du genre en ſes diverſes eſpéces. On fait en Géométrie la *diviſion* des lignes en tel nombre de parties qu'on veut, par le moyen d'un triangle. La *diviſion* des cercles ſe fait en 360 degrés. L'eſſence Divine eſt incapable de *diviſion* & de ſeparation. S. Evr.

Division, en termes d'Arithmétique, eſt la quatriéme de ſes premiéres régles, par laquelle on voit combien de fois une plus petite ſomme eſt contenue dans une plus grande, & ce qui en reſte. *Diviſio.*

La *diviſion* eſt une eſpece de ſouſtraction, par laquelle on retranche d'un grand nombre un autre nombre plus petit, ou égal, autant de fois qu'on le peut, c'eſt-à-dire, autant de fois qu'il y eſt compris. P. Lamy. Ainſi il y a trois nombres dans la *diviſion.* 1°. Celui qu'il faut diviſer & qui s'appelle dividende, ou nombre à diviſer. 2°. Celui par lequel on diviſe ce dividende : on le nomme le diviſeur. 3°. Enfin celui qui exprime combien de fois le diviſeur eſt contenu dans celui qui eſt à diviſer, ou le nombre qui réſulte de la *diviſion* du dividende par le diviſeur ; & ce troiſiéme

sième nombre s'appelle Quotient. Il y a plusieurs manieres de faire la *division*, & chacune a sa méthode particulière d'arranger & de disposer les nombres. L'une s'appelle une *division* à la Françoise, l'autre à l'Espagnole, l'autre a l'Italienne, l'autre à l'Allemande, & l'autre à l'Indienne. Toutes ces manieres sont bonnes, puisque leurs opérations sont bonnes, & font trouver le quotient avec la meme certitude. Il y a une *division* des entiers, & une *division* des fractions : il y en a de meme dans l'Algèbre.

La *division* se fait en cherchant combien de fois le diviseur est compris dans le dividende ; & quand celui-ci est composé d'une quantite de nombres plus grande que celle du diviseur, il faut prendre le dividende par parties, en commençant de gauche à droite, & non point tout ensemble, & chercher combien le diviseur est compris de fois dans chacune de ces parties. Voici des exemples. Je veux diviser 6759 par 3, je cherche combien 3 est dans 6, puis combien dans 7 ; & parcequ'il y est deux fois, & qu'il reste encore 1, je joins cet 1 au nombre suivant 5, ce qui fait 15, & je cherche combien 3 est dans 15, enfin combien il est dans 9. J'écris à part tous ces nombres, qui marquent combien de fois 3 est dans chacune de ces parties, & je les écris selon l'ordre des parties du dividende, c'est-a-dire, en commençant de gauche à droit, & les séparant du dividende par une ligne en cette maniere.

a	*b*	*c*
3)	6759	(2253

a est le diviseur ; *b* le dividende ; & *c* le quotient. Ou bien

		c
a	6759	(2253
b	3.3.3.3.	

a est le dividende : *b* est le diviseur avancé successivement sous toutes les parties du dividende pour les diviser, & *c* est le quotient ; c'est-a-dire, que 3 est 2253 fois dans 6759, ou que 6759 étant partagé en 3, chaque partie sera de 2253.

Quand il reste quelque chose, & que le diviseur répété un certain nombre de fois n'égale pas le dividende, ce qui reste s'écrit au-dessus du diviseur en tirant une petite ligne entre deux ; & cela s'appelle une fraction : par exemple, si au lieu de 6759 je mets seulement 6758, & que je cherche combien de fois trois y est compris, tout sera semblable a la *division* précédente jusqu'au dernier chifire 8 : car 3 n'etant que deux fois dans 8, je mettrai pour dernier nombre du quotient 2, & non pas 3 ; mais parceque deux fois 3 ne fait que 6, il reste 2 de plus dans le dividende ; j'écrirai 2 après le quotient, & je mettrai le diviseur 3 au-dessus avec une ligne entre deux.

$$6759 \quad (2252\tfrac{2}{3}$$
3.3.3.3.

Voyez l'*Arithmétique* de Tacquet, L. I. c. 9. Les *Elémens de Mathematique* du P. Lamy, L. I. c. 4.

La *division* se fait en Algebre en réduisant le dividende & le diviseur en forme de fraction ; & cette fraction est le quotient. Ainsi si l'on veut diviser *a b* par *c d*, il faut les ranger de cette sorte,

$\frac{ab}{cd}$, & cette fraction est le quotient. D'autres marquent encore ainsi la *division* Algébraïque, *c d*) *a b*. Ou bien *a b* — *c d* --|-- Harris.

Le P. Lami donne ces trois régles pour la *division* Algébraïque

I°. Puisque plus en plus donne plus, si la grandeur qui doit etre divisée a le signe †, & que le diviseur ait le signe † par-tout, c'est une marque que le quotient doit avoir †. Ainsi la grandeur *x b* † *x d* † *z b* † *z d* étant donnée pour etre divisée par *x* † *z*, il est manifeste que le quotient est *b* † *d*.

II°. Si la grandeur à diviser a le signe — dans sa derniere partie, & que le diviseur ait le signe †, le quotient aura le signe —. Et si le diviseur a le signe — le quotient aura le signe †. Ainsi divisant *x b* † *x d* — *z b* — *z d* par *x* — *z*, le quotient sera *b* † *d* ; car *b* † *d* multipliant *x* — *z* fait la grandeur donnée *x b* — *x d* — *z d* — *z d*.

III°. Si la grandeur donnée à diviser a le signe † à la fin, & le diviseur le signe —, le quotient aura ce même signe —. Divisant *x b* — *x d* — *z b* † *z d* par *x* — *z*, le quotient sera *b* — *d*.

Prenez garde que lorsque l'expression d'une opération a été abregée pour en appercevoir le quotient, il faut suppléer ce qui a été supprimé. Ainsi s'il falloit diviser *a a* — *b b* par *a* † *b* ; je suppléerois ce qui a été supprimé, sçavoir, † *a b* — *a b* ; après quoi il est évident que le quotient de cette *division* est *a* — *b*.

Lorsque dans la grandeur à diviser on ne trouve aucune des lettres du diviseur, c'est une marque qu'on ne peut faire cette *division* qu'en plaçant au-dessus d'une petite ligne la grandeur à diviser, qu'on nomme le dividende, & le diviseur au-dessous. Ainsi divisant *b d* † *p q* par *r* † *s*, le quotient sera $\frac{bd \dagger pq}{r \dagger s}$.

M. Harris, dans son Dictionnaire des Arts, T. I. donne quatre regles de la *division* Algébraïque, qu'il explique ainsi,

1°. Quand le dividende est égal au diviseur, le quotient est 1, & il faut mettre une unité pour quotient, parce qu'une chose ne se contient elle-meme qu'une fois.

2°. Quand le quotient est exprimé par maniere de fraction (comme dans la *division* simple) si les memes lettres se trouvent également répetées dans chaque membre du numérateur & du dénominateur, retranchez ces lettres, ce qui restera sera le quotient. Ainsi,

$\frac{ab}{b}$ (*a* & $\frac{abc}{ab}$ (*c* &c.

3°. Quand il y a quelques coëfficiens, c'est-à-dire, quelques nombres devant les lettres, divisez-les comme dans l'Arithmétique ordinaire, ajoûtez le quotient de cette *division* au quotient exprimé par lettres ; par exemple,

$\frac{360}{24}$ $\frac{ab}{b}$ (15 *a*

4°. En général la *division* de quantités complexes ou composées se fait en Algebre, comme dans l'Arithmétique commune, ayant toujours égard aux régles de l'addition, de la soustraction & de la multiplication Algébraïque, comme aussi qu'un signe semblable donne plus † dans le quotient, & un signe différent donne moins —. Il faut encore avoir soin de diviser chaque partie du dividende par le diviseur qui lui répond, c'est-à-dire, celui dont les lettres montrent qu'il est de meme espéce que l'autre, pour prévenir la fraction qu'il ne pourroit manquer d'y avoir autrement. Ainsi,

```
a † b ) a a † a b --- c a --- c b ( a --- c.
        a a † a b
        ---------------------
        0    0 --- c a --- c b
               --- c a --- c b
               ---------------
                        0
```

Qu'il y ait dans la *division* la même raison que dans la multiplication, pour que les signes pareils donnent un quotient positif, & que les signes différens en donnent un négatif, cela est clair par la nature de la *division*, qui est la résolution d'un tout en ses parties. C'est pourquoi, puisque chaque dividende n'est autre chose que le produit du diviseur & du quotient multiplié l'un par l'autre, le quotient doit avoir les signes qui peuvent produire le dividende. Si le dividende doit etre divisé par une quantité qui ait un signe semblable à celui qu'il a, le quotient doit être positif ; mais si le dividende se divise par une quantité qui ait un signe différent de celui du dividende, le quotient sera négatif. En un mot, une régle générale pour les *divisions* composées de l'Algébre est de mettre toujours dans le quotient des lettres, lesquelles, quand elles multiplieront le diviseur, produiront le dividende ; parceque le dividende est toujours un rectangle dont les côtés sont le diviseur & le quotient.

Exemple d'une *division* Algébraïque composée.

$zz - 16)\ z^6 - 8z^4 - 124zz - 64\ (z^4 \dagger 8zz \dagger 4z^6 - 16z_4$

0 $8z^4 - 124zz$

$8z^4$

8z4—128zz
4zz—64
4zz—64
0

Division, en termes de Guerre, se dit quand un bataillon, ou un autre corps est en marche. *Partitio, distributio.* Le Lieutenant commande àl a premiere *division* des Mousquetaires, le Sous-Lieutenant à la seconde *division*, à la tête des piquiers. Marcher par *division.* Martinet.

Division, en termes de Marine, est la troisiéme partie d'une armée navale, ou d'une de ses Escadres. C'est aussi une certaine quantité de vaisseaux d'une armée navale, qui sont sous le commandement d'un Officier Général. Faire les *divisions*, ordonner les *divisions* d'une armée navale. Commandant d'une *division*, est le premier Officier d'une *division*, & qui la commande. Les batailles navales se rangent d'ordinaire en trois lignes, suivant leurs trois *divisions*.

Division, en termes de Musique, se dit de l'Octave, que la quinte & la quarte mesurent nécessairement toute entiere, mais diversement. Quand on divise l'octave tellement que la quinte soit dessous, & serve de base à la quarte, cette *division* s'appelle harmonique: quand la quarte est dessous, cette *division* s'appelle authentique.

Division, en termes d'Imprimerie, est une petite ligne ou tiret qui fend les mots au bout des lignes. *Lineola verba alia ab aliis dividens.* On le dit aussi de ces memes tirets qu'on met entre deux mots qui ont de la liaison, & qui se doivent prononcer ensemble. Comme *croyez-vous cela? Vous l'a-t-il dit lui-même?*

On dit au Palais, ceux qui s'obligent solidairement renoncent au bénéfice de *division* & de discussion, pour dire, qu'ils veulent bien souffrir la contrainte, comme si leurs biens n'étoient point divisés de ceux qu'ils cautionnent. *Partitio, distributio.*

Division, signifie aussi, Séparation, mésintelligence, discorde, trouble, brouillerie, désunion. *Dissensio, dissidium, discordia.* La *division* des langues se fit lors de la construction de la tour de Babel. Il y a de la *division* dans cette famille, dans cette compagnie, dans cet Etat. L'Iliade nous représente tous les maux que la *division* des chefs cause dans un parti. Me. Dacier.

Division, se dit aussi du partage qu'on fait d'un ouvrage, d'un discours en plusieurs parties & articles. *Divisio, distributio.* La *division* que fait un Orateur de son Discours en plusieurs points sert à le faire entendre, & à le mieux retenir. C'est un égal défaut de ne faire pas assez, & de faire trop de *divisions*. L'un n'éclaire pas assez l'esprit, & l'autre le dissipe trop, & le fait retomber dans la confusion qu'il pretendoit éviter. Port-R. La *division* d'un Poëme Dramatique se fait ordinairement en cinq Actes. Les enciens Auteurs ne faisoient point leurs livres par *divisions* de Chapitres, d'Articles ou de Sections. L'antiquité ignoroit la gene d'une *division*. Les Cartes de Sanson sont commodes, parcequ'elles portent les *divisions* des Provinces en Evechés, Gouvernemens, Généralités, &c.

☞ Division. Les Chanoinesses de Remiremont font une fete qu'elles nomment la *Division* des Apôtres, lorsqu'ils se séparerent pour se disperser en différentes parties du monde, afin d'y precher l'Evangile. *Apostolorum Divisio.* Charles I. Duc de Lorraine, reconnut qu'il étoit tenu tous les ans de porter en la procession solennelle, le jour de la *Division* des Apôtres, les corps Saints de l'Eglise de Remiremont P. Helyot, *T. VI. C.* 51.

DIVORCE, s. m. Rupture du lien, dissolution entiere du mariage. *Divortium.* C'est un veuvage anticipé. Le *divorce* étoit permis chez les Payens; il étoit meme en usage chez les Juifs, à cause de la dureté de leur cœur. L'indissolubilité est de l'essence du mariage. Il n'y a de différence à cet égard, de l'ancienne Loi à la nouvelle, qu'en ce qu'il étoit cérémonie dans l'ancienne, & qu'il est Sacrement dans la nouvelle. A Rome, la stérilité, la vieillesse, la maladie, la fureur, le bannissement, étoient les causes ordinaires du *divorce*. Carvilius fut le premier qui cinq ou six cens ans après la fondation de Rome répudia sa femme, parcequ'elle étoit stérile. Justinien ajoûta l'impuissance, le vœu de chasteté, & la profession de la vie Religieuse, comme des raisons valables pour le *divorce*. Parmi les Juifs la laideur, la vieillesse ou la méchante humeur d'une femme suffisoient pour lui donner la lettre du *divorce*. La volonté meme ou le repentir étoient de bonnes raisons.

Trop heureux! si bien-tôt la faveur d'un divorce
Me soulageoit d'un joug qu'on m'imposa par force. Rac.

Quelques-uns ont dit que J. C. a permis le *divorce* pour la seule cause d'adultère. Mais ils conviennent que le Concile de Trente l'a défendu quant au lien du mariage, pour quelque cause que ce soit: cette opinion est fausse, quant à sa premiere partie. Dans le Nouveau Testament le *divorce* n'est point permis pour cause d'adultère, mais seulement la séparation. Voyez S. Matth. XIX. 9. S. Marc X. 11. S. Paul 1. Cor. X. 39. le Concile de Trente, Sess. XXIV. Can. 7. le Concile de Florence à la fin, après les Questions proposées aux Grecs, Tertullien, *de Monogam.* C. 9. & 10. S. Augustin, *L. de Bono Conjug.* C. 15. & L. II. *De Adult. Conjug.* C. 13. & ce que nous avons dit au mot Adultère. Le Pape S. Innocent I. dans sa Decrétale à Exupère, déclare adultères, ceux qui après le *divorce* contractent un nouveau mariage, & les personnes qu'ils épousent. C'est que les *divorces* étoient permis par les Loix Romaines. On excepte le mariage entre deux Payens, lequel peut être dissous après la conversion de l'une des parties. C'est la doctrine de Saint Paul, 1. Cor. VII. 15. d'Innocent III. L. IV. *Decretal. de Divort. C. Quanto*, & *C. Gaudemus*, du Concile IVe de Tolède, Can 61. &c. En ce cas-là même néanmoins 1°, le mariage n'est pas dissous par la conversion de l'une des parties: elles peuvent encore demeurer ensemble, elles le doivent même quelquefois. Il n'est pas même dissous par la séparation de la partie infidèle; car si elle change, elle est obligée de reprendre sa premiere femme, ainsi que le décide Innocent III. *C. Gaudemus.* Mais le mariage est dissous par un second mariage de la partie convertie à la foi avec une autre personne. 2°. Quoique la partie convertie à la foi, dès-lors qu'elle est convertie, puisse validement se séparer & contracter un autre mariage, parceque la Loi Chretienne lui donne ce droit, & que selon la justice elle ne doit plus rien à l'infidèle, cependant la charité lui défend souvent le *divorce* & la séparation; par exemple, si l'infidèle consent de demeurer avec elle, & ne la moleste point sur sa religion; que sa foi ne soit point en danger; s'il y a quelque espérance de convertir l'infidèle, de gagner les enfans; si sa séparation doit causer du scandale aux Gentils, & rendre la Religion Chrétienne odieuse, &c. Voyez Saint Paul, 1. Cor. VII. 13, 14. S. Aug. *L. I. de Adult. Conjug. ad Pollent.* Le IVe Concile de Tolède, au Can. 61. que j'ai cité, semble décider qu'au moins dans les pays où la Religion Chrétienne est la dominante, il faut avertir la partie infidèle de se faire Chrétienne; que si après cet avertissement elle ne le veut point, il faut dissoudre le mariage. Milton a fait un Traité *de la doctrine & de la discipline du divorce*, où il soutient que le *divorce* doit etre permis pour la seule Incompatibilité d'humeurs. On dit qu'il avoit pratiqué sa propre doctrine.

Divorce, se dit aussi d'une séparation de corps & de biens du mari d'avec la femme, le lien du mariage subsistant toujours. Ces gens mariés n'ont pu s'accorder; ils ont fait *divorce*, & ils vivent à part. Il se dit aussi des simples dissensions, qui naissent dans le mariage. Ce mari & cette femme sont toujours en *divorce*; il y a toujours quelque brouillerie entre eux.

Divorce, se dit même quelquefois pour signifier les dissensions qui naissent entre les amis. Cet homme est d'une étrange humeur, il faut faire *divorce* avec lui malgré qu'on en ait.

Divorce, se dit figurément en morale, de l'abandonnement qui se fait de toutes les choses où on avoit de l'attachement. Il faut faire *divorce* avec le vice, avec les mauvaises compagnies, & même avec les plaisirs,

quand

quand on veut songer sérieusement à son salut. Faire un *divorce* éternel avec le monde. P. Chemin. On dit aussi que les Hérétiques & Schismatiques ont fait *divorce* avec l'Eglise ; & d'un homme qu'on veut taxer de folie, qu'il a fait *divorce* avec la raison, le bon sens. Pourquoi mettre le *divorce* entre l'esprit & les sens ? S. Evr. c'est-à-dire, pourquoi séparer, pourquoi diviser des choses qui devroient être aussi étroitement unies que l'esprit & les sens ?

DIURÉTIQUE, adj. Terme de Médecine. Reméde qui provoque l'urine. *Medicamentum urinam provocans. Diureticus, a, um.* Les remédes *diurétiques* & apéritifs sont ceux qui animant les urines les poussent vers les reins, & qui par leurs particules incisives & picquantes peuvent s'ouvrir un chemin pour s'évader. Dionis. ☞ On distingue les *Diurétiques* en chauds & en froids. Les chauds sont ceux qui par leurs parties salines, tant fixes que volatiles, animant le ressort des fibres, augmentent le mouvement du sang, l'atténuent, le fondent & brisent les parties sulphureuses qui lioient & embarrassoient sa sérosité. Les *diurétiques* froids sont ceux qui relachent les fibres, lubrifient les voies de l'urine, adoucissent l'acrimonie des humeurs, les délaient, les rafraichissent, & augmentent par leurs parties aqueuses la sérosité du sang.

Le vin blanc pris le matin est fort *diurétique*, il coule aisément. Les raisins sont *diurétiques*, ils donnent de l'appétit, nourrissent beaucoup, &c. Lémery. On a appellé aussi les chiens, animaux *diurétiques*, parce-qu'ils sont sujets à pisser souvent.

Diurétique, est aussi un s. m. Cet homme use continuellement de *diurétiques* à cause de sa gravelle.

☞ Diurétique est un mot Grec, *διουρητικὸς, urinam ciendi vim habens*, qui a la vertu d'exciter l'urine ; du verbe *διουρέω*, j'urine beaucoup, tiré d'*οὖρον*, urine.

DIURNAIRE, s. m. Officier, qui écrivoit dans un livre ou mémoire ce que le Prince faisoit, régloit, ou ordonnoit jour par jour. *Diurnarius.* Voyez la 8e loi du Code Théodosien, *De Cohort.* Le *Diurnaire* tenoit registre de ce que le Prince faisoit, ou ordonnoit chaque jour.

DIURNAL, s. m. Livre d'Eglise qui contient l'Office divin qui se récite chaque jour ; c'est-à-dire, les petites Heures, Vepres & Complies. *Diurnarum precum Libellus.* Un Ecclésiastique porte d'ordinaire un *Diurnal* dans sa poche.

DIURNE, adj. m. & f. Terme d'Astronomie. Qui appartient au jour. *Diurnus.* Il est opposé à *nocturne* qui regarde la nuit. Le mouvement *diurne* du soleil, c'est celui que le soleil, ou les astres font en 24 heures.

On dit aussi l'arc *diurne* : c'est l'espace que parcourt le soleil depuis son lever jusqu'à son coucher. Le *nocturne* est le contraire. Arc *semi-diurne* est la moitié de l'arc *diurne. Semi-diurnus.*

En Astrologie, on appelle les Planètes *diurnes*, ou *nocturnes*, selon qu'elles sont puissantes dans leurs qualités actives, ou passives. Les qualités actives sont le chaud & le froid ; les passives, l'humidité & la sécheresse. Ainsi Jupiter qui est plus chaud qu'humide, & Saturne qui est plus froid que sec, sont appellés Planètes *diurnes*. Au contraire, Mars plus sec que chaud, la lune plus humide que froide, sont des Planètes *nocturnes*. On dit la même chose des signes entiers, qui, eu égard à de semblables qualités, sont appellés *diurnes* & *nocturnes*.

DIUS, s. m. Nom d'un mois de l'année chez les Grecs. *Dius*, Δῖος. C'étoit le premier de l'année chez les Macédoniens & les Grecs de l'Asie mineure, à Ephése, à Pergame, à Tyr, à Sidon, en Lycie : le second chez les Macédoniens de Syrie, à Antioche, à Gaze, à Smyrne, chez les Arabes, & autres peuples d'Asie. Chez les premiers il répondoit au mois d'Octobre, & chez les seconds à Novembre ; chez les Tyriens à Décembre, chez les Lyciens & les Sidoniens à Janvier. Chez les Bithyniens au contraire c'étoit le sixiéme de l'année, & il répondoit au mois de Mars. *Fabricii Menol. p.* 42, 44, 46, 47, 61.

DIVUE, s. f. & nom propre de femme. *Deivota.* En l'Isle de Corse Sainte *Divue*, dont le corps est honoré à Monaco, où elle est tutélaire. Chast. 27 *Janv.* Elle est nommée *Deivota*, & non *Devota*, en l'ancien manuscrit de sa vie gardé à Saint Poins de Nice, où on l'a fait native de Corse. Et c'est ainsi que la nomme Vincent Baralis en sa Chronique de Lérins, où il donne cette vie. A Monaco où est son corps elle est honorée comme Vierge & Martyre sous le nom corrompu de *Devota*, duquel M. de Tillemont, en sa persécution de Dioclétien, a fait celui de *Devote*, ne sçachant pas qu'on l'appelloit Sainte *Divue*. Chastel, *p.* 431.

☞ DIVULGATION, s. f. Publication. Il ne faut pas que la défiance d'un ami s'étende au-delà des choses dont la *divulgation* pourroit nous perdre. *M. Le Noble, Ecole du Monde.*

DIVULGUER, v. act. Publier une chose, la découvrir à ceux qui ne la sçavoient pas, la dire à plusieurs personnes. *Divulgare, pervulgare, in vulgus indicare.* Le secret de cette affaire est maintenant *divulgué*. Moliere dit des Galans de Cour, Qu'ils n'ont point de faveurs qu'ils n'aillent *divulguer*.

Divulgué, ée. part. pass. & adj. *Divulgatus, pervulgatus.*

DIVULSION, s. f. *Divulsio.* Terme de Chirurgie. C'est une séparation causée par une tension violente. On dit *divulsion* en parlant des membranes, des fibres, &c. du corps. La douleur ne manque pas d'être très-vive, à raison de la tension des membranes nerveuses, ausquelles on cause des *divulsions*. Dionis.

DIWOHART. Nom d'une corvée dûe aux Seigneurs par les vassaux, & en usage en Bretagne, comme il paroît par un ancien titre de S. Méen, dont on a donné l'extrait dans le II. Tome de l'*Hist. de Bretagne*, p. 24. sans expliquer ce que c'étoit, ni en quoi cette corvée consistoit. Ce titre l'appelle en Latin *Opus Diwohare.*

D I X.

DIX, adj. Terme d'Arithmétique. C'est le premier nombre qui s'écrit avec deux caractères, une unité & un zéro ; & il ajoûte une unité au nombre de neuf. *Decem.* Quand *dix* n'est pas suivi de son substantif, & dans *dix-sept*, l'*x* se prononce comme une *s* : quand le substantif dont il est suivi commence par une voyelle ou par une *h* non aspirée, & dans *dix-neuf*, l'*x* se prononce comme un *z* : & quand *dix* est suivi immédiatement d'un substantif qui commence par une consonne ou par une *h* aspirée, l'*x* ne se prononce pas du tout. La Loi de Dieu contient *dix* Commandemens. Les Philosophes admettent *dix* Catégories. Ils étoient rangés *dix-à-dix*. Il ne fait œuvre de ses *dix* doigts. Il prend l'intérêt à *dix* pour cent.

Combien depuis dix *ans de Grimaux dans la chaire,*
De leurs fades portraits ont fatigué la serre ? Vill.

Dix, se prend aussi souvent pour un substantif en termes de Jeu de Cartes, & signifie une carte marquée de *dix* points. *Numerus denarius.* Un *dix* de trèfles, de carreau. Il s'écrit ainsi en chiffres Romain X.

Dans le discours ordinaire, il se prend pour Dixiéme. Innocent X. Clément X. Le *dix* du mois.

Le Conseil des *Dix*, *Decemviri rerum capitalium cognitores* : c'est à Venise un Tribunal souverain dans les affaires criminelles des Nobles. Le Conseil des *Dix* est d'une étrange sévérité, & fort haï de la Noblesse.

Les *Dix* sages, *Decemviri bonorum æstimatores.* Ceux qu'on appelle à Venise les *Dix* sages forment un Collége, ou une Compagnie qui prise le bien des particuliers, & y met la taxe dans les besoins extraordinaires de l'Etat. Voyez sur le Conseil des *Dix*, & sur les *Dix* sages, l'*Hist. du Gouvern. de Venise*, par M. Amelot de la Houssaye.

Il y en a qui dérivent ce mot de *dix* de δέκα : il y a plus d'apparence qu'il vient de *decem*, & que ce mot Latin a été formé de δέκα.

DIXAINE. Voyez DIZAINE.

DIXIÉME, adj. numéral & ordinal. *Decimus.* Prononcez *Dizième.* Il étoit au *dixiéme* rang ; c'est-à-dire, il y avoit neuf rangs devant lui. Et le *dixiéme* ciel ne tourne que pour lui. Boil.

Il est aussi substantif, & signifie, la dixiéme partie d'un tout. Il est héritier pour un *dixieme*. Il a un *dixiéme* dans cette affaire.

On appelle *dixieme denier*, en Latin *Decima*, un droit que le Roi prend sur les mines, minieres & metaux; le droit que prend l'Amiral sur les naufrages & biens vaquans de mer, & sur toutes sortes de prises faites sur les Corsaires, ou sur les ennemis. En général on appelle *dixieme denier*, toutes les *dixiémes* parties des revenus, du prix des marchandises, ou d'autres choses, qui se levent comme impôt, ou qui se payent comme un droit. Les Babyloniens & les Egyptiens donnoient à leurs Rois le *dixieme* de leurs revenus. Voyez Aristote au Livre second de l'Œconomie, & Diodore de Sicile au Livre cinquiéme de sa Bibliothéque, Strabon au Livre quinzieme de sa Géographie, à l'égard de leurs Rois; & dans la suite les Romains exigerent des Siciliens le *dixieme* des blez qu'ils recueilloient; & Appien dit que ceux qui défrichoient des terres, portoient au trésor public le *dixieme* denier des revenus de ces terres. Les Romains offroient à leurs Dieux la *dixieme* partie des prises qu'ils faisoient sur leurs ennemis, d'où vient le nom de *Jupiter Prædator*. Les Gaulois donnoient la même *dixime* à leur Dieu Mars, comme on voit dans les Commentaires de César.

On est en peine de sçavoir d'où vient cet usage, qu'on trouve établi chez tant de peuples differens de mœurs & de Religion, de donner le *dixiéme*, ou à leur Rois, ou aux Ministres sacrés. Grotius croit que cela vient de ce que le nombre dix est le plus connu & le plus commun parmi toutes les nations, à cause du nombre des doigts qui est de dix; que c'est pour la même raison que les Commandemens de Dieu furent réduits à dix, afin que les hommes les pussent retenir plus aisément, & que les Philosophes ont établi dix catégories, &c. Voyez Grotius sur le Décalogue, p. 36. col. 1.

Dixiéme, s. f. Terme de musique. Intervalle composé d'une huitiéme & d'une troisiéme majeure, ou mineure par dessus. On l'appelle aussi *troisiéme doublée*.

Dix-sept, Dix-huit & Dix-neuf; sont des nombres composés de la dizaine, & de ces trois nombres. *Decem & septem*, *Decem & octo*, ou *duodeviginti*, *Decem & novem*, ou *undeviginti*. Cette composition leur est particulière, & est en usage aussi en ces autres nombres, soixante-&-*dix-sept*, soixante-&-*dix-huit*, soixante-&-*dix-neuf*: quatre-vingt-*dix-sept*, quatre-vingt-*dix-huit*, quatre-vingt-*dix-neuf*. On dit aussi, *dix-septieme*, *dix-huitiéme* & *dix-neuvieme*. *Decimus septimus*, *decimus octavus*, *decimus nonus*.

Dix-septiéme, s. f. Terme de Musique. Intervalle qu'on appelle autrement la *troisieme triplée*, ou la *dixieme doublée*.

Dix-huit, est aussi le nom qu'on donne à un oiseau aquatique; à cause qu'en chantant il semble qu'il dise *dix-huit*. C'est apparemment pour la même raison que les Flamands appellent cet oiseau *Kivit*. Les œufs de *Kivit*, disent-ils, sont excellens. On l'appelle autrement *vaneau*, en Latin *Aexcapella*, *parra*.

Dix-huit, s. m. C'est le nom qu'on donne en style bas & populaire à un habit tourné, à cause qu'il est neuf pour la seconde fois, & que deux fois neuf font *dix-huit*. On dit aussi dans le même style bas & populaire, de ceux qui sont plus propres qu'à l'ordinaire, qu'ils sont sur leur *dix-huit*.

☞ DIX-HUITAINS, s. m. pl. Nom que l'on donne particuliérement en Provence, en Languedoc, & en Dauphiné, à certains draps de laine, dont la chaîne est composée de 18 fois cent fils, c'est-à-dire, de 1800 fils en tout.

Dix-huitiéme, s. f. Terme de musique. Intervalle qui s'appelle aussi la *quatriéme triplée*.

Dix-neuviéme, s. f. Terme de Musique. Intervalle qui est la *cinquieme triplée*

☞ DIXIÉME, s. m. C'est sur mer une augmentation que fournit le Munitionnaire des vivres, d'une barrique sur dix, pour le coulage qui pourroit arriver pendant la campagne.

☞ DIXIÉMEMENT, adv. en Dixiéme lieu. *Decimo.*

DIXME ou DISME de suite. La Coutume de Nivernois déclare ce que c'est qu'un droit de suite; c'est la moitié de ce que le décimateur Laïc ou Ecclésiastique prendroit chez lui, si le laboureur y avoit labouré, & qu'il n'eût point passé dans une autre dixmerie, l'autre portion étant donnée au décimateur foncier. Ce droit de suite n'est pas dans le Decret, ni dans les Decrétales des Papes, si ce n'est dans le Chapitre *Cum sint homines*, qui est le 18ᵉ. au titre *de Decimis*. Pour que la *dixme de suite* ait lieu, il faut deux conditions, suivant la Coutume de Nivernois, la premiere, que les bœufs aient hiverné dans la dixmerie du Seigneur décimateur, quand bien même ils auroient été nourris ailleurs; la 2ᵉ. que le laboureur n'ait point labouré à prix d'argent. La Coutume de Berry dit aussi que la *dixme* de suite n'a point de lieu, quand le laboureur cultive à prix d'argent. Du-perray, *Traité des Dixmes*.

☞ On voit que ce nom vient de ce que cette *dixme* suit le laboureur, quand il change de lieu. *Voyez* DIME.

DIXMER. } *Voyez* { DÎMER.
DIXMEUR. } *Voyez* { DIMEUR.
DIXMIER. } *Voyez* { DÎMIER.

DIXMUDE, s. f. Les Flamands écrivent *Dixmuyde*. petite ville des Pays-bas. *Dixmuda*. Cette ville est dans la Flandre sur l'Iperlée, à trois lieues de Nieuport. *Dixmude* s'est rendue célébre par plusieurs siéges, principalement en 1459. contre ceux de Bruges, & en 1580. contre les Gantois. Voyez du reste le Pere Boussingaut, *Voyage des Pays-bas*.

D I Z.

DIZAHAB, s. m. C'est un nom propre de lieu, selon le sentiment de plusieurs interpretes: il n'en est parlé qu'une seule fois dans l'Ecriture, *Deut. I.* 1. & c'est un endroit voisin de celui où le Peuple d'Israël s'arreta avant que de passer le Jourdain, & où Moïse leur répéta la Loi, & leur dit tout ce qui est compris dans le Deutéronome, avant que de mourir. A la vérité les Septante le traduisent par [illegible], qui semble un nom appellatif plutôt qu'un nom propre; & la Vulgate porte, *ubi auri est plurimum*: mais cela n'empêche point que ce ne fût le nom propre de ce lieu, ainsi nommé de [illegible], *di*, suffisance, abondance, & [illegible], *Zohab*, or; pour marquer, comme l'a fort bien vû l'Auteur de la Vulgate, qu'il y avoit là beaucoup d'or, ou comme parlent les Septante, qu'il y avoit des mines d'or; que c'étoient des terres d'or. Les autres Interprétes, le Samaritain, le Syriaque, l'Arabe, n'ont rien changé en ce mot; preuve qu'ils l'ont pris pour un nom propre. Ce lieu étoit à l'orient du Jourdain, proche de la Terre des Moabites.

DIZAIN, s. m. (Quelques-uns écrivent DIXAIN.) ce qui est composé du nombre de dix. *Decem versus*; *carmen decem versuum*. Il ne se dit guère que d'un couplet d'une Ode, ou de Stances de dix vers: comme *quatrain* de quatre vers. *Quatrain* est demeuré, mais *dizain* ne se dit presque plus.

Or est passé ce temps où d'un bon mot,
Stance, ou dizain, *on payoit son écot.* Des-H.

Il se dit aussi d'un chapelet composé de dix grains. Les Chevaliers du Saint Esprit sont obligés de dire tous les jours leur *dizain*.

DIZAINE, subst. f. Terme d'Arithmétique. Second ordre de chiffres, qui contient autant de fois dix que le second chiffre a d'unités. *Decas*. Nombre, *dizaine*, centaine, mille.

On dit en discours commun, une *dizaine* de pistoles; une *dizaine* de chapelet; pour dire, *dix* pistoles, *dix* grains de chapelet. *Decem nummi*, *decem globuli*.

Dizaine, se dit aussi d'une certaine division des habitans d'un quartier d'une ville, qui ont relation à un Chef, qui les avertit de ce qu'il faut faire par les

ordres de la ville. *Urbis decima pars.* M. de Giry, dans sa *Traduction de l'Apologétique de Tertullien*, C. 37. se sert de ce mot pour signifier les *Décuries* du peuple Romain. Notre origine, dit-il, est depuis peu de jours, & déja nous remplissons tout ce qui reconnoit votre puissance, les Villes, les Forteresses, les Isles, les Provinces, les assemblées du peuple, les Armées même, les Quartiers & les *Dixaines* de Rome, le palais, le Sénat, & les places publiques: enfin, nous ne vous laissons que les temples. Mais M. l'Abbé Vassoult, dans sa Traduction nouvelle du même Ouvrage, met *décuries*; & c'est l'usage.

Il y a 50 à 60 ans que le plus grand nombre de nos Auteurs écrivoient *dixaine*, & non pas *dizaine*, comme M. de Giry que l'on vient de citer; aujourd'hui meme *dixaine* ne seroit pas une faute: mais il faut toujours prononcer *dizaine*, ou plutôt *dizène*.

DIZAINIER, ou DIZENIER, suivant l'Académie, s. m. est l'Officier qui est commis pour avoir soin d'avertir ceux de la Dizaine des ordres de la ville, qu'il faut exécuter. Prononcez Dizénier; quelques-uns même écrivent ainsi, mais rarement. *Decurio.* Il y a quatre *Dizainiers* sous chaque Cinquantenier, duquel ils reçoivent les ordres. L'obligation des Quarteniers, Cinquanteniers, *Dizainiers* & Bourgeois, est dès qu'un crime a été commis, & qu'il est venu à leur connoissance, d'en avertir le Commissaire du Quartier, & de se joindre à lui, s'il en est besoin, pour y pourvoir. De la Mare.

Dizainier. C'étoit aussi un Officier subalterne dans les Armées Romaines, nommé *Decanus.* Voyez DECAN.

Dizainier, Juge d'un village ou d'un Bourg anciennement. Nos Rois après leur conquête récompenserent des Offices tous les braves de la Nation, qui les avoient servis à cette importante & glorieuse entreprise. Ils distribuerent les Primaties, les Duchés & les Comtés du premier ordre, aux Officiers Généraux de leurs armées: les Comtés du second ordre furent donnés aux Mestres de Camp & aux Colonels; & les petites villes, les bourgs & les villages aux Capitaines, aux Lieutenans & aux autres, pour en jouïr autant de temps qu'il plairoit au Roi, & aux mêmes titres qu'en avoient joui les Officiers Romains, & sous les memes conditions d'y maintenir la police & le bon ordre, & d'y administrer la justice. Les Officiers généraux, les Mestres de Camp & les Colonels accepterent avec plaisir les grands titres de Patrices, de Ducs, de Comtes, attachés à leurs nouveaux emplois; mais les Capitaines & les autres Officiers subalternes, ne trouvant pas assez de dignité dans les titres Romains de Juges pédanées, ou de Maitres des villages, *Judices Pedanei, Magistri Pagorum*, ne voulurent point changer leurs anciens noms de Centeniers, Cinquanteniers & *Dizainiers*, qu'ils avoient portés dans les armées. Ils ne laisserent pas, sous ces noms militaires, de tenir leurs audiences, & de rendre la justice dans les lieux où ils furent établis. Ils conserverent aussi toujours la subordination qu'ils avoient eue dans leurs premiers emplois; les Centeniers étant demeurés supérieurs des Cinquanteniers, & ceux-ci des *Dizainiers.* De la Mare, *Tr. de la Pol. T. I. p.* 26. Quelques-uns des Cinquanteniers & *Dizainiers* avoient les trois degrés de haute, moyenne & basse justice; & les autres, la moyenne & la basse seulement. Id. *p.* 98.

DIZEAU, s. m. Terme de Moissonneur. Amas de dix gerbes ensemble. *Frumentariorum fascium denarius.* On laisse sur le champ les gerbes par *dizeaux* ou tréxeaux, jusqu'à ce qu'elles soient dimées, ou champartées.

DIZIER. Voyez Didier.

D N I.

DNIÉPER, s. m. Fleuve, c'est le Boristhène. Voyez ce mot.

D O A.

DOARO, s. m. Ville de la côte d'Ajan en Ethiopie. *Doara,*

D O B.

DOBASS. Province d'Abyssinie en Afrique. *Dobassa.*

DOBELEN, DOBLEN, ou DOBLIN, s. m. Ville du Duché de Courlande, en Pologne. *Doblinum, Dublinum.* Elle est dans la Semigalle.

DOBER. Voyez DAUBER.

DOBEREIN, s. m. Petite ville ou bourg du Duché de Meckelbourg en Allemagne. *Doberanum.* Il y a à *Doberein* un Monastere qu'y funda Pribislas, dernier Roi & premier Duc des Herules, après qu'il y eut été converti à la foi. Il y fut inhumé, & l'on y voit encore son tombeau, & ceux de plusieurs Ducs de Meckelbourg, ses successeurs.

☞ DOBLAC, s. m. Petite ville du Comté de Tirol, en Allemagne.

DOBLEN. Terme de Fleuriste. Tulipe fiamette & blanc, printaniére. Morin.

DOBLEN, ou DOBLIN. voyez DOBELEN.

DORBONICH. Voyez RAGUSE.

☞ DOBROSLAU, s. m. Ville d'Allemagne, dans la Bohème.

DOBRUCE, ou DOBRUCCIE, s. f. Contrée de la Bulgarie. *Dobrusia, Dobricia.* La *Dobruce* est la partie orientale de la Bulgarie, qui est occupée par des Tartares, nommés Tartares de *Dobruce* par les Géographes. M. Corneille après Davity dit *Dobruccie.*

DOBRZIN, s. m. Ville de la Mazovie en Pologne. *Dobrinum, Dobricium, Dobrizinum.* Elle est capitale d'une contrée qui porte son nom. *Dobrzin* est situé sur un rocher au bord de la Vistule, entre Ploczko & Uladislaw.

Dobrzin, s. m. Territoire, contrée de *Dobrzin. Dobrinensis ager,* ou *tractus, pagus.* Pays de la Mazovie en Pologne, dont la ville de *Dobrzin* est capitale. Le *Dobrzin* est entre la Prusse, la Cujavie, & le Palatinat de Plocsko, dans lequel plusieurs Géographes le renferment. Il est divisé en trois Châtellenies, qui prennent les noms des trois villes qui en sont les principaux lieux; *Dobrzin*, Ripina & Lbna.

D O C.

DOCETES, ou DOCITES. Nom d'anciens Hérétiques qui ont été ainsi appellés, parce qu'ils croyoient que Jesus-Christ ne s'étoit pas véritablement incarné; mais que son Incarnation n'étoit fondée que sur l'opinion qu'on en avoit: car c'est ce que signifie en Grec le mot Δοκηταί, ou Δοκιταί, comme écrit Clément Alexandrin. *Docetæ.* Clément d'Alexandrie & Théodoret ont parlé de ces anciens Hérétiques, dont le Chef s'appelloit Jules Cassien, comme nous l'apprenons de Clément, qui les réfute dans son Liv. III. des Stromates. Voyez aussi Théodoret, *Divin, Decret. L. V.* Le faux Evangile qui portoit le nom de S. Pierre étoit fort estimé parmi eux. Voyez Eusebe, *Hist. Ecclés.* Liv VI. Ch. 12. Simon le Magicien a été le pere des Hérétiques que l'on nommoit *Docetes*, ou Apparens; & c'étoit l'hérésie commune de tous les Gnostiques. Δοκηταί vient de δοκέω, *Videor*, il me semble, il me paroît.

DOCH, ou DOC. Car les Septante l'écrivent sans aspiration, Δὼκ, s. m. Nom d'un Fort dont il est parlé au premier Livre des Machab. XVI. 15. C'est-là que Ptolomée, gendre de Simon, poussé par son ambinon, trahit Simon le Grand-Pretre son beau-pere, & le tua avec deux de ses enfans, Mathatias & Judas, dans un grand repas qu'il leur donna. Adrichomius, place ce Fort dans la Tribu d'Ephraïm, & Ziegler dans l'Acrabitene, ou l'Acrabatene, petite contrée de la partie méridionale de la Tribu de Juda, proche des montagnes de l'Idumée. Quelques-uns l'appellent Doech, mais mal. Sanutus la nomme Dos, *Dotus*, Liv. III. p. 14. c. 3. *Doch*, Δὼκ, étoit proche de Jérico. Drusius croit que c'est le château que Joseph, *Antiq. L. XIII. C.* 15. appelle Dagon. Ainsi *Doc*, ou *Doch*, ou feroit un nom corrompu de Dagon, & la même chose que ce Dieu des Philistins; ou ce feroient deux différens noms du même Dieu. Mais la conjecture n'est pas fondée

fondée; car au premier Livre des Machabées XVI, 15. *Doch* est la ville ou le château dans lequel Ptolomée prit & tua Simon; & dans Joseph *Dagon* est le lieu où Jean surnommé Hircan, dernier fils de Simon, se retira après avoir échappé aux poursuites & aux embûches de Ptolomée.

DOCILE, adj. m. & f. Doux, facile, modéré, soumis, qui est prêt à recevoir des instructions, qui a de la disposition à se laisser conduire, à obéir à ses supérieurs. *Docilis.* *Docile* comme un jeune Novice. Cet enfant est fort *docile.* Esprit *docile.* Humeur *docile.* Naturel *docile.*

Veux-tu prêcher? Hé bien travaille, sois docile. VILL.

DOCILE; se dit aussi des animaux, & du corps.

Les Coursiers du Soleil à sa voix sont dociles. BOIL.

Il fallut qu'au travail son corps rendu docile,
Forçat la terre avare à devenir fertile. ID.

DOCILEMENT, adv. D'une maniere docile. *Cum docilitate.* Ecouter *docilement.*

DOCILITÉ, f. f. Naturel, ou qualité par laquelle on est docile; disposition à se laisser instruire, à se laisser gouverner. *Docilitas.* La *docilité* de l'esprit est nécessaire à un Chrétien pour être instruit des mysteres. Nous disons par *docilité*, que nous croyons ce qu'on nous dit avec autorité qu'il faut croire. S. EVR. Est-ce pour éprouver ma *docilité*, que vous m'écrivez comme vous faites? LETT. PORT.

DOCIMI, f. Ville ancienne & Episcopale de la Grande-Phrygie, dans l'Asie mineure. *Docimaum*, ou selon Scaliger *Docimeum*; en Grec Δοκίμιον Elle étoit proche des sources du Sarabat & du Sangari. Strabon parle d'un bourg de ce nom, qu'il met aussi en Phrygie, & près duquel étoient les carriéres de la pierre synnatique que l'on appelloit Docimites, *Docimites*, du nom du bourg où elle se tiroit. *Docimi* n'est aujourd'hui qu'un village de la Natolie.

DOCKUM, f. m. Ville des Provinces-Unies des Pays-Bas située dans la Frise. *Doceumum.* Maty fait *Dockum* feminin; mais l'analogie demande qu'il soit masculin. *Dockum* est petit, mais joli, situé sur la riviére d'Ee, *Ea*, qui se décharge peu après dans la mer d'Allemagne. Les plus grands vaisseaux peuvent remonter jusqu'à *Dockum*, qui est le siége de l'Amirauté de Frise. *Dockum* battoit autrefois monnoie. Ubbo Emmius, qui a fait une description & une histoire abrégée de *Dockum*, dit que la premiere mention qu'il ait trouvé de cette ville est du milieu du huitième siécle.

DOCNA, f. f. Bourg de l'Epire, qui fut autrefois une petite ville nommée Elæ. *Docna: Elaus.* Il est au nord de Butrinto, & au levant de S. Quaranti.

DOCTE, adj. & f. m. & f. Sçavant, qui a beaucoup vû & lû. *Doctus, eruditus.* Ce prédicateur est fort *docte.* Les *doctes* ne sont pas d'un tel avis. La France n'est *docte* que depuis un siécle. Ayons plus de soin de nous rendre intelligibles, que de paroître *doctes.* S. EVR.

On dit aussi, Un livre *docte*, une *docte* dissertation; pour dire, qui contient beaucoup de doctrine.

Tu sçais d'un docte *choix, qui confond l'ignorance,*
Faire des vrais Sçavans la juste différence. GOD.

DOCTEMENT, adv. D'une maniere docte & sçavante. *Docte, eruditè.* Il a écrit *doctement* sur cette question.

DOCTEUR, f. m. Qui a passé par l'examen & par tous les degrés d'une faculté, & qui a pouvoir d'enseigner une science, & de la pratiquer. *Doctor.* *Docteur* en Théologie. *Sacra Theologia Doctor.* *Docteur* en droit Civil & Canon. *Utriusque Juris Doctor.* *Docteur* en Médecine. *Medicina artis Doctor.* *Docteur* d'une telle Maison, de Sorbonne, de Navarre, des Cholets. *Docteur* Ubiquiste. *Docteur* Régent est un Professeur qui enseigne effectivement. *Professor*, *Docteur* Cathédratique est la même chose en Espagne. Voyez CATHÉDRATIQUE. Pasquier dit que les *Docteurs Canonistes* surpassent les Jurisconsultes en chicane, & en subtilité. La science du monde vaut mieux que celle des *Docteurs* pour la conduite de la vie civile. A peine sçavez-vous ce que les termes signifient, & cependant vous parlez comme un *Docteur.*

Voilà ce qu'un Docteur, *Abbé, te répondra,*
Et que mieux qu'un Docteur *la raison t'apprendra.* VILL.

Jamais Docteur, *armé d'un argument frivole,*
Ne s'enroua chez eux sur les bancs de l'Ecole. BOIL.

Laisse là Saint Thomas s'accorder avec Scot,
Et conclus avec moi qu'un Docteur *n'est qu'un sot.* ID.

Le titre de *Docteur* a été créé vers le milieu du XIIe. siécle, pour succéder à celui de *Maître* qui étoit devenu trop commun. On attribue l'établissement des degrés de *Doctorat* tels que nous les voyons aujourd'hui, à Irnerius, qui en dressa lui-même le formulaire. La premiere cérémonie s'en fit à Boulogne en la personne de Bulgarus, qui commença à professer le Droit Romain, & qui fut promû solemnellement au *Doctorat.* Cette coutume passa de la Faculté de Droit à celle de Théologie, & l'Université de Paris la pratiqua pour la premiere fois, en créant *Docteurs* en Théologie Pierre Lombard & Gilbert de la Porrée, qui étoient les principaux Théologiens de l'Université de Paris en ce temps-là. Spelman croit que le nom de *Docteur* n'a commencé à se donner qu'après que l'ouvrage des Sentences de Pierre Lombard eut été publié, vers l'an 1140. car alors, dit-il, on appella *Docteurs* ceux qui expliquoient cet ouvrage à leurs Ecoliers. Quelques Auteurs remontent beaucoup plus haut, & disent que Bede a été le premier appellé *Docteur* à Cantorbery, & Jean de Beverlac à Oxford. Ce Jean mourut en 721. Spelman rejette ces opinions; mais il croit qu'on a commencé à distinguer le titre de *Docteur* de celui de Maître dès le IXe. siécle, sous l'empire de Lothaire. En Angleterre il croit que le nom de *Docteur* n'a été un nom de titre & de degré que sous le Roi Jean, vers l'an 1207. Voyez le *Gloss. Archaol.* de cet Auteur. Bonnet de *Docteur*, Chausse de *Docteur.* Voyez BONNET & CHAUSSE. Donner le bonnet de *Docteur* à quelqu'un, à un Licentié; prendre le bonnet de *Docteur*, recevoir le bonnet de *Docteur* de la main de quelqu'un; ou simplement, donner, prendre, recevoir le bonnet; c'est donner, prendre, ou recevoir la qualité de *Docteur* avec les cérémonies accoutumées, dont l'une est de donner un bonnet quarré à celui que l'on constitue *Docteur.* Avoir le bonnet, ou le bonnet de *Docteur*, c'est être *Docteur.* Oter le bonnet, ou le bonnet de *Docteur* à quelqu'un, c'est le dégrader, & lui ôter la dignité & le rang de *Docteur* qu'il avoit.

DOCTEUR DE LA LOI. Titre d'honneur ou de dignité chez les Juifs. *Legisperitus.* Les Juifs ont aussi, & ont eu dès avant J. C. le titre de *Docteurs* en usage parmi eux. Ils en donnoient, si j'ose ainsi parler, l'investiture en mettant en main une clef & des tablettes: & il est des Auteurs qui prétendent que c'est ce que J. C. indiquoit, quand parlant aux *Docteurs* de la Loi en S. Luc XI. 52. il leur disoit, *Malheur à vous*, Docteurs *de la Loi, parceque vous avez pris la clef de la science, que vous n'êtes pas entrés vous même, & que vous avez empêché d'entrer ceux qui se présentoient.* Ces *Docteurs* Juifs sont ceux qu'ils appellent Rabbins. Voyez RABBIN. Le Texte Grec de S. Luc appelle Νομικοί, & la Vulgate *Legisperiti*, ceux que nos Interprétes François nomment *Docteurs* de la Loi. Car ce mot *Legisperitus* ne se trouve que dans S. Luc & dans S. Paul, *Tit. III.* 13. Νομικός, est une fois dans S. Matthieu XXII. 35. où la Vulgate le traduit *Legis Doctor*, c'est-à-dire, *Docteur* de la Loi.

Cette clef marquoit que les *Docteurs* devoient avoir la science renfermée dans leur cœur, & qu'ils devoient l'ouvrir pour en faire part à leurs disciples; & l'on croit que c'est par une métaphore tirée de-là, qu'il est dit Coloss. 3. que *tous les trésors de la sagesse & de la science sont cachés dans Jesus-Christ.*

DOCTEUR DE L'EGLISE. Titre que l'on donne à quel-

ques-uns des SS. Peres qui ont plus écrit, & dont la doctrine a été plus autorisée dans l'Eglise & plus généralement suivie. *Ecclesiæ Doctor.* Il y a dans le Bréviaire un Office pour les *Docteurs.* Il ne différe de celui des Confesseurs que par l'antienne du *Magnificat*, & les leçons. Il y a aussi dans le Missel une Messe des *Docteurs.* Il y a parmi les Peres quatre *Docteurs* de l'Eglise Grecque, & quatre de l'Eglise Latine. Les premiers sont, Saint Athanase, Saint Basile le Grand, S. Grégoire de Nazianze, S. Jean Chrysostôme. Ceux de l'Eglise Latine sont, S. Ambroise, S. Jérome, S. Augustin, S. Grégoire Pape, surnommé le grand.

Le nom de *Docteur* à été joint à plusieurs épithétes spécifiques, pour marquer particulierement en quoi consistoit le mérite de ceux que l'Ecole vouloit honorer comme ses Maitres. Ainsi Aléxandre de Hales est appellé le *Docteur irrefragable*, & la *fontaine de vie*, comme témoigne Possevin; S. Thomas, le *Docteur Angelique*; S. Bonaventure, le *Docteur Séraphique*; Jean Duns, ou Scot, le *Docteur subtil*; Raimond Lulle, le *Docteur illuminé*, aussi-bien que Jean Taulere; Roger Bacon, Cordelier Anglois, le *Docteur admirable*; Guillaume Ockam, le *Docteur singulier*; Jean Gerson & le Cardinal de Cusa, *Docteurs très-Chrétiens*; Denys le Chartreux, le *Docteur extatique*, & une infinité d'autres qu'ont recueilli les Auteurs Eclésiastiques, & entre autres Willot, Waddingue, & Mr. Baillet, dans son Jugement des Auteurs.

Docteur, dans l'Eglise Grecque, est le titre d'une dignité ou Office Ecclésiastique. Les Grecs appellent celui qui est chargé d'interpréter les Evangiles, le *διδάσκαλος*, ou *Docteur* de l'Evangile. Celui qui interpréte les Epitres de S. Paul a le nom de *Docteur de l'Apôtre*: ils ont aussi un Interpréte des Pseaumes, qui est appellé le *Docteur du Pseautier.* Consultez le Glossaire de Meursius sur le nom de *διδάσκαλος*, l'Euchologe des Grecs, & les savantes Notes du P. Goar sur l'Euchologe. L'origine de ces trois sortes de *Docteurs* vient de ce qu'on lisoit dans l'Eglise les Evangiles, les Epîtres, les Pseaumes, & même les autres parties de l'Ecriture-Sainte. L'Evêque étoit obligé par sa charge d'en donner l'interprétation au peuple qui assistoit à l'Office Divin. C'est pourquoi il est appellé *διδάσκαλος*: ou *Docteur* dans le nouveau Testament, mais on fut obligé dans la suite de donner ce soin-là à des prêtres. La qualité de *Docteur* est encore aujourd'hui si grande parmi les Arméniens, qu'ils la donnent avec les mêmes cérémonies que l'on confére les Ordres. Ils disent que cette dignité imite celle de Notre-Seigneur, qui s'appelloit *Rabbi*, c'est-à-dire, *Maitre*, ou *Docteur.* Ce sont ces *Docteurs* qu'on consulte dans les points de Religion. Voyez *Galan. Conc il. Eccles. Armen. cum Rom.*

Docteur, se dit aussi de ceux qui sont habiles en quelque profession, quoiqu'ils n'aient pas reçu les degrés. *Doctus, peritus, eruditus in aliqua facultate.* Il faut consulter cet homme-là, il est *Docteur* en cet art. Cromwel faisoit le *Docteur* & le Prophéte, aussi-bien que le soldat & le Capitaine, & mêloit ainsi mille personnages divers. Fléch. Epicure est le *Docteur* de la volupté. S. Evr. Préférons la pauvreté, dont J. C. fut le *Docteur* & le modéle. Roy.

Ah! les femmes Docteurs *ne sont pas de mon goût.*
Mol.

Docteur, signifie simplement, Maître, celui qui instruit un autre, & il se prend souvent en ce sens, où il est élégant, aussi-bien qu'au précédent. *Doctor, Magister, Institutor.* Vos *Docteurs* vous conduisent dans l'erreur; c'est-à-dire, vos Maitres, ceux qui vous enseignent, qui vous instruisent. On appelle S. Paul par excellence le *Docteur* des Nations. *Docteur* de la vérité, c'est un homme qui enseigne une doctrine vraie & orthodoxe. *Docteurs* de l'erreur & du mensonge, sont ceux qui enseignent une doctrine fausse & erronée. Tel (Calviniste) fait un grand fondement sur ce passage de S. Jérôme sans avoir jamais vû les ouvrages de ce grand homme, non pas même par le dehors, persuadé par ses *Docteurs* que c'est une lecture plus dangereuse qu'utile. Pélisson. C'est-à-dire, les Ministres, comme il le dit quelques lignes plus bas.

On dit ironiquement & à contresens des ignorans, C'est un grand *Docteur*, un *Docteur* en soupe salée.

Furetiere, au mot *oublier*, dit qu'un Bachelier est un homme qui apprend; & qu'un *Docteur* est un homme qui oublie. Cet exemple a été supprimé dans le Furetiere de Basnage, peut-être parceque celui-ci étoit *Docteur* en Droit. Un *Docteur* à la douzaine, *Doctor de duodena*, comme l'appelle Nevizan, Liv. 5. n. 40. est la même chose qu'un *Docteur d'Anieres*, village à une lieu de Dijon, fameux par ses grottes, & encore plus par son Université, où il se reçoit plus de *Docteurs* qu'en toute autre. *Glossaire Bourguignon, au mot* Aneirs.

DOCTORAL, ale. Qui appartient au Docteur. *Doctoris proprius.* Bonnet *doctoral.*

DOCTORAT, s. m. Degré de Docteur. *Doctoris gradus.* Il coûte bien de l'étude & de l'argent pour parvenir au *Doctorat* de Théologie, de Médecine à Paris.

☞ DOCTORERIE, s. f. Doctorat, état de Docteur. *Doctoratus.* Ce mot n'est tolérable que dans la conversation & le style familier. Et que prétend, que vient faire ici toute cette *Doctorerie*, c'est-a-dire, tous ces Docteurs.

☞ DOCTORERIE, signifie encore dans les Universités une These que l'on soutient quand on veut etre reçu Docteur. Un tel Licentié soutient demain sa *Doctorerie.*

DOCTRINAIRE, s. m. Pere de la Doctrine Chrétienne, Prêtre de la Doctrine Chrétienne, Clerc Séculier de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne. *Pater, Presbyter, Clericus Secularis Congregationis Doctrinæ Christianæ.* Les *Doctrinaires* ont trente Colléges & dix Séminaires en France, outre plusieurs Cures unies à leur Congrégation. C'est un *Doctrinaire* qui nous prêche. Après leur union, les *Doctrinaires* ne furent jamais bien d'accord avec les Somasques: ceux-ci ayant voulu contraindre les *Doctrinaires* de recevoir les nouvelles coustitutions qui avoient été approuvées par le S. Siége en 1626. le Chapitre Provincial des *Doctrinaires*, qui se tint à Gimont l'an 1627. refusa de les accepter. P. Helyot Liv. IV. C. 34. Il n'y eut guère de Chapitre en France, où il ne survînt quelque contestation touchant cette union entre les *Doctrinaires* & les Somasques; ce qui fit prendre la résolution aux *Doctrinaires* de s'en séparer. Id. Voyez Doctrine Chrétienne.

☞ DOCTRINAL, ale, adj. Qui se dit des avis, des sentimens que l'on donne en matiere de doctrine, de dogme, ou de mœurs, quand ce ne sont point sentimens judiciaires. *Dogmaticus.* Les Prêtres, les Docteurs, les Universités même ne donnent que des Jugemens *Doctrinaux* sur les Livres. Les Evêques seuls ont le droit de porter des Jugemens judiciaires. Le Parlement a demandé à la Sorbonne son avis *doctrinal* sur tel ouvrage qui fait du bruit, & qui lui a été déféré. Vous avez vû la réfutation de leur systeme erroné sur les Jugemens de l'Eglise dans l'avis *doctrinal* des trente Prélats. De Tencin. Jugement *doctrinal.* Les Facultés de Théologie ne portent dans leurs censures, que des Jugemens *doctrinaux.* Le Clergé du second ordre n'a dans les Conciles qu'un suffrage *doctrinal.* Le suffrage des Docteurs n'est pas un suffrage de jurisdiction, mais un avis *doctrinal.* Les peres de l'Eglise, considérés comme Docteurs particuliers, n'ont qu'une autorité *doctrinale.* L'Abbé Faydit remarque page deuxiéme de ses Remarques, qu'Horace a fait des Odes Galantes & de *Doctrinales*, c'est-à-dire, qu'il en a fait sur des sujets amoureux, & d'autres sur des sujets sérieux & philosophiques. Scudert a bien fait des ouvrages Romanesques; mais il en a fait aussi de *Doctrinaux.*

DOCTRINE, s. f. Sçavoir, érudition, ce qu'on a appris en lisant, ou voyant le monde. *Doctrina, eruditio.* Ce Professeur a un grand fonds de *doctrine.* Tel

Sçavant

Sçavant est un abyme de *doctrine*; mais un abyme qu'on peut appeller un cahos, où toutes les sciences sont brouillées ensemble. Bouh. On le dit aussi de ce qui est contenu dans les livres. Calepin contient bien de la *doctrine*. Il y a une bonne & sainte *doctrine* dans ce Livre. On le dit aussi des sentimens particuliers des Auteurs, ou des Sociétés. La *doctrine* de l'Eglise orthodoxe. *Doctrine* Chrétienne se dit souvent de ce qu'on appelle aussi Catéchisme. La *doctrine* qu'enseignent les Calvinistes est condamnée par l'Eglise.

Doctrine Chrétienne. Nom de deux Congrégations de Clercs, l'une en Italie & l'autre en France.

La Congrégation des Peres de la *Doctrine Chrétienne* en Italie commença par une espéce de Confrairie, dans laquelle quelques Prêtres & Laiques entrerent sous le Pontificat de Pie IV. & qui s'unirent ensemble pour enseigner la *Doctrine Chrétienne* aux Enfans & aux Ignorans. Le premier à qui Dieu inspira ce dessein fut Marc de Sadis Cusani, Gentilhomme Milanois, vers l'an 1560. Ils commencerent l'explication de la *Doctrine Chretienne* dans l'Eglise de S. Apollinaire à Rome; & un des premiers qui s'y employa fut le célebre Cesar Baronius, qui fut depuis Cardinal. Cette Confrairie s'augmentant de jour en jour, Pie V. accorda en 1567. des Indulgences à tous ceux qui y entreroient. En 1571. il ordonna à tous les Curés d'établir de pareilles Confrairies dans leurs Paroisses, & accorda à ceux qui y entreroient beaucoup d'Indulgences, que Grégoire XIII. augmenta encore. Bellarmin, Jésuite, composa par ordre de Clément VIII. son Catéchisme pour cette Confrairie, afin que sa maniére d'enseigner fût par tout uniforme. Quoique les Peres de la *Doctrine Chrétienne* soient une Congrégation separée de cette Archiconfraternité, & qu'ils aient neuf Maisons en differentes Provinces d'Italie, ils sont toujours unis ensemble en ce qui regarde l'instruction de la jeunesse, & jouissent des memes privilèges. Le P. Jean-Baptiste Seraphini d'Orviette, étant Général, en dressa l'an 1603. les Constitutions, qui furent approuvées du Cardinal-Vicaire, par ordre de Grégoire XIII. & imprimées à Rome en 1604. Cette Congrégation a un Général, ou Prévôt Général, qui en est le chef, *Præpositus Generalis*, un Vice-Général, ou Vice-Prévôt, *Vicepræpositus*; trois Définiteurs, un Chancelier, deux Visiteurs, & un Compotiste. Les Supérieurs & Officiers subalternes sont les Recteurs des Maisons, Supérieurs, Infirmiers, Maitres des Novices, Dépositaires, Communiers, Provéditeurs & Dépensiers. On n'y dit point l'Office en commun, si ce n'est les principales Fêtes. Ces Peres ont l'habillement des Prêtres, avec un petit rabat large d'un doigt autour du collet. Ils n'ont point fait de vœu jusqu'en 1609. que leur Chapitre général ordonna qu'après l'année de Noviciat on feroit vœu de rester dans la Congrégation. Grégoire XV. par un bref de l'an 1621. reserva aux souverains Pontifes le pouvoir de dispenser de ce vœu; & Urbain VIII. ordonna en 1627. par un Bref du 20 Septembre, que ceux qui sortiroient de cette Congrégation sans cette dispense seroient traités comme les Apostats, & encourreroient les memes peines. Phil. Bonnani, *Catal. Ord. Relig.* P. III. P. Helyot, *Hist. des Ordres Relig.* P. III. C. 35.

La Congrégation de la *Doctrine Chrétienne* en France est une Congrégation hiérarchique, fundée par le B. César de Bus, Gentilhomme, né à Cavaillon dans le Comté Venaissin en Provence le 3. Février 1544. Ce sont des Clercs Séculiers à qui on a donné le nom de Peres de la *Doctrine Chretienne*, parceque la fin principale de leur Institut est d'enseigner la *Doctrine Chrétienne*, en catéchisant les peuples, & leur expliquant les Mystères de la Foi. Ils honorent S. Charles Borromée comme leur premier Instituteur, parceque la grande Congrégation de la *Doctrine Chrétienne*, établie à Milan par cet illustre Archevèque, fit prendre au B. César leur Fondateur l'idée de la sienne, & en fut comme le crayon & le plan. Il la composa de Pretres & de Clercs, dont la fonction perpétuelle & principale fut d'enseigner la *Doctrine Chrétienne*; & les ayant assemblés à l'Isle dans le Comte Venaissin le 29 Septembre 1592. après y avoir delibéré des moyens d'obtenir la permission d'exercer leurs fonctions dans l'Eglise de Sainte Praxède à Avignon, ils députerent à Rome pour cet effet. Clément VIII. les renvoya à *Marie Taurusins*, qui venoit d'être nommé à l'Archevèché d'Avignon. Ce Prelat leur accorda ce qu'ils demandoient en 1593. & rendit des témoignages si avantageux de cette Congrégation naissante, que le Pape l'autorisa & la confirma par une Bulle du 23 Décembre 1597. Elle porte que l'exercice de la *Doctrine Chretienne* ne sera pas l'unique occupation des Pretres; qu'ils pourront sans sortir de l'esprit de leur Institut précher la parole de Dieu dans la Chaire de Vérité, & réconcilier les pécheurs au Tribunal de la Pénitence. Dans la suite le B. César, croyant que le vœu simple d'obéissance étoit absolument nécessaire pour affermir sa Congrégation, proposa à ses Compagnons de contracter cet engagement; mais les sentimens se trouverent partagés, & quelques-uns ne voulant pas suivre ses vûes se séparerent de lui, & formerent un Corps à part, qui depuis fut uni à celui de l'Oratoire de France, & perdit le nom de la *Doctrine Chrétienne*, qui demeura à ceux qui firent le vœu simple d'obéissance.

En 1614. sept ans après la mort du B. César, le P. *Antoine Vigier* son successeur se fit autoriser par les Prêtres de la *Doctrine Chrétienne* pour faire ériger sa Congrégation en Ordre Religieux, & obtenir la permission de s'engager par des vœux solemnels; mais n'ayant pû y reussir que par la voie de l'union avec quelque Corps Religieux, il unit la Congrégation des Clercs Séculiers de la *Doctrine Chretienne* avec la Congrégation des Clercs Réguliers Somasques, pour ne composer qu'un seul & même Corps Religieux, où l'on feroit désormais les trois vœux solemnels. Cette union causa bien des troubles en France parmi les Doctrinaires. Elle ne dura que jusqu'en 1647. que le Pape Innocent X. sollicité par les vives instances du Roi Louis XIV. de glorieuse mémoire, la cassa par un Bref du 30 Juillet, soumit les Prêtres de la *Doctrine Chrétienne* aux Ordinaires, & rétablit leur Congrégation en son premier état, tel qu'il étoit avant l'union; ce qu'il confirma encore par d'autres Brefs en 1652. & 1654. aussi-bien que son successeur Alexandre VII. qui commit l'exécution de tous ces Brefs au Cardinal Grimaldi; qui présida au nom de sa Sainteté au Chapitre Général des Doctrinaires tenu à Avignon en 1657.

Depuis ce temps-là les PP. de la *Doctrine Chrétienne* ont formé un Congrégation particulière, hiérarchique & séculière, qui a son Général, lequel est toujours François. Ils ont en France trois Provinces: celle d'Avignon, de Paris & de Toulouse; & en Italie, celle de Rome & de Naples, depuis que le Pape Benoit XIII. a réuni la Congrégation de la la *Doctrine Chretienne* de Naples à celle de France, & plus de soixante-deux Maisons, Séminaires ou Colléges, outre grand nombre de Cures unies.

On appelle la *Doctrine Chrétienne*, non-seulement toute la Congrégation, mais encore chaque Maison de la Congrégation. Il demeure à la *Doctrine Chrétienne*. Il a étudié à la *Doctrine Chrétienne*. J'ai entendu la Messe à la *Doctrine Chrétienne*. Un Pere de la *Doctrine Chrétienne*. On les appelle aussi Doctrinaires. Les Peres de la *Doctrine Chrétienne* n'ont point d'habit particulier. Ils portent celui de Prêtres à peu près tel qu'il étoit au temps de leur établissement. Il n'est guère différent de celui des Peres de l'Oratoire.

DOCUMENT, s. m. Terme de Palais. Ce sont des titres ou preuves de faits qu'on allégue, & principalement des choses anciennes. *Documentum*. On prouve l'ancienneté de la fondation de cette Église par plusieurs bons titres & *documens*.

D O D.

DODANIM. Nom d'un fils de Javan, & de sa postérité

postérité, qui fut une des premieres nations du monde, qui diviserent la terre après le déluge, & la repeuplerent. *Dodanim.* Gen X. 4. On ne sait pas quelle fut cette nation, ni quel pays lui échut. Les Paraphrases Chaldaïques les prennent pour les Dardaniens. Des Auteurs récens disent que ce sont les Dodoniens, que Dedan, ou Dodan, fils de Javan, fut mis au nombre des Dieux, & que c'est son nom que porta l'Oracle de Dodone. Le Texte Samaritain & les Septante font croire à quelque Sçavans que ce sont les Rhodiens. Bochart réfute cette opinion dans son *Phaleg*, L. III. C. 6. Rhodes, dit-il, est un nom récent, & donné à cette Isle à cause des belles roses qu'elle produisoit. Cette Isle n'a été connue que fort tard. Les premiers qui l'ont habitée, qui sont les Héliades, étoient contemporains de Moïse ; enfin, elle est trop petite pour contenir une nation entiére. D'ailleurs, il paroit que ce mot de Rhodiens est moins une traduction de l'Interprête Samaritain & des Septante, qu'une faute des Copistes, qui ont pris un *daleth* pour un *resch*, lettres très-semblables dans les deux caractéres Hébreux. Voyez encore Dedan.

DODART, s. m. Nom propre d'homme. *Theodardus.* Saint Théodart, vulgairement Saint *Dodart*, fils d'un Gentilhomme François, vint au monde du temps de Clotaire II. Baillet, *au* 10 de *Sept.* Saint *Dodart* succéda à Saint Rimail en l'Evêché de Maestricht l'an 665. & mourut très-vraisemblablement en 668.

☞ DODAU. Voyez DODO.

DODÉCAÈDRE, s. m. Terme de Géométrie. C'est un des cinq corps réguliers composé de douze faces égales, dont chacune est un Pentagone régulier. *Dodecaedrum.* Faire des cadrans sur toutes les faces d'un *dodécaedre.*

DODÉCAGONE, s. m. Terme de Géométrie. Figure qui a douze angles, & douze côtés. *Dodecagonus.*

En termes de Fortification, c'est une place qui a douze bastions, telle qu'est Palma-nova chez les Vénitiens, dans le Frioul, qui est bâtie & fortifiée régulierement.

DODÉCATÉMORIE. Terme d'Astronomie. La douziéme partie d'un cercle. *Dodecatemorium.* On appelle *dodécatemories*, les douze parties du Zodiaque du premier mobile, pour les distinguer des douze signes du firmament. ☞ Les Astronomes appellent ainsi chaque signe du Zodiaque ; parceque si on divise 360 par 30, il vient 12, de même que si on divise 360 par 12, il vient 30. Ce mot est Grec, δωδεκατημόριον, & est fait de δώδεκα, douze, & de μόριον, partie, particule.

DODÉLINER, v. act. Remuer doucement & alternativement d'un côté à l'autre. Ce terme bas & populaire se dit en quelques Provinces, où l'on s'en sert pour exprimer le mouvement qu'on donne à un berceau pour endormir un enfant. *Dodéliner* la tête, c'est la remuer doucement d'une maniére propre à endormir.

Ce mot vient de l'Italien *dondolare*, ou du mot François *dodo* ; car on *dodeline* les enfans pour qu'ils fassent *dodo.*

DODINE, s. f. est une espéce de sauce délicate qu'on fait d'ordinaire aux canards avec de l'oignon, de la graisse tombant du rôt, qu'on mêle avec de la farine & du lait qu'on a délayés ensemble. *Juris genus exquisitum ac delicatum.* Les Italiens appelle la sauce à la *dodine*, *salsa di cipolle per l'anetre.* Il y en a qui croient que la sauce à la *dodine* est l'assaisonnement qu'on donne aux daubes.

L'origine de ce mot est incertaine : l'Auteur des Notes sur Rabelais dit qu'à Mets *Dodin* est un diminutif de Claude, & que la *dodine* peut avoir eu son nom de quelque Cuisinier appellé *Claude.*

DODINER, v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, de ceux qui vivent délicatement, & à leur aise, sans vouloir se donner aucune peine. *Curare molliùs cuticulam.* Ce paresseux se *dodine* dans son lit jusqu'à midi. Il est bas & du style familier.

DODINER, v. neut. Terme d'Horloger. Ce mot exprime le mouvement du balancier. Ce balancier *dodine* bien. *Librari.*

DODO. C'est un terme enfantin, dont on se sert pour inviter les enfans à dormir. *Dormire.* La nourrice dit à son nourriçon, Allons faire *dodo.* *Dormitum eamus.* L'Enfant fait *dodo.*

> ☞ *Ci gît qui s'appelloit Dando,*
> *Mon compere Messire Etienne.*
> *Il est ceans qui fait* dodo :
> *S'il est bien aise, qu'il s'y tienne.* C. de Rion.

Quelques-uns décrivent ce mot du Grec δαῦε, δαῦε, du verbe δαύω, *dormio*, & prétendent qu'il faut écrire *dandan.*

DODONE, s. f. Ville ancienne de l'Epire. *Dodona.* La ville de *Dodone* est célébre pour bien des choses. La forêt de *Dodone*, l'Oracle de *Dodone*, la fontaine de *Dodone.* Il y avoit proche de *Dodone* un bois tout de chênes consacré à Jupiter. C'est ce qu'on appelloit la forêt de *Dodone.* *Dodoneum nemus.* Dans ce bois étoit un temple de Jupiter, dans lequel étoit le plus fameux, & à ce qu'on prétend le plus ancien de tous les Oracles de la Gréce. Ce n'étoit pas au reste le seul Jupiter du temple de *Dodone* qui rendoit des Oracles ; on dit que les pigeons en rendoient aussi dans la forêt de *Dodone.* Mais Hérodote a montré l'origine de cette fable, en nous apprenant qu'elle étoit fondée sur ce que dans la langue de Thessalie Πέλεια, qui signifie une colombe, signifie aussi une Devineresse, une Prophétesse. Mais ce qu'il y avoit de plus surprenant, c'est, disent les Poëtes, que les chênes même de la forêt de *Dodone* parloient aussi, & débitoient des oracles. Lisez Vossius, *de Idolol. L. I. C. 7. p. 27.*

> *Mais brûlant d'éclaircir son effroi curieux,*
> *Il ne consulte point les organes des Dieux,*
> *Il n'interroge point les antres de Cirrhée,*
> *Ni ces arbres sçavant de la Forêt sacrée.* Brébeuf.

Lucain a dit, L. VI. v. 427.

> *Nec quæsisse libet primis quid frugibus altrix*
> *Ore Jovis Dodona sonet.*

Un de nos Poëtes dit plaisamment à un de ses Censeurs,

> *Quand vous seriez un chêne de* Dodone,
> *Bois on, selon la docte Antiquité,*
> *Chenes jadis ont long-temps caqueté,*
> *Point n'en ferois plus cas de votre Prône.*
> P. Du Cerc.

> *Un chêne de* Dodone *auroit-il mieux parlé ?* Id.

> *Chêne parler n'est chose si nouvelle :*
> *Ceux de* Dodone, *ainsi qu'on l'a noté,*
> *Avoient ce don, & d'une voix fidele*
> *Parloient jadis, & disoient vérité.*
> *J'en connois maints dans le siecle où nous sommes,*
> *Je ne dis pas des chenes, mais des hommes,*
> *Qui dans leurs dits n'en sçauroient faire autant.*
> P. Du Cerc.

La fontaine de *Dodone* étoit dans le temple de Jupiter de *Dodone.* On dit qu'elle rallumoit les torches fraîchement éteintes, ce qui se faisoit apparemment par les vapeurs souffrées qu'elle exhaloit, comme le fait en Dauphiné celle qu'on nomme la fontaine qui brûle. On dit aussi qu'elle éteignoit les flambeaux allumés. Ce n'étoit pas un grand miracle : on n'avoit qu'à les mettre dans les endroits où la vapeur étoit fort épaisse, ou à les plonger adroitement dans l'eau. Maty. Cet Auteur prend mal ce que l'Antiquité a dit de cette fontaine, & se donne une peine inutile pour l'expliquer. L'Antiquité n'a point prétendu que ce fût un miracle, ni quelque chose de particulier à cette

cette fontaine, d'éteindre les flambeaux allumés. Voici ce qu'en dit Mela, L. II. C. 3. Il y a dans le temple de Jupiter Dodonéen une fontaine sacrée, parceque quoiqu'elle soit froide, & qu'elle éteigne les flambeaux allumés quand on les plonge dans son eau, comme toutes les autres fontaines, elle allume néanmoins ceux qui ne le sont pas, lorsqu'on les y présente de loin.

La ville de *Dodone* avoit pris son nom de la riviere sur laquelle elle étoit située, au-dessus de l'endroit où elle se jettoit dans l'Achélous; ou bien elle avoit donné le sien à cette riviere, qui s'appelloit aussi *Dodone*. En Poësie on nomme *Dodone*, non-seulement la ville & la riviere, mais encore l'Oracle, la forêt, les chênes. Et Ovide a dit, *Dodona verior augur*.

DODONÉEN, ou DODONIEN, adj. Epithète que l'on donne à Jupiter adoré dans le temple de Dodone, dans la forêt de Dodone. *Dodonaus*. Le temple de Jupiter *Dodonéen*, l'Oracle de Jupiter *Dodonien*, les Prêtres de Jupiter *Dodonien*. *Dodonéen* paroît plus selon l'analogie que *Dodonien*.

DODONIDE, s. f. Nom de Nymphes. *Dodonis*. Les *Dodonides* sont dans la fable les nourrices de Bacchus. On les appelle autrement Atlantides. ☞ Les Dodonides étoient aussi des femmes qui rendoient les Oracles à Dodone, tantôt en vers, & tantôt par les sorts.

DODRANS. Mot purement Latin. Terme d'Antiquaire, dont on est quelquefois obligé de se servir. C'est une des parties de l'as. Voyez As, & Vigenère, dans ses *Annotations sur Tite-Live, page* 1502. & *suiv.*

DODU, UE, adj. Gras, potelé, douillet. *Pinguior, plenior, delicatus*. C'est une homme bien gras, bien *dodu*. Un chapon *dodu*. Ces pigeons sont *dodus*, mangez sur ma parole. Boil.

On le dit aussi figurément d'un homme riche & aisé, qui vit délicatement. Cet homme est *dodu*. On dit aussi d'une femme qui a beaucoup d'embonpoint, qu'elle est *dodue*.

D O E.

☞ DOËDLE, s. f. Voyez DOUELLE. Ce mot vient de *dolium*, un tonneau.

DOESBOURG. Voyez DOUSBOURG, & DUISBOURG.

D O G.

DOGADO, s. m. Province de l'Etat de Venise, en Italie. *Ducatus Venetus*. Le *Dogado* est borné par la Polésine au midi; par le Padouan au couchant; par le Trévisan au nord; & par le golfe de Venise au levant. La ville de Venise est capitale du *Dogado*, qui, outre une petite partie de la côte qui s'avance peu dans les terres, comprend ce qu'on appelle les Lagunes de Venise; c'est-à-dire, plusieurs petites Isles, qui sont près de cette côte. Baudrand & quelques autres Géographes étendent le *Dogado* jusqu'à l'embouchure du Lisonso, & y enferment aussi les Lagunes de Morano, qui sont des Isles proche de la côte au nord des Lagunes de Venise.

Ce mot *Dogado* est Italien, signifie *Duché*, & s'est formé de *ducatus*, comme Doge signifie *Duc*, & s'est formé de *Dux, ducis*.

DOGAT, s. m. Qualité, ou dignité du Doge de Venise, ou de Gènes. *Dignitas Ducis Venetorum, Genuensium*. Il a exercé le *Dogat* pendant dix ans.

DOGE, s. m. C'est un Magistrat électif qui est le Chef du Conseil, ou de la République de Venise, ou de Gènes. *Dux venetorum, Genuensium*. On l'élit à vie à Venise, & pour deux ans seulement à Gènes. Le *Doge* de Venise n'est proprement qu'une vaine image, & un véritable fantôme de la Majesté du Prince, dont la République a retenu toute l'autorité Il ne fait, pour ainsi dire, que prêter son nom au Sénat; & le pouvoir est répandu sur toute la République, quoique les réponses se fassent au nom du *Doge*.

s'il fait quelques réponses de son chef, il faut qu'elles soient bien mesurées, & en termes bien généraux, s'il ne veut pas s'exposer à essuyer une sensible réprimande. Ainsi il faut qu'on soit d'un esprit doux, & qui sache plier à tout. S. Didier. La puissance souveraine de la République de Venise réside dans le Sénat; mais le *Doge* la représente, quoiqu'il n'en ait que l'ombre. Autrefois les *Doges* ont été Souverains; mais les choses ont changé, & aujourd'hui les prérogatives du *Doge* ne consistent plus que dans les choses suivantes. Il donne audience aux Ambassadeurs; mais il ne leur donne point de réponses de son chef sur les affaires importantes: il a seulement la liberté de répondre comme il le juge à propos aux complimens qu'ils font à la Seigneurie, parceque ces sortes de réponses sont sans conséquence. Le *Doge*, en qualité de premier Magistrat, est chef de tous les Conseils. Les lettres de créance que la République envoie à ses Ministres dans les Cours étrangères sont écrites au nom du *Doge*; cependant il ne les signe point: un Secrétaire du Sénat est chargé de les signer, & d'y apposer le sceau des armes de la République. Les Ambassadeurs adressent leurs dépêches au *Doge*, qui ne peut les ouvrir qu'en présence des Conseillers. La monnoie qu'on appelle ducat se bat au nom du *Doge*, mais non pas à son coin, ou à ses armes. Tous les Magistrats se lèvent & saluent le *Doge* quand il entre dans les Conseils, & le *Doge* ne se leve pour personne que pour les Ambassadeurs étrangers. Le *Doge* nomme à tous les Benefices de l'Eglise de S. Marc; il est protecteur du Monastere *delle Virgine*; il nomme à quelques petites charges d'huissiers de sa maison, qu'on appelle Commandeurs du Palais. Sa famille n'est point soumise au Magistrat des pompes, & ses enfans peuvent avoir des estafiers, & des gondoliers vêtus de livrée. La grandeur du *Doge* est tempérée par bien de choses qui lui rendent sa dignité onéreuse. Il ne sauroit sortir de Venise sans permission des Conseillers; & s'il sort, il est exposé à recevoir des insultes sans en pouvoir prétendre satisfaction; & s'il arrivoit quelque désordre dans le lieu où il se trouveroit, ce seroit au Podestat, comme étant revêtu de l'autorité publique, à y mettre ordre. Les enfans & les freres du *Doge* sont exclus des premieres charges de l'Etat; ils ne sauroient obtenir aucun bénéfice de la Cour de Rome; mais ils peuvent accepter le Cardinalat, qui n'est point un bénéfice, & qui ne donne point de jurisdiction. Le *Doge* ne peut pas pour se reposer, se démettre de sa dignité; & après sa mort, sa conduite est recherchée par trois Inquisiteurs & cinq Correcteurs, qui examinent avec beaucoup de sévérité son administration. Voyez l'*Histoire du Gouvernement de Venise* par M. Amelot de la Houssaye. A Venise on ne prend pas le deuil pour la mort du *Doge*, parcequ'il n'est pas le Souverain, mais le premier de la République. Wicq. Le *Doge* est comme la bouche de la République, parcequ'il répond pour elle. Le *Doge* est à la République, & non pas la République au *Doge*. On le traite de *Sérénité*; titre, selon les Vénitiens, au-dessus de celui d'Altesse. *Doge* signifie *Duc*. Le *Doge* de Gènes étant à Versailles dit que la chose la plus extraordinaire qu'il y trouvoit, étoit de s'y voir.

Allez, Doge, *allez sans peine*
Lui rendre grace à genoux:
La République Romaine
En eût fait autant que vous. Mlle Scuderi.

☞ ORDRE DU DOGE. Nom d'un Ordre militaire à Venise. *Ducalis Ordo*. Comme le Doge est Prince & chef de la République, il confere de son autorité un Ordre, qu'on nomme l'Ordre du *Doge* ou du Prince de Venise. Il le donne dans sa salle d'audience; & la marque que portent les Chevaliers de cet Ordre est une Croix à douze pointes, comme celle des Chevaliers de Malthe. Elle est émaillée de bleu, orlée d'or avec une ovale au milieu, où est représenté

senté le Lion de S. Marc. P. Hélyot. *Tom. VIII. C.* 57. Voyez aussi l'Abbé Justiniani & Schonebeck.

☞ DOGESSE, subst. f. Nom de la femme d'un Doge. Les *Dogesses* n'ont aucune part aux ombres d'honneur qui accompagnent les Doges. Misson. Le Palais de la République, qu'ils appellent *Palazzo Reale*, est extremement grand : le Doge & la *Dogesse* y sont logés. Voila, très-sérène *Dogesse*, & très-excellentes Sénatrices, tout ce que je puis dire en public.... *Oeuvres de Saint Evremond.* Le mot de *Dogesse* est répeté plusieurs fois dans cette Scéne, qui est la seconde du quatriéme Acte de la Comédie de Sir Politick Would-be. Apres tout, il vaut bien celui de *Siresse*, feminin de *Sire* qui est dans le Dictionaire Comique.

DOGMATIQUE, adj. & s. m. Instructif, qui appartient à quelque opinion, ou à quelque science. *Quod ad alicujus dogmatis, scientiæ, opinionis intelligentiam, notitiam pertinet; dogmaticus.* Ce mot n'est bon que dans le *dogmatique*. Le mot de *catégorie* est un terme *dogmatique*. Un Philosophe *dogmatique* est celui qui assure positivement une chose, comme vraie : il est opposé au Sceptique, lequel doute de tout. *Alicujus opinionis defensor, Propugnator.* Les *dogmatiques* décidoient présomptueusement de tout. Bail.

Dogmatique, se prend aussi pour, Magistral, ou pédantesque. Il est incivil de prendre un ton *dogmatique* & décisif. *Quod magistri autoritatem, gravitatem sapit.* C'est la profonde ignorance qui inspire le ton *dogmatique*. La Br.

Dogmatique, s. m. Nom d'une secte d'anciens Médecins, nommés autrement Logiciens, parcequ'ils employoient les régles de la Logique pour traiter ce qui étoit de leur profession, usant de définitions & de divisions, réduisant les maladies à certains genres, ces genres à des espéces, & ayant des remédes pour les uns & pour les autres; se faisant des principes, & en tirant des conséquences, & appliquant ces principes & ces conséquences aux maladies particuliéres qu'ils traitoient. *Dogmaticus.* Hippocrate & Galien étoient *Dogmatiques*, ou de la secte des *Dogmatiques*, Les *Dogmatiques* étoient ceux qui donnoient à la Médecine un arrangement semblable à celui des sciences spéculatives, qui définissoient, divisoient, posoient des principes, & en tiroient des conséquences. C'est pour cela qu'on les nommoit aussi Logiciens. Ils s'appliquoient à rechercher les causes des maladies, & la nature des remédes. Erasistrate, fameux *Dogmatique*, alla si loin, que non content de disséquer des chiens & des animaux, il demandoit aux Magistrats des criminels condamnés à mort, les ouvroit tout vivans, & fouilloit dans leurs entrailles. Voyez encore au mot MÉDECINE, & au mot MÉTHODIQUE.

La Méthode de ces Médecins s'appelle Médecine *dogmatique*. M. Harris la définit une pratique raisonnée de la Médecine. Hippocrate, selon lui, en fut le premier Auteur, & après lui Galien. Cette secte, sur des principes de Philosophie, à ce qu'elle prétendoit, rejettoit toutes les vertus médicinales, qu'elle ne pensoit pas qu'on pût réduire à des qualités manifestes. Mais il y a long-temps que Galien lui-même a très-bien remarqué qu'il faut que ces Médecins ou nient des faits évidents, ou n'apportent que de très-mauvaises raisons de plusieurs effets qu'ils prétendent expliquer. Harris.

DOGMATIQUEMENT, adv. D'une maniére dogmatique, & comme on parle en l'Ecole. *Dialectico more.* Cette question n'est pas prouvée *dogmatiquement*, mais par des raisons familiéres & accommodées à la capacité du peuple.

Dogmatiquement, signifie aussi, Magistralement, d'un ton, d'un air de maître. *Cum gravitate, autoritate magistri.* Les Sçavans voudroient bien s'attribuer le droit de parler *dogmatiquement* de toutes choses, mais ils se trompent. Nic.

DOGMATISER, v. n. Enseigner, instruire. *Aliquod dogma disseminare.* Il se prend d'ordinaire en mauvaise part. Vous *dogmatisez* sans mission. En France il est défendu de *dogmatiser*, d'enseigner des opinions nouvelles. *Novam, non receptam in vulgus opinionem disseminare.*

Dogmatiser vient du Grec δογματίζω, qui signifie, *enseigner.* Eadmer, Moine de Cantorbery, dans la vie de S. Vilfroy, C. IV. §. 37. dit *dogmatizare*, en parlant des Monothélites. Il écrivoit au commencement du XIIe. siécle sous Henri I. petit-fils du Conquérant; & il est plein de semblables termes; ce qui fait croire qu'ils étoient deja en usage dans notre langue, qui avoit passé dans cette Isle avec le Conquérant.

Dogmatiser, se dit aussi en badinant de ceux qui font les Docteurs, & qui se mêlent d'instruire les autres. *Doctorem agere.*

Dogmatiser *en vers, & rimer par chapitres.* Boil.

Et dès que dans la chaire il a dogmatisé,
Du public ignorant il est canonisé. Vill.

DOGMATISEUR, s. m. Celui qui dogmatise. *Dogmatistes, novæ opinionis parens.*

☞ DOGMATISME, s. m. Doctrine qui a des principes certains. Il faut que chacun prenne parti, & se range ou au *Dogmatisme*, ou au *Pyrrhonisme* Pascal.

DOGMATISTE, s. m. Quelquefois on dit ce mot pour Dogmatiseur. C'est la même chose. *Dogmatistes.* Ce nom se dit principalement des hérésiarques; du moins c'est celui que l'on donne dans le sort de l'Inquisition Romaine aux Auteurs d'hérésie. Voyez Pegna, *Prax. Inquis.* & Eymeric. *Director. Inquisitor.* Les Ariens d'Alexandrie, en se plaignant de S. Athanase à l'Empereur Jovien, lui dirent un jour : Seigneur, il nous appelle hérétiques & *dogmatistes*. Fleury. *Hist. Eccl. L. XV.*

DOGME, s. m. Maxime, axiome, principe, ou proposition en quoi consistent les sciences. *Dogma, placitum.* Voilà mes *dogmes* & les maximes de ma politique. Ablanc. Il se dit particuliérement des points de religion. Les *dogmes* de la foi. Ce *dogme* a été condamné dans un tel Concile. Les *dogmes* des Stoïciens étoient la plupart des paradoxes. Des *dogmes* de spéculation, qui ne gênent point les hommes, leur paroissent plus essentiels à la Religion, que des vertus qui les gênent; & quelquefois même ils se persuadent qu'il est permis de soutenir ces *dogmes* aux dépens de ces vertus.

Souvent, sans y penser, on se laisse séduire,
Et pour dogmes *certains par l'Eglise enseignés,*
Le zèle ose donner des dogmes *condamnés.* Vill.

☞ DOGNOYER. v. a. Vieux mot. S'ébattre

DOGRE, DOGRE BOT, s. m. Voyez DAUGRE. Si on a égard à l'étymologie, il faut écrire *dogre*, & non pas *daugre*. Ce mot vient du mot Flamand & Anglois *dog*, *chien*, parceque les Hollandois se servent des batimens appellés *dogre-bots*, pour pecher sur le *doggers-banc*, ou *banc des chiens*.

DOGUE, s. m. Gros chien, mâtin qui sert à garder les maisons, ou à combattre contre les taureaux & autres bêtes. *Molossus Britannicus.* Les beaux *dogues* viennent d'Angleterre.

Ce mot vient de l'Anglois *dog*, qui signifie, *chien*.

On dit aussi d'un homme gros, gras & rébarbatif, & particuliérement d'un Suisse à une porte, que c'est un gros *dogue*.

Dogue, Terme de Marine. Les *dogues* sont des trous qui sont dans les platbords des deux côtés du grand mât, pour amurer les couets de la grande voile: on les appelle aussi *dogues-d'armure*. Chaque *dogue* a un taquet par dedans, & une bordure par dehors. *Foramen.*

DOGUER, v. act. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel, des beliers & des moutons. Il signifie, Se heurter les uns contre les autres. *Arietare, Conflictare.* Beliers qui se doguent.

DOGUIN, s. m. & DOGUINE, s. f. Male & femelle de

de petits dogues. *Canis Britannici catulus.* Les *doguins* & les *doguines* s'apprivoisent facilement.

> *Enfin Mousse, l'honneur des* Doguins *d'aujourd'hui,*
> *Chargé de vos baisers a passé l'onde noire.*
>
> N. CH. DE VERS.

DOI.

☞ DOIGNER, v. a. Vieux mot. Donner.

DOIGT, s. m. On ne prononce pas le *G.* Extrémités des mains & des pieds des hommes divisées en plusieurs parties. *Digitus.* L'homme a cinq *doigts* à chaque main, & cinq à chaque pied. Les *doigts* de la main ont quinze os disposés en trois ordres, ou rangs. *Articuli.* Les Médecins appellent leurs *jointures, condyles* ou *nœuds*, & leur arrangement & leur suite, *phalanges, Phalanges.* Le premier *doigt* s'appelle le *pouce, Pollex.* Le second *index*, ou *indice. Digitus salutaris.* Il est appellé *digitus numerant*, le doigt qui compte, dans la vie de S. Medard en vers par Venantius Fortunatus. Voyez *Acta sancti. Junii, T. II. p. 78. F. & 79. D.* où le P. Papebroch montre que c'est ainsi qu'il faut lire. Le troisiéme, le *doigt du milieu*, que les Latins appellent *medius, infamis, obscœnus, impudicus, famosus*, parcequ'on s'en servoit autrefois pour se moquer de quelqu'un & le chagriner. Le quatriéme s'appelle le *Médecin, Medicus*, parceque les Anciens avoient coutume de délayer les medicamens avec ce *doigt*-là. On l'appelle aussi *annullaire, Annularis*, ou *minimo proximus*, parcequ'on y porte d'ordinaire les anneaux. Le cinquiéme s'appelle le *petit-doigt*, ou *l'auriculaire*, parcequ'on s'en sert à se curer & à se nettoyer les oreilles; *Auricularis*, ou *minimus.* Les *doigts* des pieds s'appellent *orteils* ou *arteils.* On touche les instrumens avec les *doigts.* Les tables des dix Commandemens étoient gravées du *doigt* de Dieu. Le plus bel ouvrage du monde n'occupe que mes yeux, & mes *doigts*, & pendant cela mon esprit s'ennuie. M. Scud.

DOIGT, se dit aussi de quelques animaux, comme des crocodiles, & de plusieurs oiseaux, singes, &c. Les *doigts* de la bête de Bellun sont couverts de tablettes ou d'anneaux. FAULTRIER.

DOIGT, se prend aussi pour une petite mesure de la grandeur d'un travers de *doigt. Digitalis crassitudo, mensura.* Ainsi on dit, Prendre un *doigt* de vin, pour dire, la hauteur d'un *doigt* dans un verre. Il s'en manque quatre *doigts* que cette porte ne joigne. Le *doigt* est la troisiéme partie d'un pouce, & il contient 4 grains d'orge se touchans l'un l'autre, & posés suivant leur grosseur.

DOIGT, se dit figurément en termes de l'Ecriture, pour signifier, Puissance. *Digitus.* Le *doigt* de Dieu a paru visiblement en cette rencontre, quand il arrive quelque accident miraculeux, ou quelque chatiment, qui marquent sa puissance, ou sa colére.

DOIGT, ancienne mesure Romaine, faisant neuf lignes de pouces de Roi. *Digitalis mensura.*

En termes d'Astronomie, *doigt* est une mesure pour les éclipses. On divise le disque ou le corps du soleil ou de la lune en douze parties, qu'on appelle *doigts*; & on dit qu'une éclipse est de dix *doigts*, quand l'astre est obscurci en dix de ces parties. On les appelle *doigts écliptiques.*

☞ DOIGT, s. m. Terme d'Horlogerie. Le *doigt* de la Piéce des quarts d'une Répétition, est le bras pointu qui entre dans les chevilles, pour régler le nombre des quarts.

☞ DOIGT de biveau signifie, selon le sieur Deran, une de ses branches. Davilee l'appelle *bras*, & d'autres l'appellent branche.

☞ DOIGTS. Terme de Conchyliologie. Ce sont des pointes émoussées d'un genre d'Oursin, appellé *Echinus digitatus.*

DOIGT, se dit proverbialement en ces phrases. Mon petit *doigt* me l'a dit; pour dire, je l'ai sçu par une voie secrette & inconnue. Cela ne se dit qu'aux enfans. On dit d'une chose qu'on épargne, dont on donne peu, qu'on n'en a qu'à leche *doigt.* On dit d'un homme, que les *doigts* lui démangent; pour dire, qu'il a envie de se battre, s'il est soldat; ou d'écrire contre quelqu'un, s'il est Auteur. On dit qu'un homme se gratte la tête du bout du *doigt*, quand il a quelque chose qui le chagrine. Avoir de l'esprit au bout des *doigts*; c'est, etre adroit de la main. Faire toucher au *doigt* & à l'œil, montrer au *doigt* & à l'œil, c'est faire voir & toucher sensiblement la chose. On dit qu'un homme est servi, est pansé au *doigt* & à l'œil; pour dire, qu'on en a grand soin, qu'il ne lui manque rien. Toucher du bout du *doigt* à quelque chose, c'est en etre bien près. On dit, Être à deux *doigts* de la mort; pour dire, Être en grand danger de mort. Montrer au *doigt*; c'est-à-dire, Se moquer de quelqu'un. Être montré au *doigt*, parmi les Grecs & les Latins, étoit une marque de mérite: en François, il ne se dit qu'en mauvaise part.

> *Faut-il que désormais* à deux doigts *l'on te montre,*
> *Et qu'on te jette au nez le scandaleux affront*
> *Qu'une femme mal née imprime sur ton front?*
>
> Mol.

On dit, Donner sur les *doigts*, avoir sur les *doigts*, pour dire, Reprendre, corriger quelqu'un. Il en mordra les *doigts*; pour dire, Il s'en repentira. Mettre le *doigt* dessus; pour dire, Trouver ce qu'on cherche. Compter sur ses *doigts*; pour dire, Compter à la maniere du peuple. On dit des bons morceaux, qu'on s'en léche les *doigts*, pour dire, qu'on mange tout, & qu'on en souhaite encore. On dit quelquefois qu'on s'en léche les *doigts* jusqu'au coude. Je voudrois qu'il m'en eût coûté un *doigt*; pour dire, Je rachèterois cela de beaucoup. Je n'en mettrois pas mon *doigt* au feu; pour dire, Je me défie de la vérité de cela. On dit de deux bons amis; que ce sont les deux *doigts* de la main. On dit d'une personne, qu'elle ne fait œuvres de ses dix *doigts*; pour dire, qu'elle est tout-à-fait fainéante; qu'elle sçait une chose sur le bout du *doigt*; pour dire, qu'elle la sçait par cœur & très-bien. On dit aussi, Mettre le *doigt* entre le bois & l'écorce, ou entre l'enclume & le marteau; pour dire, Se trouver engagé entre deux Puissances qui donnent sujet de craindre des deux côtés.

☞ DOIGTER, v. n. Terme de Musique; Mouvoir, hausser & baisser les *doigts* sur un instrument à vent, pour en tirer différens tons. *Micare digitis.* Pour commencer à apprendre à jouer de la musette, il faut *doigter* quelque temps, sans rechercher la mesure, ni l'air que l'on étudie. *Traité de la Musette, P. 1. C. 3.*

DOIGTIER, s. m. Ce qui sert à couvrir un doigt. On met des *doigtiers* de cuir, ou de linge, aux doigts qu'on a pansés, pour y faire tenir l'emplâtre. *Pellicea vel lintea digitorum theca.* Quelques Artisans se servent de *doigtiers* quand ils ont quelque rude travail à faire avec les doigts. Les Chirurgiens se servent aussi de *doigtiers* dans quelques opérations, pour mieux tenir quelques parties que l'humidité rend coulantes, & qui leur échapperoient sans les *doigtiers*; par exemple, les boyaux dans la gastroraphie. On met aussi des *doigtiers* de linge à ceux qui ont mal au doigt.

DOILE, ou DOELE. Voyez DOUELLE.

☞ DOINT. Vieux mot. Troisiéme personne du présent du subjonctif du Verbe *donner. Det.*

> *Dieu* doint *que pis tu n'en sois renommé.* MAROT.

C'est-à-dire, Dieu donne, Dieu fasse, Dieu veuille. *Faxit Deus.*

DOIRE, s. f. Nom de riviére. *Duria, Doria.* s. m. Il y en a deux de ce nom. La grande & la petite *Doire*, toutes deux dans les Etats de Piémont, ou, comme parlent les Anciens Géographes, dans la Gaule Cisalpine. La grande *Doire*, autrement *Doria Baltea*, prend sa source dans les Alpes Grecques, aux confins du Valais, vers le grand & le petit S. Bernard, baigne Aouste, Bart, Yvrée, & se décharge dans le Pô un peu au-dessus du Crescentin & de Verue. *Doria*, ou *Duria Major.*

La petite *Doire*, *Duria minor*, ou *Doria Susina*; & en François *la Doire Susine*, a sa source dans les Alpes

pes Cottiennes, au mont Genèvre dans le Dauphiné. Elle arrose le fort d'Exiles; & entrant dans le Piémont elle passe à Suse, d'où elle a pris le nom de Susine, à Veillanes, à Rivoles, & tombe dans le Pô, un peu au-dessous de Turin.

☞ DOIS, s. m. Vieux mot qui se trouve en plusieurs significations. Dans celle de Conduit, venant de *Ductus*; dans celle de Dais ou de Siége, & dans celle du Dé à jouer.

☞ DOITE, s. f. Terme de Tisseran, pour marquer la grosseur du fil. Ces deux écheveaux ne sont pas d'une même *Doite*.

☞ DOITÉE, s. f. Petite quantité de fil. Une éguillée pour régler la grosseur du fil, afin de faire filer également plusieurs fileuses.

DOL.

DOL, s. m. Terme de Palais. Tromperie malicieusement inventée & employée pour surprendre quelqu'un; ruse, malice, mauvaise foi. *Dolus*. Le *dol* personnel est un moyen de requête civile. Le *dol* réel ne vicie pas une transaction. Il y a un bon *dol*, quand la tromperie tourne à l'avantage de celui à qui on la fait. En toutes les résignations il faut qu'il y ait une affirmation, qu'il n'y est intervenu aucun *dol*, fraude, ni simonie. Autrefois on mettoit dans les contrats cette formule, qu'il n'y avoit *dol*, fraude, ni mal engin.

Ce mot, qui n'est en usage qu'au Palais, vient du mot Latin *dolus*, formée du mot Grec *δόλος*.

DOL, s. m. Ville de France, Episcopale, située en Bretagne, vers les confins de Normandie, à trois ou quatre lieues de S. Malo. *Dola*. Elle est à deux lieues de la mer, dans un pays marécageux. *Dol* n'étoit d'abord qu'un Château, auprès duquel fut fondée une Abbaye sur le haut de la montagne. Quelques-uns disent qu'un Seigneur nommé Primaël lui donna ce nom, pour marquer la douleur qu'il eut de la mort de sa femme. C'est apparemment une fable, fondée sur la ressemblance des mots *Dola*, *Dolor*. Dans la suite le peuple vint s'habituer & bâtir des maisons proche de ce château & de cette Abbaye; & peu à peu se forma la ville de *Dol*, qui fut érigée en Evêché en 566 & dont Saint Samson fut premier Evêque, qui eut pour successeur Saint Magloire, dont les Reliques furent transportées à Paris sous le Roi Lothaire. *Du Chesne. Antiq. des villes de France P. II. C. 3.* Néomène ayant usurpé le titre de Roi de Bretagne, la fit ériger en métropole. Les Archevêques de Tours ne cesserent point de se plaindre de cette érection; les Rois de France appuyetent fortement leurs plaintes; & enfin, sur les instances de Philippe Auguste, Hugues ayant quitté ce siege, Innocent III. ordonna en 1198. que *Dol* seroit remis sous la métropole de Tours, comme tous les autres Evêchés de Bretagne. L'Evêché de *Dol* n'a que cinq lieues d'étendue, quatre Abbayes & 80 Paroisses. *Dol*, selon les Cartes de M. de Lisle, est à 15 degrés environ 45 min. de longit. & à 48 degrés environ 30 minut. de latitude.

Quelques-uns croient que l'Evêché de *Dol* est le pays des anciens Diablintes, *Diablintes*, ou Diablindes, *Diablindi*, comme Pline les appelle, L. IV. c. 18. & des Diaulites, *Diaulitæ*, de Ptolomée; qu'encore aujourd'hui ce pays s'appelle Diablères, & qu'il y a des familles qui portent le nom de *Diables*. D'autres mettent les Diablintes dans le Perche; Henri Valois préfere le premier sentiment.

☞ DOLA, s. f. Riviére de la Turquie, dans la Natolie. Les Turcs lui donnent ce nom; mais les Grecs lui ont conservé celui de *Partheni*, de *Parthenius*, nom qu'ils lui donnoient les Anciens.

DOLCE-AQUA, s. f. Petite ville des Etats de Savoye. *Dulcis aqua*. Elle est sur la petite riviére de Nervia, à une lieue de Ventimille. *Dolce-aqua* est capitale d'un petit Marquisat, resserré entre le Comté de Nice & l'Etat de Gênes. Ce mot est Italien, & signifie *Eau douce*.

DOLCIGNO. Voyez DULCIGNO.

DOLCINDA. voyez DULCINDA.

DOLE, s. f. Ville de France, dans le Comté de Bourgogne, ou la Franche-Comté. *Dola*. Elle est sur le Doux, à 23 degrés quelques minutes de longitude, à 47 degrés 7 ou 8 minutes de latitude, selon la Carte de l'Académie des Sciences. *Dole*, autrefois capitale du Comté, est une ville bien batie & bien fortifiée. Il y a une Chambre des Comptes, & une Université fondée en 1426. par Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Il y avoit autrefois un Parlement, que Louis le Grand transféra à Bezançon dans le XVIe siécle, aussi-bien que l'Université en 1691. Louis XI. après la journée de Guinegaste, saccagea *Dole*. Charles V. la fit fortifier, & en fit une Citadelle. Aussi soutint-elle un siége de trois mois contre les François en 1636. Louis le Grand la prit avec toute la Franche-Comté pendant le mois de Février 1668. Il la fit démanteler, & la rendit par le traité d'Aix la Chapelle. Il reprit *Dole* & toute la Province en 1674. & depuis elle est restée à la France, à laquelle elle a été cédée par le traité de Nimégue. Le Palais qui s'y voit, & qui est, dit-on, grand & magnifique, a été bati par Frédéric I. Empereur.

DOLE, s. m. Nom de montagne. *Dola*. Le *Dole* est une petite partie du Mont S. Claude. Il est aux confins du pays de Gex, de celui de Vaud & de la Franche-Comté. Le *Dole* est célèbre à cause de sa grande hauteur, & des simples & plantes rares qu'on y trouve.

DOLÉANCE, s. f. Plainte. *Querela*, *questus*. Les Cahiers des Etats assemblés contenoient les plaintes & *doléances* des peuples. Il m'a conté sa *doléance*, le sujet de son affliction. Il se dit plus ordinairement au pluriel qu'au singulier.

DOLEMMENT, adv. D'une maniére dolente. *Dolenter*. La Tourterelle gémit *dolemment* après la mort de son pair.

DOLENT, ENTE, adj. qui se plaint, & qui souffre de la douleur au corps, ou à l'esprit; qui est triste. *Tristis*, *dolens*. Un cœur *dolent*, une ame *dolente*. Il ne se dit guére que par raillerie, & dans le style comique.

J'avois, Martin vivant, l'œil gai; l'ame contente;
Et je suis maintenant ma commere dolente. Mol.

DOLER, v. act. Blanchir & unir le bois avec une doloire, jusqu'à ce qu'il soit en état d'être employée. *Dolare*.

DOLFAR, s. m. Ville de l'Arabie heureuse. *Dolfara*. Elle est capitale de la Principauté d'Hadramuth, ou de Xaeli, & située sur la mer d'Arabie.

DOLICHA, s. f. Petite ville de la Turquie en Asie. *Dolicha*, *Doliche*, *Dolichene*. Elle est sur le Marsyas près de l'Euphrate. Quoique *Dolicha* ait un Evêché suffragant d'Edesse, elle est cependant fort mal peuplée. Maty.

☞ DOLICHOLITHE, s. m. C'est un nom que Velschius donne à de certaines pierres noirâtres qui viennent du Tirol, qui ont la forme d'une féve, & qui rendent une odeur agréable lorsqu'on les frotte. Castelli, d'après les *Ephémérides des curieux de la Nature*, *An.* 1. *Obs.* 157. Ce mot vient de *δόλιχος*, *féve*, & de *λίθος*, *pierre*.

DOLINCOURT, Terme de Fleuriste. Tulipe pourpre, rouge & blanc. Morin.

DOLIMAN, s. m. Terme de Relation. C'est une espéce de longue soutane que les Turcs portent, qui leur pend jusqu'aux pieds, & dont les manches étroites se boutonnent auprès de la main. *Vestis talaris*. Les Turcs mettent d'abord un caleçon sur leurs corps nud, tant les hommes que les femmes. Par-dessus le caleçon ils ont une chemise, & sur la chemise le *doliman*. En été il est de toile, ou de Mousseline; en hyver il est de satin, ou de quelque autre étoffe. Voyez le Brun. *Voyage au Levant*.

DOLLART, ou DOLLERT, s. m. Nom d'un Golfe nommé autrement le Golfe d'Embden. *Sinus Dollartius*, ou *Embdanus*. C'est une partie de la mer d'Allemagne. Il

Il est à l'embouchure de l'Embs, entre le Comté d'Embden, & la Seigneurie de Groaingue. Le Golfe de *Dollart* étoit autrefois une belle campagne, où il y avoit treote-trois villages, qui furent tous submergés, la mer ayant rompu les digues en 1277.

DOLNSTEIN, f m. Petite ville du Cercle de Franconie. *Dolnsteinum* Elle est sur la riviére d'Altmul, dans l'Evêché d'Aischtet.

☞ DOLOIR, v. n. Vieux mot. Souffrir, sentir de la douleur.

DOLOIRE, f. f. Instrument de Tonnelier, qui a un tranchant long & fort aigu, & un manche pesant qui lui sert de contrepoids. *Dolabra, dolabella.* Son usage est pour uoir & aplanir le bois, tailler les cerceaux, &c. La *doloire* tient le milieu entre la hache & la serpe. En quelques lieux on coupe la [illegible]te avec une *doloire.* Il y a des endroits eo France où le peuple prononce *deloire*

En termes de Blâson, on appelle une hache sans manche, *doloire.*

Doloirs, est aussi un terme de Chirurgie. C'est une sorte de bandage simple & inégal, dont les circonvolutions ne font que biaiser uo peu, en se couvrant les unes les autres *Fascia parumper obliqua.*

DOLOPE, f. m. Nom de peuple. *Dolops.* Les *Dolopes* étoient des peuples de la Thessalie, à l'extrémité de la la Phtiotide. Pline, L. IV. c. 2. les met pourtant dans l'Æolide, & Ptolomée dans l'Epire. Les uns les mettent à la source du fleuve Acheloüs, & les autres le long du Pénée.

DOLOPIE, f f. *Dalopia.* C'est ainsi que Strabon & Thucydide appellent le pays des Dolopes, à ce que dit Hoffman. Strabon, L. I. dit que ce pays étoit voisin des Pœons, & L. IX qu'il étoit voisin du Pinde du côté du midi. On prétend que c'est ce que l'oo appelle aujourd'hui *Onoblaca.*

☞ DOLOSER, v. n. Vieux mot qui s'est dit pour Plaindre. On a dit aussi, *se doulouser*, pour se plaindre; & le mot de *Dol* a été employé pour, Deuil, douleur, fâcherie.

DOLTABAD, ou DAULET-ABAB, f. m. Ville du Royaume de Décan, dans la Presqu'Île de l'Inde, deçà le Gange. *Doltabatum.* Elle est capitale de la Province de Balaguate, & située sur la riviére de Guenga, aux confins du Mogolistan. Maty. *Doltabad* a une forteresse au haut d'une montagne escarpée de tous côtés, & où l'on ne va que par un chemin si étroit, qu'il n'y peut passer qu'un chameau, ou un cheval à la foia. Corn. Quelques-uns conjectureot que *Doltabad* est l'ancienne Tabaso de Pline. Maty.

D O M.

DOM, f. m. Titre d'honneur emprunté de l'Espagnol, qui signifie, *Sieur*, ou *Seigneur. Dominus. Dom* Jean d'Autriche, *Dom* Barthelemi des Martyrs. M. d'Ablancourt dit *Dom Jean*: mais bien des gens sont d'avis qu'il faut dire, *Dom Jouan.* Mén. Gollut, dans ses *Mém des Bourg.* L. V. c. 11. dit que le premier à qui les Espagnols donnérent le titre de *Dom* fut *Dom* Pelayo, lorsque chassé par les Sarrazins au commencement du VIIIe siécle ils s'arrêtérent dans les Pyrénées, & le firent leur Roi. ☞ Quelques-uns disent que ce fut Froila qui introduisit le premier le titre de *Dom* eo Espagne, que d'autres attribuent à Pélage. P. Doal. En Portugal personne ne peut prendre le titre de *Dom*, qui est une marque de la Noblesse, sans en avoir permission du Roi. De la Nauville. Ce mot est en usage en France parmi quelques Ordres de Religieux, comme Chartreux, Feuillans, Bénédictins, & autres. Le Révérend Pere *Dom* Côme, *Dom* Alexis, *Dom* Baltasar. On dit au pluriel *Doms* avec une *s*, quand on parle de plusieurs: RR. PP. *Doms* Claude du Ruble, & Jacques Doucenr, Religieux anciens. Transaction entre l'Archevêque de Paris & l'Abbé de S. Germain des Prés: cette piéce se trouve imprimée dans le *Synodicon Parisiense.*

Ce mot vient du Latin *Domnus*, abbrégé de *Dominus.* Le mot de *Domnus* a été employé par les Auteurs de la basse Latinité au lieu de *Dominus*, en rejettant un *i.* Onophrius dit que c'est un titre qu'oo donna d'abord au Pape seul, puis aux Evêques & aux Abbés, ou

autres qui avoient quelque dignité Ecclésiastique, ou qui étoient recommandables par leur vertu & leur sainteté. Depuis il a été donné aux simples Moines. Quelques-uns disent que par humilité ils oe voulurent pas prendre le nom de *Dominus*, parce qu'il appartenoit à Dieu seul, & qu'ils prirent celui de *Domnus*, qui marquoit de l'infériorité, *quasi minor Dominus.* L'abbréviation *Domnus*, au lieu de *Dominus*, est très-ancienne, si on fait attention au surnom de Julie, femme de l'Empereur Septime Sévere, qui s'appelle sur les Médailles *Julia Domna*, au lieu de *Julia Domina.* On dit aussi au féminin, *Domna* pour *Domina*, d'où les Italiens ont fait *Donna.* Pasq. Voyez le mot de Monsieur.

M. de Marca & Guichart écrivirent *don*, avec une *n*; & celui-ci va chercher l'origine de ce mot dans l'Hébreu *adon*, en retranchant la premiére syllabe Plusieurs ont aujourd'hui la délicatesse de distinguer entre *Dom* & *Don*, selon qu'ils appliquent ce mot, à quelque Moine, ou à un grand Seigneur. Ils disent *Dom* Juan d'Autriche, & *Don* Sacristain. Autrefois on écrivoit *Domp*, & même *Damp.* On donne le nom de *Domne*, ou *Donne* aux Feuillantines.

DOM-CHATEAU, f m Terme de Fleuriste. Tulipe violet-aramoisi, pourpre & blanc. Morin.

DOMAINE, f m Héritage, fonds, propriété, habitation. *Possessiones.* Tout le bien de cette Abbaye est en *domaine*, il se consume tout en réparations. Il y a quatre petits *domaines* ou métairies dépendans de cette terre. Racan dit dans ses Bergeries,

> *Qui n'a vû d'autre mer que la Marne, ou la Seine,*
> *Et croit que tout finit, où finit son* domaine.

C'est-à-dire, sa terre. Ménage dérive ce mot de *domanium*, qu'on a dit pour *dominium.*

Domaine, se dit quelquefois d'un droit seigneurial sans propriété. *Dominium.* En matiére de Seigneurie, celui qui paye le cens a le *domaine* utile de la terre; & le Seigneur à qui on le paye, en a le *domaine* direct. On appelle *domaine direct*, le titre seul du *domaine* Le *domaine utile*, le profit & l'utilité qui en revient. La femme retient le *domaine* direct de ses biens dotaux, & le *domaine* utile passe au mari.

Domaine, se prend quelquefois pour une généralité de biens qu'on posséde en propre, soit héritages, soit rentes, ou autres droits. *Possessiones, dominium* L'usage a fait que ce terme général de *domaine* est devenu particulier & propre au patrimoine des Rois. Le *Domaine* de la Couronne est imprescriptible & inaliénable; il ne se vend qu'à faculté de rachat perpétuel La Chambre du *Domaine*, le Fermier du *Domaine*, les Receveurs du *Domaine*, la réunion des *Domaines* à la Couronne. On a fait souvent la vente & la revente du *Domaine* Il y a cette différence eotre le *Domaine* du Roi, & les Aides, ou autres impositions, que les Juges ordinaires, & les Trésoriers de France, connoissent du *Domaine* en premiére instance, & le Parlement par appel. Pour les Tailles, Aides, &c. ce sont les Elus, & la Cour des Aides par appel.

Domaine, en plusieurs Coutumes, signifie le fief dominant, le chef-lieu ou manoir, où est dûe la foi & hommage par le vassal; le lieu d'où dépendent les fiefs & vassaux. *Prædium dominicum, beneficiarii domini ædes.* Oo appelle *Domaine immuable*, ou *Domaine fieffé*, les cens & rentes seigneuriales, qui n'augmentent ni ne diminuent jamais; *Domaine muable*, le revenu des fermes, qui est différent, suivant les années & les baux; *Domaine congeable*, celui qui a été donné gratuitement par un Seigoeur, & qui y peut rentrer toutes fois & quantes qu'il lui plaît.

☞ Domaine *Forain*, est une espéce de *Domaine* du Roi, qui est une imposition qui se léve pour la nécessité de la guerre sur les marchandises qui entrent dans le Royaume, ou qui en sortent.

☞ Domaine. On dit proverbialement: J'aimerois autant quitter le Fief pour le *domaine*, pour dire, qu'on aimeroit autant abandonner le tout.

DOMANGERS, Vieux mot, qui s'est dit dans quelques Provinces Voyez DOMENGER. C'est ainsi qu'écrit M. de Marca dans soo *Histoire de Bearn.*

DOMANIAL, ale, adj. qui appartient au domaine. *Ad*

Dominium spectans. Les Greffes sont *domaniaux*, suivant l'Ordonnance de Philippe le Long, de l'an 1319. aussi-bien que les Tabellionages. Voyez-en la raison à GREFFE. Cette ferme est *domaniale*. ☞ Traite *domaniale*, c'est une imposition mise par Edit d'Henri II. en 1577 sur quatre espéces de marchandises, le blé, le vin, la toile, & le pastel, quand elles sont transportées hors du Royaume.

DOMANIER, adj. On appelle dans les Coutumes, Seigneur *domanier*, le Seigneur Justicier; droits & exploits *domaniers*, ceux qui concernent le domaine. *Dominii possessor, prædii Dominus*.

DOMAZLICE. Voyez TAUFF.

DOMBES. Le Païs de *Dombes*, la Souveraineté de *Dombes*. *Dumba*, *Dumbarum*. La *Dombes* est bornée par la Bresse à l'orient, par le Beaujolois à l'occident, par le Lyonnois au midi, & par le Maconnois au Septentrion. Ce pays qui s'étend le long de la Saône, qui le sépare du Beaujolois, est beau & assez fertile. Il est divisé en douze Châtellenies; qui sont, Trévoux, Beauregard, Montmerle, Toissey, Lent, Chalamont, le Châtelard, Marlieu, Baneins, Villeneuve, Amberieux, & Ligneu. Ses Villes principales sont Trévoux, Toissey, Montmerle, Chalamont, & Lent; Trévoux en est la Capitale. Ce pays a toûjours été possédé en Souveraineté, même avant que les Sires de Beaujeu, qui en ont été les maîtres pendant plusieurs siécles, en fussent en possession. En 1400. Edoüard second, Sire de Beaujeu, fit donation de la Souveraineté de Dombes à Louis second, Duc de Bourbon, dont les descendans l'ont possédé jusqu'en l'année 1522. que François I. s'en rendit maître après la retraite du Connétable de Bourbon, qui en étoit Souverain en vertu de la donation que lui en avoit fait Susane de Bourbon, sa femme. En l'année 1560. il y eut un traité fait à Orléans au sujet des biens & terres de la succession du Connétable de Bourbon, qui furent rendus au Duc de Montpensier, son petit neveu; ce traité porte entre autres choses que le Roi veut & entend que le Duc de Montpensier & ses successeurs jouissent de la *Dombes* en tout droit de souveraineté, ce qui a été exécuté; ce Prince & ses descendans ayant toûjours eû la plénitude de la Souveraineté. Le Duc de Montpensier eut de Jacqueline de Longwi, Comtesse de Bar sur Seine, François, qui fut pere de Henry. Ce dernier laissa de Henriette, Duchesse de Joyeuse, Marie de Bourbon, qui épousa Gaston de France, Duc d'Orléans, qui fut pere de la Princesse Anne-Marie-Louise, qui fit donation de la Principauté de *Dombes* à M. le Duc du Maine, auquel a succédé Louis Auguste de Bourbon, Prince de *Dombes*, son fils.

La Souveraineté de *Dombes* a un Parlement, dont le Siége est à Trévoux. Voyez TRÉVOUX. Il y a un Conseil Souverain près de la personne de M. le Prince de *Dombes*, pour juger les demandes en cassation des Arrêts du Parlement, & un Chancelier, qui est Chef de ce Conseil, Garde des Sceaux, & qui scelle les Lettres de Grace que le Prince accorde, & les autres expéditions; ce Chancelier est M. Du Tour.

Ce nom, *Dombes*, vient peut-être de *Tumba*, parce que ce pays est plein de collines & de lieux élevés, qui dans la basse latinité se sont appellés *Tumba*, *Tombes*, *Dombes* *Tumba* est la même chose que *tumulus*, de *tumor*. Bechman, *Origin. Ling. lat.*

Successions des Princes Souverains de Dombes.

I.	Humbert de Beaujeu, Connétable de France, mort en - - -	1250
II.	Guichard, Connétable de France, -	1265
III.	Renaud, - - - - -	1277
IV.	Louis I. Connétable de France, -	1295
V.	Guichard le Grand, - - -	1331
VI.	Edouard I. Maréchal de France, -	1351
VII.	Antoine, - - - - -	1374
VIII.	Edouard II. qui transmit la Souveraineté à la Maison de Bourbon, - -	1400
IX.	Louis II. Duc de Bourbon, - -	1410
X.	Jean I. - - - - -	1434
XI.	Charles I. - - - - -	1456
XII.	Jean II. Connétable de France, -	1488
XIII.	Pierre, Régent de France, - -	1503
XIV.	Charles II. Connétable de France, -	1527
	François I. Roi de France, se rendit maître de la *Dombes*, auquel succéda Henri II. François II la rendit.	
XV.	Louis III. - - - - - -	1582
XVI.	François, - - - - - -	1592
XVII.	Henry, Gouverneur du Dauphiné, -	1608
XVIII.	La Princesse Marie, épouse de Gaston de France. - - - - - - -	-
XIX.	La Princesse Anne-Marie-Louise d'Orléans, - - - - - -	1698
XX.	Louis IV. Auguste, Duc du Maine,	1736
XXI.	Louis V. Auguste, Prince de Dombes. -	-

DOMBOCH, s. m. Arbre qui croît au Royaume de Quoja, pays des Noirs. Il porte un fruit qui ressemble aux nefles, & qui est bon à manger. Son écorce prise dans quelque liqueur excite le vomissement. Les habitans se servent du bois de cet arbre pour faire des canots. Il est rougeâtre, & d'une couleur qui approche du bois de Bresil.

DÔME, s. m. Ouvrage d'architecture qui s'éléve au-dessus d'un bâtiment en figure sphérique, & qui sert à couvrir le milieu d'une croisée d'Eglise, un pavillon, un sallon, un vestibule, un escalier, &c. *Concameratum ædis fastigium*. La plûpart des *dômes* sont de figure ronde par-dessus; mais il y en a aussi de quarrés, comme ceux du Louvre. Il s'en fait à plusieurs faces dans leur contour, comme celui de l'Eglise des Jésuites de la rue S. Antoine. Souvent les *dômes* ont des colonnes autour par dehors qui servent à les orner, & à soûtenir la voûte. Un *dôme surbaissé*, est celui dont le contour est au-dessous du demi-cercle. *Concameratum ædis fastigium*, *idemque delumbatum*. La plûpart des bâtimens de Constantinople sont faits en *dôme*. Le *dôme* de S. Pierre de Rome est d'une grandeur étonnante. Toutes les belles Eglises modernes ont des *dômes* à la croisée. C'est pourquoi *dôme* se prend pour une Eglise Cathédrale. Le *dôme* de Milan, de Florence, &c. Les Italiens les appellent *coupoles*.

Ce mot vient de *doma*, qui chez les Anciens signifioit un *toit* ou *porche* à découvert, comme témoigne Papias. Il se trouve dans les Auteurs de la basse Latinité qui l'ont pris du Grec, & qui ont appellé aussi tout bâtiment rond *trullus* ou *trullum*, tel qu'étoit le Palais de Constantinople, où fut tenu le Concile qu'on appella de ce nom, *in Trullo*.

On appelle aussi voûté en *dôme*, un sallon, ou une galerie dont les planchers ne sont point plats, mais qui sont voûtés en rond, ou en berceau. On appelle *dôme de treillage*, la couverture d'un pavillon, ou sallon de treillage. *Concameratum pergulis fastigium*. *Dôme* surbaissé, est celui dont le contour est au-dessous du demi-cercle, *Doma depressum*: *dôme* surmonté, est un *dôme* formé en demi-sphéroïde, *doma hemisphæroïdes*.

Dôme, s'est dit autrefois pour Eglise cathédrale. Il y avoit des pauvres nommés matriculiers, parce qu'ils étoient inscrits dans la matricule, ou catalogue, soit du *Dôme*, c'est-à-dire, de la cathédrale, soit des autres Eglises. Fleury.

Les Chymistes appellent aussi *dôme*, la couverture ronde des fourneaux de réverbère.

Les Orfévres appellent aussi *dôme*, la partie supérieure ou couverture des cassolettes, encensoirs & autres ouvrages semblables.

DOME, le Puy, ou le Puy de *Dome*. Montagne de France, proche de Clermont en Auvergne. *Dumum*, *Cuma*. Cette montagne a de bons pâturages & des simples exquis. Il y a au sommet des ruines de bâtimens qui paroissent avoir été magnifiques.

DOMEINE. Voyez DOMAINE.

DOMENGER, s. m. Terme de Coutume, usité sur-tout en Gascogne & en Bearn. Gentilhomme. *Domicellus*. Les Anciens actes Latins distinguent les Nobles de Gascogne & de Béarn *in milites & Domicellos*; c'est-à-dire, en Chevaliers & *Domengers*. De Marca. *Hist. de Béarn. L. VI. c. 24. §. 10.* Les anciens titres distinguent

guent les Nobles de Bearn en trois rangs; sçavoir, Jurats de la Cour de Bearn, *milites & domicelli*. Les Jurats de la Cour de Béarn sont les Barons; les *Milites* sont les Chevaliers, qui ont la qualité de *Dominus*, ou de *Don*, ou bien, pour parler suivant le vulgaire Béarnois de ce temps-là, *En*. Les troisiémes, *Domicelli*, sont les *Domengers*, qui avoient aussi jurisdiction, & même de grandes terres. Id. Ce que les actes Latins expriment par *Milites & Domicelli*, ceux qui sont conçus en langage Gascon le tournent en *Cavers*, ou *Cauvers*, & *Domengers*, Danzeroos, Donzeles, ou Donzeloos, suivant l'idiome des Provinces. Id. La diction de *Domengers* signifie non-seulement les Nobles, qui ont une maison affranchie sans aucune jurisdiction, comme on la prend maintenant; mais elle est employée dans l'ancien for pour toute sorte de Nobles; puisque les *Domengers* y sont formellement distingués en ceux qui ont sujets & jurisdiction, & en ceux qui n'en ont pas. On voit au même sens dans les anciens titres *Domicellos*, parmi lesquels sont dénombrés les maîtres des plus belles terres de Béarn, qui ont sujets & jurisdiction. D'où vient que dans le vieux & nouveau for, la maison noble, où les Seigneurs, soit Barons, Cavers, ou *Domengers*, font leur demeure & résidence, est nommée *Domengadure*, qui est proprement ce que les livres des Feudes appellent *Dominicatura*. Id.

Au reste, ce terme de *Domengers*, ou *Domicelli*, tire son origine de *Domnus*, d'où est dérivé *Domicellus*. Ce mot, en la premiere race de nos Rois, signifioit le fils du Roi, chez Marculfe. Ensuite les enfans des grands Vassaux & Barons prirent le titre de *Domicelli*, & les femmes celui de *Domicella*, ainsi qu'on l'apprend des loix du Roi Saint Edouard, Confesseur, & d'Athon, Glossateur des Constitutions de l'Empereur Othon, & des anciens Registres; de sorte qu'il ne faut pas trouver étrange que nos prédécesseurs se soient servis de cette diction pour désigner un Gentilhomme qui n'étoit ni Baron, ni Chevalier. De Marca.

☞ DOMERIE, subst. f. espéce de Bénéfice qui n'est ni Chapelle, ni Prébende, ni Prieuré, ni Abbaye, & qui est gouverné par un Ecclésiastique qui prend la qualité de Dom. Aubrac est une *Domerie* au Diocèse de Rhodez qui vaut quarante mille livres de rente. C'est un Hôpital fameux, établi, dit-on, en 1120. par Adalard Vicomte de Flandre. La mauvaise administration qui étoit faite de cette *Domerie* par le chef des Prêtres & Hospitaliers de cette maison, engagea M. de Noailles, depuis Archevêque de Paris & Cardinal, à qui cette *Domerie* avoit été donnée, de ne rien négliger pour y établir un meilleur ordre. Moreri, au mot AUBRAC.

☞ DOMESCHE, adj. Vieux mot. Domestique. Oiseaux privez, bêtes *domesches*.

DOMESTICITÉ, s. f. Qualité de domestique. *Domesticum nomen*. La *domesticité* est un reproche à un témoin, une cause de récusation pour un Juge.

DOMESTIQUE, adj. m. & f. Qui est d'une maison, sous un même chef de famille. *Domesticus*. En ce sens il se prend pour femme, enfans, hotes, parens & valets. Il est quelquefois opposé à *Etranger*. Guerres *domestiques*. Il seroit à souhaiter que nos jeunes gens se piquassent du noble desir d'imiter, & même de surpasser les exemples *domestiques* que leurs ancêtres leur ont laissés. Cail.

Domestique, se prend aussi pour *apprivoisé*, & est opposé à *sauvage*. *Cicur*. Les pigeons d'un colombier sont *mis* au rang des animaux *domestiques*. Les chiens, chats, &c. sont animaux *domestiques*.

Domestique, est aussi quelquefois subst. Ce Prince est agréable quand il est en son *domestique*; c'est-à-dire, en son particulier. *Inter domesticos*. Il a réglé extrêmement bien tout son *domestique*; c'est-à-dire, toutes les affaires de sa maison. Comme j'en faisois du bruit le lendemain dans mon *domestique*. Bussi-Rab. Le mari doit avoir soin du *domestique*, de la subsistance du ménage.

Domestique, quand il est substantif, a encore un autre sens, qui est plus étendu que celui du mot *serviteur*. Serviteur ne signifie que ceux qui servent à gages, comme les valets, les laquais, les portiers, &c. *Famulus*. *Domestique* comprend tous ceux qui agissent sous un homme, qui composent sa maison, qui demeurent chez lui, ou qui sont censés y demeurer, comme Intendans, Secrétaires, Commis, Gens d'affaires: quelquefois *domestique* dit encore plus, & s'étend jusqu'à la femme & aux enfans. Elle passa bientôt dans l'esprit de son *domestique* pour un peu trop entêtée de sa beauté. *N*...

Domestique, se dit des plus grands Seigneurs qui sont Officiers chez le Roi, ou chez les Princes. Le Roi écrivant à la Reine de Suède (Christine) au sujet de l'assassinat commis à Rome, en la personne de son Ambassadeur & de son Ambassadrice, parle en ces termes: Je me résolus, pour satisfaire à la propension naturelle qu'a Sa Sainteté à la magnificence, de lui envoyer une Ambassade d'éclat, jettant les yeux pour la soutenir sur un des plus qualifiés Seigneurs de mon Royaume, & en qui j'ai entiére confiance, comme étant mon *Domestique*.

Domestique du Roi. Nom d'un office de nos premiers Rois. Bardin en parle dans son *Grand Chambellan de France*, C. IV. p. 8 & 9. On trouve aussi sous nos Rois de la premiere race au Ve & VIe siécles, &c. le *Domestique* de la Maison de Campagne. *Domesticus villa*; c'en étoit le Gouverneur ou le Baillif: le *Domestique* d'un pays, *Domesticus regionis*, y commandoit sous le Comte. On mit aussi un *Domestique* sur plusieurs Maisons ou Terres du Roi. C'étoit une espéce de Sénéchal, plutôt qu'un Baillif. Il y avoit encore un *Domestique*, ou intendant, qui commandoit aux esclaves du Roi, qui avoient soin de ses haras & de ses bestiaux. Le Gendre. Ce n'est apparemment autre chose que le *Domesticus villa*, dont nous avons parlé.

Domestique, s. m. Nom d'un Officier de la Cour des Empereurs de Constantinople, *Domesticus*, Δομέστικος. Fabrot, dans son Glossaire sur Théophilacte Simocata, définit *Domestique* en général, celui que l'on charge d'affaires importantes, au soin & à la fidélité duquel on les commet: un Conseiller, *Cujus fidei graviores alicujus cura & sollicitudines committuntur: a Consiliis*. D'autres disent que les Grecs appelloient *Domestiques* ceux que l'on appelloit Comtes à Rome, & qu'ils se servirent du nom de *domestique*, sur-tout depuis que le nom de Comte fut devenu un nom de dignité, & qu'il cessa d'être un nom d'Officier servant auprès du Prince. Ainsi l'on appella *Domestiques*, tous ceux qui servoient le Prince, qui l'aidoient dans l'administration des affaires, tant de son palais & de justice, que dans les affaires Ecclésiastiques.

Dans le Palais il y avoit le Grand *Domestique*, ou le Megadomestique, *Magnus Domesticus*, *Megadomesticus*, que l'on appelloit aussi par excellence le *Domestique* simplement & tout court, *Domesticus*. Il servoit l'Empereur à table, & faisoit la charge de celui qu'on appelloit en Occident *Dapifer*, & auquel a succédé la charge de Grand-Maître de la Maison du Roi; ou bien il étoit dans l'Empire d'Orient ce qu'on appelloit en Occident Grand Sénéchal, Majordome. Il commandoit aussi l'armée de terre, comme le Grand Duc, *Magnus Dux*, commandoit celle de mer.

Le *Domestique* de la Table. *Domesticus mensa*, étoit un Officier qui fut créé dans la suite, & qui étoit au-dessous du Grand *Domestique*, & faisoit l'office de Sénéchal.

Le *Domestique* du revenu ou de la Maison de l'Empereur. *Domesticus rei domestica*, fut aussi créé dans la suite, & faisoit la fonction du *Dapifer*, ou Grand-Maître de la Maison du Prince.

Le *Domestique* des Troupes de réserve. *Domesticus Scholarum*, autrement *Domestique* des Légions, *Domesticus Legionum*, étoit l'Officier qui commandoit les troupes de réserve appellées Ecoles Palatines. *Schola Palatina*. C'étoient en Orient huit, & en Occident six Régimens, ou Légions qui étoient toujours de réserve pour recevoir & exécuter les ordres de l'Empereur.

Elles

Elles obéirent d'abord à l'un ou l'autre des Maîtres des Offices, & ensuite au Grand *Domestique*, & puis au *Domestique* des Ecoles, qu'on appelle aussi *Domestique* des Nombres. *Domesticus Numerorum*. Il s'appelle quelquefois *Domestique* & Patrice des troupes de réserve. Voyez Joan. Scylitzer, p. 827. Nicéphore Calliste, L. VII. c. 18. L. VIII. c. 2. Nicetas de Paphlagonie, vie d'Ignace.

Le *Domestique* des murs. *Domesticus murorum*, étoit celui qui avoit l'Intendance de toutes les Fortifications.

Le *Domestique* des Régions, c'est-à-dire, de l'Orient & de l'Occident. *Domesticus Regionum*. C'étoit celui qui avoit la charge de toutes les affaires qui concernoient le public, où le public avoit intérêt, à peu-près comme ici un Avocat & un Procureur Général, excepté qu'il servoit auprès du Prince, & non pas dans un Tribunal de justice. C'étoit le Ministre pour les affaires du dedans de l'Etat. Anne Comnène dit *Domestique* d'Orient, *Domestique* d'Occident.

Le *Domestique* des Icanates, ou des cohortes militaires. *Domesticus Icanatorum*. Cette charge fut érigée par l'Empereur Nicéphore en faveur de son petit-fils Nicétas, fils de Michel Rhangab & de sa fille, & qui fut depuis Patriarche de Constantinople.

Plusieurs autres Officiers de guerre portoient le nom de *Domestique*, qui ne signifioit rien autre chose que Commandant, Colonel. Le *Domestique* de la Légion, ou Régiment, Brigade, que l'on nommoit *Optimates*, étoit leur Commandant, *Domesticus Optimatum*. Le *Domestique* des Stateurs, *Statorum*. *Stator* est proprement celui qui est de service auprès d'un Prince, qui est à ses côtés: dans Anastase le Bibliothécaire, il y a *Domesticus Stratorum*. Le *Domestique* des Légions d'Orient ou d'Occident. *Domesticus Legionum orientalium*, *occidentalium*, c'est comme Colonel Général de ces Légions.

DOMESTIQUE, f. m. Nom d'un Corps de troupes dans l'Empire Romain. *Domesticus*. Pancirole croit que les *Domestiques* sont les mêmes que l'on appelloit *Protectores*, qui étoient principalement chargés de garder la personne du Prince dans un degré élevé au-dessus des Prétoriens, & qui, sous les Empereurs Chrétiens, avoient le privilége de porter le grand étendart de la Croix. On prétend qu'ils étoient au nombre de 3500 avant Justinien, qui y en ajoûta encore 2000. Ils étoient partagés en diverses bandes ou compagnies, que les Latins appelloient *Scholas*, & dont quelques-unes ont été, dit-on, établies par Gordien. Les unes étoient de cavalerie, & les autres d'infanterie. TILL.

Il y avoit un Comte des *Domestiques*, dignité que l'on trouve marquée sous Emilien, peut-être pour la premiére fois. Elle servit de dernier degré à Dioclétien pour s'élever à l'Empire, & elle est devenue ensuite fort célèbre dans le IV[e] siécle. TILLEM. Les Comtes ou Cummandans des *Domestiques* étoient souvent des Princes étrangers, habiles dans la guerre, & que l'on envoyoit conduire des armées contre les Barbares. TILLEM.

Dans les Tribunaux de justice, les *Domestiques* étoient les Ministres & les Assesseurs des Juges, tels qu'étoient ceux qu'on appelloit alors Chanceliers, les Greffiers, &c.

Dans l'Eglise, il y avoit le *Domestique* du Chœur. *Domesticus Chori*, qui tenoit la seconde place dans la cinquiéme division ou portion des Officiers de l'Eglise de Constantinople. Codin ne dit point quelle étoit sa fonction.

Dans l'Eglise de Constantinople les deux *Domestiques* étoient comme deux Grands Chantres, ou deux Premiers Chantres; & on leur donnoit quelquefois ce nom *Protopsaltes*; ἀρχῳδός. Un des deux *Domestiques* avoit la direction du Chœur du côté droit, & l'autre avoit la direction du Chœur du côté gauche: ils annonçoient au Patriarche, ou au Prêtre qui célébroit, qu'il falloit prier, en lui disant, *Benissez, Seigneur*. La dignité de *Domestique* étoit fort considérable.

Dominique Macri en distingue trois; le *Domestique* du Clergé Patriarchal; le *Domestique* du Clergé Impérial, c'est-à-dire, le Maitre de la Chapelle de l'Empereur; & le *Domestique* Despinique, ou de l'Impératrice, c'est-à-dire, le Maître de sa Chapelle. Il y avoit encore d'autres *Domestiques* d'un ordre bien inférieur à ceux dont on vient de parler; on les appelloit *Patriarchaux*, *Patriarchales*. Ils avoient le rang des Lecteurs: leur fonction étoit de faire des acclamations à la fin de l'Office divin, lorsque le Patriarche s'en retournoit, ou lorsqu'il donnoit la bénédiction au peuple, & ils disoient dans ces occasions ces paroles, *Pour plusieurs années, Seigneur*.

Le *Domestique* des Portes étoit le premier du neuviéme ou dernier rang dans la même Eglise. Il étoit Garde des Portes, Aide du Portier, Sacristain.

Il y a aussi dans Codin, p. 8. le *Domestique* de l'Ambon, ou de la tribune: c'est celui qui en avoit soin.

Voyez sur tout cela Codin, *De Offic. Constant.* p. 50, 69, 93, 117, 118, 119, &c. Luitprand, *Hist. l. VI. C.* 5. les Glossaires de Meursius, de Fabrot sur Cédrenus & sur Constantin Manassès, des Macri, de Du Cange, de Spelman, d'Hoffman, Henri Valois dans ses Notes sur Ammien Marcellin, Liv. XV. pag. 85. &c.

☞ DOMESTIQUE. Surnom des Guêpes souterraines, qui leur a été donné parcequ'elles entrent très-familiérement dans nos appartemens, qu'elles se jettent comme des harpies sur nos tables, qu'elles viennent sans façon partager nos repas, goûtent avant nous de nos fruits, ravagent nos espaliers, &c.

☞ DOMESTIQUE, f. f. Nom que l'on donne dans l'Ordre de la Visitation aux filles du troisiéme rang qui composent cette congrégation. *Domestica*. Il y a dans cet Ordre des Religieuses de trois sortes; des Choristes, des Associées, & des *Domestiques*. P. HELYOT, *T. III. C.* 44. Les Associées aussi-bien que les *Domestiques* ne sont pas obligées à l'office, mais seulement à dire un certain nombre de *Pater & d'Ave*. Les *Domestiques* ne peuvent remplir aucune charge de l'ordre. ID.

DOMESTIQUEMENT, adv. D'une manière domestique & familière. *Familiariter*. Il est attaché *domestiquement* à un tel Seigneur. Cet homme vit *domestiquement*, ne sort guère de son domestique.

☞ DOMESTIQUER, pour apprivoiser. Vieux mot. M. Dellon s'en est servi dans le 1. tome de ses Voyages, chap. 5. pag. 32. Les Bœufs, dit-il, ne sont pas si communs dans l'Isle Buurbon que les Cochons & les Chévres: c'est de Madagascar qu'on y a apporté les premières vaches avec quelques Taureaux.... Le peu de soin que l'on a pris de *domestiquer* ces animaux, a fait qu'ils sont devenus sauvages, & qu'ainsi on n'en tire presque aucune utilité.

☞ DOMESTIQUER signifioit aussi quelquefois être doux, affable, populaire. C'est en ce dernier sens qu'il le faut prendre dans cet exemple. « Vous aviez (on parle aux » Parisiens) un Patron (le Roi Henri III.) qui vous » conduisoit en toute sûreté, vous mettoit à l'abri » des vents & de l'orage, vous faisoit par ses Officiers » administrer justice en droit & équité, se communiquoit, s'avoisinoit, & *domestiquoit* avec vous, » vous chérissoit infiniment.... *Sat. Men. in-8°. t. 3.* » *p.* 288.» Ce mot ne se dit plus, ni dans l'un ni dans l'autre sens.

DOMEZOPOLI, f. f. Ancienne ville Episcopale de l'Asie mineure. *Dometiopolis*, *Domitiopolis*, *Titopolis*. Etienne de Byzance la place dans l'Isaurie. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un bourg, qui est sur les confins de la Caramanie.

Le nom moderne s'est formé de l'ancien nom Latin *Domitiopolis*.

DOMFRONT, f. m. Petite ville du Maine, Province de France. *Damfrons*, *Danfrons*, *Dominifrons*, *Domnifrons*, *Donnifront*. Elle est située sur la Méhaine, & elle a titre de Comté. *Domfront* est au confluent de la Varne dans la Méhaine. Il s'appelle aussi *Danfront* en Passais, *Danfrons in Passaio*.

Ce nom est composé de *dom* ou *dam*, ou par corruption *dan*, & *frons*, *frontis*, le front. Quelques-uns ont cru qu'il venoit de *Danifrons*, c'est-à-dire, front des Danois; c'est-à-dire, des Normans; mais *dan*, *dam*, *dom*, est un nom corrompu de *domnus*, & *dominus*, & Valois croit que ce Chateau fut ainsi nommé, parcequ'il fut bâti par les Comtes du Mans, pour opposer

poser au Duc de Normandie, Roi d'Angleterre, *frontis adversa instar obictum.*

DOMICE, ou DOMITIUS, f. m. Terme de l'histoire Romaine. Nom propre d'un Dieu que les Romains invoquoient au temps des nôces, pour qu'une femme demeurât dans la maison de son mari, & vécût paisiblement avec lui. *Domitius.*

Ce mot vient de *domus, maison*, & de *esse, être demeurer.*

DOMICILE, f. m. Terme de Pratique. Demeure, lieu, maison où quelqu'un habite, ou qu'il a choisie, pour toutes les significations de ce qu'on lui voudra faire sçavoir. *Domicilium.* Pour le partage des meubles on suit la loi du *domicile.* Pour établir un *domicile*, il faut un choix & une détermination d'esprit fixe & permanente, de demeurer dans un lieu. C'est pourquoi un relégué n'acquiert point de *domicile*, parcequ'il est censé conserver toujours la volonté du retour. Une demeure de quelques années dans un lieu, où l'on a transporté le siége & le capital de sa fortune, établit un *domicile.* On ne considère principalement que le *domicile* de demeure : on ne s'arrête point à celui d'origine, comme faisoient les Romains, qui le conservoient toujours pour se prévaloir de la gloire de leur naissance. L'élection de *domicile* n'étoit pas connue chez les Romains. L'Ordonnance veut qu'en tous les contrats, & en la plupart des exploits, comme d'offres, de saisies, d'exécutions, &c. on fasse une élection de *domicile*, c'est-à-dire, qu'on marque un lieu où on se puisse adresser pour l'exécution de l'acte. Tout acte doit être signifié à personne, ou à *domicile.* L'élection de *domicile* finit par la mort.

En France on fait distinction entre demeure & *domicile.* Demeure signifie le lieu où l'on loge, même pour peu de temps : *domicile* signifie une demeure ordinaire, fixe & permanente. Un mineur retient le *domicile* de son pere, & un pupille celui de son tuteur.

Le nom de *domicile* vient du Latin *domicilium* : ce mot est composé & formé de *domus*, & de *colo.*

Le *domicile*, en termes d'Astrologie, est une des principales dignités ou élévations des Planetes, qui se dit quand une Planéte se trouve en un signe avec lequel elle a tant de convenance, qu'elle y gouverne comme un maître en sa maison ; auquel cas on lui attribue cinq degrés de puissance : comme le soleil étant au signe du Lion est dans son *domicile*, la lune dans le Cancer, Saturne dans le Capricorne, & ainsi des autres.

☞ DOMICILIER, v. n. p. Terme de Pratique, qui s'emploie avec le pronom personnel dans ces phrases. Il est *domicilié*, ou il s'est *domicilié* dans cette ville, pour dire, il y a pris une demeure certaine.

Domicilié, ée. part. & adj. C'est celui qui a un domicile établi, certain & assuré ; un bourgeois & habitant d'une ville, qui y a un domicile actuel. *Habitans in urbe, habens in urbe domicilium.* On ne doit pas decréter si légèrement contre un homme *domicilié*, que contre un vagabond, un homme sans aveu. Il étoit *domicilié* dans Rome. Patru.

DOMIDUQUE, f. m. Divinité Payenne, l'une de celles qui présidoient aux mariages. *Domiducus.* Parcequ'il falloit mener la nouvelle mariée chez son époux, on avoit fait le Dieu *Domiduque*, & c'étoit lui qui présidoit à cette action des nôces, S. Augustin, *De Civit. L. VI. C.* 9. Rossin, *Antiq. Rom. L. II. C.* 19.

On appelloit aussi Junon *Domiduque. Juno Domiduca*, pour la même raison, & parcequ'elle présidoit aux nôces, où l'on conduisoit la femme à la maison du mari.

Ce mot vient de *domus*, maison, & *duco*, je conduis.

DOMIFIER, v. act. Terme d'Astrologie. C'est partager le ciel en douze Maisons, pour dresser un thème céleste, ou un horoscope, par le moyen de six grands cercles qu'on appelle *cercles de position. Cœlum partiri duodecim in domos.* Il y a diverses façons de *domifier*, suivant les différens Auteurs. Celle de Régiomontanus, qui est la plus ordinaire, est celle qui fait passer les cercles de position par l'intersection du Méridien & de l'Horison. D'autres les font passer par les Poles du monde ou de l'Equateur ; d'autres par les Poles du Zodiaque.

DOMINANT, ANTE. adj. Qui commande, qui règne, qui est élevé, qui est supérieur, &c. *Dominans.* Un lieu *dominant*, un vice, une passion *dominante*, &c. La passion *dominante* des Gentilshommes est le point d'honneur. Pasc. La peine de se defaire d'une passion *dominante*, ou de la dissimuler, l'emporte souvent sur l'amour de la gloire, ou de la fortune. Bell. Il y a des génies *dominans* a qui tout le monde cède, par je ne sçai quelle force de supériorité qui les fait régner par tout. Amelot. On appelle un fief *dominant*, un fief qui a des fiefs qui relevent de lui, & qui est opposé à fief *servant. Prædium dominans.* On appelle astre *dominant*, l'ascendant ou l'astre qui est le plus fort, & qui domine dans un horoscope.

En termes de Musique on appelle la Quinte au-dessus de la finale, du nom de corde *dominante.* On appelle cadence *dominante*, celle qui est la premiere des trois, pour la distinguer de la seconde, qu'on appelle *médiante*, & de la troisiéme, qu'on appelle *finale.* On appelle note *dominante*, celle qui est plus souvent répétée & rebattue dans la suite du chant. ☞ La dominante est la premiere des deux notes, qui dans la basse forment la cadence parfaite, parcequ'elle doit précéder toujours la note finale, & par conséquent la derniere. Rameau. La tierce se trouve naturellement majeure dans les *dominantes.* Id. Nous ne donnons le nom de tonique qu'aux notes qui portent l'accord parfait ; & celui de *dominante* qu'à celles qui portent l'accord de la septiéme ; la note tonique ne peut paroître qu'après une *dominante*, dont la tierce est majeure, & dont cette tierce fait la fausse quinte avec la septiéme. Que si la tierce de cette *dominante* n'est point majeure, & que les intervalles de la fausse quinte ou des tritons n'y aient point lieu entre sa tierce & sa septiéme, elle ne peut être suivie que d'une autre *dominante* : & ainsi il est à propos de distinguer ces *dominantes*, en appellant *dominantes* toniques celles qui contiendront dans leur accord de septiéme un intervalle de fausse-quinte ou de triton ; & simplement *dominantes* celles où ces intervalles ne paroîtront point. Id. Ton, ou son *dominant*, c'est le ton du chœur.

☞ Dominant. Terme usité chez les Cordeliers, qui ont dans chaque Province un ancien Provincial qu'ils appellent *Pere Dominant*, qui gouverne despotiquement, fait les Provinciaux, les Définiteurs, les Custodes, les Gardiens, donne des obédiences pour aller au loin, ou pour revenir.

DOMINATEUR, f. m. Qui domine. *Dominator.* On a appellé Alexandre le *Dominateur* de toute l'Asie. Il se dit assez rarement. Le titre de *Dominateur* en Asie & en Afrique est un de ceux que Philippe II. Roi d'Espagne, prenoit dans les Actes publics.

Moi, Monarque qui tiens ma Cour
Dans les climats heureux où commence le jour ;
Souverain des vastes campagnes
Que le Gange traverse à flots précipités ;
Dominateur *de ces riches montagnes,*
Qui cachent leurs rubis dans leurs concavités.
Nouv. choix de Vers.

En termes d'Astrologie on appelle *Dominateur* ou *Seigneur dominant*, l'astre qui est le plus considérable, ou qui a le plus de degrés de puissance dans un horoscope.

DOMINATION, f. f. Empire, autorité, puissance. *Dominatio, dominatus.* La *domination* des Romains a duré long-temps. Le victorieux usurpa la *domination* sous le nom de Prince du Sénat. Ablanc. Le Roi a rangé l'Artois sous sa *domination.*

Domination, se dit aussi du gouvernement. La *domination* des Princes Orientaux est fort tyrannique. Une *domination* si dure & si violente a soulevé le peuple.

Domination, se dit figurément en choses spirituelles. Dès que l'on souffre que les passions empiètent la *domination* sur la raison, elle en devient l'esclave. C'est la personne du monde la plus chagrine, & je ne prétends point qu'elle exerce sur moi sa triste *domination.* Quand on est parvenu à dominer sur sa propre cupidité, on exerce volontiers sur les autres une superbe

ſuperbe *domination*. P. Gail. La dévotion s'attribue une eſpéce de *domination* qu'elle exerce tous les jours avec une empire tyrannique. S. Evr. Les Docteurs, pour ſe faire chefs d'un parti, & s'en attribuer la *domination*, entretiennent la diſcorde entre les Chrétiens. Id.

Domination, en termes de Théologie, ſe dit des Eſprits du quatriéme ordre de la Nature Angélique, en commençant à compter par les Séraphins. *Dominationes*. Ils dominent ſur les hommes, & ſur les Anges des ordres inférieurs. S. Paul dit au 1. chap. de ſon Ep. aux Coloſſiens, que par Jesus-Christ ont été créées toutes les choſes qui ſont dans les cieux, & qui ſont ſur la terre, viſibles & inviſibles, ſoit les Thrônes, ou les *Dominations*, ou les Principautés, ou les Puiſſances, &c.

DOMINER, v. act. Commander, être le maître. *Dominari, imperium tenere*. Les Romains ont *dominé* ſur la plus grande partie de la terre. Il ſe faut garder de ces eſprits ambitieux qui veulent *dominer* par-tout. Le Seigneur dominera les Nations. Port-R.

Dominer, ſe dit auſſi d'une citadelle qui commande, qui *domine* ſur une Place, d'une montagne qui *domine* ſur la plaine. *Supereminere*.

Dominer, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. *Dominari*. La raiſon du Sage *domine* ſur ſes paſſions, il *domine* & commande aux aſtres.

On le dit auſſi des choſes qui ont quelque avantage ou éclat ſur les autres. Il y a toujours quelque humeur qui *domine* dans un tempérament. Le ſéné *domine* dans ce médicament. Le bleu domine dans cette garniture.

En termes d'Aſtrologie on le dit auſſi des aſtres qui *dominent* en certains jours, en certaines heures, & en certaines Maiſons de la figure céleſte. Jupiter *domine* dans la X[e] Maiſon. Le ſoleil *domine* dans le Lion. Les heures planétaires ſont les heures où chaque Planète *domine* à ſon tour.

Dominé, ée. part.

SAINT DOMINGUE, ſ. m. Ville Archiépiſcopale, & capitale de l'Iſle de S. *Domingue*. *Dominicopolis. Fanum Sancti Dominici*. Elle eſt ſur la côte méridionale de l'Iſle qui porte ſon nom. *S. Domingue* fut bati en 1494. par Chriſtophe Colomb, à l'embouchure de la riviére d'Ozama. Drak la prit & la pilla en 1586. puis il l'abandonna. Cette ville a un bon port, & une bonne Citadelle. Elle a de plus Univerſité, Chambre des Comptes, Cour de Monnoies, & Audience Royale. L'Archevêque de *S. Domingue* prend le titre de Primat des Indes.

S. DOMINGUE, ou l'Iſle de *S. Domingue*. C'eſt une des quatre grandes Iſles Antilles, ſituées dans la mer du Mexique. *S. Dominici Inſula*. Elle prend ſon nom de ſa ville capitale, dont nous venons de parler. Elle a au levant l'Iſle de Porto-Ricco, au couchant celle de Cuba, & la Jamaïque. On lui donne 1500 milles ou 500 lieues de circuit. On dit que l'air y eſt tempéré, & le terroir ſi fertile, qu'il rend au centuple dans les lieux où il eſt cultivé. On tire de *S. Domingue* quantité de ſucre, de gingembre, d'ambre gris, des cuirs, & de la cire. Cette Iſle eſt partagée en deux grandes parties par une longue chaîne de montagnes qui la traverſent toute entiére du Nord-eſt au Sud-oueſt. La partie qui eſt à l'Oueſt des montagnes eſt depuis pluſieurs années aux François. Les Eſpagnols poſſèdent ce qui eſt à l'Orient des montagnes. Les Colonies ou habitations Françoiſes ſont le grand & le petit Goave, la grande & la petite Anſe, le Cap de Nipe, Léogane, & les trois riviéres. Les Eſpagnols ont les villes de *S. Domingue*, de la Conception, de la Vega & S. Iago.

Ce nom François, *Domingue*, vient de l'Eſpagnol *San Domingo*, qui veut dire *S. Dominique*. On appelle autrement cette Iſle Hiſpaniola, c'eſt-à-dire, la petite Eſpagnole, du nom de ſes plus anciens maitres, les Eſpagnols.

DOMINICAIN, ſ. m. Religieux de l'Ordre de S. Dominique. *Dominicanus, è ſancti Dominici familiâ, religioſus*. On les appelle à Paris *Jacobins*, & en pluſieurs lieux *Frères Prêcheurs*. Les *Dominicains* ſont un Ordre Religieux fondé par S. Dominique de Guzman, Gentilhomme Eſpagnol né l'an 1170. à Calarvéga, bourg du Diocéſe d'Oſma, dans la vieille Caſtille. Il fut d'abord Chanoine & Archidiacre d'Oſma. Enſuite il precha avec beaucoup de zele contre les Albigeois en Languedoc, où il jetta les premiers fondemens de ſon Ordre. Il fut approuvé l'an 1215. de vive voix par Innocent III. & confirmé l'année ſuivante 1216. par une Bulle d'Honorius III[e], ſous la Régle de S. Auguſtin, avec des Conſtitutions particuliéres, & ſous le titre de Freres prêcheurs. Le premier Couvent fut fondé à Toulouſe, & achevé en 1216. par la libéralité de l'Evêque, & de Simon de Montfort. Deux ans après en 1218. ils eurent à Paris une maiſon proche de l'Evêché; & quelque temps après en ayant obtenu une dans la rue S. Jacques, on les appella dès-lors Jacobins; & ce nom paſſa de la Capitale dans les provinces, & leur eſt demeuré dans toute la France. S. Dominique ne prit d'abord que l'habit des Chanoines Réguliers, c'eſt-à-dire, une ſoutane noire & un rochet. Il le quitta en 1219. pour prendre celui qu'ils ont, & que la ſainte Vierge avoit montré au Bienheureux Renaud d'Orleans.

Cet Ordre eſt répandu dans tout le monde. Il a 45 provinces ſous le Général qui réſide à Rome, & douze Congrégations, ou Réformes particuliéres, gouvernées par des Vicaires Généraux. On y compte quatre Papes, qui ſont Innocent V. Benoit IX. & Pie V. canoniſé en 1712. Benoit XIII. mort en 1730. plus de 60 Cardinaux, pluſieurs Patriarches, près de 150 Archeveques, & environ 800 Evequ es, outre les Maîtres du ſacré Palais, dont l'Office a toujours été exercé par un Religieux de cet Ordre, depuis que S. Dominique en fut revetu le premier par Honorius III. l'an 1216. Les *Dominicains* ſont auſſi Inquiſiteurs en bien des endroits. Voyez Hermando de Caſtiglio, Juan Lopez, & Antoine de Romeſel, dans leur Hiſtoire Eſpagnole des *Dominicains*; Thom. Malvenda, *Annales Ord. Prædicat.* Léand. Albert. *De viris illuſtrib. Ord. Prædic.* Anton. Senenſ. *Chronic. Ord. Prædic.* Hermani. *Hiſt. des Ordr. Rel. T. II.* Le P. Helyot, *Hiſt. des Ordr. Rel. T. III. C.* 24. 25. *&c.* Les Dogmes des *Dominicains* ſont ordinairement oppoſés à ceux des Franciſcains.

Dominicains réformés. C'eſt une réforme de l'Ordre dont on vient de parler, faite au commencement du ſiécle paſſé, par le P. Jean Michaëlis, & confirmée par le Pape Paul V. en 1608. à la recommandation d'Henri le Grand.

DOMINICAINE, ſ. f. Ordre religieux de filles, qui portent l'habit des Dominicains, & ſuivent leurs Régles & leurs Conſtitutions. Les *Dominicaines* ſont plus anciennes que les Dominicains. S. Dominique avoit déja fondé des Religieuſes à Prouilles quelques années avant que d'avoir initiué ſon Ordre pour les hommes, c'eſt-à-dire, en 1206. Prouilles eſt entre Carcaſſonne & Toulouſe. Les *Dominicaines* ſont appellées Prêchereſſes en quelques endroits. Il y a pluſieurs Couvens de *Dominicaines* où l'on ne reçoit que des Demoiſelles. Le premier Couvent de Prouilles fut établi pour de pauvres Demoiſelles. Voyez le P. Hélyot, *Hiſt. des Ordr. Relig. T. III. C.* 28.

Il y a encore un Tiers-Ordre de S. Dominique pour les hommes, & un pour les filles. Le Tiers-Ordre de S. Dominique, ou des Freres Prêcheurs, & plus communément, de la Pénitence de S. Dominique, ou l'Ordre de la Milice de Jesus-Christ, eſt un Ordre militaire inſtitué par S. Dominique. Quelque temps après, mais on ne ſçait pas l'année, ni ſi ce fut du vivant de ce Saint, ou après ſa mort, cette milice quitta les armes, & ceux qui voulurent ſe conſerver en ſociété, prirent le nom de *Pénitens de S. Dominique*, en mémoire de leur ſaint Inſtituteur. C'eſt ainſi que ſe forma le Tiers-Ordre des Freres Prêcheurs. Il fut ſi peu conſidérable pendant 200 ans, qu'en 1422. on ignoroit quelle étoit la Régle que l'on y ſuivoit. S. Dominique leur avoit donné d'abord le nom de Milice de J. C. parceque leur fin étoit de combattre pour recouvrer les biens & les droits des Egliſes uſurpés par les Hérétiques. Après la mort du Saint ils changerent ce nom; & pour honorer leur ſaint Inſtituteur, ils prirent

prirent celui de Pénitens de S. Dominique, ou Freres de la Pénitence de S. Dominique. Il y eut aussi des Sœurs du Tiers-Ordre de S. Dominique, qui porterent les mêmes noms que les hommes, & s'appellerent d'abord Sœurs de la Milice de J. C. ensuite Sœurs de la Penitence de S. Dominique. Voyez le P. Helyot, *Hist. des Ordr. Relig. T. III. C. 29.*

DOMINICAL, ALE. adj. Qui vient de Dieu, ou qui est dédié à Dieu. *Dominicus.* L'Oraison *Dominicale* est le *Pater noster*, que Dieu même nous a enseigné.

DOMINICALE, f. f. Cours de Sermons pour les simples Dimanches de l'année. La *Dominicale* de S. Sulpice est une *Dominicale* pleine, c'est-à-dire, que l'on prêche tous les Dimanches de l'année. Il y a des *Dominicales* qui ne sont pas pleines, & qui sont plus ou moins longues les unes que les autres. Cette *Dominicale* est courte; elle finit à la Pentecote, c'est-à-dire, que dans cette Eglise l'on ne prêche les Dimanches que jusqu'à la Pentecôte. Précher la *Dominicale*, précher les *Dominicales*, c'est, Faire des Sermons les jours des simples Dimanches; c'est-à-dire, hors le Carême & l'Avent. *Dominicis diebus singulis habere concionem.* Ce sont les Curés qui donnent les *Dominicales*: les Marguilliers donnent les Avens & les Caremes. On a donné le nom de *Dominicales* dans l'Eglise ancienne aux leçons qui se faisoient tous les Dimanches, tirées de l'Ecriture. On les appelloit autrement *Homelies.* L'ordre des *Dominicales*, tel qu'on le voit aujourd'hui, est attribué à Alcuin, ou à Paul Diacre.

Lettre *Dominicale*, lettre de l'Alphabet qui sert à marquer dans les Almanacs les Dimanches pendant tout le cours de l'année. *Littera diei dominica index, dominicalis.* Il y en a sept, A. B. C. D. E. F. G. & c'est pour trouver l'ordre de ces lettres qu'a été inventé le Cycle Solaire qui fait partie du comput Ecclésiastique, lequel dure 28 ans; parcequ'au bout de ce temps les lettres *Dominicales* reviennent dans le même ordre. Les premiers Chrétiens les placerent dans leur Calendrier en la place des huit lettres nundinales qui étoient dans celui des Romains. Ces sept lettres *dominicales* se suivent, & se succédent pour marquer le Dimanche, par ordre contraire & rétrograde: ensorte que si en cette année A étoit la lettre *dominicale*, l'année prochaine la lettre G qui est la derniere, deviendroit la lettre *dominicale*: ensuite F, & de même en remontant toujours, jusqu'à ce que l'on revienne à l'A. La raison de cet ordre rétrograde est, que l'année étant composée de 365 jours, qui font 52 semaines & un jour, il s'ensuit que la lettre A marque encore le premier jour de la 53ᵉ semaine, & se trouve au dernier de Décembre, qui est un Dimanche. Ainsi le Lundi, qui est le premier de Janvier, étant aussi marqué de la lettre A, le Dimanche suivant, qui est le 7 de Janvier, tombe sous la lettre G, laquelle devient la lettre *Dominicale* de cette seconde année. Mais l'année bissextile apporte un changement dans le rang, & dans ce cercle des lettres *dominicales*, qui devroit s'achever en sept années. Car la lettre F qui tombe au jour lequel précéde le bissexte, se répétant deux fois, il arrive que la lettre E qui est la lettre *dominicale* de cette année-là, ne se rencontrant plus au Dimanche, la lettre D devient par ce dérangement la lettre *dominicale* de la même année bissextile. Par conséquent il faut deux lettres *dominicales* pour l'année intercalaire: l'une jusqu'au bissexte, c'est-à-dire, le 24 de Février; & l'autre pour le reste de l'année. Or cette interruption que forme le bissexte, est la cause que les lettres *dominicales* ne peuvent retourner dans le même ordre, qu'au bout de 28 ans. C'est-là l'origine du Cycle solaire. Par la réformation du Calendrier sous les ordres du Pape Grégoire XIII. l'ordre des lettres *dominicales* fut troublé. Car l'année 1582. qui avoit dans son commencement la lettre G pour lettre *dominicale*, eut la lettre C par le retranchement des 10 jours, lequel se fit après le 4 d'Octobre de cette année-là. Ainsi la lettre *dominicale* de l'ancien Calendrier précéde de quatre siéges celle du Calendrier Grégorien: ensorte que la lettre A de l'ancien répond à la lettre D du nouveau. Par cette raison il a fallu construire une nouvelle table des lettres *dominicales* sur le modéle de l'ancienne, pour leur assigner leur place dans le nouveau. ☞ Voici une méthode pour trouver la lettre *dominicale* d'une année quelconque qui sera donnée. 1°. Du nombre de l'année donnée retranchez un. 2°. Divisez le nombre qui restera par 4. 3°. Prenez le quotient de votre division & l'ajoutez au dividende, c'est-à-dire, au nombre que vous avez divisé par quatre. 4°. De la somme de ces deux nombres, retranchez 11. pendant le siécle courant. 5°. Ce qui reste après cette soustraction divisez-le par 7. négligez le quotient & prenez seulement le nombre qui reste après la division. 6°. Otez de 9 ce restant, le nombre qui restera après cette soustraction sera celui de la lettre dominicale, selon l'ordre qu'elles ont dans le Calendrier. S'il vous reste 1. la lettre *dominicale* de l'année donnée sera la premiere des lettres *dominicales*, c'est-à-dire, A. S'il vous reste 2. ce sera B & ainsi des autres. Ces régles sont renfermées dans ces quatre vers técneques.

Dempto uno partem quartam cape; jungito summas;
Quantum secla petent labentia detrahe summa.
Sic decurtatam per septem divide summam:
Deque novem, reliquum deducito, littera restat.

☞ Donnons un exemple. Je cherche la lettre *dominicale* de l'an 1741. 1°. De 1741. j'ôte un. J'ai 1740. 2°. Je divise 1740. par 4. j'ai pour quotient 435. c'est le nombre des années bissextiles. 3°. J'ajoute ensemble 1740 & 435. la somme est 2175. 4°. Ce siécle demande qu'on en retranche 11. reste 2164. 5°. Je divise ce reste par 7. il me reste après la division 1. c'est-à-dire, que la premiere lettre *dominicale*, qui est A. est celle de l'année 1741.

☞ Sur quoi il faut remarquer, 1°. que nous avons dit qu'il faut ôter 11. pour le siécle où nous vivons, & jusqu'en 1800. En 1800. il faudra ôter 12: en 1900. 13 & ainsi des autres, augmentant toujours d'un à chaque siécle, excepté les siécles bissextiles, c'est-à-dire, dont la 100ᵉ année est bissextile. Ainsi depuis 2000 inclusivement jusqu'à 2100 exclusivement, on n'ôtera pas 14. mais 13 seulement, comme au siécle precedent.

☞ Il faut remarquer en second lieu, que dans les années bissextiles la lettre que l'on trouvera ne sera dominicale que jusqu'au 24 de Février, & celle qui la précéde immédiatement, le sera pour le reste de l'année: par exemple, si l'on a trouvé B. le B. sera lettre *dominicale* jusqu'au 24 de Février, & l'A tout le reste de l'année.

☞ Il faut remarquer en troisiéme lieu, que si après la derniére division il ne restoit qu'un, ôtant 1 de 9. reste 8, mais il n'y a que 7 lettres *dominicales*: il faut donc de 8 retrancher 7. reste 1. la lettre *dominicale* sera A. & s'il ne reste rien, de 9 il faut ôter 7. restera 2. la lettre *dominicale* sera B.

☞ Enfin, pour les années qui ont précédé la correction du Calendrier faite en 1582. il ne faut rien ôter de la somme, mais simplement la diviser par 7.

☞ Le plus court & le plus sûr est de prendre le Calendrier universel du P. de Rebeque, Jésuite, imprimé en 1731. à Paris, chez Rollin, & de suivre les régles qu'il prescrit.

DOMINICAL, f. f. Terme d'Histoire Ecclésiastique. Le Concile d'Auxerre tenu en 578. ordonne aux femmes de communier avec leur *Dominical. Linteum dominicale.* Quelques-uns prétendent que c'étoit un linge sur lequel elles recevoient le Corps de J. C. ne pouvant le recevoir sur la main nue; car durant les persécutions, les Fidéles, hommes & femmes, recevoient la sainte Eucharistie dans un mouchoir appellé *Dominical*, & la gardoient enveloppée de ce mouchoir pour la prendre dans le besoin. D'autres disent que c'étoit une espéce de voile qui leur couvroit la tête. Du Pin. *Velum capitis.* ☞ C'est l'opinion la plus vraisemblable. On peut en tirer une preuve bien forte d'un ancien Pénitenciel qui porte: *Si mulier communicans* dominicale *suum super caput non habuerit, usque ad alium diem Dominicum non communicet.* Les femmes pouvoient tenir un bout de ce voile dans la main, pour y recevoir l'Eucharistie; mais ce n'est pas ce que

le Synode d'Auxerre ordonne. Il avoit déja marqué dans un autre Canon que les femmes ne doivent pas recevoir l'Eucharistie dans la main toute nue. Ce Canon est, si je ne me trompe, le 36. ou 34. Il veut donc déclarer ici par le *Dominical* un voile qui couvre la tête pour approcher de la sainte Table avec plus de décence. On appelloit ce voile *Dominical*, parceque les femmes ne le portoient ordinairement que le Dimanche.

DOMINICALIER. Prédicateur de la Dominicale. *Qui diebus dominicis concionem habet.* Le *Dominicalier* de cette Paroisse prêche assez bien. Ce mot est bas, peu usité, & ne se dit que dans le discours & le style familier, & s'y dit peu.

☞ DOMICELLAIRE, s. f. Nom d'un grand Officier des Cours d'Allemagne. Un *Domicellaire* portoit la Banniere de Franconie. M. le B. de Pollnitz parlant de la Cour de Wurtzbourg. Je n'en ai pas une idée assez nette pour me mettre à même d'expliquer ce que c'est; l'étymologie pourroit m'y conduire, &c.

DOMINIQUE, s. m. Nom propre d'homme. *Dominicus. S. Dominique* l'Encuirassé vivoit dans l'onziéme siécle. L'Epître 19. de Pierre Damien est une vie de *S. Dominique* l'Encuirassé. *S. Dominique*, fondateur des Dominicains, nacquit l'an 1170. à Calarvega dans la vieille Castille, mourut à Boulogne en Italie le 4 d'Août 1221. & fut canonisé par Grégoire IX. le 3e Juillet 1235. Théodoric Du Puy (*de Podio*) a écrit sa vie en huit Livres. Le P. Langlois, Jésuite, dans son *Hist. des Croisades contre les Albigeois*, L. VIII. p. 408. 409. a fait, après Vincent de Beauvais, un beau caractère de *S. Dominique*.

Ce mot vient du Latin *Dominicus*, qui signifie, Qui appartient, qui est au Seigneur. Les Italiens disent *Dominici*, & les Espagnols *Domingo*.

L'Ordre de S. DOMINIQUE est un Ordre Religieux, institué par Dominique de Guzman dont nous venons de parler. Voyez au mot DOMINICAIN. Guillaume de Puylaurens, témoin oculaire des premiers travaux des enfans de *Dominique*, en a laissé un bel éloge dans son Histoire : il prétend que l'établissement de leur Institut au sujet de l'erreur des Albigeois, est une preuve manifeste de ce qu'a dit l'Apôtre, qu'il faut qu'il y ait des hérésies. En effet, sans l'erreur des Albigeois, que de Saints, que de Martyrs, que de Docteurs, que de lumieres de l'Ordre de *S. Dominique*, n'auroient peut-être jamais éclairé l'Eglise. P. LANGL.

S. DOMINIQUE. Nom d'un Ordre militaire, dont les Chevaliers furent nommés les Gendarmes de Jesus, & dans la suite les Freres de la Milice de *S. Dominique*, en Latin, *Sandominicani Equites*, *Armigeri Christi*, *Fratres è Militiâ sancti Dominici*, ou *Militia Sandominicana*. Cet Ordre fut institué, dit-on, par *S. Dominique*, pour combattre les Albigeois. On ajoûte qu'ils portoient une croix fleurdelisée, blanche & noire, & que depuis ils suivirent la troisiéme Régle de *S. Dominique*. Quoi qu'il en soit, cette milice ne subsiste plus.

DOMINIQUE, s. f. Nom propre de femme. *Dominica.* L'Impératrice *Dominique*, femme de l'Empereur Valens, fort entêtée de l'Arianisme, porta son mari à persécuter les Catholiques. Voyez ce qu'en dit Théodoret, L. IV. C. 12.

DOMINIQUE, s. f. Isle de l'Amérique. *Dominica.* La *Dominique* est une des Antilles de Barlovento, située entre la Guadalupe au nord, & la Martinique au sud. La *Dominique* est fertile, mais les Caraïbes en sont les maîtres. MATY. Il y a plusieurs sources qui y forment des ruisseaux & des rivieres qui l'arrosent. Hoffman lui donne 20 lieues de tour, & M. Corneille, 12 de long, & 8 de large.

Hoffman dit que le nom de cette Isle lui vient de ce qu'elle fut découverte par les Espagnols un Dimanche, *die Dominicâ*. La *Dominique* est entre la Guadaloupe au nord, & la Martinique au sud, dont elle n'est éloignée que de 7 ou 8 lieues. Les Caraïbes en sont les maîtres. On dit qu'elle est fort arrosée & fort fertile. Voyez l'*Hist. des Antilles*, par le L. de P. L. I. C. 3. art. 1.

☞ DOMINIQUE, s. m. C'est le nom que les Espagnols ont donné dans les Indes à une espéce de Plane ou Platane qui est plus petit que les autres. On lui donne ce nom à cause que la peau de son fruit, quand il est en maturité, est blanche & noire, comme l'habit des Dominicains.

DOMINIQUE, s. m. Terme de l'Antiquité Ecclésiastique. Il s'est dit autrefois pour un Temple, une Eglise, comme les anciens Grecs Basilique, & Kyriaque, *Kyriacon*; d'où s'est formé le nom Alleman *Kyrk*, le Flamand *Kyrich*, & en Anglois *Church*, lesquels entrent dans plusieurs noms de lieu, comme Dunkerque. *Dominicum*, *Kyriacon*, *Templum*. Voyez la vie de Saint Antoine, traduite par Evagrius, & les Notes de Bollandus, *Act. SS. Jan. T. I. p.* 135. & le Gloss. de Spelman.

☞ DOMINIQUE, s. f. Terme de Bréviaire, que quelques-uns disent pour Dimanche, *Dominica*, *dies dominica*. On fait demain l'Office de la *dominique*. On dit plus communément, l'Office du Dimanche, que l'office de la *dominique*. Quelquefois on dit en Latin, on fait l'office *de dominica*.

DOMINO, s. m. Coëffure des Prêtres pendant l'hiver. C'est une piéce de drap qui leur couvre la tête, qui leur serre le visage, & descend jusqu'au-dessous des épaules, ☞ ou jusqu'aux talons. *Sacerdotale capitis tegumentum.*

☞ DOMINO. On appelle ainsi depuis quelque-temps, une sorte d'habillement dont on se sert pour aller au bal. C'est une grande robe qui est ordinairement de taffetas, & qui descend jusqu'aux talons. On y ajoûte une espéce de camail de la même étoffe, qui couvre la tête. Les Symphonistes du Roi étoient en *dominos* bleus. Dans la description du bal du Roi donné à Versailles le 26 Janvier 1739. *Merc. Fév. 1739.*

☞ DOMINO. s. m. Ancien mot qui signifioit autrefois du papier marbré, & peint de diverses couleurs. Ce terme n'est plus d'usage.

DOMINOTERIE, s. f. Ouvrage de Dominotier. *Officina chartarum marmoris in morem variarum.* Ce Marchand trafique en *dominoterie*.

DOMINOTIER, s. m. Ouvrier qui fait du papier marbré, & d'autre papier de toute sorte de couleurs, & imprimé de plusieurs sortes de figures, que le peuple appelloit autrefois des *dominos*. *Chartarum opifex marmoris more variarum.* Il y a un Corps de *Dominotiers* à Paris. Il est enjoint aux Syndics des Libraires de visiter les *Dominotiers*, Imagers & Tapissiers, afin qu'ils n'impriment aucune peinture dissolue, par les Articles 23. & 31. de leurs Statuts.

DOMITIA, s. f. Nom propre de femme. *Domitia. Domitia* Lepida, fille de la jeune Antonia, & niéce d'Auguste, fut sœur de Cn. Domitius mari d'Agrippine. *Domitia* Longina, fille du célebre Domitius Corbulon, épousa l'Empereur Domitien, & se diffama par ses débauches. *Domitia* Calvilla, femme de Calvisius Tullus, & en secondes nôces d'Annius Verus, dont elle eut l'Empereur Marc-Antonin. *Domitia* Decidiana, femme d'Agricola, & belle-mere de Corneille Tacite.

DOMITIA, est aussi le nom d'une illustre famille de l'ancienne Rome. La famille *Domitia* étoit Plébéïenne. Le prénom de la famille *Domitia* est Cneus, ou Cneius; mais elle a deux surnoms pour distinguer ses deux branches; l'un est celui de Calvinus, & l'autre celui d'Ahénobarbus, comme qui diroit barbe d'airain, c'est-à-dire, barbe-rousse. Les médailles de la famille *Domitia* ont un char à quatre chevaux conduit par une victoire, ou à deux chevaux conduit par un combattant qui lance un dard, une pouppe de navire avec un trophée dessus, &c. & pour inscriptions CN. DOMI. ou CN. ÆNOBAR. ou CN. DOMITIUS IMP. De l'autre côté, c'est la tête de Rome avec un casque, & ROMA; quelquefois une tête d'homme avec une barbe courte & frisée, AHENOBAR. Une tête d'homme sans barbe couverte d'une peau de Lion sans inscription, ou avec ces mots, CN. DOMI. &c. Voyez les familles Romaines de Patin & celles de Vaillant.

Nos Antiquaires parlent toujours ainsi, la famille *Domitia*, & non pas la famille de *Domitius*; il faudroit dire des *Domitius*. Beaucoup moins, disent-ils, les *Domitiens*,

Domitiens, & la famille des *Domitiens*, comme parle le Moréri. *Domitien* en François, n'est pas *Domitius*, mais *Domitianus*, noms très-différens.

DOMITIEN, f. m. Nom propre d'homme. *Domitianus*. Nous disons en François *Domitius*, mais non pas *Domitianus*; il faut dire *Domitien*. L'Empereur *Domitien* fils de Vespasien, & le dernier des douze Empereurs Romains qu'on appelle vulgairement les douze Césars, succéda à Tite son frere l'an de J. C. 81. le 13. Septembre, & se décria par ses débauches & ses cruautés. *Domitien*, au commencement de son Empire, passoit le temps dans son cabinet à prendre des mouches, & à les enfiler, ou les embrocher avec une aiguille d'or. *S. Domitien*, Evêque de Melitène en Arménie, étoit parent de l'Empereur Maurice sous lequel il vécut. Les *Domitiens*. Voyez la famille DOMITIA.

DOMITZ, f. m. Petite ville du Cercle de la basse-Saxe en Allemagne. *Domitium*. Elle est dans le Duché de Meckelbourg, sur l'Elbe, au confluent de l'Elde, qui en fait une Isle. *Domitz* est petit, mais bien fortifié, il a un péage considérable, & appartient au Duc de Meckelbourg.

DOMMAGE, f. m. Perte, ruine, diminution, dépérissement d'une chose qu'on a en sa possession. *Damnum, detrimentum, pernicies, incommodum*. L'inondation de la rivière a causé plus d'un million de dommage à la Province. Les Barbares ont ruiné toutes les antiquités d'Italie; c'est un grand *dommage*. Cela ne porte aucun *dommage* à personne; pour dire, Cela ne fait tort à personne. Cela va à mon *dommage*, me cause de la perte.

DOMMAGE, en termes de Jurisprudence, signifie plus particuliérement le dégât que font les bestiaux dans des prés, des blés, & autres héritages. On a saisi les bœufs qui ont été trouvés en *dommage*, il faut estimer le *dommage*. Il y a un titre au IXe livre du Digeste, du *dommage*, qu'on appelle en Latin *pauvreté*. *Si quadrupes pauperiem fecisse dicatur*.

Ce mot vient de *damnagium*, qu'on a formé de *damnum*. MÉNAGE.

On dit en termes de Palais, une condamnation de dépens, *dommages* & intérêts: sous ce mot de *dommages* sont compris, tant la perte qu'on a soufferte, que le gain qu'on a manqué à faire: ce qu'on appelle *dommage* émergent, & gain cessant. Quiconque souffre du *dommage* par le fait d'autrui, est en droit d'en demander la réparation.

On dit aussi ironiquement, ou par menace, C'est *dommage* qu'il ne se vienne attaquer à moi, me faire un procès, je lui ferois bien voir du pays. Ce jeune homme est fort bien fait, c'est *dommage* qu'il soit fripon. C'est *dommage* que ce livre ait été condamné. PASC.

DOMMAGEABLE, adj. m. & f. Qui cause de la perte ou du préjudice. *Perniciosus*. Les méchans livres sont fort *dommageables* au public.

☞ DOMME, f. f. Ville de France au haut-Périgord, sur la Dordogne, aux confins du Quercy, & sur une montagne à une lieue de Sarlat, au Midi.

DOMMIM, ou selon d'autres, *Dammim*. Ville ou lieu de la Tribu de Juda, entre Socho & Azeca. *Dommim, Dammim*, C'est-là que les Philistins avoient leur camp, lorsque Goliath vint insulter au peuple de Dieu qui campoit vis-à-vis dans la vallée du Thérebinre, & qu'il fut tué par David. 1. des Rois XVII. 1. & suiv. Il y a dans la Vulgate *in finibus Dommim*, & dans l'Hébreu, באפסדמים, *Beephes Dommim*, que quelques-uns joignent en un seul mot, croyant que le nom de cette ville étoit *Ephesdommim*. Les Septante ont Εφερμέν: mais le manuscrit Alexandrin a ἐν Αφεσδομμείμ: d'autres ἐν Αφὶς Δομμίμ. Aquila, comme S. Jérôme, l'appelle simplement *Dommim*, ἐν πέρατι Δομμίμ.

☞ DOMNE, f. f. Titre que l'on donne à des Religieuses, comme l'on donne celui de Dom à des Religieux. *Domna*. La Marquise de Montferrand entra chez les Feuillantines le 11. Juin 1663. & y prit le nom de *Domne* Charlotte de Sainte Claire. P. HELYOT, *T. VI.* p. 344.

DOMNOLE, f. m. Voyez TANNOLEY.

DOMO D'OSCELLA, f. f. Petite ville du Duché de Milan. *Domodoscella, Oscella*. Elle est sur la Tosa, dans le Comté d'Anghiera, au couchant du lac Majeur.

DOMOCHI, f. m. Ville de Grece, dans la Thessalie. *Domocus, Domonicus*. C'étoit autrefois un Evêché: aujourd'hui *Domochi* est presque desert.

DOMPAIRE, f. m. Ville ancienne de Lorraine, où les Rois d'Austrasie, & ensuite les Ducs de Lorraine, ont fait leur séjour. Ce n'est plus qu'un village, situé à quatre lieues d'Epinal, & à deux de Plombiéres. On y voit cependant encore des ruines qui marquent son ancienne grandeur.

DOMTABLE, ou DOMPTABLE, adj. m. & f. Qu'on peut adoucir & dompter. *Domabilis*. Il n'y a point d'animaux si forts & si farouches, que l'adresse de l'homme n'ait rendu *domtables*.

DOMTER, ou DOMPTER. Prononcez DONTER, v. act. Subjuguer, vaincre, assujettir, se rendre maître. *Domare, perdomare*. Les Romains ont *domté* les nations les plus farouches, les plus belliqueuses. Quand Dieu choisit quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours: il enchaîne, ou il *domte* tout ce qui est capable de résistance. FLÉCH.

Ce mot vient du Latin *domitare*. MÉN.

DOMTER, se dit aussi des animaux; pour dire, les apprivoiser; les assujettir au travail, & leur faire perdre leur fougue, leur fureur. *Domter* les taureaux pour les mettre sous le joug. *Domter* des chevaux dans un manége.

DOMTER, se dit figurément en Morale, de l'esprit, des passions. Il faut *domter* sa colere, *Animum domare*. Les jeûnes, les disciplines *domtent* les appétits charnels. *Frangere cupiditates*. La misére *domte* le cœur le plus fier & le plus superbe. VAUG. L'emploi de la Philosophie est de *domter* les passions. M. ESP.

> *Pour* dompter *son orgueil jusqu'alors indompté,*
> *Feins de la mépriser.* CORN.

> *Ce farouche ennemi qu'on ne pouvoit* domter, ...
> *Soumis, apprivoisé, reconnoit un vainqueur.* RAC.

> *Quelque plaisir qu'on trouve à l'amour qui nous* domte;
> *On trouve à l'avouer toujours un peu de honte.* MOL.

> *Ma raison, il est vrai,* domte *mes sentimens.* CORN.

> *J'ai* domté *la nature, & ne l'ai pas détruite.* ID.

DOMTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Domitus, perdomitus*. Un esprit abattu, & comme *domté* par l'accoutumance au joug, n'ose plus s'enhardir à rien. BOIL.

DOMTE-VENIN, f. m. *Asclepias*, f. f. Plante à laquelle on a attribué plusieurs vertus singuliéres, & qu'on dit avoir pris le nom d'un ancien Médecin, nommé Asclépias. Ses racines sont menues, longues, blanchâtres, un peu fibrées, qui poussent de leurs collets plusieurs tiges hautes de deux pieds environ, arrondies, & noueuses par intervalles: ses feuilles sont oblongues, pointues, posées deux à deux, & naissent des nœuds des tiges. Des aisselles de quelques-unes de ces feuilles sortent des bouquets de fleurs soutenus par des pédicules. Ces fleurs sont blanchâtres, d'une seule piéce, petites pour la grandeur de la plante, évasées & à cinq pointes. Leur pistile devient un fruit oblong, en maniere de corne, composé de deux gaines étroites, vertes, membraneuses, qui renferment plusieurs semences aplaties, roussatres, chargées d'une aigrette très-blanche & très-fine. Cette plante est très-commune à la campagne. On la distingue de l'Apocin & du Periploca par son suc, qui est plus séreux que laiteux. On met le *domte-venin* au nombre des plantes alexitères; on l'estime encore pour l'hydropisie. Voyez ASCLEPIAS.

DOMTEUR, ou DOMPTEUR, f. m. C'est la qualité qu'on donne à Hercule, *Domteur* de monstres. *Domitor*. Ce Prince est un *domteur* de nations.

DON.

DON, f. m. Présent, gratification, libéralité, largesse, & généralement tout ce qui se donne. *Donum, munus*.

Quand on fait un *don*, il le faut faire de bonne grace. Donner en pur *don*, c'est ne pas faire acheter ce qu'on donne par plusieurs demandes & sollicitations. Il a obtenu du Roi le *don* d'une aubeine, d'une confiscation, d'un bénéfice, d'une charge.

Mais contre un tendre Amant c'est en vain qu'on s'obstine;
Si des baisers gagnés par Alcidon,
Le premier fut une rapine,
Les deux autres furent un don. M. Des-Houl.

Ce mot de *don* vient de *donum*, qui signifie la même chose en Latin.

Don céleste. Terme de Philosophie Hermétique. Par ce mot, *don céleste*, on entend la matière de la pierre Philosophale.

Don Gratuit, est un présent que font au Roi les Etats assemblés d'une Province, ou le Clergé dans leurs Assemblées, en considération des priviléges qui leur sont accordés, ou des impositions dont ils sont déchargés. *Donum gratuitum.* Il paroît par les Harangues de M. Poncet, imprimées en 1679. que le *don gratuit* que Messieurs du Clergé firent en 1675. à Sa Majesté, montoit à quatre millions cinq cens mille livres. Le *don gratuit* se léve sur tous les Bénéfices du Royaume; & les Ecclésiastiques appellent cette sorte de taxe, *décimes extraordinaires.*

Don mobil. Terme de Coutume. C'est une certaine portion de la dot d'une femme, dont elle fait don à son mari par le contrat de mariage. *Donum mobile.* Il est ordinairement du tiers en Normandie, où il n'y a point de communauté. Si le pere marie sa fille, il peut donner au-delà du tiers en *don mobil.* On peut donner moins aussi.

Don mutuel, en termes de Palais, est un don autorisé par les Coutumes; c'est un don que se font les conjoints par mariage, de l'usufruit de tous leurs biens réciproquement, pour en jouïr par celui qui survivra, sa vie durant. Quand le *don mutuel* est fait par contrat, il peut être stipulé sans retour; mais lorsqu'il est fait durant le mariage, il ne sçauroit être fait que pour l'usufruit pendant la vie du survivant seulement, en donnant bonne & suffisante caution.

On appelle aussi un *don*, ou *présent de nôces*, le présent que l'accordé envoie à sa fiancée en contemplation de son mariage. *Donum nuptiale.* Il y a chez le Roi des Trésoriers des *dons* & aumônes.

Don, se dit figurément des choses spirituelles. ☞ Il se dit en termes de Théologie de certaines graces que Dieu fait aux ames pour les porter à la perfection, & qu'on appelle *Dons* du Saint Esprit, *Dona spiritûs sancti.* Les *dons* du S. Esprit sont des habitudes ou qualités permanentes que Dieu communique à l'ame avec la grace sanctifiante & avec les vertus infuses, pour fortifier les puissances naturelles, & les rendre plus souples aux mouvemens du divin Esprit, & capables d'exercer les vertus les plus difficiles & les plus nobles, qu'on appelle héroïques. Il y a sept *dons* du S. Esprit, celui de sagesse, qui est le premier en dignité, celui d'intelligence, celui de science, celui de conseil, celui de piété, celui de force, & celui de crainte de Dieu. Les quatre premiers éclairent l'entendement & le perfectionnent; les trois autres perfectionnent la volonté & l'appétit extérieur. Isaïe, C. II. v. 2. met un ordre excellent entre les *dons* du S. Esprit. Il joint ensemble la sagesse & l'intelligence, parceque l'une sert de disposition à l'autre; l'intelligence pénétre les choses divines pour disposer l'ame à les goûter par la sagesse. Il joint le conseil & la force, parceque le conseil est nécessaire pour diriger la force, qui sans cela seroit téméraire. Il joint la science & la piété, parceque la science sans la piété est séche & aride: & il met la crainte au dernier lieu, comme la base & le fondement de tous les autres *dons.*

☞ La foi ne se compare point en excellence avec les *dons*, parcequ'ils la contiennent, & qu'ils en sont la perfection. La foi se perfectionne par les *dons* de science, d'intelligence & de sagesse, qui font que ce que nous ne voyons par la foi qu'obscurément, & avec dégoût, nous le voyons distinctement, & avec plus d'onction & de goût: c'est ainsi que se font les visions des vérités & des connoissances extraordinaires.

☞ Les *dons* ne subsistent point dans l'ame sans la charité; & à proportion que la grace croît, ils croissent aussi. Delà vient qu'ils sont fort rares, & qu'ils n'arrivent point à un haut degré d'excellence sans une fervente & parfaite charité; les péchés véniels & les moindres imperfections les tenant comme liés & les empêchant d'agir. Ainsi le moyen d'exceller en l'oraison, c'est d'exceller en ces *dons*; & la contemplation la plus sublime n'en est presque pas différente. *P. L. L. Jes.*

☞ Don de sagesse. Il nous est donné pour nous faire voir les causes & les convenances des vérités de la foi. *Donum sapientiæ, spiritus sapientiæ.* On définit la *sagesse* une science acquise par les premiers principes: *Car le nom de sagesse vient de celui de saveur. Comme le goût est propre à discerner la saveur des viandes*, dit S. Isidore, *de même la sagesse, c'est-à-dire, la connoissance qu'on a des créatures par le premier principe, & des causes secondes par la premiere cause, est une régle sûre pour bien juger de chaque chose.*

☞ Le *don de sagesse* est une connoissance savoureuse de Dieu, de ses attributs & de ses mystères. L'intelligence conçoit seulement & pénétre. La *sagesse* juge & compare: elle fait voir les causes, les raisons, les convenances; elle représente Dieu, sa grandeur, sa beauté, ses perfections, ses mystères comme infiniment adorables & aimables; & de cette connoissance résulte un goût délicieux, qui s'étend même quelquefois jusqu'au corps, & qui est plus ou moins grand, selon l'état de perfection & de pureté où l'ame se trouve. Ainsi c'est au *don de sagesse* qu'appartiennent les douceurs & les consolations spirituelles, & les graces sensibles. Elles sont les effets de ce *don*; mais quand elles ne sont que dans la partie inférieure, elles peuvent venir du Démon, sur-tout dans les ames qui ne sont pas encore parfaitement purifiées.

☞ Il y a cette différence entre la *sagesse* & la science, que celle-ci ne produit point ordinairement ce goût spirituel, que celle-là fait sentir à l'ame: la raison est que la science ne regarde que les créatures, quoique par rapport à Dieu; mais la *sagesse* envisage Dieu, dont la connoissance est pleine d'attraits & de douceur. Cela vient encore de la charité, dont la perfection ou la ferveur est la santé de l'ame. Car quand l'ame est une fois bien guérie de ses infirmités, & de ses langueurs; quand elle est bien saine, elle goûte Dieu, & les choses divines comme ses propres biens, sans sentir les répugnances, les dégoûts & les difficultés qu'elle sentoit auparavant, à cause de son indisposition.

Le vice opposé à la sagesse est la folie.

☞ Don d'intelligence. Il nous est donné pour pénétrer plus intimément les vérités de la foi.

☞ Don de science. Le *don de science* est une lumiere du S. Esprit, qui éclaire l'ame pour connoître les choses humaines, & pour en porter un jugement certain par rapport à Dieu, & autant qu'elles sont l'objet de la foi. Le *don de science* aide celui d'intelligence à découvrir & reconnoître les vérités obscures, & à celui de sagesse, à le posséder. La sagesse & la *science* ont quelque chose de commun. Toutes deux font connoître Dieu & les créatures. Mais quand on connoît Dieu par les créatures, & qu'on s'éléve de la connoissance des causes secondes à la cause premiere & universelle, c'est un acte de la *science.* Quand on connoît les choses humaines par le goût qu'on a de Dieu, & qu'on juge des êtres créés par les connoissances qu'on a du premier être, c'est un acte de sagesse. Le discernement des esprits appartient à l'un & à l'autre: mais la sagesse l'a par voie de goût & d'expérience, qui est une façon de connoître plus relevée; la *science* l'a seulement par pure connoissance. Le *don de science* nous fait voir promptement & certainement tout ce qui regarde notre conduite

& celle des autres. Un excellent moyen pour acquérir ce *don de science*, c'est de s'étudier beaucoup à la pureté du cœur, & de veiller soigneusement sur son intérieur. La béatitude qui répond à ce *don*, est la troisiéme : Bienheureux ceux qui pleurent; parceque la *science* que le S. Esprit nous donne, nous fait connoître nos défauts & la vanité des choses de la terre, & qu'elle nous montre que nous ne devons attendre des créatures que des miséres & des pleurs. Le fruit du S. Esprit qui lui répond est celui de foi, en tant que ce *don* perfectionne les connoissances que nous avons des actions humaines & des créatures par la lumiere de la foi.

☞ Don de conseil. Le conseil est un acte de la prudence qui prescrit le choix des moyens pour arriver à une fin. Ainsi le *don de conseil* regarde la direction des actions particulieres. C'est une lumiere par laquelle le S. Esprit montre ce qu'il faut faire dans le temps, dans le lieu, & dans les conjonctures où l'on se trouve. Ce que la foi, la sagesse & la science enseignent en général, le *don de conseil* l'applique aux cas particuliers. La conduite la plus sûre est celle qu'on reçoit du S. Esprit par le *don de conseil*. On peut remarquer en divers endroits de l'Ecriture des traits admirables du *don de conseil*, comme dans le silence de Notre Seigneur devant Hérode, & dans les réponses qu'il fit pour sauver la femme adultère, & pour confondre ceux qui lui demandoient s'il falloit payer le tribut à César : dans le jugement de Salomon; dans l'entreprise de Judith pour délivrer le peuple de Dieu de l'armée d'Holoferne; dans la conduite de Daniel pour justifier Susanne de la calomnie des deux vieillards; dans celle de Saint Paul, lorsqu'il commit les Pharisiens & les Sadducéens, & qu'il appella du tribunal de Festus à celui de César. Le vice opposé au *don de conseil* est la précipitation : l'empressement est fort contraire au *don de conseil*. La témérité est encore fort contraire à ce *don*. La lenteur est aussi un défaut qui est contraire au *don de conseil*. La béatitude qui répond au *don de conseil* est la cinquiéme, Bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parcequ'ils seront traités avec miséricorde; & la raison que Saint Augustin en apporte est que Dieu ne manque pas d'aider de sa lumiere ceux qui assistent charitablement les autres dans leurs besoins. On ne remarque point de fruit du S. Esprit qui réponde immédiatement au *don de conseil*, parceque c'est une connoissance pratique qui n'a point d'autre fruit, à proprement parler, que l'opération qu'elle dirige, & à quoi elle aboutit. Cependant comme ce *don* dirige spécialement les œuvres de miséricorde, on peut dire que les fruits de bonté & de bénignité lui répondent en quelque maniere. P. L. Lallem. J.

☞ Don de piété. Le *don de piété* est une disposition habituelle que le S. Esprit met dans l'ame pour l'exciter à une affection filiale envers Dieu. La Religion & la piété nous portent toutes deux au culte & au service de Dieu; mais la Religion le considère comme Créateur, & la piété comme pere; en quoi celle-ci est plus excellente que l'autre. La piété a une grande étendue dans l'exercice de la justice chrétienne. Elle s'étend non-seulement à Dieu, mais encore à tout ce qui a rapport à lui, comme l'Ecriture Sainte qui contient sa parole, les Bienheureux qui le possédent dans la gloire, les ames souffrantes du Purgatoire, les hommes qui vivent sur la terre.

☞ Le *don de piété*, dit S. Augustin, donne à ceux qui l'ont, un respect amoureux pour l'Ecriture Sainte, soit qu'ils en entendent le sens, soit qu'ils ne l'entendent pas. Il nous donne un esprit d'enfant pour nos Supérieurs, un esprit de pere pour nos inférieurs, un esprit de frere pour nos égaux, des entrailles de compassion pour ceux qui sont dans le besoin & dans les peines, & une tendre inclination à les secourir.

☞ Ce *don* se trouve dans la partie supérieure de l'ame & dans l'inférieure. Dans la supérieure, lui communiquant une onction & une suavité spirituelle, qui provient des *dons* de sagesse & d'intelligence; dans l'inférieure, y excitant des mouvemens d'une douceur & d'une dévotion sensible. C'est de cette source que viennent des Saints & des personnes pieuses. C'est-là le principe de ce doux attrait qui les porte à Dieu, de cette promptitude qui les fait courir au service de Dieu. C'est ce qui les fait s'affliger avec les affligés, pleurer avec ceux qui pleurent, se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, supporter sans aigreur les foiblesses des infirmes & les défauts des imparfaits, & se faire tout à tous.

☞ Le vice opposé au *don de piété* est la dureté de cœur, laquelle naît de l'amour déréglé de nous-mêmes : car cet amour fait que naturellement nous ne sommes sensibles qu'à nos intérêts, & que rien ne nous touche que par rapport à nous; que nous voyons les offenses de Dieu sans larmes, & les misérés du prochain sans compassion, &c. Au contraire, plus une ame a de charité ou d'amour de Dieu, plus elle est sensible à l'intérêt de Dieu, & à ceux du prochain.

☞ La béatitude qui répond au *don de piété* est la seconde, *Bienheureux ceux qui sont doux*; & la raison est que la douceur retranche les empêchemens des actes de la piété, elle l'aide dans son exercice. Les fruits du S. Esprit qui répondent à ce *don* sont ceux de bonté & de bénignité. P. l'Allem.

☞ Don de force. La force est une vertu qui nous affermit contre la crainte & contre l'horreur des difficultés, des dangers & des travaux qui se présentent dans l'exécution de nos entreprises. C'est ce que le *don de force* fait excellemment; car ce *don* est une disposition habituelle que le S. Esprit met dans l'ame & dans le corps pour faire & pour souffrir des choses extraordinaires, pour entreprendre les actions les plus difficiles, pour s'exposer aux dangers les plus redoutables, constamment & d'une maniere héroïque.

☞ Le *don de force* à l'égard du corps rend ceux à qui Dieu le communique capables d'opérer des effets d'une force miraculeuse, comme David, Samson, &c. Mais la principale fonction du *don de la force* est à l'égard de l'esprit, d'où il bannit toutes les craintes humaines, mettant dans la volonté & dans l'appétit une force divine qui rend l'ame intrépide.

☞ Le vice contraire au *don de force* est la timidité ou la crainte humaine, & une certaine lâcheté naturelle, qui vient de l'amour de notre propre excellence, & de l'amour de nos commodités; lesquels nous arrêtent dans nos entreprises & nous font fuir à la vûe de l'abjection & de la peine.

☞ La béatitude qui répond au *don de force* est la quatriéme : Bienheureux ceux qui ont faim & qui ont soif de la justice, parcequ'une personne qui est animée de la force du S. Esprit a un desir insatiable de faire & de souffrir de grandes choses.

☞ Les fruits du S. Esprit qui répondent à ce *don* sont la longanimité & la patience : la premiere pour ne se point ennuyer ni lasser dans la pratique du bien; la seconde pour ne se point ennuyer ni lasser dans la souffrance du mal. Lallem.

☞ Don de crainte de Dieu. C'est une disposition habituelle que le S. Esprit met dans l'ame pour la tenir dans le respect devant la Majesté de Dieu, & dans la dépendance & la soumission à ses volontés; l'éloignant de tout ce qui peut déplaire à Dieu. Ce *don* est le fondement & la base de tous les autres, parceque la premiere démarche de la voie de Dieu est la fuite du mal, laquelle appartient à ce *don*. C'est par la crainte qu'on parvient au sublime *don* de la sagesse. On commence à goûter Dieu, quand on commence à le craindre; & la sagesse réciproquement perfectionne la crainte; c'est le goût de Dieu qui rend la crainte amoureuse; pure & dégagée de tout intérêt propre.

☞ Les effets de ce *don* sont d'inspirer à l'ame; premiérement une continuelle retenue, un saint tremblement, un profond anéantissement devant Dieu. Secondement, une extrême horreur des moindres offenses de Dieu, & une constante résolution d'en éviter toutes les occasions. Troisiémement, une humble confusion de sa faute quand on est tombé dans quelqu'une. Quatriémement, une soigneuse vigilance à réfréner les inclinations déréglées de l'appetit, de fréquens retours sur soi-même pour reconnoître l'état

de son intérieur, & voir ce qui s'y passe contre la fidélité du parfait service de Dieu.

☞ L'esprit de crainte peut aller à l'excès, & pour lors il est préjudiciable à l'ame & empêche les communications & les effets que l'amour divin opéreroit en elle, s'il ne la trouvoit dans le resserrement & le refroidissement de la crainte.

☞ Le vice opposé au *don de crainte* est un esprit d'orgueil, d'indépendance & de libertinage, qui fait qu'on ne veut suivre que ses inclinations, & qu'on ne peut supporter aucun assujettissement; qu'on pèche sans scrupule, & qu'on ne tient compte des petites fautes; que l'on paroît devant Dieu avec peu de respect, & que l'on commet plusieurs irrévérences en sa présence; qu'on méprise ses inspirations, qu'on néglige les occasions qui se présentent de pratiquer la vertu, & que l'on vit dans le relâchement & dans la tiédeur.

☞ La béatitude qui répond au *don de crainte* est la premiere: *Bienheureux les pauvres d'esprit.* Car cette nudité d'esprit, qui comprend le dépouillement de l'affection des hommes & des biens temporels, est une suite nécessaire de la parfaite crainte de Dieu. Le même esprit qui nous porte à nous soumettre pleinement à Dieu, & à n'estimer rien de grand que Dieu, nous portant à mépriser tout le reste, & ne nous permettant pas de nous élever ni en nous-mêmes par la recherche de notre propre excellence; ni au-dessus des autres par la recherche des richesses & des commodités temporelles.

☞ Les fruits du S. Esprit qui appartiennent à ce *don* sont ceux de modestie, de tempérance & de chasteté. Le premier, parceque rien n'aide plus à la modestie que cet amoureux respect pour Dieu, que l'esprit de crainte filiale inspire; les deux autres, parcequ'en retranchant ou modérant l'usage des commodités de la vie, & des plaisirs du corps, elles contribuent avec le *don de crainte* à réfréner la concupiscence. LALLEM.

On dit: les *dons* de la grace, le *don* de Prophétie, le *don* des Langues, & autres dont S. Paul fait mention au chapitre XII. de la I. aux Corinthiens. Il y a diversité de *dons* spirituels; mais il n'y a qu'un même Esprit. PORT-R. Chacun a son *don* de Dieu, & il faut prendre garde de ne le vouloir pas servir dans le *don* d'un autre. NIC. On dit aussi d'une chose qu'on estime sur toutes les autres, C'est un *don* de Dieu. La Foi est un *don* de Dieu.

Saints dons. Nom que les Grecs donnent aux Symboles du Corps & du Sang de J. C. non-seulement après la consécration, mais même lorsqu'ils ne sont encore que du pain & du vin après une simple bénédiction. Ils ont pour cela dans leur Rituel une cérémonie fort solennelle: ils les portent avec apparat en chantant des hymnes, & tout le peuple se prosterne pour les adorer. Cette cérémonie a été condamnée d'idolatrie par quelques Controversistes Latins. Gabriel surnommé Sévère, Archevêque de Philadelphie, a publié à Venise en 1604. une Apologie pour ceux de sa nation. M. Simon l'a traduite en Latin avec quelques autres opuscules du même Archevêque: ils ont été imprimés à Paris, en Grec & en Latin avec des remarques en 1671.

Cette Apologie de Gabriel, qui étoit Grec schismatique, & qui a même écrit un livre en Grec vulgaire contre le Concile de Florence, montre clairement que les Grecs croient la transubstantiation; car pour répondre aux Latins, qui accusoient d'idolatrie cette adoration, il distingue deux sortes d'adoration; l'une qui n'est qu'un honneur qu'on rend à ces *dons*, parcequ'ils ont été benis par les Prêtres sur le petit autel, qu'on nomme l'*Autel de la Prothèse*; & l'autre qui est une véritable adoration, qu'on ne rend à ces *dons* qu'après qu'ils ont été transubstanciés ou changés au Corps & au Sang de J. C. La première, dit Gabriel, est une simple adoration qui est appellée προσκύνησις par les Grecs; & l'autre est un culte ou *adoration* appellée Latrie, qu'on rend à Dieu seul: il donne pour exemple de la première, les images que les Latins adorent aussi-bien que les Grecs. Voyez *Autel de la Prothèse*.

DON, se dit aussi de certains privilèges, ou avantages de la nature, ou de l'art. *Naturæ munus*, *donum*. La beauté est un des plus précieux *dons* de la nature. Il a le *don* de plaire à tout le monde. Tirésias avoit le *don* de deviner. Cet importun n'aura jamais le *don* de se taire.

DON, se dit aussi quelquefois en riant dans le sens de, Talens, facilité. Les petits esprits ont le *don* de beaucoup parler. *Hoc habet*, ou *habent*, *ut*, &c. Cet homme a le *don* de déplaire à tous ceux qui le voient. Cette femme a le *don* de pleurer quand elle veut.

On dit proverbialement qu'il n'y a point de plus belle acquisition que le *don*.

Don & *donation* diffèrent dans l'usage: *donation* ne se dit que des particuliers, *donation* entre-vifs, *donation* à cause de mort; & *don* se dit même des Princes, tant de ce qu'ils donnent, que de ce qu'on leur donne: *don* gratuit, le Roi lui a fait *don* de telle chose. *Don* se dit aussi des particuliers, *don* mutuel; & quand *donation* se dit en parlant des Princes, ils sont considérés comme particuliers; par exemple, comme mari & femme.

☞ DON d'*Aubaine*, *de Bâtardise*, *& de deshérence*, est un *don* que le Roi fait à quelqu'un de ses sujets, du droit qu'il a, & qui est échu, à l'effet de succéder à quelqu'un par droit d'aubaine ou autre.

☞ DON *de confiscation*, est un don que le Roi fait à quelqu'un de ses sujets de biens confisqués; & ce don n'est pas, non plus que les précédens, une véritable aliénation du Domaine.

DON. Titre d'honneur. Voyez DOM.

DON, s. m. Nom de fleuve. C'est celui que les Anciens appelloient Tanaïs, & que nous nommons encore Tana, ou Tanaïs, sur-tout quand nous parlons de l'Antiquité. *Tanaïs.* C'est une grande rivière de Moscovie en Europe. Le *Don* sort du lac de Jowanow Osero, qui est dans le Duché de Rezan, proche d'un village nommé Donio, à trente-cinq lieues environ de Moscou. Il coule du couchant au levant jusqu'aux confins de Czérémisses Nagornoy, d'où il prend son cours vers le midi, jusqu'à la Circassie. Là tournant au couchant il va se décharger dans la mer de Zabache. Quoique le cours du *Don* soit de six ou sept cents lieues, il ne trouve pourtant aucune ville remarquable sur son passage, que celle d'Azow, ou Azof; & il ne reçoit aucune rivière considérable que le Donietc. Ce fleuve fait tant de détours, qu'il n'y a par terre que quatre-vingt lieues d'Allemagne depuis sa source jusqu'à Azow. L'endroit le plus oriental du *Don* n'est éloigné du Volga que de quinze lieues, & l'on a tiré de l'une à l'autre de ces rivières un canal appellé autrefois *Camou*, & maintenant Tzaritza. Plusieurs Géographes marquent la séparation de l'Europe & de l'Asie au nord par le cours du *Don*.

DON. Le petit *Don*. Autre rivière de Moscovie appellée autrement le petit Tanaïs, ou Donieck Sewetski, à cause qu'il a sa source dans la Principauté de Sewerski. Cette rivière prend son cours vers l'Orient, & après avoir reçu les eaux de l'Oskul & de l'Udi, elle va se décharger dans le grand *Don*.

DON. Rivière de France, dans la Bretagne. Elle a sa source près de Juigné, & se décharge dans la Villaine, entre Avessac & Maisserac.

DON, étoit autrefois le nom d'une rivière de laquelle quelques-uns croient que Dodone avoit pris son nom. Voyez Etienne de Byzance.

DON. Voyez DUN, rivière.

DONAGAL. Voyez DUNGHALL.

☞ DONAISAN, s. m. Nom de lieu sur la frontiere de France & d'Espagne.

DONATAIRE, adj. & s. m. & f. Qui reçoit une donation. *Qui donatur est aliquâ re, donatarius.* La donation est nulle, quand elle n'est point acceptée par le *donataire*. Il a fait son ainé *donataire* de cette terre. Le *donataire* ne contribue point aux dettes avec l'héritier. LOUET. Mais le *donataire personnel* y contribue; il tient la place de l'héritier.

DONATEUR, ATRICE, s. m. & f. Celui ou celle qui donne par une donation entre-vifs. *Dator.* Les donations demandent de la part du *donateur* un consentement qui soit libre & dégagé. G. G. Le *donateur* peut révoquer la donation entre-vifs, tant qu'elle n'est point acceptée. LOUET. DONATIF,

DONATIF, s. m. Présent qu'on fait à quelqu'un. *Donativum*. Cet Auteur a eu mille écus du Roi : ce n'est pas une pension, mais un *donatif*. Si *donatif* s'est dit en ce sens, il ne se dit plus, ou ne se dit guère. On se sert du mot gratification. Les Romains faisoient de grands *donatifs* à leurs soldats. Ce triomphe fut suivi d'un *donatif*, que le Préteur fit aux gens de mer qui avoient servi sous lui. HUET.

Julia Pia, femme de Sévère, fut appellée sur le revers de ses médailles, MATER CASTRORUM, à cause des soins que cette bonne Impératrice prenoit des soldats, s'interposant pour augmenter les *donatifs*, &c. MASCUR.

Ce n'est plus qu'en ce sens que ce mot se peut bien dire, & en parlant des Romains. Le *donatif* étoit le don que l'on faisoit aux troupes à l'armée, comme le Congiaire étoit celui qu'on faisoit au peuple. Saumaise, dans ses Notes sur Lampridius, vie d'Elagabale, où il dit que cet Empereur fit un *donatif* de trois piéces d'or par tete, c'est-à-dire, à chaque soldat, remarque que c'étoit la somme ordinaire & légitime du *donatif*. Casaubon, dans ses Notes sur la vie de Pertinax par Capitolin, dit que Pertinax promit jusqu'à trois mille deniers en *donatif* à chaque soldat ; c'est à peu près deux mille francs de notre monnoie. Le même Auteur écrit que le *donatif* légitime montoit jusqu'à vingt mille deniers ; qu'on n'avoit guère coutume d'en donner moins, sur-tout aux soldats Prétoriens ; que les Centurions avoient le double, & les Tribuns & les Commandans avoient deux fois autant. Capitolin, dans la vie d'Antonin Pie, parle en effet d'un *donatif* de 20000 deniers promis à chaque soldat du Camp Prétorien. Voyez les Notes de Casaubon sur cet Auteur & sur Suetone dans Jules, C. 38. Vigenère, qui distingue fort bien le *donatif* du Congiaire à la page 1526. de ses *Annotations sur Tite-Live*, les confond à la page 515. & appelle *donatif* une gratification faite au peuple.

DONATION, s. f. C'est en général une cession entre des particuliers, faite par pure libéralité, & sans contrainte : c'est plus particulièrement un contrat, un acte public par lequel un homme transmet à un autre la propriété, ou l'usufruit de tous, ou d'une partie de ses biens. *Donatio*. Une *donation* entre-vifs, c'est une *donation* qu'on fait en pleine santé. Elle est irrévocable : c'est ce qui la distingue spécialement de la *donation* à cause de mort. Une *donation* à cause de mort, c'est celle qui se fait par un testament, ou par un acte passé par un malade. Il est quelquefois assez difficile de distinguer la *donation à cause de mort*, de la *donation entre-vifs*. Car il ne suffit pas qu'il soit fait mention de la mort dans une *donation*, pour constituer une *donation à cause de mort*. S'il en est fait mention dans le dispositif & dans l'exécution, alors c'est une *donation à cause de mort*. Mais s'il est seulement parlé de mort pour l'exécution, c'est une *donation entre-vifs*. Ainsi le caractère d'une *donation à cause de mort*, c'est d'être perpétuellement révocable, & de n'être exécutée qu'après la mort du donateur, ensorte qu'il peut toujours disposer de la chose donnée. Par le Droit Civil les *donations à cause de mort*, & les *donations entre-vifs*, étoient conçues dans les mêmes termes : il n'y avoit que cette différence, que la premiere étoit révocable, & la seconde ne l'étoit point. Mais par le Droit Coutumier les *donations à cause de mort* doivent être revêtues de toutes les formalités des testamens. Voyez *le T. 5. du J. du Palais*. Les *donations entre-vifs* sont sujettes à l'insinuation dans les quatre mois par les Ordonnances. L'acceptation est de l'essence de la *donation entre-vifs* : elle est nulle sans cette formalité. Une *donation* est révocable par ingratitude. On dit, Une *donation* pure & simple : une *donation* avec réserve d'usufruit : une *donation* frauduleuse. Voyez RICARD, Des *donations*.

☞ DONATION *rémunératoire*, est celle qui se fait pour récompense de services rendus par le donataire au Donateur. Et cette *donation* n'est pas une véritable donation.

Une *donation*, pour être valide, parfaite & accomplie, suppose la capacité dans le Donateur & dans le Donataire, & requiert le consentement, l'acceptation, l'insinuation & la tradition.

☞ C'étoit autrefois l'usage de marquer les *donations* & chaque disposition stable par quelque acte extérieur. On se servoit de différentes manieres pour mettre en possession les donataires. Le plus souvent on donnoit un gant, un couteau, le manche d'un couteau, un baton, un brin d'herbe, une branche d'arbre, un morceau de bois, un livre, ou quelqu'autre chose. Quelquefois on rompoit, ou l'on plioit son couteau, ou celui d'un autre. On apportoit de la terre du lieu même que l'on donnoit, & on la pendoit dans l'Eglise devant l'Autel, nouée dans un linge. La *donation* se faisoit aussi par le toucher des cloches, par une déclaration publique prononcée à haute voix, par la courroie, dont le donateur étoit ceint, ou par le baiser de paix ; cérémonie qui paroît avoir été essentielle, & dont les Religieux ne quittoient pas des séculiers, lorsque la bienséance ne leur permettoit pas de s'en acquitter envers des personnes d'un autre sexe. On faisoit encore quelquefois la *donation* en donnant & recevant des soufflets, ou en se coupant un ongle jusqu'au sang. Voyez le P. Mabillon, *Annal. Bened. L. LVII. n. 35. & L. LVIII. n. 84.* Lobineau, Hist. de Bret. Tom. II. p. 247.

DONATISTES. Nom d'anciens Schismatiques d'Afrique, dont il est parlé au long dans les livres qu'Optat, Evêque de Mileve, a écrits contre Parménien. *Donatista*. Le Schisme des *Donatistes* commença en 311. lorsqu'à la place de Mensurius, mort l'année précédente en revenant de Rome, fut élû Cécilien, qu'ils ne voulurent point reconnoître, & auquel ils opposerent Majorin, que Donat, Evêque des Cases-Noires, ordonna. Ils furent condamnés dans un Concile tenu à Rome en 313. & ensuite dans celui d'Arles, l'an 314.

Les erreurs des *Donatistes*, outre le schisme, étoient que le Baptême donné hors de l'Eglise, c'est-à-dire, de leur secte, étoit nul. 2°. Qu'il n'y avoit plus d'Eglise qu'en Afrique : ils traitoient l'Eglise Catholique de prostituée De plus, Donat étoit très-lié avec les Ariens, & donna dans leurs erreurs sur la Trinité. C'est ce qui a fait que S. Epiphane, Théodoret, & quelqu'autres, ont accusé les *Donatistes* d'Arianisme ; mais S. Augustin, Ep. 185. au Comte Boniface, assure que ces Schismatiques ne donnerent point en cela dans les erreurs de leur Chef.

En 394. sous le Pontificat de Siricius & l'Empire de Théodose le Grand, il s'éleva un Schisme entre les *Donatistes*, qui les divisa en deux sectes ; car Parménien leur Evêque étant mort, les uns élurent Primien, & furent appellés Primianistes ; les autres prirent Maximien pour Evêque, & se nommerent Maximianistes. Les *Donatistes* eurent encore d'autres noms, comme Circoncellions, Montenses, ou Montagnards, Campites, Cuzupites, Rupites, ou Rupitains. Les Vaudois étoient *Donatistes*. Voyez M. Bossuet, *Variat. L. XI. n. 124.*

Les *Donatistes* tinrent trois Conciliabules, celui de Cirte en Numidie, & deux à Carthage. Il est à remarquer que les *Donatistes* ne crurent pas pouvoir paroître Catholiques s'ils n'avoient un Evêque de Rome ; ainsi ils y envoyerent pour cela en différens temps Victor & Macrobe, comme le témoignent S. Augustin, *L. de Haret.* Optat de Mileve, *L. II. adv. Parmen.* & Gennadius, *L. de Scrips. Eccl. C. 5.*

Constantin ordonna la peine de l'exil, & même de mort, contre les *Donatistes*. Constans & Honorius porterent contre eux des loix d'exil. Théodose & Honorius les condamnerent à de grosses amendes.

S. Augustin a aussi traité du schisme pernicieux des *Donatistes* dans plusieurs de ses Ouvrages & dans ses Epitres. Ces Schismatiques, qui causerent de grands désordres dans toute l'Afrique, furent ainsi appellés, parceque Donat surnommé *à Casis Nigris* étoit leur Chef. Ils aimerent mieux néanmoins tirer leur nom d'un autre Donat qui étoit postérieur à ce premier. Sous prétexte de zéle & d'une grande pureté de Religion, ils apporterent plus de maux dans l'Eglise, que n'avoit fait la persécution de l'Empereur Dioclétien. Voyez la Dissertation touchant le Schisme des *Donatistes* que Henri de Valois a ajoûtée à la fin de ses remarques sur l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe.

DONATO, f. m. Petite riviére du Royaume de Naples. *Donatus*, anciennement *Isaurus*. Le *Donato* arrose la Calabre ultérieure, & se decharge dans la mer Ionienne près de Cortone. Maty.

DONAVERT, f. m. Ville du Cercle de Suabe en Allemagne. *Donavertia, Vertia, Donaverda, Danubii Insula*. Elle est sur le Danube au confluent du Vernitz, qui l'entoure presque de tous côtés. *Donavert* a été compris autrefois dans le Comté de Dillingen, & fut engagé en 1266, pour deux mille marcs d'argent aux Ducs de Bavière. On l'ôta ensuite à ces Ducs; il fut uni à l'Empire, & devint ville Impériale. L'an 1376. l'Empereur Charles IV. l'engagea pour 60000 florins aux Palâtins & Ducs de Baviere, Othon, Etienne, Fréderic & Jean, freres. En 1422. cette ville fut encore réünie à l'Empire, sans que l'on eût remboursé cette somme. Louis de Bavière se l'étant assujettie en 1458. sous l'Empereur Frédéric IIIe. fut obligé de la rendre l'année suivante. Ensuite elle fut mise au ban de l'Empire par l'Empereur Rodolphe II. pour quelques insolences commises par les Luthériens contre les Religieux de Sainte-Croix; & l'exécution du ban ayant été remise au Duc Maximilien de Bavière en 1607. il s'en rendit maitre la même année, & l'a gardée pour les frais de la guerre, qu'il fit monter à 800000 florins. Depuis ce temps-là ses successeurs la possedent.

DONC, autrefois **DONCQUES**. Particule conjonctive qui fait la conclusion d'un raisonnement. *Igitur, ergo, itaque*. Cela supposé, il s'ensuit *donc*. On peut tuer pour defendre sa vie: *donc* on n'est point coupable d'homicide de l'avoir fait.

Donc, se met quelquefois absolument au commencement d'une période, & se prononce avec un ton interrogatif. Mais on ne commence point une période par *donc*, si ce n'est pour tirer une conséquence de ce qui a été dit auparavant. Corn. Y a-t-il *donc* quelqu'un qui ose soutenir que la morale soit inutile? Que veux-je *donc*? Je n'en sçai rien: je veux vous aimer toute ma vie; & je veux, s'il se peut, que vous m'aimiez de même. Let. Portug. *Doncques* ne se dit qu'en Poësie, pour allonger la mesure. *Doncques*, rigoureuse Cailandre: c'est le commencement des Stances des Visionnaires.

Ce mot de *donc*, selon M. Ménage, est une abréviation de celui de *doncque*, formé de l'Italien *dunque*, qui avoit été fait de *denique*. D'autres dérivent *donc* de *tun*.

☞ **D'ONC**, vieux mot: D'où, vient du Latin *undè*. *Gloss. sur Marot*.

DONCHERI, f. m. Ville de France, dans le Rethelois, en Champagne. *Doncheriacum*. Elle est sur la Meuse, entre Sedan & Mézières.

DONDAINE, f. f. Machine ancienne, qui n'est point en usage aujourd'hui: elle servoit à jetter de grosses pierres rondes.

Ce mot *dondaine* vient de *bedon*, vieux mot qui veut dire, *tambour*, d'où l'on a fait *dondon, dondaine, bedaine, bedondaine*.

☞ **DONDALK**, f. m. Petite ville d'Irlande. Allard, dans son Atlas, écrit *Dundalke*, & place cette ville dans le Comté de Louth.

DONDON, f. f. Terme familier dont on use pour signifier une femme grasse, belle & réjouïe. *Pinguis, obesa, hilará mulier*. C'est la même chose que *gagny*. Ce mot vient d'un ancien instrument de guerre gros & court, appellé *dondaine*, dont on se servoit autrefois pour jetter des pierres rondes, comme on faisoit avec les catapultes des Anciens: ce qu'on a appliqué aux femmes grosses & courtes. Ménage. C'est une grosse *dondon*, qui ne demande qu'a rire & à se réjouir.

☞ **DONE**, f. f. vieux mot. Demoiselle. *Gloss. sur Marot*.

DONEGALL. Voyez DUNGALL.

DONESCHINGEN, f. m. Village de la Principauté de Furstemberg, en Souabe. *Eschingianus vicus*. Ce lieu n'est remarquable que parcequ'on y voit la source du Danube. *Doneschingen* est situé à une lieue du Château de Furstemberg, à trois de Rotweil, & à quatre de Schafouse. Maty.

DONEKYNE, f. f. Voyez DUNKERAN.

DONGAH, f. m. Grand arbre qui croît en Afrique, le long de la côte du Royaume de Quoia. Son fruit est semblable à une noix, & a une écorce verte par-dessus. La coquille & le dedans en est rond, & d'aussi bon goût que les cerneaux.

☞ **DONGALON**, f. m. Ville d'Irlande, dans le Comté de Tyrone ou Tyrowen, selon Davity.

☞ **DONGER**, v. act. Vieux mot. Donner.

☞ **DONGI**, f. m. Province du Royaume de Lovango, en Afrique.

DONGO, f. m. Nom de Ville. *Dongum*. Je trouve deux villes de ce nom, l'une en Ethiopie, qui est la ville principale du Royaume d'Angola, située aux confins du Royaume de Congo, au confluent de plusieurs riviéres qui sortent du lac d'Aquilunda; elle se nomme autrement Engazze: l'autre est une petite ville du Japon, située sur la côte septentrionale de l'Isle de Xicoco. Maty.

☞ **DONGRIS**, f. m. Toile de coton des Indes Orientales.

DONIEC SEWERSKI. C'est le petit Don. Voyez DON.

☞ **DONILLAGE**, f. m. Mauvaise fabrication des étoffes de laine, qui vient de ce que le Tisseur n'y a pas employé des trémes de la même qualité dans toute la longueur des piéces.

☞ **DONILLEUX**. Terme de manufacture & de fabrique d'étoffes de laine. Une piéce *donilleuse*, est une piéce qui est ridée & mal unie, qui n'est pas carrée, & d'une égale largeur.

DONJON, f. m. La partie la plus élevée d'un château bati à l'antique, qui sert à decouvrir de loin. *Turricula castelli in fastigio posita*. Le *donjon* de Vincennes est le lieu où on met les prisonniers qui sont les mieux gardés.

Ce mot est dérivé par Fauchet de *domicilium*, parceque le *donjon* étant la partie la plus forte du château, étoit le logement du Seigneur. Mais Ménage le dérive de *domnionus*, qu'on trouve dans les anciens titres en cette signification. D'autres tiennent qu'il vient de *domus Julii Cæsaris*, ou de *domus jugi*, parcequ'on y gardoit les prisonniers de guerre. L'empereur Julien a bati plusieurs de ces chateaux dans les Gaules, & il y en a encore un en Lorraine qu'on appelle *Dom Julien*. Du Cange dit qu'on a ainsi appellé un château *in duno aut colle ædificatum*, & que les Auteurs de la basse Latinité l'ont appellé *dunio, dungeo, dongio, dangio, dongio & domnio*. Guichart trouve quelque ressemblance entre le mot François *donjon*, & le mot Hebreu *daiek, tour*.

Donjon, est aussi un réduit dans une place, ou dans une citadelle, où l'on se retire pour capituler, quand on s'opiniâtre à la défense d'une place, *Munitissimum arcis propugnaculum*.

Donjon, se dit aussi dans les bâtimens particuliers de la partie la plus élevée, qui est au-dessus de la couverture ou de l'escalier. *Pars domûs elatior tegulis superposita*. Les Astronomes se logent dans quelque *donjon* pour mieux faire leurs observations.

DONJONNÉ, ée. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un chateau ou d'une tour, quand il y a au-dessus une petite tour ou donjon, qu'il faut exprimer en blasonnant. *Turriculas habeas*. Il y a des tours *donjonnées* de deux piéces; c'est-à-dire, qui ont des donjons les uns sur les autres.

DONKERQUE, f. m. Nom d'une ville. Voyez Dunquerque, c'est ainsi qu'on écrit, quoiqu'on prononce Donkerque.

DONNE, f. f. Terme emprunté de l'Italien, qui signifie *Dame*, ou *Madame. Domina*. Il ne se dit qu'en mauvaise part, pour signifier une Courtisane. *Meretrix*. C'est un débauché qui a toujours quelque *Donne* chez lui.

On prononce aussi *Dône*.

DONNE, f. f. Terme de jeux de cartes. Maniére de donner, de distribuer les cartes. *Folia lusoria distribuendi ratio*. Changer sa *donne*, perdre sa *donne*.

DONNER, v. act. Faire un don, un présent; gratifier quelqu'un, transferer gratuitement la propriété, ou l'usufruit de quelque chose à un autre. *Dare, donare, impertire, impertiri, largiri*. Le Roi a *donné* une confiscation à un tel, il lui a *donné* une Abbaye. Les Romains

mains avoient en tout temps la liberté de *donner* dont ils furent si jaloux. G. G. Les Ordonnances prohibent de *donner* à son Directeur, à son Tuteur, à son Confesseur, à son Avocat. Id. C'est un œuvre méritoire de *donner* l'aumône pour l'amour de Dieu. Il n'y a que ceux qui *donnent* de bonne grace, à qui on soit obligé de leur don. Ce prodigue *donneroit* jusqu'à sa chemise. Quand on *donne* par contrat, on transfère la propriété de la chose donnée.

Tel donne *à pleines mains, qui n'oblige personne.*
La façon de donner *vaut mieux que ce qu'on* donne.
CORN.

Un soupir, un regard, un mot de votre bouche,
Voilà l'ambition d'un cœur comme le mien.
Voyez-moi plus souvent, & ne me donnez *rien.* RACINE.

DONNER, signifie quelquefois simplement, Prêter. *Commodare.* Il n'y a rien qui ruine plus les Marchands que de *donner* leurs marchandises à crédit. Cet usurier ne prête rien, si on ne lui *donne* des gages, des suretés. Il lui a *donné* son nom pour faire une telle affaire; c'est-à-dire, il l'a mise sous son nom; ou bien, il lui a servi de caution. Il lui a *donné* ce cheval à l'essai, à l'épreuve.

DONNER, se dit aussi d'une simple tradition d'une chose. *Prabere, dare.* *Donnez*-moi ce livre qui est sur ma table. *Donnez*-nous à boire. Il lui faut *donner* un petit remède.

DONNER, signifie aussi, Accorder quelque grace, quelque permission. *Tribuere, indulgere, dare.* Il n'y a point d'épreuve où je ne puisse me soumettre sans crainte, s'il me plaisoit de vous *donner* cette satisfaction: mais pourquoi vous la *donnerois*-je? Est-ce par des invectives qu'on l'obtient? LET. PORTUG. Le Roi a *donné* une amnistie, une abolition générale. On a *donné* à cet Auteur une permission d'imprimer. Le Roi a *donné* la paix à la France. *Donner* sa fille en mariage, c'est l'accorder pour femme; lui *donner* en mariage, c'est lui constituer une dot.

DONNER, signifie aussi, Faire les frais d'un repas, ou d'une réjouissance. *Dare, impensas alicujus rei facere, solvere, erogare.* *Donner* à dîner; *donner* à manger; *donner* un régal, une fête; *donner* le Bal, l'Opéra, la Comédie. On dit aussi, *Donner* le bouquet à quelqu'un; pour dire, l'inviter de *donner* à son tour un repas, à *donner* le bal, &c. On dit aussi au figuré, qu'un homme a *donné* la Comédie, quand il a fait quelques sottises ou impertinences qui ont apprêté à rire à la compagnie.

DONNER, signifie aussi, Payer le prix d'une marchandise; ou en faire des offres. *Solvere rei alienius pretium.* J'ai *donné* 100 écus de ce cheval. Je ne veux *donner* que dix francs de cette étoffe. Si je vous la laisse à ce prix-là, ce n'est pas vendre; c'est *donner.* On dit au contraire d'une chose qu'on a trop achetée, On ne vous l'a pas *donnée*, on vous l'a bien vendue.

DONNER, se dit aussi en parlant des salaires, gages & pensions. *Dare.* On *donne* à ce Gouverneur mille écus d'appointement. On *donne* tant à cette auberge pour la pension; on *donne* tant par repas. Je *donne* tant de gages à ce valet.

Donner la vie, se dit de celui qui en se battant a avantage sur son ennemi, qui, le pouvant tuer, lui *donne* la vie, lui *donne* quartier. On dit aussi qu'un Médecin a *donné* la vie, quand on lui est redevable de la guérison d'une maladie violente. On dit au figuré, qu'une bonne nouvelle *donne* la vie; pour dire, qu'elle *donne* les agrémens de la vie. On dit aussi, qu'on *donneroit* sa vie, son sang, sa tête, pour avoir quelque chose; pour dire, qu'on la souhaite passionnément.

DONNER, se dit quelquefois odieusement; pour dire, Frapper, soit à dessein de faire outrage, soit de faire quelque correction. *Fusti, colaphis, flagris aliquem cadere.* Il lui a *donné* cent coups de baton. Il lui a *donné* sur la joue; c'est-à-dire, un soufflet. On *donne* le fouet aux écoliers, on leur *donne* la salle. On dit aussi, qu'on a *donné* bien de l'exercice à quelqu'un; pour dire, qu'on l'a bien fait courir, qu'on lui a *donné* bien de la peine. *Exagitare, vexare.* On dit aussi à l'égard des maux. L'excès du vin *donne* la goutte, l'enflamme. Ce vaisseau a *donné* la peste à la ville. *Procreare.*

DONNER, signifie aussi, Juger de quelque chose, lui attribuer quelque qualité. *Tribuere, attribuere.* Combien *donnez*-vous à cette veuve? Je lui *donne* bien 40 ans. A voir son infirmité, je ne lui *donne* plus que deux ans à vivre. A qui *donne*-t-on cet enfant? On *donne* le livre de l'Imitation de J. C. à divers Auteurs. On dit aussi, qu'un homme *donne* tout au hazard; pour dire, qu'il s'en rapporte à la fortune, qu'il lui attribue tout l'événement.

DONNER, se dit aussi des facilités, des commodités qu'on apporte à quelque chose. *Dare, procurare rei alicujus copiam, facultatem providere.* Il faut *donner* de l'air à ce bâtiment, y faire des ouvertures, laisser les fenêtres & les portes ouvertes. *Donner* du vent à un tonneau. *Donner* de la vûe à un édifice, c'est abattre & aplanir les choses qui lui ôtoient le jour. Il faut *donner* de la pente aux eaux. Il faut *donner* tant de pieds à cette chambre, *donner* une telle largeur à cet habit. On le dit aussi de la situation, de l'aspect. Cet appartement *donne* sur la rue; pour dire, regarde sur la rue. *Spectare locum aliquem, loco alieni imminere.* Le soleil *donne* à plomb sur ces fenêtres; pour dire, il est opposé directement à ces fenêtres. *Directò imminere.* Je vous *donne* à choisir de ces deux partis. *Optionem dare.*

DONNER, en termes de disputes littéraires & dogmatiques, signifie, Accorder, convenir, avouer, ou supposer qu'une chose est. *Concedere, fateri, permittere.* Vous supposez toujours cette proposition que je ne vous ai point *donnée*; c'est-à-dire; accordée, avouée, passée. Je pourrois vous chicaner sur cet article; mais sans vouloir l'examiner je vous le *donne*, je veux bien supposer qu'il est aussi vrai que vous le dites. Quand on auroit *donné* à nos freres, (ce qui très-assurément n'est pas) que les dix Tribus fussent comme un million d'hommes sur cent douze mille, ils n'en sçauroient rien tirer contre les vérités que nous avons établies. PÉLISSON.

Donner les mains, c'est, Céder, accorder quelque chose, se relâcher. *Cedere, concedere, annuere.* On lui a fait une telle proposition, il y a *donné* les mains. *Donner* la main, c'est la présenter pour baiser, pour recevoir une ferule. *Donner* la main à quelqu'un, c'est lui aider à marcher, ou le retirer de quelque bourbier; de quelque embarras, ou de quelque mauvaise affaire. *Porrigere.* *Donner* la main, ou le pas; c'est *donner* la droite, le pas devant. *Locum cedere honoratiorem.* *Donner* la main se dit aussi pour, *Donner* la foi de mariage, épouser quelqu'un. *Fidem conjugalem dare, obligare.* On dit aussi en termes de Manége, *Donner* la main, ou *donner* la bride; pour dire, Lâcher la bride à un cheval. *Laxare equo habenas.*

DONNER, se dit aussi en parlant d'assignations & de défis. Il a *donné* rendez-vous en tel lieu à son ennemi. *Lecum aliquem ad conveniendum dicere.* Voilà un beau coup: faites-en autant, je vous le *donne* en cent. *Provocare aliquem ad aliquid.* Je *donne* au plus habile homme à deviner cette énigme.

DONNER, se dit aussi en parlant des temps & des lieux. *Donner* son temps à quelque chose; c'est en faire son occupation; y *donner* du temps; c'est y *donner* tout le loisir nécessaire pour sa perfection. *Tempus impendere.* *Donner* du temps signifie aussi, *donner* terme & délai pour payer, ou faire autre chose. *Moram annuere, dilationem pati.* On dit pareillement, *donner* un lieu, un rang, une place convenable, *donner* lieu de croire; *donner* occasion de servir, de suite. *Dare, tribuere, prabere.*

DONNER, se dit en parlant d'un penchant, d'une inclination qui nous porte vers quelque chose. *Studere alicui rei impensè, rem aliquam consectari.* Cet homme *donne* dans la curiosité des médailles, des tableaux, des coquilles. Il *donne* à tout; pour dire, qu'il se plaît à toutes les choses agréables, qu'il y fait dépense. On dit aussi, qu'il *donne* dans les bâtimens, dans le jeu,

dans la débauche. Vous *donnez* furieusement dans le Marquis. Mol. Qu'il *donne* tout à son plaisir ; pour dire, qu'il est fort attaché à ces choses. On dit aussi, qu'il *donne* tout à la faveur ; pour dire, qu'il y est entiérement dévoué, qu'il est à qui plus lui *donne*.

Donner, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Dare.* Il faut *donner* de la louange à Dieu ; *donner* bonne opinion de soi, quand on entre dans le monde. Il faut *donner* bon exemple. Un Prélat *donne* sa bénédiction. *Donner* dans le sens de quelqu'un ; c'est-à-dire, Tomber dans son avis. Il n'est pas homme à *donner* là-dedans, à entrer dans ce dessein. *Donner* conseil à quelqu'un, lui *donner* avis par billet, ou de vive voix, de quelque chose qui se trouve contre lui ; lui *donner* sa voix, son suffrage, son exclusion. On dit aussi, *donner* connoissance de quelque affaire, lui en *donner* part, lui en découvrir le secret. *Donner* une fausse idée d'une chose, la rapporter autrement qu'elle n'est. *Donner* son nom à un filleul, le tenir sur les fonts. On dit aussi, qu'un Auteur a *donné* un livre au public ; pour dire, qu'il l'a mis en lumiere. *Donner* avec *air*, signifie en certaines phrases *donner* l'apparence, la ressemblance. Il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit lui *donner* quelque air de grandeur. Ménage.

Donner, se dit aussi à l'égard des passions, & signifie, causer, sacrifier, poser, souhaiter, exciter, accorder. *Procreare, excitare, incutere, imprimere.* *Donner* de l'amour, *donner* de l'effroi, *donner* des desirs, *donner* de mauvaises pensées : *donner* l'alarme. Je voudrois que la nécessité de vous éloigner de moi vous *donnât* autant d'horreur qu'elle m'en *donne*. Let. Portug. Par quel prodige m'avez-vous marqué de l'amour, sans me *donner* de la joïe ? Id. Il a *donné* son ressentiment à la priére d'un tel. *Injuriam condonare.* L'on ne peut se résoudre à se faire violence, & à *donner* à Dieu cette malheureuse satisfaction que l'on trouve à faire des fautes. De Rancé. *Donner* des bornes à son ambition. *Fines ponere, circumscribere.* *Donner* des preuves de sa valeur. Il lui est venu *donner* le bon jour. Cela *donne* envie de manger, *donne* de l'appétit. *Excitare.* *Donner* quelque chose à notre ancienne amitié. Il a *donné* cela à ma pudeur, à ma priére. *Dare, tribuere.*

> *C'est ainsi qu'on me vit, dans mes plus jeunes ans,*
> Donner *à tous mes sens ce qui leur pouvoit plaire.*
> L'Ab. Têtu.

On dit aussi, qu'un homme a *donné* au but ; pour dire, qu'il est entré dans le nœud, dans la vraie difficulté d'une affaire, qu'il est venu à bout de son entreprise. *Rem attingere.*

On dit aussi, qu'un homme a *donné* dans le panneau, ou simplement qu'il a *donné* dedans ; pour dire, qu'il a été attrapé par quelque finesse, ou par quelque piége qu'on lui a tendu. *Inderе se in laqueos, in laqueos dare, impingere.* On dit aussi qu'il a *donné* prise sur lui, quand il a fait quelque faux pas dont ses ennemis tirent avantage.

On dit aussi qu'un Rapporteur a *donné* le branle à une affaire, qu'il lui a *donné* un certain tour favorable, qu'il a *donné* un jour, une ouverture pour la faire réussir. *Auctorem & impulsorem esse rei alicujus.*

Donner des paroles, c'est, S'engager par promesses. *Spondere, polliceri, fidem obligare.* *Donner* des bourdes, des défaites, des baies, des cassades ; c'est, Mentir ; imposer à quelqu'un, se mocquer de lui. *Illudere.* Lui *donner* croyance, c'est, Ajoûter foi à ce qu'il dit. *Habere fidem.* *Donner* la Loi ; c'est-à-dire, Commander à des peuples. *Imperare, legem dare.* *Donner* la Loi à un Conseiller, c'est lui prescrire certaine loi, sur laquelle il doit subir l'examen pour être reçu. *Legem interpretandam præscribere.* *Donner* ordre, c'est, Commander à des Officiers. *Præscribere.* On dit aussi, *Donner* ordre au ménage ; pour dire, Prendre garde que tout aille bien dans la maison. *Providere alieni rei.*

On dit aussi, *Donner* à parler ; pour dire, *Donner* sujet de faire divers jugemens sur sa conduite ; & à l'égard des femmes, il se dit toujours en mauvaise part. *Occasionem, locum dare, præbere.* Avoir *donné* à entendre ; c'est-à-dire, Avoir expliqué ou fait sçavoir à quelqu'un son intention. *Explicare, enucleare.* On dit aussi absolument, un faux *donné* à entendre. *Malignè, subdolè rem interpretari, fallere, illudere.* *Donner* bien à penser, c'est, Mettre quelqu'un en inquiétude. *Injicere sollicitudinem.* Je vous *donne* à penser, simplement, Inviter à faire réflexion sur ce qu'on dit. *Donner* à courre ; c'est, Susciter des affaires à quelqu'un, qui l'obligent à aller & venir beaucoup. *Suscitare negotia, turbas : exhibere molestiam.* *Donner* de la besogne à travailler. *Donner* à connoître. *Dare, procurare.*

Donner, a dans les phrases suivantes, qui ne sont que du discours familier, une signification particuliere. *Donner* de l'Altesse à quelqu'un, c'est lui *donner* le titre d'Altesse, le traiter d'Altesse : il en est de même des autres titres d'honneur. *Donner* du Monsieur à quelqu'un, c'est l'appeller Monsieur. Les hommes de lettres, François, qui avoient quelque relation avec Grévius, ne pouvoient honnêtement se dispenser de lui *donner* du Monsieur. Ménage.

Donner, en termes de Jeu, se dit de l'avantage qu'on *donne* à celui qui est plus foible. *Dare.* *Donner* quinze & bisque à la paume. *Donner* dix points & la main au Piquet. *Donner* deux trous au Trictrac. *Donner* signifie aussi, Distribuer les cartes. *Donner* échec & mat aux Echecs, c'est, Gagner la partie. On dit, *Donner* beau ; pour dire, *Donner* des coups faciles à jouer. On dit aussi, *Donner* beau jeu au figuré, quand on *donne* facilité à son adversaire d'avoir l'avantage, quand on lui *donne* matiere d'attaquer & de critiquer.

En terme d'Arithmétique, *Donner* signifie, Produire. *Producere.* On dit à la régle de trois. Si 15 *donnent* 30, combien *donneront* 60 ? Ils *donneront* 120. Il signifie le même en terme d'Agriculture. Les fruits n'ont pas bien *donné* cette année ; c'est-à-dire, que les arbres n'en ont guère produit. Les petits blés ont mieux *donné* que les grands.

En termes de Guerre, *Donner* la chasse à l'ennemi, à un vaisseau, à un Corsaire ; c'est-à-dire, le poursuivre quand il se sauve. *In fugam agere, dare, fugare.* *Donner* des deux, c'est, Piquer des deux éperons pour s'enfuir. *Calcaria adhibere.*

Donner, absolument, c'est, Commencer le combat ; aller à l'assaut. *Impetum facere.* *Donner* d'estoc & de taille, c'est, Se battre courageusement. On dit aussi, *Donner* tête baissée dans les ennemis ; pour dire, Aller au péril aveuglément, & sans le craindre. On dit aussi, *Donner* dans une embuscade ; pour dire, y tomber, être surpris en chemin. *In insidias venire, cadere, incidere.*

En termes de Chymie, *Donner* le feu par degrés, feu doux, feu de chasse ; c'est-à-dire, Appliquer un feu convenable aux operations. *Ignem sensim sufficere, admovere.* *Donner* le four trop chaud à du pain.

En termes de Vénerie, *Donner* les chiens, c'est-à-dire, Lâcher la meute après la bête. *Canes in feram agere.* *Donner* le cerf aux chiens.

En termes de Marine, on dit que le vent *donnoit* dans les voiles ; pour dire, que le vent étoit favorable. *Ingruere, incidere.* *Donner* la cale, c'est une espéce d'estrapade de Marinier, jetter un homme du haut du mât dans la mer attaché à une corde. *Suspensum fune nautam de mali fastigio in mare dejicere.* On dit que le vaisseau a *donné* sur un banc, à la côte, sur un écueil ; pour dire, qu'il a heurté à la côte sur un écueil, qu'il a échoué. On dit aussi, *Donner* sur quelques dangers, pour marquer en général les écueils, les rochers, les bancs, qui sont des choses dangereuses. *Impingere.* On dit aussi, *Donner* fond, *donner* carêne. *Donner* vent devant : c'est, Mettre le vent sur les voiles, afin de faire courir le vaisseau à un autre air de vent. *Auram captare.* *Donner* dedans, veut dire, Entrer dans une riviére, dans un port, dans une rade. *Intrare, subire portum, ostia fluminis.*

On dit au Palais, *Donner* & retenir ne vaut : c'est l'article 273. de la Coutume de Paris. *Donner* défaut, *donner* congé, *donner* audience, *donner* arrêt, *donner*

un decret, *donner* un ajournement. On dit aussi, *donner* pouvoir, *donner* procuration, *donner* charge, *donner* des griefs, *donner* des faits, *donner* des défenses, & autres écritures. Ce moyen lui a *donné* gain de cause. La date de tous les jugemens en lettres de Chancellerie s'exprime ainsi : *Donné* en tel lieu, en tel jour. Les Edits se terminent par ces mots : Si *donnons* en mandement aux gens tenans notre Cour de Parlement.

En termes de Musique, *Donner* le ton du Chœur, c'est Commencer un chant par un certain degré de son tellement proportionné aux voix qui doivent chanter, qu'elles puissent monter cinq ou six degrés plus haut, & descendre d'autant, sans incommoder ou forcer les organes de la voix. *Donner* la mesure, c'est battre la mesure qu'on doit battre.

DONNER, se dit aussi avec le pronom personnel. Se *donner* à quelqu'un : c'est-à-dire, Se mettre sous sa domination. *Subjicere se alicujus imperio.* Les Cosaques se sont *donnés* au Grand-Turc. Se *donner* tout à Dieu, c'est, Renoncer au monde. *Totum se Dei obsequio mancipare, devovere.* Se *donner* à quelque Grand Seigneur, c'est, S'attacher à son service. Se *donner* du bon temps, c'est, Passer le temps en joie & en plaisir. Se *donner* carriére ; c'est-à-dire, Se rejouir. Se *donner* du bon temps, a le même sens. *Indulgere genio.* Il s'est *donné* tout entier à l'étude, au jeu, &c. c'est-à-dire, Il s'y applique entiérement. *Dare se totum alicui rei.* On dit aussi, Il se *donne* des airs ; pour dire, il affecte de paroître noble, brave, riche, &c. *Efferre se magnificè.* Se *donner* de garde ; c'est-à-dire, Agir avec circonspection. *Cavere sibi.* Vous vous *donnez* trop d'autorité ; c'est-à-dire, Vous vous attribuez trop d'autorité. *Usurpare auctoritatem.* On dit aussi, Se *donner* la peine, se *donner* l'honneur, se *donner* la patience ; pour dire, Prendre la peine, avoir l'honneur, prendre le loisir nécessaire pour faire quelque chose. *Sumere.* On dit, Se *donner* quelque chose, pour L'acheter. Je me suis *donné* une Bibliothéque, un Cabinet de Médailles. Je me suis *donné* un manteau d'écarlate.

☞ DONNER, en termes de Commerce, se dit assez ordinairement dans le négoce en détail, pour signifier que la vente des marchandises a été considérable, ou qu'elle n'a pas été bonne. En ce sens, on dit : la vente a bien *donné* ; ou au contraire : la vente a mal *donné*.

On dit proverbialement, *Donner* de la gabatine ; pour dire, *Donner* du galimathias, faire des promesses ambiguës qu'on ne veut pas tenir. Personne ne peut *donner* ce qu'il n'a pas. On ne *donne* rien pour rien ; qui *donne* tôt, *donne* deux fois. On dit qu'on ne *donneroit* pas sa part aux chiens de quelque chose ; pour dire, qu'on y a des prétentions, quoique éloignées. Qui *donne* au commun, ne *donne* à pas un ; pour dire, que personne ne vous sçait gré de ce que vous *donnez* au public. ☞ A *donner donner*, à vendre vendre ; pour dire, que quand on vend, il n'est point question d'user de liberalité ; & que quand on donne, il ne faut point faire acheter ce qu'on donne. ACAD. FR. Vous nous l'avez *donné* belle ; pour dire, Vous nous en avez bien fait accroire. Vous nous en avez *donné* à garder, vous nous en avez *donné* d'une, se dit dans le même sens. On dit qu'il ne faut pas se *donner* au Diable pour faire cela ; pour dire, qu'une chose est fort aisée à faire. On dit aussi, S'en *donner* au cœur joie ; pour dire, S'en *donner* tout son saoul, prendre d'un plaisir tout ce qu'on peut. Il s'en est *donné* par les joues. On dit aussi, Ne sçavoir où *donner* de la tête ; pour dire, Ne sçavoir où trouver de quoi vivre, de quoi subsister. Autant vaudroit se *donner* de la tête contre un mur ; pour dire, que c'est perdre son temps & sa peine, que de faire une telle entreprise. On dit aussi, qu'un homme s'est fait *donner* son fait, s'est fait *donner* sur la crête, a *donné* des verges pour se fouetter ; pour dire, qu'il a attiré sur lui quelque malheur par sa faute. On dit aussi, à cheval *donné* on ne regarde point en la bouche ; pour dire, on reçoit les présens tels qu'ils sont. Quand quelqu'un hésite à faire quelque chose, ou qu'il manque à le faire du premier coup, si on lui fait des reproches, si on le raille, il répond je vous le *donne* en trois, ou en quatre, ou en tel autre nombre qu'il veut marquer ; pour dire, je consens qu'un autre s'essaye trois fois, quatre fois, &c. nous verrons ensuite s'il le fera. On dit qu'un homme se *donne* les violons, quand il se loue lui-même. On dit aussi, *Donner* de l'encens ; pour dire, louer.

DONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Datus.*

On appelle *Donnés*, des gens séculiers qui se mettent en retraite dans les Monastères pour y vivre doucement, & servir Dieu & les Religieux. Ils étoient autrefois appellés *Oblats* ; mais ce nom a changé depuis. Dans les vieux titres on les nomme *Dati, Oblati, & Donati.* Les *donnés*, ou oblats, étoient des gens qui par dévotion se donnoient aux Monastères avec leurs biens, & obéissoient en tout aux Supérieurs, différant cependant des Moines & des serfs des Monastères. Ils différoient des Moines en ce qu'ils ne faisoient point profession, & qu'ils portoient un habit peu différent de celui des séculiers. Ils différoient des serfs, en ce qu'ils gardoient le célibat. Pour prendre cet engagement, la cérémonie étoit de se mettre la corde de la cloche du Monastère autour du cou, ou des deniers sur la tête, ou de poser leur tête sur l'Autel. Voyez Du Cange au mot *Oblati.* ☞ Du temps d'Aymar, Abbé de Cluny, vers l'an 948. une personne noble avec sa femme nommée Dode, du consentement de leurs enfans, renoncerent au siécle, & se donnerent à l'Abbaye de Cluny, avec tous les biens qui leur appartenoient dans les villages de Macére, & de Norond sur la Gironne. Le P. Mabillon croit que ce fut là l'origine des *Donnés* ou oblats qu'il y a eu dans la suite dans plusieurs monastères de l'Ordre de S. Benoît. Ces *Donnés* ou oblats prenant l'habit Religieux, différent néanmoins de celui que portoient les Moines, s'offroient à Dieu avec leurs biens, & se donnoient entiérement au monastère, jusques-là qu'ils y entroient en servitude eux & leurs enfans. Il ne faut pas confondre ces oblats avec ceux que les Abbayes & Monastères de fondation Royale étoient obligés de recevoir du Roi, & dont on parlera au mot OBLAT. P. HÉLYOT, *T. V. C.* 18. Les *Donnés* sont appellés *Demi-croix* dans l'Ordre de Malte. On les appelle *Commis* dans la Congrégation de S. Maur.

DONNÉS, en Géometrie, sont certains problèmes où on donne une disposition de points ou de lignes, sur lesquels il faut faire quelque construction. Il y a un livre des *Donnés* d'Euclide, qui est de 90 théorèmes.

☞ DONNÉE, s. f. Largesse, distribution. *Largitio.* Il est dans Nicot, dans Monet, & dans Cotgrave.

Un bruit s'épandit en tous lieux
Qu'aux oiseaux qui chantoient le mieux
On ordonnoit du grain pour toute leur année.
J'en aurai, dit le Rossignol,
Si la chose est bien ordonnée.
Tout aussi-tôt il prend son vol
Pour s'en aller à la donnée.... LA FONT.

On dit proverbialement ; c'est une *donnée* ; pour dire ; c'est un grand marché.

DONNERSBERG, & par contraction. DONSBERG, s. m. Montagne du Palatinat du Rhin. *Tannus mons.* Elle n'a pas beaucoup de largeur ; mais elle s'étend assez en longueur entre Oppenheim, Mayence, & Caseloutre.

Ce nom est composé de deux mots Allemans ; *Donners*, génitif de *donner*, qui signifie *Tonnerre* ; & *berg*, qui veut dire *montagne.* Ainsi *Donnersberg* est la même chose que Montagne du tonnerre, & s'est formé du Latin *Tannus mons.*

DONNEUR, EUSE. adj. Qui donne. *Dator.* Il n'est guère en usage qu'en quelques phrases. Ce n'est pas un grand *donneur*, une grande *donneuse* ; quand on veut taxer quelque personne de peu de libéralité. Les exclamations des *donneurs* perpétuels de louanges paroissent fades aux gens de bon goût. BELL. Je ne refuse pas d'être le preneur, afin qu'il soit le *donneur.* ABLANC. *Donneur* de sérénades. SCAR. *Donneuse* de galbanum. *Donneur* d'eau-benite de Cour.

Terre de Chanaan. *Dora.* C'étoit une ville maritime. *Jos. IX*, 2. 1. *Machab.* 11. 13. Elle avoit son Roi particulier, & étoit la capitale d'un Royaume auquel elle donnoit son nom. *Jos. XI.* 2. *XII.* 23. Son Roi fut défait par Josué. *Ibid. XII.* 23. Et *Dora* avec toutes ses appartenances fut donnée à la Demi-Tribu de Manassé d'en-deçà du Jourdain. *Jos. XVII.* 11. Cette Tribu ne put cependant en extirper tout-à-fait les Chananéens. *Juges I.* 27. Quelques-uns veulent que *Dor*, ou *Dora*, soit la tour de Straton. Egesippe le dit dans le premier Livre de son histoire, où il dit que cette ville étoit entre *Dora* & Joppe, ou Jafa. D'ailleurs Césérée, batie par Hérode I. à l'honneur d'Auguste, est la ville qui s'appelloit auparavant Tour de Straton. Joseph *Antiq. Judaiq. L. XV. C.* 13. Or Césarée & *Dor* sont très-différentes, comme on le verra tout à l'heure. *Dora* étoit à cinq milles au nord de Césarée, près du mont Carmel. Après l'établissement du Christianisme elle eut un Evêque, qui fut suffragant de l'Archevêque de Cesarée. Les Septante la nomment φυαδδώρ, φυαδδώρ, Δώρ & Δωρά & Ptolomée Δῶρα. Adrichomius prétend que c'est Ador, que les Grecs nomment Adora, & les Hébreux, נפת דור *Nephath Dor. Jos. XI.* 2. Sanutus, L. III. P. 14. c. 2. prétend qu'elle s'est encore appellée *Assur* : mais sur quoi fondé le prétend-t-il?

Quelques-uns mettent encore dans l'Idumée une ville de ce nom, & nommée quelquefois Adora par Josephe, & citent sur cela Josephe. *Antiq. Jud. L. XIII.* 12. & 17.

DOR. Le mont *Dor*. Voyez OR.

DORADE, s. f. Poisson de mer qui a des écailles de diverses couleurs, & une queue longue & large. *Aurata.* Les Anciens faisoient beaucoup de cas de ce poisson, à ce que rapporte Athenée. On l'appelle aussi *Piscis sacer.*

Il y a un autre grand poisson nommé *dorade*, qui est commun vers les Antilles, qu'on appelle autrement *brame de mer*. Sa tête paroit d'un verd doré, & le reste de son corps est jaune comme l'or, & azuré comme le Ciel serein. Elle suit les Navires, & nage avec una telle vitesse, qu'on ne la peut guère atteindre avec la gaffe, ou souïne, avec laquelle les Matelots attrapent de gros poissons. Le devant de sa tête est en pointe; le dos hérissé d'épines qui s'étendent jusqu'à la queue, qui est fourchue. Elle a deux nageoires au défaut de la tête, & autant sous le ventre, les écailles petites, & tout le corps d'une figure plus large que grosse. Il s'en trouve qui ont cinq pieds de long. Sa chair est aussi agréable que celle de la truïte & du saumon, quoiqu'elle soit un peu séche. On en prend avec un hameçon, où on met un morceau de linge blanc pour tout appât.

DORADE, Terme de Fleuriste. Tulipe rouge & chamois blanchissant. MORIN.

DORADE, chez les Astronomes, est une constellation nouvellement déconverte du côté du Pole Antarctique, qui ne paroît point sur notre horison, & qui est composée de sept étoiles peu considérables.

DORADO. Provincia del *Dorado*. Pays de l'Amérique méridionale, entre la rivière d'Orenoque & celle des Amazones. On y met un grand lac, qu'on nomme Parime, & une ville magnifique sur le bord occidental de ce grand lac, & quantité de mines d'or. Plusieurs Géographes, comme Baudrand, Maty, & après eux M. Corneille, prétendent que toutes ces choses sont fausses & inventées à plaisir; qu'on les a souvent cherchées sans les trouver. On peut cependant suspendre encore son jugement. Les Relations des Missionnaires Jésuites, sur-tout celle qu'on a mise dans le dixiéme *Recueil des Lettres édifiantes & curieuses*, pag. 186. & suiv. fait comprendre, qu'il y a encore dans ce pays-là de vastes régions que l'on connoit bien peu.

☞ DORAGE. Terme de Chapellerie, qui signifie, couvrir une grosse étoffe d'une plus fine, pour faire paroître un chapeau plus fin par le dehors. Cette tromperie est défendue par les Réglemens.

☞ DORAGE, se dit aussi en termes de Patissier, d'une couche légère de jaune d'œuf battu, que l'on donne à la croûte de divers ouvrages de Pâtisserie.

DORALICE. Terme de Fleuriste. C'est un œillet de couleur de rose vive tirant sur l'indicrose. Son blanc est fin, & sa fleur fort large; mais sa plante est délicate, & si sujette au blanc & à la pourriture, qu'à peine peut-on la conserver. MORIN.

DORAMIE. Terme de Fleuriste. Tulipe pourpre, gorge de pigeon, & jaune blanchissant. MORIN.

DORAT, s. m. Petite ville de France, dans la Marche, *Doratum*, *Duratum*, *Oratorium*. Le *Dorat* est sur la Sève, entre Gueret & Poitiers. On dit le *Dorat* avec l'article. Si ce mot s'est appellé en Latin *Oratorium*, ce n'étoit apparemment d'abord qu'un Oratoire. Il y a aujourd'hui un Abbé, & des Chanoines, qui sont Seigneurs d'une partie de la ville.

DORCESTER, ou DORCHESTER, & DOCHESTRE. Nom de deux villes d'Angleterre. *Dorcestria*, *Dorcia*. L'une est *Dorcestre*, capitale du Comté de Dorset, ou Durset, appellé en Angleterre *Dretshire*, ou *Dorcetshire*, comme écrit Speed. Elle est située sur la riviére de Frome, à une lieue de la mer de Bretagne. Elle s'est appellée autrefois *Dunovaria*, *Durnovaria*, & *Durnum*; & c'étoit la ville des anciens Durotriges. On y trouve beaucoup de medailles antiques. L'autre *Dorcestre* n'est plus qu'un village. Il est dans le Comté d'Oxford, au confluent de l'Isis & de la Tame, qui forme la Tamise. C'étoit autrefois une ville Episcopale. Son Evêché a été transféré à Lincoln. *Baudrand*, *Hoffman*, *Maty*, *Corn.* Speed lui donne 50 d. 48. m. de latitude, & 18 d. de longitude. Elle n'a guère que 15 degrés & quelques minutes de longitude.

DORDOGNE, s. f. Nom d'une riviére de France. *Duranius*, *Duranus* : quelques Modernes disent aussi *Doranius*, *Doronia*, *Dornonia*, *Dordonia*. Ausone en parle dans sa Moselle, v. 464. & l'appelle *Duranus*, faisant à la seconde syllabe l'*a* bref. La *Dordogne* a ses sources en Auvergne, dans la montagne appellée autrefois du nom de ce Fleuve, *Durannius*, aujourd'hui Montber. Elle se forme de deux ruisseaux, dont l'un s'appelle *Dor*, & l'autre *Dogne*, dont elle forme aussi son nom. Elle traverse une partie du Limosin & du Quercy, tout le Périgord, & après avoir reçu dans la Guyenne la Vezere & l'Ille, elle se jette dans la Garonne, ou, comme on parle communément, dans la mer, au bec d'Ambez. Quelques-uns écrivent *Dordonne* : *Dordogne* est mieux. C'est ainsi qu'on prononce ordinairement. La *Dordogne* commence à porter bateau à Limeuil.

DORDONNE. Voyez DORDOGNE.

DORDRECHT, s. m. Ville des Provinces-Unies des Pays-Bas. *Dordracum*; ou plutôt & mieux *Dorderachum*. Maty & Corneille l'appellent *Dordrecht* ou *Dort* : mais nous disons toujours *Dordrecht*, & nous ne connoissons point cette ville sous le nom de *Dort*. Quoi qu'il en soit, *Dordrecht* est dans la Hollande méridionale, sur la Meuse, qui porte en ce lieu le nom de Merwe; à trois lieues au-dessus de Roterdam. *Dordrecht* est ancien. Ç'a été la résidence des Comtes de Hollande, & cette ville a eu seule le droit de faire battre de la monnoie d'or & d'argent. Elle a encore aujourd'hui le premier rang entre les villes de Hollande, & est la premiere des six qui composent les Etats de cette Province. Elle est grande, belle & riche. En 1421. le 25 de Novembre, la mer rompit ses digues, forma une mer de tout ce qui est entre le Brabant & la Hollande, & plaça *Dordrecht* dans une Isle. Il s'y prend tant de saumon, qu'on dit que les servantes ne s'engagent qu'à condition de ne manger du saumon que deux fois la semaine.

Le Synode de *Dordrecht*, *Dordrechtana Synodus*, est une assemblée de plusieurs Ministres Calvinistes, non-seulement des Provinces-Unies, mais encore d'Angleterre, du Palatinat du Rhin, de Brandebourg,

de Hesse, de Suisse, &c. tenue en 1618 & 1619. par ordre des Etats Généraux, pour terminer le différend entre les Arminiens & les Gomaristes, sur la Prédestination & la Grace. Ce Synode commença le premier Novembre 1618. & contient cent cinquante-quatre Sessions. Voyez ARMINIEN, & GOMARISTE. Paul Merula, homme habile, & sçavant Géographe, mort à Rostock en 1607. & auteur d'une Cosmographie fort estimée, & de plusieurs autres ouvrages, étoit de *Dordrecht*, où il naquit en 1558.

DORE, s. f. Rivière de France. *Dora*. Elle commence à S. Eloy en Auvergne, & se jette dans l'Allier au-dessous du Puy Guillaume.

DORE, s. m. & f. Dorien. *Dor*. La Méthode Grecque de Port-Royal dit *Dore*, ou Dorien. Les *Dores*, ou Doriens, font dominer l'*a* par tout. PORT-R. Voyez DORIEN.

☞ DORÉAS, m. Mousseline, ou toile de coton blanche, qu'on apporte des Indes Orientales, particuliérement de Bengale.

☞ DORELOT, s. m. Vieux mot. Un homme qui se délicate, qui a trop de soin de lui.

☞ DORELOTERIE, s. f. C'est ainsi qu'on nommoit autrefois à Paris le métier de Rubanier-Franger.

☞ DORELOTIERE, s. f. Ouvriére qui fait des ouvrages de *Doreloterie* : ce qui s'entendoit autrefois des rubans & franges, tant de fil que de soie.

☞ DOR-EMUL, s. m. Mousseline à fleurs que les Anglois rapportent des Indes Orientales.

DORÉNAVANT, adv. Désormais, à l'avenir. *Deinceps, in posterum.* Il faut être plus sage *dorénavant* : les réglemens sont faits pour l'avenir, pour ce qui se doit faire *dorenavant*. Ce mot *dorenavant* vieillit, & est composé de ces mots *d'ores en avant*.

DORER, v. act. Etendre, appliquer de l'or en feuilles, ou moulu, sur quelques corps. *Inaurare aliquid.* On *dore* des tabernacles, des chapelles, des plafonds. On *dore* des calices d'argent par le dedans. On a défendu de *dorer* les Carrosses. On *dore* les livres à petits fers. On *dore* à colle & à huile, avec des feuilles d'or, avec de l'or moulu & amalgamé avec du mercure. Le fer & le cuivre se dorent au feu. Pline assure que dans Rome on n'a commencé à *dorer* les planchers qu'après la ruine de Carthage, & que les premiers lambris qui furent *dorés* furent ceux du Capitole.

Dorer à petits fers, se dit quand on fait des dorures en compartimens, avec plusieurs fers qui se rapportent les uns aux autres, comme font les Doreurs, les Gaîniers, &c. *Per partes, vel particulatim inaurare.*

On dit figurément & poëtiquement que le soleil *dore* les montagnes, lorsqu'il commence à les éclairer, qu'il les rend jaunes par sa lumiére. *Radiis, lumine collustrare.* Que les épics se *dorent*, quand ils se mûrissent, aussi-bien que les citrons & d'autres fruits.

DORER, signifie aussi, déguiser, adoucir l'amertume de quelque chose. *Temperare rei alicujus acerbitatem, dissimulare.* Quand on porte aux Grands quelque mauvaise nouvelle, il faut un peu la *dorer*, l'adoucir. On dit aussi en ce sens *dorer* la pilule. Voyez les proverbes.

DORER, est aussi un terme de Pâtissier & de Boulanger. Il signifie, Mettre du jaune d'œuf délayé sur plusieurs pieces de four, & sur de certains pains. *Illinere vitello. Dorer* un pâté. *Dorer* un gateau. Les Boulangers de Paris ne *dorent* que le pain de Sigovie, & le pain au lait. Il y a des lieux où l'on ne *dore* pendant le carême qu'avec des œufs de poisson ; & ce sont ceux où il n'est pas permis de manger pendant tout ce temps des œufs de poule.

En termes de Marine on dit aussi *dorer* ; pour dire, Espalmer, donner le suif à un vaisseau, lui donner le flore. *Sebo illinere.*

DORER, se dit proverbialement en ces phrases ; *Dorer la pilule*, c'est Faire paroître une chose plus belle qu'elle n'est : faire avaler quelque amertume, quelque chose de facheux, en l'adoucissant par de belles parol●. On dit qu'un homme est fin à *dorer* ; pour dire, qu'il est extrêmement fin & adroit ; faisant allusion à l'or, qui doit être bien fin pour etre propre à *dorer*. On dit aussi, A vieille mule frein *doré* ; pour dire, qu'il faut parer sa marchandise pour s'en défaire. On le dit aussi des vieilles qui se parent. On dit encore, que des gens sont bien *dorés*, qu'ils sont *dorés* comme des calices ; pour dire, qu'ils sont braves, qu'ils ont bien de la dorure & de la broderie sur leurs habits. On dit aussi, que bonne renommée vaut mieux que ceinture *dorée* ; pour dire, qu'il vaut mieux avoir la réputation d'etre femme de bien, que d'en avoir la marque, qui étoit autrefois une ceinture *dorée*.

DORÉ, ÉE. part. & adj. *Inauratus.* On dit de l'argent *doré*, du cuivre *doré*, du vermeil *doré*, du cuir *doré*, du papier *doré*, qui se dore sur tranche, sur la coupe, quand il est encore dans la presse du Relieur.

DORÉ, se dit aussi de ce qui imite l'or, d'un jaune brillant. *Auratus, Aureus.* Il y a une nuance que les Tapissiers appellent *du mors doré*. On appelle le beau blond qui n'est point fade, un blond *doré*. Les Fleuristes ont une sorte de filéria, qu'ils appellent *doré*, & du pourpier *doré*, parcequ'ils ont quelques feuilles qui tirent sur le jaune.

On appelle aussi, soupe *dorée*, celle qui a une couleur jaune, qu'on *dore* avec du saffran : une piéce de pâtisserie *dorée*, quand elle est enduite d'une composition d'œufs & de beurre.

DORÉ, se dit aussi en parlant des choses qu'on estime. Les vers *dorés* de Pythagore. Les Epitres *dorées* de Guévare. Le livre *doré* de Marc-Aurèle. La Légende *dorée* des Saints, celle des Mendians. La Légende *dorée* de Jacques de Voragine. On couronne Cérès d'épics *dorés* ; de blez mûrs & prets à moissonner. Les Poëtes appellent *l'âge d'or, l'âge doré*. Cette façon de parler est un peu ancienne ; mais les Modernes ne laissent pas de s'en servir. MÉNAGE.

Faveur inespérée
Même au siécle doré *de Saturne & de Rhée.*
COLLETAT.

DORÉE, qui se dit du beurre, des confitures, ou autres choses semblables, qu'on etend sur du pain pour le faire manger plus agréablement. *Panis butyro illitus.* On donne aux enfans à goûter une *dorée* de confitures.

DORÉES, se dit aussi, en termes de Vénerie, pour signifier les fumées des cerfs, quand elles sont jaunes. SALN. *Cervinum stercus luteum.*

CHEVALIER DORÉ. *Eques Auratus.* C'est en Angleterre un Gentil-homme qui a reçu l'Ordre de Chevalerie. On les nomme ainsi, parcequ'une des cérémonies de leur création est de leur mettre aux pieds des éperons *dorés*. Les *Chevaliers dorés* n'étoient autrefois que des gens d'épée, qui avoient servi, & mérité cet honneur par leurs services : depuis longtemps on le confere même à des gens de robe, Avocats, ou Médecins ; mais non à des Théologiens, ni à des gens d'Eglise. Voyez *l'Etat présent d'Angleterre* par Chamberlayne.

CHEVALIER DORÉ, Ordre de Chevalerie appellé autrement les Angéliques, ou les *Dorée* de la Croix de Constantin. Nous en avons parlé au mot ANGÉLIQUES : nous ajoûterons seulement ici pour confirmer ce que nous en avons dit contre l'Abbé Justiniani, Chevalier & Grand-Croix de cet Ordre, qu'il n'est point vrai que Constantin en soit l'Instituteur ; que selon la remarque du P. Papébroch Jésuite, *Acta Sanct. April. Tome III. p.* 155. au 23e d'Avril, fete de Saint George, dont cet Ordre porte aussi le nom, on se trompe, ou l'on trompe, quand on veut trouver l'Origine des Ordres militaires avant le XIIe siécle ; que le marbre que l'on prétend avoir été trouvé à Rome, & qui représente Constantin assis sur un thrône, donnant le collier de cet Ordre à un grand nombre de Chevaliers, est, comme le marque ce sçavant homme, un monument faux & supposé, ou du moins nullement antique ; que les figures qui y sont représentées ne sont que l'ouvrage d'un Sculpteur moderne ; & que tous ceux

qui ont quelque connoissance des anciennes inscriptions Romaines conviendront que celle qui y est gravée est très-récente. Voici ce qu'on a pû en lire. CONSTANTINUS MAXIMUS IMPERATOR POSTQUAM MUNDATUS A LEPRA PER MEDIUM BAPTISMATIS MILITES SIVE AQUITES DEAURATOS CREAT IN TUTELAM CHRISTIANI NOMINIS. Le Sculpteur avoit effacé le reste pour mieux cacher sa supposition ; mais il devoit aussi mieux composer ce qu'il a laissé voir. Le P. Papebroch ajoûte que le sceau d'une famille qui a eu, & qui a peut-être encore à Venise la grand'Maitrise d'une milice qui est venue de Constantinople, ne prouve pas mieux l'antiquité des *Chevaliers dorés.* Saint George y paroît à cheval, avec cette inscription, *S. Georgius Militia Constantiniana protector & tutelaris*, c'est-à-dire, *S. George protecteur & tutélaire de la Milice de Constantin.* Enfin, il parle des médailles de Majorien, comme nous en avons parlé au mot ANGÉLIQUE, & les traite de fausses & supposées. Nous observerons encore avec le P. Hélyot, dans son *Hist. des Ordr. Relig.* P. I. C. 51. p. 250. & 251. que les prétendues lettres de S. Léon à l'Empereur Marcian ne sont pas plus vraies, quoiqu'on les dise tirées des Archives de la Cour de Rome, & des Registres de l'Ecrivain Uloa, car ce ne fut que l'an 1533. qu'on les déposa dans ces archives, avec quelques autres titres & privilèges prétendus du même Ordre, qui furent imprimés à Plaisance l'an 1575. par les soins du Docteur François Malvezzo. C'est ce que nous apprend lui-même le Comte Majolino Bisacriani, Chancelier de cet Ordre, dans le discours qui est au commencement des Statuts de cet Ordre, imprimés à Trente en 1624. & à Rome la même année, par ordre du Grand-Maître Marin Caracciolo, Prince d'Avellino; qui avoit tenu cette année-là un Chapitre Général de l'Ordre à Avellino dans le Royaume de Naples; où ces Statuts furent dressés. Ce sont les mêmes que ceux qu'avoit fait l'Empereur Isaac Ange Comnene l'an 1190. Il y a dans cet Ordre un Grand-Maître, des Chevaliers Grand-Croix, des Chevaliers de Justice, des Chevaliers Ecclésiastiques, des Prêtres d'obédience, & des freres servants, dont le P. Hélyot a fait graver les différens habits, aussi-bien que le Collier de l'Ordre; qui se trouve aussi dans l'Abbé Justiniani.

DORESNAVANT, Voyez DORÉNAVANT.

DOREUR, s. m. Qui se dit de celui qui dore, soit en bois ou en cuivre; soit de celui qui dore le fer, l'argenterie; quoique ce soient des métiers différens, & que la dorure se fasse de diverses manières. *Inaurandi artifex, inaurator.*

☞ DORGASSE, s. f. Ce mot, en quelques lieux du ressort du Parlement de Grenoble, est un mot d'injure : il signifie vieille bête. Expilly remarque, au chap. 97. de ses Arrêts; que ce mot a été pris en cette signification, parcequ'un nommé Claude Chambrier, Vicechâtelain de Voiron, appelloit ainsi une vieille cavalle qu'il avoit. Au sujet de cette injure dite à une femme, il y eut autrefois un procès dévolu par appel au Parlement de Grenoble, & jugé par Arrêt en 1585. Expilly, au lieu allégué, a produit cet Arrêt. *Menag. Dict. Etym.*

L'Arrêt confirma la Sentence du Juge, qui avoit condamné Guillaume Durand de Voiron à un écu d'amende envers la partie civile, à trente sols envers le Procureur d'Office, & aux dépens, mais sans note d'infamie. Il faut remarquer que Durand avoit encore dit à cette femme : Allez, allez, vous n'êtes qu'une babillarde. C'est une médisance qu'on ne puniroit pas aujourd'hui avec tant de sévérité.

DORIA. Riviére. voyez la DOIRE.

☞ DORIA, s. f. Plante dont la racine est vivace & fibreuse. Ses feuilles sont presque toutes oblongues; le godet de sa fleur est cylindrique & en forme de tube; ses fleurs croissent aux sommités de ses branches, où elles sont disposées en ombelles, ou en panicules épars & radiés comme celles de la Jacobée. Elle croît au bord des riviéres. Ses feuilles sont un vulnéraire excellent, & qui a les vertus de la régle d'or. *Dict. de James.*

DORIDE, s. f. Petite Contrée de l'Achaïe en Grèce. *Doris.* La *Doride* étoit proche du Golfe de Malée, & avoit le mont Oëta à dos. Elle avoit au couchant l'Acarnanie, au midi l'Etolie & les Locres Ozolanes, au levant la Phocide & les Locres Epicnémidiens, & la Thessalie au nord. La *Doride* étoit autour de la riviére de Céphise, vers sa source. Elle s'étendit ensuite en Thessalie jusqu'à la riviére qu'on nommoit *Sperchius*, aujourd'hui *Agriomela.* C'est aujourd'hui une partie de la Livadie, & une partie de la Thessalie. La *Doride* s'appella Tétrapole, à cause des quatre villes qu'elle renfermoit d'abord, & qui sont Pinde, Eripée, Citinie & Bojo, selon la remarque du P. Briet. On y ajoûta dans la suite Sperchius & Lilée.

DORIDE, ou DORIQUE. s. f. Petite contrée de l'Asie Mineure. *Doris, Dorica.* C'étoit une partie de la Carie, & elle occupoit toute la presqu'Isle qui est près de Rhodes, & qui fait la pointe de l'Asie mineure. Ses villes étoient Halicarnasse, Ceramus, & Cnidus. Hérodote rapporte que les habitans tenterent de couper l'Isthme de cette peninsule; & d'en faire une Isle, pour le mettre à couvert de la domination des Perses; mais ils n'en purent venir à bout.

Ce Pays se nomma *Doride*, comme le précédent, parce qu'il fut habité par une colonie de la *Doride* de Grèce qui s'y établit, comme nous le dirons au mot Dorien.

DORIEN, ENNE. s. m. & f. Nom d'un peuple Grec qui habita d'abord en Grèce, & ensuite partie en Grèce, partie dans l'Asie mineure, partie dans les Isles de Rhodes, de Co, & autres pays voisins. *Dor, Doricus; Doriensis.* Les *Doriens* étoient un peuple de l'Achaïe qui habitoit la Doride de Grèce. Après la guerre que les Athéniens leur firent, & dans laquelle Codrus, en se dévouant pour ses sujets, les rendit vainqueurs, les *Doriens* se retirerent des confins de l'Attique : une partie bâtit la ville de Mégare, entre Athènes & Corinthe; une autre partie s'alla établir dans la Doride d'Asie, à laquelle ils donnerent leur nom. Le reste se dispersa dans les Isles voisines, Rhodes, Co, &c.

DORIEN, ENNE. adj. qui appartient aux Doriens. *Doricus.* Le Dialecte *Dorien.* PORT-R. La langue *Dorienne.* Les Doriens furent excellens Musiciens; ce qui fit dire de ceux qui ne s'accordoient point en chantant, qu'ils ne suivoient point l'harmonie *Dorienne.* CORN. Voyez DORIQUE.

Dorien, se dit en parlant des peuples; les *Doriens*, & non pas les *Doriques*; mais en termes d'Architecture & de Grammaire on dit *Dorique*, ordre *Dorique*, dialecte *Dorique* : en termes de Musique on dit *Dorique* & *Dorien*; mode *Dorique*, mode *Dorien.*

DORIEN. Terme de Musique. Mode *Dorien*, c'est la même chose que *Dorique.* Voyez ci-dessous.

DORILÉE. Terme de Fleuriste. Tulipe violet & blanc de lait. MORIN.

DORIMÈNE. Terme de Fleuriste. Œillet pourpre sur un fin blanc, qui fleurit très-large, ses panaches détachés, mais sa plante délicate & peu vigoureuse, puisqu'on a peine d'en tirer des marcottes. C'est une production de la graine d'orpheline venue à Compiegne. MORIN.

Dorimène, se dit aussi d'une Tulipe lacque violet & blanc. MORIN.

DORINDE. Terme de Fleuriste. Tulipe colombin rouge & jaune blanchissant. MORIN.

DORIQUE, adj. m. & f. Dorien, Qui concerne les Doriens, qui vient des Doriens. *Doricus, a.* Le Dialecte *Dorique*, c'est un des cinq dialectes ou manières de parler qui ont été principalement en usage parmi les Grecs. Le dialecte *Dorique* a été en usage parmi les Lacédémoniens & ceux d'Argos : ensuite il passa dans l'Epire, dans la Lybie, la Sicile, les Isles de Rhodes & de Crète. C'est celui qu'ont suivi Archimède & Théocrite; tous ceux de Syracuse; & Pindare. PORT-R. Pour parler juste, il falloit dire que le dialecte *Dorique* fût la manière particulière de parler des Doriens, après qu'ils se fu-

rent retirés proche le Parnasse & l'Asope, comme l'a remarqué Martin Rueland. Ce dialecte passa ensuite aux Lacédémoniens & aux autres. Quelques-uns même distinguent le dialecte Lacédémonien du *Dorique*; mais au fond c'étoit le même, à quelques différences près, qui se trouvoient dans le langage des Lacédemoniens, comme l'a remarqué encore le même Auteur, dans son excellent Traité de la Langue Grecque & de tous ses Dialectes, *De lingua Græca, ejusque Dialectis omnibus. L. V.* Les Auteurs qui ont écrit dans le dialecte *Dorique* sont Architas de Tarente, Théocrite, Bion, Callinnus, Pindare, Simonides, Bacchilides, Cypselas, Alcman, & Sophron. La plupart des médailles des villes de la Grande Grèce & de Sicile sentent le dialecte Dorien dans leurs inscriptions, témoin ΑΜΒΡΑΚΙΩΤΑΝ, ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ, ΑΧΕΡΟΝΤΑΝ, ΑΧΥΡΙΤΑΝ, ΗΡΑΚΛΕΩΤΑΝ, ΤΡΑΧΙΝΙΑΝ, ΘΕΡΜΙΤΑΝ, ΚΑΤΑΟΝΙΑΤΑΝ, ΚΟΙΝΑΤΑΝ, ΤΑΥΡΟΜΕΝΙΤΑΝ, &c. Voyez Goltzius. Cela montre les pays où le Dialecte *Dorique* étoit en usage. Voici les Régles générales de ce dialecte.

D'η, α, d'ω grand, d'ι, d'ε & d'υ s'α fait le Dore,
D'ν fait ονα· d'υ, ω & d'ου ω fait encore;
Oste ι de l'infini : & pour le singulier
Se sert au féminin du nombre plurier. PORT. R.

Mais elles sont beaucoup mieux expliquées & plus au long dans le IVe Livre de l'Ouvrage de Rueland. Il y marque les différences légeres du dialecte de Sicile, de Crete, de Tarente, de Rhodes, de Lacédémone, de la Laconie, de la Macedoine & de la Thessalie, qu'il a pu ramasser.

DORIQUE, adj. m. & f. & subst. Terme d'Architecture : c'est le second Ordre d'Architecture, qui se met entre le Toscan, & l'Ionique. *Doricus.* Un ordre *Dorique.* La colonne *Dorique* a huit diamètres; son chapiteau & sa base sont un peu plus riches de moulure que la colonne Toscane. Le *Dorique* a pour ornement les métopes, & les triglyphes. Dorus, Roi d'Achaïe, avant bâti le premier dans Argos un temple de cet Ordre, qu'il dédia à Junon, donna occasion de l'appeller *Dorique.* Ce qui tend le *Dorique* considérable, est qu'il a donné la première idée de l'Architecture réguliere, & que toutes ses parties sont fondées sur la position naturelle des corps solides. Quelques temps après que l'ordre *Dorique* eut été inventé, on lui donna la proportion, la force, & la beauté du corps de l'homme : & comme le pied de l'homme est la sixieme partie de sa hauteur, on donna à la colonne *Dorique*, en y comprenant le chapiteau, six de ses diametres, c'est-à-dire, qu'on la fit six fois aussi haute qu'elle étoit grosse; ensuite on y ajouta un septieme diamètre. Alors on pouvoit dire qu'elle avoit la proportion du corps d'un homme; car le pied d'un homme n'est point, du moins aujourd'hui, la sixiéme partie de sa hauteur, mais environ la septiéme. Les Anciens avoient deux sortes d'ordre *Dorique*, un plus massif pour les temples, & un plus leger & plus delicat pour les portiques de théatres. Vitruve trouve l'ordre *Dorique* embarrassant, à cause des métopes, & des triglyphes, qui sont l'ornement de sa frise; de sorte qu'on ne peut guère employer l'ordre *Dorique* que dans le pycnostyle, en mettant un triglyphe entre chaque colonne; ou dans l'aræostyle, en mettant trois triglyphes entre chaque colonne.

Cet ordre est ainsi appellé, parcequ'il a été inventé par les Doriens, peuple Grec. Si ses colonnes sont simples & unies sans pilastres, Palladio dit qu'elles doivent être de sept modules & demi, ou de huit modules, & que leur entrecolonnement doit être d'un peu moins de trois diamètres de la colonne; & Vitruve appelle cette maniére de batir diastyle. Que si les colonnes *Doriques* ont des pilastres, leur hauteur, en y comprenant leur base & leur chapiteau, doit être de dix-sept modules plus ¼; sur quoi il faut remarquer en passant que quoique dans les autres ordres le module soit le diamètre divisé en 60 parties égales, néanmoins dans celui-ci le module, selon Palladio, n'est que le demi, diamètre, & qu'il ne se divise qu'en 30 parties égales. HARRIS. La colonne *Dorique* n'a point de base propre : ainsi dans plusieurs anciens batimens elle n'en a point du tout, comme on le peut voir au temple de Marcellus à Rome : mais quand on lui donne une base Attique, elle augmente beaucoup sa beauté. La hauteur de cette base est ½ du diamètre de la colonne. La hauteur du chapiteau est d'un demi-diamètre de la colonne à sa base. L'architrave est de même hauteur. La frise a un module & demi; & la corniche un module & ½. Les triglyphes ont un module, & leur chapiteau une sixieme partie de module : les métopes, ou les espaces qu'il y a d'un triglyphe à l'autre, doivent être de la longueur d'un triglyphe. Cet ordre est solide, & ne doit point s'employer que dans des batimens grands & solides. L'entablement en est plus massif & plus haut que celui d'aucun autre ordre, à cause que la colonne est beaucoup plus forte; & il est ordinairement du quart de la colonne. La corniche ne doit point avoir de feuillage, ni aucune garniture; & si l'on y met des modillons, il faut qu'ils soient quarrés & unis. La frise a pour ornemens des triglyphe. Les metope, ou l'espace qui est entre les triglyphes, doit etre exactement quarré. L'architrave a aussi un ornement particulier; ce sont des especes de gouttes qui pendent des triglyphes, & qui semblent y être attachées. HARRIS.

DORIQUE, ou DORIEN, est aussi un terme de Grammaire. Le *Dorique* étoit un dialecte de la langue Grecque, *Dialectus Dorica.* Il a été d'abord en usage parmi les Lacédémoniens, & ceux d'Argos. Théocrite & Pindare s'en sont servis. Dans le dialecte *Dorique* l'*a* domine presque par-tout. Il a tant de rapport avec l'Eolien, qu'on le compte pour un seul & même dialecte.

DORIQUE. Terme de Musique. Le mode *Dorique* est le premier mode authentique des modes des Anciens : il est sévere, mêlé de gravité & de joie : il est propre pour les sujets de Religion & de guerre. La mode *Dorique* commence en Diolre : les Anciens l'employoient dans les sujets graves & sérieux. Platon admiroit la musique en mode *Dorique*, il la croyoit propre à conserver les bonnes mœurs, parcequ'elle a quelque chose de male : c'est pour cela qu'il la permettoit dans sa République. Voyez le P. Parran, M. Brossard, &c.

Le nom de *Dorique* vient des Doriens, qui étoient une nation Grecque.

Les modernes ont conservé au mode *Dorique* les qualités que les Anciens lui attribuoient. C'est aujourd'hui l'*ut* de C *fa ut.*

SOUS-DORIQUE, ou SOUS-DORIEN. *Subdoricus.* C'est un des modes plagaux des Anciens : il est grave, & fort propre pour les choses de piété : c'est G *ut* : un diatessaron plus bas que le mode *Dorique.*

DORIS, s. f. Nom de Nymphe. *Doris.* Il y en a deux de ce nom-là dans Hésiode. La premiere est fille de l'Ocean & de Thetis. Elle épousa Nerée son frere, dont elle eut cinquante filles, qui du nom de leur pere furent appellés Nereides. Voyez la Théogonie d'Hesiode v. 240. & suiv. L'autre est une des cinquante Nymphes filles de Nerée & de *Doris*, qui porte le même nom que sa mere. *Hesiode, Theog.* v. 250.

☞ Un Poëte a dit *Dorie*, à cause de la rime, pour *Doris.* C'est une faute. Il y a bien de la différence entre *Dorie* & *Doris.*

La flamme cependant rouloit avec furie :
Carybde en crut bruler dans le sein de Dorie.
P. LE M.

DORIS. Terme de Fleuriste, & nom d'une Tulipe. C'est un blanc de lait, comme à piece emportée, avec du rouge tres-vif. MORIN.

DORISMENE, s. f. Terme de Fleuriste. Anemone qui a ses grandes fleurs incarnates mêlées de blanc, sa peluche rougeatre. MORIN.

DORLAYE, s. f. & nom propre de femme. *Dardulaca.* Dempster, Colgan, Ferrarius, & Fitzmon, disent

disent que la fête de Sainte *Dorlaye*, Vierge, est marquée le premier de Février au Bréviaire de Tillingue : mais il n'y en a rien dans le dernier Bréviaire ; & dans l'ancien il est seulement dit, en l'une des Leçons de l'Office de Sainte Brigitte d'Irlande, que *Dorlaye*, qu'elle avoit élevée, mourut un an, jour pour jour, après sa maitresse, comme elle le lui avoit prédit. Chast. 1. *de Fevr.*

DORLOTER, v. act. Flatter, caresser, choyer, traiter delicatement ; prendre ses aises, & ses commodités. On prononce communément *Dreloter*. Ce terme est bas. *Aliquem curare mollius, curare se molliter*. Ce vieillard se *dorlote* fort : il se traite avec soin & avec delicatesse. Lesparcon, Satyrique, a dit aussi en raillant de la barbe d'un Médecin :

> Dorlotant *une longue barbe*
> *Dont le parfum est de rhubarbe,*
> *De coloquinte & d'opium.*

Ce mot vient de *dorelot*, vieux François, qui signifie *mignon*. Il est employé en ce sens par le Poëte Coquillard. En Bas-Breton on dit *orlota*, pour dire *mignarder*.

Dorloté, ée. part.

DORMANS, s. m. Bourg de France, dans la Champagne. *Domnamantum, Donamantum, Dormanum*. Il est sur la Marne, entre Epernay & Château-Thierry. *Dormans* est fameux, pour avoir donné son nom à la famille de *Dormans*, dont étoit Jean de *Dormans*, Chancelier de France sous Charles V. Il fut fait Cardinal par Urbain V. en 1368. & fonda le Collége de Saint Jean de Beauvais à Paris en 1370.

DORMANT, ante. Qui dort. *Dormiens*. Le miracle des sept *Dormans*. Voyez Grégoire de Tours, *Glor. Mart. C.* 95. Photius, les Ménées des Grecs, Vincent de Beauvais, Surius, ou plutôt Métaphraste, Théophane, Cédrene, Manasses, & autres Grecs, qui parlent de ces sept *Dormants*. Les Grecs disent qu'ayant été enfermés sous Dece dans un caverne prés d'Ephèse, on en mura l'entrée ; qu'ils y moururent, & qu'ils ressusciterent sous Théodose le Jeune, lorsque Etienne étoit Evêque d'Ephèse, c'est-à-dire, vers l'an 447. Les Latins disent qu'ils s'endormirent seulement, & se réveillerent alors, pensant n'y avoir été qu'une nuit.

Eau *dormante*, est celle qui n'a point de cours, qui ne coule point ; comme celle des fossés, des marais, des étangs. *Aqua reses*. Pont *dormans*, est une espéce de pont qui ne se léve point. *Pons qui non movetur*. Verre *dormant*, est une espéce de servitude, ou droit de prendre du jour sur l'héritage de son voisin, par une fenetre où il y a un verre scellé en plâtre, qui ne se doit point ouvrir, & qui doit etre haute de neuf pieds au-dessus du rez de chaussée du premier étage, selon l'Art. 201. de la Coutume de Paris. *Vitrum non exemptile*. Péne *dormans*, est la serrure qui ne se ferme point toute seule, dont il faut pousser le pêne avec la clef.

Dormant, s. m. en termes de Marine, se dit de la partie des manœuvres, ou cordages, qui sont fixes, & ne se remuent point, ou peu souvent : & ainsi entre les manœuvres il y en a de coulantes, ou courantes, & de *dormantes*. *Funes immobiles*. Les étais, les aubans, l'itacle, sont les manœuvres *dormantes*, ou des *dormans*.

Dormant, en termes de Menuiserie. C'est dans le haut d'une porte quarrée, ou ceintrée, une frise, ou un chassis de bois, qui est attaché dans la feuillure, & qui sert de battement aux ventaux. *Supercilium, antepagmentum superius*. Quand le *dormant* est d'assemblage, le panneau qui le remplit s'appelle timpan. *Timpanum*. Le *dormant* de *croisée*, est la partie du chassis qui tient dans la feuillure de la baie, & qui porte les chassis & les guichets d'une croisée. *Antepagmentum ex scapis & impagibus constans*. *Dormans de fer*, est au-dessus des ventaux d'une porte de bois, ou de fer, un paneau de fer évidé pour donner du jour.

☞ Dormant. Qui dort. Qui s'endort au Seigneur, c'est-à-dire, qui meurt saintement. C'est au temps de Décius que l'on rapporte les sept *Dormans* ; c'est-à-dire, sept freres, qui fuyant la persécution, sortirent d'Ephése, & se retirerent dans une caverne, où ils furent enfermés, & ainsi s'endormirent au Seigneur. D'où vient que quand on trouva les corps long-temps après, on les appella les sept *Dormans*. *Fleury Hist. Eccl.*

DORMEUR, euse. adj. Qui dort, ou qui se plaît à dormir long-temps, *Somniculosus, dormitator*. Les vieillards & les gens stupides sont *dormeurs*.

DORMIR, v. neut. Qui se dit du repos que la nature prend elle-même, quand elle perd l'usage des sens, pour réparer ses forces épuisées par la veille, ou par le travail. *Dormire*. Jesus-Christ *dormoit* au fond de la nasselle. Port-R. *Dormir* d'un profond somme. Parménion voyant les Ambassadeurs de toute la Gréce qui murmuroient de ce que Philippe de Macédoine tardoit trop à leur donner audience, Ne vous étonnez pas, leur dit-il, s'il *dort* tandis que vous veillez ; car tandis que vous *dormiez*, il veilloit : parcequ'il avoit profité de leur négligence. Ablanc.

> *C'est-là que le Prélas, muni d'un dejeûné.*
> Dormoit *d'un léger somme attendant le diné.* Boil.

On appelle *dormir* en liévre, *dormir* les yeux ouverts. *Apertis oculis dormire*.

Dormir, se dit aussi des eaux qui n'ont pas de cours, qui sont arrêtées dans un bassin, dans un étang, dans un marais. *Aqua resides*. Il fait bon pecher aux endroits où l'eau *dort*.

Dormir. Terme du jeu de Toupie. Les enfans disent que leurs toupies *dorment*, lorsqu'elles tournent par un mouvement si rapide, & si uni, qu'on ne s'aperçoit pas qu'elles remuent.

On dit figurément qu'un sage doit *dormir* sur sa colére ; pour dire, la laisser passer, ou prendre du temps pour songer au mal qui peut arriver de la vengeance. *Differre vindictam*. Il y a dans Horace meme, qui veilloit tant sur ses vers, des choses qu'Homère n'auroit pas voulu dire en *dormant*. Cit de Mer. Il ne faut pas laisser *dormir* long-temps l'amitié. M. Scud. Laisser *dormir* ses ressentimens. *Indormiscere*. Rochef. On dit, qu'il faut laisser *dormir* une affaire ; pour dire, que la saison n'est pas propre pour la remuer, pour la poursuivre, qu'il faut attendre une occasion favorable. *Quiescere*. ☞ On dit qu'on laisse *dormir* un ouvrage, pour dire, qu'on le garde pendant quelque temps, afin de l'examiner plus à loisir. Ac. Fr. On dit aussi, qu'un patronage laique *dort*, quand le Seigneur de la terre est Hérétique : car il ne peut pas alors exercer son droit, qu'il ne perd pas, mais qui est suspendu.

> *Du beau toujours égal la beauté même lasse ;*
> *Trop de grace à la fin cesse d'etre une grace.*
> *Quelquefois* dort *Homere, & le sens du proverbe,*
> *C'est qu'il faut quelquefois au vers noble & superbe*
> *Sçavoir mêler un vers moins superbe & moins fort :*
> *Si l'Auteur ne* dort *pas, c'est le lecteur qui* dort.

☞ DORMIR avec une femme, en style de l'Ecriture, signifie avoir commerce avec elle. C'est un terme honnête pour exprimer la conjonction charnelle.

☞ DORMIR, En terme de jeu de Pharaon on dit qu'une carte *dort*, qu'on la fait *dormir*, ou qu'on la laisse *dormir*, quand on l'a gagnée, & qu'on en fait paroli ou autre chose, & qu'on la couvre pendant une taille ou deux : pour lors la carte dort ; & pendant qu'elle *dort*, le Banquier ni le Ponte ne la peuvent gagner ni perdre.

Dormir, se dit aussi de ceux qui sont morts. *Dormire*. J. C. réveilla le Lazare qui *dormoit* dans le sépulchre. Les Patriarches *dormoient* dans le sein d'Abraham jusqu'à la passion de Notre Sauveur. On dit de même, Il l'a fait *dormir* ; pour dire, il l'a empoisonné, ou fait mourir.

On dit proverbialement & figurément, qu'il n'y a

point de pire eau que celle qui *dort*; pour dire, qu'il faut se défier de ces gens mornes & taciturnes, qui songent ordinairement à faire du mal en trahison : qu'il ne faut point réveiller le chat qui *dort*; pour dire qu'il ne faut point réveiller une méchante affaire assoupie. On dit aussi d'un homme vigilant & actif dans ses affaires, que quand il *dort*, le Diable le berce. On dit aussi, qui *dort* dine; pour dire, qu'en dormant on s'engraisse aussi bien qu'en mangeant. On dit aussi, *Dormir* la grasse matinée; pour dire, *Dormir* jusqu'à midi, pour devenir gras. On dit aussi, *Dormir* comme un sabot, par une figure tirée du sabot des enfans, qui semble *dormir*, quand il est agité avec un fouet de courroies. *Dormir* à bâtons rompus. Voir. C'est mal *Dormir*. On dit aussi, *Dormir* comme un *loir*, parceque les loirs, les marmottes dorment six mois de l'année. On dit aussi, Jeunesse qui veille, & vieillesse qui *dort*; c'est signe de mort. Il ne *dort* non plus qu'un jaloux, qu'un Lutin. On dit aussi, des contes à *dormir* debout; pour dire, qu'ils sont fabuleux & ennuyeux. On dit aussi en voyant quelque prodige qui nous surprend, Veillé-je, ou si je *dort*. On dit encore au Palais, Quand la Cour se leve matin, elle *dort* l'après-dinée; pour dire, qu'elle n'entre point après midi, quand elle a été obligée de se lever le matin pour quelque cérémonie. On dit encore au Palais, Quand le vassal *dort*, le Seigneur veille; c'est-à-dire, quand le vassal néglige de faire la foi & hommage, le Seigneur dominant saisit son fief, & profite des fruits. On dit aussi, que les biens viennent à quelqu'un en *dormant*; pour dire, lorsqu'il ne s'y attend point, & sans travailler, sans qu'il ait rien fait pour les avoir. C'est en faisant une pointe de ce proverbe, qu'un Prince qui voyoit *dormir* dans une Eglise un Prêtre dont l'habit étoit déchiré, lui donna un Canonicat, afin qu'on pût dire que le bien lui étoit venu en *dormant*. *Dormir* en chien, ou comme un chien, signifie, *dormir* à toute heure, & en tous lieux. Il y a un livre appellé *Dormi securè*, *dormez en repos*, *sans crainte*; c'est un recueil de sermons sur les Saints, appellé *Dormi securè*, parcequ'on peut sans beaucoup de peine les apprendre & les prêcher, *eò quod absque studio faciliter possint incorporari & populo prædicari* : Luc Wadingue nous apprend que Matthieu Hus, Cordelier Allemand, est l'Auteur du *Dormi securè*.

On dit en parlant d'un usage pratiqué en certaines Provinces, *Laisser dormir Noblesse*, lorsqu'un Gentilhomme qui veut faire commerce déclare, pour ne point perdre sa Noblesse, qu'il n'entend faire le commerce que durant un certain temps.

DORMIR, s. m. est l'action de celui qui dort. *Quies, somnus.* Le *Dormir* n'est pas sain après le repas. Il y a un certain milieu entre le *dormir* & la veille, qui est tout-à-fait agréable. Le *dormir* ne perd point ses droits. Le *dormir* nous dérobe presque la moitié de la vie. M. Scud. Pendant le *dormir* l'homme n'est presque pas distingué des bêtes. Nicol.

☞ DORMITIF, ive. Adj. & subst. Remède ou potion qui fait dormir. *Soporifer, a, um*, On lui a fait prendre un remède *dormitif*. On lui prépare une potion *dormitive*. Le voilà adjectif. Mais il est substantif dans les exemples suivans. L'opium est un *dormitif* mortel, quand la dose est trop forte. Le stramonium est un puissant *dormitif*. Le pavot est le *dormitif* le plus ordinaire. Les Médecins se servent du mot *narcotique*, au lieu de *dormitif*.

☞ DORMITION, subst. f. Terme dogmatique dont on se sert pour signifier la manière dont la Sainte Vierge quitta la terre pour aller au Ciel; parcequ'on prétend que sa mort n'étoit qu'une espèce de sommeil, & que son ame, trois jours après être enlevée au ciel, descendit pour ranimer le corps, & l'enleva par une miraculeuse Assomption, pour jouir dans le Ciel de la place qui lui étoit préparée au-dessous du thrône de Dieu. On ne fait plus de difficulté de dire qu'elle fut enlevée au Ciel en corps & en ame: on en célèbre même la fête au quinzième d'Août. Messieurs de Launoy & Joli s'opposerent pourtant à cette créance publique sur la fin du dernier siècle, & voulurent faire rétablir l'ancienne leçon du Martyrologe d'Usuard à la place de l'Homélie qu'on y avoit substituée. La conclusion du Chapitre assemblé sur ce fait fut pour le rétablissement de l'ancien usage : mais Messieurs Gaudin & l'Avocat s'y opposerent; ce qui forma la dispute. M. du Pin, qui parle de cette question, dit que cette Assomption n'est pourtant pas de foi, & que le Martyrologe d'Usuard en parloit avec beaucoup de modération dans cette leçon qui se lisoit autrefois dans l'Eglise, & dont ces Messieurs demandoient absolument le rétablissement. Voici de quelle manière il a traduit cette Leçon, qu'on lisoit encore, dit-il, dans l'Eglise avant 1540. ou 1549. » Le quinzième » Août, la *Dormition* de la Sainte Mere de Dieu, » dont le corps ne se trouve point sur la terre, & » toutefois, l'Eglise, qui est une bonne Mere, fait la » présente fête : ne doutant point qu'elle ne soit morte, » suivant la condition de toute chair. Sçavoir où ce » Temple vénérable du S. Esprit a été caché par la » volonté & par les desseins de Dieu, c'est surquoi » l'Eglise toujours sage a préféré de dire avec piété » que c'étoit une chose inconnue, que de tenir ou » d'avancer quelque chose d'apocryphe. »

Malgré cette Leçon d'Usuard, & le témoignage de quelques autres Martyrologes & des Saints Peres, qui ont toujours entendu par *Dormitio* une mort parfaite & certaine; la Sorbonne, en condamnant la vie de la Sainte Vierge, écrite par une visionnaire nommée Marie d'Agreda, déclara en 1696. qu'elle croyoit l'Assomption de la Sainte Vierge au Ciel en corps & en ame. Ainsi, après une pareille autorité, il y auroit de la témérité à s'opiniâtrer pour soutenir le contraire.

DORMOIS, s. m. Petit pays de France, situé dans le Diocèse de Reims. *Dulcumensis pagus*, ou *Dulcomensis*, & même *Dolomensis & Dulmensis pagus*; *Dulminse*. Le *Dormois* se trouve dans la division du Royaume de Lothaire. On y voit Sainte Menehould, Cernay en *Dormois*, Aumont. Le *Dormois* s'étendoit depuis Cernay, jusqu'à la Meuse, ou au Chateau de Dun sur la Meuse, à Duleon & à Senuc. Valois.

DORNBOURG, s. m. Petite ville du Duché d'Altenbourg, en Misnie, Province d'Allemagne. *Dorneburgum.* *Dornbourg* est situé sur le bord occidental de la Sale. Il appartient au Duc de Saxe-Weimar.

DORNE, s. f. Rivière de France dans le Périgord. Elle sort des montagnes de cette Province, & se jette dans la Dordogne.

DORNOCH, ou DORNOK, DORNOCK, s. m. Petite ville dans le septentrion de l'Ecosse. *Dunrodunum.* Elle est capitale du Comté de Suuterland. *Dornoch* est situé sur un gulfe qui porte son nom, sur lequel il y a un bon port & une citadelle. *Dornoch* est aussi le siège de l'Evêque de Catthnes, suffragant de S. André.

Le Golfe de *Dornok*. *Dunrodunensis sinus*, est une partie de l'Océan septentional d'Ecosse. Il s'étend du levant au couchant entre les Comtés de Southerland & de Rossen.

DORNSTET, s. m. Petite ville du Duché de Furstemberg, en Suabe. *Dornstadium.* Elle est sur la rivière de Glart, près de la Forêt Noire. Quelques Géographes la prennent pour le *Taradunum* des Anciens, que d'autres placent à Fribourg. Maty.

DOROIR, s. m. Manière de petite brosse avec quoi les Pâtissiers & les Boulangers mettent la dorure sur les pièces qu'ils veulent dorer. *Scopula qua pistores panem illinunt.*

DORONIC, s. m. Terme de Botanique. Sorte de plante, dont il y a plusieurs espèces. Elle a ses fleurs radiées & d'un usage un peu suspect. L'espèce la plus employée a sa racine traçante, noueuse, charnue, & qui ressemble en quelque manière par sa figure au corps d'un scorpion, d'où vient son nom, *Doronicum radice scorpii*; *C. B.* Ses tiges ne s'élèvent pas beaucoup, à peine ont-elles neuf à dix pouces : elles sont arrondies, & velues, garnies à leur bas de quelques

ques feuilles un peu arrondies & velues. Ces mêmes tiges sont terminées par une fleur jaune, radiée, dont les semences sont noirâtres, chargées d'une aigrette. La racine de ce *Doronic* est recommandée par plusieurs Auteurs contre les venins, & comme un puissant alexitere; il ne manque pas cependant d'observations qui ne lui sont pas favorables. Elle entre en quelques compositions de Pharmacie dont on n'a jamais vû de mauvais effet. On a attribué la mort de Gesner à l'épreuve qu'il avoit voulu faire de cette plante sur lui. Parmi les espéces de *Doronic* on en trouve une dont les racines sont d'une douceur fade, & une autre dont les fleurs font beaucoup éternuer. Cette derniére espéce est nommée *Doronicum plantaginis folio alterum*, *C. B.* ou *Alisma*, ou *Arnica*. Il y a une autre espéce de *Doronic* que C. Bauhin appelle *Doronicum radice dulci* : elle a ses feuilles approchantes de celles du plantin, mais plus jaunâtres. Ses fleurs sont des bouquets composés de quantité de petites fleurs jaunes. Sa racine est de la grosseur du petit doigt, nouée, d'un goût semblable à celui du suc de reglisse, & garnie de fibres, longues, blanches & assez grosses. On se sert de cette racine, qui est bonne contre les venins, dans le vertige, dans les maladies malignes, & dans la morsure des bêtes venimeuses : cependant elle tue les loups, les chiens, & la plupart des bêtes à quatre pieds.

☞ DORONIC A FEUILLES de PLANTIN. Voyez ARNICA.

DOROPHAGE, s. m. Qui vit de présens. Rabelais appelle *dorophages* les gens de Palais.

Ce mot vient de δῶρον, *présent* & de φάγομαι, *je mange*.

☞ DOROSTO, s. m. Ville de la Turquie, en Europe, dans la Bulgarie, sur le Danube, au-dessus de Silistrie.

DOROTHÉE, s. m. Nom propre d'homme. *Dorotheus*. Il y plusieurs Saints *Dorothées*. S. *Dorothée* le Thébain étoit Chambellan de Dioclétien, & fut martyrisé à Nicomédie. S. *Dorothée* Archimandrite au VI[e] siecle.

DOROTHÉE, s. f. Nom propre de femme. *Dorothea*. Ce nom vient de δῶρον, *don*, & θεὸς, *Dieu*; Don de Dieu.

☞ DORSAL, ALE. adj. Qui est du dos, qui a rapport au dos. Terme d'Anatomie. *Dorsalis, e* : Les nerfs *dorsaux* ou costaux sont au nombre de douze paires, & ils sont nommés nerfs intercostaux à plus juste titre que les grands nerfs sympathiques auxquels on avoit donné ce nom. Ils ont cela de commun ensemble, que dès leur sortie entre les vertébres du dos, & avant que d'accompagner les côtes, ils jettent ordinairement deux filets en devant, pour communiquer avec le grand nef sympathique, ou prétendu nerf intercostal ; & plusieurs filets en arriére, pour les muscles vertébraux, & autres muscles voisins. On nomme chacune de ces douze paires, par le nombre des vertébres sous lesquels elles passent, par exemple la premiere paire, la seconde paire, &c. WINSLOW.

☞ DORSAL est aussi s. m. Le long *dorsal* est un muscle très-composé, fort étendu en longueur, & très-péu en largeur ; au reste en quelque façon semblable au sacrolombaire, mais plus charnu & plus épais. Il est placé entre les apophyses épineuses & le sacrolombaire, & il ne paroît distingué de ce muscle que par une ligne graisseuse ou cellulaire, jusque vers en bas, où ces deux muscles se trouvent comme confondus. Il couvre le demi-épineux, ou transversal épineux du dos, & le demi-épineux des lombes. En haut il est niché contre le sacrolombaire & le transversaire du col. WINSLOW.

En termes de Médecine on appelle Phtisie *dorsale* une sorte de Phtisie, ou corruption, qui vient d'une longue gonorrhée. Ce mot vient de *dorsum*, le dos.

DORSANES, s. m. Terme de Mythologie. Nom d'un faux Dieu. *Dorsanes*. C'est le nom que les Indiens donnoient autrefois à Hercule. HESYCHIUS. Scaliger, & après lui Selden, *De Diis Syr. synt. c. 6. p.* 187. doutent si le nom *Desanaus*, ou selon d'autres *Dosanaus*, que S. Jérôme, dans la chronique d'Eusebe, donne à l'Hercule des Phéniciens, ne seroit point *Dorsanes*, parceque *Dosanaus*, & *Dorsanes* approchent assez. Quoiqu'il en soit de ce point, Selden ne paroit pas douter d'un autre, qui est que le *Dorsanes* des Indes ne soit le même que le *Sandes* des Perses, qui, selon Bérose & d'autres dans Agathias, étoit l'Hercule de ces peuples, qui souvent sont compris sous le nom d'Indiens.

Quoiqu'il soit difficile de donner l'étymologie d'un ancien mot Indien, Vossius *De Idolol. L. I. c.* 22. croit néanmoins que celui-ci peut venir du Chaldéen דרס, *dares*, qui veut dire, *fouler aux pieds*. Une des principales louanges d'Hercule, c'étoit d'abattre les tyrans & de les fouler aux pieds.

DORSET, ou DORCET. Le Comté de *Dorset*, ou *Dorcet*, comme il est écrit sur la Carte de Speed, & que les Anglois appellent *Dorcet-Shire*, ou comme Speed, *Dorcester-Shire*, est une Province d'Angleterre, que les Bretons appelloient autrefois Dwrgweir, si l'on en croit Speed ; & que le même Auteur & d'autres encore prennent pour le pays des anciens Durotriges. *Dorsetia ; Durotriges*. Le Comté de *Dorset* a au nord ceux de Sommerset, de Wilt ; à l'ouest celui de Devon & une partie de celui de Sommerset : à l'est le Comté de Hant, ou le Hampshire, & au Sud la mer de Bretagne. La capitale est Dorcester. Ce Comté est très-fertile ; & l'on en tire quantité de laines, qui sont les meilleures d'Angleterre. Speed lui donne 248 Paroisses. Osmond, Evêque de Salisbury, a été le premier Comte de *Dorset*. Deux cents quatre-vingts ans après, Richard II. érigea ce Comté en Marquisat, en faveur de Jean de Beaufort, qui en fut dépouillé par Henri IV[e] pour le donner à titre de Comté seulement à Thomas de Beaufort, frere de Jean. Edmond de Lancastre, fils de Thomas, en fut pourvû après la mort de son pere. Il passa ensuite à Thomas Grey, qui fut créé Marquis de *Dorset*. Ses successeurs en jouirent jusqu'à Henri Duc de Suffolck, qui eut la tête coupée sous le règne de Marie. Jacques I. rétablit ce titre aboli par la mort du Duc de Suffolck, & créa Thomas Sackvil Comte de *Dorset* : il subsiste encore dans sa postérité.

Le premier nom qu'a eu ce pays c'est *Durotriges*, mot purement Britannique, composé de *dour*, ou *dwr*, qui, en ancien langage Britannique, signifioit de *l'eau*; & de *trig*, qui vouloit dire *habitant*. *Durotrix*, habitant de l'eau, c'est-à-dire, de la mer ; Peuple maritime : *Aqua*, ou *Maris accola*. Dans le IX[e] siécle ce pays s'appelloit *Dwrguir*. Les Anglo-Saxons le nommerent *Dorsettan* ; d'où s'est formé le nom de *Dorset* qu'il porte aujourd'hui. Tous ces noms signifient la même chose ; car *Setta* en Anglo-Saxon vouloit dire *habiter*, d'où vient *holsätten*, habitant des forêts ; & *Dwrir* signifie *homme* ; *Dwr-gueir*, homme de mer, *Viri maritimi*.

DORSTEN, s. m. Ville capitale de Recklinkausen, en Westphalie. *Dorsta*. Elle est du domaine de l'Archevêché de Cologne, & est située sur la Lippe, aux confins de l'Evêché de Munster.

☞ DORSTENIA. s. f. Nom d'une plante de l'Amérique méridionale. Le P. Plumier l'a décrite dans son ouvrage intitulé *Nova Plantarum Americanarum genera*. Ils s'en trouve deux espéces dans les Indes Occidentales. Il n'y a aucune différence dans la forme extérieure & dans la vertu de ces plantes ; c'est pourquoi on les confond, & on les apporte en Europe sous le même nom. On peut, à ce que je crois, nommer une de ces plantes *Dorstenia Dentariæ radice, sphondylii folio, placentâ ovali*. Et l'autre, *Dorstenia Dentariæ radice, folio minus laciniato, placenta quadrangulari, & undulato*.

☞ La premiere espéce paroît être le Tuz-Patli de Hernandes, pag. 147. Ses racines qui sont vivaces, poussent au mois de Mai, ou aussitôt qu'il commence à pleuvoir, chacune six ou huit feuilles de quatre ou cinq pouces de long & d'autant de large. Ces feuilles sont coupées en plusieurs segments qui pénétrent jusqu'à la côte du milieu, à peu-près comme dans le *sphondylium* : elles sont attachées à des pédicules de cinq ou six pouces, du milieu desquels naissent quatre autres pédicules un peu plus longs ; & dont chacun soutient un corps extraordinaire. Ce corps est plat : il est posé verticalement ; ou, ce qui revient au même, sa partie trenchante est tournée

en haut. Le P. Plumier l'appelle pétale. Je la nomme placenta, parcequ'elle en fait l'office. Dans cette premiere espéce ce placenta est ovale, & son axe le plus long est parallele au pédicule qui le soutient : un coté est lisse & verd comme l'extérieur du calice des autres plantes, & l'autre côté renferme un grand nombre de petits sommets jaunes. Après qu'ils sont tombés, il paroît plusieurs petites semences presque rondes, qui dans leur maturité ressemblent assez à celles du gremil ou *Lithospermon*. Cette espéce croit dans la nouvelle Espagne, proche l'ancienne Veracruz, sur des terreins élevés au bord de la riviére.

☞ La seconde espéce de *Dorstenia* a le même nombre de feuilles que la premiere ; mais ses feuilles ont une figure différente : car quelques-unes sont tout d'une piéce, & taillées comme celles de la violette ; d'autres sont angulaires comme celles du lierre ; & il y en a enfin qui sont coupées par segments, semblables à ceux des feuilles de l'érable ordinaire. Ces feuilles sont minces, lisses, & d'un verd foncé. On ne distingue sur leur dos que quelque petits poils à peine sensibles. Les pédicules qui soutiennent les fleurs partent immédiatement de la racine dans cette espéce, comme dans la précédente, & s'élevent dans toutes les deux à la hauteur de six ou huit pouces. Le placeota, sur lequel sont posées les fleurs, est quarré, ondé à ses extrémités, & plus large transversalement que de haut en bas. Les fleurs & les semences sont parfaitement les mêmes dans les deux espéces. Cette seconde *Dorstenia* croît abondamment sur les terreins élevés & pierreux des environs de Campesche. Je l'ai cueillie dans sa perfection au commencement de Novembre. *Houstoun Trans. Phil.* 1731. p. 252.

DORT, c'est Doedrecht. Voyez ce mot.

☞ DORTAN. s. m. Petite ville de France, dans le Bugey, sur les frontiéres de la Franche-Comté, près d'Arian & de la riviére d'Ain, à trois lieues de S. Claude, vers le couchant. En latin *Dortanum*.

DORTMUND, ou DORMUND, s. m. Ville d'Allemagne. *Dortmunda*, *Tremonium* ; *Dormania*. Elle est du Cercle de Westphalie, enclavée dans le Comté de la Mark, & située sur la riviére d'Emsee, à dix lieues de son embouchure dans le Rhin. *Dortmund* est une ville forte, Anséatique, & Impériale. Frederic II. l'a exemtée de toute charge de l'Empire. Elle est capitale d'un Comté auquel elle donne son nom, *Comitatus Dortmundanus*. Elle le tient en fief de l'Empire, aux mêmes droits, privilèges & libertés, que le possédoient autrefois les Comtes de *Dortmund*. Voyez *Limnaus*, *Elucid. IV.* c. 55.

DORTOIR, s. m. Galerie dans les Couvens, divisée en plusieurs cellules, où les Religieux habitent & dorment. *Dormitorium*. C'est un crime à un Religieux de coucher hors du *dortoir*. Il paroit par le chap. XXII. de la Régle de S. Benoît, que les *dortoirs* autrefois n'étoient pas toujours divisés en plusieurs cellules ; mais qu'il y en avoit qui n'étoient autre chose que de grandes salles où il y avoit plusieurs lits, comme aujourd'hui dans nos hôpitaux. M. l'Abbé de la Trappe, dans son commentaire sur la régle de S. Beooît, regarde cela comme un des plus grands assujettissemens de la vie des Moines.

> *C'est-là qu'en un* dortoir *elle (la mollesse) fait son séjour.*
> Boil.

Ce mot vient de *Dormitorium*, qui se trouve en Latin en cette même signification. Ménage.

DORURE, s. f. Or mince appliqué sur la superficie de quelques corps. *Auratura*. Les *dorures* sont fort à la mode, soit dans les bâtimens, soit sur les meubles, soit sur les habits. On dit qu'une personne a bien de la *dorure*, quand elle a des habits chargés de passemens, ou de broderie d'or ou d'argent, des anneaux, des croix, des agraffes, des boutons d'or ou d'argent, ou des pierreries.

Dorure, est aussi un terme de Pâtissier & de Boulanger. *Illitus*. Et par-là ils entendent des jaunes d'œufs bien délayés, dont ils dorent le dessus de leurs piéces de four, & de leurs pains. Voyez DORER.

☞ DORURES FAUSSES. Ce sont des étoffes, qui viennent de la Chine, d'une fabrique extremement ingénieuse, & tout-à-fait inconnue en Europe. Elles sont de satin à fleurs d'or ou d'argent ; mais l'or ou l'argent qui composent ces fleurs ne sont que de petits morceaux de papier doré ou argenté.

☞ DORURES FINES. C'est ainsi que les Commis employés dans le commerce de la Chine appellent en général toutes les riches étoffes d'or & d'argent, dont ils font mention dans leurs factures.

DORYCNIUM. s. m. Terme de Botanique. C'est un nom attribué à plusieurs plantes de différens genres.

☞ DORYPHORES, s. m. pl. C'étoit chez les Perses un corps de troupes qui escortoient le char Royal, lorsque le Roi alloit à la guerre. Ils ne recevoient point de paye, comme les autres Soldats ; mais ils étoient nourris des viandes que l'on servoit sur la table du Prince. Ils étoient vetus de pourpre : leurs robes étoient bordées en or, uniformes ; & ils les recevoient des mains du Roi. Δορυφόροι.

DOS.

DOS, s. m. Le derriére de l'animal, qui est depuis le col jusqu'aux fesses, *Dorsum*, *tergum*. Les Médecins appellent proprement le *dos*, la seconde division de l'épine, qui contient douze vertèbres situées entre celles du col & celles du rable, & où sont attachées les côtes. Ces soldats ont tout le jour les armes sur le *dos*, la pluie sur le *dos*. La piété d'Enée lui fit porter son pere sur son *dos*. Cette femme avoit pour mille écus d'habits sur son *dos* ; c'est-à-dire, sur elle. Les parties du *dos* sont les épaules, l'épine du *dos*, les vertèbres du *dos* : & l'on dit d'un homme qui a l'épaule ronde, qu'il a le *dos* bossu, vouté ; & de celui qui veut l'imiter, qu'il fait le gros *dos*. Les aloyaux sont pris sur les vertebres du *dos* d'un bœuf.

> *Au milieu du devant il a planté sa chaise,*
> *Et de son large* dos *morguant les auditeurs,*
> *Aux trois quarts du parterre a caché les acteurs.*
> Mol.

Ce mot vient de *dossum*, qu'on a dit pour *dorsum*. Ménage.

Dos se dit encore en Anatomie d'une partie du nez. La partie du nez qui est sous la racine du nez, & qui est obscure & immobile, s'appelle le *dos* du nez. Dionis. Le *dos* de la main est la partie extérieure de la main, opposée à la paume de la main.

On dit en Manége, Monter un cheval à *dos*, ou *à dos nud* ; pour dire, le monter sans selle & à poil. *Nudum equi tergum*.

Dos, se dit figurément de plusieurs choses qui ont un devant & un derriére. Le *dos* d'une maison, contre lequel on dit qu'une autre maison est *adossée*. Le *dos* d'un lit. Le *dos* d'un couteau, d'une épée, c'est le côté opposé au taillant. Le *dos* d'un livre, c'est le côté par où il est relié. On dit, Ecrire au *dos* d'un papier, d'un parchemin, pour dire au revers.

On appelle *dos d'âne*, un corps qui a deux surfaces inclinées l'une vers l'autre, qui aboutissent en pointe. *Dorsum*. Il y a des combles de maisons, dont les uns sont en *dos d'âne*, *tectum* ou *fastigium angulatum*, & les autres en appentis, en terrasse.

Dos de Bahut, ou Dos d'ane, en Jardinage, c'est une couche, ou planche élevée en forme presque ronde, qu'on appelle *dos de bahut*, ou *dos d'âne*, pour faire écouler les eaux. Voyez A Dos.

Dos *de Carpe*, se dit aussi en termes de Jardinage, de la maniére d'élever les terres dans les plattes bandes des parterres, & qu'on destine à contenir des fleurs. Le *dos* de carpe a beaucoup d'agrément dans ces sortes de piéces. Liger. *Dos* de bahut, *dos* de carpe, en Latin *areola arcuata*. Id.

Dos d'ane, en termes de Marine, est une ouverture en forme de demi-cercle que l'on fait à quelques

vaisseaux, pour couvrir le passage du bout de la manuelle.

On dit aussi à une personne qu'on chasse. Vite, tournez-moi le *dos*; *Terga vertere*. Qu'un homme a tourné le *dos* en une bataille; pour dire, qu'il s'est enfui; & dans les affaires, qu'il a tourné le *dos*: pour dire, qu'il a refusé de faire ce qu'on désiroit de lui. On dit aussi, La Fortune lui a tourné le *dos*; pour dire, s'est declarée contre lui. Quand un Courtisan est disgracié, tous ses amis lui tournent le *dos*. C'étoit fait de la pauvre Ariane à qui Thésée avoit tourné le *dos*. Bens. On dit aussi, On a fait tomber cette accusation sur le *dos* d'un misérable. Ce ministre a toutes les affaires de l'Etat sur le *dos*; pour dire, qu'il est chargé de toutes les affaires. *Impositum humeris rerum pondus gestare*. Il n'eut pas sitôt le *dos* tourné, que &c.

☞ DOS, s. m. Terme de Conchyliologie. C'est la partie postérieure de la coquille, qui est la même chose que le talon.

☞ DOS. Terme de Manufacture de Lainerie. On appelle le *dos* d'un drap, d'une serge, ou d'une autre étoffe de laine, la partie qui est opposée aux lisiéres, quand la piéce est pliée en deux dans sa longeur.

☞ LAVER A DOS, se dit des toisons des brebis & des moutons, que l'on lave sur le *dos* de l'animal avant que de les couper.

DOS, se dit aussi de la surface de la mer.

Et moindre étois le choc de ces roches mouvantes
Qui sur le dos *des mers de leur course écumantes*
Au bruit de leur combat sembloient tenir jadis
Et les flots suspendus & les vents interdits.

P. Le M.

☞ A DOS; Terme de Vigneron. Ce sont des espéces de couches que l'on fait dans les nouveaux plants de vignes, & sur lesquelles on séme des pois, des feves, ou autres menus grains, Semer des à *dos*.

A dos, se dit adverbialement. *À tergo*. Avoir un homme *à dos*, c'est, Avoir un ennemi, qui cherche tous les moyens de nuire.

On dit proverbialement; qu'on a mis des gens *dos* à *dos*, quand dans une sentence, ou un accommodement; ils n'ont point emporté d'avantage l'un sur l'autre. On dit, des gens débauchés, qu'ils sont toujours le *dos* au feu, & le ventre à table. On dit d'un homme qu'on a battu, qu'il a été battu *dos* & ventre; qu'on lui en a donné sur le *dos* & partout. On dit pour exprimer la pauvreté d'une personne; qu'il n'a pas une chemise sur son *dos*. On dit aussi d'une perte; d'un déchet, que cela ira sur son *dos*; pour dire, que cette perte ira sur son compte: qu'un homme a bon *dos*; pour dire, qu'il a le moyen de faire les frais de quelque entreprise, de quelque partie qu'on veut faire tomber sur lui. On dit aussi d'un riche qui est glorieux, que c'est un gros *dos*, qu'il fait le gros *dos*. On dit aussi, Faire la bête à deux *dos*; pour dire, Faire l'amour. Il se laisse tondre la laine sur le *dos*. On dit d'un homme tout-à-fait malheureux, qu'il est tombé sur le *dos*, & qu'il s'est cassé le nez; pour marquer que les choses qu'il auroit le moins appréhendées lui sont arrivées.

On appelle ironiquement *nichilandos*, un pourpoint, une veste riche, par devant, & d'une moindre étoffe par derriére.

On dit aussi ironiquement à un menteur, qui soutient qu'une chose est véritable, Oui, comme j'ai le *dos*.

☞ DOS. Mot du vieux langage, qu'on a dit pour deux.

DOSANAUS. Voyez DESANAUS.

DOSE, s. f. Terme d'Apothicaire. Le poids ou la mesure des drogues qui doivent entrer en un médicament. *Medicamenti, medica potionis modus*. Un secret de médecine n'est rien, si on n'en fait bien la *dose*.

On dit aussi, Redoubler la *dose*, en plusieurs autres choses; & alors le mot de *dose* s'exprime en Latin par le substantif même auquel il est joint, ou par le pronom qui tient sa place. Il est venu à ce festin des survenans qui nous ont obligé de redoubler la *dose*. On fait une taxe sur lui pour raison de son maniment; mais la *dose* est un peu trop forte. Son teint avoit doublé la *dose* de son incarnat naturel. Scar. Une *dose* d'amour: une dose de jalousie.

D'encens, qui vient de ce petit canton,
Je prise plus cent fois la moindre dose,
Que tout celui que fournit l'Helicon. P. Du Cerc.

Entre les animaux, leur Auteur, de raison,
A qui plus, à qui moins, departit une dose.

Nouv. ch. de Vers.

Ce mot vient du Grec δόσις, qui signifie la même chose. Nicot.

DOSER, v. act. Terme de Médecine. Mettre une certaine dose, ou quantité convenable de divers ingrédiens dans un médicament. *Medicamenti modum ponere, potionem medicam temperare*. Il y a des Auteurs & des Dispensaires qui décrivent le même reméde, mais qui le *dosent* diversement.

DOSIL. On dit aussi *dousil*, & *dusil*, s. m. C'est le faucet que l'on met à un tonneau. Dans quelques Coutumes on trouve *dosil*: dans Rabelais on lit *dousil*; & dans quelques Provinces on prononce aujourd'hui *dusil*, sans faire sentir l'*l* finale. Voyez DUSIL.

DOSITHÉE, s. m. Nom propre d'homme. *Dositheus*. Il est Grec, formé de Δῶρον, & Θεός, *Dieu*, *Don de Dieu*.

DOSITHÉENS. Noms d'anciens Sectaires dans le parti des Samaritains. *Dositheani*. Il est fait mention dans Origène, dans Saint Epiphane, & dans plusieurs autres Peres Grecs, aussi bien que dans Saint Jérôme, d'un certain Dosithée chef d'une faction parmi les Samaritains; mais les Sçavans ne conviennent pas entre eux du temps auquel a vécu ce Dosithée. Saint Jerôme, dans son dialogue contre les Luciferiens, le fait vivre avant Jesus-Christ; & il a été suivi en celà par Drusius, qui, dans sa réponse à Serarius, le place vers le temps de Sennacherib, Roi des Assyriens. Mais Scaliger prétend qu'il n'a vécu qu'après Jesus-Christ. Et en effet, Origène ne le fait vivre qu'au temps des Apôtres. Il voulut, selon lui, persuader aux Samaritains, qu'il étoit le Messie prédit par Moïse. Il eut des Sectateurs, & sa Secte subsistoit encore dans Alexandrie au temps du Patriarche Eulogius, comme on le voit dans un decret de ce Patriarche; que Photius a rapporté dans sa Bibliothéque. Eulogius y accuse Dosithée d'avoir traité injurieusement les Patriarches & les Prophêtes, s'attribuant à lui-même l'esprit de Prophetie. Il le fait contemporain de Simon le Magicien. Il l'accuse aussi d'avoir corrompu en une infinité d'endroits le Pentateuque de Moïse, & d'avoir composé plusieurs livres qui étoient entiérement contraires à la Loi de Dieu. Usserius d'Armach a cru que ce Dosithée est l'Auteur de tous les changemens qui ont été faits dans le Pentateuque Hébreu des Samaritains: ce qu'il prouve par l'autorité d'Eulogius. Mais on ne peut inférer autre chose du témoignage d'Eulogius; sinon que Dosithée a corrompu les exemplaires Samaritains qui ont été depuis à l'usage de ceux de sa secte. Cette corruption n'a pas passé dans tous les exemplaires du Pentateuque Hébreu Samaritain que nous avons encore aujourd'hui; & qui est peu différent du Pentateuque Hébreu des Juifs. Et c'est aussi en ce sens-là qu'on doit expliquer ce qu'on lit dans une Chronique Samaritaine écrite en Arabe, où il est dit que Dousis, c'est-à-dire, Dosithée, a changé plusieurs choses dans la Loi de Moïse. L'Auteur de cette Chronique, qui étoit Samaritain de Religion, ajoûte que leur grand Sacrificateur envoya plusieurs Samaritains pour se saisir de Dousis, & de son exemplaire corrompu du Pentateuque. On remarquera que *Dostai* & *Dositheos* ne sont point deux noms de personnes différentes, comme Joseph Scaliger l'a assuré dans une de ses lettres à Drusius. Il est vrai

qu'il y a eu plusieurs personnes qui ont porté le nom de *Dosithee*; mais toute la différence qu'il y a entre *Dostai* & *Dositheos*, c'est que *Dositheos* est un mot Grec, & *Dostai* est formé de la langue Chaldaïque, qui a été autrefois commune aux Juifs & aux Samaritains. Au reste, les anciens Ecrivains Ecclésiastiques ne conviennent pas tout-à-fait entre eux sur ce *Dosithée*. Saint Epiphane a cru qu'il étoit de race Juive, & qu'il avoit abandonné le parti des Juifs pour embrasser celui des Samaritains. Selon lui, ce Dosithée est l'Auteur de la Secte des Saducéens, ce qui ne peut pas être s'il n'a vécu qu'après J. C. Cependant le Jésuite Sérarius, dans son livre 2. des Sectes des Juifs, chapitre 19. fait Dosithée maître de Sadoc, d'où sont venus les Saducéens. Tertullien a fait aussi mention de Dosithée, & il prétend qu'il a été le premier qui ait osé rejetter l'autorité des Prophétes, niant leur inspiration : *Dositheus primus ansus est Prophetas quasi non Spiritu sancto locutos repudiare.* Il a fait à ce Sectaire un crime d'une chose qui est commune à tous les Samaritains, lesquels n'ont jamais reçu comme divins que les cinq livres de Moïse.

☞ DOSNOYER, v. n. Vieux mot. Passer le temps, badiner, niaiser. *Gloss. des Poes. du Roi de Navarre.*

DOSSAGE, s. m. Terme de Coutumes. C'est un droit & un tribut qui se levoit en argent.

DOSSAL, s. m. Manteau. C'est un ancien mot qui n'est plus d'usage il y a long-temps. *Pallium, Dossale.* Louis, fils de Boson, se rendit le maître si absolu de l'Abbaye de Saint André le bas de Vienne, qu'il en est appellé le Recteur, & les Moines les Clercs, en deux chartes. En effet il en détacha le domaine de Crescentien pour le donner au Comte Hugues son cousin : & le restituant depuis à cette Abbaye, ce fut par voie de vente, & non de simple délaissement. Le prix en fut un manteau broché d'or, dont le nom vulgaire étoit alors celui de *dossal*, *Pallium auro contextum, quod vulgò dicunt Dossale.* Chorier. Le *Dossal* n'étoit propre qu'aux hommes de la plus sublime condition. Id.

Ce mot vient de *dos*, & se donnoit à un manteau, parcequ'il se portoit sur le *dos*, qu'il couvroit principalement le dos. Peut-être étoit-il semblable à ces habillemens de théatre que l'on donne aux Rois dans les Tragédies, & que nous appellons mante.

DOSSE, s. f. Grosse planche de bois qui sert à des clôtures & à d'autres usages. *Maceries.* On le dit particuliéremant des planches qui ne sont sciées que d'un côté, & qui de l'autre ont quelque aubier ou écorce, ou qui sont fort inégales. On les appelle *dosse flache.* Quand on a équarri un arbre, la premiére planche qu'on en retire de chaque côté en le sciant, est une *dosse*.

On appelle en particulier les planches d'un bateau des *dosses*, parceque ces sortes de planches ne sont sciées que d'un côté.

DOSSERET, s. m. Terme d'Architecture. Petit jambage, petit pilastre saillant qui sert à soutenir des voûtes & des portes, ou des fenetres, dont il fait le piédroit. *Parastata.* On appelle *dosseret*, ou *dossier* de cheminée, un petit exhaussement de mur de pignon, ou face avec aîles, pour retenir une souche de cheminée. *Erecta substentando camini spiraculo pila.*

DOSSIER, s. m. Partie d'un banc, d'une chaise, où on appuie son dos; & se dit tant du bois que de l'étoffe qui le couvre. *Scammum ligneis compagibus, quibus nitantur sedentes, instructum.* On dit aussi le *dossier* d'un lit, tant des planches qui soutiennent le chevet, que de la garniture d'étoffe qui les couvre. On le dit encore d'un ouvrage de menuiserie contre lequel on adosse quelque chose, comme la chaire d'un Prédicateur : c'est aussi la partie qui sert de fond à un buffet.

Dossier. Ce mot se dit aussi par les Selliers Carrossiers, du fond du carrosse contre lequel on s'appuie le dos: mais les honnêtes gens disent *fond*. *Pars illa currùs cui dorsum nititur.*

Dossier, est aussi un terme de Vanier. Il signifie la partie de la hotte qui pose sur le dos de celui qui la porte. *Sporta pars plena quæ dorso incumbit.* Le *dossier* d'une hotte.

Dossier, en termes de Palais, est une liasse de pièces attachées avec un tiret de parchemin. *Fasciculus.* Le Juge a ordonné que les parties mettroient leurs *dossiers* sur le Bureau sans production. Dans cette production il y avoit tant de *dossiers* cottés aux dos depuis *a* jusqu'à *l*.

On appelle en Médecine le grand *dossier*, un des muscles qui font mouvoir le bras en bas, qu'on nomme autrement le *grand rond*, ou le *grattecul*.

☞ DOSSIER, Terme d'Horlogerie. Ce sont les deux plaques qui tiennent une ligne droite, pour régler la profondeur d'une denture.

DOSSIÈRE, s. f. est une partie du harnois d'un limonier de charrette, dans laquelle on engage les limons, & qui passe par-dessus la selle. *Dorsualia.*

DOT.

DOT, s. f. Il faut toujours prononcer le *t*. Somme de deniers assignés à une fille, quand on la pourvoit, soit par mariage, soit par entrée en Religion. *Dos.* A l'égard du mariage, c'est plus particuliérement ce qui est donné au mari par la femme, ou par quelqu'autre personne que ce soit, pour en avoir l'usufruit pendant le mariage, afin d'en supporter plus aisément les charges. En Normandie la *dot* d'une femme est assurée, elle est inaliénable. En pays de Droit écrit il y a un augment de *dot* que donne le mari, qui répond au préciput qu'on donne ailleurs. La *dot* a par-tout de grands privilèges. La *dot* est préférable au douaire. Loust. Le Seigneur Anselme s'engage à prendre ma fille sans *dot*. Mol. La vertu, la naissance, la beauté de cette Princesse pouvoient lui servir de *dot*. Le Gend.

Les marier sans dot, *cela n'est plus d'usage.*
Je trouverois ce mot aussi beau qu'Harpagon.
On l'a proscrit; c'est grand dommage.
Que n'est-il encor de saison !

Nouv. choix de Vers.

Chez les Allemands c'étoit autrefois la coutume que le mari apportât une *dot* à sa femme. Aujourd'hui en Allemagne les filles de qualité n'ont qu'une *dot* fort modique. Par exemple, les Princesses de la Maison Electorale de Saxe ont seulement 30000 écus; celles des autres branches de la même Maison 20000 florins; les Princesses des Maisons de Brunswic & de Bade 15000 florins, & une somme pour les habits, les bijoux & l'équipage.

Le VII[e] Concile Général, qui est le second de Nicée, défend la simonie pour la réception dans les Monastères, comme pour les ordinations; mais ce que les parens donnent pour *dot*, ou que le Religieux apporte de ses propres biens, demeurera au Monastère, soit que le Moine y reste, ou qu'il en sorte, si ce n'est pas la faute du Supérieur.

En France la *dot* des personnes qui entrent dans les Monastères, pour y faire profession de la vie religieuse, est réglée par l'Ordonnance du Roi du 28 Avril 1693. La *dot* qu'on donne pour entrer dans les Monastères des Carmelites, des Filles de Sainte Marie, des Ursulines, & autres qui ne sont pas fondés, & qui sont établis depuis 1600. en vertu de Lettres patentes registrées aux Parlemens, tient lieu de la pension viagère qu'il est permis d'exiger de celles qui entrent dans ces Monastères; & cette *dot* ne doit pas excéder la somme de huit mille livres dans les villes où il y a Parlement, & celle de six mille livres ailleurs.

On écrit plus ordinairement *dot*; & l'autorité de M. Patru, qui écrivoit *dote*, ne l'a point emporté sur le plus grand nombre des Ecrivains qui fait l'usage dans les langues.

Le mot de *dot* est formé du mot Latin *dos*, *dotis* au génitif.

DOTAL, ale. adj. Qui appartient à la dot. *Dotalis.* La quittance des deniers *dotaux* doit être à la fin du contrat de mariage. ☞ Le domaine du fonds *dotal* passe

passe au mari, mais d'une manière révocable, dit M. Wernher : de sorte que le mari est obligé de le restituer en espèce après la dissolution du mariage ; ce qui ne souffre aucune difficulté quand les fonds *dotaux* n'ont point été estimés par le contrat de mariage. JOURN. DES SÇAV. 1721. *p.* 254. La loi 54 au Digeste *De jure dotium* répute biens *dotaux*, les fonds qui ont été acquis de l'argent donné en dot à la femme. IBID. *p.* 255.

☞ DOTATION, s. f. L'Action de doter, d'assigner des fonds, des revenus à une Eglise, à une Communauté. *Dotatio, Dotis assignatio.* L'Acte de *dotation* & de la consécration d'une Eglise. JOURNAL DES SÇAVANS. Ce que les fondateurs ont cru suffisant pour sa *dotation*, le doit être pour sa subsistance, *Memoires pour S. Germain l'Auxerrois.* MANORRY. *Plaid.* Jacques, Roi d'Arragon, envoya prier le Pape Grégoire IX. d'ériger à Majorque une Eglise cathédrale, & d'y ordonner un Eveque ; à quoi le Pape répondit : Une Eglise cathédrale doit etre dotée magnifiquement, afin que l'Eveque & le Chapitre soient honorablement entretenus : autrement la dignité Episcopale y seroit avilie. Or il ne nous a point encore apparu de la *dotation* de l'Eglise de Majorque. C'est pourquoi nous avons différé l'effet de votre demande. La lettre est du 20 de Décembre 1230. Le Pape toutefois l'accorda sept ans après. *Fleury, Hist. Eccl.*

DOTEKOM, s. m. Petite ville des Provinces-Unies dans le Comté de Zutphen. *Dotechemum.* Elle est située sur le vieux Issel, à deux lieues de son embouchure dans le Rhin.

DOTER, v. act. Assigner à une fille des deniers pour la marier, ou pour la rendre Religieuse. *Dotare.* Quand on a débauché une fille de famille, on la doit épouser ou la *doter.*

DOTER, signifie aussi, Fournir des deniers, ou assigner des revenus pour les fondations des Eglises ou des Bénéfices. Un Prélat ne doit point benir ou consacrer une Eglise qu'elle ne soit *dotée.* Les Rois ont *doté* les Abbayes qu'ils ont fondées, de grands revenus.

DOTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Dotatus.*

DOTHA, DOTHAM, ou DOTHAN. Ville de la terre de Chanaan, ou de la Terre-Sainte, située dans le pays de Dothaïn dont nous allons parler, & auquel elle donnoit le nom. *Dotha.* On la confond ordinairement avec Dothaïn ; mais on se trompe. *Dothan* est une ville, comme il paroît par le quatrième Livre des Rois VI. 13. & les freres de Joseph ne paissoient assurément pas leurs troupeaux dans une ville, mais dans les campagnes de cette ville. C'est dans *Dothan* que les Syriens assiégerent Elisée, 4e *Liv. des Rois VI.* 13. Cette ville subsistoit encore du temps de S. Jérôme, qui dit qu'elle étoit à 12 milles de Sebaste au Nord.

DOTHAIN. Prononcez en trois syllabes, s. m. Petite contrée de la terre de Chanaan. *Dothain, Dothanus ager.* C'est à *Dothain* que Joseph trouva ses frères, qu'ils le jetterent dans une vieille citerne, & qu'ils le vendirent aux Marchands Ismaëlites. *Gen. XXXVII.* 17. *& suiv.* C'étoit un pays plat, & des campagnes où il y avoit des pâturages pour les troupeaux. Il étoit dans la Tribu de Zabulon, au nord du pays de Sichem & de Samarie, à un mille de Béthulie, dit le P. Lubin, & à douze de Samarie. Corneille écrit DOCHAIN, ou *Dotham.* C'est une erreur. Il cite le voyage du P. Roger, qui dit toujours *Dothain*, & jamais *Dochain.*

DOTIS, s. m. Ville d'Hongrie que Maty appelle *Dotes, Dotis*, ou *Tata* ; & M. Corneille, *Dotis, Totis.* ou *Tota.* Elle est dans le Comté Javarin, selon celui-ci, & dans le Comté de Comore, selon l'autre. Voyez TATA.

DOTO, s. f. Nymphe, fille de Nérée & de Doris, *Hés. Theog. v.* 248. *Virg. Enéide, L. IX. v.* 102. *Valer. Flacc. Argon. L.* 1. *v.* 134. *Doto.*

DOU.

D'OU, adv. De quel lieu, de quel endroit. *Unde. D'où* venez-vous ? *D'où* vous sont ces attraits venus ? Voyez Cù.

DOU, Le *Dou*, s. m. Quelques-uns écrivent *Doux.* Le *Doux*, c'est une faute, selon Hadrien de Valois, & selon d'autres encore. Ils ont raison : l'origine & la prononciation breve de ce nom demandent qu'on écrive *Dou*, & non pas *Doux*, en Latin *Dubis.* On lit dans le premier livre des Commentaires de César *Alduabis*, & en d'autres exemplaires *Alduadubis, Alduasdusins, Alduasdalis* ; mais selon la remarque de Valois, le veritable mot est *Dubis* : c'est ainsi qu'il se lit dans les Historiens & les Géographes, & en particulier dans Strabon & dans Ptolomée. Frédegaire, L. dernier, C. 36. & Jonas, dans la vie de S. Colomban, l'appellent *Dova.* L'Auteur de la vie de Sainte Salaberge, contemporain de Dagobert, le nomme *Duvius* ; Guillaume le Breton, *Duber.*

Le *Dou* est une grande riviere de la Franche-Comté, qui a sa source au mont Jura, près de la grande Combe. Elle coule du midi au septentrion, jusqu'à Sainte Ursanne, aux confins de l'Evêché de Bale ; puis tourne tout-à-coup du Septentrion au midi, jusqu'à S. Hippolyte, où elle remonte du midi au nord ; ensuite elle rabat au midi, coule plus loin qu'elle n'a fait de sa source au nord, & se décharge dans la Saone au-dessous de Verdun, ensorte qu'il forme par son cours la figure d'un Siphon, dont la seconde branche, qui est à l'occident, est plus longue que la premiere, qui est à l'orient. Le *Dou* arrose Mortau, Sainte-Ursaune, Saint-Hippolyte, Mandeure, Chatelot, Lesle, Clerval, Besançon, Dole & Verdun.

DOU, s. m. Le peuple du Dauphiné nomme ainsi le fiel des animaux, par une antiphrase tirée des Grecs, qui le nomment aussi γλυκύ ; & ce mot signifie *doux.* CHORIER. Il falloit dire, par une antiphrase semblable à celle des Grecs : mais cet Auteur est persuadé que les Celtes, peuple du Dauphiné, ont parlé Grec, & ont pris plusieurs expressions de cette langue.

DOUAIRE, s. m. Biens que le mari assigne à sa femme en se mariant, pour en jouïr par usufruit pendant sa viduité, & en laisser la propriété à ses enfans. Usufruit d'une certaine portion des biens du mari, que la femme doit prendre quand elle survit. *Usufructus certa cujusdam partis bonorum mariti quæ superstiti uxori conceditur.* C'est le prix & la récompense de la pudeur. Ce que l'on appelle *douaire* en pays coutumier, est la même chose que l'augment de dot, ou donation *propter nuptias* du Droit Civil. Car le Droit Romain ignoroit ce que nous appellons *douaire* ; mais dans les Provinces de Droit écrit l'augment ou l'accroissement de dot revient au même. Par diverses Ordonnances du Roi le *douaire* se gagne au coucher. Il y a des usages différens en cette matiere ; & en quelques lieux, le *douaire* est dû après la célébration du mariage, quand même le mari mourroit avant la consommation.

Le *douaire préfix*, est celui qui consiste en une certaine rente, ou somme d'argent, ou en quelque terre, ou héritage affecté au *douaire. Douaire coutumier*, est la moitié de tous les biens qu'a le mari le jour de son mariage, lequel a lieu quand on n'a point stipulé de *douaire* préfix. En Normandie c'est le tiers en usufruit. Chez les Gots le *douaire* n'étoit que la dixiéme partie des biens du mari ; chez les Lombards, la quatriéme ; chez les Romains & Siciliens, la troisiéme. Le *douaire* est si privilégié, qu'un decret ne le purge pas, & son hypothéque demeure toujours. On dit en proverbe, Jamais mari ne paya *douaire*, c'est-à-dire, que la mort civile du mari ne donne pas lieu à la demande du *douaire.* LOUET. Ce proverbe n'est pas vrai en Normandie, où la mort civile donne ouverture au *douaire.* Il y a des femmes qui font du mariage un commerce d'intérêt, qui ne se marient que pour gagner des *douaires*, & pour s'enrichir de la dépouille de leurs maris. MOL. Avant Philippe Auguste il y avoit en France un *douaire* ; mais la femme ne le pouvoit prétendre à moins qu'il n'eût été promis : ce Prince voulut que sans convention le *douaire* fût réglé à la moitié des propres du mari.

☞ DOUAIRE *sans retour*, est le droit de propriété du *douaire* qu'a la femme quand il est stipulé sans retour en sa faveur, en cas qu'elle survive à son mari.

Ce mot vient du Latin *dotarium.*

DOUAIRIER,

DOUAIRIER, s. m. Terme de Palais, qui se dit des enfans qui ont renoncé à la succession de leur pere, & qui se tiennent au douaire de leur mere. *Filius qui concessam matri bonorum paternorum partem, neglecta parentis ipsius hæreditate, sibi vindicat.* La Coutume veut qu'un enfant ne puisse être heritier, & *douairier* tout ensemble.

DOUAIRIERE, s. f. Veuve qui jouït de son douaire. Il ne se dit que des Dames de la premiere qualité. *Mulier cui ususfructus certæ partis bonorum mariti concessus est.* Jamais Madame la *Douairiere* de Rohan ne leur a dit un seul mot. Patru.

DOUANE, s. f. Lieu où on paye les impôts & les taxes sur les marchandises. *Portorium.* La *Douane* de Lyon est une des cinq grosses Fermes. C'est un impôt sur les draps d'or, & d'argent, de soie, de filoselle, de passement, de canetille, & autres semblables ouvrages qui viennent d'Espagne, en Italie, & qui entrent en France. Cet impôt fut établi, selon quelques-uns, sous le Règne de Louis XI. & selon d'autres, sous celui de Charles IX. Il s'appelle *Douane* de Lyon, parcequ'il se paye à Lyon, où il faut que passent ces sortes de Draps. Il faut que tous les Rouliers viennent à la *Douane* faire declaration de leurs marchandises. De toutes les marchandises qu'on décharge à la *Douane*, il n'y a que les livres qui ne payent rien. Par tout l'Orient il y a des *Douanes* établies, où se levent les seuls deniers pour la subsistance de l'Etat. On le dit aussi du droit que payent les marchandises. *Vectigal.* On a confisqué ces étoffes faute d'avoir payé la *Douane.* Il se dit aussi des droits qui se lèvent par l'Ordonnance des Juges.

Ce mot vient de l'Italien *duana*, ou *dogana*, dérivé de l'Arabe *diwan*, qui signifie proprement le *Prétoire* & le *Senat*, & qui a été fait de l'Hebreu *doun*, signifiant *juger*. Mén. On trouve dans la basse Latinité *duhana, doana, & dohana, L. I. Sicul. Constitut, tit.* 39. 78. &c. Voyez *Acta Sanct. Maii, T. VII. p.* 100. *C. & F.* Du Cange le dérive du mot, *doen*, Bas-Breton, qui signifie *porter*, à cause qu'on transporte en ce lieu-là toutes sortes de marchandises. Vincent de Beauvais dit que le Palais des Sultans, où se gardoient leurs trésors, s'appelloit *Douane.*

☞ DOUANER, v. act. *Douaner* est un terme de Marchand qui signifie mettre le plomb de la douane à quelque marchandise. Faire *douaner* une étoffe, une marchandise, c'est la faire passer à la douane, pour y etre visitée & plombée. Ce terme est particuliérement en usage à Lyon & à Tours.

☞ DOUANÉ, née, part. pass. Marchandise, étoffe où le Visiteur a mis son plomb, & pour lesquelles on a délivré son acquit. Cette étoffe est *douanée*, elle a passé par la douane.

DOUANIER, s. m. Fermier ou Commis de la Douane, qui visite les marchandises, & reçoit les deniers qu'elles doivent payer aux Douanes. *Publicanus.*

DOUAR, s. m. Terme de Relation. Village des Arabes en Barbarie. Assemblage de plusieurs tentes disposées en rues, & sous lesquelles logent plusieurs familles. *Vicus, habitatio.* Il n'y a que les Maures & les Arabes qui habitent les campagnes en Barbarie. Ils font leurs demeures le long des ruisseaux & des rivières, à cause de la commodité de l'eau, & n'ont pour toutes maisons que certaines tentes de dix ou douze pas de long, & de six de large. Ils s'assemblent là quelquefois jusques à cent ou deux cens, ce qu'ils appellent un *Douar.* P. Dan. Ils dressent leurs tentes les unes proche les autres, & en font diverses rues, ainsi qu'en un camp. Tout cela joint ensemble s'appelle un *douar.* Id.

Ce nom est Arabe, & originairement Hébreu : il vient de דור, *dour, habitare*, & signifie une habitation, une peuplade.

DOUARNENES, s. m. Petite ville de France en Bretagne. *Dovarnena.* Ce lieu est à quatre lieues au nord de Quimpercorentin, & à neuf au midi de Brest. *Douarnenes* a un fort grand & fort bon port, sur la Baie de *Douarnenes*, qui est un golfe auquel cette ville donne son nom. *Sinus Dovarnenensis.*

DOUAY, s. m. que nous prononçons Doué, comme s'il y avoit un *é* fermé, & que les gens du pays prononcent comme si c'étoit un *e* ouvert, Douès. *Duacum, Duagium.* C'est une grande ville de la Flandre Walonne, sur la Scarpe, entre Lille & Cambray. Quelques-uns pretendent que c'est l'ancien *Duagium Atrebatum*, & que *Duacum* est un nom récent. D'autres disent qu'elle étoit autrefois la Capitale des Catuagates. *Douay* est bien fortifié. Il fut cedé aux François par la paix d'Aix-la-Chapelle ; & ayant été pris pendant la dernière guerre, & repris ensuite par les François, il leur a encore été cédé par la paix d'Utrecht. Il y a à *Douay* une Université célebre, fondée par Philippe II. Roi d'Espagne, en 1572. Elle a trois Collèges, celui d'Auchin, celui du Roi, & celui de S. Wait.

DOUAY, Petite ville d'Anjou. Voyez DOUÉ.

☞ DOUBLA, s. m. Monnoie d'argent qui se frappe à Alger, ou à Tunis. Il vaut environ 24 aspres ; ce qui revient à peu-près à trois livres de France.

DOUBLAGE, s. m. Terme de Marine. C'est un second bordage, ou un revêtement de planches, qu'on met par-dehors aux vaisseaux ; particulierement à ceux qui vont vers la ligne, pour les conserver, & empecher que les vers ne les criblent. *Navis duplis asseribus instructa.*

Doublage, en matiére de fiefs, se dit du double des devoirs que les sujets sont tenus de payer à leur Seigneur en certaines occasions, comme quand il est fait Chevalier, quand il marie sa fille aînée noblement, quand il a été fait prisonnier en juste guerre, &c. *Vectigal duplicatum.* Ce *doublage* ne doit pas monter plus haut que vingt-cinq sous.

DOUBLE, adj. m. & f. Qui vaut deux fois autant qu'un autre, soit en substance, soit en poids, soit en force ou capacité. *Duplex, Duplicatus.* Une Eglise *double*, un bâtiment *double*, se dit de deux Eglises bâties l'une sur l'autre, & de deux rangs de bâtimens adossés l'un contre l'autre. Un tel Officier a *double* paye. La pinte est une *double* chopine. ☞ *Double* s'est dit de toute monnoie qui vaut deux fois plus qu'une autre de la même fabrique. *Double* ducat. *Double* pistole. Rien n'est plus fréquent dans les anciens actes que les *doubles* & doublons.

☞ DOUBLE-LOUIS. Espéce d'or dont la fabrication se fait dans les monnoies de France, & qui vaut présentement (1750) 48 liv.

☞ DOUBLE-HENRI. Monnoie d'or, du poids de 5 deniers 17 grains trébuchans, les simples & demi à proportion, au titre de 22 carats trois quarts, valoit autrefois un peu plus que le louis d'or, environ douze livres. C'est à cette monnoie que Henri III. faisoit allusion, lorsque son armée étant jointe à celle de Henri IV. alors Roi de Navarre, il refusa de combattre celle de Charles, Duc de Mayenne, chef de la Ligue, & dit qu'il n'étoit pas prudent de risquer un *Double-Henri* contre un simple Carolus.

Double, signifie aussi ce qui est fait, ou répété deux fois, *Duplex, geminus.* Un acte, un compte *double*, est celui dont il y a deux originaux pour en donner un à chaque partie. Un *double* bastion, un *double* ravelin, une *double* enceinte, une *double* enveloppe de lettre. Une *double* porte, se dit de deux portes mises des deux côtés de l'épaisseur d'un mur. Un *double* chassis. La plupart des organes des sens sont *doubles.* J'ai un *double* intérêt en cette affaire. Je prouve mon dire *par* une double raison. Ce passage a un *double* sens. Voilà un mot à *double* entente. Une *double* cadence. Une serrure à *double* tour, c'est celle où l'on tourne deux fois la clef. Un *double* nœud, se dit de ce qu'on a noué deux fois. On dit aussi un manteau *double* de panne, pour dire, qu'il est *doublé* de panne.

Les Poëtes appellent le Parnasse la *double montagne*, parcequ'il a deux sommets.

Apollon m'a monctré, dessus le double *mont,*
Le laurier immortel qui doit ceindre mon front.
God.

☞ Nous lisons dans l'Ecriture qu'Elisée demandoit le *double* esprit d'Elie. *Obsecro fiat in me* duplex *spiritus tuus.* On l'entend communément, comme si Elisée avoit

avoit demandé que le don de prophétie & des miracles fut deux fois plus grand en lui qu'en Elie. L'explication la plus naturelle est de dire qu'Elisée demandoit qu'il fût animé du même esprit qu'Elie; que le don de prophétie &, des miracles, qui avoit éclaté en Elie, passât en lui; non pas qu'il souhaitât de l'avoir au double, ou deux fois plus grand.

Double, se dit aussi des choses qui sont faites avec plus de soin, & qui ont plus de force & de vertu. Du brocart à *double* broche, du ruban *double* en lisse, de l'encre *double*, bonne *double* biere, un *double* canon.

En termes de Bréviaire, on appelle Fete *double*, une Fete solemnelle, où l'on double les Antiennes & où on les répete à la fin & au commencement de chaque Pseaume, & parcequ'elle a les premieres & les secondes Vepres. *Festum duplex*. Il y a des Fetes *doubles* de la premiere classe, qui sont Noël, l'Epiphanie, Paques, l'Ascension, la Pentecôte, la Fete-Dieu, la Saint Jean, la Saint Pierre, l'Assomption, la Toussaints, la Dedicace & le Patron de l'Eglise. D'autres sont *doubles* de la seconde classe. D'autres sont *doubles* majeures, & d'autres enfin sont seulement *doubles*. Telles sont les differentes classes des *doubles* selon le Bréviaire Romain.

☞ Dans le rit Parisien on ne parle point de fêtes *doubles* de la premiere ni de la seconde classe; mais au lieu de ces termes, on se sert de ceux d'Annuelle, de solemnelle majeure, & solemnelle mineure. Il y a cependant des Fetes que l'on qualifie de *doubles* majeures, & de *doubles* mineures, & de semi-doubles; mais l'office ne s'y fait pas de la même maniere que dans le Romain.

Une *double* Fete, c'est un jour où deux Fêtes se rencontrent ensemble; Un *double* jeûne, un jour où il se rencontre deux jeûnes de Commandement. Les Fetes *semi-doubles* sont celles qui ont aussi l'Office entier avec les deux Vepres, mais où on ne répete pas les Antiennes.

On appelle un *double* bidet, un bidet qui est de plus haute taille que les ordinaires. *Mannus elatior, crassior.*

Double, terme de jeu de Lansquenet, se dit d'une carte qui est déja venue une ou deux fois; & au figuré on le dit de ceux qui ont un avantage, des sûretés que les autres n'ont point. *Duplicatus, geminatus.* Il est bien établi dans cette ferme, il a la faveur des Ministres, il joue sur carte *double*.

On appelle un chiffre à *double* clef, celui où on change des caractères pour signifier une même lettre. *Duplex.* Un chiffre à *double* clef est indéchiffrable.

On appelle aussi lettre *double* en termes de Grammaire, une lettre qui a la force de deux autres, comme le *tsade* des Hebreux, qui fait *t* & *s*, l'*x* des Latins, le ξ des Grecs. Il est évident que ces lettres en valent deux, & que quand on prononce le mot Latin *axis*, ou le mot François *axillaire*, on leur donne le même son qu'ils auroient s'ils étoient écrits par deux *cc*, *accis*, *accillaire*, ou par un *c* & une *s*, *acsis*, *acsillaire*. Les lettres *doubles* renferment avec le *σ* ou l'*s* l'une des muettes auxquelles elles ont rapport. Les Grecs en ont trois, ζ, ψ, ξ. Les Latins n'en ont que deux X, Z; & la plupart des langues vulgaires de même. Port-R. Les *doubles* ne sont que des abbréviations d'écriture pour les lettres que nous voyons qu'elles renferment. Id. Voyez la *Nouvelle Methode Latine*, Traité des Lettres, C. XI. & la *Methode Grecque*, Liv. I. C. V. Régle V^e.

En Médecine on dit fiévre *double* tierce, *double* quarte. Voyez Fiévre.

On dit au Palais, qu'un faux & *double* emploi ne se couvre jamais. C'est une même partie qui a été employée deux fois dans un compte, sous divers noms & divers prétextes: c'est-à-dire, qu'on peut revenir à la demande, nonobstant tous arrêts & transactions.

En termes de Chymie, esprit de vin *double*, veut dire, de l'esprit de vin distillé deux fois, & réduit par la seconde distillation à une quantité moindre d'un tiers; par exemple, de trois pintes à deux, ou environ.

Double, se dit aussi en choses morales. C'est un *double* maraut, un *double* fripon, une *double* carogne. *Nequior.* On appelle un homme *double*, celui à qui il ne se faut pas fier: une ame *double*, un cœur *double*, qui dit d'une façon, & pense d'autre. *Duplex, fictus, simulatus.* Seigneur, délivrez mon ame des langues *doubles* & trompeuses. Port-R. S. Paul dit dans la premiére Epit. à Timot. que les Diacres ne doivent point êtres *doubles* en paroles.

Ah! traitre, scélérat, ame double *& sans foi.* Mol.

Un cœur double *aisément croit qu'un autre est coupable*
D'un crime dont lui-même il sent qu'il est capable.

P. L. D. J.

Double, est aussi quelquefois substantif. *Duplum.* La peine du *double*, du quadruple. Gager le *double* contre le simple. Le *double* d'un chiffre. On dit qu'un homme voit *double*, quand il voit deux choses au lieu d'une. Le *double* d'une sentence, c'est la transcription d'une sentence dans quelque acte. En ce sens ce mot vient de *doubl*, qui en bas-Breton signifie *copie*, & *doubla*, *copier*. Le *double* d'un compte, c'est la seconde grosse qu'on donne à la partie. Le *double* d'un air, c'est le second couplet d'un air, qui reçoit divers accords & diminutions des notes de Musique. Plier un linge en plusieurs *doubles*. ☞ J'ai préferé la satisfaction de ma conscience & une réputation sincère aux Dignites & aux avantages que j'aurois pû espérer en faisant l'espion; ou en jouant le *double* M. De la Châtre dans ses Mem.

En termes de Marine, *double* se dit des manœuvres, & est opposé à *bout*, ou *extremité*. Haler sur le *double*, c'est haler en prenant une manœuvre par le milieu, ou par tout autre endroit que par le bout.

Double, en termes de Musique, se dit des croches, des mesures: *double* croche, *double* mesure. La *double* croche vaut la seiziéme partie de la note ronde: c'est une note dont la queue a un double crochet, & qu'on nomme, à cause de cela, *double* croche: elle vaut la moitié d'une croche. La mesure *double* est celle qui se bat à deux temps égaux. Dans ces exemples le mot *double* est adjectif; le même mot est aussi substantif & de genre masculin en termes de Musique, lorsqu'on parle des mesures. Le *double* majeur se bat à quatre temps egaux. Le *double* ordinaire se bat à deux temps égaux. Le *double* mineur se bat à deux temps très-légers. Monteclair.

☞ Double en termes de Fleuristes & de Botanistes se dit des fleurs qui ont plus de feuilles qu'elles n'en ont naturellement, qui par l'art & la culture ont acquis un plus grand nombre de feuilles que la nature ne leur en a donné, qu'elles n'en ont quand elles viennent d'elles-memes & sans culture, & qu'on appelle simples. Un œillet *double*, une rose *double*, une anémone *double*, un souci *double*. Un œillet *double* est sujet à crever. Les Fleuristes estiment fort les fleurs *doubles*, que les Botanistes regardent comme des monstres.

Double d'Aoust. C'est le droit ordinaire qui est dû au Seigneur au mois d'Aoùt par ses hommes serfs.

Double borne, s. f. Piece quarrée d'une vitre.

Double cens, se dit quand le sujet censier, pour sa nouvelle acquisition, ou succession, ne paye à son Seigneur que le *double* de ce qu'il paye chaque année de devoir censuel.

Double-Feuille, s. f. *Ophris, bifolium.* Plante qui a beaucoup de rapport avec l'*Orchis*. Ses racines sont fibrées, blanchâtres, & poussent une tige garnie à sa base de deux ou trois feuilles arrondies, & soutiennent plusieurs fleurs disposées en forme d'épi. Chaque fleur est verdâtre, a six pétales, dont cinq sont petites, & font une coëffe; & la sixiéme, ou l'inférieure, représente une figure humaine. Le calice devient un fruit à trois côtes & à trois loges, qui sont chacune garnies de quelques bandes, sur lesquelles sont attachées des semences aussi menues que de la sciure de bois. La *Double-feuille* vient dans des endroits humides.

Double-fleur. Nom d'une espéce de poiriers, & de poires. A l'égard des poires à cuire, je n'en veux guère

guère que de celles qui sont grosses, qui sont une compôte de belle couleur, qui ont la chair douce & un peu ferme, & sur-tout qui se gardent assez avant dant l'hiver, telles sont les *double-fleur*, &c. La Quint. Certaines personnes l'estiment pour la manger, y trouvant ce que je n'y trouve pas, quelque chose dans la chair & dans le goût. Id. La poire de *double-fleur* est tout-à-fait belle à voir. C'est une grosse poire plate, qui à la queue longue & droite, la peau lisse, colorée d'un coté, & jaune de l'autre : quand elle est gardée, elle perd son beau coloris, & devient toute terne & noirâtre. On en fait les plus belles & les meilleures compôtes du monde, ayant une chair moëlleuse, sans aucune pierre, & ayant sur-tout beaucoup de jus, qui prend aisément une belle couleur au feu. La Quint.

Double lien. Terme de Coutume. Lien de parenté, par lequel deux personnes sont unies du côté paternel & du côté maternel, comme le sont deux freres germains. Le *double lien* donne un droit qui consiste en ce que le frere conjoint de deux cotés exclut celui qui ne l'est que d'un. Le *double lien* n'a pas lieu dans la Coutume de Paris; mais il a lieu dans plusieurs autres, comme dans celles de Bourgogne, d'Orleans, de Blois, de Berry, d'Amiens, &c.

Double paye. Terme de Guerre, Officier qui a *double paye*. *Duplicarius*. Les troupes étrangères en France ont *double paye*.

☞ Double-oreille. Terme d'Agriculture. Les Laboureurs appellent ainsi la partie de leur charrue, qui sert à tourner, à renverser de côté & d'autre la terre que le soc a fendue. Celle qui ne la tourne que d'un coté est une oreille simple.

☞ Double-tête. Terme de Cloutier. C'est un clou, une sorte de clou qui a effectivement comme deux têtes.

☞ Il se dit aussi en termes de jardinage d'une espèce de poire, qui a aussi comme deux tetes. On les appelle plus communément des poires à deux tétes.

Double de Troye. Nom d'une espéce de peche, qu'on nomme autrement Magdeleine rouge. Voyez Magdeleine.

On dit aussi adverbialement, qu'un homme payera au *double*, qu'on lui rendra au *double* quelque chose; pour dire, doublement, & même beaucoup plus, avec usure, & bien au-delà de ce qu'il a prété. Soit qu'on lui fit du mal ou du bien, il le vouloit rendre au *double*. Ablanc. J. C. dit que les Pharisiens rendoient leurs Proselytes fils de la géhenne au *double* de ce qu'ils l'etoient eux-mêmes. On dit aussi, Mettre en *double*, quand on replie une chose sur elle-même, ou sur quelqu'autre de même nature. *Replicare*. Plusieurs lettres de Chancellerie sont taxées au *double*, & on les appelle des *Doubles*. On dit aussi le *double* d'une lettre, d'une copie. *Apographum*.

On dit proverbialement, *Double* jeûne, *double* morceau, pour dire, qu'on libentius mange d'autant plus, qu'il lui est défendu.

On dit aussi, Jouer à quitte, ou à *double*, tant au propre qu'au figuré, pour dire, Mettre tout au hazard. *Quamcumque adire aleam*.

☞ DOUBLES-ŒUVRES. Voyez DOUBLERIE.

DOUBLE s. m. Petite monnoie de cuivre valant deux deniers. *Sexta pars assis*. Il sert à exaggérer la pauvreté. Cet homme est si gueux, qu'il n'a pas vaillant un *double*, un rouge *double*. Il est si avare, qu'il ne donneroit pas un *double* aux pauvres. Il n'a pas un *double* de reste au bout de l'an. Il regarde jusqu'à un *double*. Il a fait son payement en *doubles*. Il y a eu des *doubles* à Paris, qui ont été de différente valeur selon les temps, qu'on a appellés *doubles Parisis*, & *petits Parisis*.

Double, s. f. C'est le premier des quatre ventricules des animaux qui ruminent. On l'appelle autrement *panse*, ou *herbier*. Voyez Panse.

DOUBLEAU, adj. m. Terme d'Architecture. C'est une épithete qui se donne aux premiers arcs qui forment les voûtes, qui vont directement d'un pilier, ou d'un arcboutant à l'autre, entre lesquels sont comprises les croisées d'ogives. *Arcus majores, primarii*. Ils ont quelquefois plus de largeur que les ogives.

DOUBLEAUX. Terme de Charpenterie. Ce sont des solives pour faire des planches. *Tigna*. On met huit *doubleaux* au-dessus des travées pour faire le plancher d'un moulin à vent. En particulier on appelle *doubleaux*, les solives qui portent le chévêtre.

DOUBLEMENT, s. m. Terme de Finances. *Duplum*. C'est une dernière enchère qui se fait dans la huitaine après l'adjudication des Fermes & Domaines du Roi, qui est le double du tiercement. Elle doit être de neuf enchères courantes. Or l'enchère courante est une somme certaine que le Conseil fixe à proportion de la Ferme qu'on adjuge. De sorte que si l'enchère courante est de dix mille francs, le *doublement* doit être de trente mille écus, moyennant quoi on est reçu à la place de celui qui en étoit adjudicataire. On revient contre les adjudications des Fermes du Roi par *doublemens* & par tiercemens. Dans les autres affaires le *doublement* est la moitié du prix de l'adjudication dont on doit faire l'enchère.

Doublement, se dit d'un bataillon, quand on double les rangs ou les files pour les augmenter en front, ou en hauteur. *Duplicatio*.

DOUBLEMENT, adv. En deux manières. *Dupliciter*. Cette terre lui appartient *doublement*, par double titre; l'un comme acheteur, l'autre comme héritier du vendeur. Qui retient le bien d'autrui avec parjuré, pèche *doublement*.

DOUBLER, v. act. & n. Mettre une chose deux fois, ou la rendre deux fois aussi grande. *Duplicare*. *Doubler* une somme, c'est la multiplier par deux. *Doubler* les rangs, c'est faire entrer le second rang dans le premier. Dans le commerce des Indes Orientales tous les ans l'argent *double*.

Doubler, signifie quelquefois simplement, Augmenter, réformer. *Augere*, *ampliare*. *Doubler* la garde, *doubler* la dose, *doubler* l'ordinaire. *Doubler* les gages ou appointemens, c'est les augmenter. *Doubler* le pas, c'est-à-dire, Obliger à aller plus vite. *Properare gradum accelerare*. Cette réflexion est bien triste; il faut *doubler* le pas pour s'en eloigner. Ch. de Mer. *Doubler* une Comédie, se dit quand deux différens Auteurs font une Comédie sur un même sujet. *Duplicem in idem argumentum comediam scribere*. *Doubler* un rôle, *doubler* un acteur, pour dire, Jouer un rôle au défaut de l'acteur qui en est chargé en premier.

Doubler, signifie aussi, Mettre deux étoffes l'une sur l'autre. *Vesti alterum pannum intus assuere*. Faire *doubler* un manteau d'hermines, de panne, de brocart. *Doubler* un corps de logis, c'est, Adosser deux corps de logis l'un contre l'autre.

On dit parmi les joueurs à la paume, qu'une balle a *doublé*, quand elle a touché deux fois à terre. *Solum bis tangere*. Et alors le coup ne vaut rien, ou on marque une chasse. Et au jeu de Billard, *doubler* une bille, se dit quand on pousse la bille de son adversaire de manière qu'après avoir touché la bande, elle revienne en formant un angle dont la ligne du second côté aboutisse ou réponde à une blouse; ou simplement pousser la bille de son adversaire, de maniere qu'après avoir touché la bande, elle revienne.

En termes de Marine, on appelle *doubler* le cap, passer le cap, *doubler* la pointe, pour dire, Passer au-delà du cap, d'une pointe de terre. *Promontorium aliquod praetervehi*. Le premier qui a *doublé* le Cap de Bonne Espérance, a été Vasco de Gama, Portugais, en 1498. *Doubler* un vaisseau, c'est aussi lui donner un doublage, ou revétement de planches. *Doubler* le sillage, c'est, Faire plus de chemin.

Doubler des reins, se dit en termes de Manège, quand un cheval désobéissant saute plusieurs fois de suite pour jetter le Cavalier à bas. *Succutere*.

Doublé, ée. part. pass. & adj. *Duplicatus*, *contractus*, *reductus*. Les Tartares sont à cheval les jambes *doublées*, & les étriers extrêmement courts. P. le Comte.

☞ DOUBLÉ, ée. adj. Terme de Mathématique. Il ne se dit qu'en cette phrase, *raison doublée*, qui est très-différente de la *raison double*.

☞ DOUBLERIE, s. f. On nomme ainsi dans quelques Provinces

Provinces de France, particuliérement en Normandie, dans le pays du Maine, & dans le Perche, ce qu'on appelle ailleurs plus communément du *linge ouvré*. Aux environs de Rouen on dit *Doubles œuvres*. Les Tisserans donnent au linge ouvré ces deux noms, parcequ'il contient, pour ainsi dire, deux sortes d'ouvrages; l'un, qui est simple, est la simple toile; & l'autre qui semble le doubler, qui est la façon qu'on y ajoûte.

DOUBLET, s. m. Fausse pierrerie faite de crystaux taillés, joints ensemble par du mastic coloré par art, ou par quelque petite feuille de la même pierre, ou teinte de quelque autre matiére. *Adulterina gemma è crystallo, colorata.*

Doublet. Terme de Joueurs au Trictrac. C'est un jet de dez qui améne deux points semblables, comme deux as, deux cinq, deux six, &c. *Tesserarum jactus eadem duabus in tesseris puncta referens.* ☞ *Doublet* d'as s'appelle ambezas; *Doublet* de deux s'appelle double deux tous les deux, *L. S. Doublet* de trois s'appelle ternes. *Doublet* de quatre s'appelle Carmes. *Doublet* de cinq s'appelle quines. *Doublet* de six s'appelle sonnés. Id. Tous les autres coups, où les points sont inégaux, s'appellent simples, ou coups simples. C'est delà par métaphore que sont venus en France les noms propres de Doublet, par rapport aux humeurs toujours égales.

C'est aussi un terme de Pharaon: le *doublet* arrive lorsque la même carte arrive à droite & à gauche, & le Banquier gagne moitié. Les *doublets* font le profit des Banquiers.

DOUBLETTE, s. f. Est un des jeux de l'orgue, qui est ouvert & de deux pieds, accordé à la 22e de la montre. La *doublette* est un jeu à bouche dont les tuyaux sont de la petite facture, c'est-à-dire, étroits: ces tuyaux sont d'étain fin & ouverts.

☞ Doublette. Terme de Conchyliologie. C'est un mot dont se servent les Hollandois pour exprimer les Coquillages qui ont deux écailles. Ce terme revient à celui de *Bivalve*.

☞ DOUBLEUR DE LAINE. Celui qui double la laine sur le rouet.

☞ DOUBLEUSES DE SOIES. Ce sont des filles, qui, après que la soie a été filée par le Moulinier, la doublent sur des guindres, qui sont des espéces de rouets.

☞ DOUBLIERE, s. f. C'est, selon Borel, une bête qui porte deux petits à la fois. Ce mot n'est pas d'usage.

DOUBLON, s. m. Monnoie d'Espagne, ou double pistole, qui a valu divers prix en divers temps. *Duplex nummus aureus.* Ma foi ils sont beaux & bons, vos *doublons*. Cathol. d'Esp.

Doublon, en termes d'Imprimerie, se dit des fautes des ouvriers, quand ils composent deux fois la même chose. *Iteratio supervacanea.*

☞ DOUBLOT. s. m. Terme de manufacture d'étoffes de laine, en usage dans la Province de Champagne, particuliérement à Reims: il signifie, un fil de laine double dont on fait les lisiéres des droguets.

DOUBLURE, s. f. L'étoffe dont on double une autre. *Assutus*, ou *assuendus interinsecus vesti pannus.* La *doublure* est souvent plus riche que l'étoffe.

On dit en proverbe, que fin contre fin n'est pas propre à faire *doublure*; pour dire, que deux personnes qui sont également habiles ont de la peine à se tromper l'un l'autre.

☞ DOUBTER. Voyez DOUTER.

☞ DOUCE-AMÉRE. Plante qui pousse des sarmens longs ordinairement de deux ou trois pieds. Elle est chaude, fébrifuge, pulmonique & tue les vers. Ses feuilles & ses baies sont dessicatives, digestives, détersives, résolutives & propres pour les obstructions du foie, pour les hernies, pour ceux qui sont tombés de haut, pour dissoudre le sang caillé, étant prise en décoction, ou autrement. On l'emploie avec succès en forme de cataplasme sur la tumeur des mammelles causée par la coagulation du lait. Le suc efface les taches du visage. Cette plante entre dans le négoce des Herboristes.

DOUCEÂTRE, adj. m. & f. Fade, insipide, désagréable au goût. Il se dit des eaux, ou des liqueurs ou saveurs, & quelquefois des odeurs. *Subdulcis, dulciculus.* Je n'aime point cette sauce, elle est trop *douceâtre*. Un fruit *douceâtre*. Prononcez *douçâtre*.

DOUCEMENT, adv. D'une maniére douce, lentement, & sans bruit. *Suaviter, dulciter.* Les tortues marchent fort *doucement*. Sénéque nous apprend que quand Socrate étoit en colére, c'étoit alors qu'il parloit plus *doucement*, & plus rarement. Port-R.

> *Zéphirs, ruisseaux, volez plus lentement,*
> *Coulez plus* doucement. Sar.

> *Prenons tout* doucement *les hommes comme ils sont.*
> Mol.

Doucement, signifie encore, Humainement, sans rudesse, sans aigreur. *Humaniter, leniter.* Il faut traiter *doucement* ses valets. Ce Prince a traité *doucement* les vaincus. La correction chrétienne se doit faire *doucement*, & sans aigreur. Je ne lui ai rien dit de fâcheux, je lui ai parlé *doucement*.

Doucement, signifie encore, Commodément, facilement, paisiblement, agréablement, sans murmure, sans impatience. *Placidè, quietè, tranquillè, pacatè, suaviter.* On vit *doucement* dans la solitude. Avec un peu de raison on peut goûter *doucement* les biens, & s'accommoder patiemment aux maux. S. Evrem. Il vit tout *doucement* de son bien; ce qui veut dire aussi, petitement, mais sans être à charge à personne. Vivre *doucement*, c'est-à-dire, sans passion, sans inquiétude, hors du bruit & de l'embarras des affaires. Bouh. *Doucement*, diras-tu, que sert de s'emporter? Boil. C'est-à-dire, parler sans aigreur & sans précipitation. Quelquefois il va plus à l'artifice qu'à la modération.

> *Est-ce donc là médire, ou parler franchement?*
> *Non, non, la médisance y va plus* doucement. Boil.

Il faut se laisser conduire *doucement* à la nature, qui nous apprendra assez à mourir. Mont. Les marques de votre tendresse me repassent *doucement* dans l'imagination. Ch. de Mer. Je sçai souffrir mes malheurs assez *doucement*, & sans en importuner personne. M. Scud. Le mouvement le plus délicat de l'amour, c'est la langueur, qui, comme une flamme secrette, nous consume *doucement*. S. Evr.

Doucement, signifie encore, Sans éclat, à la sourdine & délicatement. *Tacitè, leniter, lentè.* Les negociations avec les étrangers doivent être traitées fort *doucement*. Il faut aller *doucement*, & bride en main, quand on a affaire à certaines gens.

On dit en proverbe, Aller *doucement* en besogne, quand on agit lentement, & avec grande circonspection.

☞ Doucement. adv. On dit, après de grandes douleurs, qu'on est bien *doucement*, pour dire, qu'on est fort soulagé.

☞ Il signifie aussi, Médiocrement bien. Comment se porte ce malade? Tout *doucement*. Avancez-vous cette affaire? Tout *doucement*. Acad. Fr.

DOUCEREUX, euse. adj. & subst. Qui est doux sans être agréable. *Dulciculus.* Les vins de Mâcon, de Condrieux, sont des vins *doucereux*, qui sont doux & piquans.

Doucereux, se dit figurément en choses morales, & signifie Flatteur, qui cageolle, qui conte des fleurettes, qui fait le passionné. *Blandiculus, blandicellus, blandiloquus.* Un style *doucereux*, un esprit *doucereux*, des vers *doucereux*: ce qui se dit particuliérement des vers d'amour. Faire le *doucereux*, c'est, Faire l'amoureux, le languissant auprès d'une Dame. *Languidum, languentem amasium agere.* Cet homme est un *doucereux*, qui fait toujours le plaintif & le soupirant. M. Scud. Appeller un homme *doucereux*, c'est lui dire une injure. Id. La réputation de *doucereux* bannal. Bussi Rab.

DOUCET, ette. adj. Diminutif de *doux*, qui se dit proprement

proprement d'une mine *doucette*, où il entre un peu du mais, ou de l'hypocrite. *Blanditella oris species, quæ stoliditatem aliquatenus sapit.* Il ne se dit que des personnes, & l'usage en est fort borné. Il est aussi substantif. C'est une petite *doucette*.

DOUCETTE, s. f. *Campanula arvensis erecta, vel procumbens.* Espèce de Campanule qui vient dans les champs, & dont on mange au printemps les racines en salade. Sa racine est blanchâtre, petite, & pousse quelques feuilles oblongues, arrondies par leurs extrémités, molles, & légèrement dentelées sur leurs bords. Ses tiges sont tantôt droites, tantôt couchées, branchues, garnies de feuilles alternes, pareilles à celles du bas, mais plus étroites & un peu frisées sur leurs bords. Les branches & les tiges sont terminées par des fleurs d'une seule pétale, fort évasées, & à cinq angles, purpurines ou bleuâtres, blanches dans leur fond, & soutenues par des calices verdâtres évasés, rayonnés à cinq feuilles étroites. Ce calice devient un fruit allongé, composé de quatre loges qui contiennent une semence luisante & fort menue. Toute la plante donne du lait.

☞ DOUCETTE; qu'on nomme aussi *Roussette*, s. f. Espéce de chien marin, dont la peau sert aux Ouvriers en bois, aux mêmes ouvrages où ils emploient le véritable chien de mer.

☞ DOUCETTE, est aussi un nom que l'on donne à la Mélasse, ou sirop de sucre.

DOUCEUR, s. f. Qualité; légère, agréable impression que font sur la langue les choses qui n'ont point d'acidité, qui n'ont rien qui pique le goût, ou les autres sens. *Dulcedo, dulcitudo, suavitas.* La *douceur* du miel est plus fade que celle du sucre. La *douceur* de la voix charme l'oreille. Ce qu'on estime dans les parfums, c'est la *douceur*. La *douceur* de la peau plait au toucher. La *douceur* des couleurs plait à la vûe. On dit qu'un homme aime les *douceurs*, quand il aime le sucre, les confitures, les vins de liqueurs.

Douceur, se dit figurément en choses morales. Bonté, calme, modération, tranquillité de l'ame qui n'est point émue par une injure, qui se porte à faire du bien par son propre penchant. *Mansuetudo, leniendo, lenitas, humanitas, clementia.* La *douceur* n'est souvent qu'une vanité de se faire aimer de tout le monde. M. Esp. La *douceur* du gouvernement est ce qui fait la félicité des peuples. Il éprouva bientôt que le Prince conduit ses desseins avec beaucoup plus de succès par une *douceur* ingénieuse, que par des airs impérieux, qui font trop sentir & trop craindre l'autorité. Le Gend. Il a trouvé l'art d'allier toute la fermeté d'un Juge avec la *douceur* d'un père. Id. La *douceur* de l'esprit est l'agrément de la conversation. Eusebe soutenoit sa réputation d'une gravité contrefaite, & d'une douceur affectée. Herman.

Je veux qu'avec douceur *nous nous montrions sages.* Mol.

La *douceur* est une vertu presque inconnue, parcequ'elle est humble & sans éclat. M. Esp. La fonction de la *douceur* est de modérer & de domter la colère. Id. La force de Dieu est tempérée par sa *douceur*, & sa *douceur* est soutenue par sa force. Fléch. Il est difficile de définir cette *douceur* qu'on trouve si charmante dans les femmes: il semble qu'il n'y a pas grande difference entre la bonté & la *douceur*. M. Scud. Je ne sçai quoi de noble & de fier est une garde plus sûre, que cette *douceur* qui laisse tout prétendre & tout espérer. Id. La *douceur* a quelque chose de fade & d'ennuyeux, quand l'esprit ne l'anime pas. S. Evr. Les femmes étalent toute leur *douceur* sur le visage, & au-dedans elles sont toutes pleines de fiel & d'aigreur. Voit. La *douceur* & la paresse se ressemblent un peu. S. Evr. Il y a une si grande liaison entre la *douceur* & l'humilité, qu'elles sont presque inséparables. S. Bernard dit que ce sont deux sœurs.

Douceur, signifie encore, Contentement, aise, agrément, plaisir, volupté. *Suavitas, jucunditas.* Dieu nous détache des *douceurs* trompeuses du siècle par les amertumes salutaires qu'il y mêle. Le P. Thom. C'est dans le repos d'esprit que consiste la *douceur* de la vie. Toutes les *douceurs* d'un cœur tendre ne se peuvent connoitre, qu'en les éprouvant soi-même. M. Scud. Les acclamations en quoi l'on fait consister les *douceurs* de la gloire, sont plus éclatantes; mais elles ne sont pas si sensibles que les *douceurs* de l'amour. Id.

Ce sont les douceurs *de la vie,*
Qui font les horreurs du trépas. Quin.

Mille & mille douceurs *y (à la couronne) semblent attachées,*
Qui ne sont qu'un amas d'amertumes cachées. Corn.

La vie privée a ses *douceurs*, aussi-bien que celle de la Cour. On ramène les gens par la *douceur*, en les flattant. Les *douceurs* dont on est capable dans l'extrême vieillesse, ne valent par la peine de les demander au Ciel. Voit.

On dit, conter des *douceurs* à une femme, pour dire, la cageoller, lui faire l'amour, lui conter des fleurettes. *Blanditia, illecebra, Lenocinia.*

Aller à l'abri d'une perruque blonde,
De ses froides douceurs *fatiguer le beau monde.* Boil.

En ce sens on dit aussi, Dire des *douceurs* à quelqu'un, pour dire, le flatter, lui dire des choses obligeantes.

Douceur, se dit aussi de quelque commodité, ou menu profit qu'on tire d'une affaire, d'une entremise. *Fructus, utilitas, commodum.* Cet homme n'a pas beaucoup gagné à ce marché, mais il en a tiré quelque *douceur*. Il a fait ce mariage, il en a eu quelque *douceur*.

Douceur se dit du style. Il y a une *douceur* de style; qui consiste à écrire de manière que le discours s'insinue imperceptiblement dans l'esprit du Lecteur, & y fasse une impression qui plaise & qui attache ... Ce talent regarde le style personnel; & est fort au-dessus du grammatical; dont néanmoins il suppose d'ordinaire la pratique. P. Buffier. La *douceur* du style grammatical, selon le même Auteur, consiste à éviter une suite de mots dont la prononciation est rude, ou une suite de syllabes qui ont le même son, ou à peu-près le même: le style n'aura point de *douceur*, si ces mots ou ces syllabes ne sont pas tout-à-fait de suite, mais fort près; si on répète trop souvent certaines particules, *car, pour, mais*, &c. si les mêmes mots sont pris en différens sens dans une même phrase; s'il y a des mots que l'oreille ne distingue pas assez, de sorte que plusieurs semblent n'en former qu'un seul. Isocrate, S. Jean Chrysostome, & Euripide parmi les Grecs; Cicéron & Cornelius Nepos parmi les Latins; Sarasin, M. de Fénelon, Archevêque de Cambray, M. Maboul, Evêque d'Alet, Racine ont une grande douceur de style.

On dit proverbialement, Tout par *douceur*, & rien par force; pour dire, qu'on fait mieux ses affaires à l'amiable que par la violence.

DOUCHE, s. f. Qui ne se dit que dans les lieux où il y a des eaux minerales qu'on épanche sur la partie affectée, pour la guérir. *Aqua callide in affectam malè corporis partem infusio.* La *douche* se donne 12 ou 15 jours durant, quand l'eau est fort chaude; & 20 ou 25 jours, quand elle ne l'est guère. On ne la donne jamais sur la tête.

Ce mot vient de l'Italien *doccia*. Ménage.

DOUCIN, s. m. Nom que quelques-uns donnent à l'eau douce mêlée d'eau de la mer.

DOUCIN, s. m. sorte de pommier qui approche fort de celui de Paradis.

DOUCINE, s. f Terme d'Architecture. C'est un ornement de la plus haute partie de la corniche, qui est fait en forme d'onde, moitié convexe, & moitié concave. *Cymatium.* On l'appelle aussi *cymaise*, ou *gueule droite & renversée*.

☞ DOUCINE. s. f. Vieux mot. Sorte d'instrument de Musique. Marot.

☞ DOUDOU. s. m. Monnoie de cuivre, qui a cours dans

dans quelques lieux de l'Orient, particuliérement à Surate & Pontichéri. Le *Doudou* vaut un peu moins de deux liards.

☞ DOUÉ, ou DOÉ, f. m. *Theotnadum Castellum*, ou *Palatium*. Petite ville de France, dans la Province d'Anjou, à quinze mille pas de la Loire, à trois lieues de Saumur, & à une lieue d'une petite riviére appellée le Toué, assez près d'un ruisseau nommé Layun. Il paroît par le témoignage de plusieurs Historiens que *Doé* étoit un des principaux Palais des Rois d'Aquitaine; & ce sont les ruines de ce palais que les gens du Pays prennent pour les restes d'un Amphithéatre. Messieurs Baudrand & Corneille ont crû que c'étoit un Amphithéatre, & en ont décrit la forme & les dimensions. Il est de figure hexagone, taillé dans un roc, ou dans une carriére de pierre rougeâtre, & pouvoit contenir quinze mille spectateurs. Il y a vingt degrés pour descendre au parc où l'on faisoit combattre les animaux. En 1620. les Bourgeois de *Doué* représenterent dans cet Amphithéatre la prise de Jérusalem par Godefroi de Bouillon, & quelques Tragédies. Outre la Paroisse, qui est dédiée à S. Pierre, il y a l'Eglise Royale & Collégiale de S. Denys, un Couvent de Récollets, & un Hôpital bien renté. On voit à *Doué* une des plus belles fontaines qu'il y ait en France. Elle est en fer à cheval, &c. Le bassin en est fort large, & servoit aux Naumachies, ou combats sur l'eau. La Collégiale de S. Denys est, dit-on, un monument de la piété de Dagobert I. Cette ville a été appellée en Latin *Doadum Castellum*, *Doadum*, *Castrum Doadinum*, *Dudum*, ou *Donæum*.

DOUELLE, f. f. Petit ais dont on fait les tonneaux. C'est la meme chose que douve, ou douvelle. Voyez Douve, dont *douelle* & douvelle sont des diminutifs.

DOUELLE, f. f. Terme de Maçon, qui se dit d'une coupe de pierre propre à faire des voûtes. *Secti in cuneum lapides.* Le parement qui fait la partie cintrée de la voûte, & qui est courbe, s'appelle *douelle intérieure*, ou *intrados*. La partie opposée qui fait le dessus de la voûte, s'appelle *douelle extérieure*, ou *extrados*. ☞ La surface plane qui passe par la corde de l'arc d'une *douelle* s'appelle *douelle* plate: c'est une préparation à la formation d'una *douelle* concave. FREZIER.

☞ Ce mot vient du Latin *dolium*, un tonneau. ID.

DOUER, v. act. Assigner un douaire à sa femme. *Usumfructum partis alicujus bonorum mariti uxori assignare.* Une femme *douée* de douaire coutumier est plus avantagée, que si elle étoit *douée* d'un douaire préfix.

DOUER, se dit aussi en parlant des dons & des avantages que nous recevons de la nature & de la grace. *Instruere.* Samson fut *doué* d'une force extraordinaire. Esther fut *douée* d'une beauté admirable. La Sainte Vierge a été douée de toutes sortes de graces & de vertus.

DOUÉ, ÉE. adj. *Ornatus*, *praditus*, *instructus*. Ce jeune homme est *doué* de mille belles qualités.

☞ DOUET ou DOUIT, subst. masc. C'est ainsi qu'on appelle un petit courant d'eau. Ce terme est principalement usité dans les Provinces de Normandie & d'Anjou. M. Huet dit qu'il vient du Latin *ductus*; *aquaductus*. Ce mot n'est pas du bel usage.

☞ DOUGÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Fin, délié.

☞ *Le corps est droit, gent & dougé.*

☞ Ménage remarque que l'on dit aussi, du fil *dougé*, & de la toile *dougée*.

DOUGLAS, f. m. Bourg, ou petite ville d'Ecosse, sur la côte de Merche, *Merchia*, aux confins de la Lothiane, dans laquelle quelques Géographes la comprennent. MATY. Speed la met dans la Merche, ou Marche. *Dunglasium.* Les Anglois écrivent *Duglas*, ou *Dunglas*. C'est ce dernier qui se voit toujours dans les Cartes de Speed, soit pour ce nom-ci, ou pour les suivans. Ce lieu donne son nom à une vallée de laquelle il est proche, & que les Ecossois appellent *Duglasdale*. Il a aussi donné son nom à l'ancienne maison de *Douglas*. CORN.

DOUGLAS, Ville de l'Isle de Man. *Dunglasium.* C'est un port de mer situé sur la côte orientale de cette Isle, vis-à-vis de Lancastre en Angleterre. Le Golfe ou le Havre de *Douglas* est une partie de la mer d'Irlande, sur la côte orientale de l'Isle de Man, & au fond duquel est la ville de *Douglas*, dont il prend le nom. Ce Cap, ou la pointe de *Douglas* est, sur la côte orientale de l'Isle de Man, la pointe de terre qui s'avance au midi du Golfe de *Douglas*, dont nous venons de parler, & qui sert à former ce Golfe. Les Cartes de Speed, qui écrivent *Dunglas* en indiquant le *Douglas* d'Ecosse, écrivent toujours *Dowglas* pour celui de Man. Pour nous, nous prononçons toujours *Douglas*.

DOUHE, f. f. C'est le côté d'un fossé où sont les terres jectices. Voyez DOUVE.

DOUIKEN. Terme de Relation. C'est ainsi que les Cathaïns appellent la vingt-deuxième partie de leur année, qui en a vingt-quatre de 15 jours chacune. Voyez d'Herbelot.

☞ DOUILLAGE, f. m. Mauvaise fabrication des étoffes de laine, qui vient de ce que le fileur n'a pas employé des tremes de la même qualité dans toute la longueur des piéces. On appelle une piéce *douilleuse*, celle qui est ridée & mal unie, qui n'est pas quarrée, & d'une égale largeur.

☞ DOUILLART. f. m. Mesure dont on se sert à Bordeaux & presque dans toute la Guyenne, pour mesurer les charbons de terre d'Angleterre & d'Ecosse. Neuf *douillarts* font le tonneau composé de 36 harriques, qui reviennent à 72 barrils, de la mesure de ceux portés par les tarifs de 1664 & 1667.

DOUILLE, f. f. Mouillez *ill.* Terme d'Armurier. C'est le fer creux qu'on met au talon ou au bout d'enbas d'une pique, d'une hallebarde, javeline, baïonnette, ou autre arme semblable, ou au bout de la baguette d'une arme à feu. *Tubulus ferreus, quo pars hasta, spiculi, extrema præfigitur.* On le dit aussi du creux où on met la chandelle dans une lanterne, un martinet, ou un flambeau. *Candelabri summus tubulus.* Les Orfévres l'appellent *bobeche*. On appelle aussi *douille* de la croix, le creux qui est au bas, où on fait entrer le bâton pour la porter en Procession, ou la mettre sur son pied. Les Taillandiers & les Jardiniers le disent aussi du trou d'un outil de fer, comme d'une beche, dans lequel on met un manche de bois.

DOUILLET, ETTE. adj. Mouillez l'*i*, & les deux *ll*, Mollet, doux à l'attouchement. *Mollis*, *molliculus*. Une étoffe de soie est bien *douillette*. Un oreiller de duvet est *douillet*. La pommade rend la peau unie & *douillette*. Les linges qu'un Chirurgien emploie doivent toujours être à demi-usés afin qu'ils obéissent davantage, & qu'ils soient plus *douillets*. DIONIS.

DOUILLET, se dit aussi des personnes qui affectent leurs aises, & une délicatesse extraordinaire pour ce qui touche les sens. *Delicatus*, *delicatulus*. C'est un pere *douillet*: ce qui se dit aussi des hypocrites & faux dévots qui cherchent trop leurs aises. L'amour propre est *douillet* & mignard; il est fort mal-aisé à satisfaire. M. ESP. On dit d'un homme qui a la goutte au pied, & qui a encore de la foiblesse, qu'il a encore le pied *douillet*.

Il est aussi substantif. Il fait le *douillet*. C'est un *douillet*.

DOUILLETTEMENT, adv. D'une maniére douillette, ou sur quelque chose de douillet. *Delicatè.* Il étoit couché bien *douillettement* sur un bon matelas, tandis que les autres étoient sur la dure.

☞ DOUILLON, f. m. Il se dit en Poitou & dans quelques autres Provinces voisines, des laines de moindre qualité, telles que sont les plures & poignons.

DOULAS. Village de France en Bretagne, à 3 lieues à l'orient de Brest. *Daoulasium.* L'Abbaye de *Doulas* de l'Ordre de S. Augustin fut fondée en 1125. par Alain Seigneur de Rohan. M. Corneille écrit *Doulat*, ou *Daoulas*; mais on dit toujours *Doulas*.

DOULCEMER, f. m. Instrument de Musique en usage en France au XVe siécle. Un compte rendu au Duc de Bretagne en 1451 & 1452. par Raoul de Launay, fait mention d'un nommé Henri Guiot, joueur de *doulcemer*. Le P. Lobineau a donné l'extrait de cet acte

acte dans l'*Hist. de Bret.* T. II. p. 1122. & suiv. Voyez à la page 1184. dern. ligne.

☞ DOULEBSAIS, ou *Mallemolles.* Espéce de mousseline, ou toile de coton blanche, trés-claire & trés-fine, que l'on tire des Indes Orientales, particuliérement de Bengale.

DOULEUR, s. f. Sentiment triste & fâcheux qui afflige, qui blesse quelque partie du corps, & est ennemi de la nature : ce qui arrive par l'altération subite de la partie, ou par solution de continuité. *Dolor.* La *douleur*, selon les uns, est un mouvement qui réside dans les sens ; & selon les autres, c'est une émotion de l'ame causée par les organes. Si on demande la cause de la *douleur* que cause une piqure, l'on doit répondre d'abord, que la piqure ne peut séparer les fibres de la chair, sans ébranler les nerfs qui aboutissent au cerveau : on demandera encore, pourquoi cette partie du cerveau étant ébranlée, on sent de la *douleur* ? Car il n'y a point de liaison nécessaire entre les ébranlemens du cerveau, & le sentiment de *douleur* dont l'ame est affectée. MALEB. Dieu connoît la *douleur* ; mais il ne la sent pas, parceque sentir la *douleur*, c'est être actuellement malheureux : pour nous, nous sentons la *douleur*, sans la connoître ; nous n'en avons nulle idée claire. ID. Pour rendre raison de la *douleur*, il faut avoir recours à une puissance supérieure qui forme la liaison entre les ébranlemens du cerveau, & le sentiment de l'ame. ID. Ce Stoïcien, qui ne vouloit pas avouer que la *douleur* fût un mal, l'avouoit par l'effort qu'il faisoit pour ne le pas avouer. Le péché de la femme a été puni par les *douleurs* de l'enfantement.

DOULEUR, se dit aussi des passions de l'ame. L'affliction d'esprit égale les plus grandes *douleurs.* Rien ne soulage tant la *douleur* que la liberté de se plaindre. S. EVR. Il faut qu'un pénitent ait une vive *douleur*, une componction de ses fautes. L'ostentation de la *douleur* va plus loin que la *douleur* même. BOUH.

Vous triomphez, cruelle, & bravez ma douleur.
RACINE.

Il y a des *douleurs* si sensibles, qu'il semble qu'elles nous dispensent pour quelque temps de la nécessité d'être raisonnables. J'ai ressenti tout ce que la *douleur* a de tendre, de vif & de violent. M. ESP. Je laisse à ces femmes médiocrement touchées tout ce fracas de gémissemens, qui sont plus propres à affoiblir la *douleur*, qu'à l'exprimer. Il y a des femmes qui ne s'opiniâtrent à pleurer, que pour avoir la gloire d'une belle & immortelle *douleur.* ROCHEF. La *douleur* est toujours moins forte que la plainte. LA FONT. La *douleur* n'est blàmable que par l'excès, & par la longue durée. M. SCUD. Les *douleurs* qui sont causées par l'amour sont plus aisées à consoler, que celles qui sont causées par l'amitié ; celles de l'amour sont plus violentes, mais moins durables. ID. Remarquez dans ce tableau d'un homme mourant, environné de sa famille, que la *douleur* y est si bien diversifiée, qu'on peut distinguer la *douleur* d'un cousin germain, & la *douleur* dissimulée d'une servante qui se contrefait à faire la triste. FELIB.

Il faut dans la douleur *que vous vous abaissiez.* BOIL.

Lucain fait dire à Cornélie, veuve de Pompée, Il m'est honteux de ne pouvoir mourir après vous de ma *douleur* seule. BOUH. La *douleur* d'une Maîtresse qui pleure son Amant nous touche plus que l'affliction d'une veuve artificieuse. S. EVR.

Une mâle tristesse, une grave douleur,
Regne sur son visage. BRÉB.

On dit en proverbe, Pour un plaisir mille *douleurs* ; pour dire, qu'il y a bien plus de maux que de plaisirs en ce monde. On dit aussi, A la Chandeleur la grande *douleur* ; pour dire, la grande froidure. On dit encore proverbialement, *Douleur* aux vaincus.

☞ Filles des SEPT DOULEURS de la Sainte Vierge. S. Philippe Benizi, Propagateur & l'un des Généraux de l'Ordre des Servites, avoit établi en plusieurs lieux des confrairies en l'honneur des sept *douleurs* de la Sainte Vierge ; mais il n'y avoit aucune communauté sous ce nom. Ce fut la Duchesse de Latere, Dona-Camille-Virginie-Savelli Farnese, qui fonda celle de Rome vers l'an 1652. voulant que cette Communauté portât le nom des sept *douleurs* de la Sainte Vierge, afin d'honorer par une dévotion particulière la Mere de Dieu dans ses souffrances. Elles font seulement une oblation de leurs personnes, sans engagement de vœux, promettant une perpétuelle stabilité, la conversion de leurs mœurs, & l'obéissance à la supérieure ; & elles gardent toutes les observances réguliéres, comme si elles étoient religieuses. Elles n'ont point de clôture, & sortent pour visiter les trois principales Eglises de Rome, sans pouvoir sortir hors des portes de la ville. Elles observent la régle de Saint Augustin, avec des constitutions, qui leur ont été données par la Fondatrice, & approuvées par Alexandre VII. & Clement IX. & que Clément X. confirma le 25 Mars 1671. P. HELYOT. *Tom. III. p.* 46. Voyez PHILIPPINES, Religieuses.

☞ DOULEUR, s. f. Fille de l'Erébe & de la nuit, selon Cicéron.

DOULI, s. m. Terme de Relation. Espéce de voiture dont on se sert aux Indes. *Lettica, Sella Indica.* Il fit mettre sa femme dans un *Douli*, (c'est une voiture moins honorable que le Palanquin) & il la fit transporter de l'Eglise. LET. ÉDIF. ET CUR. Elle se leva tout-à-coup de dessus le *douli.* ID.

DOULOIR, Vieux mot, qui signifioit autrefois, *Se plaindre. Dolere, queri, conqueri.* Les Chevaliers d'Amadis se *douloient* moult piteusement.

Femme se plaint, femme se deult ;
Femme pleure quand elle veut.

☞ DOULOIR, ne signifie pas tant être fâché, que Avoir de la douleur, être triste, dolent, chagrin. *Dolere.*

Ce n'est point deuil, quand louange on en veut ;
Mais le vrai deuil, sçais tu bien qui le porte ?
C'est celui-là qui sans témoin se deult. MAROT.

DOULOIRE, s. f. Instrument dont se servent les Tonneliers. *Dolabra.* Il tient de la hache, & de la serpe.

DOULOUREUSEMENT, adv. D'une maniére douloureuse. *Acerbè.*

DOULOUREUX, EUSE. adj. Ce qui sent de la douleur, ou qui en cause. *Acerbus, dolorem creans, afferens.* Ne lui heurtez pas le bras, il l'a fort *douloureux*, à cause d'un rhumatisme. La goutte est un mal fort *douloureux.*

DOULOUREUX, au figuré signifie, Fâcheux, affligeant. Nous sommes naturellement touchés d'un spectacle triste & *douloureux.* FÉLIB. Il n'y a rien de plus *douloureux* que cette séparation éternelle, que la mort met entre nous & nos amis. PATR.

Servons d'exemple à l'Univers,
De l'amour la plus tendre & la plus malheureuse,
Dont il puisse garder l'histoire douloureuse. RACINE.

DOUNEZAN, s. m. Voyez DONNEZAN. On prononce l'un & l'autre.

DOURAK, s. m. Ville de Perse, où il se fait quantité d'Abahabes, qui sont des espéces de soutanes sans manches dont se servent les Arabes. Elles sont de camelot à bandes du haut en bas, & de trois couleurs, blanches, grises & noires. *Dourak* est assez près d'Hella, lieu où se fait la jonction de l'Euphrate & du Tigre, qui y forment plusieurs marais où l'on seme des cannes qui servent à écrire. Quand ces cannes sont coupées, on les fait rouïr dans l'eau, comme le chanvre en France. Cela leur donne une vive couleur de feuille morte. Ensuite on les fait sécher ; & elles acquierent la dureté nécessaire pour

écrire

écrire. Tavernier, *Voyage de Perse, T. I. L. 3.*

DOURBIE, s. f. Rivière de France, qui sort d'entre le Gévaudan & les Sévennes, & se jette dans le Tarn au-dessus de Millaud.

DOURDAN, s. m. Petite ville de l'Isle de France. *Durdanum, Dordincum, Dordingum.* Elle est dans le Hurepoix, sur la rivière d'Orge. Quelques-uns mettent une partie de cette ville dans le Gâtinois, & une autre dans la Haute-Beausse. *Dourdan* est un Comté du domaine du Roi. Il appartenoit en propre au Roi Hugues Capet; & ce fut par-là qu'il devint domaine Royal. *Dourdan* fut presque ruiné par les Huguenots, qui le prirent & le reprirent en 1562, & 1567. Henri III. engagea *Dourdan* au Duc de Guise en 1596. Cette ville fut vendue ensuite à Imbert de Diesbac, de Berne en Suisse. Celui-ci remit son droit au Sieur de Harlay de Sancy, qui le transféra au Sieur de Rosny. Ce dernier en jouït jusqu'en 1610. que Louis XIII. le rembourfa, & reprit *Dourdan.* Corn.

DOURLACH, ou DOURLAC, s. m. Petite ville d'Allemagne. *Durlacum.* Elle donne son nom à la partie inférieure du Marquisat de Bade. *Dourlach* est fort joli, & orné d'un beau château, qui est la demeure des Marquis de Bade-*Dourlach.* Rhénan a pris cette ville pour l'ancienne *Budoris* que Cluvier croit être le château de Buriach dans le Ckreichgow, & d'autres Heidelberg. Le Marquisat de *Dourlac*, ou de *Bade-Dourlach*, est un petit Etat du Cercle de Souabe en Allemagne. *Marchionatus Durlacensis.* C'est la partie inférieure ou septentrionale du Marquisat de Bade. Les Marquis de *Dourlach*, & plus ordinairement de Bade-*Dourlach*: la Maison de Bade-*Dourlach* est la branche cadette des Marquis de Bade, qui est souveraine, & a voix dans les Diétes, comme l'aînée. Voyez Bade.

DOURLANS, ou DOURLENS, s. m. Petite ville de France. *Dulendium, Donincum Ambianorum; Donencum, Donengium* dans quelques exemplaires de Sigebert. *Dourlens* est dans l'Amiénois, qui est une partie de la Picardie. *Dourlens* est situé sur la rivière d'Authie, vers les frontières d'Artois. Il appartenoit autrefois aux Comtes de Ponthieu. Marie, Comtesse de Ponthieu, fille de Guillaume II. & d'Alix de France, donna *Dourlens* à Louis VIII. par contrat fait à Chinon l'an 1225. Par le traité d'Arras, Charles VIII. l'aliéna à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne; mais Louis XI. fils de Charles, le racheta en 1463. Les Picards disent *Doulens*; & Valois prétend qu'il faut dire ainsi, & que *Dourlens* est une corruption: en Artois on dit aussi *Doulens.*

DOURO, s. m. Rivière d'Espagne. *Durius.* Tel est le cours du *Douro*: il prend sa source dans la vieille Castille, vers les confins de la Navarre & de l'Arragon, dans le pays des anciens Palendons, près de l'endroit où étoit Numance; de-là séparant les Callaïques des Lusitaniens il se déchargeoit dans l'Océan. Il a cent lieues de cours à peu près: il traverse la vieille Castille & le Royaume de Léon: il touche au Portugal au-dessus de Miranda, & courant au Sud-ouest fait quelque temps la séparation de l'Espagne & du Portugal; puis tournant droit à l'Ouest, il entre tout-à-fait dans le Portugal, & sépare les Provinces de Tra-los-montes, & d'Entre-Minho & *Douro* qui sont à son nord, de celle de Beyra qu'il a au midi, & se dégorge dans l'Océan vers le 41e degré de latitude & le 9e environ 20 min. de longitude, un peu au-dessous de Porto. On l'appelle *Duero* en Espagnol, & *Douro* en Portugais.

DOUROU, s. m. Plante de l'Isle de Madagascar, qui croit en forme d'un panache, & dont les feuilles ont deux pieds de largeur, & sont longues d'une toise. Il s'en trouve même qui ont plus de huit & dix pieds de long, sans compter la tige qui est quelquefois de la longueur de deux pieds. Son fruit appellé *voadorou*, à cause que *voa* signifie fruit en langage du pays, vient en forme d'une grape, longue comme l'épi du blé de Turquie. Elle est enfermée dans une écorce fort dure, & chaque grain ou baie est comme un gros pois environné d'une chair bleüe, dont on fait de l'huile. Les baies servent à faire de la farine pour manger avec du lait. Les habitans de cette Isle ont toujours de ce fruit dans la bouche avec du bétel & un peu de chaux, qu'ils mâchent pour la santé, & afin d'avoir l'haleine douce. Les feuilles vertes de cette plante leur servent de nape, d'assiette & de gobelet. On les nomme *rates*, quand elles sont séches, & les tiges s'appellent *falases.* On en batit les murailles des maisons.

DOUSARES. Voyez DYSARES.

DOUSBOURG, s. m. Qu'on écrit aussi *Dorsburg*, Ville des Provinces-Unies. *Doesburgum, Doesburgius, Dusburgum, Drusiburgum.* Cette ville est située au confluent du vieux & du nouvel Issel. *Dousbourg* étoit fortifié; mais les François en ruinerent les fortifications en 1673.

☞ DOUSLAG. s. m. Grande plaine sur la route de Smyrne à Ispaham, à vingt-quatre jours de Caravane de la premiere de ces deux villes, & à quatorze de Tocat, selon les voyages de Tavernier, *L. 1. c. 7.* Ce nom signifie, *Place de sel*; & le Bacha de Couchahar, qui en est à deux journées, en retire, dit cet Auteur, vingt-quatre mille écus par an.

DOUSSAY, s. m. Petite ville de Poitou en France. *Doussay* est sur la rivière de Vende.

☞ DOUTANCE s. f. Vieux mot. Doute, crainte. *Dubium, timor.*

DOUTE, s. m. Le genre de ce mot n'est point incertain: quoique Voiture, Balzac, & plusieurs de nos bons Auteurs, qui écrivoient il y a environ un siécle, l'aient fait du genre féminin, il est aujourd'hui du genre masculin. *Doute* veut dire Incertitude, irrésolution, agitation d'un esprit qui ne connoît pas la vérité, ou qui ne sçait de quel côté il se doit déterminer. *Dubitatio, hæsitatio.* Malherbe a dit, Nos *doutes* seront *éclaircies.* Vitellius renonça à l'Empire & à la vie, pour ne pouvoir supporter le *doute* & l'incertitude de l'avenir. Balz. Selon Aristote, le *doute* est le commencement de la science. Mén. Le *doute* des Athées est un *doute* de ténébres, qui ne conduit point à la vérité; mais le *doute* des Philosophes aide à la trouver. Maleb. L'opinion est un milieu entre le *doute* & la science: le *doute* laisse l'esprit en suspens, & la science prononce déterminément. En bien des choses difficiles, il vaut mieux pencher vers le *doute* que vers la crédulité. Mont. Il faut courir après la raison, & chercher la vérité par les *doutes*, & par la dispute. Balz. Aristote fait le mystérieux pour cacher ses *doutes*, & son ignorance. S. Evr. Salomon s'est formé tous les *doutes* où s'embarrasse d'ordinaire la raison humaine. Id. L'ignorance qui n'est traversée par aucun *doute*, ou par aucun scrupule, paroît innocente & involontaire. P.-R. Il y a un *doute* qui tient l'esprit absolument suspendu, & indéterminé; & un *doute* qui est seulement accompagné de la crainte de se tromper. Les Sceptiques étoient dans un *doute* perpétuel. Les dévots sont toujours pleins de *doutes* & de scrupules. Les *doutes* passagers affoiblissent la foi, & ne la ruinent pas. Il ne faut pas être flottant entre le *doute* & la foi. Maintenant dans la Justice on révoque tout en *doute.* Ce *doute*, cette crainte est bien fondée. Le P. Bouhours a proposé plusieurs *doutes* sur la Langue.

Le mot de *doute* vient de *dubita*, terme de la basse Latinité, qu'on a dit pour *dubitatio.*

☞ Doute, signifie quelquefois, Crainte, appréhension. Le *doute* où je suis qu'il ne lui arrive du mal, fait que je ne le quitte point. Il signifie aussi, Scrupule. Ce cas de conscience n'a pas été si bien éclairci, qu'il ne me reste encore quelque *doute.*

Doute. Figure de Rhétorique, qui représente dans le discours l'inconstance & les irrésolutions de quelqu'un. Ceux qui s'abandonnent à la violence de leurs passions sont dans une perpétuelle inquiétude. Ils prennent un dessein, & puis ils le quittent, & ces divers mouvemens poussent leur esprit de tous côtés. Or la figure qui représente cette suspension, & cette incertitude, s'appelle *doute. Dubitatio.*

☞ Doute, s. f. Marot en personnifiant *doute* l'a fait féminin.

☞ *Ainsi*

Ainsi disoit doute *pleine d'esmoy.*

Sans doute. Façon de parler adverbiale, qui signifie, Hors de *doute*, certainement. *Sine dubio, dubitatione; indubitatè, indubitanter.* Vous avez *sans doute* bien pris vos mesures pour un si grand dessein. VOIT.

Le Ciel s'est fait sans doute *une joie inhumaine*
De rassembler sur moi tous les traits de sa haine. RAC.

DOUTER, v. neut. Etre en doute, être incertain. *Dubitare.* Quand on peut *douter* aussi raisonnablement que vous, l'on est capable de decider. MÉNAGE. On a beaucoup avancé, si l'on a seulement appris à *douter*: ce n'est pas peu de chose que de sçavoir *douter* par raison & par esprit. MALEB. On peut *douter* par aveuglement, ou par brutalité; mais on *doute* aussi par prudence & par pénétration. ID. Les ignorans sont d'ordinaire les plus décisifs, parcequ'ils n'apperçoivent pas les raisons de *douter*. LA PLAC. C'est un crime de *douter* de la foi, & des vérités que Dieu a révélées à son Eglise. Celui qui prend un ton affirmatif témoigne non-seulement qu'il ne *doute* pas de ce qu'il avance; mais aussi qu'il ne veut pas qu'on en puisse *douter*. NICOL. Ma tendresse m'est si précieuse, & l'estime que je fais de vous m'y fait trouver tant de gloire, que je ne sçais point de plus grand crime que de vous en laisser *douter*. Mais comment en *douteriez*-vous? Tout vous le persuade, & dans votre cœur & dans le mien. LETT. PORTUG. Comment pourrions-nous *douter* du penchant que nous avons à la béatitude? Nous ne sommes au monde que pour travailler à l'acquérir. De quoi vous plaignez-vous? Ai-je jamais *douté* de votre fidélité? Je *doute* de cela. On croit qu'il y a de la honte à *douter* & à ignorer; & l'on aime mieux parler & decider au hasard, que de reconnoitre qu'on n'est pas assez bien informé des choses pour en porter un jugement. PORT-R.

Prends alors le milieu que doit prendre un chrétien,
Entre douter *de tout, & ne* douter *de rien.* VILL.

Après *douter* on met *si*, ou *que*. Je *doute* fort *que* vous preniez bien le sentiment de cet Auteur; ou, *si* vous prenez bien. Je ne puis *douter* si c'est-là sa resolution, ou que ce ne soit-là sa resolution, puisqu'il me l'a declaré nettement. Quelques-uns mettent aussi quelquefois un infinitif; mais cette construction est plus rare. Il trouvoit Dieu si grand, il se trouvoit si petit, qu'il *doutoit* même d'avoir jamais pû former des doutes semblables. PÉLISSON.

DOUTER, se dit avec le pronom personnel, & signifie, Prévoir, pressentir, soupçonner. *Suspicari, præsentire.* Je me *doutois* bien qu'il feroit une folie. Il ne se *doutoit* pas qu'on lui feroit cette insulte. Il ne se *doutoit* de rien. Il est venu sans qu'on s'en *doutât*.

Que la Fortune a d'artifice,
Pour faire réussir ce qu'elle a projetté!
Qui se seroit jamais douté
Qu'on pût manquer à la justice? PAVILLON.

DOUTER, s'est dit autrefois pour *craindre*. Cestui n'est pas digne de tenir jugement qui *doute* plus homme que Dieu. DE BEAUM.

☞ DOUTER s'est dit autrefois pour soupçonner. *Suspicari.* Et parcequ'il les *doubtoit*, les fit mourir. JOINVILLE. Le Soudant *doubtoit* qu'ils le voulussent desheriter. ID.

☞ Ce verbe a été fait de *dubitare*; d'où vient qu'autrefois on écrivoit *doubter*.

DOUTEUSEMENT, adv. D'une maniére incertaine & douteuse. *Ambiguè, incertè, dubiè.* On ne sçait rien d'assuré d'une telle affaire, on en parle *douteusement*. On sçait cela si *douteusement*, que j'aime presqu'autant n'en rien sçavoir. M. SCUD. Les gens de bonne foi devroient traiter *douteusement* des choses douteuses. LE CH. DE M.

DOUTEUX, EUSE. adj. Problématique, incertain; dont il y a lieu de douter; ambigu, obscur. *Dubius, incertus, ambiguus, anceps.* C'est une question fort *douteuse*. Ce procès est fort *douteux*, difficile à juger. Cette pistole est fort *douteuse*. Les Oracles ne rendoient autrefois que des réponses *douteuses*. Quand la félicité qu'on promet aux Religieuses dans l'autre vie leur paroît *douteuse*, le mal certain qu'il faut souffrir leur devient insupportable. S. EVR. Dans une question parfaitement *douteuse*, on peut choisir le parti qui plaît davantage. P. DAN. Toutes nos qualités en bien, ou en mal, sont incertaines & *douteuses*; elles dépendent des occasions. ROCH. Les choses que nous connoissons par sentiment, plutôt que par raison, sont toujours un peu *douteuses*. CH. DE MER. Cette femme a le malheur d'avoir une réputation un peu *douteuse*. M. SCUD.

Loin ceux à qui du mal l'apparence douteuse
Donne pour leur prochain une horreur fastueuse. VILL.

DOUTEUX, EUSE, est aussi un terme de Grammaire, qui se dit des noms dont le genre varie, & que les uns font masculins, & les autres féminins. *Anceps, dubius.*

DOUTEUSE, Terme d'Anatomie, qui se dit d'une espece d'articulation du corps humain que l'on appelle aussi *neutre*, parcequ'elle n'est pas tout-à-fait diarthrose, n'ayant pas un mouvement manifeste; ni tout-à-fait synarthrose, parcequ'elle n'en est pas absolument privée. Telle est l'articulation des côtes avec les vertèbres, & celle des os du carpe & du tarse entre eux, laquelle tenant de l'une & de l'autre est appellée amphiarthrose, & par quelques-uns diarthrose synarthroidale. DIONIS. *Articulatio dubia, neutra; amphiarthrosis, diarthrosis synarthroidalis.*

☞ DOUTIS, s. m. Toiles blanches toutes de coton, assez grosses, que l'on apporte des Indes Orientales, particuliérement de Surate.

DOUVAIN. Terme de Marchand. Bois à faire des douves & des barils. *Lignum ex quo doliorum lamna, lamina comparantur.* Le millier de *douvain* vaut tant. Le millier de *douvain* à pipes est taxé à 35 liv. pour le droit de subvention.

DOUVE, s. f. Piece de bois mérain qui est propre à faire des tonneaux, des cuves, & autres vaisseaux. *Dolii lamna, lamina.*

Du Cange dit que ce mot vient de *doga*, qui signifie aussi chez les Grecs un *vaisseau*, un *tonneau*, & une fosse. On trouve aussi *dogus* dans la basse Latinité, pour signifier les ais dont on fait les tonneaux. Voyez les Actes de S. Tyrse & de ses compagnons martyrs dans Bollandus, *Acta Sanctorum Januar.* T. I. p. 821. En quelques endroits on dit *Douvelle*, en d'autres *douelle*, au lieu de *douve*. D'autres dérivent ce mot de l'Alleman *daub*.

DOUVE, est aussi le fossé d'un château. *Fossa castelli.* *Douve* signifie encore le mur d'un bassin de fontaine, quand il n'est que d'une assise ou de deux, comme il l'est ordinairement. *Margo.*

En Touraine on appelle *douves* les cavernes que les habitans du long de la Loire font dans le roc, & où ils se retirent.

DOUVE, est aussi le nom d'une plante qui croît dans les prez, & dans les lieux marécageux. Sa tige est lisse, creuse, entrecoupée par des nœuds, & garnie de feuilles longues, étroites & dentelées en scie. Ses fleurs sont jaunes, ou de couleur d'or, semblables à la renoncule commune des prez. Sa racine est composée de fibres blanchâtres. La *douve* cause l'inflammation dans les entrailles des brebis qui en mangent, & les fait mourir: c'est pourquoi les bergers évitent avec soin les endroits où elle se trouve. C. Bauhin l'appelle *ranunculus longifolius palustris minor*.

☞ DOUVÉ, ÉE. adj. qui se dit du foie des animaux qui est altéré. *Corruptus, a, um.* Pour connoître les animaux qui ont le foie altéré, il faut pousser & presser l'œil du mouton au petit angle; & si le bouton qui est au grand angle paroît blanc, c'est un signe certain que l'animal est pourri, suivant la maniére de s'exprimer des Bouchers & des Fermiers. En effet, on

on trouve le foie tuméfié, & les vaisseaux biliaires remplis de peaux, ou membranes. Les Bouchers disent un foie *douvé*, ou garni de douves. DUVERNEY, *Acad. des Sc.* 1701. *Mem. p.* 149.

DOWN, ou DOWNE, s. f. Ville d'Irlande, capitale du Comté de Downe. *Dunum.* Elle est située sur le lac de Cone, & est presque ruinée. Elle a cependant séance au Parlement. Eugene III. y mit un Evêché suffragant d'Armach; auquel celui de Conner fut uni l'an 1441.

Le Comté de *Down*, ou de *Downe*, *Dunensis Comitatus*, est une Province de l'Ultonie en Irlande. Ce Comté est borné au nord par celui d'Antrim, au couchant par celui d'Armagh: la mer d'Irlande le baigne au levant & au sud.

DOUVRES, s. m. Petite ville du Comté de Kent en Angleterre. *Dubris*, *Darvernum*, ou mieux encore *Durovernum.* C'est un port de mer situé sur la côte méridionale d'Angleterre, à cinq lieues au sud de Cantorbery. *Douvres* est un des cinq ports qui ont séance au Parlement. Il est vis-à-vis de Calais, qui n'en est éloigné que de 6 ou 7 lieues.

DOUX, ouce. adj. Qui fait une impression agréable sur nos sens. *Dulcis, suavis.* Ce qui rend les choses *douces*, c'est qu'elles sont composées d'atômes ronds & polis qui touchent légerement nos sens, & les frappent sans les blesser.

Doux, se dit premiérement des choses polies & unies, & agréables au toucher. *Mollis, lenis.* Une peau *douce*, un chemin *doux*, uni & aisé.

Doux, se dit aussi des odeurs. *Suavis.* L'ambre gris a l'odeur fort *douce.* Un enfant a l'haleine *douce.*

Doux, se dit aussi des sons. *Suavis, dulcis.* L'octave est la plus *douce* des consonnances. Une musique *douce*, est une musique de chambre composée de peu de voix & d'instrumens qui se font tous entendre sans confusion. Une flûte *douce*; de *doux* accens, de *doux* accords. On dit aussi le *doux* murmure des eaux.

En termes de Grammaire & de Rhétorique *doux* se dit du style, & renferme non-seulement le son agréable, mais encore la facilité à être prononcé aisément & sans peine, ce qui vient de ce qu'on évite tout concours de lettres dur. C'est un grand agrément dans une histoire qu'un style *doux* & coulant. Le style de l'Orateur doit être plus *doux* & plus harmonieux dans les exordes. Voyez DOUCEUR de style.

Doux, se dit aussi des objets de la vûe. *Jucundus, gratus aspectu.* Le bleu mourant, le jaune pâle, sont des couleurs *douces.* Et on dit que des yeux sont *doux*, quand ils ne sont ni rudes, ni hagards, mais tendres & amoureux. *Teneri, blandi, protervi.* On dit en ce sens, Faire les yeux *doux*; pour dire, Faire l'amour à quelqu'un.

On appelle une vûe *douce*; Une vûe qui a d'agréables repos, comme des prairies, des petits bois qui sont à une médiocre distance.

Doux, se dit enfin des saveurs qui n'ont ni aigreur, ni acidité, ni salure. *Dulcis.* Des citrons *doux*, *doux* comme miel, comme sucre. Un liévre à la sauce *douce*, qui est faite avec du vin & du sucre. Eaux *douces*, sont les eaux des fontaines qui ne sont ni minérales, ni salées. On le dit aussi des eaux de riviéres, de lacs & d'étangs.

Le *doux* en ce sens est composé d'une grande quantité d'acides; mais qui sont tellement embarrassés par des parties huileuses & rameuses, qu'ils ne peuvent que chatouiller très-doucement, par le plus subtil de leurs pointes, les petites fibres nerveuses de la langue. LÉMERY. En effet, si dans les *doux* il n'y avoit point d'acides, les *doux* ne feroient plus aucune impression sur la langue, & ils seroient insipides & non pas *doux*; & si les acides n'étoient enveloppés & embarrassés, ils feroient sur la langue une impression trop forte & bien différente de celle que fait une saveur *douce.* Or on ne peut douter que les *doux* ne contiennent une grande quantité d'acides, puisque le sucre donne par la distillation une grande quantité d'acides. Le lait, quoique fort *doux*, en contient aussi une très-grande quantité: ces deux choses ont aussi beaucoup de parties huileuses & sulphureuses; ce qui paroît parcequ'on tire le beurre du lait, & que le sucre s'enflamme aisément quand on le jette dans le feu: d'ailleurs, le feu où l'on a jetté du beurre, ou du sucre, s'attache aisément; ce qui ne peut venir que des parties huileuses & sulphureuses qu'ils contiennent. Les corps *doux* sont propres à adoucir les duretés de la poitrine & des autres parties. LÉMERY.

On dit d'un vin agréable & fumeux, qu'il est *doux* & traître. On le dit aussi d'un homme qui a l'extérieur honnête & agréable, & l'esprit dangereux & méchant.

Doux, se dit encore de plusieurs autres choses, comme des métaux. *Mollis.* Le fer *doux* est différent de l'aigre, en ce qu'il est moins cassant. On le dit de même du cuivre & de l'étain. Ce qui tend les métaux plus doux, c'est quand ils ont passé plusieurs fois par le feu, ou par la forge.

Taille-*douce*, est une image tirée sur une planche de cuivre, ou autre métal, gravée avec le burin. *Imago in ære cælata, expressa.*

Vin *doux*, est le vin qui n'a point bouilli, ou celui à qui on a conservé sa douceur, comme on fait au vin bourru. *Mustum.* De même du cidre *doux*, qu'on nomme aussi absolument du *doux*.

Une médecine *douce*, un *doux* remède, sont ceux qui purgent, qui font leur opération sans donner des tranchées, & sans tourmenter le malade.

On dit d'un cheval, qu'il a les allures *douces*, quand il ne tourmente point son homme; & d'un carrosse, qu'il est *doux*, quand il est bien suspendu, & ne secoue point ceux qui sont dedans.

On dit que l'air est *doux*, que le temps est *doux*, lorsqu'il est calme, & qu'il a une chaleur modérée. Une pluie *douce*, quand elle n'est pas violente; une *douce* température de l'air. Aller vivre sous un ciel plus *doux*; c'est-à-dire, dans un climat plus tempéré.

On le dit aussi du sommeil, même de la mort. Un *doux* sommeil lui ferma la paupiere.

On dit d'un escalier, qu'il est *doux*; qu'une montagne a une pente *douce*; pour dire, qu'ils sont aisés à monter, qu'ils ne sont pas rudes. *Ascensu facilis.*

Doux, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Placidus, lenis, mansuetus, comis, urbanus, clemens, humanus.* On dit qu'un homme est *doux*, qu'il a la conversation *douce*, l'humeur *douce*, que c'est un esprit *doux*; pour dire, qu'il est paisible, civil, complaisant, traitable, humain, qu'il n'a rien de rude, qu'il n'est ni facheux, ni sévère, ni emporté. Les personnes qui paroissent *douces*, n'ont d'ordinaire que de la foiblesse qui se convertit aisément en aigreur. ROCHEF. Je n'ai pas grande idée d'une femme, qu'on loue pour toute chose, d'être belle & *douce*; je me la figure une belle niaise. M. SCUD. J'aime mieux une personne vive qui me divertit, qu'une personne *douce*, & languissante, qui m'ennuie. ID. L'amitié est plus *douce* & plus tranquille que l'amour. B. RAB. Ceux qui sont *doux* naturellement le sont toujours, au lieu que ceux qui ne sont *doux* que par étude s'emportent quelquefois. M. ESP. Sénèque, tout ridé & tout austère qu'il est, devient *doux* & tendre dès qu'il parle d'amitié. S. EVR.

Doux, signifie aussi, Agréable, touchant. *Jucundus, gratus, amœnus.* Les passions malignes ne donnent jamais de contentement *doux* & paisible. S. RÉAL. Mes plus *doux* momens ne vont qu'à n'être pas fort triste. M. SCUD. Une *douce* conversation, en épanchant le cœur, en fait souvent échapper le secret. BOSS. Les Rois sont privés du bien le plus *doux* que la société fournisse aux hommes: c'est l'amitié. S. EVR.

Jamais à ce qu'on aime on n'impute d'offense:
Quelque doux *souvenir prend toujours sa défense.* CORN.

J'aime mieux m'exposer à perdre un bien si doux,
Que de vous obtenir d'un autre que de vous. ID.

On le dit d'un gouvernement, des peines. Le regne de ce Prince a été fort *doux*; pour dire, point violent. *Moderatus, lenis.* On l'a condamné à une peine fort *douce.* On lui a donné une question trop *douce*, une

une *douce* pénitence. On dit aussi en dévotion, Mon *doux* Jesus, *Suavissime, dulcissime Jesu.*

On dit aussi d'une Religion, qu'elle est plus *douce*; c'est-à-dire, moins austère, qu'il est aisé d'en pratiquer les régles.

On le dit aussi des discours, & des écrits flateurs, galans, ou amoureux. *Blandus.* Il lui a fait de *doux* reproches de sa négligence; une *douce* guerre, en se plaignant obligeamment. Il écrit d'un style *doux* & facile; c'est-à-dire, coulant & aisé. Il a tenu de *doux* propos à cette Belle; c'est-à-dire, il lui a dit des choses flatteuses & obligeantes. On appelle des billets *doux*, des billets de galanterie qu'un écrit à une Maîtresse. *Amatoria littera.* Ces discours éternels des choses *douces* sont fort décriés dans le monde raisonnable. M. Scud.

Doux, se dit aussi absolument. Il est *doux* de mourir pour sa patrie, pour ce qu'on aime. *Dulce est.* Il est bien *doux* de vivre en liberté, & sans affaire. Faut-il trahir son cœur, & obéir à cette chimére d'honneur, aux dépens de ce qu'il y a de plus *doux* dans la vie? S. Ev.

Le goût de l'amitié ne se sauroit éteindre :
Chacun sent qu'il est doux *d'en observer les loix.* Vill.

Doux, se dit encore adverbialement. Tout *doux*; pour dire, N'allez pas si vîte, ou arrêtez-vous. *Lente, moderate.* Il va tout *doux* en besogne. Filer *doux*, c'est être humble & soumis devant un plus fort que soi. *Obsequentem se exhibere.*

Doux, se dit proverbialement en ces phrases, Ce qui est amer à la bouche est *doux* au cœur, pour inviter les gens à prendre médecine. On dit d'un mauvais Medecin, que c'est un *Medecin* d'eau *douce*, quand il n'enseigne que des remedes ordinaires. On dit de celui qui ne s'est point ressenti d'un affront qu'on lui a fait, qu'il a avalé cela *doux* comme du lait. On dit qu'un homme est *doux* comme un agneau; pour dire, qu'il souffre tout. Les *douces* paroles n'écorchent point la langue, les oreilles.

Entre doux & hagard, façon de parler proverbiale, pour dire, moitié rude & moitié doux. Des yeux *entre doux & hagard.* Cela signifie aussi ni bien ni mal. Il l'a reçu *entre doux & hagard.*

☞ Doux (le) Riviére de France, en Latin *Dubis* & *Aduabis.* Elle a sa source au mont Jura, un peu au-dessus du village de la Motte, & coule dans la Franche-Comté.

☞ Doua (le) Riviére de France, dans le Languedoc.

DOUY, ou DYFI, s. m. Riviére du Pays de Galles en Angleterre. *Dovus, Dysus.* Elle se décharge dans la mer d'Irlande au bourg d'Aberdif, ou Aberdon. Maty.

DOUZAIN, s. m. Monnoie de cuivre avec quelque alliage d'argent, valant un sou, ou douze deniers tournois. *Assis Francicus, Gallicus.* C'est un gueux qui n'a pas un *douzain*; un avare qui aime le *douzain.* Le *douzain* avoit d'un côté pour legende, *Franciscus Francorum Rex*, avec un écusson couronné, où il y avoit trois fleurs de lis; & de l'autre côté il y avoit pour légende, *Sit nomen Domini benedictum*, avec une croix au milieu de l'épée. Ce *douzain* s'appelloit aussi *grand blanc.* Il a eu cours jusqu'au regne de Henri IV. Il y avoit aussi des *demi-douzains* valant la moitié d'un *douzain*, & faits comme les *douzains*, hormis qu'ils étoient plus petits. *Semissis.* Il y a eu des *douzains* à la salamandre en 1539.

Mais s'il advient, comme tout se peut faire,
Que mes écrits par un juste destin,
De la boutique aillent au magazin,
Et que delà, moisis dans la poussiére,
Ils soient enfin livrés à la beurriere.
Et tous en bloc vendus pour un douzain. P. D. C.

Douzain, se disoit autrefois de 12 vers, comme quatrain se dit encore de quatre. Mén. On le trouve en ce sens dans Saint Gelais. *Carmen duodecim constans versiculis.*

DOUZAINE, s. f. Assemblage de douze choses. *Duodena, duodecim.* Une *douzaine* d'assiettes, de serviettes. Vendre, acheter des alouettes à la *douzaine.* Il y a des lieux où l'on vend les œufs à la *douzaine*, & d'autres au quarteron. Les Sergens de la *douzaine*, sont les douze anciens Sergens du Châtelet, qui sont les Gardes du Prevôt de Paris.

Douzaine, se prend souvent dans le discours familier & dans l'usage ordinaire pour un nombre indeterminé, & non pas pour le nombre juste & précis de douze. Une *douzaine* d'amis. Quand je vins à Paris il n'y avoit qu'une *douzaine* de personnes qui écrivissent raisonnablement. Menage. Elle ne pouvoit vivre, si elle ne se voyoit entourée d'une *douzaine* d'insipides blondins, qui lui debitoient de fades douceurs. Mlle L'Héritier.

On dit proverbialement, A la *douzaine*, en parlant d'une chose qui n'est pas d'un grand mérite, d'un grand prix. Un Poëte à la *douzaine.* Et au contraire on dit, Il ne s'en trouve pas à la *douzaine*, ou, il n'y en a pas treize à la *douzaine*; pour dire qu'une chose est rare.

DOUZE. Terme numeral. Le second nombre de la seconde dizaine. *Duodecim* Le Zodiaque est partagé en *douze* parties, qui sont les *douze* Signes. Les Astrologes partagent le ciel en *douze* maisons.

Les *douze*, absolument, se trouve pour les *douze* Apôtres, parcequ'il est ainsi dans l'Ecriture. Alors l'un des *douze*, appellé Judas Iscariote, s'en alla trouver le Prince des Prêtres. Port-R. Et appellant les *douze* il commença à les envoyer deux à deux. Bouh. Il alla ensuite par les villes & les villages prêchant & annonçant le Royaume de Dieu. Et les *douze* étoient avec lui. Simon. Il dit aux *douze* : Et vous, ne vous en allez-vous point aussi? Pélisson.

On dit proverbialement & trivialement, pour assurer quelque chose, je te dis & te *douze* que, &c. Voyez au verbe Dire.

On dit aussi, Le Roi Louis *Douze*; le *douze* du mois; par abus, au lieu de *douziéme. Duodecimus.* On dit aussi, un livre In-*douze*; pour dire, que chaque cayer ou feuille pliée a *douze* feuillets, ou 24 pages. On dit aussi, une aune & un *douze.*

DOUZE, s. m. Petite ville de Gascogne en France dans le Diocése d'Aire.

Douze, s. f. Petite riviére de Gascogne, qui passe à Roquefort, & se decharge dans le Midour à Mont-de-Marsan.

DOUZENAC, s. m. Petite ville de France, dans le Limousin. *Duzenacum.* Elle est à trois lieues de Tulle, du côté de l'Occident.

DOUZIÉME, adj. m. & f. Nombre ordinal; qui est à une place où on compte *douze* à commencer par le premier. *Duodecimus, duodenus.* Décembre est le *douziéme* mois de l'année.

Douziéme, s. f. Terme de Musique. Intervalle qui s'appelle la cinquiéme doublée.

Douziéme, est aussi un substantif masculin. Un *douziéme* signifie la *douziéme* partie de quelque chose.

DOUZIÉME, la *Douziéme*, s. f. & sing. ou Les *douziémes*, subst. f. & plur. C'est l'ancien nom de Vêpres, qui marque la douziéme heure après le lever du soleil, comme None marque la neuviéme qui se termine à trois heures après-midi aux équinoxes, & Sexte la sixiéme qui finit à midi. Chastelain. *Duodecima; Vespera, Vespertina preces.* On appelloit autrefois chaque partie de l'Office divin du nom de l'heure à laquelle il falloit commencer de la réciter: Prime, parcequ'on la disoit au lever du soleil; Tierce, parcequ'elle commençoit à la troisiéme heure depuis le lever du soleil; Sexte, parcequ'elle commençoit à six heures après le soleil levé; None, parcequ'elle se disoit à la neuviéme heure depuis le lever du soleil. Et enfin, *Douziéme*, Vêpres, qui se disoient douze heures après le soleil levé.

DOUZIÉMEMENT, adv. En douziéme lieu. *Duodecimo loco.*

☞ DOUZIL. s. m. C'est le fausset d'un tonneau. Rabelais, livre 1. chapitre 3. dit des femmes nouvellement veuves, que selon les loix qui déclarent légitime l'enfant né le onziéme mois, elles peuvent jouer du serre-croupiére deux mois après le trépas de leurs maris; & que si le diavol ne veut qu'elles engroissent, il faudra tordre le *douzil*, & bouche close. Il veut dire que passé le troisiéme mois de veuvage

vage d'une femme, il ne faudra plus avoir de privautes avec elle, si on ne veut bien courir le risque du scandale qui pourra s'en ensuivre: & il appelle cela tordre le *douzil*, par une métaphore prise de ce qu'après avoir goûté le vin d'un muid, on y met, pour boucher le trou, un fausset qu'on rompt en le tordant. *Note* 14. Ce mot n'est plus usité. Voyez DILLE.

DOUZY, s. m. Petite ville de France en Champagne. *Duziacum*. Elle est située sur la riviére de Chiers, à une lieue & demie de Sedan, vers l'Orient. MATY, CORN. Hoffman, & quelques Géographes, la prennent pour l'ancien *Duodeciacum*, & lui en donnent le nom en Latin, d'où ils croient que le mot François s'est formé par corruption. Il y a deux Conciles de *Douzy*; l'un tenu en 871, où Hincmar de Laon fut condamné; & un autre en 874.

DOX.

DOXOLOGIE, s. f. Terme Ecclésiastique. Les Grecs ont ainsi nommé l'hymne du 14[e] v. du 2. chap. de S. Luc, gloire soit à Dieu, &c. parcequ'il commence par le mot Grec, δόξα, qui signifie *gloire*. C'est ce qu'on a appellé la *grande doxologie*: la *petite doxologie* est le *gloria Patri*, qui commence par le même mot δόξα. On le chantoit à la fin de chaque Pseaume. Philostorge, L. III. N. 13. rapporte trois formules de la *doxologie*. La premiere est, *Gloire soit au Pere, & au Fils, & au S. Esprit.* La seconde, *Gloire soit au Pere par le Fils dans le S. Esprit*; & la troisiéme, *Gloire soit au Pere dans le Fils & le S. Esprit.* Sozomène & Nicéphore, L. IX. C. 24. en mettent encore avant la derniere une autre, qui est, *Gloire soit au Pere, & au Fils dans le S. Esprit*: ce qui fait quatre formules de *doxologie*. La premiere est celle des Catholiques. Elle fut instituée vers l'an 350. par les Catholiques d'Antioche, nommés alors Eustathiens, comme nous le dirons à ce mot. Les trois autres sont de la façon des Ariens. La seconde étoit celle d'Eunomius & d'Eudoxe; c'est celle qui plaisoit le plus à Philostorge, au rapport de Photius. Ils firent ces trois *doxologies* dès l'an 341. de J. C. au Concile d'Antioche, où ils commencerent à se brouiller entr'eux, & à se diviser. Philostorge dit que Flavien, qui fut depuis Patriarche d'Antioche, est l'Auteur de la premiere *doxologie* qui est Catholique; mais Sozomène, L. III. C. 19. & Théodoret, L. II. C. 24. qui en parlent, ne disent point cela; & Philostorge, Auteur Arien, n'en doit pas être cru sur sa parole, non plus que Nicétas, qui n'a fait apparemment que copier Philostorge, comme l'a remarqué Jac. Godefroy dans ses dissertations sur cet Auteur. Voyez ce livre, & Bollandus, *Acta Sanct. Febr. T. II. p.* 771. Il y a eu autrefois de grandes disputes, principalement dans Antioche, sur la formule de la *doxologie*. La plus commune parmi les Orthodoxes étoit celle-ci, qui est encore aujourd'hui en usage dans l'Eglise Catholique, *Gloire soit rendue au Pere, au Fils, & au S. Esprit.* Les autres étoient affectées par les Ariens & par les autres Antitrinitaires. Voyez EUSTATHIEN, & Baillet dans la vie de Saint Eustathe au 16 de Juillet. Saint Basile néanmoins défend la seconde de ces *doxologies*, comme légitime & orthodoxe, dans le livre qu'il a écrit touchant le Saint Esprit.

Quelques-uns disent aussi hymnologie, comme synonyme de *doxologie*; mais il y a de la différence. L'hymnologie est les Pseaumes ou la récitation des Pseaumes mêmes, & *doxologie* est ce petit verset, *Gloire au Pere, &c.* ajoûté à la fin de chaque Pseaume. Godefroy luimême, qui les confond dans l'ouvrage dont j'ai parlé, p. 147. les distingue fort bien, p. 148.

DOY.

DOYEN, s. m. Premiere dignité en la plûpart des Eglises Cathédrales & Collégiales. *Decanus*. *Doyen* de l'Eglise de Paris. *Doyen* de S. Martin de Tours. Le *Doyen* est le Président né du Chapitre. On distingue entre les *Doyens* des Eglises Cathédrales, & ceux des Eglises Collégiales. Les premiers, aussi-bien que le Chapitre, sont réguliérement sujets à la Jurisdiction de l'Evêque, à moins qu'il n'y ait titre, ou possession contraire. Pour les *Doyens* des Eglises Collégiales, quelquefois ils ont seuls la Jurisdiction contentieuse, & quelquefois elle leur appartient en commun avec le Chapitre. Mais s'il n'y a ni usage, ni titre, le *Doyen* exerce la Jurisdiction sur les Chanoines, en toutes matieres civiles, ou criminelles.

☞ Grand DOYEN. Il y a des Eglises où le *doyen* du Chapitre porte le titre de Grand *Doyen*. A Angers, à Tournay le Doyen de la Cathedrale s'appelle le Grand *Doyen*.

☞ DOYEN DE LA CHRÉTIENTÉ. On appelle dans les Païs-Bas *Doyen de Chrétienté* ce que nous nommons Doyen rural.

Ce mot vient de *Decanus*, qui se disoit chez les Romains de celui qui présidoit à dix soldats; ou d'un petit Juge d'une Dizaine, à l'imitation desquels les Prélats ont établi des Juges pour faire leurs visites dans une partie de leurs Diocéses. En quelques lieux on les appelle *Archiprêtres* & *Archidiacres*, ausquels les *Doyens* ont succédé.

DOYEN, Nom d'un Officier des Eglises Grecques, & sur-tout de l'Eglise de Constantinople. Le *Doyen* n'étoit point un Ecclésiastique, mais un laïque: il n'avoit point une dignité dans l'Eglise, mais il étoit Officier de l'Eglise. Justinien, dans ses Novelles 43 & 59, a fait plusieurs réglemens sur l'office des *Doyens*, car ils étoient plusieurs: ils avoient soin des funérailles, & à cause de cela on les appelloit quelquefois *Lecticaires*, *Lecticarii*. ☞ *Le Doyen* étoit le chef des *Lecticaires*. Il y avoit parmi les *Doyens* un chef qui étoit chargé de marquer aux Prêtres leur rang, de soutenir leurs droits, & de leur distribuer également les aumônes des Fidéles & des rétributions. Voyez l'Eucologe des Grecs, & les notes du P. Goar.

☞ *Doyen* dans l'Antiquité étoit une espèce d'Huissier. Comme S. Ambroise étoit occupé à ses fonctions, on lui vint dire que l'on avoit envoyé du palais des *doyens* pour suspendre des voiles dans la Basilique Porcienne. FLEURY. Ces *doyens* étoient une espèce d'huissiers. ID.

DOYEN, dans les anciens Monastères, étoit un Supérieur établi sous l'Abbé pour le soulager, & pour avoir soin de dix Moines, c'est delà qu'on l'appelloit *Doyen*, *Decanus*, à l'imitation de ces Officiers Romains qui avoient dix soldats sous eux. Avant Saint Benoît il y avoit d'ordinaire dans les Monastères un Prevôt, *Præpositus*, & plusieurs *Doyens*, sous l'Abbé. En quelques Monastères le *Doyen* étoit beni par l'Evêque, ou par les Abbés, comme l'Abbé même: ce privilége lui donnoit occasion de s'égaler à l'Abbé, & de ne lui être point assez soumis. S. Benoît vit cet inconvénient, & pour le prévenir dans son Ordre, il voulut que les Monastères ne fussent gouvernés sous l'Abbé que par des *Doyens*, dont l'autorité étant partagée, donnoit moins à craindre. Il ne défend pas cependant absolument qu'il y ait un Prevôt; mais si on en créa un, il veut qu'il soit établi par l'Abbé, & qu'il lui soit soumis. Pour les *Doyens*, ils avoient, comme j'ai dit, l'inspection sur dix Moines, & veilloient sur leur travail, & sur tous les autres exercices. Ce n'étoit point l'antiquité, mais leur mérite, qui les faisoit choisir; & on pouvoit les déposer après trois avertissemens. Comme les Monastères sont aujourd'hui moins nombreux qu'ils n'étoient dans les premiers temps, l'Abbé, ou le Prieur, n'a plus tant de besoin d'etre soulagé, & il n'y a plus de *Doyens* dans les Monastères. Voyez la *Regle de S. Benoît, traduite & expliquée* par M. de Rancé, Abbé de la Trappe, Tom. II. ch. 21.

On appelle *Doyens Ruraux*, ceux qui ont droit de visite sur les Curés de la campagne dans les Diocèses qui sont divisés par Doyennés. Dès le IX[e] siécle on voit des *Doyens Ruraux*; & Hincmar, dans son Capitulaire à ses Archidiacres, s'en réserve l'élection, & ne la permet à ces Archidiacres qu'en cas qu'il fût éloigné, & par provision seulement. Quelques-uns croient que les *Doyens Ruraux* tiennent le rang &

place des Chorévêques. Quoi qu'il en soit, ils sont fort anciens en France, en Allemagne; & en Angleterre; mais jusqu'à la fin du XVIe siècle ils ont été inconnus en Italie, parceque les Evêchés étant fort petits, ils n'y étoient pas necessaires. S. Charles Borromée les y a établis.

On appelle aussi en certaines Universités & Facultés, un *Doyen*, celui qui est élu pour avoir quelques fonctions & prérogatives dans la Compagnie.

DOYEN, signifie aussi celui qui est le plus ancien en réception dans une Compagnie. Le *Doyen* des Cardinaux. *Cardinalium, Senatorum, &c. antiquissimus.* Le *Doyen* de la Grand'Chambre. Le *Doyen* des Enquêtes, c'est le premier montant.

DOYEN, se dit aussi de celui qui est le plus ancien en âge à l'égard d'un autre. *Antiquior.* Il faut que vous passiez devant moi, vous êtes mon *Doyen*.

DOYEN, se dit encore de celui qui est le plus ancien dans une maison, dans une société. Le *Doyen* de la Conciergerie n'a pas voulu sortir, quoique tous ses écrous fussent déchargés. Le *Doyen* d'une auberge, d'une pension, a droit d'avoir la plus belle chambre, & la premiere place à table.

☞ DOYENNE, s. f. *Decana.* Il y a plusieurs Chapitres, ou Abbayes de Filles, qui ont des *Doyennes*; telles sont Remiremont, & Ronceray à Angers. La *Doyenne* a la même Jurisdiction que l'Abbesse sur le chœur de l'Eglise de Remiremont.

DOYENNÉ, s. m. Premiere dignité en plusieurs Eglises Cathédrales & Collégiales. *Decanatus.* Un *Doyenné* oblige à la résidence, & à la Prêtrise. Le Pape peut conferer les *Doyennés*, tant des Eglises Cathédrales, que Collégiales, sur la résignation du possesseur, nonobstant le droit d'élection du Chapitre, lequel n'a lieu qu'en cas de mort, ou de demission volontaire.

DOYENNÉ, est aussi une subdivision des Archidiaconés de quelques Diocéses, qu'on divise en plusieurs portions, dont chacune est sujette à la visite d'un même Supérieur. Le Diocèse du Mans a six Archidiaconés divisés en vingt-quatre *Doyennés*. Celui de S. Malo a deux Archidiaconés divisés en neuf *Doyennés*. Celui de Rouen a vingt-sept *Doyennés* sous six Archidiaconés.

DOYENNÉ, est aussi la qualité de celui qui est le plus ancien en réception dans une Compagnie. Il faut être bien vieux pour parvenir au *Doyenné* de la Grand'Chambre, du Cardinalat.

On appelle en quelques endroits, *Doyenné*, la maison du Doyen.

DOYENNÉ, s. m. Nom d'un espèce de poire, & de l'arbre qui la porte. La chair des *Doyennés* est pâteuse. LA QUINT. Le *Doyenne* se nomme autrement S. Michel, Beurré blanc d'Automne, Poires de Neige, Bonne ente, &c. Il est de la grosseur d'un beau Beurré gris, & vient en même-temps. Il a la queue grosse & courte, la peau fort unie, le coloris verdâtre, jaunissant beaucoup en maturité. Celles des espaliers prennent un rouge fort vif du côté que le soleil les regarde. Cette poire est fondante, & l'eau en est douce; mais d'ordinaire c'est une douceur peu noble & peu élevée. Elle a un peu de parfum quelquefois: la chair en devient aisément molle, & comme pâteuse & sabloneuse, si bien qu'il est difficile de prendre cette poire dans le temps justement qu'il faut. Il faut la cueillir assez verte, & la servir avant qu'elle ait acquis un jaune clair, qui marque une maturité trop achevée: elle a en toute sorte de fonds beaucoup de fécondité, & elle est belle. Elle vient au mois d'Octobre. LA QUINT. Le *Doyenne* sur Coignassier est prompt à rapporter.

D R A.

☞ DRABANT, s. m. Charles XI. Roi de Suède, forma un petit escadron de deux cens Gentilshommes choisis, qu'il appella *Drabants*, & dont il voulut être le Capitaine. C'étoient tous gens d'un grand air, & d'un courage à l'épreuve. Charles XII. a souvent attaqué & détruit avec ses *Drabants*, au nombre de cent cinquante, deux à trois mille Moscovites. *Rem. de M. de la Motraye sur l'Hist. de Charles XII. de M. de Voltaire.*

DRABOURG, s. m. Petite ville du Cercle d'Autriche. *Dravoburgum.* Elle est dans la Carinthie, & prend son nom de la Drave, sur laquelle elle est située. MATY.

DRAC, s. m. Riviere de France qui coule dans le Dauphiné. *Dracum.* Le *Drac* tire sa source des montagnes de Montorsier, & se joint à l'Isère au-dessous de Grenoble. CORN.

☞ DRAC, s. m. C'est le nom qu'on donne en Languedoc à ce qu'on appelle ailleurs *Esprit-follet*, esprit familier. Voici la description qu'en fait M. Astruc, dans ses Mémoires pour servir à l'histoire naturelle de Languedoc. « L'idée qu'on se forme des *Dracs*, c'est que ce » sont des esprits follets, capricieux, inquiets, ordi» nairement malfaisans. Les meilleurs d'entre eux se » plaisent du moins à faire des malices & des tours de » page. On croit pourtant qu'ils prennent certaines » gens en amitié, & qu'ils leur rendent d'assez grands » services. Du reste, on leur donne le pouvoir de se » rendre invisibles, ou de se montrer sous telle forme » qu'il leur plait, &c.

DRACHME, ou DRAGME, s. f. Monnoie des Grecs, qui valoit un gros d'argent. *Drachma.* C'étoit la même chose que le denier à l'égard de la valeur: c'est-à-dire, 7 ou 8 sols monnoie de France, selon la plus commune opinion. C'est la *drachme* qu'une pauvre femme a perdue: il faut remuer & renverser toute la maison pour la trouver. P. CHEMINAIS. Il parle du salut. Qui est la femme qui ayant dix *drachmes*, & en ayant perdu une, n'allume la lampe, & balayant la maison ne la cherche avec grand soin jusqu'à ce qu'elle la trouve? Et après l'avoir retrouvée elle appelle ses amies & ses voisines, & leur dit: Réjouissez-vous avec moi, parceque j'ai trouvé la *drachme* que j'avois perdue. PORT-R. Luc XV. 8. & 9. On voit par ces exemples & par le Nouveau Testament de M. Simon, & les Notes qui sont dans celui des Jésuites imprimé en 1713. que quoiqu'on prononce *dracme*, nos Auteurs écrivent encore *drachme*, selon l'etymologie & l'origine de ce mot.

La *drachme*, selon quelques Auteurs, étoit chez les Grecs ce qu'étoit le denier chez les Romains, qui valoit quatre sesterces. Budé est de ce sentiment, *De Asse, L. II. & L. III.* où il le prouve par les témoignages de Pline, de Plutarque, de Strabon, & de Valere Maxime, où en effet *denarius* est synonyme de δραχμῆ. Mais comme il y avoit peu de différence, ces Auteurs Grecs, qui dans ces endroits ne traitent pas exprès des poids & des mesures, peuvent s'être servis chacun dans leur langue du nom de monnoie approchant de celle qu'ils vouloient marquer. Scaliger, dans sa Dissertation, *De Re Nummariâ*, pag. 42. ne dit pas absolument que le denier & la *drachme* sont la même chose; mais d'un passage Grec du Jurisconsulte, *C. XXVI. Mandati*, où la *drachme* est composée de six oboles, il en conclut qu'au siècle de Sévère, de Caracalle & d'Alexandre fils de Mammée, le denier & la *drachme* étoient la même chose. Mais Agricola *de Mens. & Ponder. L. IV.* prouve par Pline, Celse & Scribonius Largus, qu'il n'y avoit que sept deniers à l'once; & par Tite-Live, Appien, &c. que la *drachme* étoit à la taille de huit à l'once; & il prétend que quand quelques Grecs ont dit que l'once contenoit sept *drachmes*, ils ne parloient pas de la *drachme* Attique, mais du denier Romain, auquel ils donnoient en Grec le nom de *drachme*. Gronovius est aussi du sentiment d'Agricola, que la *drachme* est la 8e partie de l'once; & ce sentiment est vrai, comme il paroit par Isidore, L. XIV. C. 24. par Fannius, qui le dit expressément, & qui de plus donne 96 *drachmes* à la livre Romaine; par Volusius, qui divise l'once en 24 scriptules, ou scrupules, dont la *drachme* en comprenoit trois. Cela donc supposé, & supposant encore que l'once Romaine ancienne étoit égale à l'once Romaine d'aujourd'hui, & par conséquent de 40 grains moindre que la nôtre, comme l'a observé Gassendi, il s'ensuit que l'once Romaine ancienne pesoit 536 de nos

grains, puisque la nôtre en pese 576. Or si l'on divise 536 par 8, on trouvera 67 grains pour le poids de la *drachme* Attique; ce qui revient en effet au poids des médailles Antiques que j'ai pesées. Puis en supposant l'argent d'Athènes au même titre que le nôtre, & prenant le notre au prix qu'il est aujourd'hui; (MDCCXVI. Janvier) c'est-à-dire, à 32 liv. le marc, l'on trouvera que la *drachme* Attique valoit 9 s. 3 d. ⅔ de denier de notre monnoie. Voyez Oisel dans ses Notes sur Aulu-Gelle, L. I. C. 8. Gronovius *de Pecuniâ veteri*, Budé, Scaliger, Agricola, cités; & ci-dessus DENIER.

La *drachme d'Egine* étoit des deux tiers plus forte que celle d'Athénes; car six *drachmes* d'Egine en faisoient dix d'Athenes.

DRACHME. C'étoit aussi une sorte de monnoie des Juifs, ayant d'un côté une harpe, & de l'autre une grappe de raisin. BOUTEROUE. Cette monnoie, dont parle Bouteroue, p. 29. que le P. Kirker a aussi décrite, *Œdip. Ægypt. T. II. p.* 100. & qui se voit au Cabinet du Roi, & dans celui de M. de Pontcarré, Premier Président du Parlement de Rouen, avec une partie d'une Inscription Latine de Trajan surajoûtée, comme parle le P. E. Soucier Jesuite dans sa Dissertation sur les médailles Hebraïques, p. 15 & 16, où il en parle; cette monnoie n'est point une *drachme*, au moins Attique. C'est un demi-sicle: & comme le sicle pesoit quatre *drachmes* Attiques & deux Aléxandrines, cette monnoie pése deux *drachmes* Attiques, & une seulement d'Alexandrie. Au reste, il ne faut point l'appeller *drachme*. C'est un demi-sicle; & c'est ainsi que les Hébreux l'appelloient. Il n'y a que les Grecs qui donnassent en leur langue les noms de *drachmes*, de *didrachmes* & de *tetradrachmes*, aux monnoies Hébraïques.

On dit que David laissa à Salomon dans son tresor dix mille *darkemon*: c'étoit une monnoie étrangére de même nature que les sols d'or, & qui pesoit une *drachme*.

Ce mot est dérivé de δραχμὴ: & ce mot δραχμὴ vient de δράττεσθαι, *tenir*, *contenir*. Cette monnoie fut ainsi appellée, parcequ'elle valoit une poignée de petites piéces de cuivre nommées κέρματα, ou κόμματα, & par Sénèque *minutias æris*; c'est-à-dire, autant qu'il en pouvoit tenir dans la main. Oisel, dans ses Notes sur Aulu-Gelle, L. I. C. 8. va plus loin, & prétend que δραχμὴ vient de l'Hébreu דרכמן, *darchemon*, qui se trouve dans le 2[e] L. d'Esdras VIII. 79. Voyez l'Etymologicum de Vossius.

DRACHME, est aussi un poids dont se servent les Médecins, qui est la huitiéme partie d'une once, qu'on appelle autrement un *gros* au poids de marc. Elle contient trois scrupules, ou soixante grains.

DRACHME, en ce sens s'emploie quelquefois figurément, & en riant. Il me semble qu'il y a dans cette lettre cinq ou six *dragmes* d'amour. VOIT.

☞ DRACO, s. m. Ancien Législateur d'Athènes, dont Solon fit abroger toutes les loix, excepté celle qui regardoit le meurtre. Ces loix étoient si sevères, que l'on disoit qu'elles n'avoient point été écrites avec de l'encre, mais avec du sang. En effet, elles ordonnoient le même supplice pour la punition de crimes plus énormes les uns que les autres. Celui qui avoit volé des choux étoit condamné à la mort, comme celui qui avoit commis un assassinat. La raison du Législateur étoit qu'il regardoit le vol du premier comme digne de mort; & il n'avoit condamné l'assassin à la même peine, que faute de punition plus grande. Voici comment mourut *Draco*. Se trouvant sur le théatre d'Egine, le peuple, au milieu des acclamations de joie, lui jetta par reconnoissance, une si grande quantité de bonnets, de tuniques, & autres habillemens, qu'il en fut accablé.

DRACO. Voyez DRAGO.

PORTO DRACO. Voyez LIONNE, & PIRÉE.

DRACUNCULES, s. m. Terme de Médecine. *Dracunculi*. Maladie des enfans dans laquelle ils sentent une grande demangeaison, causée, à ce qu'on croit, par de petits vers qui s'engendrent sous la peau au dos, aux épaules, aux bras, & qu'on appelle *dracuncules*. Les enfans qui ont des *dracuncules* deviennent presque étiques, & ils ne se nourrissent point, quoi qu'ils mangent de fort bonnes choses: ils sentent au dos, & quelquefois aux autres parties extérieures, une démangeaison insupportable, qui vient de ce que sous la peau il se forme des vers d'une matiére visqueuse qui ne se dissipe point par la transpiration. Cette maladie n'est pas tellement propre des enfans, que les personnes plus âgées ne l'aient quelquefois, puisqu'on dit que l'Empereur Henri V. en mourut: il l'avoit eue de naissance. En Pologne les femmes guérissent de la maniere suivante les enfans qui ont des *dracuncules*. On baigne & on lave les enfans dans de l'eau chaude, dans laquelle on a jetté une mie de pain en miettes, & une poignée de cendres; on fait écouler l'eau & l'on ramasse en une masse la mie de pain: si on la divise le premier jour, on y voit une quantité prodigieuse de poils très-fins, que quelques-uns appellent poils de chien, & d'autres poils de vers: c'est à ces poils ou à ces vers qu'on attribue la cause du mal. Après avoir donné aux enfans ce bain, on leur frotte les épaules & les bras de farine detrempée dans du vinaigre, ou de farine de froment detrempée avec du miel, & aussi-tôt il paroit sur la peau de petits tubercules, semblables à des graines de pavot de couleur cendrée: on appelle ces tubercules têtes de vers: il faut les racler aussi-tôt qu'ils paroissent; car autrement ils rentreroient sous la peau. On réitére l'opération jusqu'à ce qu'il n'en paroisse plus; car à chaque fois qu'on frotte, & qu'on racle, on s'apperçoit que le nombre de ces tubercules diminue. Cette maladie est rare, & peu de Médecins en ont parlé. On ne la connoît point en France. Voyez André Dudithius, épître 12. liv. 3. Sennert dans sa Pratique, liv. 2. ch. 24. Vucirius, liv. 2. des Observations; Dégori, trésor, &c.

Les Auteurs du Journal de Leipsik parlent de cette maladie dans le Tome du mois d'Octobre 1682. p. 316. Ils disent que ces poils, qui sortent des pores après le bain, sont comme de gros cheveux, *corpuscula pilorum crassiorum instar densa & spissa*; & non pas des poils tres-fins, comme dit Degori. Ils ajoûtent que cela a fait donner le nom de *crinones* à ces petits corps; qu'on les appelle aussi *Comedones*, parcequ'ils mangent, ils devorent l'aliment qui nourrit les enfans; que George-Jérôme Velschius les nomme vers capillaires des enfans, dans une Dissertation très-curieuse & très-utile aux Médecins, qu'il a faite, sous le titre de *Exercitatio de Vermiculis capillaribus infantum*, & qu'ils louent & recommandent beaucoup, comme contenant tout ce qui s'est dit sur cela, tant pour la curiosité & la théorie, que pour l'usage & la pratique, & pouvant suppléer à tous les ouvrages qui ont paru sur cette matiere. Quant à la nature & à la figure de ces petits corps, ils disent qu'il n'est plus douteux ce que c'est; que le microscope a décidé la question; que ce sont de véritables animaux vivans, qui sont d'un cendré tantôt plus, tantôt moins foncé; qu'ils ont deux cornes longues sur la tête, deux gros yeux ronds avec une queue longue, & qui est terminée par une touffe de plusieurs poils; qu'il est difficile de les tirer entiers en frottant le corps de l'enfant, parcequ'ils sont si tendres, que le moindre frottement les écrase. Les quatre figures qu'ils en ont fait graver montrent de plus qu'ils ont beaucoup de poils aux côtés. La grandeur naturelle de l'animal entier est d'environ deux lignes.

DRAGAN, s. m. Terme de Marine. C'est la partie de derriére de la pouppe qui en fait l'extrémité, & qui porte la devise des galères.

DRAGANTI, s. m. Ville ancienne de la Cilicie, province de l'Asie mineure. *Dragantum*, anciennement *Arcinoe*. C'est maintenant un village de la petite Caramanie en Natolie. MATY.

DRAGE, s. f. Voyez DRÉGE. Il y en a qui prononcent & qui écrivent *drage*, & d'autres qui prononcent & qui écrivent *drége*.

DRAGÉE, s. f. Petite confiture de sucre durci, où on enferme quelque petite graine ou menu fruit, comme anis, amandes, pistaches, avelines, morceau de

canelle

canelle ou de citron, ou abricot, coriandre, &c. *Anisum, amygdalum, &c. durato saccharo circumdatum.* Cette circonlocution est nécessaire, faute de mot propre qui puisse exprimer ce qu'on entend par *dragée.* Quand les *dragées* sont rondes, & qu'elles ont quelque grosseur, les enfans les appellent des *pois sucrés.* Les anis de Verdun sont fort renommés, & passent pour les plus excellentes *dragées.* On travaille bien aussi en *dragées* à Sédan : les *dragées* de girofle & des autres épiceries fines y sont admirables, & très-propres pour fortifier l'estomac, & pour aider à la digestion après le repas.

Ce mot vient de *tragea* Latin, qui a été fait du Grec Τραγημα, qui signifie *seconde table.* Nicot.

Dragée, se dit aussi du menu plomb dont on charge un fusil pour tirer sur de petit gibier. *Plumbea pilula minutissima.*

Dragée, signifie aussi un mélange de graines qu'on donne aux chevaux. *Grana miscellanea equorum pabulum.*

Dragée, se dit aussi des menus grains qui se recueillent ordinairement dans les jardins, comme lentilles, navettes, blé sarrasin, qu'on appelle quelquefois *dragée* aux chevaux, millet, &c. sur lesquels les Curés prétendent droit de menues dimes, qu'ils appellent *dimes vertes*, ou *dragées. Grana miscellanea.*

On dit d'un fusil qui ne porte pas son plomb bien serré & bien ensemble, qu'il écarte la *dragée.*

On dit figurément, qu'un homme écarte la *dragée*, quand il parle de si près, qu'une partie de sa salive tombe sur celui à qui il parle.

DRAGEMEL, s. m. Bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne. *Dragemelum.* Il est dans la Carniole sur la Save, à deux ou trois lieues de Laubach, du côté du Nord. On le prend pour l'ancienne *Adransis*, ville de la Pannonie. Maty. C'est le sentiment de Lazius.

DRAGEOIR, s. m. Petite boîte en forme de montre, que les Dames portoient autrefois à la ceinture par ornement, où elles mettoient les *dragées. Pyxidicula quâ durata in saccharo anisum, amygdalum servantur.*

Drageoir, est encore une tasse large & plate de vermeil doré, montée sur un pied, dans laquelle on présentoit autrefois des dragées aux nôces & aux baptêmes. *Patera inaurata.* On n'en voit plus qu'entre les mains des Crieurs d'enterremens, qui s'en servent pour présenter aux Prêtres ce qu'ils doivent donner à l'offrande.

☞ DRAGEOIRE, s. f. Terme d'Horlogerie. C'est une raînure, qui tient, par exemple, le crystal d'une montre, le couvercle d'un barillet, &c.

DRAGEON, s. m. Terme de Jardinage. C'est le tendre bouton ou bourgeon qui pousse au pied des arbres, ou des plantes. Il y a des *drageons* fruitiers qui sont destinés à porter du fruit; d'autres destinés à porter du bois & des feuilles. Un *drageon* d'œillet, *drageon* de vigne. Voyez Boutons. *Stolones.* La Quint. Liger.

DRAGEONNER, v. neut. Il se dit des arbres qui poussent des drageons, de petites branches à leur pied. *Stolones agere.* Arbre qui commence à *drageonner.* La Quint. Liger.

DRAGIER, s. m. Petite boîte où l'on mettoit autrefois des dragées, des anis de Verdun, & que l'on portoit sur soi comme on porte aujourd'hui sa tabatière. *Anysi saccaro conditi pixis.* Dans le dernier siécle (le XVIe siécle) où l'on avoit le goût délicat, on ne croyoit pas pouvoir vivre sans dragée ; il n'étoit fils de bonne mere, qui n'eût son *dragier* ; & il est rapporté dans *l'Hist. du Duc de Guise*, que quand il fut tué à Blois, il avoit son *dragier* à la main. De Vign. Marv.

DRAGO. *Boca del Drago.* Nom Espagnol, qui signifie *Bouche du Dragon.* Petit détroit de la mer du Nord en Amérique. *Draconis fretum.* La *Boca del Drago*, est entre l'Isle de la Trinité, & la Province de Paria, en la Terre ferme. Elle joint la mer du Nord avec le détroit de Paria.

DRAGO, s. m. Riviere du Royaume de Naples. *Draco.* Elle a sa source aux confins de la Principauté citérieure, & de l'ultérieure, baigne Nocera, & se décharge dans le Golfe de Naples aux confins de la Terre de Labour.

DRAGOMAN, s. m. Terme de Relations, qui signifie *Truchement, Interpres.* Ce mot est presque général en Orient parmi le peuple, pour signifier un *Interprête*, qui sert à faciliter le commerce des Occidentaux avec les Orientaux.

Ce mot vient sans difficulté de l'Arabe *Tergeman*, ou *Tergiman*, selon la prononciation des Turcs, *Interprête* ; du verbe Taragem, *il a interprêté. Dragoman* vient en premier lieu de l'Italien *Dragomano.* Les Italiens disent aussi *Turcimanno*, avec plus de rapport à son étymologie Arabe ; & de *Turcimanno* nous disons *Truchement*, aussi-bien que *Dragoman* & *Drogman.* Dès long-temps chez les Orientaux *Thargum* signifie, *Interprêtation*, & *Metargen*, ou *Turgeman*, *Interprête* ; ce qui est un mot Chaldaïque, selon Casaubon. Quelques-uns dérivent ce mot de l'Allemand. Mais il vient plutôt de *Turcimannus*, ayant ajoûté le mot de *man*, qui signifie *homme*, à celui de *Turc.* Il y avoit dans la Cour Byzantine un Officier qu'on appelloit Maître des *Draguemans*, comme témoigne Tyrius. Ce mot se trouve dans Villehardouin : ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit un vieux mot François. Du Cange témoigne que les Auteurs de la basse Latinité, pour signifier Interprètes des Langues étrangères, se sont servis de ces mots, *Dragumannus*, *Drogmandus*, *Drogemanus*, *Drogomannus*, *Turquingens*, *Turchimannus*, & *Turchemannus.* Voyez TRUCHEMENT, & DROGMAN.

> *Castillan plus que Garcillas,*
> *Toscan plus que n'etoit Bocace ;*
> *Digne favori de Pallas,*
> *Et grand* Dragoman *du Parnasse.*

DRAGOMESTRO, ou DRAGUMESTRO, s. m. Ville de Grèce dans la Livadie. *Dragomestra*, ou *Dragumestra* ; anciennement *Oeniada.* Elle est sur le Golfe de Patras à l'embouchure de l'Aspri. Maty.

DRAGON, s. m. Serpent monstrueux qui est parvenu avec l'âge à une prodigieuse grandeur. *Draco.* Les anciens Naturalistes se sont égayés à décrire ce monstre en diverses manieres. Ils lui ont donné des aîles, des crêtes, des pieds & des têtes de différentes figures ; jusques-là qu'Aldrovandus fait mention d'un *dragon* né de l'accouplement d'un aigle avec une louve, qui avoit de grandes aîles, une queue de serpent, & des pieds de loup. Mais il est le premier à dire, avec les Modernes, que c'est un animal chimérique, si on le prétend faire différer d'un vieux serpent. Quelques-uns même ont dit qu'il y a en Afrique des *dragons* volans qui peuvent emporter un homme & un cheval, & qu'ils emportent souvent des vaches. Albert le Grand fait mention d'un *dragon* de mer, semblable à un serpent, qui a les aîles courtes, le mouvement très-prompt, & venimeux ; qu'il fait mourir par sa morsure. On appelle aussi la vive, *dragon de mer*, ou *araignée de mer.*

Ce mot de *dragon* vient du Latin *draco*, formé du Grec δράκων, qui, selon l'opinion commune, s'est dit par transposition ou métathèse pour δαρκων, *dracon* ; de δέρκω, *Je vois* ; parceque les *dragons* ont la vûe très-perçante. Scaliger le Pere le tire de δρᾶν ἄχη, faire de la douleur. Vossius de δρᾶν ἄκος, *facere medicinam*, guérir, être propre à guérir, être un bon remède, ou comme dit Vossius, ne point faire de mal ; car au rapport de Solin, C. 30. les vrais *dragons* ont la gueule petite, & ne peuvent mordre ; ou s'ils mordent, leur morsure n'est pas venimeuse. C'est pour cela que les Anciens les aimoient & les appelloient Ἀγαθοδαίμονας, *De bons génies.* Ce sont des remarques de Saumaise. Vossius confirme encore son étymologie, parceque les *dragons* étoient consacrés à Esculape. On peut ajoûter que sur les médailles la Déesse Santé a toujours un serpent.

Les Poëtes qui ont feint que le Jardin des Hespérides étoit gardé par un *dragon*, ont entendu la mer Océane qui fermoit l'entrée aux Isles fortunées ou à l'Amérique, d'où venoient de beaux fruits, & où se trouvoient les mines d'or. On peint un *dragon* auprès de Sainte Marguerite. On appelle *dragon* la Gargouille de Rouen. Voyez FIERTE. Dans l'Eglise on a porté

d'ancienneté

d'ancienneté des figures de *dragon* dans les Processions, pour représenter le Diable, ou l'Hérésie, dont l'Eglise triomphe. On le portoit au bout d'une perche; & un enfant avoit une lanterne où étoit un cierge allumé, pour rallumer le feu qui étoit en la gueule du *dragon*, s'il venoit à s'éteindre. Les Poëtes donnent des crêtes & des crinières, *jubas*, aux *dragons*; ils ne sont pas les seuls. Le Roi Juba assuroit qu'il y en avoit en Afrique à qui la nature en avoit donné; & Jacques de Vitry, L. 1. C. 89. avec beaucoup d'autres qui ont fait des Voyages aux Indes, témoignent la même chose. Les Poëtes attribuent aux *dragons* la garde des trésors & des choses précieuses. Ainsi c'étoit un *dragon* qui gardoit le Jardin des Hespérides; un autre gardoit la toison d'or, &c. Cela signifie que ces choses étoient confiées à des hommes très-clairvoyans, très-vigilans.

Les Egyptiens adoroient les *dragons*, comme le témoigne Marcianus Capella, L. I. en parlant de Saturne, qui étoit le Temps, désigné, en style de hiéroglyphe, par un serpent qui fait un cercle en mordant sa queue. Il y a chez un curieux de Paris, membre de l'Académie des Inscriptions, une espèce d'Anubis, qui au lieu d'une tête de chien a une tête de *dragon*, ou de serpent; ou une figure Egyptienne qui a une tête de *dragon* sur un corps d'homme. Les Chaldéens adoroient aussi les *Dragons*, comme il paroît par l'histoire de Daniel. Les Grecs & les Romains donnoient toujours un *dragon* a Esculape, & à la Déesse Santé, comme on le voit si souvent sur les revers des médailles qui ont pour inscriptions SALUS PUBLICA, SALUS AUG. Maxime de Tyr parle aussi d'un *Dragon* que les Indiens adoroient, & qui, si on l'en croit, étoit de la longueur de cinq arpens de terre. Consultez aussi Freinshemius sur Quinte-Curce, L. IX. C. I.

Voyez sur les *Dragons* Vossius *De Idolol. L. IV. C.* 54, 106, 112, 113; où l'on trouve tout ce que l'Antiquité en a dit. Il y a parmi les Ouvrages de S. Jean Damascène de l'Edition du P. le Quien, une réfutation des fables que les Arabes débitoient touchant les *dragons* & les Fées.

Les *dragons* faisoient les Etendarts des Perses; comme les Aigles ceux des Romains. Les Parthes en avoient aussi comme les Perses. Suidas le dit encore des Indiens & des Scythes. Les Romains prirent cet usage des Parthes, selon Casaubon sur Vopiscus; pag. 230. & des Assyriens, selon Codin. D'autres prétendent qu'ils les prirent des Daces après les victoires que Trajan remporta sur eux. C'étoient chez les Romains des figures de *Dragons*, peintes en rouge sur les drapeaux, comme il paroît par Amm. Marcellin; L. XV. C. 16. & par Claudien *In Rufin, L. II.* Mais chez les Perses & les Parthes, c'étoient, comme les Aigles Romaines, des figures pleines; ensorte que les Soldats Romains y furent quelquefois trompés, & les prirent pour de vrais *dragons*. Les Perses s'en servoient pour épouvanter leurs ennemis dans le combat. Dans des temps postérieurs, ceux qui en ont porté pour Etendarts, sont les Empereurs d'Allemagne. *Guill. Brito Philipp. L. II.* Les Saxons, *Witikind. Gest. Saxon. L. I.* Les Anglois; *Du Cange Gloss. Manh. Monaster. AC.* 493. Cambden, p. 141. qui doute si ce n'est point le Roi Uther Pendragon qui introduisit cet usage; il penche cependant plus à croire qu'on le prit des Romains. Les Ducs de Normandie; *Du Cange.* Les Comtes de Flandres; *Chron. Andrense*, p. 491. Enfin, si l'on en croit le Roman de Garin cité par Du Cange, toutes les Nations presque ont mis un *dragon* sur leurs enseignes. L'Eglise l'a mis aussi quelquefois dans ses bannières, pour signifier ou le Démon, dont le *dragon* dans l'Ecriture est le Symbole, ou l'hérésie. Voyez *Belet D. Divin. Offic. C.* 123. *Durand. Rat. Liv. VI. C.* 89. *n.* 12. *& C.* 102. *n.* 11. le Gloss. de Du Cange, Dempster, *in Rosini Ant. Rom. L. X. Paralip.*

DRAGON, en termes de l'Ecriture, se dit figurément du Serpent infernal, de Satan. Ainsi, quand il est dit dans l'Apocalypse, Chap. 12. que le *Dragon* & ses Anges combattoient contre Saint Michel, il est expliqué aussitôt, que c'étoit le Diable & Satan. Et de même au Chap. 13. quand il est dit que le *Dragon* a été adoré; & pareillement quand il est dit dans les Prophéties d'Isaïe & de Daniel que le *Dragon* a été blessé, a été mis à mort, cela s'entend du mystère de la Rédemption qui a détruit l'Empire de Satan.

DRAGON, se dit hyperboliquement de ceux qui sont les méchans & qui sont difficiles à contenir dans le devoir. On le dit même des femmes & des enfans. Cette femme crie toujours contre son mari, c'est un vrai *dragon*. Cet enfant est un vrai *dragon*, il est incorrigible & mutin.

> *Quoi! me voir le mari de ces femmes de bien!*
> *Ces* dragons *de vertu, ces honnêtes Diablesses!* MOL.

DRAGON, en termes de guerre, est une sorte de Cavalier sans bottes, qui marche à cheval, & qui combat à pied, & quelquefois à cheval. *Eques quem Draconem vocant.* On a beaucoup multiplié en France le corps des *Dragons*. Les *Dragons* sont postés a la tête du camp, & vont les premiers à la charge, comme les enfans perdus. Ils sont réputés du corps de l'Infanterie, par une Ordonnance du Roi de l'année 1665, & en cette qualité ils ont des Colonels & des Sergens; mais ils ont des Cornettes comme la Cavalerie. Les *Dragons* ont pour armes l'épée, le fusil & la baïonnette. Ils ont l'étendart, des tambours & des hautbois. Lorsqu'ils marchent à pied, leurs Officiers portent la pertuisane, & les Sergens la hallebarde. Les *Dragons* ont succédé aux Carabins.

☞ DRAGON, ONNE. adj. Les Calvinistes appelloient Mission *Dragonne*, les *Dragons* que le Roi de France envoyoit dans les Sévennes pour contenir le peuple qui s'étoit révolté au sujet de la Religion. En voici un exemple tiré du Dictionnaire de Bayle au mot *Alais* rem. AAA.

☞ La révocation de l'Edit de Nantes faite en 1685. a donné lieu à la création de l'Evêché d'Alais, ville de France dans les Sévennes. Ce pays-là étoit rempli de gens de la Religion qui avoient été forcés par une Mission *Dragonne* à signer un formulaire Papistique. On crut donc qu'il seroit utile de ne les tenir pas aussi éloignés de leur Prélat, qu'ils l'eussent été s'ils avoient été soumis au Diocèse de Nîmes....

☞ Madame de Sévigné dans une lettre à son cousin le Comte de Bussy; datée du 28. d'Octobre 1685. dit aussi que les Dragons ont été de très-bons Missionnaires, & ajoûte que rien n'est si beau que l'Edit par lequel le Roi révoque celui de Nantes, & que jamais aucun Roi n'a fait & ne fera rien de plus mémorable; *T. II. des Lettres de Bussy, p.* 45.

Ménage dérive ce mot *Dragon*, du Latin *Draconarii*, qu'on trouve dans Végèce dans la signification de Soldats. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de l'Allemand *tragen*; ou *draghen*, qui signifie *infanterie portée*. ☞ Il y a plus d'apparence, selon le P. Daniel, que ce mot vient de ce que cette sorte de troupes se rendit fort redoutable par son activité, son courage & le ravage qu'elle causoit chez les ennemis. Charles de Cossé, Maréchal de Brissac, est l'Auteur de cette Milice, qu'il leva dans le Piémont.

DRAGON RENVERSÉ, ou *Dragon vaincu. Draco subversus.* Ordre de Chevalerie, institué par l'Empereur Sigismond. Quelques Auteurs disent que les Chevaliers du *dragon renversé* portoient ordinairement une croix fleurdelisée de sinople. Dans les cérémonies ils avoient un manteau d'écarlate, & une double chaîne d'or sur un manteau de soie verte. Au bout de la chaîne pendoit un *dragon renversé*, aux aîles abattues, émaillées de différentes couleurs. Dom Giuseppe Michielli prétend, dans son Trésor militaire, que cet Ordre fut institué en 1400. dans le dessein d'anéantir, pour me servir de son terme, les hérétiques de Hongrie & de Bohême. L'Abbé Justiniani soutient que Sigismond étoit prisonnier en 1400. ou qu'il ne sortit de prison que cette année-là; qu'il y fut peut-être même jusqu'en 1401; qu'ainsi il ne put en 1400. instituer cet Ordre. L'*Histoire des Ordres militaires* imprimée à Paris en 1671, fixe l'époque de cette institution à l'an 1418. Favyn & Elias Ashmole, Auteur Anglois, dans son Histoire de l'Ordre de la Jarretière, sont du même

sentiment

ſentiment, & diſent qu'il ne fut inſtitué qu'après le Concile de Conſtance, qui finit cette année-là; que cette inſtitution ſe fit au ſujet de la condamnation de Jean Hus, & de Jérôme de Prague, & de la punition de ces hérétiques; que le *dragon renverſé* étoit le ſymbole de l'héréſie défaite dans leurs perſonnes; que la variété de la couleur de ſes aîles marquoit les différens appas que l'héréſie emploie pour ſéduire les Fidèles. On confirme ce ſentiment, parceque les Luthériens, qui ſe firent honneur de deſcendre de Jean Hus & de Jérôme de Prague, affecterent de mettre un *dragon* relevé ſur leurs Etendarts, dans les guerres civiles qu'ils ſuſciterent en Allemagne.

Mais l'Abbé Juſtiniani leur oppoſe le Teſtament de Francezco dal Pozzo, fait en 1397, le dernier jour de Mai, & qui ſe conſerve dans la maiſon dal Pozzo, famille patricienne de Vérone; car dans ce Teſtament, qui eſt en Latin, Francezco dal Pozzo, parlant de ſon fils Vittorio dal Pozzo, qu'il fait ſon héritier univerſel, il lui donne la qualité de Chevalier du *Dragon*, *D. Victorinm à Puteo Militem Draconis*, & dit qu'il étoit pour lors auprès de l'Empereur Venceſlas, pour les affaires de Jean Galeazzo, Viſconti, Prince de Vérone, qui l'y avoit envoyé. D'où l'Abbé Juſtiniani conclut, que l'Ordre du *Dragon vaincu*, ou *renverſé*, étoit donc inſtitué avant 1418, avant 1400, & même avant 1397; & il conjecture qu'il le fut en 1385, au mariage de Sigiſmond avec la Reine Marie, ou en 1387, à ſon couronnement comme Roi d'Hongrie; ou bien en 1392. au plus tard, lorſqu'après la mort de ſon épouſe, Marie Reine d'Hongrie, qui lui avoit apporté ce Royaume, il fut couronné une ſeconde fois de ſon propre chef.

Michiéli écrit que le collier étoit une chaîne verte, d'où pendoit un dragon mort & renverſé. Dans l'*Hiſtoire des Ordres militaires* imprimée à Paris en 1671, c'eſt une double chaîne, entre laquelle ſont de diſtance en diſtance ſept croix patriarchales. L'Abbé Juſtiniani prétend ſur des monumens anciens que ce fut au moins d'abord un dragon non renverſé, qu'il ne fut point doré, & qu'il avoit une croix ſur le dos. Il ajoûte cependant, pour accorder les autres Auteurs, qu'après le Concile de Conſtance, Sigiſmond put changer, & rapporter cet Ordre à la victoire remportée ſur l'héréſie.

Voyez *Franc. Menenii Deliciæ Equeſtres*, *p.* 155. D. Joſeph Michiéli *Teſauro Militar. p.* 90. Andr. Mendo. *Soc. Jeſ. de Ordin. Milit. p.* 14. Favyn, Juſtiniani, *Hiſt. di tutti gl' Ord. mil. C* 66. *p.* 717. Il y donne une ſuite chronologique des Grands-Maîtres de l'Ordre depuis Sigiſmond juſqu'en 1628.

DRAGON VOLANT, eſt un nom qu'on a donné à une ancienne coulevrine extraordinaire qui a 39. calibres de long, & qui tire 32 livres de balle, ſelon Hanzelet. Le *dragon* étoit auſſi une piéce d'artillerie de 40 livres de balle: ces deux piéces ne ſont plus en uſage. *Tormentum æneum à colubra*, *Draconi nuncupatum*.

DRAGON, eſt auſſi une maladie qui vient aux yeux des chevaux. *Morbus equino in oculo*. Ce cheval a diminué de prix, depuis qu'il lui eſt venu dans l'œil un *dragon*.

☞ DRAGON, ou *Dragonneau*, ſ. m. *Dracunculus*. Eſpéce de corde polypeuſe, longue, blanchatre, ſemblable à un ver ou petit ſerpent, renfermée dans une veine ſous la peau des bras, des jambes, des côtes, & qui fait élever une tumeur phlegmoneuſe dont elle ſort en la tirant doucement. Les habitans des pays chauds y ſont ſujets. On l'appelle *dragon* ou *dragonneau*, parcequ'on croyoit que c'étoit un ver tortueux comme un petit ſerpent; *vena Medinenſis*, à cauſe que cette maladie étoit connue à Médine, ville d'Arabie. COL-DE-VILLARS.

DRAGONS, en termes de Marine, ſont de gros tourbillons d'eau qu'on trouve ſouvent ſous la ligne, qui briſeroient ou couleroient à fond les navires, s'ils paſſoient par-deſſus; & les Mariniers ont la ſuperſtition de croire qu'ils les détournent à côté, en battant leurs épées nues en croix du côté d'où vient l'orage, comme dit François Pirard. *Vortices*. On l'appelle auſſi *dragon* de vent, parceque c'eſt un orage ſubit & violent, qui d'ordinaire deſempare les vaiſſeaux, & qui les feroit tourner ſi l'on n'avoit ſoin de ſerrer les voiles.

DRAGON, eſt auſſi une Conſtellation céleſte vers le Pole Arctique, ayant 31 étoiles, ſelon Ptolomée; 32 ſelon Képler; & 33, ſelon Bayer, qui ſont de la nature de Saturne & de Jupiter.

En termes d'Aſtronomie, on appelle la tête & la queue du *dragon*, les points des interſections de l'Ecliptique par l'orbite des autres Planètes, & particuliérement par celle de la lune. *Draco*. Le ventre du *Dragon* eſt l'endroit de ces cercles où ſe trouvent leur plus grande latitude & éloignement. Comme ces cercles marquent une plus grande enflure au milieu qu'aux extremités, cela a fait croire qu'ils avoient la figure du *dragon*; ce qui les a fait nommer ainſi: & c'eſt dans ces ſeuls points d'interſection que ſe font toutes les éclipſes. On les marque dans les horoſcopes avec ces ſignes, ☊ tête de *dragon*; ☋ queue de *dragon*. Mais il n'y a rien de plus vain que les prédictions que font là-deſſus les Aſtrologues; car en effet ces points n'ont aucune vertu ni influence.

DRAGON, eſt auſſi un météore qui ſe forme de quelques nuées enflammées qui jettent quelques étincelles, qui ont divers plis, & qui imitent la figure d'un *dragon*.

DRAGON, en termes de Blaſon, quand on le dit ſimplement, s'entend du *terreſtre*, qui doit avoir deux pieds, & la queue en pointe. Il y en a d'autres qu'on appelle *monſtrueux*, qui ont des ailes: & on appelle *dragonnés*, les autres animaux qui ſont peints avec des queues de *dragons*, ou de ſerpens. Il y a eu un Ordre de Chevalerie appellé du *Dragon* renverſé. Voyez ci-deſſus.

☞ DRAGON, eſt auſſi un petit Laquais, qui porte un bonnet en forme de cône, ou de pain de ſucre. On l'appelle ainſi, parceque les dragons ſoldats ont un bonnet pareil.

DRAGON, eſt auſſi le nom d'un grand arbre qui croît dans l'Amérique. Il reſſemble de loin à un Pin, parceque ſes branches ſont égales & vertes en tout temps. Son tronc eſt gros, fort apre & raboteux: il jette huit ou neuf branches de deux coudées de long, égales & nues, chacune deſquelles en produit au bout trois ou quatre autres de la longueur d'une coudée, ou un peu davantage, groſſes comme le bras, qui ſont auſſi nues: il ſort de l'extrémité de celles-ci des feuilles longues d'une coudée, de la largeur d'un pouce, plus épaiſſes au milieu, avec une côte relevée comme les feuilles de la flambe, minces & rougeâtres par les bords: elles finiſſent peu à peu en pointe, & ſont toujours vertes. Le fruit du *dragon* eſt jaunâtre, d'un goût aigrelet, & gros comme une petite ceriſe. Quelques Botaniſtes rapportent qu'au-deſſous de la peau qui le couvre, on voit la figure d'un *dragon* auſſi-bien repréſentée que ſi elle avoit été taillée par un Sculpteur, ayant un long col, une longue queue, la gueule ouverte, l'épine du dos garnie de longs aiguillons, & les pieds & le reſte du corps fort remarquables; mais d'autres plus dignes de foi aſſurent que c'eſt une fable, & qu'on ne trouve au-deſſous de cette peau qu'un noyau dur comme un os, ſans qu'il y paroiſſe aucune figure d'animal. Du tronc de cet arbre il ſort une liqueur, laquelle étant épaiſſie, eſt appellée *ſang de dragon*, à cauſe qu'elle eſt rouge comme du ſang, & que l'arbre d'où elle diſtille eſt nommé *dragon*. Voyez SANG DE DRAGON. Le bois du tronc eſt fort dur, & mal-aiſé à couper; mais ſes branches ſe coupent aiſément.

Sang de dragon. Terme de Pharmacie. Les Anciens ont cru que le *dragon* combattoit contre l'éléphant; qu'il lui ſuçoit tout ſon ſang par les yeux & les oreilles; que l'éléphant tombant mort, écraſoit le *dragon*; & que de ce ſang melé tombant ſur la terre, on en recueilloit ce qu'ils appelloient *ſang de dragon*, dont ils faiſoient grand état. C'eſt ainſi qu'en parlent Solin, Pline, Iſidore, & pluſieurs autres après eux: mais ce combat eſt une fable inventée par les Marchands. On appelle auſſi le cinabre, *ſang de dragon*, ſelon Avicenne & Sérapion. Mais le vrai & naturel *ſang de dragon* eſt un ſuc ou réſine d'un grand arbre, nommé *dragon*, qui croît dans l'Amérique & dans l'Afrique. Cette

re résine est d'un rouge obscur, & se fond aisément étant approchée du feu; & si on la jette dedans, elle s'enflamme : cependant il est difficile de la dissoudre dans quelque liqueur que ce soit. Le *sang de dragon* est astringent. On s'en sert dans les pertes de sang, dans les dyssenteries, pour affermir les dents ebranlées, & pour fortifier les gencives. Il y a un *sang de dragon* contrefait, qui n'est composé que de gommes de cerisiers ou d'amandiers, dissoutes & cuites dans de la teinture du bois de Brésil, qui leur donne la couleur rouge, & qui n'est guère en usage que pour les maux externes des chevaux.

Il y a un vrai *sang de dragon* dont François Cauche fait mention en son *Voyage de Madagascar*. Il dit qu'on lui fit présent de six morceaux de *sang de dragon*, chacun long de trois pouces, ressemblant à des morceaux de boudin, marbrés comme le savon d'Alicante, de rouge, de noir & de blanc : ce que les habitans appellent onguent pour étancher le sang. Ils sont faits de feuilles pilées d'un arbre fort branchu, & gros comme un poirier, qui a les feuilles longues & plus étroites que celles du laurier, ayant une odeur de violette. Les fleurs sont blanches & odoriférantes, venant en bouquet, rondes, & n'ayant que cinq feuilles bien ordonnées. Elles se ferment la nuit, & ne sont pas plus larges qu'un double. Il sort du milieu un filet rougeatre, qui se recoquille en telle sorte, qu'il fait la figure d'un *dragon*.

DRAGON, en termes de Chymie, n'est autre chose que le mercure, ou argent vif. Les Chymistes appellent le mercure doux, *dragon mitigé*. Voyez MERCURE DOUX. *Dragon* a encore beaucoup d'autres significations dans le langage du grand art : ce mot signifie quelquefois *feu*. *Dragon* sans ailes; c'est le soufre. *Dragon* ailé, c'est le *mercure*. Les deux *dragons* sont le *mercure* & *l'antimoine*. Le grand *dragon*, c'est les quatre élémens; cela veut dire que le mercure des Philosophes est composé des quatre élémens. Le *dragon* dévorant sa queue, c'est la terre coagulée, dessêchée, & humectée de son eau mercurielle. Le *dragon* igné, dont le sang s'incorpore avec la saturnie végétable, c'est le *mercure hermétique*. Le *dragon* qui veille toujours à la garde de la toison d'or, c'est le *mercure* qu'il est difficile d'arreter & de fixer. Le *dragon* qui fut endormi par Jason par l'invention que lui en donna Médée, c'est le *mercure* fixé par l'Artiste désigné par Jason, par le moyen de quelque secret exprimé par le nom de Médée. *Dragon* dévorant, *dragon* volant, c'est le *mercure*. Le *dragon* qui a trois gueules, c'est le *mercure* qui renferme trois principes, qui sont, le *sel*, le *soufre* & le *mercure*. Le *dragon* est mort, c'est-a-dire, le *mercure* philosophal, ou la matiere de la pierre philosophale est parvenue à la couleur noire. Le sang de *dragon*, c'est la teinture d'antimoine.

DRAGONAIRE, s. m. Nous avons dit au mot *dragon*, que chez plusieurs peuples, & en particulier chez les Romains, les enseignes des troupes s'appelloient dragons, parcequ'on y peignoit des dragons. Le soldat qui portoit cette sorte d'enseigne s'appelloit *Dragonaire*, en Latin *Draconarius*, & en Grec Δρακονάριοι, & Δρακοντοφόροι. Car les Empereurs porterent cet usage à Constantinople. Dès le temps d'Aurélien, il y avoit des *Dragonaires*. Vopiscus en parle dans sa vie. Le Diacre Pierre dit, *Chron. Casin. L. IV. C.* 39. que les Bajules, les Cercostataires, les Staurophores, ou Porte-Croix, les Aquiliféres, ou Porte-Aigles, les Léoniféres, ou Porte-Lions, & les *Dragonaires*, allerent au-devant du Roi Henri, lorsqu'il vint à Rome. Voyez aussi Vossius, *De Idolol. L. IV. C.* 54. au commencement.

DRAGONARA, ou DRAGONERA, ou TRACONARA, s. f. Bourg ou village de la Capitanate, Province du Royaume de Naples. *Dragonara*, ou *Tragonara*, *Dragonera*. C'etoit autrefois une ville Episcopale. Elle est près de Fortore, à deux ou trois lieues de S. Serviero, du côté du couchant. Les Géographes la prennent pour une ancienne ville nommée *Geronia*, *Geronium*, *Gerio*, *Gerunium*. Maty & M. Corneille disent *Dragonara*, mais il y a des Cartes qui l'appellent *Dragonera*.

DRAGONE, s. m. Rivière du Royaume de Naples. *Draco*. Elle a sa source au mont de Somma, dans la Terre de Labour, & se décharge dans le Sarno.

☞ DRAGONNE, s. f. Sorte de batterie de tambour, singuliere & particulière aux Dragons.

DRAGONNÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit du lion, ou autre animal qui est représenté avec une queue de dragon. *Leo in draconis caudam desinens.*

DRAGONNEAU, s. m. C'est, selon quelques Médecins, un animal semblable à un ver long & large, qui se met entre cuir & chair, & qui vient au jambes, & quelquefois aux muscles du bras. *Vermiculus draconis aliquam speciem exhibens.* Il est ainsi nommé, parcequ'il a la figure & la tortuosité d'un petit serpent. Il paroit sur-tout sur la peau des côtes; & les habitans des pays chauds y sont fort sujets.

☞ DRAGOVAN, s. m. Royaume d'Asie, dans la grande Isle de Java.

DRAGUE, s. f. Outil qui sert à tirer du sable des riviéres, à curer les puits, & à tirer les immondices de quelque endroit. *Pala ferrea recurvo hinc atque hinc limbo, & longo instructa manubrio, ad educendas sordes.* C'est une espéce de pelle de fer ayant une perche ou un long manche de bois, qui a des rebords des trois côtés, & platte par le devant pour enlever ce sable & ces ordures.

☞ DRAGUE. Instrument propre à pêcher des coquillages. Cet instrument est de fer. Il a ordinairement quatre pieds de long sur dix-huit pouces de large, avec deux traverses : celle d'en bas est faite en biseau, pour mordre sur le fond & enlever l'huitre attachée au rocher. Il y a un sac dont le dessus est ordinairement un réseau de cordage, & par-dessous on substitue un cuir, ou bien l'on fait les mailles du dessous du sac, de lanieres de cuir qui, étant glissant de sa nature, glisse mieux au fond de l'eau. On descend la *Drague* avec un cordage proportionné à la profondeur où sont les coquillages.

DRAGUE, est aussi un outil de Vitriers, ou pinceau qui leur sert à figner ou à marquer leur verre. Ce pinceau est un poil de chèvre qu'on attache dans une plume avec un manche, & on le trempe dans un blanc broyé. *Capra villi, penicillus.*

DRAGUE, s. m. Terme de Marine, est un gros cordage dont on se sert sur les vaisseaux pour arrêter le recul des canons, quand ils tirent. *Tormenti retrocedentis retinaculum.* *Drague* d'avirons, c'est un paquet de trois avirons. *Remorum trium fasciculus.*

DRAGUE, est aussi un nom qu'on donne à de l'orge cuite, qui demeure dans le brassin après qu'on en a tiré la biére. *Fax hordeacea, expressa cervisia superstes.* On en donne aux chevaux, & particuliérement en Picardie & en Flandres.

DRAGUE, est encore un nom qu'on donne à de certains Lutins qu'on dit roder le long des rivagès du Rhône en Provence, qui ont la figure d'homme, & se retirent dans les cavernes : d'où vient qu'on dit en Languedoc, Faire le *drac*; pour dire, faire le *Diable*. *Lemures.*

DRAGUER, v. n. C'est, Chercher un ancre, avec le gros cordage qu'on appelle *drague* : ou pécher quelque chose dans la mer. *Piscari.* Pour *draguer*, on attache les bouts de la drague a deux chaloupes, qui sont à côté l'une de l'autre, à quelque distance : au milieu de la drague on attache des boulets de canon, qui la portent par leurs poids jusqu'au fond de l'eau, desorte que les deux chaloupes voguant en avant entrainent la drague, & avec elle ce qui est au fond de la mer. *Draguer*, c'est aussi, Nettoyer le fond d'une riviére, ou d'un canal, avec une drague, ou pelle de fer. *Purgare.*

DRAGUIGNAN, s. m. Ville de France. *Draguinianum*, *Dracena*, *Dracenum*. Elle est en Provence, à cinq lieues de la mer Méditerranée, sur les confins d'une petite contrée nommée le Callianez, à quatre lieues de Frejus au couchant, & à douze au levant de Toulon. *Draguignan* est situé dans un terroir agréable & fertile, sur la riviére de Pis : elle est voisine de quelques hautes montagnes, qui contribuent à sa fertilité. Les vins de *Draguignan* sont très-forts. *Draguignan* a une Viguerie, une Sénéchaussée & une Collégiale.

Quelques-uns prennent cette ville pour le *Forum Voconii* des Anciens. Le siége de Sénéchal de *Draguignan* y fut établi en 1535. par François I. On a fait ce nom féminin dans le Moréri : *Draguignan* a été féconde en personnes de sçavoir & de merite. C'étoit la patrie de Barthel. Tixier, Général de l'Ordre de S. Dominique. L'analogie demande qu'on le fasse masculin : les noms François en *an* le sont.

DRAHEIM, f. m. Lac de la Poméranie du côté de la Prusse Royale.

Draheim, f. m. Fort situé entre le Lac de Tempelbourg & celui de Draheim, dont il prend le nom, ou auquel il le donne. *Draheimum.* Ce fort est de la Prusse Royale, & assez près de Buthou, ou Bythou.

☞ DRAK, f. m. Ou racine de DRAK. C'est une racine qui tire son nom de François Drak qui en apporta le premier en Angleterre. Elle ressemble beaucoup au Contrayerva, & a à peu près les mêmes qualités ; car elle est alexitère comme lui, c'est-à-dire, qu'elle résiste aux venins, & nous vient aussi comme lui du Pérou, d'où on nous l'apporte séche. Etant prise en poudre, elle fortifie & chasse par transpiration les mauvaises humeurs. Pomet l'appelle *Drak* tout court ; mais communément on la nomme racine de *Drak*.

DRAMATIQUE, adj. m. & f. Terme poetique. Piéce qui représente sur le théatre quelque action particuliere. *Dramaticus.* La Poësie *Dramatique* a pour but d'instruire & divertir le spectateur. Corn. Notre siécle a excellé en ouvrages *Dramatiques*, tant en vers qu'en prose. Nos Poëtes *dramatiques* ont excellé. Les Etrangers conviennent qu'il n'y a rien dans l'antique de plus beau, ni de plus fini que quelques piéces de ces grands hommes. Il ne s'étoit point fait avant le regne de Charles V^e de piéces de théatre. Ces piéces même au commencement n'étoient que des récits en vers sur quelques-uns de nos mystères. Les Poëtes à l'envi travaillerent sur ce nouveau plan : on y joignit des épisodes ; ainsi insensiblement on en fit une piéce en forme. Les Acteurs qui les jouoient, prirent des lettres de Charles VIe, pour former une Compagnie sous le nom de Confreres de la Passion. Le Gendre. Voyez COMÉDIE.

Corneille est le premier des Poëtes *Dramatiques.* Voyez son discours du Poëme *Dramatique.* L'ame du Poëme épique, comme du Poëme *Dramatique*, c'est la fable. M. Dacier.

Dramatique, f. m. Poësie *dramatique.* Genre de Poësie *dramatique. Dramatica Poesis.* Le *Dramatique* est le genre de poësie le plus agréable.

Il se prend aussi pour l'Art du Drame. L'Art des piéces de Théatre. Le *Dramatique* n'est pas bien observé dans cette piéce.

M. de Fenelon, Archevêque de Cambray, l'a pris pour l'Art du Dialogue. C'est dans le Mandement qui est à la tete de son instruction Pastorale en forme de dialogues. Toute l'antiquité la plus éclairée a cultivé heureusement ce genre d'écrire si insinuant. Ils voyoient par expérience qu'une longue & uniforme discussion de dogmes subtils & abstraits, est seche & fatigante, on y languit, rien n'y délasse : un raisonnement en demande un autre ; un Auteur parle sans cesse tout seul. Le lecteur rebuté de ne rien faire qu'écouter sans parler à son tour, lui échape, ou ne le suit qu'à demi. Au contraire, faites parler tour à tour plusieurs hommes avec des caracteres bien gardés ; le lecteur s'imagine faire une véritable conversation, & non pas une étude. Tout l'intéresse, tout réveille sa curiosité, tout le tient en suspens. Tantôt il a la joie de prévenir une réponse, & de la trouver dans son propre fond ; tantôt il goûte le plaisir de la surprise, par une réponse décisive qu'il n'attendoit pas. Ce que l'un dit le presse d'entendre ce que l'autre va dire. Il veut voir la fin, pour découvrir quel est celui qui répond à tout, & auquel l'autre ne peut donner une entiére réponse. Ce spectacle est une espéce de combat, dont le lecteur se trouve le spectateur & le juge. Telle est la force du *Dramatique.* Fénel.

Ce mot vient purement du Grec, de δρᾶμα, qui signifie *action*, parceque la nature du Poëme *Dramatique* consiste dans l'action.

DRAME, f. m. Piéce de théatre, piéce de Poësie dramatique. Piéce soit en vers, soit en prose, qui consiste non dans le simple récit, mais dans la représentation d'une action. *Drama, Ludus Scenicus.* Quelques Critiques pretendent que le Cantique des Cantiques est un *drame.*

Au lieu d'étudier & Sénèque & Sophocle,
D'en prendre l'art du Drame, *& les endroits touchants*
C'est de Lucrèce & d'Empédocle
Qu'il pretend imiter les chants.

L'Abbé Genest.

☞ DRAME, f. m. Il faudroit appeller ainsi les piéces qui ne sont ni tragiques, ni comiques, & qui sont néanmoins théatrales. On ajoûteroit une épithète qui détermineroit ce terme générique à une espéce particulière, & que l'on appelleroit *Drame heroique* ; ce que Corneille a appellé Comédie héroique, & la *Milanide* de M. de la Chaussée *Drame Romanesque. Obs. sur les Ecr. mod. t. 25. p. 28.*

Le mot de *Drame* vient de δρᾶμα, *action*, parceque dans les Poëmes dramatiques, ou les *Drames*, on agit, & on représente une action comme si elle se passoit effectivement. Ce mot de *Drame* se prend plus ordinairement pour une piéce sérieuse, que pour une piéce comique ; pour une tragédie, que pour une comédie ; quoiqu'une comédie soit autant un *Drame* qu'une tragédie, si on a égard à l'étymologie.

DRANET, f. m. Sorte de filet que deux hommes traînent dans la mer. *Retis quoddam genus.* On s'en sert sur les côtes de Normandie. On l'appelle aussi *coleret.*

DRANGIANE, f. f. Ancien nom d'un pays d'Asie. *Drangiana.* La *Drangiane* étoit bornée au couchant par la Carmanie ; au nord par l'Asie ; au levant par l'Arachosie ; au midi par la Gédrosie. Les villes principales de la *Drangiane* étoient Ariaspe ; & Prophthasie, qui donne aujourd'hui son nom à ce pays, dit Hoffman. C'est aujourd'hui une Province de l'Empire de Perse, & la plus orientale. On la nomme Sigistan, ou Suzistan. Son ancien nom *Drangiane* lui venoit peut-être de la riviere de Drange, que Ptolomée fait passer par cette Province. On appelle aujourd'hui cette rivière Ilment. Voyez Strabon, L. XI. Davity *Etats du Sophi*, Hoffman, Maty, Corneille, &c. Les peuples de cette Province s'appelloient Dranges, *Drangai*, *Drangi*, dans Strabon.

DRANSE. f. m. Nom de peuple. *Dransus.* Les *Dranses* étoient des peuples de Thrace, dont Herodote parle, L. V. Il rapporte que quand il naissoit un *Dranse*, on s'affligeoit, & on pleuroit en racontant les miséres de la vie, dans laquelle il entroit ; & qu'au contraire, quand il mouroit quelqu'un, on se réjouïssoit. Quelques-uns pretendent qu'il faut dire *Transe*, & non pas *Dranse*, & que dans les exemplaires d'Hérodote les plus correcls, on lit Τραυσοί, *Transi.*

☞ DRANSE, f. f. Petite rivière de Suisse, dans le bas Valais.

DRAP, f. m. Linceul fait de toile, qu'on met dans le lit entre le matelas & la couverture, pour etre couché plus proprement. *Lecti lintea.* Il est couché entre deux *draps.* Des *draps* de toile de Hollande. Des *draps* sans couture.

On trouve dans la basse Latinité *drapus*, dès le VIe ou VIIe siécle, par exemple, dans la vie de Saint Césaire, L. II. à la fin, §. 32. *Acta SS. Bened. Sæc. I. p. 676.* Dans la Constitution de l'Abbé Ansegise on appelle un *drap* blanc, *drapus albus*, ce qu'il faut pour faire une chemise. *Acta Sanct. Bened. Sæc. IV. pag. 639.*

Drap, est aussi une étoffe fort chaude dont on fait les habits d'hiver. *Pannus.* On en fait de laine pour se vetir, & d'or & d'argent pour les emmeublemens, & pour les paremens d'Eglise. Les *draps* d'or ou d'argent, tant pleins, ou façonnés, que frisés ou brochés, doivent avoir demi-aune moins un 24e de largeur. On connoit la bonté du *drap* à la filure, &

& celle de la serge à la croisure. C'est aussi ce qui marque leur différence, qui consiste en ce que les *draps* sont fabriqués de laines toutes grasses, & les serges & étamines avec de la laine séche & dégraissée. Les *draps* étrangers viennent de Hollande & d'Angleterre, &c.

Drap d'Espagne, est un *drap* fait de laines de Ségovie qui ne sont pas torses finement, qui est garencé, & qui en vieillissant devient noir. Les *draps de France* sont de Sédan, de Berry, d'Abbeville, de Louviers, d'Elbeuf, &c. Le *drap de Meunier*, est un *drap* fait de laine fine, & qui est plus épais que celui d'Angleterre, qui a été ainsi nommé du nom de l'Ouvrier qui le fabriquoit en Berry. *Drap d'Usseau*, c'est un *drap* manufacturé en un village de Languedoc près de Carcassone, d'où ce nom lui est venu. Le premier Fabricateur s'appelloit *de Vareune*. Ménage croit que c'est à cause du sceau du Roi qu'on y mettoit autrefois; mais on l'écrit ainsi abusivement.

Drap, est un vieux mot Gaulois, qui se trouve dans les plus anciens Titres, & que les peuples voisins ont emprunté de nous. Quelques-uns croient qu'il vient de *trabea*. Du Cange dit qu'il vient de *drappus*, ou de *trapus*, dont il est parlé dans les Capitulaires & dans les formules de Marculfe. Dans Froissart on voit cette phrase, Etre des *draps* de quelqu'un, pour dire, Etre de ses livrées. On dit aussi dans plusieurs Eglises, soit Cathédrales, soit Collégiales, Porter les *draps*, pour dire, les habits de Chanoines. Etre des *draps* d'une telle Eglise, signifie, Etre Chapelain habitué de cette Eglise, la desservir. A Angers, à Blois & ailleurs, on dit: Ce jeune Clerc porte les *draps* dans sa Paroisse. Etre des *draps* du Chapitre de Reims, de S Martin de Tours, est une expression qui se trouve dans des arrêts du quinziéme siécle.

On dit, Se mettre en *drap*, pour dire, Prendre son gros habit, son habit d'hiver, de fatigue pour la campagne. *Crassius vestimentum induere*. Et, Porter le deuil en *drap*, pour dire, Prendre le grand deuil.

Drap mortuaire, est une piéce d'étoffe, un poile qu'on étend sur la biére d'un mort, ou sur la représentation qu'on en fait pendant ses obséques. *Pannus funebris*. Il y a sur le *drap mortuaire*, la figure d'une croix. Ce *drap* est noir, quand il sert à des hommes ou à des femmes; mais il est blanc, quand il sert à des garçons & à des filles.

Drap de pied, est une piéce d'étoffe, ou tapis qu'on met sur un prie-Dieu, & qui sert de marchepied aux Princes & Prélats, quand ils viennent dans les Eglises. *Substratus pannus*.

Drap, se dit proverbialement en ces phrases, Les plus riches en mourant, n'emportent qu'un *drap*, non plus que les plus pauvres. On dit qu'un homme combat contre ses *draps*, contre son chevet, quand il a de la peine à se lever. On dit, Mettre un homme en beaux *draps* blancs, c'est-à-dire, en faire des médisances, en découvrir tous les défauts. On dit aussi, il n'y a que cela de *drap*, pour dire, Contentez-vous, il n'y a que cela de fonds. Tailler en plein *drap*; pour dire, non-seulement au propre, Couper un manteau dans la piéce de *drap*; mais aussi au figuré, pour dire, Avoir plein pouvoir dans une affaire, & de s'étendre, ou d'en prendre tant & si peu qu'on veut. Vouloir avoir le *drap* & l'argent; c'est-à-dire; Vouloir avoir le prix d'une chose, & ne la point livrer. On dit aussi, Au bout de l'aune faut le *drap*, pour dire qu'on trouve la fin de toutes choses. On dit que les lisiéres valent pis que le *drap*; en parlant de la Province du Maine comparée à la Normandie. On dit encore, qu'un malade, un enfant ne se soutient non plus qu'un *drap* mouillé, pour dire, qu'il ne peut se soutenir.

Drap d'argent. Terme de Fleuriste. C'est un nom que l'on donne à quelques Tulipes. Il y a le *drap d'argent* de Valenciennes. Le *drap d'argent* du Pasteur. Le *drap d'argent* du Berger. Morin.

Drap d'or. Nom d'une espéce de prunes, & de l'arbre qui les porte. La Quintinie fait ce nom féminin en parlant du fruit. La *drap d'or*. Il dit aussi le *drap d'or*. Le *drap d'or* est une prune ronde, & presque quarrée & plate. Elle est blanche ou jaunâtre pour la couleur. La Quint. Il y a des prunes qui ne sont bonnes que cuites, & même parmi les cuites, il y en a qui sont particuliérement bonnes en pruneaux, comme les *drap d'or*, &c. Id.

Drap d'or, est aussi un terme de Fleuriste, & le nom d'un Renoncule. Il est jaune doré, melé de rouge par le dehors de sa fleur, de sorte qu'il ressemble a du *drap d'or*, ce qui est cause qu'on le nomme ainsi. Morin.

Drap d'or, est encore le nom d'une tulipe printaniére & panachée. Id.

☞ *DRAP D'OR*. Nom que l'on donne à des coquillages de mer. *Pannus aureus concha*. Il y a des *draps d'or* de plusieurs espéces. Un gros *drap d'or* facié: c'est la plus belle espéce. Gersaint.

☞ DRAP de curée. Terme de Chasse. C'est une toile sur laquelle on étend la mouée qu'on donne aux chiens quand on leur fait la curée de la bête qu'ils ont prise.

DRAPANO, ou PUNTA DI DRAPANO, c'est-a-dire, Pointe de *Drapano*. C'est un cap ou pointe de terre, qui se trouve sur la côte septentrionale de l'Isle de Candie, entre la ville de Retimo au levant, & celle de la Canée au couchant. *Drapenum Promontorium*.

☞ DRAPANT, s. m. Nom que l'on donne aux Manufacturiers, & aux ouvriers qui fabriquent, ou font fabriquer les draps de laine, pour les distinguer des Marchands, qui n'en font que le débit; les premiers étant appellés *Drapiers drapans*, & les autres Marchands Drapiers.

☞ DRAPANT. Terme de Papéterie. C'est une sorte de planche quarrée, sur laquelle on met les feuilles de papier les unes sur les autres, à mesure qu'on les léve de dessus les feutres, pour les remettre une seconde fois sous la presse.

DRAPEAU, s. m. Qui se dit des vieux morceaux d'étoffe, ou de linge. *Panniculus*. Les gueux ont des habits faits de vieux haillons & *drapeaux*.

Drapeau, se dit aussi ironiquement de toute étoffe, quoique neuve, qui n'a pas la force, la bonté qu'elle doit avoir. Je ne veux point de ce drap, il est mal foulé, il est trop lâche, ce n'est que du *drapeau*, c'est un vrai *drapeau* qui ne durera rien.

On appelle absolument du *drapeau*, le vieux linge qu'on ramasse, & dont on fait du papier. *Linteolum vetus ac lacerum*. Il y a tel moulin qui consomme tous les ans pour dix mille francs de *drapeau*.

Drapeau, en termes de Guerre, signifie Etendart. Il se dit généralement de toutes les enseignes. *Vexillum, signum*. Il a combattu sous les *drapeaux* de ce Général, Il a suivi les *drapeaux*. On a pris tant de *drapeaux* dans cette bataille: on y comprend en ce sens les cornettes & les guidons. Ce mot vient de *drap*, parce qu'on faisoit autrefois les enseignes de cette étoffe. On le dit plus particuliérement d'une enseigne d'une Compagnie d'Infanterie. Il faut qu'un soldat se range sous le *drapeau* au premier son du tambour. Les *drapeaux* de l'infanterie n'étoient autrefois que de toile peinte. Le Gendre.

On dit figurément, Se ranger sous les *drapeaux* d'un Prince, pour signifier, Prendre, embrasser son parti.

☞ *De quelle noble ardeur pensez-vous qu'ils se rangent*
Sous les Drapeaux *d'un Roi long-temps victorieux?*

Drapeau, signifie aussi la charge de l'Officier qui le porte, *Signifer, Vexillifer*. Le Roi a donné un *drapeau* à ce vieux soldat, pour dire, une charge d'Enseigne dans une compagnie de gens de pied.

Drapeau. Terme de Chirurgie & de Medecine. C'est le nom d'une maladie qui vient aux yeux. Le *drapeau* est une espéce de ptérygion, qui paroît comme un morceau de linge. On la guérit avec des

poudres caustiques quand il est jeune & petit, & par extirpation quand il est grand, vieux & dur.

☞ DRAPEAUX au pluriel, se dit de ce qui sert à emmailloter un enfant. Sécher les *drapeaux* d'un enfant. Il est vieux. Acad. Fr.

☞ DRAPELE, ée. adj. Vieux mot. *Drapé.*

☞ *Leur livrée est de gris & d'orange mêlés,*
Leurs écus en sont peints, & leurs bris drapelés.
P. La Moine.

DRAPER, v. act. Couvrir un carrosse, une chaise, ou autre chose de drap, pour marque de deuil. *Panno aliquid integere.* Les gens de qualité font *draper* leurs carrosses par dedans & par dehors de drap noir; le Roi de violet. On le dit aussi absolument. Les Princes, les Ducs *drapent.*

Draper. Terme de Peinture. *Draper* une figure, c'est l'habiller, la couvrir des habits, des étoffes convenables. On dit qu'elle est bien *drapée*, pour dire, que les draperies sont bien mises, bien entendues; que les plis sont bien agencés, bien jettés.

art de *draper* se remarque principalement en trois choses, qui sont l'ordre des plis, la diverse nature des étoffes, la variété des couleurs des étoffes. A l'égard des plis, ils doivent être tellement jettés qu'on connoisse ce qu'ils couvrent, & qu'on le distingue de toute autre chose; qu'on voie que sous la draperie il y a un bras & non pas une jambe. Les plis doivent être grands, parcequ'ils partagent moins la vûe: il doit aussi y avoir du contraste, sans quoi les draperies ont je ne sçai quoi de dur & de sec. La nature des étoffes doit être bien remarquée, parcequ'il y en a qui font des plis cassés; d'autres en font de moëlleux, quelques-uns ont la superficie matte, quelques autres l'ont luisante: on en voit de fines, de transparentes, de fermes & de solides, &c. La variété des couleurs, quand elles sont bien ménagées, fait la beauté d'un tableau; car elles ne sont pas toutes également amies les unes des autres: & il y en a qui ne doivent jamais être mises auprès de certaines autres. Voyez M. De Piles, M. Felibien, &c.

Draper, se dit aussi en parlant de sautereaux de clavessin, d'épinette, & signifie y mettre du drap. *Pannum assuere.* Il faut *draper* la plupart de ces sautereaux.

Draper, signifie aussi, Critiquer, censurer quelqu'un, médire plaisamment. *Dicteriis aliquem liberaliter carpere.* Quand les Auteurs écrivent les uns contre les autres, ils sont sujets à se *draper.* On dit qu'on l'a *drapé* dans certaine satyre. Boil. En ce sens il vient du vieux mot François *drapier*, qui signifioit *pinceur, railleur*, parcequ'on pinçoit les draps en les préparant: delà vient qu'on a dit *draper*, pour dire, Tourmenter quelqu'un par des railleries. Borel. Mais il y en a d'autres, comme Danet, qui prétendent que c'est une métaphore prise de ce que les Foulons de draps couchent le poil des draps avec des chardons. D'autres croient que ce mot vient de la Farce de Patelin, où l'Avocat dupe un Drapier en l'amusant de paroles.

Drapé, ée, part. & adj. Carrosse *drapé. Rheda panno intecta.* On appelle, Bas *drapés*, des bas de laine préparés d'une telle maniere, qu'ils ressemblent à du drap.

Drapé, se dit aussi, en termes de Botanique, des fruits & des feuilles qui sont épaisses & velues comme du drap. *Villosus.* Les fruits de la Pivoine sont *drapés.* Les feuilles du bouillon blanc sont *drapées.*

DRAPERIE, s. f. Marchandise de draps; Manufacture de draps, & le lieu où on les fait, & où on les vend. *Pannorum laneorum textura, officina.* Il y a grand commerce de *draperie* en Hollande, La rue de la *Draperie* à Paris. La *draperie* d'Espagne est plus recherchée, à cause de la bonté des teintures. On appelle aussi *Draperie*, le Corps des Marchands Drapiers.

Draperie, en termes de Peinture & de Sculpture, est la représentation des habits, des tapisseries, du linge, & autres choses qui ne sont ni carnations, ni paysages. *Vestium pictura, expressa coloribus vestes.* On dit qu'un peintre jette bien une *draperie*, pour dire, qu'il en jette bien les plis. Paul Veronese excelloit pour les *draperies.* Il y a de l'intelligence dans l'ajustement des *draperies.* De Piles. Le premier effet des *draperies* est de faire connoître ce qu'elles couvrent. Id. Le Peintre doit, avant de disposer ses *draperies*, dessiner le nud de ses figures. Id. Que la *draperie* ne soit pas trop adhérente aux parties du corps. Id. Les plis des *draperies* bien entendus donnent beaucoup de vie à l'action, de quelque nature qu'elle puisse être. Id. La richesse des *draperies* fait une partie de leur beauté. Id. La grande légéreté & le grand mouvement des *draperies* ne conviennent qu'aux figures qui sont dans une grande agitation, ou qui sont exposées au vent. Id. Les anciens Sculpteurs ont été fort entendus dans le jet de *draperies.* Id. ☞ *Draperies* légéres & volantes. *Draperies* majestueuses. *Draperies* pauvres. *Draperies* qui sentent le mannequin; ce sont celles dont les plis sont durs & pleins de roideur. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

☞ DRAPERIE, s. f. On appelle ainsi des excrescences de chair sur le corps de certaines personnes, parcequ'elles ont à peu près la figure d'une *draperie.* Voyez les Mém. de Trév. Juin 1745. p. 1085.

DRAPIER, ière, s. m. & f. Marchand qui vend du Drap, & autres marchandises de laine; quoique les Merciers leur contestent le pouvoir de vendre des ratines, des serges & des étamines. *Pannorum laneorum propola.* Les *Drapiers* sont maintenant le premier des six Corps des Marchands de Paris, à cause que les Fourreurs leur ont vendu leur primogéniture. On les appelle *Drapiers-Chaussetiers*, parcequ'autrefois leur métier étoit celui de faire des hauts-de-chausses & des bas; celui de pourpointiers, de faire des pourpoints, qu'on faisoit d'une autre étoffe; & il y avoit de grands procès pour les entreprises qu'ils faisoient les uns sur les autres.

On appelle aussi *Drapiers*, les Artisans qui font du drap, qu'on nomme *Drapiers drapans. Laneorum pannorum opifex.* Il a été fait de nouveaux Statuts en 1669. pour les *Drapiers drapans*, Sergiers & Façonniers, qui contiennent la largeur de toutes sortes de drap & de serges, & les longueurs des pieces.

Dans le Procès des Miracles du B. Simon Augustin, fait en 1324. on trouve *drapparius.* Le mot *drapier* étoit alors en usage.

☞ DRAPIER, s. m. Mot du vieux langage, qui se trouve dans la signification de Railleur, de bailleur de brocards, d'homme qui pince en raillant. Borel dit que ce mot vient de ce qu'on pince les draps, & que l'on a dit delà *Draper quelqu'un*, pour dire, Railler, critiquer quelqu'un.

☞ DRASTIQUE, adj. On appelle médicamens *drastiques* ceux qui agissent promptement & avec force. En particulier on donne le nom de *drastiques* aux forts purgatifs. Ce mot est Grec, δραστικος, actif. *Col de Villars.*

DRAVE, s. f. Nom de riviére. *Dravus.* Ptolomée l'appelle *Darus*, Pline *Draus*, les Manuscrits *Drarus*, selon la remarque de Daléchamp; & Strabon, *Drabus*, Δραβος. La *Drave* est une grande riviére de la Pannonie. Elle a sa source à Innichen dans le Tirol, aux confins de l'Archevêché de Saltzbourg, traverse la Carinthie & la Stirie, coule le long des confins de l'Esclavonie & de la basse Hongrie; & un peu au-dessous d'Esseck, elle se décharge dans le Danube, formant quelques petites Isles à son embouchure, qui est proche de la ville d'Erdwdy. Les villes principales qui se rencontrent sur le cours de la *Drave*, sont Wolmarck, Lavamund, & Draboorg en Carinthie; Marpurg & Pettaw en Stirie; le Gradt, Turanovitza & Esseck dans la basse Hongrie. Les Auteurs du Moréri font ce nom masculin *Draw*, ou le *Drave.* Maty met la *Drave*, ou le *Draw*, féminin ou masculin; mais ils se trompent, nous disons toujours *Drave* & la *Drave* féminin, comme a fait M. Corneille.

DRAVE, s. f. Plante, qui est une espèce de *lepidium*, ou *passerage*. Elle croît à la hauteur d'une coudée, & a une tige mince, ronde, striée & ferme. Ses feuilles sont oblongues, larges d'un pouce, ou d'un pouce & demi, d'un verd-cendré, & rangées alternativement le long de la tige. Ses fleurs sont petites & blanches : elles forment un bouquet. *Draba umbellata*, ou *draba major*, *capitulis donata*. Voyez PASSERAGE.

DRAUSEN, s. m. Lac de la Prusse. *Drausenus*. Le lac *Drausen*, ou le *Drausen*, est voisin de la ville d'Elbing : il reçoit la rivière de Sargune, & par celle d'Elbing il se décharge dans la Frisch-Haff. MATY.

DRAUSIN, s. m. & nom propre d'homme. *Drausinus*, *Drauscio*, *Drausio*. *S. Drausin*, ou *S. Drosin*, vint au monde du temps de Clotaire II. au Ve siècle. BAILLET, *5 de Mars*. S. *Drausin* entra dans la Cléricature en 649. Il fut fait Archidiacre en 652. Evêque de Soissons en 654. En 657. il bâtit à une lieue & demie de Compiegne l'Abbaye de S. Pierre de Rethondes ; & en 658. une de filles aux portes de Soissons, par les libéralités du fameux Ebroïn Maire du Palais, & de Leutrude sa femme. Il mourut l'an 674 ou 675. le 5e de Mars. Voyez les Bollandistes, *Mart. T. I. p. 404. & suiv.*

☞ DRAYER, v. n. Terme de Corroyeur. C'est travailler avec la Drayoire, qui est un instrument appellé aussi couteau à revers & écharnoir. Il a ce dernier nom, parcequ'il sert à écharner, c'est-à-dire, à ôter la chair ; & on l'appelle aussi couteau à revers, parceque le tranchant en est un peu affilé, & qu'il est emmanché à revers. On appelle Drayûres ces morceaux de cuirs tannés, qui ont été enlevés de la peau du côté de la chair.

☞ DRAYOIRE, s. m. Instrument avec lequel on draie. On l'appelle aussi Couteau à revers, & Echarnoir.

☞ DRAYÛRES, s. f. pl. Ce sont les morceaux de cuirs tannés, qui ont été enlevés de la peau, du côté de la chair, avec la Drayoire des Corroyeurs.

D R E.

DRECSODERNHEIM, s. m. Petite ville du Palatinat du Rhin. *Drecsodernheimum*. Elle est sur la rivière de Glan, dans la Préfecture de Creutznach, à deux ou trois lieues de la ville de ce nom.

DRÉGE, s. f. Terme de Pêche. C'est un filet en usage sur les côtes de l'Océan, avec lequel se fait la pêche la plus considérable & des poissons les plus délicats, comme turbots, soles, barbues, &c. *Retis quoddam genus delicatioribus piscibus capiendis accommodatum*. La pêche qu'on fait pendant tout le Carême du plus beau poisson sur les côtes de l'Océan, se nomme la pêche de la *Drége*. Les filets dont on se sert pour cette pêche s'appellent *trameaux*, & ils sont faits à peu-près comme des alliers à perdrix. Au haut de ces trameaux on attache du liége pour les tenir élevés, & au bas on met des plaques de plomb pour les faire enfoncer dans le sable. Cette pêche est semblable à celle qui se fait dans les rivières avec un filet qu'un homme tire d'un côté, & qu'un autre homme tire de l'autre. De même le flux & reflux de la mer pousse avec rapidité le bateau, qui étant poussé fait avancer les trameaux qui y sont attachés avec un cordage par un bout. Le borset de *Drége*, auquel ces trameaux sont attachés aussi par l'autre bout, étant aussi poussé par le courant des eaux, traine & fait avancer de son côté ces mêmes trameaux ; ensorte que le borset de *Drége* & le bateau sont comme deux hommes éloignés l'un de l'autre qui tirent des deux côtés les trameaux, lesquels étant ainsi tirés & enfoncés d'un pouce dans le sable, recueillent, en le grattant, tout le poisson qui y est enfoncé. Les Ordonnances ne permettent la pêche de la *Drége* que pour le temps du Carême, parcequ'elle emporte tout, & qu'elle nuit beaucoup au fond de la mer, où les poissons trouvent leur nourriture.

DRELIN. Mot inventé pour représenter le son d'une sonnette. *Imitatio sonitus parvi tintinnabuli*. Ma sonnette ne fait pas assez de bruit ; *drelin, drelin, drelin*. Mot.

DRELVE, subst. f. Petite ville de France dans le Dunois. *Drelva*.

DRENTE, s. f. Petite contrée des Provinces-Unies. *Drentia*. De trois parties qui composent la Province d'Overissel, c'est la plus septentrionale. La *Drente* a pour confins à l'Orient une partie de la Westphalie ; au Septentrion la Seigneurie de Groningue ; à l'Occident la Frise ; & au Midi la Transisvane, ou le pays de Sallandt. La *Drente* est pleine de marais, qui fournissent des tourbes aux Provinces voisines. Covorden ou Coëvorden en est la capitale, & le seul lieu considérable qu'on y trouve. La *Drente* est divisée en six Bailliages.

DRÉPALI, s. m. Lieu de la Romanie. *Drepalum*, anciennement *Canophrurium*, comme on lit dans la vie d'Aurélien par Vopiscus, C. 35. *Hist. August. Script. VI. p. 221. A. B.* dans Eutrope sur le même Empereur & dans l'Itinéraire d'Antonin. Plutarque dans la vie de Lucullus, l'appelle Καινὸν φρούριον. Dans Polybe on trouve Καινὸν χωρίον, au lieu de Καινὸν φρούριον : mais c'est une faute, & peut-être la correction d'un ignorant qui n'a pas sçu ce que c'étoit que Καινὸν φρούριον. La Table de Peutinger dit *Cenopurium*. Ce lieu étoit, dit Vopiscus, entre Héraclée & Byzance. L'Itinéraire d'Antonin, & la Table de Peutinger l'y placent en effet. C'étoit un fort, une Citadelle, comme son nom le marque. Car Καινὸν φρούριον, signifie *Neuf fort*, ou *fort neuf*, ou Chateau neuf, *Castellum novum*, comme le nomme la Chronologie de Nicéphore. En effet, Polybe dit que c'étoit un château très-fortifié, & que Mithridate avoit là son trésor. Ce fut aussi là, au rapport de Vopiscus, que l'Empereur Aurélien fut tué par quelques-uns de ses domestiques. Aujourd'hui *Drépali* n'est qu'un village situé sur la mer de Marmara, environ à cinq lieues de la ville de Sélivrée. Voyez, outre les Auteurs cités, Saumaise sur l'endroit de Vopiscus que j'ai rapporté, Hoffman, Maty.

☞ DRESCHE, subst. f. C'est le nom qu'on donne au marc de l'orge moulu dont se servent les Brasseurs de biere. Par Ordonnance du quatre Novembre 1701. rapportée dans le Traité de la Police de M. de la Mare, Liv. 4. Tit. 7. pag. 576 & 577. Il est permis aux Brasseurs de vendre aux particuliers qui nourrissent des vaches laitieres, le marc de l'orge moulu, vulgairement appellé *Dresche*, & aux particuliers d'en nourrir leurs vaches, pourvû que la *Dresche* ne soit point aigrie. L'expérience nous apprend que la *Dresche* peut germer jusqu'à devenir un épi parfait. *Erreurs populaires*. Par Sentence de la Police de Paris du 10 Décembre 1743. un Vacher fut condamné en cent livres d'amende, pour avoir nourri ses bestiaux de *dresche* corrompue, contre la disposition des Ordonnances de Police.

DRESDE, s. f. Ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne. *Dresda*. Hoffman l'appelle en Latin *Dresa*, ou *Dresda*, & dit qu'en Alleman on la nomme *Dresen*, ou *Dresden*. En François nous disons toujours *Dresde*. Cette ville est capitale de la Misnie, & située sur l'Elbe, qui la sépare en deux parties ; dont l'une se nomme la vieille *Dresde*, & l'autre la nouvelle. *Dresde* est belle, grande, bien peuplée, dans une situation agréable, bien fortifiée, & défendue par une fort bonne citadelle. C'est Charlemagne qui commença de la fortifier l'an 800. pour arrêter les courses des Bohèmes. HOFFMAN. D'autres disent que *Dresde* fut bâtie par les Sclaves sous l'Empereur Henri l'Oiseleur ; qu'ensuite les cruautés des Huns obligerent les Habitans à se retirer de l'autre côté de l'Elbe, où ils formerent une nouvelle ville, qu'ils ceignirent de murailles. L'Empereur Othon I. la donna à l'Evêque de Meissen ; mais vers l'an 1174. Witigon, Evêque de Meissen, l'échangea pour Stenditz avec Henri l'illustre Marquis de Misnie. L'accord de *Dresde* est fameux dans l'Histoire Protestante, *Consensus Dresdensis*. Il fut fait en 1571. pour appaiser les troubles arrivés après la mort de Melanchthon,

thon, entre les Sectateurs de Flaccius Illyricus, & les Théologiens de Wittemberg, qu'il n'appaisa pourtant pas. Les Ducs de Saxe ont à *Dresde* un beau palais, où ils font leur résidence ordinaire. Ils y ont aussi leur arsenal. Le Pont de *Dresde* est fort long, & passe pour un bel ouvrage.

DRESERY. Voyez DIDIER.

DRESSE, Terme de Cordonnier & de Savetier. Morceau de cuir que l'on met entre les deux semelles pour redresser un soulier quand il tourne. *Corii frustulum geminas inter soleas insertum ad restituendum calceum inclinatum.* Mettre une *dresse.*

DRESSER, v. act. & n. Elever à plomb une chose couchée, ou inclinée. *Erigere. Dresser* une charpente, un obélisque, une potence. *Dresser* la tete. Se *dresser* en pieds. *Erigere se in pedes. Dresser* d'alignement, c'est élever au cordeau. *Dresser* de niveau, c'est applanir un terrein, ou quelque chose de semblable.

Ce mot vient de *direxare*, qu'on a formé de *dirigere*; & dont les Italiens ont fait *drizzare.* Mén.

Dresser, se dit aussi en termes de Menuiserie & de Charpenterie, pour dire, Unir, applanir, équarrir, ébaucher, mettre en ligne droite. *Dirigere. Dresser* du bois, *dresser* une regle. On dit qu'une pierre est *dressée* à la régle, lorsque les paremens sont bien unis, & élevés à plomb les uns sur les autres. On dit aussi dresser une pierre, pour dire, rendre ses paremens ou ses faces opposées paralleles: c'est l'équarrir ou la disposer à recevoir le trait: Frezier.

Dresser. Terme de Jardinage. *Dresser* une palissade de Jardin, c'est la tondre avec le croissant.

Dresser, signifie aussi presque dans le même sens, Eriger, élever. *Erigere, ponere. Dresser* un trophée, *dresser* des statues, des autels à l'honneur de quelqu'un. *Dresser* des temples; pour dire, Batir des temples.

Dresser, signifie encore, Avoir dessein d'aller droit en quelque lieu. *Dirigere.* Il a *dressé* ses pas d'un tel coté. Le Pilote a *dressé* le cap sur un tel rumb, a *dressé* le cap au Nord.

Dresser, est aussi un terme de Relieur. C'est, Battre uniment un livre. *Subigere aqualiter.* Ce livre est bien *dressé.*

Dresser, en termes de Chasse, se dit quand les bêtes & les chiens fuient par une route droite: & on dit qu'un chien *dresse*, & qu'il va le droit, quand il suit la vraie route du cerf, ou de la bete. *Feræ vestigia persequi, vestigiis inhærere.*

Dresser, signifie encore, Préparer, mettre une chose en l'état où elle doit etre dans l'ordre, & selon le droit & la raison; & se dit premiérement en matiére d'écritures. *Instruere, praparare. Dresser* une requete, un compte, un inventaire, des articles de mariage, des mémoires & instructions, un procès-verbal. *Dresser* un plan, un projet de quelque entreprise. *Dresser* une protestation.

On dit en ce sens, *Dresser* une batterie, *dresser* un camp, *dresser* des tentes, *dresser* des embuches, pour dire, les préparer *Disponere, praparare. Dresser* des colets montés. *Aptare.*

On dit aussi, *Dresser* un lit, une chambre, *dresser* du linge, *dresser* un habit, *dresser* la table, *dresser* le fruit; pour dire, le préparer & dispose dans une propreté convenable. *Praparare, disponere, ornare* On dit, *dresser* la soupe, *dresser* le potage; & absolument *dresser*; pour dire, Tirer la soupe du pot, & la mettre sur la table. Faites venir les conviés, on a *dressé*, La soupe est *dressée.* Ces expressions sont bourgeoises: on dit dans les grandes Maisons, On a servi, & non pas, on a *dressé.*

Dresser, est aussi un terme de Paveur. C'est, après avoir posé le pavé & garni les joints, frapper sur les pierres pour les égaler, & faire que tout le pavé soit propre & bien uni. *Æquare, exaquare.*

Dresser, se dit aussi parmi les Pâtissiers, des piéces de four qu'on ne met pas dans les tourtiéres. *Dresser* un paté, c'est en faire les bords. *Oras circumducere.*

En termes de Jardinage on dit, *Dresser* une plante, *dresser* une planche pour y planter des laitues. Les vignerons disent aussi *dresser* une vigne, c'est-à-dire, la trousser proprement. Voilà une vigne bien *dressée.* Liger.

☞ DRESSER UNE FORME. Terme d'Imprimerie. C'est poser sur le marbre les pages qui doivent composer une forme, à mesure qu'elles sont achevées sur la galée; & là en faire l'imposition les unes sur les autres, pour en assurer le regître, quand les feuilles se mettent en retiration.

☞ DRESSER un drap de laine. C'est le rendre quarré & uni, par le moyen de ce qu'on appelle une lame dans les Manufactures de draperie.

☞ DRESSER un peigne. C'est, après que les dents ont été approfondies avec l'estadou, les appointer avec la grele.

☞ DRESSER un feutre, signifie, en termes de Chapelier, lui donner la figure d'un chapeau, après qu'il a passé à la foulerie.

☞ DRESSER un chapeau. Autre terme de Chapelier. C'est en unir & applanir les bords & le dessus de la tete.

☞ DRESSER une pierre. C'est, en termes de Tailleur de pierre, en équarrir les paremens de tous les côtés, pour ensuite lui donner la figure dont l'Appareilleur lui a fourni les cartons.

☞ DRESSER les aiguilles de lime. C'est les limer, après que les pointes en ont été formées, & qu'elles ont été marquées du poinçon du Maitre qui les a fabriquées.

Dresser, se dit figurément en Morale, & signifie, Instruire, & disposer à faire quelque chose. *Instituere, formare.* Ce Précepteur a bien *dressé* cet écolier. Il a *dressé* ce valet à tout faire. Il a beau lui faire répéter son rolle de Comtesse, je désespére qu'il la puisse jamais *dresser* aux grands airs. Il *dresse* toutes ses pensées à la guerre. On le dit aussi par extension des animaux. Ce cheval a été *dressé* par un bon Ecuyer. *Condocefacere.* Les Bateleurs *dressent* des chiens, & des singes à faire mille gentillesses. Les Chasseurs *dressent* les chiens à la chasse.

On dit proverbialement, qu'une chose fait *dresser* les cheveux à la tete; pour dire, qu'elle fait horreur; qu'elle fait *dresser* les oreilles, quand elle fait écouter attentivement, quand elle fait espérer un grand gain. On dit aussi, que le bon oiseau se *dresse* de lui-meme; pour dire, qu'un bon naturel n'a pas besoin d'instruction.

Dressé, ée. part. & adj. Il a les significations de son verbe, en Latin comme en François.

DRESSOIR, s. m. Espéce de buffet qu'on dresse à côté pour le service d'une table, où on met le vin, les verres, la vaisselle, &c. *Abacus.* On trouve dans les Auteurs de la basse Latinité le mot de *dressorium* en la même signification.

☞ Dressoir, s. m. Outil de fer creux de deux ou trois pouces, avec lequel les Filassiers redressent les dents du seran. On appelle aussi *dressoir* un outil de fer, dont se servent les Ouvriers qui mettent les glaces au teint, pour étendre & dresser la feuille d'étain, avant que de la couvrir de vif-argent.

☞ DRÉVE. s. f. Petite ville de France, dans le Niveenois: en Latin *Drevum.*

DREUGESIN, s. m. Territoire de Dreux. *Durocassinus; Durcassinus, Drocassinus pagus.* Voyez Valois au mot *Durocassa.*

Dreugesin, ine. s. m. & f. Qui est de Dreux, ou du *Dreugesin. Durocassinus, Durcassinus, Drocensis, &c.* Je ne trouve point ce mot dit des habitants de Dreux, ou du *Dreugesin*; mais puisque l'on dit *Dreugesin* pour le pays de Dreux, l'analogie demande qu'on le dise aussi pour les habitans.

DREUX, s. m. Ville de France dans le Vexin François. *Drocum*, ou plutôt *Drossa, Durocassa, Durocasa, Durcasa, Droga, Durocassinum castrum. Drocenses, Druis, Druense castrum.* Quelques-uns la mettent dans l'Isle de France, parceque son Election est de la Généralité de Paris. *Dreux* est situé sur la riviére de Blaise, près de son embouchure dans l'Eure. Il est du Diocèse de Chartres, & a titre de Comté. On prétend que cette ville est une des plus anciennes des Gaules,

&

& qu'elle a été fondée par Druis, quatriéme Roi des Celtes, & arriére-petit-fils de Samotes, qui vint habiter les Gaules au temps de Noé. *Dreux* avoit un chateau sur le penchant d'une colline. Il est maintenant demi-ruiné.

La Maison de *Dreux* est une branche de la Maison Royale de France. Le Chef de cette tige des Comtes de *Dreux* est Robert de France, fils de Louis VI. dit le Gros, Roi de France, au commencement du XIIe siécle. Robert eut en appanage le Comté de *Dreux*. La Maison des Ducs de Bretagne étoit sortie de celle de *Dreux*. Charles V. réunit le Comté de *Dreux* à la Couronne en 1377. Duchesne a fait l'Histoire de la Maison de *Dreux*.

La forêt de *Dreux* est une forêt voisine de cette ville, & qui est du domaine du Comté de *Dreux*. La bataille de *Dreux* est une bataille fameuse dans nos guerres civiles du XVIe siécle. Elle se donna en 1562. Les deux Chefs, c'est-à-dire, le Connétable de Montmorency, qui commandoit l'armée Royale, & le Prince de Condé, sous les ordres duquel étoit celle des Huguenots, furent pris. Les Catholiques remportérent une entiére victoire. Le siege de *Dreux* est aussi célèbre sous Henri IV. & dura 18 jours. Ce fut en 1593.

DREUX, s. m. & nom propre d'homme. *Drogo*. Saint Drogon, que nous appellons vulgairement Druon, ou *Dreux*, perdit son pere avant que de naître, & sa mere en naissant, n'ayant pu sortir que par l'incision césarienne. Baillet. Il vécut reclus en Hainaut dans le VIe siécle depuis 1122. jusqu'au mardi de Pâques l'an 1186. qu'il mourut.

D R I.

DRIADE. Voyez Dryade.

☞ DRICLINK, s. m. Mesure d'Allemagne, pour les liquides. Le *Driclink* est de 24 heemers.

☞ DRIE-BAND, s. m. On nomme ainsi à Amsterdam une sorte de lin non peigné, qu'un nomme en François lin à trois cordons.

☞ DRIE-GULDEN, s. m. Monnoie d'argent de fabrique Hollandoise, qui a cours pour trois florins; ce qui revient à trois livres quinze sols de France.

DRIESSEN, DREISSEN, s. m. Prononcez *Drissen*. Ville du Marquisat de Brandebourg, en Allemagne. *Drissa Dreissenium*. Elle est dans la Nouvelle Marche, près de la Pologne, à dix lieues de Lansperg, du coté de l'Occident. *Driessen* est situé dans une petite Isle que forment les riviéres de Trega & de Nete, immédiatement après leur confluent. *Driessen* est fort, & par cette situation, & par les travaux que l'art y a ajoûtés de nouveau.

DRILLE, s. m. Mouillez les deux *ll*. Méchant soldat. Il ne se dit que par mépris & par raillerie. *Miles ignavus, imbellis*. Ce Régiment ne vaut rien, il n'est composé que de goujats, de pauvres *drilles*. Le peuple appelle *drille* un jeune soldat éveillé & hardi. C'est un bon *drille*. *Miles strenuus, audax, expeditus*. Ce mot est vieux Gaulois, & signifie un *haillon*, un habit qui s'en va par lambeaux, tels que portent ordinairement les méchans soldats.

Selon quelques-uns ce mot vient du mot Grec ἴλη, & Mr. le Prince prenoit plaisir à en rapporter la généalogie; d'ἴλη on a fait *solus, solidus, solidatus, soldat, soudar, soudrille, drille*. Si cela est vrai, on pourra dire que *drille* vient de l'Hébreu ברל; car, selon quelques Sçavans, ἴλη est formé de ברל, en ajoûtant la terminaison Grecque α, & en suppléant par l'esprit rude au retranchement de la lettre caph.

Drille, se dit aussi de tout autre malheureux qui porte l'épée, quoiqu'il ne soit pas enrollé. *Gladio succinctus*.

Drille, signifie aussi un grand arbre qui est de la nature du chêne, qu'on appelle autrement *rouvre*, dont le bois est le plus dur, & qui porte le meilleur gland & le plus gros. *Robur*.

☞ DRILLE. se dit populairement d'un garçon éveillé, vif, hardi. *Audax, audaculus*. Un tel, ah! c'est un bon *drille*; ou, c'est un *drille*.

☞ DRILLE, s. f. Terme d'Horlogerie. Outil qui porte un Foret pour percer certaine piéce pesante, comme boéte de pendule de cuivre, &c.

DRILLE, s. m. & f. Nom de peuple, qui se nomma depuis Sanne, ou Tzane. *Drillus, a*. Ils habitoient proche de Trebizonde. Les Sannes, nommés *Drilles* par Xénophon, n'avoient point de Rois, & avoient autrefois payé tribut aux Romains. C'étoient les peuples les plus belliqueux de ces contrées. Voyez Tillemont. Hist. des Emp. Tom II. p. 270.

☞ DRILLE, s. f. Il se dit des vieux chiffons de toile de chanvre, ou de lin, qui s'emploient dans les manufactures & moulins de papier, & qui sont la principale matiére qui entre dans sa fabrique.

Ce mot vient du Grec δρῦς, qui signifie chêne.

DRILLER, v. n. Mouillez *ill*. Courir vîte. C'est un terme bas & populaire, qui se dit des laquais, des soldats, des gueux qui s'enfuient, ou qu'on fait courir. *Celeriter currere*. Il n'y a rien tel qu'un petit basque pour *driller*. Toute la Cour *drille* vers la Guyenne. Scar.

DRILLEUX, euse. adj. Mouillez *ll*. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier un homme mal vétu, qui n'est couvert que de lambeaux. *Pannosus*.

☞ DRILLIER, s. m. Celui qui ramasse les drilles, ou vieux chiffons, & qui en fait commerce. On le nomme plus ordinairement *Chiffonnier*.

DRILLO, subst. m. Riviére de Sicile. *Drillus*, anciennement *Achatis*. Le *Drillo* coule dans la vallée de Noto, du septentrion au midi, & se décharge dans la mer d'Afrique entre *Terra Nuova* & Camarana, vers le commencement du Canal de Malte.

Il y a aussi un bourg de même nom sur cette riviére, à trois lieues de son embouchure. Les Anciens l'appelloient *Phinintia*.

DRIMAGO, s. m. Ville de la Turquie en Europe. *Drimagum*, anciennement *Dinogetia*. C'étoit autrefois une ville de la Mœsie, ou de la Scythie inférieure, comme on le peut voir dans Ptolomée. Aujourd'hui c'est une ville de la Bulgarie. *Drimago* est situé sur le Dánube, à trente lieues environ de son embouchure, & à dix ou douze au-dessous de Silistria.

DRIN, s. m. Nom de riviére. *Drilo, Drinus*. C'est une riviére d'Albanie, en Gréce, que les habitans appellent Drino. Il a eu trois ou quatre noms différens dans l'Antiquité. Nicandre Theriac. vers. 607. Méthrodoret, Strabon, Pline & Ptolomée, l'appellent Δρίλων, *Drilo*. Scylax l'appelle *Arion*, & Tite-Live, L. XLIV. c. 31. *Oriundes*, & non pas *Oriundus*, comme on lit dans le Dictionnaire d'Hoffman. Bochart, Chan. Liv. I. c. 23. croit que ce sont les Phéniciens qui lui ont donné ces deux derniers noms; que *Arion* n'est autre que אריון, *Or Javan*; c'est-à-dire, *fleuve de Javan*; car אר, *Or*, signifie *fleuve*, aussi-bien que יאר, *Jeor*; & il se trouve en ce sens dans Amos VIII. 8. & l'Ecclésiastique, selon Bochart, l'avoit pris au même sens XXIV. 35. où les interprétes traduisent *lumiere*: אריון, signifie donc fleuve de Javan; & cette riviére fut ainsi nommée, à cause qu'elle étoit près de la Macédoine. De *Or Javan* se fit Orion & Arion, comme de *Javan* se forma *Jon* & *Jonia*. Le *Drin* se forme par le confluent de deux riviéres, dont l'une s'appelle le *Drin* Blanc, qui vient de la Bosnie; & l'autre le *Drin noir*, qui sort du lac d'Ocrida, & baigne Albanopoli. Tite-Live dit qu'il sort du mont Serdrus, & qu'il reçoit seulement ces deux riviéres. Quoi qu'il en soit, il passe par Alexio, ou Alessio, & se décharge dans le Golfe du *Drin*, ou de *Drin*, après avoir fait une petite Isle au-dessous de la ville d'Alessio.

Drin, s. m. Autrement, dit Maty, la *Drine*, fém. ou le *Drino*, masc. Riviére de Bosnie. *Drinus*. Le *Drin* a sa source vers l'Albanie, coule du midi au nord, & ayant séparé quel que temps la Bosnie & la Servie, il se décharge dans la Save, à quelques lieues au-dessus de Sirmisch. Maty. Elle arrose Cepeliza, Drin, Erona, Achocbia, Nédin, Vivar & Dinavar, & reçoit les eaux des rivieres de Tara, de Piva & de Lim. Corn.

Drin. Le Golfe de *Drin*, ou du *Drin*, *Drilonis sinus*. C'est une petite partie du Golfe de Venise. Il est sur les

les côtes d'Albanie, & prend son nom de la riviére du *Drin*, qui s'y décharge. Maty. Quelques Cartes l'appellent *Lodrin*, joignant mal-à-propos l'article Italien *lo* au nom *Drin*, parce qu'en Italien on dit *Lo Drino*, Le *Drin*, & *Golfo de lo Drino*, Golfe du *Drin*. Voyez DRINAWAR.

DRINAWAR, ou DRINOWAR, f. m. Ville de Turquie en Europe. *Drinopolis*, & peut-être *Sidrona*, selon Hoffman. C'est une ville d'Illyrie: elle est dans la Servie, sur les confins de la Bosnie, dans une petite Isle que forme le Drin, environ à sept lieues de son embouchure dans la Save, & à huit ou neuf de Saraio, vers le levant. Quelques-uns appellent cette ville *Drin*, ou *Drinawar*.

DRINASTO. Voyez DRIVASTO.

☞ DRINGUER, v. a. Vieux mot. Boire. *Bibere, potare*. Nous disons aujourd'hui *trinquer*. Ce mot vient de l'Allemand *trincken*, qui signifie la même chose.

DRISSE, f. f. Terme de Marine, est un cordage qui sert à isser, à élever, ou à amener la vergue le long du mât. *Rudens, funis*. On l'appelle autrement *issas*. *Drisse* du pavillon, c'est une petite corde qui sert a arborer & amener le pavillon. *Allonge la drisse*, c'est un commandement que l'on fait pour étendre *la drisse*, afin que plusieurs puissent travailler ensemble.

DRIVASTO, ou DRINASTO, f. m. Petite ville de l'Albanie en Grèce, *Drivastum, Trivastum*. Quelques Cartes la mettent sur le bord oriental du lac de Scutari, & d'autres sur la petite riviére de Chire. Elle est mal peuplée, quoiqu'elle ait un Evêché suffragant d'Antivari. Maty.

DRIVENICH. Voyez GIRONA, Isle.

D R O.

DROCA, f. f. Riviére d'Afrique qui coule dans la partie occidentale du Royaume de Barca, nommée Mesrata. *Droca*. Cette riviére donne aussi son nom à la côte de ce Royaume que l'on nomme Côte de Dorca. *Ora Drocea*.

DROCTOVÉE, f. m. Voyez DROTHÉE.

DROCTOVÉ, f. m. & nom propre d'homme. *Droctovaus*. S. *Droctové*, appellé autrefois Saint *Drotté* parmi le vulgaire, naquit dans le Diocèse d'Autun vers l'an 534, ou 535. Il fut le premier Abbé de Saint Germain des Prez à Paris, & mourut vers l'an 58c.

DROGABUSA, f. f. Voyez DROGOBUSK.

DROGHDAGH, f. m. Petite ville d'Irlande. *Drogueda, Pontana*. Maty la nomme *Drogheda*, ou *Tredach*. Mais les Cartes de Spécd que nous suivons la nomment *Drogdagh*. Elle est dans le Linster, ou la Lagenie, sur la côte orientale de l'Isle, au nord de Dublin, sur la Boyne, & à son embouchure, où elle a un fort bon port. *Droghdagh* est dans le Comté de Louth. Il a un Château fort ruiné. Voyez la description de cette ville dans Jovin de Rochefort, *Voyage d'Angleterre*.

DROGHEDA, f. f. Voyez DROGHDAGH.

DROGICIN, ou DROGIEZIN, f. f. Petite ville de Pologne. *Drogicinum, Drigizinum*. Elle est dans la Podlaquie sur le Bug, environ à quinze lieues de Bielsko, du côté du midi. *Drogicin* a une Chatellenie.

DROGMAN, f. m. Terme d'Histoire & de Relations. Truchement; Interpréte. *Interpres*. Ce mot est Turc & Arabe, comme nous le dirons tout à l'heure. On l'a fait François, & l'on s'en sert en parlant de la Porte, & des Cours des Princes d'Orient, & de Barbarie en Affrique. Le *Drogman* trembloit en interprétant les reponses de l'Ambassadeur au Grand Visir.

> *Un Ambassadeur vénérable,*
> *Suivi d'une foule innombrable*
> *Des plus renommés Musulmans;*
> *Accompagnés de leurs* Drogmans.
>
> Divert. de Sceaux.

Ce mot est originairement Chaldaïque, תרגם *thirghem* en Chaldéen signifie, Interpréter, tourner d'une langue dans une autre; traduire. Il se trouve dans le premier Liv. d'Esdras IV. 7. & c'est delà qu'on appelle Thargum une Paraphrase Chaldaïque. Les Arabes disent aussi *thargama*, pour signifier traduire, interpréter. Les Turcs ont pris ce nom d'eux, & en ont fait תרגמאן, *Targiman*, Interpréte, truchement. Les Grecs modernes, depuis qu'ils sont soumis au Turc, par un changement très-ordinaire du *t* en *d*, en ont fait *dargoumenos*, & les Italiens dragomano, d'où nous avons fait *dragoman*, dont quelques Auteurs se servent, & ensuite *drogman*, qui est mieux, & plus en usage. Voyez encore ci-dessus DRAGOMAN. Meninski va plus loin, & il prétend que תרגם étant de quatre lettres, vient de רגם: mais dans aucune des langues orientales רגם n'a une signification qui convienne à ce sentiment. En Hebreu, ou en Chaldéen, & en Syriaque, il ne signifie que *lapider & lancer, tirer des fleches*; en Arabe & en Turc lapider, élever un tombeau de pierres, & selon Raphelange, être Prince, *Principatum obtinere*. Il a encore en Arabe & en Turc le sens de détestation, injure, exécration, opinion; conjecture; & celui d'ami & de convive, compagnon de table & de bouteille, *compotator*: mais quel rapport tout cela a-t'il à תרגם, interpréter, pour le tirer de רגם, ou pour conjecturer qu'il en vient? On dit aussi DROGUEMAN. Voyez ce mot.

DROGOBUSK, f. m. Petite Ville de Moscovie. *Drogobuscum*. Elle est sur le Nieper, environ à vingt lieues de Smolensko, & dans le Duché de même nom. Maty. *Drogobusk* est dans le Duché de Bielki.

DROGUE, f. f. Terme général de marchandise d'épicerie de toute sorte de nature, & sur-tout des pays éloignés, lesquelles servent à la Médecine, aux teintures & aux Artisans, comme sené, casse, mastic, borax, alun, brésil, sandaraque, &c. *Materia ex quâ medicamenta & alia compositiones conficiuntur*. Lemery a publié en 1698. un Traité universel des *drogues* par ordre alphabétique. Les Apothicaires doivent avoir dans leur boutique toutes sortes de *drogues*. Il y a de certaines *drogues* qui ne sont point nourrissantes, lesquelles appaisent la faim pour quelque temps. Lémery.

Ménage, après Saumaise, dérive ce mot de *droga*, qui a été fait du Persan *droa*, signifiant *odeur*, parceque les *drogues* aromatiques ont beaucoup d'odeur. Guichart le fait venir du mot Hébreu *rakab*, qu'il explique par *préparer des parfums, des aromates, des onguents*.

Plusieurs Auteurs ont écrit en Latin sur les *drogues*, Pomet a donné une Histoire des *drogues* en François avec des figures; cet ouvrage est bon pour le choix des *drogues*.

☞ DROGUE. f. f. Ce qu'on nomme de la sorte chez les Maîtres Evantaillistes, est une composition de gomme d'Arabie, & de quelques autres ingrédiens, dont ils se servent pour appliquer les feuilles d'or ou d'argent sur les papiers dont ils font leurs évantails, ou pour les couvrir de l'un de ces métaux réduits en poudre.

☞ DROGUE. On donne aussi ce nom au sel, ou cendre de verre, dont on se sert dans quelques blanchisseries, pour le blanchissage des Toiles.

Drogue, se dit aussi des choses de peu de valeur qu'on veut mettre en commerce. *Res vilioris pretii*. Le fonds dont ce Marchand se veut défaire n'est que de rebut, ce n'est que de la *drogue*. Cet usurier en faisant un tel prêt en a donné la moitié en *drogue*, en méchans billets, méchans meubles, &c.

On dit proverbialement, qu'un homme sçait bien faire valoir sa *drogue*, pour dire, qu'il est charlatan, qu'il fait vendre cher de mauvaise marchandise

☞ DROGUE. On dit figurément & ironiquement, Voilà de bonne *drogue*; pour signifier, que ce qu'on nous offre, ce qu'on veut nous offrir pour bon, ne vaut rien. *Acad. Fr.*

DROGUEMAN, f. m. Quelques-uns écrivent ainsi au lieu de DROGMAN, Voyez ce mot en son lieu. *Drogueman*, selon l'Auteur des notes sur Curopalate, vient de δραγουμανος, qu'on a dit pour δραγόμανος, qui vient de תרגם, mot Chaldaïque, qui veut dire, *interpréter*.

DROGUER, v. act. Donner, ou prendre souvent des medicamens. *Medicamenta adhibere, medicamentis curare, uti medicamentis.* Cette mere *drogue* trop ses enfans. Il est dangereux de se trop *droguer.* Les Medecins sont ceux qui se *droguent* le moins.

DROGUÉ, ÉE. part.

DROGUERIE, s. m. Terme de mer, qui se dit de la pêche & préparation du harang. *Harengorum, halecum captura. Drogueries* se dit aussi de plusieurs sortes de marchandises qui doivent l'impôt. De Ruffi, dans son *Histoire de Marseille*, le dit de ce que nous appellons drogues. En 1543. François I. fit un Edit, portant qu'on ne pourroit pas decharger les épiceries & *drogueries*, qui seroient necessaires en ce Royaume, qu'en deux ports & havres de son Etat; sçavoir, pour celles par la mer Océane à Rouen, & pour celles de la Méditerranée à Marseille. DE RUFF.

DROGUET, s. m. Etoffe de laine de bas prix, qui est une espéce de drap, mais fort mince & fort etroit. *Pannus laneus vilior.* Le *droguet* de Hollande est presque drap. Il y a des *droguets* façonnés, dont la chaine est de fil, & la treme de laine, qui se font à basse lisse à la marche de l'ouvrier. Il y a eu des *droguets* d'or & d'argent inventés par le sieur Savary, dont la chaine étoit en partie de fil d'or & d'argent, & la treme de laine. *Pannus lino lanaque contextus.* En général le *droguet* est une espece de ratine, ou de serge, moitié fil & moitié laine. Il s'en fait aussi tout de laine. Les *droguets* faits de laine fine sont appellés *demi-foules.*

On le dit aussi ironiquement, pour mépriser quelque chose. On a dit d'un pauvre Duc, qu'il avoit un habit de *droguet.*

☞ DROGUEUR, s. m. Qui fournit, qui vend des drogues. NICOT ET COTGRAVE. La fievre & le *Drogueur* me tiennent le poignard sur la gorge... CYRANO DE BERGERAC.

DROGUIER, s. m. Buffet d'un Naturaliste curieux, qui est divisé en plusieurs tiroirs & cases, en chacune desquelles il y a une drogue différente avec son etiquette. *Armarium instructum forulis variâ refertis materia ex quibus medicamenta conficiuntur.*

DROGUISTE, s. m. Marchand Epicier qui s'attache particuliérement au commerce & à la vente des drogues. *Qui vendit ea ex quibus medicamenta & alia compositiones conficiuntur. Pharmacopola.* Les Marchands *Droguistes* logent à la Halle.

DROINHOLM, s. m. Maison de plaisance des Rois de Suéde, à une lieue de Stokholm. *Droinholmium.*

DROIT, OITE. adj. & subst. Terme de Geometrie. Ce qui ne penche, ou ne décline ni d'un côté, ni d'autre; qui n'est point courbe. *Rectus.* Une ligne *droite* est la plus courte entre deux points. Le plus *droit* chemin. De *droit* fil. *Directio.*

Ce mot vient de *directus.* NICOT. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on s'est servi du mot de *drictum* pour signifier *droit.* Voyez Bollandus, *Acta SS. April. T. I. p.* 490. F.

DROIT, signifie aussi, Perpendiculaire, qui est à plomb. Un angle *droit* est un angle de 90 degrés, qui se fait quand une ligne tombe à plomb sur une autre. Ce mur n'est pas *droit*, il menace ruine.

DROIT, en termes d'Architecture, signifie perpendiculaire, qui est opposé au biais. Ainsi on dit un arc *droit*, quoique cet arc soit courbe, parceque l'on veut dire que son plan est perpendiculaire à la direction d'un berceau. On dit une porte *droite* ou un berceau *droit*, une descente *droite*, pour signifier que sa direction n'est pas oblique à son entrée horizontalement. FREZIER.

En termes d'Architecture, on appelle *pied droit*, le rang des pierres qui fait chacun des cotés d'une porte-cochere. *Parastata.* On le dit des côtés ou tableaux des fenêtres.

En termes d'Astronomie, on appelle la Sphère *droite*, celle où l'Equateur coupe l'Horison à angles *droits*, ou perpendiculairement, en laquelle les jours sont toujours égaux aux nuits. L'ascension *droite* & oblique. Voyez à leur ordre.

En termes de Chasse, on appelle le *droit*, lorsqu'on est au vrai chemin que la bête tient, & qu'on a redressé le change. *Recta via.* Quand on a connoissance du *droit*, on sonne deux mots pour appeller les Piqueurs. Les bons chiens connoissent le *droit*, courent bien le *droit.*

DROIT, en termes de Médecine, c'est le dernier des boyaux, ou intestins, parcequ'il s'étend tout *droit* depuis l'os sacré jusqu'au siege, ou à l'anus, sans faire aucuns tours ni replis. *Intestinum rectum.* Sa partie inférieure est serrée, & fermée par un muscle qu'on nomme *sphincter*; c'est-à-dire, *fermeur*: elle est relevée après la sortie des excremens par deux autres muscles, qu'on appelle les *releveurs* de l'anus. Les Médecins appellent aussi ce boyau *rectum.* Il y a deux muscles de l'abdomen qu'on appelle aussi *droits*, parceque leurs fibres vont en ligne directe de haut en bas. La jambe a un muscle auquel on donne ce même nom, parcequ'il a une figure droite depuis son commencement jusqu'à la fin. C'est le premier des extenseurs. La tête a aussi quatre muscles qu'on nomme *droits*, parceque leurs fibres vont directement de leur origine à leur insertion. Il y en a deux grands, & deux petits.

On dit en Généalogie, il descend en *droite* ligne, ou en ligne collatérale d'un tel Prince. *Recta linea. Droite* se dit en ces occasions pour *directe*; sur quoi il faut remarquer qu'en termes de Géométrie on dit ligne *droite*, & non pas *droite* ligne, & qu'au contraire en termes de Généalogie on dit *droite* ligne, & non pas ligne *droite.* Descendre de quelqu'un en *droite* ligne. Tracer, tirer une ligne *droite*: mais on dit descendre en ligne directe, & non pas en directe ligne. On appelle *droites* avantures, les biens échus en ligne directe. Voyez les *Establissemens de France, de* L. I. ch. 24.

DROIT, signifie aussi le côté où la main est ordinairement la plus forte, & de laquelle on se sert naturellement pour faire quelque ouvrage qu'on fait d'une seule main. *Dexter.* En ce sens il est opposé à *gauche.* Le côté *droit* est le plus honorable. *Dextera.* On donne la *droite* à ceux qu'on respecte. La main gauche, la main *droite.* On dit l'aile *droite*, l'aile gauche d'une armée, d'un batiment. *Dextrum cornu, dextra ala.*

On dit en termes de l'Ecriture-Sainte que JESUS-CHRIST est assis à la *droite* de Dieu son Pere, pour dire, que Dieu son Pere l'a glorifié, & lui a communiqué tout son pouvoir.

L'Evangile dit, Quand on fait l'aumône, il ne faut pas que la main gauche sçache ce que fait la *droite*, pour dire, que dans les bonnes œuvres il faut éviter l'ostentation.

On dit aussi figurément d'un homme à l'égard d'un autre, que c'est son bras *droit*, pour dire, que c'est son principal appui, celui qui lui sert dans les principales actions.

☞ A DROITE. Façon de parler adverbiale, qui signifie, A main droite. Tourner *à droite.* Se placer *à droite. A droite & à gauche.* De tous côtés. Frapper *à droite & à gauche.*

DROIT, en termes de Manége, se dit d'un cheval qui ne boite point, & qu'on garantit *droit* chaud & froid, c'est-à-dire, qu'il ne boite point ni lorsqu'il est échauffé, ni lorsqu'il est refroidi. *Equus minimè claudicans.* On dit aussi qu'un cheval est *droit* sur ses jambes, quand le devant du boulet tombe à plomb sur la couronne, ensorte que le canon & le paturon sont en ligne *droite.* On dit aussi, Promener un cheval par le *droit*, le guider *droit*, le faire partir & reculer *droit*, quand il va sur une ligne *droite*, sans se traverser, ni se jetter de côté. *Rectà.*

DROIT. Terme de Musique. Il se dit du mouvement, lequel est appellé *droit*, ou *semblable*, lorsque les deux parties, le dessus & la basse, montent ou descendent ensemble, & toutes deux à la fois.

DROIT, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Honnête, juste, judicieux, sincère. *Candidus, integer, rectus, æquus.* Cet homme a l'ame *droite*, a l'intention *droite*; pour dire, il est de bonne foi, équitable. Il a l'esprit *droit*; pour dire, qu'il a l'esprit juste, qu'il ne s'égare point. Ceux qui ont le cœur *droit*, ont

ont le sens de même. Cf. de Mer. Les Poëtes ont feint que les hommes pendant l'âge d'or se conduisoient par les seules lumières de la *droite* raison. S. Evr. C'est-à-dire, par la raison naturelle, saine & dégagée de préjugés.

DROIT, s. m. Terme de Jurisprudence. Loi, constitution, régle obligatoire; principe du juste & de l'injuste, pour rendre à chacun ce qui lui appartient. *Jus.* Grotius définit le *Droit*, ce qui n'est point injuste. Cette espéce de *Droit* est de la justice étroite & obligatoire. Outre le *Droit* divin, il y a trois sortes de *Droits* : le *Droit* de nature, le *Droit* des gens, & le *Droit* de chaque nation particulière, qui a ses maximes & ses loix différentes. Le dernier est ce que les Institutes de Justinien appellent le *Droit* civil, parcequ'il émane de la puissance civile. Les trois préceptes généraux du *Droit*, qui ne doit rien commander que de juste, & de raisonnable, sont de *vivre honnêtement, de n'offenser personne, & de rendre à tout le monde ce qui lui appartient.*

Droit Divin. Loi, ou volonté de Dieu révélée. *Jus divinum.* On distingue deux sortes de loix divines. Les unes qui dépendent du seul bon plaisir de Dieu, ensorte que les choses commandées ne deviennent justes & obligatoires, que parceque c'est la pure volonté de Dieu. Telle est la Loi Judaïque à l'égard des cérémonies. L'obligation qu'elle impose ne regarde que les Juifs, parcequ'elle ne vient que de la seule volonté du législateur : ainsi elle ne fut abrogée que pour les Juifs, qui seuls étoient astreints à l'observer. De même, l'ordre d'exterminer les habitans de Chanaan sortoit hors des régles de la Justice humaine, & l'exécution n'en devenoit légitime que parceque Dieu l'ordonnoit, en vertu de sa puissance absolue sur la vie des hommes. C'est ce que les Théologiens appellent *droit positif*; c'est-à-dire, posé & établi. Les autres loix divines sont des loix morales, qui commandent, ou qui défendent des choses bonnes, ou mauvaises par elles-mêmes, & indépendamment de la volonté du Législateur. Ces sortes de loix sont invariables & perpétuelles. En ce sens le *Droit divin* se confond avec le *Droit naturel*, parceque les loix morales nous sont prescrites & suggérées par la nature, dont Dieu est l'Auteur.

Droit Naturel. C'est le sentiment de la droite raison que Dieu a gravé dans nos cœurs : c'est une régle que suggère la droite raison. *Jus naturale; recta ratio.* Le *Droit* civil, dans un sens plus étroit, définit le *Droit naturel*, ce que les hommes ont de commun avec les animaux : par exemple, l'union du mâle & de la femelle, pour la continuation de l'espéce. A la vérité, il y a un *Droit* de nature qui nous est commun avec les animaux, & que la nature a enseigné; mais avec cette différence, que Dieu a distingué l'homme par le privilége de la raison, & par le discernement du bien & du mal. Les bêtes au contraire ne se conduisent que par instinct, & exécutent les loix de la nature sans les avoir examinées. Il n'y a donc à leur égard aucun *Droit naturel* qu'improprement & abusivement. Ils n'ont que des vestiges, ou des apparences de raison. L'union des deux sexes n'est entr'elles qu'une union brutale, qui ne peut être comparée avec l'honnêteté du mariage entre les hommes. Dieu ayant imprimé dans l'homme l'idée du bien & du mal, c'est ce sentiment général d'équité qui fait le *Droit naturel* entre les hommes. Dans l'âge d'or dont parlent les Poëtes, les hommes se gouvernoient par les seules loix du *Droit de la nature.* Mais il ne faut pas les borner aux seules notions communes aux hommes & aux animaux. Il faut renfermer sous le *Droit de la nature* tous les principes de la droite raison. Par tout ce qui vient d'être dit, on voit que les Docteurs ne s'accordent pas trop sur la définition du *Droit naturel.* Voyez De Launay. La plupart définissent le *Droit naturel*, le *Droit* que la seule raison naturelle a établi : & par-là ils excluent les animaux, parceque ne pouvant y avoir de société entr'eux, il n'y a aussi ni *Droit*, ni justice. Par conséquent une chose est censée du *Droit naturel*, lorsqu'elle est juste du consentement de toutes les nations, ou du moins des nations les mieux disciplinées. C'est un effet général d'une cause générale, qui est le sens commun à tous les hommes. La voix générale est la preuve la plus certaine de la vérité. L'exception des nations féroces & insociables ne détruit point les régles communes de la nature. Ainsi une action condamnée par le *Droit naturel* est essentiellement mauvaise, & illicite de sa nature, & comme telle nécessairement défendue de Dieu. C'est pourquoi les régles du *Droit naturel* sont immuables.

Droit des Gens. Loix & conventions établies par un consentement général pour la sûreté du commerce entre différentes nations. *Jus gentium.* Le *Droit* Romain, *ff. de justitia & jure*, donne plus d'étendue au *Droit des gens.* Le dépôt, les contrats de vente, d'achat, de prêt, &c. sont compris sous cette dénomination. Mais l'on n'y donne pas d'ordinaire un sens si général. Comme tout le genre humain compose une société universelle partagée en diverses nations, qui n'ont point le pouvoir de s'imposer des loix les unes aux autres, il a été nécessaire, pour entretenir commerce entr'elles, d'établir certaines conventions qui servissent de loix réciproques : telles sont les suspensions d'armes, les Traités de Paix, les Ambassades, &c. Ainsi le *Droit des gens* est établi sur un usage long & perpétuel entre les nations. Au reste, cette partie du *Droit* qui regarde toutes les nations, a été la plus négligée, & jusqu'à Grotius personne ne l'avoit traitée avec un peu d'étendue. Il ne l'a pas même tout-à-fait épuisée. Voyez Vander Meulen son Commentateur. Quelques-uns confondent le *Droit des gens* avec le *Droit naturel*, comme une seule & même chose, parcequ'ils ont l'un & l'autre un même principe; c'est-à-dire, la raison commune à tous les hommes.

Droit Civil. Les Institutes définissent le *Droit Civil*, les loix qui sont propres à chaque ville, ou à chaque peuple. Mais aujourd'hui c'est proprement le *Droit Romain*, comme dans les Institutes, le Digeste & le Code. *Jus civile.* On l'appelle autrement le *Droit écrit.* Les premiers commencemens du *Droit Romain* ont été très-médiocres. Sous le regne des Rois le peuple étoit gouverné par quelques loix préparées par le Conseil du Sénat, & confirmées dans l'Assemblée du peuple. Papirius fut le premier qui ramassa les loix que les Rois avoient faites : cette collection s'appella du nom de son Auteur, *Droit Papirien*, *Jus Papirianum.* La République, après avoir aboli la domination Royale, retint les loix Royales. On y joignit la loi des douze tables dressée par les Décemvirs, & composée des loix des principales villes de la Grèce, & des loix les plus équitables qui se pratiquoient déja à Rome. La loi des douze tables étoit si dure, & conçue en termes si obscurs, qu'on l'adoucit & qu'on l'étendit dans la suite par d'autres loix, proposées au Sénat par les Consuls, & autorisées par l'Assemblée générale du peuple, selon l'usage observé sous les Rois mêmes. En 731. de Rome finit la République, & tout le pouvoir du peuple passa à Auguste, qui se contenta de faire publier ses nouvelles loix dans l'Assemblée du peuple, pour conserver quelque image de la République par cette formalité. Tibère abolit ces Assemblées, sous prétexte que le grand nombre les rendoit trop difficiles. Mais il proposoit les Ordonnances au Sénat, qui ne manquoit pas de les confirmer; ensorte que les Loix de Tibère & de ses successeurs, qui garderent les mêmes mesures avec le Sénat, passoient pour des *Senatus-consultes.* Ainsi il y a deux espéces de *Droit Romain*, par rapport aux differens changemens de la puissance législative. Le *Droit* établi par le peuple (*plebiscita*) & les loix des Empereurs. Pendant le temps de la République, & même sous les Empereurs, il y avoit des Jurisconsultes qui, faisant une profession publique de l'étude du *Droit*, interprétoient les loix, & répondoient à toutes les consultations qu'on leur faisoit sur les divers sens des loix. Papirius fut le

premier

premier après l'expulsion des Rois, & Modestinus a été le dernier. Alors, c'est-à-dire, en 240. les oracles de la Jurisprudence Romaine cesserent de parler. C'est des écrits de ces Jurisconsultes, qui composoient 2000 volumes, que Justinien a fait compiler le corps du *Droit Romain*. Les Magistrats de leur côté en rendant la justice interpretoient les loix avec plus de liberté que les Jurisconsultes. Ils étoient comme la voix vivante de la loi. Les Empereurs, pour rendre l'interprétation des Magistrats moins libre & moins fréquente, ordonnerent qu'on les consultât eux-mêmes, & qu'on attendît leurs réponses sur les questions de *Droit*. C'est ce qu'on peut remarquer par les Epîtres de Pline à Trajan. Ils pretendoient que l'interprétation des loix n'appartient qu'à celui qui a le droit de faire des loix. A mesure qu'on faisoit de nouvelles loix à Rome, on travailloit à les ramasser, & à les réduire en corps. Papirius, du temps de Tarquin le Superbe, fit un recueil des loix Royales. A peine la République fut-elle établie, que les Décemvirs furent commis pour rédiger les loix, qui furent comprises en douze tables. Du temps de Jules César, un Jurisconsulte, nommé Ofilius, commença une compilation des Edits du Préteur, qui ne fut achevée par Julianus, autre Jurisconsulte, que sous l'Empire d'Adrien. Pendant le regne du Grand Constantin, ou de ses enfans, deux Jurisconsultes compilerent deux Codes, qui furent appellés du nom de leurs Auteurs, l'un le *Code Grégorien*, & l'autre le *Code Hermogénien*. Theodose le Jeune entreprit un pareil dessein, fit compiler les Constitutions des Empereurs Chrétiens depuis Constantin jusqu'à son temps, & publia le *Code Theodosien* en 438. Alaric, Roi des Visigoths en 506. se servit de ces trois Codes, & principalement du Théodosien, & en forma une nouvelle compilation sous le même titre de *Code Theodosien*. Ce Code d'Alaric fut long-temps en usage, & fit le *Droit Romain* qui s'observoit en France. Enfin Justinien, voyant l'autorité du *Droit Romain* presqu'abolie en Occident depuis la chute de l'Empire, résolut de faire une compilation générale qui renfermât toute la Jurisprudence Romaine. Il en commit le soin à Tribonien son Chancelier. Tribonien exécuta cette commission avec beaucoup de diligence. Le nouveau Code fut achevé en 529. Le Digeste fut publié en 533. & la même année il en fit faire un abrégé qui contient les premiers principes, & les premiers élémens, sous le titre d'*Institutes*. Justinien, durant le cours de son regne, fit 168 Constitutions, & 13 Edits, qui changerent beaucoup l'ancien *Droit*: on les appella *Novelles*. Tout cela ensemble compose le corps du *Droit Civil*, rédigé par les ordres de Justinien. Pendant 300 ans il fut observé sans aucune innovation; mais les Constitutions des Empereurs ayant apporté quelque changement, l'Empereur Basile, & Léon le Philosophe son fils, composerent un nouveau corps de Jurisprudence Romaine, tiré des livres même de Justinien traduits en langue Grecque, & le diviserent en 7 volumes, & en 60 livres, sous le nom de *Basiliques*. Depuis ce temps-là les livres de Justinien eurent peu de crédit dans l'Orient, & les seuls livres des Basiliques furent en usage.

Dans l'Occident le *Droit Civil* eut une autre fortune. On croit communément qu'il n'y fut connu que 600 ans après, & lorsque Lothaire II. ayant trouvé ce livre à la prise de Melphe dans le Royaume de Naples, le donna à la ville de Pise. Cependant on le trouve cité en quelques ouvrages long-temps avant Lothaire II. Mais il est vrai qu'il ne fut enseigné publiquement qu'au XII[e] siécle. Les disciples d'Irnérius, le restaurateur du *Droit Romain*, qui avoit commencé à l'expliquer à Boulogne en 1128, l'apporterent en France. Il y a encore plusieurs Provinces qui se gouvernent par le *Droit* écrit; le Lyonnois, le Languedoc, la Guyenne, &c. Dans les autres Provinces le *Droit Civil* peut être cité comme une raison, & non pas comme une autorité. L'établissement du *Droit Civil* dans la Guyenne & le Languedoc vient de ce que les Visigots, occupant la Gaule Norbonnoise & l'Aquitaine, Alaric II. ordonna que le Code Théodosien, réformé par Anien, l'un de ses principaux Conseillers, fût observé dans tous les pays de son obéissance. Les Goths seulement observoient les loix Gothiques. On en usa de même dans le reste des Gaules à l'égard des anciens habitans, à qui on permit de se regler par le *Droit Civil*, c'est-à-dire, le Code Theodosien. Car le corps du *Droit Civil*, tel qu'il est aujourd'hui, ne fut renouvellé que dans le XII[e] siécle, & Irnérius est le premier qui l'ait professé publiquement. Depuis, il a été enseigné dans toutes les Universités. Il est certain aussi que le *Droit Romain* renferme tous les principes de l'équité naturelle, & qu'il n'y a rien de plus propre à former le bon sens, & à fortifier le jugement. C'est pourquoi, bien qu'en diverses Provinces il n'ait d'autre autorité que celle que la justice & l'équité ont sur la raison, on l'enseigne pourtant unanimement dans toutes les Universités. On ne peut être reçu Docteur en *Droit Civil* qu'après avoir étudié sept ans dans cette faculté.

DROIT CANON, ou DROIT CANONIQUE. C'est la Jurisprudence Ecclésiastique. Elle est composée des Canons des Conciles, des Decrets des Papes & des maximes des Peres. *Jus Canonicum, Pontificium, Ecclesiasticum.* Le premier recueil du *Droit Ecclésiastique* étoit uniquement composé des Canons des deux premiers Conciles généraux de Nicée & de Constantinople, des cinq Conciles particuliers d'Ancyre, de Néocésarée, de Gangre, d'Antioche & de Laodicée. Quelques-uns même contestent que celui de Constantinople y fût compris. Quoi qu'il en soit, cette Collection des Canons de l'Eglise Grecque fut traduite en Latin, & demeura en vigueur dans l'Eglise d'Occident jusqu'au temps de Charlemagne. Denys le Petit est le premier qui ait inseré dans le Corps des Canons des Conciles les decrets des Papes depuis Sirice jusqu'à Anastase. Il y joignit 50 Canons des Apôtres qu'il traduisit en Latin. Cette Collection fut présentée à Charlemagne par le Pape Adrien, & reçue en France, où elle prévalut sur la premiere. Ensuite, & dans le X[e] siécle, Burchard, Evêque de Wormes, a été le premier qui ait joint aux Canons des Conciles, & aux decrets des Papes, les sentimens des Peres. Yves, Evêque de Chartres, publia une nouvelle Collection fort amplifiée, & grossie sur-tout de diverses décisions prises du *Droit Civil* de Justinien. Il voulut imiter Photius, qui avoit fait un Corps de *Droit Civil* & de *Droit Ecclésiastique* tout ensemble. Le Moine Gratien surpassa tous les autres, & ramassant tout ce qu'ils avoient fait, il en composa le *Decret*, ou *la Concordance des Canons discordans*, qu'il publia en 1151. Gregoire IX. fit une collection des *Decrétales* en 1230; & c'est la deuxiéme partie du *Droit Canonique*: ensuite Boniface VIII. imitant Grégoire IX. publia en 1297. une nouvelle Collection des Decrétales d'Innocent IV. & de plusieurs constitutions. Cette Collection est intitulée le *Sexte*, ou *sextus liber*. Clément V. qui succéda à Boniface VIII. fit aussi une nouvelle compilation composée des Canons du Concile de Vienne, & de ses propres constitutions; mais il ne la publia point. Jean XXII. la publia pour lui en 1317. sous le titre de *Clémentines*. Jean XXII. y ajoûta d'autres constitutions de lui-même, qu'on appelle *Extravagantes*. de Jean XXII. On y a depuis ajoûté d'autres constitutions, ou Extravagantes du même Pape Jean XXII. & de quelques-uns de ses successeurs. Ainsi ces trois Volumes, ou Collections, c'est-à-dire, le *Decret de Gratien*, les *Decrétales* & le *Sexte*, composent le *Droit Canonique*, lequel aujourd'hui tient lieu de loi dans le for contentieux. Voyez chaque mot en son ordre. Pour les Canons des Apôtres, comme ils sont apocryphes, ou du moins très-suspects, ils ne font aucune partie du *Droit Ecclésiastique*. En France on suit pour le *Droit Canonique* les anciens decrets, ou canons, l'usage reçu par tradition des Apôtres & des Saints Peres, les réglemens des Rois de la troisiéme race, comme la Pragmatique Sanction sous les limitations du Concordat. Les nouveaux decrets

ou réglemens ne sont point reçus, à moins qu'après avoir été examinés par ceux que le Roi commet pour cela, ils n'aient été registrés aux Parlemens : & cet usage est ce qu'on appelle les *libertés de l'Eglise Gallicane.* Voyez CANONS.

DROIT FRANÇOIS. *Jus Gallicum.* Avant la conquête des Gaules, les Gaulois se gouvernoient par un *Droit Coutumier*, dont la connoissance étoit renfermée dans le Collége des Druides. On en trouve seulement quelques articles dans César, Strabon & Ammien Marcellin. Après qu'ils eurent été subjugués par César, ils se soumirent au *Droit Romain*, qui fut observé dans les Gaules pendant près de 500 ans. Dans le temps de la decadence de l'Empire, les Visigoths, les Bourguignons & les François envahirent les Gaules, & formerent divers Royaumes. Les Visigoths, à qui l'Empereur Honorius céda la Gaule Narbonnoise, se gouvernerent par leurs propres loix, qu'ils appelloient *loix Gothiques*, sans abolir le *Droit Romain*, que les anciens Gaulois gardoient inviolablement. Le *Droit Romain*, observé par les anciens habitans des Gaules, n'étoit autre chose que le Code Théodosien. Gondebaud, Roi des Bourguignons, publia aussi une loi appellée *Gombette*, qui subsista même longtemps après la ruine du Royaume de Bourgogne. Pour les François, ils avoient la loi Salique, dont on ne connoît ni l'Auteur, ni l'origine. Le P. Daniel l'attribue à Clovis. Elle fut souvent augmentée, & retranchée sous la premiere & la seconde Race des Rois de France. Charlemagne entr'autres y ajoûta beaucoup d'articles. Les Capitulaires de Charlemagne, de Louis le Débonnaire & de Charles le Chauve, succéderent à la loi Salique. Les Rois avoient accoutumé d'assembler les Etats du Royaume ; & là on dressoit des réglemens, soit pour la discipline Ecclésiastique, soit pour les affaires civiles ou politiques. Le P. Sirmond, sur les Capitulaires de Charles le Chauve, explique assez curieusement la forme de ces Assemblées. Les loix de Charlemagne, & de ses successeurs, furent assez long temps dispersées sans aucun ordre. On en fit diverses Collections qui ont été publiées par P. Pithou. Par la foiblesse des Rois de la IIe Race, les Ducs & les Comtes, ayant usurpé les Provinces & les Villes dont ils avoient le gouvernement, établirent des loix & des coutumes particuliéres dans l'étendue de leur territoire. Par ce changement, & par ces désordres, le *Droit François*, contenu dans la loi Salique & les Capitulaires, fut aboli, & fit place au *Droit Coutumier.* Ainsi la France est partagée entre le *Droit Romain*, qui regne dans les Provinces méridionales, & le *Droit Coutumier.* Les Ordonnances des Rois font aussi une partie de la Jurisprudence. En 1680. le Roi a créé à Paris, & dans les autres Universités du Royaume, un Professeur en *Droit François.* Aujourd'hui le *Droit François* est composé des Ordonnances du Royaume, des Ordonnances des Rois, & des Coutumes particulieres des Provinces. Voyez sur toute cette matiére du *Droit*, & sur les parties qu'elle embrasse, Rosinus dans les Antiquités Romaines, Manuce sur les Loix des Romains, Augustin de Tarragone, Boroier, De Launai, &c.

DROIT, signifie aussi la Jurisprudence. *Jus.* Les régles du *Droit.* Une question de *Droit.* Une présomption de *Droit.* Cela est de *Droit.* On appelle *Droit étroit*, la rigueur de *droit*, ce qui ne reçoit point d'extension. Cela est fondé en *droit* & raison, est jugé selon *droit* & raison. On appelle un Lisseur de *Droit*, celui qui le montre en chambre ; un Professeur de *Droit*, celui qui l'enseigne publiquement.

☞ DROIT ÉCRIT, est le Droit Romain qui s'observe encore dans plusieurs Provinces du Royaume, & qu'on appelle pour cela pays de *Droit écrit.* Le Dauphiné, la Provence, Le Languedoc, la Guyenne, le Lyonnois, sont des pays de *Droit écrit.*

DROIT COUTUMIER, est celui de plusieurs Provinces qui ont conservé leurs Coutumes particuliéres, lesquelles ont été rédigées par écrit, & réformées de temps en temps. *Jus moribus constitutum.* Paris, la Normandie, la Bretagne, sont des pays de *Droit Coutumier.* Voyez COUTUME.

☞ DROIT, se dit des Ecoles où on enseigne le Droit, & aussi de la Faculté de Droit. Aller au *Droit*, étudier en *Droit*, c'est-à-dire, aller aux écoles de *Droit* ; Docteur ou Professeur en *Droit*, c'est-à-dire, dans la Faculté de *Droit.*

DROIT ANNUEL. Est un certain *droit* que quelques Officiers payent au Roi pour conserver les offices à leur succession. Il y a aussi un *droit annuel* des vendans vin. Voyez sur ce *droit annuel* les Ordonnances de 1680, article 11. & 1685.

☞ DROIT DE NOUVEL AVEU, est le pouvoir qu'un Seigneur a de recevoir le serment de fidélité des aubains qui viennent demeurer dans sa terre, & de les acquerir par ce moyen.

DROIT DE BANAGE, ou BARAGE, est un droit qui se lève en quelques endroits de Provence sur les hommes & sur les bêtes chargées, ou déchargées.

☞ DROIT DE BOITE, en fait de marchandise. C'est un droit qui se lève sur la riviere de Loire pour l'entretien du commerce & navigation qui se font sur cette riviére.

DROIT de CARNALAGE. Certain droit qui se lève en chair en quelques endroits, comme de prendre toutes les langues des bœufs que l'on tue.

DROIT DE CHEVROTAGE. Droit que quelques Seigneurs lèvent sur ceux de leurs sujets qui nourrissent des chèvres.

☞ DROIT DE CONGRIER. Voyez CONGRIER dans le Dictionnaire.

☞ DROIT DE CONGÉ, parlant des Aydes. C'est ce qui est dû aux Commis des Aydes, pour la permission qu'ils accordent d'enlever ou remuer du vin d'un lieu à un autre. Il y a un autre *droit de Congé*, qui se paye aux Officiers de l'Amirauté par les Capitaines & Maîtres des Vaisseaux marchands, pour obtenir la permission de mettre à la mer.

☞ DROIT DE CONSOLAT. C'est le *droit* que les Marchands des diverses nations, (Chacune à l'égard de son Consul,) & tout homme qui commerce, soit dans le Levant, soit dans les Ports de la Méditerranée & Barbarie, payent aux Consuls que ces Nations y entretiennent ; lequel *droit* leur est accordé pour les peines que ces Officiers se donnent en les protégeant dans leur négoce auprès des Puissances dans les Etats desquelles ils sont établis.

DROIT DE CORÉES. Droit qui est dû par les bouchers de Ville-Franche. Il consiste dans les intestins, en tout, ou en partie, des bêtes à manger qu'on tue, comme le cœur, le poumon, le foie, &c.

☞ DROIT DE COUTUME, se dit sur les Côtes d'Afrique, où les Européens font commerce, de ce qu'on paye en marchandises aux petits Rois de la côte, pour avoir permission de faire la Traite.

DROIT DE NOUVEAUX ACQUÊTS, celui qui est dû au Roi par les gens de main morte qui possedent des biens sans être amortis.

DROIT DE MARC D'ARGENT. Droit dû au Roi par les Notaires en pays de Droit écrit, pour son joyeux avénement à la Couronne.

DROIT DE MARCAIGE. Droit dû au Roi sur les panniers de poisson qui se vendent à la halle.

DROIT DE PAIX. Droit qui est dû en certains lieux pour la Paix. C'est une hémine de vin qui se paye tous les ans par chaque chef de famille.

☞ DROIT DE PRÉSENCE. Ce terme est fort usité dans les Compagnies, & se dit d'une certaine somme fixe qu'on paye aux intéressés qui sont présens au bureau les jours d'assemblée. Il y a des Compagnies qui payent ce *droit* en argent comptant, & d'autres qui donnent des jettons d'argent ; la part des absens accroissant à celle des présens.

☞ DROITS DE RIVIÉRE. Droits d'Aydes qui se lèvent sur chaque muid de vin qui descend ou qui monte par la riviére de Seine, Yonne, Marne & autres riviéres y affluantes, depuis leur source jusqu'à Rouen.

DROIT DE SIXIÉME, DE DOUZIÉME, DE CENTIÉME, &c. Ce sont certains droits, par exemple, de six deniers, ou de douze, &c. qui se payent aux Seigneurs.

☞ DROIT D'ANCRAGE. Ce *droit* appartient en France au

au Grand Amiral, & se lève sur tous les vaisseaux François & étrangers qui entrent dans les Ports du Royaume, dont ne sont exempts que ceux qui appartiennent aux habitans des lieux où ils abordent.

Droit de Rapport. C'est le *droit* que l'on paye aux Officiers de l'Amirauté, pour la delivrance qu'ils font aux Capitaines & Maîtres des navires des expéditions des rapports, que ceux-ci sont tenus de faire devant eux, lorsqu'ils arrivent de leurs cours & voyages.

☞ **Droit de Tonnage et Pondage.** C'est un *droit* que payent en Angleterre les vaisseaux Marchands, à l'entrée ou à la sortie du Royaume.

☞ **Droit de Visite, ou de Visitation.** C'est le *droit* qui est dû aux Maitres & Gardes des six Corps des Marchands de Paris, & aux Jurés des Communautés des Arts & Métiers, lorsqu'ils vont en visite.

Droit Commun, est le *droit* ordinaire, & fondé sur les maximes generales, qui est opposé aux privilèges qui en font exception. *Jus commune.*

Droit de la guerre. Loix que l'on doit observer dans la guerre pour la rendre juste. *Jus Bellicum, jus belli.*

Droit Public, en Allemagne, est composé des loix générales qui regardent la constitution, le bien des Etats, & particulierement de celles de l'Empire. *Jus publicum.*

Avant-faire-droit. s. m. Terme de Palais. Sentence ou Arrêt interlocutoire. Ce Proces n'a pas été jugé définitivement, on n'a prononcé qu'un *avant-faire-droit.*

Droit, signifie encore, Autorité, puissance. *Jus auctoritas, imperium, potestas.* Les Anciens avoient *droit* de vie & de mort sur leurs esclaves. Il n'y a en France que le Roi qui ait ce *droit*-là sur ses sujets. User des *droits* de la victoire. Voit. Nous ne connoissons pas toute l'étendue des *droits* souverains de Dieu. S. Evr. Le P. Le Moine fait dire au Sultan d'Egypte,

Si le Ciel ne m'y sert, l'Enfer m'y servira.
Ce que le droit *ne peut, le crime le pourra.*

Droits Domaniaux. Droits qui concernent les Domaines.

Droits Royaux, sont des *Droits* que le Roi possède comme Roi : ces droits, quand ils sont anciens, s'appellent *droits de la Couronne* : les nouveaux s'appellent *droits Royaux.* Le pouvoir de faire des loix, de les abroger, de les casser, est un des *droits Royaux.* Il y a des *Droits Royaux* honorifiques, il y en a d'utiles.

Droits Seigneuriaux & Féodaux, sont les *droits* qui appartiennent aux Seigneurs à cause de leurs fiefs, ou de leurs justices : tels sont le quint, le requint, les lods & ventes, le relief, la foi & hommage, &c.

Droits Honorifiques, sont les honneurs, les prééminences qui appartiennent aux Seigneurs, aux Patrons, aux Fondateurs & Dotateurs des Eglises.

Droits utiles, sont des revenus, ou des choses équivalentes, que l'on doit pour certaines causes aux Seigneurs.

Droits Litigieux, sont des droits contestés, qu'on dispute à celui qui prétend les avoir, & dont il n'est pas paisible possesseur.

Droit, signifie aussi une puissance, privilége qu'on a de donner, ou de faire quelque chose. *Jus, potestas.* Le Pape a conféré ce Bénéfice de plein *droit,* qui lui est dévolu. *Pleno jure.* Un Prélat n'a pas *droit* de faire les Ordres hors de son Diocèse sans permission.

Droit d'annexe, est un privilége dont le Parlement d'Aix jouit seul en France : c'est le droit qu'à ce Parlement sur les brefs, les dispenses, les bulles d'indulgences, de Jubilés, & autres semblables rescrits qui viennent de la Cour de Rome, ou de la Légation d'Avignon. Louis de Fourbin, Doyen & Conseiller Garde des Sceaux du Parlement d'Aix, Ambassadeur à Rome, des Rois Louis XII. & François I. obtint ce privilége du Concile de Latran, auquel présidoit Léon X. en 1515.

Droit de Régale, est le droit qu'à le Roi de pourvoir aux Bénéfices, & de jouir du temporel ou des fruits, le siége Episcopal vacant. *Jus regium alicujus Ecclesiæ beneficia conferendi & fructus percipiendi mortuo ejusdem Episcopo.*

Droit, signifie aussi, Action qu'un homme peut poursuivre en Justice : aptitude, capacité, pour demander un bien qui lui appartient. *Jus.* Chacun est reçu à poursuivre ses *droits* en Justice. Un cessionnaire de *droits* litigieux. Une fille majeure, usante & jouissante de ses *droits.* Je suis en *droit,* en possession de passer sur cette terre. Il a épousé cette fille avec ses *droits.* Il est subrogé en tous ses *droits,* noms, raisons, actions. Il exerce les *droits* de son débiteur, il les poursuit au lieu de lui. Il a été pourvu de cette charge avec tous ses *droits,* profits & émolumens.

Un *droit* de bannalité, de pressoir, de four, de moulin. Un *droit* d'aubaine, de deshérence, d'hypothéque, &c.

Droit, signifie aussi, Juste raison, Justice, équité, titre dont on est revêtu pour posséder quelque chose justement, ou pour y prétendre légitimement, soit en vertu de la loi, soit par une convention particulière. Il y a plusieurs prétendans *droit* à ce Benéfice, l'un comme Résignataire, l'autre comme Indultaire. Il a accumulé *droits* sur *droits.* Il a dit cela par surabondance de *droit.* Cela lui appartient de *droit.* Il a le *droit* d'ancienneté. Les Princes ont le *droit* de bienséance, de represailles, &c.

Droit, signifie aussi, Redevance, chose qu'on posséde avec un titre. René Chopin a écrit des *droits* du Roi, des *droits* domaniaux. Les *droits* de cens, de surcens, dimes, champarts, de lods & ventes, de rachat, &c. sont *droits* seigneuriaux. Le Seigneur saisit le fief, faute de *droits* & devoirs non faits & non payés.

Droit, se dit aussi de toutes sortes d'impositions établies pour soutenir les charges de l'Etablit. *Vectigal, tributum.* On a établi un *droit* sur le vin, sur le bois, sur telle marchandise. L'ancien & le nouveau *droit* du pied fourché. Il ne faut pas frauder les *droits* du Roi.

Droit, signifie aussi, Salaire qu'on taxe, ou qui est ordonné a quelqu'un pour ses peines & vacations. *Merces, pretium.* Le *Droit* du Greffe, du Contrôle, de la signature d'un Arrêt. *Droit* de consultation, de révision dû aux Procureurs. On appelle *droit d'avis,* la paraguante qu'on est obligé de donner à celui qui a été cause qu'une affaire a réussi; qui en a donné le premier avis. ☞ C'est aussi le salaire qu'on a coutume de donner aux Dénonciateurs, pour les saisies qu'ils font faire des Marchandises, ou de contrebande, ou passées en fraude. Il est ordinairement du tiers de la marchandise dénoncée, lorsque la confiscation a lieu.

Droit, signifie aussi un privilége accordé par le Roi, ou par la loi, qui donne prérogative à quelqu'un pour l'excepter du *droit* commun, de la régle générale. *Privilegium. Droit* de committimus. *Droit* de franc-salé. *Jus salarii immunis. Droit* d'entrer aux Etats. *Jus habendi locum in comitiis. Droit* de bourgeoisie. *Jus civitatis. Droit* d'aînesse. *Præcipuum.*

En termes de Pratique on dit, Ester à *droit*; pour dire, Comparoître en jugement pour y être interrogé. *Sisti coram judice, in judicio.* Appointement en *droit,* c'est un réglement qu'on donne aux parties pour écrire & produire sur quelque question de *Droit,* ou en première instance. *Controversi juris formula.* Appointement à ouir *droit,* est le réglement qu'on donne en matiére criminelle après la confrontation, pour ouir le jugement. *Syngrapha judicialis litis decretoria à cognitoribus conflata.* On dit aussi, qu'on a fait *droit* sur le tout; pour dire, qu'on a prononcé sur toutes les demandes. *Jus de singulis redditum.* On dit aussi, sans garder ordre de *droit,* ni forme de Justice. *Nulla habita juris, æquitatis ratione.* On dit aussi, Prendre *droit* par les charges; pour dire, S'en rapporter aux témoins : sans préjudice du *droit* des parties au principal,

cipal. Le Roi finit ainsi ses lettres patentes ; Sauf en autre chose notre *droit*, & l'autrui en toutes. On dit aussi, Défendre ses *droits*, user de son *droit*, renoncer à son *droit*. C'est un passe-*droit*, une grace, une faveur,

Droit, se dit encore des obligations, & des engagemens que forment les devoirs, ou les liaisons de l'amitié ou de l'amour. *Jus.* C'est une régle pour les actions morales qui oblige à ce qui est juste & raisonnable : non comme un simple conseil louable ; mais comme un précepte qui lie, & qui engage. Chacun consulte d'ordinaire son humeur pour établir les *droits* de l'amitié : l'ami froid, & l'ami ardent, en établissent de contraires S. Evr. Un pere a *droit* d'exiger les alimens de son fils ; & cette loi de devoir est aussi inviolable que les loix de la Justice étroite. Grotius.

Droit, en termes de Chasse, signifie la part de la bete défaite qui appartient aux Veneurs, ou aux chiens. Le pied *droit* du cerf est celui qu'on offre au Roi, ou au Maître de la chasse. Le *droit* des chiens est ce dont on leur fait curée. *Pars prædæ venatores vel canes contingens, ad venatores, ad canes pertinens.* Les menus *droits*, en attendant pleine curée, sont la langue, le mufle & les oreilles, que l'on donne au limier. On dit en Fauconnerie, le *droit* de l'oiseau, lorsqu'on le paît de ce qu'il a volé, comme la tête, la cuisse, le cœur, le foie de la perdrix, l'aile de la corneille, &c.

Droit, Terme de jeu de Paume. On le dit au plorier. Prendre les *droits*, choisir les *droits*, c'est le côté de la raquette où les cordes sont unies, opposé à celui où sont les nœuds. Au commencement d'une partie on jette une raquette en l'air ; un des joueurs prend les *droits*, & l'autre les nœuds : ils regardent ensuite quel côté la raquette présente quand elle est tombée ; & celui qui a rencontré juste, & qui l'a pris, choisit le côté du jeu le plus avantageux.

DROIT. adv. D'une manière droite. *Rectà.* Cet homme va *droit* au but. Il lui a tiré *droit* dans la tete. Il faut marcher *droit*, aller *droit* avec lui. Il va *droit* en besogne. Il a mis tout *droit* la main dessus. Il veut avoir cela à tort, ou à *droit*. *Per fas ac nefas ; quà jure, quà injuria.*

Tout à droit. Terme qui sert à couvrir une parole sale qu'on ne veut pas prononcer. *Rei turpi honestum vocabulum prætendere.* On dit aussi à *droit*, à gauche ; pour dire, qu'il faut tourner de ce côté-là. *Ad dextram : ad sinistram.*

☞ Droit. Le P. le Moine a dit de la Fortune.

Mais l'injuste qu'elle est, pour aller au mérite,
A besoin qu'on la presse, & qu'on la sollicite ;
Ce qu'elle fait de droit, *ne se fait que bien tard,*
Et ses faveurs vont moins au devoir, qu'au hazard.

☞ Droit. A bon *droit*, façon de parler adverbiale, pour dire, Avec raison, avec Justice, C'est à bon *droit* qu'il se plaint d'un tel. Acad. Fr.

On dit proverbialement, que, Où il n'y a pas de quoi, le Roi perd son *droit* ; pour dire, qu'il est inutile de plaider contre des insolvables : que bon *droit* a besoin d'aide ; pour dire, qu'il ne faut pas négliger la sollicitation des meilleurs procès. On dit aussi, c'est le *droit* du jeu ; pour dire, On a accoutumé d'en user ainsi. On dit encore, qu'un homme est *droit* comme un jonc, comme un échalas, comme un cierge, comme un sapin ; pour dire, qu'il se tient bien *droit*. On dit ironiquement, Cela est *droit* comme la jambe d'un chien.

On dit, Se faire *droit* sur quelque chose ; pour dire, s'en emparer & en disposer.

DROITEMENT, adv. d'une manière droite, directement, vis-à-vis. *Directò, è regione.* Sa maison est opposée *droitement* à la mienne. Ce chemin va *droitement* à la ville.

Il signifie aussi, D'une manière juste. Cet homme va *droitement* en besogne ; il juge équitablement & *droitement*.

On l'emploie aussi pour comparer une chose égale, ou à peu-près, à une autre. *Justè, ex æquo.* Il n'est pas *droitement* si sçavant que son Maître, mais il s'en manque peu. Il n'est pas *droitement* de son âge. Il est bas en ce sens, & n'a d'usage qu'avec la négative.

DROITIER, iere. adj. Qui n'est pas gaucher, qui se sert ordinairement de la main droite. Il est peu d'usage.

DROITURE, s. f. Probité, équité, action de celui qui va droit, qui rend justice. *Æquitas, integritas, recta mens. Droiture* de sentimens. *Droiture* de cœur. La *droiture* est une pureté de motif & d'intention, qui attache l'ame au bien, pour le bien même. Flech. Il ne se dit qu'au figuré. *Droiture* d'esprit. Il y a deux sortes d'esprits, l'un de pénétrer vivement & profondément les conséquences des principes ; & c'est-là l'esprit de justesse : l'autre de comprendre un grand nombre de principes sans les confondre ; & c'est-là l'esprit de Géométrie. *Rectum ingenium.* L'un est force & *droiture* d'esprit l'autre, est étendue d'esprit. Pasc. Les précieux restes de la parfaite *droiture* des siécles précédens étoient melés de beaucoup d'artifices, & de fausses vertus. S. Réal. Il fait paroître tout à la fois, & la solidité de son esprit, & la *droiture* de son cœur. P. Catrou.

—Dans nos champs la vertu toute pure
Agit sans dessein d'éclater.
Tout l'art de la raison ne sauroit imiter
De nos bergers l'innocence droiture. Font.

En matiére de fiefs on appelle *droiture*, le droit qui est dû aux Seigneurs féodaux & censuels par les nouveaux acquéreurs. *Jura prædiatoria.* Et on appelle, Relever *droiture*, ou *droiturer*, lorsque le vassal relève son fief de son Seigneur, & lui en paye les droits.

A Droiture, ou En Droiture, & même on prétend que c'est le plus usité. Adv. Il signifie, Directement. *Recta.* Ce Banquier n'a pas pû écrire à *droiture*, à cause de la guerre ; mais il a fait l'affaire par ses correspondans.

On appelle aussi sur la mer, Aller en *droiture*, quand on navige sans être détourné de sa route, ni par les vents, ni par autres nécessités, & sans mouiller dans aucun des ports qui sont à côté de la traversée qu'on fait.

DROITWICH, s. m. Bourg du Comté de Worchester en Angleterre. *Druitwichum.* Ce lieu est situé sur la riviére de Salwarpe, à deux lieues au nord de la ville de Worchester. *Droitwich* envoie deux députés au Parlement d'Angleterre. Quoiqu'il soit dans les terres, il y a trois fontaines salées dont on fait beaucoup de sel.

DROITURIER. adj. Vieux mot, qui signifie celui qui a l'intention droite ; qui rend justice sans acception de personnes. *Æquus, justus, integer.* Celui qui gouvernoit alors étoit juste & *droiturier*.

Droiturier, en termes de Coutumes, se dit d'un Seigneur qui a des vassaux qui relèvent de lui, & lui payent les droits pour leur fief. ☞ La lettre circulaire que le Roi Jean, l'an 1351, écrivit aux Seineurs qu'il voulut honorer de l'Ordre de N. Dame de la Noble Maison, porte : que ces Chevaliers pourront, s'il leur plait, lever banniere . . . . espécialement sur les ennemis de la foi, ou pour la guerre de leur *droiturier* Seigneur. P. Helyot, *T. VIII. p.* 310.

DRÔLE. adj. Qui est plaisant, qui fait rire. *Lepidus, festivus, hilaris.* Cet homme-là est bien *drôle*. Voilà qui est *drôle*. Ce conte est tout-à-fait *drôle*. Ce mot de mariage est plaisant, il n'y a rien de plus *drôle* pour les jeunes filles.

Ce mot est du style bas. Il vient de *drauculus*, diminutif de *draucus*. Ménage. D'autres croient avec plus de raison qu'il vient de ce que les peuples septentrionaux donnent le nom de drôle aux Diables familiers qui hantent dans leurs maisons, qui pansent leurs rênes, (ce sont leurs bêtes de voiture) & qui leur rendent plusieurs services domestiques ; qui sont promptes à exécuter ce qu'on leur commande, & qui les avertissent

sent des dangers dont ils sont menacés ; & parceque ces *drôles* sunt souvent des tours de gaillardise pour se réjouir, c'est ce qui a fait donner le nom de *drôle* aux hommes qui sont plaisans, gaillards & subtils, madrés & dangereux, comme ces Diables follets.

DRÔLE, est aussi subst. Il signifie Un gaillard, un éveillé, un plaisant, un bon compagnon, qui est prêt à tout faire pour se divertir, ou pour divertir les autres. C'est une société de *drôles* qui n'engendrent pas de mélancolie.

Il se dit aussi des animaux. Un Poëte a dit d'un Perroquet,

D'un ton aisé, là, jasez comme un drôle,
N'interrompant jamais vos ris badins,
Que pour croquer anis & muscadins.
NOUV. CHOIX. DE VERS.

DRÔLE, se prend aussi quelquefois pour Un homme qui cherche à faire tort à quelqu'un ; qui est à craindre. *Malignus, nequam.* Il y a là des *drôles* qui vous pourroient faire quelque mauvais tour, quelque friponnerie. On le prend encore pour Un homme adroit, fin, rusé. *Subdolus, vafer, callidus, astutus, ingeniosus.* M. Fieubet l'a dit d'Ulysse.

Quoi qu'il en soit enfin, tout près du précipice,
Comme il alloit périr, le drôle *decampa ;*
Mais dès qu'il fut sorti de ce lieu de delice,
Fut bien fin qui l'y rattrapa.

On dit proverbialement *drôle* comme un coffre. C'est un *drôle* de corps ; pour dire, un homme facéueux.

DRÔLEMENT. adv. D'une maniére drôle. *Lepidè, festivè.* Cela est *drôlement* dit, *drôlement* fait.

DRÔLERIE, s. f. Plaisanterie, tour d'adresse. *Jocus, præstigiæ.* Les Charlatans amusent le peuple avec mille *drôleries* & plaisanteries.

On a dit aussi dans l'Histoire, la *Drôlerie* du Pont de Cé en Anjou.

DRÔLESSE, s. f. Femme de mauvaise vie qui se laisse hanter par des drôles, des gens débauchés. *Meretrix, scortum.*

DROMADAIRE, s. m. Espéce de chameau qui a deux bosses sur le dos, au lieu que le chameau ordinaire n'en a qu'une, selon Solin. *Dromas camelus.* Il s'appelle *Bactrian*, & vient des parties Orientales de l'Asie. Il est le plus grand, & porte de plus pesans fardeaux. Mais M. Perrault appelle au contraire *dromadaire*, celui qui n'a qu'une bosse sur le dos, celui qui est le plus petit, & le meilleur pour la course, & qui pour cette raison est appellé des Grecs *dromadaire*. Le *Dromadaire*, que les Arabes appellent *Giumazech*, est de grande fatigue, & les courriers s'en servent en Orient pour porter en diligence leurs dépêches D'HERB. Il est plus commun aux parties Occidentales de l'Asie, comme dans la Syrie & dans l'Arabie. Il a sept pieds & demi de haut depuis le sommet de la tête jusqu'à terre. Les *dromadaires* & les chameaux ont le poil fort court & fort doux ; mais ce poil a près d'un pied sur la bosse, où il se tient levé, & en fait la plus grande partie ; & à le bien prendre, ils ne sont guère plus bossus que les autres animaux. Ils n'ont point de dents canines ni incisives. Ils n'ont point de cornes au pied, lequel est seulement couvert d'une peau charnue. Ils ont quatre ventricules, & au second il y a plusieurs ouvertures quarrées qui servent d'entrée à environ vingt cavités faites comme des sacs, qui leur servent de réservoirs. Pline dit qu'ils y gardent long-temps l'eau, qu'ils boivent en quantité lorsqu'ils en rencontrent. Ils la troublent avec le pied pour la rendre moins légère, & la garder plus long-temps dans leur estomac. On dit même que les Voyageurs dans une grande nécessité leur ouvrent le ventre pour en tirer de l'eau. Leurs intestins ont onze à treize toises de long, leur cœur neuf pouces. Leur poumon n'a qu'un lobe de chaque côté. Leur verge a dix-neuf pouces de long, & est crochue par le bout. On dit qu'on en fait des cordes d'arc excellentes. La glande pineale du *dromadaire* a la forme d'un trèfle, & a trois lignes de long.

On trouve cet animal appellé *Dromades, Dromedes, Dromida, Dromeda, Dromedus,* & *Dromas, Cameli Dromadei.* Voyez l'Onomasticon de Rosweyde ; S. Nil Moine dans Bollandus, *Act. Sanct. Jan. T. I. p. 956. & 957.* & Bollandus lui-même au même endroit.

DROME. s. f. Nom de riviére. *Druma, Druna,* qu'Ausone fait bref dans sa Moselle. Il y a deux riviéres de ce nom en France : l'une est en Dauphiné ; la *Drôme*, ou la *Drome*. Elle coule dans le Diois, & dans le territoire de Valence. Elle passe à Die, à Saillans & à Crest, & se décharge dans le Rhône, presque vis-à-vis de la ville de Voulte, à trois ou quatre lieues de Valence. Elle a sa source à Fresnes, & grossie des eaux de la Quienne, qu'elle reçoit entre Saint Mathurin & Gorvieres ; elle va tomber dans la riviére de Vive au-dessus de celle de Gouvet à Pontarsi. CORN.

DROMO, s. m. Isle de l'Archipel. *Dromos.* Elle est au couchant de celle de Saraquino, vers les Golfes de Saloniki & de l'Armiro. L'Isle de *Dromo* est petite & mal cultivée. MATY. Elle a environ trente milles de tour. On y trouve de fort bonnes eaux ; mais elle n'a point de port. DAVITY, CORN.

DROMÉE, s. m. C'est le nom d'un mois des anciens Crétois, duquel il est parlé dans les Marbres d'Arondel, p. 117. & dans les Inscriptions de Reinesius, page 491. Prienus en parle aussi sur l'Apologie d'Apolée. 59. *Fabr. Menol.* p. 49. mais on ne sçait quel mois c'étoit.

DROMORE, ou DRUMMORE, s. f. Petite ville d'Irlande, *Dromaria* dans Hoffman ; *Dromora* & *Drumora* dans Maty. *Dromore* est presque ruinée. C'est une ville Episcopale de l'Ulster, ou Ultonie, à cinq lieues d'Armach, dont son Evêché est suffragant. MATY. Hoffman la met à 25 milles à l'Orient d'Armach, & à 18 au midi d'Antrim.

DRONERO, s. m. Petite Ville de Piémont, *Dracontrium.* On croit qu'elle a reçu son nom d'un certain Dragon, ou Dracon, qui étoit Seigneur de ce lieu. *Dronero* est situé dans un terrein uni au haut d'une colline, à l'entrée de la vallée de Malagra, ainsi nommée à cause de la riviére de ce nom, qui descendant du haut des Alpes maritimes, coule le long de cette vallée, & arrose presque les murailles de la ville, où elle est resserrée entre deux rochers, sur lesquels on a construit un pons de pierre de deux arcades, d'une hauteur surprenante. *Dronero*, après avoir obéi à des Seigneurs particuliers, vint au pouvoir des Marquis de Busca, d'où elle passa aux Marquis de Saluces, qui furent obligés plus d'une fois de faire la guerre aux Rois de Sicile, de la maison d'Anjou, pour en conserver la possession. Enfin, en 1552. Jean-Louis, Marquis de Saluces, voulant rentrer dans ses Etats avec une armée de l'Empereur, les Impériaux ruinerent Saluces & *Dronero*. Les François les reprirent l'année suivante, & par la paix de 1601, *Dronero* fut rendu à Charles Emmanuel I. Duc de Savoie. Ce Prince donna ensuite la ville de *Dronero* par contrat de mariage à Marguerite de Savoye sa fille naturelle, qui épousoit François Philippe d'Este, Marquis de Lanzo & de Saint Martin. De ce mariage est né Charles-Philibert Emmanuel d'Este, qui posséde le Marquisat de *Dronero* en fief dépendant du Duc de Savoye. THÉATRE DE PIEDM.

DRONGILE, s. f. Petite ville de Thrace. *Drongilus.* *Drongile* a un nom dans la Géographie & dans l'histoire, quoique Démosthène, dans sa harange sur la Chersonèse, la traite de Pouiller & de Bicoqué. Harpocration & Suidas disent que *Drongile* étoit une bourgade de Thrace ; Stephanus ajoûte que Théopompe, au IXe Liv. de ses Philippiques, fait mention de *Drongile*, & l'appelle χωρίον Θετταλίας Bourg de Thessalie : mais ou je me trompe fort, ou l'Abréviateur de Stephanus se trompe ; & je crois qu'il faut lire Θρακίας : car cette *Drongile* de Thessalie est imaginaire ; & vraisemblablement Théopompe, Historien de Philippe, n'a point parlé d'autre *Drongile* que de celle qui avoit rapport à son histoire. TOURREIL.

Hoffman

Hoffman a traduit le χωρίον Θετταλίας d'Etienne de Byzance par *Ragiuncula Thessalia*, un petit pays de Thessalie, prenant χωρίον pour un petit pays, au lieu d'un bourg ou d'un château; mais il paroît par l'endroit de Démosthène, que c'étoit un bourg, ou un chateau, & non pas un petit pays, & par ce que nous avons dit, qu'il étoit en Thrace, & non pas en Thessalie.

☞ DRONNE, s. f. Rivière de France, dans le Périgord.

DRONOS, s. m. Mot indéclinable. Ce terme bas & populaire est en usage en certaines provinces, sur-tout en Anjou, & signifie des coups, des tapes. Donner *dronos* sur les doigts, c'est donner des coups sur les doigts. Si quelqu'un de sa vieille connoissance lui crioit: Ha frère Jean mon ami, frère Jean je me rends. Il t'est, disoit-il, bien force. Mais ensemble tu rendras l'ame à tous les Diables. Et soudain lui donnoit *dronos* .... *Rabelais*. Un vilain petit Turc, bossu par le devant, me croquoit furtivement mes lardons; mais je lui bailli si vert *dronos* sur les doigts à tout mon javelot, qu'il n'y retourna pas deux fois. *Id.* Dans le langage Toulousain, Dronos, ce sont des coups, des tapes (Dict. de la Langue Toulousaine): & ce mot qui en Anjou, où il est fort usité, signifie à peu près la même chose, pourroit bien être une onomatopée vernissée de Latin par des écoliers qui auront appellé de la sorte les coups de férule qu'on leur donnoit dans les classes. *Dron* est en quelque sorte le son que rend une houssine pendant qu'on en frappe l'air; & comme on a dit au College avoir campos, il se peut qu'on y aura appellé *Dronos* des coups de baguettes, & vert *Dronos*, de ces mêmes coups assenés vertement sur les doigts. *M. Le Duchat, note sur Rabelais.*

DRONTE, s. m. est un oiseau Indien, dont les Anciens n'ont point parlé, qui a de petites ailes; & bien loin de pouvoir voler, à peine peut-il marcher, tant il est gras. Les Hollandois l'appellent *dod-eers*. Voyez-en la figure dans le Recueil de Thevenot au voyage de Bentekoe.

Selon Margrave, c'est un oiseau qui habite dans l'Isle Maurice, aux Indes Orientales. Il est grand comme une autruche, ou un coq d'inde. Il tient un peu de l'un & de l'autre. Sa tête est longue, grosse & difforme, couverte d'une peau comme un coqueluchon. Ses yeux sont grands & noirs. Son bec est fort long, gros, robuste, pointu & crochu, de couleur de bleu pale. Son col est grand, gras, courbé. Son corps est gros, rond, couvert de plumes grises comme celui de l'Autruche. Ses jambes sont grosses, courtes, jaunâtres. Il a quatre doigts. Il est stupide, il se laisse prendre. Sa chair est grasse & nourrissante.

DRONTHEIM, ou DRONTHEN. s. m. Ville de Norvége. *Drontheima, Nidrosia. Drontheim* est situé sur un Golphe, où il a un bon port, défendu par un bon château. La ville est encore munie d'une bonne citadelle du côté de terre. C'est un Archevêché, & la capitale d'un Gouvernement. C'étoit autrefois la capitale du Royaume, & le siége ordinaire du Roi de Norvége.

Le Gouvernement de *Drontheim*, en Latin *Dromthrimensis*, ou *Nidrosiana Praefectura*, est une Province de Norvége, bornée au sud par le Gouvernement de Bergen; au nord par celui de Wardhuis; au couchant par l'Océan Septentrional, & au levant par les Montagnes de Norvége qui la séparent de la Suède. Ce pays peut avoir cent quatre-vingt lieues de côtes; sa largeur ne passe pas trente-cinq lieues; en quelques endroits même elle n'en a pas dix. L'air y est encore supportable, ce qui fait que le pays est assez peuplé, au moins vers le midi; mais il n'y a aucun lieu considérable, que *Drontheim*, qui est la capitale.

Drontheim est aujourd'hui fort déchu de sa grandeur. Ce n'est plus qu'une petite ville, mais dont le port est assez fréquenté, quoiqu'il n'y entre que de petits bâtimens, à cause des rochers qui incommodent l'entrée de la barre. C'est Eugene III. qui a établi l'Archevêché de *Drontheim*, dont les suffragans sont les Evêchés de Bergen, de Stavanger, de Hammar, de Anslo, de Halar & de Scabolt. L'Eglise de *Drontheim*, dédiée à S. Olaüs, étoit magnifique, & passoit pour la plus belle qui fût dans tout le nord.

DROPAX, s. m. Terme de Pharmacie. *Dropax*. Il y a deux sortes de *dropax*, le *simple* & le *composé*. Le *simple* se fait d'une once de poix seche, & de deux dragmes d'huile. Le *composé* est fait avec la poix, la cire, la colophone, le sel commun, le bitume, le souphre vif, le poivre, l'euphorbe, les cantharides & le castor. On en fait de plusieurs autres manières. Le *dropax* étoit autrefois en usage pour réchauffer les membres, pour attirer le sang & les esprits, & pour remédier à l'atrophie. On l'appliquoit chaudement sur la partie malade, après l'avoir rasée, d'où on l'arrachoit avant qu'il fût tout-à-fait fait froid: on le faisoit chauffer de nouveau, & on l'appliquoit encore; ce qu'on réitéroit jusques à ce que la partie fût devenue bien rouge. On s'en sert pour enlever le poil des endroits où on l'applique.

Ce mot vient du Grec δρέπω, qui signifie, *Cueillir, arracher*.

DROSIN, s. m. & nom propre d'homme. Voyez DRAUSIN.

DROSLE.	Voyez	DRÔLE.
DROSLEMENT.		DRÔLEMENT.
DROSLERIE.		DRÔLERIE.
DROSLESSE.		DRÔLESSE.

☞ DROSSART, subst. masc. ou DROSSAART. C'est le nom qu'on donne en Hollande aux chefs de la Justice. Il s'est francisé par l'usage. Il fut reçu à la portière du carrosse par les *Drossarts* de Twickel, Rhenen, &c. WICQUEFORT. La charge de *Drossaart* de la ville & pays de Vianen étant venue à vaquer, il en a été pourvu. MAD. DU NOYER.

☞ DROSSART, s. m. Officier de l'état de Liége. L'Evêque de Liége a confirmé un tel dans les fonctions de la Charge de Grand *Drossart* du quartier de Montenarke.

DROSSE, s. f. en termes de Marine, se dit des cordes ou palans, qui servent à approcher ou à reculer une piéce de canon de son sabord. *Funes nautici trahendo aut retrahendo tormento bellico comparati.* Leurs deux bouts tiennent de deux côtés à deux boucles, ou argans, qui ne lui laissent la liberté de reculer que jusqu'à demi-tillac. On l'appelle autrement *bridole*. *Drosse*, est aussi une manœuvre qui serre le racage de la vergue d'artimon, ou des autres vergues.

DROSSEN, subst. m. Petite ville d'Allemagne dans le Duché de Sternberg qui fait partie de la nouvelle Marche de Brandebourg. *Drossa, Drossena.* Elle est entre Castrin & Sternberg, à trois lieues de l'une & de l'autre. MATY.

☞ DROSSEURS ou TROUSSEURS. s. m. pl. Ce sont les noms qu'on donne à certains Ouvriers dans les fabriques de draperie, dont la seule occupation est d'engraisser les laines avec de l'huile d'olive ou de navette, & de carder avec de grandes cardes de fer posées sur un chevalet de bois disposé en talus en manière de pupitre.

DROT, s. m. Rivière de France dans le Périgord. *Dirsus.* Cette rivière a sa source près d'un village, qu'on appelle pour cela Capdrot, *Caput Dirsi*, c'est-à-dire, *Tête, origine, source du Dros*, dans le Diocèse de Périgueux; puis sortant de ce Diocèse à Salvetat, il va se jetter dans la Garonne à Caudrot. Le *Drot* est fort poissonneux.

DROTHÉE, s. m. Nom propre d'homme, qui s'est fait par corruption de *Droctovée. Droctoveus. S. Drothée*, premier Abbé de Saint Germain des Prez à Paris, naquit vers l'an 535. dans le Diocèse d'Autun. Il gouverna ce monastère depuis l'an 558. que S. Germain, Evêque de Paris, le tira du monastère de S. Symphorien, jusqu'en l'an 580. Voyez Usuard au dixiéme de Mars, Bollandus. *ibid.* & le Pere Mabillon, *Acta Sanct. Ben. T. I.*

DROTTÉ, subst. m. & nom propre d'homme. Voyez DROCTOVÉ.

☞ DROUILLE. s. f. Nom de lieu. Il y a *Drouille* la blanche,

che, & *Drouille* la noire. Ce sont deux monastères de Religieuses de l'Ordre de Grandmont, situés dans le Diocèse de Limoges.

DROUILLES, f. pl. Ce mot se trouve dans quelques Coutumes, & signifie des étrennes, ou des prèsens qu'on donne au Juge au-delà du prix d'une vente. Voyez les *Status de Bresse*.

DROUINE, f. f. Terme de Chaudronnier. Espèce de havresac que les Chaudronniers de campagne portent derrière le dos, & dans quoi ils mettent tous leurs outils. *Mantica quam vasorum aneorum fabri circumforanei gestant.*

DROUINEUR, f. m. Terme de Chaudronnier de Paris, pour marquer ces Chaudronniers de campagne qui portent la drouïne, & qui vendent & raccommodent divers ustensiles de cuisine. *Vasorum aneorum faber circumforaneus.*

DROUME. Voyez DRÔME.

D R U.

DRU, ue, adj. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qui sont prets à s'envoler du nid. *Pullus grandior & volando habilis.*

Ce mot vient par métathèse de *dur*, parceque les oiseaux deviennent plus durs quand ils croissent. Cette transposition de la lettre *r* est fort ordinaire dans les Langues, comme en ces mots d'*previer*, au lieu d'*épervier*, de *profil* au lieu de *porfil*; de *fromage*, au lieu de *formage*; de *crenelé*, au lieu de *carnelé*; de *Hannovre*, au lieu de *Hannover*, &c.

Guichart croit que *dru* vient du mot Grec ἀδρὶς, qui veut dire, *fort*, *robuste*, *puissant*, & qu'ἀδρὶς vient de l'Hebreu *adar*, qui signifie fortifier, &c. ainsi *dru*, selon cet Auteur, vient de l'Hebreu *adar*.

On le dit figurément de ce qui est déja crû, qui se porte bien. *Vegetus*, *grandis*, *sanus*, *agilis*. Cet enfant est bien *dru*, bien grand pour son âge. Cette fille est *drue*, bonne à marier. En vieux François il signifioit *gaillard*.

> ☞ *Graces à Dieu, tu es* dru *& refait.* MAROT.

Ce mot se dit encore en ce sens.

☞ DRU, f. m. en Latin *Drudus*. Les premiers Ecrivains François exprimoient par ce mot, un ami, un compagnon. Les Auteurs qui ont écrit depuis, lui ont donné un sens figuré, pour désigner un homme propre au plaisir amoureux. Dans le Poëme d'Alexandre, le mot *dru* exprime toujours un Compagnon de guerre. *Gloss. des Poes. du Roi de Nav.*

☞ Dru, mot fort ordinaire à Paris; pour dire, Brave, courageux, hardi, alerte, entreprenant. *Dict. com.* C'est un *dru*, c'est-à-dire, Un bon drôle, un gaillard, un éveillé.

Dru, signifie aussi, Epais, touffu. *Densus*. Les arbres sont bien *drus* dans cette forêt. Les blés sont bien *drus*, sont fort beaux. Là sur l'herbe *drue* dansoient au son des joyeux flageolets. RABELAIS. Il est des graines qui ne veulent point être semées trop *drues*; c'est-à-dire, trop épaisses, en trop grande quantité. LIGER.

DRU. adv. Souvent, près-à-près. *Sapè*, *confertim*, *densè*. Ils meurent bien dru dans cette ville à cause de la peste. Ces arbres sont plantés trop *dru* dans ces allées, ils s'offusqueront les uns les autres. La pluie tomboit *dru* & menu.

On dit proverbialement, En cette bataille les soldats tomboient *dru* comme mouches; pour dire, en aussi grand nombre que des mouches.

On dit encore, *dru & menu*, il l'a battu *dru & menu*. c'est-à-dire, que les coups étoient bien assenés, & qu'ils se suivoient de près.

☞ AU PLUS DRU. Expression adverbiale.

> *De telles gens il est beaucoup*
> *Qui prendroient Vaugirard pour Rome,*
> *Et qui caquetant* au plus dru,
> *Parlent de tout, & n'ont rien vu.*

DRUD, Vieux mot François, qui étoit de grand usage chez les anciens Romanciers, & signifioit *féal*, *fidele*, *bon ami*. *Fidus*, *fidelis*. Il vient de l'Allemand *draw*, qui signifie *foi*. On a dit aussi *drurie*, pour signifier *amour & fidélité*. *Amor*, *fides*. Mais ensuite ce mot a été pris odieusement, pour expliquer un amour impudique; & en Italien on appelle le galant d'une femme, *drudo*.

☞ DRUE. f. f. Vieux mot. Amie, amante. Comme Agamemnon fit de Chryseïs sa mie & sa *drue*. Borel dit que ce mot vient de *Draue*, & de *Traw*, qui signifient *foi* en Allemand, & que c'est delà qu'est venu celui de Trêve.

DRUE-PERMEIN D'ANGLETERRE. Espèce de Pommes. Les *Drues-permein d'Angleterre* sont de la couleur des Jérusalem, mais plus plates: elles ont plus de douceur & de sucre. Les Anglois en font plus de cas que de la plupart de nos pommes de France. LA QUINT.

☞ DRUERIE, f. f. Vieux mot. Amitié, galanterie.

DRUIDA, f. f. Bourg de l'Etat de l'Eglise situé dans le Pérousin, sur le bord oriental du Tibre, à deux lieues de Pérouse. *Diruta*. MATY. *Druida* est connue par sa vaisselle de terre, couverte d'un vernis qui la fait paroître dorée. Maty fait ce nom masculin.

DRUIDE. f. m. & f. Nom de peuple. *Druida*, *Druides*, *Durocassii*. Les *Druides* étoient autrefois un peuple de la Gaule Celtique, qui faisoit partie des *Carnutes*. *Drocum*, que nous nommons à présent Dreux, étoit leur capitale.

DRUIDE, f. m. Prêtre, Docteur, Ministre de la Religion chez les anciens Celtes, ou Gaulois, & chez les peuples de la Germanie & de l'Isle de la grande Bretagne. *Druida*, *Druides*. On les choisissoit dans les plus nobles familles; & la noblesse de leur extraction, jointe à la dignité de leur charge, les faisoit regarder du peuple avec beaucoup de vénération. On ne connoît de leurs sentimens particuliers que le dogme de la métempsychose. Le Collège des *Druides* avoit l'administration des choses sacrées. Ils étoient les Interprêtes de la Religion, & les Juges de toutes les affaires indifféremment. Quiconque refusoit de leur obéir étoit déclaré impie & scélérat. PASC. Le premier ordre parmi les Gaulois étoit celui des *Druides*. Mais il y avoit différens ordres de *Druides*, qui sont les Vacerres, les Bardes, les Eubages, les Semothées; quelques-uns disent Semnothées, & les Saronides. Les Vacerres étoient les Prêtres; les Bardes étoient les Poëtes; les Eubages étoient les Augures, & vaquoient à la contemplation. Les Sémothées étoient appliqués au service des Dieux; & peut-être que ce n'étoient que les Vacerres auxquels on a donné le nom Grec de Sémothées. Les Saronides étoient les Juges de la Nation, & les Instructeurs de la jeunesse. Strabon, L. IV, p. 197. & après lui Picard, dans sa *Celtopédie*, ne renferment pas tous ces différens Ordres sous les *Druides*, comme des espéces sous leur genre, ou des parties dans le tout; mais ils les distinguent comme des conditions toutes différentes. Strabon même n'en distingue que trois; les Bardes, les Vates & les *Druides*. Les Bardes sont les Poëtes; les Vates, Οὐάτεις, ce sont apparemment les Vacerres; les Vates, dis-je, offroient les sacrifices, & vaquoient à la contemplation de la nature. Les *Druides*, outre l'étude de la nature, s'occupoient aussi à celle de la morale.

Quelques Auteurs dérivent *Druides*, & Dru de l'Hébreu דרושים, *derussim*, *drussim*, ou *drissim*, qu'ils interprêtent *Contemplateurs*; דרש, *derasch*, signifie une pensée sublime, subtile, recherchée, mystique; & דרש, *darasch*, interprêter quelque chose de la sorte.

Diogène Laerce dit dans son Prologue, que les *Druides* étoient chez les anciens Bretons, c'est-à-dire, chez les anciens habitans de l'Isle de la Grande-Bretagne, ce que les Philosophes étoient chez les Grecs, les Mages chez les Perses, les Gymnosophistes chez les Indiens, & les Chaldéens chez les Assyriens. Ammien Marcellin les appelle Eubages, & Diodore de Sicile, L. VI. C. 9. & C. 12. Saronides. Diodore dit qu'ils étoient les Théologiens des Gaulois. Les *Druides* étoient versés en Astrologie, en Géographie, en Politique; ce qui les rendoit les Arbitres de tout.

Tous les *Druides* avoient un Chef, qui avoit la suprême autorité

autorité sur eux tous, & auquel ils étoient soumis. C'étoit le souverain Pontife de la nation, dont l'autorité étoit absolue. Après sa mort le plus considérable d'entr'eux lui succèdoit ; & s'il y en avoit plusieurs qui y prétendissent, la chose étoit remise à l'élection, ou se décidoit quelquefois par les armes. Un de leurs principaux points de Théologie étoit l'immortalité de l'ame, qu'ils regardoient comme une créance utile, & qui nous porte au mépris de la mort. César Comm. Phérécydes, le principal des disciples de Pythagore, est le premier qui publia les argumens des *Druides* sur l'immortalité de l'ame.

Les *Druides* étoient dans une estime & dans une vénération singuliére. Ils présidoient à tous les sacrifices, tant publics que particuliers, & avoient soin de tout ce qui concernoit la Religion. La Jeunesse Gauloise accouroit à eux en très-grand nombre pour se faire instruire. Ils n'enseignoient cependant que les principaux & les plus distingués de la Noblesse Gauloise, dit Mela. Ils ne les enseignoient qu'en particulier, dans un antre, ou dans des forêts reculées, & les tenoient au moins quelquefois vingt ans sous leur discipline, disent César, L. VI. & Mela, L. III. C. 2. Ils leur faisoient apprendre un grand nombre de vers.

César nous apprend qu'ils jugeoient aussi tous les différends, & toutes les contestations, ou publiques, ou particulieres. Ils connoissoient des meurtres, des successions, des bornes & des limites ; ils décernoient les récompenses & les châtimens. Quand on n'obéissoit pas à leurs décisions, ils excommunioient, c'est-à-dire, qu'ils retranchoient des assemblées de Religion les rebelles, & leur interdisoient tout sacrifice. Cette peine passoit pour très-griéve ; & ces excommuniés n'étoient plus regardés que comme des impies & des scélérats : tout le monde les évitoit : on fuyoit leur rencontre ; & personne ne leur parloit, de crainte de se souiller par leur commerce, & de prendre la contagion. On ne leur rendoit aucun devoir, ni même justice, s'ils avoient quelque procès, & qu'ils la demandassent. Strabon dit qu'ils avoient eu quelquefois le crédit & l'autorité d'arrêter des armées qui couroient au combat, & d'accommoder leurs différends. Outre les opinions dont nous avons parlé, il ajoûte qu'ils croyoient que le monde seroit éternel, aussi bien que les ames ; que cependant un jour viendroit que le feu & l'eau prévaudroient.

Les *Druides* s'assembloient tous les ans, à certaine saison, dans le pays des Carnutes, ou de Chartres, qui est à-peu-près au centre de la France ; & là dans un lieu consacré, que l'on croit être Dreux, ils tenoient leurs assises, & terminoient tous les différends des peuples qui y accouroient de toutes parts. Les *Druides* étoient exemts de servir dans les armées, de payer aucun tribut, & de toutes sortes de charges. Ces priviléges leur attiroient un grand nombre de jeunes gens, qui venoient d'eux-mêmes se donner à eux, ou que leurs parens y poussoient. César dit que ce sont ceux qui se faisoient ainsi *Druides*, qu'ils enseignoient de la maniére que nous avons dit. Le premier & le principal article de leur science étoit l'immortalité, & la métempsychose. Ils leur apprenoient aussi le mouvement des cieux & le cours des astres, la grandeur du monde, & de la terre, la nature des choses, la puissance & la grandeur des Dieux. Ils conservoient la mémoire & les actions des grands hommes, dans des vers, qu'ils ne souffroient point qu'on écrivît, mais qu'ils faisoient seulement apprendre par cœur à leurs disciples ; & ils avoient jusqu'à 24000 de ces sortes de vers. C'étoit peut-être là la Morale que Picard dit aussi dans sa *Celsopédie*, L. II. qu'ils enseignoient. Ils avoient le Guy de chêne en singuliére vénération. Pline rapporte, L. XV. C. 44. la maniére dont ils le coupoient tous les ans ; & nous en avons parlé au mot Au Guy. L'an neuf. Ils avoient encore beaucoup de confiance dans des œufs de serpens ramassés d'une certaine maniére & en certaine Lune, ainsi que Pline le décrit, L. XVI. C. 44. XXIV. C. II. L. XXIX. C. 3. L. XXX. C. 1. Ils croyoient ces œufs des remèdes efficaces pour gagner les procès, ou pour s'attirer les bonnes graces des Princes ; & Pline croit que c'est pour cela que pour un signe de paix on avoit pris un caducée, ou bâton entouré de deux serpens entrelacés. Les *Druides* faisoient aussi les Devins, les Prophétes, les Augures. Diodore de Sicile, L. VI. Le même Auteur, Pline, L. XXX. C. 1. & Suétone, dans la vie de Claude, assurent qu'ils immoloient des hommes. On dit que c'étoit à Mercure qu'ils faisoient ces sacrifices inhumains. Diodore, L. VI. dit qu'ils n'en usoient ainsi que lorsqu'ils consultoient de quelque affaire de la derniére conséquence, & pour juger de l'avenir, & du parti qu'ils devoient prendre, par la chute de cette misérable victime, par le déchirement de ses membres, & par la maniére dont couloit son sang ; & il dit qu'une longue expérience leur avoit appris à juger par-là des choses futures. Auguste avoit condamné cette coutume barbare. Tibère la punit ; mais ce ne fut que Claude, qui l'abolit, si l'on en croit Suétone. Ammien Marcellin, & Lampridius, en parlent encore, & Ausone fait mention de quelques personnes qui étoient de la race de *Druides*. Lucain décrit la Théologie des *Druides* dans son premier Livre.

Le Druïde *en repos reprend ses exercices,*
Et l'appareil sanglant de ses noirs sacrifices.
Sur les esprits divers ces esprits curieux
Ont seuls droit de connoître ou d'ignorer les Dieux :
Au milieu du silence & des bois solitaires
La nature en secret leur ouvre ses mystères.
. . . .
Ils pensent que des corps les ombres divisées,
Ne vont pas s'enfermer dans les champs Elisées, &c.
Bréb.

De son corps languissant une ame séparée
En reprend un nouveau dans une autre contrée ;
Elle change de vie au lieu de la laisser,
Et ne finit ses jours que pour les commencer. Id.

Les *Druides*, au rapport de Diodore de Sicile, croyoient si fort l'immortalité de l'ame, qu'ils prêtoient volontiers de l'argent en ce monde, à condition qu'on le rendroit en l'autre : ce qui a fait dire à Valere Maxime, qu'il falloit qu'ils crussent à la métempsychose. *Merc. Décembre* 1735.

Les principales demeures des *Druides* étoient quelques villes Armoriques, le pays des Carnutes, ou de Chartres, celui des Héduens, ou l'Autunois, & des Madubiens, c'est-à-dire, l'Auxois. Il y a dans ces endroits des lieux qui ont conservé jusqu'à présent le nom des *Druides*, témoin dans l'Auxois le Mont Dru, *Mons Druidarum*.

César, qui avoit vu des *Druïdes* dans l'Isle de la Grande Bretagne, a cru que les *Druides* avoient passé delà dans les Gaules ; mais il se trompe, & c'est tout le contraire. Les habiles gens conviennent que les anciens Bretons étoient originairement Gaulois ; que des Celtes, ou des Belges, nations Gauloises, avoient passé les premiers dans cette Isle, & l'avoient peuplée. Avec eux passerent des *Druides*. Vossius, *De Idolol. L. I. C.* 34. s'est laissé tromper à l'autorité de César. Il cite encore Tacite, *Annal. L. XIV.* mais il dit seulement qu'il y avoit des *Druides* dans cette Isle.

Picard, *Celtopæd. L. II.* p. 58. croit que les *Druides* furent ainsi appellés de Druïs, ou Dryius, leur Chef, quatriéme ou cinquiéme Roi des Gaulois, & père de Saron, ou de Naumès. Pline, L. VI. C. 44. Saumaise dans ses Notes sur Lampridius, p. 237. B. & Vigenère, *fol.* 98. *col.* 1. de ses Notes sur César, pensent que ce nom vient du Grec δρῦς, chêne, parceque les *Druides* habitoient, ou du moins étoient souvent & enseignoient dans les forêts, ou bien à cause de la cérémonie du guy l'an neuf, & parcequ'ils ne faisoient aucun sacrifice sans chêne, comme ajoûte Pline. Mais on a beau dire, avec César & Vigenère, que les Gaulois & les *Druides* parloient Grec : on ne le persuadera point ; & cette étymologie Grecque ne convient pas. Cette raison est encore plus forte contre César ; car si les *Druides* venoient de l'Isle de Bretagne, leur nom ne peut être Grec. Jamais Colonie Grecque ne mit le pied dans cette Isle. Aussi Vos-

sius,

sius, qui croit que l'opinion de ceux qui tirent le nom de *Druide* du Grec Δρῦς seroit assez probable, si les *Druides* étoient venus de Marseille, ville Grecque, n'adopte point cette étymologie; parceque les *Druides* étoient inconnus aux Grecs, & qu'il croit avec les Anciens, dit-il, qu'ils avoient passé de l'Isle Britannique en Gaule. Menage croit que ce mot vient de *drus*, qui, en vieux langage Britannique, signifie *Démon, Magicien*. Borel le dérive de *dry*, mot Saxon, qui signifie aussi *Magicien*; ou plutôt de *deru*, vieux mot Breton, qui signifie un chêne, d'où, à ce qu'il croit, le mot Grec Δρῦς est dérivé. Goropius Becanus, L. I. croit que Druis est un ancien mot Celtique & Allemand; & qu'il s'est fait de *Trowis*, qui signifie *Un Docteur de la verité & de la foi*. Car Wis, ou Wys, si c'est un verbe, signifie *Montrer*, en Latin *ostendere*; dans les Pays-Bas on dit Wysen en ce sens: si c'est un nom, il signifie un sage, un sçavant, un homme intelligent. Pour *Tru*, ou *Trou*, il signifie *foi*: delà vient que les anciens Germains appelloient Dieu *Drutin*, ou *Trutin*, c'est-à-dire, *fidele*; de même que les Hébreux, & les anciens Patriarches donnoient à Dieu l'épithéte de נאמן, qui signifie la même chose. Cette étymologie est ingénieuse. Vossius la suit, & la confirme par la Traduction de l'Evangile faite par Otfridus, où Dieu est appellé Drutin, ou Trudin. Ainsi Drutin, d'où sera venu *Druide*, signifie *fidele*, & *divin*, deux noms, ajoûte-t-il, fort convenables à des Prêtres. Georges Hornius, dans son Histoire de la Philosophie, L. II. C. 12. croit que toute la science & la Philosophie des *Druides* venoit des Mages Assyriens, que l'on appelle encore aujourd'hui en Allemagne *Trutten*, ou *Trutener*, qui, de même que le nom de *Magus*, ou *Mage*, a perdu son ancienne signification qui étoit honorable & glorieuse, & signifie Magicien, Sorcier : celui de *Druide*, qui avoit le même sens, a dégénéré de même, & ne s'est plus pris dans la suite que pour un homme qui a commerce avec le Démon, adonné à la Magie; & qu'encore aujourd'hui en Frise, où il y avoit autrefois des *Druides*, on appelle ces sortes de gens *Drus*.

Outre les Auteurs que l'on a cités, ceux qui parlent des *Druides* sont Viner, dans les Notes sur les Professeurs d'Ausone; Cluvier, *Germ. Ant. L. I. C.* 30. Merula, *Cosmogr. Part. II. L. III. C.* 11. Diodore de Sicile, L. VI. C. 9. & 12. Strabon, L. IV. p. 197. & suiv. Cœlius Rhodigin. L. XVIII. C. 21. Rouillard, *Hist. de Chartres, L. I. n.* 5. & *suiv.* Vigenère dans ses Notes sur César; Picard, *De Prisca Celtoped. L. II. p.* 58. & *suiv.* Cambden, *Britannia, p.* 10. & *suiv.* Cluvier, *Germ. Ant. L. I. C.* 23. & 14. Vossius, *De Idolol. L. I. C.* 35.

DRUÏDE, s. f. *Druis*, *Dryis*, *Druias*, *Dryas*. Il y avoit aussi chez les Gaulois des femmes que l'on nommoit *Druides*, comme les hommes dont nous venons de parler. Les Auteurs de l'histoire Auguste, & entre autres Lampridius & Vopiscus en parlent. Une *Druide*, dit Lampridius, page 137. C. avoit dit à Alexandre Sévère des paroles qui marquoient qu'il ne seroit point heureux. Voyez Tillemont, T. III. p. 229. Vopiscus rapporte dans la vie d'Aurélien, qu'il avoit consulté les *Druides* Gauloises, pour sçavoir si l'Empire demeureroit dans sa maison; & qu'elles lui répondirent que le nom de nul autre ne seroit plus glorieux que celui des descendans de Claude. Sur quoi l'Historien remarque que Constantius, père de Constantin, en étoit. Enfin, le même Vopiscus, dans la vie de Numérien, dit qu'une *Druide* prédit à Dioclétien qu'il seroit Empereur, quand il auroit tué Aper, qui veut dire un sanglier, & qui est le nom d'un Préfet du Prétoire qu'il tua en effet de sa main. Saumaise, dans ses Notes sur Lampridius, semble douter qu'elles étoient ces femmes. Il s'arrête cependant au sentiment qui paroît le plus vrai, que c'étoient des femmes de *Druides*, ou de la race des *Druides*. Leur nom & leurs fonctions semblent le montrer suffisamment; car elles étoient devineresses & prophétesses, & on les consultoit comme l'on faisoit les Prêtresses de Delphes, & les autres. On dit qu'une *Druide* prédit la mort de l'Empereur Alexandre, lorsqu'il marchoit contre les Germains. On prétend qu'une *Druide* l'ayant rencontré dans sa marche, lui cria en Gaulois; Va, mais ne t'attends pas de vaincre, & ne te fie pas à tes soldats. TILLEMONT.

DRUIDE. Terme de Fleuriste. Tulipe, rouge terni, colombin obscur & blanc. MORIN.

DRUIDE, s. m. Homme capable & expérimenté, qui a vû le monde. *Peritus, exercitus, versatus in aliqua re.* C'est un vieux *Druide*, il nous pourra donner de bonnes instructions. Ce mot vient de ce que les *Druides* étoient autrefois les sçavans, les Prêtres & les Sacrificateurs chez les Gaulois. Ils étoient aussi les Philosophes, les Mathématiciens, les Jurisconsultes, les Orateurs, les Astrologues, les Médecins & les Théologiens du pays.

☞ DRUÏDISME, subst. m. C'est un de ces mots nouveaux formés par analogie sur plusieurs autres. Celui-ci signifie la doctrine & les fonctions des Druïdes. Le P. Dom Jacques Martin en expliquant deux anciennes figures, l'une d'un vieillard & l'autre d'un jeune homme, dit que le jeune est sûrement un Gaulois qui embrassoit le *Druïdisme*, & que la réception dans le *Druïdisme* consistoit en ce qu'on a depuis appellé Accolade. Il se sert dans plusieurs autres endroits de ce terme, & l'Abbé Desfontaines s'en est servi après lui.

☞ DRUÏSER, v. n. Parler comme un Druïde, c'est-à-dire, en homme capable & expérimenté. C'est bien *druïser*, dit Hylas en se moquant: mais quant à moi, je croi que tout ce que vous venez de dire sont des fables avec lesquelles les femmes endorment les mous rusés... *Astrée, tom.* 2. *p.* 371.

DRUNGAIRE, s. m. Nom d'office & de dignité dans l'Empire de Constantinople. *Drungarius*. Ce nom signifie, Commandant, Chef. Le *Grand Drungaire* étoit une charge considérable. Il y en avoit deux; celui qu'on appelloit *Drungarius Bigla*; & le *Drungaire* de la flotte. Le premier étoit le Commandant des Veilles ou Gardes de la nuit. Il servoit dans les armées de terre sous le Grand Domestique. Voyez *ff. l.* 1. *tit. de off. præf. vigil.* Il est marqué dans la vie de sainte Théodore, Impératrice, que le *Drungaire* des veilles étoit son frere. *Bolland. Acta Sanct. Febr. T. II. p.* 555. Le *Drungaire* de la flotte étoit sous le Grand-Duc qui commandoit l'Amiral, le Protocomte, les *Drungaires* & les Comtes. Meursius remarque que cette charge passa de la flotte aux armées de terre. Sous le Grand *Drungaire* de la flotte il y en avoit un autre qu'on appelloit second *Drungaire*, & dont Anne Comnène parle, Alexiad. L. XIII. p. 369. Voyez Codinus, *De Officiis Const. C.* 16. *n.* 4. 5. 6. & 7. le P. Goar dans les Notes sur cet Auteur, Meursius, *Glossar.* Du Cange, Fabrot, Gloss. de Cedrenus, & de Constantin Manasses.

☞ DRUNGARIEN, ENNE, s. m. & f. Nom que l'on donna aux Manichéens vers le XII[e] siécle. On dit aussi *Drucarien*, & en retranchant le *d* Runcarien & Rungarien. Ce mot vient apparemment de *Drungarius*; qui dans le bas Empire répondoit à ce que nous appellons Colonel du δροῦγγος, troupe de soldats commandés par un Capitaine, régiment.

DRUNGE, s. m. Corps de troupes ainsi appellé dans l'Empire Romain; Partie d'une armée. *Drungus*. Ce nom, comme il paroît par Végèce, L. III. C. 16. ne se dit d'abord que des troupes étrangères & ennemies: ensuite dans l'Empire d'Orient, ou de Constantinople, on le dit des troupes mêmes de l'Empire, & l'on fit le mot Δροῦγγος. Il revenoit à peu-près à ce que nous appellons Régiment, ou Brigade, ou quelque corps semblable. Leunclavius dit que le *Drunge* n'étoit pas de moins de 1000 hommes, ni de plus de 4000.

Leunclavius dit que δροῦγγος, chez les Grecs modernes, signifie le bâton qui est la marque d'un office, ou d'une dignité, comme *agla* chez les Turcs, & que ce nom vient peut-être du Latin *truncus*, tronc, parceque ce bâton, ce sceptre, étoit un tronc, & s'appelloit *truncus*: mais il paroît par Végèce que *drungus* est un mot barbare, & non Latin. Spelman croit qu'il est Saxon, parcequ'encore à présent *throng* en An-

glois signifie, une grande multitude, une grande troupe d'hommes assemblés. Saumaise croit que ce mot s'est fait de πύγων, qui signifie bec, d'où le vulgaire en Grèc a fait δρόγγος, pour signifier un bataillon, un grand nombre de soldats disposés en bec, ou de sorte qu'ils se terminoient en pointe ; & que pour cette raison on appelloit ῥύγγος, bec, ainsi qu'on les a appellés *tête de porc*, comme le témoignent Végèce & Ammien Marcellin. Voyez cet Auteur sur Vopiscus, vie de Probus, p. 435. & sur Solin, p. 311. & 364. Lambecius est de même sentiment dans son Glossaire sur Codin. Mais S. Nicephore, P. C. dans son Histoire abrégée, δρόγγα ἀπτιμοι, p. 26. dit que ce nom venoit des Romains.

DRUON, s. m. & nom propre d'homme. Voyez DREUX.

DRUS, ue. s. m. & f. Vieux mot François, qui se trouve une infinité de fois dans les anciens Romans, & signifie un galand, un *ami fidèle*. *Fidus comes*, *amicus*. Mes *drus* & mes amis. Comme Agamemnon fit de Chryséïs sa mie & sa *drue*, dit un vieux Auteur; pour dire, son amante.

Ce mot vient de l'Allemand *trew*; d'où les Auteurs de la basse Latinité ont fait *drudes* & *drudi*, signifiant la même chose. Les Italiens disent aussi *drudo*. Icquez croit que *drus* & *drudus* en Latin pourroient bien venir des langues du nord: *truadr*, dans la langue des Cimbres, *treowad* & *truad*, dans la langue des Francs, signifient *fidèle*. Voyez *Drud*.

DRUS, ou DRUSE, ou DRUSIS, & DRUSIEN, enne. s. m. & f. Nom de peuple. *Drusus*, ou *Drusens*. C'est une nation de Syrie, ennemie des Turcs, des Arabes, & de tous les Mahométans. Ces *Drusis* se disent Chrétiens, quoiqu'ils n'observent point la Religion Chrétienne, & qu'ils ne soient point baptisés. Il est vrai cependant qu'ils reconnoissent Jesus-Christ pour le vrai Messie & le Rédempteur du monde ; qu'il s'est fait homme & né de Marie sans blesser sa virginité ; qu'il a été crucifié par la haine des Juifs. Ils croient un Jugement, un Paradis, un Enfer, & que tous les Turcs & les Juifs sont damnés. Ils se disent issus des Chrétiens Latins, qui se retirerent dans les déserts au-delà du Jourdain, lorsque les Sarasins se rendirent maîtres de la Terre-sainte. Ils y demeurerent long-temps sans Prêtres pour les maintenir dans la Religion ; & aujourd'hui les seules marques qu'ils aient du Christianisme sont les points de leur créance que nous avons rapportés, & les injures qu'ils vomissent contre Mahomet & ses sectateurs, quand on leur dit qu'eux *Drusis* ne sont pas Chrétiens. Quelques-uns néanmoins se font circoncire. Ils n'ont ni temples pour prier, ni Ecclésiastiques pour les instruire, ni fête, ni cérémonie. Ils disent seulement de temps en temps quelques priéres en deux mots ; Dieu est grand, Dieu soit loué, Dieu me préserve. Ils ont une extrême horreur de l'usure. Ils sont fort humains, & beaucoup moins vicieux que les Maures. Ils habitent une contrée appellée *Drus*, où ils sont environ six mille hommes capables de porter les armes. Ils ont entre eux une parfaite union, qui les soutient malgré leurs ennemis. Ils sont braves, & bons guerriers, habiles aux exercices de la guerre, ausquels ils forment leur jeunesse avec beaucoup de soin. Leur langue est l'Arabe : ils se vêtent comme les Maures, excepté que la plûpart portent des turbans de soie noire, ou rouge. Quoiqu'ils ne soient pas Chrétiens, ils payent le même tribut que les Chrétiens. Ce sont eux qui cultivent la plupart des vignes qui portent ces gros raisins de Damas, ou ils les vont vendre aux François & aux Vénitiens. Les *Drusis* ont eu leurs Emirs, ou Princes particuliers, qu'on disoit être fils d'un certain Maan, & qui prétendoient être issus de Godefroi de Bouillon.

On leur a donné le nom de *Drus*, ou *Drusis*, parcequ'ils occupent une contrée appellée par les Arabes *Blaide Drusi*. Voyez le P. Roger, dans sa *Terre sainte*, p. 335, & suiv. Coppin, *Voyage de Phénicie*, C. 14. & d'Herbelot au mot *Druzi*.

DRUSELLE, s. f. Espéce de Pêches. Les *Druselles* & les Pêches cerises mûrissent vers la fin du mois d'Août. La Quint. Ce n'est pas une bonne pêche. Elle a la chair grossiére. Id.

DRUSENHEIM, s. m. Ville de France dans la basse Alsace, sur le Moter, fort près du Rhin, à quatre lieues au-dessous de Strasbourg. *Drusenheimum*.

DRUSIBABA, s. f. Ville autrefois de Thrace, maintenant de la Romanie. *Drusipara*. Elle est entre Selivrée & Andrinople, & avoit autrefois un Evêché.

DRUSIEN, enne. Voyez DRUS, ou DRUSE.

☞ DRUSILLIANA, s. f. Ville Episcopale d'Afrique, dans la Numidie.

☞ DRUSSE, s. m. & f. Nom de peuple. C'est la même chose que Drus, ou Druse, & qui est mieux ; cependant quelques Auteurs écrivent *Drusses*. Les *Drusses*, qui habitent les montagnes du Liban, croient qu'il y eut autrefois un Dieu, qui créa le ciel & la terre, mais qu'il s'est laissé surprendre par les vents, qui l'ont emporté si loin que depuis ce temps-là on n'en a eu aucune nouvelle. *Mémoires du C. d'Audrieux. T. I.* St. Aoain. Les *Drusses* prétendent être François originaires, & issus d'une troupe qui du temps de la premiere Croisade, sous les ordres d'un Prince de la Maison de France, de la branche de Dreux, s'empara du pays que ce peuple occupe encore aujourd'hui *P. Margat*, *Hist. de Tamerl. L. VIII.* Id.

D R Y.

DRYADE, s. f. Nymphe des bois. C'étoit autrefois une fausse Divinité que les Payens croyoient habiter dans les bois, & se cacher sous l'écorce d'un chêne, que les Grecs nomment δρῦς. *Dryas*. Les *Dryades* étoient différentes des Hamadryades, en ce que celles-ci étoient attachées à un arbre particulier avec lequel elles naissoient & mouroient ; au lieu que les *Dryades* étoient Déesses des arbres en général & des forets, & demeuroient au milieu des arbres & des forêts, Car quoique δρῦς signifie proprement un chêne, on le prend aussi en général pour *arbre*. Voyez Servius sur Virgile, Eclog. X. v. 62. & sur le I. L. de l'Énéide, n. 53. Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 78.&c. Les Poëtes enferment aussi les *Dryades* dans les arbres quand il leur plait.

Les Dryades enfermées
Dans les Pins & les Ormeaux,
Souffrent que des mains armées
Leur arrachent des rameaux.

Nouv. ch. de Vers.

Dryade, se dit poëtiquement pour les arbres mêmes dans lesquels on les croyoit enfermées, & ausquels elles présidoient.

Mais si voulant rêver à l'ombre & loin du bruit,
J'aime mieux ces bosquets, ces longues palissades,
Où les bras étendus des plus vertes Dryades
Me sauvent de l'ardeur du lion dangereux ;
*Où trouver cher G** d'asyle plus heureux ?*

N. ch. de Vers.

Les Auteurs témoignent aussi, que chez les Gaulois il y avoit des Devineresses, ou Prophétesses, qui s'appelloient *Dryades*, dont on trouve plusieurs prédictions qu'elles ont faites à des Empereurs Romains.

DRYAS, s. f. Nymphe, fille de Faune, *Dryas*. Cette Nymphe étoit si chaste, que pour éviter jusqu'à la vûe des hommes, elle ne parut jamais en public ; ce qui fit, dit Plutarque, que l'on régla que nul homme, nul garçon, n'assisteroit jamais aux sacrifices qu'on lui offroit.

☞ DRYITE, s. f. Pierre figurée qui imite les feuilles du chêne.

☞ DRYLLE, s. m. Chêne femelle. Quelques-uns ne prennent ce mot que pour le gland de cet arbre.

DRYNUS, s. m. Est une espéce de serpent qui se nourrit dans les montagnes, & qui se tient caché dans le creux d'un hêtre, ou d'un chêne: ce qui l'a fait appeller ainsi par les Grecs. Il est long de deux coudées. Il est gras & armé d'écailles fort dures par tout le corps. Il rend une telle puanteur, qu'encore qu'on

qu'on ne le voie pas, on le sent. Quelques-uns l'appellent *hydrus* & *chedrus*.

DRYOPE, s. m. & f. Nom de peuple. *Dryops*. Il y avoit des *Dryopes* dans l'Epire, selon Strabon, L. VIII. & L. XV. Servius en met d'autres proche du Parnasse, & le Geographe Etienne, proche du mont Œta. Ils avoient pris leur nom de *Dryope* fille d'Euripile.

DRYOPE, s. f. Nom de femme. *Driope*. Elle étoit fille d'Euritus Roi d'Œchalie, ville de la Messente, Province du Péloponese. *Dryope* étoit sœur d'Iole, & femme d'Andræmon: elle fut changée en lotos pour avoir rompu une branche de lotos, & l'avoir donnée à son enfant Amphise pour se divertir. *Ovid. Metam. L. IX. Fab. VIII.*

Dryope est encore la femme la plus distinguée de Lemnos, dont Venus prit la figure, pour parler aux femmes de cette Isle. *Valer. Flaccus Argon. L. II. v.* 174. Le dernier Editeur du Morêri nous donne encore une *Dryope* Nymphe d'Arcadie, qu'il fait mere de Pan, qu'elle eut, dit-il, de Mercure; citant sur cela Homere. Mais par malheur cette prétendue Nymphe d'Arcadie étoit un homme nommé Dryops, & non pas *Dryope*; & c'est de la femme de ce Dryops qu'Homère dit que Mercure eut le Dieu Pan. Car dans l'hymne à l'honneur de Pan, Homère conte que Mercure, tout Dieu qu'il étoit, alla garder les brebis en Arcadie, poussé par l'amour qu'il avoit pour la femme de Dryops, dont enfin il eut un fils, que les Dieux, & surtout Bacchus, nommerent Pan.

Ταῖσι γὰρ πόθος ὑγρὸς ἐπελθὼν
Νύμφῃ ἐϋπλοκάμῳ Δρύοπος φιλότητι μιγῆναι

Νύμφη signifie femme. Callimaque, dans l'hymne sur Délos, appelle Junon Νύμφα Διὸς. De même Homère dit femme de Dryops, & non pas Nymphe *Dryope*. Ce Dryops étoit un chef des Arcadiens, dont parle Strabon, L. VIII. p. 373.

☞ DRYOPETIS, Espéce de petite grenouille verte qu'on trouve dans les brossailles: elle a les mêmes vertus que les autres grenouilles. *Dict. de James.*

DRYOPTERIS, s. f. Sorte de fougère appellée ainsi par les Grecs, à cause de la figure de ses feuilles, & du lieu où elle croît; en Latin *filix querna*, & en François *fougère de chêne*. Selon Dioscoride, elle est semblable à la fougère, avec cette différence que les découpures de ses feuilles sont plus menues. Ses racines sont entrelacées ensemble, velues, d'un goût âpre, avec un peu de douceur. La *dryopteris* croît sur la mousse des vieux chênes. Matthiole dit qu'elle vient dans des lieux humides, parmi les buissons, auprès des pieds des chenes, & qu'il en a aussi trouvé ailleurs, qui n'étoit point attachée à ces arbres. Il y a des Botanistes qui donnent ce nom à d'autres plantes. La *fougère* de chêne broyée avec sa racine, & appliquée sur une partie, en fait tomber le poil: c'est le polypode de chêne. Voyez Fougère.

D U.

DU. Article qui se met ordinairement devant le singulier des noms masculins qui commencent par une consonne. Il est tantôt la marque du nominatif; comme, c'est *du* pain, c'est *du* vin: tantôt la marque du génitif; comme, les richesses *du* Pérou; la Loi de Dieu doit être l'étude *du* sage: tantôt la marque de l'accusatif, comme, donnez-moi *du* pain, donnez-moi *du* vin: & tantôt la marque de l'ablatif, comme, les gens de biens sont aimés *du* Seigneur; il se vit d'abord délivré *du* péril où son imprudence l'avoit jetté.

Du, est aussi quelquefois une préposition qui marque le lieu; *A*, *ab*. Comme, il vient *du* Péron: il fut pris à la sortie *du* Royaume; on le tua comme il sortoit *du* bois.

Du, est encore une Préposition qui désigne quelquefois le temps, comme, *du* temps d'Alexandre le Grand. *Du* vivant du Cardinal de Richelieu, les gens de lettres étoient heureux. *Alexandri Magni*, *Cardinalis Richelii tempore.* Rome fut gouvernée *du* commencement par des Rois. Ablanc.

DÛ, ue, part. ou DÛ, subst. Voyez DEVOIR.

D U A.

DUARE, s. f. Place de Dalmatie. *Duara*. Elle est près du bord oriental de la rivière de Cettina, à trois lieues de la ville d'Almissa. *Duare* est petite, mais assez forte. Elle fut prise par les Véniniens en 1646. Peu de temps après, les Turcs la reprirent. Le Général Foscarini l'ayant prise de nouveau sur les Ottomans en 1652. les Vénitiens la ruinerent. Les Turcs la réparerent ensuite, pour arrêter les courses des Morlaques de la Croatie. Ceux-ci la prirent par escalade l'an 1684. & depuis ce temps-là les Vénitiens y ont toujours eu garnison.

☞ DUASSENEMSAL, s. m. Siége Episcopal en Afrique, dans la Province Proconsulaire.

D U B.

DUB, s. m. Espèce de lézard qui se trouve en Afrique. Le *Dub* ressemble à la Tarentule; mais il est un peu plus gros, & a un pied & demi de longueur, & de largeur quatre doigts. Il naît dans les déserts de Libye, & ne boit jamais. On dit même que l'eau le fait mourir. Il fait des œufs comme la tortue, & est sans venin. Les Arabes le mangent rôti, & sa chair a le goût de la grenouille. Il est fort dispos, & si ferme, que s'il se fourre en quelque trou, encore que la queue demeure dehors, il est impossible de l'en arracher, quelque effort que l'on fasse; mais les chasseurs agrandissent le trou avec un boyau, & le tirent de là. Au bout de trois jours qu'on l'a tué, on le met auprès du feu: il remue comme si l'on venoit de le tuer tout nouvellement. Marm. *Trad. de d'Ablant.*

☞ DUBELDAM, s. m. Territoire de la Province d'Hollande, dans le voisinage de Dordrecht.

☞ DUBELTIES, s. f. pl. ou pièces de deux sols. Monnoie qui a cours en Hollande, & en si grande quantité, qu'elle en est incommode.

DUBEN. Voyez DIEBEN.

DUBITATION, s. f. Figure de Rhétorique, par laquelle un Orateur fait semblant de douter d'une proposition qu'il veut prouver, afin de prévenir les objections qu'on lui peut faire. *Dubitatio.*

DUBITATIVE, adj. f. Le masculin *dubitatif* n'est point en usage: le feminin est un terme de Grammaire. Conjonction *dubitative* est celle qui marque suspension & doute dans le discours. *Si*, en tant que conjonction *dubitative*, répond aux conjonctions Latines *an* & *utrum*. L'Ab. Regn. *Si*, *sçavoir si*, *à sçavoir si*, *quoi qu'il en soit*, sont des conjonctions *dubitatives*.

DUBLIN, s. m. Ville capitale d'Irlande. *Dublinum*, *Eblana*. Elle est dans la Lagenie, à l'embouchure du Leiffer, dans la mer d'Irlande, c'est-à-dire, presque au milieu de la côte orientale de cette Isle, & selon les Cartes de Speed, un peu au-dessus du 54° degré de latitude, & à peu-près au 12° de longitude; & selon M. de L'Isle, au 53° degré 18 minutes environ de latitude, & au 11° degré environ 20 minutes de longitude. *Dublin* est grand, bien bâti, fort peuplé & fort marchand. Il a un bon port & un bon château, Archevêché & Université. Le Viceroi d'Irlande, & presque toute la Noblesse du pays y font leur résidence, & l'on y tient le Parlement du Royaume. L'Université de *Dublin* a été fondée en 1320. par Alexandre de Biknore, qui étoit Archevêque de cette Ville. Cette Université a droit de députer au Parlement. L'Eglise Métropolitaine de *Dublin* est dédiée à S. Patrice. C'est le Pape Eugene III. qui érigea *Dublin* en Archevêché l'an 1151. lui donnant pour suffragans les Evêques de Kildare, de Fernès & d'Offery. Cette ville donne son nom à un Comté.

Le Comté de *Dublin*, *Dubliniensis Comitatus*, est une contrée d'Irlande, qui fait partie de la Lagenie, Province de ce Royaume. Ce Comté est borné au midi par celui de Wicklo, ou Wicklou; au couchant par ceux de Kildare & d'Eastmeath; au nord encore par

Eastmeath,

Eastmeast, & au levant par la mer d'Irlande : Il a environ dix lieues de côtés, & tout au plus cinq de largeur. Outre *Dublin* il contient les bourgs de Neucastle, & de Swords, qui ont droit de députer au Parlement. Les peuples de cette contrée s'appelloient autrefois Eblaniens, *Eblanii*.

DUBNO, s. m. Petite ville de Pologne. *Dubna*. Elle est dans le Palatinat de Chelm, qui est dans la Russie rouge, à onze lieues de Chelm.

DUBUDU, s. m. Ville du Royaume de Fez en Afrique. *Dubudum*. M. Corneille l'appelle *Dubudu*, ou *Dabudu* ; mais Marmol dit toujours *Dubudu*. C'est une grande ville de la Province de Cuz, située sur la pente d'une haute montagne, à 20 lieues de Mélile du côté du midi. Elle a été batie par un Seigneur de Bénimérinis, depuis qu'ils règnent dans la Mauritanie Tingitane. Il y a sur le haut plusieurs fontaines, qui descendent dans la ville, qui paroît de loin etre au pied de la montagne, quoiqu'il y ait plus d'une lieue & demie de ce côté-là, & qu'on y monte en tournoyant comme par un chemin rude & difficile. Toute la campagne est stérile, si ce n'est le bord d'une riviére, où il y a quelques jardins & quelques vergers. Les habitans ont leurs héritages sur le haut ; mais ils n'y recueillent pas du blé pour quatre mois de l'année. *Dubudu* dans son origine étoit une forteresse des Bénimérinis, qu'ils bâtirent pour resserrer leur blé. Quand les Bénimérinis furent déposés par les Vatazes, les Arabes de la contrée voulurent ruiner cette ville, & en chasser les habitans ; mais ils se défendirent courageusement par la valeur de leur chef, Muca ben-Camu, qui traita depuis avec eux, & demeura Seigneur de *Dubudu*. Mahomet son petit fils l'embellit beaucoup, & y établit un grand commerce, se montrant fort doux & favorable aux étrangers ; & on le nomma Roi *de Dubudu*. Il voulut se rendre maitre de Tuzur, comme il avoit fait, dès le vivant de son pere, de plusieurs villes sur la côte du mont Atlas qui regarde la Numidie. Mais le premier Roi des Beni Oatazes, qui régnoit alors, en ayant eu avis, l'assiéga dans *Dubudu*, & malgré ses stratagèmes & sa valeur, l'obligea de se rendre. Le vainqueur le traita bien, lui confirma son Etat, pour lui & pour ses descendans, & deslors (1490.) les Seigneurs de *Dubudu* prirent le titre de Rois, quoique depuis l'établissement des Chérifs ils devinssent comme leurs vassaux. Enfin Muley Hamar, Seigneur de *Dubudu*, étant mort à Fez en 1563. le Chérif qui gouvernoit alors s'empara de son Etat, & y mit un Gouverneur avec des troupes, pour le défendre contre les Turcs. *Marmol. Tome II. Liv. IV. C.* 110.

D U C.

DUC, s. m. Prince Souverain qui n'a pas la qualité de Roi. *Dux*. Le *Duc* de Savoye. Il y a deux Souverains à qui l'on donne la qualité de Grand *Duc* : le Grand *Duc* de Toscane, & le Grand *Duc* de Moscovie.

Ce mot vient des Grecs modernes, qui ont appellé *doucas*, ce que les Latins appelloient *dux*.

Duc est aussi un Seigneur revêtu d'une dignité qui est la première parmi la Noblesse de France, ou un Prince qui a une terre érigée sous le titre de *Duché*. Le *Duc* d'Anghien, qu'on appelle absolument M. le *Duc*. Le *Duc* de Guise. Les *Ducs* & Pairs de France ont les honneurs du Louvre, y entrent en carosse, & ont séance au Parlement. Dans les anciens Titres on trouve que les *Ducs* & les Comtes ont été appellés *Abbés*, & les Duchés & Comtés *Abbayes*. Il y a trois anciens *Ducs* & Pairs Ecclésiastiques, qui ont le premier rang, c'est-à-dire, l'Archevêque *Duc* de Rheims, l'Evêque *Duc* de Laon, & l'Evêque *Duc* de Langres. Le rang des autres *Ducs* & Pairs se règle d'ordinaire par la date de la vérification en Duché & Pairie. Le *Duc* d'Usez érigé en 1572. est le premier. L'Archevêque de Paris est *Duc*. Saint Cloud fut érigé en 1590. pour être titre de sa Duché Pairie. ☞ Comme il y a trois anciens *Ducs* & Pairs Ecclésiastiques, il y avoit aussi trois anciens *Ducs* & Pairs Laïcs, qui étoient le *Duc* de Bourgogne, le *Duc* de Normandie, & le *Duc* de Guyenne ; Mais ces Duchés étant réunis depuis long-temps à la Couronne, ces *Ducs* & Pairs ne subsistent plus ; d'où vient que dans les cérémonies, comme au sacre du Roi, le Roi nomme des Princes ou des Seigneurs pour les représenter, & faire leurs fonctions. Il y a des *Ducs* qui ne sont point Pairs, ou dont les lettres ne sont pas vérifiées au Parlement de Paris comme Pairs. Il y a enfin des *Ducs* à simple brevet, ou dont les lettres n'ont été vérifiées ni comme Pairs, ni comme *Ducs*. Les Grands sont accoutumés dès leurs enfances à se regarder comme une espèce séparée des autres hommes : ils sont toujours Comtes, ou *Ducs* à leurs yeux, & jamais simplement hommes. PORT-R.

La dignité de *Duc* est une dignité Romaine, créée par les Empereurs, qui fut abolie par les Vandales, par les Goths & les Bourguignons, dans les lieux où ils s'établirent. Les François au contraire, pour flatter le peuple Gaulois accoutumé depuis long-temps à cette forme de gouvernement, se firent un point de politique de ne rien y changer, & diviserent toute la Gaule en Duchés & en Comtés. LE GENDRE. Et ils donnerent les noms tantôt de *Ducs*, & tantôt de Comtes, aux Gouverneurs de Provinces. ☞ On appelloit autrefois du nom de *Duc*, les Chefs & les Généraux d'Armées. *Duc* des François. *Duc* des Austrasiens, &c. ACAD. FR.

Le *Duc* n'étoit anciennement qu'un Gouverneur, ou Vice-Empereur, comme on apprend dans Vopiscus. Le premier Gouverneur, en qualité de *Duc*, est un *Duc* de la Marche Rhétique, ou des Grisons, dont il est fait mention dans Cassiodore. Du temps des Romains, les *Ducs* avoient le Gouvernement des Provinces : mais ce ne fut que bien avant sous les Empereurs. Ils avoient aussi le commandement des troupes, & l'administration de la Justice & des Finances. Les François, quand ils s'emparerent des Gaules ; conserverent les noms & la forme de ce gouvernement, comme on l'a dit. Sous la seconde race on ne trouve guère de *Ducs*. Tous les Grands Seigneurs s'appelloient Comtes, Pairs, ou Barons. Il y avoit pourtant un *Duc* de Bourgogne, un *Duc* d'Aquitaine. Hugues Capet etoit lui-meme *Duc* de France : qualité qui répondoit à celle de Maire du Palais, ou de Lieutenant Général du Roi. On a aussi donné autrefois le titre de *Duc* de France, ou de Comte au Gouverneur de l'Isle de France. Par la foiblesse des Rois, les *Ducs* se rendirent Souverains des Provinces dont on leur avoit confié le gouvernement. Ce changement arriva principalement du temps d'Hugues Capet. Les Grands Seigneurs démembrerent le Royaume, & Hugues Capet trouva en eux plutôt des concurrens que des sujets. Ils eurent même bien de la peine à le reconnoître pour supérieur ; & à relever de lui par foi & hommage. Peu à peu, soit par la force, soit par des alliances, ces Provinces, ou Duchés & Comtés, qui s'étoient détachés de la Couronne, y ont été réunis. Mais on ne donna plus le titre de *Ducs* aux Gouverneurs de Province. C'est présentement un simple nom de dignité attaché à une Seigneurie, que les Rois ont érigée en Duché. Ainsi la prééminence de cette qualité ne consiste que dans le nom, & le premier rang qu'elle donne, sans aucune prérogative, ni autorité. Par là, ils sont bien déchus de leur ancienne splendeur. Seulement pour conserver une image de cette grandeur, il y a trois *Ducs* de Province, représentés par de Grands Seigneurs, qui font au sacre & au couronnement des Rois, la fonction des *Ducs* de Bourgogne, de Normandie & d'Aquitaine, comme anciens *Ducs* & Pairs du Royaume. PASQ. Dans les érections qui se font de Duchés, le Roi se réserve le ressort & la souveraineté ; & pour la réversion à la Couronne, on ne s'avisoit pas de la stipuler, comme pour les apanages qui se donnent aux enfans de France, parceque le Roi ne donnoit rien de son domaine, & que le Duché étoit le patrimoine de celui qu'on honoroit du titre de *Duc*. Mais Charles IX. pour prévenir les fréquentes érections, ordonna en 1566. que les Duchés seroient désormais réversibles à la Couronne.

Cela ne se pratique plus. Les *Ducs* n'ont retenu de leur ancienne puissance, que la couronne sur leur écusson: c'est la seule marque de leur souveraineté passée. Voyez Cluvier sur l'Origine des *Ducs*, *Germ. antiq. L. I. C.* 48.

Le *Grand Duc* tout court, c'est le *Duc* de Toscane. On dit aussi, Le *Grand Duc* de Toscane. Les Turcs même l'appellent simplement Le *Duc*, *Doucah*. Voyez d'Herbelot à ce mot.

Duc en Angleterre. Pair du Royaume. Dignité personnelle. On n'y a annexé ni domaine, ni territoire, ni jurisdiction. Le nom que l'on y attache est arbitraire, & dépendant du Roi lorsqu'il confère la qualité de *Duc*. Elle est héréditaire, & passe aux enfans successivement.

☞ Duc des Limites d'une province. Nom d'un Officier de l'Empire Grec. *Dux limitum Provinciæ.* C'étoit originairement un Officier qui commandoit sur les confins d'une Province, & la défendoit des incursions de ses voisins. Voyez Fleury, *Hist. Ec. L. XI.n.* 39.

DUC-DUC, s. m. Qualité que l'on a donnée en Espagne à un Seigneur de la maison de Sylva, parce qu'il avoit plusieurs Duchés de deux Maisons considérables qu'il réunissoit en sa personne. *Dux iterùm.* Le Grand-Maître de la Reine Régente d'Espagne d'aujourd'hui, qu'on appelle le *Duc-Duc*, parceque les Duchés de Pastrane & de l'Infantado ont été unis en sa personne. P. Verj. Dom Rodrigue de Sylva, fils aîné de Dom Ruy Gomez de Sylva, & héritier de ses Duchés & de ses Principautés, épousa la fille aînée du *Duc* de l'Infantado, & c'est en vertu de ce mariage que le Duc de Pastrane d'aujourd'hui, qui en est venu, & qui est petit-fils de Dom Rodrigue de Sylva, a recueilli la grande succession de cette maison si illustre en Espagne, & a ajouté à ses autres titres celui de *Duc-Duc*, pour se distinguer des autres Ducs, dont quelques-uns ont, comme lui, plusieurs Duchés, mais dont aucun n'en a de si considérables, ni qui soient le titre de deux aussi grandes Maisons.

On dit d'un homme qui prend la qualité de *Duc*, qui est pauvre, ou qui n'en a que le titre, que c'est un *Duc* à corneilles.

Duc. Les Fleuristes donnent à différentes fleurs des noms de *Ducs*.

Duc d'Anjou, est un œillet rouge clair sur un blanc assez fin: sa fleur est médiocrement large, mais fort ronde, & bien garnie de feuilles; ses panaches bien tranchés. Il graine, mais sa plante est sujette au blanc, & difficile à conserver.

Duc de Canoala, c'est un œillet violet.

Duc de Duras. Œillet. C'est un très-beau violet & blanc: sa fleur est grosse, régulièrement tracée de gros panaches, qui sont bien détachés. Sa plante est assez délicate, mais son verd est beau. Le puceron l'attaque, & le blanc facilement, il le faut préserver des méchantes pluies, sur-tout si l'on veut qu'il graine. Morin.

Duc de Longueville. Œillet pourpre, tellement foncé qu'il paroît noir. Son blanc paroît d'abord carné; mais dans la suite de sa fleur, il devient blanc de lait qui rehausse encore la beauté de ce pourpre: ses panaches sont gros, & sa fleur très-large. Sa plante est délicate, & son verd pâle. Ses marcottes prennent difficilement racine; elles sont sujettes aux taies qui viennent sur les fanes. Elle est fort hâtive, & n'est pas sujette à crever. Morin.

Duc de Milan. Œillet violet brun, ou pourpre clair, sur un beau blanc; sa fleur est large & ronde, garnie de feuilles; ses panaches gros, sa plante médiocrement forte. Il ne crève point. Morin.

Duc d'York. Nom d'un œillet. C'est un beau rouge sur un fin blanc: bien détaché, ses panaches petits, aussi bien que sa fleur; mais elle est fine, & porte graine.

Duc de Florence. Œillet incarnat clair sur un fin blanc; mais ses panaches sont confus. Sa plante est assez robuste, mais tardive à porter fleur. Il ne casse pas si on lui laisse quatre à cinq boutons.

Duc de Guise. Œillet. C'est un beau pourpre sur un fin blanc: sa fleur est large, ses panaches détachés, facile à porter graine. Morin.

Duc, est aussi un oiseau nocturne, & une espèce de hibou, ayant sur la tête deux petites cornes faites de plumes. *Bubo.* Il y a plusieurs espèces de *Ducs*. Le grand, dont il y a trois espèces; le moyen qui est de deux espèces, & le petit *Duc*, que les Gascons appellent *Ducquet*.

Le grand *Duc*, autrement hibou, est le plus grand de tous les oiseaux nocturnes. Il chasse si adroitement, & avec tant d'avidité, qu'il assemble en une nuit une proie très-considérable, soit d'oiseaux, soit de petites bêtes à quatre pieds. Il y en a trois espèces qui sont de même taille, mais dont le pennage est tout-à-fait différent par les couleurs. Le premier est très-grand, & a la tête comme celle d'un chat: c'est pour cette raison qu'en France nous l'appellons chat-huant, comme si c'étoit un chat qui se plaignît. Il a des plumes noirâtres, qui s'élèvent de trois doigts au-dessus de chaque oreille. Le second est tout pareil au premier, quant à la taille; mais il a les jambes couvertes de poil, ou plutôt de duvet, jusques à l'extrémité des doigts, qui sont plus courts & plus menus. Tout le champ de son pennage est fauve, ou de couleur de rouille tirant sur le cendré, & principalement par-dessous, où l'on voit des taches noirâtres tirées en long qui sont semées sans ordre: il a le dessus d'une couleur de rouille plus obscure. Le troisième est tout semblable au second, excepté qu'il a les jambes moins velues & les serres plus foibles. Le grand *Duc* ne fait pas seulement sa retraite dans les sombres cavernes des montagnes & des rochers, mais aussi dans les arbres creux, dans les édifices ruinés, & dans les masures abandonnées, sous les toits des grandes maisons, dans des trous de tours & de muraille, où les hommes ne fréquentent que rarement. Pline estimoit qu'on ne voyoit jamais des œufs de cet oiseau, & que c'étoit même un prodige de voir l'oiseau. Ce n'est plus un prodige aujourd'hui, & il n'est pas rare non plus de voir de ses œufs.

Le moyen *Duc*, appellé autrement hibou cornu, ou chat-huant cornu, *Asio*, *Otus*, est de deux espèces. Le plus grand a le champ du pennage plus cendré & plus blanchâtre. L'autre est plus fauve, & est d'une couleur de rouille plus lavée. Le premier, qui est la plus grand, a la tête ronde ainsi que le hibou & la plupart des oiseaux de nuit. Il a des oreilles composées de deux cornes de plumes. Sa tete est de plusieurs couleurs de plumes différentes, sçavoir, de cendré, de brun lavé & de noir. Toute la face, depuis les sourcils jusques aux naseaux, & tout ce qui est autour des yeux & du bec, est d'un cendré blanchâtre: sçavoir, de petites plumes déliées comme des poils, dont elle est toute environnée. Il a les yeux grands, la prunelle noire, le tour jaune. Son bec est courbé, & d'un brun noirâtre, moins courbé toutefois que celui du hibou. Le champ de son pennage est cendré, ou, pour mieux dire, gris cendré, tirant à la couleur de rouille un peu claire & lavée, semé de taches brunes, dont les unes sont grandes, & les autres menues comme des pointes. Le dedans des manteaux approchant du ventre est mêlé de plumes blanches, dont l'extrémité est noirâtre. Les grandes pennes sont embellies de taches larges & obscures par intervalles longs & égaux, dont elles sont traversées. Les secondes pennes, qui sont placées au milieu des manteaux, sont d'un cendré blanchâtre, tachetées de petites gouttes: celles du troisième ordre, qui sont proche du dos, sont traversées de lignes, ainsi que les grandes pennes; mais elles sont plus pressées & plus fréquentes. Le long du ventre il y a des taches brunes qui sont tirées en long en descendant, & finissent en pointes. Le dedans des manteaux & les aisselles sont garnies de plumes argentées. Les pennes qui composent la queue, & qui s'étendent d'une demi-paume au-delà de l'extrémité du vol, vers les deux côtés, sont d'un cendré de couleur plombée; & au milieu, par espaces égaux, elles sont ornées de lignes noires, menues, de travers; comme si elles étoient peintes en ondes. Ses serres sont longues & robustes, garnies de beaux ongles noirs, aigus & beaucoup courbés. Ses jambes sont pareillemen

ment fortes & robustes. Enfin toutes ses parties sont beaucoup plus grandes que celles de la seconde ou petite espece, dont nous allons parler.

Le moyen *Duc* de la seconde & petite espece, *Asio*, pourroit s'appellee chat-huant fauve. Tout le devant de sa tête est jaunâtre, & ses yeux pareillement. La prunelle en est extrémement noire & très-éclatante. Les plumes qui sont à l'endroit des oreilles sont noires pour la plupart, & droites, principalement par devant. Son bec est noirâtre, courbé, & gros environ comme le doigt à l'endruit par où il sort du front, & va finissant insensiblement en pointe; ce qui est plus évident environ à la troisiéme partie, qui est l'endroit où il se courbe. Il a presque tout le devant du corps semé de taches brunes, tirées en long, qui sont coupées par de certaines plumes blanchâtres qui se traversent en croix, ou, pour mieux dire, qui composent la figure d'un lis. Il en est de même de sa queue, dont les taches cependant sont moins fréquentes & mieux formées, ne sont pas tant interrompues, & sont disposées tantôt par espaces égaux, & puis inégaux, au moins en partie : mais elles se répondent sur les côtés; & c'est ce qui fait la différence des lignes. Les racines des plumes sont par-tout d'un brun plombé, de même qu'au hibou. Celles dont le dos est revetu sont marquées de taches noires & longues, qui suivent les tuyaux jusqu'à leurs extrémités, & au milieu. Le reste en est blanchâtre & marqué de taches brunes. Les plumes des manteaux qui avoisinent le dos ont des mailles blanches disposées en long. Les jambes & les pieds, ou, pour mieux dire, les griffes, sont couvertes de plumes velues jusques dessus les serres, lesquelles sont d'une couleur jaunâtre tirant sur la rouille, ainsi que tout le champ de son pennage, mais particuliérement la partie du dessous. Le moyen *Duc* est plus court en pointe que le chat-huant cornu, auquel d'ailleurs il ressemble beaucoup. Ses jambes sont aussi plus menues, & ses doigts moins charnus. Ses serres sont noires & très-aigues, mais peu courbées & presque droites. La queue ne passe le vol que d'environ un doigt.

Le petit *Duc*. *Scops*. Il a le champ du pennage semblable au grand *Duc*. Il est plus petit que le hibou & la huette : il a des cornes comme le grand *Duc*, & a tous les mêmes gestes & les mêmes façons de faire, ne différant que par sa petitesse.

DUCAL, ALE, adj. Qui appartient au Duc. *Ducalis*. Une couronne *Ducale* est toute bordée de fleurons. Manteau *Ducal* doublé d'hermines. A Nevers il y a une Place *Ducale*.

DUCALA, ou DUCCALA, s. f. Province du Royaume de Fez en Afrique. *Duccala*. Elle s'étend le long de l'Océan Atlantique, entre les riviéres d'Ommirabi & de Teusift. Ses principales villes sont Azamos & Madina, Azafia, & Mazagan qui est aux Portugais.

DUCALE, s. f. On appelle *ducales* les Lettres patentes du Sénat de Venise. *Senatûs Venetiarum Diploma*. On appelle aussi de ce nom les Lettres qu'il écrit aux Princes. Il est parti un Courier portant une *Ducale* à l'Empereur, pour le remercier de ce qu'il a renouvellé le Traité d'alliance contre le Turc avec la République de Venise (en 1716.)

Le nom de *Ducales* vient de ce qu'au commencement de ces Lettres patentes le nom du Duc, ou Doge, est écrit en cette maniere. *N..... Dei gratiâ Dux Venetiarum*, &c. La date des *Ducales* est aussi d'ordinaire en Latin; mais le corps, ou le contenu, est en Italien.

DUCAT, s. m. Monnoie d'or & d'argent, qui est battue dans les terres d'un Duc, & qui vaut environ un écu en argent, & deux étant d'or. *Ducatus nummus*. Par l'Ordonnance de François I. publiée en 1540. pour le réglement des monnoies, on voit que le *ducat* étoit une espéce d'or des pays étrangers qui avoit cours par-tout le Royaume, & valoit ordinairement 46 sols & quelques deniers. En la Chancellerie de Rome on compte par *ducats*. Il faut exprimer dans les signatures, qu'un Bénéfice ne vaut pas 24 *ducats* de la Chambre de revenu; autrement il faut payer l'annate. L'origine des *ducats* vient d'un Longinus, Gouverneur d'Italie, qui se révolta contre Justin le Jeune, Empereur, se fit Duc de Ravenne, & se nomma *Exarque*, c'est-à-dire, *sans Seigneur*. Pour marquer son indépendance, il fit forger en son nom & à son empreinte des monnoies d'or très-pur & à 24 carats, qui furent nommées *ducats*, comme dit Procope. Après lui, les Vénitiens ont été des premiers qui ont fait fabriquer des *ducats*, qui s'appellerent aussi *cecchins*, à cause du nom de la Monnoie où on les fabriquoit, qu'ils appellent *Zecca*. Ce fut au temps de Jean Dandulo en l'an 1280. Roger, Roi de Sicile, en avoit fait fabriquer dès l'an 1240. Du Cange dit que les premiers *ducats* furent une monnoie du Duché de la Pouille. D'Ablancourt, dans sa *Traduction de l'Afrique de Marmol*, évalue le *ducat* à quatre livres dix sols de notre monnoie.

On appelle Or de *ducat*, le meilleur or qu'on emploie pour dorer. Cette épée, cette bordure est d'or de *ducat*. On dit plus ordinairement *or ducat*, l'usage l'ayant ainsi voulu.

Double ducat. Espéce d'or d'Espagne, qui du temps d'Henri III. valoit six livres quatre sols. *Ducatus nummus duplex*. Elle avoit pour légende d'un côté, *Ferdinandus & Elizabeth Dei gratia*, avec la tête de Ferdinand & d'Elizabeth; & de l'autre, *Sub umbrâ alarum tuarum*, avec un écusson couronné, où il y avoit des armes. Mais sous le régne de Louis XIII. il y avoit une autre sorte de *double ducat*, qu'on appelloit *ducat a deux têtes*, d'Espagne & de Flandre, qui pesoit cinq deniers dix grains, & qui valoit dix livres. Cette sorte de *double ducat* avoit pour legende d'un coté, *Deus fortitudo & spes nostra*; & de l'autre, un aigle au-dessus d'un écusson couronné. Il y avoit de ces *doubles ducats* qui, ayant les deux tetes, avoient cette autre légende, *Quos Deus conjunxit homo non separet*. Cette sorte d'espéce n'a plus aujourd'hui de cours en France, ou du moins on en voit très-peu.

DUCATON. Espece d'argent. Monnoie qui est presque de même valeur qu'un *ducat* d'argent. *Ducatus nummus minor*. Il vaut près de quatre livres, monnoie de France. Les *ducatons* de Venise valent à présent trois livres sept sols. Les *ducatons* de Milan, de Flandres, &c. ont été de diverse valeur & empreinte, selon les temps & les lieux. Il y a aussi des *demi-ducatons*, qui sont faits comme les *ducatons*, excepté qu'ils sont plus petits.

DUCÉNAIRE, s. m. Officier d'armée qui avoit sous soi deux cens hommes. *Ducenarius*. Les Empereurs avoient aussi des *Ducénaires* parmi leurs Procureurs, ou Intendans, qu'ils appelloient Procureurs *Ducénaires*, & en Latin *Procuratores ducenarii*. C'étoient ceux qui avoient deux cens sesterces d'appointement. Dans les jeux du Cirque on appelloit aussi *ducénaires* les chevaux que l'on louoit deux cens sesterces. Voyez Saumaise sur la vie de Pertinax par Julius Capitolinus. Les inscriptions Palmyréennes portent souvent le nom de *ducénaire*, en Grec Δυκηνάριος.

Les *Ducénaires* étoient encore ceux qui levoient le deux-centiéme denier, qui étoient préposés à la levée de ce tribut.

☞ DUCENIER, s. m. Nom d'un Officier qui levoit les deniers publics, *Ducenarius*. Paul de Samosate se chargea d'un office de *Ducenier* pour lever les impôts publics, & il aimoit mieux le titre de cette dignité séculiére que celui d'Evêque. TILLEMONT. C'est une extravagance de dire que ΔΟΥΚΗΝΑΡΙΟΣ est mis pour ΔΟΥΚΕΝΑΡΙΟΣ, & que cela veut dire Duc & Pair. Du temps de Paul de Samosate on ne sçavoit, même en France, ou plutôt dans les Gaules, ce que c'étoit que Duc & Pair.

DUCHÉ, s. m. & f. Terre qui est érigée par le Roi sous ce titre, & qui donne à celui qui la posséde plusieurs priviléges, les honneurs du Louvre, & le premier rang dans l'Etat. *Ducatus*. Une *Duché*-Pairie. Toutes les Justices des *Duchés*-Pairies ressortissoient autrefois nuement au Parlement : maintenant on n'en vérifie les lettres qu'à la charge du ressort.

Il est plus souvent masculin que feminin. Mais il est seulement feminin quand il est joint à *Pairie*. La raison est que *Duché-Pairie* ne devant être considérés que

comme

comme un seul mot, c'est le dernier qui régle le genre. Vaug. Ménage. Les *Duchés* sont mouvans & relevans de la grosse tour du Louvre. Jusqu'au temps de François I. & de Henri II. l'érection des terres en *Duché* ne se faisoit guère qu'en faveur des Princes du Sang; mais il s'en fit plusieurs pour d'autres sous le régne de Charles IX. Afin de modérer l'empressement des Seigneurs pour ces sortes d'honneurs & de titres, il ordonna par un Edit particulier que ces érections de terres en titres de *Duchés*, de Marquisats, de Comtés, ne se feroient qu'à condition que ceux qui les posséderoient venant à mourir sans hoirs mâles, elles seroient unies au domaine de la Couronne. P. Daniel. Voyez dans Moréri sous le mot *Pairie* la suite chronologique de l'érectioo des *Duchés Pairies*.

On appelle, *Duché*-femelle, celui qui par les lettres d'érection passe aux femelles au défaut de mâles.

DUCHESSE, s. f. Femme ou veuve d'un Duc, ou celle qui posséde en titre uo Duché-femelle, dont il y a un petit nombre. *Ducissa*.

Duchesse, est aussi un terme de Coiffeuse, qui se dit d'un nœud de nompareille que les Dames & les Demoiselles propres & galantes se mettent sur le haut du front. *Tenuissimarum vittarum globus*. Attachez ma *Duchesse* proprement.

On appelle aujourd'hui *Duchesse* une espéce de lit de repos qui a un dossier comme un fauteuil, & sur lequel se mettent les Dames incommodées, ou qui relévent de maladie. Madame est sur sa *duchesse*. Elle a reçu ses visites sur sa *duchesse*.

Duchesse de Bohême. Terme de Fleuriste. C'est un œillet violet brun sur un beau blanc. Il n'est pas beaucoup detaché, mais il est large: sa fleur est assez hative, portant graine. Morin.

☞ DUCLAIR. Bourg, & ancienne Abbaye du Diocèse de Rouen. Voyez la *Descrip. Geog. & Hist. de la Haute-Normandie. T. II. p.* 266.

☞ DU-CROIRE. Terme de Commerce. Voyez DEMEURER DU-CROIRE.

DUCTILE, adj. m. & f. Terme de Chymie, qui ne se dit guère que des métaux, pour signifier qu'ils se peuvent étendre, allonger & forger avec le marteau, parceque leurs parties sont tellement accrochées les unes avec les autres qu'elles ne se séparent point. *Ductilis*. L'or est le plus *ductile* des métaux. L'antimoine n'est pas un métal, parcequ'il n'est pas *ductile*. Quoique le verre soit *ductile* dans sa fusion, néanmoins il n'est pas métal; parcequ'il n'est pas malléable.

DUCTILITÉ, s. f. C'est la qualité par laquelle le métal est ductile, & l'on croit qu'elle consiste dans l'accrochement des parties dont le métal est composé. *Natura ductilis, ductilitas; id per quod habet metallum ut ductile sit*. Rohault parle de la *ductilité* des métaux. Le verre n'est ductile que par le moyen du feu, & dans sa fusion: Dès que les parties du feu ont abandonné le corps du verre, sa *ductilité* l'abandonne aussi-tôt, & il revient à sa fragilité naturelle. *Le Pour & Contre*, ☞ M. de Réaumur a découvert une *ductilité* prodigieuse dans certaines matières. Voyez les Mém. de l'Acad. des Sciences 1716. La *ductilité* prodigieuse de certains corps, ou la facilité qu'ils ont de s'étendre en long est très-propre à diminuer l'étonnement que la divisibilité de la matiere à l'infini, quoique démootrée, cause toujours à l'imagination. Ibid. Quelque soin que les Philosophes aient pris de faire valoir cette extrême *ductilité*, l'on peut dire qu'ils sont demeurés fort au-dessous du vrai. Ibid.

D U D.

DUDERSTAT, s. m. Ville d'Allemagne. *Duderstadium*. Elle est du Cercle de la Basse-Saxe, capitale du petit pays d'Eischfeld, *Eischfeldia*, & située sur la Wepre, ou le Wipper, aux confins de la Hesse & de la Turinge, entre la Turinge & le Duché de Brunswich. Hoffman dit qu'elle est sur l'Electorat de Mayence.

D U E.

☞ DUEGNE, s. f. Gouvernante, suivante, femme de chambre, Demoiselle. C'est le nom que l'on donne en Espagne a une vieille femme qui a soin de la conduite d'une jeune. Parcequ'en Espagne on prononce l'*u* comme la diphthongue *ou*, plusieurs François écrivent *Douegne* & même *Doegne*; mais il faut écrire *Duegne*. Les Espagnols, qui ont de jeunes femmes, leur donnent des *Duegnes*, pour les garder. Les Espagnols, tyrans de leurs femmes plutot par tradition que par jalousie, se contentent de pourvoir à la délicatesse de leur honneur par les *Duegnes*, les grilles & les verroux. *Mémoires du Comte de Grammont*, C'est la perle des *Duegnes*, un vrai dragon pour garder la pudicité du sexe. Le Sage. Elle conservoit encore la qualité de *Duegne*; mais elle n'en remplissoit plus l'emploi pénible. Id. Le caractère qu'on donnoit à cette *Duegne* me paroissoit capable de désespérer tous les galaods. Id. On vit aussi-tôt paroître dans la cour six *Duegnes*, marchant comme en procession l'une après l'autre, quatre d'entre-elles portant des lunettes, & toutes la main droite levée avec le poignet decouvert pour la faire voir plus longue. Sancho ne les eut pas plutôt apperçues, qu'il se prit à mugir comme un taureau. Je me laisserai, dit-il, manier par qui voudra, je souffrirai que tout le monde mette la main sur moi; mais pour des *Duegnes*, je n'y sçaurois consentir. Qu'on me déchire le visage; qu'on me perce le corps à coups de dague; qu'oo me tenaille les bras avec des tenailles rouges, je le souffrirai comme je pourrai: mais que des *Duegnes* me toucheot, je n'en ferai rien, quand tous les Diables d'enfer me devroient emporter. *Hist. de Don-Quichotte, tom.* 4. *ch.* 69. *p.* 509.

☞ Duegne. On donne aussi ce nom à une femme qui fait l'entremetteuse, & qui se prête aux amours de sa maitresse.

DUEIL. Voyez Deuil.

DUEL, s. m. Combat de particuliers assigné à certain lieu & heure, ensuite d'un appel ou d'un défi. *Singulare certamen*. Les *duels* étoient autrefois permis pour défendre ou accuser en Justice dans les cas dont on ne pouvoit avoir preuve. Ce *duel* étoit un moyen si ordinaire pour vuider les différends des Nobles, qu'on n'en dispensoit pas même les Ecclésiastiques, les Prêtres & les Moines. Et afin qu'ils ne se souillassent pas de sang, on les obligeoit de donner des gens pour se battre à leur place, comme a fait voir le P. Luc Dacheri dans le VIIIe Tome de son *Spicilegium*. On n'en exceptoit que les femmes, les malades & les méhaignés, & ceux qui étoient au-dessous de 21 ans, ou au-dessus de 60. La coutume ancienne étoit de faire entrer en champ clos deux champions par autorité des Juges ordinaires, non-seulement en matiéres criminelles, mais aussi en quelques civiles, pour le soutenement de leur droit. Et même le Moine Sigebert raconte, qu'il se présenta une question de Droit devant l'Empereur Othon I. pour sçavoir si en succession directe la représentation auroit lieu: en la résolution de laquelle des Docteurs se trouvant empêchés, l'Empereur remit la décision de cette obscurité au jugement des armes, & il choisit deux braves combattans pour soutenir le pour & le contre. La victoire demeura à celui qui étoit pour la représeotation, en faveur de laquelle fut faite une ordonnance qui depuis a eu toujours lieu. Cette coutume venoit originairement des peuples Septentrionaux, qui vuidoient tous leurs différends par les armes, comme témoigne Paterculus, & qui depuis passa pour loi chez les Allemans, les Danois & les Fraoçois; sur-tout après que Gondebault, Roi des Bourguignons, l'eut fait recevoir à la place du jurement. M. Godeau, dans son *Hist. de l'Eglise*, VIIe siécle, n. 108. p. 142. dit que ce furent les Lombards, qui, comme ils étoient barbares, apporterent en Italie la barbarie des combats singuliers, qui delà s'est répandue par toute l'Europe; & que nos Rois de la premiere race ont souvent permise. La forme de ce combat étoit, que l'accusé & l'accusateur jettoieot des gages en Justice de part & d'autre. Le Juge levoit premiérement celui du défendeur, & puis celui du demandeur. Après, on les mettoit l'un & l'autre en prisoo, ou en sûre garde, & le

Seigneur Haut-Justicier étoit tenu de leur fournir des armes sortables. Ceux qui combattoient à pied n'avoient que l'épée & le bouclier. Les Chevaliers étoient armés de toutes piéces, aussi-bien que leurs chevaux. Le jour du combat ils choisissoient devant le Juge quatre Chevaliers pour la garde du camp, & faisoient plusieurs cérémonies, priéres, sermens & oraisons décrites par Pasquier, & plusieurs autres Auteurs cités par Du Cange, qui rapporte une Ordonnance du Roi Philippe le Bel de l'an 1306. qui en régle les conditions, les statuts & les cérémonies, qui sont curieuses à voir. Le vaincu, soit accusateur, soit accusé, étoit puni de mort, ou de mutilation de membres, & étoit ignominieusement traîné hors du camp, pendu à un gibet, ou brûlé, suivant l'esigence du cas. On ordonnoit les épreuves du *duel*, parcequ'on croyoit par-là consulter la Providence, pour discerner le coupable; & l'on s'imaginoit que Dieu ainsi interrogé se déclaroit en faveur de l'innocent. Cependant il arrivoit si souvent que l'injuste accusateur demeuroit victorieux, que l'on a reconnu qu'il ne falloit point prescrire à sa sagesse la nécessité d'interrompre le cours des causes secondes. C'étoit donner des régles au meurtre, & déguiser l'assassinat en méthode & en mesure. Saxo Grammaticus dit que dès l'an 981. le Roi de Danemarck abrogea la preuve du *duel*, & ordonna en sa place celle du fer chaud, qui a été aussi depuis abolie. Ces combats furent aussi condamnés en un Concile tenu à Valence sous le Roi Lothaire en l'an 855. où l'on excommunia celui qui tueroit son ennemi, & l'on déclara le corps mort indigne de sépulture. Et ensuite les Papes Nicolas I, Célestin III, Alexandre III, les défendirent; comme aussi Fréderic I, & II, les défendirent en Allemagne. S. Louis fit ce qu'il put pour les abolir en France. Mais son Ordonnance n'eut lieu que sur ses terres, & non pas en celles de ses vassaux. A son imitation les Comtes d'Auvergne & de Poitou, & plusieurs autres Seigneurs, les défendirent pareillement. Philippe le Bel fit une Ordonnance l'an 1303. par laquelle, suivant les traces de S. Louis son aïeul, il défendoit tous ces gages de bataille, nonobstant toutes coutumes contraires; & néanmoins il les permit en quatre cas dans l'Ordonnance ci-devant mentionnée de l'an 1306. Mais depuis cette défense générale, il n'y eut que le Roi en son Grand Conseil, ou la Cour de Parlement, qui pussent connoître de ces gages de bataille. On voit encore des procédures faites en ces occasions dans le vieux style du Parlement. Le dernier *duel* fameux a été fait en l'année 1547. devant le Roi Henri II, au combat de Jarnac & de la Châtaigneraye, dont fait mention M. de Thou & Jean de Serres. Il s'en fit un autre durant la Ligue entre les sieurs de Marolles & de Marivaux; mais ils étoient de partis contraires. D'Audiguier a traité de ces *duels* dans un Ouvrage intitulé : De la Permission des *duels*. Voyez D. Mabillon sur la preuve par le *duel*, *Acta Sanct. Benedict. sæc. VI. P. I. præf. n. 43. & suiv.*

Duel, se dit aussi des combats singuliers qui se font pour des querelles particuliéres. La fureur des *duels* a fait périr la fleur de la Noblesse. Dans les *duels* on appelloit des seconds, & on faisoit des parties quelquefois de quatre contre quatre. Le Roi a fait des Edits fort sévères contre les *duels*. On ne donne aucunes lettres de rémission, ou d'abolition pour les *duels*. Le *duel* est une action téméraire, & l'effet d'une vanité extravagante. Le Cl. On ne peut assez admirer la piété de Louis le Grand, d'avoir employé toute sa puissance & son autorité pour défendre & abolir les *duels* dans ses Etats. Cyrano de Bergerac, qui aimoit les équivoques & les pointes, dit dans une de ses lettres, que M. de Bouteville, qui avoit eu le cou coupé pour s'être battu en *duel*, s'étoit allé loger aux champs Elisées auprès des Grammairiens Grecs qui ont inventé le *duel* : il ne sçavoit pas apparemment qu'il y a un *duel* dans la langue Hébraïque, & que le *duel* Hébraïque est plus ancien que le *duel* Grec, & que d'ailleurs les Grammairiens n'inventent rien : ils ne font qu'expliquer ce que l'usage introduit. En Prusse il est ordonné par Edit au Chirurgien qui panse un homme blessé dans un *duel*, de l'aller déclarer aux Magistrats.

Jadis chez les humains le jaloux point d'honneur,
Du duel *téméraire inspira la fureur.* Vill.

On parle à Paris de deux Dames de la Cour, qui se sont battues en *duel* à coups de pistolet. Le Roi dit en riant, qu'il n'en avoit fait défense que pour les hommes, & non pas pour les femmes. Guy Patin. ☞ Henriette Sylvie de Moliere, en habit d'homme, étoit une des combattantes. Elle fut attaquée par une autre femme, aussi travestie, qui, la prenant pour sa Rivale, tira l'épée, en lui disant en fureur : il faut que vous ayez ma vie avec Monsieur un tel, qu'elle nomma, ou que l'un & l'autre me demeurent. « Ce fut ce qui donna lieu à » la nouvelle qui courut à la Cour en ce temps-là, » que deux Dames déguisées s'étoient battues en duel » pour un Amant. La chose étoit vraie, & on ne se » trompoit que dans les circonstances. « *Vie de Henriette-Sylvie de Moliere, tom. 7. des Oeuvr. de Madame de Villedieu, p. 82. 85.* Madame Du Noyer, dans ses lettres, marque les circonstances d'un *duel* d'une Dame de Beaucaire & d'une fille de condition, qui se battirent à l'épée dans un jardin, qui se blesserent l'une l'autre, & qui se seroient peut-être tuées, si l'on n'eût couru pour les séparer. C'étoit un *duel* dans toutes les formes, qui avoit été précédé d'un cartel, dont on donne la copie. Ce sont-là de ces faits desquels il n'y a pas beaucoup d'esemples. Il n'est pas extraordinaire que des femmes soient la cause de bien des combats singuliers; mais qu'elles-mêmes se battent en *duel*, c'est ce qui se voit rarement.

☞ Velibert, Gouverneur d'un quartier de la Basse-Hongrie pour le Grand Seigneur, étant à Constantinople; comme les Bachas en plein Divan le questionnoient sur les inimitiés qui étoient entre lui & un autre Sangiac, il leur dit entre autres choses que son ennemi n'avoit jamais eu le cœur d'accepter le *Duel* qu'il lui avoit souvent présenté. Quoi! répondirent les Bachas, vous avez osé appeller en *Duel* votre Compagnon de service? Manquez-vous donc de Chrétiens contre qui vous tiraffiez l'épée? Vous vivez tous deux du pain de notre grand Maître, & vous auriez hazardé votre vie dans un combat singulier? De quel droit? & qui vous en a donné la leçon? Ignoriez-vous que quiconque de vous deux auroit été tué, c'eût été une perte pour votre Maître? Parmi nous il y a bien des gens qui se font un nom pour avoir tiré l'épée contre un de leurs concitoyens, sans avoir jamais vû l'ennemi. Ainsi les vices prennent la place de la vertu. *Pufendorf* d'après *Busbecq.*

Ce mot vient de *duellum*, dont se sont servis les Auteurs de la basse Latinité, comme qui diroit *duorum bellum*, selon Joannes de Janua.

DUEL. Terme de Grammaire. C'est une inflexion des noms & des verbes, dont on use quand on parle de deux choses seulement. *Dualis numerus.* Le *duel* a lieu dans les Langues Grecque & Hébraïque.

DUÉLISTE, s. m. Qui fait profession de se battre en duel, qui a coutume d'y provoquer les autres. *Pugnator singularis.* Des gens se sont rendus fameux pour avoir été *duélistes* : entre autres le fameux Bouteville.

Boile appelle *Duélistes* les deux principes des Chymistes, qui prétendent expliquer tout par la doctrine des Alkali & des Acides.

DUELLE, s. f. Certain poids qui n'est plus en usage. *Tertia pars unciæ.* Il en falloit trois pour faire une once.

DÛEMENT. Terme de Palais. D'une maniére juste & raisonnable. *Ut decet, ut par est.* Cette procédure a été bien & *dûement* faite. Il a été bien & *dûement* atteint & convaincu. Il l'a payé bien *dûement*. Dans les lettres de privilége que le Roi donne pour l'impression des livres, il est dit, que la copie des présentes qui sera imprimée, ou au commencement, ou à la fin du livre, sera tenue pour *dûement* signifiée. Plusieurs écrivent aujourd'hui *dûment*.

DUENAS. Prononcez *Duegnas*, mouillant *gn*. C'est une petite ville du Royaume de Léon en Espagne. *Domina, Eldana.* Elle est sur la riviére de Pisuerga, entre Valladolid & Palencia.

DUENECH,

DUENECH, ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt le noir très-noir épaiſſi, ou la matiére de la pierre philoſophale devenue très-noire.

DUERO. Voyez DOURO.

DUERNA, ſ. f. Petite riviére d'Eſpagne, qui arroſe le nord du Royaume de Léon. Elle groſſit dans ſon cours des eaux de Rio Taerto, & va ſe rendre dans l'Orbigo, ou Orbega.

DUESME, ſ. m. Petite ville du Duché de Bourgogne en France. *Duſmum caſtrum.* Ce lieu eſt ſur la Seine, dans le Bailliage de la Montagne, à quatre ou cinq lieues de Chaſtillon. *Dueſme* donne ſon nom au Dueſmois, dont il eſt le chef. Voyez Valois, *Not. Gall. pag.* 183.

DUESMOIS, ſ. m. Petite contrée du Duché de Bourgogne. *Duſmenſis tractus.* Le *Dueſmois* eſt ſitué vers les ſources de la Seine, & fait partie de l'Auxois, & du Bailliage de la Montagne. Il prend ſon nom de *Dueſme*, qui en eſt le lieu principal. Voyez Valois, p. 183.

☞ **DUFFEL**, ſ. m. Petite ville franche, entre Malines & Lière, dans le Brabant Eſpagnol, ſur la riviere de Néthe.

DUGLAS. Voyez & prononcez DOUGLAS.

D U I.

DUINE. Voyez DZWINE.

DUIRE, v. act. & neut. Dreſſer, accoutumer à quelque choſe. *Docere, aſſuefacere.* Il ne ſe dit plus guère en ce ſens qu'au participe. Ce cheval eſt *duit* à la chaſſe. Vous êtes bien mal *duis*, c'eſt-à-dire, bien mal inſtruit.

☞ C'eſt auſſi un terme de Fauconnerie, qui a la même ſignification. En Afrique ils accoutument & *duiſent* les aigles à la chaſſe du loup, du cerf, du chevreuil & du renard. FAUTRIER. La manière d'aſſurer, leurrer, gaiguer, & faire voler les oiſeaux, & toutes les autres particularités qui ſont néceſſaires à les *duire* à tous les exercices de la fauconnerie. ID.

Ce mot vient de *decere* & *decens*. D'autres le dérivent de *ducere*.

DUIRE, ſignifie auſſi, Etre propre à quelqu'un, l'accommoder, lui convenir. *Decere, convenire.* Cette marchandiſe ne me *duit* pas. Cet homme affamé prend tout ce qu'il trouve, tout lui *duit*. Il ne ſe dit plus guère que dans le ſtyle burleſque. ☞ Voyez ſi cet échange vous *duit*. Madame DU NOYER. C'eſt-à-dire, s'il vous convient.

☞ DUIRE. A ſignifié auſſi, Prendre plaiſir. *Delectari, placere ſibi.* Et Marot a dit *deus* à la ſeconde perſonne du préſent de l'indicatif.

Ceſtuy parler & chant en qui te deus,
Sera commun toujours entre nous deux.

DUIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Decens, conveniens.* Il n'a que la première ſignification du verbe.

DUIS, ou plutôt **DUS**, ſ. m. Nom d'un Dieu adoré autrefois dans la Grande Bretagne, au pays d'York, & autres pays circonvoiſins, appellés autrefois *Brigantes. Dus*, ou *Ducis*, ou *Duis*. On ne connoit le Dieu *Duis*, ou *Dus*, que par l'inſcription d'un autel antique trouvé à Gretiand : Cambden la rapporte, p. 563.

DUI CI BRIG.
ET NVM GG.
T. AVR. AVRELIAN.
VS *DD PRO SE
ET SUIS S. M. A. G. S.

Ce qui ſignifie, ſelon cet Auteur, *Dui Civitatis Brigantum & Numinibus Auguſtorum Titus Aurelius Aurelianus dedicavit pro ſe & ſuis.* Sur une autre face de l'Autel on lit

ANTONINO
III. ET GET. COSS.

Ce qui montre que cet autel fut érigé ſous le Conſulat d'Antonin Caracalle pour la troiſiéme fois & de Géta, c'eſt-à-dire, environ l'an 208. de J. C. Cambden doute ſi ce *Dui* n'eſt point le Dieu que les Anglois appellent aujourd'hui *Diw*, ou ſi c'eſt un Dieu topique, ou le Génie des Brigantes ; & il s'arrête à ce dernier ſentiment, parceque les peuples de la Grande-Bretagne avoient alors chacun leur Dieu : Andates étoit celui de la Province d'Eſſex, Belotmadre du Cumberland, Vtterinus & Moguntus du Nortumberland, & de même *Dui* des Brigantes.

Pour moi, je crois qu'il faut dire, *Dus*, ou *Duis*, & non pas *Dui* ; car *Dui* dans l'inſcription eſt un datif, dont le nominatif doit être l'un de ces deux mots. Cela ſuppoſé, le *Dus* des Brigantes pourroit bien être le *Dis* des Celtes ou Gaulois ; car le nom eſt le même, & il ne ſeroit pas fort étonnant que les Inſulaires de la Bretagne l'euſſent prononcé un peu différemment de ce que Céſar fait en parlant des Gaulois. D'ailleurs, les Inſulaires étoient originairement des Celtes qui avoient paſſé dans cette Iſle ; ils avoient mêmes mœurs, même religion, mêmes Dieux, &c. Voyez BRETAGNE. Après tout, l'inſcription ne laiſſe pas d'avoir ſa difficulté ; car c'eſt le ſecond Conſulat de Géta qui concourt avec le IIIe de Caracalle. Il faudroit examiner s'il n'y a point II. entre GET. & COSS. ou ſi étant effacé par le temps, il n'y a pas la place pour le mettre.

☞ **DUISANT**, ANTE. adj. Propre, convenable. NICOT, MONET, COTGRAVE. C'eſt un vieux mot, aſſez doux & aſſez expreſſif, pour mériter qu'on le regrette.

Si ſçavoir veux les rencontres plaiſantes
Des ſaiges vieux, faites en deviſant,
O toy qui n'as leſeres à ce duiſantes,
Graces ne peux rendre aſſez ſuffiſantes. MAROT.

☞ Quand les Eſpagnols ſe ſont apperçus que l'Archiduc Erneſt (le Peuple de Paris prononce *Arneſt*) n'étoit point harnois qui nous fût *duiſant*, ils ont parlé d'un Prince de France, à qui on marieroit l'Infante, pour les faire Rois de France *in ſolidum* ...... *Sat. Men. tom.* 1. *p.* 174. & *tom.* 2. *p.* 366.

DUISBOURG, ſ. m. Ville du Cercle de Weſtphalie. *Duiſburgum.* On prétend que c'eſt l'ancien *Diſpargum*, ou *Diſporum*. Quoi qu'il en ſoit, *Duiſbourg* eſt dans le Duché de Clèves, ſitué ſur le Roër, près du Rhin, entre Duſſeldorp & Weſel. Elle a été ville Impériale ; mais elle dépend maintenant des Electeurs de Brandebourg, qui y érigerent une Univerſité l'an 1655. Quelques-uns écrivent auſſi *Doeſbourg*.

DUISET. Voyez DUSIL. C'eſt la même choſe.

☞ **DUISIBLE**, adj. m. & f. Convenable. *Conveniens, proprius, a, um.*

Il va lier en concorde paiſible
Chacun à part en ſa place duiſible. MAROT.

DUITZ, ou **TUITZ**, ſ. m. Bourg de la Baſſe Allemagne. *Duitium.* On croit que *Duitz* a été bâti par Conſtantin le Grand, & qu'il y avoit un pont qui le joignoit à la ville de Cologne, vis-à-vis de laquelle il eſt. On ajoûte que les pierres de ce pont, détruit par le temps, ſervirent à la conſtruction du Monaſtère de S. Heribert.

D U L.

☞ **DULCAMERE BÂTARDE.** ſ. f. *Solanoïdes.* Plante dont la fleur eſt en roſe. Elle a cinq feuilles ; ſon piſtile dégénère dans la ſuite en un fruit rondelet, qui contient une ſemence dure, couverte d'une pulpe mince, qui donne au fruit la reſſemblance d'une baie. Cette Plante eſt originaire des contrées les plus chaudes de l'Amérique, d'où l'on a apporté en Europe leurs ſemences. *Dict. de James.*

DULCIFIER, v. act. Terme de Chymie. Rendre doux, ôter les ſels de quelques corps. *Dulcare, edulcare, dulce efficere.* Du mercure *dulcifié*.

DULCIGNO, **DOLCIGNO**, ſ. m. Quelques-uns écrivent auſſi *Dolcegno* ; mais l'uſage eſt pour *Dulcigno*, comme on le peut voir ſur nos Cartes & dans nos Gazettes, qui en parlent beaucoup depuis quelques années,

années. *Dulcigno* est une ville & port de mer, que quelques-uns mettent dans la haute Albanie, & d'autres en Dalmatie : elle est sur les confins de l'une & de l'autre, dans le Golfe du Drin, qui est une partie de la mer Adriatique, ou du Golfe de Venise. *Olcinium*, *Olchinium*, *Ulcinium*. Cette ville est mal fortifiée ; mais elle a un bon port & une bonne citadelle, & contient environ sept ou huit mille personnes. C'est une assez bonne échelle, & il s'y fait un négoce considérable. M. Corneille dit qu'il n'y a que quelques Modernes qui la mettent dans l'Albanie, mais qu'elle appartient véritablement à la Dalmatie, étant au-delà de la rivière de Boyane, & du lac de Scutari. *Dulcigno* a un Evêché suffragant d'Antivari. Les Turcs ont enlevé *Dulcigno* aux Venitiens, & le possédent depuis long-temps. Voyez Spon, *Voyage du Levant*.

DULCIGNOT, OTE, f. m. & f. Qui est de Dulcigno ; habitant de Dulcigno. *Olciniensis*, *Ulciniensis*. Les *Dulcignotes* infestent la mer Adriatique par leurs brigandages. Les *Dulcignotes* font des courses sur la côte d'Italie, enlévent des captifs, & causent bien du désordre. Un Corsaire *Dulcignot*.

☞ DULCINDE, f. f. Petit pays de la partie méridionale de la Perse. Il est ainsi nommé à cause de la ville de *Dulcinde*.

☞ DULCINÉE, subst. f. C'est le nom qu'on donne dans le style familier & badin à la maîtresse d'un homme. Il passe les jours entiers aux pieds de sa *Dulcinée*. C'est un tel qui donne une sérénade à sa *Dulcinée*. Les Chevaliers étoient obligés dans les carrousels de chamarrer leurs lances, leurs housses & leurs habits des chiffres & des couleurs de chaque *Dulcinée*. Mém. de la Vie du Comte de Grammont, p. 38.

A peine eut-il quitté sa chère Dulcinée,
Que chaque instant du jour lui parut une année. GACON.

Cette belle garniture est un présent de sa *Dulcinée*.

☞ Ce mot a été pris du Roman de Dom-Quichotte qui avoit choisi la *Dulcinée* du Toboso pour sa maîtresse & son Héroïne.

DULCINÉE, f. f. Terme de Fleuriste. Espèce de tulipe. Elle est d'un blanc de lait, & couleur de lacque.

DULCINISTE, f. m. & f. C'est un nom que l'on a donné aux Vaudois, à cause d'un certain Dulcinus, qui étoit de Novarre. Voyez Blondel, Decad. II. L. 9. à l'an 1307. de J. C. *Dulcinista*.

☞ DULCITE, f. m. & f. Voyez DULCINISTE. C'est ainsi qu'il faut dire, comme il paroit par l'origine de ce nom.

☞ * DULCORÉ, adj. ou part. passif. *Dulcifié*. Les parties de l'Apothicaire d'Argan contiennent, entre autres articles, une prise de petit lait clarifié & *dulcoré*, pour adoucir, lénifier, tempérer & rafraîchir le sang de Monsieur. *Malade imaginaire*, *Act.* 1. *Sc.* 1.

DULÉEK, ou DULÉRE, f. m. Bourg considérable d'Irlande, dans la Lagénie. *Dulecum*. Il est situé dans le Comté d'East-Meath, à deux lieues de la rivière de Boine & de la ville de Drogheda, vers le Midi. *Duleek* a droit d'envoyer des Deputés au Parlement d'Irlande.

DULHAGIA, Autrement, *Dulhega*, *Dulheggia*, *Dilhaga*, *Zilitsche*, *Duleagiath*, *Dualhagiathi*, *Dalhagich*, *Dil hajia*. Douziéme mois des Turcs & des Arabes, qui répond à notre mois d'Août. *Duodecimus Turcarum & Arabum Hagarenorum mensis*. Voyez Fabricius, *Menolog. p.* 76.

DULKADA, Autrement, *Dulkaada*, *Dulkaidathi*, *Dulkaadeth*, *Dualkaadah*, *Dulkaida*, *Dilkaada*, *Silkadhe*. Nom de l'onziéme mois de l'année Arabique & Turque. *Fabricii Menol. p.* 79. *Eutych. T. II. Annal. p.* 524. & 484. Il répond au mois de Juillet.

DULICHIUM, f. m. Isle de la mer Ionienne. *Dulichium*. C'est une des Echinades, située vis-à-vis l'embouchure du fleuve Achéloüs, non loin d'Itaque, entre Zacynthe & Céphalénie. *Dulichium* étoit une de celles qui obéissoient à Ulysse, comme Ovide l'insinue, Trist. L. I. Eleg. IV. v. 67. & Virgile, Eglogue VI. v. 76. M. Spon croit que *Dulichium* est l'Isle qu'on appelle aujourd'hui Thiaki, qui n'est éloignée que de trois ou quatre milles de Céphalénie, & qu'on nomme pour cela la petite Céphalénie. Strabon l'a prise pour Itaque : mais Itaque est celle qu'on nomme aujourd'hui Jathaco ; & dans Thiaki il y a un port à l'Orient, qui porte encore à présent le nom de Dolicha. De plus, Thiaki est une fois aussi grande que l'étoit Itaque, selon Strabon même. Enfin, *Dulichium* semble ne devoir pas être comptée parmi les Echinades, si l'on s'en rapporte à Homère. Voyez M. Spon, *Voyage de Grèce*. P. I. p. 132. Jmgné, dans son *Dictionnaire Cosmographique*, dit qu'on appelle maintenant *Dulichium*, Val du Compere. M. Spon est un meilleur Auteur.

DULIE, f. f. *Dulia*. C'est ainsi que l'Eglise appelle le culte qu'elle rend aux Anges & aux Saints, pour le distinguer de l'hyperdulie, qui est le culte qu'elle rend à la Sainte Vierge, & de la latrie, qui est le culte qu'elle rend à Dieu.

☞ DULIEN, ENNE. f. m. & f. Nom que l'on a donné aux hérétiques Ariens. Voyez ARIEN.

DULMA, f. f. Ville ancienne, mais tellement détruite aujourd'hui, qu'à peine en peut-on remarquer les vestiges. *Dulma*. Elle étoit dans la Bosnie, aux confins de la Dalmatie, & avoit un Evêché suffragant de Spalatro.

DULMEN, f. m. Petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne. *Dulmena*. Elle est dans l'Evêché de Munster, à l'Occident méridional de la ville de ce nom. *Dulmen* est capitale d'un petit pays qui porte aussi son nom, & où l'on remarque encore la petite ville d'Halteren. MATY.

D U M.

DUM. Voyez DUN.

DUMA, f. f. Ville de la Tribu de Juda, ainsi appellée dans le texte Hebreu, *Jos. XV.* 52. Car la Vulgate & les Septante la nomment Ruma, [illegible], & [illegible] ce qui vient de la ressemblance du ד, *daleth*, & du ר, *resch*, dans les deux caractères Hébreux.

DUMBAR. Ville de l'Ecosse méridionale. *Dumbarum*. Maty écrit *Dombar* ; mais les Cartes de Speed & de M. De l'Isle écrivent *Dumbar*. Nous les suivons ; car ce nom est composé, selon la remarque d'Hoffman, de *dun*, château, élévation, montagne, & de *Bara*, ou *Wara*, & signifie Château Wara, ou Château Bara. Maty dit qu'anciennement on l'appelloit Bara, ou Wara. Corneille la nomme *Dumbara*, c'est une faute. *Dumbar* est dans la Province nommée Lothiane, & sur la côte. Les Rois d'Ecosse, après qu'ils eurent perdu Barwik, fortifierent *Dumbar* d'un bon château, qui fut demoli en 1567. par ordre des Etats du Royaume. Cette ville est célèbre dans l'histoire d'Angleterre, par la bataille que Cromwel y gagna le 3 Septembre 1650. contre les Ecossois, qui soutenoient le parti de Charles I. Quelques Géographes, que M. Corneille a suivi, après même avoir remarqué leur erreur, confondent mal-à-propos *Dumbar* avec *Dunbritonium*, qui est Dunbarton, ou Dunbriton. *Dumbar* avoit droit de députer au Parlement d'Ecosse.

DUMBARTON, f. m. Ville de l'Ecosse méridionale. *Dunbritonium*, *Dunum*, ou *Castrum Britonium*. Elle est dans le Comté de Lenox, sur la rivière de Leith, qui peu après se décharge dans le Golfe de Cluyd, qu'on appelle aussi Golfe de *Dumbarton*. MATY. *Dumbarton* est la plus forte place d'Ecosse, à cause de sa situation sur un rocher fort haut & fort escarpé. ID. C'est de-là qu'elle a pris son nom, composé de *dun*, qui en langage Celtique & Britannique signifie *élévation*, *colline*, *montagne* ; & de *Briton*, c'est-à-dire, *Breton*, parceque ce sont les anciens Bretons qui ont commencé à l'habiter, s'y étant retirés, & maintenus plus de 300 ans contre les efforts des Pictes, des Ecossois & des Anglo-Saxons, qui voulurent tour à tour les subjuguer. Cette étymologie, qui est vraie, montre qu'il faut écrire *dun*, & non pas *dum* ; le *b* qui suit fait changer l'*n* en *m*. Les Cartes de Speed disent *Dunberton*, & le Golfe de *Dumbreton*. D'autres l'appellent *Dunbritton*. C'est ainsi qu'écrit M. de l'Isle dans

dans sa Carte des Isles Britanniques. *Dunbarton* paroît plus selon notre usage. Hoffman dit qu'on l'a nommé autrefois *Dunbarte*.

Quand il suit une *m*, une *n*, ou un *b*, l'*n* de *dun* se change en *m*, & l'on dit *dum*. Ainsi l'on dit *Dumbar*, *Dumbarton*, Dumblay, Dummerzée, &c. Comme on avoit coutume de bâtir les châteaux sur les hauteurs, *dun* s'est pris ensuite pour château.

DUMBLAIN, s. m. Petite ville Episcopale de l'Ecosse Méridionale. *Dunblanum*, *Dumblanum*. Elle est capitale du Comté de Menteith. Maty. *Dumblain* est situé sur la rivière de Leith, à une lieue & demie de la ville de Sterling, vers le Nord. *Dumblain* a séance & voix au Parlement d'Ecosse, & son Evêque est suffragant de Glascuw. Id. Cette ville est nommée fort differemment; car outre qu'on écrit également *Dun* & *Dum* à la première syllabe, les Cartes de Speed l'appellent toujours *Dumblay*; mais dans son discours, ou sa Description d'Ecosse, Speed dit *Dunblan*; M. Corneille, *Dumblane*; Baudrand & la Carte de M. De l'Isle *Dumblain*; Maty *Dumblain*, ou *Dumblane*, & dans le discours *Dumblane*. Maty, comme nous l'avons marqué, fait dépendre *Dumblain* de la Métropole de Glascow; mais Speed dit qu'il est suffragant de S. André.

☞ DUMBROSA, s. f. Petite ville d'Irlande, dans la Province de Connaught.

DUME. Voyez DONGISBEY.

DUMFREIS. Voyez DUNFREIS.

DUMMERZÉE, s. m. C'est-à-dire, Mer de Dummer. *Dummera*. C'est un lac de Westphalie, situé entre les terres de Munster, d'Osnabrug & de Diepholt. On appelle quelquefois ce lac, le lac de Damma, à cause d'un bourg de ce nom qui est à une lieue de ses bords. Maty.

DUMNO, s. m. Voyez DELMINO.

D U N.

DUN. Vieux mot, qui entre dans la composition de plusieurs noms de lieux François, Allemands, Flamands, Bretons, Anglois, Ecossois & Irlandois, comme on l'a déja vû, & comme on le verra encore ci-après. Ce nom signifioit, selon quelques-uns, dans la langue des Celtes, une élévation, un lieu élevé, une colline, une hauteur, une montagne. Voyez Clitiphon dans Plutarque, *De fluminibus*. Voyez aussi Cambden, *Britannia Antiqua*, p. 180. Cluvier *Germania Antiq. L. I. C. 7. p. 65*. *Dun*, en vieux François, dit Du Chesne, signifie, roche & montagne; & toutes les villes élevées si haut sur la superficie de la terre, comme de grandes Reines de basses campagnes, sont enrichies de cette qualité de *Dun* à la fin (ou au commencement) de leurs noms, pour marque de leur sommité & hautesse. *Antiq. des villes de Fr. P. I. C.* 50. Dom Duplessis, qui a imprimé à ce sujet quelques dissertations dans le Mercure de France, prétend au contraire que *Dun* ne signifie *hauteur* ou *montagne*, que dans la langue Teutonique; & que dans la langue Celtique il signifie *profond*, *bas*, *inferieur*, comme il le signifie encore aujourd'hui dans le Bas-Breton. De S. Julien dit que *dun* signifie une ville, & le plus souvent une ville située sur une montagne: mais il se trompe: c'est simplement une colline, une élévation, une montagne. Coquille, dans son *Histoire de Nivernois*, p. 6. croit que *dunum*, en ancien langage Celtique, signifie mont de terre relevée fait de main d'homme, qui est ce qu'on appelle aujourd'hui une motte, ou fort. Il est vrai que *dun* s'est dit de ces sortes d'élévations faites de main d'homme; & par-là on voit pourquoi plusieurs lieux qui ne sont point sur des montagnes, ont porté ce nom; mais il n'est pas vrai que ce soit-là sa première ou sa seule signification. Voyez DUNE.

DUN, s. m. Petite ville de France. *Dunum*. Elle est du Duché de Bar. *Dun* est situé sur une montagne dont la Meuse baigne le pied, entre Verdun au midi & Stenay au nord, un peu au-dessus de Villefranche. *Dun*, qui est aux confins de Champagne, appartenoit autrefois au Duc de Lorraine; mais en 1633. il le céda à la France. *Dun* a eu des fortifications, qui ont été démolies. Le nom de cette place est pris de sa situation sur une hauteur. Voyez ci-dessus ce que signifie *Dun*.

DUN, s. m. Petite rivière de Normandie en France. *Dunus*, *Tala Dunus*. On l'appelle communément *Dun en Caux*. Elle a sa source dans le village de S. Pierre-le-Petit, au-dessous du Bourg de Fontaines-sur-Dun. Elle donne encore son nom au *Bourg Dun*, & au *Valdun*. Voyez la *Description Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. T. I. p.* 41.

DUN. Petite rivière d'Angleterre. *Dunus*. Elle naît dans le Comté de Darby, baigne Duncaller dans celui d'York, & va se jetter dans l'Humber aux confins de celui de Lincoln. Maty.

Dun, Petite rivière d'Ecosse, qui arrose la Province de Kile, & va se décharger dans la mer d'Irlande, assez près de la ville d'Aire.

DUNALMA. Terme de Relation. C'est le nom d'une fête chez les Turcs. Elle dure sept jours & sept nuits, que l'on passe dans les réjouïssances. Voyez Ricaut de l'Empire Ottoman.

DUNBAR, s. m. Ville de l'Ecosse méridionale. *Dumbarum*. Voyez DUMBAR.

DUNBARTON, DUNBRITON, DUNBERTON, DUNBRETTON. Voyez DUMBARTON.

DUNCASTER, ou DANCASTER, s. m. que nous prononçons *Doncastre*. Petite ville ou bourg du Duché d'York en Angleterre. *Dunum*, *Danum*, *Danocastria*. Ce lieu est sur la rivière de Dun, vers les confins du Comté de Lincoln, à neuf lieues de la ville d'York au midi.

DUNCKESPIEL. Voyez DINKESPIEL.

DUNDALKE, ou DUNDALK, s. m. Petite ville de la Lagénie en Irlande. *Dundalcum*. Elle est sur la côte orientale de l'Isle, dans le Comté de Louth, où elle a un grand port, à huit lieues au nord de Drogheda, & à trois de Carlinfort. *Dundalk* a séance & voix au Parlement, & un Evêque suffragant d'Armach.

DUNDÉE, s. m. Petite ville de l'Ecosse Septentrionale. *Donum Dei*. Autrefois *Taodunum*, & *Alectum*. Elle est fortifiée, & située à trois lieues de S. André, vers le Nord, dans le Comté d'Angus, & à l'embouchure du Tay, où elle a un bon port. Maty, & *la Carte de M. de l'Isle*.

DUNE. Voyez DZWINA.

DUNE, s. f. Hauteur de terre, de pierre, montagne de sables que la mer forme le long de ses bords, & qui lui sert comme de barrière. *Duna*. *Arenosi montes*, *prealta maris littora*. Les Allemands disent *Duins* pour signifier la même chose. Charles de Visch, dans son *Compendium chronologicum Exordii & Progressus Abbatiæ Clarissimæ B. Mariæ de Dunis*, dit, *Vallem reperit arenarum collibus*, (*quos incolæ Duynen vocant*) *undique cinctum*. Ce sont quelquefois des rochers escarpés, comme en Angleterre; quelquefois de simples hauteurs, ou collines de sable. Une *dune* qui flanquoit le chemin. Bussi Rab. Deux *dunes* assez proches du quartier du Roi, dont, si les ennemis se saisissent, ils nous pourroient incommoder. Id. Noirmonstier avoit fait remuer la terre avec une telle diligence, que malgré ces attaques, on avoit achevé avant le jour un logement sur la *dune* que l'on venoit de gagner. Sarasin. Ces *dunes* qui blanchissent & s'élèvent au bord de l'Océan. Id. Le havre de Dunkerque étoit défendu par le Fort de Léon, bati sur les *Dunes*, & par conséquent mal flanqué, à cause de l'incommodité du lieu. Id. Comme les éminences des *dunes* étoient inégales, & qu'il s'en trouvoit le long des lignes, dont la hauteur pouvoit incommoder l'armée, il fut obligé d'occuper toutes ces hauteurs. Id.

Ici digues sont redoublées,
Là, dunes *sont amoncelées*. Nouv. ch. de Vers.

Les *Dunes* en particulier sont une grande rade d'Angleterre, qui est le long de la côte Orientale du Comté de Kent, depuis Douvres jusqu'au Cap Nort. Cette rade a un fort bon ancrage, & est défendue par les châteaux de Sondowne, de Deale & de Walmer. C'est-là

là que s'assemblent ordinairement les flottes Angloises. On dit, La flotte est encore aux *Dunes*, est partie des *Dunes*. Cette escadre est retournée aux *Dunes*. Elle a été accueillie d'une violente tempête qui l'a obligée de relâcher aux *Dunes*.

Ce mot vient de *dun*, qui a signifié anciennement *montagne*, ou lieu éminent, & qui a donné les noms à *Dunkerque*, *Chasteaudun*, *Verdun*, *Loudun*, *Dun-le-Roi*, & à un grand nombre d'autres places par toute l'Europe. Mais *dune* proprement a signifié *vague*; ce qu'en Espagne on appelle *ola*, & en François *oule*, ou *houle*. De-là vient que les Flamands ont appellé *dunen*, les côteaux de sable qui empêchent que les vagues n'entrent sur la terre. Il y en a qui font venir le mot de *dune* du mot Grec [illegible], qu'ils disent avoir été formé de [illegible], *colline*, *hauteur*, *éminence*. Guichard le dérive du Grec θὶν, θὶν, θὶς, qui signifie *bord*, *rivage*, *élevation*, *&c.* en changeant le τ, ou *th*, en *d*, comme le ד, ou le *d*, du mot Hébreu *ned*, avoit été transposé & changé en θ, ou *th*, par les Grecs, pour former θὶν, de נד, *ned*. Voici donc la table généalogique du mot *dune*, selon ces Auteurs, נד, *ned* דן, *den*, θὶν, ou θὶς, *thune*, *tune*, *dune*. Quoi qu'il en soit de l'origine Hébraïque ou Grecque de ce mot, il est plus naturel de s'en tenir à la langue Celtique ou Teutonique, & ne pas chercher ailleurs l'origine du mot de *dune*.

DUNEBOURG. Voyez DUNENBOURG.

DUNELM, ou DUNELME. Voyez DURHAM.

DUNEMUNDE, s. f. Bonne forteresse de Livonie. *Dunemunda*. Elle est à l'embouchure de la Dwine dans le Golfe de Riga, environ à deux lieues au-dessous de cette ville.

DUNENBOURG, s. m. Petite ville de la Lètonie, Province de Livonie. *Duneburgum*. M. Corneille dit *Duneburg* en François, & Maty *Dunenbourg*. C'est une forteresse, ou petite ville bien fortifiée, située sur la Dwine aux confins de la Sémigalle, à cinq lieues plus au nord que Braslau en Lithuanie. *Duneburg*, ou *Dunenbourg*, fut pris sur les Polonois en 1655. par les Suédois, à qui les Moscovites l'enleverent quelque tems après. Corn.

DUNESLEY, s. m. Petit Golfe, qui est sur la côte du Comté d'York en Angleterre. *Duni fretum*. Il est près du bourg de Withby. Il prend son nom du village de *Dunsley*, qui est sur ce Golfe. *Dunum*.

DUNETTE, s. f. Terme de Marine, est l'étage le plus élevé de la pouppe, ou de l'arrière du vaisseau, où est le poste du Maître & du Pilote. *Puppis pars altissima*. On ne fait de *dunette* qu'aux vaisseaux qui ont 80 pieds de quille, ou environ. Dans les vaisseaux de guerre il y a toujours un soldat en sentinelle sur le plus haut de la *dunette*.

DUNFREIS, ou DUMFREIS, s. m. Petite ville avec un bon château. *Dunfreia*. Elle est dans l'Ecosse méridionale, & capitale de la Province de Nithesdale, sur la côte Orientale de ce Royaume. *Dunfreis* est situé sur le Nithe, environ à une lieue de son embouchure dans le Golfe de Solway. Spéed, Maty, Hoffman, écrivent *Dunfreis*; Messieurs Corneille & de Lisle *Dumfreis*.

☞ DUNG, s. m. Petit poids de Perse, qui fait la sixième partie du mescal. C'est aussi une monnoie d'argent, qui se fabrique & qui a cours en Perse. Il pèse douze grains.

DUNGANON, s. m. Bourg ou petite ville de l'Ultonie, Province d'Irlande. *Dunganonia*, *Dunganonium*, *Dungannum*. Ce lieu situé dans le Comté de Tyrone, à quatre lieues au nord d'Armach, est la résidence du Comte de Tyrone, & a séance au Parlement d'Irlande. Maty. On trouve aussi *Dungannon*, & *Dunnegannon*.

☞ DUNGARRES, s. f. pl. Toiles de coton blanches que l'on tire de Surate.

DUNGARVAN, s. m. Bourg ou petite ville d'Irlande. *Dungarvanum*. Hoffman dit que *Dungarvan* est très-fortifié. Il est situé dans la Momonie, sur la côte du Comté de Waterford. Il a un bon port, & séance au Parlement. Hoffman & M. de Lisle le mettent dans la Lagénie.

DUNGCANON, s. m. Fort, ou Château de la Lagénie, en Irlande. *Duncanonium*. Il est dans le Comté de Wexford, sur le bord oriental de la baie de Waterfort, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom. Maty, qui écrit aussi Dunkanon.

DUNGHALL, Dans Spéed & dans M. Corneille; Dungall, dans Maty; Dongal, dans la Carte de l'Ultonie de Spéed; Dongall, dans la Carte d'Irlande du même Auteur; Doneghall, dans Maty; Donagall, dans la Carte de M. de Lisle, s. m. & nom propre d'une petite ville de l'Ultonie en Irlande. *Dungallia*, *Dungalia* dans Hoffman: *Dunghall*, situé sur une grande baie qui prend son nom, est capitale d'un Comté, auquel il le donne aussi, environ à quatre lieues au nord du lac de Broad. *Dunghall* a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. Maty.

Le Comté de *Dunghall*, ou de Tyr-conelle, est une contrée de l'Ultonie en Irlande. *Dungalia*; *Dungalensis Comitatus*, *Tyrconensis Comitatus*, *Cornelii Terra*. Ce Comté est borné au levant par celui de Londonderri, au midi par celui de Fermanagh; l'Océan Calédonien le borne au couchant & au nord. Il peut avoir 30 lieues de longueur, & 10 de largeur moyenne. Il consiste en des plaines fort fertiles, particulièrement vers les côtes. *Dunghall* en est la capitale.

DUNGISBEY, DUNISBEY, ou DUNSBEY, s. m. Bourg de l'Ecosse septentrionale. *Dungisbeum*. Il est dans le Comté de Cathnes, vis-à-vis des Orcades, sur on cap de même nom. On croit que le Cap de *Dungisbey* est le *Berubium*, ou *Veruvium promontorium* des Anciens: c'est le sentiment de Buchanan & de Baudrand; mais Hector Boëtius croit que c'est Dume.

DUNGLAS. } Voyez { DOUGLAS.
DUNISBEY. } Voyez { DUNGISBEY.
DUNKANON. } Voyez { DUNGCANON.

DUNKELD, s. m. Petite ville Episcopale d'Ecosse. *Duncheldinum*, *Duncaledonia*, *Castrum Caledonium*. Cette ville est sur la rivière du Tay, dans le Comté de Perth, quatre lieues plus haut que la ville de Perth. L'Evêque de *Dunkeld* est suffragant de l'Archevêque de S. André.

On prétend que cette ville a tiré son nom des Calédoniens, ses premiers habitans. *Dun*, Château, *Keld*, ou *Kald*, Caledonien, *Dunkeld*, Château des Calédoniens.

DUNKERAN, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Irlande qu'on appelle aussi autrement *Donekine*. *Ivernis*, *Dunkeranum*. Elle est dans la Momonie, & appartient au Comté de Desmont, sur la côte septentrionale de la baie de Mayra, entre le bourg de Kilmare, ou de Glanarogh, & la mer. Maty. On croit que *Dunkeran* est l'ancienne *Ivernis*, capitale des Iverniens. Id. C'est le sentiment de Cambden. Hoffman ajoûte qu'il a un Evêché suffragant de Cashel.

DUNKERQUE, s. f. & nom propre de ville, qu'on écrit aussi *Donkerque*, comme on le prononce, & *Donquerque*; en Latin, *Dunkerca*, *fanum Dunense*. C'est one ville des Pays-Bas, dans le Comté de Flandres, que Messieurs de l'Académie des Sciences placent au 20e degré une minute de longitude, & au 51e, une minute de latitude nord. *Dunkerque* est située à l'embouchure de la Colme, entre ces dunes qui blanchissent, & s'élèvent au bord de l'Océan depuis l'Ecluse jusqu'à Calais. A l'Orient elle est bornée de Furnes & de Nieuport; au Midi elle regarde Bergues & la Flandres; elle a Mardik au Couchant; la mer l'enferme du côté du Nord. Son territoire est fort petit, & presque par-tout resserré par celui de Bergues. Sa grandeur & sa puissance viennent des commodités de la mer. Saint Eloy annonçant l'Evangile y bâtit autrefois une Chapelle, dont on trouve encore des restes assez proche des murs de la ville, qui en tire son nom & son origine. *Dunkerque* en effet signifie Eglise des *Dunes*; & il semble que pour ce sujet on a élevé si haut le clocher de son Eglise, que l'éminence des Falaises n'empêche point qu'on ne le voie de la mer, & que de la plateforme qui est au sommet l'on ne puisse en temps serein découvrir les montagnes de Douvre & la côte d'Angleterre. Sarasin.

Au

Au commencement *Dunkerque* n'étoit qu'un hameau, composé de cabanes de Pêcheurs, assemblés par la commodité du havre. Depuis, la vicissitude & la négligence ayant gâté le port de Mardik célèbre en ce temps-là, elle devint considérable par la ruine de ce port. Baudouin III. Comte de Flandres, surnommé le Jeune, en fit une ville, l'an de Salut 996. Elle fut ensuite peuplée par la bonté de Philippe de Vermandois, qui y établissant beaucoup de franchises, y assembla aussi beaucoup d'habitans. SARASIN. *Dunkerque* est séparée en deux villes, vieille & nouvelle. La vieille est assise au bord de la mer, &c. ID. La nouvelle ville s'attache au fort de Léon, & enfermant le reste du Havre, s'étend ensuite autour de la vieille jusqu'au-delà du chemin qui mène à Nieuport. ID. *Dunkerque* a eu autrefois ses Seigneurs particuliers, qui portoient le titre de Châtelains, & qui relevoient des Comtes de Flandres. L'an 1238. Laurent d'Espagne la vendit à Godefroy, Evêque de Cambray, après la mort duquel on la réunit au Comté de Flandres. Robert de Béthune l'en démembra, pour la donner avec d'autres terres à Robert de Cassel son second fils; & le mariage d'Yoland de Flandres avec Henri IV. Comte de Bar, la fit passer dans cette maison. Jeanne de Bar la porta en dot à Louis de Luxembourg, Châtelain de Lille & Connétable de France; & Marie de Luxembourg la fit entrer dans la maison de Vendôme. *Dunkerque* a été souvent assiégée & prise dans les deux derniers siècles. En 1558, De Termes la prit. En 1583. le Duc de Parme la reprit; en 1646. les François l'assiégerent encore, & s'en rendirent maîtres sous la conduite du Grand Condé. C'est ce siège dont Sarasin a écrit l'Histoire; ouvrage d'une main maitresse, comme parle M. Pélisson. Les Espagnols la reprirent en 1652. En 1658. le Maréchal de Turenne s'en étant rendu maître, elle fut remise aux Anglois, de qui la France l'acheta en 1662. & depuis ce temps-là elle n'a plus changé de maître. Par la paix d'Utrecht entre la France & l'Angleterre les fortifications & tous les ouvrages ont été rasés; mais on a fait à Mardik un nouveau canal qui va jusqu'à *Dunkerque*.

☞ *Là* Dunkerque, *autrefois la Reyne de la mer,*
Des masses de ses tours offusquoit l'onde & l'air.
P. LE MOINE.

Il y a encore sur la même côte un bourg de même nom entre cette ville & Nieuport.

Ce mot est composé de *dun*, les dunes, & *Kirche* ou *Kirke*, mot Allemand & Flamand, qui signifie Eglise: ainsi, *Dunkerque*, c'est-à-dire, l'Eglise des Dunes. On prétend que ce nom lui vient de ce que la tour de son Eglise est la première que les Mariniers apperçoivent de fort loin en mer par-dessus les dunes; ou plutôt, parceque *Dunkerque* a commencé par une Eglise, qui fut bâtie en cet endroit-là sur les dunes; c'est-à-dire, sur le bord de la mer, comme l'a remarqué ci-dessus M. Sarasin.

DUNKERQUOIS, OISE. f. m. & f. Qui est de Dunkerque. *Dunkerkensis* L'Antiquité n'a point connu d'hommes plus déterminés sur la mer que les *Dunkerquois*, & nous ne lisons point d'actions plus hardies que celles qu'ils ont exécutées. SARASIN. L'ouvrage n'étoit pas encore en son entière perfection, lorsque vers les six heures du matin les *Dunkerquois* se résolurent de nous chasser de ce logement. ID.

☞ DUNLACECASTLE, f. f. Ville d'Irlande, dans la Province d'Ulster, au nord de l'Océan.

DUNLEROY, f. m. Nom propre d'une ville de Berry, Province de France. *Regiodunum*. Elle est située sur les confins du Bourbonnois, à six lieues au midi de Bourges, sur le bord de l'Auron. *Dunleroy* est un siège Royal qui dépend du Bailliage de Berry. *Dunleroy* a eu ses Seigneurs particuliers, qui en 1275. en vendirent la moitié à Philippe le Hardi. Philippe le Bel l'échangea pour d'autres terres en 1313. Charles le Bel révoqua l'échange en 1322. Charles VII. ayant assigné *Dunleroy* pour douaire à Marguerite de Bourgogne, veuve de Louis Duc de Guyenne, le réunit à la couronne après la mort de cette Princesse. Cette réunion fut confirmée par Louis XI. son fils le douzième Mars 1465. Quelques-uns ont estimé mal-à-propos que *Dunleroy* etoit le *Noviodunum* de César. Du Chesne, *Antiq. des vill. de Fr. P. I. C.* 129. Il croit, ch. 111, que *Noviodunum* est Neuvi.

DUNLEROY, est aussi une petite ville de France en Bourgogne, située dans le Beaujolois, entre Semur & Beaujeu. De S. Julien, dans son *Origine des Bourguignons*, la met dans le Maconnois.

DUNLUCE, f. m. Chateau de l'Ultonie en Irlande. *Donlusa*. Il est sur la côte septentrionale du Comté d'Antrim, à l'embouchure de la rivière du Bush. *Dunluce* est fort par sa situation sur un rocher; & on l'a séparé de la terre ferme par un fossé.

DUNOIS, f. m. Petit pays de France, dans la Beauce. *Dunensis ager, tractus, pagus, Comitatus*, ou *Ducatus*, selon les temps dont on parle. Le *Dunois* confine avec la Beauce propre, & le Perche au Nord, le Vendomois & le Maine à l'Ouest, le Blaisois au Sud, & l'Orléanois à l'Est. Châteaudun, autrefois Rubrclare, *urbs clara*, est capitale du *Dunois*. C'étoit anciennement une Vicomté que possédoient les descendans de Rotrou I. Comte de Mortagne, qui vivoit dans l'onzième siècle. Cette Vicomté entra ensuite dans la Maison de Châtillon & de Blois. Il fut érigé en Comté, & Jean de Chatillon fut le premier Comte de *Dunois*. Gui de Chatillon, fils de Louis Comte de Blois, qui mourut à la journée de Crecy, se voyant sans enfans après la mort de Louis son fils unique, vendit ce Comté l'an 1391. à Louis Duc d'Orléans pour la somme de 200000 liv. Ce Prince le donna à Jean son fils naturel, qui est ce fameux Comte de *Dunois* si célèbre sous Charles VII. & dont vinrent les Ducs de Longueville. Le Comté de *Dunois* fut érigé en Duché Pairie par François I. l'an 1524, dit du Chesne, ou 1525, en faveur de Louis Duc de Longueville. Ce pays a 10 lieues de long & 7 de large, & est arrosé de quatre rivières, l'Aoir, la Convoye, l'Aigre & l'Hierre, autrement la rivière séche. Voyez *Du Chesne, Ant. des Villes de Fr. P. I. C.* 40.

DUNNOTYR, f. m. Château de l'Ecosse septentrionale. *Dunnotyrum*. Spéed l'appelle *Donnotyr*, & MATY *Donnotyr*. Il est sur la côte orientale de ce Royaume, dans la Province de Mernis, & dans une péninsule que forme le détroit de Stone au nord, & l'Océan au midi. *Dunnotyr* est entre Montruse, & le New-Aberden.

DUNOVERT, f. m. Château de l'Ecosse méridionale. *Dunovertium*. Il est dans la péninsule de Cantyr & à son midi, peu éloigné du Cap de Cantyr, appellé *Mule of cantyr*, qui n'est éloigné du Cap Faire en Irlande que de 24 milles, selon Hoffman. c'est-à-dire, de 8 lieues, & de 16 milles, ou 5 à 6 lieues, selon Corneille. *Dunovert* est très-fort.

DUNQUERQUE. Voyez DUNKERQUE.

DUNQUERRE, f. f. Village du Ponthieu en Picardie, situé entre Abbeville & Dourlens. *Dunquerra*. Quelques-uns le prennent pour l'ancien *Durocorregum*, que Valois prétend etre Rue.

DUNS, f. m. Bourg, ou petite ville de l'Ecosse méridionale. *Dunsium*. Elle est dans le Comté de Merche, à trois lieues au couchant de Coldingan. M. De Lille l'appelle Dung; mais mal. Jean Duns, appellé autrement Scot, Cordelier, & surnommé le Docteur subtil, étoit né en ce lieu, dont il prit le nom, selon l'usage de son temps. Il y naquit l'an 1275. fut le Chef de l'Ecole des Scotistes, & mourut à Cologne le huitième de Novembre 1308.

DUNSBEY. Voyez DUNGISBEY.

DUNSTABLE, f. m. Bourg du Comté de Bedfort en Angleterre. *Dunistabulum*. Il est sur la rivière d'Ouse, aux confins des Comtés d'Hartfort & de Buckinham. On le prend pour l'ancienne ville des Carticuchlans, qu'on nommoit *Magiovinium*, ou *Magiovintum*. MATY.

DUNSTAFAG, f. m. Petite ville d'Ecosse. *Stephanoundum*. Elle est sur la côte du Comté de Lorne, vis-à-vis l'Isle de Mule, dont elle n'est séparée que par un canal de deux lieues. MATY. *Dunstafag* est fortifié, &

a un port très-commode, au fond d'une baie, dont le mouillage est assez bon. CORN. Leslei croit que *Dunstafag* est l'ancien *Evonium*, demeure autrefois des Rois d'Ecosse, & place très-forte & d'une grande antiquité.

Ce nom est composé de *Dun*, & *Stuphag*, & signifie Montagne de S. Etienne.

D U O.

DUO, f. m. Terme de Musique. C'est une composition faite en Musique de quelque air ou motet pour être chanté par deux voix, ou exécuté par deux instrumens. On appelle aussi *duo*, quand deux voix seules chante différentes parties, quoiqu'elles soient accompagnées d'une troisième partient qui est la basse continue. *Duo, duo voces.* L'Auteur avertit qu'en donnant au Public ce *Duo*, sa vûe est de le faire connoître tel qu'il l'a composé. JOURN. DES SCAV. ☞ Les Italiens nous sont moins supérieurs pour les *trio*, que nous ne le leur sommes pour les *Duo*. Ceux-ci demandent moins de jeu, moins d'art, plus de chant, plus de naturel que les autres. Et je serois fort trompé, ou en fait de *Duo* la musique Italienne n'approche pas de la nôtre. *Entret. sur la Musiq.* Le talent des *trio* & des *duo* a été un des principaux talens de Lulli. On a remarqué que dans le grand nombre des siens il ne s'en trouve presque point qui ne soient beaux. ID.

On trouve ce mot au pluriel avec une *s* à la fin, comme aux autres mots François. Il faut user fort rarement dans les *Duos* de l'unisson & de l'octave, excepté au commencement & à la fin. P. PARRAN. M. Sauveur ne met point d's à la fin au pluriel, & il écrit les fugues, les *duo*, les trio, les écho, &c. L'Académie dit aussi, de beaux *duo*.

DUODENUM, f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit du premier des intestins grêles. *Duodenum.* Il est ainsi appellé, parceque sa longueur est de douze travers de doigt, en y comprenant le Pylore. De-là vient que quelques-uns l'appellent aussi *Dodecadactylum*, comme a fait M. Harris dans son Dictionnaire Anglois des Arts, ajoûtant néanmoins, ce qui est vrai, que le nom *duodenum* est plus usité. En notre langue on n'en dit point d'autre. Le *duodenum* commence à l'orifice droit du ventricule, & descend vers l'épine de droit à gauche, sans être aucunement entortillé : il finit où les circonvolutions des autres intestins commencent : il est plus épais & plus étroit que les autres. Quand le chyle a été suffisamment cuit & perfectionné dans l'estomac, il descend dans l'intestin *duodenum*. LÉMERY. L'intestin jejunum fait diverses inflexions, & se plisse en dedans, parce que la bile & le suc pancréatique se mêlant au commencement de ce boyau, ou à la fin du *duodenum*, précipiteroient trop promptement non-seulement la partie grossière des excrémens, mais même le chyle. DIONIS.

D U P.

DUPE, f. f. Qui est trompé; qui est facile à être surpris, à être trompé. *Stupidus, stolidus, insulsus.* Qui donne aisément dans le panneau. Ce mot *dupe*, & les deux suivans, *duper* & *duperie*, s'écrivent aujourd'hui avec un seul *p*. Cet étourdi est la *dupe* de tout le monde.

> *On commence* (dans le jeu) *par être* dupe,
> *On finit par être fripons.* M. DES-HOUL.

On dit d'un avare qui se refuse le nécessaire, d'un fripon qui ne sçait pas jouïr du fruit de ses rapines, & généralement de tous ceux qui ne tirent aucun profit de leurs injustices; qu'ils se damnent en *dupes*.

Ceux qui vont franchement en besogne sont toujours la *dupe* des autres. Les Amans sont toujours les *dupes* de leurs Maîtresses, quand elles sont intéressées. C'est une grande *dupe*. Elle fit les avances nécessaires pour embarquer la *dupe*. B. RAB. Le monde est un commerce d'apparence de bonne foi, & de tendresse, & celui qui donne des réalités pour cela est pris pour *dupe*. S. EVR. En matière d'amitié il est moins honteux d'être la *dupe*, que le pipeur; mais il ne faut être ni l'un ni l'autre. CH. DE MER. Je ne puis voir tranquillement que vous soyez la *dupe* de Monsieur. LE SAGE.

> *Vaines réflexions! inutiles discours!*
> *L'homme, malgré votre secours,*
> *Du frivole avenir sera toujours la* dupe. DES-HOUL.

Les hommes ne vivroient pas long-temps en société, s'ils n'étoient pas les *dupes* les uns des autres. ROCHEF. L'esprit est toujours la *dupe* du cœur. ID. Il ne faut pas être la *dupe* d'une sotte confiance. S. EVR. Il arrive souvent à la Cour qu'avec beaucoup d'esprit l'on est la *dupe* de plus sot que soi. LA BRUY. Nous sommes aisément les *dupes* de ceux qui nous louent. S. EV. La manière dont on joue les hommes a beau être visible, les plus fins sont toujours de grandes *dupes* du côté de la flatterie. MOL. On dit, Je ne suis pas si *dupe*; vous ne me prendrez pas pour *dupe*: c'est-à-dire, Je ne suis pas aussi niais, ni aussi sot, que vous pensez.

DUPE. Sorte de jeu de cartes, semblable au Lansquenet. Celui qui tient la *dupe* tire sa carte la première, & elle va contre tous venans.

Ce mot vient de *hupe*, oiseau qui est sot & niais, & qu'en plusieurs lieux on appelle *dupe*.

DUPE PHILIPPE. Terme de Fleuriste. Œillet appellé autrement Prince d'Epinay, qui est son véritable nom, & de S. Felix. C'est un rouge de sang sur un blanc fin : sa fleur est large, quoiqu'elle ne soit pas chargée de feuilles : ses panaches ne sont pas gros, mais fort distincts & détachés. Sa plante, qui est vigoureuse, s'éleve au-dessus de toutes les autres plantes d'œillets. Ses fanes sont d'un beau verd, & ne sont pas sujettes aux taches. Tout son défaut c'est d'être plat; car il ne casse point si on lui laisse quatre ou cinq boutons.

DUPER, v. act. Tromper quelqu'un, le surprendre, le filouter. *Aliquem deludere, ludificari, deludificari.* On est souvent *dupe* au jeu & en amour.

> *Un Bigot orgueilleux*
> *Croit* duper *jusqu'à Dieu par son zele affecté.* BOIL.

> *Souffrez-vous qu'un fripon vous* dupe *avec audace,*
> *Sous le pompeux éclat d'une austere grimace?* MOL.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *decipere*.

DUPÉ, ÉE. part. & adj. *Delusus.*

DUPERIE, f. f. Tromperie, filouterie. *Fraus, irrisio, derisio.* ☞ Rendez-moi raison d'une si étrange *duperie*. FONTENELLE, *Let. du Chev. d'Her.*

☞ DUPEUR, f. m. Trompeur. *Deceptor.* Un conte charmoit dans la bouche de Boisrobert. Il étoit grand *dupeur* d'oreilles. C'est lui-même qui le dit, en représentant à Conrart, qui l'invitoit à publiez ses Poësies, qu'elles pourroient bien n'avoir pas sur le papier tout l'agrément qu'il avoit l'art de leur donner quand il les récitoit.

> *En récitant, dt vrai je fais merveilles.*
> *Je suis, Conrart, un grand* dupeur *d'oreilles.*
> *Hist. de l'Ac. Fr.*

DUPLICATA, f. m. Seconde expédition d'un brevet, d'une dépêche du Roi, le double d'un acte, d'un exploit, d'un brevet, &c. On écrit par un *duplicata*, quand on craint que la première dépêche n'ait été prise, ou perdue. Il se dit particulièrement des expéditions qui se font chez les Secrétaires d'Etat & en la Chancellerie. On le dit aussi de quelques Arrêts du Parlement de Paris qu'il envoie aux autres Parlemens du Royaume : ce ne sont que les Arrêts qui se donnent sur des choses qui ne se traitent qu'au Parlement des Pairs, au Parlement de Paris. Ces *duplicata* sont différens des copies collationnées qu'on envoie aux Bailliages & Sénéchaussées du ressort : le Parlement de Paris, en envoyant ces sortes de *duplicata* aux Parlemens, leur communique ses Arrêts pour les faire registrer, &c. Mais en envoyant des copies collationnées

tionnées aux Cours subalternes du ressort, il ne fait que suivre sa pratique ordinaire, qui est de leur faire exécuter tous les Arrêts qu'il donne. Cette différence des *duplicata* aux copies collationnées est marquée dans l'Arrêt du Parlement de Paris du 2 Septembre 1715. sur la Régence du Royaume, & les choses qui la concernoient. Voici les termes. La Cour ordonne que des *duplicata* du présent Arrêt seront envoyés aux autres Parlemens du Royaume, & des copies collationnées aux Bailliages & Senéchaussées du ressort, pour y être lûes, publiées, & registrées. Enjoint, &c. Voyez les Arrêts sur ces sortes de matiéres.

Le mot *duplicata* ne prend point d'*s* au pluriel, comme on le voit; & il se trouve imprimé en Italique dans les extraits des registres du Parlement, & dans les livres, comme s'il n'étoit pas François, quoiqu'il le soit autant que les mots *Te Deum*, *factum*, *finito*, *recto*, *verso*, qui se trouvent imprimés en mêmes caracteres que le texte où ils se trouvent.

On appelle aussi *duplicata*, le parchemin qui est rendouble en beaucoup de lettres de Chancellerie, sur lequel on écrit les Arrêts d'enregistrement, de vérification, de prestation de serment, quand on entre dans les charges, & autres choses semblables.

☞ *Duplicata* se dit aussi dans le figuré, en style familier. Il s'est marié par *duplicata*; pour dire, qu'un homme marié a contracté un second mariage.

Du Cange dit que ce mot vient de *duploma*, ou *duplum*, qu'il dit signifier chez les Jurisconsultes, les mémoires dont on charge les Courriers. Le mot de *duplicata* vient de ce que les anciens Praticiens, qui faisoient les actes en Latin, appelloient de ce nom le double des actes qu'ils faisoient.

DUPLICAIRE, f. m. *Duplicarius.* Terme de l'histoire & de la milice Romaine. Les Soldats *duplicaires* étoient ceux à qui on donnoit double paye à cause de leur valeur.

Ce mot vient de *duplus*, mot Latin, qui veut dire *double*.

DUPLICATION, f. f. Terme d'Arithmétique, & de Géométrie. C'est la multiplication d'une quantité discrete, ou continue, par deux. *Duplicatio.*

Il se dit principalement de la *duplication* du cube, qui est un probleme fameux que tous les Géomètres ont cherché depuis deux mille ans. L'Oracle des Delphes étant consulté pour faire cesser la peste dans Athenes, répondit qu'il falloit doubler l'autel qui étoit cubique. Cela fit qu'on s'appliqua à chercher la *duplication* du cube. On ne peut résoudre ce probleme, qu'en trouvant deux lignes moyennes continuellement proportionnelles, dont celle qui suivroit en proportion le côté du cube proposé, seroit le côté double, ce que Platon & les autres Géomètres ont cherché inutilement. Voyez Eutocius en ses Commentaires sur Archimède, où il en donne plusieurs moyens par le Mesolabe. Pappus Alexandrinus & son Commentateur Frédéric Commandin en rapportent trois maniéres; l'une, selon Nicomède; l'autre, selon Héron; & la troisiéme par un instrument de l'invention de Pappus, qui donne toutes les proportions qu'on demande. Le sieur Comiers, Prevot de Ternant, en a fait imprimer une fort belle démonstration par le moyen d'un compas à trois régles en 1679. Mais toutes ces voies sont méchaniques.

DUPLICATURE, f. f. Terme d'Anatomie, qui se dit de l'endroit où les membranes, ou parties semblables se doublent, sont doubles. *Duplicatio.* Dans l'Histoire de l'Académie des Sciences pour l'année 1714. il est parlé d'un jeune homme mort à 27 ans, dans la *duplicature* des méninges duquel on trouva de très-petits os, qui paroissoient sortir de la superficie intérieure de la dure-mère, & qui par leurs pointes aigues picotoient la pie-mère. Cette *duplicature* du péritoine, dans laquelle les Anciens plaçoient la vessie, ne se trouva point. Dionis. Jérôme Fabrice d'Aquapendente a fait la découverte de la *duplicature* de la cuticule. Journ. des Sçav.

DUPLICITÉ, f. f. Ce mot se dit des choses qui sont doubles, & qui devroient être uniques. *Duplum.* L'Optique enseigne d'où vient que les objets ne paroissent pas avec *duplicité*, puisque nous les voyons par deux yeux différens. C'est un défaut dans une piéce tragique que la *duplicité* de péril. Corn.

Duplicité, se dit figurément de ce qui vient d'une ame double, de celui qui parle d'une maniére & fait de l'autre. *Vafromentum*, *Ingenium minimè simplex ac candidum.* La *duplicité* de sentiment, de paroles, est par-tout odieuse.

DUPLIQUE, f. f. Ecritures qu'on fournit en des procès, qui servent de réponse à des repliques, à des soutenemens, à des défenses qu'on avoit données. *Iterata responsio.* L'usage des *dupliques* a été abrogé par l'Ordonnance de 1667. art. 3. T. 14.

DUPLIQUE. Terme de Musique. Consonnance *duplique.* Quand deux consonnances étant comparées entre-elles, ont un terme commun, si l'autre terme dans une des consonnances est double de ce qu'il est dans l'autre, celle des consonnances qui a ce terme double, ou deux fois aussi grand, est *duplique*, ou la *duplique* de l'autre consonnance. Par exemple, le disdiapasonsemiditon, qui est en proportion de 24 à 5, est *duplique* du diapasonsemiditon, qui est en proportion de 12 à 5.

DUPLIQUER, v. act. Fournir des dupliques. *Duplicare.* Quand on a repliqué & *dupliqué*, il faut plaider, ou appointer la cause.

DUPONDIUS, f. m. Terme d'Antiquaire. Poids de deux livres; Monnoie valant deux as, Double as. *Dupondius*, *dipondius*, *dupondium*, *dipondium.* Ce mot est Latin, composé de *duo*, deux, & *pondo*, livre; mais tout Latin qu'il est nous avons besoin de nous en servir quelquefois dans notre langue, quand nous parlons des monnoies & des antiquités Romaines. Comme l'*as* dans les commencemens pesoit une livre, le *dupondius* alors en pesoit deux, & c'est de-là que son nom lui fut donné; mais quoique dans la suite l'on diminuat le poids de l'as, & que par conséquent l'on affoiblit aussi le poids du *dupondius*, il retint cependant toujours son nom.

D U R.

DUR, Dure. adj. & subst. Solide, ferme, sec, qui résiste à l'impression & à l'attaque des corps étrangers: ou, selon Descartes, Corps dont toutes les parties sont en repos, & qui ne se peut pas aisément diviser. *Durus.* Un corps est d'autant plus *dur*, qu'il résiste plus à sa division. Roh. Selon Aristote un corps est *dur*, parcequ'il contient beaucoup de matiere sous un petit volume. Les métaux & les pierres sont des corps *durs*. L'ébène, le gayac, sont des bois *durs*. Le porphyre, le marbre & les pierreries, sont des corps fort *durs*, difficiles à tailler.

Dur, se dit aussi relativement à d'autres corps moins fermes, & moins solides. Une éclanche de brebis est plus *dure* que celle d'un agneau. Il y a des vernis mols, & des vernis *durs*. On dit qu'une viande est *dure* au couteau; c'est-à-dire, qu'elle n'est pas tendre. A Pâques on mange les œufs *durs*.

Dur, se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, Difficile à émouvoir, insensible, cruel. *Durus*, *asper*, *immisericors.* Cet enfant à l'esprit *dur*, la tête *dure*, il ne sçauroit rien comprendre. *Hebes.* Cet homme a l'ame *dure*, il est d'un naturel *dur* & cruel, il n'a pitié de personne. Le changement d'opinion est assez *dur* à la nature, sans y ajouter de nouvelles duretés. Nic. Un créancier est *dur* à ses débiteurs, qui est rigoureux, exact à les faire payer. Il a le cœur *dur*; pour dire, Il n'a point de tendresse d'amitié. Le siécle est *dur* comme un roc. Gomb. Les esprits *durs* & farouches n'entrent point dans le charme & la facilité des vers de la Fontaine. M. de S. Les maximes de Senéque sont plus austeres & plus *dures* que celles de Plutarque. S. Evr. Il ne faut point faire sentir aux gens par des termes *durs* & humilians, qu'on ne leur trouve point de bon sens. Nic. Homère mêle les mots les plus *durs* avec les plus polis & les plus doux. De la Motte.

Il signifie aussi, Rude, austère. Les Chartreux mènent une vie *dure*. Les Soldats mènent une vie fort *dure*.

Dur, signifie encore, Ce qui est incommode, doulouremx, facheux, difficile à supporter. *Durus, acerbus, molestus.* L'esclavage est une chose bien *dure.* Il est bien *dur* de se voir préférer un sot. Il n'y a point de douleur plus *dure* à supporter que l'absence de ce qu'on aime. Voit. Le temps est *dur*; on a de la peine à vivre.

La frayeur de la mort, des frayeurs la plus dure. Breb.

On dit que du vin est *dur*; pour dire, qu'il est âpre. Qu'une voix est *dure*; pour dire, qu'Elle est rude & désagréable.

On dit en Peinture, qu'un ouvrage est *dur* & sec, lorsqu'il y a peu d'adoucissement, d'union entre ses parties, que les couleurs n'en sont pas bien nuées, qu'elles sont trop vives, ou trop sombres, trop proches les unes des autres; que les traits sont trop forts, & trop marqués; que le tout n'est pas dessiné & peint tendrement, ou avec mollesse. Dans le même sens on dit, qu'Un Peintre a le pinceau *dur.*

☞ Dur, se dit aussi en manière de Sculpture & d'Architecture. Ainsi on dit, qu'Un Sculpteur a des manières *dures*; pour dire, qu'Il manque à ses figures une certaine tendresse qui est dans les beaux Ouvrages: & qu'Un morceau d'Architecture est *dur*; pour dire, qu'Il est travaillé d'une maniére grossiére.

On dit en termes de Grammaire & en Rhétorique, Un style *dur.* Un style *dur* & ferré; c'est en Grammaire un discours composé de mots qui s'entrechoquent d'une maniére désagréable, qui est plein de concours de voyelles désagréables. En Rhétorique c'est un discours rempli d'expressions énergiques, mais barbares & inélégantes. Tertullien & la plûpart des Africains ont un style *dur* & ferré.

En Poësie on dit des vers *durs*; pour dire, peu coulans, peu faciles, & peu naturels. Une versification *dure.* En ce sens *dur* ne regarde point les pensées, mais l'expression, les mots, la cadence.

On dit en Médecine, qu'un homme a le ventre *dur*; pour dire, qu'il est constipé, qu'il y a des obstructions dans ses boyaux: qu'il est *dur* à émouvoir; pour dire, qu'il lui faut des médecines plus fortes qu'à un autre: que le pouls est *dur*, quand les battemens en sont fermes & rudes: qu'une viande est de *dure* digestion, quand l'estomac a de la peine à la digérer. On dit aussi au figuré, qu'une chose est de *dure* digestion, quand elle est facheuse & difficile à supporter.

On dit aussi en termes de Manége, qu'un cheval est *dur* à l'éperon & au fouet, quand il n'a point de sensibilité pour les coups. *Durus ad scuticam, ad calcaria.*

Au Billard on appelle une bille *dure*, lorsqu'elle est collée, & qu'on la frappe si pleine, qu'au lieu de décoller elle reste à sa place.

Dur. Ce mot se dit aussi entre les Libraires, en parlant de livres, & signifie, Qui se vend peu, ou point du tout. *Ægrè venalis.* Ainsi on dit qu'un livre est *dur*, ou *dur à la vente*; pour dire, qu'il n'est point recherché, qu'il a peu d'acheteurs. On le dit de meme des autres marchandises qui ne sont pas d'un prompt débit.

Dur. Terme de sortilége. On appelle *dur*, un homme qui par des enchantemens & des charmes rend son corps impénétrable au fer & au feu. Les Soldats avouent qu'ils ne sçauroient se rendre *durs*, quelque chose qu'ils fassent. La providence de Dieu ne permet pas que les hommes se puissent rendre *durs.*

Dur, se met quelquefois adverbialement. Il entend *dur*; pour dire, qu'il est à demi-sourd, qu'il a l'oreille *dure. Surdaster.* On dit d'un homme trop crédule, qu'Il croit *dur* comme fer tout ce qu'on lui dit. Cette derniére phrase est populaire.

On dit proverbialement, qu'un homme est *dur* à la desserre, lorsqu'il est avare, & qu'on a de la peine à tirer de l'argent de ses mains: qu'une chose est *dure* comme fer, pour exprimer une très-grande dureté. ☞ Cet homme est bon dans le fond, mais il est *dur*; c'est-à-dire, qu'il ne paye que difficilement. On dit de deux personnes qui ne s'accordent pas, que quand l'un veut du mou, l'autre veut du *dur.*

DURA. Campagne de la Babylonie, dans laquelle Nabuchodonosor fit élever sa statue pour la faire adorer. *Dan. III.* t. Elle étoit dans la Mésopotamie.

DURA, étoit aussi une ville, située dans cette Campagne, que le Géographe Etienne place dans la Mésopotamie. Voyez Polybe, L. V.

DURABLE, adj. m. & f. Qui est solide & dur, qui a la mine de durer long-temps. *Durabilis, mansurus.* Toutes les choses violentes ne sont pas *durables.* Un bâtiment bien fondé, bien solide, est *durable.* Un saint Ordre, à jamais *durable.*

Durable, se dit figurément des ouvrages de l'esprit. Ce livre est *durable*, passera à la postérité. On s'expose à mille périls pour se faire ici-bas un bonheur peu *durable.* Les douleurs qui sont causées par l'amour sont plus violentes, mais moins *durables.* M. Scud.

Plus une flamme est pure, & plus elle est durable. Corn.

Il n'est point ici-bas de fortune durable. P. Delmas.

DURACINE, f. f. Espéce de pêche qui est de fort bon goût, & des plus estimées. *Durasina persica.* On l'appelle ainsi, parceque sa chair est plus ferme que celle des autres pêches.

DURAL, adj. Terme de Musique. Ce mot se trouve dans quelques anciens Musiciens: il veut dire la même chose que *dur, rude.* Le chant *dural* est le chant marqué d'un *b* quarre. *Dural* signifie un caractère de chant opposé à celui du chant marqué d'un *b* mol.

Ce mot vient de l'Italien *durale*, qui veut dire la même chose.

DURANCE, f. f. Nom propre d'une grande riviere de France. *Druentia, Druentius.* La *Durance* prend sa source dans les Alpes au mont Genèvre. Après avoir traversé une partie du Dauphiné, où elle baigne Briançon, Embrun & Tallard, elle entre dans la Provence, passe à Sisteron, vient au terroire de Manosque, à Pertuis & à Cavaillon, & grossit des eaux de plusieurs rivieres, elle se décharge dans le Rhône une lieue au-dessous d'Avignon. Ces rivieres qu'elle reçoit dans son cours sont l'Urbaine, le Jabron, la Bleone, le Lauzon, la Laye, l'Asse, le Verdon, la Leze & le Calavon. La *Durance* est très-rapide, & presque toujours débordée. On n'y voit qu'un seul pont de pierre, qui est à Sisteron, où elle est resserrée entre deux rochers.

DURANDAL, f. m. est le nom de l'épée de Roland, Héros de l'Arioste. On s'en sert en cette phrase proverbiale: pour expliquer qu'une viande est fort dure, on dit que c'est *durandal*, l'épée de Roland.

DURANGO, f. m. Ville d'Espagne, dans la Biscaye. *Durangum.* C'est une petite ville, mais bonne, située sur une petite riviere à cinq lieues au Levant de Bilbao.

Durango, f. m. Ville de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle Biscaye, ou dans la Province de los Zacatecas, qui est de l'Audience du Méxique. *Durangum.* Alphonso Pachéco, qui y mena une colonie d'Espagne par l'ordre de Francisco d'Yberra, lui donna le nom de *Durango*, à cause de la ville d'Espagne qui le porte. L'air y est sain, & la terre arrosée de plusieurs riviéres & torrens, & fort fertile en froment, en mays & en autres fruits. Les mines de S. Lucas sont proche de cette ville, avec des salines très-commodes. Elle est sur les frontiéres des mines de S. Martiget de la Vallée de San-Salvador; c'est-à-dire, de Saint-Sauveur. Voyez Laët, *Description des Indes Occid. L. VI. C.* 8. *Durango* fut érigé l'an 1620. en Evêché, suffragant de Mexique.

DURANT. Prépostion, qui signifie le temps qu'une chose dure, & la durée déterminée des choses: elle s'exprime quelquefois par la préposition Latine *Per*, ou bien on la supprime en mettant le substantif qui suit à l'accusatif, ou à l'ablatif. Il faut faire ses provisions durant l'Eté. N'ai-je pas sçû que *durant* votre voyage, vous avez été de la plus belle humeur du monde. Let. Portug. Si jamais la voie du Chrétien est étroite, c'est *durant* les persécutions. Fléch. Ce mot se met quelquefois après le nom qu'il régit. J'ai été

été malade six ans *durant.* On lui a assigné une pension sa vie *durant. Durant* la Guerre, *durant* la paix, *durant* la dispute, &c.

Durant, est aussi une conjonction qui se joint à la particule *que*, & qui signifie pendant que, tandis que, *Dum. Durant* qu'on est dans l'emploi, il faut faire sa fortune. *Durant* qu'on est dans la prospérité, il faut se préparer à l'adversité. *Durant* que les choses étoient en cet état. Cette conjonction n'est plus guère en usage.

DURAS, s. m. Bourg de France, dans la Guyenne. *Duracius, Duracium.* Ce bourg a titre de Duché, & est situé sur la petite riviere de Drot, dans l'Agénois, aux confins du Bazadois, environ à neuf lieues de Bourdeaux, en tirant au Levant. Maty, Corn.

DURATON, s. m. Petite riviere d'Espagne. *Duratonius.* Le *Duraton* prend sa source dans la pointe qui est au midi de la vieille Castille, resserrée entre le Royame de Léon & la Nouvelle Castille, non loin de Sepulveda. De-là, courant au nord, il va se jetter dans le Douro, un peu au-dessous de Pegnafiel.

DURAZ, ou DURAZZO. Ce dernier est le plus ordinaire : s. m. & nom propre d'une ville de Grèce, située sur la côte de l'Albanie. *Dyrrachium ;* & plus anciennement *Epidamnus.* Elle est à cinq lieues du Golfe de Drin, & à quatorze d'Alessio du coté du midi. Cette ville d'abord n'avoit point de port, & s'appelloit Epidamne, du nom d'Epidamne, petit-fils de Neptune. Elle prit le nom de *Dyrrachium* de Dyrrachus fils d'Epidamne, qui y ajoûta, ou qui y construisit le port. De *Dyrrachium* s'est formé *Durazzo.* Il fut bâti par les Corcyréens, vers l'an de Rome 130, c'est-à-dire, 620 avant Jesus-Christ. L'an de Rome 315, & 305 avant Jesus-Christ, cette ville ayant imploré le secours des Corinthiens contre une troupe de gens bannis & exilés qui l'assiégeoient, les Corcyréens s'y opposerent, & défirent les Corinthiens. Ce fut l'occasion de la guerre de Corinthe, par où commença celle du Péloponése décrite par Thucydide, & si fameuse dans l'histoire Grecque. Aujourd'hui *Durazzo* est une assez grande ville : elle est fortifiée, & elle a un bon port, si l'on en croit Maty ; mais M. Spon dit, P. I. p. 117. que ce n'est plus qu'un village, où l'on voit les ruines de son ancien Chateau. *Durazzo* est un siége Archiépiscopal. Les Mahométans l'enleverent aux Vénitiens au XV[e] siécle. Quelques-uns de nos Auteurs conservent aussi le nom Latin *Dyrrachium* dans notre langue. Voyez ce mot, où nous apporterons sa véritable étymologie. Voyez Pline, L. III. C. 11. & 23. Mela ; L. II. C. 3.

Le Cap *Durazzo.* Voyez PALO CAPO.

DURBU, ou DURBUV, s. m. Petite ville des Pays-Bas. *Durbusum, Durbis.* Elle est capitale d'un petit Comté qui porte son nom, & situé sur la riviére d'Ourte, dans le Duché de Luxembourg, à 6 ou 7 lieues au midi de la ville de Liége. Maty.

DURCIR, v. act. Rendre dur. *Durare ; indurare.* On *durcit* le fer à force de le battre. Le soleil *durcit* l'ambre, *durcit* les perles. L'air *durcit* le corail.

Durcir, est aussi un verbe neutre, auquel on joint quelquefois le pronom personnel. *Durescere, obdurescere, indurescere.* Un œuf trop cuit se *durcit.* La viande *durcit* pendant la gelée.

Durcir, se dit aussi figurément de l'esprit, & signifie, Rendre ferme. Cela *durcit* l'esprit. *Durare, indurare.*

Durci, ie. part. *Duratus, induratus.*

☞ DURDAN, Riviére. Voyez Duredent.

☞ DURDO, s. m. *Coracinus.* Poisson de riviere qu'on trouve dans le Nil, qui est noirâtre & ressemble si fort à l'Ombre, poisson de l'Océan, qu'on les prend l'un pour l'autre dans les Poissonneries. Le *Durdo* est pourtant plus petit.

DURE, s. f. On ne le dit qu'en cette phrase, Coucher sur la *dure ;* c'est-à-dire, sur la terre, ou sans matelas. *Humi cubare, cubare nuda humo.*

DUREDENT, ou plutôt DURDAN, s. m. Riviere du pays de Caux, en Latin *Durdo, onis.* Elle passe à Grainville la Teinturiere, Cani, & Vittefleur. *Desc. Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. tom. 1. p.* 40.

DURÉE, s. f. Persévérance des choses dans leur être ; temps mesuré par la subsistance de quelque chose. *Spatium.* Longue *durée. Diuturnitas.* Le temps est défini par les Philosophes, La *durée* d'un mouvement. Dieu a promis à ses élûs une gloire d'éternelle *durée.* Cette fougue est trop violente, elle ne sera pas de *durée.* Nous ne jouissons de la vie qu'à mesure que nous la perdons ; chaque moment en abrége la *durée.* On juge de la *durée* du temps selon la disposition où l'on se trouve : celui qui est accablé de tristesse s'ennuie de la *durée* du temps, parcequ'elle lui est pénible, & qu'il y fait plus d'attention. Malebr. La *durée* des heures, au regard de l'ennui & du chagrin, se fait plus sentir que celle des années. Bouh. Les Dieux ne sont immortels que par la *durée* de leurs plaisirs. Dac. Les passions veulent être conduites avec art, pour en étendre la *durée*, afin qu'elles ne s'épuisent pas trop tôt. La *durée* de nos passions ne dépend pas plus de nous, que la *durée* de notre vie. Rochef. Je ne mesure pas ma vie par la *durée* du temps ; mais par la *durée* de la gloire. Bouh. Les Dames pour l'ordinaire trouvent leurs maris de longue *durée.* Ch. de Mer. Cette femme s'est mis dans l'esprit d'égaler la *durée* de son deuil à celle de sa vie, & a choisi cette triste & fatiguante voie pour acquérir de la réputation. M. Esp.

Il n'est rien ici-bas d'éternelle durée. Mach.

Cette tendre amitié par tant de fois jurée,
Qui devoit surpasser les siecles en durée,
A la fin s'est eteinte. Voit.

DUREMENT, adv. D'une maniere dure. *Durè, duriter.* Il a été traité *durement* par son Maître, &c. Ces Religieux sont couchés bien *durement.* Luther s'est exprimé *durement* en parlant de la prédestination. Claud. Il ne faut pas dire *durement* les choses dures. Nicol.

DURE-MÈRE, s. f. Terme d'Anatomie. C'est la membrane qui enveloppe le cerveau. Membrane du cerveau grosse & dure, qui est attachée à l'os du crâne. *Dura mater.* Dans une énigme qui représentoit le jugement de Salomon, ce Prince étoit le *cerveau*, la fausse mere d'un côté, qui vouloit que l'on partageât l'enfant en deux, étoit la *dure-mere ;* & la véritable mere de l'autre coté, qui ne vouloit point que l'on fît aucun mal à l'enfant, étoit la pie-mere.

DUREN, s. m. Ville d'Allemagne du Cercle de Westphalie. *Dura, Duria*, anciennement *Marcodurum Ubierum.* Elle est sur la riviere de Roër, dans le Duché de Juliers, trois lieues au-dessus de Juliers. *Duren* fut autrefois une ville Impériale ; mais les Ducs de Juliers la soumirent l'an 1407. Charles V. la prit en 1543.

DURENIS, s. m. Petite villé ou bourg de l'Ecosse septentrionale : on la nomme autrement Ardurne. *Durenis, Ardurna.* Elle est dans le Comté de Strathnavern, sur une riviere qui s'appelle aussi *Durenis*, dans une petite presqu'isle.

DURER ; v. n. Subsister pendant quelque espace de temps. *Durare.* Une femme se défait de son galant quand elle veut ; mais il faut qu'elle garde son mari tant qu'il *dure.* Ch. de Mer. L'absence, pour peu qu'elle *dure*, nuit à l'amitié aussi-bien qu'à l'amour. Id. Rien n'approche de l'ennui que donne une passion qui *dure* trop. S. Evr. Un engagement qui doit *durer* jusqu'à la mort, ne se doit jamais faire qu'avec de grandes précautions. Mol. L'amour duroit un monde au bon vieux temps. Mar. Le monde a déja *duré* cinq à six mille ans.

Ce que Malherbe écrit dure *éternellement.* Malh.

Durer, se dit aussi de ce qui est solide, qui subsiste long-temps ; qui est fort ; qui s'use difficilement. Le drap d'Espagne est d'un bon user, il *dure* long-temps. Ce meuble *durera* un siécle ; cela *durera* jusqu'au bout.

Durer, avec la négative, signifie, Résister, souffrir quelque mal, quelque peine, quelque incommodité. *Durare, persistere.* On ne sçauroit *durer* avec cette femme-là, tant elle est criarde. Je ne puis *durer* avec

cette colique. On ne ſçauroit *durer* à la maiſon par ce beau temps-là. On ne ſçauroit *durer* en ce poſte, il eſt trop expoſé à l'artillerie. On n'y *dure* point, on n'y peut tenir. MOL. Penſez-vous que je puiſſe *durer* avec toutes ces turlupinades? ID. On dit auſſi, ne pouvoir *durer* de chaud, de froid, &c. pour dire, être extrêmement incommodé de chaud, du froid, &c.

On dit proverbialement, Il faut faire vie qui *dure*, lorſqu'on parle du ménage, & qu'on veut empêcher la diſſipation. Un Poëte en imitant cette phraſe a dit, faire feu qui *dure*.

Hé quoi! s'écrioit Apollon,
Voyant le froid dans ſon empire;
Pour échauffer notre vallon,
Le bois ne ſçauroit donc ſuffire?
Bon, bon! dit une des neufs ſœurs,
Condamnez vite à la brûlure
Tous les vers des méchans Auteurs.
Par-là nous ferons feu qui dure. NOUV. CH. DE VERS.

On dit d'un niais qui n'a point vû le monde, qu'il eſt bien neuf, qu'il *durera* long-temps. On dit que le temps *dure* à quelqu'un; pour dire, qu'il s'ennuie, qu'il attend quelque choſe avec grande impatience. On dit auſſi qu'un homme ne ſçauroit *durer* en ſa peau, qu'il ne peut *durer* en place; pour dire, qu'il eſt inquiet & inconſtant.

DURESME, ou DURESM, Voyez DURHAM.

DURET, ETTE. adj. Diminutif de *dur*. *Durinſculus*. L'oiſeau étoit bon, mais il étoit un peu *duret*. Il eſt du ſtyle bas.

DURETAL, ſ. m. Que l'on prononce communément *Durtal*. Petite ville de France, dans l'Anjou. *Dureſtalium*. Elle eſt ſur le Loir, à trois lieues au-deſſous de la Flêche, & à 6 ou 7 au-deſſus d'Angers.

DURETÉ, ſ. f. Solidité, qualité de ce qui eſt dur. *Duritia*, *durities*. C'eſt la réſiſtance que font les corps à la diviſion, & à la ſéparation des parties dont ils ſont compoſés. Le repos, la liaiſon & contiguité des parties qui ſe touchent immédiatement ſans ſe mouvoir, font la *dureté* des corps. M. Perrault explique la *dureté* des corps par la grandeur & la figure des parties du corps, & par la peſanteur de l'air: de ſorte que les corps dont les parties ſont plus grandes, & ont des faces plates qui les rendent propres à ſe toucher dans une ſurface étendue, ſont plus durs que ceux dont les parties ſont plus déliées & d'une autre figure, parceque l'air qui environne ces corps, empêche par ſa peſanteur qu'on ne diviſe les parties des premiers auſſi aiſément que les parties des ſeconds, dont aucune n'a une grande ſurface. On a trouvé l'invention de donner au platre la *dureté* du marbre. La *dureté* des diamans fait la meilleure partie de leur valeur. Les viandes gelées ont de la *dureté*.

En termes de Médecine, on appelle *duretés*, certaines tumeurs ou callosités de corps & d'humeurs qui s'endurciſſent. *Callus*, *callum*. On ſent des *duretés* dans les mains des hommes de travail. ABLANC. On dit auſſi, une *dureté* de ventre, quand on eſt conſtipé, *Dura alvus*; une *dureté* d'oreille, quand on eſt preſque ſourd, *Auditus gravitas*.

DURETÉ, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Indocilité, inſenſibilité, cruauté. *Inhumanitas*, *immanitas*, *duritia*. La *dureté* du cœur des Juifs obligea Moïſe à leur permettre le divorce. LE MAIT. Il a une *dureté* d'eſprit qui fait qu'il ne peut rien comprendre. Il a une *dureté* de cœur qui fait qu'il n'aime perſonne. Nous joindrons nos forces pour attaquer la *dureté* de ſon humeur. MOL. Le cœur & le tempérament des Stoïciens ne s'accommodoient pas toujours de la *dureté* Philoſophique dont ils faiſoient profeſſion. S. EVR. Les opinions de Sénèque ont trop de *dureté*. ID.

Un peu de dureté *ſied bien aux grandes ames.*
CORN.

Penſez-vous que je vous pardonne toutes les *duretés* que vous m'avez dites? Vous avez eu la *dureté* de me dire que la converſation de cette Dame vous avoit plu. LET. PORT. La *dureté* des termes choque d'autant plus, qu'elle enferme quelque ſorte d'indifférence & de mépris. NICOL.

Je renonce à la vanité
De cette dureté *farouche*
Que l'on appelle fermeté. QUIN.

De tant de duretés *que j'étale à regret,*
Chaque mot à mon cœur coûte un ſoupir ſecret.
CORN.

On dit auſſi, qu'un ſtyle a beaucoup de rudeſſe & de *dureté*. *Duritas*, *aſperitas*. Si Homère & Virgile avoient eu à parler, & à compoſer en Allemand, ils auroient peut-être échoué contre la *dureté* de la langue. S. EVR. Les traits politiques dont la narration de Tacite eſt ſemée, ont je ne ſçai quoi de fin qui récompenſe la *dureté* de ſon ſtyle. BOUH. On dit, que des vers ont de la *dureté*, qu'un pinceau, qu'une gravure ont de la *dureté*, quand ils n'ont pas cette douceur, cette politeſſe ou délicateſſe qui donne le prix aux ouvrages.

☞ DURGOUT, ou DURGUT, ſ. m. Pays de la Natolie. On le nomme plus ſouvent *Germian*.

☞ DURGOUT, ſ. m. Petite ville de Turquie, en Aſie, ſituée dans une plaine, à deux petites journées de Smyrne.

DURHAM, ſ. m. Ville de l'Angleterre ſeptentrionale, qu'on nomme auſſi *Dunelm* & Dureſme. *Dunelacum*. Cette ville eſt capitale d'un Comté qui porte ſon nom. Elle eſt ſur la rivière de Vère, & preſque iſolée par ce fleuve. *Durham* a un Evêché ſuffragant d'York. Il y fut transféré l'an 1495. de l'Iſle d'Holy-Iland, où il avoit été établi par Aidan vers le milieu du IXe ſiècle. Son Evêque porte le titre de Comte Palatin, & a le pas ſur tous les Evêques d'Angleterre, à la réſerve de celui de Londres. L'Evêché de *Durham* fut ſupprimé en 1553. ſous Edouard VI. pour en ériger deux, dont l'un retiendroit le nom de l'ancien Diocèſe, & l'autre prendroit celui de Neucaſtel, où ſeroit la réſidence du ſecond Evêque. Le Duc de Northumberland, qui s'en étoit fait donner tous les fiefs, érigés en Palatinats, ou Comtés, ayant été condamné, & ſes biens confiſqués, la Reine Marie rétablit l'Evêché de *Durham* dans ſon premier état en 1553, & voulut que ſes lettres patentes fiſſent mention que c'étoit une reſtitution du larcin fait à l'Egliſe, & non une libéralité de ſon fonds. Et enfin l'Evêque fut rétabli dans tous ſes droits par le Parlement en 1554.

Le Comté ou l'Evêché de *Durham*, ou le Diocèſe de Dunelme, eſt une petite Province d'Angleterre. *Dunelmenſis Epiſcopatus*, *Diœceſis*, ou *Comitatus*. Elle eſt bornée au ſud par le Comté d'York, à l'oueſt par ceux de Weſtmorland & de Cumberland; elle a au nord celui de Northumberland; & il eſt baigné à l'eſt par la mer d'Allemagne. Ce Comté a environ 9 lieues de côtes & 11 de profondeur. Le pays en eſt montagneux, & mal peuplé du côté du couchant: le reſte eſt aſſez fertile. Il n'y a de conſidérable que la ville de *Durham*, capitale, & les bourgs d'Harlepole, d'Aukland, de Bernard-Caſtle & de Darlington. C'étoit un Palatinat qui appartenoit aux Evêques de *Durham*, & auquel les Rois d'Angleterre avoient donné de beaux privilèges. De là vient le titre de Comte Palatin que porte encore ſon Evêque. Le Comté de *Durham* a été inhabitable à cauſe de ſes forêts juſqu'à la fin du Xe ſiècle. Sous Ethelrede, Roi d'Angleterre, on le défricha, on y bâtit des villes & des Egliſes, & il devint dans la ſuite le ſiège d'un des plus beaux Evêchés du Royaume.

DURILLON, ſ. m. Mouillez *ill*. Callosité, ou petit corps dur qui ſe fait de la peau endurcie, ou de quelque humeur qui s'y amaſſe, ou de la chair preſſée & foulée, & endurcie par un exercice fréquent & violent. *Callus*, *callum*. Les Chapeliers ont des

durillons au poignet, à force de fouler les chapeaux. Il lui est venu un *durillon* à cette glande qui s'est endurcie. Ceux qui marchent souvent & long-temps ont des *durillons* aux pieds. Quand les *durillons* sont devenus épais, & qu'ils se sont desséchés, & durcis comme de la corne, ils font de la douleur en marchant, parcequ'ils meurtrissent les chairs voisines par la pesanteur du corps qui appuie dessus. Dionis. On se délivre de la douleur que causent les *durillons* en les coupant : chacun peut se faire cette opération à soi-même.

Ce mot de *durillon* vient de dur, parceque les *durillons* sont de petits corps durs.

DURILLONNER, v. neutre. Devenir dur. *Callere, occallescere.* Il faut couper les corps des pieds, avant qu'ils se *durillonnent*.

DURION, s. m. Fruit qui croît en Malaca dans les Indes Orientales, & qui est d'un goût extrêmement agréable. L'arbre qui le produit est grand, d'une substance ferme & solide, & couvert d'une grosse écorce : il pousse plusieurs branches, & porte beaucoup de fruit : ses fleurs sont blanches, tirant sur le jaune, & ses feuilles longues de demi-empan, larges de deux doigts, ou davantage, dentelées fort menu, d'un verd clair au dehors, & au dedans d'un verd obscur. Le fruit est de la grosseur d'un melon, couvert d'une écorce épaisse, tout hérissé de plusieurs aiguillons courts, gros & piquans, verd au dehors, & cannelé en long comme un melon : au dedans il y a quatre cavités, dont chacune en contient trois ou quatre autres, dans lesquelles il y a des fruits fort blancs, comme la crême, de la grosseur d'un œuf de poule, & d'aussi bon goût que ce qu'on appelle *blanc manger*, qui se fait avec de la farine, du lait, de l'eau rose, du sucre & des amandes pilées ; mais non pas si mols ni si gluans : ceux qui n'ont pas cette blancheur, & qui sont jaunes, ont été gâtés par l'injure de l'air, ou de la pluie. On estime les meilleurs ceux qui ont seulement trois fruits dans chaque cellule, ensuite ceux qui en ont quatre : ceux qui en ont cinq sont estimés de peu de valeur, comme aussi ceux qui ont quelques fentes ou crevasses. Chaque pomme ne produit point au-delà de vingt *durions*, dans chacun desquels est un noyau, semblable à un noyau de pêche, un peu plus long. Ce noyau est d'un goût fade, & rend la langue âpre, comme font les nefles vertes, ce qui empêche qu'on ne le mange. Quant au fruit, il est chaud & humide, & pour le manger il faut le presser légérement avec le pied, afin de l'ouvrir sans être piqué des épines qui l'entourent. Il semble à ceux qui n'en ont jamais goûté, qu'ils flairent d'abord des oignons pourris ; mais quand ils ont commencé à en manger, ils en trouvent le goût meilleur que celui des autres fruits. Il y a une telle antipathie entre le *durion* & le betel, que si on met des feuilles de celui-ci dans un navire chargé de *durions*, ou dans un magasin où ils soient gardés, ils se gâtent tous en fort peu de temps : & si quelqu'un a l'estomac chargé, pour avoir mangé des *durions*, il se guérit bien vîte, en appliquant sur son ventre quelques feuilles de betel. Ce fruit est appellé par les Malais *durioon* ; sa fleur *buaa* ; l'arbre qui le porte *batan*. Les Siamois appellent ce fruit *tourrien*.

☞ J'ai mangé à la rade de Bantam le *durion* : il sent assez mauvais, & ne me parut pas trop bon. Tous les gens qui ont demeuré quelque-temps aux Indes, disent que si j'en avois mangé quatre fois, je le trouverois le meilleur de tous les fruits du monde. Il est très-chaud. *Abbé de Choisi.* Les fruits les plus estimés dans le Royaume de Siam sont les *durions*. Ils ont une odeur très-forte qui n'agrée pas à plusieurs : mais à l'égard du goût, il est très-excellent. Ce fruit est très-chaud & très-dangereux pour la santé, quand on en mange beaucoup. Il y a un gros noyau, à l'entour duquel est une espèce de crème renfermée dans une écorce environnée de plusieurs piquants, & qui est faite en pointe de diamant. Mon goût n'a jamais pû s'y accommoder. *Chev. de Chaumont, Relation du Voyage de Siam.*

DURLACH, Voyez DOURLACH. De quelque manière qu'on écrive il faut prononcer *Dourlach*.

DURMIA. Nom d'une famille Romaine qui ne se trouve que sur quelques médailles d'Auguste, comme l'a remarqué Patin.

☞ DURY, ou DUTY-DUNGAPORS. Toile de coton écrue. L'aunage est de 14 aunes de long sur trois quarts de large.

☞ DURY-AGRA. Toile de coton rayée, bleue & blanche, qui vient des Indes Orientales : elles ont onze aunes de long sur une demi-aune de large.

D U S.

DUSARES. Voyez DYSARES.

DUSIEN, s. m. nom que les Gaulois donnoient autrefois aux Démons impurs. *Dusini.* S. Augustin, *de Civit. Dei, L. XV. C.* 23. & non pas 21. comme dit Hoffman, ni 22. comme cite le Moréri, Saint Augustin, dis-je, écrit que comme les Sylvains & les Faunes, que les Latins appelloient *Incubi*, & que nous nommons en François Incubes, du même nom, prenant des corps sensibles & palpables, & la figure humaine, tourmentoient des femmes & en abusoient même souvent ; il y avoit aussi des Démons que les Gaulois appelloient *Dusiens*, qui les poussoient aux mêmes crimes : & il ajoute que tant de gens l'assuroient, qu'il y eût eu de l'impudence à le nier. Sur quoi Vivez a remarqué qu'il y a des nations qui font gloire d'avoir une pareille origine. Il ajoute que les Egyptiens croient qu'un pareil commerce est possible. Paul Lucas, dans son premier Voyage, dit qu'il a vu au Caire des enfans qui étoient dans une très-grande vénération, parcequ'on disoit qu'ils étoient fils d'un Génie, qui paroissoit en serpent dans une grotte, & qu'il eut la curiosité d'aller voir. Mais je n'ai lû nulle part que des nations entieres se vantassent d'être venues d'une semblable cohabitation, & Vivez ne nomme point ces nations.

Ce mot *Dusius*, *Dusien*, peut venir de דוץ, *duts*, qui en Hébreu signifie sauter, sauter de joie, ensorte que *Dusien* signifie aussi un Génie du plaisir, un voluptueux.

DUSIL. s. m. Petit morceau de bois, ordinairement de coudrier, taillé en pointe, ou en cone, dont on se sert pour fermer ou boucher le trou fait à un tonneau, poinçon ou quarte de vin, avec un foret, soit pour tirer du vin, soit pour donner du vent au tonneau, poinçon ou quarte, quand on tire du vin. *Serraculum dolii, dulciculus, dusiclus, ducicula, ducidulus, ducidulum, dux.* On prononce *dusi*, ou plutôt *duzi* ; & l'on dit aussi *duiset*, dit le P. Mabillon, *Act. Sanct. Bened. S. II.* Je n'ai jamais oui dire *duiset*, & je sçai plusieurs vignobles où l'on dit toujours *dusil*, que l'on prononce, comme j'ai dit, sans faire sentir la lettre *l*. Donnez-moi un *dusil*, le poinçon s'en va. Rompez, ou coupez le *dusil*, afin qu'on ne tire plus de vin par là. Otez le petit *dusil*, pour donner du vent afin que le vin coule. Ce valet, après avoir tiré du vin, n'a point remis le petit *dusil* : le poinçon est resté ouvert, & le vin s'est éventé. On l'appelle aussi une *broche* dans quelques endroits.

Ce nom s'est formé du Latin *duciculus*, qui se trouve souvent dans la basse Latinité ; comme on le peut voir en plusieurs endroits des *Acta Sanct.* des Jésuites d'Anvers. De *duciculus*, on a fait *duciclus*, *dusiculus*, qui se trouve aussi ; delà *dusicle*, *dusil* : & comme le remarque un ancien Auteur, cité par D. Mabillon, *Act. Sanct. Bened. Sae. II. p.* 418. *duciculus* s'est dit *ab educendo*, parceque par le moyen d'un *dusil* on tire le vin. Par là & par l'usage de l'Instrument appellé *duciculus*, dans les Auteurs où ce mot se trouve, il est manifeste que Vossius s'est trompé, quand il a dit, *De vitiis Serm. L. III. C.* 10. que *duciculus* étoit un cercle. Bollandus s'y étoit aussi trompé dans ses Notes sur la vie de S. Urbain XXIII. *Jan. C.* 1. §. 4. Il l'a mieux pris ensuite dans la vie de Sainte Adélaide, *V. de Fevr. C.* 5. §. 19. *p.* 719. *D.* Au lieu de *duciculus*, on trouve *dux* dans la vie de

S. Benoît, Abbé de S. Anian en Languedoc, §. 43. *Acta Sanct. Bened. Sec. IV. p.* 209.

DUSSELDORP, s. m. Ville d'Allemagne, capitale du Duché de Berg. *Dusseldorpium.* Elle est du Cercle de Westphalie. *Dusseldorp* est situé sur le Rhin, au confluent de la petite rivière de Dussel dans ce fleuve, entre Cologne & Juliers, & au-dessous de Nuys, mais non pas du même côté de la rivière. *Dusseldorp* est une ville agréable, bien fortifiée, & la résidence ordinaire des Ducs de Neubourg, maintenant Electeurs Palatins.

Ce mot est composé de *Dussel*, nom de la petite rivière qui le baigne, & qui s'y décharge dans le Rhin, & de *dorp*, mot Allemand, qui signifie, un village. Ainsi *Dusseldorp* signifie, le village de *Dussel*; ce qui montre que cette ville n'étoit qu'un village d'abord, & quand elle a pris ce nom.

D U T.

DUTLINGE, s. f. Petite ville de la Suabe, en Allemagne. *Dutlinga.* Elle est sur le Danube, entre la ville de Constance & celle de Tubinge, dans la Principauté de Fursteoberg. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Juliomagus*, ville de la Vindelicie, que d'autres mettent à Pfullendorf, bourg de la même Principauté.

☞ DUTROA, s. m. Herbe fameuse dans l'Amérique, dont la graine est semblable à celle du melon. Pierre Petit parle des vertus de cette plante dans son Traité du *Nepenthès.* Lorsqu'on met du *dutroa* dans du vin, de l'eau ou autre liqueur, il cause une joie si insensée à ceux qui en boivent, qu'ils rient continuellement de toutes leurs forces. Ils perdent absolument l'usage de l'esprit & de la raison; & dans cet état ils n'ont aucun sentiment de ce qui se fait devant eux, ni à eux-mêmes, & n'en conservent aucun souvenir, quand ils sont revenus à eux. Les Portugaises & Américaines comptent si bien sur la vertu de cette plante, que lorsqu'elles en ont donné à leurs maris, elles ne font point de difficulté de prendre leurs ébats devant eux avec leurs Galands.

D U V.

DUVELAND, ou DUYVELANDT, s. m. Contrée de l'Isle de Schouven dans la Zélande. *Duyvolandia.* Elle est au levant de l'Isle, & séparée du reste par un grand canal. Il n'y a aucun lieu considérable. Nous faisons ce nom masculin, parceque en notre langue quand les noms composés de *land*, ancien mot Tudesque qui signifie *terre*, sont terminés par un *d*, ou *ds*, nous les faisons masculins, *le Jutland*, *le Groenland*, &c. mais quand après le *d* on met un *e*, ils sont féminins, *la Hollande*, *la Zélande*, &c. Maty écrit DUYVELANT, & M. Corneille DUVELANT.

DUVET, s. m. La plume des oiseaux la plus douce, la plus molle & la plus délicate, qui vient à leur col & à leur estomac. *Mollior avium pluma, plumula.* En termes de fauconnerie le *duvet* s'appelle la chemise de l'oiseau. FAULTRIER.

Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
Regne sur le duvet *une heureuse indolence.* BOIL.

Ce mot vient de *tufetum*, qui a été fait de *tufa*, herbe qui croît dans les marais, dont la fleur est velue, & servoit aux Anciens à mettre dans les coites & matelas. MÉNAGE. Du Cange dit qu'il vient de *duma*, ou *duva*, dont s'est servi l'Empereur Frédéric II. en son livre de la Vénerie, pour signifier les petites plumes des oiseaux.

Dans quelques Provinces on dit *dumet* pour *duvet*: d'où il est arrivé qu'on a dit de *dumet* pour signifier *ric-à-ric*, *à la rigueur*, parcequ'on pince le *duvet* pour l'ôter de dessus les étoffes.

DUVET, est aussi un petit coton ou poil follet qui vient dans l'adolescence, quand la barbe commence à poindre au menton. *Lanugo.* Un mol *duvet* lui ombrageoit encore les joues. Il n'est bon que dans le burlesque, ou dans le style badin: on le dit aussi de quelques fruits. Les coins sont couverts d'un petit *duvet*.

Là des rouges pavis le duvet délicat,
Ici le jaune ambré d'un roussâtre muscat.
PERRAULT.

☞ DUVET, en termes de Botanique, se dit d'une espèce de coton, qui se trouve sur les plantes. *Lanugo.* Le *duvet* des plantes qui naissent dans des lieux fort secs, semble leur procurer quelque rafraîchissement; ce *duvet* n'étant autre chose qu'un amas de plusieurs brins de coton, qui sont comme autant de meches, qui s'imbibent de l'humidité de l'air. TOURNEFORT, *Acad. des Sc.* 1700. *Mem. pag.* 30.

☞ DUVET d'Autruche. C'est ce qu'on appelle autrement Laine-Ploc, ou Poil d'Autruche. Il y en a de deux sortes: celui qui est nommé simplement fin d'Autruche s'emploie par les Chapeliers dans la fabrique des chapeaux communs; & celui qui est appellé gros d'Autruche sert à faire les lisières des draps fins, destinés pour être teints en noir.

DUVETEUX, adj. Terme de Fauconniers, qui se dit des oiseaux qui ont beaucoup de plumes molles & délicates proche de la chair. *Plumeus.*

DWINA, s. m. Province de Moscovie. *Duina.* Elle est bornée au levant par celle de Condinski, au midi par celle d'Oustioug, & au couchant par celle de Kargapol. La mer blanche & celle de Moscovie la baignent au nord. Les principaux lieux de cette Province sont Archangel capitale, S. Nicolas & Kolmogrod. MATY.

DWINE, s. f. Grande rivière de Moscovie. *Duina.* Elle naît dans le Duché de Vologda, où elle porte le nom de cette Province. Elle prend ensuite celui de Schucana, & va baigner Oustioug, capitale de la Province de même nom. Puis entrant dans celle de Dwina, elle en prend le nom, passe à Archangel, & se décharge peu après dans la mer blanche par deux embouchures.

DUUMVIR, s. m. Nom générique qui se donnoit chez les anciens Romains à plusieurs Magistrats, Commissaires, Officiers, qui étoient deux à avoir conjointement soin de la même administration. *Duumvir.* Ainsi il y a eu presque autant de sortes de *Duumvirs* qu'il y a eu d'Officiers chargés deux ensemble de la même administration. Il y eut des *Duumvirs* préposés à la construction, à la réparation, à la conservation des Temples & des Autels. C'étoit le peuple qui les nommoit. Tarquin en créa pour faire des sacrifices, & pour la garde des Livres des Sybilles, & il les tira du corps de la Noblesse, ou des Patriciens. Ceux-ci étoient perpétuels, & la charge de *Duumvir* leur étoit donnée à vie. Ils étoient exemts de servir à la guerre, & des charges imposées aux Citoyens; & l'on ne pouvoit sans eux consulter les oracles des Sybilles. Cette charge dura jusqu'à l'an de Rome 388. qu'à la requête de C. Licinius & L. Sextius, Tribuns du peuple, le peuple les changea en Décemvirs; c'est-à-dire, qu'au lieu de deux personnes on en commit dix pour avoir ce soin, & l'on ordonna que cette Compagnie seroit mi-partie de Patriciens & de Plébéiens. Sylla augmenta leur nombre de cinq, & ils furent appellés *Quindecimvirs.* Ce nombre crût encore beaucoup dans la suite, & alla jusqu'à soixante, qui retinrent néanmoins le nom de Quindecimvirs. Enfin, ils furent abolis sous l'Empire de Théodose avec d'autres restes des superstitions payennes. C'étoient donc des Officiers qui consultoient les Livres Sybillins dans le besoin. Vopiscus dans la vie d'Aurelien décrit les cérémonies qui s'observoient alors. On prioit les *Duumvirs* de vouloir ouvrir ces livres, & y chercher les destins de l'Empire. On alloit au temple, on feuilletoit ces livres, ou en tiroit les vers que l'on croyoit avoir rapport aux affaires dont il étoit question, on faisoit des lustrations sur Rome, & des sacrifices: de jeunes enfans chantoient des vers: on faisoit aussi un

un amburbie, & un ambarvalle; c'est-à-dire, une procession autour de la ville, & une autre autour des campagnes. Les *Duumvirs* devoient être pour cela bien purifiés. Voyez sur tout ceci Tite-Live, L. I, L. V, L. VI, L. XLI. Vopiscus cité, Héraldus sur le IV[e] Livre d'Arnobe, Rosin, *Antiq. Rom. L. III. C.* 24. & les *Paralipomena* de Thomas Dempster sur cet endroit de Rosin, Vigenère dans ses *Annot. sur Tite-Live, p.* 977, 978, 1329, 1391. ☞ Caligula ne jugea pas indigne d'être lui-même nommé *Duumvir* sur une monnoie de Carthage la Neuve. Le jeune Juba, accoutumé aux manieres des Romains, prit le même titre.

Les *Duumvirs* capitaux furent aussi appellés *Duumviri perduellionis.* C'étoit une Magistrature extraordinaire, que l'on ne créoit qu'en certaines occurrences. Les premiers *Duumvirs* de ce genre que vit Rome, furent ceux que l'on nomma pour juger Horace, qui avoit tué sa sœur, après avoir vaincu les Curiaces.

Ce mot est composé de deux mots Latins, *duo*, deux, & *vir*, homme.

Duumvir. Magistrat d'une Colonie Romaine. *Duumviri.* Les *Duumvirs* tenoient dans les Colonies le même rang, & avoient la même autorité que les Consuls à Rome. Ils étoient pris du corps des Décurions, & portoient la robe prétexte, ou bordée de pourpre. Cette Magistrature duroit cinq ans. Il y avoit aussi des *Duumvirs* Municipaux, que Vigenère compare à nos Echevins; mais qui étoient plutôt comme nos Baillifs & nos Sénéchaux.

Duumvir. Il y avoit aussi à Rome des *Duumvirs*, qui étoient des Commissaires de la Marine. Ils avoient le soin des vaisseaux & des équipages, &c. Ils furent créés l'an 542. de Rome. Il y avoit encore des *Duumvirs* surnommés *Capitaux*, qui étoient les Juges criminels. Ils condamnoient à la mort, & on appelloit de leur sentence au peuple, lequel seul avoit droit de confirmer le jugement de mort contre un Citoyen.

DUUMVIRAL, ALE, adj. *Duumviralis.* Terme de l'Histoire Romaine. Ce qui a rapport aux Duumvirs. Office *duumviral.*

DUUMVIRAT, s. m. Magistrature, Charge, Office, Dignité de Duumvirs. *Duumviratus, Duumviri munus, dignitas, Magistratus.* Le *Duumvirat* dura jusqu'à l'an 388. de la fondation de Rome, qu'il fut changé en Décemvirat. Le *Duumvirat* étoit honorable & utile.

D U Y.

DUY, s. m. Arbre du pays des Noirs qui porte des pommes bonnes à manger. Il est d'une hauteur, & d'une épaisseur médiocre.

DUYNS. Voyez DUNE.

☞ DUYTE, s. f. Petite monnoie de cuivre, qui se fabrique, & qui a cours en Hullande. La *duyte* vaut environ deux deniers de France: huit font le sol d'Amsterdam, qu'on nomme vulgairement *Stuyver.*

D U Z.

DUZAMA. Terme de Philosofophie hermétique. C'est l'ouvrage de la pierre des Sages.

D Y L.

DYLE. Voyez DILE.

D Y M.

DYMEL. Voyez DIMEL.

DYMON, s. m. Terme de Mythologie. *Dymon.* C'est l'un des quatre Dieux domestiques des Egyptiens.

D Y N.

DYNAMÈNE, s. f. Nymphe. *Dynamene.* Elle étoit fille de Nerée & de Doris. Hésiode, *Theogon. v.* 248.

Ce mot est Grec, & signifie *puissante*, de δύναμαι, *possum.*

☞ DYNAMIQUE, s. f. Terme de Mathématique, & en particulier de Méchanique. Science des forces ou des puissances. *Dynamice.* La *Dynamique* est une partie de la Méchanique. Les mouvemens d'un ou de plusieurs corps tirés par des cordes, sont un des principaux objets de la *Dynamique*, ou science des forces. Ac. d. Sc. 1736. *Hist. p.* 105. On trouve au même endroit, *Mem. p.* 1. *& suiv.* la solution de quelques probleme de *Dynamique.* M. Leibnitz, dans une lettre à M. Pélisson en 1692, promet de travailler à un Traité de la Science *Dynamique.* Salomon de Caux, le P. Pardies, MM. Varignon, De la Hire, Euler, d'Alembert & autres, ont fait des ouvrages *dynamiques.*

☞ Ce mot est Grec, & vient de δύναμις, *puissance, force*; nom verbal, dérivé de δύναμαι, *je puis.*

DYNASTIE, s. m. Terme d'Histoire, qui se dit d'une lignée, ou suite de Rois qui ont regné l'un après l'autre dans un Royaume. *Dynastia.* On fait souvent mention des *Dynasties* des Perses, des Assyriens, des Médes, &c. Manéthon a laissé une Chronologie Historique d'Egypte, divisée en 30 *Dynasties.* Voyez Eusèbe, Syncelle, le P. Riccioli, Ussérius, qui rapportent ces *Dynasties*; le Chev. Marsham dans son *Canon Ægyptiacus*, & le P. Pezron, *Antiq. des temps rétablie.*

Ce mot vient de δυναστεία, Grec, dérivé de δυνάω, qui signifie *être puissant, être Roi.*

D Y R.

DYRRACHIUM, s. m. Ville ancienne, qu'on nomme aujourd'hui Durazzo. Voyez ce nom. Il est bon de dire *Dyrrachium*, quand on parle de l'antiquité. C'est ainsi qu'en usent Godeau, Brebeuf, M. de Harlay dans sa *Traduction de Tacite*, où il écrit *Dirrachium*, p. 460, & *Dyrrachium.* Voyez aussi Vigenère sur César.

Du fort Dyrrachium *il veut faire sa proie.*
Brébeuf, *L. VI.*

Campé sur un rocher d'une vaste étendue,
Il voit des ennemis la course suspendue;
Il les tient engagés dans des chemins obscurs,
Et de Dyrrachium *il conserve les murs.* Id.

Cette ville s'appelloit d'abord Epidamme, *Epidamnum.* Pomponius Méla dit, L. II. C. III. que ce sont les Romains qui changerent ce nom, & lui donnerent celui de *Dyrrachium*, parceque celui d'*Epidamnum* leur parut de mauvais augure, comme s'il signifioit, *au malheur, pour le malheur*, & comme on disoit autrefois en François, *à son dam.* Ils croyoient que ce nom étoit composé d'ἐπί, préposition Grecque, & de *damnum*, mot Latin, qui signifie, *dommage, malheur, dam.* Appien dit que les Grecs au contraire évitèrent le nom de *Dyrrachium*, comme étant de mauvais augure, & l'appellerent Epidamne. Scaliger sur Eusebe rejette ce que disent ces deux Auteurs, & prétend, fondé peut-être sur la raison que nous avons rapportée au mot Durazzo, que la ville fut appellée Epidamne, & le port *Dyrrachium.* Mais Vossius, sur l'endroit de Méla cité, soutient que Scaliger se trompe; que jamais personne n'a appellé *Dyrrachium* le port des Epidamniens, que les plus anciens Grecs disent que c'étoit la Peninsule, dans laquelle la ville d'Epidamne étoit bâtie, qui s'appelloit *Dyrrachium*; & il cite sur cela Eratosthène & Philon, cité avec d'autres Auteurs par Etienne de Byzance, Strabon & Pausanias. Eustathius met *Dyrrachium* dans l'Epire, & l'en appelle la Métropole.

Dyrrachium vient du Grec Δυῤῥάχιον, qui est la même chose que Δυσράχιον, *Dysrachium*, composé de δυς, qui dans la composition signifie *difficilement*, & de ῥαχία, un rocher qui s'avance dans la mer. Ainsi *Dyrrachium* signifie un rocher de difficile accès. Eustathius,

thius, sur Denys le Géographe, v. 385. dit qu'on lui donna ce nom à cause que ce lieu étoit extrémement étroit & resserré. Suidas dit que c'est parcequ'il y avoit là un rocher qui, s'avançant dans la mer, & brisant les flots qui venoient frapper contre, étoit d'un très-difficile accès. C'est apparemment aujourd'hui le Cap *Durazzo*, & plus communément *Capo Palo*.

D Y S.

☞ DYSANOGOGUE, adj. m. & f. & s. Δυσανάγωγος, qui est difficile à expectorer. Epithéte que l'on donne à la matiére épaisse & visqueuse, logée dans les bronches.

DYSARES, ou DISARES, s. m. Faux Dieu des Arabes, dit Tertullien, *Apol. C.* 24. *Disares.* Dans l'édition de Tertullien faite par Alde, on lit *Diasares*, mais c'est une faute. Etienne de Byzance l'appelle Δουσάρης, *Dousares*, & dit qu'il y avoit en Arabie un rocher très-haut de son nom, Δουσάρα, *Dusara*, & qu'il étoit honoré des Arabes & des Dacharéniens, qui sont les mêmes que les Nabathéens. Car il y a une faute dans Hésychius, lorsqu'il dit que les Nabatheens honorent le Dieu *Dousares*. Il faut lire Ναβαταῖοι, au lieu de Μαβαταῖοι. C'est une remarque de Thomas de Pinedo dans ses observations sur Etienne de Byzance, pag. 244. not. 92. Hésychius dit que *Dusares* étoit le même que Denys, ou Bacchus, que l'on prétend n'être autre chose que le Soleil.

Vossius croit que ce mot *Dusares* vient de דוץ, *duts*, qui signifie *joie*; & ארץ, *erets*, ou *urets*, qui veut dire, terre; *Dusares*, joie de la terre; & que ce Dieu est Bacchus, ou le Soleil. Suidas le nomme Θευσάρης, *Theusares*, comme si c'étoit Θεὸς Ἄρης, Dieu Mars; mais Bochart a très-bien remarqué, *Phaleg. L. II. C.* 19. qu'il est ridicule de chercher dans la langue Grecque les étymologies des mots Arabes. Munster, & après lui Pamélius, dans ses Notes sur Tertullien, croient que *Dusares* vient de דשרש, *daschresch*, qu'ils interprétent errer, marcher comme un homme yvre. Mais, comme remarque encore Bochart avec beaucoup de sagacité, c'est une méprise de Munster, qui a pris un ד pour un ר, dans la paraphrase Chaldaïque, Isaïe XIX, 14. où les mots du Prophete בהתעות שבור בקיאו *ut oberrat ebrius in vomitu suo*, sont traduits en Caldéen, במא דטעי רויא ומ שדש בת זבית. Munster a lû מר שרש, *Middaschresch*, au lieu de *Middaschdesch*, & il a cru que l'on disoit en Chaldéen דשרש, *daschresch*, ou *dasres*, pour signifier, se veautrer comme un yvrogne; qu'ainsi ce nom *duschresch* venoit de là, & convenoit fort à Bacchus; mais c'est *daschdesch*, de דוש, *dusch*. Quant à Bochart, après avoir rejetté ces étymologies, il propose la sienne, & prétend que *Dysares* se prononçoit & s'écrivoit en Arabe דו אלשרי, *Du-ssara*; car ce mot se trouve dans Giggeius pour le nom d'une idole; que néanmoins ce nom n'est point Arabe, mais moitié Arabe & moitié Syriaque, composé de דו, qui en Arabe répond au בעל des Hébreux, selon l'interprétation de Raphélange, & signifie Seigneur, Maitre, Possesseur, celui qui a, qui posséde quelque chose; & de שרוח, ou שרי, qui signifie *solutio*, liberté, affranchissement; desorte que דו אלשרי, *Dusares*, ou *Dysares*, est la même chose que *Dominus solutionis*, ou *libertatis*, & répond au *Liber pater* des Latins, & au Λυαῖος, & Ἀνειμίππος des Grecs; qu'en Hébreu, Nomb. VI, 3. עגבים גשרח signifie *resolutio & expressio uvarum*, & que le mois de Septembre où se fait la vendange est appellé pour cela תשרי, *Tisri*; qu'ainsi *Dysares* peut encore signifier le Dieu, le Seigneur de la vendange, ou du pressurage, ce qui revient au nom Grec de Bacchus Λυαῖος; qu'enfin שרוי signifie *convivium*, un festin, & אשתרי, *epulari*, faire un festin; d'où דו אלשרי, *Dysares*, ou *Dusares*, signifiera le Dieu des festins; tous noms qui sont très-propres de *Dysares*; c'est-à-dire, de Bacchus.

Nicolaus Loensis, dans ses *Miscellanea*, croit après Marin le Philosophe, que dans Tertullien il faut lire *Thyandrites*, ou comme Suidas Θεὸς Ἄρης, au lieu de *Disares*. Denys Godefroy, & après lui Vossius, trouvent encore *Dysares*, ou *Dussares*, dans un autre endroit de Tertullien; car, L. II. *adv. Nation. C.* 8. où on lit *Vursutinam Maurorum*, *Obodanedussirem Arabum*, ils prétendent avec raison qu'il faut lire *Obodum & Dussarem Arabum*. La correction est très-heureuse. Voyez sur ce Dieu Vossius, *de Idolol. L. II. C.* 8. à la fin, pag. 178. Selden, *de Diis Syr. Synt. II. C.* 4. *pag.* 293, 294.

DYSART, Petite ville, ou gros bourg de l'Ecosse méridionale. *Dysartum*. Elle est dans le Comté de Fife, sur le golfe de Forth, vis-à-vis d'Edimbourg, à quatre lieues au nord. *Dysart* a droit d'élire des députés pour le Parlement d'Ecosse. MATY.

☞ DYSCOLE, s. & adj. m. & f. Qui n'est pas de la véritable Communion des fidèles, qui donne dans quelque schisme ou hérésie. L'Auteur de l'Esprit de Gerson dit que quand l'Empereur Léon voulut faire abattre les images, le Pape Grégoire II. procéda pour le spirituel contre Léon: mais lorsqu'il vit que les peuples d'Italie poussoient leur zéle jusqu'à vouloir le déposer; il les appaisa, & maintint son autorité, tout *dyscole* qu'il étoit. On ne trouvernit pas étrange qu'un *dyscole* fût privé de son bénéfice. RASSICOT. M. Bayle dit dans sa Critique générale de l'Histoire du Calvinisme: Je voudrois bien sçavoir si l'interdiction, les censures & les pénitences d'un Moine *dyscole* n'appartiennent pas à la discipline intérieure & ordinaire des Communautés Religieuses. *Dyscole* dans l'exemple suivant doit être expliqué par séparé de communion, qui professe une Religion différente. Je vous avertis de bonne heure, dit le Recteur Roze dans sa Harangue, que si vous ne fournissez à l'appointement, il y a danger que nous ne nous mettions tous à prouver qu'il n'est que d'avoir un Roi légitime; *etiam dyscole*, pourvû qu'il nous laisse le pain de Chapitre, & le Purgatoire, sans rien innover jusqu'au futur Concile. *Sat. Menip.* in-8. *p.* 84. & 85. *Dyscole* vient du Grec δύσκολος, latinisé dans la Vulgate. Cotgrave l'a mis dans son Dictionnaire. Il signifie Rude, fâcheux, de mauvaise humeur, difficile à contenter. C'est ainsi que M. Huré explique le mot *dyscolus* en son Dictionnaire de l'Ecriture Sainte. *Dyscole* n'est pas François pour fâcheux, &c. mais il est fort bon quand il signifie, Qui est d'un sentiment different de celui des autres en matiére de Doctrine.

DYSENTERIE, en prononçant l'*s* forte, & non pas comme un *z*. subst. fém. Terme de Médecine. Il ne faut écrire, ni *dyssenterie*, ni *disenterie*, mais seulement *dysenterie*, par un *y* & une seule *s*, comme l'écrit M. Lémery. L'étymologie Grecque de δυς & de ἔντερον, en est une preuve convaincante. C'est proprement un flux de ventre sanguinolent, accompagné de douleurs & de tranchées. *Dysenteria*, *intestinorum difficultas*, *tormina*. Le terme de *dysenterie* dans sa signification particulière désigne l'espece de flux de ventre, qui est caractérisé par la fréquence des déjections, l'épanchement du sang & les tranchées. La fiévre, l'ulcère, &c. ne sont pas de l'essence de cette maladie; quoique, quant à l'ulcère, la plûpart des anciens & d'habiles Modernes le prétendent. Voyez le Traité de la *Dysenterie* de M. Maubec. Ceux qui en sont attaqués jettent aussi quelquefois avec les excrémens, du pus & de la sanie, & quelquefois des mucosités blanchâtres, & des raclures de boyaux en forme de petites peaux. Ces raclures ne sont autre chose que quelques mucosités desséchées qui se détachent des boyaux, où elles s'étoient collées. Il y en a une *dysenterie bénigne*, qui n'est point contagieuse d'ordinaire, ni accompagnée d'accidens fort fâcheux. Il y en a une *maligne* qui est jointe à une fiévre pestilentielle, & qui se communique, ravageant des villes & des Provinces entiéres; celle-ci arrive souvent dans les armées, à cause des méchantes eaux & des mauvais alimens. La *dysenterie* est produite par une bile, ou par quelque autre humeur acre & corrosive qui ouvre les vaisseaux des intestins, qui en picote les membranes, & qui enfin les ulcère. Il y a une déjection sanguinolente, où le sang coule par bas sans douleur, & sans que les boyaux soient blessés, qui ne s'appelle

dysenterie

dysenterie que fort improprement.

La cause prochaine de la *dysenterie* est une humeur acre & corrosive qui ulcère les intestins: les causes éloignées sont les méchans alimens, les fruits d'automne, les raisins, le vin nouveau pris avec excès, les poisons, les médicamens violens, les eaux qui passent par des canaux de plomb, ou par de vieux canaux, l'air pluvieux du printemps après un hiver sec, l'air chaud & sec de l'été & de l'automne, quelque contagion qui regne. La partie que cette maladie affecte sont les intestins, ou les grêles, ou les gros, ou tous ensemble : quand la cause du mal est dans les grêles, les tranchées commencent long-temps avant les selles; la douleur est vive, & se fait sentir aux environs & au-dessus du nombril; les excrémens & le sang sont plus mêlangés, parcequ'ils sont plus long-temps ensemble : quand les gros intestins sont attaqués, la douleur est moins forte, elle se fait sentir plus bas; les excrémens sortent en meme-temps que les tranchées commencent; le sang nage dessus, & n'est pas mêlé avec les excrémens.

Les causes de la *dysenterie* sont des sérosités, ou d'autres mauvaises humeurs séparées de la masse du sang, d'où s'ensuit une trop grande fermentation dans le sang, & une dissolution de ses parties qui deviennent trop liquides. C'est la premiere cause. La cause secondaire, comme parlent quelques Médecins, c'est une vellication, & une irritation des fibres nerveuses des intestins, causée par des humeurs acides, acres, séparées du sang; qui fait que les fibres spirales, qui produisent le mouvement péristaltique du ventricule & des intestins, se meuvent trop vite, & que les humeurs sont poussées trop vite à la cavité des boyaux, & chassées trop tôt par l'anus. La cause médiate est quelque corps étranger qui adhère fortement aux intestins, & par ses pointes & ses aiguilles picotte violemment & avec impétuosité les fibres nerveuses des intestins. Les causes éloignées sont tout ce qui peut corrompre la masse du sang, tels que sont les sucs visqueux, cruds, acides, acres, &c. trop manger des fruits d'été, &c.

Rarement les purgatifs font de bons effets dans la *dysenterie*, parcequ'ils augmentent la fermentation du sang, & irritent de plus en plus les fibres des intestins. Les Emétiques n'y sont guère d'usage non plus, parcequ'ils attirent dans le ventricule, ou pour le moins dans les intestins supérieurs, les humeurs péccantes, & causent de plus fréquentes selles. Les remédes balsamiques & stiptiques sont ceux dont il faut user selon les différentes causes, & les différens symptomes de la maladie. L'*Ipecacuanha*, dont on doit la découverte à M. Helvetius, a cela de singulier, qu'il corrige le levain dysentérique à mesure qu'il l'évacue. Borrhy, dans une lettre à Bartholin, dit qu'il n'y a point de meilleur remède pour la *dysenterie*, que l'eau-rose, où l'on a éteint de l'or.

Ce mot vient de δὺς, qui signifie, Avec peine, avec difficulté, & de ἔντερον, intestin.

DYSENTERIQUE. Qui a la dysenterie. *Dysenteriâ laborans.* Un *dysentérique.* Guérir, traiter un *dysentérique.* ☞ Ce mot ne se dit pas seulement substantivement d'un malade qui a la dysenterie, mais c'est encore un adj. m. & f. qui signifie ce qui a rapport, ce qui appartient à la dysenterie. *Dysentericus, a, um.* L'Ipécacuanha est un remède divin pour les dévoiemens & flux *dysentériques*; il est en même temps émétique, cathartique & astringent. Boulduc, *Acad. des Sc.* 1700. *Mem. p.* 2.

DYSPEPSIE, s. f. Terme de Médecine. Difficulté de digérer. *Dyspepsia; difficilis, agra concoctio.* La *dyspepsie* est causée par la foiblesse du levain de l'estomac:

Ce mot vient de δὺς, difficilement, avec peine, & de πέπτειν, cuire.

DYSPNÉE, s. f. Terme de Médecine, difficulté de respirer. *Dyspnea, spirandi difficultas.* La *dyspnée* a trois degrés; sçavoir, la courte haleine, l'asthme & l'orthopnée. *La courte haleine*, qui retient aussi le nom de *dyspnée*, est une difficulté de respirer qui n'est pas fort grande. L'asthme est une difficulté de respirer plus grande, accompagnée de ronflement & de sifflement. L'*orthopnée* est la plus violente de toutes les malades ne pouvant demeurer couchés, & étant obligés d'être debout, ou assis, afin de pouvoir respirer. Les causes les plus fréquentes de la *dyspnée*, sont les phlegmes contenus dans les bronches, & la constitution trop forte de ces mêmes bronches, qui empêchent l'entrée facile de l'air dans les poumons.

Ce mot vient de δὺς, difficilement, mal-aisement, & de πνέω, je respire.

☞ DYSRACHITIS, s. f. Nom d'une emplâtre dont on trouve la description dans Galien, *de compositione medicamentorum per genera, L. V. cap.* 3. & il la recommande pour la fistule & les sinus calleux, Δυσραχίτις.

DYSSYLLABE, adj. Mot composé de deux syllabes. *Dissyllabus.* Un spondée est un pied *dyssyllabe*, composé de deux syllabes longues. Voyez DISSYLLABE.

☞ DYSTHYMIE, s. f. Anxiété, mal-aise ou abattement d'esprit. *Dysthymia.* De δὺς, qui fait entendre ici le mal-aise, & de θυμὸς, *esprit.*

☞ DYSTOCHIE, s. f. Accouchement laborieux. *Dystochia. De* δὺς, *difficilement*, & de τίκτω, *mettre au monde.*

DYSTRE, s. m. *Dystrus.* Cinquiéme mois Syro-macédonien, qui répond à Mars, en commençant quatre jours plutôt. CHASTELAIN. Voyez Eusebe, *Hist. Eccles. L. VIII. C.* 3. & l'Hiérolexicon des Macri. Le *Dystre* répondoit au mois de Février chez les Macédoniens, les Grecs d'Asie, à Ephèse, à Pergame, &c. Et au mois de Mars chez les Macédoniens de Syrie, à Antioche, à Gaze, chez les Arabes & d'autres Orientaux. A Tyr il étoit aussi le cinquiéme mois; mais il répondoit au mois d'Avril, & de même dans la Lycie, aussi-bien qu'à Sidon. Mais chez les Achéens il étoit le troisiéme, & répondoit à Mars *Fabricii Menolog. p.* 42, 44, 46, 47, 48.

DYSURIE, s. f. Terme de Médecine. Difficulté d'uriner accompagnée de douleur & d'une sensation de chaleur. *Dysuria, difficultas & suppressio urinæ.* On l'appelle aussi *ardeur d'urine*, parcequ'il semble que l'urine en sortant brûle l'uretre. Cette maladie différe de la strangurie, en ce que dans celle-ci l'urine ne sort que goutte-à-goutte, au lieu que dans la *dysurie* elle coule sans interruption, & souvent en la quantité requise. Les causes les plus ordinaires de la *dysurie*, sont l'acrimonie de l'urine, & l'excoriation, ou l'exulcération du col de la vessie, & du canal urinaire.

Ce mot est Grec, composé de la particule δὺς, difficilement, avec peine, & de οὐρεῖν, uriner.

D Z W.

DZWINE; ou DUNE, s. f. Grande riviére de Pologne. *Duna, Duina.* Elle prend sa source près de celle de Volga, dans le Duché de Resckw en Moscovie. Elle traverse ensuite la Lithuanie où elle baigne Witepsk & Poloczk, & enfin ayant séparé la Curlande de la Livonie, & passé à Dunebourg & à Riga; villes de cette derniére Province, elle dégorge ses eaux dans le golfe de Riga à la forteresse de Dunemonde. On croit que cette riviére est celle que les Anciens nommoient Rubo.

E

E



Subſt. maſc. Cinquiéme Lettre de l'Alphabet, la ſeconde des voyelles. Un *e* bien formé, un grand *E*, un *é* accentué. La prononciation de cette lettre eſt fort difficile pour les étrangers. Il faut diſtinguer au moins ſix ſortes d'*E* en François. Le premier eſt celui qu'on prononce comme *a*, enſeigner, emporter, Orient, Occident. Prononcez *anſeigner*, *anporter*, Oriant, Occidant. J'appelle le ſecond *e* François l'*e* muet final: c'eſt celui qui ne ſe trouve jamais que dans la derniére ſyllabe, & qui ne ſe prononce point du tout. Il rend même muettes les conſonnes *nt* ou *s*, quand il les précéde dans la derniére ſyllabe de nos noms & de nos verbes. Ainſi bonne, *bona*; bonnes, *bonæ*; donne, *dat*; donnent, *dant*, ſe prononcent en François tout comme on prononceroit *bonn* & *donn*. Dans la ſuite du diſcours la voix coule par-deſſus cet *e* imperceptiblement & ſans s'arrêter. Auſſi notre verſification ne peut ſouffrir cet *e* dans les endroits qui demandent du repos, comme dans la ſyllabe qui porte céſure, en quelques vers que ce ſoit.

J'appelle le troiſiéme *e preſque muet*. Il ſe trouve à la fin des monoſyllabes, *je*, *de*, *te*, &c. Et pour lors ſa prononciation approche un peu du ſon de la diphthongue *eu*. Ainſi *je*, *ego*, ſe prononce preſque comme JEU, *ludus*. Lorſque dans les monoſyllabes cet *e* ſe trouve ſuivi d'une *s*, & que le mot ſuivant commence par une voyelle, ou, ce qui eſt la même choſe, par une *h* douce ou muette, le bel uſage a introduit une regle particuliére. C'eſt que dans la converſation on coule ſur cet *e* qui devient tout-à-fait muet, *les* ames, *les* hommes, *les* honneurs, *les* amours: cela ſe prononce comme s'il y avoit *lz* hommes, *lz* honneurs, *lz* amours: mais dans un diſcours public on prononce tout, & on appuie ſur *ces es*, comme s'il y avoit *ais*, *lais* ames, *lais* hommes, *lais* honneurs, *lais* amours. Cet *e* ſe trouve auſſi dans notre langue au milieu des mots, ſoit entre deux conſonnes, ſoit après une voyelle, & devant une conſonne. Lorſqu'il eſt entre deux conſonnes, il a un ſon obſcur, & comme imperceptible. Il eſt dans notre langue ce qu'eſt en Hébreu le point voyelle que les Grammairiens appellent *ſcheva*. C'eſt un *e* très-obſcur, qu'on eſt obligé dans toutes les langues de ſous-entendre, quand on veut prononcer deux conſonnes de ſuite dans la même ſyllabe, ſur-tout ſi ces deux conſonnes ſont un peu fortes à prononcer. Toute la différence qu'il y a là-deſſus entre les autres nations & nous, c'eſt que nous écrivons cet *e*, que les autres nations n'écrivent point; mais la prononciation eſt à peu-près la même. Ainſi en écrivant *pelouſe*, *éperon*, nous prononçons comme on prononceroit ailleurs, *plouz*, *épron*. Enfin cet *e* preſque muet ſe trouve quelquefois après une voyelle & devant une conſonne; & pour lors il ne fait qu'allonger un peu la voyelle, ſur-tout dans quelques temps formés des infinitifs en *er*. J'avouerai, je prierois: il faut prononcer preſque je *prirois*, en faiſant l'*i* un peu long; enjouement, il faut allonger l'*ou* qui précéde l'*e*, & ainſi des autres; mais il faut toujours conſerver l'*e* dans l'écriture, & il ſert pour lors à marquer la racine, l'étymologie, &c. Au reſte, cet *e preſque muet* eſt ſi inſenſible dans la prononciation qu'il n'eſt point compté dans les vers. Ainſi *prierons* ne fait que deux ſyllabes dans ce vers de M. Racine,

Et nous le prierons *tous de nous ſervir de pere.*

Cet *e*, auſſi-bien que le précédent, s'appellent *e* féminin, tant parcequ'ils ſont trop foibles, que parcequ'ils ſervent à former les féminins des adjectifs. Ainſi du maſculin, l'homme *conſtant*, on forme le féminin, la femme *conſtante*, voilà l'*e* muet. Et du maſculin *aimé*, on forme le féminin *aimée*, voilà l'*e* preſque muet.

Le quatriéme *e* eſt l'*e fermé*, qu'on appelle auſſi l'*e maſculin*, parcequ'entre autres uſages il ſert à marquer le maſculin des participes paſſifs dans les verbes en *er*, comme aimé, changé. Il eſt toujours *accentué*, quand il termine le mot, comme dans bonté, facilité, &c. au pluriel des noms & des verbes il eſt ſuivi d'une *s*, hontés, facilités, vous aimés. Autrefois au lieu de cet *s* on écrivoit un *z*, & quelques-uns le ſuivent encore aujourd'hui; & pour lors on ne met point d'accent ſur l'*e* bontez, facilitez, vous aimez. Au commencement, & au milieu des mots cet *e* fermé devroit toujours être accentué; mais cette exactitude eſt difficile à garder, & bien des gens y manquent. L'*e* fermé, ou maſculin, rime fort bien avec la diphthongue *ai* du préſent, du prétérit indéfini, & du futur des verbes, & par conſequent il a parfaitement le même ſon.

Vaincu, chargé de fers, de regrets conſumé;
Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

RACINE.

Le cinquiéme *e* eſt l'*e ouvert*, qui eſt allongé dans la prononciation Françoiſe, comme il l'eſt en Latin dans les pénultiémes longues, *contedo*, *albedo*. Nous marquons ſouvent cet *ê* en François par un chevron, ou accent circonflexe, honnête, tête: on le marquoit autrefois par une *ſ* qu'on ne prononçoit point, honneſte, foreſt. Nous avons dit que l'*é* fermé a le même ſon que la ſimple diphthongue *ai*; & l'*e* ouvert a le même que la diphthongue *ai* allongée & marquée d'un circonflexe, ou ſuivie d'une *ſ* muette. Ainſi FESTE ou FÊTE, *feſtum*, & FAISTE, ou FAÎTE, *faſtigium*, ont parfaitement le même ſon. Cet *e* ouvert au lieu d'un circonflexe ne prend ſouvent qu'un accent aigu dans la derniére ſyllabe des noms dont le ſingulier auſſi-bien que le pluriel eſt en *ès*, comme accès, décès, procès, &c. dans les prépoſitions & adverbes de même terminaiſon, près, après, &c. D'autres y mettent un accent grave; & c'eſt ce que nous avons fait dans ce Dictionnaire-ci, parceque cet *e* eſt fort différent de l'*e* fermé, ſur lequel l'uſage eſt de mettre un aigu. Voyez notre Préface. Néanmoins dans chés, *apud*, aſſés, *ſatis*, l'*e* eſt fermé, & non pas ouvert. C'eſt pourquoi *aſſés* rime avec les pluriels des noms dont le ſingulier eſt en *e*.

Quelques faux brillans mal placés,
Toute la piéce eſt admirable:
Un mot leur déplaît, c'eſt aſſés,
Toute la piéce eſt deteſtable. DES-H.

Cet *e* même n'a point du tout d'accent dans la pénultiéme, lorſqu'il eſt ſuivi de deux *rr*, comme guerre, tonnerre, non plus que dans la derniére ſyllabe, lorſqu'il eſt ſuivi d'une *r* ſeule & ſur laquelle on appuie, comme *mer*, *fer*: l'*e* eſt ouvert dans ces mots; &

& si l'on n'y met pas l'accent grave, qui y seroit nécessaire, c'est que l'usage ne le permet pas. Car lorsque cette *r* finale est muette, l'*er* dans le discours ordinaire a le son de l'*é* fermé ou accentué, Rocher, *rupes*, changer, *mutare* : on prononce roché, changé. Ajoûtez à ceux-ci léger, qui se prononce comme si l'on écrivoit légé avec l'accent aigu sur l'*é* de la derniére syllabe. Mais le mot *Chevauléger*, est une exception de cette regle, & il se prononce avec l'*è* ouvert. C'est un composé, qui ne retient point la prononciation ordinaire de *léger*. Nous dirons ailleurs que cette *r* finale doit se prononcer, lorsqu'elle est suivie d'un mot qui commence par une voyelle, ou qu'elle se trouve placée à la fin d'un vers, dont la rime demande qu'on fasse sentir l'*r* dans la prononciation.

Le sixiéme *e* est médiocre ou mitoyen entre l'*e* ouvert & l'*e* fermé, ayant un son plus plein que l'*e* fermé, & moins ouvert que l'*e* qu'on nomme proprement ouvert. Cet *e* médiocre a un son bref & coupé, comme dans la derniere syllabe de ces mots, cabi*net*, obj*et*, discr*et*; dans la premiére de *mettre*, *lettre* : & dans la pénultiéme de Proph*ete*, Interp*rete*. Les régles de la rime, qui sont fort sévéres dans la versification Françoise, font bien sentir la difference entre cet *e mediocre* & l'*e* ouvert. Car par exemple METTRE, *ponere*, ne rime point avec MAITRE, *Magister*, ni LETTRE, *littera*, avec ÊTRE, *esse*; & cela prouve que le son en est entierement different.

On pourroit encore trouver une septiéme espéce d'*e*, qui est l'*e* simple, qui n'est point muet, & qui n'est proprement ni ouvert, ni fermé, ni médiocre, ni long, ni bref, comme dans les derniéres syllabes de ces mots, Grammair*ien*, Histor*ien*, &c.

Après toutes ces régles; il faut convenir que l'usage est le plus sur de tous les Maîtres. L'*e muet* final est celui qui coûte le plus aux Etrangers. Il y a même des Provinces de France, où on le prononce fort mal; & où les petits enfans disent ma mere*n*, au lieu de dire, *ma mere*. Dans le langage vulgaire de Toulouse, on donne à cet *e* final & muet un son fort approchant de l'*e* accentué. C'est ce qui a trompé quelques personnes dans le nom de deux illustres Sçavans de ce pays, dont l'un est actuellement (1704.) Professeur Royal de Philosophie dans l'Université de Toulouse, l'autre, natif de Carlat Diocése de Rieux, a passé en Hollande, & est très-connu par ses Ouvrages. Leur vrai nom est Bayle, & ce n'est que par une mauvaise imitation du langage Toulousain, que certaines gens les ont appellés Baylé.

Quelquefois l'*e* n'a aucun des sons qu'on vient de marquer, ce qui arrive lorsqu'il est dans une même syllabe devant une autre voyelle; & alors quelquefois il forme une diphthongue, comme dans les mots *feu*, *malheur*, &c. Quelquefois l'*e* se perd entiérement, & on ne le prononce point du tout, comme dans *malheureux*, *heureux*, qu'on prononce malhureux, hureux; dans *feindre*, *peindre*, &c. qu'un prononce comme s'il y avoit *findre*, *pindre*; devant un *a* & un *o* dans *mangea*, *partagea*, *mangeons*, *partageons*, *mangeoient*, *partageoient*, & dans les autres mots semblables, où l'*e* ne sert qu'à adoucir le son du *g*, & à le faire prononcer comme un *j* consonne dans *jamais*, *joconde*, &c.

Ceux qui ne distinguent que trois espéces d'*e*, qui sont l'*e* muet, l'*e* ouvert, & l'*e* fermé, avouent qu'il y a plusieurs degrés dans la prononciation de ces *e*; ce qui est la même chose que s'ils distinguoient plusieurs espéces d'*e*.

Les Latins avoient aussi des *e* differens : l'un étoit plus ouvert, *e vastius*; tel étoit le dernier dans *here* vocatif de *herus*, maître : l'autre étoit plus fermé; tel que celui de l'adverbe *here*, hier. Ce dernier *e* & l'*i* se changoient souvent l'un & l'autre. Ainsi pour *here*, on dit *heri*; & l'on trouvoit souvent *sibe*, *quase*, &c. pour *sibi* & *quasi*; & Tite-Live se servoit souvent de ces sortes de mots. L'*e* Latin s'exprimoit aussi quelquefois par *a*. C'est pour cela que quelques Antiquaires ont prétendu que la medaille de Galien qui a pour inscription GALLIENÆ AVGVSTÆ n'est point une medaille satyrique, comme d'autres le vouloient, & que ces mots ne sont point un datif féminin, mais le vocatif masculin, *Galliene Auguste* écrit par un *a*.

Au regard de la forme de cette lettre E, nous l'avons prise des Latins, qui la tenoient des Grecs : ceux-ci l'avoient reçue des Phéniciens, & de Cadmus qui la leur avoit portée. Car les Phéniciens avoient la même langue & les mêmes caractéres que les Hebreux : or la forme du *he* Hebreu étoit la même que celle de notre E, ainsi qu'on le peut voir sur les médailles Hebraïques, & dans la Dissertation du P. Souciet, Jésuite, sur ces médailles, & sur les premieres lettres Hebraïques, p. 143. Toute la différence qu'il y a, c'est que les Hebreux lisant de droit à gauche, ils tournoient cette lettre en ce sens, Ǝ, au lieu que les Grecs, les Latins, & toutes les langues modernes, lisant de gauche à droite, l'écrivent dans un sens différent, E. Ensuite en écrivant vîte & faisant la traverse d'en haut, la perpendiculaire, & la traverse d'en bas tout d'un trait & sans lever la main, on l'a arrondie comme un C; puis ajoûtant la traverse du milieu, delà s'est formé *e*, qui est la petite forme de cette lettre.

Les Imprimeurs appellent *e trema* un *ë* sur lequel il y a deux petits points, & un *é* acut, celui qui est accentué.

E, sur les monnoies, marque celles qui sont fabriquées à Tours.

E, sur les touches d'un clavier d'orgue, ou de clavessin, marque les tons *E mi la*.

E, sur la boussole, ou compas de mer, Cartes marines, &c. marque le vent d'Orient, qu'on nomme EST dans les mers du Ponent. E. *Est*. ESE. *Est-sud-est*. NE. *Nord-Est*, &c.

E, dans les lettres, Epîtres dédicatoires, Gazettes & livres d'Histoire moderne, se met par abréviation pour *Excellence*, ou, *Eminence*, V. E. *Votre Excellence*, ou *Votre Eminence*. S. E. *Son Excellence*, *son Eminence*, &c.

E, dans les Calendriers Ecclésiastiques, est la cinquiéme des sept letres qu'on nomme Dominicales.

On trouve dans bien des Dictionnaires, que la lettre E chez les Anciens étoit une lettre numérale, qui signifioit 250, suivant ce vers.

E quoque ducentos & quinquaginta tenebit.

Mais il faut remarquer ici une bonne fois pour toutes, que ce n'est pas chez les Anciens que cet usage des lettres Latines numérales a eu lieu. Isidore de Seville, Auteur du septiéme siécle, le dit en termes exprés au premier livre de ses Origines, chap. 4. *Latini autem numeros ad litteras non computant*. Cela fut introduit dans un temps de barbarie & d'ignorance. M. Du Cange a pris soin d'expliquer cet usage au commencement de chaque lettre de son sçavant Glossaire Latin-Barbare. Mais les faiseurs de Dictionnaires qui l'ont suivi, & qui ne l'ont pas entendu, ont dit qu'on trouvoit cette explication des lettres numérales dans Valérius Probus. M. Du Cange ne dit point cela, mais seulement qu'on trouvoit cette explication à la page 1683. du recueil des anciens Grammairiens, entre lesquels sont Valérius Probus, & Pierre Diacre. *Habetur verò illud cum Valerio Probo, Paulo Diacono (il falloit dire*, Petro Diacono) *& aliis qui de numeris scripserunt, editum inter Grammaticos antiquos*. Cette édition est de Wekel in-4°. de l'an 1605. par Elie Putschius. On attribue à Magnon, Archeveque de Sens du temps de Charlemagne, l'explication des notes du Droit, qu'on trouve dans le même recueil, & ailleurs.

E A C.

☞ EACÉES, s. f. pl. Fêtes & jeux solemnels qui se célébroient à Egine en l'honneur d'Eaque.

EACIDE, s. m. & f. Descendant d'Æacus, qui est de la

rice d'Æacus. *Æacides.* J'aime mieux que Therlite soit votre pere, pourvû que vous soyez un *Eacide* en valeur, que si vous etiez fils d'Achille, & que vous ne fussiez qu'un Therlite. *Juvenal Sat. VIII. Eacide* est mis là pour Achille, & souvent on lui donne ce nom, aussi-bien qu'à Néoptolémus, ou Pyrrhus son fils, parcequ'ils descendoient d'Æacus, qui étoit aïeul d'Achille. Pausanias a remarqué que presque tous les *Eacides* furent tués.

E A D.

ÉADBERT. Voyez EDBERT.

☞ EAGH, f. m. Grand lac d'Irlande, dans la Province d'Ulster.

☞ EAIGE, m. Vieux mot. Vie, âge.

E A L.

ÉALE, f. f. *Eale.* Bête à quatre pieds, dont on ne sçait que ce qu'en a dit Pline, l. 8. sect. 30. & Solin après lui. Pline, après avoir parlé des Lynx, des Sphynx, & autres animaux d'Ethiopie, que bien des Auteurs modernes traitent d'animaux fabuleux, parcequ'ils ne les ont pas vûs, dit que l'*Eale* est une bête de la grandeur de l'hippopotame; qu'elle a la queue d'Eléphant, & est de couleur noire ou rousse; qu'elle a les machoires de sanglier, & des cornes de plus d'une coudée de longueur; que ses cornes sont mobiles, ensorte qu'elle combat tantôt avec une, & tantôt avec l'autre, & les remue en tous sens, soit pour attaquer, soit pour se défendre, & parer les coups qu'on lui porte.

E A N.

ÉANUS, f. m. Nom que l'on donnoit à Janus, & que Ciceron lui donne, comme l'allegue Cornificius au III[e] Livre des etymologies. *Eanus.* On l'appelle ainsi *ab eundo*, parceque le monde, à sçavoir le Ciel, va toujours, tourne toujours. Vigenere, *sur Tite-Live*, *p.* 1224.

☞ EAQUE, f. m. Fils de Jupiter & d'Egine, dont il fut Roi. La réputation qu'il s'acquit d'être le Prince le plus équitable de son temps, lui mérita chez les Poëtes une place parmi les Juges d'enfer, entre Minos. & Radamanthe.

É A R.

ÉARNE, f. m. Grand lac d'Irlande. *Ernus. Erno, Derno. Erdinus.* Il est dans le Comté de Fermanagh, en Ultonie. Il a deux lieues de long. Ce sont comme deux lacs joints par un canal, ce qui fait qu'on le divise en deux parties, ou deux lacs, dont l'oriental conserve le nom d'*Earne*, & celui qui est à l'occident s'appelle *Broad.*

E A S.

ÉAST-ANGLE. Prononcez EST-ANGLE. Nom propre d'un ancien Royaume des Anglo-Saxons dans l'Isle Britannique. *Orientalis Anglia*; *East-Anglia.* Il avoit au couchant le Royaume de Mercie, au midi celui des Saxons & Orientaux, & il étoit baigné au levant & au nord par la mer d'Allemagne: il comprenoit les terres où sont aujourd'hui les Comtés de Nortfolk, de Suffolk & de Cambridge.

East signifie Orient, d'où nous est venu le nom d'*Est.* Ainsi *East-Angles* signifie Anglois orientaux.

ÉASTER, f. f. Deesse des anciens Saxons. *Easter.* M. Bochart, qui avoit entrepris de rapporter les anciennes origines à la langue & à la doctrine des Phéniciens, pretendoit que cette *Easter* étoit la même qu'Astarté. Ses sacrifices se faisoient au commencement du printemps; & delà vient que les Saxons appelloient *Easter* le mois auquel se célèbre la Pâque. Skinnerus ne s'éloigne pas beaucoup de ce sentiment, dans son Etymologique de la langue Angloise. Huet. Bochart, pour rapprocher ce mot de celui d'Astarte, dit *Æstar*, ou *Easter*; mais Bede, *l. De temporibus*, où il a pris ceci, dit *Easter*, & ne dit qu'*Easter.* Il est vrai que la prononciation d'*Easter* & d'*Æster*, different peu aujourd'hui en Anglois. C'étoit le mois d'Avril, que les Saxons appelloient *Easter Month*; & les Anglois appellent encore aujourd'hui les Fêtes de Pâque *Easter-time*, le temps d'*Easter.* Voyez le *Chanaan* de Bochart, c. 42.

EAST-MEATH. Prononcez *Est-Mete.* Nom propre d'un Comté de la Lagénie, en Irlande. *Media*, ou *Media Orientalis.* La Boine divise l'*East-Meath* en deux parties. C'étoit autrefois un Royaume, & le pays des Eblaniens, ou Eblanes.

Ce nom est composé d'*East*, Orient, & de *Meath*, Médie. Ce nom lui vient peut-être, dit Cambden, de ce que ce pays est au milieu de l'Isle. Cambden écrit Meth, & l'appelle simplement Comté de Meth. Neanmoins dans la Carte on trouve *East-Meath* & West-Meath.

E A U.

EAU, cette terminaison ne fait ordinairement qu'une syllabe en François, *couteau*, *ciseau*, *tableau*, *manteau*, &c. excepté dans *fleau*, que nos bons Poëtes font de deux syllabes, & *perdreau*, qu'ils font de trois plus ordinairement. Voyez l'excellent *Traité de la Poësie Françoise* du P. Michel Mourgues, dont on a beaucoup profité dans la révision de ce Livre.

EAU, f. f. *Aqua.* On ne prononce presque pas l'*e*, c'est un *e* presque muet. L'*eau* est le troisieme des quatre Elémens vulgaires, qui est froid & humide par sa nature. M. Ozanam définit l'*eau*, un élément liquide & visible qui coule sur la terre, & qui est souverainement froid & moderément humide. Ce nom se donne à tous les corps clairs & liquides qui coulent sur la terre: comme *Eau* de mer, *marina*; de rivière, *fluviatilis*; de fontaine, *fontana*; d'étangs, de sources, de citernes, *cisterniana*; de puits, *puteatis.* L'*eau* pese 800 fois plus que l'air: & est de 14 à un à l'égard du mercure. Toute *eau* contient des particules terrestres, plus ou moins. Wodwart dans son Traité de la Végétation, & d'autres, l'ont demontré.

L'*eau* d'Espagne est excellente: elle ne se corrompt jamais. C'est en partie ce qui fait que le pain de Madrid est si bon. Le pain de Gonesse n'est si estimé, depuis si long-temps, que parceque les *eaux* y ont toujours été bonnes. La bonté de l'*eau* consiste dans sa legéreté.

Les meilleures *eaux* pour les usages de la vie sont celles qui sont pures, legéres, transparentes, simples, & sans grand mélange de particules terrestres. MORTHON. L'*eau* la plus convenable pour la santé; est celle qui est légére, claire, pure, qui n'a ni couleur, ni odeur, ni saveur, qui s'échauffe & se rafraichit tres-vîte, & dans laquelle les herbes & les légumes se cuisent facilement & promptement. Quelques-uns disent que la marque d'une bonne *eau* est de dissoudre parfaitement le savon. Les meilleures *eaux* sont ordinairement celles des puits, ou des fontaines.

M. Lémery croit que l'*eau* de rivière est la meilleure & la plus saine de toutes, pourvû qu'on la laisse reposer devant que d'en boire, & qu'on la prenne loin au-dessus des grandes villes, pour qu'elle ne soit point chargée d'impuretés & d'immondices.

L'*eau* de la Seine ayant été pesée dans un aréométre très-exact, s'est trouvée aussi legére qu'aucune *eau* de fontaine, quelque claire qu'elle fût. Voyez le *Traité des alimens* de M. Lémery. On ne juge pas de la légéreté des *eaux* par leur moindre poids, mais par leur subtilité à descendre promptement de l'estomac.

M. de la Mare, dans son *Traité de la Police*, L. IV. Tit. III. c. 3. parle de la Police des *eaux* de fontaines & de puits, laquelle, dit-il, a toujours fait partie de la Jurisdiction du Prevôt de Paris. Dagobert I. par un Edit de l'an 630. ordonna que si quelqu'un falsifioit ou corrompoit par des immondices les *eaux* d'une fontaine, il seroit condamné de la nettoyer, & en six sols d'amende; c'est-à-dire, quatante-neuf livres

dix

dix sols. Il rapporte à la même page 550 & 551. divers autres Réglemens des années 1369. 1693 & 1703. Le chapitre suivant regarde la police des *eaux* de riviére. Le VI. est des porteurs d'*eau*, & des endroits où ils doivent puiser les *eaux* qu'ils débitent au public.

Thalès soutenoit que l'*eau* étoit le principe de tous les corps; & cette opinion a été renouvellée en nos jours par Robert Flud, qui en a fait un Systême compris en plusieurs volumes.

L'*eau* rafraichit & humecte beaucoup, elle aide à la digestion. L'*eau* est un principe passif, selon la plupart des Chymistes. On dit que dans une Isle de la mer Atlantique il se trouve un arbre qui fournit de l'*eau* à tous les Insulaires. L'*eau* de pluie est plus pénétrante & plus active que l'*eau* commune, à laquelle les Chymistes la préferent en qualité de dissolvant.

Les Chinois disent que dans la Province de Foquien il y a un lac dont l'*eau* est verte, & qui change le fer en cuivre. P. LE COMTE.

Ce mot est dérivé du Latin *aqua*, d'où on a fait premiérement *aigue*, témoin *aiguière*, ou *éguiere*, *Aiguesmortes*, *Aigueperse*, *Aiguebelette*, *aiguade*, qu'on dit encore en termes de Marine: ensuite on a dit *ayve*, & *ayau*, & *yaue*, qu'on dit encore en quelques lieux, dont enfin on a fait *eau*. Borel dit que ce mot vient du vieux Gaulois *auen*, *auon*; qui signifioit autrefois *riviere*, d'où sont venus les noms des villes *Gandavum*, *Genabum*, & autres. Du Cange dit qu'on a appellé une Isle *Eia*, mot tiré du Saxon *eaze*, d'où nous avons fait *eave*, comme on écrivoit encore du temps de Nicot, & depuis *eau*.

On dit en général, Aller par *eau*, pour dire, Naviger; voyager sur la mer, sur les lacs & sur les rivieres. *Navigio ire.* Passer l'*eau*, au-dela l'*eau*, c'est-à-dire, de l'autre côté de la riviére. On dit une *eau* claire, transparente, dormante, obscure, profonde, &c. Les *eaux* sont débordées, sont crûes. Les *eaux* les plus tranquilles ne sont pas les plus divertissantes. M. SCUD.

Le Danube en trembla caché dans ses roseaux;
Et saisi de frayeur precipita ses eaux. MÉN.

On dit qu'une chose ne sent que l'*eau*, quand elle n'a ni sel, ni saveur. Jeûner au pain & a l'*eau*. On a observé que l'*eau* d'une fontaine est d'un autre poids a sa source, qu'à quelque distance delà, & qu'après son dégel elle est d'un autre poids qu'elle n'étoit auparavant. Une pinte d'*eau* du Gange est plus légére d'une once que quelque autre *eau* que ce soit: le Mogol n'en boit point d'autre, en quelque lieu qu'il se trouve.

EAU, en particulier, se dit de la pluie, *aqua*, *pluvia*. Ce nuage épais nous menace d'*eau*. Il tombe de l'*eau*. Une ondée d'*eau*.

On dit qu'un homme est obligé de recevoir les *eaux* de son voisin, pour dire, les eaux pluviales qui tombent de dessus le toit de la maison de son voisin.

L'Ecriture distingue les *eaux* qui sont au-dessus du firmament, ou des Cieux, & celles qui sont au-dessous, c'est-à-dire, les *eaux* de la mer, des riviéres, &c. qui sont au-dessous de l'air, & les *eaux* des nuées qui sont au-dessus.

EAU pétrifiante, est une *eau* qui a un sel de telle nature, que s'insinuant dans les corps qu'on met dedans, il les rend tout-à-fait pierres. Elles pétrifient les matiéres qu'on laisse séjourner dedans, comme du bois, des fruits, des parties d'animaux, &c. Ovide parle de ce phénoméne dans le XVe livre des Métamorphoses.

Flumen habent Cicones, quod potum saxea reddit
Viscera, &c.

Les Anciens ont attribué des effets surprenans aux *eaux* qui pétrifient. Les Paysans en Angleterre s'en servent comme d'un spécifique pour guérir les bestiaux attaqués de dysenterie. MORTHON.

L'*eau* d'Arcueil est remplie de parties pierreuses, qui se séparent des parties de l'*eau* en coulant, & forment au fonds des canaux un sediment qui se durcit, & devient pierre. On dit que les *eaux* d'un certain fleuve de Thrace enyvrent de la même maniére que du vin; ce qui peut venir des parties sulphureuses, bitumineuses & volatiles, que les *eaux* de ce fleuve contiennent, & qui s'étant portées à la tête, empêchent le mouvement réglé des esprits animaux, & les portent avec impétuosité & sans ordre, dans toutes les parties du corps.

Il y a encore une autre espéce d'*eau* qu'on pourroit appeller incrustante, parceque si on met quelque corps dans cette *eau*, il se fait tout autour une incrustation de pierre sans changer le corps qu'on y avoit mis. Cette *eau* est fort commune à Paris & aux environs; & à propos de cela, on doit remarquer qu'il faut bien prendre garde d'où viennent les *eaux* qu'on destine à la boisson. Car si elles passent par des terreins qui aient de mauvaises qualités, elles en prennent aussi, comme lorsqu'elles passent sur des pierres de platre, &c. Ce qui se connoit en faisant cuire de l'ozeille dans l'*eau* qu'on veut éprouver. Car l'*eau* change de couleur, & devient rougeatre; ce qui n'arrive jamais aux autres *eaux*.

EAU, en termes de Théologie, se dit premiérement de celle avec laquelle on baptise. Le pécheur est régénéré par les *eaux* du Baptême, par les *eaux* de la grace. L'ancien usage étoit de dire *eau* simplement, pour dire, les *eaux* du Baptemé. Il y a dans le Roman MS. de Jourdain de Blaye;

Cil le lèva des saints fonts & de l'aigué.

C'est-à-dire, de l'*eau*. Les anciens Auteurs Ecclésiastiques se sont servis d'*aqua* en ce même sens.

EAU BENITE, *aqua benedicta*, *aqua lustralis*, est une *eau* qui se fait dans l'Eglise avec certaines priéres, exorcismes & cerémonies. On la prend à l'entrée & au sortir de l'Eglise. L'*eau benite* de Pâques est celle qu'on préparoit autrefois seulement pour baptiser les enfans, & les catéchuménes. Celle qu'on fait solemnellement tous les Dimanches, dans les Paroisses, sert pour la dévotion, pour effacer les péchés véniels, chasser les Démons, preserver du tonnerre, &c. On la peut faire aussi les autres jours, & en quelque Eglise que ce soit, avec les priéres marquées pour cela dans les Missels & Rituels: Par un titre de Marmoutier rapporté dans l'*Histoire de Bretagne*, T. II. p. 1625. il paroit que les Moines ne la faisoient pas autrefois, mais la recevoient des Evéques. Un Allemand, nommé Urbain Godefroy Siber, a imprimé une Dissertation à Leipsik, pour montrer, par des preuves tirées de l'Histoire Ecclésiastique, que l'on peut faire boire de l'*eau benite* aux animaux.

L'usage de l'*eau benite* est très-ancien dans l'Eglise, comme on le peut voir dans S. Jérôme, dans la vie de S. Hilarion, & dans Gretser, *De Benedict. C. X. & suiv.* jusqu'au XX. Les Juifs avoient plusieurs aspersions semblables que Dieu même avoit instituées. Voyez au L. des Nombres XIX. 17. On attribue au Pape S. Alexandre, martyrisé sous Adrien, l'institution de l'*eau benite*. GODEAU.

L'usage de l'*eau benite* est une des pratiques de l'Eglise contre laquelle les Hérétiques de ces derniers siécles ont crié avec le plus d'ignorance & de passion: la passion leur a fait déguiser la créance & la pratique de l'Eglise; & l'ignorance leur a fait blâmer ce qui est autorisé par des preuves incontestables. Il est vrai que les Payens avoient une *eau* lustrale, tout comme il est vrai qu'ils avoient des Temples, qu'ils faisoient des priéres, & pratiquoient une infinité de choses, que nous pratiquons aussi-bien qu'eux: nous flechissons les genoux pour adorer le vrai Dieu, comme ils faisoient pour adorer les faux Dieux.

On appelle aussi *eau benite*, cette cérémonie & ces priéres qui se font les Dimanches avant la grand'Messe pour benir l'*eau*: comme, Voilà l'*eau benite* qui sonne.

EAUX AMÉRES DE JALOUSIE. Dans le Livre des Nombres il est fait mention d'une *eau* qui servoit à éprouver si une femme étoit adultére.

Eau Bouillante, épreuve de l'eau bouillante. Chez nos Anciens on faisoit la preuve des crimes par l'immersion du corps, ou du bras, dans l'*eau* chaude, avec plusieurs cérémonies Ecclésiastiques; d'où vient que comme on dit maintenant : j'en mettrois ma main dans le feu, quand on veut assurer une chose, & marquer qu'on n'en doute pas; les Anciens disoient, J'eo serois un Jugement d'*eau* chaude & de fer chaud. C'est ce qui est exprimé en vieux langage dans le Roman manuscrit du Renard, cité par Du Cange, p. 281. sur le mot *aquæ ferventis judicium*.

> *Si que j'en feroie un juise*,
> (*c'est-à-dire*, un jugement)
> *De chaude* yaue & *de fer chaud*.

Dans l'examen ou jugement de l'*eau* chaude, celui qui étoit accusé, ou celui qui vouloit bien prendre la place de l'accusé, & subir pour lui cette épreuve, étoit obligé de mettre le bras nud dans une chaudière pleine d'*eau* bouillante, & d'en tirer une pierre qui étoit plus ou moins enfoncée, selon la qualité du crime : ensuite on enveloppoit sa main, le juge mettoit un scellé sur l'enveloppe, & au bout de trois jours on la venoit visiter; & si elle se trouvoit sans brûlure, l'accusé étoit déclaré innocent. Les Nobles se purgeoient par le fer chaud; & ceux qui n'étoient pas de libre condition, par l'eau froide. Voyez ci-dessous. Le P. Mabillon dit que ce fut le Pape Eugene II. qui inventa cette cérémonie, pour retrancher la coutume de faire serment en mettant la main sur les reliques des Saints, dont on abusoit; & qu'elle fut défendue par Innocent III. au Concile de Latran. Le R. P. Le Brun, Prêtre de l'Oratoire, vient de donner au public en 1702. une *Histoire Critique des Pratiques superstitieuses*, &c. On trouvera dans ce Livre bien des choses curieuses & de sçavantes recherches sur ces preuves par l'*eau* chaude, & l'*eau* froide, & sur la vertu prétendue qu'on a attribuée à la baguette de trouver les sources d'*eau*, &c. Thietberge, femme de Lothaire, ayant été accusée d'avoir commis, avant son mariage, un inceste avec son frere le Duc Hubert; comme on ne pouvoit la convaincre par aucuns témoins, on consulta quelques Evêques sur la manière dont les Juges pourroient se comporter dans une affaire où le crime étoit très-douteux; mais qui, tout douteux qu'il étoit, déshonoroit le Roi. Les Evêques furent d'avis qu'on eût recours à la *preuve de l'eau bouillante*, qui consistoit en ce que l'accusé, pour prouver son innocence, enfonçoit sa main dans un bassin plein d'*eau* bouillante, pour en tirer un anneau qu'on y avoit mis : s'il retiroit sa main avec l'anneau sans qu'elle fût brûlée, il étoit declaré innocent; si la main se trouvoit brûlée, il demeuroit convaincu. P. Dan. *Hist. de Fr. T. I. p.* 721. Quelquefois on substituoit une autre personne à sa place pour faire cette épreuve. Le rang & la qualité de Thietberge la dispenserent de faire elle-même la preuve. Elle choisit un homme pour la faire en son nom, qui ou par zéle pour la vie & pour l'honneur de cette Princesse, ou pour de l'argent, consentit à mettre sa main dans l'*eau bouillante*. Il le fit, & la retira sans aucun mal. P. Dan. *ibid*. Voyez encore l'*Hist. de Bret.* par D. Lobineau T. II. p. 243. Le P. Daniel dit preuve, mais on dit communément, épreuve de l'*eau* bouillante.

Épreuve de l'eau froide. Après qu'on avoit fait quelques priéres, on lioit l'accusé en peloton, & on le jettoit dans une riviére, dans un lac, ou dans une cuve pleine d'eau : s'il surnageoit, il étoit tenu pour coupable; s'il enfonçoit, il étoit regardé comme innocent. Voyez les *Mémoires de Trevoux* 1711. p. 1407. & suivantes, Cordemoy, T. II. 317. & le P. le Brun. Voyez Épreuve, ou Preuve.

En dévotion il y a *Eau de Saint Clair*, qui guérit du mal des yeux; *Eau de Sainte Genevieve*, qui guérit de la fiévre.

Dans l'Agriculture & le Jardinage rien n'est si nécessaire & si utile que l'*eau*. C'est pour cela que Varron met l'*eau* parmi les Divinités qu'il invoque au premier livre *de Re rustica*, *Etiam*, dit-il, *precor Lympham*, quoniam *sine aqua omnis misera est agricultura*. Il faut dans une maison de campagne tâcher d'avoir de l'*eau* vive & coulante, saine, claire & en abondance.

Eau, en termes de Physique, se dit aussi des humidités qui sortent des corps, comme de l'urine & de la sueur. Il est allé faire de l'*eau*, lâcher de l'*eau*, un filet d'*eau*: il ne peut retenir son *eau*. Cette course, cet accès de fiévre l'a mis tout en *eau*. On le dit aussi de l'*eau* qui est enfermée dans quelque bube ou vessie, ou entre cuir & chair, *aqua intercus*, *aqua inter cutem*, qui forme une espèce d'hydropisie. Il a vuidé quantité d'*eaux*. Il lui est tombé des *eaux* sur les jambes : ce qui se dit plus ordinairement des chevaux, quand il leur tombe de mauvaises humeurs sur le boulet & le pâturon. On dit, Fondre en *eau*, pour dire, Pleurer abondamment

> *Pleurez, pleurez mes yeux, & fondez-vous en* eau, &c.
> P. Corneil.

En termes de Marine, On dit, faire de l'*eau*, *Aquari*, pour dire, Faire aiguade, faire ses provisions d'*eau* douce au milieu d'un voyage de long cours. Ce navire fait *eau*, *aquam accipit*, *rimis fatiscit*; c'est-à-dire, que l'*eau* entre dans le navire par quelque ouverture, ou voie d'*eau* qui est dans le Navire. Pour y remédier, on prend une civadiere piquée d'étoupe, sur laquelle il faut coudre quatre cordages à travers, & amarrer des poids aux deux bouts d'en-bas, afin de faire caler la voile; & lorsqu'elle est vis-à-vis de la voie d'*eau*, l'on halle sur les cordages qui sont cousus dessus la voile; & la voile étant bien saisie contre le cordage, empêche que le navire ne fasse tant d'*eau*, M. de Tourville. On n'appelle voie d'*eau*, que les ouvertures un peu considérables & dangereuses. On met en panne, c'est-à-dire, on fait pencher le vaisseau d'un coté, pour fermer une voie d'*eau*, qui est de l'autre : quelque soin qu'on ait eu de bien calfater le vaisseau, il y entre toujours un peu d'*eau*, c'est pour cela qu'on pompe de temps en temps. L'usage est de faire pomper à la fin de chaque quart. Il y a des canaux dans le fond de cale, qui servent à conduire ces *eaux* à la pompe : ces canaux s'appellent bitonnières, anguillers, ou lumiéres. Le vaisseau coule bas d'*eau*, lorsqu'il y entre plus d'*eau* qu'on n'en peut tirer dehors avec la pompe, lorsque l'*eau* gagne le vaisseau. La bastonnée d'*eau* est la quantité d'*eau* que l'on puise à la pompe chaque fois qu'on fait jouer la brimbale, ou bringuebale, c'est-à-dire, le bâton de la pompe, qui a un levier servant à tirer l'*eau* de la pompe. Ozan. Ce vaisseau tire tant d'*eau*; pour dire, il lui faut tant de pieds d'*eau* pour être à flot, & pour voguer. Pour sçavoir si un vaisseau tire plus ou moins d'*eau*, on a égard à la hauteur du mât & à la forme ou structure de la quille, ou carène. Un vaisseau tire plus d'*eau* sur une riviére, que sur la mer, parceque l'*eau* de mer a plus de consistence.

On appelle la ligne d'*eau*, ou flottaison, la partie du bâtiment qui est à fleur d'*eau*, quand il a sa charge; & parcequ'ordinairement cette ligne doit être dans l'endroit où le vaisseau est le plus gros, cet endroit s'appelle aussi la ligne d'*eau*, autrement la ligne du fort. Il faut attendre le vif de l'*eau*, ou la haute *eau*; pour dire, la pleine marée. On dit au contraire, basse *eau*, ou *eau* morte, ou le mort d'*eau*, dans le reflux, lorsque la marée est basse, que la mer refoule, ou se retire. Les matelots disent communément que l'*eau* est maigre, quand il y a peu d'*eau*. Les *eaux* vives régnent trois jours devant, & trois jours après la nouvelle ou la pleine lune. Les *eaux* mortes viennent après les six jours qu'ont occupé les *eaux* vives. Ce vaisseau alloit à fleur d'*eau*; c'est-à-dire, n'avoit guère de bord hors de l'*eau*. Ce navire étoit percé à l'*eau*; c'est-à-dire, dans les œuvres vives, ou qui plongent dans l'*eau*.

On dit aussi qu'un navire est sur l'*eau*, ou sur les *eaux* d'un autre; pour dire, qu'il suit son cours, son sillage. Un vaisseau se met dans les *eaux* d'un autre, lorsqu'il

lorsqu'il se met derrière lui, pour faire la même route. Dans les évolutions navales, pour ranger une flotte en ordre de bataille sur la ligne de près, le vaisseau qui est à la queue court toujours au plus près, & les autres vaisseaux se mettent successivement dans ses *eaux*. Quand on chasse un vaisseau, il faut si bien manœuvrer, tenir le vent, faire des bordées, qu'on se trouve enfin dans ses *eaux*. L'*eau* du vaisseau s'appelle encore le sillage, la seillure, hourge & houaicle du vaisseau. Les remoux d'un vaisseau sont de certains tournans d'*eau* qui se font lorsque le vaisseau passe, & que le vaisseau paroit entrainer après soi. On dit aussi, Mettre un navire à l'*eau*, le pousser à l'*eau*, le lancer à l'*eau*, quand du chantier où il étoit pour le batir, ou le radouber, on le pousse dans la mer.

Des courans d'*eau*, ce sont des mouvemens d'*eau* impétueux qui se trouvent le long des côtes, ou detroits, & qui naissent de leurs sinuosités. Le courant de l'*eau*, ou le fil de l'*eau*, se dit seulement de l'endroit des rivières où l'*eau* est la plus forte. On appelle aussi *chef d'eau*, la haute marée; & dans la bonasse on dit que *l'eau* est plate & courtoise.

On appelle l'*eau* de la mer, *eau* somache, ou salée, pour la distinguer de l'*eau* douce, qui est celle des fontaines, des rivières, des étangs & des puits. On a cherché bien des moyens pour rendre l'*eau* de la mer douce & potable. Voyez l'*Histoire de l'Academie Royale des Sciences*, par M. Duhamel: la 2e édition *in*-4°. est de 1701.

Battre l'*eau*. Terme de Chasse. Cela se dit quand une bête est dans l'*eau*, & l'on crie aux chiens, *elle bat l'eau*.

En Astronomie le Verseur d'*eau*, ou plutôt Verseau, *Aquarius*, ou Amphora, est l'onzième signe du Zodiaque, en commençant à *Aries*, & le second des signes d'hiver, sa figure est ♒. Le soleil entre dans ce signe environ le 19 ou 20 de Janvier. Selon le calendrier Grégorien, en 1702, le soleil entre en *Aquarius* le 20 de Janvier à dix heures quatre minutes du matin. Ceux qui s'adonnent à la vanité astrologique, ou à l'Astrologie judiciaire, mettent ce signe parmi les signes de moyenne beauté, & parmi ceux qu'ils appellent humains, raisonnables & de bonnes voix, &c. Ils prétendent aussi que ce signe domine sur les cuisses de l'homme, comme les poissons sur les pieds; & que ceux qui naissent sous ce signe auront de belles inclinations pour la vertu, selon ces vers de Manilius, L. 4. v. 569.

At si quem sanctumque velis, castumque, probumque,
Hic tibi nascetur, cum primus Aquarius exit.

Ils disent ausi que ce signe donne de grands talens pour la découverte des sources, la conduite des *eaux*, & pour tous les arts qui en dépendent, & mille autres chiméres semblables.

On dit en termes d'Hydraulique, Conduire les *eaux*; pour dire, Les enfermer dans des tuyaux, ou canaux, ou les détourner par un bâtardeau. Messieurs de l'Académie Royale des Sciences ont mis en François le livre de Jules Frontin, *de aquæ ductibus*, où il est traité des Aqueducs des anciens Romains, & de leur méthode pour la conduite des *eaux*, pour élever les *eaux* par des machines; comme par les pompes, qui l'élevent pas aspiration jusqu'à 32 pieds, ou par compression, en pressant l'*eau* pour l'élever si haut qu'on veut, parceque l'*eau* ne se condense jamais. Le troisiéme livre des Jardins du P. Rapin est sur les *eaux*: il y décrit en beaux vers Latins la maniére de découvrir les sources d'*eau*, de les conduire par les aqueducs, de les purifier par le moyen des puisars, *fossæ puteales*; & des regards, *specula*, de les conserver dans les réservoirs, *receptacula*, &c. Il parle aussi des canaux & de leurs soupiraux, *spiramenta canalium*; des tuyaux; *tubi*, *tubuli*; des bassins, *labra*; des grandes piéces d'*eau*, *grandes aquæ*; des ronds d'*eau*, *aquarum ambitus*; des cascades; des nappes d'*eau*, des jets d'*eau*, *aquæ salientes*; &c. Il en parle aussi dans le chap. 14 de sa dissertation *de disciplina universa hortensis cultura*. V. Jet, Fontaine hydrostatique, &c. Faire un jet d'*eau*, c'est, Elever l'*eau*, & la faire jaillir en l'air. Un bouillon d'*eau*, est celui qui ne s'éleve guère au-dessus du tuyau. Une chûte d'*eau*, ou cascade, *aquarum lapsus*. Une nappe d'*eau*, *aquæ textiles*, se dit quand l'*eau* s'étend comme une nappe sur une pierre d'où elle tombe. Un soleil d'*eau*, quand les jets se distribuent en rayons, Une gerbe d'*eau*, quand il y a grand nombre de tuyaux près l'un de l'autre qui jettent de l'*eau* ensemble. Un berceau d'*eau*, quand il y a des jets d'*eau* à droit & à gauche qui se courbent en arc par-dessus la tête. Un pouce d'*eau*, est l'ouverture d'un tuyau que l'*eau* remplit en coulant, & dont la superficie contient un pouce quarré. Bernard Pallissi, Jacques Besson, Serlio, Sal de Caux, & le *Théatre d'Agriculture*, ont écrit de l'art de conduire les *eaux*, de trouver des sources & des fontaines. Il y a aussi des horloges d'*eau*, Voyez HORLOGE; des moulins à *eau*, Voyez MOULIN; & plusieurs autres machines dans lesquelles on se sert de la force de l'*eau*, selon les regles de l'Hydrostatique, pour élever des corps pesans, &c.

On dit à Versailles que le Roi a donné les *eaux* à un Prince étranger, à un Ambassadeur, &c. pour dire, que le Roi a fait jouer tous les jets d'*eau* en sa considération, & pour lui faire plaisir & honneur.

Eau, en termes de Médecine, se dit de quelques liqueurs du corps humain. *Eau* phlegmatique; l'*eau* du péricarde, ou contenue dans le péricarde: c'est une humeur séreuse dans laquelle nage le cœur: elle est semblable à de l'urine; néanmoins elle n'est ni acre, ni salée: en quelques-uns elle ressemble à de la lavure de chair: on la trouve en toutes sortes d'animaux, morts ou vivans: les uns en ont plus, & les autres moins. On prétend que les femmes & les vieillards en ont une plus grande quantité que les jeunes, à cause de la foiblesse de la chaleur. Il y a de cette *eau* dans le péricarde du fœtus, ce qui fait voir qu'elle y est dès la premiére conformation, & qu'ainsi elle y est nécessaire dès le moment que le cœur commence à se mouvoir. Lorsqu'elle est en trop grande quantité, elle cause des palpitations de cœur qui le suffoquant, peuvent causer la mort. Si nous en croyons Vestingius, cette sérosité se peut rengendrer en ceux qui l'ont perdue par quelque plaie au péricarde; & il en rapporte un exemple. Dionis. Je crois que cette liqueur est séparée par les glandes qui sont à la base du cœur; qu'elle tombe goutte à goutte dans la cavité du péricarde, à mesure qu'elle est filtrée par ces glandes, & qu'elle y est entretenue dans une quantité médiocre; parceque ces glandes sont disposées de manière qu'elles n'en peuvent séparer qu'une certaine quantité proportionnée à leur grosseur & à leur porosité; qui est à peu-près la quantité qui se consume tous les jours par le mouvement & par la chaleur du cœur. Cette *eau*; que quelques-uns ont appellé phlegmatique, ne sert pas seulement à rafraîchir & humecter le cœur, mais elle lui permet encore de faire ses mouvemens avec plus de facilité que s'il étoit touché par quelque partie; de manière qu'elle rend au cœur le même office que l'*eau* dans laquelle nage le fœtus, qui sans son secours n'auroit pas la liberté de se mouvoir. In.

En Médecine, en Chymie, en Pharmacie; chez les Distillateurs, les Limonadiers, & en général dans l'usage ordinaire, en terme d'Office, on appelle *eaux*, plusieurs sortes de liqueurs, qu'on emploie à divers usages, & qu'on distingue par de différentes épithétes, qui sont prises du François, du Latin, du Grec, quelquefois de l'Arabe, par rapport à la vertu spécifique de ces *eaux*, ou aux parties du corps humain pour la guérison desquelles on les emploie, ou aux maladies auxquelles elles sont propres, ou aux choses qui entrent dans leur composition, ou à leur inventeur, ou à leurs différens usages, &c. On dit des *eaux* de fleurs, des *eaux* de fruits, des *eaux* glacées, des *eaux* non glacées. ☞ L'*Eau* des Barbades, l'*Eau* colorée, l'*Eau* des Carmes, l'*Eau* de caffé, l'*Eau* de céleri; l'*Eau* clairette de Chamberry, l'*Eau* de Frangipane, l'*Eau* de lavande, l'*Eau* de mélisse, l'*Eau*

de

de mille fleurs, l'*Eau* de myrthe, l'*Eau* de Portugal, l'*Eau* de réglisse, l'*Eau* de la Reine d'Hongrie, simple, & celle qui est à la bergamotte, l'*Eau* de savon, l'*Eau* de thym, &c. Ce sont la plûpart différentes préparations d'*eau*-de-vie, dans laquelle on a fait infuser les choses dont elles portent le nom.

EAU D'ABRICOTS. Dans une pinte d'eau mettez six ou huit abricots, suivant leur grosseur : coupez-les par morceaux : donnez-leur un bouillon pour en tirer le goût ; & le tout étant refroidi, on y met un quarteron ou cinq onces de sucre ; quand il est fondu, on passe le tout à la chausse. CHOMEL.

EAUX ALEXITÈRES, *aquæ Alexiteriæ, alexipharmacæ*, sont des *eaux* qui resistent aux venins & à la peste ; comme sont celles d'angélique, de scorzonère, de citron, d'orange, de scordium, de rue, &c.

Ce mot est Grec, ἀλεξητήριος, qui vient du verbe ἀλέξειν, qui signifie, *Chasser, empêcher, repousser.*

EAU ALUMINEUSE, *aqua aluminosa*, est une *eau* vulnéraire composée, appellée ainsi à cause de l'alun qu'elle a pour base.

EAU D'ANGE. Terme de Parfumeur. *Aqua Angeli odoraria, jucundè olens*, est une *eau* de senteur, composée d'iris de Florence, de benjoin, de storax, de bois de rose, de santal citrin, &c. On verse dessus les *eaux* distillées de rose & de fleur d'orange, & on fait distiller la liqueur au bain-marie, dans laquelle on dissout du musc & de l'ambre : c'est pour la vendre mieux que les Parfumeurs lui ont donné le nom d'*Ange*. ☞ Les *eaux* d'Ange se font de plusieurs façons, & sont presque toujours la même chose. BARBE. L'*eau* d'Ange se fait d'une composition de benjoin concassé, de storax aussi concassé, de canelle pilée, de clou de girofle pilé, de quelques citrons coupés en quatre, & de quelques morceaux de calamus ; le tout bouilli dans un coquemar jusqu'à la diminution d'un quart. On verse cette *eau* dans un bassin, & on la laisse refroidir. C'est l'*eau* d'Ange. Voyez Barbe dans son Traité des *Eaux* de senteur.

EAU D'ANGÉLIQUE. Elle est différente de la précédente, à laquelle on a donné le nom d'*eau* d'Ange, pour marquer son excellence par ce beau nom : l'*eau d'Angélique* tire son nom de l'*Angélique* qui entre dans sa composition : elle se fait d'eau-de-vie, de l'*Angelique*, de la canelle, du clou de girofle, de la massie, de la coriandre, de l'anis verd, du bois de cédre, le tout concassé dans un mortier, & infusé durant une nuit, puis distillé.

EAU D'ANIS, OU EAU-DE-VIE ANISÉE. Prenez un demi-septier d'essence d'anis distillée, mettez-la sur trois pintes de la meilleure eau-de-vie, avec une pinte d'eau bouillie, & mêlez bien le tout ensemble ; si vous la voulez sucrée, mettez sur le tout une chopine de sucre clarifié : mais bien des gens l'aiment sans sucre ; passez le tout à la chausse. CHOMEL. On appelle de l'*eau d'anis forte*, une *eau* composée d'essence d'anis distillée, de bonne *eau* de-vie, d'*eau* naturelle & de sucre, si on la veut sucrée. Ces *eaux* s'appellent aussi du nom d'*eau-de-vie anisée*.

EAU D'ARQUEBUSADE, *aqua vulneraria*, est une *eau* qui est appellée ainsi, parcequ'on s'en sert dans les plaies d'arquebusade. Elle est composée de racines & de feuilles de consoude, de feuilles de sauge, de bugle, d'armoise, & de plusieurs autres vulnéraires, qu'on fait infuser dans du vin blanc, & qu'on distille ensuite par le bain-marie ou de vapeur. On travaille à dessécher la plaie avec de l'eau vulnéraire, qui est excellente à ces sortes de plaies, & à laquelle pour cette raison on a donné le nom d'*eau d'arquebusade*. DIONIS.

EAUX ARTHRITIQUES, *aquæ Arthriticæ*, sont des *eaux* qui sont contre la goutte, la paralysie, les tremblemens, les douleurs des jointures, &c. Telles sont celles de pivoine, de chamæpitis, de calament, de bétoine, de romarin, &c.

Ἀρθρῖτις, en Grec, est la douleur qu'on sent dans les jointures, ἄρθρον est un article, une jointure. L'*eau arthritique* est une *eau* bonne pour les douleurs des articles.

EAU BATTUE, est celle qu'on a versée plusieurs fois d'un vase dans un autre, pour lui ôter sa crudité.

EAU DE BLANC D'ŒUF, est de l'*eau* qui se fait en fouettant bien le blanc d'œuf, ou bien en le faisant abbreuver par une éponge plusieurs fois, & l'épreignant aussitôt, puis la faisant couler par le papier gris. C'est une *eau* jaunâtre qui est la plus fine de toutes les colles.

EAU DE CANELLE. On la fait avec de l'eau naturelle, & de la canelle concassée & pilée.

EAUX CARDIAQUES, *aquæ cardiacæ*, des *eaux* propres à fortifier le cœur, comme sont celles d'endive, de chicorée, de buglosse, de bourache, d'oseille, de souci, &c.

Καρδία signifie le cœur, & se prend souvent pour l'estomac ; d'où vient que nous appellons maux de cœur, &c. des maux d'estomac.

EAU CÉLESTE. Elle se fait avec de la canelle fine, du girofle, des noix muscades, du gingembre, de l'ezedonary, du galanga, du poivre blanc. Prenez une once de chacune de ces drogues, six pelures de bon citron, deux poignées de raisin de Damas, autant de jujubes, une poignée de moële d'hièble, quatre poignées de graines de geniévre, qui soient bien mûres, une poignée de semence de fenouil verd, autant de fleurs de basilic, autant de fleurs de millepertuis, autant de fleurs de romarin, autant de fleurs de marjolaine, de pouillot, de stécados, de franc sureau, de roses muscades, de rue, de scabieuse, de centaurée, de fumeterre, & d'aigremoine, deux onces de spica nardi, autant de bois d'aloës, autant de graines de paradis, autant de calamt aromatici, autant de bon macis, autant d'oliban, autant de santal citrin ; une dragme d'aloës épatique, ambre fin, rhubarbe deux dragmes. Après avoir pilé & pulvérisé celles de ces drogues qui le doivent être, on met le tout bien mêlé dans un alembic de verre fort. On verse de l'eau-de-vie sur ces drogues ; assez pour que l'eau-de-vie surnage au moins de trois travers de doigt au-dessus des drogues ; l'alembic étant bien bouché, il faut le mettre dans le fumier de cheval bien chaud, en digestion l'espace de quinze jours, puis en distillation au bain-marie toujours bouillant ; & lorsqu'on s'appercevra que ce qui tombe dans le récipient change de couleur, on doit aussi changer de récipient, & remettre la premiere eau, qui a distillé dans l'alambic, pour la purifier de son phlegme par une seconde distillation ; & cette seconde sera l'*eau celeste*. CHOMEL.

EAUX CÉPHALIQUES, *aquæ cephalicæ*, sont des *eaux* qui fortifient le cerveau ; comme sont celles de romarin, de marjolaine, de sauge, de pivoine, de mélisse, de bétoine, &c. κεφαλὴ, signifie la tete.

EAU DE CERFEUIL. Elle se fait comme celle de fenouil.

EAU DE CERISES. Dans une pinte d'eau mettez & écrasez demi-livre ou trois carterons de cerises, suivant qu'elles sont bonnes, avec un quarteron ou cinq onces de sucre : passez le tout à la chausse jusqu'à ce qu'il soit bien clair. CHOMEL.

EAU DE CÈTE. Elle se fait avec de l'eau naturelle qui a bouilli, & qu'on a laissé refroidir dans l'essence d'anis distillée, de l'esprit de vin, & du sucre clarifié. On peut mettre plus ou moins de chacune de ces choses, ou en ajouter d'autres, suivant l'intention que l'on a de rendre cette *eau de cète* plus ou moins forte, & de lui donner quelque odeur & quelque goût particulier. Elle s'appelle ainsi, de Sète, port de mer, dans le Languedoc, où elle à commencé à se faire. On écrit cependant souvent *eau de cete*, au lieu d'*eau* de Sète.

EAU CHALYBÉE, *aqua chalybeata*, est une *eau* dans laquelle on a éteint l'acier rougi au feu. L'acier s'appelle en Latin *chalybs*. Cette *eau* est astringente, & propre pour les cours de ventre, aussi bien que l'*eau* ferrée. Comme il y a une infinité de choses dont les Chymistes tirent des eaux, ou qu'ils mêlent avec l'eau pour en faire des compositions à l'usage de la Médecine, il n'y a pas moyen d'entrer ici dans tout le détail qu'on trouvera dans les livres de M. Lémery, & autres qui en ont écrit.

Eau de Chaux, *aqua calce imbuta*, est de l'*eau* commune dans laquelle on a fait éteindre de la chaux, & qu'on a ensuite filtrée.

Eau Clairette, *aqua clareta*, est une *eau* composée d'eau-de-vie, de sucre & de canelle, dans laquelle on dissout quelques grains d'ambre gris : elle aide à la digestion, & fortifie le cœur. On rend cette *eau* purgative, ou émétique, en y ajoûtant des résines de jalap & de scamonée, ou du saffran des métaux. Quelques-uns font de l'*eau clairette* avec de l'eau-de-vie, du jus de cerises, de framboises & de groseilles écrasées, du sucre, des clous de girofle, du poivre blanc, de la massie & de la coriandre : on passe à la chausse cette liqueur après avoir laissé infuser les choses qui y entrent, & fondre le sucre pendant deux ou trois jours. Chomel appelle celle-ci *Eau clairette d'Armenie*, & apprend la maniére de la faire.

Eaux Cordiales. Voyez **Eaux Cardiaques**. C'est la même chose.

Eau de Coriandre. Elle se fait d'eau-de-vie & de coriandre.

Eaux Cosmêtiques, *aquæ cosmetica*, sont des *eaux* propres pour nettoyer, pour adoucir & pour embellir la peau. Il s'en fait de plusieurs sortes : κοσμεῖν signifie orner, embellir.

Vraie Eau Chrystaline végétale. Terme de Philosophie hermétique. *Eau*-de-vie faite de vin & sept fois rectifiée.

Eau de Départ, ou de séparation, n'est autre chose que l'*eau* forte, qui est appellée ainsi, parcequ'elle sert à séparer l'or d'avec l'argent. Cette expression est prise de la Chymie & de la Philosophie hermétique.

Eaux distilées, *aqua distillata*, *stillatitia*, sont des *eaux* qu'on tire des plantes par le moyen de la distillation. Il y en a de *simples* & de *composées*. Les *simples* sont celles qu'on tire de la plante sans addition, comme l'eau de rose, de chicorée, &c. Les *composées* sont celles où il entre plusieurs espéces d'ingrédiens, comme l'*eau* thériacale, l'*eau* impériale, &c.

Eau divine, *aqua divina*.

L'un est rempli d'une liqueur ;
*Qu'on appelle de l'*eau *divine,*
Et qu'on dit bonne pour le cœur.

Elle est extrémement détersive, & c'est sa grande vertu qui lui a fait donner son nom.

Eau dorée. Terme du grand Art. C'est le nom qu'on donne au mercure quand il est fait.

Eau des Equinoxes. Terme de Philosophie hermétique. C'est la rosée qui tombe au temps des équinoxes.

Eau de Fenouil. Il faut prendre une poignée de fenouil, la mettre infuser dans une pinte d'eau à froid, l'espace d'une heure, ou d'une heure & demie ; puis y mettre trois onces ou un quarteron de sucre, la passer, la faire rafraîchir, & la donner à boire. On y peut mettre du musc ou de l'ambre préparé ; mais très-peu. Chomel.

Eau ferrée, *aqua ferrata*, *chalybeata*, car c'est la même chose que l'*eau* chalybée. C'est une *eau* dans laquelle on a éteint une bille d'acier rougie au feu.

Eau Forte, ou Eau argente, ou caustique, *aqua fortis*, *separationis*, est un mélange d'esprit de nitre & de vitriol tirés par la violence du feu. On y ajoûte quelquefois de l'alun & de l'arsénic. Elle sert à dissoudre tous les métaux, à la réserve de l'or. On tient que l'invention des *eaux* fortes n'est que de l'année 1300. ou environ, comme il est temoigné dans le IIe Tome de la *Bibliothéque des Philosophes* ; quoique quelques-uns croient qu'elle a été connue du temps de Moïse. ☞ L'*eau* forte commune n'est autre chose qu'un mélange de parties à peu près égales, d'esprit de nitre & d'esprit de vitriol. Homberg, *Acad. des Sc.* 1702, *p.* 41. Il n'y a qu'une seule *eau-forte* principale, qui est l'esprit de nitre, lequel dissout seul l'argent, sans avoir besoin d'être melé à d'autres acides ; & les autres acides, que nous avons qualifiés d'*eau-forte*, ne sçauroient dissoudre l'argent, sans être mélés d'esprit de nitre. Id. *Ibid.*

☞ **Eau-forte.** En termes de Blanchisseuses on appelle *eau-forte*, l'*eau* d'empois, c'est-à-dire, l'*eau* qui sort du linge empesé lorsqu'on le tord. Il est de certaines choses que l'on n'empese pas : on y met seulement un peu d'*eau-forte*. L'*eau-forte* des Blanchisseuses n'est pas toujours l'*eau* qui sort lorsqu'on tord le linge empesé : elles en font quelquefois exprès avec de l'empois qu'elles dissoudent dans de l'*eau* à force de le manier, & qu'elles passent ensuite dans un linge. Celle-ci est plus forte que la premiére ; car l'autre, qui a servi, n'est, pour ainsi dire, que le mégue de l'empois.

Eau de Genevre. *Eau* composée : elle se fait avec de l'eau-de-vie, & de la graine de genèvre concassée.

Eau de clou de Girofle. Elle se fait avec de l'eau-de-vie ; & du clou de girofle.

Eaux glacées. Les *eaux glacées* se prennent l'été : celles qu'on fait glacer, sont celles qu'on appelle rafraîchissantes. Voyez *Eaux rafraîchissantes*, & *Eau de fleur d'orange*. Les *eaux glacées* se font ainsi. On met les boëtes, ou les vaisseaux où sont les liqueurs qu'on veut faire glacer ; dans un sceau ; en sorte que ces boëtes ne se touchent point l'une l'autre : on les couvre ; on remplit le vuide du sceau de glace pilée & salée ; de demi-heure en demi-heure on fait sortir l'eau qui s'amasse au fond du sceau, par un trou qui est au bas ; on remue avec une cuiller les liqueurs pour les faire glacer en neige (car si elles étoient en forme de glaçons, ou de morceaux de glace, elles n'auroient point de goût) on recouvre les boëtes, & on remplit le sceau de glace pilée & salée pour remplacer celle qui avoit fondu, & qu'on avoit fait écouler : si l'on veut faire glacer promptement les eaux, on y met beaucoup de sel. Voyez aussi Chomel, *Diction. Oecon. III. Part. p.* 4.

Eau Gommée, *aqua gummina*, est celle qui se fait en y laissant tremper de la gomme Arabique enfermée dans un morceau de linge. Les femmes en font aussi pour gommer leurs cheveux, en y laissant tremper des pepins de coin.

☞ **Eau Grégorienne.** Terme de Droit Canon. *Aqua Gregoriana.* Les Canonistes donnent ce nom à l'*eau* bénite, avec laquelle on purifie les Eglises polluées. Le Pape Innocent III. consulté par l'Archevêque de Compostelle, qui lui représentoit que dans son Eglise il arrivoit quelquefois des batteries & des meurtres par le concours des Pelerins, répond qu'il faut dans ces occasions reconcilier l'Eglise avec de l'*eau* bénite mêlée de vin & de cendre, *per aquam cum vino & cinere benedictam*. C'est ce qu'on appelle l'*Eau Grégorienne*.

Eaux Hépatiques, *aqua hepatica*, sont celles dont on se sert pour fortifier le foie, qu'on appelle en Latin *hepar*, du Grec ἧπαρ ; comme celles de chicorée, de capillaire, de pourpier, d'aigremoine, de fumeterre, &c.

Eaux Hysteriques, *aqua hysterica*, sont des *eaux* propres à fortifier la matrice, & remédier à ses incommodités ; comme sont celles de matricaire, de mélisse, d'hyssope, de fenouil, d'armoise, d'ache, &c. Les Grecs disent ὑστερικὰ dans le même sens. ὕστερος signifie proprement le dernier, le suivant ; & les Médecins appellent la matrice ὑστέρα, comme qui diroit le dernier des viscères.

Eau impériale, *aqua imperialis*, est de l'*eau* distillée de canelle, de noix muscade, d'écorce de citron, de clous de girofle, de calamus aromaticus, de santal citrin, & de plusieurs autres simples qu'on a fait infuser dans le vin blanc & l'eau de mélisse : elle est bonne pour les maladies du cerveau, de l'estomac & de la matrice. Monsieur Lémery dit qu'il y a apparence que le nom de cette eau vient de ce qu'elle a été inventée pour quelque Empereur. Mais il se pourroit bien faire aussi qu'on ne lui auroit donné ce nom, que pour en donner une grande idée, comme on a dit l'eau d'ange, & l'eau divine ; ou parcequ'il y entre beaucoup de drogues, dont aucune n'est en assez grande quantité pour lui donner son nom en particulier.

☞ **Eau lustrale.** Ce n'étoit autre chose que l'*eau* commune

commune, dans laquelle on éteignoit un tison ardent tiré du foyer des sacrifices. Cette *eau* se tenoit dans un vase que l'on plaçoit à la porte, ou dans le vestibule des Temples, & ceux qui y entroient s'en lavoient eux-mêmes, ou s'en faisoient laver par les Prêtres, prétendant par-là avoir le cœur bien purifié pour paroître devant les Dieux. Quand il y avoit un mort dans une maison, on mettoit à la porte un grand vaisseau d'*eau lustrale*, apporté de quelqu'autre maison où il n'y avoit point de morts. Tous ceux qui venoient à la maison de deuil s'aspergoient de cette *eau* en sortant. On s'en servoit encore pour laver le corps du mort.

EAU DE MÉLISSE. Voyez MÉLISSE. La seule véritable se vend aux Carmes Déchaussés.

EAU DE MER SALÉE. On appelle ainsi l'urine en termes de Philosophie hermétique.

☞ EAUX MERES, OU AMÈRES. Ce sont les *eaux* qui proviennent de l'égoût du salpêtre brut de la premiére cuite. On s'en sert pour recharger les cuviéres.

☞ EAU MERE DE VITRIOL. C'est une *eau* qui reste après que la dissolution de la couperose verte dans l'*eau* est évaporée jusqu'à un certain point. Voyez EAU MERE. L'*eau mere du vitriol* est composée en partie des acides qui se sont dégagés du fer qu'ils pénétroient sous la forme de vitriol, en partie de l'huile de fer séparée de la terre métallique la plus grossiére, & en partie de cette terre métallique : de ces principes désunis il se fait de nouvelles combinaisons : les acides se joignent les uns à l'huile du fer séparée de la terre, les autres à la terre séparée de l'huile ; ce qui produit des alkalis, mais exempts de corrosion à cause du mélange de l'huile, & doués d'une qualité fort styptique, à cause de la grande quantité de terre qu'ils soutiennent. Cette *eau mere de vitriol* est un des meilleurs astringens. On s'en sert avec succès tant extérieurement qu'intérieurement dans les hémorragies, dans les flux de ventre, dans les crachemens de sang, dans les ulcères du poumon, des reins & de la vessie ; & elle est préférable à l'*eau* de Rabel, qui est moins styptique & plus corrosive, & aux gouttes antiphtisiques des Anglois. GEOFFROY, *Acad. des Sc.* 1713. L'*eau mere de vitriol* est une invention de cet habile Académicien. Voyez encore STYPTICITÉ.

EAU DE MIEL. C'est une *eau* qu'on prépare dans les lieux où il se fait beaucoup de miel, en lavant les rayons du miel, & les vaisseaux où il y en a eu, dans de l'*eau*, ce qui la rend miellée : elle devient ensuite claire ; & les gens du commun s'en servent dans ces lieux-là pour leur boisson ordinaire.

EAU DES MICROCOSMES. Terme du grand Art. C'est l'esprit de nitre.

EAUX MINÉRALES, *aquæ minerales*, sont des *eaux* qui ont contracté quelque vertu en passant à travers des minéraux ; comme sont l'alun, le vitriol, le soufre, &c. Il y en a qui sont actuellement froides, & qui ont un goût plus ou moins aigre ; on les appelle *acidules* : elles sont le plus souvent chargées de particules de fer, de vitriol, de nitre, ou d'alun. Il y en a d'autres qui sont actuellement chaudes, & qu'on appelle *thermales* : celles-ci sont ou salées, ou nitreuses, ou bitumineuses, ou sulphureuses, ou ferrugineuses. Les *eaux minérales* sont aussi ou *naturelles*, ou *artificielles*. Les *naturelles* sont l'ouvrage de la nature : les *artificielles* dépendent de l'industrie des hommes. Les *eaux* de Bourbon, de Forges, de Spa, de Pougues, de Passy près Paris. On dit absolument, il est allé aux *eaux*. On lui a ordonné les *eaux*. Il est mort aux *eaux*. Voyez MINÉRAL.

EAU MONOIFIÉE de la terre, ou de l'élixir. Terme de Philosophie hermétique. On appelle ainsi la matiére, lorsque de noire elle est devenue blanche.

EAU DE NAPHE, *aqua napha*, *seu aurantiorum*, n'est autre chose que l'*eau* de fleur d'orange. M. Danet dit que c'est de l'*eau* de citron. Messieurs de l'Académie, dans leur Dictionnaire sur le mot de *naffe*, disent seulement en général que l'*eau* de naffe est une certaine *eau* de senteur. Mais il est constant que l'*eau* de naffe, *aqua nanfa*, ou *lanfa*, comme l'appellent les Toscans, n'est chez les Parfumeurs que de l'*eau* de fleur d'orange.

EAUX NÉPHRÉTIQUES, *aquæ nephreticæ*, sont des *eaux* qui fortifient les reins, & qui en font sortir, par les urines, les impuretés ; comme sont celles de chèvrefeuille, de pariétaire, de raves, de féves, de mauves, d'oignons, &c. νεφρὸς, en Grec signifie le *rein*.

EAU DE NOYAU. Liqueur qui se fait avec de l'eau-de-vie, des noyaux de cérises pilés, ou des amandes d'abricots pilées avec de l'*eau*, de la canelle, des clous de girofle, de la coriandre ; du sucre, & de l'*eau* naturelle qui a bouilli : quelquefois on ajoûte du poivre blanc.

☞ EAU D'ŒILLET. Cette *eau* n'est point tirée de l'œillet ; cette fleur n'en rend point. On la tire du girofle ; mais parceque l'œillet tire sur l'odeur du girofle, que l'on a adouci en en tirant l'*eau*, c'est par ce moyen que l'on a de l'*eau* qui a l'odeur de l'œillet. BARBE.

EAUX OPHTALMIQUES, *aquæ ophtalmicæ*, sont celles qui remédient aux incommodités des yeux ; comme sont les *eaux* d'euphraise, de fenouil, de vervène, de plantain, de chélidoine, &c. ὀφθαλμὸς signifie l'œil. On appelle aussi *eaux* de casse-lunette, les *eaux* qui éclaircissent la vûe, & rendent par-là les lunettes inutiles. On le dit en particulier de l'*eau* de bleuet, ou de cyanus.

EAU D'OR. Liqueur forte & violente, dont le corps est de l'esprit de vin : on y mêle un peu de sucre, & quelques odeurs.

EAU DE FLEUR D'ORANGE. Elle se fait avec de l'*eau* naturelle, du sucre & de la fleur d'orange, qu'on fait infuser dans l'*eau* pendant environ deux heures. On peut faire de la même maniére de l'*eau* de différentes fleurs, comme de violette, de jonquille, de jasmin, de tubéreuse, &c. Ces *eaux* sont rafraîchissantes. On fait aussi des *eaux* rafraîchissantes avec différens fruits : celles qui sont les plus en usage, sont l'*eau* de fraises, de framboises, de cerises, de groseilles, d'abricots, de pêches, de poires musquées, de grenade, de verjus, de pistaches, de pignon, de noisettes, de canelle, de coriandre, &c. Quelques légumes, comme le cerfeuil, la pimprenelle, le fenouil verd, &c. servent encore à faire des *eaux* rafraîchissantes. Ces *eaux* se font toutes avec de l'*eau* naturelle, du sucre, & les choses dont elles portent le nom, qu'on met infuser dans l'*eau*, & dont on prend le suc après les avoir pilées & écrasées : dans quelques-unes on met un peu de jus de citron.

EAU PANÉE, est celle où on a mis tremper du pain.

EAU DE PÊCHES. Elle se fait comme l'*eau* d'abricots ; mais avec des pêches.

EAU PHAGÉDÉNIQUE, *aqua phagedenica*, est de l'*eau* de chaux, sur une livre de laquelle on ajoûte vingt ou trente grains de sublimé corrosif en poudre, qui la font jaunir d'abord. Elle sert pour nettoyer les vieux ulcères, & pour manger les chairs superflues. C'est encore une *eau phagédénique*, que de l'*eau*-de-vie dans laquelle on a fait dissoudre de la thériaque.

Ce mot vient du Grec φαγέδαινα, ou φάγαινα, qui signifie, ulcère qui mange les chairs voisines, du verbe φάγειν, manger.

EAU PHILOSOPHIQUE, OU DES DEUX CHAMPIONS, *aqua philosophica*, est une *eau* qui se fait avec parties égales de salpêtre, & de sel armoniac. C'est une espéce d'*eau* régale, qui est propre pour dissoudre l'or.

EAU DE PIMPRENELLE. Elle se fait comme l'*eau* de fenouil.

EAU DE POIRES MUSQUÉES. Elle se fait comme celle d'abricots.

EAU DE POULET. C'est une maniére de demi-bouillon fait avec de l'*eau* & de la chair de poulet. L'*eau de poulet* est fort en usage dans la diéte des fébricitans, qui n'ont besoin que d'un aliment très-léger. LÉMERY.

EAUX RAFRAÎCHISSANTES, sont celles qui rafraîchissent, & qu'on prend ordinairement en été aux collations, & entre les repas, autant pour le plaisir qu'on y trouve, que pour le besoin qu'on en a. Voyez EAU DE FLEUR D'ORANGE. Chomel parle aussi d'*Eaux rafraîchissantes* pour faire des émulsions, telles que sont celles de pourpier, chicorées, laitues courtes, melons, concombres.

Eau Régale, *aqua regalis*, est de l'esprit de nitre, dans quatre onces duquel on dissout une once de sel armoniac. Elle se fait aussi avec parties égales de salpêtre & de sel gemme, dont on tire les esprits par la distillation. Cette *eau* est nommée *régale*, parceque'elle dissout l'or, qu'on appelle le Roi des métaux. On la nomme aussi *aqua chrysulca*, ou *stygia*. ☞ Les *eaux régales* sont l'esprit de sel commun, & les *eaux*-fortes, quand on y a joint du sel commun ou de l'esprit de sel. Homberg, *Acad. d. Sc.* 1702. *p.* 42. Il n'y a qu'une seule *eau régale* à proprement parler; sçavoir, l'esprit de sel qui dissout l'or sans avoir besoin d'etre mêlé à d'autres acides; & tous les autres acides ne deviennent *eaux régales* qu'étant mêlés avec du sel commun, ou avec de l'esprit de sel. Id. *Ibid.*

Eau de la Reine d'Hongrie, *aqua Reginæ Hungaricæ*, est une distillation qui se fait au bain-marie, des fleurs de romarin, sur lesquelles on a versé de l'esprit de vin bien rectifié. On l'appelle ainsi à cause du merveilleux effet qu'en ressentit une Reine de Hongrie à l'âge de soixante-douze ans. Elle est bonne dans les foiblesses de cœur, dans la paralysie, dans la léthargie, dans l'apoplexie, & dans les maladies hystériques. On en fait de plusieurs sortes.

Eau Repassée. Pour retirer l'argent des eaux fortes qui ont servi aux départs, on met l'eau forte dans une bosse de terre, ou de verre luté de terre, appellée matras; on fait entrer le cou du matras dans un alembic; on les lutte bien ensemble, & on fait distiller l'eau forte dans un recipient. Quand cette distillation est environ au tiers, on retire l'*eau* qui a été distillée, & on l'appelle *Eau simple*, parceque'elle ne contient que des phlegmes: mais quoique simple elle peut encore servir de première *eau*, pour commencer à amollir la grenaille en d'autres départs. On remet ensuite le *récipient* pour continuer la distillation: quand elle est achevée, l'*eau* qui a été distillée est appellée *Eau repassée*, & se trouve alors en état de servir de dernière *eau* pour perfectionner d'autres départs; & même y est plus propre qu'auparavant, parceque les *eaux* fortes qui n'ont pas encore servi, sont chargées de flegmes qui les rendent plus corrosives que dissolvantes. On retire alors l'*eau repassée* du matras, en la versant par inclination, en manière qu'il n'y reste que l'argent. Boizard.

Eau des Sages, ou des Philosophes. Terme de Philosophie hermétique. C'est le mercure hermétique, ou philosophal: on lui donne encore les noms suivans, qu'il est inutile de mettre à leurs places, afin de ne pas répéter plusieurs fois la même chose, pour dire que par chacun de ces mots on entend en termes de Philosophie hermétique le mercure des Sages. Ces noms sont, *Eau* de mer, *Eau* salée des Sages, *Eau* de nuée, *Eau*-de-vie des Philosophes, *Eau* Pontique, *Eau* céleste & élémentaire, *Eau* de feu, ou *Eau* ignée, *Eau* douce des Sages, *Eau* sèche des Philosophes, *Eau* seconde, *Eau* antimoniale mercuriale, *Eau* mercuriale, *Eau* permanente de l'argent vif des Philosophes, *Eau* sèche qui ne mouille point les mains, *Eau* de blanchissement, *Eau* bénite, *Eau* venimeuse, *Eau* vicieuse, *Eau* puante, *Eau* minérale, *Eau* de céleste grace, *Eau* précieuse, *Eau* des *eaux*, *Eau* des Philosophes Indiens, Babyloniens & Egyptiens, *Eau* radicale des métaux.

Eau Seconde, *aqua secunda*, est l'*eau* forte qui a déja servi à la dissolution de quelques métaux, & qui par ce moyen a perdu une partie de sa force. Elle est propre pour faire escarre aux chancres, & pour manger les chairs baveuses.

Eau de Senteur, *aqua odorata*. C'est une *eau* à laquelle on a donné quelque odeur douce, agréable, aromatique, en y mettant infuser ou macérer des fleurs, des herbes odoriférantes, ou en y melant quelques aromates, ou l'esprit & l'essence de ces choses-là. Chomel donne la composition d'une *eau* de cette espece qu'il appelle *eau de senteur de la Reine*.

Eau de Séparation. Voyez Eau de départ.

Eau Simple. Voyez Eau Repassée.

Eaux Spécifiques, *aqua specifica*, sont celles qui ont une vertu particulière, pour certaines maladies. L'eau de pourpier dans laquelle on a fait tremper de l'argent vif, est *spécifique* contre les vers des petits enfans, &c. c'est-à-dire, propre pour guérir cette *espece* de maladie.

Eaux Splénitiques, *aqua splenitica*, sont celles qui sont destinées aux maladies de la rate, en Latin *splen*; comme les *eaux* de tamaris, de cuscute, de scolopendre, de boublon, &c.

Eaux Stomachiques, *aqua stomachica*, sont celles qui servent à fortifier l'estomac: comme les *eaux* de roses rouges, de menthe, d'anis, &c.

Eau Styptique, *aqua styptica*, est une dissolution de vitriol rouge, ou colcotar, qui reste dans la cornue après qu'on en a tiré l'esprit, d'alun brûlé & de sucre candi. On prend trente grains de chacune de ces trois drogues, qu'on mêle avec demi-once d'urine d'une jeune personne, autant d'*eau* rose, & deux onces d'*eau* de plantain. Cette *eau* est très-propre pour arrêter le sang, & c'est pour cela qu'on l'appelle styptique, ou astringente, du verbe Grec στύφω, astreindre, d'où vient l'adjectif στυπτικὸς astringent.

Eau Thériacale, *aqua theriacalis*, est une *eau* distillée, composée de plusieurs ingrédiens céphaliques, & cardiaques, entre lesquels est la thériaque, d'où elle a pris son nom. Elle est bonne pour réveiller les esprits, & pour résister au mauvais air.

☞ Eau Thériacale. *Aqua theriacalis bezoardica*. C'est une liqueur distillée de la thériaque d'Andromachus, du mithridate de Damocrates, & d'un assez grand nombre de végétaux chauds, connus sous le nom d'Alexipharmaques, auxquels on a ajouté la racine de tormentille, l'écorce de frêne, l'écorce moyenne du sureau, les sucs de noisettes vertes & d'oseille, avec les vinaigres de framboise, de sureau, de rose & de rue. *Voyez le Dict. de James.*

Eau Végétale. Terme du Grand Art. *Eau* de vie faite de vin.

Eau-de-Vie, *aqua vita*, *vinum igne stillatum*, est une liqueur spiritueuse inflammable, qu'on tire du vin par la distillation. On remplit de vin la moitié d'une cucurbite de cuivre; on la couvre de son chapiteau; on y adapte un récipient, & on distille à petit feu environ la quatrieme partie de l'humidité, ou jusques à ce que la liqueur qui distille ne s'enflamme plus, quand on la présente au feu. Ce qui se trouve dans le récipient est ce qu'on appelle *eau-de-vie*. Elle ne differe de l'esprit de vin, qu'en ce qu'elle contient une plus grande quantité de parties aqueuses.

On n'appelle communément *eau-de-vie*, que l'esprit qu'on tire du vin; mais quelquefois on donne le nom d'*eau-de-vie* aux esprits qu'on tire des différentes choses, en joignant le nom de ces choses-là à celui d'*eau-de-vie*; par exemple, *eau-de-vie* de bière, de cidre, de poiré, d'hydromel, de blé, de ris, de dattes, de sucre, &c.

Eau Vulnéraire. *Aqua vulneraria*. C'est une *eau* ainsi appellée, parceque'elle est bonne pour les plaies, qu'on appelle en Latin *vulnera*. Les *eaux vulnéraires* sont faites du suc de vulnéraires, c'est-à-dire, de plantes qu'on appelle vulnéraires.

Il y a deux manieres de distiller les eaux; l'une, qui est l'ordinaire, se fait par le moyen du feu; & l'autre par le moyen du soleil, en y exposant la cucurbite, & mettant le chapiteau à l'ombre, & le rafraichissant souvent. Les liqueurs distillées de cette derniere maniere ne doivent point sentir l'empyrême.

Des *eaux* dont on vient de parler, les unes sont naturelles, comme les eaux minérales de Bourbon, de Forges, &c. les autres sont artificielles; & de celles-ci quelques-unes servent de remèdes, comme les *eaux alexitères*, les *néphrétiques*, les *cordiales*, &c. Les Droguistes & les Epiciers en fournissent la matière, & les Apothicaires les font: quelques-unes servent dans les arts, & à différens usages de la vie, comme les *eaux fortes*, &c. quelques autres enfin se boivent en différentes saisons de l'année; ce sont celles que les Confiseurs & les Limonadiers font pour chatouiller le gout, comme les *eaux* de cerise, de verjus, de groseille, de frangipane, qui sont des *eaux* sucrées & parfumées où on a mis des groseilles, des cerises, des

des parfums: on rafine tous les jours là-dessus, & on trouve le moyen de faire des *eaux* de toute sorte de fruits, de fleurs & de légumes, les unes pour rafraîchir, les autres pour échauffer. C'est de ces dernieres que M. l'Abbé Regnier a dit dans son Virelay sur les excès qu'on voit en France.

> *L'esprit de vin rectifié,*
> *Est desormais qualifié,*
> *De boisson douce & delectable.*
> *Le feu par art liquéfié*
> *Devient une liqueur potable.*

La maniére de faire les *eaux* dont on vient de parler n'est pas toujours la même, sur-tout pour les *eaux* qu'on boit: chacun donne sa méthode pour la meilleure. Celles que nous avons rapportées sont prises de ceux qui ont le plus de réputation pour ces choses-là, ou tirées de ceux qui en ont le mieux écrit. Il faut seulement ajoûter trois choses à ce qui a été dit des *eaux* qu'on boit. 1°. Que celles où l'on met infuser quelque chose, qu'on fait avec des fruits écrasés, ou des herbes pilées, ou des aromates broyés, se passent par la chausse, pour etre plus pures & plus nettes. 2°. Que celles qu'on fait avec de l'eau-de-vie, ou de l'esprit de vin, se distillent pour l'ordinaire après qu'on y a mêlé les choses qui entrent dans leur composition; ce qui rend ces liqueurs très-fortes, & dangereuses pour la santé, & confirme ce proverbe, ou ce dicton, *Plures occidit gula, quam gladius.* En effet, quelques-unes de ces *eaux* sont si violentes qu'elles brûlent la langue lorsqu'on les prend. 3°. Que les *eaux* qui prennent leur nom de quelque chose en particulier, comme de la canelle, &c. reçoivent souvent dans leur composition d'autres choses, selon qu'on veut leur donner differens goûts, ou differentes odeurs.

Eau, se dit aussi du suc de quelque fruit que ce soit. Cette poire est de bonne *eau.*

☞ Eau. Ce mot signifie aussi Urine en style populaire. Faire de l'*eau*, retenir son *eau*, laisser aller son *eau*. Il faut garder de son *eau* dans un verre, pour la faire voir au Medecin. Ac. Fr.

En termes de jouailliers, on appelle *eau*, l'éclat des perles & des diamans, qu'on suppose etre faits d'*eau*. Ce mot se dit de la couleur d'un diamant bien blanc: une *eau* vive & pure. L'*eau* de ce diamant est trouble. Cette perle est de belle eau. Les perles que Cléopatre avoit en pendans, étoient d'un prix inestimable, soit pour l'*eau* ou pour la grosseur. Citri.

Donner l'*eau* à un drap, c'est le lustrer, le calendrer. *Expolire.* On dit aussi des cuirs, quand ils sont à la tannerie, qu'on leur donne plusieurs *eaux* pour les préparer.

Donner une couleur d'eau à un morceau de fer, c'est lui donner une couleur bleuâtre.

Le Grand-Maître des *Eaux* & Forêts prend la qualité d'Enquêteur & Réformateur Général des *Eaux* & Forêts. Les Maîtrises particuliéres des *Eaux* & Forêts, la Réformation générale des *Eaux* & Forêts, ce sont des Officiers ou des Jurisdictions qui jugent des causes concernant les *eaux* & les forêts, c'est-à-dire, de tous les différends qui arrivent pour les bois, forêts, chasses, garennes, ventes, contrats, coupes, mesures, façons, défrichemens, repeuplemens des bois du Roi, ou tenus en gruerie, ou par apanage, ou en usufruit, &c. Ils connoissent aussi de tous les différends qui surviennent à cause des entreprises ou prétentions pour les riviéres navigables & flottables, pour la pêche, passages, pontonage; pour la conduite, ou rupture, ou loyer des bacs, bateaux: pour les Isles, Islots, accroissemens, alluvions, &c. Voyez le Titre I. de la Nouvelle *Ordonnance des Eaux & Forêts de* 1669. Les appellations des Maîtres particuliers des *eaux* & forêts sont relevées au Siége de la Table de Marbre du Palais, & delà au Parlement. L'Intendant des *Eaux*, est celui qui a soin de faire aller les *eaux* des Maisons Royales.

On appelle *mauvaises eaux* dans un cheval, certaines suppurations d'humeurs malignes, & puantes, qui sortent de ses pâturons & de ses boulets. Cela arrive plus ordinairement aux jambes de derriére.

L'*Eau*, *Lympha*, est dans Varron l'une des douze principales Divinités, & il l'a joint avec le Bon évenement, parceque sans l'*Eau*, dont la terre doit être arrosée, & l'heureux événement & succès, tout le travail de l'agriculture est de nul effet. Vigenère *sur Tite Live*, *p.* 795.

Eau, se dit proverbialement en ces phrases, un Médecin d'*eau* douce, c'est-à-dire, un malhabile Medecin, qui n'a pour remede que de l'*eau* douce. On dit qu'un homme a mis de l'eau dans son vin; pour dire, qu'il est revenu de son emportement. Ses desseins vont à vau l'*eau*; pour dire, qu'ils ne réussissent pas. On dit d'un yvrogne, qu'il ne hait rien tant que l'*eau*, ou bien, qu'après l'*eau* il ne hait rien tant qu'une telle chose, dont on veut marquer qu'il a beaucoup d'aversion. Marot a dit de frere Lubin,

> *Mais pour boire de belle* eau *claire,*
> *Faites la boire à notre chien,*
> *Frere Lubin ne le peut faire.*

L'*eau* lui en vient en la bouche; pour dire, Cela lui donne l'envie d'en tâter. Ce proverbe répond au Latin *salivam movere*, qui signifie *faire venir de l'appétit.* On dit d'un homme qui fait beaucoup de complimens, ou de promesses, sur lesquelles il ne faut pas faire grand fondement, que c'est de l'*eau benite* de Cour; parcequ'on n'est point chiche de belle promesses à la Cour, non plus que d'*eau benite* à l'Eglise. On dit d'un homme dont le mérite n'est point connu, qu'il faut qu'il fasse voir de son *eau*; pour dire, qu'il fasse voir ce qu'il sçait faire. On appelle des gens de delà l'*eau*, des gens grossiers & mal instruits des nouvelles & des affaires du temps. Les *eaux* sont basses; pour dire, qu'on n'a point de fonds, point d'argent en bourse. Suer sang & *eau*; pour dire, Faire un effort & un travail extraordinaire pour parvenir à quelque chose. On appelle un buveur d'*eau*, un homme froid & incapable de grandes affaires. On dit, Faire venir de l'*eau* au moulin; pour dire, Faire venir de l'argent à la maison. Nager en grande *eau*; pour dire, Être en fortune, dans les grands emplois. Il est heureux comme le poisson dans l'*eau*; pour dire, Il est en son élément, où il se plaît, où il est bien. Revenir sur l'*eau*, se dit d'un homme qu'on croyoit abymé, & qui rétablit ses affaires, & rentre dans le négoce. On dit aussi, rompre l'*eau* à quelqu'un; pour dire, apporter quelque obstacle à sa fortune, à ses affaires: ce qui se dit au propre des chevaux qu'on oblige à boire à plusieurs reprises. On dit qu'un valet est allé à la bonne *eau*; pour dire, qu'il est trop longtemps à revenir d'un message. Laisser courir l'*eau*; pour dire, ne se point soucier comme vont les affaires. Battre l'*eau*; pour dire travailler inutilement. On dit encore, Tant va la cruche à l'*eau*, qu'enfin elle se brise; pour dire, qu'à la fin on périt dans les dangers où on s'expose trop souvent. Nager entre deux *eaux*; c'est-à-dire, n'oser se déclarer pour aucun parti, par crainte, ou par respect humain, ou bien paroître tantôt pour l'un, & tantôt pour l'autre, sans être déterminé à aucun des deux; parler ou se comporter d'une maniere ambiguë, ne vouloir point être connu. Pêcher en *eau* trouble; c'est-à-dire, Profiter des désordres du temps, du mauvais état d'une famille. On dit encore d'un homme malheureux, qu'il se noyeroit dans un verre d'*eau*: d'un avare, qu'il ne donneroit pas un verre d'*eau*; pour dire qu'il ne donne rien du tout: d'un mélancholique & méchant, que c'est une *eau* dormante, qu'il n'y a point d'*eau* pire que celle qui dort: d'un homme inutile, qu'il ne gagne pas l'*eau* qu'il boit. Porter de l'*eau* à la mer; c'est-à-dire, donner à quelqu'un des choses dont il n'a déja que trop. C'est une goutte d'*eau* dans une mer; c'est-à-dire, que ce qu'on met dans quelque chose ne la fait pas paroître davantage. Il n'y fera que de l'*eau* toute claire; pour dire, qu'il ne réussira pas en une telle affaire. On dit de deux jumeaux, qu'ils se ressemblent comme deux gouttes d'*eau*: de deux personnes

sonnes qui se haïssent, que c'est le feu & l'*eau*: d'une affaire qui n'a point réussi, Tout s'en est allé en *eau* de boudin, ou à vau l'*eau*: d'un homme niais & innocent, qu'il ne sçait pas troubler l'*eau*. Tenir le bec en l'*eau*; c'est-à-dire, Amuser long-temps une personne, sans lui tenir ce qu'on lui fait espérer. On dit aussi d'un homme officieux, qu'il se mettroit dans l'*eau* jusqu'au cou pour servir ses amis; d'un homme qui se noie, que l'*eau* est entrée dans ses souliers par le collet de son pourpoint. On dit des enfans, qu'il les faut garder de feu & d'*eau* jusques à sept ans. On dit encore, Ce crime est si grand, que toute l'*eau* de la mer ne suffiroit pas pour le laver; & au contraire, Il fait aussi peu de scrupule de cela, que de boire un verre d'*eau*. On dit aussi, Si on l'envoyoit à la riviére, il ne trouveroit point d'*eau*; pour dire, qu'il ne pourroit pas trouver les choses les plus communes. On dit aussi, Il passera bien de l'eau sous les ponts entre ci & là: pour dire, Cela n'arrivera de longtemps. On dit aussi, Gare l'*eau* la-bas, quand on veut jetter par les fenetres quoi que ce soit.

EAU BENITIER. *Vas aquæ benedictæ.* Terme d'Orfévre. Ils nomment ainsi les vaisseaux d'argent qu'ils préparent pour mettre de l'eau benite. Ils doivent être contremarqués au corps, au collet de pied & au goupillon. A l'égard de la gorge, creux ou panache, quarré de pied, ou anse, ils sont seulement marqués du poinçon du maitre. Ce mot n'est guère en usage: on dit *Benitier*. On disoit autrefois Benoistier, & eau Benoistier. Nicot le tourne en Latin par *amula*, *aquiminaro & aquiminarium*. M. Ménage prétendoit qu'il falloit dire Benestier. Mais il reconnoissoit que l'usage de Paris étoit pour Benitier, & il prévoyoit que cet usage prévaudroit un jour. Cela n'a pas manqué.

EAUC, ou EAUG, s. m. Nom propre d'un lac d'Irlande, dans l'Ultonie. *Eaugus.* L'*Eaug* est situé entre les Comtés de Tyr Oen & de Down, d'Armagh, & d'Antrim. Les Cartes récentes l'appellent *Neaug*; mais Ortelius, Varée, Mary, & d'autres, disent que son vrai nom est *Eaug*.

ÉAUNE. Petite riviére de France, en Normandie, dans le pays de Caux. *Eldona*, *Elna*, *Alna*. L'*Eaune* sort de terre un peu au-dessous du village de S. Martin, passe aux bourgs de Londiniéres, & d'Envermeu, & mele ses eaux avec celles d'Arques, une lieue au-dessus de Dieppe. *Descrip. Geogr. & Hist. de la Haute-Norm. tom. I. p.* 42.

ÉAUNES. L'Abbaye d'*Eaunes*, *de Ulnis*. C'est une Abbaye de l'Ordre de Citeaux dans le Diocese de Toulouse. STE MARTHE.

EAU VERSANT, pente qui porte des eaux & les fait couler. L'*Eau versant* des Pyrénées fait juger des pays qui étoient anciennement dans les Gaules, & de ceux qui étoient de l'Espagne; les anciens les appelloient *divergia aquarum*. Innocent, Arpenteur sous l'Empereur Constance, les appelle *aquivergia*; les Béarnois les nomment *Aiguebes*.

☞ EAUX, vieux s. m. C'est le pluriel du mot ail. *Allium.* On dit aujourd'hui Ails ou Aux.

> ☞ *Lors les Seigneurs étoient petits nacquets,*
> *D'eaux & oignons se faisoient les banquets,*
> *Et n'étois bruit de ruer en cuisine*
> *Au bon vieux temps.* MAROT.

☞ Ailleurs on trouve *Aux* dans Marot, mais d'un autre Auteur.

> *Prions tous le Roi de gloire*
> *Qu'il confonde ces Herétiques maudits,*
> *Afin qu'il n'en soit plus memoire,*
> *Non plus que des aux pourris.*

ÉAUZE, ou ÉAUSE, s. f. Nom propre de Ville. *Elusa. Elusatum civitas.* C'est une ville d'Aquitaine, dans la Gascogne, qu'on appelle aussi Euse. *Eause* fut autrefois une grande & florissante ville Episcopale, & Métropole de la Novempulanie. Son Evêché a été joint à celui d'Auch, qui en étoit suffragant. Sous Chilpéric I. les Visigots, & les Sarasins en 750 la ruinerent. C'est aujourd'hui une petite ville, capitale de l'Eusan. *Eause* fut la patrie de Rufin, contre qui Claudien a écrit. Ce Poëte appelle cette ville *Elysa*, *L. I. In Ruff. v.* 137. Voyez Adrien Valois, *Not. Gall. p.* 187. 188.

E B A.

ÉBADI, ou EBADIEN, ENNE. s. m. & f. Nom d'un race d'Arabes Chrétiens, ramassés de différentes Tribus, qui s'établirent dans Hirah, ville de l'Iraque Arabique, & aux environs. Ils bâtirent plusieurs cabanes, qui formerent peu à peu des bourgades & des villages, où ils pouvoient exercer avec plus de liberté leur religion. D'HERB. Honain Ben Ishak, célebre Médecin, & traducteur de livres Grecs en Arabe, étoit *Ebadien*. Il est surnommé *Al-Ebadi*. ID. Il y a aussi des Mahométans qui portent ce surnom. ID.

Ce nom signifie serviteur, de l'Arabe עבד, *abad*, servir; & il s'est donné à ces Chrétiens comme à des serviteurs du véritable Dieu.

ÉBADIEN, est aussi le nom d'une Dynastie d'Arabes en Espagne, qui a duré depuis les Ommiades, jusqu'à l'an 484. de l'Hégire; de JESUS-CHRIST 1091. selon Novairi. Roderic Ximenès, Archevêque de Tolède, écrit que le dernier Prince des *Ebadiens*, qu'il nomme Mahomet Abendabeth, fut assiégé dans Séville, pris & mis en prison, où il mourut, par Joseph Roi de Maroc, qu'il avoit appellé à son secours contre Alphonse Roi d'Espagne, qui avoit pris Tolède. D'HERBELOT.

ÉBAHIR. v. act. qui ne se dit guère qu'avec le pronom personnel. *Obstupefacere. S'ébahir*, être surpris par quelque chose d'extraordinaire qui cause de l'étonnement, de l'admiration. *Mirari*, *obstupescere*. Il l'a bien *ebahi*, quand il lui a appris cette nouvelle. Tous les fleuves en sont *ebahis*. VOIT. On croyoit cet homme mort, on fut tout *ébahi*, quand on le vit revenir. Cet avare fut bien *ébahi* de ne trouver plus son trésor.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Hébreu *schebasch*, qui signifie *attonitum esse*. Il est vieux. Molière a dit, après un vieux Auteur,

> *Prêchez, patrocinez jusqu'à la Pentecôte,*
> *Vous serez* ébahi, *quand vous serez au bout,*
> *Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout.*

ÉBAHI, IE, adj. Qui s'étonne, qui admire. Etonné, surpris. Les badauts sont *ébahis*, sitôt qu'ils voient quelque chose de nouveau.

☞ Jouer à l'*ébahi*, est une façon de parler proverbiale, de laquelle Rabelais, *liv.* 1. *chap.* 22. fait un des jeux de Gargantua, du temps qu'il avoit été mis sous des Précepteurs Sophistes. D'Aubray s'en sert dans sa Harangue, en parlant au Duc de Mayenne. Il est, dit-il, aisé à juger combien votre maison fut ébranlée & fracassée par la mort inopinée du petit Roi (François II.) & pouvez croire, M. le Lieutenant, que Monsieur votre pere & Messieurs vos oncles jouerent tout un temps à l'*ébahi*, comme vous pûtes faire, quand on vous porta la nouvelle de la mort de vos deux freres. *Sat. Mén. tom.* 1. *p.* 117.

☞ Jacques Brevin donna en 1561. une Comédie, qui avoit pour titre, *les Ebahis*. Ce verbe s'est maintenu jusqu'au milieu du siécle dernier. Il a depuis insensiblement vieilli, & il ne trouve plus aujourd'hui sa place que dans le burlesque. Saint Amant s'en est servi dans ses piéces les plus sérieuses, temoin ce vers de son Moïse sauvé, où décrivant les Israélites qui passoient la mer rouge à pied sec, il dit:

> *Les poissons* ébahis *les regardent passer.*

Vers dont pour une autre raison Boileau s'est moqué dans sa Poëtique, chant 3. & que S. Amant avoit imité de celui-ci.

> *Hinc inde attoniti liquido stant marmore pisces.*

Qui, comme l'a remarqué l'exact Commentateur de Boileau,

Boileau, est du P. Antoine Millien Jésuite, liv. 5. de son *Moses viator*. Saint Amant, qui n'entendoit pas le Latin, jugeant que ce Poëme, dont il avoit oui parler avantageusement, pourroit lui être de quelque secours pour son dessein, s'en étoit fait traduire en prose Françoise les principaux endroits. *Glossaire Bourguignon au mot Ebani.*

Ce vers de Saint Amant est encore imité, tant bien que mal, de ce que Catulle a dit des Néréïdes, lorsqu'elles virent paroître en mer le Navire Argo.

Emerser et feri candenti è gurgite vultus,
Æquorea monstrum Nereïda admirantes.

ÉBAHISSEMENT, s. m. *Stupor, admiratio.* Admiration subite, étonnement causé par quelque chose d'extraordinaire. La chute de ce favori causa un grand *ébahissement* parmi le peuple. Il est vieux.

ÉBAL. Voyez HEBAL.

☞ ÉBALAÇON, s. m. Terme de Manége, qui signifioit autrefois une sorte de ruade de cheval, que l'on nomme aujourd'hui *estrapade*. Faire des *ébalaçons*, donner des *ébalaçons*. Voyez ESTRAPADE. C'est la même chose.

☞ ÉBANIER, ou ÉBANDIER, vieux v. Attrouper, se mettre par bande, se réjouir, s'amuser.

☞ ÉBANOI, s. m. Vieux mot. Ébat, joie, tournoi. On a dit *Ebanoyt*, qui a fait *ébanoyer*.

☞ S'ÉBANOYER, vieux v. a. S'égayer, se divertir. *Oblectare se, voluptati indulgere. S'ebanoyant*, s'égayant, se divertissant.

ÉBARBER, v. act. Raser, couper la barbe. *Tondere, attondere.* Un homme n'a point la mine galante s'il n'est *ébarbé*, rasé de frais. On le dit aussi des plumes, du papier, des piéces de métal, & autres choses qui ont des inégalités sur les bords, & de la ressemblance avec la barbe. Il faut *ébarber* les plumes quand on les taille, pour écrire plus légérement. *Ebarber* un plat; *ébarber* un boulet de canon: *ébarber* du papier; *ébarber* un Livre, c'est le rogner légérement: *ébarber* de la marjolaine, &c.

☞ ÉBARBER les lames. Terme de Monnoyage. C'est les nettoyer & brosser au sortir des moules avec une gratte-boësse.

☞ ÉBARBER une lettre. Terme de Fondeur de caractères d'Imprimerie. C'est en ôter avec un canif, ou quelqu'autre instrument d'acier tranchant, les bavûres de métal qui échappent quelquefois du moule en les fondant. On dit aussi Émonder une lettre, dans la même signification.

ÉBARBÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Attonsus.*

☞ ÉBARBOIR, s. m. Les Drouineurs, c'est-à-dire, les petits Chaudronniers, qui courent la campagne, nomment ainsi un petit instrument de fer, un peu courbé par le bout, & très-tranchant, avec lequel ils ébarbent les cuillers & les salières d'étain, qu'ils fondent dans des moules de fer, qu'ils portent avec eux.

ÉBAROUI, adj. m. Terme de Marine. On appelle vaisseau *ébaroui*, *navis fatiscens*, *rimas agens*, un Vaisseau qui s'est desséché au soleil, ou au vent, ensorte que les bordages se soient retirés, & que les coutures se soient ouvertes.

ÉBAT, s. m. Divertissement. *Ludus, delectatio, ludicrum.* Ce jeune homme prend ses *ébats* à sauter, à danser, &c. On dit, Prendre ses *ébats*; pour dire, Se réjouir, & particuliérement en fait d'amourettes.

C'est un vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui signifie *jeu*.

ÉBATTEMENT, s. m. Passetemps. *Recreatio animi.* Ce mot n'est plus guère en usage. On ne s'en peut servir qu'en riant.

——— *Il faudra, si je le veux,*
Que le manteau s'en aille au diable:
*L'*ébattement *pourroit nous en être agréable.*
LA FONT.

ÉBATTRE, v. act. qui se dit avec le pronom personnel. Se divertir. *Oblectare se, ludere.* Ce Gentilhomme s'est allé *ébattre* à la chasse. Elle étoit descendue avec ses compagnes pour *s'ébattre* sur le rivage. ABL. *S'ébattre* noblement. SAR. Il vieillit. La Fontaine s'en sert souvent en parlant de l'amour, & des crimes qu'il traite de galanterie.

ÉBAUBI, IE, adj. Terme populaire & vieux, qui signifioit la même chose qu'*ébahi*, mais d'un ébahissement accompagné de quelque trouble, ou foiblesse d'esprit.

Je suis toute ébaubie, *& je tombe des nues.* MOL.

ÉBAUCHE, s. f. Les premiers traits d'un tableau, les premiéres pensées sur un ouvrage; le premier dessein d'un bâtiment, & autres choses qui se finissent ou se polissent avec le temps, après avoir été d'abord grossiérement tracées. *Designatio, prima lineamenta, rude opus, rudimentum, adumbratio.* Une légère ébauche d'un grand Peintre vaut souvent mieux que les ouvrages finis d'un autre. On doit faire une *ébauche* d'un Poëme Dramatique, & en distribuer le sujet, avant que d'en faire les vers. Le tempérament ne peut faire que l'*ébauche* des vertus, & il n'appartient qu'à la raison de les achever. M. Scuo. Pline en parlant du liser, *convolvulus*, dit que cette fleur ressemble au lis, & que c'est comme une *ébauche* de la nature qui par-là se prépare & apprend à faire des lis. *Et flos non dissimilis lilio, ac velut natura rudimenta lilia facere condiscentis.* Liv. 21.

ÉBAUCHER, verbe act. Dans le sens propre, c'est, Mettre sur les murs un enduit qu'on appelle *bauche*. Dans l'usage ordinaire, c'est, Commencer une chose, tracer grossiérement quelque ouvrage, en attendant qu'on le finisse; jetter ses premieres pensées sur le papier. *Delineare, designare, inchoare.* Cet ouvrage n'étoit qu'*ébauché* quand la mort a surpris l'Auteur. On dit aussi *ébaucher* une statue, un tableau, une image, une figure; mais on ne le dit pas des ouvrages d'Architecture, & c'est mal parler que de dire comme fait Larrey, Sévère fit achever le rempart qui n'avoit été qu'*ébauché* sous Adrien.

Nicot tient que ce mot signifioit autrefois *déniaiser*, & vient du mot *bauch* en Languedoc, qui signifie, *sot* & *grossier*, & que par translation, il a été dit des ouvrages qui ne sont pas encore polis.

*Mais pour mon frère l'ours, on ne l'a qu'*ébauché:
Jamais, s'il veut m'en croire, il ne se fera peindre.
LA FONT.

ÉBAUCHER, se dit aussi chez les Menuisiers, quand ils dégrossissent le bois à coups de ciseaux & de maillets, ou avec le fermoir, avant que de l'aplanir avec la varlope. *Informare.*

ÉBAUCHER, est aussi un terme de Cordier, qui signifie, Faire passer par l'ébauchoir, par le gros feran, c'est-à-dire, par le gros peigne à pointes droites. *Ebaucher* du chanvre.

ÉBAUCHER, se dit dans un sens moral des impressions qu'on commence, qu'on tâche de donner de quelqu'un. Après s'être laissé surprendre aux impressions que lui ont voulu donner de moi mes ennemis, il a été capable d'en *ébaucher* lui-même de mauvaises dans l'esprit du Roi. BUSSI RAB.

ÉBAUCHÉ, ÉE, part. & adj. *Inchoatus, rudis, impolitus; indigestus.* L'éléphant n'est qu'une figure *ébauchée* par la nature. COS.

ÉBAUCHOIR, s. m. *Informator.* Qui se dit des outils qui servent à plusieurs Artisans pour ébaucher leur besogne, ou préparer leurs matiéres, comme les ciseaux des Charpentiers & Menuisiers, & autres outils qu'emploient les Sculpteurs, & ceux qui travaillent aux ouvrages de stuc.

ÉBAUCHOIR. C'est aussi un terme de Cordier. Il signifie le gros feran, le gros peigne à pointes droites, au travers duquel les Cordiers font passer le chanvre pour l'ébaucher.

ÉBAUDIR, v. act. *Recreare, relaxare, letari.* Terme populaire, qui signifie se réjouir. *Ebaudir* ses esprits, les récréer.

☞ ÉBAUDIR, vieux v. n. Tréssaillir de joie, se livrer au plaisir, aux ris. *Voluptati indulgere.*

Ce

Ce mot vient de *baus*, ou *baud* & *bauderie*, qui signifient *joyeux* & *joie*. Men. Si furent si *ébaudis* que sor les murs, & sor les tours ne paroient ses gens non. Villehard. n. 127. Et quand cel furent plus creu, si s'*ébaudirent* & chevauchiérent plus seurement Id. n. 210. Thibaud, Roi de Navare, en une chanson dit,

> *Qui lie prend de faux cœur*
> *Baudement* esbaudis.

Et Guyot de Nanteuil.

> *Le jour s'est* ébaudis, *belle est la matinée*;
> *Là, Solaine est levé, qui abat la rousée.*

☞ Ébaudi, ie, adj. Vieux mot. Gai, enjoué. *Hilaris, lætus.*

☞ ÉBAUDISE, s. f. Vieux mot. Humeur gaie.

ÉBAUDISSEMENT, s. m. Vieux mot. Joie, réjouissance, ébat, *Lætitia, gaudium*. Ce mot se trouve dans Alain Chartier en Quadriloque invectif. Dufresne, *Gloss. de Villehard.*

E B B.

ÉBBER, Nom d'une petite riviére de Perse, & d'une ville située sur cette riviére.

ÉBBÈS, s. m. Nom propre d'homme. *Ebbo. Ebbès*, ou Ebbon, que l'on trouve encore nommé *Ebobe*, naquit à Tonnerre de parens considérés dans le pays par leur noblesse, par leurs charges; & même par leur piété. Il fut élevé sur le siége de Sens vers l'an 709, à la place de Géric son oncle. MM. de Sainte Marthe ont écrit qu'il mourut en 750; d'autres disent que ce fut en 743, & d'autres en 745.

ÉBBON. Voyez ÉBBÈS.

E B E.

ÉBE, s. f. *Salacia*. Terme de Marine, qui se dit dans quelques Provinces. C'est le reflux de la mer, lorsque la marée baisse, ou que la mer refoule, ou s'en retourne. Il est opposé au *flot* & au *montant*. On l'appelle autrement *jussant*. On dit, il y a *ebe*; c'est-à-dire, il y a reflux. Du Cange témoigne qu'on a dit *ebba* dans la basse Latinité; & les Anglois disent aussi *ebe*, d'où est venu ce mot.

On dit proverbialement en Normandie, Tout ce qui vient de *flot* s'en retourne d'*ebe*, en parlant des biens mal acquis & mal assurés: son bien est venu de flot, il s'en retournera d'*ebe*. On dit ailleurs, ce qui vient par la flûte s'en retourne par le tambour.

ÉBELSTOT, s. m. Nom propre d'une petite ville de Danemarck. *Ebelstotium*. Elle est dans le Diocèse d'Arhusem, en Jutlande, sur une baie du Catégat, à quatre ou cinq lieues au nord-est d'Arhusen.

ÉBENE, s. f. *Ebenus*. C'est le nom d'un bois étranger, dur, pesant, noir, qui prend un beau poli, & qu'on emploie en Europe pour les ouvrages de Marqueterie. Les François ont tiré une grande quantité de ce bois de l'Isle de Madagascar. Tavernier dit que les habitans de cette Isle ont soin de l'enterrer peu de temps après l'avoir coupé, pour le rendre plus noir. Flacour assure qu'il y a dans cette même Isle plusieurs arbres, ou arbrisseaux, dont le bois est plus ou moins noir; & que l'arbre qui est proprement l'*Ebéne*, ou l'Ebénier, s'élève fort haut, & a ses feuilles semblables à celles de notre Myrte à feuilles larges. Si l'on veut parcourir les différentes relations des voyageurs anciens & modernes, l'on trouvera des descriptions d'arbres & d'arbrisseaux à bois noirs qui conviennent à des palmiers, à des Cytises, ou à d'autres genres différens. La Candie a un petit arbuste que les Botanistes connoissent sous le nom d'*Ebenus Cretica*. Le Pere Plumier a découvert à Saint Domingue une espéce de *spartium* épineux, dont les feuilles sont arrondies, & de la figure de celles de pourpier, & dont le bois est noirâtre. Si on en croit Dioscoride, la meilleure *Ebène* vient d'Ethiopie, & la moindre vient des Indes: Pline en pense de même: mais Théophraste estime fort celle des Indes. La connoissance du vernis, & les moyens que l'on a aujourd'hui de donner à plusieurs sortes de bois durs une couleur noire, durable, a rendu plus rare l'emploi de l'*Ebène*, & l'on n'en fait plus tant de petits ouvrages qu'autrefois. On dit noir d'*Ebène*. L'arbre dont le bois s'appelle *Ebène* est de la hauteur & grosseur des vieux chênes, & leur ressemble par le cœur & l'aubier; mais il est de couleur fort noire, laquelle lui donne son prix, parce qu'elle reçoit un beau poli. Ses feuilles ressemblent à celles du laurier, & portent entre deux un fruit comme un gland sur une petite queue. Son aubier infusé dans l'eau purge la pituite, & guérit les maux vénériens: ce qui a fait croire à Matthiole, que le gayac étoit une espèce d'*ebène*. On en fait grand trafic à Madagascar. Il y a de trois sortes d'*ebène*, la noire, ou mauritée, la grise & la verte, dite de Portugal, qui est la moindre de toutes. La meilleure *ébène* est celle qui est noire, sans aucunes veines; qui est massive, astringente, & d'un goût aigu & piquant. Elle rend un parfum agréable, quand on la met sur les charbons, sans incommoder par sa fumée. Si on la présente au feu étant fraîche, elle s'allume incontinent à cause de sa graisse; mais quelque séche qu'elle soit, elle va toujours au fond de l'eau. Si on la frotte contre une pierre, elle devient rousse. Les Indiens en font les statues de leurs Dieux, & les sceptres de leurs Rois. Ce fut Pompée qui le premier apporta l'*ebène* à Rome, après avoir vaincu Mithridate. Agricola dit qu'il y a une *ébène* minérale qu'on trouve dans la terre.

On trouve une espéce particuliere d'*ebène* dans l'Isle S. Domingue: ses branches sont couvertes de petits piquans, dont la pointe est tournée à rebours, & de quantité de feuilles charnues, veloutées, de figure ovale, & grandes à peu près comme l'ongle. Parmi ces feuilles & ces piquans il y a plusieurs petites fleurs jaunes, légumineuses, dont le pistil devient ensuite une petite gousse, large comme la moitié de l'ongle, & de la figure d'un petit roignon aplati, & remplie d'une semence qui est de la même figure. Le R. P. Charles Plumier, Religieux Minime, qui a communiqué plusieurs bons memoires pour la nouvelle Edition de ce Dictionnaire, appelle cette espéce d'*ébène*, *spartium portulacæ foliis aculeatum ebeni materia*.

M. Vaugelas a remarqué fort judicieusement que ce mot étoit toujours féminin, mais que ceux qui travaillent en *ébène* le font indifféremment masculin ou féminin.

☞ ÉBENE de Crète ou de Candie. *Ebenus Cretica*. Terme de Botanique. Nom d'un petit arbrisseau qui est fort commun dans l'Isle de Crète ou de Candie.

Ce mot vient de l'Hébreu *eben*, qui signifie une *pierre*. L'*ébene* coupée s'endurcit comme une pierre.

ÉBÉNER, v. a. *Ebeni speciem inducere*. C'est, Donner à du bois la couleur de l'ébène. Ces armoires seroient plus belles si on les *ébénoit*.

ÉBEN-ÉZER, s. m. *Lapis adjutorii*. C'est le nom d'un rocher dans la Terre Sainte. 1ᵉʳ. L. des Rois VII. 9. IV. 1. V. 1. Ce rocher étoit entre Masphat & Sen, au septentrion de la Tribu de Dan, aux confins de celles de Juda & de Benjamin.

ÉBÉNIER, s. m. *Ebenus*. Arbre ci-dessus décrit, dont le bois s'appelle ébène.

ÉBÉNISTE, s. m. *Ebeni artifex*. Menuisier qui travaille en ébène, qui fait des cabinets & des tables d'ébène, qui plaque l'ébène. On le dit aussi de ceux qui font des ouvrages de rapport, de marqueterie & de placage, comme de bois d'olivier, d'écaille de tortue, &c.

ÉBERARD, ou ÉBERHARD. Voyez ÉVERARD ou ÉVRARD.

☞ ÉBERBACH, s. m. Ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin.

ÉBERNBERG, ou ÉBERNBOURG, s. m. Nom propre d'un Château du Palatinat du Rhin en Allemagne. *Eberberga*, *Ebernburgum*. Le Landgrave de Hesse-Cassel assiégea *Ebernbourg* l'an 1692. mais les François, qui le défendoient, l'obligerent à lever le siége. Maty. *Eberuberg* est situé dans le Comté de Spoonheim, au confluent des riviéres de Nahe & d'Alsen.

ÉBERNSDORF, s. f. Nom propre d'un bourg de l'Archiduché d'Autriche, situé sur le Danube, à deux ou trois lieues au-dessous de Vienne. *Eberstornfium*. On prend *Ebernsdorf* pour l'ancienne Ala Nova, ville de la

la haute Pannonie. Maty. Les Archiducs d'Autriche ont un beau Palais à *Ebernsdorf*. Id.

ÉBERSBERG, f. m. Nom propre d'une ville de la haute Autriche, qui appartient à l'Evêque de Passaw. *Ebersperga*. Elle est fituée fur l'Inn, environ à une lieue de fon embouchure fur le Danube. Maty.

ÉBERSHEIM, ou ÉBERS-MUNSTER, f. m. Nom propre d'un bourg d'Alsace. *Aprimonasterium*. L'Abbaye d'*Ebersheim* rend ce bourg confidérable. *Ebersheim* est fitué fur la rivière d'Ill, entre Schelestat & Bennefelt.

ÉBERSTEIN, f. m. Nom de lieu. *Ebersteinum*. Le Château d'*Eberstein*, *Castellum Ebersteinium*, est bâti fur un rocher & fortifié. Le Comté d'*Eberstein* est une contrée de Suabe, en Allemagne, entre le Duché de Wirtemberg, l'Ortnaw, & le Marquifat de Bade. Maty. Jean, fils de Bernard & d'Agnès de Féneftrange, étoit Comte d'*Eberstein* dès l'année 1421. Corn. Le dernier Comte d'*Eberstein* mourut en 1660. Alors l'Evêque de Spire réunit à fon domaine Gernsbach, qui relevoit de fon Eglife; le Marquis de Bade s'empara de la plus grande partie du Comté d'*Eberstein*. Le Duc de Wirtemberg Neustadt, & les Comtes de Wolkenstein & de Grondsfeldt, font maitres du reste.

☞ ÉBERTAUDER, v. act. Terme de Tondeur de draps, qui fignifie, Tondre un drap, une ratine, ou autre étoffe de laine, en premiere coupe, en premiere voie, ou en premiere façon, trois maniéres d'exprimer la même chofe.

ÉBETS, ou ABÉS, f. m. Ville de la Terre Sainte, dans la partie orientale de la Tribu d'Iffachar, & dans la Galilée inférieure. Josué en parle XIX. 20. Elle est aussi appellée *Ames*, & Ῥέβες par les Septante.

☞ ÉBÉTUDE, f. f. Vieux mot qui vient du Latin *Hebetudo*, dérivé d'*Hebes*, Obtus. Pefanteur d'efprit, fottife.

*Nous fommes fi pleins d'*Ébétude,
Et fi lourdeaux en notre cas.

E B I.

ÉBIONITES. Anciens hérétiques, qui ont été dans l'Eglife dès fes premiers commencemens. *Ebionitæ*. Origène a crû qu'ils avoient été ainfi appellés du mot Hébreu *Ebion*, qui dans cette langue fignifie *pauvre*, parcequ'ils étoient, dit-il, pauvres de fens, & qu'ils manquoient d'efprit. Eufébe, qui a eu égard à la même étymologie, prétend que ce nom leur a été donné, parcequ'ils avoient de pauvres fentimens de Jésus-Christ, qu'ils croyoient être un fimple homme; mais tout cela, dit M. Simon dans fon *Histoire critique du Texte du Nouveau Testament*, n'est qu'une fimple allufion au nom de ces Sectaires, qui fignifie *pauvres*, dans la langue Hébraïque. Il y a plus d'apparence que les Juifs les appellerent ainfi par mépris, parcequ'en ces premiers temps il n'y avoit prefque que des pauvres qui embraffaffent la Religion Chrétienne. Origène femble confirmer cette opinion dans fes livres contre Celfe, où il dit, qu'on appella *Ebionites*, ou pauvres, ceux d'entre les Juifs qui crurent que Jesus étoit véritablement le Meffie qu'ils attendoient. On pourroit auffi dire que ces premiers Chrétiens prirent eux-mêmes ce nom conformément à leur profeffion. Et en effet S. Epiphane a remarqué qu'ils fe vantoient d'être pauvres, à l'imitation des Apôtres. Le même S. Epiphane a néanmoins cru qu'il y a eu un homme appellé Ebion, chef de la fecte des *Ebionites*, & qui vivoit en même-temps que les Nazaréens & les Cérinthiens. Il décrit au long & avec exactitude l'origine de cette fecte, qu'il fait commencer après la deftruction de Jérufalem; lorfque les premiers Chrétiens, appellés Nazaréens, en fortirent pour aller demeurer à Pella. Les *Ebionites* ne font donc qu'un rejetton des Nazaréens: mais ils altérerent en plufieurs chofes la pureté & la fimplicité de la croyance de ces premiers Chrétiens. C'eft pourquoi Origène a diftingué deux fortes d'*Ebionites*, dans fes livres contre Celfe. Les uns croyoient que Jesus-Christ étoit né d'une Vierge, & les autres croyoient que Jesus-Christ étoit né à la maniere de tous les autres hommes. Ces premiers n'avoient que des fentimens orthodoxes, fi ce n'eft qu'ils joignoient à la Religion Chrétienne les cérémonies de l'ancienne Loi, avec les Juifs & les Samaritains, auffi-bien que les Nazaréens. Ils différoient néanmoins de ceux-ci en plufieurs chofes, & principalement dans ce qui regarde l'autorité des livres facrés; car les Nazaréens recevoient toute l'Ecriture qui eft renfermée dans le canon des Juifs. Les *Ebionites* au contraire rejettoient tous les Prophètes: ils avoient en horreur les noms de David, de Salomon, d'Ifaïe, de Jérémie & d'Ezéchiel. Ils ne recevoient pour Ecriture Sainte que le feul Pentateuque; ce qui femble indiquer, qu'ils étoient plutôt fortis de la fecte des Samaritains, que de celle des Juifs. Ils fe fervoient, auffi-bien que les Nazaréens, de l'Evangile Hébreu de S. Matthieu, autrement de l'Evangile des douze Apôtres: mais ils avoient corrompu leur exemplaire en beaucoup d'endroits: ils en avoient ôté la Généalogie de Jesus-Christ, qui fe trouvoit entière dans celui des Nazaréens, & même dans l'exemplaire qui étoit à l'ufage des Cérinthiens. Ces derniers, qui étoient dans les mêmes fentimens que les *Ebionites* fur la naiffance de Jesus-Christ, appuyoient leur erreur fur cette généalogie. Outre l'Evangile Hébreu de S. Matthieu, les *Ebionites* avoient adopté plufieurs autres Livres fous les noms de Jacques, de Jean, & des autres Apôtres. Ils fe fervoient auffi des *voyages de S. Pierre*, qu'on fuppofe avoir été écrits par S. Clément; mais ils les avoient tellement altérés, qu'il n'y reftoit prefque rien de vrai: ils y faifoient dire à ce Saint Apôtre une infinité de fauffetés, pour autorifer davantage ce qui fe pratiquoit parmi eux. Voyez Saint Epiphane, *hær.* 30. où il s'étend fort au long fur l'ancienne héréfie des *Ebionites*.

ÉBISEMETH, f. m. Terme du Grand Art. C'eft la matiére des Sages, lorfqu'elle eft arrivée au très-noir. On appelle auffi *ebifemeth*, le laiton qu'il faut blanchir par un feu égal.

E B L.

ÉBLANE, ou ÉBLANIEN, xnnx, f. m. & f. *Eblanus*, ou *Eblanius*, *a*. Nom propre d'un peuple ancien de l'Irlande, ou de l'Hibernie. Les *Eblanes* étoient entre les Ménapiens au fud, & les Voluntiens au nord. *Eblane*, aujourd'hui Dublin, *Eblana*, étoit leur capitale. Les *Eblaniens* occupoient ce que nous appellons aujourd'hui les Comtés de Dublin & de Meath en Irlande; c'eft-à-dire, le milieu de l'Ifle.

ÉBLOUIR, v. act. Frapper les yeux par un trop grand éclat; empêcher l'action de la vûe, foit par une trop vive lumière qui bleffe les yeux, ou plutôt qui empêche que les efpéces ne fe peignent au fond de la rétine qui doit demeurer dans l'obfcurité. *Perstringere oculos, perstringere, obducere tenebras, caliginem fuffundere*. Le foleil, les éclairs *éblouiffent*, parceque leur lumière eft trop vive. Jamais tant de douceur & tant de majefté n'*éblouïrent* nos yeux. Arnaud.

Éblouïr, fe dit figurément en chofes morales; & fignifie, Tromper, furprendre l'efprit & les fens par de fauffes raifons, par un faux éclat, & par de fauffes lumiéres. *Fascinare*, &c. Les honneurs, la fortune, *éblouiffent* les ambitieux. Combien de prétendus beaux efprits renoncent au bon fens pour une penfée qui brille & qui *éblouït*? G. G. L'éloquence d'un Avocat *éblouït* quelquefois les Juges. Une grande beauté *éblouït* nos fens, les furprend, les féduit. Le peuple fe laiffe aifément *éblouïr* par la lueur d'un faux mérite. Bell. Ce qui m'*éblouït* m'eft d'ordinaire fufpect de je ne fçai quoi de faux. Le Ch. de M. Il faut s'examiner fur tout, ne fe flatter fur rien, & ne s'*éblouïr* pas de fa propre vertu. M. Scud. Les objets du monde nous *éblouiffent*, & nous font perdre de vûe l'avenir & l'éternité. Fl. Comme l'œil eft bleffé par un trop grand éclat de lumiere, l'efprit eft de même *ébloui* par un trop grand amas de traits brillans & agréables. Cl. Je ne viens point vous *éblouïr* par l'éclat des honneurs de la terre, pour nourrir votre efprit d'un récit fpécieux de félicité mondaine. Fléch. La valeur d'oftentation *éblouït* davantage les fpectateurs, qu'un caractère modefte qui tient plus de la folide vertu. Le P. le B. Il y a des efprits *éblouiffans* qui impofent, & qu'on n'eftime que parcequ'on ne les approfondit pas. La Bruy. Ces grands génies, qui ne cherchent que la gloire & la réputation, n'ont pas

tant

tant pour but d'instruire, que d'*éblouir*. Le Ch. de M. Les esprits trop brillans ne veulent rien qui ne surprenne & n'*éblouïsse*. Bouh. Tertullien ne persuade qu'en *éblouïssant*. Maleb. En vain, tu prépares les discours dont tu veux m'*éblouïr*. Racine. Les hypocrites ont toujours *ébloui* les simples par leurs spécieux dehors. Fen.

Du monde les trompeurs appas
*Ne peuvent m'*éblouïr *par leurs fausses lumières.* L'Ab. Tétu.

En fait de mets exquis ne rien céder aux Princes,
Et de leurs trains pompeux éblouïr *les Provinces.*

Ébloui, ie, part. & adj. *Caligans.*

Ses ennemis étoient de sa gloire éblouïs,
N'osant plus contre lui seulement se défendre.

ÉBLOUÏSSANT, ante, adj. verbal. Qui *éblouït*. *Perstringens oculos.* Il se dit dans le propre & dans le figuré. Eclat *Eblouïssant*. Lumiere, couleur *éblouïssante*.

Plus sensible aux douceurs d'une amitié constante,
Qu'au charme éblouïssant *d'une gloire naissante.* Vill.

ÉBLOUÏSSEMENT, s. m. Trouble qui se fait dans l'action de la vûe, soit par une trop vive lumiere qui vient du dehors, soit par des vapeurs ou fluxions, qui, par le dedans, en empêchent les fonctions. *Caligo, caligatio, tenebrarum offusio.* Les vûes foibles sont plus sujettes aux *éblouïssemens*. Les maladies, les longs jeûnes, la grande dissipation des esprits, causent des *éblouïssemens*. Il m'a pris tout à coup un *éblouïssement*, & je me retire d'ici. Mol.

Éblouissement, se dit aussi au figuré, pour surprise. *Fascinatio, deceptio.* Comme la grande estime que nous avons pour les Prédicateurs peut venir de notre *éblouïssement* & de notre illusion, elle peut aussi faire partie de notre foi & de notre piété. Bal.

E B O.

ÉBOBE. Voyez EBBÉS.

☞ ÉBOELER, v. act. Vieux mot. Éventrer.

☞ ÉBONNER, v. act. Vieux mot. Ordonner, ranger. On trouve en parlant de Dieu, Qui les quatre elémens *ébonne*.

ÉBORA. Voyez ÉVORA.

ÉBORGNER, v. act. Crever un œil, rendre borgne. *Eluscare, oculum eruere.* Ce coup de balle qu'il a reçu a failli à l'*eborgner*.

Éborgner, se dit des murs élevés qui ôtent les vûes d'une maison. *Privare lumine.* Ce voisin a élevé si haut son bâtiment, qu'il a *éborgné* tout ce corps de logis. Il est bas.

Éborgné, ée, part. & adj. *Altero oculo orbatus.*

ÉBOUFFER, v. neut. Vieux mot qui se dit en cette phrase. Ces sots discours font *ébouffer* de rire; pour dire, font rire à crever. *Disrumpi.* On dit ordinairement étouffer de rire, parceque bien des gens ne sçavent ce que c'est qu'*ébouffer*.

Ce mot vient de *bouffe*, qu'on disoit autrefois; pour dire, *joues enflées*: & on a dit aussi autrefois une *bouffée* de ris; pour dire, un grand éclat de risée.

Ne manquez pas de le dire,
Dit Mome s'ébouffant *de rire.* Scar.

ÉBOUILLIR, v. act. Faire évaporer une partie de la liqueur qu'on met sur le feu, pour la rendre plus épaisse, ou plus succulente. *Ebullire, concoquere, excoquere.* Quand on fait trop *ébouillir* le pot, le potage est plus succulent; mais il devient plus salé.

Ébouilli, ie, part. & adj. *Excoctus, recoctus.*

ÉBOULEMENT, s. m. Chute de terres & de murailles. *Disjectio, ruina, demolitio.* Quand on creuse bien avant des fondemens, il faut craindre l'*éboulement* des terres.

ÉBOULER, v. act. Faire tomber. *Labefactare; demoliri.* C'est aussi un verbe neutre. Cheoir en bas par son propre poids, & faute de bonne liaison, ou d'appui. Il ne se dit que des terres & des murailles, & on le joint pour lors au pronom personnel: S'*ébouler*. *Labare, ruinam agere, labascere.* Les bastions faits de terre sabloneuse sont sujets à s'*ébouler*. Les murs de terrasses qui ne sont pas bien liés & cimentés, s'*éboulent* en peu de temps. Il n'étoit pas facile de nous retrancher dans le sable des Dunes, aisé à s'*ébouler* & à s'abattre. Sar. Le terrain étoit ferme, & ne s'*ébouloit* point. Vaug.

Éboulé, ée, part. & adj. *Labefactus, dirutus.*

Il en tomba deux tours, & le dôme éboulé
Attira le portail de sa chute ebranlé. P. le Moine.

ÉBOULIS, s. m. Chose qui est éboulée. *Ingens ruina.* Voila un grand *éboulis* de bois, de terre, de sable, de pierres.

☞ ÉBOUQUEUSES, s. f. pl. Terme de Manufactures de draperies & étoffes de laine. Ce sont des femmes, qui, avec des petites pincettes de fer, ôtent les nœuds, pailles, ou petits bourats qui se trouvent aux étoffes, après qu'elles sont sorties de dessus le métier. Elles ont divers noms, suivant les Provinces: le plus commun est celui d'Enoueuses.

ÉBOURGEONNEMENT, s. m. Terme d'Agriculture & de Jardinage. L'action d'ébourgeonner, d'ôter des bourgeons, ou de jeunes branches aux arbres. *Pampinatus; Pampinatio.* Cet *ébourgeonnement* n'est autre chose que d'ôter sur un arbre, ou d'un sep de vigne, le bois qui consomme inutilement la séve. Liger. L'*ébourgeonnement* n'est que pour détruire & arracher entiérement de jeunes branches de l'année, soit grosses, soit menues, quand il en vient quelques-unes mal-à-propos, qui peuvent en faire confusion, ou faire tort, soit à tout l'arbre, soit seulement à la branche où celles-ci sont venues. La Quint. *Tom. II. P. IV. c.* 33. où il traite de l'*ébourgeonnement*. Voilà bientôt le temps de l'*ebourgeonnement*. Liger. Pour l'ordinaire, on ne sçauroit trop tôt faire cet *ébourgeonnement*, afin de ne pas laisser croître des jets inutiles, & ne pas laisser périr mal à-propos une certaine quantité de séve, qui pourroit etre employée à de bons usages. La Quint. L'*ébourgeonnement* se fait quelquefois à de jeunes arbres, aussi-bien qu'à de plus anciens arbres. Et cela se fait non-seulement par la maniere d'*ebourgeonnement*, mais par la véritable maniere de tailler; c'est-à-dire, avec la serpette, si l'*ebourgeonnement* simple n'y est pas suffisant. Id. Sur les arbres très-vigoureux, il faut à l'*ébourgeonnement* ôter quelques-unes de leurs plus fortes branches, & conserver toujours de celles qui le sont un peu moins, pourvû qu'elles aient l'apparence d'être bonnes. Id.

Quoique l'*ebourgeonnement* ne regarde proprement que les bourgeons à ôter, on peut pourtant encore l'entendre pour un éclaircissement, ou un épluchement à faire des fruits, & sur-tout des fruits à noyau, quand il y en a trop en quelque endroit; cet épluchement se faisant en même-temps que l'*ebourgeonnement*. La Quint. On doute que l'usage ait approuvé cette extension de signification. L'*ebourgeonnement* des arbres fruitiers se fait vers la fin de Mai, & au commencement de Juin, & encore dans le mois d'Août. La Quint. L'*ébourgeonnement* & le pincement ne contribuent pas seulement à arrondir, remplir, & étendre la tête d'un oranger, mais ils donnent encore toutes les autres perfections dont les orangers ont besoin. Id.

ÉBOURGEONNER, v. act. *Pampinare vineam, decutere pampinos.* Oter, couper les bourgeons, les nouveaux jets des vignes, des arbres, lorsqu'ils sont superflus, & qu'ils poussent trop de bois. *Ebourgeonner*, c'est ôter à la vigne & aux arbres les nouvelles branches qui sont inutiles. Ce travail à l'égard de la vigne & des autres arbres se fait vers la fin de Mai & au commencement de Juin. Les Jardiniers & les Vignerons disent, il est temps d'*ébourgeonner* nos arbres; il ne faut point perdre de temps à *ébourgeonner* la vigne. Liger. *Ebourgeonner* n'a proprement été inventé que pour la vigne; mais comme *pampinare*, qui paroît

encore plus propre de la vigne qu'*ébourgeonner*, n'a pas laissé de se dire de quelques autres arbres, comme on le voit dans Columelle; *Ebourgeonner* s'est aussi étendu aux arbres fruitiers, & les Jardiniers l'ont pris. Si d'un même œil, sur quelque arbre que ce soit, il en sort deux ou trois branches, il en faut *ébourgeonner* quelques-unes pour faire meilleure la condition des autres, & ôter en même-temps la confusion. La Quint. On peut aussi-bien faire tort à un certain arbre, si on l'*ébourgeonne* trop, qu'à un certain autre, si on ne l'*ébourgeonne* pas assez. C'est à la prudence du Jardinier à bien démeler celui qui, pour être trop vigoureux, a besoin d'être *ébourgeonné* d'une façon, d'avec celui qui, à cause de son peu de vigueur, a besoin de l'être d'une autre maniere. Liger. Assez souvent, faute d'avoir sagement *ébourgeonné*, ou d'avoir bien palissé, nous voyons que dans la confusion des branches, il s'en est fait de certaines menues & élancées, que nous appellons *veules*; il faut soigneusement les ôter à la taille. Id.

Ébourgeonné, ée. part. & adj.

ÉBOURIFFÉ, ée. adj. Eparpillé, dérangé. Il se dit des cheveux, de la perruque, ou de la coëffure que le vent a mis en désordre. J'embrasse Grignan & le baise à la joue droite, au-dessous de sa touffe *ébouriffée*. Mad. de Sevigné.

ÉBOURRER, v. act. Ôter la bourre. Terme de Corroyeur. On *ébourre* les peaux de mouton avec l'estire.

ÉBOUZINER, v. act. Terme de Maçonnerie. C'est, ôter d'une pierre ou d'un moilon, le bouzin, ou le tendre du lit de pierre, & l'atteindre avec la pointe du marteau jusqu'au vif.

E B R.

ÉBRAÏQUE. Voyez HÉBRAÏQUE.

ÉBRANCHEMENT, s. m. L'action de couper les branches d'un arbre.

ÉBRANCHER, v. act. Couper les branches d'un arbre. *Interlegere, interradere, attondere, interpurgare.* Il faut *ébrancher* ces arbres pour en faire des fagots.

Ébranché, ée. part. & adj. *Interpurgatus.*

Ébranché, se dit en termes de Blason, d'un arbre dont les branches ont été coupées. *Truncata, putata arbor.*

ÉBRANLEMENT, s. m. Secousse. *Conquassatio, concussio.* Les coups de canon ont causé un grand *ébranlement* à cette muraille. L'esprit s'affoiblit par le trop grand *ébranlement* des fibres, & la trop violente agitation des esprits. Maleb.

Ébranlement, se dit aussi au figuré, en parlant de la fermeté de l'ame & du courage. Ceux qui sont accoutumés aux grandes occupations, ne se plaisent qu'à ces grands *ébranlemens*. Nic. Pendant le cours d'une guerre si sanglante, l'Angleterre souffrit des secousses & des *ébranlemens*, qui la mirent sur le penchant de sa ruine. Corneille a dit dans les Horaces.

Si près de voir sur soi fondre de tels orages,
*L'*ébranlement *sied bien aux plus fermes courages.*

ÉBRANLER, v. act. Mettre en branle. *Commovere, concutere, quatere.* Il faut dix hommes pour *ébranler* cette cloche, pour la mettre en branle. Il ébranla en peu de temps une partie du mur avec les machines. Abl. Il faut bien des coups de canon pour *ébranler* ce bastion. La voix de l'Eternel brise les cedres du Liban, & *ébranle* les déserts. Port-R.

*Ici, l'airain bruyant n'*ébranle *point les airs.*
Nouv. choix de Vers.

Ébranler, se dit figurément en Morale, & signifie, Etonner, rendre moins ferme; détruire. Dieu *ébranle* le cœur par la crainte, avant que de le toucher par son amour. Nic. Le Juge a été ébranlé par les raisons de la partie adverse. Un Philosophe Stoïque ne se pouvoit *ébranler* par les tourmens, ni par les caresses. L'aile gauche s'*ébranla* & se mit en fuite. Pour nous faire retourner à Dieu, il faut que la crainte *ébranle* d'abord notre esprit. Nic. La tranquillité de la Pastorale n'admet point ce qui *ébranle* le cœur trop fortement. Font. Que faut-il faire pour *ébranler* votre tranquillité? L'image de la mort, quand elle est proche, *ébranle* les plus fermes. Nic. Toutes vos raisons l'ont plutôt *ébranlé* que convaincu. S. Evr. *Ebranler* les régles les plus saintes de la conduite Chrétienne.

Mais quand l'honneur y va, les plus cruels trépas
*Presentés à mes yeux ne m'*ébranleroient *pas.* Corn.

La peine augmente sa constance (du juste,)
*Et loin de l'*ébranler, *affermit sa vertu.* L'Ab. Têtu.

Mais à la fin, Destins, il faut subir vos loix.
*L'on ne put m'*ébranler *en quarante ans de guerre;*
Et la Paix de LOUIS me defait en trois mois. P. Commire, *Tombeau du Calvinisme.*

Le seul nom de LOUIS ébranlant *ma constance,*
De mon cœur alarmé força la résistance.

Possidonius, cette colonne du Portique, fut *ébranlé* par la douleur. S. Evr.

Ébranlé, ée. part. & adj. *Commotus, conquassatus.* Le Roi *ébranlé* par le moindre revers, s'abaissoit à des empressemens qui le rendoient méprisable à ses ennemis.

ÉBRARD. Voyez ÉVRARD.

ÉBRASEMENT, s. m. Terme d'Architecture. *Explicatio, ampliatio.* C'est l'élargissement des côtes ou jambages d'une porte ou d'une voûte; tels sont les baies des fenetres, & abajours qui s'élargissent en dedans. Frézier.

ÉBRBUHARITE, s. m. Sorte de Religieux Mahométans. *Ebrbuharita.* Ebrbuhard, disciple de Nacschibendi, est le Fondateur de ces Religieux; c'est de lui que leur vient leur nom. Les *Ebrbuharites*, malgré la profession qu'ils font d'une grande sainteté, & d'un grand dépouillement de toutes choses, passent pour hérétiques parmi les Mahométans, parcequ'ils ne croient point etre obligés au pélerinage de la Mecque; car pour s'en dispenser ils disent que la pureté de leurs ames, leurs hautes contemplations, leurs extases, leur font voir la Mecque sans sortir de leurs cellules. Voyez Ricaud, *de l'Empire Ottoman.*

ÉBRE, s. m. Nom propre de fleuve. *Iberus.* Les Espagnols disent *Ebro.* L'*Ebre* a sa source dans la vieille Castille, près du bourg de Fuentelibre, traverse une partie de la Biscaye & de la Navarre, tout l'Arragon; & ayant séparé la Catalogne du Royaume de Valence, il se decharge dans la mer Méditerranée, formant les petites Isles d'Alfacs à son embouchure. Maty.

ÉBRÉCHER, v. act. Faire une petite brèche à un couteau, ou à quelque autre instrument tranchant. *Violare, inferre labem, vitium; labefactare.* Les nœuds du bois *ébrèchent* les rabots, les ciseaux.

Ébrécher, se dit aussi des ruptures qui se font aux ouvertures des pots de terre, de faïance, de porcelaine. Un pot *ébreché* n'est pas honnete à servir sur table.

Ébréché, ée. part. & adj. *Violatus, imminutus, labefactus.*

ÉBRENER, v. act. Torcher un enfant qui n'est pas net, qui fait ses ordures sous lui. *Tergere.*

On le dit particuliérement de ces femmes chez qui on met des enfans pour les sevrer, & les élever quelque-temps. C'est une telle femme qui a *ébrené* cet enfant.

Ébrené, ée. part.

ÉBREU. Voyez HÉBREU.

EBREUILLE, ou ÉBREULE, s. Nom propre de Ville. *Eborolacum, Evrogilum.* C'étoit autrefois un des quatre principaux châteaux de Louis le Débonnaire, lorsqu'il étoit Roi d'Aquitaine. *Ebreuille* est aujourd'hui une petite ville de la Basse-Auvergne, sur la riviere de Siaule, *Sicaula*, ou Sioule, comme écrit Valois. Elle est à trois lieues de Rioin au Septentrion, & à cinq de Clermont, vers les frontiéres du Bourbonnois. Voyez les Sainte-Marthe, T. IV.

ÉBRIDES. Voyez WESTERNES.

ÉBRIÉTÉ, s. f. *Ebrietas.* Terme dogmatique, qui signifie,

grisse, Yvresse. Les désordres que cause l'*ébriété* ont donné lieu de défendre le vin aux Orientaux. L'*ébriété* est causée par toutes les liqueurs fumeuses & chaudes qui se fermentent dans l'estomac. Ce mot ne se dit guère, & encore moins ÉBRIOSITÉ, *ebriositas*, qui est l'habitude de s'enyvrer.

ÉBRILLADE, s. f. Terme de Manége. C'est un coup de bride que le Cavalier donne à un cheval qui refuse de tourner, par la secousse d'une rêne. La *saccade* se fait par la secousse des deux rênes ensemble.

ÉBRODUNTIEN, ENNE. s. m. & f. Nom de peuple. Ancien habitant de l'Embrunois. *Ebroduntii.* Les *Ebroduntiens* avoient au nord les Brigantes, au levant les Vagiens, au sud les Soutiens, & au couchant les Caturiges.

ÉBRON. Voyez HÉBRON.

ÉBROUER, v. n. Terme de Manége, qui se dit des chevaux pleins de feu qui font une espèce de ronflement, comme s'ils vouloient faire sortir de leurs naseaux quelque humeur qui les empêche de prendre leur haleine. C'est une bonne marque, quand un cheval s'*ébroue*, lorsqu'on veut le retenir. Virgile l'a mis parmi les signes d'un bon poulain, Géorgiques, Liv. III.

Tum si qua sonum procul arma dedere,
Stare loco nescit, micat auribus & tremit artus,
Collectumque premens, volvit sub naribus ignem.

Collectum ignem volvere sub naribus, ignem efflare naribus, est en termes Latins poëtiques, ce que nous appellons *ébroner* dans les chevaux. On l'a dit autrefois des hommes qui avoient de la peine à se moucher, ou à éternuer.

☞ ÉBROUER. Terme de Teinturier, ou d'ouvrier en toiles ou en étoffes. C'est laver & passer dans l'eau une pièce d'étoffe ou de toile.

☞ ÉBRUHART, s. m. Sorte de Religieux Mahométan. Le Dictionnaire de Moreri dit au mot *Médine*, que les maisons de cette ville n'ont qu'un étage, à la réserve de celles où logent les Dervis, les *Ébruharts* & les Cadrites.

ÉBRUITER, v. act. *Propalare, palam facere.* Rendre une chose publique, la faire connoître à bien des gens, révéler un secret. *Ebruiter* est aussi un verbe neut. pass. avec le pronom personnel. *S'ébruiter. Palam fieri, innotescere.* Venir à la connoissance de plusieurs personnes. Les affaires qui demandent du secret ne réussissent jamais, quand elles viennent à s'*ébruiter*, quand on les laisse *ébruiter*. Les Normands disent *ébriter*.

——— *N'allons donc point* ébruiter *un affaire*
Qui me touche en époux, & vous regarde en pere. R.

ÉBRUITÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Divulgatus.*

É B U.

☞ ÉBUARD, s. m. Gros coin de bois dur, sec & recuit, dont on se sert à fendre le bois dans les forêts.

ÉBUDES. Voyez WESTERNES.

ÉBULLITION, s. f. *Ebullitio.* C'est une raréfaction des liqueurs faite par le feu, ou par la rencontre des sels de différente nature; comme quand on mêle de l'huile de tartre avec de l'huile de vitriol. M. Harris définit l'*ébullition*, un grand bouillonnement, agitation, ou effervescence, qui s'élève par le mêlange des acides avec les alkalis, duquel naît un mouvement intérieur & violent des parties du fluide, causé par l'agitation, &, s'il est permis de parler ainsi, le débat des parties de différentes natures. M. Boile a prouvé par des expériences qu'une *ébullition* considérable peut-être produite sans chaleur; qu'elle peut produire un degré de froid plus grand qu'il n'étoit en chacun des corps pris en particulier, & que ce froid ne vient que de leur mêlange, quoiqu'accompagné d'une grande agitation, d'un grand tumulte, d'un grand bruit, & d'écume. Car ayant jetté une partie d'huile de vitriol dans douze parties d'eau commune, ce mêlange fut d'abord sensiblement chaud. Il plongea dedans la phiole d'un Thermomètre jusqu'à ce que l'esprit de vin qu'elle renfermoit eût pris le degré de chaleur de ce mêlange. Alors ayant mis dedans une quantité convenable de sel volatil, de sel armoniac, pour absorber les acides de ce mêlange, l'esprit de vin qui étoit dans le Thermomètre descendit jusqu'à un pouce. HARRIS. Quelques Physiciens ne se servent de ce mot que pour signifier un mouvement fait dans une liqueur sans séparation des parties, comme quand du lait nouvellement tiré, ou une autre liqueur semblable, bout sur le feu, & qu'après l'*ébullition* il demeure comme il étoit auparavant. Quelquefois ce sera un trémoussement causé par une *ébullition* de toute la masse des humeurs, qu'on sentira à peu près comme une cloche qui tremble encore après avoir sonné. P. LE COMTE.

ÉBULLITION, se dit aussi des petites élevures, ou pustules, qui viennent sur la peau. Il a une *ébullition* par tout le corps; une *ébullition* de sang.

ÉBULLITION, se dit aussi par rapport aux animaux, & en particulier par rapport aux chevaux, dans lesquels ces petites élevures, que cause l'*ébullition* du sang, ne sont pas ordinairement fort dangereuses, quoiqu'on les prenne quelquefois pour du farcin. Pour rafraîchir les chevaux, & les guérir, il ne faut que leur faire manger du son avec une once de foie d'Antimoine par jour, & ne les point faire saigner, qu'après qu'on aura éprouvé que ce remède ne les aura point soulagés.

ÉBURON, ONNE. s. m. & f. Nom propre de peuple. *Eburo.* Les *Éburons* étoient un ancien peuple de la Gaule Belgique situés le long de la Meuse, dans la contrée où furent ensuite les Tongres; c'est le pays de Liége. CLUVIER, HOFFMAN, MATY.

ÉBUROVICE, s. m. & f. Nom de peuple. Ce sont les anciens habitans de la ville & du Territoire d'Evreux, *Eburovix.* Les *Éburovices*, peuples de la Gaule Celtique avoient les Velocasses au nord, les Lexoviens au couchant, les Aulerces Diablintes au sud, & les Carnutes au levant.

ÉBUSE, s. m. Nom ancien de l'Isle d'Yvica. *Ebusus.* L'Isle d'*Ebuse* ne produisoit aucun animal nuisible; Plin. L. III. C. 5. Il y avoit dans cette Isle une ville de même nom, bâtie, à ce que l'on croit, par les Phéniciens. *Ebusus, Ebusia.* Silius Italicus, L. III. v. 363. semble l'insinuer. Pour sa situation, voyez YVICA.

É C A.

ÉCACHEMENT, s. m. Froissure, contusion, brisure de quelque corps dur, enfoncement, ou plutôt enfonçure faite avec violence. L'entlasis est une espèce de contusion qui consiste dans l'*écachement* & la brisure de l'os du crâne. DIONIS. *Contusio, depressio, confractio, disruptio.*

ÉCACHER, v. act. Presser, applatir, froisser, écraser. *Oblidere, obterere.* La presse étoit si grande que j'y ai été presque *écaché*. On m'a marché sur les pieds, je les ai tout *écachés*. On *écache* du sucre, du sel, des minéraux, lorsqu'on les égruge, qu'on les réduit en poudre, en les pressant par quelque chose de pesant.

ÉCACHÉ, ÉE. part. & adj. *Obtritus.* On dit communément, un visage *écaché*, quand il est plat; un nez *écaché*, quand il est camus, peu élevé, & large par en bas. *Patulus.*

ÉCACHEUR d'or, s. m. Ouvrier qui écache l'or. *Obtritor.*

☞ ÉCAFER, v. act. Terme de Vanier. On dit, *Ecafer* l'osier; pour dire, Ôter la moitié de l'osier pour ourdir.

ÉCAILLE, s. f. *Squama.* M. Ménage dérive *écaille* de l'Italien *scaglia*, & celui-ci du Latin *squamula*, diminutif de *squama*. Coquille, croûte dure qui couvre les poissons qu'on nomme *testacées*. Huître à l'*écaille*. Les moules sont enfermés dans des *écailles*. On fait des cabinets, des tables d'*écaille* de tortue. Il y a des *écailles* de tortue larges de deux ou trois pieds. Si on ôte aux tortues leurs *écailles*, & si on les rejette en mer, il leur en revient de nouvelles.

ÉCAILLE, se dit aussi du poisson enfermé dans l'*écaille*.

Une *écaille* vive. *Ostreum.* Il y a des goulus qui mangent six douzaines d'*écailles*; pour dire, d'huitres.

Écaille, signifie encore cette couverture qu'ont presque tous les autres poissons, qui n'est pas continue, mais qui est séparée en plusieurs petites piéces, arrangées sur leur corps comme les tuiles ou les ardoises sur les maisons. Les carpes ont de grandes *écailles* dorées. Les soles ont de très-petites *écailles*. Les crocodiles ont des *écailles* dures & épaisses.

Écaille, se dit de cette croûte dure des pommes de pin, en laquelle le pignon est enchassé.

Écaille, se dit aussi des piéces de fer qui composent une armure, des tassettes qui sont au bas des cuirasses, qui sont posées l'une sur l'autre en guise d'*écailles*. Les Latins ont aussi appellé cela *squama*.

Écaille de mer, est une pierre dure dont les Peintres se servent pour broyer les couleurs.

Écaille, se dit aussi de certaines croûtes qui par la sécheresse se détachent de quelques corps. Le stuc qui n'est pas bien fait tombe souvent par *écailles*. Le malheur des tableaux à fresque, c'est qu'il en tombe toujours quelque *écaille*. ☞ Un tableau tombe par *écailles*, lorsque par vétusté, ou par le défaut de l'impression, il s'en détache de petites parcelles. Les galles séches s'en vont par *écailles*. Les ladres tombent par *écailles*. Les Sculpteurs appellent aussi *écailles*, les éclats de marbre qui tombent lorsqu'ils taillent ou dégrossissent un bloc.

Écaille, se dit aussi des ouvrages qui sont faits à l'imitation des *écailles*, & qui en ont la figure, comme plusieurs ornemens d'architecture, de ménuiserie, de broderie, de tapisserie, &c. ☞ Il y a une espéce de tapisserie de Bergame nommée *écaille*, parceque les façons dont les Ouvriers les embellissent, imitent les *écailles* de poisson.

Ecaille de fer, d'acier, de bronze, ou d'airain, se dit des parties de ces métaux qui s'en séparent, lorsqu'on les bat & qu'on les met en œuvre.

L'Ordre de l'Ecaille. Ordre militaire en Espagne, qui selon quelques Auteurs fut établi en 1316. ou 1318. & selon d'autres en 1420. sous le Regne de Jean II. L'opinion la plus commune est que ce fut en 1318. mais on ignore quel en fut l'Instituteur. Les Chevaliers de l'*Ecaille* portoient sur un habit blanc une croix rouge, écaillée, ou formée d'écailles, & faisoient vœu de défendre & d'étendre la Religion Chrétienne, de mourir, s'il étoit nécessaire pour cela, & de chasser les Maures du Royaume. Justiniani, T. II. C. 50. où il donne une liste des Grands-Maitres depuis 1318. jusqu'en 1667. qui sont tous les Rois d'Espagne. Il y marque aussi les Auteurs qui ont écrit de cet Ordre.

ÉCAILLÉ, ée. adj. *Squamatus.* Qui a la peau couverte d'écailles. Les Poëtes appellent les poissons, les peuples *écaillés*, ou la troupe *écaillée*.

Écaillé. Terme dont on use dans le Blason en parlant des poissons : on l'accompagne souvent du mot *ombré*. Il portoit de sable au crocodile d'argent *écaillé & ombré* de sinople.

Écaillé, ée. Incisé, travaillé en écailles. *In squamas incisus, elaboratus.* On dit en Botanique que la racine de la dentaire est *écaillée*; c'est-à-dire, incisée en écailles.

ÉCAILLER, v. act. *Desquamare.* Ôter les écailles à un poisson. A Rouen on ouvre, on *écaille* les huîtres par le dos, & plus proprement qu'à Paris. On n'*écaille* point les carpes qu'on met au court-bouillon. On *écaille* le saumon, la morue.

Écailler, se dit avec le pronom personnel, des choses qui tombent par croûtes, par morceaux. Les enduits de platre sont sujets à s'*écailler*. Les tableaux sur du bois ont cet avantage, qu'ils ne sont point sujets à s'*écailler*. ☞ Les peintures à fresque sont sujettes à s'*écailler*; l'enduit s'en *écaille* aisément, & se détache du corps de la muraille.

Écaillé, ée. part. *Desquamatus.* A qui on a ôte les écailles. Carpes *écaillées*.

ÉCAILLER, ou ÉCAILLEUR, s. m. *Ostrearius.* Celui qui vend ou qui ouvre des écailles, des huîtres à l'écaille. Les *Ecaillers* n'ont de l'emploi qu'aux mois où il y a r, c'est-à-dire, depuis Septembre jusqu'en Avril, auquel temps seulement on mange des écailles. ☞ Voilà l'*ecailler* qui passe, appellons-le. Acad.

ÉCAILLEUX, euse. adj. *Squamosus.* Pierre, ou autre corps dur qui se leve par écailles. L'ardoise de Meziéres est peu estimée, parcequ'elle est *ecailleuse*.

Écailleux. Composé de plusieurs écailles. En Botanique on dit que la racine du lis est *écailleuse*.

En Anatomie la partie superieure des os des tempes est appellée squammeuse, ou *écailleuse*, parcequ'elle est fort mince. Dionis.

☞ Ecailleux, Semblable à des écailles. Une cicatrice difforme en maniere de croûte un peu *écailleuse*. Duverney, *fils*, *Ac. des Sc.* 1702. *Mem. pag.* 204. La tête & la poitrine des araignées est couverte d'une peau dure & *écailleuse*. Homberg. *Mem. de l'Acad.* 1707. *p.* 340.

ÉCAILLON, en termes de Manége, signifie quelquefois les croes ou crochets d'un cheval.

ÉCAIN, s. f. Nom propre d'homme. *Etchenus.* A C'onetord au Comté de Meath, en Irlande, S. *Ecain*, Evêque. Chastelain.

ÉCALE, s. f. Coque ou couverture d'un œuf. *Testa.* On le dit aussi de la premiere peau des pois quand ils cuisent, & de la peau verte des noix. On fait des clepsydres ou poudriers avec des *écales* d'œuf séchées & pulvérisées. Il faut amasser & jetter les *écales* des pois. On fait un beau noir avec les *ecales* de noix, lesquelles on appelle en plusieurs endroits des *calots*.

Écale, en termes de Marine, c'est une arrivée ou mouillage dans un port, ou une côte, par occasion, pour éviter la tempête, ou les ennemis, ou pour acheter des vivres, sur-tout quand on y a quelques habitudes & communication. *Exscensio, exscensus.* Ce vaisseau marchand a fait *écale* dans l'embouchure de cette riviere pour y faire la traite avec les habitans Les *ecales* pour les navires qui partent de Bourdeaux, ou de Bayonne, pour Terre-Neuve, sont Oleron, Brouage, la Rochelle, pour y charger du sel, ou du biscuit. *Ecale*, ou *escale*, est parmi les Marins, & surtout les Marins Provençeaux, la même chose qu'échelle, en Latin *scala*. Voyez Echelle.

ÉCALER, v. act. Oter l'écale, ou l'écorce. *Putamen; testam detrahere, detergere. Ecaler* des pois; *écaler* des noix. Il est aussi neut. pass. Les pois s'*écalent* quand ils ont bouilli.

Écalé, ée. part. pass. & adj. *Testâ exutus, spoliatus, nudatus.*

☞ ECALOT, s. m. Se dit en quelques Provinces pour *noix*, en prenant apparemment la partie pour le tout, c'est-à-dire, l'*ecale* ou la coque pour la noix. C'est quelque chose de plaisant que la Lettre à la Duchesse de Bouillon, où l'Abbé de Chaulieu, en se moquant de Menage sans le nommer, se fait demander par Madame de Chaulieu si le mot de *coque* est plus François qu'*ecale*. Il décide en faveur du premier, d'où il tire les étymologies de *coquin*, *coquette* & *coqueter*, en suivant la méthode de Ménage. Voyez les Œuvres de l'Abbé de Chaulieu. Plusieurs Provinciaux retranchent l'e d'*ecalot*, & Furetière au mot *calot* dit que c'est ainsi que les enfans nomment les noix, & qu'on les appelle ainsi par toute la campagne, où on nomme aussi l'arbre qui les porte un calottier. *Caler*, selon le même, se dit pour *écaler*, ôter la premiere peau des noix vertes. Voyez Challer.

☞ ECAQUEUR, qu'on nomme aussi *Caqueur & Etêteur*, s. m. C'est le Matelot qui dans la peche du hareng est chargé de le caquer.

ÉCARBOUILLER, v. act. *Contundere.* Terme populaire qui ne se dit qu'en ces phrases. Il lui a *écarbouillé* la cervelle; pour dire, il lui a écrasé la tete avec une massue, un marteau. Voilà une pomme toute *écarbouillée*, applatie, écachée.

Écarbouillé, ée. part. & adj. *Contusus.*

ÉCARLATE, s. f. On croit ordinairement que l'*écarlate* est la graine d'un arbre qui est une espéce de chêne verd, & qui produit la plus belle des couleurs & la plus chere, qui est d'un rouge fort vif. Le P. Plumier a fait là-dessus des découvertes très-particulieres. Il a trouvé que l'*ecarlate* est une petite excroiscence

cence ronde, rouge, & de la grosseur d'un petit pois, qui croît sur les feuilles d'un petit arbrisseau qui est une espece d'yeuse, & qu'on appelle *ilex aculeata cocci glandifera*. C. Bauh. *Pinat.* 425. En certaines années on en recueille une grande quantité dans la Provence & dans le Languedoc. La riviere des Gobelins a une eau propre pour teindre en *écarlate*. On fait cas de l'*ecarlate* de Venise sur toutes les autres. En Latin *coccus*.

Ménage dérive ce mot de l'Alleman *scarlak*, ou du Flaman *scharlaken*, d'où les Italiens ont fait *scarlato*, & l'Anglois *scarlet*. Il vient plutôt de *squarlere*, mot Celtique & Bas-Breton, signifiant *écarlate*. Dalêchamp dit que *scarlatum* a été dit par corruption pour *cusculiatum*, qui étoit un nom barbare venu d'Espagne. D'autres le dérivent de l'Arabe *yxquerlate*. On se sert d'etain pour la nouvelle couleur exquise d'*ecarlate*, & pour cela on en dissout des barres dans de l'eau forte, laquelle change la couleur de rouge cramoisi en couleur de feu. On l'appelle aussi *cochenille*; & il y a une autre espéce de *cochenille*, qui est un petit ver gris qu'on apporte des Indes: c'est celle dont on fait l'*ecarlate* de Hollande. Voyez Cochenille, & Kermès. Voyez aussi le petit Traité Physique *de cochinilla* de Christophle Frid. Richter, imprimé à Leipsik en 1701. & la Dissertation du P. Plumier sur la cochenille.

Écarlate, se dit aussi de l'étoffe teinte d'*écarlate*. *Murex, purpura*. Les Cardinaux, les Présidens, les Conseillers sont vêtus d'*ecarlate*. On tire un beau rouge de la teinture d'*écarlate*, dont on fait un fard pour rendre les lévres rouges. Les Plumassiers s'en servent aussi à teindre leurs plumes; & on extrait cette couleur, sans qu'elle souffre aucun déchet sensible. L'*écarlate* rouge doit être teinte en graine d'*ecarlate*, & de vermillon ou pastel d'*ecarlate*, comme étoient les anciennes *écarlates* de France qu'on nommoit des *Gobelins*, sans mélange d'aucuns autres ingrédiens. L'*ecarlate* incarnate cramoisie doit être teinte avec cochenille, mastic, eau forte, sel armoniac, sublimé & esprit de vin, pour donner le bel œil & le lustre. On y peut ajoûter la galle à l'épine, la terra mérita & le tartre de Montpellier, & doit demeurer 24 heures dans le bain aprés avoir pris l'event.

On dit figurément d'une personne qui a les yeux fort rouges, qu'il a les yeux bordés d'*écarlate*.

Écarlate, s. f. Terme de Fleuriste, nom d'une fleur, qui se nomme autrement Croix de Chevalier. Cette fleur, que quelques-uns appellent Reine des plantes, produit à l'extrémité de sa tige quantité de petits bontons, qui forment comme un parasol; lesquels s'étant ouverts semblent autant de petites croix d'*écarlate*; & c'est de-là que vient le nom qu'on lui donne. Elle veut beaucoup de soleil, une terre à potager: on l'arrose quand elle en a besoin. Morin.

ÉCARLATIN, s. m. Espéce de cidre que l'on fait dans le Cotantin, pays de Normandie en France. *Sicera purpurea*, ou *subrubra è pomis confecta*. Les cidres abondent dans le Cotantin, & y sont excellens, principalement l'*Ecarlatin*, qui ressemble en couleur au vin paillé, & l'égale presque en bonté. Du Moulin, *Hist. de Norm. Disc. p. 6.*

☞ ÉCARNER, v. act. Echancrer. Selon Descartes, Dieu forme d'abord une masse immense de matiere homogène, & dont toutes les parcelles sont dures, cubiques, ou du moins anguleuses. Ensuite il imprime à ces parcelles un mouvement double: il les fait tourner la plûpart sur leur centre, & divers pelotons d'entr'elles autour d'un centre commun, ce qu'il nomme tourbillons. Cela fait; selon lui, tout est fait; & du frottement de ces parcelles *écarnées* par leurs angles, il s'en formera une poussiére très-fine, qu'il nomme le premier élément, ou la matiere subtile.... *Spect. de la Nat. tom. 4. p.* 544. 545. Le grand Descartes, en *écarnant* ses cubes, en a vû naître le soleil, l'air & la lumiere même, *p.* 547.

☞ ÉCARQUILLEMENT, s. m. L'action d'écarquiller. Il est bas.

ÉCARQUILLER, v. act. Faire une ouverture ou écart. *Divaricare*. Il ne se dit guère qu'en ces phrases, *Ecarquiller* les jambes, *écarquiller* les yeux; pour dire, les ouvrir autant qu'on peut. Il est indécent d'*écarquiller* les jambes en compagnie. Il *écarquilloit* les yeux de toute sa force pour voir cette ceremonie. Quelques-uns disent *écartiller* les jambes.

Écarquillé, ée. part. & adj. *Divaricatus*. Ils marchent *écarquillés* ainsi que des volans. Mol.

ÉCART, s. m. Eloignement d'une chose qu'on sépare d'une autre. *Digressus*. Pour peu qu'une ligne soit inclinée sur une autre, & faise un angle, elle fait un grand *écart*, si elle est prolongée. Des canons chargés à cartouches font un grand *écart* en tirant, les balles s'éloignant l'une de l'autre.

Écart, se dit aussi en plusieurs jeux de cartes, & surtout au Piquet, des cartes qu'on rebute de son jeu, & qu'on met à part pour en prendre d'autres. *Chartula rejecta, seposita, rejectio*. C'est tricher que de reprendre des cartes dans son *écart*.

Écart, en termes de Danse, est un pas qui se fait en avançant un pied, & en le rapprochant de l'autre, en baissant la pointe du pied, & levant le talon.

Écart, se dit figurément du discours & de la conduite. *Digressio*. Cet Orateur a fait là un terrible *écart*; pour dire, Il s'est terriblement éloigné de son sujet. Horace fait des *écarts* surprenans dans ses Odes. Pir. C'est un étrange homme, & qui est sujet à de grands *écarts*; pour dire, que sa conduite n'est pas bien réglée.

Écart, en termes de Marine, se dit de la jonction, aboutissement de deux bordages, ou de deux précintes entaillées. *Ecart simple*, est celui où les piéces se touchent simplement, sans être endentées. *Ecart double*, est celui où les piéces de bois sont endentées l'une sur l'autre.

En termes de Blason, l'*écart* se dit de chaque quartier de l'Ecu divisé en quatre, & sur-tout de ceux qui sont après le premier. *Quadrans*. Les Armes principales de la maison se mettent au premier & au quatriéme *écart* ou quartier; & au deuxiéme & troisiéme celles des alliances, ou de la mère. On dit aussi des *contrécarts*, des parties de l'Ecu contrécartelé.

A l'Écart, ad. Qui est à part, séparé. *Seorsim, clam*. Vivre à l'*écart*, & loin de la vûe du monde. S. Evr. Ce filou a trouvé une montre à l'*écart*, il l'a dérobée. Ce banqueroutier a mis son bien à l'*écart*, à couvert de ses créanciers. Mettez-vous à l'*écart*; c'est-à-dire, Rangez-vous. Il a tiré cet homme à l'*écart* pour lui dire un mot à l'oreille. Je me suis mis à l'*écart*, & n'ai point voulu m'engager dans la dispute. Il cherche quelque lieu à l'*écart*, & éloigné du bruit, pour s'y retirer. Il a trouvé son ennemi à l'*écart*, & l'a assassiné.

Dans cette grotte sombre un Berger amoureux
*Déploroit à l'*écart *son destin malheureux.* Seg.

ÉCARTABLE, adj. m. & f. Terme de Fauconnerie; qui se dit des oiseaux qui sont les plus vêtus, & les plus coûtumiers de monter en essor, quand le chaud les presse.

ÉCARTELER, v. act. Mettre en quartiers, tirer à quatre chevaux. *Quadratim dissecare, dilaniare in quadrantes, discindere*. Les criminels de lèze-Majesté au premier chef sont *écartelés*. Sur mer on *écartèle* un criminel par le trait de plusieurs galères.

Écarteler, en termes de Blason, signifie, Diviser l'Ecu en quatre quartiers: ce qui arrive, lorsqu'il est parti & coupé. *Secare quadripartitò, partiri quadrantibus, in quadras dividere*. Monseigneur le Dauphin *écartele* de France & de Dauphiné. Ce Seigneur porte *écartelé* d'argent & de sable. On dit aussi, Contre-*écarteler* un Ecu, lorsqu'un de ses quartiers est derechef *écartelé*, ou divisé en quatre. Il y a des Ecus contre-*écartelés*, qui ont jusqu'à 20 & 25 écarts.

Écartelé, ée. part. pass. & adj. *Quadripartitus, divisus quadrifariam*.

ÉCARTELURE, s. f. Terme de Blason. *Partitio in quadras*. Division de l'Ecu *écartelé*. L'*écartelure* sert quelquefois de brisure pour distinguer les cadets des aînés. Quand l'*écartelure* se fait par une croix, le premier

Mm

& le second quartiers sont ceux d'enhaut ; le troisiéme & le quatriéme sont ceux d'enbas, en commençant à compter par le côté droit. Quand l'*ecartelure* se fait par un fautoir, ou par le tranché & taillé, le chef & la pointe sont le premier & le second écart ou quartier, le flanc droit le troisiéme, le gauche le quatriéme ; & alors on appelle aussi l'Ecu *flanqué*.

☞ ÉCARTEMENT, s. m. L'action d'écarter, l'état de ce qui est écarté. *Disjunctio*, *separatio*. La disposition convulsive des intestins agissant sur les deux temples de la valvule du colon, en procure l'*ecartement*, à peu près comme la convulsion appellée ris Sardonique écarte les deux lévres. Journ. des Sçav. *p.* 614. Ces muscles servent à faire l'*ecartement* des doigts. Il ne faut employer ce mot qu'en termes d'Arts. L'usage jusqu'ici ne va pas plus loin.

ÉCARTER, v. act. Eloigner, separer, disperser ; mettre à part. *Seponere*, *rejicere*, *amovere*. Un favori tâche d'*écarter* tous les gens qui lui sont suspects. Les Courtisans n'oublient rien pour *écarter* ceux qui leur font ombrage. S. Réal. Ne t'enorgueillis point de ton équipage ; car on *écarte* tout cet attirail, qui est étranger, pour pénétrer jusqu'à toi. La Bruy. Ce Capitaine a *écarté* ses gens pour mieux envelopper l'ennemi, il les a postés en des lieux séparés. *Ecarter* les ennemis à coups d'épée. Abl.

Laissez-moi de l'autel écarter *une mere.* Rac.

Écarter, se dit en ce sens avec le pronom personnel. *Digredi*, *secedere*, *declinare*. On s'*écarte* beaucoup en son chemin par cette route. Ils s'étoient *écartés* pour piller. Ablanc. Les rayons qui partent d'un centre s'*écartent* toujours. Vous vous êtes trop *écarté* de l'original. On dit aussi à un homme dont on doit avoir bientôt affaire, Ne vous *écartez* pas, ne vous en allez pas loin d'ici. *Ecartez*-vous des mondains, & vous separez de ceux qui peuvent corrompre vos mœurs. Fléch. Le Commentateur s'est *écarté* à droit & à gauche, pour faire une plus abondante récolte. S. Evr.

☞ Écarter, signifie aussi, Eparpiller. Ce fusil *écarte* son plomb.

On dit qu'un homme *écarte* la dragée, quand en parlant il jette quelques menues parcelles de salive sur ceux qui sont près de lui.

Écarter, signifie aussi au jeu, Faire un écart, & se defaire des cartes inutiles. J'ai *écarté* mon jeu, j'ai *écarté* une quinte, un quatorze ; pour dire, Je me suis défait d'une carte qui m'auroit fait une quinte, un quatorze.

Écarter, signifie aussi, Faire ranger. *Dissipare*, *distrahere*. Il a fallu que les Suisses soient venus faire *écarter* la foule, faire *écarter* le peuple ; pour dire, le faire ranger. Trois ou quatre coups de hallebarde *écarterent* la canaille.

Écarter, se dit figurément en choses morales. Cet Orateur fait trop de digressions, il s'*écarte* trop souvent de son discours. Vous vous *écartez* des régles de la morale Chrétienne. Port-R. La raison sert à *écarter* le souvenir des maux. S. Evr. Un Sage ne s'*écarte* jamais du droit chemin de la vertu. Il faut *écarter* les mauvaises pensées, les rejetter loin de soi, ce que Lucrèce a dit, *Sed fugitare decet simulacra, & pabula amoris abstergere sibi, atque aliò convertere mentem.* S'*écarter* des sentimens des autres. Ablanc. Les gens timides n'osent s'*écarter* du grand chemin. S. Evr. On s'imagine faire paroître plus de rafinement en s'*écartant* de la route commune. Bell. S'*écarter* de son but, se dit, en parlant des ouvrages de l'esprit & des Arts, de ceux qui ne font pas ce qu'ils s'étoient proposé.

Écarté, ée. part. pass. & adj. *Semotus*. On appelle un chemin, un lieu *écarté*, celui qui est hors le commerce des hommes, qui est peu fréquenté, secret, ou caché. Des solitudes *écartées*. Abb. de la Tr. Un bois *écarté*.

☞ ÉCARTILLEMENT, s. m. Signifie la même chose qu'*écarquillement*. Les Mimes & Sauteurs font des mouvemens si étranges, & se plient & replient en tant de façons, que l'on doit croire qu'il n'y a sorte de posture, de laquelle les hommes ne se puissent rendre capables, par une serieuse étude ou un long exercice, pouvant même faire des extensions extraordinaires, & *écartillement* de jambes, de cuisses, & autres parties du corps.... *Mem. de Trev. Dec.* 1731.

☞ ÉCAVEÇADE, s. f. Terme de Manége. C'est le nom de la secousse qu'on donne à la tete du cheval avec le caveçon. Il ne faut pas donner de fortes *écaveçades* avec les caveçons à siguette.

E C B.

ECBATANE, s. f. Nom de ville. *Ecbatana*, *orum*. C'étoit la capitale de la Médie. Quelques-uns croient qu'elle se nommoit aussi Achemete, & que c'est *Ecbatane* qu'Esdras appelle ainsi 1. VI. 2. que ce nom vient de l'Hébreu חמת, *Ahamat*, ou *Chamat*, qui signifie *Chaleur*, de חמם, etre chaud, & qu'il signifie Lieu d'Ete, parceque les Rois y faisoient leur residence en Ete. Mais beaucoup d'autres Interprètes prétendent que ce mot, qui ne se trouve que dans l'endroit que nous venons d'indiquer, est un mot Chaldeen, & non point Hébreu ; qu'il signifie buffet, coffre, armoire, archive, lieu où l'on garde les actes & les titres, les chartes, les registres publics, en un mot, que c'est ce que les Latins appellent *Tabularium*, & les Grecs χαρτοφυλάκιον. Quoi qu'il en soit, au Livre de Judith I. 1. la Vulgate fait entendre qu'Arphaxad batit *Ecbatane* ; mais le Grec semble seulement dire qu'il y fit des augmentations & des embellissemens. C'est dans le meme sens de l'Auteur du Livre de Judith, que Pline, Liv. VI. Chap. 14. dit que c'est Séleucus qui batit *Ecbatane*, c'est-à-dire, qu'il la rétablit, ou l'embellit & l'orna. *Ecbatane* fut bâtie, ou plutôt ornée, amplifiée par Arphaxad, Judith I. 1. Car il est certain par le Livre de Tobie V. 8. qu'*Ecbatane* étoit avant Arphaxad, dit Mariana. En effet, Herodote, Liv. I. dit qu'elle fut batie par Dejoces, le fondateur de la Monarchie des Medes. L'Auteur du Livre de Judith dit encore que ce fut Arphaxad qui lui donna le nom d'*Ecbatane*, d'où Mariana conclut, qu'apparemment elle avoit auparavant un autre nom ; qu'en effet ailleurs elle est appellée Amatha ; qu'ainsi dans le Livre de Tobie, c'est par anticipation qu'elle est nommée *Ecbatane*. Diodore de Sicile dit que le tour d'*Ecbatane* étoit de 150 stades, c'est-à-dire, 6. lieues ½. C'étoit à *Ecbatane* que les Rois de Médie, & ensuite de Perse, avoient leurs trésors. Herodote dit qu'elle avoit sept enceintes de murailles, & que dans la derniere enceinte étoit le Palais des Rois & leurs trésors ; que ces enceintes étoient toutes plus hautes les unes que les autres ; desorte que de la seconde muraille on commandoit toute la premiere enceinte, de la seconde la troisiéme, & ainsi des autres. Toutes ces enceintes étoient de différentes couleurs. *Ecbatane* étoit au midi des montagnes de Médie, qui la couvroient du côté du nord. Quelques Auteurs disent qu'*Ecbatane* est la ville de Tauris, ou qu'elle étoit où est Tauris.

Le Géographe Etienne l'appelle *Agbatane*. De-là Scaliger a prétendu que ce mot est formé de אג, *ag*, ou אך, *ac*, dont il avoue qu'il ignore la signification, & de ביתן, *bithan*, qui, selon lui, signifie *palais* en Chaldaïque. Bochart croit que ce mot vient de אגבתא, *agbatha*, qui se dit encore en Arabe, pour signifier une varieté de couleurs, & que ce nom fut donné à *Ecbatane*, à cause des sept differentes couleurs de ses sept enceintes de murailles.

Ecbatane. Ville de la Palestine. *Ecbatana*. Pline, L. V. Ch. 19. dit qu'il y avoit une *Ecbatane* sur le Mont-Carmel. Bochart croit qu'*Ecbatane* s'étoit fait de Basan : mais Basan étoit trop loin delà, dit M. Reland, *Palest. T. II. p.* 745.

☞ ÉCBOLIQUES, adj. & s. m. pl. *Ecbolica*, de ἐκβάλλω, *expulser*. Remédes qui hatent l'accouchement, ou qui tendent à causer l'avortement.

E C C.

ECCANTHIS, s. m. Terme de Médecine. Maladie de l'œil. *Eccanthis*. C'est une excroissance de chair au coin de

de l'œil. M. Dionis écrit *eccantis*, & *eckantis*.

Ce mot vient du Grec ἐγκανθίς, qui signifie la même chose.

☞ ECCATHARTIQUES, adj. & s. m. pl. Les *eccathartiques* sont, selon Gorræus, des remédes, qui, appliqués sur la peau, en ouvrent les pores; mais on entend généralement par ce mot les désobstruans. Ce n'est pas qu'il ne signifie aussi quelquefois les expectorans, & même, selon d'autres, des remédes simplement purgatifs. *Eccathartica*, de καθαίρω, *je purge*.

ECCE-HOMO, s. m. Nom que donnent les Peintres à un tableau où J. C. est représenté avec la robe de pourpre, la couronne sur la tete, & un roseau à la main, tel qu'il fut présenté aux Juifs par Pilate. Voila un bel *ecce-homo*.

ECCENTRICITÉ. Voyez EXCENTRICITÉ.

ECCENTRIQUE. Voyez EXCENTRIQUE. L'un est formé sur le Grec, & l'autre plutôt sur le Latin. *Eccentrique* seroit peut-être mieux qu'*Excentrique*. Quoi qu'il en soit; on prononce *eccentricité*, *eccentrique*, & non pas *excentrique*, *excentricité*.

☞ ECCHYMOSE, s. f. ou *Meurtrissure*. C'est une contusion légère ou superficielle, qui n'offense que la peau ou le corps graisseux. *Ecchymosis*, *sugillatio*. L'*ecchymose* est d'abord rouge ou livide, ensuite elle devient jaunâtre & se dissipe. Plusieurs Auteurs donnent aussi le nom d'*ecchymose* aux vergetures, aux flétrissures & aux taches rouges, livides, purpurines, qui surviennent à la peau dans le scorbut, la grosse vérole, la rougeole, les fievres rouges & les fièvres malignes. Ἐκχύμωσις, signifie effusion d'humeurs. Col de Villars.

☞ ECCISSO-VERBENNI, s. m. Ville de la Turquie, en Europe, dans la Macédoine; entre Comonava & Filuvina.

ECCLÉSIARQUE, s. m. Terme de Liturgie Grecque. C'est le nom d'un Officier des Eglises Grecques. *Ecclesiarcha*. La fonction de l'*Ecclésiarque* étoit en quelques endroits d'assembler le peuple à l'Eglise. Il avoit sous lui pour l'aider un Lecteur, & un Candelapte.

ECCLÉSIASTE, s. m. *Ecclesiastes*. C'est un des Livres de l'ancien Testament. Ce mot est Grec, & signifie, *Prédicateur*. Quand on trouve dans les livres *Eccle*. cette abbréviation marque que c'est l'*Ecclésiaste* qui est cité, & quand il y a *Eccli*. c'est l'Ecclésiastique.

Ce mot d'*Ecclésiaste* a eté donné à ce livre; parceque l'Auteur de ce livre y déclame en Prédicateur contre les vices & les vanités du monde: c'est le sentiment de Mariána & de Sa. Grotius croit qu'il est ainsi appellé, parcequ'on y a ramassé plusieurs belles sentences sur la vanité des choses de la terre, car קהל, signifie assembler, συναθροίζειν. Quelques Docteurs Hébreux disent que c'est parcequ'il a ramassé beaucoup de sagesse. D'autres, parceque son but est de rassembler, & d'appeller à soi tous ceux qui veulent prendre soin de leur salut, & éviter les dangers du monde. C'est le sentiment de Gejerus; &, comme dit Calovius, parcequ'il veut les rassembler autour de lui comme un Prédicateur assemble son auditoire.

Il y a des sentimens différens sur l'Auteur de ce Livre; mais le plus commun est qu'il est de Salomon; qu'il l'écrivit sur la fin de sa vie, & pour donner des marques de sa pénitence. A la vérité Grotius s'est imaginé que ce Livre étoit postérieur à Salomon; qu'il avoit été fait après sa mort par je ne sçai quels Auteurs au nombre de six, & que pour se concilier de l'autorité, ils y avoient mis le nom de Salomon, & l'avoient représenté comme pénitent. Sur quoi fonde-t-on tant de faits si positifs? C'est qu'on trouve des mots dans ce Livre, qui ne sont que dans Daniel, dans Esdras, & dans les Paraphrases Chaldaïques. Voilà toute sa raison. Mais on l'a solidement réfuté. En effet, 1°. les Hébreux, les Grecs, les Latins, ont toujours parlé de ce Livre, comme d'un ouvrage de Salomon. 2°. Dieu eût-il permis que l'Eglise Juive & la Chrétienne missent dans le Canon un Livre supposé? 3°. Il est vrai que quelques Auteurs ont attribué à Isaïe tous les Livres de Salomon; mais ils ont seulement voulu dire que ce Prophète les avoit ramassés. La raison de Grotius est fausse & ridicule. S'il est vrai qu'il y ait des mots Chaldéens dans l'*Ecclésiaste*, il faut dire que Salomon sçavoit cette langue, plutôt que de nier qu'il soit l'Auteur de ce Livre. Si ce Livre n'étoit pas de Salomon, parceque Grotius y trouve quatre ou cinq dictions que l'on ne peut expliquer que par le Chaldéen & l'Arabe, on n'est sûr d'aucun des Auteurs des Livres de la Bible; Moïse ne sera pas l'Auteur de la Genèse. Dès le premier verset de ce Livre il y a deux ou trois mots dont on ne trouve les vraies racines que dans la langue Arabique. Combien de sçavans hommes attribuent à Salomon, ou à Moïse, le Livre de Job, de tous les Livres de l'ancien Testament celui où l'on trouve plus d'Arabe, de Syriaque, ou de Chaldéen? Enfin Calovius prétend que la vraie raison pour laquelle Grotius n'a point voulu que Salomon fût l'Auteur de l'*Ecclésiaste*, c'est qu'à son gré il y parle pour son temps trop nettement du Jugement universel, de la vie éternelle, & des peines de l'enfer; vérités cependant clairement établies avant Salomon dans les Pseaumes, dans Moïse & dans Job. Il n'y a donc point de raison d'oter ce Livre à Salomon: il y en a beaucoup au contraire de le lui attribuer. Ces raisons sont, 1°; le titre du Livre qui dit que son Auteur étoit fils de David, & Roi de Jérusalem. 2°. Divers endroits du Livre qui ne conviennent qu'à ce Prince, comme C. I. v. 12. & C. VII. v. 24. C. XII. 9. &c. 3°. La Tradition & le consentement unanime des anciens Hébreux & Chrétiens.

Les Thalmudistes & les autres Rabbins disent que le livre de l'*Ecclesiaste* a été du temps sans être mis dans le Canon. Voyez la *Gemare* sur le *Pirke Abboth*, f. 1. col. 1. & *Massech. Schabbath*, C. 2. fol. 30. col. 2. le *Midras Cohelet*, fol. 114. le *Midras* sur les Proverbes, fol. 87. 1. Aben-Ezra sur l'*Ecclesiaste*, VII. 4. Maïemonides *Moreh Nebochim*, L. III. C. 28. Mercérus au commencement de son Commentaire sur l'*Ecclésiaste*, p. 94. Edit. de Genève de l'an 1573. *in-fol.* Hottinger, *Thesaur. p.* 492. & 502. Hacspanius, *Not. Bibl. P. II. p.* 468. &c. Calovius & Gejerus sur ce livre.

ECCLESIASTIQUE, adj. m. & f. & subst. *Ecclésiasticus*. Qui appartient, qui est destiné à l'Eglise. Il se dit des personnes & des choses. C'est un Ministre *Ecclésiastique*. Il y a dans l'Empire trois Electeurs *Ecclesiastiques*, qui sont les Archeveques de Maience, de Treves & de Cologne. Il y a eu France des Pairies *Ecclésiastiques*, &c. Le compost *Ecclésiastique* a été établi principalement pour la célébration exacte de la fete de Pâques, qui régle toutes les autres fêtes mobiles. Des biens *Ecclésiastiques*, des cérémonies *Ecclésiastiques*. La Discipline *Ecclesiastique*. Tout l'Ordre *Ecclésiastique* s'appelle autrement le *Clergé*. Il faut craindre les censures *Ecclésiastiques*. C'est un dévot *Ecclésiastique*. Un bon *Ecclesiastique*. On dit aussi simplement un *Ecclésiastique*; pour dire, un homme d'Eglise. Les principaux Recueils des Ecrivains *Ecclesiastiques* ont été faits par Sixte de Sienne, Possevin, Bellarmin, Trithème, Aubert le Mire, le P. Labbe, Gesner, Simler, Perkin, Scultet, Grabe, Du Pin.

Ecclésiastique. Livre canonique de l'ancien Testament. Il a été composé par Jesus, fils de Sirach. On écrit par abbréviation *Eccli*.

Isidore, *Liv. VI. Etym. C.* 1. & entre les Modernes Grotius & Drusius nient que le nom de l'Auteur de l'*Ecclésiastique* soit Jesus fils de Sirach, petit-fils du Grand-Pretre Jesus, qui revint de Babylone avec Zorobabel; mais il paroit certain qu'ils se trompent. Voyez la Préface de cet Auteur, le Ch. XL. v. 29. & le titre du Ch. LIX. & tout ce chapitre. Genebrard avance que Jesus, fils de Sirach, étoit Prêtre de la race de Jesus, fils de Josedec. Cela n'est pas sûr. S. Jérôme témoigne dans sa Préface sur les Livres de Salomon qu'il a vû ce livre en Hébreu, & que les Hebreux l'intituloient Paraboles. De tout cela le Jésuite Mariana juge que le Grand-Prêtre Jesus composa ce livre en Hebreu, comme il paroît par le prologue du livre meme; que son petit-fils le traduisit en Grec, comme il paroît encore par le prologue; qu'il fit cette traduction en Egypte, où l'Auteur vint dans sa trente-huitiéme année; que ce fut sous le régne de Ptolomée Evergètes, successeur de Ptolomée Philadelphe, qui commença de régner l'an de Rome 512, 240 avant

J. C. que l'aïeul l'avoit intitulé Paraboles, & que le petit-fils changea ce titre en celui d'*Ecclésiastique*; c'est-à-dire, Prédicateur, parcequ'il régle les mœurs, dit Emmanuel Sa. Enfin, qu'on attribue cependant ce livre au Traducteur, parcequ'il changea, & ajoûta plusieurs choses à l'original. Le P. Calmet croit que l'*Ecclésiastique* fut composé sous le Pontificat d'Onias III. fils de Simon, & sous le régne d'Antiochus Epiphanes, Roi de Syrie. Il remarque encore qu'on ne sçait ni l'Auteur de la Traduction Latine, ni le temps auquel elle fut faite; mais que, puisqu'elle est citée d'une maniere assez uniforme par tous les anciens Peres, on ne peut douter qu'elle ne soit très-ancienne. Il lui paroît qu'elle est du Traducteur du Livre de la Sagesse.

Dès le IVe siécle le Livre de l'*Ecclésiastique* étoit dans le Canon de l'Eglise, comme il paroît par un Concile d'Hippone, tenu en 303. & par le IIIe Concile de Carthage tenu en 397. auquel assista S. Augustin, & dont le Ch. 47. est un catalogue des Livres Sacrés tout semblable à celui du Concile de Trente. Ajoûtez que les Evêques de ce Concile disent l'avoir reçu des Peres; & par conséquent il étoit plus ancien. En effet, S. Cyprien, S. Ambroise, &c. l'ont reconnu pour canonique. Depuis, Innocent I. S. Augustin, le Concile de Rome sous le Pape Gélase, le Decret d'Eugene IV. au Concile de Florence, & le Concile de Trente, l'ont aussi mis au nombre des Livres Sacrés.

ECCLÉSIASTIQUEMENT, adv. D'une maniere ecclésiastique & réglée. Un Prêtre doit toujours être vêtu *ecclésiastiquement*; c'est-à-dire, porter l'habit long & modeste, comme font les Ecclésiastiques.

ECCLÉSIENS, f. m. pl. *Ecclesiani*. Lorsqu'il y avoit quelques démêlés entre les Empereurs & l'Eglise, les Partisans des Empereurs appelloient *Ecclésiens*, ceux qui étoient dans les intérêts de l'Eglise. *Hist. de Treves*, pag. 225. Ce terme étoit odieux & injurieux, à peu près comme celui de Papiste, que les hérétiques donnent maintenant aux Catholiques, & celui de Papisme, par lequel ils désignent la doctrine & la foi des Catholiques.

ECCOPE, f. f. *Eccope, amputatio*. Terme de Chirurgie. C'est une division des parties charnues, par laquelle on retranche une partie gangrenée, ou chancreuse, un sixiéme doigt, & les excrescences qui surviennent au corps.

Eccope, se dit aussi d'une espéce de fracture du crane par incision simple.

Ce mot vient du Grec ἐκκόπτειν, couper.

ECCOPROTIQUES, f. m. Remèdes laxatifs qui purgent doucement le ventre, en ramollissant les humeurs & les excrémens.

Ce mot est fait de la particule Grecque ἐκ, & de κόπρος, excrément fécal de l'homme.

☞ ECCRINOLOGIE, f. f. *Eccrinologia*, de ἐκκρίνω, *séparer*. C'est la partie de la Médecine qui traite des excrétions, ou de l'expulsion des excrémens hors du corps.

☞ ECDIQUE, f. m. Officier de l'Eglise de Constantinople. *Voyez* Protecdique.

☞ ECDUSIES, f. f. pl. Fêtes en l'honneur de Latone, qui se célébroient à Pheste, ville de Créte. *Ecdusia*. Un citoyen de cette ville, nommé Lamprus, fils de Landion, épousa Galatée, fille d'Eurytius. Lamprus voyant que sa fortune ne répondoit pas à sa noblesse, ordonna à sa femme qui étoit enceinte, de faire mourir l'enfant, si c'étoit une fille. Après cela il s'en retourna visiter son troupeau. Pendant ce temps-là sa femme accoucha d'une fille: mais la tendresse maternelle l'emportant sur l'obéissance qu'elle devoit à son mari, elle donna à cette fille le nom de Leucippe, & jura à son mari que c'étoit un garçon. Cependant la vérité ne pouvant être long-temps cachée, elle alla au Temple de Latone avec sa fille, & conjura la Déesse de vouloir bien la changer en garçon. Sa priere fut exaucée. Les Phestiens consacrérent la mémoire de ce miracle par une fête qu'ils nommérent φυτία, du verbe φύω, *nascor*, parceque Leucippe avoit acquis la virilité; & ἐκδύσια, du verbe ἐκδύω, *exuere*, parcequ'elle avoit quitté les habits de son premier sexe, pour prendre ceux de l'autre. (*Anton. Liberalis, Metamorph.* 17.)

E C E.

☞ ÉCÉIS, f. m. Habitation d'Afrique, à sept lieues de Fez, du côté de l'Occident. C'est un pays plein qui a six lieues de long d'Orient en Occident, sur sept de large.

ÉCERVELÉ, ÉE. adj. & f. Qui est sans jugement, sans prudence, étourdi, qui manque de cervelle. *Cerebrosus, praeceps, ardelio*. Les soldats François sont sujets à être emportés & *écervelés*. On a du mal à morigéner la jeunesse *écervelée*. C'est un petit *écervelé*. Mol.

Ce mot vient de *cerebrum, cervelle*.

E C H.

ÉCHACHE, f. f. Nom d'une Abbaye de filles de l'Ordre de Citeaux, dans la basse Auvergne. *Ecclesia, Echalaria*. L'Abbaye d'*Echache* est dans le Diocèse de Clermont, environ à huit lieues au couchant de cette Capitale de la Province.

ÉCHAFAUD, f. m. Ouvrage de charpenterie élevé en forme d'amphithéatre pour y placer des spectateurs; afin de voir commodément quelque grande cérémonie. *Tabulatum*. On fait de grands *echafauds* pour voir le carrousel. Toutes les rues étoient pleines d'*échafauds* à l'entrée de la Reine.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand *schawhausz*, qui signifioit la même chose. Guyet le dérive de l'Italien *catafalco*; Du Cange d'*echafaudus*, mot de la basse Latinité, qu'il dit avoir signifié *tribunal, pulpitum editius*. Il dit aussi qu'il peut venir de *cata*, qui étoit une machine de bois qui servoit à porter de la terre pour remplir les fossés, & à porter des soldats pour attaquer des places, qui sautoient dans la ville après avoir rempli les fossés, d'où les Italiens ont fait *catafalco*, & les vieux François avoient fait *chafaut*, comme qui diroit *chat-faux*. Les François se sont aussi servis de cette machine qu'ils appelloient *chat*. On a dit aussi dans la basse Latinité *Escafaldus* dans le même sens.

On le dit aussi des lieux un peu élevés qu'on prépare dans les Eglises pour y placer des chœurs de Musique, de la symphonie. *Theatrum, pulpitum*.

Échafaud, se dit aussi d'un petit théatre qu'on dresse en une place publique, sur lequel on roue les criminels, on coupe la tête à un Gentilhomme. *Pegma ferale*. Les méchantes actions conduisent un homme sur l'*échafaud*, elles lui font laisser la tête sur un *échafaud*.

Échafaud, se dit aussi de ces planches soutenues par des trétaux, ou par des piéces de bois fichées dans un mur, sur lesquelles se mettent des Maçons, des Sculpteurs, des Peintres, pour travailler en des lieux élevés, murs, plafonds, & autres choses. Il s'en fait aussi d'assemblage de charpente pour le haut des clochers ou fléches. Il y a aussi des *échafauds* volans qui s'appliquent contre le mur, avec des cordes, dont se servent les Couvreurs & Sculpteurs.

☞ ÉCHAFAUD, f. m. C'est un lieu bâti de bois qu'on fait en Terre-neuve sur le bord de la mer, où l'on accommode la morue pour la sécher.

☞ Échafaud. Ce mot se dit encore de l'assemblage de plusieurs piéces de bois & de planches qu'on suspend avec des cordages sur les côtés du vaisseau, pour y charter ou calfater. On en fait aussi avec des traversins, des accores & des planches.

ÉCHAFAUDAGE, f. m. Construction des échafauds nécessaires pour travailler à un bâtiment. *Contabulatio*. Quand on veut regratter une Eglise, il coute plus en *échafaudage* qu'en toute autre chose.

☞ Échafaud au figuré. Les Dialogues de Cicéron ont tout le mérite du Dialogue si difficile à attraper; mais il y a trop de détours, de retours & d'*échafaudages*, pour user du terme de Montagne. M. l'Abbé Colin.

ÉCHAFAUDER, v. n. Dresser des échafauds, les appliquer à une muraille pour travailler à un bâtiment élevé. *Extruere tabulata*. C'est une maxime chez les Maçons, que qui ne sçait pas *echafauder*, ne sçait pas travailler.

Échafauder,

Échafauder, se peut dire par métaphore, & en badinant des préparations, des préludes de quelque ouvrage que ce soit, même des ouvrages de l'esprit. Ainsi un ingénieux Auteur de notre temps a dit,

Avant que d'entrer en étude
On cherche encor à marchander ;
Il faut toujours quelque prélude
Et du temps pour échafauder P. Du Cerc.

Des Maçons voyant que leur Curé étoit long-temps à arranger son calice & son missel, avant que de commencer la Messe, disoient entre eux que leur Curé étoit long-temps à *s'échafauder*. V. *Menagiana*, T. II. p. 26.

Échafauder. C'est aussi un verbe actif qui signifie, Mettre par sentence de Juge un criminel sur un échafaud, pour l'exposer avec un habillement ridicule, à la risée & à la honte du public. Cette sorte de supplice n'est plus en usage.

Échafauder, se prend aussi figurément pour Décrier, perdre de réputation. Mezerai s'en est servi ; mais on doute qu'on s'en puisse servir présentement.

ÉCHALADER, v. act. Terme d'Agriculture. Mettre des échalas à une vigne, la garnir d'échalas, ficher un échalas au pied de chaque sep. *Palare, impedare.* Les Vignerons disent, j'*échaladerai* demain ma vigne. Cette vigne en vaudra mieux lorsqu'elle sera *échaladée*. Liger. On dit aussi *échalasser*, Voyez ce mot.

Échaladé, ée. part. & adj. *Palatus, impedatus.*

ÉCHALANS, s. m. Bourg du pays de Vaux en Suisse. *Echalansium.* Le bourg d'*Echalans* est entre la ville de Lausane & celle d'Yverdun. Il appartient en commun aux Cantons de Berne & de Fribourg ; il y a un Bailliage. Maty.

ÉCHALAS, s. m. Morceau de bois en forme de bâton, qui a environ quatre pieds & demi de longueur, & qui sert à soutenir un sep de vigne, ou des treillages, ou des contre-espaliers. *Palus, pedamentum, bajulie, ridica, statumen.* Les bons *échalas* se font de cœur de chêne. Des *échalas* de quartier. On les appelle en plusieurs endroits du *paisseau*. L'*échalas* se fait depuis quatre jusqu'à quinze pieds de long. Les petits servent aux vignes, les grands aux berceaux & aux espaliers. Les grands *échalas* s'appellent autrement perches. Liger. Et même en plusieurs endroits on ne les appelle point du tout *échalas*, mais toujours perches. En quelques autres on ne dit jamais *échalas*, même des petits ; on les appelle paisseau, ou pesseau ; du *paisseau*, des *paisseaux*.

Cette vigne a besoin d'*échalas* ; voilà une belle botte d'*échalas*.

Ce mot vient, selon Nicot, du Grec χάραξ, qui signifie un *pal*, ou bâton qui sert à soutenir les seps de vigne qu'on y attache : d'autres le tirent de l'Hébreu *schatal*, qui signifie *plantavit*, à cause qu'on les plante au pied des vignes. Du Cange le dérive de *escharra*, mot de la basse Latinité ; *quasi scalula*. On l'appelle aussi en Picardie *escarras*.

On dit proverbialement, qu'un homme est droit comme un *échalas*, quand il se tient droit avec une affectation extraordinaire : que c'est un vrai *échalas*, qu'il a avalé un *échalas*, quand il est maigre & délié.

ÉCHALASSEMENT, s. m. L'action d'échalasser, de mettre des échalas aux vignes. *Palatio.*

ÉCHALASSER, v. act. Garnir une vigne d'échalas, la lier aux échalas. *Palare, impedare.* Dans tous les baux on stipule que les Fermiers rendront les vignes fumées & *échalassées*, & en bon état.

Échalassé, ée. part. & adj. *Podatus.*

ÉCHALIER, s. m. Clôture d'un champ faite de fagots liés ensemble, pour empêcher que les bestiaux n'y entrent. *Septum ex ligno desecto atque arido.* Les *échaliers* diffèrent des haies, en ce que celles-ci sont faites d'arbres vifs, & les autres de bois sec. Les *échaliers* sont fort communs en Berri. Ce mot se prend aussi pour une maniere de petite échelle que l'on met en quelques endroits de ces clôtures, afin que l'on puisse entrer plus commodément dans les champs : ainsi on dit, Passer par les *échaliers*.

ÉCHALIS, s. m. & nom propre de lieu. *Eschaleium.* Les Sainte-Marthe dans le *Gallia Christ.* T. IV. pag. 375. écrivent *Echaalis*. C'est un bourg du Diocèse de Sens en Champagne, dans lequel il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fille de Fontenay. Cette Abbaye fut fondée en 1131. le 22e de Juillet, jour de Sainte Magdelaine.

ÉCHALOTE, s. f. Espèce d'ail qui a plusieurs racines bulbeuses, jointes ensemble, & fibrées. Ses feuilles sont fistuleuses, rondes, lisses, d'un goût approchant de celui de l'oignon commun, de même que ses bulbes. *Capula.* L'*échalote* est bulbeuse, oblongue ; elle a l'odeur & le goût de l'ail, mais moins fort. Les *échalotes* ont moins d'usage dans la Médecine que dans les ragoûts, dans lesquels on en met pour exciter l'appétit, d'où vient qu'on les appelle aussi en François *appétits*. L'*échalote* fortifie l'estomac ; elle aide à la digestion ; elle est apéritive ; elle chasse la pierre des reins & de la vessie ; elle résiste au mauvais air : mais aussi elle échauffe beaucoup ; elle excite la soif, & cause des maux de tête, sur-tout quand on en prend trop, ou trop souvent.

Ce mot d'*échalote* vient d'Ascalon, ville de Judée, autour de laquelle il y avoit beaucoup de cette sorte d'oignons. C'est pour la même raison que quelques Botanistes l'appellent *cepa Ascalonica*. C'est de ce pays-là qu'on l'a apportée en Europe. On l'a nommée en vieux François *eschaloigne*. Voyez Oignon.

Échalote, en termes d'Organiste, se dit d'une petite lame de laiton, creuse en forme de demi-cylindre, qui sert de languette & de couvercle aux tuyaux d'anche. Elle est mobile & tremblante, & s'ouvre & se ferme par le moyen d'un fil de fer qu'on appelle *rasette*.

☞ ÉCHAMPEAU, s. m. Bout de menue ligne où l'on attache l'hameçon pour pêcher de la morue.

ÉCHAMPIR, ou RÉCHAMPIR, v. act. Terme de Peinture. Contourner une figure, un feuillage, ou autre ornement, en séparant les contours d'avec le fond.

ÉCHANCRER, v. act. Couper une étoffe en arc, ou en ligne courbe ; la vuider en dedans. *Emarginare, introrsum incidere.* Ce colet de manteau ne va pas bien, il n'est pas assez *échancré*.

Échancré, ée. part. *Incisus.*

ÉCHANCRURE, s. f. Coupe faite en croissant. *Incisio, incisura.* Tout le secret de faire bien des rabats consiste en l'*échancrure*. Les bassins de Barbier ont une *échancrure* qu'on nomme leur *gorge*.

ÉCHANDOLE, s. f. Petit ais à couvrir les toits. *Scandula, tegula tabularis.* Apulée s'est servi aussi de *scandularis* ; pour dire, fait d'*échandoles*. La ville de Rome dans les premiers temps n'étoit couverte que d'*échandoles*. *Constat Romam ad bellum usque Pyrrhi scandulis tectam fuisse.* Pomey.

ÉCHANGE, s. m. Permutation ; convention par laquelle on donne une chose au lieu d'une autre. *Permutatio, commutatio.* Il se dit proprement des immeubles, ou des meubles précieux, des marchandises en gros. Le Roi a fait un *échange* de la Bresse contre le Marquisat de Saluces. Autrefois en *échange* d'héritage il n'étoit point dû de droits Seigneuriaux. On dit aussi, Faire l'*échange* des prisonniers de guerre. Anciennement le commerce se faisoit par *échange*. Les hommes se fournissoient mutuellement les choses dont ils avoient besoin ; mais ces *échanges* devinrent très-difficiles à pratiquer, ou à cause de l'inégalité des denrées, ou parceque chacun n'avoit pas précisément ce qui pouvoit accommoder celui avec lequel il vouloit faire l'*échange*. Pour éviter cette incommodité, on inventa la monnoie, & on fit des contrats de vente.

Ce mot vient d'*excambium*. Mén.

Échange, se dit aussi figurément. Dans l'amour qui est fondée sur l'estime & sur la vertu, il se fait une *échange* de cœurs, & les volontés se confondent. M. Scud. Dans le monde il se fait une *échange* continuelle de civilité & de complimens. Nic. Il m'a donné son cœur en *échange* du mien. Scar. On voit par les deux premiers de ces exemples que quelques Au-

teurs ont fait autrefois *échange* du féminin. Aujourd'hui on ne le fait plus que masculin.

En *échange*, maniere d'adverbe qui signifie, D'autre côté. *Vicissim*, *rursus*. Cet homme a quantité de bonnes qualités ; mais en *échange* il en a bien de mauvaises.

ÉCHANGER, v. act. Donner une chose pour une autre. *Commutare*. Il a *échangé* sa terre contre des rentes. On a *échangé* un tel prisonnier contre un autre de même qualité. On *échange* quelquefois but-à-but, quelquefois avec retour. L'Eglise n'entend pas que les Prêtres *échangent* le sacrifice pour de l'argent. Il sembloit *échanger* ces malheureux, & donner le Mécréant pour racheter le Fidéle. PAT. Les marchandises de la Taurique consistent en blé, en fourrures, en beurre, en chevaux, que les Tartares, habitans de la Taurique, *échangent* aujourd'hui avec les Moscovites contre des étoffes. HUET.

ÉCHANGER, est aussi un terme de Blanchisseuse, qui signifie, Mouiller, battre, & égayer le linge piéce à piéce dans l'eau. On ne peut faire de bonnes lessives qu'on n'*échange* le linge.

ÉCHANGÉ, ÉE. part. & adj. *Commutatus*.

ÉCHANSON, s. m. Officier qui presente à boire aux Rois, aux Princes. *Pocillator*, *pincerna*. Ganymède fut ravi par Jupiter pour être son *Echanson*. La charge de Grand *Echanson* est une charge considérable à la Cour. Il n'est appellé sur l'état que le *premier Echanson* ; *Echanson*. Le Grand *Echanson* n'a pas succedé au Grand Bouteiller. Ils étoient l'un & l'autre un des quatre Grands Officiers de la Couronne, qui signoient toutes les patentes de la Cour. Dans les actes, depuis Hugues Capet jusqu'à S. Louis, l'*Echanson* & le Bouteiller se trouvent nommés.

L'innocente Sultane, à qui sur un soupçon,
Il fit donner la mort par un traître Echanson,
Venoit toutes les nuits, terrible & menaçante,
Arracher de son front sa couronne sanglante.
P. LE MOINE.

Ce mot, selon quelques-uns, vient de *cantharus*. Ménage le dérive du Latin *scantio*, qui se trouve dans les vieux Glossaires pour *pincerna*, & qu'il dit avoir été fait de l'Allemand, *schinken*, *schinker*, *pocillator*, *qui verse à boire* ; d'autres de l'Hebreu *schaca*, qui signifie *propinavit*.

Il y a aussi le Grand *Echanson* de l'Empire. Voyez ARCHI-ÉCHANSON.

ÉCHANSONNERIE, s. f. Lieu où se garde la boisson du Roi, où se rendent les Officiers qui ont soin de la boisson. Il y a l'*Echansonnerie*-bouche, & celle du commun. Un Chef d'*Echansonnerie*, ou Chef de Gobelet. L'*Echansonnerie-bouche* fait partie de l'office qu'on appelle *gobelet*. Les Officiers de l'*Echansonnerie-bouche* ont soin du vin & de l'eau qui sont pour la personne du Roi.

ÉCHANTILLER, v. act. Confronter un poids avec le poids original ; Étalonner. *Conferre*, *exigere ad exemplar*. Le Roi a ordonné le 28. Septembre 1689. que le Fermier du droit de marque sur l'or & sur l'argent sera tenu de se servir, dans l'Argue de Lion, de poids *échantillés* sur la matrice du poids de marc étant au Greffe de la monnoie de Lion. BOIZARD. Ce terme *échantillés*, signifie la même chose qu'étalonnés, & n'est en usage que dans le Lionnois. ID.

ÉCHANTILLON, s. m. Petit morceau d'étoffe qu'on prend pour montrer, & qui est détaché de la piéce, à qui le reste est pareil, soit à l'égard de la couleur, soit à l'égard de la qualité. *Specimen*, *proba*, *exemplum*. Ce Marchand a envoyé à la Cour plusieurs *échantillons* d'étoffes nouvelles qui lui sont venues.

Ce mot, selon Nicot, vient de *chanteau*. Et Ménage le dérive de *cantilio*, diminutif de *cantus*, qui signifie *morceau*.

On appelle aussi *échantillons* chez les Teinturiers, douze morceaux de drap de Valogne, ou de Berry, longs de demi-aune, qu'on garde dans le Bureau des Maîtres, pour éprouver si les autres sont de bon teint : sçavoir, en noir de garence, minime, rouge de garence, couleur de Prince, écarlate rouge, rose séche, incarnat, colombin, couleur de rose, verdgat, bleu-turquin & violet, & pour les ratines, quatre : sçavoir, d'écarlate rouge, noir de garence, rouge cramoisi & couleur de pensée, qui sont marqués des marques des Drapiers & Teinturiers, & qui sont coupés en deux, afin qu'il en demeure un morceau à chaque Bureau.

☞ ÉCHANTILLON. C'est aussi la contre-partie de la taille, sur laquelle les Marchands en détail marquent avec des hoches & des incisions la quantité de marchandises qu'ils vendent à crédit.

☞ ÉCHANTILLON. L'on nomme ainsi dans les Monnoies de Lyon le poids original qu'on nomme à Paris *étalon*.

☞ ÉCHANTILLON, est un ais garni de fer par un côté, que l'on arrête sur des chantiers, ce qui sert à former les moulures des piéces de canon sur la terre molle qui couvre le trousseau, en le tournant à mesure par un moulinet qui est au bout du trousseau.

ÉCHANTILLON, se dit aussi figurement des morceaux, ou parties d'autres choses qui servent à juger du total. Cet Auteur ne nous a laissé que des fragmens ; nous pouvons juger de son génie par l'*échantillon*. *Ex ungue leonem*. Écoutez un *échantillon* de leur style. SAR. J'ai fait voir un *échantillon* de sa gloire. ABL. Il ne reste plus que quelques ruines des Cirques, & des bâtimens anciens : mais on peut juger de tout par ces *échantillons*.

Échantillon *sanglant de ma valeur sans bornes*. SCAR.

☞ On dit proverbialement : On juge de la piéce par l'*échantillon*. *Ex ungue leonem*.

ÉCHANTILLON. Terme de Chevalier de l'Arquebuse. C'est une marque qu'on prend pour preuve de quelque bon coup qu'on a fait, lorsqu'on tire au jeu de l'Arquebuse. C'est un coup à prendre *échantillon*.

ÉCHANTILLON, signifie quelquefois, Modéle, mesure conforme à l'usage & aux Ordonnances, pour le bois à bâtir, la tuile, l'ardoise, le pavé, &c. *Exemplar*. On a ordonné aux Paveurs de Paris de n'employer du pavé que du gros *échantillon*, qui a tant de pouces en tout sens. On le dit aussi des tuiles, des piéces de bois, quand elles sont de même grandeur ou grosseur. Le bois d'*échantillon* est celui qui est de certaine grosseur & longueur ordinaire, tel qu'on le trouve dans les chantiers.

ÉCHANTILLON, est aussi un terme de Charpenterie & de Menuiserie. C'est un outil qui sert comme le trusquin, à rendre les piéces d'épaisseur.

ÉCHANTILLONNER, v. act. Conférer un poids, une mesure avec sa matrice originale. *Exigere ad exemplar*. Les poids de ce trébuchet ont été marqués & *échantillonnés* à la Monnoie.

☞ ÉCHANTILLONNER, v. n. C'est couper des échantillons d'une piéce d'étoffe pour les faire voir aux Marchands. C'est aussi couper des morceaux de drap, des piéces qui viennent de la teinture, pour en faire le debouilli.

ÉCHANTILLONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Collectus*, *exactus ad exemplum*.

☞ ÉCHANVRER la filasse. C'est lui ôter avec l'échanvroir les plus grosses chenevottes qui lui sont restées, après qu'on l'a concassée dans la brie, ou brayoire. Ce terme est Picard. En Normandie on dit *Ecousser*. *Chanvrer* vient de *chanvre*, comme qui diroit, Purifier le chanvre, en ôtant ce qui le rend grossier & chargé de choses inutiles.

☞ ÉCHANVROIR, s. m. Instrument avec lequel on échanvre la filasse.

ÉCHAPPATOIRE. *Effugium*. Furetière fait ce mot masculin ; mais l'Académie, Danet & Richelet, le font féminin. Subterfuge, moyen adroit & subtil pour se sauver d'une raison, d'une demande pressante ; excuse, défaite, raison dont on se sert pour se tirer d'affaire, quand on soutient un mauvais parti, pour éluder un argument convaincant. La plupart des distinctions de Philosophie sont des *échappatoires* qui n'expliquent pas la difficulté, mais qui l'eludent. Les

chicaneurs trouvent toujours des *échappatoires* pour fuir & dilayer. Trouver une *échappatoire*. Il a ses *échappatoires* toutes prêtes. L'Acad. Ces plaisantes *échappatoires* ne sont pas de saison. Mascur. Il est du style familier.

ÉCHAPPE, Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux que l'on a en main, & qu'on met en liberté en pleine campagne, pour avoir le plaisir de les faire voler aux oiseaux de proie qu'on lâche sur eux.

ÉCHAPPÉ, s. m. en termes de Manege, se dit d'un cheval engendré d'un étalon & d'une cavale qui sont de differente race & de different pays, *Ibrida*: comme, un *échappé* de barbe, un *échappé* de chevaux d'Espagne.

☞ On dit figurément d'un fol, que c'est un *échappé* des Petites Maisons. On appelle figurément un homme *échappé* de Juif, un homme qu'on soupçonne être de race Juive. Ac. Fr.

On le dit figurément d'un homme qui tient d'un autre, qui a de la ressemblance avec lui.

Regarde Dorilas, cet échappé *d'Esope,*
Qu'on ne peut discerner qu'avec un microscope,
Dont le corps de travers, & l'esprit plus malfait,
D'un Thersite à nos yeux retracent le portrait.

ÉCHAPPÉE, s. f. C'est la même chose que *escapade*. Emportement d'un jeune homme, libertinage, ou action imprudente. *Frani impatientia, facinus soluti ac nimium liberi adolescentis*. Si quelquefois nous laissons aller notre cœur sur la bonne foi du penchant, nous le faisons revenir, par raison, d'une *échappée* capricieuse. S. Evr. Par *échappées*, c'est-à-dire, de temps en temps, & à la dérobée, *furtim, clanculum*.

Échappée, en termes de Peinture, est une vûe dans un paysage ou tableau, une perspective en lointain qui semble se dérober aux yeux. *Recessus*. On dit aussi une *échappée*, ou des *échappées* de lumiere; pour dire, un rayon qui tombe sur un objet par quelque passage étroit & dérobé. La lumiere ne donne dans cet antre que par *échappée*.

On appelle aussi *échappée* de l'escalier, l'espace qu'on ménage pour placer la descente d'une cave sous un escalier. *Echappée* est aussi le passage dans une écurie derriere les chevaux.

☞ ÉCHAPPEMENT, s. m. En termes d'Horlogerie, on appelle *échappement*, la forme des palettes de la roue de rencontre. *Vibrationum moderamen, temperatio, æquilibritas*. Le balancier a deux palettes qui s'engrennent dans la roue de rencontre. Plus elles y entrent avant, & plus l'*échappement* est grand, parcequ'il fait que le balancier tourne davantage, & fait un plus grand mouvement pour dégager ses palettes. Un grand *échappement* est plus agréable qu'un petit, & fait mieux dodiner le balancier. C'est l'*échappement* d'une montre qui fait la justesse des vibrations du balancier. *Vibrationes æquilibres facit*. L'*échappement* de cet Ouvrier est plus élégant que celui de l'autre.

ÉCHAPPER, v. act. & n. Se sauver, s'enfuir, se garantir du danger, de la prison, & de tous les autres accidens nuisibles. *Recedere, fugere, evadere, erumpere*. Ce verbe a trois régimes: on dit, *échapper d'un* danger, ou *échapper un* grand péril, ou *échapper aux* ennemis. Vaug. Annibal, tu n'as pas sçu user de ta victoire, & Rome que tu tenois t'*échappe*. Boss. Il ne put *échapper* à la cruauté du Tyran. Ablanc. Ce poltron a fui de bonne-heure, il est *échappé* de la défaite. Cet Officier étoit prisonnier de guerre, il s'est *échappé* adroitement de ses gardes.

Le P. Bouhours a remarqué que nos bons Auteurs disent *échapper* d'un danger, d'une bataille, d'un naufrage; mais qu'ils disent *réchapper* d'une maladie. Il a raison, & l'on ne parle point autrement.

Ce mot vient du Latin *scaphare*, qui signifie *s'enfuir avec un esquif*, ou plutôt d'*achap*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, signifiant la même chose.

Échapper, se dit figurément en Morale, en parlant des emportemens de colère. Quand un valet est insolent, la patience *échappe* aux plus modérés. Il s'emploie en diverses autres phrases, & dans le sens figuré.

On dit, qu'un mot est *échappé* par mégarde, *excidit imprudenti*; pour dire, qu'on a eu l'imprudence ou l'indiscrétion de dire quelque chose secrete, ou choquante. Rien n'*échappe* à la prévoyance de ce Ministre, il donne ordre à tout. Cela m'est *échappé* de la mémoire, je ne m'en souviens plus. Il a laissé *échapper* son Ouvrage, il l'a abandonné au public. L'amour n'*échappe* point à la vûe de celles qui le causent; elles s'en apperçoivent les premieres. P. de Cl. Un Plénipotentiaire ne montre ni humeur, ni complexion, de peur que son secret ne lui *échappe* par passion, ou par foiblesse. La Br. Notre vie nous *échappe* à tous momens, *elabitur, fugit*. Il ne faut pas trop limer le discours: des traits trop fins, & trop déliés, *échappent* à l'esprit, & ne le frappent pas assez. Gom. S'il m'est *échappé* quelque chose contre vous, il faut l'attribuer au chagrin qui accompagne toujours la misère. Vaug. Je recueille les moindres fleurs qui *échappent* de vos mains. Voit. Il y a des pensées si subtiles qu'elles nous *échappent* lorsque nous pensons les tenir. S. Evr.

Combien de fois, sensible à tes ardens desirs,
M'est-il, en ta presence, échappé *des soupirs*. Rac.

Échapper, avec le pronom personnel, signifie, S'oublier, s'emporter, s'égarer. *Prorumpere, audere*. Il s'est *échappé* à dire des injures à son pere. Si vous vous *échappez*, du moins ne vous égarez pas. S. Evr. Cela empeche qu'on ne s'*échappe* à des paroles deshonnêtes. Ablanc.

Échapper, se dit parmi les Jardiniers, pour, Pousser, trop, ou pousser de belles & grandes branches, qui ne fructifient pas. *Luxuriari, lascivire*. Cet arbre s'*échappe*, il le faut retenir. La Quint. Cette branche s'est *échappée*. Id. Il faut ôter de ces branches qui s'*échappent* trop. Id. Cet arbre s'*échappe* terriblement. Liger. Il faut ravaler toutes les branches *échappées*, & réduire tout l'arbre à commencer une rondeur agréable. La Quint.

Échapper, se dit aussi des étoffes qui sont décousues, parcequ'on n'avoit pas fiché l'aiguille assez avant pour les retenir.

Échapper, en termes de Manége, ou Laisser *échapper*, c'est, Pousser un cheval à toute bride, le faire partir, ou *échapper*, de la main. On faisoit autrefois ce verbe actif, & on disoit, *échappez* votre cheval de la main: mais on a depuis rectifié cette expression; & on dit, Faire, ou laisser *échapper*.

Échapper, se dit proverbialement en ces phrases. Il est *échappé* d'un grand naufrage; pour dire, il s'est tiré d'une affaire qui lui devoit être fort ruineuse. On dit aussi, qu'un homme l'a *échappé* belle; pour dire, qu'il s'est sauvé d'un grand peril, que peu s'en est fallu qu'il n'ait été pendu, noyé, qu'il n'ait été pris prisonnier, &c.

*Juste ciel! que je l'*échappe *belle!* Nouv. ch. de vers.

Dom François *échappa* avec peine de leur fureur. P. Verjus.

On dit qu'un jeune homme fait le cheval *échappé*. *Tandem liber equus, campoque potitus aperto*; pour dire, qu'il est libertin, qu'il est emporté, quand il est hors de la vûe de ses Maitres. On dit encore, il n'est pas *échappé* qui traîne son lien.

Échappé, ée. part. & adj. *Elapsus*.

Échappé, s. m. est aussi un terme de Manége. Voyez ci-dessus Échappé.

ÉCHARBOT, Espéce de plante appellée autrement *châtaigne d'eau*. Voyez CHATAIGNE D'EAU.

ÉCHARDE, s. f. Petite épine pointue, ou eclat de bois ou de chardon qui entre dans la chair, & qui y fait bien du mal, si on ne la retire au plutot. *Aculeus*. Les Bûcherons sont sujets à se ficher des *échardes* dans les doigts.

Ce mot vient de *esquerde*, qui signifioit autrefois une

bûche fort petite, comme on voit dans le Roman de Perceval.

ÉCHARDONNER, v. act. Ôter les chardons d'une terre. *Carduis purgare.* Les chardons offusquent les blés, si on n'a soin d'*échardonner* les terres.

ÉCHARDONNÉ, ÉE. part. paff. & adj. *Carduis purgatus.*

ÉCHARDONNOIR, f. m. Petit crochet tranchant qu'on attache au bout d'un bâton, qui fert à échardonner les terres.

ÉCHARGUET, f. m. Vieux mot, qui fignifie, celui qui fait le guet. *Custos, vigil.*

ÉCHARNER, v. act. Terme de Tanneur & de Mégiffier. Ôter d'un cuir la chair qui y refte, ôter d'une peau de bête écorchée les chairs qui y font demeurées. *Corium purgare carnibus*, ou *carnium reliquias abradere, excidere. Echarner* un cuir. Il eft défendu aux Tanneurs & Mégiffiers de porter fur la riviére de Seine leurs bourres pour y être lavées, ni leurs cuirs, avant qu'ils aient été *écharnés.* ORDON. DE POLICE du 7ᵉ *de Novembre* 1702. Voyez La Mare, *T. I. p.* 556. On *écharne* les cuirs avec un couteau rond & un couteau tranchant.

ÉCHARNÉ, ÉE. part. paff.

☞ ÉCHARNOIR, f. m. Inftrument avec lequel on écharne. On l'appelle auffi Drayoire & boutoir.

ÉCHARNURE, f. f. Terme de Tanneur & de Mégiffier. Reftes de chairs ôtés d'un cuir pour le préparer. *Carnium reliquia è corio detracta.* Sur les plaintes faites que les Tanneurs & Mégiffiers lavoient dans la riviére de Seine & dans celle des Gobelins leurs bourres, & leurs cuirs pleins de chaux, y jettoient leurs *écharnures*, plains & morplains, & toutes les immondices de leur métier, il y eut une Ordonnance de Police le 7ᵉ de Novembre 1702. qui leur défend de jetter dans la riviére les *écharnures*, cornichons, ni autres immondices, &c. Voyez La Mare, *Traité de la Police. Liv. IV. Titre III. Chap.* 4. *T. I. p.* 556.

ÉCHARPE, f. f. Grande piéce de taffetas large que portent les gens de guerre, tantôt en guife de ceinture, tantôt à la maniére d'un baudrier. On s'en fert fouvent pour marquer & diftinguer les partis. *Fascia.* Les *écharpes* rouges fignifient les troupes d'Efpagne, les *écharpes* blanches celles de France. Celles des Anglois & des Savoyards font bleues, & celles des Hollandois orangées. Les bandes & les fafces du Blafon repréfentent les *écharpes* des Cavaliers. On dit figurément, Changer d'*écharpe*, pour, changer de parti.

Dans la guerre civile des Ducs d'Orléans & de Bourgogne, les gens du Comte d'Armagnac, qui tenoit pour le Duc d'Orléans, portoient une *écharpe* de linge pour enfeigne; & quelques Hiftoriens croient que les *écharpes* blanches dont on a ufé depuis, font venues delà. Voyez Paradin, *Annal de Bourg. L. III. p.* 527.

ORDRE DE L'ECHARPE, OU DE LA BANDE. Voyez BANDE. Outre l'Ordre de Chevalerie dont nous avons parlé au mot Bande, il y a eu une compagnie de Dames à Palencia en Efpagne, qui a porté le même nom de l'*Echarpe* ou de la Bande. Dans la guerre que fe firent Jean I. Roi de Caftille, & Jean I. Roi de Portugal, les Anglois ayant affiégé Palencia, ville du Royaume de Léon, qui fe trouvoit dépourvûe d'hommes, toute la Nobleffe ayant fuivi fon Prince en campagne, les Dames non-feulement foutinrent les affauts des Anglois, mais firent une vigoureufe fortie fur eux, & les obligerent d'abandonner l'entreprife. Pour récompenfer ces Héroïnes le Roi Jean leur permit de porter une *écharpe* d'or fur le manteau, & leur accorda tous les priviléges dont jouiffoient les Chevaliers de la Bande ou de l'*Echarpe*, établis par le Roi Alphonfe fon aïeul. Les Auteurs ne difent point l'année précife de l'établiffement de la Compagnie des Dames de l'*Echarpe*; mais ce n'a pu être que depuis 1383. jufqu'en 1390. Voyez l'Abbé Juftiniani, T. II. C. 88. François de Luna, *Hiftoire de Tortofe*, L. I. Chap. 29. Rodrigo Mendez Sylva, Michieli & Andrea Mendo, dans leurs *Hiftoires des Ordres Militaires.*

ÉCHARPE, fignifie auffi la bande qui fert à foutenir le bras quand il eft bleffé, quand on a été faigné. En ce fens on dit figurément, qu'un homme a l'efprit en *écharpe*; pour dire, qu'il l'a eftropié, qu'il n'a point de jugement, de bon fens. On dit proverbialement, que le lit eft l'*écharpe* de la jambe, pour dire, qu'un homme qui a une jambe malade, fe tienne au lit.

ÉCHARPE, eft auffi une piéce de taffetas que les femmes mettent fur leur tête pour fe garantir de la pluie, ou pour fe couvrir les épaules, quand elles fortent en déshabillé, ou en habit de couleur & négligées. *Mitella.* Quelquefois on l'appelle *cappe*; mais c'eft quand elle eft taillée ou arrondie exprès, ou quand il y a quelque dentelle ou ornement.

En termes d'Aftronomie quelques-uns appellent le Zodiaque l'*écharpe céleste*, parceque c'eft un cercle large qui eft pofé obliquement, à l'égard de l'Equateur & de l'Horifon.

En termes de Guerre on appelle une batterie en *écharpe*, celle qui bat quelque corps de coté, ou obliquement, ou par bricoles, & non pas à angles droits.

En Chirurgie on dit auffi qu'un coup a été donné en *écharpe*, quand la plaie n'eft pas droite.

ÉCHARPE, en termes de Méchanique, eft la piece de bois, ou de fer, qui foutient la roue d'une poulie, & qui porte le boulon. On l'appelle auffi *chappe*, & quelquefois *moufle.*

ÉCHARPES, en termes d'Architecture, font des ceintures ou courroies qui font aux côtés des chapitaux Ioniques, qui femblent enferrer les volutes.

ÉCHARPES, en terme de Maçonnerie, font les cordages avec lefquels on retient & on conduit les fardeaux en les montant. C'eft apparemment ce que Vitruve appelle *retinacula*, liv. 10. ch. 3.

ÉCHARPER, v. act. Donner un coup d'épée de travers. *Fasciatim incidere.* Un duellifte, qui a avantage fur un ennemi dont il eft mal fatisfait, lui *écharpe* le vifage, afin qu'il porte de fes marques. *Echarper* les bras.

ÉCHARPER, en termes d'Artifan, c'eft faire plufieurs tours avec un moyen cordage autour d'un fardeau, pour y attacher une écharpe avec fa poulie, dans laquelle on paffe le cable.

☞ ÉCHARPER, en termes de Guerre. Nous fûmes *écharpés*, nous les *écharpâmes*, ils furent *écharpés* & taillés en piéces.

☞ ÉCHARPER, en termes de Guerre, fe dit auffi d'une batterie qui attaque un ouvrage de revers & obliquement. Il faut avoir foin d'ouvrir les embrafures, de façon qu'on puiffe *écharper* un revers fur le chemin couvert qui fait face aux attaques. DESPRES DE S. SAVIN.

ÉCHARPÉ, ÉE. part. paff.

ÉCHARS, ARSE, adj. Vieux mot qui fignifioit autrefois *avare, mefquin. Praparcus, nimium attentus ad rem.*

Ce mot, felon Borel, vient du vieux François *charci*, qui fignifioit *maigre*, comme on voit dans le Roman de Perceval. D'autres le dérivent du Latin *exparcus*, d'où on a fait enfuite *fcarfus.* Du Cange le dérive du Saxon *fcheard*, qui fignifie *fragment & morceau*, à caufe que les avares ne donnent que de petites chofes.

ÉCHARS, fe dit en termes de Marine. Un vent *échars*, c'eft un vent qui n'eft point fait, & qui faute d'un rumb à l'autre. Et on dit auffi que le vent *écharfe*, quand il eft foible & inconftant.

ÉCHARSE, adj. m. & f. Terme de Monnoie, qui fignifie la qualité intérieure de la monnoie, qui eft au-deffous du titre ordonné. *Minor, minus parvus quam lex jubet.* Le Remède de loi n'eft autre chofe qu'une permiffion accordée par le Roi aux Maîtres de fes Monnoies de tenir la bonté intérieure des efpéces d'or & d'argent plus *écharce*, ou moindre que le titre ordonné. BOIZARD, qui, comme l'on voit, écrit *écharce*, & non *écharfe.*

ÉCHARSEMENT, adv. D'une maniére avare. *Avarè, praparcè.* Un Pédant vit fort *écharfement*, d'une maniére mefquine & trop épargnante. Il eft vieux.

ÉCHARSETÉ, f. f. Terme de Monnoie. Boizard, dans fon *Traité des Monnoies*, écrit toujours *Echarceté*, & jamais *Echarfeté.* C'eft la défectuofité d'une piéce de monnoie pour n'être pas de poids, ni du titre requis. *Immunitio.*

Imminutio. Il faut, pour faire recevoir des espéces, qu'elles soient sans *écharseté* de poids, ni d'aloi. Le Maitre des Monnoies est tenu de payer au Roi l'*écharseté* qui se trouve dans ses monnoies, suivant le jugement qui en est fait par la Cour, comme prouve M. Poulain en son Glossaire. Il y a deux sortes d'*écharseté*: l'une dans les remédes, quand on n'a point excedé les remédes accordés par le Prince, soit dans le titre, soit dans le poids. L'autre *écharseté* est hors des remédes, quand on a été au-delà: ce qui est punissable.

ÉCHARSETÉ, s'est dit aussi dans le sens propre pour l'avarice, la mesquinerie. *Parsimonia, avaritia, penuria.*

☞ ÉCHASSE, s. f. Terme d'Architecture. *Norma latior.* C'est une régle de bois un peu large, dont les Appareilleurs se servent pour y marquer les lignes de hauteur, de retombée & d'épaisseur, dont ils ont besoin pour les porter commodément dans le chantier, où ils voient les pierres qui leur conviennent, & peuvent en donner les mesures. FRÉZIER.

ÉCHASSES, s. f. pl. *Grallæ, furcula, grallatoria.* Ce sont deux maniéres de perches, grosses comme le bras, longues de cinq ou six pieds, qui ont à une certaine hauteur un morceau de bois qui fait une espéce d'étrier, sur quoi on pose le pied, pour être plus élevé en marchand, & qui aident à marcher dans certains lieux difficiles. Les Pastres du Poitou s'en servent pour marcher dans les marais. Les Charlatans amusent le peuple, quand ils marchent montés sur de hautes *échasses.* On dit d'une personne qui a des patins ou des souliers trop hauts, qu'elle est montée sur des *échasses.*

Au XIIIe & XIVe siécle *Echasses* se prenoient en François pour ce que nous appellons aujourd'hui des potences, c'est-à-dire, de longs bâtons terminés en potence par en haut, & sur lesquels un homme impotent, ou perclus des jambes, s'appuie sous les aisselles, & desquelles il s'aide à marcher. *Fulcra subaxillaria.* Cela paroît par le procès des miracles de S. Yves fait 28 ans après sa mort en 1330. & imprimé par les Bollandistes dans le quatriéme Tome du mois de Mai. Voyez à la page 571. le Chapitre XIV. n. 214.

ÉCHASSES, se dit en Maçonnerie des grandes perches ou piéces de bois dressées à plomb, liées & entées les unes sur les autres, qui servent à faire des échaffauds. *Furculæ, tigilla in rectum posita.* On les appelle aussi *baliveaux*, quand ils servent à plusieurs échaffauds l'un sur l'autre.

On dit figurément d'un Auteur qui affecte un style trop pompeux & trop élevé, qu'il est toujours monté sur des *échasses.* Sophocle & Euripide prenoient quelquefois le cothurne; mais il ne montoient pas sur des *échasses.* S. EVR.

Ses vers & sans force, & sans graces,
Montés sur deux grands mots, comme sur deux échasses.
BOIL.

On dit aussi de ceux qui veulent paroître, qui veulent être remarqués, qui affectent de grands airs, qu'ils sont toujours montés sur des *échasses.*

ÉCHAUBOULÉ, ÉE, adj. Qui a des échauboulures. *Pustulis laborans.*

ÉCHAUBOULURE, s. f. Petite bube, bourgeon, ou élevure sur la peau, qui vient de chaleur de foie. *Pustula.* On se fait saigner pour se guérir des *échauboulures.* Il est du style familier.

ÉCHAUDÉ, s. m. Gâteau fait en forme de triangle, ou de cœur, avec de la pâte échaudée, de l'eau, du sel, & quelquefois avec du beurre & des œufs. *Crustulum triquetrum.* On mange le Jeudi-Saint des *échaudés* bénits. Du Cange dit qu'on les appelle dans les vieux Titres *eschaudatos panes*, & que *échauder* vient de *excaldare.*

On appelle aussi *échaudé* trois rues disposées en triangle qui font une isle en forme d'un *échaudé. Trigonum.* La fontaine de l'*Echaudé* au Marais du Temple. La rue de l'*Echaudé* au fauxbourg S. Germain.

ÉCHAUDER, v. act. Nettoyer avec de l'eau chaude, tremper dans de l'eau bouillante. *Calidâ irrigare, perfundere, extergere.* Les Cuisiniers *échaudent* leurs vaisseaux, leurs marmites, pour les laver, *échaudent* leurs viandes pour les apprêter. On *échaude* des fruits, par exemple, des amandes, pour ôter la peau qui les couvre: on *échaude* des poulets, pour les plumer plus facilement.

ÉCHAUDER, signifie figurément, Faire un faux marché, faire une enchère trop à la chaude, où il y a à perdre. Cette terre est trop enviée, prenez garde de vous y *échauder.* Il est bas.

On dit proverbialement, qu'un chat *échaudé* craint l'eau froide: *experta calidam, frigidam felis timet*; pour dire, que quand un homme a souffert quelque grand mal, il craint tout ce qui en a quelque apparence. On dit autrement, Chien *échaudé* ne revient plus en cuisine.

ÉCHAUDÉ, ÉE. part. & adj. *Calidâ aspersus.*

ÉCHAUDOIR, s. m. Lieu où les Bouchers font les abattis de leurs viandes. Les réglemens de Police ordonnent aux Bouchers de tenir leurs *échaudoirs* fort nets, & de n'y point faire couler le sang.

ÉCHAUDOIR, se dit aussi des lieux & des vaisseaux où les Teinturiers & les Megissiers échaudent & dégraissent leurs laines.

ÉCHAUFFAISON, s. f. Maladie qui arrive à quelqu'un pour s'etre trop échauffé. *Æstus, fervor.* Ce mal n'est pas virulent, ce n'est qu'une *échauffaison.* Les pleurésies viennent d'*échauffaison.*

ÉCHAUFFAISON, se dit aussi de certains boutons qui viennent au visage, & ailleurs, par une trop grande chaleur de sang, qu'on appelle autrement *échauboulures.*

ÉCHAUFFEMENT, s. m. Action par laquelle on échauffe. *Calefactio, calefactus, fervor.* Il y a plusieurs opérations de Chymie qui se font par un *échauffement* doux & fort lent. L'*échauffement* de sang est cause de plusieurs maladies.

ÉCHAUFFER, v. act. Rendre chaud, ou devenir chaud. *Calefacere, succendere.* Le soleil *échauffe* la terre par ses rayons. Le foin qui est serré avant que d'être bien sec, fermente, s'*échauffe* & s'aigrit. Quand on n'a pas de quoi faire du feu, il faut s'*échauffer* à travailler. Les Laboureurs disent, il est à propos quelquefois de jetter de l'eau sur le blé, à mesure qu'on l'entasse, de crainte qu'il ne s'*échauffe.* LIGER.

ÉCHAUFFER, se dit figurément pour, Enflammer, animer, exciter, remplir d'ardeur. Il est des ames choisies que Dieu regarde plus efficacement, & qu'il *échauffe* de son amour d'une façon plus particuliére. FL. Le feu de l'amitié *échauffe* le cœur sans le consumer, & le remue sans le troubler. VILL. Le vin, en *échauffant* les pensées, les rend plus vives & plus agreables. PETIT. L'imagination, quand elle est *échauffée*, exaggére tout ce qu'elle ressent. FEN. A quoi bon *échauffer* sa valeur déja trop animée? BOIL. ☞ Les Bonzes *échauffoient* là-dessus le peuple. BOUHOURS. Outre ce que vous ferez pour le bien commun de l'Orient, vous *échaufferez* le Roi de Portugal sur les affaires d'Ethiopie. ID.

ÉCHAUFFER, se dit encore en Morale, de l'émotion des passions. Ce Prédicateur s'*échauffe* beaucoup en parlant contre les vices. *Exardescit.* Cet homme est fort colere, il ne faut pas lui *échauffer* la bile, lui *échauffer* les oreilles.

*Tu te tais, ton esprit si prompt à s'*échauffer
D'un si foible ennemi n'ose donc triompher.

☞ Il y a des gens qui voudroient être saisis & *échauffés* dès la premiere scéne, & qui ignorant l'art des protases & des épitases, ne font pas attention que le feu est d'autant plus vif dans les derniers actes d'une piéce, qu'il a été caché dans les premiéres. *Obs. sur les Ecr. mod. t. 25. p. 35.*

On dit en ce même sens, que la guerre, que la sédition, que la dispute s'*échauffe, incalescit, ingravescit*; pour dire, augmente: que le jeu s'*échauffe*; pour dire, qu'on s'y pique, qu'on joue plus gros jeu. Laissons cette matiére

tière qui s'échauffe un peu trop. Mot. Les brigues s'échauffent. Vaug.

On dit proverbialement, qu'un homme s'échauffe dans son harnois, lorsqu'il se met en colère. On dit aussi, que les Cabaretiers, que le mauvais train échauffent les maisons; pour dire, qu'ils y logent les premiers, sitôt qu'elles sont bâties, & avant qu'elles soient séches.

☞ Échauffer, perces, vuider une étoffe. Termes de Manufacture de lainage. Ils se disent, lorsque le foulon par négligence l'ayant foulée ou trop long-temps, ou trop fortement, la piéce devient trop étroite, & perd quelque chose de la largeur ordonnée par les Réglemens.

Échauffé, ée, part. & adj. *Succensus, incalescens, calidus. Échauffés* du vin & de la débauche, ils montent tous armés au haut du rempart. Ablanc. Les François qui avoient déja la tête *échauffée* de vin, & que le voisinage du Palais de l'Ambassadeur rendoit insolens. L'Ab. Regn. Les transports d'une imagination *échauffée*. Fén. On appelle bois *échauffé*, celui qui est sujet à se pourrir, & qui est plus ordinairement rouge, & rempli de petites taches blanches, rousses & noires. Les Ouvriers l'appellent bois pouilleux. Il n'est pas de bon service. Ce blé sent l'*échauffé*. Liger.

☞ ÉCHAUFFURE, s. f. Échauffaison, petites rougeurs, petites élevures qui viennent sur la peau. Ce n'est qu'une *échauffure*.

ÉCHAUFOUR, ou ÉCHAUFOU, s. m. *Excalfarnum Lexoviorum.* Lieu dans le Diocèse de Lizieux, en Normandie. Il est situé sur un petit ruisseau qui entre dans la Rille, entre L'Aigle & Seez. On trouve aussi en Latin *Escalfoium, & Escalfonm*, d'où s'est fait *Eschafou*. De Valois, *Notit. Gall.*

☞ ÉCHAUFOURÉE, s. f. Émotion, trouble, accident imprévu, entreprise mal concertée, téméraire, malheureuse. Il a fait une étrange *échaufourée*. De toute cette *échaufourée*, bien des gens sont persuadés qu'il n'en arrivera que le retardement, c'est-à-dire, la rupture du voyage de Fontainebleau. Me De Sevigné.

☞ Dieu nous garde d'une *échaufourée* qui lui (le Mar. d'Etrées) fasse prendre le commandement : nous espérons qu'on ne voudra pas donner un tel dégoût à notre Gouverneur (M. le Duc de Chaulnes, Gouv. de Bretagne.) Eao. *Lettre.* 511.

ÉCHAUGUETTE, s. f. Lieu couvert & élevé pour placer une sentinelle, & pour découvrir ce qui se passe à la campagne. *Specula, excubia.* Il se dit particuliérement des tours & lieux élevés sur les côtes de la mer. ☞ Ce mot ne se dit d'une guérite à placer une sentinelle, que lorsque cette guérite est de bois. *Specula lignea.* Quand elle est de pierre, on l'appelle guérite. De la Fontaine.

ÉCHAULER, v. act. Terme d'Agriculture & de labourage, qui se dit des blés. C'est prendre de la chaux amortie, la mettre dans l'eau, puis en arroser le blé qu'on veut semer. *Calce conspergere, inficere, miscere calcem.* J'ai *échaulé* la plus grande partie de mes blés. Ces blés ont été *échaulés* avant que d'être semés. Liger. Les Laboureurs prétendent que cette maniére d'accommoder le blé l'empêche d'être bruiné, & que s'il ne l'*échauloient*, ce blé naîtroit bruiné. Abus. Id.

ÊCHE, dans les mots François la terminaison en *êche* est longue, comme pêche, dépêche, revêche, tout comme la terminaison en *aiche*, fraiche, &c. Ces deux terminaisons n'ont aucune différence pour la prononciation : aussi l'une rime fort bien avec l'autre. Aujourd'hui on ôte presque toujours l'*s* en écrivant ces syllabes; & pour en marquer le retranchement, on met un accent circonflexe sur l'*e*, *êche*.

ÈCHE, s. f. Ce mot semble venir d'*esca*, & les Pêcheurs d'autour de Paris s'en servent pour signifier *amorce*.

ÉCHÉANCE, s. f. Jour où on doit payer ou faire quelque chose. *Terminus fatalis, præscriptus, certus dies. L'échéance* des rentes, des loyers, se stipule à la fin de trois mois, celui des fermes à la S. Jean & à la S. Martin ordinairement.

ÉCHECS. *Scacchia.* (Le dernier *c* ne se prononce point.) M. Sarasin & M. l'Abbé de Choisi écrivent *Echets.* D'autres l'écrivent de même, s. m. plur. Jeu de petites piéces de bois tourné, qui servent à jouer sur un tablier ou damier divisé en 64 carreaux, où l'adresse est tellement requise, que le hazard ne s'en mêle point, & où on ne perd que par sa faute. Il y a de chaque côté huit piéces & huit pions, qui ont divers mouvemens & régles pour marcher. Autrefois on jouoit avec des *échecs* figurés, comme le sont ceux de l'Empereur Charlemagne, qu'on garde encore dans le trésor de S. Denys. Sar. La Cour du Roi des *échecs* s'est aussi bien corrompue que la Cour des autres Princes, & comme dit Régnier,

Les fous sont aux échecs *les plus proches des Rois.*

Donat écrit, sur l'Eunuque de Térence, que Pyrrhus, le Prince de son siécle le mieux entendu à mettre des gens en bataille, se servoit des soldats des *échecs* pour former ses desseins, & pour en montrer le secret aux autres. Sar.

On a appellé un des Empereurs Romains, Auguste, parcequ'il avoit gagné aux *échecs* dix parties de suite. C'est Vopiscus qui l'écrit dans la vie de Proculus. Sar. Montagne dit que le jeu des *échecs* n'est pas assez jeu, & qu'il divertit trop sérieusement. Toutes les fois que vous rangez vos *échecs* en bataille, souvenez-vous que c'est mettre des soldats en bataille. Sar. En Espagne les villes entiéres se font des défis d'*échecs*. Id. De tous les jeux le plus dangereux, & qui porte le plus à la vanité, c'est le jeu des *échecs*. De Choisi.

Les *échecs* sont un jeu très-ancien & universel. A la Chine on apprend aux filles à jouer aux *échecs* pour les rendres agréables; comme ailleurs à danser & à chanter. Sabadino dit que le Diable étoit un grand sot d'employer tant de moyens pour faire perdre patience à Job : il n'avoit qu'à l'engager à une partie d'*échecs*. En 1117. dans une bataille qui se donna entre les François & les Anglois, un Chevalier Anglois ayant saisi la bride du cheval du Roi Louis le Gros, & criant aux Anglois le Roi est pris, ce Prince le jetta à ses pieds d'un coup d'épée qu'il lui déchargea sur la tête, en lui disant, *Ne sçais-tu pas qu'aux* échecs *on ne prend pas le Roi!* Jean de Salisbery, *L. I. Polycr. C.* 5. Navarre, *Enchirid. C. LIX. n.* 3. Le Cardinal Cajétan sur la seconde de saint Thomas, q. 158. art. 3. & d'autres graves Auteurs mettent les *échecs* au nombre des jeux défendus, parcequ'ils appliquent trop. De la Mare, *Tr. de Pol. L. III. T. IV. C.* 4. Tamerlan a été un fameux joueur d'*échecs*. Le Calabrois a fait un livre du jeu des *échecs*, & en a montré plusieurs systêmes. Jérôme Vida a composé un agréable poëme Latin sur les *échecs*. Louis Des Mazures l'a traduit en notre langue. Le Chevalier Marina aussi traduit tous les vers de Vida dans son Adone, quoiqu'il en ait un peu changé l'invention

M. Sarasin a fait un petit Traité intitulé, Opinions du nom & du jeu des *échecs*.

Ménage rapporte aussi les divers opinions sur l'origine de ce mot. Leunclavius croit qu'il vient des *Uscoques*, fameux brigands de Turquie; le P. Sirmond de l'Alleman *scach*, qui signifie *larcin*, & *calculus*. Il croit que c'étoit le jeu que les Romains appelloient le jeu des Larrons. Vossius & Saumaise tiennent que *scachus* peut venir de *calculus*, qui a été dit pour *latrunculus*, parcequ'ils ont cru, quoiqu'à tort, que notre jeu d'*échecs* étoit la même chose que *ludus latrunculorum* des Latins. Grégorius Tolosanus dit qu'il vient de l'Hébreu *schach*, qui signifie *vallavit*, & de *mat*, qui signifie *mortuus est* : d'où est venu *échec & mat*. Joannes Fabricius dit qu'un célébre Mathématicien Persan, *Scatrensca*, en a été l'inventeur, & lui a donné son nom, qu'il a encore en Perse. Nicot le dérive de *Scheque*, ou *Xeque*, qui est mot Morisque, signifiant *Seigneur, Roi* ou *Prince*. Bochart dit aussi que ce mot *scach* est originaire Persan : & que *Scach mat* signifie *le Roi est mort*. L'opinion de M. Bochart & de Nicot, qui est aussi celle de Scriverius, sont les plus vraisemblables & les plus probables, selon Sarasin & Ménage. Saumaise

maiſe prétend que ce mot vient du Grec, *ζατρίκιον*, d'où il a paſſé en Perſe. ☞ Voyez une Diſſertation curieuſe ſur les *échecs*, rapportée dans le Vᵉ tome des Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, page 251.

Le Roman de la Roſe attribue l'invention des *échecs* à un nommé *Atalus*. La commune opinion des Anciens eſt que ce fut Palamède qui inventa les *échecs* & l'échiquier pendant le ſiége de Troie. D'autres l'attribuent à un Dioméde qui vivoit ſous Alexandre. Mais la vérité eſt que ce jeu eſt ſi ancien, qu'on n'en peut ſçavoir l'auteur.

Échac, au ſingulier, eſt un terme de ce jeu, qui ſignifie une attaque au Roi. On eſt obligé d'avertir le Roi, quand il eſt en *échec*, ou en priſe. Et on appelle un *échec & mat*, quand il eſt tellement ſerré & attaqué, qu'il ne ſe peut retirer, ni ſe couvrir ſans être pris; ce qui termine la partie. On appelle l'*échec* du Berger, celui qui ſe donne au troiſiéme, ou quatriéme coup. L'*échec* au Roi & à la Dame, ou au Roi & à la Tour, quand ces deux piéces ſont également attaquées par un ſeul chevalier.

Les Joueurs d'*échecs* diſent, Roi blanc a le cul noir; pour dire, que le Roi blanc doit être poſé d'abord ſur une caſe noire,

Sede albus ſe ſe nigra tenet, ater in alba. Vida.

C'eſt tout le contraire des Dames qui gardent chacune leur couleur.

Et proprium ſervant primâ ſtatione colorem.

Donner *échec & mat* a tous les plats. Ablanc. Cette façon de parler eſt figurée, baſſe & burleſque.

Échac, ſe dit figurément en choſes morales, d'un malheur ou de quelque perte qui donne atteinte aux biens, à la fortune, à l'honneur. *Labes, detrimentum, clades.* Ce favori a reçu un grand *échec*. L'armée a reçu un *échec*; on lui a enlevé un quartier. Cet *échec* le fit retirer. Abl. Cette accuſation donne un grand *échec* à la réputation de ce dévot.

On dit qu'on tient des troupes en *échec*, quand on en eſt ſi près, qu'on peut être ſur elles au premier mouvement qu'elles feront: qu'on tient trois ou quatre places en *échec*, quand on eſt en état d'aſſiéger celle qu'on voudra choiſir.

En ce ſens, on dit qu'une citadelle tient une ville en *échec*; pour dire, qu'elle la tient en bride, ou ſujette, qu'elle l'empêche de ſe révolter: que le Parlement d'Angleterre tient en *échec* l'autorité Royale; pour dire, qu'il la retient dans certaines bornes.

On dit proverbialement qu'aux *échecs* les fous ſont les plus près des Rois; pour marquer que cela eſt vrai auſſi en la Cour de pluſieurs Princes.

ÉCHÉDORE, ſ. m. Rivière de Macédoine, qui ſe décharge dans la mer Egée près de Theſſalonique, aujourd'hui Saloniki. *Echedorus.* Hérodote l'appelle Chidore, *Chidorus*; Sophien, *Calico*; le Noir, *Granea*; & Caſtoidus, *Vetraſer.* Hoffman. L'armée de Xerxès but tout l'*Echédore*, & le mit à ſec, au rapport d'Hérodote, L. VII. C. 127.

ÉCHELAGE, ſ. m. Terme de Coutumes. *Scalarium.* C'eſt un droit de poſer une échelle ſur l'héritage d'autrui pour refaire un bâtiment, un mur, &c. Ce qui eſt droit d'*échelage* d'un côté eſt ſervitude de l'autre.

ÉCHELETTE, ſ. f. diminutif. Petite échelle. *Scala brevior.* On dit ce mot d'une eſpéce de petite échelle plus large par le bas que par le haut, dont ſe ſervent les Charretiers lorſqu'il charrient du foin; & cette échelle ſe met ſur le devant d'une charrette ridelée. Liger.

Échelette, ſ. f. eſt auſſi une eſpéce de petite échelle qu'on attache ſur le bât d'une bete de ſomme, pour y accrocher de la viande, du foin, de la paille, &c. *Minores ſcala.*

ÉCHELIDES, ſ. m. Bourg de l'Attique nommé *Echélides*, d'un certain Échélus, qui tiroit lui-même ſon nom d'un lieu nommé *ἕλος*, c'eſt-à-dire, *marais*, & dans lequel on faiſoit des jeux ſolemnels & des combats, pendant que les Panathénées tenoient.

ÉCHELLE, ſ. f. Inſtrument qui ſert à monter. *Scala.* En latin on ne le dit guére qu'au pluriel. *Scalæ.* Il eſt compoſé de deux perches, ou piéces de bois longues & légéres, traverſées de pied en pied de menus bâtons qui ſervent de degrés, & qu'on nomme *échelons*, ſur leſquels on met les pieds l'un après l'autre pour monter. Jacob vit une *échelle* par où les Anges deſcendoient & montoient du ciel en terre. Conſtantin, choqué de la ſévérité inflexible d'Acéſe Evêque Novatien, lui répondit; Prenez donc une *échelle*, & montez ſeul au ciel. Les ſoldats, les voleurs ſe ſervent d'*échelles* pour ſurprendre les villes, pour entrer dans les maiſons par les fenêtres, par-deſſus les murs. Les maçons ſe ſervent d'*échelles* pour monter ſur leurs échafauds. On fait auſſi des échelles de corde, de ſoie, qui ſe plient, & qui ſont portatives. On en fait auſſi de briſées. Il y en a de doubles, qui ſont étendues par le pied, & qui ſervent aux peintres. Il y en a d'autres pour la guerre, qu'on tranſporte ſur des roues, & qui ſont de diverſes conſtructions, dont on voit les figures dans la *Pyrotechnie* de Hanſelet. Planter les *échelles* contre les murailles. Abl. Les *échelles* étoient déja appliquées.

Échelle, ſe dit auſſi d'un méchant eſcalier qui eſt tout droit. Les eſcaliers de la halle ſont des *échelles*, ſont droits comme des *échelles*.

Échelle, ſe prend quelquefois pour le Gibet, à cauſe qu'on fait monter avec une *échelle* ceux qu'on pend à une potence. Ainſi on dit, Celui-là a été condamné à aſſiſter à l'exécution, à avoir le fouet au pied de l'*échelle*. On coupe ſouvent les bourſes au pied de l'*échelle*. Je ſçai me démêler prudemment de toutes les galanteries qui ſentent tant ſoit peu l'*échelle*. Mol. L'*échelle* étoit auſſi un ſigne de haute Juſtice, comme ailleurs les fourches patibulaires, où les criminels étoient fuſtigés & expoſés a la riſée publique. On voit encore à Paris l'*échelle* du Temple, qui eſt la marque de la Juſtice du Temple. Il en eſt parlé dans pluſieurs Coutumes, de Troyes, de Nevers, de Senlis.

Échelle de Jardin, c'eſt une *échelle* double, haute environ de douze à quinze échelons, & dont les Jardiniers ſe ſervent, ſoit pour cueillir les fruits ſur les arbres à plein vent, soit pour ſoigner que les branches de ces arbres ne ſoient point en confuſion. Liger. Les Tapiſſiers ont auſſi des *échelles* doubles, pour placer un luſtre, pour y mettre des bougies, &c. Les *échelles* doubles ſont compoſées de deux *échelles* plus larges par le pied que par en haut. On les applique par le haut, & on les y joint par une verge de fer, ou de bois, qui les enfile toutes deux comme un dernier échelon commun.

Échelle de couvreur, n'eſt bien ſouvent autre choſe qu'une corde nouée d'eſpace en eſpace: en ſorte que chaque nœud eſt une eſpéce d'échelon, où les Couvreurs s'accrochent par le moyen d'un crochet de fer qu'ils ont à chaque jambe. Les couvreurs ſe ſervent de ces ſortes d'*échelles* quand ils veulent monter au haut de quelque tour ou de quelque clocher.

Notre Dame de l'Échelle. Voyez Notre Dame.

Échelle, ſe dit auſſi d'un rang de nœuds de ruban, que les femmes mettent par ornement le long de leur buſc, à cauſe que cela reſſemble à une *échelle*. Cette Dame avoit une *échelle* de rubans de ſatin bleu.

Échelle, en termes d'Architecture & de Géographie, ſe dit d'une ligne diviſée en parties égales, qui ſert de meſure commune à toutes les parties d'un bâtiment, à la deſcription des Cartes topographiques. Pour ſçavoir combien cet étage a de haut, il en faut prendre avec un compas la meſure ſur l'*échelle*. On en uſe de même pour ſçavoir combien il y a de lieues entre deux villes marquées ſur une carte.

Échelle, ou *Bâton de Jacob*, en termes de Marine, eſt un inſtrument en croix diviſé en ſemblables parties égales, qui a été décrit ci-devant au mot d'*Arbalête*.

Échelle, eſt auſſi un nom qu'on donne ſur la Méditerranée ou mer du Levant aux villes du commerce, ou aux ports qui ſont aux côtes des Iſles d'Afrique & d'Aſie, dans les terres de la domination du Grand Seigneur.

Seigneur. La France e ses Consuls, ses Magasins, ses Bureaux en toutes les *échelles* du Levant, aussi bieu que la plupart des autres nations, à Smyrne, à Saïd, à Alep, au Caire, &c. On appelle aussi ces places des *ports & étapes*. M. Frezier se sert aussi du mot *échelle*, en parlant des villes & ports de l'Amérique méridionale, où les eutres villes du pays viennent faire le commerce. Ainsi eux pages 158. & 159. de sa relation, il donne l'idée des villes dont Ylu est l'*échelle* pour le commerce des marchandises d'Europe; & è la page 164. l'idée de celles dont Pisco est l'*échelle*.

Ce mot vient d'*escale*, vieux terme de Marine, qui signifie *port de mer* qu'on trouve sur sa route, où on entre par occasion pour echeter quelques vivres, ou pour éviter la tempête, ou les ennemis. C'est ce qu'on appelle *faire escale*. Du Cange dit que *scala* signifioit autrefois un petit port qui donne entrée en un plus grand.

Echelle campanale, (quelques-uns disent *campanaire*) est une regle qu'ont les Fondeurs pour proportionner la longueur, largeur & épaisseur d'une cloche à son poids, & pareillement celle de son batail, pour lui faire rendre un certain son. Ils ont feit cette *échelle* par une longue expérience, plutôt que par une voie géométrique. Elle est cependant curieuse, & on la trouve eu sixiéme livre de la *Pyrotechnie* de Biringuccio, & dans le P. Mersenne. On l'appelle aussi *brochette*, *baton*, *regle*, & *diapason*.

Les Teinturiers appellent aussi *échelle*, un certain nombre d'étages qu'ils donnent à la clarté & à la profoudeur des couleurs, particuliérement à celles qui viennent du pastel.

Échelle, est aussi un instrument de Musique assez grossier, composé de douze bâtons enfilés ensemble, & sépatés l'un de l'autre par des grains de chapelet. Ils vont toujours en diminuant depuis le grand qui a dix pouces, jusqu'au plus petit qui en a trois. Leur figure peut être ronde ou quarrée, ou en forme de prisme, ou de parallélipipéde. On en joue avec un petit bâton, dont une des extrémités est tournée en boule. Quand cet instrument est bien touché, il rend une symphonie assez agréable.

Échelle en Géométrie, est une ligne droite divisée en parties égales, qui représentent des pieds, des toises, ou telle autre mesure que l'on voudra. Le compas de proportion fait la fonction d'*échelle* pour toutes sortes de plans, en se servant de la ligne des parties égales. On appelle *échelle libre*, une ligne dont la longueur n'est point déterminée, & sur laquelle il est libre de faire des divisions de telle grandeur que l'on voudra. Mais quand sa longueur est déterminée, & que les parties en sont égales, on la nomme *échelle contrainte*.

Échelle de cordes. Terme de Géométrie. C'est une ligne droite sur laquelle sont marquées les grandeurs des cordes de tous les degrés d'un demi-cercle ou d'un quart de cercle.

Échelle de dixme, est eussi un terme de Géométrie. On entend par ces mots une ligne, quoique petite, divisée par dixaine en un très-grand nombre de parties distinctes.

☞ Échelle de retraite. Terme d'Artillerie. Machine qui sert avec la chèvre à monter les canons sur leurs affûts, quand il n'y e point de daufins. De La Font.

Échelle de front, en Perspective, est une ligne droite dans le tableau, qui est parallèle à la ligne de terre, & qui est divisée en parties égales, lesquelles représentent des pieds, des pouces, &c. *Echelle fuyante*, est une ligne droite dans le tableau, qui tend au point de vûe, & qni est divisée en parties inégales, lesquelles représentent des pieds, des pouces, &c.

On dit proverbialement, qu'il faut tirer l'*échelle* après quelqu'un; pour dire, qu'il n'y a rien à faire après lui, qu'il a épuisé la matiére, qu'il a appris tout ce qu'on en pouvoit sçavoir. Un des Auteurs qui ont écrit à la louenge de Maître Adam, Ménuisier de Nevers, dit que Calliope.

Lui fit concevoir tant d'audace,
Qu'il en monta sur le Parnasse.
*Puis tira l'*échelle* après soi.*

On dit aussi, qu'on punit comme voleurs ceux qui tiennent le pied de l'*echelle*.

LES ÉCHELLES. Ville de Savoye, qui a pris son nom d'un grand chemin, qui y est taillé dans le roc. *Scale.* Quelques-uns croient que c'est le lieu qu'Annibal ouvrit avec le feu & le vinaigre.

ÉCHELLER, v. act. *Scalis invadere. Scandere, conscendere.* Vieux mot, au lieu duquel on dit à présent *escalader*.

Quant au bruit de nos canonades,
Le ciel se vit aussi troublé,
Comme si quelques Encelades
De nouveau l'eussent échellé. P. Le M.

Écheller est aussi nn terme de Coutumes, qui signifie, exposer quelqu'un sur une échelle en public pour le punir de quelque crime, pour lui faire faire amende honorable, &c. Il y a à Paris l'échelle de saint Martin, & l'échelle du Temple, qui servoient autrefois à cette sorte de supplice; aujourd'hui on expose au carcan & au pilori. Coquille décrit en ces termes la maniére d'*écheller*. Au haut de l'échelle sont cinq pertuis ronds, pour y enfermer la tête, les deux bras & les deux pieds du condammé, & exposer son infamie & sa personne à la vûe de tout le monde. Voyez cet Auteur sur l'article 15. du titre 1. de la Coutume de Nivernois.

ÉCHELLIER, s. m. Est une piéce de bois traversée de longues & grosses chevilles, qui sert à monter eu haut des grues, des engins & des estrapades. On l'appelle aussi *rancher*.

ÉCHELON, s. m. Petite piéce de bois qui traverse l'échelle. *Gradus, scandula scalaris.* Cette échelle evoit 30 *échelons*.

Échelon, se dit figurément en choses morales. La qualité d'Avocat est un *échelon* pour monter è cello de Conseiller, de Maître des Requêtes. Il est monté d'un *échelon*, d'un degré; il est avancé d'autant.

ÉCHEMER, v. act. Faire un nouvel essain d'abeilles. *Examinare, fœtum educere, examen emittere.* Pomey.

ÉCHENAL, s. m. En quelques endroits on dit *écheneau*, & dans quelques Coutumes on trouve *échenez*: ces trois mots signifient la même chose, qui est une gouttiére de bois pour recevoir l'eau qui découle de dessus les toits, & empêcher qu'elle ne tombe au pied du mur, ou sur le fonds des voisins. *Stillicidium ligneum.*

Ces trois mots viennent du mot *chêne*, parceque ces sortes de gouttiéres sont faites de buis de *chêne*.

☞ ÉCHÉNÉIS. *Voyez* REMORE.

ÉCHENICHERRIBASSI, s. m. Nom d'un Officier du Serrail. Maître, ou Surintendant du Fournil. Chef des Maîtres de la Boulangerie & des fours, & de tous ceux qui y travaillent. *Pistorum Præfectus.* L'*Echenicheribassi* a cinquante aspres par jour, & une robe de brocard d'or tous les ans, avec quelques dons & bienfaits des Bachas, & autres personnages d'autorité, quand il leur présente des massepains, du métier, du biscuit, & de semblables douceurs à la façon des Turcs, qui n'est pas des plus delicates. Vigenère, *Illustr. sur Chalcond. p.* 238.

ÉCHENILLER, v. Act. Ôter les chenilles d'un arbre. *Erucis purgare.* On eppelle aussi du moilon, ou du grais *échenillé*, quand il est piqué avec la fimille, ou marteau à deux pointes.

Échenillé, ée, part.

ÉCHENO, s. m. *Tubus fusorius.* Terme de Fondeur. C'est un bassin de terre que les Fondeurs font eu-dessus du moule de leurs figures, dans lequel tombe d'ebord le métal pour couler delà dans le moule. Il vient du vieux mot François *écheneau*, *tuyau*: ou *canal*; & on disoit, Conduire une fontaine per *écheneaux*.

☞ Écheno est aussi en plusieurs endroits un terme de Couvreur,

Couvreur, qui se dit d'un canal de bois creusé, qui se met au bas d'un toit, pour en recevoir l'eau & la jetter hors du pied de la muraille. *Canalis ligneus.*

ÉCHEOIR, ou ÉCHOIR. v. n. *J'echois, il echet, j'échus, je suis échu, j'écherrai.* Arriver par succession, ou donation. *Accidere, obtingere.* Tout bien qui est échu à une femme par succession, ou donation de ses parens, lui est propre.

Écheoir, se dit aussi des choses conditionnelles, & qui arrivent par fortune, & par hasard. *Sortitò obvenire.* Le gros lot de cette lotterie est *échu* à un tel. Une telle terre lui est *échue* en partage.

Écheoir, se dit aussi absolument, *Contingere.* Il est *échu* que j'avois à faire ce jour-là qu'il m'est venu voir.

Ce mot vient du Latin *excidere.*

Écheoir, signifie aussi, Mériter, soit en bien, soit en mal. *Mereri.* Cette action est si éclatante, qu'il y *échet* une bonne récompense. Les Juges doivent punir les mal-faiteurs suivant que le cas y *échet.*

Écheoir, se dit des jours certains où une chose doit arriver, ou être dûe. Paques n'*échet* pas toujours à même jour. Sa majorité *écherra* le 15e jour d'Octobre. Le terme de ce payement ne doit *écheoir* que dans un an. La première année de la rente *écherra* en 1615. Patru. Il lui a cédé tous les arrérages *échus* ou à *écheoir* d'une telle affaire.

Écheoir, signifie aussi, Rencontrer. En ouvrant ce livre je suis *échu* sur un beau passage. Vous êtes mal *échu* de nous venir voir un jour maigre, vous ferez mauvaise chair. *Écheoir* se dit plus rarement en cette signification.

Échu, ue, part. & adj. *Sortitus, sortitò datus, præstitutus.*

ÉCHERPILLER, v. act. Vieux mot, qui signifie piller, voler sur les grands chemins. *Prædari, latrocinari.*

ÉCHERPILLERIE, s. f. Vieux mot. Brigandage, vol sur les grands chemins. *Grassatio, prædatio, latrocinium.*

Les deux mots précédens viennent du mot *serpaus*, qui signifie un trousseau: dans plusieurs de nos mots au lieu de l'*s* ou du *c* qu'on y voit aujourd'hui, il y avoit autrefois un *ch*; ainsi de *cherpaus* on a fait *écherpilier*, qui veut dire *détrousser*, & *écherpillerie.*

ÉCHET, s. m. Ce mot se trouve au pluriel dans quelques titres, où les *échets* veulent dire les redevances, ce qui est échu.

ÉCHETE, s. f. Vieux mot, qui signifioit succession, héritage. Nos vieux Coutumiers & les Diplomes sont pleins de cette expression. Il ne nous est resté que le verbe *écheoir* qui se dit particuliérement, & dans le sens propre, des choses qui arrivent par succession.

ÉCHETLE, s. f. Nom propre de Ville. *Echetla.* C'étoit une ancienne Ville de Sicile, qui subsistoit dès la première guerre Punique. Le Geographe Etienne & Polybe, L. I. en parlent. Bochart croit que ce mot est Hébreu, ou Punique, & qu'il s'est fait par la transposition d'une lettre de אחתולא, qui peut signifier une place munie, fortifiée. Voyez aussi Cluvier, *Sicil. Ant.* Liv. II. Ch. 10.

ÉCHEVEAU, s. m. Fil, soie ou laine repliées en plusieurs tours, & attachées en un endroit pour empêcher qu'ils ne se mêlent. *Spira fili evoluti, spira filacea, filaceus orbis.* Une poignée de fil contient tant d'*écheveaux.* On dévide les *écheveaux* pour en faire des pelotons. Un jour Volsey & Campegge, Légats du Pape pour examiner le mariage d'Henry VIII. & de Catherine d'Arragon, un jour, dis-je, qu'ils allerent visiter cette Reine pour la persuader de consentir à la séparation: je vois bien, leur dit-elle, que vous venez ici pour me parler d'affaires qui sont au-dessus de ma connoissance: voilà, continua-t-elle, en leur montrant un *écheveau* de fil, qui pendoit à son cou, de quoi je suis capable, & dont je fais aussi toute mon occupation. Larrey.

Il y avoit autrefois une façon de coëffure de femme qu'on appelloit en *écheveau*, parcequ'elle imitoit les *écheveaux* de fil.

☞ Écheveau, se dit en termes d'Anatomie, d'un amas de fibres. La glotte n'a nulle profondeur que la double épaisseur d'une membrane, & de l'*écheveau* des fibres charnues & tendineuses, dont l'intervalle de ces deux membranes est fourré. Dodart, *Acad. d. Sc.* 1700. *Mém. p.* 251. Ces fibres sont attachées fortement par leur extrémité antérieure, & fortement arrêtées par leur extrémité postérieure, & elles sont enfermées, chaque *écheveau* de chaque coté, dans le pli d'une membrane double & assez forte. Id. *p.* 253. *Écheveau* tendineux. Id. *p.* 276.

ÉCHEVELÉ, ée, adj. Qui est décoëffé, qui a les cheveux pendans. *Solutis, sparsis, passis capillis.* Ce mot n'est en usage qu'au féminin, & ne se dit que des femmes, dont les cheveux sont en désordre. On peint les Furies & les Bacchantes *échevelées*, pour les rendre plus affreuses. Les mères *échevelées* pleuroient la mort de leurs enfans. Abl. Elle accourt l'œil en feu, la tête *échevelée*. Boil. Les Peintres nous représentent souvent Sainte Magdeleine *échevelée*, parcequ'elle se servit de ses cheveux pour essuyer les pieds de Notre Seigneur; & cela est même passé en proverbe: *échevelée* comme la Magdeleine. Plusieurs femmes se font peindre en Magdeleine *échevelée*. M. Regnier, dans son Virelay, l'a dit aussi des perruques que portent ceux qu'il appelle les gens du grand air.

> *Mais passons aux gens du grand air.*
> *Voyez leur perruque étalée*
> *En Magdeleine* echevelée; &c.

> *Près d'elle, d'un grand deuil, les vertus sont voilées,*
> *Les Graces sans atour y sont* échevelées.
>
> P. Le Moine.

ÉCHEVER; v. act. Vieux mot, qui signifie *échapper, éviter. Vitare, effugere, se subducere. Echever* la prison.

ÉCHEVIN, s. m. *Scabinus, Consul, Decurio.* Officier qui est élu par les habitans d'une ville pour avoir soin de leurs affaires communes, de l'entretien & de la décoration de la ville. A Paris il y a un Prevôt des Marchands & quatre *Echevins.* Il ont un Bureau & une Jurisdiction qui s'étend sur tous les ports, & sur les Marchands de plusieurs marchandises qui y abordent par eau. Ils sont maîtres de la navigation des rivières qui se rendent à Paris. Ils connoissent aussi des rentes constituées sur l'hôtel de ville, & des différends qui naissent pour les rentes, ou entre les payeurs. Ils mettent le taux aux marchandises & denrées, &c. Les appellations en ressortissent au Parlement. Aux autres villes il y a un Maire & des *Échevins.* On les appelle *Consuls* en Languedoc, en Provence & en Dauphiné; *Capitouls* à Toulouse, & *Jurats* à Bourdeaux. Anciennement les *Echevins* étoient Assesseurs & Conseillers des Comtes, & Juges des villes. C'est pourquoi en quelques villes ils s'appellent Pairs, qui est un nom de Juges, Assesseurs, ou Conseillers. Ils jugeoient même seuls les petites causes, & delà vient aussi qu'en plusieurs villes ils ont usurpé le premier degré de Jurisdiction, pour juger les causes légères, & ils ont basse Justice. Voyez Loyseau. Du Cange dit que les Juges & leurs Assesseurs qui étoient choisis par leurs habitans, s'appelloient *Scabini*, & leur Collége. *Scabinagium, Echevinage*, Il dit aussi que quelques Auteurs les ont appellés *Paciarii*, à cause que leur jurisdiction entretenoit la paix dans leur ville & dans la banlieue, qu'on appelloit *pax villæ.*

Les *Echevins* sont aussi très-souvent ce que les Ediles étoient à Rome, & le Magistrat qu'on appelloit *potestas*, dans les petites villes d'Italie. On dit encore aujourd'hui *podestat.* Les Grecs l'appellent ἀγορανόμος, &c. En Hollande, la fonction des *Échevins* est de juger les affaires civiles en premiere instance. Ils jugent aussi les affaires criminelles; & si l'accusé confesse son crime, ils peuvent faire exécuter leur jugement, soit de mort, soit de quelque autre peine afflictive, sans appel. Ils peuvent même faire donner la question; & si le criminel la soutient sans confesser, ils jugent le procès selon la forme civile, & sauf l'appel à la Cour de Hollande. Le nombre des *Echevins* n'est point égal dans toutes les villes. Il y en a neuf à Amsterdam, sept à Roterdam, &c.

Quelques-uns croient que ce mot vient de *chef*, à cause

que ce sont eux qui mettent à *chef* les affaires de la ville. Pour confirmer leur conjecture, ils représentent que l'on disoit autrefois Chevetaine pour capitaine, & échever pour découvrir sa tête, ou la détourner pour éviter d'y être frappé. MENESTR. *Hist. de Lyon*, *p.* 542.

Ménage croit qu'il vient de *Scabinus*, ou *Scabicinius*, qui se trouve dans les Capitulaires, & que c'est un mot Allemand. Cujas & Chopin disent que ce mot est dérivé de l'Hébreu. Ragueau croit qu'il vient de l'Allemand *schaffer*, ou *scaffen*; & dit qu'on a appellé *Schal* & *Schabin*, un Juge Inquisiteur ou réformateur. Ils s'imaginent aussi que les *Echevins* anciennement peuvent avoir été les Juges ou Conseillers de l'Echiquier. Quelques-uns les ont appellés burlesquement *Lechevins*, parcequ'autrefois ils devoient tâter les vins pour y mettre le taux & la police. Borel le dérive de *eavere*, dans le sens de Juge & conservateur des intérêts publics. Pasquier dit que le mot d'*Echevin* vient de *Serbini*, dont est fait mention fréquente dans les anciennes loix des François. Lipse dit que ce mot vient de *Schepen* Alleman, qui signifie *Juge*, *Sénateur*, *Jurat*, & *Echevin*. Le P. Menestrier, *Hist. de Lyon*, *p.* 542. qui est de même sentiment, ajoûte que ce nom se trouve dans les Loix Lombardes, & dans les Capitulaires de nos Rois. *Schepenen*, selon Nonnius, en ses Loix municipales, sont les Conseillers de ville, qui ont soin des affaires publiques. Ceux qui veulent des origines plus reculées, le tirent שוו. *Schaven*, qui signifie en Syriaque des hommes raisonnables, justes, & propres à conduire des affaires. MENESTRIER.

ÉCHEVIN DU PALAIS, nom d'un ancien Officier de la Maison de nos Rois de la première race. Le Comte du Palais avoir pour Conseillers des gens d'épée comme lui, qu'on nommoit *Echevins* du Palais. LE GENDRE.

ÉCHEVINAGE, s. m. La qualité d'Echevin, & le temps qu'il est en charge. *Consulatus.* L'*Echevinage* est une chose bien briguée. Ce Bâtiment public a été fait de l'*Echevinage* de tels & tels; pendant le temps de leur *Echevinage*. Il y a des villes où l'*Echevinage* ennoblit.

☞ ECHIDNA. Monstre produit par Chrysaor & Callirhoé, ayant la moitié du corps d'une belle Nymphe, l'autre moitié d'un serpent affreux & terrible. C'est de son commerce avec Hercule, que les Grecs prétendent que les Scythes tirent leur origine.

ÉCHIF. adj. *Vorax.* Terme de Vénerie, qui se dit des chiens ardens à manger.

ÉCHIFFRE, s. m. Terme d'Architecture. C'est un mur qui sert de base à un escalier, qui en soutient la charpente ou les marches, la balustrade, les appuis, &c. On dit un mur d'*échiffre*, ou *échiffre* absolument. On le dit aussi de la charpente d'un escalier. Cet *échiffre* sera composé de deux patins, de quatre noyaux, de tant de limons & d'appuis, de tant de pailliers, de tant de balustres tournés, de tant de marches moulées.

ÉCHIFFRÉ. Des degrés dans les escaliers. *Scapi scalarum.* Dans Vitruve, l. 9. chap. 2. selon l'interprétation de M. Perrault.

ÉCHIGNER, ou ÉCHINER. v. act. Tuer, assommer, massacrer, rompre l'échine. *Occidere*, *multare.* Il y a eu deux mille hommes *échignés* en cette défaite. Ce fardeau est trop lourd sur ses épaules, il est capable de l'*echigner*. Se faire *echigner*, c'est se faire bien battre. Ce coquin-là se fera *echigner*.

ÉCHIGNÉ, ou ÉCHINÉ, ÉE. part. pass.

☞ ÉCHIGNOLE, s. f. Terme de Boutonnier, ou ouvrier en gance. C'est une espèce de fuseau dont ils se servent pour mêler ensemble les différens brins de soie ou de fil dont ils doivent faire leur ouvrage.

ÉCHIK-AGASI-BACHI, s. m. Terme de Relations. Nom d'un Officier de la Cour de Perse. L'*Echik-Agasi-Bachi* est Grand-Maître des cérémonies en Perse. La qualité de Kan est annexée à sa charge, aussi-bien que le gouvernement de Téhéran vers Casbin. L'*Echik-Agasi-Bachi*, pour marque de sa charge, porte un bâton couvert de lames d'or, & garni de pierreries. Il est chef de tous les Officiers de la garde du Roi: c'est le Seigneur de la Cour le plus magnifiquement habillé; ce qui convient fort bien à sa charge. Quand le Roi monte à cheval, il le précede toujours, & quand il donne audience aux Ambassadeurs & aux Etrangers, il les tient par le bras. *Magnus ceremoniarum arbiter in Regno Persico.* Voyez Samson, *Etat présent du Royaume de Perse.*

ÉCHILLON, s. m. Terme de Marine de Levant. C'est une nuée noire, d'où sort une longue queue qui va toujours en diminuant, & qui s'allongeant dans la mer, en tire l'eau comme une pompe avec tant de violence, qu'on voit bouillonner l'eau tout alentour. *Sipho.* Les Matelots craignent plus que toute autre tempête cet étrange météore. Ils croient qu'en piquant dans le mât un couteau à manche noir, cela détourne l'orage; tant ils poussent loin la superstition. C'est presque la même chose que ce que sur l'Océan on appelle *siphon*.

ÉCHIN, s. m. Médecin du Serrail. *Medicus.* Dans le Serrail sont entretenus d'ordinaire dix *Echins*, ou Médecins, dont trois sont ordinairement Juifs. Les *Echins*, ou Médecins, ni les Géraclers, ou Chirurgiens, n'oseroient mettre la main à personne pour les panser, sans en avoir eu auparavant congé; non pas même arracher une dent, sous peine qu'on leur en tirât une en échange. Vigenère. *Illust. sur Chalconol. p.* 364.

ÉCHINADES, s. f. & plur. Ancien nom de cinq petites Isles situées dans la mer Ionienne, sur la côte de l'Acarnanie. *Echinades.* Les *Echinades* s'appellent aujourd'hui Curzolari, ou Cuzzolari. Ruscelli & Pinet les nomment salées. Les Modernes n'en comptent que trois: ce ne sont proprement que des rochers déserts. Elles sont situées à la bouche du Golfe de Lépante, ou de Patras, & vis-à-vis du fleuve Achelous, qui divisoit autrefois l'Acarnanie de l'Etolie. Ovide, *Met.* L. VIII. v. 593. & suiv. feint que des Naïades furent changées en ces Isles par Neptune & par Achelous. C'est proche de ces Isles que se gagna en 1571. la fameuse bataille de Lépante.

ÉCHINE, s. f. L'épine du dos, les vertèbres qui sont depuis le col jusqu'aux fesses. *Spina dorsi.* Il est tombé sur cet escalier, il s'est rompu l'*échine*.

*Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'*échine,
Va mendier son pain de cuisine en cuisine. BOIL.

Ce mot vient de *spina*, selon Nicot. Ménage le dérive de *schiena*, Italien.

On le dit aussi des chevaux & d'autres animaux. On appelle maigre *échine*, un grand homme menu, & qui manque de graisse.

ÉCHINE, est aussi un terme d'Architecture. *Echinus.* C'est un membre, ou ornement de figure ovale, qui est au haut du chapiteau de la colonne Ionique, Corinthienne & Composite. Il ressemble à des œufs ou des châtaignes ouvertes, & arrangées les unes auprès des autres.

Ce mot vient du Grec ἐχῖνος, Qui signifie *châtaigne.* Au reste, le mot Grec & le Latin *échinus* étant de masculin, il paroît aussi plus raisonnable de le faire en François du masculin.

ÉCHINÉE, s. f. Pièce de chair d'un cochon qui se coupe sur le dos. *Imbrex porci.* C'est un bon ragoût qu'une *échinée* aux pois.

☞ ÉCHINER, v. act. Vieux mot. Rompre l'échine, rompre les os, tuer. *Interficere*, *occidere.* Les Prussiens attaquérent dernièrement les Hongrois, ils les *échinérent* tous.

☞ *Cors bieu, beau Sire,*
Je ne te l'oserois dire
Sans t'accoller. Çà cette échine:
*De l'autre bras que je t'*échine
De fine force d'accollades. MAROT.

☞ C'est-à-dire, que je t'étouffe, que je te tue à force de t'embrasser.

Lors

Lors désespoir s'en va saignant du nez :
Mais ce n'est rien, si vous ne l'échinez. ID.

☞ ÉCHINÉ, ÉE, part. pass. *Occisus*, *interfectus*. Ils ont été tous *echinés*. Ce terme est bas & populaire. Je ne sçais même s'il est sorti de la province.

☞ ÉCHINITE, s. m. Terme de l'histoire naturelle. *Echinites.* Pierre semblable à la coquille appellée *échinus*. Voyez au mot CONCHITE la formation de ces pierres.

☞ Les ÉCHINITES, ou *boutons de mer*, sont des coquilles pétrifiées que l'on trouve dans des carrières du Berry, & dont l'intérieur est rempli de craie. Quand on a la patience de délayer cette craie en la lavant, on reconnoit aisément la coquille de l'oursin. J'en ai distingué deux espèces, l'une qui ressemble fort à ce petit *échinus*, commun sur les cotes de S. Domingue, & dont il y a un si grand nombre au cabinet du Jardin du Roi; l'autre m'a paru être la coquille de l'*hystrix maritimus Imperati*. Ces *échinites* sont bien différens des *échinites* ordinaires, qui sont pour la plûpart des pierres polies, dures comme du marbre, & sur lesquelles on voit seulement l'impression de l'intérieur de la coquille de l'*echinus*.

☞ ÉCHINOPE, s. m. Chardon sphérique. *Echinopus.* Cette plante a la forme d'un chardon. Voyez-en la description & les propriétés dans le Dict. de James.

☞ ÉCHINOPHORE, s. f. Plante dont le calice est composé d'une feuille en forme d'étoile, divisé en cinq segmens, & enfermant le pédicule de l'ombelle. Son fruit forme une capsule anguleuse & hérissée de pointes, qui contient une semence longue.

☞ ÉCHINOPHTALMIE, s. f. Inflammation aux parties de la paupière qui sont garnies de poils. De [illegible], *hérisson*, & de [illegible], *ophtalmie*.

☞ ÉCHINOPODE. s. m. Arbrisseau qu'nn ne trouve que dans l'Isle de Crète, dans l'Isle de Chio & dans la Grèce. Il est très-difficile à conserver: il ne peut supporter le froid, ni en hyver, ni en été. Voyez-en la description dans le Dict. de James.

ÉCHION, s. m. Nom d'une plante que les reptiles venimeux abhorrent. *Echion.* Cette plante croit très-abondamment aux environs de Paris, en Dauphiné près de Grenoble & d'un reste de tour qu'on y voit, & qu'on appelle la Tour sans venin, parcequ'une longue expérience apprend que les animaux venimeux n'y naissent point; que même ils n'osent l'aborder, & que les araignées y trouvent une mort certaine si on les y porte d'ailleurs. Gregoire de Tours, & Gervais de Tilisbery en parlent; & Chorier, en son *Histoire de Dauphiné*, L. I. p. 45 & 46. assure que cette vertu dure encore, & l'attribue ou à la violence du vent de nord qui y souffle, ou à la plante *échion*, qui nait aux environs très-abondamment.

☞ ÉCHION, s. m. Fils de Mercure, & d'Antianire, fut un des Argonautes, à qui il servit d'espion pendant le voyage, parcequ'il étoit fin & rusé; c'est peut-être pour cette qualité qu'on l'a fait fils de Mercure.

☞ ÉCHION, mari d'Agavé & pere du malheureux Penthée.

ÉCHIQUETÉ, ou ÉCHIQUÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit de l'écu qui est divisé en échiquier. *Tessellatus.* Un Ecu *échiqueté* d'or & d'azur, d'argent & de sable. Il faut qu'il soit du moins composé de six traits, ou de vingt carreaux. Quand il y en a moins, on dit *points équipollés*; & quand il n'y en a qu'une tire, on l'appelle *componé*.

On le dit aussi non-seulement des pièces honorables dont l'Écu est chargé, mais même des animaux, comme aigles & lions, quand ils sont chargés ou divisés par de semblables quarrés. Il portoit d'or au lion de gueules, chargé de trois bandes, *échiqueté* d'argent & d'azur de deux traits.

ÉCHIQUIER, s. m. Tablier divisé en 64 carreaux de deux couleurs, sur lequel on joue aux Dames, aux Echecs. *Aveolus lusorius. Echiquier* d'yvoire, d'ambre, de bois.

On dit que des arbres sont plantés en *échiquier*, *in quincuncem*, quand ils sont plantés de sorte, que leur figure représente plusieurs quarrés, ou un *échiquier*.

On dit en termes de Marine, que des vaisseaux sont en *échiquier*, lorsqu'ils ne courent pas sur la même ligne; ensorte que les lignes sur lesquelles ils courent, se croisent comme les lignes d'un *échiquier*, ou comme des arbres rangés en *echiquier*.

L'*Echiquier* de Normandie, *Scacarium*, étoit une Justice souveraine, ou séance de Commissaires, ou de Magistrats délégués pour tenir une espéce de Grands Jours dans une Province: sous les Ducs de Normandie l'*Echiquier* étoit une assise générale, où se trouvoient les principaux Seigneurs pour juger les affaires les plus importantes en dernier ressort. Les Prélats, les Barons, & les Baillifs Royaux y devoient assister. Il fut créé par le Duc Raoul après que la Normandie lui eût été cédée pat Charles le Simple, vers le commencement du X[e] siècle. Il fut établi en la place des Comtes, ou Commissaires, que les Rois envoyoient dans les Provinces avec une pleine autorité. Le Duc Raoul créa aussi un grand Sénéchal, qui réformoit les jugemens des Juges inférieurs, pendant que l'*Echiquier* n'étoit point assemblé. Comme l'*Echiquier* étoit ambulatoire, & qu'il n'étoit point perpétuel, la charge de Grand Sénéchal fut supprimée par la mort du Sénéchal de Normandie; l'*Echiquier* fut fixé à Rouen, comme dans la capitale de Normandie, & rendu perpétuel, à la requête des Etats de la Province, par le Roi Louis XII. en l'an 1499. & François I. lui a substitué le nom de *Parlement* en 1515. ☞ Ainsi le Parlement de Rouen est ce qu'on appelloit autrefois l'*Echiquier*. Il y a eu aussi un *Echiquier* à Alençon; & l'Archevêque de Rouen prétend avoir un *Echiquier*, & Cour Souveraine pour les causes dépendantes du temporel de son Archevêché. Vers le tempt de Philippe le Bel on tenoit deux *Echiquiers* à Rouen chaque année, comme deux Parlemens à Paris. Sur l'*Echiquier* ou Parlement de Rouen, Voyez la *Description Geographique & Historique de la Haute-Normandie. tom. 2. p.* 162.

ÉCHIQUIER. Ce mot est encore en usage en Angleterre. On appelle *Cour de l'Echiquier*, une Cour où l'on juge les causes touchant le trésor & le revenu du Roi; touchant les comptes, déboursemens, impôts, douanes & amendes. Elle est composée de sept Juges, qui sont le grand Trésorier, le grand Chancelier de l'*Echiquier*, le Lord Chef Baron, les trois *Barons de l'Echiquier*, & le Cutitor-Baron. Les deux premiers s'y trouvent rarement. Le Chef-Baron est le principal Juge. Cette *Cour de l'Echiquier* est subdivisée en deux. L'une s'appelle *Cour de loi*, & l'autre *Cour d'équité*. Autrefois les Eveques, & les Barons du Royaume, avoient séance à la Cour de l'*Echiquier*. Aujourd'hui ces deux Cours sont tenues par des personnes qui ne sont point Pairs, & qu'on appelle pourtant *Barons*. Il y a un autre *Echiquier*, qu'on appelle le *petit Echiquier*. C'est le Trésor Royal, ou la Tresorerie. On y reçoit & on y débourse le revenu du Roi. Le grand Trésorier en est le premier Officier.

Nicot croit que ces Cours étoient ainsi appellées, à cause qu'elles étoient composées de gens de différentes qualités, comme les pièces du jeu des échecs: d'autres, parcequ'on y plaidoit les uns contre les autres en bataille rangée, comme on fait aux échecs.

Ménage & Du Cange, après Pithou & Ragueau, tiennent qu'il vient de l'Allemand *schicken*, qui signifie *ervager*, parceque cette assemblée succéda à ces Commissaires appellés dans les anciens titres *Missi Dominici*. D'autres ont cru que le mot *scacarium* Latin est venu de *statarium*, *à stando*. Du Cange croit avec plus d'apparence, qu'il vient du pavé de cette chambre qui étoit fait en forme d'*Echiquier*; ou du Bureau autour duquel étoient les Juges, sur lequel on mettoit un tapis distingué en plusieurs carreaux. Larrey est aussi de ce sentiment. Cette Cuur est ainsi nommée, dit-il, du tapis de cette chambre travaillé en *échiquier*. Spelmannus, Somnerus & Wagius le dérivent de *schatz*, qui signifie *trésor*: d'où vient que Polidore Virgile a dit qu'il faut écrire *scattarium*, au lieu de *scaccarium*. Somnerus le dérive de *schaen*, qui veut dire, *ravir*; ce qu'il dit être le propre du Fisc.

On appelle encore en Angleterre *Livre de l'Echiquier*, ou *Livre noir*, un livre composé en 1175. par Gervais de Tilburi, neveu d'Henri II. Roi d'Angleterre, & divisé en plusieurs Chapitres. On y voit la description de la Cour d'Angleterre de ce temps-là, ses Officiers, leurs rangs, leurs privilèges, leurs gages, leur pouvoir & leur jurisdiction; les revenus de la Couronne, tant en argent qu'en grains & en bestiaux: on y voit que pour un Chelling on avoit du pain autant qu'il en falloit pour la nourriture de cent hommes pendant un jour; qu'un bœuf gras ne valoit que douze sols; & un mouton que quatre. Larrey, *P. I. p.* 394.

Échiquier, se dit aussi en termes de Blason, lorsque l'Ecu est divisé en plusieurs quarrés, dont les uns sont de métal, & les autres de couleur, comme le tablier où on joue aux échecs. *Tessela.* Le Poëte Lucilius trouve dans le jeu des échecs l'image d'un combat naval, & pense qu'on se peut figurer que l'*Échiquier* est un canal, & les pièces autant de navires. Sarasin.

☞ Échiquier. Espèce de filet quarré, dont on se sert pour la pêche du goujon. Il a environ six pieds de chaque côté.

ÉCHMALOTARQUE, s. m. Chef de la captivité. Prince des captifs. *Æchmalotarcha.* C'est le nom que l'on donne aux Chefs qu'avoient les Juifs pendant la captivité de Babylone, & qui les gouvernoient: car il ne faut pas s'imaginer que ce soit le nom que les Juifs leur donnoient, comme on pourroit se le persuader en lisant quelques Auteurs modernes; ce mot n'est ni Hébreu, ni Chaldéen, mais Grec. Les Juifs les appellent ראש גלותא. *Rasche gáluth*, c'est-à-dire, *Chef de la captivité.* On a formé sur ce modèle le mot Grec *Echmalotarque, de* ἄρχων, Chef, Prince, & αἰχμαλώτος, captif, homme pris en guerre, & par les armes, de αἰχμή, la pointe d'une arme, & ἁλίσκω, *je prends.* Du reste, voyez ÆCHMALOTARQUE.

ÉCHO, s. m. *Echo.* Prononcez en François comme en Latin, *Eco.* Il est toujours du masculin en François, quoiqu'il soit du féminin en Latin, lorsqu'il signifie le son réfléchi & redoublé par quelques corps. Il y a des *échos* qui renvoient le son, ou les paroles, deux ou plusieurs fois. Les Amans maltraités vont faire leurs plaintes aux *échos*; il n'y a que l'*écho* qui réponde à leur voix. *Echo* babillard. Ablanc. Ce n'est point ici un *écho*, ou une voix empruntée. Pat. On compare à l'*écho* les personnes indiscretes, les personnes qui vont répéter tout ce qu'elles apprennent. Les femmes sont presque toutes de la nature des *échos*, qui redisent tout ce qu'on leur dit. Bouh.

Le plus sage des Rois veut qu'ici l'on jouisse
Des douceurs d'une heureuse paix:
*De nos chants, de nos voix que l'*Écho *retentisse!*
Qu'il vive, qu'il triomphe, & qu'il règne à jamais. Duché.

Les Échos *écoutoient, & n'osoient répéter.* Nouv. choix de Vers.

Nous allions par nos chants réveiller les Échos. Id.

Les échos *de nos bois*
Ont cent fois retenti de vos fameux exploits. Men.

Irai-je, en une églogue, assis au pied des hêtres,
Faire dire aux échos *des sottises champêtres?* Boil.

Ce mot vient du Grec ἦχος, *sonus*, du verbe ἠχέω, *sono.*

Écho, signifie aussi le lieu où on entend cette répétition de son. Il prend plaisir d'aller chanter à l'*écho.*

Au sépulcre de Metella, femme de Crassus, il y avoit un *Écho* qui répétoit cinq fois ce qu'on lui disoit. Il y a un bel *Echo* au Mont saint Eloi près d'Arras. On parle d'une tour de Cyzique, où l'*Echo* le redisoit sept fois; mais le plus bel *Écho*, dont on a fait mention jusqu'ici, est celui dont parle Bartius dans ses Notes sur la Thébaïde de Stace L. VI. v. 30. & qui répétoit jusqu'à dix-sept fois les paroles que l'on prononçoit. Il étoit sur le bord du Rhin, entre Coblents, & Bingen; & Bartius assure qu'il a éprouvé ce qu'il dit, & compté dix-sept répétitions. Il est aussi parlé dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, & dans la *Description Géographique & Historique de la Haute-Normandie. tom.* 2. *p.* 297. d'un *Echo* extraordinaire. Au lieu que les *Échos* ordinaires ne répetent la voix que quelque-temps après qu'on a entendu celui qui chante, ou qui parle; dans celui-là on n'entend presque point celui qui chante, mais bien la répétition qui se fait de sa voix, & toujours avec des variations surprenantes, l'*Écho* semblant tantôt s'approcher, & tantôt s'éloigner. Quelquefois on entend la voix très-distinctement, & d'autres fois on ne l'entend presque plus. L'un n'entend qu'une seule voix, & l'autre plusieurs: l'un entend l'*Écho* à droit, & l'autre à gauche. Enfin, selon les différents endroits, où se placent sur deux lignes, l'une au-dessus de l'autre, ceux qui écoutent & celui qui chante, on entend l'*Écho* différemment. Cet *Echo* est à deux lieues au-dessous de Rouen, près de l'Abbaye de S. Georges, dans une maison de plaisance appellée le Genetai.

Écho, s. f. Terme de Mythologie. Nom propre d'une Nymphe. *Echo.* La Nymphe, ou la Deesse *Echo*, étoit voisine du fleuve Céphise. Ausone la fait fille de l'air & de la langue. Varron l'appelle compagne des Muses. *Écho* étant devenue amoureuse de Narcisse, & en étant méprisée & rebutée, dessécha de chagrin, & fut changée en rocher, retenant cependant la voix qu'elle avoit auparavant. D'autres disent que Junon, pour la punir de ce que par son babil & ses discours elle l'empêchoit de surprendre Jupiter dans ses commerces de galanterie, la condamna à ne plus parler qu'on ne l'interrogeât, & à ne répondre que deux ou trois mots aux questions qu'on lui feroit. Les Poëtes marient la Nymphe *Echo* avec le Dieu Pan.

Un Berger chantera ses déplaisirs secrets
Sans que la triste Écho *répete ses regrets.* Corn.

*Et l'*Écho*, dans le fond de ses grottes secretes,*
Ne redit-elle pas les airs de nos musettes? God.

Écho, en termes d'Architecture, se dit de certaines figures de voûte qui sont d'ordinaire elliptiques, ou paraboliques, qui redoublent les sons, & font des *échos* artificiels. La maniere de faire l'*écho* artificiel est enseignée par le P. Blancani, Jésuite, dans son *Échométrie*, à la fin de son livre de la Sphère.

Vitruve écrit qu'en divers endroits de Grèce & d'Italie on rangeoit avec art, sous les degrés du théatre, en des espaces voûtés, des vases d'airain, pour contribuer à rendre plus clair le son de la voix des acteurs, & faire une espèce d'*Echo*; & par ce moyen, dans le nombre prodigieux de ceux qui assistoient à ces spectacles, tout le monde pouvoit entendre aisément.

Écho, en termes de Musique, se dit des répétitions de plusieurs notes qu'on vient de chanter, ou de jouer sur un autre ton. Les *échos* sont fort agreables sur l'orgue.

Écho, en termes de Poësie, est un jeu, ou une certaine sorte de Poësie, dont les derniers mots, ou syllabes, ont un sens qui répond à la demande qui est contenue dans les vers, & qui semble être faite par un *écho.* Il y en a d'assez ingénieux dans l'Astrée. Le premier *écho* en vers, selon Pasquier, est celui qu'on voit de Jean Second dans ses Sylves; mais Pasquier se trompe: les anciens Poëtes Grecs & Latins ont fait des *échos.* Martial le donne assez à entendre, lorsque se moquant de ces sortes de jeux, il dit qu'on ne trouvera rien de tel dans ses Poësies. *Nusquam Græcula quod recantat Echo*; par où d'un côté il fait voir qu'il y avoit des Poëtes Latins de son temps qui faisoient des *échos*, & de l'autre que cette invention venoit des Grecs. Aristophane, dans sa comédie intitulée Θεσμοφοριάζουσαι, introduit Euripide sous le personnage d'*Echo*, d'une maniere véritablement fort froide. Callimaque, dans l'épigramme Ἐχθαίρω τὸ ποίημα τὸ κυκλικόν, semble avoir voulu faire une espece d'*Echo.* Il y en a un de Gauradas, L. 4. c. 10. de l'Anthologie. Voyez aussi l'épigramme de Léonides, L. 5. c. 6. de la même Anthologie, & le P. Sirmond sur l'Epitre XI. du 8. livre de Sidonius Apollinaris. Cette érudition & cette critique nous a été communiquée par M. de la Monnoye.

Nos

Nos yeux par ton éclat sont si fort éblouïs . . Louis.
Que lorsque ton canon, qui tout le monde étonne. Tonne.
D'un si profond respect nous nous sentons épris . . Pris.
Que ton seul nom par tout, ton bras & ta personne. Sonne.

ÉCHOITE, s. f. Terme de Coutumes, qui signifie succession collatérale. De Beaumanoir dit que l'*eschoite* si est quant hiretage descent du costé par desaute de che que chil qui meurt n'a nus enfans, ne nul qui de ses enfans son issus, si que ses hiretages eschoient à son plus prochain parent. *Successio collateralis.*

ÉCHOMES, *Scalmes*, ou *Tolets*, en termes de Marine, ce sont des chevilles de bois, ou de fer, plus épaisses au milieu qu'aux deux extrémités, qui servent à tenir la rame du matelot qui nage.

Il y a des Auteurs qui dérivent ce mot du verbe Grec ἴσχειν, ou du nom ἴσχμα. Il est bien plus naturel de le faire venir du Grec σκαλμὸς, & du Latin *scalmus* : en voici la généalogie; *scalmus*, eschoulme, eschaume, *échome* : ce qu'on appelle *échome* dans la Méditerranée, s'appelle Tolet, ou Toulet dans l'Ocean, & Touret sur la Seine.

ÉCHOMÉTRE, s. m. *Echometrum.* Terme de Mathématique, d'Acoustique & de Musique. L'*Echometre* est une régle sur laquelle sont plusieurs lignes divisées, qui servent d'échelles pour mesurer la durée des sons, & pour trouver leurs intervalles & leurs rapports. Voyez M. Sauveur, dans ses *Principes d'Acoustique*, où il parle de l'*Echométre*, de ses divisions, de ses usages.

Ce mot d'*Echomètre*, dans son origine, signifie *mesure du son* : il est dérivé de deux mots Grecs, ἠχὴ, *son*; & μέτρον, *mesure.*

ÉCHOMÉTRIE, s. f. Science, Art de faire des échos; de faire des bâtimens, dont la disposition, & sur-tout celle des voûtes, forme des échos.

ÉCHOPPE, s. f. petite boutique attachée à un mur, & couverte en appentis, qui se batit en des lieux passans, & où il se fait grand commerce. *Taberna.* C'est où se logent des Marchands qui n'ont pas à débiter des choses de grande valeur. Aux environs du Palais on a bati plusieurs *échoppes*. Dans les marchés, dans les parvis des Cathédrales, il y a toujours quelques *échoppes*.

Ce mot approche de l'Anglois *Shop*, qui signifie une petite boutique. M. Huet, dans les *Origines de Caen*, Ch. XI. fait *Eschope*, synonyme de Cage. Ce Contrat, dit-il, fait mention d'une cage, ou *eschoppe*.

ÉCHOPPE. Terme d'Artisans. C'est une espece de burin ou de pointe plate, & tranchante par l'extrémité, dont se servent les Orfévres, Sculpteurs, Graveurs en eau forte, Serruriers & autres, qui disent aussi *échopper*, pour dire, Travailler avec l'*échoppe*. *Cœlum, scalprum.* Pomey écrit *échople*, & *échopler*.

☞ ÉCHOPPER, v. n. Travailler avec des échoppes.

☞ ÉCHOUEMENT, s. m. Terme de Marine, & de commerce de mer. C'est le choc d'un vaisseau contre un banc de sable, ou un bas fond, sur lequel il ne peut passer faute d'y trouver assez d'eau; ce qui bien souvent le brise, & en cause la perte. Le Titre 9. du Livre 4. de l'Ordonnance de la Marine de France de 1681. régle, en quarante-cinq articles, tout ce qui concerne la police qui doit s'observer pour la conservation des effets & marchandises provenant des naufrages, bris & *échouemens* de Vaisseaux sur les côtes du Royaume. L'Abbé de Choisy se sert du terme d'*échouage* dans son *Journal du Voyage du Siam*. Il y a, dit-il, apparence, malgré l'*échouage*, que je gagnerai trois porcelaines.

ÉCHOUER, v. act. & n. Donner contre un rocher, ou demeurer sur le sable, quand on est dans un vaisseau qui ne trouve pas assez d'eau pour voguer, pour être à flot. On appelle aussi cela *toucher*, quand la quille touche le fond de la mer. *Impingere, illidere navim ad saxa, hærere in vado.* On le dit & des personnes qui sont dans le vaisseau & du vaisseau même. Nous avons *échoué*. Notre vaisseau a *échoué*. Le vaisseau est arrêté quand il porte sur terre, parcequ'il n'a plus assez d'eau pour se soutenir : on le dit aussi en signification active, *échouer* son vaisseau, pour dire, le faire *échouer*. La tempête a fait échouer ce vaisseau sur les bancs de la Manche. Ce Capitaine a *échoué* exprès son vaisseau, pour se sauver des Corsaires, & pour attendre que les grosses marées le relèvent. Il se dit aussi des grands poissons. On trouva une baleine qui avoit *échoué* sur la côte.

Ménage dérive ce mot de *excubare*, comme qui diroit *tomber, cheoir*; ou bien de *scopulare*, & de *scopulus*.

ÉCHOUER, signifie aussi quelquefois, Briser. Trois de nos vaisseaux *échouerent* contre les rochers. Son navire *échoua* contre les brisans.

ÉCHOUER, signifie figurément, Avoir un mauvais succès; ne point réussir dans une entreprise. On a éventé le secret de cette affaire, je la tiens *échouée*. L'amour est un écueil contre lequel la vertu des plus grands hommes *échoue* ordinairement. Votre dessein a malheureusement *échoué*. Les traductions en vers *échouent* d'ordinaire par les défauts de la versification. MÉNAGE. Le point de Castro étoit alors le seul qui parût pouvoir faire *échouer* la négociation. L'AB. REGN.

ÉCHOUÉ, ÉE. part. & adj. Ayant trouvé sa Galère *échouée* sur le rivage, il la fit remorquer par d'autres.

ÉCHTER, ou ÉCHTERNACH, s. m. Bourg, ou petite ville du Luxembourg, sur la rivière de Sour, environ à trois lieues de la ville de Trèves, au couchant. *Epternacum*; autrefois *Andethanna, Andethannale*, ou *Andethamnale*. Cependant il est appellé *Epternach* dès le IXe siécle, dans la division du Royaume de Lothaire. La célèbre Abbaye d'*Echternach* fut fondée par S. Wilbrode Evêque de Maestrich, Apotre de la Frise, sous le regne de Pepin. Il y eut des Moines à *Echternach* pendant 109 ans. L'an 589. on y mit à leur place des Chanoines réguliers; mais l'an 974. l'Empereur Othon I. y rétablit des Moines. Voyez Valois, *Notit. Gall. p.* 20. & *Defens. Discept. de Basil.*

ÉCHYMÔSE, subst. f. ou plutôt *eccymôse*. *Suffusio.* Terme de Médecine, qui se dit lorsque par quelque effort, ou contusion, le sang qui est arrivé entre cuir & chair & dans les muscles, s'y arrête, quoiqu'il n'y paroisse pas de plaie, ni d'ouverture. Il y a *échymose* simple, & *échymôse* avec abscès. Ce mot est tout Grec ἐκχύμωσις, signifie, effusion d'humeurs, τῶν χυμῶν.

E C I.

ÉCIJA, subst. fem. Nom propre de ville. *Ecija, Astigis.* On écrit aussi *Artigis*, comme l'a remarqué Vossius sur Mela, L. II. C. 6. v. 21. p. 187. Mais Pline s'est trompé quand il l'a nommée *Lastigis*, selon la remarque du même Auteur. *Ecija* est une ville Episcopale d'Andalousie, en Espagne, située sur la rivière de Xénil, entre Cordoue & Séville. L'Evêque d'*Ecija* est suffragant de Séville. Maty l'appelle aussi *Ecya*, & *Ecise*.

ÉCIMER, couper la cime, couper la tête d'un arbre. *Decacuminare. Ecimer* un arbre. On dit aussi Étêter. Cet arbre a été *écimé*, afin qu'il puisse pousser plusieurs branches sur sa cime : l'on *écime* les saules, afin qu'ils poussent. On les étête.

ÉCIMÉ, ÉE, part. pass. *Decacuminatus.* En termes de Blazon, *écimé* se dit ordinairement de la pointe d'un chevron qui est emportée; ce que l'on appelle aussi rompu. La Rochefoucault porte burelé d'argent & d'azur, au chevron de trois piéces de gueules, brochant sur le tout, le premier chevron *écimé*, ou rompu.

ÉCISE. Voyez ÉCIJA.

E C L.

☞ ÉCLABOTER, v. Vieux mot. Couvrir de boue. C'est de-là que nous est venu *éclabousser*, qu'on a composé d'*éclat*, & de *boue*.

ÉCLABOUSSER, v. act. *Luto vel aquâ perfundere, inficere, aspergere.* Faire rejaillir de la boue au visage & sur les habits. Les chevaux qui marchent dans les ruisseaux *éclaboussent* les gens de pied.

*Guenaud sur son cheval en passant m'*éclabousse. BOIL.

Lorsqu'un

Lorſqu'un vilain Courtant me pouſſe,
Et me jette vers le ruiſſeau ;
*Ou qu'un carroſſe m'*éclabouſſe,
Chargeant de mouches mon manteau.
P. ou Cerc.

Le flot s'élevant ſe courrouce ;
La vague ſi fort éclabouſſe,
Que chargeant à plomb le bateau,
Il eſt prêt d'abymer ſous l'eau. Le Duc de Nev.

Ce mot eſt compoſé de *éclat*, & de *boue*. Nicot dit *eſclabocher*.

ÉCLABOUSSURE, ſ. f. *Lutum injectum*. Boue, ordure qui rejaillit ſur une perſonne. Votre linge eſt plein d'*éclabouſſures*. Il eſt bas.

☞ ÉCLAFFER. Vieux mot, pour Eclater. Les Gouvernantes de Gargantua *s'éclaffoient* de rire, quand ſa braguette levoit les oreilles, comme ſi le jeu leur eût plu. Rab. Ponocrates & Eudemon *s'éclafferent* de rire tant profondément, qu'ils en cuiderent rendre l'ame à Dieu. Id. On parle de la ſorte en Languedoc & en Dauphiné, & même en Bretagne. C'eſt une onomatopée.

ÉCLAIR, ſ. m. Eclat ſubit de lumiére, qui annonce & précede ordinairement le bruit du tonnerre. *Fulgur*. L'*eclair*, ſelon les Carteſiens, conſiſte en ce que les exhalaiſons, qui ſe trouvent entre deux nues, étant enflammées, ou par le choc, ou par la chûte des nues, ou par la rapidité de leur mouvement, elles pouſſent les petites boules du ſecond élément vers les objets d'alentour, d'où ſe réfléchiſſant vers nos yeux, nous ſommes excités à voir ces objets, comme s'ils étoient enflammés, ou éclairés du ſoleil. Rohault. Selon les Gaſſendiſtes, l'*eclair* ſemble n'être qu'une lumiére lancée & répandue dans l'air par la flamme de la foudre : & cette matiére inflammable de la foudre n'eſt autre choſe que certaines exhalaiſons graſſes, ſulphureuſes, bitumineuſes & nitreuſes, que la force de la chaleur ſouterraine, & celle du ſoleil détachent & élevent en l'air. Bern. La vûe de l'*éclair* précede aſſez long-temps le bruit du tonnerre, quoiqu'ils ſe faſſent enſemble.

Éclair, ſe dit auſſi des lumiéres réfléchies qui paſſent en un moment, comme d'une épée, d'une glace de miroir agitée, qui jettent des rayons dans les yeux.

On dit figurément, il eſt prompt comme un *éclair*. La gloire de ce monde paſſe comme un *éclair* ; pour dire, qu'elle ne dure guère. Démoſthène a effacé les Orateurs de tous les ſiécles, & les a laiſſés comme abattus, & éblouis de ſes tonnerres, & de ſes *éclairs*.

Nous perdons le préſent, ce temps ſi précieux,
Et qui tel qu'un éclair *diſparoît à nos yeux*. Des-H.

On dit auſſi figurément & poëtiquement. Les *éclairs* de ſes yeux, pour ſignifier L'éclat de ſes yeux.

☞ ÉCLAIR des harengs. C'eſt un éclat de lumiére, ſemblable à celui des éclairs qui précédent le tonnerre : il paroît ſur la mer lorſque les harengs paſſent en troupes.

☞ ÉCLAIRCIE, ſ. f. Terme de Marine. Endroit clair qui paroît au ciel dans un temps de brume. A dix heures du ſoir il s'étoit fait une *éclaircie*, à la faveur de laquelle nous avions vû une très-groſſe glace auprès de nous. Les Matelots qui alloient en Vigie au haut des mâts dirent qu'il venoit quelque *éclaircie*.

ÉCLAIRCIR, v. act. Rendre un corps plus clair & plus net ; le rendre tranſparent, ou poli. *Illuſtrare, illuminare, clarare*. Il faut laiſſer repoſer ce vin pour l'*éclaircir*. Les liqueurs épaiſſes *s'éclairciſſent* en y ajoûtant de l'eau. On ſe mire dans l'argent qui eſt bien bruni, bien *éclairci*. Un vent de Nord *éclaircit* le ciel, le rend ſerein, chaſſe les nuées.

Éclaircir, ſe dit auſſi des corps qu'on ſépare les uns des autres, & dont on diminue le nombre, en laiſſant plus d'eſpace & d'intérvalle. *Vacuare, diſpergere*. La foule s'eſt écoulée : les gens commencent ici à *s'éclaircir*. La tempête a bien *éclairci* cette forêt ; elle a abattu bien des arbres. Le feu de la courtine *éclairciſſoit* les rangs des aſſaillans. La troupe *s'éclairciſſoit* peu à peu. Vaug. On tira une telle quantité de traits, qu'on *éclaircit* bientôt la foule de ceux qui s'étoient trop avancés. Vaug.

Éclaircir, ſe dit auſſi par les Jardiniers pour, Rendre moins épais. *Interlegere, relaxare, interpurgare, diſrarare*, dans Columelle. Ce plant eſt trop épais, trop dru ; il en faut arracher pour l'*éclaircir*. On n'*éclaircit point* l'oſeille, parcequ'elle ne peut être trop drue.

Éclaircir, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Débrouiller, rendre plus clair & plus intelligible. *Explicare, enucleare, dilucidare*. Les Critiques du dernier ſiécle ont bien *éclairci* les Auteurs anciens. Le temps *éclaircit* la vérité.

*N'*éclaircirez*-vous point ce front chargé d'ennuis?* Rac.

De tous vos ſentimens mon cœur eſt éclairci. Id.

Éclaircir quelqu'un, c'eſt l'informer, l'inſtruire. *Docere, commonefacere*. On dit auſſi *s'éclaircir*, pour s'informer, s'inſtruire. Je ſerois bien-aiſe d'être *éclairci* de mon doute. Je veux m'*éclaircir* ſur cette affaire avec vous ; c'eſt-à-dire, Je veux m'expliquer avec vous. Vous ſerez *éclairci* de toutes choſes par lui-même. Mol. La plûpart des gens ſont également faciles à recevoir des impreſſions, & négligens à s'en *éclaircir*. Nic. On a effacé Epicure du nombre des Philoſophes ſans l'écouter ; on n'a pas voulu *s'éclaircir* de ſon bon droit. S. Evr.

On dit proverbialement, que le bien d'un homme eſt fort *eclairci*, quand il en a mangé une bonne partie : qu'une maiſon eſt bien *éclaircie*, quand il y a pluſieurs des enfans ou des domeſtiques qui ſont morts, ou qui ſe ſont abſentés.

Éclairci, ie. part. & adj. *Illuſtratus, dilucidatus*.

ÉCLAIRCISSEMENT, ſ. m. Effet de l'action qui éclaircit. *Illuſtratio, illuminatio*. La chélidoine, ou éclaire, eſt bonne pour l'*eclairciſſement* de la vûe. On s'en ſert rarement au propre. Bouh.

Chez les Officiers des Eaux & Forêts on dit, Faire des ventes par *éclairciſſement*, quand on fait abattre des balivaux ſur taillis qui ſont en ſi grand nombre, qu'ils l'offuſquent & l'empêchent de croitre, enſorte qu'il ne profite plus, ſi on ne l'éclaircit, en faiſant couper un nombre ſuffiſant de ces balivaux, tant anciens que modernes.

On le dit plus ordinairement au figuré, & il ſignifie, Explication d'une obſcurité, d'une difficulté. *Enodatio, explicatio*. L'*éclairciſſement* des difficultés de la Bible ſe trouve dans des paſſages de même nature. Les Commentateurs donnent beaucoup d'*eclairciſſement* aux Auteurs anciens. Dieu nous éléve par des *eclairciſſement* ſucceſſifs à la connoiſſance de ſa vérité. Fl. Il réſulte quelquefois de la diſpute des *éclairciſſement* utiles à la vérité. S. Evr. La figure n'eſt jamais aſſez néceſſaire pour s'y attacher, ce n'eſt qu'un ornement, qu'un *éclairciſſement*, & qu'un embelliſſement du diſcours. Pélisson.

Éclairciſſement, ſe dit auſſi entre les gens d'épée, dans un ſens figuré, des explications qu'ils demandent de quelques paroles & actions, pour ſçavoir ſi on les a faites ou dites avec intention de leur faire querelle, afin d'en tirer raiſon ſur le champ. On dit, C'eſt un homme à *éclairciſſement*, en parlant d'un homme querelleux. Bouh. Gardez-vous de ces gens pointilleux, qui demandent des *éclairciſſement* ſur la moindre équivoque. Bell. Les Bretteurs diſent que deux *éclairciſſement* valent un appel, & deux appels un duel.

Il ſe dit auſſi de toutes ſortes de perſonnes, & en tout genre de mécontentement. C'eſt un Amant jaloux qui veut un *éclairciſſement* ſur un regard, ſur un coup d'œil jetté à l'aventure. Mol. Je ne ſçai pourquoi un tel a changé à mon égard, pourquoi il en uſe ſi mal à mon égard ; je veux avoir un *éclairciſſement* avec lui.

ÉCLAIRE, ſ. f. Plante que l'on nomme auſſi *chélidoine*. Voyez Chélidoine, & Renoncule. Il y a la grande & la petite *éclaire*. La grande *éclaire* c'eſt la chélidoine,

chélidoine, & la petite, c'est le *ranunculus rotundifolius*, &c. *Inst. rei herb.*

ÉCLAIRER, v. act. & n. Répandre, communiquer de la lumiére. *Illuminare, collustrare.* Les astres ont été faits pour *éclairer* le monde. La salle du bal étoit fort bien *éclairée*. Les vers luisans *éclairent* la nuit. Les yeux des chats, des gens qui ont une grande fiévre, *éclairent* dans l'obscurité.

ÉCLAIRER, se dit absolument de ce feu passager qui précéde le tonnerre. *Fulgurare.* Il faut chercher un abri contre l'orage, il commence à *éclairer*.

ÉCLAIRER, signifie aussi, Apporter, approcher de la lumiére. *Afferre lucem. Eclairez*-moi. Prenez un flambeau, & allez *éclairer* Monsieur.

☞ ÉCLAIRER. En termes de Joueur on dit *éclairer* le tapis; pour dire, coucher comptant la somme que l'on veut jouer. César de Rochefort dit dans son Dictionnaire curieux, qu'aux échecs on ne tend souvent qu'à obtenir une victoire d'honneur pour laquelle on a plus de chaleur que si le tapis étoit *éclairé*, & qu'il s'agit d'un notable gain. On avertit son adversaire d'*éclairer* le tapis, lorsqu'il oublie de mettre au jeu.

ÉCLAIRER, signifie aussi, Observer les actions de quelqu'un; épier, contrôler secrettement. *Observare, custodire.* Les Princes sont trop *éclairés* pour goûter de véritables plaisirs. MONT. Il n'y a personne qui se plaise à être *éclairé*. On a mis ce valet à la suite de ce jeune homme, c'est pour *éclairer* ses actions. Les Princes sont plus *éclairés* & plus esclaves que les autres hommes.

ÉCLAIRER, se dit figurément en choses spirituelles & morales; & signifie, Instruire, illuminer, rendre plus clair-voyant. *Docere.* Les Saints Peres *éclairent* l'Eglise, instruisent & édifient les Fidéles. JESUS-CHRIST est venu pour *éclairer* le monde; & pour l'illuminer, dit Saint Jean. Les Hérétiques sont semblables à ces feux qui n'*éclairent* que pour nous perdre. Les sciences *éclairent* l'esprit, lui donnent bien des lumiéres. Ceux qui ont voulu *éclairer* le Roi sur sa conduite, ont péri dans cette entreprise. P. DE CL. Loin de m'*éclairer*, vous ne pensez qu'à m'égarer par vos discours trompeurs. AB. TÊTU. Ceux qui demandent conseil, le font plus souvent pour être applaudis, que pour être *éclairés*. S. EVR. Quel moyen d'*éclairer* les autres, si on n'est pas *éclairé* soi-même? LE P. RA. Le sçavoir contribue à *éclairer* l'esprit; mais il ne forme pas toujours le jugement. LOCKE. L'amour propre est d'ordinaire très-*éclairé* sur ses intérêts. NIC. Ils ne connoissent ni cette valeur sage que la raison *éclaire*, ni cette égalité d'ame qu'aucun événement ne déconcerte. DE LA MOT.

On dit proverbialement, La chandelle qui va devant *éclaire* mieux que celle qui va derriére; pour dire, qu'il vaut bien mieux faire du bien de son vivant, que d'obliger ses héritiers par son testament à en faire.

ÉCLAIRÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Illuminatus, clarus.*

On dit qu'un homme est bien *éclairé*, fort entendu, lorsqu'il a un fort bel esprit & une grande capacité, qu'il pénétre la vérité, qu'il sçait bien les choses. *Doctus, eruditus.* Il est bien *éclairé*, tous ses pas sont bien *éclairés*, ses actions bien *éclairées*, signifie aussi qu'il est bien observé, bien examiné. Le nombre de ceux qui sont assez *éclairés* pour démêler la vérité à travers la grimace, est bien petit. S. RÉAL. Les plus *éclairés* n'apperçoivent pas tout: ils se préoccupent souvent. BELL. ☞ Xavier *éclairé* d'enhaut lui dit positivement que le vaisseau étoit dans le port. BOUHOURS; *Xav. L. V.*

On dit aussi, qu'une maison est bien *éclairée*, *lucida, luminosa*, lorsqu'elle est bien percée, qu'elle a de grandes fenêtres, qu'elle reçoit bien du jour. On dit en un autre sens, qu'elle est bien *éclairée*, lorsqu'il y a d'autres maisons qui ont des servitudes & des vûes sur elles, & que les voisins voient ce qui s'y passe.

ÉCLAMÉ, adj. se dit des Serins, & signifie, Qui a l'aile rompue; ou la jambe cassée. *Cui ala fracta, aut ruptus pes.* Lorsque vous aurez un serein *éclamé*, dont la patte sera rompue, vous le mettrez dans une petite cage garnie de mousse, ou petit foin; vous lui ôterez les bâtons sur lesquels il se perche, en lui mettant son boire & son manger au bas de la cage dans un petit coin. HERVIEUX. Il ne faut pas lui lier la patte, lors même qu'elle est cassée, parceque cela feroit venir quelque inflammation dans la ligature. Vous le placerez couvert dans un lieu à l'écart, de crainte qu'il ne s'achéve de rompre la patte, ou l'aile, en entendant quelque autre oiseau auprès de sa cage, & laissant ainsi la patte cassée, la nature, qui est un bon médecin, la lui guérira en peu de temps. ID. Il arrive souvent que des serins deviennent *éclamés*; c'est-à-dire, à avoir une aile rompue, ou la jambe cassée. ID.

ÉCLANCHE, s. f. Partie charnue du mouton, qui tient au quartier de derriére. *Vervecis femur, coxa.* On l'appelle aussi un *gigot*. Les meilleures *éclanches* sont celles qui ont le manche court. Le jus d'*éclanche* est excellent pour faire des bisques, des ragoûts & des sauces. On mange les *éclanches* rôties, à la daube, en pâte, &c.

☞ ÉCLANCHE, s. f. Ce mot pour dire un gigot de mouton, est un mot particulier aux Bourgeois de Paris, qui a peu d'usage à la Cour & dans les Provinces. *Suite des Mots à la mode.*

Borel dérive ce mot de *clanche*, qui est un mot en usage chez les Serruriers, & signifie la partie du loquet qui s'abat en fermant une porte, à cause de la ressemblance de l'emboëture & du mouvement.

Heureux qui peut, sans engraisser sa manche,
Commodément attaquer son éclanche.

ÉCLAT, s. m. *Assula, dissilientis corporis fragmen, fragmentum.* Partie d'un corps dur qui s'en sépare avec violence, quand il créve, quand on le fend, quand on le brise. Ce brave fut tué d'un *éclat* de bombe, de grenade, d'un *éclat* de pique. Les Cavaliers dans les tournois faisoient voler leurs lances par *éclats*. On fend les bûches par *éclats*, afin de les faire mieux brûler.

ÉCLAT, *fragor*, se dit aussi du bruit qui s'entend, quand quelque chose se brise, ou créve: ce qui se dit aussi de tout autre grand bruit subit & surprenant. Quand la nuée créva, il se fit un grand *éclat* de tonnerre. On entendit de loin l'*éclat* de la mine qui jouoit. On dit aussi, qu'on a fait de grands *éclats* d'admiration, de grands *éclats* de rire, de joie, de grands *éclats* de douleur & de plainte, quand la violence de ces choses a causé un grand cri, un grand bruit.

☞ ÉCLAT. Il se dit aussi des sons. On dit, un *éclat* de voix, un grand *éclat* de voix. ACAD. FR.

Pasquier dérive ce mot par onomatopée du bruit que font les choses qu'on fend, ou qu'on éclate. Mais il vaut mieux le faire venir du Grec κλάω, *frango*, κλάσις, *fractio*. J'estime qu'il vient, comme l'a fort bien reconnu M. Ménage, d'*eclatum*, participe passif du verbe *eclefero*. D'*eclatum* a été formé de l'infinitif barbare *eclatare*, & delà éclater; comme de *relatum*, *relatare*, le vieux Gaulois relater; de *translatum*, *translatare*, translater, dont on usoit encore au commencement du siécle dernier; de *tralatum*, *tralatare*, tralater, anciennement *fralater*, changeant *tra* en *fra*, à l'Italienne. Les autres significations du mot *éclat* ont rapport à cette même origine. Ainsi *éclat* signifie, tantôt bruit, à cause du bruit que fait cette partie d'un corps dur lorsqu'elle s'en détache avec force; & tantôt lumiére, à cause de la lueur que produisent quelques-uns de ces corps quand ils sont froissés.

ÉCLAT, *fulgor*, se dit aussi des rayons que jettent les corps lumineux, ou de ceux que réfléchissent les corps polis. Le soleil au sortir de la nue a plus d'*éclat*, plus de brillant. L'étoile de Venus, ou du Berger, est celle qui a le plus d'*éclat*. Les diamans sont entre les pierreries celles qui ont le plus d'*éclat*, le plus de feu. L'or bruni a bien plus d'*éclat* que le mat. Les avares se laissent éblouir par l'*éclat* de l'or. Le verre a aussi son *éclat*.

Toute votre félicité
En un moment tombe par terre:

F:

*Et comme elle a l'*éclat *du verre,*
Elle en a la fragilité. CORN.

ÉCLAT, *splendor*, se dit aussi des choses vives, & hantès en couleur; qui ont beaucoup de lustre & de brillant. La renoncule a un rouge vif qui lui donne beaucoup d'*éclat*. Cette femme a dans les yeux, dans le teint beaucoup d'*éclat*, de vivacité. ☞ L'*éclat* du coloris, l'*éclat* & la vivacité des couleurs. Les tableaux de Rubens ont beaucoup d'*éclat*.

ÉCLAT, se dit figurément en choses morales, & signifie, Pompe, splendeur, bruit, fracas. Les triomphes Romains se faisoient avec beaucoup d'*éclat* & de magnificence. Vous avez enrichi son ambition d'un nouvel *éclat*. S. EVR. L'*éclat* de mes hauts faits fut mon seul partisan. CORN. Ce Seigneur a toujours paru à la Cour avec un grand *éclat*. Les beautés d'*éclat* en fait de paroles, ne sont pour l'ordinaire que de fausses beautés, qui n'ont que la première vûe. LE CH. DE M. Les hommes vains ne cherchent qu'à faire du bruit par quelque action d'*éclat*. DAC. La pourpre, qui rehausse d'ordinaire l'*éclat* des bonnes qualités, reçoit du lustre de toutes les siennes. B. RAB. Les figures pompeuses & magnifiques de Tertullien ne prouvent que par leur *éclat* sensible. MALEB. Virgile ne donne à Enée ni l'*éclat*, ni le brillant de Turnus son rival. LE P. LE B. L'*éclat* d'une rupture a je ne sçai quelle violence opposée à mon humeur. S. EVR. Je me résolus d'envoyer à Sa Sainteté une Ambassade d'*éclat*. LOUIS XIV. écrivant à la Reine de Suéde.

L'éclat *de mon nom même augmente mon supplice;*
Moins connu des mortels je me cacherois mieux. RAC.

*Tout l'*éclat *des grandeurs n'est qu'un* éclat *trompeur.*
AB. TÊTU.

On aime leur grandeur sans aimer leur personne,
Ils n'ont que cet éclat, *qui vient de la couronne;*
Et connus par leur nom plus que par leurs exploits,
Ils ne seroient plus rien, s'ils cessoient d'être Rois.
FLÉCH.

On dit aussi, qu'une affaire a fait beaucoup d'*éclat*, c'est-à-dire, qu'elle a fait beaucoup de bruit. On le dit encore d'une querelle, d'une rupture entre proches, ou entre amis.

Avec ce Piè-plat,
Il faudra que j'en vienne à quelque grand éclat. MOL.

Il faut plutôt que de la rompre dénouer l'amitié, parceque cela fait moins d'*éclat*.

ÉCLAT, se dit aussi des choses dont on se vante trop, & que l'on affecte de faire paroître. A quoi bon tous ces *éclats* de vertu? C'est que vous cherchez de la réputation.

Là, votre pruderie, & vos éclats *de zèle,*
Ne furent pas cités comme un fort bon modèle. MOL.

Il se dit aussi des choses qui sont sçues dans le monde, & qui y causent du scandale & du murmure, ou qui fournissent matière aux conversations. Vous ne deviez pas permettre que cette aventure fit tant d'*éclat*. Un pareil *éclat* ne peut produire que de la honte. L'aventure de cette fille n'a point fait d'*éclat*, ni de scandale.

☞ ÉCLAT, s. m. Ville Capitale de la Basse Arménie: elle est située, selon les Géographes Persans, à 75 degrés 50' de longitude, & à 39 degrés 28 de latitude. C'est la même qui est nommée *Achlat* dans la carte de la Perse d'Oléarius.

ÉCLATANT, ANTE. adj. Qui fait du bruit, qui brille. *Fulgidus, splendidus, clarus.* On le dit de même au propre, & au figuré. Le canon fait un bruit fort *éclatant*. Ce Musicien a une voix fort *éclatante*. Il s'est écrié d'un ton *éclatant*. Il a un ris *éclatant*. Les rubis balais ont une couleur fort *éclatante*. La lumière du soleil est si *éclatante*, qu'elle éblouit. J'ai vû de mes pareils les malheurs *éclatans*. RAC. De quelque côté qu'on jette les yeux, dans la construction du monde, on n'y voit rien que d'*éclatant* & de merveilleux.

Dès qu'on ouvre les yeux, on voit dans l'Univers
L'assemblage éclatant *de tant de corps divers.* VILL.

On dit aussi un mérite *éclatant*, un éloge *éclatant*. MOL. La gloire *éclatante* d'un Héros, d'un homme illustre. Les services les plus *éclatans* ne sont pas les plus sensibles pour les Souverains. S. RÉAL. De tout temps rien n'a été plus dangereux parmi les hommes qu'un mérite *éclatant*. ID. Le mérite a toujours des charmes *éclatans*. CORN. Le superbe ne cherche pas à faire de bonnes actions; il n'en veut faire que d'*éclatantes*. FL. Je vois des choses en vous plus grandes & plus *éclatantes* que votre fortune. VOIT.

Publions en tous lieux,
Du plus grand des Héros la valeur triomphante:
Que la terre & les cieux,
Retentissent du bruit de sa gloire éclatante
QUINAUT.

Des plus riches habits les apprêts éclatans
Reparent foiblement les ravages du temps. CORN.

☞ ÉCLATANTE, s. f. Sorte de fusée chargée de composition de feu brillant qui lui donne plus d'éclat que le seul charbon.

ÉCLATER, ou s'*éclater*, v. n. Aller en éclats. *Dissilire, ire in fragmina, assulosè frangi.* La chaleur, la sécheresse fait *éclater*, fait fendre le bois. Si on ne le coupe d'un certain sens, il s'*éclate*. Quand on donne un feu trop violent à un matras, il s'*éclate*, il se brise en mille piéces.

ÉCLATER, v. act & n. Terme de Jardinier, se dit d'une branche, ou d'une racine, qu'on détache, soit à dessein, soit par malhabileté, de l'endroit où elle étoit venue. *Evellere, divellere, divelli.* Prenez garde de trop baisser cette branche, de peur de l'*éclater*, ou qu'elle ne s'*éclate*. LA QUINT. Vous *éclaterez* cette branche en voulant la trop forcer. Voilà une branche que le vent a *éclatée*. LIGER. Il est dangereux que cette branche ne s'*éclate*, à cause de la trop grande quantité de fruits qu'elle porte, si vous n'avez soin de lui donner un appui. ID.

ÉCLATER, signifie aussi faire du bruit & de l'éclat, se découvrir, se faire connoître au public. *Erumpere.* *Eclater* de rire. Il fit *éclater* ses ressentimens. ABL. La haine de ces Princes a enfin *éclaté*, ils ont déclaré la guerre. On tramoit cette conjuration il y avoit long-temps; mais enfin elle a *éclaté*. Quelque orage sur eux est tout prêt d'*éclater*. RACINE. On soupçonnoit un mariage clandestin, il a enfin *éclaté*, on l'a déclaré hautement. Je fus prête à *éclater* cent fois par mes pleurs, & par mes reproches. P. DE CL. Ils en vinrent à une animosité réciproque, qui *éclata* en plusieurs rencontres. L'AB. REGN.

ÉCLATER, construit avec la préposition contre, ou mis absolument, signifie, S'emporter, invectiver, faire des plaintes avec chaleur & avec colère. *Irasci, stomachari, in querelas & convicia erumpere.* *Eclater* contre l'injustice. RAC. Après cela, Madame, *éclatez* contre un traître.

*Destins, loin d'*éclater *lâchement contre vous.*
Nous devons de l'encens à cet ardent courroux.
BRÉBEUF.

☞ S'ÉCLATER. Marot a dit s'éclater, pour éclater, parler avec feu.

Celui qui parle illec sans s'éclater,
Le Juge assis veut corrompre & flater.

ÉCLATER, signifie aussi, Briller, avoir beaucoup de lustre, de splendeur, ou d'éclat; tant au propre, qu'au figuré. *Splendere, splendescere, fulgere.* Les pierreries mises en œuvre brillent, *éclatent* davantage. Ce Conseiller a un esprit brillant, & qui *éclate* dans toutes les affaires. La colère *éclatoit* sur son visage, qui en étoit tout troublé, & altéré. M. ESP. Faire *éclater* la vérité, c'est la faire connoître évidemment, d'une manière sensible; on doit entendre de la même manié-

re, à proportion, ces expressions, faire *éclater* son zèle, sa colère, &c.

Un transport tout de flamme éclate *en son visage.*
LA SUZE.

On peut douter d'un cœur qui n'a point combattu :
*Ce n'est qu'en ces assauts qu'*éclate *la vertu.* CORN.

ÉCLATÉE, ÉE. part. pass. & adj. Fendu, brisé, crevé. *Diffissus, fractus.*

ÉCLATÉ, se dit en termes de Blason des divisions de l'Ecu qui ne se font pas nettement & en ligne droite, mais qui semblent témoigner que cela provient de ce qu'il a été rompu ou brisé avec force, de sorte qu'il paroît en éclats. On le dit aussi des lances rompues, des chevrons, &c.

ÉCLECTIQUE, s. m. & f. Nom que l'on donnoit à quelques Philosophes anciens. *Eclecticus, Electicus.* Diogene Laerce, L. I. & Suidas, disent que les *Eclectiques* étoient ceux des Philosophes qui, sans s'attacher à aucune secte particulière, prenoient de chacune ce qu'ils y trouvoient de bon & de solide. Delà leur venoit leur nom, qui en Grec signifie, Qui peut être choisi, & qui choisit : ἐκλέγω, Je choisis. Laerce dit au même endroit qu'on les nommoit encore pour la même raison Analogétiques, & que pour eux ils s'appelloient Philalèthes, c'est-à-dire, amis ou sectateurs de la vérité. Le Chef des *Eclectiques* fut un certain Potamon d'Alexandrie, qui vivoit sous Auguste & sous Tibère, & qui las de douter de tout avec les Sceptiques & les Pyrrhoniens, forma la secte *Eclectique*, que Vossius appelle aussi *Elective*, conformément au Latin. Voyez cet Auteur, *Hist. Phil. L. III. C. dernier.* ☞ Etre *Eclectique*, c'est être de la secte de ceux qui se conservent la liberté de choisir dans les autres sectes ce qui leur paroît le meilleur. CLIFTON. Son Traducteur écrit mal-à-propos *Eeclectique.*

ÉCLEGME, s. m. Terme de Pharmacie. Médicament pectoral d'une consistence de syrop épais. Ce mot, qui signifie, Léchement, succement, est Grec : il vient de la particule ἐκ, & de λείχειν, lécher. On a nommé ainsi ce remède, parcequ'on le fait succer aux malades avec un bâton de réglisse qu'on trempe dedans par un bout, afin qu'étant pris peu-à-peu il demeure plus de temps au passage, & humecte mieux la poitrine. Il y a un *éclegme* de choux, un de pavot, un de lentilles, un de scille, &c. Les Médecins appellent aussi ce médicament *looch*, qui est le nom que lui donnent les Arabes.

ÉCLIPSE s. f. *Eclipsis, deliquium, defectus.* Obscurcissement d'une Planète par l'interposition de quelque corps solide, opaque, ou obscur, entre elle & notre vûe, ou entre elle & le soleil. L'*eclipse* du soleil devroit être plutôt appellée l'*eclipse de la terre*, puisque c'est la privation de la lumière du soleil par une partie de la surface de la terre, que nous appellons *eclipse de soleil* : ce qui arrive lorsqu'il est conjoint avec la lune dans les nœuds de l'Ecliptique, & qu'elle est interposée entre lui & la terre. ☞ Comme l'ombre de la terre jettée sur la Lune doit y produire les *éclipses* totales ou partiales que l'on y observe de temps en temps ; ainsi la lune, lorsqu'elle jette son ombre sur la terre, forme une *eclipse* de terre : toute la différence qui s'y trouve vient uniquement de ce que la lune étant beaucoup plus petite que la terre, son ombre n'en sçauroit couvrir toute la surface, mais seulement une très-grande partie de cette même surface. Ainsi il n'y aura que ceux qui habitent cette partie de la terre qui se trouveront dans les tenebres ; ensorte que la lune venant à jetter son ombre dans une fort petite étendue, on y verra disparoître le soleil. C'est la raison pourquoi on nomme ce phénoméne *éclipse* de soleil : quoiqu'improprement, puisque le soleil ne manque point pour cela de lumiere. En effet il la conserve toujours avec le même éclat : ce sont au contraire les régions de la terre où l'ombre vient à se répandre, qui en manquent effectivement, & ce sont elles qui sont véritablement éclipsées. *Instit. Astronom. p.* 198. L'*eclipse* de lune se fait, lorsqu'elle est pleine, & opposée au soleil dans les mêmes nœuds, & que l'ombre de la terre tombe sur le disque de la lune, & empêche qu'elle ne reçoive sa lumière. Ce qui fait qu'il n'arrive pas des *éclipses* toutes les fois que la lune est entre le soleil & la terre, ou la terre entre le soleil & la lune, c'est que souvent ces trois corps ne sont pas exactement rangés en droite ligne, & que par conséquent celui qui devroit faire l'*eclipse* jette son ombre un peu à coté de celui qui en devroit être couvert. FONT. Les satellites de Jupiter ont aussi leurs *éclipses*, quand cette planette se trouve entre le soleil & les satellites.

Les anciens se formoient une idée affreuse des *éclipses*, comme des présages des plus funestes afflictions. BAY. Plutarque rapporte qu'à Rome on n'osoit s'expliquer qu'en secret de la cause naturelle des *eclipses*, parceque c'étoit ôter aux Devins leurs emploi. Les hommes ont fait, débité bien des sottises sur les *éclipses.* FONT. L'*eclipse* de soleil dure moins que celle de la lune. La plus longue *éclipse* du soleil n'est que de deux heures. La raison est, que le mouvement propre de la lune se faisant d'occident en Orient, elle achéve son cours, ou mois périodique, en 27 jours & demi, & quelque chose de plus ; c'est-à-dire, qu'elle fait à peu-près les 360 degrés en ce temps-là : ainsi il faut qu'elle parcoure 13 degrés en un jour ; & par conséquent elle fait un demi-degré à chaque heure, & ce demi-degré est environ la grandeur du diamétre apparent du soleil : ainsi même lorsque l'*eclipse* du soleil est la plus longue, c'est-à-dire, lorsqu'elle est totale, la lune pour le couvrir emploie une heure, qui est la moitié de la durée d'une *eclipse* ; & pour se retirer de devant le disque du soleil, il lui faut de même une heure entiére. Pour determiner la durée d'une *éclipse* de soleil, ou de la lune, on divise ordinairement le diamètre du soleil ou de la lune en 12 parties égales, qu'on appelle doigts écliptiques, & chaque doigt en 60 minutes. On appelle *demeure*, le temps que tout le disque du soleil demeure caché à nos yeux par l'interposition de la lune ; ou le temps que toute la lune demeure enveloppée dans l'ombre de la terre. On appelle *incidence*, ou *immersion*, le commencement d'une *éclipse* de lune, ou de soleil : c'est-à-dire, le moment auquel la lune commence à nous cacher une partie du soleil, ou auquel la lune commence à etre obscurcie, & à entrer dans l'ombre de la terre ; *émersion* ou *expurgation*, quand le soleil recommence à paroître, ou que la lune sort de l'ombre de la terre.

Les Astronomes divisent l'*éclipse* de lune en *partiale*, quand la lune n'est obscurcie qu'en partie, en *totale sans demeure*, quand la lune est entierement obscurcie, & qu'elle ne demeure pas un temps considérable dans l'ombre ; & *totale avec demeure*, quand tout le corps de la lune est obscurci, & qu'il demeure quelque temps dans l'ombre. On appelle encore *eclipse centrale*, une *eclipse totale*, ensorte que l'axe de l'ombre, ou du cone que fait l'ombre de la terre, passe par le centre de la lune. Pour le soleil, il peut y avoir une *éclipse centrale*, qui ne soit point totale, lorsque dans le temps de l'*eclipse* la lune se trouve dans son apogée, & plus eloignée de la terre. Car pour lors, si le centre de la lune se trouve à notre égard dans la meme ligne que le centre du soleil, l'*eclipse* sera centrale ; mais parceque la lune sera plus près du soleil, & que d'ailleurs son disque est beaucoup plus petit que celui du soleil, elle nous en cachera une bien moindre partie, & il se pourra faire, qu'à l'entour de la partie du disque du soleil qui sera *eclipsee*, il reste comme un anneau de lumiére, que la lune ne couvrira point : c'est pour cela que ces sortes d'*eclipses* s'appellent *annullaires.* Les *éclipses* annullaires sont fort rares : généralement parlant il arrive plus d'*eclipses* de soleil que d'*eclipses* de lune. Mais dans chaque pays en particulier on voit plus d'*eclipses* de lune, que d'*eclipses* de soleil. La raison de cela, c'est que l'eclipse de la lune paroît toujours sur tout l'hémis-

phére de la terre sur lequel la lune est pendant l'*éclipse*, au lieu que l'*éclipse* de soleil ne paroît que dans les endroits de la terre à l'égard desquels la lune cache le soleil. La lune ne peut guère éviter l'*éclipse* de cinq en cinq mois. L'*éclipse* du soleil est souvent précédée quinze jours devant, & suivie quinze jours apres d'une *éclipse* de lune.

La figure d'une *éclipse* est la représentation sur un plan, du commencement, du milieu, & de la fin de cette *éclipse*, soit de lune, soit de soleil. On appelle *éclipse* moyenne, celle qui se fait dans la moyenne conjonction, ou dans la moyenne opposition; & *eclipse* vraie, celle qui se fait dans la vraie conjonction, ou dans la vraie opposition.

Il y a *éclipse* des Satellites de Jupiter presque tous les jours. On ne sçait point certainement les longitudes que par le moyen des *éclipses*. Les *éclipses* du premier Satellite de Jupiter sont pour cela bien plus commodes & bien plus sures que celles du soleil ou de la lune, & outre cela bien plus fréquentes. L'illustre M. Cassini a fait des tables des mouvemens du premier satellite de Jupiter: ces tables servent à calculer les *éclipses* de ce satellite, & le temps de ses immersions & émersions. L'usage en est très-aisé pour la détermination des différences en longitude. Deux personnes observent chacun en différens lieux une même immersion ou émersion, & après comparent le temps de leurs deux observations, pour avoir la différence de l'heure, minute & seconde de chacune, laquelle différence étant convertie en degrés & minutes, comptant quinze degrés pour une heure, un degré pour quatre minutes, & une minute pour quatre secondes, donne la différence de longitude de ces lieux en degrés & minutes. Lorsqu'on a la table des immersions & émersions, ou qu'on les a calculées par les tables de M. Cassini, qui sont d'un usage très-aisé, il ne faut qu'observer une immersion ou émersion du premier satellite de Jupiter; & la différence de temps entre l'observation & le calcul, fait sur les tables qui sont pour le méridien de Paris, donnera la différence en longitude entre Paris & le lieu de l'observation.

Il y a des voies sûres de prédire les *éclipses*, & de sçavoir sur quel horizon elles paroîtront. Romer a trouvé une machine ou espéce de planisphère & de montre, qui, par le moyen d'une manivelle qu'on tourne, marque toutes les *éclipses* des planètes qui ont été ou qui seront jamais. C'est une invention merveilleuse. Cette machine est à l'Observatoire Royal de Paris, avec plusieurs autres machines curieuses. M. De la Hire le pere a fait des tables Astronomiques pour les *éclipses* du soleil & de la lune. Il n'a attaché ses tables à aucune hypothèse.

On dit qu'une *éclipse* est de huit doigts, de dix doigts, quand l'astre est obscurci en tant de parties de son corps, qu'on suppose etre divisé en douze doigts ou parties. Et on dit que les *éclipses* de la lune sont de plus de douze doigts, lorsque l'ombre de la terre couvre plus que le disque de la lune, ensorte que la lune demeure long-temps dans l'ombre, & s'y enfonce; & c'est pour lors que l'*éclipse* de la lune est totale avec demeure, *totalis cum mora*.

☞ Les Païens attribuoient la cause des *éclipses* de lune aux visites que Diane ou la lune rendoit à son amant Endymion dans les montagnes de la Carie; mais, comme ses amours ne durerent pas toujours, il fallut chercher une autre cause de ses *éclipses*. On publia que les sorciéres, sur-tout celles de Thessalie, où les herbes venimeuses étoient plus communes, avoient le pouvoir par leurs enchantemens d'attirer la lune sur la terre, & qu'il falloit faire un grand bruit de chaudrons & autres instrumens pour l'empêcher d'entendre les cris de ces Magiciennes.

Les Mexiquains jeûnoient pendant les *éclipses*, & particuliérement les femmes, qui durant ce temps-là se maltraitoient elles-mêmes; & les filles se tiroient du sang des bras. Ils s'imaginoient que la lune avoit été blessée par le soleil pour quelque querelle qu'ils avoient eue ensemble. Les Anciens faisoient grand bruit avec des instrumens d'airain, & poussoient des grands cris pendant l'*éclipse* de la lune, croyant la soulager dans son travail. Juvenal dit d'une femme babillarde, qu'elle fait assez de bruit pour secourir la lune lorsqu'elle travaille. *Una laboranti poterit succurrere lunæ.* D'autres attribuoient l'*éclipse* de la lune à l'art des Magiciens, qui par leurs enchantemens l'arrachoient de son ciel, & la faisoient venir écumer sur l'herbe. Les Chinois ont là-dessus leurs idées particuliéres. Voyez les *Mémoires* du R. P. Le Comte.

Ce mot vient du Grec ἔκλειψις, de ἐκλείπω, *deficio*. Et ainsi tous ces mots, *éclipse*, *éclipser*, *écliptique*, ne doivent pas s'écrire en François par deux *e*, & encore moins par un *y* Grec. Il y a des gens qui ne manquent jamais de mettre des *h*, & des *y* Grecs, dans les mots qui viennent du Grec, comme s'il n'y avoit pas en Grec des esprits doux aussibien que des esprits âpres, & des *i* simples aussibien que des *y* Grecs, ou *υ*. On commence depuis quelque temps à retrancher l'*y* Grec, & l'*h*, dans bien des mots, dans lesquels on devroit les observer, pour marquer leur origine: l'usage est le maitre de ces sortes de choses, & quand il sera bien établi il faudra nous y rendre. Mais l'usage de mettre des *h* & des *y* Grecs, dans les mots Grecs qui n'ont point en Grec d'aspiration, ni d'*υ*, doit être toujours regardé comme un abus; & il n'y a ni prescription ni autorité qui le puisse faire passer.

Éclipse du soleil et de la lune. En termes de Grand Art, cela signifie l'état de la matiére philosophale considérée dans le premier régime, lorsqu'elle est comme de la poix fondue.

Une Lune qui couvre le Soleil & lui cause une *éclipse*, avec ce mot, *Adimit quo ingrata refulget*, est la devise d'une ame ingrate dans Picinelli. Et une *éclipse* de lune, avec ce mot Italien, *E pur camina*, est une devise du Pere Camillo Aureli, pour la constance & la fermeté dans l'adversité.

Éclipse, se dit figurément de tout ce qui ne paroît pas comme il avoit accoutumé de paroitre. L'éclat de sa lumiére ne souffre ni d'*éclipse*, ni de nuit. La Suze. Cette malheureuse *éclipse* de la Monarchie eut des commencemens bien foibles. Patru. On dit aussi d'une personne qui a été long-temps absente, qu'elle a fait une longue *éclipse*. Elisabeth disoit un jour à son Conseil, sçachez que la France ne peut souffrir d'*éclipse* qui ne soit funeste à l'Angleterre, & que son dernier jour seroit un présage de notre prochaine nuit. Larrey, *Elizab. p.* 504.

Éclipse, se dit aussi figurément des fautes, des torts qu'on fait à sa réputation, des péchés, des foiblesses qui arrivent. Ce Général s'est fait battre bien mal-à-propos; c'est une *éclipse* à sa gloire. Le mauvais livre que cet Auteur a donné cause une *éclipse* à sa réputation. Il rendit la paix & la tranquillité à cette ville effrayée par l'*éclipse* de l'an 1560. il leur dit que ces *éclipses* devoient arriver naturellement: il leur fit considerer qu'il y avoit des *éclipses* bien plus dangereuses, & qui devoient donner aux hommes beaucoup plus de frayeur & de confusion; qu'on n'y perdoit pas seulement la vûe corporelle de ce soleil par l'opposition d'un autre corps, mais qu'on y perdoit par le péché la présence du Soleil de Justice: il vint enfin à leur décrire les effets du péché mortel, qui cause ces *éclipses* terribles. P. Vsai.

Éclipse, est aussi une figure de Rhétorique ou de Grammaire, qu'on appelle plus ordinairement Ellipse. Voyez Ellipse.

ÉCLIPSER, v. n. *Deficere*, *eclipsim pati*, *extingui*. Souffrir éclipse. Le soleil n'est *éclipsé* qu'en apparence: c'est que la lune le dérobe à nos yeux. Il ne se dit guère qu'avec le pronom personnel. Le soleil s'*éclipsa* miraculeusement à la mort de Notre-Seigneur. En Amerique on étoit persuadé que le soleil & la lune étoient fachés quand ils s'*éclipsoient*, & Dieu sçait ce qu'on ne faisoit pas pour se raccommoder avec eux. Font.

s'Éclipser, se dit figurément de ceux qui s'absentent, qui disparoissent, ou qui se cachent; ou des choses qui se perdent, qui s'évanouissent. Ce Banqueroutier s'est *éclipsé*, il ne paroît plus. Il s'est *éclipsé* de la Cour. Tout le bien de ce prodigue s'est *éclipsé* en peu de temps. De vos beaux yeux les rayons s'*éclipsérent*. Voit.

Si l'Eglise Romaine est idolâtre, il faut que l'Eglise de Jesus-Christ se soit entierement *eclipsée*, & dérobée à la vue des hommes. Nic.

Quels nobles esprits oserent
Lui présenter le miroir ?
Tous ses défauts s'éclipserent ,
Sitôt qu'elle put les voir. Roy. Ode à l'Académie.

Éclipser, est aussi quelquefois actif, & signifie, Empêcher de paroître, effacer. *Obscurare, offirere.* Ne t'approche jamais de qui peut t'*éclipser*, le plus accompli aura toujours le premier rôle. Amelot.

Éclipsé, ée. part. pass. ☞ En Termes de Blason on dit que les étoiles sont *éclipsées*, lorsqu'elles ne paroissent qu'à demi & sortant d'une autre figure. Ménétrier.

ÉCLIPTIQUE, adj. m. & f. *Eclipticus.* Qui appartient aux éclipses. Toutes les pleines lunes ne sont pas *écliptiques*; c'est-à-dire, qu'il n'arrive pas d'éclipse à toutes les pleines lunes, quoique le soleil soit toujours pour lors opposé directement à la lune, parcequ'il n'est opposé qu'en longitude, & non pas en latitude. Le soleil est toujours dans l'*Ecliptique*; mais la lune n'y est pas toujours. Elle s'en éloigne jusqu'à cinq degrés, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre. Mais de cinq en cinq mois ou environ elle coupe l'*Ecliptique*, & ce n'est que vers ce temps-là qu'il peut y avoir éclipse, ou de lune, ou de soleil. Les endroits dans lesquels la lune coupe l'*Ecliptique* s'appellent les nœuds de la lune; & ainsi il ne peut y avoir d'éclipse, que lorsque la lune est vers ses nœuds. On appelle *doigts écliptiques*, les 12 parties égales du diamètre de la lune, ou du soleil, par lesquels on determine la grandeur ou la durée d'une éclipse. On appelle *termes écliptiques*, la distance de 12 ou de 15 degrés des nœuds de l'*Ecliptique*; c'est-à-dire, que si la lune est jointe, ou opposée au soleil dans cette distance des nœuds, il se peut faire une éclipse de soleil; ou de lune, quoiqu'elle ne soit pas dans les nœuds de l'*Ecliptique.* Mais hors cette distance l'éclipse est naturellement impossible.

Écliptique, s. f. *Ecliptica.* C'est la ligne qui est marquée dans les sphères au milieu du Zodiaque, & qui est dans le ciel le cercle que décrit le soleil par son mouvement annuel. L'*Ecliptique* coupe l'Equateur en deux parties égales, & ne s'en éloigne de part & d'autre que de 23 degrés & demi. On l'appelle ainsi, à cause que les éclipses ne se font jamais, que les deux Planettes ne soient aux environs des nœuds ou intersections de l'*Ecliptique.* On l'appelle encore l'*orbite du soleil*, parcequ'il la parcourt en une année par son mouvement propre d'Occident en Orient. L'ombre de la terre ne quitte jamais le plan de l'*Ecliptique.* Le nœud boréal ou ascendant de l'*Ecliptique* s'appelle aussi *tête du dragon*, & le nœud austral ou descendant, *queue du dragon.*

☞ Le Chevalier de Louville alla exprès à Marseille en 1714. pour voir si l'obliquité de l'*écliptique* y paroissoit la même qu'elle avoit été observée par Pitheas il y avoit plus de 2000 ans. Il trouva cette obliquité de l'*écliptique* moindre de 20 minutes que Pitheas ne l'avoit trouvée. Les anciens Egyptiens disoient que le soleil pendant des siècles entiers s'étoit levé à l'Occident. *Hérod. Euterp.* Les Prêtres de Thèbes le rapportérent à Hérodote. Platon, Diogène, Laërce & Plutarque parlent aussi de cette révolution. Les Philosophes Babyloniens comptoient au temps de l'entrée d'Alexandre dans leur ville 430000 ans depuis les premiéres observations qui s'y étoient faites. Il se trouve, selon le calcul de M. le Chevalier de Louville, que l'axe de l'*écliptique* avoit été perpendiculaire à celui de l'équateur, il y a environ 399000 de nos années, supposé que le monde eût existé alors. Otez de ce nombre le temps qui s'est écoulé depuis l'entrée d'Alexandre à Babylone, on verra que ce calcul se rapporte assez juste avec les 430000 années de 360 jours, que comptoient les Babyloniens. Il y a bien de l'apparence que les Astronomes Chaldéens avoient fait la même découverte, & sur cette découverte le même raisonnement que l'Astronome François. Par-là l'énigme des Egyptiens est aussi éclaircie. Ce sont des calculs fans sur le raisonnement, & non sur des observations; en un mot, ce sont des systêmes. L'étendue du diamètre de l'orbe ou de l'*écliptique* est d'environ 60 millions de lieues. Cassini, *Astron. L. I. C. 5.*

ÉCLISSE, s. f. Terme de Boisselier, est un bois de fente, soit de chêne, ou autre, qu'on travaille dans les forêts, & qui sert à faire des minots, des seaux, des tambours, & autres ouvrages. On l'appelle aussi *Cerches*, de l'Italien *cerchio*; mais ce mot est fort inusité, & même assez inconnu. On appelloit aussi autrefois *éclisses*, des tronçons de lances rompues.

Éclisse, est aussi un petit ais fort délié, que les Chirurgiens, qui pansent quelque membre où il y a eu fracture, y appliquent pour le soutenir. *Ferula.* Son bras n'est pas bien guéri, on ne lui a pas encore ôté les *éclisses.*

Éclisse, se dit aussi d'une cagerotte, ou petit moule dans lequel on fait des fromages, laquelle a un fond d'osier par où s'écoule le lait clair. *Forma, crates.* Il se dit aussi parmi les Vaniers, d'un osier fendu & plané pour bander le moule du panier. On le dit aussi de ces ronds d'osier dont on se sert pour soutenir les plats sur les tables, & qu'on appelloit aussi chapelets, *coronula casinaria.* Nicot.

Éclisse, se dit aussi des côtes d'un luth, d'un violon, ou autre instrument de cette nature. C'est proprement le bois plat, délié & recourbé, qui borde le corps de l'instrument.

Éclisse, ou Eclissoire, a signifié aussi autrefois une seringue, un vaisseau propre à arroser. *Syrinx, clepsydra.* Voyez Éclisser.

Éclisse, se dit aussi des plis d'un soufflet, ou des petits ais de bois qui servent à les former. Le soufflet d'une musette a trois *éclisses*, ou trois plis. On le dit aussi des soufflets des orgues, des forges, &c.

M. Ménage fait venir *éclisse* du Latin *crates*, & voici par quels degrés, *crates*, *tratis*, *extrates*, *extraticius*, *eclatitius*, *eclaticia*, *Eclisse.*

ÉCLISSER, v. act. Il se dit des membres rompus, & signifie, Mettre des éclisses le long d'une fracture. *Ferulis munire.* On lui a *éclissé* le bras, la jambe.

Éclisser, signifie aussi, Faire rejaillir de la boue ou de l'eau contre quelqu'un. *Aspergere.* Un cheval qui met le pied dans un trou *éclisse* les passans. On *éclisse* souvent de l'eau contre les oiseaux de proie, en leur en jettant quelque goutte avec un doigt qu'on trempe dans l'eau, & qu'on lache. Ce mot en ce sens se trouve dans Nicot.

ÉCLISSOIRE, s. f. Voyez ÉCLISSE.

ÉCLOGAIRE. Voyez ÉGLOGAIRE.

ÉCLOGUE. Voyez ÉGLOGUE. C'est ainsi que nous prononçons. Quelques Auteurs écrivent cependant *Eclogue*, & M. l'Abbé Fraguier, de l'Académie Françoise & de celle des Inscriptions, écrit ainsi dans l'extrait de sa Dissertation sur l'*Eclogue*, qui se trouve dans les *Mém. de Trev. 1709. p.* 2110.

ÉCLOPPÉ, ée. adj. Celui qui clopine; qui traine sa jambe en allant, qui est boiteux pour avoir été blessé, ou avoir eu quelque fluxion sur le pied. *Claudus, claudicans.* Ne vous moquez point des pauvres *écloppés.*

Quelques-uns croient que ce mot vient de *Jean Clopinel*, dit *de Mehun*, qui a fait le fameux Roman de la Rose, qu'on suppose avoir été boiteux.

On le dit aussi de tous ceux qui sont arrêtés par quelque maladie qui les empêche de marcher, d'agir en leurs affaires. Cet homme a tantôt la goutte, tantôt un rhume, tantôt la fièvre, il est toujours *écloppé.* C'est un pauvre *écloppé.* Il est du style familier.

Écloppé, en termes de Blason, se dit d'un écu taillé & tranché, ou divisé de l'angle senestre du chef au côté dextre de la pointe, en sorte néanmoins que la taille en son milieu est tranchée, & n'est pas d'égale largeur par le bas & par le haut. Il portoit taillé & écloppé en cœur d'argent sur sable. Plusieurs tiennent que cette sorte d'Armoiries est propre aux bâtards.

ÉCLORRE, v. n. *J'éclos, j'ai éclos.* Ce verbe est en partie défectueux; il signifie, Sortir hors, naître,

commencer à paroître au monde. *Nasci, eriri, surgere, excludi.* Il ne se dit proprement que des fleurs ou des oiseaux, des insectes qui viennent d'œufs. Voilà des poussins qui percent leur coquille, qui s'en vont *éclorre.* Il y a un art de faire *éclorre* les poussins par la chaleur des fourneaux. Le soleil au printemps fait *éclorre* mille fleurs, fait *éclorre* les chenilles, les vers à soie. On dit que si l'on trempe des champignons dans de l'eau, & que l'on jette ensuite cette eau sur la terre, il y naitra des champignons. Cela vient ou de ce que cette eau s'est chargée des semences de champignons, lesquelles s'*éclosent* ensuite sur la terre, ou, &c. Lémery.

La terre en le voyant fit mille fleurs éclorre. Voit.

Que Marli
Est rempli
De merveilles
Sans pareilles!
Le seul Sceaux
A des charmes
Presqu'égaux.
Sans alarmes
On y vit,
Tout y rit:
L'heureux maître
De ces lieux
Fait connoître
Que son être
Vient des Dieux.
Votre Armide
Y préside,
Et ses pas
Font éclorre
Les appas
Dont l'Aurore
Rend nos champs
Si brillans.

Ce mot vient du Latin *excludere.*

On dit, Le jour commence d'*éclorre*, quand l'aurore, ou le soleil paroissent. Ma vie à peine a commencé d'*éclorre.* Rac.

Éclorre, se dit figurément en choses morales & spirituelles. Cette ligue a été long-temps tenue secrette; mais enfin elle est venue à *éclorre.* On a beaucoup attendu ce Poëme, cet Ouvrage; mais enfin le voilà qui commence d'*éclorre.* Il a tenu son amour secret; mais enfin il l'a fait *éclorre.* Pour remplacer le prix d'une acquisition faite aujourd'hui, demain doit *éclorre* une iniquité. Roy.

Dès que l'impression fait éclorre *un Poëte,*
Il est esclave né de celui qui l'achète. Boil.

☞ Éclorre. En termes de moulin, signifie cesser de moudre. Dans les grandes sécheresses on est obligé de faire souvent *éclorre* le moulin, pour donner le temps à l'eau de revenir & de remplir les biés. On abat pour cela la pale, ou la vanne, afin que l'eau ne vienne plus sur la roue. Ceux qui faisoient moudre leur grain lorsque le moulin éclôt, disent qu'il a *éclot* sur eux. Il est désavantageux que le moulin *éclose* sur soi; car alors on mouloit fort mal, l'eau étant trop foible pour faire marcher librement le moulin.

Éclos, ose. part. & adj. *Natus, ortus.* Un poussin tout frais *éclos.* Une fleur fraichement *éclose.* Mille fleurs nouvellement *écloses* couvroient la neige de son sein. Voit.

Et nos petites fleurs écloses
N'ensèrent pas comme les roses. Mlle de Scud.

ÉCLOY, ou ESCOLY, est un vieux terme Gaulois, dont on se sert encore en Picardie, pour signifier l'urine. Nicot. Il vient du Latin *lotium*, qui signifie même chose, & de la préposition ex. Mén.

ÉCLUSE, s. f. Construction de pierre, ou de charpente, qui sert à retenir ou à élever des eaux. *Moles.* Une *écluse* de moulin est une petite digue qui sert à amasser l'eau d'une fontaine pour la faire tomber sur la roue d'un moulin. Les *écluses* de Flandres servent à retenir les eaux pour empêcher qu'elles n'inondent les terres qui sont plus basses, si ce n'est quand il est besoin de les noyer. ☞ La Hollande, dont les terres en plusieurs endroits sont au-dessous du niveau de la mer, ne se conserve que par le moyen des *écluses.* Les *écluses* de Briare sont de grosses constructions de pierre, ou murailles paralléles distantes de 20 à 24 pieds, fermées par de puissantes portes par les deux extrémités, au milieu desquelles se forme une chambre beaucoup plus longue que large, où quand un bateau est enfermé, on lache de l'eau qui l'éléve de deux ou trois toises, le fait passer d'un canal plus bas en un autre d'un fond plus élevé; & ainsi un bateau de la Loire passe dans la Seine, quoique le terrain d'entre-deux soit élevé de plus de 50 toises au-dessus de ces deux rivières. Le canal de Briare a 42 *écluses*, tant en muntant qu'en descendant. Celui de Languedoc pour la communication des mers en a cent & plus. Simon Stevin a écrit la manière de fortifier les places par *écluses.*

Ménage dit que ce mot vient d'*exclusa*, qui est dans la Loi Salique: ce qui se doit entendre de l'*écluse* d'un moulin; car pour celles qui servent à élever des bateaux, elles ont été inconnues aux Anciens.

ÉCLUSE, s. f. Nom propre de ville, que nous ne disons point en notre langue sans l'article. L'*Ecluse.* Le Gouverneur de l'*Ecluse.* *Slusa, Clausula.* C'est une petite ville très-forte avec un bon port. L'*Ecluse* est dans la Flandre Hollandoise, à trois lieues de Bruges, sur un petit golfe de la mer d'Allemagne, qui la sépare de l'Isle de Cadsant. Le Duc de Parme prit l'*Ecluse* en 1587. Le Prince Maurice la reprit en 1604. Cette ville a pris son nom des écluses qui y sont, & par le moyen desquelles on peut inonder toute la campagne d'alentour.

L'*Ecluse* est encore le nom d'une autre ville de la Flandre Walone, à trois lieues de Douai, du côté du midi. Maty.

Écluse noire, autrement *Swarte sluys*, ou *Swartsluis.* Petite ville de la Province d'Overissel, qui est l'une des Provinces-Unies. *Clausula nigra.*

Le Fort de l'*Ecluse*, *Clausula castrum, munimentum*, est un Fort situé au-delà du Rhône sur le chemin de Genève. Voyez au mot Fort.

ÉCLUSÉE, s. f. L'eau qui est contenue & qui coule dans une écluse depuis qu'on l'ouvre jusqu'à ce qu'on la referme. Ce ruisseau peut fournir tant d'*éclusées* par jour.

Éclusée, est aussi un demi-train de bois propre à passer dans une écluse. On l'appelle autrement *brelle* & *coupon*, qui est de treize toises & demie de long sur 14 pieds de large, & contient d'ordinaire 300 pièces de bois, au compte des Charpentiers.

E C N.

ECNÔME, s. m. Nom ancien d'une montagne de Sicile, qu'on appelle aujourd'hui *Monte d'Alicata.* *Ecnomus.* Le mont *Ecnôme* étoit sur la côte de la mer d'Afrique, à l'embouchure du fleuve Himera. Il avoit tout près le chateau dans lequel Phalaris avoit mis son taureau d'airain. Fazelle place l'*Ecnôme* sur les confins de la vallée Néétine & de la vallée de Mazara, entre Gela, ou Terranova, & Agrigente, ou Gergenti, où est en effet le monte d'Alicata, & vis-à-vis l'Isle d'Alicata.

E C O.

ÉCOBANS, s. m. pl. Qu'on appelle aussi écubiers. *Oculi.* Le P. Fournier, pag. 6. dit qu'à Marseille on appelle *œuils* les écubiers; qui sont de grands trous de part & d'autre sur l'avant du navire, par lesquels les cables passent & filent en mer quand on veut mouiller. C'est ce qui me persuade qu'on peut les appeller *Oculi* en Latin.

ÉCOFRAI, s. m. Grosse table; ou madrier qui sert à plusieurs Artisans pour tailler & préparer leur besogne, comme celles des Cordonniers, Selliers, Bourreliers, &c.

ÉCOINSON, s. m. Terme d'Architecture. C'est la partie d'une fenêtre qui est la plus ouverte en dedans de l'embrasure pour y placer les volets, afin qu'ils n'embarrassent point. *Obliquitatis pars intima.*

ÉCOLAGE, s. m. Vieux mot, qui signifie *école.* *Schola.* Etre en *écolage*, c'est aller à l'ecole.

ÉCOLÂTRE, s. m. Chanoine qui jouit d'une Prébende en quelques Cathédrales, qui l'oblige d'enseigner gratuitement la Philosophie, & les lettres humaines

à

à ses confréres, & aux pauvres Ecoliers du Diocèse, & d'en tenir Ecole. *Scholasticus.* L'*Ecolatre* de Rheims. Le Concile de Latran tenu sous Alexandre III. ordonna que les Evêques auroient un Précepteur à leurs gages, pour enseigner tant la Philosophie, que la Théologie. Depuis on a appellé *Ecolâtre*, celui qui enseigne la Philosophie; & *Théologal*, celui qui enseigne la Théologie. En Latin on l'appelle *Scholasticus*, mot qui a signifié autrefois *éloquent*, *lettré*, *Orateur*, *Avocat.* M. Châtelain dit dans son Martyrologe, *Ecolâtre*, Dignité en certaines Cathédrales, la même à peu-près que Chancelier, de *Scholasticus*, & non pas de *Scholaris*, ni même de *Scholaster*.

ÉCOLE, s. f. Collége, lieu public où on enseigne les sciences & les langues. *Schola, ludus litterarius. Ecole* de Médecine. *Ecole* de Droit Canon. On a transféré les *Ecoles* de Droit à Orléans, & depuis on les a rétablies à Paris. On reçoit au Barreau de jeunes gens encore tout couverts de la poussière de l'*Ecole.* Origène après le martyre de Léonide son pere, se trouvant sans biens, ouvrit une *école* de Grammaire dans la capitale de l'Égypte, & il la laissa bientôt pour tenir celle des Ecritures saintes; mais on pouvoit bien dire qu'il tenoit plutôt une *école* de martyre que de Théologie. GODEAU.

ÉCOLE, se dit en Peinture, pour distinguer les différentes manieres des lieux, ou des personnes. ☞ On distingue six *écoles* ou six classes de Peintres. L'*école* Romaine. L'*école* Florentine. L'*école* Vénitienne. L'*école* de Lombardie. L'*école* Flamande & Allemande. L'*école* Françoise. Chacune de ces *écoles* a une maniere distinctive, & qui lui est particulière. On dit encore l'*Ecole* de Raphaël, du Titien, des Carraches, &c. C'est-à-dire, leurs disciples, leurs Eléves.

ÉCOLE, se dit quelquefois de toute une Faculté ou Université, ou d'une Secte. *Schola, familia.* L'*Ecole* de Platon & celle d'Epicure avoient des sentimens bien différens. L'*Ecole* de Salerne a intitulé de son nom un beau livre en vers, du régime de vivre, composé par un Médecin de Salerne, appellé *Johannes de Mediolano.* Il est sorti des ames héroïques de l'*Ecole* d'Epicure. S. EVR. On appelle S. Thomas l'Ange de l'*Ecole.* L'*Ecole* de Tibériade a été fameuse chez les Juifs, & c'est delà qu'est venue la Massore & les Massorètes, parceque les Juifs appelloient *Ecole* leur Synagogue. Du Cange dit que ce mot vient de *schola*, qui signifie *discipline*, ou *correction*, & que généralement ce mot s'est dit des lieux où plusieurs personnes s'assembloient, soit pour étudier, soit pour conferer, soit pour faire quelque autre chose. Ainsi on a appellé *Ecoles Palatines*, les divers postes où on mettoit les Gardes de l'Empereur; comme *Schola Scutariorum*, *Gentilium*, &c. Depuis il a passé aux Magistrats civils, comme on voit dans le Code, *Schola Chartulariorum*, *Agentium*, &c. & a passé aux Ecclésiastiques, *Schola Cantorum*, *Sacerdotum.* ☞ Le mot Latin *schola* est dérivé du Grec σχολὴ, qui signifie *loisir.* L'étude demande de la tranquillité & du loisir, & non de l'agitation & du mouvement, comme la plûpart des autres arts. Quelques Auteurs, même de ceux qui ôtent l'*s*, retiennent encore l'*h* dans ce mot & dans *eschole*r. Dans les *écholes* comme dans la maison. MORABIN, *p.* 115.

☞ ÉCOLE DE S. AMBROISE. *Voyez* OBLATIONNAIRE.

☞ ÉCOLE ANGÉLIQUE, se dit de l'école de S. Thomas & des Thomistes, parceque Saint Thomas est appellé l'Ange de l'école, & que les Thomistes prétendent suivre sa doctrine. Vous proposez de concilier S. Augustin avec S. Thomas & avec l'*école Angélique.* MÉM. DE TR.

☞ ÉCOLE SÉRAPHIQUE. C'est l'école des Freres Mineurs, communément appellés Cordeliers, parcequ'ils ont été institués par S. François d'Assise, auquel on donne le titre de Séraphique. *Voyez ce mot.*

ÉCOLE, se dit aussi, par opposition à la science du monde, des maniéres d'expliquer les sciences dans les Colléges. C'est parler en termes de l'*Ecole*, cela sent l'*Ecole*, la maniére pédantesque & scolastique. J'aimai l'antithèse au sortir de l'*Ecole*, dit le Poëte des Visionnaires.

Je verrois par mes soins la vieille erreur détruite,
*L'*Ecole *avec la Cour heureusement instruite.*
Mlle DE LA VIGNE.

Voyez comme il vous montre en phrases pathétiques
L'Art de représenter les histoires tragiques,
Débitant par ses vers avec faste étalés
*La crasse de l'*Ecole *en dogmes ampoullés.*

ÉCOLE, se dit aussi des lieux particuliers où on envoie les enfans apprendre à lire & à écrire, & les premiers principes de la Grammaire. Les Officiaux reçoivent les Maîtres & Maîtresses des petites *écoles.* Cet enfant ne va pas au Collége, il est encore à l'*école.* Il y a long-temps qu'ils se connoissent, ce sont des camarades d'*école.* Lucien a dit, que ceux que les Dieux haïssoient, ils les faisoient Maîtres d'*école.*

En cheveux blancs il me faut donc aller,
*Comme un enfant, tous les jours à l'*Ecole*?*
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort vient m'ôter la parole! MAYNARD.

En quelques Universités on appelle les *Ecoles* de Droit, les *Grandes Ecoles.*

ÉCOLE, se dit aussi de toute sorte d'instruction. On dit qu'un homme est en bonne *école*; pour dire, qu'il est en lieu où il peut bien profiter. Il a appris cela dans l'*école* de la pauvreté. VAUG. Il se dit plus ironiquement. Cet homme ira encore long-temps en votre *école*, vous lui ferez long-temps leçon, vous en sçavez plus que lui. Je crois que vous allez tous à la même *école*; pour dire, vous dites tous la même chose, vous avez les mêmes maniéres d'agir. C'est comme Terence a dit: *in eodem omnes mihi videntur ludo docti ad malitiam*, &c. La Cour est une bonne *école*, où on apprend à vivre dans le grand monde. La Cour fut pour lui une *école* de sagesse & de vertu. BOUH. Rabelais dit que Ouï-dire tenoit *école* de Témoignerie. L'armée est une meilleure *école* que les classes, tant la discipline militaire est exacte en comparaison de celle des Colléges. Une Cour, qui est l'*école* du bon goût, & le regne de la politesse, & où tout, jusqu'aux plaisirs, est assaisonné d'esprit. L'AB. D'ESTRÉES, *parlant de la Cour de Sceaux.*

ÉCOLE, en termes de Manége, se dit de la leçon que donne l'Ecuyer, tant au Cavalier qu'au cheval, en le faisant travailler. *Disciplina, institutio.* Ce Cavalier n'a que trois mois d'*école*; pour dire, il n'a commencé ses exercices que depuis ce temps-là. Voilà un cheval qui a de l'*école*, qu'on a remis à l'*école*, qui fournit bien à l'*école*, qui est bon cheval d'*école*; c'est-à-dire, qui manie bien. On dit un pas d'*école*, ou un pas averti, un pas écouté. On dit aussi, qu'un homme est hors d'*école*, quand il y a long-temps qu'il ne s'est exercé en quelque art que ce soit.

ÉCOLE, se dit aussi au jeu du Trictrac, quand on oublie à marquer les points qu'on gagne. *Erratum.* On m'a envoyé à l'*école* de quatre points. J'ai fait une *école.* Il a marqué mon *école.* ☞ Fausse *école.* Un joueur qui envoie l'autre à l'*école* mal-à-propos, fait *école* lui-même d'autant de points; c'est ce qu'on appelle fausse *école.* Augmentation d'*école.* Un joueur fait augmentation d'*école*, quand ayant fait une véritable *école* que l'adversaire a marquée, il va s'imaginer que l'adversaire s'est trompé, il démarque & marque à son profit. Celui-là doit remettre à sa place le jetton de celui-ci, & marquer le double de ce qu'il avoit marqué, quatre, par exemple, au lieu de deux; sçavoir, deux pour l'*école*, & deux pour la fausse *école* qu'a fait l'adversaire. L'*Ecole* de l'*école* ne se marque point; c'est-à-dire, en général, qu'un joueur est à l'*école*, quand il oublie de marquer les points que le coup lui vaut directement; mais il ne fait jamais *école* pour avoir oublié de marquer une *école* de l'adversaire. *Ecole* de privilége: si un joueur rompt son jan de retour, pouvant le conserver par privilége, il fait *école*; c'est ce qu'on appelle *école* de privilége; l'*école* de privilége est de quatre points. *Ecole* de partie, c'est

c'est manquer de marquer un trou. On ne fait point *école* de partie. Par exemple, si étant en bredouille vous achevez un trou, ou si vous faites douze points sans bouger, & que vous n'en marquiez pas deux comme vous le pouvez, l'adversaire ne peut pas marquer à son profit le trou que vous oubliez. *École* de deux jettons. Un joueur a 8 points, il jette les dez, bat son adversaire & gagne quatre points. Il oublie qu'il en a déja huit, prend un jetton au talon & marque les quatre points qu'il vient de faire, & les met à la place du quatre. Dès qu'il a lâché ce second jetton, il fait *école* des 8 points qui étoient marqués. Son adversaire efface ces 8 points, & en marque autant à son profit, & laisse à Damon les quatre derniers qu'il vient de marquer; c'est ce qui s'appelle *école* de deux jettons. *École* de dessein par moins. Un joueur a 8 points & son plein formé. Il est battu à faux par son adversaire, il fait semblant de n'y pas prendre garde, & jette les dés pour le coup suivant; car s'il marque ces quatre points, il a partie, & ne peut pas s'en aller avec un jeu qui en a grand besoin; au lieu qu'en faisant cette *école* à dessein, il a espérance de conserver le coup d'après, d'avoir partie, & de lever; mais si on l'avertit de marquer, il est obligé de le faire. *École* de dessein par trop. Un joueur a 4 points: il remplit, c'est 4 points, & 4 qu'il avoit font 8 en tout, & joue son coup. L'adversaire qui étoit battu à faux en petit gagnoit deux points, au lieu de deux il en marque 6: il fait à dessein *école* de 4 points, afin que l'autre, qui voudra relever cette *école*, soit obligé de marquer un trou sans pouvoir s'en aller. Celui-ci qui connoît la ruse, démarque les 4 points que l'autre a marqués de trop, renonce au profit qu'il y pouvoit faire, & ne marque rien pour cela. On ne peut pas le forcer de le marquer, parcequ'il est libre à celui qui démarque une *école*, d'en profiter, ou d'y renoncer.

École, se dit proverbialement en ces phrases. Il a pris le chemin de l'*école*; c'est-à-dire, le plus long. On dit qu'on a fait l'*école* buissonniére, lorsqu'on s'en est absenté sans raison, ou, comme on parle en Normandie, lorsqu'on a frippé sa classe, qu'on a été ailleurs. M. Ménage tient que cette locution est née au village, où les enfans vont dans les buissons chercher des nids d'oiseaux, au lieu d'aller à l'*école*. ☞ Ce Proverbe vient plutôt de ce qu'au commencement du Luthéranisme, les Sectateurs de cette doctrine, n'osant prêcher ni enseigner publiquement leurs dogmes, tenoient dans les campagnes des *écoles* secrettes qu'on nomma *buissonnières*. Le Parlement, qui en fut informé, rendit un Arrêt le 6 Août 1552. qui défend les *écoles buissonnières*, & renouvelle les défenses d'enseigner sans la permission du Chantre de Paris. Dire les nouvelles de l'*école*; c'est-à-dire, Découvrir le secret d'une cabale, d'une compagnie. On dit aussi à un enfant, Allez à l'*école* fouetter le Maître. Quand un ignorant parle Latin, ou dit quelque chose qui passe sa capacité, on dit en quelques endroits, Les grandes *Ecoles* ont couché ouvertes, les ânes parlent Latin. Naudé a dit dans son Mascurat, je vois bien que tu fuis l'*école*; pour dire, que tu veux esquiver, manquer à ta parole, éviter quelque chose.

École d'Athènes. Terme de Peinture. C'est le nom d'un tableau de Raphaël, qui est d'une grande beauté. Ce tableau, qui est au Vatican, contient quantité de figures qui représentent des Philosophes, des Mathématiciens, & d'autres personnes attachées aux Sciences. Plusieurs Auteurs ont parlé de ce tableau, & en l'expliquant ont tous pris des sentimens différens. Vasari dit que c'est l'accord de la Philosophie, & de l'Astrologie avec la Théologie. Les Graveurs, par l'inscription qu'ils mettent au bas des estampes qu'ils ont gravées de ce tableau, font voir qu'ils l'ont pris pour un tableau de Saint Paul qui prêche à Athènes. Augustin Vénitien a pris le Philosophe qui écrit pour un Saint Marc, & celui qui est à genoux pour l'Ange Gabriel. M. De Piles rejette toutes ces explications de l'*école d'Athènes*, & sur-tout la derniére; on pourroit dire pour justifier le Graveur Vénitien, qu'il n'a point prétendu expliquer le tableau de l'*école d'Athènes*, mais seulement en copier & en graver quelques figures qu'il a cru propres à représenter, l'une Saint Marc, une autre l'Ange Gabriel, &c. M. De Piles croit que le tableau de l'*école d'Athènes* n'est rien autre chose que l'image de la Philosophie, que Raphaël a représentée par tous ces Philosophes qu'il a peints. Il y a aux Gobelins à Paris une fort belle tapisserie sur le dessein de l'*école d'Athènes* de Raphaël.

☞ Écoles-Chrétiennes. Freres des *Ecoles-Chrétiennes*, Sœurs des *Ecoles-Chrétiennes*. Ce sont des Congrégations d'hommes, & des Congrégations de filles, instituées par le R. P. Barré, Minime, vers l'an 1621. les uns pour instruire les garçons, & les autres pour instruire les filles. Le premier établissement s'en fit à Paris l'an 1678. pour des filles. Les uns & les autres vivent en communauté sans faire de vœux, sous la conduite, les hommes d'un Supérieur, & les filles d'une Supérieure ausquels ils doivent obéir. Ils doivent faire leurs instructions gratuitement. Les Freres ont pour habit une soutane & une houpelande avec des manches pendantes, le tout d'étoffe noire & grossiére. Les Sœurs sont vêtues plus proprement, mais modestement, & à peu-près comme les filles de l'Union Chrétienne. P. Helyot, *T. VIII. C.* 30.

☞ Écoles-Chrétiennes. Il y a à Rouen deux Chefs d'Ordre ou de Congrégation, pour l'instruction gratuite des pauvres enfans: *les Freres des Ecoles-Chrétiennes*, ou *les Freres de S. Yon*, pour les garçons: ceux-ci, qui sont Religieux, se sont établis aussi dans plusieurs autres villes du Royaume: & *les Filles des Ecoles-Chrétiennes*, ou *les Sœurs d'Ernemont*, pour les filles: celles-ci n'ont encore d'établissement que dans le Diocèse de Rouen. Voyez la *Description Géogr. & Hist. de la Haute-Norm. Tom. I. p.* 113. & 133.

Écoles pieuses. Clerc Régulier, Pauvre de la Mere de Dieu, des *Ecoles pieuses*. Voyez au mot Pauvre.

ÉCOLER. Enseigner, instruire. *Docere, instituere*. C'est un terme qui n'est plus d'usage. Cent nouv. 86.

ÉCOLIER, iére. s. m. & f. Qui a un Maître de qui il apprend quelque chose. *Scholasticus, auditor*. C'est un *écolier* qui va aux petites écoles. On le dit particuliérement de ceux qui vont au Collége, soit pour les Humanités, soit pour les Sciences. Il y a un grand nombre d'*écoliers* aux Jésuites. Un *écolier* juré de l'Université, est celui qui a des lettres d'*écolier*. Il faut qu'un *écolier* ait étudié six mois dans l'Université pour jouir du privilége de scolarité; & en ce cas il ne peut être distrait, tant en demandant qu'en défendant, des Juges des priviléges des *écoliers*, excepté en vertu d'actes passés avec des personnes domiciliées hors la distance de soixante lieues. Voyez l'Ordonnance de 1669. En faveur des sciences un *écolier* étranger n'est point sujet au droit d'aubaine. La Bruy. On le dit pareillement de ceux qui font leurs exercices. C'est un bon *écolier* dans le Manége, dans l'escrime, dans la danse. Un Maître de luth, de Musique, &c. dit aussi, J'ai tant d'*écoliers* & d'*écoliéres*. Potamienne, qui étoit des *écoliéres* d'Origène, (car les femmes le venoient entendre) montra qu'elle avoit profité de ses enseignemens. Le feu de son amour pour Jesus-Christ fut plus fort que celui qui brûla son corps. Godeau. ☞ Quel est l'*écolier* aujourd'hui, qui dans la joie de son cœur ne se croie un petit-Cicéron. Morabin, *p.* 106. 107. C'est par ces complaisances & par d'autres flateries de même nature, qu'ils se font des *écoliers*; la mode n'est plus qu'ils en aient à titre d'exactitude ou de capacité. Id. *p.* 115. Malice d'*écolier*, tour d'*écolier*. Il se divertit comme un *écolier* en vacances.

Les *écoliers* ont toujours eu bon appétit. Cicéron, qui enseignoit l'Eloquence à Hirtius & à Dolabella, disoit d'eux qu'ils étoient ses disciples au temps de la leçon, & ses maîtres à table. *Hirtium ego, & Dolabellam dicendi discipulos habeo, cœnandi magistros* ..... *Lib. IX. epist.* 16. Je ne doute point que ce ne soit la pensée de Cicéron, quoiqu'il l'explique autrement, en disant qu'ils déclamoient chez lui, & qu'il mangeoit chez eux. Je suis dans la meilleure santé du monde, & faisant quatre repas par jour comme un *écolier*. Lett. de Bussy.

Écolier,

ÉCOLIER, ſe dit auſſi de ceux qui ſortent du Collége, & qui en ont retenu les maniéres, & le mauvais air. Vous avez dans le monde l'embarras & la contenance d'un *écolier*. Vous récitez d'un ton d'*écolier*.

ÉCOLIER, ſignifie par extenſion un diſciple, un apprentiſ dans toutes les choſes du monde où l'on a beſoin d'inſtruction. Je ſuis maintenant l'*écolier* de la ſageſſe : je ne conſulte plus qu'elle. S. EVR.

N'allez pas de l'amour devenir l'écoliere.
Ce Maître dangereux conduit tout de travers.
LA FONT.

ÉCOLIER, ſe dit auſſi de ceux qui ſavent imparfaitement une choſe, qui y ſont novices. *Rudis, tiro.* Cet homme ſera toujours *écolier*, il ne ſçaura jamais bien cette ſcience. Ce n'eſt qu'un *écolier* en Géométrie, qu'un apprentiſ à l'égard d'un tel.

Un Poeme excellent où tout marche, & ſe ſuit,
Jamais d'un écolier *ne fut l'apprentiſſage.* BOIL.

Il entreprend d'abord l'éloge de ſon Roi;
Pour un ſimple écolier *c'eſt un terrible emploi.*

CONGRÉGATION DES ÉCOLIERS. C'eſt un Ordre Religieux de Chanoines Réguliers, établi proche Boulogne en Italie par quelques Ecoliers de l'Univerſité de cette ville. Penot & Falconius, qui parlent de cette Congrégation, n'ont pû trouver ni le lieu où elle fut établie, ni le Monaſtère qu'elle occupoit, ni ceux qui en dépendoient, ni le Pape qui l'a approuvée. Le P. Papebroch a cru que c'étoient des Dominicains; mais le Cardinal de Vitry les diſtingue de cet Ordre; & de plus S. Dominique n'obtint une maiſon à Boulogne que l'an 1218. & ſelon pluſieurs Auteurs la *Congrégation des Ecoliers* étoit déja établie en 1200. On ne ſçait point non plus ni la fin de cet Inſtitut, ni combien il a ſubſiſté, ni quel étoit l'habillement de ces Chanoines. Le Cardinal de Vitry, *Hiſt. Occid. C.* 27. Penot, *Hiſt. Tripart. L. II. C.* 54. *n.* 1. Falconius, *Mem. Hiſt. de la Ville de Boulogne*, p. 201. & le P. Helyot, T. II. C. 37. parlent de cet Ordre.

CONGRÉGATION DU VAL DES ÉCOLIERS. Voyez au mot VAL.

LE VAL DES ÉCOLIERS. Nom d'une Abbaye, Chef d'Ordre. *Vallis Scholarum.* Le val des *Ecoliers* eſt ſur la Marne, dans le Baſſigny, en Champagne, à une lieue de Chaumont. Voyez VAL.

☞ ÉCOLIÉRE, ſ. f. Nom que l'on donne aux Chanoineſſes de Mons en Haynaut, les deux premiéres années après leur réception. P. HÉLYOT, *T. IV. C.* 54.

ÉCOLLETTÉ, ÉE. adj. Terme d'Orfévre, qui ſe dit des ouvrages ou vaiſſeaux qui ne ſont point taillés à pans, mais échancrés, arrondis & étrécis. *In orbem diminutus.* Les ſaliéres *écolletées* ſont à la mode. On ne ſe ſert plus de ſaliéres à pans.

ÉCONDUIRE, v. act. Refuſer ce qu'on demande. *Excludere, denegare, inficiari, repellere.* Il faut *éconduire* doucement les pauvres; *éconduire* avec civilité ceux qui nous font quelque priére, quand on ne leur veut rien accorder. Il veut ſe cacher dans le tombeau, ſi nous penſons à l'*éconduire*. VOIT. J'ai failli pour n'avoir pû *éconduire* un fils. ABL.

Éconduire *un lion rarement ſe pratique.* LA FONT.

☞ ÉCONDUISEMENT, ſ. m. Vieux mot. L'action de mettre quelqu'un hors de chez ſoi. *Gloſſ. des Poeſ. du Roi de Navarre.*

ÉCONDUIT, UITE, adj. Qui eſt refuſé. *Repulſam paſſus.* Se voyant *éconduit* & moqué, il ne garda plus de meſures. B. RAB.

Ce mot vient d'*extra conducere.*

On dit proverbialement qu'on n'eſt pas battu & *éconduit* tout enſemble, pour exciter quelqu'un à ſe haſarder de faire quelque demande.

ÉCONOMAT, ſ. m. (Ce mot & les ſuivans s'écrivent auſſi par un Œ, Régie, gouvernement de bien. *Adminiſtratio, curatio.* Cet Abbaye eſt en régie, en *économat*, il n'y a point de titulaire. Un tel s'eſt enrichi dans l'*économat* qu'il a eu long-temps de cet Evêché. Les *économats* prennent leur origine de ce qu'il y avoit autrefois des Eccléſiaſtiques commis dans les Cathédrales, pour recevoir tout le revenu de l'Egliſe, tant celui de l'Evêque que du Chapitre. Voyez COMMENDATAIRE.

ÉCONOME, ſ. m. Celui qui eſt prépoſé pour régir & ménager un bien Eccléſiaſtique vacant, ou ceux d'une Communauté. *Adminiſtrator.* Le Roi nomme des *Economes* aux Evêchés & Abbayes, lorſque la régale eſt ouverte, ou que l'Abbaye eſt vacante. Il y a auſſi dans les Hôpitaux & Communautés des *Economes* qui ont ſoin de faire la dépenſe, & particuliérement celle de bouche.

Econome a ſignifié autrefois *Défenſeur, protecteur, avocat*: on le diſoit de ceux qui défendoient les droits & les biens des Egliſes, des Abbayes, des Monaſtéres. Ce nom a été auſſi celui d'un Officier Eccléſiaſtique qui avoit ſoin des bâtimens & des réparations de l'Egliſe, de recevoir les aumônes, & de les diſtribuer, ſelon les intentions de l'Evêque. Les fonctions des *Economes* ſont à peu près les mêmes aujourd'hui. Godefroy en traite fort au long ſur le Code Théodoſien, au titre *De Bon. Clericor.* Les *Economes* des Bénéfices ſujets à la régale doivent rendre compte de leur adminiſtration à la Chambre des Comptes: les *Economes* des autres Bénéfices rendent compte devant les Juges auſquels les lettres d'economat ſont adreſſées. Le VI[e] Concile ordonne, Can. II. que chaque Egliſe aura ſon *Econome*: ſi quelqu'une en manque, le Métropolitain en donnera aux Evêques, & le Patriarche aux Métropolitains.

Dans l'Egliſe Grecque l'*Econome* n'étoit pas ſeulement chargé du temporel de l'Egliſe, des aumônes, des biens de l'Evêque; il avoit encore des fonctions particuliéres dans l'Egliſe. Quand l'Evêque officioit, il étoit à ſa droite revêtu d'une tunique, tenant une eſpéce d'éventail à la main, ſelon l'uſage de l'Egliſe Grecque; il préſentoit à l'Evêque ceux qui devoient être ordonnés Prêtres. Pour l'adminiſtration des biens temporels, il avoit ſous lui un Officier qu'on nommoit *Cartulaire*.

Il y a eu en France des *Economes* ſpirituels, pendant les troubles de la ligue, pour conférer les bénéfices vacans *ad inſtar* des Ordinaires.

Un Économe *négligent*,
Peut par mauvais uſage épuiſer ſa finance. SÉNECÉ.

ÉCONOME, adj. m. & f. ſignifie auſſi, Prudent, ménager, qui ſçait régler ſes affaires, ſa dépenſe, l'adminiſtration de ſon bien. *Prudens adminiſtrator.* Cet homme eſt bien *économe*, il ne laiſſe rien perdre ni diſſiper chez lui.

ÉCONOMIE, ſ. f. Conduite ſage, ménagement prudent qu'on fait de ſon bien, ou de celui d'autrui. *Œconomia*, du Grec Οἰκονομία, *Conduite ſage.* L'*économie* eſt la ſeconde partie de la Morale, qui enſeigne à bien gouverner une famille, une communauté. Entendre bien l'*économie*. Ce prudent pere de famille avoit accru ſes biens par une prévoyante *économie*. BOSS. Je n'approuve pas une *économie* triſte, qui ſe contente de ſatisfaire aux beſoins, & ne donne rien au plaiſir. S. EVR. Il n'y a pas loin de l'*économie* à l'avarice. IO. Les femmes du grand air regardent l'*économie* comme une vertu bourgeoiſe. BELL. Le Prince de Condé fit voir qu'il avoit une parfaite intelligence de l'*économie* militaire, & combien la prévoyance eſt néceſſaire à un Général. SAR. Un avare déguiſe ſon avarice ſous le nom honnête d'*économie*. BELL. Une *économie* ſordide fait tomber dans le mépris. S. EVR.

ÉCONOMIE, ſe dit auſſi du bon uſage qu'on fait de ſon eſprit, & de ſes autres qualités: de la prudence à les bien placer, ou à les bien ménager. *Œconomia, prudens adminiſtratio.* Ce n'eſt pas aſſez d'avoir de grandes qualités, il en faut avoir l'*économie*. LA ROCH. Ménagez vos talens avec *économie*: autrement ils deviendront fades, ſi vous les mettez à tous les jours. BELL. Il faut de l'*économie* dans les plaiſirs; l'ame s'ennuie

nuie d'être toujours dans la même assiette. S. Evr. Epicure voulut que la sobriété fût une *économie* de l'appétit. In. Cet ouvrage demande un homme, qui par une étude assidue & une sévére *économie* de son temps se soit rendu familier le style des Peres. Mém. de Trév.

Économie Légale. *Legalis.* C'est la maniére dont Dieu jugea à propos de conduire son peuple, par le ministére de Moïse. Elle comprenoit non-seulement les loix politiques & cérémoniales, mais aussi la loi morale, entant qu'elle prononçoit malédiction contre tous ceux qui ne l'accomplirulent pas parfaitement. L'*economie légale* n'avoit pas la force de sanctifier les hommes.

Économie Évangélique, *Evangelica*, se dit par opposition à l'*economie* légale, & renferme tout ce qui appartient à l'alliance de grace que Dieu a traitée avec les hommes par Jesus-Christ.

On appelle en Pologne, *Economies* Royales, les biens affectés pour l'entretien de la Maison du Roi.

Économie, signifie quelquefois le bel ordre, & la juste disposition des choses. *Concinna series.* C'est une chose admirable que l'*économie* & la disposition des parties du corps humain, & de voir comme chacune fait régulièrement ses fonctions. On dit aussi l'*économie* d'un bâtiment, en parlant du ménagement de la place, & de la bella & commode disposition des appartemens. ☞ L'*économie* d'un tableau. *Economie* du dessein. Une belle *économie.* On admire aussi l'*économie* des abeilles, & la belle maniére dont elles se gouvernent dans leur petite république. On dit aussi, par la même raison, l'*economie* d'un Etat.

Ce mot dans ce sens s'applique aux mystéres de la Religion, & aux matiéres de la Théologie; & on appelle *economie*, la disposition des choses que la Providence a faites concernant l'incarnation du Verbe, & ce que Jesus-Christ a fait sur la terre pour sauver les hommes. Ce mot est pris da l'Ecritura, où S. Paul appelle cette conduite de Dieu Οἰκονομία, que S. Jerôme a traduit par *dispensatio.* Voyez *Ephes. I.* 10. *III.* 29. *Coloss. I.* 25.

ÉCONOMIQUE, adj. Qui appartient à l'économie. *Œconomicus.* Aristote a écrit deux livres de l'*Economique.* Les maximes *économiques* changent selon les occasions.

Économique, s. m. Ce mot signifie proprement un Exécuteur testamentaire; l'exécuteur des derniéres volontés d'une personne; celui qui a l'économie, &, si l'on peut ainsi parler, la disposition fiduciaire, c'est-à-dire, qui a par fidei-commis la disposition des biens d'un homme mort. *Œconomicus.* Harris. Cela doit s'entendre de l'Angleterre.

ÉCONOMIQUEMENT, adv. D'une maniére ménagére & économique. *Œconomicè, prudenter.* Dans ce Monastére on vit fort *économiquement*; il ne s'y fait aucuna dissipation.

☞ ÉCONOMISER, v. act. Gouverner, administrer avec économie. Il a bien *économise* les revenus de cette terre, de cette Abbaye.

Économisé, ée. part. Des revenus bien *économisés.*

ÉCOPE, s. f. Terme de Batelier. Espéce de pelle creuse qui sert à vuider l'eau des bateaux sur les riviéres.

Ce mot vient de *scopa*, ou plutôt de *ascopa*, qui est un vaisseau portatif où on met de l'eau, dont il est parlé dans Judith, Chap. 10. selon Du Cange.

Écope, est aussi un terme de Chirurgie, qui signifia, Division des parties charnues, par laquelle on tranche & coupe une partie cangrenée, ou chancreuse. Dec.

ÉCORCE, s. f. La partie extérieure des arbres qui leur sert de couverture, de peau. *Cortex.* L'*ecorce* du chêne battue sert à faire du tan. Les Sauvages de l'Amérique font des canots d'*écorce* de bouleau qui tiennent jusqu'à 24 personnes. On fait des cordes de puits avec la petite *écorce* de tilleul. Les *écorces* d'aunes servent à la teinture. Les Amans marquent leurs noms & leurs chiffres sur l'*écorce* des arbres. Les Anciens écrivoient sur des *écorces*, principalement du frene & du tillaul, non pas sur l'*écorce* extérieure, mais sur l'*écorce* interieure qui est dessous l'autre, plus mince, plus déliée, *cortex interior*, *tenuis tunica*, *tunicula*, *liber.* Fortunat en parle.

Scribere quo possis discingat fascia fagum,
Cortice dicta legi fit mihi dulce tui.

Ce mot vient du Latin *cortex.*

Écorce, se dit aussi de la peau ou couverture de quelques fruits, quand elle est épaisse. De l'*ecorce* de grenade. *Mali corium.* On fait des confitures exquises de l'*écorce* de citron, de melon, d'orange, &c. Les Jardiniers entent ou greffent les arbres en *ecorce*, *ad corticem*, *in alburnum.*

Écorce, se dit figurément en Morale, pour signifiee l'apparence, la surface extérieure des choses. *Species.* Le peuple ne regarde les choses que par l'*ecorce*, ne juge que par l'apparence. Les ignorans ne veulent point pénétrer dans le fond des sciences, ils s'arrêtent à l'*ecorce.* Le vulgaire s'arrete à l'*écorce* & aux apparences. Pat. Ceux qui parlent avec tant de facilité, ne s'attachent d'ordinaire qu'à l'*ecorce* des choses. S. Evr. Il est des amis agréables qui amusent; mais ils n'ont que l'*ecorce*; pour peu qu'on approfondisse, on n'y trouve pas son compte. M. Scud. Il ne faut pas s'arrêter à la croyance du vulgaire, ni à l'*ecorce* des choses. Il y a des gens qui passent pour polis, & qui n'ont que l'*écorce* de la politesse. Ball.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas mettre le doigt entre le bois & l'*écorce*, pour dire, qu'il ne faut pas sa commettre entre deux autorités de personnes puissantes, ni se mêler des différends qui naissent entre gens qui sont proches, comme entre le mari & la femme, les freres & les sœurs.

ÉCORCER, v. act. Oter l'écorce du bois. *Delibrare.* Il faut *écorcer* le bois en Mai, parcequ'en ce temps, la séve fait séparation du bois d'avec l'écorce. Il est très-difficile en une autre saison de le faire. Il faut le faire aussi lorsqua l'écorce est trop séche, ou mangée des vers, ou pourrie & gâtée, afin que l'arbre porte mieux.

Écorcer, a signifié aussi Raser. Sous Louis le Jeune, les Prêtres, qui étoient alors appellés Prévoires, se rasoient tout le visage, selon le Roman de Guarin. Les Prévoires *ecorcent* tout vis.

☞ A ÉCORCHE-CU, adv. En glissant, en se traînant sur le derriére. Ces enfans jouent *a ecorche-cu.* Il signifie aussi figurément, Par force, de mauvaise grace, avec répugnance. Il ne fait jamais les choses qu'*a écorche-cu.* Il est bas. Acad. Fr.

☞ ÉCORCHÉE, f. f. Nom d'une espéce de coquillage marin. *Excoriata: nubes concha.* On l'appelle autrement Nuce. L'*écorchee* est une des espéces de *Rouleau.* Le fond de ce coquillage est traverse de grandes taches brunes, & rayé par-tout légérement.

ÉCORCHER. v. act. Arracher la peau d'un homme; d'un animal, ou l'effleurer. *Excoriare*, *corium detrahere*, S. Barthelemi fut *écorché* tout vif. *Ecorcher* un bœuf, un mouton, un cheval, un âne. Les postillons ont souvent les fesses *écorchées.* *Ecorcher* un enfant, c'est lui donner le fouet, jusqu'à ce qu'il y paroisse sur la peau, ensorte qu'elle en soit effleurée. Les chevaux de bât sont sujets à s'*écorcher* sur le garot. Les essieux *écorchent* les arbres, les murailles, dans les lieux trop serrés. Les livres reliés en veau s'*écorchent* facilement. On menace un enfant de l'*écorcher*, pour dire, qu'on lui donnera le fouet bien serré.

En ce sens il vient du mot *excoriare*, ou de *scorzare*, Italien, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la meme chose.

Écorcher, signifie aussi, Faire une trop violente impression sur les sens. *Offensare*, *offendere.* Voilà une voix aigre qui m'*écorche* les oreilles. Les cormes vertes *écorchent* la langua, le gosier. La prêle *écorche* la main pour peu qu'on la manie.

Écorcher, signifie encore, Rançonner, exiger d'une personne plus qu'elle ne doit, vendre trop cher. Les Hôteliers de Hollande rançonnent, *écorchent* les passagers. Les monopoleurs *écorchent* ceux qui ont affaire de leurs marchandises. Les Procureurs *écorchent* les parties, quand ils leur font payer les dépens. Si je ne vous demande que tant de ce livre, ce n'est pas vous *écorcher.*

Écorcher une figure de cire, ou de terre, qui doit ser-

vir de noyau, c'est la ratisser pour la diminuer, & ôter de sa grosseur.

Écorcher, se dit figurément en Grammaire, lorsqu'on sçait une langue imparfaitement, qu'on la parle mal, & qu'on fait des mots qui tiennent en partie de la langue familiaire. Cet écolier ne fait encore qu'*ecorcher* le Latin. Cet Allemand *écorche* le François.

Écorcher, se dit proverbialement en ces phrases. Il est brave comme un lapin *ecorché*. On dit, *Ecorcher* une anguille par la queue; pour dire, commencer une chose par où on la devroit finir. On dit, qu'il n'y a rien de plus difficile à *ecorcher* que la queue; pour dire, que le point de la conclusion est ce qu'il y a de plus difficile dans une affaire. On dit aussi de celui qui se plaint d'un mal avant qu'il soit arrivé, Il ressemble à l'anguille de Melun, il crie avant qu'on l'*ecorche*: à quoi Molière faisant allusion, fait dire à une de ses Precieuses: Votre cœur crie avant qu'on l'*ecorche*, c'est-à-dire, avant qu'on lui fasse du mal. On dit aussi, *Ecorcher* le renard, pour dire, Vomir, rendre gorge. On dit encore, qu'il faut tondre ses brebis, & non pas les *ecorcher*; pour dire, n'exiger de ses sujets, de ses débiteurs, que ce qu'ils peuvent donner. On dit, Autant celui qui tient, que celui qui *ecorche*; pour dire, que le receleur est aussi punissable que le voleur. On dit encore, Beau parler n'*ecorche* point la langue; pour dire, qu'il ne coûte pas plus à parler civilement qu'arrogamment. On dit aussi, Trainer à *écorche* cul, pour dire, violemment, en laissant trainer le cul à terre.

Écorché, ée. part. pass. & adj. *Excoriatus*.

En terme de Blason, *écorché* se dit des loups de gueules, ou de couleur rouge.

ÉCORCHERIE, s. f. Lieu où on écorche les bêtes. *Laniena*. Ce cheval n'est bon que pour mener à l'*ecorcherie*.

Écorcherie, se dit aussi figurément d'une hôtellerie, d'une boutique, & de tout autre lieu où on fait payer les choses trop chèrement. N'allez pas chez ce Marchand, chez cet Hôtelier, c'est une *ecorcherie*. Le Palais est une vraie *écorcherie*.

ÉCORCHEUR, s. m. Celui qui écorche. *Corii detractor, evulsor, lanio, coriarius*, qui se dit tant au propre qu'au figuré; tant des *Écorcheurs* de chevaux, de chiens; que des Hôteliers, Marchands & gens de chicane qui exigent trop.

En 1437. dans la révolte des Pays-Bas contre le Duc de Bourgogne, leur Seigneur, les François étant entrés dans le Hainaut, y firent des maux infinis; & parce qu'ils depouilloient en chemise tous ceux qui tomboient entre leurs mains, on les nommoit vulgairement les *Ecorcheurs*. Paradin. *Annal. de Bourg. L. III. p.* 781. La licence des guerres debauchant les troupes, faute qu'elles n'etoient pas payees, avoit engendré deux sortes de brigands: les uns conduits par Rodrigue de Villandras, Antoine Chabanne, & le Batard de Bourbon, s'appelloient les *Ecorcheurs*; les autres se faisoient nommer les Retondeurs, qui en effet retondoient, écorchoient, &, par maniere de dire, éventroient les pauvres gens; n'étant sorte de barbarie & de cruauté qu'ils n'exerçassent pour en tirer de l'argent. Mézer. *T. II. p.* 26. Villandras fut assez insolent pour détrousser les Fouriers du Roi Charles VII. Ce Prince offensé d'un tel attentat, & excité par les cris du peuple, ordonna à tous ses autres Capitaines, & à toutes les villes, de courir sus aux *Ecorcheurs*, & bannit par Arrêt Villandras, Chabanne & le Bâtard de Bourbon. Villandras, pour mériter son pardon par quelque signalé service, recueillit plusieurs compagnies de ces *Ecorcheurs*, s'en alla en Guyenne, où il détruisit toutes les contrées de Médoc, de Buch, & le pays d'entre les deux mers, avec des inhumanités si diaboliques, que ceux de ce pays-là se souviennent encore du méchant Rodrigue. Nonobstant son départ, il resta encore grand nombre de ces compagnies enragées, qui desolerent la campagne; de sorte que les paysans s'étant retirés dedans les villes, & le labourage étant délaissé, s'ensuivit une grande famine, & delà une peste encore plus furieuse, qui fit mourir cinquante mille hommes à Paris en moins de six semaines. Mézer. *T. II. p.* 27.

ÉCORCHURE, s. f. Excoriation, enlèvement de la peau. *Excoriatio, intertrigo*. Il s'est fait une grande *écorchure* au derriere pour avoir couru la poste.

Tous ces mots viennent du Latin *excoriare*.

ÉCORCIER, s. m. Batiment qui doit accompagner les moulins à tan. C'est un grand magasin, où on met à couvert les écorces de chenes, parceque si on les laissoit à la pluie, le sel s'en detacheroit; & c'est en quoi consiste toute sa vertu.

☞ ÉCORE. s. f. Terme de Marine. Côte escarpée. On appelle côte en *écore*, une côte qui est taillée en précipice & à plomb. Il n'y a point d'*écores* plus célèbres que celles du Banc de Terre-Neuve. Voyez ESCORE. Il faut écrire *Ecore*.

ÉCORNE, s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *affront, perte*, ou *dommage* en ses biens, en son honneur. *Labes, detrimentum, clades, contumelia*.

Sire Apollon depité contre moi
De ce qu'avois fait écorne *a sa gloire*;
En le quittant pour suivre une autre loi,
M'en joua d'une, &c. P. Du Cerc.

Ce mot vient de l'Italien *scorno*, qui a été fait de *sperno*. Mén. Ou plutôt il vient de l'Allemand *schern*, qui signifie *illusion, moquerie*.

ÉCORNER, v. act. Rompre une corne à un animal qui a deux cornes. *Mutilare, decidere cornu*. Les Poëtes feignent qu'Hercule *ecorna* le fleuve Acheloüs, qu'il lui arracha une corne.

Ménage dérive ce mot du Latin *excornare*, comme qui diroit *ôter une corne*.

Écorner, se dit aussi de tous les corps qui ont des angles, quand on en émousse quelques-uns. On a *écorné* la corniche de ce buffet en déménageant. Cette pierre a été *écornée* en la montant. On ne joue point avec des dez qui sont *écornés*.

Écorner, se dit figurément & bassement en Morale, & signifie, Donner atteinte à quelques droits, ou privileges, & à toute sorte de biens qu'on retranche. *Infringere, elevare*. Les gens d'affaires *écornent*, tant qu'ils peuvent, les privileges & les exemptions du Clergé, de la Noblesse. Ce nouvel hôte est cause qu'on a *écorné*, qu'on a retranché notre portion. On dit aussi *écorner* une armée. *Ecorner* la pointe de la bataille. Danet. ☞ On dit populairement, *écorner* le cœur d'un homme, d'une femme, d'une fille, pour dire, s'insinuer dans son cœur, s'en faire aimer.

Écorné, ée. part. pass. & adj. *Decisus, imminutus, mutilatus*.

ÉCORNIFLER, v. act. & n. Aller dîner chez les gens sans y être invité, par un esprit de goinfrerie, ou d'épargne; chercher à manger aux dépens d'autrui; chercher des franches lippées. *Affectare, prosequi mensam, sectari*. Il n'y a rien de plus honteux à de gens qui ont du bien, que d'aller *écornifler* des repas, *écornifler* chez autrui. On pardonne aux gens nécessiteux, quand ils *écorniflent*, quand ils extorquent quelques repas.

Ce mot vient de *excornicular*e. Mén.

Écornifé, ée. part. Repas *écornifié*. *Cœna captata*.

ÉCORNIFLERIE, s. f. Action d'écornifleur, d'extorqueur de repas. *Alienæ mensæ affectatio*. Cet avare épargne son revenu, & ne vit que d'*écornifierie*. Jupiter Philien, φιλιος, étoit tellement estimé etre le génie de l'Amitié, que Diodorus Sinopensis, voulant donner à entendre que l'*écornifierie* & la flaterie étoient les sœurs batardes de l'Amitié, disoit plaisamment dans Athénée, L. VI. que Jupiter Philien avoit tout le premier commencé à écornifler, & à en enseigner le métier. Tristan. *T. I. p.* 419.

ÉCORNIFLEUR, euse. s. m. & f. Qui écornifle, qui cherche des repues franches, de franches lippées. *Parasitus*. Sur le midi, il dine bourgeoisement & en famille, mais bien & avec appetit; & s'il survient un ami, ou un *écornifleur*, il fait redoubler les plats. De Vign. Marv. Les tables des Grands sont toujours pleines d'*écornifleurs*. On les appelle aussi *piqueurs d'escabelle*. Les Anciens les appelloient *parasites*; & ils ont été de tout temps l'objet des satyres. Clément

Alexandrin appelle joliment les *écornifleurs* Γαςπημαρίται. c'est-à-dire, Qui ont les bras & les mains dans le ventre. MASCUR. ou plutôt qui ont le ventre dans les mains. Voyez PARASITE.

☞ ÉCORNURE, s. f. Terme de Maçon. Eclat qui se fait à l'arête de la pierre lorsqu'on la taille, qu'on la monte, ou qu'on la pose.

ÉCOSSE, s. f. Nom propre de pays *Scotia*, autrefois *Albion Septentrionalis*, ou *inferior*, *Caledonia*, *Albania*. Les Hibernois l'appellent encore aujourd'hui *Allabani*, les Anglois *Scotland*. C'est la partie de l'Isle de la grande Bretagne qui est au nord. Elle est hornée au midi par la mer d'Irlande & l'Angleterre, dont elle est séparée par le Golfe de Solway du côté du couchant, par celui de Twede du côté du levant, & par les montagnes Cheviotes entre ces deux golfes. L'Océan Calédonien, ou la mer d'*Ecosse*, la baigne de tous les autres côtés. Elle s'étend du septentrion au midi, depuis le 55ᵉ degré de latitude jusqu'au 59ᵉ ou environ: & du couchant au levant du 14ᵉ degré de longitude jusqu'au 20ᵉ.

On divise l'*Ecosse* en plusieurs manières différentes; en haute & basse *Ecosse*; en *Ecosse* méridionale & en *Ecosse* septentrionale, en *Ecosse* de deçà le Tay, & en *Ecosse* d'au-delà le Tay. La haute *Ecosse*, que l'on nomme Highland, ou Hoghland, c'est-à-dire, Terre ou Pays haut, est vers le couchant. Elle est ainsi appellée, parcequ'elle est pleine de montagnes. La basse *Ecosse* ou le Lowland, c'est-à-dire, Basse-terre, ou Bas-pays, est du côté du levant, & a beaucoup moins de montagnes, est plus peuplée, plus cultivée, plus fertile. L'*Ecosse* méridionale est la partie d'*Ecosse* qui est entre l'Angleterre & la rivière du Tay, qui est la plus considérable de tout ce pays. Elle comprend vingt Comtés, & l'Isle d'Arran. L'*Ecosse* septentrionale est la partie d'*Ecosse* qui s'étend depuis le Tay jusqu'au détroit de Pentland, qui est au nord entre l'*Ecosse* & les Orcades. Elle comprend quatorze Comtés. L'*Ecosse* d'en deçà le Tay, *Scotia cis-Taana*, est la même chose que l'*Ecosse* méridionale, & l'*Ecosse* d'au-delà le Tay, *Trans-Taana*, la même que l'*Ecosse* septentrionale. Les Isles Westernes, ou Ebudes, celles de Fare, les Orcades, sont des dépendances de l'*Ecosse*.

L'*Ecosse* étoit autrefois divisée en deux peuples; les Vetturions & les Calédoniens. Les Pictes succédèrent ensuite aux Vetturions, & les Scots, ou Ecossois, peuple de l'Hibernie, occupèrent le pays des Calédoniens qu'ils chassèrent. L'*Ecosse* a eu ses Rois particuliers jusqu'au commencement du XVIIᵉ siècle; car en 1603. Jacques VI. Roi d'*Ecosse* succéda à Elizabeth, & réunit les deux Royaumes sous le nom de Jacques I. Malgré cette réunion l'*Ecosse* avoit toujours été un Royaume séparé, qui avoit son Parlement distingué de celui d'Angleterre, jusqu'en 1707. que la Reine Anne fit l'union des deux Royaumes d'Angleterre & d'*Ecosse* en un seul, sous le nom de Royaume de la Grande-Bretagne. Cette affaire fut consommée le 17 de Mars 1707. dans le Parlement d'Angleterre, où elle approuva le Traité d'Union, avec l'Acte de ratification de ce Traité. Depuis ce temps-là il n'y a plus qu'un seul Conseil privé, & un seul Parlement pour les deux Royaumes. Les Ecossois n'ont que seize Lords ou Seigneurs dans la Chambre haute, & quarante-cinq membres dans la Chambre basse: ce qui fait la quarantième partie du Parlement des deux Royaumes, parceque la proportion de l'*Ecosse* avec l'Angleterre est comme 1 à 40. Ce Traité d'Union comprend 25 articles, qu'onze Commissaires Anglois & onze Ecossois examinèrent, approuvèrent & signèrent le 3 Août 1706. Le Parlement d'*Ecosse* les approuva le 4 Février 1707. celui d'Angleterre le 10 Mars de la même année, & le 17 suivant la Reine Anne se rendit au Parlement, où elle approuva le même Traité avec l'Acte de ratification. Cette union avoit été inutilement tentée par Jacques I. comme nous avons dit au mot de BRETAGNE.

La Religion de l'*Ecosse* est la Religion réformée; & la Secte Puritaine est la dominante. La couronne d'*Ecosse* est héréditaire comme celle d'Angleterre.

Il est difficile de déterminer quand l'*Ecosse* commença à se servir de monnoie. Boëthius assure que le Roi Donald I. fit faire de la monnoie d'or & d'argent; mais son autorité n'est pas suffisante. Si l'on en croit Larrey, Reutha, qui regnoit du temps de Ptolomée Philadelphe, fut le premier qui en fit battre. D'abord elle n'étoit que de cuir: celle de fer, de cuivre & d'argent vint ensuite: mais cet Auteur a copié sans jugement & sans critique tout ce qu'il a trouvé dans les Auteurs les plus fabuleux. L'argent monnoyé étoit commun en *Ecosse* pendant que les Rois Saxons gouvernoient l'Angleterre. Donald V. au IXᵉ siècle y fit faire de la monnoie Sterling, si l'on en croit quelques Auteurs; & c'est là l'origine de cette monnoie si commune depuis en Angleterre. La monnoie étoit commune sous David I. vers l'an 1124. Les Cabinets en sont encore pleins. La monnoie d'or n'a commencé qu'avec les Stuarts. On peut voir sur tout ce qui regarde la monnoie d'*Ecosse*, le sçavant & judicieux Traité de M. Nicollon, intitulé *Of the medals and coin of Scotland*; c'est-à-dire, des Médailles & des monnoies d'*Ecosse*.

Autrefois l'Irlande s'appelloit *Ecosse*: les Scots, ou Ecossois, peuples de cette isle, étant venus s'établir dans la partie septentrionale de l'Isle Britannique, ils donnerent à ce pays le nom de petite *Ecosse*, pour la distinguer de l'Irlande, qu'ils appellerent Grande *Ecosse*. Dans la suite le nom d'*Ecosse* s'est aboli pour l'Irlande, & il n'est resté qu'à la partie septentrionale de l'Isle Britannique.

Camérarius & Dempster ont écrit sur les Historiens & les gens de lettres d'*Ecosse*: le premier est si succint qu'il n'y a presque rien à apprendre dans son Livre. Les Critiques ont decrié l'ouvrage du second; mais l'on a depuis peu sur cela un fort bon ouvrage en Anglois, intitulé *The Lives, and Caracters of the most eminents Writers of the Scots nation*: c'est-à-dire, Les vies & les caractères des meilleurs Ecrivains d'*Ecosse*. Il est de M. George Mackenzie, & fut imprimé *in-fol.* à Edimbourg en 1708. Buchanan a donné un Histoire Latine d'*Ecosse* pleine de faussetés insignes & de calomnies.

M. Anderson prétend que dans le Recueil de M. Rymer, parmi les Actes qui concernent l'*Ecosse*, il y en a de faux.

Mer d'Ecosse. *Mare Scoticum. Oceanus Scoticus.* C'est la partie de l'Océan septentrional qui entoure l'*Ecosse* du côté de l'Orient, du Nord & de l'Occident; car la mer d'*Ecosse* s'étend jusques vers l'Irlande, & comprend même les Isles de l'Ouest de l'*Ecosse* & les Hébrides. La mer d'*Ecosse* est une partie de l'Océan Calédonien des Anciens.

Les Anglois donnent le nom de *Nouvelle Ecosse* à l'Acadie, découverte, à ce qu'ils prétendent, par Cabot; mais les François soutiennent que ce pays fut découvert par des Bretons sous Louis XI. & que François I. y envoya Jean Verazzan. En 1623. les Anglois envoyerent une nombreuse Colonie dans la Nouvelle *Ecosse*. Ils l'abandonnerent en 1667. & la cédèrent aux François. En 1690. ils y renvoyerent le Chevalier Guillaume Philips, qui en chassa les François, qui néanmoins s'en rendirent encore depuis les maîtres, & l'ont gardée jusqu'en 1713. qu'ils la cédèrent à l'Angleterre par la paix d'Utrecht.

ÉCOSSE, s. f. Couverture des fèves, des pois, des lentilles. *Siliqua*. *Ecosse* dure. *Ecosse* tendre. Il y en a qui disent *cosse*.

ÉCOSSER, v. act. *Detrahere siliquam*. Oter les pois, les fèves & autres légumes de leurs gousses, de leurs cosses. Des pois ramés & *écossés*, ce sont de gros pois tirés de leurs gousses, qui ont crû étant attachés à des rames ou branches de bois dans les jardins, à la différence de ceux qui rampent sur la terre à la campagne.

Écossé, ée, part. *E siliquâ evulsus*.

☞ ÉCOSSEUR, euse. adj. Qui écosse. *Ecosseuse* de pois.

ÉCOSSOIS, oise, s. m. & f. & adj. Qui est d'Écosse, qui appartient à l'Écosse. *Scotus*. Les *Ecossois* se prétendent originaires de la Tartarie Asiatique, d'où ils passerent premièrement en Espagne, & delà en Ecosse, plusieurs siècles avant la venue de JESUS-CHRIST. Larrey, dans *Edouard VI. p.* 572. Le même Auteur, qui

qui copie toutes les fables inventées dans les temps d'ignorance, rapporte que quoique ce nom *Ecossois*, *Scotus*, soit peu connu, ou ne le soit point du tout des Auteurs avant Constantius Chlorus, qui vivoit vers l'an 300. de J. C. il est cependant beaucoup plus ancien, si l'on en croit certaines histoires; car Gathele, fils de Cécrops, ayant épousé la Princesse Scota fille de Pharaon ou d'Orus VII. celui qui bâtit les Pyramides, & qui régnoit en Egypte au temps de la sortie des Israëlites, Gathele, dis-je, s'étant venu établir en Espagne, eut un fils nommé Heber, qui passa en Hibernie, puis dans la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, à laquelle il donna le nom de sa mere. D'autres prétendent que les *Ecossois* & les Bretons sont des Colonies de ces Phéniciens que chassa Josué, & qui s'établirent d'abord en Espagne, & puis en Ecosse & dans la Grande-Bretagne: d'autres les font venir de la Scandinavie, ou de la Suède, & d'autres de la Sarmatie, c'est-à-dire, des Scythes, d'où s'est formé, disent-ils, le nom de *Scot*, ou *Ecossois*.

Dans ces premiers temps-là les *Ecossois* n'étoient pas les seuls habitans de cette partie de l'Isle. Les Pictes la partageoient avec eux: c'étoient deux Colonies anciennes, qui, de quelque lieu qu'elles vinssent, s'établirent dans la Grande-Bretagne à peu-près en même temps. On dit que la division se fit sous le regne de Fergus I. dont on place l'installation 305. ans avant J. C. L'Ecosse septentrionale fut assignée aux Scots, & la méridionale aux Pictes. Tout ceci est tiré de Larrey.

Saint Jerôme, dans son second livre contre Jovinien, parle des *Ecossois*, & dit que c'étoit une nation Britannique; qu'ils étoient Anthropophages, & qu'il en avoit vû dans les Gaules. Ammien, qui vivoit à peu-près en même temps que S. Jerôme, & qui a le premier parlé des *Ecossois*, L. XXVI. C. 4. & L. XXVII. C. 8. les appelle *Scotti*. Hoffman lui fait dire qu'ils étoient originaires de la Cantabrie, Province de l'Espagne Tarraconoise, qui comprenoit une partie de la Biscaye & des Asturies; que delà ils vinrent s'établir en Hibernie, & ensuite dans la partie septentrionale de l'Isle Britannique, qui de leur nom fut appellée Ecosse; mais Ammien ne dit pas un mot de tout cela, ni de l'origine des *Ecossois*, ni des pays qu'ils ont occupés. Buchanan tire aussi les *Ecossois* d'Espagne; mais il ajoûte qu'ils descendoient de ces Celtes qui passerent les Pyrénées, & s'établirent en Espagne. Matthieu de Westminster dit qu'ils nâquirent des mariages des Pictes avec des femmes Hibernoises, & que leur nom leur fut donné, parcequ'ils descendoient de deux nations différentes; que *Scot* signifie un amas de choses différentes: mais si ce que dit le Vénérable Bede est vrai, il y avoit des *Scots* en Hibernie avant ces mariages des Pictes, puisque, selon lui, c'est aux *Scots* d'Hibernie que les Pictes demanderent des femmes. Cambden & quelques autres croient que les *Ecossois* sont originairement Scythes, & que le nom de Scot n'est qu'une corruption de celui de Scythe. Isidore, mauvais Auteur dans ces sortes de choses, dit que les *Ecossois* sont ainsi appellés du mot Grec σκότος, qui signifie *obscurité*, *ténèbres*. L'opinion la plus probable est que c'est un peuple d'Hibernie, ou d'Irlande, qui se rendit maître d'une partie du nord de l'Isle Britannique. Il est certain par Orosius, S. Prosper, Isidore, Bede, S. Bernard, & plusieurs autres, dont quelques-uns se trouvent dans le spicilége de D. d'Achery, que l'Irlande a été appellée Ecosse pendant plusieurs siècles, & que les peuples d'Irlande ont été appellés *Ecosses*, ou *Ecossois* d'Hibernie. Les Montagnards d'Ecosse parlent encore la même langue que les Hibernois.

Quelque antiquité que l'on donne à la Monarchie *Ecossoise*, dont quelques Auteurs placent l'établissement à l'an 420. de Rome, c'est-à-dire, plus de 330. ans avant J. C. sous Fergus I. Lloyd Evêque de Saint Asaph, & Stillingfleet Evêque de Worchester, ont montré qu'elle n'a commencé que 700. ans après J. C. L'an 1371. la couronne d'Ecosse passa à Robert II. de la famille des Stuards. Les *Ecossois* furent convertis

à la foi sous le Roi Donald dans l'onzième siècle, par des Missionnaires que le Pape Victor II. y avoit envoyés. Au seizième siècle ils embrasserent la Religion Protestante, & ils sont la plupart Presbytériens, ou Puritains.

Les *Ecossois* d'aujourd'hui sont de belle taille, robustes, vaillans, généreux & sobres; mais on les accuse d'être fiers, envieux & vindicatifs. Il y a comme deux différens peuples en Ecosse. Ceux qui habitent la partie méridionale sont polis; mais les Montagnards, & ceux qui demeurent vers le nord, sont encore à demi-sauvages.

La Garde *Ecossoise* est la première Compagnie des Gardes du Corps de nos Rois. Quoiqu'elle soit depuis long-temps toute composée de François, & qu'il n'y ait pas un *Ecossois*, elle ne laisse pas de conserver son ancien nom, & de retenir encore la phrase *Ecossoise*, *I am hire*, qui se prononce *Ai am hire*, c'est-à-dire, Je suis ici, me voici. Les Gardes *Ecossois* ont été établis en France par Charles VII. qui retint à sa garde des *Ecossois* tirés de ceux que les Comtes de Bucan & de Duglas, & d'autres Seigneurs *Ecossois*, lui avoient amenés pour chasser de France les Anglois. Quand un Garde de la Compagnie *Ecossoise* a fermé les portes du logis où est le Roi, il est appellé par un Clerc du Guet auquel il répond en *Ecossois*, *I am hire*, c'est-à-dire, *me voilà*. Voyez l'*Etat de France*.

☞ On demande comment il faut prononcer la dernière syllabe de ce mot, s'il faut dire *Ecossonais*, ou *Ecossais*. Le P. Buffier prétend qu'il faut prononcer de la seconde manière. Dans le discours ordinaire on prononce *Ecossois*, comme on prononce Hollandois, Irlandois, Anglois.

On dit proverbialement, fier comme un *Ecossois*.

ÉCOT, s. m. Ce que chacun paye pour sa part d'un repas qu'il fait en commun. *Symbola*. Pour vivre en liberté au cabaret, à l'hôtellerie, il faut que chacun paye son *écot*. Il faut compter & payer l'*écot*. L'Espagnol dit que c'est un grand plaisir de manger, & de ne point payer son *écot*.

Or est passé ce temps où d'un bon mot,
Stance, ou dizain, on payoit son écot. DES-H.

Quelques-uns dérivent ce mot de *collecta*, ou de *excolligo*, ou du vieux mot *escollage*, qui signifioit le payement d'une pension. Guyet le dérive de *exquota*, comme qui diroit *quota pars*. Ménage le fait venir de *scot*, mot Saxon, signifiant *vectigal*, ou *impôt*; car on disoit autrefois hommes de serviche, de taille & d'*écot*. D'autres le tirent du vieux mot *écot*, qui se dit encore dans le Blason, & dans les Eaux & Forets, d'une pièce de bois inégale, raboteuse, & où il reste encore les nœuds, & quelques bouts des branches qui en ont été retranchées, à cause de la ressemblance qu'elle a avec ces tailles de Boulangers & Taverniers, qui les rendent inégales par les hoches & entailles qu'ils y font, pour marquer la quantité de pain, de vin, de viande, ou des repas qu'ils fournissent à crédit; ensorte que quand on disoit, Payer son *écot*, c'étoit à dire, Payer le contenu en cette taille.

ÉCOT, se dit aussi par les Cabaretiers, des tables de ceux qui mangent ensemble. *Contubernium*. Il y a trois *écots* dans cette chambre, & tant dans cette autre. Il a fallu renvoyer cet *écot*, car il n'y avoit plus de place à le mettre.

C'est en ce sens que Loret, dans ses nouvelles en vers burlesques, appelle *écot* un repas, ou une collation magnifique, que Monsieur donna à S. Cloud.

La Princesse de Monaco
Etoit aussi du bel éco,
Dont je rogne un T *pour la rime*
Qu'ainsi je rends plus légitime.

On dit proverbialement à ceux qui viennent interrompre l'entretien d'autres gens, Parlez à votre *écot*, pour dire, Allez entretenir votre compagnie. On dit aussi d'un homme agréable en débauche, qui chante, qui fait de bons contes, qui met les autres en train, que

c'est un homme qui paye son *écot*, qu'on est bien aise de lui donner à manger. On dit aussi, Il a beau se taire de l'*ecot*, qui rien n'en paye; pour dire, qu'il est bien aisé de ne se pas plaindre d'un mal qui tombe sur autrui, ☞ & que nous ne devons point parler d'une affaire qui ne nous regarde pas, devant les interessés.

ÉCOT, s. m. C'est un tronc, ou grosse branche d'arbre, où il reste encore les bouts des branches qui en ont été coupées, & dont la taille par ce moyen n'est pas droite & unie. *Asper, rudis, non levigatus.*

Écot, se dit en termes de Blason, d'un tronc d'arbre, où il y a quelque reste de branches qui ont été rompues. Delà vient qu'on appelle croix *ecotées*, celles qui sont formées par de semblables pièces de bois.

ÉCOTARD, s. m. Terme de Marine, est une grosse pièce de bois mise en saillie & en rebord sur les côtés du bordage, le long des cintres du vaisseau, pour porter & conserver les haubans, & empêcher qu'ils ne touchent contre les bordages. On les appelle aussi *porte-haubans*; & ceux de l'avant servent à placer l'ancre.

ÉCOTÉ, adj. m. Terme de Blason. Il se dit des troncs, ou branches de bois dont les menues branches ont été coupées. Lécheraine en Savoye porte d'azur à la bande *écotée* d'or. P. Mén.

☞ ÉCOUAILLES, s. f. pl. se dit en Berry de la laine que l'on coupe de dessous les cuisses des moutons.

ÉCOUAN, s. m. Gros Bourg de l'Isle de France, à quatre lieues de Paris, vers le Septentrion.

ÉCOUCHAY, s. m. Gros Bourg de France en Normandie. *Ecouchay* est situé dans le Diocèse de Seez, sur la rivière d'Orne, une lieue au-dessous d'Argentan.

ÉCOUCHI, s. m. Bourg de France en Normandie. *Scoceium.* Voyez Hadrien Valois, *Not. Gall. p.* 508. *Ecouchi* est sur l'Orne. Ce nom s'est formé du Latin.

ÉCOUENE, s. f. Quelques-uns disent *Escuene.* Outil de Tablettier, Serrurier, ou autres Artisans, qui sert à raper uniment l'yvoire & le bois. C'est une espèce de rape qui a des cannelures par angles entrans & sortans.

☞ ÉCOUÉNER, v. act. se servir de l'écouéne pour dégrossir & raper quelque ouvrage. Les faiseurs de peignes disent, *écouener* un coupeau de buis.

☞ ÉCOUÉNETTE, s. f. Petite écouéne.

ÉCOUER, v. act. Couper la queue à quelque animal. *Detrahere, diminuere caudam, mutilare caudâ. Ecouer* un chien.

Écoué, adj. Animal à qui on a coupé la queue. Chien *écoué. Caudâ mutilatus, mutilus.*

ÉCOUET, s. m. Terme de Marine. Grosse corde qui va en diminuant par un bout, & qui sert à amurer la grande voile, & la voile de mizaine. *Funis nauticus, pes veli. Ecouets de revers*, sont ceux qui ne sont point amurés, & qui par conséquent sont opposés aux *écouets* du vent. Voyez *Couet*, qui est la même chose que ce qu'on appelle ici *écouet.* J'ai ouï dire *couet*, & non pas *écouet*, aux gens de mer que j'ai pratiqués, & j'en trouve même l'étymologie dans notre langue. Car il me semble que *couet* veut dire *coue*, ancien mot qui signifie *queue.* Nous avons appellé la queue de la voile, ce que les Latins ont appellé le pied, *pes veli.* Mais d'autres disent *écouet*, pour dire, la corde qui tient la voile amurée. On amure, c'est-à-dire, on attache un des bouts inférieurs de la voile contre le bois du vaisseau, pour la tenir plus roide du côté du vent qui vient obliquement. On dit *écouet* à queue de rât, pour marquer qu'il est plus gros par le bout d'en haut que par celui d'en bas. Ce qui revient encore à l'étymologie de *coue.* Les dogues d'amure servent à amurer, c'est-à-dire, à bander & à roidir les *couets* de la grande voile. Nicot écrit *coyts*, & ce mot pourroit effectivement venir de l'ancien mot François *coy*, pour dire, tranquille, en repos, &c.

ÉCOUFLE, s. f. Oiseau de proie qu'on appelle autrement *Milan. Milvus.* L'*écoufle* fait son vol sans bruit, & entrecoupe l'air quasi sans battre l'aile, & ne se branche presque jamais, n'ayant nulle peine à voler entre deux airs. L'*écoufle* s'appelle aussi Huau. Voyez Milan.

☞ Écoufle. C'est ainsi que les écoliers dans quelques endroits appellent une espèce d'oiseau de papier qu'ils font voler en l'air quand il fait vent. Dans d'autres endroits on l'appelle *haube.* Ces deux termes viennent de deux oiseaux effectifs; le premier du Milan, qui se nomme aussi *écoufle*; & l'autre du Hobereau, que quelques-uns appellent *haube.*

ÉCOUIS, s. m. Gros Bourg de France dans le Vexin Normand. *Escovium.* Il est situé sur le grand chemin de Paris à Rouen, à cinq ou six lieues au sud-est de cette dernière ville. *Ecouis* a titre de Baronie. Il y a une Eglise Collégiale à *Ecouis*, dont le Chapitre fut fondé en 1311. par Enguerand, Ecuyer, Sieur de Marigny, Comte de Longueville, & Chambellan de Philippe le Bel, qui y est enterré. *Descrip. Geogr. & Hist. de la Haute Norm. T. II. p.* 336.

ÉCOULEMENT, s. m. Mouvement, action de la chose liquide qui s'écoule. *Fluxio, fluxus.* Noé sortit de l'Arche après que l'*écoulement* des eaux eut laissé la terre à sec. La lumière est un *écoulement* perpétuel de rayons du corps du soleil. Il se fait un perpétuel *écoulement* & dissipation d'esprits par les actions de notre corps.

Écoulement, se dit aussi en choses spirituelles. Jesus-Christ sentit un *écoulement* de la vertu divine, quand la femme qui avoit le flux de sang fut guérie par le seul attouchement de sa robe, en S. Luc, Chap. VIII. v. 44.

ÉCOULER, v. n. pass. Pa[illegible] avec fluidité par quelque canal, & le laisser à sec. *Fluere, labi.* Les plus rapides torrens s'*écoulent* le plutôt, & durent le moins. On a fait *écouler* les eaux de ce fossé en perçant la contrescarpe, en rompant cette chaussée.

On le dit aussi des corps solides qui sont en mouvement vers un même endroit. Tout le sable de cette horloge s'est *écoulé.* Il ne faut que demi-heure pour faire *écouler* tous les carrosses du Cours, pour faire *écouler* tout le monde de la Comédie. On le dit aussi, pour, S'échaper, se glisser, s'enfuir sans éclat & sans bruit. Les Barbares, les voyant venir, s'*écoulerent* des deux côtés des montagnes. Ablanc. Voyant cela je m'*écoule.* Voit.

☞ Écouler le cuir. Terme de Corroyeur. C'est en faire sortir toute l'eau qu'il a prise, ou dans le tonneau, ou quand on le foule aux pieds.

Écouler, se dit fort souvent en prose & en vers en parlant du temps, des jours, des années, &c. Le temps s'*écoule* bien vîte. Les années s'*écoulent* sans qu'on y pense. Il s'est *écoulé* treize siècles depuis l'établissement de la Monarchie Françoise; mdccli. ans depuis la naissance de Jesus-Christ, & envison 5751. ans depuis la création du monde. Tout le temps de cette conférence s'est *écoulé* en vains discours. La vie s'*écoule* insensiblement. Nos années ne cessent de s'*écouler.* Boss. Il faut que notre empressement à bien user du temps égale la vîtesse avec laquelle il s'*écoule.* Nic.

Écouler, se dit figurément en choses spirituelles & morales, & signifie, S'échapper, se passer insensiblement. Votre bienfait ne s'*écoulera* jamais de ma mémoire.

Écoulé, ée. part. & adj. m. & f. *Elapsus, dilapsus.* Il a les significations de son verbe.

Ne renaîtrez-vous point, beaux jours de ma jeunesse?
Mais, ô souhaits trop superflus!
A rappeller ces jours en vain je m'intéresse:
Quand ils sont écoulés, *ils ne reviennent plus.*

Recueil de Vers.

☞ ÉCOUPÉE, ou ÉCOUPE, s. f. C'est le nom qu'on donne sur mer à un certain balai dont on se sert pour nettoyer le vaisseau. L'*écoupée* est faite de vieux cordages effilés, qu'on attache par un bout à un bâton. Quand on veut nettoyer le navire, on trempe l'*écoupe* ou l'*écoupée* dans la mer, & on lave & balaye ainsi tout ensemble. Ce balai s'appelle encore autrement *vadrouille* & *faubert.*

ÉCOURGÉE, s. m. Fouet composé de plusieurs brins de corde, ou de plusieurs lanières de cuir. Il est un peu vieux, & peu en usage. *Scutica, loreum flagellum.*

Borel le dérive du vieux mot François *courgie*, qu'on trouve

trouve dans Perceval, qui signifioit une verge, ou sangle de cuir propre à châtier. Du Cange le tire de *scoriata*. Il vient plutôt du langage Celtique, ou Bas-Breton, où *scourges* signifie *fouet*, & *scourgeza*, *fouetter*.

ÉCOURTER, v. act. Rogner, rendre trop court. *Curtare, truncare*. Vous avez trop *écourté* ce manteau, cette jupe de dessous, cette perruque.

Écourter, se dit encore d'un chien à qui on coupe la queue, d'un cheval à qui on coupe les oreilles. *Mutilare*. On le dit aussi quelquefois d'un homme qu'on a rendu eunuque: Et encore de celui qui a les cheveux coupés fort court.

Écourté, ée. part. & adj. *Curtatus*, *mutilatus*.

☞ ÉCOUSSER. Terme de Filassier. Il a la même signification que le verbe Échanvrer.

☞ ÉCOUSSOIR, s. m. C'est le même instrument que l'Échanvroir.

ÉCOUTANT, ante. adj. Auditeur, qui prête l'oreille à ce qu'on dit. *Auditor*, *auscultator*. Parlons bas de ces affaires, il y a ici des *écoutans* qui nous pourroient ouïr. On appelle aussi au Palais des Avocats *écoutans*, ceux qui n'ont point de pratique, qui ne plaident point, qui ne sont au Barreau que pour écouter.

☞ Écoutant, ante. Terme de l'Histoire Ecclésiastique. *Audiens*, *Auditor*. L'ancienne Eglise donnoit ce nom aux Catéchumènes du second rang, à ceux qu'on instruisoit encore, qui écoutoient, qui apprenoient encore la doctrine de l'Eglise, qui leur étoit enseignée par les Catéchistes, & qui n'en étoient point encore suffisamment instruits pour être admis à recevoir le baptême. Ceux du premier rang s'appelloient Elus. *Voyez ce mot*. On dit aussi *Auditeur* & *Oyant*. Voyez AUDITEUR.

☞ Les Manichéens donnoient aussi ce nom, ainsi que celui d'Elu, à leurs disciples ou sectateurs. Les *Ecoutans* ou Auditeurs parmi eux étoient les moins parfaits, auxquels on ne révéloit point, comme aux Elus, les secrets de la secte. Les Bulgares, qui étoient de vrais Manichéens, avoient de même leurs *Ecoutans* ou Auditeurs, & leurs Elus.

Ce mot vient du Grec ἀκουστὴς, *auditor*, d'ἀκούω; *audio*, comme son primitif *écouter*.

ÉCOUTE, s. f. Tribune ou entresole fermée par des jalousies, au travers desquelles ceux qui ne veulent pas être vûs peuvent écouter ce qui se dit en une salle qui est plus bas. *Specula*, *locus unde audiri*, *auscultarque quis potest*. Il est plus ordinaire au pluriel. Il y a des *écoutes* dans les Couvens, dans les Colléges. Quand les Dames assistent aux Theses dans les Colléges de l'Université de Paris, on les place dans les *écoutes*. Il y a aussi des espèces d'*écoutes* pour les Dames, dans les Salles où se tiennent les Académies au Louvre.

On dit proverbialement, qu'on est aux *écoutes*; pour dire, qu'on cherche de tous côtés des nouvelles de ce qui arrivera en une affaire où on prend intérêt. On appelle aussi un *écoute-s'il pleut*, un moulin à qui l'eau manque souvent; & figurément on le dit de celui qui attend patiemment qu'il lui vienne quelque bonne fortune, sans qu'il se mette en peine de se la procurer.

On appelle dans les Couvens des Religieuses, la Sœur *écoute*, *auscultatrix*, celle qui est cachée à côté de la grille pour écouter tout ce qu'on dira à une fille qui est au parloir.

Écoutes, en termes de Marine; sont des cordages qui sont deux branches amarrées aux deux points d'enbas de chaque voile ou bonnette; pour les tenir en état. *Funes velares postici*. Les *grandes écoutes* sont celles qui servent à border la grande voile. Les *écoutes de misaine*, sont celles qui servent à border la voile de misaine. *Ecoute d'artimon*, c'est celle qui borde la voile d'artimon, à la pouppe du vaisseau. On dit, Larguer ou filer les *écoutes*; pour dire, les lâcher; & Haler les *écoutes*; pour dire, les bander. Il y a aussi des *écoutes* de revers, qu'on appelle *fausses écoutes*. *Ecoute* de hune, est l'extrémité de la grande vergue, à laquelle on attache les extrémités de la voile de hune. On dit, Naviguer l'*écoute à la main*: c'est lorsqu'on navigue dans une chaloupe par un gros temps, & qu'on est obligé de tenir l'*écoute*, pour la larguer au besoin. *Aller entre deux écoutes*, c'est, Aller vent en pouppe.

ÉCOUTER, v. act. Prêter l'oreille pour ouïr. *Audire*, *auscultare*. On court un tel Prédicateur, on prend plaisir à l'*écouter*. Je vous demande audience, je vous prie, *écoutez*-moi, ne m'interrompez pas. Les habileurs veulent toujours parler, & jamais *écouter*. C'est un homme cruel & inexorable, il n'*écoute* personne. C'est une politesse, que d'*écouter* ceux qui nous parlent, & de leur répondre à propos. Bell. Il y a une certaine manière d'*écouter* qui persuade aisément que ce n'est pas par stupidité qu'on garde le silence. La Chet. Ceux qui croient avoir plus d'esprit que les autres, n'*écoutent* point, & veulent toujours parler. Bell. On se rend agréable quand on *écoute* volontiers & sans jalousie, & qu'on laisse avoir de l'esprit aux autres. S. Evr.

On disoit autrefois *Acconter*, & le peuple de Paris le dit encore. L'un & l'autre viennent du Grec ἀκούειν, signifiant la même chose. Ménage le dérive de *auscultare*.

Au Palais, le Président dit à un Avocat, qui vous *écoute*, qui vous oit? pour dire, qui est l'Avocat qui doit défendre contre vous, qui doit repliquer? On dit aussi, qu'un homme s'*écoute* parler, quand il parle froidement, & sans s'animer; ou lorsqu'il témoigne de la vanité, & une trop bonne opinion de lui-même, en marquant faire trop d'attention à ce qu'il dit.

Ecouter, se dit aussi en choses morales: pour dire, Faire réflexion, se laisser persuader, se rendre à quelque raison. *Obaudire*, *sequi*. Un brutal n'*écoute* point la raison, il n'*écoute* que son sens, son caprice. S. Evr. Je ne veux point *écouter* les fureurs de la vengeance. ☞ On lui défendoit d'*écouter* ses scrupules; mais il ne sçavoit pas précisément en quoi consistoit un scrupule. Bouhours.

J'écoutai *follement ce penser suborneur*. Corn.

Grand Dieu! saisi d'horreur, confus en ta présence;
Je ne puis te parler; écoute *mon silence.*
Recueil de Vers.

Cette femme commence à *écouter* les cajolleries, les douceurs de ses Amans. Eve se trouva mal d'avoir *écouté* le serpent. Mon amour ne veut rien *écouter*, & je vous prie de ne me point faire de remontrances. Mol.

D'un coupable transport écouter *la chaleur*. Rac.

En vain je veux contre elle écouter *ma colère:*
Toute ingrate qu'elle est, je crains de lui déplaire.
Corn.

On dit qu'un homme s'*écoute* trop, qu'il *écoute* trop son mal; pour dire, qu'il a trop d'attention à ce qui se passe en lui par rapport à sa santé.

On dit proverbialement, Sonnez comme il *écoute*, lorsqu'on veut faire *écouter* un bruit qu'on n'entend pas, ou pour se moquer d'une personne qui croit entendre du bruit, qu'aucun autre n'entend. C'est apparemment une transposition badine, Sonnez comme il *écoute*, pour, *Ecoutez* comme il sonne. Ce proverbe est bas; mais il est ancien.

Écouté, ée. part. pass. & adj. *Auditus*. On appelle au Manége un pas *écouté*, un pas d'école, un pas raccourci d'un cheval, qui est balancé entre les talons, qui les écoute sans se jetter sur l'un ni sur l'autre: ce qui arrive quand le cheval prend finement les aides du talon, & de la main.

☞ ÉCOUTEUR, s. m. Qui écoute.

Il n'est point de peste pareille
Aux rapports, vrais ou faux:
Rien de plus contraire au repos.
Plaute juge à merveille,
Lorsque parlant du rapporteur,
Ainsi que de son écouteur,
Il pend l'un par la langue, & l'autre par l'oreille.

Voyez Rapporteur, où se trouve le passage de Plaute. Écouteur est dans le petit Dictionnaire de Morel, tant

François

François que Latin. Il se trouve dans Nicot, dans le Dictionnaire François-Latin *in* 4°. Paris 1618. & dans Monet. Corgrave l'a mis aussi dans son Dictionnaire François & Anglois, où il rapporte le proverbe, A fol conteur sage *écouteur*.

ÉCOUTEUX. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval retenu qui ne part pas de la main franchement, qui saute au lieu d'aller en avant, qui ne fournit pas tout ce qu'un lui demande. *Cunctator*. Poussez ce cheval, il est *écouteux*.

ÉCOUTILLE, s. f. Terme de Marine: Ce sont de grandes ouvertures en forme de trappes, aux ponts ou tillacs d'un vaisseau, pour y descendre, ou en tirer les gros fardeaux & les marchandises. *Tabula fororum navalium*. Les portes qui les ferment s'appellent *panneaux*. On les appelle quelquefois *hiloires*, du nom des bordures qui les environnent. Il y a dans les grands vaisseaux d'ordinaire quatre *ecoutilles*: celle de la fosse aux cables, qui est vers la proue; l'*ecoutille* des soutes, qui est vers la pouppe; la grande *ecoutille*, qui est entre le grand mat & le mât de misène; l'*ecoutille* des vivres, qui est entre le grand mât & l'artimon.

ÉCOUTILLON, s. m. est une ouverture quarrée qui est dans les écoutilles, par laquelle on dévale dans un vaisseau. *Fenestra*.

ÉCOUVETTE, s. f. Espéce de petit balai dont se servent les ouvriers. *Scopula*. Il est vieux. Ce mot vient de *escouve*, dont la racine est *scopa*. On a appellé autrefois les Sorciers, Chevaucheurs d'*ecouvettes*; c'est-à-dire, de manches à balai; parcequ'on feint que les Sorciers vont au sabat, un manche de balai entre les jambes.

> *Non est, le dit-on vif brûler,*
> *Comme un chevaucheur* d'écouvettes. VILLON.

ÉCOUVILLON, s. m. Instrument qui sert aux Canoniers à nettoyer le canon, ou à le rafraichir. C'est un long bâton nommé *hampe*, au bout duquel il y a un gros bouton nommé *boete*, garni d'une peau de mouton avec sa laine. On l'appelle autrement *griffon* & *arrousement*. On le dit aussi des balais qui servent aux Boulangers & aux Pâtissiers à nettoyer leur four. ☞ Le balai dont se servent les Boulangers & Pâtissiers s'appelle néanmoins plutot *ecouvette* qu'*ecouvillon*. Les Maréchaux, Serruriers, & autres Ouvriers en fer, donnent le nom d'*ecouvillon* à un tres-petit balai qu'ils trempent dans de l'eau, qu'ils secouent sur leur forge, pour animer, selon les uns, & pour temperer, selon les autres, la vivacité du feu de leur forge. L'*ecouvillon* du canon sert plutôt à le rafraichir qu'à le nettoyer. Il faut ici expliquer comment se fait ce rafraichissement, c'est en trempant le bout de l'*ecouvillon* dans une cuvette remplie d'eau & de vinaigre, deux pintes d'eau sur une de vinaigre, dont on lave ensuite l'ame du canon. Sans cette précaution, le canon, venant à s'échauffer à force de tirer, creveroit.

ÉCOUVILLONNER, v. act. C'est se servir de l'écouvillon, tant pour nettoyer un canon, qu'un four. Quelques-uns croient que ces mots viennent de *quisquilia*, *ordures*, parcequ'on dit encore en Picardie, Les Sergens ont tout *equeville* chez nous; pour dire, nettoyé.

E C P.

ECPHRACTIQUES, s. m. Terme de Médecine. Médicamens qui ont la vertu d'ouvrir & de déboucher les conduits par où les humeurs doivent passer. *Aperientia*, *ecphractica pharmaca*. On les appelle autrement *aperitifs*. Les *ecphractiques* sont la petite centaurée, l'absynthe, l'aigremoine, l'hyssope, le chamædris, l'écorce de tamaris, les racines de capres, la scolopendre, &c.

Ce mot vient du Grec ἐκφράττω, delivrer d'obstruction, formé de ἐκ, & de φράττω, *obstruo*, *sepio*.

ECPIESMA, s. m. Terme de Chirurgie. *Ecpiesma*. Espéce d'embarrure, où il y a plusieurs esquilles qui pressent & fatiguent les membranes intérieures.

Ce mot est Grec, & a passé sans aucun changement dans notre langue: ἐκπίεσμα.

☞ ECPLERÔME, s. m. ἐκπλήρωμα, de πληρόω, *remplir*. Hippocrate entend par ce mot de petits sachets fermes de cuir, ou de quelque autre substance, destinés à remplir les cavités des aisselles. Il paroit qu'il se servoit de ces sachets dans la réduction de l'humerus. Pour cet effet, apres les avoir adaptes, il prenoit le bras, & appuyant le talon contre ces sachets, il repoussoit le corps. Cette operation est decrite fort au long dans le livre *De articulis*.

E C R.

☞ ÉCRAIGNE, s. f. Tabourot, au Prologue de ses *Ecraignes Dijonnoises*, dit que de son temps *Ecraigne* à Dijon étoit une hute faite avec des perches fichées en rond, & recourbées par en haut, d'une maniére qui ressembloit à la forme d'un chapeau, le tout couvert de gazon & de fumier, si bien liés, & melés, que l'eau n'y pouvoit pénetrer. En ce temps-là les Vignerons de chaque quartier avoient leurs *Ecraignes*, où apres soupé ils s'assembloient en hyver avec leurs femmes & leurs filles pour faire la veillée jusqu'à minuit. *Ecraigne* se prend & pour le lieu de l'assemblée, & pour l'assemblée même. Les pauvres gens ne batissent plus à Dijon de ces sortes de taudis. Ils tiennent leurs veillées l'hyver en quelques caves; & ces assemblées conservent encore le nom d'*Ecraigne*. *Gloss. Bourg.* Voyez l'Etymologique de Ménage, au mot *Ecrene*. Il ne faut qu'une femmelette du commun en son *écraigne*, comme on parle en Bourgogne, pour mettre un Medecin en bon prédicament par tout le quartier. *Cours de Médecine par Meyssonier.*

ÉCRAIN. Voyez ÉCRIN.

ÉCRAN, s. m. Petit meuble qui sert à se parer de la trop grande ardeur, ou de la lumiere du feu. *Umbella*. Il y a des *écrans* à pied qui se tiennent de bout devant le feu; d'autres à main, qu'on orne de diverses histoires & images. C'est un ignorant, qui n'a jamais appris le Blason que dans les *ecrans*; un mauvais Poete, qui ne fait des vers que pour les *ecrans*.

☞ ÉCRAN. Au figuré.

> ☞ *C'est vous, vendeurs de safran,*
> *Qui pretendez d'un fromage*
> *Faire au soleil un* écran,
> *Sur qui va fondre l'orage.* LETT. AUX HOLL.

Ménage après Bochart dérive ce mot du Grec σκιὰρ, qui signifie *umbraculum*.

On dit aussi à celui qui se met devant un autre pour empecher qu'il ne se chauffe, Otez vous, je ne veux point d'un *écran* si épais. On dit encore par antiphrase d'une porte ouverte, Voilà un vilain *ecran*.

☞ ÉCRANCHER, v. act. Terme de Manufactures de lainage. *Ecrancher* les faux plis; c'est les effacer.

ÉCRASER, v. act. Détruire, briser un corps par le poids, ou la dureté d'un autre. *Obterere*, *elidere*. Une meule de moulin *écrase* le grain. Dans ce tremblement de terre, il y a eu bien du peuple *ecrasé* sous les ruines des maisons. Quand on marche sur une chenille, sur un ver, on l'*ecrase*.

Ce mot, selon Ménage, vient du Latin *extrasare*. D'autres le dérivent du Chaldaïque *heras*, qui signifie *conterere*, *confringere*. C'est-à-dire, *froisser*, *briser*.

ÉCRASER, se dit figurément en Morale, pour dire, Détruire. Il a été prophetisé que la Vierge *ecraseroit* la tète du Serpent. Si vous choquez ce Ministre, il vous *écrasera* en un moment. *Ecrase* les impies de ton foudre. ABLANC. Il vaut mieux aider à détruire les impies, que de se laisser *écraser* sous leur chute. CAIL. M. Pascal traita ses adversaires, non comme des gens qu'il combattoit; mais comme des gens terrassés qu'il accabloit, & qu'il *écrasoit*. LE P. DAN.

ÉCRASER, signifie aussi, Rendre plat & peu élevé. *Æquare*, *humile reddere*. Cette femme a le nez *écrasé* & épaté. Cet homme a la taille courte, *écrasée*, engoncée.

ÉCRASÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Planus*, *humilis*, *obtritus*.

ÉCRÉBEL, s. m. Nom de lieu dans Judith VII. 15. *Ecrebel*. Ce nom n'est que dans le Grec, & il est suspect

pect à d'habiles gens, & à M. Réland. La Vulgate met Betharabe au lieu de *Ecrebel*. M. Hiller, dans son *Onomasticon*. p. 799. lit Ἐκρεβὲτ, *Ecrebet*, & s'imagine que c'est la région appellée par les Grecs *Acrabatene*.

ÉCRÉMER, v. act. Oter la crême, le dessus du lait, ou autre liqueur. *Decerpere cremorem*. On fait du mauvais fromage du lait qu'on a *écrémé*.

ÉCRÉMER, se dit figurément en choses morales. *Deflorare*. *Ecrémer* une affaire, c'est en tirer les plus clairs deniers, le plus liquide. *Ecrémer* un Auteur, c'est en tirer tout ce qu'il y a de meilleur.

ÉCRÉMÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Cremore*, *flore spoliatus*.

☞ ÉCREMOIRE, s. m. Les Artificiers appellent ainsi un morceau de corne ou de fer blanc de deux à trois pouces de long & de large, dont ils se servent pour rassembler les matiéres broyées, ou les prendre dans les boëtes où on les conserve.

☞ ÉCRENAGE, s. m. Terme de Fondeur de caractères d'Imprimerie. Action d'écréner.

☞ ÉCRENER une Lettre. C'est évuider le dessous d'une partie de l'œil d'une lettre avec un canif, ou un petit instrument qu'on appelle écrenoir. Il n'y a que les lettres longues qui *s'écrénent*, afin que les quadratains, ou espaces, qui séparent les mots, puissent se placer par dessous.

☞ ÉCRENOIR, s. m. Petit instrument, avec lequel on écréne.

ÉCRENNES, s. f. plur. Vieux mot qui se disoit autrefois de ces maisons que les paysans creusent sous terre, & qu'ils couvrent de fumier, où les filles vont faire la veillée: elles étoient autrefois en usage chez les Allemans, comme il se recueille d'un passage de Tacite. Ce qui a donné le nom aux *écrennes* Dijonnoises & Champenoises, dont parlent quelques Auteurs.

☞ ÉCRETEAU, s. m. Terme de Tondeur de Draps. *Voyez* DESMARCHE.

☞ ÉCRÊTER, v. act. C'est battre un mur, une redoute, un épaulement, &c. par le haut, pour chasser ceux qui sont derriére, ou s'en rendre l'entrée moins difficile. On *écrête* les pointes des palissades qui défendent le chemin couvert, avant que de l'attaquer.

ÉCREVISSE, s. f. Poisson testacée, espéce de cancre. *Cancer*, *carcinus*. Baudouïn, dans son préambule sur les fables de Phédre, dit qu'il croît que comme l'on dit un grand & une grande aigle, on peut dire un grand & une grande *ecrevisse*. Roenm. Baudouïn se trompe: l'usage est contraire, & fait toujours *ecrevisse* de genre féminin. L'*écrevisse* est un poisson crustacé, fait à peu-près comme le scorpion, mais beaucoup plus gros; & qui a, comme cet insecte, des pates disposées en maniére de serres, ou tenailles. Il se nourrit d'herbes, de grenouilles, de cadavres, d'excrémens de divers animaux.

Il y a des *écrevisses* de riviére, & des *écrevisses* de mer, & chacune de ces deux espéces se divise encore en plusieurs autres. On trouve des *écrevisses* dans les petits canaux bourbeux qui sont le long des prairies. On en trouve dans les ruisseaux qui coulent & qui ont des sources; & ces *écrevisses*-là sont bien meilleures que les autres. Les *écrevisses* n'ont que trois dents placées au fond de leur ventricule. Les *écrevisses* n'ont point de paupiéres, non plus que la plupart des poissons. L'*écrevisse* ne nage point avec les pieds; mais elle se sert de sa queue pour frapper & pousser l'eau. Ce mouvement lui sert aussi à marcher sur la terre; ce qui fait qu'elle va à reculons. Les *écrevisses* ont douze pieds. Les *écrevisses* de mer ressemblent aux *écrevisses* de riviére, hormis que celles-là sont beaucoup plus grosses & moins délicates que celles-ci. Les unes & les autres deviennent rouges en cuisant. Toutes les *écrevisses* ont à peu-près les mêmes qualités.

Les *écrevisses*, soit de terre, soit de mer, ont une chair fort nourrissante, de bon goût, fortifiante, mais qui se digère lentement, sur-tout celle des *écrevisses* de mer. Le suc en est adoucissant, & convient particuliérement dans les chaleurs de poitrine, dans la toux, & même, comme le remarque le sçavant Rivinus, dans le scorbut, dans la mélancholie, dans les douleurs de rate, dans la goutte, & dans toutes les indispositions qui viennent d'une trop grande acreté d'humeurs. Les *écrevisses* sont un des meilleurs mets de Carême. On les mange en ragoût, en hachis, en tourtes, en salade; il s'en fait des coulis excellens, & il n'y a point de bonne bisque où elles n'entrent. Les *écrevisses* sont salutaires aux phthisiques & aux asthmatiques. Leur usage est d'un grand secours contre l'excessive maigreur; mais il ne faut pas qu'il soit trop continué; car leur suc renferme quelque chose de narcotique, qui à la longue peut faire tort à la santé. Du reste, c'est un fort bon manger que l'*écrevisse*, soit hommar, langouste, chevrette, ou autre: elles purifient le sang, poussent par les urines, & détergent les ulcères de la gorge. Voyez le *Traité des Aliments* de M. Andry, celui de M. Lémeri, & Jonston *De Piscibus*.

Les *écrevisses* mâles ont dans l'estomac deux petites pierres blanches de la grosseur d'un pois, & quelquefois plus grosses, faites comme un œil; on les appelle pour cette raison yeux d'*écrevisse*. Ces pierres sont de grand usage dans la Médecine pour purifier le sang, & pour absorber les acides; on les emploie en poudre. On les trouve seulement au temps qu'elles posent leurs écailles. ☞ Les *pierres d'ecrevisses*, autrement nommées *yeux d'écrevisses*, sont de petits corps blancs, durs, ronds, convexes d'un côté & plans de l'autre, ayant du côté plat une petite cavité: lesquels se trouvent dans les *écrevisses* aux mois de Mai, de Juin & de Juillet. Il y a des Charlatans qui fabriquent des *yeux d'écrevisses*, & qui y réussissent si bien, que les Droguistes les plus experts s'y laissent souvent tromper. Pour découvrir la tromperie, il n'y a qu'à les écraser, & jetter dessus un peu d'esprit de sel. Si les *yeux d'ecrevisses* sont vrais, il s'excitera une fermentation; s'ils sont faux, il ne s'en fera point, à moins qu'ils ne fussent faits de coquillages. Les *yeux d'ecrevisses* naturels ont la vertu d'adoucir les humeurs âcres, d'émousser, d'absorber & de précipiter les acides: c'est pourquoi ils conviennent dans les ardeurs d'estomac, dans la colique, dans la pleurésie, dans la gravelle, dans les fiévres continues, dans les fiévres erratiques. Les *écrevisses* entiéres ont la même vertu; on les écrase avec leur coquille, & on en fait des bouillons, qui ne sont pas moins bons aux personnes saines qu'aux malades. L'*écrevisse* est propre contre la morsure des chiens enragés. On fait brûler des *écrevisses* dans une poële de cuivre jusqu'à ce qu'elles soient en cendre, & on donne tous les matins pendant quarante jours une petite cueillerée de cette cendre délayée simplement dans de l'eau. Galien vante extrêmement ce reméde.

On trouve en Amérique des *écrevisses* d'une grosseur prodigieuse: quelques Auteurs disent qu'elles sont dangereuses & cruelles.

Ce mot vient, selon Nicot, de l'Allemand *crebs*, ou du Latin *carabus*. Ménage le dérive de *scarabisea*, qui a été fait de *scarabus*, qu'on a dit pour *carabus*; ou de l'Anglois *crabfish*, qui signifie *écrevisse*. Rondelet appelle les *écrevisses*, *astaci fluviatiles*.

On dit proverbialement, d'une personne à qui on reproche quelque chose de honteux, qu'elle est devenue rouge comme une *écrevisse*; Qu'un homme va comme une *écrevisse*, quand il recule, au lieu d'avancer.

Le Grison, qui des flots redoute le caprice,
*Tire de son côté, fait le pas d'*écrevisse. R.

Un Auteur anonyme a écrit depuis peu que peut-être les sauterelles que mangeoit S. Jean étoient des *écrevisses*, parcequ'il y a certains rivages de mer où les pauvres vivent en été d'une espéce de langoustes que le peuple appelle sauterelles. Mais les langoustes s'appellent en Grec καραβὶς, & S. Matthieu III. 4. aussi-bien que S. Marc I. 6. se servent du mot ἀκρὶς, qui certainement ne signifie point des *écrevisses*.

En Astronomie on appelle le Signe de l'*Ecrevisse*, ou du Cancer, le quatriéme depuis *Aries*, au commencement duquel se fait le Solstice d'été. C'est une constellation formée de 13 étoiles, selon Ptolomée; de

17

17 selon Képler ; de 35 selon Bayer ; qui représente la figure d'un *écrevisse*. D'autres disent qu'on lui a donné ce nom, à cause que quand le soleil y est arrivé, il semble marcher comme les *écrevisses* à reculons vers l'Equateur. Ce signe est la Maison de la lune, & l'exaltation de Jupiter, selon les idées des Astrologues.

Le signe de l'*écrevisse* se marque par les Astronomes par une figure qui semble former le nombre de 69. parceque cette figure est rétrograde comme l'*écrevisse*, le 6 & le 9 s'entrechangeant l'un en l'autre quand on les retourne.

Autrefois le mot d'*écrevisse* signifioit aussi une espéce d'armure. ☞ C'étoient des cuirasses faites de lames de fer, mises les unes sur les autres, à la maniere des écailles d'*écrevisses*.

ÉCRIER, v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. *S'écrier*. Elever sa voix : crier avec surprise, admiration, ou indignation, ou douleur. *Vocem attollere, clamare*. Il s'est *écrié* à la vûe de son ennemi. Ce curieux s'est *écrié* à la vûe de ce tableau. Un Prédicateur s'*écrie* de toute sa force contre la licence du siécle. Faites votre devoir de vous *écrier* comme il faut. Mol. Tout le monde s'*écrie* contre ce mot. Vaug. Seigneur, je m'*écrie* vers vous du profond abyme où je suis.

*Abus, s'*écria-t-il*, hé devenez dévote !*
Ne le deviens-on pas à la ville, à la Cour ?
*Moi devote ! qui moi ? m'*écriai-je *à mon tour.*
Des Houl.

☞ ÉCRILLE, s. f. Clôture faite de barres posées de travers, pour empêcher le poisson de sortir des étangs par les décharges.

ÉCRIN, s. m. Petit coffre où l'on met des pierreries. *Scrinium, cimelium*. Les Orfévres mettent leurs pierreries dans des *écrins*. Les anciens Héros des Romans portoient toujours des *écrins* de pierreries, pour s'équipper au besoin. On écrivoit autrefois Escrain. Voyez qu'il imite cet Aloisio Geni, qui mourut en Hongrie avec le petit *escrain* de pierres prétieuses, qu'il réservoit pour des nécessités futures, en négligeant les présentes ? Maseur.

Ce mot vient de *scrinium*. Mén.

☞ ÉCRINIER, ou *Ecrainier*, s. m. Artisan qui fait des écrins. Il y a à Paris une Communauté des Maîtres Layetiers, *Ecrainiers*.

ÉCRIRE, v. act. *J'écris, tu écris, il écris, nous écrivons, j'écrivis, j'ai écrit, j'écrirai, que j'écrive, que j'écrivisse*. Peindre avec la plume, former des caractéres qui puissent expliquer la pensée. *Scribere*. Ce Commis *écrit*, peint fort bien, sa lettre est nette & lisible. Il *écrit* en lettre Françoise, Italienne, batarde, en lettre de compte, de finance, en minute, en chicane. Le Greffier *écrit* sous le Président ce qu'il prononce. Il gagne sa vie à *écrire* des Sermons, à copier. On *écrit* aussi sur des tablettes avec l'aiguille, & avec le crayon.

L'on s'est servi autrefois de différentes choses pour écrire, 1°. L'on a *écrit* sur des feuilles de palmes. 2°. Sur des feuilles de fleurs. 3°. Sur de l'écorce d'arbres, principalement du tilleul, du papier, & du hêtre. 4°. Sur de petites piéces, ou planches, ou tablettes de bois très-minces, que l'on rabotoit, & qu'on polissoit avec soin : on les appelle en Grec πινακίδια, en Latin *schedæ* : on les enduisoit de cire, & l'on écrivoit sur cet enduit. C'est ce qu'on appelloit *pugillares*. Prudence nous en a donné une description. Les Chinois *écrivent* toujours de haut en bas ; & commencent la premiére ligne où finit la nôtre ; ainsi pour lire leurs livres, il faut d'abord aller chercher la derniére page, qui parmi eux en est le commencement. P. Le Comte. *Écrire* mal n'a jamais été à la Chine, comme autrefois en France, une marque de noblesse. Tout le monde s'y pique de bien peindre ; & avant que de se présenter pour être admis au premier degré des Lettrés, il faut avoir fait preuve de bon Ecrivain. P. Le Comte.

Jouer au piquet à *écrire* ; c'est-à-dire, à marquer les points sur une carte avec la plume, ou le crayon.

On dit, Faire *écrire* son nom à la porte ; pour dire, Faire *écrire* son nom au Portier, quand on ne trouve pas la personne qu'on étoit allé voir. On demande à ceux qui allèguent quelque chose sans preuve, Où cela est-il *écrit* ? On a de tout temps proposé des méthodes pour *écrire* aussi vite qu'on parle. Jacques Costard, Bachelier en Théologie, fit imprimer à Paris un petit *in*-8° de vingt-six pages sur cette matiere en 1651. Ramsa, Ecossois, a fait aussi une Tachéographie en Latin, qui a été traduite en François, & imprimée à Paris *in*-12. en 1681. mais ces méthodes ont paru plus curieuses que commodes, ou utiles, & ne sont guère devenues à la mode ; les François ne s'en accomoderont jamais. Les Notes de Tiron que l'on a données dans le IIe Tome de Gruter sont une ancienne Tachéographie, ou maniere d'écrire vite & couramment. Ceux qui *écrivoient* ainsi s'appelloient *Notarii* en Latin, & Ταχυγράφοι en Grec. Voyez Tachéographie.

Écrire, signifie aussi, Faire sçavoir par lettres. Je vous ai *écrit* de venir. Il y a long-temps que vous ne m'avez *écrit*. Le Roi lui a *écrit* de sa main. J'oubliois à vous demander pardon d'avoir voulu avoir de l'esprit en vous *écrivant* : il ne falloit que de la tendresse. S. Evr. Comme on n'*écrit* pas d'ordinaire aux gens pour les facher, il faut un peu se proportionner au degré d'orgueil de celui à qui on *écrit*. Cail. *Écrivez*-moi sans soin, afin que vous m'*écriviez* avec plaisir. Voit. On ne doit jamais *écrire* que quand on *écrit* bien. M. Scud. Balzac en *écrivant* ses lettres songeoit plus à la postérité, qu'à ceux à qui il les *écrivoit*. Id. Il y a des gens qui *écrivent* seulement pour *écrire*. S. Evr.

Écrire signifie aussi la maniére de choisir & de disposer ses lettres. Nous *écrivons* de la gauche à la droite ; & les Orientaux au contraire, de la droite à la gauche. Il y a des peuples qui *écrivent* du haut en bas. Ce mot s'*écrit* en plusieurs façons ; en parlant de son orthographe. L'orthographe est la maniére de bien *écrire* un mot. Les Egyptiens *écrivoient* en lettres hiéroglyphiques.

Écrire, signifie aussi, Composer, rédiger par écrit ses pensées, ou ses lectures, pour s'en servir, ou les transmettre à la postérité. La gloire de certaines personnes est d'*écrire*, & celle de quelques autres est de n'*écrire* point. Quelque génie qu'on ait, il est impossible de bien *écrire* pour son siécle, qu'après s'etre formé l'esprit sur les anciens, & le goût sur les modernes. Cet homme *écrit* bien & poliment ; il *écrit* avec netteté & avec jugement ; il *écrit* sçavamment & avec facilité. Il *écrit* en prose & en vers, en Grec & en Latin, &c. Les Grecs & les Romains ont bien *écrit* de l'Eloquence, les Arabes de la Médecine & de l'Astrologie. Galien, Aristote, S. Augustin, S. Thomas, ont beaucoup *écrit* ; ont fait beaucoup d'Ouvrages. Il y a des gens qui *écrivent* bien, & qui parlent mal ; la raison est qu'ils ont besoin de tout le calme du cabinet pour bien arranger leurs pensées. S. Evr. Ces grands génies qui ne cherchent que la gloire, n'ont pas tant pour but d'instruire, que d'éblouïr. Ils n'*écrivent* que pour eux. Le Ch. de M. Pour bien *écrire*, il faut bien penser. S. Evr. J'ai laissé aux autres le soin de bien *écrire*, & je n'ai pris pour moi que celui d'*écrire* beaucoup. La Serre.

Pour écrire *encor bien, j'ai trop long-temps* écrit ;
Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit. Corn.

*Il se tue à rimer : que n'*écrit-il *en prose ?* Boil.

Mille fameux Auteurs à sa gloire ont écrit.
De la Motte.

*Assez imprudemment je lui promis d'*écrire.
Des-Houl.

M. de Balzac a intitulé un de ses Entretiens, Qu'il n'est pas possible d'*écrire* beaucoup, & de bien *écrire*. Ce n'est pas en *écrivant* vite que l'on apprend à bien *écrire*. Bouh. Le P. Bouhours avoit mis d'abord à

écrire

écrire bien. Il a reconnu depuis qu'il falloit mettre, *à bien écrire.*

Au Palais on appointe les parties en droit, à *écrire* & produire, donner contredits & ſalvations; pour dire, Mettre les demandes & défenſes ſur le papier, quand on n'a pû juger l'affaire ſur le plaidoyé des Avocats. Cet Avocat ne plaide plus, il ne fait qu'*écrire* & conſulter.

☞ ÉCRIRE, Il ſignifie auſſi, s'engager par un écrit. Il ne ſuffit pas de donner des paroles, il faut *écrire*. AC. FR.

On dit proverbialement & ironiquement, Voilà une bonne voix pour *écrire*, & une bonne main pour chanter. On dit auſſi, A mal exploiter bien *écrire;* pour dire, que les Sergens font des exploits faux pour rectifier les fautes qu'ils ont faites en exploitant. On dit auſſi, *Ecrire* de bonne encre; pour dire, avec forte menace ou recommandation. On dit par maniere de ſentence, *écrire* en Italien, ſe vanter en Eſpagnol, tromper en Grec.

ÉCRIRE, ſe dit figurément en choſes morales. Sa malignité eſt peinte & *écrite* ſur ſon viſage. On dit poëtiquement, Son nom eſt écrit au temple de Mémoire. Cet affront eſt *écrit* & gravé dans ſa mémoire, il ne l'oubliera jamais. Une coquette oublie que les rides ont *écrit* ſon âge ſur ſon viſage. LA BRUY.

Je vois tous mes malheurs écrits *ſur ſon viſage.* RAC.

Avecque quatorze ans écrits *ſur le viſage*
Il vous ſeroit beau voir prendre un air ſerieux.
DES-HOUL.

ÉCRIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Scriptus.* On trouve la volonté de Dieu *écrite* par tout, dans les maux comme dans les biens. ABB. DE LA TR. Quand le principe de Neſtorius, conforme au vôtre, de ne rien recevoir qui ne ſoit *écrit*, vous donneroit quelque penchant à ne pas condamner ſon erreur, n'eſt-il pas vrai qu'après un examen ſoumis & modeſte, vous forcerez ce penchant? PÉLISSON. Droit *écrit*. Voyez DROIT.

On dit proverbialement, Ce qui eſt *écrit* eſt *écrit;* pour dire, qu'on ne veut rien changer à ce qui eſt *écrit*, à ce qu'on a réſolu.

ÉCRIT, ſ. m. Papier écrit; témoignage ou preuve qu'on donne par la ſignature de quelqu'un, ou qui eſt rédigé ſur le papier. *Scriptum, ſcriptura.* Les chicaneurs plaident contre leur *écrit*, contre leur cédule. Cet Avocat plaide par *écrit*, il a en main un bon contrat, une preuve écrite. L'Ordonnance de Moulins veut qu'on ait preuve par *écrit* d'un prêt excédant cent livres. En ce ſens, il eſt oppoſé à la preuve teſtimoniale. On appelle un procès par *écrit*, un appel d'une ſentence donnée ſur production des parties. Les Coutumes de France ont été long-temps ſans être rédigées par *écrit*. Il a publié un *Ecrit*, un Libelle, un Manifeſte. On lui a donné ſon congé par *écrit*. ☞ On dit, Mettre en *écrit* une choſe pour s'en ſouvenir; pour dire, l'écrire ſur ſes tablettes, ſur quelque morceau de papier. Et, Coucher par *écrit;* pour dire, Mettre par *écrit*. Coucher bien par *écrit;* pour dire, écrire en bons termes. Ces deux derniers ſont du ſtyle familier. ACAD. FR.

ÉCRITS, au pluriel, ſe dit des livres imprimés, ou non imprimés. *Scripta, volumina, charta, libri, codices.* Nous apprenons des *Ecrits* des Anciens, de leurs livres, qu'ils nous ont laiſſés par écrit. La plûpart de leurs *Ecrits* ſont perdus faute d'avoir connu l'imprimerie. Les Profeſſeurs publics dictent à leurs écoliers des *Ecrits* de Théologie, de Philoſophie, de Droit, de Médecine.

LOUIS, de ſes faveurs combla les beaux Eſprits;
Jamais Roi ne fournit tant de ſujets d'écrire,
Ni ne paya mieux ces Ecrits.

Tous ces mots viennent de *ſcribo, ſcripſi, ſcriptum*, qui ſignifie *écrire*. Nous ajoûtons un *e* au commencement des mots Latins qui commencent par une *ſ* immédiatement ſuivie d'une autre conſonne: *ſpiritus*, eſprit; *ſtatus*, état; *ſcutum*, écu; *ſcopulus*, écueil; *ſcutella*, écuelle, &c.

ÉCRITEAU, ſ. m. Titre ou inſcription en groſſes lettres qu'on met ſur quelque choſe pour en donner connoiſſance. *Epigraphe, inſcriptio.* Les Boëtes d'Apothicaires ont des *écriteaux* pour faire connoître les drogues qui ſont dedans. On met des *écriteaux* aux gens qu'on fuſtige, pour marquer la cauſe de leur ſupplice. On met des *écriteaux* aux maiſons qui ſont à vendre, à louer, aux chambres garnies. Les Maîtres Écrivains ont des *écriteaux* pour leurs enſeignes.

ÉCRITOIRE, ſ. f. Eſpéce d'étui où l'on ſerre les choſes néceſſaires à écrire, & particuliérement le canif, les plumes, l'encre & la poudre. *Theca calamaria.* Il y a de grandes *écritoires* de cabinet, de petites *écritoires* pour la poche. Les Ecoliers ſe battent à coups d'*écritoire*. Les Nobles appellent par mépris les gens de robe, des gens d'*écritoire*.

On appelle Greffiers de l'*écritoire*, ceux qui aſſiſtent aux rapports qui ſe font en Juſtice à Paris par les Experts nommés pour les viſites des bâtimens, & qui les rédigent par écrit.

M. Bruneau, dans ſes *Obſervations & Maximes ſur les matieres criminelles*, met le nom d'*Ecritoires* parmi ceux qu'on donne aux priſons.

☞ ÉCRITOIRE. C'eſt ainſi qu'on appelle le lieu où ſe tiennent les aſſemblées des Maîtres Jurés Charpentiers de la ville & fauxbourgs de Paris.

ÉCRITURE, ſ. f. *Scriptura.* On le dit par excellence des Livres ſacrés, le Vieux & le Nouveau Teſtament, qu'on appelle l'*Ecriture-Sainte*. Les Hébreux appellent auſſi les Livres ſaints מכתב, ou כתוב, *Ecriture*, & c'eſt d'eux que les Grecs ont pris cette expreſſion, & l'ont donnée aux Latins, qui nous l'ont tranſmiſe. Voilà un texte de l'*Ecriture*. L'*Ecriture-Sainte* elle-même détruit ces deux faux principes (des Proteſtans.) Elle renvoie à la Tradition, & en propres termes à ce qui a été enſeigné de vive voix. Elle dit elle-même qu'elle a de certains paſſages difficiles à entendre, dont pluſieurs abuſent pour leur perte. 2. *Theſſal. II.* 1. *Petr. III.* 16. PÉLISSON. Quand je lis l'*Ecriture-Sainte*, qui, avec ſa ſimplicité a tant de ſublime, penſez-vous que ce ſoit l'amour de mon élévation, ou la corruption de mon cœur, qui me faſſe goûter ce que je lis? N'eſt-ce pas plutôt le caractère ſimple & majeſtueux de la parole divine, qui fait impreſſion ſur moi? BOUH. L'*Ecriture-Sainte* eſt un fond de penſées nobles, grandes & ſublimes. ID.

On le dit au pluriel, comme les Latins ont dit *ſcriptura*, *ſcriptura*, & les Grecs γραφὴ, & γραφαί. Enflé de l'orgueil des ſciences, & rempli de ſon propre eſprit, il commença à ſe moquer des impreſſions humbles & baſſes des *Ecritures*. FLÉCH.

ÉCRITURE, ſignifie auſſi la maniére d'écrire, de former des caracteres avec la plume ſur le papier. *Manus, character.* On aſſigne les parties pour reconnoître leur *écriture* & ſignature, pour convenir d'*écritures* de comparaiſon. En matiére de faux on nomme des Experts pour vérifier les *écritures*. On fait faire par des Experts des reconnoiſſances & vérifications des *écritures* & ſignatures, dont Jean Ravenau a fait un Traité intitulé *des Inſcriptions en faux*, où il enſeigne le moyen de faire revivre des *écritures* anciennes & preſqu'effacées, par le moyen d'une eau de noix de galle broyée dans du vin blanc, & diſtillée au feu, dont on frote le papier. Le Vayer a fait une Diſſertation ſur la preuve par comparaiſon d'*écritures*, où il prétend montrer que cette eſpéce de preuve doit paroître très-ſuſpecte, ſoit en matiére civile, ſoit, & beaucoup plus encore, en matiére criminelle. Ce Commis a fait voir de ſon *écriture;* pour dire, de quelle maniére il écrit. C'eſt à Cadmus que la Gréce eſt redevable de l'invention des lettres, ou des caractéres, & c'eſt de lui qu'elle a appris l'art de l'*écriture*. PORT-R. M. de Brébeuf l'a exprimé en d'autres termes dans ces 4. vers:

C'eſt de lui que nous vient cet art ingénieux,
De peindre la parole, & de parler aux yeux;

Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

☞ La maniére de communiquer nos idées par des marques & par des figures, a consisté d'abord à dessiner tout naturellement les images des choses. Les Mexicains n'employoient pas d'autre méthode que cette *écriture* en peinture, pour conserver leurs loix & leur histoire.

Dans la suite l'*écriture* devint en Egypte peinture & caractére. Les Egyptiens vouloient-ils représenter deux armées rangées en bataille? ils peignoient deux mains, dont l'une tenoit un bouclier, & l'autre un arc. Un œil, & un sceptre, représentoient un Monarque; Un vaisseau avec un Pilote, le Gouverneur de l'Univers. L'Univers étoit représenté par un serpent roulé en forme de cercle, & la bigarrure de ses taches désignoit les étoiles. Une veuve qui ne s'étoit point remariée, étoit représentée par un pigeon noir. Une personne morte par une fiévre occasionnée par la trop grande chaleur du soleil, par un scarabé privé de la vûe. Un homme, qui par pauvreté exposoit ses enfans, par un faucon. Une femme qui haïssoit son mari, ou des enfans qui outrageoient leur mere, par une vipère. Une personne initiée aux Mystères, & conséquemment obligée au secret, par une sauterelle, à cause qu'on croyoit qu'elle n'avoit point de bouche.

Les marques Chinoises participent des hiéroglyphes des Egyptiens & des lettres. Les mots qui servent dans les anciennes langues à signifier les lettres ou l'*écriture* en lettres, montrent encore que les lettres proviennent des Hiéroglyphes. Ainsi les mots σημεῖα & σήματα veulent également dire, *Images des choses naturelles*, & *marques ou caractères artificiels:* & γράφω, signifie *peindre*, & *écrire*.

Il paroît par un passage de Porphyre, & par un autre de Clément d'Alexandrie, que les Egyptiens ont eu quatre sortes d'*écritures:* L'Hiéroglyphique, la Symbolique, l'Epistolique, & l'Hiérogrammatique, ou Sacerdotale. Porphyre parle de l'Epistolique, de l'Hiéroglyphique, & de la Symbolique; & Clément de l'Epistolique, de la Sacerdotale, & de l'Hiéroglyphique.

Les Chinois, même avant *Fo-hi*, c'est à-dire, dans la plus profonde antiquité, se servoient de cordelettes nouées en guise d'*écriture*. Le nombre des nœuds de chaque corde formoit un caractère, & l'assemblage des cordes tenoit lieu d'une espéce de livre qui servoit à rappeller ou à fixer dans l'esprit des hommes des choses qui sans cela se seroient effacées. M. Frèret. *Fo-hi*, continue-t-il, substitua aux cordes nouées des caractères formés par la combinaison de plusieurs lignes droites & parallèles, mais les unes entiéres & les autres brisées, pour représenter ces nœuds. Les Chinois conservent encore des fragmens d'un ouvrage de *Fo-hi*, écrit avec ces caractéres. Ils le nomment *Jé-kin*, le livre des mutations ou des productions. *Essai sur les Hiéroglyph. p.* 539.

Écriture, se dit aussi par opposition à ce qui est moulé, ou imprimé. *Manu scriptum*, *exaratum*. Cet enfant, ce paysan ne sçauroit lire l'*écriture*, il ne lit que le moulé.

Écritures, se dit au Palais des écrits que font les Avocats pour instruire les Juges du droit des parties. *Scripta*, *instrumenta*, *tabulæ*. Les *écritures* sont des avertissemens, causes d'appel ou griefs, contredits & salvations, debats ou soutenemens de compte, moyens de faux, d'intervention, d'opposition, &c. On fait des *écritures* par mémoires en matiére bénéficiale. Les *écritures* se payent par rôle. On dit une piéce d'*écritures*, quoique ce ne soit qu'un seul acte, qu'une seule piéce.

☞ Écritures. C'est parmi les Marchands, Négocians & Banquiers, tout ce qu'ils écrivent concernant leur commerce.

Écriture, se prenoit aussi autrefois pour les écrits, les ouvrages des Sçavans, des Gens de lettres. Marot l'a pris dans ce sens, lorsque sur sa retraite auprès de la Duchesse de Ferrare, il écrit au Roi François Premier:

En sa Duché de Ferrare venu
M'a retiré de grace & retenu,
Pour ce que bien lui plait mon écriture,
Et pour autant que suis sa nourriture.

On ne dit plus *écriture* en ce sens, hors dans les vers qu'on fait en style & en termes antiques. Ainsi Voiture a dit au Comte de Guiche, *Guicheus*,

Vieux parangon de vaillans & cortois,
Qui m'envoyez delectable écriture.

Marot a dit aussi *écriture* au singulier, pour dire un écrit, un sauf-conduit qu'il demandoit au Dauphin pendant son exil.

Conclusion, Royale géniture,
Ce que je quiers, n'est rien qu'une écriture,
Que chaque jour on baille aux ennemis:
On la peut bien octroyer aux amis.

On dit proverbialement, qu'un homme est bien âne de nature qui ne peut lire son *écriture*, On dit aussi qu'un homme entend les *écritures* quand il est fort intelligent, quand il sçait bien son métier. On dit aussi, Accordez, conciliez les *écritures;* pour dire, Accommodez ces passages, sauvez cette contradiction.

☞ ÉCRIVAILLERIE, s. f. C'est un mot que Montagne a imaginé fort à propos, pour marquer la démangeaison d'écrire qui regnoit de son temps, & du temps des Romains. Voici le passage, tiré du commencement du 9ᵉ chap. du livre 3. « Il y devroit avoir quelque coërction des Loix, contre les Escrivains ineptes & inutiles, comme il y a contre les vagabonds & fainéans. On banniroit des mains de notre peuple, & moy, & cent autres: ce n'est pas moquerie. L'*écrivaillerie* semble être quelque symptome d'un siécle desbordé. Quand écrivismes-nous tant, que depuis que nous sommes en trouble? Quand les Romains tant, que lors de leur ruine? » Il faut que M. l'Abbé Truhlet ait trouvé ce terme bien énergique, puisqu'il l'a employé dans ses Essais de Littérature & de Morale, pag. 87. de la 2ᵉ édition. Si, dit-il, la crainte de la critique ne détournoit de la carriére des Auteurs que des gens sans esprit & sans talens, ce seroit un bien, cela banniroit l'*écrivaillerie*, comme dit Montagne.... Ce qui peut faire bien augurer de la fortune de ce mot, c'est que l'Académie a déja admis Ecrivailler, v. n. Terme de mépris qui se dit d'un homme qui écrit beaucoup & mal, & Ecrivailleur, euse, adj. Méchant Ecrivain. Cotgrave a été encore plus loin, en les inserant tous trois dans son Dictionnaire.

☞ Ce que je dis du Dictionnaire de l'Académie, doit s'entendre de l'édition de 1718. car Ecrivailler & Ecrivailleur ont été bannis de celle de 1740.

ÉCRIVAIN, s. m. Qui écrit. *Scriptor*, *scripturarius*, *scriba*. Les Sergens sont d'ordinaire de méchans *écrivains*, on ne peut lire leur *écriture*.

Écrivain, se dit plus particuliérement de celui qui est reçu Maitre en l'art d'*écrire*. Les Maîtres *Écrivains* Jurés pour la vérification des écritures & signatures. Il va apprendre à écrire chez un tel Maître *Écrivain*.

Écrivain, se dit aussi de ceux qui ont composé des Livres, des Ouvrages. Tite-Live, Hérodote, sont de fameux *Écrivains* pour l'Histoire. Nous ne manquons pas de bons *Écrivains* en notre siécle. Il est bon de porter un salutaire effroi parmi les méchans *Écrivains*, afin de les tenir dans le respect & dans le repos. S. Evr. Si quelqu'un s'étonne qu'après tant d'*Écrivains* je mette la main à la plume, il cessera de s'étonner, s'il vient à lire cet Ouvrage. Abl.

Soyez plutôt Maçon, si c'est votre talent,
*Qu'*Ecrivain *du commun, ou Poëte vulgaire.* Boil.

Un fou du moins fait rire, & peut nous égayer;
Mais un froid Écrivain *ne fait rien qu'ennuyer.* Id.

En termes de Marine, l'*Écrivain* est un Officier, ou

Commis

Commis dans chaque vaisseau, qui tient registre de toutes les marchandises dont il est chargé, de ce qui y entre, de ce qui en sort, & de ce qui s'y consume. Il y sert aussi de Greffier & de Notaire, pour y rédiger par écrit tout ce qui s'y passe de notable. Il peut même recevoir des testamens, comme il est porté dans l'Ordonnance de la Marine, l. 2. tit. 3. Il y a un *Ecrivain principal*, qui tient le milieu entre le Commissaire, & l'*Ecrivain* du Roi.

ÉCROU, s. m. ou ÉCROUE, s. f. Piéce de bois, ou de fer, ou d'autre métal, qui a un trou relatif à la grosseur d'une vis, & qui sert à la serrer, ou à la retenir, quand on la fait entrer dedans. *Cavus striatus; receptaculum cochleæ striatum.* Il faut que les vis de ce lit ayent été changées, elles ne peuvent entrer dans leurs *écrous*. Les faiseurs d'instrumens de Mathématiques appellent le clou de l'alidale, l'*écrou*, ou le *chevalet*.

ÉCROU, ou ÉCROUE, auquel cas il est féminin, est aussi l'acte d'emprisonnement d'une personne écrit sur le registre de la géole, pour charger le Concierge du prisonnier. M. Bruneau, dans ses *Observations & Maximes sur les matiéres criminelles*, dit que l'*Ecroue* n'est pas seulement l'acte d'emprisonnement, mais aussi l'acte d'élargissement, & que ce mot vient du Latin *Scrobs. Instrumentum incarcerationis, conjectionis in carcerem, commentarius carcerarius, acta carceris.* Il faut attacher son *écroue* à la requête d'élargissement. Quand on est recommandé pour plusieurs affaires, ce sont autant d'*écroues*. Quand on déclare un emprisonnement injurieux, tortionnaire & déraisonnable, on ordonne que l'*écroue* sera rayée & biffée. Quelques-uns disent *écrou*. Gueret, *Style criminel* imprimé en 1681. dit toujours *écroue*. Ménage dit aussi *écroue*, aussi bien que Bruneau dans l'ouvrage qu'on vient de citer. Lever l'*écroue*. PATRU.

Il y en a qui tirent le mot d'*écroue* de *Scrobs*, comme nous avons dit; d'autres le dérivent du mot Grec *ἐργεῖν*, qui signifie *chasser*, *repousser*, *renvoyer*.

ÉCROUE, s. f. chez le Roi se dit des rôles ou états de la dépense de sa maison, qui se mettent dans des peaux de parchemin qu'on coud & qu'on attache les unes aux autres, dont on fait de gros rouleaux qui sont signés & arrêtés au bureau par les Maîtres & Contrôleurs de la maison du Roi. *Commentarius*, *album*, *series*, *catalogus*, *ordo*. Seize Contrôleurs-Clercs d'office qui font les *écroues* ordinaires de la dépense de la maison du Roi. ETAT DE FR. Ces *écroues* sont les arrêtés en parchemin qui se font tous les jours dans la maison du Roi. ID.

On l'a dit aussi des rôles que les Receveurs des tailles ou des amendes baillent aux Sergens pour en faire le recouvrement, qui sont appellés *écroue* dans plusieurs Edits. On voit dans la Chambre des Comptes une *écroue* du Parlement tenu sous Louis Hutin, qui contient la liste des Conseillers du Conseil étroit, des Maîtres des Requêtes & autres Officiers.

ÉCROUE, en plusieurs Coutumes, se dit de la déclaration, dénombrement & aveu d'héritages cottiers, que le sujet donne à son Seigneur. *Professio*.

En l'Edit de l'établissement de l'Echiquier de Normandie on appelle *écrous*, les écritures qui contiennent les faits & raisons des parties, où il est dit aussi que les Sergens ne doivent bailler leurs exploits par *écroues*; c'est-à-dire, par écrit.

Borel estime que ce mot vient d'*écrit*, ou *écrire*, parcequ'en effet on écrit sur un registre, & parcequ'on a appellé aussi *écroue*, une quittance en faveur de celui qui a manié les finances, & on a dit, Bailler *écroue* à un Receveur de sa recette; pour dire, Souder son compte.

☞ ÉCROUELLÉ, s. m. Malade des écrouelles. *Strumarum morbo laborans*, *strumosus*. Jacques Moyen ou Moion, Espagnol né à Cordoue, faiseur d'aiguilles, & établi à Paris, demanda en 1576. au Roi (Henri III.) la permission de bâtir dans un des Fauxbourgs de la ville un Hôpital pour les *écrouellés*, qui dans le dessein de se faire toucher par le Roi arrivoient des Provinces & des Pays étrangers à Paris, où ils n'avoient aucune retraite. . . . Mais les désordres des guerres civiles firent échouer ce projet. *Hist. de la ville de Paris.*

ÉCROUELLES, s. f. pl. Terme de Médecine. *Strumæ.* Ce sont des tumeurs schirreuses qui viennent ordinairement autour du col, & quelquefois aux autres parties glanduleuses, comme aux mammelles, aux aisselles & aux aines. Elles sont presque toujours enveloppées dans une membrane propre. Il y en a de deux sortes, de vraies ou légitimes, & de fausses ou bâtardes: les vraies sont toutes blanches, semblables aux autres parties, & sans douleur: les fausses sont douloureuses, piquantes & livides. Il y en a aussi de bénignes & de malignes: les légitimes sont bénignes: les batardes ont beaucoup de malignité, & il est dangereux d'y toucher pour les guérir. La cause physique des *écrouelles* est une limphe visqueuse, un peu astringente, & empreinte de particules acides, laquelle venant à se ramasser dans les pores & dans les canaux des petites glandes, s'y coagule, s'y endurcit peu-à-peu, & produit par ce moyen cette sorte de tumeurs. Si cette limphe devient plus acre & plus corrosive, elle rend les *écrouelles* chancreuses; & s'il s'en jette sur les os, elle les altère & les carie. Les Latins les appellent *scrophulæ*, du mot *scropha*, qui signifie une *truie*. D'autres disent, les Latins les appellent *struma à struendo*, parcequ'elles croissent insensiblement, *structim assurgunt*. ROCHEF. le Grecs les nomment *χοιράδες*, *truies*, du mot Grec *χοῖρος*, qui signifie un *pourceau*, parceque les pourceaux sont sujets à avoir de ces tumeurs sous la gorge, & ceux qui mangent de leur chair y ont aussi plus de disposition.

ÉCROUELLES. Le Roi de France jouit du privilége de toucher les *écrouelles*. Le vénérable Guibert, Abbé de Nogent, a dit, il y a 600 ans, que le Roi Louis le Gros touchoit les *écrouelles*. Il ajoûte que le Roi Philippe I. son pere usoit de ce privilége, mais que quelque crime le lui fit perdre. Il dit aussi que le Roi d'Angleterre touchoit aussi de son temps, & aujourd'hui il prétend avoir le même droit, comme il prétend avoir celui de se dire Roi de France. Raoul de Presles, en parlant au Roi Charles cinquiéme, auquel il dédia sa traduction de la cité de Dieu, lui dit expressément: *Vos devanciers, & vous, avez telle vertu & puissance qui vous est donnée & attribuée de Dieu, que vous faites miracles en votre vie, telles, si grandes & si appertes, que vous garissez d'une tres-horrible maladie qui s'appelle les* Ecrouelles, *de laquelle nul autre Prince terrien ne peut garir hors vous.* Etienne de Conti, Religieux de Corbie, qui vivoit en 1400. & qui a écrit une Histoire de France qui est dans les mss. de la Bibliothéque de S. Germain des Prez sous le numero 520. rapporte les cérémonies que le Roi Charles VI. observoit en touchant les *écrouelles*. Après que le Roi avoit entendu la Messe, on apportoit un vase plein d'eau, & Sa Majesté ayant fait ses priéres devant l'Autel, touchoit le mal de la main droite, & le lavoit dans cette eau, & les malades en portoient pendant neuf jours de jeûne qu'ils observoient. Mathieu Paris dit que la bénédiction que le Roi fait en cette occasion a été introduite par le Roi Saint Louis. Quelques-uns croient que le Roi Robert est le premier des Rois de France à qui Dieu ait accordé le privilége de guérir les *écrouelles* en touchant les malades. Il est certain qu'il n'est fait nulle mention de cette prérogative de nos Rois avant l'onziéme siécle, où ce Prince régna. P. DANIEL. *Hist. de Fr.* Tom. I. p. 1032.

On attribue encore parmi le peuple, mais faussement, le privilége de guérir les *écrouelles* au septiéme fils né de suite, & sans qu'il soit venu de fille entre eux sept, & à l'aîné de la Maison d'Aumont en Bourgogne. Voyez Favyn, *Hist. de Navarre*, L. XVII. p. 1059. Polydore Virgile, L. VIII. de son *Histoire d'Angleterre*, s'efforce, mais inutilement, de montrer que ses Rois ont la même puissance. FAVYN, *p.* 1062. *de la même Histoire.* Le Continuateur de Monstrelet remarque que Charles VIII. toucha des malades à Rome, & les guérit, *dont ceux des Italies*, dit-il, *voyant ce mystère, ne furent onques si emerveillés.*

☞ ÉCROUELLEUX, EUSE. adj. Terme de Médecine. Qui appartient aux écrouelles. *Strumosus*, *strumaticus*;

cus, a, um. Les tumeurs œdémateuses, chancreuses, *écrouelleuses*, JOURN. DES SÇAV. 1719. *p.* 586.

ÉCROUER, v. act. *Mancipare carceri, dare custodiendum ergastulario, referre nomen in album, in commentarium carcerarium.* Charger un Géolier de la personne d'un prisonnier, en écrivant sur son registre, par l'Officier qui l'arrete, la cause pour laquelle il est emprisonné, & par quelle autorité ou ordonnance. Il est défendu sévérement aux Geoliers de detenir qui que ce soit sans être *écroué*, & de faire des écrous sur des feuilles volantes.

Cujas estime que ce mot vient du Grec ἐσχρίω, c'est-à-dire, *injicio*, & Rageau au contraire de ἐκχρίω, qui signifie *extrudere, liberare, missum facere.* Mais il est plus naturel & plus raisonnable de le faire venir de ἐσχρίω, dont les Grecs se sont servis pour signifier, Enfoncer, ficher dedans avec bruit & en frappant, comme lorsqu'on fait entrer un clou en cognant, en frappant avec le marteau. Voyez ci-dessus ÉCROOF.

ÉCROUÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Relatus in album carcerarium*

ÉCROUIR, v. act. *Indurare.* Il se dit des métaux; & c'est, les battre à froid, pour les condenser & les rendre plus fermes, afin qu'ils fassent ressort. ☞ La plûpart des métaux, même sans être alliés, deviennent capables d'un plus grande réaction quand on les bat à froid...... Un Ouvrier intelligent en Horlogerie, en instrumens de Mathématiques, en Orfévrerie, &c. ne manque jamais à *écrouir* ses ouvrages, non-seulement pour leur procurer plus de solidité, mais encore pour les faire valoir par un poli plus brillant. M. L'ABB. NOLLET, *T. I. p.* 138. C'est aussi un terme de Monnoie, qui se dit des piéces qui sortent du moulin, parcequ'alors elles sont *écrouies*.

ÉCROUI, IE. part. & adj. Terme de Monnoie. *Induratus, obduratus, densatus.* Il se dit de l'or, de l'argent & du cuivre, quand on l'a battu long-temps à froid, ensorte qu'il fasse ressort. On le dit aussi des piéces de Monnoie durcies à la sortie du moulin, & qu'il faut faire recuire.

ÉCROUISSEMENT, s. m. Terme de Monnoie. *Obduratio.* Endurcissement qui arrive aux piéces monnoyées par la forte compression qu'elles ont soufferte en les marquant. On le dit aussi chez les Artisans, de tous les métaux qu'on a battus à froid, comme de toutes les piéces qui entrent dans les Horloges, de celles qu'on emploie dans les instrumens de Mathématiques, & sur lesquelles on veut avoir des divisions justes.

ÉCROULEMENT, s. m. Eboulement de terres, d'édifices qui ne sont pas soutenus. *Concussus, ruina.*

ÉCROULER, v. n. Ebranler pour faire cheoir. *Concutere, quassare, quatefacere.* Les tremblemens de terre font *écrouler* les plus solides bâtimens. Après une vingtaine de volées de canon, tout le bastion s'*écroula*. Brébeuf, en parlant de la fin du monde, a dit qu'on verra

Les Cieux mal soutenus s'écrouler sur nos têtes,
La terre s'entrouvrir, l'air s'armer de tempêtes.

ÉCROULÉ, ÉE. part.

ÉCROÛTER, v. act. Oter la croûte du pain, le couper mal-proprement. *Detergere, eximere crustam.* On dégoûte les gens, quand on *écroûte*.

ÉCROÛTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Crustâ nudatus.*

ÉCRU, UE. adj. C'est une épithète qu'on donne aux soies & aux toiles qui n'ont jamais été mouillées. *Crudus.* Il est défendu aux Tapissiers de doubler les tapisseries de toiles *écrues*, parcequ'elles se retirent. Les belles étoffes se font de soie cuite, & les petites de soie *crue* ou *écrue*. Il est sévérement défendu de mêler la soie cuite avec la soie *écrue*. On dit aussi du fil *écru*.

☞ ÉCRUES *de bois*, sont des bois nouvellement crus sur des terres labourables. Ils font de garde depuis la S. Remi, jusqu'au premier Janvier, qui est le temps de la glandée & paisson.

☞ ECSARCOME, s. m. Excroîssence charnue. ἐκσάρκωμα, de σάρξ, *chair*.

☞ ECS-MIAZIN, s. m. Monastère célèbre de Perse, à deux milles de la ville d'Erivan. C'est un lieu d'une grande dévotion pour les Chrétiens Arméniens. Ce mot veut dire en leur langue, *la descente du Fils unique engendré*; & ils l'ont nommé ainsi, parcequ'ils prétendent que Jesus-Christ se fit voir clairement dans ce lieu-là à S. Grégoire, qui en fut le premier Patriarche. Les Mahométans le nomment *Vich-elissie*, ce qui signifie trois Eglises, parcequ'outre celle du Couvent, il y en a deux autres assez près delà.

E C T.

ECTHÈSE, s. f. *Ecthesis.* Terme d'Histoire Ecclésiastique. Nom que l'Empereur Héraclius donna à une Profession de foi qu'il publia en 639.

L'*Ecthèse* favorisoit l'erreur des Monothélites, & n'établissoit qu'une volonté en J. C. Héraclius l'avoit publiée, trompé par Athanase, Chef des Jacobites, par Cyrus, Patriarche d'Alexandrie, & par Sergius, Patriarche de Constantinople; mais ayant sçu que l'Eglise Romaine le regardoit comme hérétique, il désavoua l'*Ecthèse*, & par un autre Edit, qu'il eut soin de faire répandre dans tout l'Orient & l'Occident, il déclara que Sergius étoit l'Auteur de l'*Ecthèse*.

Ce mot est Grec, ἔκθεσις, & signifie *expositien*. Godeau se sert du mot Latin *Ecthesis*. Aussitôt que Jean IV. fut assis sur la Chaire de S. Pierre, il assembla un Synode d'Evêques, dans lequel l'*Ecthesis* d'Héraclius fut solemnellement condamnée. GODEAU. *Ecthèse* est mieux.

ECTHLIPSE. *Ecthlipsis.* Figure de Grammaire Latine, qui se fait lorsqu'on retranche une *m* finale pour la mesure du vers. Il vient du mot Grec ἔκθλιψις, qui signifie *élision*: de θλίβω, *premo, elido.* Comme *multum ille*: en scandant le vers on retranche l'*m* finale de *multum*, & on ne compte que trois syllabes dans ces deux mots. Au reste, cela ne doit pas s'appeller une licence poëtique dans la versification Latine. L'*Ecthlipse*, ou l'élision de l'*m* finale, quand le mot suivant dans le même vers commence par une voyelle, est d'obligation, & non point de licence. ☞ Scaliger dit qu'on avoit remarqué qu'Accius le moderne n'avoit jamais fait une *Ecthlipse*, c'est-à-dire, une élision de l'*m* dans tous ses vers; mais que pour lui, il en avoit trouvé une ou deux. Moréri au mot *Accius*. On retranchoit aussi anciennement l'*s* devant une consonne: comme *facundu' suoque*, pour *facundus*. L'*s* & l'*m* sur-tout à la fin des mots étoient très-rudes dans la prononciation, à ce que témoigne Quintilien; & c'est ce qui fit que les Poëtes Latins, pour donner plus de douceur à leurs vers, s'obligerent à retrancher ces lettres finales, comme dans la versification Françoise nous faisons l'élision de l'*e* féminin, quand il se trouve devant un mot qui commence par une voyelle, & nous évitons avec soin l'*hiatus*, ou le concours de deux voyelles.

ECTHYMOSE, s. f. Terme de Médecine. *Ecthymosis.* C'est une agitation & une dilatation du sang; comme il en arrive dans un grand mouvement de joie, que l'esprit ressent.

Ce mot est Grec, & vient de ἐκ, *ex*, & θυμὸς, *animus*.

ECTIQUE, ou ÉTIQUE, adj. m. & f. Voyez HECTIQUE.

ECTROPIUM, s. m. Terme de Médecine. *Ectropium.* Maladie des yeux: c'est un renversement de la paupiére inférieure, qui fait qu'elle ne couvre pas l'œil avec celle d'en haut.

Ce mot vient du Grec ἐκτρέπειν, qui signifie la même chose, ou plutôt n'est presque que le même mot écrit avec nos caractères. M. Dionis écrit *ectropion* en François.

ECTYLOTIQUES. Ce sont des remédes propres à consumer les callus, ou durillons, qui se forment sur la chair, *Ectylotica.* Ce mot est formé de ἐκ, & de τύλος, *callus*. LÉMERY.

ECTYPE, s. f. *Ectypum.* Les Latins en font un adjectif, *ectypus, a, um.* Terme de Médailliste. C'est une empreinte d'un cachet, ou d'une médaille, ou une copie figurée de quelque inscription, ou autre monument antique. Dans les Livres des Voyageurs on trouve plusieurs

sieurs *Ectypes* de vieilles inscriptions, de la Colomne Trajane, du Chilminar de Perse, &c.

Ce mot est Grec : *ἀρχέτυπον*, est l'original, le modéle : *ἔκτυπον*, est la copie, l'image moulée, frappée en creux : *ἔκτυπον*, est l'image relevée, frappée en bosse.

E C U.

ÉCU, s. m. Ancienne arme défensive, faite en forme de bouclier léger, que la Gendarmerie, qui combattoit avec la lance, portoit autrefois au bras, & sur lequel on peignoit des Armoiries, ou des devises dans les joûtes & tournois. *Scutum.*

Cent Chevaliers, de tous côtés
Venus à ces solemnités,
Préparoient des riches livrées,
Écus *dorés, lances dorées.* Div. de Sebaot.

Sur son dos jettant son écu,
Il croyoit avoir tout vaincu. Id.

Ce mot, selon Nicot, vient du Latin *Scutum*, & le Latin du Grec *σκῦτος*, qui signifie *cuir*, parceque les premiers boucliers étoient faits de cuir. ☞ Le Sçavant P. Oudin, Jésuite, dérive le mot *scutum* du Celtique *sci, scil, scul, scut*, qui signifie protection. C'est dans une Dissertation sur l'*Ascia* sépulchrale, imprimée dans un Recueil de Piéces de M. Le Bœuf, Chanoine d'Auxerre, & dans les Mémoires de Trévoux 1739. *Nov. art.* 104.

Écu, terme de Blason, est le champ où on pose les piéces & les meubles des Armoiries. *Tessera gentilitia.* Il est de figure quarrée, à la réserve que le côté d'en bas est un peu arrondi, & a une petite pointe au milieu. L'*écu* des filles est posé en losange. L'*écu* est appellé de divers noms, suivant ses divisions. L'*écu adextré*, est quand la ligne perpendiculaire qui divise l'*écu* est sur la droite, au tiers de l'*écu*; le *senestré*, quand elle est sur la gauche; le *tiercé* en pal, quand elle est double, & divise tout l'*écu* en trois parties égales. Elle fait le *palé* & le *vergeté*, quand elle est multipliée à distance égale, au nombre de six, de huit ou de dix piéces. La ligne horisontale fait le chef, quand elle occupe la tierce partie d'en haut; la plaine, quand elle est au bas, au tiers de l'*écu*. Quand elle est double sur le milieu, à distance égale des extrémités, elle fait la fasce & le *tiercé* en fasce. Quand elle est multipliée, elle fait le *fascé*; & le *burelé*, quand il y a huit ou dix espaces égaux, ou plus; les *trangles*, quand le nombre en est impair. La ligne diagonale du droit du chef au gauche de la pointe fait le *tranché*; la contraire fait le *taillé*. Si on les double à distance égale, l'une fait le *bandé*, & le *tiercé* en bande; & l'autre la *barre*, & le *tiercé* en barre. En multipliant la premiére, on fait le *bandé* & le *coticé*, & en multipliant la seconde, on fait le *barré* & le *traversé*.

Les autres divisions de l'*Écu* sont *écartelé*, *contr'écartelé*, *en abyme*, &c. Voyez-les à leur ordre. L'*Ecu* de France, d'Orléans, &c. L'*Ecu*, ou le *Pannonceau*, est une marque de la médiocre Noblesse, qui appartient aux Châtelains & aux Ecuyers, au lieu que la *Banniére* est la marque de la haute Chevalerie. On trouve des marques que les Bourgeois ont porté des *Ecus* il y a plus de 400 ans; & les Marchands en sont en possession même en Allemagne. Les anciens *Ecus* étoient ordinairement couchés & inclinés; mais on a commencé à les dresser, quand on a mis au-dessus des couronnes. Les *Ecus* des François étoient autrefois triangulaires; & ce n'est que depuis un siécle qu'on les a fait quarrés, avec une petite pointe par le bas. Les Espagnols les ont tout-à-fait arrondis aussi par le bas. Ceux des Italiens sont la plûpart ovales, & ceux des Allemands en cartouches. P. Menestrier. Ce sont les *Ecus* des Armoiries, qui ont été transportés sur certaines monnoies, ausquelles elles ont donné leur nom. Voyez ci-dessous.

Écu de Cartier. Vieux mot, qui n'est plus d'usage. On appelloit chantel, ou chanteau, le bas d'un sceau. *Ecu* de Cartier, ou en chantel, car c'étoit la même chose : c'étoit un *Ecu* couché sur le côté, tels qu'on les portoit sous le bras gauche.

ÉCU, s. m. Piéce de Monnoie, ainsi appellée, parcequ'elle est chargée de l'écu de France, de l'écu de Armoiries de nos Rois. *Scutum, nummus, numisma.* L'*Ecu* de France d'argent vaut d'ordinaire soixante sols : c'est à ce prix que se réduisent, en comptant, toutes les autres monnoies d'or & d'argent : c'est ce qu'on appelle *écu blanc*, & qui est, à quelque chose près, la même chose qu'un *patagon*, une *réale*, ou piéce *de huit*, une *richedalle*. En 1641. le Roi ordonna la fabrication d'une nouvelle monnoie d'argent sous le nom de *Louis d'argent*, ou de piéce de 60 sols. C'est ce qu'on nomme communément *écu blanc*. Le célébre Varin en avoit fait les coins : ainsi par-tout où il est parlé d'*écu* avant 1641. il faut l'entendre de l'*écu d'or*. Voyez les divers changemens du poids, de la valeur & de la fabrique des *écus*, dans le *Traité Historique des Monnoies de France*, par M. Le Blanc. On a augmenté de temps en temps le prix de l'*écu*. En 1701. au mois de Juilles, l'*écu blanc* valoit 76 sols. C'est le temps de la premiére édition de ce Dictionnaire; car en 1716. Octobre, & depuis environ 1715. notre *écu blanc*, qui étoit du poids d'une once, valoit cent sols. Henri III. ordonna en 1577. que l'on compteroit par *écus*; mais Henri IV. vingt ans après, rétablit le compte par livres. Le Gendre.

☞ Les vers suivans ont été faits à la gloire de M. le Prince.

Pour publier tant de vertus,
Tant de hauts faits & tant de gloire,
Mille écus; *morbleu! mille* écus!
Ce n'est pas un sou la victoire.

Écu d'or; est une monnoie d'or qui a eu diverses valeurs selon les temps. Il a valu le plus ordinairement 114 sols, & le demi *écu* d'or 57 sols. On n'en voit plus maintenant. Il doit être du poids de 2 deniers 15 grains. Il y en a 27 & demi au marc. Ils sont au titre de 23 carats, au remede d'un quart de carat. Sous Charles VI. on fit des *écus d'or couronnés*, ou *écus à la couronne*, qui valoient 22 sols six deniers. On les appelloit ainsi, à cause de la couronne qui étoit sur l'*écu*. Nous les appellons communément *écus d'or*. Quelques Auteurs de ces temps-là, les nomment simplement *couronnes*, ou *couronnes de France*; & ceux qui écrivent en Latin, *coronati*. Cette monnoie fut commencée en 1384. au mois de Mars. Elle étoit d'or fin, & pesoit trois deniers quatre grains. Ils valoient 22 sols la piéce, & ils auroient valu en 1716. 7 liv. 7 sols. Le Blanc. Charles VI. en fit beaucoup faire; ils étoient d'or fin, & de 60 au marc : ils changerent ensuite souvent de poids; & les moindres qui furent faits pendant ce régne, furent à 23 carats, & de 67 au marc. Et enfin, l'an 1421. la derniére année de Charles VI. ils étoient d'or fin, & de 66 au marc. Sous Charles VII. ils changerent souvent de poids & de titre, & on en fit qui n'étoient qu'à 16 carats. Mais l'an 1436. il les fit faire d'or fin, & de 70 au marc, valant 25 sols piéce. Depuis ce temps-là on ne s'écarta guère de ce poids, ni de ce titre; & l'an 1455. ils étoient à 23 carats & $\frac{1}{8}$. & de 71 au marc, valant 27 sols la piéce. En 1473. Louis XI. les fit faire de 72 au marc. Le Blanc.

On fit aussi des *écus heaumes*, ainsi nommés à cause du heaume, ou casque qui est sur l'*écu*. C'est encore Charles VI. qui les fit faire. Cette monnoie étoit plus pesante que les *écus couronnés* : car elle étoit de 48 au marc; mais elle n'étoit qu'à 22 carats. On fit peu de cette monnoie. Le Blanc.

Écu d'or au Soleil, est une monnoie que Louis XI. fit faire l'an 1475. Les *écus d'or* au Soleil furent ainsi nommés, parcequ'au-dessus de la couronne il y avoit un petit soleil à huit rais. Ils étoient de même titre que ceux qu'on appelloit simplement à la couronne; mais ils étoient un peu plus pesans, & de 70 au marc. Charles VIII. fit faire des *écus d'or à la couronne* & au *soleil*, de même titre & de même poids que son pere; &

& passé ce régne, on ne fit plus que des *écus d'or au soleil.* François I. affoiblit un peu le poids & le titre des *écus au soleil;* mais ils furent presque toujours à 23 carats, & de 71 & $\frac{1}{6}$ au marc. Sous Charles IX. Henri III, Henri IV, Louis XIII & Louis IV, à 23 carats, & 72 & demi au marc. Ainsi, depuis 1455. les *écus d'or* ont très-peu changé de poids & de titre, mais souvent de prix, puisqu'alors ils ne valoient que 27 sols, & en 1690. près de 6 liv. LE BLANC.

ÉCU-SOL, s. m. Nom de monnoie ancienne. C'étoit le sol, ancienne monnoie d'or, si peu différente de l'ancien poids, & du premier prix des *écus* d'or de France, qu'elle en a tiré le nom d'*écu-sol.* Chorier, T. I. p. 489. Ainsi ce mot d'*écu-sol* ne vient pas *à sole*, comme croit Bodin avec le vulgaire, mais *à solido*, comme prouve Fréhérus. Le Blanc est cependant encore du sentiment de Bodin, p. 305. dans Louis XI. On faisoit autrefois toutes les constitutions de rente, & les estimations en *ecu d'or sol.* L'*écu-sol* doit peser deux deniers quinze grains. VIGENÈRE *sur Tite-Live, T. I. pag.* 1501.

Sous Louis XII. on a battu des *écus* au porc-épi. Il y en avoit deux qui servoient de supports à l'*ecu.* Ils ne différoient que par-là des *écus* d'or au soleil : ce qui leur fit donner le nom d'*ecus au porc-épi.*

Du temps de François I. on fabriqua des *écus d'or à la salamandre*, où il y avoit deux salamandres à coté de l'*ecu.* Le prix de ces *écus* varioit selon les diverses conjonctures.

ÉCU D'OR, ou *Denier d'or à l'écu*, étoit une monnoie qui eut grand cours sous Philippe de Valois & Jean I. L'*écu* étoit semé de fleurs-de-lys sans nombre, que le Roi tient de la main gauche, ce qui fut cause qu'on appella cette monnoie denier, ou florin à l'*écu.* Dans la suite ils furent nommés *ecus vieils*, pour les distinguer des *écus d'or* à la couronne, & des *écus d'or* au soleil. On a cru que Philippe de Valois étoit l'Auteur de ces *écus;* mais Le Blanc a montré, dans son *Traité des Monnoies*, à Louis VII. que cette monnoie avoit commencé avant Philippe. Sous ce Prince ils commencerent le premier de Février 1336. Ils etoient au commencement d'or fin, & on les appelloit *écus premiers.* En 1347. ils n'étoient qu'à 23 carats, & on les nomma *écus deuxiemes.* On affoiblit encore le titre de cette monnoie, de sorte que sur la fin du régne de Philippe de Valois ils n'étoient qu'à 21 carats. En 1339. le Roi d'Angleterre fit faire une monnoie semblable. LE BLANC. Voyez encore Boizard, *Traité des monnoies, P. I. C.* 30.

ÉCU D'OR A LA CROISETTE. Le peuple nomma ainsi sous François I. les *écus* d'or au soleil que ce Prince fit fabriquer, & qui avoient une petite croix quarrée.

On a discontinué de faire des *écus* d'or en France depuis 1655. LE BLANC.

Il y a un *écu* d'or que le Prince de Condé fit frapper pendant les guerres des Huguenots, & sur lequel il fit mettre cette inscription, LUDOVICUS XIII. DEI GRATIA FRANCORUM REX PRIMUS CHRISTIANUS. Brantôme, Sponde, & Le Blanc en parlent sous Charles IX. Il est très-rare.

☞ ÉCU D'OR D'ESTAMPE, ou *di stampa.* C'est une monnoie de compte, dont on se sert à Rome pour tenir les livres.

☞ ÉCU de Campagne. Ce sont quinze francs de l'ustensile des cent cinquante jours du quartier d'hyver du Cavalier, qu'on lui distribue en cinq payemens égaux, en entrant en campagne, & avant que d'en sortir.

Un million d'or, c'est un million d'*écus*, ou trois millions de livres. Un millier d'*écus*, c'est mille *écus*, ou trois mille livres. Quand les Médecins ordonnent le poids d'un *écu* de quelque drogue, on entend le poids de notre *écu d'or*, qui est une dragme. En Latin *scutum* & *scutatum aureum.*

On appelle *écus sablés*, de faux *écus* jettés en sable; des *écus fourrés*, ceux où on a mêlé au milieu quelque autre matiere, ensorte qu'il n'y ait qu'une petite plaque d'argent très-mince qui la couvre.

Quart d'ecu, a été une monnoie d'argent ci-devant fort en vogue, qui valoit le quart d'un *écu*, ou 15. sols; & comme elle fut depuis haussée à 16 sols, cela introduisit le nom d'*ecus quart*, parcequ'un *écu* étant payé en *quarts d'ecus* valoit 64 sols; & à cause que les épices des Juges se payoient en *quarts d'écus*, on a conservé cette évaluation jusqu'à présent; de sorte qu'en quelque monnoie qu'on les paye, les *écus* d'épices valent trois livres quatre sols, ou *ecus quarts.*

☞ DEMI-QUART-D'ÉCU, s. m. Piéce de monnoie valant & pesant la moitié d'un quart d'écu. ACAD. FR.

☞ ÉCU de Sobieski. Constellation située entre *Ophiucus* & *Antinous.*

ÉCU, se prend dans le style familier pour *argent*, *richesses*, *monnoies.* Dans ce sens c'est un mot général, qui ne marque point cette espéce de monnoie qu'on appelle proprement *écu.* Ce vieil avare a bien des *écus*, amasse bien des *écus.*

> *Et croyant son grand cœur, à pleines mains versoit*
> *Et les ecus, & les pistoles,*
> *Sur ceux de ses sujets que le sort maltraitoit.*
>
> Mlle L'HÉRITIER.

C'est en ce sens qu'on emploie le mot d'*écu* dans les expressions proverbiales qui vont suivre.

On dit proverbialement qu'un homme n'a pas vaillant un quart d'*écu*; pour dire, qu'il n'a point de bien. On dit au contraire, qu'un homme est le pere aux *écus*, qu'il a des *écus* moisis; pour dire, que c'est un riche avare, qui a bien de l'argent caché. On dit aussi, qu'il a des *ecus* à remuer à la pelle. On dit encore, Vieux amis & vieux *ecus.* On dit aussi de ceux qui surviennent en une compagnie, & qu'on n'attendoit pas, Voici le reste de notre *ecu.* On dit aussi, Cela ne lui fait non plus de peur qu'un *écu* à un Avocat.

ÉCUAGE, s. m. Terme de Coutume. C'est un droit ou service de Chevalier, que dans les vieux titres on appelle *servitium scuti.* Il signifie aussi le droit que l'on paye pour s'exempter du service, ou pour faire servir un autre à sa place. *Munus clientelare, equestris opera.*

ÉCUBIERS, s. m. pl. Terme de Marine. Ce sont les trous par où passent les cables des vaisseaux, & particulierement ceux qui sont vers l'avant à babord & à stribord, qui servent à mouiller & à filer le cable. A Marseille on les appelle *œils. Oculi.*

ÉCUEIL, s. m. Rocher qui est dans la mer, & contre lequel un vaisseau se peut briser. *Scopulus, rupes.* Cet *ecueil* est dangereux, il est à fleur d'eau. La mer des Maldives est difficile à naviger, elle est toute pleine d'*ecueils.* On le dit aussi des bancs de sable qui sont représentés dans des cartes avec des points.

Ce mot vient de *scoglio*, ou de *scolium*, terme de la basse Latinité, ou plutôt de *scopulus*, comme œil de *oculus.* M. Huet dérive le mot François *écueil*, & le mot Italien *scoglio*, du mot Hébreu סקל *secol.*

ÉCUEIL, se dit figurément en Morale, des choses dangereuses qui peuvent faire succomber la vertu, ou ruiner quelque dessein. Le monde est une mer pleine d'*écueils*, d'occasions de peché. La haine & la flaterie sont des *ecueils* où la verité fait naufrage. DE LA ROCHEF. L'amour & l'ambition sont des *écueils* où la plupart des femmes se perdent. VASCONCELLA. Cette place fut un *écueil* où se perdit la réputation de ce Général. La beauté a souvent été l'*écueil* de la sagesse la plus austere. S. EVR. Les Philosophes ont eux-mêmes quelquefois fait naufrage contre l'*ecueil* qu'ils avoient montré aux autres. Les Stoiciens prétendent que l'ame du Sage doit être l'*écueil* de toutes les passions. VILL. Les passions qui nous emportent, sont l'*écueil* ordinaire de la bienseance. BELL. Si le zéle servent soutient les vertus, il en est aussi très-souvent l'*écueil.* DE VILL. Il est difficile de sauver sa vertu des *écueils* de la Cour. BOU. La vertu est l'*écueil* de l'envie.

> *Sous un calme trompeur le monde à mille* écueils. THÉO.

> *Vous suivrez le parti de l'aveugle fortune.*
> *La foule des Héros qu'elle traîne au cercueil,*
> *N'ont pû vous garantir de ce superbe* écueil. LA SUZE.

> *Docteur, va pâlir sur la Bible,*
> *Et marquer les* écueils *de cette mer terrible* BOIL.

Ces

Cet talens dont le Ciel a voulu se parer ;
Tout cela n'eût servi qu'à se déshonorer,
Si déja ta vertu, tans de fois éprouvée,
Des écueils *de la Cour ne s'étoit pas sauvée.*

Nouv. cho x de Vers.

ÉCUELLE, s. f. Ustensile de table, petit plat sans bord qui sert d'ordinaire à prendre un bouillon, ou à préparer du potage pour quelqu'un en particulier. *Scusella.* On fait des *écuelles* d'argent, de vermeil doré. Une *écuelle* couverte, une *écuelle* d'étain, de faïance, de bois, &c. Une *écuelle* à orillons. Quand on donne de la soupe aux pauvres, ils tendent chacun leur *écuelle.* Ce pauvre homme a été réduit à l'*écuelle*, à l'aumône.

☞ Laveuse d'*écuelles.* C'est ainsi qu'on appelle une servante de peine, qu'on emploie ordinairement dans la cuisine à laver la vaisselle, & à quelque autre grosse besogne.

Ce mot vient de *scutella*, parcequ'elle étoit creusée en forme de *bouclier*. Nicot. Borel le dérive de *esculus*, qui est une espèce de *chêne*, parceque les premières ont été faites de ce bois, qui est moins sujet à se fendre que les autres. Il vient plutôt du langage Celtique, ou Bas-Breton, où *scudel* signifie *écuelle*, & *scudellat*, une *écuellee.*

Écuelle, dans les anciens titres, en Latin *scutella*, se prend pour le droit des pauvres dans les biens du Roi, en forme de denier à Dieu & d'aumône. Hugues Capet accorda l'escuelle ou *écuelle* aux pauvres de Poissy & de Gambais. Louis le Jeune permit l'an 1173 aux pauvres infirmes de Corbeil de prendre le droit d'*écuelle. Scutellam in omnibus appendiciis ipsius castri, & de omni re, quod ad illorum usum pertinet & in Dei, & in nostra manu est.* Reg. des chartres du Roi 67 act. 465. & c'est peut-être delà que les Archers des pauvres sont encore aujourd'hui appellés Archers de l'*écuelle.*

Écuelle, se dit encore, d'une plaque de fer, sur laquelle tourne le pivot du cabestan d'un vaisseau.

Écuelle, se dit proverbialement en ces phrases. Quand on s'attend à l'*écuelle* d'autrui, souvent on dîne mal. On dit aussi, que dans une maison il n'y a ni pot-au-feu, ni *écuelles* lavées; pour dire, que tout y est en désordre. On dit aussi, qu'on y a mis tout par *écuelles*; pour dire, qu'on y a fait une grande débauche, qu'on a mangé tout ce qui y étoit. On dit encore d'un homme sale & mal mis, qu'il est propre comme une *écuelle* à chat. On dit, qu'on a rogné son *écuelle*; pour dire, qu'on lui a retranché ses gages, ses appointemens, son bien. On dit aussi de celui qui a beaucoup hérité, qu'il a bien plu dans son *écuelle.* A Paris on appelle les Archers de l'Hôpital Général, qui arrêtent les pauvres pour les y conduire, Les Archers de l'*écuelle.* Voyez-en la raison ci-dessus.

Écuelle d'eau, s. f. C'est la plante qu'on appelle *umbilicus veneris*, ou *cotyledon aquatica*, ou *hydrocotyle.* Plante umbellifére rampante, & qui vient au bord de l'eau, ou dans des endroits fort humides. Ses feuilles sont de la figure de celles du Cotyledon, un peu moins charnues, améres au goût, & soutenues par des queues minces, & un peu velues. Ses fleurs naissent ramassées en bouquets; elles sont composées de cinq petites pétales pointues & rougeâtres. Le calice qui les soutient devient un fruit qui se divise en deux semences, comme dans les umbelliféres. Marcgrave fait mention d'une espéce d'hydrocotyle qui vient dans le Bresil, & dont les Portugais font cas contre le venin. Ils la nomment *Erva do Capitaon.*

ÉCUELLÉE, s. f. Ce qui est contenu, ou qui peut contenir dans une écuelle. *Scutella, quantum capis scutella.* On a ordonné à ce convalescent de prendre tous les matins une *écuellée* de lait.

ÉCUIAGE, ou ÉCUYAGE, s. m. Vieux mot qui se trouve dans des chartres, des Coutumes, &c. Il signifie état, condition, service d'Ecuyer. *Scutagium, servitium scuti.* Tenir une terre par *écuiage*, c'est la tenir de son Seigneur, à condition de lui rendre le service de Chevalier, & d'aller en guerre avec lui.

ÉCUIER. Voyez ÉCUYER.

ÉCUISSER, v. act. Terme des Eaux & Forêts, qui se dit des arbres qu'on éclate en les abbatue. *Assulatim frangere, findere.* L'Ordonnance veut qu'on abatte les bois à coups de coignée à fleur de terre, sans les *écuisser*, ni éclater. On pourroit se servir dans le style comique du mot *écuisser*; pour dire, rompre les cuisses, casser les jambes, &c.

ÉCULÉE. Voyez ÉCUELLÉE.

ÉCULER, v. act. Corrompre sa chaussure par le derrière; en sorte que les quartiers s'abaissent, & débordent sur le talon. Rabelais met entre les plaisirs & les jeux de Pantagruel, d'*éculer* ses souliers. On disoit en ce tems-là *acculer.*

Éculé, ée. part. pass. & adj. Souliers *éculés.* Bottes *éculées.*

☞ ÉCULON, s. m. Espéce de grande écuelle de fer blanc, dont on se sert dans le blanchissage des cires pour porter la cire dans les moules.

ÉCUME, s. f. Excrément blanc & léger, bouillon de l'eau, ou de quelque liqueur agitée, ou échauffée. *Spuma.* Pendant la tempête on voit beaucoup d'*écume* sur les flots & sur les rivages. La meilleure biére est celle qui fait beaucoup d'*écume*, de mousse. Les Poëtes feignent que Vénus est née de l'*écume* de la mer. Après une grande agitation, la mer est toute blanchissante d'*écume.* Bouh. Il y avoit de grandes baleines qui faisoient blanchir la mer d'*écume.* Ablanc. Faire de l'*écume*, s'appelle Mousser. Il faut que le chocolat *mousse* beaucoup, c'est-à-dire, fasse de l'*écume*, étant battu & remué.

Le vent avec fureur dans les voiles frémit,
*La mer blanchit d'*écume, *& l'air au loin gémit.* Boil.

Ce mot vient du Latin *spuma.* Mén.

Écume, se dit aussi des impuretés qui s'élèvent sur la surface du corps liquide bouillant, par le moyen du mouvement que leur donne la chaleur. Il faut ôter l'*écume* du pot, quand il commence à bouillir. Le sucre jette beaucoup d'*écume.* On léve l'*écume* des syrops & des confitures.

Écume, se dit aussi de ce qui sort de la bouche de l'homme, ou de la gueule des animaux, quand ils sont en colere, ou agités de fureur: c'est une matiére humide, ampoullée & blanche. L'*écume* d'un homme enragé est venimeuse, & donne la rage. C'est un bon signe à un cheval, quand son mords est toujours plein d'*écume. Frana ferox spumantia mandit.* On dit que l'aconit est venu de l'*écume* de Cerbére.

L'*Ecume de mer* est une concrétion qu'on trouve autour des plantes qui croissent dans la mer. Il s'en trouve aussi dans les marais salés auprès des roseaux & des autres herbes. On appelle l'*écume de mer*, *alcyonium*, parceque les oiseaux nommés alcyons font leur nid sur l'amas de cette *écume* qui flotte sur la mer. Selon Dioscoride, il y en a de cinq sortes; une qui est verte, pesante, ressemblante à une éponge, âpre au goût, & d'odeur de poisson; une autre qui est aussi semblable à une éponge, mais caverneuse & légére, retirant à l'odeur de la mousse de mer dite *alga*: la troisiéme est faite comme de petits vers; mais elle est plus rouge que les autres; c'est celle qu'on appelle *alcyonium Mylesiarum*: la quatriéme ressemble à la laine; mais elle est fort légére, elle a plusieurs cavités; & la cinquiéme est faite en façon de champignons, & n'a aucune odeur.

Ceux qui pêchent, ou qui se baignent en la mer (des Antilles) sont quelquefois accueillis d'une certaine *écume* qui flotte au gré du vent, comme une petite vessie couleur de pourpre, de différente figure, & agréable à voir: mais à quelque partie du corps qu'elle s'attache, elle y cause en un instant une très-sensible douleur, qui est brûlante & piquante au possible. Le remède le plus prompt pour l'appaiser, est d'oindre la partie offensée avec de l'huile de noix d'Acajou, mêlée avec un peu de bonne eau-de-vie. De Poincy, *Hist. Nat. des Ant. C. XXIV. Art.* 8.

L'*écume d'argent*, n'est autre chose que la litharge d'argent. Voyez LITHARGE.

L'*écume de plomb* est une fumée que jette le plomb, quand on verse de l'eau froide dessus, lorsqu'il est fondu & encore chaud. On la recueille sur une platine de fer. Dioscoride dit qu'elle est fort massive, jaunâtre, & luisante comme verre, mal-aisée à rompre, & qu'elle ressemble souvent à de l'émail varié de différentes lignes & couleurs.

Les Ouvriers appellent aussi *machefer*, l'*écume* de fer. *Ecume* de sel & de nitre. Voyez SEL & NITRE.

Écume, s. f. Terme de Bonneteur. Dé dont on a abbatu les côtés d'un des plans, & qui par-là ne peut presque plus s'arrêter sur ce côté-là, parceque le milieu est un peu élevé & comme un peu arrondi, *Tessera lusoria ex unâ parte tantisper rotundata*. Ce Bonneteur enleva les bons dez, & substitua adroitement des *écumes*.

☞ ÉCUMÉNIQUE. Quelques modernes écrivent ainsi, mais mal. *Voyez* ŒCUMÉNIQUE.

ÉCUMER, v. act. & n. Jetter de l'écume. *Spumare*. Le vin, la bière, & toute autre liqueur qui fermente, *écume*. Le pot a *écumé* tout seul, c'est-à-dire, il n'y a personne qui ait eu soin d'en tirer l'écume. Le miel *écume* beaucoup. On dit d'un homme fort en colere, Il *écume* comme un verrat. Un Cuisinier doit avoir soin d'*écumer* le pot: en ce cas il signifie, Ôter l'écume, *despumare*, *exspumare*, *spumam excernere*.

On dit figurément d'un parasite, d'un écornifleur, qu'il va *écumer* les marmites.

Écumer, en termes de Fauconnerie, se dit quand l'oiseau passe sur le leurre, ou sur la proie sans s'arrêter. *Ecumer* la remise, c'est quand il passe sur la perdrix, qu'il a poussée dans le buisson. Il se dit aussi, quand l'oiseau épie le gibier que les chiens levent pour courir dessus.

Écumer, signifie aussi, Pirater, voler sur la mer. *Factitare piraticam, latrocinium maritimum exercere*. Les Corsaires d'Alger vont *écumer* les mers du Ponant, du Levant. Les Corsaires ne cessoient d'*écumer* toutes les côtes, & de faire mille ravages. Vaug.

Écumer, se trouve en quelques Auteurs, dans une signification active; pour dire, Exhaler, faire éclater. Malherbe s'en est servi: Racan a dit, Les flots en *écumant* leur rage. Et Mainard, Le Pô *écume* sa fureur. On peut douter si ces exemples sont à imiter.

Écumer, se dit figurément en choses morales; pour dire, Prendre le meilleur d'une affaire; extraire ce qu'il y a de bon dans les livres, & se l'appliquer; aller en divers réduits pour y attraper quelque secret, & en faire son profit. *Ecumer* un héritage; *écumer* des nouvelles.

Écumer. Terme de Bonneteur. *Ecumer* des dez, c'est abbatre les cotés d'un des plans, ensorte que le milieu reste un peu élevé, & que le dé ne demeure que difficilement sur ce côté-là. *Tessera lusoria faciem unam tantisper rotundare*.

Écumé, ée. part. pass. & adj. *Expumatus*, *despumatus*.

ÉCUMEUR, s. m. Qui écume. *Parasitus*. Il se dit particulièrement en Morale des écornifleurs, qui vont dans les maisons voir ce qu'il y a dans une marmite quand on l'écume, pour après en venir manger. M. Ménage appelle *écumeurs* de Mercuriales, ceux qui alloient quelquefois chez lui aux assemblées qui s'y tenoient le mercredi, pour voir ce qui s'y faisoit.

Écumeur de Mer. Pirate, Corsaire. *Pirata*, *maritimus prædo*. Quand on peut se saisir d'un *Ecumeur de mer*, il est pendu.

ÉCUMEUX, euse. adj. Qui jette de l'écume, qui est plein d'écume. *Spumosus*, *spumeus*, *spumâ diffluens*. Le sucre & le miel sont bien plus *écumeux* que le vin ni la bière. Ce mot est plus propre dans la Poësie que dans la Prose. Du Rhin fend les flots *écumeux*. Boil.

Jamais du Thermodon le rivage écumeux
Ne vit tant de hauts faits. Mén.

Un ruisseau d'une onde pure,
Serpentant au milieu des Prez,
Plait plus à nos yeux charmez
Cent fois que l'onde écumeuse
D'une riviere orgueilleuse. Rec. de vers.

Le Tigre écumeux *& bruyant,*
Se poursuivant toujours, & toujours se fuyant,
De sa fougueuse course étonne son rivage,
Et porte pour tribut à la mer un orage. P. Le Moine.

Le Sanglier écumeux, *que le Chasseur attend,*
Contre le tronc d'un arbre eprouve ainsi sa dent. Id.

ÉCUMOIRE, s. m. Ustensile de cuisine qui sert à écumer. *Cochleare eximendæ spumæ*. C'est une espèce de cuiller percée de plusieurs petits trous.

ÉCURÉ, comme les Sainte-Marthe, dans le *Gall. Christ. T. IV. p.* 357. ou ÉCUREY, comme orthographie M. Corneille dans son *Dictionnaire Géographique*, s. m. Nom propre de lieu. *Escureium*. C'est une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, située dans le Duché de Bar, au Diocèse de Toul, sur la rivière de Saux, à une demi-lieue de Monstiers, du côté du nord, & à quatre lieues au midi de Bar-le-Duc. L'Abbaye d'*Ecure* fut fondée le 28 Septembre de l'an 1144. par Godefroy IIIe, Baron de Joinville.

☞ Écurée, s. f. On appelle à Amsterdam Guedasse double *écurée*, la meilleure gravelle qui vienne de Cassube: la moindre se nomme simple *écurée*. *Voyez le Dict. de Commerce*.

ÉCURER, v. act. *Detergere*, *mundare*. Nettoyer la vaisselle, la batterie de cuisine, & autres choses de cuivre, d'étain ou de fer, avec de la lie, du grès, du sablon, des herbes & autres choses convenables. On lave la vaisselle d'argent avec de l'eau de son; mais on l'*écure* avec de la cendre de foin, & non pas avec du grès ou du sablon.

Écurer, se dit aussi des puits que l'on *écure*, que l'on nettoie avec la drague, & autres outils propres à cela. Il faut *écurer* ce puits.

☞ Écurer le chardon. Terme de Manufacture de lainage, qui signifie Retirer, ou ôter la bourre-lanisse, qui s'est fourrée dans des bosses du chardon vif, dans le temps que l'Ouvrier Laineur ou Eplaigneur a lainé l'étoffe sur la perche.

On dit proverbialement & bassement, qu'il faut aller à Pâques *écurer* son chaudron; pour dire, nettoyer sa conscience, aller à confesse.

Ce mot vient d'*excurare*. Mén. ou de *excoriare*; c'est-à-dire, *excorias auferre*.

Écuré, ée. part. & adj. *Detersus*, *purgatus*, *mundatus*.

ÉCUREUIL, s. m. Quelques-uns disent *Ecurien*; mais le bel usage & le plus commun est pour *Ecureuil*. Petit animal sauvage qui est fort léger, qui saute sur les arbres de branche en branche, qui a une longue queue. On tient que c'est une espèce de belette. Quelques-uns le mettent au rang des rats, parcequ'il ressemble tout-à-fait à la souris Pontique. *Sciurus*. L'*écureuil* vit de pommes, de chataignes, de noix, de noisettes. Il est d'ordinaire roux; mais en Pologne il est gris & roux; en Russie de couleur de cendre; & en Podolie il y en a de diverses couleurs: ceux de Laponie changent tous les ans de couleur, & de roux qu'ils sont l'été, ils deviennent gris l'hiver. Il a la martre pour ennemie. En quelques lieux on estime fort la chair d'*écureuil* pour manger.

☞ Écureuil de Hollande. L'on donne quelquefois ce nom au petit animal plus ordinairement appellé petit gris, qui fournit une sorte de fourrure fort estimée chez les Pelletiers.

Ce mot vient de *sciuriolus*, diminutif de *sciurus*, qui vient du Grec σκίουρος, composé de σκιά, *umbra*, & de οὐρά, *cauda*, parceque ce petit animal se couvre presque tout entier de sa queue, pour se garantir des ardeurs du soleil: & elle lui sert de voile, quand il passe quelque rivière sur une écorce. Guil. Postel. Jonston.

ÉCUREUR de puits, s. m. *Purgator*, *mundator*. Ouvrier qui avec un outil, qu'il appelle drague, écure les puits, les citernes, & vuide les lieux. Il s'appelle Vuidangeur & Maître des basses œuvres. La plupart du monde appelle cette sorte d'Ouvrier *Cureur de puits*; mais *Ecureur* est le vrai mot. L'Académie n'est pas

pas de cet avis : elle a omis dans son Dictionnaire le mot *Ecureur*, & y a mis celui de *Cureur*.

Écureur, est aussi chez les Eplaigneurs celui qui avec l'écurette ôte la bourre qui est demeurée de la croix, quand on a reparé le drap.

ÉCUREUSE, s. f. C'est à Paris une pauvre fille, ou une pauvre femme qui gagne sa vie à écurer chez les Bourgeois la vaisselle & la batterie. *Purgatrix.* Une *Ecureuse* doit etre forte, & avoir bon bras.

ÉCURIE, s. f. Logement des chevaux, ou bâtiment en longueur au rez de chaussée, dont l'aire pour la place des chevaux est d'ordinaire separée par des poteaux & des barres, un peu élevée, & en pente. La mangeoire & le ratelier en occupent la longueur. *Equile, equinum præsepe, stabulum.* Les lieux où l'on met des animaux ont des noms particuliers : ils s'appellent *écuries* quand ils servent pour chevaux, mulets ; &c. étables, quand ils ne sont que pour des bœufs, vaches, moutons, cochons, &c. & chenils pour les chiens. La Quint. Les plus belles *écuries* sont voûtées. Une *ecurie simple* est celle qui n'a qu'un rang de chevaux. Une *écurie double* est celle qui a deux rangs de chevaux, avec un passage au milieu, ou avec deux passages, les chevaux étant tete à tête, & éclairés en croupe, comme la petite *écurie* de Versailles.

On comprend quelquefois sous le nom d'*écurie* les logemens des Ecuyers, Pages, gens de livrées, &c. Chez le Roi il y a la grande & la petite *Ecurie*. La petite *Ecurie* a été tirée de la grande : elles ne faisoient autrefois qu'une seule *Ecurie*. Dans la grande *Ecurie* sont les chevaux de guerre & de manége ; & dans la petite *Ecurie* sont les chevaux de selle & de carrosse pour le Roi. Des Pages, des Valets de pied de la grande, de la petite *Ecurie*. L'*ecurie* de ce Seigneur est bien garnie de chevaux.

Ce mot vient de *scuria*, qui a signifié autrefois nonseulement un lieu où on retire les animaux, mais encore une grange où on bat le grain. Mén. Ou bien du Latin *equile*, par le changement de l'*l* en *r*.

Écurie, signifie aussi l'équipage qui marche avec le Roi. L'*Ecurie* marche en ce voyage. On a fait partir devant l'*Ecurie*. Le Trésorier de l'*Ecurie* paye la dépense des Pages, des gens de livrée, des chevaux, mulets, carrosses & charrois.

ÉCUSSON, s. m. Terme de Blason. Ecu chargé d'Armoiries, *Laterculus, tessera gentilitia, scutum minus.* Il se dit particuliérement d'un petit écu, quand on en charge un plus grand. Un *ecusson* en abyme, qui est seul au milieu d'un Ecu. Une croix cantonnée de quatre *écussons*, &c. Les *ecussons* en Espagne sont ronds par le bas, au lieu qu'en France ils se terminent par une petite pointe.

L'un des Capets, pour honorer son nom,
A de trois fleurs de lis doré son écusson. Boil.

Ecusson se disoit autrefois d'une sorte d'écu pointu par en bas, different de l'écu quarré, que les Comtes, les Vicomtes & les Barons pouvoient seuls porter en guerre : ceux qui étoient d'un rang inferieur parmi la Noblesse, portoient l'*ecusson*.

Ce mot vient du Latin *scutum*.

Les Ouvriers appellent aussi *écussons*, ces platines de fer ou d'autre métal qui servent à orner les heurtoirs des portes, les boutons, les entrées des serrures, &c.

Écusson, en termes de Jardinage, est une maniére d'ente fort commune aux Jardiniers. *Scutula, emplastrum.* On ne fait guére que deux sortes d'entes, en fente & en *écusson*. Voyez Écussonner. A proprement parler, l'*écusson* n'est point la maniére d'ente, mais c'est un œil levé de dessus une branche de l'année à l'aide d'un petit couteau qu'on appelle écussonnoir. Cet œil se léve en formant une espéce de triangle, au milieu duquel est l'œil, & dont la pointe est toujours en bas ; ou bien cet *écusson* se léve en coupant l'écorce tout autour de l'œil en forme d'*ecusson*, dont la pointe est au-dessous de l'œil, & la face au-dessus. Ce petit morceau d'écorce que l'on sépare du bois, & au milieu duquel est l'œil, est ce qu'on appelle *écusson*, parcequ'il en a la forme. Greffer en *écusson*. Cet *ecusson* est repris. Liger.

Écusson, en termes de Médecine, se dit des sachets piqués où on enferme plusieurs poudres, & remédes, mêlés avec du cotton entre deux toiles, ou taffetas, qui représentent un *ecusson*, assez grand pour couvrir l'estomac sur lequel on les applique. *Emplastrum scutellatum.* Quelquefois on appelle *écussons*, des emplâtres stomachiques étendus sur une peau de chevreau couverte d'un taffetas façonné en *écusson*.

ÉCUSSONNER, v. act. Enter en écusson C'est, ouvrir l'écorce d'un arbre d'une maniére ressemblante à un petit écu, pour y insérer l'ente ou la greffe fort proprement. *Inserere emplastrum, scutulam.*

Écussonné, ée. part. pass. & adj. *Insititio emplastro munitus.*

ÉCUSSONNOIR, s. m. Terme de Jardinier. Petit couteau pointu, qui a au bout de son manche une espéce de spatule, dont on se sert pour l'opération de la greffe en écusson. *Cultellus scutula inserendæ idoneus.* Pretez-moi votre *ecussonnoir*. Voilà un *écussonnoir* qui est bien fait. Liger. Il a pris son nom de son usage. Liger veut qu'on l'appelle en Latin *Cultellus inoculatorius* ; mais l'ente en écusson n'est pas *inoculatio*. Ainsi il faut dire *Cultellus ad insitionem scutula comparatus.*

ÉCUYER, s. m. Titre qui marque la qualité de Gentilhomme, & qui est au-dessous de Chevalier. *Eques, nobilis scutarius, scutifer.* On a fait la recherche des Nobles, & on a fait des taxes sur ceux qui avoient usurpé la qualité d'*Ecuyer*. On appelloit aussi autrefois *Ecuyers*, les jeunes Seigneurs qui n'étoient pas encore faits Chevaliers. On pretend qu'anciennement la qualité de Noble n'étoit pas inférieure à celle d'*Ecuyer*, laquelle n'a prévalu que depuis deux siécles. L'Ordonnance de Blois à l'année 1579. est la premiére qui ait fait mention de la qualité d'*Ecuyer* comme d'un titre de Noblesse.

Pasquier prétend néanmoins dans ses *Recherches*, L. II. C. 15. que le titre d'*Ecuyer* est très-ancien ; que dès le temps de la décadence de l'Empire Romain, il y eut deux sortes de gens de guerre, dont les uns furent appellés Gentils, & les autres *Ecuyers*. Ammien Marcellin, L. XIV. c. 7. & L. XVI. c. 4. en parle comme de gens que l'on craignoit, & que l'on regardoit comme invincibles ; & Julien l'Apostat faisoit grand cas de ces troupes, pendant qu'il fut dans les Gaules. Delà vint dans la suite que les Gaulois, ou peut-être seulement les François, ayant vu que les plus braves des troupes Romaines s'appelloient Gentils & *Ecuyers*. *Gentiles & Scutarii*, ils donnerent aussi ces deux noms aux plus braves dans leurs armées.

Ce mot vient du Latin *scutum*, ou de *scutarius, scutiger*, ou *scutifer*, à cause que les *Ecuyers* portoient l'écu des Chevaliers dans les behours & tournois.

Écuyer, est aussi le Gentilhomme servant d'un Chevalier, qui l'accompagne à l'armée & en toutes ses entreprises ; celui qui porte son bouclier, *scutum*, d'où s'est fait *scutifer*, qui est le nom Latin de cet Officier, d'où le nom François s'est formé par corruption. On l'appelle aussi *Armiger*, parcequ'il portoit non-seulement le bouclier, mais aussi les autres armes de son Chevalier. Au reste, on prétend que ce nom vient non-seulement de *scutum*, écu, bouclier ; mais encore de *scuria*, écurie, parceque les *Ecuyers* avoient aussi soin de l'écurie des Chevaliers. Tous les Héros de Roman étoient toujours suivis de leur *Ecuyer*. Dom Quichote même avoit Sancho Pansa pour son *Ecuyer*.

Ce mot ne vient pas d'*écu*, *scutum*, comme ont cru quelques-uns, mais de *equus* ; & ceux-ci s'appelloient autrefois *Equyers*, en Latin *equisones*, & avoient soin des écuries seulement.

Écuyer, se dit aussi de celui qui tient une Académie, qui sçait fort bien le Manége, qui enseigne aux jeunes Gentilshommes l'art de bien manier les chevaux, & de les dresser. *Equinæ domituræ curator, magister.* On a mis ce jeune Seigneur chez un fort bon *Ecuyer*.

On dit aussi d'un homme qui se tient bien à cheval &

de bonne grace, qui se connoît bien en chevaux, que c'est un bon *Ecuyer*. *Peritus equitandi*. On dit aussi d'une femme qui monte hardiment à cheval, que c'est une bonne *Ecuyére*.

Écuyer, se dit aussi de ceux qui ont le soin, le gouvernement des chevaux du Roi, d'un Prince. *Stabuli magister*. Chez le Roi, le *Grand Ecuyer*, qu'on nomme absolument *Monsieur le Grand*, possède une des premiéres charges de la Couronne. Cette charge est un démembrement de celle de Connétable, *Comes stabuli*, qui avoit la Surintendance des Ecuries du Roi: ce qui paroît, en ce qu'il porte, comme lui, deux épées à côté de l'Ecu de ses Armes, avec cette différence, que celles du Connétable sont nues, & celles du Grand *Ecuyer* dans un fourreau de velours semé de fleurs de lys avec la ceinture autour. Il n'est point fait mention du Grand *Ecuyer* avant Charles VII. Il y avoit seulement des Grands Maîtres de l'Ecurie dès le temps de Philippe le Long en 1320. Il prête serment de fidélité au Roi, & tous les Officiers des Ecuries le prêtent entre ses mains. Sa charge lui donne le pouvoir de disposer des charges vacantes de la grande & de la petite Ecurie, & de tous les offices qui en dépendent. Il ordonne des fonds destinés pour la dépense de la grande Ecurie, & de toutes les livrées de la grande & de la petite Ecurie. Les postes & les relais appartenoient autrefois au Grand *Ecuyer*, & n'en ont été démembrés que du temps de Henri IV. Aux premiéres entrées que fait le Roi dans les villes du Royaume, ou les villes conquises, le Grand *Ecuyer* marche immédiatement devant le Roi, portant l'épée Royale dans le fourreau. Il la porte aussi aux pompes funèbres des Rois. Après la mort du Roi, les chevaux & les harnois de l'Ecurie lui appartiennent.

Premier *Ecuyer* de la grande Ecurie. Il commande à la grande Ecurie en l'absence du Grand *Ecuyer*, entre les mains duquel il prête serment de fidélité. Il n'est appellé sur l'Etat qu'*Ecuyer ordinaire* de la grande Ecurie.

Le premier *Ecuyer*, qu'on appelle absolument *Monsieur le Premier*, est celui qui commande à la petite Ecurie & aux Pages du Roi qui y sont. Il prête serment de fidélité entre les mains du Roi. Cette charge est presque aussi ancienne que celle de Grand *Ecuyer*. Il a sous lui des *Ecuyers* de quartiers, qui aident au Roi à monter à cheval, & à en descendre, & qui le suivent à cheval. Chez les Princes & Grands Seigneurs, il y a des *Ecuyers* qui disposent de toute l'écurie, & commandent à la livrée.

Ecuyer Cavalcadour, chez le Roi & les Princes, est celui qui commande l'écurie des chevaux servans à leur personne.

Ecuyer de main, est celui qui chez les Princesses & grandes Dames, non-seulement commande leur écurie, mais encore celui qui leur aide à marcher. L'*Ecuyer* de la Reine, de Madame, &c. Et on les appelle *Ecuyers*, ou *Chevaliers d'honneur*.

Ce mot s'est étendu à tous ceux qui donnent la main aux Dames, soit qu'ils soient leurs domestiques, soit qu'ils soient leurs galans, soit qu'ils le fassent par pure civilité ou rencontre. Cette partie étoit bien assortie; chaque Dame avoit son *Ecuyer*.

Écuyer, se dit aussi de quelques Officiers particuliers. Un *Ecuyer tranchant*, est celui qui est occupé chez les Princes à dépecer, à servir les viandes. *Sector mensarius, scindendi opsonii magister*. Cette charge n'est plus guère en usage; mais on appelle encore *Ecuyer tranchant*, celui d'une compagnie qui dépèce adroitement les viandes qu'il sert. Les Allemans se piquent fort d'être bons *Ecuyers tranchans*: ils ont des Maîtres exprès pour leur apprendre cet art.

Ce mot se dit peut-être en ce sens par corruption d'*Escuyer*, qu'on appelloit en Latin *scissores escarii*, ou *mensarii*: ce qui vient de *esca*; c'est-à-dire, *viande*: la ressemblance des mots les a fait confondre. L'*Ecuyer tranchant* s'est appellé *Dapifer*; & non-seulement les Princes, mais les particuliers même en avoient. Voyez DAPIFER.

Grand *Ecuyer tranchant*, ou *Archiécuyer tranchant* de l'Empire. Voyez *Archidapifer*, dans DAPIFER.

Ecuyer bouche. C'est un Officier qui range les plats sur la table de l'office, avant que de les servir au Roi, & qui présente deux essais au Maître d'Hôtel.

Ecuyer de Cuisine, est celui qui commande à la cuisine du Roi, qui fait faire la délivrance des viandes qu'on sert chez le Roi. Ce nom s'est étendu à presque tous les autres Cuisiniers des Grands Seigneurs.

Écuyer, en termes de Vénerie, signifie un jeune cerf, accompagnant & suivant un vieux cerf. *Cervus assectator*.

Écuyer, chez les Vignerons, signifie un faux bourgeon qui croît au pied d'un sep de vigne, *suffrago, palmes succrescens, Oculus posterior*. Les Vignerons disent, il n'y a que l'*écuyer* qui a donné cette année. Liger. Ce mot s'est dit par métaphore du mot *écuyer*, qui signifie un Gentilhomme du plus bas degré; le bourgeon qu'on nomme *écuyer* venant après les autres, & n'étant pas si recommandable. Id.

E C Y.

ÉCYA. Voyez ÉCIJA.

E D A.

ÉDA, f. f. Rivière de l'Arabie heureuse. *Eda*, *Batius*. Elle coule dans les Etats du Chérif, ou Prince de la Mecque, & se décharge dans la mer rouge à Zidden. On croit que l'*Eda* est le *Batius* des Anciens.

ÉDAM, f. m. Nom propre de lieu. *Edamum*. Ville des Provinces-Unies des Pays-Bas. *Edam* est situé dans la Nord-Hollande sur le Zuiderzée, où il a un bon port, à trois ou quatre lieues d'Amsterdam, du côté du nord. *Edam* a séance aux Etats de Hollande. Maty. *Edam* est célèbre par ses bons fromages, & par la quantité de vaisseaux qu'on y construit. Id. On raconte qu'en 1430. la mer, dans une grande tempête ayant rompu ses digues, jetta dans les prairies d'*Edam* une femme marine, qui fut menée à Harlem, & qui apprit à filer, & se fit à nos alimens. Elle vécut quelques années, ayant toujours un instinct qui la conduisoit vers l'eau.

Le pays d'*Edam*, qu'on appelle en Hollandois *Land-van-Edam*, *Regio Edami*, est une contrée de la Groenlande, située au 76 degré de latitude septentrionale. Les Hollandois le découvrirent l'an 1655. & lui donnerent ce nom, en mémoire de la ville d'*Edam*.

E D B.

EDBERT, f. m. Nom propre d'homme. *Eadbertus*. S. *Edberd*, qu'on écrit en Anglois *Eadbert*, fut élu Evêque de Lindisfarne en Angleterre l'an 688. & fut successeur de Cutbert, mort l'année précédente. S. *Edbert* mourut lui-même le 6e de Mai de l'an 718. *Henschenius*, *Act. Sanct. Maii*, *T. II. p.* 107. & 108.

E D D.

☞ EDDA, f. f. L'*Edda*, citée si souvent par les Ecrivains des Antiquités du Nord, est un Recueil de la Mythologie septentrionale; c'est bien plus une Poësie qu'une Histoire. Chaque chapitre est une chanson en vers de plusieurs différentes mesures. Le premier chapitre contient les prédictions de la Sibylle. Les autres roulent sur Odin, la magie, & les géants. La compilation de l'*Edda* a été faite en partie par Semond Frodé, né en Islande en 1057. plus ancien de près de cent ans que Saxon le Grammairien. Un autre Recueil de l'*Edda* a eu pour Auteur Snorro né en 1179. fils de Sturla, ce qui le fait nommer souvent Sturlæsonius par les Auteurs qui le citent. C'étoit un sçavant Jurisconsulte, qui a transmis à la postérité l'*Edda* après l'avoir abrégée. Le Prologue de l'*Edda*, auquel cet abbréviateur a donné une forme historique, est rempli d'anachronismes, & directement contraire à tout ce qu'on lit dans les bons Auteurs Grecs & Latins, sur Saturne, Jupiter, les Troyens. C'est dans l'*Edda* que les Scaldes ont puisé; & une partie de

de l'*Edda* porte même le nom de Scalde ou d'Art Poëtique.

Il y avoit eu une *Edda* plus ancienne & beaucoup plus ample, composée par ces Asiatiques mêmes, qui avoient suivi Odin dans la Scandinavie : car l'*Edda* qui reste est insuffisante pour expliquer plusieurs traits de cette Mythologie, & pour rendre raison des differens noms que les aventures d'Odin lui avoient fait donner. Le souvenir de cette *Edda* plus ancienne & plus étendue, confirme qu'Odin & ses Asiatiques sont tout ce qu'il y a de plus reculé dans les Antiquités septentrionales, & que leur commencement ne remonte pas au delà. En effet, c'est seulement depuis Pompée, temps que l'*Edda* & les Chroniques ont fixé pour celui de la migration d'Odin & des premiers habitans dans la Scandinavie, que l'on commence à trouver quelque mention de ce pays dans les Anciens. De S. Aubin, *Antiq. de la Nat. & de la Mon. Franc. p. 392. & suiv.*

E D E.

☞ ÉDELAY, s. m. Petite ville de Syrie, à peu de distance d'Alep.

ÉDÉMA, s. f. Nom d'une ville de la Terre-Sainte. *Edema*. Les Septante la nomment Armaith, & Ziégler *Adamach*. Elle étoit dans la Tribu de Nephthali. Voyez le Livre de Josué XIX. 36.

ÉDÉME, s. m. Nom propre d'homme. *Edemus*. C'étoit un citoyen de Cythnos, que ses compatriotes adorerent comme un Dieu après sa mort, ainsi que le témoigne Clément d'Alexandrie dans son Exhortation aux Nations.

ÉDEN, s. f. Nom de lieu, dont il est fait mention dans l'Ecriture. *Eden*. Le pays d'*Eden* est l'endroit où étoit le Paradis terrestre ; d'où vient qu'on l'appelle le Jardin d'*Eden*. Les Septante disent aussi *Edem*, mais il faut dire *Eden* : car ce lieu vient de l'Hébreu עדן, *Eden*, qui signifie, *délices*. Delà vient que les Septante, & S. Jérôme dans la Vulgate, prennent quelquefois ce nom pour un appellatif, & non pas pour un nom propre : S. Jérôme, par exemple, traduit *Paradisus voluptatis*, *Gen. II. 8. Locus voluptatis*, *Ib.* 10. mais ailleurs, S. Jérôme lui-même en fait un nom propre, comme *Gen. IV.* 16. où il dit, conformément à l'Hébreu & aux Septante, que Caïn, rejetté de Dieu, habita à l'orient d'*Eden*. Les Septante en font aussi un nom de lieu, *Gen. II.* 8. Lors même que les Septante, ou S. Jérôme, traduisent par un nom appellatif τρυφή, ou *voluptas*, ce n'est pas qu'ils ne prennent le nom *Eden* pour un nom propre, mais ils veulent faire sentir en Latin, ou en Grec, ce que signifie ce nom, & ce qu'étoit le lieu auquel on l'avoit donné, comme le nom Hébreu le faisoit connoitre ; car tout le monde convient que ce lieu fut appellé *Eden* ; c'est-à-dire, *délices*, parceque c'étoit un lieu délicieux & très-agréable. De plus, tous les Peres de l'Eglise, Grecs & Latins, comme l'a remarqué le sçavant M. Huet, tous les Interprétes de l'Ecriture, anciens & modernes, & tous les Orientaux, demeurent d'accord qu'*Eden* est un nom local, tiré de la beauté du lieu ; comme *Placentia*, chez les Latins, *Callicorus* & *Callicolona*, chez les Grecs ; *Beauvau*, *Beaumanoir*, *Beauménil*, parmi nous ; *Hypsa*, *Enna*, *Jalysus*, & les champs Elisées, ainsi nommés par les Phéniciens ; *Belvedère* chez les Italiens, &c. Le Texte Hébreu montre encore qu'*Eden* est un nom de lieu ; car il porte, *Gen. II.* 8. que Dieu planta un jardin בעדן dans *Eden* : la préposition exprimée par la lettre ב désigne clairement, suivant son principal & plus naturel usage, la situation du jardin dans *Eden*. Outre cela, *Gen. II.* 10. il est dit, *Et un fleuve sortoit* מעדן, d'*Eden* ; & *Gen. IV.* 16. *Caïn s'arrêta dans le pays de Nod*, קדמת עדן, *à l'orient d'Eden*. Si *Eden* étoit seulement un nom appellatif, & non pas un nom propre, il n'eût pû être mis seul, comme il l'est en ces endroits : il eût fallu dire, *Un fleuve sortoit du pays de la volupté ; Caïn s'arrêta à l'orient de la Région de volupté*, & non pas *sortoit de la volupté ; s'arrêta à l'orient de la volupté*. Enfin *Eden* est le nom de plusieurs autres lieux, comme nous le dirons ci-après.

On convient donc assez de la signification de ce mot, & de sa qualité, mais on ne convient pas de même de la situation du pays d'*Eden*. Sans rapporter ici toutes les opinions qu'on a publiées sur cela, & dont quelques-unes mêmes sont extravagantes ; celles qui sont plus raisonnables sont d'accord à le placer en général dans l'Asie. Du reste il y a trois ou quatre sentimens qui ont eu plus de cours. Le premier met le Paradis terrestre dans la Terre-sainte, habitée dans la suite des temps par les Israelites. Un autre le place à Damas, ou vers Damas, dans la Syrie. Ces deux sentimens sont si peu soutenables, que nous ne nous arrêterons point à les expliquer davantage. D'autres croient qu'*Eden* étoit la partie de la Mésopotamie la plus méridionale, en tirant vers le confluent de l'Euphrate & du Tigre. Vantil a expliqué & soutenu ce sentiment, dans un ouvrage imprimé en Hollande.

Hopkinson, dans une Dissertation sur ce sujet, place le pays d'*Eden* au-dessous du confluent du Tigre & de l'Euphrate, à l'occident de ces deux fleuves joints ensemble. Voici comment il conçoit la chose. Quand l'Euphrate, en coulant du nord au midi, est parvenu aux montagnes de la Chaldée vers le 33e degré de latitude, il rebrousse tout-à-coup chemin, & remonte du midi au nord jusqu'au 35e degré de latitude. Là il tourne à l'orient ; mais à peine a-t-il commencé sa course de ce côté-là ; qu'il se sépare en deux branches. L'une prend son cours au midi, & va se jetter dans le golfe Persique : c'est-là cet ancien lit de l'Euphrate dont Pline parle, L. VI. C. 26. & que les Chaldéens, dit-il, avoient enfin tari à force d'en détourner les eaux pour arroser leurs campagnes : c'est le Géon, selon Hopkinson ; car ce nom, qui vient de גח, *exire*, *educere*, marque un fleuve que l'on détournoit, & que l'on répandoit en différens endroits par les saignées que l'on y faisoit. L'autre branche de l'Euphrate continue encore quelque temps son chemin à l'orient, après quoi elle se sépare encore en deux, dont l'une court encore au midi, & va se joindre au Tigre vers le 34e degré de latitude ; c'est l'Euphrate ; c'est sur cette branche qu'étoit Babylone : l'autre, allant toujours à l'orient, rencontre après quelques lieues le Tigre, auquel elle se mêle, & dont elle prenoit le nom. A quelques lieues de cette réunion le Tigre jette une branche qui va se joindre à l'Euphrate, un peu au-dessus de l'endroit où il entre dans le Tigre. Cette branche étoit le Phison. Selon Hopkinson, c'est le pays que renferment & qu'arrosent ces quatre fleuves, que l'on appella *Eden* ; & c'est dans sa partie orientale, c'est-à-dire, sur le bord du Tigre, & dans l'Isle qu'il faisoit avec le Phison, qu'étoit le Paradis terrestre.

La derniére opinion que nous avons à rapporter, est celle de Bochart, & de l'illustre M. Huet, qui placent le pays d'*Eden* plus bas que ne fait Hopkinson, sur les bords du fleuve que forment l'Euphrate & le Tigre joints ensemble ; car selon la table qu'en a donné M. Huet dans son *Traité de la situation du Paradis Terrestre*, le Tigre & l'Euphrate, après s'être joints ensemble à la hauteur environ du 34e degré de latitude & quelques minutes, ne font plus qu'un seul fleuve, que l'on appelloit autrefois le *Pasitigris*, & qu'on nomme aujourd'hui *Sehat-el-Arab*, c'est-à-dire, le fleuve des Arabes. Ils roulent ainsi réunis dans un même lit jusqu'environ le 32e degré de latitude, où ils fourchent, & vont se dégorger dans le golfe Persique. C'est sur le fleuve des Arabes, entre le 32 & le 34 degré de latitude, qu'ils mettent le pays d'*Eden*, au milieu duquel ce fleuve passe ; & ce fleuve est celui que l'Ecriture dit qu'il sort du pays d'*Eden*, & que hors de là il se divise en quatre branches : ces quatre branches sont deux au-dessus d'*Eden*, & deux au-dessous ; deux au-dessus, qui sont l'Euphrate & le Tigre avant leur jonction ; deux au-dessous, qui sont les deux branches, par lesquelles le Schat-el-Arab, ou fleuve des Arabes se décharge dans le golfe Persique. Celle qui est à l'orient est le Géhon, & celle de l'occident est le Phison. Calvin, Scaliger, les Docteurs de Louvain, & plusieurs autres après eux, qui ont suivi les

premiers ce ſentiment, confondoient mal-à-propos ces fleuves, & prenoient la bouche orientale du Schat-el-Arab pour le Phiſon, & l'occidentale pour l. Géhon. Bochart & M. Huet ont corrigé cette erreur, & expliqué ce ſentiment, de ſorte qu'il n'en eſt aucun qui paroiſſe ſi probable.

Les preuves qu'il y avoit une *Eden* à l'endroit que ces Auteurs marquent, ſont tirées du 4ᵉ L. des Rois XIX. 12. d'Iſaïe XXXVII. 12. où il eſt parlé des enfans d'*Eden* qui étoient en Thalaſſar, c'eſt-à-dire, Talatha, ville de Babylonie, que Ptolomée place ſur le canal commun du Tigre & de l'Euphrate: quand le Géographe Etienne a parlé d'une ville d'Adana ſituée ſur l'Euphrate, on ne peut preſque douter, dit M. Huet, qu'il n'ait entendu quelque réduit des habitans du pays d'*Eden* qui en aura tiré ſon nom. Quand Ezéchiel XXVII. 23. fait le dénombrement des peuples avec qui la ville de Tyr trafiquoit, il met enſemble Haran, & Chene & *Eden*. Huet, *Traité du Paradis Terr. C.* 2. Le pays d'*Eden* s'étendoit au-deſſous, & peut-être même au-deſſus de la jonction du Tigre & de l'Euphrate, & occupoit une bonne partie de cette grande région qui depuis a été appellée la Babylonie. Huet. Les Neſtoriens ont encore donné le nom d'*Eden* à l'Iſle nommée *Gezair*, c'eſt-à-dire, l'*Iſle* par excellence. C'eſt celle qui eſt immédiatement au-deſſus de la jonction du Tigre & de l'Euphrate; & ils l'ont ainſi nommée, ſoit à cauſe de ſon aménité, ſoit par la connoiſſance qu'ils avoient que la Province d'*Eden* étoit dans ce pays, & s'étendoit juſqu'à cette Iſle. Huet. *Parad. Terr. C.* 17.

Éden eſt encore le nom de pluſieurs autres lieux. Tel étoit *celui* dont parle le Prophète Amos, I. 5. bien différent & bien éloigné de celui de Moïſe. C'étoit une belle vallée de Syrie, ſituée entre le Liban & l'Antiliban, dont Damas étoit la capitale. Cette vallée mérita le nom d'*Eden*, ou plutôt de *Beth-Eden*, c'eſt-à-dire, *Maiſon de délices*, à cauſe de ſa fertilité & de ſon aménité. C'eſt ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit là qu'il falloit chercher le Paradis terreſtre. Huet. Telle étoit Adana, ville de Cilicie, ainſi nommée pour la bonté de ſon terroir, & la beauté de ſa ſituation. Id. Voyez ADENA. Telle eſt encore le village d'*Eden* près de Tripoli de Syrie, ſur le chemin du Liban, où quelques-uns ont placé le Paradis terreſtre; & tel eſt enfin ce port célèbre, nommé Adana, ou Aden, ſi fréquenté depuis pluſieurs ſiècles, pour avoir été le lieu le plus délicieux d'une région très-délicieuſe: je veux dire, de l'Arabie heureuſe, renfermant en ſoi toutes les beautés de cette contrée. Huet. Voyez ADEN. Outre cette Adana, il y en avoit encore une autre méditerranée dans le même pays, portant le même nom que le premier, & pour la même cauſe. Il ne faut donc pas s'étonner ſi les Arabes, habitans de cette Province, ont cru que le Paradis étoit chez eux.

Éden, ſ. m. Rivière de l'Angleterre ſeptentrionale. *Ituna*. Cambden écrit *Eden* dans ſes Cartes, & *Eiden* dans ſon diſcours. L'*Eden*, ſelon ces Auteur, prend ſa ſource dans la Province d'York, aux confins de celle de Weſtmorland; ſelon Maty & d'autres, ſa ſource eſt dans le Weſtmorland. Quoi qu'il en ſoit, il parcourt cette Province, entre dans le Cumberland à l'endroit où il reçoit l'Eimot; & après avoir baigné Carliſle, va ſe jetter dans le golfe de Solway qui eſt aux confins d'Ecoſſe du côté du couchant, & que Cambden voudroit qu'on appellât le golfe d'*Eden*, comme fait Ptolomée. Voyez dans le *Britannia* de Cambden la deſcription du Weſtmorland & du Cumberland.

ÉDENTER, v. act. Arracher, ou rompre les dents. *Edentare*. Il y a des Tyrans qui ont fait *édenter* des Martyrs, des criminels. Il ſe dit auſſi des animaux & de tous les inſtrumens qui ont des dents. *Edenter* une roue, &c.

Édenté, ée. part. paſſ. & adj. Celui qui a perdu toutes ſes dents, ou à qui on les a arrachées. *Edentatus*, *edentulus*. Une vieille *édentée*. Martial a fait une épigramme ſur une vieille *édentée*, L. I. Ep. 76. *Si memini, fuerant*, &c. Marot l'a traduite en François.

S'il m'en ſouvient, vieille au regard hideux,
De quatre dents je vous ai vû mâcher, &c.

On dit auſſi qu'une roue, une ſcie eſt *édentée*; qu'un peigne eſt *édenté*, quand ils ont perdu quelqu'une de leurs dents.

ÉDER, ſ. m. Nom propre de lieu. *Eder*. Dans Joſué, XV. 21. *Eder* eſt une ville de la Tribu de Juda, ſituée dans ſa partie méridionale, aux confins de l'Idumée. Les Septante l'appellent Ara. Le P. Lubin prétend que c'eſt l'Héred dont il eſt parlé, Joſ. XII. 14. & que les Septante appellent Ader. Il ſoutient encore que c'eſt la même choſe qu'Arad. Il y a des Auteurs qui écrivent Héder.

Éder, ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Adrana. Adranus.* Elle a ſa ſource dans le Landgraviat de Heſſe, paſſe à Valdeck & à Frizlar, & ſe décharge dans le Weſer, à trois lieues au-deſſus de Caſſel. Maty.

ÉDESSE, ſ. f. Nom ancien d'une ville célèbre d'Orient. *Edeſſa*. Strabon dit *Edeſe*, comme l'a remarqué Hoffman; mais c'eſt en parlant d'*Edeſſe* de Macédoine, & non point de celle-ci, en quoi Hoffman s'eſt trompé. Procope nous apprend qu'*Edeſſe* fut appellée d'abord Antioche des Oſrhoéniens, *Antiochia Oſrhoënorum*, & Callirhoé, du nom d'une fontaine qui y étoit. *Edeſſe* étoit une grande ville archiépiſcopale, ſituée ſur le bord oriental de l'Euphrate; ce qui fait qu'on la met auſſi dans la Méſopotamie. Elle n'étoit qu'à 12 milles de Samoſâte. Il y a peu de villes auſſi anciennes, ſi l'on en croit Iſidore, qui prétend qu'elle fut bâtie par Nemrod. *Edeſſe* fut le ſiége du Roi Abgare, & la patrie de S. Ephrem. L'an 525. un tremblement de terre la renverſa preſque toute entière; l'Empereur Juſtin la répara, & en mémoire de ce bienfait, elle fut nommée Juſtinopolis. *Edeſſe* n'étoit proprement qu'une Toparchie, dont les Princes prenoient la qualité de Rois; & leur nom le plus commun étoit celui d'Abgare.

Aujourd'hui *Edeſſe* eſt une ville de Méſopotamie, dans le Diarbeck. Gyllius dit qu'elle s'appelle *Orfa*. Le Noir la nomme *Rhoas*, *Rohaſſe*, ou *Rhoa*. D'autres diſent que les Turcs l'appellent *Ourpha*, les Syriens *Ourhaia*, & les Arabes, *Rouai*, *Orrhoarque*. Ces trois derniers noms paroiſſent une corruption d'*Oſrhoëne*. Elle n'eſt point ſur l'Euphrate, mais ſur le Chabur, aſſez éloignée même de l'Euphrate, entre Alep au couchant, & Diarbeck au levant. C'eſt encore à préſent une jolie ville & aſſez grande, qui dépend du Turc, mais ce n'eſt pas l'ancienne *Edeſſe*, comme il paroit par ſa ſituation. Jacques de Vitry a fait la deſcription de la ville d'*Edeſſe*, L. I. C. 31.

Quelques-uns doutent ſi *Edeſſe* n'eſt point la Rages du Livre de Tobie. *Edeſſe* a frappé des médailles pour Auguſte, Tibère, Hadrien, Sévère, Caracalle, Macrin, Julia Mammæa, & Gordien le fils, ſurnommé le Pieux; ſon inſcription eſt ΕΔΕΣΣΑΙΩΝ. Voyez les Médailles Grecques de Vaillant.

☞ Le Comté d'ÉDESSE. Petit Etat de la Méſopotamie en Aſie, & dont Edeſſe étoit la Capitale. *Edeſſenus Comitatus*. A la première Croiſade, Baudouin, frere de Godefroi de Bouillon, ſe rendit maître du Comté d'*Edeſſe*, dont les peuples, quoique ſoumis aux Turcomans, étoient la plûpart Chrétiens. Vertot. *Hiſt. de Malt. L. I. p.* 40. Le Comté d'*Edeſſe* comprenoit preſque toute la Méſopotamie, & s'étendoit entre l'Euphrate & le Tigre. Id. *p.* 62.

Édesse, ſ. f. Ville de Macédoine. *Edeſſa*. Strabon l'appelle *Edeſe*; mais il paroît que c'eſt une faute de Copiſte; toutes les médailles de cette ville ayant pour inſcription ΕΔΕΣΣΕΩΝ, ou ΕΔΕΣΣΑΙΩΝ. Elle en a frappé pour Marc-Aurèle, Caracalle, Macrin, Diaduménien, Julia Mammæa, & Philippe le Pere. Voyez Vaillant, *Numiſm. Impp. à Pop. Græce loquentib. percuſſa*, où il attribue quelquefois dans la Table la même médaille à *Edeſſe* de Syrie, & à *Edeſſe* de Macédoine.

ÉDÉTAN, ane, ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple. *Edetanus*. Les *Edetans* étoit un peuple de l'Eſpagne

pagne Tarraconoise. Leurs villes principales étoient Sagunte & Ségobrige.

ÉDÉTANIE, f. f. Pays qu'habitoient les Edétans; *Edetania*, dans Pline, L. V. C. 3. L'*Edétanie* étoit la partie septentrionale de ce qu'on nomme aujourd'hui en Espagne le Royaume de Valence.

E D H.

ÉDHÉMITE, f. m. Sorte d'Hermites Mahométans, ainsi nommés d'Ibrahim Edhem leur fondateur. *Edhemita.* Ils se nourrissent de pain d'orge, & jeûnent souvent. Ils ont un bonnet de laine entouré d'un turban, & portent sur le cou un linge blanc marqué de rouge. La plupart des *Edhémites* vivent dans les déserts. Leurs Religieux néanmoins s'appliquent à l'étude pour se rendre capables de prêcher. La plupart de leurs Monastères sont en Perse, & principalement dans la Province de Chorasan. Voyez Ricaut de l'*Empire Ottom.*

ÉDHILINGUE, f. m. Nom ancien des Nobles parmi les Saxons. *Edhilingus.* La nation Saxone, dit Nithard, *Hist. L. IV.* est divisée en trois différens ordres, dont les noms sont les *Edhilingues*, les Frilingues & les Laxzes. Ces noms signifient les nobles, les gens libres & les serfs, ou esclaves. Au lieu d'*Edhilingue*, on trouve aussi *Adelingue*; & ils prenoient encore ce nom pour le fils du Roi, & l'héritier présomptif de la couronne; dans le même sens que nous avons dit en son lieu que Damoiseau avoit été pris en France, & qu'il se trouve dans Marculfe. Les Anglo-Saxons appelloient encore *Adelingues* les Grands du Royaume, les Seigneurs, & en général toute la Noblesse. Voyez le *Glossar. Archaeol.* de Spelman.

E D I.

ÉDIFIANT, ANTE, adj. Qui inspire de la piété; qui est de bon exemple, qui porte à la vertu par sa vie, ou ses discours. *Religiosus, pius ad exemplum.* Il n'y a rien que d'*édifiant* dans toute sa conduite. Il prêche d'une manière très-*édifiante*.

ÉDIFICATEUR, f. m. Celui qui bâtit. *Ædificator.* Il ne se dit guère qu'en raillerie, si ce n'est en cette phrase, Ce Prince étoit un grand *édificateur*. Il en est de ce terme, & de quelques autres, comme de celui de prosateur, qu'avoit fait M. Ménage, & dont tout le monde sait l'Histoire. Ils sont selon toute l'analogie, & selon le génie de la langue; ils paroissent même nécessaires pour exprimer certaines choses; qu'on ne peut exprimer autrement sans périphrases; mais enfin ils ne sont point en usage, & tant qu'ils n'y seront pas, & qu'ils n'auront pas fait fortune, il ne faut point s'en servir sérieusement. On peut tout au plus les hazarder dans la conversation, où le ton corrige tout, ou dans un livre, en y mettant un correctif. Il en est des termes nouveaux comme de la mode. Un honnête homme ne doit point être ni le premier à la prendre, ni le dernier à la quitter.

ÉDIFICATION, f. f. Action de bâtir. *Ædificatio; constructio.* Il ne se dit guère au propre qu'en cette phrase. L'*édification* d'une Eglise est d'une grande dépense. Il lui a tant coûté pour l'*édification* de ce Palais. Il vaudroit mieux choisir un autre mot, comme celui de *construction*; & en effet, on dit toujours *construction*, & jamais *édification* en ce sens, au moins dans un discours sérieux : c'est l'usage de tous ceux qui parlent bien.

ÉDIFICATION, se dit au figuré des sentimens de piété qui sont inspirés par le bon exemple, ou les discours de quelqu'un. *Exemplum dignum laude, imitatione.* Les mœurs de ce Prédicateur causent plus de scandale, que ses beaux Sermons n'apportent d'*édification*. Toutes nos actions doivent tendre à la gloire de Dieu, & à l'*édification* de notre prochain.

Ce mot se prend toujours en bonne part, lorsqu'il est seul & sans épithète.; *édification* est toujours bonne *édification*. Quand on veut remarquer une action mauvaise & blamable, on dit mauvaise *édification*, ou quelque épithète semblable. Cela n'est pas édifiant; cela est de mauvaise *édification*. *Dignum vituperio, pravi exempli.*

On le dit aussi en matiere prophane, de la satisfaction qu'on donne, ou qu'on reçoit. Les parties ont eu une longue conference sur leurs affaires, & ils en sont sortis avec peu d'*édification* l'un de l'autre. Mais cela ne se dit que dans le discours familier.

ÉDIFICE, f. m. *Ædificium.* Bâtiment. Le Louvre est le plus bel *édifice* du monde. Quand on bâtit sur le sable, tout l'*edifice* est bientôt détruit. Les Ediles de Rome avoient soin des *édifices* publics. M. Ozanam semble prendre *édifice* & maison pour la même chose. Il dit qu'un *édifice* ou maison est un ouvrage d'architecture composé de murailles, de chambres, de portes, de fenetres, d'un toit, de tout ce qui est nécessaire pour le rendre habitable & se mettre à couvert. Mais il me semble qu'il faut donner au mot d'*edifice* une signification plus étendue. Une porte de Ville, une tour, une orangerie, un aqueduc, & autres ouvrages un peu considérables de l'architecture civile sont des *édifices*. Il assigna même une place pour bâtir une Eglise, & promit de fournir tous les frais de l'*edifice*. P. CATROU.

On le dit figurément des desseins & des entreprises. Quand on se met dans les affaires, il faut avoir la faveur des Ministres; sinon tout l'*edifice* est bientôt à bas.

ÉDIFIER, v. act. Bâtir des Temples, Palais, & autres grands bâtimens. *Ædificare.* François I. se plaisoit fort à *édifier*. Il est de peu d'usage au propre, & l'on se sert plutôt du mot de bâtir.

ÉDIFIER, se dit figurément en Morale, & signifie, Porter à la piété par de bons discours, par de bons exemples. *Exemplo praelucere, ad pietatem allicere, pietatis sensum injicere, ingerere.* La lecture de l'Ecriture sainte *édifie* beaucoup les Fidèles. Ce Prédicateur *édifie* autant par sa bonne vie, que par ses Prédications; mais quelquefois le Sermon *édifie*, & l'exemple détruit. VILL.

ÉDIFIÉ, ÉE, part. pass. Il a les significations de son verbe.

On dit dans le discours familier, qu'un homme est bien *édifié* d'un autre, lorsqu'il est bien content de ses actions, ou de ses discours, qu'il en agit honnêtement avec lui. On dit mal *édifié*, pour dire, scandalisé.

☞ ÉDIFFÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Certain, assuré. *Gloss. sur Marot.*

ÉDILBURGE. Voyez AUBIERGE.

ÉDILE, f. m. Officier Romain, dont la fonction répondoit en quelque sorte à celle de nos Maires & Echevins. *Ædilis.* Les *Ediles* avoient l'intendance des édifices publics & particuliers, des bains, des aqueducs: ils avoient le soin des chemins, de l'entretien des ponts & des chaussées. Les poids & les mesures étoient aussi de leur ressort. Ils mettoient le prix aux vivres, & prenoient garde qu'on ne fît des exactions sur le peuple. La recherche & la connoissance des débauches & des dissolutions qui se passoient dans les maisons publiques, leur appartenoient; ils avoient aussi la charge de revoir les Comédies; & c'étoit à eux à donner les grands jeux au peuple à leurs dépens. Toutes ces fonctions, qui rendirent l'Edilité si considérable, appartenoient d'abord aux *Ediles* du peuple; *Ædiles Plebeii*, ou *Minores*. Il n'y en avoit que deux. Ils furent créés dans la même année que les Tribuns. Les Tribuns, accablés par la multitude des affaires, demanderent au Sénat des Officiers sur qui ils pussent se décharger des affaires de moindre importance; & on créa deux *Ediles*. C'est pourquoi on les élisoit tous les ans dans la même Assemblée que les Tribuns. Mais ces *Ediles Plébeiens* ayant refusé dans une occasion célèbre de donner les grands jeux, parcequ'ils n'en pouvoient soutenir la dépense, les Patriciens offrirent de les donner, pourvû qu'on leur accordât les honneurs de l'Edilité. On créa donc en l'an 388. de Rome deux nouveaux *Ediles*, pris d'entre les Patriciens. On les appella *Ædiles Curules*, ou *Majores*, parcequ'ils avoient le droit de s'asseoir sur une chaise curule, ornée d'yvoire, lorsqu'ils donnoient audience; au lieu que

que les Ediles Plébéiens n'étoient assis que sur des bancs. Outre que ces Ediles curules partageoient toutes les fonctions avec les Ediles du peuple, leur principal emploi étoit de faire célébrer les grands Jeux Romains, & de donner des Comédies & des spectacles de gladiateurs au peuple. Pour soulager ces quatre premiers Ediles, César créa les Ediles qu'on appella *Cériales*, parceque'ils furent commis pour prendre soin des bleds, qu'on appelle *dona Cereris*; car les Païens honoroient Cérès comme la Déesse qui préside aux bleds, & lui attribuoient l'invention de l'agriculture. Ces Ediles Céréales furent aussi tirés de l'ordre des Patriciens. Dans les villes municipales, il y avoit aussi des Ediles avec la même autorité que ceux de Rome. Voyez Danet, dans son *Dictionnaire des Antiquités*; ou plutôt Vigenère sur T. Live, T. I. pag. 603, 1379, 1396.

Ce mot vient de *ædes*, parcequ'ils avoient soin des temples, & des maisons publiques & particulières.

ÉDILITÉ, s. f. Charge, dignité des Ediles. *Ædilitas*. Obtenir l'*Edilité*.

☞ ÉDILITÉ, s. f. En termes d'Histoire Ecclésiastique se dit pour Custodie. *Ædilitas*, *custodia*. Voyez CUSTODIE. Celui qui possédoit cet office ne s'appelloit point *Ædilis*, comme celui qui avoit l'*édilité* Romaine, mais *Æditui* ou *Custos*.

ÉDIMBOURG, ou ÉDINBOURG, ou ÉDENBOURG, s. m. Nom propre de la ville capitale d'Ecosse. *Edenburgus*, *Edimburgum*, *Edinburgum*. Anciennement *Alata castra*, & dans Ptolémée Στρατόπεδον πτερωτόν. Les Ecossois d'Hibernie, dit Cambden, l'appellent *Dun-Eaden*, & son nom ordinaire est *Edenborow*. Ce nom, ajoûte le même Auteur, est la même chose en langage Saxo-Britannique que l'*Alata castra* des Anciens : car en langage Britannique *Adain* signifie *ala*, une aile, & en Saxon *burg* veut dire *castrum*, camp, château. *Dun-eaden* est aussi apparemment la même chose; car *dun* en Celtique & en Britannique est la même chose que *burg* en Saxon, *castrum* en Latin; & *Eaden* n'est apparemment autre chose que l'*Adain* Britannique, selon le dialecte Hibernois. Ainsi le nom qu'a la ville d'*Edimbourg* n'est qu'une traduction de l'ancien nom que les Romains lui donnerent. Cambden croit que ce nom lui vient des compagnies de Cavalerie que les Romains y avoient, & qu'ils appelloient *Alæ Equitum*, ou de ces doubles murs dont parle Vitruve, & qui en s'élevant forment la figure d'une aile, & que les Architectes Grecs appelloient πτέρωμα, *des ailes*. D'autres tirent ce nom d'un Breton nommé *Ebrancus*, & d'autres d'un Picte nommé Héthus. Quelques Auteurs disent que cette ville a aussi été appellée *Agneda*; mais Cambden écrit que c'est le Château que les Anglois appellent *Castle Myden Agned*, & les Ecossois, *Castrum Puellarum*, ou *Castrum Virginum*, le Château des jeunes filles, parceque on y enfermoit autrefois les filles des Rois Pictes.

Edimbourg est situé dans la Lothiane, sur une petite rivière, à un mille du Golfe de Forth, ou d'*Edimbourg*, où cette ville a un port. Elle est assez grande : Cambden lui donne un mille de long d'orient en occident, & la moitié de large. Il ajoûte qu'elle est peuplée, & célèbre, à cause de la bonté de son port. Elle est bien bâtie : elle est défendue par une citadelle qui passoit pour imprenable au temps de Cambden. Elle est située sur la croupe d'un rocher inaccessible d'un côté, & entourée des autres par douze Bastions, & par un fossé à fond de cuve, taillé dans le roc. *Edimbourg* étoit le siége des Rois d'Ecosse avant qu'ils parvinssent à la couronne d'Angleterre, & le lieu de la résidence du Conseil d'Ecosse & de l'assemblée du Parlement de ce Royaume jusqu'en 1707. qu'il fut réuni à celui d'Angleterre. *Edimbourg* a une Université & un Evêché érigé par Charles I. & suffragant de S. André. *Edimbourg*, selon Hoffman, est à 17 degrés 12 minutes de longitude, & à 57 degrés 10 minutes de latitude; mais Messieurs de l'Académie des Sciences le placent à 15 degrés de longitude & à 55 degrés 45 minutes de latitude. On ne commence à en entendre parler que vers le milieu du neuviéme siécle. Elle avoit dans son enceinte un Château, nommé Maydens, auquel on donna le nom de Château d'*Edimbourg*. Ce fut la dernière place où les Pictes tinrent bon. Les Ecossois la conserverent pour la sureté du Royaume.

Le Golfe d'*Edimbourg*, ou de Forth, ou Firth, *Farthea æstuarium*, *Edimburgensis sinus*, & anciennement *Bodotria*, selon Tacite, & *Boderia*, dans Ptolomée. D'autres le nomment *Mare Frisicum*, ou *Mare Scoticum*. C'est un golfe de la mer d'Allemagne sur la côte Orientale de l'Ecosse, lequel s'avance dans la Province de Lothiane & dans celle de Fife : il a environ quinze lieues de profondeur, & quatre à cinq dans sa plus grande largeur. La riviere de Forth, qui se décharge dans le fond de ce golfe, lui donne quelquefois son nom; mais le plus souvent il prend celui d'*Edimbourg*, qui n'est qu'à un mille de son bord. MATY.

ÉDIPE. On écrit ainsi plutôt qu'Œdipe. *Œdipus*. C'est celui qui explique une énigme. Tout le monde fait ce que c'est que l'*Edipe* de la fable. On appelle aussi dans les Colléges des Jésuites *Edipe*, l'écolier qui donne un tableau en énigme, qui l'explique.

ÉDIT, s. m. Lettre de Chancellerie que le Roi signe, & fait sceller pour servir de loi à ses sujets. *Edictum*. Les *Edits* contiennent quelquefois des loix & des réglemens, comme l'*Edit* de Melun des secondes noces, l'*Edit* des duels, du réglement des monnoies. Quelquefois des créations d'Offices, des établissemens de droits, des créations de rentes, &c. Quelquefois des articles de pacification, comme l'*Edit* de Nantes. Les *Edits* & Déclarations du Roi se vérifient dans les Compagnies souveraines, & s'exécutent par provision. Les *Edits* se scellent en cire verte, pour marquer par cette couleur qu'ils sont perpétuels & irrévocables de leur nature; au lieu que les autres lettres qui s'expédient dans la Chancellerie, des Parcatis, des Priviléges personnels, des commitimus, &c. sont scellées en cire jaune; & tout ce qui s'expédie pour le Dauphiné, en cire rouge avec un sceau particulier. Les *Edits* n'ont point de date du jour, mais seulement du mois où ils ont été donnés. Le Droit Romain fait souvent mention de l'*Edit* du Préteur. *Quod Prætor edixit*. C'étoit le mot consacré pour les ordonnances de Préteur, quoiqu'on s'en servit quelquefois en d'autres significations.

On donne en particulier à quelques *Edits* qui ont été plus célèbres le nom des lieux ou des mois où ils ont été portés. L'*Edit* de Château-Briant, l'*Edit* de Remorentin, sont deux *Edits* faits dans ces villes contre les hérétiques, l'un par Henri II. au mois de Juin 1551. l'autre par François II. au mois de Mai 1560. qui fut appellé par les Huguenots l'*Inquisition de France*. L'*Edit* de Nantes est un *Edit* donné à Nantes en 1598. par Henri IV. pour accorder aux Huguenots des Prêches, & le libre exercice de leur Religion prétendue réformée, & l'entrée dans les charges; & révoqué en 1685. par Louis le Grand. L'*Edit de Janvier*, est un *Edit* donné à S. Germain en 1592, pendant la minorité de Charles IX. qui ôtoit aux Huguenots l'exercice de leur Religion prétendue réformée dans toutes les villes closes, & dans les fauxbourgs de Paris. *Edit* de Mars; il y en a deux, l'un de 1563. donné à Amboise par Charles IX. l'autre de 1568. L'*Edit* de Juillet fut fait à S. Germain en 1561. par Charles IX. L'*Edit* du mois d'Août fut donné au même lieu, & par le même Prince, mais en 1570. Tous ces *Edits* ont été faits au sujet des Huguenots.

On appelloit Chambre de l'*Edit*, celle qui avoit été établie en vertu des *Edits* de pacification avec ceux de la Religion prétendue réformée. C'étoit une Chambre mi-partie, où il y avoit des Conseillers de l'une & de l'autre Religion pour juger les causes des Religionnaires. Il y en avoit dans plusieurs Villes du Royaume. Elles sont maintenant supprimées.

☞ ÉDIT DES PETITES DATES. C'est un édit porté en 1550.

☞ ÉDIT DES MERES, ou DE S. MAUR, est un édit de Charles IX. donné en 1567. Il concerne la succession des enfans, qui est déférée aux meres en pays de Droit écrit. Il est fort obscur & fort embarrassé. Il y a un Commentaire sur cet édit fait par Nicolas Mellier Avocat à Lyon.

☞ ÉDIT

☞ Édit Bursal, f. m. Celui qui établit un droit qui se lève par ordre du Roi sur ses sujets.

☞ Édit *des secondes nôces*, est un édit de François I. de l'an 1560. au mois de Juillet, qui contient deux chefs contre les veuves qui se remarient. Le premier défend à celle qui se remarie de donner à son second mari plus qu'un de ses enfans le moins prenant peut avoir. Le second veut qu'elle laisse à ses enfans du premier lit tous les avantages qu'elle aura reçus de son premier mari. Cet édit comprend les hommes qui se remarient, aussi-bien que les femmes, parcequ'il y a parité de raison.

ÉDITEUR, f. m. Auteur, homme d'étude qui a soin de l'édition de l'ouvrage d'un autre, & pour l'ordinaire d'un Auteur ancien ; car *Editeur* ne se dit ni des ouvriers Imprimeurs, ni d'un Auteur qui imprime ses propres ouvrages. *Editor.* Erasme fut un grand *Editeur* d'anciens ouvrages. Les Docteurs de Louvain, Scaliger, le P. Petau, le P. Fronton Du Duc, le P. Vigier, le P. Sirmond, sont de savans *Editeurs.* Pour être bon *Editeur* des ouvrages des Anciens il faut sçavoir plus que lire de vieux Manuscrits. Ce mot est nouveau, mais il a fait fortune. L'impression de Cologne n'avoit pas en tête le nom de *Gerlandus*, ce qui a obligé l'*Editeur* à mettre en échange un long verbiage. Ménage.

ÉDITHE, f. f. Nom propre de femme. *Eadgitha. Edithe*, fille d'Edgar, Roi d'Angleterre, & de la Princesse Wilfetrude, ou Wilfrith, vint au monde l'an 961. Baillet, *au 16 de Sept.* Elle fut Religieuse de Wilthon en Angleterre.

ÉDITION, f. f. Impression ; publication d'un ouvrage, d'un livre. *Editio.* Il y a eu plusieurs *éditions* de cet Auteur. Ce livre a été châtré, on en recherche la première *édition.* Les Critiques ont rétabli les Auteurs par la conférence de plusieurs *éditions.* Ce livre est demeuré long-temps caché en manuscrit ; c'est un tel qui nous en a procuré l'*edition.* On ne devroit considérer les premières *éditions* des livres que comme des essais informes, que les Auteurs proposent aux personnes de lettres pour en apprendre leurs sentimens. Loc.

Ce mot & celui d'Editeur viennent du verbe Latin *edere*, *faire paroître, mettre au jour.*

E D M.

EDME & EDM. Voyez ÊME.

EDMOND, ou EDMONT, f. m. Nom propre d'homme. *Edmundus.* C'est la même chose qu'*Eme.* Dans l'usage on se sert du nom d'*Eme* pour nommer certaines personnes, & du nom d'*Emond*, pour nommer certaines autres : il faut le suivre. Saint *Edmond* le vieux monta sur le trône en 941. Saint *Edmond*, aussi Roi d'Angleterre & Martyr, regnoit au IXe siècle. *Edmond* Auger, Jésuite, Confesseur d'Henri III. que l'on appelloit le P. *Edmond*, le P. *Edmond* Auger, Maître *Edmond*, comme on le peut voir dans sa vie que l'on vient de donner au public en 1716. *Edmond* Côte de fer regna en Angleterre après Ethelred son père l'an 1016 & 1017.

Cambden dérive le nom d'*Edmond* de deux mots de la langue Anglo-Saxone, *Ead, félicité, bonheur*, & *mund, paix* : ainsi *Edmond* veut dire, *paix heureuse*, ou, qui est *heureux dans la paix* : de sorte que suivant cette étymologie *Edmond* signifie la même chose dans la langue qu'on parloit en Angleterre avant que Guillaume le Conquérant en fit la conquête, que *Salomon* en Hébreu, *Soliman, Suleiman, Selim* en Arabe & en Turc, *Irénée* en Grec, *Fridéric* en Allemand, *Pacifique* en François.

Quelquefois on prononce le *d*, & quelquefois on ne le prononce point. Ainsi l'on dit Saint *Edmond*, Roi d'Angleterre ; & au contraire, le P. *Emond* Auger, & de même de tous ceux qui portent aujourd'hui ce nom.

Saint Edmonds-Burie, f. m. Cambden l'appelle simplement *Burie*, M. de L'Isle dans sa Carte, *Buri.* C'est un Bourg d'Angleterre, dont le nom signifie, sépulcre de S. Edmond, *Sancti Edmundi sepulcrum, tumulus, fanum.* Il est dans le Comté de Suffolk, entre Ely & Ipswich. On prend ce bourg pour l'ancienne *Villa Faustina*, ou *Faustim*, petite ville des Iceniens.

E D O.

ÉDOM, f. m. Nom ou surnom d'homme. *Edom.* C'est le nom ou le surnom qui fut donné à Esaü, fils aîné de Jacob, après qu'il eût vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, ainsi qu'il est dit Gen. XXV. 30. Quelques-uns disent encore que ce nom lui fut donné parcequ'il étoit roux. Il est vrai que l'Ecriture dit qu'il étoit roux, Gen. XXV. 25. mais elle ne dit point que ce soit-là la cause de ce nom, & en rapporte une toute différente cinq versets plus bas, comme nous disions tout à l'heure.

Ce nom est Hébreu, אדום, & signifie rouge, roux, ou terrestre, étant le même dans l'origine que celui de אדם, *Adam.* Les Des Marêts prétendent qu'il peut aussi signifier sanglant, parceque S. Augustin dit que dans la langue Punique ou Phénicienne, qui étoit autrefois celle de l'Afrique, le sang s'appelloit *Edom* ; mais ils n'ont pas fait attention que l'*Edom* de S. Augustin n'est pas la même chose que l'*Edom* dont nous parlons ; que la première lettre de l'*Edom* de ce Père n'est pas radicale, que ce n'est que l'article Phénicien en Hébreu ה, & non pas un א ; & que *Sang* en Phénicien, comme en Hébreu se disoit דם, *dam*, & non point אדם, *adam* : il est cependant vrai que ces deux mots viennent de la même source, & que דם, *dam*, *sang*, s'est fait de אדם, rouge, à cause de la couleur du sang, ou au contraire אדם *rouge* de דם, *sang* : mais cela ne prouve rien pour les Des Marêts, & il est certain par la Genèse, XXV. 30. que *Edom* n'a point la signification de sanglant quand il est dit d'Esaü.

Édom, en second lieu, se prend pour la postérité d'Edom, c'est-à-dire, d'Esaü, les Iduméens ; car dans l'Ecriture une nation s'appelle très-ordinairement du même nom que celui de qui elle descend. Ainsi les Israëlites s'appellent Israël & Jacob, comme Jacob. Les Egyptiens Mitsraïm, comme leur père ; les Ethiopiens Chus, comme le fils de Cham, dont leur race étoit sortie. De même *Edom*, sont les enfans d'*Edom*, les Iduméens ; par exemple, *Edom* leur répondit, Vous ne passerez point sur mes terres. Saci. Saül ayant affermi son regne sur Israël, combattoit de tous côtés contre ses ennemis, contre Moab, contre les enfans d'Ammon, contre *Edom*, contre les Rois de Saba, & contre les Philistins. Id. Ainsi la Terre d'*Edom*, le pays d'*Edom*, les Chefs d'*Edom*, les Rois d'*Edom*, c'est la terre, le pays, les Chefs, les Rois des Iduméens. Voyez Iduméen.

Édom, en troisiéme lieu, est l'Idumée, le pays qu'habitoient les Iduméens, descendans d'Edom. Voyez Josephe, *Antiq. Jud. L. II. C.* 1. Dieu suscita un adversaire à Salomon, ce fut l'Iduméen Adad qui étoit dans *Edom.* Le côté du midi (de la Tribu de Juda) commencera au désert de Sin, qui est près d'*Edom*, & il aura pour confins vers l'orient la mer salée. Saci, *Nomb. XXXIV.* 3. Voyez Idumée. Au reste, nous ne disons *Edom* en ce sens, & au précédent, que dans l'Ecriture, ou en style de l'Ecriture, c'est-à-dire, en traduisant & en citant l'Ecriture ; ou en imitant son style, comme on le fait dans des Sermons ou des livres de Religion, ou de piété. Ailleurs il faut dire Idumée & Iduméen. Voyez ces mots.

Édom, en quatriéme lieu signifie aussi quelquefois en général les ennemis de Dieu, les persécuteurs du peuple de Dieu. Les Des Marêts citent sur cette signification Is. XXXIV. 5. (ajoûtez & 6.) LXIII. 1. Joël I. 19. Les Rabbins appellent aussi les Chrétiens *Edom* : c'est peut-être en ce sens, & comme leurs ennemis. Ce sens n'a lieu que dans l'Ecriture.

Édom, en cinquiéme lieu, est une ville de la Tribu de Ruben, sur le bord du Jourdain ; il en est parlé, Josué III. 16. où la Vulgate la nomme *Adom* au lieu d'*Edom.* C'est proche de cette ville que les eaux du Jourdain s'arrêterent & s'accumulerent comme une montagne, pour laisser le passage libre aux Israëlites dans la terre promise.

ÉDOMITE, f. m. & f. Iduméen, habitant d'Edom, descendant

descendant d'Edom. *Idumaeus*. Quelques Auteurs se servent quelquefois de ce mot; mais Iduméen est plus ordinaire. Les Arabes appellent aussi *Edomioun*, & *Edomiin*, les Edomites, ou Iduméens qui sont de la postérité d'Esaü. Ils leur donnent aussi le titre de *Banou*, ou *Bani al Asfar*, les enfans du Blond, ou du Rousseau, à cause qu'*Edom* en Hébreu a cette signification. D'Herbelot. Ils appliquent aussi ce nom aux Chrétiens Grecs & Romains, à l'exemple des Juifs, qui leur ont persuadé que ces peuples descendoient d'Esaü, pour faire tomber par une insigne imposture les malédictions que les Prophètes ont données aux Iduméens sur les Chrétiens, & même sur la personne adorable de Jesus-Christ. Id. Voyez encore le même Auteur au mot Ats, & au mot Asfar.

ÉDON, f. m. Nom propre d'une montagne que Servius met dans la Thrace, ou du moins qui étoit dans la Macédoine, vers les confins de la Thrace. *Edon*. Pline; L. IV. C. 11. & Virgile Enéïde, L. XII. v. 365. l'appellent *Edonus*. Les Ménades, ou Prêtresses de Bacchus, célébroient les mystères de ce Dieu sur cette montagne, où elles couroient toutes échevelées, & en furieuses: c'est delà qu'elles ont été nommées Edonides. Voyez Servius sur l'endroit de Virgile que nous avons cité, & Barthius sur la Thébaïde de Stace, L. V. v. 5.

ÉDONIDE, f. f. Ménade, Prêtresse de Bacchus, ainsi nommée du mont Edon. *Edonis*. Voyez Édon.

ÉDOUARD, f. m. Nom propre d'homme. *Eduardus*. Prononcez *Edouar*. Ce nom est commun en Angleterre. Il y a eu en Angleterre deux Saints Rois qui ont porté le nom d'*Edouard*. Saint *Edouard* le Martyr, fils du Roi Ethelrede; & Saint *Edouard* le Confesseur, neveu du premier, qui mourut en 1066. après 23 ans & demi de regne. *Edouard* II, Roi d'Angleterre, fut gendre de Philippe le Bel Roi de France, ayant épousé Isabelle de France, fille de ce Prince. *Edouard* III. Roi d'Angleterre institua en 1344. l'Ordre de la Jarretière en l'honneur de la Comtesse de Salisberi, & il ordonna qu'on célébreroit tous les ans la fete de cet Ordre le jour de S. Georges. Voyez l'Abbé de Choisi, *Hist. de Philippe de Valois*, Liv. 2. ch. 8. Il y a six *Edouards* Roi d'Angleterre, depuis la conquête, & trois avant Guillaume le Conquérant.

Skinner dit que le nom d'*Edouard* est composé, & formé de deux mots de la langue Anglo-Saxone, *Ead*, *felicitas*, *bonheur*, *félicité*; & *Ward*, *custos*, *gardien*: *dépositaire du bonheur*, ou *défenseur du bonheur*.

E D R.

ÉDRAÏ, ou ÉDREÏ, f. m. Nom propre de lieu dans l'Ecriture. *Edrai*. Ce fut d'abord une ville des Amorrhéens d'au-delà du Jourdain, capitale du Royaume d'Og, & la résidence du Roi. Voyez Nombr. XXI. 33. Deut. I. 4. III. 1. Après la défaite de ce Roi & la conquete de son pays, elle fut donnée à la moitié de la Tribu de Manassé qui s'établit à l'orient du Jourdain; Jos. XII. 4. XIII. 12. 31. S. Jérôme assure qu'elle subsistoit encore de son temps; qu'elle se nommoit Adar ou Adara; qu'elle étoit à 6 milles d'Astaroth, & à 24 de Bosra. Elle étoit dans ce que l'on appelle la Basanitide: quelques-uns la mettent dans l'Arabie, & d'autres dans la Cœlésyrie. Les Septante l'appellent Edraïn, ou Edraïn, Ἐδραΐν, Ἐδραΐμ, Ἐδράϊ.

Il y avoit encore une ville de ce nom dans la Tribu de Nephthali. Les Septante appellent celle-ci Ἀσσαρί, *Assari*. Samson la confond avec *Enhasor*, & n'en fait qu'une même ville qu'il appelle *Edrai-En-hasor*; mais les Septante & les Géographes, Zieglerus, le P. Lubin, &c. les distinguent. Josué en fait mention, XIX. 37.

☞ ÉDREDON, subst. m. Quelques-uns écrivent Éderdon. Duvet de certains oiseaux du Nord qui sert à faire des couvertures. Un couvre-pied d'*édredon*.

☞ ÉDREMIT, f. m. Ville de la petite Phrygie, dans l'Asie mineure.

ÉDRISSITE, f. m. & f. Descendant d'Edris, qui est de la race d'Edris; nom d'une famille & dynastie qui tire son nom d'Edris, descendant d'Ali, gendre de Mahomet. *Edrissita*. Les *Edrissites* ont regné l'espace de plus de cent ans dans l'Afrique, en Barbarie, à Fez, à Ceuta & à Tanger. D'Herbel. La race des *Edrissites* fut exterminée par les Fathimites, l'an de l'hégire 296. de J. C. 908. Io.

E D U.

ÉDUCATION, f. f. Soin qu'on prend d'élever, & de nourrir les enfans. *Educatio*. Il faut qu'un pere fournisse aux frais de l'*éducation* de ses enfans, meme des naturels. Pour marquer en devise les maux d'une *éducation* trop délicate, on a mis un singe, qui à force d'embrasser ses petits, les étouffe, *Complectendo necat*. Octavius Ferrarius a fait un Traité Latin de la bonne *éducation*, intitulé *Chiron*, nom du Centaure qui fut Gouverneur d'Achille.

Éducation, se dit plus ordinairement du soin qu'on prend de leur cultiver l'esprit, soit pour les sciences; soit pour les bonnes mœurs. *Institutio*. La principale obligation d'un pere envers ses enfans, c'est de leur donner une bonne *éducation*. Donner à ses enfans une belle *éducation*, c'est leur donner une seconde vie: la nature commence, l'*éducation* achève. Le courage & la vertu sont des qualités que l'on hérite de ses ancêtres; mais l'*éducation* doit venir au secours de la naissance, car sans elle les meilleures qualités demeurent infructueuses. Dac. L'art & l'*éducation* toute seule ne sçauroient faire un homme de mérite: le naturel ne le peut guère plus: & j'aimerois mieux une *éducation* excellente avec un naturel médiocre, que le plus riche naturel du monde avec une *éducation* médiocre. S. Réal. On dit d'une personne incivile & grossiére, qu'elle n'a nulle *éducation*. Quintilien emploie le second chapitre de son premier livre à examiner si l'*éducation* domestique est préférable à celle des Collèges, c'est-à-dire, s'il vaut mieux élever les enfans en particulier & dans la maison paternelle, que de les envoyer dans les Colleges & dans les classes publiques. Après avoir dit tout ce qu'on peut dire de raisonnable de part & d'autre, il conclut pour l'*éducation* des Collèges, ou des classes publiques.

ÉDUEN, enne. f. m. & f. Nom ancien d'un peuple de la Gaule Celtique. *Æduus*, *Heduus*, a. Les *Eduens*, peuple célèbre parmi les Celtes, occupoient la partie des Gaules qui est entre la Saône & la Loire, que nous appellons aujourd'hui le Chalonois, le Charolois, l'Autunois & l'Auxois. Leur Capitale étoit *Augustodunum*, aujourd'hui Autun. Voyez ce mot. Le Sénat appella les *Eduens* non-seulement Alliés, mais encore frères du peuple Romain.

ÉDULCORATION, f. f. *Dulcoratio*. Ce mot se dit en Pharmacie, de l'adoucissement qu'on donne à plusieurs remèdes par le moyen du sucre, ou de quelque syrop. En Chymie, il signifie l'adoucissement qu'on donne à diverses matières par des lotions réitérées, pour les priver des sels acres qu'elles contiennent.

ÉDULCORER, v. act. Rendre doux. *Dulcorare*. En termes de Pharmacie, c'est, Rendre doux par le moyen du sucre ou de quelque syrop. En termes de Chymie, c'est, Adoucir en ôtant, par plusieurs lotions d'eau froide, les sels qui se trouvent dans diverses matières; par exemple, dans les précipités du mercure, & des autres métaux qui ont été dissous par la force de ces mêmes sels, qu'on a été obligé d'y mêler pour en venir à bout.

ÉDULCORÉ, ée. part. & adj. Il a les significations de son verbe. *Dulcoratus*. On se sert de la décoction de raves de Limousin passée & *édulcorée* avec du sucre, pour adoucir les acretés de la poitrine, & la voix rauque. Lémery.

ÉDULIE. Voyez ÉDUSE.

ÉDUSE, f. f. Nom d'une fausse divinité des Romains. *Edusa*. Donat sur la fin de son Commentaire sur la premiere scène de l'Acte I. du Phormion de Terence, & Nonnius Marcellus, disent que c'étoit une des Déesses protectrices de l'enfance, & citent sur cela Varron & Caton. Ils ajoûtent que lorsqu'on sevroit les enfans, & qu'on commençoit à leur faire prendre de la nourriture solide, on faisoit de ces mets-là un sacrifice à *Eduse*. S. Augustin parle aussi de cette Déesse dans son quatriéme Livre de la Cité de Dieu, ch. 11. & l'appelle *Educa*: d'autres exemplaires portent *Edulica*. Louis Vivez préfere la première leçon, & témoigne

gne que c'est celle des anciens Manuscrits. Dnnat appelle cette Déesse *Edulia*. Il se pourroit bien faire que la Déesse du manger se soit appellée *Edusa*, & *Edulia*, de même que la Déesse du boire sa compagne s'appelle *Potina*, & *Potica*. Arnobe, Liv. III. appelle *Edulie* Victe, *Victa*.

É E.

ÉE. Les rimes féminines en *ée* ne sont bonnes dans notre versification, que lorsque les rimes masculines en *é*, dont les féminines sont formées, sont bonnes. Ainsi parceque frappé & tombé ne riment pas, frappée & tombée ne rimeront pas non plus, quoiqu'on en trouve un exemple dans un bon Auteur, qu'il ne faut pas suivre en cela. Cette règle vient de ce que cet *e* muet & final est si imperceptible, qu'il ne fait guère plus de sensation que s'il n'y étoit point. Ainsi les mots qui ne riment point sans cet *e*, ne riment pas non plus avec lui. P. MOURGUES.

É E N.

ÉENHAME, s. f. Autrefois petite ville, capitale du Brabant. *Eenhamum*. Ce n'est maintenant qu'un village où il y a une Abbaye. Il est dans la Flandre, sur l'Escaut, à une lieue d'Oudenarde.

É E R.

ÉERENBREISTEIN. Voyez HERMANSTEIN.

ÉERSEL, s. m. Bourg d'Hollande dans la Campine Brabançonne. Il étoit anciennement fort gros, & avoit neuf villages sous sa jurisdiction: devenu fort petit, il n'en a plus que deux, qui sont Steensel & Duysel. ATLAS, & CORN.

E F F.

EFFAÇABLE, adj. Qui peut être ôté, effacé. *Delebilis*. Il n'y a point d'écriture qui ne soit *effaçable* avec de l'eau forte. Il ne se dit guère, quoiqu'on dise *ineffaçable*.

EFFACER, v. act. Rayer, emporter, ôter les marques, les vestiges de ce qui étoit écrit, peint, ou gravé en quelque endroit; ou les corrompre si bien qu'on ne les puisse reconnoître. *Delere, eluere, inducere*. On met de la poudre sur l'écriture fraîche, de peur qu'elle ne s'*efface*. On fait de l'eau pour *effacer* les taches du visage. L'encre s'*efface* avec de l'eau forte, elle disparoit. On a *effacé* une figure de cette planche gravée. ☞ On *efface* les différentes couleurs par l'adresse du mélange qui en fait sortir une nouvelle. Le temps *efface* toutes choses. Le temps avoit *effacé* plusieurs monumens que les Poëtes ont célébrés. VAUG.

Que fera-t'il ? Il s'agite, il secoue
Avec dépit ce baiser de sa joue,
Et de la main il semble s'efforcer,
*S'il est possible, au moins de l'*effacer. P. DU CERC.

Ce mot est dérivé de *facies*, selon Nicot.

EFFACER, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Detergere, abolere*. Les bienfaits sont bientôt *effacés* de la mémoire des ingrats. Il faut *effacer* ses péchés par ses larmes, par ses aumônes. Tous les péchés sont *effacés* par une vraie pénitence. *Effacer* un affront. L'absence affoiblit peu-à-peu l'idée de l'objet aimé, & l'*efface* enfin absolument. M. SCUD. L'image de sa grandeur n'étoit pas encore *effacée* de leurs cœurs. VAUG.

Les Athées ne sauroient obscurcir, ni *effacer* entièrement l'impression d'une Divinité que la vûe de ce grand monde forme en eux. NICOLE. Le nom, Sire, & si je l'ose dire, la seule ombre de V. M. a *effacé* ces injustes préjugés. P. LE COMTE, *Jes*.

L'âge, qui toute chose efface,
Confond les titres & les noms. VOIT.

EFFACER, signifie aussi, Obscurcir, faire perdre l'éclat de quelque chose par un plus grand brillant. *Obscurare, exsuperare, præcellere, emicare, prægravare*. Le soleil qui monte sur l'horison *efface* tous les astres, tous les feux de la nuit. Cette beauté a *effacé* toutes les autres, dès qu'elle a paru dans le bal. Je la faisois si brillante & si belle, qu'elle *effaçoit* toutes choses. VOIT. Les Philosophes modernes ont *effacé* plusieurs anciens. Il efface tous ceux qui l'ont précédé. ABLANC. Le vrai mérite ne craint point d'être *effacé* par celui des autres. Naturellement nous avons un secret dépit contre les personnes qui nous *effacent*. BELL. Si vous avez quelques qualités éminentes qui *effacent* celles des autres, il faut les en dédommager par beaucoup de modestie. BELL.

Dauphin, ce long amas d'Ancêtres glorieux
A quoi vous est-il nécessaire ?
Regardez seulement, imitez votre père,
Et vous effacerez *tous les Rois vos aïeux.*

EFFACER. Terme de Maître d'Armes. C'est se tourner de sorte qu'on ne voie pas la partie du corps qu'on veut mettre à couvert. *Tegere, abscondere, celare*. *Effacer* l'épaule. *Effacer* son corps, c'est, Regarder de demi-face celui contre qui on a à faire, mettant la main sur la garde de l'épée pour être prêt à la tirer. LIANCOURT. Les Maîtres de danse disent aussi *effacez* ces épaules; pour dire, ne faites point de grosses épaules, ne vous penchez point, tenez-vous droit, portez la tête & les bras en arrière.

EFFACÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Deletus*. Ce soldat a les épaules bien *effacées*.

EFFAÇURE, s. f. Rature. *Litura*. Il y a bien des *effaçures* dans ce Manuscrit.

EFFANER. v. act. Terme de Jardinage: c'est la même chose que effeuiller, comme fane est la même chose que feuille. Voyez EFFEUILLER.

EFFARER, v. act. Troubler quelqu'un de manière qu'il vienne à avoir quelque chose de hagard, de farouche dans l'air, dans la mine, dans les yeux. *Efferare*. Qu'a-t-on pû vous dire qui vous ait si fort *effaré* ?

Il se joint avec le pronom personnel. Pourquoi vous *effarer* de si peu de chose. On connoît que la rage saisit un furieux, quand ses yeux commencent à s'*effarer*.

Ménage dérive ce mot de *efferare*.

EFFARÉ, ÉE. est plus en usage au participe. Il est venu tout *effaré* nous annoncer la perte de la bataille. On a arrêté ce meurtrier, sur ce qu'il s'enfuyoit tout interdit & *effaré*. Il avoit l'air si *effaré* & si consterné, qu'il étoit aisé de reconnoître qu'une crainte excessive le troubloit. M. SCUD.

EFFARÉ, en termes de Blason, se dit d'un cheval levé sur ses pieds. *Arrectus in pedes*. La Westphalie porte d'azur au cheval gai & *effaré* d'argent.

EFFAROUCHER, v. act. Epouvanter, effrayer; rendre farouche & sauvage. *Efferare, asperare, terrere, alienare*. Les animaux timides s'*effarouchent* aisément, comme les chats, les oiseaux. Vos menaces ont *effarouché* votre partie, elle a pris la fuite.

EFFAROUCHER, se dit aussi figurément dans le même sens à l'égard de l'esprit. Les paradoxes *effarouchent* l'esprit du peuple préoccupé de ses erreurs. Il faut, si vous m'en croyez, n'*effaroucher* personne. MOL. Le seul nom de la pauvreté *effarouche* ces Dames mondaines accoutumées au luxe & aux vanités. FLÉCH.

☞ On dit figurément *Effaroucher* les pigeons; pour dire, Eloigner d'une maison ceux qui apportent du profit. ACAD. FR.

Ce mot est dérivé du Latin *efferociare*, selon Ménage. *Efferociare* est un mot qu'on ne trouve point, ou qu'on ne trouve guère. Il est forgé de *ferox*, d'où nous avons fait farouche, & delà *effaroucher*.

EFFAROUCHÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Efferatus, alienatus, &c.* Ce qui augmentoit sa douleur, c'étoit de voir ses amis *effarouchés*, & que personne n'osoit plus l'aborder. VAUG.

EFFAROUCHÉ, en termes de Blason, se dit d'un chat, lorsqu'il est en action rampante. On l'appelle aussi *effaré*.

EFFAUFILER, v. act. Terme de Marchand Rubanier.

C'est, Tirer avec la main la soie du bout d'un ruban coupé. *Fila serica decerpere.* On n'*effanfile* un ruban, que pour en voir la bonté.

☞ EFFAUTAGE, s. m. Terme de commerce des bois. On appelle ainsi le mairrain de rebut.

EFFECTIF, IVE, adj. Vrai, réel & positif. *Verus, legitimus, sincerus.* Il a consigné le prix de cette terre en deniers *effectifs*. Ceux qui sont les moins exacts en civilités, sont souvent ceux qui ont le plus de desirs *effectifs* de nous rendre des services réels. NICOL. Une armée de 30 mille hommes sur les rôles n'est pas de 20 mille *effectifs* en campagne. On m'a donné une parole *effective* & positive de faire telle chose. C'est un homme *effectif*; sa parole est *effective*; pour dire, qui fait ce qu'il dit, qui ne promet rien qu'il ne fasse.

☞ EFFECTIF se dit encore en Théologie, pour apparent, extérieur, ou plutôt pour ce qui n'est pas réellement, mais qui a les mêmes effets que s'il étoit réel: ainsi quand l'Ecriture dit que Dieu se repent, qu'il est en colere, & même en fureur, en un mot quand elle lui attribue des passions, ce n'est pas qu'il les ait en effet; mais c'est qu'il paroit les avoir, qu'il agit, qu'il produit les mêmes effets que s'il les avoit; & cela s'appelle un repentir *effectif*, une colère *effective*; &c.

☞ EFFECTIF en termes de Théologie signifie, Qui fait faire, qui fait pratiquer. Ainsi les Théologiens distinguent deux sortes d'amours de Dieu. L'amour affectif, & l'amour *effectif*. Celui-ci est l'amour de Dieu qui fait observer ses commandemens. Il faut aimer Dieu non-seulement d'un amour *effectif*, mais encore d'un amour affectif. Voyez AFFECTIF.

EFFECTIVEMENT, adv. D'une maniére réelle & positive. *Verè.* Il a payé cette somme *effectivement*, réellement & de fait. Dans les douleurs d'ostentation l'on s'efforce de paroître touché beaucoup plus qu'on ne l'est *effectivement*. M ESP. C'est une chose *effectivement* mauvaise. PASC. Les hommes se forment des idées de vertu qu'ils ne pratiquent jamais *effectivement*. NICOL. Le repos est une chose si douce, que ceux qui ne le possedent pas *effectivement*, tâchent de le goûter par l'imagination & par la pensée. ID.

EFFECTION, s. f. Terme de Géométrie. Maniére de faire un problême. *Effectio.* Plusieurs ont démontré la quadrature du cercle, & la duplication du cube; mais l'*effection* n'en étoit pas géométrique, elle n'étoit que méchanique, & faite avec des instrumens.

EFFECTUER, v. act. Mettre une promesse à exécution. *Facere, præstare, exequi.* Les hableurs n'*effectuent* pas la moitié de ce qu'ils promettent.

EFFECTUÉ, ÉE. part. pass. & adj. Qui a eu son effet. *Factus, præstitus.*

☞ EFFÉMINATION, s. f. Action, maniére des femmes. Les hommes qui se rougissent le visage de fard, devroient bien plutôt rougir de honte de s'amuser à ces *efféminations*. ECOLE DU MONDE.

EFFÉMINER, v. act. Amollir, abbaisser, affoiblir le courage, le goût; inspirer, ou prendre les foiblesses d'une femme. *Enervare, debilitare, frangere, emollire, effeminare.* Les Perses au temps d'Alexandre s'étoient *efféminés* par une trop grande oisiveté. Le luxe *efféminé* les peuples. Les spectacles du théatre ne sont propres qu'à amollir & à *efféminer* la jeunesse. S. EVR. L'amour maternelle *efféminé* & attendrit trop les enfans. MONT.

EFFÉMINÉ, part. pass. & adj. qui se dit d'un homme amolli par les délices; mol, voluptueux, qui est devenu semblable à une femme. *Mollis, effeminatus.* Héliogabale étoit un Prince fort *efféminé*. La beauté de l'esprit n'a rien de mol, ni d'*efféminé*. BOUH. Que ceux-là pleurent qu'une longue prospérité a rendu lâches & *efféminés*. S. EVREM. L'éloquence Chrétienne ne doit point affecter de charmer l'oreille par la mollesse d'un langage *efféminé*. AB. DU JARRY. On dit d'un homme qui a les traits trop délicats, que c'est une beauté *efféminée*, un visage *efféminé*. On dit encore d'une voix trop fine & trop déliée, que c'est une voix *efféminée*.

EFFÉMINÉ, s. m. C'est un *efféminé*.

EFFERDING, s. m. & nom propre de lieu. *Efferdinga.* C'est une petite ville de la haute Autriche en Allemagne, située à une lieue du Danube, & à trois de Lintz, du côté du couchant. *Efferding* est défendu par deux châteaux, dont l'un est dans la ville, & l'autre dehors. Ce dernier s'appelle Schaumbourg.

EFFERVESCENCE, s. f. Bouillonnement qui se fait par la premiére action de la chaleur sans séparation des parties. *Fervor, ebullitio, effervescentia.* La fermentation est souvent accompagnée d'*effervescence*. Il faut faire chauffer cette liqueur jusqu'à une légère *effervescence*. C'est l'*effervescence* ou le bouillonnement du sang dans les veines qui est cause des emportemens de la jeunesse. Quel plus prompt remede pour réprimer l'*effervescence* du sang qui est prêt de rompre ses vaisseaux de toutes parts? JOURNAL de 1695...

En Physique ce terme ne se dit point de l'ébullition qui est causée par le feu, mais seulement de celle qui arrive aux corps de différente nature, lesquels étant mêlés ensemble, s'altérent de telle sorte mutuellement, qu'ils produisent une chaleur & une agitation dans leurs parties qui ressemblent au bouillonnement causé par le feu. Dans les *effervescences* les vins deviennent quelquefois gras, quelquefois aigres; quelquefois aussi ils perdent, ou leur odeur, ou leur couleur, ou leur force. LEMERY. Les remèdes, soit fondans, soit absorbans, qui causent de l'*effervescence*, font que le levain, occupant plus d'espace qu'auparavant, produit des douleurs effroyables DIONIS. On suppose que tous les remèdes nécessaires en pareilles occasions, où il s'agit de diminuer l'*effervescence* du sang, auront été pratiqués. ID. Les acides étant mêlés avec les alkalis font *effervescence*, comme l'esprit de vitriol avec l'huile de tartre. L'esprit de vitriol mêlé avec l'huile distilée de thérébentine fait une *effervescence* violente, accompagnée d'une chaleur extrême, aussi bien que l'esprit d'urine avec l'huile de vitriol. L'eau simple, versée sur la chaux vive, fait aussi *effervescence*, de même que le corail avec le suc de citron ou de limon, le marbre avec l'esprit de sel; la corne de cerf, la craie; la dent de sanglier; les yeux d'écrevisse, la nacre, & tous les coquillages avec les acides. La plupart des *effervescences* produisent de la chaleur dans les corps, à cause que leurs parties se heurtent fortement les unes les autres: il y en a pourtant qu'on appelle *froides*, parcequ'elles n'en causent point, du moins qui soit sensible; quoique d'ailleurs l'*effervescence* soit fort grande: telle est celle qui arrive par le mélange du corail en poudre avec le vinaigre distillé; ce qui vient de ce que le corail ayant des pores assez grands, il peut être facilement dissous, sans qu'il se fasse un grand froissement de ce corps par les acides, comme il seroit nécessaire pour exciter une chaleur considérable. L'*effervescence* se produit quelquefois par le mélange de deux liqueurs froides. Voyez l'Histoire Latine de l'Académie Royale des Sciences par M. Duhamel, seconde édition, p. 495.

EFFET, s. m. Ce qui est produit, ce qui résulte de l'opération des causes agissantes. *Effectus.* On écrivoit autrefois *effect* avec un *c*; ce qui marquoit encore mieux son origine; mais cela n'est plus d'usage. Les causes se font connoître par les *effets*. Les couleurs de l'arc-en-ciel font un bel *effet*. L'art produit de beaux *effets*, aussi-bien que la nature. Cette menace est demeurée sans *effet*. Charlemagne suspendit un peu les tristes *effets* de la barbarie & des ténèbres qui se répandirent dans les siécles suivans. BAIL. Tout cela fait chez moi sans doute un merveilleux *effet*. MOL. Les plus sages voient toujours avec plaisir l'*effet* de leur beauté. P. DE CL. Les *effets* extraordinaires des passions ne peuvent être imités par la raison. Ils dépendent des objets. NIC.

En termes de Peinture, & en parlant de certaines touches de lumière qui font un bel *effet* dans un tableau, on dit, Voilà un bel *effet* de lumière. On dit aussi, un bel *effet* de clair-obscur, lorsque l'un & l'autre sont bien ménagés & bien entendus.

EFFET, signifie aussi Pratique, exécution. *Opus, res.* Voilà une machine bien inventée; mais on ne la peut mettre en *effet*, réduire en pratique. Cet homme promet beaucoup; mais on ne voit point d'*effet*, point d'exécution. On attend l'*effet* de ses promesses. ABLANC.

Pour cet effet. A cet effet. A quel effet. Façons de parler qui ont chacune leur signification & leur usage. *Pour*

cet effet signifie, Pour l'exécution de quoi, & peut s'employer fort bien dans toute sorte de styles. *A cet effet*, signifie la même chose; mais il est un peu moins en usage. *A quel effet?* signifie, A quelle intention? pourquoi? & il commence à vieillir. *A l'effet de....* n'est que du style de pratique. C'est une phrase adverbiale qui se dit au Palais. *Ut, eo fine ut.* Doit-on croire que le Ch. a été bien-aise qu'on ne fixât rien, *à l'effet* d'être le maître d'exaggérer ces dépenses? Gillet.

On dit au Palais, qu'un homme a été mandé à cet *effet*, pour cet *effet*, *eâ causâ*; qu'il a produit telle piéce à cet *effet*; pour dire, à cette fin, pour cette cause. On dit aussi en confirmant une Sentence, qu'elle sortira son plein & entier *effet*; pour dire, qu'elle sera exécutée selon sa forme & teneur. Cela vient de *sortiri effectum*, qu'on a dit dans la basse Latinité; car les bons Auteurs ne se sont point servis de cette phrase.

En matière bénéficiale on dit, Créer une Chanoinie à l'*effet* de posséder une dignité dans une Cathédrale, quand on crée un titre de Chanoine en faveur de l'impétrant d'une dignité, sans lequel il ne la peut posséder. Dans les autres manières de Droit on emploie aussi la même expression, *à l'effet de*, pour marquer la fin, l'intention, le dessein. Il y a des decrets qui se font en conséquence d'un contrat de vente, *à l'effet de* purger les hypothèques pour la sûreté de l'acheteur.

Effet, en termes de Manége, se dit des mouvemens de la main qui servent à conduire un cheval. *Effectio.* On distingue quatre *effets* de la main, en se servant de la bride pour pousser un cheval en avant, le tirer en arrière, ou pour le changer de main, à droite, ou à gauche.

Effet, & plus ordinairement *effets* au pluriel, se dit des biens des personnes, & particuliérement des négocians, & de leurs meubles & actions. *Dona, res, pignus.* *Effets* d'un Marchand, *Bona constantia.* Les creanciers viennent à contribution sur les *effets* mobiliaires. Cette obligation est un bon, ou mauvais *effet*, c'est-à-dire, est dûe par un homme riche, ou par un insolvable. Il faut qu'une caution justifie de ses *effets* & facultés.

En effet, adv. *reipsâ, ipsâ re.* D'une maniere véritable & réelle. Les couleurs ne sont rien *en effet*: ce n'est qu'une apparence & une réflexion de lumiére.

En effet, est aussi une conjonction avec laquelle on reprend un discours, en rendant raison d'une chose qu'on a avancée. *Et verò.* *En effet* il est certain que, &c. Il y en a qui disent, car *en effet*, & croient par-là donner plus de force à leur discours, & plus d'emphase à leur raisonnement. C'est une répétition superflue, & même ridicule. Car, & *en effet*, signifient à peu-près la même chose, & *car en effet* est aussi mal dit que, *si en cas*, & autres expressions semblables, qui ne sont propres qu'à des gens grossiers & impolis.

On dit proverbialement, que les *effets* sont les mâles, & les promesses sont les femelles: qu'un homme est de peu d'*effets*; pour dire, un pauvre homme, incapable de toutes choses. Plus de paroles que d'*effets*; pour dire, qu'il promet beaucoup, & ne tient rien.

EFFEUILLER, v. act. Dépouiller un arbre de ses feuilles en tout ou en partie. *Frondes carpere, stringere, avellere. Fronde levare arbores*, &c. On dit en Latin *frondator*, celui qui effeuille les arbres; *frondatio*, l'action d'effeuiller les arbres; *frondarius*, qui sert à effeuiller, ou qui y a rapport, comme *frondaria fiscina*, paniers ou manequins à mettre les feuilles qu'on a tirées des arbres, & qu'on garde pour la nourriture du bétail, &c. Il semble donc qu'on peut dire aussi *frondare, effeuiller*, & il se trouve dans de fort bons Dictionnaires Latins, comme dans celui de Charles Estienne de 1552. & dans son *Seminarium*, p. 34. Mais on ne cite aucun Auteur; & comme nous disons *effeuiller*, sans dire effeuilleur, ni effeuillement, quoique l'un & l'autre soit dans Nicot, il se pourroit bien faire aussi que les Latins eussent dit *frondator* & *frondatio*, sans dire *frondare*. On trouve pourtant effeuillement & effeuilleur dans Pomey.

Effeuiller, c'est ôter de dessus les arbres les feuilles qui ombragent trop les fruits, & qui les empêchent de prendre le coloris, & d'acquérir le relief qui leur convient. Ayez soin d'*effeuiller* ces pêchers. Ces fruits n'en vaudroient que mieux, si leurs arbres étoient *effeuillés*. Pour les vignes on dit épamprer, *pampinare*: autrefois on disoit *bailler jour, bailler follaige*; ce qui signifioit non-seulement retrancher les feuilles, mais aussi les branches qui donnent trop d'ombre, & même couper quelques arbres d'espace en espace, afin que ceux qui restent soient plus au large, & en viennent mieux. C'est en ce sens que Pline a dit *interlucare ramos arborum*, & on trouve ailleurs *lucum collucare*. *Effeuiller* se dit aussi des cartes à jouer, lorsqu'elles se décollent, que les feuilles du carton se détachent. Cette carte s'*effeuille*, on le sent au doigt.

Ce mot vient du Latin *ex*, & de *folium*.

Effeuillé, ée. part.

EFFICACE, adj. m. & f. Qui produit son effet. *Efficax.* Il se dit des remèdes pour les choses corporelles, & de la grace pour les choses spirituelles. On a beaucoup disputé depuis 150 ans sur la grace *efficace*, sur la nécessité de la grace *efficace*. Il y a deux manières de tenir la nécessité de la grace *efficace*, l'une Catholique, & l'autre Hérétique. La manière Catholique de tenir la nécessité d'une grace *efficace*, est de reconnoître que cette grace ne manque jamais, du moins aux Justes, que par leur propre faute: qu'ils ont toujours dans le besoin d'autres graces intérieures, vraiment & proprement suffisantes, dont l'effet est d'attirer la grace *efficace*, & qui l'attirent infailliblement, quand on ne les rejette pas, mais qui demeurent souvent sans effet, parcequ'au lieu d'y consentir comme on le pourroit, l'on y résiste. Selon qu'on reçoit ce principe, ou qu'on ne le reçoit pas, on est Catholique, ou Hérétique. M. Du Mas. On dit encore, un moyen *efficace* pour parvenir à certaine chose; c'est-à-dire, un moyen sûr, immanquable. La Philosophie est un remède *efficace* contre les traverses de la fortune. Malgré l'union de l'ame & du corps, on demeureroit immobile, si Dieu n'accordoit ses volontés toujours *efficaces* avec nos efforts toujours impuissans. Maleb.

Les Théologiens Catholiques divisent la grace en suffisante & *efficace*. L'*efficace* éclaire l'esprit, & touche le cœur de telle manière, qu'elle produit toujours son effet, quoiqu'il puisse être empêché par la résistance de la volonté. Les Jansénistes veulent qu'il n'y ait point de grace suffisante, qui ne soit aussi *efficace*, c'est-à-dire, qui ne détermine efficacement la volonté à agir.

Quelques Théologiens veulent que la grace *efficace* soit *efficace* par elle-même. La grace *efficace par elle-même*, s'il en est, est celle qui a son effet par elle-même, & nullement du consentement de la volonté. Calvin est le premier qui se soit servi du terme de grace *efficace par elle-même*. Un nouveau Théologien a prétendu que l'efficacité de la grace par elle-même consistoit en ce que la grace *efficace* est toujours jointe à une nécessité morale de faire le bien auquel elle porte, au lieu que la grace suffisante est toujours jointe, selon lui, à une impuissance morale de faire le bien. Un Théologien Anonyme, dans deux ou trois Dénunciations qu'il a faites de cette doctrine aux Evêques, M. l'Abbé du Mas, dans ses *Lettres sur les hérésies du XVII. siécle*, & le P. Daniel, dans un *Traité de l'impuissance morale*, ont réfuté ce systême, qu'ils ne croient différer du Jansénisme que par les mots.

Efficace, s. f. Force, vertu par laquelle une cause produit son effet. On le dit dans les mêmes sens. L'*efficace* d'un remède, d'un discours, de la grace. Il se dit très-ordinairement dans les matières de la grace. L'*efficace* de la grace est la vertu par laquelle elle produit infailliblement son effet, sans blesser le libre arbitre, qui *peut toujours lui refuser son consentement*. On y voit l'*efficace* de la grace de Jesus-Christ, qui amollit un cœur endurci, sans lui ôter sa liberté. God. Votre exemple aura une *efficace* toute particulière. Port-R. Le P. Malebranche prétend que le commerce mutuel entre l'ame & le corps n'a point d'autre lien & d'autre principe, que l'*efficace* des decrets; que les causes secondes n'ont aucune *efficace* propre, &c.

EFFICACEMENT, adv. D'une manière efficace. *Efficaciter*

citer. La grace agit *efficacement* dans nos cœurs, quand elle y trouve des dispositions. Dieu dispose *efficacement* de notre cœur. On dit aussi, vouloir *efficacement* quelque chose; c'est-à-dire, vouloir de tout son cœur, tout de bon, n'avoir pas de simples desirs, ou velléités; prendre des mesures sûres pour venir à bout, &c.

EFFICACITÉ, s. f. Qualité de ce qui est efficace. *Efficacia.* Les Théologiens disputent sur *l'efficacité* de la grace. Ce mot ne vaut rien. Bouh. Il faut dire *efficace*, quand on parle de la grace. Quelques-uns croient néanmoins qu'on s'en peut servir dans les sciences, à l'exemple de Rohault, qui a dit, *l'efficacité* des Planettes. L'usage l'emporte aujourd'hui. Jansénius & ses disciples font consister *l'efficacité* de la grace dans la délectation victorieuse. Ce sentiment est insoutenable, & contraire à l'expérience, & à l'exemple de Jesus-Christ dans le Jardin des Olives, & sur la croix, à l'exemple de tous les Saints, à ce que disent en cent endroits David, S. Paul, &c. On fait le bien souvent avec de très-grandes difficultés, de très-grandes répugnances, & sans cette prétendue délectation. C'est ce que les Saints appellent les Etats d'aridité, de sécheresse, d'épreuve. Il s'ensuivroit, 1°. Qu'alors ces Saints font le bien sans la grace, qu'ils sont des hypocrites, & que leurs actions sont des vrais péchés. 2°. Si l'on ne sent donc point cette délectation céleste, il est naturel qu'on s'abandonne à la tentation, disant qu'on n'a point de grace. 3°. Si la vûe de l'Enfer étonne, trouble, effraye, on dira que ce n'est point la grace. Ce sont là autant d'absurdités & d'impiétés qui montrent la fausseté de ce systême.

☞ EFFICHER, v. n. Vieux mot. Imaginer, penser.

EFFICIENT, ENTE. *Efficiens.* Terme de Philosophie. Cause qui produit quelque effet. Il y a quatre causes en la nature, *l'efficiente*, la finale, la matérielle & la formelle.

EFFIGIE, s. f. Portrait, figure, représentation. *Effigies, imago.* On voit les Rois en *effigie* dans leurs lits de parade. On voit *l'effigie* du Roi Henri IV. au Trésor de S. Denys.

Effigie, se dit aussi de l'empreinte d'une monnoie, de la représentation de la tête du Prince qui l'a fait battre. Les Louis d'argent ont d'un côté *l'effigie* du Roi, & de l'autre les Armes de France. On dit, *l'effigie* d'un lion. Les Sculpteurs en médailles se servent du mot *effigie*, pour les figures des médailles.

On appelle, Exécuter en *effigie*, l'exécution d'un criminel contumax & condamné, dont on n'a pu faire la capture. On pend un tableau à une potence, où est dépeint le criminel, la qualité du supplice, & le jugement de condamnation est écrit au bas. Il n'y a que les condamnations à mort qui s'exécutent en *effigie*. Les condamnations aux galéres, amende honorable, bannissement perpétuel, flétrissure, fouet, sont seulement écrites sur un tableau, sans aucune *effigie*.

EFFIGIER, v. act. Dans le propre, c'est faire l'effigie de quelqu'un, lui dresser une statue. *Effingere.* Tailler ou tirer au vif, du Nicot; mais il n'est plus guére en usage dans ce sens. *Effigier* signifie plus ordinairement, exécuter un criminel en effigie. *Debitum fonti absenti supplicium in tabellâ proponere, fontis absentis effigiem patibulo appendere.* Ce banqueroutier a été *effigié*, & pendu en effigie. ☞ On ne laissa pas, malgré tout cela, de le faire *effigier*. Mad. du Noyer.

Effigié, ée. part. pass. & adj.

☞ EFFILÉ, s. m. C'est ainsi qu'on appelle le linge bordé d'une espéce de frange de fil, & qu'on porte dans le deuil. Être en *effilé*. Porter *l'effilé*.

EFFILER, v. act. Ôter quelques fils d'un tissu, d'une toile, d'une étoffe. *Fila evellere, filatim dissolvere.* Les Tailleurs bougient les bords de plusieurs étoffes, pour empêcher qu'elles ne s'*effilent* avant qu'elles soient cousues. Il faut *effiler* ses manchettes, quand on porte le grand deuil.

Effilé, ée, part. & adj. Il a la signification de son verbe. La charpie est faite de linge *effilé*. Dionis.

On dit en termes de Chasse, que des chiens sont *effilés*, *Lassi, fatigati, rupti*, pour avoir couru avec trop d'ardeur.

On dit aussi d'une personne, qu'elle est *effilée*, *gracilis*; pour dire, qu'elle est grande & maigre, ou menue. Les tailles *effilées* sont plus estimées que celles des femmes grasses. On dit aussi, un grand cou *effilé*. Ablanc. *Effilé* se prend souvent en mauvaise part, pour dire, trop maigre, trop sec, sans embonpoint. On devient souvent *effilé* à force de vouloir avoir la taille déliée & dégagée. Térence a dit dans ce sens-là.... *Quas matres student demissis humeris esse, vincto pectore ut graciles sient.... reddunt curaturâ junceas.* Cheval *effilé*, est un cheval qui a l'encolure déliée. Les ailes de l'armée ennemie sont *effilées*. Vaug.

EFFILLER, v. act. Terme de Jardinage, qui se dit des artichauts. C'est la même chose que les œilletonner, c'est-à-dire, ôter leurs œilletons, ou les nouvelles productions qu'ils font, & qui sont comme leurs fils, ou leurs filles. *Pullos cinaræ disjungere, tollere.* J'ai déja cent pieds d'artichauts *effillés*. Liger.

Ce mot en ce sens est composé de fils, fille, *filius*, & de la préposition *e*, qui dans la composition signifie retranchement.

☞ EFFILURE, s. f. Fils qu'on a ôtés d'un tissu, d'une toile, d'une étoffe. Pour coudre ce sac ou cette poche, je m'étois servi des *effilures* de mon linceul, en guise de fil; & avec un brin de balai que j'avois fendu par le milieu avec mes dents, j'en avois fait une aiguille. Dellon, *to. 2. de ses Voyages, chap. 83. p. 98. 99.*

EFFIOLER, v. act. Terme d'Agriculture, qui se dit en plusieurs endroits. C'est ôter la fiole des blez; c'est-à-dire, leur feuille, cette production qui sort d'abord de terre après que le blé est levé, & qu'en quelques endroits on appelle par corruption fiole, au lieu de feuille. Faire brouter le blé. Il faut *effioler* ces blez. Liger. On *effiole* les blez dans les bonnes terres, lorsqu'avant l'hiver ils poussent avec trop de vigueur.

☞ EFFLANQUER, v. act. Il se dit en parlant des chevaux que l'excès du travail ou le défaut de nourriture a maigris, jusqu'à leur rendre les flancs creux & abbatus. *Efflanquer* un cheval. Le travail l'a *efflanqué*. La mauvaise nourriture l'a *efflanqué*.

☞ Efflanquer. Terme d'Horlogerie. On dit, *efflanquer* un pignon; pour dire, le vuider.

Efflanqué, ée, part. & adj. m. & f. Abbatu, atténué par un trop grand effort de travail, par une course trop violente, ou par un défaut de nourriture. *Anhelus.* Il se dit des hommes, & plus particuliérement des chevaux. Cet homme est tout *efflanqué*, pour avoir jeûné le Carême. Ce cheval est *efflanqué*, pour avoir fait vingt lieues en un jour. La rage *efflanquée* est un mal dont les vieux chiens sur-tout sont attaqués: dans cette maladie leurs flancs sont resserrés, & leur battent d'une maniére qui leur cause bien de la douleur. Ils ne peuvent résister à la langueur qui les abbat, & qui les mine peu-à-peu, & les conduit enfin à la mort: on ne sçait point de remède à cette maladie. Liger.

Bref les vivres nous ont manqué,
Et Pégase en est efflanqué.

Divertis. de Sceaux.

☞ EFFLEURAGE, s. m. Action par laquelle on effleure les peaux des moutons, des boucs & des chévres.

EFFLEURER, v. act. Ôter quelque peu de la peau, de l'écorce, de la superficie de quelque chose. *Legere, carpere, lambere, delibare.* Quand on se frotte contre quelque chose de rude, cela *effleure* la peau. Ce coup de mousquet a été favorable, il n'a fait qu'*effleurer* la joue de ce Cavalier. La fortune en cela ne vous a pas seulement *effleuré* la peau. Costarn; c'est-à-dire, ne vous a pas fait le moindre mal. On dit aussi *effleurer* du lait; pour dire, en ôter le dessus.

☞ Effleurer une peau de chévre, ou de mouton, ou de quelque autre semblable animal. C'est, après qu'elle a été planée & lavée à la riviére, en enlever la fleur, ou superficie du cuir, du côté où étoit le poil, ou la laine, pour la rendre plus douce & plus maniable.

Ce mot vient de *flos*, comme si on disoit *efflorare*.

EFFLEURER, v. act. Passer le long de quelque chose, la raser en faisant chemin, ou par eau ou par terre. *Legere, stringere.*

Sur ces plaines azurées
Voguez, galéres dorées,
Coupant l'eau de cent façons,
*Tandis qu'*effleurant *la rive,*
Le Cygne à la voix plaintive
Fait entendre ses chansons. Mᵉ CHÉRON.

EFFLEURER, se dit figurément des choses spirituelles qu'on touche légérement & superficiellement. *Summatim attingere, strictim percurrere.* Il ne faut point lire tous les faiseurs d'Abrégés: ils ne sont qu'*effleurer* les matiéres, & ne les approfondissent pas. Les instructions de piété ne font la plupart du temps qu'*effleurer* l'esprit, sans y laisser aucune trace. LE P. GAIL.

Je sçai qu'il en est que le Ciel
Forme d'une pate meilleure,
Des cœurs sans passion, sans fiel,
*Que jamais l'envie n'*effleure. P. DU. CERC.

EFFLEURER, c'est aussi un terme de Fleuriste, qui signifie, Ôter les fleurs. *Deflorare, præflorare, Effleurer* une anemone, une rose, une tulipe.

EFFLEURÉ, ÉE. part. pass. *Defloratus, præfloratus.*

☞ EFFLOTTER, v. act. & pass. Terme de Marine, qui signifie séparer d'une flotte. Les navires s'*efflottent* quelquefois par un coup de vent, par des nuits très-obscures, ou par d'autres accidens. Un tel navire s'*efflotta*, & ne nous rejoignit qu'au bout de deux jours. Un coup de vent nous *efflotta* de notre chere compagne la Tranquille. P. LABAT.

☞ EFFLOTTÉ, part. & adj. C'est un terme dont quelques Navigateurs se servent, pour dire, écarté d'une flotte ou d'un autre vaisseau avec qui on alloit de compagnie.

EFFLUXION, s. f. Terme de Médecine, qui se dit des vuidanges que font les femmes d'un fœtus imparfait dans les premiers jours d'après la conception. *Defluxio, defluvium.* Il faut qu'un fœtus ait trois mois devant qu'on puisse dire qu'il y a eu avortement. S'il sort auparavant, on l'appelle *effluxion.*

EFFOEL, s. f. *Fœtus, fœtura.* Vieux mot. Augmentation que le bétail a fait dans la bergerie.

Ce mot a été fait d'*exfolium*, à cause que l'on nourrit les brebis, d'herbes & de feuilles d'arbres. C'est ce que je trouve dans le Dictionnaire de M. D. C. qui l'a pris de Borel mot à mot.

EFFONDREMENT, s. m. Terme de Jardinage. L'action d'effondrer. *Fossio.* Je crois qu'un *effondremens* conviendroit assez à cette terre. LIGER.

EFFONDRER, v. act. & n. Quand il est actif, il signifie, Accabler par la pesanteur; & quand il est neutre il signifie, S'affaisser. Vous chargez trop ce plancher, vous l'*effondrerez*, il *effondrera.* La terre avoit été fouillée en cet endroit, elle s'est *effondrée*, elle a fondu sous cette charrette.

Effondrer, pour *enfoncer*, se trouve dans le Dictionnaire Gaulois de Borel, ce qui me fait conclure qu'*effondrer* vient d'*exfundare*, le contraire de *fundare*, comme si d'abord on avoit dit *effonder*, & depuis, en insérant une *r*, *effondrer.* Ainsi de *bissexte*, bissêtre, de *London*, Londres, de *charta*, chartre, d'*ordo*, ordre.

EFFONDRER, signifie aussi, Rompre avec violence, *Perfringere.* Ces voleurs s'étoient barricadés dans cette chambre: il a fallu *effondrer* la porte pour les prendre. Cet homme heurte si fort, qu'il semble qu'il veuille *effondrer* la porte. Il est bas en ce sens.

EFFONDRER, se dit aussi des volailles & du poisson qu'on vuide, qu'on prépare pour manger, quand on leur ôte la poche, le gésier, & autres choses qu'elles ont dans le corps. *Exenterare.* On se sert plutôt de *vuider.*

EFFONDRER, est aussi un terme de Jardinier. Il se dit de la terre où l'on veut planter des arbres. C'est la fouiller d'environ trois pieds, pour en ôter celle qui peut être mauvaise, aussi-bien que les pierres & les gravois, s'il y en a. *Scrobes subigere, fodere, foveas facere.* Que n'*effondrez*-vous cette terre, elle en produiroit davantage. LIGER. On *effondre* ordinairement la terre dans les lieux où l'on juge à peu près que les arbres, ou autres plantes qu'on y mettroit, feroient douter de leur fécondité. Io. En de pareilles occasions *Fouiller*, ou *faire des tranchées*, sont plus en usage qu'*effondrer.*

M. Menage fait venir ce mot du Latin *exfundulare.*

EFFONDRÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Dirutus, effractus* ☞ Se dit dans les Manufactures de lainages, des draps, & autres étoffes de laine, qui ont été extraordinairement tirées à la rame, ou lannées trop à fond avec le chardon sur la perche. Ainsi l'on dit: Ce drap est trop *effondré*; pour dire, que le fond en est foible, lâche & altéré.

☞ EFFONDRÉ. Terme de Jardinier. Les terres pierreuses & caillouteuses par leur peu de fond, doivent être *effondrées* souvent. *Jardins de propreté.*

On dit aussi d'un homme goulu & fort ventru, que c'est un gros *effondré.*

EFFONDRILES, s. m. pl. Ordures qui se trouvent au fond du vaisseau où il y a eu de l'eau trouble qui s'est reposée. *Faces.* Cette eau n'est pas nette, vous m'en avez versé les *effondriles.*

EFFORCER, v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Employer toutes ses forces pour venir à bout de quelque chose; ne pas assez ménager ses forces en faisant quelque chose. *Eniti, tendere.* Il faut s'*efforcer* à gagner la vie éternelle. Un bon Prédicateur s'*efforce* à crier contre les vices. Ne vous *efforcez* pas, vous vous blesserez. On le construit aussi avec *de.* On voit bien que vous vous *efforcez* d'être plaisant; mais ce n'est pas le moyen de l'être. PORT. R. Plus ils s'*efforcent* de faire bonne mine dans leur solitude, plus ils meurent d'envie d'en sortir. S. EVR.

☞ EFFORCÉ, ÉE, part. pass. Vieux mot, que Marot dit d'une mauvaise plume; c'est-à-dire, d'un mauvais écrivain.

Il te falloit un esprit poëtique,
Non pas ma plume efforcée *& rustique,*
Pour te répondre. MAR.

EFFORMIER, v. n. Vieux mot. Fourmiller. *Scatere, circumfluere.* Du Cange, *sur Ville-Hardouin.*

EFFORT, s. m. Emploi violent de ses forces. *Nisus, impetus.* Quand on fait de trop grands *efforts* à lever des fardeaux, on se met en danger de se blesser. Ce cheval a fait un *effort*, il est ruiné; il a fait un *effort* de reins, d'épaules. Il se dit aussi d'une rupture de veines, d'un relachement de muscles, & d'une extension de nerfs.

Du Cange dit que les Auteurs de la basse Latinité se sont servis du mot *efforcium*, pour signifier *effors*, & une *armée*, ou *forces* militaires.

EFFORT, se dit aussi des tentatives, ou des mouvemens de vigueur, ou d'impétuosité, de plusieurs personnes assemblées pour un même dessein. *Impressio.* Cette armée va faire les derniers *efforts* pour emporter cette place. Tout l'*effort* de la guerre va tomber sur la Flandre.

EFFORT, se dit aussi de tout ce qu'on fait avec violence. Cette clef est faussée, il faut qu'on ait fait quelque *effors* dans la serrure en voulant l'ouvrir. Il se dit encore de l'inclination & du penchant de certains corps à un mouvement qui leur est naturel. Les corps pesans tendent naturellement en bas, & font *effort* pour descendre. L'air comprimé fait *effort* pour sortir. Le Pere Hoste, dans sa *Theorie de la construction des Vaisseaux*, examine l'*effort* que les parties du vaisseau doivent soutenir, l'*effort* de l'eau contre le vaisseau, l'*effors* que doivent soutenir les vergues, les mats, les ancres, les cordages, &c.

EFFORT, se dit figurément en choses spirituelles, d'une forte application, du travail & de l'attention de l'esprit. On ne peut inventer des machines que par un grand *effort* d'esprit. La statue de Laocoon est un grand *effort* d'imagination. C'est un *effort* de l'art. Réciter toute l'Enéide par cœur est un grand *effors* de mémoire. Ne lui as-tu pas dit qu'il falloit qu'elle s'aidât, qu'elle fît quelque *effort*, qu'elle se laignât pour une occasion

comme

comme celle-ci? Mol. Il faut faire tous ses *efforts* pour gagner le Ciel. Il est plus sûr de s'arrêter à l'autorité de l'Eglise, que de s'abandonner aux foibles *efforts* de notre misérable raison. Nicol. Je vais faire un *effort* sur mon amour. B. Rab. Notre cœur tient toujours à la terre, & nous ne l'en arrachons qu'avec *effort*. Héron.

> *A cet illustre* effort *par mon devoir réduite,*
> *J'ai dompté la nature, & ne l'ai pas détruite.* Corn.

Ces mots viennent du primitif *fort*, du Latin *fortis*.

☞ EFFOUAGE, s. m. Vieux mot. Certaine somme, que chaque feu ou famille doit payer.

EFFOUEIL, s. m. Terme de Coutumes. *Fœtus*. C'est la part, ou la portée du bétail.

EFFOUIL, s. m. Terme de Coutumes. C'est le profit qui provient du bétail, comme le lait, la laine, &c. *Reditus ex pecore*.

☞ EFFRACTION, s. f. Terme de pratique. Fracture, violence que l'on fait pour entrer de force dans un lieu, ou pour en sortir. *Effractura*. Il y a eu vol avec *effraction*. Par l'article IX. du Titre premier de l'Ordonnance criminelle de 1670. concernant les compétences, le sacrilége avec *effraction* est mis au rang des cas Royaux. Par l'article XII. du même titre, les vols faits avec *effraction* sont déclarés de la compétence du Prevôt.

EFFRAYANT, ANTE, adj. Qui fait peur. *Terribilis, horridus*. Sommeil *effrayant*. Boil. La mort honteuse est le plus *effrayant* de tous les objets. On devroit avoir toujours présent cet objet (la mort) tout hideux, & tout *effrayant* qu'il est. Morale de P.

EFFRAYE, s. f. Est un vieux mot, qui signifie *Fresaye* ou *Dame*, *Barbajan*, espèce d'oiseau de nuit de mauvais augure. En Latin *strix*. Voyez FRESAYE.

Ni *Dame*, ni *Barbajan*, ne signifient en François aucun oiseau. En Italien, à la vérité, *barbagianni* est un *hibou*; mais *donnola*, diminutif de *donna*, dans la même langue, est une belette.

EFFRAYER, v. act. Epouvanter, faire peur, donner de la crainte, de l'effroi. *Terrere, perterrefacere*. Un vrai Philosophe ne s'*effraye* de rien. Ce sont les jugemens de Dieu qui nous doivent *effrayer*. Les visions nocturnes *effrayent* les plus hardis. Pour peu que les hommes se choquent de notre dévotion, nous nous *effrayons* comme s'ils étoient nos souverains Juges. Flech.

> *Assez d'autres sans moi, d'un style moins rapide,*
> *Iront de ta valeur* effrayer *l'Univers.* Boil.

> *L'homme seul . . . . .*
> S'effraye *sottement de ses propres chimères.* Id.

Quelques-uns font venir ce mot du Latin *efferare*. Mais c'est Effarer qui vient d'*efferare*, comme il est ci-dessus remarqué: *effrayer* vient plutôt d'*effrigorare*. On dit de ceux qui ont peur, qu'ils ont la fièvre, qu'ils frissonnent. Or le froid des fièvres est appellé en Latin par divers Auteurs *frigor*, d'où est venu le François *froyeur*, qu'on a depuis prononcé frayeur, & delà *effrigorare*, effroyer, effrayer.

Effrayer, se dit quelquefois en plaisantant. Présentez dix bouteilles de vin à cet yvrogne, cela ne l'*effrayera* point, il les boira. C'est un résolu qui ne s'*effraye* point pour le bruit. Quand on voit tant de survenans à un repas, cela est capable d'*effrayer*.

Effrayé, ée, part. pass. & adj. En termes de Blason, on appelle un cheval *effrayé*, quand il est peint en action rampante.

Du Cange dérive ce mot de *effractus*, qu'on a dit en ce sens dans la basse Latinité. Mais la citation de Du Cange en cet endroit semble induire qu'*effractus*, dans le passage qu'il produit, est employé pour expliquer en Latin ce que le mot François *effrayé* signifie en termes de Blason. Mais que l'on consulte le passage, on ne trouvera rien moins que cela.

EFFRÉNÉ, ée, adj. Emporté, déréglé, qui n'est retenu par aucun frein, ni aucune considération. *Effrænus*. Le desir de régner est une passion *effrénée*. Le peuple dans les séditions agit avec une licence *effrénée*. La tempérance est une vertu qui règle les desirs *effrénés* des hommes. Rien n'est si puissant que la Religion pour tenir en bride une populace *effrénée*. Vaug. Une avarice *effrénée*.

> *On vit avec horreur une Muse* effrénée,
> *Dormir chez un Greffier la grasse matinée.* Boil.

☞ Effréné, ée, En termes de Blason se dit d'un cheval qui n'a ni bride ni selle, & qu'on appelle autrement *Gai*.

Ce mot vient de *frænum*, *bride*.

☞ Effrénément, adv. Vieux mot. D'une manière effrénée, violemment. *Effrænatè*.

> *A ce que par quelque manière lâche*
> *Dessus autrui ses aiguillons ne lâche,*
> Effrénément *l'assaillant le premier.* Marot.

☞ EFFREOUR, s. m. Vieux mot. Effroi, frayeur.

EFFRIQUE, s. m. Nom propre d'homme. *Africanus*. S. Africain, vulgairement S. Afrique, plus communément encore S. *Effrique*, & par corruption Sainte-Frique, & San-Fric, étoit Evêque de la ville de Comminges en Gascogne, & non de celle de Lyon, au IVe siécle. Baillet. Voyez sur ce Saint le P. Papebroch, dans les *Acta Sanct. Maii*, *T. I. p. 64. & suiv.*

EFFRITER. v. act. Terme de Jardinier. Rendre stérile, épuiser, user. *Exhaurire*, *sterilem*, *effœtum reddere*. Il faut mettre de nouvelles terres à la place de celles que les mauvais arbres auront *effritées*. La Quint. Cette terre s'*effrite* trop. Ce champ est tout *effrité*; c'est-à-dire, tout épuisé de sels. Liger.

Il se dit avec le pronom personnel: s'*effriter*, s'user, s'épuiser, devenir stérile. Il se dit de la terre. *Sterilescere*. Il faut amplement de fumier pour produire des herbes potagères, qui viennent en peu de temps en abondance, & se succédent promptement les unes aux autres dans un petit espace de terrain, qui sans cela se pourroit *effriter*.

☞ Effriter, v. act. Epouvanter, effrayer, donner des affres. Elle ne s'*effrite* pas de ce qu'on lui dit.

Effrité, ée, part. pass. & adj. Terme de Jardinage. Usé, epuisé. *Effœtus*. La terre d'un jardin n'est jamais si usée, c'est-à-dire, si épuisée, & si *effritée*, qu'elle doive demeurer entiérement inutile. La Quint.

☞ Effrité, ée, Surpris avec fremissement. Oh! vous m'avez toute *effritée*. Ces deux mots, *effriter*, *effrité*, sont dans Cotgrave, & le dernier, avec l'explication & les exemples, dans l'examen des Préjugés vulgaires, *p.* 180. 181. Le P. Buffier dit que c'est un mot Normand. *Effriter* & *effrité* ne sont plus d'usage.

EFFROI, s. m. Epouvante, terreur soudaine, qui cause une grande émotion, à la vûe ou au recit de quelque événement. *Terror*. On écrivoit autrefois *effray*, & on écrit encore *effrayer*. Un grand *effroi* a fait mourir ou pâmer des hommes, accoucher des femmes, &c. Ce Prince est si puissant, qu'il porte par-tout la terreur & l'*effroi*. Un médisant est l'*effroi* du public. M. Scud. Il faut porter un salutaire *effroi* parmi les méchans Ecrivains, afin de les tenir dans le respect & dans le repos. S. Evr.

> *Rien n'appaise un lecteur toujours tremblant d'*effroi,
> *Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi.* Boil.

> L'effroi *les fit pâlir, & ces filles honteuses*
> *D'avoir mis en péril le plus vaillant des Rois,*
> *Jurerent desormais d'en être plus soigneuses.*

EFFRONTÉ, ée, adj. Impudent, qui n'a point de pudeur; hardi à soutenir un mensonge, que la honte ne retient point dans les choses mauvaises ou indécentes. *Impudens*, *procax*, *protervus*. Cette harangère est bien *effrontée*, & dit bien des injures & de vilaines paroles. ☞ Ils étoient servis par des jeunes filles qui étoient habillées peu modestement, & qui avoient un air assez *effronté*

effronté. Bouh. *Xav. L. III.* Ce parasite est un *effronté*, qui se fourre par tout. Il a été assez *effronté* pour soutenir cette impudente menterie.

C'est assez que cinq ans ton audace effrontée
Princes & Rois ait osé à fier. Malh.

Le front étant le siége de la pudeur, on a dit que les impudens sembloient n'avoir point de front. *Effrons* se trouve dans Vopiscus; & l'on a fait ensuite *effrontatus*, d'où viennent l'Italien *Sfrontato*, & le François *effronté*.

EFFRONTÉ, s. m. Nom que quelques-uns ont donné à de certains Hérétiques qui se disoient Chrétiens, prétendant que s'être raclé le front avec un fer jusqu'à l'effusion du sang, & y avoir ensuite appliqué de l'huile, c'étoit avoir reçu le baptême. Cela les fit nommer *effrontés*. Ils disoient que le Saint Esprit n'étoit autre chose qu'une inspiration qu'on sentoit dans l'ame, & qu'il y avoit de l'idolatrie à l'adorer. Ils s'éleverent vers l'an 1534. M. D. C.

Effronté, ée. Est aussi quelquefois substantif. *Os durum.* C'est un *effronté*, c'est une *effrontée*.

On dit proverbialement d'une personne qu'on veut taxer d'impudence, qu'elle est *effrontée* comme un Page de Cour.

EFFRONTÉMENT, adv. D'une manière effrontée. *Impudenter.* On a pendu le filou qui venoit *effrontément* dans les maisons se faire donner de l'argent.

EFFRONTERIE, s. f. Impudence, mauvaise hardiesse. *Audacia perdita, protervitas.* Des voleurs ont eu l'*effronterie* de voler en plein jour une telle maison. Il faut avoir bien de l'*effronterie* pour vouloir défendre ces paradoxes. La véritable *effronterie* est la suite naturelle de l'ignorance, quoiqu'elle ne s'apperçoive pas de son origine. C'est une Sentence du Spectateur Anglois.

Non, non, un Orateur n'est point une furie:
Prêchez donc sans fureur & sans effronterie.
Sanlec.

EFFROUER. Vieux mot qu'on trouve dans Nicot, pour dire, Emier. *Friare, suffriare.* On dit encore Froisser. M. Ménage en donne cette étymologie, *exfricare, exfriare, exfruare, effruare.*

EFFROYABLE, adj. m. & f. Qui donne de la peur, de l'épouvante, de l'horreur. *Horrendus, terrificus.* L'hydre étoit un monstre *effroyable*. Les peines de l'Enfer sont *effroyables*. Le parricide est un crime *effroyable*, qui fait horreur. Cette femme est d'une laideur *effroyable*. Je n'ose rapporter cet exemple; car c'est une chose *effroyable*. Pasc. Tous les momens de notre vie nous avancent vers la mort, & toutes nos démarches nous approchent de ce terme si *effroyable*. Nic.

Effroyable, se dit aussi de ce qui est prodigieux, qui surprend, qui cause de l'admiration. *Mirus, mirabilis, incredibilis.* L'étendue des cieux est *effroyable*. Cela est *effroyable*, que rien ne puisse corriger ce jeune homme. Les grains de sable de la mer sont en un nombre *effroyable*. Cet homme a une mémoire *effroyable*. Tout passe avec une vitesse *effroyable*. Abbé de la Trape.

Effroyable, se dit aussi de ce qui est excessif, demesuré. *Nimius, non ferendus.* Ce Seigneur fait une dépense *effroyable*, il se ruine. Cette fille est d'une grandeur *effroyable*.

EFFROYABLEMENT, adv. D'une manière effroyable. *Suprà modum, ultrà quàm dici potest.* Beaucoup, extraordinairement. Il est *effroyablement* riche. Elle est *effroyablement* laide.

EFFUMER, v. act. Terme de Peinture. C'est, Peindre une chose légérement. Pomey. *Adumbrare, summas lineas ducere.*

EFFUSION, s. f. Epanchement des choses liquides qui se fait avec quelque effort. *Effusio, fusio, effluxus, effluvium.* Il se dit particuliérement à la guerre. Cette place a été prise sans *effusion* de sang. Quand les Souverains font quelque Traité de paix, ils disent ordinairement que c'est pour empêcher l'*effusion* du sang Chrétien. Il faut craindre en cette plaie que la trop grande *effusion* de sang ne cause la mort.

Le sang qui coule dans nos veines
Ne nous a pas été donné
Pour être, au moindre mal, par nous abandonné
Aux effusions *inhumaines*
D'un Docteur ignorant, à saigner obstiné.
Nouv. ch. de Vers.

On dit aussi, L'*effusion* de bile cause la jaunisse. L'*effusion* de la lumière vient des corps lumineux. C'est une riche *effusion* de couleurs que le soleil verse en se retirant. Balz. L'*effusion* des esprits se fait quand les esprits se dilatent dans le corps, comme lorsqu'on sent de la joie: & en ce sens on dit figurément Une *effusion* de cœur, quand les esprits dilatent le cœur, pour témoigner de la joie, ou de la tendresse.

On faisoit aussi autrefois des *effusions* de vin, ou autres liqueurs dans les sacrifices des Payens. *Libationes.* Je promis de lui faire des *effusions* sous la cheminée. Ablanc.

Effusion, signifie figurément, Confiance, ouverture, épanchement. Il y a peu de gens qui puissent recevoir l'*effusion* du cœur des autres, sans participer à leur corruption. Nic. On commence par juger témérairement du prochain, & ensuite, par une *effusion* naturelle à l'homme, on en parle témérairement. Id.

Effusion, se dit aussi en matiére de dévotion. La vraie contrition se doit faire avec *effusion* de cœur. *Toto animo, tota mente.*

Effusion, de ♒ l'*aquarius*, ou du verseau, est en Astronomie la partie de ce signe qui est représentée dans les globes & dans les planisphéres célestes par l'eau qui sort de l'urne du Verseau. On marque dans les Ephémérides astronomiques le passage des Planètes dans l'*effusion* du ♒.

Effusion, en termes de Philosophie Hermetique, signifie La purification de la pierre philosophale. Il y a autant de différentes *effusions*, que de digestions.

E F O.

☞ ÉFOURCEAU, s. m. C'est une machine dont les principales parties sont un timon, deux roues & un aissieu commun, comme les chariots & les charrettes ordinaires; mais le tout est plus massif & d'une plus grande force. On s'en sert pour traîner & conduire les plus pesans fardeaux, sur-tout les gros corps d'arbres, les grosses poutres, &c.

E G A.

ÉGA, s. f. Petite rivière d'Espagne. *Ega.* Elle naît dans la Biscaye, & se jette dans l'Ebre, un peu au-dessous de Calahorra, du côté du levant.

☞ ÉGAGROPILE, ou Agropile, s. f. Pierre en forme de boule. Ce n'est pas absolument un Besoart, mais elle se forme dans l'estomac des Chamois, des Vaches, des Bœufs, & le plus souvent dans celui des Veaux.

ÉGAIEMENT, s. m. Gayeté. *Lætitia, festivitas, hilaritas.* Le style de ce Poëte est fort fleuri, a beaucoup d'*egaiement*. Ce mot n'est point François.

ÉGAIL. Voyez AIGAIL.

ÉGAL, ale. adj. Terme relatif. Qui est de même grandeur qu'un autre, pareil en quantité, & quelquefois en qualité. *Par, æqualis.* C'est un axiome de Géométrie, que deux choses *égales* à une troisième sont *égales* entr'elles. Combattre à armes *egales*, c'est-à-dire, sans avantage. Un mariage *égal*, est celui qui se fait entre des gens de pareille condition, en biens, en naissance. Nous sommes tous *égaux*, étant fils d'Apollon. Gon.

On dit aussi, Faire *égal*, pour dire, N'avoir pas plus de considération pour l'un que pour l'autre, en donner autant à l'un qu'à l'autre. Dieu n'a point d'*égal*, de compagnon. Je ne vois rien d'*égal* à la témerité du pêcheur.

Égal, signifie aussi, Plain, uni, non raboteux. *Æquus, lævis,*

lævis, planus. Cette plaine est bien *égale* : ce plancher n'est pas *égal* : cette balance n'est pas *égale*; c'est-à-dire, ils panchent plus d'un côté que d'autre.

ÉGAL, signifie aussi, indifférent. Qu'on lui donne du bon ou du mauvais vin, tout lui est *égal*, il boit aussi-tôt l'un que l'autre.

ÉGAL, se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, Qui est dans le même état. *Æquus, constans sibi, idem, æquabilis.* Un esprit est *égal*, qui a toujours une même conduite, qui est toujours dans la même situation, ou qui ne s'abbat point par la mauvaise fortune, ni ne s'enorgueillit par la bonne. Une humeur *égale*, qui n'est jamais ni trop triste, ni trop enjouée. Il en est d'une humeur *égale*, ou inégale, comme des eaux : les plus tranquilles ne sont pas toujours les plus divertissantes. M. SCUD. Je soutiens que ces personnes si *égales* ont les sentimens de l'ame bas & rampans. ID. La complaisance de tempérament & d'inclination est la plus sûre & la plus *égale*. M. ESP. Un style *égal*, qui n'a point de haut ni de bas. Une monarchie (d'Angleterre) aussi sujette au changement, que votre conduite est uniforme, & le cours de vos victoires *égal*. P. D'ORLEANS.

On dit en ce sens, marcher d'un pas *égal*; tant au propre qu'au figuré; pour dire, Aller toujours le même train, soit en marchant, soit dans les affaires.

En Géométrie, les cercles *égaux* sont ceux dont les diamètres sont *égaux*. Les angles *égaux* sont ceux dont les lignes sont semblablement incluées entre elles, ou dont les mesures sont de semblables parties de leurs cercles. Les figures équiangles sont celles dont tous les angles sont *égaux* les uns aux autres; & les figures *égales* sont celles dont les aires sont *égales*, soit que les figures soient semblables entre elles, soit qu'elles ne le soient pas. Les segmens de sphère & de cercle sont d'une convexité ou d'une concavité *égale*, quand ils ont la même proportion, raison ou rapport aux diamètres des sphères & des cercles dont ils ont été retranchés. Les solides *égaux* sont ceux qui comprennent autant, qui tiennent autant les uns que les autres, dont les solidités & les capacités sont *égales*. Les solides *égaux* & semblables sont ceux qui sont terminés par des plans semblables & *égaux*. Les hyperboles *égales* sont celles dont toutes les ordonnées à leurs axes indéterminés sont *égales* les unes aux autres, en les prenant en distances *égales*, depuis les pointes où les hyperboles se trouvent coupées par leurs axes indéterminés; c'est-à-dire, depuis leurs sommets, &c. OZ.

On dit encore en Arithmétique Nombre *égal*, nombre également *égal*, &c. Voyez NOMBRE; & en Gnomonique & Astronomie Heures *égales*. Voyez HEURE.

Les raisons Géométriques *égales*, sont celles dont les plus petits termes sont de semblables parties aliquotes ou aliquantes des plus grands. Les raisons Arithmétiques *égales*, sont celles dans lesquelles la différence des deux plus petits termes est *égale* à la différence des deux plus grands. OZAN.

ÉGAL, en termes de jeux de cartes, se dit des mains qu'on fait, qu'on prend, qu'on leve. Les cartes sont *égales* : il y a cartes *égales* lorsque les joueurs font autant de mains les uns que les autres : en effet, le nombre des cartes que les joueurs ont levé, & qu'ils ont entre les mains, est alors *égal*.

ÉGAL, est aussi quelquefois subst. *Par.* Il ne se faut battre que contre son *égal*, ou son pareil. Il traite tels & tels d'*égal* à *égal*; c'est-à-dire, il vit avec eux de même maniére que s'il étoit leur pareil. Il faut vivre civilement avec les *égaux*. Mille gens ont la manie d'aimer mieux se faire supporter par les Grands, que de vivre familiérement avec leurs *égaux*. LA BR. Profitons des momens où il prend envie aux Princes de se rendre nos *égaux*, & n'oublions pas qu'ils sont nos maîtres, lorsqu'ils l'oublient. S. EVR.

Bref dans cette fierté que leur gloire fait naître,
*L'un ne veut point d'*égal*, & l'autre point de maître.*
BRÉBEUF.

A l'*égal*. Façon de parler adverbiale & comparative. *Præ.* Philippe n'étoit rien à l'*égal* d'Alexandre; pour dire, étant comparé à Alexandre. Cette vie est peu de chose à l'*égal* de celle que nous attendons après la mort. Il n'aime rien à l'*égal* de son fils. Cette maniére de parler n'est pas du beau style; & on ne l'emploie qu'avec la négative.

ÉGALEMENT, adv. D'une maniére égale. *Æqualiter, æque, æquabiliter.* Il se dit dans un sens physique, & dans un sens moral. Un pere doit partager *également* ses enfans. Ces deux phrases sont *également* bonnes. Il y a bien des gens en qui l'égalité d'humeur ne sert qu'à les rendre *également* ennuyeux. M. SCUD. Les caresses & les mépris de la fortune sont *également* à craindre. VOI. On ne parle point de marier ceux qui s'aiment *également*; mais ceux qui sont *également* aimés de la fortune. S. EVR. Il faut qu'un Prince soit *également* délicat & dans les choses, & dans les maniéres. NIC. Les ajustemens sont *également* funestes à celles qui les portent, & à ceux qui les regardent. HÉRON. J'avoue que le caractere d'Achille est assez *également* soutenu. DE LA MOTTE. Homère lui-même, comme disoient les Anciens, n'est pas toujours *également* attentif à son ouvrage. PÉLISSON.

Deux chemins différens, & presqu'aussi battus,
Au temple de Mémoire également *conduisent.*
DES-HOUL.

En Géométrie on dit que deux lignes sont *également* éloignées d'un point, lorsque les perpendiculaires tirées de ce point aux deux lignes sont égales.

☞ ÉGALEMENT, s. m. Action par laquelle on égale des lots de partage, ou toute autre chose. Lorsqu'un cohéritier avancé, au lieu de rapporter en espèce, retient les choses données, & offre de moins prendre, les autres cohéritiers, procédans à leurs *égalemens*, ont le choix sur tous les biens de la succession. *Règles du Droit François*, p. 270. Ce mot a été substitué par M. Pocquet de Livonniere à celui d'*égalisation* que nos nouveaux Dictionnaires qualifient de vieux & de terme de Pratique. On trouve *egalation* dans Monet, & *égalisement* dans Cotgrave. Après tout on auroit mieux fait de conserver *égalisation*, qui étoit tout établi, & qui valoit peut-être mieux qu'*également*, que l'on pourroit confondre avec *également* adverbe.

ÉGALER, v. act. Rendre égal, ôter du plus grand, ou ajouter au plus petit, pour les rendre semblables. *Æquare.* Licurgue voulut *égaler* les conditions de ses citoyens. La mort nous *égale* tous, & c'est où nous attendons les gens heureux. M. SCUD. Le passé absorbe tout, & *égale* tout. NIC. Ce pere a *égalé* ses enfans.

En quelque rang divers que deux cœurs soient placés,
Quand l'amour les unit, il les égale *assez.* QUI.

En Algèbre on *égale* les grandeurs par les équations, les signes de + & de — &c.

ÉGALER, signifie aussi, Aplanir, rendre uni. *Planum facere, sternere, coæquare, complanare. Egaler* une allée, un chemin.

ÉGALER, avec le pronom personnel, signifie, Se comparer, se mettre en parallele. *Æquare se. S'égaler* aux plus grands Seigneurs.

ÉGALER, signifie aussi, Devenir pareil, rendre pareil. Les Philosophes modernes ont non-seulement *égalé*, mais surpassé les anciens par leurs expériences. Les mauvais Anges furent précipités du ciel, à cause qu'ils se vouloient *égaler* à Dieu. Corneille ne peut être *égalé* dans les endroits où il excelle. LA BRUY. Alexandre s'étoit proposé d'*égaler* en tout la gloire de Bacchus. VAUG. Nul ne vous *égale* dans mon cœur. M. SCUD. Son orgueil (du pécheur endurci) *égale* sa misére. L'AB. TÊTU.

ÉGALÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Æquatus.* ☞ On appelle, en terme de Fauconnerie, Oiseau *égalé*, un oiseau qui porte sur le dos des mouchetures blanches, qu'on nomme *égalures*.

ÉGALEUR, s. m. Nom de faction. *Æquator, exæquator.* En 1647. pendant les troubles qui regnoient en Angleterre, outre les Indépendans, il se leva certains factieux,

factieux, qui vouloient *égaler* toutes les conditions de l'Etat. Ce dessein fanatique les a fait appeller *Egaleurs*. Fairfax défit les *Egaleurs* l'an 1649. proche de Dumbury dans le Comté d'Oxfort. Voyez Salmonet, *Histoire des Troubles de la Grande-Bretagne*.

ÉGALISATION, s. f. Supplément de partage. Il est vieux. Nicot dit Egalisement. *Exequatio*. On s'en sert en style de pratique. *Egalisation* des lots.

ÉGALISER, v. act. Vieux mot, qui se dit encore au Palais; pour dire, Rendre des partages égaux. *Exequare*. Quelques personnes l'emploient dans l'usage ordinaire; pour dire, Rendre égal, en parlant de quelque chose que ce soit.

ÉGALITÉ, s. f. Parité, exacte ressemblance; juste proportion entre les choses, ou les personnes; ce qui rend égal en quantité, en qualité. *Æqualitas*. Il y a entre ces deux lignes de l'*égalité*. Entre ces deux personnes il y a *égalité* d'âge, de condition. L'amitié a besoin de quelque *égalité*; mais c'est plutôt d'une *égalité* qu'elle se fait elle-même, que d'une *égalité* qu'elle y trouve. M. Scud. L'*égalité* est de l'essence des foibles amitiés humaines. Fléch. Un Juge intégre garde l'*égalité*, & ne fait point de préférence injuste. En Astronomie on appelle cercle d'*égalité*, ou Equant, le cercle dont on se sert dans plusieurs hypothèses pour expliquer les excentricités des Planettes, & les réduire plus aisément au calcul. C'est sur ce cercle que l'on régle le mouvement égal : on le suppose égal à l'excentrique, & dans le plan du déférent.

En Géométrie la proportion par *égalité* bien rangée, ou *ex æquo* ordonnée, est celle dans laquelle plus de deux termes d'un rang sont proportionnels à autant de termes d'un autre rang, comparés l'un à l'autre dans le même ordre, ensorte que le premier d'un rang soit au premier de l'autre, comme le second terme au second, & ainsi de suite. La proportion par *égalité* mal rangée, qu'on appelle encore *ex æquo* troublée, est celle dans laquelle plus de deux termes d'un rang sont proportionnels à autant de termes d'un autre rang, comparés l'un à l'autre dans un ordre différent & non suivi, ensorte que le premier d'un rang soit au second du même rang comme le second de l'autre rang au troisième, &c. Dans l'une & dans l'autre proportion, en rejettant les termes moyens, la proportion reste entre les extrêmes. La raison d'*égalité* est celle qui se trouve entre deux nombres égaux.

En termes d'Algèbre, l'*égalité* se marque avec deux petites lignes parallèles. $2 + 2 = 4$. Ou bien par cet autre signe ∞. $2 + 2 \infty 4$ c'est-à-dire, deux plus deux sont égaux à quatre. $+ z - y = b + c$ signifie z moins y est égal à b plus c. Dans l'Algèbre spécieuse l'*égalité* est la comparaison de deux grandeurs égales en effet & en lettres; & l'équation est la comparaison de deux grandeurs inégales en lettres pour les rendre égales. De l'équation on vient à l'*égalité* en changeant une lettre en une autre qui rende égaux les deux membres de l'équation, c'est-à-dire, les deux grandeurs qu'on compare, & qui sont jointes par le signe d'*égalité*. Ainsi dans cette équation $aax \infty bcd$, supposant $x \infty \frac{bcd}{aa}$ on change x en $\frac{bcd}{aa}$ & par cette substitution on vient à l'*égalité* $bcd = bcd$. Dans la solution d'un problème en nombres qu'on veut rendre rationnelle, si on n'a qu'une puissance à égaler au quarré, ou à quelque autre puissance plus élevée, cela se nomme simple *égalité* : quand on a deux puissances à égaler chacune au quarré; cela se nomme double *égalité* : & quand on a trois puissances à égaler chacune au quarré; cela s'appelle triple *égalité*. Diophante nous a donné une méthode pour les doubles *égalités*, & le Pere de Billy nous en a donné une très-belle pour les triples *égalités* dans son *Diophantus Redivivus*. Or en Arithmétique on appelle régle d'alliage en *égalité*, celle dans laquelle les choses qu'on veut allier sont égales en nombre.

Égalité, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie un état toujours égal, une même assiette d'esprit. *Æqualitas*. Un Stoïque a une *égalité* d'ame en toute sorte de fortune. Ce Poëte n'a point d'*égalité* de style : tantôt il s'élève jusqu'au ciel, tantôt il rampe sur la terre. Il y a des gens en qui l'*égalité* d'humeur est stupidité, ou médiocrité d'esprit. M. Scud. L'*égalité* dans l'humeur vient plus de la raison que du tempérament. Id.

Qu'est-ce que la sagesse ? Une égalité *d'ame*
Que rien ne peut troubler, qu'aucun desir n'enflamme.
Boil.

Mais cette égalité*, dont se forme le Sage,*
Qui jamais moins que l'homme en a connu l'usage ? Id.

ÉGALURES. Terme de Fauconnerie, qui se dit des mouchetures blanches qui sont sur le dos de l'oiseau. On appelle aussi oiseau *égalé*, *Maculis albis distinctus*, celui qui porte ces mouchetures.

☞ ÉGANDILLER, v. act. Terme dont on se sert en Bourgogne, pour signifier ce qu'on entend ailleurs par *étalonner*; c'est-à-dire, marquer des poids ou des mesures, après les avoir vérifiés sur les étalons.

ÉGARD, s. m. Proportion, rapport d'une chose avec une autre. *Ratio*. La terre n'est qu'un point à l'*égard* du ciel.

Égard, signifie aussi, Parti. Cela ne fait rien à mon *égard*. Cela est bien à l'*égard* d'un tiers. Ces Parties ont été condamnées aux dépens chacune à leur *égard*.

Égard, signifie aussi, Respect, considération, déférence. *Observantia*. Dissimulez adroitement quand on n'a pas pour vous tous les *égards* que vous attendiez. Bell. Il faut avoir de grands *égards* pour le caractère des Prélats. L'amour propre veut beaucoup de soins & d'*égards*. Il est fort mal-aisé à satisfaire. M. Esp. La science des *égards* est l'ame de la société : c'est ce qui fait qu'on rend à chacun ce qui lui appartient. Bell. Un mari pour qui l'on est obligé d'avoir des *égards*, se fait beaucoup haïr; quand il ne se fait pas aimer. S. Evr. La science des *égards* est la science de la politesse. M. Scud. Les hommes en s'assemblant en société, se sont en quelque sorte obligés à des *égards* réciproques, pour se rendre plus agréables les uns aux autres. S. Evr. Le grand Théodose ayant détourné les yeux de dessus le Tyran Maxime qu'on traînoit au supplice, son Panégyriste lui disoit : Soyez en sûreté, j'aurai *égard* à votre clémence. Vous n'entendrez point ce que vous n'avez pas voulu voir. Bouh.

*Et pour ses Alliés toujours rempli d'*égards*,*
Lancer sur notre camp de menaçans regards. Des-Houl.

*Avec assez d'*égards *la fortune vous traite :*
Tout le monde vous fait la cour.
Nouv. choix de Vers.

Égard; presque en ce sens, se dit du cas, de l'estime qu'on fait de quelque chose; de l'attention qu'on y fait, du prix, & de la valeur qu'on y donne. *Æstimatio, ratio*. Ainsi on dit au Palais, sans avoir *égard* à la demande, à sa requête, nous l'en avons débouté. On n'a point d'*égard* aux lettres de grace qui ne sont point conformes aux informations. On doit avoir *égard* au temps, à l'age, à la qualité des Parties. C'est une raison, une circonstance à laquelle on n'a point eu d'*égard*, dont on n'a point fait d'état. On joint une requête au procès, pour, en jugeant, y avoir tel *égard* que de raison.

Du Cange dérive ce mot de *esgardium*, ou de *scardium*; qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier la sentence d'un Juge rendue en connoissance de cause.

Égard, s'est pris aussi pour le premier jugement, comme on l'apprend des statuts de l'Ordre de Malte. *Est antiquissimum & primum judicium Hospitalis*. Le Roman du Renard dit; de faire *esgard* ne jugement. Les Juges sont appellés *esgardours* dans une chartre donnée par le P. Vignier, *Origin. de la Maison d'Alsace*, pag. 140. Ce style est encore conservé dans les Arrêts. La Cour ayant *égard*, ayant aucunement *égard*, &c. ☞ *Egard* signifie un Tribunal, une Commission, une manière de Jugement, pour terminer les procès entre les Chevaliers. Il y a *égard*, ressort

de l'*égard*, & renfort du renfort. Voici ce qu'en disent les statuts de l'Ordre. De peur que les esprits de nos freres, embarrassés dans de longs procès, ne fussent détournés des devoirs de leur profession, nos prédécesseurs trouverent une maniére de jugement également facile & abbrégée, qu'ils nommérent l'*Egard*, qui se pratique ainsi. ☞ On choisit huit Freres un de chaque langue ; on y en joint un autre de quelque langue que ce soit pour être le chef ou le Président de l'*Egard*, lequel est nommé par le Maître, ou par le Maréchal, quand les Freres se trouvent de sa Jurisdiction ; les autres sont nommés par les Baillis, & publiés par le Maître Ecuyer, ensorte néanmoins que les Baillis n'en nomment aucun des langues des Parties plaidantes, si elles ne l'ont approuvé.

☞ On va de l'*Egard* au Renfort de l'*Egard*, en doublant le nombre des Freres, ensorte qu'il y en ait deux de chaque langue, & delà au Renfort du Renfort, où il s'en trouve trois, sans en changer le Chef ou Président, qui a d'abord été nommé. Si les Parties ne s'en tiennent point au jugement de ces trois *Egards*, l'on y joint l'*Egard* des Baillis, composé de huit Baillis conventuels, ou de leurs Lieutenans. Le Maître leur donne pour Président un autre Bailli ou Prieur de l'Eglise ; mais s'il nomme un Bailli conventuel, on prend à sa place un frere ancien de la même langue. Chacun d'eux n'a qu'une voix, le Président seul en a deux, ou l'a pondérative en cas de partage. Si dans une Langue il ne se trouve personne propre à cette fonction, on en prend dans les autres pour remplir le nombre, de sorte que chaque *Egard* soit composé de neuf personnes. Si l'une des Parties ou toutes les deux sont Baillis ou Prieurs, le Président de tous les *Egards* sera Bailli ou Prieur. On dit comparoître devant l'*Egard*. Les Freres de l'*Egard* sont les Chevaliers, qui le composent comme Juges.

☞ On assemble quelquefois les *Egards*, pour connoître des plaintes que veulent faire le Maître, son Lieutenant, le Maréchal ; ou quelque autre Supérieur. Si le Maître ou autre Supérieur demande à un Frere quelque chose qui soit contre les statuts & les coutumes de l'Ordre, le Frere pourra demander l'*Egard*. L'*Egard* ne prononce point de sentences interlocutoires, &c. Voyez les statuts de l'Ordre de Malte, imprimés par M. l'Abbé de Vertot dans le IVe Tome de son Histoire de Malte, Titre VIIIe.

☞ *Égard* est un mot François, qui signifie considération ou respect. Ce Tribunal est très-ancien : c'est le premier qui ait été élevé dans l'hôpital.

ÉGARD. On appelloit à Paris *Maîtres-égards*, ceux de chaque métier qui sont choisis de temps en temps pour avoir inspection sur les autres. *Inspectores*. (On dit à présent *Gardes*) Ce sont gens experts & connoissans à faire visitations & rapports. Parmi les Chevaliers de Jérusalem, il y a une compagnie de Commissaires de l'Ordre qui se nomment Juges de l'*égard*. MÉN.

☞ ÉGARD. Marot a dit, Prendre *egard* à quelque chose, pour y prendre garde, y faire attention. *Advertere.*

Prends-y égard *& entends leurs propos ;*
Tu ne vis onq si differens suppôts. MAROT.

☞ ÉGARDÉ, ÉE, adj. m. & f. Terme du Manufacture. Une piéce *égardée* est celle qui a été visitée & marquée par les égards.

☞ ÉGARDER, v. act. Vieux mot. Regarder, considérer.

☞ ÉGARDISE, f. f. Ce terme n'est guère en usage que dans la sayetterie d'Amiens, où les Jurés des Communautés sont appellés Egards : ainsi, en ce sens, *égardise* signifie la même chose que Jurande.

☞ ÉGAROISE se prend aussi pour le temps que les Egards font leurs visites.

ÉGAREMENT, f. m. Erreur où on tombe, & l'incertitude où on est, quand on a perdu son chemin. *Error, deviatio.* L'*égarement* est dangereux dans les bois & les montagnes.

ÉGAREMENT, se dit aussi au figuré, de l'éloignement de la raison & de la saine doctrine. Cet Auteur a de grands *égaremens*, de mauvais principes. Cet Hérétique s'est converti, il est revenu de ses *égaremens*. Si la maladie de mon frere n'autorisoit mes *égaremens*, on croiroit que je suis devenue insensée. La vûe des *égaremens* des autres nous devroit guérir de la prévention que nous avons pour nous-mêmes. NIC. Les *égaremens* des hommes sont presqu'infinis ; le cœur a ses *égaremens*, & l'esprit a les siens. VILL. L'homme ne paroît coupable de ses *égaremens*, que quand il les connoît, & qu'entraîné par ses passions, il court au précipice qu'il apperçoit.

*Pour sauver ma vertu de tant d'*égaremens,
Je ne veux point d'amis qui puissent être Amans. DES-H.

Toi dont la fuite injuste & les égaremens
M'ont couté tant de pleurs & de gémissemens. SANLEC.

☞ ÉGAREMENT se dit aussi de l'inattention de l'esprit & de ses distractions. *Mentis aberratio*, ou *avocatio*. Quelques-uns citent mal-à-propos *Distractio* de Cicéron en ce sens. GAUDIN. Attention qui recueille l'esprit, qui en bannisse toutes les idées, & toutes les affaires du monde, qui le rappelle de ses *égaremens* & de ses évagations. BOURD. *Exh. II. p.* 297.

ÉGARER, v. act. Faire perdre la route ; détourner, écarter du chemin. *Perdere, aversere, à via deducere, inducere in errorem.* Le guide nous a *égarés*, il s'est *égaré* lui-même dans la forêt. *S'égarer, deviare, divertere, digredi, aberrare*, c'est perdre la route, s'écarter, s'éloigner du chemin. Il signifie aussi, ne sçavoir où l'on va, aller à l'aventure, *vagari*, *errare*.

ÉGARER, se dit figurément en choses spirituelles & morales ; & signifie, Errer, s'éloigner du bon sens, & de la droite raison. Voilà une matière bien délicate, & sur laquelle il est aisé de *s'égarer*. S. EVR. Les personnes vaines, quand elles se sont *égarées*, ont honte de se redresser, & de rentrer dans le bon chemin. BELL. Cet homme a l'esprit *égaré*, il *s'égare* souvent dans ses discours, dans ses raisonnemens. Ne suivez pas les avis de cet Auteur, il vous pourroit *égarer*. L'ame d'un homme que la fureur transporte, est effectivement *égarée*, & hors de son assiette naturelle. M. ESP. Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, & nous *égarent*. BOSS. Montagne est un guide qui *égare* ; mais qui mène en des pays plus agréables qu'il n'avoit promis. BAL. La prudence humaine *s'égare* tous les jours dans l'avenir. BOSS. Où sont les hommes qui sont touchés sérieusement de la crainte de *s'égarer*, & de prendre une mauvaise route pour arriver à l'éternité ? NIC. L'imagination ne chicane point, pourvû qu'on ne l'*égare* pas trop sensiblement. DE LA MOTTE.

☞ *Phylis, suivez les pas d'Ovide ;*
C'est le plus agréable guide
Qu'on peut choisir pour s'égarer. GILBERT.

Ce mot, selon Ménage, vient du Latin *varare*, qui signifie *passer, traverser*. D'autres disent qu'il vient d'*aguirer*, vieux mot François, qui s'est dit proprement des bestiaux qui s'éloignent des lieux où ils doivent paître, & qui vont dans les terres labourées qu'on appelle *guérets*, & autrefois *guarets*.

ÉGARER, se dit des yeux & de la vûe, & signifie les porter çà & là sur differens objets. *Huc illuc oculos conjicere ; conjicere temerè in omnem partem oculos.* Il ne faut pas *égarer* la vûe dans l'Eglise pendant les saints mystéres. Vous *égarez* la vûe,

Que dire de ces paysages
Où l'œil se plaît à s'égarer ?
Non les Peintres dans leurs ouvrages ;
Ne nous présentent point d'images
Qu'on puisse bien leur comparer.

On dit, *Egarer* la bouche d'un cheval ; pour dire, Lui gâter la bouche en le menant mal.

ÉGARER, se dit aussi en parlant d'une chose qui est comme perdue, qu'on ne peut trouver quand on la cherche. *Amittere.* J'ai *égaré* cette clef, ce livre.

ÉGARÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Vagus, deflexus, amissus.* Son air *égaré* marque le déréglement de son esprit. VILL. On dit aussi Des yeux *égarés*; pour dire, Des yeux dont le regard n'est pas ferme ni arreté. Une vûe *égarée*, des yeux *égarés*, signifie souvent Un défaut de modestie, peu de retenue dans les yeux, des yeux qu'on jette indifféremment çà & là sur tout ce qui se présente. Quelquefois il signifie Quelque chose de farouche dans les yeux. Je le trouvai fort ému, un visage enflammé, des yeux *égarés*, tel qu'un homme qui vient de faire un mauvais coup. ☞ L'assemblée ne sçachant ce que vouloit dire le Prédicateur, le crut un peu *égaré*. BOUHOURS.

On appelle figurément Brebis *égarées*, ceux qui sont sortis du sein de l'Eglise pour embrasser l'hérésie.

ÉGAROTÉ, adj. m. En termes de Manége, on appelle cheval *égaroté*, un cheval qui est blessé au garot. Ces sortes de blessures se guérissent difficilement.

S'ÉGAUDIR. Ce vieux mot originairement ne signifioit pas Se réjouïr, comme quelques-uns l'ont cru. Il vient de *gaut*, qui signifioit un bois. Les Picards disent encore aujourd'hui s'*égaudir*; pour dire, chasser dans un bois, ou aller dans un bois. Gaut, ou Esgaudée signifioient bois & forêt. On disoit Dedans un *gaut* plenier; pour dire, en plein bois, au fond d'une forêt. Dans le Roman de Guarin de Loherancs on lit,

Et tout le bois, & le gaut *font tentir.*

Pour dire, Ils faisoient retentir tout le bois.

La venaison qui est en égaudée,
N'en fet essir, quand elle y est enerée.

Mais parcequ'on alloit dans les bois pour se réjouïr, se divertir; s'*égaudir* s'est dit dans la suite dans cette signification, & on lui a trouvé une étymologie Latine, de *gaudere*, se réjouïr, ou se *gaudir*, qu'on a confondu avec s'*égaudir*.

ÉGAYER, v. act. Réjouïr, donner, ou recevoir de la joie. *Hilarare, oblectare.* Il ne faut qu'un homme de bonne humeur pour *égayer* toute une compagnie. Un Satyrique s'*égaye* aux dépens de son prochain.

Ce n'est plus d'un vin pétillant,
Aimable au goût, aux yeux brillant,
Qu'on cherche à s'égayer *à table.*

ÉGAYER, se dit figurément de plusieurs choses. Messieurs les Medecins s'*égayent* bien sur notre corps. MOL. Il faut, pour faire un Ouvrage agréable, qu'il soit un peu *égayé*, que le style en soit *égayé*, divertissant. Il ne faut point se servir d'expressions fleuries dans un sujet triste: ce n'est point là qu'il faut *égayer* l'auditeur. S. EVR. Pour nous divertir *égayons* un peu notre veine. SAR. Il n'y a rien de si sombre qu'on ne puisse *égayer* par l'adresse de l'esprit. CH. DE MER. On ne sçauroit trop *égayer* les sciences nécessaires qui ont l'air ennuyeux. TOUR. Le Predicateur ne doit pas trop *égayer* l'auditeur par une foule de pensées, & de traits: cela ressent trop l'éloquence mondaine. CL.

Ces propos, diras-tu, sont bons dans la satyre,
Pour egayer *d'abord un lecteur qui veut rire.* BOIL.

On dit, *Egayer* son deuil; pour dire, Commencer à porter un deuil moins grand, moins exact, moins régulier.

On dit qu'un bâtiment est bien *égayé*, quand il est bien clair, bien percé, & en belle vûe: une taille *égayée*, quand elle est libre & dégagée: un tableau bien *égayé*, qui réjouït, qui est agréable.

ÉGAYER, est aussi un terme de Jardinier, qui signifie, Ôter les branches qui rendent un arbre confus & étouffé dans le milieu. *Attendere, interradere, interlegere, interpurgare, &c.* *Egayer* un buisson, & même un arbre de tige, c'est le tailler de maniére que d'un coup d'œil on puisse juger de sa beauté. On le dit aussi des espaliers; & c'est les palisser si proprement que les branches soient également partagées des deux côtés, & qu'il n'y en ait pas plusieurs ensemble, mais que chacune soit attachée séparement, & à des intervalles égaux. *Egayer* un arbre qui est en espalier. LA QUINT. Liger veut qu'on dise en Latin. *Exhilarare arbores*; mais le vrai mot est *purgare, mundare, collucare, interlucare.*

On n'estime point un arbre qui n'est pas *égayé*. Ayez soin de bien *égayer* ce buisson. LIGER.

ÉGAYÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Hilaris, festivus.*

☞ ÉGAZ, s. m. Vieux mot. Décision, jugement.

E G E.

ÉGÉE, adj. Qui ne se dit qu'en cette phrase, la Mer *Egée*, en Latin *Egeum mare.* C'est la même chose que l'Archipel. Voyez ce mot. Cette mer fut appellée *Egée*, du nom d'*Egée*, Roi d'Athènes. Voici l'occasion. Sous le régne de ce Prince, Minos, Roi de Créte, déclara la guerre aux Athéniens, & ayant eu l'avantage, ceux-ci ne purent obtenir la paix qu'à des conditions très-dures, dont l'une fut que chaque année Athènes envoyeroit sept jeunes hommes des plus considérables familles de la ville pour être livrés au Minotaure. On tiroit au sort les victimes infortunées qui devoient être sacrifiées au monstre, & il y avoit deja trois ans que l'on payoit ce cruel tribut. La quatriéme année Thesée, fils aîné du Roi *Egée*, fut un de ceux sur lesquels le sort tomba. Son pere en conçut un chagrin mortel, & sa douleur se déclara jusques dans l'attirail du vaisseau, qui devoit porter son fils, & qu'il fit faire tout en noir, voile noire, cordages noirs, &c. Il ne perdit pourtant pas toute espérance, & ordonna à son fils que s'il revenoit vainqueur, il eût soin de faire changer la voile, & d'en mettre une blanche à son vaisseau au lieu de la noire, pour annoncer de loin sa victoire. Thésée vainquit en effet, en suivant les conseils d'Ariane; mais ses transports de joie lui firent oublier ce que le Roi son pere lui avoit recommandé en partant. Ainsi *Egée*, appercevant du haut d'une tour le vaisseau revenir, comme il étoit parti, avec ses voiles noires, ne douta point que son fils n'eût péri, & de douleur il se précipita dans la mer. Les Athéniens, pour consoler leur libérateur de la perte de son pere, firent l'apothéose de celui-ci, l'érigerent en Dieu de la mer & en fils de Neptune, & donnerent son nom à toute la mer voisine. Voyez les autres étymologies au mot ÆGÉE. Car on écrit l'un & l'autre & dans nos Cartes, & dans nos Livres; témoin M. Tourreil de l'Académie Françoise, qui dans sa Traduction & ses Notes sur les Philippiques écrit toujours *Ægée.*

ÉGEMOIN, s. m. Nom propre d'homme. *Hegemonius.* Voyez HÉGEMOIN, & Chastelain au 8[e] de Janvier p. 131.

☞ ÉGÉON, s. m. C'est le nom que les hommes donnent au Géant que les Dieux appellent Briarée, dit Homère. Il étoit fils du Ciel & de la Terre, & fut un de ceux qui firent la guerre aux Dieux.

ÉGER. Voyez ÉGRA.

ÉGÉRIE, s. f. Nom d'une Déesse des Romains. *Egeria.* L'opinion commune est qu'*Egerie* étoit une Nymphe, ou Déesse des fontaines. Denys d'Halicarnasse rapporte ce sentiment, L. I. p. 91. de l'édition de Robert Estienne, *in-fol.* 1546. S. Augustin le suit dans le 5[e] Livre de la Cité de Dieu, C. 35. aussi-bien que le Scholiaste de Juvénal sur le 17[e] vers de la III[e] Satyre. D'autres, dit Denys d'Halicarnasse au même endroit, prétendent qu'*Egérie* n'étoit point une Nymphe, mais l'une des Muses. Vivès, sur l'endroit de Saint Augustin que j'ai cité, confirme ce sentiment, parceque le bois où étoit la Déesse *Egérie* se nommoit le bois des Muses, *Lucus Camænarum.* Voyez aussi Vigenère sur Tite-Live, T. I. p. 1314. Quoiqu'il en soit, *Egérie* étoit une des Déesses protectrices des femmes enceintes, & qui présidoit aux couches. Delà venoit le nom d'*Egérie*, tiré du verbe Latin *egero*, & qui marquoit qu'elle aidoit les femmes à se délivrer heureusement de leur fruit. Aussi lui faisoient-elles des sacrifices pendant le temps de leur grossesse, com-

me Festus nous l'apprend, en rapportant cette étymologie. Numa Pompilius, second Roi des Romains, pour donner plus d'autorité aux réglemens qu'il fit pour la Religion, répandit le bruit qu'*Egèrie* lui révéloit la nuit les choses qu'il ordonnoit : delà vient l'opinion qu'il étoit mari d'*Egèrie*, ainsi que quelques Auteurs l'appellent. Ovide a feint dans ses Métamorphoses, Liv. XV. v. 547. qu'*Egèrie*, de douleur de la mort de Numa, fut changée en fontaine. *Egèrie* fut aussi nommée *Fluonia*, parcequ'elle arrêtoit le flux de sang, dit Vigenère sur Tite-Live, T. I. p. 1066. Voyez là cet Auteur.

Il a plu depuis peu à quelques Auteurs de distinguer deux *Egéries*; l'une Nymphe, qui fut l'amie ou la femme prétendue de Numa; & l'autre Déesse, qui présidoit à l'enfantement. Leur raison est que le nom de la Nymphe est écrit partout par un Æ, *Ægeria*, & que celui de la Déesse ne peut être écrit qu'avec un E simple, à cause de l'étymologie d'*egerere*. Mais cette raison est fausse; car 1°, la Nymphe est appellée par Denys d'Halicarnasse, L. I. p. 91. par Plutarque dans Numa, & par d'autres Grecs, Ἠγερία. Hoffman dit qu'on trouve aussi Ἐγερία : mais je n'ai vû nulle part Αἰγερία. 2°. Dans les Auteurs Latins on trouve à la vérité, tantôt *Egeria*, & tantôt *Ægeria*, mais *Egeria* dans les meilleurs exemplaires. Juvénal, édition de P. Pithou chez Morel 1603. *in* 4°. *Egeria*; le vieux Scholiaste de ce Poëte, tiré de la Bibliothéque du même M. Pithou, & imprimé par ce sçavant homme dans l'édition que je viens de citer, *Egeria*; dans Ovide à l'endroit cité, dans Florus, Liv. I. Ch. 2. *Egeria*, &c. 3°. Il faut avoir peu de connoissance des manuscrits pour ne sçavoir pas que l'*a* se met souvent par les Copistes pour un *e*; que ceux qui en doutent, consultent ceux qui en ont quelque usage, & qu'ils voient Passerat, *De Litterarum inter se cognatione ac permutatione*. 4°. Enfin, on trouve plusieurs mots, dont l'étymologie demanderoit un *e*, écrits par un *a*; & au contraire, écrits par un *e*, quand il faudroit un *a*. Voyez le même Passerat, p. 6. & 47. édition de Paris 1606.

Il y avoit proche de Rome la Vallée d'*Egérie*, *Vallis Egeria*, hors de la porte Capène; & dans cette Vallée le bois d'*Egirie*, *Lucus Egeria*, qui, comme dit Vivès, s'appelloit aussi le bois des Muses; de plus, la fontaine d'*Egèrie*, *Fons Egeria*. C'est en ce lieu que Numa consultoit *Egèrie*. P. Tart. *Trad. de Juven.* Nous descendîmes dans la Vallée d'*Egèrie*, & dans ces antres desquels la beauté naturelle a été bien changée. De Marolles.

☞ ÉGESTE, s. f. Fille d'Hippotas, noble Troyen, fut mere du fameux Aceste qui regnoit en Sicile, lorsqu'Enée y passa après la ruine de Troye.

E G I.

☞ ÉGIALE, s. f. Une des trois Graces.

☞ ÉGIBOLE, ou ÉGOBOLE, s. m. Sacrifice qu'on faisoit à la grande mere Cybèle en immolant une chévre. C'est aussi un surnom de Bacchus. Du mot Grec, Αἴξ, αἰγὸς, chévre.

ÉGIDE, s. f. Terme de Mythologie. Bouclier de Jupiter & de Pallas. *Ægis*. La Chévre amalthée, qui avoit nourri Jupiter, étant morte, ce Dieu couvrit son bouclier de sa peau. C'est ce bouclier qui fut appellé l'*Egide* de Jupiter, du mot Grec αἴξ, αἰγὸς, *chèvre*. Jupiter rendit ensuite la vie à cet animal, le couvrit d'une nouvelle peau, & le plaça parmi les astres. Pour son bouclier, il en fit présent à Minerve, d'où vient que le bouclier de Minerve s'appelle aussi *Egide* dans Virgile, Enéide, L. VIII. v. 354. & 435. & dans d'autres Auteurs. Minerve ayant tué Méduse enclava sa tête au milieu de l'*Egide*, qui par-là eut la force de changer en pierre tous ceux qui la regardoient, comme avoit fait Méduse pendant sa vie. Voyez Homère, Iliade, L. V.

D'autres disent que l'*Egide* étoit non pas un bouclier, mais une cuirasse, ou plutôt un plastron. Certainement l'*Egide* de Pallas que décrit Virgile, Enéide, L. VIII. v. 435. étoit une cuirasse, ou un plastron, puisque le Poëte dit que la tête de Méduse étoit sur la poitrine de la Déesse. Mais l'*Egide* de Jupiter, dont il parle plus haut, v. 354. semble être un bouclier. Ce mot

Cum sæpè nigrantem
Egida concuteret dextrâ.

ne convient point à une cuirasse, & convient fort à un bouclier. On trouve sur les médailles, & autres monumens antiques, des boucliers chargés d'une tête de Méduse. Servius fait la même distinction que nous sur ces deux endroits de Virgile; car au v. 354. il prend l'*Egide* pour le bouclier de Jupiter, fait, comme nous avons dit, de la peau de la chévre Amalthée, & sur le v. 435. il dit que l'*Egide* est la pièce de l'armure qui couvre la poitrine; qu'on l'appelle cuirasse en parlant des hommes, & *Egide* en parlant des Dieux. Bien des Auteurs n'ont point fait sentir ces distinctions, pour n'avoir point consulté les sources.

Quelques Auteurs surannés, comme Vigenère, disent *Egis*, au lieu d'*Egide*; mais l'analogie & l'usage sont contraires, & veulent qu'on dise *Egide*.

ÉGIDIENS, s. m. pl. *Egidiani*. Monnoie frapée par les Comtes de Toulouse, à Saint Gilles en Languedoc. On les appelloit ordinairement Comtes de S. Gilles. Delà on a dit, les deniers *Egidiens*, parceque Gilles s'appelle en Latin *Egidius*.

ÉGINE, s. f. Nom propre d'une Isle. *Egina*. On l'appelle *Egine*, ou Engia. Elle est dans l'Archipel, dans le Golfe d'*Egine*, entre les côtés de la Grèce & celles de la Morée. *Egine* a peut-être douze lieues de circuit, mais aucun port. *Egine* est fameuse dans l'Antiquité par l'invention de la monnoie. Il est souvent parlé dans l'Antiquité du talent d'*Egine*. Il étoit à celui d'Athènes, comme 10 est à 6. Il ne contenoit cependant que 6000 drachmes, comme celui d'Athènes; mais la drachme d'*Egine* étoit à celle d'Athènes comme 10 est à 6. Le talent d'*Egine* étoit comme celui de Corinthe.

Il y avoit dans cette Isle une ville de même nom, siége d'un Evêque suffragant d'Athènes : ce n'est plus qu'un village. Etienne de Byzance parle encore de deux autres *Egines*.

Le Golfe d'*Egine*, *Egina sinus*, anciennement *Sinus Saronicus*, *Salaminiens*, *Eleusinus*. C'est une partie de l'Archipel renfermée entre les côtes de l'Achaïe au nord, celles de la Morée au midi, & l'Isthme de Corinthe au couchant, de l'autre côté que celui de Lépante.

ÉGINÈTE, s. m. & f. Qui est d'Egine. *Egineta*. Si l'on en croit Elien, *Var. Hist. L. XII. C.* 10. les *Eginètes* sont les inventeurs de la monnoie, & les premiers qui en aient frapé. Les *Eginètes* passoient pour bons Athlètes, & furent pendant quelque temps puissans sur mer. *Hérod. L. VI.*

☞ ÉGIP, s. m. Grand Officier Tartare. Le 24 de Mai 1247. Frère Ascelin, envoyé par le Pape (Innocent IV.) arriva avec ses compagnons à l'armée des Tartares en Perse, commandée par Baïothnoi, qui l'ayant appris leur envoya quelques-uns de ses grands Officiers avec son *Egip* ou principal Conseiller, & des Interprètes. *Fleury*, *Hist. Eccl.*

ÉGIPAN. Voyez ÆGIPAN.

ÉGIRE. Voyez HÉGIRE. Aujourd'hui néanmoins on écrit communément *Egire*.

ÉGIS. Voyez ÉGIDE.

☞ ÉGISTHE, s. m. nâquit de l'inceste de Thyeste avec sa fille Pélopée. On donna en 1721. une Tragédie d'Egisthe.

ÉGISTENIA, s. f. Nom propre de ville. *Ægistenia*. C'est une ancienne ville de Grèce, réduite aujourd'hui en un village, situé dans la Livadie, entre la ville de Delphes & la rivière de Cephiso.

E G L.

ÉGLANTIER, s. m. Espéce de rosier sauvage qui vient le long des chemins, & dans les bois. Son fruit s'appelle *gratecu* : on en fait une conserve qui est assez connue sous le nom de conserve de *cynorrhodon*. Les

Atabes

Arabes & les Persiens appellent cet arbre *Nesrin* & *Nisrin*. Leurs Poëtes en font grand état ; car ils en tirent souvent des comparaisons : ce qui peut faire croire, que ce buisson a dans l'Orient des qualités plus exquises que celles de notre *Eglantier* commun. Voyez CYNORRHODON, en Latin *rosa silvestris, flore odorato, incarnato*, & ROSIER.

ÉGLANTINE, s. f. Fleur de l'églantier. On donne une *églantine* d'argent pour le prix de Poësie aux Jeux Floraux.

ÉGLÉ, s. f. Terme de Mythologie. *Ægle*. C'est l'une des trois Hespérides, c'est-à-dire, des trois filles d'Hespérus, Roi d'Italie. Voyez HESPÉRIDES.

ÉGLÉ, est aussi le nom d'une Nymphe, fille du Soleil & de Néera. Virgile l'appelle la plus belle des Naïades, *Eclog. VI. v.* 20.

Ce nom est Grec, αἴγλη, & signifie, Lumiére, splendeur.

☞ ÉGLIS, ou ÉGLISE, s. f. Isle de l'Océan, l'une des Orcades, au nord de l'Ecosse, & au couchant de l'Isle de Siapins.

ÉGLISAW, ou ÉGLISOW, s. m. Petite ville de Suisse. *Eglisovia*. Elle est dans le Canton de Zurich, sur le Rhin, à quatre lieues au-dessous de Schafouse.

ÉGLISE, s. f. *Ecclesia*. C'est l'Assemblée des personnes unies par la profession de la même foi Chrétienne, & par la participation des mêmes Sacremens, sous la conduite des Pasteurs légitimes, & sur-tout du Pape, le seul souverain Pontife, Vicaire de JESUS-CHRIST en terre. C'est la définition qu'en donne Bellarmin, *De Eccles. Militante, L. II. C.* 2. & le commun des Théologiens Catholiques avec lui : les autres n'en different que pour les termes. Ainsi les Hérétiques, les Apostats, les Schismatiques, les Excommuniés ne sont point de l'*Eglise*, comme le même Bellarmin le prouve dans les Chapitres suivans du même Livre. Le P. Amelotte, dans son *Abrégé de Théologie*, dit que l'*Eglise* est l'assemblée des hommes appellés au salut par la profession de la vraie foi qu'elle conserve inviolable, & par l'administration légitime des Sacremens sous la conduite d'un seul souverain Pontife, qui est le Vicaire-Général du Sauveur du monde. Il ajoûte que le chef visible, qui est le Pape, n'est pas moins nécessaire à l'*Eglise* que le fondement à un édifice, ou la tête à un corps vivant. Comme il n'y a qu'une foi, il n'y a qu'une *Eglise*, épouse de JESUS-CHRIST, & qu'il a acquise par son sang. C'est de cette *Eglise*, que se doit entendre tout ce qu'on dit de l'*Eglise* dans le sens propre & absolu, comme quand on dit les Conciles de l'*Eglise*, les cérémonies, les commandemens de l'*Eglise*. Le Roi Très-Chrétien est le fils aîné de l'*Eglise*, &c. L'*Eglise* est la colonne & le soutien de la vérité. S. PAUL. L'unité de l'*Eglise* renferme nécessairement l'unité de communion. NIC. Les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre l'*Eglise*. Hors de l'*Eglise* il n'y a point de salut. L'*Eglise* est un corps unique, dont tous les membres sont liés ensemble, ensorte que tout ce qui n'appartient point à ce corps unique n'est point l'*Eglise*. NIC. L'universalité est l'un des caractères le plus éclatans qui appartient à l'*Eglise*. ID. Les Hérétiques sont des membres gâtés, & retranchés de l'*Eglise*. ID. L'*Eglise* est l'Epouse de JESUS-CHRIST. C'est de l'*Eglise* universelle, mais une dont parle S. Paul, quand il dit à Timothée, que l'*Eglise* du Dieu vivant est colomne & soutien de la vérité. Sur quoi Diodati, dont nous avons pris cette version, ajoûte dans ses notes, Colomne ; c'est-à-dire, par le ministère de laquelle l'autorité, la dignité, la connoissance, la vertu & l'usage de la vérité de l'Evangile doit être conservée au monde, & maintenue contre toutes erreurs, contradictions & corruptions. Qu'est-ce autre chose qu'une *Eglise* infaillible, que ce Ministre nous représente, mais qu'il ne veut pas toutefois nommer ainsi ? PÉLISSON. C'est l'*Eglise* que Saint Paul appelle colomne & soutien de la vérité ; mais dans le sentiment des Protestans, c'est la parole de Dieu qu'il faut appeller colomne, ou plutôt c'est le bon esprit de chaque particulier, dont il faut faire autant de colomnes ; c'est-à-dire, de foibles & misérables appuis pour étayer la vérité. PÉLISSON. L'*Eglise* est infaillible, puisque parmi tant d'Hérésies elle n'a jamais failli ; & elle n'a jamais failli, parcequ'elle étoit infaillible. On a dit à l'honneur des aphorismes d'Hippocrate, que c'étoit par-là que commençoit l'étude de la Médecine ; que c'étoit par-là qu'elle finissoit. On peut dire avec plus de vérité encore, que c'est par la question de l'*Eglise* que commence & que finissent toutes les conversions véritables. PÉLISSON. Si la grace alleguée a lieu, il n'y aura plus d'*Eglise* ni de lieu commun entre les Chrétiens ; nous serons réduits à un peuple de Fanatiques & d'Enthousiastes, dont chacun s'assurera qu'il est guidé par l'esprit de Dieu, sans se mettre en peine de ce qui guide les autres. ID.

L'*Eglise* militante, c'est l'Assemblée des Fidéles qui sont sur la terre. L'*Eglise* triomphante, est celle des Fidéles qui sont déja dans la gloire. L'*Eglise* souffrante, est celle des Fidéles qui sont dans le Purgatoire.

On appelle la primitive *Eglise*, les premiers Chrétiens qui vivoient à la naissance de l'*Eglise*.

Il est certain que le mot d'*Eglise* vient originairement du Grec ἐκκλησία, qui se prend dans les Auteurs profanes, Grecs & Latins, pour toutes sortes d'assemblées publiques, & même pour le lieu où se tiennent les assemblées. Les Ecrivains sacrés & les Auteurs Ecclésiastiques s'en sont quelquefois servis dans le même sens ; mais plus ordinairement ils ont affecté le terme d'*Eglise* pour les Chrétiens, comme le terme de Synagogue, qui originairement signifie à peu-près la même chose que le mot d'*Eglise*, est demeuré affecté aux Juifs. Ainsi dans le Nouveau Testament le mot Grec ἐκκλησία signifie presque toujours ou le lieu destiné à la priére, comme 1. *Cor. XI.* 14. ou l'assemblée des Fidéles qui sont répandus par toute la terre, & n'ont qu'une même foi, comme *Ephes. V.* ou les Fidéles d'une ville, d'une province en particulier, comme 1. *Cor. I.* 2. *Cor. VIII. Gal.* 1. & même d'une famille, *Rom. XVI.* où les Pasteurs qui sont les premiers Administrateurs de l'*Eglise*, qui y ont autorité, comme *Matth. XVIII.* 17. En François le mot d'*Eglise* ne se prend jamais que dans quelques-uns de ces sens employés dans le Nouveau Testament & dans les Auteurs Ecclésiastiques. *Eglise* ne signifie point en François toutes sortes d'assemblées, mais une assemblée sainte, une assemblée de Fidéles, ou quelque chose qui y ait rapport. C'est par cette raison que toutes les assemblées n'ont pas droit de prendre le nom d'*Eglise*, quoique le mot Grec ne signifie qu'assemblée. Les mots qui passent d'une langue à une autre, n'y passent pas avec toutes leurs significations : cela est encore plus vrai dans les termes consacrés par la religion, que dans les autres. Il faut expliquer un peu plus en détail les usages de ce mot.

ÉGLISE, se dit aussi des Assemblées particulières des Fidéles en diverses Provinces, ou Diocéses. Le Schisme de l'*Eglise* d'Orient d'avec celle d'Occident a causé de grands désordres. L'*Eglise* Grecque. On comprend sous ce nom toutes les *Eglises* des pays qui avoient été soumis à l'Empire des Grecs, & où ils avoient porté leur langue ; c'est-à-dire, tout ce qui s'étend depuis la Grèce jusqu'en Mésopotamie & en Perse, & delà jusqu'en Egypte. L'*Eglise* Grecque est Schismatique depuis Photius. L'*Eglise* Latine. On comprend sous ce nom toutes les Eglises d'Italie, de France, d'Espagne, d'Allemagne, d'Angleterre, de tout le Nord, d'Afrique, & de tous les pays où les Romains avoient établi leur langue. L'*Eglise d'Orient*, ou *orientale*, c'est la même chose que l'*Eglise* Grecque ; & l'*Eglise d'Occident*, ou *occidentale*, la même chose que l'*Eglise* Latine. On ne distingue point ces deux *Eglises*, comme deux sociétés qui aient un chef, des dogmes, une croyance differente l'une de l'autre, si ce n'est depuis le Schisme des Grecs ; mais seulement comme deux grandes parties de la même *Eglise* Catholique, Apostolique & Romaine. On dit de même l'*Eglise* d'Afrique, l'*Eglise* d'Angleterre, &c. L'*Eglise* Anglicane ne s'entend que de l'*Eglise* Hérétique & Schismatique d'Angleterre, depuis Henri VIII. Voyez ANGLICAN. Les privilèges de l'*Eglise* Gallicane l'ont garantie de plusieurs entreprises qu'on

vouloit

vouloit faire sur elle. Dès le premier établissement du Christianisme on désigna l'*Eglise* de France par le nom de l'*Eglise Gallicane*, pour distinguer le Diocèse des Gaules par cette dénomination. L'usage de l'*Eglise* de Paris, Rouen. Guy Coquille a fait un Traité touchant les libertés de l'*Eglise* Gallicane.

On dit souvent au pluriel, Les *Eglises* Grecques, ou les *Eglises* d'Orient. Les *Eglises* Latines, les *Eglises* d'Occident. Les *Eglises* des Gaules, les *Eglises* d'Espagne, d'Afrique, &c. dans le même sens que l'*Eglise* Grecque, l'*Eglise* Latine, &c.

ÉGLISE, signifie aussi un Temple bâti & destiné à l'honneur de Dieu, & ordinairement sous l'invocation de quelque Saint. On dit benir une *Eglise*, consacrer une *Eglise*, fonder une *Eglise*, bâtir une *Eglise*. Combien voit-on de gens courir à l'*Eglise* moins par dévotion, & par devoir, que par coutume & par bienséance? FLECH. *Eglise Primatiale*, *Métropolitaine*, ou *Episcopale* & *Cathedrale*, c'est celle qui est sous la direction d'un Primat, d'un Métropolitain, d'un Evêque: *Eglise Collégiale*, celle qui est desservie par des Chanoines. *Eglise Paroissiale*, qu'on a appellée autrefois *Eglise Cardinale*, est celle où il y a des Prêtres & un Curé qui administre les Sacremens au peuple. La grande *Eglise*, est l'*Eglise* principale, la plus considérable d'une ville. L'Evêque peut ériger une *Eglise* ou Bénéfice simple en *Eglise* Paroissiale. *Eglise Succursale*, est celle qui sert d'aide à une Paroissiale, quand elle est trop étendue: *Eglise* d'Abbaye, de Prieuré; celle où des Religieux font le service: *Eglise* de Notre-Dame, de Saint Laurent, *Eglise* dédiée à la Vierge, à S. Laurent; c'est-à-dire, à Dieu seul, sous l'invocation de la Sainte Vierge, de Saint Laurent, &c. *Eglise Mere*, ou *Matrice*, à la différence de ses filles, qui lui obéissent. La première *Eglise* qui a été bâtie publiquement par les Chrétiens a été, à ce qu'on prétend, celle de S. Sauveur à Rome, fondée par Constantin, comme on voit dans les Epîtres du Pape Nicolas VII. Quelques Auteurs ont écrit que S. Pierre & S. Jean en bâtirent une à 18 milles de Jérusalem, à l'honneur de la Vierge, & de son vivant, où on mit son portrait peint par Saint Luc. D'autres ont cru que plusieurs *Eglises* qui portent le nom de Saint Pierre le Vif, ont été bâties à l'honneur de cet Apôtre avant sa mort.

On dit en ce sens, Livres d'*Eglise*, ceux où sont contenus les chants ou les priéres de l'*Eglise*. Homme d'*Eglise*, un Ecclésiastique, celui qui est destiné au service de quelque *Eglise*. Les gens d'*Eglise*. Habit d'*Eglise*.

GRANDE EGLISE, se dit en plusieurs endroits de la principale *Eglise* de quelque lieu. Dans l'Histoire & la Liturgie Grecque on appelle *grande Eglise*, l'*Eglise* de Sainte Sophie, où est le siége du Patriarche de Constantinople: elle a été fondée par Constantin, & consacrée sous l'Empire de Justinien: elle étoit alors si magnifique, par la grandeur & la beauté de ses bâtimens, par la multitude & la richesse de ses ornemens & de ses vases, que Justinien à la cérémonie de sa consécration s'écria [illegible]. *Je t'ai surpassé, Salomon!* L'*Eglise* de Sainte Sophie a mérité le nom de *Grande Eglise*, par la grandeur de son dôme, un des plus grands & des premiers qui aient été bâtis: il a 18 toises de diamètre. Voyez Procope, Evagrius, Codinus, Gyllius, le P. Goar sur l'Euchologe des Grecs, &c.

On appelle encore improprement & par abus *Eglises*, des Assemblées qui se sont séparées du giron de l'*Eglise* Universelle. Les *Eglises* Protestantes d'Allemagne. Les *Eglises* prétendues Reformées de France. *Eglise* Anglicane. Voyez ANGLICAN. Le Roi d'Angleterre se dit chef de l'*Eglise* Anglicane.

ÉGLISE, par rapport à l'Architecture, est un grand vaisseau en longueur, avec nef, chœur, bas côtés, chapelle, clocher, &c. Mathurin Jousse, dans son *Art de Charpenterie* réimprimé en 1702. avec les additions de M. de la Hire le fils, a traité de la charpenterie d'une *Eglise*. La nef est séparée du chœur, & des cotés qui environnent le chœur. Le peuple se met ordinairement dans la nef. Les ailes d'une *Eglise* ou les bas côtés, sont les deux voûtes qui sont à coté de la grande voûte. Une *Eglise simple*, est celle qui n'a que la nef & le chœur. *Eglise à bas côtés*, est celle qui a un rang de portiques en maniére de galerie voûtée, avec chapelles en son pourtour. *Eglises à doubles côtes*, est celle qui a en son pourtour deux rangs de galeries avec chapelles. *Eglise en Croix Grecque*, est celle dont la longueur de la croisée est égale à celle de la nef: elle est ainsi nommée, tant parcequ'elle a la figure de la Croix des Grecs, que parceque la plupart de leurs *Eglises* sont bâties de cette maniére. *Eglise en Croix Latine*, est celle dont la nef est plus longue que la croisée. *Eglise en rotonde*, est celle dont le plan est un cercle parfait. *Eglise souterraine*, est celle qui est au-dessous d'une autre, & beaucoup plus basse que le rez-de-chaussée. M. Frézier Ingénieur, & le R. P. Cordemoy, Chanoine Régulier, ont long-temps & sçavamment disputé dans les Journaux de Trévoux sur la forme ancienne & moderne des *Eglises* & sur la meilleure maniére de les bâtir.

Les *Eglises*, chez les Grecs, lorsqu'elles avoient toutes leurs parties, étoient bâties de la maniére qui suit. D'abord il y avoit un portique appellé *Avant-nef*, [illegible]: ce portique étoit orné de colonnes du côté extérieur, & borné du côté intérieur par un mur, au milieu duquel étoit la porte par où l'on entroit dans un second portique. Le premier de ces portiques étoit destiné pour les Energumènes, & pour les Pénitens qui étoient au premier degré de pénitence. Le second portique suivoit le premier en avançant vers l'autel; il étoit beaucoup plus grand que le premier, & étoit destiné pour les Pénitens du second ordre, & pour les Catéchumènes; c'est pour cela qu'on l'appelloit [illegible], *ferula*, parceque ceux qui y étoient commençoient à être soumis à la discipline de l'*Eglise*: ces deux portiques occupoient à peu-près le tiers de l'espace que toute l'*Eglise* comprenoit. Du second portique on entroit dans la nef, [illegible]: elle étoit aussi grande que les deux portiques, & occupoit le tiers de l'*Eglise*. Au milieu, ou à un des côtés de la nef, étoit l'ambon, où les Diacres & les Prêtres montoient pour lire l'Evangile & pour prêcher. Après la nef étoit le chœur, orné de siéges tout autour: le premier siége à droit, vers le sanctuaire, étoit occupé par celui qui présidoit au chœur. Au milieu il y avoit une place pour les Chantres, & derriere un analoge; & quelquefois il y en avoit deux, un de chaque côté. Du chœur on montoit au sanctuaire par des degrés, & on y pouvoit entrer par trois portes pratiquées dans un mur droit, ou un plancher qui séparoit le sanctuaire du chœur. Le sanctuaire avoit trois absides dans sa longueur, une grande au milieu, sous laquelle étoit l'autel couvert d'un baldaquin, ou d'un dais, qui étoit soutenu par quatre colonnes, placées chacune à quelque distance d'un des quatre coins de l'autel. Sous chacune des deux petites absides qui étoient à côté de la grande, il y avoit un autel, ou une table en forme de crédence: la nef étoit destinée pour le peuple qui y faisoit ses priéres, & y assistoit au sacrifice: le baptistère étoit au bas de cette partie de l'*Eglise*, parce que c'est le baptême qui nous met au nombre des Fidèles, qui nous donne droit d'entrer dans l'*Eglise*, d'y assister au sacrifice, d'y faire nos priéres, & de participer à celles des autres.

Il y a peu d'*Eglises* aujourd'hui chez les Grecs, qui aient toutes les parties qu'on vient de décrire: la plûpart ont été ruinées, ou converties en mosquées: on ne laisse pas d'en voir de belles dans quelques Monastères. Voyez les Notes du P. Goar sur l'Euchologe, où il a ramassé ce que les Peres & les Auteurs Grecs ont dit des *Eglises* & de leurs parties.

Dans l'*Eglise* Latine, quoique les Temples bâtis pour honorer le vrai Dieu aient plusieurs formes différentes, on peut réduire ces formes à deux principales, qui sont la forme d'un navire, & la forme d'une croix. La forme d'un navire se trouve dans les *Eglises* qui n'ont point de croisée; & celles qui en ont une, ont la forme d'une croix: car la nef & le chœur représentent le montant de la croix, & la croisée en représente la traverse. Quelquefois la croisée divise l'*Eglise* en deux parties égales, ou presque égales: quelquefois au contraire elle fait une nef beaucoup plus longue que le chœur; mais d'ordinaire la nef est plus longue

longue de quelque chose que le chœur. Il y a quelques *Eglises* dont la forme est particulière; mais elle se rapporte à celle d'une croix; par exemple, l'*Eglise* du Vatican, & celle des Dominicains de Sienne, ont la figure d'un T, & celle de Cluni a deux croisées, dont la plus proche de l'autel est plus petite que l'autre, de même à peu près que dans les croix qui ont deux traverses, la plus haute est plus petite que celle d'enbas. Voyez les dissertations du P. E. Chamillard Jésuite, Lettre XVIII.

Cour d'*Eglise*, est la Jurisdiction Ecclésiastique de l'Evêque, qui est exercée par un Official, un Vicegérent & un Promoteur. Biens d'*Eglise*, ceux qui appartiennent à l'*Eglise*, quelle qu'elle soit. Conseiller d'*Eglise*, un Conseiller en Cour Laie qui a des Ordres. Les honneurs de l'*Eglise*, ceux qui sont réservés aux Patrons & aux Fondateurs. La Musique d'*Eglise*, c'est-à-dire, qu'on emploie dans les *Eglises*, doit être plus grave, plus sérieuse que la musique séculière, afin d'inspirer de la dévotion au peuple.

On appelle aussi *Eglise* tout l'Etat du Clergé. L'*Eglise* en corps. Quand on assemble les Etats, l'*Eglise* a le premier rang. Dénoncer une hérésie à l'*Eglise*, c'est la dénoncer aux Pasteurs de l'*Eglise*, aux Evêques, au Pape. Écouter l'*Eglise*, c'est Écouter & suivre les avis & les remontrances de ceux qui ont autorité dans l'*Eglise*. Mariage en face d'*Eglise*, c'est celui qui est fait en présence de Ministre de l'*Eglise*.

☞ Église, se dit d'une espèce de girouette que les Ferblantiers mettent sur les cheminées, pour empêcher la fumée. *Merc. Decemb.* 1733.

Église, se dit proverbialement en ces phrases, Il est gueux comme un rat d'*Eglise*: c'est-à-dire, Il est si pauvre qu'il n'a pas dequoi manger. Affamé comme un rat d'*Eglise*. Mascurat. On dit, près de l'*Eglise*, & loin de Dieu, de celui qui loge près de l'*Eglise*, & qui n'y va guère. On appelle un pilier d'*Eglise*, un dévot qui ne bouge de l'*Eglise*. On dit aussi, Balayer l'*Eglise*; pour dire, En sortir le dernier.

L'Etat, ou les Terres de l'Église. Terme de Géographie. Nom que l'on donne aux terres que le Pape possède en Italie, en qualité de Souverain temporel & immédiat. On dit aussi, Terre de l'*Eglise*, *Ecclesia Romana*, ou *Summi Pontificis ditiones*. L'Etat de l'*Eglise* est borné au nord par celui des Vénitiens, & par le golfe de Venise; au levant par le Royaume de Naples; au midi par la mer de Toscane; & il a au couchant la Toscane, & les Duchés de Modène, de la Mirandole, & de Mantoue. Maty. Rome est la capitale de l'Etat de l'*Eglise*, qui comprend douze petites Provinces, qui sont la Campagne de Rome, la Sabine, le Patrimoine de S. Pierre, le Duché de Castro, l'Orviétan, le Pérugin, le Duché de Spolète, celui d'Urbin, la Marche d'Ancône, la Romagne, le Boulonnois, & le Ferrarois. Quelques Géographes ajoûtent le Comté de Citta-di-Castello; les autres le renferment dans le Duché d'Urbin. Le pape est encore Maitre du Duché de Bénevent dans le Royaume de Naples, d'Avignon, & du Comté Vénaissin en Provence, outre plusieurs fiefs en Italie qui relèvent de lui; mais tout cela n'est point compris dans l'État de l'*Eglise*, ou dans les Terres de l'*Eglise*.

ÉGLISH, f. m. *Eglisium*. Bourg d'Irlande dans le Comté de Kings en Lagénie. *Eglish* a séance & voix au Parlement d'Irlande.

ÉGLOGUE, f. f. *Ecloga*. Quelques-uns écrivent en François *Eclogue*; mais il est certain que l'on prononce *Églogue*. Espéce de Poësie Pastorale, où on introduit des Bergers qui s'entretiennent. L'*Églogue* n'est qu'une image de la vie des Bergers. Le P. R. Ainsi je ne sçai quelle finesse Sannazar a entendue, à mettre des Pêcheurs au lieu des Bergers, qui étoient en possession de l'*Eglogue*. Font. ☞ Dans l'*Églogue* on fait dialoguer des Bergers. Ils racontent leurs aventures, leurs peines & leurs plaisirs; ils comparent l'innocence & la douceur de leur vie avec les passions & les soucis dont la nôtre est traversée. Dans l'*Idylle*, c'est nous qui comparons le trouble & les travaux de notre vie avec la tranquillité des Bergers, & la tyrannie de nos passions avec la simplicité de leurs mœurs. *Principes pour la lecture des Poetes*. L'agrément de l'*Églogue* n'est pas attaché aux choses rustiques; mais à ce qu'il y a de tranquille dans la vie de la campagne. Parceque des Bergers sont des personnages agréables, on en abuse, & pourvû qu'on ait parlé de fougère & de chalumeaux, on croit avoir fait une *Eglogue*. Les Modernes ont eu tort de mettre en *Églogues* des matières élevées, & de faire chanter aux Bergers les louanges des Rois: Ronsard s'est rendu ridicule en faisant faire dans sa premiere *Eglogue* l'éloge de Budée & de Vatable, par la Bergere Margot! ces Sçavans-là ne doivent point être de la connoissance de Margot. A la vérité il faut que les sentimens dont on fait la matière des *Églogues* soient plus fins & plus délicats que ceux des vrais Bergers; mais il faut leur donner la forme la plus simple, & la plus champêtre qu'il est possible. Cependant cette simplicité, & cette naïveté n'excluent que les raffinemens excessifs, tels que sont ceux des gens du grand monde. Font. L'emploi de l'*Églogue* est de

Chanter, Flore, les champs, Pomone, les vergers;
Au combat de la flûte animer deux Bergers;
Des plaisirs de l'amour vanter la douce amorce;
Changer Narcisse en fleur, couvrir Daphné d'écorce.
Boil.

L'Églogue *quelquefois,*
Rend dignes d'un Consul la campagne & les bois. Id.

*De l'*Eglogue *en tes vers éclate le mérite,*
Sans qu'il en coûte rien au fameux Théocrite.
Perrault.

*Nippes d'*Eglogue*, des houlettes,*
Petits chiens & petits moutons,
Flûtes, flageolets & musettes. N. ch. de vers.

Il y a des *Églogues* de Théocrite d'un caractère élevé; & Virgile en a fait aussi d'un haut style. Ainsi l'*Eglogue* éleve quelquefois sa voix. Mén. L'établissement de l'Académie ou Assemblée des Arcadiens à Rome, dont les premiers commencemens ne sont que de l'an 1690. a beaucoup renouvellé en Italie le goût des *Églogues*. Ces Messieurs, qui sont l'élite de tout ce qu'il y a de beaux esprits en Italie, prennent le nom de Bergers d'Arcadie, & ne veulent point qu'on traite leur assemblée d'Académie; ils ont chacun comme un nom de guerre, qui est toujours un nom de Berger, & s'attachent particulièrement aux *Eglogues*, comme à des pièces plus propres à leur profession. Le sçavant M. Crescembini, un des fondateurs de cette assemblée, qui en a été long-temps Custode, c'est-à-dire, Président, & qui y porte le nom de Alphésibeo Cario, a écrit les loix & l'établissement des Arcadiens avec les noms de tous ceux qui y ont été reçus jusqu'à présent, à la fin de son livre *in-4°*, intitulé, *La Bellezza della volgar poesia*, imprimé à Rome en 1700. Les François ne sont pas heureux à réussir en *Eglogues*. Cependant il y a des Connoisseurs qui prétendent que Fontenelle a mieux suivi les véritables règles de l'*Eglogue*, que les Anciens. Les Italiens veulent avoir trop d'esprit, dire les choses trop finement: le caractère de l'*Églogue* est d'être simple. Le P. Rap. L'*Eglogue* n'est ni fiere, ni violente. Si elle est passionnée, elle n'a que de petits emportemens, & de petits désespoirs, qui n'ont rien de fâcheux. Dans l'*Eglogue* Françoise il faut ranger les rimes féminines & masculines de suite, deux à deux sans les entrelacer. P. Mourgues. M. l'Abbé Fraguier a fait une fort belle Dissertation sur l'*Églogue*.

Ce mot vient du Grec ἐκλογή, qui signifie *choix*. L'*Églogue* est une Sylve, un petit ouvrage, mais remarquable pour son élégance. Ce n'est, selon son étymologie, qu'une pièce choisie; mais l'usage l'a déterminée à signifier une pièce de Poësie courte, & d'un style simple & naturel. Idylle & *Églogue* sont la même chose selon leur première signification. Les *Églogues* de Théocrite portent le titre d'Idylles, εἰδύλλια; mais l'usage a voulu que le nom d'*Eglogue* se donnât aux pièces dans lesquelles on fait parler des Bergers,

gers, & le nom d'Idylle, aux autres piéces de vers qui sont d'un style doux & naturel, comme l'*Eglogue*, mais dans lesquelles on ne fait point parler de Bergers.

Quelques-uns croient qu'on a appellé *Eglogue* un poëme imité d'après un autre, telles qu'étoient les *Eclogues* de Virgile, qui n'étoient que des imitations de Théocrite. D'autres s'imaginent que ce nom vient de αἴξ, αἰγὸς, chèvre, & de λόγος, discours, comme qui diroit Discours sur les chévres, ou discours des Pasteurs de chévres. Mais le P. de la Rue, dans son Commentaire sur Virgile, prétend que l'on eût dit Αἰγολογία, *Ægologie*, & non pas Ἐκλογή, *Eclogue*; ce qui est vrai si ce mot eût eu le premier sens; mais quelque sens qu'on lui eût donné, il eût été écrit par un αἰ en Grec, & en Latin par un æ. Gaspard Barthius prétend qu'on appelloit *Eclogue* toutes les piéces de vers d'une grandeur médiocre, mais trop petites pour qu'on leur donnât le nom de livre. C'est ainsi que Stace dans l'épître qui est à la tête du IIIe Livre de ses *Sylva*, & dans la préface du Livre IV. appelle ses piéces *Eclogues*, quoiqu'il ne leur ait point donné ce titre. Ausone, dans la préface de son Cupidon crucifié, appelle aussi *Eclogues* ses Idylles; & Crucé, dans son Commentaire sur Horace, témoigne avoir vu des Manuscrits très-anciens, qui donnoient aux Satyres de ce Poëte le nom d'*Eclogues*. Voyez Barthius dans ses Notes sur Stace, *L. IV. Sylvarum I.* & Jacques Crucé dans ses Remarques sur le titre des Satyres d'Horace, à la tête de son Commentaire.

Éclogue, s'est dit aussi d'autres ouvrages que de piéces de Poësie; car on a dit les *Eclogues* de Diodore, de Polybe, de Ctésias, de Théophraste, de Strabon; & en ce sens il ne veut dire autre chose, que des Extraits, des Collections; d'où vient que l'on appelloit Eclogaire, un Sçavant qui avoit fait beaucoup de collections des Auteurs qu'il avoit lûs.

ÉGLOGAIRE, ou ÉCLOGAIRE, s. m. Faiseur de Collections, Sçavant qui fait des Eclogues, c'est-à-dire, des choix, des collections, des extraits des Auteurs qu'il lit pour s'en servir dans l'occasion. *Eclogarius*. Juste-Lipse, le P. Pétau, Vossius, Selden, Grotius, ont dû être de grands *Eclogaires*. Ce mot ne se dit point en notre langue. On pourroit pourtant s'en servir, en parlant de l'antiquité, & d'un Auteux à qui elle auroit donné le nom d'*Eclogaire*.

ÉGLON, s. m. Nom propre de lieu. *Eglon*. C'étoit la capitale d'un Royaume de la terre de Chanaan, & la résidence du Roi. Elle fut prise par Josué, & assignée à la Tribu de Juda. *Jos. X.* 3. 5. 34. 35. & *XV.* 39. Les Septante la nomment Odollan: c'est ce qui a fait qu'Eusèbe, dans son livre des lieux Hébraïques, la confond avec Odolla, & de ces deux villes n'en fait qu'une. Mais le Texte Hébreu les distingue manifestement. De plus, quoique les Septante aient toujours Odollan dans Josué X. 34. 36. Nobilius remarque dans ses Scholies que dans quelques exemplaires il y a Ἀγλὼν, ou Ἐγλὼν, c'est-à-dire, *Aiglon*, ou *Eglon*, au même Chapitre de Josué, v. 5. & 23. Au chapitre XII. du même livre v. 12. quelques exemplaires l'appellent Ἀιλάμ, & d'autres Ἐιλάμ; mais elle est manifestement distinguée d'Odolla qui suit. Au temps de S. Jérôme c'étoit un grand bourg à 12. stades d'Eleuthéropolis.

ÉGLY, s. m. Riviére de France. *Eglis*, *Thelis*, ou *Telis*. L'*Egly* a sa source dans le haut Languedoc, près de Massac; traverse une partie du Roussillon, & se décharge dans la Méditerranée, entre le lac de Leucate & l'embouchure du Tet, ou de la Tet.

E G M.

EGMONT, s. m. Bourg des Provinces-Unies. *Egmontium*. Il est dans la Nort-Hollande, environ à une lieue d'Alkmar, du côté du couchant. *Egmont*, est séparé par les dunes en deux parties, dont l'une est sur la mer, & l'autre dans les terres. Il y a dans celle-ci un vieux château. Quelques-uns écrivent *Eghmont*: cet *h* n'est point nécessaire en François. La Maison d'*Egmont*, *Egmontana familia*, les Comtes d'*Egmont*, *Egmontani Comites*, Maison illustre dans les Pays-Bas depuis plusieurs siécles, mais éteinte en 1707. par la mort de François Procope, dernier Comte d'*Egmont*. Les Comtes d'*Egmont*, fidéles à leur religion & à leur Prince légitime, ne suivirent point la révolte des Provinces-Unies.

E G N.

EGNATIA, s. f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Egnatia gens*. La famille *Egnatia* étoit plébéienne.

EGNATULEÏA, s. f. Nom d'une famille Romaine. *Egnatuleïa*. On ne connoît la famille *Egnatuleïa* que par Cicéron, qui parle d'un Egnatuleïus dans sa 3e & sa 5e Philippique, & par quelques victoriats, ou médailles qui sont rares.

E G O.

ÉGOBILLE, s. m. Nom propre d'homme. *Scubiculus*; *Scuviculus*, *Scubilius*. Saint Scubicule, ou Scuvicule, que nous appellons *S. Egobille*, étoit Diacre de l'Evêque S. Nicaise, Apôtre du Vexin François, & il fut martyrisé avec lui, S. Cerin & Sainte Pianche.

De *Scubiculus* on a fait *Escubicule*, *Escubicle*, *Escobicle*, *Escobille*, *Ecobille*, *Egobille*.

ÉGOGER, v. act. Terme de Tanneur. C'est, Ôter avec le couteau tranchant les extrémités superflues du veau du côté de la chair, comme les oreilles & le bout de la queue. *Rescindere*, *prascindere*. *Egoger* un veau.

EGOHINE, s. f. Terme d'Artisan. C'est ce qu'on appelle autrement un *scie à main*. *Serrula manualis*.

☞ ÉGOÏSER, v. n. Se dit de ces personnes pleines d'elles-mêmes, qui rapportent tout à elles, qui ne parlent que d'elles, & qui se citent à tous momens. Personne n'a jamais tant *égoïsé* que faisoient les deux Scaligers dans toutes les assemblées où ils se trouvoient: ils ont même extrémement *égoïsé* dans leurs ouvrages. Les gens de métier *égoïsent* beaucoup, comme on dit, & sont à tous momens pleins de retours sur eux-mêmes. *Mémoires de Trévoux*.

☞ ÉGOMET, s. m. Nom que l'on donne à certains Philosophes outrés & ridicules, qui prétendent qu'il ne leur est point prouvé qu'il y ait dans l'Univers d'autres êtres qu'eux, que rien existe hors d'eux. Le ciel, la terre, la mer & tous les objets qu'ils renferment, ou paroissent renfermer; le soleil & les astres, qui brillent à leurs yeux; les animaux qu'ils s'imaginent voir; les alimens, dont il leur semble se nourrir; les hommes qu'il entend & avec lesquels il demeure, il agit, il traite, il converse son propre corps; tout en un mot n'est peut-être rien; l'*Egomet* n'a point de raison certaine de croire que cela existe: Le principe de l'*Égomet* est que tout cela peut lui paroître, sans que cela soit réellement; qu'il se peut faire qu'il ait toutes ces perceptions & ces sensations sans que rien existe hors de lui; que Dieu peut les produire dans son ame par lui-même & sans le secours d'aucun objet réel & qui existe. Telle est la philosophie des *Égomets*, Philosophie la plus absurde & la plus insensée qui fut jamais, même dans les principes des *Égomets*. Car enfin ces Philosophes reconnoissent un Dieu avec Descartes leur maître: c'est même Dieu, qui, selon eux, fait en moi toutes les impressions des êtres que je m'imagine voir, entendre, toucher, sentir; & Dieu est un être infiniment parfait, selon Descartes encore, qui prouve métaphysiquement l'existence de Dieu par l'existence de l'assemblage de toutes les perfections possibles. Il est donc métaphysiquement certain qu'il y a un Dieu, & que Dieu est infiniment parfait: or il n'est pas moins métaphysiquement certain qu'un être infiniment parfait ne peut être un fourbe, ni un trompeur, qui pendant 50, 60 & 80 ans, à tous les momens de ma vie me fasse illusion, & m'engage à prendre pour des réalités cent chiméres qui n'existerent jamais; & cela sans qu'il puisse y avoir aucun dessein raisonnable, aucun bien, aucune fin louable, honnête ou utile. Il est donc métaphysiquement sûr qu'il y a des êtres hors de moi. On dit qu'il y a bien des *Égomets*. Il y a donc bien des fous.

☞ *Egomes* est un pronom latin, qui signifie *moi-même.* On en a fait le nom de ces Philosophes, parceque chacun d'eux croit que lui seul est tout l'Univers, & qu'il n'y a rien hors de lui.

☞ ÉGOPHORE, adj. f. Surnom de Junon. Hercule, après s'être vengé de ses ennemis, bâtit un temple à Junon dans Lacédémone, parcequ'il ne l'avoit pas trouvé contraire à sa vengeance, & lui immola une chévre, d'où elle prit le surnom d'*Égophore*, c'est-à-dire, *porte-chévre.*

ÉGORGER, v. act. Couper la gorge. *Jugulare*, *mactare.* *Égorger* des bœufs & des moutons dans un sacrifice. *Égorger* une victime. Ablanc.

De peur de perdre un liard, souffrez qu'on vous égorge. Boil.

L'homme seul, l'homme seul en sa fureur extrême,
*Met un brutal honneur à s'*égorger *soi-même.* Id.

Égorger, signifie aussi, Assassiner, tuer des hommes qu'on surprend, de quelque maniére qu'on les tue. *Occidere*, *mactare*, *trucidare.* Aux Vêpres Siciliennes tous les François furent *égorgés.* Il faut que je fasse le tour du logis, de peur qu'il n'y ait quelqu'un de caché, qui me vienne *égorger.* Ablanc.

Égorger, signifie figurément, Rançonner les gens, les faire payer plus qu'ils ne doivent, plus qu'ils ne peuvent payer. *Opprimere.* On *égorge* les passans dans cette hôtellerie. Un Receveur des tailles peut bien se faire payer, mais il ne faut pas qu'il *égorge* les gens.

Égorgé, ée. part. & adj. *Jugulatus*, *mactatus.*

ÉGOSILLER, v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Crier de toute sa force, jusqu'à se mettre en danger de se rompre le gosier. *Faucibus contendere*, *fauces elidere.* Tu m'as fait *égosillier*, carogne. Mol. Je m'*égosille* à force de vous parler, & vous ne me répondez pas. Scar. ☞ La Comtesse s'*égosille*, le Comte prend son sausset. Mad. de Sév. Il se dit aussi d'un oiseau qui chante beaucoup & fort haut. Cette lauvette s'*égosille.*

On l'a dit autrefois au propre, & il signifioit, Égorger, couper le gosier.

ÉGOSPOTAMOS, ou ÉGOPOTAMOS, s. m. Nom propre de lieu. *Ægospotamos*, *Flumen Ægos*, & non pas *Hegonis promontorium*; comme a du Maty. *Egospotamos* est un Cap de Macédoine, près de l'embouchure de la riviére de Chabro, & qui s'avance dans le golfe de Saloniki, entre la ville de ce nom & celle de Cassandria. Maty.

On trouve aussi un *Egospotamos* dans l'antiquité. Æmilius Probus le nomme *Ægos flumen*, dans Lysandre, dans Alcibiade & dans Conon. Mela, qui en parle, L. II. c. 2. met ce lieu dans la Thrace, dit qu'il est célébre par le naufrage d'une flotte Athénienne, & l'appelle *Flumen Ægos.* Pline, qui, L. II. c. 58. le nomme de même que Probus, le met aussi dans la Thrace, & conte qu'on y voyoit de son temps une pierre de la grandeur d'un char, & d'une couleur noirâtre, comme si elle avoit été au feu, laquelle étoit tombée du Soleil, au temps & au jour que l'avoit prédit Anaxagoras de Clazoméne. Strabon, L. VI. donne à ce lieu un nom pluriel, *Ægopotami.* Plutarque dans Alcibiade le place sur les bords de l'Hellespont. Ainsi l'*Egopotamos* des anciens étoit bien éloigné de celui de Maty, s'il y en a un à l'endroit qu'il indique. Il paroît par tous ces Auteurs, & sur-tout par Emilius Probus, & par Plutarque dans Alcibiade & dans Lysandre, que c'étoit une ville & un beau port de mer. Tzetzès dit expressément que c'étoit une ville; & le P. Chamillard, Jésuite, a depuis peu une médaille qui le montre. Elle est de petit bronze. D'un côté c'est une belle tête de femme, coëffée d'une maniere fort particuliére, c'est-à-dire, d'un bonnet, ce semble, en forme de corbeille; & autour duquel il y a une couronne de laurier. Elle a des boucles d'oreilles à trois pendans. Au revers c'est une chévre, avec ces lettres ΑΙΓΟΠΟ, c'est à dire, ΑΙΓΟΠΟΤΑΜΟΣ, ou ΑΙΓΟΠΟΤΑΜΩΝ, ou ΑΙΓΟΠΟΤΑΜΙΩΝ.

Ce nom est composé de αἴξ, αἰγός, *Chévre*, & de ποταμός fleuve; & signifie, *Le fleuve de la Chévre.* Ce n'est pourtant pas un fleuve, mais une ville, comme nous venons de le montrer. Peut-être étoit-elle située à l'embouchure d'un fleuve, dont elle avoit pris le nom comme beaucoup d'autres villes.

ÉGOUSSER, v. act. *Egousser* des pois & des féves. Dites & voyez ECOSSER.

ÉGOUT, s. m. L'écoulement des eaux qui sont tombées d'en haut. *Stillicidium.* L'*égout* des terres est ce qui grossit les sources, les fontaines.

Égout, se dit aussi des canaux par où se déchargent les immondices des villes. *Latrina*, *cloaca.* Les *égouts* de Paris sont encombrés: En hiver les eaux de la riviére entrent par les *égouts.*

Égout, se dit par ressemblance, des plaies, lorsqu'on laisse un creux, un conduit pour faire écouler la sanie, le pus, le sang extravasé, &c. On se sert d'une tente à la gastroraphie, & on l'applique à la partie inférieure de la plaie pour y conserver un *égout.* Dionis.

Ce mot vient du primitif, *goutte*, *gutta.*

Égout, signifie aussi une servitude acquise à un héritage, qui lui donne le droit de faire passer ses eaux pluviales sur un héritage voisin: ce qui s'appelle en Droit, *stillicidium.*

Égout, en termes de Couvreur, se dit aussi des tuiles & des ardoises qui avancent en saillie au-delà de l'entablement, par où s'égouttent les eaux pluviales, pour les jetter loin du mur de face; ce qu'en Latin on appelle *subgrundia.*

On dit figurément qu'une ville, qu'un lieu est l'*égout* du pays; pour dire, Le lieu où se rendent les gens de mauvaise vie, les vagabonds, &c.

☞ Égout, s. m. Terme de Miroitier. Les Ouvriers qui mettent les glaces au teint appellent de la sorte une grande table de bois sans chassis, sur laquelle ils mettent la glace, 24 heures après qu'elle a été étamée, pour en faire égoutter le vif argent.

ÉGOUTTER, v. n. Faire tomber les humidités de quelque chose. *Stillare*, tomber goutte à goutte. Il est aussi verbe actif. *Exsiccare*, *exhaurire guttatim*, épuiser goutte à goutte. Les Procureuses ne laissent point *égoutter la morue* pour faire de la sauce à leurs Clercs. Il faut mettre les fromages dans des éclisses pour les laisser *égoutter.* L'Auteur de l'instruction pour les confitures donne à ce verbe *égoutter* la signification & le régime d'un verbe actif, quand il dit, vous les laissez dans le sucre jusqu'au lendemain, que vous les *égouttez.* La Quintinie dit aussi, J'ai mis une partie de mes terres en ados pour les *égoutter.*

☞ Égoutter une glace. C'est en faire écouler le vif-argent, qu'on a mis de trop sur la feuille d'étain, avec laquelle on l'étame.

☞ Égoutter la chandelle. C'est la mettre sur l'établi, après chaque plaingeure qu'on lui donne, afin qu'elle s'y séche, & que le suif se prenne & se durcisse.

Égoutté, ée. part. pass.

ECOUTTOIR, s. m. Terme Cartonnier. Ais assemblés l'un contre l'autre, sur quoi on fait égoutter les formes. *Stillatoria tabula.*

Égouttoir. Morceau de bois long d'environ trois pieds, gros comme le bras, avec des rangs de chevilles de part & d'autre, sur quoi on met égoutter la vaisselle. Les Menuisiers appellent cette sorte de machine un *herisson*; mais la plûpart des gens du monde, qui ne sçavent pas les mots propres des Arts, la nomment un *égouttoir.* On peut dire l'un & l'autre.

E G R.

ÉGRA, s. f. Nom propre d'une riviére d'Allemagne. *Egra.* On l'appelle autrement *Eger*, ou *Egre.* L'*Egra* prend sa source dans les montagnes du Marquisat de Culembach, aux extrémités de la Franconie, du côté de l'Est, entre peu après dans la Bohème par la ville d'*Egra*, & se jette dans l'Elbe à quelques lieues au-dessus de Leitoméritz.

ÉGRA, ville de Bohème, que l'on appelle aussi *Eger*, ou *Egre*, & *Heb*, ou *Cheb*, en Latin *Egra.*

ÉGRAFIGNER, v. act. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Écrire mal & peu lisiblement. *Scribillare.*

Ce mot vient de *graphium*, qui étoit un style de fer dont les Anciens se servoient à écrire; ou plutôt de *griffe*. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase, Les chats lui avoient tout *égrafigné* le visage.

☞ ÉGRAINOIRE, s. f. Terme d'Oiselier. C'est une petite cage de bois où quelques bâtons qu'on lève servent de porte; on les nomme aussi cages basses & muettes. Les Oiseliers & autres qui font le commerce des oiseaux de chant sont obligés de mettre les femelles dans des *égrainoirs*.

ÉGRAPPER, v. act. Terme d'Agriculture, qui se dit du raisin. Ôter la grappe du raisin; ce qui se fait dans la tine, ou autre vaisseau, à mesure qu'on y apporte le raisin pour être foulé; ou quand on le jette dans la cuve. *Racemi grana decutere, excutere, botro caudas extrahere.* Il faut *égrapper* cette vendange, de crainte que le vin ne contracte le goût de la grappe. Liger.

ÉGRATIGNER, v. act. Faire une déchirure à la peau avec des griffes, des ongles, ou quelque petit ferrement pointu. *Vellicare, lacerare, discerpere, notare unguibus.* Quand deux harangères se sont battues, elles ont le visage tout *égratigné*. Une épingle cachée *égratigne* souvent la main.

Ce mot vient de *ingratignare*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier *déchirer avec ses ongles*. Mais il y a plus d'apparence, selon quelques-uns, qu'il vient de *crafinem*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui signifie *égratignure*. M. Huet le dérive de *gratter*.

Égratigner, se dit figurément & comiquement en amour. C'est, Effleurer tant soit peu le cœur par les charmes de sa beauté. Elle commence à *égratigner* les cœurs.

On appelle *Egratigner*, Faire de petites découpures sur un habit pour lui servir d'ornement. *Incidere, dissecare.*

☞ Égratigner. On dit proverbialement: S'il ne peut *mordre* il *égratigne*; pour dire, qu'il fait du pire qu'il peut.

Égratigné, ée. part. pass. *Vellicatus, discerptus, dissectus.*

☞ On dit en termes de Peinture, Dessein *égratigné*: & cela se dit d'une manière de peindre de blanc & de noir, que les Italiens nomment *sgraffito*; ce qui se fait en détrempant du mortier de chaux & de sable à l'ordinaire, auquel de la paille brûlée qu'on y mêle donne une couleur noirâtre. Après qu'on a fait un enduit bien uni de ce mortier, on le couvre d'une couche de blanc de chaux, ou d'un enduit bien blanc & bien poli, puis on ponce les cartons dessus pour dessiner ce qu'on veut, & pour le graver ensuite avec un fer pointu. Ce fer découvrant le blanc de chaux qui cache le premier enduit, composé de noir, fait paroître l'ouvrage comme si on l'avoit dessiné à la plume avec du noir. Lorsqu'il est achevé, on passe une teinte d'eau un peu obscure sur tout le blanc qui sert de fond, ce qui détache davantage les figures, & fait qu'elles paroissent comme celles qu'on lave sur du papier. Quand on ne représente que quelques grotesques ou feuillages, on ne fait qu'ombrer le fond avec cette eau auprès des contours qui doivent porter ombre. Le Mortuo d'Alfeiro, Peintre Italien, a travaillé de clair obscur de la manière qu'on appelle *égratignée*, en Italien *sgraffito*. De Piles.

ÉGRATIGNEUR, euse, s. m. & f. Celui ou celle qui égratigne. C'est aussi la même chose que Découpeur. *Incisor, dissector.*

ÉGRATIGNURE, s. f. Petite plaie qui se fait sur la peau quand on l'égratigne. *Incisio, vellicatio, avulsio cutis.* Ce coup d'épée n'est pas profond, ce n'est qu'une *égratignure*.

> *J'aimerois mieux souffrir la peine la plus dure,*
> *Qu'il eût reçu pour moi la moindre* égratignure. Mol.

On dit proverbialement d'une personne mal endurante ou trop délicate: qu'elle ne sçauroit souffrir la moindre *égratignure*.

☞ Égratignure. Ouvrage que fait l'Égratigneur sur une étoffe.

ÉGRAVILLONNER, v. act. Terme de Jardinage, qui se dit des arbres qu'on lève en motte. Après en avoir tout autour & au-dessous retranché la motte environ des deux tiers, pour lors avec la pointe de la serpette, ou quelque autre morceau de fer pointu, on retire d'entre les racines un peu de la terre qui y étoit, afin que ces racines se trouvant ensuite garnies d'une terre nouvelle, puissent profiter des sels qui y sont contenus, & par ce moyen prendre une nouvelle vigueur. Voilà ce qui s'appelle *égravillonner*. *Radicibus arboris glaream excutere, auferre.* Lorsqu'on rencaisse les orangers, il ne faut pas oublier de les *égravillonner*. Liger. Cet Auteur dit en Latin *glarare*; mais il a forgé ce mot qui n'est pas Latin.

Égravillonner, est composé de la préposition *e*, qui dans la composition signifie séparation, retranchement; & du mot gravier, ou gravillon, c'est-à-dire, petit gravier. *Égravillonner*, c'est ôter le gravier.

ÉGREMONT, s. m. Bourg ou petite ville du Comté de Cumberland en Angleterre. *Egremontium.* Il est près de la mer d'Irlande, vis-à-vis de l'Isle de Man.

ÉGRENER, v. act. Faire tomber la graine d'une plante, le grain d'un épi, d'une gousse. *Excutere grana.* On le dit des petits fruits qu'on sépare de la queue. *Égrener* des raisins, des groseilles, des cerises.

Égrener, se dit figurément de toutes les choses friables qui s'en vont par menus grains, ou parcelles, en les pressant ou frottant. *Friare.* Ce biscuit s'est tout *égrené* dans ma poche: émié, ou émietté seroit mieux.

Égrener, est aussi un terme de Coutelier, qui se dit du taillant d'un rasoir, & signifie, Ébrecher, casser, raser, *radere, vellere.* Ce rasoir est bon, le taillant *égrene* bien.

Égrené, ée. part. pass. & adj. *Granis exutus, friatus, exfriatus, Infriatus.* ☞ Il se dit des pièces d'étoffes, qui ne sont point emballées. Je vous envoie dix pièces de serge *égrenée*; c'est-à-dire, qui n'ont point d'emballage. Ce terme n'est guère d'usage que dans la province de Berry.

☞ ÉGRIBOS, s. m. C'est le nom que les habitans du pays donnent à l'isle & à la ville de Négrepont. *Voyez ce mot.*

ÉGRILLARD, arde, adj. & subst. Éveillé, vif, réjoui, léger, adroit, alerte. *Lætus, alacer, fervidus.* Ne vous fiez pas trop à cet homme-là, c'est un *egrillard* qui vous trompera. Œil *egrillard*. Scar. Tu Dieu! quelle *égrillarde*! Mol. ☞ Je défie la Muse *egrillarde* d'en pouvoir faire la critique. Mad. du Noyer, *Lettr.*

> *Il s'embarqua sur le Danube*
> *En bateau plus ferme qu'un cube,*
> *On voltigeoient douze étendarts,*
> *Au gré des zéphyrs* égrillards. Loret.

ÉGRILLOIR, s. m. Grille faite de plusieurs pieux fichés & liés ensemble, qu'on met au-dessous d'un étang, ou dans les petites rivières, pour en laisser passer les eaux, & empêcher que le poisson n'en sorte.

ÉGRISER, v. act. Les Lapidaires appellent *égriser* lorsqu'ils frottent deux diamans l'un contre l'autre pour les user & les polir, en ôtant ce qu'il y a de rude & d'imparfait. *Deterere, atterere.* On en use ainsi, parce que le diamant est si dur, que nulle autre chose ne le peut rompre & user, que le diamant même.

ÉGRISOIR, s. m. Boëte qui sert lorsqu'on égrise les diamans. *Capsula poliendis ac terendis lapillis.* La poudre qui sort des diamans bruts qu'on égrise, tombe dans l'*egrisoir*; cette poudre sert ensuite à tailler & à polir d'autre diamans.

ÉGRUGEOIRE, s. f. ou ÉGRUGEOIR, s. m. Ustensile de cuisine servant à égruger. *Vas friatorium.* Il est fait de fer blanc percé de trous fort menus, qui rendent sa surface extérieure rude & raboteuse. *L'égrugeoire* fait tomber des menues parties des corps qu'on frote contre.

☞ ÉGRUGEOIR, s. m. Terme de Cordier. Instrument qui ressemble à un banc, qui n'a que deux pieds à un de ses bouts, qui est garni à cette extrémité d'une rangée de dents semblables à celles d'un rateau, l'autre bout, qui porte par terre, est chargé de pierres: en

en peignant l'extrémité du chanvre femelle avec les dents de l'*égrugeoir*, on fait tomber le chenevi avec ses enveloppes.

ÉGRUGER, v. act. Pulvériser, mettre en parties menues quelque chose de dur, soit avec le marteau, la rape, le couteau, ou autre instrument. *Infriare. Egruger* du sucre, de la muscade, du poivre.

ÉGRUGÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Friatus.*

ÉGRUGEURE, s. f. Partie menue qui se sépare d'un corps dur par la friction ou rencontre d'un autre plus dur. *Particula friata.*

E G U.

☞ ÉGUE-LE-CUINGIL. Ville d'Afrique, dans la province de Héa, au Royaume de Maroc. Elle est à deux lieues d'Eildevet, du côté du midi.

ÉGUÉER, v. act. tremper du linge en eau claire, en grande eau; pour en détacher les sels qui s'y sont attachés, ou à la lessive, ou au savonnage.

Ce mot vient de *gué*, comme si on trempoit le linge dans un gué, où l'eau est d'ordinaire claire & courante; ou bien d'*aigue*, qui a signifié *eau*, comme si on disoit *aiguer*. Cette étymologie est meilleure que la première.

☞ ÉGUEUILLE, ou ÉGUEILLE, s. f. pour *éguille*, ou *aiguille*, suivant l'ancienne manière de prononcer ce mot, qui est encore en usage dans quelques Provinces.

S'elle n'a mains belles & nettes ;
Ou de cirons, ou de bubettes :
Gard que laisser ne les y vueille,
Face les oster a l'esgueille. ROM. DE LA ROSE.

ÉGUEULER, v. act. Casser le goulet d'une bouteille, d'un pot, d'une cruche. *Os frangere.*

On dit qu'un homme s'est *égueulé* à force de crier, quand il a crié si fort, qu'il ne peut plus parler.

ÉGUEULÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Effractus.* Cruche *égueulée.*

☞ ÉGUEULÉ, ÉE. Il s'emploie quelquefois substantivement, & on dit figurément & bassement d'une personne qui dit des grossieretés, C'est un *égueulé*, c'est une franche *égueulée.* ACAD. FR.

ÉGUIÈRE. Voyez AIGUIÈRE. ☞ C'est ainsi que ce mot doit s'écrire.

ÉGUILAS, s. m. & plur. Etrennes chez les Percherons; mot qui est abrégé d'Au-guy-l'an-neuf, CHASTELAIN, *Martyrol.* Voyez AUGUYLANNEUF. Cependant, puisqu'il signifie Etrennes au Perche, *Xenia, strena*; il y a étendu sa signification.

ÉGUILLE, s. f. *Acus.* Voyez AIGUILLE.

On appelle en Marine, fond d'*Eguille*, le sol ou surface de la terre sous l'eau, dans lequel on trouve, par le moyen de la sonde, une infinité de petits coquillages gros comme de petits fers d'éguillettes, & terminés en pointe.

ÉGUILLETER, v. act. Terme de Marine. *Eguilleter* les canons. C'est les amarrer extraordinairement dans un gros temps. *Fortius alligare, constringere ligulis.*

ÉGUILLETTE. Voyez AIGUILLETTE. Courir l'*éguillette.* Voyez au même mot, & dans la Faille, *Hist. de Toulouse II. Part. p.* 189.

ÉGUILLETTE, s. f. *Ligula. funiculorum quoddam genus.* Terme de Marine. C'est le nom qu'on donne à de menues cordes qui servent à divers usages; comme à éguilleter les canons, les bosses, & à tenir la tete des grandes voiles dans les râteaux.

ÉGUILLETTES DE PONTON. Ce sont des pièces de bois qui sont posées sur le haut des cotes d'un ponton, où l'on amarre les arreages.

ÉGUILLON. } Voyez { AIGUILLON.
ÉGUILLONNER. } Voyez { AIGUILLONNER.
ÉGUISER. } Voyez { AIGUISER.

E G Y.

ÉGYPTE, s. f. Nom propre de pays. *Ægyptus.* C'étoit chez les anciens une partie de l'Asie, dont le Nil faisoit les bornes: depuis plusieurs siècles, l'*Egypte* est

censée de l'Afrique. L'*Egypte* est bornée au levant par l'Isthme de Suez & par la mer Rouge, qui la séparent de l'Arabie heureuse, & de la Pétrée. Elle a au nord la mer Méditerranée; au couchant le Royaume & le désert de Barca; & au midi la Nubie & la cote d'Abex. Ce pays est renfermé entre le 22 & le 31 dégré de latitude septentrionale, & entre le 60 & 65 de longitude. L'*Egypte* ne s'étendoit point autrefois au-delà du Nil: aujourd'hui elle va jusqu'à une grande chaîne de montagnes qui la sépare du Royaume de Barca. Ptolomée est le premier que je sçache, qui l'ait mise en Afrique; mais encore après son temps on a continué de la placer dans l'Asie.

Dans la distribution qui se fit du monde cent ans après le déluge, l'*Egypte* tomba en partage à Cham: delà vient qu'on lui donna le nom de Terre de Cham, & de Chamie, ou Chémie, & que ce mot se trouve encore dans plusieurs noms Egyptiens que l'Antiquité nous a conservés, comme Chemmis, Psochemmis, Psittachemmis. L'Ecriture appelle l'*Egypte* Mesraim, & la Terre de Mesraim. Voyez ce mot. Les Turcs l'appellent aujourd'hui Elquilet. Chez les Grecs & les Romains elle n'a point eu d'autre nom que celui d'*Egypte:* les Arabes la nomment *Bardamesser.*

Hérodote; L. II. c. 5. Aristote, *Meteor. L. I. C.* 14. Diodore de Sicile, L. I. p. 25. & L. III. p. 101. & d'autres disent expressément, ou semblent dire, que l'*Egypte* n'est qu'un grand atterrissement produit par le Nil; & les Ethiopiens en étoient si persuadés que dans Diodore, L. III. p. 101, c'est le grand argument qu'ils apportent pour prouver qu'ils sont plus anciens que les Egyptiens. Bochart réfute ce sentiment dans son *Phaleg*, L. IV. C. 24. On fait monter le nombre des villes de l'ancienne *Egypte* jusqu'à vingt-deux mille.

L'*Egypte* est partagée en deux par une grande chaîne de montagnes qui est entre le Nil & la mer Rouge, & qui s'étend du nord au midi. Le pays qui est entre le Nil & ces montagnes, est le pays du monde le plus fertile: on est obligé de jetter du sable sur les terres, pour qu'elles ne portent point trop. Cette fertilité vient du Nil qui déborde tous les ans, & se répand régulièrement sur les terres. Quand il s'est retiré, on séme le froment qui en deux mois pourrit, germe, fleurit, mûrit & se coupe. Les anciens Egyptiens faisoient sur le même fonds deux récoltes de bled. Aujourd'hui on se contente d'une. Après la moisson du froment on séme l'orge dans le même champ. L'orge est suivi du ris, des melons, des concombres, &c. La terre ne repose que quand une chaleur excessive vient à la dessécher. De sorte que les Anciens ont eu raison d'appeller l'*Egypte* le grenier de l'Univers. L'*Egypte* fournissoit vingt millions de boisseaux de bled à Rome. DE LA MARE, qui justifie ce calcul dans son *Traité de la Police*, L. V. Tit. IV. C. 1. contre Contarini.

On dit la haute *Egypte*: la basse *Egypte*; cette division est très-ancienne: on la trouve dans le Livre de Tobie, VIII. 3. dans Æthicus à la description d'Asie, & dans Orosius, *Hist.* L. I. C. 2. Bochart remonte encore plus haut, & la trouve dans le nom Mesraim, parceque, selon lui, c'est un duel. La haute *Egypte*, ou l'*Egypte* supérieure, comprenoit la Thébaïde & l'Heptanomie, ainsi nommée, parcequ'elle étoit composée de sept nomes ou petites contrées. L'*Egypte* inférieure, ou la basse *Egypte*, n'étoit autre chose que le Delta, ou les pays que séparoient & qu'arrosoient les sept bras par lesquels le Nil se décharge dans la Méditerranée. Aujourd'hui on ajoute la moyenne *Egypte*, qui se nomme aussi Béchria, ou Demesor, & qui comprend quatre Casilifs, ceux de Fium & de Gisa au couchant du Nil, celui du Caire au levant du même fleuve, & celui de Suca le long de la mer Rouge. La haute *Egypte*, qu'on nomme aussi Saïd, est l'ancienne Thébaïde. on y compte six Casilifs, qui sont ceux de Girgio, de Manfelouth & de Benisuaif, ou d'Ebensuef, au couchant du Nil; ceux de Minio & de Gherkein au levant de ce fleuve; & celui de Cossir le long de la mer Rouge. La basse *Egypte*, qui porte aussi le nom d'Erris, comprend quatre Casilifs; ceux de Calioubech, de Menoufia & de Garbia, qui sont entre les bras du Nil qui forment le Delta; & celui de

Mansoura, qui est au levant de ce fleuve. Il y a encore le pays d'Alexandrie, qui dépend du Calife du Caire.

La Capitale d'*Egypte* étoit autrefois Memphis, qu'on a aussi appellée Babylone, comme nous avons dit sur ce mot. Ajourd'hui c'est le Caire. L'*Egypte* obéit au Turc.

On dit, les Pyramides d'*Egypte*. Voyez PYRAMIDE. Les Hiéroglyphes des Egyptiens. Voyez HIÉROGLYPHE. Le Soudan d'*Egypte*. Voyez SOUDAN. La fuite en *Egypte*, est la retraite de Notre-Seigneur en *Egypte*, pour éviter la fureur d'Hérode, *Matth. II.* La fuite en *Egypte*, est aussi un tableau, ou une estampe qui représente la sainte Vierge & S. Joseph emmenant Jesus-Christ en *Egypte*. J'ai une belle *fuite en Egypte*, d'un tel Peintre. Les Dynasties d'*Egypte*, ce sont les différentes familles qui ont régné en *Egypte*. Eusébe, Syncelle, le P. Riccioli & Usserius, ont donné des suites des Dynasties d'*Egypte*.

Égypte, s'est dit encore d'une contrée particuliere de l'*Egypte*, & du Nil, fleuve de l'Afrique si célébre, qu'Homère appelle *Egypte* dans l'Odyssée, L. XIV. v. 258. comme le pays où il termine sa course. Enfin ce mot se dit aussi, comme tous les autres noms de pays, pour tout le peuple qui l'habitoit. L'*Egypte* & la Phénicie eurent l'honneur d'humaniser les Grecs par leurs colonies, les instruisirent & les civiliserent. Celle-ci leur enseigna la navigation, le commerce, l'écriture; l'autre les poliça. L'une & l'autre, par ses loix, les mit dans le goût des Arts & des Sciences, les initia dans ses mystères; & pour tout dire, leur donna des Rois & des Dieux. Tourreil.

Goropius Becanus croit que ce mot *Ægyptus*, Αἴγυπτος, peut etre formé du Grec αἴξ, αἰγὸς, *chèvre*, & ὕπτιος, *supinus*, couché, comme qui diroit couché, situé sous le signe de la chévre. D'autres rapportent que les Grecs ont nommé ce pays Αἴγυπτος, *Egypte*, du nom d'un fils de Bel appellé Αἴγυπτος, *Egypte*, & autrement Armaïs, lequel commença à y regner vers l'an 2420. du monde, 1880. ans environ avant J. C. On dit qu'avant ce temps-là ils lui donnoient le nom d'Aerie.

Égypte, en termes de spiritualité, signifie le monde, le monde corrompu & ennemi de J. C. Sortir de l'*Egypte*, c'est sortir du monde réellement & effectivement, en se faisant religieux, ou seulement Rompre ses mauvais commerces, vivre dans la retraite & dans les exercices d'une vie dévote. Retourner en *Egypte*, c'est Reprendre ses habitudes vicieuses. Ah! qu'il y a peu de gens entre ceux qui nous recherchent qui viennent de Jérusalem; mais qu'il y en a au contraire qui viennent d'*Egypte*. P. Verj.

ÉGYPTEN, s. m. Petite ville du Duché de Curlande. *Egyptus*. Elle est dans la Semigalle, à 7 lieues de Braslaw. Maty.

☞ ÉGYPTHUS, s. m. Frere de Danaüs, donna son nom à l'Egypte où il regna. Il fut pere de cinquante fils qui épouserent les cinquantes filles de Danaüs.

ÉGYPTIAQUE, adj. m. & f. *Egyptien*, qui appartient à l'Egypte, qui y a du rapport. *Ægyptiacus*. Ce mot est moins en usage qu'Egyptien. On le dit néanmoins. M. Tillemont l'a employé dans son *Hist. des Empereurs*, T. IV. p. 35. & on le trouvera dans ce Dictionnaire-ci au mot Bibliotheque.

ÉGYPTIEN, enne, s. m. & f. *Ægyptius*, *a*. Nom du peuple qui habite l'Egypte, qui est d'Egypte, originaire d'Egypte. Les *Egyptiens* prétendoient être les premiers hommes du monde. Les *Egyptiens* ont passé pour les inventeurs des Sciences & des beaux Arts: c'est d'eux au moins que la Gréce en avoit eu connoissance, sur-tout de l'Astronomie; mais il est douteux s'ils les inventerent, ou s'ils n'en reçurent point, au moins, les premiers principes des Chaldéens. Les *Egyptiens* ont été autrefois très-superstitieux. Ils adoroient jusqu'aux animaux les plus vils, & aux plantes les plus communes. Les *Egyptiens* reçurent la foi du temps même des Apôtres, & S. Marc Evangéliste fut le premier Evêque d'Alexandrie. L'Egypte produisit des Saints, & sur-tout des Anachoretes, ou Solitaires. Le Christianisme y est aujourd'hui bien défiguré. Il y a cependant quelques Latins: tous les autres sont au moins Schismatiques. Ce sont les Coptes ou Cophtes. Voyez ce mot. Mais depuis l'invasion des Sarasins, & ensuite celle du Turc, le Mahométisme y est devenu, comme il l'est aujourd'hui, la Religion dominante. Les *Egyptiens* passoient autrefois pour de grands fourbes, & nous avons quelques manieres de parler fondées là dessus. On en trouve davantage dans les livres Grecs & Latins. Les Italiens les appellent *Ciani*, & *Cingari*; les Allemans, *Zigenner*; on les nomme aussi Gentils & Tartares; quelques-uns les appellent Sarasins; les Anglois, Gypties. En Latin on trouve *Ægyptius*, & *Ægyptianus*. Munster, *Geogr.* L. III. C. 5. dit qu'ils parurent en Allemagne en 1417. noirs, brûlés du Soleil, & en fort mauvais arroi: que néanmoins ils faisoient les gens de qualité; qu'ils menoient avec eux des chiens de chasse, comme des Nobles; qu'ils avoient des passeports du Roi Sigismond, & d'autres Princes. Dix ans après on les vit en France. Voyez au mot Bohémien, où vous verrez pourquoi on les appella *Egyptiens*. Il y a trente ans qu'il paroissoit encore quelques coureurs en France, ausquels on donnoit ce nom. Je ne sçai s'il s'en voit encore.

Aujourd'hui les *Egyptiens* sont fort ignorans, & passent pour être larrons, traitres, avares & grands hypocrites. Maty.

Le P. Kirker a tâché d'expliquer dans son *Œdipus Ægyptiacus* la plupart des antiquités profanes & sacrées des *Egyptiens*. Voyez le *Canon Ægyptiacus* de Marsham; le P. Petau, Riccioli, Usserius, &c. Thevenot dans son *Voyage du Levant*, Coppin dans son *Voyage d'Egypte*, Bruyn dans son *Voyage de la Terre Sainte*, Monconis, Pietro della Valle, parlent de l'état présent de l'Egypte, & en rapportent différentes particularités.

M. Toureil, de l'Académie Françoise, qui, dans la Préface de sa Traduction des Philippiques de Démosthene, écrit Egypte, en citant cet endroit-là même dans sa Table, il orthographie *Ægyptiens*: ce n'est point l'ordinaire d'écrire ainsi.

Égyptien, enne. Bohémien, vagabond, diseur de bonne aventure. *Divinus*. Voyez BOHEME, ou BOHÉMIEN.

☞ *J'ai parlé aux* Egyptiennes
Et aux Sorciers anciens,
Pour chercher jusqu'au dernier point
Le moyen de ne l'aimer point. Marot.

En Chronologie, l'année *Egyptienne* est de 365 jours réglément, & il n'y en a aucune de 366, ou bissextile, comme dans les années Juliennes. Ainsi de quatre ans en quatre ans le commencement de l'année *Egyptienne* anticipe un jour sur le commencement de l'année Julienne; & par conséquent en 1460 années Juliennes, il y a 1461 années *Egyptiennes*, & pendant ce temps-là le commencement de l'année *Egyptienne*, ou le premier jour du mois Thot, qui est le premier mois de l'année *Egyptienne*, a été successivement dans tous les 365 jours de l'année Julienne. L'Ere la plus fameuse pour les années *Egyptiennes* est l'ère de Nabonassar Roi des Chaldéens. On s'en est sur-tout servi pour les observations astronomiques. L'ère de Nabonassar commence à l'an 3967 de la période Julienne, le 26 de Février, 747 avant la naissance de J. C. selon le P. Petau, qui parle plus au long de l'année *Egyptienne* dans son grand ouvrage *de Doctrina temporum*, *l.* 7. *c.* 13. &c. & dans son *Rationarium temporum*, *l.* 1. *c.* 12. &c. Cinq ans après que l'Egypte fût soumise à Auguste, l'année *Egyptienne* devint en quelque sorte année Julienne; c'est-à-dire, que les Egyptiens eurent de quatre ans en quatre ans 366 jours dans leur année. Ils retinrent toujours les noms particuliers de leurs mois, Thot, Pœphi, Atyr, Choac, Tybi, Méchir, Phaménoth, Pharmuthi, Pachon, Payni, Epiphi, Mésor. Voyez l'Anthologie Grecque, L. I. C. 91. & le *Menologium* de Fabricius, p. 22. Au bout de ces douze mois, qui n'étoient que de 30 jours chacun, ils

comptoient

comptoient cinq ou six jours, *ἐπαγόμεναι ἡμέραι*, pour achever le nombre de 365, ou de 366. Le commencement de leur année demeura fixe au 29 & au 30 du mois d'Août de l'année Julienne.

☞ ÉGYPTIEN. Voyez COPTE.

☞ ÉGYPTIENNE, s. f. Etoffe mélangée de poil, de fleuret, ou de laine, &c. que le Réglement de 1667. met du nombre des satins de Bruges, des damas cafarts, des légatines, &c.

E H.

EH, Exclamation. *Heu!* Interjection d'admiration, de surprise. *Eh!* qui auroit pû croire que, &c.

> Eh! *que fais-je aujourd'hui qu'obéir à mon sort,*
> *Et remplir mon destin qui me doit à la mort?*
> Mlle DESCARTES.

E H A.

ÉHANCHÉ, s. m. L'*h* s'aspire. Qui ne peut marcher pour avoir les hanches rompues. *Coxa luxatus.* Cet homme est tout *éhanché*. Une femme *éhanchée*, est celle qui marche mal, qui n'est pas ferme sur ses jambes. On le dit aussi des chevaux outrés qui n'ont plus de force aux hanches, ou qui ont fait un si violent effort de hanches que les ligamens qui tiennent l'os se sont relâchés.

E H E.

ÉHENHEIM, s. m. Nom de lieu. *Ehenheimia.* Il y en a deux qui portent ce nom. Le premier s'appelle *Ober-Ehenheim*; c'est-à-dire, *haut-Ehenheim*: c'est une petite ville d'Alsace, sur la riviere d'Ergers, à quatre lieues de Strasbourg, du côté de l'Occident méridional. *Ehenheimia superior.* L'autre qui se nomme *Nidder-Ehenheim*, qui signifie *bas Ehenheim*, est un village voisin du haut *Ehenheim*. *Ehenheimia inferior.* *Ehenheim*, ville autrefois libre & Impériale; soumise ensuite aux Electeurs Palatins, puis à la Maison d'Autriche, est à la France depuis la paix de Munster en 1648.

ÉHERBER, v. act. *Herbis inutilibus purgare.* Ce mot se dit dans le même sens que *Sarcler*; mais ce dernier est plus usité. Il faut *éherber* ce champ.

E H I.

ÉHINGEN, s. m. Petite ville de Suabe en Allemagne. *Ehinga.* *Ehingen* est situé sur le Danube, à quatre lieues au-dessus d'Ulm. On prend *Ehingen* pour l'ancienne *Dracuina*, ville de la Vindelicie. MATY.

ÉHINGEN, est aussi un Bourg de Suabe situé sur le Necre, deux lieues au-dessus de la ville de Tubinge. MATY.

E H O.

ÉHONTÉ, ÉE. subst. Qui a perdu toute pudeur. *Impudens, os impurum, quem nihil pudet.* On ne le dit plus. Cependant *effronté*, qu'on y a substitué, ne signifie pas tout à-fait la même chose.

☞ ÉHONTÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Deshonoré, couvert de honte. *Infamis, infamatus.*

> ☞ *Voilà comment, pour le moins à ce compte,*
> *De votre fait n'en peut sortir que honte,*
> *Et déshonneur, si vous n'êtes comptés*
> *Pour gens qui sont déja tous* éhontés. MAROT.

☞ *Éhonté* paroît un très-bon mot, pour marquer une personne qui a perdu toute honte. C'est un vieux terme qu'il seroit à souhaiter qui s'introduisît; car le mot d'*effronté* ne dit pas tout-à-fait la même chose: il marque d'ordinaire une hardiesse trop libre à parler; d'où vient qu'on dit souvent, C'est un effronté qui vous dira cent injures. Mais *éhonté* donne à penser davantage: le sens en est plus injurieux. Un homme *éhonté*, c'est un homme qui a perdu toute pudeur. Je crois que ce mot marque plus la corruption du cœur; & *effronté* la légèreté de l'esprit & l'indiscrétion. *Réflexions sur l'usage présent de la Langue Franç.* Cette remarque n'a pas fait faire beaucoup de progrès à *éhonté*, qui est tombé dans un tel oubli, que la plupart des François ignorent s'il a jamais été en usage.

☞ ÉHOUPER, v. act. Terme d'Eaux & Forêts. *Ehouper* un arbre, c'est-à-dire, en couper la tête.

ÉHOUPÉ, part. pass. Un arbre *éhoupé*.

☞ EHRESBOURG, s. m. Ancien nom d'un lieu d'Allemagne, où étoit autrefois l'idole Irmenseule, adorée par les Saxons, & renversée par Charlemagne. Ce lieu se nomme aujourd'hui Stadtberg, & est en Westphalie, dans l'Evêché de Paderborne.

E J A.

ÉJACULATEUR, s. m. Terme de Médecine & d'Anatomie. Nom que l'on donne à deux muscles qui servent à l'éjaculation de la semence. *Ejaculator.* Les deux *éjaculateurs* naissent du sphincter de l'anus, & s'avancent le long de l'urètre jusqu'à son milieu, où ils s'insèrent latéralement. DION. On appelle aussi *éjaculateurs* deux muscles du clitoris, qui sortent du sphincter de l'anus, & s'avançant latéralement le long des lèvres, s'insèrent à coté du clitoris. ID.

ÉJACULATION, s. f. Terme de Médecine, qui s'emploie dans les rapports des Matrones, &c. *Ejaculatio, jaculatio.* Quand on ordonnoit le congrès dans les Officialités, elles rendoient témoignage de l'érection, de l'intromission, de l'*éjaculation*.

Ce mot vient du latin *ejaculari, lancer en haut.*

EJACULATOIRE, s. m. Terme d'Anatomie. Qui se dit de deux petits conduits, qui sortent des vésicules séminaires. *Ejaculatorius.* Les deux conduits *éjaculatoires* n'ont pas plus d'un pouce de longueur: ils sont larges proche des vésicules, & diminuent à mesure qu'ils approchent de l'urètre qu'ils percent ensemble. DIONIS. On donne aussi ce nom aux vaisseaux déférens, mais mal-à-propos, dit le même Auteur.

☞ ÉJAMBER le tabac. C'est en ôter la grosse côte qui est au milieu de chaque feuille.

E I C.

EICÈTES, s. m. Hérétiques du VII[e] siécle, qui professoient la vie monastique. Sur ce qu'il est dit dans l'Exode, que Moïse & les enfans d'Israël avoient chanté un cantique à la louange du Seigneur, après qu'ils eurent passé la mer rouge, où leurs ennemis périrent, les *Eicetes* étoient persuadés qu'il falloit chanter & danser pour bien louer Dieu; & comme Marie la Prophétesse, sœur de Moïse & d'Aaron, avoit pris un tambour en sa main dans la même occasion, & que toutes les femmes avoient fait la même chose, & témoigné leur joie par des danses; les *Eicètes* tachoient, pour mieux imiter cette conduite, d'attirer chez eux des femmes qui faisoient aussi publiquement profession de la vie monastique. M. D. C.

On écrit aussi HÉICETE, ou HICÈTE, comme l'on prononce.

EICHFELD, s. m. Petit pays de la Basse-Saxe en Allemagne. *Eicschfeldia.* Les Allemans écrivent *Eischfeldt*. Ce pays est borné par la Thuringe, la Hesse, & le Duché de Brunswich, dont il étoit autrefois une partie. Othon de Brunswich le vendit l'an 1365. à l'Archevêque de Mayence, dont les successeurs le possèdent encore aujourd'hui. Les lieux principaux sont Duderstat, capitale, & Heylinstat. MATY.

EICOSAÈDRE, s. m. Terme de Géométrie. C'est un corps qui a vingt faces égales, ou composé de vingt triangles équilatéraux & égaux entr'eux, & qui est le dernier des cinq corps réguliers. *Icosaedrum.*

Ce mot vient de *εἴκοσι*, vingt, & de *ἕδρα*, siége, assiete, parceque l'*Eicosaedre*, ou *icosaedre*, a vingt surfaces, sur lesquelles il peut s'arrêter.

E I D.

EIDER, s. m. Nom propre d'une riviere d'Allemagne. *Eydera, Eydora.* L'*Eyder* a sa source vers la mer Baltique,

tique, à deux lieues de Kiel, coule d'Orient en Occident entre les Duchés d'Holltein & de Slefwich, & se décharge dans la mer d'Allemagne un peu au-dessous de Tonningen.

EIDERSTEDE, f. Nom propre d'un petit pays du Duché de Slefwich en Danemarck. *Eyderstadia*. Il s'étend le long du bord septentrional de l'Eider; & Tonningen en est la capitale.

Le Gouvernement d'*Eiderstede*, *Eiderstadiensis Praefectura*, est une Presqu'isle formée par l'Eider & la mer d'Allemagne. Il comprend l'*Eyderstede* qui lui donne son nom, le pays d'Evefchop au nord de l'*Eiderstedt*, & celui d'Utholm, qui est au levant des deux autres. Ce pays s'appelloit autrefois la Frise Mineure, *Frisia Minor*; la Frise Cimbrique, *Frisia Cimbrica*; la Frise Septentrionale, *Frisia Septentrionalis*; la Frise de l'Eider, *Frisia Eiderensis*.

☞ EIDGENOSSEN, EIDGNOTTES, EIGNOTS. Le premier est Allemand, les autres en sont corrompus. Ce mot, qui ne signifie que Confédérés, se prend en particulier pour les cantons & pays qui sont membres du Corps Helvétique: & comme une grande partie de cette République professe la Religion Protestante, il est assez vraisemblable que delà vient le nom de Huguenots, que le peuple a mal pris pour un nom de secte, & non pas pour un nom de peuple.

E I F.

EIFFEL, ou EIFFLE, f. m. Nom propre d'un petit pays d'Allemagne qui est en partie dans l'Archevesché de Tréves, & en partie dans le Duché de Julliers. *Eiffalia*. MATY. *Eflia*; *Eiflia*. HADR. VALOIS.

E I G.

☞ EIGNES, AIGNES, ou AGNES, f. f. plur. On appelle ainsi en Champagne les raisins tirés de dessous le pressoir, le marc des raisins. *Eignes* vient apparemment du mot Latin *ignis*, feu; tant à cause de la chaleur des *eignes*, que parcequ'ordinairement on les brûle dans l'alambic pour en faire de l'eau-de-vie, ou au feu pour en avoir des cendres. Nous avons dans notre Langue le mot *Ignée*, qui a la même origine. Les *eignes* éparpillées sur le grenier détruisent les charençons. L'Auteur du Spectacle de la Nature écrit *aines*, & dit qu'on en tire une eau-de-vie de mauvais goût, mais qui est utile pour les blessures, & pour bien d'autres usages.

EIGUEZ, f. m. Nom propre d'une riviere de France qu'on nomme autrement *Aigue*, *Icarus*, *Aigarus*, *migarus*. Elle a sa source dans les montagnes du Dauphiné, vers le Gapençois, & après avoir passé à Nions & à S. Tronquet, elle va se décharger dans le Rhône à côté d'Orange. CORN.

E I H.

EIHAM, f. m. Nom propre d'une Abbaye de Flandres proche d'Oudenarde. *Eihamum*. Elle fut bâtie par Baudouin De Lisle, Comte de Flandres, & donnée aux Bénédictins l'an 1063. *Sainte-Marthe*, *Gall. Christ. Tom. IV. p.* 364.

E I L.

EILE. Voyez HALY.

E I M.

EIMBEK, f. m. Petite ville du Duché de Brunswick dans la Basse-Saxe. *Eimbeca*. Elle est dans le quartier de Grubenhagen, près de Leine, entre les villes de Gottingen & de Hildesheim. *Eimbek*, qui étoit autrefois ville Impériale & libre, dépend aujourd'hui de la Maison de Brunswick. MATY.

EIMOUTIER, f. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Antimonasterium*. Elle est sur la Vienne, dans le Diocèse de Limoges, à sept lieues au levant de cette ville.

E I N.

EINDOVEN, f. m. Petite ville du Brabant Hollandois, sur le Dommel, à six lieues au-dessus de Boisleduc. *Eindhovia*. MATY.

EINE, f. m. *Inguen*. Voyez AINE.

EINS. Vieux mot, qui signifie jamais.

☞ EINSIDELN, ou EINSIDLEN, en François l'*Hermitage*, ou *Notre-Dame des Hermites*, en Latin *Cœnobium D. Virginis ad Eremitas*. Bourg de Suisse, dans le Canton de Suitz, avec une ancienne & riche Abbaye de Bénédictins, dont l'Abbé a titre de Prince.

E J O.

EJOUIR, v. act. *Hilarare*, *gratulari*, *plaudere*. Ancien mot qui signifioit la même chose que réjouir, & se joignoit avec le pronom personnel, *s'éjouir*. *Gaudere*, *laetari*. Marot s'en est servi.

A celle fin que ton dernier vouloir
Du tout me fasse éjouir ou douloir.

E I P.

EIPAN, f. m. C'est un nom de lieu de la Terre-Sainte, dans Joseph, *Antiq. VIII.* 3. mais M. Réland croit avec beaucoup de raison que c'est un nom corrompu. Toutes les villes que nomme en cet endroit Joseph, sont rapportées de même, & dans le même ordre par l'Auteur du II. Livre des Paralipomènes XI. 6. mais au lieu de Ἐιπὰν, *Eipan*, il y a, גת, *Gath*. Ainsi cet Auteur croit que de גתת, Joseph avoit fait ΕΤΤΑΝ; que delà s'est fait par la faute des Copistes ΕΤΤΑΝ, & ensuite ΕΙΠΑΝ.

☞ EIRENE, f. f. Déesse de la paix chez les Grecs.

E I S.

EISACH, ou EISOCH, f. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Eisachus*, *Isochus*. Elle baigne Brixen dans le Tirol, & Bulsano dans le Trentin, & se jette peu après dans l'Adige.

EISCHFELDT. Voyez EICHFELD.

EISCHTET, ou AISCHTET, f. m. Nom propre de ville. *Eistatum*, *Eistadium*, *Quercopolis*, *Drycpolis*. Ville d'Allemagne dans le Cercle de Franconie. *Eischtet* est dans le Nordgaw, sur les confins du haut Palatinat, de la Baviere & de la Franconie. L'Evêché d'*Eischtet* fut établi en 748. par S. Boniface, & fondé par le Comte Suigger de Hirchsberg.

EISENACH, f. m. Nom propre d'une ville du Cercle de la Haute-Saxe. *Eisenacum*, *Isenacum*. Elle est située au confluent de la riviere d'Hotsel dans celle de Nesla, à six lieues au midi de Mulhausen. *Eisenach* étoit autrefois ville libre & Impériale, & faisoit grand commerce de fer. Aujourd'hui elle est capitale d'un Duché.

Le Duché d'*Eisenach*, *Eisenacensis*, ou *Isenacensis ducatus*, est un petit Etat de la Thuringe dans le Cercle de la Haute-Saxe. Il est entre le Duché de Gotha & la Hesse, & appartient à la Maison de Saxe Weimar. Marckfal, château sur la Verra, est la résidence de ses Ducs.

EISENTHORN, f. m. qui signifie Porte de fer. *Porta ferrea*, *Pyla ferrea*. C'est le nom d'un passage fort difficile, pour entrer dans la Transylvanie. Il est aux confins de cette Principauté, de la Valaquie & de la Haute-Hongrie, & donne son nom à toute une chaîne de montagnes presque inaccessibles qui environnent la Transylvanie du côté du midi. On les appelle aussi Viskapu.

☞ EISÉTÉRIES, f. f. pl. Fêtes célébrées à Athènes lorsque les Magistrats entroient en charge. (Suidas). On s'assembloit dans le Temple de Jupiter & de Minerve *du bon Conseil*, (*Consultorum*) & l'on y faisoit des prières & des vœux pour la conservation de la République. Εἰσιτήρια. (Antiphon. *Orat. pro Chorentâ.*)

EISSIR,

EISSIR, ou plutôt *Issir*, vieux mot, qui signifie sortir, & dont il nous est demeuré *issu*, qui est un terme de généalogie, pour dire, sorti, descendu; & *issue*, pour dire, sortie.

☞ EITDEVET, s. m. Ville ancienne d'Afrique, dans la Province de Héa, au Royaume de Maroc.

E I X.

EIXSE, s. m. Nom de lieu. *Excisum.* Ce lieu étoit dans la Guyenne, a 14 mille de Bordeaux, & à 15 de Leitoure. *Hadr. Valois Notit. Gall. p.* 376.

E K E.

ÉKÉLENFORD, s. m. Petite ville du Duché de Slefwick, en Jutland, sur un petit golfe de la mer Baltique entre Kiel & Slefwick. *Ekelenfordia. Ekelenford* est un port. Je le trouve aussi nommé *Ekélembourg* dans Hoffman.

ÉKEREN, s. m. Village des Pays-Bas, dans la Campine, à 2 lieues au nord d'Anvers. La journée d'*Ekeren*. Les François & les Espagnols battirent les Anglois & les Hollandois à *Ekeren* l'an 1703. le 30ᵉ de Juin.

ÉKÉSIO, ou ÉKÉSIE, s. m. Ville de Suède dans la Province de Smalande. *Ekesium.* Elle est sur la riviere d'Arby, environ à 18 lieues de Calmar, vers le Nord-Ouest.

☞ EKMIAZIN, s. m. Nom de lieu. C'est un Monastére de Moines Arméniens, situé proche de la ville d'Erivan en Perse. *Ekmiazinum.* Le Monastère d'*Ekmiazin* est comme le centre & le sanctuaire de la Religion Arménienne, & la régle de toutes les autres Eglises pour la discipline. On l'appelle ordinairement Trois Églises, à cause qu'outre l'Église du Couvent, il y en a deux autres assez proches, dont l'une se nomme Sainte Caïane, & l'autre Sainte Rapsimée. Il y a dans ce Couvent des logemens pour les Étrangers qui viennent le visiter, & pour quatre-vingt Moines. Le Chevalier Chardin dit qu'il n'y en a communément que douze ou quinze. Le P. D'Avril, de la Compagnie de Jesus, qui a été dans ce même Monastere en 1685, dit que la Communauté étoit de 50 ou 60 Religieux, ce qui a été confirmé par l'Évêque d'Hispaham. P. Hélyot, *T. I. C. V.* Autrefois les Arméniens schismatiques n'avoient qu'un Chef, qu'ils nommoient Seigneur spirituel, qui étoit très-puissant pour le temporel, & qui faisoit sa résidence au Monastère d'*Ekmiazin*; mais depuis que les guerres ont obligé ce Patriarche de transporter son siége à Cis, dans l'Arménie Mineure, ou Caramanie, l'Archevêque de cette ville a usurpé aussi la qualité Patriarchale, qu'il a peu à peu établie & affermie; de sorte que l'on compte présentement dans cette Eglise schismatique deux Patriarches universels, l'un au Monastère d'*Ekmiazin*, & l'autre à Cis: néanmoins celui qui réside à *Ekmiazin* a retenu sa supériorité & l'autorité sur tout le peuple Arménien, avec le titre de Supérieur spirituel. Id.

E L.

☞ EL. Les Anciens terminoient en *el* tous les mots qui finissent en *eau*. *Sup. au Gloss. du Rom. de la Rose, au mot* Carnel. Voyez Beao dans le Dictionnaire.

EL, s. m. Nom propre de Dieu. *El. Fortis Deus.* Entre les noms que l'Ecriture donne à Dieu le nom *El* n'est pas celui qu'il importe le moins de connoitre exactement. P. Souc. Les anciens Interprétes le traduisent Dieu Fort, très-fort. Les Septante substituent quelquefois quelque autre nom au lieu de traduire celui d'*El*, *Ps. CL.* 1. Seigneur: *Is. XIV.* 13. Ciel; *Job. XX.* 29. Surveillant, Intendant, Lévitique. Reuchlin lui donne aussi la signification d'*auxiliator*. Celui qui secourt: mais elle est sans fondement. Le sentiment commun est que *El*, אל, vient du verbe inusité איל, *Il*, ou, אול, *oul*, qui a la signification de force & de puissance. Dans les Dissertations du Pere Souciet, Jésuite, qui viennent de paroître (1711.) il y en a une sur le nom de Dieu *El*, où l'on explique tout ce que l'on peut sçavoir de ce nom.

E L A.

ÉLABORATION, s. f. Travail, action par laquelle une chose est achevée, perfectionnée. Le suc de la terre dans ces tuyaux subit des fermentations, & des *élaborations* differentes, qui le changent considérablement. Lémery. ☞ L'*élaboration* du chyle, auquel les sels de l'estomac travaillent. Journ. des Sçav. 1719. p. 585.

ÉLABOURER, v. act. Formé du mot Latin *elaborare*. Travailler avec soin & application à quelque ouvrage. Il n'est plus en usage, si ce n'est au participe, où il ne se dit même qu'en plaisantant. Tout ce qui sort des mains de cet Artisan, de ce Peintre, est artistement *élabouré*.

On dit particuliérement en Médecine, que du sang est bien *élabouré*: *sanguis verus, factus, benè temperatus*; quand il est bien conditionné, quand la nature a eu soin de le bien perfectionner. M. Lémery dit toujours *élaboré*, & jamais *élabouré*. Cette portion de la liqueur qui est dans les veines ne differe du chyle, qu'en ce qu'ayant circulé quelque temps avec la liqueur sanguine elle est un peu plus *élaborée* que lui. Lémery. Si le chyle alloit de son réservoir droit aux mammelles, il ne seroit point encore assez perfectionné & *élaboré* pour produire un bon lait. Id. Sans l'eau rien ne pourroit etre *elaboré* dans la nature. Id. M. Dionis retient le nom d'*élabouré*. Il faut que le chyle par la chaleur qu'il trouve dans le cœur, & par la compression qu'il y subit, soit *élabouré*, atténué & fermenté à plusieurs reprises. Dionis. Il paroît par ces autorités qu'on dit fort bien en Médecine l'un & l'autre mot, *élaboré* & *élabouré*. *Elaboré* est plus nouveau qu'*élabouré*.

☞ ÉLA-CALLI, s. m. Nom d'un arbrisseau qui croît dans quelque contrée des Indes Orientales: il aime les lieux sablonneux, & s'éléve à deux fois la hauteur de l'homme. On broie l'écorce de sa racine, & on la fait prendre dans de l'eau, où l'on a lavé ou fait bouillir du ris, dans les hydropisies. Ses feuilles séchées sur le feu provoquent les urines, &c. Dict. de James.

☞ ÉLÆOMÉLI, s. m. Terme de Droguiste. Lobel & Pena ont donné ce nom à une espéce de manne, qu'ils avoient observée à Montpellier sur les Oliviers. M. Tournefort en a aussi cueilli en Automne sur les mêmes arbres aux environs d'Aix & de Toulon. *Ac. des Scienc.* 1699. *Mém. p.* 102. *Elaomeli.* Ce mot est composé de ἔλαιον, *huile*, ou de ἐλαία, *olive*, & μέλι, *miel*. Comme qui diroit *miel d'olivier*. C'est le suc essentiel de cette plante, qui transsude & s'épaissit sur les feuilles ou les branches.

☞ L'*elaomeli*, qui est une huile plus épaisse que le miel, & douce au goût, coule du tronc d'un arbre à Palmyre, contrée de la Syrie. Deux cuillerées de cette huile, prises dans une hémine d'eau, evacuent par les selles les humeurs crûes & bilieuses: mais les malades qui ont recours à ce rémède, sont attaqués d'engourdissement, & perdent leurs forces; cependant il ne faut pas se laisser épouvanter par ces symptômes. *Voyez le Dict. de James.*

ÉLAGABALE, s. m. Surnom que l'on donnoit au Soleil dans la ville d'Emesse, où il étoit honoré. *Elagabalus*, *Alagabalus*. Car on ne peut douter que ce ne soit le soleil à qui l'on donnât ce nom, puisque Dion & Hérodien le rendent par ἥλιος, *Soleil*, & que l'on trouve d'anciennes inscriptions qui portent SOL ALAGABALUS, & sur les médailles du dernier Antonin SACERDOS DEI ELAGABALI. Une autre médaille du même porte au revers SANCT. DEO SOLI ELAGABALO. Hérodien & Capitolin disent que c'est le nom que les Phéniciens donnent au soleil; mais Lampridius écrit que les uns le prennent pour le soleil, & les autres pour Jupiter.

Au reste, ce nom se trouve différemment exprimé dans les Auteurs qui en parlent. Hérodien dit *Heleagabalus*; Capitolin & Lampridius *Heliogabalus*, Xiphilin *Elegabalus*, & *Heliogabalus*, Photius *Elagabalus* & *Lagabalus*. Il est clair que ce nom est composé de deux

deux mots, dont il n'y a point à douter que le premier ne soit אלה, *Eloah*, ou, comme les Syriens prononçoient, *alaah*, & *allah* selon la prononciation des Arabes. Le second est plus difficile à trouver. Il semble que ceux qui prétendoient que *Elagabale* fût Jupiter, aient pris *gabal* pour *bagal*, par métathèse. En ce cas *bagal* seroit la Baal des Phéniciens qui s'écrit בעל, par un *ain*, lettre qui s'exprime souvent par un *g*. Ce second nom pourroit aussi etre הבלא, *hhabalah*, qui signifie corruption; le *hhet* se change quelquefois en *g*: & ce nom convient fort à Apollon, qui passoit chez les Anciens pour un Dieu qui amenoit la corruption & la peste. Bien plus, c'est de חבלא, *hhabalah*, que les Syriens prononçoient חבולא, *hhaboulah*, que le nom d'Apollon s'est formé. Mais quelque vraisemblable que cette étymologie puisse paroître, il est encore plus naturel de tirer ce nom de גבל, qui en Syriaque & en Phénicien, signifie former, *formare*, *fingere*; desorte qu'*Elagabalus* soit la même chose que אלהא גבילא, *Alaha gabila*, c'est-à-dire, *le Dieu formateur*, *créateur*, *Auteur* de toutes choses. Et de vrai Ammien Marcellin, L. XVII. & Porphyre dans Eusèbe, *Prap. Evang. L. III. C.* 4. nous apprennent que le Soleil étoit appellé par les Grecs Κτιστὴς, *Créateur*. Tel est le sentiment de Fullerus, *Miscell. L. I. C.* 14. Vossius l'approuve aussi, & le suit, *De Idolol. L. II. C.* 5. Voyez encore Scaliger sur Eusèbe, & Casaubon sur Lampridius.

Le Dieu *Elagabale* étoit représenté sous la figure d'une grande pierre en forme de cone: c'est Herodien qui nous l'apprend, & les médailles confirment ce qu'il en dit. Voyez Tristan, T. II. p. 220. & ci-dessus au mot BÆTYLE, & au mot ABADIR, ce que nous avons dit de ces sortes de pierres. Le dernier Antonin, que nous nommons communément *Elagabale*, fit apporter le Dieu *Héliogabale*, ou *Eleagabal*, d'Emèse à Rome, où il lui fit bâtir un temple fort magnifique; & il l'honoroit avec des cérémonies inconnues jusqu'alors à cette ville. Il vouloit qu'on ne reconnût point d'autre divinité dans toute la terre, & prétendoit y soumettre la Religion des Juifs & des Samaritains, & la dévotion des Chrétiens, dit Lampridius. Les Payens sentoient une extrême douleur, de voir ce nouveau venu préféré à leur Jupiter. *Elagabale* voulut transporter dans son temple le feu de Vesta, la statue de Cybèle, les boucliers de Mars, & tout ce que les Romains conservoient avec le plus de respect & de vénération. Il profana pour cela tous les lieux qu'ils estimoient les plus sacrés. Il fit apporter de Carthage l'idole de Céleste, que toute l'Afrique révéroit extrémement. On pretendoit que c'étoit la Lune; c'est pourquoi *Elagabale* disoit qu'il la vouloit marier avec son Dieu, qu'on prétendoit être le Soleil. Il en fit célébrer les nôces à Rome, & dans toute l'Italie, & il obligea tous les sujets de l'Empire à lui faire les présens de nôces. Enfin l'Empereur Alexandre le fit rapporter à Emèse, comme tous les autres Dieux que *Elagabale* avoit fait apporter à Rome, qu'il renvoya tous dans leur pays & dans leurs temples, ainsi que le rapporte Hérodien, Liv. VI. Voyez Tillemont dans *Elagabale*, qu'il appelle Héliogabale, & dans Alexandre.

☞ Sur ce que nous avons dit de ce mot dans le Dictionnaire, on a objecté que M. Fleury, *Hist. Eccl. L. V. n.* 47. dit que ce mot Syrien signifie Dieu des montagnes. L'Idole, dit-on, du Dieu des Montagnes n'étoit qu'un gros caillou noir, formé en cône, que l'on disoit être tombé du Ciel. *Elagabale*, mot Syrien ne sçauroit signifier Dieu des montagnes. גבל ne signifie point montagne, ni rien d'approchant en Syriaque: c'est *finxit*, *formavit*. Il ne le signifie pas non plus en Hebreu: c'est *terminavit*, *limitavit*; ni en Chaldéen: c'est la même signification qu'en Hébreu, & de plus il veut dire *pinsit*, *subegit*. Il n'y a qu'en Arabe qu'il pourroit peut-etre signifier montagne; mais ce mot n'est point Arabe, ni en usage chez les Arabes. De plus, on confond apparemment le Dieu *Elagabale* avec les Abadirs & les Bœtyles, dont nous parlons en leur place, ou avec la pierre en forme de cône, qui n'est point du tout le Dieu *Elagabale*. Il faut s'en tenir à ce que nous avons dit.

ÉLAGABALE, est aussi le surnom du dernier Empereur Romain de la famille des Antonins, appellé M. Aurèle Antonin Vère, & surnommé *Elagabale*, parcequ'avant que d'etre Empereur, il avoit été Prêtre du Dieu *Elagabale*. Le P. Valsecchi, Bénédictin d'Italie, a fait une Dissertation sur le commencement de la puissance Tribunicienne de l'Empereur *Elagabale*. Occo rapporte deux médailles où cet Empereur lui-même est nommé *Elagabale*; l'une, p. 400. IMP. CAES. M. AVR. ANTO. ELAGAB. PIUS AUG. *Elagabale* avec une couronne radiée, au revers P. M. TR. P. II. COS. II. P. P. Esculape avec un serpent, un globe & une étoile. Il y a tout proche une autre figure qui tient de la main gauche une branche d'olivier. C'est un médaillon qu'il semble avoir vû: car il indique le cabinet où il est par ces lettres *M. fug.* L'autre, p. 401. IMP. CAES. M. AVR. ANTONIUS AUG. ELAGAB. PIVS, & au revers SALVS ANTONINI AVG. La Déesse Santé debout. Le Comte Mezzabarba, qui rapporte aussi ces deux médailles d'après Occo, avertit néanmoins qu'il n'en a jamais vû où cet Empereur eût ce nom. Voyez p. 312.

ÉLAGUER, v. act. Terme de Jardinier. Retrancher les branches superflues d'un arbre qui empechent qu'il ne profite. Cela se dit proprement des arbres de tige, dans lesquels on retranche les branches superflues, qui pourroient rendre la tige défectueuse, & nuire à tout le corps de l'arbre, en consumant inutilement la substance dont les branches fécondes ont besoin. LIGER. *Elaguer* & émonder sont synonymes dans La Quintinie, & ils se disent des arbres qu'on veut faire monter pour devenir arbres de belle tige; & pour cet effet on leur ôte toutes les grosses branches, qui sortant de l'étendue de la tige consommeroient une partie de la seve, au lieu qu'elle doit monter à la tete pour allonger & fortifier l'arbre. LA QUINT.

M. Ménage dérive ce mot ou bien de *collucare*, *elucare*; ou bien de *exlargare*, *elargare*, *élarguer*, *élaguer*. Mais *élaguer* se dit sur-tout, lorsqu'on ôte les branches basses, & qu'on en soulage l'arbre, qu'on l'allége.

Il se dit figurément en parlant des ouvrages d'esprit. Il faudroit *elaguer* cette scène. ☞ M. Le Maître de Claville a dit ce mot au figuré, & en choses spirituelles dans son Traité du vrai mérite. Comment la raison détermineroit-elle nos goûts; c'est tout ce que la vertu peut faire que de les *elaguer*? J'ai de la peine à croire que ce mot en ce sens fasse fortune.

ÉLAGUÉ, ÉE. part.

ÉLAH, s. m. C'est le nom de Dieu en Arabe, d'où se forme avec l'article *Alelah*, & par abbréviation *Allah*, qui signifie le vrai & unique Dieu, Créateur de l'Univers. D'HERBEL. Voyez ALLAH.

ÉLAHIOUN, s. m. Divins. Nom de secte. *Divini, qui Deum agnoscunt.* Les Musulmans entendent par ce mot la seconde secte des Philosophes, qui a admis un premier moteur de toutes choses, & une substance spirituelle détachée de toute sorte de matiére. D'HERBELOT.

ÉLAISER, v. act. Terme de Monnoie, qui se dit de la septiéme façon qu'on donne aux monnoies, quand on les fabrique au marteau. *Ferire.* C'est presque la même chose que *flattir*, sinon qu'on ne pénétre pas tant la piéce, ne faisant que la redresser du chausflage: ce qui se fait sur l'enclume avec le flattoir. L'Ordonnance veut qu'on répéte cette façon deux fois.

ÉLAM, s. m. Nom propre d'homme. *Elam*, *Ælam*. Les fils de Sem sont *Elam*, & Assem, & Arphaxad, & Lud, & Aram. *Gen. X.* 22. *Elam* fut le pere des Élamites, dont nous allons parler.

ÉLAM, se dit aussi dans l'Écriture pour les descendans du Patriarche Elam dont nous venons de parler. *Elam*, *Elamita*, *Elymans*. Marche *Elam*; Mède assiége la ville. Enfin, Babylone ne fera plus soupirer les autres. SACI, *Is. XXI.* 2. *Elam* prend déja son carquois, il prépare ses chariots pour ses cavaliers, il détache ses boucliers des murailles. ID. *Is. XXII.* 6. Je briserai l'arc d'*Elam*, qui fait leur principale force. *Jerem. XLIX.* 35. Je ferai trembler *Elam* à la vûe de ses ennemis,

nemis. 12. 37. L'Ecriture appelle ailleurs ce peuple les fils d'*Elam*, Elamites. Ce sont les Perses. Voyez ÉLAMITE.

ÉLAM, se prend encore pour le pays qu'habitoient les Elamites, ou descendans d'*Elam*, *Elam*, *Elymaïs*. Alors le Seigneur étendra encore sa main pour posséder les restes de son peuple, qui seront échapés à la violence des Assyriens, de l'Egypte, de Phétros, de l'Ethiopie, d'*Elam*, de Sennaar, d'Emath, & des Isles de la mer. SACI. *Is. XI.* 11. Lorsque j'étois dans Suse, qui est une forteresse de la Province d'*Elam*, je vis dans ma vision, &c. *Daniel VIII.* 2. Cet endroit de Daniel nous montre que la Province d'*Elam* étoit celle dans laquelle étoit Suse, & par conséquent que c'étoit ce qu'on a depuis appellé la Susiane; c'est-à-dire, qu'*Elam* étoit situé dans l'Asie à l'orient du fleuve Eulée, qui, selon Bettius, la séparoit de la Susiane, qui étoit le long de ce fleuve à l'occident. La Susiane, dit Strabon, est jointe à l'Elymaïs, & celle-ci à la Médie : c'est pour cela, remarque Bochart, que l'Ecriture joint ensemble les Elamites & les Médes; par exemple, *Is. XXI.* 2. *Jerem. XV.* 25. *Act. II.* 9. Ainsi il paroit qu'*Elam* & la Susiane s'étendoient toutes deux le long de l'Eulée, celle-ci au midi, & celle-là au nord, & que Suse étoit aux confins de ces deux Provinces. On peut voir Bochart, *Phal. L. II. C.* 2. & au mot ELYMAÏDE.

Quoiqu'il soit vrai que la Susiane & *Elam* fussent des pays différens & habités par différens peuples, cependant on est obligé de dire qu'outre qu'*Elam*, ou l'Elymaïde, se prend quelquefois pour le pays particulier que nous venons de décrire, elle comprend aussi quelquefois la Susiane. Car, Daniel VIII. 2. comme nous l'avons marqué, met Suse dans l'Elymaïde. Benjamin de Tudelle, dans son Itinéraire, pag. 86. de l'Edit. d'Elzevir 1633. dit que le Chorestan est la Province d'*Elam*; & l'Interprète Arabe, *Gen. X.* 22. met aussi Chorestan au lieu d'*Elam*. Enfin, Pline, L. VI. Ch. 25. 26. 27. 34. Ptolomée & Marcien, mettent des Elyméens jusques sur la Côte du détroit Persique.

ÉLAMITE, s. m. Nom propre de peuple dans l'Ecriture. Les Auteurs profanes disent Elyméen. *Ælamita, Elymaus.* Codorlahomor, Roi des *Elamites*, fut défait avec trois autres Rois par Abraham, comme il est rapporté dans la Genése, chap. XIV. Comment donc les entendons-nous parler chacun la langue de notre pays? Parthes, Médes, *Elamites*, &c. PORT-R. *Act. II.* 9. D'Elam sont venus les *Elamites*, dont il est parlé dans la Genése, en Isaïe, en Jérémie, & aux Actes des Apôtres. Ils étoient situés entre les Médes & les Mésopotamiens; & les Prophètes que je viens de nommer en parlent, comme de gens qui étoient fort cruels, & fort aguerris. La ville capitale se nommoit Elymaïs, où étoit ce temple célèbre de Diane qu'Antiochus voulut piller. GODEAU. L'Ecriture appelle plus souvent ce peuple Elam, ou fils d'Elam. Voyez ELAM. Les *Elamites* habitoient le pays d'Elam, dont nous venons de parler en sa place. C'étoit la postérité d'Elam, premier fils de Sem, *Genes. X.* 22. La version Syriaque, *Act. II.* 5. les appelle *Elanites*, mais mal : Les *Elanites* sont fort différens des *Elamites* : les Elanites sont les habitans de la ville d'Elana; & les *Elamites* sont un peuple qui habitoit les bords de l'Eulée. Les *Elamites* étoient farouches, barbares, belliqueux, comme il paroît par Is. XXI. 2. & XXII. 1. par plusieurs endroits de Jérémie, & par Ezéchiel XXXII. 24. qui dit qu'ils vivoient par la terreur de leur nom; c'est-à-dire, comme s'expriment Strabon, L. XI. & Néarque, qu'ils vivoient de brigandage & de rapine. Ils eurent des Rois dès le temps d'Abraham, *Gen. XIV.* 1. & jusqu'à Judith I. 6. Jérémie & Strabon parlent aussi de ces Rois. Les principales armes des *Elamites* étoient le carquois, l'arc & les fléches. *Jer. XLIX.* 35. Ils se servoient aussi de boucliers, & avoient des chars à la guerre. *Is. XXI.* 2. Voyez encore ELAM, & Bochart, *Phal. L. II. C.* 2.

ÉLAN, ou ESLAN, s. m. Bourg ou Village de Champagne dans le Rhételois. *Ellansium*. Il est sur la Meuse, entre Meziéres & Donchery, dans le Diocèse de Rheims. L'Abbaye d'*Elan* est une Abbaye de l'Ordre de Citeaux, fondée dans ce Bourg l'an 1148. le premier d'Août, par Hugues, Comte de Nevers & de Rhêtel, qui y est enterré avec Félicité sa femme, & Hugues son fils aîné. Cette Abbaye est fille de Loc-Roi. *Gallia-Christ. T. IV. p.* 354. M. Corneille écrit *Elan*, ou *Elaon*, & les Sainte-Marthe *Eslan*.

ÉLAN, s. m. *Alce*. Bête sauvage de la taille d'un cheval, & de la figure de chévre, ou de cerf; mais plus grande & plus pleine, qu'on trouve dans les Forêts de Prusse; mais bien plus communément en Canada. Les Auteurs le décrivent fort diversement. Celui dont on a fait l'anatomie à l'Académie des Sciences avoit les pieds fendus, tout-à-fait semblables à ceux d'un bœuf. Il n'avoit aucune apparence de barbe. Son poil étoit par-tout long comme celui des chévres. Il avoit trois pouces de long, & étoit gros comme de gros crin, allant en diminuant vers l'extrémité qui étoit fort pointue. Il paroissoit avec le microscope spongieux, comme le jonc. Ses oreilles étoient de neuf pouces de long sur quatre de large. Sa queue étoit petite, & de deux pouces seulement. Son col étoit court, gros & large de neuf pouces. Il avoit cinq pieds & demi depuis le bout du museau jusqu'au commencement de la queue. Sa lévre supérieure étoit grande & détachée des gencives. Sa glande pinéale étoit grande de trois lignes, & de figure conique. Les ligamens de ses jointures étoient très-forts : ce qui a fait dire à quelques Auteurs que les *élans* de Moscovie ont les jambes sans jointures, qui leur donnent la facilité de glisser sur les glaces, & ainsi de se sauver des loups. L'*élan* est de couleur fauve, ou d'un jaune obscur mêlé d'un gris cendré. Il a la jambe haute & grêle, & la corne fort dure, aussi-bien que la peau. Le mâle a des cornes, comme dit Pausanias; & la femelle n'en a point, comme témoigne César : & en cela il ressemble aux biches. Il vit dans des sapinières, & on le prend à la faveur des neiges où il enfonce. On en envoie la peau en France, dont on fait des buffles. Les plus grandes peaux s'appellent *chappons*. Son naturel est comme celui du cerf, & son rut de même. Il porte un bois large & plat comme le daim, mais un peu couvert de poil par le bas. On épie l'occasion qu'il tombe du mal caduc pour le prendre; ce qui lui arrive fort souvent : & on s'en saisit avant qu'il puisse reprendre assez de force pour mettre le pied gauche dans son oreille; ce qui le guérit incontinent. C'est pourquoi on veut que la corne de ce pied toute seule ait la vertu de guérir de l'épilepsie. Les Allemans l'ont appellé *élan*, qui signifie *misére*, à cause de la misére où est réduit cet animal de tomber du mal caduc, quoiqu'il porte toujours le remède à ce mal : ce qui fait croire que la vertu qu'on lui attribue d'en guérir est une fable. Aussi Olaüs dit qu'il faut que ce soit l'ongle du pied droit en dehors que l'*élan* mette dans son oreille pour guérir de l'épilepsie; ce qui étant impossible, il paroît qu'il n'a parlé de cette vertu qu'en riant. Mais il ajoûte, que ses coups sont si rudes, que des pieds de derrière, il brise les arbres comme des champignons, & de ceux de devant il perce les Chasseurs d'outre en outre.

ÉLANA, s. f. *Elana*, ou plutôt *Ælana*. Ville & port de mer de l'Arabie Pétrée, sur la mer rouge. Le Noir l'appelle *Aila*, d'autres *Eylan*. Elle est aujourd'hui de la domination du Turc, à dix lieues au nord de la ville d'Eltor, avec laquelle quelques-uns la confondent. Baudrand, Hoffman. Quelques-uns la prennent pour l'Elath de l'Ecriture. Le Golfe d'*Elana*, *Ælaniticus Sinus*, aujourd'hui Golfe d'Eltor. Voyez ELTOR.

ÉLANCEMENT, s. m. Mouvement du corps, prompt & impétueux. *Injectio vehemens, acrior contentio.* Les Sauteurs font de grands *élancemens* pour faire paroître leur agilité.

ÉLANCEMENT, signifie aussi, Une douleur violente de quelque partie du corps, telle qu'on la sent quand on a quelque apostume qui cause un battement semblable à celui du pouls, un violent accès de goutte, ou d'une autre maladie aiguë. *Dolor lancinans, compungens.* Il sentoit de grands *élancemens* dans la tête, des *élancemens* redoublés.

ÉLANCEMENT, se dit aussi figurément en termes de Dévotion, & signifie Transport; mouvement affectueux & subit. *Motus in divina, vibrata tractim suspiria.* Il ne se dit guère qu'en cette phrase, Les *élancemens* de l'ame vers son Dieu. Il prononçoit souvent ces paroles avec des *élancemens* admirables de cœur & de voix. P. VERJ.

Il faisoit des soupirs, de grands élancemens,
Et baisoit humblement la terre à tous momens. MOL.

☞ ÉLANCEMENT. On appelle, en termes de Marine, *élancemens*, ou autrement *Quêrre*, la longueur d'un vaisseau qui excède celle de la quille.

ÉLANCER, v. act. & neut. qui ne se dit guère qu'avec le pronom personnel. Jetter son corps avec violence & impétuosité. *Insilire, involare, irruere, irrumpere.* Ce furieux s'est *élancé* & jetté par la fenêtre. Il s'est *élancé* de furie dans les plus épais escadrons des ennemis. On dit aussi, que les serpens & les couleuvres s'*élancent*, se jettent sur les hommes.

On le dit figurément des choses inanimées qui sont violemment poussées.

Quand d'un effort impétueux
Le tarrean s'élance & foudroie. NOUV. CH. DE VERS.

ÉLANCER, se dit aussi pour, Darder, pousser. *Vibrare, conjicere.* La mort sçait *élancer* ses traits. *Elancer* des cris. Il est là actif, & hors d'usage.

On dit aussi, qu'un mal d'aventure qui est prêt d'aboutir *élance, lancinat, compungit*, quand il cause une douleur aiguë avec quelque agitation ou mouvement qu'on sent dans la partie, & pareillement en quelques autres maladies. Je sens quelque chose qui m'*élance*. Le doigt m'*élance*. Il est là neutre, & n'a d'usage qu'à la troisième personne.

ÉLANCER, se dit d'ordinaire avec le pronom personnel, & signifie, Faire un effort; piquer, exciter. Quand notre ame est éveillée par le discours, ou par l'exemple, elle s'*élance* au-delà de son ordinaire. MONT. Plus les envieux veulent abbaisser mon esprit, plus il croît, & s'*élance*. BOIL. La dispute me pique; les imaginations de mon ennemi *élancent* les miennes, & me rehaussent au-dessus de moi-même. MONT.

ÉLANCÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Vibratus, conjectus.*

ÉLANCÉ, en termes de Blason, se dit du cerf courant. *Insiliens, irruens.*

ÉLANCÉ, ÉE, se dit aussi d'une personne de grande taille & menue, qui paroit avoir peu de vigueur. *Justo gracilior.* On le dit aussi de quelques chevaux maigres, efflanqués & ruinés.

ÉLANCÉ, ÉE. Termes de Jardinier. *Exilis, longius exiliens.* Il se dit des branches qui sont longues & peu grosses à proportion, & dégarnies d'autres branches, en manière de gaules. C'est un défaut à un arbre que d'y voir des branches *élancées*. LA QUINT.

ÉLANS, s. m. pl. Action de celui qui s'élance, course prompte & impétueuse qu'on fait pour se dérober à quelque péril. *Impetus, saltus, assultus.* Ce prisonnier s'est sauvé en faisant quelques *élans*. On le dit aussi des bêtes qui se sauvent & attrapent le bois en trois sauts ou *élans*.

☞ ÉLANS. Terme de Nageur. Il se dit des élancemens que fait un homme qui nage, lorsqu'après avoir raccourci ses bras & ses jambes, il les allonge pour chasser avec ses mains l'eau en arrière, & la repoussant de même avec les pieds, ce qui le fait aller en avant. *Corporis artuumque projectiones.* Il s'y jetta à corps perdu, & gagna l'autre bord dans une trentaine d'*élans* tout au plus. ROBINSON CRUSOÉ.

ÉLANS, est aussi un terme de Dévotion. *Anhelitus, suspiria, ex imo corde petiti gemitus.* Les hommes saints font de continuels *élans*, de pieux *élans* vers le ciel. Il entrecoupoit son discours de soupirs profonds, qu'il étoit aisé de distinguer des *élans* de dévotion. VILL. *Elans* affectés. MOL. De son amour chacun suit les *élans*. BENS.

☞ ÉLANT, s. m. *Voyez* ELLEND. Ce mot vient de l'Allemand *Elend* ou *Elent*. Ainsi originairement en François *Ellend* & *Elend*. Et Vigenère, dans ses Notes sur les Commentaires de César, parlant de l'*alce*, écrit toujours *ellend*. Voyez Feuille 157 & 158.

☞ ÉLAPE, s. f. Ville de Perse, & la patrie de S. Jacques, Martyr, dont l'Eglise célèbre la fete le 27 de Novembre, & dont on croit que les Reliques sont à Milan, selon le P. Ferrarius.

☞ ÉLAPHEBOLIE, s. f. On donnoit ce nom à Diane, parcequ'elle tuoit les cerfs. De ἔλαφος, *cerf*, & de βάλλω, *je lance*.

ÉLAPHÉBOLION, s. m. Nom d'un des douze mois des Athéniens. *Elaphebolium*, ou *Elaphobolium*. Le mois *Elaphébolion* répondoit à notre mois de Février.

Ce mot vient d'ἔλαφος, un cerf, & de βάλλω, je tire, je chasse, je blesse à coups de flèches, ou bien je jette, je dépose. De ces deux significations naissent deux sentimens sur la cause de ce nom; car Tristan, T. I. p. 743. sur sa 22e Médaille de Commode, croit avec d'autres, que ce mois fut ainsi appellé, parcequ'il étoit consacré à Diane, que l'on surnommoit Elaphibolos; c'est-à-dire, Tireuse de cerfs, Chasseresse de cerfs, Tueuse de cerfs. Libanius, dans sa XXXIIe Oraison, & Eustathius, sur le XXVIe Livre de l'Iliade, sont les garans de Tristan. Le dernier néanmoins dit seulement que l'on sacrifioit des cerfs à Diane en ce mois-là. D'autres, comme Fabricius dans son *Menologium*, disent que ce mois fut ainsi nommé, parceque c'est en ce temps que les cerfs mettent bas leur bois.

☞ ÉLAPHITES, s. f. pl. Isles ainsi nommées, à cause du grand nombre de cerfs qu'on y voyoit, du mot Grec ἔλαφος, *un cerf*. Ferrarius dit que ce sont trois petites Isles de la mer Adriatique, du côté de l'Illyrie; que la première est nommée *Calamota*, la seconde *Isola di Mezzo*, & la troisième *Gnipana*.

ÉLAPHOBOLIE, s. f. Fête de Diane. *Elaphobolia.* La fete nommée *Elaphobolie* se célébroit à Athènes, comme on l'apprend d'Athenée, de Strabon & de Pausanias. On y sacrifioit des cerfs à Diane, & elle se faisoit au mois Elaphébolion. Quelques-uns disent *Elaphébolie*.

ÉLAPHOBOSCUM, s. m. C'est un nom qu'on a donné au panais sauvage à grandes feuilles, parcequ'on dit que les cerfs se guérissent de la morsure des betes venimeuses en mangeant de cette herbe. Nicot appelle la falouse, *Elaphoboscum pabulum cervi: gratia Dei*, selon quelques Botanistes, & selon d'autres *Ophioctonon*, parceque les cerfs s'en servent contre les serpens; κτείνειν signifie tuer, & ὄφις est un serpent. Le P. Plumier dit que l'*Elaphoboscum* est la *pastinaca sativa*, & la *pastinaca silvestris* de C. Bauhin, *pin.* 155. & *de Tabern. icon.* 77. Cette plante est compartie par nœuds, & semblable à celle du fenouil, ou du Romarin. Ses feuilles sont fort longues, déchiquetées à l'entour, un peu rudes & âpres, & de la largeur de deux doigts. Il sort plusieurs branches de sa tige avec des bouquets chargés de graine, qui ressemble à l'aneth en toutes choses. Sa racine est de la grosseur d'un doigt, & longue de trois. Elle est blanche & douce, & bonne à manger, ainsi que sa tige, quand elle est encore tendre: ses fleurs sont roussâtres. Dioscoride dit que sa graine prise en breuvage est un bon remède contre les morsures des serpens, dont les biches se guérissent en mangeant de cette herbe. C'est ce qui la fait appeller *élaphoboscum*, du Grec ἔλαφος, cerf, & βόσκω, paître. Voyez PANAIS, & PANAIS SAUVAGE.

☞ ÉLAPS, ou ÉLOPS, s. f. ἔλαψ. Espèce de serpent long d'environ trois pieds, gros comme une vipère, de couleur noirâtre, marqué dans sa longueur de trois lignes noires, depuis la tête jusqu'à la queue. On le trouve dans l'Isle de Lemnos. Il n'est pas fort dangereux: sa morsure excite seulement des tranchées qu'on guérit avec des sudorifiques, tels que les sels de vipère & de corne de cerf. Sa chair, sa graisse, son cœur & son foie sont eux-mêmes sudorifiques, & résistent au venin. Aëtius fait mention de ce serpent, *Tetrab. IV. serm.* 1. *cap.* LL. Sa morsure produit quelque chose de semblable à la passion Iliaque. *Voyez le Dict. de James.*

ÉLARGIR,

ÉLARGIR, v. act. Etendre, donner à une chose plus de largeur. *Dilatare, amplificare, distendere.* On a *élargi* depuis peu les rues de Paris pour la commodité publique : ce qu'on a appellé les *ouvertures de la ville.* Il faut ôter cette cloison pour *élargir* cette chambre. On met des bottes dans l'embouchoir pour les *élargir* quand elles blessent. Les femmes grosses sont obligées de faire *élargir* leurs habits.

Élargir, se dit aussi avec le pronom personnel. *Diffundi, diffundere se latius.* Au sortir de ce détroit de montagne le pays *s'élargit* en une grande plaine. Quand les rivières trouvent un terrain beau & uni, elles *s'élargissent* dans la campagne. On dit aussi neutralement, Le visage lui est *élargi.*

S'Élargir, en termes de Marine, signifie, Donner ou prendre la chasse. *Fugare; persequi, insequi.*

Élargir, signifie aussi, Etendre sa domination, sa seigneurie, soit en long, soit en large. Le Roi a bien *élargi* son Royaume, a bien reculé ses frontières. Les Communautés *s'élargissent* avec le temps, acquierent toutes les terres des environs.

Élargir, en termes de Manege, se dit lorsqu'on fait embrasser un plus grand terrain à un cheval, que celui qu'il occupoit, ou le faire marcher large.

Élargir, se dit en termes de Guerre, quand on occupe plus de terrain. On fait commandement d'*élargir* les rangs & les files. Ce Général *élargit* ses quartiers pour avoir du fourrage, pour subsister plus commodément.

Élargir, signifie encore, Mettre hors de prison. *Emittere, educere ex carcere, ampliare;* ce qui ne se dit qu'à l'égard des hommes : car pour les femmes, on dit qu'elles auront provision, ou main-levée, de leur personne, pour éviter l'équivoque. Ce prisonnier a été *élargi* à caution, à la garde d'un Huissier, à la charge de le représenter.

Élargir, signifie aussi, Donner quelque ouverture. *Elargir* ou serrer un compas, c'est en ouvrir ou serrer les pointes. On dit en ce même sens, *Elargir* les jambes.

Élargir, signifioit autrefois; Donner largement, du verbe Latin *elargiri.* Il s'est retiré du monde, il a *élargi* tout son bien aux pauvres. ☞ Il a *élargi* de grandes sommes en aumônes. *Elargir* une grace, une faveur. Il n'est plus en usage en ce sens.

☞ Élargir, signifioit aussi Répandre.

Nul soleil encore au bas monde
N'élargissoit *lumière claire & monde.* Marot.

Élargi, ie. part. pass. Il a les significations de son verbe en Latin & en François.

ÉLARGISSEMENT, s. m. Augmentation de largeur. *Dilatatio, amplificatio.* Ce Général a jugé l'*élargissement* des quartiers nécessaire. L'*élargissement* des lignes, des travaux.

Élargissement, signifie aussi la liberté qu'on donne à un prisonnier qu'on tire hors des prisons. *Dimissio, eductio.* Il a obtenu sentence d'*élargissement.* Les Dames de la Charité ont procuré l'*élargissement* de ce prisonnier.

ÉLARGISSURE, s. f. Augmentation de largeur qu'on donne à des habits, à des meubles. *Supplementum.* Il a tellement grossi depuis un an, qu'il y a une *élargissure* de quatre doigts à son pourpoint, à sa ceinture.

☞ ÉLASAR, ou ÉLASOR, ou ELLASAR, selon l'Hébreu. L'Ecriture (*Genes. c.* 14. *v.* 1.) fait mention d'Arioch ou Arjoch, Roi d'Ellasar. Saint Jérôme & Symmaque traduisent ce nom par le Pont. M. Le Clerc, dans son Commentaire sur la Genèse, dit qu'il ne sçait sur quel fondement. Il croit plutôt que ce nom signifie un pays voisin du Tigre ou de l'Euphrate; car comme ce Roi vint contre le Roi de Sodome en qualité d'Allié du Roi d'Elam, il est plus naturel d'employer le secours d'un Prince voisin, que d'un Prince éloigné.

ÉLASTICITÉ, s. f. Terme de Philosophie. Qualité de ce qui est élastique, de ce qui a du ressort; Ressort, force, vertu, puissance qu'a un corps de se rétablir en son état naturel, quand il a été comprimé. *Elaterium.* L'*élasticité* des fibres *longitudinales* résiste à la compression des circulaires. Hecquet. L'*élasticité* de l'air, de l'acier.

ÉLASTIQUE, adj. m. & f. Qui fait ressort, qui après avoir été condensé, contraint & comprimé, fait un effort en se remettant en liberté, & en repoussant les corps qui le pressoient, pour reprendre son extension naturelle. *Elasticus.* La vertu *élastique* d'un arc bandé vient de la compression de l'air dans ses pores. Les arquebuses à vent prouvent la vertu *élastique* de l'air. Le mouvement de la plûpart des machines se fait par une vertu *élastique*, par un ressort. On n'a découvert que depuis quelques années, par plusieurs expériences, que l'air a une vertu *élastique.* La vertu *élastique* consiste en ce que la matière subtile fait effort pour passer par des pores trop étroits. Par exemple, en pliant un corps dur, les parties s'écartent du côté convexe, & s'approchent du côté concave : ainsi les pores deviennent plus étroits du côté concave; en sorte que la matière subtile faisant effort pour sortir par ces pores ainsi retrécis, fait effort en même-temps pour remettre le corps en l'état qu'il étoit avant qu'il eût été courbé, & pour le redresser; & c'est ce qui fait le ressort. Roh. L'air est un amas de petits ressorts, ou de parties *élastiques*, qui par leur melange intime avec les parties du sang communiquent à chacune de ces parties un certain ressort, &c. Lémery.

Les corps qui ont la vertu ou force *élastique*, c'est-à-dire, du ressort, sont ou artificiels ou naturels : les principaux sont parmi les corps artificiels, les arcs d'acier, les boules d'airain, de bois, d'yvoire, de marbre, &c. les cuirs, & les peaux, les membranes, les cordes d'airain, d'acier, de fer, d'argent, de nerfs, de boyaux, de lin & de chanvre : parmi les corps naturels ce sont les branches d'arbres vertes, l'éponge, la laine, le coton; la plume, l'air. On dispute si l'eau a du ressort ou non, & les sentimens sont partagés. L'opinion la plus commune est qu'elle n'en a point par elle-même, & que, si elle en a, c'est à raison de l'air qu'elle contient.

Ce mot vient de ἐλατὴς formé de ἐλαύνω, qui signifie, *pousser, presser, agiter.*

☞ ÉLATCHES, s. f. pl. Etoffes des Indes, soie & coton. C'est une espèce de chuquelas & d'allegeas.

ÉLATÉRIUM, s. m. Terme de Pharmacie. Préparation purgative de concombre sauvage. C'est le nom qu'on donne au suc des concombres sauvages, dont on a fait évaporer l'humidité jusqu'à consistence d'extrait, ou de pilules. *Elaterium.* L'*élaterium* purge vigoureusement. On s'en sert dans l'apoplexie, dans la léthargie, dans la paralysie & dans la mélancolie hypocondriaque. Voyez M. Lémery, &c.

Ce mot vient du Grec ἐλαύνω, *je repousse.*

ÉLATH, ou ÉLOTH, s. f. Ancienne ville de l'Arabie Pétrée, située sur la mer rouge, un peu à l'orient d'Esiongaber. *Elath.* Saint Jérôme a cru qu'*Elath* étoit le port d'où partoient les flottes de Salomon pour Ophir. Voyez 3. des Rois IX. 26. 4. des Rois XVI. 6. 2. des Paral. VIII. 17. 18. Voyez Aila.

ÉLATINE, s. f. Espéce de linaire, dont les feuilles sont presque rondes, rudes, velues, & quelquefois un peu découpées. Ses fleurs sont semblables à celles de la linaire, petites, jaunes, & soutenues par des pédicules longs & minces. Elle est appellée autrement en François, *velvote*, & par C. Bauhin *elatine folio subrotundo.* L'*élatine* est vulnéraire & adoucissante; elle purifie le sang : on l'estime beaucoup pour les tumeurs scrophuleuses & pour la lèpre. Voyez M. de Tournefort, *Institutionum rei herbariæ* 169. Il appelle l'*Elatine, linaria segetum, nummularia folio villoso.* Cette plante croît dans les terres labourées, & parmi les blés : ses feuilles sont semblables à celles de l'helxine, excepté qu'elles sont plus petites & plus rondes. Elle produit cinq ou six menues branches, longues d'une palme, qui sortant directement de la racine sont chargées de feuilles, & ont un goût astringent. Ses feuilles pilées & appliquées avec gruaux sèches sont bonnes pour les fluxions & inflammations des yeux; & sa décoction prise en bouillon arrête la dysenterie.

Le nom de cette herbe est Grec, ἐλατίνη, peut-être à cause

cause de quelque ressemblance avec le Sapin, qu'on appelle en Grec ἐλάτη. Pline nomme cette plante *Elatine* en Latin. Galien la tient médiocrement réfrigérative & astringente. Voyez Linaire.

ÉLAVÉ, ée. part. pass. & adj. Poil *élavé.* C'est un poil mollasse & blafart en couleur de bête à chasser, & de chiens: c'est une marque de foiblesse en eux.

E L B.

ELBE, s. m. Fleuve qui descend des montagnes de Risenberg dans la forêt Hercinienne, ou forêt noire. *Albis.* Il étoit la borne de l'Empire Romain de ce côté-là. Il coule du Nord au midi, arrose la Boheme, que cette forêt environne, & faisant un coude qui le rejette vers l'Occident, il se tourne tout d'un coup vers le Septentrion. Il reçoit dans son cours la Moldaw, qui passe à Prague, l'Eger qui passe à Egra, la Sale, le Havel, &c. & vient se décharger dans l'Océan, après avoir lavé la ville de Hambourg, dont il fait, par la commodité de son port, une des plus belles & des plus riches villes de l'Europe. Larrey, *T. I. p.* 595. L'*Elbe* baigne la Haute & la Basse-Saxe. Maty.

Elbe, s. f. Nom propre de lieu. *Ilva*, anciennement *Æthalia*, *Æthale.* C'est une Isle de la mer de Toscane dans la Méditerranée. L'Isle d'*Elbe* dépend de la Principauté de Piombino, dont elle n'est séparée que par un canal de trois ou quatre lieues: elle en a environ quatorze de circuit. Ses principaux lieux sont Portolongone & Porto Ferraio. On trouve dans cette Isle de fort bonnes mines de fer.

ELBEUF, s. m. Nom propre de lieu. *Elbovium*, *Elbotum.* Gros Bourg de France, dans la Normandie. *Elbeuf* est situé sur la rivière de Seine, quatre lieues au-dessus de Rouen, au pied d'une montagne couverte d'un bois. *Elbeuf* est riche, très-peuplé, & fort renommé par les étoffes de drapperie qu'on y fabrique. *Elbeuf* fut érigé en Duché-Pairie l'an 1581. par Henri III. en faveur de Charles de Lorraine. Le Duc d'*Elbeuf* est le chef de la Maison de Lorraine en France. Le Prince d'*Elbeuf* son fils unique, Brigadier des armées du Roi, jeune Seigneur très-accompli, fut tué en Italie au siége de Chivas l'an 1705. le 8e Juin, âgé seulement de vingt ans, moins deux mois & demi, étant né le premier de Septembre 1685.

Elbeuf-en-Brai, ou sur Andelle. *Elbovium in Braio*, ou *in luto. Elbovium lutosum.* Paroisse de Normandie en France, avec Seigneurie, Château & Chapelle fondée. *Elbeuf-en-Brai* est situé une lieue au-dessus de Gournay-en-Brai, entre l'Abbaye de Bellosane, le Prieuré de Saint-Aubin & la rivière d'Epte.

Le mot *Elbeuf* s'est formé du Teutonique *Bu* ou *beuf*, qui signifie un village. Anciennement on disoit *Earlebeuf*, c'est-à-dire, le village du Comte.

Elbeuf, se dit aussi pour le drap qui se fabrique à Elbeuf, ou qui l'imite. Donnez-moi un bon *Elbeuf.* Il étoit vêtu d'un *Elbeuf.* L'Ordonnance du 28 Mai 1733. veut que les habits uniformes des Officiers soient de drap d'*Elbeuf*, ou autre manufacture semblable, au lieu que ceux des Cavaliers sont de drap de Lodeve ou de Berry.

ELBING, s. m. Ville anséatique de la Prusse Royale. *Elbinga.* Elle est située dans le Palatinat de Mariembourg, à huit lieues de la ville de ce nom, à quatorze de celle de Danzick vers le levant. *Elbing* est situé sur une rivière de même nom, grand, peuplé, riche par son commerce, divisé en vieille & en nouvelle ville, toutes deux bien fortifiées. *Elbing* fut bâti l'an 1239. Cette ville devint Impériale & libre: mais l'Ordre Teutonique se la soumit l'an 1452. Elle secoua le joug de ces Maîtres deux ans après, aussi bien que Dantzick & Thorn, & elle se donna aux Polonois. L'Université d'*Elbing* fut fondée par Albert de Brandebourg en 1542. *Elbing* fut pris en 1629. & en 1655. par les Suédois, mais ils le rendirent.

Elbing. Nom de rivière. La rivière d'*Elbing* sort du lac de Drausen, & va se décharger dans le golfe de Frisch Haff. Elle prend son nom de la ville dont nous venons de parler.

ELBIR, s. m. Ville d'Asie, dans la Mésopotamie: on l'appelloit autrefois. *Byrta.* Elle est située au bord de l'Euphrate, & munie d'une citadelle. M. De l'Isle la nomme *Bir. El* ou *al* ne sont souvent que des particules séparables des noms Arabes.

ELBOURG, subst. m. Nom propre de ville. *Elburgum.* Petite ville des Provinces-Unies. Elle est dans le Weluve, en Gueldre aux confins de l'Overissel, sur le Zuiderzée, à 2 lieues de Campen. Les François prirent *Elbourg* en 1672. & en démolirent les fortifications.

E L C.

ELCASAR-FARON, s. m. Ville d'Afrique, dans la Province de Fez propre.

ELCATIF, s. m. Ville de l'Arabie Heureuse sur le Golfe de Balsora, qu'on appelle aussi Golfe d'*Elcatif. Catifa, Gerrha. Elcatif* est la capitale d'une Principauté: il est tributaire du Turc.

ELCESAÏTES, ou Elcesaïens, comme les appelle Théodoret, anciens Hérétiques, qui ont pris leur nom d'un faux Prophéte que Saint Epiphane appelle tantôt *Elcesaï*, & tantôt Elsaï, ensorte que Elcésaï & Elsaï ne sont point deux personnes distinguées. *Elcesaïta.* Cet Elsaï, qui vivoit au temps de Trajan, suivoit les sentimens des Ebionites, touchant Jesus-Christ: il les réforma néanmoins en quelque chose, pour etre Auteur de secte. Le fond principal de sa doctrine étoit que Jesus-Christ, qui étoit né dès le commencement du monde, avoit paru de temps en temps sous divers corps; qu'il étoit une vertu céleste nommée le Christ, dont le Saint Esprit étoit la sœur, (le nom Hebreu qui signifie *Esprit* est féminin en cette langue) & que l'un & l'autre s'étoit écoulé dans Jesus fils de Marie. Les *Elcesaïtes*, selon Saint Epiphane, furent aussi nommés Samséens, du mot Hébreu *Sames*, qui signifie *Soleil.* Scaliger s'est manifestement trompé, lorsqu'il a prétendu qu'*Elxaï* n'étoit autre chose qu'*Essaï*, ou *Esseen*, ensorte que selon cette supposition les *Elcesaïtes* ne seroient autre chose que la secte des *Esseens*: ce qui est opposé à toute l'antiquité. Origéne a fait mention des *Elcesaïtes* dans une de ses Homelies, comme d'une hérésie qui s'étoit nouvellement élevée. Elle ne reçoit pas, dit-il, tous les livres qui sont dans le Canon sacré, mais seulement quelques-uns. Elle se sert de quelques passages tirés de l'ancien Testament & des Evangiles; mais elle rejette entiérement les Epitres de S. Paul. Ces sectaires de plus produisoient un certain livre qu'ils disoient être venu du Ciel; & ils assuroient que ceux qui faisoient ce qui étoit marqué dans ce livre obtenoient le pardon de leurs péchés. Voyez Eusébe, *Hist. L. VI, C.* 38, qui a remarqué aussi en cet endroit, que cette hérésie fut éteinte dès sa naissance. Saint Epiphane parle assez au long de cette secte, *Hær.* 19. où il dit qu'*Elxaï* étoit Juif de naissance; que ne pouvant vivre selon la loi de Moïse, il inventa de nouvelles opinions, & se fit des sectateurs. Il étoit grand ennemi de la virginité, obligeant au mariage ceux qui faisoient profession de sa doctrine. Il leur apprit aussi à être de grands hypocrites dans le temps des persécutions; car il prétendoit qu'on pouvoit alors adorer les Idoles, pourvû que le cœur n'y eût point de part, & qu'on ne le fit qu'extérieurement.

ELCÉSI, s. m. Nom propre de lieu. *Elcesi.* C'étoit un village de la Terre-sainte, que Théodoret place au-delà du Jourdain, & Saint Jerôme, dans la Galilée. Il subsistoit encore au temps de ce Pere. Adrichomius dit que ce lieu étoit de la Tribu de Nephtali. Si cela étoit, il auroit été en deçà du Jourdain. Quoi qu'il en soit, *Elcesi* étoit la patrie du Prophéte Nahum. Sacy dit Elkesaï; mais mal. Saint Jerôme écrit *Elcesi.* Livre des visions divines de Nahum, qui étoit d'*Elkesaï.* Sacy.

ELCHE, s. f. Petite ville d'Espagne dans le Royaume de Valence. *Ilici, Ilicias, Elicana.* Elle est située sur la Ségre, entre Alicante & Origuela. *Elche* fut autrefois Episcopale, sous la Métropole de Tolède. La ville d'*Elche*, selon l'opinion la plus commune des Géographes, est l'Illice de Méla, ou Illicias de Ptolomée.

ELCHINGEN,

ELCHINGEN, f. m. Nom de lieu. *Elchinga.* Bourg du Cercle de Souabe en Allemagne. *Elchingen* est situé sur le Danube, à une lieue au-dessous d'Ulm. L'Abbaye d'*Elchingen*, Ordre de S. Benoit, fut fondée en 1128. par Conrad Duc de Saxe, à la place d'un Château que les vols & les meurtres commis par ceux à qui il appartenoit, rendoit fameux dans tout le pays. Elle fut brûlée quelque temps après, & rebatie l'an 1182. par Albert Comte de Ravestein.

E L D.

ELDAFAGNI, ou ELDASAGNI, f. m. Nom de lieu. *Eldafagnia*, anciennement *Daulia*, petite ville de Grece, située dans l'Epire, vers la source de la rivière de Poitina, & sur les confins de la Macédoine & de la Thessalie.

☞ ELDE, f. f. Petite rivière d'Allemagne, dans la Basse-Saxe.

E L E.

ÈLE. Les mots François qui se terminent en *èle*, ont la penultieme longue, comme mêle, grêle, frêle.

ÈLE, Ateul. Sazele. Bisaïeule. Il est tout-à-fait vieux, & ne se trouve que dans les anciens titres.

ÉLÉALE, f. f. Nom de ville. *Eleale.* Elle étoit située au-delà du Jourdain, en tirant vers la Mer Morte. La Tribu de Ruben la demanda, l'obtint & la batit. *Nomb. XXIII.* 3. 37. Eusebe dit dans son *Onomasticon* que c'étoit un grand village à un mille d'Hésebon. *Eléale* étoit située aux confins des Moabites, & fut occupée par ces peuples. *Is. XV.* 4. *XVI.* 9. *Jérem. XLVIII.* 34.

☞ ÉLÉATER, f. m. *Elaterium.* C'est une écorce des Indes, qui ressemble au quinquina, mais qui n'en a pas la qualité. On dit qu'étant mêlée avec du tabac & fumée dans une pipe, elle ote à la fumée du tabac sa mauvaise odeur.

☞ ÉLÉATIQUE, f. m. & f. *Eleaticus, a, um.* Qui appartient à la ville d'Elea. S. Clément d'Alexandrie, *Strom. L. I. paragr.* 14. dit que les trois plus anciennes sectes de Philosophie ont pris le nom du lieu où leurs auteurs ont demeuré. Celle de Thalès s'est appellée Ionique, celle dont Pythagore fut le chef, Italique, & celle qui eut pour chef Xenophane, *Eléatique.* La secte *Eleatique*, la philosophie *Eleatique.* Xenophane de Colophon florissoit du temps d'Hieron, Roi de Sicile. Le fond de la doctrine de la secte *Eléatique* venoit bien à la vérité de ce Philosophe; mais le nom lui fut donné par Zénon & Parmenide qui étoient de Velie, ville de la Lucanie, que les Grecs appelloient Ἐλέα. Xénophane prétendoit que les élémens étoient au nombre de quatre; qu'il y avoit une infinité de Mondes; que les nuages se formoient de vapeurs attirées par les rayons du soleil; que l'ame étoit une substance spirituelle; que Dieu étoit de forme ronde; qu'il voyoit, qu'il entendoit tout, & que cependant il ne respiroit point: enfin, qu'il étoit en même temps l'esprit, la prudence & l'éternité. Parménide, successeur de Xénophane, changea quelque chose à cette philosophie: n'admettant que deux élémens, la terre & le feu. Il avança le premier que la terre étoit sphérique, & placée au centre de l'univers.

ÉLECTEUR, f. m. Celui qui a droit d'élire. *Elector.* Les Chevaliers de Malte ont nommé des *électeurs* pour élire un Grand Maître. Quand on a élu le Doyen de ce Chapitre, ils n'étoient que tant d'*electeurs*.

Ce mot vient du Latin *eligere*, choisir. Il ne se dit guère que des Electeurs de l'Empire.

Électeurs, en général, se dit par prééminence, des Princes d'Allemagne qui ont le droit d'élire l'Empereur, qui sont Princes souverains, & les principaux membres de l'Empire. On ne sçait pas bien l'origine des *Électeurs*. Quelques-uns la rapportent à Othon III. l'an 997. d'autres à Frédéric II. qui mourut l'an 1250. D'autres enfin au temps de Rodolphe de Habspurg, chef de la Maison d'Autriche, l'an 1280. Le nombre en a été incertain au moins jusqu'à Frédéric II. dans le treizième siecle. La Bulle d'or publiée par Charles IV. en 1346. a fixé le nombre des *Électeurs* à sept; sçavoir, trois Ecclésiastiques, qui sont les Archevêques de Mayence, de Treves, & de Cologne; & quatre séculiers, le Roi de Bohême, le Comte Palatin du Rhin, le Duc de Saxe, & le Marquis de Brandebourg. Par la Paix de Munster en 1648. cet ordre a été changé: le Duc de Bavière a été mis en la place du Comte Palatin, & on a créé un huitième Electorat pour le Comte Palatin, qui est présentement le huitième.

L'*Électeur* de Maïence est Chancelier de Germanie, convoque les Etats, & porte son suffrage avant les autres. L'*Electeur* de Cologne est grand Chancelier d'Italie, & sacre l'Empereur: celui de Trèves, grand Chancelier des Gaules, & donne à l'Empereur l'imposition des mains. Le Comte Palatin du Rhin est grand Maître du Palais Impérial, & présente un Monde à l'Empereur dans son Couronnement: le Marckgrave de Brandebourg est grand Chambellan; c'est lui qui met l'anneau au doigt de l'Empereur: le Duc de Saxe est grand Maréchal, & donne l'épée à l'Empereur: & le Roi de Bohême, qui ne portoit autrefois que le titre de Duc, est grand Echanson de l'Empereur. Il met la Couronne de Charlemagne sur la tete de l'Empereur. L'Empereur Léopold y en ajoûta en 1692. un neuvième, qui est le Duc d'Hanovre, ou l'*Electeur* de Brunswich, sous le titre de grand Enseigne, ou grand Porte-enseigne de l'Empire. Il y a eu de l'opposition à cette érection, & les Princes d'Allemagne ne l'ont point reconnu d'abord. Il l'a été depuis, & même de toutes les Puissances étrangères; la France l'ayant fait par la paix de Rastad. Depuis 1647. Le Roi de France traite les *Électeurs de Freres.*

ÉLECTIF, ive. adj. Qui se fait par élection. *Electivus, qui per electionem dari, conferri solet.* L'Empire étoit héréditaire du temps de Charlemagne, & il ne devint *électif* qu'après la mort de Louis III. le dernier de la race de Charlemagne dans l'Empire. Il ne devint même tout-à-fait *électif* que du temps de Frédéric II. en 1210. Wicq. Les Doyennés sont, la plupart, des Bénéfices *électifs*-collatifs. Il y a des Bénéfices qui sont *électifs*, & non collatifs. Les charges municipales sont *électives* en France, & vénales en Espagne. La Pologne est un Royaume *électif.* Depuis le Concordat il n'y a point de Prélature qui soit *élective* en France.

ÉLECTION, f. f. Choix qu'on fait de quelque chose, ou personne, par lequel on la préfère à une autre. *Electio.* Il s'emploie plus ordinairement dans une signification passive. Par exemple, vous avez traversé mon *élection*; c'est-à-dire, vous avez empêché que je ne fusse élu. Il y a cette différence entre choix & *élection*; c'est qu'*élection* a rapport à un Corps, ou à une Communauté qui choisit: au lieu que *choix* ne se dit guère que d'une personne qui le fait. Bouh. Du temps de Charles VI. s'introduisirent les *élections* des Conseillers & Présidens, lesquelles appartenoient au Parlement. Le Roi confirmoit seulement l'*élection*. Pasq. En 1403. on procéda à l'*élection* d'un premier Président, quoique le Roi y eût déja pourvu. Mais on donna bientot atteinte au privilége du Parlement; car le Parlement fut obligé d'en nommer trois, dont le choix appartenoit au Roi. Par une Ordonnance de Louis XII. en 1499. il est enjoint aux Juges subalternes de faire l'*élection* des Lieutenans, des Baillifs & des Sénéchaux, chacun dans leur Siége. La vénalité des charges a aboli l'usage des *élections*. Id. Les *élections* se faisoient par le Parlement en présence du Chancelier, pour les charges du Parlement: & celles des Comptes par la Chambre des Comptes. Cela se pratiqua particulièrement sous Charles VI. & dura jusqu'à l'invasion des Anglois, qui disposerent absolument des charges, pour y placer ceux dont ils étoient assurés. Après leur expulsion, les Rois voulant continuer la libre collation des Offices, & le Parlement reprendre les *élections*, on trouva un milieu, qui fut de nommer trois personnes, entre lesquelles le Roi choisissoit celle qu'il trouvoit à propos. La nomination a duré jusqu'à la vénalité des Offices. Loyseau.

L'*Election* la plus solemnelle est celle du Pape, qui se fait par les Cardinaux en quatre manières: l'une par la

voie

voie du Saint-Esprit, quand le premier Cardinal qui parle ayant donné sa voix à quelqu'un, il va à l'adoration en le proclamant Pape, comme par une inspiration subite du Saint-Esprit. Alors il est élu, si tous les autres y applaudissent, ou du moins les deux tiers de l'Assemblée : la seconde, par celle du compromis, quand tout le Collége convient de trois Cardinaux, auxquels il donne pouvoir de nommer le Pape ; & cette puissance cesse à la chandelle éteinte : la troisiéme par la voie de scrutin ; & celle-là est la plus ordinaire, quand les Cardinaux portent des billets cachetés, où sont écrits leurs suffrages, dans un calice qui est sur l'Autel. Il faut les deux tiers des voix pour l'*élection* par scrutin. La quatriéme est par la voie d'accès, quand les voix étant toujours trop partagées pour élire le Pape, quelques-uns des Cardinaux se désistent de leur premier suffrage, & *accedunt* ; c'est-à-dire, joignent leur voix pour les donner à celui qui en a déja plusieurs par le scrutin. L'accès même est toujours joint au scrutin, parceque les Cardinaux ne manquent jamais de donner leur voix après le dernier scrutin, à celui qu'ils voient avoir déja la pluralité, & par conséquent être reconnu Pape indépendamment de leurs suffrages. Ainsi les *élections* des Papes se font toujours du consentement unanime de tous les Cardinaux.

Élection des Évêques, est une vocation canonique qui a été long-temps en usage dans toute l'Eglise, & l'est encore en bien des endroits. Dans l'origine elle se faisoit en présence du peuple, dont le Clergé étoit bienaise d'avoir le consentement ; mais les inconvéniens de cette maniére d'élire ayant été reconnus, le Concile de Latran en 1215. sous le Pape Innocent III. fit défense aux Laïques d'être présens aux *élections*. Sous la premiére race des Rois de France, l'*élection* se faisoit par le Clergé, & le Roi la confirmoit : sous la deuxiéme race, les Rois entreprirent davantage sur la liberté du Clergé, & donnoient quelquefois les Evêchés à des Laïques même de leur propre autorité. Quelquefois aussi ils avoient égard aux *élections*. Voyez Pasquier. Les brigues, les divisions & le tumulte qui arriverent dans plusieurs assemblées Ecclésiastiques, furent quelquefois un sujet aux Rois de nommer aux Prélatures. Cependant encore au commencement de la troisiéme race les Rois rétablirent la liberté des *élections*, ne se réservant que le pouvoir d'accorder la permission d'élire, & d'agréer les personnes élues. Saint Louis en 1248. *ordonna les élections avoir cours dans son Royaume* : & depuis il fit publier son Ordonnance appellée la *Pragmatique-Sanction*, pour rétablir plus solemnellement le droit des *élections*, à condition que ceux qui seroient élus, ne seroient point consacrés sans la permission du Roi. Charles VII. confirma aussi la liberté des *élections* par la Pragmatique-Sanction qui fut dressée à Bourges en 1438. mais le Concordat supprima les *élections* ; & aujourd'hui la nomination aux Evêchés, aux Abbayes & Prieurés électifs, à toutes les Prélatures & Bénéfices Consistoriaux, appartient au Roi. On ne réserve le droit d'élire qu'aux Chapitres des Eglises Cathédrales & Collégiales, & aux Monastères qui ont un privilége spécial d'élire ; comme l'Abbaye de Clugny, Citeaux, &c. qui sont Chefs d'Ordre, à qui l'Ordonnance de Louis XIII. en 1629. a confirmé le droit d'*élection*. Il y a deux sortes d'*élection* : l'une simple, & celle qui a besoin de la confirmation du Supérieur. L'autre collative, & qui n'est appellée *élection* qu'improprement, parceque ceux qui élisent, conférent en même-temps, sans avoir besoin de recourir au Supérieur.

Élection. Tribunal où les Elus rendent leur justice, où on juge les différends sur les tailles & impôts, en premiére instance, à l'exception des Gabelles & Domaines du Roi. *Electorum ad tributa describenda jurisdictio, curia, tribunal.* C'est aussi le territoire dans lequel ils exercent cette jurisdiction. Le Siége de l'*Élection* est en telle ville. La France est divisée en vingt-quatre Généralités, & chaque Généralité ; en plusieurs *Élections*. L'*Élection* de Paris contient 440 Paroisses. L'*Élection* de Paris est composée d'un Président, d'un Lieutenant, d'un Assesseur & de deux Conseillers ou Elus. Un Pays d'*Election*, où les *Elections* sont établies, est opposé au Pays d'*Etats*. L'Appel de l'*Élection* est relevé à la Cour des Aides.

Élection, en termes d'Ecriture-Sainte & de Théologie, Choix que Dieu fait par son bon plaisir, des Anges, des hommes, pour des desseins de grace & de miséricorde. *Electio*. L'*élection* du peuple Juif est le choix que Dieu en a fait pour l'attacher particuliérement à son culte & à son service, & pour en faire naître le Messie. *Élection* signifie aussi quelquefois prédestination à la grace & à la gloire, quelquefois prédestination à la gloire seulement. Il est de foi que la prédestination à la grace est gratuite, purement & simplement en tous sens ; *gratia quia gratis data*. Les Théologiens disputent si l'*élection*, ou prédestination à la gloire est gratuite, ou si elle suppose les mérites ; c'est-à-dire, si elle est devant ou après la prévision des mérites. Il y en a qui disent qu'elle est en même-temps devant & après : elle est devant la prévision de nos mérites, parceque la gloire nous est destinée avant nos mérites : elle est après, parceque cette gloire, que Dieu nous destine, ne nous est destinée que comme récompense, & par conséquent comme une suite de nos bonnes œuvres. L'*élection* de Dieu est gratuite, & dépendante de son bon plaisir

On dit aussi figurément, que Dieu a fait d'un pécheur un vaisseau d'*élection* ; pour dire, qu'il en a fait un grand Saint. C'est une phrase de l'Ecriture, phrase consacrée. Elle est prise des Actes des Apôtres IX. 15. où Dieu dit à Ananie en parlant de saint Paul, C'est un vase d'*élection* pour porter mon nom ; car כלי, vaisseau en Hebreu, & dans le style de l'Ecriture, signifie instrument ; & dans le même style, instrument d'*élection* est la même chose qu'instrument choisi.

On appelle au Palais *élection de domicile*, le lieu qu'on désigne en passant un contrat, ou en faisant faire un exploit ; lieu dans lequel on demeure actuellement, ou tel autre lieu qu'on choisit, dans lequel une partie agrée qu'on fasse les significations que la partie adverse sera obligée de faire en exécution de ces actes. Les exploits de saisies ne valent rien, s'il n'y a une *élection de domicile*. Les contractans font souvent *élection de domicile* en la maison de leurs Procureurs.

Élection, se dit aussi d'une partie de la Pharmacie, qui enseigne la maniére de bien choisir les médicamens, & de distinguer les bons d'avec les mauvais. Il y a une *élection* générale qui donne des préceptes de tous les médicamens en général ; & une particuliere, qui en donne de chaque médicament en particulier.

ÉLECTORAL, ale. Qui regarde l'Electeur. *Electoralis*. Le Prince *Electoral* est le fils aîné d'un Electeur, & l'héritier présomptif, qui doit succéder à sa dignité. On traite l'Electeur d'Altesse *Electorale*. Le Collége *Electoral*, qui est composé de tous les Electeurs d'Allemagne, est le plus illustre, & le plus auguste Corps de l'Europe. Bellarmin & Baronius attribuent l'institution du *College Electoral* au Page Grégoire V. & à l'Empereur Othon III. dans le X[e] siécle. Presque tous les Historiens, & sur-tout les Canonistes, sont de ce sentiment. M. de Wicquefort le conteste, & prétend prouver par l'élection des Empereurs suivans, que le nombre des Electeurs n'étoit point fixe, & que la dignité *Electorale* n'étoit point annexée à certaines Principautés, à l'exclusion de tous les autres Princes d'Allemagne. Il soutient qu'avant Charles IV. il n'y avoit rien de réglé, & qu'il ne publia la Bulle d'or que pour prévenir les schismes, & assurer le repos de l'Empire par un réglement formel & positif. La Bulle d'or donnée par Charles IV. en 1356. forma le *Collége Electoral*, & reduisit à sept le nombre des Electeurs. Le Roi de Bohéme n'a séance & suffrage dans le *Collége Electoral*, que quand il s'agit de l'élection de l'Empereur.

ÉLECTORAT, s. m. Dignité d'Electeur, & aussi le territoire qu'il posséde annexé à sa qualité. L'*Electorat* de Saxe, de Baviére. En 1692. l'Empereur a érigé de son autorité un neuviéme *Electorat* en faveur de la Maison de Lunebourg. Cette élection est contestée par plusieurs

plusieurs Princes d'Allemagne qu'on appelle les Princes opposans au neuviéme *Electorat*. Bien qu'en Allemagne les fils des Princes partagent ordinairement entre eux les terres de leurs peres, celles auxquelles l'*Electorat* est attaché ne se divisent point, & passent toutes uniquement à l'aîné, qui succede à l'*Electorat*.

☞ ÉLECRE MINÉRAL, ou *ELECTRUM MINERALE*. Car on retient aussi le nom Latin dans notre langue, comme on va voir. Terme de Médecine & de Chymie. Composé qui se fait avec l'étain, le cuivre; quelques-uns y ajoûtent l'or & le double régule d'antimoine martial fondus ensemble: il en résulte une masse métallique, à qui quelques Chymistes ont donné le nom d'*electrum minerale*. On prend cette masse, on la met en poudre, on la réduit par une longue détonation, en une espéce de scorie, dont la couleur tire sur le verd pâle; on la pulvérise encore chaude, & on la met en digestion dans une certaine quantité d'esprit de vin ou de geniévre, à qui elle donne une teinture d'un rouge admirable. BURLET, *Ac. d. Sc.* 1700. *Mem. p.* 127.

ÉLECTRE, s. f. Nom de femme. Terme de Mythologie & d'Astronomie. *Electra*. Plusieurs femmes ou Deesses ont porté ce nom. *Electre*, fille d'Atlas & de Pleione, épousa Corithe Roi d'Italie: ensuite elle passa dans la Samothrace, & fut nommée par les habitans de ce pays Strategis & Electrione. C'est une des Pleïades. Hyginus, *Poet. Astronomie*. en parlant du Taureau, & Avienus *in Arateis*, disent que c'est la septiéme des Pleïades; que depuis la prise de Troie elle ne veut plus paroître, parceque Dardanus, le chef de la nation Troyenne, étoit son fils. Ovide rapporte la même fable dans les Fastes, Liv. IV. v. 31. & v. 167. & suiv. Quelques Auteurs distinguent *Electre*, mere de Dardanus, d'*Electre* fille d'Atlas; & disent que celle qui fit Jupiter pere de Dardanus, étoit une Nymphe fille de l'Ocean & de Thétys, & la font femme d'Atlas, & non pas sa fille, mais c'est une faute. La comparaison des deux endroits d'Ovide que j'ai cités, montre que la mere de Dardanus est la Pleiade. Ce Poëte ne la met pas la septiéme, mais Mérope: il marque aussi qu'il étoit douteux dans la fable si c'étoit Mérope, ou *Electre*, qui ne paroissoit plus. *Electre*, sœur d'Oreste & fille d'Agamemnon & de Clytemnestre, est le sujet d'une Tragédie de Sophocle. ☞ Homère, en parlant des filles de ce Prince, ne fait aucune mention d'*Electre*. Madame Dacier prétend qu'*Electre* n'est pas un nom propre, mais un surnom qui fut donné à Laodice, pour marquer qu'elle n'avoit été mariée que fort tard, & qu'elle étoit demeurée long-temps vierge. Ce surnom d'*Électre* ne lui a été donné que par les Poëtes tragiques. La mort de Clytemnestre fait le sujet de plusieurs Tragédies Grecques & Françoises qui sont sous le nom d'*Electre*, Sophocle & Euripide pour les Grecs, Longepierre & Crebillon pour les François. Eschyle a traité ce même sujet sous le nom de Coéophores. Œdipe eut aussi une fille nommée *Électre*, & sœur d'Antigone.

ÉLECTRICE, s. f. Epouse d'Electeur. *Electrix*. Madame l'*Electrice* de Brandebourg, Madame l'*Electrice* de Bavière, &c.

☞ ÉLECTRICITÉ, s. f. Terme de Physique & d'Histoire Naturelle. Qualité, vertu des corps qui en attirent d'autres & les repoussent, comme fait l'ambre. *Electricitas, virtus attractiva*. Il y a dans les Transactions philosophiques de l'année 1731. diverses expériences très-singulieres & très-curieuses sur l'*electricité*. Il y en a de semblables dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1733. M. Du Fay a trouvé que la corde la plus commune étoit ce qui convient le mieux pour transmettre l'*electricité*, & d'autant mieux qu'elle n'est point électrique par elle-même, sur-tout quand elle est mouillée. Il a ensuite remarqué que moins les matières dont sont faites les boules auxquelles l'*electricité* se communique, sont électriques, plus ces boules font d'effet; & cela à proportion de leur volume. Enfin il a découvert que la soie ou des tuyaux de verre ordinaire n'interrompent point le cours de la matiére électrique le long des cordes qu'ils supportent. Voyez les Mémoires de l'Academie des Sciences, 1733. Boyle a parfaitement établi l'*electricité* des corps dans son Traité *De mechanica electricitatis productione*. Si l'*electricité* n'est pas proportionnée à la quantité de matiére des corps, elle l'est du moins à leur volume. BRÉMOND. M. Du Fay a porté l'*electricité* à une distance beaucoup plus grande que les Anglois. Il lui a fait parcourir 1256 pieds de Paris par un vent de nord-ouest très-violent, & par un temps sec & assez froid. ID. *Trans. Phil.* 1731.

Quoique la découverte de tous les phénomènes de l'*electricité* semble devoir appartenir à ces derniers temps, il faut cependant convenir que plusieurs Physiciens célèbres du dernier siècle en avoient jetté les premiers fondemens, & trouvé presque tout ce que les expériences faites en France & en Angleterre en ont appris. Tels sont Gilbert *De Magnete, L. II. C.* 2. L'Académie de Florence, dans son Recueil d'expériences, Otton de Guerricke. L'ambre, le jais, la cire d'Espagne sont connus depuis long-temps pour avoir cette vertu. M. Du Fay, de l'Academie Royale des Sciences, a donné un extrait de ce qu'ont rapporté sur cette matiére les Auteurs qui l'ont traitée avec le plus de soin. . . . *Merc. de Juin* 1733. Le jais ne paroît autre chose qu'un bitume noir, melé de parties de fer, & durci comme une pierre. L'ambre jaune n'a point d'autre origine. On y trouve même odeur, même *électricité*; c'est-à-dire, même facilité à attirer les pailles & les matiéres légéres, après avoir été échauffé par le frottement. *Spect. de la Nat.*

Dans les expériences sur l'*electricité*, le même duvet, ou la même feuille d'or est quelquefois dans un accès de répulsion; c'est-à-dire, d'elasticité, & quelquefois dans un état d'attraction qui tend à la fixité. DE BURTON.

Le mot François *électricité* vient du Latin *electrum*, qui signifie de l'ambre. On nomme ainsi l'action d'un corps que l'on a mis en état d'attirer à lui ou de repousser, comme on le voit faire à l'ambre, de petites pailles, des plumes ou d'autres corps légers qu'on lui présente à une certaine distance.

L'*électricité* se manifeste principalement de deux maniéres: 1°. par des mouvemens alternatifs, auxquels on a donné les noms d'*attractions*, & de *répulsions*; 2°. par une espéce d'inflammation qui prend différentes formes, & qui a differens effets suivant les circonstances. Ces deux signes ne vont pas toujours ensemble; le premier s'apperçoit plus communément que l'autre; le dernier annonce presque toujours une forte *electricité*.

Propositions fondamentales tirées de l'expérience au sujet de l'Electricité *des corps. Elles se trouvent dans l'Ouvrage de M. l'Abbé Nollet sur cette matiére, page* 141. *& suivantes.*

1°. De tous les corps qui ont assez de consistence pour être frottés, & dont les parties ne s'amollissent point trop par le frottement, il en est peu qui ne s'électrisent quand on les frotte.

2°. Les corps vivans, les métaux parfaits ou imparfaits, ne deviennent point électriques par frottement.

3°. Tous les corps qu'on peut électriser en frottant, ne sont pas capables d'acquérir un égal degré d'*electricité* par cette opération.

4°. Les matiéres les plus électriques après avoir été frottées, sont celles qui ont été vitrifiées; & ensuite le soufre, les gommes, certains bitumes, les résines, &c.

5°. Il paroit qu'il n'y a aucune matiére, en quelque état qu'elle soit, (si l'on en excepte la flamme & les autres fluides qui se dissipent par un mouvement rapide; parcequ'on ne peut guère les soumettre à ces sortes d'épreuves) Il n'est, dis-je, aucune matiére qui ne reçoive l'*electricité* d'un autre corps actuellement électrique.

6°. Il y a des espéces à qui l'on communique l'*électricité*, bien plus aisément, & bien plus fortement qu'à d'autres; tels sont les corps vivans, les métaux, & assez généralement toutes les matiéres qu'on ne peut électriser

trifer par frottement, ou qui ne le deviennent que peu & difficilement par cette voie.

7°. Et au contraire les corps qui s'électrifent le mieux par frottement, le verre, le fouffre, les gommes, les réfines, la foie, &c. ne reçoivent que peu ou point d'*électricité* par communication.

8°. Les effets paroiffent être les mêmes au fond, foit que l'*électricité* naiffe par frottement, foit qu'elle s'acquiert par communication.

9°. La voie de communication eft un moyen plus efficace que le frottement, pour forcer les effets de l'*électricité*.

10°. Un corps actuellement électrique attire & repouffe toutes fortes de matières indiftinctement, pourvû qu'elles ne foient pas retenues invifiblement par trop de poids, ou par quelqu'autre obftacle.

11°. Il y a certaines matières fur lefquelles l'*électricité* a plus de prife que fur d'autres.

12°. Cette difpofition plus ou moins grande, à être attiré ou repouffé par un corps électrique, dépend moins de la nature des matières, de leur couleur, &c. que d'un affemblage plus ou moins ferré de leurs parties.

13. L'*électricité* n'eft point un état permanent; elle s'affoiblit & elle ceffe d'elle-même après un certain temps, fuivant le degré de force qu'on lui fait prendre, & la nature des matières dans lefquelles on la fait naître.

14°. Un corps électrifé perd communément toute fa vertu par l'attachement de ceux qui ne le font pas.

15°. Dans le cas d'une forte *électricité*, les attouchemens ne font que diminuer la vertu du corps électrifé, & ne la lui font perdre entiérement qu'après un efpace de temps qui peut être affez confidérable.

16°. Il eft de toute évidence que les attractions, répulfions, & autres phénomènes électriques, font les effets d'un fluide fubtil, qui fe meut autour du corps que l'on a électrifé, & qui étend fon action à une diftance plus ou moins grande, felon le degré de force qu'on lui a fait prendre.

17°. Ce fluide fubtil n'eft point l'air de l'atmofphère agité par le corps électrique, mais une matière diftinguée de lui, & plus fubtile que lui.

18°. La matière électrique ne circule point autour du corps électrifé, & l'atmofphère qu'elle forme n'eft point un tourbillon proprement dit.

19°. La matière que nous nommons électrique, s'élance du corps électrifé, & fe porte progreffivement aux environs jufqu'à une certaine diftance.

20°. Tant que dure cette émanation, une pareille matière vient de toutes parts au corps électrique, remplacer apparemment celle qui en fort.

21°. Ces deux courans de matière, qui vont en fens contraires, exercent leurs mouvemens en même temps.

22°. La matière qui va au corps électrifé, lui vient non-feulement de l'air qui l'entoure, mais auffi de tous les autres corps qui peuvent être dans fon voifinage.

23°. Les pores par lefquels la matière électrique s'élance du corps électrifé, ne font pas en auffi grand nombre que ceux par lefquels elle y rentre.

24°. La matière électrique fort du corps électrifé en forme de bouquets ou d'aigrettes, dont les rayons divergent beaucoup entr'eux.

25°. Elle s'élance de la même manière, & avec la même forme, des endroits où elle demeure invifible.

26°. Il y a toute apparence que cette matière invifible qui agit beaucoup au-delà des aigrettes lumineufes, n'eft autre chofe qu'une prolongation de ces rayons enflammés, & que toute matière électrique dont le mouvement n'eft point accompagné de lumière, ne diffère de celle qui éclaire ou qui brûle, que par un moindre degré d'activité.

27°. La matière électrique, tant celle qui émane des corps électrifés, que celle qui vient à eux des corps environnans, eft affez fubtile pour paffer à travers des matières les plus dures & les plus compactes qu'elle pénètre réellement.

28°. Mais elle ne pénètre pas tous les corps indiftinctement, avec la même facilité.

29°. Les matières fulphureufes, graffes ou réfineufes, par exemple, les gommes, la cire, la foie même, &c. ne la reçoivent & ne la tranfmettent que peu ou point du tout, fi elles ne font frottées ou chauffées.

30°. Elle pénètre plus aifément, & fe meut avec plus de liberté dans les métaux, dans les corps animés, dans une corde de chanvre, dans l'eau, &c. que dans l'air même de notre atmofphère.

31°. Beaucoup d'expériences & d'obfervations nous portent à croire que la matière électrique eft par tout, au-dedans comme au-dehors des corps, tant folides que liquides, & fpécialement dans l'air de notre atmofphère.

32°. Il y a toute apparence que la matière qui fait l'*électricité*, ou qui en opère les phénomènes, eft la même que celle du feu & de la lumière.

33°. Il eft très-probable auffi que cette matière, la même au fond que le feu élémentaire, eft unie à certaines parties du corps électrifant, ou du corps électrifé, ou du milieu par lequel il a paffé.

ÉLECTRIDES, f. f. & plur. Nom propre de quelques ifles qui étoient à l'embouchure du Pô. *Electrides*. Les Anciens difoient que Phaëton, frapé de la foudre de Jupiter, tomba dans ces quartiers-là; que c'étoit pour cela qu'un lac qui s'y voyoit, avoit fes eaux chaudes, & d'une odeur fi forte, que nul animal n'en pouvoit boire, & que les oifeaux qui paffoient par-deffus tomboient morts. Méla, L. II. C. VII met les *Electrides* près de Corfou. Pline, L. II. C. 26. dit qu'on n'a jamais fçu quelles ifles les Grecs avoient voulu défigner par ce nom.

Ce nom fut donné à ces ifles du mot Grec ἤλεκτρον, *Electrum*, parceque'on y trouvoit beaucoup d'ambre, que les Grecs appellent Electre, Pline, *L. II. C. 26*.

☞ ÉLECTRION, f. m. Fils de Perfée & d'Andromède, régna à Mycènes. Il époufa fa niéce Anaxo; & de leur mariage naquit Alcmène.

☞ ÉLECTRIONE, f. f. Fille du Soleil & de la Nymphe de Rhodes, eut pour fœurs les Héliades. Etant morte pendant fa virginité, elle reçut de la part des Rhodiens des honneurs héroïques.

☞ ÉLECTRIQUE, adj. m. & f. Qui a l'électricité, qui a la vertu d'attirer & de repouffer les corps. *Electricus, a, um. Electri vim habens*. La matière *électrique*. Les émanations *électriques*. Bremont. Les écoulemens *électriques*. Id. Les Péripatéticiens attribuent cette qualité à une vertu fympathique. Les Philofophes modernes difent, qu'il y a une certaine matière fort fubtile, qui fe meut pour l'ordinaire dans les plus petits pores des corps *électriques*, tels que l'ambre, le diamant, la cire d'Efpagne, &c. & qui venant du centre vers la fuperficie, fe réfléchit en dedans à la rencontre de l'air qui lui réfifte. Or, quand on frotte ces corps, l'on donne à cette matière, qu'ils contiennent, affez de force pour vaincre la réfiftance de l'air, & pour s'étendre un peu à la ronde. Mais comme elle ne fçauroit aller guère loin fans perdre une partie de fa force, l'agitation & la circulation de l'air la repouffe, & la contraint de retourner en arrière, pour rentrer dans quelques-uns des pores d'où elle eft fortie; & où d'autre matière ne fçauroit fi commodément entrer, pour n'être pas, comme elle, proportionnée à la groffeur & à la figure de ces pores: enforte qu'il fort de l'ambre, par exemple, un grand nombre de petits filets imperceptibles de cette matière, qui s'élancent dans l'air, où ils pénètrent les pores des petits corps qui s'y rencontrent, & delà rentrent dans l'ambre. Enfuite l'air repouffant continuellement ces filets, & les contraignant de fe racourcir de plus en plus, pouffe en même-temps les corps légers dans lefquels ces petits filets fe font fourrés, qui rapportent ainfi, en retournant, les pailles dans lefquelles ils s'étoient engagés. Roh.

☞ Electrique fe dit de tout ce qui a rapport à la propriété d'attirer par le moyen du frottement. Corps *électrique*, vertu *électrique*. Ac. Fr. 1740. Tous les corps, de quelque nature qu'ils foient, peuvent devenir *électriques*, excepté ceux qui ne font pas fufceptibles de frottement, comme les liqueurs, & à l'exception auffi des métaux; mais tous fans exception peuvent

vent acquérir l'électricité par communication . . . . Tous les corps *électriques*, de quelque nature que soit leur électricité, peuvent devenir lumineux; il fort même d'un corps *électrique*, soit animé, soit inanimé, des étincelles de feu qui sont accompagnées d'un pétillement sensible, & produisent une sensation de douleur à celui qui en approche le doigt, &c. *Obs. sur les Ecr. mod. to. 26. p. 80. 81.*

☞ ÉLECTRISER, v. a. Terme de Physique. Rendre électrique, communiquer l'électricité. *Electricum reddere, electricitatem impertiri.* Si l'électricité n'est pas proportionnée à la quantité de matière des corps, elle l'est du moins à leur volume. Il est facile de s'en assûrer par une expérience toute simple. Il n'y a qu'à *électriser* une boule, un globe, ou tout autre corps d'un certain volume suspendu à une corde, & en approcher un corps d'un plus petit volume; on ne lui enlevera qu'une partie de son électricité; au lieu que si l'on fait toucher à ce même globe, ou à cette même boule un corps de même volume, ou d'un plus grand volume, on lui fera perdre entièrement son électricité. *Mém. de l'Acad. des Sc.* 1733. *p.* 250. Toutes les pierres précieuses transparentes *s'électrisent* facilement, ou deviennent facilement électriques par le simple frottement.

M. Du Fay remarque dans un de ses Mémoires, qu'on *électrisera* de la même manière que l'eau, un morceau de glace ou de neige, & que la vertu en sera même plus sensible que celle de l'eau. *Mém.* 1732. *p.* 8.

☞ ÉLECTRISÉ, ÉE. adj. Qui a été frotté pour attirer la paille & d'autres corps légers. Il y a deux sortes d'électricités: l'électricité de la nature de celle du verre *électrisé*, & l'électricité de la nature de l'ambre *électrisé*. On a nommé la première *électricité* vitrée, & on appelle la seconde *électricité* résineuse. Ces deux électricités sont totalement différentes: l'une attire tous les corps que l'autre repousse. *Obs. sur les Ecr. mod. to.* 26. *p.* 81. Quand on porte le tube *électrisé* en divers endroits entre les contours de la ficelle avant que de le porter à son extrémité, l'attraction en est plus prompte & plus facile, que si l'on se tient avec le tube uniment à l'extrémité de la ficelle. BRÉMOND, *Transf. Phil.* 1731.

ÉLECTRITE, s. m. & f. ou *Electrin, ine.* C'est dans Étienne de Byzance le nom des habitans des Isles Electrides. *Electrina, Electrites, Electrinus.* PLINE.

ÉLECTUAIRE, s. m. Terme de Pharmacie. *Electuarium, electarium, elinctum, linctus.* C'est un médicament composé de poudres & d'autres drogues incorporées avec du miel, ou du sucre. Il est ainsi nommé, à cause que les parties qui le composent doivent être bien choisies, du mot Latin *eligere*, choisir, *electus*, choisi. D'autres le font venir de *lac*, & les Grecs l'ont appellé dans le bas Empire λακτάριον. Scaliger le fait venir de λείχω, qui signifie, lécher, & le nomme en Latin *Elinctum*. MÉN.

Tous les remèdes, dit Vossius, que l'on prescrivoit aux malades, ou les confitures que l'on prenoit par délices, s'appelloient chez les Grecs ἐκλείγματα, & ἐκλεικτά, du verbe λείχω, qui signifie *lécher*. De là, continue-t-il, s'est fait *electarium* en Latin, & ensuite *electuarium*. Il prouve cette opinion par les loix de Sicile, où il est dit, Que les *électuaires*, syrops & autres remèdes, se fassent loyalement. Les Bollandistes rappottent cette étymologie, & semblent l'approuver. *Act. Sanct. Mart. T. II. p.* 131. Il y en a de mols & de solides, & ils sont les uns & les autres, ou altératifs, ou corroboratifs, ou purgatifs. Les mols sont en consistence de miel, & se font de trois onces de poudre sur une livre de sucre, ou de miel. Les solides sont en forme de tablettes; les purgatifs se font comme les mols de trois onces de poudre sur une livre de sucre; mais les corroboratifs n'en reçoivent qu'une once & demie, ou deux onces. Sous les *électuaires* mols on met la thériaque, le mithridat, la confection d'amecb, celle d'alkermes, le catholicum, le diaprunum, le diaphœnic, &c. qui sont expliqués à leur ordre. L'*hiere picre* de Gallien, & la *benedicte* de Nicolas, sont aussi des *électuaires* mols. Sous les solides on met les *électuaires* de carthame, de suc de roses, de suc de violettes, &c. Il y en a un de citron, qu'on nomme de *Gui de Chauliac*, fameux Médecin de Montpellier, qui l'a mis le premier en vogue. M. Lémery en compte de plus de cent vingt sortes.

ÉLÉE, s. m. Nom propre d'un fleuve de Bithynie. *Elæus.* C'est aussi le nom d'un port de l'Epire dans Ptolomée, qui le place proche de l'embouchure de l'Achéron. Dans Étienne de Byzance, c'est une ville de la Doride; & dans Pline, L. IV. c. 1. L. V. c. 29. une autre ville de l'Epire.

ÉLÉE, ou ELIEN. *Elæus.* Epithète ou surnom que l'Antiquité donna à Jupiter, à cause de la ville d'Elis, ou Elide, située sur le Pénée, & qu'on croit être celle qu'on nomme aujourd'hui Belvedère, où ce Dieu avoit un temple très-riche, & rempli des dons qu'on y offroit, & entre autres une statue d'or massif, & une autre d'ivoire, d'une grandeur énorme, faite par le célèbre Phidias.

ÉLÉE. Voyez ÉLIDE.

ÉLÉEN. Voyez ÉLÉE.

☞ ÉLEF-D'EAU, s. m. Terme de Marine. C'est sur mer ce que l'on appelle sur terre le flux. Les Marins appellent le flux *élef-d'eau*; & le reflux *eau-morte*. Marée comprend tous les deux; c'est-à-dire, le flux & le reflux.

ÉLÉGAMMENT, adv. D'une manière élégante. *Eleganter.* Ce n'est pas assez d'écrire purement, il faut aussi écrire *élégamment*.

ÉLÉGANCE, s. f. Ce qui rend un discours poli & agréable. *Elegantia.* Un certain choix d'expressions riches & heureuses, fait ce qu'on appelle l'*élégance*. PORT-R. Les Gallicismes enferment quelque *élégance*. Les *élégances* Poëtiques servent aux écoliers à faire des vers. Pour vouloir être trop régulier dans la construction Grammaticale, on perd de certaines licences qui font l'*élégance* de la langue. L'*élégance*, quoiqu'irrégulière, vaut mieux que la règle sans *élégance*. CHAP.

> *Soyez riche, & pompeux dans vos descriptions:*
> *C'est-là qu'il faut du vers étaler* l'élégance. BOIL.

ÉLÉGANCE, se prend aussi pour le bon air, la propreté, les belles manières: les Latins ont dit dans le même sens, *Cultus, elegantia vitæ, morum, &c.* L'*élégance* en général, & comme on la considère ici, est une manière de dire ou de faire les choses avec choix, avec politesse, avec agrément: avec choix, en s'élevant au-dessus des manières ordinaires: avec politesse, en donnant à la chose un tour qui frappe les gens d'un esprit délicat: avec agrément, en répandant un assaisonnement qui soit au goût & à la portée de tout le monde. M. L'Abbé Regnier s'est servi du mot d'*élégance* en ce sens dans son Virelay.

> *Voyez leur perruque étalée,*
> *En Magdeleine echevelée.*
> *Voyez au-dessus de leur front,*
> *La nouvelle espece d'allée*
> *Que deux rangs de cheveux y font.*
> *Quelle mode! quelle* élégance!
> *On ne voit plus qu'excès en France.*

ÉLÉGANCE, se dit fort bien en Peinture & en Sculpture, dans le sens qui vient d'être expliqué; & en général ce mot se dit de tous les ouvrages de la Nature & des Arts qui ont ce goût, ce bon air qui plaît. L'*élégance* n'est pas fondée sur la correction du dessein, comme elle paroît dans l'Antique & dans Raphaël. Elle se fait sentir dans des ouvrages peu ébâtiés & négligés d'ailleurs, comme dans le Corrége, où malgré les fautes contre la justesse du dessein, l'*élégance* se fait sentir dans le goût du dessein même, dans le tour que ce Peintre donne aux actions; en un mot, le Corrége fort rarement de l'*élégance*. DE PILES. L'*élégance* qui est soutenue de la correction du dessein, remplit toute notre attente, attache toute notre attention, & élève notre esprit, après l'avoir frappé d'un agréable étonnement. ID. L'*élégance* du dessein est une manière d'être qui embellit les objets, ou dans la forme, ou dans la couleur, ou tous les deux, sans en détruire le vrai.

Id. L'*élégance* qui regarde le dessein, se trouve dans l'Antique préférablement à tous les grands Peintres qui l'ont imité. Id.

☞ Ce mot vient du Latin *elegantia*, comme *élégant* vient d'*elegans*: & ces mots Latins viennent d'*eligere*, choisir. L'*élégance* consiste dans le choix de l'expression, dans des expressions bien choisies.

ÉLÉGANT, ANTE, adj. Terme de Rhétorique. Ecrit ou discours fait en termes choisis, agréables & polis. *Elegans.* Un Orateur doit être disert & *élégant*. Pour rendre un discours *élégant*, il faut s'exprimer d'une maniere facile, naturelle. Port-R.

Imitez de Marot l'élégant *badinage.* Boil.

Élégant. Ce mot se dit aussi en parlant de Peinture & d'Architecture. Des contours *élégans*. C'est un édifice assez grand, bâti de marbre.... La structure en est *élégante*. P. Catrou.

ÉLÉGIAQUE, adj. Terme de la Poësie Latine. Qui appartient à l'Elégie. *Elegiacus.* Les vers *élégiaques*, *Elegi*, sont alternativement hexamétres & pentamétres. Quintilien estime Tibulle pour le premier des Poëtes *Elégiaques*; mais le jeune Pline donne l'avantage à Properce. Ils ont raison l'un & l'autre en un sens différent, & l'on pourroit trouver encore un troisiéme sentiment qui seroit véritable. *Elégiaque* se met quelquefois seul au pluriel, & on dit des *Elégiaques*, pour des vers *élégiaques*.

ÉLÉGIE, s. f. Espéce de Poësie qui s'emploie dans les sujets tristes & plaintifs. *Elegia*, *Elegeia*. Horace avoue qu'il ne sçait point quel est l'inventeur de l'*Elégie*. On dit que ce fut un certain Théocles de Naxi, ou, selon d'autres, d'Eretrie, qui dans ses fureurs produisit le premier cette espéce de vers. Voyez Scaliger, Poët. L. I. c. 50. Callimaque, Parthenius, Euphorion chez les Grecs; & chez les Latins, Ovide, Catulle, Tibulle & Properce, sont les Princes de l'*Elégie*. Les Flamands se sont distingués de nos jours dans ce genre de vers Latins; & les *Elégies* de Bidermann, de Grotius, mais sur-tout de Sedronius & de Vallius, ne seroient point indignes de la meilleure antiquité. Nous avons aussi d'excellentes *Elégies* dans notre langue; la Comtesse de la Suze s'est distinguée entre tous ceux qui ont travaillé dans ce genre de Poësies. Les Amans font des *Elégies* lugubres pour se plaindre de leurs Maîtresses. Pasquier a fait une *Elégie* Françoise en vers hexamétres & pentamétres. Les *Elégies* Françoises se font en vers Alexandrins, & on n'y souffre point l'entrelacement des rimes; c'est-à-dire, qu'il faut que les rimes masculines & féminines y soient rangées deux à deux, sans s'entrelacer les unes avec les autres. L'invention du mot François d'*Elégie* est dûe à Lazare de Baif dans le dernier siécle. Je me suis tellement brouillé avec les Dames, que je ne sçache point d'*Elégie* assez lamentable pour les fléchir. Sar. L'amour qui s'explique sans art, touche plus que les traits ingénieux, d'une *Elégie*, où l'esprit à souvent plus de part que le cœur. La Font.

La plaintive Elégie, *en longs habits de deuil.*
Sçait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil:
Elle peint des amans la joie & la tristesse:
Flatte, menace, irrite, appaise une Maîtresse. Boil.

Il faut que le cœur seul parle dans l'Elégie. Id.

☞ ÉLÉGIOGRAPHE, adj. Auteur d'Elégies. Ce qui est mieux qu'*élégiaque*, qui semble ne convenir qu'à la Poësie de ce genre-là. Poëte *Elégiographe*. Vers *élégiaques*. Tibulle, Chevalier Romain, Poëte *Elégiographe*, fut ami intime d'Horace, & d'Ovide, ce qui est assez rare parmi les Poëtes. Ce dernier honora le tombeau de son ami par cette belle Elégie, qui est la 9e du Livre III. des Amours. *Sup. au Gloss. du Roman de la Rose.*

ÉLÉGIR. Terme de Menuiserie. C'est pousser à la main un panneau, une moulure, un compartiment, &c. dans une piéce de bois. *Dolare, polire.*

ÉLÉLÉEN. Epithéte que l'Antiquité a donnée à Bacchus. Ce mot vient du mot ἐλελίζω, qui signifie Crier beaucoup, faire grand bruit; & il a été donné à ce Dieu, parceque c'est un effet du vin. Le même mot, formé du verbe Grec ἐλελίζεσθαι, *tourner*, s'est donné au Soleil, parcequ'il tourne continuellement autour de la terre.

ÉLÉLEIDE, s. f. Bacchante, Prêtresse de Bacchus. *Eleleis.* Les Bacchantes ont été appellées *Eléleides*, parcequ'on nommoit Bacchus Eléléen. Voyez ce mot.

ÉLÉMÉDIN, s. m. Ville du Royaume de Maroc en Afrique. *Elemedinum.* Elle est dans la Province d'Escure, ou d'Halcora, aux confins de celle de Ducala, ou Duquelle. *Elemedin* a été bâti par les anciens Africains. Les habitans sont Bérebéres, d'une des branches de la tribu de Muçamoda, qui sont braves, & se piquent de noblesse. L'an 1516. *Elemedin* se rendit tributaire du Roi de Fez. *Marmol. d'Ablanc. L. III. C. 71.*

ÉLÉMENT, s. m. Principe physique qui entre en la composition de tous les corps naturels. *Elementum.* Les *élémens* sont des parties homogènes, & des êtres très-simples, de l'assemblage & du mélange desquels sont composés tous les êtres que nous voyons. Aristote & les anciens Philosophes reconnoissoient quatre *élémens*, le feu, l'eau, l'air & la terre. Ces quatre *élémens vulgaires* ne sont pas tels que ceux que nous connoissons, qui sont des corps composés, mais des corps simples & sans mélange. Les Cartésiens n'en admettent que trois, qui naissent de la premiére division qui a pû arriver à la matiére: ensorte qu'il doit y avoir autant d'*élémens*, qu'il peut y avoir de diversités notables dans les parties insensibles de la matiére. Roh. La matiére subtile est le premier *élément*. Il consiste dans cette poussiére très subtile qui s'enléve à l'entour des autres parties un peu moins subtiles qui s'arrondissent. Les parties qui ont été arrondies, sont le second. Et celles qui sont demeurées après la division sous des figures irréguliéres, embarrassantes, & peu propres au mouvement, sont le troisiéme. Roh. Le premier *élément* des Cartésiens a plus de mouvement que les deux autres. Mais le deuxiéme & le troisiéme pouvant se briser, ils peuvent acquérir la forme du premier: de même que le troisiéme pouvant s'arrondir, il peut prendre la forme du second. Idem. Les Epicuriens n'admettent, à proprement parler, qu'un seul *élément*: ce sont les atomes de diverses figures, qui sont la matiére premiére du monde, & de toutes les choses qu'il contient. Les atomes, selon eux, sont les seuls principes de la composition des corps, & tous les corps se peuvent résoudre en atomes, comme à leur premier principe. Bernier. Les Epicuriens ne posent point le vuide comme un principe des choses: le vuide ne peut être ensemble un principe & un *élément*, puisque le vuide n'est rien.

Les Chymistes, dont l'art consiste à séparer par le moyen du feu les diverses parties dont les différens êtres sont composés, ont prétendu que cette résolution étoit l'unique moyen de connoître quels sont les véritables *élémens* dont la nature se sert dans la composition des êtres. Ainsi en travaillant sur certains corps, du vin par exemple, ils en ont tiré cinq matiéres différentes, le *mercure*, le *flegme*, le *souphre*, le *sel*, & la *tête morte*; & parceque tout ce qu'ils peuvent tirer de tout autre sujet, ressemble à quelqu'une de ces choses, ils en concluent que ce sont les seuls & véritables *élémens* de tous les corps mixtes, & que c'est de leur assemblage que vient toute la variété que nous y remarquons. Les Poëtes appellent la mer le liquide *élément*.

Le mot *elementum*, *élément*, est tiré du Celtique *Elfen*. Pezr. Certainement le P. Pezron ne s'est pas laissé prendre ici par la ressemblance du mot. Depuis quand l'*f* se change-t-elle en *m*?

Élément, se dit figurément en Morale, du lieu où on se plaît, ou de l'occupation qu'on a conforme à son génie. La campagne est l'*élément* d'un Chasseur. Quand ce Docteur est sans ses livres, il est hors de son *élément*. Un goinfre fait son *élément* de la taverne.

Élément froid. Terme du grand Art. C'est-à-dire, eau; & par ce terme les Chymistes entendent le mercure,

mercure, à cause qu'il devient par sa préparation semblable à l'eau.

Élémens, au pluriel, signifie les principes & les fondemens des sciences. Il ne sçait pas les premiers *élémens* de la Grammaire. Il faut bien sçavoir les *Elémens* d'Euclide, si on veut apprendre la Géométrie. Il y a déja long-temps que les *Elemens* d'Euclide ont été traduits en Chinois. Les nouveaux *Elémens* des sections coniques par M. de la Hire ont paru en *1679*. Les *Elémens* de Botanique de M. Tournefort comprennent la méthode de réduire toutes les plantes à certains genres, & à partager les genres en certaines classes: ce livre est excellent, & digne des applaudissemens qu'il a reçus de tous les connoisseurs.

☞ Élémens. C'est le nom que quelques Auteurs, principalement les Protestans, donnent aux matiéres que l'on consacre dans le sacrifice de la Messe. Tant que les *élémens* consacrés furent pris des offrandes du peuple, le pain & le vin de l'Eucharistie ne purent etre autre chose que ce que l'on mangeoit & buvoit dans les repas ordinaires. Bingham. La consécration des *élémens* se faisoit anciennement par une priére de benediction & d'action de graces. Id.

On dit aussi les peuples Elémentaires, ou des *élémens*, &c. Voyez Élémentaire.

ÉLEMENTAIRE, adj. m. & f. Qui tient de l'élément. *Elementarius*. Le feu *élémentaire* des Anciens est une pure vision, ou peu s'en faut. Tout l'espace qui est dans le concave de la lune s'appelle la *region elementaire*, parcequ'elle comprend les quatre elemens, & les corps corruptibles, & composés des quatre élémens. L'Auteur du *Comte de Gabalis* appelle peuples *élémentaires*, ou peuples des élémens, des créatures très-parfaites, qui habitent les élémens, & qui ne sont connues que de ce qu'il appelle les Philosophes, les sages, les enfans de la sagesse. Selon ces gent-là, qui sont au moins de grands fols, l'élément du feu est habité par les Salamandres; l'eau, c'est-à-dire, la mer & les fleuves, par les Ondiens, ou Nymphes; la terre, par les Gnomes & Gnomides, l'air, par les Sylphes & les Sylphides.

☞ Élémentaire. Qui concerne les premiers élémens, les premiers principes d'un art ou d'une science. Quelque belle que soit la Poëtique de Boileau, on conçoit qu'il peut y en avoir une plus *élémentaire*, plus developée & plus à la portée des jeunes gens. On a besoin de Livres *élémentaires* dans tous les arts, dans la Médecine peut-être plus que dans tout autre. *Mém. de Trév.* Le calcul des fractions, qui est une petite partie *élementaire* de l'Arithmétique & de l'Algébre, s'apprend à peu-près assez bien en une leçon ou deux. *Mém. de Trev.* Les Livres *élémentaires* sont devenus fort à la mode.

ÉLÉMES, s. f. Nom propre d'homme. *Adelelmus. Elémes* est le nom Espagnol; nous disons Aleaume. Son corps est honoré à Burgos dans une Eglise de son nom, qui s'y prononce *Elémes*. Chastel. *au 30. Janvier.* Cet Auteur ne parle point du nom de Lesmes. Ce nom (*Elémes*) a donné occasion de diviser ce Saint en deux. Chastel. Voyez encore ALEAUME.

ÉLÉMI. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une résine d'une substance presque uniforme, d'une couleur & d'une consistance semblable à la cire jaune, d'un goût qui n'est point désagréable, un peu piquant & amer, & d'une odeur approchante de celle du fenouil. L'*élémi* est appellé fort improprement gomme, puisqu'il s'enflamme sans peine, & qu'il se dissout dans les liqueurs oléagineuses, ce qui est le caractère des résines. Celle-là sort de l'olivier d'Ethiopie: on en trouve aussi dans la Pouille, Province du Royaume de Naples. L'*élémi* est admirable dans les plaies de la tête; il est propre pour digérer, pour résoudre, & pour faire suppurer. M. Pomet, dans son *Histoire générale des drogues*, L. VII. c. 30. p. 261. & M. Lémery, p. 275. de son *Traité des drogues*, disent que l'*élémi* est une résine blanche tirant sur le verdâtre, odorante, qu'on apporte d'Ethiopie en pains de deux à trois livres, envelopés dans des feuilles de canne d'Inde. Elle découle par incision d'une espèce d'olivier sauvage de moyenne hauteur, dont les feuilles sont longues & étroites, de couleur verte, blanchâtre, argentée. Sa fleur est rouge, soutenue par un petit calice de la couleur des feuilles. Son fruit est semblable à l'olive.

☞ ÉLENCHTIQUE, adj. Terme dogmatique dont se servent les Théologiens. On divise la Théologie en naturelle & révélée; en spéculative & pratique; en positive & *élenchtique*, ou de controverse, &c. La Théologie *élenchtique* s'appelle plus communément Théologie scholastique. Il y a Théologie positive & Théologie *élenchtique*. Crousaz. Ce mot vient du Grec ἐλέγχω, *arguo*.

☞ ÉLENGI, s. m. Nom d'un grand arbre qui croît au Malabar. Les habitans de cette contrée tirent de ses fleurs, par la distillation, une eau odoriférente qui passe pour très-salutaire dans la mélancholie & dans les fiévres

☞ ÉLÉNOPHORIES, s. f. pl. Fêtes Grecques, ainsi appellées, parcequ'on y portoit certains vases de jonc & d'osier, qu'on appelloit *Elenes*.

ÉLEOCATH, ou ÉLÉOCHET, s. m. Nom de lieu. *Eleochetum*. C'est une habitation des Arabes, dans le désert de Barca, en Afrique, sur un petit lac qu'on trouve au milieu de ces sablonières vers les confins d'Egypte. On conjecture que c'est l'*Oasis parva* des Anciens.

ÉLÉONOR, ou ÉLÉONORE, s. f. Nom propre de femme. *Eleonora*. *Eleonor d'Autriche* fut seconde femme de François I. Roi de France. ☞ *Eleonor* de Mascaregnas avoit été Gouvernante de Philippe II. Bouh.

ÉLÉOSACCHARUM, que d'autres appellent *Oléosaccharum*, est un mélange de quelque essence, ou huile, dans du sucre candi en poudre. Lémery.

ÉLEPH, s. m. Nom de ville. *Eleph*. Elle étoit dans la Tribu de Benjamin. *Jos. XVIII.* 28. Adrichomius écrit *Heleph*; le texte Hebreu האלף, *haeleph*.

ÉLÉPHANT, s. m. *Elephas*. Le plus gros, le plus fort & le plus spirituel des animaux terrestres à quatre pieds. Il a peu de poil, semblable à celui des busles, aussi-bien que son cuir, qui est noir, épais & dur à percer, quoiqu'on le sente doux au toucher. Il a la tete grosse, le col court, les oreilles larges de deux palmes. Son nez qu'on appelle sa trompe, *Proboscis*, est long & creux comme une grosse trompette, & il lui sert de main; Cicéron l'appelle *manus*. Il est fait d'un gros cartilage qui lui pend entre les deux dents. Son pied est rond, large de deux ou trois palmes, tout couvert de durillons, & a cinq ongles semblables aux coquilles de S. Michel; & sa queue est faite comme celle des busles, de trois palmes de long. De son simple pas il atteint les hommes qui courent, & il fait trois milles par heure. Il a le pied si sûr, qu'il ne fait jamais un faux pas, & il est bon à passer les montagnes. Il nage mieux qu'aucun autre animal que ce soit, & il se couche & se léve avec la même facilité que font les autres bêtes, contre l'opinion des Anciens, qui ont cru qu'il n'avoit point de jointures. On l'enchaîne par le pied de derriére, & on l'attache à un arbre, ou à quelque chose qui ne soit pas facile à ébranler. On fait combattre quelquefois les *éléphans*, qui se heurtent de leurs dents comme les taureaux de leurs cornes. D'un coup de trompe ils tuent un chameau, ou un cheval. L'*éléphant* vit à la campagne de feuilles & de fruits. Il ne peut endurer ni bride, ni arrêt; il ne laisse pas d'obéir à ses gouverneurs, dont il entend le langage. Les Auteurs en content plusieurs merveilles, la plûpart fabuleuses, jusques-là qu'on dit que si on lui commande de faire peur à quelqu'un, il court vers lui en fureur, comme s'il le vouloit mettre en piéces; & lorsqu'il en est proche, il s'arrête tout court sans lui faire du mal. Cardan dit que les dents d'*éléphans* se peuvent amollir & étendre comme les cornes de bœuf: mais ce secret est à présent inconnu, supposé que Cardan l'ait jamais sçû. Les Nomades en Asie, les Numides en Afrique, & les Egyptiens, mangeoient autrefois des *éléphans*. Voyez Agatharchides dans Photius *Cod.* 250. C. 25. & Bruverinus Campeg. *De re cibariâ*, *L. XIII. C.* 34.

On prend les *éléphant* en les faisant tomber dans des piéges ou creux couverts de claies & d'un peu de terre. Mais s'ils en sont échapés une fois, ils arrachent une branche avec leur trompe, & sondent le terrain, pour voir s'il est ferme. On les prend aussi avec des barricades faites dans les lieux étroits, où il y a une femelle en chaleur qui les appelle. Elle se couche sur le dos pour les attendre, contre la nature des autres animaux, & se prépare pour cela un chevet de feuilles & de branches d'arbres élevé de quatre ou cinq pieds. Les *éléphant* ne couvrent jamais leurs femelles en quelque chaleur qu'ils soient, tant qu'ils voient quelqu'un. Les femelles portent un an. Quand les *éléphans* sont pris une fois, ils ne touchent plus à la femelle. Ils entrent pourtant quelquefois en chaleur, & alors ils sont si furieux, qu'ils ne s'arrêtent point qu'ils n'ayent sacrifié quelqu'un à leur furie; ou si on ne leur présente du feu d'artifice, apres quoi ils sont fort traitables. Il vivent quelquefois cent ou six vingts ans, & croissent jusqu'à trente. Leurs défenses sont l'yvoire qu'on voit par deçà. On en a vu de la longueur d'une toise, & grosses comme la cuisse: quoique les *éléphant* soient fort communs dans l'Inde, on ne laisse pas de vendre les beaux quatre ou cinq mille écus. On a vu des *éléphant* hauts de treize ou de quinze pieds. Ceux de Ceylan sont les plus petits, mais les plus estimés; & on prétend que les autres, de quelques pays qu'ils soient, par un instinct de nature, leur font la révérence, & leur portent une espéce de respect. On dit qu'il y en a à la Cochinchine de si gros, qu'on en a trouvé dont le pied avoit dix-huit pouces de diamétre. Cet animal a autant de honte & de ressentiment du châtiment que les hommes. Le Roi d'Achem leur fait faire bien des honneurs, leur fait porter des parasols, que les hommes n'osent porter; il les marie en cérémonie avec leurs femelles; & quand il est en colère contre eux, il leur ôte tous ces honneurs, dont ils sont extrêmement fâchés. Ceux de Bengala adorent un *éléphant* blanc, qui est si rare, qu'ils l'estiment une chose sainte. Les Rois Indiens ont donné souvent des sanglantes batailles pour les posséder. On dit qu'il ne s'en trouve qu'au Royaume de Siam; & que les Rois de ce pays-là les ont longtemps traités, comme ils auroient fait quelques Princes de leurs voisins qui seroient venus en leur Cour. M. de Choisi dit dans sa Relation, qu'il a vu dans la seconde cour du Palais du Roi de Siam ce fameux *éléphant* blanc, qui a coûté la vie à cinq ou six cents mille hommes pendant les guerres de ce Roi avec celui de Pégu. Il dit qu'il est assez grand, fort vieux & ridé, & a les yeux plissés; qu'il y a toujours auprès de lui quatre Mandarins avec des éventails pour le rafraîchir, des feuillages pour chasser les mouches, & des parasols pour le garantir du soleil, quand il se promene; qu'on ne le sert qu'en vaisselle d'or, & qu'il a vu devant lui deux vases d'or, l'un pour boire, & l'autre pour manger. On lui donne de l'eau gardée depuis six mois, la plus vieille étant la plus saine. On dit qu'il y a un petit *éléphant* tout prêt à succéder au vieillard, quand il viendra à mourir. Il dit aussi qu'il y a un *éléphant* Prince, qui est le plus grand & le plus spirituel de tous les *éléphans*, qui est celui que le Roi monte. Il est fier & indomptable à tout autre; & quand le Roi paroit, il se met à genoux. Peyrard dit avoir vu porter à un *éléphant* avec ses dents deux canons de fonte attachés ensemble avec des cables, pesant chacun trois mille livres, l'espace de cinq cens pas. L'*éléphant* sert à la guerre, & il porte une piece d'artillerie de fer de six pieds de long avec son affût, qui porte un boulet d'une livre. Il faut bien cent livres de ris à chaque *éléphant* par jour pour le nourrir. On fait des pelotes de ce ris avec du beurre & du sucre. Le cri de l'*éléphant* s'appelle *barrit*. En 1681. l'*éléphant* de Versailles étant mort à l'âge de 17 ans, M. du Verney en fit la dissection. Voyez l'*Histoire de l'Académie* par M. Duhamel, p. 196. de la seconde édition. Marot raconte qu'un importun fut appellé *éléphant*, p. 541.

Bien, laissez-moi, ce disoit une,
A un sot qui lui desplaisoit.
Ce lourdaut toujours m'importune.
Puis j'ouis qu'elle lui disoit,
La plus grosse bête qui soit,
Monsieur, comme est-ce qu'on l'appelle?
Un Eléphant, *Mademoiselle,*
Me semble qu'on le nomme ainsi.
Pour Dieu, Eléphant, *ce dit-elle,*
Va-t'en donc, laisse-moi ici.

Sur les *Eléphans*, voyez Vossius, *de Idolol. L. III. C.* 50, 51, 60, 68.

Philippe III. Roi d'Espagne étant attaqué par quelques petits Princes, Dom Carlo Bosso lui donna pour devise un *éléphant*, qui sans se servir de sa trompe, mais seulement en ridant sa peau, tue dans les rides les mouches qui le piquent, avec ce mot Espagnol *Sin pelear me vengo.*

Sur les médailles l'*éléphant* marque l'éternité, parcequ'il est d'une très-longue vie. ☞ L'éternité est désignée dans une médaille de l'Empereur Philippe, par un *éléphant*, sur lequel est monté un petit garçon qui tient des fléches. Plus souvent néanmoins il marque les jeux publics, où l'on prenoit plaisir d'en faire voir au peuple. P. Jobert. En effet on y faisoit souvent paroitre des *éléphans*, & les médailles ont souvent marqué, cette magnificence, comme M. Spanheim a marqué, *p.* 163 & 164. On y vit même quelquefois des *éléphans* dressés à danser, ou du moins à marcher sur la corde, ou à jouer à la paume. *Id. p.* 169. Dans les médailles de Jules, du temps de la République, où il n'étoit pas permis de mettre sa tête sur les monnoies, il mit à la place cet animal, parcequ'en langue Punique César signifie un *éléphant*. On le mit ensuite avec un *éléphant* sous ses pieds, pour marquer la victoire qu'il remporta en Afrique sur Juba. P. Jobert. Tristan prend autrement cette médaille, & dit que l'*éléphant* y fut mis, parceque cet animal étoit pris en Italie pour symbole de la puissance royale, ou souveraine, ainsi qu'Artemidore nous l'apprend, L. II. C. 12. Tristan, *T. I. p.* 30. Beger, dans le *Thesaurus Brandeburgicus*, *T. I. p.* 241. prétend que l'*éléphant* étoit aussi le symbole de la piété envers Dieu, parcequ'on croyoit qu'il adoroit le soleil, & qu'il étoit particuliérement consacré à Bacchus. *Ib. p.* 262. L'*éléphant* accompagne quelquefois les mysteres de ce Dieu, pour marquer le voyage qu'il fit aux Indes.

On dit proverbialement, Faire d'une mouche un *éléphant*; pour dire, Grossir, exagérer beaucoup quelque chose, soit en bien, soit en mal.

Eléphant, est aussi une sorte de clairon ou trompette dont se servoient nos peres. Ces clairons sont quelquefois appellés *olifants*, ou *élefas*, dans nos vieux Romans. On disoit sonner de l'*élefas*, comme on diroit aujourd'hui sonner de la trompette. L'auteur du Roman de Garin le Loheranes, qui appelle cet instrument *olephan*, & quelquefois *olifant*, en fait une petite description.

Cet Olephan en ma main me baillez,
Il le regarde, & en greille & en chief,
De six virolles d'or fin étoit liés,
La guige étoit d'un brun paille entailli.

Il ya aussi un *éléphant* de mer décrit par Boëtius en ses Relations d'Ecosse, mais d'une maniére qui est tout-à-fait fabuleuse.

L'Ordre de l'Eléphant. *Equestris Ordo*, ou *Militia Elephanti*. C'est un des Ordres Militaires des Rois de Danemarck. On l'appelle ainsi, parceque ses armes sont un *éléphant*. Il y a bien des sentimens sur l'origine de l'institution de cet Ordre. Le premier est de Menenius & Hocpingius, qui l'attribuent à Christien IV. qui fut élu Roi en 1584. Le second est de Selden & Imhof, qui prétendent que c'est Frédéric II. élu en 1542. qui l'institua. 3°. Grégorio Léti remonte à Frédéric I. qui régna vers 1530. 4°. Bernard Robolledus soutient que Jean I. en est l'Auteur.

Ce Prince commença à régner en 1478. 5°. Anshelmius, Rostærus & Læscher, disent qu'il commença sous Christien premier, pere de Fréderic I. Enfin Léonard Voigtius, Bechman & Janus Bicherodius, soutiennent que Canut VI. en est le premier Instituteur, & que c'est aux Croisades qu'il en faut rapporter l'origine. Ce Prince régnoit sur la fin du XII. siécle depuis 1168 jusqu'à 1191. selon la Chronologie de Swaning. Il est certain qu'en 1494. l'Ordre de l'*éléphant* subsistoit. On a un tableau du Comte Reinden, Chevalier de cet Ordre, fait cette année-là. En 1474. le Marquis de Mantoue fut créé Chevalier du même Ordre par Christien I. C'est une erreur néanmoins de croire avec Owenus Bilde, que ce Prince en revenant de Rome établit cet Ordre; un diplome de ce Prince, & les Lettres par lesquelles Christien II. accorde a Henri Valckendorph de porter dans ses armes un *elephant* chargé d'une tour; & les Bulles de Pie II. & de Sixte IV. prouvent que long-temps avant le Voyage de Christien I. à Rome l'Ordre de l'*Elephant* étoit institué.

Il y a encore d'autres Bulles de Sixte IV. qui confirment les Statuts de cet Ordre, qui autorisent la tenue de ses assemblées ou chapitre dans la Chapelle de Rofchild, & les priviléges des Chevaliers. Cet Ordre s'appella d'abord l'Ordre de Sainte Marie, *Ordo S. Mariæ*, & Confrérie ou Fraternité, en Danois *Selskab*; & sous Christien I. c'étoit déja l'Ordre de l'*Eléphant*: rien n'est plus commun que les monnoies de ce Prince marquées d'un *éléphant*. Il y a de lui un diplome de 1462. donné à Gottorp, par lequel il confére au Marquis de Mantoue le collier de l'Ordre de l'*Eléphant*, & un autre de 1457. à Geminien Trevirau, qui fut créé Chevalier la même année. Tout cela a persuadé les Auteurs dont j'ai parlé, qu'il falloit remonter plus haut, & ils vont, comme j'ai dit, jusqu'à Canut VI. pour trouver le commencement de cet Ordre. Ils disent que ce Prince en 1189. envoya une flotte contre les Sarasins, qui prit Siluma & Ptolémaïde; que dans cette guerre quelqu'un des Danois croisés ayant tué un *éléphant*, cette action extraordinaire donna occasion a l'institution de cet Ordre; que Bechman, Picoreville & Bernard Justiniani la rapportent effectivement aux Croisades; que l'on donne 500 ans à l'Ordre de l'*Eléphant*; ce qui revient au temps que nous venons de dire; qu'il étoit très-ordinaire de prendre pour ses armes les dépouilles des ennemis qu'on vainquoit, & les marques des belles actions qu'on faisoit; que plusieurs de nos armoiries, par exemple, le Lion des Provinces des Pays-Bas, sont du temps des Croisades, comme Heuterus & Hocpingius l'ont montré; que tout cela confirme le sentiment de ceux qui font Canut VI. Instituteur de l'ordre de l'*Eléphant*; que plusieurs habiles gens l'ont suivi & appuyé de leurs suffrages. Tels sont Oligérus, Jacobæus, Voigtius, Marc-Gibe, Thomas Bartholin.

Bessarion apporta d'Orient à Rome une monnoie antique & très-rare sur laquelle on voit l'image de la Sainte Vierge, & un *éléphant*. Cassien Du Puis croit que c'étoit la marque des Danois croisés contre les Sarasins, & qu'il faut la rapporter à l'Ordre de l'*Eléphant*. Le Chancelier Frusius avoit une monnoie semblable, sur laquelle on voyoit l'image de la Sainte Vierge, un *éléphant* & un croissant, qui se mettoit aussi autrefois dans les armes de l'Ordre dont nous parlons. Jean Boisseau rapporte encore une ancienne figure des armes de cet Ordre, qui porte l'image de la Sainte Vierge avec quatre *éléphans* chargés de tours; & Petra Sancta, une autre où sont la Sainte Vierge avec trois clefs, & quatre *éléphans* & des éperons. L'Ordre de l'*Eléphant* étoit sous la protection de la Sainte Vierge; & cet Ordre s'appelle encore à présent l'Ordre de Sainte Marie, & au-dessous de l'*éléphant* pend une image de la Sainte Vierge environnée de rayons. Voyez l'Abbé Justiniani, *Hist. di tutti gl' Ord Milit. e Caval. T. II. C. 72.*

Christien I. fonda la Chapelle de Roschild pour y tenir les Assemblées ou Chapitres de l'Ordre. Elle fut appellée d'abord la chapelle des trois Rois, *Capella trium Regum*. Ensuite Fridéric I. la nomma la Chapelle Royale, *Capella Regia*. Fridéric II. rétablit cet Ordre, & créa beaucoup de Chevaliers à la cérémonie de son couronnement. Christien V. l'augmenta & l'orna beaucoup. Il tint en 1694. le 5 de Juillet un grand Chapitre à Fridericsbourg dans la Chapelle des Chevaliers, dans lequel il reçut dans l'Ordre six Princes d'Allemagne. De tous les Ouvrages que nous avons cités sur l'Histoire de cet Ordre, celui de Janus Bischerodius peut tenir lieu de tous les autres: c'est le dernier, le plus ample & le plus sçavant; il parut à Copenhague sur la fin de l'année 1705. sur ce titre; *Breviarium Equestre, seu de illustrissimo & inclitissimo ordine Elephantino*, &c. *in-fol.* avec des planches. Les Chevaliers de l'Ordre de l'*Eléphant* portent le Collier d'où pend un *éléphant* d'or émaillé de blanc, le dos chargé d'un château d'argent maçonné de sable. L'*éléphant* est porté sur une terrasse de synople émaillée de fleurs. Les Rois de Danemarck ne font des Chevaliers de l'*Elephant* que le jour de leur couronnement.

Elephant, Elephantus, est pris du Celtique Eléphant & Olifant, qui dit la même chose. Pezron. De אלף, *eleph*, un bœuf, s'est formé *elephas, éléphant*, soit parceque le nom des espéces ont été confondus, comme il se voit par tout, soit que ce même nom ait été dit de ces deux animaux pour quelque conformité, ou de grosseur, ou d'autre qualité, qui se trouve en eux. Guichard. Ludolph est de même sentiment, & il croit qu'ou a donné à cet animal le nom du bœuf à cause de sa grandeur, de même que les Romains pour la même raison les appellerent *Boves Lucæ* dans la guerre de Pyrrhus. Peut-etre les appella-t-on אלף, sans rapport au bœuf; mais pour la même raison, & parceque l'*éléphant* est le chef des animaux. Il me paroit même plus probable que c'est l'*éléphant* qui le premier a été appellé אלף, puis le bœuf ensuite, & comme par participation & par comparaison. Mais au reste, quelle que soit la raison qui ait fait donner à l'*eléphant* le nom אלף, il ne semble pas douteux que son nom ne vienne delà.

ÉLÉPHANTIASIS, s. m. Terme de Médecine. *Elephantiasis.* C'est une espéce de lépre, qu'on appelle lépre des Arabes, pour la distinguer de la lépre des Grecs, qui est une autre maladie: elle est ainsi nommée à cause que ceux qui en sont atteints, ont les bras & les jambes grosses & tubéreuses, & la peau enflée, rude au toucher, ridée & inégale comme les *elephans*. Ce mot est Grec ἐλεφαντίασις. Les Grecs appellent aussi cette maladie λεπρὰ, & ἐλεφαντιασμός.

ÉLÉPHANTIDE, f. m. Nom de lieu. *Elephantis.* C'est dans Ptolomée & dans Pline, L. V. C. 9. une grande Isle de l'Egypte supérieure, située à une lieue au-dessous de la derniére cataracte, & à 16 milles, c'est-à-dire, 5 lieues au-dessus de Syène. On prétend qu'elle a pris son nom des éléphans qu'on y trouva. Elle est vers les confins de la Nubie, vis-à-vis de la ville d'Asna. Les Egyptiens terminoient là autrefois leur navigation sur le Nil, comme ils font encore aujourd'hui: les Ethiopiens y viennent commercer avec eux. Les Romains y terminerent aussi leur Empire. On dit que cette Isle est un pays très-beau & très-fertile.

ÉLÉPHANTIN, ine, adj. Qui appartient ou qui a du rapport à l'éléphant. *Elephantinus.* Ce mot se dit de certains livres des anciens Romains, où étoient contenus les faits & les actions des Princes, & les actes du Sénat, ainsi que nous l'apprennent Pollion & Vopisque en la vie de l'Empereur Tacite, où il dit qu'en la sixiéme armoire de la Bibliothéque Ulpienne on gardoit un de ces livres *éléphantins*; esquels par un long espace de temps furent écrits les Arrêts & Edits du Sénat. En quelques-uns étoient enregistrés les Actes du Sénat & des Magistrats de Rome; en d'autres tout ce qui se passoit dans les Provinces & à la guerre, comme en une Ephéméride ou papier journal. Il y en avoit de plus trente-cinq gros volumes, autant comme de Tribus, où étoient contenus la naissance, & le décès des Citoyens, les denombremens, & tout ce qui dépendoit de la censure; & ceux-ci se renouvelloient de cinq en cinq ans avec les Censeurs. Tous ces Regis-tres se gardoient anciennement dans l'*Ærarium*, ou

Trelor

Thrésor public, qui étoit dans le temple de Saturne. *Vigenere sur Tite-Live, T. I. p. 670. 671.*

Vigenere & beaucoup d'autres croient que ces livres étoient appellés *éléphantins*, à cause de leur grandeur démesurée, comme on dit que quelque chose est gros comme un *éléphant*, ou comme un bœuf, pour dire qu'il est très-gros. Loisel, sur le Ch. 17. de l'onzième Livre d'Aulu-Gelle, dit qu'on les nommoit *éléphantins*, parcequ'ils étoient faits de tablettes d'yvoire; & en effet le Jurisconsulte Ulpien, *L. 52. ff. de Legat. 3.* fait mention de Livre d'yvoire. Scaliger & Gérard Vossius disent que c'est qu'ils étoient faits des intestins d'*éléphant*. Vossius ne disconvient pas pourtant qu'ils n'aient pû être faits de tablettes d'yvoire; mais comme on faisoit beaucoup d'autres livres & de tablettes de cette matière, comme il paroît par Martial, L. XIV. épigr. 3. par cent autres Anciens, & par ce que nous avons dit au mot DIPTYQUE, on ne voit pas pourquoi l'on eût donné à ceux-là spécialement le nom d'*éléphantins*. Martial ne donne point le nom d'*éléphantin*, mais d'yvoire, *eboreus*, aux tablettes dont il parle à l'endroit cité, *Eborei pugillares.* Outre les Auteurs cités, Alexander ab Alexandro, *Genial. dier. L. II. C.* 2. parle des Livres *éléphantins*; & Saumaise, sur l'endroit de Vopiscus dont nous avons parlé, où il réfute Scaliger, prétend que ces livres étoient d'yvoire, & montre que les Anciens ont dit *éléphant* pour yvoire, témoin Virgile & Servius L. III. de l'Enéide, v. 464. & *éléphantin*, pour ce qui est d'yvoire; témoin Martianus Capella & Isidore dans ses Gloses: qu'il n'étoit point impossible d'écrire sur de l'yvoire, comme Scaliger le soutient; qu'ils ne se servoient ni de plume d'oie, comme nous, ni d'une encre semblable à la nôtre, mais de tuyaux de roseaux qu'ils tailloient autrement que nous ne faisons nos plumes; que leur encre pouvoit être plus propre que la nôtre à prendre sur l'yvoire, en un mot, que le fait est constant par Martial & par Plaute dans le Mostellaria, & que l'on écrivoit autrefois sur l'yvoire.

☞ ÉLÉPHANTIN, s. m. Nom des Rois d'Egypte qui ont régné à Eléphantine. Voyez ÉLÉPHANTINE.

ÉLÉPHANTINE, s. f. Nom de lieu. *Elephantis, Elephantina.* C'étoit autrefois une grande ville de l'Egypte, distante de Thèbes de 820 stades; c'est-à-dire, de 34 lieues. C'étoit une des plus célebres villes d'Egypte, & la patrie des Rois de la cinquième dynastie, qu'on nomme pour cela *Eléphantins.*

ÉLÉPHANTIQUE, adj. Qui appartient à l'éléphant, qui y a rapport. *Elephantinus.* Un Poëte a dit langage *éléphantique. Nouv. choix de Vers, T. I. p.* 182.

☞ ÉLÉPHANTIQUE. En termes de Médecine *éléphantique* se dit des jambes d'un hydropique, qui deviennent semblables à celles d'un éléphant qui sont grosses, toutes d'une venue, & qui ne plient point. La peau des jambes & des cuisses paroit dure, raboteuse & *éléphantique.* Du VERNEY, fils, *Acad. des Sc.* 1703. *Mem. p.* 151. Je sçavois que dans ceux en qui on trouve une pareille disposition, (hydropisie de poitrine) les jambes ont de la peine à se rétablir, & qu'elles leur restent pour l'ordinaire grosses, pesantes, & comme *éléphantiques.* In. *p.* 174.

ÉLÉRÉNA. Voyez ÉRESMA: c'est la même chose.

ÉLÈSE, s. f. Linge qu'on met dans le lit sous les malades pour s'en servir dans leurs besoins. Voyez ALÈSE.

ÉLÉSME. Voyez ÉLÊME.

ÉLEU. Voyez ÉLU.

ÉLÉVATION, s. f. Hauteur, disposition d'un lieu qui est élevé, lieu haut. *Culmen, vertex, altum, fastigium.* La voûte de S. Eustache a quatre toises d'*élévation* plus qu'il ne faut. Quand un voisin veut faire l'*élévation* d'un mur mitoyen, *attollere*, il faut qu'il en paye les charges de six toises l'une. Une *élévation* de terre sur un rempart s'appelle un *cavalier.* Cette fontaine ne jaillira pas fort haut, il n'y a pas assez d'*élévation* à sa source. La plus belle machine pour l'*élévation* des eaux, c'est la pompe.

ÉLÉVATION. Se dit de la partie de la Messe, où le Prêtre éleve au-dessus de sa tête la Sainte Hostie, & le Calice, après les avoir consacrés, pour faire adorer JESUS-CHRIST au Peuple, après l'avoir adoré lui-même. *Sublatio*, & en Latin de Rubriques, *Elevatio.* Ce n'est point entendre la Messe que de n'y venir qu'à l'*élévation.* Celui qui sert la Messe sonne une clochette à l'*élévation*, pour avertir le peuple d'adorer Notre-Seigneur. Saint Louis avoit ordonné que dans sa chapelle on se prosterneroit à l'*élévation* & à la communion, à l'exemple de certains Religieux qu'il ne nomme point. Les Chartreux & les Religieux de la Trape gardent encore aujourd'hui cette pieuse cérémonie, de se prosterner à l'*élévation* & durant la communion du Prêtre. DE VIGN. MARV.

☞ En Perspective on appelle *élévation* la peinture ou description que l'on fait de la face d'un bâtiment. *Descriptio secundum mensuras verticales & horizontales, vel secundum altitudinem & latitudinem.* C'est la représentation d'un corps destiné suivant ses mesures verticales & horizontales extérieurement apparentes, sans égard à la profondeur. FRÉZIER. On l'appelle aussi Orthographie, *orthographia.* Ce n'est pas assez de voir le plan d'un édifice, il en faut aussi faire dessiner l'*élévation.* Le profil est l'*élévation* géométrique & orthographique, qui fait voir le dedans du bâtiment: l'orthographie, ou *élévation* géométrale, représente l'*élévation* d'une des faces du bâtiment.

ÉLÉVATION, se dit absolument en Astronomie, de l'*élévation* du Pole sur l'horizon, *latitudo*; & c'est la même chose que *latitude.* La *latitude* proprement est la distance d'un lieu à l'équateur, présumée sur le cercle méridien. Or cette distance est toujours parfaitement la même que l'*élévation* du pole au-dessus de l'horizon; c'est-à-dire, que l'arc du méridien compris entre le pole & l'horizon est égal à l'arc du même méridien compris entre l'équateur & le zénith. Ainsi le pole boréal ou septentrional est élevé de 48 degrés 50 minutes sur l'horizon de Paris. Il y a aussi même distance de Paris à l'Equateur, & par conséquent Paris a 48 degrés 50 minutes d'*élévation* de latitude boréale. Cela s'entend du milieu de Paris; car à l'Observatoire Royal, qui est à l'extrémité de Paris, l'*élévation* ou la latitude est de 48 degrés 51 minutes. On connoît l'*élévation* d'un lieu en bien des manieres, sur-tout par les observations méridiennes du soleil, des étoiles quand elles passent au méridien, quand on fait la déclinaison du soleil & de ces étoiles; & en Gnomonique l'*élévation* du pole sur le plan d'un cadran solaire est l'angle de l'axe du cadran avec la soustylaire. ☞ En allant du midi au nord, ou du nord au midi, l'*élévation* du pole change à chaque pas. L'*élévation* de l'Equateur est l'arc du colure du solstice intercepté entre le solstice & l'endroit où le colure coupe l'écliptique. L'*élévation* de l'équateur, & l'*élévation* du pole sont toujours égales. On dit aussi l'*élévation* d'un astre sur l'horizon, c'est la distance de cet astre à l'horizon du lieu où l'on est. L'*élévation* d'une étoile sous l'horizon est l'arc du cercle vertical qui se trouve compris entre cette étoile & l'horizon.

En Grammaire, en Musique & Rhétorique, on dit l'*élévation* de la voix, *Contentio vocis, intentio*, &c. C'est le passage d'un ton à un ton plus haut. Il y a des *élévations* de voix nécessaires dans la déclamation.

En termes de Médecine, on dit, l'*Elévation* du pouls, pour dire, Le mouvement du pouls lorsque le battement est plus fort qu'à l'ordinaire.

ÉLÉVATION, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il signifie quelquefois un transport, un mouvement de l'ame vers Dieu. Il faut faire sans cesse une *élévation* à Dieu de son cœur, de son ame. Quand il s'agit des pensées, des sentimens, ou des expressions, *Elevation* signifie Sublimité, grandeur. *Excelsitas, Majestas*, &c. Plus les hommes ont d'*élévation* de cœur & d'esprit, plus ils sont touchés de l'amour des louanges, & d'un violent desir d'acquérir de la réputation. M. SCUD. On ne sçauroit arriver au sublime sans une certaine *élévation* d'esprit qui nous fait penser heureusement les choses. BOIL. Il a une *élévation* d'esprit naturelle, qui lui rend les plus grandes choses tout-à-fait familiaires. S. EVR. L'*élévation* d'esprit est une qualité nécessaire à l'Orateur, mais c'est un don du Ciel; on ne peut guere l'acquérir. BOIL. Je ne voudrois que ce seul endroit pour faire juger de

l'*élévation* du génie du Poëte. Mᵉ Dacier.

M. Pelisson a dit *élévation* en mauvaise part, pour Orgueil. Que voit-on dans vos raisonnemens & dans vos pensées, que mépris & aversion pour les autres, qu'estime & amour pour vous, qu'orgueil, que hauteur, qu'*élévation* au-dessus de tout le reste du monde? Pélisson.

Élévation, signifie encore Dignité; poste élevé, accroissement de fortune. *Fastigium, dignitas.* Le Pontificat est la plus haute *élévation* où un Ecclésiastique puisse arriver. Si ceux qui parviennent à une grande fortune s'oublient, c'est que la tête tourne, & que le vertige prend dans cette *élévation*. Bell. Un sage Favori, qui sait combien son *élévation* offense les autres, doit éviter la pompe & le faste, pour ne pas irriter l'envie. M. Esp. Concourir à l'*élévation* de quelqu'un.

ÉLÉVATOIRE, s. m. est un instrument de Chirurgie qui sert à élever des os, comme ceux des fractures de la tete, qui ont été enfoncés à coups de masse. *Elevatorium.* Il y a des *élévatoires* dentelés, des *élévatoires* à trois pieds, &c. qu'on appelle *élévatoires triploïdes*. L'*élévatoire* fait en levier est d'une invention assez nouvelle: son usage est pour les dents. Cet instrument a une extrémité plate pour appuyer sur la gencive au bas de la dent; & l'autre est coudée comme une des branches d'un pelican pour accrocher la dent.

ÉLEUCADE, s. m. Nom propre d'homme. *Eleuchadius,* Saint *Eleucade*, Evêque de Ravenne & Confesseur, étoit le second des quatre disciples de Saint Apollinaire. On a un Sermon de Saint Pierre Damien sur Saint *Eleucade*. Chast. *au 14. de Fevr.*

ÉLÉVE, s. m. Qui est nourri, instruit & élevé par quelqu'un. *Alumnus, discipulus.* On l'a dit originairement des Peintres. Ce Peintre fut un *éléve* de Raphael. On l'a transporté aussi hors de la Peinture à ceux qui ont étudié quelque chose que ce soit sous de bons maitres. On le dit aussi d'un homme qui est formé de la main d'un autre; qui s'attache à lui, en prenant ses instructions, & en suivant ses exemples. Bouh. Chaque enfant de Lacédémone étoit proprement un *eleve* de la vertu. La Guill. Dans l'Académie Royale des Sciences, il y a vingt *éléves*, dans celle des Inscriptions il y a dix *éléves*. Les *éléves* doivent travailler de concert avec les Pensionnaires. Nous ne craignons point de comparer à un des plus grands sujets qu'ait eu l'Académie un simple *eleve*, tel qu'étoit M. Amontons; le nom d'*éleve* n'emporte parmi nous aucune différence de mérite: il signifie seulement moins d'ancienneté, & une espéce de survivance. Fonten. Cependant on a supprimé le nom d'*éléve*, & on lui a substitué celui d'*adjoint*, parceque tout le monde ne sçavoit pas la signification que l'Académie des Sciences avoit attachée au nom d'*éléve*; & aujourd'hui (1730) ces Académiciens-Pensionnaires n'ont pas chacun un *éleve* comme auparavant; mais les *eléves* sont devenus *adjoints* à l'Académie.

> *Vous passerez ici le régne des glaçons:*
> Eleve de Louis *moissonnez-vous la gloire,*
> *Quand l'hiver pour tout autre en suspend les moissons?*
>
> Nouv. Choix de Vers.

Ce mot vient de l'Italien *allievo*, qui signifie disciple qu'on a instruit ou *élevé*.

Il y a un œillet que les Fleuristes appellent *Eléve* des Granges, du nom de celui qui l'a élevé à Paris. C'est un rouge brun tirant sur le pourpre, extrêmement enfoncé sur un blanc assez fin. Ses panaches sont fort gros, & de piéces emportées, mais un peu confus & accompagnés de mouchetures. Son montant s'éléve fort haut, ses fanes sont fort vertes, & sa fleur hâtive & médiocrement large. Il est tout semblable à l'œillet qu'on appelle le Soldat. Il ne créve pas en lui laissant 4 à 5 boutons. Morin.

ÉLÉVEMENT, s. m. Elévation, action par laquelle on s'éleve, orgueil. *Arrogantia, tumor.* Dieu ne jette ses regards de miséricorde que sur les ames humiliées, & ne souffre point d'*élévement* dans la conversion des pécheurs. Ab. de la Trap. Cet Auteur emploie souvent ce mot qui n'est pas ordinaire.

ÉLEVER, v. act. Batir en hauteur. *Exstruere, efferre.* Nimrod *éleva* une tour fort haute pour se garantir d'un nouveau déluge, s'il en arrivoit. Cette Eglise n'étoit *elevée* alors qu'à hauteur d'imposte. On dit aussi qu'un terrain s'*éleve* peu-à-peu, quand il n'est pas de niveau.

Élever, signifie simplement, Dresser, ériger. *Statuere, ponere.* Le Pape a fait *élever* un obélisque à Rome. Les Anciens *élevoient* des statues, des trophées, des autels à leurs Capitaines, à leurs Empereurs.

On dit figurément, *Elever* autel contre autel; pour dire, Faire un schisme, ou une division dans l'Eglise ou dans quelque Communauté. On le dit aussi dans d'autres matieres; pour dire, Opposer une nouvelle puissance à une puissance deja établie.

Élever, se dit aussi de ce qui monte en l'air, de ce qu'on y tire, qu'on y tient suspendu. *Efferre, sublevare.* Jesus-Christ s'*éleva* sur une nuée à la vue de ses Apôtres, lors de son Ascension. Une aigle s'*éleve* en l'air d'un vol rapide & fort haut. On *eleve* les pierres avec des grues & des machines. On *eleve* des eaux avec des pompes & autres machines hydrauliques. En la distillation les vapeurs s'*elevent* par le moyen du feu, de la même maniére que le soleil *eleve* les nues, les brouillards. Il faut elever ce chaudron d'un cran. Quand la poussiére *s'éleve*, c'est une marque d'orage. ☞ On dit que le soleil *éleve* les vapeurs; pour dire, qu'il les attire en haut. Ac. Fr.

Élever, signifie aussi, Hausser; & se dit de la voix, de la vue, des mains qu'on leve en haut. *Tollere.* Moïse *éleva* les yeux & ses mains au ciel, tandis que son peuple combattoit. Un Orateur *eleve* sa voix, *vocem contendit*, quand il veut faire quelque invective, émouvoir quelque forte passion. Il faut dans les afflictions *élever* les yeux au ciel. Vaugelas condamne & met au nombre des barbarismes, cette derniére façon de parler. Il prétend qu'il faut dire *lever* les yeux au ciel, & non pas *elever*.

s'Élever, signifie aussi, Naitre, commencer. *Oriri, exurgere.* Quand un ouragan s'*eleve*, on a de la peine à mettre à l'abri les vaisseaux. Le Sauveur a prédit qu'il s'*eleveroit* de faux Prophétes qui causeroient des troubles, des scandales dans son Eglise; que les Ninivites s'*éléveroient* au jour du Jugement contre les pécheurs qui n'auroient pas fait pénitence; que leur peché s'*elevera* contre eux. Si la raison souffre que la colére s'*eleve*, elle se met en danger de recevoir la loi de cette passion puissante & impérieuse. M. Esp.

☞ Élever se dit au Palais pour Faire naitre, fonder, fournir une preuve, une fin de non-recevoir, &c. *Suppeditare.* Il ne faudroit que la fin de non-recevoir que cet acte *éléve* contre la critique que l'on fait de cette quittance. Brusse. Tout le temps qui s'étoit écoulé depuis cette quittance, sans qu'elle eût été contredite, ne formoit-il pas une espece de possession qui *élevoit* une fin de non-recevoir insurmontable? In.

Élever, signifie aussi, Cultiver, nourrir, soit plante, soit animal, & en avoir soin. *Alere, colere.* Voila des œillets, des tulippes, que ce Jardinier a *élevées* de graine. On a de la peine à *élever* des éléphans en Europe. Cette femme ne peut *elever* d'enfans, ils meurent tous jeunes.

On dit en termes de Marine, qu'un vaisseau s'*éleve* d'un côté, *Progredi*, lorsqu'il tire à la mer, qu'il alargue, qu'il court au large, & qu'il s'eloigne d'une rade, ou d'une cote. On dit encore, *élever* en longitude, quand on a couru vers l'Orient, ou vers l'Occident; & *élever* en latitude, quand on a couru vers le Septentrion ou vers le Midi.

Élever, se dit figurément en choses morales. Les talens demeurent dans la bassesse des objets communs, ou s'*elevent* au sublime. De Piles. Un bon Chrétien doit souvent *elever* son ame à Dieu, *élever* son esprit au-dessus des choses temporelles, des vanités du monde.

Élever, se prend quelquefois pour Louer, vanter. On a toujours fort *élevé* la grandeur d'ame des Romains. On nous *eleve* si fort le mérite des Anciens, que les Modernes ne sauroient se soutenir auprès d'eux.

Élever, signifie aussi, Aggrandir, mettre dans une place *élevée*, accroitre la fortune. Dans ce sens on dit que

que la fortune éleve ceux qu'il lui plaît, qu'elle les tire, qu'elle les éleve de la boue.

Quales ex humili magna ad fastigia rerum
Extollit, quoties voluit fortuna jocari. Juv.

On dit aussi, qu'il est difficile de *s'élever* par la voie du mérite; qu'on s'est élevé dans les charges. Les Princes s'abbaissent plus qu'ils ne *s'élevent*, en affectant une grandeur que personne ne songe à leur disputer. Le Ch. de M. Le Cardinal de Richelieu étoit une de ces grandes ames dont la Providence se sert pour abbaisser, ou pour *élever* la fortune des Rois. Disc. d'El. Il y a des gens qui ne cherchent à *s'élever* que pour se rendre considérables par le mal qu'ils peuvent faire. S. Réal. Considérez les talens de celui que vous voulez *élever* avant que d'en prendre le dessein. S. Evr.

La faveur du Roi
Vous éléve *en un rang qui n'étoit dû qu'à moi.* Corn.

Le P. Bouhours censure ce dernier vers, par rapport au langage, & dit que le Poëte eût parlé plus correctement, s'il eût écrit, Vous *éléve* à un rang, &c. Cela est certain, & Corneille en seroit tombé d'accord; mais aussi son vers n'auroit rien valu, à cause de la rencontre des deux voyelles *a* & *u*, n'y ayant rien de plus choquant que ces sortes d'*hiatus* dans la Poësie. Les Poëtes promettent aux Princes, qu'ils *éleverent* leur nom, leur gloire, au-dessus des nues. Ils *élévent* leur Mécénas jusqu'au neuvieme Ciel. Ils *élevent*, ils enflent leur style, &c. Il y a des gens si accoutumés aux excès des Poëtes modernes, qu'ils ne pensent pas qu'un Auteur se soit *élevé*, s'ils ne l'ont entiérement perdu de vûe. Boil. Combien d'Auteurs, qui en voulant *s'élever* se guindent, & sortent du bon sens? De peur de ramper par terre, ils se perdent dans les nues. Le P. le B. Un esprit bas & médiocre fait moins de fautes, parceque ne *s'élevant* jamais, il ne hasarde rien, & demeure toujours en sureté. Boil. Un Prédicateur ne doit *s'élever*, & devenir plus hardi, qu'insensiblement, & à mesure que l'action l'emporte. Ab. du Jarry. Pour ce qui est d'*élever*, & de réjouir l'esprit par des comparaisons, il faut convenir qu'Homere y réussit assez bien. De la Motte.

Élever, signifie encore, Paroître avec éclat, faire connoître sa grandeur, &c. L'Ecriture le dit de Dieu, & emploie pour cela le mot *exurgere*. Dieu *s'élévera* enfin, défendra sa cause, & vengera sa gloire offensée. P. du Courb.

Élever, signifie encore figurément, Cultiver l'esprit, instruire les jeunes gens aux sciences, aux arts, aux bonnes mœurs. *Docere, instituere, erudire.* Ce Prince a été bien *élevé*, bien instruit. Toutes les villes de la Grece faisoient *élever* leurs enfans à Lacédémone, pour y prendre les impressions d'une exacte vertu. La Guill. Ce Gentilhomme a été *élevé* page chez le Roi: cette fille a été élevée en Religion. Cet Abbé a été *élevé* dans un Séminaire, dans l'esprit de Cléricature.

Élever, en termes de Physique, signifie la même chose que Exalter; c'est-à-dire, atténuer, subtiliser, rendre plus pur, plus fin, plus délicat. L'huile que les groseilles contiennent, & qui étoit auparavant retenue & fixée par des principes passifs, se dévelope, *s'éléve* & s'unit avec les sels par le secours de la fermentation. Lémery. La fermentation continuant de plus en plus à atténuer & à *élever* les principes du tartre. Id. A mesure que les nefles meurissent, leurs sels *s'élevent*, & se dégagent des parties terrestres qui les retenoient. Id.

En Astronomie on dit qu'une Planette *s'éleve*, où est *élevée* sur une autre, quand elle est plus proche de l'apogée de son déférent que l'autre ne l'est du sien.

☞ Élever. Terme d'Arithmetique. C'est par la multiplication faire passer une grandeur quelconque à un plus haut degré, à une puissance superieure, à une grandeur plus grande; par exemple, multiplier 2 par 2, c'est *élever* 2 au second degré, à la seconde puissance: multiplier derechef 4 par 2, c'est l'*élever* à la troisiéme puissance, ou au cube, &c.

Quand les exposans sont des grandeurs complexes, le calcul se fait de la même maniére: par exemple, pour *élever* a^m à la puissance $p+q$, il faut écrire a^{mp+mq}. De même pour *élever* a^{m-n} à la puissance $p-q$, il faut écrire $a^{m-n \times p-q}$. *Scienc. du Cal. L. I. n.* 150.

Quand un des exposans est un nombre, & l'autre une grandeur litérale, le calcul se fait de la même maniére: par exemple, pour *élever* a^m à la puissance 2e, 3e, 4e, il faut écrire a^{2m}, a^{3m}, a^{4m}, &c. Id.

L'Opération par laquelle on *éléve* une grandeur donnée à une puissance, s'appelle formation des puissances. Pour *élever* la puissance d'une grandeur, dont l'exposant est un nombre entier, positif & négatif, à une puissance quelconque, dont l'exposant est un nombre entier positif & négatif, il faut multiplier l'exposant de la puissance à *élever* par l'exposant donné, & écrire la grandeur en lui donnant pour exposant le produit des deux exposans, avec le signe de la puissance à *élever*, quand le signe de l'exposant donné est +, avec celui de l'exposant de la puissance à *élever*, quand le signe de l'exposant donné est −, & ce sera la puissance que l'on cherche.

1°. Pour *élever* a^2 à la puissance 3e, dont l'exposant est 3, il faut multiplier a par 3, & écrire $a^{2\times3}=a^6$ pour la puissance qu'on cherche.

2°. Pour *élever* a^{-2} à la puissance 3e, dont l'exposant donné est + 3, il faut écrire pour la puissance qu'on cherche $a^{-2\times3}=a^{-6}$.

3°. Pour *élever* a^2 à la puissance dont l'exposant donné est −3, il faut écrire $a^{2\times-3}=a^{-6}$.

4°. Pour *élever* a^{-2} à la puissance dont l'exposant donné est −3, il faut écrire $a^{-2\times-3}=a^6$.

En général, 1°. pour *élever* a^m à la puissance p, il faut écrire a^{mp}.

2°. Pour *élever* a^m à la puissance p, il faut écrire a^{-mp}.

3°. Pour *élever* a^m à la puissance $-p$, il faut écrire a^{-mp}.

4°. Enfin pour *élever* a^{-m} à la puissance $-p$, il faut écrire $a^{-m\times-p}=a^{mp}$. Id. *Science du Calc. L. I. n.* 150. *&c.* Voyez cet Auteur.

s'Élever, signifie aussi, Se révolter, se déclarer contre quelqu'un. *Insurgere, tumultuari, se commovere, repugnare*, &c. Il ne faut jamais *s'élever* contre son Prince. Le peuple *s'éléve* dans les séditions. C'est une espéce de sédition dans une société, que de *s'élever* contre les sentimens qui y sont établis. Nic. Dès que ce Docteur eut avancé cette proposition scandaleuse, toute l'assemblée *s'éleva* contre lui.

s'Élever, signifie encore, S'enorgueillir, se faire valoir. *Efferre se, jactare se.* Vous avez beau le louer, il ne s'en *élevera* point davantage.

On dit aussi, que la peau *s'éléve*, *extuberat*, par l'attouchement de quelque chose de venimeux & de sale, qui y fait venir quelques petites bubes ou cloches, ou écorchures.

Élevé, ée. part. pass. & adj. *Editus, altus, celsus, erectus.* Il a les significations de son verbe, au propre & au figuré. Tour fort *élevée* de situation & de structure. Vaug. Une sagesse *élevée* offense une commune raison. S. Evr. Ainsi l'esprit est *élevé* par les sentimens du Héros. De la Motte. Voix *élevée*, ton de voix *elevé*, Avoir le pouls *élevé*.

ÉLÉUSE, s. f. Nom de divers lieux. *Eleusa.* Dans l'Idumée *Eléuse* étoit autrefois épiscopale, sous la métropole de Pétra. Elle est aujourd'hui réduite à un petit village. *Eléuse*, ville de Cilicie, selon Pline, étoit dans les terres. *Eléuse* étoit encore une Isle de la mer Méditerranée, vis-à-vis de Chypre. *Eleuse*, autre Isle de la Méditerranée, dans la mer de Lycie, entre Rhodes au midi, & les côtes de Lycie au nord. On l'appelloit aussi Syme. *Eléuse*, rocher du détroit Saronique, aujourd'hui golfe d'Engia. Ce rocher étoit autrefois habité, & faisoit partie de la Tribu qu'on appella Hadrianide, l'une de celles qui composoient les peuples de l'Attique. On le nomme aujourd'hui Elisse, par corruption de son ancien nom. L'Archonte Philodeme étoit d'*Eléuse*. Voyez le voyage de Spon P. III.

Il faut prononcer *Eléuse* en quatre syllabes, & non pas *Eleuse* en trois; car en Grec c'est Ἐλεοῦσα, qui signifie *la Misericordieuse*, & non pas Ἔλευσα.

☞ ÉLEUSINE.

☞ ÉLEUSINE, s. f. Mere de Triptolême, selon les Argiens.

ÉLEUSINIES, s. f. & pl. Mystères de la Déesse Cérès. Cérémonies qui se pratiquoient en son honneur. *Eleusinia*. Quelques-uns disent *Eleusiniens* en notre langue : si on les appelloit en Latin & en Grec *Eleusiniana*, comment diroient-ils ? On fait ces sortes de noms féminins, parceque l'on sous-entend fêtes, ou cérémonies. Les *Eleusinies* étoient chez les Grecs les cérémonies les plus sacrées, d'où vient qu'on leur donna par excellence le nom de mystéres. On prétendoit que Cérès elle-même les avoit instituées à *Eleusis*, en mémoire de l'affection avec laquelle les Athéniens la reçurent. C'est ainsi qu'Isocrate en parle dans son Panégyrique ; mais Diodore de Sicile dit au contraire, L. V I. que ce furent les Athéniens qui instituerent les *Eleusinies*, par reconnoissance de ce que Cérès leur avoit appris à mener une vie moins rustique & moins barbare. Le même Auteur au Ier. Livre de sa Bibliothéque raconte la chose autrement. Il dit qu'une grande sécheresse ayant causé une disette affreuse dans la Grèce ; l'Egypte, qui avoit fait cette année-là même une récolte très-abondante, fit part de ses richesses aux Athéniens ; qu'Erecbthée leur apporta du blé ; qu'en reconnoissance de ce bienfait il fut créé Roi d'Athènes, & qu'il apprit aux Athéniens les mystéres, & la maniére dont l'Egypte les célébroit. Cela revient assez à ce que disent Hérodote, L. I. & Pausanias, que les Grecs avoient pris leurs Dieux & leur religion des Egyptiens. Théodoret, L. I. *Graecanicar. Affection.* écrit que ce fut Orphée, & non pas Erechthée, qui fit cet établissement, & qui institua pour Cérès ce que les Egyptiens pratiquoient pour Isis. Le Scholiaste d'Euripide sur l'Alceste fait aussi honneur de cette invention à Orphée. Ces mystéres se célébroient à *Eleusis*, & cette ville étoit si jalouse de cette gloire, que réduite aux derniéres extremités par les Athéniens, elle se rendit à eux à cette seule condition, qu'on ne lui ôteroit point les *Eleusinies*, qui passoient même pour n'être point une religion particuliére de cette ville, mais commune à tous les Grecs. Ils consistoient à imiter ce que les fables enseignoient de Cérès, ainsi qu'Arnobe, Lactance, & les autres qui en parlent, le témoignent. Il y avoit de grandes & de petites *Eleusinies*. Celles dont nous venons de rapporter l'établissement sont les grandes. Les petites furent instituées en faveur d'Hercule : car ce Héros ayant souhaité d'être initié aux premières *Eleusinies* ; & les Athéniens ne pouvant lui faire ce plaisir, parceque la loi défendoit d'y recevoir les Etrangers, & ne voulant pourtant pas lui donner un refus, instituerent de nouvelles *Eleusinies*, auxquelles il lui donnerent part. Et celles-ci furent appellées les petites *Eleusinies*. Les grandes se célébroient dans le mois Boédrônchion, qui répondoit à peu-près à notre mois d'Août ; & les petites au mois Anthesterion, qui tomboit au temps du mois de Janvier.

On ne participoit à ces mystéres que par degrés. D'abord on se purifioit, ensuite on étoit reçu aux petites *Eleusinies*, & enfin l'on étoit admis & initié aux grandes. Ceux qui n'étoient encore que des petites s'appelloient *Mystes* ; & ceux qui avoient part aux grandes, *Epoptes*, ou *Ephores* ; c'est-à-dire ; *Inspecteurs*. Il y avoit ordinairement cinq ans d'épreuves pour passer des petits mystéres aux grands. Quelquefois on se contentoit d'un an, après quoi on étoit admis à voir ce qu'il y avoit de plus secret, & tous les rits, & les cérémonies les plus cachées. C'étoit le Roi, quand il y en eut à Athènes, qui avoit soin de faire célébrer les *Eleusinies*, avec quatre adjoints qu'on lui donnoit. La fête duroit plusieurs jours. On y couroit avec des torches ardentes en main ; on y sacrifioit plusieurs victimes, non-seulement à Cérès, mais aussi à Jupiter. On faisoit des libations, & on répandoit deux vases, l'un placé à l'Orient, & l'autre du côté de l'Occident : on alloit en pompe, &, s'il est permis de parler ainsi, en procession à Eleusis, en faisant de temps en temps des pauses, où l'on chantoit des hymnes, & l'on immoloit des victimes : ce qui se pratiquoit tant en allant d'Athènes à Eleusis, qu'en revenant d'Eleusis à Athènes. Au reste, on étoit obligé à un secret inviolable, & la loi condamnoit à mort quiconque auroit osé publier les mystéres. Tertullien rapporte, dans son Livre contre les Valentiniens, la figure que l'on voyoit, & qu'il étoit si expressément défendu de divulguer. Théodoret, Arnobe & Clément Alexandrin, en parlent aussi. Ceux-ci disent que c'étoit une figure des parties d'une femme ; & celui-là de celles d'un homme. Le lendemain de la fête, le Sénat s'assembloit à Eleusis, apparemment pour examiner si tout s'étoit passé dans l'ordre. Meursius a fait un Traité sur les *Eleusinies*, où l'on trouvera le preuves de tout ceci. Le Scholiaste de Pindare, *Olymp. Od.* 9. dit que les *Eleusinies* se célébroient à l'honneur de Cérès & de Proserpine, & que le prix étoit de l'orge.

ÉLEUSIS, s. f. Nom de lieu qui est de trois syllabes. *Eleusis*. Ville maritime de l'ancienne Grèce, entre Mégare & le Pyrée, port d'Athènes sur le golfe Saronique, qui du nom de cette ville s'appelloit aussi le golfe d'*Eleusis* : c'est aujourd'hui le golfe d'Egine, ou d'Engia. *Eleusis* étoit célèbre par un temple de Cérès, & par les mystéres que l'on y célébroit tous les ans à l'honneur de cette Déesse, & qu'on nommoit *Eleusinies*. *Eleusis* n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruines qu'on nomme Leptine, & qu'on trouve sur la côte de la Livadie, vis-à-vis de l'Isle de Colouri, qui est l'ancienne Salamine. M. Spon, dans son *Voyage*, P. II. p. 279. & suivantes, donne une description exacte des restes de cette ville & de son temple, & P. III. il rapporte les inscriptions qu'il y a trouvées.

M. Corneille appelle cette ville *Eleusine*, & non pas *Eleusis*. Harpocration dit qu'elle fut ainsi nommée d'*Eleusinus*, fils de Mercure. Pausanias est de même sentiment dans ses Attiques. D'autres croient que le nom Ἔλευσις, *avénement*, lui fut donné, parceque Cérès, après avoir bien couru le monde pour chercher sa fille, aboutit enfin là, & y termina ses courses. Diodore de Sicile, L. V. dit que ce nom fut donné à cette ville pour être un monument à la postérite que le blé, & l'art de le cultiver, avoient été apportés d'ailleurs dans l'Attique.

ÉLEUTHÈRE, s. m. qui signifie Libérateur : surnom, ou épithète donné par les Grecs à Jupiter, pour leur avoir fait gagner la victoire sur Mardonius, Général des Perses, & tué 300000 hommes de son armée, & les avoir délivrés par-là du péril où ils étoient de subir le joug des Perses. *Eleutherius*. C'est aussi un nom d'homme. *S. Eleuthère*, Pape, vivoit dans le deuxiéme siécle.

ÉLEUTHÈRE, s. f. Ancienne ville de l'Isle de Crète, située dans les terres, & voisine de Gortyne. *Eleuthera*.

ÉLEUTHÈRE, s. f. Ville ou Bourg de Béotie. *Eleutherà*. Ce lieu étoit proche de Platée. Il y avoit encore une ville de ce nom dans le Pont ; une sur le Danube ; une dans la Lycie, qui avoit pris ce nom de je ne sçai quelle Nymphe qui le portoit ; & une autre dans la Mysie, appellée *Eleutherium*.

ÉLEUTHÈRE, s. m. Nom de rivière. *Eleutherus*. Fleuve de Phénicie en Syrie, qui sortoit du mont Liban, & se jettoit dans la Méditerranée. Les Auteurs ne s'accordent point sur la source de cette riviére, ni sur les pays qu'elle arrosoit, ni sur le lieu de son embouchure. Voyez le *Dict. Géograp.* de M. de la Martiniére au mot ELEUTHÉROS.

Le fleuve qui baigne les murs de Panorme, aujourd'hui Palerme en Sicile, s'appelloit aussi *Eleuthere*. Quelques-uns le prennent aujourd'hui pour Ammirasi ; Leander pour Ponte rotto ; & Cluvier pour Bajaria. Il se jette dans la mer de Toscane, à 8 milles ou deux lieues & demie de Palerme, vers l'Orient.

ÉLEUTHÉRIDE, s. f. Ville de Béotie dans le Géographe Etienne. *Eleutheris*.

☞ ÉLEUTHÉRIE, s. f. Déesse de la liberté, que les Grecs honoroient sous ce nom. Quelquefois ils disoient au pluriel, θεοὶ ἐλευθέριοι, Dieux libres, ou Dieux de la liberté.

ÉLEUTHÉRIES, s. f. & pl. Terme de Mythologie. Fêtes à l'honneur de Jupiter Libérateur ; fêtes de la Liberté. *Eleutheria*. Ces fêtes avoient pris leur nom du sur-

nom *Eleutherius*, c'est-à-dire, *Libérateur*, que portoit Jupiter, & sous lequel il avoit un temple proche de Platée, ville de Béotie. Les *Eleuthéries* ne se célébroient que tous les cinq ans par des courses de chars armés. Quelques-uns disent *Eleutheriennes* en notre langue. Le Scholiaste de Pindare, Olymp. Od. 7. dit que les *Eleutheries* se célébroient à Platée.

Ce mot vient d'*ἐλεύθερος*, *libre*.

ÉLÉUTHÉROPOLIS, s. f. Nom propre de ville. *Eleutheropolis*. Quoiqu'*Eléuthéropolis* soit une ville de la Terre Sainte, il n'en est point parlé dans l'Ecriture; ni en aucune façon sous le premier & le second temple, c'est-à-dire, jusqu'à Tite, & l'an de J. C. 70. Il faut donc qu'elle ne fût point encore bâtie. Ce nom, qui signifie *Ville libre*, lui vient, selon S. Jérôme, sur le Ch. I. d'Abdias, des peuples qui habitoient auparavant dans le lieu où elle fut bâtie, c'est-à-dire, des Horréens, dont le nom signifie *Libres*, *francs*. Cependant M. Reland a de la peine à croire que ce ne soient pas les Romains qui lui aient donné ce nom, comme c'est eux qui ont donné à d'autres villes ceux de *Nicopolis*, de *Neapolis*, &c. De plus, il remarque que l'*Eléutheropolis* n'étoit point dans les montagnes de Séir où habitoient les Horréens. Ce qui a trompé Saint Jérôme, c'est que l'Idumée dans Joseph, & dans quelques autres, se prend dans un sens fort étendu, ensorte qu'elle comprend une partie de la Judée, & qu'*Eleuthéropolis* a pû en ce sens être placée dans l'Idumée; & en effet Tite & Vespasien, après la prise de Jérusalem, attribuerent à l'Idumée une partie de la Judée, qui en prit même le nom. Ainsi il croit que les Romains en ayant fait une ville libre, ils lui donnerent ce nom, & que Saint Jérôme a bien pu être trompé par le Juif qui l'instruisoit, parceque ce sentiment est celui des anciens Rabbins, comme il paroît par l'Auteur du Livre Aruch, au mot אליות ובולים, où il cite le Bereschit Rabba, sect. 42. & rapporte la même chose que Saint Jérôme. Quoi qu'il en soit, *Eléuthéropolis* étoit dans la Judée, à l'Occident de Jérusalem, à peu-près à moitié chemin entre cette ville & la mer Mediteranée. Ce fut le siége d'un Evêque, & à ce que l'on dit la patrie de Saint Epiphane; non pas qu'il fût né dans *Eleuthéropolis* même, mais dans un bourg qui n'en étoit éloigné que de trois milles. Cédrenus, *Hist. Comp.* p. 33. & le P. Pétau sur Saint Epiphane, p. 77. ont avancé qu'*Eleuthéropolis* étoit l'ancienne Hébron; mais il paroît par l'*Onomasticon* d'Eusébe que ces deux villes étoient fort éloignées, & il marque même les chemins de l'une à l'autre. Voyez la *Palestine* de M. Reland, T. II. p. 749. & suiv.

ÉLEUTHO, s. f. Nom de Lucine, Déesse qui présidoit aux accouchemens. *Eleutho*, *Illithyia*, *Lucina*. Ce nom ne se trouve que dans Pindare, Olymp. Od. VI. où le Scholiaste de ce Poëte lui donne pour synonyme Εἰλείθυια, *Illithyia*; ce qui montre qu'*Eleutho* est la même chose que la Déesse Illithyie, qui est Lucine. Aussi Pindare n'en parle-t'il que pour marquer qu'elle présidoit aux couches. C'est Apollon, selon lui, qui l'envoie à celles d'Evane avec les Parques. Le Scholiaste remarque que ce ne fut pas seulement pour procurer à la mere un heureux enfantement; mais encore pour donner à l'enfant de nobles inclinations, & de belles qualités.

Ce mot vient d'*ἐλεύσομαι*, ou d'*ἐλεύθω*, verbe inusité, qui signifie *venir*, parceque cette Déesse étoit censée venir à propos pour secourir les femmes en couche. C'est apparemment la mesure du vers qui a forcé le Poëte à forger ce mot, & à l'employer au lieu d'*Illithyia*; car je ne sçache point qu'il fût en usage, ni qu'il se trouve ailleurs. Quoi qu'il en soit, il est heureusement formé, & *Eleutho* présida sans doute à sa production.

Au reste, nous avons dit *Eleutho*, & non pas *Eleuton*, comme les Auteurs du Moréri, parceque nous n'ajoûtons point d'*n* à la fin des noms Grecs féminins en *ω*, & que nous disons *Clio*, *Sapho*, *Erato*, *Clotho*, *Calipso*, &c. & non pas *Clion*, *Saphon*, *Clothon*, *Calipson*, &c. & si nous l'y ajoûtons quelquefois, c'est qu'alors le mot François n'est pas formé du Grec, mais d'un mot Latin différent du Grec, comme Latone, de *Latona*, & non pas de Λητώ: Didon, de *Dido*, *Didonis*, & non pas de Διδώ.

ÉLEVURE, s. f. Petite bube ou bouton qui vient sur la peau. *Tuberculum*. Les personnes sanguines sont sujettes à avoir des *élevures* sur la peau. Pour avoir bû dans un verre mal net, il lui est venu une petite *élevure* à la bouche.

E L F.

☞ ELEAGUES. *Asfachus*, *Esfacho* ou *Elfachus*. Ville de Barbarie, au Royaume de Tunis, sur la côte du golfe de Capes.

ELFED, ou ELFELT, s. m. Petite ville d'Allemagne. *Elfeldia*. Elle est du Cercle Electoral du Rhin, située sur ce fleuve dans les Etats de Mayence, à trois lieues au-dessous de cette ville.

☞ ELFSBOURG, s. m. Petite ville de Suéde, dans le Westrogotland.

E L G.

ELGÉMUHA, s. f. Petite ville du Royaume de Maroc, dans l'Afrique, située dans la Province d'Escure, sur une montagne du Grand Atlas. Marmol la décrit, T. II. L. 3. C. 73.

ELGIEMAHA, s. f. Ville ancienne d'Afrique dans la Province de Maroc propre. Marmol en a parlé, T. II. L. 3. C. 32. *Elgiemaha* étoit dans la splendeur sous le régne des Almohades.

ELGIN, s. m. Ville Episcopale de l'Ecosse septentrionale. *Elgis*, *Elgia*, *Elgium*. Elle est capitale du Comté de Murray, & située sur le golfe auquel il donne son nom. *Elgin* avoit séance au Parlement d'Ecosse, & son Evêque est suffragant de S. André. Elle est sur le bord du Lossie.

☞ ELGIUMHA, s. f. Petite ville d'Afrique, au Royaume de Fez, dans la Province d'Asgar.

☞ ELHABOR, s. m. Nom d'une étoile fixe. Voyez *Canicule*, *Chien*, *Sirius*, *Alhabor*, &c. tous ces mots signifient la même étoile.

☞ ELHAMMA, s. f. Ville d'Afrique dans la Province de Tripoli propre.

E L I.

ÉLI. Voyez ÉLY.

ÉLIANTHÈME. Voyez HÉLIANTHÈME.

ÉLIAS, s. m. Nom propre d'homme. *Elias*. Quoique nous ayons fait *Elie* en notre langue, & qu'*Elias* soit une forme Grecque & Latine, nous disons cependant plus souvent *Elias* qu'*Elie*, en parlant des Rabbins qui ont porté ce nom. *Elias* Levita dans son *Elias Thesbites*, &c. P. Souciet, *Dissert. p.* 115. *Elias* Levita parle plus formellement dans un Traité qu'il intitule *Les Chapitres d'Elie*. Id. *p.* 507. R. *Elias* après avoir expliqué, &c. Id. *Elias* Levita a montré la nouveauté des points des accens Hébreux. Ce mot est Hebreu, אליהו, *Elijahou*, & signifie *Mon Dieu est Jehovah*. Voyez la Dissert. du P. Souciet, Jésuite, sur le nom de Dieu *Jehovah*, p. 261. & suiv.

ÉLICIEN, enne. s. m. & f. Nom de peuple. *Elicus*. Judith I. 6. parle du Roi des *Eliciens*: le Grec met Elyméens au lieu d'*Eliciens*, d'où le P. Lubin conclut que les *Eliciens* étoient voisins ou habitans de l'Elymaïde. Il faudroit qu'il fût sûr qu'il n'y a point de fautes dans l'un ou l'autre texte.

ÉLIDE, s. f. Nom propre d'une ancienne contrée du Péloponèse. *Elis*. M. Corneille l'appelle *Elée*, & Maty *Elide*, ou *Elée*. *Elide* est mieux. L'*Elide* avoit l'Achaïe propre au nord, l'Arcadie au levant, & la Messenie au midi; la mer de Grèce la baignoit au couchant. C'est aujourd'hui la partie Septentrionale du Belvedère en Morée.

*Tel en l'*Elide *étonnée*,
Lançant des feux dans les airs,
Le superbe Salmonée
Crut imiter les éclairs. De Valincourt.

ÉLIDE étoit aussi la Capitale du pays dont nous venons de parler. *Elis*. On la nomme aujourd'hui Belvedère.

ÉLIDER,

ÉLIDER, v. act. Terme de Grammaire, c'est faire une élision, retrancher une lettre, la supprimer dans l'écriture, dans la prononciation, &c. *Elidere*. Nous *élidons* dans la prononciation l'*e* muet quand il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette; par exemple, nous prononçons *un'ame*, & non pas *une ame*: mais nous n'*élidons* dans l'écriture, c'est-à-dire, nous ne marquons l'apostrophe qu'au bout des monosyllabes, *je*, *ne*, *te*, *le*, *ce*, *que*, & de l'article féminin *la*. Nous écrivons, *j'ose*, je *n'ose*, & non pas *je ose*, je *ne ose*, &c. Le P. Mourgues ajoûte que la même chose s'observe pour l'article féminin *elle*, & qu'il faut écrire ell'espére. Il me permettra de n'etre pas en cela de son sentiment. On n'*élide* point l'*o* ni l'*u*. On n'*elide* l'*i* que dans la conjonction *si* placée devant *il* & *ils*; & on n'*elide* l'*a* que dans l'article *la*. Dans la Poësie on ne compte point les syllabes dont la voyelle est *élidee*; & on évite avec soin le concours des voyelles qu'on n'*élide* point: c'est ce qu'on appelle *hiatus*.

s'ÉLIDER. *Elidi*. Terme de Grammaire, Souffrir élision, être retranché. L'*e* muet *s'élide* devant l'*h* muette, tout comme devant une voyelle. On disoit aussi autrefois *élider* dans le sens propre, pour Lâcher, soustraire, faire évanouïr, faire disparoître. On dit en termes de Palais, *Elider* les efforts de sa partie. POMEY.

ÉLIE, s. m. Nom propre d'homme. *Elias*. L'Histoire d'*Elie* est décrite au 3e Liv. des Rois, Ch. XVII. & suiv. *Elie* fit descendre le feu du ciel sur ce Capitaine & sur ses gens. ROYAUM. Elisée dit au Jourdain avec assurance, où est donc le Dieu d'*Elie*? Et les eaux aussitôt se diviserent de part & d'autre, comme elles avoient fait un peu auparavant au commandement d'*Elie*. ID. Les uns disent que c'est Jean-Baptiste, les autres *Elie*, les autres Jérémie, ou quelqu'un des Prophêtes. BOUH. Pourquoi donc les Scribes disent-ils, qu'il faut qu'*Elie* vienne auparavant? A la vérité, leur répondit Jesus, *Elie* doit venir, & il rétablira tout; mais je vous dis qu'*Elie* est déja venu. ID. Nous disons *Elias* en quelques rencontres. Voyez ce mot, où vous trouverez aussi l'étymologie.

ÉLIGIBILITÉ, s. m. Terme de Droit Canonique. *Eligibilitas*, *capacitas ut eligaris*. On appelle une bulle d'*eligibilité*, une bulle que le Pape accorde à quelques personnes pour qu'ils puissent être élûs & revêtus de quelque dignité dont ils sont incapables pour de certaines raisons; par exemple, l'âge, &c. Dans plusieurs Eglises d'Allemagne, si l'on n'est pas du corps du Chapitre, on ne peut être élû Evêque sans une bulle d'*éligibilité*.

☞ **ÉLIGIBLE**, adj. m. & f. Qui peut être élû, qui a les qualités requises pour être élevé à quelque dignité. Les Cardinaux auxquels les Couronnes donnent l'exclusion d'etre Papes, ne laissent pas d'être *éligibles*; la France en a vû des exemples. Les Cardinaux de Maison Souveraine, ou promûs à la nomination de quelque Couronne, ceux qui sont originaires de France ou d'Espagne, ou de la faction de ces Couronnes, ne sont point *éligibles* pour la Papauté, suivant la politique de Rome & du Collége des Cardinaux. M. Bayle, chapitre 24. du 2e tome de ses Réponses aux questions d'un Provincial, en parlant de Ghebhard Trusches, Archevêque de Cologne, qui se maria, & se fit Protestant, afin de garder son Archevêché, dit qu'il ne pouvoit plus le conserver, parcequ'il n'auroit pas été *éligible*, s'il avoit été Protestant, ni s'il avoit été marié. Le Curé de S. Paul de Venise, élû par quelques-uns Patriarche de Constantinople, étoit soutenu par Pierre Zani, Duc de Venise; mais on lui reprochoit qu'il n'étoit que Soudiacre; encore s'étoit-il fait ordonner exprès pour être *éligible*; & qu'il demeuroit non-seulement hors du Patriarchat de Constantinople, mais de l'Empire. FLEURY, *Hist. Eccl.* C'est un terme dont on peut se servir sans scrupule, & nos Lexicographes ne sont pas excusables de l'avoir omis. Il est dans le nouveau Dictionnaire de l'Académie.

ÉLIM, s. m. Nom de lieu dans l'Arabie déserte. *Elim*. C'est le nom de la sixième station, ou du sixième camp des Israëlites dans le désert, entre Mara & Sin. Ils trouverent à *Elim* douze fontaines & soixante palmes. *Exod. XV.* 25. *Nomb. XXXIII.* 9. Postel croyoit que c'est le lieu que l'on appelle à présent Belba, ou Belbes. Isaïe XV. 8. fait mention d'un puits, ou d'une fontaine d'*Elim*; il ne paroit pas que ce soit un autre lieu que celui-ci. P. LUBIN.

ÉLIMER. Terme de Fauconnerie, qui signifie, Purger, & mettre un oiseau en état de voler au sortir de la mue.

☞ s'ÉLIMER, S'user à force d'être porté. Cette étoffe s'est *élimée*. Mes chemises sont toutes *élimées*.

ÉLIMÉ, ÉE. part. & adj. Le peuple dit linge *élimé*; pour dire, linge usé à demi, qui n'est plus guere de service.

ÉLINGUE, s. m. Terme de Marine. C'est une corde avec un nœud coulant à chaque bout, qui sert à entourer les fardeaux pour les mettre dedans, & dehors le vaisseau. *Elingue à patte*, est une *élingue* qui, au lieu d'avoir deux nœuds coulans, a deux pattes de fer pour enlever du fond de cale les futailles pleines.

ÉLINGUE, s. f. Fronde sans bourse. MÉN.

ÉLINGUET, s. m. Terme de Marine. C'est un bois de moyenne grosseur, & long d'environ deux pieds, qui tourne horisontalement sur le pont du vaisseau, dont l'usage est d'arreter le cabestan, ou l'empêcher de virer. *Elinguet* se dit encore d'une piéce de bois droite, qui sert aux virevaux ce que les premiers *elinguets* servent aux cabestans. On l'appelle aussi languette.

ÉLIRE, v. act. *J'elis*, *j'elus*, *j'ai élu*, *J'elirai*, *que j'élise*. Préférer, choisir quelqu'un pour lui donner quelque honneur, quelque charge, quelque emploi. *Eligere*. La Noblesse de France *elut* pour Roi, du consentement du Pape Zacharie, en la place de Childeric III. Pepin qui étoit Maire du Palais. MÉZ.

On dit, *Elire* sa sépulture; pour dire, Marquer le lieu où l'on veut etre enterré après sa mort.

ÉLIRE, se dit en termes d'Ecriture-Sainte & de Théologie, dans le même sens qu'*élection* & *élû*, à l'égard de Dieu qui choisit des personnes pour la grace & pour la gloire. Dieu a *élu* de toute éternité ceux qu'il a prédestinés.

En termes de Pratique, on dit, *Elire* domicile; pour dire, Marquer ou assigner un lieu connu & certain, où on puisse donner les assignations nécessaires en exécution d'un contrat qu'on passe. On dit aussi, qu'une Adjudication a été faite à un tel Procureur, ou pour son ami *élû*, ou à *élire*.

ÉLIRE, se dit en particulier des osiers, lorsqu'on fait choix de ceux qui peuvent servir chacun selon leur usage. *Elire* des osiers. LIGER.

ÉLÛ, ÛE. part. pass. *Electus*.

ÉLISABETH, s. f. *Elisabeth*, *Elisabetha*. Sainte *Elisabeth* étoit cousine de la Sainte Vierge. *Elisabeth* Reine d'Angleterre a persécuté les Catholiques de ce Royaume.

> *Car enfin, je l'avoue, & veux bien vous le dire,*
> *La sage* Elisabeth, *la gloire de l'Empire,*
> *Dont l'esprit surpassa les merveilleux attraits,*
> *(Les morts ne flatent pas) ne vous valut jamais.*

Ce nom a souffert diverses altérations en François. On a dit non-seulement *Isabeau*, mais *Isabelle*; *Babet*, *Babeau*, *Babon*, *Elisse*, *Belon*, & peut-etre d'autres que j'ignore.... *Glossaire Bourguignon au mot Izaibea*.

Ce mot est formé de deux mots Hebreux, qui veulent dire, *Dieu du serment*. Nous en avons formé *Isabelle*, *Isabeau*, & *Babet* diminutif. On ne dit pas néanmoins ces noms indifféremment. *Babet* ne se donne qu'à une Enfant. On ne dira point *Isabelle*, ou *Isabeau*, Reine d'Angleterre, mais *Elisabeth*; Sainte *Isabelle*, ou sainte *Isabeau*, Reine de Portugal, mais sainte *Elisabeth*, &c. Au contraire, il y a des Princesses qu'il faut appeller *Isabelle*, & d'autres *Isabeau*, & non point *Elisabeth*. C'est l'usage. Voyez ces noms. On écrit aussi *Elisabeth* en François, parcequ'on prononce ainsi. Le Cap d'*Elisabeth*, *Elisabetha Promontorium*. C'est un cap ou promontoire dans les terres Arctiques, à

l'entrée du détroit de Hudson, du côté du nord, vis-à-vis de l'Estotilande. C'est les Anglois qui lui ont donné ce nom, à l'honneur de la Reine *Elisabeth*. MATY.

☞ Religieuses de Sainte ELISABETH. Quelques Religieuses du Tiers Ordre de S. François prennent ce nom, parceque Sainte *Elisabeth* de Hongrie, veuve du Landgrave de Thuringe, a été la première Tierciaire de cet Ordre, qui ait fait des vœux solemnels. C'est une espèce de quatrième Ordre de S. François. Voyez FRANÇOIS.

L'Isle d'*Elisabeth*, que les Anglois appellent *Elisabeths* Eyland, *Elisabetha insula*, est une Isle du détroit de Magellan, dans l'Amérique méridionale. On la trouve dans la baie de S. Nicolas, entre l'Iste de S. Barthelemi, & la ville de S. Philippe. Elle est à 32 deg. de latitude Sud.

☞ ÉLISANT, s. m. Qui élit, qui a pouvoir d'élire. Lorsque le Conclave ne peut réussir par le scrutin à l'élection d'un Pape, on se sert de la voix du Compromis, & tout le Collége donne pouvoir à trois Cardinaux d'en choisir un; & ces trois Cardinaux s'appellent *Elisans*. Sous la premiere race de nos Rois les Evêques se faisoient par élection du Clergé en présence des laïcs. Les Rois dans la suite se sont peu à peu attribués le pouvoir de nommer les Evêques. Les élections subsistoient pourtant encore au commencement de la troisième race, pourvû que l'Elû agréât au Roi; mais il arrivoit souvent des contestations entre les brigues des *Elisans*, dit Mézeray en la vie de Philippe Auguste. Amelot De la Houssaye dit dans sa Traduction du Traité des Bénéfices, que les *Elisans* manquoient souvent à leur devoir.

☞ ÉLISANTE, s. f. Terme en usage dans l'Ordre des Calvairiennes. *Eligens, Electrix.* Quand on tient un Chapitre général dans cette Congrégation, chaque Couvent fournit deux suffrages, l'un donné par la Prieure & l'autre par une Religieuse choisie pour cela par la Communauté, & qu'on nomme *Elisante*.

ÉLISÉE, s. & adj. L'*Elisée*, ou plus communément les Champs Elisées, ou les Champs Elisiens. *Elisium, Elisii, Elisii Campi.* Terme de Mythologie. C'étoit dans la Théologie des Anciens un lieu dans les Enfers plein de campagnes, de prairies, de bois agréables, où alloient après leur mort les ames des gens de bien. Orphée, Hercule, Enée, descendirent aux champs *Elisées*. Virgile, L. VI. v. 638. & suiv. & Tibulle, L. I. Eleg. 3. ont fait des descriptions des champs *Elisées*.

Les pures amitiés & les chastes souhaits
*Passent dans l'*Elisée*, & n'y meurent jamais :*
Ces charmes innocens, où la vertu s'éleve,
S'ébauchent dans la vie, & la mort les acheve. BRÉBEUF.

Quelques Auteurs croient que cette fable vient des Phéniciens, parcequ'ils prétendent que ce nom *Elisée* vient du Phénicien עַץ, *ajaz*, ou עִיץ, *ajats*, ou עלס, *alas*, qui signifie *se rejouir*, *être dans la joie*; que l'*a* s'est changé en *e*, comme en beaucoup d'autres noms; ainsi on a dit *Enakim* pour *Anakim*. Ainsi les champs *Elisees*, signifie la même chose que lieu de plaisir, *locos lætos, sedesque beatas*, comme Virgile les appelle. D'autres disent que ce mot vient du Grec λύω, *solvo*, je delivre, je dégage, parceque c'est le lieu où vont les ames après qu'elles sont délivrées, dégagées des liens du corps après la mort. Beroald & Hornius, *Hist. Philos. L. III. C.* 2. croient que ce lieu a pris son nom d'Eliza, qui fut un des premiers qui vinrent en Grèce après le deluge, & qui fut l'Auteur & le Pere des Etoliens. Rudbecks soutient que c'étoit la Suède, où étoient les champs *Elisées*. Voyez ACHÉRON.

Voyez sur les champs *Elisées* le Traité de Jacques Windet, *De Vitâ functorum statu*.

Il y avoit aussi en Béotie, Province de l'ancienne Grèce, un lieu, ou une campagne, qu'on appelloit *Champs Elisées*; & il y a proche de Paris, à côté du Cours, des allées d'arbres, qui font une promenade fort agréable, qu'on nomme les *Champs Elisées*, par allusion & par comparaison aux *Champs Elisées* des Anciens.

ÉLISIEN, adj. Qui ne se dit que dans cette phrase, Les *Champs Elisiens*, *Elisii Campi*. Voyez ELISÉE.

ÉLISION, s. f. Terme de Grammaire, qui se dit du retranchement d'une lettre de quelque mot. *Elisio.* En François il se fait des *élisions* de l'*e* féminin, quand il est suivi d'un mot qui commence par une voyelle, ou une *h* non aspirée, comme *le homme*, *cette espérance*, on prononce *l'homme*, *cett'espérance*. L'*a* ne se retranche que dans l'article & dans le pronom *la*; comme, *l'ame*, *je l'aime*. L'*i* ne se perd ou ne souffre *élision* que dans la particule *si*, devant *il* & *ils*, *s'il* vient. L'*élision* se marque par une apostrophe. Voyez ci-dessus ce que nous avons marqué dans l'article *Elider*. Les Poëtes Latins faisoient *élision* de toutes les voyelles, & de l'*m* finale. Les Italiens font aussi de fréquentes *élisions*.

On fait aussi *élision* de l'*i* dans la conjonction *si*, lorsqu'elle est suivie d'un autre *i*, comme du pronom *il* ou *ils*. On dit *s'il*, *s'ils*, & non pas *si il*, *si ils*; mais on ne fait point *élision* de *si* avant les autres voyelles. Cette *élision* se faisoit autrefois. On disoit, *s'elle*, pour *si elle*, & *s'on*, pour *si on*, surtout en vers.

Dessus un mot un'heure je m'arrête,
S'on parle à moi, je répons de la tête.

ÉLISSE, s. f. Nom de femme & de Déesse. *Elissa.* C'étoit une Tyrienne, que quelques-uns croient être la même que Didon, dit Velleius Paterculus dans son I. Livre. Les Phéniciens disoient que cette *Elisse* avoit bâti Carthage, & elle y fut honorée comme une Déesse.

Ce nom, selon Vossius, *De Idolol. L. I. C.* 32. *p.* 224. est Phénicien, אלישה, & signifie *l'Agneau de mon Dieu*; ou est le même que celui du Prophète Elisée, אלישע, qui veut dire, *Salut de Dieu*, ou *Dieu Sauvant*.

ÉLISSO, s. m. Nom d'une petite Isle du détroit d'Egine. *Elensa.* Voyez ELEUSE.

ÉLITE, s. f. Choix; ce qu'il y a de meilleur en chaque chose. *Delectus, optio, flos, prærogativa.* Je ne veux point de sa marchandise, après qu'un autre en a eu l'*élite*. On dit aussi, l'*élite* de la jeunesse, l'*élite* de l'armée. Il le vint trouver avec l'*élite* des troupes. ABLANC. Il fit une sortie avec l'*elite* des Soldats. DU RIER. Il n'y avoit que des gens d'*elite* en cette Assemblée, des gens de mérite & de considération. On dit, Faire l'*elite*; pour dire, Choisir ce qu'il y a de meilleur.

☞ ÉLITER, v. act. Prendre le meilleur d'une chose. Il ne se dit guère que par les petites Marchandes des Halles de Paris. Vous *elitez* ma marchandise.

ÉLITROÏDE, s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit de l'une des trois tuniques propres des testicules. *Elitroïdes.* La seconde des tuniques propres des testicules est l'*élitroïde*: elle ressemble à une gaine, ce qui la fait nommer vaginale: elle est formée par la dilatation de la production du peritoine: elle a la superficie interne égale & polie, & l'externe rude & inégale; ce qui la rend fort adhérente à la premiere des propres qui est l'éritroïde. DIONIS.

Ce mot vient de ἔλυτρον, *Vagina*, une gaine; & de εἶδος, *species, forma*; *Elitroïde*, qui a la forme d'une gaine. Il faudroit écrire *Elytroïde*, mais nous imitons les Anatomistes.

ÉLIUS, ou plutôt ÆLIUS, ÆLIA. Nom propre d'une famille Romaine. *Ælius, Ælia gens.* La famille *Ælia* étoit grande & partagée en sept ou huit branches. Elle étoit plébéienne, mais fort ancienne, & illustrée par les plus grandes charges. Les Antonins étoient de la famille *Ælia*, d'où vient qu'ils portent le nom d'ÆLIUS sur leur médailles. T. ΑΙΛΙΟϹ ΚΑΙϹΑΡ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟϹ. Et T. ÆLIUS CÆSAR ANTONINUS. Et IMP. T. ÆL. CÆS. HADRIANI AVG. F. HADR. ANTONINUS PONT. TR. P. COS. &c. Voyez Mezzabarba, p. 191. Ceux qui disent *Eliens* & les *Eliens* confondent *Ælius* & *Ælianus*, & appellent l'Historien Elien, les deux Tyrans Elien & Elianus Pomponius, & ceux de la famille *Ælia*, du même nom. Les noms sont néanmoins fort differens. Il faut dire, Un *Ælius*, Les

Ælius,

Ælius, & non pas les *Eliens*. C'est ainsi que nos Antiquaires & nos Médaillistes en usent. Un L. *Ælius* est rare en or.

ÉLIXATION, s. f. Terme de Pharmacie. Coction des médicamens faite dans quelque liqueur. *Elixatio*. On emploie ordinairement l'eau de fontaine ou de rivière aux *élixations*; mais on y emploie aussi quelquefois le lait, le petit lait, le vin, la bière, ou quelque autre sorte de liqueur : la décoction est une *élixation*. L'*élixation* la plus ordinaire se fait pour communiquer à ces liqueurs la vertu des médicamens. On la fait aussi pour ôter la crudité des parties des animaux, ou des plantes, & pour les attendrir; ou pour ôter aux médicamens & aux alimens quelque mauvais goût, ou quelque mauvaise qualité, ou pour en séparer les terrestréités, & les parties grossières, ou pour quelque autre intention.

Ce mot vient du Latin, *lixare*, cuire, ou faire bouillir dans l'eau.

ÉLIXIR, s. m. Terme de Médecine. C'est une liqueur spiritueuse destinée à des usages internes, contenant la plus pure substance des mixtes choisis, qu'on lui a communiquée par infusion & macération. *Elixirium*, *Enchyloma*. Les esprits tirés des végétaux, ou leurs eaux spiritueuses, sont d'ordinaire la base des *élixirs*, & les menstrues dont on se sert pour dissoudre & retenir la vraie essence des médicamens qui entrent dans leur composition. L'esprit de vin est l'*élixir*, le menstrue le plus commode de tous. L'*élixir* approche beaucoup de la nature des teintures. Les Charlatans abusent beaucoup de ce nom, & le donnent à plusieurs simples extraits, pour vendre plus cher leurs drogues. On l'appelle autrement *quinte-essence*.

Ménage tient que ce mot vient de l'Arabe *elexir*, qui signifie proprement *fraction*, à cause que l'*elixir* a la force de rompre les maladies, & les impuretés des métaux, qui en sont comme les maladies. D'autres le dérivent avec plus d'apparence de l'Arabe *alecsiro*, qui signifie une extraction artificielle de quelque essence. D'autres veulent qu'il vienne du Grec ἔλαιον, *huile*, & εἴρω, *tirer*, comme une extraction d'huile, qui est la partie essentielle des mixtes. D'autres du verbe Grec ἀλέξειν, *secourir*, à cause du grand secours qu'on reçoit des *élixirs*. D'autres enfin de ἕλκω, *tirer*. Il y en a qui appellent *élixir*, une prétendue poudre qui convertit les métaux en or, qu'on appelle *poudre de projection*.

Élixir de Propriété, *Elixirium proprietatis*, est un remède inventé par Paracelse, composé d'aloès, de myrrhe & de safran, dont on tire la teinture par le moyen de l'esprit de soufre. Quelques-uns y ajoûtent l'esprit de vin. Crollius veut que cet *élixir* soit le baume des Anciens; & qu'il contienne toutes les vertus du baume naturel. Il fortifie le cœur & l'estomac; il aide à la digestion; il purifie le sang, & il provoque les sueurs. On prépare plusieurs autres sortes d'*élixirs*. M. Harris, de la Société des Médecins de Londres, dans son Traité des maladies aiguës des enfans, dit que l'*élixir* doux se fait mieux par une infusion froide, qu'au fourneau.

Élixir, en termes de Philosophie hermétique, c'est la pierre philosophale. Quelques Sages l'appellent la force forte de toute force; & d'autres, *élixir* parfait au rouge, quand l'ouvrage est parfait : ces noms lui ont été donnés à cause de la force surprenante que lui attribuent les Sages. *Elixir* parfait au blanc, c'est l'ouvrage de la pierre projetté sur un métal imparfait fondu, qu'il convertit en argent, lui donnant le poids de l'or.

Élixir, se dit figurément de ce qu'il y a de plus subtil, ou de plus ingénieux, de plus excellent dans les Arts, ou les ouvrages d'esprit. *Pars præstantissima, subtilissima, flos, lumen, lux*. L'*élixir* de la Philosophie. Cet homme a beaucoup de collections, qui sont l'*élixir* de tous les bons Auteurs, qu'il a lûs fort exactement. L'expérience a fait voir que les Auteurs, dont on a prétendu tirer le pur esprit, comme un *élixir*, ne plaisent point au goût. De Vign. Marv.

☞ ÉLIXIVIATION, s. f. *Elixiviatio*. Opération par laquelle on fait une lessive de la cendre ou de la chaux des mixtes, en les faisant bouillir dans de l'eau, ou versant de l'eau bouillante par-dessus, pour dissoudre & tirer le sel fixe qu'elle contient. Après que l'*élixiviation* est faite, on filtre la dissolution, & on l'évapore jusqu'à siccité. Ce mot vient du Latin *lixivium*, lessive. Col de Villars.

☞ ÉLIZER une pièce de drap. C'est la tirer par ses lisières ou par sa largeur, pour la mieux étendre. On dit plus ordinairement *Liser*.

E L L.

ELL, ou ELLE, s. m. Ancien Bourg de la Basse Alsace. *Hellum*, *Helellus*, *Elcebus*. Il est sur la rivière d'Ille qui lui a donné son nom, environ à un mille de Benefeld. Voyez Cluvier, & Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 243.

ELLE, s. f. Rivière de France qui arrose Quimperlay, ville de la Basse-Bretagne en France.

ELLE. Pronom relatif de la troisième personne au féminin, dont le masculin est *lui*. C'est un différend à juger entre lui & *elle*. *Elle* est belle, *elle* a raison. Qui est-*elle* ? Je ne veux point avoir à faire à *elle*. Puisque ces seules actions font connoître ce que nous sommes, attendez donc au moins à juger de mon cœur par *elles*. Il y a de bons Auteurs qui écrivent toujours *ell'*a, *ell'*est, &c. avec une apostrophe. Ce n'est pas l'usage de Paris. On écrit *elle* a, *elle* est, &c.

☞ Elle. Quelquefois on interpose élégamment quelques mots entre ce pronom & le verbe. *Elle*, sans s'embarrasser des suites, prend le parti de… ✱. Fr.

ELLEBOGEN, s. m. Nom propre de ville. *Elboga*, *Lecta*. Elle est dans la Bohême, capitale d'un cercle qui porte son nom, & située sur la rivière d'Egra, cinq lieues au-dessous de la ville de ce nom. *Ellebogen* est fortifié & défendu d'une bonne citadelle. Maty. On dit aussi *Elubogen*, & il s'appelle encore Loket, mot corrompu du Latin *Lecta*.

ELLÉBORE, s. m. Plante médicinale. *Ellébore noir*, *Ellébore blanc*; différence qui a d'abord été tirée de la couleur des racines; mais à présent ce qui a paru être espèce, forme un genre, & l'on n'a point égard aux racines pour le caractériser. L'un & l'autre de ces genres porte en Latin aujourd'hui deux noms différens, qui servent à les mieux distinguer.

L'*Ellébore noir*, *Helleborus*, *Elleborus*, *Helleborum*, ou *Melampodium*, a ses racines composées de plusieurs filamens droits, garnis à leurs extrémités de quelques fibres. Elles sont brunes d'abord, & noires lorsqu'elles se dessèchent. De ces racines naissent des feuilles découpées en main ouverte, assez amples, teintes d'un verd foncé en dessus, plus pâles en dessous, un peu épaisses & charnues, dentelées sur leurs bords, & portées par des queues verdâtres, charnues, & hautes de quatre à cinq pouces au plus. Ces racines poussent aussi de petites tiges simples & basses, de même que les queues des feuilles : elles portent à leur extrémité une ou deux fleurs, qui paroissent au premier printemps : ces fleurs sont composées de quelques cornets verdâtres rangés autour d'un pistile, qui est environné d'un nombre considérable d'étamines courtes, blanchâtres, à sommets jaunâtres. Le calice, qu'on a pris pour la fleur, est à cinq feuilles assez grandes, de couleur de rose, ou blanchâtre. Le pistile devient un fruit composé de quelques gaines verdâtres, terminées par une corne, & qui renferment plusieurs semences arrondies & noires. Cet *Ellébore* est nommé *Helleborus niger flore roseo*, *C. B.* Et on le distingue fort aisément d'une autre espèce qui se trouve dans les montagnes, & qu'on cultive dans les jardins : elle a le calice de ses fleurs verdâtre : d'ailleurs les tiges qui portent les fleurs sont branchues, & chargées de feuilles beaucoup plus petites, plus minces, d'un verd plus gai que dans la précédente. Celle-ci est connue sous le nom d'*Helleborus niger*, *hortensis*, *flore viridi*, *C. B.* M. Tournefort a trouvé au pied du Mont Olympe une troisième espèce d'*Ellébore* qui approche de cette derniere; mais les tiges en sont beaucoup plus hautes, & les feuilles bien plus grandes. Pierre Belon l'y avoit aussi observé. Ce dernier

nier *Ellébore* a paru à M. Tournefort plus violent que celui que nous employons en France ; il a jetté dans le délire ceux à qui il en a fait prendre. Cet effet lui fit croire d'abord que ce pourroit être l'*Ellébore* de Dioscoride, *Helleborus niger*, *Orientalis*, *amplissimo folio*, *caule prealto*, *flore purpurascente Cor. Inst. R. Herb.* L'*Ellebore* noir purge fortement ; il est febrifuge. On ne le fait presque jamais prendre seul ; on le joint ordinairement à d'autres purgatifs, & même à quelques remédes altérans, qu'on lui donne comme des correctifs. On recommande son usage dans la folie, dans la manie, dans les vertiges, & contre les maladies de la peau.

Le pied de grison, *Helleborus niger*, *fœtidus*, *C. B.* est encore une autre espéce d'*Ellebore noir*. Cette plante est très-commune à la campagne dans plusieurs endroits du Royaume. On la reconnoît aisément, parceque sa tige s'éléve à la hauteur d'un pied & demi, qu'elle est garnie jusques vers son milieu de beaucoup de feuilles épaisses, fermes, découpées en main ouverte, à lobes étroits, teints d'un verd foncé, & lavés quelquefois d'un peu de pourpre. Ses queues sont longues de demi-pied, & partent de la tige, qui se divise ensuite en une infinité de branches d'un verd blanchâtre, soutenues par une feuille ou écaille blanchâtre, & terminées ordinairement par une fleur composée de quatre à cinq petits cornets verdâtres. Son calice est à cinq feuilles verdâtres, teintes de pourpre sur son bord, & fermées en partie tant que les cornets & les étamines subsistent, étendues lorsque le pistile grossit ; & il devient un fruit à trois gaines qui contiennent plusieurs semences. Les racines de cet *Ellebore* sont employées à la campagne pour faire des setons aux animaux domestiques ; ses feuilles servent aussi à résoudre les tumeurs dures qui arrivent à ces animaux, lorsqu'ils ont eu une mauvaise nourriture.

L'*Ellébore blanc*, autrefois appellée *Helleborus albus*, *Helleborum album*, est maintenant nommé *Veratrum*, pour le distinguer de l'*Ellébore noir*, plante avec laquelle il n'a pas un rapport essentiel, à moins qu'on n'ait égard à la convenance de vertu. Ses racines sont longues, filamenteuses, blanchâtres, & sortent d'un tubercule charnu. Ses feuilles sont grandes, entiéres, de la figure de celles du Plantin, ou plutôt de la grande Gentiane ; mais plus minces, plus plissées, & d'un verd plus gai. Ses tiges sont hautes de deux à trois pieds, arrondies, enveloppées par la base des feuilles, & branchues dès leur milieu : chaque branche est accompagnée d'une petite feuille fort étroite, & est chargée, aussi-bien que la tige, d'un nombre considérable de fleurs, qui sont disposées en épi, & composées chacune de six petites pétales arrondies, du milieu desquelles s'éléve un pistile composé de trois gaines qui renferment ordinairement quelques semences de la grosseur à peu-près & de la figure d'un grain de froment, mais bordées d'un petit feuillet membraneux : la couleur de ces fleurs est verte dans l'espéce qu'on nomme *Veratrum flore subviridi. Inst. R. Herb.* ou *Helleborus albus*, *flore subviridi*, *C. B. Pin.* Elle est d'un rouge très-brun dans celle qu'on appelle *Veratrum flore atro rubente. Inst. R. Herb.* ou *Helleborus albus*, *flore atro rubente*, *C. B. Pin.* Cette espéce est la plus rare : la premiére est commune dans les montagnes & dans les Alpes. Ses racines purgent très-violemment ; elles font aussi beaucoup éternuer. On se sert de ses filamens pour des setons que l'on veut entretenir long-temps ; & c'est aux animaux qui ont le cuir dur ausquels il convient de les employer. L'*Ellébore* se tiroit autrefois de l'Isle d'Anticyre : on s'en servoit dans la folie, dans la rage, & dans d'autres maladies semblables ; d'où est venu le proverbe des Anciens, *naviget Anticyras*, contre ceux qui sont accusés de folie. On ne le donne plus à présent par la bouche, parcequ'il purge trop violemment par haut & par bas ; qu'il trouble toutes les parties intérieures, & qu'il cause des convulsions, & suuvent la mort. Voyez les *Elémens de Botanique.*

Ce mot vient des mots Grecs, ἑλεῖν, *tuer*, & βορὰ, *mangeaille*, parcequ'on a autrefois prétendu que cette plante étoit un poison, & qu'elle tuoit tous ceux qui en mangeoient. L'*Ellebore noir* a aussi été appellé *melampodium*, à cause d'un Pasteur nommé *Melampus*, qui le premier s'en servit pour purger & guérir les filles de Prœtus qui couroient sur lui étant enragées. Vossius, *De Idol. L. V. C.* 21. & 24. parle de l'*Ellébore* & de ses vertus, selon les Anciens.

On dit proverbialement, qu'un homme a besoin de deux grains d'*ellebore* ; pour dire, qu'il est fou ; parcequ'on se servoit autrefois d'*ellebore* pour guérir la folie.

ELLÉBORINE, s. f. *Helleborine.* Genre de plante dont la fleur est composée de six pétales inégales, cinq desquelles sont disposées en rond, & la sixieme, qui est pliée en gouttiére, occupe à peu-près le milieu. La partie postérieure de cette fleur devient un fruit à trois faces qui sont en dedans, & qui ne représente pas mal une lanterne à trois côtés, dans les rénures desquelles sont enchassés des panneaux : chaque panneau est revêtu en dedans d'une bande veloutée, formée par l'amas de plusieurs semences semblables à de la sciure de bois. Voyez *Elém. de Botan.* 344. Elles sont quelquefois de couleur d'herbe, & quelquefois d'un pourpre foncé. Sa semence est fort petite, & semblable à de la sciure de bois, comme on le vient de dire. En Latin *helleborine latifolia montana.* Il y a d'autres espéces d'*elleborine*.

On distingue cette plante de l'*Ophis*, par sa fleur, qui n'a point d'éperons, & par sa racine fibrée : ainsi c'est la conformation de la fleur qui fait distinguer cette plante de l'*Ophis* : plusieurs espéces d'*elleborine* ont leurs feuilles semblables en quelque maniére à celles de l'*ellébore* blanc, d'où vient le nom générique d'*Elléborine*.

☞ ELLÉBORINÉ, ÉE. adj. Terme de Médecine. Mêlé d'ellébore, préparé avec de l'ellébore. *Elleboro infectus*, *mixtus.* Une teinture d'Hiéra *elléborinée*. Ac. des Scienc. 1704. *pag.* 22. Le meilleur purgatif pour lex femmes & les filles, qui ne sont pas reglées, est l'Hiéra *elléborinée*, ou seule, ou mêlée, ou en teinture. Id. *p.* 23.

ELLEHOLM, ou ELCHOLM, s. m. Petite ville de Suéde, dans la Province de Bleking, en Sudgothie, près de la côte, à neuf lieues de Christianstad vers le levant. *Eleholmia.* Maty.

ELLENBOGEN. } Voyez { MALMUYEN.
ELLEND. } Voyez { ÉLAN.
ELLÉNISME. } Voyez { HELLÉNISME.

ELLERENA, s. f. Bourg de l'Estramadoure d'Espagne ; vers les confins de l'Andalousie, à treize lieues de Mérida, tirant vers Cordoue. Maty. *Ellerena*, *Hellerena*, anciennement *Castra vetera.*

ELLIPSE, s. f. *Ellipsis.* Terme de Géométrie. C'est une ligne courbe continue & réguliére, qui renferme un espace plus long que large, sur la longueur duquel il y a deux points également éloignés des deux extrémités de la longueur, desquels tirant, à un point pris à la volonté sur l'*ellipse*, deux lignes droites, la somme de cex deux lignes droites est égale à la même longueur. En prenant l'*ellipse*, comme les Géométres le font souvent, pour l'espace même contenu & renfermé par cette ligne courbe, l'*ellipse* est une figure contenue sous une seule ligne, qui est oblongue, & qui a deux diamétres inégaux. Le grand axe de l'*ellipse* est la ligne droite qui représente la longueur de l'espace que l'*ellipse* renferme. Le petit axe de l'*ellipse* est une ligne droite qui représente la largeur de l'espace que l'*ellipse* renferme : ces deux axes se coupent toujours à angles droits, & également. Le centre de l'*ellipse* est le point où les deux axes s'entrecoupent. Les deux axes sont les deux plus grands diamétres de l'*ellipse*. Mais elle a une infinité de diamétres differens. Il faut ajoûter que sur le grand axe de l'*ellipse* sont marqués deux points, tous deux également éloignés des deux extrémités de cet axe : on les appelle *foyers*. Or tirant de ces points deux lignes droites à la circonférence de l'*ellipse*, ces deux lignes prises ensemble sont égales au grand axe. ☞ Les rayons qui partent de l'un des foyers, & vont frapper la circonférence concave de la courbe, sous quelque

que angle que ce soit, se réfléchissent tous dans l'autre foyer, & s'y réunissent; ou si l'on veut avoir une propriété des foyers de l'*ellipse*, indépendamment de la réunion des rayons, deux lignes tirées des deux foyers à un même point de la circonférence de l'*ellipse*, sont toujours égales, prises ensemble, au grand axe de la courbe. Ac. d. Sc. 1703. *Hist. p.* 68. Képler a changé en *ellipses* les anciens cercles du mouvement des planettes: & M. Cassini a changé l'*ellipse* de Képler, qui étoit la commune, en une nouvelle *ellipse*, où au lieu de la somme des lignes tirées des foyers, c'étoit leur produit qui étoit toujours égal à celui des deux parties du grand axe, déterminées par un foyer. Cette *ellipse* répond mieux aux observations célestes, si quelque courbe réguliere y répond exactement. Ibid. Le cercle, la parabole, l'hyperbole ne sont que des *ellipses* différemment conditionnées, comme on le dira en leur place.

☞ Au mot Compas nous avons donné la description d'un compas ou instrument propre à tracer des *ellipses* & toutes sortes d'ovales.

L'*ellipse* se nomme aussi *ovale mathématique*, qui est différente de l'ovale commune. L'ovale mathématique ne participe aucunement du cercle. Elle se décrit par la section du cône, lorsqu'on le coupe par un plan incliné sur son axe entre le côté du cône & sa parabole. Ainsi l'*ellipse* est une section conique.

Le mot *ellipse* est Grec, ἔλλειψις, & signifie *retranchement*, *défaillance*, défaut: les premiers Géométres Grecs l'ont ainsi appellée, parcequ'elle a entre autres cette propriété, que les rectangles, que l'on compare en grandeur au quarré des ordonnées, étant appliqués au paramétre, & ayant pour hauteur les parties du diamétre faites par les ordonnées, sont tous défaillants d'un rectangle semblable.

Depuis M. Descartes on a beaucoup travaillé sur les sections coniques, la parabole, l'*ellipse*, &c.

Le centre d'une *ellipse* est le point où ses deux axes s'entrecoupent. Pour décrire un *ellipse* ou ovale sur terre, les ouvriers plantent deux clous aux deux endroits qu'ils prennent pour les deux foyers, & y attachent les deux bouts d'une corde de la longueur du plus grand axe de leur *ellipse*; ensuite avec un clou ou cheville mobile, ils étendent cette corde, & la font mouvoir à l'entour de deux clous qui la tiennent aux deux foyers: ce mouvement décrit l'*ellipse*. On a aussi trouvé d'autres méthodes ou instrumens pour décrire les *ellipses*, tant sur le terrain que sur le papier. Voyez le livre de Schooten *De organica sectionum conicarum in plano descriptione*, *p.* 8. &c. ses *Exercitationes Mathematicæ*, &c. Le P. Hoste, dans sa *Theorie de la construction des Vaisseaux*, a traité des *ellipses*, & de la maniére de les réduire. On a besoin d'*ellipses* dans la pratique de la plûpart des Arts.

Ellipse, s. f. Terme de Grammaire. C'est une façon de parler figurée, par laquelle on retranche quelque terme du discours, qui est sousentendu. Ce mot signifie un vuide dans l'expression, ou une omission. Cela arrive lorsqu'une passion violente ne permet pas de dire tout ce que l'on sent. La langue est trop lente pour suivre la rapidité des mouvemens de l'ame. Ainsi on ne profére que des paroles interrompues, qui marquent mieux la violence de la passion, qu'un discours suivi. Lambert Bos a fait un Traité des *ellipses* Grecques, qu'il réduit à des régles.

☞ ELLIPSOÏDE, s. f. Terme de Géométrie & d'Analyse. *Ellipsois.* Quelques Mathématiciens donnent ce nom aux ellipses infinies, dont la définition est l'équation $ay^{m+n} = bx^m(a-x)^n$, quand *m* est plus grande que 1, & *n* que 1. Wolphius. L'*ellipsoïde* est une figure approchante de l'ellipse. L'*ellipsoïde* de la terre ne différe pas beaucoup du globe. Maupertuis.

ELLIPTIQUE, adj. Qui tient de l'ellipse. *Ellipticus.* Képler & quelques autres ont avancé que l'orbite des Planettes n'est pas circulaire, mais *elliptique*. M. Bouillaud a soutenu la même hypothèse, & M. Cassini l'a mise dans un nouveau jour, comme on le peut voir dans le *Dictionnaire* de M. Ozanam, pag. 436. ☞ L'hypothèse *elliptique* simple est celle qui fait mouvoir une planette autour d'une ellipse, dont les foyers sont tels que la plus grande & la plus petite distance de cette planette au foyer où est placé le soleil, soit dans le rapport des distances observées, on trouve que supposant son mouvement uniforme autour de l'autre foyer, à l'égard duquel elle semble décrire des arcs égaux en temps égaux, l'inégalité de son mouvement apparent à l'égard du soleil se distribue en deux parties à peu-près égales, proportionnées à leur distance, dont l'une est apparente, & l'autre réelle. Cette hypothèse s'appelle *elliptique* simple, tant par la facilité qu'il y a de calculer par son moyen l'équation des planettes, que parcequ'on peut la déterminer géométriquement, & elle représente assez exactement leurs mouvemens. Cassini, *Ast. T. II. Préf. VII.* L'hypothèse *elliptique* de Képler, que la plûpart des Astronomes modernes ont préférée, sans s'embarrasser du point autour duquel les planettes doivent avoir un mouvement uniforme, supposé qu'elles se meuvent sur leurs orbes, de maniére que les aires ou secteurs qui se terminent au foyer de leur mouvement, & qui sont comprises entre les arcs qu'elles décrivent, soient égales en temps égaux. Id. Le cadran *elliptique* est celui dans lequel les cercles de latitude sont représentés par des ellipses. Le conoïde *elliptique* est la même chose que le sphéroïde.

ELLO, s. f. Dont un Dictionnaire François fait le nom d'une des Harpies: mais elle s'appelloit *Aëllo*, & il faut dire ainsi en notre langue en trois syllabes; car ce mot vient d'ἄελλα, *tempête*, & signifie, Qui va vîte comme une tempête. Quand il viendroit d'ἄλλα ἑλοῦσα, *qui prend ce qui est aux autres*, comme quelques-uns l'ont cru fort mal-à-propos, il n'en seroit pas moins de trois syllabes, & l'*a* & l'*e* ne feroient pas une diphthongue, comme il semble que l'a cru faussement l'Auteur dont nous parlons, comme si α ε étoient jamais diphthongues en Grec. Aussi Ovide le fait-il de trois syllabes, Met. L. XIII. v. 710. On ajoûte qu'Ovide, L. III. donne encore ce nom à un des chiens d'Actéon. C'est une chienne: ce mot est féminin, & ne peut être masculin.

☞ ELLOC, s. m. en Autriche, près la ville de Vienne. Ce lieu est remarquable par le culte de S. Jean de Capistran, dont le corps y fut transporté, lorsque les Turcs se rendirent maîtres de Willeck en Hongrie, lieu de sa mort & de sa sépulture.

ELLOPIA, s. f. *Ellopia*, *Cerinthus.* Petite ville située sur la côte septentrionale de Négrepont, environ à douze milles, ou à quatre lieues de la ville de ce nom. *Ellopia* n'est plus qu'un village. Maty.

☞ ELLOTIDE, adj. f. Surnom de la Minerve de Corinthe. *Ellotis.* Les Crétois ayant honoré Europe comme une Déesse, lui donnerent le nom d'Ellotis, & célébrerent en son honneur la fete que les Corinthiens avoient consacrée à Minerve.

ELLOTIES, s. f. & pl. Fête à l'honneur d'Europe fille d'Agenor. *Elletia.* Les *Elloties* se célébroient en Créte, & s'appelloient ainsi, parceque les habitans de l'Isle de Créte nommoient Europe Ellotis. On portoit en pompe dans cette fete une couronne de myrte, qui avoit vingt coudées de tour, avec les os d'Europe; & cette couronne s'appelloit aussi Ellotis. Voyez Hésychius, Athenée, L. IX. L. XXV. c. 6. & Saumaise sur Solin, p. 172.

E L M.

ELM, s. m. Nom d'un village d'un Canton de Glaris en Suisse. *Elma.* Le village d'*Elm* est enfermé par de hautes montagnes, & tous les ans pendant quatre semaines du printemps & de l'automne on n'y voit le soleil que par un trou, qu'on a fait à une de ces montagnes qui est percée à jour.

ELMACHANI, s. m. Nom propre de lieu. *Elmachania*, anciennement *Palæstepsis.* C'étoit autrefois une ville Episcopale de la Troade, dont l'Evêque étoit suffragant de Cyzique. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de l'Anatolie propre, situé sur le golfe d'Adramitti, entre la ville de ce nom & le bourg d'Asso.

ELMADIA, s. f. Nom propre d'une ville qu'on appelle

encore

encore *Mahadia*, & Afrique. *Elmadia*, *Aphrodisium*, *Africa.* D'Ablancourt, dans sa Traduction de Marmol, L. VI. c. 26. & 28. la nomme *Méhédie.* Elle est du Royaume de Tunis en Barbarie, sur la côte du golfe de Capes, vis-à-vis de l'Isle Chercara. *Elmadia* est presque toute environnée de la mer, bien fortifiée, & elle a un bon port. Voyez Afrique.

ELMADINE, ou ELMÉDINE, s. f. Ville du Royaume de Maroc en Afrique. *Elmadina.* Elle est dans la Province d'Ascora, ou d'Escure, dont elle est la capitale, & sur les confins de celle de Ducala. Maty. Marmol la décrit, L. III. c. 70. & d'Ablancourt l'appelle *Almédine.* L'article Arabe se prononce *al* ou *el.* Médine signifie Ville, Cité, en Arabe; ainsi *Elmédine* est la même chose que la Ville, la Cité. *Elmédine* est fort ancienne. Voyez Marmol cité, & De la Croix, *Relation d'Afrique.*

ELMAN ALEK, s. m. Terme de Relations. Nom de dignité dans le Royaume de Perse. L'*Elman Alek* est le second Sadre du Royaume; c'est-à-dire, le second Pontife, ou le Coadjuteur du Sadre Cassa, qui est le premier Pontife. *Secundus in Imperio Persico Pontifex.* L'*Elman Alek* fait dans tout le Royaume ce que le premier Pontife fait dans la maison du Roi, & dans le district d'Ispahan. Il est outre cela Assesseur du Divan Béqui, ou Surintendant de la Justice, pour la lui faire rendre suivant les régles de l'Alcoran. Dans les cérémonies il a place au bas du sofa à côté gauche du Roi. On ajoûte à son nom celui de Sadre, qui est le nom commun des Pontifes, & on l'appelle *Sadre Elman Alek.* Voyez Sanson, *Etat present du Royaume de Perse.*

ELME, s. m. Nom propre d'homme. *Erasmus.* S. Erasme est appellé vulgairement S. *Elme*, ou *Sant-Elmo*, sur-tout en Italie, en Sicile, en Espagne & en Portugal. C'est un nom corrompu de *Sant-Ermo*, ou *Sant-Eramo*, par les Matelots de la Mediterranée, où ce Saint est invoqué contre les tempêtes & les autres dangers de mer. On a même communiqué son nom de *Sant-Elmo* à quelques autres Bienheureux, dont on réclame aussi l'assistance pour la navigation. Baillet. S. *Elme* est le troisiéme des quinze protecteurs de l'Occident; c'est-à-dire, des Saints tutélaires, que l'on invoquoit dans toutes les grandes & périlleuses occasions: les autres sont S. Géorges, S. Blaise, S. Pantaléon, S. Vital, S. Christophe, S. Denys, S. Cyriaque, S. Acace, S. Eustache, S. Gilles, S. Magne, Sainte Marguerite, Sainte Catherine, Sainte Barbe, tous noms fameux dans l'Eglise; dont les amateurs de fables & de prodiges ont souvent abusé dans les siécles du bas âge, pour donner cours à leurs fictions. Id.

ELME. *Feu Saint-Elme*, se dit d'une exhalaison enflammée, qui roule par l'air sur la mer, & s'attache aux mâts & aux antennes des vaisseaux, sur-tout après la tempête. Les Anciens l'appelloient *Helena*; & quand ils en appercevoient deux à la fois, il les nommoient *Castor & Pollux*, *quorum simul alma nautis stella refulsit*, &c.

ELMELECH, s. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Aser. *Elmelech.* Sanson a cru qu'*Elmelech*, dont parle Josué XIX. 26. étoit l'Helba du Liv. des Juges I. 31. mais il se trompe: Helba est l'Abran de Jos. XIX. 28.

ELMULKI, s. m. Terme de Relations. Nom de dignité en Perse. C'est le quatriéme Visir des six qui sont subordonnés à l'Etmadaulet ou premier Visir, & comme ses Substituts, sur-tout en ce qui concerne l'administration des finances. On l'appelle *Visir Elmulki*: il tient le registre de la Seigneurie d'Ispahan. Voyez Sanson, *Etat présent du Royaume de Perse.*

E L N.

ELNBOGEN. Voyez ELLEBOGEN.

ELNE, s. f. Ville du Comté de Roussillon. *Helena.* Elle est située sur une colline au pied de laquelle coule la riviére de Tech, à une lieue de la mer Méditerranée, entre Perpignan & Colioure. *Elne* avoit un Evêque suffragant de Narbonne, qui fut transféré à Perpignan par le Pape Clément VIII. l'an 1604. Maty, Corn.

E L O.

ÉLOCHER, v. act. Ebranler une chose qui tient par les racines, comme si on la vouloit arracher. *Commovere*, *concutere.* *Elocher* un arbre. Desmarets a fait dire au Poëte des Visionnaires, en parlant d'une tempête, *Elochera* bientôt la machine du monde. On disoit autrefois *locher* au même sens, qui est demeuré en ce proverbe, Il y a toujours quelque fer qui *loche.* Ce mot n'est guère en usage. On ne le trouve pas même dans les autres Dictionnaires. Il vient de *ex*, & *locus*, comme qui diroit *movere a loco.*

ÉLOCUTION, s. f. Style, maniére, paroles avec lesquelles on exprime sa pensée. *Elocutio*, *verborum copia & delectus.* L'Orateur doit avoir grand soin de l'*élocution*, du choix des paroles. La beauté du style vient de la beauté de l'*élocution.* Elle consiste dans les figures du discours, dans l'élégance & la netteté du style; & dans la pureté du langage. L'*élocution* doit être facile & naturelle. Cet Auteur a une *élocution* barbare & embrouillée.

☞ ÉLODES, ou plutôt Hélodes. Fiévre sudorifique. Voyez Hélodes.

ÉLOGE, s. m. *Laus*, *laudatio*, *testimonium honorificum*, &c. Louange qu'on donne à quelque personne, ou à quelque chose, en considération de son mérite. Je ne connois point ce Prédicateur; mais on m'en a fait mille *éloges.*

Avaler sans dégoût le plus grossier éloge. Boil.

Un *éloge* si froid ne me touche point. S. Evr. On lui a donné tous les *éloges* qu'il méritoit. Voilà l'*éloge* d'un homme en peu de mots.

Ce n'est plus un honneur que de se voir loué;
D'éloges *on regorge; à la tête on les jette.* Mol.

Si deux personnes se trouvent ensemble, elles ne manquent point de parler d'une troisiéme, & assurément ce n'est point pour faire son *éloge.* Abb. de la Tr.

Eloges *tous sucrés & friands madrigaux.*
Nouv. choix de Vers.

Pour l'illustre Duc d'Orléans,
Sous peine d'un éloge, *il donnera cent francs.* Id.

Ce mot vient du Grec λογία, qui, entre autres choses, signifie, *discours avantageux*, *louange.*

Éloge historique d'une ville, d'une Communauté, &c. Est un panégyrique écrit en forme d'histoire. Le beau discours d'Isocrate intitulé πανηγυρικ, est un *éloge* historique de la ville d'Athènes. Le Pere Labbe a fait l'*éloge* historique de la ville de Bourges; le P. Ménetrier, l'*éloge* historique de la ville de Lyon; Martignac, les *éloges* historiques des Evêques & Archevêques de Paris qui ont gouverné cette Eglise depuis environ un siécle, jusqu'au décès de François de Harlay de Chanvalon.

Éloge, se dit aussi d'un petit Panégyrique qu'on fait en l'honneur de quelque personne illustre, ou d'un mémoire de sa vie. Sainte Marthe a fait les *éloges* des hommes illustres de son temps, un abrégé de leur vie. Les Oraisons funébres ne sont que les *éloges* des illustres défunts. Quelques Auteurs ont fait aussi des *éloges* de plusieurs choses mauvaises: comme Isocrate a fait l'*éloge* de Busiris; Cardan, de Néron, & de la goutte; Synesius, de la pauvreté; Favorin, de la laideur, & de la fiévre quarte; Erasme, de la folie; Lucien, de la goinfrerie; Heinsius, de l'âne, & de la vermine; Passerat, de l'aveuglement, & du rien.

ÉLOGE, s. m. en termes de Jurisprudence, signifie, Mention, expression. Si un fils fait dans son Testament un *eloge* infamant & injurieux de son pere, pour l'exhéréder, le Testament est nul & invalide. C. B.

ÉLOGISTE, s. m. *Elogiorum scriptor*, qui écrit, qui compose

composé des éloges. Pomey. On trouve dans la Bibliothèque des Bibliothèques, faite par le P. Labbe, un Catalogue des *Elogistes* des hommes illustres.

ÉLOI, f. m. Nom propre d'homme. *Eligius.* Saint *Eloi* est le patron des Académistes, des Serruriers & des Maréchaux. Voyez Éloy.

ÉLOIGNEMENT, f. m. Distance d'un lieu à un autre. *Distantia, spatium interjectum.* Paris & Constantinople sont dans un grand *éloignement*. L'apogée d'une Planette est son plus grand *éloignement* de la terre.

Éloignement, signifie aussi, Retraite ; l'action par laquelle on quitte un lieu pour aller en un autre. *Secessus, recessus, digressio.* Didon fut au désespoir de voir l'*éloignement* des vaisseaux d'Enée. L'*éloignement* augmente la vénération qu'on a pour les Princes, & on les estime moins quand on les voit de trop près. Bouh.

Éloignement. Absence. C'est une de ces choses qui me consolent durant cet *éloignement*. Voit. Je n'ai employé mes yeux à aucun usage qu'à pleurer sans cesse, depuis que j'ai appris que vous étiez résolu à un *éloignement*.

Éloignement, se dit au figuré pour, Distance, retardement, indifférence, froideur, aversion. *Profectio, remotio, aversio.* Cet incident a mis la conclusion de ce Traité dans un plus grand *éloignement* que jamais. Les mêmes prétentions causent d'ordinaire l'*éloignement* des personnes. P. de Cl. Vous vous figurez que pour être homme de bien, il suffit d'avoir de l'*éloignement* pour les vices grossiers. Cl. La concurrence de la faveur & de la beauté leur donnerent de l'*éloignement* l'un pour l'autre. M. Scud. L'homme a un *éloignement* naturel pour la connoissance de soi-même, qu'il ne peut surmonter. Nic. Chacun nourrit dans le fond de son cœur un *éloignement* secret de la vérité. Id. Comment le seul *éloignement* du bruit & des affaires appaisera-t-il les troubles du cœur, si la raison ne s'en mêle point ? S. Evr. Les personnes qui vivent dans la solitude, & dans l'*éloignement* du monde, ne laissent pas de trouver de grandes difficultés dans la vie chrétienne. Nic.

Éloignement, signifie aussi une espèce de bannissement. *Amandatio, relegatio.* On a été surpris de la disgrace de ce Favori, de son *éloignement* de la Cour. Ce Directeur a obligé son pénitent à l'*éloignement* de sa concubine.

Éloignement, en termes de Peinture, est la partie du tableau qui se voit en lointain, qui est en perspective. *Longinquus recessus, tabulæ pars fugiens, prospectus.* On voit dans l'*éloignement* de ce tableau une ville, une bataille, un camp, une ruine.

Éloignement, se dit aussi des objets qui terminent la vûe dans une distance fort éloignée. *Prospectus.* La vûe est admirable dans ce lieu-là. On y voit des côteaux, des prairies, la rivière qui serpente, & Paris en *éloignement*. L'Acad.

On dit d'un homme qui n'est pas riche, mais qui a une grande succession à espérer, qu'il voit de grands biens en *éloignement*.

Éloignement, est aussi un terme d'Astronomie. On l'emploie sur-tout pour marquer la distance de Vénus au Soleil. Dans la *Connoissance des temps* pour l'année 1702. on a marqué à tous les premiers jours des mois & à quelques autres jours l'*éloignement* de Vénus au Soleil. La plus grande digression ou *éloignement* de Vénus est de 47 degrés ou environ ; c'est-à-dire, qu'elle ne s'écarte jamais davantage du Soleil.

ÉLOIGNER, v. act. *Removere, submovere, amandare, ablegare.* Mettre de la distance entre deux personnes, ou deux choses ; écarter une personne ou une chose loin d'une autre ; faire retirer loin, envoyer loin de soi. Voilà une flotte qui va s'*éloigner* du port, qui va partir, elle va dans des terres *éloignées* faire un voyage de long cours. Il cherche une maison de campagne, mais il ne veut pas s'*éloigner* de la ville, de la rivière. La Lune commence à paroître, quand elle s'*éloigne* du Soleil. Cette ville est *éloignée* du secours.

s'Éloigner, signifie aussi, se retirer de quelque lieu, se cacher. *Recedere, abscedere, discedere.* Il a appris qu'il y avoit un decret contre lui, on lui a conseillé de s'*éloigner*. Il s'est *éloigné* & banni volontairement de la Cour pour vivre en retraite.

On dit en termes de Peinture, qu'une figure s'*éloigne* bien dans un tableau ; pour dire, qu'elle paroît bien *éloignée*.

On trouve dans quelques Auteurs *éloigner* dans ce sens, & employé activement. Le Soleil *éloigne* sa barrière. Malh. pour dire, quitte, abandonne. Le Roi ne peut *éloigner* sa douce amie. Baif ; pour dire, s'en séparer, s'absenter d'elle. Bertaud a dit de même,

Je n'ai vû qu'à regret la clarté du Soleil,
*Depuis qu'en soupirant j'*éloignai *ce bel œil.*

Cette façon de parler est ancienne, elle a vieilli. Ce mot vient du Latin *elonginare*. Mén. ou de *elongare*.

Éloigner, se dit à l'égard du temps, aussi-bien que du lieu. *Protrahere, differre.* Le mauvais temps qu'il a fait, a *éloigné*, a retardé la moisson, les vendanges. La mort de mon Rapporteur a bien *éloigné* le jugement de mon procès.

Éloigner, se dit figurément en choses morales. Il faut *éloigner* de votre esprit toutes les pensées chagrinantes ; *éloigner* de notre présence tout ce qui nous cause des tentations. Il ne faut jamais s'*éloigner* du respect qu'on doit à ses supérieurs, ni de son devoir. J'étois fort bien dans l'esprit de ce Prince ; mais un faux rapport qu'on lui a fait m'en a *éloigné*. On a *éloigné* ce Ministre des affaires ; on lui a ôté son emploi. Ce Prince est bien *éloigné* de remuer, de faire la guerre, il n'y pense pas. Si cet homme raisonne ainsi, nous sommes bien *éloignés* de compte, bien différens en sentiment. Il est fort *éloigné* de la raison. Cela se dit en un sens fort *éloigné*. Ils sont fort *éloignés* de sçavoir qu'ils pèchent. Pasc. La piété nous *éloigne* des plaisirs des sens. Nic. Il n'y a rien qui *éloigne* plus les cœurs, les esprits que les mépris, les mauvais traitemens.

Éloigné, ée. part. pass. & adj. On dit proverbialement des Juges de Province, qu'ils sont *éloignés* du Soleil ; c'est-à-dire, loin de la Cour & des Parlemens, qui peuvent avoir connoissance de leurs malversations, & les punir.

On appelle, en termes Dogmatiques, Causes *éloignées*, les causes qui ne sont pas immédiates.

Tous ces mots viennent du Latin *elongare*, comme on l'a déja dit.

ÉLOISE, f. f. Vieux mot qui signifie, *éclair*. On s'en sert encore en quelques Provinces. Montagne l'a employé dans cette phrase, Notre vie n'est qu'une *éloise* dans le cours d'une nuit éternelle.

ÉLON, f. m. Nom de lieu dans l'Ecriture. *Elon.* En Jos. XIX. 33. il y a un lieu nommé *Elon* qui est aux confins de la Tribu de Nephtali. Le 3e L. des Rois en parle aussi IV. 9. *Elon* est encore une ville de la Tribu de Dan, Jos. XIX. 43.

ÉLONGATION, f. f. Terme d'Astronomie. *Elongatio, discessus.* La différence qui se rencontre entre le mouvement de la plus vite de deux Planettes, & le mouvement de la plus tardive, s'appelle *élongation*, ou *supération*. Le mouvement le plus prompt de la Lune à l'égard du Soleil, s'appelle *élongation* de la Lune au Soleil. On dit *élongation* diurne, *élongation* horaire de la Lune au Soleil.

☞ Élongation, se dit encore en termes d'Astronomie, de la distance ou différence qu'il y a entre le lieu vrai du soleil, & le lieu géométrique d'une planette ; c'est-à-dire, le lieu du ciel où un œil placé au centre du soleil rapporteroit ou verroit la planette qu'il regarderoit ; & cette distance s'appelle l'angle d'*élongation* : on la nomme aussi angle à la terre, *angulus ad terram*, parceque c'est l'angle que forment deux lignes tirées l'une du centre du soleil au centre de la terre, & l'autre du centre de la planette au même centre de la terre où se forme cet angle. La plus grande *élongation* d'une planette au soleil n'arrive pas toujours lorsqu'on apperçoit la planette dans la tangente, tirée de la terre à son orbite. *Instit. Astr. p.* 159.

ÉLONGER, v. act. en termes de Marine, signifie, Se mettre à côté de quelque chose de long en long. *Elonger* un

un vaisseau ennemi qui veut éviter le combat. On le dit aussi d'une escadre entiére. Dans les évolutions navales, une escadre s'*élonge* sur la colonne, sur la ligne qui lui est marquée. Une escadre se pose au milieu des deux autres, & les *élonge*.

ÉLOPH, s. m. Nom propre d'homme. *Eliphius*. S. *Eloph*, que l'on nomme en quelques endroits *Aloph*, fut martyrisé en 363. dans les Gaules sous Julien l'Apostat. Voyez Aloph.

ÉLOQUEMMENT, adv. Avec éloquence. *Eloquenter*. Les Missionnaires ne se piquent pas de precher *éloquemment*.

ÉLOQUENCE, s. f. Art de bien dire, science de toucher & de persuader. *Eloquentia*. Demosthéne & Cicéron ont été les princes de l'*Eloquence*; le premier, chez les Grecs; le second, chez les Romains. L'*éloquence* de la Chaire est plus difficile à acquérir que celle du Barreau. On reprochoit à Cicéron que son *éloquence* étoit Asiatique; c'est-à-dire, chargée de paroles & de pensées superflues. Nic. Il faut un miracle de l'*éloquence* pour vaincre la résistance des hommes à faire leur devoir contre leurs inclinations. Arn. On a appellé Péricles un *torrent d'éloquence*, un *foudre d'éloquence*. Quintilien est un grand maître d'*éloquence*. L'*éloquence* Chrétienne est male, & ne se pare point de beautés profanes. Ab. ou Jarry. La sage, &, si je l'ose dire, la chaste *éloquence*, ne met point de fard, & de mouches sur son visage, pour paroitre agréable; c'est par les traits de sa beauté naturelle qu'elle charme, & qu'elle persuade. S. Evr. Les larmes sont l'*éloquence* des femmes. M. Esp. Le peuple appelle *éloquence*, la facilité de parler long-temps, jointe à l'éclat de la voix, & à la force des poumons. La Br. Les pédans ne distinguent pas l'*éloquence* de l'entassement des figures, de l'usage des grands mots, & de la rondeur des périodes. Id. L'*éloquence* dépend principalement de la vivacité de l'imagination. Font. La vraie *éloquence* ne donne pas de la grace & de la beauté au discours, mais de la vie & du mouvement: sa vie est d'une Amazone, & non pas d'une coquette. Bal. Un Prédicateur Chrétien ne doit point affecter ces maniéres brillantes & ingénieuses, qui ressentent l'*éloquence* mondaine. Cl. Jamais Platon ne s'est montré plus éloquent que quand il a parlé contre l'*éloquence*. Le Ch. de M. Les déclamateurs ont corrompu l'*éloquence*, & avili cet art admirable. S. Evr. La vraie *éloquence* doit être judicieuse, & soutenue par la grandeur des choses, bien plus que par la pompe des mots. Id. L'*éloquence* ne consiste point à la Chine dans un certain arrangement périodique, tel que nos Orateurs l'affectent, qui, pour imposer à l'auditeur, l'embarrassent quelquefois de beaucoup de paroles, parcequ'ils n'ont pas beaucoup de choses à dire. Les Chinois sont éloquens par des expressions vives, des métaphores nobles, des comparaisons hardies & peu étendues, & sur-tout par une infinité de sentences, & de passages tirés des Anciens, qui parmi eux sont toujours d'un grand poids. P. le Comte.

N'armez pas contre moi toute votre éloquence. Mol.

L'*éloquence* ne régne que chez un peuple libre. Le P. Rap. L'*éloquence* du geste & du visage n'est pas moins nécessaire que celle des paroles. Mackenzeus, Avocat Général à la Cour Souveraine d'Ecosse, a donné un Traité de l'*éloquence* du Barreau. *Idea Eloquentia forensis, &c. Benburgi*, 1684. *in* 8°.

☞ Pour faire de grands progrès dans l'*éloquence*, & en approfondir les principes, il faut lire & relire sans cesse les Reflexions sur l'*éloquence* par le P. Rapin, les Dialogues de M. De Fénelon, l'excellent Discours de M. l'Abbé d'Olivet sur l'*éloquence*, la Préface que M. l'Abbé Colin a mise à la tete de la Traduction de l'Orateur de Cicéron, & sur-tout ce que le célébre M. Rollin a écrit dans ce genre.

Éloquence, se dit aussi des discours particuliers, pour émouvoir & convaincre. Cette femme a une *éloquence* persuasive, à laquelle on ne peut résister. J'ai employé toute mon *éloquence* pour adoucir cet esprit aigri, & irrité. Le Mait. M. Pavillon a dit des femmes qui sont les sçavantes,

Celles dont la témérité
De ces termes sçavans parent leur éloquence,
Au lieu de montrer leur science,
Ne font voir que leur vanité.

ÉLOQUENT, ente, adj. Qui posséde l'art de bien dire; qui touche, qui émeut, qui a de l'éloquence. *Eloquens*. Ce Député a fait une harangue fort *éloquente*. On a vû beaucoup de gens diserts, mais peu d'*éloquens*. On remarque que les régles de l'éloquence sont observées dans les discours des personnes naturellement *éloquentes*, quoiqu'elles n'y pensent pas en les faisant. Ils pratiquent ces régles, parcequ'ils sont *éloquens*; mais ils ne s'en servent pas pour etre *éloquens*. Log. La passion seule donne de l'esprit, & rend *éloquentes* les personnes les plus simples. Ch. de M. Il faut posséder toutes les sciences pour etre veritablement *éloquent*. Le P. Rap.

Éloquent, se dit aussi figurément en choses morales, & des passions. L'amour propre est fort *éloquent* à nous persuader ce que nous souhaitons. Les passions sont naturellement *éloquentes*: on fait par-tout des peintures *éloquentes* de l'amitié. Le langage du cœur est le plus *éloquent*. Saint Evrem. La verité, quand elle parle, est toujours *éloquente*; mais ce qu'on feint ne se persuade pas aisément. Ch. de M. Si je souhaitois d'être *éloquent*, ce seroit du cœur & de l'esprit. On parle toujours bien, quand on a quelque chose à dire. Ch. de M.

De mes yeux languissans un éloquent *silence*
En dépit de moi-meme explique ma souffrance.
La Suze.

On dit proverbialement, qu'il n'y a rien de plus *éloquent* que l'argent comptant.

☞ ÉLORA, s. f. Lieu fameux par les Pagodes, où les Indiens de la Province de Balagate vont faire leurs dévotions superstitieuses. Voyez le Dictionnaire de la Martinière.

ÉLORINE, s. f. Petite ville de Macédoine, appellée autrement Dianore. *Alorus*. Elle est sur la riviere de Vardari, à dix lieues au-dessus de Sturachi, vers les confins de l'Albanie.

☞ ÉLOXOCHITL, s. m. Nom d'un arbre Indien, dont Ray fait mention à l'article *Banana*.

ÉLOY, s. m. Nom propre d'homme. *Eligius*. S. *Eloy*, fils d'Eucher & de Térige, naquit vers l'an 588. dans le village de Cadaillac en Limousin, à deux Lieues de Limoges vers le Septentrion. On lui fit porter le nom d'*Eligius*, pour marquer qu'on le tenoit choisi de Dieu, & qu'on le croyoit appellé à une grande sainteté. Baillet, *au premier de Décembre*. *Eloy* vint à Paris en 620. & fut consideré à la Cour de Clotaire II. & de son fils Dagobert. En 639. il fut choisi pour être Eveque de Noyon & de Tournay, à la place de S. Achaire. S. *Eloy* mourut le premier Dimanche de Décembre de l'an 659. après 70 années & quelques mois de vie.

Ce nom s'est formé du Latin *eligius*, qui est dérivé du verbe *eligo*, je choisis.

S. Éloy-Fontaine. Abbaye de Picardie en France. *Abbatia Sancti Eligii fontis*. Elle est de l'Ordre de S. Augustin, & fut autrefois de la Congrégation d'Aronaise. Elle est du diocése de Noyon. Elle fut d'abord établie dans l'Eglise de Notre-Dame de Chauny: aujourd'hui elle est hors de la ville du côté de Ham, au lieu d'où elle a pris son nom, & où elle fut transférée l'an 1188. On ne marque pas le temps précis de la fondation de cette Abbaye; mais il en est parlé dès l'an 1130. Sainte Marthe.

S. Éloy de Noyon. Autre Abbaye de Picardie en France. Elle est de l'Ordre de S. Benoît dans un vieux Monastére de Noyon, appellé d'abord S. Loup, & ensuite S. *Eloy*. Le premier Abbé est de l'an 1036. mais les Sainte-Marthe avertissent que les noms des Abbés de S. *Eloy* de Noyon sont douteux.

Éloy.

ÉLOY. Le Mont S. *Eloy*, *Mons sancti Eligii*, village avec Abbaye, dans l'Artois, à deux lieues au couchant d'Arras. L'Abbaye du Mont S. *Eloy*; Chanoines Réguliers du Mont S. *Eloy*. Quelques-uns disent que S. *Eloy* fit batir là une Chapelle, & qu'il s'y retiroit de temps en temps, pour vaquer plus librement à l'oraison. D'autres croient que ce fut S. Vindicien, Eveque de Cambray, qui fit batir cette Chapelle, par la dévotion qu'il avoit à S. *Eloy*. Gazet, dans son Histoire Ecclésiastique des Bays-Bas, dit que S. *Eloy* y fit dresser un Oratoire; qu'il y assembla dix ou douze personnes, qui y vivoient en Hermites; que S. Vindicien se retiroit souvent parmi eux. Cette Eglise ayant été ravagée & brûlée par les Normands environ l'an 880. elle fut rétablie par Fulbert Eveque de Cambray, & par les liberalités de l'Empereur Othon, & consacrée sous le nom de S. Pierre & de S. Paul: il y mit au lieu d'Hermites, des Chanoines Reguliers l'an 1066. ou environ. S. Lietbert les changea, & y mit des Chanoines qui vivoient en commun. Les Chanoines Réguliers du Mont S. *Eloy* ont des constitutions particulières. Ils sont habillés de violet, & ont un rochet par-dessus la soutane; au chœur une aumusse noire sur le bras, & la chape noire pendant l'hiver avec un grand camail. Les Novices portent encore la robe de peaux, qui étoit commune à tous les Chanoines. P. Hélyot, *Hist. des Ordres Relig. T. II. p. 76.*

E L P.

ELPHEN, ou ELPHIN, s. m. Petite ville de la Connacie, en Irlande. *Elfen* dans Cambden, *Elphinum*, dans Hoffman, *Elphina*, *Elfina* dans Maty. Elle est dans le Comté de Roscomon, entre Roscomon & Letrim. *Elphen* a un Evêque suffragant de Tuam. Maty. *Cambden, Ibernia, p. 760.*

☞ ELPHÉNOR, s. m. Fils de Chalcodon, de la race de Mars, dit Homère, commandoit les belliqueux Abantes d'Eubée, qu'il avoit amenés sur quarante vaisseaux. Les fils de Thésée l'y accompagnerent comme de simples particuliers.

ELPIDE, s. f. Nom feminin tiré du Grec Ἐλπίς, qui signifie, *Espérance*, & qui ne se dit que dans cette phrase proverbiale & populaire, Un Abbé de Sainte *Elpide*: c'est ainsi qu'on appelle ces gens qui se font appeller, ou qui se laissent appeller Abbés, sans avoir Abbaye, ni bénéfice, ou qui se font tonsurer dans l'espérance d'en avoir.

E L R.

ELRIC, s. m. Nom propre d'homme. *Adelricus*. S. *Elric* Porcher des Religieuses de Premontré à Fussenich. Il est aux Litanies de Cologne, écrites en caractéres très-anciens dans le livre qu'on nomme à Cologne le Camuel, & au Calendrier du Commendationel de la même Eglise, & dans le Calendrier du plus ancien Missel de Fussenich. La tradition constante des Religieuses de Fussenich est qu'il étoit Porcher de leur Monastère; qu'il y mourut à 20 ans, & qu'il fut inhumé au cimetiére. Un Observantin, Confesseur des Religieuses des Dix Vertus de la ville de Duren, a écrit sa vie, sur ce qu'il avoit appris que les plus anciens en racontoient, & réfute ce que quelques-uns lui dirent, que la Tradition vouloit qu'il eût avoué à la mort, qu'il étoit fils d'un Roi de France. Cette erreur venoit de son nom mal lû, dont on a fait Dauphin, comme le raconta un jour un homme d'érudition à l'Observantin de Duren; & voici comment. Un Auteur qui entendoit prononcer *Saint Elric*, qui se prononce comme si on écrivoit *Sain-Telric*, mit en Latin *Telrichus*; un autre, qui trouva ce manuscrit où ce mot étoit mal formé, crut y lire *Telvicinus*, & pour adoucir, mit *Telvinus*; un troisiéme prit ce mot pour celui de *Delfinus* mis à l'Allemande, & de là en fit un Dauphin de France: ce que les Modernes véritablement ont eu honte de mettre, sçachant bien que la donation du Dauphiné de Viennois n'avoit été faite que plus d'un siécle après la mort de S. *Elric*; mais ils n'ont pas laissé d'en prendre occasion de le faire Prince du Sang de France. Chast. *au 6. Février.*

E L S.

ELSÉE, s. f. Terme de Fleuriste. Nom de Tulipe. Elle a du pourpre violet & blanc dès son entrée. Morin.

ELSENEUR, ou ELSENOR, s. m. Nom propre d'une ville de Danemarck. *Elsenora*. On l'appelle aussi *Helsinger*. *Elseneur* est situé dans l'Isle de Zelande, sur le détroit du Sund, près de la forteresse de Cronenbourg, à six lieues de Copenhague, du côté du Nord. Maty.

ELSIMBOURG, ou ELSINBOURG, s. m. Ville de Suéde. *Elsingoburgum*. Elle est dans la Province de Schonen, sur le Sund, vis-à-vis d'Elseneur, à six lieues au Nord de Landskron. Les Suédois disent *Helsingborg*; mais nous adoucissons ces prononciations en notre langue, *Helsingoburgum*.

ELSSE, s. f. Petite ville de Silésie qu'on nomme aussi *Olss*. *Olssna*. Elle est à quatre lieues au levant de Breslaw. *Elsse*, ou Olss, est capitale de la Principauté d'*Elss*, ou *Olss*, qui est à l'Orient de celle de Breslaw.

ELSTER, s. m. Petite ville du Cercle de la Haute-Saxe en Allemagne. *Elstera*. Elle est à l'embouchure de la riviére d'*Elster* dans l'Elbe, entre Vittemberg & Torgaw.

Elster, s. m. Riviére d'Allemagne, qui a sa source dans le Voitland, & se rend dans l'Elbe à Calb.

E L T.

ELTHÉCE, ou ELTHÉCO, s. f. Ville de la Tribu de Dan, Jos. XIX. 43. XXI. 23. *Elthece*. C'étoit une ville Lévitique. Elle fut d'abord donnée à la Tribu de Juda, Jos. XV. 59. où elle s'appelle *Elthecon*; mais ensuite elle fut prise avec d'autres sur Juda pour être donnée à Dan.

ELTHOLAD, s. m. Nom propre de ville, *Eltholad*. C'est une ville de la Terre-Sainte, qui fut d'abord donnée à la Tribu de Juda, & après qui en fut démembrée avec d'autres pour faire le partage de la Tribu de Siméon, dans laquelle elle étoit. Jos. XV. 30. XIX. 4. Au 1. L. des Paralipomenes IV. 29. elle est nommée simplement Tholad.

ELTMAN, s. m. Petite ville d'Allemagne dans l'Évêché de Wirtzbourg en Franconie. *Eltmana*. Elle est sur le Mein, à trois lieues plus bas que Bamberg.

ELTOR, ou TOR, s. m. Ville de Turquie en Asie. *Eltora*, anciennement *Elana*, *Ælana*. Elle est dans l'Arabie Pétrée sur la mer rouge, environ à 20 lieues de la célèbre montagne de Sinaï, du côté du midi. Voyez Élana.

Le Golfe d'*Eltor*, *Élaniticus Sinus*, c'est la partie septentrionale de la mer rouge, qui prend son nom de la ville d'*Eltor*. C'est le Golfe d'*Eltor* que les Israélites passerent à sec sous la conduite de Moïse; la mer s'étant ouverte au signal qu'il lui en donna en la frapant de sa verge, & étant demeurée suspendue à droit & à gauche jusqu'à ce que tout le peuple eût passé.

ELTZE, s. f. Bourg de la Basse-Saxe en Allemagne. *Eltza*, anciennement *Aulica*. Il est au confluent de la Leyne dans l'Evêché d'Hildesheim, entre la ville de ce nom & celle d'Hamelen. Dans les guerres que Charlemagne eut avec les Saxons il faisoit sa résidence à *Eltze*, il y fonda un Evêché qui depuis a été transféré à Hildesheim.

E L U.

ÉLÛ, ue. adj. Choisi. *Electus*. Empereur *élû*. Tuteur *élû*. Eveque *élu*.

ÉLÛ, ue. s. m. & f. Un Saint, un prédestiné. Les Apôtres ont donné le nom d'*Elûs* & de Saints aux premiers Chrétiens. En ce sens *Elû* est une personne choisie pour la grace du Christianisme. *Elû* se dit aussi d'une personne que Dieu a choisie pour la gloire du ciel. Dieu fait quelquefois souffrir ses *élus* pour les éprouver. Il faut prier Dieu qu'il nous mette au rang de ses *élus*. Dieu, qui a prédestiné les *élus* à la gloire,

les a aussi prédestinés à la sanctification. MORALE DE P.

ÉLÛ du peuple, *Eletto del fidelissimo popolo*, est une très-belle & très-grande dignité de Naples : c'est à peu-près comme le Lord Maire à Londres, ou le Prevôt des Marchands à Paris.

ÉLÛ, est aussi un Officier Royal subalterne non lettré, & sans degrés, qui connoit en premiére instance de l'assiette des tailles, aides, subsides & autres impositions; des différends qui surviennent en conséquence, & de ce qui concerne les Aides & les Gabelles. Leurs appellations ressortissent à la Cour des Aides. Anciennement on appelloit *Elûs*, ceux qui dans les Provinces avoient la direction des Aides, ou deniers qu'on levoit sur le peuple pour la solde des gens de guerre. Ils étoient nommés par les Etats qui ordonnoient la levée des impositions, & ils sont aussi anciens que les Généraux des Aides, qui étoient commis à même fin, & qui en avoient la direction générale dans tout le Royaume. Ils avoient soin d'asseoir & de départir les tailles, *pour distribuer & égaler sur chacun feu selon ses facultés. Mais depuis que les tailles furent mises en ordinaire, le Roi établit & institua en titre d'office formé ces* Eleus; *& demeura le nom d'*Eleu, *jaçoit qu'ils ne fussent plus* Eleus *& choisis par le peuple*. C'est ainsi qu'en parle Coquille dans son *Histoire de Nevers*. On peut appeller les *Elûs*, *adlecti*, *electi*, &c.

☞ ÉLÛS du Conseil. C'est dans la Bourse de Bourdeaux ce qu'on appelle dans celle de Toulouse, Juges Conseillers de la retenue; & à Paris simplement Conseillers des Juges-Consuls.

ÉLÛ, se disoit autrefois des Archevêques & Evêques avant leur sacre, & on disoit tout de même en Latin *Electus*. Ce qui a trompé celui qui a pris *Electus Meldensis* pour un Officier de l'Election de Meaux, au lieu que c'est un Evêque de Meaux *élû*, & non encore sacré. Philippe de Savoie fut cinq ans Archevêque de Lyon sans prendre les Ordres sacrés; & après ce temps-là, il quitta son Archevêché pour épouser la Comtesse de Bourgogne. Il ne prenoit que la qualité d'*Elû* de Lyon, *Electus Lugdunensis*. Voyez l'*Histoire de Lyon* du R. P. Menestrier.

☞ ÉLÛ. On donnoit ce nom chez les Manichéens aux plus parfaits de la secte, à ceux qu'on avoit choisis pour leur confier les secrets de la secte; au lieu que les autres s'appelloient Auditeurs ou Croyans. La distinction des *Elus* & des Auditeurs, caractére particulier des anciens Manichéens, se trouve dans ces Sectaires venus de Bulgarie. BOSSUET.

☞ ÉLÛ. On appelloit *Elû* dans les premiers siécles de l'Eglise, ceux d'entre les Catéchuménes qu'on jugeoit suffisamment instruits, & qui étoient *élûs*, c'est-à-dire, choisis pour recevoir le baptême.

ÉLÛE, s. f. Femme d'Elû. Vous irez visiter Madame la Baillive, & Madame l'*Elûe*. MOL.

ELVAS, s. m. Ville de l'Alentejo, Province de Portugal. *Elva*, *Alba*, *Elba*. C'est une ville Episcopale, sous la Métropole de Badajos. *Elvas* est situé à une lieue de la Guadiane, & à quatre de Badajos. Les Castillans la nomment Yelves. *Elvas* est un Evêché dépendant de la Métropole d'Evora. Les Gaulois Helviens, qui sont les peuples du Vivarais en France, sont regardés comme les premiers habitans d'*Elvas*. Cette ville en tire son nom, ainsi que son origine. LE QUIEN DE LA NEUV.

☞ ÉLUCIDATION, s. f. Ce mot qui signifie Eclaircissement, explication, n'a paru en François qu'à l'occasion d'un traité fait entre la Suéde & les Provinces Unies en 1650, lorsque ces Provinces refuserent de ratifier le Traité d'Elbing. On donna le nom d'*élucidation* à ce traité; parcequ'il éclaircissoit quelques endroits du traité d'Elbing qui regardoient le commerce. Depuis ce temps-là quelques personnes, principalement les Philosophes, se sont servis d'*élucidation*, pour Eclaircissement.

ÉLUDER, v. act. Éviter, rendre vain & sans effet; s'échaper adroitement de quelque affaire, de quelque difficulté, en détourner le coup, l'embarras. *Eludere*. La chicane *élude* le plus souvent la force des arrêts. Ce Docteur n'a pas résolu cette difficulté, mais il l'a *éludée*. *Eluder* une proposition. ABLANC. Qui parle en ces termes ne nie point ce que nous tenons; au contraire, il le dit par des conséquences nécessaires, quand de fausses conséquences n'ont pas *éludé* & affoibli dans l'esprit du monde la force & la vertu que ces termes avoient par eux-mêmes. PÉLISSON. *Eluder* les intentions de quelqu'un. ROCHEF. *Eluder* la poursuite de quelqu'un. BOIL. Alexandre, coupant le nœud Gordien, *éluda* l'Oracle, ou il l'accomplit. VAUG. *Ille nequicquam luctatus cum latentibus nodis, nihil, inquit, interest quomodo solvatur: gladioque ruptis omnibus loris, oraculi sortem vel elusit vel implevit*. Q. Curt. 13.

ELVERVELT, s. m. Petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne. *Elverfeldia*. Elle est dans le Duché de Berg, sur la riviére de Wuper, environ à deux lieues de Dusseldorp vers l'orient. MATY.

ELVIRE, s. f. Nom d'une ville autrefois considérable en Espagne. *Eliberis*, *Iliberis*. C'étoit autrefois un Archevêché, dont la situation ne nous est plus connue. Quelques-uns croient qu'elle étoit près de la ville de Grenade, qui a été bâtie des ruines de l'ancienne *Elvire*, & qui lui a succédé dans la dignité de Métropole, à l'endroit où est, disent-ils, un bourg nommé *Elvire*, au pied de la montagne d'Elvira. Ils confirment ce sentiment, parcequ'il y a une porte de Grenade qui a conservé le nom de porte d'*Elvire*, & qu'elle est de ce côté-là. Mariana croit qu'*Elvire* étoit entre les fleuves de Darre & de Xénil, dans le lieu qu'occupe une partie de la ville de Grenade. Ce qui rend ce sentiment assez vraisemblable, c'est qu'on y trouve beaucoup d'inscriptions antiques Latines, qui semblent faites à *Elvire*. On en a trouvé aussi en beaucoup d'endroits de l'Alcaçar & de l'Albambre. Le Concile d'*Elvire* est célébre dans l'antiquité Ecclésiastique. Il fut tenu l'an 305. 20 ans avant le Concile 1. de Nicée.

ÉLUL, s. m. Nom du sixiéme mois des Hébreux. *Elul*. Il répondoit en partie au mois d'Août & en partie au mois de Septembre. Machab. XXIV. 27. Ces noms de mois ne sont guère plus anciens chez les Hébreux que Salomon. Avant ce temps-là on disoit le premier, le second, le troisiéme mois, &c.

ELUSATE, s. m. & f. Nom d'un ancien peuple de Gaule, en Aquitaine. *Elusas*. Les *Elusates* avoient les Vasates au nord, les Ausciens & les Nitiobriges au levant, les Bénéarniens, ou Béarnois au midi, & les Datiens Tarbelliens au couchant. César, *L. III. de Bello Gall.* les met entre les Tarusates & les Garites. Leur capitale étoit Eluse, aujourd'hui Euse, ou Eause. Ils occupoient une bonne partie de ce que nous appellons la Gascogne propre, & la partie occidentale de l'Armagnac. Voyez Hadrien Valois, *Not. Gall.*

ÉLUSION, s. f. Tromperie. *Ludificatio*.

☞ ELWAH, s. m. C'est ainsi que les Africains appellent une contrée de l'Afrique, arrosée par le Niger.

ELWANGEN, s. m. Petite ville de la Souabe en Allemagne. *Elvanga*, *Elephantiacum*. Elle est capitale d'une Prevôté qui porte son nom. *Elwangen* est situé sur le Jast, à six ou sept lieues de Norlingue, du côté du Septentrion. Le château d'*Elwangen* est sur une colline, qui est auprès de la ville; le Prevôt d'*Elwangen* y fait sa résidence, il est Prince de l'Empire. La Prevôté d'*Elwangen* fut érigée par le Pape Pie II. l'an 1460. Le Chapitre d'*Elwangen* est composé de douze Chanoines, qui font preuve de Noblesse. C'étoit auparavant une Abbaye de Bénédictins. MATY.

E L Y.

ÉLY, s. m. Petite ville d'Angleterre. *Elya*, *Helia*, *Elia*. Elle est sur la riviére d'Ouse dans le Comté de Cambridge, à trois lieues de la ville de ce nom. *Ely* a été la résidence des Rois d'East-Angles, & elle a eu une Abbaye que le Pape Paschal II. convertit en Evêché, suffragant de Cantorbery, l'an 1108. MATY. On écrit aussi ELI. Voyez ce mot. *Eli* étoit d'abord une Abbaye. Elle fut érigée en Evêché par Henri I. en 1110.

ÉLYCRISON, s. m. Fleur qui s'appelle autrement fleur immortelle. *Elycrison*. L'*elycrison* fleurit au mois d'Août. Il craint le froid. Morin, *Traité de la Cult. des Fleurs*.

ÉLYMAÏDE, s. f. nom propre d'une Province d'Asie. *Elymaïs, idis*, ou *itis*. Cette Province est appellée *Elam* dans l'Ecriture. Voyez ce mot; c'est la même chose. Voyez aussi Bochart, dans son *Phaleg*. L. II C. 2.

ÉLYMAÏS, ou ÉLYMAÏDE, s. f. Nom propre d'une ancienne ville. *Elymaïs*. C'étoit la capitale de l'Elymaïde, & elle étoit différente de Persépolis; car celle-ci étoit sur l'Araxe, & celle-là sur l'Eulée. Il y avoit à *Elymaïs* un temple, plein de richesses & d'armes; qu'Antiochus voulut piller; mais il fut chassé par les habitans, comme il est rapporté dans le 1. Liv. des Machab. VI. 1. & suiv. Joseph, Antiq. L. XII. C. 13. & S. Jérôme sur Daniel, Ch. II. où il cite encore Polybe & Diodore, qui disent que c'étoit un temple de Diane. Appien, *In Syriacis*, écrit qu'il étoit dedié à Vénus. Consultez Bochart, *Phaleg*. L. II. C. 2. On dit *Elymaïs* plutôt qu'Elymaïde. La ville capitale (des Elamites) se nommoit *Elymaïs*. Godeau.

ÉLYME, s. f. Nom propre d'une ancienne ville de Macédoine, capitale des Elymiots. *Elyma*. On prétend que c'est celle qui se nomme aujourd'hui Canina en Albanie.

ÉLYMÉEN, enne. s. m. & f. Nom de peuple. *Elymæus*. Voyez Élam. Les *Elyméens* & les Susiens étoient deux différens peuples, qui se faisoient même souvent la guerre. Bochart. *Phal. II*. 2. Les Auteurs profanes, sur-tout les Grecs, appellent *Elyméens* ceux que l'Ecriture appella *Elam* & *Elamites*. Voyez ces mots. M. Corneille distingue les *Elyméens* & les *Elymiens*, & en fait deux articles sans raison: c'est la même chose. *Elyméen* est mieux qu'*Elymien*; car on dit en Grec Ἐλυμαῖοι, & en Latin *Elymæus*, & non pas *Elymius*.

ÉLYMIOT, ote. s. m. & f. ou ÉLYMIOTE, pour les deux genres. Nom d'un peuple ancien de la Macédoine. *Elymiota*. Les *Elymiots*, ou *Elymiotes*, étoient dans la partie occidentale de la Macédoine, en tirant vers la mer Adriatique, voisins des Taulantiens. Leur pays s'appelle aujourd'hui Placani. Elyme étoit leur capitale.

E M A.

☞ ÉMACURIES, s. f. pl. C'étoit une fête du Péloponnèse, où les jeunes garçons se fouettoient au tombeau de Pelops, jusqu'à ce que le sang découlât sur ce même tombeau.

☞ ÉMAGE, s. m. Ancien droit qui se lève sur le sel en quelques endroits de Bretagne, particuliérement dans les Bureaux de la Prevôté de Nantes.

☞ ÉMAGIAGEN, s. m. Ville & citadelle d'Afrique, dans la Province de Maroc propre.

ÉMAIER, ou ESMAIER, v. n. & act. Vieux mot. S'étonner, Être en émoi. *Mirari*, *stupere*. La lor vint nouvelle que nul des Pèlerins s'en aloient par autres chemins à autres porz, & furent moult *esmayes*. Villehard, n. 27.

Cet don n'est pas courtois qu'on trop dilaie,
Si s'en esmaie *&* *plaint cil qui l'attend.*
Le Chastelain de Coucy.

Ci mos esmaia *les Flamens*. Phil. Mouskes.

Quand li chiens aboïer dilaie,
Li leus vers les brebis s'esmaie.
Prélats veillez comme chien vrai,
Quand vous dormez l'en a bon mai;
*Tant estes men que je m'*esmai,
Car ne truis chien dont leu s'esmaie. Le Reclus de Moliens. Voyez Du Fresne, *Gloss. de Villehard*.

ÉMAIL, s. m. Qui fait au pluriel *Emaux*. Espéce de verre coloré. *Encaustum*. Sa matière fondamentale est de l'étain & du plomb en parties égales, calcinées au feu de réverbère, à quoi on ajoûte séparément des couleurs métalliques telles qu'on lui veut donner, comme l'*æs ustum* pour le verd, le *crocus* de Mars pour le jaune. La chaux d'étain produit un blanc fort exquis, celle d'argent un très-beau bleu, avec de la chaux de cuivre, de la limure de fer & de l'orpiment, un très-beau rouge; avec du salpêtre, une couleur de perles; avec du jas, un très-beau noir.

On travaille l'*email* au feu de lampe avec un petit tuyau par lequel on souffle, soit avec la bouche, soit avec un soufflet; & on le tire en des filets aussi déliés qu'on veut, jusqu'à les tourner sur un dévidoir & en faire des aigrettes. On fait trafic d'*email* en canon. Toutes les pierres précieuses contrefaites se font avec de l'*email*, c'est-à-dire, du verre & des métaux. Le verre est du plus beau crystal, & les métaux sont réduits en chaux lavée & filtrée, ensorte qu'ils se réduisent en sel; & après plusieurs cuissons & lotions se fait l'*email* blanc, qui est susceptible de toutes les autres couleurs, en y mêlant des matières métalliques.

Ce mot vient de l'Italien *smalto* & *smaltare*. Quelques Sçavans remontent encore plus haut, & font descendre le mot *esmail* de l'Hébreu חשמל, *hhasmal*, qui se trouve dans Ezéchiel, I. 4. 27. & VIII. 2. & que Saint Jérôme traduit par *electrum*, espèce d'*email*, composé d'or & d'argent: ils disent que delà les Latins ont fait *smaltum*, qui se trouve dans Anastase le Bibliothécaire, dans Guillaume aussi Bibliothécaire, dans Richard de S. Germain, & dans quelques autres Auteurs de la basse Latinité. Le premier étoit une espéce de ciment dont parle Pline, fait de chaux, de poix & de graisse, & dont le Pontifical Romain fait mention dans la cérémonie de la consécration des Eglises. Et *smaltum* étoit un ouvrage de piéces rapportées, duquel ont parlé plusieurs Auteurs, & entr'autres Anastase le Bibliothécaire.

Émail, se dit aussi de la peinture & du travail qui se fait avec des couleurs minérales qui se cuisent avec le feu; *Pigmentum metallicum*; ce qu'on appelle, Parfondre l'*email*, *Encaustica auro agglutinare*, *inurere*. Un portrait fait en *email* ne s'efface point. Les borgnes se font faire des yeux d'*émail*. Un tableau d'*émail*. ☞ On peint en mignature sur l'*email* de la même maniére que sur le vélin. On a fort estimé autrefois les *émaux* de Limoges qui se faisoient du temps de François I. particuliérement sur du cuivre. Ils ont été fameux dès le temps du XI, XII & XIII[e] siécles. Il est défendu aux Orfévres de faire des doubles de voirines, qui sont des *émaux* épais qui contiennent plus de verre que de matiére.

La Peinture en *émail* est très-ancienne: on l'a employée dès les premiers temps sur les métaux & sur la terre, comme on fait encore aujourd'hui. On prétend que les briques dont les murs de Babylone furent construits étoient des briques émaillées, dont les *émaux* représentoient différentes figures. Du temps de Porsenna on faisoit dans ses Etats des vases émaillés. La porcelaine, tant celle qui vient de la Chine & du Japon, que celle qui se fait en France, la fayance, les pots vernissés de terre, toutes ces choses sont autant d'espéces d'*émaux*.

Mais on appelle proprement Peinture en *émail*, une peinture qui se fait avec des *émaux* broyés & réduits en poudre, employés comme les autres couleurs, & ensuite fondus, recuits & vitrifiés par la force du feu. Cette sorte d'ouvrage fut beaucoup perfectionnée du temps de François I. en France, & en Italie. En France on faisoit à Limoges ces beaux *émaux* qu'on appelle *émaux* de Limoges: en Italie on faisoit de fort beaux vases à Fayance, & à Castel-Durante du temps de Michel-Ange & de Raphaël, & apparemment sur leurs desseins; car le dessein des figures est ce qu'il y a de plus considérable dans ces vases.

Il y a deux sortes d'*émaux*; les *émaux* clairs & transparens, & les *émaux* épais & mates. On emploie les *émaux* clairs en les broyant avec de l'eau seulement: les *émaux* épais s'emploient avec de l'huile d'aspic. L'invention des *émaux* épais est assez récente; jusques vers 1630. on n'a connu que les *émaux* clairs; mais en 1632. Jean Toutin, Orfévre de Châteaudun, qui travailloit parfaitement bien les *émaux* ordinaires, chercha le secret d'employer des *émaux* mates; il la trouva, & le communiqua à d'autres Orfévres qui l'ont répandu par tout.

On emploie ordinairement les *émaux* sur des métaux, or, argent, cuivre: l'or est le meilleur; il n'a point de mauvaise

mauvaise qualités; & les *émaux* paroissent dessus avec tout leur éclat, & toute leur beauté : l'argent jaunit les blancs; le cuivre s'écaille & jette des vapeurs : cependant le cuivre est le fond sur lequel on applique le plus souvent les *émaux*, parcequ'il est le moins précieux; & pour corriger ses mauvaises qualités on applique dessus & dessous la plaque une couche d'*email*, quoiqu'on ne doive travailler que d'un côté, afin que le cuivre ne s'enfle pas plus d'un côté que de l'autre, & ne cause point d'inégalités. Voyez M. Félibien, dans son *Traité des principes de l'Architecture, de la Sculpture, de la Peinture, & des autres Arts qui en dependent.*

Émail, est aussi une sorte de minéral qu'on purifie, & auquel on donne dans les pays étrangers toutes les façons qu'il doit avoir pour en faire un bleu foncé, & le réduire en maniére de farine très-déliée. Cette sorte d'*email* se vend à Paris par les Epiciers. Il sert aux Blanchisseurs & aux Blanchisseuses pour donner la couleur bleue à l'empois, & aux Enlumineurs & aux Peintres pour faire une couleur bleue qu'ils emploient dans leurs ouvrages. Le mot d'*email* en ce sens n'a point de pluriel. Cet *email* est très-fin, le plus beau vient de Hollande.

Émail, signifie aussi un ouvrage composé d'une maniére de verre blanc qu'on travaille à Venise, & qui se vend chez les Fayanciers de Paris. On y vend des tasses, des petits pots, de petites urnes d'*émail*, & plusieurs autres de ces sortes de gentillesses propres à orner les cabinets, les cheminées, les armoires, &c. Il y a aussi une sorte de fayance émaillée, que l'on appelle ordinairement *émail*; mais c'est un faux *email* que les Fayanciers appellent *turquin*, & qui n'est pas à beaucoup près si beau que l'*email* de Venise, qu'on fait quelquefois dorer pour en rehausser le prix & la beauté.

Émail, se dit aussi au figuré pour une sorte de bague marquée de quelque devise, pendante au bas d'un Ordre de Chevalier, ou de quelque autre collier. *Bulla, monile, phalera.* Pomey.

Émail, se dit aussi d'une grande diversité de fleurs & de couleurs. *Florum copia, varius color.* L'*émail* des prairies, des parterres. Mais il est plus de la Poësie que de la Prose.

*L'*émail *riche & brillant, que nos champs font éclore,*
N'est encor reservé qu'au triomphe de Flore.
Nouv. ch. de Vers.

Ni les âpres frimats, ni les grandes chaleurs,
N'y ternissent jamais le bel émail *des fleurs.* Seg.

Mille agréables fleurs
*Font briller en tout temps l'*émail *de ton parterre.*
Malh.

Et sur le tendre émail *des campagnes fleuries*
Lui-même fait camper ses troupes aguerries. Fléch.

*Avec l'*émail *de nos prairies,*
Quand on le sçait bien façonner,
On peut aussi bien couronner
Qu'avec l'or & les pierreries. Scarron.

On dit aussi, L'*émail* des dents, pour dire, L'éclat des dents fort blanches, la superficie luisante qui couvre la partie osseuse des dents, & qui sort & s'éleve au-dessus de l'alvéole & des gencives. *Ebur dentis.* ☞ M. De la Hire, le fils, a observé que dans les adultes l'os de la dent ne croît point, non plus que les autres os, mais seulement l'*émail.* Ac. des Sc. 1699. *Hist. p.* 41. L'*émail* de la dent est d'une matiére tout-à-fait différente de l'os : il est composé d'une infinité de petits filets, qui sont attachés sur l'os par leurs racines, à peu près comme les ongles & les cornes. On voit très-facilement cette composition dans une dent rompue, où l'on remarque que tous ces filets, qui prennent leur origine vers la partie de l'os qui touche la gencive, sont fort inclinés à l'os, & comme couchés les uns sur les autres, ensorte qu'ils sont presque perpendiculaires sur la base de la dent. Si par quelque accident il se rompt une petite partie de l'*émail*, ensorte que l'os ait du jour, c'est-à-dire, que les racines des filets de l'*émail* soient emportées, l'os qui est en cet endroit se cariera, & il faut que la dent périsse, sans qu'il soit possible d'y remédier; car les os du corps des animaux ne peuvent jamais rester à découvert. Ib. Il y a cependant des personnes qui ont l'*email* des dents usé, peut-être à force de les avoir frottées avec des pommades, & en qui l'os paroît à découvert, sans perir : mais c'est que l'os n'est pas effectivement découvert, & qu'il y reste une petite couche d'*email* qui le conserve. Cette couche est assez mince pour être transparente, & elle laisse paroître la couleur jaune de l'os. Ib. Il peut arriver que dans quelques dents ces filets, qui font l'*email*, ne soient que par paquets, dont les extrêmités s'unissent, mais qui ne soient pas joints exactement vers l'os : l'extrémité de ces filets venant à s'user, l'os se découvre & se carie, & la dent doit périr. Ib. L'*Email* est composé de petits filets rangés les uns à côté des autres, & qui couvrent toute la partie de la dent, qui est hors de la machoire. Ib.

*Je colore l'*émail *des perles de la mer.* P. Le M.

Émail, & plus souvent au pluriel *émaux*, en termes de Blason, se dit des couleurs & metaux dont un Ecu est chargé. *Gentilitii scuti colores & metalla.* L'*émail* se dit en général tant du métal que de la couleur, à cause qu'en effet l'*email* d'Orfevre est un ouvrage fait de métal & de verre calciné qu'on teint de differentes couleurs. Le Blason n'a que sept sortes d'*émaux.* Or, Argent, Gueules, Azur, Sable, Sinople & Pourpre. Les *emaux* du Blason sont venus des anciens jeux du Cirque, qui ont passé d'abord aux tournois; car les Factions & les Quadrilles s'y distinguoient par le blanc, le rouge, le bleu & le verd. Suétone dit que Domitien y en ajouta une cinquieme vêtue d'or, & une sixiéme vetue de pourpre. A l'égard du sable, il est venu des Chevaliers qui portoient le deuil. P. Men.

ÉMAILLER, v. act. Travailler en émail, peindre avec de l'émail, avec des couleurs minérales, ou provenues des minéraux. *Encaustum auro illinere.* Les Orfévres sont bien aises d'*émailler* leurs ouvrages, car ils vendent l'émail autant que l'or.

Émailler, se dit au figuré. *Pingere, distinguere, ornare.* Le printemps *émaille* la terre, la peint de diverses couleurs.

Déja l'or & l'azur, du haut de ces montagnes,
Émaillent *à longs traits ces fertiles campagnes.*
La Suze.

Émaillé, ée, part. & adj. *Ornatus, distinctus, vermiculatus.* Une montre *émaillée.* Ciel *émaillé* d'étoiles. Prez *émaillés* de fleurs. Vous aimez les expressions qui donnent le plus dans la vûe; & je vous avoue que votre langage me paroit un peu trop *émaillé.* Ch. de Meré; c'est-à-dire, trop brillant.

Que vos bords enrichis de marbre & de verdure,
Soient toujours émaillés *de fleurs :*
Que Zephire sur vous répande ses faveurs. P. Buffier.

ÉMAILLEUR, s. m. Artisan qui travaille en émail, qui manie le verre au feu de lampe, & qui en fait diverses figures. *Encaustes.*
Marc-Antoine etoit un fameux *Émailleur.*

Colin y fit belle dépense,
Il enrichit les Emailleurs,
Les Maquignons & les Tailleurs. Div. de S.

ÉMAILLURE, s. f. Application d'émail sur quelques ouvrages. *Inductio encausti, pigmenti metallici.* L'*émaillure* de ce portrait est charmante. Il se dit quelquefois pour l'ouvrage même qui est émaillé. *Opus encausticum.* Voilà une belle *émaillure.* Pomey. Ce mot ne se dit guére; ou ne se dit que parmi les Artisans & ouvriers en *émail.*

Émaillure,

ÉMAILLURE, eſt auſſi un terme de Fauconnerie, qui ſe dit des mailles ou taches rouſſes qui ſont ſur les pennes de l'oiſeau de proie. *Pennarum maculoſa varietas.*

ÉMANATION, ſ. f. Dépendance d'une cauſe, d'une puiſſance ſupérieure. *Emanatio, manatio.* Le pouvoir qui eſt donné aux Juges eſt une *émanation* de la puiſſance Royale. L'ame raiſonnable eſt une *émanation* de la Divinité. *Divina particula auræ.*

☞ Les Theologiens enſeignent qu'il y a en Dieu deux *émanations*; celle du Fils & celle du Saint Eſprit, & que celle du Fils ſe fait par génération, & l'autre par ſpiration.

On appelle en Phyſique *émanation* corpuſculaire, une ſéparation & un écoulement perpétuel qui ſe fait d'une infinité de particules inviſibles & inſenſibles de tous les corps. L'*émanation* des corpuſcules ſert aux Philoſophes modernes à expliquer quantité d'effets ſurprenans, qui avant cela étoient impénétrables. Deſcartes, Boyle, Lana, &c. ont été de grands partiſans de la Philoſophie corpuſculaire. Les organes des inſectes ſont ſi délicats, qu'une *émanation* de corpuſcules qui n'excite point de ſenſation dans un homme, peut irriter leur odorat. La poudre de ſympathie n'agit ſur la plaie que par l'*émanation* des petites parties qui ſe détachent du ſang ou du pus du bleſſé. S. André. M. Aſtruc, dans ſa Diſſertation ſur la peſte, dit que par la tranſpiration des peſtiférés il ſe forme autour d'eux un atmoſphère, dont tous les points ſont remplis par les *émanations* peſtilentielles, & que ces *émanations* peuvent s'inſinuer dans les corps de ceux qui ſont dans cet atmoſphère, & leur donner la peſte.

ÉMANCHES. Voyez EMMANCHES.

ÉMANCIPATION, ſ. f. Liberté d'agir en ſes affaires, & de gouverner ſon revenu ſans l'aſſiſtance d'un Tuteur. *Emancipatio.* Tous les parens aſſemblés ont conſenti à l'*émancipation* de ce jeune homme. Il a obtenu en Chancellerie des lettres d'*émancipation*, qui ont été entérinées par l'avis des parens. L'effet de ces lettres d'*émancipation* ainſi entérinées, eſt, que le mineur émancipé peut diſpoſer de ſes meubles, faire les baux de ſes immeubles, & en toucher les revenus. Mais il ne peut ni vendre, ni hypothéquer ſes immeubles, ni en tranſiger, ſi ce n'eſt du conſentement d'un Curateur qu'on lui donne d'ordinaire en l'émancipant. Autrefois l'*émancipation* ſe faiſoit en jugement par les peres, pourvû qu'elle eût été demandée par l'enfant qui devoit être émancipé, mais ſi l'enfant étoit mineur, le pere ne pouvoit l'émanciper ſans lettres du Roi: ainſi quand Charles de Valois voulut émanciper Louis ſon fils, âgé de ſept ans, il obtint des lettres du Roi. Les autres maniéres d'*émancipation* étoient le mariage, l'âge de vingt ans, & en quelques Provinces le décès de la mere: la raiſon eſt que dans ces Provinces les enfans étoient ſolidairement ſous la puiſſance du pere & de la mere conjointement; & par la mort de la mere ils ſe trouvoient émancipés. Voyez les Coutumes de Chartres, de Montargis, de Vitry, de Dreux, &c. Raguëau, & M. de Lauriére ſur cet Auteur.

Du Cange témoigne qu'on s'eſt ſervi auſſi du mot d'*émancipation* dans les Monaſtéres, en parlant des Moines promûs à quelque dignité; ou tirés hors de l'obéiſſance de leurs Supérieurs, comme auſſi des Monaſtéres qui avoient été exemtés par le Pape de la juriſdiction de l'Ordinaire.

ÉMANCIPATION, eſt auſſi, en termes du Droit Romain, l'acte par lequel un fils eſt mis hors de la puiſſance paternelle. L'effet de l'*émancipation* eſt, que les biens meubles & immeubles que le fils acquiert lui appartiennent en propriété & non point au pere, comme avant l'*émancipation*. Il y a deux ſortes d'*émancipation*; l'une *tacite*, qui ſe fait, ou par la dignité à laquelle le fils eſt promû, ou par le mariage, ou par la majorité: en tous ces cas le fils devient maître de ſes droits: l'autre eſt une *émancipation expreſſe*, par laquelle le pere déclare devant le juge de ſon domicile, qu'il émancipe ſon fils. En France l'*émancipation* par mariage emporte la liberté de ſe remarier ſans le conſentement du pere, quoique celui ou celle qui veut ſe remarier n'ait pas atteint l'âge de 25 ans.

ÉMANCIPER, v. act. Mettre un fils hors de la puiſſance paternelle, & mettre un mineur en état de jouir du revenu de ſon bien, & d'agir en Juſtice, ſous la conduite d'un ſimple Curateur. *Emancipare.* A Rome les peres *émancipoient* leurs enfans pour les mettre hors de la puiſſance paternelle: enſorte que le fils *émancipé*, quoiqu'au-deſſous de 25 ans, pouvoit ſe marier ſans le conſentement de ſon pere. Cujas n'accorde pas la même liberté à une veuve mineure de 25 ans, quoiqu'*émancipée* par ſon premier mariage. Un fils de famille ne peut, dans les pays du Droit écrit, ni contracter, ni acquérir pour lui, juſqu'à ce que ſon pere l'ait *émancipé*. Il faut des lettres du Prince pour *émanciper* un mineur dans les pays de Coutume.

s'ÉMANCIPER, ſignifie auſſi, S'échaper; prendre un peu trop de liberté & de licence en quelque choſe. *Audere, committere, ſumere ſibi, arrogare ſibi, præſumere, ſolutè libereque vivere.* Il ne faut pas s'*émanciper* à juger d'une affaire, qu'on n'en connoiſſe le fond. N'ayant aucune nouvelle des ennemis, nous nous *émancipâmes* d'aller à Graben. Bussi Rab. Vous vous *émancipez* beaucoup, de ſortir après avoir été ſi malade. Perſonne ne fut ſi oſé de s'*émanciper* en la moindre choſe. Vaug. S'*émanciper* un peu dans la liberté de la débauche, *liberè vivere.* ☞ Pourquoi, à force de vous *émanciper* des loix communes, vous faites-vous une conduite particulière, qui renverſe toutes nos vûes ſur vous? Bourd. *Exh. T. I. p.* 206.

ÉMANCIPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent du Latin *ex*, & de *mancipium*, qui ſignifie un *eſclave*, un homme qui a perdu ſa liberté.

ÉMANER, v. n. Sortir d'une certaine ſource, en tirer ſon origine, venir, procéder, découler. *Manare, fluere, oriri.* Il n'a guére d'uſage que dans ces ſortes de phraſes, Le fils *émane* du Pere, Le S. Eſprit *émane* du Pere & du Fils. La lumiére des Planettes *émane* du ſoleil. Des influences qui *émanent* des Planettes. Un Edit, un pouvoir, un privilége qui *émane* de la puiſſance Royale.

ÉMANÉ, ÉE. part. & adj. *Manans, profectus.* Decret *émané* d'une telle Juriſdiction. Défenſes *émanées* du Conſeil des Cardinaux. Maucroix.

ÉMANS, ſ. m. Nom propre de lieu, dans le Diocéſe de Sens. *Agmantum, Acmantum. Hadr. Valois. Not. Gal.*

ÉMARGEMENT. Terme de Finances. Ce qui eſt mis à la marge: ou action par laquelle on met quelque choſe à la marge. Quelques-uns diſent *émergement.*

ÉMARGER, v. act. Terme de Finances. *Margini adſcribere, in margine conſignare.* Arrêter à la marge. Ce terme eſt nouveau, mais il eſt aſſez uſité. *Emarger* les états de recouvrement, c'eſt-à-dire, fixer à la marge les états de recouvrement, ce qui doit revenir à chacun. Quelques-uns écrivent *émerger.*

ÉMASCULER, v. act. *Evirare.* Oter à un mâle les parties qui font le caractére de ſon ſexe. Cette derniére opération par laquelle il *émaſculoit* tous ceux à qui il la faiſoit. Dionis.

ÉMATH, ſ. f. Nom de lieu. *Emath.* C'étoit une région ſituée au Septentrion de la Terre-Sainte. L'*Emath* étoit en partie dans la Syrie, & en partie dans l'Arabie. Du moins l'Auteur de la verſion Grecque d'Iſaïe XI. 11. traduit *Emath*, par l'Arabie. Le P. Lubin diſtingue deux parties dans *Emath*, l'une appellée *Emath* de Soba, ou Sobal, du nom de ſa capitale, 2. Paral. VIII. 3. Judith. III. 1. Et l'autre *Emath* de Juda 4. des Rois XIV. 28. mais il ſe trompe dans *Emath Juda*: il a pris *Juda* pour un génitif; & le ſens eſt, Jéroboam reſtitua à Juda l'*Emath* qui étoit dans le Royaume d'Iſraël: s'il eût conſulté l'original, il n'en eût point douté: ainſi cette partie d'*Emath* s'appelleroit plutôt l'*Emath* d'Iſraël.

ÉMATH, eſt encore une ville ſituée au pied du mont Liban, aux confins de la province de Damas, appellée Syrie de Damas. Il eſt vraiſemblable qu'elle fut bâtie par Emath, ou Amath, ou Amathée, fils de Chanaan, Gen. X. 18. & qu'elle en prit ſon nom. Ce fut la capitale d'un Royaume de Chananéens. Il fut enſuite attribué à la Tribu de Nepthali. Joſ. XIX. 35.

Ce nom, ſoit qu'il ſe diſe du pays, ou de la ville dont nous venons de parler, s'exprime en pluſieurs maniéres;

niéres ; car on trouve *Emath*, *Hemath*, *Amath*, *Hamath*, *Ammad*, *Ammath*, *Hammath*, *Amathe*, *Amathi*, *Emathin*. En Hébreu, c'est חמת, *Hhamath*, qui signifie *chaleur*.

Il est fait mention d'un *Emath* dans Amos VI. 2. à laquelle le Prophéte donne le surnom de *grande*. S. Jérôme dit que c'est Antioche de Syrie : le P. Lubin croit que ce pourroit aussi être la ville appellée Epiphanie, située sur le bord oriental de l'Oronte, & que l'on nomme aujourd'hui *Aman*.

☞ ÉMATHION, s. m. Fils de Tithone, étoit un tyran de l'Arabie, dont Hercule purgea la terre, dit Diodore.

☞ ÉMAYOLER, v. a. Donner le Mai. Ce mot est vieux.

Pour ce vous veux, Madame, émayoler,
En lieu de mai, d'un loyal cœur que j'ai. FROISSARD.

E M B.

EMBABOUÏNER, v. act. Amuser quelqu'un de belles espérances, se rendre maître de son esprit. *Lactare, allicere, prolectare, infatuare.* C'est à faire aux sots à se laisser *embabouïner* par les femmes. Il s'est laissé *embabouïner* par ce hableur, qui lui promettoit de faire sa fortune. Ce mot est populaire, & vient de *babouin*, comme qui diroit, Traiter quelqu'un en sot, en enfant, en petit babouin.

EMBABOUÏNÉ, ÉE. adj. *Lactatus, deceptus, illusus.*

☞ EMBÂILLONNER, v. act. Mettre un bâillon à quelqu'un. Il a la même signification, mais plus d'énergie, ce me semble, que *bâillonner*. On voit quelquefois les gros larrons passer le mesme pas qu'on fait passer aux petits : mais ceci advient ordinairement à ceux qui ont esté si mauvais mesnagers, qu'ils n'ont rien guardé de quoy ils peussent *embâillonner* ceux qui voudroient crier contr'eux, ou graisser les mains de ceux qui les voudroient prendre..... *Apol. pour Hérodote, édit. de la Haye* 1735. *to.* 1. *part.* 2. *chap.* 15. *p.* 203. 204. Ce mot n'est point usité.

EMBALLAGE, s. m. Action d'empaqueter, de mettre en balles. *Compactio, structura, sarcina, consarcinatio.* Il faut compter les frais de l'*emballage* sur les marchandises. L'*emballage* apporte toujours quelque tare ou déchet. Il faut diminuer sur les marchandises le poids de l'*emballage*. Dans le deuil le bonnet des Chinois a une figure tout-à-fait bizarre : il est d'une toile de chanvre rousse, & fort claire, à peu-près comme notre toile d'*emballage*. P. LE COMTE.

EMBALLER, v. act. Faire une balle de marchandises, de meubles, les enveloper de toile, & les garnir de paille pour les conserver dans un voyage. *Componere, compingere, in fascem redigere, consarcinare, colligere.* On *emballe* les meubles, les livres, & autres choses qu'on veut transporter au loin.

Ces mots viennent de *balle*, qui signifie premiérement une balle à jouer, & qui vient du verbe βάλλω, *jacere*, & ensuite a signifié un gros paquet de marchandises.

EMBALLER, se dit figurément en Morale, & signifie, Entasser plusieurs mensonges ensemble, exaggérer quelque chose, en dire plus qu'il n'y en a. Les grands parleurs sont sujets à *emballer*, à en faire accroire aux autres. Il est tout-à-fait bas.

EMBALLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMBALLEUR, s. m. Celui dont le métier est d'emballer des marchandises. *Compactor, consarcinator, sarcinarius structor.* Les *Emballeurs* à Paris sont la plûpart Crocheteurs. A Lyon les *Emballeurs* font un corps nombreux. Une aiguille d'*Emballeur*.

EMBALLEUR, EUSE. se dit figurément des hableurs, qui disent plusieurs choses contre la vérité, qui inventent plusieurs histoires à plaisir, & qui les débitent aux crédules. *Vaniloquus.* Il est bas & populaire.

EMBANQUÉ, adj. m. Se dit sur la mer d'un vaisseau qui est sur le grand banc.

☞ EMBARBÉ, s. m. Qui a de la barbe. Il étoit si copieusement *embarbé*, que sa barbe étoit assez ample pour faire un bouchon de taverne. *Dict. Com.*

☞ EMBARCADERE, s. m. C'est le lieu où les Espagnols font leurs embarquemens sur les côtes de l'Amérique qui sont mouillées de la mer du Sud. C'est un lieu qui sert de port à quelque ville considérable qui est plus avancée dans les terres. Caluo, par exemple est l'*embarcadere* de Lima, ville capitale du Pérou, & Arica, l'*embarcadère* de Potosi. Il y a des *embarcadères* dont la ville à laquelle ils servent de port est quelquefois éloignée de 40 à 50, & jusqu'à 60 lieues de la mer.

EMBARDER, v. n. Terme de Marine. C'est, S'éloigner ou se jetter d'un côté ou d'autre avec un vaisseau. *Digredi, jactare se. Embarde* bas-bord, *embarde* stribord. Cela se dit aussi d'un vaisseau quand il est à l'ancre, & qu'on lui fait sentir son gouvernail, pour le faire jetter d'un côté ou d'autre.

☞ EMBARGO. Mettre un *embargo*, se dit des défenses qui se font de la part des Souverains, pour empecher que les vaisseaux Marchands ne sortent des ports de leur dépendance, afin de pouvoir s'en servir aussi bien que des équipages, dans les armemens qu'ils ont résolu de faire. C'est ce qu'on appelle proprement en France *fermer les ports*. En Hollande & en Angleterre on dit *presser*, qui a la même signification. Les *embargos* font au Commerce un préjudice qu'il est aisé de comprendre. *Dict. de Commerce.*

☞ EMBARILLÉ, ÉE, part. pass. Enfermé dans un baril.

EMBARQUEMENT, s. m. Action par laquelle on entre dans un vaisseau pour être transporté ailleurs. *Profectio, ascensus, conscensus in navim.* L'*embarquement* de S. Louis pour l'expédition de la Terre-Sainte se fit à Aiguesmortes, quoique cette ville soit maintenant assez éloignée de la mer. On a dit figurément en chanson.

*L'*embarquement *est divin,*
Quand on vogue sur le vin.

EMBARQUEMENT, se dit encore au figuré pour, Engagement. On dépeint votre *embarquement* le plus bas où se soit jamais mis une personne de votre qualité. B. RAB.

EMBARQUER, v. act. Mettre des marchandises, des munitions, &c. dans un vaisseau. *Navi imponere.* Ce Capitaine a *embarqué* deux Régimens. Ce Voyageur s'est *embarqué* (*navim conscendit*) à la Rochelle, pour aller aux Indes. Ce Marchand a *embarqué* toutes ses marchandises, & est prêt à faire voile. S'*embarquer*, c'est entrer dans un vaisseau.

EMBARQUER en grenier, c'est, *Embarquer* sans emballer. *Congerere in acervum. Embarquer* du sel en grenier. Notre bled étoit *embarqué* en grenier. Ce qui ne veut pas dire qu'on met effectivement les marchandises ou autres choses dans un grenier, *in horreo* ; mais qu'on les met en tas, sans être emballées, empaquetées. Ainsi dans un vaisseau le sel, le blé, le biscuit, le poisson sec est *embarqué* en grenier, parceque dans le fond de cale il y a des endroits particuliers, où toutes ces choses se mettent en tas, & sans être enfermées dans des sacs.

EMBARQUER, se dit figurément en Morale, des engagemens où on entre, soit pour quelque entreprise, soit pour quelque affaire, soit même dans le jeu, ou dans quelque compagnie. *Immiscere se, implicare se.* Quand on s'est *embarqué* dans quelque méchante affaire, il en faut sortir le mieux qu'on peut. Ne vous *embarquez* à rien que vous n'ayiez prévû les obstacles, & consommé votre prudence à pénétrer l'évènement. S. EVR. La légèreté qu'elle témoignoit, lui faisoit appréhender de s'*embarquer* avec elle. B. RAB. Il s'étoit *embarqué* à aimer, plus par gloire que par amour. ID. Il fit les pas nécessaires pour *embarquer* la dupe. ID. Cet Orateur s'est *embarqué* en un long discours, en une grande question. Il n'a pû quitter le jeu sur sa perte, il étoit *embarqué* trop avant.

On dit proverbialement, que quelqu'un s'est *embarqué* sans biscuit, quand il s'est engagé imprudemment en quelque affaire sans avoir la force de la soutenir.

EMBARQUÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Impositus navi.*

EMBARRAS, s. m. Difficulté, obstacle, tracas, tumulte, confusion. *Impedimentum, implicatio.* Il y a de grands *embarras* dans les chemins, à cause que l'armée défile. On vit plus en deux jours de loisir, & l'on y sent mieux la vie, qu'en deux ans d'*embarras*. CH. DE M. Il a quitté l'*embarras* du monde, & des affaires, pour penser à son salut.

Maintenant

Maintenant que le temps a meuri mes desirs,
J'aime mieux mon repos qu'un embarras *illustre.* Boil.

Embarras, se dit figurément du désordre de l'esprit, sur-tout lorsqu'il en paroît quelque chose au-dehors; du trouble qui paroît sur le visage, des chagrins, des inquiétudes de l'ame. *Perplexitas, sollicitudo.* Le vice met les hommes dans un grand *embarras* d'esprit. On le tire par une distinction de l'*embarras* d'un argument dans une dispute. L'*embarras* avec lequel je lui parlai l'obligea de me presser. Bussi. Le déclin de l'amour se reconnoît par l'*embarras* où l'on est de se trouver seuls. La Bruy.

Son cœur, toujours flottant entre mille embarras,
Ne sçait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas. Boil.

☞ Embarras, en parlant de maladie, signifie, Un commencement d'obstruction. Il y a de l'*embarras* dans le foie.

EMBARRASSANT, ante. adj. Qui apporte de l'embarras. *Molestus.* Il se dit des personnes, & des choses. La Dame est un peu *embarrassante.* Mol. Ce procès qu'on lui a suscité est fort *embarrassant.* Cette objection est fort *embarrassante.* Il n'y a que le faux respect d'*embarrassans*; ce respect est celui qu'on rend à la fortune: celui qu'on rend au mérite n'a rien d'incommode. Ch. de M. On dit que la dignité des Rois est *embarrassante*, parcequ'elle les oblige à avoir certain air, certaines maniéres convenables à leur rang, qu'on n'a guére sans une attention continuelle qui fatigue & qui embarrasse. La majesté n'étoit point *embarrassante* pour Louis XIV. elle lui étoit naturelle. La dignité d'Ambassadeur est fort *embarrassante.*

☞ EMBARRASSEMENT, s. m. L'Intrigue de cette comédie n'est qu'en l'*embarrassement* du bon homme, qui lui est causé par tous les Gendres qu'il a acceptés... *Argument de la Com. des Visionnaires. Embarras* est plus usité.

EMBARRASSER, v. act. Apporter des obstacles, des difficultés. *Impedire, implicare.* Il *embarrasse* les rues de son grand equipage. Il est fort *embarrassé* dans ses habits de cérémonie. Il est fort *embarrassé* de sa personne, il ne sçait que devenir. Il est *embarrassé*, engagé dans cette accusation.

Embarrasser, se dit aussi au figuré, & sur-tout avec le pronom personnel. *Sollicitare.* Il s'*embarrasse* l'esprit de mille chimères. Il est *embarrassé*, irrésolu sur cette question. Il fut fort *embarrassé* à choisir. Pasc. On n'est pas peu *embarrassé* à inventer dans toute une maison une cache fidéle. Mol. Il s'apperçut que ses regards l'*embarrassoient*, contre l'ordinaire des jeunes personnes, qui voient toujours avec plaisir l'effet de leur beauté. P. de Cl. Le cœur d'une femme peut contenir un amour permis, & un amour défendu, sans que l'un *embarrasse* l'autre. Vill. Les affections médiocres ne rendent pas heureux, & ne font qu'*embarrasser.* Ch. de M. Combien de pensées diverses offusquent, & *embarrassent* l'esprit d'un homme que la colère transporte? M. Esp.

On dit que la tête d'un malade s'*embarrasse*; pour dire, que le transport au cerveau commence à se former, ou qu'on craint qu'il ne se forme. On dit aussi que sa poitrine s'*embarrasse*; pour dire, qu'elle commence à s'emplir.

Embarrassé, ée. part pass. *Impeditus.* Avoir un air *embarrassé.* La P. de Clèves. Il a une contenance *embarrassée.* Vous voilà bien *embarrassé* pour peu de chose. Il trouva la belle toute *embarrassée.* B. Rab.

N'attendez pas toujours que du besoin pressé,
Votre ami vous apporte un air embarrassé. Vill.

☞ EMBARRER, v. act. vieux mot. Enfermer entre des barres. *Gloss. sur Marot.*

EMBARRER, v. n. *Impedire*, qui se dit au Manége d'un cheval qui s'embarrasse les jambes dans la barre qui le sépare des autres.

EMBARRURE, s. f. Terme de Chirurgie. Fracture à quelque os, sur-tout au crane, qui n'est pas une simple fente. Il y a des fractures qui ne paroissent que de petites fentes, & qui sont plus dangereuses que des *embarrures.* Dionis.

EMBAS. Il y a des Auteurs qui écrivent ainsi ce que les autres écrivent *en bas, deorsum.* Les premiers ne font qu'un mot, & mettent une *m*, au lieu d'une *n*, suivant l'usage & l'analogie de notre langue dans ces compositions de mots. Ce mot en certaines occasions doit être regardé comme substantif, car on lui donne une préposition. Descendre *en embas*, a la même construction que monter *en haut.*

Lorsque l'hyver répand sa neige, & ses frimats,
Elle quitte la tige, & descend en embas. Perrault.

On trouve la même construction quand on écrit en deux mots *en bas.* Pousser *en enbas.*

☞ EMBASE, s. f. Terme d'Horlogerie. C'est une assiette qui se réserve sur l'arbre d'une grande roue en le forgeant. *Assiette & embases* sont synonymes. Toutes les deux sont pour retenir une roue fixe sur son arbre par le moyen d'une clavette ou d'une rainure.

EMBASEMENT, s. m. Terme d'Architecture. Espèce de base continue en maniére de large retraite au pied d'un édifice. *Basis continua, longior.*

☞ EMBASMANT, part. act. Vieux mot. Qui répand une odeur agreable. *Fragrans.* Cedre *embasmant.* Marot.

☞ EMBASMER, vieux v. act. *Embaumer*, répandre une odeur agréable. *Balsamo condire, ungere*, ou bien *Odore complere.*

Déja le ciel pour toi s'est paré de saphirs,
L'air s'est fait embasmer *du souffle des zéphyrs.*
P. Le M.

EMBATAGE, s. m. Terme de Maréchal. Application de bandes de fer sur des roues. Nicot. *Rotarum confixio.*

EMBÂTER, v. act. Mettre le bât à un mulet, ou à un âne. *Clitellas imponere.* Cet ouvrier est fort adroit à bien *embâter* les mulets.

Il signifie figurément, Charger quelqu'un d'une chose qui l'incommode. On l'a *embâté* d'une Charge qui lui pese fort. Qui est-ce qui m'a *embâté* d'un si sot homme? Il est du style familier.

Embâté, ée. part. pass. *Clitellis instructus.*

EMBÂTONNÉ, ée. adj. Vieux mot. Armé d'un bâton. *Armatus fuste.* On disoit dans une émeute, ou sédition de paysans, qu'ils étoient venus armés & *embâtonnés.* On y comprenoit même les bâtons à feu. ☞ La Fontaine dans sa fable de la chatte métamorphosée en femme, *liv. 2. fab. 18.* dit, en parlant de la force du naturel;

Coups de fourche ni d'étrivières
Ne lui font changer de manieres;
Et fussiez-vous embâtonnés,
Jamais vous n'en serez les maîtres:
Qu'on lui ferme la porte au nez,
Il reviendra par les fenêtres.

Ce mot n'est plus en usage qu'en Architecture, où on dit, Une colonne cannelée & *embâtonnée*; pour dire, que ses cannelures sont remplies de figures de bâtons jusqu'à une certaine partie de son fût.

EMBÂTONNER, v. act. Vieux mot, qui se prenoit autrefois en deux sens différens; pour Garnir quelqu'un, l'armer de bâtons, *fustibus atque omni telorum genere instruere*; & pour Donner des coups de bâton à quelqu'un. *Fustibus cadere.* Nicot.

EMBATTES, s. m. On appelloit ainsi autrefois les vents réglés, qui soufflent toujours en certaines mers, & en certains temps. *Etesiæ.* Nicot.

EMBATTRE, v. act. *Ferreis laminis rotas munire, rotas configere.* Terme de Maréchal, qui se dit proprement quand il applique des bandes de fer sur les roues. A la campagne les Laboureurs font des fêtes, quand ils font *embattre* les roues de leur harnois. Nicot témoigne que ce mot se prend aussi quelquefois pour Arriver, fourrer, jetter. Ce mot est passé en cette signification. On dit *abbatre, combattre, débattre*, mais non

pas *embâtire*. Pomey prend *embatire* en général pour Appliquer & clouer à coups de marteau. *Acri malleorum incussu figere, pangere*, &c.

☞ EMBAUCHAGE, s. m. L'action d'embaucher. *Inductio*.

EMBAUCHER, v. act. *Conducere, collocare operas*, &c. Vieux mot, qui n'est plus en usage que chez les Artisans, lorsqu'un compagnon entre au service d'un Maître. (Il signifie aussi, Enroller un homme par adresse.) Ce Coutelier a *embauché* ce Frater chez un Maître Barbier. *Embaucher* des compagnons, c'est leur donner de l'ouvrage, les faire travailler. Il y en a aussi qui disent *embaucher* un ouvrage, pour dire, le commencer. Delà est dérivé son contraire *débaucher*.

☞ EMBAUCHER, signifie aussi, S'entremettre pour faire enroller par adresse des soldats, les engager, & les fournir aux Officiers.

L'un & l'autre peuvent venir de *boge*, ou de *bauge*, vieux mot François, qui signifioit *demeuré*. Chorier, dans son *Hist. du Dauphiné*, T. I. p. 490. tire ce mot de l'ancien Gaulois, ou Celte; car selon lui embauche, & *embaucher*, qu'il écrit par un *a*, ambauche, l'Aleman *ambacht*, œuvre, travail, & *ambachten*, travailler, & les *Ambactes*, dont parle César, ont la même origine.

Le P. Delbrun traduit *embaucher* par *incrustare, albario opere ornare*, & Pomey explique *embaucher* par Enduire de plâtre, ou de mortier, *trulissare*. *Embaucher* de mortier une muraille, *embaucher* de terre grasse.

EMBAUCHER, dans le sens propre, c'est mettre sur les murs un enduit qu'on appelle *bauche*, & c'est delà que s'est formé ce mot d'*embaucher*: par métaphore on a dit *embaucher*, pour Engager quelqu'on, le revêtir de quelque engagement, lui ajoûter un engagement qu'il n'avoit pas.

EMBAUCHEUR, s. m. *Conductor*. Celui qui embauche les compagnons artisans, & qui les fait entrer au service de quelque Maître; ou celui qui enrolle quelqu'un pour soldat par adresse.

EMBAUMEMENT, s. m. Action d'embaumer un corps mort. Les *embaumemens* communs se font avec des poudres aromatiques & du baume du Pérou. Louis Perricher, ancien Garde des Marchands Apothiquaires de Paris, a fait un traité des *embaumemens*, selon les Anciens & les Modernes.

EMBAUMER, v. act. Ouvrir un corps mort, en tirer les intestins, & le remplir de drogues odorantes & dessicatives, pour empecher qu'il ne se corrompe. *Condire aromatibus, perfundere*. En Egypte on se servoit autrefois pour cela du baume. Le corps de Joseph en Egypte fut 40 jours à *embaumer*, Genése 50. 23. Marie Magdelaine, & Marie mere de Jacques, acheterent des parfums pour *embaumer* Jesus. Jean, Roi de France, mourut à Londres en 1354. où l'on *embauma* son corps, qu'on apporta en France, & qu'on enterra à S. Denys. Du Tillet. Voyez au premier Tome du Recueil de Thévenot la maniére d'*embaumer* les morts en Egypte. Au Pérou on conservoit aussi les corps des Rois *embaumés*. Garcilasso de la Véga croit que leur principal secret étoit d'ensevelir ces corps dans de la neige pour les y faire sécher, aprés quoi on y appliquoit un certain bitume dont parle Acosta, qui les conservoit aussi entiers que s'ils eussent été en vie. Nehemias Grew, Auteur du *Musæum Regalis Societatis*, croit que les Egyptiens, pour *embaumer* les corps, les cuisoient dans une chaudiére avec une certaine espéce de baume liquide. Sa raison est que dans la Mumie du Cabinet de la Société Royale de Londres, le baume a tellement pénétré non-seulement les chairs & les parties molles, mais même les os, qu'ils en sont tout noirs, comme s'ils avoient été brûlés. M. Dionis décrit, dans son *Traité des Opérations de Chirurgie*, la maniére d'*embaumer* aujourd'hui les corps.

EMBAUMER, se dit aussi des odeurs agréables qui parfument l'air, qui font sentir bon. *Odore grato perfundere*. Au temps que les roses, la vigne, les orangers sont en fleur, l'air en est tout *embaumé*. On dit qu'un vin *embaume* la bouche; pour dire, qu'il a une odeur exquise & un fumet delicieux.

On le dit quelquefois ironiquement & en contresens, de ce qui est très-puant.

EMBAUMÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Conditus*.

Ces mots viennent de *baume*, qui vient de *balsamum*, qui est un mot Grec.

EMBDE, ou EMBDEN, s. m. Ville du Cercle de Westphalie en Allemagne. *Embda, Emda, Amisia, Amasia*. Elle est dans le Comté d'*Embden*, à l'embouchure de la riviére d'Ems, *Amisia*, dans le golfe de Dollert, où elle a un port à huit lieues au levant de la ville de Groningue. *Embde* a un chateau qui dépendoit aussi-bien que la ville du Comté d'*Embde*. *Embde* n'etoit d'abord qu'un village: elle devint une petite ville; & se trouvant maltraitée, elle se mit sous la protection de la maison de Gret. Ulric, Seigneur de cette maison, obtint en 1454. de l'Empereur Frédéric III. qu'il érigeat pour lui en Comté les côtes qui sont entre l'Ems & le Wéser. *Embde* a dépendu de ces Comtes jusqu'en 1559. que l'on prétend que le Comte d'*Embde* renonça à ses droits sur la ville & le chateau. Depuis ce temps-là *Embde* se gouverne en Republique sous la protection des Hollandois.

EMBDERLAND, s. m. Comté d'Embde, Territoire d'Embde. *Embdanus Comitatus, pagus*. Il comprend ce qu'il y a de pays maritime de l'Ems au Wéser, ou ce qu'on appelle l'Oost-frise, ou la Frise Orientale.

EMBÉGUACA, s. f. Sorte d'herbe du Brésil; qui a quelquefois des racines longues de plus de trente coudées. Comme leur écorce est dure, on en tord des cercles de navire extrêmement forts, qui revêtdussent sous l'eau. Cette écorce étant pilée, & mise sur des charbons ardens, jette une fumée qui arrete le flux de sang, principalement aux femmes.

EMBÉGUINER, v. act. Mettre un béguin sur la tête; ou des serviettes, ou autres étoffes qui la couvrent, & qui ne laissent voir que le visage. *Calanticâ, calyptrâ, lineâ caput involvere, induere*. Cet homme a mal aux dents, il est contraint de paroître *embéguiné*.

EMBÉGUINER, se dit figurément en choses spirituelles; des mauvaises opinions qui nous entêtent, des folles amours qui nous gouvernent, qui maîtrisent notre esprit. *Infatuare, mentem invadere*. On se laisse *embéguiner* aisément des nouvelles opinions. Un vieillard se laisse coëffer, *embéguiner* par une jeune femme. Il est tout-à-fait bas & populaire.

EMBÉGUINÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe en latin & en François.

EMBELLE, s. m. C'est la partie du vaisseau qui est comprise entre la herpe du grand mât, jusqu'à la herpe de l'avant, ou depuis le grand mât jusqu'à la dogue d'amure.

EMBELLIR, v. act. Parer, orner, rendre plus beau & plus agréable. *Exornare, illustrare, decorare*. L'ajustement *embellit* beaucoup une femme. Ce curieux a *embelli* son cabinet de plusieurs tableaux. La vie des Héros a enrichi l'Histoire, & l'Histoire a *embelli* les actions des Héros. La Br. La science, qui gâte tant d'esprits, n'a fait qu'*embellir* le sien. S. Evr. La vanité de l'homme est si grande qu'il ne lui suffit pas de cacher ses vices, il travaille encore à les *embellir*, & à les faire passer pour des vertus. M. Esp.

Un Roi se rend fameux,
Quand il rend ses sujets heureux,
Il étend le commerce, il embellit *les villes,*
Il rend les campagnes fertiles. N. ch. de Vers.

☞ EMBELLIR. On dit, *Embellir* un conte, *embellir* une histoire, pour dire, l'Orner aux dépens de la vérité. Acad. Fr.

Ce mot vient de *beau, bel, bellus*.

EMBELLIR, est aussi un verbe neutre, qui signifie, Devenir plus beau & plus agréable. *Fieri ornatiorem, pulchriorem; enitescere*. Elle *embellit* tous les jours.

On dit proverbialement de toutes les choses qui augmentent soit en bien, soit en mal, Cela ne fait que croître & *embellir*.

EMBELLI, IE. part. pass. & adj. *Ornatus, exornatus, decoratus, illustratus*. Le conte est un peu *embelli*. En termes de Blason *embelli* se met quelquefois pour accompagné.

EMBELLISSEMEMT,

EMBELLISSEMENT, s. m. L'action d'embellir; ou l'ornement qui rend une chose plus belle. *Ornatus, decus, ornamentum, decor.* Cet homme travaille à l'*embellissement* de sa maison. Les perspectives, les jets d'eau, sont de grands *embellissemens* en une maison de campagne. La figure n'est qu'un ornement, qu'un éclaircissement, & qu'un *embellissement* du discours. Pélisson.

☞ EMBERGUER, v. act. Vieux mot. Couvrir. Borel dit qu'il a été fait du Latin *Apricare*, d'où nous est venu Abri.

EMBÉRIZE, ou EMBÉRISE, s. f. Nom d'un oiseau. *Emberiza.* Il y a trois espéces d'*embérises*; l'*emberize* blanche, l'*emberize* de pré, & l'*emberize* jaune.

L'*emberize* blanche, *emberiza alba*, est plus grande que jaune. Elle a le bec court & large, avec quelque peu la de jaune. Le champ de son pennage est comme celui de l'alouette; mais pour le reste, elle ne lui ressemble point. Son ventre est blanchâtre; & c'est pour ce sujet qu'elle est appellée blanche: on lui voit quelque chose d'élevé à la partie supérieure du bec: ses doigts sont noirs; ses jambes sont d'une couleur mêlée de noir & de rouge.

L'*embérize* de pré, *emberiza prutensis*, c'est un petit oiseau qui fait ordinairement sa demeure dans les prez. Il est de couleur de pot, ou de terre cuite, par les jambes, la poitrine, le ventre, les ailes, & la moitié de la queue; car ses plumes sont noires de part & d'autre. Le dos est pareillement noirâtre; & par le dos des ailes il a des taches rondes qui sont noires; & plus bas les bords des plumes, en tirant en bas, sont noirâtres. Son bec est brun; le sommet de sa tete est noir: un peu plus bas on voit de part & d'autre une tache blanchâtre qui s'étend sur le derriére, avec deux autres taches noires, qui sont ensuite, & sont suivies de taches blanchatres par intervalles égaux. Proche du lac de Verbanne on nomme cet oiseau *Ceppa.* Les oiseaux qui sont appellés *Verbasini* en Italie, aux environs de la ville de Boulogne, sont semblables à ceux-ci.

EMBERLOQUER, v. act. Coëffer, couvrir sur-tout la tête; l'enveloper de quelque chose. *Operire, involvere.* Il ne se dit guéres qu'avec le pronom personnel; & c'est la meme chose qu'Emberlucoquer qui suit. Ces termes sont populaires. Il s'*emberloqua* dans son manteau, ou de son manteau.

Emberloqué, ée. part. pass. *Opertus, involutus, a.*

> *Ils s'en vont donc nos deux vieillards masqués,*
> *Sans nuls valets, & bien* emberloqués,
> *A l'Opéra*, &c. N. ch. de vers.

EMBERLUCOQUER, v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Terme populaire. Se coeffer d'une opinion; s'en préoccuper tellement; qu'on n'en puisse sainement juger, comme si on avoit la berlue. Il est bas.

EMBESAS, s. m. *Duplio, duella.* Le nombre deux du jeu de cartes, de dez, &c. Il faut écrire *ambesas.*

EMBESOGNER, v. act. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Occuper à quelque besogne. Il n'est plus en usage qu'au participe. Un homme *embesogné*, pour dire, occupé, affairé. *Occupatus, districtus.*

☞ EMBICHETAGE, s. m. Terme d'Horlogerie. On s'en sert pour déterminer la grandeur de la platine de dessus d'une montre, afin qu'elle ne touche pas à la boëte, quand on ouvre ou qu'on ferme le mouvement.

EMBLAVER, v. act. Semer une terre en blé. *Sementem facere, terra committere, agrum herbidâ segete conserere.* On oblige les Fermiers à *emblaver* les terres dans les saisons convenables. Quand ils ont *emblavé* les terres, il leur faut payer leurs labours & semences. J'ai *emblavé* tant d'arpens de terre cette année. Cette terre est *emblavée.* Liger. *Emblaver* est la même chose qu'ensemencer. Id.

Emblaver est composé de la préposition *en*; l'*n* se change en *m* devant le *b.* Voyez les *Essais de Grammaire* de M. l'Abbé Dangeau. *En*, dans la composition, signifie être dedans, & mettre dedans, si la signification est active. L'autre partie est *bladum*, blé: le *d* s'est changé en *v*; *emblaver* pour *emblader*, mettre du blé dans une terre.

Emblavé, ée. part. & adj. Terre semée en blé. *Terra consita.* Un Fermier est obligé de laisser à la fin de son bail les terres *emblavées*, quand on les lui a données en tel état. On disoit autrefois *bléer.* Plusieurs Coutumes portent, qu'il est permis à un bourgeois de *bléer*, ou *desbléer* ses terres toutes les fois qu'il veut. Nicot distingue une terre semée, ou ensemencée, d'une terre *emblavée.* Il appelle terre semée, celle dans laquelle le blé est encore en grain, & terre *emblavée*, celle dans laquelle le blé est déja levé.

Ce mot vient du Latin *imbladare.*

EMBLE, s. f. *Incessio jumenti tolutim facta.* Mettre un cheval à l'*emble*, ou amble, *ad gradum tolutarium cogere.* Cheval qui va l'*emble*, *tolutarius equus.* Voyez Amble.

EMBLÉE, s. f. Ce mot ne se dit qu'adverbialement avec la préposition *de.* Il signifie, D'abord, en fort peu de temps, presque d'assaut, dès le premier effort: conquete faite avec promptitude & violence. Ce Capitaine étoit heureux à prendre les villes d'*emblée.* *Primo impetu, unâ impressione.* La ville étoit trop bien munie pour l'emporter d'*emblée.* Vaug. Le mot d'*emblée* vient originairement du verbe embler, & signifie proprement A la dérobée, en cachette, par surprise, *clam, furtim, clanculum.*

Emblée, se dit figurément & comiquement. Elle prend les cœurs d'*emblée.* Il déplore le temps qu'on fait perdre aux enfans à se remplir la tête d'une multitude de régles grammaticales, au lieu de les appliquer presque d'*emblée* à l'explication des Auteurs Latins. Journ. des Sçav.

EMBLÉER, ou EMBLAYER, v. act. Il signifioit autrefois au propre la même chose que *emblaver*; mais on ne le dit plus qu'au figuré; pour dire, Etre occupé de plusieurs soins difficiles, en sorte qu'on ne puisse pas vaquer à autre chose. *Impedire, intricare.* Le soin de quatre enfans *emblaye* si fort cette femme, qu'elle n'a pas le loisir de faire aucune affaire. Il se dit plus ordinairement au passif. Cette nourrice est assez *emblayée* autour de son nourrisson.

Ce mot vient de la meme racine qu'*imbladare.* On doute fort qu'il soit en usage: au moins ne le trouve-t-on pas dans les autres Dictionnaires.

EMBLÉMATIQUE, adj. Qui tient de l'emblême. *Emblematicus.* Tableau, figure *emblématique.*

☞ EMBLÊME, s. m. L'*emblême* est un tableau énigmatique, qui sous une ou plusieurs figures renferme une allégorie, tantôt morale, tantôt galante, tantôt historique, tantôt dévote, tantôt satyrique, dont le sens est ordinairement déterminé par des paroles. *Emblema.* Dict. *de Peint. & d'Architecture.* Les *Emblêmes* d'Alciat ont été en grande réputation.

Ce mot est purement Grec, ἔμβλημα, formé du verbe ἐμβάλλειν, jetter dedans, insérer. Suétone rapporte que Tibere le fit rayer d'un decret du sénat, parcequ'il étoit mendié d'une autre langue. Les Grecs donnent le nom de ἐμβλήματα aux ouvrages de marqueterie, & à tous les ornemens des vases, des meubles, des habits. Les Latins se sont servis d'*emblema* dans le même sens. Quand Cicéron reproche à Verrès les larcins des statues, & piéces bien travaillées qu'il avoit volées aux Siciliens, il appelle *emblemata* les ornemens qui y étoient attachés & qu'on en pouvoit séparer. Les Latins ont souvent comparé les figures, les ornemens d'un discours à ces *emblemata.* Un ancien Poëte Latin, pour louer un Orateur, disent que tous ses mots étoient arrangés comme des piéces de marqueterie.

> *Quam lepidè* λέξεις *compostæ, ut tesserulæ omnes,*
> *Endo pavimento, atque* emblemate *vermiculato.*

Nous ne nous servons point du mot d'*emblême* en ce sens; mais les Jurisconsultes se sont toujours servis du mot Latin *emblema* pour exprimer ces sortes d'ornemens; parceque le Grec ἔμβλημα signifie tout ce qui est inséré, appliqué, ajoûté à une autre chose pour lui servir d'ornement. Nous ne nous servons ordinairement en François du mot d'*emblême* que pour signifier une peinture, un bas relief, ou autre représentation destinée à quelque instruction morale, politique, ou académi-

que. Le R. P. Meneſtrier en 1684. fit imprimer à Paris un traité des *Emblêmes*, où l'on trouvera tout ce qui regarde l'*emblême*, ſa définition, ſa matiére, ſa forme, ſes eſpéces & ſes divers uſages.

Ce qui diſtingue l'*emblême* de la deviſe, c'eſt que les paroles de l'*emblême* ſeules ont non-ſeulement un ſens plein & achevé, mais encore toute la ſignification qu'elles ont avec la figure. Comme, *agere & pati fortia Romanum eſt*, ſous la figure de Scévola qui met ſa main dans le feu. Le mot explique tout. Il y a encore cette différence entre l'*emblême* & la deviſe, c'eſt que la deviſe eſt un ſymbole déterminé à une perſonne, pour exprimer quelque choſe qui la touche en particulier: au lieu que l'*emblême* eſt un ſymbole fait pour inſtruire; & qui regarde en général tout le monde. Bouh.

Emblême, en termes de Philoſophie Hermétique, ſignifie, *figure*, repréſentation.

EMBLER, v. act. Prendre, ôter, emporter. *Rapere, auferre*. Voler, emporter avec violence, ou par ſurpriſe. *Furari, diripere*. C'eſt un vieux mot & hors d'uſage, ſinon en ce commandement de Dieu, L'avoir d'autrui tu n'*embleras*, &c.

Ce mot vient du Grec ἐμβάλλειν, ſignifiant, *Mettre la main ſur quelque choſe*. Nicot. Ménage tient qu'il vient de *involare*, qui a été fait, ſelon Servius, de *vola*, qui ſignifie la *paume de la main*.

Il y a un ancien proverbe maritime qui dit, Il n'eſt larron qui larron *emble*, quand on dépouille un Corſaire.

> ☞ *Aubeterre Amour reſſemble,*
> *Ce me ſemble.*
> *Petite vûe ont tous deux,*
> *Et toutefois chacun d'eux*
> *Les cœurs* emble. Marot.
>
> *On vit déja de ce qu'on* emble *& ôte:*
> *Chez l'hôtellier n'eſt point aſſuré l'hôte.* Id.

☞ Emblé. Voyez Amblé.

Embler, v. n. Terme de Chaſſe. Ce mot ſe dit des cerfs, quand à leurs allures les pieds de derriére ſurpaſſent ceux de devant de quatre doigts. Ce qui ſe dit des cerfs, ſe dit auſſi des chevaux, & de toutes les bêtes à quatre pieds qui vont l'*amble*. Voyez AMBLE.

☞ EMBLIC. C'eſt le nom qu'on donne à la quatriéme eſpéce de myrabolans. Les myrabolans *emblics* ſont relevés de ſix côtes, gros comme des noix de galle, & fort rudes. Ils ſont preſque ronds & d'une couleur brune & obſcure.

EMBLIER. Terme de Marine. C'eſt occuper beaucoup de place: cela vient apparemment de *amplus*, grand, vaſte. On diſoit autrefois *amplier*.

☞ EMBLIS, en langage Indien, *Annuales*. C'eſt une ſorte de myrabolans.

EMBLURE, ſ. f. Terme d'Agriculture. Champ emblavé. Terre enſemencée de quelque grain que ce ſoit, de froment, de ſeigle, d'orge, d'avoine, &c. *Arvum*. Voilà de belles *emblures*. Liger.

Ce mot vient d'*emblaver*.

☞ EMBOBELINER, v. a. Tromper, engeoller, engager par de belles paroles à faire quelque choſe d'injuſte. *Phaleratis verbis aliquem ducere*. Cotgrave. Voilà comme nous prenons les paſſages de la Sainte Ecriture, laquelle eſt faite pour nous, & non nous pour elle, afin d'*embobeliner* les pauvres gens, dit un Jéſuite au Roi d'Eſpagne, *pag.* 244. *du* 1. *to. de la Sat. Ménip.* in-8°. Ce mot n'eſt point uſité.

EMBODINURE, ſ. f. Terme de Marine. C'eſt ainſi que l'on appelle pluſieurs menus bouts de corde qui environnent l'arganeau de l'ancre. Elle ſert à empêcher que le cable ne s'uſe contre le fer. On l'appelle auſſi *Boudinure*, ou *embeudinure*.

☞ EMBOËTÉ. Pas de bourrée *emboëté*. Voyez Bourrée.

EMBOËTEMENT, ou EMBOÎTEMENT, ſ. m. L'action d'emboëter. L'*emboetement* des os. *Oſſium commiſſura*.

EMBOËTER, ou EMBOÎTER, v. act. Enchaſſer, faire entrer une choſe dans une autre, dans laquelle on a fait une cavité propre à la recevoir. *Committere, inſerere, immittere*. Il faut que les mortoiſes d'une charpente ſoient fort juſtes, afin que les piéces s'*emboetent* bien l'une dans l'autre. ☞ *Emboeter* des tuyaux, c'eſt mettre le bout d'un tuyau dans un autre tuyau. Ac. Fr.

On le dit auſſi, en Anatomie, des os, quand l'éminence des uns eſt engagée dans les cavités des autres. L'os de la cuiſſe s'*emboete* dans l'os iſchion.

On dit en termes de Jardinage, *Emboëter* des cloches de melon l'une dans l'autre.

On dit aux Monnoies, *emboeter* des piéces d'or ou d'argent, pour dire, les mettre dans une boëte fermante à trois clefs, dont l'ancien Garde, l'Eſſayeur & le Maître doivent avoir chacun une. Par l'Ordonnance de 1554. ſur peine de faux aux uns & aux autres, là où ils auroient été de connivence & de mauvaiſe foi, ces piéces doivent être ainſi *emboetées* pour ſervir dans la ſuite au jugement que la Cour des Monnoies doit faire des eſpéces qui ont été fabriquées & delivrées au Maître. Boisard.

Emboëté, ée. part. paſſ. & adj. *Inſertus, commiſſus*.

EMBOËTURE, ou EMBOÎTURE, ſ. f. La cavité d'une choſe dans laquelle s'emboëte l'éminence de l'autre. *Cavitas*. Il ſe dit par les Chirurgiens & par les Charrons.

Ces mots viennent de *boete*, ou *boite*.

Emboëture, en Menuiſerie; c'eſt dans l'aſſemblage d'une porte collée & emboëtée, une eſpéce de traverſe d'environ cinq pouces, qu'on met à chaque bout pour tenir en mortoiſe les ais à tenons collés & chevillés.

☞ Emboeture. Terme de Danſe. C'eſt la troiſiéme des cinq poſitions du corps, néceſſaire à la danſe. Cette poſition eſt pour les pas emboetés & autres pas. On la nomme *emboeture*, parceque cette poſition n'eſt parfaite que lorſque les jambes ſont bien étendues l'une près de l'autre; ce qui fait que les deux jambes & les pieds étant bien ſerrés, l'on ne peut voir de jour entre-deux: ainſi elles ſe joignent comme une boëte. Rameau. L'*emboeture* eſt une poſition des plus néceſſaires pour bien danſer: elle apprend à ſe tenir ferme, à tendre les genoux, & aſſujettit à cette régularité, qui fait toute la beauté de cet art.

☞ Emboeture, ou Boete. Terme d'Artillerie. C'eſt cette boëte de fonte qui s'encaſtre dans un moyeu, & par où paſſe la fuſée de l'aiſſieu. Il y en a quatre à un affût, deux du gros bout & deux du menu. Ordinairement les *emboetures* pour les affûts de campagne ſont de fonte, & ceux de place ſont de fer.

EMBOIRE, v. act. Terme de Peinture, qui ſe dit des couleurs à huile qui s'étendent ſur la toile, ou ſur une autre matiére ſur laquelle on peint, ce qui les rends mates; enſorte que le tableau perd ſon luiſant, & que les figures ne ſe diſcernent pas. *Imbibere, saturare*. Il faut laiſſer ſécher un tableau après la premiére ébauche, parceque la peinture demeure *embue* juſqu'à ce que l'ouvrage ſoit ſec. Quand il y a beaucoup d'huile dans les couleurs, elles ſont plus ſujettes à s'*emboire*.

Emboire, ſe dit auſſi en parlant d'un moule de plâtre qu'on frotte d'huile, ou de cire fondue, avant que de s'en ſervir pour y former des figures.

EMBOISER, v. act. Ce mot eſt du plus petit peuple. Il ſignifie, Amuſer par obligeantes paroles. *Ineſcare, decipere, lactare*. Il ſera aſſez ſot pour ſe laiſſer *emboiſer*.

EMBOISEUR, euse, ſ. m. & f. Celui ou celle qui emboiſe. *Ineſcator*. C'eſt un *emboiſeur*: c'eſt une *emboiſeuſe*.

EMBOLI, ſ. m. Ville de Macédoine, appellée autrement Chiſopolis, ou Chriſopolis, & en Latin *Amphipolis, Chriſopolis, Neapolis*. C'eſt une petite ville Archiépiſcopale, ſur la riviére de Stromona, à deux lieues de ſon embouchure dans le golfe de Conteſſa. Maty.

EMBOLISME, ſ. m. Intercalation. *Emboliſmus*. Comme les Grecs ſe ſervoient de l'année lunaire, qui eſt de 354 jours; afin de l'approcher de l'année ſolaire qui eſt de 365. ſans compter quelques heures de part & d'autre, ils ajoûtoient, tous les deux ou tous les trois ans, un 13e mois lunaire, qui s'appelloit *embolimæus*, parcequ'il étoit inſéré & intercalé. *Emboliſme* vient du Grec ἐμβολισμὸς, formé de ἐμβάλλειν, *inſerer*.

EMBOLISMIQUE,

EMBOLISMIQUE, adj. m. Intercalaire. *Embolimaus*, *intercalaris*. Il se dit particuliérement des mois que les Computistes insérent pour former le cycle lunaire de 19 ans ; car les 19 années solaires étant composées de 6939 jours & 18 heures, & les 19 années lunaires ne faisant ensemble que 6726, il a fallu, pour égaler le nombre des 19 années lunaires aux 19 solaires, qui font le cycle lunaire de 19 années, intercaler & insérer sept mois lunaires de 209 jours, lesquels avec les 4 bissextes font 213, le tout ensemble fait 6939 jours : par le moyen de ces sept mois *embolismiques*, ou ajoûtés, les 6939 jours & 18 heures des 19 années solaires sont entierement employés dans le Calendrier. Il y a 228 lunes communes, & sept *embolismiques*, que l'on distribue dans les 19 années : par exemple, la 3e année & la 6e sont *embolismiques* : la neuviéme, l'onziéme, la quatorziéme, la dix-septiéme & la dix-neuviéme, sont aussi *embolismiques* ; & par conséquent de 384 jours. C'est ainsi à peu près que les Grecs ont réglé leurs années, quand ils se sont servis de l'Ennéadecaëteride, ou cycle de 19 ans ; mais ils ont beaucoup varié dans leur hypothése. Les Juifs paroissent s'y être attachés plus réguliérement. Les mois *embolismiques* sont, comme les autres mois lunaires, quelquefois pleins, c'est-à-dire, de 30 jours, quelquefois caves, c'est-à-dire, de 29 jours seulement. Les Epactes *embolismiques* dans le calendrier sont celles qui sont depuis XIX. jusqu'à XXIX. & on les appelle *embolismiques*, parcequ'en ajoûtant l'Epacte qui est XI. elles excedent le nombre XXX. ou bien parceque les années qui ont ces Epactes sont *embolismiques*, ayant treize lunes, dont la XIIIe est *embolismique*, parcequ'à l'année lunaire de 354 jours l'on ajoûte un 13e mois de 30 jours dans ces années-là, qui par ce moyen sont de 384 jours, ou de 383, si le mois *embolismique* n'est que de 29 jours.

EMBONPOINT, s. m. Pleine santé, qui est accompagnée d'un peu trop de graisse. *Corpus, succus, bona corporis habitudo*. Le trop d'*embonpoint* de cette femme lui gâte la taille. Sa fiévre lui a bien fait perdre de son *embonpoint*. Un éternel *embonpoint* & une face resplendissante. Nouv. choix de vers.

Ce mot s'est formé de trois dictions Françoises, de la préposition *en* ; dont l'*n* se change en *m* devant *b*, de l'adjectif *bon* ; & du substantif *point*. De sorte qu'*embonpoint* signifie, l'état d'un homme qui est *en bon point*, c'est-à-dire, en bon état, en bonne santé.

EMBORDURER, v. act. Mettre à un tableau une bordure. *Tabellam limbo includere, cingere*. Un tableau qui est bien *emborduré* paroît beaucoup plus. Les curieux ont grand soin de bien *embordurer* leurs tableaux.

Embordure, ée. part. pass. & adj. *Inclusus, cinctus limbo*.

☞ **EMBOSSER**, v. a. Terme de Marine, qui est le même qu'*Amarrer*. Un navire *embossé* est un navire à l'ancre sur ses amarres.

☞ **EMBOSSURE**, s. f. Terme de Marine. Nœud que l'on fait sur une manœuvre, & auquel on ajoûte un amarrage.

EMBOUCHEMENT, s. m. L'action d'emboucher. *Inflatio*. Danet, Pomey.

EMBOUCHER, v. act. Souffler avec la bouche dans un cor, dans une trompette. *Inflare tibiam*. Il y a de l'art à bien *emboucher* un cor pour menager son haleine. M. Dionis dit *emboucher* le mammeloo, pour, Prendre de la bouche, en parlant des enfans qui tettent.

Ce mot vient d'*imbucrare*.

Emboucher, se dit figurément en Morale, & signifie, Instruire quelqu'un qu'on envoie de tout ce qu'il doit dire, ou ne pas dire. *Praecomponere, subornare, comparare*. Ce témoin avoit été bien *embouché* par la partie, elle lui avoit fait le bec. Il est du style bas & familier.

On dit, en termes de Navigation, que des trains ou bateaux montans sont *embouchés* (*ingressi, intromissi*) dans les arches d'un pont, ou d'un pertuis, lorsqu'ils sont engagés, & qu'ils commencent à y passer.

☞ **Emboucher**. Terme d'Artillerie. *Emboucher* l'artillerie des ennemis, tirer dessus, tirer à la bouche du canon & la ruiner, la mettre hors d'état de nuire. *Tormenta hostilia ruere, in os tormenti displodere*. Les coups tirés du niveau de l'ame du canon, ou horizontalement, sont les plus courts, & servent d'ordinaire dans les batailles rangées à *emboucher* l'artillerie des ennemis, & à favoriser les tranchées & boyaux d'un siege. De la Font.

☞ On voit autour du cœur de la tortue une espéce de réservoir d'une figure oblongue & assez semblable à celle d'un outre enflé. L'axillaire droite & la veine-cave inférieure s'*embouchent* au côté droit de ce réservoir, l'une au haut, & l'autre au bas. Du Verney. *Ac. des Sc. 1699. Mem. p. 229.*

☞ Les oreillettes du cœur des tortues se retrécissent vers la base du cœur, & forment chacune un canal fort court, qui s'*embouche* dans ses cavités. Du Verney, *Ac. des Sc. 1699. Mem. p. 219.* L'axillaire droite & la veine-cave inferieure s'*embouchent* au côté droit de ce réservoir (du cœur de la tortue.) Id. *ib. p. 219.*

Emboucher, avec le pronom personnel, se dit des fleuves & des riviéres, quand elles se jettent dans la mer. *Infinere, subire*. La Somme prend sa source dans le Vermandois, & se vient *emboucher* dans l'Océan entre le Crotoi & Saint Valeri. Cependant on dit mieux, Se vient jetter.

Emboucher, en termes de Manége, signifie, Mettre un mors à un cheval, propre pour le bien manier. *Equo lupatum indere*. Un cheval qui est bien *embouché* est plus prompt à obeir.

Embouché, ée. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe en Latin & en François. ☞ Qui a la bouche remplie. Marot s'est servi de ce mot en ce sens.

On dit qu'un homme est mal *embouché*, qu'une femme est mal *embouchée*, pour dire, qu'ils parlent impertinemment, qu'ils proferent des injures, ou des paroles indécentes. Il est du style familier.

Embouché, en termes de Blason, se dit du bout du cornet, trompe, trompette & huchet, qu'on met en la bouche pour en sonner. *Imbucratus*. C'est ce que les Ouvriers appellent *bocal*. On le dit, lorsque le bout de ces instrumens est d'un émail different de leur corps.

EMBOUCHOIR, s. m. Instrument qui sert à élargir des bottes. Il est fait d'un morceau de bois en forme de botte, fendu en deux. On chasse un coin dans la fente qui fait étendre le cuir.

☞ **Embouchoir**. C'est aussi le bout d'une trompette ou d'un cor, qui se sépare & s'applique lorsqu'on veut sonner. Il est ordinairement de cuivre ou d'argent. Les Ouvriers l'appellent *bocal* ; mais la plûpart des Piqueurs & Trompettes le nomment *embouchoir*.

EMBOUCHURE, s. f. L'endroit des riviéres par où elles se déchargent dans la mer. *Ostium*. L'*embouchure* du Danube se fait par cinq larges canaux dans le Pont-Euxin. Abl. La riviére de Saint Laurent en Canada, a 80 lieues à son *embouchure*. Celle de la Plata en Amérique, a plus de 30 lieues d'*embouchure*. Celle d'Orenoque au Pérou, a 54 lieues d'*embouchure*. Quelques-uns lui en donnent 70 en comptant des pointes ou des caps entre lesquels elle s'embouche, où elle fait un golfe de plus de cent lieues, qui s'appelle la *mer Douce*, ou la *mer Morte*, après une course de 1500. La marée remonte dans son *embouchure* plus de cent lieues. On l'appelle autrement la *riviére des Amazones*.

Embouchure, se dit aussi des ports. Il mit ses navires à l'*embouchure* du port. Abl.

Embouchure. C'est aussi la partie de l'instrument à vent qu'on embouche lorsqu'on en veut jouer. *Os, oris*. L'*embouchure* d'une trompette, l'*embouchure* d'un cor, d'une flûte, d'un flageolet, &c. Une ondulation d'air qui occupe toute la longueur comprise depuis l'*embouchure* par où l'air entre, jusqu'à la premiére ouverture par où l'air peut sortir. Sauveur.

Embouchure, se dit encore de la maniére d'emboucher certains instrumens. Une des grandes difficultés de la flûte traversiére, c'est l'*embouchure*.

Embouchure, est aussi un terme de Fondeur. C'est l'ouverture du canon par où l'on met la poudre & le boulet. Quelques-uns appellent cette *embouchure*, *bouche* de canon. On ne le condamne pas ; mais ce n'est pas le mot de l'art, selon Richelet. Saint Remy au contraire soutient qu'il faut dire la *bouche* du canon, & l'*embouchure* d'une riviére. Mémoir. d'Artillerie.

Embouchure, se dit encore par les Chaudronniers & Potiers, & signifie, Entrée. *Ostium, os. Embouchure* de marmite, *Embouchure* de fourneau.

On dit aussi l'*embouchure* d'un verre. Danet.

Embouchure, signifie aussi une partie du mors d'un cheval. *Os.* C'est un fer forgé en diverses façons pour tenir sa bouche sujette. Les Ecuyers ont diverses sortes d'*embouchures*, à canon simple, à canon montant, à escache, à olives, à melon, à bergers, à pas d'ane, &c. avec liberté, ou sans liberté de langue. Toutes les *embouchures* doivent être proportionnées à la qualité de la bouche d'un cheval.

EMBOUCLER, v. act. Attacher avec une boucle. *Alligare annulo.* Pomey. On dit plus ordinairement *boucler*.

Embouclé, ée. part. pass. & adj. *Fibulatus, fibulis adstrictus, ornatus.* Terme de Blason, qui se dit des pièces garnies d'une boucle, comme le collier des lévriers, &c.

EMBOUER, v. act. *Luto oblinere.* Ce mot se trouve dans Pomey, & ailleurs, pour Enduire de boue. *Embouer* une muraille. *Embouer* quelqu'un, pour le salir avec de la boue, l'enfoncer dans la boue. On doute pourtant qu'il se dise, si ce n'est par le petit peuple.

EMBOUQUER. Terme de Mer. C'est, entrer au-dedans des Isles Antilles.

EMBOURBER, v. act. Qui ne se dit guére qu'avec le pronom personnel. Jetter dans un bourbier, s'engager dans un bourbier. *Cœno immergere.* Il est dangereux de s'*embourber* dans les tartes Bourbonnoises.

Embourber, se dit en Medecine pour Se remplir, se charger d'humeurs épaisses, ou corrompues, qui empechent les fonctions libres des parties, ou des organes, & les embarrassent. *Obruere, replere.* Le cerveau s'*embourbe* inégalement dans toutes les épilepsies, parceque ce viscère a toujours quelque embarras constant qui y donne occasion.

s'Embourber, se dit figurément, en parlant de ceux qui s'embarrassent dans de méchantes affaires. Ce Traitant s'est *embourbé* dans une ferme onéreuse, il aura de la peine à se retirer de ce bourbier. S'*embourber* dans le vice. Boil.

Embourbé, ée. part. & adj. *Cœno immersus.*

On dit proverbialement qu'un homme jure comme un Charretier *embourbé*; pour dire, qu'il jure fortement.

EMBOURRER, v. act. Garnir de bourre une selle de cheval, des chaises, ou autres meubles. *Infarcire tomento.* Ces sieges me coûtent tant au Ménuisier pour le bois, & j'ai donné tant au Tapissier pour les couvrir & les *embourrer*. Cette selle est mal *embourrée*, elle blessera le cheval.

☞ Embourrer. Terme de Potier de terre. C'est boucher & cacher les defauts de quelque ouvrage de poterie avec une composition de chaux & de terre, pétries ensemble avec de l'eau. Cet embourrement est defendu par les Statuts.

Embourré, ée. part. pass. *Tomento fartus.*

EMBOURRURE, s. f. Terme de Tapissier. C'est une couverture de toile, qu'on met sur la bourre d'une chaise. *Tomentum, involucrum, tegumentum, tomenti fartum, pulvinata tomento farta. Embourrure* de chaise. Toile d'*embourrure*.

EMBOURSEMENT, s. m. L'action d'embourser. *In crumenam injectio.* Pomey.

EMBOURSER, v. act. Mettre de l'argent en bourse, le faire tourner à son profit. *Nummos demittere in crumenam, in loculos.* Il ne faut rien *embourser* de l'argent du jeu, il s'en faut divertir. Il *embourse* tous les ans les trois quarts de son revenu, il ne le depense pas.

Emboursé, ée. part. pass. & adj.

EMBOUSSURE, s. m. Terme de Marine, se dit du nœud avec un amarrage que l'on fait sur une manœuvre. *Nodus.*

EMBOUTÉ, ée, adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces qui ont en leur extrémité un cercle, ou virole d'argent. On les appelle aussi *mornées*. On le dit aussi des manches de marteau dont les bouts sont garnis d'email différent.

EMBOUTIR, v. act. Terme d'Orfévre. C'est tourner, ou tailler, ou relever quelque ouvrage, quelque besogne en rond, ou le faire paroitre en bosse, en frapant de l'autre côté avec le marteau.

Embouti, ie. part. & adj. Des plaques *embouties*, un peu creuses d'un côté, relevées de l'autre. Il faut que les plaques du métal sur lequel on applique les émaux, soient *embouties*. ☞ Tete *emboutie*. C'est la plus grosse sorte de broquette qui se débite & se fasse par les Cloutiers; ainsi nommée de ce que la tête en est relevée & arrondie.

EMBRANCHEMENS, s. m. Espéce de petits entraits dans la charpente des couverts. Pomey. Voyez EMBRUNCHER. *Embranchement* est ce qui lie l'empanon avec le coyer. Voyez la nouvelle édition de l'*Art de Charpente* de Mathurin Jousse.

EMBRAQUER, v. act. Terme de Marine. Mettre, ou tirer à force de bras une corde dans le vaisseau. *Contendere, distendere summâ vi.*

EMBRASEMENT, s. m. Incendie. *Incendium.* Néron fit accuser les Chrétiens de l'*embrasement* de Rome qu'il avoit fait faire lui-même.

Embrasement, se dit aussi figurément des troubles, des séditions, des guerres, & des passions. *Ardor, æstus.* Il faut appaiser les troubles le plutôt qu'on peut, car une petite étincelle peut causer un grand *embrasement*. Il arreta cet *embrasement* naissant. Flech. L'amour divin cause dans nos cœurs un saint *embrasement*.

On l'a dit de la chaleur de la fiévre dans une Ode sur le quinquina.

> *Quelles âpres douleurs! quel mélange de peine!*
> *Quand le corps, tout brisé de longs frissonnemens,*
> *Sent apres ce grand froid d'affreux* embrasemens,
> *Et des serpens de feu qui dechirent ses veines.*

Les Ouvriers appellent aussi *embrasement*; les embrasures, ou les ouvertures des portes & des fenetres.

EMBRASER, v. act. Allumer, mettre en feu, consumer, reduire en cendres. *Incendere, comburere, in cineres redigere.* Une bombe, tombée sur les magasins de l'arsenal, a *embrasé* toute la ville. Il est aussi neutre passif avec le pronom personnel. Cette matiére s'*embrase* facilement.

Ce mot vient du Grec ἔμπρησ; *ferveo.*

Embraser, se dit figurément en Morale, des passions, & signifie, Brûler, enflammer, allumer. *Succendere.* L'amour divin *embrase* les cœurs. Vos beaux yeux m'*embrasent*. Voit. Les Romains étoient *embrasés* du desir immodéré des louanges. M. Esp. Les cœurs que vous *embrasez* par vos ajustemens, vous accusent d'une espèce d'impudicité. Du Héron. Tout l'Etat étoit *embrasé* du feu de la sédition. Il courut à son ennemi tout *embrasé* de colére.

Embrasé, ée. part. & adj.

Embraser, ou ÉBRASER, selon Vignole. Terme d'Architecture. C'est, Elargir en dedans la baie d'une porte, ou d'une croisée, depuis la feuillure jusqu'au parpin du mur, ensorte que les angles de dedans soient obtus. *Dilatare.* Les piédroits des fenetres doivent être fort *embrasés*; c'est-à-dire, élargis en dedans, & refeuillés de deux à trois pouces ou environ.

EMBRASSADE, s. f. Action des bras qu'on jette au cou de quelqu'un, pour lui témoigner de l'amour, de l'affection. *Complexus.* Les Marquis fainéans payent le monde en *embrassades* ridicules. S. Evr. Je ne hais rien tant que ces affables donneurs d'*embrassades* frivoles. Mol. Ce voyageur reçut à son retour mille *embrassades* de ses amis.

☞ EMBRASSÉE, s. f. Vieux mot. Embrassement, embrassade. *Amplexus.*

> *Car quand je fus de mon repos lassée,*
> *Et te cuidant donner une* embrassée. Marot.

EMBRASSEMENT, s. m. Action d'embrasser. *Amplexus.* Leur entrevûe commença par de grands *embrassemens*. Il est vrai que nous reçûmes vos *embrassemens* avec assez de fermeté, & nous vous parûmes sans doute un peu Philosophes. La Chap. Il faut avoir bien mauvaise opinion des hommes que de croire leur imposer par des caresses étudiées, & par de longs & stériles *embrassemens*. La Br. Moliere a dit dans les Fâcheux,

Dans

Dans les convulsions de leurs embrassemens.

Et dans son Misanthrope,

De protestations, d'offres & de serment,
Vous chargez la fureur de vos embrassemens.

EMBRASSEMENT, se dit aussi des caresses amoureuses, & de la conjonction charnelle. Dans les régions chaudes, où la passion d'amour porte de si bonne heure les hommes aux *embrassemens*. DIONIS. Il ne se dit en ce sens qu'au pluriel.

EMBRASSER, v. act. Environner, serrer de ses bras. *Amplecti, circumplecti, cingere, circumdare.* Il y a des arbres si gros, que douze personnes ne les sçauroient *embrasser*.

Ce mot vient de *imbrachiare*, qu'on a fait de *brachium*. MÉN.

On dit figurément en ce sens que l'Océan *embrasse* toute la terre, que le ciel *embrasse* tout le monde; pour dire, qu'il l'entoure, qu'il l'environne de tous côtés.

On dit, qu'un homme *embrasse* bien un cheval; pour dire, qu'il le serre bien avec les cuisses, pour être plus ferme.

EMBRASSER, signifie aussi, Serrer entre les bras, en témoignage d'amitié, ou de civilité. Ces amis ont eu un differend; mais on les a mis d'accord, & ils se sont *embrassés*.

Lorsqu'un homme vous vient embrasser *avec joie*;
Il faut bien le payer de la même monnoie. MOL.

EMBRASSER, se dit figurement en Morale. La Géométrie *embrasse* beaucoup de sciences qui dependent d'elle. *Embrasser* la conquête de l'Asie. RAC. *Embrasser* la vie Religieuse, la profession des Armes, la Robe, le Commerce, &c. Cet homme est un vaste génie qui *embrasse* beaucoup de grands desseins. La volonté n'*embrasse* rien qui ne lui soit présenté par l'esprit sous l'apparence de quelque bien. NIC. Son esprit vif & perçant *embrassoit* sans peine les plus grandes affaires. BOSS. Je borneen vous seule cette ambition qui *embrassoit* toute la terre. VOIT. Et on dit en ce sens, qu'un homme *embrasse* beaucoup d'affaires; pour dire, qu'il s'embarrasse, & entreprend plus qu'il ne peut faire. On dit aussi, *embrasser* la chasteté, l'humilité, & les autres vertus Chrétiennes. PASC. *Embrasser* le célibat. ABLANC. Le souvenir de vos commandemens; Seigneur, m'a fait *embrasser* des voies dures & difficiles. ABBÉ DE LA TRAPE.

Qui d'une sainte vie embrasse *l'innocence*;
Ne doit point tant prôner son nom & sa naissance.
MOLIÈRE.

EMBRASSER, signifie aussi, Prendre parti, se résoudre à faire quelque chose, s'y attacher. Les Suisses ont *embrassé* le parti de la France. Il n'*embrassa* point de secte particuliére, mais il prit ce qu'il y avoit de bon en chacune. ABLANC.

EMBRASSER, se dit encore de la conjonction charnelle d'un homme & d'une femme. *Coire.* Pour réengendrer la membrane rompue, il lui conseilla d'*embrasser* son mari. DEGORI.

EMBRASSER, en termes de Manége, se dit d'un cheval qui maniant sur les voltes fait de grand pas, & *embrasse* bien du terrain. C'est le contraire de *battre la poudre*, qui se dit lorsque le cheval ne sort presque point de sa place. On dit en termes de Marine, *embrasser* le pavillon; c'est-à-dire, le rassembler entre ses bras, & en faire une espéce de fagot.

On dit proverbialement, Qui trop *embrasse* mal étreint; pour dire, qu'il ne faut pas se charger de plus d'emploi qu'on n'en peut faire.

EMBRASSÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit, en termes de Blason, d'une espéce de pointe qui est en forme d'un triangle qui vient du coté droit de l'Ecu, & tient depuis le chef jusqu'à la pointe, & qui aboutit au milieu du côté gauche, qu'elle est *embrassée* de deux côtés de l'émail du champ de l'Ecu.

EMBRASSEUR, s. m. Terme de Fondeur. *Amplectens.* Certain petit morceau de fer qui embrasse comme avec deux mains les tourillons d'une piéce de canon, lorsqu'on l'éléve dans le chassis de l'alezoir pour aggrandir son calibre.

EMBRASSURE, s. f. Terme de Charpenterie. *Complexio, implexio.* C'est un assemblage à queue d'aronde de quatre chevrons chevillés au-dessous du plinthe & larmier d'une souche de cheminée de plâtre, pour empêcher qu'elle ne s'éclate. On appelle aussi *embrassures*, une barre de fer plat, coudée & boulonnée, qui sert en même usage. L'arbre de la grue est posé sur huit *embrassures*, empatemens, ou racinaux: ces *embrassures* sont mises en croix, & assemblées avec des entretoises, &c.

EMBRASURE, s. f. *Fenestra.* Terme de Guerre. C'est l'ouverture par où on tire les canons, soit dans les casemates, soit dans les batteries qui ne sont couvertes que de gabions, soit dans les parapets des murailles. Les *embrasures* doivent être distantes entre elles de douze pieds, ouvertes par dehors de six à neuf pieds, & par dedans de deux ou trois. On les appelle aussi *canonniéres*, lorsque les ouvertures sont assez grandes pour y passer la bouche du canon; & *meurtriéres*, lorsqu'elles sont petites, ensorte qu'on n'y passe que le fusil. Afin que le canon puisse tirer, il faut que le parapet ait des *embrasures*, dont les merlons soient de bonne terre, pour pouvoir résister au canon de l'ennemi. Lorsque le parapet a si peu d'élévation, que le canon peut tirer sans *embrasures*, on dit que le canon tire en barbe, ou à barbette.

En Architecture on appelle aussi l'*embrasure* ou *embrasement* des fenêtres, les ouvertures qui sont entre les trumeaux des murs fort épais, dans lesquelles on fait les fenetres. Et particuliérement il se dit de cet élargissement qui se fait en dedans; *obliquatio, obliquata latera*, qui donne plus d'ouverture aux portes, aux fenêtres, & aux abbat-jours, soit pour y recevoir plus de lumiere, soit pour y donner plus de jeux aux battans des portes & aux volets. Quand le mur est fort épais, il se fait quelquefois des *embrasures* au-dehors. Vignole dit *ébrasement*, pour *embrasure*.

EMBRASURE DE FOURNEAU. C'est la partie du fourneau par où passe le cou de la cornue.

EMBRAU, s. m. Bourg ou Village de France dans la Saintonge. *Hebromagum, Ebromagus.* Quelques-uns disent aussi que c'est l'*Hebromanus* des Anciens; mais d'autres, comme Baudrand, prétendent que l'on ignore aujourd'hui ce que c'étoit que ce lieu. *Embrau* est situé sur la Garonne à deux lieues au-dessous de Blaye.

Apparemment qu'il y avoit-là un passage sur la riviére, & que ce lieu en avoit pris son nom: *eber*, comme nous l'avons dit souvent, signifie *passage* en Celtique, comme en Hébreu; ce qui montre la conformité de ces deux langues.

EMBRÉNEMENT, s. m. L'action d'embrener. POMEY.

EMBRENER, v. act. Terme bas & sale, Gâter, salir de bran. *Concacare, conforire.* Il a *embrené* sa chemise.

On dit figurément, qu'un homme s'est *embrené*, quand il s'est engagé dans quelque méchante affaire, où il y a du risque à courir, tant pour son bien, que pour sa personne.

EMBRENÉ, ÉE. part. & adj.

EMBRÉVEMENT, s. m. Espéce d'entaillure, par laquelle une piéce entre dans l'autre. POMEY. *Immissura.* Les *embrévemens* se font en ôtant du bois de l'arbalestrier environ un pouce quarrément par en bas, pour placer la chantignole. M. JOUSSE.

EMBREVER, v. act. C'est, selon Pomey, faire entrer une piéce de bois dans une autre. *Immittere.* Il faut que les chantignoles soient *embrevées* avec un talon ou renfort sur l'arbalestrier, & bien arrêtées avec des chevilles de bois. M. JOUSSE.

EMBRICONER. Ce mot est tout-à-fait vieux. Il signifie Tromper, décevoir, comme dans ces vers d'un ancien Poëte, nommé Raoul de Ferriére, qui dit parlant de l'amour,

Amours

Amours est male & bonne,
Le plus miserable enyvre,
Et le plus sage embriconne.

On dit aussi *abriconer* & *embriconer*, pour dire, Mettre en piéces. Borel, qui remarque qu'on dit encore dans le Languedoc *embrica*, pour dire émier, *comminuere in partes minutissimas*; ce qui vient de *brico*, qui signifie brin ou morceau.

EMBRION. Voyez EMBRYON.

☞ EMBRO. *Imbrus.* C'est le vrai nom de l'Isle dont on a parlé dans les éditions précédentes, sous le nom de *Lembro*. *Lembro* n'est point son nom. Il faut écrire l'*Embro*; & alors ce nom viendroit des Italiens, qui ont coûtume d'ajoûter l'article aux noms propres même d'hommes; mais comme nous n'avons point cet usage, il faut dire en François *Embro*, à moins que l'usage ne s'en introduise, comme il est passé d'Italie dans notre langue pour quelques noms propres d'hommes; car nous disons le Titien, le Carache, le Dominicain, &c. *Embro* ou l'*Embro* est une petite Isle qui a 24 milles de tour, avec un bourg de même nom, & un port sur la côte orientale. Cette Isle est à douze milles des bouches des Dardanelles, en allant vers l'Isle de Lemnos. Vertot.

EMBROCATION, s. m. Terme de Pharmacie, se dit des remédes, huiles, décoctions, ou autres liqueurs qu'on applique, ou qu'on fait pleuvoir sur les parties malades; qui ne sont que des espéces de lotions. *Embroche*, *embrochatio*. Elle est maintenant de peu d'usage, si ce n'est pour les maux de tête. On l'appelle aussi *irrigation*. Si la douleur ne cesse point, faites une *embrocation* de lait de vache tiéde sur la tête. Degori. Après avoir employé inutilement les fomentations.... les emplâtres & les *embrocations*. Id. On fera une *embrocation* sur la partie avec *de l'huile* de lis bien chaude, ou avec de l'onguent althæa. Dionis. La douche qu'on prend dans les bains naturels est proprement une *embrocation*.

Ce mot vient du Grec βρέχω, *irrigo*, *madefacio*, *macero*.

EMBROCHEMENT, s. m. *Immissio in veru*. Pomey. Action d'embrocher. Ce mot n'est point en usage.

EMBROCHER, v. act. Mettre en broche, passer la broche à travers la viande pour la faire rôtir. *Veru transfigere*; *in veru inducere*, *figere verubus carnes*. Quand la viande tourne à la broche, c'est qu'on l'a mal *embroché*.

Embrocher, signifie aussi, Passer une verge de fer à travers plusieurs choses pour les tenir assemblées. Il se fait des carillons de plusieurs timbres inégaux percés, & *embrochés* dans une verge de fer.

On dit aussi de celui qui a passé une épée à travers du corps d'un homme, qu'il l'a *embroché*, qu'il l'a lardé. Il est bas. ☞ Le P. Daniel a dit: Quelques Hussarts portent une épée longue & mince; ils s'en servent pour *embrocher* les ennemis. Je me sers de ce terme, parceque cette épée est une espéce de broche.

Embroché, ée. part. pass. & adj. *Transfixus*.

EMBRONCHIER, & *embroncher*, s'est dit autrefois pour ce que nous appellons aujourd'hui Broncher. *Offendere*; Tomber en manquant le pas.

EMBROUILLEMENT, s. m. Confusion. *Confusio*, *perturbatio*. Cette maison a tant de procès, elle est dans un si grand *embrouillement* d'affaires, qu'elle n'en verra la fin de long-temps.

EMBROUILLER, v. act. Embarrasser, mettre de la confusion, du désordre dans une affaire. *Implicare*, *impedire*, *intricare*. Cet Avocat a tellement *embrouillé* cette cause en plaidant, qu'on a été contraint de l'appointer. Cet Auteur n'est guére clair, il a un style fort *embrouillé*. Les affaires de sa maison sont fort *embrouillées*.

Embrouiller, se dit aussi avec le pronom personnel, & signifie, S'embarrasser, avoir de la peine à se démêler d'une chose. Il s'*embrouille* quelquefois si fort, qu'il ne sçait où il en est.

En termes de Marine, on dit, *Embrouiller* les voiles; pour dire, les ferler, les joindre ensemble. *Jungere*.

Embrouillé, ée. part. pass. & adj. *Implicitus*, *impeditus*, *parùm promptus*, *minùs expeditus*. Un esprit *embrouillé*, est un homme qui n'a pas le don de se bien expliquer.

EMBRUINER, v. act. Ce mot se trouve dans Pomey, pour Gâter, brûler par la bruine. *Uredinem inferre*. Les vignes sont *embruinées*. *Vites pruina decoxit*, *adussit*.

Embruiné, ée. part. Bruine est une corruption du blé, qui le gâte & le noircit. Blé *embruiné*. Cela vient de certaines pluies froides, quand il est en fleur. D'Abl. dans son *Lucien*.

EMBRUMÉ, adj. m. Terme de Marine, qui se dit d'un temps de brouillards, pendant lequel on a de la peine à connoître sa route. *Impeditus*, *caliginosus*. On dit aussi, Terre *embrumée*; pour dire, terre couverte de brouillard: le ciel ou le temps *embrumé*, lorsque l'horizon est couvert de nuages; ce qui est opposé à terre fine & ciel fin. L'horizon étoit *embrumé*, de sorte qu'on n'a pû distinguer la mer d'avec le ciel.

Ce mot vient de *bruma*, ou de *pruina*.

EMBRUN, EMBRUNOIS. Voyez AMBRUN, AMBRUNOIS.

EMBRUNCHER, v. act. Terme de Charpenterie, qui se dit des chevrons, des solives, & autres piéces de bois qu'on engage, & qu'on attache les unes sur les autres. *Immittere*, *committere*. Les devis de charpente portent qu'il y aura tant de chevrons chevillés & *embrunchés* sur les faîtes & sur les pannes, tant de solives *embrunchées* sur les poutres. Quelques Architectes disent *embrancher* & *embranchement*.

Menage dit que c'est un vieux mot François, qui signifie, *couvrir*, *s'affubler*, & croit qu'il vient de *imbricare*, ou de *brique*. On a dit autrefois, Il s'*embruncha* dans son chaperon; pour dire, Il se couvrit, il s'affubla dans son chaperon. On a dit aussi, *embrochier* dans le même sens. *Si rencontra un Chevalier & Dames toutes* embrochiées *en lor chapes*, *qui lor pénitence faisoient*. M. D. C. On a encore écrit *embrunger*.

EMBRUNIR, v. act. Terme de Peinture. *Fusco colore inficere*. On dit un tableau *embruni*, un visage trop *embruni*.

EMBRUOTOMIE, s. f. Terme de Chirurgie. C'est ainsi que M. Dionis écrit; mais il faut dire, comme les autres, *embryotomie*: car quoiqu'en prononçant les mots Grecs il y a bien des gens qui donnent à l'υ le son de notre *u*, en écrivant on met dans les mots François dérivés du Grec un *y*, & non pas un *u*, pour répondre à l'υ des Grecs: ainsi on dit *Ulysse*, *dysenterie*, *embryon*, &c. & non pas *Ulusse*, *dusenterie*, *embruon*, &c. Ce dernier mot suffit seul pour faire voir qu'on doit dire *embryotomie*. Depuis un temps on met quelquefois un *i* au lieu d'un *y* en certains mots dérivés du Grec; mais on n'y met point d'*u*; & pour l'ordinaire, on conserve l'*y* dans les termes des Arts & des Sciences. Voyez EMBRYOTOMIE qui suit.

EMBRYON, s. m. Terme de Médecine. Fœtus, commencement de formation du corps de l'animal dans le ventre de sa mere, avant qu'il ait reçu tous les linéamens & toutes les dispositions des parties, pour devenir animé; ce qu'on croit arriver dans l'homme au 42[e] jour. *Fœtus*. Les Modernes ont fait quantité de belles découvertes sur la formation & l'accroissement des parties de l'*embryon*.

Ce mot vient du Grec ἔμβρυον, qui signifie le même, & qui vient de la préposition ἐν, & de βρύω, qui signifie *scaturio*.

Embryon, se dit aussi ironiquement, & pour mépriser quelque chose. Ce n'est qu'un petit *embryon*, un avorton, un homme de néant. *Homuncio*, *homunculus*, *homulus*. Qu'est-ce là, petit *embryon*, vous parlez? Voit.

Embryon de Graine, ou simplement Embryon, se dit en Botanique pour exprimer la jeune graine, ou semence, ou le jeune fruit. *Germen*. On lui a donné ce nom, parcequ'il y a apparence que toute la plante est renfermée en petit dans les germes des graines: tout de même que les poussins sont enfermés dans les germes des œufs.

☞ EMBRYOTHLASTE, s. m. Instrument inventé pour rompre les os, & faciliter l'extraction du fœtus dans les accouchemens laborieux. ἐμβρυοθλάστης. De ἔμβρυον,

ἔμβρυον, *fœtus*, & de θλάω, *rompre*. Hippocrate appelle cet instrument πιεστήρ.

EMBRYOTOMIE, s. f. Terme de Chirurgie. *Embryotomia*. C'est une opération, qui consiste à faire la section du nombril d'un enfant qui ne vient que de naître, & à lui lier le cordon de l'ombilic.

Ce mot vient de deux mots Grecs, dont il est formé & composé; ἔμβρυον, *enfant*; & τέμνω, je coupe. Voyez M. Dionis sur l'opération appellée *embryotomie*.

EMBRYOULKIE, s. f. Terme de Chirurgie. *Embriulkia*. Opération de Chirurgie: c'est l'extraction de l'enfant du ventre de la mere. Les Latins ont appellé opération Césarienne, ce que les Grecs appelloient *embryoulkie*. Si le nom d'opération Césarienne est demeuré, c'est qu'il est plus facile à prononcer que celui d'*embryoulkie*. Dionis.

Ce mot est formé d'ἔμβρυον, *enfant*; & d'ἕλκω, *tirer*.

☞ EMBRYULQUE. Terme de Chirurgie. Crochet pour l'extraction du fetus dans les accouchemens laborieux. ἐμβρυουλκός. De ἔμβρυον, *fetus*, & de ἕλκω, *je tire*.

EMBS, s. m. Petite ville d'Allemagne. *Embsa*. *Embs* est situé dans le Terol, sur le Rhin, environ à deux lieues de son embouchure dans le Lac de Constance. *Embs* est capitale d'un Comté de même nom, qui a ses Comtes particuliers.

Embs. Voyez EMS.

EMBU, ue. Terme de Peinture. *Imbutus*, *satur*. On dit qu'un tableau est *embu*, quand l'huile étant entrée dans la toile, laisse les couleurs mates. Voyez EMBOIRE.

EMBÛCHE, s. f. Embuscade, entreprise secrette, piége qu'on tend à quelqu'un; conspiration qu'on fait contre lui. *Insidiæ*, *dolus*, *tendicula*. Dresser des *embûches* aux ennemis. Abl. Le pécheur a bien du mal de se garantir des *embûches* de Satan. Ce mot vient de l'ancien mot *bosc*, qui signifie forêt, & dont il nous reste encore *bocage*, & autres termes, parcequ'on se cache souvent dans les forêts pour dresser les *embûches*. Il a plus d'usage au pluriel.

☞ EMBÛCHEMENT, s. m. Vieux mot. Abouchement pour parler. Ce mot pris en ce sens est dérivé de *bucca*. On l'a employé aussi pour Embûcher, trahison, & en ce sens on écrivoit *Embuchement*, Borel dit qu'il vient de *Bosc*, bois, forêt où se cachent les soldats, comme qui diroit *Emboschement*.

EMBÛCHER. C'est un terme de Vénerie, qui ne s'emploie qu'avec le pronom personnel, & qui est de ces verbes qu'on peut appeller neutres passifs. Il se dit des bêtes poursuivies qui rentrent, ou qu'on fait rentrer dans les bois. *Redire in saltus*, *in lucum se condere*. On dit pareillement *rembûcher*, & *se rembûcher*.

Embûché, ée. part. pass. & adj. m. & f. Il a les significations de son verbe.

Ce funeste serpent dont j'ai senti la rage,
Embûché *sous des fleurs, t'attend dans ton village.*

Recueil de Vers.

☞ Embûché. Vieux mot. En embuscades. *Gloss. sur Marot*.

☞ EMBUFFLER, v. act. Tromper, embabouïner. *Embuffler* quelqu'un, c'est le mener par le nez, comme un Buffle: Cotgrave, dans son Dictionnaire François & Anglois. Je ne m'étonne plus de ceux que les singeries d'Apollonius & de Mahumed *Embufflerent*. Mont. Ce mot ne se dit plus.

EMBUSCADE, s. f. Troupe de gens cachés dans un bois, ou en quelque autre lieu secret, pour attaquer un ennemi quand il passera, ou pour l'enfermer, & lui donner à dos. *Insidiæ*, *excubiæ*. *Embuscade* se dit aussi de l'endroit où l'on se cache pour surprendre les ennemis au passage. Les ennemis sont tombés dans l'*embuscade* qu'on leur avoit dressée. Se mettre en *embuscade*, faire une *embuscade*. Ablanc. Sortir de l'*embuscade*. Il a été tué dans une *embuscade*. Voilà un lieu bien propre à mettre une *embuscade*. On découvrit l'*embuscade*.

Embuscade, se dit au figuré. Cet envieux est toujours en *embuscade*, pour voir s'il n'échapera point quelque parole à son ennemi dont il puisse prendre avantage. Il est bas en ce sens.

EMBUSQUER, v. n. pass. Qui s'emploie avec le pronom personnel. Terme de guerre. Se poster, se mettre en embuscade. *In insidiis collocare*. Les ennemis se sont *embusqués* dans un bois.

Ce mot vient de celui d'embûche, comme embuscade.

EMBUT, s. m. On s'en sert dans le Languedoc; pour dire, un entonnoir. *Infundibulum*.

E M E.

ÉMÉ. Les mots François qui finissent en *ème*, ont la pénultième longue, comme *carême*, *blême*.

ÉME, estimation. Voyez *estimation*: *estime* est vieux.

ÉME, ou AIME, s. f. Ville autrefois, aujourd'hui Bourg du Dauphiné, dans les Alpes. *Axima*. *Hadr. Vales. Not. Gall. p.* 142, 143.

EME, EDME, s. m. Nom propre d'homme. *Edmundus*. On écrit souvent *Edme*, mais on ne prononce point le *d*. Edmond, Anglois, que nous appellons vulgairement *S. Eme*, étoit fils d'Edouard Richet de Mabille. Baillet, au 16e *de Nov*. Saint *Eme* fut élû Archevêque de Cantorbery, & sacré après bien des résistances le 2e jour d'Avril de l'an 1234. & mourut en France le 16e de Nov. 1241. On dit aussi *Emond*, ou *Edmond*. Voyez ce mot.

EMEBERT, s. m. Nom propre d'homme. *Ablebertus*. A Ham près de Vilvorde en Brabant, *S. Emebert* frere de Sainte Gudule, honoré comme Evêque de Cambrai, à Maubeuge où est son corps. Chast. *au* 15e *Janv*. Quoique Baudry de Tournay, en sa Chronique, mette *S. Emebert* au rang des Evêques de Cambrai, Molan ne laisse pas de donner sujet de douter de cet Episcopat. Id.

ÉMELEY, EMLEY, ou EMMELEY, s. m. Ville Episcopale de la Momonie en Irlande, appellée autrement Awn. *Emelia*, *Imelaca*, *Anna*. Elle est peu éloignée du Glason, dans le Comté de Tipperari, entre Kilmalok & Cashel, dont son Evêque est suffragant. *Emeley* étoit autrefois fort peuplé. Camden.

☞ EMENDATION, s. f. Correction. Il est dans Cotgrave & dans Nicot.

EMENDE. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *amende*. *Mulcta*, *emenda*. *Emende de tost entrée*, est une *émende* de six sols parisis que doit payer le nouveau Seigneur d'un héritage de franc-alen, ou roturier, s'il s'est mis dans l'héritage sans en avoir été ensaisiné par la Justice du lieu où est assis l'héritage. *Emende de gage*, elle est de sept sols six deniers, & doit être payée par le vassal, pour n'avoir fourni son aveu à son Seigneur féodal. *Emende simple*, elle est de sept sols six deniers. *Grosse émende*, elle est de soixante sols. *Emende coutumiére*, ou *accoutumée*, ou *statutaire*, est une *émende* taxée par la loi & la coutume du pays. *Emende arbitraire*, est celle qui est taxée par le Juge.

On dit par maniére de sentence ou de proverbe, A tout mesfait n'eschet qu'*émende* au Seigneur. La plus grande *émende* attire à soi & emporte la petite. Toutes les expressions qui se trouvent dans l'article du mot *émende* sont prises des différentes coutumes du Royaume. Voyez AMENDE.

Le mot d'*emende* vient du Latin *emenda*.

☞ ÉMENDER, v. act. Terme de Palais. Corriger, réformer. La Cour a mis & met l'appellation, & ce dont est appel, au néant, *émendant* ordonne, &c.

ÉMERAUDE, s. f. Pierre précieuse verte, la plus dure après le rubis. *Smaragdus*. L'Orientale est la plus estimée, & est d'un verd mâle, haute en couleur, tirant sur le brun. L'Occidentale, ou du Pérou, est d'un verd gai, & elle est moins dure & moins prisée. On ne connoît plus que celles-ci; car des autres, qu'on appelle *de la vieille roche*, la mine en est perdue. Elles se perfectionnent comme le rubis dans la mine, & prennent peu à peu leur verdeur, comme le fruit sur l'arbre prend sa maturité. Pline fait mention de douze sortes d'*émeraudes* à présent inconnues. Il se trouve des *émeraudes* aux environs de Bourbon l'Archambaud,

En l'Apocalypse Dieu apparoît sur une iris de couleur d'*emeraude*. L'opinion commune est que l'*émeraude* naît dans le jaspe. Il y en a de si parfaitement verd, que plusieurs Auteurs l'ont pris pour l'*émeraude*. Dans le Livre d'Esther il est dit que les salles où Assuérus fit son festin, étoient pavées d'*emeraudes* & de marbre. Rodrigue de Tolède dit que quand les Sarasins prirent Tolède, le Roi Tarik eut pour butin une table de 365 pieds de long d'une seule piéce, qu'il fait passer pour *émeraude*. ☞ Quand Sultan Ibraïm fut mis sur le thrône, & qu'il fit son entrée à Constantinople, son turban étoit orné par-devant d'une grosse *emeraude*, qui étoit au milieu, prisée cinquante mille écus. Do Loir, *L. IV. p.* 130. Théophraste dit qu'on en a vû une de quatre coudées de long sur trois de large, qui fut mise par un Roi d'Egypte dans un temple de Jupiter. On a aussi parlé d'un obélisque d'*émeraude* de 40 pieds de haut. A Gènes il y a un plat bien grand qu'ils font passer pour *émeraude*. A Maience il y en avoit autrefois une pendue à la voûte de l'Eglise, qui brilloit fort, grosse comme un demi-melon. Fernand Cortes apporta cinq *émeraudes* de l'Amérique estimées cent mille écus. En la vallée de Manta au Pérou, les peuples adoroient une *émeraude*, qui étoit presque aussi grosse qu'un œuf d'autruche. On lui faisoit plusieurs présens & sacrifices, & sur-tout des moindres *emeraudes*, que les Prêtres faisoient accroire être ses filles. On feint qu'Hermès Trismégiste avoit gravé sur une *emeraude* le remède universel contre toutes les maladies, & qu'il la fit enfermer dans son tombeau avec son corps.

Ce mot vient de *smaragdus*, Latin, qui signifie la même chose. Quelques uns le dérivent de l'Italien *smeraldo*, ou de l'Arabe *zomorrad*.

Émeraude des Philosophes. Terme de Philosophie hermétique. C'est la rosée des mois de Mars & de Septembre.

Presme d'Émeraude. Voyez PRESME.

ÉMERE, s. m. *Amerius*, *Emerius*. Faux nom d'homme, que l'on a formé de *Santomère*, ou *Santamère*, Saint Mer. Voyez Chastelain au 27 Janvier, p. 419.

ÉMERGENT, adj. *Emergens*. Les Astronomes & Chronologues appellent l'an *émergent*, l'époque ou la racine dont ils commencent à compter le temps: ainsi on a compté les années de la création du monde, & les Juifs le font encore du déluge, de l'Exode, ou sortie d'Egypte, &c. Les Grecs ont compté par Olympiades, leur époque: leur an *émergent* étoit l'année de l'établissement, ou du moins, du rétablissement des jeux Olympiques par Iphitus. Les Romains ont compté depuis la fondation de Rome, AB U. C. C'est-à-dire, AB URBE CONDITA. Les Chrétiens comptent maintenant depuis la naissance de Jesus-Christ. Les Moscovites n'ont conformé leur calcul au reste des Chrétiens que depuis le commencement de ce siécle en l'an 1701.

Émergent, est aussi un terme de Droit & de Commerce. Le dommage *emergent* empêche qu'il y ait usure, lorsqu'on tire d'un prêt autant qu'on perd en le faisant. *Damnum emergens.*

☞ Émergent, est aussi un terme d'Optique, qui se dit des rayons qui sortent d'un milieu, par où ils ont passé. L'angle que les rayons *émergens* faisoient avec les incidens étoit de 44 degrés. Newton, *Opt. trad.* Les extrémités de la lumiere *emergente*. Id.

ÉMERI, ou ÉMERIC, s. m. Nom propre d'homme. *Emericus*. *Emeri* De la Garde, ou de Chalus, Archevêque de Ravenne, & ensuite Evêque de Chartres dans le XIV[e] siécle, fut fait Cardinal par Clément VI. en 1442. Louis *Emeric*, Seigneur de Rochefort en Poitou, Secrétaire du Roi d'Arragon, & ensuite de Philippe le Long, a fait des vers en Provençal.

ÉMERIL, ou ÉMERI, s. m. *Smyris*. Pierre métallique qui se trouve dans toutes les mines, particuliérement en celles de cuivre, de fer & d'or. Elle est rouge, & quelquefois grise, fort pesante & très-dure, & sert à polir & brunir l'or, & aussi à caver & à couper le verre, à tailler le marbre & les pierreries, à la réserve du diamant. Quand l'*émeri* est fondu avec le plomb & le fer, il les endurcit, & il augmente même le poids & la couleur de l'or, & il le fait devenir rouge. On en mêle un peu à l'or de Madagascar, qui est pâle, & qui se fond facilement, sans y ajoûter du borax, comme on fait à l'autre. L'*émeril* sert à polir le fer & les miroirs d'acier. Il se réduit en une poudre imperceptible dans de l'eau-de-vie ou de l'esprit de vin. Les Géographes Orientaux disent que l'on trouve de l'*émeril*, ou comme écrit d'Herbelot, de l'*émerille*, dans l'Isle de Ceïlan; & ils appellent cet *émeril* Sundabeg, ou Sunbadag.

Il est constant que le mot *émeri*, ou *émeril* vient du Latin *smyris*, & le Latin du Grec, qui est aussi σμυρις, que M. Lémery fait venir de σμάω, qui signifie nettoyer, purger. M. Lémery dit qu'il y a trois sortes de pierre d'*emeri*; que la premiére & la plus estimée est l'*emeri* d'Espagne, qu'on trouve sur-tout dans les mines d'or & d'argent du Pérou, & autres lieux de la nouvelle Espagne. L'*emeri* d'Espagne est rougeâtre, parsemé de venules ou de points d'or & d'argent: cette espéce d'*émeri* est fort rare; parcequ'à cause de l'or qu'elle contient, les Rois d'Espagne en ont défendu le transport. La seconde espéce d'*emeri* est unie, rouge: elle naît dans les mines de cuivre, & ne contient ni or ni argent. La troisiéme espéce est l'*emeri* commun: sa couleur est noirâtre: elle naît dans les mines de fer: on la pulvérise en Angleterre par le moyen de certains moulins faits exprès, ce qu'on ne pourroit pas faire dans des mortiers, à cause de la grande dureté de cette pierre; car elle perceroit ou casseroit plutôt le mortier que de s'y mettre en poudre. On n'emploie point l'*emeri* dans la Medecine. La matiere qui tombe des meules des Lapidaires en boue contient de la pierre d'*emeri* en poudre: on fait sécher cette poudre, & on l'appelle potée d'*emeri*.

Émeril, pris figurément en style familier, signifie des choses qui contribuent à la gloire, qui donnent de l'éclat. M. de Salvoison, grand Capitaine, disoit qu'il n'y avoit au monde si bon *émeri* pour bien faire luire les armes, que les lettres: parole digne des Césars. De Vign. Marv. *d'après Brantome.* C'est un bon mot de ce Capitaine, qu'il ne faut pas prendre pour une expression ordinaire.

ÉMERILLON, s. m. Le plus petit des oiseaux de Fauconnerie, le plus vif & le plus bigarré de tous, & celui dont le mâle & la femelle se ressemblent. *Falco minimus*, *accipiter varius*, *spiza*, *fringillarius*, *merillus*. M. de Sainte-Marthe, dans ses livres *de re accipitraria*, l'appelle *pumillus*.

L'*Emerillon* est de la forme du faucon, auquel il ressemble tout-à-fait, soit pour la figure du corps, soit pour la couleur du champ de son pennage, excepté qu'il a toutes les parties du corps plus petites, ensorte qu'il semble que ce soit un jeune faucon. C'est pourquoi Albert le Grand l'a placé dans le genre des faucons, le disant toutefois de la petite espéce, & le faisant égal au moucher, qui est le mâle de l'épervier, & au Lanier rouge, qui n'ont guère plus de corsage qu'un merle. Il n'y a pas grande différence entre-eux pour les façons de faire, ni pour la couleur. Ils ont des gouttes à la tête, comme dit Albert le Grand, ainsi que les faucons. Il a le vol très-long à proportion du corps; sa queue est médiocre, ses jambes & ses pieds sont unis & citrins.

Prenez-le le plus goussaut que vous pourrez, large de mahutes, le vol long, bien asilé, la tête ronde, le bec gros & court, la langue noire, le corps court, les pieds & les doigts grands & déliés, son pennage d'une pièce sur le derriere; par le devant qu'il soit de grosses mailles en cœurs, & bordées de feu sur les mailles de derriere, de gros yeux à fleur de tête, le champ de son pennage tirant sur le roux-brun.

Il tient du naturel du faucon. Il est hardi & d'entreprise, plus volant qu'aucun autre oiseau, courageux, de longue haleine, & fort agréable à ses entreprises. Il est quinteux & fantasque comme le Gerfault, & a peine à oublier le déplaisir qu'il a reçu. Il le faut entretenir, leurrer, & assurer de même que le faucon,

puis

puis lui faire escape de ce que vous lui voulez donner, & le faire voler. Il est le seul de tous les oiseaux de proie dans lequel on ne fasse point de distinction du mâle avec la femelle, n'ayant point de tiercelet. Ils sont toujours en action. On peut les accoutumer au poing. Il vole les perdrix, les perdreaux, la caille, l'alouette, les moineaux, & autres semblables petits oiseaux, qu'il poursuit d'un merveilleux courage. Il doit être affaité en huit jours; car après il ne vaut rien. Il est fort plaisant au vol de la corneille & de l'alouette hupée. On n'en voit que de passagers, & point de niais. M. de Sainte-Marthe a décrit tout cela en fort beaux vers Latins, & nous apprend que d'autres ont appellé en Latin l'*émerillon*, *æsalo*, *circus* & *perenus*.

Les François des Antilles appellent l'*Emérillon* de ces Isles *Grygry*. Voyez ce mot.

ÉMÉRILLON, est aussi une espéce de canon médiocre, dont la longueur est de 37 calibres, qui tire dix onces de fer, ou quinze onces de plomb, & se charge de quinze onces de poudre fine. Le batard a 32 calibres, & tire douze onces. L'extraordinaire a quarante-cinq calibres, & tire demi-livre de plomb avec autant de poudre. HANZELET.

ÉMÉRILLON, est aussi un terme de Cordier, qui signifie un morceau de bois en forme de fillet, au bout duquel il y a un crochet de fer, servant à cabler de la ficelle & autre cordage.

ÉMÉRILLONNÉ, ÉE, adj. Gai, vif, éveillé comme un émérillon. *Audacalus, fervens, exultans.* Cette fille est bien gaie & *émérillonnée*. Il est bas. Cette petite Fanchon est bien *émérillonnée*. Mad. DU NOYER.

Oui, tu m'as friponné
Mon cœur infriponable, œil emérillonné.
DOM JAPHET DE SCARRON.

☞ ÉMÉRITE, f. & adj. Qui a servi son temps dans quelque emploi. L'*Emeritus miles* des Latins signifie un homme de guerre qui a blanchi sous le harnois. On ne se sert du terme d'*Emérite* dans notre langue, que pour désigner un Docteur qui a professé un nombre d'années, comme de vingt ans. M. Huré se disoit Professeur *émérite*. M. Bassetin se le dit encore aujourd'hui à la tête de son Traité de la quadrature du Cercle. M. Bayle dit, dans son Dictionnaire en parlant de Nicolas Hemmingius, qu'il s'acquitta avec distinction de son emploi de Professeur en Théologie à Coppenhague jusqu'en 1579. qu'il fut déclaré *Emérite*. Aloysio della Fabra mourut en 1723. deux auparavant il avoit été déclaré Lecteur *Emérite*. GOUJET. A la Chine tous les Bacheliers, excepté ceux qui sont *emérites*, sont obligés de subir tous les trois ans un nouvel examen. LA BARBINAIS LE GENTIL.

Dans le Supplement de Moréri on donne le titre d'*Emérite* à M. de Tournely (Honoré) Jean-Jérôme Sbaraglia, Médecin, professa pendant 40 ans, après lesquels il fut déclaré *Emérite*. MORÉRI.

ÉMÉROCALLE. Voyez HEMEROCALLE.

ÉMERSION, s. f. Terme d'Astronomie. *Emersio.* On appelle *émersion*, lorsque le Soleil recommence à paroître après avoir été entiérement caché par l'interposition de la Lune, ou quand la Lune est sortie de l'ombre de la terre. On appelle encore *émersion*, lorsqu'une étoile que le Soleil cachoit, parcequ'il en étoit trop proche, commence à paroître, en sortant des rayons du Soleil qui s'en est éloigné. On trouve les différences en longitude par l'observation des immersions ou des *émersions* du premier satellite de Jupiter. On observe les immersions depuis la conjonction de Jupiter avec le Soleil jusqu'à son opposition, & les *émersions* depuis l'opposition jusqu'à la conjonction: ces deux intervalles sont ordinairement de six mois chacun, & partagent également l'année; mais lorsque Jupiter est dans sa conjonction, & quinze jours devant & après, on ne peut rien observer, parceque cette planéte avec ses satellites est cachée dans les rayons du Soleil.

ÉMERVEILLABLE, adj. m. & f. Digne d'admiration. *Admirabilis, paradoxus.* Ce mot se trouvoit dans le Dictionnaire de l'Académie; mais il n'y est plus. On peut assurer qu'il est trop vieux pour être en usage.

☞ *Ma Reine en tout* émerveillable
N'est pas de ces astres cachés,
De qui les défauts sont cachés
Sous une imposture agreable. P. LE MOINE.

ÉMERVEILLER, v. act. Donner de l'admiration, étonner. *Mirationem gignere; stupefacere.* Cela a *emerveillé* tout le monde. Il est vieux en ce sens, & n'a plus guère d'usage que dans le passif. J'en suis tout *émerveillé*.

Il est émerveillé,
Comme en si peu de jours il a tant travaillé.
RAMPALE.

On s'en sert aussi avec le pronom personnel. *S'émerveiller*, s'étonner, être en admiration. *Admirari.* Ne vous *émerveillez* pas s'il est riche, il prend à toutes mains. Il est du style familier.

ÉMERVEILLÉ, ÉE. part. pass.

ÉMÉRUS, s. m. Est un petit arbrisseau qui croît aux lieux montagneux, sombres, dans les bois, aux pays chauds. *Emerus.* Il y en a de deux espéces, le grand & le petit. Voyez le *Traité des drogues* de M. Lémery, M. Tournefort, Ray, &c. Voyez SENÉ & INDIGO.

ÉMÉTERE. Voyez MADIR.

☞ ÉMÉTICITÉ, s. f. Terme de Médecine. Vertu émétique qui provoque le vomissement; violente purgation par haut & par bas. La crême de tartre crystallisée n'est point du tout émétique, à moins qu'elle ne soit mêlée avec l'antimoine, qui donne toute l'*éméticité* à la préparation dans laquelle elle entre. *Merc. de Nov.* 1734. M. Geoffroi, dans un Mémoire lû à l'Académie des Sciences, examine qu'elle est la partie de l'antimoine qui constitue son *éméticité*, & il conclut avec tous les Chymistes habiles que c'est la terre vitrifiable de ce minéral qui excite le vomissement, en irritant le genre nerveux. Il fait voir que plus le crystal de tartre s'est chargé des particules de cette terre vitrifiable, plus le tartre est émétique. *Merc. de Dec.* 1734.

ÉMÉTIQUE, adj. m. & f. est un remède qui excite le vomissement. *Emeticum.* On en fait de différentes manières. Le vin *émétique* n'est autre chose que du vin blanc, dans lequel on a fait infuser du safran des métaux, ou du verre d'antimoine. Le vin *émétique* est aujourd'hui fort en usage. La poudre *émétique*, qu'on appelle aussi poudre d'Algaroth, du nom de son Auteur, est un précipité d'antimoine, ou du beurre d'antimoine adouci par plusieurs lotions: elle est appellée improprement mercure de vie.

Il est aussi substantif. On lui a donné de l'*émétique*. L'*émétique* l'a sauvé. M. Chirac, célèbre Professeur à Montpellier, croit que les *émétiques* produisent leur effet plutôt par les mouvemens violens du diaphragme, & des muscles de l'abdomen, que par la contraction des fibres du ventricule: M. Tournefort est de son avis. Voyez-en les raisons dans l'Histoire de M. du Hamel, p. 364.

Ce mot vient du Grec ἐμέω, je vomis.

☞ ÉMÉTOCATHARTIQUE, adj. & s. m. On appelle *émétocathartiques* des remèdes qui purgent par haut & par bas. Ce sont des émétiques auxquels on joint des purgatifs, comme la casse, la manne, les tamarins, le catholicon, le sené, ou autres semblables, pour en adoucir l'action, & les précipiter en partie par les selles. Ce mot est composé de ἔμετος, vomissement, & de καθαρτικὸς, purgatif. COL DE VILLARS.

ÉMETTRE, v. act. Terme de Palais, qui se dit des appels, ou appellations. *Emettre* un appel, c'est la même chose qu'Interjetter un appel. Un Religieux de l'Ordre du Saint-Esprit *émet* appel comme d'abus de la provision donnée par l'Ordinaire. FÉVRET. Ce verbe & son participe ne sont plus en usage.

ÉMIS, ISE, part. & adj. Il a les significations de son verbe. Le Prieur claustral ayant *émis* appel comme d'abus de

de ſa deſtitution. Févret. Sur l'appel d'abus qui lut *émis*, le Parlement de Paris dit, mal & abuſivement jugé. Id. Quant aux appellations *émiſes* des jugemens donnés par les Archidiacres. Id.

ÉMEU, ſ. m. Eſt un grand oiſeau des Iſles Moluques. *Emeu, emo, caſoaris.* Voyez M. Lémery, dans ſon *Traité des drogues.*

ÉMEUT, ſ. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des excrémens de l'oiſeau. *Excrementum, ſtercus.* L'*emeut* de l'oiſeau doit être blanc & clair, & le noir qui eſt parmi doit être bien noir. Quand les *émeuts* ſont blancs & glutineux, c'eſt ſigne de bonne digeſtion & ſanté.

ÉMEUTE, ſ. f. Sédition populaire; alarme. *Seditio, turba.* Ce peuple eſt mutin, il y a à tous momens quelque *émeute* en ce quartier-là. Il y eut une *émeute*, une alarme dans le camp. Appaiſer une *émeute.* Ablanc.

Émeute, ſe dit auſſi des querelles particuliéres qui font aſſembler les voiſins, & qui cauſent du trouble dans un quartier. *Tumultus, altercatio, rixa.* Les petites gens font ſouvent des *émeutes* qui alarment tout le voiſinage.

Ménage dérive ce mot de *exmota*, fait de *exmovere*; & Du Cange, de *movita*, qu'on a dit au même ſens.

ÉMEUTIR, v. n. Terme de Fauconerie, qui ne ſe dit proprement que des oiſeaux de proie, quand ils ſe déchargent le ventre. *Exonerare ventrem, alvum, egerere ſtercus.* On appelle les *emeuts*, *fimus, excrementum, ſtercus*; ce que les oiſeaux vuident. Le faucon pélerin & le lanier *émeutiſſent* ſous eux: les autres oiſeaux de proie déchargent leur ventre en arriére & un peu loin. Quelques-uns dérivent ce mot de *ſmaltire*, parceque les ordures des oiſeaux approchent du mélange de poix, de cire, de plâtre & de graiſſe, dont on fait un ciment que les Anciens appelloient *malta.*

Émeutir, ſe dit burleſquement de l'homme, comme en cette Epigramme de Marot.

Se lève, crache, émeutit *& ſe mouche.*

☞ Émeutir s'eſt dit autrefois pour touſſer; ou plutôt pour faire l'effort, le ſon que l'on fait quand on veut cracher, & pour ſe préparer à cracher, pour tirer ou detacher le crachat de la gorge, & du palais. *Sputum emitti.*

☞ Émeutir, v. act. Terme de l'Ordre de Malte qui ſignifie requérir une dignité. *Poſtulare.* Quand un Chevalier de Malte a dignement poſſédé une Commanderie pendant cinq ans, & qu'il a fait les améliorations requis, s'il vaque une Commanderie plus conſidérable, l'Ordre lui permet à ſon tour & ſelon ſon ancienneté de l'*émeutir*, c'eſt-à-dire, de la requérir. L'Abbé de Vertot. Quoique la dignité de Bailli Conventuel s'*émeutiſſe* ſelon l'ancienneté de réception, cependant on n'y eſt pas ſi étroitement obligé, qu'il ne ſoit libre aux langues & au Conſeil de choiſir celui qui en paroit le plus digne. Idem. Le titre de Bailli de Brandebourg eſt *emeuti* dans la langue d'Allemagne, comme beaucoup d'autres Bailliages capitulaires le ſont dans les autres langues de l'Ordre. Idem.

☞ ÉMEUTITION, ſ. f. Action par laquelle on *émeutit* ou l'on requiert une dignité dans l'Ordre de Malte. On peut quitter le Bailliage de Negrepont qui eſt *in partibus*, pour prendre l'auberge, & on en peut ſortir par l'*émeutition* du même Bailliage. L'Abbé de Vertot.

E M I.

ÉMIER, v. act. Réduire du pain en petits morceaux, en petites miettes. *Friare, comminuere in micas.*

Émier, ſe dit auſſi des corps qui ſont friables, qui ſe réduiſent aiſément en poudre, en petites parties, en les maniant. Tous les corps calcinés, qui ont paſſé par le feu, s'*émient* facilement.

Émié, ée, part. & adj. *Friatus, comminutus, diviſus in micas, in particulas.* Dans les Monnoies on ſe ſert d'une drogue composée de lie de vin *émiée*, de ſel, &c. pour le blanchiment des eſpèces.

ÉMIETTER, v. act. Émier, réduire en miettes. *Friare; in micas, in tenues particulas comminuere.* Dans bien des Provinces on ne connoit point le verbe *émier*, & l'on dit toujours *émietter*. Cet enfant *émiette* tout ſon pain, ôtez-le lui; il n'a pas faim. ☞ Du pain *émietté* dans de l'eau froide, que l'on prenoit avec une cuiller, étoit le mets le plus ordinaire des premiers Religieux de S. Claude au mont Jura. P. Hélyot, *T. V. C.* 17.

Émietté, ée, part. paſſ. Mon pain s'eſt *émietté* dans ma poche.

ÉMILE, ſ. m. Nom propre d'une famille illuſtre de l'ancienne Rome. *Æmilius.* Paul *Emile* fut ſurnommé le Macédonique, parcequ'il vainquit Perſée Roi de Macédoine, qu'il prit captif, & qu'il mena en triomphe, l'an 586. de Rome, qui fut celle de ſon ſecond Conſulat. Les Auteurs du Moréri diſent les *Emiles*, ou les *Emiliens*: mais a-t-on jamais dit Paul Emilien? Emilien eſt un nom tout différent d'*Emile*. On conſerve quelquefois le nom latin *Æmilius*. Pour *Æmilius* il n'a qu'à dire; quoiqu'il prenne moins de peine que nous à travailler ſes plaidoyers, il aura ce qu'il voudra. P. Tarter. Il faut toujours en uſer ainſi, quand on joint à ce nom le prenom Latin, ou le ſurnom Latin de la perſonne dont on parle. Lucius *Æmilius*, Conſul, fut tué à la bataille de Cannes. T. *Æmilius* Mamercus. M. *Æmilius*, &c. Mais lorſqu'on donne une forme Françoiſe au prenom & au ſurnom, il faut dire *Emile*, & non pas *Æmilius*. *Paul Emile.* A quoi bon faire parade d'une ancienne nobleſſe, d'arranger par ordre généalogique autour de ſon veſtibule les portraits de ſes aïeux, des *Emilius* élevés ſur un char de triomphe, &c. P. Tart. Les *Emiles* a, ce ſemble, quelque choſe de plus élégant & de plus beau que les *Emilius*. Le ſang des *Emiles* & des Scipions, qui couloit dans ſes veines, &c.

Au lieu que ton deſtin veut te joindre aux Camilles;
T'unir aux Scipions, t'ajouter aux Emiles,
Marius & Cinna, l'exemple des Tyrans,
Ont pour soi plus d'éclat, & des charmes plus grands.
Brébeuf.

Nos Antiquaires diſent la famille *Æmilia*.

☞ ÉMILIE, ſ. f. *Æmilia.* Contrée de l'Italie, ſituée entre le Pô, l'Apennin, & la Flaminie. Du temps de Paul Diacre, l'*Emilie* commençoit à la Ligurie, & s'étendoit entre l'Apennin & le Pô du coté de Ravenne. Il y comprend les villes de Plaiſance, de Parme, Reggio, Boulogne & Imola. L'*Emilie* étoit une des provinces de l'Exarchat de Ravenne, & les Papes en ſont Souverains, en vertu de la donation que leur en fit Pepin.

Émilie, Nom propre de femme. *Emilia.* Sainte *Emilie* eſt celle que le peuple appelle en quelques endroits Sainte *Meille.*

ÉMILIEN, ſ. m. Nom propre d'homme. *Æmilianus.* Saint *Emilion*, & par corruption Saint *Melion*, ou le château de S. *Emilien*, ou de S. *Milion*, *Caſtellum Sancti Æmiliani*, eſt un château ſitué proche de Bourdeaux dans la Guyenne. Pendant que les Anglois étoient maitres de la Guyenne, on appelloit les châteaux de S. *Emilien* & de S. Macaire, les filles de la ville de Bourdeaux; & c'étoit le Maire & les Jurats qui, en temps de guerre, y mettoient garniſon bourgeoiſe. Hadr. Valois, *Not. Gal. p.* 500.

Saint *Emilien*, ou *Emilion*, Bourg de France, *Sancti Æmiliani fanum.* Il eſt dans la Guyenne propre, près de la Dordogne, à une lieue au-deſſus de Libourne.

ÉMIM, ſ. m. & pl. Nom de peuple. *Emim.* Les *Emim* habitoient à l'orient du Jourdain, dans le pays qu'occuperent depuis les Moabites. M. de Saci, après les Des Marets & les Traducteurs de Geneve, a traduit les *Emins*. Les *Emins*, qui ont habité les premiers cette terre, étoient un peuple grand & puiſſant, & d'une ſi haute taille, qu'on les croyoit de la race d'Enac, comme les Geans. Saci. *Deut. II.* 10. Les Lovaniſtes diſent *Emiens.*

Ce nom eſt Hébreu, & ſignifie Terribles: il leur fut donné par les Moabites, ainſi que Moïſe le dit, *Deut. II.*

H. 51. On croit que ce fut à cause de leur taille gigantesque, & Moïse semble l'insinuer à l'endroit que l'on vient de citer.

ÉMIMMUT PAGI, f. m. Officier de la Maison du Grand-Seigneur. *Rei Cibariæ*, ou *Impensis mensæ in aula Turcica Præfectus.* Il y a quatre Surintendans des cuisines du Grand-Seigneur; le premier est l'Argibassi; le second, l'*Emmimmt pagi*, autrement *Mutpatenin*, qui est presque comme l'Argentier dans les maisons de nos Princes & grands Seigneurs, où il n'y a point de pourvoyeurs & marchands pour fournir les vivres: celui-ci a la charge de la dépense des cuisines, & fournit jour par jour l'argent nécessaire pour cela: il a un ducat par jour d'appointement, avec une robe de brocador, & une autre de soie par an, à la volonté du Grand-Seigneur, & comme il lui plait la donner à leur Bahiram & Kabir, ou grand Pâque. L'*Emmimmt pagi* est de grande autorité, parcequ'il parle au Grand-Seigneur à toute heure, pour sçavoir ce qu'il veut qu'on lui serve. Vigenère, *sur Chalcond. p.* 337.

ÉMINCER, v. act. Rendre plus mince, plus délié. *Attenuare, minuere.* On *émince* les ongles en les râclant avec du verre. Les vaisseaux du cœur étoient en bon état.... mais le ventricule droit étoit très-dilaté, & ses parois très-*eminciées. Merc. Sept.* 1734. ☞ Cette membrane s'*émince* & s'ouvre à l'endroit de la pointe de l'œuf. Duverney, *Acad. des Sc.* 1701. *Mem. p.* 183.

Amincer vaut mieux qu'*émincer*. Il est analogue à *élargir, aggrandir, épaissir*, &c. *Emincer* paroît avoir été forgé par des Artistes peu intelligens dans la langue.

Éminci, ée, part. pass. La peau étoit *eminceé* & la couleur changée. Duverney *fils*, *Acad. des Sc.* 1702. *Mem. p.* 173.

ÉMINE, f. f. Voyez HÉMINE.

ÉMINEMMENT, adv. Parfaitement, au souverain degré. *Eminenter.* La Philosophie contient en soi toutes les autres sciences *éminemment*.

> *A l'égard des vertus, rarement on les voit*
> *Toutes en un sujet* éminemment *placées.* La Font.

ÉMINENCE, f. f. Petit tertre ou colline qui est élevée au-dessus de la rase campagne. *Colliculus, tumulus.* Ce palais est bâti sur une *eminence*. Les ennemis se sont saisis de cette *éminence*, de cette hauteur, par où ils nous peuvent battre à revers. *Eminence* est encore la cime, la pointe d'un lieu élevé, *cacumen, vertex.*

Éminence, est aussi un titre de dignité qu'on donne à un Cardinal. *Eminentia.* C'est son *Eminence.* Le decret du Pape par lequel il fut ordonné que les Cardinaux seroient traités d'*Eminence*, est du 10 de Janvier 1630. Mén. Ils quitterent alors les titres d'*Illustrissimes* & de *Revérendissimes* qu'on leur donnoit. Un Auteur célèbre, & d'ailleurs exact & très-poli, faisant parler S. François de Sales à un Cardinal, lui fait dire votre *Eminence*: c'est une faute de Chronologie; car assurément ce terme-là n'étoit point en usage du temps de Saint François de Sales. On traite d'*Eminence* le Grand-Maitre de Malte. Les Papes Jean VIII. & Grégoire VII. ont donné aussi ce titre aux Rois de France. Les Empereurs l'ont aussi porté. Voyez le *Mercure François*, Tome 16. p. 592. &c.

> ☞ *Cy gît, au chœur de cette Eglise,*
> *La petite* Eminence *grise;*
> *Et quand au Seigneur il plaira,*
> *L'*Eminence *rouge y gira.*

Éminence. Réhaussement de peinture, de sculpture, &c. *Eminentia, projectio, porrectio.*

Éminence, se dit aussi de tout ce qui est sensible, & paroit avec éclat. *Excellentia, dignitas.* L'Eglise Romaine a cette *éminence* d'autorité qui nait des marques extérieures. Nicol.

Éminence. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une partie du cerveau, qu'on appelle l'*éminence* annulaire du cerveau. La cinquième paire de nerfs commence des côtés de l'*éminence* annulaire du cerveau. Dionis. ☞ On appelle aussi *éminence* toutes les tetes des os. L'os *tibia* reçoit les deux tetes du bas du *fémur* dans deux de ses cavités, & le *fémur* reçoit à son tour une *éminence* de l'os tibia, ce qui fait le Ginglyme. Dionis.

ÉMINENT, ente. adj. Haut, élevé au-dessus des autres. *Excelsus, eminens.* Cette maison est batie en lieu *éminent.* Les vertus dans une personne de qualité sont apperçues de tout le monde, comme dans un lieu *éminent.* M. Esp. On dit aussi, quoiqu'abusivement, un péril *éminent, periculum imminens, ingruens*, d'un pressant danger, d'un accident qui nous menace. Ce mur est en péril *éminent*, menace ruine. Ceux qui condamnent *péril éminent* disent, qu'étant pris du Latin *periculum imminens*, pour signifier un péril qui est sur le point d'accabler une personne, il faudroit dire, *péril imminent.* D'autres soutiennent que cette épithéte a un bon sens, parcequ'*éminent* signifie *grand, élevé*, & qu'ainsi on peut appeller *péril éminent*, un péril évident, sensible, & que l'on apperçoit assez pour le prévoir: l'usage est pour *éminent*, & il faut le suivre.

Éminent, se dit aussi au figuré, de ce qui excelle, & surpasse les autres. *Eximius, præstans.* Vertu *éminente.* Ce Magistrat est dans un poste *éminent*, il a une charge *éminente.* Ce sont des hommes *éminens* en doctrine & en sagesse, Pasc. Sous certains régnes les vertus *éminentes* sont sujettes à des jugemens sinistres, & une grande réputation est aussi périlleuse qu'une mauvaise. Bouh. Il faut rendre à une vertu si *éminente* les honneurs qu'elle mérite. Voit.

ÉMINENTE. Terme d'Anatomie. Epithéte que l'on donne à la première des vertébres du dos. *Eminens.* La première des vertébres du dos est appellée *éminente*, parcequ'en effet elle l'est plus que les autres.

ÉMINENTISSIME, adj. C'est le superlatif d'*éminent*, le titre d'honneur qu'on donne depuis quelque temps aux Cardinaux. *Eminentissimus.* L'*éminentissime* Cardinal de Richelieu. Il n'est en usage que dans cette signification.

Éminentissime, f. m. Terme de Fleuriste. C'est un très-bel œillet. Il est très-bien piqueté sur un beau blanc assez large. Sa plante est vigoureuse; quatre ou cinq boutons lui suffisent. Morin.

ÉMIONITE, f. f. Nom de plante. Voyez HÉMIONITE.

ÉMIR, f. m. Terme de Relations. C'est un nom de dignité chez les Turcs & les Sarasins, qu'on donne à ceux qui sont parens & descendus de Mahomet. Ils sont chez eux en grande vénération, & ont seuls le droit de porter un turban verd. Sur les côtes de la Terre-Sainte il y a eu des *Emirs.* L'*Emir* de Gaza, l'*Emir* Térabée: c'étoient des Princes souverains sur lesquels le Grand-Seigneur n'avoit guère d'autorité. L'*Emir* Hâge, ou Prince conducteur des Pélerins de la Mecque, est Bacha de Jérusalem & de Naplouse.

Ce titre d'abord ne se disoit que des Kalifes: en Perse on les appelloit aussi *Emir Zadeh*, fils du Prince; & par abbréviation d'*Emir* on fit *Mir*, & d'Emir Zadeh, *Mirza.* Dans la suite les Kalifes ayant pris le titre de Sultans, celui d'*Emir* demeura à leurs enfans, comme celui de César chez les Romains. Ce titre d'*Emir*, par succession de temps, a été donné à tous ceux qui sont censés descendre de Mahomet par sa fille Fathimah, & qui portent le turban verd. Voyez D'Herbelot.

Émir. Ce titre, joint à quelqu'autre mot, désigne souvent quelque charge, *Emir al Omera*, le Commandant des Commandans. C'étoit du temps des Kalifes le Chef de leurs conseils & de leurs armées. Ce nom se donne maintenant chez les Turcs à tous les Visirs & Bachas, ou Gouverneurs généraux des Provinces. *Emir Akhor*, vulgairement *Imrahor*, Grand-Ecuyer du Sultan des Turcs. Ce mot signifie Prince, ou Chef des Ecuries. *Emir âlem*, vulgairement *Mirâlem*, Porte-enseigne de l'Empire, ce que nous dirions Cornette-blanche, ou celui qui portoit autrefois l'Oriflamme. *Emir Bazar*, Le Prevôt qui a l'intendance sur les Marchés, qui régle le prix des dentées. *Emir al Moslemin*, ou *Emir al Moumenin*, c'est-à-dire, le Commandant des Fidèles, ou des Croyans, titre qu'ont pris les Almoravides & les Almohades qui ont régné en Afrique & en Espagne,

gne. *Emir al Moslemin* est plus précis que *Emir al Moumenin.* Voyez D'Herbelot au mot Emir.

ÉMIRALEM, ou IMRALEMAGA, f. m. Terme de Relation. Officier des armées Ottomanes. Gonfalonnier général des Turcs, Garde de tous les Etendarts. *Vexillorum custos.* L'Office d'*Emiralem* est une fort grande dignité, & de grand profit. Elle se peut mettre entre les premiéres, aprés les Bassas, les Beglierbeys, les Cadileschers & l'Aga des Janissaires. Il a la garde de tous les étendarts des Provinces, qu'il met en main de tous ceux qui sont faits de nouveau Sangiacs, & de ceux même de la Maison du Grand-Seigneur. Quand ce Prince va à la guerre, l'*Emiralem* marche immédiatement devant lui, faisant porter une cornette mi-partie de blanc & de verd, pour la marque de son office, aprés laquelle marchent six bannières ou grands étendarts du Prince. L'*Emiralem* a quatre mille ducats de pension par an, sans ses profits qui sont très-grands, & deux riches habillemens de drap d'or, ainsi que les autres principaux Officiers. Sous sa charge sont encore les trompettes, fifres, tambours, atabales, & autres instrumens semblables, au nombre de plus de deux cents, dont le Chef sous l'*Emiralem* est un Mecthterbassi. Vigenère, *sur Chalcon. p.* 395. A l'armée, si le Prince y est en personne, les Muteferegas sont aussi sous la charge de l'*Emiralem*, ou Gonfalonnier général pour les Gardes. *Id. p.* 379.

Ce mot vient d'*Emir* Prince, Commandant, & de עלאמת, *alamet*, mot Arabe, qui signifie un étendart, une bannière, & qui a au pluriel עלאם, *alam*, ou *alem*; d'où se fait *Emiralem*, Commandant, Garde, Chef des étendarts.

Ce mot *Emir* est Arabe: il vient du verbe אמר, *amar*, *amare*, qui est originairement Hébreu, & qui dans ces deux langues signifie *dire* & *commander*.

ÉMISSAIRE, f. m. & f. Personne affidée & adroite qu'on envoie sourdement sonder les sentimens d'autrui, lui faire quelque proposition; celui qui fait courir des bruits, qui épie les actions & la contenance d'un ennemi, d'un parti contraire, pour tirer avantage de toutes ces choses. *Explorator*, *emissarius.* Les Chefs de parti ont plusieurs *emissaires* qui s'emploient pour leurs intérêts, qui leur rapportent tout ce qui se passe dans le monde, pour prendre là-dessus leurs mesures. Les *emissaires* d'Orangzeb avoient soin d'entretenir l'Indoustan dans la fausse créance de sa mort. P. Catrou.

Irois-je là tenter le sort
Pour voir les Aquilons & l'Hiver en personne?
Je suis plus que content d'avoir vû tant de fois
Leurs redoutables émissaires,
Des Nochers fougueux adversaires,
Venir glacer nos champs, & dépouiller nos bois.
Nouv. ch. de Vers.

Dans l'ancien Testament on appelloit Bouc *émissaire*, Un Bouc que l'on chassoit dans le désert, aprés l'avoir chargé des malédictions qu'on vouloit détourner de dessus le peuple.

Émissaire de Satan, se dit figurément de tous les persécuteurs des Fideles, & de tous ceux qui, de quelque maniére que ce soit, s'opposent à leur salut, & les traversent dans leur course.

ÉMISSION, f. f. Action qui pousse quelque chose hors de soi, écoulement, mouvement de quelque chose qui est envoyée, poussée au dehors: c'est aussi l'action de celui qui pousse & envoie au dehors. *Missio*, *emissio*, *projectio.* Les Anciens croyoient que l'action de la vûe se faisoit par l'*émission* de rayons visuels.

Émission, se dit figurément en choses spirituelles. Ce Novice n'a pas fait encore l'*emission* de ses vœux. *Nondum emisit vota.* La mort civile se compte du jour de l'*emission* solemnelle des vœux. ☞ Par les Capitulaires de Charlemagne il étoit défendu de donner l'habit de Religieux, sans le consentement du pere, lequel étoit une condition essentielle à l'*émission* des vœux. Beauval Basnage. On a toûjours considéré le consentement des parens comme une des conditions essentielles à l'*émission* des vœux. Blondeau.

E M M.

☞ EMMAIGRIR, signifie la même chose qu'*amaigrir.* Voyez Amaigrir.

EMMAILLOTTER, v. act. Enveloper un enfant dans des couches & des langes, dans son maillot. *Pannis involvere infantem*, *fasciis obvolvere.*

Emmaillotter, se dit aussi de ceux qui s'envelopent tellement dans leurs draps, dans leur couverture, dans leurs robes de chambre, qu'ils n'ont pas le mouvement des bras libre, qu'ils ont de la peine à s'en débarrasser. Il est si frilleux, qu'il s'*emmaillotte* en hiver dans sa couverture.

Emmaillotté, ée. part. pass. & adj. *Pannis*, *fasciis involutus.*

EMMANCHEMENT, f. m. ou *emmanchure.* Pomey. L'action d'emmancher, de mettre un manche. *Manubrii inductio*, *immissio.* L'usage de ce mot est rare.

EMMANCHER, v. act. Mettre un manche. *Addere*, *aptare*, *inducere manubrium*, *instruere manubrio. Emmancher* un balai, un couteau. Quand on *emmanche* une faux à rebours, c'est une arme fort dangereuse. Les couteliers s'*emmanchent* de jade, d'agathe & d'yvoire. La Quintinie écrit *émancher.* Biner se dit quand avec un petit outil de fer *emanché* & ayant deux dents renversées on serfouit les pois, les feves, &c. La Quint.

Ce mot vient de *manche*, de *manubrium.*

On dit proverbialement à celui qui se prend mal à exécuter quelque chose, Cette affaire ne s'*emmanche* pas ainsi.

Emmanché, ée. part. pass. *Manubrio instructus.*

Emmanché, se dit en termes de Blason, des haches, marteaux, faux, & autres choses qui ont un manche. On le dit aussi de l'écu chargé d'*emmanches. Cuspidatim mutuo insertus.* On dit en termes de Marine, qu'on est *emmanché*, lorsqu'on commence d'entrer dans cette partie de l'Ocean qui est entre l'Angleterre & la France, & qu'on appelle la Manche Britannique, ou simplement la *Manche.*

EMMANCHES, f. plur. Terme de Blason, qui se dit des pointes qui sont opposées & qui entrent les unes dans les autres. *Manica*, *manulea*, *adversa runine ampliores.* Elles doivent passer en montant de la pointe de l'Ecu en haut. Quelques-uns confondent l'Ecu *emmanché* avec l'*edenté*, & les Auteurs varient fort sur l'application de ce mot. Ce mot *emmanché* vient des *manches* anciennes, qui étoient fort larges par un côté, & étroites par l'autre. D'autres Auteurs appellent simplement *emmanché*, quand les partitions de l'Ecu sont faites de longs triangles pyramidaux qui s'enclavent l'un dans l'autre. Il y en a qui écrivent *émanches* & *émanché* au lieu de *emmanches* & *emmanché.* Voyez Endenté.

EMMANCHEUR, f. m. Celui qui emmanche. *Manubriorum aptator*, *opifex.* Un *Emmancheur* de couteaux.

EMMANEQUINER, v. act. Terme de Jardinier. *Arbusculas cistis deponere*, *credere*, *committere.* C'est mettre de petits arbres dans des manequins, & les remettre aprés en pleine terre, jusqu'à ce qu'on les en ôte, pour les mettre ailleurs en place à demeurer. *Emmanequiner* des arbrisseaux. La coutume est d'*emmanequiner* les Orangers avant que de les mettre en pleine terre. Liger.

EMMANNÉ. Vieux mot dont s'est servi Ronsard, pour dire, rempli de manne. Nicot.

EMMANTELÉ, ée. part. & adj. du verbe *emmanteler*, qui n'est point en usage. Envelopé dans un manteau. *Pallio involutus*, *penulatus*, *chlamydatus.*

On appelle une corneille *emmantelée*, *bicolor*, celle qui est en partie noire, & en partie grise, qui a le col jusqu'à la moitié du corps différent du reste. Voyez Emmentelé.

EMMANUEL, f. m. Nom que le Prophète Isaïe donne au Messie, C. VII. v. 14. & qui dans le Christianisme est devenu un nom propre d'homme. *Emmanuel*, *Immanuel.* Les Grecs ont dit *Manuel* pour *Emmanuel*: ainsi l'Empereur Comnène, fils de Jean Comnène, qui le déclara son successeur l'an 1143. le 1. d'Avril,

au

au préjudice de Jean ſon aîné, qui étoit d'un naturel farouche & emporté, cet Empereur, dis-je, s'appelle *Manuel* ou *Emmanuel* Comnène. Ils appellent de même *Manuel* Calecas, ce Religieux Grec de l'Ordre de S. Dominique qui aſſiſta au II[e] Concile de Lyon avec l'Empereur Michel Paléologue, & Joſeph Patriarche de Conſtantinople. *Emmanuel*, Roi de Portugal, qui monta ſur le thrône en 1495. & mourut le 13 Décembre 1521. aimoit les lettres & les gens de lettres, & compoſa même des Mémoires pour l'Hiſtoire des Indes.

Ce nom, qui eſt Hebreu, ſignifie *Dieu avec nous*, étant composé de la prépoſition עִם, *im*, avec נוּ, *nu*, nous, & אֵל, *El*, Dieu. En Hébreu il ſe prononce *Immanuel*.

EMMARINÉ. Se dit d'un homme accoutumé à la mer, endurci à la mer, qui a fait pluſieurs voyages ſur mer, qui ne reſſent plus l'incommodité du vomiſſement & du dégoût, qui prend ordinairement à ceux qui vont en mer pour la première fois.

EMMARINER un vaiſſeau, *Navem inſtruere nauticis operis*, c'eſt mettre du monde ſur un vaiſſeau, engager des matelots, *nauticas operas conducere*, &c.

☞ S'EMMARQUISER, v. n. p. Prendre le nom de Marquis, faire le Marquis. *Dict. com.* Il paroît meilleur de cette façon que de dire ſimplement *Se marquiſer*, comme il eſt dans Furetiere.

EMMAÜS, ſ. m. *Emmaus*, *untis*. Nom de lieu. *Emmaüs* étoit un château ou bourg diſtant de Jéruſalem de 60 ſtades, ou de deux à trois lieues. On le trouve auſſi nommé *Ammaum caſtellum*, & *Emaus*. C'eſt ſur le chemin de Jéruſalem à ce chateau que J. C. apparut le ſoir du jour de ſa Réſurrection à deux de ſes diſciples. Luc XXIV. 13. Dès le même jour deux d'entre eux s'en allerent à un bourg nommé *Emmaus*, éloigné de Jéruſalem de ſoixante ſtades. Bouh. *Emmaus* étoit au couchant de Jéruſalem. S. Jérôme dit que de ſon temps ce bourg étoit une ville celèbre qui ſe nommoit *Nicopolis*. Adrichomius, le P. Lubin, & pluſieurs autres, ſuivent ce ſentiment. Mais M. Reland, dans la Paleſtine, L. II. C. 6. & L. III. p. 758. au mot *Emmaus*, diſtingue deux lieux de ce nom très-différens. L'un eſt le bourg dont parle Saint Luc, & l'autre *Emmaus* eſt celui qui fut depuis appellé *Nicopolis*, & eut un ſiége Epiſcopal, ſuffragant de Jéruſalem, ſelon le P. Lubin, & de Céſarée, au ſentiment d'Adrichomius.

EMME, ſ. f. Petite rivière de Suiſſe. *Emma*. Elle a ſa ſource vers les lacs de Thun & de Briants, coule preſque toujours dans le Canton de Berne, & ſe décharge dans l'Aar à une lieue au-deſſous de Soleurre. Maty.

☞ EMMÊLÉ, ée, part. paſſ. Vieux mot. Brouillé, confus. Rien de ſi *emmêlé* que la marche des planettes dans l'hypothèſe de Ptolomée. Rien de plus ſimple que toutes les directions, ſtations, & rétrogradations des planettes dans l'hypothèſe de Copernic. *Spect. de la Nat. t. 4. p.* 472, 473. On ne trouve le verbe *emmêler, s'emmêler*, que dans Cotgrave.

☞ EMMELEY, EMELEY, EMLEY, EMLY, ou AWN, ſ. m. *Anna*, *Emelia*, & *Imelaca*. Petite ville d'Irlande, dans la Mommonie, au Comté de Tipperary.

☞ EMMÉLIE, ſ. f. Nom propre de femme. *Emmelia*. Sainte *Emmelie* étoit mere de S. Baſile le Grand, de S. Grégoire de Nyſſe, de S. Pierre & de ſainte Macrine.

☞ Ce nom eſt Grec, & ſignifie mélodie, ſon mélodieux, de ἐν, *in* & μέλος, *ſon mélodieux*.

EMMÉNAGEMENT, ſ. m. Achat des meubles néceſſaires pour ſe mettre en ménage. *Domeſticorum inſtrumentorum comparatio*; arrangement de meubles, quand on les tranſporte d'une maiſon à l'autre. *Apparatus ſuppellectilis*, &c.

EMMÉNAGER, v. act. Il ſe dit avec le pronom perſonnel. Mettre ſes meubles en ordre, quand on les a tranſportés d'un logis à un autre. *Suppellectilem apparare, inſtruere*. Il faut être deux ou trois jours en deſordre avant qu'on ſoit *emménagé*.

Emménager, ſignifie auſſi, Commencer à ſe mettre en ménage, acheter des meubles néceſſaires pour cela. Il coûte beaucoup, quand on ſe marie, à s'*emménager*.

☞ EMMÉNAGOGUES, ſ. m. pl. *Emmenagoga*, *orum*, & EMMÉNAGOGUE, adj. *Emmenagogus*, *a*, *um*. Remédes qui provoquent les menſtrues & les lochies ſupprimées. Tels ſont la rue, la ſabine, l'abſinthe, &c. & tous les médicamens qui donnent de la fluidité au ſang, augmentent le reſſort des ſolides, inciſent & atténuent les humeurs, lévent les obſtructions de la matrice, & font ouvrir les orifices de ſes vaiſſeaux ſanguins.

☞ Ce mot eſt Grec, Ἐμμηναγωγά. Il vient de ἔμμηνα, *menſtrues*, dont la racine eſt μὴν, *mois*, & de ἄγω, *je conduis*, *je fais ſortir*. Col de Villars.

EMMENER, v. act. Mener une perſonne ou une choſe en un autre lieu que celui où on eſt. *Ducere*, *educere*, *exportare*. *Emmenez* hors d'ici cet enfant qui crie. Ce valet a quitté ſon maître, l'a volé, & lui a *emmené* ſon cheval. Je ferai *emmener* mes meubles par les Rouliers, par les coches d'eau. On a *emmené* priſonnier cet homicide. On a permis à cette garniſon d'*emmener* deux piéces de canon.

Emmené, ée. part. paſſ. & adj. *Eductus*.

☞ EMMÉNOLOGIE, ſ. f. Traité des menſtrues. Il y a un Livre intitulé Réflexions critiques ſur l'*Emménologie* de M. Freindt, par M. Le Tellier fils, Paris 1730. *in*-12.

EMMENOTTER, v. act. Mettre des fers ou des menottes aux mains d'un priſonnier, d'un eſclave. *Manicis ferreis conſtringere*. On *emmenotte* les criminels qu'on met dans les cachots.

EMMENTELÉ, ée. adj. Terme de Fauconnerie. Il y a une corneille qu'on appelle corneille *emmentelée*, *Cornix cinerea*, *Panphaga*. La corneille *emmentelée* a la tête, le bas du cou, le bec, les ailes, la queue & les jambes très-noires; & cette noirceur paroît beaucoup plus obſcure au menton, au bec, & à la partie qui eſt au-deſſus de l'eſtomac, où l'on voit comme des poils. Tout ſon dos, le deſſous de ſon cou, les côtes des ailes, le deſſus du croupion, & preſque tout le ventre, ſont cendrés. C'eſt delà qu'en France on lui a donné le nom d'*emmentelée*. Elle ſe retire en été dans les hautes montagnes, & c'eſt dans ces lieux qu'elle produit & éleve ſes petits. On la tient oiſeau de paſſage, parceque ſur la fin de l'automne elle vient dans les campagnes, & fait ſa demeure autour des villes & des villages en hiver. Elle ſe nourrit de tout ce qu'elle rencontre: c'eſt delà qu'on la nommée *Panphaga*, Qui mange de tout. C'eſt apparemment ce qui fait que ſa chair n'eſt point agréable à manger. La corneille *emmentelée* s'en va lorſque les hirondelles viennent, c'eſt-à-dire, vers le 22 d'Avril.

EMMERAN, ſ. m. Nom propre d'homme. *Heimerammus*, *Emmeramus*. Saint *Emmeran* naquit à Poitiers, vers le commencement du VII[e] ſiécle. Baillet, *au* 22[e] *Sept. S. Emmeran* fut Evêque de Poitiers, puis Miſſionnaire de Ratiſbonne en Baviére, & Martyr.

EMMERICK, ſ. m. Ville du Cercle de Weſtphalie, en Allemagne. *Emmericum*, *Embricum*, *Embrica*. Elle eſt dans le Duché de Cléves, ſur le Rhin, à une lieue au-deſſous du fort de Schenk. *Emmeric* eſt fort. Le Prince de Condé le prit pour le Roi en 1672. ſur les Hollandois, qui s'en étoient emparés l'an 1600: & en 1674. Louïs le Grand la fit rendre à l'Electeur de Brandebourg à qui elle appartenoit. M. Corneille fait ce nom feminin, & dit *Emmeric* eſt aſſez bien bâtie.

EMMESSÉ, ée. adj. Qui a oui la Meſſe. *Qui ſacro interfuit*. On dit auſſi *ameſſé*. L'un & l'autre ſont bas. Richelet.

EMMEUBLEMENT, ſ. m. Il vaut mieux dire *ameublement*, comme on dit *amaigrir* plutôt qu'*emmaigrir*. L'*emmeublement* eſt un meuble propre pour garnir une chambre. *Supellex*. Il ſe dit particuliérement du lit, & des ſiéges de même parure. Un *emmeublement* de damas, de tapiſſerie, de brocatel.

EMMEUBLER, v. act. Vendre ou louer des meubles à quelqu'un, l'emménager, tendre & ranger ſes meubles. *Inſtruere ſuppellectilem, domum*. C'eſt un tel Tapiſſier qui m'a *emmeublé*, qui m'a loué tous ces meubles. Je lui ai donné tant pour m'*emmeubler* à mon dernier déménagement. Ce propriétaire ne devoit pas attendre que je fuſſe *emmeublé*, qu'on eût rangé mes meubles pour me faire ſignifier un congé.

Emmeublé,

Emmeublé, ée. part. pass. & adj. *Instructus supellectili.*

EMMI. Voyez EMMY.

EMMIELLER, v. act. Enduire de miel, mêler avec du miel. *Melle illinere, condire, mel inspergere.* Il faut *emmieller* le mors aux jeunes poulains pour les y accoutumer. *Emmieller* du cidre, du vin d'Espagne.

Emmieller, se dit figurément des discours: mais il n'a guère d'usage qu'au participe, *emmiellé. Mellitus.* On ne parle aux Princes qu'avec des paroles flateuses & *emmiellées.* Il est bas. On dit en termes de Marine *emmieller* un étai, pour, Remplir avec une menue corde tout le vuide qu'il y a le long des tourons des cordes qui composent l'étai. M. Desroches remarque que ce terme n'est pas usité par-tout.

Emmiellé, ée. part. pass. & adj. *Mello conditus, mellitus.* Un discours *emmiellé.* Cela ne se dit aujourd'hui que dans le style badin ou familier.

EMMIELLURE, s. f. Onguent dont se servent les Ecuyers & les Maréchaux pour guérir les blessures ou écorchures des chevaux. *Unguentum mellitum.* Il est fait d'un mélange de miel, de graisse, de térébentine, & d'autres drogues, & on en frotte les parties incommodées, enflées, foulées, &c.

EMMITOUFLER, v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. S'enveloper & se cacher tous le corps dans ses habits, soit pour n'être point reconnu, soit pour conserver sa chaleur. *Obnubere, involvere se.* Cette femme *s'emmitoufle* dans ses coëffes & son manchon. Ce Docteur est *emmitouflé* dans ses fourrure.

☞ Emmitouflé, ée. part. pass. *Involutus.* On dit proverbialement, Jamais chat *emmitouflé* ne prit souris; pour dire, que dans les choses qui demandent quelque liberté d'action, on doit écarter tout ce qui empêche d'agir.

EMMITRER un Evêque. *Mitrare.* Nicot.

EMMONCELER. *Agglomerare, inglomerare.* Mettre en un tas, en un monceau.

EMMORTAISER, ou EMMORTOISER, v. act. Terme de Charpenterie. Faire entrer dans une mortoise le bout d'une piéce de bois, ou de fer, diminué quarrément du tiers de son épaisseur. *Induere; committere.* La machine avec laquelle les Chinois taillent les pierres d'aiman est composée de deux jambages de trois ou quatre pieds de haut, arcboutés par deux liens en contrefiches, & séparés par une membrure qui les traverse, & qui est *emmortaisée* dans leurs femelles. P. Le Comte. *J. T. I. p. 477.*

EMMOTTÉ, ou plutôt ENMOTTÉ, ée. adj. Terme de Jardinier, qui se dit des arbres que l'on transporte en motte d'un lieu en un autre; c'est-à-dire, la racine entourée d'une motte de terre qui la tient & la conserve. *Terrâ circumdatus, inclusus.* Les Marchands Génois aménent ici dans les mois de Février, Mars, Avril & Mai, une grande quantité d'orangers & citronniers assez forts, & assez grands, & les donnent à un prix fort raisonnable, tant ceux qui viennent sans motte, que ceux qui viennent bien *emmottés.* La Quint. *Enmotté* est plus selon l'analogie.

☞ EMMURÉES, s. f. plur. C'est le nom qu'on donne à Rouen à un Couvent de filles de l'Ordre de S. Dominique, parcequ'elles donnerent dans cette ville le premier exemple d'une exacte clôture. *Descript. Géogr. & Hist. de la Haute Norm. T. II. p. 64.*

EMMURER. Vieux mot. *Muro cingere*, entourer, environner de mur. Nicot.

EMMUSELER, v. act. Mettre une museliére à un animal pour l'empêcher de manger, ou de mordre. *Capistrare, fiscellam ori appendere.* Les villageois *emmuselent* leurs ânes, leurs chevaux, avec une forme de chapeau, de peur qu'ils ne mangent les choux qu'ils portent. Il étoit défendu sous la Loi d'*emmuseler* les bœufs quand ils fouloient le grain. *Non alligabis os bovi trituranti.* On *emmusele* les furets, quand on les fait entrer dans le terrier des lapins, de peur qu'ils ne les tuent.

Emmuseler, signifioit originairement, Cacher le visage sous le manteau; & alors il étoit dérivé du mot de *museau*, d'où on a fait aussi *cachemuseau.* Depuis on l'a transporté à l'anneau de fer qu'on met aux cochons, & aux autres bêtes.

Emmuselé, ée. part. & adj. *Capistratus, frenatus.*

En termes de Blason on appelle un ours, un chameau, un mulet, un autre animal *emmuselé*, lorsqu'il a la gueule liée d'une museliére, pour l'empêcher de paître, ou de mordre.

EMMY. Vieux mot, qui est maintenant hors d'usage. Cette préposition signifie *entre, parmi*: & ceux qui imitent le vieux style s'en servent en ce sens. *Inter.*

Mais las! des Grands jusqu'où va la foiblesse!
Grand dommage est qu'en ce rang de Princesse
Soyez toujours emmy *les flagorneurs,*
L'oreille ouverte aux discours suborneurs.
De Villiers.

Le peuple se sert encore de ce mot *emmy* en quelques endroits. Le blé s'est répandu *emmy* la place, *emmy* l'air.

Ce mot vient de *in medio.*

EMO.

ÉMOELLER, v. act. Ôter la moëlle. *Emedullare.*

ÉMOI, s. m. Vieux mot, qui signifioit la même chose qu'aujourd'hui *émotion. Turba, commotio.* Il etoit tout en *émoi*; c'est-à-dire, fort ému.

Émoi, signifioit aussi, Chagrin, inquiétude, souci, tristesse, comme en plusieurs endroits de nos anciens Auteurs.

Or est besoin,
Quand on est loin,
De s'entrécrire:
Cela fait rire,
Et chasse émoi.
Ecrivez-moi
Donc, je vous prie, &c. Marot.

A celles-là desquelles sans émoi
Nous devisions, passans mélancholie,
Sur le chemin des Alpes d'Italie.

On a dit aussi *Emoyer*, ou *s'émoyer*, pour, Se mettre en *émoi*, en peine, en souci.

Et de cela plus ne nous émoyons. Marot.

On dit aussi *émai* pour *émoi*. Nicot.

ÉMOLLIENT, ante. adj. Terme de Médecine & de Pharmacie. Ce qui amollit les duretés du bas ventre, ou des tumeurs & enflures. *Emolliens.* On le dit nonseulement des remédes, mais aussi des autres choses. un lavement laxatif, anodin & *émollient*. Un emplâtre *émollient*, fait d'onguens résolutifs. Un cataplasme *émollient.* Les remédes *émolliens* sont chauds, comme les racines de lis, l'althæa & les mauves. Les cerises séches resserrent au lieu de lâcher, parcequ'elles sont dépourvûes de la quantité du phlegme qui les rendoit *émollientes.* Lemery. Le raisin mur, d'astringent qu'il étoit auparavant, devient laxatif & *émollient.* Id. Les pois nourrissent beaucoup, sont *émolliens*, & un peu laxatifs. Id. La graisse du sanglier, appliquée extérieurement, est résolutive, *émolliente*, fortifiante & adoucissante. Id.

ÉMOLOGUER, *Comprobare.* On dit maintenant & on écrit homologuer; & cela est plus conforme à l'étymologie: car ce mot vient du Grec ὁμολογεῖν. Voyez Homologuer.

ÉMOLUMENT, s. m. Terme de Pratique, qui se dit des profits qu'on tire journellement d'une charge. *Lucrum, emolumentum.* Les provisions de son office lui donnent droit de jouir de tous les droits, honneurs, gages & *émolumens* y attribués. On a adjugé à ce Sergent l'*émolument* de l'exploit. On dit aussi, Il ne lui revient aucun *émolument* de cette affaire.

Ce mot vient du Latin *emolumentum*, qui signifie le profit que tirent les Meûniers, de *mola, molere, moudre.*

ÉMONA,

ÉMONA, f. f. Voyez HEMONA.

ÉMONCTOIRE, f. m. Terme de Médecine & d'Anatomie. C'est une partie destinée pour la féparation de quelque humeur que l'on regarde comme inutile, ou comme nuisible dans les animaux, après qu'elle a circulé quelque temps avec leur fang. *Emunctorium.* Les reins, la vessie urinaire, les glandes miliaires de la peau font des *émonctoires.* Les parotides ne font pas des *émonctoires*, puifqu'elles font destinées à féparer la falive, qui est une humeur si nécessaire à la digestion des alimens. *Emonctoire* vient du Latin *emungere.*

☞ ÉMONCTOIRE. Je crois que les fleurs qui ne font pas nouées, font des *émonctoires* qui fervent à féparer quelques parties de la masse de la féve, qui doivent en etre féparées dans un certain temps, fuivant les loix de l'œconomie naturelle. *Dict. de James.*

ÉMONDE, f. f. Fiente d'oifeau de proie. *Stercus.* Les *émondes* des oifeaux font connoître leur fanté, ou leurs maladies.

ÉMONDES, au pluriel, Branches qu'on retranche du tronc des arbres. *Decerpti rami.* Les *émondes* des ormes, des chênes, des aunes, de cette terre, fuffifent pour le chauffage du maître.

ÉMONDER, v. act. Couper les menues branches d'un arbre, foit pour en ôter le bois nuifible & fuperflu, foit pour faire des fagots pour brûler. *Intercidere, disparare, castrare, deputare.* On *émonde* les arbres fruitiers, quand ils jettent trop de bois. On *émonde* les arbres pour faire du bois, des fagots.

☞ ÉMONDER une Lettre. Voyez ÉBARBER.

Ce mot vient de *emundare*. Nicot dit aussi *emonder* l'orge & femblables chofes; & cela fe dit aujourd'hui. *Pifere, pifare.*

ÉMONDÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Deputatus.*

ÉMONIE, ou ÉMONIA, f. f. Nom de lieu. *Emonia* est le nom ancien d'une Isle de l'Ecoffe, à l'orient. *Emonia.* Ortelius croit que c'est l'Isle de Maid, ou May. *Emonia rovinata* étoit anciennement une ville de l'Istrie. *Æmonia.* Elle étoit fur la riviére d'Abrigi, à deux lieues de la mer & de la petite ville de Citta-Nuova, qui a été bâtie de fes ruines.

ÉMONTS. Voyez MONTS.

ÉMORCELER, v. act. Réduire en divers morceaux. *In frusta dividere.* Ce Bourgeois a *émorcelé* fa terre, il l'a divifée en plufieurs morceaux, il en a vendu plufieurs parties. Il fe dit aussi avec le pronom perfonnel. Cette pierre n'est pas propre pour la fculpture, elle s'*émorcele* trop facilement. On doute de l'ufage de ce mot, aussi-bien que de quelques autres, comme emmufquer, emmoëller.

ÉMOTION, f. f. Crainte, trouble; effroi; tremblement, agitation; mouvement extraordinaire qui agite le corps, ou l'esprit, & qui en trouble le tempérament, ou l'affiette. *Commotio, motus, fensus.* La fiévre fe remarque par l'*émotion* du pouls. Un exercice violent caufe de l'*émotion.* Un Amant fent de l'*émotion* à la vûe de fa Maîtresse; un brave, à la vûe de fon ennemi. Cela me donnoit quelque *émotion.* VOIT. Un Juge doit être calme, & exemt des *émotions* de la haine & de la colére. M. ESP. Nous regardons tranquillement & fans *émotion* les injustices qui ne nous regardent pas. NIC. Il arrive rarement que l'on difpute fans une fecrette *émotion*, mal propre à conferver les amitiés. LA M. LE V. Ce n'est pas la raifon qui frape les esprits groffiers, & qui les fait agir; c'est l'*émotion* & l'ardeur avec laquelle on parle. LE P. R. L'*émotion* ardente & paffagére de la colére est une faillie imprévûe de l'ame, qui ne lui laiffe pas le temps de délibérer. LE MAI. La colére ne déshonore perfonne, pourvû que fes *émotions* foient proportionnées au fujet qu'on a de s'émouvoir. M. ESP. Vous me donnez une *émotion* que je ne puis ni furmonter, ni définir. VILL. L'*émotion* que l'Orateur a excitée dans les esprits fe calme bientôt, s'il veut trop faire le pathétique. AB. DU JARRY. Nous ne pouvons exciter en nous les *émotions* violentes que caufent les passions: elles dépendent des objets. NIC.

Laisse-toi gouverner à cette enchanteresse (la Paresse)
*Qui feule peut du cœur calmer l'*émotion.

NOUV. CHOIX DE VERS.

ÉMOTION, fe dit aussi d'un commencement de fédition. *Trepidatio.* Il fait dangereux de fe trouver au milieu d'une *émotion* populaire.

ÉMOTTER, v. act. Oter les mottes d'un champ, ou les caffer, afin de les difpofer mieux à recevoir la femence. *Occare.* Il faut *émotter* les terres, quand il y a long-temps qu'il n'a plû.

ÉMOUCHER, v. act. Chaffer les mouches. *Muscas abigere.* Il y a des chevaux qu'il faut *émoucher*, tandis qu'on les ferre. Les Seigneurs Indiens ont des valets qui les *émouchent* continuellement avec des plumes.

ÉMOUCHER, fignifie aussi, Battre, fouetter. Cet écolier est fouvent *émouché* par fon Régent.

ÉMOUCHÉ, ÉE. part.

ÉMOUCHET, ou MOUCHET, f. m. Oifeau de proie, qui est tiercelet, ou male de l'épervier, qui ne vaut rien en fauconnerie. *Tertiarius percnos.* On l'a appellé en Latin *muscetus* ou *mafchetus. Accipiter palumbarius.*

☞ ÉMOUCHET, f. m. Les Tanneurs donnent ce nom à la queue des bœufs, des vaches, des veaux, qu'ils préparent.

ÉMOUCHETTE, f. f. *Instragulum retiarium.* Quelques-uns appellent ainsi des houffes faites de réfeaux & de cordes pendantes, qu'on met en été fur les chevaux, pour empecher qu'ils ne foient tourmentés des mouches.

ÉMOUCHETTE. Efpéce d'oifeau de proie. Voyez ÉMOUCHET.

ÉMOUCHETTE, est encore, dans le fenouil & autres herbes, l'ombelle qui en contient la graine. *Umbella.* NICOT.

☞ ÉMOUCHEUR, f. m. Qui chaffe les mouches.

L'ours alloit à la chaffe, apportoit du gibier,
Faifoit fon principal metier
D'être bon émoucheur, *écartoit du vifage*
De fon ami dormant ce parafite ailé
Que nous avons mouche appellé.
- - - - - - - - - - - - - -
Aussitôt fait que dit; le fidéle émoucheur
Vous empoigne un pavé, le lance avec roideur....

FABLES DE LA FONT.

ÉMOUCHOIR, f. m. C'est un instrument dont on émouche. La queue des chevaux leur fert d'*émouchoir.*

ÉMOUDRE, v. act. Aiguifer le taillant des instrumens tranchans fur une meule, fur un grais. *Exacuere, procudere. Emoudre* des couteaux, fa cognée, fa ferpe, fes marteaux, fes cifeaux. Il y a des Couteliers à Paris qui difent *Emeudre*; mais cela n'empeche pas que tous les honnêtes gens ne difent *émoudre.*

ÉMOULU, UE. part. pass. & adj. Qui est aiguifé, pointu, affilé. *Procusus, exacutus.* On dit, Combattre à fer *émoulu*; pour dire, tout de bon & à outrance, tant au propre qu'au figuré. On dit aussi, qu'un homme est frais *émoulu* fur une matiére; pour dire, qu'il l'a étudiée depuis peu.

☞ ÉMOUI; Port de la Chine, dans la Province de Fokien. Il est fort célébre.

ÉMOULEUR, f. m. Coutelier, Gagne-petit, Taillandier qui aiguife le tranchant des couteaux, & autres ferremens tranchans. *Samiator, opifex ferrei exacuendi.* Aux Indes un *émouleur* fabrique lui-même fa pierre avec de la laque & de l'émeril. LET. EDIF. ET CUR.

ÉMOUSSER, v. act. Reboucher, gater, rabattre la pointe, le taillant d'un instrument, d'une arme pointue, aiguë, ou tranchante. *Obtundere, hebetare.* Il ne faut rien pour *émouffer* une lancette, un bistouri. Quand on frape fur quelque chofe de trop dur, les ferremens s'*émouffent*, fe rebouchent. L'acier de Damas est si dur, qu'il coupe le fer fans s'*émouffer.* Les cifeaux, ou autres outils des Sculpteurs, s'*émouffent* en travaillant le porphire.

On dit en termes de Guerre, *Emouffer* les angles d'un bataillon; lorfqu'on en retranche les quatres encognu-

res,

res, & qu'on change le bataillon quarré en octogone: ce qui donne moyen de présenter les piques, ou faire feu de tous côtés. Ces évolutions militaires étoient fort communes chez les Anciens; mais elles ne sont plus guére pratiquées.

ÉMOUSSER, se dit aussi figurément en morale, & signifie, Affoiblir, amollir; ôter ce qu'il y a de plus piquant & de plus sensible. La nécessité, l'affliction *émousse* l'esprit. L'oisiveté, les délices, *émoussent* le courage. Il y a beaucoup d'art à diversifier les plaisirs, & à leur rendre cette douce pointe qui les fait sentir, & qui s'*émousse* si aisément. S. RÉAL. Vous avez *émoussé* toutes les pointes de mes épigrammes. G. G. Le vin *émousse* la vigueur de l'esprit. BOUH.

Pour moi, j'ai la tête blessée,
Lorsque je lui vois tortiller
En cent façons une pensée:
A force de la ressasser
La pointe au bout du temps s'émousse;
Et l'esprit vient à se lasser. P. DU CERC.

ÉMOUSSER. Terme de Jardinier. C'est Ôter la mousse des arbres. *Emuscare arbores.* Il faut avoir soin d'*émousser* les arbres, & sur-tout les poiriers, parceque la mousse y fait un grand désagrément. LA QUINT.

ÉMOUSSÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Hebes, obtusus.* Ces arbres sont bien taillés, bien *émoussés.* LA QUINT.

☞ ÉMOUSTILLER, v. act. Je crois que ce mot a la même signification qu'*émoucher*, chasser les mouches. On le trouve à la page 54. de la Grammaire Françoise de l'Abbé Regnier, *in* 4°. où il dit que l'*s* des verbes *croustiller* & *émoustiller* se prononce.

ÉMOUSTILLÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il signifie aussi dans le style familier, Gai, vif, enjoué, de bonne humeur. Cette jeune fille est bien *émoustillée.*

ÉMOUVOIR, v. act. *J'émeus, tu émeus, il émeut; nous émouvons, vous émouvez, ils émeuvent; j'ai ému, que j'émeuve.* Ebranler, mettre en mouvement. *Commovere, excitare.* Il faut dix hommes pour *émouvoir* cette cloche, pour l'ébranler, pour la mettre en mouvement. On arrachera bientôt ce pieu, il commence à s'*émouvoir.* Ce bastion commence à s'*émouvoir*, il est ébranlé.

Ce mot vient du Latin *emovere.*

ÉMOUVOIR, se dit plus particuliérement de ce qui est plus subtil dans le corps, & qu'on met en mouvement par la chaleur, ou un remède. Le soleil de Janvier *émeut* les vapeurs, les brouillards; mais il ne les peut résoudre, ni dissiper. Cette dose de séné pourra *émouvoir* les humeurs; mais elle n'est pas assez forte pour les expulser. Les tempéramens secs sont plus difficiles à *émouvoir* que les autres. Les vents *émeuvent* la mer. Les tempêtes *émeuvent* les sables, la poussiére. Le pouls s'*émeut* par la fiévre. En l'état où vous êtes, il ne faut rien pour vous *émouvoir.* MOL.

A son bruit merveilleux l'air s'émeut *& se fend.*
ARN.

ÉMOUVOIR, se dit figurément en morale des passions, & signifie, Toucher, exciter, remuer, allumer, échauffer. L'art de l'Orateur est de bien sçavoir *émouvoir* les passions. La misére *émeut* la pitié. Les injures *émeuvent* la colére. Si les Prédicateurs ne songeoient ni à toucher le cœur, ni à *émouvoir* les passions, ils feroient de médiocres progrès. ARN. La raison ne peut l'*émouvoir.* RAC. C'est un de ces beaux objets indifférens qui réjouissent la vûe sans *émouvoir* le cœur. VILL. Celui qui ne se trouve *ému* de rien, est aussi peu propre à parler que celui qui ne pense rien. LA C. DE M.

ÉMOUVOIR, se dit aussi en cas de sédition, & de querelles. Le peuple commençoit à s'*émouvoir* à la publication de cet Edit. Il est plus difficile à calmer qu'à *émouvoir.* C'est un tel qui a *ému* la noise, qui a commencé la querelle. De légers sujets ont souvent *ému* de grandes guerres.

ÉMOUVOIR, avec le pronom personnel, signifie, Etre ému, être touché: se troubler. Un Stoïcien ne s'*émeut* point aux plus cruels accidens de la fortune. Parle sans t'*émouvoir?* CORN. Il s'est laissé *émouvoir* par les cris & par les larmes de cette femme. On regarde un homme qui ne s'*émeut* de rien, comme un lâche & un insensible. M. ESP. La passion s'*émeut* par la seule image d'une offense vraie, ou fausse. NIC. Dieu s'*émeut* plus sensiblement pour les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête. BOSS.

Flamme subtile, & pénétrante,
Tourbillon, nuage fumant,
A ton affreux mugissement
La terre s'émeut, *s'épouvante.*
NOUV. CH. DE VERS.

L'enfer s'émeut *au bruit de Neptune en furie.* BOIL.

Il comprend leur menace, & ne s'en émeut *pas.* BRÉB.

ÉMOUVOIR, se dit proverbialement en ces phrases: L'objet *émeut* la puissance. On dit aussi, qu'il ne faut pas *émouvoir* les frelons; pour dire, qu'il ne faut point se susciter d'ennemis, quelques petits qu'ils soient. On dit aussi d'un homme prompt & colére, que sa bile est aisée à *émouvoir.*

ÉMU, UE. part. pass. & adj. *Commotus, excitatus.* Un homme *ému*, à qui le pouls bat. Une couleur de fille *émûe.*

E M P.

EMPAILLER, v. act. Garnir une métairie de pailles & de fourrages nécessaires pour la faire bien valoir, pour amender les terres. *Instruere paleis.* Mon Fermier a dissipé les pailles & pailliers de ma métairie, j'avois dépensé 1200 livres à l'*empailler.* On dit aussi, *Empailler* des meubles, une paillasse, des chaises, quand on y met les pailles nécessaires. *Empailler* la peau de quelque animal dont on veut conserver la figure par curiosité.

EMPAILLER. Terme de Jardinier, qui se dit des cloches de melons, quand on met un peu de paille entre deux en les emboîtant les unes dans les autres, pour les emporter & les serrer jusqu'à l'année suivante. LA QUINT.

Il signifie aussi, mettre de la paille autour de quelque plante. LIGER. Et l'on dit, *empailler* un pied de cardons, ou d'artichauts, pour les faire blanchir. LA QUINT. J'ai déja beaucoup de cardons d'Espagne *empaillés.* LIGER.

EMPAILLÉ, ÉE. part. & adj. Une métairie bien *empaillée* est affermée à plus haut prix qu'une autre qui est sans fourrages.

EMPAILLEUR, EUSE. s. m. & f. Celui ou celle qui empaille des meubles, des chaises.

EMPALEMENT, s. m. ☞ L'*empalement* se fait en faisant entrer un pieu par le fondement & le faisant sortir par-dessous l'aisselle. *Pali traductio.* L'*empalement* est le plus cruel des supplices.

EMPALER, v. act. Faire ☞ entrer un pieu par le fondement & le faire sortir par-dessous l'aisselle. *Palum traducere, inducere.* C'est un supplice qu'on pratiquoit du temps de Néron, dont Juvénal fait mention. Il est maintenant fort en usage en Turquie.

Qu'on l'empale. *A ces mots Fregôse est accroché*
Par quatre impitoyables serres,
Et se voit prêt d'être embroché.
NOUV. CH. DE VERS.

Ce mot vient de l'Italien *impalare.* MÉN. Ou plutôt le François & l'Italien viennent également du Latin *palus*, un pieu, & de la préposition *in*, en, dans.

EMPALÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Palo transfixus.*

☞ EMPALETOCQUÉ, adj. Mot dont s'est servi Rabelais en parlant de l'aumônier de Gargantua, qui veut dire, Affublé d'une façon de petit manteau, au derriére duquel pendoit un capuchon; car tel étoit l'ancien paletot, fait exprès de la sorte pour parer du froid & de la pluie ceux qui le portoient. *Note sur Rabelais.*

EMPAN, f. m. Distance, ou mesure de longueur, qui se fait par l'extension de la main depuis le pouce étendu d'un côté, jusqu'à l'extrémité du petit doigt opposé. *Palmus major, spithama.* C'est presque la même chose que le *palme* Romain. Un *empan* fait trois quarts de pied, & c'est pourquoi on l'appelle aussi *dodrans* en Latin. Deux *empans* font un pied & demi.

Ménage dérive ce mot de l'Alleman *ein span*, qui signifie la même chose.

EMPANACHER, ou EMPENNACHER, v. act. Garnir de panaches, de plumes. *Plumas adseisfere, plumatilibus cristis ornare.* Il ne se dit guère qu'en raillant, & en parlant des hazards du mariage. Qui aura le soin de vous *empanacher?*

EMPANACHÉ, ÉE. adj. Qui est bien garni de plumes. Tous les Chevaliers de ce Carousel étoient bien dorés & *empanachés.*

De superbes plumes leur tête empanachée
Sous des coques de noix étoit enharnachée.

C'est l'armure de tête des rats dans la *Batrachomyomachie* de M. Boivin.

EMPANÉ, ÉE. adj. Aigu. *Acutus.* On a dit autrefois des carreaux *empanés*, pour des arbalêtes aiguës. Les arbalêtriers s'appelloient carreaux, & l'on peut voir dans le Cartulaire manuscrit de Philippe Auguste, fol. 31. le nombre des carreaux (*Quadrelli*) que les Abbayes, Villes & Communes du Royaume, étoient obligées de fournir à Sa Majesté pour ses guerres.

☞ EMPANNER, v. act. Terme de Marine. Mettre un vaisseau en panne, disposer tellement les voiles, qu'il n'avance pas. *Navem sistere. Ita disponere vela, ut navis non moveatur, non progrediatur.* Si l'on veut prendre les hauteurs en mer avec une entière exactitude, on peut *empanner* le vaisseau, c'est-à-dire, disposer les voiles de manière qu'il n'avance point. ACAD. DES Sc. 1703. *Hist. p.* 89.

EMPANON, f. m. Terme de Charpenterie. C'est un chevron de croupe, ou de long pan, qui ne va pas jusqu'au haut du faite, mais qui s'assemble à l'arêtier avec tenons & mortoises, & qui pose par enbas sur les sabliéres ou platformes. *Canterius minor.* On le dit des piéces de bois qu'on met en plusieurs autres endroits pour en soutenir ou lier quelque autre.

EMPAQUETER, v. act. Mettre en un paquet, enveloper. *Colligere, consarcinare.* Il se dit particuliérement des marchandises & des meubles. Les Marchands en détail ne sont point chiches d'*empaqueter*, de dépaqueter leurs bas, leurs toiles, leurs étoffes. Ils les *empaquetent* avec du papier, des toilettes, &c. Il a *empaqueté* ses hardes, ses habits, pour partir, pour déménager.

Ce mot vient du primitif paquet, qui vient du Latin *pactus, compactus*, de *pango, compingo.*

On dit aussi, qu'un homme est *empaqueté* dans sa couverture, dans sa robe de chambre; pour dire, qu'il s'en est envelopé pour se garantir du froid.

EMPAQUETÉ, ÉE. part. & adj. *Compactus.*

Il se dit des personnes qui sont pressées dans un carrosse, dans un coche, &c. Nous étions *empaquetés* dans ce coche.

EMPARAGÉ, ÉE. adj. Vieux mot, qui signifie, *joint, conjoint* à son pareil. On dit, une fille *emparagée* noblement, c'est-à-dire, mariée à son pareil en noblesse. *Paritate seu paragio dotata*, comme parle Philippe le Bel dans une lettre de 1306. publiée par M. Baluze dans les preuves des vies des Papes d'Avignon.

☞ EMPARAGER, v. act. Vieux mot. Mettre dans un rang égal à celui qu'on a. On disoit autrefois, *emparager une fille;* pour dire, la marier noblement & sans dérogeance.

EMPARER, v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se saisir par force ou par adresse de quelque chose, s'en rendre maître. *Vi capere, occupare.* Il s'*empara* d'abord de la Forteresse. On peut s'*emparer* de ces détroits avant qu'on s'en apperçoive. S'*emparer* de l'Empire, du Royaume, de l'Etat. Les ennemis se sont *emparés* d'une telle ville. Il s'est *emparé* de mon manteau.

Ce mot vient du Latin *amparare*, qui signifie *occuper*, prendre la défense & la protection de quelque chose, pour en disposer comme à soi appartenant. Chez les Espagnols le mot d'*amparar* ne signifie autre chose que *defendre;* & *desamparar, cesser de defendre.* COVARRUVIAS. Autrefois il a signifié aussi en Espagnol Envahir, prendre: *emparare, amparare, imparare*, se trouvent en ce sens dans les loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque, imprimées par le P. Papebroch, *Act. SS. Junii, T. III.* Voyez p. LI. & LII.

EMPARER, se dit figurément de l'esprit, & de ce qui le maîtrise, le gouverne, l'occupe, l'embarrasse. Ce Ministre s'est *emparé* de l'esprit du Roi. L'amour s'est *emparé* de mon cœur. Comme la Fortune ne s'étoit pas encore *emparée* de son esprit, il la porta modérément dans les commencemens; mais à la fin il n'eut pas la force de la soutenir. PORT-R. La jalousie s'*empara* de toute mon ame. Je connois ce que l'amour prépare aux foibles cœurs dont il s'est *emparé.* FONT. Vous vous êtes *emparé* par avance des suffrages du public. LE P. DAN. Corneille s'est *emparé* du théatre. LA BR. Il ne faut pas s'*emparer* de la conversation. M. Sc. De folles passions s'*emparent* de mon cœur. L'AB. TÊTU.

Le jour ne reviendra qu'avec trop de vitesse,
Et mille soins divers
S'*empareront de l'Univers.* FONTENEL.

EMPARFUMER de bonnes odeurs. Ce mot se trouve dans Ronsard.

EMPARLIER. Vieux mot inusité, qui signifie *Advocat;* & qui se trouve en cette signification dans Helinand. MÉN. On a dit aussi *parlier*, & *aparlier*, & on disoit encore *emparlé*, pour éloquent. BORAL. *Advocatus, causidicus, causarum patronus, dicentarii.* On les a aussi appellés *Conteurs* & *Plaideurs.*

EMPASMÉ, f. m. Terme de Pharmacie. C'est une poudre qu'on répand sur le corps, pour en corriger la mauvaise odeur, & pour empêcher les sueurs inutiles. *Empasma.*

Ce mot vient du Grec ἐμπάσσειν, arroser.

EMPASTELER, v. act. Terme de Teinture. C'est, donner le bleu aux laines & aux étoffes par le moyen du *pastel*, ou de la guède, qui est la même chose. *Glasto medicare, inficere, intingere.* Il faut guéder & *empasteler* les étoffes pour leur donner un pied de bon teint.

EMPATEMENT, f. m. Terme d'Architecture. Epaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur; ses fondemens, sa partie la plus basse. *Basis, pes.* L'*empatement*, pour être sûr, doit être le double du mur, selon Palladio: & selon De Lorme, si le mur est de deux pieds d'épaisseur, l'*empatement* doit être de trois pieds.

On appelle aussi *empatement* ou *racinaux* d'une grue, les pièces de bois sur lesquelles elle est construite & élevée. Voyez ci-dessus EMBRASSURE.

EMPÂTEMENT, en termes de Fortification, signifie aussi le talus ou pied d'un rempart, ou d'une muraille, qui la soutient, & empêche qu'elle ne s'éboule. *Pes.*

☞ EMPÂTEMENT. On pourroit se servir de ce mot, en termes de Peinture, dans le même sens que le verbe *empâter.* L'*empâtement* d'un tableau, l'*empâtement* des couleurs. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

Ce mot vient de *pâte.*

EMPATER, v. act. Terme de Charron. Faire les pates des rais des roues. *Pedes addere, fingere. Empater* des rais. L'*a* se prononce bref.

EMPÂTER, v. act. Mettre les mains dans la pâte; remplir de pâte. *Inquinare, glutinare, gypsare.* Il ne se dit guère qu'au participe. Il a les mains *empâtées*, pleines de pâte, salies de pâte. On le dit aussi de tout ce qui est gluant, comme des confitures. L'ACAD.

EMPÂTER, signifie aussi, Rendre pâteux; & alors il ne se dit guère que de la bouche & de la langue. Cela m'a tout *empâté* la bouche. Cela *empâte* la langue.

EMPÂTER, en termes de Peinture, signifie, Mettre des couleurs grassement & avec liberté; mettre plusieurs couches de couleur, ensorte qu'elles en paroissent épaisses. *Densare, saturare, inducere.*

☞ Empâter se dit encore des chapons, poulardes & autres volailles, à qui on fait manger de la pâte d'orge pour les engraisser. N'oubliez pas à *empâter* ces chapons. Je fais *empâter* une douzaine de chapons & autant de poulardes pour mon Carême. Cela se fait avec de la pâte coupée en petits morceaux longs, ronds & gros comme le petit doigt, qu'on met tremper dans du lait, que l'on fourre de force dans la gorge des volailles, & qu'on leur fait avaler. Quand on est pressé d'engraisser, on ajoûte du beurre dans la pâte; & l'on se sert de pâte de bled-froment

☞ Empâter. En termes de Moulin on appelle *empâter* une meule, lorsqu'on met de la pâte dans les trous qui sont à la meule. Non-seulement cette pâte sert à remplir ces trous, mais elle sert encore à affranchir la farine & à lui donner de l'amitié.

Empâté, ée. part. pass. Il a les significations de son verbe en Latin & en François. Tableau bien *empâté* de couleurs, bien nourri de couleurs. On le dit aussi, quand on met des couleurs chacune à leur place, sans les noyer ensemble. Cette tête n'est point peinte, elle n'est qu'*empâtée*.

Ce mot vient de *pâte*.

☞ EMPATION, s. m. Petite contrée d'Afrique, dans l'Abyssinie, à l'extrémité orientale du Royaume de Dambée, & à l'extrémité occidentale de celui de Bagamedri.

EMPATRONNER. Vieux mot. On a dit autrefois, s'*empatronner*, comme on dit maintenant s'impatroniser: pour dire, s'ingérer, se rendre le maître dans une maison, dans une affaire, &c. S'*empatronner* est vieux, & s'impatroniser est du style familier.

EMPATURE, s. f. Terme de Marine. Jonction de deux piéces de bois mises dans un vaisseau, dont elles sont membres l'une à l'autre. *Junctura.* On l'appelle *équerre* dans la Manche.

EMPAUMER, v. act. C'est proprement, recevoir une balle, ou un éteuf à plein dans le milieu de la paume de la main, ou du battoir, & la pousser fortement *Palmâ seu volâ excipere.* Voilà un éteuf bien *empaumé*. *Empaumer* une bale.

Empaumer, signifie aussi, Serrer avec la main. *Comprehendere.* Cet homme est si fort, que quand il a une fois *empaumé* quelque chose, on ne la lui sçauroit arracher. Quand ce Sergent a une fois *empaumé* un prisonnier, il ne lui échape pas. On dit aussi, *empaumer* la joue à quelqu'un; pour dire, lui donner un soufflet, *alapam impingere*.

Ce mot vient de *in*, & de *palma*, d'où on feroit *impalmare.* Il est bas.

Empaumer, signifie figurément, Se rendre maître de l'esprit de quelqu'un. *Occupare, dominari.* Il faut craindre que cette femme artificieuse n'*empaume* ce jeune homme, & qu'il ne l'épouse. Le traître a *empaumé* son esprit. Mol. Il est bas en ce sens.

Chez les fous animaux cet adroit introduit
Les sçut si finement empaumer, *que, sans bruit,*
Le bon Berger surpris fut chassé de l'étable. Le Nob.

Empaumer une affaire, se dit encore au figuré, pour la bien prendre, la bien manier. L'Acad.

Empaumer la voie, en termes de Vénerie, signifie, Suivre la piste, être dans la droite voie d'un gibier. En ce sens il se dit aussi figurément d'un homme, qui dans une délibération, dans une conversation, saisit vivement une idée, une ouverture, la suit vivement, & tache d'y faire entrer les autres.

Empaumé, ée. part. pass. & adj.

EMPAUMURE, s. f. Terme de Vénerie. C'est le haut de la tête d'un vieux cerf, ou chevreuil, qui est large & renversée, & où il y a plusieurs andouillers. *Cervinorum cornuum in digitatam palmam designatio.*

Empaumure, est aussi un terme de Gantier. C'est la partie du gant qui prend depuis la fente des doigts jusqu'au pouce, & qui couvre toute la paume de la main. *Palma, vola.* Voilà une *empaumure* bien faite.

EMPLAU, s. m. Ente en écorce. Pomey. *Incorticatio, genus insitionis, insitum librarium.*

☞ EMPÊCHE, vieux s. f. Empêchement. *Impedimentum, obex.*

Le veux-tu vif tirer hors du cercueil,
Peur à son bien mettre empêche *& défense.* Mar.

EMPÊCHEMENT, s. m. Opposition, obstacle. *Impedimentum, mora.* On a formé un *empêchement* à la réception d'un tel en la charge de Président. Il faut que les Grands surmontent tous les *empêchemens* extérieurs pour connoître la vérité. Nic. Ce Capitaine a passé les Monts, malgré tous les *empêchemens* que les ennemis & la nature y avoient opposés. Il faut mesurer la vertu par la grandeur des *empêchemens* qu'il falloit vaincre. Nic. M. Pelisson rapporte une épigramme de M. de Vaugelas qui commence ainsi:

Empêché d'un empêchement
Dont le nom n'est pas fort honnête, &c.

☞ Empêchement, s. m. Terme de Droit en matiére de mariage. *Impedimentum.* Par le mot d'*empêchement* en matiére de mariage, on entend tout ce qui peut rendre le mariage nul, ou illicite. Conf. d'Ang. Il y a deux sortes d'*empêchemens*; les uns qu'on appelle dirimans, parcequ'ils rendent les personnes dans lesquelles il se rencontrent inhabiles à contracter; les autres qu'on nomme prohibitifs ou empêchans, parcequ'ils rendent seulement les personnes contractantes criminelles, sans nuire à la validité du mariage. Id. On compte douze *empêchemens* dirimans. 1°. L'erreur ou la surprise quant à la personne. 2°. La surprise quant à l'état ou à la condition des personnes. 3°. Les vœux solemnels de chasteté. 4°. La parenté en certains degrés. 5°. Le crime, c'est-à-dire, l'homicide & l'adultère en certains cas. 6°. La différence de Religion. 7°. La violence. 8°. L'engagement dans les Ordres sacrés. 9°. Un premier mariage subsistant. 10°. L'honnêteté publique. 11°. L'affinité en certains degrés. 12°. L'impuissance. Id. On les comprend dans ces vers techniques.

Error, conditio, votum, cognatio, crimen,
Cultûs disparitas, vis, ordo, ligamen, honestas,
Ætas, affines, si clandestinus & impos,
Raptaque sit mulier, nec parti reddita tutæ.
Hæc socianda vetant connubia, facta retractant.

☞ Quant à ceux que ces vers marquent de plus que les douze dont on vient de parler, voici ce qu'il faut observer. Le Concile de Trente a ajoûté deux autres *empêchemens* dirimans, qui subsistent dans les lieux où ses Decrets sont en usage; sçavoir, le rapt & la clandestinité. Quelques Auteurs ajoûtent la démence. Conf. d'Ang. Les mariages contractés entre des impubères sont encore nuls. ☞ L'affinité qui se contracte par l'adoption n'est qu'un *empêchement* de bienséance pour le mariage. G. G.

☞ On ne reconnoit en France que quatre *empêchemens* prohibitifs, qui soient en usage: sçavoir, la défense qui a été faite par un Supérieur légitime de procéder à la célébration du mariage; le temps pendant lequel les mariages sont interdits; l'engagement qu'on a contracté par des fiançailles avec quelque autre personne; le vœu simple de chasteté ou de religion. Id.

Empêchement de lumière. Terme d'Astrologie. *Obstaculum.* Il y a *empêchement* de lumiére, lorsqu'une planette tardive se trouve entre deux véloces.

EMPÊCHER, v. act. S'opposer à quelque chose, y former des difficultés, des obstacles. *Impedire, obstare.* La pénultiéme de ce mot est très-longue. Nos plaisirs se choquent, & *empêchent* l'un l'autre. Mont. Si on ne veut pas faire de bien, il ne faut pas *empêcher* que les autres en fassent. Le Procureur-General qui consent l'entérinement d'une Requête dit, Je ne l'*empêche* pour le Roi. *Non intercedo, nihil moror.* Une saisie *empêche* qu'on ne soit payé. M'*empêcherez*-vous de maudire des avaricieux? Mol.

Du Cange dérive ce mot de *impechiare*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. D'autres le font venir de παγὶς, qui veut dire un lacet, des filets. Guichart trouve que le mot *empêcher* approche du mot

Hebreu פגע, *retenir*, *arrêter*. La premiére étymologie est la plus naturelle, & la seule vraisemblable.

EMPÊCHER, avec le pronom personnel, signifie, S'abstenir, s'exempter, se défendre. *Abstinere*, *continere*, *recusare*. Il ne pouvoit *s'empêcher* de rire. Les Philosophes ne méprisoient point la mort; ils alloient de bonne grace où ils ne pouvoient *s'empêcher* d'aller. ROCHEF.

EMPÊCHER, signifie aussi, Embarrasser, occuper. *Distinere*, *occupare*. C'est un homme qui a de grands emplois, qui l'*empêchent* de vaquer à ses affaires propres. Et au contraire on dit d'un fainéant qui ne sçait où aller, ni à quoi s'occuper, qu'il est fort *empêché* de sa personne.

EMPÊCHER, se dit aussi à l'égard des choses inanimées. Le ressort de cette montre ne va pas, il y a quelque chose qui l'*empêche* d'agir. Le vent contraire nous *empêche* d'entrer dans le port. Les digues, les levées *empêchent* les inondations. Il a une fluxion sur le bras qui l'*empêche* de s'en servir. On appelle une manœuvre *empêchée*, une manœuvre embarrassée: cela approche plus du Latin *impeditus*, qui signifie la même chose.

EMPÊCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Jeunes cœurs sont bien empêchés
A tenir leurs desirs cachés. LA FONT.

On dit d'un homme qui s'intrigue, qui se fait valoir, qui se mêle de bien des choses, qu'il fait bien l'*empêché*.

On dit proverbialement, Un homme *empêché* de sa personne, de sa contenance, pour dire, Un homme qui est dans un grand embarras d'esprit, ou simplement, qui ne sçait comment se tenir.

EMPEIGNE, s. f. Terme de Cordonnier. C'est le cuir de dessus le soulier, qui s'étend depuis le cou jusqu'au bout du pied. *Superius calcei corium*, *obstragulum*, *tegmen*.

☞ EMPELLEMENT, s. m. *Cataracta*. C'est la même chose que *lançoir*, *vanne*, *palle*, &c. car on l'appelle différemment, selon les divers pays. Voyez ces mots. Il y a des *empellement* aux biez des moulins, aux écluses, aux étangs, &c. L'*empellement* d'un étang ou d'un lac, est la palle ou bonde qui se lève & se baisse, pour faire sortir ou retenir l'eau. *Palla*. Un pêcheur ayant abbaissé les vannes ou *empellemens* d'un de ces lacs afin de mettre la rivière à sec, pour pouvoir pecher des truites, & n'ayant pû, étant seul, relever ces *empellemens*, le lac se remplit tellement, que l'eau emporta les écluses. GAULTIER, *Traité de la construction des chemins*.

EMPELOTÉ, adj. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau qui ne peut digérer ce qu'il a avalé, parcequ'il a dans l'estomac un peloton de poils, ou de plumes. *Præfocatus*. On lui tire ce peloton avec un fer qu'on nomme *desempelotoir*. Quand la meme chose est arrivée aux chiens, on dit qu'ils sont crossés; & pour les poules on dit annouées, ou angouées. NICOT, sur le mot ANNOUER.

EMPENNACHER. Voyez EMPANACHER.

EMPENNE, s. f. Vieux mot. Ailerons de plumes que l'on met aux côtés d'une fléche, pour la faire aller droit. *Penna*, *pinna*. Voyez EMPENNER.

EMPENNÉLE, s. f. Terme de Marine. Petite ancre que l'on mouille au-devant d'une grosse. *Brevior anchora*. Il y a un petit cable qui la tient, & ce cable est frapé à la grosse ancre, afin que le vaisseau soit plus en état de résister au vent. On écrit aussi *empennelle*.

EMPENNELER. *Addere breviorem ancoram*. Terme de Marine. C'est mettre une petite ancre au-devant d'une grosse, pour empêcher la grosse de casser. On *empennelle* différemment lorsqu'on est mouillé, & lorsqu'on est à la voile. La manœuvre a été enseignée par M. de Toorville: lorsqu'on est mouillé, il faut que l'orin de l'ancre ait tout au moins le double de brasses du fonds où l'on est: la bouée étant désfrapée, il faut étalinguer le bout de l'orin sur une petite ancre à touer; & lorsque la mer porte en avant de l'ancre, il faut y porter l'ancre à touer, qui étant mouillée soulage & empêche de casser. Mais pour *empenneler* une ancre lorsqu'on est à la voile, il faut étalinguer l'orin qui est sur la pate de la grosse ancre, & une ancre à touer, où il y aura une petite manœuvre en guise d'orin; & tenir hors du bord prêt à mouiller: lorsque toutes les voiles seront carguées, il faut venir au vent du côté que l'on veut mouiller, & border l'artimon; & quand le navire est amorti, il faut laisser l'ancre à touer, & ne mouiller la grosse ancre que lorsque le grelin de l'ancre à touer commence à faire force & à roidir. De cette maniére la grosse ancre sera *empennelée*, & ne pourra casser.

☞ EMPENNER, v. act. Les deux *n* se prononcent. Garnir une fléche de plumes pour la conduire en l'air, & la faire aller plus droit. *Pinnis instruere*, *munire*. *Empenner* une fléche.

EMPENNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Pennatus*, *pinnatus*. Il est aussi en usage en termes de Blason. Son composé est *désempenné*. Voyez ce mot.

Ce mot vient d'*impennare*, de *penna*.

☞ EMPENNON, s. m. Vieux mot. Les plumes qui étoient à l'une des extrémités d'une fleche. *Sagitta penna*, ou *pluma*.

EMPERADOR, *La Punta del Emperador*, c'est-à-dire, la pointe ou le Cap de l'Empereur; Cap du Royaume de Valence, en Espagne, entre Denia & le Cap Martin. *Caput Imperatoris*. C'est le *Dianium Promontorium* des Anciens, Promontoire de Diane.

EMPEREUR, s. m. *Imperator*. Ce mot du temps des anciens Romains signifioit seulement un Général d'armée; mais depuis il a signifié un Monarque absolu, un Chef qui commande à un Empire; qui tient le premier rang entre les Souverains. Un *Empereur* Romain. Néron entendit raillerie sur ses vers, & ne crut pas que l'*Empereur* dût prendre les intérêts du Poëte. BOIL. Si le titre d'*Empereur* n'ajoûte rien aux droits de la souveraineté, c'est pourtant une prééminence dans le monde, qui éléve ceux qui en sont revêtus au faite des grandeurs humaines.

EMPEREUR. Titre qu'on donne aux Souverains de certains pays. *Empereur* de la Chine. *Empereur* du Japon. En occident ce nom est particuliérement restreint à celui qui commande en Allemagne. Charlemagne reçut du Pape Léon III. le titre d'*Empereur*, dont il avoit deja toute la puissance. L'autorité de l'*Empereur* sur tous les Etats qui composent l'Allemagne, consiste à présider aux Diétes Impériales comme chef de l'Empire: sa voix seule peut empecher toutes les résolutions de la Diéte. Tous les Princes & Etats de l'Empire sont obligés de lui faire foi & hommage, & serment de fidélité: il a le droit de faire commander par ses Généraux les troupes des Souverains d'Allemagne lorsqu'elles sont réunies. Il reçoit de tous les Princes & Etats de l'Empire une espéce de tribut nommé le Mois Romain; mais d'ailleurs il n'a ni terre, ni Domaine.

Les *Empereurs* prétendent que la dignité Impériale est plus éminente que celle de Rois: mais on ne convient point de cette prérogative. Les absolus Monarques, ceux de Babylone, de Perse, d'Assyrie, ont eu le nom de Roi dans toutes les langues anciennes ou modernes.

☞ EMPEREUR. L'histoire & la premiére institution du titre d'*Empereur* nous font connoître combien il est inférieur à celui de Roi, qui est bien plus ancien & bien plus auguste. Le titre d'*Empereur*, tandis que la République Romaine subsista, étoit une qualité que les soldats Romains déféroient à leurs Généraux à l'occasion de quelque avantage remporté sur l'ennemi. Cicéron fut salué *Empereur* par l'armée qu'il commandoit, après qu'il eût mis en fuite quelques barbares dans son Gouvernement de Cilicie. Sous les premiers *Empereurs* la signification de ce titre ne fut point changee: il ne donnoit aucune prééminence. Auguste & Tibère, suivant l'ancienne coutume, permirent que ce titre fût déféré par les légions à leurs Généraux; ou ils l'accorderent eux-mêmes, comme Tacite le remarque en particulier de Blœsus. Le même Auteur fait sentir la politique d'Auguste, qui évita les titres éclatans de Roi & de Dictateur, s'étant contenté du nom de Prince du Sénat,

c'est-à-dire,

c'est-à-dire, de premier Sénateur ; & qui conserva toutes les mêmes apparences & les mêmes Magistratures. Tibère vouloit que tout se fit au nom des Consuls, comme du temps de la République, & il n'assembloit le Sénat, qu'en vertu de la puissance Tribunicienne, qui lui avoit été conférée par Auguste. Tibère fit des excuses à Q. Haterius, de ce qu'en qualité de Sénateur il soutenoit un sentiment opposé, & il poussa la dissimulation jusqu'à appeller les Sénateurs ses maîtres. Ayant été appellé Seigneur par un Citoyen, il le pria de ne lui plus donner un nom qu'il ne pouvoit regarder que comme une offense. Sur ces principes tirés de la véritable constitution de l'Empire Romain, quelle comparaison du titre d'*Empereur* à celui de Roi, porté par les Cyrus & les Alexandres? Du S. Aubin, *Antiq. de la Nat. & de la Mon. Franç. p. 598. & suiv.* Quoi qu'on en dise, les médailles font sentir de la différence entre le titre d'*Empereur* donné aux Augustes, aux Tibères & à leurs successeurs : Imp. Tiberius Aug. & Tiberius Imp. Blæsus & les autres Généraux ont été Blaesus Imp. & jamais Imp. Blaesus. Le premier titre s'acquéroit plusieurs fois, & l'on étoit Imp. II. Imp. III. IIII. V. &c. L'autre étoit Imperator, tout court, & titre toujours constant. Celui-là se quittoit & finissoit quand on n'étoit plus à la tête des Armées : celui-ci ne se prenoit qu'une fois, & continuoit toujours sans interruption.

Les *Empereurs* ont quelquefois érigé des Royaumes, comme on dit que ceux de Boheme & de Pologne l'ont été. L'*Empereur* Charles le Chauve donna l'an 877. la Provence à Boson, lui mit le Diadéme sur la tête, & le fit appeller Roi, *ut more priscorum Imperatorum Regibus videretur dominari.* L'*Empereur* vient d'ériger la Prusse Ducale en Royaume, en faveur de l'Electeur de Brandebourg : mais ce Royaume en cette année 1702. n'est pas encore reconnu de tous les Rois de l'Europe, & il y en a qui ne tombent pas d'accord que les *Empereurs* puissent disposer du titre Royal. Depuis, ce titre a été reconnu au traité d'Utrecht.

Les Rois de France se sont dits *Empereurs* dans le temps qu'ils regnoient avec leurs fils, qu'ils avoient associés à leur Couronne. Hugues Capet, ayant associé à la Couronne Robert son fils, prit le titre d'*Empereur*, & Robert se nommoit Roi. L'Histoire du Concile de Reims de Gerbert lui donne ce titre. Le Roi Robert est appellé *Empereur* des François par Helgau de Fleury. Louis le Gros ayant associé son fils en usa de même. Eude est aussi appellé *Empereur* dans un vieux document rapporté dans l'*Histoire de la Marche d'Espagne* de M. de Marca, col. 373. Dans le premier regitre des Chartres du Roi, fol. 166. se trouvent des Lettres de Louïs le Gros de l'an 1116. en faveur de Raymond, Evêque de Maguelonne, dans lesquelles il se qualifie, *Ludovicus Dei ordinante Providentiâ Francorum Imperator Augustus.*

Le Roi de France est appellé présentement, sur-tout dans les pays étrangers, *Empereur* de France, ou des François, parcequ'il est Souverain indépendant, & est le Prince de tout l'Occident qui a le plus d'autorité, le plus d'empire, & qui est le plus absolument le maître des biens de ses sujets.

On appelle aussi dans les Colléges, *Empereur d'Orient*, *Empereur d'Occident*, les écoliers qui ont les premiéres places de la classe.

☞ Empereur. Grand poisson de mer qui ressemble au Carcharias. Il a au bout de son museau un corps long & plat, formé en peigne, osseux, dur & assez tranchant. Il s'en sert pour se défendre contre les autres grands poissons, & pour attaquer ceux qui sont plus petits. Quelques-uns le mettent entre les espéces de *Xiphias*. On en trouve dans la Méditerranée & dans la mer des Indes occidentales. Il se nourrit de petits poissons. Sa chair est trop dure & trop difficile à digérer pour en pouvoir manger. On appelle aussi ce poisson, *spadam & espado*.

EMPÉRIÉRE. Vieux mot, qui signifie Empereur, Impératrice. *Imperator*, *Imperatrix*, *Regina*. On disoit *Empériére* autrefois, non-seulement au propre pour la femme de l'Empereur, mais aussi pour les choses du genre féminin, qui avoient quelque autorité, prééminence, excellence. La charité est l'*Empériére* de toutes les vertus : on a dit aussi *Empereris*. Nicot se plaint de ce que les François de son temps quittoient le mot d'*Empériére* qui lui paroissoit avoir une terminaison plus Françoise, pour dire Impératrice, qui étoit plus Latin que François, & qui avoit bien moins de rapport au masculin Empereur. Cependant il est vrai que le mot *Empériére* est maintenant hors d'usage, & on ne dit plus qu'Impératrice : mais dans le style plaisant & burlesque on dit encore *Empériére*, & même *Empérier*, quoique par une licence plus grande ; ce dernier mot n'ayant point été en usage : c'est un de ces mots que les Auteurs forgent & emploient, quand ils croient que leur sujet le demande. Le très-puissant *Empérier* de l'Indoustan, à la plus parfaite Princesse, Ludovise *Empériére* de Sceaux. Divert. de Sceaux.

Rime *Empériére*, dans les anciens Poëtes François, étoit une espéce de rime couronnée, dans laquelle la syllabe qui faisoit la rime, étoit précédée immédiatement de deux syllabes semblables & de même terminaison. On l'appelloit rime couronnée *Empériére*, à cause qu'elle avoit trois terminaisons semblables de suite, qui faisoient une espéce d'écho, & ce qu'on appelloit triple couronne. Il faut avouer à la honte de notre nation, que nos bons anciens Poëtes avoient le front de trouver cela très-beau & très-excellent. Le P. Mourgues en rapporte, dans son *Traité de la Poësie Françoise*, un exemple très-propre à nous faire mépriser le misérable goût de cette antiquité, qui n'auroit pas cru qu'on pût plus merveilleusement exprimer que le monde est impur & sujet au changement qu'en disant,

*Qu'es-tu qu'une im*monde, monde, onde?

C'étoit là la couronnée *empériére*, dont on voulut marquer le mérite avec ces deux mots. M. Ménage rapporte un endroit de l'*Art poetique* de Charles Fontaine, qu'il est bon de mettre ici. *Rime* Empérière, *dit Fontaine, c'est une espece de couronnée, & est dite* Empérière, *parcequ'elle a la triple couronne. Cette ne se fait que d'une syllabe répétée deux fois simple après le mot qu'elle couronne ; de cette n'a point usé Marot, ni les célebres Poetes de ce temps ; pour ce suy-je contraint de t'en donner vieil, & j'ay peur que lourd exemple.*

*En grand re*mord mort mord
*Ceux qui par*fais fais fais.
*Ont par ef*fort fort fort.
De Clers & frais rais rès.

EMPESAGE, s. m. Maniére de blanchir, d'apprêter le linge avec de l'empois. *Amyli dilutio.* L'*empesage* de ce linge est trop fort.

☞ Empesage, s. m. C'est aussi l'action d'empeser. L'*empesage* lui a gâté les mains. Acad. Fr.

EMPESCHEMENT. Voyez EMPÊCHEMENT.

EMPESCHER. Voyez EMPÊCHER.

EMPESEMENT, s. m. *Lini rigor ex amylo.*

EMPESER, v. act. Appliquer de l'empois sur du linge pour le rendre plus ferme. *Amyli dilutio linere, linire, amylo diluere, indurare linteum.* On doit *empeser* les rabats, les manchettes. On *empése* aussi quelques toiles ou étoffes avec des gommes ; telles que le treillis, le bougran. Le linge *empesé* se séche sur la platine.

On dit en termes de Marine, *Empeser* la voile, ou mouiller la voile, lorsqu'on jette de l'eau dessus, afin de lui faire prendre mieux le vent. Car lorsqu'elle est usée, ou qu'il fait une grande chaleur & sécheresse, la toile est si claire par les oeuilles du milieu, que le vent passe au travers, & ne fait point d'effet contre elle ; mais en la mouillant, ou *empesant*, son tissu se resserre, l'eau remplit les pores, ou les petits trous, & résiste au vent, arrête le vent ; ce qui lui fait faire plus d'impression sur la voile.

Ce mot vient de *impiciare*, fait de la particule *in*, & de *pix*, d'où on a fait aussi *impicium*, *empois*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*ampes* vieux mot

Celtique,

Celtique, ou Bas-Breton, signifiant *empois*. MÉNAGE.

EMPESÉ, ÉE. part. pass. & adj. Rabat *empesé*, manchettes *empesées*. *Amylo maceratus, dilutus, incrustatus, rigens.*

EMPESÉ, ÉE, se dit aussi figurément & bassement de certaines choses que l'on trouve trop dures & trop roides. *Tardus, durus, impeditus, rigidus, rigescens.* Un esprit *empesé*. DAN. Une contenance *empesée*.

EMPESEUR, EMPESEUSE, s. m. & f. *Lintearius, subactor.* Il y a des *Empeseurs* suivans la Cour. Les Bourgeois ont des *Empeseuses*, des Blanchisseuses de menu linge.

On a appellé un Auteur, en qui l'on prétendoit qu'il y avoit plus d'art & de contrainte que de naturel, l'*Empeseur* des Muses.

EMPESTER, v. act. Prononcez l's. *Peste inficere.* Apporter la peste en quelque lieu. Un vaisseau d'Orient est venu *empester* le Royaume. On interdit le commerce avec les villes *empestées*. On le dit par extension des choses puantes & corrompues. Quand on cure cet égout, il *empeste* les maisons voisines. Voilà une viande puante qui est capable d'*empester* un corps. Et, ne m'approchez pas, votre haleine est *empestée*. MOL.

Une nouvelle essence,
Qu'on fait sentir de main en main,
*Et qui m'*empeste *quand j'y pense.* RÉGN.

EMPESTER, se dit figurément en choses morales, des mauvaises doctrines. Les différentes Sectes du Christianisme s'accusent les unes les autres d'avoir *empesté* le monde de leurs hérésies.

EMPESTÉ, ÉE, part. pass. *Peste infectus.*

EMPÊTRER, v. act. Embarrasser les jambes par quelque chose qui empeche de marcher. *Impedire crura, præpedire, intricare, conjicere in tricas.* On le dit au propre des bestiaux qu'on met dans les paturages, auxquels on attache deux jambes ensemble, pour empêcher qu'ils ne s'éloignent.

On le dit aussi des chevaux de carrosse, ou de charrette, qui s'embarrassent les pieds dans leurs traits. On le disoit aussi par extension des hommes qui s'embarrassoient les jambes par de grands canons. Les François se plaisoient autrefois à avoir les jambes *empêtrées* & embarrassées.

EMPÊTRER, se dit figurément en choses morales, de toute sorte d'embarras ou engagemens. Cet homme s'est *empêtré* d'une femme, d'un ménage. Il est bas.

EMPÊTRÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Impeditus.*

EMPETRUM. s. m. *Empetrum.* Plante qui, selon Dioscoride, croît dans des lieux maritimes, qui a un goût salé, & qui purge les humeurs phlegmatiques & bilieuses : il n'en dit pas autre chose. Quelques-uns croient que c'est une espèce de *garou*, que C. Bauhin appelle *thimelæa foliis kali lanuginosis falsis.* L'*Empetrum* d'aujourd'hui, selon M. de Tournefort, *Elemens de Botan.* 450. est une plante qui ressemble par son feuillage à nos bruyéres communes; mais ses fleurs sont des bouquets à étamines qui ne laissent aucun fruit. Les fruits naissent séparément sur les mêmes pieds qui portent les fleurs. Ces fruits sont des baies qui renferment deux ou trois osselets, ou quelques graines menues. Il y en a deux espéces: l'une a les fruits noirs, l'autre les a blancs; & ce dernier se trouve sur-tout en Portugal dans les lieux sablonneux. M. Tournefort appelle l'un *empetrum montanum fructu nigro*, & l'autre *empetrum Lusitanicum fructu albo.*

L'*empetrum*, pour le décrire exactement, est une plante que l'on rangeoit autrefois parmi les bruyéres. Elle en différe cependant par ses fleurs, qui sont des bouquets d'étamine, & qui ne laissent après elles aucun fruit. Ses fruits viennent séparément sur les mêmes pieds, & sont de la figure des baies de geniévre : elles renferment plusieurs graines menues en deux ou trois osselets. Ses tiges sont ligneuses, ses feuilles menues. On trouve dans les montagnes d'Auvergne une espéce de ce genre : elle est couchée par terre, & rampante; les baies sont noirâtres. *Empetrum montanum fructu nigro, Inst. R. herb.*

Ce mot vient du Grec ἐν, & πέτρα, pierre, parceque cette plante croit sur-tout dans les endroits pierreux.

EMPHASE, s. f. Terme de Rhétorique, qui signifie une expression forte, & qui dit beaucoup en peu de mots. *Emphasis, exaggeratio.* Cet Orateur parle avec beaucoup d'*emphase*; tous ses mots ont de l'*emphase*. On le dit aussi de la simple récitation. Quel supplice que d'entendre prononcer de médiocres vers avec toute l'*emphase* d'un mauvais Poete. LA BR. Ceux qui sont accoutumés aux langues Orientales, ne se laissant point éblouir à leurs *emphases*, & à leurs termes pompeux.

Réprimez de vos mots l'ambitieuse emphase. BOIL.

Prêtez-moi votre emphase *& vos plus vifs crayons :*
Encor pourrai-je à peine entreprendre.... Essayons.
NOUV. CHOIX DE VERS.

☞ EMPHASÉ, ÉE, adj. Plein d'emphase. *Tumidus, turgidus, a, um. Sesquipedalis, e.* Rousseau a fait ce mot. Je ne voudrois point m'en servir, si ce n'est tout au plus dans le familier, & en badinant.

☞ *Que les grands mots & le ton* emphasé
Au sens commun n'ont jamais imposé.
ROUSSEAU. *Ep. VII.*

EMPHATIQUE, adj. Qui a de l'emphase. *Emphaticus, vehemens, magnificus.* Discours *emphatique*.

Si tout votre discours n'est obscur, emphatique,
On se dira tous bas : c'est-là ce bel esprit ?
Tout comme une autre elle s'explique,
On entend tout ce qu'elle dit. DES HOUL.

EMPHATIQUEMENT, adv. D'une maniére emphatique. *Vehementer, exaggeratè, magnificè.* Cet Orateur parle toujours *emphatiquement*, a un style élevé.

Ce mot vient du Grec ἐμφαίνω.

EMPHRACTIQUE, adj. Terme de Pharmacie. *Emphracticus.* Voyez EMPLASTIQUE. C'est la même chose.

Ce mot vient du Grec ἐμφράττω, je bouche.

EMPHYSÉME, s. m. Terme de Médecine. *Emphysema.* M. Dionis écrit *emphisème*, quoiqu'il écrive *empyème* : aujourd'hui on retranche assez souvent l'y des mots qui doivent en avoir un suivant l'étymologie. L'*emphysème* est ☞ le gonflement de l'habitude extérieure du corps, produit par l'air qui est renfermé sous la peau.

Ce mot vient du Grec ἐμφύσημα, qui signifie la même chose.

EMPHYTÉOSE, s. f. Terme du Palais. Bail d'héritages à perpétuité, ou à longues années, à charge de les cultiver, de les améliorer, & d'en faire un certain revenu. *Emphyteusis, fundi sterilis in culturæ gratiam perpetua locatio.* L'*emphytéose* est différente de la vente, en ce qu'elle ne transfere que le domaine utile, & non pas la propriété. L'*emphytéose* étoit d'abord temporelle chez les Romains, & ensuite elle fut perpétuelle. Voyez Loiseau. Les *emphytéoses* sont des baux au-dessus de dix ans jusqu'à 99 ans. Les *emphytéoses* sont des espéces d'aliénations, & doivent des profits de fief.

Ce mot vient du Grec ἐμφύτευσις, qui signifie *ente, greffe*, & par métaphore *amélioration*, parcequ'on n'ente les arbres que pour les améliorer. On n'aliéne aussi son bien pendant quelques années par *emphytéose*, qu'à condition de l'améliorer. Le 20ᵉ Canon du VIIIᵉ Concile Général défend aux Evêques d'oter les *emphytéoses* Ecclésiastiques aux particuliers, si ce n'est qu'ils aient demeuré trois ans sans payer la rente. GOD.

EMPHYTÉOTE, ou EMPHYTEUTAIRE, s. m. Terme de Jurisprudence. Celui qui a pris une emphytéose, & qui a pris un héritage, ou à longues années, ou à perpétuité. *Emphyteutarius, emphyteuta, emphyteuticus colonus.* Le Droit François déroge au Droit Romain & Canonique, en ce que l'*emphytéote* ne peut être expulsé de l'emphytéose, faute de payer la rente pendant deux ou trois ans, à moins que cela ne fût stipulé par le contrat.

EMPHYTÉOTIQUE, ou EMPHYTEUTIQUE, adj. m. & f. Qui

Qui appartient à l'emphytéose. *Emphyteuticus.* Un bail *emphitéotique.* Une redevance *emphytéotique* est une rente foncière d'héritages. Besoldus, dans son Trésor, rapporte cent Auteurs qui ont travaillé sur le Droit *emphytéotique.*

Avec la Parque, Dame antique,
Qui de nos jours tient le cordon,
J'ai fait pour vous, sous votre nom,
Bail de vie emphytéotique. P. du Cerc.

Ces mots viennent du Grec ἐμφυτεύειν, *inserere.*

EMPIÉGÉ, ÉE. adj. m. & f. Qui est pris dans un piége. Une souris *empiégée*, un renard *empiégé*, &c. L'usage du mot n'est pas fort commun, & il n'y a pas d'apparence qu'il le devienne.

☞ EMPIERIER, v. n. Vieux mot. Empirer.

EMPIERRER, v. act. *Petrificare, lapidis formam inducere.* Ce mot se trouve dans Pomey, pour *pétrifier*; & *s'empierrer*, pour *se pétrifier.*

☞ S'EMPIERRIR, v. n. p. Devenir pierre parfaite. La pierre dans les carriéres est souvent molle; & ce n'est guére que hors de la carriére qu'elle se durcit, & *s'empierrit* tout-à-fait. M. Mongin, Dissertation sur la pétrification d'un Epiploon.

EMPIÉTANT, *Apprehendens pedibus*, en Termes de Blason, se dit de l'oiseau lorsqu'il est sur sa proie, & qu'il la tient avec ses serres.

EMPIÉTÉ, ÉE. adj. *Pedes instructus, celeripes.* Terme de Vénerie. Qui est bien conditionné à l'égard des pieds, qui a les pieds bons & beaux. Un chien bien oreillé, bien *empiété.*

EMPIÉTER, v. n. Usurper, prendre quelque chose du bien d'autrui. *Vindicare, tribuere sibi.* Les Paysans qui labourent sont sujets à *empiéter* de quelque sillon sur l'héritage de leur voisin. Quand on a rebâti ce mur, on a *empiété* sur mon héritage. ☞ On dit que la mer *empiéte* sur les côtes, qu'une riviére *empiéte*; pour dire, qu'elle prend sur le terrain voisin. Acad. Fr.

Empiéter. Terme d'Autourserie, qui se dit des autours, lorsqu'ils enlévent & *empiétent* la proie. *Prædam unguibus illigare, implicare, irretire, innectere.* A l'égard des faucons, on dit qu'ils l'assomment, & la lient.

Empiéter une colonne, ou autre chose, c'est lui bailler pied, lui poser sa base, ou son piédestal. Pomey. *Basim statuere, supponere, sedem parare cui incumbat.*

Empiéter, se dit figurément en choses morales. Les Tuteurs des Princes ont souvent *empiété* sur leur domination, ils les ont déthrônés. Presque tous les Juges tâchent d'*empiéter* sur la jurisdiction des autres. Dès qu'un maître souffre que des valets *empiétent* sur son autorité, ils en abusent.

Empiété, ée. part.

EMPIFRER, v. act. Causer une trop grande réplétion, rendre excessivement gras & replet. *Ingurgitare, saginare.* Vous *empifrez* cet enfant à force de lui donner à manger. La bonne chère & la crapule l'ont *empifré* à un point qu'il n'est pas reconnoissable.

Il est aussi neutre passif, & signifie S'engraisser démesurément à force de boire & de manger. *Distendi, ingurgitare se.* Il *s'empifra* tellement à ce repas, qu'il en fut malade. Ce goinfre s'est bien *empifré* depuis quelque temps. Cette femme a gâté sa taille, & s'est *empifrée* par la bonne chére. Les enfans *s'empifrent* de pain & de beurre.

Empifré, ée. part. *Ingurgitatus, saginatus.*

EMPILEMENT, s. m. Terme d'Artillerie, *Cumulus.* *Empilement* de boulets, de bombes & de carcasses: c'est la maniére de ranger les boulets, &c. les uns sur les autres.

EMPILER, v. act. Mettre plusieurs choses l'une sur l'autre; en faire une pile. *Aggerare, cumulare.* On *empile* du bois dans les chantiers. Les Marchands de bois flotté sont obligés par l'Ordonnance de faire triquer leur bois, & le faire *empiler* dans leurs chantiers séparément, selon leurs différentes qualités. Cet homme *empile* ses livres, au lieu de les ranger sur des tablettes. Ce Marchand a des tapisseries, des étoffes *empilées* dans son magazin.

Empiler, se dit aussi par les Jardiniers, du fumier dont ils font des piles. *Empiler* du fumier.

Empilé, ée. part. pass. & adj. *Aggestus.*

☞ EMPIRAME, s. m. Voyez EMPIRÊME, ou plutôt EMPYRÊME; car ce mot vient de πῦρ, *feu.* M. Homberg, *Acad. des Sc. 1700. p.* 208. dit *empirame.* Il en est venu d'abord le vinaigre chargé d'une forte odeur d'*empirame:* mais on ne sçauroit se tromper à dire *empyrême*, & l'on pourroit craindre de se tromper en disant *empirame.*

EMPIRANCE, s. f. Terme de Monnoyeurs. Défectuosité ou altération qui se trouve dans la monnoie, soit à l'égard du titre ou de l'aloi, soit à l'égard du poids, proportion, taille, cours, valeur de la matiére, &c. *Defectus, detrimentum, intertritura, intertrimentum.* Il y a une Ordonnance du Roi Jean de l'an 1355. sur l'*empirance* des monnoies. On fait l'*empirance*, en diminuant le poids, ou la bonté de la matiére, en surhaussant le prix, en changeant la proportion des métaux, en chargeant les espèces de traites excessives, & en faisant fabriquer si grande quantité de bas billon & de cuivre, qu'on le reçoit pour de bonnes espéces d'or & d'argent.

Empirance, en termes de Marine, se dit du déchet, de la corruption ou diminution de valeur des marchandises, causée par leur jet durant la tempête, si aprés elles sont sauvées, ou par quelques autres accidens.

EMPIRE, s. m. Monarchie, étendue de pays où un seul commande. *Imperium.* L'*Empire* de Rome, l'*Empire* d'Orient, l'*Empire* d'Occident, l'*Empire* de Trebisonde, l'*Empire* du Mogol. Tandis que la vertu des Romains fut solide & inébranlable, leur *Empire* se soutint plus par ses mœurs que par ses victoires; & sa grandeur fut la récompense de sa sagesse. Fléch. Tacite a dit de Galba, que tout le monde l'auroit cru digne de l'*Empire*, s'il n'avoit point été Empereur.

L'*Empire* des Assyriens a été détruit par la mollesse de Sardanapale; celui des Perses, par la trop grande confiance que Darius Codoman mettoit dans le grand nombre de ses troupes mal aguerries; celui des Grecs par le démembrement qu'en firent les Capitaines d'Alexandre; & celui des Romains, par la nonchalance de ses derniers Empereurs, tant en Orient qu'en Occident. Telle a été la cause de la ruine totale de tous ces Etats, qui ont tant fait du bruit dans le monde. *Preface de l'ancienne Histoire profane de M. Brunon de Saint Remy.*

*Quiconque pour l'*Empire *eut la gloire de naître,*
Est un lâche, s'il n'ose, ou se perdre, ou regner.
Corn.

De jour, de nuit, faire la sentinelle,
Pour le salut d'autrui toujours veiller,
Pour le public, sans nul gré, travailler,
*C'est en un mot ce qu'*Empire *s'appelle.* Pybrac.

Empire, se prend aussi pour le temps qu'a regné un Prince. Sous l'*Empire* d'Alexandre, d'Auguste. Pérard rapporte une chartre dans laquelle la premiére année du régne de Charles le Chauve est appellée la premiére année de son *Empire.* Le régne du Roi Lothaire est appellé *Empire*, & l'an 986. le 31 de son *Empire.* De Marca. *Hist. de la Marche d'Esp. col.* 373.

Empire, se dit aussi pour, Les peuples. Tout l'*Empire* se souleva.

On distingue, entre les Antiquaires, les médailles du haut & du bas *Empire.* Les curieux n'estiment que celles du haut *Empire*, qui commence à César, ou à Auguste, & finit à l'an 260. de Jesus-Christ. Le bas *Empire* comprend près de 1100. ans, si l'on veut aller jusqu'à la ruine de Constantinople arrivée en 1453. On distingue deux âges du bas *Empire.* Le premier depuis Aurélien jusqu'à Anastase, qui est de 200 ans. Le second, depuis Anastase jusqu'aux Paléologues, qui est de 1000 ans.

Empire. Ce nom dit absolument, l'*Empire*, & sans rien ajoûter, signifie l'*Empire* d'Occident, ou de l'Allemagne, que l'on appelle en effet l'*Empire* d'Allemagne, & le Saint *Empire* Romain dans les Actes. *Imperium*,

Imperium

Imperium Germanicum. S. I. R. *Sacrum Imperium Romanum*. C'est ce qu'on appelle encore autrement le Corps Germanique. Quelques-uns prennent l'*Empire* pour un Etat Monarchique, à cause de l'obligation où sont tous les membres de l'*Empire*, de demander à l'Empereur l'investiture de leurs Etats, & de lui prêter serment de fidélité. D'autres pretendent que c'est une République, un Etat Aristocratique, parceque l'Empereur ne peut rien resoudre sans le concours des suffrages des Princes; qu'on ne lui demande l'investiture, & qu'on ne lui prete serment de fidélite, que comme au Chef de la République, & au nom de la République, & nullement au sien; que les Actes se font à Venise au nom du Doge, sans que l'Etat de Venise soit une Monarchie. D'autres veulent que l'*Empire* soit un mélange de Monarchie & d'Aristocratie, parceque si l'Empereur agit souverainement en certains cas, ses Decrets n'ont point de force, si les Etats refusent de les confirmer; mais ce n'est pas là agir souverainement. Il semble qu'on devroit plutôt dire que c'est un Etat Aristodémocratique; car la Diéte, en laquelle seule réside la souveraineté, est composée des Princes & des Députés des villes, & divisée en trois Corps, qu'on nomme Colléges, qui sont le Collége des Electeurs, le Collége des Princes, & le Collége des Villes.

On dit Diéte de l'*Empire*, Cercles de l'*Empire*, Fiefs de l'*Empire*, Princes de l'*Empire*, Etats de l'*Empire*, Ville de l'*Empire*, Ban de l'*Empire*, Membres de l'*Empire*, Capitulations de l'*Empire*, Recessus de l'*Empire*. Voyez Diéte, Cercle, Ban, Capitulation, Recessus, &c.

Les Etats de l'*Empire* sont de deux sortes, immédiats & médiats. Les Etats immédiats sont ceux qui relévent immédiatement de l'*Empire*; & il y en a encore de deux espéces: les premiers sont ceux qui ont séance & voix aux Diétes de l'*Empire*; les autres, ceux qui n'ont point ce droit. Les Etats médiats sont ceux qui relévent des Etats immédiats, & ne relévent par conséquent que médiatement de l'*Empire*.

L'*Empire* a commencé avec le IX[e] siecle; & l'on prétend que Charlemagne en fut créé le premier Empereur par Léon III. lorsqu'il reçut la couronne à Rome dans S. Pierre des mains de ce Souverain Pontife, l'an 800. le jour de Noël. Lymnæus & Imhoff ont donné des Notices de l'*Empire*; Heiss en a fait l'Histoire.

Saint-Empire. C'est la même chose que l'*Empire* dont nous venons de parler. S. I. R. *Sacrum Imperium Romanum*.

Le Marquisat du Saint *Empire*, *Sacri Imperii Marchionatus*. Ce nom a eu anciennement une signification différente de celle qu'il a aujourd'hui sur nos Cartes, & dans nos Géographes; car on appelle aujourd'hui Marquisat du Saint-*Empire*, le territoire de la ville d'Anvers; & l'on dit qu'Anvers est capitale du Marquisat du Saint *Empire*, & que le Marquisat du Saint-*Empire* est une des dix-sept Provinces des Pays-Bas. Mais autrefois le Marquisat du Saint-*Empire* étoit une grande contrée des Pays-Bas, qui comprenoit non-seulement Anvers, mais encore Bruxelles, Louvain & Nivelle, avec leurs territoires. L'Empereur Othon II. l'érigea en Marquisat l'an 973. mais 70 ans après elle fut réunie au Brabant.

Les Etats qui composent aujourd'hui l'*Empire*, sont les Electeurs de l'*Empire*, les Princes de l'*Empire*, les Prélats de l'*Empire*, les Princesses ou Abbesses de l'*Empire*, les Comtes de l'*Empire*, les libres Barons de l'*Empire*, les Nobles immédiats de l'*Empire*, & les villes Impériales. L'*Empire* se divise en neuf Cercles. Depuis la paix on a fait un fossé en Hongrie pour séparer les deux *Empires*. On dit, en termes de Blason, Porter de l'*Empire*, pour, Porter les armes de l'*Empire*, l'Aigle éployée, &c.

Empire, se dit figurément en Morale, de la domination; du pouvoir qu'on a sur quelque chose: de l'autorité qu'on exerce sur soi-même, ou sur les autres. Il a beaucoup d'*empire* sur soi, sur ses passions, sur l'esprit de ce Prince. Il use tyranniquement de son *empire*. Il vit sous son cruel *empire*. Il s'est rangé dans l'*empire* amoureux. S. Evr.

Je suis vos dures loix, & meurs sous votre empire.
Corneille.

Tous les hommes reconnoissent l'*empire* de la mort. Il ne reconnoit plus l'*empire* de la raison. Cet Auteur est célèbre dans l'*empire* des lettres. Usurper l'*empire* de la mer. Il ne faut pas rendre l'*empire* paternel haïssable par trop de sévérité. Pourquoi cet empressement d'avancer dans les dignités, sinon de l'envie d'acheter l'*empire* sur les autres, & d'avoir moins de maîtres à qui l'on soit obligé d'obéir? Fléch. L'*empire* de la beauté est passager; mais celui de la vertu subsiste toujours. S. Evr. Il faut à celui qui régne un air d'*empire* & d'autorité. La Bruy. Les charmes de votre personne vous ont acquis l'*empire* des cœurs. S. Evr. La coutume, ou le consentement des hommes, exerce un *empire* absolu sur les mots. Art de Penser. Se ranger sous l'*empire* de quelque Belle. Voit. Qu'est-ce en effet, MM. que protéger les Arts & les Sciences? C'est étendre l'*empire* de la raison, embellir à nos yeux le spectacle de la nature, dispenser l'immortalité, se l'assurer à soi-même. Mariotte. *Mem. de Tr.*

Votre empire *est trop rude, & ne sçauroit durer*. Voit.

D'une vertu sauvage on craint le dur empire. Corn.

☞ Empire, fig. L'*empire* des conjectures n'a point de bornes. *Obs. sur les Ecr. mod, t. 25. p. 42.*

☞ On dit, traiter quelqu'un avec *empire*; pour dire, le traiter avec orgueil, avec hauteur, avec rudesse. Ac. Fr.

Dans la Poësie, par le mot d'*empire*, on marque l'autorité que l'on attribue à certaines Divinités sur certaines choses. Neptune a l'*empire* de la mer; Pluton, celui des enfers, &c. C'est dans ce sens qu'il est dit dans une épitaphe de Rabelais,

Pluton, Prince du noir empire,
Ou les tiens ne riens jamais,
Reçois aujourd'hui Rabelais,
Et vous aurez tous de quoi rire.

Empire, se dit généralement de toutes les choses dans lesquelles la Philosophie, l'expérience, ou la fable montrent ou supposent quelque puissance qui domine. Ainsi l'on dit l'*empire* des Cieux, l'*empire* de l'air, l'*empire* de Pluton, l'*empire* sombre, l'*empire* des vents. L'*empire* d'Apollon, l'*empire* des neuf Sœurs, ou des Muses; l'*empire* de la Fable ou de la Poësie, pour dire toutes les choses, tous les sujets sur lesquels on a fait des fables, où l'on peut exercer la Poësie & la fiction. L'*empire* de la fable ou de la fiction, ne s'étend point jusqu'aux faits historiques qui sont trop connus, ou trop près du temps qu'on écrit, L'*empire* de Neptune, ou de Téthys, c'est l'Océan, &c. Ces expressions sont sur-tout très-ordinaires aux Poëtes.

*Pour un sujet que perd l'*empire *sombre,*
Tant d'autres qui n'en peuvent mais
Vont par moi tous les jours en augmenter le nombre,
Et Pluton ne pourra loger tous ses sujets.
Nouv. ch. de Vers.

On verra nos heureux vaisseaux
*Maîtres de l'*empire *des eaux,*
S'enrichir des debris de deux flottes nombreuses.

Empire, a signifié Justice. On a dit haut & mixte *Empire*, pour haute & moyenne Justice. Dans les chartres rien n'est plus commun que ces mots; *mixtum & merum imperium*.

EMPIRÉE. Voyez EMPYRÉE.

EMPIRÊME, s. m. Odeurs que prennent les choses qu'on fait distiller, lorsqu'elles s'attachent au fond de l'alambic. Sentir l'*empirême*, *ustum olere, redolere*; c'est sentir le fond de l'alambic.

EMPIREMENT, s. m. *Depravatio*. Pomey.

EMPIRER, v. n. & act. Devenir pire, être en plus mauvais état. *In pejus ruere, fieri deterius, corrumpi*. Ce malade *empire* tous les jours, son mal s'augmente. La plûpart des marchandises *empirent*, quand on les garde; elles

elles se gâtent & se corrompent. Le Vulgaire croit que le monde *empire* à mesure qu'il vieillit ; que le siécle *empire*. On dit aussi, *Empirer* son marché, quand on rend sa condition plus mauvaise. *Conditionem suam facere deteriorem.* Ce contrat, qu'il a produit, a *empiré* sa cause, au lieu de l'avoir abonnie. On a dit autrefois *empirier*. Borel. Pomey remarque que Mezeray a dit *empirer* un mal, dans une signification active. *Exacerbare, exulcerare, gravius reddere malum aliquod.* Les remédes n'ont fait qu'*empirer* son mal. Acad. Fr.

☞ Empirer. Naudé a dit dans son Mascurat, p. 331. les empêchemens raisonnables que l'on a pour ne point *empirer* beaucoup d'affaires.

On dit proverbialement : Un qui amende vaut mieux que deux qui *empirent*.

Empiré, ée. part. pass. & adj. *Deterior factus.*

EMPIREUME. Terme de Médecine. Voyez Empyreume.

EMPIRIQUE, s. m. *Empiricus*, est un nom affecté de tout temps aux Médecins qui se sont faits des régles de leur profession sur leur usage, leur expérience, & non point sur la connoissance des causes naturelles, ni sur l'étude des livres & des bons Auteurs. Il est aussi adjectif. Médecin *Empirique*.

Ce mot est Grec, ἐμπειρικός, & vient de ἔμπειρος, qui signifie sçavant, habile, mais sur-tout sçavant par expérience. La racine est πεῖρα, essai, expérience. Ainsi on a grand tort d'écrire *empyrique* par un *y*, comme s'il venoit de πῦρ, qui signifie le feu ; ce qui n'est pas vrai. Pline & Celse ont parlé des *Empiriques*, & de leur profession, que les Latins, après les Grecs, ont appellé *Empirice*, parcequ'elle donne tout à l'expérience, & rien à l'autorité des maîtres de l'art. Voyez l'*Histoire de la Médecine* de M. Le Clerc, sçavant Médecin de Genève.

Les *Empiriques* ont toujours des secrets particuliers, des compositions, des extractions chymiques, & font souvent fortune par-là. Le mot d'*Empirique* est maintenant plus odieux que jamais, & se confond avec Charlatan. De tout temps les Médecins qui se sont attachés au train de l'école, aux raisonnemens d'Hippocrate & de Galien, & aux statuts de la Faculté, ont traité tous les *Empiriques* d'ignorans & de charlatans.

Pline dit que la secte des *Empiriques* a commencé en Sicile. Les premiers *Empiriques* furent Apollonius & Glaucias. Les *Empiriques* s'opposoient fort aux dissections du corps humain, sur-tout à celles que faisoient Hérophile & Erasistrate, des corps tout vivans des criminels condamnés à mort.

Le mot d'*Empirique* se prend aussi dans un sens figuré pour un Charlatan, en quelque matière que ce soit, un hypocrite, un hableur.

☞ EMPIRISME, s. m. Médecine pratique, fondée sur l'expérience. Sérapion & Philinus, pour éviter les contradictions, bannirent la spéculation & le raisonnement de la Médecine, & la réduisirent à l'*Empirisme. Observ. sur les Ecr. modernes.* ☞ L'*Empirisme* consiste à donner des remédes sans principes & sans raisonnement, mais seulement parcequ'on a expérimenté qu'un tel remède est bon pour telle maladie ; ensorte que l'*empirisme* n'est rien autre chose que médicamenter par de prétendus secrets, sans aucune science de la véritable Médecine. On ne peut expliquer la nature ni l'action des causes humorales ; l'*empirisme* est l'unique ressource que l'on ait pour y remédier. M. Quesnay. Il n'y a que le pur hazard ou l'*empirisme* qui puisse découvrir les remédes propres aux causes humorales. Id.

EMPLACEMENT, s. m. Ce mot se dit dans les greniers des Gabelles, quand on y décharge du sel. *Collocatio, congeries, cumulus.* L'Ordonnance veut que les Officiers des Gabelles soient présens à l'*emplacement* & mesurage du sel.

On dit aussi *emplacement, locus, spatium*, pour l'espace de terre dans lequel on peut faire bâtir. Il y a bien de l'*emplacement* dans un tel hôtel, dans un tel jardin. L'*emplacement* coûta souvent à Paris plus que le bâtimant ; c'est-à-dire, qu'il en coûte plus d'argent pour avoir un terrain commode & dans un beau quartier, que pour y faire bâtir une maison. Je crois qu'*emplacement* en ce dernier sens est un mot différent de celui qu'on emploie dans les greniers à sel, & que l'un doit s'écrire *emplacement*, comme venant du mot François place, *platea, locus* ; l'autre, *emplassement*, dont l'origine pourroit bien etre Grecque, du verbe ἐμπλάσσειν, qui signifie, entr'autres choses, *entasser, mettre en tas.*

☞ EMPLACER, v. act. *Collocare.* Mettre quelque chose en un lieu, lui trouver sa place. Ses livres sont très-bien *emplacés*, & rangés par ordre des matiéres.

Emplacer. Terme de Gabelles. *Collocare, recondere. Emplacer* le sel, c'est le mettre dans les greniers.

EMPLAGE. Vieux mot, qui a signifié Emploi. Nicot prétend qu'il ne vient pas d'*emplir*. Cependant bien des artisans appellent *emplage* ce dont ils se servent pour emplir. Par exemple, les Maçons appellent *emplage*, ou *remplage*, ou *emplissage, fartura, complementum*, le blocage, les éclats de pierre, les pierres brutes, & non taillées, qu'ils jettent au hazard avec du mortier dans la maçonnerie, dont les bords ou paremens sont faits de pierres taillées. Les Grecs ont appellé cette espéce de maçonnerie ἐμπλεκτόν, & Vitruve s'est aussi servi de ce mot pour signifier la même chose.

EMPLAIDER, v. act. *Agere in jus.* Mettre quelqu'un en procès, qu'on appelloit autrement plaid. Ce mot est vieux ; & on dit maintenant Plaider quelqu'un.

☞ EMPLAIGNER, v. act. Terme de Manufacture de lainage. *Voyez.* LAINER.

☞ EMPLAIGNEUR, s. m. On donne ce nom dans quelques Manufactures à l'Ouvrier qu'on appelle ailleurs *Laineur*.

EMPLASTRATION, s. f. *Emplastratio.* Terme de Jardinier, qui signifie ce qu'on appelle plus ordinairement enter en écusson.

EMPLASTIQUE, adj. Terme de Pharmacie ; qui se dit des médicamens qui enduisent & qui bouchent les pores des parties sur lesquelles ils sont appliqués, comme sont les graisses, les mucilages, la cire, le blanc d'œuf, &c. *Emplasticus.* On les appelle aussi *emphractiques*. On couvre l'emplâtre d'un onguent fort *emplastique*, afin qu'il s'attache fortement à la peau. Dionis.

Ce mot vient du Grec ἐμφράσσειν, qui signifie aussi *boucher*.

EMPLÂTRE. Ce mot est, selon l'usage ordinaire, du féminin, quoique les Médecins le fassent du masculin. M. Dionis, qui a bien écrit sur les matiéres de Chirurgie, le fait féminin, & dit des *emplâtres dessicatives*. L'Académie n'admet que le féminin. Medicament de substance solide & glutineuse, composé de diverses sortes de simples, & fait pour etre appliqué extérieurement. *Emplastrum, malagma, cataplasma.* On lui a donné cette consistence, afin qu'en demeurant longtemps attaché sur les parties du corps, les remédes dont il est composé, eussent assez de temps pour produire leur effet. Les drogues qui servent à donner corps & consistence aux *emplâtres*, sont ordinairement la cire, la resine, les poix, les gommes, les graisses, la litharge, & les autres préparations de plomb.

On fait des *emplâtres* stomachiques, céphaliques, stiptiques, hépatiques, diaphorétiques, résolutifs, détersifs, rémollitifs, incarnatifs, astringens, conglutinatifs, &c. L'*emplâtre* le plus commun est celui de *diapalme*. Il y a aussi l'*emplâtre de diachylon*, le *polychreste*, le *divin*, le *manus Dei*, le *magnetique d'Angelus Sala*, celui de *charpi*, de *safran*, de *ranis*, & une infinité d'autres. Voyez la *Pharmacopée* de Lémery. On se sert aussi d'*emplâtres* pour guérir les chevaux, &c.

Ce mot vient du Grec ἐμπλάττειν, ou ἐμπλάσσειν, qui signifie, *Mettre en masse*, enduire par-dessus, parceque l'*emplâtre* se fait de diverses sortes de simples amassés en un corps épais & gluant, ou bien parcequ'il sert à enduire le morceau de cuir, ou de toile, qu'on applique sur la partie affligée.

Emplâtre, se dit aussi d'un morceau de cuir, de toile, ou de taffetas, sur lequel on étend l'*emplâtre* pour l'appliquer ensuite sur quelque partie du corps. Ce mot en ce sens est toujours féminin ; & les Médecins prétendent que c'est pour n'avoir pas pris garde à ces deux différentes significations du mot d'*emplâtre*, que les plus habiles dans la langue ne conviennent pas de son genre.

Emplâtre d'ente. Terme de Jardinier. *Emplastrum insiti, insitionis.*

On dit figurément, Mettre une *emplâtre* à une affaire, quand on trouve quelque remède pour couvrir & excuser quelque faute qu'on a faite. *Emplâtre*, dans le figuré, se prend toujours en mauvaise part, pour ce qui couvre le mal, le cache & ne le guérit pas, ne remédie à rien. *Falsa remedii species.*

Emplâtre. Terme de Bonneteur. C'est un petit paquet de cartes que le filou tient dans la main (dont il sçait la séquence, & qu'il ajoûte au jeu de cartes en le coupant. Le tour de l'*emplâtre* ne se peut faire qu'au Pharaon.

On dit figurément & proverbialement d'une personne qui n'a ni vigueur ni santé, qui est incapable d'agir, que c'est une vraie *emplâtre*, une pauvre *emplâtre*. *Caudex, stipes, plumbeus, stupidus.* Elle a une *emplâtre* de mari. Mol. On dit encore proverbialement, qu'Où il n'y a point de mal, il ne faut pas d'*emplâtre*.

EMPLÂTRIER, s. m. Terme d'Apothicaire. C'est le lieu de la boutique où l'on met les emplatres. *Emplastrarium.*

EMPLETTE, s. f. Achat de marchandise. *Emptio, comparatio, coemptio mercium.* Il se dit particuliérement de celles qui concernent les habits. Cette femme est allée faire des *emplettes*. Ce Marchand a fait grande *emplette* d'étoffes. Quand il a acheté ce diamant, il croyoit faire une bone *emplette*; & il s'est trouvé faux.

Ce mot vient de *impleta*, qui a été faite de *implere*, à cause que les Marchands emplissent de marchandises leurs navires & leurs magasins. Mén.

EMPLIR, v. act. Rendre plein, faire occuper la capacité d'un vaisseau par quelque chose de liquide, ou non liquide. *Implere, opplere*, &c. Une pinte *emplit* cette bouteille. On *emplit* d'air un balon avec une seringue. L'un d'eux courut *emplir* une éponge. La barque s'*emplissoit* d'eau. Ces grosses cerises *emplissent* la bouche. Les goinfres *emplissent* leur estomac de viandes. *Emplir* un mur de neuves estailleures de pierres; c'est-à-dire, de blocage, *Ruderare.* Nicot.

On dit d'une femme, ou d'une fille, que sa gorge s'*emplit*; pour dire, que sa gorge devient plus formée, & plus pleine qu'elle n'étoit.

On dit d'un homme gros & gras, qu'il *emplit* bien son pourpoint. C'est une maniére de proverbe.

Emplir, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il ne faut pas *emplir* l'esprit des enfans de contes vains & de chimères. Ce Partisan a *empli* ses coffres du sang du peuple. On dit *emplir* ou couvrir une aiguille, lorsqu'on y passe du fil par son trou, ou son ouverture: cela se dit sur-tout des grandes aiguilles dont on se sert pour faire des mailles des filets.

Emplir. Terme de Trictrac, c'est faire un Jan, faire son plein.

Empli, ie. part. pass. & adj. *Plenus, impletus.*

☞ **EMPLOCIES**, s. f. C'étoit une fête à Athènes où les femmes paroissoient avec leurs cheveux tressés, ce que signifie *Emplocie*, Ἐμπλοκή, *implicatio.*

EMPLOI, s. m. Bon ou mauvais usage qu'on fait de quelque chose. *Usus, usura.* Le meilleur *emploi* du temps est de le passer agréablement. Nic. Il n'a pû justifier l'*emploi* des deniers qu'on lui a confiés. On ne prête plus guére d'argent en rente sans *emploi*, c'est-à-dire, sans stipuler une hypothéque particulière & privilégiée.

Emploi, signifie aussi le travail, l'occupation qu'on a donné à quelqu'un ou qu'on prend sur-même: commission, charge, dignité. *Munus, officium, negotium.* Il est venu à la Cour demander de l'*emploi*.

De régler mes desirs je fais tout mon emploi. Boil.

Il est plus facile de paroître digne des *emplois* qu'on n'a pas, que de ceux que l'on exerce. Rochef. Le Cardinal de Richelieu fut toujours employé, & toujours au-dessus de ses *emplois*. Disc. d'El. Toutes sortes d'*emplois* ne conviennent pas à toutes sortes de personnes S. Evr. Votre amour vous a réduit à vous revêtir de l'*emploi* de domestique de mon pere. Mol. J'ai d'*emplois* en *emplois* vieilli sous trois Sultans. Rac. On arrive d'ordinaire aux *emplois* sans vocation, parce-qu'on s'y appelle soi-meme par une recherche ambitieuse. Nic.

Ce mot vient du Latin *implicare.*

On dit absolument, qu'un homme est dans l'*emploi*; pour dire, qu'il est dans le service à l'armée. Et on dit au Palais, qu'un Avocat est dans le grand *emploi*, lorsqu'il a bien des affaires, qu'il est en grande reputation. On dit aussi des Magistrats, qu'ils sont dans l'*emploi*, qu'il n'y a point d'*emplois* où ils ne puissent aspirer, quand ils sont capables de grandes charges, commissions, ou négociations, &c.

Emploi, en termes de Palais, est l'induction d'une pièce qu'on a produite ailleurs. La cote *D.* de cet inventaire n'est qu'un *emploi*. On dit en matière de compte, qu'un faux & double *emploi* ne se couvre jamais, quand on a employé deux fois la meme partie en rendant ses comptes.

☞ **Emploi.** Requête d'*emploi*. Voyez REQUÊTE.

☞ **EMPLOYÉ**, s. m. On dit des Gardes de Gabelles & des Commis aux Aides, c'est un *Employé*.

☞ **Employé.** Il se prend quelquefois pour Commis. Les Directeurs des Fermes du Roi ont inspection sur les Receveurs, Controlleurs, & autres *Employés*.

EMPLOYER, v. act. Faire usage, se servir de quelque chose. *Uti, insumere, impendere.* Il faut *employer* son revenu à des depenses honnètes. On a bien *employé* du marbre à ce bâtiment. Il a *employé* ce mot en sa vraie signification. Tenez un compte exact de votre vie, & vous verrez que vous n'en avez *employé* pour vous que la moindre partie. Nic. Il a fort bien *employé* son temps. Ce Tuteur a bien *employé* l'argent de son pupille.

Ce mot vient de *implicare.*

Employer, signifie aussi, Donner de l'occupation, à soi, ou à autrui. Il s'*emploie* aux belles lettres. Il *emploie* tant de gens sous lui. Il s'*emploie* de toute sa force à servir ses amis.

En termes de Palais, *Employer* une piéce, une raison, se dit quand on se sert d'un titre, d'une raison, d'un fait, d'où on tire quelques inductions contre sa partie. *Adhibere, agnoscere*, &c. On le dit en ce sens, non-seulement des piéces qu'on produit alors, mais aussi de celles qu'on a produites en d'autres endroits, & dont on tire des inductions convenables à un fait particulier; & encore des piéces ou raisons qu'à alléguées la partie adverse. On *emploie* aussi ce qui est de droit, & que les Juges peuvent suppléer d'eux-mêmes par leur prudence. En ce sens encore on commande aux Avocats d'*employer*, quand ils ont un intérêt presque pareil à celui d'un autre Avocat qui a déja plaidé, afin qu'il ne consomme pas le temps en redites inutiles.

On dit aussi, *Employer* une partie dans un compte, *Inducere in rationem: employer* une personne sur l'état, pour dire, la faire comprendre dans l'article d'un compte, dans un des articles des Etats du Roi.

Employé, ée. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, C'est bien *employé*, en parlant de celui à qui il est arrivé par sa faute, ou par son imprudence, quelque malheur ou châtiment qu'il méritoit. On dit aussi, qu'un homme a *employé* le verd & le sec en une affaire, pour dire, qu'il a fait tous ses efforts pour la faire réussir, *nullum non movit lapidem.*

EMPLUMER, v. act. Garnir de plumes. *Ornare plumis, instruere.* On *emplumoit* autrefois les fléches, les garrots d'arbalétes. La mode a été d'*emplumer* les chapeaux, de les garnir & charger de plumes. On dit aussi au figuré, qu'un homme s'est bien *emplumé* dans une maison, lorsqu'il y a bien fait ses affaires, qu'il s'y est enrichi; comme on dit au réduplicatif, qu'il s'est bien *remplumé*, quand il a réparé les pertes qu'il avoit faites.

Emplumé, ée. adj. & part. pass. Il a les significations de son verbe.

Emplumé a une signification particulière dans la Chirurgie. On appelle une suture *emplumée*, celle où l'on passe des tuyaux de plume dans les anses du fil, à chaque point qu'on fait, afin de tenir les lévres de la plaie serrées par le moyen de ces plumes. La suture *emplumée* n'est plus en usage.

EMPOCHER, v. act. Mettre dans un sac. *Condere in saccum.* Il n'est guère en usage en ce sens. Ce blé est vendu, il ne reste qu'à l'*empocher*, à le mettre dans les sacs, ou poches, pour l'enlever.

EMPOCHER, se dit particulièrement de l'argent, ou de quelqu'autre chose qu'on serre dans sa poche avec quelque sorte d'empressement & d'avidité. On a joué tout le jour, mais ce n'étoit pas pour *empocher* l'argent, c'étoit pour traiter la compagnie. Ce Medecin ne revient point chez lui qu'il n'ait *empoche* dix ou douze écus. Il est des plus bas, & ne se dit qu'en riant dans ce dernier sens.

EMPOCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMPOIGNER, v. act. Prendre & serrer avec le poing, ou avec la main. *Comprehendere, in pugnum capere, arripere. Empoigner* une épée, une cognée. Si ce grand corps vous *empoigne*, il vous étranglera. *Empoigner* par les cheveux. ABLANC. Il *empoigne* un baton, & lui en donne sur la tete. IDEM.

EMPOIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent de *pugnus*, comme qui diroit *impugnare, impugnatus.*

EMPOIGNÉ, se dit en termes de Blason, des flèches, javelots & autres choses semblables, quand il y en a trois, ou plus, au milieu de l'Ecu, assemblées & croisées, l'une en pal, & les autres en sautoir, comme celles des Etats des Provinces-Unies.

☞ EMPOINTÉE, adj. f. Etoffe *empointée*, est celle dont les plis sont arretés par quelques points d'aiguille avec de la soie, du fil, ou de la ficelle.

☞ EMPOINTER, *Appointer*, ou *pointer* une piéce d'étoffe. C'est y faire quelques points d'aiguille, avec de la soie, du fil, ou de la ficelle, pour la contenir dans la forme où elle a été pliée, & l'empêcher de prendre de mauvais plis.

EMPOIS, s. m. Colle délicate, faite d'amidon délayé & cuit, dont on se sert pour affermir le linge, afin qu'il ne se chiffonne pas sitôt. *Amylum dilutum, maceratum. Alica liquata.* De l'eau d'*empois.* Coller avec de l'*empois. Empois* blanc, *empois* bleu. Lémery, dans son *Traite des drogues*, apprend la composition de l'un & de l'autre.

Ce mot vient d'*ampet*, qui, en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie la meme chose.

EMPOISONNEMENT, s. m. Action par laquelle on tâche de faire mourir quelqu'un, en lui faisant prendre du poison. *Venenum, veneni prabitio, oblatio, veneficium.* C'est une espéce d'homicide clandestin. L'*empoisonnement* est un crime capital, & qu'on punit du feu.

EMPOISONNER, v. act. Tuer par poison, donner du poison; mêler du poison avec quelque chose à boire, ou à manger, & le faire prendre à quelque personne, ou à quelque animal. On *empoisonne* aussi avec des odeurs. *Necare veneno, venenum prabere, venena spargere.* Ainsi on dit *empoisonner* un homme, *empoisonner* un chien. Médée étoit célèbre dans l'art d'*empoisonner.* On avoit *empoisonné* les viandes, le vin de ce festin. On *empoisonna* avec des gants parfumés Jeanne d'Albret Reine de Navarre, mere de Henri IV.

EMPOISONNER, se dit aussi par extension, de tout ce qui altère la santé, ou qui blesse les sens. On nous a donné de la viande puante qui a failli à nous *empoisonner.* Il s'exhale de ce cloaque une si mauvaise odeur, qu'elle est capable de nous *empoisonner.*

*Je sors de chez un fat, qui pour m'*empoisonner,
Je pense, expres chez lui m'a prie de diner. BOIL.

Qui pourroit exprimer les songes déréglés,
Les phantômes trompeurs, dont leurs sens sont troublés,
*Quand le sang allume d'un feu qui l'*empoisonne,
Au retour du printemps, dans leurs veines bouillonne,
NOUV. CH. DE VERS.

On le dit encore d'un mauvais Cuisinier, qui apprête mal les viandes, qui fait de mauvaises sauces, desagréables, de mauvais ragoûts, &c. tel que celui que Boileau appelle un *empoisonneur.*

EMPOISONNER, se dit figurément en Morale, des fausses doctrines, des mauvaises maximes, des mauvaises intentions, & généralement de tout ce qui corrompt l'esprit & le cœur, qui anéantit le mérite des actions. Jamais hérésie n'a tant *empoisonne* de gens que l'Arianisme. Les libertins *empoisonnent* les jeunes esprits de leurs méchantes maximes. Cette négligence qui tue les ames, qui *empoisonne* les actions les meilleures. ABBÉ DE LA TRAPE. ☞ Le monde *empoisonne* d'ordinaire les choses qu'il ne comprend pas. BOUH. C'est-à-dire, interpréte mal.

On dit aussi, qu'on *empoisonne* un discours, une histoire, quand on donne un mauvais tour aux choses, ou quand on ajoute malignement à un récit quelques circonstances qui rendent criminelle une chose, qui d'elle-même étoit innocente. Les médisans *empoisonnent* tout. Il avoit un fond de mauvaise humeur capable d'*empoisonner* toutes les joies du monde. S. EVR.

Cet ennui, que la joie avoit sçu nous couvrir,
Revient empoisonner *la douceur la plus pure,*
Et fait payer avec usure
Le temps qu'il a passé sans nous faire souffrir. DE VAL.

EMPOISONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Veneno enectus.* Il mourut *empoisonne* par sa femme. J'ai le cœur *empoisonné* d'une impression de mélancholie que ma mauvaise fortune y a faite. M. SCUD. Des louanges, des railleries malignes & *empoisonnées.*

EMPOISONNEUR, EUSE. adj. & subst. Qui empoisonne. *Venenati poculi prabitor.* On a fait ces derniers jours une exacte recherche & punition des *empoisonneurs.* En Droit une femme adultère est soupçonnee d'être *empoisonneuse.* Je n'ai pas dessein de decrier Aristote, ni de le traiter d'*empoisonneur.* S. EVR.

EMPOISONNEUR, se dit aussi d'un mauvais Cuisinier. On a traité des gens d'*empoisonneurs*, pour avoir fait de mauvaises sauces. Boileau dit de Mignot, que

Dans le monde entier,
Jamais empoisonneur *ne sçut mieux son métier.*

On dit aussi, des *empoisonneurs* d'esprits, de récits, &c.

☞ EMPOISONNEUR. On le dit aussi figurément d'un homme qui débite une mauvaise, une fausse doctrine. Un hérésiarque est un *empoisonneur* public. ACAD. FR.

Ces mots viennent du primitif *poison*, qui vient du Latin *potio, boisson.*

EMPOISSER, v. act. Enduire de poix. *Pice oblinere, inducere, picare.* Il faut *empoisser* les cordages & les navires pour les conserver dans l'eau. Poisser est plus en usage. Voyez POISSER.

EMPOISSONNEMENT, s. m. Action par laquelle on met du peuple dans un étang, après qu'il a été péché. *Stagni reparatio.* Les Fermiers sont obligés par leur bail de faire appeller le maitre, pour voir faire l'*empoissonnement* de ses étangs à la fin du bail.

EMPOISSONNER, v. act. Mettre du peuple dans un étang péché. *Stagnum reparare piscibus, piscariâ copiâ instruere.* Ce Fermier est obligé de mettre un millier ou deux de peuple ou de nourrain, pour *empoissonner* les étangs, quand il les quitte. Il y a un étang qui s'*empoissonne* de deux cens milliers. BUSSI RAB.

EMPOISSONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Pisculentus, piscosus.* Nicot le dit d'une riviére *empoissonnée*, qui est abondante en poissons, & d'une table bien *empoissonnée*, qui est bien servie, bien garnie de poissons, *mensa piscibus lautè instructa.* Il dit la même chose sur le mot *appoissonner.*

EMPOLI, s. m. Petite ville Episcopale de la Toscane, en Italie. *Empolia, Emporium.* Elle est dans le Florentin sur l'Arno, entre Pise & Florence, dont l'Evêque d'*Empoli* est suffragant.

Ce mot s'est formé d'*Emporium*, par le changement de l'*r* en *l*.

EMPOLI. Voyez EMBOLI.

EMPORTEMENT, s. m. Transport, mouvement déréglé de l'ame, qui la fait sortir hors des bornes de la raison. *Animi motus, impetus, libido, furor, æstus.*

Les

Les gens prompts ont de grands *emportemens* de colere. Les jeunes gens ont des *emportemens* de débauche. Les Auteurs qui écrivent les uns contre les autres, tombent d'ordinaire dans l'*emportement*. Ainsi *emportement* ne se dit plus que dans le sens figuré : on ne dit plus *emportement*, pour signifier le transport de quelque chose, *exportatio*, *deportatio*. Il y a des gens qui ont l'aigreur & la malignité de la colére, quoiqu'ils n'en aient pas les *emportemens*. M. Esp. On se sert souvent de ce mot pour exprimer un amour aveugle & outré, qui ne garde nulles mesures : si une femme, oubliant la modestie de son sexe, s'abandonne à sa passion, sans avoir même égard aux bienséances, on dit qu'elle a des *emportemens* mal séans à son sexe. Il se dit des passions agréables, aussi-bien que de celles qui sont accompagnées de trouble & de violence. Il a des *emportemens* de joie ridicules. Auguste étoit dans l'âge où les actions de jugement & de conduite donnent plus d'admiration, que ces boutades & ces *emportemens*, qui sont si agréables à la jeunesse. Seg. On le dit encore pour caprice, & déréglement d'imagination. Les livres des Italiens modernes sont pleins de je ne sçai quels *emportemens*, qui ne nous conviennent pas. Enfin, si le mot n'est pas déterminé par une épithéte, ou par la matiére, il retient la premiére signification, & se prend pour un mouvement impétueux de colére. Mais si l'on dit, un noble *emportement*, l'épithéte corrige ce que le terme a de vicieux quand il est seul. Bouh. Bien des gens préférent les sages *emportemens* de Malherbe, aux saillies & aux excès pindariques. Boil. Il répondit avec tout l'*emportement* d'un homme de bien dont on attaque l'honneur injustement. S. Réal.

Eh ! ne voyois-tu pas dans mes emportemens,
Que mon cœur dementoit ma bouche à tous momens? Rac.

EMPORTE-PIÉCE, s. m. Terme de Cordonnier, & de quelques autres ouvriers. Fer aigu & tranchant, dont les Cordonniers se servent pour découper & emporter le cuir, lorsqu'ils coupent des souliers. Les découpeurs, les faiseurs de mouches & de cartes à jouer, & autres artisans, ont aussi des *emporte-pieces*. C'est encore le nom que les Patissiers donnent au fer dont ils se servent pour façonner le pain des Messes. On dit quelquefois *emporte-piece* dans un sens figuré, pour signifier une raison efficace, & contre laquelle on n'a rien à dire, une autorité puissante, une intercession à laquelle on ne peut résister. En ce sens il est bas, & tout au plus du style familier. Il se dit aussi d'une médisance sanglante, & même de la langue médisante, & des personnes dont les discours sont véhémens, forts, & font leur effet, soit en bien, soit en mal. Ce Prédicateur, c'est un *emporte-piéce*. Cela est bas, & ne se dit que par des gens peu polis.

Il y a aussi, en termes de Jardinier, une espéce de greffe, qu'on appelle la greffe à *emporte-piece*. Quand on ente à *emporte-piéce* sur de gros arbres, on fait les entailles dans le bois & dans l'écorce. Liger. Greffer à *emporte-piéce*.

EMPORTER, v. act. Porter quelque chose dehors : la transporter d'un lieu dans un autre. *Efferre, exportare*. *Emportez* ce livre chez vous pour le voir à votre loisir. *Emportez* ces meubles au grenier.

Emporter, signifie aussi, Voler, enlever, ravir avec violence. *Auferre*. Les soldats ont *emporté* le plus beau & le meilleur de cette maison. Il fuit comme si le Diable l'*emportoit*. Ce banqueroutier lui a *emporté* dix mille écus. Les Sergens ont *emporté* tous ses meubles pour les vendre. Ne m'*emportes*-tu rien ? Que vous *emporterois*-je. Mol.

Emporter, signifie aussi, Entraîner avec soi. *Rapere, auferre*. Un torrent *emporte* tout ce qu'il trouve en son chemin. On dit aussi que la peste *emporte* les hommes en vingt-quatre heures. Vos feux trop décisifs *emportent* facilement votre raison incertaine & irrésolue. Boss. Les mouvemens impétueux de Sénéque l'*emportent* souvent dans des pays qui lui sont inconnus. Maleb.

Emporter, signifie aussi, Vaincre, avoir le dessus, forcer, avoir l'avantage sur un autre. *Superare, praecellere, vincere, obtinere, praeponderare*. Il a enchéri cette terre, & l'a *emportée*. Cet homme est haut à la main ; il veut tout *emporter* de haute lute. Il a *emporté* l'avantage en ce combat, en cette dispute, en cette partie. On ne dit point *emporter* la victoire ; mais *remporter*. Bouh. Les Platoniciens l'*emporterent* sur tous les autres Philosophes. Port-R. Il a *emporté* sa cause tout d'une voix.

*Eh bien ! vous l'*emportez, *& la faveur du Roi*
Vous éleve en un rang qui n'étoit dû qu'à moi. Corn.

On dit aussi, Cela *emporte* la balance, tant au propre qu'au figuré, lorsqu'il y a un poids, ou un mérite plus grand que l'autre.

*Ne délibérons plus, cette pitié l'*emporte. Corn.

Emporter, se dit aussi pour, Prendre de force. *Occupare*. *Emporter* une place d'assaut. Ablanc. On eût *emporté* la ville si toute l'armée eût donné. Id.

C'est, je crois, dans ce sens que M. Pélisson a dit figurément *emporter* une objection, pour signifier, La résoudre, y répondre pleinement, y satisfaire, desorte qu'il n'y ait plus de difficulté. Ainsi cette objection étant *emportée*, il faut laisser à tout cet entretien de N. S. avec les Capharnaïtes & avec ses disciples, le sens naturel qu'il doit avoir. Pélisson.

☞ Emporter, se dit des conséquences qui suivent d'un principe. *Sequi, consequi ex*. Il faudroit considérer les forces mouvantes, c'est-à-dire, les colonnes des liqueurs comme affoiblies par une plus grande densité, au lieu qu'elles étoient fortifiées par une plus grande hauteur, & par une plus grande pesanteur spécifique ; ce qui *emporte* que dans la proportion des forces & des effets, le produit de la plus grande hauteur par la plus grande pesanteur spécifique soit encore multiplié par la moindre densité, & que la même racine du produit de ces trois grandeurs réponde à la plus grande vitesse. Acad. des Sc. 1703. *p.* 127.

☞ Emporter, v. act. On dit que la forme *emporte* le fond, & que le fond *emporte* la forme ; pour dire, que dans le jugement d'un procès, la forme prévaut sur le fond, ou le fond sur la forme. Acad. Fr.

Emporter. Ôter, couper. *Cadere, tollere, abrumpere, abscindere*. En se jouant ils emportoient un bras, ou une jambe. Voit.

Emporter. Ôter, faire perdre. Une saignée *emportera* cette fiévre. Se laisser *emporter*, c'est simplement, Se laisser aller, se laisser entraîner, ne pas résister. Se laisser *emporter* à la statue. Ablanc. Là (aux spectacles) mon cœur à mes sens se laissoit *emporter*. L'Ab. Têtu.

☞ Emporter se dit de toutes les causes qui donnent la mort. Le Vicomte de Turenne fut *emporté* d'un coup de canon. La petite vérole a *emporté* ce fils unique en trois jours. Une fiévre maligne l'a *emporté* au cinquiéme jour. Il prédit la mort prochaine d'une de ses sœurs, quoiqu'elle se portât bien alors, & qu'il ne parût aucun signe qu'elle dût être *emportée* sitôt. P. d'Orléans, *Vie de C. p.* 311. Il y a dans cette Province une maladie épidémique qui *emporte* bien du monde. Ce siége, cette bataille, cette campagne a *emporté* bien du monde.

Emporter, signifie aussi, Ôter, effacer. *Delere*. Le savon, la lessive, *emportent* toute la crasse & l'ordure du linge. Le jus de citron, le verjus, *emportent* les taches d'encre, les effacent, & généralement tous les acides *emportent* tous les alkalis, parcequ'ils s'en imbibent.

Emporter, se dit figurément, en Morale, de ce qui a quelque suite. *Afferre, inducere, trahere, inferre*. La perte d'une bataille *emporte* la désolation du pays. Voilà une piéce décisive, qui *emporte* gain de cause. On dit aussi au Palais, Défaut *emportant* profit. On dit aussi, qu'un mot *emporte* une telle signification. *Hanc vim habet*.

s'Emporter, se dit aussi en parlant des violentes agitations de l'ame ; & signifie, S'abandonner à la colere ; s'échaper,

s'échaper, se déchaîner, déclamer. *Excandescere, furere.* Les gens prompts & colériques s'*emportent* dès qu'on les contredit. Je suis violent, & je me serois *emporté*. Mol. Ah! vous êtes dévot, & vous vous *emportez!* Id. Alexandre, qui s'*emportoit* fort aisément, ne put retenir sa colère. Vaug. Il est difficile à un misérable de parler avec modération, & de ne se pas *emporter*. Id. La chaleur m'aura *emporté*, & je crois que j'ai parlé haut en raisonnant tout seul. Mol. Ce Prédicateur s'est bien *emporté* contre les vices. Cet Avocat s'est *emporté* en injures, en invectives contre sa partie. Cet homme est fort *emporté*, quand il est amoureux. On dit aussi, qu'un bon Orateur *emporte* les esprits, qu'il les entraîne à son opinion. Le génie du Tasse l'*emporte* quelquefois trop loin, & il est trop fleuri en quelques endroits. Bouh. Le sublime & le pathétique, par leur violence & leur impétuosité, entraînent & *emportent* tout. Boil. Les hommes n'ont aucun but certain dans leur vie, ils se laissent *emporter* par une légereté continnelle. Nic.

s'Emporter. Terme de Jardinier. Il se dit des arbres qui ne poussent que de grosses branches, sans en faire de celles qui doivent fructifier. *Luxuriare, lascivire.* Ces sortes d'arbres s'appellent *furieux*, & quand ils font de ces gros jets, on dit qu'ils s'*emportent*. Cette branche s'est *emportée*. La Quint. Cet arbre s'*emporte*. Id. On le dit sur-tout des arbres qui par de grands jets font, ou des buissons trop grands, ou des espaliers qui excédent la hauteur des murailles. Id. Si bien que s'*emporter*, à l'égard des arbres, c'est pousser plus fortement qu'il n'est besoin. Liger. C'est une métaphore tirée de la signification précédente, quoique morale; d'où vient qu'on appelle aussi ces arbres *furieux*.

Emporter, se dit proverbialement en ces phrases, Autant en *emporte* le vent; pour dire, Ces promesses ne sont pas sûres. Mademoiselle de la Vigne a dit des ombres.

Il en est à mines discrettes,
Et d'un entretien décevant;
Mais fiez-vous à leurs fleurettes,
Autant en emporte *le vent.*

On dit aussi, qu'un homme *emporte* la piece; pour dire, qu'il fait des médisances sanglantes & cruelles. On dit aussi, Le plus fort l'*emporte;* pour dire, que les plus puissans ont toujours l'avantage. On dit aussi, *Emporter* une chose à la pointe de l'épée; pour dire, après une longue contestation.

Emporté, ée. part. pass. & adj. *Ablatus, delatus.* ☞ Il est *emporté* jusqu'à l'excès dans tous ses plaisirs.

On appelle un emporté, un étourdi, un furieux, un violent, un fougueux, un débauché, celui qui est dans un grand déréglement de mœurs. *Furiosus, amens, impotens.* Il y en a qui ne se moquent de la Religion, que parcequ'ils ont ouï dire, que les belles maniéres du monde consistent à faire ainsi l'*emporté;* c'est ce qu'ils appellent avoir secoué le joug. Pasc. Se voir tuer brutalement par des gens *emportés*. Id. *Emporté* de passion. Ablanc.

EMPOTER, v. act. Terme de Fleuriste. Il se dit des œillets, & signifie, Mettre dans un pot avec du terreau, pour les y cultiver comme en pleine terre. *Seponere in vas. Empoter* des marcotes. Il faut *empoter* cet œillet; il est temps d'*empoter* ce pied de giroflée. Liger. Ce terme est de tous les Jardiniers, & signifie, Mettre une plante avec de la terre dans un pot, pour l'y faire vivre comme en pleine terre. La Quint.

Empoter, se dit aussi des confitures, des syrops, & choses semblables, qu'on met dans des pots pour les conserver: ceux qui ont écrit sur ces matiéres se servent de ce mot. Vous *empotez* vos fruits comme la premiere fois. Instruc. pour les Confit.

☞ EMPOUILLE, s. f. Les fruits, la récolte, la moisson, la dépouille d'une terre. *Fructus.* Ils attestent qu'ils n'ont jamais profité des *empouilles* qui étoient sur pied à la Saint Jean-Baptiste. Factum. Ce mot ne se dit qu'au Palais, & il ne se dit que des fruits de la terre tandis qu'ils sont sur pied: quand ils sont coupés, moissonnés, fauchés, c'est dépouille.

EMPOULE, ée. adj. Voyez Ampoulé. Madame Dacier écrit *empoulé*. Quelle phrase *empoulée* & pathétique! Ne diroit-on pas que le R. P. le Bossu & moi avons voulu relever les autels de ces Dieux, & être plus Payens que les Payens mêmes?

BMPOULETTE, s. f. *Ampulla, genus clepsydra.* Terme de Marine. Assemblage de deux phioles faites en poires, jointes l'une à l'autre par un cou étroit, par lequel s'écoule un sable forr délié de la phiole de dessus dans celle d'enbas: une certaine quantité de ce sable sert à déterminer un certain espace de temps. *Clepsydra* proprement ne doit se dire que des horloges d'eau; mais on le dit aussi des autres espéces d'horloges, dans lesquelles le sable, le plomb, &c. s'écoulent à peu-près comme l'eau faisoit autrefois dans les clepsydres proprement dites, & qui sont maintenant moins en usage: c'est ainsi que nous appellons *sable* ces sortes d'horloges, quoiqu'il n'y ait pas toujours du sable, mais du plomb, de la coque d'œuf pilée, &c. L'*Empoulette* est ordinairement d'une demi-heure.

EMPOUPPER, v. act. *Ferire in puppim.* On disoit autrefois, que le vent *empouppe* le navire, & Ronsard s'est servi de cette expression; pour dire, que le navire a le vent en pouppe.

EMPOURPRER, v. act. *Purpurâ tingere, purpurare.* Colorer de rouge, ou de pourpre. Il ne se dit guère qu'en cette phrase figurée & poëtique. La terre fut *empourprée* du sang de cet Amant infortuné; pour dire, teinte de son sang répandu.

Tout fleuve, tout ruisseau, de sang teignit son onde:
Chaque arbre en empourpra *son ecorce & son cœur.*
Chap.

Empourpré, ée. part. pass. & adj. *Tinctus.* Ce mot est poëtique, & signifie, qui est coloré de rouge tirant sur le noir. Raisin *empourpré*. Gon.

Ce mot vient du Latin *purpurare, impurpurare.*

☞ EMPREIGNER, v. act. Terme de Physique. *S'empreigner*, signifie s'imbiber, se remplir de la substance de quelque chose par le moyen de la dissolution ou de l'infusion. Les liqueurs s'*empreignent* de sucre, lorsqu'on en fait dissoudre dedans. L'eau s'*empreigne* des purgatifs qu'on fait infuser avec elle. C'est la même chose qu'*impregner*. Mais plusieurs Philosophes & Chymistes se servent d'*empreigner*, & le Dictionnaire meme dit au mot *couler*, lorsqu'il signifie verser de l'eau, que le salpêtre se fait à force de couler de l'eau sur les terres nitreuses, qu'on fait ensuite évaporer quand elles sont *empreignées* de leurs sels.

EMPREINDRE, v. act. Imprimer quelque figure sur quelque chose par le moyen de quelque coin ou cachet. *Imprimere.* Voilà de la monnoie préparée, il ne reste plus qu'à l'*empreindre*. Il n'est guére usité qu'au participe du passif, *empreint*.

Ce mot vient du Latin *imprimere, marquer.*

Empreindre, se dit aussi figurément en Morale, des impressions que la nature ou les habitudes font dans notre esprit. Le sentiment de la vertu est *empreint* naturellement dans nos ames. Nous nous préoccupons aisément des premiéres opinions qui sont *empreintes* dans notre esprit.

Empreint, einte. part. pass. & adj. *Impressus.*

EMPREINTE, s. f. *Nota, impressio, signum, character.* Marque, ou impression que fait une chose dure sur une chose plus molle: figure tirée sur une autre: la matiere qui a reçu la figure s'appelle *empreinte*. L'*empreinte* d'un cachet sur la cire. On voyoit encore les *empreintes* de ses pieds sur la terre, qui marquoit sa fuite. On tire des *empreintes* des médailles, avec de la pâte, de la cire, & autres choses molles.

Empreinte, se dit aussi de la piéce gravée avec laquelle on fait les *empreintes*, tant des cachets que des poinçons, en copiant la figure qui est gravée dessus.

Empreinte, se dit figurément des impressions que les objets font sur les sens, ou sur le milieu qui les porte aux sens. On ne sçait si les espéces ne sont point quelque corps subtil, comme seroit la lumiére, qui reçoive tou-

tes

tes ces différentes impressions de tous les corps, & qui soit ainsi envoyé & renvoyé incessamment de l'un a l'autre avec ces *empreintes* différentes qu'il a prises de tous côtés. Pélisson.

EMPRENDRE. Vieux mot, pour dire entreprendre. *Incipere, suscipere.*

☞ EMPRÉS, adv. Vieux mot qui a été dit pour ensuite. On a dit aussi *Empreuf*, pour, en bref.

EMPRESSÉ, ée. adj. Qui est ardent, remuant, actif, diligent. On a bien plus souvent à se plaindre des sots *empressés*, que de ces misérables oisifs qui ne cherchent que le repos. M. Scud. L'air *empressé* est une recherche importune, ou une affectation ridicule de marquer de la bienveillance à quelqu'un. Un homme qui fait l'*empressé* est un homme qui fait le nécessaire; qui s'intrigue, qui se fourre par tout. Phèdre les a décrits dans la Fable. *Est ardelionum quadam Romæ natio*, &c.

EMPRESSEMENT, s. m. Soin, zèle; témoignage d'ardeur, d'affection, de diligence. *Diligentia, studium, ardor.* Il faut servir ses amis avec empressement. On travaille à cet armement avec grand *empressement*. Velleius Patereulus dit en parlant de Sejan, Agissant sans *empressement*, & dans l'action même semblable à ceux qui sont oisifs; c'est-à-dire, sans précipitation, & sans se donner trop d'agitation & de mouvement. Bou. Le Roi ébranlé par le moindre revers s'abbaissoit à des *empressemens* qui le faisoient mépriser de ses ennemis. Var. En vérité, le monde & la fortune, à qui les connoît bien, ne valent pas tant d'*empressement*. Ch. de M. Il faut que notre *empressement* à bien user du temps égale la vîtesse avec laquelle il s'écoule. Nic.

L'avenir remplit notre idée,
Il est l'unique but de nos empressemens. Des-H.

EMPRESSER, v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, & dans le sens figuré. Se remuer; faire quelque chose avec empressement, avec grande diligence, ou affection. *Studere, conniti, sedulam operam navare curam ponere*, &c. Quand un homme est en faveur tout le monde s'*empresse* à lui rendre service, à lui plaire. Il y a des gens qui s'*empressent* beaucoup, & leur empressement ne se termine à rien. Nicol. C'est un homme qui fait l'*empressé*, le nécessaire, qui s'intrigue, qui s'*empresse*, & qui se fourre par-tout. *Empresser* dans le sens propre, *comprimere*, est vieux, & ne se dit plus. Peut-être dans quelques arts on peut dire *empresser*, pour mettre en presse.

Empressé, ée. part.

EMPREUT, ou comme écrit Pontus de Thyard, EMPREUX. Vieux mot, qui signifie un, le premier, lorsqu'on commence à faire un dénombrement.

Il est formé du Grec ἐν πρώτοις, ou plutôt ἐν πρώτοις, comme si on disoit ἐμπρώτοις.

☞ EMPRIMERIE, s. f. Les Taneurs nomment ainsi une sorte de grande cuve de bois, dans laquelle ils mettent rougir leurs cuirs; ce qui s'appelle les mettre en coudrement.

☞ EMPRINSE, ou EMPRISE, s. f. Vieux mot. Entreprise. *Consilium.*

Non que par moi soit arrogante prinse,
Non que ce soit par curieuse emprinse,
D'écrire au Roi. Marot.

Il se disoit sur-tout des actions héroïques des vaillans & *preux* Chevaliers. Il y avoit des *emprises* d'armes, & des *emprises* de lettres. *Emprises* se prenoit aussi pour une danse, emblême, &c. Les Italiens disent encore *imprese*, & les Espagnols *empresas*.

☞ EMPRION, s. m. Espèce de pouls dont Galien fait mention. Dans ce pouls l'artère est plus distendue dans un endroit que dans un autre. On dit qu'il est tel dans toutes les inflammations légères. Ἔμπριων, de πρίω, scier dentelé, ou en scie.

☞ EMPRIS, ise. part. pass. Vieux mot. entrepris. *Susceptus, a, um.*

Mais tu n'as sçu, & n'en sois point fâché
L'autre dénouer, & parfaire
Ton œuvre empris. Marot.

EMPRISE, s. f. Vieux mot. Entreprise. *Consilium.*

——— *Dès-lors se retira*
Ici chez lui, ou par dévote emprise,
Fonda, bâtit & dona cette Eglise. Marot.

Voyez EMPRINSE.

EMPRISONNEMENT, s. m. Action par laquelle on met quelqu'un en prison. *Incarceratio, comprehensio.* Il a tant coûté pour la capture, l'*emprisonnement* de ce criminel.

Emprisonnement, se dit aussi de la détention d'un prisonnier. *Detentio.* Son *emprisonnement* a duré trois ans. Il faut lever l'écrou de son *emprisonnement*. Il a eu décharge & réparation de son *emprisonnement*.

EMPRISONNER, v. act. Mettre quelqu'un en prison. *Conjicere in carcerem, incarcerare, concludere, dare in custodiam.* Les Records, les Pousseculs, aident aux Huissiers à *emprisonner*, à mettre en prison.

Emprisonné, ée. part. pass. Cet Officier a été *emprisonné* par ordre du Roi.

☞ Emprisonné, se dit figurément des choses inanimées, pour renfermé, resserré, retenu. *Inclusus, a, um.* Les parties de sel marin étant comme *emprisonnées* entre les parties de sel de l'urine. Geoffroy. *Acad.* 1700. *Mém. p.* 116. La matière du premier élément retenue & comme *emprisonnée* dans les porosités de la chaux. Burlet. *Acad. des Sc.* 1600. *Mém. p.* 133.

EMPROSTHOTONOS, s. m. Terme de Médecine. C'est une espèce de convulsion tonique, dans laquelle la tête se retire si fort en devant, que le menton va toucher à la poitrine. Il arrive aussi que tout le corps se courbe en devant, & qu'il fait un arc, & même quelquefois une espèce de cercle; jusques-là que les genoux se joignent à la tête. Cette maladie vient de la contraction des muscles antérieurs, principalement de ceux de la tête qu'on appelle mastoïdiens.

Emprosthotonos est un mot Grec, composé de ἔμπροσθεν, devant, & de τόνος, roideur, tension; du verbe τείνω, étendre.

EMPRUNT, s. m. L'argent, ou la marchandise qu'on prend d'un ami, ou d'un Marchand, à crédit, à la charge de rendre, ou d'en payer la valeur dans certain temps. *Mutuatio, mutuum.* Cet homme va souvent à l'*emprunt*, ne vit que d'*emprunt*. C'est toi qui te veux ruiner par des *emprunts* si condamnables. Mol.

Emprunt, se dit aussi des taxes que le Roi fait sur les Villes & Communautés, lorsqu'il leur fait payer quelques deniers, & qu'il leur donne remboursement à prendre sur quelques droits qu'il établit en même temps. Cette Province est exemte de tous impôts, *emprunts* & contributions.

Emprunt, se dit figurément, quand on se pare d'ornement étrangers. *Alienus.* Elle étoit moins brillante d'*emprunt*; mais plus brillante d'elle-même. Ch. d'H. Une femme qui n'est belle que parcequelle est parée, est une fausse belle: elle n'est belle que par *emprunt*. Bal. On ne sçauroit vivre sans entendement. Il faut en avoir ou par nature, ou par *emprunt*. Gracien. Peu de femmes ont aujourd'hui des visages naturels; elles n'en ont plus que d'*emprunt*.

☞ Emprunt. Terme de Musique. *Mutuatio.* C'est un terme nouveau dans la pratique, par lequel on distingue un certain genre d'accords, qui ne peut se pratiquer que dans les tons mineurs. Rameau. Accords par *emprunt*. Id. Voyez Emprunté.

☞ Emprunt, Jeu de cartes qui a quelque rapport au jeu du *hoc*, mais qui est moins embarrassant. Il se joue avec le jeu complet de 52 cartes, & jusqu'à six personnes.

EMPRUNTER, v. act. Demander quelque chose à crédit, pour la rendre, ou la payer en un autre temps. *Sumere, petere mutuum. Emprunter* des étoffes. *Emprunter* de l'argent à ses amis. Je fournis des expédiens à ceux qui *empruntent* pour ne rendre jamais. P. Com. *Emprunter* d'un usurier.

Ce mot vient d'*imprestare*, mot de la basse Latinité, qu'on a dit dans le même sens. Du Cange. Le P. Labbe le dérive de *promptum sive in promptu dare vel accipere*. D'autres le font venir de *promptare*, qui se trouve dans la signification de *promere, promo, prom-*

psi,

psi, promptum ; premptare, impromptare, Emprunter. Ménage.

Emprunter, se dit figurément en Morale, des choses qui viennent d'ailleurs : & signifie, Prendre, tirer, s'orner, se parer. *Abuti, interponere, mutuari, rogare, utendum postulare.* Pourquoi *emprunter* mon nom ? Les Magistrats *empruntent* toute leur autorité du Roi. La lune *emprunte* sa lumière du soleil. Dieu, soit en communiquant sa puissance aux Rois, soit en la retirant à lui-même, leur fait voir que leur majesté est *empruntée*, & dépendante de son autorité suprême. Boss. Si l'on *emprunte* le masque de la vertu, elle nous l'arrache bientôt du visage. Mont. Les femmes n'ont rien de naturel : tout y est *emprunté*. Corn.

Chacun cherche pour plaire un visage emprunté. Boil.

Il ne faut point *emprunter* des manieres folâtres & enjouées, quand on est né triste & pesant. Bell. L'hérésie prend toujours soin de conserver quelques rapports avec la vérité, & d'en *emprunter* les apparences. Font.

L'innocente amitié, de la terre exilée,
Retourna dans le ciel : l'espoir, l'ambition,
Le plaisir, l'intérêt, emprunterent *son nom.* S. Evr.

Sa beauté mal ornée
N'a pas encor de l'art emprunté *ses appas.* Corn.

L'amour n'a rien de beau, d'attrayant & de doux,
*Peint de traits ni de feux, qu'il n'*emprunte *de vous.*
Voiture.

Les desirs *empruntent* leur noblesse de la noblesse de leurs sujets. Un debauché se plaignant qu'il n'avoit pas d'argent, Socrate lui conseilla d'en *emprunter* de lui-meme, en retranchant sa dépense.

On dit aussi, *Emprunter* une pensée d'un Auteur ; pour dire, se l'approprier. *Emprunter* le nom de quelqu'un ; pour dire, Mettre quelque affaire, quelque livre sous son nom ; demander quelque grace sous le nom d'autrui, sous sa faveur. Etoit-il juste d'*emprunter* mon nom, pour abuser de ma Maitresse ? Ablan. On dit aussi *Emprunter* sa main, son bras ; pour dire, Lui demander secours de l'un ou de l'autre, se servir de son écriture, de son épée.

☞ Emprunter. Ne choisit pas qui *emprunte*, se dit non-seulement de l'emprunt, mais encore de ce qu'on nous donne, & des plaisirs qu'on nous fait, qu'il faut prendre tels qu'on nous les présente.

On dit en matiére d'orgues, qu'un tuyau *emprunte*, lorsque le sommier n'est pas si bien fermé, que le vent qui doit aller dans un tuyau n'entre dans l'autre.

Emprunter, se dit aussi en Arithmétique, lorsqu'il faut soustraire un grand nombre d'un plus petit ; car en ce sens on *emprunte* une dizaine d'un caractére voisin, dont la valeur est diminuée d'autant.

Emprunté, ée. part. pass. & adj. *Alienus, mutuus, translatitius.* Les Rois perdent presque tout le mérite de leurs bienfaits, en les distribuant par des mains *empruntées*. Cail. Il tomba dans une imprudence assez ordinaire, qui est de parler en termes généraux de ses sentimens particuliers, & de conter ses propres aventures sous des noms *empruntés*. P. de Cl. Je l'ai surprise avant qu'elle eût fabriqué son teint, & désarmée de ses charmes *empruntés*. S. Evr. L'éclat que donnent les richesses n'est qu'un éclat *emprunté*. Fl. La lumiére de la lune & des autres planettes est une lumiére *empruntée* du soleil. C'est pour cela qu'on l'appelle aussi lumiére seconde, lumiére dérivée.

☞ Emprunté. Terme de Musique. On appelle Accords *empruntés*, ou accords par emprunt, des accords qui empruntent leur perfection d'un son qui ne paroit point. Rameau.

☞ Emprunté. Se prend quelquefois dans la signification de *géné*, qui n'est pas naturel. Cette acception est échapée aux Lexicographes de notre langue. La Paysanne parvenue y suppléera par les exemples qui suivent. « Que dites-vous de ma filleule, Marquis ? Elle » a l'air un peu *emprunté* : mais avec de l'éducation, » ne tiendroit-elle pas sa place dans le monde ? » *Edition de Liege, part. I. p.* 11. « Je m'apperçois de sa » contenance *empruntée*..... » *Part. 9. p.* 17. « Ma con- » tenance étoit dans ce moment, je l'avoue, des plus » *empruntées*..... » *Part.* 10. *p.* 23.

EMPRUNTEUR, s. m. Qui emprunte. *Mutuatarius.* C'est un personnage fort mauvais que celui d'un *emprunteur*. Panurge a fait l'eloge des Detteurs & des *Emprunteurs*. Il faut que l'*emprunteur* soit majeur. Mol.

Emprunteur. *Qui mutuum accipit.* L'*emprunteur*, en termes de Palais, s'appelle mutuataire, & même en Latin d'école *mutuatarius* ; mais ce mot ne se trouve dans aucun bon Auteur Latin.

EMPRUNTEUSE, s. f. Celle qui emprunte.

Que faisiez-vous au temps chaud ;
Dit-elle à cette empruntеuse. La Font.

☞ EMPTAT, s. m. Ville d'Asie, sur la route d'Aleth, à la Palude, à quatre journées de Caravane de la premiére.

EMPTION, s. f. *Emptio.* Ce mot est dans Nicot ; mais il n'est plus en usage : nous disons *Achat*.

EMPUANTIR, v. act. Rendre puant, se corrompre. *Odore tetro inficere ; corrumpere.* Voilà un cloaque qu'on cure qui a *empuanti* tout le voisinage. Cette femme a lâché un mauvais vent qui a *empuanti* toute la compagnie. On le dit aussi avec le pronom personnel. En été la viande s'*empuantit* en deux ou trois jours ; pour dire, se gâte, se corrompt.

Empuanti, ie. part. pass. & adj. *Tetrum oderem anhelans.*

EMPUANTISSEMENT, s. m. *Fœtor, fœtoris anhelatio.* Il n'est guére en usage, & je ne m'étonne pas que la plûpart des Dictionnaires l'aient oublié.

EMPURIAS, s. f. Ville de Catalogne, en Espagne. *Empuria, Emporia.* C'est la capitale d'un petit pays nommé Ampourdan, ou Lampourdan. C'étoit autrefois une ville des Indigétans. Elle est sur la côte, à six lieues de Gironne, & à vingt de Barcelonne. *Empurias* a été ville Episcopale ; mais ayant été souvent ruinée pendant les guerres des Maures, son siege fut transferé à Gironne.

EMPURIES, s. f. C'étoit autrefois une ville Episcopale de Sardaigne. *Emporia, Ampuria.* On trouve encore les ruines d'*Empuries* sur la riviére de Coquinas, auprès du bourg de Sédina, à deux lieues de Castel Arragonese, où son Evêché fut transferé l'an 1503.

☞ EMPUSE, s. m. Espéce de Lutin ou Phantôme effroyable dédié à Hécate, ou qu'Hécate faisoit paroitre, dont parlent Suidas, Aristophane, Eustathe & plusieurs autres. Ce Phantôme changeoit souvent de figure. Tantôt il prenoit celle d'une belle femme, tantôt celle d'un bœuf, d'un chien ou de quelque autre animal ; ce qui donna cours au proverbe : Plus changeant qu'*Empuse*. Ce nom lui fut donné parcequ'il sembloit qu'il n'eût qu'un pied : du Grec ἐν, ἐμ, un, & ποῦς, pied. Quelques-uns disent qu'*Empuse* étoit Hécate elle-même, ou une des Lamies. Vincent Cartari, dans son Iconologie.

EMPUTER, v. act. *Factitare delationes.* Ce mot est dans Nicot ; mais il ne se dit plus, non plus que Emputeur. *Delator.*

EMPYÉME ; s. m. Terme de Médecine. C'est proprement un amas de pus dans le creux de la poitrine, qui y est coulé d'un abcès crevé. *Empyema.* Il succéde quelquefois à la squinancie, à la peripneumonie, & le plus souvent à la pleurésie ; ou bien il s'engendre là d'un sang épandu de quelque veine ouverte, rompue & corrodée, qui vient à se pourrir. Il y a aussi un *empyéme* batard, qui procéde d'une humeur pituiteuse & séreuse, qui par quelque conduit se rend à la poitrine, s'y pourrit, & dégénere en une matiére semblable au pus. L'*empyéme* par succession de temps cause la phthisie. Il y a des Auteurs qui écrivent *empieme*, & ôtent à ce mot le caractére de son origine.

Empyeme se dit aussi de l'opération de Chirurgie par laquelle on guérit l'*empyeme*. Si la plaie est à la partie supérieure de la poitrine, & qu'on soit certain qu'il y a du sang épanché, il faut de nécessité faire une contre-

tte-ouverture, qui sera ce qu'on appelle *empyéme*. Cette opération se fait, ou pardevant, ou à la partie postérieure de la poitrine, en l'ouvrant entre les côtes avec un bistouri, pour faire sortir le sang & le pus. Voyez M. Dionis sur cette maladie, & sur la maniére de la guérir, dans son *Traité des Opérations*.

Ce mot, qui dans son origine signifie changement *en pus*, est formé de deux mots Grecs, ἐν, *en*; & πῦον, *pus*: le ν se change en μ dans la composition, ce qui arrive aussi dans les autres langues à l'*n*, quand elle se trouve dans la composition des mots devant les labiales *b*, *p*, en Latin *embamma*, *emblema*, *emporium*, &c. en François embaumer, embléme, emporter, &c.

EMPYRÉE, adj. & s. m. C'est le plus haut des cieux, qu'on nomme autrement le *Paradis*, où les Bienheureux jouïssent de la vision de Dieu. *Empyreum*. Le ciel *empyrée*, ou absolument l'*Empyrée*. Ils (quelques Peres) veulent que l'*Empyrée* eut été créé avant le ciel que nous voyons. Cet *Empyrée*, la demeure de Dieu, & destiné à être celle des Saints, éclatant de la lumiére la plus vive & la plus pure, ne pouvoit manquer de la répandre jusqu'aux lieux les plus sombres & les plus profonds de ce bas monde. Mais qu'arriva-t-il quand Dieu crea le ciel que nous voyons & la terre: Ce ciel fit par rapport à la terre & aux eaux, qu'il renferma dans son enceinte, ce que fait une tente, que l'on dresse en plein midi dans un lieu découvert, par rapport aux choses qui se trouvent renfermées dessous. Elle leur dérobe la lumiére du soleil, & les met dans l'ombre. Le ciel que nous voyons déroba de même à la terre & aux eaux la lumiére du ciel supérieur, ou de l'*Empyrée*, & les mit dans l'ombre qu'il fit, empêchant par l'interposition de son corps que cette lumiére ne pénétrât. C'est à peu-près ainsi que s'en expliquent Eustathius d'Antioche & S. Basile, qui ont parlé plus net sur cela. P. Souciet, *Dissert.* p. 171. 172.

Ce mot est dérivé du Grec πῦρ, qui signifie *feu*, à cause de sa splendeur & de sa lumiére.

EMPYRÉME, ou EMPYREUME, s. m. Terme de Médecine & de Chymie. Qualité qui demeure aux corps qui ont été préparés avec le feu, qui se connoît au goût, à l'odorat. *Empyreuma*. Ou c'est la chaleur étrangére que le feu imprime, & qui demeure sur la partie brûlée. Cette chose mise dans l'alambic jette une odeur d'*empyreume*, c'est-à-dire, de brûlé.

On le dit aussi de la chaleur qui reste sur le déclin de la fiévre.

Ce mot vient du Grec ἐμπυρεύειν, *allumer*, *enflammer*.

E M R.

☞ EMRAKHOR, s. m. Terme de Relation. Grand Ecuyer, en Turquie. *Stabuli Magister*, *stabulo Præfectus*. Trois grands Ecuyers nommés *Emrakhors* commandent les Ecuries du Grand Seigneur. Du Loir, p. 95.

E M S.

EMS, ou EEMS, ou EMBS, s. m. Riviére de Westphalie en Allemagne. *Amisius*, *Amasius*, *Amisia*, *Amasia*. Elle a sa source dans l'Evêché de Paderborn, proche de la ville de ce nom & de la source de la Lippe. Elle se décharge dans le Dollert, à demi-lieue de la ville d'Embden. Voyez *Monumenta Paderbonensia*, p. 51. 52. 53.

☞ EMSALMISTE, s. & adj. Nom que l'on donne à ceux qui guérissent des playes avec des paroles. Naudé dit, ch. 14. de son Apologie pour les grands hommes accusés de Magie, que Wier & Delrio prétendent qu'ils ont ce nom d'Anselme de Parme, comme qui diroit *Anselmistes*. Mais d'autres, comme Bravus & Carvalho, disent que c'est parcequ'ils se servent ordinairement de quelques versets des Pseaumes, & qu'ils se doivent plutôt nommer *Empsalmistes*.

E M U.

ÉMUCHIEZ. Vieux mot de quelques Coutumes, qui signifie *évincé*. *Evictus*.

ÉMULATEUR, ou EMULE, s. m. Rival, concurrent, qui donne ou qui reçoit de l'émulation. *Æmulus*. *Emule* ne se dit qu'au Collége, & des écoliers. *Emulateur* se dit de tous les autres concurrens, soit Capitaines, soit gens d'étude. On est *émulateur* de ceux à qui on voudroit ressembler.

Ce mot vient du Grec ἅμιλλα, *dispute*, *débat*, d'où le mot Latin *æmulus* a été formé.

ÉMULATION, s. f. Noble jalousie entre les gens de sçavoir, ou de vertu, qui disputent de la gloire. *Æmulatio*. L'*émulation* est souvent cause des grandes actions: elle va souvent jusqu'à la haine. L'*émulation* est un aiguillon à la vertu. Fel. Platon dit que l'envie est la fille de l'*émulation*. S. Evr. Il y a de la différence entre l'*émulation* & l'envie; l'une est une vertu, l'autre un vice: l'*émulation* admire les grandes actions, & tâche de les imiter; mais l'envie leur refuse les louanges qui leur sont dûes. M. de Scud. L'*émulation* est généreuse; elle ne songe qu'à surmonter son rival: mais l'envie est basse, & ne tend qu'à abbaisser un concurrent. S. Evr. L'*émulation* sied mal aux Héros; ils doivent être braves par les mouvemens de leur cœur, sans penser aux actions des autres. Le Ch. de M.

☞ ÉMULATRICE, féminin d'*émulateur*. M. Richer s'en est servi dans ses fables en parlant des singes.

Leur espéce fut de tout temps,
Comme l'on sçait, plus qu'aucune autre,
Émulatrice *de la nôtre.*

☞ ÉMULE, s. m. Concurrent, antagoniste. *Æmulus*. Voyez Émulateur.

Il se dit aussi de deux hommes qui sont regardés comme étant d'un mérite égal, en quelque Art, en quelque profession. Ces deux Peintres étoient *émules*.

Il se dit quelquefois au féminin. Carthage étoit l'*émule* de Rome.

EMULGENT, ente. adj. C'est une épithéte qu'on donne aux artéres qui portent le sang dans les reins, & aux veines qui en rapportent ce même sang. *Emulgens*. Les artéres *émulgentes* viennent du tronc descendant de l'aorte, & les veines *émulgentes* vont aboutir au tronc montant de la veine cave.

ÉMULSION, s. f. Terme de Médecine, est un remède liquide & agréable, dont la couleur & la consistence approchent fort de celle du lait. *Emulsio*, *mulsio*. Il est composé de semences ou de fruits oléagineux pilés dans un mortier, & dissous dans des eaux distillées, ou dans des décoctions légères qu'on exprime, & qu'on édulcore avec du sucre, ou du syrop. Les *émulsions* ont grande affinité avec les amandes, & ont la même couleur, la même consistence & la même vertu. Elles servent à adoucir la poitrine, pour éteindre l'ardeur des reins, pour tempérer l'acrimonie de l'urine, & donner repos au malade. La semence de melon est une des quatre grandes semences froides, très-employée en Médecine dans les *émulsions*. Lémery. On emploie la semence de citrouille dans les *émulsions*, dans les bouillons, & dans les décoctions.

Ce mot vient du Latin *emulgere*, qui signifie, Tirer du lait.

☞ ÉMULSIONNER, v. act. On appelle de l'eau de poulet *emulsionnée*, quand on fait cuire un poulet dans lequel on a mis des quatre semences froides. Cette eau sert à rafraîchir le malade. La tunique commune des intestins borne leur dilatation. Les contractions ondoyantes, successives & périodiques des fibres charnues, sur-tout des orbiculaires, de la tunique musculeuse, expriment la lymphe intestinale, l'*emulsionnent* avec la pâte alimentaire, en passent l'emulsion par les orifices des veines lactées, & en poussent le marc. *Anat. de Mr. Winslow*. Ce sont-là bien des termes de Medecine, qui ne peuvent guère être entendus parfaitement que par les gens du métier.

E N.

EN, Préposition qui marque le temps, ou le lieu. *In*. On s'en sert toujours, & jamais de la préposition *dans*, devant les noms qui sont sans article: *en paix*, *en*

guerre, *en* haut, *en* bas, en plein midi, *en* été, *en* saison, *en* temps & lieu. Depuis quelques jours *en* ça. *En* peu d'heures. *En* dedans, *en* dehors. *En* plein Conseil. *En* Grèce, *en* Italie. Il est *en* cage. Voyez DANS.

EN. Quand cette préposition se trouve devant l'adverbe *si*, accompagnée d'un adjectif, elle ne se met point d'ordinaire en prose qu'on ne mette le mot *un* ou *une* entre *en* & *si*. On se plait *en un si* beau lieu que celui-ci, *en une si* belle campagne que celle-ci. VAUG. REM. Nouv.

EN. Cette préposition se met sans article devant les noms de Royaume ou de Province, connus de temps immémorial. Aller *en* Allemagne, *en* Pologne, *en* France, *en* Champagne, *en* Picardie, *en* Afrique. On excepte de cette régle ces mots, le Péloponèse, le Perche, le Maine; car on dit Aller *au* Péloponèse, *au* Perche, &c. Tout de même qu'on dit *à* avec les noms des villes, à Paris, à Rouen, à Amsterdam, à Rome, à Florence; & on en excepte le Mans, & le Caire. Aller au Mans, aller au Caire, parce que ces deux villes ont l'article *le* dans leur nominatif. On diroit aussi mieux, Aller *dans* l'Isle de France que *en* l'Isle de France; car pour *à* l'Isle de France, quoique ce nom ait l'article au nominatif, il ne le faut jamais dire.

EN, ne se met pas devant les noms de Royaume, ou de Province du nouveau Monde; car on dit Aller *au* Japon, *au* Pérou, *à la* Virginie, &c. Il en faut excepter le Canada; car on dit aller en Canada. Et même aller *en* Chine: car c'est ainsi que parlent les François qui sont dans ces pays-là; & leur usage a semblé à quelques personnes devoir faire la régle des autres. Cependant aller *en* Chine n'est point établi à Paris, ni aucune part en France; & bien des gens sont étonnés d'entendre parler ainsi. L'usage est de dire, Aller à la Chine.

EN, sert aussi à montrer les diverses circonstances des choses, & les diverses manieres d'agir. Cet homme étoit *en* pourpoint, *en* chemise. Ce Prélat a officié *en* mitre & *en* chape, *en* habits pontificaux. Il a agi *en* brave homme. Je l'ai vû *en* besogne. *En* dépit de vous. *En* contre-échange. Il a vécu *en* paix & *en* joie. *En* quoi que ce soit. *En* quelque façon. Il a été transporté *en* corps & en ame. Cet homme écrit bien *en* prose & *en* vers. Il a achevé une pièce *en* 10 jours.

EN, marque aussi l'imitation, la ressemblance. Une femme habillée *en* homme, c'est-à-dire, comme un homme. Un vaisseau mâté *en* galère, est un vaisseau qui n'a que deux mâts, sans mât de hune: mâté *en* frégate, est celui dont les mâts sont plies ou arqués *en* avant; mâté *en* chandelier, est celui dont les mâts sont forts droits; mâté *en* caravelle, est celui qui est mâté de quatre mâts, sans mât de hune; mâté *en* beu, qui n'a qu'un mât au milieu. La préposition *en* se prend à peu-près de même dans tous les arts. Une voûte *en* berceau. Un homme peint *en* Hercule, habillé *en* grand Seigneur, &c. Mouiller en pate d'oie, c'est mouiller trois ancres à la fois, ce qu'on fait en un gros temps. On dispose les ancres en triangle, une à bas bord, une à stribord, & une au vent, ce qui a paru ressembler à une pate d'oie. Une terre *en* friche, est une terre qui n'est point labourée. On dit que le Royaume de France ne tombe point *en* quenouille, c'est-à-dire, que les femmes n'ont point de droit à la succession de la couronne. On dit encore, Ouvrier *en* soie, Tourneur *en* bois, *en* yvoire, &c. Marchand *en* gros & *en* détail. Un homme armé de pied *en* cap, c'est-à-dire, depuis les pieds jusqu'à la tête. *Cataphractus.* On dit un vaisseau armé *en* course, armé *en* guerre, &c. On dit aussi Manger son blé *en* verd.

EN, est aussi une particule qui marque le gérondif. Tout *en* riant. Il s'est blessé *en* marchant. On est heureux *en* aimant.

EN, comme dans cette phrase, Je m'*en* vais, est l'*inde* des Latins, & le *ne* des Italiens, *io me ne vo*. Cette particule se met souvent avec ce verbe *aller*. *Allez-vous-en*. Je *m'en suis allé*. On la trouve deux fois dans une même phrase dans un Auteur moderne, qui dit, Je m'*en* ferois cent fois *en allé*, sans &c. La même particule se joint aussi à d'autres verbes qu'à ceux qui signifient du mouvement, & elle signifie en ces occasions autre chose que le lieu: c'est une particule relative en général, qui signifie la chose dons on a parlé. Il m'*en* a parlé, il m'*en* a écrit, il vous *en* expliquera les raisons, il m'*en* a entretenu, &c. On dit aussi, Il m'*en* a coûté bon; pour dire, Il m'*en* a coûté beaucoup d'argent, de peines, de fatigues, &c. Dans ces phrases *en* se rapporte quelquefois à ce qui précéde, comme dans cette phrase, Vous avez donc acheté une maison: oui; mais il m'*en* a coûté bon. Quelquefois *en* se rapporte à ce qui suit, comme dans cette autre phrase, Il m'*en* a coûté bon pour être bien logé.

Ah! Seigneur, c'en est trop, & ma reconnoissance
Ne peut jamais égaler votre amour. REC. DE VERS.

Ces bras ouverts, ces mains, ces pieds percés,
Qui semblent demander, Pecheurs, en est-ce assez. ID.

EN, dans la composition, signifie être dedans, si la signification est neutre, ou passive, *Engouffrer*, *enraciner*: & mettre dedans, si la signification est active, *Ensemencer*, *enfourner*, *enfiler*, *enferrer*.

EN, Terminaison de plusieurs noms. Nous terminons'en *en* les noms Latins terminés en *anus*, quand la voyelle *i* précéde la lettre *e*; & l'on dit Tertullien, Justinien, Vespasien, Cyprien, &c. & cet *e* retient alors le son qui lui est propre, & ne prend point celui de l'*a*, comme quand il y a quelque lettre après l'*n* qui suit. Quand l'*n* n'est point précédé d'une voyelle, on termine ces noms en *an*, Trajan, Sejan, &c.

EN, sert aussi aux adverbes & aux conjonctions. *En* tout & par-tout. *En* grand & *en* petit. *En* tout cas. *En* après. *En* outre. *En* ce que. On s'en sert, par exemple, pour expliquer une comparaison. Il *en* est des hommes, comme des animaux. Mr. de Vaugelas veut qu'on retranche ici la particule *en*. Mais cela seroit un double sens; & pour ôter toute équivoque les Ecrivains exacts la laissent dans cette phrase. Ce n'est pas même une faute de s'*en* servir, lorsqu'elle n'est point nécessaire pour éviter l'ambiguité: Il *en* est des discours de même que des corps, qui doivent leur principale excellence à l'assemblage & à la proportion de leurs membres. BOIL. Cette particule entre avec grace dans beaucoup de manières de parler, quoiqu'elle n'y soit pas relative. Il *en* use mal; ils *en* sont venus aux grosses paroles. BOUH. CORN.

EN, se met après quelques verbes, pour signifier la manière. Mais il faut remarquer qu'on ne dit point en François commencer *en*; il faut dire, commencer par; mais on dit fort bien finir *en*. Les mots qui commencent par *in*, les mots qui finissent *en mens*. Cette faute est d'autant plus à remarquer, que le P. Bouhours lui-même reconnoît qu'il y est tombé.

EN, a encore d'autres significations & régimes, qu'il faut apprendre des Grammairiens. Anciennement *en* se disoit pour *on*: l'*en* dit, au lieu de l'*on* dit; & le peuple le dit encore en bien des endroits. Mais avant que rien *en* commence. *En* est aussi un mot employé devant les noms propres d'hommes, comme pour dire, Monsieur, ou Madame. Cela se voit en la dispute de Sordel & de Guillem, Poëtes Provençaux, que Vigenère rapporte. Elle commence ainsi:

En *Sordel que vous es semblan,*
De la pros Comtessa prisan?

C'est-à-dire, Sordel, que vous semble de la vaillante Comtesse tant prisée? On parle encore ainsi aux villages de Puilaurens, Revel, Sorèse, & en l'Aurageois, où on dit *en* Pierre, *en* Jean; & pour les femmes ils mettent *na*, & disent, *na* Jeanne, *na* Catherine. Delà vient que lorsque nous ne sçavons pas le nom d'une personne au vrai, nous mettons une *N* capitale au lieu d'icelui. Tout ceci est pris de Borel.

EN, quand il veut dire *dans*, ou *dedans*, il vient d'*in*, ou d'*intra*: *en* terre, *en* cave.

☞ EN, ÆN, EIN, AIN, HAIN, ou IN. Ce nom signifie une fontaine en Hébreu; delà vient qu'il se trouve

trouve dans la composition de tant de noms de villes, comme EN-DOR, EN-GADDI, EN GALLIM, EN-SEMESCH.

E N A.

ÉNACIM, f. m. plur. ou ÉNACIN & ÉNAKIM, f. m. & sing. Nom de peuple dans l'Ecriture. *Enacim.* Les *Enacim*, ou comme dit M. de Saci, les *Enacins*, ou les *Enakins*, comme parlent les Des Marêts, & les *Hanakins* selon la Traduction de Genéve, étoient des Chananéens, qui étoient la postérité d'Enac, qui leur avoit donné son nom. Ils habitoient dans la partie méridionale de la terre de Chanaan, dans le territoire de la ville d'Hébron, qui étoit leur capitale. Enac étoit fils d'Arba. Les *Enacim* étoient d'une taille gigantesque; & les Hébreux que Moïse envoya à la découverte de la Terre promise en furent si épouvantés, qu'ils jetterent la terreur parmi tout le peuple, qui ne voulut point marcher contre ces géans. Nomb. XIII. 29. 34. Deut. I. 28. II. 10. 11. 21. IX. 2. Josué cependant & Caleb les défirent & les chasserent, de sorte qu'il n'en resta que peu à Gaza, à Geth & à Azoth. Jos. XI. 21. 22. XV. 13. XXI. 11.

Énac, ענק, à ce que l'on croit, vient de ענק, qui signifie un collier, un carcan d'honneur, comme si ce nom venoit de ce qu'Enac & les *Enacim* ses descendans portoient des colliers pour ornement, comme on en donne aujourd'hui aux valets Maures que l'on prend à son service.

ÉNAGALLIM. Voyez ENGALLIM.

ÉNAGDOWNE, f. f. Petite ville Episcopale, réduite en village, *Anagdunum, Enacldunum.* Elle est dans la Connacie en Irlande, entre la ville de Galloway & celle de Tuam, à l'Archevêché de laquelle son Evêché a été uni, aussi-bien que deux autres.

ÉNAIM, f. m. Nom de lieu dans l'Ecriture. *Enaïm.* Quelques-uns croient qu'*Enaïm* est un nom propre de lieu. Philon *De Profugis*, *p.* 471. Eusébe *Onom.* au mot Αἰνάν, & Procope de Gaze sur le Ch. XXXVI. de la Genése, sont de ce sentiment, & pensent que c'étoit un village ainsi nommé d'une fontaine qui étoit là; car עין, *Ain*, signifie *fontaine* en Hébreu. Il seroit mieux de dire, qu'il y avoit deux fontaines, parce qu'*Enaïm* est le duel, qui signifie une double fontaine. D'autres, comme S. Jérôme, prétendent que ce nom signifie *bivium*, un endroit où un chemin se sépare en deux, où il fourche. Ce lieu étoit sur le chemin de Thimna. C'est apparemment le bourg qu'Eusebe appelle Bethemin, & qu'il dit être proche de Mambré. Le P. Lubin le confond mal-à-propos avec Enam, en suivant Zieglérus, qui est tombé dans la même faute.

ÉNALLAGE, f. f. Terme de Grammaire. C'est une figure Grammaticale, par laquelle on change & on renverse le discours, contre toutes les régles de la langue. *Enallage.* Ces changemens ne sont pourtant pas tout-à-fait arbitraires, ni sans raison.

Ce mot vient du Grec ἐναλλαγή, formé du verbe ἐναλλάττειν, qui signifie *changer*, aussi-bien que le verbe simple ἀλλάττειν.

ÉNAM, f. m. Nom propre de lieu. *Enam.* C'étoit une ville située dans la plaine de la Tribu de Juda. Jos. XV. 34. Quelques-uns croient qu'elle s'appelle *Haenam*, parceque le texte Hebreu l'écrit העינם: mais d'autres veulent que le ה soit l'article.

ENAMÉRER, v. act. *Inamarare.* Ce mot est dans Ronsard, pour dire, Rendre une chose amère. Nicot croit que Ronsard a formé ce mot sur l'Italien *inasprir.* Quoi qu'il en soit, *enamérer* n'est point d'usage, quoique nous n'ayions point d'autre mot pour exprimer la même chose. On dit Rendre amer, donner de l'amertume.

ÉNAMOURÉ, ÉE. adj. Vieux mot, qui signifie, Amoureux, & qui se dit encore quelquefois dans le burlesque. Il est *enamouré* d'une donzelle. Il s'est amouraché est mieux.

ÉNAN, f. m. Nom de lieu dans l'Ecriture. *Enam.* C'étoit un village qui étoit aux limites de la terre de Chanaan, promise aux Juifs, Nom. XXXIV. 9. Ezéchiel, XLVIII. 1. dit que c'étoit le terme du territoire de Damas, & il l'appelle, *Enon*, ou *Hhaser Enon*, que la Vulgate traduit *Atrium Enon.* Ce lieu fut donné à la Tribu de Nephtali, & il étoit une de ses bornes du côté du septentrion.

ENARRHEMENT, f. m. Arrhement, action d'enarrher, de donner des arrhes, engagement, retenue d'une marchandise par des arrhes données; achapt de grains sur pied & avant la récolte. L'Ordonnance de Police du 31 Août 1699. art. XI. porte, Et quant aux *enarrhemens* de grains qui peuvent avoir été faits six mois avant la date des Présentes, nous les avons cassés & révoqués. De la Mare, *Traité de Police*, *T. II. p.* 708.

ENARRHER, v. act. Arrher, donner des arrhes pour une marchandise, l'arrêter, la retenir en donnant des arrhes. Acheter des blez, ou d'autres grains sur pied, avant la récolte. *Arrham*, ou *arrhabonem dare.* Une Ordonnance de Police du 31 Août 1699. porte à l'art. 11. Faisons défenses auxdits Marchands, & à tous autres de quelque qualité & condition qu'ils soient, d'*enarrher* ni acheter les blez & autres grains en verd, sur pied, & avant la récolte. De la Mare, *T. II. p.* 708.

Dans une Ordonnance de Police du Châtelet de Paris du 23 Novembre 1546. rapportée dans le même ouvrage, T. II. p. 730. on écrit *enerrer*, au lieu d'*enarrher.* Ou Blayers, Pâtissiers, Meûniers, & Boulangers de ladite Ville & Fauxbourgs de Paris, tenant ouvroir, n'aillent au-devant desdits grains, iceux marchandent, barguignent, ou *enerrent*, ne fassent marchander, barguigner & *enerrer.*

ENARTHRÔSE, f. f. Terme de Médecine. Voyez Diarthrôse.

ÉNASER, v. act. Oter le nez, couper le nez. Il est vieux. *Enaser* vient de *enasare*, comme dit M. Ménage.

ENAVANT, adv. *Ulterius ante*, ou *inante* On ne fait quelquefois qu'un mot de ces deux prépositions *en* & *avant.* On dit aussi tout en un mot *dores en avant*, ou *doresnavant.*

E N B.

☞ ENBAIE, f. f. Vieux mot qui a été dit pour une espéce de joûte.

ENBUVER, v. act. Vieux mot. Abbreuver, donner à boire à des chevaux, à du bétail. *Adaquare.* L'Auteur du *Flandria illustrata* rapporte une ancienne lettre où l'on trouve *embuver* les chevaux.

E N C.

E N Ç A, adv. *Abhinc.* Depuis mille ans *ença.* Benser. Plusieurs habiles hommes qui ont fleuri depuis cent ans *ençà* ont mis la main à la plume. De Méziriac.

Cette expression *ençà* n'est ni du grand style, ni du bel usage.

ENCABANEMENT, f. m. On appelle en termes de Marine *encabanement* du vaisseau, la partie de son côté qui rentre, ou qui se rétrecit depuis la ligne du fort jusqu'au plat bord.

☞ ENCADDIRES, f. m. pl. Prêtres des Carthaginois, dont parle saint Augustin, au service des Dieux Abaddires.

☞ ENCADRER, v. act. Mettre dans un cadre. Renfermer un tableau, une estampe dans un cadre. *Tabellam quadrato includere.* Il faut *encadrer* ce portrait, il en paroîtra plus beau.

☞ Encadré, ée. part. pass. *Quadrato inclusus.* Une estampe *encadrée* avec un verre se conserve mieux & plus longtemps.

ENCÆNIES. Voyez Encénies. Ce n'est point l'usage de mettre des *æ*, cette diphthongue n'étant point Françoise. On écrivoit autrefois *aer*, comme en Latin: maintenant on écrit *air*; & même dans les mots étrangers, comme *Cæsar*, *Encænia*, on écrit César, Encénies, &c.

ENCAFATRAHÉ, f. m. Bois plein de veines, d'une couleur verte, qui se trouve dans l'Isle de Madagascar. Il a l'odeur des roses, & est bon aux maux de cœur & aux défaillances, si on l'applique dessus, ou au creux de l'estomac, après l'avoir broyé avec de l'eau sur une pierre.

ENCAGER, v. act. Mettre en cage, enfermer dans une cage. *Caveâ includere.* Les vieux oiseaux qu'on *encage* ne vivent pas long-temps. *Encager* se dit proprement des oiseaux ; mais on le dit aussi des arbres. *Encager* les jeunes arbres. *Plantas arborum sepire, circummunire caveis.* C'est les entourer d'épines, ou d'autres choses, pour empêcher les animaux de venir les ronger quand ils sont encore jeunes & tendres.

On s'en sert figurément, & par plaisanterie, pour dire, Mettre en prison. On l'a *encagé*.

Encagé, part. pass. *Caveâ inclusus.* Il se dit aussi figurément de ce qui est enfermé dans quelque clôture. *Conclusus.* Ainsi on a dit des Ecoliers d'un Collége.

> *Que ce petit peuple* encagé
> *Crioit vivat pour un congé.*

ENCAISSEMENT, s. m. L'action d'encaisser. L'*encaissement* de ses marchandises lui coûtera beaucoup.

Encaissement d'Oranger. La Quint. Il est temps de donner un *encaissement* à cet oranger. Ce grenadier a besoin d'un *encaissement*. Liger. Le désordre des orangers peut venir du côté de l'*encaissement*, qui peut-être aura été malfait, & en de méchante terre, ou qui n'aura pas été renouvellé au besoin. La Quint.

ENCAISSER, v. act. Mettre dans une caisse des marchandises. *Capsâ concludere.* Il faut *encaisser* ces figuiers. Liger.

Encaisser, signifie aussi, Mettre de l'argent en caisse, à part, soit pour le garder, soit pour le destiner aux frais & avances de quelque entreprise. *Seponere, in arcâ servare.*

Encaisser, est aussi un terme de Jardinier, qui signifie, Mettre un petit arbre dans une caisse. *Encaisser* des orangers.

Encaissé, ée. part. pass. & adj. *Capsâ conclusus.* Quoique les arbres nouveaux *encaissés* soient quelquefois un assez long-temps sans rien faire, comme s'ils étoient engourdis ; cependant il n'en faut point désespérer, tandis qu'on y remarquera quelque apparence de verd. La Quint.

Ces mots viennent d'*en*, & *caisse*. Voyez ces deux mots.

ENCAN, s. m. Vente publique de meubles, qui se fait par autorité de Justice, & par un Sergent, qui les adjuge au plus offrant & dernier enchérisseur. *Auctio, publicatio.* Les meubles vendus à l'*encan* ne se peuvent révendiquer, après les huit jours de recousse.

Ces ventes s'appelloient autrefois *inquans* ; & il y a apparence, à ce que quelques-uns disent, que ce mot vient de *in quantum*, *combien*. Ménage & Du Cange tiennent qu'il vient de *incantum*, & de *incantare*, qui signifie *entonner*, crier haut, proclamer. Caseneuve le fait venir d'*in quantum*, qui signifie *combien*.

On dit figurément & bassement, Mettre sa sagesse à l'*encan*. *Venalem exponere.* Ablanc.

ENCANAILLER, v. act. Hanter la canaille, le bas peuple. *Vilescere, sordescere.* ☞ Les alliances financiéres ont *encanaille* la plus illustre noblesse. De la Houss. *Mémoires.* Votre souper étoit bon, mais la compagnie étoit mal choisie ; vous nous aviez *encanaillés*. Acad. Fr.

Encanailler se dit aussi avec le pronom personnel. Ceux qui ont soin de l'éducation des enfans doivent prendre garde qu'ils ne s'*encanaillent* point, qu'ils ne hantent pas des gens de néant. Moliére fait dire à une précieuse, Le goût des gens est étrangement gâté, & le siécle s'*encanaille* furieusement.

Encanaillé, ée. part. pass. & adj. *Ignobilis, sordidus.*

ENCANTHIS, s. m. Terme de Médecine. C'est une tumeur de la caroncule lacrymale, située au grand coin de l'œil : il est opposé au *rhyas*, qui est une diminution ou consomption de cette même caroncule. *Encanthis.* L'*Encanthis* est causé par une fluxion qui se fait sur cette partie, ou par un ulcére de cette partie, qui n'a pas été desséchée assez-tôt.

Ce mot est Grec, ἐγκανθὶς : il vient de la préposition ἐν, & de κανθὸς, le coin de l'œil.

☞ **ENCAPELÉ**, part. pass. Arrêté. A la tige du même grapin étoit *encapelé* ou arrêté le pli d'un cordage dont les deux moitiés ou branches couloient à côté & le long de l'aiguille. *Hist. de l'Acad. des Sc.* 1742. *p.* 136.

ENCAPPÉ, adj. m. Terme de Mer. Etre entre les caps. *Inter promontoria positus.* Cela se dit, par exemple, lorsque revenant de la mer on se croit entre les caps de Finisterre & d'Ouessant.

☞ **ENCAPUCHONNÉ**, ée. adj. Qui porte un capuchon. *Cucullatus.* Jamais tete *encapuchonnée* ne fut propre à notre métier. Gui-Patin. C'est-à-dire, que les Moines ne devroient jamais se mêler de la Médecine. ☞ Sur quoi l'on peut voir le Conte intitulé : La *Gageure*, *p.* 125. des poësies de Baraton.

ENCAPUCHONNÉ, ée. s. m. & f. Nom de secte. *Capuciatus, a.* Les *Encapuchonnés* sont des hérétiques qui s'éleverent en Angleterre l'an 1387. Ils suivoient les erreurs de Wiclef, & soutenoient l'apostasie de Pierre Pareshul, Moine Augustin, qui quitta son Ordre, & l'accusa de plusieurs crimes. On leur donna le nom d'*Encapuchonnés*, parcequ'ils ne se découvroient point devant le S. Sacrement.

☞ **ENCAPUCHONNER**, v. n. p. Se couvrir la tête d'une sorte de capuchon. *Cucullo caput involvere.* Vous vous êtes plaisamment *encapuchonné*. Il est du style familier.

ENCAQUER, v. act. Mettre dans une caque. *Cado includere, superingerere.* *Encaquer* des harengs. Il se dit figurément en parlant de gens qui sont pressés & entassés les uns sur les autres dans un carrosse, ou dans quelque autre voiture. Ils sont *encaqués* là comme des harengs.

Encaqué, ée. part. pass. *Cado inclusus.*

☞ **ENCASTELER**, s'ENCASTELER, v. n. p. Il se dit proprement d'un cheval qui a le talon trop serré. Ce cheval commence à s'*encasteler*.

Encastelé, ée. part. pass. & adj. qui se dit d'un cheval ou jument dont le talon est trop étroit, & dont la fourchette est trop serrée, ensorte que les deux côtés s'approchent de trop près, & quelquefois jusqu'à se joindre. On le dit aussi de toutes les betes de pied rond. Pour remédier à ce mal, il faut leur faire ouvrir le talon avec le boutoir jusqu'au vif.

Nicot dit que le mot *encastelé* vient par métaphore, de ce que la bete *encastelée* a le pied enfermé par le talon comme d'un château, *castellum*.

On appelle figurément un homme *encastelé*, qui a le crane étroit, & qu'on accuse d'un peu de folie.

ENCASTELURE, ou **ENCASTELLEMENT**, s. m. Maladie ou douleur qui vient aux pieds des chevaux par la sécheresse & étrécissement de la corne, & qui les fait souvent boiter. *Jumentarii tali obductio ex coeunte ungulâ.* L'*encastelure* est causée par la sécheresse & l'étrécissement de la corne des pieds, qui resserre des deux côtes du talon.

ENCASTILLAGE, s. m. C'est la partie du vaisseau qui se voit depuis l'eau jusqu'au haut du bois. *Commissura.*

ENCASTILLEMENT, s. m. Mot d'Artisan. Enchâssement. *Incastratura.*

ENCASTILLER, v. act. *Incastrare, aptare, committere.* Mot d'Artisan. Enchâsser. Pomey. Danet. Il peut se prendre aussi quelquefois dans le sens figuré, pour mettre quelque chose dans un endroit où elle convient ; donner à quelqu'un une place, un emploi dont il est digne, dont il s'acquittera comme il faut. On dit en particulier qu'un vaisseau est *encastillé*, lorsqu'il est fort élevé par ses hauts, c'est-à-dire, par les parties qui sont sur le pont, telles que sont les deux gaillards, ou chateaux, & la mâture : & on dit qu'il est *accastillé*, lorsqu'il est accompagné d'un château d'avant & d'un chateau d'arriére. Oz. Cela me fait croire que le mot d'*encastillé* en ce sens pourroit bien venir de *castellum*.

ENCASTREMENT. *Immissura, insitio, incastratio.* Faire un *encastrement*, c'est Encastrer.

ENCASTRER, v. act. Terme de Charpenterie. Enchâsser, joindre ensemble. *Inserere, insertare, committere, jungere, incastrare.* C'est, Enchâsser par entaille, ou par feuillure une pierre dans une autre, ou un crampon, de son épaisseur, dans deux pierres, pour les joindre.

☞ Encastrer, Enchâsser avec entaille, par le moyen d'une entaillure. *Encastrer* des tableaux dans un lambris.

ENCAVEMEMT, s. m. L'action d'encaver. *Demittere in cellam vinariam, in hypogeum devolvere.* Il faut laisser bouillir le vin avant que de l'*encaver*.

Nicot a pris aussi *encaver* pour creuser, *Cavare, excavare.* Il ne se dit point en ce sens-là.

ENCAVÉ, ÉE. part. *Demissus in cellam vinariam.*

ENCAVEUR, s. m. Celui qui encave. *Qui devolvit in hypogeum, molitor doliarius.*

☞ ENCAUME, s. m. Pustule causée par une brûlure, la marque que laisse une brûlure. On appelle encore de ce nom une espéce d'ulcère qui se forme dans l'œil. ἔγκαυμα, de καίω, *je brûle. Voyez le Dict. de James.*

ENCEINDRE, v. act. Entourer, environner, enfermer une ville, un bois, un champ de murailles, de haies, de fossés, de filets, d'hommes armés, pour en boucher les avenues. *Cingere.* Il coûtera beaucoup à *enceindre* cette ville de murailles. L'Ordonnance des Eaux & Forêts oblige ceux qui ont des bois auprès de ceux du Roi de les *enceindre* de fossés. Dans une chasse générale du loup on *enceint* un bois de paysans armés.

ENCEINT, SINTE. part. pass. & adj. *Cinctus.* Ils ont été contraints de se rendre, parcequ'ils étoient *enceints* d'ennemis de tous côtés. On évite de se servir du féminin, qui est comme déterminé & consacré à une autre signification, qui va suivre.

ENCEINTE, adj. f. Femme grosse d'enfant. *Gravida, pregnans, fœta.* On surseoit l'exécution des femmes condamnées, quand elles se trouvent *enceintes*. On dit quelquefois *enceinte* au figuré, en parlant d'autres choses que des femmes.

> *Ce suc dès qu'on la coupe* (la branche) *aussi-tôt rabattu*
> *Aux branches d'alentour partage sa vertu ;*
> *Repare abondamment leurs forces presque éteintes,*
> *Et grossit tous les fruits dont elles sont* enceintes.
>
> PERRAULT.

Ce mot vient de *incincta*, comme qui diroit *sans ceinture*, parceque les femmes grosses ne doivent point être gênées dans leurs habits, ni porter de ceintures. C'est-là l'étymologie ordinaire. On peut aussi faire venir *enceinte* du Latin *inciens*, selon M. Ménage. Je m'étonne que ce sçavant homme dise que nos Anciens appellent ainsi une femme grosse, & qu'il remarque que ce mot est encore en usage en plusieurs Provinces de France, & que d'Ablancourt & M. Patru s'en sont servis. Il veut faire entendre par-là que ce mot n'est plus en usage. Il l'est cependant autant qu'il ait jamais été. On disoit autrefois & on écrivoit *enchainte*.

ENCEINTE, s. f. Clôture qui ferme une ville, une maison, un champ. *Ambitus, circuitus.* L'*enceinte* de la ville de Nanquin est de vingt milles d'Italie. Il est fait dans l'*enceinte* de la maison. PAT. L'*enceinte* des tranchées pouvoit tenir dix mille hommes. ABLANC. Il signifie encore, le circuit, l'étendue. Il se trouva renfermé dans l'*enceinte* d'une famille paisible & pieuse. FLÉCH.

ENCEINTE, en termes de fortification, est le contour d'une place composé de bastions & de courtines. C'est aussi le composé des ouvrages qui l'environnent, tels que sont les remparts, les fossés, les demi-lunes, les ravelins, les ouvrages à corne, les couronnes, &c. La simple *enceinte* renferme un rempart, un fossé, une esplanade. La 2ᵉ comprend le chemin des rondes couvert d'un parapet. La 3ᵉ *enceinte*, ou basse *enceinte*, est ce qu'on appelle autrement fausse-braie. OZAN.

ENCEINTE, se dit aussi en termes de Chasse, lorsqu'on tend des toiles, ou qu'on poste des chiens ou des chasseurs autour d'un bois, ou d'un lieu où on veut chasser. On dit aussi, Faire ses *enceintes*, *saltus indagine cingere*, prendre ses cernes, quand on fait divers ronds autour des plus fraîches voies & allures de la bête, pour s'assurer où elles aboutissent, & delà conclure l'endroit où elle est embûchée.

ENCEINTURER. Vieux mot, qui signifioit, Engrosser, rendre enceinte. Mehun, au Codicille.

Vierge qui du corps Dieu ton fils enceinturas. BOREL.

Les Italiens disent dans la même signification *incingere*, pour *ingravidare*.

☞ ENCELADE, s. m. Un des Géants qui firent la guerre à Jupiter.

ENCÉNIES, s. f. Mot Grec, qui signifie Restauration, rénovation. *Encænia.* C'étoit une fête que célébroient les Juifs le 25 du 9ᵉ mois pour la Dédicace du Temple faite par Judas Machabée, après qu'il eût été pillé & pollué par Antiochus Epiphane. On célébroit encore deux autres *Encénies* : la Dédicace faite par Salomon, & celle qui fut faite par Zorobabel au retour de la captivité. Ce mot est dans le Grec & le Latin du pluriel ; & c'est pourquoi je crois qu'il faut aussi le faire du pluriel en François, & mettre une *s* au bout, *encénies*, les *encénies*. Ce mot n'est pas assez usité dans notre langue pour consulter là-dessus l'usage, qui pourroit être contraire à la régle, comme en bien d'autres choses. Mais jusqu'à ce que l'usage le détermine, il faut suivre la régle & l'analogie.

Ce mot vient du Grec ἐγκαίνια, formé de la préposition ἐν, & de καινός, qui signifie nouveau. On trouve aussi dans les Peres, dans l'Histoire Ecclésiastique, *encænia*, pour la dédicace des Eglises Chrétiennes. S. Augustin témoigne que de son temps ce mot-là étoit même passé aux choses profanes, & qu'on disoit *encæniare*, lorsqu'on prenoit un habit neuf, &c.

Nos derniers Traducteurs de la Bible ne se sont point servis du mot *Encénies* en S. Jean X. 22. où il en est parlé. Ceux de Port-Royal ont mis la fête de la Dédicace. M. Simon les a suivis. Le P. Bouhours a dit, *On solemnisoit à Jérusalem le renouvellement du Temple.* Il est certain que ce n'étoit point la dédicace du temple, & que le mot *encénie* signifie renouvellement, & non point dédicace. Mais aussi le *renouvellement du temple* peut se prendre pour le rétablissement du temple rebâti ou réparé par les Juifs après le retour de la captivité ; & ce n'est point cela : c'est l'expiation, la purification du temple profané, une seconde consécration du temple. *Renouvellement* est cependant mieux encore que dédicace.

ENCENQUETA, s. f. Vieux mot. Aveuglement. Il vient de *cæcitas*, aveuglement, ou de *cæcutire*, avoir les yeux éblouïs, ne voir pas bien.

ENCENS, s. m. *Thus, incensum.* Résine aromatique & odoriferante. Elle sort d'un arbre qui a les feuilles semblables au poirier, selon Théophraste : il croît en la région de Saba en l'Arabie Heureuse, surnommée des Anciens, *Thurifere.* On l'incise aux jours caniculaires, pour en faire sortir la résine. L'*encens* mâle, qui est le meilleur, est rond, blanc & gras au dedans, qui s'enflamme incontinent étant mis sur le feu. On lui a donné le nom de mâle, pour distinguer les grosses & les belles larmes d'avec les communes : il est aussi appellé *oliban*. L'*encens* femelle est mol, plus résineux & moins bon que le précédent. L'*encens* est d'un grand usage dans la Médecine ; il échauffe, il desséche & il resserre. On s'en sert dans diverses maladies de la tête & de la poitrine, dans le vomissement, dans la diarrhée & dans la dysenterie. On l'emploie aussi extérieurement pour fortifier le cerveau & dans les plaies.

L'écorce d'*encens* est l'écorce de l'arbre d'où l'*encens* découle : elle a les mêmes qualités que l'*encens*. Il y a une autre écorce qu'on apporte des Indes, & qui est aussi appellée écorce d'*encens*, *thymiama*, ou *encens* des Juifs, parceque les Juifs s'en servent souvent dans leurs parfums.

La manne d'*encens* est la mie ou farine qu'on ramasse dans les sacs où l'*encens* a été mis & porté, & qui vient des grains qui se froissent les uns contre les autres. Il y a aussi la suie d'*encens*, qui en est une préparation.

On a brûlé de l'*encens* dans les temples de toutes les Religions, pour faire honneur aux Divinités qui y ont été adorées. Les premiers Chrétiens ont été martyrisés, parcequ'ils n'ont point voulu donner de l'*encens* aux Idoles. On donne aussi de l'*encens* dans les cérémonies Ecclésiastiques aux personnes qu'on veut honorer. On donne de l'*encens* aux Prélats, aux Officians, au Clergé, & même au peuple & aux corps morts. L'*encens* est un droit honorifique dû aux Patrons, Fondateurs & Hauts-Justiciers d'une Eglise. Cet *encens* que vous avez vû fumer sur vos autels, & monter vers le ciel, en odeur de suavité, est le symbole de vos priéres. FL.

Ce mot vient de *incensum*, c'est-à-dire, brûlé, en prenant l'effet pour la chose

☞ Encens de Thuringe. La Thuringe, & sur-tout le territoire de Saxe, abonde en forets de pins, qui contient beaucoup de poix. Les fourmis sauvages en recueillent de petits grumeaux qu'elles enfouissent dans la terre, quelquefois jusqu'à quatre pieds de profondeur. Là cette poix par la chaleur souterraine reçoit un nouveau degré de coction, & se réduit en masse. On la tire ensuite de terre par gros morceaux. C'est ce qu'on appelle *Encens de Thuringe.* On la vend pour de l'encens sous son nom. *Voyez* l'Oryctographie de M. Schur.

Encens, se dit figurément en Morale, des flateries, & des louanges. Vendre au plus offrant son *encens*, & ses louanges. Boil. Ce Seigneur aime l'*encens*. Un Auteur donne de l'*encens* à son Mécenas tout son saoul. Votre *encens* ne me fera point tourner la tête. B. Rab. Dieu n'a pas établi les Rois seulement pour recevoir, comme des Idoles, l'*encens* & les vœux de leurs sujets dans une superbe oisiveté. Fl. Une mere, après avoir donné par bienséance à sa fille une légere teinture de Religion, s'applique à lui inspirer l'esprit du monde; ravie d'attirer sur une partie d'elle-même l'*encens* qu'on commence à lui refuser. Fl. Les femmes qui ont du discernement n'ont que du dégoût pour ces insipides adorateurs, qui prodiguent leur *encens* indifféremment à tous les beaux visages. Bell. Les hommes qui aiment la liberté en toutes choses veulent donner leur *encens* librement. Id. Le sensuel brûle avec plaisir dans son cœur l'*encens* qu'il offre à son idole. Fl.

Je ne puis en esclave, à la suite des Grands,
A des Dieux sans vertu prodiguer mon encens. Boil.

Lui-même applaudissant à son maigre génie
*Se donne par ses mains l'*encens *qu'on lui dénie.* Id.

Pour moi, je ne vois rien de plus sot, à mon sens,
*Qu'un Auteur qui par tout va gueuser de l'*encens. Mol.

D'encens *qui vient de ce petit canton,*
Je prise plus cent fois la moindre dose
Que tous celui que fournit l'Helicon. P. Du Cerc.

ENCENSEMENT, s. m. Action d'encenser. *Suffimentum, thuris suffitus.* On fait des *encensemens* pendant l'Office divin à l'Autel, au Clergé & au peuple. On fait de longs *encensemens* dans les grandes cérémonies des enterremens solennels.

ENCENSER, v. act. Donner de l'encens; offrir de l'encens dans l'Eglise avec certaines cérémonies à l'Autel, aux Saints, au Clergé & au peuple. *Incendere thus, thureum odorem spargere. Encenser* les offertes.

Qui voudra désormais encenser *vos Autels?* Boil.

Encenser, se dit aussi figurément en Morale; pour dire, Louer quelqu'un, le flater. Les Auteurs *s'encensent* les uns les autres. On ne fait pas maintenant grande fortune à *encenser* les Puissances. Pour être de ses amis, il faut continuellement l'*encenser.* Cost. Pour gagner les hommes il faut donner dans leurs maximes, & *encenser* leurs défauts. Mol.

Autre part que chez-moi cherchez qui vous encense.
Mol.

Muses, en vain je vous implore,
En vain je viens vous encenser;
Vous me traitez de Turc à Maure,
Et ne daignez plus m'exaucer. P. Du Cerc.

Et parmi les pauvres mortels,
Quelquefois ceux que l'on encense
Ne sont que de grands criminels,
A qui notre seule ignorance
Au lieu de châtimens décerne des Autels.
Nouv. ch. de Vers.

Encensé, ée. part. pass.

ENCENSEUR, s. m. Qui donne de l'encens. *Suffitor thurarius.* Les faiseurs de Dédicaces sont de grands *encenseurs* & flateurs.

ENCENSIÉRE, s. f. *Cunilago.* C'est une herbe dont Pline a parlé.

ENCENSOIR, s. m. Vaisseau dont on se sert dans les Eglises pour brûler l'encens, & encenser. *Thuribulum, acerra.* Il est fait en forme de petit réchaud couvert de son dôme, & suspendu avec des chaines. Joseph dit que Salomon fit faire vingt mille *encensoirs* d'or pour le Temple de Jérusalem, qui servoient à offrir les parfums; & cinquante mille autres, qui servoient à porter le feu.

Encensoir, se dit figurément de la maniére dont on donne des louanges. ☞ Je fais conscience de voir qu'on vous baille de l'*encensoir* par le nez. R.

Mais un Auteur novice à répandre l'encens,
Souvent à son Héros, dans un bizarre Ouvrage,
*Donne de l'*encensoir *au travers du visage.* Boil.

On dit aussi figurément, Mettre la main à l'*encensoir*; pour dire, Vouloir entreprendre sur la Jurisdiction, ou sur le bien des Ecclésiastiques.

Encensoir, est aussi un nom que les Astronomes donnent à la XIII. des 15 constellations méridionales. Elle a cinq étoiles de la quatriéme grandeur, & deux de la cinquiéme: on l'appelle aussi l'*autel.*

☞ ENCENTRER, v. act. Vieux mot, qui veut dire Enter un arbre, du Grec ἐγκεντρίζειν, enter.

ENCÉPHALE, adj. m. & f. Qui est dans la tête. Terme de Médecine. On nomme vers *encéphales*, ceux qui naissent dans la tête. *Encephalus.* Les *encéphales* naissent dans la tête, où ils font sentir de si violentes douleurs, qu'ils causent quelquefois la fureur; ce qui les a fait nommer furieux par quelques Médecins. Il y a quatre sortes d'*encéphales.* Les *encéphales* proprement dits, qui viennent dans le cerveau; les rinaires, qui viennent dans le nez; les auriculaires, qui viennent dans les oreilles; & les dentaires, qui viennent aux dents. Les *encéphales* proprement dits sont rares; mais il y a certaines maladies où ils régnent, & l'on a vû des fiévres pestilentielles ne venir que delà. Dans une de ces maladies les Médecins ayant ouvert le corps d'un malade qu'elle avoit enlevé, ils lui trouverent dans la tête un petit ver vivant, tout rouge & fort court. Ils essayerent divers remédes sur ce ver, pour découvrir ce qui le pourroit tuer: tout fut inutile, excepté le vin de malvoisie dans quoi l'on fit bouillir des raiforts. On n'en eut pas plutot jetté dessus que le ver mourut. On éprouva ensuite le même remede sur les malades, & on les sauva presque tous, au lieu qu'auparavant ils mouroient presque tous. On en a tiré de semblables par le trépan, & le malade fut guéri. Voyez sur ces vers *encéphales* plusieurs choses très-singuliéres & très-utiles dans le *Traité de la Génération des vers* dans le corps humain, par M. Andry.

Ce mot est Grec, composé de ἐν, *en, dans*, & de κεφαλή, *tête.*

☞ ENCEPHALITE, s. m. Pierre figurée, graveleuse, tirant sur le blanc, & imitant le cerveau humain.

ENCERCHEUR, s. m. Vieux mot. Celui qui épie.

ENCERNER. Vieux mot qui est encore dans Delbrun, Pomey, &c. & qui signifie, Entourer, ceindre d'un cercle, environner de tous côtés. *Cingere, circumire.* On dit encore, Cerner des noix, & en faire des cerneaux.

ENCHAINEMENT, s. m. Ce mot n'est guère usité qu'au figuré. Il signifie, Suite, liaison & dependance des choses les unes des autres. *Concatenatio, series, mutua connexio.* Il y a certain *enchainement* des causes secondes que la Providence y a établi de tout temps. Les Philosophes l'appellent la *concaténation des causes secondes.* On dit aussi, un *enchainement* de malheurs; pour dire, une suite de malheurs. Par un *enchainement* de causes inconnues, mais déterminées de tout temps, chaque chose marche en son rang, & achéve le cours de sa destinée. Vaug. Nous appellons *Opéra*, un

un certain *enchainement* de danses & de musique, qui n'ont pas un rapport bien juste. S. Evr.

ENCHAÎNER, v. act. Lier, attacher avec une chaîne. *Catenâ ligare, constringere. Enchaîner* un prisonnier, un galérien, un esclave, un furieux, un dogue. Un Orfévre Hollandois *enchaîna* une puce en vie avec une chaine d'or de cinquante chainons, qui tous ensemble ne pesoient pas trois grains. Cim. Lit.

Enchaîner, se dit aussi des choses qui sont engagées, embarrassées ensemble.

Enchaîner, se dit figurément en choses morales & spirituelles. Jesus-Christ a *enchaîné* le Démon & les Puissances infernales. Les pécheurs sont *enchaînés* dans le vice, lorsqu'ils sont engagés dans de mauvaises habitudes. Un Amant se plaint d'être *enchaîné* par des liens invisibles. Ce Prince a *enchaîné* la victoire à son char. *Enchaîner* la fortune, la tendre constante. *Enchaîner* la discorde; pour dire, Rendre tout paisible. Il racontoit (M. Pélisson) avec un tel choix de circonstances, avec une si agréable variété, avec un tour si propre & si nouveau, jusques dans les choses les plus communes, avec tant d'industrie pour *enchaîner* les faits les uns dans les autres, &c. De Fenel. *Arch. de Camb.*

Je ne veux point d'un thrône où je suis enchaîné. Corn

Moi-même à votre char je me suis enchaîné. Rac.

Maudit soit le premier dont la verve insensée,
Voulut avec la rime enchaîner *la raison.* Boil.

L'un des Arsenaux on Neptune
Voit tous les jours forger les fers
Qui doivent l'enchaîner *avec tous l'Univers.*
Nouv. ch. de Vers.

La surprise enchaîne *ses sens.* R.

Enchaîné, ée. part. pass. & adj. Il a toutes les significations de son verbe. Des vents *enchaînés.* Rac.

Quoi! toujours enchaîné *par ma gloire passée.* Id.

Le suc de l'orange douce contient moins de sel que le suc de l'orange amère; & ce sel est lié & *enchaîné* par une plus grande quantité de parties huileuses. Lém. Le raisin, lorsqu'il commence à mûrir, est âpre & stiptique, parceque ses principes actifs, & principalement ses sels, sont engagés, & comme *enchaînés* par des parties terrestres. Id.

Enchaîné, signifie figurément, Dépendant d'une autre chose, qui a des liaisons avec elle. La plûpart des sciences sont *enchaînées* & dépendantes l'une de l'autre. D'où est venu le mot d'*Encyclopédie*, ou de science universelle. La rime *enchaînée*, la rime concaténée, ne sont plus du tout en usage dans la versification Françoise. Les Italiens & les Espagnols emploient la rime *enchaînée*. On en a parlé au mot *délié*, parceque les Italiens appellent ces sortes de vers *sciolti*, déliés. Il y a bien plus de raison de les appeller *enchaînés*, puisque les rimes sont tellement *enchaînées*, que chaque vers rime avec le milieu du vers suivant. Garcillasso a introduit le premier les rimes *enchaînées* dans la poësie Espagnole, à l'exemple de Sannazar, qui s'en étoit servi en Italien.

Pastores que dormis en la majada
En la cerrada noche a sueno suelto. Garcil.

ENCHAÎNURE, s. m. Liaison, dépendance. Ils s'imaginent qu'il y a une *enchaînure* des causes avec leurs effets. Abl. C'est la même chose qu'*enchainement*, & il n'est pas tout-à-fait tant en usage. Suivant l'Académie, il ne se dit que des ouvrages de l'art.

ENCHAIR. Vieux mot, qui signifie, Tomber, se prosterner, & qui est un composé de *chair*, ou *cheoir*, *choir*. Il vient de *in* & de *cado*. Borel rapporte cet exemple de Villehardouin. Que nos *enchaissions* à ses piés, &c.

ENCHANBADER. Vieux mot, qui signifie, Enjamber. Voyez Borel. Il est tout-à-fait hors d'usage.

ENCHANTELER, v. act. Mettre sur des chantiers. *Canteriis imponere, incanteriare.* Il se dit particuliérement du vin, soit pour l'exposer en vente sur l'etape, soit pour le garder dans une cave.

Enchanteler du bois, c'est le ranger dans les chantiers. *Lignum cogere in struem, in molem ordinatam construere.*

Ce mot vient du Latin *incanterire*, signifiant la meme chose.

ENCHANTEMENT, s. m. Charme, effet merveilleux procédant d'une puissance magique, d'un art diabolique. *Incantatio, fascinatio, carmen magicum.* Du temps d'Homère on évoquoit les morts par des *enchantemens.* Dac. Les Poëmes du Tasse, de l'Arioste, sont remplis d'*enchantemens.* On dit de Charlemagne, qu'une femme s'en fit aimer par *enchantement.* Quand on menoit les accusés à l'épreuve de l'eau & du feu, on prioit Dieu que le feu agit sur eux malgré leurs *enchantemens.*

Lui (à la vie éternelle) *préférer des biens qui durent un moment,*
C'est une espece de manie,
*Qui va jusqu'à l'*enchantement. L'Ab. Têtu.

Enchantement, est aussi un effet surprenant dont on ne connoit point la cause, & qu'on rapporte à quelque chose d'extraordinaire: charme, plaisir, merveille. Ce Charlatan fait des choses si admirables, qu'on croit qu'il y a de l'*enchantement.* Le propre de l'Opéra, c'est de tenir les esprits, les yeux & les oreilles dans un égal *enchantement.* La Bruy. A la honte de notre raison & de nos réflexions, nous abandonnons notre cœur à la séduction du monde toujours vainqueur par ses *enchantemens.* Le P. Gail. C'est une personne toute pleine d'*enchantement.* Voit. Cela ne paroit pas si bien dit: on dit bien, personne *enchantée*, mais non pas pleine d'*enchantement*; cependant le style familier, épistolaire, burlesque, raccommode tout. Gardez-vous des *enchantemens* pernicieux de l'amour. Saras.

ENCHANTER, v. act. Ensorceler, user de magie, d'art diabolique pour opérer quelque merveille qui arrête le cours de la nature. *Fascinare, incantare, magicis artibus sensus avertere.* Les Chevaliers errans étoient souvent *enchantés* dans les Romans fabuleux. Les Sirènes *enchantoient* par leurs chants.

*Je fléchirois Charon, j'*enchanterois *Cerbère,*
Et j'irois des destins forçant la dure loi,
Te rendre à la lumière, ou la perdre pour toi.
Nouv. ch. de vers.

Ce mot vient de *incantare*, qu'on a dit pour le simple *cantare*, dont les Anciens se sont servis pour parler des charmes des Magiciens. Mén.

Enchanter, se dit figurément en Morale, & signifie, Charmer, ravir par des paroles artificieuses. Cet Orateur nous *enchanta* par les belles choses qu'il nous dit. Cette femme a des beautés qui *enchantent* tout le monde. Cette musique est si belle, qu'elle *enchante.* Ces félicités, qui *enchantent* nos sens, ne sont que de faux biens. S. Evr.

La prison la plus charmante
Est toujours une prison,
Et souvent ce qui nous enchante
N'a rien d'aimable que le nom. Valinc.

Tout ce qui s'appelle grandeur & fortune ne m'*enchante* point; j'en démele parfaitement les plaisirs & les peines. S. Evr. Le vin est un charme qui *enchante* pour quelques momens, & endort la raison. Petit. Le monde nous *enchante.* Boss. Tout ce qu'elle fait m'*enchante.* Voit. Il y a des solitudes qui donnent un repos délicieux, & qui *enchantent* les maux des misérables. S. Evr. Cromwel avoit tellement *enchanté* la nation, qu'on le regardoit comme un chef envoyé du

du Ciel, pour la protection de l'indépendance & de la liberté.

Enchanté, ée. part. pass. & adj. Des armes *enchantées*. Ce Poëte a fait un Ouvrage *enchanté*. Un Palais *enchanté*.

> *Dans leurs cabinets* enchantés
> *L'étoffe ne trouve plus place.* Regn.

Il faut des coups de surprise à nos cœurs *enchantés* de l'amour du monde, pour les en détacher. Boss. Notre imagination *enchantée* des faux biens se repaît de ses chimères avec plaisir. S. Evr. Elle a des manières *enchantées*. Ce sont de ces expressions dont il ne faut pas se servir trop souvent, de peur de donner dans l'affectation, & de parler un langage précieux. Bouh.

On appelle en Astronomie la femme *enchantée*, ou *enchaînée*, Andromède, constellation du Ciel, qui est la vingtième des 21 constellations septentrionales.

ENCHANTERIE, s. f. Effet provenant d'une science magique. *Incantatio, ars magica, præstigia*. L'ombre de Samuel apparut à Saül par *enchanterie*, par art magique.

Enchanterie, est aussi un effet dont on ignore la cause, & qu'on admire. Il y a plusieurs inventions d'Optique dans le Pere Kirker & dans le Pere Schotus, Jésuites, où il semble qu'il y ait de l'*enchanterie*: cependant ce sont des effets des causes naturelles. On dit d'une chose qu'on fait facilement, ou en public, qu'il n'y a point d'*enchanterie*. Ce mot n'est point usité.

ENCHANTEUR, eresse, s. & adj. Sorcier, Magicien, Magicienne. On le dit des Fées. *Magus, incantator*. Circé étoit une grande *Enchanteresse*.

> *Le fameux Arazel, réputé de son temps*
> *Le Roi des* Enchanteurs *& des enchantemens.*
> P. le Moine.

> *Il m'a semblé dans cet instant*
> *De voir sur un char éclatant*
> *La docte & sage* Enchanteresse
> *Qui toujours pour nous s'intéresse.* D. D. S.

Enchanteur, signifie encore, un trompeur, un charlatan. Vous êtes un franc *enchanteur*.

Enchanteur, eresse, se dit aussi de celui qui fait des choses qu'on admire, qui plaisent, qui trompent. Un discours *enchanteur*. Les attraits de cette beauté sont de doux *enchanteurs*. Il pria toutes les Belles à souper, & il voulut absolument nous faire voir les *enchanteresses* de ce lieu. La Chap. Avouez, Mademoiselle, que vous êtes une grande *enchanteresse*. Voit. L'amour est un grand *enchanteur*. D'un regard *enchanteur* connois-tu le poison? Rac.

On dit dans un Ode sur la Paresse,

> *Laisse-toi gouverner à cette* enchanteresse,
> *Qui seule peut du cœur calmer l'émotion;*
> *Et préfère, crois-moi, les dons de la paresse*
> *Aux offres d'une vaine & folle ambition.*
> Nouv. ch. de Vers.

> Enchanteresse *nouvelle,*
> *Par quel art évoque-t-elle*
> *Les premiers fils d'Apollon?*
> *Ici reparoît Catulle:*
> *Pindare, Horace, Tibulle,*
> *N'ont fait que changer de nom.*
> Roy, *Ode à l'Académie.*

> ☞ *Par elle il brave les caresses*
> *Des Sirènes* enchanteresses,
> *Et le breuvage de Circé.* R.*

ENCHAPELER, v. act. Donner un chapeau, mettre un Chapeau sur la tête. Nicot. Il est vieux. *Galericulum addere*.

☞ ENCHAPER un baril. Terme de fabrique & marchandises de poudre à canon. C'est enfermer un baril de poudre dans une seconde fûtaille. L'on n'*enchape* que les poudres destinées pour l'artillerie de terre.

ENCHAPERONNER, v. act. Terme de Fauconnerie. Mettre un chaperon sur la tête d'un oiseau de proie. *Amicire capitio, capitium inducere*.

Il est aussi en usage en parlant des cérémonies funèbres. Le Grand-Maître & les Maîtres de cérémonies & les Hérauts d'armes seront *enchaperonnés*.

Enchaperonné, ée. part. pass. & adj. *Galerico ornatus*.

☞ ENCHARBOTÉ, ée. adj. Embarrassé, brouillé, sans ordre. Tabourot, qui étoit de Dijon, s'est servi, chap. 21. de ses Bigarrures, d'*encharbote*, comme d'un mot François, en ces termes: Mais cela me semble trop *encharbote* & confus. *Gloss. Bourg. au mot Décharbotai, débarrasser.*

ENCHARGER, v. n. Recommander fortement, donner charge, ordre exprès de faire quelque chose. Furet. *Mandare, dare in mandatis, committere, jubere*. On lui a bien *enchargé* de traiter cette affaire d'une telle façon, de mettre une telle clause dans ce contrat. ☞ Il n'est pas du bel usage: il n'y a que le peuple qui s'en serve. Dom Quichotte, en donnant de sages conseils à Sancho Pança, touchant le Gouvernement de son Isle, porte l'exactitude jusques dans les moindres choses. Pour ce qui est, dit-il, de la manière dont tu te dois gouverner dans ta maison & pour ta personne, la première chose que je t'*encharge*, Sancho, c'est d'être propre, & que tu te fasses les ongles, sans les laisser croître, comme font beaucoup de gens.... *Histoire de Dom Quichotte, to. 4. ch. 43. p. 115.* Voyez Charger.

ENCHARTÉ, adj. Prisonnier. *Incarceratus. Encharté* à perpétuité, c'est-à-dire, Prisonnier pour toujours.

Ce mot vient de *chartre*, prison; & ce mot s'est encore conservé. S. Denys de la *chartre*. Cent. nouv. 69.

ENCHÂSSER, v. act. L'*a* de ce mot est long & ouvert, & doit être marqué d'un circonflexe. Mettre dans une châsse. *Thecæ reliquias imponere, theca condere*. On a *enchâssé* les reliques d'un tel Saint dans une châsse d'argent.

Enchâsser, signifie aussi, Mettre dans un châssis, dans un chaton, dans quelque chose qui retienne la chose *enchâssée*. *Includere, claudere*. Cette bague est *enchâssée* proprement dans ce chaton. Cette porte joint bien, elle est proprement *enchâssée* dans son chassis. Cela est *enchâssé* en or, en argent. Ce tableau est bien *enchâssé* dans sa burdure.

Ce mot vient de *incapsare*, ou *incassare, intra capsam includere*. Du Cange.

Enchâsser, se dit figurément en choses morales. *Inserere*. Cet Avocat a bien *enchâssé* ce passage de la Bible, cette autorité dans son discours. On ne peut voir clairement l'usage d'un mot, à moins qu'on ne sçache ce qui suit & ce qui précède, & comment le mot est *enchâssé* dans le discours. Bouh. La nature *enchâsse* les esprits les plus brillans dans les plus petits corps. Voit.

☞ Enchâsser, vieux. v. act. Chasser, exiler, *Ejicere*.

s'Enchâsser dans un fauteuil, se dit burlesquement pour, S'asseoir dans un fauteuil.

Enchâssé, ée. part. pass. *Insertus*.

☞ Enchâssé, ée. part. pass. Vieux mot. Chassé, exilé. *Ejectus, exul*.

ENCHÂSSURE, s. f. Action par laquelle on enchâsse; ou, plus ordinairement, ce qui résulte de cette action. L'*enchâssure* de cet émail, dans ce cercle d'or, est faite fort proprement. En Latin *Interclausura*. Cette *enchâssure* est fort riche.

ENCHAUCER. Vieux mot. Il signifie dans Villehardouin, Monstrelet, Fauchet, chasser, donner la chasse, *fugare, persequi*.

ENCHAUSSÉ, adj. Terme de Blasson, qui se dit de l'Ecu, lorsqu'il est taillé depuis le milieu de l'un de ses côtés en tirant vers la pointe du côté opposé. *Incisus*. Il y a des Ecus *enchaussés* à dextre, d'autres à sénestre, suivant le côté où la taille commence.

☞ ENCHAUSSER, v. act. Terme de Jardinier. On dit *Enchausser* le céleri, les cardons, pour les faire blanchir; les artichaux, pour les garantir de la gelée.

☞ C'est aussi un terme de Charron. *Enchausser* une roue, c'est y mettre des rayons.

ENCHE,

ENCHE, s. f. Borel dit que c'est un canal de pressoir, & le fait venir de ἐγχέω, *fundo*. Il signifie aussi la languette dont on se sert pour donner du vent aux hautbois, à certains jeux d'orgues, &c. Voyez ANCHE.

ENCHEOIR, v. n. Vieux mot tiré des Coutumes : il signifie *echeoir*, *tomber*, ou *decheoir*, selon les mots auxquels il est joint. *Cadere, incidere, dijici, deturbari. Encheoir* en l'émende. *Encheoir* de son appel, de sa demande, de ses défenses, de sa requête, &c.

ENCHEPER, v. act. Mettre aux fers, a re *ceps*. Il est vieux. *Impingere compedes*. NICOT.

ENCHÉRE, s. f. Mise à prix qu'on fait d'un immeuble saisi en Justice. *Licitatio, auctio, hasta.* Un poursuivant de criées est obligé de mettre à prix les héritages qu'il fait decréter, & cela s'appelle la *première enchere*, *pretium appositum*, qui est contenue dans les affiches & publications.

ENCHÉRE, se dit plus ordinairement de ces augmentations de prix qu'on fait à l'envi, tant sur les meubles que sur les immeubles, qui se vendent, ou qui s'afferment par autorité de Justice. On fixe chaque *enchère* à certaine somme, lorsqu'on adjuge les fermes du Roi ; & cela s'appelle *enchère courante*.

FOLLE ENCHÉRE, c'est une mise ou offre qu'on fait en Justice, qui excéde la juste valeur de la chose vendue, ou qu'on ne peut pas payer. *Stulta, temeraria licitatio.* Cette terre a été revendue à la *folle enchere* d'un tel, il en payera les dommages & intérêts.

☞ ENCHÉRE *de quarantaine*, est un acte qui se fait par le Procureur du poursuivant criées, après le congé d'adjuger, pour indiquer que l'on procédera à la vente & adjudication des biens saisis réellement (qu'il faut énoncer tout au long) moyennant la somme de tant, pour etre sur la susdite *enchere* procédé en la Cour à la vente & adjudication par decret desdits biens au quarantiéme jour, au plus offrant & dernier enchérisseur, en la maniére accoûtumée, où toutes personnes seront reçues à enchérir.

ENCHÉRE, se dit figurément des choses dont on tire de l'argent sans droit & sans justice, que l'on donne contre la justice à celui qui offre davantage.

La brigue de l'emploi, la faveur populaire,
*Les suffrages vendus, l'honneur mis à l'*enchére.
BRÉB.

On dit proverbialement, qu'un homme a payé la *folle enchére* de sa faute, quand il en a porté la peine, quand on s'est vengé de lui.

ENCHÉRIR, v. act. & n. Faire une enchére sur des biens qui se vendent, ou qui s'afferment en Justice. *Liceri, contra liceri.* On est obligé d'assigner tous les opposans à une vente, afin qu'ils viennent *enchérir*, si bon leur semble.

ENCHÉRIR, v. n. signifie Devenir plus cher. *Crescere*, ou *augeri, carius vendi*, ou *vendere*. Toutes les marchandises sont bien *enchéries* à comparaison du temps passé. Les Boulangers ont encore *enchéri* le pain le dernier jour de marché.

ENCHÉRIR, v. act. se dit pour, Augmenter le prix d'une chose, la rendre plus chére. ☞ Il ne prétend point *enchérir* aucun des effets portés en ce contrat. FACTUM. Il falloit ou qu'il *encherit* les biens compris dans la vente, ou qu'il vît sa collocation devenir inutile. ID.

Voulez-vous enchérir *les chaises & les bancs,*
Et jusques au portail mettre en presse les gens ?
SANLECQUE.

ENCHÉRIR, se dit figurément en choses morales & spirituelles, & signifie, Surpasser, aller au-dessus. *Superare.* Les Philosophes modernes ont bien rafiné, ont et bien *enchéri* sur les Anciens.

On le dit aussi des exaggérations & augmentations qui se font en chaque chose. Ce dernier courier a bien *encheri* sur le précedent, & bien grossi le nombre des morts. Quand les nouvelles passent par des bouches différentes, les derniers *encherissent* toujours sur les premiers.

ENCHÉRI, IE. part. & adj.

☞ **ENCHÉRISSEMENT**, s. m. Haussement de prix. C'est aux Magistrats à empêcher l'*enchérissement* des vivres.

ENCHÉRISSEUR, s. m. Qui fait des enchéres en Justice. *Licitator.* Les biens qui se vendent, ou s'afferment judiciairement, ne s'adjugent qu'au plus offrant & dernier *enchérisseur*. *Summo licitatori, ei qui licitatione vicerit.* Les encans se font en place publique, & à l'heure du marché, afin qu'il s'y trouve plus d'*enchérisseurs*.

☞ **ENCHERSER**, v. act. Vieux mot. Rechercher.

ENCHEVAUCHURE, s. f. *Commissura, insitio, junctura.* Terme d'Artisan, jonction de quelque partie ou piéce de bois avec un autre, soit qu'elle se fasse par recouvrement, ou par feuillure. Ainsi on dit l'*enchevauchure d'une plateforme*, ou *d'une dale sur une autre* ; & on a coutume de la faire par feuillure de la demi-épaisseur du bois ou de la pierre. C'est par *enchevauchure* que les ardoises & les tuiles se couvrent les unes sur les autres. M. D. C.

ENCHEVÊTRER, v. act. Mettre le chevêtre, le licol à une bête de somme. *Capistrare, inducere capistrum.* Cheval qui s'est *enchevêtré*. SOLEISEL. Il a peu d'usage au propre.

Ce mot vient d'*incapistrare*.

ENCHEVÊTRER, se dit figurément en Morale, pour dire, S'embarrasser en quelque affaire, se trouver engagé dans certaines choses dont on a de la peine à se tirer. *Impedire se, implicare se.* Cet homme s'est allé engager dans des procès, dans des cautionnemens, où il est tellement *enchevêtré*, qu'il n'en sortira de sa vie. Il s'est fourré dans des broussailles, dans des épines, où il est demeuré *enchevêtré* plus d'une heure. Elle avoit les jambes *enchevêtrées* dans sa jupe, elle a failli à tomber. Il est bas.

ENCHEVÊTRÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Capistratus, impeditus.* ☞ Naudé, *p.* 230. de l'Apol. *q.* 13. rapporte que Guillaume de Paris dit en plusieurs endroits qu'Aristote avoit fait descendre un esprit de la sphére de Vénus par le sacrifice d'un agneau *enchevêtré*.

ENCHEVÊTRURE, s. f. Terme de Manége, qui se dit d'une excoriation dans le paturon du cheval, qui s'est faite lorsqu'il s'est voulu gratter le cou avec les pieds de derriére, & qu'il s'est pris dans l'alonge. *Excoriatio, incapistratura.*

ENCHEVÊTRURE. Terme de Charpenterie. Assemblage de deux fortes solives, & d'un chevetre, qui laisse un vuide quarré contre un mur pour porter un âtre, ou pour faire passer un tuyau de souche de cheminée, afin que l'âtre ne pose point sur le plancher, pour éviter le danger du feu. *Tigillorum commissura, nexus caminum vinciens.* La Police enjoint de faire des *enchevêtrures* sous des âtres. Les solives d'*enchevêtrure* sont plus courtes que les autres.

ENCHEVILLÉ, ÉE. Terme de Chirurgie. Suture *enchevillée*. La suture *enchevillée* se fait en passant des chevilles dans les anses du fil à chaque point qu'on fait, afin que ces chevilles tiennent les lévres de la plaie approchées l'une contre l'autre. La suture *enchevillée* n'est plus en usage.

ENCHIFRENEMENT, s. m. Rhume qui est au cerveau. *Cerebri rheuma, epiphora.* J'ai un *enchifrenement* qui m'incommode fort. Les maladies de l'hyver de 1709. commencérent à Rome par des *enchifrenemens*, des rhumes, & des toux. JOUR. DES SÇ. 1719. *p.* 568.

☞ **ENCHIFRENER**, v. act. Enrhumer du cerveau. Cet air froid m'a tout *enchifrené*.

ENCHIFRENÉ, ÉE. part. pass. & adj. Qui a le cerveau engagé, & chargé de pituite, dont il a de la peine à se décharger ; un enrhumé qui a de la peine à se moucher. *Tardâ pituitâ impeditus.* Le tabac en poudre est bon pour ceux qui sont *enchifrenés*.

Ce mot vient de *ensafrané* ; car en sa premiére signification il ne signifioit autre chose que *barbouillé* ; ou plutôt du langage Celtique ou Bas-Breton, où *sifern* signifie *rhume*, & *sifernet enrhumer*.

☞ **ENCHISTÉ**, ÉE. adj. Terme de Médecine. Accompagné d'un chiste, renfermé dans un chiste. Les pierres *enchistées*, dont parlent quelques auteurs, ne peuvent être autre chose que des pierres renfermées dans quelques parties de la vessie. LITTRE, *Acad.* 1702. *Mém. p.* 29.

☞ Cela est mal ; il faut dire *enkisté*, comme Dionis, ou plutôt *enkysté*. Car on dit un *Kyste*, & non pas un

chiste, ni un *Chyste*. Et ce mot vient du Grec κύστις, une pellicule, ou membrane qui renferme quelque chose ; & l'on ne dit ni [illegible], ni [illegible].

ENCHOIS. Voyez ANCHOIS.

ENCHUSE, ou ENCHUISEN. M. Corneille écrit aussi *Enkuse. Enchusa, Enchusia.* C'est une ville des Provinces-Unies, située dans la Nort-Hollande, à huit lieues d'Amsterdam, du côté du Nord. *Enchuse* a séance dans les Etats d'Hollande. C'est une ville assez grande, belle, fort propre & fortifiée. Son port est assez bon. C'est la première ville qui se révolta contre les Espagnols après la prise de la Brille. Ses habitans s'attachent beaucoup à la pêche du hareng, où ils font de grands profits. Maty.

L'Isle d'*Enchuse*, que les Hollandois appellent en leur langage Enchuser Eilaud, *Enchusia Insula*, est une isle de l'Océan septentrional. Elle est à trente lieues de celle d'Islande, du côté du levant. Les Hollandois, qui l'ont découverte, lui ont donné le nom qu'elle porte.

☞ ENCHYMOME, & ENCHYMOSE, s. f. Effusion soudaine de sang dans les vaisseaux cutanés, comme il arrive dans la joie, la colère ou la honte. On l'appelle *rougeur* dans le dernier exemple. Elle est très-différente de l'*ecchymosis*, ainsi qu'on le peut voir. *Enchymome* vient d'ἐγχέω, j'infuse.

ENCICLOPÉDIE. Voyez ENCYCLOPÉDIE.

ENCIRER, v. act. *Incerare.* Mettre en cire. Nicot. *Encirer* une toile, l'abbreuver de cire fondue. *Telam cerâ imbuere, perfundere.* Pomey.

ENCIS, s. m. Vieux terme de Coutumes, qui signifie, Meurtre de la femme enceinte, ou de son fruit, quand il est dans son ventre. Voyez Ménage.

Ce mot vient de *mulier inciens* : ces mots veulent dire, femme enceinte, *mulier quæ uterum gerit.*

ENCISER, v. act. *Incidere*, s'est dit autrefois pour *incisér*, couper. *Enciser* des arbres. *Circumcidere arbores.* Nicot.

ENCLAVE, s. f. *Res inclusa, inserta.* Chose qui est enfermée ou enclavée dans une autre. On a uni à ce Présidial un tel Bailliage avec toutes ses *enclaves*, c'est-à-dire, toutes les terres & Justices qui sont enfermées dans son ressort & sa dépendance. L'*enclave* s'est dit originairement des bornes & limites d'un territoire, *Fines, limites* : & il se prend plus ordinairement pour une portion ou dépendance de Jurisdiction, dont le territoire est entiérement détaché, & enfermé dans un autre, *quæ incurrit.* Ainsi Danvilliers en Lorraine est une *enclave* de Luxembourg. L'Allemagne est pleine d'*enclaves*. Les *enclaves* du Cercle de Suabe sont du Cercle d'Autriche, & M. De Lisle a fort bien distingué ces *enclaves* dans sa carte d'Allemagne.

On dit les *enclaves* de la France. La ville d'Avignon, le Comtat Vénaissin & les Principautés d'Orange & de Dombes, sont des *enclaves* de la France. *Enclaves* sont des terres ou pays qui sont enfermés dans un autre, sans en dépendre. La Principauté de Bénevent est une *enclave*, est enclavée dans le Royaume de Naples. La Principauté de Monaco est enclavée dans le pays de Gênes, ou est une *enclave* de Gênes. La Principauté de Masseran est une *enclave* de la Principauté de Piémont.

☞ Enclave. Pays enclavé, renfermé dans une autre. *Regio in aliâ regione inclusa.* Coutume du Duché & Bailliage de Touraine, anciens ressorts & *enclaves* d'icelui. Baret. Coûtumes du Comté & pays de Poitou, anciens ressorts & *enclaves* d'icelui.

☞ Enclave. On dit aussi qu'un Prieuré, une Paroisse est une *enclave* d'un tel Evêché, pour signifier Une Paroisse d'un Diocèse qui est enclavée dans un autre. Acad. Fr.

Enclave, en Architecture, se dit d'une portion de place qui forme un angle, ou un pan, & qui anticipe sur une autre par une possession antérieure, ou par un accommodement, ensorte qu'elle en diminue la superficie, & en ôte la régularité. *Interpositus, cardinatus, procurrens.* On dit qu'un escalier dérobé, qu'un petit cabinet font *enclave* dans une chambre, quand par leur avance ils en diminuent la grandeur.

ENCLAVEMENT, s. m. se dit des choses qui sont enclavées & enfermées les unes dans les autres. *Interpositura, procursus.* L'*enclavement* de plusieurs grosses poutres les unes dans les autres. L'*enclavement* d'une terre dans celle d'autrui.

ENCLAVER, v. act. Terme d'Architecture, de Charpenterie & de Menuiserie, qui signifie, Engager, enfermer une chose dans une autre, ensorte qu'elle l'environne si bien, qu'elle ne s'en puisse détacher qu'avec fracture. *Inserere.* Cette piéce de bois est bien *enclavée* dans le mur. Une voûte se soutient, à cause qu'on *enclave* les pierres les unes dans les autres. *Enclaver*, c'est, Encastrer les bouts des solives d'un plancher dans les entailles d'une poutre : c'est aussi, Arrêter une piéce de bois avec des clefs, ou boulons de fer. *Enclaver* une pierre, c'est, La mettre en liaison après coup avec d'autres.

☞ Enclaver. Entourer, renfermer. *Enclaver* l'ennemi entre deux riviéres. Mezeray.

Ce mot vient de *clavus*, *clou*, ou plutôt de *in* & de *claudo*.

Enclavé, ée. part. pass. & adj. *Inclusus, in medio positus, interpositus.* Il se dit d'une Province, d'un territoire, d'un héritage, qui sont entourés des terres qui appartiennent à d'autres maitres. La ville de Strasbourg étoit *enclavée* dans les terres de France, elle est maintenant unie au domaine du Royaume. Cette Jurisdiction est *enclavée* dans le ressort de ce Parlement. Ce pré est *enclavé* dans les héritages du Seigneur du lieu.

Enclavé, en termes de Blason, se dit lorsqu'il y a une portion de l'Ecu qui entre & qui s'enclave dans l'autre en forme quarrée, comme un tenon de Menuiserie. Il y a des Ecus coupés, tranchés, partis, taillés, qui sont *enclavés* d'une, de deux, de trois, ou de plusieurs autres piéces.

☞ ENCLICTAGE, s. m. Terme d'Horlogerie. Ce mot se dit quand on parle d'un rochet, d'un cliquet, & de son ressort qui agissent ensemble.

ENCLIN, ine. adj. Qui a une disposition naturelle à faire quelque chose. *Propensus, proclivis.* C'est un bonheur que de voir de jeunes gens *enclins* à la vertu. Les Orientaux sont *enclins* à plusieurs vices inconnus ailleurs. Il y a des gens *enclins* à l'étude, les autres à la guerre, les autres à l'amour, à la fainéantise.

ENCLINER, v. n. Pencher d'un certain côté, être volontiers d'un avis. *Propendere.* Il y avoit plusieurs Juges qui *enclinoient* à me faire gagner ma cause ; mais la faveur l'a emporté.

Encliner signifioit autrefois Saluer, & étoit verbe actif. Je les *encline* très-toutes.

Ce mot vient du Latin *inclinare.* Il est vieux. Il faut dire & écrire, *incliner.* Vaug.

ENCLITIQUE, s. f. Terme de la Grammaire Grecque. *Enclitica.* On appelle *enclitiques* certaines particules qui s'enclinent & s'appuient si bien sur le mot précédent, qu'elles semblent s'y unir, & ne faire qu'un avec lui. D'où vient que ce mot, qui les soutient, porte aussi presque toujours l'accent qui les gouverne ; & sur-tout lorsque l'*enclitique* est monosyllabe. ☞ Dans la langue Latine les conjonctions *que & ve* qui se mettent à la fin de deux mots conjoints, sont des espéces d'*enclitiques*.

☞ ENCLOÎTRE, s. m. Nom de lieu en Poitou. *Enclaustrum, Inclaustrum.* On convia le B. Robert d'Arbrissel d'établir deux Monastéres dans le Diocèse de Poitiers, l'un dans la forêt de Gironde, qui s'appelle aujourd'hui l'*Encloître*, & qui fut fondé par le Vicomte de Chastelleraud, & l'autre dans une solitude écartée, qu'on nomme Gaisne. P. Hél. *T. VI. C.* 12.

ENCLOITRER, v. act. Enfermer dans un Cloître. *Claustro coercere.* Cette Dame, pour avancer son aînée, a *encloitré* ses deux cadettes. Il se dit proprement de ce qu'on met dans un cloitre ; & dans le sens figuré, de tout ce qu'on enferme, d'un homme qu'on met en prison, &c.

ENCLORRE, v. act. *J'enclos, j'ai enclos.* Enfermer, faire une enceinte de murs autour d'un espace de terre. *Includere, cingere, intercludere.* On a fait *enclorre* les fauxbourgs dans la ville. Ce lieu n'étoit qu'un village, on l'a fait *enclorre* de murs, & c'est maintenant un bon bourg. Il a fait *enclorre* ses vignes dans son jardin.

Enclorre, se dit aussi des clôtures de haies ou de fossés. Le Roi a ordonné que ceux qui auroient des bois près des siens les feroient *enclorre* de fossés, pour les séparer. Tous les héritages du Maine, de Berri, sont *enclos* de haies, de fossés & d'échaliers.

ENCLORRE, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Enfermer. *Comprehendere, absolvere.* Le dessein de cet Ouvrage est trop grand, vous ne le sçauriez *enclorre* en si peu d'espace.

ENCLOS, OSE. part. pass. & adj. *Inclusus.*

On dit aussi qu'une chose est *enclose* dans une autre, de quelque façon qu'elle y soit enfermée. Le poussin est enclos dans la coque de l'œuf. L'Iliade d'Homère fut autrefois écrite si menu, qu'elle étoit *enclose* dans une coque de noix. Toute la plante est *enclose* dans la semence, quelque petite que soit la semence.

ENCLOS, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Le sens mystique de la Bible est *enclos* dans le sens littéral. *Continetur.* Toute la doctrine de cet Auteur est *enclose* dans cet Abrégé.

ENCLOS, adj. m. Se dit en termes de Blason, du Lion d'Ecosse enfermé dans un double trécheur.

ENCLOS, s. m. Espace de terre enfermé. *Sepimentum, conseptum, septum, ambitus, circuitus.* Il a enfermé la terre de ce paysan dans son *enclos.* L'*enclos* des Chartreux de Paris est de cent arpens. On le dit aussi d'un assemblage de plusieurs terres, ou maisons, dont nous faisons en notre imagination un tout séparé des autres choses, quoiqu'il n'y ait aucune clôture. L'*enclos* du fauxbourg S. Germain faisoit, avant la derniére division, un dix-septiéme quartier de la ville de Paris, & il avoit plus d'étendue que quatre des seize autres quartiers joints ensemble. Voyez De la Mare, *Tr. de Police, T. I. p.* 81. Depuis la division de Paris faite en 1702. par Louis le Grand, en 20 quartiers, l'*enclos* du fauxbourg Saint Germain contient près de trois de ces quartiers, & fait la cinquiéme partie de la ville. Ce mot vient du Latin *inclaustrum.*

ENCLOS, signifie aussi l'enceinte seule. L'*enclos*, ou la muraille de ce parc, lui a tant coûté à bâtir, à réparer. Posons que ce crime se soit fait hors de l'*enclos* du Couvent. PATRU.

ENCLÔTURE, s. f. Terme de Brodeur. C'est le bord qui est tout autour de la broderie, soit qu'il soit composé de frisons, de cartisanes, d'or trait, de chaines faites de bouillons, &c. ou autrement ouvragé. *Limbus.*

ENCLOTIR, v. act. Terme de Chasse, qui se dit lorsqu'un lapin, ou autre gibier entre en terre. *Fugere in latibulum, penetrare se in cavum, irrepere in cavernam.* Les chiens ont fait *enclotir* ce renard. Ce lapin s'est *encloti.*

ENCLOUER, v. act. Ficher un clou à force, ou un morceau de fer dans la lumiére d'un canon. *Clavum figere, clavo obturare, obstruere.* On a pris le canon des ennemis, & on l'a *encloué*, afin qu'il leur soit inutile. Dans les sorties que font des Assiégés, leur principal but est d'insulter les batteries des Assiégeans & d'*enclouer* leur canon. Les cloux dont on se sert pour *enclouer* le canon sont triangulaires, ce qui fait qu'en entrant à force dans la lumiére d'un canon, ils y font trois angles, & l'élargissent, de sorte que le canon ne peut plus servir lors même que le clou est retiré.

☞ ENCLOUER sur l'enclume. On dit qu'un Maréchal *encloue* les chevaux sur l'enclume, lorsqu'il perce les fers trop gras, c'est-à-dire, trop avant dans le fer; & trop près du bord intérieur.

ENCLOUER, se dit aussi d'un cheval qui a pris un clou de rue, ou qui a été piqué d'un clou par un Maréchal ignorant qui le vouloit ferrer. Il y a un mois que ce cheval boite, parcequ'il a été *encloué*, qu'il s'est *encloué.* *Clavo vulneratus est, clavo pedem induit*, &c.

Ce mot vient du Latin *inclaudere*, selon Du Cange, ou d'*inclavare.*

ENCLOUÉ, ÉE. part. & adj. *Clavo confixus, clavatus.* Ce mot a les significations de son verbe. Il se dit encore d'un ouvrage interrompu, qu'on a quitté, qui est comme oublié. Mes origines de la langue Italienne ont été long-temps *enclouées.* MÉNAGE.

ENCLOUURE, s. f. *Obstructio, obturatio, vulnus, clavatio, clavi fixio.* Etat & disposition d'une chose enclouée. Le canon qui a souffert une fois l'*enclouure* n'est propre que pour la fonte. L'*enclouure* de ce cheval vient de ce qu'il a été piqué jusqu'au vif en le ferrant, ou de ce qu'il a pris un clou de rue qui lui est entré dans la fourchette, ou de ce qu'en chatroyant dans des bois nouvellement coupés, quelque petit clou de bois lui est entré dans le pied, & lui a percé la sole. L'*enclouure* oblige quelquefois à dessoler un cheval. Les bœufs sont aussi sujets à l'*enclouure* : pour y remédier, il faut, le plutôt qu'il est possible, leur tirer hors du pied le clou ou le chicot qui les blesse, & ensuite jetter sur la plaie de l'huile toute chaude, sur laquelle on met des étoupes qu'on enveloppe avec un linge : ce remède, avec un peu de repos, les guérit à la deuxiéme ou troisiéme fois qu'on le réitere.

ENCLOUURE, signifie figurément tout obstacle qui empêche la réussite d'une affaire. *Impedimentum, opus & labor, mora, nodus.* Si vous n'avez pas eu prompte expédition de ce Conseiller, c'est que vous n'avez pas bien payé son Secrétaire : voilà l'*enclouure.* Vous avez une partie secrette : j'ai découvert l'*enclouure.* Ces maniéres de parler ne sont bonnes que dans le style familier.

ENCLUME, s. f. Grosse masse de fer qu'on pose sur un gros billot de bois, & qui sert aux Maréchaux, aux Serruriers, & aux Ouvriers qui travaillent les métaux. *Incus.* Le dessus d'une *enclume* doit être d'acier soudé. Les *enclumes* forgées sont meilleures que les fondues. Il y a de petites *enclumes* d'établi, des *enclumes* bigornes, qui se terminent en pointe. Les petites *enclumes* des Orfèvres s'appellent le *tas.* On appelle aussi *enclume*, un outil dont se servent les couvreurs pour couper l'ardoise. M. D. C.

On appelle *enclume*, en termes d'Anatomie, un petit os fait en forme d'*enclume*, qui est dans l'oreille intérieure, qui reçoit les coups & les impressions d'un autre qu'on appelle *marteau*, qui servent au sentiment de l'ouïe.

On dit proverbialement, Il vaut mieux être marteau qu'*enclume*; pour dire, qu'il vaut mieux battre que d'être battu. On dit aussi, Etre entre l'*enclume* & le marteau, pour dire, Avoir à souffrir de quelque côté qu'on se tourne, quand on est au milieu de deux Puissances qui ont des intérêts contraires. ☞ On dit encore qu'un homme est dur comme une *enclume*, lorsqu'on n'en peut rien obtenir.

On dit figurément, Remettre un ouvrage sur l'*enclume*; pour dire, Lui donner une autre forme, une nouvelle forme.

☞ ENCLUMEAU, s. m. Petite enclume à main, dont les Chaudronniers se servent pour redresser les chaudrons, & autres ustensiles de cuisine de cuivre, ou pour river leurs clous.

ENCOCHEMENT, s. m. L'action d'encocher, de mettre dans une coche. *Encochement* de flèche. *Jaculi in nervum inductio.*

ENCOCHER, v. act. Mettre dans une coche. *Crenae imponere, inserere.* Il se dit des arbalêtes, des arcs, quand on met la corde d'un arc dans la coche d'une flèche pour la tirer. *Indere nervo sagittam, aptare.* Il signifie aussi, Faire des coches, ou hoches, pour faire des marques sur un morceau de bois. *Crenis incidere baculum.* En termes de Marine on appelle une raque *encochée*, ou raque gougée, qui a une coche tout autour, dans laquelle on pose le bitord qui sert à l'amarrer. Porter les huniers *encoche*, ou en coche, est les avoir au plus haut du màt. On a appellé autrefois bosche ou osche, ce qu'on appelle maintenant *coche, crena*; & on disoit Oscher, pour, Faire des osches en une taille, *taleam crenis incidere.* Voyez Nicot, *osche* & *oscher.*

ENCOCHÉ, ÉE. part. pass. *Crenae impositus.*

ENCOCHÉ, en termes de Blason, se dit du trait qui est sur un arc, soit que l'arc soit bandé ou non. *Crenatus.*

ENCOCHURE, s. f. Terme de Marine. Endroit au bout de chaque vergue, où l'on amarre les bouts des voiles par enhaut.

☞ ENCOCOQUEMATARI, s. m. Riviére d'Afrique, dans la Basse Ethiopie : elle est à peu-près à six degrés de latitude méridionale.

☞ ENCŒUVRIR, vieux v. a. Renfermer, couvrir. *Includere, continere.*

O dur tombeau, de ce que tu encœuvres
Contente-toi, n'en peux avoir les œuvres. Marot.

ENCOFFRER, v. a. Mettre, serrer dans un coffre. *Arcâ includere.* Il ne se dit ordinairement que des choses que l'on serre avec avidité, & même avec quelque sorte d'injustice. Ce Général a *encoffré* une partie de l'argent qu'il devoit distribuer aux soldats qui s'étoient signalés. C'est un avare qui a *encoffré* l'argent que le Roi lui avoit donné pour paroître en cette Ambassade, pour tenir table.

Encoffrer, se dit aussi figurément & burlesquement, pour Emprisonner. Il est *encoffré*, il est pris, *comprehensus.*

Encoffré, ée. part. pass. & adj. *Arca creditus, sub custodiâ positus.*

☞ ENCOGUER, v. act. Terme de Marine. C'est faire couler un anneau de fer ou la boucle de quelque cordage le long de la vergue pour l'y attacher. L'étrope des pendours de chaque bras est *encogué* dans le bout de la vergue. Le fer d'un boute-hors est aussi *encogué* dans la vergue.

ENCOIGNURE, on ne prononce point l'*i*, s. f. *Angulus, ancon, anfractus, versura: concurrentium, coeuntium laterum articulata commissio.* L'angle saillant, le coin où aboutissent deux rues, deux surfaces de muraille ou d'autres corps. Les Voyers sont obligés d'appeller les Officiers de Police, quand ils donnent des alignemens pour les *encoignures* des rues. Il s'est blessé contre l'*encoignure* de la cheminée, du buffet, &c.

Encoignure se dit aussi d'un retour d'angle dans un parterre, & de l'angle intérieur que forment deux murailles à leur union. La plus belle figure qu'on puisse souhaiter pour un fruitier, ou pour un potager, & même la plus commode pour la culture, est sans doute celle qui fait un beau quarré, & sur-tout quand elle est si parfaite & si bien proportionnée dans son étendue, que non-seulement les *encoignures* sont à angles droits, &c. La Quint. Ayant donc planté les arbres des *encoignures*, je mets un homme à celle de la rangée que je veux planter, afin qu'il aligne les arbres pour qu'ils se trouvent toujours bien plantés en ligne droite. La Quint.

ENCOLER, v. act. *Collare, glutinare.* Terme de Doreur. On dit *encoler* le bois, dont on se veut servir pour dorer; ce qui se fait en y appliquant une ou plusieurs couches de la colle qu'on a préparée pour cet usage. On la prend toute bouillante, à cause qu'elle pénétre mieux: si elle est trop forte, on y met un peu d'eau pour l'affoiblir, & avec une brosse de poil de sanglier, on couche la colle en adoucissant, si c'est un ouvrage uni. S'il y a de la sculpture, on met la colle en tappant avec la brosse, ce qui s'appelle *encoler.* M. D. C.

☞ Encolé, ée. part. pass. M. Le Noble dit d'une statue mal construite:

Tête, bras, jambe, pié,
Tout semble taillé pour déplaire,
Tout y paroît estropié,
Et rien ne fait ce qu'il doit faire.
Les membres peu corrects, trop gros ou trop petits,
Une attitude déréglée,
Une tête mal encolée,
Et tous les traits mal assortis. Ecole du Monde.

Une tête mal *encolée*, est une tête avec un col qui n'y est pas proportionné.

ENCOLURE, s. f. Quelques gens disent *encoulure.* Terme de Manége. Partie du cheval depuis la tête jusqu'aux épaules. *Habitus, cervix, colli species.* On dit qu'un cheval est chargé d'*encolure*, qu'il l'a fausse, qu'il l'a trop épaisse, pour le mépriser; & au contraire, qu'il l'a fine, bien tournée & bien relevée, pour le louer. On appelle *encolure* de jument, celle qui est trop effilée, où il y a peu de chair. On dit aussi, déchargé d'*encolure.* On cherche sur tout une *encolure* fine dans les chevaux de parade; rien n'étant plus essentiel à un beau cheval qu'une belle *encolure*: mais un cheval de harnois n'en vaut pas moins pour avoir l'*encolure* un peu épaisse & charnue. Il rend même plus de service & de profit.

Encolure, se dit figurément des hommes, & signifie, Mine, apparence, & ne se prend jamais qu'en mauvaise part. *Species.* Ce jeune homme a l'*encolure* d'un sot. Cet homme qui étoit près de vous, a toute l'*encolure* d'être celui qui vous a pris votre bourse, *ni fallor, ille ipse est qui*, &c.

*Je dis qu'il en a (d'un sot) l'*encolure,
Et que son ascendant, Monsieur, l'emportera
Sur toute la vertu que votre fille aura. Mol.

Encolure. Ce mot se trouve aussi dans Pomey pour signifier un détroit de terre entre deux mers. *Isthmus, angustia chersonesi.*

ENCOMBOMATE, s. m. Terme d'Antiquaire. Sorte d'habit de fille dans l'Antiquité. *Encomboma.* Les Pamandes & *Encombomates* étoient certaine sorte de chamarre pour les jeunes filles. Vigenère sur Tite-Live, T. I. p. 957. Julius Pollux dit que c'étoit un habit blanc. Il semble que c'étoit la même chose que ce que l'on appelloit Etole, *Stola*; car, selon quelques Auteurs, [illegible] & [illegible] sont synonymes. Pollux semble dire aussi que c'étoit un habit d'esclave.

ENCOMBRE, s. m. Vieux mot. & hors d'usage, opposé à *décombre*: Il signifioit, Obstacle, empêchement, embarras; & il se disoit proprement des ruines d'une maison qui empêchoient de la rebatir. *Rudera.* Voyez ENCOMBRIER.

Dans l'Auteur qui écrivoit les *Gesta Francorum* sous Théodoric, on trouve *combri*, pour signifier *concados*, ou; comme dit Grégoire de Tours, *concides arborum in sylvis*, des abbatis de bois, des abbatis d'arbres.

☞ ENCOMBRÉ, adj. Vieux mot. Embarrassé.

ENCOMBREMENT, s. m. Terme de Marine, qui se dit de l'embarras que cause dans les vaisseaux la cargaison des marchandises, qui les rend plus pesans & moins propres au combat. *Impedimentum, offensio; calamitas.* Par une Ordonnance de 1669. il est défendu aux Officiers d'embarquer des marchandises, parceque la charge rend les vaisseaux moins propres aux combats; & que ces attachement feroit négliger le service aux Officiers. Quand il y a trop d'*encombrement*, le vaisseau ne sçauroit conserver l'estive, ni l'arrimage, c'est-à-dire, le contrepoids & le bon arrangement.

ENCOMBRER, v. act. Embarrasser une rue, un passage, ou quelque autre lieu, de gravois, d'arbres coupés, de pierres, ou autres choses. *Impedire ruderibus, combros apponere, objicere.* Ces fossés, ces puits sont *encombrés.*

Ce mot vient de *incombrare*, & a été fait de *combrus*, qui signifie un *abbatis de bois.* Guyet croit que *incumbrare* vient de *incumulare*, & *combra* de *cumulus*, comme *nombre* de *numerus.* Mén.

Mariage *encombré*, se dit en Normandie, lorsque le mari a aliéné quelque chose des héritages de sa femme; & l'en a dessaisie, quoique de son consentement. Et on appelle bref de mariage *encombré*, l'action ou la plainte qui se fait sur ce ce sujet. Le bref de mariage *encombré* équipolle à une réintegrande, pour remettre les femmes en possession de leurs biens moins que dûement aliénés durant leur mariage.

ENCOMBRIER, s. m. *Detrimentum.* Ce vieux mot se trouve dans le Roman de Guarin le Loheranes, pour dommage.

Par cels choses lor fut grand encombrier.

On disoit aussi, mais rarement, *encombrer*, pour endommager; & les Maçons appellent encore aujourd'hui *décombremens*, les démolitions d'un bâtiment.

☞ ENCOMÉDIENNER, v. act. Admettre, recevoir quelqu'un dans une troupe de Comédiens. Angélique cria à Ragotin: Monsieur, prenez garde à vous, & songez à bien conduire vôtre voiture. Ce qui démonta un peu le petit Avocat *encomédienné*, lequel fit aussitôt cessation d'armes, ou plutôt de verres avec la Rancune. Roman comique.

☞ ENCOMIASTE, s. m. Vieux mot. Panégyriste, celui qui fait l'éloge de quelqu'un. Approbateur. *Laudator.* Novitius, *verbo Encomiastes.* Ce mot, qui vient du Grec, a été employé par l'Archevêque de Lyon, parlant de Jacques Clément, l'assassin du Roi Henri III.

III. pag. 72. de la Satyre Ménippée, *in-8°*. « O bien- » heureux Confesseur & Martyr de Dieu, s'écrie-t-il, » que je serois volontiers le Paranymphe & l'*Enco- » miaste* de tes louanges, si mon éloquence pouvoit » atteindre à tes mérites !..... » Tel étoit le langage de la plûpart des Ligueurs : il fait dresser les cheveux à la tete.

ENCOMMENCER, v. act. *Incipere, inchoare*, qui n'a guére d'usage qu'au participe, & qui se dit d'une chose dont on a déja fait quelque partie. Un traité *encommencé*. Mén. On ne peut plus se servir de ce mot, si ce n'est au Palais en de certaines procédures. La Cour a ordonné, qu'à faute de payement, l'exécution *encommencée* sera parachevée, & les meubles vendus. La Cour a levé les défenses, & ordonne que la procès criminel *encommencé* sera fait & parfait.

ENCONTRE, s. m. Mot bas, vieux & burlesque, qui ne s'emploie guère seul. Il signifie, ce qui arrive fortuitement, soit en bien, soit en mal. *Fors, fortuna, casus*. Un cas avantageux s'appelle bonne *encontre*; un desavantageux *mal-encontre*. Il arriva de bonne *encontre*, c'est-à-dire, par bonheur. Son ennemi vint par mal-*encontre*, c'est-à-dire, par malheur.

A l'Encontre, adv. ou prép. D'une maniére contraire, dans un parti contraire. *Contrà, adversus*. Personne ne va *à l'encontre*, ne contredit cette proposition. Il ne repartit rien *à l'encontre*. Mén. Les Avocats disent qu'ils plaident pour un tel, à l'*encontre* d'un tel, pour dire, contre leur partie adverse. Mais il n'y a plus que les vieux Avocats qui aiment les vieilles phrases, qui disent, il a son recours *à l'encontre* : les autres disent, il a son recours *contre*. Bouh.

☞ ENCONTREMONT, adv. En remontant. *Sursùm*. Le flux fait aller la riviére *encontremont*.

☞ ENCONTRER, v. act. Vieux mot. Rencontrer, trouver : à l'*encontrer*, au commencement, à l'abord.

ENCONVENANCER, v. act. pour dire, Promettre, convenir. Il est vieux, & hors d'usage. *Pacisci*.

ENCOPIA ; s. f. Voyez ENKOPING.

ENCOQUER ; v. act. Terme de Marine. C'est, Faire couler une boucle, ou un anneau de fer le long de la vergue, pour y attacher un cordage, ou autre chose. *Stringere*. Et on appelle *encocure*, cet enfilement, quand on veut prendre ou attacher à la vergue quelques poulies; boute-hors; cordages; &c.

ENCORBELLEMENT, s. m. Terme d'Architecture. *Projectura*. Il se dit de toute sorte de saillie portée à faux sur quelque console ou corbeau, au-delà du nud du mur. Ainsi les pierres qui sont en saillie les unes sur les autres, pour soutenir des avances, des ponts, des entablemens, s'appellent *encorbellement*. Ce mot vient de *corbeau*.

ENCORDELER ; v. n. Engager dans une corde, arrêter. *Irretire*. Il est vieux.

Encorder un arc, c'est le garnir de corde. Nicot.

ENCORE, ou ENCOR, adv. de temps. Jusqu'à présent. *Adhuc, etiam, dum*. Je n'en ai *encor* rien appris. Il vivra *encore* quelque temps. Vous n'êtes pas *encore* où vous pensez. Il signifie aussi ; De plus, une autre fois. Cela est *encore* vrai. C'est *encore* pis. *Encore* passe. *Encore* ne sçait-on. Il veut y aller *encore* une fois. Il faut non-seulement être homme de bien, mais *encore* il faut exciter les autres à le devenir. Les Poëtes peuvent choisir *encore*, ou *encor*, selon qu'ils veulent allonger ou accourcir le vers. Il est vrai qu'*encore* est bien languissant dans un vers quand il ne fait point d'élision.

Je veux encore *voir si son cœur est sensible.*

Mais *encor* à la fin d'un vers est dur, & il a meilleure grace à la césure d'un grand vers. Mén.

Après cinq ans d'amour, & d'espoir superflus,
Je pars fidele encor, *quand je n'espére plus.* Rac.

En vous offrant mon bras, puis-je espérer encore,
Que vous accepterez un cœur qui vous adore? Rac.

Encor, *si pour rimer, dans sa verve indiscréte,*
Ma Muse au moins souffroit une froide épithéte.
Boileau.

On dit aussi, *encore* que, pour dire, bien que, quoique.

Aussi-tôt qu'un sujet s'est rendu trop puissant,
Encor *qu'il soit sans crime, il n'est pas innocent.*
Corneille.

On dit en François *encore* que, pour signifier Quoique, bien que : mais on ne dit pas *encore* bien que; & cela sent le Provincial. Le P. Bouhours a reconnu qu'il avoit fait une faute, lorsqu'il s'est servi de cette derniére expression.

Nicot croit que ce mot vient de *in* & *coram*, dont s'est servi Apulée. Ménage dit qu'il vient de *in hanc horam*, *in hâc horâ* : & que nous l'avons pris de l'*ancora* des Italiens.

ENCORNAIL ; s. m. Terme de Marine : c'est un trou, ou mortoise, qui se pratique dans le haut des mats, qui est garni d'une poulie pour y passer l'itacle, qui saisit la vergue pour la faire courir le long du mat. La manœuvre qui sert à hausser, ou baisser les mats de hune, passe aussi par-là. M. Ozanam dit que l'*encornail* est une demi-poulie entaillée dans l'épaisseur du sommêt de quelque mâts; dans laquelle passe l'itacle qui saisit le milieu de la vergue pour la faire courir le long du mât. L'*encornail* est garni d'un rouet de poulie. Nicot dit *encornal*.

ENCORNAILLER, v. n. Terme burlesque & bas, qui ne se dit qu'en cette phrase, Il s'est *encornaillé*, en parlant d'un homme qui s'est marié, sur-tout si c'est à une femme de médiocre chasteté.

ENCORNÉ, adj. m. Terme de Manége, qui ne se dit qu'en cette phrase. Javart *encorné*, qui vient sous la corne du cheval, à la difference de javart nerveux qui vient sur le nerf.

On trouve en poësie *encorné* : en parlant des animaux qui ont des cornes. *Haut-encorné*, qui a les cornes élevées.

Capitaine Renard alloit de compagnie
Avec son ami Bouc des plus hauts encornés.
Celui-ci ne voyoit pas plus loin que son nez :
L'autre étoit passé maître en fait de tromperie.
La Fontaine.

ENCORNER ; v. act. *Encorner* un arc, c'est le revêtir de corne aux deux bouts, *extremis cuspidibus arcum cornu communire* Nicot.

ENCORNETER, v. act. C'est mettre dans un cornet fait de papier, *in cornu papyraceum indere, condere*. Ces sortes de cornets servent aux Epiciers, vendeurs de grains, & d'autres choses, *thus & odores, & piper, & quidquid cartis amicitur ineptis*. Ainsi *encorneter* se diroit fort bien, *amicire cartâ*. *Encorneter* est dans Nicot; & peut-être que les gens de boutique s'en servent encore ; du moins ils n'ont point d'autre verbe.

☞ ENCORNETER, signifie aussi, Prendre une cornette de femme.

Le temps venu d'attraper le galant,
Messire Bou se couvrit d'une jupe,
S'encorneta, *courut incontinent*
Dans le jardin.... La Font.

ENCOSTE. Terme de Coutumes. On appelloit autrefois en quelques endroits des Jugemens qui viennent par *encoste*, ce que nous appellons aujourd'hui jugemens *interlocutoires*. Voyez de Beaumanoir, ch. 67.

ENCOULPER, v. act. Vieux mot qui se trouve dans Beaumanoir : il signifie Rendre coupable, *Reum facere*.

☞ ENCOURAGEMENT, s. m. Ce qui encourage. *Incitatio*. Les Arts, les Manufactures ont besoin d'*encouragement*.

ENCOURAGER, v. act. *Excitare ; animos addere, mentem addere, dare, facere animos*. Donner du courage, exciter, animer. L'espérance du gain *encourage* les soldats à la guerre, *encourage* les mercénaires au travail. L'honneur est ce qui *encourage* les Nobles. Chacun *encourageoit* les siens à se hâter. Ablanc.

Encouragé, ée. part. pass. & adj. *Animosus, animatus, animis sublatus*.

ENCOUREMENT, s. m. Terme de Coutumes. C'est la peine que nous encourons par notre faute. *Pœna culpa dibita*.

ENCOURIR, v. n. *Incurrere, subire, suscipere. J'encours, j'encourus, j'ai encouru, j'encourrai, que j'encoure, que j'encourusse, j'encourrois.* Subir, mériter, s'attirer, tomber dans la disgrace d'un supérieur, mériter les peines portées par la loi, ou le reproche public. La désobéïssance d'Adam lui fit *encourir* la colére de Dieu. Les rebelles aux commandemens de l'Eglise *encourent* les censures Ecclésiastiques. Les Magistrats déclarent les peines portées par les loix *encourues*, quand on les a transgressées. On dit que l'excommunication est *encourue* de plein droit, *ipso facto*, lorsqu'il n'est point nécessaire que le Juge prononce sur l'action, & que l'on tombe dans la peine en la commettant. *Encourir* la peine d'une Bulle. Pasc.

> *Dans une Ode sublime*
> *J'avois si bien du Grec le beau style imité,*
> *Que j'aurois* encouru *l'estime,*
> *Des amis de l'Antiquité.* N. ch. de Vers.

Encouru, ue, part. pass.

ENCOURONNER, ou **ENCORONNER**, v. act. n'est pas un mot François: Ronsard l'a formé de l'Italien *Incoronar.* On dit en François simplement couronner, *coronare.* On dit aussi *cotonner*, & non pas *encotonner*, pour dire, garnir de coton, *gossipio insternere.* Nicot.

ENCOURTINER, v. act. *Fasciis ornare, cingere; instruere velis.* Fermer de rideaux, de courtines. *Encourtiner* un lit.

☞ Encourtiner, vieux v. act. Environner. *Circumdare, cingere.* Ce mot s'est dit figurément par allusion aux courtines dont un lit est entouré.

☞ Encourtiné, ée. part. pass. Qui a le même sens que le verbe.

☞ **ENCOURUE**, s. f. Terme de Palais. Le courant d'une dette. Ces intérêts sont dûs pour cinq années, sans préjudice de l'*encourue* qui recommence chaque année au 1 Juillet. Factum.

☞ **ENCOUTURE**, s. f. Situation des bordages d'un vaisseau qui passent l'un sur l'autre, au lieu de se joindre quarrément.

ENCRAINÉ. Vieux terme de Manége. On a dit autrefois, Cheval *encrainé*, pour Cheval égarotté.

ENCRASSER, v. act. Rendre crasseux, remplir de crasse. *Squalorem inducere, maculare.* La poudre *encrasse* les habits. Il est aussi neutre. Laisser *encrasser* un habit. Il est aussi neut. pass. La peau *s'encrasse*, quand on n'a pas soin de la laver.

s'Encrasser, se dit aussi figurément de ceux qui s'avilissent en se mésalliant, ou en fréquentant mauvaise compagnie. Il s'est bien *encrassé* par ce mariage. Il s'*encrasse* furieusement par ses mauvais commerces.

Encrassé, ée. part. pass. *Squalore indutus, maculatus.*

ENCRATITES, s. m. *Encratitæ.* Anciens hérétiques qui ont été ainsi appellés, parcequ'ils faisoient profession de continence, rejettant entiérement le mariage; οἱ ἐγκρατεῖς en Grec signifie *les Continens.* Tatien, disciple de Saint Justin, qui a été un des plus sçavans hommes de toute l'Antiquité, est l'Auteur de cette secte, s'étant séparé de l'Eglise après la mort de ce S. Martyr. Ces Hérétiques ont aussi pris beaucoup de choses de Saturnin & de Marcion, & ils ont plusieurs erreurs communes avec les Gnostiques & les Valentiniens. Ils s'abstenoient de manger de quoi que ce soit qui fût animé, & ils nioient qu'Adam fût sauvé. Ils regardoient ceux qui buvoient du vin comme de très grands pécheurs. C'est pourquoi ils ne se servoient que d'eau dans la célébration du mystére de l'Eucharistie, croyant que le vin venoit du Diable, & non pas de Dieu. Pour appuyer leur sentiment ils produisoient les passages de l'Ecriture où il est parlé de ce qui arriva à Noé & à Loth, après s'être enivrés. Quoiqu'ils condamnassent absolument le mariage, ils ne laissoient pas d'avoir commerce avec des femmes, & ils démentoient leur doctrine par leurs actions. Ils ne recevoient des Livres de l'ancien Testament que ce qui leur plaisoit. Mais ils reconnoissoient pour livres divins & canoniques plusieurs ouvrages faux & supposés; entre autres les actes d'André, de Jean & de Thomas, qui étoient des piéces apocryphes. Saint Irenée, S. Epiphane & Eusébe de Césarée, ont parlé assez au long de ces anciens Hérétiques.

ENCRE, s. f. Liqueur noire faite avec du Vitriol, de la noix de galle, & de la gomme, qui sert à écrire. *Atramentum.* L'*encre* d'Imprimerie, qui sert à imprimer, se fait avec de l'huile de noix ou de lin, & de la térébentine, & avec du noir, le tout cuit ensemble. Il y a aussi de l'*encre* rouge, qu'on appelle *rosette.* On ne peut appeller celle-là *atramentum* en Latin, car ce mot ne convient qu'aux liqueurs noires, telle qu'est le noir qui sert dans les teintures, *atramentum tinctorium*, celui des cordonniers, *atramentum sutorium*, &c. dont les Anciens ont parlé. Ils appelloient en particulier l'*encre* qui sert à écrire, *atramentum scriptorium, librarium, litterarium.* Je creverois plutôt que d'avouer ce que tu dis, & je soutiendrai mon opinion jusqu'à la derniére goutte de mon *encre.* Mol.

☞ Encre vitriolique. J'ai versé de la teinture de noix de galle sur de l'esprit de vitriol qui n'en a reçu aucun changement. J'ai ensuite versé de cette teinture sur de la limaille de fer, qui dans un espace de temps assez médiocre a fait une *encre* fort noire; d'où il me paroît que j'ai tout lieu de conclure que c'est le fer contenu dans le vitriol, qui en se revivifiant donne la noirceur aux *encres* vitrioliques. Lémery. *Mem. de l'Acad. des Sc.* 1707. *p.* 542.

Ce mot, selon Ménage, vient de l'Italien *inchiostro*, qui a été fait du Latin *encaustrum*, dont les Polonois ont fait *incost*, les Flamans *inkt*, les Anglois *inke.* Il y a bien des gens qui écrivent *encre* par un *a*: d'autres prétendent qu'il faut distinguer ancre, *ancora*, & *encre*, *atramentum*, en écrivant l'un par un *a*, & l'autre par un *e.* Petrus Maria Caneparius, originaire de Crême, & Médecin à Venise, a fait un Traité Latin des *Encres* de toutes les espéces. *De Atramentis cujuscumque generis.* Il fut imprimé *in*-4°. à Londres en 1660.

On dit de l'*encre* double, de l'*encre* luisante.

On dit aussi au figuré, Ecrire de bonne *encre*, pour dire, Faire une forte recommandation.

On dit en proverbe, Il n'y a plus d'*encre* au cornet, pour dire, qu'on est épuisé. ☞ Cela est clair comme une bouteille à *encre*; ce qui se dit au figuré d'une explication obscure.

L'*encre* de la Chine est admirable; & jusqu'ici on a tâché inutilement de la contrefaire en France: celle de Nankin est la plus estimée, & il s'en fait des bâtons si propres & de si bonne odeur, qu'on auroit la curiosité d'en conserver, quand ils ne seroient d'aucun autre usage. Je dis des bâtons d'*encre*; car ce n'est pas une liqueur comme la nôtre. Elle est solide, & semblable à nos couleurs minérales, quoique beaucoup plus légére. On en fait de toutes sortes de figures: les plus ordinaires sont quarrées, mais plus longues que larges, épaisses seulement de deux ou trois lignes. Il y en a de dorées avec des figures de dragons, d'oiseaux, & des fleurs. On forme pour cela de petits moules de bois si bien travaillés, que nous aurions de la peine de faire rien de plus fini sur le métal. Quand on veut écrire, on a sur la table un petit marbre bien poli, creusé à l'extrémité, & propre à contenir de l'eau. On y trempe dedans par un bout le bâton d'*encre*, qu'on frotte doucement sur la partie du marbre qui est unie; & dans un moment, selon qu'on frotte, il se fait une liqueur plus ou moins noire, dans laquelle on trempe la pointe du pinceau qui sert à écrire. Cette *encre* est luisante, extrémement noire; & quoiqu'elle perce, quand le papier est trop fin, jamais néanmoins elle ne s'étend plus que le pinceau; de maniére que les lettres sont exactement terminées, quelque gros qu'en soient les traits. Elle a encore une autre qualité, qui la rend merveilleuse pour le dessein; c'est qu'elle prend toutes les diminutions qu'on lui veut donner, & il y a beaucoup de choses qu'on ne sçauroit représenter au naturel sans l'usage de cette couleur. Au reste, elle n'est pas si difficile à faire qu'on s'imagine: quoique les Chinois y emploient du noir de fumée tiré de diverses matieres, la meilleure néanmoins se fait avec la fumée de graisse de cochon qu'on brûle à la lampe. On y mêle une espéce d'huile, pour la rendre

dre plus douce ; & des odeurs agréables, pour empêcher la mauvaise odeur de l'huile & de la graisse. Après l'avoir mise en consistence, on fait de cette pâte de petites tablettes que l'on jette dans un moule. Elle est au commencement fort pesante ; mais dès qu'elle est seche & dure, le poids en diminue de la moitié, & ce qu'on donne pour une livre ne pése ordinairement que huit ou dix onces. P. L. Comte, *Nouv. Mem. sur l'Etat prés. de la Chine*, *T. I. p.* 392. *& suiv.*

ENCRE, s. f. Bourg, ou village de Picardie dans l'Amiennois, entre Perone & Corbie. *Incra*, *Ancora*. Il est sur une petite riviére du même nom, qui se jette dans la Somme à Corbie. *Encre* appartenoit autrefois à l'Abbaye de S. Riquier : elle est aujourd'hui à celle de Cluny. En 1138. l'Evêque d'Amiens donna S. Gervais d'*Encre* au Monastère de S. Martin des Champs. Hadr. Vales. *Notit. Gall. p.* 252.

☞ ENCRÊPER (S') Prendre un crêpe, porter le deuil.

Allez vous encrêper, *sans perdre un seul instant.*
Menechmes de Regnard.

ENCRIER, s. m. Petit vaisseau ou cornet où l'on met de l'encre sur une table pour écrire, & qui fait souvent partie d'une écritoire. *Atramentarium*. *Encrier* de plomb, de cuivre, d'argent.

Encrier. Terme d'Imprimeur. *Tabula atramentaria.* ☞ Les Imprimeurs appellent *encrier*, une espéce de table ou de planche quarrée, qui a des bords de trois côtés, sur laquelle ils broient le vernis & le noir de fumée, dont ils font leur encre. C'est aussi sur l'*encrier* qu'ils prennent avec leurs balles l'encre dont ils noircissent leurs formes.

ENCROUÉ, adj. Terme des Eaux & Forêts. C'est un arbre qui en l'abbatant, est tombé sur un autre, & s'est engagé dans ses branches. *Implexus*, *immissus per ramos*. Il n'est pas permis d'abbatre un arbre sur lequel un autre se trouve *encroué*, sans ordre des Officiers.

Encroué, ou *encroé*, signifioit aussi autrefois *crucifié*.

☞ ENCROUTEMENT, s. m. Terme de Lithologie. Voyez INCRUSTATION.

ENCROUTER, v. act. *Incrustare*. Terme de Maçon. C'est, faire une croûte ou un enduit sur une muraille. Voyez Incruster.

ENCRUNQUIER, v. act. Vieux mot Picard dans Nicot.

ENCUBIERTA, s. f. Isle de l'Océan Atlantique. *Aprositus*, *Insula Sancti Blandani*. On la place à quarante lieues de celle des Palmes, une des Canaries, du côté du couchant. *Encubierta* est un nom Espagnol, participe féminin du verbe *encubrir*, couvrir, cacher, qui signifie couverte, cachée. On a aussi nommé cette Isle, parcequ'on ne peut y être porté, dit-on, que par hazard, & qu'on ne la trouve jamais quand on la cherche. Maty ajoûte qu'elle pourroit bien n'etre qu'en imagination. Quoi qu'il en soit, on la nomme aussi l'Isle de S. Borondon, & *la non trovada*, c'est-à-dire, *la non trouvée*.

ENCUIRASSER, v. n. *Callescere*, *obdurescere*, qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Devenir sale, crasseux, gras, rouillé, difficile à nettoyer. On a bien du mal à écurer la vaisselle, les armes, quand elles sont *encuirassées*. Les taches sur les habits, sur le linge, s'ôtent avec peine, quand on les a laissé *encuirasser*.

Ce mot vient de *incoriatus*, comme qui diroit ; *rendu dur comme du cuir*. Nicot.

Encuirasser, se dit figurément des choses morales, des méchantes habitudes que l'ame contracte, & dont elle ne se défait qu'avec peine. La conscience d'un libertin ne se nettoie pas facilement, quand elle est trop *encuirassée*.

Encuirassé, ée. part. pass. & adj. *Loricatus*. Il y a des Saints qui ont porté le nom d'*Encuirassé*, parceque par esprit de pénitence ils portoient une cuirasse sur la chair nue. Dans le VI[e] siécle des Actes de l'Ordre de Saint Benoit, il est parlé de Saint Dominique l'*Encuirassé*.

ENCUIT, part. p. *Incoctus*. Ce mot est dans Nicot. Il n'est plus d'usage.

ENCULASSER, v. act. *Dorsum addere*, *fingere*. Terme d'Arquebusier. C'est, mettre la culasse au canon d'une arme à feu. *Enculasser* un canon.

ENCUSER, v. act. *Incusare*. Il est vieux. Nicot.

ENCUVEMENT, s. m. *Immissio in cupam*, *in labrum*. Terme de Tanneur. C'est l'action d'encuver.

ENCUVER, v. act. *Demittere in labrum*, *in cupam*. Terme de Tanneur & de Blanchisseur. Mettre dans la cuve, ranger dans le cuvier. *Encuver* les veaux. *Encuver* le linge de la lessive.

ENCYCLOPÉDIE, s. f. Science universelle ; recueil, ou enchaînement de toutes les sciences ensemble. C'est une témérité à un homme de vouloir posséder l'*Encyclopédie*. Ce mot a vieilli, & n'est presque plus en usage que dans le burlesque. Il ne vient point de κύκλος, chaîne qui arrête par les pieds. Il s'écrit en Grec par un ε, ἐγκυκλοπαιδεία, & vient de la préposition ἐν, de κύκλος, cercle, & de παιδεία, qui signifie science, doctrine, érudition, littérature ; sa racine est παῖς, enfant. Les Grecs appelloient ἐγκυκλοπαιδεία, la connoissance des sept Arts libéraux, la possession de toutes les sciences. *Orbis ille doctrinæ, quem Græci* ἐγκυκλοπαιδείαν *vocant*, dit Quintilien : les Grecs ont dit aussi κυκλοπαιδεία. Ce qui rend ordinairement ridicule le projet de l'*encyclopédie*, c'est que ceux qui l'entreprennent se contentent de sçavoir un peu de tout, & assez superficiellement. Il vaut mieux s'en tenir à une seule chose, & tâcher de la bien posséder, suivant ce Quatrain de Pibrac, qu'on nous a appris dans notre enfance.

Un art sans plus, en lui seul s'exercite ;
Et du metier d'autrui ne s'empêchant
Va dans le sien le parfait recherchant :
Car exceller n'est pas chose petite.

Mais si avec un bon esprit, beaucoup de santé, bien du loisir & du repos, on avoit de bons maîtres, & un peu de méthode, il ne seroit pas peut-être difficile de parvenir à l'*encyclopédie*. L'*encyclopédie* est ce que Vitruve appelle *Encyclios disciplina*.

E N D.

☞ ENDA. Sorte d'exclamation populaire, qui se trouve dans Marot, & qui se dit encore en quelques provinces.

ENDANTE, ou ENDENTE, s. f. *Commissura, dens*, est en termes de Charpentiers, Menuisiers, Constructeurs de navire, &c. la liaison de deux piéces de bois, qui de distance en distance, & par certains endroits, entrent l'une dans l'autre.

ENDÉCAGONE, s. m. *Hendecagonus*. Terme de Géométrie. Figure qui a onze angles, & par conséquent onze côtés.

Ce mot est Grec, ἑνδεκάγωνος, vient de ἕνδεκα, onze, & de γωνία, angle.

ENDÉCASYLLABE, s. m. *Hendecasyllabus*. Vers composé de onze syllabes, dont il y a plusieurs exemples chez les Auteurs Grecs & Latins, & encore plus chez les Italiens. Le vers *endécasyllabe* Grec & Latin est aussi appellé *Phalcuque*, du nom de son inventeur. On trouve cependant dans Catulle des vers Phaleuques qui n'ont que dix syllabes. Voyez dans les *Mémoires de Trévoux* 1702. Février, p. 155. de l'édition de Trévoux. Pour les vers Italiens de onze syllabes, il y auroit bien des choses à dire qui ne sont pas de ce lieu-ci.

EN DEDANS, adv. *Interiùs*, *introrsum*, Tournez le poignet *en dedans*. Mol. Voyez Dedans.

EN DEHORS, adv. *Exteriùs*, *extrorsum*. Tournez la pointe du pied *en dehors*. Voyez Dehors.

☞ ENDÉIDE, s. f. Fille de Scyron & de la Nymphe Chariclo, épousa Eaque, dont elle eut Pélée & Télamon. *Endeïs*.

ENDÉMENÉ, adj. *Lascivus*, *petulans*. Nicot. Qui semble être possédé du démon. C'est un vieux mot équivalent à *endiablé*, & qui signifie ordinairement lascif, impudique. Voyez le petit Dictionnaire de Morel

Morel au mot *lascivus*. Les mains d'Angélique étoient quelquefois ferrées, ou haissées, car les Provinciaux sont fort *endémenés* & patineurs : mais un coup de pied dans l'os des jambes, un soufflet, ou un coup de dent, selon qu'il étoit à propos, la délivroient bientôt de ces galans à toute outrance.... SCARRON, *Roman Comique*.

ENDEMENTIÉRES, adv. *Intereà*. Vieux mot qui a été en usage jusqu'au temps de Jean le Maire, & qui signifie *cependant*. On le trouve souvent employé dans les vieux Romans. Se il avient *endementieres* que chaux qui combattent s'entresemble. DE BEAUMAN.

> *Et prist Trèves* en démentiéres
> *Entre dix jours & vint entiéres*. R. DE LA ROSE.

André Du Chesne le dérive de *interea dum* ; Ménage & Borel de *inde* & de *interim* ; Pasquier de l'Italien *mentre*. On a dit aussi *endremento*. On dit encore en Languedoc *demeusreque*, & *entretan* en Picardie, en Flandres, & l'Espagnol dit *Emmentias*.

☞ ENDÉMIQUE, adj. m. & f. Terme de Médecine. Qui naît, qui se produit au milieu d'un peuple, dans un certain pays ; affecté à un certain pays. *Popularis*, *gentilis*, *endemicus*, *a*, *um*. *Vernaculus*. La peste doit être regardée comme une maladie particulière ou *endémique* à l'Egypte, à l'Ethiopie, &c. ASTRUC. La maladie appellée *plica* est *endémique* par rapport à la Pologne ; le scorbut par rapport aux peuples du Nord ; la lepre par rapport à l'Egypte & à la Syrie. ID. En Arabie la peste est un mal en quelque sorte *endémique*. Je ne voudrois pas aisément transporter ce mot à d'autres matières, ni dire, par exemple, Une erreur *endémique*, pour signifier une erreur enracinée dans tout un peuple.

☞ Ce mot est Grec ἐνδημικός, composé de ἐν *dans*, & δῆμος, *peuple*.

☞ On dit que les écrouelles sont ordinaires ou *endémiques* en Espagne ; la phthisie en Angleterre ; le goitre dans les Alpes ; le scorbut dans les lieux maritimes & septentrionaux. Les maladies *endemiques* different des *épidemiques*, en ce que celles-ci ne regnent qu'en certains temps par un vice de l'air ; au lieu que les *endémiques* sont ordinaires en tout temps à certains peuples. COL DE VILLARS.

ENDENCHÉ, *Endenté*. Terme de Blason. Voyez DENCHÉ & DENTÉ. *Dentatus*. Il se dit d'une fasce, d'un pal & autres piéces de triangles, alternées de divers émaux. Tranché, *endenté* d'or & d'azur. On appelle croix *endentée*, celle dont les branches sont terminées en façon de croix ancrée, & qui a une pointe comme un fer de lance entre les deux crochets. Vautier de Hérinsta, Chancelier de France, portoit d'argent parti & *endenté* de gueules de quatre piéces. On distingue émanché, *endenté*, & dentelé. Émanché se dit des dents plus massives, courtes & claires, coupant le champ en deux moitiés. *Endenté*, se dit lorsqu'il y a dans l'écu des dents longues & aiguës ; & dentelé, lorsqu'elles sont plus minces & plus courtes.

ENDENTE. Voyez ENDANTE.

☞ ENDENTÉ, adj. Qui a des dents. *Dentatus*. Bien *endenté*, qui les a bonnes.

> *Il déjeûne très-bien : aussi fait sa famille*,
> *Chiens*, *chevaux & valets*, *tous gens bien* endentés.
> LA FONTAINE.

ENDENTER, v. act. *Dentare*, *dentes figere*. Mettre des dents à une roue de moulin, ou autre semblable machine.

ENDENTÉ. *Per dentes immissus*, *denticulatim insertus*, se dit de deux piéces de bois qui, de distance en distance, entrent l'une dans l'autre pour plus de liaison.

☞ ENDENTURE, s. f. Henri VI. Roi d'Angleterre, charge par une espèce de Lettre ou Commission Messire Thomas Hoo, Chevalier, Bailli de Mante, de commander dans cette ville. Le titre de cette Lettre est, *Endenture* faite entre Henri VI. Roi d'Angleterre, & Thomas Hoo, &c. Ces *Endentures* étoient des contrats en parchemin appellés en Latin, *charta indentata*. On les faisoit doubles pour les deux contractans, mais sur une même feuille de parchemin pliée, l'un sur un feuillet & l'autre sur l'autre : ensuite on les séparoit ; & lorsqu'ils étoient séparés, on découpoit le parchemin en forme de dents, afin qu'on ne pût les falsifier. Celui qui vouloit se servir de son double étoit obligé de faire voir que les *endentures* se rapportoient à l'autre original, en les approchant l'un de l'autre, & les joignant par les dents : on les appelloit aussi *Charta partita*. Le P. Daniel, *Hist. de la Milice Franç*.

EN DÉPIT. *Invitus*, *&c*. Sorte de préposition qui régit le génitif. Voyez DÉPIT. *En dépit* des pluies & de l'hiver. VOIT.

> *De mes yeux languissans un éloquent silence*
> En dépit *de moi-même explique ma souffrance*. LA SUZE.

☞ ENDÉRAB, s. m. Ville de Perse. Les Géographes du pays, au rapport de Tavernier, la mettent à 93 deg. 15' de longitude, & à 37 deg. 15' de latitude.

ENDÉRO, s. m. Petite ville de la Dalmatie, que M. Corneille appelle aussi *Endaro*, en Latin *Enderum*. Elle est dans l'Albanie, en Grèce, aux confins de la Servie, à quinze lieues au nord d'Alessio. *Endéro* est très-ancien, mais fort déchu de ce qu'il étoit autrefois.

ENDETTER, v. act. *Ære alieno obstringere*. Contracter une dette. Il s'emploie ordinairement avec le pronom personnel. Les emprunts continuels qu'il fait l'ont fort *endetté*. Il s'est fort *endetté* à donner des charges à ses enfans, à pourvoir ses filles en mariage. *Æs alienum contraxit*, *fecit*, *conflavit*.

Ce mot vient du Latin *debitum*.

ENDETTÉ, ÉE. part. *Ære alieno obstrictus*. Un homme *endetté* trouve difficilement à se marier.

ENDÊVÉ, ÉE. adj. & subst. *Furiosus*. Méchant, furieux, qui donne de la peine, qui fait endêver. On ne peut venir à bout de cet homme-là, tant il est *endêvé*, furieux, & difficile à gouverner. Il faut dire, tant il est *enragé*.

ENDÊVER, v. n. *Furere*, *insanire*. Etre fort fâché de quelque action, en avoir grand dépit, enrager. Cet enfant est si mutin, qu'il fait *endêver* tous ses parens. Ce mot est du bas peuple. Les honnêtes gens disent, *j'enrage*, au lieu de *j'endêve*.

Ménage tient qu'il vient du Latin *indivare*, qui signifie *à Deo vel à Dæmone corripi*, comme il arrivoit aux Sibylles & autres qui rendoient des oracles. Quelques-uns le dérivent de *indiviare*, c'est-à-dire, *s'égarer de sa voie*. Borel le dérive de *bendeux*, vieux mot, qu'on trouve dans le Roman de la Rose, qui signifioit autrefois *enragé*. Du Cange dit que le mot *desver* signifioit autrefois *être en délire*, avoir l'esprit égaré & hors de la voie & de la raison.

ENDIABLÉ, ÉE. adj. & subst. *Furiosus*, *capitalis*, *fanaticus*, *furiatus*. Furieux, qui semble être possédé du Diable, ou être fait par le Diable. Il faut qu'un homme soit bien *endiablé*, pour faire un parricide. Il y a un chemin *endiablé* pour monter au haut de cette montagne. Luther, par un style qui ne donne pas un grand sujet d'estime pour lui, ne craint pas d'appeller tous ceux qui croient moins que lui (sur l'Eucharistie) *endiablés*, perdiablés, transdiablés. PÉLISSON.

☞ ENDIABLER, v. n. Elle *endiabloit* de se voir abandonnée, c'est-à-dire, elle enrageoit, elle étoit désolée.

ENDIMANCHER, v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, des gens du peuple qui gardent leurs plus beaux habits pour les mettre le Dimanche. Il est bas, & tient de la raillerie. Les Gascons disent *s'endimenja*.

ENDIMANCHÉ, ÉE. part.

ENDING, s. m. Fort petite ville d'Allemagne dans le Brisgaw, en Souabe. *Endinga*. Elle est près du Rhin, environ à quatre lieues au-dessous de Brisach. *Ending* étoit autrefois ville Impériale & libre, il est maintenant soumis aux Archiducs d'Autriche.

ENDIVE, s. f. Plante potagère qui est du nombre des chicorées. *Intubus*, *intubum*, *endivia*, *chicorea*, *sativa*.

tiva. L'*endive* est une espéce de chicorée qu'on cultive dans les jardins, dont les racines sont fibrées, & les feuilles longues, larges, semblables à celles de la laitue, & un peu améres. Sa tige est d'une coudée, ou d'une coudée & demie, lisse, creuse, branchue, tortueuse & laiteuse, de même que les racines. Ses fleurs sont bleues, semblables aux fleurs de la chicorée sauvage. Ce sont des bouquets à demi-fleurons posés chacun sur un embryon, & soutenus par le calice. Lorsque ces fleurs sont passées, les feuilles du calice se rapprochent,forment une capsule quir enferme plusieurs semences anguleuses, semblables pour l'ordinaire à un petit coin, & garnies dans le haut d'un rebord membraneux. Voyea les *Elémens de Botan.* 301. M. Tournefort l'appelle *Chicerium latifolium*, d'autres *intubus latifolia, sive endivia vulgaris.* Il y a une *endive* sauvage qui ne diffère de la précédente qu'en ce qu'elle n'est point cultivée, & que ses feuilles sont plus étroites, & d'un goût plus amer, & la tige plus rameuse.

ENDIZELER, v. act. C'est mettre par dizaine. Nicot. Ce mot est vieux, & on dit dizaine pour dizeau, &c.

ENDOCTRINER, v. act. Vieux mot, qui signifioit, Instruire, & rendre sçavant quelqu'un. *Docere, erudire.* (On le dit encore par plaisanterie en ce sens-là.) Il avoit été bien *endoctriné* dans sa jeunesse; mais faute de continuer il a tout oublié. Jesus-Christ commanda à ses Disciples d'*endoctriner* les nations, & de les baptiser au nom du Pere, du Fils & du S. Esprit.

Au figuré, il signifie, Instruire de quelque chose, donner les lumiéres nécessaires sur quelque affaire, il s'acquittera bien de sa commission, on l'a bien *endoctriné*.

Endoctriné, ée. part.

☞ ENDOCUS, s. m. Disciple de Dédale, fut presque aussi habile que son maître. Il y avoit dans la Citadelle d'Athènes une Minerve assise, fort estimée, qui étoit son ouvrage. La reconnoissance le porta à accompagner par-tout son maître durant sa disgrace.

☞ ENDOLOMER, v. act. Vieux mot. Assommer. On s'en sert encore à Toulouse.

☞ ENDOMMAGEMENT, s. m. Ce mot est très-François pour signifier le dommage, le dépérissement, & la détérioration des héritages, des maisons, & des meubles. Cependant je ne l'ai vû que dans Cotgrave & dans Pomey. L'*endommagement* de ce tableau sera cause qu'il ne sera pas si bien vendu.

ENDOMMAGER, v. act. *Detrimentum afferre, nocere.* Porter ou causer du dommage à quelque chose. Ce mur a été fort *endommagé* par l'égoût des eaux du voisin. Le canon a fort *endommagé* cette place. Il avoit appréhendé qu'il ne fût *endommagé* d'enhaut. Vaug.

Endommagé, ée. part. *Damnum passus.*

Ce mot vient du Latin *in damnum agere.*

ENDOR, s. m. Nom de lieu. *En-dor.* Les Interprétes Grecs disent *Aendor*, ce qui revient au même. *Endor* étoit une ville de la Terre-Sainte, qui tomba à la partie de la Tribu de Manassé qui demeuroit en deçà du Jourdain. *Endor* étoit proche de la montagne d'Ephraïm. *Jos. XVII.* 11. C'est à *Endor* que demeuroit • la Pythonisse que Saul consulta. *L. des Rois XXVIII.* 7. C'est-là aussi que l'armée de Sisara fut défaite. *Ps. LXXVII.* 11.

Ce mot est Hébreu, composé de deux noms, עין, *ain*, qui signifie *œil*, & *fontaine*; & de דור, *dor*, qui signifie *génération*, mais qui semble être là nom propre: de sorte que *Endor* c'est la fontaine de Dor. Plusieurs noms de lieu de la Palestine sont composés de ce nom עין, *ain*, ou *en*, parceque dans ce pays sec & aride les peuplades, les habitations, se faisoient aux lieux où il y avoit des fontaines, pour la commodité de l'eau.

ENDORMEUR, s. m. *Sopitor.* Qui endort. Il ne se dit guère qu'en cette phrase proverbiale, Un *endormeur* de mulots, ou de couleuvres; pour dire, Un conteur de fariboles, un diseur de paroles flateuses, à dessein d'endormir, & de tromper plus finement.

ENDORMIE, s. f. *Hyoscyamus.* Il y en a qui appellent ainsi la plante que l'on nomme ordinairement jusquiame, & dont il y a deux espéces. On l'appelle *endormie*, parcequ'elle est narcotique, assoupissante, & souvent même mortelle aux animaux qui en mangent. Le P. Rapin l'appelle *nsciamus* Voyez Jusquiame.

On dit populairement, qu'un homme a mangé de l'*endormie*, lorsqu'il dort trop long-temps, & qu'on a de la peine à le réveiller.

ENDORMIR, v. act. *Sopire, soporare.* Exciter le sommeil, faire dormir. On *endort* les enfans à force de les bercer. Le vin, la longue Musique, le bruit des fontaines, *endorment.* On dit d'un méchant Orateur qui fait des contes ennuyeux, qu'il *endort* tout son auditoire.

Les Graces prenoient soin de sa premiére enfance,
Un essain voltigeant de miel le nourrissoit,
Des Cignes l'endormoient, *un amour le berçoit.*

Allez de vos Sermons endormir *l'auditeur.* Boil.

Il ne faut pas *endormir* le pécheur par de fausses espérances, ni l'effaroucher par des craintes mal fondées. Fléch. L'amour propre fait que nous sommes aisément la dupe des fausses louanges dont on nous *endort.* Bell. Les personnes habiles *endorment* la prudence de ceux qu'ils n'aiment point, par des avances d'amitié. S. Evr. Tous ceux qui ont fait secte à part, pour rompre l'union de l'Eglise, étoient Chrétiens: ils avoient tous tout ce qui *endort* nos freres, l'oraison Dominicale, le Symbole des Apôtres, &c. Pélisson. Il ne faut pas que nos freres s'*endorment* sur ce mot de bonne foi. Ils ne sont point dans cette bonne foi prétendue, tant qu'ils n'auront pas examiné leur Religion à fond. Id.

Endormir, signifie aussi, Tromper quelqu'un par de grandes espérances, l'amuser par de belles paroles, pendant qu'on fait d'ailleurs ses affaires. *Endormons* avec art nos plus fiers ennemis. S. Evr.

Endormir, signifie enfin, Ôter le sentiment d'un membre par le moyen des frictions, ou des autres façons de l'engourdir•, afin que le malade sente moins de douleur quand on le doit couper, ou y faire quelque violente opération. *Torporem afferre.* On l'*endort* aussi, quand on est long-temps appuyé dessus.

s'Endormir, signifie figurément, Négliger le soin de ses affaires, ou son devoir; languir, s'assoupir. *Dormire, indormire, somnum capere, torpescere.*

Le plus sage s'endort *sur la foi des Zéphirs.* Vill.

On dit qu'un pécheur est *endormi* dans son péché; pour dire, qu'il ne songe pas à s'en retirer, & à s'en repentir. S'*endormir* dans une lâche & molle oisiveté. Boil. On s'estime, & on s'admire soi-même assez injustement, & s'*endormant* sur cette estime, on court toujours pour connoître les autres, & l'on ignore profondément ce que l'on est. M. Scud. ☞ Xavier jugea qu'il falloit profiter d'une occasion si favorable, sans s'y *endormir* un moment. Bouh. *Xavier, L. III.*

s'Endormir, signifie aussi, S'assoupir. *Obdormiscere, connivere.* Cet homme ne me répondoit pas juste, il s'*endormoit*; d'où on a fait le proverbe, Parlez à lui, il s'*endort*, qu'on dit ironiquement à ceux qui ne prêtent pas grande attention.

Le mérite en repos s'endort *dans la paresse.* Boil.

Endormi, ie. part. pass. & adj. ☞ Il a les significations de son verbe. J'ai la jambe *endormie.* Un homme *endormi.* Un esprit *endormi*, c'est-à-dire, un stupide. Acad. Fr. Il y a des passions si vives qu'il faut que la raison les retienne; & d'autres si *endormies* qu'il faut que cette même raison les réveille. M. Scud. Les afflictions réveillent les consciences *endormies*, & les appliquent à la pratique des devoirs de la vie Chrétienne. Fléch. La variété des matiéres & des styles est toute propre à réveiller & à réjouir les lecteurs les plus *endormis.* Bouh.

La rage *endormie* est une maladie des chiens, qui les abbat ensorte qu'ils sont toujours couchés,& semblent vouloir toujours dormir. Cet assoupissement vient de

d'une humeur maligne qui occupe le cerveau des chiens, & les engourdit. On les guérit en les purgeant avec du vin blanc, du jus d'absynthe, chacun de la pesanteur de six écus, le poids de deux écus de poudre d'aloës, autant de corne de cerf brûlée, & deux drachmes d'amaric, le tout mêlé ensemble. Liger. On dit en termes de Marine qu'un vaisseau est *endormi*, quand après avoir été arreté, il n'a pas encore repris son erre.

☞ ENDORMISSEMENT, s. m. Assoupissement. *Sopor, Torpor.* Il ne s'emploie guére qu'au figuré. L'habitude du péché cause un certain *endormissement* qui empêche les hommes de songer à leur salut. Acad. Franç. ☞ La harangue de M. d'Aubray achevée, qui fut ouye avec un grand silence & attention, beaucoup de gens demeurérent bien camus & estonnés, & ne fut de longtemps aprés toussy ny craché, ny fait aucun bruit, comme si les auditeurs eussent esté frapés d'un coup du ciel, ou assoupis en un profond *endormissement* d'esprit..... *Sat. Men. to. 1. p. 192.*

ENDORMISSON, s. m. *Torpor, torpedo, stupor.* C'est un vieux mot, qui signifioit la disposition des membres endormis, engourdis; on ne dit plus *endormisson*, ni même *endormissement* au propre. L'un & l'autre est dans Nicot.

ENDOSSE, s. f. Prononcez la pénultiéme longue, comme dans fosse, grosse. La fatigue, la charge, l'incommodité de quelque affaire. *Onus, labor.* Cette compagnie ne vous a pas trouvé en votre maison de campagne, j'ai eu l'*endosse* de la recevoir. Il est un peu bas.

ENDOSSEMENT, s. m. L'Ecriture qui est au dos d'un acte, *Rescriptio, inscriptio.* Mais il se dit sur-tout des lettres de change & des mandemens, en parlant des quittances ou controlles qui y sont écrits au dos.

ENDOSSER, v. act. Mettre sur son dos. *Dorso imponere, induere, circumdare humeris.* Voici la guerre qui vient, il faut *endosser* le harnois. On le dit aussi des gens de robe qui commencent à avoir la robe du Palais sur le dos: mais il ne se dit que dans le style burlesque, ou dans la conversation.

Y voit-on des sçavans en Droit, en Médecine,
Endosser *l'ecarlate & se fourrer d'hermine?* Boil.

Il s'habille en Berger, endosse *un hoqueton.* Font.

Endosser, signifie aussi, Ecrire sur le dos d'une obligation, d'une lettre de change, d'un mandement, d'une rescription, quelque ordre, ou quittance. *Rescribere, inscribere.* Cette lettre ne subsiste plus que pour mille francs, elle est *endossée* du surplus. Toute quittance de finance doit être *endossée* par le Controlleur Général. Ce mot en ce sens vient de *indorsare*, qu'on a dit dans la basse Latinité, parcequ'on mettoit autrefois les assignations au dos des commissions des Juges. On met encore plusieurs significations au dos des actes & des piéces.

☞ Endosser un Livre. Terme de Relieur. C'est en former le dos, en le fortifiant entre les nerfs, avec de bon parchemin & de la colle forte. *Libri dorsum munire.* Pour *endosser* un livre, on en grate le dos avec le gratoir, afin d'y faire entrer la colle de farine, dont d'abord on l'encolle.

Endossé, ée. part. pass. & adj. *Impositus dorso*, &c.

ENDOSSEUR, s. m. Terme de Banquier. C'est celui qui endosse & écrit son ordre sur le dos d'une lettre de change, pour la faire payer à quelqu'un. *Inscriptor.*

ENDOVELLIQUE, s. m. Nom d'un faux Dieu de l'Antiquité payenne. *Endovellicus, Endovelicus, Endovellicus.* Nous ne connoissons ce Dieu que par douze inscriptions que Gruter a mises dans son Recueil, page LXXXVII & LXXXVIII. Ces inscriptions ont toutes été trouvées à Villa-viciosa, ce bourg de l'Alentejo, où les Rois de Portugal ont un chateau: ce qui montre que c'étoit un Dieu particulier de ce pays. Ce sont des vœux faits à ce Dieu, lequel, outre les trois noms que j'ai écrits en Latin, est nommé dans la X[e] inscription Enobolicus; mais apparemment qu'il manque un d, ou dans Gruter, ou dans l'Inscription. Les épithétes qu'on lui donne sont Deo Endovelico, Deo sancto Endovellico. La premiére le qualifie de Dieu d'une puissance, ou d'une Divinité très-excellente, & très-efficace, Deo Endovelico præstantissimi et præsentissimi numinis. C'est tout ce qu'elles nous apprennent.

ENDOUILLE. Voyez ANDOUILLE.

ENDOUILLERS. Voyez ANDOUILLERS.

☞ ENDOYER, v. act. Vieux mot. Montrer au doigt. Il est fait d'*Indigitare*, parcequ'autrefois on disoit le *doi*, pour le doigt.

ENDRACHENDRACH, s. m. C'est un arbre grand & gros qui croit dans l'Isle de Madagascar. Son bois est pesant, jaune, dur comme le fer, & qui a l'odeur du santal citrin: il est aussi incorruptible, & ne reçoit pas plus d'altération sous terre que le marbre. C'est pour cette raison que les habitans du pays lui ont donné ce nom, qui signifie dans leur langue, *perpétuel & sans fin.*

ENDRENOS, s. m. Petite ville autrefois Episcopale. *Adrane.* Elle est dans l'Anatolie propre, proche la ville de Bourse. Maty.

ENDROIT, s. m. Le côté le plus beau, le plus doux, le plus uni, le plus brillant d'une étoffe, d'une toile, &c. *Adversa pars, facies extima, exterior superficies, recta frons.* Il est opposé à l'*envers*. L'*endroit* d'un velours, d'un satin, d'un brocard. La plupart des étoffes, des tapisseries, ne se travaillent pas par l'*endroit*, mais par l'envers. Les colifichets de Bourges sont à deux *endroits*, c'est-à-dire, aussi beaux, aussi travaillés d'un côté que de l'autre. Il y a aussi des étoffes à deux *endroits*, que Budée appelle *Vestes geminæ, versatiles, recta utrinque frontis, æqua utrinque superficie.*

☞ ENDROIT, s. m. Lieu. On demande comment il faut prononcer ce mot. Le mieux est de prononcer *endrouet*, & *endrouets* au pluriel: mais dans le discours ordinaire, & même généralement on prononce *endret*, & au pluriel *endrêts*. Cet usage est si universel, qu'on ne peut condamner cette prononciation.

☞ Endroit. Il se dit aussi du corps. Voilà l'*endroit* où il est blessé.

Endroit, se dit figurément des choses incorporelles, pour signifier le côté, la qualité des choses, ou des personnes. Un panégyrique fait voir les gens du beau côté, par le bel *endroit*. Il ne faut pas regarder ce livre par le style, mais par la doctrine; c'est son bel *endroit*. Les plus beaux esprits ont des *endroits* sombres & ténébreux. Nic.

Mais voyons l'homme enfin par ses plus beaux endroits.
Boil.

Vous le connoissez par ses mauvais *endroits*; pour dire, par ses mauvaises qualités. ☞ Prendre quelqu'un par son *endroit* sensible, pour dire, Le prendre par ce qui l'intéresse le plus. Ac. Fr.

Endroit. Ce mot se dit aussi fort souvent en parlant des choses que l'on mange & qu'on coupe, & signifie, Partie, côté. *Pars, locus.* Voilà le meilleur *endroit* du lapreau. Vous ne me donnez pas du bon *endroit*. ☞ Donnez-moi de cet *endroit*-là.

Endroit, signifie aussi un certain lieu, ou place qu'on désigne. *Locus, spatium.* Voilà un bel *endroit* pour batir. Cette nouvelle lui est venue de plusieurs *endroits*. Il a été blessé en divers *endroits* de son corps. En ce sens on le dit figurément des choses incorporelles. Il y avoit de fort beaux *endroits* dans cette harangue. Les comparaisons sont les plus beaux *endroits* de ce Poëme.

Ce mot vient de *indirectum*. Nicot.

Endroit, se met quelquefois adverbialement, & signifie, *Envers.* Je n'ai point de sujet de me plaindre de lui, il en a toujours bien agi en mon *endroit*. Il est toujours égal à l'*endroit* de ses amis. On dit en termes de Palais, Il est enjoint à tous les Juges subalternes de faire exécuter ce réglement chacun *endroit* soi. Mais hors de là ces façons de parler, *en mon endroit, à l'endroit* de ses amis, ne sont plus du beau langage; & il vaut mieux dire *envers* moi. Vaug. Au lieu de chacun en son *endroit*, ou *endroit* soi, on met depuis quelque

que temps; chacun à son égard, comme dans la déclaration de guerre faite le 3 de Juillet 1702.

*Et le peuple inégal à l'*endroit *des Tyrans,*
S'il les deteste morts, les adore vivans.

☞ ENDROIT. Vieille préposition. Envers, contre, à l'égard de. *Adversùs, contrà.*

Que si ma plume endroit *vous se courrousse,*
Il n'y aura blanche, noire, ni rousse
Qui bien ne sente augmenter son angoisse. MAROT.

Mais endroit *moi tu sais cigner les oues*
Quoique de loi doives estre doué
Pour bien louer. ID.

☞ Les Paysans le disent encore en quelques Provinces.

ENDROMIT, s. m. Petite ville de la Turquie en Asie, que l'on appelle autrement Andrimitti, Landrimitti, & S. Dimitti. *Adramitium.* Elle est dans la partie occidentale de l'Anatolie, sur le Golfe qui porte son nom, où elle a un petit port vis-à-vis de l'Isle de Metelin, un peu cependant plus au Nord. Quelques Cartes l'appellent encore Landimetri.

Le Golfe d'*Endromit*, ou de Landimetri, ou d'Andramitti, *Andramitenus*, ou *Adramiticus Sinus.* Golfe de l'Archipel, situé entre l'Isle de Metelin & la côte de la Natolie. Il prend son nom de la ville dont nous venons de parler. Quelquefois on donne moins d'étendue à ce Golfe, & l'on n'y compreud que ce qui est le long de la côte de la Natolie. MATY.

ENDUIRE, v. act. Couvrir une surface mal unie & raboteuse de quelque matiére liquide & solide, qui la rende unie & égale quand elle est séche. *Inducere, illinere.* On le dit premiérement des murailles qu'on *enduit* de plâtre, de chaux. Il se dit aussi des vaisseaux, quand on les *enduit* de poix, ou quand on leur donne le suif. Enfin, il se dit de plusieurs menues choses: on *enduit* de beurre, d'huile, de culle, de vernis, &c. *Enduire* une muraille avec la truelle. *Trullissare.*

Ce mot vient du Latin *inducere.*

ENDUIRE, se dit en termes de Fauconnerie, quand l'oiseau digére bien sa chair. L'oiseau n'*enduit* pas bien, ou parce qu'on lui donne si grosse gorge, qu'il ne la peut *enduire*, ni rendre, ou parcequ'il s'engorge trop fort de sa proie, ou parcequ'il est réfroidi: alors donnez-lui past vif baigné en son sang, lequel le remettra sus: au soir donnez-lui quatre ou cinq clous de girofle froissés, & mis en coton trempé en vin vieil: cela lui échauffera l'estomac & la tête, & facilitera sa digestion. Pour lui faire rendre sa gorge quand il ne la peut *enduire*, prenez un peu de poudre de poivre, & qu'elle soit trempée en bon & fort vinaigre, & le laissez infuser l'espace de quelque temps. Puis de ce vinaigre vous lui laverez la bouche, & lui en mettrez trois ou quatre gouttes dans les narilles; puis s'il jette sa gorge, arrosez-lui les mêmes parties d'un peu de vin, puis mettez votre oiseau au soleil, ou au feu; & il jettera sa gorge.

Quand l'oiseau *enduit* sa gorge; & qu'il la rend incontinent après, cela vient de quelque accident; ou par corruption d'estomac: si c'est par accident, ce qu'il aura jetté ne puera point: vous lui donnerez un peu d'aloës, chicotin, & ne le paîtrez de six heures, & lui donnerez bon past & peu. S'il jette sa gorge par corruption d'estomac; ce qu'il jettera sentira mauvais: cela vient de ce qu'il est pû de grosses chairs mal nettes ou puantes. Il faut prendre garde que la chair qu'on lui donne soit nette. Vous le mettrez au soleil, & l'eau devant lui, pour boire, s'il veut; & ne le paîtrez qu'au soir, à petite gorge; de past vif, arrosé de vin: pour faire retenir le past à l'oiseau, donnez-lui de petits oiseaux, des souris, ou des rats, jusqu'à ce qu'il soit guéri.

ENDUIT, ITE. part. pass. *Illitus, trullissatus.*

ENDUISSON, s. f. L'action d'enduire. *Illitus; inductio.* Mot inusité.

ENDUIT, s. m. C'est cette légere couche qu'on met sur les choses qu'on enduit. *Litura, tectorium: trullissatio.* Composition faite de plâtre, ou de chaux, & de ciment, pour revêtir les murs. La peinture à fresque se fait sur un *enduit* de plâtre. Voyez là-dessus, & sur les *enduits* qui servent à la peinture, ce qu'en a dit M. Felibien. Les Anciens battoient les *enduits* après les avoir appliqués. VITRU. La chaux faite avec les pierres les plus dures est la meilleure pour la maçonnerie, & celle qui est faite de pierre spongieuse est plus propre pour les *enduits.*

☞ ENDUIT, s. m. En termes de peinture se dit, 1°. des couleurs de chaux qu'on applique sur les murailles que l'on peint à fresque; 2°. des couches de couleurs. Un *enduit* de stuc, un *enduit* de couleurs.

ENDURANT, ANTE. adj. Patient, qui souffre plusieurs choses sans murmurer. *Patiens, obsequens.* Cet homme est altier, & peu *endurant.* Les plus ignorans en matiére de Religion sont d'ordinaire les plus mal *endurans.* S. EVR. Boursaut, qui n'étoit pas né *endurant*, fit la petite Comédie intitulée *La Satyre des Satyres*, où mettant Despreaux sur la scene, il joua publiquement celui qui se croyoit seul en droit de jouer les autres. JOURN. DES SÇAV.

ENDURCIR, v. act. Rendre dur. *Durare, indurare, obdurare.* La trempe du jus de rafort *endurcit* le fer; mais elle le rend cassant. *Durcir* en ce sens vaut mieux qu'*endurcir.* La gelée *endurcit* la viande.

ENDURCIR, v. n. pass. signifie, Devenir dur. *Durescere.* Le corail s'*endurcit* à l'air. La plante des pieds s'*endurcit* à force de marcher.

ENDURCIR, signifie aussi, S'accoutumer, résister. *Assuescere, obcallescere, obdurescere, percallere.* Les écoliers s'*endurcissent* au fouet. Les corps des soldats s'*endurcissent* à la fatigue. Les chevaux de poste s'*endurcissent* à l'éperon. S'*endurcir* au travail. ABL. Ma mauvaise fortune me doit avoir *endurci* à toutes sortes de déplaisirs. VOIT.

Aussi lorsque tes soins sont ailleurs, avant l'âge,
Endurcit *au travail mille jeunes guerriers;*
Sur le sacré vallon ta faveur nous engage
A rechercher d'autres lauriers.

ENDURCIR, se dit figurément en choses spirituelles. Si j'avois appris son changement avant sa mort, la colére & la jalousie m'auroient rempli, & m'auroient *endurci* contre la douleur de sa perte. P. DE CL. *Obdurare.* Un Ambassadeur s'*endurcit* contre les lenteurs, contre les reproches, & contre les difficultés, pour amener les choses au point où il les souhaite. LA BRUY. Il a l'esprit *endurci* contre les remontrances. Une ame qui est *endurcie* dans le péché est capable de tous les crimes. Le cœur de Pharaon s'étoit *endurci* contre les Juifs, & ne se rendit point aux miracles qu'il voyoit. La pauvreté prépare à mieux écouter les exhortations à la repentance; au lieu que la prospérité *endurcit* les impenitens. Cet homme s'est *endurci* contre les miséres d'autrui. S. EVR. ☞ *Endurcissez*-vous si bien là-dessus, qu'on ne remarque en vous aucune sensibilité naturelle. BOUH. *Xav. Liv.* VI.

Endurcis*-toi le cœur, sois Arabe, corsaire,*
Ne va point sottement faire le genereux. BOIL.

Crois que dans son dépit mon cœur est endurci,
Clione; & s'il se peut, fais-le moi croire aussi.

ENDURCI, IE. part. pass. & adj. *Induratus, obduratus, destinatus.* On dit un cœur *endurci*, qui est sans tendresse, sans pitié, sans charité. En termes d'Ecriture-Sainte & de Théologie un pécheur *endurci*, est celui qui par ses infidélités aux graces de Dieu, & son obstination dans le péché, s'est attiré les plus terribles effets de la colére de Dieu, dont les jugemens sont toujours justes, quoiqu'ils soient souvent impénétrables. Les Universités Luthériennes d'Allemagne sont fort partagées sur l'état des *endurcis*: plusieurs de leurs Docteurs ont fait depuis quelques années bien des livres là-dessus; & ont été souvent à des extrémités toutes opposées, & également dangereuses, suivant le génie de l'herésie, qui n'évite guere une erreur que pour tomber dans une autre. Pour développer cette matiére suivant les principes de S. Augustin & de la plus saine Théologie, il faut sçavoir qu'il n'y a point d'*endurci* qui ne se soit attiré son malheur par ses péchés, Dieu n'abandonnant

donnant jamais que ceux qui l'ont abandonné ; qu'on a raison de dire en ce sens, que les péchés des *endurcis* sont la punition de leurs péchés précédens ; qu'il y a des *endurcis* ausquels Dieu refuse certaines graces spéciales d'autres ausquels il ne donne point certaines graces plus communes. Ceux qui disent qu'il y a des *endurcis*, ausquels Dieu ne donne absolument aucune grace, quelle qu'elle soit, sont obligés de reconnoitre, ou que les péchés qu'ils commettent dans la suite ne leur sont plus imputés, ce qui paroît dur & contraire à quelques expressions de l'Ecriture ; ou que Dieu leur impute les péchés actuels qu'ils n'ont pû absolument éviter, ce qui est contre la doctrine de S. Augustin, & les décisions de l'Eglise ; ou que Dieu ne leur impute de nouveaux péchés, que ceux qu'ils ont pû éviter par les seules forces de leur libre arbitre, comme l'ont cru Tostat, & quelques anciens Théologiens. Voyez Bellarmin, *Controverſ.* Tom. IV. L. II. c. 6. Il vaut donc mieux dire que les *endurcis* même ont toujours les secours suffisans & nécessaires pour éviter le péché, & garder les commandemens.

ENDURCISSEMENT, f. m. Dureté de cœur & de conscience. *Induratio, callum, contracta duritiés.* Il ne se dit qu'au figuré, pour marquer une grande accoutumance au vice, & une résistance à toutes les bonnes remontrances. On desespere du salut d'une ame, quand elle est tombée dans l'*endurcissement.* La timide innocence n'arrive pas tout d'un coup à l'*endurcissement* tranquille des scélérats. D. G. P. Elle pleure au pied de la croix l'*endurcissement* de ses filles. PATRU. L'*endurcissement* du pécheur est le plus terrible de tous les châtimens de cette vie.

ENDURER, v. act. Supporter, souffrir. *Pati, ferre, durare.* Un Philosophe *endure* constamment les adversités. Un Chrétien doit *endurer* les injures, les opprobres, les persécutions pour l'amour de son Maître. Dans les tourmens où je suis, il me seroit plus aisé d'*endurer* la mort, que de souffrir la vie. VOIT. J'*endure* les rigueurs d'une inhumaine.

ENDURER, signifie aussi, Permettre, souffrir qu'on fasse. *Dare veniam, pati.* Il ne faut pas qu'un Magistrat *endure* qu'on blasphême le nom de Dieu ; qu'il *endure* le vice, le scandale.

> Endurez *seulement que je vous trouve belle !*
> *C'est tout ce que je demande de vous.* LA SABL.

ENDURER, *Indulgere, obsequi.* Ce mot s'emploie quelquefois absolument. C'est trop *endurer* de ses insolences. Je n'*endurerai* pas davantage de sa mauvaise humeur. J'en ai déja trop *enduré.*

☞ ENDURER. On dit proverbialement : Qui *endure* n'est pas vaincu ; pour dire, qu'il est des occasions où il faut fléchir.

ENDURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Toleratus.*

☞ ENDYMION, f. m. Fils d'Æthilius & de Chalice, selon Apollodore, régna dans l'Elide.

E N E.

ÊNE. Les mots François terminés en *êne* ont tous la pénultième longue, & riment avec ceux qui se terminent en *aine, Gêne, chêne, quercus ; chaîne, catena,* &c.

ÊNE, f. f. *Efna.* Ville de la Tribu de Juda. *Jos.* XV. 43. S. Jérôme l'appelle *Afna*, & d'autres *Asebna.* Il y en avoit encore une autre de même nom dans la meme Tribu, située dans la plaine. *Jos.* XV. 33. Il ne faut point confondre ces deux Villes.

ÊNE, ou ENA. Ancien titre que les Dames Aquitaines mettoient à la tête de leurs noms. Il signifioit la même chose que *Dame*, & ne se portoit que par les femmes dont les maris étoient d'un rang distingué. M. de Marca dit qu'en Catalogne les Grands Seigneurs se nommoient *En.*

ÉNEANGILER. Voyez TALISMAN.

ÉNECOPING. Voyez ENKOPING.

☞ ÉNÉE, f. m. Nom propre d'homme. *Æneas.* L'un des principaux Chefs des Troyens étoit *Énée* ; fils d'Anchise & de Vénus. *Enée* étoit Dardanien, & commandoit au siége de Troie les Dardaniens. Après la prise de Troye, il erra longtemps, & arriva enfin en Italie, où il fonda le Royaume d'Albe, qui dans la suite fut joint à celui de Rome. De lui descendoit Romulus par sa mere Rhea Sylvia ; & les Jules de l'ancienne Rome, ou la famille Julia prétendoit descendre du fils d'*Énée*, nommé Ascanius & Iulus. Nous conservons ce nom dans sa forme latine, quand il a un surnom latin ajoûté. Ainsi nous disons *Æneas Sylvius* IV[e] Roi des Latins regna 41 ans. Il y a des Sçavans qui révoquent en doute le passage d'*Énée* en Italie. Ils prétendent qu'après la destruction de Troye sa postérité regna en Phrygie, & ils se fondent sur un vers d'Homere qui semble le dire. *Voyez* sur cela la Dissertation de Samuel Bochart.

☞ EN ENHAUT, EN ENBAS, EN EMBAS. Vers le haut, vers le bas. En haut, en bas. *Sursum, deorsum.* Les plantes poussent toutes uniformement leurs tiges *en enhaut*, & leurs racines *en enbas.* Les grains amoncelés chez les brasseurs pour germer ont tous leurs germes la pointe *en enbas.* DODART, *Acad. des Sc.* 1700. *Mém. p.* 49. Soit que les graines soient amoncelées à l'air, ou semées en terre, il est rare & comme impossible que la graine se trouve située de manière que sa radicule soit *en enbas* ; & sa plantule *en enhaut.* ID. *ibid.*

☞ Voilà un *en* qui paroît inutile : Ne suffiroit-il pas souvent de dire *en haut, en bas ?* M. de Fontenelle l'a pourtant dit aussibien que M. Dodart. Pousser *en haut*, signifie autant que pousser *en enhaut* ; & piquer, pousser, tendre *en bas* tout autant que piquer, pousser ; tendre *en enbas.* Pourquoi donc ajoûter un second *en ?* On voit de plus que ces Auteurs écrivent *en embas* par une *m*, parceque cette lettre se met ordinairement au lieu de l'*n* devant le *b*.

☞ Avant qu'une corde dont la longueur est 2. soit accourcie jusqu'à n'être plus que 1. c'est-à-dire, à être à l'octave *en enhaut* du ton qu'elle rendoit auparavant, elle peut passer par autant de divisions que l'on voudra. Acad. des Sc. 1700. *Hist. p.* 132. Si une corde est à l'octave *en enhaut* de celle qui rend le son fixe, elle sera 200 vibrations en une seconde, tandis que l'autre n'en fera que 100. ID. p. 139.

☞ Le centre de gravité de la sphère avoit été mis *en enhaut.* ID. p. 153. Les chats, &c. quand ils tombent d'un lieu élevé, tombent ordinairement sur leurs pattes, quoiqu'ils les eussent d'abord *en enhaut.* ID. Ces animaux doivent faire un demi-tour en l'air, & retourner leurs pattes *en enbas.* ID. p. 154.

ÉNÉIDE, f. f. Poëme Héroïque de Virgile. Énée en est le Héros. *Æneis.*

On le dit figurément, pour un Poëme en général, comme on dit aussi une Iliade :

> *Ne se souvient-il plus qu'à notre grand Alcide*
> *Il s'étoit engagé de faire une* Eneide ?

☞ ÉNÉORÈME, f. m. *Enaorema, atis, nubecula.* Espèce de nuage, ou substance légere qui nage au milieu de l'urine. Ce mot est Grec, ἐναιώρημα, ce qui se tient élevé & nage dans l'urine comme une toile d'araignée, du verbe ἀιωρέω, *in sublime attollo*, j'éleve en haut, je suspens, d'où l'on a composé ἐναιωρέω, *attollor, efferor*, je suis élevé, je suis suspendu. COL DE VILLARS.

☞ ÉNERAT, ou ÉNESAT, f. m. Ville de France dans la Basse Auvergne, aux environs de Riom, & qui appartient au Marquis d'Effiat.

ÉNERGIE, f. f. Force d'un discours, d'une sentence, d'un mot. *Energia, vis maior.* Toutes les paroles de l'Ecriture Sainte sont d'une grande *énergie.*

> *Toutefois il est vrai qu'un ton plein d'*énergie
> *Dois des cœurs assoupis guérir la lethargie.* SANLEQUE.

☞ ÉNERGIE, C'est aussi un terme dogmatique, qui signifie opération. *Energia, operatio.* Photin nioit la Trinité, ne reconnoissant qu'une seule opération ou *énergie* dans le Pere, le Verbe, & le Saint Esprit.

C'est un mot Grec, ἐνέργεια, qui signifie force, efficace, impression. Il est formé de la préposition ἐν & de ἔργον, œuvre, travail, ouvrage.

ÉNERGIQUE,

ÉNERGIQUE, adj. m. & f. Qui a de l'énergie. *Vim majorem habens.* Discours, style *énergique.* Vous pouviez vous servir de termes plus choisis, plus propres & plus *énergiques.* Boil.

On a donné le nom d'*Energiques* à quelques Hérétiques du seizième siècle, parcequ'ils disoient que l'Eucharistie étoit l'*énergie* & la vertu de Jesus-Christ, & non pas son corps.

☞ ÉNERGIQUEMENT, adv. D'une manière énergique. *Fortiter, efficaciter.* Parler *énergiquement.* S'exprimer *énergiquement.*

ÉNERGUMÈNE, s. m. & f. Terme dogmatique dont se servent les Ecclésiastiques, pour signifier un possédé du Diable, & du malin Esprit. *Energumenus.* Papias dit que ce sont des furieux qui contrefont les actions du Diable, & font des choses qu'on croit etre surnaturelles. Le Concile d'Orange prive les *Energumènes* des fonctions du Sacerdoce. Du Pin.

Ce mot vient du Grec ἐνεργεῖν, qui signifie *être remué; être gouverné, être mis en œuvre:* de ἐν & de ἔργον.

ENERRER. Voyez ENARRHER.

ENERVATION, s. f. Ancien terme d'Anatomie. Nom que l'on donnoit autrefois aux tendons des muscles droits de l'abdomen. *Enervatio.* Les muscles droits de l'abdomen n'ont pas des fibres qui aillent d'une extrémité à l'autre; mais ils sont entrecoupés par des endroits nerveux, que les Anciens ont appellés *énervations,* quoiqu'ils soient de véritables tendons. Leur nombre n'est pas toujours le même; puisque les uns en ont trois, d'autres quatre, & quelquefois plus. Dionis.

☞ Énervation, Sorte de supplice sous la première & la seconde race de nos Rois, lequel consistoit à appliquer le feu sur les jarrets & les genoux du coupable. Cela s'appelloit *cauteriare.* Louis d'Outremer menaça un jour Richard I. Duc de Normandie, qui étoit en sa puissance, de l'énerver. *Cauteriatis genibus omni illum honore privari minatus est,* dit Guillaume de Jumiége, *liv. 4. ch. 3.*

ÉNERVER, v. act. Faire perdre aux nerfs leur force, leur usage, leur fonction, soit en les coupant, ou en les affoiblissant par les débauches, ou par quelque autre violence. *Enervare.* Quand on veut rendre des chevaux inutiles on les *énerve,* on leur coupe les nerfs. La jeunesse *s'énerve* par la débauche des femmes. Le vin *énerve,* affoiblit les nerfs.

Énerver, se dit figurément en Morale, & signifie Amollir, affoiblir. *Debilitare, emollire.* L'oisiveté, & les plaisirs *énervent* le courage. L'affliction, la nécessité, *énervent* l'esprit, émoussent toute sa vigueur. On *énerve* la Religion quand on la change. Fl. Ce n'est pas un petit artifice dans la dispute de sçavoir *énerver* & atténuer les allégations de son adversaire. Perroniana. Trois obstacles qui *énervent* toute la force de la parole de Dieu. Bourdal. *Exhort. T. I. p. 51.*

Énerver, en termes de Manége, se dit aussi, lorsqu'on coupe à un cheval deux tendons qu'il a au côté de la tête au-dessous des yeux, & qui s'assemblent au bout du nez. On *énerve* un cheval pour lui dessécher la tête, & la rendre plus menue.

Énervé, ée. part. pass. & adj. *Enervatus, enervis.* Cet Auteur a un style mol, *énervé,* rampant & sans figures. *Sine nervis, ultera, quidquid composui, pars esse putat, &c. Horat.*

☞ Énervé. Il y a dans le second tome de la Description de la Haute-Normandie, une Dissertation curieuse sur le tombeau des *énervés.* C'est le tombeau de deux Princes âgés de seize à dix-sept ans, de la race de Clovis, & incontestablement du sang Royal de France, comme il paroît par les fleurs de lis qui ornent leur tombeau. . . . Il est dans l'Eglise de l'Abbaye de Jumiége. *Obs. sur les Ecr. mod. to. 24. pag. 37, 38.*

☞ ÉNÉTIQUE, adj. Mot forgé par allusion au vin émétique. On dit ici en raillant, que les Médecins ne se servent plus d'antimoine que pour leurs femmes, lorsqu'ils s'en veulent défaire. Quelques-uns appellent ce vin stibial, vin *énétique, ab enecando;* ou hérétique, pour le schisme qu'il a causé dans la Médecine. Gui-Patin.

E N F.

ENFAÎTEAU, ou FAÎTIÈRE, s. m. Tuile en demi-canal qu'on met sur les faîtes des logis. *Imbrex.* Ces sortes de tuiles sont creuses, ou en demi-rond.

ENFAÎTEMENT, s. m. Couverture de plomb qui se met sur les faîtes des maisons couvertes d'ardoise. *Tegulum plumbeum.* Il y a des *enfaîtemens* de plomb avec bourseaux, bavettes & membrons; & au bas du toit on met des cheneaux de gouttières, ou à godet, pour jetter les eaux; ou bien des cheneaux avec des cuttes quarrées, ou à entonnoir, & des descentes, le tout de plomb. Des crochets de fer soutiennent & arrêtent les *enfaîtemens* & les chéneaux, & le nombre des crochets égale toujours celui des chevrons. On appelle *enfaîtement à jour,* un *enfaîtement* qui a des ornemens de plomb évidés, dont la continuité sur le faîte du comble forme une manière de balustrade.

ENFAÎTER, v. act. Couvrir le faîte d'une maison avec de la tuile, ou du plomb, y mettre des faîtières. *Imbricare, imbricibus tegere.*

Enfaîté, ée. part. *Imbricatus, imbricibus tectus.*

ENFANCE, s. f. *Infantia, pueritia.* C'est proprement le bas âge de l'homme, jusqu'à ce qu'il ait l'usage de la raison: mais on étend la signification de ce mot encore plus loin, comme jusqu'à douze & quatorze ans. Montagne parloit Latin dès sa plus tendre *enfance.* Ce vieillard décrépit rentre en *enfance;* c'est-à-dire, il a la foiblesse, & l'innocence des enfans. Il ne faut pas prendre un visage sévère sur toutes les sottises de l'*enfance.* L'imbécillité accompagne l'*enfance,* & la décrépitude. Mont.

La vieillesse, & l'enfance
En vain sur leur foiblesse appuyoient leur défense. Rac.

D'un fils déja trop vieux on voit l'impatience
Reprocher à son pere une seconde enfance.

☞ *Et fit voir à leur vanité*
Que les Dieux n'ont rien de l'enfance
Que la douceur & la beauté. P. La M.

☞ Enfance; signifie aussi, Puérilité, quelque chose qui convient a un enfant. *Puerilitas.* C'est une vraie *enfance:* & en ce sens il a un pluriel. Ce sont-là des *enfances.*

Enfance, se dit figurément en Morale. L'*enfance* du monde. *Prima mundi ætas, prima mundi nascentis origo.* C'est-à-dire; le siècle d'or, la naissance du monde. Cette Monarchie étoit encore en son *enfance;* pour dire, n'étoit pas encore bien établie. C'est avec raison que les Historiens ont nommé l'*enfance* de Rome, le regne de ses Rois: car elle n'a eu sous eux qu'un très-foible mouvement. S. Evr. Il ne faut pas s'étonner que cela soit arrivé dans l'*enfance* de la Philosophie. Ablanc.

☞ Filles de l'Enfance de Notre Seigneur Jesus-Christ. *Voyez* au mot Jesus.

ENFANÇON, s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois un petit *enfant. Infantulus, pusio, puerulus.*

☞ *Quand on va voir ces petits* enfançons. Rous.

ENFANT, subst. m. Qui doit sa naissance à quelqu'un. *Infans, puer.* Voilà le pere, & voilà les *enfans.* Dans la Guyenne, & dans le Languedoc, on n'appelle *enfans* que les *enfans mâles.* Scaliger se moque d'un Gascon qui disoit d'une femme, elle a trois *enfans,* & deux filles. Les *Enfans* de France sont les fils du Roi regnant. *Enfans* de Paris, de Troyes, d'Orléans, ceux qui sont nés en l'une de ces villes. *Enfant* adoptif, *enfant* putatif, *enfant* de famille, un *enfant* sous la tutelle du pere ou de la mere. *Enfant* naturel, ou *enfant* batard. *Enfant* adultérin, qui est né dans l'adultère. *Enfant* mort né, qui est venu mort au monde. *Enfant* posthume, qui est né après la mort du pere.

Les *enfans* des deux sœurs sont cousins germains. Une femme qui mourut âgée de 88 ans avoit pû voir 288 *enfans* issus d'elle, comme témoigne son épitaphe au cimetiére des Saints Innocens. Il est dit dans l'*Histoire Généalogique* de Toscane de Gamurini, qu'un Noble de Sienne, nommé Picht, a eu de trois de ses femmes 150 *enfans* légitimes & naturels, & qu'il en amena 48 à sa suite, étant Ambassadeur vers le Pape & l'Empereur. Les *enfans* sont des liens qui retiennent les maris & les femmes dans leur devoir : ce sont les fruits & les gages de leur tendresse; c'est un intérêt commun qui les lie. S. Evr. Il faudra vous assommer, vous dis-je, & vous mettre en terre, & vos *enfans*, & les *enfans* de vos *enfans*. Mol. Les *enfans* ne pensent ni à l'avenir, ni au passé; mais, ce qui ne nous arrive guére, ils jouissent du présent. La Br. Si on abaisse, & si on humilie trop les *enfans*, on étouffe, & on éteint la vivacité de leur esprit. Un *enfant* captif & gêné devient pesant & stupide. M. Baillet a publié en 1688. un Traité Historique des *enfans* devenus célébres par leurs études & par leurs écrits.

> *Tout charme en un* enfant *dont la langue sans fard,*
> *A peine du filet encor debarrassée,*
> *Sçait d'un air innocent bégayer sa pensée.* Boil.

Ce mot vient de *infans*, dont les Latins se sont servis en la même signification, comme on voit dans la Loi *Si infanti*, au Code *De jure deliberandi*.

M. Harris, Médecin de Londres, a fait un Traité des maladies aigües des *Enfans*, *De Morbis acutis Infantum*. Il croit qu'elles viennent toutes de ce que les humeurs dont ils abondent, s'aigrissent, & dégénerent en un acide, qui se manifeste par les rots, & les dejections d'une odeur acide. Pour les guérir, il ne s'agit que de combattre ces acides; ce qui se fait en deux maniéres; en le préparant à l'évacuation, & en l'évacuant par la purgation. Pour le préparer à l'évacuation, il ne faut point aux *enfans* de sudorifiques, ni de cordiaux : ces remédes sont trop violens; mais des yeux & des pates d'écrevisses, des écailles d'huitre, des os de seches, des coques d'œufs, de la craie, du corail, des perles, de la nacre de perles, du bezoard, de l'yvoire brûlé, de la raclure de licorne, du bol d'Arménie, de la terre sigillée, de la pierre hæmatites. Et pour remédes composés, de la poudre de pates d'écrevisses, de la pierre de Goa, & d'une espéce de confession d'hyacinthe. De tout cela il préfére les vieilles écailles qui ont été long-temps sur le bord de la mer exposées au soleil, qui vaut mieux que le fourneau des Chymistes.

On appelloit autrefois *enfans* les nouveaux baptisés, de quelque âge qu'ils fussent, pour marquer le premier état de leur renaissance spirituelle. Baronius s'est trompé sur le Martyrologe au 5e de Janvier, quand il a cru que ces mots, *De die Octavarum Infantium*, *De Octavis infantium*, regardent la fête des Innocens. Il s'agit là des Nouveaux baptisés; & S. Augustin parle souvent de ces octaves qui se célébroient en habit blanc.

On appelle figurément les *enfans de Dieu*, les *enfans de l'Eglise*, les bons Chrétiens; les *enfans du Diable*, les méchans, & sur-tout les menteurs. *Enfans d'adoption*, ce sont les Chrétiens, qui par le baptême deviennent comme par adoption *enfans* de Dieu, & acquierent un droit à l'héritage du Pere céleste.

On dit, en style de l'Ecriture Sainte, Que tous les hommes naissent *enfans* de colére, parcequ'ils naissent dans le péché originel.

Ceux qui ont la folie de s'attacher à ce qu'ils appellent les sciences secrettes, se disent, préferablement à tous les autres hommes, *enfans* de la sagesse. On appelle les Alchymistes, les souffleurs qui cherchent la pierre philosophale; on les appelle, dis-je, les *enfans* du Tres-haut. Les Apôtres appellent leurs *enfans* ceux qu'ils ont convertis par leurs prédications. Les Poëtes ont appellé les Géans, les *enfans de la terre*.

> *Le joug qu'à ses* enfans *(de l'Eglise) tu prétends imposer.*
> Ab. Têtu.

On appelle aussi figurément *enfant*, ce qui est produit par nos passions, ou les effets de quelques autres causes. Ces *enfans* de l'effroi, ces meurtres, ces pillages, sont les *enfans* de sa colére & de son ambition. L'amour est l'*enfant* du loisir. Corn.

> *Que ces vers, que tu crois* enfans *de la paresse,*
> *Moins beaux, plus négligés, sont souvent une adresse.*

☞ Enfant se dit, comme fils & fille, des effets vrais ou prétendus des causes naturelles.

> *Vous, fleuves, qui baignez l'un & l'autre hémisphère;*
> *Doux & calmes* enfans *d'une fougueuse mere.*
> P. Le M.

Enfant, se dit aussi de celui qui est en bas âge, & qui n'a pas encore l'usage de la raison. Quand on veut parler d'une jeune garçon; ce mot d'*enfant* est masculin; mais quand on veut parler d'une jeune fille, il est féminin. C'est un *enfant* à la mammelle. Il badine comme un *enfant*. Ce n'est pas un jeu d'*enfant*. Un marché d'*enfant*. Une Gouvernante d'*enfans*. Voilà une belle *enfant*. C'est une extrême méchanceté de se moquer d'une pauvre *enfant*, qui, &c. Voit. Bon jour, adieu, ma chére *enfant*. Un *enfant gâté*, est un *enfant* un peu libertin, & qu'un n'éleve pas avec assez de sevérité. L'amour est un *enfant gâté*. Bens.

> *L'Espagnol est tout étonné,*
> *Quand on parle de guerre.*
> *Le Roi est un* enfant *gâté;*
> *On lui laisse tout faire.*

Un Poëte a dit figurément de la vengeance;

> *C'est mets friand, on s'en suce le pouce?*
> *Du cœur humain elle est l'*enfant *gâté.*

> *L'amour est un* enfant *sans prudence & sans yeux.*
> Desportes.

☞ Enfant se dit des inférieurs à l'égard d'un Supérieur; des particuliers d'un Ordre Religieux à l'égard du Supérieur, & sur-tout du Fondateur de l'Ordre. Ses *enfans*, (de S. Ignace) le priérent à diverses reprises & avec instance de leur laisser des mémoires de sa vie pour leur instruction. Bouh. Un digne *enfant* de Saint François.

Les Poëtes représentent l'amour comme un *enfant*, voyez l'amour fugitif de Moschus, & le prologue de l'Aminte du Tasse, &c. Mademoiselle de la Vigne a dit;

> *Jusqu'au bord de l'onde infernale,*
> *L'amour étend bien son pouvoir;*
> *Mais passé la rive fatale,*
> *Le pauvre* enfant *n'a plus que voir.*

Enfans trouvés, sont les *enfans* exposés, dont les pere & mere sont inconnus. *Enfans* bleus, *Enfans* gris, *Enfans* rouges, *Enfans* de la Trinité, sont des orphelins qu'on éleve dans des Hôpitaux, diversement habillés, pour les faire distinguer.

> *Après lui marchoit d'ordonnance;*
> *Une douzaine de souris,*
> *Qu'on eût pris à leur contenance*
> *Pour une bande d'*Enfans *gris.*
> Nouv. Choix de Vers.

☞ Enfant trouvé. On se sert encore de ce terme au figuré pour signifier des anciens, Auteurs ou des fragmens d'Auteurs qu'on a nouvellement recouvrés. Ceux de la compagnie qui se connoissent le mieux en latin, croient que ces *enfans* trouvés peuvent être légitimes. Beaumont. Enfin, M. la Compagnie est très-satisfaite de vos *enfans* trouvés. Id.

Enfans de Chœur, sont les *enfans* qui servent à l'Eglise pour porter les chandeliers, & à tenir leur partie dans le Chœur de Musique. *Enfans* d'honneur, sont les jeunes Gentilshommes qu'on donne aux Princes pour leur servir

servir de Pages. *Ephebi*. *Enfans* de cuisine, les marmitons ou galopins chez le Roi & les Princes. *Bons enfans*, par antiphrase, se dit des goinfres & des débauchés, qui s'appellent autrement *enfans* sans souci, qui ne cherchent qu'à se divertir. *Enfans* de la matte, des fripons qui sont élevés parmi les matois & les filous. *Enfans* de la balle, ceux qui sont elevés dans un jeu de paume; & figurément ceux qui exercent la profession de leurs peres, & qui la font mieux que les autres. Et généralement tous les hommes sont appellés les *enfans* d'Adam.

On dit aussi, qu'un jeune homme est bon *enfant*, lorsqu'il est sans malice, qu'il est facile & disposé à croire, & à faire tout ce qu'on veut. On le dit aussi à l'égard des filles. C'est une bonne *enfant*, qui est innocente & sans malice. On dit, Tenir un *enfant* sur les fonts; pour dire, lui servir de parrein ou de marreine, quand on le baptise; & Tenir un *enfant* avec quelqu'un; pour dire, être le compere, ou la commere de cette personne-là; Etre parrein ou marreine avec elle.

Enfant, est aussi un terme d'amitié dont on se sert pour saluer ou caresser quelqu'un, ou l'exciter à faire quelque chose. Ainsi quand on dit à quelque personne d'âge, Adieu ma bonne mere, elle répond, Adieu mon *enfant*; ou elle dira à un Laquais, Mon *enfant*, mon cher *enfant*, allez me querir telle chose. Un Maître dira à des ouvriers qu'il met en besogne, Allons, *enfans*, travaillez; un Capitaine à ses soldats, Courage, *enfans*, tenez ferme.

Enfant, se dit dans un sens moral & figuré, & signifie foible, peu instruit, peu versé, &c. On est toujours *enfant* dans sa langue, quand on ne lit que les Auteurs de son temps. Mén. Cicéron dit, que ne pas sçavoir ce qui s'est passé avant qu'on fût au monde, ne pas s'instruire de l'Histoire des temps précédens, c'est être toujours *enfant*.

Enfans perdus, s. m. pl. Ces mots, en termes de Guerre, signifient des soldats qui marchent à la tête des troupes commandées pour les soutenir. Les *enfans* perdus sont tirés de plusieurs Compagnies; & on les emploie pour forcer quelque poste, pour faire quelque attaque, ou pour donner quelque assaut. Commander les *enfans* perdus. Autrefois il y avoit d'autres *enfans* perdus, à l'égard desquels ce mot n'est plus en usage. Ce sont aujourd'hui communement les Grenadiers qui commencent ces sortes d'attaques.

☞ Enfans *perdus*. Une sédition s'étant élevée à Bourdeaux en 1675. les séditieux prirent le nom d'*enfans perdus*.

On appelle *petits enfans*, non-seulement ceux qui sont en bas âge, mais encore les *enfans* des *enfans* de quelqu'un. Cet ayeul a substitué son bien à ses *petits enfans*. L'Apôtre S. Jean appelle, par un effet de sa tendresse, les Fidèles, ses *petits enfans*, *Filioli mei*.

Mal d'*enfant*, travail d'*enfant*, se dit des douleurs d'une femme qui accouche.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle les quatre élémens, les quatre *enfans* de la nature; & le mercure hermétique, l'*enfant* des Philosophes.

En Astronomie on appelle *enfant* de Dercette, ou *enfans* d'Atergatis, la constellation du Zodiaque connue plus ordinairement sous le nom de Poissons, *Pisces*: c'est la derniere des douze en commençant par *Aries*. Dans l'Astrologie judiciaire, la cinquieme maison s'appelle la maison des *enfans*.

☞ Enfant. En termes de Jardinage on appelle *enfant*, un petit artichaud propre à manger à la poivrade. Un Jardinier dit à son maître: Je n'ai pas un seul artichaud raisonnable à vous donner; mais si vous voulez des *enfant*, je vous en fournirai deux ou trois douzaines.

On dit proverbialement, Je le traiterai en *enfant* de bonne maison; pour dire, je le châtierai bien. C'est un *enfant* gâté, pour dire, qu'on l'a laissé vivre d'une maniere libertine, sans le corriger. C'est l'*enfant* de sa mere; pour dire, qu'il ressemble à sa mere, qu'il a ses memes humeurs, Il n'y a plus d'*enfant*; pour dire, on commence à avoir de la raison & de la malice de bonne heure. Il ne sçait rien de cette affaire, il en est innocent comme l'*enfant* qui vient de naître. On dit aussi, Il est heureux comme un *enfant* légitime. *Enfant* de gogo, nourri de lait de poule; pour dire, un *enfant* élevé délicatement. Ce proverbe est bas, les Latins ont: *Gallinæ filius albæ*, l'*enfant* de la poule blanche. ☞ Faire l'*enfant*; pour dire, Badiner comme un *enfant*, s'amuser à des choses puériles. Acad. Fr. Tu veux apprendre à ton pere à faire des *enfans*. Proverbe bas qui revient à *Ne sus Minervam*, ou bien: Gros Jean qui remontre à son Curé.

☞ Enfans de Langue. On nomme ainsi dans les Echelles du Levant, particuliérement à Constantinople & à Smyrne, de jeunes François que S. M. très-Chrétienne entretient dans le Levant, pour y apprendre les langues Turque, Arabe & Grecque, pour ensuite servir de Drogmans à la Nation, particuliérement aux Consuls & aux Negocians. Ce sont les Capucins François qui ont soin de leur éducation.

☞ ENFANTEAU, s. m. Jeune enfant. Vieux mot. *Infantulus*.

> *Me fut avis qu'en ce grand chemin sec*
> *Un jeune enfant se combattoit avec*
> *Un grand serpent & dangereux aspic.*
> *Mais l'*enfanteau *en moins de dire pic*, &c.
> Marot.

ENFANTEMENT, s. m. C'est la production & la sortie d'un fétus parfait, & entiérement accompli, hors du ventre de la mere, soit qu'il sorte mort ou vif. *Partus*, *puerperium*. L'*enfantement* naturel, selon les Médecins, doit avoir trois conditions: la premiére, que l'enfant & la mere s'efforcent autant l'un que l'autre à sortir, ou à le faire sortir: la seconde, qu'il vienne au monde, la tête la premiére, qui est la posture naturelle: la troisiéme, qu'il soit prompt & aisé, & sans accidens. Car quand un enfant se présente les pieds devant, ou en travers, ou en double, ce n'est plus un *enfantement* naturel; & les Latins appellent ces enfans, *agrippa*, comme qui diroit *ægre parti*. On appelle *enfantement* légitime, celui qui vient justement à son terme, c'est-à-dire, dans le dixiéme mois lunaire; & *enfantement* illégitime, celui qui vient ou plutôt, ou plus tard, comme celui de huit mois. L'*enfantement* des femmes se fait à 7, à 8, à 9, à 10 & à 11 mois, & non plus tard. Il y a cependant des Médecins qui ont prétendu que l'*enfantement* pourroit être légitime, même au 14e mois. On a remarqué que l'*enfantement* étoit plus heureux le septiéme mois que le huitieme; que les enfans qui viennent au septiéme mois vivent & se conservent plus aisément que ceux qui viennent au huitiéme.

Enfantement, s'emploie aussi figurément. C'est le ridicule *enfantement* des montagnes. Patru. On dit d'un Auteur qui compose avec beaucoup de difficulté, que Lorsqu'il travaille, il est dans les douleurs de l'*enfantement*.

☞ Enfantement. Terme de Jouaillier. Il se dit quand on incruste une pierre dans une autre.

ENFANTER, v. act. Mettre au monde un ou plusieurs enfans. *Parere*, *parturire*. Cette femme a *enfanté* deux jumeaux, elle a eu bien de la peine à *enfanter*. Elle *enfantera* un fils, qui sera appellé Jesus. Port-R. En 1686. le 21 Juin, à Leckerckerck, à 8 ou 10 lieues de la Haye, la femme d'un nommé Chrestien Claes *enfanta* cinq fils: d'abord elle accoucha d'un fils, qui vécut près de deux mois; dix-sept heures après elle accoucha d'un second fils qui étoit mort; 24 heures après elle mit encore au monde un fils qui vécut près de deux heures. Au bout de 24 heures elle en eut un quatriéme qui étoit mort. Enfin, elle mourut en accouchant d'un cinquiéme, qui mourut en naissant.

Enfanter, se dit figurément de la partie la plus noble de l'homme; c'est-à-dire, de l'ame & de l'esprit.

> *Le monde, de qui l'âge avance les ruines*,
> *Ne peut plus* enfanter *de ces ames divines*. Boil.

Enfanter, se dit figurément des productions d'esprit. Ce Poëte *enfante* ses vers avec grand travail, avec grande sueur. Il n'*enfante* pas de génie. Vill.

Bien

Bienheureux Scuderi, dont la fertile plume,
Peut tous les mois sans peine enfanter *un volume.*
BOILEAU.

On le dit aussi de plusieurs causes qui produisent de bons, ou de mauvais effets. *Enfanter* un procès. PATRU. La doctrine de Luther a *enfanté* plusieurs autres hérésies, plusieurs sectes. Je suis exemt du desir d'amasser qu'*enfante* l'avarice. S. EVR. La guerre civile a *enfanté* tous les maux que la République a soufferts depuis.

Arracher ce levain des fureurs parricides
*Qu'*enfantent *les esprits de nouveautés avides.*
GENEST.

C'est pour toi qu'Apollon leur dicta ces Oracles;
On t'a vû dans leurs vers enfanter *les miracles.*

On dit en proverbe qu'une montagne a *enfanté* une souris, lorsqu'un grand dessein a échoué, & qu'on a vû peu d'effet d'une chose long-temps attendue.

La montagne en travail enfante *une souris*. BOIL.

ENFANTÉ, ÉE. part. pass. *Editus, natus.*
ENFANTILLAGE, s. m. Discours, conduite digne d'un enfant. *Infantia.* Il ne se dit que des personnes qui ont passé l'enfance. Pour un homme de votre âge, de votre caractére, voilà bien de l'*enfantillage*. ACAD. FR. Un inconcevable *enfantillage* des accusateurs, dit Delbrun, *Incredibilis infantia accusatorum.*
ENFANTIN, INE, adj. Qui appartient, qui convient aux enfans; qui a l'air, les maniéres, le caractére des enfans. *Puerilis, infantilis.* Des jeux *enfantins*, des cris *enfantins*. Mine *enfantine*. BENS. Le plus fragile bijou, le colifichet le plus *enfantin* lui faisoient envie. Mademoiselle L'HÉRIT. Un Auteur récent appelle des livres *enfantins*, des livres superficiels, faits seulement pour les enfans.
ENFANTISE, s. f. Action, conduite digne d'un enfant. *Infantia.* Ce mot n'est pas du bel usage.
☞ ENFANTURE, s. f. Vieux mot que Coquillard a employé dans la signification de Grossesse.
ENFARINER, v. act. qui ne se dit qu'en raillerie, & avec le pronom personnel, de ceux qui mettent beaucoup de poudre sur leur tête pour paroitre plus blonds & plus galands. *Farinâ conspergere.* Il y avoit un Amour qui *s'enfarinoit* de la poudre dont Voiture se rajeunissoit. SAR. La mode a été long-temps (& est revenue aujourd'hui) de *s'enfariner*, de poudrer beaucoup ses cheveux, & même son habit; d'où est venu ce Vaudeville.

Si vous n'êtes enfarinés,
Adieu l'amour de la coquette.

ENFARINER, s'est dit aussi des Bouffons & Farceurs qui se barbouillent le visage avec de la farine pour faire rire le peuple, tels qu'ont été Jodelet & Gille le Niais.
☞ ENFARINER. Couvrir de poudre à poudrer. *Pulvere cyprio*, on *odorato conspergere. Enfariné* jusqu'à la ceinture. DE FREN.
ENFARINER, se dit aussi dans un sens figuré de ceux qui s'entêtent d'une opinion, d'un sentiment particulier, extraordinaire, sur-tout s'il est suspect, ou condamné. Un tel est *enfariné* de l'Astrologie judiciaire, de la pierre philosophale, &c. On dit même absolument, Il s'est *enfariné*; pour dire, qu'il a eu commerce avec des gens suspects, & qu'il est entré dans leurs mauvaises idées. Il y a des gens qui disent dans le style burlesque, *s'enfariner* d'une science, comme de la Théologie, de la Médecine, de la Jurisprudence, &c. pour dire, en prendre une légére teinture, une connoissance superficielle, autant qu'il en faut pour en discourir dans la conversation, pour paroitre habile devant les ignorans.
Ce mot est venu de l'Italien, qui dit, *Infarinarsi di Scholastica, far un grand fondo di politica*, &c.

ENFARINÉ, adj. & part. C'est dans le sens propre, Celui qui est poudré de farine, *farinâ conspersus*. Il se dit aussi dans le figuré pour un homme suspect de sentimens particuliers, hétérodoxes, dangereux. Nous avons divers ouvrages d'un Académicien de la Crusca, lequel a pris le nom d'*Infarinato.*
On dit proverbialement, qu'un homme est venu la gueule *enfarinée, ore hianti*, pour dire, avec bon appétit, avec grande ardeur & tout plein d'espérance de profiter de quelque conjoncture dans les affaires.
☞ ENFEIR, v. act. Vieux mot. Enchanter. Il est composé de *Fée*, & de la particule *en*.
ENFER, s. m. & sing. ou ENFERS, s. m. plur. Lieu destiné dans l'autre vie pour la punition éternelle des hommes, qui meurent coupables d'un ou plusieurs crimes griefs. *Infernus, inferna, carcer æternus damnatorum.* C'est le séjour, la demeure des Diables & des damnés. Dieu veut retirer les hommes de cette témérité brutale avec laquelle ils se précipitent dans les *enfers*. NIC. On croit l'*enfer*, & cependant on va brutalement à la mort, comme s'il n'y avoit plus rien après elle. ID. La témérité des libertins, qui traitent de chiméres les menaces de l'*enfer*, est inconcevable. MORALE DE P.

Enfer *que la foi m'atteste,*
Sejour où l'ire céleste,
Exerce un juste pouvoir:
Ma raison qui te médite,
D'effroi glacée, interdite,
Te croit sans te concevoir. ANONYME, *Ode sur l'Enfer.*

Pécheur, la fiévre t'annonce
L'instant fatal du trépas;
Ta sentence se prononce,
L'Enfer *s'ouvre sous tes pas.* ID.

De mille ans le cours s'achève,
Il n'est point encore de trêve
Pour ses maux renouvellés,
Et son Enfer *recommence*
Au bout de l'espace immensé,
Des siecles accumulés. ID.

Un Anglois nommé Swindin a fait ces derniéres années une Dissertation sur la nature & sur le lieu de l'*enfer*. Il le place dans le Soleil, parceque le Soleil est un feu qui brûle toujours, qui se trouve au centre de notre tourbillon, & dans le lieu le plus éloigné du séjour des Bienheureux. Il ajoûte que le Diable, qui vouloit se faire adorer dans son thrône, a fait adorer le Soleil par plusieurs nations. Le Ch. XVI. v. 8. & 9. de l'Apocalypse détermine cet Auteur à ce systême.
On appelle un méchant homme, un tison, un Diable d'*enfer*. On appelle les Volcans, des bouches d'*enfer*, des gouffres de l'*enfer*. L'*enfer* est au centre de la terre, comme le cœur dans le corps de l'animal, dit Saint Augustin.
Les Payens avoient aussi leur *enfer*. Rudbecks prétend que l'*Enfer* des Payens étoit en Suéde. Voyez ACHÉRON.
Les Furies d'*enfer*, c'étoient des espéces de Divinités infernales, vengeresses des crimes, qui tourmentoient les coupables. On les appelle autrement Euménides. Voyez ce mot. On dit d'une méchante femme, & même quelquefois d'un méchant homme, c'est une furie d'*enfer*.
On dit que les Caffres admettent 27 Paradis, & 33 *enfers*, dans lesquels chacun est récompensé, ou puni, suivant le bien & le mal qu'il a fait: tant il est vrai que les peuples même les plus barbares, & les plus stupides, ont une idée d'une autre vie, & d'un Dieu rémunérateur du bien, & vengeur du mal!
ENFER, dans le style de l'Ecriture, se prend quelquefois pour la mort, le sépulcre, parceque le mot Hébreu & le mot Grec signifient tantôt le lieu des damnés, tantôt le sépulcre. Quand dans le Symbole des Apôtres il est dit que JESUS-CHRIST, notre Seigneur, a été crucifié, mort & enseveli, & qu'il est descendu aux *enfers*, il faut entendre par cette descente

cente aux *enfers* autre chose que la descente dans le tombeau, ou la sepulture. Le Catechisme du Concile de Trente dit qu'il y a autant d'ignorance que d'impiété à expliquer la descente aux *enfers* par la sepulture, puisque la sepulture étoit déja exprimée dans le Symbole d'une maniére bien plus claire. L'Eglise nous enseigne que la tres-sainte ame de Jesus-Christ descendit effectivement dans les lieux souterrains de l'*enfer*; qu'il triompha des Démons; qu'il consola les ames du purgatoire; & qu'il tira de ces ténébres les ames des saints Patriarches & des autres Justes qu'il mena dans le Paradis. On appelle les Limbes cette partie de l'*enfer* où étoient ceux qui étoient morts dans la grace de Dieu avant la passion de Jesus-Christ.

Enfer. Ce mot se dit aussi des Démons mêmes, qui ont leur domicile dans l'*enfer*. Les Démons sont vaincus, l'*enfer* est désarmé. Arn. On le dit aussi de l'erreur, de l'hérésie, dont le Diable, qui est le pere du mensonge, est regardé comme l'auteur: cette expression est prise de la Sainte Ecriture. Tu es Pierre, & sur cette pierre j'établirai mon Eglise; & les portes de l'*enfer* ne prévaudront point contre elle.

Les temps ont confirmé son empire absolu,
Et les Enfers *armés n'ont jamais prevalu.* Genest.

☞ Enfer Poëtique. Pindare cité par Plutarque (*de consol.*) dit que les ames pieuses demeurent sous la terre dans un lieu où le soleil les éclaire, tandis qu'il fait nuit sur la terre; qu'ils ont pour avenues de belles prairies ornées de rosiers, des arbres qui donnent l'encens & de ceux qui portent des pommes d'or; que les uns s'y divertissent à manier des chevaux, d'autres à jouer des instrumens; qu'il y regne une abondance continuelle, & qu'on y respire sans cesse les plus agréables odeurs des parfums qui brûlent sur les autels.

☞ Le même Poëte, cité au même endroit, dit que la mort est un bonheur pour tous les hommes, parcequ'elle les délivre des calamités ausquelles ils sont exposés; qu'elle détruit le corps: mais que l'idole, εἴδωλον, qui seul vient des Dieux, vit toujours; que séparé du corps, il est dans un état de sommeil, & qu'il voit en songe le bonheur des bons, & les châtimens des méchans.

Enfer, se dit figurément de tout lieu où on est gêné, où on souffre, où l'on se déplait. Le Palais est un *enfer* pour les gens pacifiques. Quand on est en mauvais ménage avec sa femme, c'est un vrai *enfer*. Un homme qui a des remors porte toujours son *enfer* avec lui. Elle ne peut quitter ce lieu delirable pour entrer dans l'*enfer*, où le ciel a voulu qu'elle ait tant enduré. Voit. Elle m'a fait voir le Paradis dans cet *enfer* où je suis. Id.

Où Caliste n'est point, c'est là qu'est mon enfer. Malh.

Mais lorsque tous les deux jaloux
D'amertume & de fiel se nourrissent sans cesse,
Quel supplice! quel enfer *est-ce!*
L'Hymen à ce prix-là mérite-t-il la presse?
Nouv. ch. de Vers.

☞ Enfer. Le P. Le Moine dit de la jalousie:

Qui passe en cruauté ses trois barbares sœurs,
Et qui peut faire seule un enfer *dans les cœurs,*

Enfer, se dit aussi dans le style burlesque & satyrique, pour Bruit, vacarme, tintamarre.

*Je pense qu'avec eux tout l'*enfer *est chez moi.* Boil.

☞ Enfer se dit de tout grand feu, d'un grand embrasement. On dit d'une fournaise ardente que c'est un *enfer*; que les brasiers des forges sont un *enfer*.

Enfer, en termes de Chymie, est un vaisseau de verre double, dont le col est long, disposé en forme d'entonnoir, & dont la pointe a une ouverture fort étroite, qui entre bien avant dans le corps d'un autre vaisseau, dont le fond doit être fort large & fort plat. Il est aussi nommé, parceque ce qu'on y a fait une fois entrer n'en sort plus.

En termes du Grand Art le mot d'*Enfer* signifie la couleur noire qu'on voit au temps de la putréfaction de la matiere hermétique.

☞ Terre d'*Enfer*. C'est une petite cavité près de Postico dans la Romagne. On lui a donné ce nom, parceque si l'on y jette quelque allumette, elle y allume un feu qui dure 8 à 10 jours, & elle jette des matieres sulfureuses. *Raccolta* d'*Opusc. VIII. p.* 47.

ENFERM, ou Enferme. S'est dit autrefois pour Infirme, malade. *Æger.* On a dit aussi *Enfermerie*, & *Enfermier*, pour Infirmerie, & Infirmier, qui sont des termes dont on se sert dans les Communautés, pour marquer le lieu destiné au logement des malades, & le Médecin qui a soin d'eux. On a dit encore *enfermeté* pour *infirmité*, & sur-tout pour la ladrerie.

ENFERMER, v. act. Mettre dans un lieu d'où on ne puisse sortir. *Includere*, *claudere*. Ceux qui sont *enfermés* dans les prisons ont de la peine d'en sortir. Les Religieux qui sont *enfermés* dans un Cloitre n'en sortent point sans congé du Supérieur. Il faut prendre garde que les ennemis ne nous *enferment* dans ces montagnes, dans des lieux difficiles. On a fait clore ce parc, afin d'y *enfermer* des bêtes fauves. La Loi veut que les femmes adultéres soient *enfermées* entre quatre murailles. La terre *enferme* de grands trésors dans ses entrailles. On dit, *Enfermer* quelqu'un dehors, ou l'*enfermer* dedans à la clef.

Enfermer, signifie aussi, Serrer quelque chose dans un lieu qui ferme. *Seponere*, *servare*. J'ai *enfermé* mon manteau dans mon coffre.

Enfermer, signifie aussi, Engager, presser. *Comprimere*, *concludere*. Il ne faut pas laisser *enfermer* ses doigts entre le bois & l'écorce. Ce sont des eaux *enfermées* entre cuir & chair qui causent l'hydropisie.

On le dit aussi avec le pronom personnel. *Abdere se.* Il s'est *enfermé* lui-même dans sa chambre, il lui faut aller ouvrir. Il s'est *enfermé* dans ce chateau, où il tiendra bon quelque temps. Elle s'est *enfermée* avec son mari, qui a la petite vérole.

Enfermer, signifie aussi, Contenir, comprendre. *Habere*, *continere*. Les paroles de l'Ecriture *enferment* plusieurs sens. La charité *enferme* une civilité interieure envers tous les hommes. Nic. Cette action *enferme*, attire après elle de grandes conséquences. Cette pensée *enferme* une double erreur. Id.

Enfermé, ée. part. pass. *Inclusus.* L'Hôpital des pauvres *enfermés* est un membre de l'Hopital général, où on a mis plusieurs pauvres, pour les empecher d'être fainéans & vagabonds.

On dit aussi, qu'un homme est *enfermé*, pour dire, qu'il ne veut voir personne, soit qu'il travaille, soit qu'il soit bourru. On dit aussi, qu'une terre, qu'une maison est *enfermée*, lorsqu'elle est bornée, qu'on ne s'y peut étendre, soit qu'elle soit entre des riviéres & des montagnes, soit que les terres voisines soient occupées par de puissans voisins. On dit aussi, Cela sent l'*enfermé*, pour dire, est gaté pour n'avoir pas été à l'air.

On dit provetbialement, qu'il ne faut pas *enfermer* le loup dans la bergerie; pour dire, qu'il ne faut pas guérir une plaie par dehors, & laisser dedans des semences de corruption.

ENFERMETÉ, s. m. *Infirmitas.* Vieux mot. ☞ Ladrerie & plus generalement Maladie, du mot Latin *Infirmitas.*

ENFERRER, v. act. Percer son ennemi avec une épée, une lance. *Transfigere*, *transadigere.* Tous les Remissionnaires exposent que leur ennemi s'est venu *enferrer* de lui-même dans leur épée. *Induere se*, *incurrere*,

Enferrer, signifioit autrefois dans le sens propre, Enchainer, attacher avec des menottes, des liens de fer. *Ferreis vinculis prepedire.* Nicot. Il n'est plus d'usage en ce sens.

On dit figurément, qu'un homme s'est *enferré* lui-même, lorsque dans un discours, dans un interrogatoire, il a dit quelque chose qui fait contre lui, qui ruine sa cause, qui le rend coupable.

Enferré, ée. part.

ENFEU, s. m. Cave, caveau, pour enterrer les morts. *Infodicum.* Ce mot n'est en usage que dans l'Anjou. Maurice de Craon fit bâtir dans l'Eglise des Cordeliers

liers d'Angers la Chapelle Saint Jean-Baptiste, & on *Enfeu*, pour la sépulture de ceux de sa Maison. C'est ainsi que les Angevins appellent une cave pour la sépulture des corps morts; du Latin *Infodicum*. Mén. *Hist. de Sablé*, *L. IX. c. 3.*

ENFICELER, v. act. Terme de Chapelier. Serrer avec une ficelle. *Resticulum aptare*, *funiculo constringere*. Il faut *enficeler* ces chapeaux.

☞ Enficeler le tabac. C'est passer une ficelle à la tête de chaque feuille, à mesure qu'elles mûrissent, pour les pouvoir faire sécher, suspendues à des perches: les paquets sont ordinairement de deux à trois douzaines de feuilles. Ce terme est en usage dans les lieux de la Province de Guienne, où l'on travaille à la culture & à la fabrique du tabac.

ENFIELLER, v. act. *Felle tingere*, *amaricare*. Ce mot est vieux. C'est Ronsard qui s'en est servi; mais notre langue est devenue plus sévère, & la Poësie ne donne plus droit de faire des mots nouveaux.

s'ENFIÉRIR. Ronsard a dit s'*Enfiérir*, pour devenir fier; *Enfleurir* les plaines, pour les remplir de fleurs; s'*Enfeuiller*, pour se cacher dans les feuilles; s'*Englacer*, pour se morfondre, &c. Tout cela est vieux, & n'est plus d'usage.

ENFILADE, s. f. Disposition de plusieurs choses qui vont de suite, ou de droit fil. *Ordo*, *filum*: comme, *enfilade* de chambres, de portes, de bâtimens; & figurément, une longue *enfilade* d'histoires, d'exemples, de discours. On a dit quelquefois *enfilure* de discours; & il semble que ce terme soit nécessaire pour signifier dans le sens figuré, une suite de discours liés & raisonnables. Car *enfilade*, quand il se dit d'un discours, renferme quelque chose d'odieux, d'ennuyeux, de hors de propos. Cependant *enfilure* n'est point du mot d'usage, & il faut chercher un autre tour, ou dire simplement, La suite du discours, la liaison du discours. *Series*, *continuatio*, *filum sermonis*.

Enfilade, se dit aussi en termes de Guerre, des tranchées & autres lignes qui sont enfilées, dans lesquelles on peut tirer en droite ligne. Le dernier boyau des tranchées est sujet à l'*enfilade*. La batterie d'*enfilade* est celle dont les coups rasent une ligne droite. Commandement d'*enfilade*, est une hauteur d'où on peut nettoyer & battre d'un seul coup toute une ligne droite. Le canon bat le fossé par *enfilade*. Il faut pousser les tranchées hors d'*enfilade*, les conduire en serpentant.

Enfilade. Terme de Trictrac. L'*enfilade* est l'obstacle qu'on trouve à faire passer les dames d'un coté du tablier à l'autre; ce qui fait perdre ordinairement la partie. ☞ On appelle aussi *enfilade*, lorsque le malheur vous poursuit tellement que vous ne pouvez pas faire votre plein, & que vous faites des coups contraires en si grande quantité, que vous êtes obligé de charger le bidet, & de mettre vos dames l'une sur l'autre, sans pouvoir caser, en telle sorte que votre homme, qui a le vent en pouppe, ayant fait son grand jan, le conserve & passe ses dames par les passages qu'il trouve dans votre grand jan, & les place dans votre petit jan. Traité du Trict. L'*Enfilade* arrive encore quand on a tenu mal-à-propos un grand jan dans l'espérance de recevoir des points qu'on n'a point reçus, ou bien même lorsqu'on n'a pas pu s'en aller, & qu'enfin on a été obligé de rompre son plein, en telle sorte que celui contre qui l'on joue trouve des passages ouverts & conserve le sien. Id. C'est ordinairement par les *enfilades* que l'on perd ou que l'on gagne. Id. On dit courir à l'*enfilade*. Id.

ENFILER, v. act. Passer quelque chose déliée dans un trou étroit; comme fil, soie, ruban, corde à boyau. *Trajicere*, *filum immittere*, *inserere*. *Enfiler* une aiguille, un chapelet, des perles.

Le Cardinal de Richelieu ne disoit-il pas, que six pieds de terre, voulant parler des intrigues du Cabinet, lui donnoient plus de peine que tout le reste de l'Europe? Pourquoi cela, sinon à cause des chapelets que l'on y *enfile* & défile continuellement? Mascur. c'est-à-dire, des intrigues que l'on y fait, & de celles que l'on y rompt continuellement. C'est une métaphore, & une espèce d'expression proverbiale.

Enfiler, se dit aussi en parlant de ce qui est de droit fil & en droite ligne, soit pour y passer, soit pour y tirer. Il faut prendre garde qu'une tranchée, qu'une rue, que des lignes ne soient *enfilées*; pour dire, que l'ennemi ne puisse tirer tout le long de la ligne, de la rue, de la tranchée. Il faut au contraire que le chemin couvert soit vû & *enfilé* par le flanc, afin qu'on en puisse aisément chasser l'ennemi, s'il vient à s'en emparer. Il faut *enfiler* ce chemin-là; pour dire, entrer dans un chemin qui est le plus court, & par conséquent le plus droit. *Rectum iter sequi*. *Enfiler* une porte. Scar. Le vent *enfile* les rues. Ablanc.

Enfiler. Passer son épée au travers du corps d'une personne. *Transfigere*, *transadigere*. Il l'a *enfilé* dès le second coup d'épée qu'il lui a porté.

☞ Enfiler. Terme de Guerre. C'est battre & nettoyer toute l'étendue d'une ligne droite. On dit *enfiler* la courtine, *enfiler* le rempart.

Enfiler. Terme de Chandelier. C'est, Passer au travers d'un petit bâton, qu'on appelle *broche*, la mèche des chandelles. *Enfiler* des chandelles. *Candelas suspendere*.

Enfiler, avec le pronom personnel, est un terme de Maître d'Armes, qui signifie, Se jetter soi-même dans l'épée de son ennemi. *Induere se*, *incurrere*. En se battant, ils se sont *enfilés* l'un l'autre. C'est la même chose qu'enferrer.

☞ Enfiler. Terme du jeu de Trictrac. Etre *enfilé*, c'est rompre & découvrir une flèche cotière dans son grand jan, par où l'adversaire, qui conserve encore, peut passer dans votre jan, & conserver par-là plus long-temps. *Enfiler* son adversaire, c'est conserver son plein, en faisant passer les dames surnuméraires dans le jan de son adversaire. Traité du Trictrac.

On dit figurément, qu'un homme s'est *enfilé*; pour dire, qu'il s'est embarrassé dans quelque affaire, dont il aura de la peine à sortir sans perte ou désavantage. On dit aussi, *Enfiler* un discours; pour dire, Commencer, entreprendre un discours, dont on ne se peut tirer sans peine, ou sans longueur. Térence a dit, *fabulam incepeat*, il *enfile* un histoire. *Enfiler* se dit encore pour Mettre de suite. Amyot *enfile* plusieurs mots, qui ont une même signification, & dont un seul suffiroit pour exprimer parfaitement le Grec. De Méziriac. Le peuple dit *Enfiler* la rue, pour, Entrer dans une rue, & y marcher. *Enfiler* un chemin. Il *enfila* à droite, au lieu de prendre à gauche, & s'égara.

On dit proverbialement, qu'on n'est pas venu pour *enfiler* des perles; pour dire, qu'on n'est pas venu pour ne rien faire, ou pour faire peu de chose. On dit aussi, qu'un homme a *enfilé* la venelle; pour dire, qu'il s'est enfui, de peur d'être pris pour quelque mauvaise action, ou d'être battu par un plus fort que lui. Ce mot est bas.

Enfilé, ée. part. pass. & adj. *Trajectus*, *transfixus*. En termes de Blason, on dit que des couronnes, annelets, & autres choses rondes & ouvertes sont *enfilées*, *conserta*, *connexa*, quand elles sont passées dans des paux, fasces, lances, & autres choses semblables. On dit en Géométrie & en Méchanique, que deux corps sont *enfilés* par une ligne droite, lorsqu'on peut imaginer une ligne droite qui passe d'un corps à l'autre. Pour trouver le centre commun de pesanteur de deux corps *enfilés* par une ligne droite qui passe par leurs centres de pesanteur, il faut diviser cette ligne en raison réciproque du poids de ces deux corps. Le point de division sera le centre commun de pesanteur. En termes de Chirurgie, on appelle suture *enfilée*, une suture, où après avoir passé l'aiguille dans les chairs, ou dans les lèvres de la plaie, on entoure le fil autour de l'aiguille, comme font les Tailleurs aux aiguilles qu'ils gardent sur leurs manches.

ENFIN, adverbe, ou conjonction. Terme qui sert à la conclusion, par lequel on finit son discours, ou du moins une de ses parties, ou un raisonnement. *Denique*, *tandem*, *aliquando*. On dit autrement *bref*, ou *pour conclusion*. Je vous dis *enfin*, c'est-à-dire, en dernier lieu. On le dit des affaires, aussi-bien que du discours. Voilà une affaire qui est *enfin* terminée. *Enfin*, ma patience est à bout. Il y a des endroits où

quelques-

quelques-uns préférent *à la fin* à *enfin*. Mais *enfin* a meilleure grace au commencement d'un Poëme, ou d'une période: *enfin* vous l'emportez. *A la fin* est mieux au milieu d'une période, ou d'un vers.

Mon courage à la fin *succombe à mes douleurs*. GOMB.

Autrefois on disoit *enfin final* pour *enfin*, & ceux qui imitent aujourd'hui le vieux style le disent encore dans le même sens,

Enfin final *approuvâset mon dire*,
Il vous parut sermon, non pas satyre. DE VILLIERS.

☞ ENFISCH, f. m. Vallée de Suisse, dans le haut Valais. Elle est longue de deux milles, abonde en pâturages, & l'on y trouve des mines d'argent: elle est peuplée de quelques villages.

ENFLAMMER, v. act. Mettre en feu, allumer, embraser. *Succendere, inflammare*. Un grain de poudre allumé *enflamme* toute une mine. On le dit plus ordinairement avec le pronom personnel. Les matiéres grasses & sulphurées s'*enflamment* aisément, *facilè flammam concipiunt*.

ENFLAMMER, signifie aussi, Donner de la chaleur. La bile s'*enflamme* aisément, & cause la fiévre. Il se dit aussi des plaies, des humeurs. Le vin pris par excès *enflamme* les yeux. Le rhume *enflamme* la poitrine.

ENFLAMMER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Exciter, échauffer, émouvoir les passions, & sur-tout l'amour & la colére. A cette nouvelle il s'*enflamma* de colére. Considérez l'état effroyable d'un homme que la colére *enflamme*, & la violence qui le transporte. M. ESP. *Enflammer* le courage des soldats. VAUG. Cet entretien vous charme & vous *enflamme*. VOIT. C'est un amoureux transi qu'on aura peine à *enflammer*.

Non, ce n'est ni par choix, ni par raison d'aimer,
Qu'en voyant ce qui plait, on se laisse enflammer. CORN.

Une courte absence est à craindre,
Souvent l'amour s'en sert pour nous mieux enflammer.

ENFLAMMER, se dit aussi en matiére de piété. Le Saint-Esprit *enflamme* les cœurs d'un amour céleste.

Après t'avoir été rebelle,
De ton divin amour je me sens enflammer. L'AB. TÊTU.

ENFLAMMÉ, ÉE. part, *Inflammatus, accensus*. On appelle boulets *enflammés*, ou boulets rouges, ceux qu'on fait rougir & *enflammer* dans une forge qui est auprès de la batterie, & où on les prend avec une lanterne, c'est-à-dire, avec une grosse cuillére de fer, pour charger les canons, & embraser les toits des maisons, & toutes les autres choses combustibles ausquelles ils s'attachent.

ENFLÉCHURES, f. f. Terme de Marine. Ce sont des cordes qui traversent les haubans en forme d'échelons pour monter aux hunes. *Scala nautica*. On les appelle aussi *figures*, ou *figules*, ou *pas de hauban*.

ENFLEMENT, f. m. Enflure, élévation, gonflement, action, ou mouvement par lequel une chose s'enfle; & la qualité de la chose enflée, entant qu'enflée. *Tumor, incrementum*. M. Frézier le dit souvent de la mer, de l'élévation de la mer causée par les tempêtes, les vents, ou le flux & reflux. Apparemment qu'il est en usage parmi les Marins en ce sens. En toute autre matiére on dit enflure, ou quelque mot semblable; & l'on ne croit pas qu'*enflement* soit en usage. On n'y est pas à l'abri (dans la rade d'Arica) des vents de Sud & de Sud-ouest; mais l'Isle de Guano rompt un peu l'*enflement* de la mer. FRÉZ. Et en parlant de la rade du Callao, l'Isle de S. Laurent rompt l'*enflement* qui vient depuis le Sud-ouest au Sud-est.

ENFLER, v. act. & n. Rendre un corps plus dur & plus gros, lui faire occuper plus de place. *Inflare, distendere, tumefacere*. *Enfler* une cornemuse avec du vent. Le vent *enfle* les voiles. L'hydropisie *enfle* le ventre. Cette loupe, cette tumeur *enfle* beaucoup.

On dit figurément, & bassement, qu'une fille s'est fait *enfler* le ventre; pour dire, s'est fait engrosser.

On dit encore, que la riviére s'*enfle*, lorsqu'elle grossit; & qu'elle croit par les pluies & les neiges: que la mer s'*enfle*, quand la tempête commence.

ENFLER le cahier, les écritures, signifie, Les emplir de quantité de discours inutiles, pour les rendre plus grosses, & les faire mieux payer. On dit aussi en ce sens, Cet Auteur a *enflé* son Livre de plusieurs citations & épisodes inutiles.

Tu verras les Auteurs,
De tes titres pompeux enfler *leurs dédicaces*. BOIL.

ENFLER, se dit figurément en Morale, & signifie, Enorgueillir, rendre plus vain, plus hardi. *Animos, mentem addere*. La bonne fortune l'a *enflé* d'orgueil. Il est *enflé* comme un ballon. La science *enfle*, dit l'Apôtre. L'applaudissement *enfle* les Auteurs. Le bruit des trompettes *enfle* le courage des soldats. Une si puissante protection lui *enfla* le cœur. HERMAN. Un peu de fierté sied bien au vainqueur, pourvû qu'il ne s'*enfle* pas trop de son bonheur. S. EVR. Il faut nourrir notre esprit au grand, & le tenir toujours plein & *enflé*, pour ainsi dire, d'une certaine fierté noble & généreuse. BOIL.

On dit aussi *Enfler* son style, lorsqu'on sort de la maniére naturelle d'écrire, & qu'on affecte de grands mots pour le rendre plus élevé & plus pompeux. Marot finit une épître à François Premier par ces beaux vers,

Voilà le point principal de ma lettre.
Vous sçavez tout, il n'y faut plus rien mettre.
Rien mettre las! Certes, & si ferai,
Et ce faisant, mon style s'enflerai,
Disant, ô Roy! amoureux des neuf Muses,
Roy en qui sont leurs sciences infuses,
Roy plus que Mars d'honneur environné,
Roy le plus Roy qui fut onc couronné,
Dieu tout-puissant te doint pour t'étrenner,
Les quatre coins du monde à gouverner,
Tant pour le bien de la ronde machine,
Que pour autant que sur-tout en es digne.

ENFLER la dépense d'un compte; c'est-à-dire, la rendre plus grosse qu'elle ne doit être par l'emploi de plusieurs fausses parties. On dit aussi, *Enfler* la dose. *Augere*.

ENFLÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Inflatus, tumefactus*. On dit absolument un homme *enflé*; pour dire, hydropique. Voilà un style *enflé*, mais *enflé* comme il faut, & à propos. Le style *enflé* se prend ordinairement en mauvaise part. Le défaut du style *enflé*, c'est de vouloir aller au-delà du grand. BOIL. Il ne faut pas confondre des phrases *enflées* & extravagantes, avec des phrases nobles & élevées. ID. Les Orientaux se plaisent à un style *enflé* & hyperbolique. LE CL.

☞ ENFLÉ. On parle en Philosophie de points *enflés*. Quelques Philosophes croyant éviter les difficultés dans le sentiment de la divisibilité de la matiére à l'infini, & dans l'opinion des points physiques, ont inventé des points *enflés*, dont ils s'imaginent que le continu est composé. Ces points *enflés* sont des points qui n'ont point d'extension réelle, mais seulement une extension virtuelle, c'est-à-dire, qu'ils équivalent à des points qui auroient une extension réelle. Physiquement parlant on ne conçoit pas cela. Pour se moquer de ces Philosophes, on les appelle les Inflateurs, *Inflatores*, qui enflent.

☞ ENFLEUME, & ENFLUME, f. f. Vieux mots. Enflure.

ENFLURE, f. f. Maladie causée par du sang, ou de mauvaises humeurs, qui enflent & grossissent quelque partie. *Inflatio, tumor*. L'*enflure* vient souvent après les grandes maladies. Le mal de dents lui a causé une *enflure* de joue.

On dit proverbialement, qu'une grossesse est une *enflure* de neuf mois.

Enflure de jambes, *enflure* de flanc, *enflure* de col, &c. sont des maladies ausquelles les chevaux sont sujets, aussi bien que les bœufs & autres animaux. Voyez l'*Oeconomie de la campagne* de M. Liger. L'*enflure* est encore une maladie de brebis, de chévres, de cochons, &c.

Enflure, en termes de Vénerie, se dit des chevreuils, & signifie ce qu'on appelle dans les cerfs, la meule, ou bosse. C'est la premiére poussée du bois d'un chevreuil : on la nomme aussi bosse du chevreuil, comme bosse du cerf : mais ce n'est qu'en parlant du chevreuil, qu'on l'appelle *enflure*. *Subula*.

☞ Enflure. Terme de Manufacture de lainage. Il se dit de la trame d'une etoffe. Le mot d'*enflure* est particuliérement en usage du côté d'Aumale. Les Ouvriers de la sayetterie d'Amiens l'appellent Anchue.

Enflure, se dit figurément du style, du cœur, &c. L'*enflure* du style est très-vicieuse. En matiére d'éloquence, il n'y a rien de si difficile à éviter que l'*enflure* : parcequ'on cherche le grand & le sublime. Boil. L'*enflure* n'est pas moins vicieuse dans le discours, que dans les corps : elle n'a que de faux dehors, & une apparence trompeuse; mais au-dedans elle est creuse & vuide. Id. Pindare aime l'*enflure*, & le style ampoulé. S. Evr.

*Fuyez dans vos discours l'*enflure *& la bassesse :*
Qu'ainsi qu'en vos habits rien n'y soit affecté :
Qu'une noble simplicité
En fasse l'ornement, la grace & la richesse. Pavillon.

Évitons l'*enflure* asiatique; ennemie du bon sens & de la vérité. Id. L'orgueil est une *enflure* du cœur qui se grossit lui-même; c'est pourquoi il faut piquer cette *enflure*, pour en faire sortir le vent qui la cause. Nic. L'*enflure* des maximes du Portique sied mal dans la Comedie, où il ne s'agit que de représenter le train ordinaire de la vie. Dac. Il faut éviter la grandeur qui vient plus de l'*enflure* des mots, que de la noblesse des pensées. Au sentiment du P. Bouhours, dans la *Maniere de bien penser*, l'*enflure* est vicieuse, & ne sied pas bien dans les pensées : elle ne convient pas même aux sujets pompeux; enfin, elle est une marque de foiblesse, plus que de force. ☞ J'ai pardonné l'*enflure* de cœur pour tout le reste, & je soutiens qu'il n'y a point d'autre mot pour exprimer la vanité & l'orgueil. Mad. de Sév.

ENFONÇAGE, s. m. Terme de Marine. Les avaries ordinaires sont les emballages, les *enfonçages*, les charges, &c.

☞ Enfonçage. Terme de Tonnelier qui est d'usage en Normandie & en Picardie, dans la préparation & le commerce du hareng caqué. Il signifie mettre le fond à un baril rempli de harengs, après qu'il a eu toutes ses façons : l'*enfonçage* de chaque baril coûte deux sols six deniers.

ENFONCEMENT, s. m. Lieu creux & enfoncé. *Recessus*. Dans l'*enfoncement* de cette chambre on a pratiqué une alcove, une garderobe. Il y avoit un *enfoncement* par lequel on pouvoit entrer dans le camp. *Enfoncement* se dit plus ordinairement de ce qui est peint en lointain dans un tableau, dans une perspective. Dans l'*enfoncement* de ce grand tableau on avoit peint en petit une telle histoire.

Enfoncement, se dit encore de la profondeur des fondemens d'un bâtiment; *altitudo, depressio, profunditas* : c'est pourquoi on a coutume de marquer dans un devis, que les fondations auront tant d'*enfoncement*. On le dit aussi de la profondeur des puits, dont la fouille se doit faire jusqu'à plus de deux pieds au-dessous de la superficie des plus basses eaux.

Enfoncement, signifie aussi l'action d'enfoncer. *Effractio*. Les vols qui se font par bris & *enfoncement* de portes sont punissables de mort. L'*enfoncement* des premiers escadrons fut cause de la victoire.

☞ Enfoncement. Terme de Jouaillier. Il se dit d'une pierre épaisse.

ENFONCER, v. act. & n. Mettre des fonds à des tonneaux, à des cuves. *Fundum munire, tabulare*. On a fait marché avec ce Tonnelier pour *enfoncer* ces tonneaux par les deux bouts.

Enfoncer, se dit en termes de Fauconnerie, lorsque l'oiseau fond sur la perdrix, la poussant jusqu'à sa remise. *Persequi*.

Enfoncer, signifie aussi, Couler vers le fond. *Immergere*. On a *enfoncé* de vieux navires pour faire des digues. Il se prend aussi dans une signification neutre, *desidere, mergi*. Les bateaux *enfoncent* dans l'eau à proportion du poids dont ils sont chargés. On *enfonce* bien avant dans ce marais, dans la vase. Il y a eu un temps, auquel, pour s'assurer si les gens suspects de magie, ou sorcellerie, étoient effectivement coupables, on leur lioit les mains & les pieds, & on les plongeoit dans l'eau. Ceux qui *enfonçoient*, étoient déclarés innocens : ceux qui n'*enfonçoient* point étoient reconnus coupables, & on les punissoit comme tels. On faisoit la même épreuve pour d'autres crimes; & il arrivoit souvent, à ce qu'assurent plusieurs Auteurs, qu'un homme dans cet état, interrogé sur différens articles, *enfonçoit* à certaines interrogations, & n'*enfonçoit* point à d'autres. Voyez le Traité du R. P. le Brun sur les pratiques superstitieuses; & ci-dessous au mot Epreuve.

Enfoncer, signifie aussi, Presser vers le fond. *Comprimere, cogere*. Il faut bien *enfoncer* ces laines, & tout tiendra dans cette caisse. *Enfoncer* son chapeau dans sa tête. *Enfoncer* en terre le soc de la charrue. *Sulcum infodere*. Nicot.

Enfoncer, signifie aussi, Ficher une chose pointue dans une autre. *Adigere*. *Enfoncer* un clou. Ce fonds n'est pas assez ferme pour bâtir, il faut *enfoncer* des pilotis jusqu'à refus de mouton. Il lui *enfonça* son épée jusqu'aux gardes.

Enfoncer, signifie encore, Rompre, briser avec violence; mettre en désordre, renverser. *Perfringere*. L'effet d'un petard, c'est d'*enfoncer* la porte d'une ville, un pont-levis. *Enfoncer* une prison. Abl. On a *enfoncé* la barriére. Ces voleurs ont *enfoncé* tous les coffres & les cabinets. Ce Régiment a *enfoncé* les bataillons ennemis. Il *enfonce* les rangs, & taille tout en piéces. Vaug.

Enfoncer, signifie aussi, Entrer bien avant en quelque lieu. *Penetrare*. Ce Capitaine n'osa pas *enfoncer* bien avant dans le bois, de peur d'une embuscade. On n'a pas assez *enfoncé* dans cette mine pour trouver la veine du métal.

Enfoncer, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Percer, pénétrer, pousser fort avant, approfondir. Si vous lui annoncez cette nouvelle, vous lui *enfoncerez* un poignard dans le sein. Ce jeune homme est tout-à-fait *enfoncé* dans la débauche. *Immersus*. Il ne faut pas trop s'*enfoncer* dans cette question, dans cette matiére, il ne la faut pas approfondir. L'application continuelle à la lecture rend les Sçavans distraits, & les *enfonce* en eux-mêmes. Bell. La solitude & les bois inspirent une certaine tendresse qui ne sert qu'à *enfoncer* le trait qu'on voudroit arracher. S. Evr. Mon dessein n'est pas de m'*enfoncer* dans une dispute réguliére. Id. On dit bassement, il est bien engagé dans cette entreprise, il y est *enfoncé* jusqu'aux sangles.

Enfoncer, se dit aussi pour, Pénétrer. Il y a des gens qui ne payent que de mine : ils n'ont pas, si je l'ose dire, deux pouces de profondeur; si vous les *enfoncez*, vous rencontrerez le tuf. La Bruy. *Si paulo pressius tentaveris*.

Enfoncé, ée. part. pass. & adj. *Depressus*. Cette vieille a les yeux rouges & *enfoncés*. Les gens toujours *enfoncés* dans des meditations sérieuses parlent peu, parcequ'ils font trop d'attention à ce qu'ils pensent. Bell. On n'aborde que par contrainte & par nécessité une mine sombre & *enfoncée*. Ch. de M. Avoir l'esprit *enfoncé* dans la matiere, c'est, Avoir l'esprit épais & grossier. Cela ne se dit qu'en riant, & dans le style burlesque.

☞ ENFONCEUR, s. m. Qui enfonce, qui brise, qui rompt avec violence. Au sujet de la censure du faux Isidore & de Turrien, le Pere Sirmond appelloit M. Blondel un *enfonceur* de portes ouvertes, à cause de la chaleur & des efforts avec lesquels il a poursuivi ces deux Auteurs, dont la défaite n'étoit ni difficile,

ni

ni fort considérable, après que tant de Critiques Catholiques avoient déja découvert les impostures d'Ilidore, & que le procédé de Turrien avoit été sifflé & censuré par les plus judicieux d'entre nos Ecrivains avant lui. BAILLET, *Jug. des Scav.* Ce passage, cité par Bayle dans son Dict. art. David *Blondel*, rem. N. est défectueux au commencement de la citation, où l'on a omis *& de Turrien.* Au reste, *enfonceur* n'est que dans le Dictionnaire de l'Académie, qui observe qu'il n'est d'usage qu'en l'exemple allégué.

ENFONÇURE, s. m. Ce qui sert à boucher le fonds de quelque chose. *Pars ima, recessus, carina.* Le marrain le plus court est destiné pour les *enfonçures* des tonneaux. En quelques lieux on dit *fonçure* de tonneau, comme foncer un tonneau, & non pas enfoncer un tonneau. Une *enfonçure* de lit, est ce qu'on met pour soutenir les paillasses. *Tabulatum: tabulatio.* Quelques-uns l'appellent *goberges*, ou *chalit.*

Loret a dit, dans ses vers burlesques, *enfonçures* pour *enfoncement*: c'est apparemment la rime qui l'a déterminé à faire cette faute.

Un vaste jardin d'espaliers,
Bien alignés, bien reguliers,
*Où l'on voyoit dans l'*enfoaçure,
Par un grand art d'Architecture, &c.

ENFONÇURE, se dit aussi pour, Creux, cavité. *Lacuna, cavum.* L'*enfonçure* de la bouche, l'*enfonçure* du pavé. DANET. On le dit aussi d'une dépression violente, un écachement sans aucune fente à la superficie de quelque chose, comme des pots d'étain, du crane, &c. *Depressio.* Si on trouve une *enfonçure*, (au crane) il faut la relever; si c'est une simple fente, il faut la ruginer. DIONIS. Quand le crane ne se rétabliroit pas, si l'*enfonçure* est petite & sans accidens, il faut la laisser. ID.

ENFONDRER, ou EFFONDRER, v. act. Briser; rompre avec effort & violence. *Perrumpere, effringere.* Un petard est capable d'*enfondrer* les portes les mieux barricadées. Les soldats *enfondrent* les tonneaux dans les caves. *Enfondrer*, crever un vaisseau. Le mot d'*enfondrer* est vieux, & celui d'*effondrer* a pris sa place. Voyez EFFONDRER.

On dit une grosse *effondrée*, ou *enfondrée*; pour dire, une grosse femme.

ENFORCIR, v. act. Qui se dit souvent avec le pronom personnel. Rendre ou devenir plus fort. *Corroborare, corroborari.* Ce jeune homme s'est bien *enforci* depuis deux ans. Le ressort de cette horloge est trop foible; il le faut *enforcir*, ou y en mettre un plus fort. Il est de peu d'usage en parlant des personnes.

ENFORCIR. Il est aussi neutre. Ce cheval *enforcit* tous les jours. Il a *enforci* de moitié, & *enforcira* encore.

ENFORCI, IE. part. pass. *Corroboratus.*

ENFORESTÉ, adj. Vieux mot, qui signifie *enfoncé* dans une forêt. *Abdicus in sylvam.*

ENFORMER, v. act. Terme de Bonnetier & de Chapelier. Mettre un bas dans la forme; mettre un chapeau sur la forme. *Formæ indere, ad formam aptare.* *Enformer* un bas, *enformer* un chapeau.

ENFOUÏR, v. act. Enfoncer dans la terre. *Infodere; defodere.* Ce Jardinier n'a pas *enfoui* assez avant ces arbres dans terre, ils ne pourront pas profiter.

ENFOUÏR, signifie aussi, Cacher en terre. *Terrâ occultare.* Les avares ont coutume d'*enfouir* leurs trésors dans des lieux inconnus, de peur qu'on ne les vole.

Ce mot vient du Latin *infodere.*

ENFOUÏR, se dit aussi figurément des choses spirituelles. *Abdere, perdere.* Un Prédicateur ne doit pas *enfouir* le talent que Dieu lui a donné, il s'en doit servir.

ENFOUÏ, UÏE. part. pass. & adj. *Defossus, abditus humo.* Ce talent qui paroît *enfoui* au jugement des hommes, parcequ'il n'est pas employé selon leurs vûes, est placé par un ordre de Dieu tout particulier, selon ses destinations éternelles. AB. DE LA TRAPE.

ENFOUISSEMENT, s. f. *Defossio.* L'action d'enfouïr. Il n'est point en usage.

☞ ENFOURCHEMENT, s. m. Terme d'Architecture. *Angulus in furcæ similitudinem formatus.* C'est l'angle formé par la rencontre des deux doëlles de voûtes qui se rencontrent, où les voussoirs qui les lient ont deux branches comme une fourche, dont l'une est dans une voûte & l'autre dans la contiguë. FRÉZIER.

ENFOURCHER, v. act. Terme de Marine. *Enfourcher* un vaisseau, c'est Jetter l'ancre d'affourche. On dit aussi Affourcher. C'est, Mouiller une seconde ancre en un lieu éloigné de la première, ensorte que leurs cables fassent une espéce de fourche. *Anchoram alteram altero in loco jacere.* On *enfourche* un navire pour l'empêcher de s'éloigner, de se tourmenter, de chasser sur son ancre. Voyez AFFOURCHER.

ENFOURCHER se dit encore de l'ancre, lorsqu'elle s'attache au terrein, qu'elle mord le fond. Voyez ci-dessus ANCRE, & ci-dessous au mot ENJAULER.

☞ ENFOURCHER, signifie aussi, Monter à cheval, jambe deçà, jambe delà. Cette femme *enfourche* un cheval comme feroit un cavalier. Il n'est que du style familier.

ENFOURCHURE, s. f. Terme de Chasse, qui se dit de la tête d'un cerf dont l'extrémité du bois se termine en fourche; ou en deux pointes; & une tête faite ainsi s'appelle *enfourchie. Cornu bifidum.*

☞ ENFOURCHURE. Terme d'Ecuyer. C'est la partie du corps qui est entre les cuisses. Pour se bien tenir à cheval, il faut s'y tenir assis droit sur l'*enfourchure* ou la *fourchure*, & non sur les fesses, & avancer le corps, le plus qu'il est possible; vers le pommeau de la selle, sans cependant plier le dos; &c. ECUYER FRANÇOIS.

ENFOURNER, v. act. Mettre le pain ou la pâtisserie dans le four pour la cuire. *Inducere in furnum; mittere.* La pelle à *enfourner.* *Infurnibulum, pala furnaria.* Il faut commencer par *enfourner* les plus gros pains, dont on garnit le fond & les rives du four, gardant le milieu pour y placer le petit pain, le plus blanc, le plus délicat, qu'on *enfourne* le dernier. LIGER.

☞ ENFOURNER, Métaphoriquement.

D'autre côté pour mon épitre orner,
Je ne sçaurois quel propos enfourner. MAROT.

ENFOURNER, se dit figurément & bassement en Morale; pour dire, commencer une affaire. *Incipere, auspicari.* Quand on entre en quelque profession, il n'est rien tel que de bien *enfourner.* Ce procès est en danger de se perdre, parcequ'on a mal *enfourné* d'abord.

On dit proverbialement, A mal *enfourner* on fait les pains cornus.

ENFOURNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Conjectus in furnum.*

ENFREINDRE, v. act. Quelques-uns écrivent *Enfraindre.* Rompre, violer une loi, un traité, une ordonnance, un privilége. *Infringere, imminuere.* On ne peut *enfreindre* un traité solennel, sans être accusé de mauvaise foi, de parjure. Adam se rendit coupable pour avoir *enfreint* la Loi de Dieu. *Enfreindre* les ordres du Ciel. PATRU. *Enfreindre* les privtléges du Royaume. MAUC. ☞ Le Supérieur d'une Communauté Religieuse doit s'opposer à l'injuste possession où je voudrois m'établir d'*enfreindre* impunément la régle. BOURDAL. *Exhort. T. I. p.* 227. Le nom verbal est *infraction.*

Ce mot vient du Latin *infringere.* Du Cange le dérive du Latin *anfractura*, qui signifioit *rupture.*

ENFREINT, EINTE. part. pass. *Infractus, violatus.*

ENFROQUER, v. act. Faire un Moine. *Scapulari induere, monachum facere, ad monachalem habitum inducere.* Ce jeune homme s'est *enfroqué* sans le conseil de ses parens & de ses amis. C'est un tel Directeur qui l'a *enfroqué*, qui l'a excité à se rendre Moine. Ce beau-pere a *enfroqué* trois enfans du premier lit malgré eux. Il n'est bon à rien; il faut l'*enfroquer.* Ce mot est bas.

ENFROQUÉ, ÉE. part pass. & adj. *Scapulari indutus, Monachus.*

ENFUIR, v. n. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, & signifie, Se sauver vîtement de quelque lieu dangereux. *Fugere, se fugâ proripere, dare in fugam.* Les voleurs ont voulu attaquer ce Cavalier, mais il s'est *enfui*, il s'est sauvé. On a mal gardé ce prisonnier, il s'en est *enfui.*

ENFUIR, se dit aussi des vaisseaux qui sont trop petits pour

pour contenir une liqueur, ou qui la laissent écouler par quelque ouverture, ce qui se dit aussi des liqueurs qui y sont contenues. Le vin qui bout dans le tonneau s'*enfuit* par le bondon. *Exæstuat, supereffluit.* Ce tonneau s'*enfuit* par la canule. Le pot s'*enfuit*, *effunditur.*

Enfuir, se dit figurément en choses morales. Le temps s'*enfuit*, *celeri pede labitur*; c'est-à-dire, coule bien vîte. L'occasion s'*enfuit*; pour dire, elle s'échape. On dit poëtiquement, Les vents s'*enfuient*, *venti posuere*, & le ciel devient serein.

On dit proverbialement, Tandis que le loup chie, la brebis s'*enfuit*; pour dire, que pour peu qu'on perde de temps, on manque l'occasion. On dit aussi, c'est un chien de Jean de Nivelle, qui s'*enfuit* quand on l'appelle; en se moquant de ceux qui font le contraire de ce qu'on desire d'eux. Voyez l'origine de ce proverbe à Jean. On dit encore, Ce n'est pas par-là que le pot s'*enfuit*; pour dire, Ce n'est pas par-là que l'affaire manquera, ce n'est pas là le défaut de cet homme.

ENFUMER, v. act. Exposer quelque chose à la fumée, soit pour la noircir, soit pour lui en faire souffrir les autres mauvaises qualités. *Infumare, fumigare.* Les faussaires *enfument* les parchemins pour les faire paroître vieux. On *enfume* les renards, les abeilles, pour les faire sortir de leurs terriers, de leurs ruches. On a fait crever plusieurs prisonniers en les *enfumant*. Alexandre Severe *enfuma*, & fit mourir un homme par la fumée, parceque c'étoit un vendeur de fumée.

Enfumer, se dit aussi pour, Engraisser de fumier. *Stercorare.*

Enfumé, ée. part. & adj. *Fumosus.* A Rome ceux qui se prétendoient des anciennes familles montroient les statues tronquées & *enfumées* de leurs Ancetres; parceque c'étoit une marque d'antiquité.

On dit proverbialement, nous étions *enfumés* comme des vieux renards; pour dire, nous étions incommodés de la fumée.

☞ ENFUTAILLER, v. act. Mettre de la marchandise dans une futaille. Le P. Labat, dans ses curieuses Relations des Isles Antilles, dit qu'il faut prendre garde d'*enfutailler* le gingembre, qu'il ne soit parfaitement sec.

E N G.

ENGADDI, s. m. Nom de lieu. *Engaddi.* Quelques-uns écrivent *Engeddi*, & d'autres *Henghedi*. Ville de la Terre-sainte, appartenant à la Tribu de Juda, & assise dans le désert ou la solitude de cette Tribu. Joseph la nomme *Engadda*. Elle étoit située, dit Eusebe, sur le bord occidental de la mer Morte. Etienne de Byzance dit qu'elle étoit près de Sodome. M. Reland dit que cela est faux, parceque Sodome étoit voisine de Ségor, ou Tsoar, & que Tsoar étoit à l'extrémité méridionale de la mer Morte: mais il prend lui-meme les choses trop à la lettre d'un coté; & de l'autre il place *Engaddi* trop au nord, en le mettant vers le commencement de la mer Morte peu loin de l'endroit où le Jourdain s'y décharge. S. Jérôme, qui ne pouvoit l'ignorer, dit positivement qu'*Engaddi* est à l'autre extrémité de la mer Morte, & il ne peut y avoir là de faute de Copiste; au lieu que dans Joseph il y a très-vraisemblablement une faute.

La solitude d'*Engaddi* étoit la partie de la solitude de la Tribu de Juda, qui étoit aux environs d'*Engaddi*, & qui en faisoit le territoire. C'étoit un pays de sable, qui ne produisoit presque rien: on assure meme qu'il y a des campagnes de sel dans cette partie méridionale de la Tribu de Juda. Il y avoit cependant des vignes aux environs d'*Engaddi*, comme il paroît par le Cantique des Cantiques I. 13. Pline dit, L. V. C. 17. qu'après Jerusalem *Engaddi* étoit la plus fertile, & où il venoit de plus beaux palmiers. Les Thalmudistes, dans la *Gemare Schabbath*, XXVI. 1. & Joseph, à l'endroit cité, disent que c'étoit à *Engaddi* que venoit le baume. Eusebe dit qu'il croissoit à *Engaddi* & à Ségor, ce qui montre encore la proximité de ces deux lieux. *Engaddi* n'étoit plus qu'un bourg au temps de S. Jérôme.

Ce nom qui est Hébreu, composé de עין, *ain*, fontaine, & גדי, *gedi*, chevreau, bouc, signifie *La Fontaine du bouc*.

ENGADINE, s. f. Contrée du pays des Grisons. *Engadina, Œni Vallis*, autrefois *Vallis venusta*. Elle est dans la Ligue de la Maison de Dieu, & s'étend le long de l'Inn, depuis la source de cette riviére jusqu'au Tirol. On la divise en haute & basse *Engadine*. La haute *Engadine* est la partie de cette contrée qui est le long de l'Inn du côté de sa source. La basse *Engadine* est celle qui est le long de l'Inns du côté qu'il descend, & qu'il entre dans le Tirol. Il n'y a aucun lieu considérable ni en l'une ni en l'autre *Engadine*. Ç'a été autrefois la demeure des *Vennones*, ou *Vinnones*.

Ce nom est Suisse, & signifie La vallée de l'Ibn, ou de l'Inn; & il a été donné à ce pays, parceque c'est la vallée où la riviére d'Inn a sa source, & dans laquelle elle coule.

ENGAGÉ, s. m. Nom qu'on a donné à celui qui voulant s'aller établir aux Indes, s'engage à servir trois ans celui qui le défraye pendant le voyage. *Obligatus, oppigneratus, mancipatus.* On les appelle les *trente-six mois*. En Hollande on exige sept ans d'engagement.

ENGAGEANT, ante. adj. Attrayant; qui flate, qui attire, qui engage insensiblement. *Inducens, alliciens.* Il se faut donner de garde des caresses des femmes; elles sont trop *engageantes*. Le moyen qu'une jeune personne résiste à l'amour, lorsque n'en ayant jamais entendu parler, elle commence à le connoitre par ce qu'il a d'*engageant*. Sent. de Cl. Son cœur est insensible à ce qu'il y a de plus tendre, & de plus *engageant* dans les inclinations humaines. Var. Elle a une douceur pleine d'attraits, une bonté toute *engageante*, une honneteté adorable. Mol.

ENGAGEANT, s. m. Nœud de ruban de couleur que les jeunes Damoiselles portent sur le sein. *Vitta, tænia, nodus.* Elle change tous les jours d'*engageant* & de fontange.

ENGAGEANTE, s. f. C'est une sorte de manches de toile, ou de dentelle, qui pendent au bout du bras: elles font partie de l'habillement des femmes.

> *Un discours ennuyeux de modes,*
> *D'engageantes, & de commodes,*
> *D'habits ou commandés, ou faits,*
> *Ne vous importune jamais.* S. Evr.

ENGAGEMENT, s. m. Aliénation pour un certain temps. *Oppigneratio.* Les biens du domaine ne se possèdent point en pleine propriété, ce ne sont que des *engagemens*. Les baux emphytéotiques ne sont que de simples *engagemens*.

On appelle aussi *Engagement*, une Seigneurie engagée, un domaine engagé. *Pignus.* Cette terre est un *engagement*.

Engagement, signifie aussi l'action d'engager. Quand on fait l'*engagement* d'un bien d'Eglise, il faut y observer les memes solennités que dans une vente. Il a fallu, pour subsister, qu'il ait eu recours à l'*engagement* de ses meubles.

Engagement, signifie encore, Un contrat, une obligation. *Debitum, promissum, obligatio.* Il faut exécuter les conditions de l'*engagement*. Une société entre divers intéressés emporte un *engagement* à toutes les dettes de la société.

Il se prend aussi pour L'enrollement d'un soldat, & même pour l'argent qu'il reçoit en s'enrollant. L'*engagement* de ce soldat n'est que pour quatre ans. Il a reçu trois louis d'*engagement*.

Engagement, se dit aussi de ce qui est mêlé ou embarrassé. *Immissio, obligatio.* L'*engagement* qu'ont deux chambres l'une dans l'autre rend le logement incommode: il y faudroit un dégagement.

Chez les Maitres en fait d'armes on appelle l'*engagement* de l'épée, un attaque de jeu composé, lorsqu'on assujettit avec son épée le demi-fort ou le foible de celle de l'ennemi, afin d'etre maitre de la ligne droite, & qu'il ne puisse agir qu'en deux ou plusieurs temps. Tous *engagemens* se doivent commencer du demi-fort de l'épée, au foible de celle de l'ennemi, glissant insensiblement le fort en avant. Il y a quatre *engagemens* principaux qui se peuvent appliquer aux quatre parades générales, à sçavoir, l'une de quarte haute, & l'autre de quarte basse en dedans; & les deux autres de

de seconde haute & basse en dehors. Il s'en fait aussi par le cercle entier, par le demi & par le quart, contre toutes sortes de gardes, hautes & basses, pour pousser, parer, désarmer, &c.

Engagement, signifie figurément, Attachement, liaison, obligation, intérêt, *Munus, professio, conjunctio, ars, necessitudo, institutum*. Un *engagement* de cœur ne se peut pas rompre sitôt. Pour être obligé au silence, il suffit de n'avoir point d'*engagement* à parler. Nic. Le mariage est le plus grand des *engagemens*. Les *engagemens* du monde sont puissans. Les hommes jugent de toutes choses suivant leurs passions & leurs *engagemens*. Malеb. Une femme galante passe successivement d'un *engagement* à un autre; la coquette a plusieurs amusemens tout à la fois. La Br. Il faut souvent examiner l'*engagement* & la profession des Auteurs, pour bien juger de leurs Ouvrages. Bail. Je ne trouve rien que d'insipide dans les *engagemens* qui forment des nœuds que la mort seule peut rompre. L. d'Eloise a Ab.

Un tendre engagement *va plus loin qu'on ne pense.* Quin.

Engagement, se dit quelquefois d'un combat, d'une bataille. Le Maréchal de Gassion, si aventurier pour les partis, craignoit un *engagement* entier. S. Evr.

ENGAGER, v. act. Mettre en gage. *Oppignerare, obligare, dare pignori*. Il se dit premierement des meubles. C'est un meilleur ménage de vendre ses meubles, que de les *engager*; car l'usure les consume.

Ménage dérive ce mot de *invadiare*, qui se trouve dans les loix des Lombards.

Engager, en matière d'immeubles, signifie les hypothéquer pour des dettes. On ne peut acheter sûrement des biens qui sont hipothéqués & *engagés* à des créanciers.

Engager, signifie aussi, Vendre par un contrat pignoratif, & à faculté de réméré. Quand le Roi vend & *engage* son domaine, c'est à la charge de rachat perpétuel.

Engager, signifie aussi, Contraindre, ou mettre dans la nécessité de faire quelque chose. Ce General commença l'escarmouche, & *engagea* le combat que son ennemi vouloit éviter, il le contraignit à donner bataille.

☞ Engager. Enroller des soldats. *Milites conscribere*. Ce Capitaine a *engagé* deux fils de famille, dont il espére tirer bien de l'argent.

Engager. Terme d'escrime. *Engager* l'épée, c'est la croiser contre celle de l'adversaire. *Engager* de quarte, c'est la croiser en dedans: *engager* de tierce, c'est la croiser en dehors.

Engager, se dit figurément en choses morales. Quand on a *engagé* sa parole, il la faut tenir. *Engager* son honneur.

*Sur les pas des tyrans veux-tu que je m'*engage. Rac.

Je ne puis pas aller dîner chez vous, je suis *engagé* ailleurs. On participe aux péchés des autres, quand on les y *engage* par de mauvais exemples. Nic. Sa majesté me plaît, & sa douceur m'*engage*. La Suze. Nulles personnes n'*engagent* leur foi avec plus d'ostentation que celles qui la violent davantage. Boil. Voilà des miracles, mais avec un ordre, une suite, & une raison qui *engagent* le cœur & l'esprit. Pélisson.

On dit aussi, *Engager* son cœur, pour dire, Donner son cœur, aimer. Les jeunes gens *engagent* leur cœur facilement.

Engager, avec le pronom personnel, signifie aussi, S'endetter, ou s'obliger à faire quelque chose, ou cautionner quelqu'un; s'embarrasser, s'empêtrer. *Se implicare, innectere, involvere, impedire, obligare, illigare*. Un prodigue s'*engage* tous les jours de plus en plus. Ce Marchand s'est *engagé* à me fournir telles marchandises pour tel prix. Il est bon de s'*engager* pour ses amis, de les cautionner; mais il faut prendre garde comment. Il s'est *engagé* d'intérêt avec ces Fermiers. S'*engager* dans une affaire. Ablanc. Le Pape s'étoit *engagé* de parole envers le Cardinal d'Arragon, & l'Ambassadeur de Venise, de satisfaire le Roi sur ce point. L'Ab. Régn. Cette perdrix s'est *engagée* dans les filets. Un Chef de guerre est imprudent qui s'*engage* dans des montagnes, dans un pays ennemi. S'*engager* dans un lieu étroit. Vaug. Il s'est *engagé* d'affection avec cette femme. Ce brave étoit fort *engagé* dans la mêlée; mais sa valeur l'en dégagea. La clef est *engagée* dans la serrure; le navire est *engagé* entre des rochers. *Ad saxa adhærescis*.

S'*engager*, signifie aussi, S'obliger à servir quelqu'un pour un certain temps. Il s'est *engagé* pour trois ans, moyennant une telle somme.

☞ s'Engager. *Nomen dare*. Mon fils s'est *engagé*, c'est un libertin, je le laisserai manger quelque temps de la vache enragée, pour le rendre sage.

☞ On dit qu'un jeune homme s'*engage*, pour dire, qu'il s'enrolle.

Engager. Obliger, porter à faire quelque chose. *Inducere, compellere*. Nous donnons du secours aux autres, pour les *engager* à nous en donner. Rochef.

Engager, signifie encore, Enfermer, retenir. *Impedire, inhibere; tenere*. Il s'est laissé *engager* les doigts entre le bois & l'écorce. On dit, qu'une chose *engage* la poitrine; pour dire, qu'elle lui cause de l'oppression: qu'un homme a le cerveau *engagé*; pour dire, chargé de fluxion: Et d'un malade, que sa poitrine s'*engage*; pour dire, qu'elle s'embarrasse, qu'elle s'emplit.

Engager, se dit aussi de ceux qui font des offres, des enchéres, des propositions. Quand on négocie des affaires, il faut prendre garde à ne pas trop s'*engager*.

Engagé, ée. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe, au propre & au figuré. Parole *engagée*. Ces commerces criminels, *engagés*, soutenus, récompensés, &c. Roy.

ENGAGISTE, s. m. & f. Celui qui tient par engagement quelque domaine, ou droits, soit du Roi, soit des particuliers. *Qui habet pignori*. Les *engagistes* jouissent des droits honorifiques du Patronage. La raison est que l'*Engagiste* est censé propriétaire tant que la vente dure, & qu'il possede à titre onéreux. Un *Engagiste* des Aides, des Greffes. Tant que dure une faculté de réméré, l'acheteur n'est qu'*Engagiste*. Celui qui a un bail à longues années n'est qu'un *Engagiste*.

☞ ENGAGNE, s. f. Vieux mot. Tromperie: de l'Espagnol *Enganno*, qui veut dire la même chose.

ENGAÎNER, v. act. Mettre dans une gaîne. *Condere in vaginam, indere*. Cette gaîne est trop petite pour y *engaîner* ces couteaux. Dans cet étui il y a six couteaux *engaînés*.

☞ ENGALLAGE, s. m. C'est l'action de teindre ou préparer une étoffe avec la noix de galle. On peut aussi engaller avec le rodoul & fouïc, qui sont aussi compris sous le mot de galle & d'*engallage*, parceque ce sont trois ingrédiens qui servent à engaller.

ENGALLER, v. act. Terme de Teinturiers. Teindre ou préparer une étoffe avec la noix de galle. *Galla intingere, gallâ perfundere, saturare*. On peut aussi *engaller* avec le rodoul & fouïc, qui sont aussi compris sous les mots de galle & d'*engallage*; parceque ce sont trois ingrédiens qui servent à *engaller*. Le noir s'*engalle* avec de la galle d'Alep, ou avec du sumac, du rodoul ou fouïc. On éprouve par le débouilli, si l'étoffe aura été trop *engallée*.

EN-GALLIM, s. m. Nom propre de lieu. *Engallim*. C'est un bourg situé dans la Tribu de Juda, sur le bord du lac Asphaltite, non loin de l'embouchure du Jourdain, au rapport de S. Jérôme sur Ezéch. XLVII. 10. où il en est parlé.

☞ ENGANNER, v. act. Vieux mot François, qui signifie Tromper, de même que l'Italien *ingannare*. Il est encore aujourd'hui en usage dans la Basse-Normandie parmi le petit peuple. Ménage, *Dict. Etym.* On dit en Champagne *engammer*.

EN-GANNIM, s. m. Nom propre de lieu. *Engannim*. C'étoit une ville de la Terre-Sainte dans la portion de la Tribu de Juda, & située dans la plaine. Jos. XV. 34. Le P. Lubin n'a point connu celle-ci, & blâme même Adrichomius d'avoir distingué deux *En-gannim*; mais il s'est trompé lui-même.

Il y avoit encore une ville de même nom dans la Tribu d'Issachar. *Josué XIX. 21. & XXI. 29.* Le P. Lubin

prétend

prétend que c'est la même que celle que l'Auteur du 1. L. des Paralip. VI. 73. nomme Anem, & les Interprêtes Grecs [illegible]. Quoi qu'il en soit, ce fut une ville Lévitique & Sacerdotale. *Jos. XIX.* 21.

Eusebe, *De Locis Hebr.* dit qu'il y avoit encore un bourg de ce nom au-delà du Jourdain près de Gerare.

EN-GANNIM, composé de עין, *ain*, fontaine, & גנים, *gannim:* pluriel de גן, *gan*, un jardin, un clos, signifie la fontaine des jardins, ou des clos, apparemment parcequ'il y avoit là beaucoup de jardins autour d'une fontaine qui les arrosoit.

ENGANO, Capo d'Engano. *Promontorium fallax*, *Promontorium fraudis.* Ce nom, qui est Espagnol, qui signifie *Cap de tromperie*, ou *de fraude*, a été donné à trois caps différens. Le premier est un cap de l'Isle de Luçon, l'une des Philippines: c'est la pointe qui joint la côte septentrionale de cette Isle avec l'orientale. Le second est le cap oriental de l'Isle de S. Domingue, autre Isle des Philippines. Le troisiéme est le cap d'une des Isles Marianes, ou des Larrons.

ENGARANT, Terme de Marine. On appelle *engarant*, lorsqu'on retient une corde qui est chargée d'un pesant fardeau, & à laquelle on fait faire un ou plusieurs tours à l'entour d'un mât, ou de quelque autre piéce de bois, pour empêcher la force de la charge.

☞ ENGARDER, vieux v. a. Empêcher, mettre obstacle. *Impedire*, *prohibere.*

> ☞ *Le blond Phébus qui ne voit & regarde*
> *Si l'épaisseur de ce bois ne l'*engarde. MAROT.

☞ ENGARDÉ. ÉE. part. pass. & adj. Vieux mot. Souillé, contaminé.

ENGARDER, v. neut. S'empêcher, se défendre de faire quelque chose. *Cavere*, *se defendere*, *prohibere.* Vous voulez que je m'oblige pour cet insolvable, je m'en *engarderai* bien. Il se faut bien *engarder* de faire des choses contre son honneur & sa conscience. Ce mot est vieux: il faut se servir de *garder.* Je me garderai bien. Il faut se garder.

On dit proverbialement, que, peut-être *engarde* les gens de mentir.

☞ ENGASTRILOQUE, s. m. Voyez ENGASTRONIME.

ENGASTRIMANDRE, s. m. ou *Engastromante*, est celui qui parle du ventre. Les Grecs appellent le ventre, γαστήρ. On dit aussi engastrimythe, ou ventriloque. On a vû des gens dont le ventre parle effectivement, lorsque leur bouche est fermée, ou bien la bouche étant ouverte, mais sans la remuer en aucune façon. Ce n'est pas toujours une opération du malin esprit. S. Chrysostome, Œcuménius, font mention de ces hommes divins que les Grecs nommoient *Engastrimandres*, de qui le ventre prophétique articuloit des oracles si fameux. GABALIS.

ENGASTRIMYTHE, s. m. & f. Qui signifie la même chose qu'Engastromante; qui parle du ventre. *Engastromythus.*

Ce nom est Grec, composé de ἐν, *dans*, γαστήρ, *le ventre*, & μῦθος, *parole; Engastrimythe*, est celui dont la voix, la parole, est dans le ventre. Léo Allatius a fait un Traité des *Engastrimythes*, qui a pour titre *De Engastrimytho Syntagma.* Hippocrate en a parlé comme d'une maladie. Ceux qui prétendent que c'est une espéce de divination en attribuent l'origine & les premiers enseignemens à un certain Eucyclus, qui n'est connu de personne. OF VIGN. MARV.

M. Schott, Bibliothécaire du Roi de Prusse, dans une Dissertation sur l'Apothéose d'Homère, prétend que les *Engastrimythes* des Anciens n'étoient autres que des Poëtes, qui, quand la Prêtresse ne pouvoit parler en vers, expliquoient à son defaut ce qu'Apollon disoit dans la cavité, ou le ventre du bassin qui étoit sur le sacré trépied.

☞ ENGASTRONIME, s. m. On a vû des personnes qui formoient dans l'estomac des paroles qui sembloient venir d'ailleurs. On appelle ces gens-là *Engastronimes* ou *Engastriloques.* Ce qu'en racontent Etienne Pasquier dans ses Recherches, est trop mémorable pour le passer sous silence. Il n'y a pas, dit-il, douze ou treize ans qu'il est mort un bouffon, nommé Constantin, qui représentoit toutes sortes de voix, tantost le chant des Rossignols, qui n'eussent pas mieux sçeu desgoiser leurs ramages que luy, tantost la Musique d'un asne, tantost les voix de trois ou de quatre chiens qui se battent, & enfin le cry de celui, qui pour être mords par les autres, se va plaignant. Avecques un peigne mis dans sa bouche, il représentoit le son d'un cornet à boucquin: toutes ces choses si à propos, que ny l'asne, ny les chiens en leur naïf, ny un homme jouant du cornet à boucquin, n'eussent eu l'advantage sur luy. J'en parle comme celuy qui l'ay veu souventefois en ma maison: mais sur-tout estoit admirable qu'il parloit quelquefois d'une voix qu'il tenoit tellement enclose dedans son estumach, sans ouvrir que bien peu les balevres, à maniére qu'estant près de vous, s'il vous appelloit, vous eussiez creu que c'eust esté une voix qui venoit de bien loing, & ainsi ai je veu quelques miens amis trompez par luy...... *Liv. 6. chap. 39. à la fin p.* 580. *&* 581. *de l'édition de* 1643. *Causes Celébres*, *t.* 2. *p.* 508. 509. Voyez VENTRILOQUE.

ENGAZZE. Nom de ville. *Engazza.* Voyez DONGO.

ENGEANCE, s. f. Espéce particuliére qui vient d'une même race. *Gens*, *genus.* Voilà une belle *engeance* de pigeons, de poules. On dit qu'un homme a laissé de son *engeance*; pour dire, de sa race.

> *De tous les animaux on vit poindre l'*engeance. BENS.

Ce mot vient de *gens*; de *genus.* Il est bas & vieux.

ENGEANCE, se prend souvent en mauvaise part, & se dit de la multiplication trop grande des insectes & choses nuisibles. C'est une maudite *engeance* que les charençons.

ENGEANCE, se dit figurément des hommes méchans. JESUS-CHRIST appelloit les Pharisiens *engeance* de vipéres, *Genimina viperarum*, en S. Mathieu. C'est une méchante *engeance* que les Laquais.

> ☞ *En vain ces* engeances *de crimes*
> *Ont transporté les élemens*,
> *Et remué les fondements*
> *Des montagnes & des abysmes.* P. LE M.

> *Mais tout n'iroit que mieux*
> *Quand de ces médisans l'*engeance *toute entière*
> *Iroit la tête en bas rimer dans la riviere.* BOIL.

ENGÉDIN, ou ENGÉTIN, s. m. Bourg ou petite ville de la Transylvanie. *Engedinum.* Ce lieu est sur le Maros, à cinq lieues de Vissembourg, du côté du nord.

☞ ENGEIGNER, ou ENGINER, v. act. Tromper, attraper. Il est vieux. *Fallere*, *decipere.*

> *Tel, comme dit Merlin, cuide* engeigner *autrui*,
> *Qui souvent s'*engeigne *soi-même.*
> *J'ai regret que ce mot soit trop vieux aujourd'hui:*
> *Il m'a toujours semblé d'une energie extrême.* LA FON.

☞ Voyez *Engaignes* dans le Supplément au Glossaire du Roman de la Rose.

☞ ENGEL, s. m. C'est une des divisions de la livre poids de marc en Hollande. Dix *engels* font le loot, & trente loots la livre.

ENGELURE, s. m. Terme de Médecine. Enflure aux pieds ou aux mains, accompagnée d'inflammation, de douleur, & quelquefois de solution de continuité. Les *engelures* sont causées par un froid excessif qui arrete le mouvement du sang dans les vaisseaux capillaires.

☞ Ce mot vient *à gelu*, parceque c'est dans le froid & en temps de gelée que se forment ces sortes de tumeurs. On les appelle en Latin *Perniones*, *à pernicie*, ruine, dommage, à cause des vives douleurs & démangeaisons qu'elles excitent; ou, selon quelques-uns, *à perone*, le péroné, second os de la jambe, parceque c'est à son extrémité, c'est-à-dire au talon, qu'elles viennent le plus souvent.

ENGELHOLM, s. m. Petite ville de Suède, située dans

la

la Province de Schonen, à l'embouchure d'une grande riviére dans le Catégat, à six lieues au nord d'Elsinborg. *Engelholmia.*

ENGELMER, s. m. Nom propre d'homme. *Engelmarus.* En Baviere S. *Engelmer*, Laboureur, puis Hermite, tué par son associé. Chast. *au 14 de Janv.* L'on a sa vie dans le quatriéme Tome de Henri Canisius. L'Auteur d'une autre vie écrite dès le XII[e] siécle, dont on a des fragmens en quelques Bibliothéques de Baviére, appelle le lieu de sa demeure La *Celle-Saint-Engelmer, Cella Sancti Engelmari.* Id.

ENGEN, s. m. Petite ville de Souabe en Allemagne. *Engena.* Elle est dans le Comté de Furstemberg, sur une petite riviére, près de Schafouse, vers le nord. *Engen* est la capitale de la Seigneurie d'Heuven, qui appartient à la Maison de Furstemberg-Blomberg.

ENGENDRER, v. act. Qui se dit premiérement en Théologie du mystére ineffable de la Trinité. *Generare, gignere.* Le Pere a *engendré* son Verbe de toute éternité.

Engendrer, humainement parlant, se dit de la production des animaux qui vient par voie de génération. On ne s'en sert guére au propre qu'en matiére de Religion. Ce qu'il y a de spirituel & de divin efface en quelque façon ce que le mot a de matériel & de grossier. Il y a même trop d'exactitude à traduire, *Abraham genuit Isaac*, par Abraham *engendra* Isaac : c'est s'éloigner un peu de l'honnêteté de notre langue, qui évite avec soin tout ce qui salit l'imagination. Bou. Certaines gens se sont fort récriés contre cette remarque du R. P. Bouhours; mais le public s'est rendu à ses raisons, & on a mieux aimé voir dans une traduction du Nouveau Testament, Abraham fut pére d'Isaac, que Abraham *engendra* Isaac.

☞ Engendrer. En termes de Géométrie il se dit des lignes ou figures que produisent d'autres figures. *Generare, producere.* Le vase en question est *engendré* par la révolution de la ligne FEO autour de son axe AO. Un triangle par la révolution de sa base autour d'un de ses côtés *engendre* un cône. On dit former dans la même signification. Ces verbes en ce sens sont synonymes. Ce vase a été formé par la révolution de FEO autour de son axe AO. Varign. *Ib. p.* 54.

Engendrer, se dit aussi des autres productions de la nature. Les météores s'*engendrent* dans la moyenne région de l'air par les vapeurs & exhalaisons. Les fruits cruds *engendrent* les vers. Les insectes s'*engendrent* de la pourriture, à ce que croient les anciens. Les métaux & minéraux s'*engendrent* dans les entrailles de la terre. Les souliers étroits *engendrent* des cors aux pieds. La débauche *engendre* plusieurs maladies.

Engendrer, se dit figurément en choses morales, & signifie, Produire, exciter. Les procès *engendrent* les grandes haines dans les familles. Un procès *engendre* un autre procès. La briéveté *engendre* l'obscurité dans les discours. La contrariété des sentimens *engendre* l'aversion. Bell.

Il m'en faut discourir de tors & de travers :
Puis souvent la colére engendre *de bon vers.* Régnier.

C'est le mot de Juvénal : *facit indignatio versum.*

On dit proverbialement, que la familiarité *engendre* le mépris. On dit qu'un homme de bonne humeur, ou qui aime la débauche, n'*engendre* point de mélancholie.

☞ Engendrer. (S') Donner un mari à sa fille, prendre un gendre. Dans la Comédie du Malade Imaginaire Toinette dit par dérision à Argan, en lui annonçant une visite que Thomas Dyafoirus venoit lui rendre : Que vous serez bien *engendré* ! vous allez voir le garçon le mieux fait du monde, & le plus spirituel.

Et qu'auriez-vous donc fait sur moi, chétif beau-pere?
*Ma foi je m'*engendrois *d'une belle maniére!*
Molière, *l'Étourdi.*

——— *J'y souscris du meilleur de mon ame,*
D'autant plus que par-là je contredis ma femme

*Qui voudroit m'*engendrer *d'un grand complimenteur,*
Qui ne dit pas un mot sans dire une fadeur.
M. Destouches.
sc. 14. du 2e. acte du Glorieux.

Engendré, ée. part. & adj. *Generatus, genitus.*

ENGEOLLER. Voyez ENJOLLER.

ENGEOLLEUR. Voyez ENJOLLEUR.

ENGER, v. act. Produire quelque méchante engeance; embarrasser, charger. *Inficere, affligere, onerare.* Ce lit est tout *engé* de punaises. Ces vieux meubles nous *engeront* de vermine.

Ce mot vient du Latin *ingignere*, ou plutôt du vieux mot François *enger*, qui signifioit *remplir.* Il est bas & populaire.

Enger, se dit aussi des personnes. Je ne sçai qui nous a *engé* de ces méchans laquais. Votre pere se moque-t-il de vouloir vous *enger* de votre Avocat de Limoges ? Mol. C'est-à-dire, de vouloir vous marier avec, &c.

Engé, ée. part. pass.

ENGERBER, v. act. Lier le blé, mettre les javelles en gerbe. *Ligare, struere spicarum fasces.* Ce blé a été long-temps javellé, il est temps de l'*engerber.*

Il signifie aussi, Mettre des gerbes sur le tas, les ranger dans une grange. Voilà une grange dîmeresse qui est commune : le Curé *engerbe* ses gerbes d'un côté, & le Seigneur gros Décimateur *engerbe* de l'autre.

Engerber, se dit aussi des muids de vin qu'on met les uns sur les autres, soit sur l'étape, soit dans les caves des gros Marchands, à la maniére des gerbes. *Congerere.* Ce Marchand a trois rangs de tonneaux *engerbés* les uns sur les autres.

Engerbé, ée. part. pass.

ENGERN, ou ENGERHEN, s. m. Petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne. *Angria.* Elle est dans le Comté de Ravensperg, à trois ou quatre lieues de Bilefeld du côté du nord. *Engern* a conservé le nom des Agrivariens, ses anciens habitans, & il est le lieu de la sépulture du célébre Vitikind, Duc des Saxons, qui soutint fort long-temps la guerre contre Charlemagne. Maty. M. Corneille écrit aussi *Engernhem.*

☞ ENGHIEN, s. m. Petite ville du Pays-Bas, en Hainaut : on l'écrit plus communément Anguien.

ENGIA. Voyez ENGINA.

ENGIEN. Voyez ENGIN.

☞ ENGIGNEMENT, s. m. Vieux mot. Finesse. On a dit aussi *engigner*, pour, Tromper, duper. On disoit encore *enginer* dans le même sens.

☞ ENGIGNIER, v. a. Tromper, amuser. Thibault, *Roi de Navarre.*

ENGIGNOUR, s. m. Vieux mot. Engingnier. Ingénieur. *Machinarum bellicarum artifex, moderator.* Philippe Mouskes dit,

Quand li boins Maîtres Amauris
Le Sire des Engignours
Commandere des Minours,

Ce Sire des *Engignours*, ou des Ingénieurs, est celui que nous appellons aujourd'hui le Grand-Maître de l'Artillerie Du Fresne, *Glossaire sur Ville-Hardouin.*

Les Auteurs Latins se servent pareillement du mot d'*ingenium* en la même signification. Voyez les Glossaires de Spelman, Watsins & autres. Du Fresne, *Gloss. sur Ville-Hard.*

ENGIN, s. m. Machine pour élever ou soutenir de gros fardeaux, comme grue, guindal, mousles, verrins, &c. *Organum, machinatio.* On le dit particuliérement de cette machine qui sert dans les bâtimens ordinaires à élever les pierres & les poutres, qui est composée de sole, poinçon, ranchee, fauconneau, treuil, poulies, &c. Voyez-en la figure, & la description particuliére de toutes ses piéces, dans le *Dictionnaire* de M. Ozanam, p. 522. & dans la nouvelle édition de la *Charpente de Jousse* par M. de la Hire, p. 3.

Les Meûniers appellent aussi *engin* une espéce de machine sur deux roues, pour tirer le moulin au vent. C'est aussi une sorte de tourniquet au haut du mou-

lin pour tirer les sacs de blé. M. de la Hire a décrit ces deux *engins* au bout de la *Charpente de Jousse*, p. 205. & 206.

Ce mot vient de *ingenium*, qui signifie simplement *esprit*; & parce que faut de l'esprit pour inventer les machines qui augmentent les forces mouvantes, on les a aussi appellées *engins*.

Ce mot est ancien dans notre langue. Le Roman de Garin, ou des Luherans,

> *Lievent* engins, *sont périères dressées;*
> *A mangonaux le feu Grégois s'y jettens.*

Et Philippes Mouskes,

> *Si vallant ki portoit banière,*
> *S'en su allez droit as engiens,*
> *Et faisoit la douleur maiciens.*

Voyez Engignier.

Engins de guerre, sont toutes les machines pour battre & prendre les places, comme beliers, balistes, & autres qui sont décrits dans Végèce, Juste-Lipse, & autres Auteurs.

Le plus fameux *engin* ou machine de guerre des François étoit le Beffroi, ou tour de bois roulante, sur laquelle on mettoit des hommes pour donner les assauts aux places. Il faut entendre nos vieux Romanciers décrire cet *engin*.

> *Un* Engin *fet, de tel parler n'oi,*
> *Qui ot de haut cent piés tot enterins.*
> *Près de la porte fist venir tels* engins.
> *A set étages tôt droit de fust chemin.*
> *Arbalestriers i a mis jusqu'a vint,*
> *Bien fu cloés, couver de cuir bouli.*

Les pierriers étoient d'autres *engins* à jetter des pierres. Les mangoneaux, &c.

On appelle aussi dans les sucreries *engins*, les moulins & autres choses qui servent à faire le sucre.

Le mot d'*engin* se trouve dans les Ordonnances de la Marine, & dans celles qui regardent les Eaux & Forets. Dans ces endroits-là *engin* signifie simplement *instrument. Instrumentum.* Les *engins* defendus sont les instrumens pour prendre le gibier & le poisson, desquels il n'est pas permis de se servir.

Engin, signifie en général, les outils qui servent à faire quelque rupture. Ces voleurs en s'enfuyant ont laissé leurs pinces & leurs *engins* avec lesquels ils vouloient voler cette maison. On a confisqué les filets & *engins* de ces pêcheurs, qui venoient voler la nuit le poisson de ce Seigneur.

☞ Engin. Vieux mot. Esprit, du latin *ingenium*.

> *Front élevé sur cette sphère ronde,*
> *Où tout* engin, *où tout sçavoir abonde.* Marot.
>
> *L'Aage d'airain, qui les deux excéda,*
> D'Engin *mauvais & plus audacieux*
> *Aux armes fut, non pourtant vicieux.* Id.

Marot n'emploie ce terme en ce sens qu'en deux endroits de ses Ouvrages: dans la Ballade qui commence par *Un jour j'écrivis à m'amye*, & au commencement de la *Metamorphose*. Ce terme avoit déja vieilli en ce sens.

☞ Engins de pêcheurs. Ce sont les divers filets qui servent à la pêche.

On appelle aussi par raillerie *engins*, les outils qui ne sont pas propres, ou assez forts pour faire quelque chose. Vous me donnez-là un bel *engin*, un *engin* à prendre mouches. Voilà un bel outil, un sot *engin*. Les Marins, & sur-tout les Officiers du Roi, qui servent dans les vaisseaux du Roi, appellent *engins* les petits vaisseaux, qui ne sont pas vaisseaux de ligne, qui ne peuvent tenir rang dans une flotte. Un vaisseau de vingt, de trente pièces de canon, n'est qu'un *engin*.

Engin, se dit figurément pour signifier, Finesse, industrie. Autrefois on juroit sur les traités & contrats avec cette formule, qu'il n'y avoit eu dol, fraude, ni mal *engin*; pour signifier, qu'ils n'étoient pas faits par surprise, ni mauvais artifice. Il n'est plus d'usage en ce sens que dans le vieux proverbe qui suit.

On dit proverbialement, Mieux vaut *engin* que force; pour dire, que l'adresse & l'esprit, la douceur, la complaisance, font réussir en des choses dont on ne viendroit pas à bout par la violence. M. Voiture les a joints ensemble, *force & engin en ce cas s'emploiroit.*

ENGIGNIER, s. m. Vieux mot. Ingénieur. Celui qui faisoit & qui servoit autrefois les machines de guerre, *Machinarum bellicarum artifex, moderator.* On lit dans le Roman de Garin, ou des Loherans,

> *Li* Engigniers *qui ont l'engin bâti.*

C'est delà qu'est venu le mot d'*Ingénieur*.

ENGISSOMA, s. m. Terme de Chirurgie. *Engissoma.* Fracture du crane où la partie rompue est enfoncée, & fait le pont-levis, comme dit M. Dionis. Pour un *engissoma* il faut trépaner sur la partie voisine. Dionis.

Ce mot est Grec, ἐγγίσσωμα est le premier mot écrit en caractères Grecs.

ENGLANTÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Ecu chargé d'un chêne, dont le gland est d'un autre émail que l'arbre & les feuilles. *Glande onustus, glandibus opertus.*

ENGLESQUEVILLE, s. f. Bourg de Normandie dans le Pays de Caux. Il est situé sur la rivière de Sanne, à sept lieues de Rouen, entre Pavilly & Basqueville, & immédiatement au-dessous de Varannes, où sont les sources de la petite rivière de Sanne.

☞ ENGLINCELER, v. a. Vieux mot. Mettre en peloton.

☞ ENGLOBER, v. act. Mettre ensemble, mêler, confondre. *Jungere*, &c. Je n'ai *englobé* la Taille de M. Foubert avec les autres, que comme deux Tailles de l'espèce qu'on nomme en général latérales, rélativement au grand appareil.... M. Morand. *Merc. de Nov.* Ce mot étant selon les régles de l'analogie, mérite quelque considération. Cotgrave l'a mis dans son Dictionnaire.

ENGLOUTIR, v. act. Absorber; avaler tout d'un coup & gloutonnement. *Absorbere, deglutire.* La baleine *engloutit* Jonas. Un crocodile *engloutit* un homme. Ce goulu *engloutit* un paté tout d'un coup.

Engloutir, se dit aussi figurément. La terre *engloutit* Coré, Dathan & Abiron, & leurs complices. Ce débauché a *englouti* & dissipé tout son patrimoine. Les flots ont *englouti* le navire. La chicane a *englouti* toute cette succession. La mer *engloutissoit* tous les matériaux. Vaug. Qui n'eût cru que cette tempête alloit *engloutir* tout le Rouergue? Patru. Il voit la bouche béante *engloutir* tous mes trésors. Abl. Il faut seulement demander à Dieu que sa volonté soit faite; cette demande *engloutit* toutes les autres. Boss. C'est-à-dire, les renferme. Le Spectateur Anglois se plaint que dans les Opéra la Musique Italienne prédomine à l'Angloise jusqu'à l'*engloutir*.

Il signifie aussi, Infecter d'une mauvaise odeur qui saisit le cœur, &c. Cette puanteur nous a tous *engloutis*. Son baleine nous *engloutit*. Acad. Fr.

Englouti, ie. part. pass. & adj. *Haustus, absorptus.*

ENGLUER, v. act. Enduire de petites branches de glu, pour prendre de petits oiseaux. *Visco oblinere, tangere.* Avec le pronom personnel il signifie, Se laisser prendre à la glu. Ce petit oiseau s'est si bien *englué* les ailes, qu'il n'a pû s'envoler.

Ce mot vient de *gluten*, *glu*.

Engluer, se dit figurément de ceux qui sont engagés si avant dans quelque affaire, dans quelque amourette, qu'ils ne s'en peuvent tirer. Il est bas.

> *Il prête à notre entendement,*
> *Pour voler au ciel, ses deux ailes.*
> *Nous les engluons follement*
> *Parmi les vanités mortelles.* Bertaud.

Englué, ée. part. pass. & adj. *Viscatus.*

☞ ENGOMBRER, v. n. On a dit autrefois, *s'engombrer*, pour dire, succomber, s'embarrasser. Il vient de l'Italien *Ingombrare*, causer de l'empêchement.

☞ ENGONASIS, qu'on appelle plus ordinairement Hercule ou Prométhée. Constellation septentrionale.

ENGONATE, s. m. est une espèce de cadran dont les Anciens se sont servis, & dont Vitruve parle sans l'expliquer, l. 9. c. 9. *Engonate.* Il peut venir ou de γωνία, qui signifie angle, ou de γόνυ, qui signifie genou.

ENGONCER, v. act. Qui ne se dit que des habits qui montent trop haut, qui rendent la taille mal faite. *Compingere, stringere.* Il faut faire retailler votre habit, car il vous *engonce* trop.

ENGONCÉ, ÉE. part. & adj. Qui a peu de cou, & dont la tête touche presque aux épaules : gêné, contraint dans ses habits. *Compactus.*

Ce mot, *engoncé*, est formé par corruption du mot *esconse*, qu'on trouve dans de vieux Auteurs François, & qui vient d'*absconsus.* Huet.

ENGORGEMENT, subst. m. Ce mot se dit lorsqu'une chose étroite est pleine d'ordure. *Engorgement* de tuyau. *Tubuli interclusio, obductio.* On le dit des vaisseaux du corps humain. C'est toujours l'*engorgement* des veines qui fait le varicocèle, & le cirsocèle. Dionis. J'appréhendai même la mortification par l'*engorgement* qui étoit dans toute la jambe. Id.

ENGORGER, v. act. Fermer un passage destiné à faire écouler des eaux, ou les humeurs. *Obducere, impedire, intercludere, fauces precludere.*

☞ ENGORGER. Terme d'Artificier. C'est remplir de composition le trou vuide ou l'ame qu'on a laissé à l'orifice d'un jet ou autre artifice.

s'ENGORGER. On dit qu'un port, qu'un havre s'*engorge*, quand il se remplit de sable, ou de galet. On doit prendre garde que les égouts ne s'*engorgent.* Les veines s'*engorgent* quelquefois par trop de plénitude. On a dit s'*engorger* de viandes. Il est bas.

Ce mot vient du Latin *ingurgitare.*

ENGORGÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Obductus, præfocatus.* Des tuyaux *engorgés*; des veines *engorgées.* Ce cheval a les jambes *engorgées*, pleines de mauvaises humeurs. Des moulins sont *engorgés*, quand l'eau est si haute qu'elle empêche les roues de tourner. On connoît un cancer au sein par la tumeur de la partie, qui paroît inégale, à cause du gonflement des glandes qui sont dures & *engorgées.* Dionis. ☞ On appelle un drap *engorgé*, un drap qui n'est pas bien net de graisse, que le foulon n'a pas bien dégraissé.

ENGOUEMENT, s. m. Etat de celui qui est engoué. *Præfocatio.*

Il signifie figurément & en style familier, Préoccupation en faveur de quelque chose, entêtement. On ne le sçauroit faire revenir de son *engouement.*

ENGOUER, s'ENGOUER, v. act. Boucher le passage du gosier. *Præfocare.* Ce qui arrive quand on mange goulument quelque morceau de viande trop gros qu'on a de la peine à avaler. On disoit autrefois *ennouer.* Il vient de *innodare.*

ENGOUER, se dit figurément en Morale ; pour dire, Se préoccuper, s'entêter en faveur de quelque personne, ou de quelque ouvrage. Le pauvre homme étoit tout *engoué* de son Ouvrage. Mén. Il est du style familier.

Ce mot *engouer* vient d'*angere.* Huet.

ENGOUÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Engoué* de la Cour.

ENGOUFFRER, v. n. qui se dit avec le pronom personnel ; des eaux & des vents qui entrent avec violence en quelque endroit, d'où ils ne peuvent sortir sans quelque désordre. *Ruere, irruere.* Quand les vents s'*engouffrent* entre deux montagnes, ils renversent les maisons. Il est dangereux de naviger sur le Danube, où l'eau s'*engouffre* en quelques endroits, & y entraine les bateaux. Le vent s'est *engouffré* dans son manteau, & l'a jetté par terre.

ENGOUFFRER, se dit aussi ; quand on entre en quelque golfe ou lieu serré de la mer. Quand on s'est *engouffré* dans le détroit de Magellan, on a bien de la peine d'en sortir.

ENGOUFFRÉ, ÉE. part. & adj. *Vortice abreptus.*

ENGOULER, v. act. Avaler tout d'un coup. *Vorare, absorbere.* Ce mot est vieux, & ne se peut plus dire qu'en riant. Il *engoule* tout d'un coup les alouettes toutes rôties. *Engoulevent* étoit autrefois un personnage ridicule qu'on promenoit à Paris au Carnaval, qu'on appelloit *le Prince des sots.* Il y a encore une loge à l'Hôtel de Bourgogne qu'on appelle la loge d'*Engoulevent.*

ENGOULÉ, ÉE. part. pass. *Voratus, absorptus.*

ENGOULÉ, est aussi un vieux mot, qui signifioit une chose dans laquelle on avoit passé la tête. On disoit une robe *engoulée*, une chape *engoulée*, une hermine *engoulée*, un manteau *engoulé.* Quelques-uns ont cru que l'on nommoit ainsi les robes ou manteaux teints en gueules : c'étoit ainsi que le rouge s'appelloit autrefois, & qu'il s'appelle encore aujourd'hui dans le Blason. Mais il est sûr que c'étoit la partie d'une robe, ou vetement, la plus proche de la tete, de quelque étoffe & de quelque couleur qu'elle fût.

ENGOULÉ, en termes de Blason, se dit d'une piéce, ou figure, qui est dévorée par quelque animal, lequel alors s'appelle *engoulant.* Les Armes de Milan sont un enfant *engoulé*, que la givre tient en sa gueule, à l'islanc de gueules. Il y a des Armes où des bandes & des sautoirs sont *engoulés* de têtes de léopards, ou de muffles de lions mouvans des angles. Sautoir *engoulé* de cinq têtes de léopards. *Decussis, quem quina Pardorum capita ore patulo arripiunt.* Pomey.

ENGOULÊME. } Voyez { ANGOULÊME.
ENGOUMOIS. } Voyez { ANGOUMOIS.
ENGOUMOISIN. } Voyez { ANGOUMOISIN.

ENGOURDIR, v. act. Ôter la liberté du mouvement de quelque membre. *Stupefacere.* La jambe est *engourdie*, quand on s'est couché dessus quelque temps. La gelée *engourdie* les mains.

Ce mot est composé de *gourd*, dérivé de *gurdus*, qui signifioit un *fat* en vieux Gaulois. Mén.

ENGOURDIR, se dit figurément des choses spirituelles. Les peuples qui vivent dans les délices, dans l'oisiveté, s'*engourdissent* l'esprit & le courage. Un esprit paresseux, & qui n'est point cultivé, s'*engourdit* aisément. Les forces du corps & de l'esprit s'*engourdissent*, si elles ne sont exercées ; *facilè marcescunt.*

ENGOURDI, IE. part. pass. & adj. *Constrictus ; hebes.* L'hiver *engourdi* de paresse. Bens. Un esprit *engourdi* ; c'est-à-dire, pesant, lourd.

ENGOURDISSEMENT, s. m. Action ou état de ce qui est engourdi. *Stupor.* L'*engourdissement* vient de ce que les esprits & le sang n'ont pas un mouvement si libre dans leurs vaisseaux.

ENGOURDISSEMENT, se dit aussi figurément d'une léthargie d'esprit. La grande affliction cause un tel *engourdissement* dans les esprits, qu'ils ne sont pas capables d'agir.

ENGOURI, ou ENGURI, que l'on écrit aussi Angouri, Anguri, Angori. Voyez Angurs.

ENGRACE, ou ENGRATIE, s. f. Nom propre de femme. *Encratis, Engratia.* Prudence, *Peristephanon, hymne* 4. parle de Sainte *Engrace*, ou *Engratia*, Vierge & Martyre à Saragosse.

☞ ENGRAIGNER, v. act. Vieux mot qui se trouve dans le Roman de la Rose. *Si l'ire jalousie engraigne* ; pour dire, si elle entre dans la fureur que cause la jalousie.

☞ ENGRAINER un bateau, se dit de certaines marchandises de gros volume, dont le propriétaire n'est pas pressé, qu'on met dans un bateau qui n'est pas en état de partir sitôt ; pour raison de quoi on obtient meilleur marché de la voiture, que n'obtiendront ceux qui y mettront huit ou dix jours plus tard.

ENGRAIS, s. m. Pâturages où on met des bœufs & autres animaux pour les engraisser. *Saginarium.* Ce Marchand a cinquante bœufs à l'*engrais* : ce qui se dit tant du pâturage, que de la graisse que prend le bétail.

ENGRAIS, signifie aussi la nourriture, & l'action d'engraisser les animaux. Le Commissaire de la Mare traite de la nourriture & de l'*engrais* des bestiaux dans son *Traite de la Police*, L. V. Tit. XVII. C. 1.

ENGRAIS, signifie encore l'amendement des terres labourables, vignes & prez, comme fumiers, marne, cendres de chaume, &c. *Stercoratio, stercus.* Ce mot est sur-tout d'usage quand on parle de bœufs, ou de moutons ;

moutons, ou de volaille. Nous l'avons risqué quelquefois en parlant des terres, au lieu d'employer les termes de fumier, & d'ordures. On en voit bien la raison. *Spect. de la Nat.* L'*engrais* fait recueillir du vin plus abondamment; mais le vin n'en est pas si bon. Si les *engrais* augmentent la quantité du vin, constamment ils en diminuent le mérite. La Quint. Les plantes que la terre avoit produites, remises au-dessous de la superficie de cette terre, y pourrissent, & y font un *engrais* de la même quantité & de la même valeur à peu près que ce qu'il en avoit coûté à cette terre pour la produire. Id. Voyez Fumier.

ENGRAISSEMENT, s. m. Terme de Jardinier & de Laboureur. L'action d'engraisser; tout ce qui peut rendre un fonds plus gras & plus fertile. *Stercoratio.* Mettre de l'*engraissement* aux terres. Cult. de la Tul. Il ne faut que de legers *engraissemens.* La Quint.

Engraissement. Terme de Charpenterie. Assembler par *engraissement*, c'est joindre si juste des piéces de bois, que pour ne laisser aucun vuide dans les mortoises, les tenons y entrent à force, afin de mieux contreventer, & d'empêcher le hiement.

ENGRAISSER, v. act. Rendre gras. *Opimare, saginare.* On *engraisse* les bœufs pour les vendre, quand ils ne sont plus propres au labour. On *engraisse* les chapons avec de la pâte. M. Liger a traité de la maniére d'*engraisser* la volaille, les cailles, les chévres, &c. dans son premier Tome de la nouvelle *Maison rustique*, pag. 64. 98. 264. Voyez aussi le *Dictionnaire Œconomique* de Chomel au mot *engraisser*, &c. Cet homme est bien gras, il s'est *engraissé* en peu de temps.

Les Chanoines vermeils, & brillans de santé,
S'engraissoient *d'une molle & sainte oisiveté.* Boil.

On dit absolument, que le dormir *engraisse.*

Engraisser, signifie aussi, Salir avec de la graisse. *Inquinare, inficere adipe.* Un Cuisinier *engraisse* ses habits. Les cheveux *engraissent* un castor.

Engraisser, se dit aussi des terres. *Stercorare.* La marne, les amendemens, *engraissent* les champs. Cette terre a besoin d'être *engraissée.* *Engraisser*, c'est fumer une terre. Liger.

On dit aussi, que le vin s'*engraisse*, *pinguescit*; pour dire, qu'il s'épaissit, qu'il se corrompt, & de même de quelques autres liqueurs, &c.

Engraisser, signifie figurément, enrichir. *Ditare.* Ce Traitant s'est bien *engraissé* dans la ferme des Aides. C'est un fou qui *engraisse* la Justice de ses revenus. Boil. S'*engraisser* du sang des Citoyens, & des miséres publiques.

Ne vas point sottement faire le généreux,
Engraisse-*toi, mon fils, du suc des malheureux.* Boil.

N'imite point ces fous dont la sotte avarice
Va de ses revenus engraisser *la Justice.* Id.

Engraisser, est aussi un verbe neutre, qui signifie, Devenir gras. *Pinguescere, saginari.* Elle *engraisse* tous les jours. On a beau nourrir ce cheval, il n'*engraisse* point.

Les Architectes & Tailleurs de pierre disent qu'une pierre *engraisse*; ou qu'elle est grasse, lorsque d'un côté elle fait un angle bien ouvert; comme ils disent qu'une pierre est maigre, lorsqu'elle fait un angle bien aigu.

On dit proverbialement, qu'un homme *engraisse* de malédictions, qu'il *engraisse* de mal avoir; pour dire, qu'un homme ne laisse pas de profiter, quoiqu'on le haïsse, & qu'il souffre beaucoup de travail. On dit aussi, que l'œil du maître *engraisse* le cheval; pour dire, qu'il faut que le maître prenne garde si on ne frustre point les chevaux de leur avoine; & on transporte ce proverbe à toutes les choses où l'on veut marquer que la vigilance de la personne intéressée est nécessaire, & qu'il ne s'en faut point rapporter aux autres. On dit aussi, qu'on ne sçauroit manier du beurre qu'on ne s'*engraisse* les doigts; pour dire, qu'on ne sçauroit manier beaucoup d'argent, sans qu'il en demeure un peu dans les mains.

Engraissé, ée. part. pass. & adj. *Saginatus, pinguefactus, fartus.*

ENGRANGER, v. act. Serrer les blez dans la grange. *Seponere in horreum.* On laisse sécher les gerbes dans les champs, avant que de les *engranger.*

Engrangé, ée. part. pass.

ENGRAVER, v. act. Engager un bateau dans le sable; de sorte qu'il ne flotte plus. *Impingere cymbam in sabulum.* Ce Batelier mal-adroit *engrava* son Bateau. ☞ Le vaisseau sur lequel il s'embarqua fut battu par la tempête, & *engravé* dans un banc de sable. Journ. des Sç. 1750. p. 504.

☞ On dit sur la Loire *Aggraver*, mais mal.

☞ Ce mot vient de grève, bord de la mer ou d'un fleuve, où l'eau est basse.

Engraver, signifie aussi, Graver profondément. *Incidere, insigere.* ☞ Vieux mot. Graver, imprimer une figure sur quelque chose. *Sculpere, imprimere.* Il faut avoir les Commandemens de Dieu *engravés* dans sa mémoire. Il ne se dit guère qu'en cette phrase figurée, ou plutôt on ne s'en sert plus du tout.

s'Engraver, n. pass. Etre arrêté sur le sable; sur le gravier, en navigeant. *Haerere in sabulo, ad arena cumulos adhaerescere.*

Engravé, ée. part. pass. On dit proverbialement, qu'un homme jure comme un Marinier qui est *engravé.*

☞ Engravé, ée. Vieux mot. Gravé, imprimé. *Sculptus, impressus, a, um.*

Vous y verrez votre nom engravé
Avec le deuil qui me tient aggravé. Marot.

ENGRÉGER, v. act. Rendre plus grief. Il est vieux. *Exacerbare.*

ENGRÊLÉ, ée. adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces honorables de l'Ecu, qui sont bordées de petites pointes minces & délicates. *Striatus, denticulatim incisus.* ☞ *L'engrêlé* est opposé au *cannelé*: le *cannelé* est fait en festons qui forment ce qu'on appelle une *campane*, & l'*engrêlé* au contraire est découpé en dedans, ensorte que ce sont des piéces emportées de proche en proche en forme de demi-cercle; ce qui laisse une petite languette entre chacune, arrondie des deux côtés par le dedans d'une maniére concave.

Ce mot vient de *gracilis*, à cause que les engrelures sont minces & délicates.

ENGRÊLER, v. act. Faire de petits ornemens sur les broderies, ou dentelles, qui représentent de petits grains ou picots. *Unionibus distinguere, contexere, variare.* Il avoit fait *engrêler* la broderie de son habit de perles, pour la rendre plus riche. On le dit plus ordinairement en termes de Blason.

ENGRÊLURE, subst. f. Petits picots, pointes, ou avances, qu'on fait par ornement aux dentelles, tant de fil que de soie. Cependant, à parler proprement, l'*engrêlure* dans la dentelle est différente des picots. L'*engrêlure* est la partie d'en haut qui regne tout du long de la dentelle, par l'endroit que l'on joint la dentelle à la toile. Les picots sont la partie d'en bas. L'*engrêlure* est *limbus superior, & intimus*; les picots *limbus inferior & extimus.* On le dit par extension de semblables ornemens qui se font en plusieurs autres ouvrages.

Engrêlure, s. f. en termes de Blason, est une piéce qui n'a que le quart de la bordure; on l'appelle aussi filure. *Striata resticula.*

ENGRENER, v. n. & quelquefois act. Commencer à moudre dans un moulin: ce qui se fait en mettant le grain dans la trémie. *Moletrinâ infundere.* Les premiers venus au moulin ont droit d'*engrener* les premiers. *Engrener* la trémie.

☞ Engrêner. Il est à propos de remarquer que, quoique l'usage ne mette point de différence entre *engrêner*, c'est-à-dire, mettre au moulin, *engrêner* un cheval, & *engréner*, terme de Méchanique, il y en a cependant beaucoup: ces mots ne devroient point s'écrire de la même maniére. *Engrêner*, mettre du grain au moulin, & *engrêner* un cheval, le mettre au grain, viennent de grain, *granum*, & devroient s'écrire *engrainer.*

☞ Engrener,

☞ ENGRENER, s'insérer l'un dans l'autre, vient de *crena*, une coche, un cran, parceque les choses qui *s'engrennent*, ou qui *engrennent*, entrent dans des espèces de coche, & ont comme des crans. Les dents d'une roue, d'une machine, sont comme des crans & ont des coches à droit & à gauche, & leurs crans ou dents entrent mutuellement dans les coches l'une de l'autre. D'abord on a dit & écrit *encrener*, puis changeant le c en *g*, comme on a fait souvent, l'usage a introduit *engrener*.

ENGRENER des chevaux se dit de ceux qu'on nourrit de bon grain pour les rétablir, lorsqu'ils sont maigres ou qu'ils ont été malades. *Opimare.*

☞ ENGRENER en termes de machines. Si le mouvement horizontal d'une demi-sphère supérieure est tel qu'elle ne fasse qu'une seconde qu'un intervalle de deux demi-sphères inférieures, il est certain qu'à chaque seconde elle s'ensoncera toute entière dans un de ces intervalles, c'est-à-dire, qu'elle *engrénera* autant qu'il est possible. ACAD. DES. Sç. 1700. *Hist. p.* 150. Plus le mouvement horizontal sera grand, par rapport au mouvement vertical du poids qui ne peut changer, moins la demi-sphére supérieure enfoncera, & *engrénera* dans les inférieures. ID.

ENGRENER, se dit aussi en termes d'Horlogerie, quand les dents d'une roue entrent dans les ailes d'un pignon, ou dans les dents d'une autre roue. *Inferere, committere.* ☞ Quelquefois la roue *engrene* le pignon, & quelquefois le pignon *engrene* la roue. La roue *engrene* le pignon, lorsque ses dents entrent dans les ailes du pignon & le font tourner; & le pignon *engrene* la roue, lorsque ses ailes entrent dans les dents de la roue, & lui donnent le mouvement. Toutes les roues visibles d'une montre *engrenent* les pignons, & avancent le mouvement; mais le pignon de la grande roue *engrene* la roue du cadran, ce qui diminue le mouvement.

ENGRENER, se dit figurément des affaires qu'on a commencées. *Inchoare, auspicari.* On a commencé à mettre mon procès sur le bureau; il est *engrené*.

ENGRENER LA POMPE, se dit sur mer; pour dire, Attirer dans la pompe ce qui reste d'eau dans le fond du vaisseau, pour l'en chasser par le moyen de la pompe.

ENGRENÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement qu'un homme est bien *engrené*, quand il est entré en quelque bonne affaire, où il y a beaucoup à profiter.

ENGRI, s. m. Sorte de Tigre de la Basse-Ethiopie, ☞ qui a cela de particulier, qu'il n'attaque jamais les hommes blancs. Pour dépeupler le pays de ces animaux féroces, le Roi de Congo met leur vie à prix, & fait récompenser celui qui en apportant la peau d'un *Engri*, donne par-là une preuve qu'il l'a tué; mais il faut que les poils de la moustache y soient encore attachés. C'est un poison si subtil, à ce que disent les Ethiopiens, que qui en mangeroit, tomberoit aussitôt en phrénésie.

☞ ENGRIETÉ, s. f. Vieux mot Jalousie, envie.

ENGROSSER, v. act. Faire un enfant à une femme. *Gravidare.* Quand on *engrosse* une fille d'honnête famille, on est tenu de l'épouser, ou de la doter. Les causes des filles qui sont *engrossées* sous la promesse de mariage se plaident à l'Officialité. Ce terme est obscène & bas: on le trouve pourtant dans le *Journal des Sçav.* d'Avril 1695. il est vrai que c'est dans un traité qui concerne l'Anatomie; mais les honnêtes gens ne s'en servent guère dans le discours ordinaire, lors même qu'ils veulent parler de la chose qu'il signifie: ils disent plutôt rendre une femme enceinte.

ENGROSSÉE, part. & adj. fém. *Gravidata.*

☞ ENGROSSEUR, s. m. Qui engrosse; qui rend enceinte une fille ou une femme. M. de Sénecé, dans ses Triolets, dit à Madame la Baronne d'Igé, accouchée nouvellement:

> *De votre* Engrosseur *enragé*
> *N'obtiendrez-vous point quelques pauses?*
> *Aurez-vous un mois de conge.*
> *De votre* Engrosseur *enragé?*
>
> *Mercure d'Août* 1717.

ENGROSSIR, v. act. *Crassum reddere, facere.* Rendre gros. Il est aussi verbe neutre, & signifie, Devenir gros. *Crassescere.*

☞ ENGROUTER, v. act. Vieux mot. Enfoncer.

☞ s'ENGRUMELER, v. n. Se mettre en grumeaux. *Concrescere.* Le sang *s'engrumele*. Cela fait *engrumeler* le sang. Le lait de cette nourrice s'est *engrumelé*.

ENGRUMELÉ, ÉE. part. pass. *Concretus*.

ENGUAMBA, s. m. Arbre des Indes Occidentales qui croît dans la Province de Mechoacan en des lieux pierreux. Ses feuilles sont larges & concaves, distinguées par de petits nerfs, en partie jaunes, & en partie rouges. Ses fleurs pendent par bouquets & sont de couleur verdâtre. Le fruit en est noir & plein de grains. On en tire une huile jaune, fort bonne pour résoudre les tumeurs, & utile pour les plaies.

☞ ENGUELEGUINGUIL, s. m. Ville du Royaume de Maroc, dans la Province de Hea.

☞ ENGUENNER, v. act. Vieux mot. Tromper. On a dit aussi *enguigner*, dans le même sens; ce qui vient de l'Italien *Ingannare*, ou de l'Espagnol *Engannar*, qui signifient la même chose.

☞ ENGUENILLER, v. act. Vêtir de guenilles, couvrir de haillons. *Sordidare.*

☞ ENGUENILLÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Sordidatus, lacernatus, a, um.* Couvert de guenilles, vêtu de haillons.

> *Ces vers bouffis où sa Muse hydropique*
> *Nous dévelope en style magnifique*
> *Tout le Phébus qu'on reproche à Brébœuf*
> Enguenillé *des rimes du Pont-neuf.*
>
> ROUSSEAU, *Epist. VII.*

ENGUICHÉ, ÉE. En termes de Blason, on appelle *enguiché*, le cor, cornet, trompe, ou huchet, dont l'embouchure est de différent émail.

ENGUICHURE, s. f. Terme de Chasse. Ce sont les cordons attachés par trois anneaux aux cors de chasse, qui servent à les porter; qui s'étrécissent & s'élargissent à proportion de la corpulence du piqueur.

ENGUIEN, s. m. Voyez ANGUIEN. Nous écrivons cependant plus communément *Enguien*. La valeur du Duc d'*Enguien* apporta remède à tous ces maux. P. BOURD. Pour *Engbain* nous le laissons aux Etrangers, & nous n'écrivons point ainsi.

ENGURI, s. m. Rivière de la Géorgie, en Asie. *Enguris*. Anciennement *Astelfus*. Elle coule dans la Mingrélie, baigne Anargie, & se décharge dans la Mer noire.

☞ ENGYRONNER, v. act. Vieux mot. Environner. Il vient de *gyrare*; se tourner.

☞ ENGYSCOPE, s. m. Terme d'Optique. C'est proprement l'instrument qui fait voir les choses de près, qui fait regarder de près, *Engyscopium*. On donne spécialement ce nom à une espèce de microscope fait de petits verres ronds, de petits globules de verre, que l'on forme en mettant fondre à une lampe, ou à une chandelle, de petits morceaux de verre soutenus par la pointe d'une aiguille mouillée. On prend deux lames de plomb percées; & on place le petit globe de verre entre les deux trous qui se répondent: cela fait un *engyscope*. L'*engyscope* grossit beaucoup les objets; mais son foyer est très-court: il faut approcher l'*engyscope* tout près de l'œil, & c'est delà que lui vient son nom.

☞ Car ce mot est Grec & composé de la préposition ἐγγὺς, *près*, & σκοπέω, *je regarde, je considére* avec attention.

E N H.

EN-HADDA, ou EN-ADDA, s. f. Ville de la Terre-Sainte dans la Tribu d'Issachar. *Jos. XIX.* 21.

ENHARDIR, v. act. L'*h* de ce mot est aspirée. Il signifie, Encourager, rendre hardi; donner de la hardiesse, de l'assurance. *Animos erigere, audaciam facere.* Il *s'enhardit* beaucoup. Les déclamations que font les Ecoliers dans les Colléges les *enhardissent* à parler en public. Un esprit abbatu, & comme domté par l'accoutumance au joug, n'oseroit plus *s'enhardir* à rien.

rien. Boil. Autant de témoins, autant de séducteurs pour justifier sa présomption, & *enhardir* sa témérité. Roy.

Enhardi, ie. part. pass. & adj. *Animosus, audacior factus*.

ENHARMONIQUE, adj. m. & f. & s. m. *Enharmonicus*. C'est le troisiéme genre de la Musique, qui abonde en dièses, qui sont les moindres divisions sensibles du ton. Elles se marquent sur la tablature en forme de croix de S. André, ou de sautoir. Le dièse *enharmonique* est la différence du demi-ton majeur & du mineur. Le systême *enharmonique*. Les cordes *enharmoniques*. ☞ Les Grecs donnerent à ce genre le nom de genre *épais & condensé*, qui veut dire, Musique complette, tel qu'il est expliqué dans les Traités de Musique de Meibomius, de Kieker & de Mersenne. Bourdelot. Les Anciens avoient trouvé une Musique *enharmonique*, qui partageoit les tons en moins de la moitié, & usoit de quarts de tons. Ent. sur la Musique. Les Italiens ont inventé l'abus de la Chromatique, & je prévois qu'un de ces jours ils en viendront, s'ils peuvent, à l'*enharmonique* tout pur; & en cas que ce genre-ci soit praticable dans la Musique moderne, de quoi je doute, dès qu'ils en auront une fois tâté, vous verrez qu'ils en feront leurs délices ordinaires: car il aura encore un point de difficulté par-dessus le chromatique. Id.

ENHARNACHEMENT, s. m. Harnois. *Stratum, ornatus*. Cet *enharnachement*-là ne siéroit point mal à un homme de ta profession. Mascur. Ce pourroit être aussi l'action d'enharnacher.

ENHARNACHER, v. act. *Equum integere*. Voyez *Harnacher*, c'est la même chose. L'*h* de l'un & de l'autre s'aspire.

Enharnacher, se dit aussi figurément des hommes, & signifie, Vêtir, habiller. *Ornare, instruere, vestire, impedire vestibus*. Vous moquez-vous du monde, de vous être fait *enharnacher* de la sorte? Mol. J'étois *enharnaché* en fameux chasseur. Id.

Enharnaché, ée. part. pass. & adj. *Ornatus, instructus, vestitus*. Un cheval magnifiquement *enharnaché*. La Traduction de la Batrachomyomachie décrit ainsi l'armure de tête qu'avoient les rats.

De superbes plumets leur tête empanachée
Sous des coques de noix étoit enharnachée.

EN-HASOR, ou EN-ASOR, s. m. Nom de Ville qui s'appelle aussi Hasor, & Nasor, par corruption & retranchement. *Enhasor*. C'étoit une place forte de la Tribu de Nephthali au nord de la Terre-Sainte.

☞ ENHATIR, v. act. Vieux mot. Percer d'une lance. Du Latin *hasta*, lance, javelot. On a dit aussi *être enhâti*; pour dire, Avoir hâte.

EN-HAUT, Sorte d'adverbe. Dans un lieu haut. *Suprà*. Il est *en-haut*.

d'Enhaut. Autre sorte d'adv. D'un lieu haut. *Sursùm, desursùm*. Cela vient *d'en-haut*. Cela est tombé *d'en-haut*.

d'En-haut. Du Ciel, de Dieu, de la part de Dieu. *Divinitus, è Cœlo, à Deo*. Les graces qui nous viennent *d'en-haut* sont les seules nécessaires.

Mes priéres n'ont pas le mérite qu'il faut,
Pour avoir attiré cette grace d'en-haut. Mol.

☞ En-haut. Ce terme signifie quelquefois la Cour, le Conseil. Un ordre *d'en-haut*. Avoir du crédit *en-haut*, le Conseil *d'en-haut*. J'en écrirai *en-haut*: & autres maniéres de parler semblables.

ENHAZÉ, ée. adj. Embarrassé d'affaires; qui se tourmente, & s'empresse à faire quelque chose avec trop d'ardeur, ou d'inquiétude; qui se veut rendre officieux en choses de peu d'importance. Faire l'*enhazé*, c'est, Faire l'homme affairé. Ce mot est bas & vieux.

ENHENDÉ, ée. adj. Terme de Blason, qui a été expliqué à Croix enhendée.

ENHERBER, v. act. Vieux mot François, qui signifioit autrefois *empoisonner*. *Miscere herbas & non innoxia verba*, parcequ'ordinairement les venins se tirent

des herbes, comme plus faciles à trouver.

Enfant qui cueillez les florettes,
Et les fraises fresches & nettes,
Soubz gyst le fres serpent en l'herbe;
Fuyez, enfans, car il enherbe,
Et empoisonne & envenyme
Tout homme qui de lui s'aprime.
Roman de la Rose.

Le Roman de Pepin dit aussi *enherber*, pour empoisonner. *Recherches de Pasquier*.

☞ ENHERDURE, s. f. Vieux mot. Poignée d'épée.

☞ ENHORTER, vieux v. act. Exhorter. *Hortari*.

La grand' amour que mon cœur vous porte
Incessamment me conseille & enhorte
Vous consoler en votre ennui extrême. Marot.

ENHEUDÉ, ée. adj. Qui est attaché par des heudes. *Pedicis implicatus*. Ce mot est un vieux terme de Coutumes. Bêtes *enheudées*, sont des bêtes retenues par des heudes, qui sont des liens qu'elles ont aux pieds de devant.

ENHUILÉ, adj. m. On appelloit autrefois *enhuilé*, celui qui avoit reçu l'Extrême-Onction. *Oleo supremo tinctus*.

☞ ENHYDROS, s. m. C'est une pierre ferrugineuse du genre des pierres d'Aigle, de forme ronde, légère, de couleur blanchatre, creuse & remplie d'eau. Elle paroît quelquefois suer.

E N J.

ENJABLER, v. act. Terme de Tonnelier. Mettre les fonds des tonneaux, des cuves & autres vaisseaux ronds dans leurs jables, dans les rainures faites aux douves pour les arrêter; pour les retenir. *Indere, compingere*.

ENJACHAM, s. m. Forteresse des Anglois, construite depuis peu sur la côte d'or en Guinée.

ENJALER. Voyez ENJAULER.

☞ ENJALOUSER, v. act. Donner de la jalousie, rendre jaloux.

Enfin, si cet Amant, que vous enjalousez;
Est un gladiateur, un homme acariâtre,
Qui vienne un beau matin vous battre comme plâtre?
Le jeu vous plaira-t-il?
Scarron, *Jodelet Duelliste*.

s'Enjalouser, Devenir jaloux. *Dict. Com.* Cotgrave a mis ce mot dans son Dictionnaire.

☞ ENJAMBAGE, s. f. M. l'Abbé de Villiers s'est servi de ce mot à l'occasion des vers qui n'ont pas un sens fini, mais dont le sens ne se termine qu'au commencement ou vers le milieu du vers suivant.

ENJAMBÉE, s. m. Espace entre les deux jambes étendues. C'est à peu près *quantum spatii distenta crura complectuntur*. ☞ *Enjambée* est le pas le plus forcé qu'on puisse faire, & de toute la plus grande étendue des jambes.

☞ Enjambée se dit au figuré. De Constantinople il va à Paris d'une seule *enjambée*; pour dire, qu'ayant parlé de Constantinople, il parle de Paris, sans avoir préparé le Lecteur à ce trajet. On peut le dire d'un homme qui d'une matiére se jette sur une autre disparate, & qui va, comme on dit, du pré dans les vignes.

ENJAMBEMENT, s. m. Terme de Poësie Françoise. C'est lorsqu'un vers enjambe sur un autre. C'est un *enjambement* vicieux dans la Poësie Françoise, que de pousser le sens qu'on aura commencé dans un vers, jusques dans le vers suivant, & de reprendre là quelque sens nouveau avant la fin du vers. P. Mourgues.

ENJAMBER, v. n. Faire un grand pas, avancer beaucoup une jambe. C'est la même chose qu'*ajamber*. *Crura distendere*. Il a *enjambé* par-dessus. Il est quelquefois actif. *Enjamber* le ruisseau. *Enjamber* deux marches à la fois.

Enjamber, Avancer sur quelque chose. *Supergredi, proferre*

ferre se, *supervenire*. Ces solives n'*enjambent* pas assez avant sur la poutre.

Enjamber, signifie aussi, Usurper, empiéter. *Involare in aliena*. Ce mur qu'on a refait *enjambe* de trois pieds sur mon héritage. Les Princes puissans *enjambent* toujours sur les terres des plus foibles.

Enjamber, se dit figurément en Poësie, des vers dont le sens n'est point achevé, & ne finit qu'au milieu, ou au commencement d'un autre. Ce n'est point un défaut dans la Poësie Latine : mais c'en est un très-grand dans la Poësie Françoise. Cependant les Poëtes du siécle passé ne faisoient point de scrupule de laisser *enjamber* les vers les uns sur les autres. Par exemple, le sens de ce premier vers demeure imparfait, & ne finit qu'avec le demi vers qui suit.

Les feux de ses regards, sa haute Majesté,
Le font bien-tôt connoître.

Il faut même éviter d'*enjamber* du premier hémistiche au second; c'est-à-dire, que si l'on porte un sens au-delà de la moitié du vers, il ne faut pas l'interrompre avant la fin, parcequ'alors le vers paroit avoir deux repos & deux césures, ce qui est désagréable. Il est encore bien moins permis d'*enjamber* d'une stance à l'autre, comme font les Grecs & les Latins dans leurs strophes. De plus, nos sixains comprennent ou un quatrain suivi de deux vers de rime différente en espéce de celle qui a terminé le quatrain, ou de deux tercets. Mais le quatrain ne doit point *enjamber* sur les deux vers, ni le premier tercet sur le second. Il faut que le sixain ait un repos au troisiéme ou au quatriéme vers. Le Pays prétend que les vers d'un sonnet ne doivent jamais *enjamber* l'un sur l'autre, quand même on ne commenceroit pas un nouveau sens; c'est-à-dire, qu'il ne faut point que d'un vers on rejette rien du tout dans l'autre; qu'il faut que chaque vers ait en quelque façon un sens parfait. Cela est bien difficile à garder, & il n'en faut pas faire une régle, puisque les maîtres, & même Malherbe, se permettent de semblables *enjambemens* dans leurs sonnets. P. Mourgues.

ENJAULER, ou **ENJALER**, v. act. Terme de Marine. *Ancoram instruere tigillis*. *Enjaler une ancre*, c'est y attacher deux piéces de bois semblables, qu'on appelle *jas*, pour contre-balancer la pate de l'ancre dans l'eau, & la faire tomber ensorte que l'une ou l'autre des pates de l'ancre s'enfourche dans le terrain, & morde le fond pour arreter le vaisseau. Ces deux piéces de bois s'appellent *jas*, *essien* & *jouen*, & sont étroitement emparées ensemble vers l'arganeau de l'ancre, pour la soutenir & faciliter le mouillage. On appelle *surjault*, lorsque le cable a fait un tour du *jas* de l'ancre qui est mouillée.

ENJAVELER, v. act. Mettre en javelle. *Enjaveler* la moisson. *Desectam segetem componere in manipulos*.

Enjavelé, ée. part.

ENJEU, s. m. L'argent que l'on met au jeu pour voir qui le gagnera. *Præmium lusorii certaminis, deposita pecunia, pignus*. Il a été bien heureux de retirer son *enjeu*.

ÉNIGMATIQUE, adj. m. & f. Qui est obscur, qui tient de l'énigme. *Ænigmaticus*. Donner à un passage un sens tropologique & *énigmatique*. Jargon *énigmatique*. Mait.

ÉNIGMATIQUEMENT, adv. *Ænigmaticè*. D'une maniére obscure & énigmatique. Les Prophétes parlent toujours *énigmatiquement*, & par figures.

ÉNIGME. Ce mot est un substantif masculin & fémin. mais le plus souvent féminin. C'est une proposition qu'on donne à deviner, & qui est cachée sous des termes obscurs, ambigus, & le plus souvent contradictoires en apparence. *Ænigma*. Le P. Menestrier a donné un sçavant Traité des *énigmes* & figures énigmatiques. Les Arabes ont plusieurs livres d'*énigmes*. Voyez d'Herbelot au mot Algas.

L'ame en proie à l'incertitude,
Autrefois malgré son étude,
Vivoit dans un corps ignore.
Mais le sang qu'enferment nos veines
N'a plus de routes incertaines,
Et cet énigme *est pénétré.* M. de la Motte, *Ode de l'Emulation.*

La nature à tes yeux se montre toute nue,
T'apprend de ses secrets la science inconnue,
Découvre à ton esprit les énigmes *divins.*
Et sçait faire à ton art obéir les Destins.
Epitre du Duc de Nevers à l'Abbé Bourdelot, Médecin de Christine Reine de Suéde, & ensuite du Prince de Condé ; Tom. IV. des Oeuvres de S. Evremond.

Voilà deux exemples d'*énigmes* au masculin. Les autres ne sont pas rares. L'Académie ne le fait que féminin.

Ce mot vient du Grec αἴνιγμα qui signifie un discours obscur, qui couvre une chose fort connue d'elle-même; αἰνίττεσθαι, signifie *parler obscurément*.

C'est aussi quelquefois une espèce d'emblême, quand sous les figures d'un tableau il y a quelque sens, ou quelque mystére caché. Le P. Bouhours, dans les *Mémoires de Trévoux* des mois de Sept. Octob. 1701. a défini l'*énigme*, un tableau ou un discours qui renferme quelque sens caché qu'on propose à deviner. L'*énigme* peinte, ou en peinture, est une représentation des ouvrages de la nature, ou de l'art, que l'on cache sous des figures humaines tirées de l'Histoire, de la Fable. Par exemple, Jesus-Christ au milieu des Docteurs représente le Livre. L'*énigme* en paroles est une description spirituelle & mysterieuse de quelque chose. P. Bouhours. En voici une dont le mot est le verre.

Celui qui détruit tout est celui qui m'engendre,
Pourvû qu'on sçache l'art de ménager le vent,
Et que par un souffle sçavant
On tire mon corps de la cendre.

Il est parlé d'une épitaphe énigmatique qu'on lisoit, dit-on, autrefois dans l'Église Collégiale d'Ecouis au Vexin-Normand.

Ci gist le fils, ci gist la mere,
Ci gist la sœur, ci gist le frere,
Ci gist la femme, & le mari ;
Et si ne sont que deux ici.

Colletet a fait un livre d'*énigmes* en paroles.

Énigme, se dit aussi d'un discours peu intelligible. Cet homme parle par *énigmes*, ce qu'il dit est une *énigme*. Rien n'est plus beau que d'étudier à développer les *énigmes* de la nature. Font. La plûpart des femmes sont incompréhensibles : leur caractére n'est point net, ni dévelopé : c'est un *énigme*. Bell. Vous aurez de la peine à entendre cet *énigme*. Voit. C'est un *énigme* pour moi. Scar. Nous ne nous connoissons point; nous sommes à nous-mêmes une véritable *énigme*. S. Evr.

ÉNIO. Voyez ÉNO.

ENJOINDRE, v. act. *J'enjoins*, *j'enjoignis*, *j'ai enjoint*, *j'enjoindrai*, *que j'enjoigne*, *que j'enjoignisse*, ou *j'enjoindrois*. Ordonner, commander. *Mandare*, *præcipere*. Dieu nous *enjoint* d'observer ses loix, ses commandemens. Le Roi a *enjoint* à tous les Officiers de retourner à leurs quartiers. Notre devoir, notre honneur, notre amour nous *enjoignent*, nous obligent de faire bien des choses. On lui *enjoint* de répondre. Pat. Il leur *enjoignit* d'en user avec respect. Mauc. Le ciel a fait ceux dont nous tenons le jour les maitres de nos vœux, & il nous est *enjoint* de n'en disposer que par leur conduite. Mol.

On dit au Palais, On a *enjoint* de par le Roi à tous les Officiers de tenir la main à l'exécution de tel arrêt. Ce terme est employé dans les lettres de privilége que le Roi accorde. Du contenu desquelles (lettres) vous mandons & *enjoignons* de faire jouir l'exposant, &c. On dit aussi à l'actif, *Enjoindre* une pénitence, un jeûne.

Ce mot vient d'*injungere*.

Enjoint, ointe. part. pass. & adj. *Mandatus*, *injunctus*.

ENJOINTÉ, ée. adj. Terme de Fauconnerie, qui se dit des jambes de l'oiseau. *Court-enjointé*; c'est-à-dire, qui a les

a les jambes courtes. L'Epervier doit être *court-enjointé*. On ne dit point *enjointe* seul.

ENJOLIVEMENT, s. m. Ajustement, ornement qui rend une chose plus jolie, plus agréable qu'elle n'étoit. *Ornamentum, elegantia*. On n'est pas obligé de rembourser à un locataire tous les *enjolivemens* qu'il a faits dans une maison. Cet habit est fort simple pour l'étoffe, il n'y a que les *enjolivemens* qui le rendent agréable. Est-il possible que cette philosophique amitié ait toutes les couleurs, toutes les graces, & tous les *enjolivemens* de la Cour? BAL.

ENJOLIVER, v. act. Orner, ajuster, parer, rendre plus joli. *Ornare, decorare, addere elegantiam*. On se plait à *enjoliver* les maisons dont on est propriétaire. Les choses ne sont belles que par le soin qu'on a de les *enjoliver*.

ENJOLIVÉ, ÉE. part. pass.

ENJOLIVEUR, Qui pare, qui enjolive, qui embellit. *Artifex elegantiarum*. Le mot d'*Enjoliveur* est commun à plusieurs Artisans. Les Patenotriers & les Boutonniers s'appellent *enjoliveurs*.

ENJOLIVURE, s. f. C'est la même chose qu'*enjolivement*, sinon que celui-ci se dit plus ordinairement des petites choses. *Decor, ornatus*. L'*enjolivure* d'un livre par des fermoirs d'argent, par une reliure en compartimens.

ENJOLLER, v. act. Charlataner, tromper, attraper quelqu'un par des paroles ou des promesses flateuses; l'amuser par de belles espérances. *Inescare, illicere, fraudare, in fraudem inducere, seducere*. Il est aisé d'*enjoller* les enfans, d'*enjoller*, de surprendre les jeunes filles & innocentes.

Ce mot est du bas style. Il vient de la jaule des Oiseleurs; & la *jaule* de *gabia*, *cage*.

ENJOLLÉ, ÉE. part. pass.

ENJOLLEUR, EUSE. adj. Hableur, séducteur, trompeur; celui qui attrape les autres par des paroles flateuses, par de vaines espérances. *Seductor*.

ENJOUEMENT, s. m. (On prononce *enjoûment*.) Belle humeur, gaieté qui paroît sur le visage ou dans les actions; maniére badine & agréable. *Festivitas, hilaritas, blanditia elegantes*. L'*enjouement* tient souvent lieu de beauté à une fille. L'*enjouement* subsiste seul, & part d'un tempérament qui se divertit de tout. Cet homme avec son *enjouement* artificiel est regardé de tout le monde comme un personnage fort ennuyeux. BELL. Les plus mélancholiques sont capables de joie pour quelque événement heureux; mais peu de personnes sont capables d'*enjouement*. M. SCUD. Elle étoit dénuée de cette liberté, & de cet *enjouement* qui ont tant de charmes. VILL. L'air galant penche toujours plus vers la douceur & l'*enjouement*, que vers le sérieux. M. SCUD. Il faut donner quelques momens à l'*enjouement*, & le reste au sérieux. AMELOT. Quand Cléopatre couroit la ville avec Antoine. & laissoit briller tout son *enjouement*, soit à soutenir, soit à repousser la raillerie des Bourgeois. CITRI. L'*enjouement* de M. Pascal a plus servi à votre parti, que tout le sérieux de M. Arnaud: mais cet *enjouement* n'est point du tout votre caractére. RACINE, Lettre à Nicole.

Nous chercherons un nouvel enjouement,
Un nouveau feu dans le jus de la treille:
C'est un secours contre plus d'un tourment. DES HOUL.

Et malgré la froide vieillesse,
Son esprit léger & charmant
Eut de la brillante jeunesse
*Tout l'éclat & tout l'*enjouement.

ENJOUEMENT, se dit aussi des pensées gaies, des descriptions fleuries qui se rencontrent dans quelque Ouvrage de prose, ou de vers. Cette piéce est trop sérieuse, il n'y a pas assez d'*enjouement*. On le dit aussi en Peinture & en Musique, des maniéres de peindre, ou de chanter, qui sont égayées.

ENJOUER, v. act. Réjouir, égayer. *Hilarare*. Nous étions fort sérieux; mais depuis que ce folâtre est arrivé, il a *enjoué* toute la compagnie. Il se dit aussi du discours & du style; mais en l'un & en l'autre il n'est en usage qu'au participe.

ENJOUÉ, ÉE. part. pass. & adj. Qui est agréable, qui a un air gai, & riant. *Festivus, compositus ad hilaritatem*. On ne sçauroit avoir trop d'esprit dans une conversation *enjouée*. CH. DE M. Une humeur douce & *enjouée* donne des entrées que l'air grave & sérieux ne donne pas. ID. L'étude a je ne sçai quoi de sombre qui gâte l'air *enjoué* qu'il faut avoir en conversation. S. EVR. Les gens de cabinet, accoutumés à rever profondement, gardent un silence morne dans une conversation *enjouée*. BOUH.

On dit aussi qu'un style est fort *enjoué*, quand il est rempli de plusieurs pensées agréables & plaisantes. Le style du Roman Comique de Scarron est fort *enjoué*. La Métamorphose des yeux de Philis est une Poësie fort *enjouée*.

ÉNIS, s. m. Le Cap d'*Enis*, *Enisum*, anciennement *Boreum promontorium*. Le Cap d'*Enis* est dans l'Ultonie en Irlande. C'est la pointe la plus occidentale du Comté de Donnegal. Il est à l'entrée septentrionale de la Baie de ce nom. Cambden dit qu'on appelle *S. Helen Head*, ou le Cap de Sainte Heléne, celui que les Anciens appelloient *Boraum*, & il le fait le plus occidental du Comté de Dongall, ou de Tirconel; mais il s'est trompé, & n'avoit pas le vrai plan de l'Irlande. Le Cap *Enis* est plus occidental que celui de Sainte Heléne. M. De Lisle marque sur sa Carte Cap *Enison* de Tillin, & Speed Telin.

ÉNISCORT, ou INISCORTHY, s. m. Bourg d'Irlande. *Eniscortum*. Il est dans le Comté de Wexford, en Lagénie, sur la riviére de Slone, à quatre lieues au-dessus de la ville de Vexford. *Eniscort* a séance & voix par ses députés au Parlement d'Irlande. MATY.

ÉNISKILLING, s. m. Petite ville ou Forteresse de l'Ultonie en Irlande. *Arx Kellina*. Cambden l'appelle Juis Kellin, ou Inis Kellin. Elle est capitale du Comté de Fermanach, située sur une petite Isle que forme le lac d'Earne, dans l'endroit où il se retrécit pour se jetter dans celui de Broad. C'est, dit Cambden, la meilleure forteresse qui soit en ces quartiers-là.

ÉNISTOWN, s. m. Bourg de la Mommonie en Irlande. *Enistonsum*. C'est le lieu principal du Comté de Clare, & le seul qui ait séance au Parlement. Il est à une lieue au nord de la ville de Clare.

ENIVREMENT, s. m. Etat d'une personne ivre. *Temulentia, ebrietas*. A Sparte l'*enivrement* des esclaves étoit une leçon de tempérance que les peres donnoient à leurs enfans. Il n'a guére d'usage qu'au figuré.

ENIVREMENT, se dit aussi figurément en Morale, & signifie l'entêtement d'une personne infatuée de quelque chose. *Caecus amor, libido, impotentia*. L'*enivrement* de l'amour & des divertissemens du monde. L'aveuglement & l'*enivrement* où ils se trouvent, ne leur permettent pas de discerner ce qu'ils font.

ENIVRER, v. act. Rendre ivre; troubler le cerveau; en empecher les fonctions. *Inebriare*. Le cidre, la biere, *enivrent* plus fortement que le vin, & pour plus long-temps. Le pain où il y a de l'ivroye *enivre*. Le vin qu'on foule dans la cuve *enivre*. La coque de levant *enivre* les poissons, & il est défendu par les Ordonnances de s'en servir pour pécher. *Enivrer* se dit sur-tout par rapport au vin, lorsque la quantité qu'on en boit fait perdre la raison. Les vieillards sont faciles à *enivrer*, un verre de vin les *enivre*. Le Cavalier trouva le moyen d'*enivrer* le mari de la belle. COLOM.

Je méne une agréable vie,
Dieu veuille en prolonger le cours;
Je vois Cloris, je vois Silvie,
*Et je m'*enivre *tous les jours*. LIGNIÉRE.

Ce mot vient du Latin *inebriare*.

ENIVRER, signifie aussi, Etourdir. Ces cloches, ces carrosses, font un si grand bruit, que cela m'*enivre*, que j'en suis tout *enivré*. On dit en ce sens, que le tabac *enivre*; que certaines odeurs *enivrent*.

☞ ENIVRER. On appelle Bois à *enivrer*, une sorte de bois qui croît aux Isles Antilles, & qui a la même qualité d'étourdir les poissons, que cette drogue qu'on appelle Coque de Levant.

ENIVRER, se dit figurément en Morale, & signifie, Remplir, infatuer, brouiller, troubler, étourdir la raison. *Dementare, ad insaniam redigere.* Les gens qui ont de la vanité s'*enivrent* aisément par la flaterie. La bonne fortune *enivre* les fois, leur fait perdre la raison. Séjan étoit *enivré* de sa bonne fortune, & des caresses de Livia. ABLANC. L'abondance *enivre* l'homme d'un orgueil insupportable à la société, le plonge dans les délices de Babylone. ROY.

Evitons ces erreurs dont l'aimable poison
Par ses charmes trompeurs enivre *la raison.* S. EVR.

Qu'heureux est le mortel,
Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée,
N'a jamais enivré *d'une vaine fumée.* BOIL.

Ne vous enivrez *point des éloges flateurs,*
Que vous donne un amas de vains admirateurs. ID.

On dit proverbialement, qu'un homme s'*enivre* de son vin, tant au propre, quand il boit tout seul & avec excès; qu'au figuré, quand il a trop bonne opinion de lui-même.

ENIVRÉ, ÉE. part. pass. & adj. Quand un homme *enivré* de sa lecture fait un premier pas dans le monde, c'est presque toujours un faux pas. S. EVR. Un Pédant *enivré* de sa vaine science. BOIL. Un cœur *enivré* de la volupté n'a des termes que pous la faire sentir.

E N K.

☞ ENKI, ad. Vieux mot. Ainsi.

ENKOPING, ou ÉNÉCOPING, s. m. Petite ville de Suède dans l'Uplande. *Encopia.* Elle est aux confins de la Westmanie, près du lac Méler. MATY.

ENKUSE. Voyez ENCHUSE.

ENKYSTÉ, ÉE. adj. Terme de Médecine & de Chirurgie. Qui a un kyste, qui est accompagné d'un kyste. Un ulcère *enkysté.* Les tumeurs *enkystées* sont celles dont la matière est enfermée dans une petite vessie, ou membrane, qu'on nomme Kyste. DIONIS. La fixité de la pierre sembloit indiquer qu'elle étoit *enkystée. Merc. Juin* 1733. ☞ Les hydropisies *enkystees* sont une maladie jusqu'à présent assez ignorée. DUVERNEY, *fils, Acad. des Sc.* 1703. *Mém. p.* 162. Cette femme est morte à l'occasion d'une hydropisie *enkystée.* ID. *p.* 166. Suivant l'étymologie il faut écrire *enkysté* avec un *y*.

Ce mot est formé de deux mots Grecs, ἐν, *en*, & κύστις, *sac, vessie.*

E N L.

ENLACEMENT, s. m. L'action d'enlacer. *Illigatio, implicatio, implexus.* Pomey écrit *enlassement*, & *enlasser.*

ENLACER, v. act. Faire un lacs, un lacis, mêler plusieurs cordes de filets ou rubans, & les passer l'un dans l'autre. *Involvere, illigare, implicare, implectere.* Les Indiens faisoient des ouvrages merveilleux avec des plumes d'oiseaux qu'ils *enlaçoient* ensemble, & représentoient toutes sortes de figures. Les pièces du nœud Gordien étoient tellement *enlacées* ensemble, qu'il étoit impossible de les dénouer. *Enlacer* des papiers; pour dire, les passer tous dans le même lacet.

Ce mot vient du Latin *illaqueare.*

ENLACER, se dit aussi des branches d'arbres, de vignes, & d'autres choses pliantes qu'on passe l'une dans l'autre, ou à travers des perches, pour faire des espaliers, des clôtures, & autres choses semblables.

ENLACER, se dit aussi figurément, & signifie, Surprendre, embarrasser. Ne vous engagez point dans une dispute; on ne cherche qu'à vous *enlacer.*

ENLACÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Implexus, implicatus.*

ENLAÇURE, s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit quand on perce une mortoise & un tenon pour y faire passer une cheville, & faire tenir ferme les pièces assemblées. Faire une *enlaçure*, c'est percer, avec les lacerets, les mortoises & les tenons.

ENLAIDIR, v. act. & n. Rendre laid. *Deformare, deturpare; deforme facere*, ou *fieri.* L'age, les maladies, *enlaidissent* bien une personne. Les blondes *enlaidissent* bien plutôt que les brunes. Le fard embellit quelque temps, & dans la suite il *enlaidit.* L'Eglise imite l'exemple de Sara, qui en vieillissant n'*enlaidissoit* point. PERR.

ENLAIDI, IE. part.

ENLAIDISSEMENT, s. m. L'action d'enlaidir. *Deformatio.* DANET.

☞ ENLANGAGÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Eloquent, qui parle bien.

☞ ENLANGOURÉ, ÉE, vieux adj. Langoureux, languissant. *Languens.*

☞ ENLARME, s. m. Terme de Pêcheur. Il se dit des petites branches de l'arbrisseau qu'on nomme Troëne, que les Pêcheurs plient en rond, & disposent le long de leur verveux, en les passant à travers des mailles de sa circonférence.

ENLARME, signifie encore parmi les Maîtres Oiseliers, les mailles plus grandes que celles du filet ordinaire, qu'un y ajoûte pour prendre plus aisement les oiseaux.

ENLARMER, v. act. Terme d'Artisan. *Enlarmer* un filet, c'est faire de grandes mailles à côté du filet avec de la ficelle. Pour prendre des oiseaux au filet, on *enlarme* les filets qui se doivent mouvoir comme les rets saillans. Voyez les *Ruses innocentes du Solitaire inventif*, p. 4. & 11 &c.

ENLÈVEMENT, s. m. Action violente & subite par laquelle on ravit, on enlève quelque chose. *Raptus, asportatio.* L'*enlèvement* d'Elie se fit dans un charriot de feu. Le Payens ont cru aussi les *enlèvemens* de Romulus, de Ganymède, de Proserpine. L'Ordonnance veut qu'on punisse de mort les *enlevemens* des filles, quand même ils seroient volontaires. Il y a une petite Comédie Françoise qui s'appelle les *Enlevemens*, parceque plusieurs filles enlevées en sont le sujet.

ENLEVEMENT, en termes de Guerre, se dit d'un quartier, d'un corps de garde, lorsqu'on surprend quelque corps qui fait mauvaise garde, & qu'on emmène les soldats prisonniers. *Impressio, occupatio subita.* On dit aussi l'*enlevement* d'un bastion par une mine.

En pratique on dit, s'opposer à l'*enlèvement* de ses meubles, lorsqu'on offre de donner un gardien solvable pour en répondre, & qu'on a des moyens pour empêcher la vente qu'un Sergent en voudroit faire.

ENLEVER, v. act. Lever en haut, soit par adresse, soit avec rapidité, avec violence. *Extollere, attollere.* Il n'y a point de corps si pesant qu'on n'*enlève* avec des machines, avec des mouffles. Quelques Historiens disent que les machines d'Archimède *enlevoient* les vaisseaux des Romains. La mine a *enlevé* ce ravelin, ce bastion.

ENLEVER, signifie aussi, Ravir, emporter, arracher. *Asportare, auferre, rapere.* Les gens de guerre, les Sergens, lui ont *enlevé* tous ses meubles. Paris *enleva* la belle Hélène femme de Ménélas. Les coureurs de l'armée viennent *enlever* nos bourgeois jusques dans nos postes. Les Archers ont *enlevé* ce prisonnier tout brandi d'entre les mains de ses parens. On a condamné ce Curé à restituer les gerbes qu'il avoit *enlevées*, qui ne lui appartenoient pas. Il a *enlevé* l'argent du trésor public. Il *enlevoit* les filles pour les violer. *Enlever* quelqu'un à sa tristesse, à ses plaisirs. *Enlever* un criminel à la sévérité des loix. *Subtrahere.* Ils se plaignoient que celui qui étoit leur Roi, leur fût si cruellement *enlevé.* VAUG.

L'Amant est fou qui ne s'avise,
Qu'il n'est rien tel que d'enlever. SAR.

ENLEVER, se dit aussi des efforts qui se font par des choses inanimées. Un ouragan a *enlevé* tous les toits de la Beauce, a *enlevé* des arbres, des moulins. Un tremblement de terre *enleve* des montagnes, les renverse. Le vent lui a *enlevé* son chapeau dans la rivière.

ENLEVER, se dit aussi des choses qu'on emporte sans violence. Un Marchand de bois est obligé dans un certain temps d'*enlever* tous le bois qu'il a abbatus dans une forêt; ce qu'on appelle *vuider les ventes.* Les Munitionnaires ont *enlevé* tout le blé qu'ils ont trouvé à acheter dans cette Province.

On dit, *Enlever* un corps, pour dire, Prendre un corps

mort pour le porter en terre, ou pour le mettre en dépôt dans quelque Eglise, On dit aussi, qu'un Commissaire est venu *enlever* le corps d'un homme trouvé mort, pour dire, que la Justice s'en est saisie.

ENLEVER, signifie aussi simplement, Ôter. *Auferre, abolere.* Cette savonette *enlève* toutes les taches d'un habit, il n'y paroît plus. L'eau forte *enlève* toute l'écriture d'un parchemin. Le verjus, le citron, *enlèvent* les taches d'encre qui sont sur le linge.

ENLEVER, en termes de Guerre, se dit aussi des villes ou des postes qu'on force, qu'on surprend. *Occupare.* Le Roi *enleva* plus de quarante villes en un mois aux Hollandois en 1672. Cette ville a été prise, *enlevée* d'assaut. Cet Officier est bon Partisan, est fort habile à *enlever* des quartiers.

☞ ENLEVER les chaudrons. Terme de Chaudronnerie. C'est en faire le fond avec le marteau rond. *Enlever* signifie aussi, Redresser un chaudron, en ôter les bosses.

ENLEVER, se dit aussi en parlant des ébullitions, des écorchures de la peau, soit qu'elles arrivent par cause violente, ou par quelque chaleur ou humeur maligne intérieure. On l'a tant fouetté, on lui a tant donné de coups d'étrivières, qu'on lui a *enlevé* la peau. Les érésipèles font *enlever* tout le cuir. Ceux qui ont le teint délicat sont sujets à avoir souvent le visage *enlevé*. On le dit souvent avec le pronom personnel. Quand on boit après un homme qui a l'haleine forte, la peau s'*enlève*.

ENLEVER, se dit aussi en choses spirituelles & morales, & signifie, Transporter, soit d'admiration, soit de colère. Ce Prédicateur est éloquent, il dit de si belles choses, qu'il *enlève* ses auditeurs. *Rapit in admirationem.* Voilà un trait délicat qui *enlève*. Il y a plusieurs Saints qui ont été *enlevés* en esprit jusques dans le ciel, *rapti, sublati, enlevés* en extase, en contemplation. La colère *enlève* l'ame, & la pousse impétueusement. M. Esp. Les passions à demi touchées ne sçavent ni laisser les ames dans leur assiette, ni les *enlever* hors d'elles-mêmes. S. Evr.

On dit proverbialement, qu'un homme a été *enlevé* comme un corps saint. Voyez l'origine de ce proverbe au mot de *Banquier*. On dit aussi, Cela *enleve* la paille; pour dire, Cela est au-dessus de tout, cela est décisif.

ENLEVÉ, ée. part. pass. & adj. *Sublatus, exportatus.*

ENLEVÉ, se dit en Blason, de certaines pièces qui paroissent *enlevées*.

ENLEVEURS DE QUARTIERS, s. m. C'est ainsi qu'on appelle des soldats qui forcent, qui prennent & enlevent d'autres soldats qui sont à l'armée logés dans leurs quartiers. Dieu vous garde, lorsque vous dormirez, de tous *Enleveurs de quartiers*. Voit.

ENLEVURE, s. f. Petite tumeur ou bube, qui enleve la peau. *Pustula, vesicula.* Quand le sang est trop échauffé, on a le visage plein d'*enlevures*. Cette Dame a mis une mouche pour couvrir une petite *enlevure*.

ENLEVURE, se prend aussi pour le relief en sculpture. *Eminentia, pars exstans, eminens, expressa.*

ENLIER, v. act. *Illigare.* Terme de Maçonnerie. Joindre & engager des pierres ensemble, en élevant des murs. Pour bien *enlier* des pierres & des briques, on en assied l'une sur sa longueur, & celle de dessus sur sa largeur, & ainsi en continuant.

Ce mot vient d'*illigare*.

ENLIGNER, v. act. *Ad eandem lineam componere, statuere.* Terme d'Architecture & de Charpenterie. *Enligner* le bois avec une règle, ou un cordeau, c'est, Mettre les pièces sur une meme ligne.

ENLIGNER, est aussi un terme d'Imprimeur. On appelle *livre bien enligné*, un livre dont les premières lignes de chaque page sont sur une même ligne, & répondent exactement l'une à l'autre.

ENLUMINER, v. act. *Illuminare, illustrare; colorum luminibus exornare.* Rehausser de couleurs un dessein qui est simplement tracé. Ce Peintre n'a fait que dessiner, que tracer les desseins des tableaux de ce cabinet, il a laissé à un autre le soin de les *enluminer*, d'y appliquer des couleurs.

Ce mot vient d'*illuminare*.

ENLUMINER, se dit particulièrement de ceux qui appliquent des couleurs en detrempe avec de la gomme, & sans huile, sur des images, sur des cartes, sur un éventail, sur un écran. Les présens des Regens à leurs écoliers, sont des images *enluminées*.

ENLUMINER, se dit figurément pour, Rendre rouge & enflammé. *Accendere, inflammare.* Et en ce sens, il ne se dit que du teint. La pudeur *enlumine* agréablement un visage. Il avoit le visage *enluminé* de colère. L'ardeur de la fièvre l'avoit mis tout en feu; & son visage en étoit tout *enluminé*. Les femmes ne prendroient pas tant de soin de se farder, & de s'*enluminer*, si elles sçavoient que toute cette peinture les rend affreuses & dégoûtantes. La Br.

ENLUMINER, se dit aussi figurément & bassement, de ceux qui, à force de boire, se rougissent le visage. S'*enluminer* la trogne.

> *Je m'*enlumine *le museau*
> *De ce trait que je bois sans eau.* S. Amant.

ENLUMINÉ, ée. part. & adj. *Pictus, coloribus illustratus.*

> *La vertu du vieux Caton,*
> *Chez les Romains tant prônée,*
> *Etoit souvent, nous dit-on,*
> *De Falerne* enluminée. R.

ENLUMINEUR, s. m. Peintre en détrempe, qui applique des couleurs sur des images, des desseins, ou des cartes, pour les rehausser. *Pictor.* Il est défendu aux *Enlumineurs* de s'ériger en maitrise par sentence du 28. Mars 1608.

> *A vos* Enlumineurs *fantasques,*
> *Mauvais Peintres de mauvais masques.*

On appelle ironiquement un méchant Peintre, on *Enlumineur* de jeu de paume, un Barbouilleur.

☞ ENLUMINURE, s. f. L'*Enluminure* est l'Art d'enluminer.

☞ On appelle encore *Enluminure*, l'image & l'Estampe même enluminée. *Imago picta.* Ce mot est ancien dans notre langue: on appelloit ainsi les Peintures dont on ornoit les MSS. & Dante, qui avoit habité Paris, dit quelque part dans son Poème l'*arte qu'illuminar si dice in Parigi*, en parlant de ces mignatures. On lui a fait présent d'une belle *enluminure*. Cet Ouvrier entend fort bien l'*enluminure*.

On le dit aussi au figuré de quelques descriptions qui se font avec la plume. La condamnation des cinq propositions ayant été représentée dans un Almanach, les Jansénistes, pour se venger, publièrent le Poème fameux qui a pour titre, *les enluminures de l'Almanach*. Vous croyez qu'il est plus honorable de faire des *enluminures*. Rac. a l'Aut. des Her. Imag.

E N M.

ENMANCHÉ. Voyez EMMANCHÉ.

ENMARINÉ. Voyez EMMARINÉ.

ENMISPHAT. Nom de lieu, qui signifie fontaine du jugement, Gen. XIV. 7. C'est la meme chose que Cadès. Voyez ce mot.

ENMOTTÉ. Voyez EMMOTTÉ.

☞ ENMUSELER, v. act. Mettre quelque chose au museau. Couvrir le nez & la bouche de quelque chose, d'une museliere, d'un voile. *Capistrare, fiscellâ capistrare.* Bandelot dans l'Hist. de Ptolém. Aulet. *P. II. C.* 4. dit de ce Prince qu'il croit être représenté avec un voile de gaze sur le nez & sur la bouche, qu'un Prince bien fait voulut s'*enmuseler* parmi ses sujets.

E N N.

ENNA, s. f. Ville ancienne de Sicile. *Enna.* Cette ville, fameuse dans l'Antiquité, est au milieu de l'Isle, dans la vallée de Noto, près de la rivière de Dataino, & des confins de la vallée de Mazara. Les Anciens croyoient que c'etoit en ce lieu que Proserpine fut enlevée par Pluton. C'est un lieu fort agréable, où demeuroit

demeuroit Cerès. Voyez Ovide, *Fast. L. IV. v.* 419. & Diodore de Sicile, L. V. On voit environ à deux lieues de cette ville, du côté du midi, le Lac d'*Enna* ou de Coridan que les Anciens nommoient Pergusе. Vigenère dit *Enne* dans sa Traduction de T. Live, & non *Enna*.

Bochart, dans son *Chanaan*, L. I. C. 28. croît que cette ville fut nommée d'abord *Ennaam*, & que ce nom lui fut donné par les Phéniciens, à cause qu'il y avoit là plusieurs fontaines; car il prétend que ce nom est composé de עין, *Ain*; & נעם, *bean*, agréable; & qu'il signifie, *fons amœnitatis*, Belle fontaine, comme quelques lieux que nous avons ainsi nommés en France pour la même raison.

☞ ENNE, s. f. Petite rivière de France, en Normandie, au Pays de Caux.

ENNÉADÉCATÉRIDE, ou ENNEADÉCAÉTÉRIDE, s. f. *Enneadecaeteris*. Est l'espace de dix-neuf ans. Ce mot est Grec ἐννεαδεκαετηρίς, ίδος, formé de ἐννέα, neuf, δέκα, dix, & ἔτος, année. On appelle *enneadecaeteride*, la période ou révolution de dix-neuf années, telle qu'est celle du nombre d'or, dont Méthon fut l'inventeur, & qu'on appelle aussi cycle lunaire, parcequ'au bout de dix-neuf ans solaires la lune revient à peu-près au même point; d'où vient que les Athéniens, les Juifs, & autres peuples, qui ont voulu accommoder les mois lunaires avec l'année solaire, se sont servis de l'*ennéadécaétéride*, en faisant pendant 19 ans, sept ans de treize mois lunaires, & les autres de douze.

ENNÉAGONE, s. m. *Enneagonus*. Terme de Géométrie. Figure qui a neuf angles & neuf côtés. ἐννέα, signifie *neuf*, γωνία, *angle*.

En matière de Fortification, c'est une place qui a neuf bastions.

☞ ENNEAPHARMAQUE, s. m. C'est une composition dans laquelle il entre neuf ingrédiens simples. C'est le nom d'un pessaire que Galien, *Lib. IX.* de C. M. S. L. *cap. 6.* prescrit contre les inflammations de l'uterus & de l'anus. Eginète, *Lib. VII. cap. 24. in fin.* Ce mot vient d'ἐννέα, *neuf*; & φάρμακον, *remède*.

☞ ENNEAPHYLLE. C'est le nom que Ray donne à l'*helleboraster*, à cause que ses feuilles sont ordinairement divisées en neuf autres petites. D'ἐννέα, *neuf*, & φύλλον, *feuille*.

☞ ENNEMENT, adv. Vieux mot. Aussi-bien. On a dit aussi *Ennement que*, pour, Quoique.

ENNEMI, IE, s. m. & f. & quelquefois adj. *Inimicus, hostis, adversarius, infensus*. Qui a de la haine contre quelqu'un: qui tâche à lui nuire, & à le traverser. L'Evangile veut qu'on pardonne à ses *ennemis*. Il faut marcher dans le monde, comme en pays *ennemi*. S. Ev. C'est son *ennemi* mortel, son *ennemi* juré, capital. C'est un dangereux, un redoutable, un puissant *ennemi*. Il faut toujours se défier d'un *ennemi* réconcilié. N'ayons pas trop d'horreur pour les vicieux, afin de ne nous pas rendre tous les hommes pour *ennemis*. S. Evr. Le moindre mépris est capable de faire d'un ami très-inutile, un *ennemi* très-dangereux. S. Evr. On regarde toujours un *ennemi* réconcilié d'un autre œil; qu'un ami avec lequel on ne s'est jamais brouillé. Fl. Il faut être bien dupe pour être trompé par ses *ennemis*, parcequ'on doit s'en défier toujours. Brel. Ce n'est pas assez d'être juste & légitime *ennemi*; il faut être civil & généreux *ennemi*. Bal.

Elle ignore à quel point je suis son ennemi. Rac.

Moi qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
De bonne heure a pourvu d'utiles ennemis. Boil.

Fuyez d'un froid ami la fausse politique;
Qui donne aux ennemis *avec soin ménagés;*
Les égards qu'il dérobe aux amis négligés. Vill.

La plus sûre louange, & la mieux affermie,
Est celle que nous donne une bouche ennemie.

Ennemi, se dit absolument au singulier, pour signifier une armée entière, un parti contraire qui vient pour combattre. Voilà l'*ennemi* qui est aux portes. L'*ennemi* tient la campagne. Cette ville s'est rendue à l'*ennemi*, ce traître l'a livrée à l'*ennemi*. C'est un nouveau Cavalier qui n'a jamais vû l'*ennemi*. On dit aussi, une ville, une terre *ennemie*, de celle qui est dans un parti différent. Il se dit aussi au pluriel dans le même sens. Tomber entre les mains des *ennemis*. Il fut pris par les *ennemis*. Il repoussa, il chassa les *ennemis*. On y peut joindre aussi le pronom possessif.

Pour conserver l'Etat que Dieu vous a commis,
Combattez justement contre vos ennemis;
Mais fuyez comme un crime une injuste victoire.
L'Abbé Têtu.

Ennemi, se dit aussi des choses contraires qui se détruisent, qui se nuisent. Le feu & l'eau sont *ennemis*, le chaud & le froid, le sec & l'humide. Le vin est *ennemi* de la fièvre, de la goutte. Les venins, les poisons sont *ennemis* des corps. La débauche est l'*ennemie* de la santé. En Poésie on dit la fortune *ennemie*, les destins *ennemis*; pour dire, contraires.

Ennemi, se dit aussi de ce qui a une certaine antipathie contre quelque autre chose, soit qu'elle vienne par nature, soit par caprice. Il y a des gens qui sont *ennemis* des roses, qui ne les peuvent souffrir. Les autres sont *ennemis* des douceurs, des sucreries. On le dit aussi des animaux. Le chat est l'*ennemi* de la souris. Le hibou est *ennemi* de la lumière. Le chou est *ennemi* de la vigne. Le bon goût du siècle est *ennemi* des mauvaises pointes des turlupinaires.

☞ Ennemi, On appelle couleurs *ennemies*, celles qui s'accordent mal, & qui ne peuvent subsister ensemble sans offenser la vûe. Le bleu & le vermillon sont des couleurs *ennemies*, leur mélange produit une couleur aigre, rude & désagréable.

☞ Ennemi, ie, s. m. & f. On dit qu'un homme est *ennemi* de nature, pour dire qu'il n'aime ni à se divertir, ni à voir divertir les autres. Acad. Fr.

Ennemi, se dit figurément en choses morales. Il faut être *ennemi* du vice. La Reine ne connoissoit d'autres *ennemis* que ses péchés. Boss. Il est *ennemi* de son repos. Il est *ennemi* de la joie. Il est *ennemi* du bon sens. Il est *ennemi* de nature, c'est-à-dire, il hait ce que les autres aiment, tout ce qui est commode, tout ce qui flate les sens. Souvent le plus grand *ennemi* que nous ayions, c'est nous-mêmes.

Mes défauts désormais sont mes seuls ennemis. Boil.

Mars de tout temps ennemi *d'Apollon*
Me force à quitter mon empire. De la Font.

Ennemi, se dit quelquefois en galanterie par antiphrase. Un Amant appelle sa Maitresse, sa douce *ennemie*; & ses yeux, ses doux *ennemis*.

On dit proverbialement, d'un homme qui a fait quelque méchante action, qu'il a bien été tenté de l'*ennemi*; c'est-à-dire, du Diable, qui est l'*ennemi* du genre humain. Le meilleur est l'*ennemi* du bon. On dit aussi, Amis au prêter, *ennemis* au rendre. On dit aussi, c'est autant de pris sur l'*ennemi*; quand on a attrapé quelque chose à celui contre qui on a différend. On dit aussi, Plus de morts, moins d'*ennemis*. Dans l'Astrologie judiciaire la douzième maison céleste est la maison des *ennemis*.

ENNENSOIS, oise, s. m. Habitant, Citoyen de la ville d'Enne, ou d'Enna en Sicile. *Ennenses*. Les *Ennensois*, enclos dans le fond du théatre, étoient massacrés (par les Romains) contre qui ils avoient conjuré. Vigenère.

☞ ENNÉOGONE, s. m. C'est une figure ou un polygone de neuf côtés, & composé d'autant d'angles, chacun capable d'un bastion.

☞ ENNEQUE-TENQUE, s. f. Place forte d'Asie, dans l'Indoustan, sur la route de Surate à Golconde.

ENNION, s. m. Vieux mot, qui se trouve quelquefois écrit avec un *a*, *annien*: il signifie délai d'un an accordé à un débiteur par Lettres de Chancellerie. Privilège d'*ennion*, bénéfice d'*ennion*.

ENNOBLIR, v. act. Rendre plus noble, plus illustre,

pl is excellent. *Nobilitare*, *illustrare*. Cette Université s'est fort *ennoblie*, depuis qu'il y a eu tant de grands hommes qui sont entrés dans son Corps. Les sciences, les beaux arts, *ennoblissent* une Langue. *Ennoblir* son style. ABL. Pour *ennoblir* l'art du Poëme dramatique, on lui donne pour objet, d'instruire, aussi-bien que de plaire. CORN.

ENNOBLI, IE. part. pass. & adj. *Nobilitatus*.

Mais enfin par le temps le mérite avili
Vit l'honneur en roture, & le vice ennobli. BOIL.

On distingue ordinairement trois degrés de noblesse: l'*Ennobli*, qui acquiert le premier la noblesse; le Noble, qui nait de l'*ennobli*; l'Ecuyer, ou le Gentilhomme, qui est au troisième degré: & c'est ce qu'on appelle *patre & avo Consulibus*. P. MENESTRIER.

ENNOBLISSEMENT, s. m. L'action d'ennoblir, de rendre plus illustre. *Nobilitatio*, *illustratio*.

ENNOM, s. m. Nom de peuple. *Ennom*. C'étoient apparemment des Chananéens. Ce que l'on en sçait, c'est qu'ils avoient habité la vallée qui étoit à l'orient de Jerusalem, qui en avoit pris son nom, & s'appelloit *Gehennom*, c'est-à-dire, Vallée d'*Ennom*, ou *Ghe ben Ennom*, vallée des enfans d'*Ennom*. De *Gehennom* s'étoit fait *gehenna*, & de là notre mot François, *géne*. Voyez *Jos. XV. 8. XVIII. 16. 4. XXIII*, 10.

ENNON, s. m. *Ennon*. Lieu près de Salim, & peu loin du Jourdain, où S. Jean baptisoit. *Jean III.* 23. Jean baptisoit aussi de son côté à *Ennon* auprès de Salim, parce qu'il y avoit là quantité d'eaux. BOUH. Ces deux endroits, *Ennon* & Salim, étoient sur les confins de la Samarie & de la Galilée en deçà du Jourdain.

Quelques Auteurs prennent ce nom pour un diminutif de עין; *En*, fontaine; & disent qu'il signifie petite fontaine: mais il y a plus d'apparence que c'est un dérive de ce nom, & qu'il signifie lieu plein de Fontaines, abondant en sources, où il y a beaucoup de sources: cela convient mieux à ce que dit S. Jean, qu'il y avoit là quantité d'eaux.

ENNORTEMENT, s. m. Vieux mot, qui se trouve dans Beaumanoir: il signifie *exhortation*. *Adhortatio*.

☞ ENNOSSER, a. Vieux mot. Tuer.

Celui voisse reconforter,
Et si la male mort l'ennosse;
Je le conduis jusqu'à la fosse.

ENNOYE, ou ENNY. Petit serpent sans yeux. En Latin, *cæcilia* & *amphisbena*, qui vient de *amphi*, & de *baino*, je marche, comme serpent marchant des deux côtés: car on lui attribue deux têtes; & ce qui a donné occasion à cela, c'est que sa figure est toute semblable à celle de vers de terre, dans lesquels il est fort difficile de distinguer la tête d'avec la queue. Voyez *Amphisbene*. Ce reptile est fort commun en Champagne, où on l'appelle *Invan*. Il n'est pas si venimeux qu'on le croit. Furetière dit que sa piqueure n'est pas mortelle, mais seulement comme celle des guêpes. Du Pinet, L. VIII. Chap. 23. de sa Traduction de Pline, le nomme *Envoye*, de même que Nicot & Monet. Cangrave lui a donné deux articles, l'un sous le nom d'*Ennoye*, & l'autre sous celui d'*Envoye*. Mais on croit qu'*Ennoye* a été corrompu d'*Envoye*, par la faute de quelque Imprimeur, qui en renversant l'*u* en aura fait une *n*; car en ce temps-là on ne distinguoit point encore l'*u* voyelle d'avec l'*v* consonne. Ce petit serpent est appellé *Orvet* dans le Dictionnaire des Drogues de Lémery de l'édition de M. de Jussieu, au mot *Cæcilia*. *Orvet*, selon les apparences, vient d'*orbus*, aveugle. *Orbus*, *orbe*, *Orve*, *orvet*.

☞ ENNUBLI, IE, adj. Vieux mot. Obscurci. *Temps ennubli*, pour dire, plein de nuages: du mot Latin *nebula*, nuée. Il veut dire aussi, fâché, contristé.

ENNUI, s. m. Chagrin, facherie, tristesse, déplaisir. *Fastidium*, *tædium*, *odium*, *mæstitia*, *ægrimonia*. L'*ennui* n'est autre chose qu'une privation de tout plaisir, causée par je ne sçai quoi de dehors qui importune. M. SCUD.

Je frémis des ennuis que vous vous apprêtez.
DES-HOUL.

Trouvez, Marchand, à qui ma Muse agrée,
Je la lui vends, & lui vends de l'ennui,
Pour ses Lecteurs aussi bien que pour lui.

L'*ennui* est un si grand mal, qu'on ne s'y peut accoutumer. CH. DE MERÉ. L'*ennui* vient de ce que l'ame n'est ni assez agitée, ni assez remuée. NIC. En Amour, *ennui* signifie une tendre douleur. M. SCUD. Je vois l'*ennui* peint dans vos yeux. Il se meurt d'*ennui*. Dès qu'on porte l'*ennui* dans son propre cœur, on s'ennuie par-tout. Une si longue dispute aigri & augmenté son *ennui*. Le vin & la bonne compagnie charment les *ennuis*, dissipent les *ennuis*. Que d'*ennuis* accompagnent la fidélité en amour! S. EVR. Si cette femme se couchoit sans être assurée d'un divertissement pour le lendemain, elle mourroit d'*ennui*, de la seule peur de s'ennuyer. M. SCUD. L'homme abandonné à lui-même, à ses propres pensées, ne peut se défendre de l'*ennui* qui l'accable, dès qu'il est sans action. VAL.

Helas! m'enviez-vous, dans l'état où je suis,
La triste liberté de pleurer mes ennuis? RAC.

. . . Malheureux, reconnoi ton erreur.
Cet ennui que tu fuis est au fond de ton cœur.
DE VALINCOURT.

☞ ENNUI, s. m. Marot a dit proverbialement:

Petit ennui un grand ennui appaise.

Ce mot vient de *innoia*, & de *innoiare*, qui a été fait de *noxia*. MÉNAGE.

ENNUICT. Ancien adverbe, qui signifioit Aujourd'hui. *Hodiè*. Favyn, dans son *Hist. de Navarre*, L. Vᵉ, p. 268 & 269. croit que ce mot vient de ce que les Gaulois comptoient les jours par les nuits; & *ennuict* se disoit encore à Paris au commencement du derniere siécle, qu'il écrivoit. A la façon des Hébreux, dit-il, les Allemans & les Gaulois avoient leurs ans & mois lunaires, & comptoient leurs jours par les nuits. Nous en gardons & retenons encore l'antiquité, nous autres Parisiens, en parlant notre vulgaire: Je ferai *ennuict cela*: j'ai fait *ennuict* cette affaire, au lieu de dire aujourd'hui. Les Allemands parlent de même, *Sant Johant nacht*, *Sant Martins*. La nuit S. Jean, ou S. Martin, pour dire, le jour; & *Vordrey nechten*, Je ferai cela devant qu'il soit trois nuits, au lieu de dire devant qu'il soit trois jours. FAVYN. Il n'y a plus que le paysan dans les Provinces, qui dit *ennuict*, qu'il prononce *anui*.

ENNUITER, v. n. Se mettre en dangee de voyager la nuit. *Iter facere per noctem*. Quand on a une longue traite à faire, il faut partir de bonne heure, de peur de *s'ennuiter*. Quelques-uns disent *anuiter*. Il vieillit.

ENNUSURE, ou ANNUSURE, s. f. Terme d'Architecture. Morceau de plomb en forme de basque sous le berceau, & au pied des poinçons & amortissemens d'un comble.

ENNUYANT, ANTE, subst. Qui ennuie les autres. *Molestus*, *importunus*, *odiosus*. Le bal est fort *ennuyant*. Quand Diogène voyoit qu'un discours *ennuyant* etoit vers la fin, il crioit en se réjouissant. Je vois terre MÉN.

☞ ENNUYAUMENT, adj. Vieux mot. Ennuyeusement.

ENNUYER, v. act. & n. Faire, ou souffrir quelque chose avec chagrin, avec déplaisir; causer de l'ennui. *Afferre tædium*, *satietatem*, &c. Lorsqu'on n'est touché de rien, on *s'ennuie* beaucoup. LE CH. DE M. On choisit plutôt de *s'ennuyer* avec les autres, que de *s'ennuyer* avec soi-même. S. EVR. Je ne sçai quoi de délicat que j'ai dans l'esprit, fait qu'il m'arrive assez souvent de m'*ennuyer*. M. SCUD. Il faut apprendre à ne se point *ennuyer*: c'est un grand art. S. EVR. La meilleure musique à la fin *ennuie*. On s'y *ennuie*. Un fade panégyrique *ennuie* les auditeurs. Je ne puis supporter ces grands

grands parleurs à mine audacieuse & insolente, qui *ennuient* autant les yeux que les oreilles. M. Scud. Ce qui plaît, rend attentif; & ce qui *ennuie*, assoupit. Nous pardonnons plus aisément à ceux qui nous *ennuient*, qu'à ceux que nous *ennuyons*. Rochef. Je ne puis supporter ces froids Ecrivains, qui vont *ennuyer* leur Héros du récit de ses propres exploits. S. Evr. On s'*ennuie* presque toujours avec ceux avec qui il n'est pas permis de s'*ennuyer*. Rochef. Il vaut mieux s'*ennuyer* comme une personne d'esprit, que de se divertir d'une manière impertinente. Le Ch. de M. On doit bien souhaiter d'être d'agréable conversation, quand ce ne seroit que pour s'entretenir soi-même : car on est quelquefois seul; & quand on s'*ennuie* de ses pensées, on ne s'en défait pas comme on veut.

Ce qu'ils font vous ennuie : *ô le plaisant détour !*
Ils ont bien ennuyé *le Roi, toute la Cour.* Boil.

Il falloit vous répondre, & d'une telle affaire
C'est ainsi que j'ai dû sortir :
Quand on ne sçauroit divertir,
*Il faut au moins n'*ennuyer *guère.* N. ch. de Vers.

s'Ennuyer. *Tædere.* Neut. pass. Trouver le temps long. C'est un homme inquiet qui s'*ennuie* par-tout. On s'en sert impersonnellement. Il m'*ennuie* ici. Il m'*ennuyoit* de ne vous point voir.

On dit proverbialement, qu'il *ennuie* à qui attend; pour dire, qu'un homme s'impatiente d'attendre ceux qui ne viennent pas à l'heure.

ENNUYEUSEMENT, adv. D'une manière ennuyeuse. *Molestè, fastidiosè, tædiosè.* Il m'a raconté son affaire fort *ennuyeusement*, & avec de longs détails. Combien de malheureux à qui il ne reste d'autre consolation, que de redire *ennuyeusement* leur misère ? Fl. Dans une vieille habitude le temps se consume *ennuyeusement* à aimer moins, ou à n'aimer plus. S. Evr.

ENNUYEUX, euse. adj. Qui ennuie. *Tædiosus, molestus.* La vie est *ennuyeuse*, quand l'amour ne la ranime pas. S. Evr. Les longs discours sont fort *ennuyeux*. Quand on a l'esprit libre, tout ce qui contraint; & tout ce qui est cérémonie, est *ennuyeux*. M. Scud. Cette complaisance qui cède tout, & qui applaudit à tout, est une qualité fort *ennuyeuse* en conversation. Mont. Il ne faut pas que le Prédicateur s'abaisse à une simplicité *ennuyeuse*, & qu'il en demeure à une modestie languissante. Ab. du Jarry. Corneille, plein de grands sentimens, ne s'amuse point à de petits soupirs *ennuyeux*. S. Evr.

☞ Ennuyeux. Il se prend quelquefois substantivement. Chanson sur l'air des *ennuyeux*. Acad. Fr.

ENO

ÉNO, ou ÉNIO, s. m. Petite ville de la Turquie en Europe. *Ænos, Ænus.* Elle est dans la Romanie, à l'embouchure de la Marisa dans l'Archipel.

Le Golfe d'*Eno*, *Æni sinus, Ænensis sinus.* C'est un golfe de l'Archipel, qui prend son nom de la ville d'*Eno* : c'est la partie occidentale du Golfe de Marise.

ÉNOBARBE, s. m. Surnom de plusieurs anciens Romains de la famille Domitia. *Ahenobarbus, Ænobarbus.* Ce mot est composé de *ahenus, aneus*, qui est d'airain, & de *barba*, barbe; & signifie, Qui a une barbe d'airain : Barbe d'airain, c'est-à-dire, Barberousse. Il se trouve sur les médailles de la famille Domitia. Une tête d'homme nue & sans barbe, AHENOBAR. Au revers une pouppe de navire, sur laquelle est érigé une trophée. Jmp.

ÉNOCH, s. m. Nom propre d'homme. *Enoch, Enochus, Henocus, Hhanochus.* C'est le nom du premier des enfans de Caïn, dont l'Ecriture parle, *Gen. IV.* 17. C'est aussi au même endroit le nom d'une ville bâtie par Caïn, que nous appellons aussi *Enochie*.

Énoch, dit Bochart, *Phal.* L. I. C. XV. fut ainsi appellé par Caïn son pere, parcequ'il naquit dans le temps qu'il dédia la ville qu'il avoit batie; car *Enoc*, ou *Henoch*, חנוך, signifie dédié, ou dédicace, de חנך, *hhanach*, dédier. C'est encore le nom d'un saint Patriarche pere de Mathusalem : c'est cet *Enoch*, qui, selon l'expression de Moyse, *Gen. V.* 23. 24. marcha devant le Seigneur, & qui disparut, parceque le Seigneur l'enleva. Les Payens l'ont connu, & l'ont appellé *Annacus* & *Cannachus*, & par corruption *Nannacus*. C'est lui, dit Bochart, qui fut l'inventeur de l'Astrologie. C'est lui que les Arabes nomment Idris; & les Carthaginois, Atlas. Voyez cet Auteur, *Phal.* L. II. C. 13. C'est encore cet *Enoch* dont saint Jude rapporte une prophétie dans son Epître canonique, v. 14. soit que ce saint homme l'eût écrite, comme quelques-uns ont cru, ce qui donna occasion de faire ce faux livre d'*Enoch* dont les premiers Peres ont tant parlé; soit qu'on sût seulement cette prophétie par tradition, comme il est plus probable. L'Ecriture écrit *Henoch*; dans la Genèse, & *Enoch* dans saint Jude : nous suivons ordinairement cette dernière orthographe.

ÉNOCHIE, s. f. Nom propre de ville. *Enochia, Henochia, Hhanochia*, Caïn, après avoir couru long-temps en divers endroits, s'arreta en un lieu où il batit une ville, qu'il nomma du nom de son fils Enoch, *Enochie*. Ç'a été la première construite dans le monde. Elle fut peuplée de ses descendans, qui s'étoient fort multipliés. Gon. La ville d'*Enochie* étoit dans le pays de Nod, à l'orient du pays d'Eden; car c'est là que Caïn s'arrêta. *Gen. IV.* 16. Ainsi, selon ce que nous avons dit au mot Eden, le pays de Nod, où étoit *Enochie*, devoit être une partie de ce que l'on appella depuis la Susiane. Au reste l'Ecriture dans tous les textes appelle cette ville Enoch, Hénoc, & non *Enochie*.

☞ ÉNOINDRE, v. a. On s'est autrefois servi de ce mot pour Oindre; & on a dit, *Enordir*, pour, Rendre sale, salir.

ENOISELER, v. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit de l'oiseau; que l'on fait, que l'on accoutume au gibier, que l'on instruit. *Instituere, docere.* Il faut conduire sagement un oiseau, jusqu'à ce qu'il soit bien *énoiselé*, & saupoudrer sa gorge de canelle & de sucre candi, le mettant sur la chair de l'oiseau qu'il a pris; car cela lui fera aimer son gibier.

ÉNON. Voyez ÉNAN. C'est la même chose.

ÉNONCÉ, s. m. Qui est exprimé dans quelque acte ou écrit. Cela n'est qu'un simple *énoncé*; qui ne détruit point les clauses stipulées. Un faux *énoncé* rend la demande nulle. Mauc.

ÉNONCER, v. act. S'exprimer; parler pour faire entendre sa pensée. *Efferre, eloqui, explicare.* Apprenez à vous mieux *énoncer*. Mol. Cet homme parle bien, il s'*énonce* en bons termes. Cet autre est obscur; il n'a pas le don de s'*énoncer*. On dit au figuré. Les Rois ne s'*énoncent* que par la bouche des canons.

Énoncer, se dit aussi de ce qui est compris dans quelque écrit, & signifie, Déclarer. Toutes les clauses sont *énoncées* expressément dans ce contrat. Une clause essentielle qui n'est point *énoncée* ne se supplée point. L'acte contient huit articles où tous ses mensonges sont *énoncés*. Mauc.

On dit aussi en termes de Pratique, *Enoncer* faux; pour dire, Avancer quelque chose contre la vérité.

Énoncé, ée. part. pass. & adj. *Declaratus.*

ÉNONCIATIF, ive. adj. Qui fait mention de quelque chose. *Enuntiativus.* C'est une maxime de Droit que les termes *énonciatifs* ne prouvent rien.

ÉNONCIATION, s. f. Expression. *Locutio, enuntiatio.* Cette *énonciation* n'est pas heureuse, les termes n'en sont pas assez expressifs. Cette pièce ne prouve rien, elle ne contient qu'une simple *énonciation*. Une simple *énonciation* dans les choses anciennes, est un titre. Patru.

Énonciation, se dit aussi de la manière de s'énoncer. Avoir l'*énonciation* belle.

Énonciation, est aussi un terme de Logique; qui signifie une proposition qui nie, ou qui affirme. *Enuntiatio.* Il y a trois opérations dans l'entendement : la simple appréhension, l'*énonciation*, & le raisonnement.

☞ ÉNOPTROMANTIE, s. f. Sorte de divination qui se pratiquoit par le moyen d'un miroir. Les enchantemens par un miroir se faisoient, selon Spartien, de telle sorte qu'un jeune garçon qui avoit les yeux bandés ne laissoit pas de voir dedans. Les Magiciennes de Thessalie se servoient, pour deviner, d'un miroir, où

elles

elles écrivoient avec du sang ce qu'elles vouloient répondre. Ceux qui les avoient consultées lisoient leurs réponses, non pas dans le miroir, mais dans la lune, à ce qu'elles prétendoient, car leurs enchantemens avoient la force de faire descendre la lune. Du Grec, *Ενοπτρον*, *miroir*, & *μαντεία*, *divination*.

☞ ÉNORCHIS, s. m. Terme de Lithologie. Pierre figurée. Espéce de *Géodes* ou d'*Ætites* de forme ronde, polie & pesante, qui renferme une autre Pierre ronde, laquelle représente les Testicules, & qui change de nom suivant leur nombre. *Orchis* ou *Orchites* n'a qu'un seul testicule, *Diorchites* en a deux, *Triorchites* trois.

ENORGUEILLIR, v. act. qui s'emploie souvent avec le pronom personnel. Devenir glorieux & superbe. *Inflare animum.* Je m'*énorgueillirois* des louanges, si ceux qui me les donnent osoient me dire le contraire, disoit l'Empereur Julien. Les bons succès *enorgueillissent* les Tyrans. Un Sage ne s'*enorgueillit* jamais, quelque bonne fortune qui lui arrive. La nature n'apprend point à s'*enorgueillir* de la vertu de ceux qui ne sont plus. S. Réal. Il ne faut point se fixer à une chose si frele que la fortune, ni s'*enorgueillir* d'un bien qui est souvent le partage des sots. Ablanc.

De quoi s'enorgueillit *un Souverain de Rome,*
Si par respect pour elle il faut cesser d'être homme? Corn.

Pour avoir secoué le joug de quelque vice,
Qu'avec peu de raison l'homme s'enorgueillit!
Nouv. ch. de Vers.

Enorgueilli, ie. part. pass. & adj. *Superbior factus.*

ÉNORME, adj. m. & f. Prodigieux, excessif. *Immanis, immensus.* Le colosse de Rhodes étoit d'une grandeur *énorme.*

Par une énorme *machine*;
Force de changer de cours,
Le fleuve monte & domine
Sur les plus superbes tours. Boutard.

Ce mot vient de *norma*, comme si on disoit *contra normam.* On a dit dans la basse Latinité *innormis* & *inormis*; pour dire, *immensus*, *énorme*, *sans régle.* Borel témoigne qu'on disoit autrefois, *anorme*, & *anormal*; pour dire, contre la régle commune.

Énorme, se dit figurément en Morale, des vices. *Atrox, immanis.* Il y a des gens dont la vertu ne consiste qu'à s'abstenir des crimes les plus *enormes.* L'Ab. Têtu. Une avarice, une ambition *énorme*, un crime *énorme.*

Là, dans l'amas confus de chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes. Boil.

En Jurisprudence on appelle *lésion énorme*, celle qui excéde le double de la valeur d'une chose vendue. *Enormis.* Elle donne lieu à la rescision d'un contrat fait même par un majeur. La *lésion enorme*, & d'outre moitié de juste prix, n'est pas reçue dans les adjudications par decret.

ÉNORMÉMENT, adv. D'une maniére énorme. *Enormiter, nimium, incredibiliter.* Il a été lésé *énormément* dans la vente de sa maison.

ÉNORMITÉ, s. f. Grandeur, excès. *Enormitas, excessus.* Il se dit quelquefois de l'excès de la grandeur de la taille. On est surpris de l'*enormité* de la taille de ce géant.

Il s'emploie plus ordinairement dans le figuré, & signifie, Atrocité. *Atrocitas.* L'*énormité* de son crime, de son ambition, de cette lésion, de cette usure, &c. On a horreur de l'*enormité* de son crime. Acad. L'*énormité* du fait le confond. Le Maît.

ÉNOSSÉ, adj. Se dit de ceux qui ont un os qui leur demeure au milieu de la gorge. *Osse præfocatus.* Le loup *énossé*, qui refusa le salaire de la grue qui lui avoit retiré l'os de la gorge, est le symbole de l'ingratitude. Ce mot ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, ni dans aucun de ceux que nous ayions pû consulter, excepté celui de Nicot.

☞ ÉNOUER, v. act. Terme de Manufacture de Draperie. Éplucher un drap, en ôter les nœuds.

☞ ÉNOUEUSES, s. f. pl. Ouvrieres qui travaillent à *enouer* les draps, & autres étoffes de laine.

☞ ENPESER, v. n. Vieux mot. Causer de la facherie. *Et cela lui enpesa.*

E N Q.

☞ ÉNQUADRUPEDER, v. act. Métamorphoser en bête à quatre pieds. ☞ *Aliquem inducere in quadrupedum vultus.*

Tel homme bien fait par nature,
Prenoit une horrible figure,
Se sentant enquadrupéder,
Sans oser seulement gronder. Scarr. *Virg. trav.*

Il y a dans cet ouvrage, & presque dans tous les autres de Scarron, une infinité de mots factices ingénieusement inventés.

ENQUÉRANT, ante. adj. Curieux, qui s'enquiert des affaires d'autrui. *Inquirens, inquisitor, quæsitor.* Il se prend d'ordinaire en mauvaise part. Cet homme est importun, parcequ'il est trop *enquerant.*

ENQUERIR, v. n. *Je m'enquiers, tu t'enquiers, il s'enquiert, nous nous enquérons, vous vous enquérez, ils s'enquierent, je m'enquerois, je m'enquis, je me suis enquis, je m'enquerrai, enquiers-toi, qu'il s'enquiere, que je m'enquiere, que je m'enquisse*; ou *je m'enquerroit.* Ce verbe se dit souvent avec le pronom personnel. S'informer; demander une chose qu'on ne sçait pas à une personne qu'on croit la sçavoir. *Quærere, investigare.* Quand on doute si un mot est bon François, on s'en va *enquérir* à Messieurs de l'Académie. Je me suis *enquis* de mon Rapporteur, on m'a dit que c'étoit un bon Juge. On s'est venu *enquérir* d'un valet qui m'a servi, j'ai dit qu'il étoit fidéle. On visitoit les chariots, & on s'*enquéroit* curieusement de tout. Vaug.

Enquérir, en termes de Palais, signifie, Interroger, faire enquête. *Quæstionem exercere.* J'ai fait interroger ma partie, il a été *enquis* sur plusieurs faits.

On dit proverbialement, Trop *enquérir* n'est pas bon; pour dire, qu'on s'*enquiert* souvent de choses dont on est faché d'apprendre la vérité.

Enquis, ise. part. pass. du verbe Enquérir actif. Terme de Palais, dont on se sert dans les interrogatoires. *Interrogatus, inquisitus, a, um. Enquis* de son nom, de son age, qualité, demeure. Cela ne se dit que des témoins. On dit des accusés, ou des criminels; Un tel *interrogé*, &c.

ENQUERRE, v. n. Terme de Blason. Demander la raison pourquoi il y a quelque chose dans un Ecu qui est contre les régles ordinaires du Blason. *Inquirere.* Des Armes à *enquerre*, *Erotematica symbola, postulatitia tessera*, sont celles qui sont irréguliéres, & quand on y voit couleur sur couleur; ou métal sur métal. ☞ Ce verbe autrefois n'étoit pas seulement un terme de Blason; il se disoit communément; pour enquérir, chercher. *Inquirere.* C'est de ce verbe latin qu'il s'est formé. De l'usage ordinaire il n'est plus resté que dans le Blason. On dit proverbialement en termes de Blason: Trop *enquerre* n'est pas bon. Ac. Fr. Messieurs de l'Académie, dans leurs délibérations, mettoient sur les mots douteux, *mots à enquerre.* Ménage.

ENQUÊTE, s. f. Soin & diligence qu'on prend de s'informer de quelque chose, de faire perquisition d'une personne. *Inquisitio, perquisitio, interrogatio.* Il a bien fait des *enquêtes* de ce gendre avant que de lui donner sa fille. Un de ses petits enfans s'est perdu, il a été aux *enquêtes* par-tout pour le retrouver. On ne le dit plus que des recherches faites par l'ordre de la Justice.

Enquête, en termes de Palais, est une preuve ordonnée en Justice, qui se fait par audition de témoins, dont la déposition est rédigée par écrit, & contre lesquels on peut donner des reproches. *Inquisitio judiciaria.* On permet aux parties de faire *enquête*, quand elles sont contraires en faits. On ne pouvoit

faire

faire autrefois une *enquête* sans un adjoint. L'*enquête* se fait en matiere civile, & l'information en matiere criminelle. On ne peut faire *enquête* pour argent prêté, quand la somme excéde 100 liv. On a abrégé la formalité de l'ouverture & publication des *enquêtes*. L'Ordonnance de 1667. a abrogé les *enquêtes* par turbes: c'étoient des *enquêtes* qui se faisoient sur des points douteux de Coutume, & sur un usage qui n'étoit pas rédigé par écrit. On n'y entendoit que des Praticiens, & dix témoins n'étoient comptés que pour un seul, parceque chaque turbe devoit être composée de dix personnes non recusées de part ou d'autre. Ces dix personnes formoient leurs avis ensemble, & l'un d'eux portoit leur résolution au Commissaire pour toute la turbe. Une *enquête* devoit être composée de deux turbes, tout au moins. Il y avoit aussi *enquêtes* d'examen à futur. Quand quelqu'un prévoyoit qu'il pouvoit avoir un procès en demandant, ou en défendant, & qu'il appréhendoit que la preuve des faits ne vînt à périr, ou par l'absence ou par la mort des témoins, il obtenoit des lettres de Chancellerie, par lesquelles il étoit mandé aux Juges d'ouïr les témoins qui lui seroient présentés. C'étoit une information par précaution: ces sortes d'*enquêtes* ne se pouvoient faire, ni en matiére criminelle, ni en matiére bénéficiale. Elles ont été abrogées par l'Ordonnance de 1667. Ce qu'on appelle, *Enquête*, en matiére civile, se nomme *Information* en matiére criminelle. On dit, que les informations ont été converties en *enquête*, lorsqu'on a civilisé un procès criminel.

On appelle les Chambres des *Enquêtes*, celles où on juge les procès par écrit, qui ont été appointés en premiere instance, où d'ordinaire il y a des *enquêtes*. *Inquisitionum disceptatores*, ou *Inquisitores*, *Inquisitorum Collegium*. Au Parlement de Paris il y a cinq Chambres des *Enquêtes*; à Rouen, deux; aux autres, deux ou trois. A Paris les charges de Présidens aux *Enquêtes* ne sont que de simples commissions. Pasquier a remarqué qu'en 1588. fut érigée la cinquiéme Chambre des *Enquêtes*. Dans l'institution du Parlement il n'y avoit qu'une Chambre des *Enquêtes*, dont les Conseillers étoient appellés *Rapporteurs*, parcequ'ils ne faisoient que rapporter les procès par écrit, comme témoigne Pasquier, lequel ajoûte que la Grand'Chambre réforma un Arrêt des *Enquêtes* le 7 Janvier 1409. & qu'elles n'avoient point droit de mettre les appellations au néant; ce qui ne leur fut permis que le 8 Janvier 1422.

ENQUETER, v. n. ne se dit qu'avec le pronom personnel. C'est la même chose que s'*Enquérir*.

ENQUÊTER. Ce verbe étant joint avec une négative, sans laquelle il n'a point ici d'usage, signifie, Ne se soucier, ne craindre point, se moquer de tout ce qu'on peut faire & dire. Cet homme ne s'*enquête* de rien. Il ne s'*enquête* point de cela. MOL. Ce sont des enfans sans souci qui ne s'*enquêtent* de rien. Il est bas dans tous ces sens.

ENQUÊTEUR, s. m. Officier qui a pouvoir de faire des enquêtes. *Inquisitor*, *quæsitor*. Les Commissaires du Châtelet se qualifient Commissaires-Examinateurs & *Enquêteurs*. Les Lieutenans Généraux ont traité des Offices d'*Enquêteurs*, & les ont unis à leurs charges. Ils ont été nommés d'abord *Enquêteurs*: on y ajoûta ensuite le nom d'Auditeurs, & on les appella Auditeurs & *Enquêteurs*; & quelques-uns même disoient Auditeurs seulement, estimant que ce nom renfermoit dans son énergie leur ancien titre d'*Enquêteur*. De la Mare dit *Auditeurs-Enquêteurs*, & traite de ces Officiers, & de leur antiquité, leurs fonctions, leur nombre, leur érection, &c. dans son *Traité de la Pol.* L. I. Tit. XI. c. 3. 4. Les anciens actes les appellent *Inquisitores*. Il montre des *Enquêteurs* Conseillers au Parlement, que les Intendans des Provinces, les Commissaires pour les réformes, ou pour affaires extraordinaires, & les Conseillers de la Cour en commission prennent ce titre. Il appelle *Enquêteurs* de la foi, ceux que nous nommons Inquisiteurs. Il dit que les Assesseurs, ou Conseillers des Magistrats, étoient divisés en deux classes, les uns nommés *Enquêteurs* ou Rapporteurs; & les autres, Regardeurs des Enquêtes, ou Jugeurs. Ceux qui étoient autrefois envoyés pour connoître des abus qui se commettoient dans l'usage ou l'exploitation des bois, furent nommés *Enquêteurs* des Forêts, *Inquisitores forestarum*. Du Tillet appelle le Grand-Maître des Eaux & Forêts, Grand-Maître *Enquêteur*, & Général Réformateur des Eaux & Forêts. Voyez P. I. p. 421. où il traite de cette Charge, qui ne fut créée que vers le commencement du XV[e] siécle.

Enquêteur, est aussi l'Officier qui tient le registre des Enquêtes. *Inquisitorum tabellarius*, *tabelli*. POMEY.

☞ ENQUINAUDER, v. act. inventé par M. De la Fontaine.

> *Il me persuada;*
> *A tort, à droit me demanda*
> *Du doux, du tendre, & semblables fornettes,*
> *Petits mots, jargons d'amourettes*
> *Confits au miel: bref il m'*enquinauda.

☞ ENQUINAUDER, ne signifie point tromper, séduire, comme on l'a dit dans la précédente édition de ce Dictionnaire; 1°. Ce terme n'est pas François: c'est un mot factice que La Fontaine avoit forgé pour faire son conte du *Florentin*, & où il signifie parfaitement ce qu'il veut dire. Il en est de ce mot comme de *Tartuffiée*, qu'on trouve dans l'*Imposteur* de Moliére; pour dire, qui est mariée à un Tartuffe. *Vous serez Tartuffiée*. 2°. Le mot d'*enquinauder*, fut-il François, ne pourroit jamais signifier *tromper & séduire*: il signifieroit dans le sens que le dit La Fontaine, Mettre dans le goût & le style du Poëte Quinaut.

Jean De la Fontaine a aspiré jusqu'à faire un opéra, & il s'est plaint dans le conte du Florentin, que le sieur Lulli l'avoit *enquinaudé*. Mais cet effort n'a servi qu'à donner au sieur Quinaut le plaisir de voir qu'il y avoit en France un Auteur qui lui étoit inférieur en capacité. *Second Factum de Furetiére.*

E N R.

ENRACINER, v. n. pass. Prendre racine. *Radices agere.* Les chênes sont *enracinés* plus avant que les ormes. Les tulipes s'*enracinent* tous les ans de plus en plus, s'enfoncent dans terre, quand on n'a pas soin de les lever. Il n'a guère d'usage au propre.

ENRACINER, se dit plus ordinairement en choses morales, & signifie, Invétérer, faire une profonde impression; prendre de profondes racines. *Accrescere*, *augescere*, *inveterascere*, *corroborari*. Il ne faut pas laisser *enraciner* ce mal. On n'arrache pas aisément les vieilles opinions qui sont *enracinées* dans l'esprit des peuples. Il faut tous les jours résister à ses amitiés, & à ses aversions naturelles; garder son cœur des passions naissantes, & en arracher celles qui sont *enracinées*. FL. Tant ce penchant est *enraciné* chez certaines personnes du sexe. Mlle L'HÉRITIER.

ENRACINÉ, ÉE. part. & adj. *Inveteratus*, *inradicatus*. Porter une haine *enracinée* à quelqu'un. VAUG.

Ces mots viennent d'*inradicare*.

☞ Le Cap ENRAGÉ. C'est un Cap de la côte orientale de l'Acadie, à une lieue du Cap d'Espoir, & à trois lieues de l'Isle Percée. *Promontorium furiosum.* En cet endroit il se trouve bien souvent deux vents contraires. Un navire, par exemple, viendra de Miscou, ou baie des Chaleurs, portant beau frais le vent arriére; l'autre navire viendra de la baie des Morues, ou l'Isle Percée, avec aussi vent derriére, qui est à l'opposite l'un de l'autre: lorsqu'ils approchent de ce Cap, ils trouvent le vent tout calme tous deux, ou bien il faut que l'un des deux vents l'emporte sur l'autre & le repousse. Cela arrive souvent en cet endroit. DENYS, *P. I. C. 9.* C'est apparemment pour cela que ce Cap a été appellé le Cap *Enragé*.

ENRAGEANT, ANTE. adj. Qui donne bien de la peine, du déplaisir. On le met absolument. Cela est *enrageant*. *Adigit ad insaniam.* Il est du style familier.

☞ ENRAGEMENT, adv. formé d'*Enragé*. Nicot & Monet, qui l'ont mis dans leurs Dictionnaires, le traduisent en Latin par *rabiosè*. Je définis *enragément*, peut-être bien, peut-être mal: mais enfin je veux fi-

xer

xer mes idées.... *Corbinelli, T. I. des Lettres de Bussy.* Ce mot y est en italique.

ENRAGER, v. n. Etre saisi de la rage. *Rabie furere.* Les chiens sont sujets à *enrager* dans la Canicule, quand ils manquent d'eau. La morsure d'une bête enragée en fait *enrager* un autre, lui communique son venin.

Ce mot vient de *rabies*, comme qui diroit *rabie agi, agitari, corripi.*

ENRAGER, se dit figurément en choses morales, des transports de colére, & des passions violentes qui vont presque jusqu'à la fureur. Ce fanfaron *enrage* de se battre. Ce méchant Poëte *enrage* de faire des vers. Il *enrage* de tout son cœur de ne se pouvoir venger. Il *enrage* de voir favoriser son rival. Cet homme est au desespoir, il est *enragé*. Le mariage assemble souvent des personnes qui se font *enrager* toute leur vie. BELL.

Voyant la splendeur non commune
Dont ce marant est revêtu,
Diroit-on pas que la fortune
Veut faire enrager *la vertu?* GOM.

ENRAGER, se dit aussi en parlant des grands besoins, des grandes peines & difficultés. Il *enrage* de faim, de soif, de chaud. Voilà un chemin fâcheux qui feroit *enrager* le Diable. Cette affaire est si difficile, qu'elle me fait *enrager*. Ce fils est un fripon, qui fait *enrager* son pere & sa mere. Ce valet vous obéïra à la vérité, mais c'est en *enrageant*.

On dit proverbialement qu'un homme n'*enrage* point pour mentir; pour dire, que c'est un grand menteur. On dit qu'il a mangé de la vache *enragée*; pour dire, qu'il a bien souffert de la disette & de la fatigue. On dit aussi, Prendre patience en *enrageant*; pour dire, malgré soi. On dit aussi, Il *enrage* comme un Poëte qui entend mal réciter ses vers. On dit encore d'un homme qui ne fait que tracasser, & qu'on ne sçauroit satisfaire sur rien, qu'il feroit *enrager* la bête & le marchand.

ENRAGÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Rabiosus.* L'homme qui a été mordu d'un chien *enragé*, a un visage altéré, des yeux tristes, le regard affreux; il écume quelquefois, & paroit toujours transi de chagrin & de colére, ayant perdu la raison; il se jette sur tous ceux qu'il rencontre, pour les dévorer, & quoique son altération soit extreme, il aimeroit mieux mourir que de boire. MÉM. DE TRÉVOUX.

On appelle une musique *enragée*, celle qui ne vaut rien: un travail *enragé*, qui est grand & difficile. On appelle un chien *enragé*, tout méchant homme qui s'attache à nuire aux autres, à faire des cruautés.

ENRAGÉ, se prend aussi quelquefois substantivement; comme lorsqu'on dit d'un homme fougueux & emporté, que c'est un *enragé*. Il se bat comme un *enragé*. Elle crie comme une *enragée*.

☞ ENRAGERIE, s. f. Tout ce que le dépit, la jalousie, la rage en un mot, inspirent à un homme en colére. Simié fit contre sa femme toutes les *enrageries* dont il se put aviser.... *Hist. des Amours de* **

☞ ENRASER, v. a. Terme de Menuiserie, Mettre plusieurs piéces d'une égale hauteur. On appelle Panneau *enrasé*, un panneau égal en grosseur à l'assemblage. On dit plus communément *Arraser*.

ENRAYER, v. act. Quelques-uns disent *arrayer*. Passer une piéce de bois entre deux roues d'un carrosse, ou d'une charrette, ou les enlier avec une corde, pour empecher qu'elles ne roulent, & retarder leur mouvement à la descente d'une montagne. *Rotas constringere, præpedire.*

ENRAYER, signifie aussi, mettre les rais d'une roue dans les moyeux & les jantes. *Radios canthis aptare.*

☞ ENRAYER. On dit figurément: Il faut faire à ces grands parleurs ce que l'on fait aux roues des carrosses à la descente d'une montagne, il faut les *enrayer*. MÉNAGE.

ENRAYÉ, ÉE. part. pass.

ENRAYURE, s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit des piéces de bois qui aboutissent à une espéce de centre, & s'éloignent en forme de rayons, soit dans les planchers plats, ou dans les combles & dômes. *Irradiatura.* Les *enrayures* quarrées servent aux croupes des pavillons, & les rondes aux dômes. Les goussets se mettent dans les *enrayures* d'un entrait à l'autre. Les *enrayures* & doubles *enrayures* sont tous les entraits des fermes d'assemblage.

☞ ENRÉGIMENTER, v. act. De plusieurs compagnies séparées en former un régiment. *Legioni adscribere, in legiones distribuere. Enrégimenter* des Compagnies franches, *enregimenter* les milices. Les Carabins dans la suite furent *enrégimentées Mém. de Trév. Avril* 1722. *p.* 591. On trouve l'explication de ce mot à la page 235. du premier Tome de la Milice Françoise, où le P. Daniel dit qu'on les sépara de la Cavalerie légére, pour les mettre en Régimens.

☞ ENRÉGIMENTÉ, ÉE. part. pass. Les troupes Suisses qui sont en France consistent en plusieurs régimens, & en quelques compagnies non *enrégimentées*, qu'on appelle pour cette raison Compagnies franches. P. DAN. *Mil. Fr.*

ENREGISTREMENT, s. m. Plusieurs n'écrivent, ni ne prononcent l'*s*. L'Académie la conserve comme dans le mot suivant. Action par laquelle on enregistre, on vérifie quelque patente en Cour Souveraine. *Relatio in acta.* On s'est opposé à l'*enregistrement* & à la vérification de telles patentes. Il signifie aussi, L'Acte qui s'écrit sur la piéce enregistrée, pour faire foi qu'elle l'a été. Lisez l'*enregistrement* de cette Déclaration, &c.

ENREGISTRER, v. act. Décrire dans un régistre, y insérer quelque chose pour empêcher qu'elle ne se perde. *Referre in acta, in actis perscribere.* Les Edits, les Lettres patentes & plusieurs Bulles s'*enregistrent* au Parlement. Tous les arrêts & sentences, & les délibérations publiques, s'*enregistrent*, se gardent dans des registres. Les Procureurs doivent avoir des regîtres pour *enregistrer* leurs exploits & présentations, pour écrire l'argent qu'ils reçoivent des parties. Les Privilèges s'*enregistrent* par le Syndic des Libraires sur le livre de la Communauté.

Le mot d'*enregistrer* se trouve dans l'Auteur de la vie de saint Louis. C'est la première fois qu'il en est fait mention dans nos Archives, ou ailleurs; & il étoit alors très-nouveau. Avant le régne de ce Prince l'on écrivoit les Actes sur des peaux entières, & souvent même sur plusieurs de ces peaux cousues les unes avec les autres. On les rouloit ensuite, comme autrefois les livres, & aujourd'hui les cartes de Géographie; & lorsque pour rendre un acte authentique on étoit obligé de le faire insinuer dans le dépôt public de la Jurisdiction, comme cela arrivoit très-souvent, l'on ne se servoit point du mot d'*enregistrement*, qui n'étoit point encore en usage; mais on disoit que l'acte avoit été mis ou déposé au nombre des actes publics; *depositus inter acta.* Etienne Boileau, Prevôt de Paris sous S. Louis, fut le premier qui fit écrire en cahiers les Actes de sa Jurisdiction: il commença par une compilation de tous les anciens Réglemens de Police. D'autres firent aussi de semblables compilations, ou recueils, lesquels, parceque ce n'étoient que des piéces tirées d'ailleurs, donnerent commencement au nom de Registre, du Latin *Regestum, quasi iterum gestum*, d'où viennent les mots d'*enregistrer*, & d'*enregistrement*; pour dire, Mettre dans ces Registres, mettre au nombre des Actes publics, dont les compilations s'appelloient Registres. De la Mare, *Traité de la Police, L. I. Tit. XV. c.* 2.

ENREGISTRÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Relatus in acta.*

ENRHUMER, v. act. & n. Causer, donner le rhume. *Inducere gravedinem.* Le passage du froid au chaud est ce qui *enrhume*. Quand on se dégarnit trop tôt, on est en danger de s'*enrhumer*. Ce Prédicateur s'est *enrhumé* à force de crier contre les vices. Le vent coulis *enrhume* les hommes.

ENRHUMÉ, ÉE. part. pass. On est *enrhumé* tantôt de la gorge, tantôt du cerveau, tantôt de la poitrine.

On dit aussi en Musique, un ton *enrhumé*.

Ces mots viennent du Grec ῥεῦμα, *fluxion.*

ENRICHEMONT, s. m. Bourg, ou petite ville de France dans le Berry. On la nomme autrement Boisbelle: mais ce nom n'est point dans l'usage ordinaire, & ne se dit jamais; quoiqu'il se trouve dans quelques

Auteurs

Auteurs. Il est situé à cinq lieues de Bourges, du côté du nord. Ce Bourg a le titre & les droits de Principauté; & l'on dit la Principauté d'*Enrichemont*. Elle appartient à la Maison de Béthune-Sully.

ENRICHIR, v. act. Rendre riche. *Ditare, locupletare*. Le trafic des Indes a *enrichi* la Hollande. L'avidité des avares est ingénieuse à inventer les moyens de s'*enrichir*. Les grandes riviéres *enrichissent* les Provinces qu'elles traversent. Les Fermiers du Roi s'*enrichissent* en peu de temps. Il est impossible d'*enrichir* ce prodigue.

ENRICHIR, signifie aussi, Rendre de plus grande valeur. *Ornare, insignire*. Il lui a donné son portrait, qu'il a fait *enrichir* de diamans. Ce livre est *enrichi* de figures.

ENRICHIR, se dit figurément en choses morales, & signifie, Embellir, orner, rendre plus abondant. *Amplificare, excolere, decorare*. Il a *enrichi* son esprit de toutes sortes de belles connoissances. Elle n'a travaillé qu'à *enrichir* son ame. PATRU. Cet Ouvrage est *enrichi* de plusieurs nouveaux traités, passages, histoires, &c. On dit aussi, *Enrichir* une langue.

☞ ENRICHIR. On dit proverbialement, Qui s'acquitte s'*enrichit*.

☞ Ce verbe est aussi n. p. On dit figurément, La mémoire s'*enrichit* par la lecture. ACAD. FR. On dit qu'une langue s'*enrichit*, quand on met de nouvelles expressions en usage. Horace a dit: *Cùm lingua Catonis & Enni sermonem patrium ditaverit, &c.*

ENRICHI, IE. part. pass. *Ditatus*.

ENRICHISSEMENT, s. m. se dit tant au propre qu'au figuré, des embellissemens, des ornemens qu'on ajoûte à quelque chose. *Illustratio, ornamentum*. Les dorures, les broderies, sont les *enrichissemens* qu'on met aux meubles, aux habits. Il y a des sujets si bas, si stériles, qu'ils ne peuvent recevoir aucuns *enrichissemens*. Cette piéce peut servir à l'*enrichissement* de notre Histoire. ABL.

☞ ENRIMANT, part. act. pour Enrhumant. *Gloss. sur Marot.*

☞ ENRIMER, v. act. Enrhumer.

En m'esbatant je fais rondeaux en rime,
*Et en rimant bien souvent je m'*enrime. MAROT.

EN-RIMMON, s. m. Nom de lieu. *Enrimmon*. C'étoit une ville de la Tribu de Juda, 2. L. d'*Esdr*. XI. 29. Josué semble en faire deux villes, *En* & *Rimmon*, Ch. XV. v. 32. mais Jos. XIX. 7. & 1. des Paral. IV. 32. on lit en un mot עינרמון, *Enrimmon*.

Ce nom signifie fontaine de la grenade, ou du grenadier, עין, *En*, fontaine, רמון, *Rimmon*, grenade, ou grenadier: apparemment qu'il y en avoit eu là quelques-uns, auprès de la fontaine qui y étoit.

☞ ENROCHEMENT. Voyez PIERRE PERDUE.

EN-ROGEL, s. m. Nom de lieu de la Tribu de Juda, Jos. XV. 7. La Vulgate traduit *la fontaine Rogel*. La Paraphrase Chaldaïque, *la fontaine du foulon*. Car רוגל, *Rhogel*, vient de רגל, *reghel*, pied, & רגל, *raghal*, fouler aux pieds; & de là, disent les Rabbins Schelomoh, Jarkhi & David Kimbi, le participe רגל, *Rogbel*, signifie un foulon, parcequ'il foule les draps avec les pieds.

ENRÔLEMENT, s. m. Action par laquelle on enrôle. *Conscriptio, adscriptio, relatio in album, in indicem*. Il s'est fait un grand *enrôlement* de soldats en telle Province. Tous ces *enrôlemens* firent une armée de cent mille hommes. FLÉCH. Il signifie aussi, L'acte, la feuille où l'*enrôlement* est écrit. J'ai son *enrôlement* dans ma poche.

ENRÔLER, v. act. Mettre sur un rôle, sur un état, ou une liste de plusieurs personnes de même condition, & qui sont dans le même engagement. *Conscribere, referre in indicem*. On le dit particuliérement des soldats qui s'engagent à servir le Roi. Ce Capitaine léve des soldats, il en a *enrôlé* dix aujourd'hui. Il faut qu'un soldat marche quand il est *enrôlé*. Les Romains ne s'*enrôloient*, & n'entroient dans la milice qu'à l'âge de 17 ans.

ENRÔLER, se dit aussi figurément des autres engagemens que l'on prend. Vous êtes donc *enrôlé* au service de cette belle. Souvenez-vous que vous êtes *enrôlé* par le baptême dans la milice de Jesus-Christ. DU PIN.

On dit aussi, qu'un homme s'est *enrôlé* dans une Confrerie, *nomen dedit*; pour dire, qu'il est écrit sur les registres. Gusman d'Alfarache parle d'un registre où on *enrôle* les sots qui ont fait quelque chose conforme à l'Edit des sottises qui y est mentionné. Ce mot est composé de *rôle*, & vient du Latin *inrotulare*. MÉN.

ENRÔLÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Conscriptus, adscriptus*.

☞ ENROMANCER, v. n. Vieux mot. Faire un Roman ou une Histoire.

ENROUEMENT, s. m. Difficulté de parler provenant de quelque fluxion. *Raucitas, ravis*. Il n'est pas encore guéri de son *enrouement*.

ENROUER, v. act. Gâter, altérer sa voix, & la rendre plus rauque & moins nette. *Ravim afferre, vocem raucum facere*. Le brouillard, le serein l'a *enroué*. La contention avec laquelle il a disputé l'a si fort *enroué*, qu'on ne l'entend plus. Il se dit aussi avec le pronom personnel. Il s'est *enroué* à force de crier. *Ravim contraxit*.

Jamais Docteur, armé d'un argument frivole,
Ne s'enroua [illegible] *sur les bancs de l'Ecole.*
BOILEAU.

ENROUÉ, ÉE. part. pass. Ce mot vient du Latin *raucus*, d'où vient le verbe *raucire*. On dit, Parler *enroué*; & *enroué* se prend adverbialement dans cette phrase.

On dit proverbialement d'un homme *enroué*, qu'il a vû le loup. *Vox quoque Marim jam fugit ipsa: lupi Marim videre priores*. VIRGILE.

On dit aussi, *enroué*, du cri de certains animaux, par exemple, de celui des grenouilles. Dans la Batrachomyomachie, Pallas dit,

Un jour, je m'en souviens, sortant d'un grand carnage,
J'eus besoin de repos; mais ce peuple maudit
Par ses cris enroués *tellement m'étourdit,*
Que lasse que j'étois, pendant la nuit entiere
Je ne pus reposer, ni fermer la paupiére.
NOUV. CH. DE VERS.

ENROUILLER, S'ENROUILLER, v. act. & n. pass. Faire venir la rouille, se charger de rouille. *Rubigine vitiare*, ou *vitiari*. Le fer & le cuivre s'*enrouillent* à l'eau; *ferruginem, æruginem contrahunt*. L'air humide *enrouille* les armes.

Ce mot vient du Latin *rubigo, rubiginosus*.

ENROUILLER, se dit figurément en Morale, du courage, de l'esprit, qui s'*enrouillent* dans la paix & dans la fainéantise, faute de leur donner de l'exercice; c'est-à-dire, se relâchent & s'abbatardissent. *Hebescunt, marcescunt*. Je viens d'un pays où mon esprit s'est fort *enrouillé*. VOIT. L'imagination s'*enrouille* faute d'exercice.

ENROUILLÉ, ÉE. part. pass. *Rubigine infectus, exesus, rubiginosus*.

ENROULEMENT, s. m. Terme d'Architecture. *Helix, spira, implicatio*. Il se dit de tout ce qui est contourné en ligne spirale; comme l'*enroulement* d'un pilier butant en console.

ENROULEMENS DE PARTERRE. Ce sont des plates-bandes de buis, ou de gazon, contournées en ligne spirale. Les Jardiniers les appellent *rouleaux*.

ENROULER, v. act. *Implicare, involvere*. Rouler une chose dans une autre.

☞ ENROUSSI, adj. Vieux mot. Endurci.

☞ ENROYER, v. act. On s'est servi de ce mot dans le vieux langage; pour dire, Entreprendre, commencer.

ENRUE, s. f. Terme d'Agriculture & de labourage. Une *enrue* est un sillon fort large, & composé de plusieurs raies de terres relevées par la charrue. *Sulcus altior & latior*. On dit, Labourer en *enrue*. Cette terre est toute en *enrues*. LIGER.

☞ ENRUMER. Voyez ENRHUMER. C'est ainsi qu'il faut écrire, quand on sçait les origines de la langue. On écrit rhume, & non pas rume.

ENS.

☞ ENS, ANS. Vieux mot François, pour *dans*, *dedans*. Monet. C'est un adverbe de lieu, dont Nicot & le Dictionnaire des Arts ont fait mention. La mort de Séneque est racontée en ces termes dans le Roman de la Rose.

> *Fist Néron ung baing apprester,*
> *Et fist* ens *le preud'homme mettre,*
> *Et puis seigner, ce dit la lettre;*
> *Et tant lui fit de sang espandre,*
> *Qu'il lui convint son ame rendre.*

Borel prétend qu'il falloir écrire *ents*, qui vient du Latin *intus*, & que le changement d'orthographe fait perdre les étymologies des mots. Il rapporte pour exemples, les anciennes manières d'écrire *doibt*, *fonbs*, *escriptnre*, qu'on ne reconnoît plus par *doit*, *font*, *écriture*. Il est vrai que l'orthographe moderne est plus facile & plus commode: mais elle a moins d'analogie avec notre langue. En vain s'écarte-t-on de l'ancienne façon d'écrire, on ne fera point de la Langue Françoise une Mere-Langue: il sera toujours vrai de dire que c'est un composé de Gaulois, de Grec & d'Anglois-Saxon, où le Latin a la meilleure part. *Sup. au Glossaire du Roman de la Rose*.

ENS, f. m. Petite ville de la haute Autriche en Allemagne. *Ensia*, *Anassus*, *Anisus*. Elle est sur la rivière d'*Ens*, environ à une lieue du Danube, & à cinq de la ville de Lintz, du côté du Levant. Maty.

Ens, f. m. Rivière d'Allemagne. *Anassus*, *Anisus*. Elle prend sa source près de Saint Weit, dans l'Archevêché de Saltzbourg, traverse une partie de la Stirie, baigne Steis, & *Ens* dans l'Autriche, & peu après se décharge dans le Danube. Maty.

Ens, f. m. Petite Isle du Zuiderzée. *Ensa*. Quelques Géographes estiment que l'Isle d'*Ens*, & celle d'Urk sont les Isles des anciens Frisons que l'on appelloit *Flevo* & *Fletio*, & qui étoient des Isles, non pas de la mer, mais d'un grand Lac nommé *Flevo*, qui étoit où est aujourd'hui le Zuiderzée.

Ens Veneris. Voyez VENUS.

ENSABATÉ, ée. f. m. & f. Nom de Secte. *Sabatatus*, *Insabbatatus*, dans le Concile de Tarragone tenu l'an 1241. *Insabbatatus* dans Gropper, cité par Du Cange. Les *Ensabatés* étoient une secte d'hérétiques Vaudois qui s'éleva dans le XIIIe siécle; ou un nom qui fut donné à ceux des Vaudois qui prétendoient être dans une plus grande perfection, comme Pratéole l'insinue en parlant de ces hérétiques. Le Concile de Tarragone, dont nous avons parlé, semble montrer que ce nom, ou cette secte, ont eu plus de cours en Espagne qu'ailleurs. Nous y apprenons qu'ils enseignoient qu'il n'étoit jamais permis de jurer; qu'on n'étoit point obligé d'obéir aux Puissances, ni ecclésiastiques, ni séculiéres; qu'on ne devoit jamais condamner personne à des peines corporelles ou infidictives.

Ce nom, selon Pratéole, vient de ce que les plus parfaits des Vaudois portoient une marque sur le haut de leurs souliers, qu'ils appelloient *Sabbates*. C'étoit apparemment ce que nous appellons encore aujourd'hui *Savates*; c'est-à-dire, méchans souliers, vieux & usés; ou bien de l'Espagnol *çapato*, soulier: car ce que dit Du Cange, que ce nom vient de *Sabot*, parcequ'ils ne portoient que des Sabots, est moins probable.

ENSABLER, v. act. Faire échouer sur le sable. *Implicare ad sabuleta*, *ad arena cumulos*; *illidere navim arenis*. Comme la rivière étoit basse, le Batelier nous *ensabloit* à tous momens. Notre bateau s'étoit *ensablé*. *Ad arena cumulos adhæserat*.

Ensablé, ée. part. pass.

☞ ENSACA, f. f. Province d'Afrique, au Royaume d'Angola, entre les rivières de Coanza & de Bengo, à neuf ou dix lieues de Lovando San-Paulo, vers le Levant.

ENSACHER, v. act. Mettre dans un sac, emplir un sac. *Sacco includere*, *concludere*. Chez les grands Tréforiers on voit des écus en monceaux qui ne sont point *ensachés*. Il faut *ensacher* ce blé, ces pois, pour les porter vendre au marché.

Ensaché, ée. part. pass. & adj. *Conclusus sacco*.

ENSADE, f. m. Arbre qui se trouve en l'Isle de Lovando dans la basse Ethiopie, & qui est une espèce de figuier d'Inde que les Portugais appellent l'*arvore de raiz*, c'est-à-dire, l'arbre de racine. Son tronc, qui est fort haut, & ordinairement de trois brasses d'épaisseur, pousse des rameaux de tous côtés, qui étant encore jeunes se divisent en plusieurs branches. Quelques-unes de ces branches tombant jusqu'à terre, y prennent racine, & poussent un autre tronc, d'autres branches, d'autres filamens, ceux-ci d'autres, & ainsi de suite; en sorte qu'un de ces arbres occupe quelquefois une étendue de mille pas de circuit. Les plus hautes branches, de même que les plus basses, tiennent à la terre par ces sortes de filamens, & cela fait une touffe de bois & de feuilles que le Soleil ne sçauroit percer, & qui repousse la voix comme un écho. Les feuilles ressemblent à celles du coignassier, & sont vertes au dehors, blanches & lanugineuses au dedans. Le fruit paroît lorsque la fleur est tombée, & sort d'entre les feuilles des jeunes rameaux, comme font les figues. Il est gros comme le pouce, & rouge par dedans & par dehors. Les Paysans taillent la première écorce de cet arbre, & en tirent une espèce de chanvre, dont ils font des étoffes grossières. L'*ensade* croît aussi fort bien aux environs de Goa, & en d'autres endroits des Indes. On en fait des pavillons pour prendre le frais, en coupant les rejettons, & les petites branches qui embarrassent la terre. Quelques-uns appellent cet arbre *enxenda*, ou *ensandra*, & les Siamois, *to pas*.

ENSAFRANER, v. act. Teindre en safran. *Croco inficere*, *tingere*. Pomey. Il est effacé dans les additions du Dictionnaire de l'Académie. Effectivement on ne s'en sert guére, peut-être parcequ'on n'en a pas beaucoup d'occasion.

ENSAISINEMENT, f. f. Forme de nantissement; notification qu'on fait au Seigneur féodal d'un contrat d'acquisition d'un héritage mouvant de lui. L'*ensaisinement* se met à la marge du contrat. On doit douze deniers pour cet *ensaisinement*.

ENSAISINER, v. act. Recevoir l'exhibition d'un contrat d'acquisition d'un héritage dépendant de sa Seigneurie. Un Seigneur ne peut plus prétendre de droits Seigneuriaux du passé, depuis qu'il a *ensaisiné* un contrat. Le Seigneur ne peut pas obliger à faire *ensaisiner* un contrat. Autrefois *Ensaisiner* signifioit seulement *Mettre en possession*.

Ensaisiné, ée. part. pass.

ENSANGLANTER, v. act. Rendre sanglant; couvrir de sang. *Cruentare*, *oblinire sanguine*, *cruore tingere*. Il lui est venu un saignement de nez qui a *ensanglanté* son linge, ses habits.

Ensanglanter, se dit figurément en parlant des meurtres, des carnages. Hérode a *ensanglanté* les mains du sang des Innocens: Ce Prince fut débonnaire, il ne voulut point *ensanglanter* son regne. ☞ On dit qu'un Prince a *ensanglanté* son regne, pour dire qu'il a été cruel, & qu'il a fait mourir beaucoup de monde. Ac. Fr.

> *Oui, sans frémir, j'irai dans son perfide cœur,*
> *Moi-même* ensanglanter *l'image de ma sœur*. Corn.

Ensanglanter. Ce mot, quand il est question de Tragédie, veut dire, faire mourir sur le théatre le Héros de la pièce. C'est une régle du Poëme Dramatique, qu'il ne faut point *ensanglanter* la scéne. *Nec pueros coram populo Medea trucidet*. Hor.

Ensanglanté, ée. part. pass. & adj. *Cruore tinctus*.

> *Essuyons ce fer* ensanglanté,
> *De crainte qu'il ne soit gâté*. Parod. de Cadm.

Ensanglanté, en termes de Blason, se dit du pélican, & autres animaux sanglans.

ENSEIGNE, f. f. Signe, marque publique & évidente qu'on met en quelque endroit pour trouver quelque personne,

personne, ou quelque chose. *Signum*, *insigne*. Les Marchands mettent une *enseigne* à leurs boutiques, afin qu'on les reconnoisse. Ils envelopent leurs marchandises dans une image de leur *enseigne*. Ils payent un droit au Voyer pour poser leur *enseigne*, pour changer d'*enseigne*. Les armoiries des nouvelles maisons sont, la plus grande partie, les *enseignes* de leurs anciennes boutiques. Mén. Quand on vend un logis, pour le désigner on dit, ou pend pour *enseigne*, &c. Il est défendu aux Marchands & aux Artisans de changer ou d'usurper les *enseignes*, ou les marques des uns des autres.

Ce mot vient de *insigne*. Nicot.

Enseigne, est aussi un signe militaire sous lequel se rangent les soldats, selon les différens corps dont ils sont, ou les différens partis qu'ils suivent. (On ne le dit plus guere en ce sens: *Drapeau* est plus usité.) *Militare signum*, *vexillum*. Les *enseignes* des Chinois sont des queues de cheval. Celles des Européens sont des drapeaux de taffetas de diverses figures, couleurs, armes & devises. Xénophon dit que les Perses portoient pour *enseigne* une aigle d'or dans un drapeau blanc. Les Corinthiens portoient le cheval ailé, ou Pégase, dans les leurs; les Athéniens, une chouette; les Messéniens, la lettre Grecque M; les Lacédémoniens le Λ. Les Romains ont eu diverses *enseignes*, de la louve, du minotaure, d'un cheval, d'un sanglier, jusqu'à ce qu'ils s'arrêterent à l'aigle, la seconde année du Consulat de Marius. En ce sens on dit, qu'un homme combat sous les *enseignes* d'un autre; pour dire, qu'il est de son parti, qu'il marche sous ses *enseignes*. Cette garnison est sortie tambour battant, & *enseignes* déployées. Quand on remarque des *enseignes* militaires sur les médailles des Colonies Romaines, cela marque une Colonie peuplée de vieux soldats. *Enseigne* a signifié autrefois un cri de guerre qui servoit à rassembler les troupes dans la mêlée, & à leur enseigner le drapeau sous lequel elles devoient se ranger. On disoit Crier son *enseigne*; pour dire, Faire son cri.

Enseigne, s. m. signifie aussi un Officier d'Infanterie qui porte l'*enseigne*, le drapeau. *Signifer*, *vexillifer*. Il doit le garder dans les combats; & s'il est tué, le Capitaine porte le drapeau à sa place. Dans les Compagnies Suisses il y a un *Enseigne*, & un *Porte-enseigne* qui est sous lui. Dans les autres Corps il n'y a que deux *enseignes* par Régiment. Un *Enseigne* Colonel. Dans le Régiment des Gardes il y a un *Enseigne* par Compagnie. Il y a aussi des *Enseignes* dans la Cavalerie. Dans les Gardes du Corps il y en a trois par Compagnie; dans les Gendarmes, un *Enseigne* & un Guidon; dans les Mousquetaires, un *Enseigne* & un Cornette. Il y a aussi des *Enseignes* sur les vaisseaux. En général, & tant sur mer que sur terre, l'*Enseigne* est un Officier major qui obéit au Lieutenant, & qui a par subordination, & en son absence, les mêmes fonctions que lui.

☞ Enseigne, en termes de guerre, se prend quelquefois pour toute une Compagnie. *Cohors*, *turma*. On leva dix *Enseignes* d'Infanterie. P. Daniel. *Hist. de la Mil. Franç.*

☞ Enseigne, chez les Turcs s'appelle *Baiecaolar*. Il porte dans les Janissaires un drapeau moitié rouge & moitié jaune, avec deux épées en sautoir.

Enseigne, se dit aussi de la charge, aussi bien que de l'Officier. Il a vendu son *enseigne*.

Enseigne, s. f. En termes de Marine, se dit du pavillon que l'on arbore sur la pouppe. L'*enseigne* de pouppe est un drapeau qu'on met à l'arriére du vaisseau, pour marquer qu'il est d'une telle nation. En France l'*enseigne* de pouppe des vaisseaux de guerre est blanche, & celle des vaisseaux marchands est bleue. Le bâton d'*enseigne*.

☞ Enseigne. Terme de Manufacture de draperie, qui signifie une certaine mesure de drap, qui revient à trois aunes de France; ensorte que quand on dit qu'une piéce de drap est de quinze *enseignes*, on doit entendre qu'elle contient quarante-cinq aunes.

Enseigne de pierreries, se dit d'un ornement où plusieurs pierreries sont enchâssées. *Monile structile ex adamantibus*, *ex gemmis adamantes umbilicati compactiles*. C'étoit autrefois une espece d'aigrette qu'on portoit au chapeau.

Enseignes, au pluriel, se dit des preuves, des titres de quelque chose, du mérite d'une affaire. *Argumentum*, *documentum*. Cet homme est noble à bonnes *enseignes*, il a bien des titres pour cela. Si on l'a fait Maréchal de France, c'est à bonnes *enseignes*, il l'a bien mérité, il a bien servi. *Non injuria: jure ac merito.*

Enseignes, se dit aussi des marques qu'on se donne réciproquement pour connoître la verité d'une chose, pour n'être point trompé. Je vous ai vû en telle occasion, aux *enseignes* que vous y fûtes blessé; *& quidem*, *& eo quidem argumento*, &c. Ne donnez point ce dépôt qu'à ceux qui le viendront demander à telles & telles *enseignes*. Je crains qu'on ne le vienne prendre à fausses *enseignes*. *Falso nomine*. Vous ne m'avez pas donné de bonnes *enseignes*. Un homme inconnu me vient demander à fausses *enseignes*. Bussi. J'ai vû M. qui se portoit fort bien, aux *enseignes* qu'il me demanda un jugement pour un cavalier qu'il répétoit. Id. Avec ces *enseignes* je donnerai assez à entendre qui elle est. Voit.

Enseignes. Ce mot au pluriel se dit encore pour les armes d'un peuple, d'une nation. Il porta nos *enseignes* au-delà de l'Elbe. *Signa*, *arma*. Abl.

Enseigne, s'emploie aussi figurément pour marquer la profession, ou l'occupation de quelqu'un. On ne passe point dans le monde pour se connoître en vers, si l'on n'a mis l'*enseigne* de Poëte; ni pour habile en Mathématique, si l'on n'a mis l'*enseigne* de Mathématicien. Mais les honnetes gens n'ont point d'*enseignes*: ils sont de tout. Le Ch. de M.

Enseigne, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est logé à l'*enseigne* de la lune, qu'il a couché à l'*enseigne* de la belle étoile; pour dire, qu'il n'avoit point de logis, qu'il a couché dehors. *Sub dio.* On dit aussi d'un méchant portrait; d'un méchant tableau, qu'il est bon à faire une *enseigne* à biére, parceque ces sortes d'*enseignes* sont toujours très-mal faites.

ENSEIGNEMENT, s. m. Ce qu'on montre, ce qu'on apprend aux autres, instruction que l'on donne; précepte. *Documentum*, *institutio*. Cet enfant a bien profité des *enseignemens* de son Maître, il a bien retenu ses *enseignemens*. Il est un peu vieux, ☞ & ne laisse pas d'être bon dans le style élevé & oratoire. Ils y puisent de salutaires *enseignemens*. Bourd. *Exh. T. I. p.* 190.

Enseignement, se dit aussi des titres, des preuves, des marques qu'on donne de quelque chose. Cette partie a justifié son droit par de bons titres & *enseignemens*. On a fait un vol signalé, & on a publié monitoire pour en avoir quelques preuves ou *enseignemens*.

ENSEIGNER, v. act. Indiquer, apprendre à quelqu'un une chose qu'il ignoroit. *Docere*, *commonstrare*. Saül alla chercher Samuel, afin qu'il lui *enseignât* où il pourroit trouver les ânesses de son pere. L'étoile *enseigna* aux Mages le chemin de Bethléem. Quand elle eut disparu à leur vûe, il s'adresserent à Hérode, afin qu'il leur *enseignât* où étoit le Roi des Juifs. Les Anciens nous ont *enseigné* le chemin pour pénétrer dans les sciences.

Ce mot vient, selon Saumaise, de *insinuare*, dont les Latins se sont servis en cette signification. Ménage croit qu'il vient de *insignare*, qu'on a fait de *signum*.

Enseigner, signifie aussi, Instruire; montrer quelque art ou science qu'on sçait. Les Maîtres d'école *enseignent* à lire & à écrire aux enfans. Les Prêtres leur *enseignent* le Catéchisme. Les Régens, les Professeurs, leur *enseignent* les Humanités, la Philosophie. Il y a des Maîtres qui *enseignent* le Droit, les Mathématiques, les Arts, à danser, à voltiger, à peindre, à chanter, &c. C'est une bonne œuvre d'*enseigner* les ignorans. On dit aussi, les Stoïques *enseignent*, c'est-à-dire, font profession d'une telle doctrine. *Enseigner* la vertu sans la pratiquer, c'est une vanité de Philosophe: la pratiquer sans l'*enseigner*, c'est une dévotion louable; mais stérile. Fl.

On dit proverbialement, que les animaux nous *enseignent* à vivre, pour dire, que les Sçavans peuvent apprendre des ignorans. On dit aussi, que la nature nous *enseigne* notre devoir.

Enseigné, ée. part. pass. & adj.

☞ ENSEIGNEUR, s. m. Vieux mot. Qui enseigne, qui fait connoître, qui déclare quelque chose. *Index, monstrator*.

Si la sçavez, soyez m'en enseigneurs. Marot.

ENSEL. Terme de Chirurgie. On appelle cautère *ensel*, un cautère qui a sa pointe faite comme celle d'une épée.

Le nom d'*ensel* vient du Latin *ensis*, *épée*.

ENSELLÉ, ée. adj. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval qui est difficile à bien seller. Les chevaux *ensellés* sont relevés de cou & de tête, & ont les reins bas: c'est pourquoi ils couvrent bien leur homme.

Ensellé, est aussi, par métaphore, un terme de Marine. On appelle un vaisseau *ensellé*, celui dont le milieu est bas, & les deux extrémités relevées, comme sont les gondoles de Venise, qui sont relevées de l'avant & de l'arriére, en sorte que leurs précintes paroissent plus arquées ou courbées que celles d'un autre vaisseau. C'est delà qu'un vaisseau *ensellé* s'appelle aussi vaisseau gondolé.

ENSEMBLE, adv. L'un avec l'autre. *Unà, simul, pariter*. Aller tout *ensemble*; c'est-à-dire, Aller de compagnie. On disoit autrefois *ensemblement*. Meler tout *ensemble*; c'est-à-dire, Meler l'un avec l'autre. Ce sont des personnes discretes, & vous pouvez ici vous expliquer *ensemble*. Mol. Ils sont sortis *ensemble*. Corn. Acheter tout *ensemble*; c'est-à-dire, en tache & en bloc. Cicéron est tout *ensemble* bon Orateur & bon Philosophe, *juxta, æque*. Il est difficile d'allier *ensemble* le monde & la vertu. Nic. Ces deux piéces vont *ensemble*, c'est-à-dire, ne se séparent pas

☞ Ensemble, pris substantivement & au figuré. A juger des choses par le fond & par l'*ensemble* systematique des pensées de l'Auteur, c'est un véritable Spinosisme. *Mém. de Trév.*

Ce mot vient de *in* & *simul*. Mén.

Ensemble, en termes de Manége, se dit d'un cheval qui en marchant approche les pieds de derriére de ceux de devant, ensorte que le devant est léger, & que les hanches soutiennent en quelque maniére ses épaules. On dit, Mettre bien *ensemble* un cheval, le mettre bien sous lui, quand on le met sur les hanches.

Ensemble, s. m. Terme de quelques Arts. Il se dit d'un ouvrage pris & consideré tout entier, & non pas par parties. On dit en Architecture, l'*ensemble* d'un bâtiment, pour en signifier la masse; & quelquefois pour marquer la proportion relative des parties. Tous ces corps de logis font un tres-bel *ensemble*.

En Sculpture on dit, Pour juger bien d'un ouvrage, d'une statue, il faut d'abord examiner si l'*ensemble* en est bon, par une juste proportion des parties.

On dit tout de meme en Peinture tout *ensemble*. Le tout *ensemble* d'un tableau est l'harmonie qui résulte de la distribution des objets qui le composent. Cette peinture, ce tableau est beau partie à partie; mais le tout *ensemble* y est mal entendu. P. Menestrier.

☞ ENSEMBLEMENT, adv. Vieux mot. Pareillement, tout d'un temps. On a dit aussi *Ensement* dans le même sens. On dit présentement Ensemble, conjointement. *Simul, conjunctim*.

☞ ENSEMENCEMENT, s. m. Action d'ensemencer. *Sementis*. L'abondance des pluies dans le Royaume de Portugal ayant empêché les Paysans de travailler à l'*ensemencement* & a la culture des terres, & ayant rendu la plupart des chemins impráticables, presque toutes les denrées nécessaires a la vie y sont d'un prix excessif.... *Merc. de Mai* 1736.

ENSEMENCER, v. act. Jetter de la semence sur des terres labourées, & en saison convenable, pour les faire rapporter. *Sementem facere, conserere*. La récolte appartient à ceux qui ont *ensemencé* les terres. Quelques Fermiers les reçoivent toutes *ensemencées*.

Ensemencé, ée. part. pass. & adj. *Consitus*.

On dit aussi au figuré de l'esprit d'un jeune-homme à qui on donne de bonnes instructions, que c'est une terre qui a été bien *ensemencée*.

☞ ENSEMENT, vieux adv. Sûrement, ensemble.

EN-SEMÉS, s. m. Nom propre de lieu. *En-semes*, ou *En-Schemesch*. C'est-à dire, la Fontaine du Soleil: c'étoient des eaux qui étoient sur les confins des Tribus de Juda & de Benjamin. *Jos. XV*. 7.

☞ ENSEPULTURÉ, ée. adj. Qui est mort, qui est au tombeau. *Sepelitus, terra mandatus*. Ce mot est à sa place, quand il se trouve en la compagnie de plusieurs autres qui ne sont pas moins vieux, comme dans ces exemples:

A tant se tut le Normand Philosophe, (S. Evremond.)
De son temps gentil Clerc, ains gandisseur juré,
Et que piéça, dit-on, aviez pour tout Curé,
Mais dont prônes meshuy pas ne sont de l'étoffe
D'un Pasteur ensépulturé....

Le Comte d'Hamilton,
Epître au Chevalier de Grammont, Œuvres de l'Abbé de Chaulieu.

☞ Ensépulturer, vieux v. a. Ensevelir, mettre au sépulcre. *Sepelire, tumulare*. Madame de Secte, qui étoit cousine germaine dudict Messire Gautier de Brienne, print les os dudict feu, & les fit *ensépulturer* en l'Eglise de l'Hôpital d'Acre. Joinville. Afin qu'ils fussent *ensépulturés* en terre Sainte. Id. Nos anciens Auteurs se servoient communément de ce verbe; entr'autres, Pierre Pithou, dans la Harangue de M. d'Aubray aux Etats de la Ligue. C'est à la page 147. du 1[er] tome de la Satyre Ménippée, où, apres avoir fait des reproches au Duc de Mayenne de la joie qu'il avoit fait éclater en apprenant la nouvelle du meurtre d'Henri III. « Vous deviez, lui dit-il, imiter David, qui fit » recueillir les os de Saül, & les fit honorablement » *ensépulturer*, combien que par sa mort il demeu- » roit Roi paisible, & perdoit en lui son plus grand » ennemi.

ENSERRER, v. act. Ce mot vieillit. Il signifie; Enfermer, contenir dans quelque enceinte. *Claudere, condere, abdere, recludere*. La mer *enserre* tout le globe terrestre. La terre *enserre* dans ses flancs bien des tresors; c'est-à-dire, ils y sont enfermés. Ce divin Esprit, que rien n'*enserre*, vole par tout. Voit. De ce que le ciel *enserre* il n'est rien qui soit sans amour. Id.

Enserré, ée. part. pass. Autrefois on disoit *enserré* pour *empêché*, qui est en peine.

ENSEVELIR, v. act. Envelopper un corps mort dans un drap, dans un suaire, pour lui donner ensuite la sépulture dans la terre. *Sepelire*. C'est un acte d'humanité d'*ensevelir* les morts. Tobie & quelques autres Hébreux ont montré un grand zèle pour *ensévelir* les morts. Laissez aux morts le soin d'*ensevelir* leurs morts. Port-R.

Ensevelir, signifie aussi, Enterrer un mort. *Inhumare, inferre, mandare terræ*. Les Chrétiens *ensevelissent* leurs morts, les enterrent. Les Romains & les Orientaux les brûloient, au lieu de les *ensevelir*. On a dit autrefois en ce sens, *ensépulturer*.

Ensevelir, se dit aussi en parlant des corps abysmés, absorbés, ou péris. *Absorbere, haurire*. Tout cet équipage a été *enseveli* dans les ondes avec le vaisseau & les marchandises. Cette ville a *enseveli* tous ses habitans sous ses ruines par un tremblement de terre. Un bon citoyen se doit *ensevelir* sous les ruines de sa patrie. L'Infidele tremble a l'approche de vos flottes, & croit se voir *ensevelir* sous les ruines de ses Mosquées. Bourdal.

Ensevelir, se dit figurément en Morale, & signifie, Abolir, perdre, plonger. *Abolere, immergere, opprimere, obruere*. Les plus grandes actions sont avec le temps *ensevelies* dans un profond oubli. Sa gloire a été *ensevelie* avec lui. Il faut *ensevelir* la mémoire des grands crimes. La piété est comme étouffée & *ensevelie* sous la pompe des cérémonies. Cl. Sa raison étoit étouffée & *ensevelie* dans le vin. Combien y a-t-il de

devérités qui font cachees & comme *enfevelies* dans l'Ecriture ? Nic.

Ces trésors dont le Ciel voulus vous embellir ;
Les avez-vous reçus pour les enfevelir ? Rac.

On dit auffi qu'un homme eft *enfeveli* dans un profond fommeil, quand il dort profondément. On le dit auffi dans une grande léthargie. On dit auffi de celui qui s'enferme dans un hermitage, ou qui fe retire du monde, qu'il fe va *enfevelir* dans la folitude. Abl. Il ne faut pas *enfevelir* un beau fecret, le cacher fi bien, qu'on le laiffe perdre.

Enseveli, ie. part. paff. & adj. *Sepultus, immerfus.*

Alors dans le plaifir fon cœur enfeveli
Ne prêtoit à fes yeux qu'un regard affoibli.

☞ ENSEVELISSEMENT, f. m. L'action d'enfevelir. *Humatio.* L'*enfevelissement* des morts eft au nombre des œuvres de miféricorde.

ENSEUILLEMENT, f. m. Terme d'Architecture. Ce mot fe prend pour l'appui d'une fenetre au-deffus de trois pieds : c'eft pourquoi on dit qu'une fenetre eft à 5, 7, ou 9 pieds d'*enfeuillement.*

☞ ENSI, INSING. Vieux mots. Ainfi, auffi.

☞ ENSIMAGE, f. m. Terme de Manufacture de lainage, qui fignifie l'action de mettre légérement avec la main faindoux fur la fuperficie des étoffes, du côté de leur endroit, afin de les pouvoir tondre plus facilement, le faindoux aidant à faire couler les forces. Voyez ENSIMER.

☞ ENSIMER, v. act. C'eft humecter avec les mains, d'huile ou de graiffe, une pièce de drap ou autre étoffe, pour la pouvoir tondre de plus près & avec plus de facilité. Il eft defendu aux Tondeurs d'ufer de cette manœuvre. Il leur eft feulement permis d'adoucir avec de l'huile d'olive le tranchant des Forces dont ils fe fervent pour leurs apprets. Les Tondeurs fe fervent quelquefois pour *enfimer* d'une compofition appellée *Flambart* : cet enfimage leur eft encore très-expreffement défendu, parceque les étoffes ainfi engraiffées perdent de leur qualité. *Reglement concernant les Manufactures.*

☞ ENSINC, adv. Vieux mot. Ainfi.

☞ ENSIR, v. n. Vieux mot. Sortir. On a dit *Enfir fors*, pour Sortir dehors.

ENSISHEIM, f. m. que nous prononçons *Incizin.* Ville de la Haute-Alface, dont elle étoit autrefois capitale. *Enfishemum.* Elle eft fur la rivière d'Ill, à quatre lieues de Brifach, du côté du midi. Maty. M. Corneille dit *Enshein* ou *Enfisheim* ; mais je ne trouve point Enshein ailleurs.

ENSOIGNANTES. Ancien terme, qui fignifioit concubines, *Chron. de Fland.* chap. 23. Cet Empereur (Frédéric II.) tint plufieurs femmes *enfoignantes* ; en Grec ἀλοχοι, λεχοι εὐνετειραι.

ENSORCELER, v. act. Jetter un fort ou maléfice fur quelqu'un. *Fafcinare, incantare.* Quand il arrive quelque maladie aux payfans, ou à leurs beftiaux, dont on ne peut découvrir la caufe, ils difent qu'ils ont été *enforcelés.* Je vous prie, Madame, de ne point accabler un miférable de reproches : affurément je fuis *enforcelé.* B. Rab.

On dit auffi d'un homme qui eft fort amoureux d'une femme, qui en eft tellement coëffé qu'elle le gouverne abfolument, qu'elle l'a *enforcelé.*

Un foir que j'attendois la belle,
*Qui depuis deux ans m'*enforcele. Voit.

Ensorcelé, ée. part. paff. & adj. *Fafcinatus.*

Aux rubis enchantés, à l'or enforcelé,
Un feu prompt & fecret par fort étoit mêlé.
P. le Moine.

ENSORCELEUR, f. m. Qui enforcele, qui enchante. *Incantator, magus, veneficus.* Les doux appas *enforceleurs.* Voit. Cependant l'Académie efface ce mot dans fes Additions, après l'avoir mis dans fa Table.

ENSORCELEMENT, f. m. Charme, maléfice qu'on a jetté fur quelqu'un par art magique, par fortilège. *Fafcinatio, incantatio, veneficium.* Les payfans appellent *enforcelemens*, les maladies de langueur que les Médecins ne peuvent guérir.

Ce mot fe dit auffi figurément pour un entêtement opiniâtre, une erreur, une féduction d'efprit. *Error, deceptio.* L'on ne peut faire aucun cas de ce qui difparoît avec tant de promptitude, fans un véritable *enforcelement.* Ab. de la Tr.

ENSOUFFRER, v. act. Enduire de fouffre quelque vaiffeau. *Sulphure illinere.* On *enfouffre* les tonneaux, quand on veut tranfporter du vin par mer, & en des lieux éloignés.

Ce mot vient de *fulphur, infulphurare.*

Ensouffré, ée. part. paff.

☞ ENSOUFFROIR, f. m. Lieu bien fermé, en manière d'étuve, où l'on expofe à la vapeur du fouffre les foies, & les étoffes de laine, pour leur donner le blanc.

ENSOUPLE, f. f. On dit plus communément *enfuble.* Mén. D'autres veulent qu'ils ne foient tous deux en ufage que par rapport à deux différentes fortes d'Ouvriers : enforte que les Tifferands difent *enfouple*, & les Ferrandiniers *enfuble.* Quoi qu'il en foit, c'eft une partie du métier du Tifferand, ou d'autre Artifan qui travaille en tiffu. C'eft le cylindre ou le rouleau autour duquel on roule le filet qui doit fervir de chaîne ou de lifle à la toile, ou à l'étoffe qu'il travaille. *Liciatorium.* L'Ecriture-Sainte nous dit que la hampe de la halebarde de Goliath étoit groffe comme l'*enfuble* d'un Tifferand. L'*enfoupleau* eft un rouleau oppofé, fur lequel il roule l'étoffe à mefure qu'elle fe fait. Il faut que l'étoffe demeure quelque temps fur l'*enfuble* pour la rendre plus unie, & empêcher qu'elle ne fe grippelle.

Ce mot vient du Latin *infubula*, fignifiant la même chofe, comme dit Ménage, après Cujas.

Ensouple, eft auffi un terme de Brodeur. On appelle ainfi ces colomnes de bois percées, au travers defquelles paffent des lates, & fur quoi travaille le Brodeur.

ENSOYER, v. act. Terme de Cordonnier. C'eft attacher la foie au bout du fil pour le paffer plus facilement dans le trou qu'on a fait avec l'alene. *Serico filo munire, armare. Enfoyer* le fil. Du fil *enfoyé.*

ENSUBLE. Voyez ENSOUPLE.

☞ ENSUITE, Prépofition ou adv. Dans le premier fens, il eft toujours fuivi de la particule *de*, & veut dire Après, *enfuite* de cela, *enfuite* de quoi. Quand il eft adverbe, il s'emploie abfolument. *Enfuite* nous ferons le refte. Vous irez-là *enfuite.*

ENSUIVANT. Ce mot fe trouve dans les livres de Palais, & dans les procédures de Juftice : il eft adjectif & participe, & veut dire *fuivant*, qui fuit. *Sequens, fubfequens.* Le premier Novembre *enfuivant. Primo fubfequentis proxime Novembris die.* Cela marque le mois de Novembre de l'année dont on parle. Le fecond de Juin *enfuivant* elle fut couronnée. Mauc. On dit dans les procédures, qu'on produit en *enfuivant* l'appointement d'un tel jour. Ce mot eft ici un gérondif.

ENSUIVRE, (S') v. neut. paff. Ce verbe n'eft ufité qu'en quelques temps. Il fignifie, Être enfuite, venir immédiatement après. *Sequi.* Il a appellé de cette fentence, de ce decret, & de tout ce qui s'en eft *enfuivi.* Ce Prince a protefté n'être point refponfable de tous les malheurs qui s'*enfuivroient* de la rupture. La belle lui fit la réponfe qui s'*enfuit.* B. Rab. Les accidens qui s'*enfuivirent* fortifioient l'accufation. Vaug. Le compte de tutelle eft rendu en vertu de la fentence d'un tel jour, dont la teneur s'*enfuit.* Apres avoir reconnu nos fcellés nous avons procédé à l'inventaire ainfi qu'il s'*enfuit.* La mort du mari peu de temps après s'en *enfuivit.* Ménage.

Ensuivre, (S') ſe dit auſſi dans l'Ecole, des conſéquences qu'on pourroit tirer d'une propoſition, des effets qui pourroient arriver d'une cauſe qu'on auroit ſuppoſée. Quand on poſe une choſe abſurde, mille abſurdités s'en *enſuivent*.

On s'en ſert ſouvent à l'imperſonnel. Il *s'enſuit* de là que, &c. De là il *s'enſuivoit* que, &c. Si vous admettez ce principe, il s'en *enſuivra* que, &c. De ce principe il *s'enſuivroit* une contradiction.

Ce mot vient du Latin *Inſequi*.

E N T.

ENTABLENENT, ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt le dernier rang de pierres qui eſt au haut d'un bâtiment ſur lequel poſe la charpente, ou la couverture. *Parietis corona, ſupercilium, crepido, lorica, ſuggrunda.*

Ce mot vient de *tabulatum, intabulamentum.* Quelques-uns appellent cette ſorte d'*entablement* l'échapée de la pluie, & le nomment en Latin *ſtillicidium.* On dit donc: cet *entablement* n'a pas aſſez de portée, car l'eau tombe ſur le pied de la muraille.

Entablement, ſe dit auſſi, à l'égard des colomnes, de la partie qui eſt au-deſſus du chapiteau, & qui comprend l'architrave, la friſe & la corniche. Le mot d'*entablement* pris en ce ſens s'appelle en Latin *trabeatio*, & quelques-uns le nomment en François travaiſon. L'*entablement* eſt différent ſelon les divers ordres d'Architecture. On appelle *entablement recoupé*, celui qui fait retour par avant-corps ſur une colomne ou pilaſtre. Voyez Gueule ou Doucine.

ENTABLER, v. n. Terme de Manége, qui ſe dit d'un cheval, lorſque ſa croupe va avant ſes épaules, lorſqu'il manie ſur les voltes, & qu'il ne manie pas avec juſteſſe.

ENTACHER, act. Infecter, gâter de quelque vice, moral ou naturel. *Inquinare, inficere, contaminare.* Il n'eſt guère en uſage qu'au participe. Il étoient *entachés* de lepre. Cet homme eſt fort *entaché* d'héréſie, d'avarice. Il étoit *entaché* d'un vilain mal dès le ventre de ſa mere. La Vierge n'a point été *entachée* du péché originel. Ce mot ne doit guère ſortir de la converſation. Corn.

Entaché, ée. part. paſſ. & adj. *Inquinatus; infectus.* Souillé, marqué. *Gloſſaire ſur Marot.*

ENTAILLE, ſ. f. Ouverture qu'on fait en un corps, qu'on taille en un certain endroit, pour y en emboîter & y en faire entrer une autre qu'on y veut joindre. *Inciſio, inciſura.* Les *entailles* ſe font quarrément, & de la demi-épaiſſeur du bois. On place des ſolives dans les *entailles* des poutres. Les *entailles* à queue d'arondes ſont les plus fortes. Il ſignifie quelquefois une ſimple hoche, ou coche, qu'on fait dans le bois pour y faire quelques marques.

☞ ENTAILLE quarrée. C'eſt lorſque les morceaux de bois ſe joignent quarrément dans leurs entailles.

☞ Entailles, ou Dents d'affût de bord. Ce ſont des hoches ou coches qu'on fait au derriére de l'affût dans les flaſques, pour y mettre le traverſin ſur lequel ſe met le coin de mire.

Entaille *pour lier les ſcies.* C'eſt un billot de bois fendu, dans lequel les Ménuiſiers font entrer le fer de leurs ſcies quand ils veulent en limer les dents.

ENTAILLER, v. act. Faire une entaille, un trou, une ouverture dans un corps, pour y faire entrer un autre. *Incidere.* Il faut *entailler* les pierres pour y mettre des incruſtations.

Entaillé, ée. part. paſſ. & adj. *Inciſus.*

ENTAILLURE, ſ. f. Inciſion, entaille. *Inciſio, inciſura.* Pomey. ☞ On s'eſt auſſi ſervi de ce mot pour dire Ciſelure, ouvrage d'Orfèvrerie. *Dict. des Arts.*

☞ ENTALANTER, v. a. Vieux mot. Faire naître un fort deſir de faire quelque choſe.

> *Voire qui m'as encor naguère* entalanté,
> *De chanter un ſujet par autre non chanté.*

☞ Borel dit que ce mot vient de *Talen*, qui en Languedoc veut dire Faim, appétit, ou d'*Ethélonté*, autre vieux mot, qui ſignifie Déſireux de quelque choſe. Du Grec ἐθελοντὴς, volontaire, qui agit de ſon bon gré.

ENTALINGUER, v. act. Terme de Marine. C'eſt, Amarrer un cable à l'arganeau de l'ancre. *Rudentem alligare ad ancoram.* On dit auſſi *talinguer* & *etalinguer*; amarrer un cable, c'eſt le lier, l'attacher.

☞ ENTALIUM, ſ. m. C'eſt un coquillage plus long & plus gros que le *dentalium*; mais qui lui reſſemble d'ailleurs en tous autres égards: ſes cannelures ſont ſeulement plus profondes, & vertes pour la plûpart. On nous l'apporte des Indes Orientales. Ces deux coquillages ſont de peu d'uſage en Médecine. Dict. de James.

ENTAME, ſ. f. Proprement le premier morceau qui ſe coupe, ou ſe ſépare de quelque choſe, de même qu'entamure: mais je le trouve en général pour un morceau ſéparé du corps dont il faiſoit partie, ſoit que ce ſoit le premier ſéparé, ou non.

> *Furieux il ſaiſit une effroyable pierre,*
> Entame *d'un rocher, lourd fardeau de la terre.*

Ce mot eſt peu, ou point uſité.

ENTAMER, v. act. Commencer à ôter, couper, retrancher quelque partie d'un tout, entrer, pénétrer un peu dans la choſe ſur laquelle on touche. *Delibare, decidere. Entamer* une piéce d'étoffe: *entamer* le pain: *entamer* un bateau de bois, de charbon: *entamer* la peau. *Stringere, perſtringere. Entamer* un bataillon. C'eſt un coup de hache qui n'a fait qu'*entamer* l'armet. Ablanc.

Menage dérive ce mot de *entamare*, Latin, qui a été fait du Grec ἐντέμνω, ſignifiant la même choſe. Borel dit qu'il vient du vieux mot François *tamer*, qui vient du Grec τέμνω, ταμεῖν, ſignifiant *diſſequer.*

On dit en termes de Manége, *Entamer* le chemin; pour dire, Commencer à galoper. *Entamer* du pied droit, du pied gauche. *Incipere, inchoare.*

Entamer, ſe dit auſſi au figuré. *Auſpicari, inchoare, ingredi, aggredi. Entamer* un diſcours, *entamer* une queſtion, *entamer* une négociation. Ce Rapporteur a *entamé* ce matin mon procès, a commencé à poſer le fait. Le Duc s'étoit propoſé de ne faire qu'écouter, ſans rien *entamer* de ſon côté. L'Ab. Regn.

☞ Entamer. Au figuré. Décrier, bleſſer, donner atteinte. Ma réputation eſt entiére, & vous l'*entamez*. Bourdal. *Exh. I p.* 15. On dit auſſi *Entamer* un corps de troupes, pour dire, Commencer à l'ouvrir, à le rompre. Acad. Franç.

Entamer, ſe dit encore figurément pour, Donner priſe, fournir occaſion de trouver à redire. Ce n'eſt pas aſſez qu'une femme n'ait rien à ſe reprocher; il faut que le public ne puiſſe *entamer* ſa conduite par aucun endroit. Bell. On dit également, il s'eſt laiſſé *entamer*; pour dire, qu'on a découvert ſes ſentimens, & qu'on en a tiré avantage. Dès qu'un Ambaſſadeur s'eſt laiſſé *entamer*, il eſt perdu; c'eſt-à-dire, dès qu'il s'eſt laiſſé pénétrer, ou qu'il a ſouffert qu'on retranche les honneurs qui lui ſont dûs. Bouh. Un homme qui parle peu, & qui ſe ménage, ne donne point de priſe aux plaiſans, qui ne ſçavent par où l'*entamer*. Bell. Les accidens du monde ne peuvent *entamer* l'ame d'un vrai Philoſophe. Bal. L'unique ſoin des enfans eſt de trouver l'endroit foible de leurs Maîtres, comme de tous ceux à qui il ſont ſoumis: dès qu'ils ont pû les *entamer*, ils gagnent le deſſus. La Bruy. C'étoit avec un ridicule appareil de danſeurs, de joueurs de flûte & de courtiſanes, que Caligula marchoit à la conquête de l'Iſle Britannique, dont toute la valeur de Jules Céſar & de ſes Légions n'avoit pû *entamer* que les bords. Larrev.

☞ Entamé, ée, p. paſſ. On dit d'un homme dont la faveur, le crédit a reçu quelque atteinte par les mauvais offices de ſes ennemis, que c'eſt un homme *entamé*. Ac. Fr.

ENTAMURE, ſ. f. Le premier morceau qu'on coupe de quelque choſe. *Primum fruſtum, primitia.* Donnez-moi l'*entamure* du pain. L'*entamure* d'une piece d'étoffe

toffe n'est jamais bien belle. On dit aussi, l'*entamure* de la peau, quand elle est simplement effleurée. *Entamures* de carriére, ce sont les premiéres pierres qu'on tire des carriéres.

On dit aussi, L'*entamure* d'un jambon, pour l'Ouverture d'un jambon.

EN TANDIS, Voyez TANDIS.

ENTANT-QUE, adv. qui sert à distinguer ou à restreindre quelque proposition. *Quantùm, ut.* JESUS-CHRIST est considéré diversement, *entant que* Dieu, & *entant qu*'homme. En Philosophie on considére les substances selon leurs accidens, *entant que* longues, *entant que* chaudes, *entant qu*'animées, &c. En Justice on dit, le Procureur du Roi joint, *entant que* le fait le touche, ou peut toucher.

Il est quelquefois conjonction, & signifie, Parceque. *Siquidem.* Il me doit une rente, *entant qu*'il posséde mon héritage. Il a été assigné pour déguerpir, *entant que*, ou parceque cet héritage m'est hypothéqué.

EN-TAPPUCH, ou TAPPUAH, s. m. Nom de lieu en Jos. XVIII. 7. Il signifie Fontaine de pommier, ou de la pomme. C'étoit une ville sur les confins de la Demi-Tribu de Manassé d'en-deçà du Jourdain.

ENTASSEMENT, subst. m. Action par laquelle on met plusieurs choses, en un tas les unes sur les autres. *Congestio.* il faut prendre garde à bien faire l'*entassement* des gerbes dans une grange.

Il se dit figurément des affaires. Il y a dans cette famille un *entassement* d'affaires qu'il sera difficile de débrouiller.

ENTASSER, v. act. Mettre plusieurs choses les unes sur les autres. *Congerere, compingere.* Prononcez la pénultiéme longue. La presse étoit si grande en cette cérémonie, qu'on y étoit *entassé* les uns sur les autres. Ce coche étoit si plein, qu'on y étoit *entassé* comme des harengs dans une caque. Voilà un avare qui *entasse*, qui accumule trésors sur trésors; un scélérat qui *entasse* crime sur crime. Les Poëtes disent que les Géans avoient *entassé* montagnes sur montagnes pour détrôner les Dieux. Il faut avertir les hommes que tous ces biens qu'ils *entassent* n'ont pour base qu'une vie périssable. Nic. *Entasser* crime sur crime. *Entasser* pensée sur pensée. Les Ariens *entassérent* un grand nombre d'accusations contre S. Athanase. HERMAN. La plûpart des Commentateurs *entassent* une érudition qui ne sert qu'à fatiguer les Lecteurs. DAC. S'il y a quelque défaut dans cet Ouvrage, c'est que les beautés y sont trop *entassées*. ABLANC. Le perfide *entassoit* sermens sur sermens, & trouvoit l'éternité trop courte pour mesurer sa passion. P. COM. *Entasser* victoire sur victoire. BOUH.

Lui qui de mille Auteurs retenus mot à mot,
Dans sa tête entassés, *n'a souvent fait qu'un sot.* BOIL.

Ce terme est usité parmi les Laboureurs. Ils disent, Nous allons *entasser* nos gerbes. La grange est trop embarrassée, il faut *entasser* ces gerbes; c'est-à-dire, les mettre à un tas. LIGER. *Coacervare.*

Ménage dérive ce mot de *intassare*, qui est fait du Grec ἐντάττειν, signifiant la même chose.

ENTASSÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Congestus, ingestus.*

ENTASSÉ, se dit aussi des personnes malfaites de taille, qui ont la tête enfoncée dans les épaules, qui sont engoncées, *compacti, stipati.*

ENTE, s. f. Petite portion d'un arbre qu'on fourre dans un autre par une incision qu'on y fait, afin de corriger le goût de son fruit, ou même pour lui faire porter un fruit différent. *Insitum, insitio.* On appelle aussi cela une *greffe*. La Quintinie remarque qu'en certaines Provinces on se sert plus ordinairement des termes d'*ente*, & d'enter, mais qu'aux environs de Paris on dit plus communément greffe & greffer. Il ajoûte qu'il y a aussi des Provinces où on se sert du terme d'enture, pour dire greffe. Voyez ENTURE. Ainsi au sentiment de La Quintinie *ente* & greffe sont synonymes : mais Liger, dans son *Dictionnaire des Termes propres à l'Agriculture*, soûtient qu'on se trompe; que greffe signifie toute autre chose; que la raison qu'on apporte pour montrer que ces noms sont synonymes, & qui consiste à dire qu'enter & greffer sont la même chose, n'est pas bonne; qu'il ne s'ensuit pas qu'*ente* & greffe soient aussi la même chose; que le nom *ente* ne s'entend que de la greffe & du sujet mis ensemble; c'est-à-dire, de l'arbre sur lequel on a inséré une branche étrangére, ou du composé qu'ils font ensemble; au lieu que greffe ne doit signifier que les petites branches seulement qu'on a appliquées sur le sujet, sans y comprendre ce sujet : il ne signifie que la petite partie d'un arbre étranger appliquée sur un autre arbre, & non cet arbre sur lequel on l'applique, ni le composé de ces deux choses. Il prouve son sentiment par l'usage. Car, dit-il, on ne dit point couper des *entes* dessus un arbre, ainsi qu'on dit couper des greffes; ni appliquer une *ente*, comme on dit appliquer une greffe. Ainsi *ente* n'est point la même chose que greffe, quoiqu'enter soit la même chose que greffer, & c'est mal parler que de confondre ces deux mots. Liger a raison : l'usage décide en sa faveur.

ENTE en fente, *ente* en écusson, *emplastratio, scutulata insitio. Ente* en écorce, en flûte, en bouton, ou en œil dormant, *inoculatio*, ἐνοφθαλμισμός. *Ente* en germe, en tronc, en couronne, en morcel, en pied de chévre, en scion. *Ente* en perche, &c.

Ce mot vient du Latin *insita*. MÉN. Du Cange dit qu'il vient du Flaman ou Alleman *ente*, qu'il dérive du Latin *insitum*. On dit aussi en Latin *calamus*; d'où vient que les Italiens disent encore *incalmare*, ce que nous disons *enter*. Les Anciens n'avoient pas l'art des *entes* si parfait & si étendu que nos Jardiniers l'ont maintenant. Ils en ont cependant parlé assez bien. Voyez les Auteurs des Géoponiques, les Géorgiques de Virgile, le 2e, vers le commencement; Columelle, L. V. C. 11. Pline le Naturaliste, &c.

On appelle aussi *entes*, les jeunes arbres nouvellement entés.

Il y en a qui appellent ainsi des arbres à enter, & qui sont encore sauvageons. Il y a dans ce jardin deux *entes* de pommiers qu'il faudra greffer.

On appelle aussi le manche d'un pinceau, *ente*; mais il faut écrire *hante*. Voyez HAMPE.

ENTE *de moulin*, se dit de la partie du volant où est entée une autre piéce de bois pour lui servir d'allonge.

ENTE, est aussi un terme d'Architecture. Pilastre quarré que les Anciens mettoient aux coins des Temples. Et en général le mot d'*ente* signifie les jambes de force, qui sortent un peu hors du mur.

BONNE ENTE. Voyez DOYENNÉ.

☞ ENTÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit lorsque les deux parties de l'Ecu entrent l'une dans l'autre par des *entures* rondes, qui pourroient être dites *emboëture*. *Insertus, commissus, insitus.* On appelle *enté en pointe*, lorsqu'il y a une pointe ou une entaille qui se fait à la pointe ou au bas de l'Ecu par deux traits arrondis qui aboutissent au point du nombril. La Maison de Maillé porte d'or à trois fasces *entées* de gueules. Les cadets partissent, flanquent, ou *entent* en pointe.

☞ ENTÉLÉCHIE, s. f. Perfection d'une chose. Ce mot est Grec, ἐντελέχεια : & les Philosophes s'en sont servis pour exprimer l'ame. Il vient de ἐντελής, *parfait*, & du verbe ἔχειν, *avoir*, DICT. DES ARTS.

ENTELLE, s. f. Ancienne ville de Sicile. *Entella.* L'Empereur Fridéric II. ruina *Entelle* & sa citadelle, & l'on n'en voit plus que les ruines, dans la vallée de Mazara, sur le Belice dextro, à demi-lieue au-dessous de Calatrisi. MATY.

ENTEMENT, s. m. Action par laquelle on ente les arbres, ou les vignes. *Insitio.*

ENTENAL, s. m. Terme d'Agriculture. Marcote de vigne entée pour transplanter. *Insitum malleoli.*

ENTENDEMENT, s. m. C'est la partie dominante de l'ame où réside la raison, le jugement & l'intelligence. *Intellectus.* On distingue deux facultés dans l'ame : entant qu'elle discerne, on l'appelle *entendement*; & volonté, entant qu'elle juge, & consent : ainsi la conviction de l'*entendement* dirige & détermine la volonté. MALEB. L'*entendement* est une faculté distincte de l'imagination. On ne sçauroit vivre sans *entendement*, il en faut avoir, ou par nature, ou par emprunt. GRATIAN.

tien. Il n'y a oulle proporiion entre les propriétés des corps, & l'excellence des opérarioos de *l'entendement* ; les mouvemens dont ils soot capables n'ont nul rapport avec ce que nous appellons peoser, méditer, réfléchir, raisonner. Bernier. L'Astronomie est le plus grand effort de l'*entendement* humain. C'est un homme d'*entendement* ; c'est-à-dire, qui raisonne bien.

☞ Entenoement. L'*entendement*, qu'on appelle aussi Puissance intellectuelle, est la faculté de l'ame, qui connoît, qui raisoone. Les Philosophes la définisseot uoe faculté de l'ame qui a pour objet le vrai & le faux ; la vérité & la fausseté. On distingue dans l'ame deux puissances ou facultés différentes. L'ame en tant qu'elle s'occupe de la vérité ou de la fausseté par la connoissaoce & le jugement, on l'appelle *entendement* ; & volonté, lorsqu'elle a pour objet le bien ou le mal. Ainsi l'*entendement* & la volonté sont la même ame, connoissant différens objets, & agissant différemment. Les opérations de l'*entendement* sont l'objet de la Logique. Ces opérations sont l'idée ou l'appréhension, le jugement, le raisonnement & la méthode, qui proprement se réduiseot à deux : l'idée & le jugement. L'*entendement* n'est point une faculté passive, comme se le soot imaginé les Cartésiens. L'*entendement* est actif, aussi-bien que la volonté ; & si l'*entendement* ne l'est point, on ne sçauroit assûrer que la volonté le soit. Delà plus de liberté, plus de mérite, ni de démérite. L'*entendement* s'exerce, opére sur le vrai & le faux, aussi-bien que la volonté sur le bon & sur le mauvais. L'*entendement* étoit de tout temps en possession de juger. Il a plu à Descartes de le dégrader, & de lui enlever cette prérogative ; mais certainement il a tort. Qu'est-ce que juger ? C'est affirmer qu'une chose est vraie, ou dire qu'elle est fausse. Or, à qui appartient la faculté d'affirmer ce qui est vrai, ou de nier ce qui est faux ? Est-ce à celle qui n'a pour objet que le bien ou le mal ? ou à celle qui a pour objet le vrai ou le faux ? Juger qu'uoe proposition est véritable, est-ce vouloir qu'elle le soit ? Affirmer que deux & deux sont quatre, que le tout est plus grand que sa partie, est-ce vonloir que deux & deux soient quatre, que le tout soit plus grand que sa partie ? Ce n'est pas non plus ne le vouloir pas. Le jugement donc, quoi qu'en disent les Cartésiens, n'est pas un acte de volonté, mais d'*entendement*. Or le jugement est une action, aussi-bien que la volition. L'*entendement* n'est donc pas une faculté purement passive. L'*entendement* est une faculté distincte de l'imagination & de la puissance sensitive. Il n'y a nulle proportion entre les propriétés du corps & l'excellence des opéraoons de l'*entendement*. Les mouvemens dont ils sont capables n'ont nul rapport avec ce que nous appellons Penser, méditer, réfléchir, raisooner. Bernier.

☞ Entenoement se prend quelquefois pour Intelligence, pénétration, habileté dans les affaires, sagesse, prudence. On dit en ce sens, C'est un homme d'*entendement*. C'est ce que l'on appelle autrement, un homme de tête.

ENTENDEUR, s. m. Qui écoote. *Auditor, intelligens.* Il o'est en usage qu'en ces phrases proverbiales. A bon *entendeur* salut ; ce qui se dit quand on reproche couvertement à un homme ses défauts. On dit aussi, A un bon *entendeur*, peu de paroles. *Intelligenti pauca.* Il est bas.

☞ ENTENDIS, adv. Vieux mot. Cependant.

ENTENDRE, v. act. & n. *J'entends, j'entendis, j'ai entendu.* Ouïr, écouter. *Audire, auscultare. Entendre* le Sermon. *Entendre* dur, *entendre* de loin. Hélas on n'*entend* rien sur les bords du Cocyte ! Des-H. Je n'ai jamais *entendu* cet homme-là ; pour dire, je ne l'ai jamais ouï prêcher, plaider, ni baranguer. Plus nous sommes élevés, plus la vérité a de peine à se faire *entendre* à nous. Nic. Le monde nous parle en mille maniéres : il nous fait *entendre* sa voix trompeuse par toutes les créatures qui nous servent de piéges. Id.

Hagerup, Médecin Danois, a soutenu que l'on peut *entendre* par les dents, parceque si l'on met dans un clavecin un couteau, que l'oo serre eotre les dents, on *entend* l'harmonie du clavecio, quoiqu'on ait les oreilles bouchées. Il y a eo Hollande un Médecin Suisse qui apprend à *entendre* & à parler aux sourds muets, seulemeot en leur faisant remarquer & imiter ensuite le mouvemens de la bouche & des organes de la parole. Ce Médecin s'appelle Jean Conrad Amman. Il a expliqué sa méthode dans un petit *in-douze*, imprimé à Amsterdam l'an 1700. & intitulé *De Loquelâ.* Il commence par des remarques sur la nature de toutes les lettres, tant voyelles que consonnes. Ces remarques sont très-judicieuses, sçavantes, & très-semblables à celles que M. l'Abbé Dangeao a faites dans ses *Essais de Grammaire.*

Ce mot vient du Latin *intendere.*

On se sert d'*entendre* par-tout où l'on se sert d'*ouïr* : mais on ne se sert pas d'*ouïr* par-tout où l'on se sert d'*entendre*. Il semble qu'on oe doit se servir d'*ouïr* que quand il s'agit d'une chose qu'on *entend* par hasard, & sans dessein ; & qu'il faut toujoues se servir d'*entendre*, quand la chose attire notre curiosité & notre attenoon. Bouh.

On dit aussi, *Entendre* la Messe, *adesse sacro, interesse* ; pour dire, Assister à la Messe, encore qu'on n'*entende* pas les paroles du Prêtre.

On le dit aussi de celui qui veut bien prendre la patience d'écouter. Ce Juge est severe ; mais du moins il *entend* les parties.

On dit au Palais à un Avocat, Qui vous *entend ?* c'est-à-dire, qui est l'Avocat qui défend contre vous ?

Entendre, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie Concevoir, comprendre, pénétrer dans le seos de celui qui parle, ou qui écrit. *Intelligere.* Cet homme *entend* l'Algébre, *entend* l'Hébreu, *entend* bien la Bible. Cet homme est obscur, il ne sçauroit se faire *entendre*. Il faut faire *entendre* finement à l'esprit ce que l'on ne dit pas. Dac. Il est impossible de bien faire *entendre* aux autres ce que l'on n'*entend* pas bieo soi-même. S. Evr.

Que de raisons pour moi, si vous pouviez m'entendre.
Rac.

*Mais comme il m'en dit plus qu'il n'est aisé d'*entendre,
Il m'apprit aussi plus qu'il ne vouloit m'apprendre ;
Car dès le premier jour j'ai sçû que c'est un sot.

Pour bien juger des lettres d'amour, il faudroit *entendre* cent petites choses que ceux qui s'écrivent *entendent* bien, & que les autres n'*entendent* point. M. Scud. *Entendre* le Latin, les langues Orientales. Je vous *entends*, Je vois bien ce que vous voulez dire, ou demander par-là. Vous m'*entendez ?* Vous comprenez ce que je veux dire ? M'*entendez*-vous ? M'*entendez*-vous bien ? se dit en colére à un homme que l'on menace.

Entendre, se dit aussi de celui qui excelle, qui est habile, qui sçait tout ce qu'on doit sçavoir sur quelque chose. *Intelligentem esse, peritum, &c.* Il *entend* bien sa charge, son métier, la guerre, les affaires, les finances, la Philosophie, la Théologie, le Grec, le Latin, l'union des couleurs, le dessein, la perspective, &c. S'*entendre* bien en galanterie. Il s'*entend* bien aux Armes, au Manége. On dit au contraire à un ignorant, Vous n'y *entendez* rien, vous n'*entendez* pas cela, vous ne l'*entendez* pas. *Nihil vides.* Vous vous y *entendez ? Rem callet ? Pulchrè peritus et.*

On dit aussi, s'*Entendre* à quelque chose ; pour dire, la sçavoir fort bien. Il s'*entend* fort bien aux affaires, à l'Agriculture, &c. En ce sens on dit proverbialement, Il s'*entend* à cela comme à faire un coffre, ou comme à ramer des choux ; c'est-à-dire, Nullement.

Entendre, signifie encore, Prêter l'oreille, consentir à quelque proposition. On lui a offert cet emploi, il y veut bien *entendre*. Il ne veut *entendre* à aucun accommodement. *Non acquiescit, conditiones omnes respuit.*

s'Entendre avec l'ennemi, c'est-à-dire, Avoir intelligence avec lui. *Consentire, colludere, convenire.* Ces parties s'*entendent* ; pour dire, colludent ensemble.

Donner à *entendre*, signifie, Faire croire. *Significare, exponere.* Il a obtenu cette faveur sous un faux donné à *entendre*, sous une fausse allégation. S'il a manqué, ce n'est pas faute de lui avoir bien donné à *entendre*. Il m'a

m'a donné à *entendre* que son suffrage ne feroit pas pour vous. Ne comptez plus sur lui.

ENTENDRE, signifie aussi, Avoir intention, prétendre. *Jubere, velle.* Je vous donne cela, mais j'*entends* que vous fassiez telle chose; quand on veut imposer une condition à quelqu'un. Vous *entendez* cela, & moi je ne l'*entends* pas; c'est-à-dire, Vous voulez que je fasse une chose, & moi je ne le veux pas. Qu'*entendez*-vous par-là? Que prétendez-vous? On dit encore, Je n'y *entends* point de finesse; pour dire, je ne prétends point vous tromper.

ENTENDRE, signifie aussi, S'appliquer avec attention *Animum intendere, applicare.* On ne peut pas *entendre* à deux choses à la fois pour les bien faire. Cet Avocat a tant d'affaires, qu'il ne sçait à laquelle *entendre*. Il ne sçait à qui *entendre*.

On dit encore absolument, Cela s'*entend*, quand on suppose une chose qui se fait ordinairement. Quand on envoie querir un Médecin, il le faut payer; cela s'*entend*, ou est sous-entendu.

S'ENTENDO, se dit impersonnellement & absolument sans nominatif, dans le discours populaire & familier, pour *cela s'entend*; & il signifie, Je veux dire, on doit entendre par-là, &c.

> *J'en ai promis, le fait est tout constant,*
> *De le nier je feroit grand scrupule;*
> *Promis des vers; bons ou mauvais, s'entend,*
> *Tous de nouveau vous les promets d'antant.*
> P. DU CERC.

On dit en proverbe, Ils s'*entendent* comme larrons en foire; pour dire, Ils sont en grande intelligence; mais toujours en mauvaise part. Il *entend* de corne; pour dire, Il *entend* autre chose que ce qu'on lui dit. Il n'y a point de pire sourd que celui qui ne veut point *entendre*. On fait tant de bruit qu'on n'*entendroit* pas Dieu tonner. Chacun fait comme il l'*entend*, c'est-à-dire, à sa fantaisie. ☞ On dit d'un homme qu'on *entend* crier, & qui y est accoûtumé: si on ne le voit, on l'*entend*.

ENTENDRE le numero, se dit des gens fort intelligens en affaires. C'est un proverbe tiré des Marchands, qui ont le prix de leurs marchandises marqué sous certains numeros, qu'il n'y a qu'eux qui *entendent*.

On dit aussi d'un brutal, qu'il n'*entend* ni rime, ni raison, qu'il n'*entend* ni à dia, ni à hurhaut; pour dire, qu'on ne le peut persuader de ce qui est raisonnable. On dit aussi, Qui n'*entend* qu'une partie n'*entend* rien.

☞ ENTENDRE, vieux v. a. Espérer, demeurer attaché.

ENTENDO, UE. part. pass. & adj. *Peritus, sciens, gnarus, doctus existimator, artifex.* Une personne *entendue*; pour dire, intelligente & habile. Il est *entendu* aux finances. En Architecture on dit aussi, Ce logis est bien *entendu*. *Domus eleganter, peritè, summo artificio structa, venustè, ex arte, &c.* Ce tableau est bien *entendu*, & selon les règles de l'art. L'exactitude bien *entendue* est dans les ouvrages d'esprit, comme dans les bâtimens, ou dans les tableaux, je ne sçai quoi de propre & de régulier, qui s'accorde bien avec quelque chose de grand & d'auguste. BOUH. Le naturel sauvage des anciens Romains produisit long-temps des vertus mal *entendues*. S. EVR. La vertu mal *entendue* n'est guère moins incommode que le vice mal ménagé. CH. DE M. Il faut que la complaisance même soit bien ménagée, & bien *entendue*. BELL. Cette garniture, cette broderie sont bien *entendues*; pour dire, elles sont bien faites & de bon goût. Cet habit est bien *entendu* & de bon goût.

On dit aussi, qu'un homme fait l'*entendu*, lorsque mal-à-propos il fait le capable, ou qu'il a une grande vanité. A cause que son pere a du bien, il fait fort l'*entendu*.

Bien ENTENDU, s'emploie comme conjonction, quand on ajoûte une condition à quelque chose qu'on avoit proposée, ou promise auparavant. Je vous accorde cette permission, *bien entendu* que vous n'en abuserez pas.

Mal ENTENDU, excuser sa faute sur un *mal entendu*, c'est dire, qu'on a entendu les choses autrement; qu'on ne croyoit pas que telle chose fût nécessaire, fût commandée, fût défendue, &c. *Causari se rem intellexisse secus, parum percepisse quæ jubebantur.* Mal *entendu* se prend aussi pour, Mauvaise intelligence, espèce de discorde entre personnes qui devroient s'accorder, & qui ne s'accordent pas, parcequ'ils ne se parlent pas, ne se disent point leurs raisons l'un à l'autre: un petit éclaircissement les raccommodetoit. La plûpart des querelles des Sçavans ne viennent que d'un *mal entendu*; ils ne veulent pas s'entendre, ils prennent parti sur le champ, & ne veulent pas être détrompés. Les différens sentimens des Philosophes sont très-souvent un *mal entendu*. S'ils se donnoient la peine de s'entendre les uns les autres, il se trouveroit qu'ils sont à peu-près de même avis; mais ils disputent pour disputer, & sans convenir des termes. Ce n'est qu'un *mal entendu*.

ENTENNE, s. f. *Antenna.* Voyez ANTENNE.

ENTENTE, s. f. Interprétation, signification. *Interpretatio.* En ce sens il ne se dit guère qu'en ces deux phrases; L'*entente* est au diseur; &, Des mots à double *entente*, qui sont équivoques. *Verba dubia, ambigua.*

ENTENTE, s'est aussi pris autrefois pour l'entendement, l'esprit.

> *Vous perdez temps de me dire mal d'elle,*
> *Gens qui voulez divertir mon entente*
> *Plus la blamez, plus je la trouve belle*, &c. MAROT.

ENTENTE, signifie aussi Un certain ordre & disposition qui donne de l'agrément aux choses. *Elegans ordo, ordinis virtus, decor, gratia.* On dit l'*entente* de ce tableau est merveilleuse; c'est-à-dire, que l'ordonnance en est bien entendue, qu'il est conduit avec beaucoup d'*entente*, soit pour la disposition du sujet, soit pour les expressions, soit pour les jours & les ombres. L'*entente* d'un bâtiment, d'un habit, d'un balet; c'est-à-dire, La belle disposition, la conduite, l'agrément qui s'y trouvent.

☞ ENTENTIF, IVE, vieux adj. Attentif. *Attentus, a, um.*

☞ ENTENTION, s. f. Espérance. *Gloss. des Poës. du Roi de Nav.*

ENTER, v. act. Greffer, faire des entes. *Inserere.* Enter un pommier sur un prunier. *Enter* sur franc, *enter* sur un sauvageon. On *ente* en plusieurs manières. La première, *en fente*, se fait en pied de biche, lorsqu'on coupe horisontalement & également un sujet, ou sauvageon, sur lequel on met une ou plusieurs greffes, l'ayant auparavant fendu & paré pour emporter le trait de la scie. On *ente en moelle*, quand on place une greffe au milieu d'un sujet moëlleux, comme la vigne, ou jasmin d'Espagne. On *ente en couronne* les gros arbres au printemps, lorsque la sève est un peu montée. L'on place plusieurs greffes taillées d'un seul côté, l'écorce en dehors entre la peau & le bois, après avoir un peu incisé son écorce. On *ente en approche*, quand on perce un arbre, & que dans le trou on passe une branche d'un autre arbre, comme de vigne dans le noyer; ou bien en approchant deux branches de divers arbres d'égale grosseur, dont l'une est fendue par son extrémité, & que dans cette fente on insère l'autre qui est taillée de deux côtés de figure plate. L'*ente en flûte* ou *en flutean*, ou *en canon*, ou *en cornuchet*, se fait au mois de Mai, lors de la sève, en enlevant du sujet qu'on veut *enter* un anneau de la peau, comme une espèce de chalumeau, au lieu de laquelle on en place autant d'une autre d'égale grosseur. Cela se pratique particulièrement sur le châtaignier & le noyer. On *ente en scion*, quand on met un scion ou rejetton d'arbre dans l'entamure de l'écorce de l'arbre qu'on fait le sujet, comme s'il y étoit crû de soi-même. Pour *enter en bouton*, ou *en germe*, il faut mettre un bouton en la place d'un autre bouton fraîchement arraché. *Enter en perche*, c'est Garnir de greffes tous les trous d'une longue perche d'arbre, & enterrer cette perche, la pointe des greffes en dehors. Pline s'est emporté contre l'adresse de ceux qui se sont avisés d'*enter* les arbres pour en rendre les fruits plus délicieux. Cette nouveauté de marier ensemble des espèces différentes lui

lui paroissoit un raffinement de la volupté, & il l'appelle un adultére: *arborum quoque*, dit-il, *adulteria excogitata sunt.* ☞ *Enter en tuyau.* Dans les arbres que l'on *ente* en tuyau, comme les châtaigniers, chaque tuyau porte trois ou quatre yeux. Dodart, *Acad. des Sc.* 1701. *Mém. p.* 253.

Enter, se dit encore en termes de Charpenterie. *Inserere, immittere.* Il faut *enter* cette piéce de bois dans celle-là; pour dire, Les joindre, les assembler l'une avec l'autre, ou par tenon & par mortoise, ou par entaille.

On a dit du Château de Namur.

Ce superbe Château de tout temps redouté,
*Et sur d'âpres rochers bien moins bâti qu'*enté.

Enter, se dit aussi figurément dans ces phrases, & semblables. Une telle maison a été *entée* dans celle-là; pour dire, que le bien, le nom, & les Armes d'une maison, ont passé dans une autre par quelque alliance. La vertu est *entée* sur la nature. Ce ne seroit qu'une comparaison *entée* sur une autre comparaison. Pélisson. C'est un Financier *enté* sur un Praticien. Un Gascon *enté* sur un Normand.

Enter, en termes de Fauconnerie, signifie, Rejoindre une penne gardée à celle d'un oiseau qui est rompue, froissée, ou albrenée, ou la raccommoder à l'aiguille, ou au tuyau, &c.

☞ Enté, ée. part. pass. Au figuré. Je trouve dans le Peuple Chrétien, composé de tous les peuples du monde connu, le peuple héritier des promesses, le peuple *enté* sur l'ancienne tige de la race d'Abraham. Fénelon.

ENTÉRIN, ine. adj. m. & f. C'est un vieux mot, qui veut dire *entier. Integer, totus, universus.* On trouve *entérine* restitution au ch. 68. des Assises: c'est ce que nous appellons restitution en entier.

Car cil qui par regard plaisant,
On par douce chère faisant,
On par aucun beau ris serain
Donne son cuer tout entérin. R. de la Roze.

ENTÉRINEMENT, s. m. Jugement qui reçoit, approuve une requête, des lettres de Chancellerie. *Concessio, rati habitio, approbatio.* L'*entérinement* d'une rémission des lettres de restitution.

Entérinement, s'est dit autrefois pour entiérement. Voyez de Beaumanoir, ch. 6.

ENTÉRINER, v. act. Terme de Palais. Approuver juridiquement des Lettres de Chancellerie; admettre une requête, & en adjuger les conclusions. *Ratum habere, approbare.* Sa grace a été *entérinée.* Sa requête a été *entérinée.* Sa requête civile a été *entérinée. Entériner* des lettres de rémission. Patru.

Ce mot, selon Ménage, vient de *entérin*, vieux mot François qu'on a dit pour *entier*, qui vient du Latin *integer*; ou de *integrinare*, qu'on a fait de *integrinus*, diminutif de *integer.* Ce mot s'est dit apparemment d'abord des lettres de restitution en entier, & depuis s'est étendu à toutes sortes de requêtes.

Entériner, autrefois se prenoit pour Accomplir, rendre entier, parfait.

Entériné, ée. part. pass.

ENTÉROCÈLE, s. f. Terme de Médecine. Descente de boyau. C'est une espéce d'hernie dans laquelle le boyau tombe dans l'aîne, ou dans le scrotum. *Enterocele.* La cause prochaine de l'*entérocèle* est la rélaxation, ou l'extension de la partie inférieure du péritoine dans lequel sont contenus les intestins. Les causes éloignées sont les grands efforts, les cris; d'où vient que les enfans y sont fort sujets; les exercices trop rudes, la toux violente, le fréquent vomissement, &c. Il y a deux sortes d'*entérocèle*; l'*entérocèle* complette, qui arrive lorsque l'intestin tombe dans le scrotum; & l'*entérocèle* incomplette, qui arrive lorsque l'intestin ne tombe que dans l'aîne.

Ce mot vient du Grec ἔντερον, intestin, & de κήλη, qui signifie *tumeur* en général, & en particulier, *tumeur du scrotum.*

ENTÉROÉPIPLOCÈLE, s. f. Espéce d'hernie dans laquelle les intestins & l'épiploon descendent ensemble dans le scrotum, d'où vient qu'on lui a donné le nom d'*Entéroepiplocèle.* Les causes sont les mêmes que celles de l'entérocèle.

ENTÉRO-ÉPIPLOMPHALE, s. f. Terme de Médecine. *Entero-epiplomphalus.* C'est une des espéces d'exomphales, de celles qui se font de parties, & non pas d'humeurs. L'intestin & l'épiploon concourent ensemble pour former l'*Entéro-épiplomphale.*

Le nom d'*Entero-épiplomphale* est tiré de la Langue Grecque, & composé de trois mots, ἔντερον, *intestin*; ἐπίπλοον, *épiploon*; ὀμφαλὸς, *ombilic.*

ENTÉROHYDROMPHALE, subst. f. Terme de Médecine. *Enterohydromphalus.* Sorte d'exomphale de l'espéce de celles qui se forment de parties & d'humeurs. L'intestin qui sort de sa place, & des eaux qui s'amassent, forment l'*Entérohydromphale.*

Ce mot est formé & composé de trois mots Grecs, ἔντερον, *intestin*, ὕδωρ, *eau*, ὀμφαλὸς, *ombilic.*

ENTÉROMPHALE, s. f. Terme de Médecine. *Enteromphalus.* C'est une espéce d'exomphale, de celles qui se font par l'enflure des parties. L'*Entéromphale* vient de ce que l'intestin sort de sa place, & cause une tumeur.

Ce mot vient d'ἔντερον, *intestin*, & ὀμφαλὸς, *ombilic.*

☞ ENTÉROPHYTON VULGAIRE, s. m. C'est une plante de mer, à laquelle l'on a donné ce nom, parce qu'elle a la figure d'un intestin. Elle croît dans les fossés, sur-tout dans ceux qui sont sur le bord de la mer. Elle n'est d'aucun usage en Médecine.

☞ ENTÉRORAPHE, s. f. Suture des intestins.

☞ ENTÉROSARCOCÈLE. Espéce d'hernie.

☞ ENTÉROSCHÉOCÈLE, s. f. Hernie dans laquelle les intestins descendent dans le scrotum. D'ἔντερον, *intestin*, ὄσχεον, *le scrotum*, & κήλη, *hernie.*

ENTERREMENT, s. m. Acte de Religion, cérémonie qu'on fait quand on met un Corps mort dans la sépulture. *Humatio, funus, exequia.* On envoie aux parens & amis des billets d'*enterrement*, qui portent, Vous êtes priés d'assister au convoi, service & *enterrement.* La pompe des *enterrement* regarde plus la vanité des vivans, que l'honneur des morts. Rochef. Du Tillet, dans son *Recueil*, P. I. p. 333. & suiv. traite des derniers jours, exéques & *enterrement* des Rois & Reines de France.

☞ Enterrement. On dit proverbialement: *L'enterrement* sur la fosse; pour dire, qu'il faut consommer une chose sur le champ.

ENTERRER, v. act. Mettre en terre, donner la sépulture à quelqu'un. *Humare, condere terrâ.* On *enterre* les Rois de France à Saint-Denys. On n'*enterre* pas les excommuniés en terre-sainte. On a fait une tréve pour *enterrer* les morts. Les Anciens n'*enterroient* pas leurs morts, ils les brûloient, comme font encore les Indiens. La coutume de brûler les corps morts cessa parmi les Romains sous l'empire des Antonins, long-temps avant qu'on permit aux Fidéles d'*enterrer* les corps dans les Eglises; car autrefois on ne le souffroit pas même pour les Rois & les Empereurs. Les Abasses, au lieu d'*enterrer* les morts, les enferment dans un tronc d'arbre creusé, qui leur sert de biére, & qu'ils attachent aux plus hautes branches d'un grand arbre.

On n'a point vû d'homme s'*enterrer* tout vif après la mort de sa femme. S. Evr. Je suis mort de votre absence, & il n'y manque plus rien, sinon que je ne suis pas encore *enterré.* Voit. Moliére représente son Avare disant, après avoir perdu son argent, C'en est fait, je n'en puis plus, je me meurs, je suis mort, je suis *enterré.*

Enterrer, signifie aussi, Enfouïr, mettre, cacher sous terre. *Terra tegere.* On a assassiné cet homme, & on l'a *enterré* dans un bois. Les avares *enterrent* leurs thrésors. Je ne sçai si j'aurai bien fait d'avoir *enterré* dans mon jardin dix mille écus qu'on me rendit hier. Mol. Pendant la guerre on *enterre* ce qu'on a de meilleur, pour le dérober à la violence des soldats. Les Vignerons *enterrent* des scions de vigne pour les faire provigner. Les Jardiniers *enterrent* la chicorée, pour la faire blanchir & la rendre plus tendre. *Enterrer* les sauvageons dans des fosses, c'est ce que Columelle appelle

pelle *deponere semina scrobibus.* Il y a des arbres, comme les saules & les oliviers, qui viennent fort bien quand on en *enterre* les tronçons, ce qu'on appelloit autrefois assier par tronçons. On coupe un tronçon, *Clavolam, plantale, taleam*, également de part & d'autre, & on le fiche en terre. C'est ce que les Latins appellent *inhumare taleas, taleis serere*, piquer ou afficher; & Virgile,

> *Nil radicis egent alia, summumque putator*
> *Haud dubitat terra referens mandare cacumen, &c.*

ENTERRER, se dit figurément en Morale, & signifie, Cacher une chose; n'en faire aucun usage. Il ne faut pas *enterrer* les beaux talens que Dieu nous a donnés. Quand on a abusé d'un talent, souvent la volonté de Dieu est qu'on l'*enterre*, ou du moins qu'on en interrompe l'usage, jusqu'à ce qu'on ait fait pénitence des excès qu'on y a commis. AB. DE LA TRAP. Ce dévot s'est mis en retraite, a renoncé au commerce du monde, il s'est allé *enterrer* tout vif dans un désert, dans un Monastère. *Enterrer* son secret. ABL. c'est ne le point déclarer.

> *Dans une molle oisiveté,*
> *L'Ibere & les François* enterreront *leur gloire?*
> *Ils pourront se résoudre à cette indignité?*
> NOUV. CH. DE VERS.

ENTERRER, se dit aussi de ce qui périt, qui est accablé sous quelque ruine. La ville de Raguse a été toute *enterrée* par un tremblement de terre. On fit jouer un fourneau sous ce ravelin, où plusieurs soldats furent *enterrés*. Et figurément on dit qu'un homme s'est voulu *enterrer* sous les ruines de sa patrie; pour dire, qu'il l'a défendue jusqu'à l'extrémité, jusqu'à la mort.

On dit en termes de guerre, une batterie de piéces *enterrées*, quand sa plateforme est au-dessous du rez de chaussée, ensorte qu'il faut couper pour faire les embrasures du canon. Ces batteries se font pour ruiner les defenses de la place. D'où vient qu'une batterie *enterrée* s'appelle aussi batterie minante.

☞ ENTERRER, v. act. On dit d'un homme fort sain qui promet une longue vie: Cet homme-là nous *enterrera* tous. AC. FR.

☞ ENTERRER les futailles; c'est-à-dire, les mettre en partie dans le lest du vaisseau.

On dit proverbialement d'une maison qui a bien coûté à bâtir, Il y a bien des écus *enterrés* en ce lieu. *Enterrer* la synagogue avec honneur; pour dire, Terminer une affaire, sortir d'un engagement, d'une liaison, avec bienséance, & d'une manière irréprochable.

ENTERRÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Humatus, terra creditus.* On appelle une maison *enterrée*, un jardin *enterré*, une maison, un jardin dont la situation est trop basse.

☞ ENTES, s. f. pl. Terme usité dans la chasse des oiseaux. Ce sont des peaux remplies de paille ou de foin, auxquelles on fiche un piquet par-dessous le ventre pour les faire tenir à terre, comme s'ils étoient sur leurs pieds, afin de tromper les autres oiseaux, qui les voyant, se jettent dans les filets avec eux, croyant qu'ils sont en vie: on les nomme aussi quelquefois *moquettes.*

☞ ENTESER, v. act. Vieux mot. On disoit autrefois *enteser* un arc; pour dire, Bander un arc, l'ajuster pour le tirer.

ENTÊTEMENT, s. m. Etourdissement. *Cerebri tentatio, dolor.* L'*entêtement* du charbon allumé dans un lieu clos est mortel. Il n'a point ou peu d'usage en ce sens.

ENTÊTEMENT, s. m. signifie figurément, opiniâtreté; une trop grande attache à une opinion dont on est préoccupé, à une passion dont on est saisi. *Pertinacia, pervicacia, importunitas.* Le plus grand obstacle à la connoissance de la vérité est l'*entêtement*, la préoccupation. Cet homme a un grand *entêtement* pour cette femme, elle le gouverne absolument. Rien ne ressemble plus à une vive persuasion que l'*entêtement*. LA BRUY. Dès qu'on est médiocrement sage, on ne s'avise guère de faire le décisif, dans un siécle où rien ne regne tant que l'*entêtement*. LE P. R. Ce qui me fâche le plus de

l'*entêtement* où l'on est pour l'Opéra, c'est qu'il va ruiner la Tragédie. S. EVR.

> *Et les* entêtemens *les moins déraisonnables,*
> *Bien loin d'être approuvés, ne sont pas excusables.*
> MLLE. DE LA VIGNE.

ENTÊTER, v. act. Etourdir, blesser, & offenser le cerveau. *Tentare caput, affligere; cerebrum turbare.* Le musc qui n'est point falsifié *entête* si fort, qu'on ne le peut souffrir le moins du monde. Le vin pris avec excès *entête*. La moële du palmier *entêtoit* les soldats. ABL.

ENTÊTER, se dit figurément en Morale, & signifie, Infatuer, préoccuper, se piquer. *Dementare, jactare.* Cet homme est fort *entêté* de la bonne opinion qu'il a de lui-même; il est fort *entêté* de sa grandeur, de la noblesse de sa maison, de son procès, de sa femme, il en parle continuellement. Cette fille est *entêtée* d'un sot. Les louanges sont le parfum qui *entête* le plus. Les ignorans s'*entêtent* facilement de leurs opinions. Nous croyons aisément que les louanges les plus outrées qu'on nous donne sont sincéres, parceque nous sommes fort *entêtés* de nous-mêmes.

> *L'homme a peu de bon sens quand il va s'*entêter*,*
> *De la vanité de porter*
> *Sa gloire au-delà de lui-même.* DES-HOUL.

ENTÊTÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il n'est guére d'usage que pour signifier, Trop prévenu, fortement préoccupé. *Praeoccupatus.* Il est aussi substantif. C'est un *entêté*.

ENTEURE. Prononcez & voyez ENTURE.

☞ ENTHIQUITES, s. m. pl. Nom que l'on donna dans le premier siécle à certains Sectateurs de Simon le Magicien. Il n'y avoit rien de plus détestable que leurs sacrifices, pour les saletés qui s'y commettoient.

☞ ENTHLASE, s. f. Espéce de fracture du crâne, faite par instrument contondant, dans laquelle l'os est brisé en plusieurs piéces, avec dépression, & plusieurs fentes qui se croisent. Ce mot est Grec ἔνθλασις, *collisio, infractio*, fracture à plusieurs piéces, du verbe ἐνθλάω, *infringo*, je brise. COL DE VILLARS.

ENTHOUSIASME, s. m. Fureur prophétique, ou poëtique, qui transporte l'esprit, qui enflamme & éléve l'imagination, & qui lui fait dire des choses surprenantes & extraordinaires. *Afflatus, incitatio, furor, mens divinior.* Prononcez l'*s*. L'*enthousiasme* est un transport de l'esprit qui fait penser les choses d'une manière sublime, surprenante & vraisemblable. DE PILES. J'ai fait entrer le sublime dans la définition de l'*enthousiasme*, parceque le sublime est un effet & une production de l'*enthousiasme*. L'*enthousiasme* contient le sublime, comme un tronc contient ses branches. L'*enthousiasme* est un soleil dont la chaleur & les influences font naître les hautes pensées. L'*enthousiasme* & le sublime tendent tous deux à élever notre esprit; mais l'*enthousiasme* porte notre ame encore plus haut que le sublime. L'*enthousiasme* a un effet plus prompt que le sublime. L'*enthousiasme* nous enlève sans que nous le sentions. L'*enthousiasme* nous saisit, & nous saisissons le sublime. Pour disposer l'esprit à l'*enthousiasme*, rien n'est meilleur que la vûe des ouvrages des grands Maîtres, & la lecture des bons Auteurs, à cause de l'élévation de leurs pensées, de la noblesse de leurs expressions. ID. L'*enthousiasme* se trouve dans la Poësie, la Musique, l'Art Oratoire, la Peinture, la Sculpture, &c. mais l'*enthousiasme* qui convient aux ouvrages des Arts est bien différent de celui qu'on attribue aux Sibylles, aux Prêtres & aux Prêtresses des faux Dieux: celui-ci tenoit du Fanatisme, & ne consistoit que dans des grimaces & des contorsions semblables à celles que font les Fanatiques. Quand la Sibylle ou la Prêtresse rendoit ses oracles, elle étoit saisie d'un certain *enthousiasme*. Les Poëtes ne font bien des vers, que lorsqu'un *enthousiasme* les transporte. Cet Auteur s'imaginant être épris d'un *enthousiasme*, & d'une fureur divine, n'a que du vent & de l'écorce. BOIL. Il ne faut pas prendre une extravagance, ou un emportement déréglé pour un *enthousiasme* & une fureur

poëtique.

poëtique. S. Evr. La vraie éloquence ne s'échape jamais jusqu'à ces *enthousiasmes* qui transportent un auditeur, comme par magie, dans des pays perdus. S. Evr. Il prend à cet homme des *enthousiasmes* très-agréables en compagnie. Bal. Le don de la Poesie tient quelque chose de l'*enthousiasme*. Booh. M. Descartes sembloit vouloir reposer, soit qu'il fût fatigué d'un si long *enthousiasme*, ou que ses douleurs l'empêchassent de continuer. Mlle. Descartes.

O Lucain! ô Brébeuf! j'invoque ici vos Muses.
Venez enthousiasme, *hyperbole, grands mots.*
Je ne sçaurois sans vous célébrer mes Heros.
Nouv. choix de Vers.

☞ Enthousiasme. Vous croiriez que l'*enthousiasme* d'une bonne réception m'auroit enivrée. Mad. de Sév.

ENTHOUSIASMER, v. act. Mettre en enthousiasme. *Afflare spiritu divino, poëtico*, &c. Prononcez l's. Cela est capable de l'*enthousiasmer*. Je suis *enthousiasmé* de l'air & des paroles. Mol.

Il est aussi neutre passif. Cet homme s'*enthousiasme* aisément. Il se prend plus souvent en mauvaise part.

Enthousiasmé, ée. part. pass. & adj. *Afflatus numine, plenus Deo*, &c.

ENTHOUSIASTE, s. m. *Enthousiastes*. Prononcez l's; nom d'anciens sectaires qui étoient les mêmes que ceux qui ont été appellés *Massaliens*, *Euchites*. On leur avoit donné ce nom, à ce que dit Théodoret, parcequ'étant agités du démon, ils croyoient avoir de véritables inspirations. Saint Jean Damascène parle au long de ces hérétiques dans son Traité des Hérésies, n. 80. & fait une liste fort detailiée de leurs erreurs, qui ne sont que des reveries extravagantes, & pleines d'impiété. Voyez ce Pere, & les Notes du P. Le Quien dans l'Edition qu'il a faite de ses ouvrages. Voyez aussi Massalien.

On donne encore aujourd'hui le nom d'*Enthousiastes* aux Anabaptistes, aux Quakers, ou Trembleurs, à quelques autres Fanatiques. Les *Enthousiastes*, les Quakers ou les Trembleurs, dit M. Stoupe, qui croient qu'ils sont touchés d'une inspiration divine, soutiennent que la sainte Ecriture doit être expliquée par les lumiéres de cette inspiration divine, sans laquelle ce n'est que lettre morte, & que ce n'est point la vraie, unique & parfaite parole de Dieu. Ils soutiennent que leur esprit est plutôt cette parole qu'il faut écouter & suivre cet esprit que l'homme a en soi-même, & qui lui sert comme de Docteur, pour lui apprendre tout ce qu'il faut croire. Dans leurs assemblées, ils demeurent assis long-temps, sans parler & sans se remuer. L'on entend seulement quelques gémissemens, jusqu'à ce que quelqu'un d'entre eux, sentant l'agitation & le mouvement de l'esprit, se lève, & dit les choses que l'esprit lui commande de dire. Les femmes mêmes sentent ces mouvemens de l'esprit, qui les font parler aussi-bien que les hommes dans les assemblées. Dans leurs entretiens ils parlent souvent de leurs ravissemens & de leurs révélations. Gaspard Swenke Feldius, Gentilhomme de Silésie, a été un des premiers chefs des *Enthousiastes* en 1527. Il avoit une grande piété en apparence, & ceux de sa secte le regarderent comme un autre Enoch. ☞ L'Auteur des Lettres Philosophiques, en parlant du Quaker ou Trembleur qu'il alla voir, dit qu'il se garda bien de lui rien contester; qu'il n'y a rien à gagner avec un *enthousiaste*; qu'il ne faut point s'aviser de dire à un homme les défauts de sa Maitresse, ni à un Plaideur le foible de sa cause, ni des raisons à un Illuminé. *Premiere Lettre, pag. 7. de la 1. édition, & p. 4. & 5. de celle où il y a vingt-six Lettres.*

Enthousiaste, se dit aussi de ceux qui parlent & qui agissent comme s'ils étoient agités, possédés du démon, saisis de quelque enthousiasme. Au reste, ce qu'il y a de vif & d'animé dans cette scéne, ce sont des impiétés d'*Enthousiastes*. P. de Courbeville.

Ces mots de *enthousiasme*, *enthousiasmer*, *enthousiastes*, nous sont venus du Grec, & nous n'y avons changé que la terminaison. [illegible] ou [illegible], signifie un homme animé de l'esprit de Dieu d'une maniére extraordinaire, dans lequel Dieu est, que Dieu anime, [illegible]. De là on a fait le verbe [illegible], ou [illegible], & le nom [illegible], *enthousiasme*, [illegible], qui est sujet à l'*enthousiasme*.

ENTHYMÊME, s. m. Argument qui n'a que deux propositions, l'antécédent & la conséquence. *Enthymema*. Aristote le nomme l'*argument de la Rhétorique*, ou l'*argument probable*. En cela il est opposé au *syllogisme*, qui a trois propositions, qu'il appelle l'*argument de la Dialectique*. Ou plutôt, c'est un syllogisme parfait dans l'esprit, mais imparfait dans l'expression; parceque l'on y supprime l'une des trois propositions, comme trop claire & trop connue, & comme étant facilement suppléée par l'esprit de ceux à qui on parle. Cette maniére d'argumenter est si commune, qu'il est rare qu'on exprime les trois propositions du syllogisme, parcequ'il y en a d'ordinaire une assez claire pour etre supposée. Par exemple, ce vers qui nous est resté d'une tragédie d'Ovide, intitulée la Médée, contient un *enthymême* très-élégant, *Servare potui, perdere an possim rogas? Je t'ai pû conserver, donc je te puis perdre.* Toute la grace en seroit ôtée, si l'argument contenoit les trois propositions du syllogisme. Car l'esprit allant plus vîte que la langue, sans y faire reflexion, il s'éloigne de ce qui ennuie, & se réduit à ce qui est précisément nécessaire pour se faire entendre. Il arrive même quelquefois que l'on renferme les deux propositions de l'*enthymême* dans une seule proposition qu'Aristote appelle, *sentence enthymématique*. Il en apporte cet exemple: Mortel, ne garde pas une haine immortelle. L'*enthymême* entier seroit, *vous êtes mortel, que votre haine ne soit donc pas immortelle*

Ce mot est Grec, [illegible]: le verbe Grec [illegible], signifie, *penser & concevoir*: [illegible] signifie la pensée, l'entendement, l'esprit.

☞ ENTICHER, v. act. Commencer à gâter, à corrompre. Il ne s'emploie guère au propre qu'au participe passif. Ces fruits sont un peu *entichés*. *Aliquantulum corrupti, læsi.* Mais au figuré, en parlant d'opinion ou de doctrine, on dit, Qui vous a *entiché* de cette opinion, de cette doctrine? *Imbuere.*

Entiché, ée. part. pass. & adj. Qui commence à se pourrir. Il ne se dit au propre que des fruits. Les fruits *entichés* ne sont pas de garde.

Entiché, se dit figurément & bassement des personnes, pour marquer quelque défaut qu'on commence d'appercevoir en elles. Cet homme est un peu *entiché* d'hérésie, d'avarice, *entiché* de lépre. *Contactus, imbutus.*

Mon frere, ce discours sent le libertinage.
Vous en êtes un peu dans votre ame entiché. Mol.

ENTICHITE. Voyez ENTYCHITE.

☞ ENTIENGIE, s. m. Oiseau qui a la peau toute mouchetée de différentes couleurs, & que l'on trouve au Royaume de Congo. Il a cela d'admirable, qu'il ne met jamais le pied à terre, parcequ'il meurt sitôt qu'il la touche. Ainsi il est obligé de se tenir toujours sur les arbres. Sa peau est une chose si rare, qu'il n'y a que le seul Roi de Congo qui en porte, ou les Princes & les Grands Seigneurs ausquels il en donne le pouvoir.

ENTIER, ière. adj. Qui a toutes ses parties; total d'une chose dont on n'a rien retranché. *Integer, totus.* Il a passé une journée *entière* avec moi. Ce livre n'est pas *entier*, il y manque deux cahiers. Cette terre est toute *entière*, on n'en a rien démembré. Alexandre, maître du monde *entier*, s'y trouvoit trop serré. Boil.

Ce mot vient du Latin *integer*.

En ce sens on dit d'un cheval, d'un roussin qui n'est point châtré, que c'est un cheval *entier*, parcequ'on ne lui a rien retranché, ni coupé. On dit aussi, qu'un cheval est *entier*, lorsqu'il est rétif, qu'il n'obéit pas à la main, qu'il y résiste, & qu'il ne tourne pas aisément. On dit aussi, qu'un mords tient de l'*entier*, quand il ne plie point dans le milieu de la liberté de la langue, tel que celui qu'on donne aux chevaux qui ont les barres rondes & peu sensibles.

Entier, se dit figurément en Morale. Il s'est donné tout *entier* à Dieu. On fait bien de se montrer ainsi son ame toute

toute *entière*. Cet emploi demande un homme tout *entier*; pour dire, que cela le doit occuper absolument, & qu'il y doit donner tous ses soins. Il me semble que ma vengeance seroit plus *entière*, si mes yeux & mes actions vous confirmoient mon innocence. Que personne n'ait sur un habile homme l'avantage de trouver des bornes à sa capacité, & qu'il se ménage si bien que personne ne le voie tout *entier*. Amelot. On ne vient pas d'abord à une *entière* corruption d'esprit & de cœur.

Voudrois-je, de la gloire évitant le sentier,
Ne laisser aucun nom, & mourir tout entier? Rac.

Cela est imité d'Horace, *non omnis moriar*. On dit aussi, Il a vécu dans une *entière* innocence.

Entier, signifie encore, Opiniatre, obstiné. *Firmus, rigidus, durus, asper, tenax*. On dit, qu'un homme est *entier*; pour dire, qu'il est ferme dans ses résolutions; qu'il n'en veut jamais démordre. Cet homme est *entier* dans ses opinions; il ne revient jamais. Il faut bien remarquer la différence que nous mettons entre *entier* & *intègre*. L'un se prend toujours en bonne part: un homme *intègre*, un Juge *intègre*, c'est-à-dire, désintéressé, qui ne donne rien à la faveur, qui ne fait rien contre la justice, contre la vérité, qu'aucune considération ne fait écarter de son devoir, &c. Un homme *entier*, un Juge *entier*, se prend ordinairement en mauvaise part, pour un homme qui ne veut pas entendre raison, qui est enteté, qui ne veut point démordre, &c.

On dit au Palais, que les choses ne sont plus *entieres*, lorsqu'on a changé la nature & la disposition d'une affaire. On ne peut renoncer à une succession, lorsque les choses ne sont plus *entieres*, qu'on en a détourné ou vendu une partie.

Entier, se joint souvent avec différens substantifs propres de certains arts; par exemple, on dit en termes de Marine, rumb *entier*, la huitiéme partie, ou 45 degrés de la boussole de la rose du compas. Nord, Nordest, Est, Sudest, Sud, Sudouest, Ouest, Nordouest, sont des rumbs *entiers*. Nord-nordest, & les autres divisions semblables, sont des demi-rumbs. Nord-quart-Nordest, & les autres semblables, sont des quarts de rumb.

Entier, est aussi substantif; & signifie, Un tout considéré à l'égard de ses parties, & sur-tout en Arithmétique, où on l'oppose aux fractions. Il faut, quand on a additionné les fractions, les réduire en *entiers*, en extraire les *entiers*. L'*entier* est le nombre qui signifie une ou plusieurs choses de meme genre sans sousdivision d'aucune. Le nombre *entier* est opposé aux nombres rompus, ou fractions.

On dit aussi, Remettre les choses en leur *entier*; pour dire, les remettre en l'état où elles étoient avant qu'elles fussent changées. Ce Mineur a obtenu des lettres de restitution en *entier*, & on l'a remis au même état qu'il étoit auparavant. Les Hérétiques ont ruiné cette ville, mais la grande Eglise est encore dans son *entier*.

ENTIERCEMENT, s. m. Vieux mot, Terme de Coutumes. C'est l'action par laquelle on met une chose mobiliaire en main tierce.

ENTIERCER, v. act. Terme de Coutumes. C'est mettre une chose mobiliaire en main tierce. *Intertiare*.

ENTIERCHIER. Vieux mot de la Coutume d'Amiens, & de celle de Normandie, qui signifie, Mettre en main tierce, séquestrer. *Sequestrare, deponere apud sequestrum*. On disoit aussi, *entiercheur*; pour dire, *sequestre*.

ENTIÉREMENT, adv. Tout-à-fait, d'une maniére entiére & complette. *Omninò, prorsus*. Cet homme est *entiérement* perdu de réputation. Les mouvemens des passions ne sont pas *entierement* volontaires. Nic.

☞ ENTITATULE, s. f. Terme dogmatique. Petite entité. *Entitatula*. On le dit en Latin dans l'école; mais en François il faut dire, *petite entité*, & jamais *entitatule*, si ce n'est en badinant, en se moquant de certains Philosophes qui admettent de petites entités pour ce qui n'est que formalité ou virtualité. On joint quelquefois encore le mot de *petite* avec *entitatule*. Ces petites *entitatules*. Du reste, quoique l'on prononce toujours *antité*, on dit également *antitatule* & *entitatule*, en gardant la prononciation. Je ne sçai même si l'on ne prononce pas plus ordinairement *entitatule* qu'*antitatule*.

ENTITÉ, s. f. Terme Dogmatique. *Entitas*. Être physique, considéré selon ce qu'il est physiquement. Certains etres à qui ils attribuent une existence particulière dans le monde, lequel par ce moyen ils remplissent d'*entités* scholastiques. Rohault. Toutes les *entités* que les Philosophes admettent ne sont pas de véritables êtres; mais ceux qui les admettent les regardent comme véritables & réels.

☞ ENTOILER, v. act. Remettre de la toile à la dentelle d'une garniture, d'une cravate, d'un mouchoir de cou, &c. *Entoiler* une garniture, une cravate. On dit aussi, *Entoiler* un vieux tableau, une estampe, une carte de Géographie; pour dire, Les coller sur une toile neuve pour leur donner plus de consistence.

Entoilé, ée. part. pass.

ENTOIR, s. m. Terme de Jardinier. Couteau d'environ deux pouces de lame, dont on se sert pour enter. *Cultellus insitivus, securicula insitiva*. L'*entoir* doit avoir le manche d'ivoire, ou d'un bois dur, & fait de sorte que l'extrémité en soit plate, mince & arrondie, pour servir à détacher l'écorce des sauvageons, sur lesquels on doit appliquer les écussons. Les *entoirs* les plus commodes se plient comme des serpettes. Le mot d'*entoir* n'est pas si usité que celui de *greffoir*.

ENTOISER, v. act. Terme de Jardinier. Il se dit des choses qui s'achettent & se vendent à la toise, si bien qu'on les peut mettre en des tas de figure quarrée, afin qu'on les puisse toiser. *In hexapedas componere, ad hexapedas metiri*. *Entoiser* de la terre, *entoiser* du fumier. La Quint. *Entoiser* se dit aussi des autres choses dont on mesure le cube avec le pied & la toise.

Entoiser un arc, ou dedans d'un arc. *Lunare, addicere, insinuare arcum*.

Entoiser une épée, c'est la hausser pour frapper. Ces deux significations du mot *entoiser* sont dans Nicot.

ENTONNEMENT, s. m. Action d'entonner. *Infusio*. L'*entonnement* du vin ne se fait qu'après qu'il a été cuvé quelque temps. *Entonnement* d'un motet, d'un cantique, *precentio*.

ENTONNER, v. act. Commencer à chanter. *Incinere, praire sono*. Le Chœur a *entonné* l'Introïte, l'Hymne, le Magnificat. La Musique a *entonné* un motet.

Entonner, signifie aussi, Mettre sur un certain ton, sur un certain chant. Ce Musicien *entonne* juste.

Ce mot vient du Latin *intonare*.

On dit figurément, *Entonner*, pour Chanter. *Entonner* les louanges de Dieu. Boil. On dit aussi, *Entonner* la trompette; pour dire, Enfler son style.

Entonner, signifie encore, Verser une liqueur dans un tonneau, dans un muid, dans un baril. *Infundere*. Il a *entonné* son vin au sortir de la cuve, du pressoir.

Ce mot vient de *tonne, tonneau*.

On le dit hyperboliquement d'un ivrogne qui boit beaucoup & goulument. Ce goinfre en trois coups a *entonné* deux bouteilles de vin.

Entonner, se dit aussi du vent, lorsqu'il entre avec impétuosité dans un lieu étroit. Le vent s'*entonnoit* dans cette vallée. L'Acad. Cette expression ne paroit pas d'un trop bon usage, ni bien commune.

Entonné, ée. part. pass. & adj. *Infusus*, &c. Il a les significations de son verbe.

D'un Benedicamus entonné *foiblement*,
L'inutile Chanoine est payé grassement. Sanlecque.

ENTONNOIR, s. m. Vaisseau ayant une pointe percée par le bas, qui sert à verser les liqueurs dans un muid, dans une bouteille. *Infundibulum*.

On appelle *entonnoir*, dans un sens métaphorique, le gosier de ceux qui aiment à boire. Cette expression n'est que du style burlesque.

Ce bon Seigneur, que la soif pique,
Dès le matin jusques au soir
De l'organe de sa Musique

Nn 4

N'a plus rien fait qu'un entonnoir.
De Chaolieu.

Les Médecins appellent aussi *entonnoir*, un conduit qui est dans le cerveau au-dessous de son troisiéme ventricule, qui sert à le purger de ses superfluités.

☞ Entonnoir. En termes d'Artillerie, est ce qui sert à couler la poudre dans la lumière des piéces.

☞ Entonnoir. En termes d'Ingénieur ou d'Artillerie, on appelle *entonnoir*, l'ouverture que laisse à la terre une mine, lorsqu'elle a joué. *Hiatus, chasma.* L'*entonnoir* de la mine, dit M. d'Alleman, est le trou que laisse une mine ou un fourneau après avoir joué. M. de Saint-Remy s'est trompé dans son calcul pour la charge des mines, parcequ'il n'y fait entrer que le poids de la terre contenue dans l'*entonnoir*, & nullement la résistance qu'elle fait à se détacher. D'Alleman. Voyez aussi Bélidor & les autres Ingénieurs qui ont travaillé sur les mines.

☞ Entonnoir. On se sert de ce terme pour désigner la figure de certaines fleurs, & des calices de quelques autres fleurs. Dict. de James.

☞ Entonnoir. *Infundibulum.* Instrument de Chirurgie dont on se sert pour conduire le cautère actuel sur l'os *unguis*, dans l'opération de la fistule lacrymale, afin d'en détruire la carie, & procurer une nouvelle route aux larmes.

☞ ENTOR. Préposition. Vieux mot. Autour, à l'entour.

☞ ENTORDRE, v. act. Lier, garroter. *Vincire, ligare.* Il me serre, *entord.* Marot. Il ne se dit plus.

☞ ENTORNER, v. act. Vieux mot. Étourdir par quelque coup.

ENTORSE, s. f. Action violente par laquelle on fait sortir quelque partie d'un membre hors de la place qu'il devoit avoir naturellement. *Distorsio.* Un faux pas lui a fait faire une *entorse* qui l'empêche de marcher. Il se dit aussi au Manége, d'un effort violent que le cheval s'est fait au boulet, qu'on appelle autrement *mesmarchure.* Quand un cheval s'est donné une *entorse*, il court grand risque d'être estropié dans la suite, à moins qu'on n'y remédie promptement. Les *entorses* aux jambes de derrière sont plus difficiles à guérir, que celles qui arrivent aux pieds de devant. Les bœufs & autres animaux sont aussi sujets aux *entorses*, quand on les fait marcher par des chemins trop rudes, raboteux, pleins d'ornières.

Ménage dérive ce mot du Latin *intortus.* On a dit autrefois entordre, *contorquere, intorquere, distorquere :* il ne se dit plus.

Entorse, se dit figurément & dans un sens moral, de quelque violence, obstacle ou empêchement qu'on apporte à la fortune, ou aux affaires de quelqu'un. *Impedimentum, nodus.* Cet homme étoit prêt d'obtenir une telle dignité, mais ses ennemis lui ont donné une *entorse* qui l'en a fort éloigné. Cette expression est de la conversation familière.

On dit aussi, Donner une *entorse* à un passage ; pour dire, Le détourner de son vrai sens, de son sens naturel, pour lui faire signifier autre chose que ce qu'il signifie.

☞ Entorse se dit aussi dans le style dogmatique, en parlant des Ecrivains qu'on explique à contresens, ausquels on fait violence. Ce n'est pas expliquer le passage, c'est lui donner une *entorse.* On ne peut donner ce sens à Saint Augustin que par une furieuse *entorse.* On dit aussi, qu'une personne donne une *entorse* à sa conscience, quand elle cherche à se tromper par quelque faux prétexte, quand elle se fait une conscience fausse. On dit encore, Donner une *entorse* aux actions de quelqu'un, quand on ne les explique pas dans un sens favorable.

ENTORTILLEMENT, s. m. Action d'entortiller ; ou les divers tours que fait une chose qui en entortille une autre. *Versatio in spiram, in gyrum inflexio.* L'*entortillement* du lierre autour d'un arbre. L'*entortillement* des tiges qui sont autour de la colomne.

Entortillement, se dit aussi au figuré. *Perplexitas.* Cet homme est obscur ; & cet *entortillement* d'esprit me déplaît. M. Scud. Il faut corriger l'*entortillement* de cette période.

ENTORTILLER, v. act. Envelopper dans quelque chose qui peut faire un ou plusieurs tours. *Convolvere, implicare.* Quand on a froid, on s'*entortille* dans son manteau, dans sa robe de chambre, dans ses draps. Les Marchands *entortillent* dans du papier les marchandises qu'ils livrent à leurs chalands.

Entortiller, se dit aussi des choses qui font plusieurs tours qui entourent une autre. *Amplecti, circumdare.* Le lierre, la vigne, s'*entortillent* autour des arbres, des colomnes. Laocoon se vit *entortillé* par des serpens.

Entortiller, se dit aussi figurément en Morale, de ceux qui embarrassent leurs pensées, leurs discours, ensorte que l'intelligence n'en est pas facile, qu'on n'en peut concevoir ni l'ordre ni la disposition. *Impedire.* Aristote s'*entortille* dans des argumens, dont il ne peut se démêler. S. Evr. Ménage appelle *expression entortillée*, une expression obscure & transposée.

Entortillé, ée. part. pass. *Impeditus, implicatus, sinuosus.* Il a les significations de son verbe au propre & au figuré. Serpent *entortillé* autour d'un arbre. Des constructions *entortillées.* Mén. J'ai quelquefois l'esprit *entortillé*, & l'excès de ma mauvaise fortune m'occupe malgré moi. M. Scud.

En termes de Chirurgie, on dit une suture *entortillée :* c'est la même chose que suture *enfilée.* Voyez ce mot.

ENTOUILLIER, ou *Andouiller*, s. m. Terme de Chasse. C'est le premier cor le plus près des meules de la tête d'un cerf. *Cervini cornu primarius pollex, imus surculus.* Le second s'appelle *surandouiller*, & les autres plus hauts, *chevilures* ou cors ; mais ceux du faîte s'appellent *espois*, lesquels n'étant qu'au nombre de deux, s'appellent *fourche ;* mais étant trois ou quatre, ils s'appellent *trochures*, par métaphore d'une trochée de poires, ou de pommes. S'ils sont cinq ou six, & plus, ils s'appellent *paumure*, à cause de la ressemblance des doigts sortans de la paume de la main. Et s'ils sont rangés en cerne, ils s'appellent *couronnure*, parcequ'ils ressemblent à une couronne.

ENTOUR, s. m. *Circuitus, ambitus.* Ce mot est vieux, pour signifier le circuit. L'*entour* des murailles. L'*entour* de la ville, de la maison. On dit encore, à l'*entour*, & on l'écrit même sans apostrophe, *alentour.*

On dit figurément, qu'un homme sçait bien prendre les *entours ;* pour dire, qu'il sçait mettre dans ses intérêts, ceux qui ont du crédit sur l'esprit des personnes dont il a besoin.

Entour. Préposition. Auprès de quelqu'un. *Circa, circum.* Les femmes sont si difficiles à habiller, qu'il y a toujours à faire *entour* d'elles. Ce mot vieillit, & on se sert plus communément de *alentour*, ou *autour.* Les Princes ont toujours beaucoup de Courtisans *alentour*, ou *autour* d'eux. Le parapet regne tout *alentour* de la muraille. Les Princes emploient les esprits médiocres à faire les chemins, & à ôter les difficultés qui sont à l'*entour* des choses. Bal.

La disette, au teint blême, & la triste famine,
Troublent l'air d'alentour *de leurs gemissemens.* Boil.

Le P. Mourgues prétend qu'en prose il faut dire *autour de*, & que c'est comme une licence poëtique de dire *alentour de.* Ainsi *alentour* est toujours adverbe en prose. Au reste dans les vers qu'on vient de rapporter, Boileau ne dit point *à l'entour de*, car *de leurs gémissemens*, qui suit, se rapportent à *troublent*, & non pas à *d'alentour*, qu'il fait adverbe, & non pas préposition.

En vieux style on peut employer *entour.*

A peine fut ma morale finie,
Et de ma main votre Altesse bénie,
Que Satan vint entour *de vous jaser.*
De Villiers.

☞ *L'air* d'entour *elle a mis en tel meschef,*
Que les oiseaux volant par-sus son chef,
Tombent d'enhaut. Marot.

Plus étonné de sa mortelle absence,
*Que les aigneaux à l'heure qu'*entour *d'eux*
Ne trouvent pas la mere qui les pan, Id.

Oi

☞ Où l'on voit que cette préposition demande après elle ou un accusatif, ou un génitif.

ENTOURER, v. act. *Cingere, circumplecti.* Enceindre. L'Océan *entoure* la terre. Cette maison est *entourée* d'eau, de bois, de fossés, de prairies.

Et pour fermer chez vous l'entrée à la douleur,
De vingt verres de vin entourez *votre cœur.* Mol.

Ce mot vient de *tornus*, *tornare.*

Entourer, signifie aussi, Environner, être alentour. Les gens charitables sont toujours *entourés* de gueux. Les bonnes tables sont *entourées* d'écornifleurs. Cette ville est *entourée* d'ennemis. Les Rois s'*entouroient* autrefois la tête d'un diadème. Il vaudroit mieux dire se ceignoient. *Entourer* les plantes, est la même chose que Encager. Voyez ENCAGER.

Entouré, ée. part. pass. & adj. *Circumdatus, cinctus.*

ENTOURNER, v. act. Vieux mot, qui signifioit, Mettre autour, être autour. *Gyrare, flectere in spiram, in gyrum*; & entourer, environner. *Circumdare; cingere.* Il faut *entourner* ce cable autour de ces poulies, de ces moufles, lui faire faire deux ou trois tours.

ENTOURNURE, s. f. Terme de Tailleur, qui se dit du jour ou de l'échancrure qu'ils donnent à des manches. *Gyrus.* Cet habit feroit bien sans l'*entournure* des manches qui va mal.

ENTOUSIASME. Voyez ENTHOUSIASME.

☞ S'ENTR'ACCUSER, v. récip. S'accuser l'un l'autre. Ils s'*entr'accusoient* de crimes énormes. Ac. Fr.

ENTRACTE, s. m. Terme de Poësie. Ballet, musique, ou autre divertissement que l'on donne entre les Actes d'une Comédie, ou d'une Tragédie, pour réjouir les Spectateurs par la diversité, ou donner le loisir aux Acteurs de changer d'habits, ou de décorations. *Diludium, intermedium.* Les Anciens mettoient des Chœurs dans les *Entractes.*

ENTRAGE, s. m. Terme de Coutumes. Ce mot veut dire entrée, commencement de jouissance. Dans quelques Provinces celui auquel a été fait un bail doit payer pour son *entrage* quelques deniers au bailleur.

ENTRAGUES s. m. Petite ville de Guienne dans le Rouergue, en France. *Interaqua.* M. Corneille, & quelques autres écrivent *Entraigues*: peut-être est-ce l'usage d'écrire & de prononcer ainsi en Guienne, & dans les pays voisins, comme l'on dit Aigues-mortes, Aigue-Perse, &c. mais d'autres Auteurs, & d'autres Cartes de Géographie, écrivent *Entragues*; & l'on dit à la Cour & à Paris, La Maison d'*Entragues*, Le Marquis d'*Entragues*, L'Hôtel d'*Entragues*, *Entragues* est sur le Lot, à l'endroit où il reçoit la Trueyre; & c'est de-là que cette ville a pris son nom, parce-qu'elle est entre ces deux rivières, à la pointe que forme leur confluent. *Entragues* est à cinq lieues d'Orillac, sur les confins de la haute Auvergne.

☞ S'ENTR'AIDER, v. récip. S'aider l'un l'autre. Les hommes doivent s'*entr'aider* Ac. Fr.

ENTRAILLES, s. f. plur. Les boyaux, les intestins. *Viscera, intestina; exta.* Le poison laisse principalement ses marques dans les *entrailles.* Ils vuiderent les *entrailles*, & embaumerent le corps. Vaug.

Ménage dérive ce mot du Latin *enteralia* qui a été fait du Grec ἔντερον, qui signifie le ventre.

Entrailles, se dit aussi plus généralement de toutes les parties enfermées dans les corps des animaux. L'Aruspicine des Anciens s'exerçoit en considérant les *entrailles* des animaux sacrifiés, le cœur, le poumon, le foie. Ils prétendoient deviner l'avenir, ou les choses cachées, par l'inspection des *entrailles* des victimes qu'ils immoloient aux faux Dieux.

Entrailles, se dit encore figurément en parlant de la tendresse qu'on a pour les malheurs d'autrui. Il me semble qu'on m'arrache les *entrailles*, quand je vois persécuter les pauvres. Cet homme a de bonnes *entrailles*, pour dire, qu'il est de bon naturel, qu'il a le cœur tendre & sincère. C'est lui percer le cœur, & lui arracher les *entrailles*, que de lui demander de l'argent. Mol. Un pere a beau menacer ses enfans de fermer les yeux sur leur mauvaise conduite, les *entrailles* paternelles ne souffrent pas qu'il exécute cette menace. Mauc. Corneille a dit dans le Cinna.

Je leur fais des tableaux de ces tristes batailles,
Où Rome par ses mains déchiroit ses entrailles.

☞ Entrailles. Avoir des *entrailles.* Bien sentir ce qu'on dit, prendre le vrai ton de la passion dont on doit être émus. N'avoir point d'*entrailles.* Réciter mal, sans goût, sans intelligence: ne déclamer pas bien. Le Marquis de Zenète, en parlant à Don Pompeyo d'une Actrice qui avoit joué le rolle de Didon: N'avez-vous pas admiré, dit-il, avec quel art elle attache un spectateur, & lui fait sentir les mouvemens de toutes les passions qu'elle exprime? On peut dire qu'elle est consommée dans les raffinemens de la déclamation. Je demeure d'accord, dit Don Pompeyo, qu'elle sçait émouvoir & toucher: jamais Comédienne n'eut plus d'*entrailles*, & c'est une belle représentation; mais ce n'est point une Actrice sans défaut... Gil-Blas, *to.* 1. *p.* 336. 337.

☞ Nous voyons des Acteurs qui semblent tranquilles, quand ils contestent; en colère, quand ils exhortent; indifférens, quand ils remontrent; & froids, quand ils invectivent. C'est là ce qu'on appelle communément ne pas sçavoir, ne pas sentir ce que l'on dit, n'avoir point d'*entrailles.* Grimarest, *p.* 36. *de sa Réponse à la critique de la vie de Molière.*

☞ On dit aussi d'un homme dur & impitoyable, qu'il n'a point d'*entrailles.* Ac. Fr. 1718. Cela n'est pas dans l'édition de 1740.

Entrailles, se dit aussi pour, *Enfant.* C'est un homme armé contre ses propres *entrailles.* Pat. Un pere armé contre ses enfans.

On dit aussi en termes de Dévotion les *entrailles* de la miséricorde de Dieu, par une phrase tirée de l'Ecriture, *per viscera misericordiæ Dei nostri*, dans le Cantique de Zacharie, dans l'Epître aux Philippiens II. 1. & aux Coloss. III. 12. *Entrailles* se dit souvent dans l'Ecriture pour Charité, amour, bonté, tendresse.

Entrailles, se prend aussi pour le cœur, pour l'intérieur de l'homme. Seigneur, votre loi est gravée dans le fond de mes *entrailles.*

Entrailles, se dit aussi figurément de l'intérieur de la terre. L'avarice des hommes a fouillé jusqu'au fond des *entrailles* de la terre pour en tirer l'or. Ils ont déchiré les *entrailles* de leur mere. La terre ouvrit ses *entrailles.* Goo.

ENTRAIN, s. m. Nom de lieu. *Interamma, Interamna, Interamnus, Interamnia, Interamnium.* Rober d'Auxerre dit *Interannus*, mais c'est une faute. *Entrain* est un Monastère de France situé sur les confins de la Bretagne & du Maine, entre Fougère & Pontorson. *Entrain* a pris son nom de sa situation; car *Entrain* s'est formé du Latin *Interamnus*, qui signifie, Qui est entre-deux rivières, comme est en effet *Entrain*, qui est entre le Coësnon & un autre ruisseau sans nom.

Entrain est encore une petite ville du Donaïois, dans le Nivernois, Province de France, à cinq ou six lieues à l'orient de la rivière de Loire dans le Diocèse d'Auxerre. On écrit aussi *Antrain.*

ENTRAÎNER, v. act. Emporter avec violence; mener avec force, tirer. *Trahere, rapere.* Les Sergens ont *entraîné* ce pauvre homme en prison. Cette inondation a *entraîné* tout ce qu'elle a trouvé dans la campagne. Une forte purgation *entraîne* toutes les mauvaises humeurs du corps. La charrette *entraîne* quelquefois les chevaux dans les pays de montagnes. On l'*entraîna* au supplice. Ablanc. Le Stoïcien se vante que le ciel & la terre ne sçauroient l'*entraîner* dans leur chûte, & qu'il demeureroit ferme sur les ruines de l'Univers. La Br.

Ce mot vient de *trahere.*

Entraîner, se dit figurément en choses spirituelles & morales. La perte d'une bataille pouvant *entraîner* la ruine entière de la Flandre, Les Espagnols ne jugoient pas à propos de la basarder. Sar. Une guerre civile *entraîne* après soi bien des malheurs. Nous sommes *entraînés* vers le vice par mille tentations extérieures & intérieures. Nic. Ce principe, cet argument *entraînent* après

après eux de grandes absurdités. Cicéron *entraînoit* ses Auditeurs par la force de son éloquence. Un habile Rapporteur *entraîne* tous les ignorans dans son opinion. Je me sens *entraîner* par une trop douce violence, pour souhaiter que les choses ne luisent pas. MOL. Un ami qui n'agit que par vanité, va seulement au bien, à mesure que le soin de sa réputation l'*entraîne*. S. EVR. Les défauts extérieurs frappent les sens, & *entraînent* l'imagination. NIC. Le présent nous *entraîne*. BOSS. Toutes nos passions nous *entraînent* avec violence : nous sommes ou touchés de pitié, ou enflammés de courroux, selon les divers objets qui nous emportent. VAUG. On a comparé à l'harmonie, & à la voix mélodieuse des Sirénes, tout ce qui flatte, & tout ce qui *entraîne* inévitablement les cœurs. AB. NICAISE. Cette persuasion, qui étoit un effet de sa raison & de sa vertu, n'*entraînoit* pas son cœur. P. DE CL.

De nos propres malheurs auteurs infortunés,
Nous sommes, loin de nous, à toute heure entraînés.
BOIL.

Quoi ! l'ame est toute esclave ? Une loi souveraine
*Vers le bien & le mal incessamment l'*entraîne ?
CORN.

ENTRAÎNÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Tractus, raptus.*

ENTRAIT, s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit des maîtresses piéces de bois qui traversent & qui lient les deux parties opposées dans les couvertures des bâtimens. On les appelle aussi *tirans*, quand ils tiennent aux jambes de force avec le poinçon au milieu ; c'est ce qu'on appelle le *grand intrait*. Le *petit entrait* est celui qui est au-dessus. Outre les *entraits* des maîtresses fermes, il y a des *entraits* de croupe ; qu'on appelle *demi-entraits*, des *entraits* de remplage ; & on s'en sert en plusieurs autres occasions.

ENTRANT, ANTE, adj. Qui entre en quelque lieu. *Ingrediens, intrans.* Tous les vins *entrans* dans la ville doivent payer le droit d'entrée.

ENTRANT, signifie encore un intriguant, un homme adroit & hardi qui se fourre dans les compagnies, qui fait facilement connoissance. Les Gascons sont des gens *entrans*, qui s'insinuent aisément parmi le grand monde, & qui font fortune.

ENTRANT, en termes de Philosophie hermétique, signifie *pénétrant*. On dit que le Magistere est fondant, *entrant*, & tingent.

☞ S'ENTRAPPELER, v. récip. S'appeller l'un l'autre. Dans ce désordre & dans l'obscurité ils s'*entr'appeloient*. AC. FRANÇ.

ENTRAPETÉ, adj. En Architecture on dit un pignon *entrapeté*, pour dire, un bout de mur à la tête d'un comble, dont le profil a quatre ou cinq pans.

☞ ENTRASMES ou ENTRAMES. Lieu de France avec le titre de Baronnie, au Diocèse du Mans, Doyenné de Sablé, sur la Jouanne, un peu audessus de son embouchure dans la Mayenne.

ENTRAVAILLÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des oiseaux qui ayant le vol éployé, ont un bâton, ou quelque autre chose passée entre les aîles & les pieds. *Impeditus.*

ENTRAVER. Terme de Fauconnerie, qui se dit lorsqu'on accommode les jets de l'oiseau de telle sorte, qu'il ne se peut ôter le chaperon, ni se découvrir. On dit aussi *entraver* un cheval, pour, Lui mettre des entraves. *Equo indere compedes.* Il se dit aussi quelquefois dans le sens figuré. *Entraver* quelqu'un, c'est L'embarrasser. Telle est la misère de l'homme, quand l'esprit de contradiction & l'humeur de penser autrement que les autres, le possède : bien loin de parvenir à ses fins, il s'enveloppe & s'*entrave*. DE VILLARS.

☞ ENTRAVER, au figur. Les doutes affectés de M. Bayle semblent partir du cœur, d'un cœur malin & critique, qui aime à tendre des piéges, à semer des difficultés, à *entraver* les consciences, à embarrasser les esprits. *Mem. de Trév.*

ENTRAVÉ, ÉE. part. pass.

☞ S'ENTR'AVERTIR, v. récip. S'avertir l'un l'autre. Ils firent des feux sur les montagnes pour s'*entr'avertir*. AC. FRANÇ.

ENTRAVERTISSEMENT, s. m. Terme de Coutumes. *Entravertissement* de sang se dit, lorsque l'un des conjoints par mariage est fait Seigneur des biens du prédécedé. *Unius conjugis in alterius defuncti bona successio.*

ENTRAVES, s. f. plur. *Compedes ferreæ.* Fers ou liens qu'on met aux pieds des chevaux, pour empêcher qu'ils ne s'enfuient. L'*entrave* est composée d'une petite chaîne de fer longue de sept pouces, qui tient à deux entravons, ou piéces de cuir tournées en rond, & rembourrées, qu'on met aux pieds du cheval. Leurs chevaux repaissent avec des *entraves* aux jambes, de crainte qu'ils ne fuient. ABL.

ENTRAVES, se dit figurément des empêchemens qu'on trouve à faire quelque chose, & entr'autres, à marcher. *Impedimentum, vincula, compedes.* Dieu nous laisse des *entraves* qui nous retiennent, & qui sont les effets & les suites de nos péchés. AB. DE LA TRAPE.

De ces amples canons, où comme en des entraves
On met tous les matins ses deux jambes esclaves.
MOL.

Mais nous autres faiseures de livres & d'écrits,
Du lecteur dédaigneux honorables esclaves,
Nous ne sçaurions briser nos fers & nos entraves.
BOIL.

Un jour je punis mes esclaves,
J'en fis mettre deux aux entraves. D. D. S.

On le met aussi quelquefois au singulier en ce sens. La jeunesse est naturellement emportée, elle a besoin de quelque *entrave* qui la retienne.

ENTRAVON, s. m. Piéce de cuir dont on entoure le paturon d'un cheval. Il faut deux *entravons* pour faire une entrave. *Pedica.* Une petite chaîne de fer les assemble l'un avec l'autre.

ENTRE. Préposition de temps & lieu, qui marque la distance & la séparation de l'un à l'autre. *Inter.* Il y a bien du chemin *entre* ci & là. *Entre* le ciel & la terre il y a un grand espace. Il est *entre* onze heures & midi, *entre* cinq & six. *Entre* le Déluge & l'Incarnation il y a tant d'années. Gouvernez-vous bien *entre* ci & là. M. DE SEVIGNÉ.

Il y a des Auteurs qui donnent à la préposition *entre* la signification d'*intra*. *Entre* le septiéme jour de la Conception. DEGORI. *Intra septimum a conceptione diem.* Cet usage n'est pas bon : il falloit mettre *dans* les sept jours qui suivent la Conception.

ENTRE, se dit aussi pour marquer un lieu précis. Je lui ai livré cet homme *entre* les mains. Cela soit dit *entre* nous. Regardez-moi *entre* deux yeux, fixement. Cela a été fait *entre* quatre yeux, il n'y avoit que deux personnes. Ô ! que voilà bien là *entre* vos deux yeux un signe de longue vie ! MOL.

ENTRE, marque aussi un lieu, une séparation. Il est entre le blanc & le clairet. Il se plaît *entre* deux treteaux. Le verd est la couleur mitoyenne *entre* le jaune & le bleu. La riviére coule entre les deux rives. Il a été volé *entre* deux soleils, c'est-à-dire, pendant le jour. Un vaisseau bâti *entre* le tiers & le quart, est celui dont la largeur est *entre* le tiers & le quart de la longueur de la quille. Ce détroit est *entre* deux mers. Nager *entre* deux eaux. L'hydropisie se forme des eaux qui sont *entre* cuir & chair. Il ne boit point *entre* ses repas. On dit aussi dans les querelles, Il s'est mis *entre* deux ; pour dire, il les a séparés. Il y a des gens qui disent, Je suis *entre* deux de faire cela, pour dire, Je ne sçai si je le dois faire ou non. Cela n'est pas François.

ENTRE, sert aussi à marquer la différence. *Entre* un bon & un mauvais ami il y a bien de la différence, comme *entre* le jour & la nuit.

ENTRE, signifie quelquefois, Parmi, au nombre. On l'a laissé *entre* les morts. Il est des premiers *entre* les gens de bien. *Entre* amis tout est commun. *Entre* les petites planetes Vénus est celle qui brille le plus.

ENTRE, en termes de Palais, se met à la tête de tous les jugemens contradictoires. *Entre* un tel demandeur

&c

& un tel défendeur. Il y a procès *entre* ces parties. Ce partage se doit faire *entre* quatre associés.

En Arithmétique on dit que deux nombres sont égaux *entre* eux, sont premiers *entre* eux, ou qu'ils n'ont aucune mesure commune *entre* eux. On dit en Géométrie que deux choses égales à une troisième, sont égales *entre* elles.

Entre, se dit proverbialement en plusieurs phrases. *Entre* deux selles le cul à terre. Il l'a pris entre bond & volée. *Entre* deux vertes une mûre. *Entre* chien & loup, c'est-à-dire, le soir, pendant le crépuscule, lorsque la nuit commence à venir, parce qu'alors on ne sçauroit bien distinguer un chien d'un loup.

Entre, se joint avec quantité de verbes de la Langue, & leur donne une nature de verbes réciproques, en y ajoûtant le pronom personnel: comme, *s'entr'accoller, s'entr'accompagner, s'entr'accuser, s'entr'avertir, s'entr'aider, s'entr'aimer, s'entr'appeller, s'entr'approcher s'entr'appuyer, s'entr'arracher, s'entr'attendre, s'entre-baiser, s'entre-baisser, s'entre-battre, s'entre-caresser, s'entre-chercher, s'entre-chérir, s'entre-déchirer, s'entre-connoître, s'entre-défaire, s'entre-dire, s'entre-donner, s'entr'embrasser, s'entr'entendre, s'entr'égorger, s'entre-fâcher, s'entre-flater, s'entre-fouetter, s'entre-fraper, s'entre-grondre, s'entre-heurter, s'entre-laisser, s'entre-louer, s'entre-mander, s'entre-manger, s'entre-mêler, s'entre-moquer, s'entre-mordre, s'entre-nuire, s'entre-parler, s'entre-percer, s'entre-piquer, s'entre-plaider, s'entre-pousser, s'entre-quereller, s'entre-regarder, s'entre-regretter, s'entre-rencontrer, s'entre-répondre, s'entre-ressembler, s'entre-saluer, s'entre-secourir, s'entre-saisir, s'entre-suivre, s'entre-tailler, s'entre-toucher, s'entre-trouver, s'entre-tuer, s'entreveoir*, &c. Souvent on ajoûte le mot, *entre*, avant les verbes réciproques, immédiatement après les pronoms personnels, pour marquer qu'une partie de l'objet agit sur l'autre: comme, nous nous *entre-louons*, vous vous *entre-décriez*, ils *s'entre-tuent*. Le P. Buffier dans sa *Grammaire Françoise*. On en forme aussi quelquefois, sur-tout dans le style familier & burlesque. Un Poëte a dit,

Tandis que fraternellement
Les deux pieds s'entre-déchaussèrent.

Entre, se joint aussi à quelques verbes pour diminuer leur signification, comme les Grecs se servent de la préposition ὑπὸ, & les Latins de *sub*. Tels sont les verbes *entreluire, entr'ouvrir, entrevoir*, &c. que l'on trouvera chacun à sa place.

Entre, se met aussi en composition avec plusieurs noms & verbes qui n'ont point de réciprocation, & qui ont divers sens. Tels sont *entr'acte, entre-bataille, entre-colonnement, entre-couper, entre-faites, entregent, entrelarder, entrelacs, entrelacer, entreligne, entremêler, entre-mets, entremetteur, entremettre, entremise, entremodillon, entre-parleur, entre-pas, entreprendre, entrepreneur, entreprise, entresol, entre-suivre, entresuite, entre-taille, entre-tailler, entre-taillure, entretemps, entretenir*, & autres encore qu'on expliquera en leur rang.

ENTRE-BAILLÉ, ÉE. adj. On doit écrire ce mot avec un circonflexe sur la pénultième, pour faire voir qu'il la faut prononcer longue, l'A demi ouvert: il ne se dit que d'une porte ou fenêtre, qui n'est pas fermée tout-à-fait. *Hians, hiulcus, biscens*. On laisse une porte *entre-baillée* dans une chambre qui fume. Il croyoit avoir bien fermé sa porte en la tirant; mais elle est demeurée *entre-baillée*. On le dit quelquefois, mais plus rarement, de la bouche qu'on laisse entr'ouverte par une mauvaise habitude.

☞ S'ENTRE-BAISER, v. récip. Se baiser l'un l'autre. Ils *s'entre-baisent* les uns les autres. Ac. Fr.

☞ ENTREBAS, ou ENTREBAT, qu'on nomme aussi *Clair-voie*, f. m. Terme de Manufactures de lainage. C'est le trop grand éloignement, ou la distance inégale des fils de la chaîne d'une étoffe, qui arrive par la faute du Tisserand.

☞ ENTREBATTES, ou ENTREBANDES, f. f. pl. Terme de Manufacture, particulièrement en usage dans la Sayetterie d'Amiens. Ce sont proprement le commencement & la fin d'une pièce d'étoffe de laine; ce qu'on nomme vulgairement le chef & la queue.

ENTRECHAT, f. m. Faux pas ou marche irrésolue qui se fait par un homme étourdi, qui imite ce que fait un chat dans sa fuite, ou dans sa colère. *Vacillatio, titubatio*. Cet homme est entré & sorti brusquement de cette chambre; on ne sçait ce que veut dire cet *Entrechat*. Il est tombé sur la porte, & on a bien ri de ce plaisant *entrechat*.

Entrechat, en termes de Danse, se dit d'un saut dans lequel on passe les jambes l'une par-dessus l'autre trois fois durant que le corps est en l'air. Ce mot est corrompu de l'Italien *capriola intrecciata*, qui signifie une *capriole croisée*. Il y a un *entrechat* en tournant, un *entrechat* en avant, & un *entrechat* de côté. La P. Ménétrier prétend qu'il faudroit dire *entrechas* & non pas *entrechat*. Voici ses preuves. L'origine de cette expression est *chas*, pièce de bois un peu longue & quarrée, qui sert de châsse à quelques instrumens de fer, de plomb, ou de quelque autre métal. Ainsi on dit jetter un *chas* aux jambes; & ce n'est que par corruption qu'on dit un chat aux jambes, pour dire, Faire naître quelque obstacle, comme lorsqu'on jette un bâton entre les jambes d'un homme qui marche, ou qui court, pour le faire tomber. C'est de *chas* qu'on a fait *chassis*; & comme on a dit *entrelas* des fils, cordons ou cordes passées les unes dans les autres, on a dit aussi *entrechas* des cloisons de pièces de buis, qu'on appelle en Latin *cancelli*; d'où vient le mot *chancel* pour la clôture du Chœur d'une Eglise: ainsi les *entrechas* en la danse sont des entrelacemens de jambes & de pieds, comme si l'on sautoit entre les vuides d'une cloison.

ENTRE-CHOQUER, v. n. & réciproque, qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, pour signifier, Se heurter, se choquer l'un l'autre. *Incursare se invicem, se vicissim mutuo impetere*. Ces deux vaisseaux se sont *entrechoqués*, il y en a un qui s'est entr'ouvert. C'est ce qu'on appelle Aborder en termes de Marine.

On le dit aussi figurément en choses morales, pour signifier, Se nuire les uns aux autres, être de sentimens ou d'intérêts contraires. Ces deux Auteurs *s'entre-choquent* en toutes rencontres. Ces deux ennemis *s'entre-choquent* à tous propos, ne laissent passer aucune occasion de se nuire.

ENTRE-COLONNE, f. f. ou ENTRE-COLONNEMENT, f. m. Espace qui est entre deux colonnes. Les *Entre-colonnes* doivent être proportionnées à la hauteur & grosseur des colonnes. Vitruve l'appelle *intercolumnium*: & selon le même Auteur, l'*entre-colonnement* est de cinq espèces: *pycnostyle, sistyle, eustyle, diastyle & araeostyle*. Ces cinq mots sont Grecs, & sont expliqués en leur lieu.

ENTRE-COMMUNIQUER, v. réciproque. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Il signifie, Se communiquer mutuellement; se faire part les uns aux autres de ce que l'on a. *Vocare se vicissim in partem omnium*. Les hommes *s'entre-communiquent* leurs pensées, par le moyen du langage. Port-R.

ENTRECOUPE. C'est le dégagement qui se fait dans un carrefour étroit par deux pans coupés & opposés, pour faciliter le tournant des chariots.

☞ Entrecoupe. Terme d'Architecture. Intervalle vuide dans deux voûtes qui sont l'une sur l'autre, ensorte que la doële de la supérieure prend naissance sur l'entre-dos de l'inférieure, qui y est quelquefois ouverte, comme au dôme des Invalides à Paris, où la calotte se détache des côtés de la tour du dôme. On fait souvent des *entrecoupes* pour suppléer à la charpente d'un dôme, en élevant une voûte, pour la décoration extérieure, au-dessus de la première qui paroîtroit trop écrasée au-dehors, comme à S. Pierre de Rome, & en plusieurs Eglises d'Italie. Frézier.

ENTRECOUPER, v. act. Interrompre. *Interrumpere*. On dit que les soupirs, les sanglots *entrecoupent* la voix, la parole, à quelqu'un; pour dire, qu'ils interrompent, qu'ils retardent la respiration, & en empêchent le libre usage.

Il se dit souvent avec le pronom personnel, & signifie, Couper, traverser ; & alors il est réciproque. *Secare se mutuò.* Les Méridiens sont des cercles qui s'*entrecoupent* aux Poles du monde. Les deux diagonales d'un quarté s'*entrecoupent* dans le centre. On dit de même, que des rues dans une ville, des canaux dans un pays, s'*entrecoupent*, quand ils font la même chose que ces lignes.

Entrecouper, est encore un autre réciproque, qui signifie, se couper l'un l'autre. A quoi bon s'*entrecouper* la gorge ? Vaug.

On dit aussi d'un cheval, qu'il s'*entrecoupe*, quand le côté de l'un de ses fers choque & entame un de ses boulets. On dit plus volontiers simplement *couper*.

Entrecouper, se dit figurément en choses morales. Cet Auteur s'*entrecoupe* souvent ; pour dire, se contredit quelquefois. Il a un style trop *entrecoupé* ; c'est-à-dire, qu'il interrompt trop souvent le fil de son discours par des digressions inutiles, par des citations trop longues & trop fréquentes.

Entrecoupé, ée. part. & adj. *Incisus, divisus, interruptus.* Un pays *entrecoupé* de montagnes, de rivières. Une voix *entrecoupée*. Un style, un discours *entrecoupé*. En termes de Chirurgie on appelle suture *entrecoupée*, une suture où l'on coupe le fil, & on l'arrete par un nœud à chaque point que l'on fait.

ENTRE-COURS, s. m. Terme de Coutumes. Traité entre deux Seigneurs, en vertu duquel les sujets de chacun d'eux peuvent aller s'établir sur les terres de l'autre. Il y avoit autrefois *entre-cours* enrte les Comtes de Champagne & les Seigneurs de Bar.

ENTRE-CROISER, v. réciproque, qui se met avec le pronom personnel. Il se dit des choses étendues en long, & qui passent les unes sur les autres en formant quelque sorte de croix que ce soit. *Intersecare.* On le dit des fils des étoffes & des toiles, des fibres du corps des animaux & des plantes, des chemins, des allées, des rues, &c. En faisant l'opération de biais on coupe toujours les fibres, de l'une des deux obliques, parcequ'elles s'*entre-croisent.* Dionis.

ENTRE-DEUX, s. m. Partie qui est au milieu de deux choses, avec lesquelles elle a relation ou contiguité. *Pars media, spatium intermedium, intergerinum.* Un *entre-deux* de morue. On a ôté l'*entre-deux* qui séparoit ces deux chambres, soit mur, soit cloison. L'*entre-deux* des épaules. Dans l'*entre-deux* de ces pilotis. Voiture a fini un Rondeau avec cette exclamation, Quel *entre-deux* ! Les médailles depuis Charlemagne jusqu'au quatorziéme siécle forment un vilain *entre-deux* de l'antiquité & du moderne. Le P. Jobert.

☞ Entre-deux. Les Tondeurs de draps appellent ainsi certains endroits de l'étoffe, que l'Ouvrier n'a pas assez tondus, pour avoir négligé d'ouvrir suffisamment la force, ou pour avoir un peu trop tiré l'étoffe sur la table à tondre ; ce qu'ils appellent trop tabler.

☞ Entre deux fers, ou Entrefers. Terme de Balancier. C'est lorsque pesant de la marchandise dans une balance, ou des espéces de monnoie dans un trebuchet, la lance ou fleau est d'équilibre, & directement placée dans le milieu de la chape, sans tomber plus d'un côté que de l'autre. Cette pistole est *entre deux fers.* Il faut toûjours que le trait soit du côté de la marchandise.

Entre deux mers. L'*Entre-deux mers*, le pays d'*Entre d'eux mers. Bimaris, Bimaris regio.* Petit pays de France dans la Guyenne. Il est entre la Garonne & la Dordogne, depuis leur confluent jusqu'à Cadillac, qui en est le lieu principal ; & parceque ces deux rivières sont très-grandes en ce lieu-là, qu'elles y portent de grands vaisseaux, & qu'elles y ont flux & reflux, on lui a donné le nom d'*Entre deux mers.* Du Chesne, *Antiq. & Rech. des villes de France, L. II.* c. 7. Maty, Corn.

Entre-Douro et Minho, ou Entre Minho & Douro, Province de Portugal, qui a tiré son nom de sa situation entre la rivière du Minho au nord, & celle du Douro au Sud. *Interamnensis Lusitania*, ou *Portugallia.* Elle a l'Océan Atlantique à l'ouest, & la Province de Tralos-montes à l'est. Cette Province est une des plus fertiles de Portugal. Elle se divise en quatre territoires, qui prennent le nom de quatre villes, Porto, Viana de Foz de Lima, Ponte de Lima & Guimaraëns. La ville de Brague est capitale de toute la Province. M. de la Neuville écrit *Entre-Douro & Minio*, & dit que les Places les plus considérables de cette Province sont Viana, Caminha, Villa-Nova de Cerveira, Valença, Monçaon, Melgaço, Lindoso, Villa de Conde & Porto.

☞ ENTREDIRE, v. a. Vieux mot. Interdire. On dit de même *Entreprêter*, pour Interpréter.

☞ S'ENTRE-DONNER, v. récip. Se donner l'un à l'autre. Ac. Fr.

ENTRÉE, s. f. Porte, chemin, ou passage par où l'on entre. *Ingressus, aditus.* L'*entrée* de la ville, de la forêt, du port. Les *entrées* & les issues de ce pays sont libres. L'*entrée* de cette maison est belle & magnifique. Laisser l'*entrée* libre d'une ville. Abl. Défendre l'*entrée* du port aux ennemis. Id. L'*entrée* d'une maison. *Entrée* est opposée à *issue.*

Entrée, se dit aussi des ouvertures qui sont en plusieurs choses. *Ostium, os.* Ces bottes sont trop larges d'*entrée*, elles ne sont pas justes. *Entrée* de chapeau. Un balon de Chymiste est fort large par le ventre, mais il est fort petit d'*entrée* de goulet.

Entrée, est aussi l'action par laquelle on entre. A son *entrée* en la prison il paya sa bienvenue. A l'*entrée* du jeu on paie tant dans les Académies. Deniers d'*entrée*, c'est l'argent qu'on paie en entrant en quelque affaire.

Entrée de chœur, c'est en Architecture la décoration de toute la façade du Chœur d'une Eglise qui le sépare de la Nef. En Serrurerie, & en Menuiserie, c'est la décoration de la porte du Chœur, plus exhaussée, & plus riche que le reste de la clôture à jour.

Entrée de Serrure. C'est une plaque de fer chantournée selon un profil, ciselée & gravée de divers ornemens, qui sert de passage au panneton d'une clef.

Entrée, se dit aussi pour Séance dans un Tribunal, aux Etats, dans une Diéte, &c. Le Gouverneur de Paris, & l'Abbé de Cluni ont *entrée* au Parlement. Ce Prince a *entrée* à la Diéte. Ce Baron n'a point d'*entrée* aux Etats. Il a *entrée* au Conseil.

Entrée, est aussi le droit d'entrer en quelque endroit. On dit de celui qui entre sans payer à l'Opéra, à la Comédie, qu'il a son *entrée* à l'Opéra, à la Comédie.

C'est presque dans le même sens qu'il signifie la facilité, la permission qu'on a d'entrer chez quelqu'un. Son sçavoir lui donne *entrée* en toutes les compagnies. C'est un tel qui lui a donné l'*entrée* chez cette Dame, qui lui en a donné la connoissance.

☞ Entrées, au pluriel, se dit aussi du privilége attaché à certaines charges d'entrer à certaines heures dans la Chambre du Roi, quand les autres n'y entrent pas. Cette charge donne toutes les *entrées.* Cet Officier a vendu sa charge, & le Roi lui a conservé les *entrées.* Un brévet d'affaires donne les *entrées* chez le Roi. Il y a les grandes & les petites *entrées.*

Entrée, est encore une solemnelle réception & cérémonie qu'on fait dans les villes aux Rois, Princes, Légats, Ambassadeurs, ou autres Seigneurs, lorsqu'ils entrent la première fois dans les villes, ou qu'ils viennent triomphans de quelque grande expédition. *Ingressio, invectio solemnis cum pompa.* Les *entrées* des Ambassadeurs sont des spectacles qui ne sont que pour le vulgaire, & non pas pour les Philosophes. S. Evr. C'étoit la coutume jusque sous Charles VII. de donner aux *Entrées* des Rois, d'espace en espace, des spectacles, qui ne seroient ni du goût, ni de la politesse de ce temps-ci, mais qui ne marquoient pas moins sensiblement l'affection & la joie du peuple. C'étoient des espéces de mascarades de dévotion, des enfans habillés en Anges comme descendans du Ciel. Voyez celle de Charles VII. décrite par le P. Daniel, *Hist. de Fr.* T. II. p. 1126, 1127.

Entrée, est aussi un impôt qu'on léve sur les marchandises qui entrent dans une ville, dans un Royaume. *Invectitia mercis vectigal.* On a proposé autrefois à Sienne de doubler les portes de la ville, pour doubler ses revenus, qui consistoient aux *entrées.* La traite-foraine est le droit qu'on fait payer aux marchandises à l'*entrée* & à la sortie du Royaume. L'*entrée* du vin se paie aux portes.

Entrée, signifie encore, Commencement. *Primordium, initium, exordium.* Ce Magistrat, à son *entrée* dans sa charge, a fait de beaux réglemens. Dès l'*entrée* de son discours. Il se faut trouver à l'*entrée* du Conseil, à l'*entrée* de l'Audience.

On appelle *entrées de table*, quelques mets qui se servent d'abord avec les potages. *Fercula promulsidaria.*

On appelle aussi *entrées de ballet*, chaque Scene que font les Danseurs dans un bal. *Scena saltatoria.* Le ballet n'est qu'une suite d'*entrées*, comme une piéce de Théatre est une suite de Scènes.

☞ Entrée. Terme de Teneur de livres en parties doubles. L'*entrée* du grand livre, c'est l'état des Débiteurs & Créditeurs, portés par la balance ou le bilan du livre précédent.

Entrée, figurément se dit des choses incorporelles qui s'introduisent & paroissent dans le monde. Le mépris des loix a donné l'*entrée* à tous les vices. Un jeune-homme doit bien prendre garde aux démarches qu'il fait à son *entrée* dans le monde. Sa naissance l'exclut de l'*entrée* aux charges. L'*entrée* en Religion est une chose à quoi il faut bien penser. Il n'y a que notre volonté qui puisse donner *entrée* dans nos ames aux maladies de l'esprit. Nic.

On appelle en Astronomie l'*entrée* du soleil dans un signe, le temps auquel le soleil commence à parcourir ce signe-là. Dans les Ephémérides on marque exactement l'*entrée* du soleil dans les douze signes du Zodiaque. L'Equinoxe du Printemps est l'*entrée* du soleil dans *Aries*. L'Equinoxe de l'Automne est l'*entrée* du soleil dans *Libra*.

Entrée, en termes de Marine, est l'embouchure d'une riviére, l'endroit auquel une riviére sort de son lit pour entrer dans une autre riviére, ou dans un lac, ou dans la mer. Le havre d'*entrée* est, en termes de Marine, celui dans lequel on peut entrer en tout temps, parcequ'il y a toujours de l'eau suffisamment pour porter les navires.

On dit en proverbe qu'un homme a fait une *entrée* de ballet dans une compagnie, quand il y est entré ou en est sorti brusquement sans garder les bienséances, & faire les civilités nécessaires.

On dit adverbialement, D'*entrée*, pour dire, D'abord. Il nous dit d'*entrée* trois ou quatre fausses nouvelles. Il vieillit. On dit aussi, D'*entrée de jeu*, pour dire, Dès le commencement du jeu. Il se mit à jouer, & d'*entrée* de jeu il perdit la moitié de son argent. On dit figurément, D'*entrée* de jeu il se mit en colère : D'*entrée* de jeu il fit paroître son extravagance : c'est-à-dire, D'abord. ☞ Les Ennemis nous enleverent nos lignes d'*entrée* de jeu ; pour dire, Dès l'*entrée* de la campagne. Il lui lâcha un soufflet d'*entrée* de jeu, c'est-à-dire, Il débuta par lui lâcher un soufflet.

☞ ENTREESER, v. n. p. Vieux mot. On dit S'*entreeser*; pour dire, se récréer, se divertir ensemble.

ENTREFAITES, s. f. pl. qui se dit du temps où on fait, où on négocie quelque chose. *Intereà, interim.* Il ne se dit qu'avec la préposition *dans* ou *sur*. On étoit prêt de donner bataille, mais sur ces *entrefaites* il vint un courier qui apporta la nouvelle de la paix. On alloit faire ce mariage, mais sur ces *entrefaites* le pere mourut, & tout fut rompu.

☞ Entrefaites. On ne lui donne que le pluriel. La Fontaine s'en est servi au singulier.

☞ *L'ennemi vient sur l'*entrefaite.

☞ ENTREFÉRIR, v. a. On a dit dans le vieux langage S'*entreferir*; pour dire, Se blesser l'un l'autre.

☞ S'ENTRE-FRAPPER, v. récip. Se fraper l'un l'autre. Ac. Fr.

ENTREGENT, s. m. Maniére adroite & civile de vivre dans le monde. *Elegantia, urbanitas, dexteritas.* Cet homme ne fera point de fortune, il n'a ni adresse, ni *entregent*. C'est une très-utile science que la science de l'*entregent*. Elle est, comme la beauté, conciliatrice des premiers abords de la société. Mont. Voilà un éveillé qui a de l'*entregent*, qui se fourre par tout. Pour réussir dans le monde, il faut avoir de l'*entregent*, de l'intrigue. Il est vieux, & du style familier.

☞ S'ENTR'ÉGORGER, v. récip. S'égorger l'un l'autre. Ac. Fr.

☞ ENTREJOINTE, s. f. Vieux mot. Jointure.

ENTREJOU, s. m. Ce mot se trouve dans quelques Coutumes, & signifie Espace pour donner cours à l'eau. On permet aux particuliers de faire des moulins sur les riviéres non navigables, pourvû qu'il y ait sault & *entrejou*.

ENTRELACEMENT, s. m. Mêlange de plusieurs choses mises & entrelacées les unes dans les autres. *Complicatio, connexio.* Il y a dans l'arriére-faix des femmes un *entrelacement* d'une infinité de vaisseaux. Mauriceau.

ENTRELACER, v. act. Mêler ensemble plusieurs arbres, ou brins de cordons, de filets, ou de lignes. *Intexere, implicare, interserere, interjicere, interstringere, interplicare.* On ne sçauroit percer le fort de ce bois, à cause des branches qui sont *entrelacées* l'une dans l'autre. Il y a bien de l'art à faire les chiffres, à *entrelacer* les lettres les unes dans les autres.

Entrelacer, se dit figurément en choses morales. Un bon Orateur doit *entrelacer* son discours de plusieurs pensées, ou d'histoires agréables, qui réveillent l'attention, & qui le varient.

Entrelacé, ée. part. pass. & adj. *Connexus, intertextus.* On le dit en termes de blason de trois croissans, de trois anneaux, & autres choses semblables passées les unes dans les autres.

Supposé qu'on fit un verbe de la préposition *entre*, & du verbe *lasser*, fatiguer, rendre las, causer de la lassitude, comme on le pourroit, selon la remarque faite ci-dessus à la préposition *entre*, 1°, il ne seroit que réciproque, *s'entre-lasser*, se lasser mutuellement. 2°. L'*a* de la pénultiéme seroit long, *s'entre-lâsser*, au lieu qu'il est bref aux mots dont on vient de parler.

ENTRELACS, s. m. Cordons ou filets joints, ou mêlés ensemble, pour faire quelques nœuds, ou clôtures. *Nodus, illigatio, implexus, interjectus.* L'*entrelacs* du nœud Gordien étoit tel, qu'on ne le pouvoit dénouer. Un *entrelacs* de grosses branches fait une haie, une clôture forte. On le dit aussi des filets mêlés artistement, qui font le dessein d'une broderie.

Entrelacs, en Architecture, c'est un ornement de listels, & de fleurons liées & croisés les uns avec les autres, qui se taille sur les moulures, ou dans les frises. En Latin *implexus*.

Entrelacs, en Sculpture, c'est un ornement à jour, de pierre, ou de marbre, qui sert quelquefois au lieu de balustres, pour remplir les appuis évuidés des tribunes, balcons, & rampes d'escalier.

Entrelacs de Serrurerie. Ornemens composés de rouleaux & jones coudés, qui forment divers compartimens pour garnir les frises, pilastres, montans & bordures de fer.

Entrelacs, est aussi un terme de Vitrier. Il signifie, les embellissemens & les traits figurés des vitres. Faire des *entrelacs*.

☞ ENTRELAIDIR, v. a. On a dit autrefois *S'entrelaidir*; pour Se dire des injures l'un à l'autre.

ENTRELARDER, v. act. Faire des trous dans quelque viande, & y faire entrer du lard pour la rendre plus grasse. *Carnem larido per intervalla configere.* Le bœuf à la mode n'est bon que quand on l'a *entrelardé* de bon lard.

Entrelarder, signifie aussi, Mettre au milieu de quelque chose. *Distinguere, interpungere.* Il faut *entrelarder* ces fleurs, ces arbres, pour donner à ce jardin l'agrément de la variété. Il ne faut pas que tous les hommes soient à table du même côté, il les faut un peu *entrelarder*.

Entrelarder, se dit figurément en choses morales. Cet Orateur sçait si bien *entrelarder* son discours de pensées, d'histoires agréables, qu'il n'ennuie jamais. Le sérieux dégoûte à la fin, si on n'y *entrelarde* un peu de comique. Il est du style familier.

Entrelardé, ée. part. & adj. On dit au propre, qu'une viande est *entrelardée*, lorsqu'il y a naturellement quelques filets, ou tranches de graisse entre les chairs.

ENTRE-LIGNE, s. f. Espace entre deux lignes. Ecriture qui se met entre deux lignes. *Inter lineas.* Il est dé-

fendu aux Notaires d'écrire en *entre-ligne* : il faut qu'ils fassent des renvois & des apostilles paraphés des parties.

ENTRE-LUIRE, v. n. Luire à demi : ce qui se dit d'une foible lumiére qui passe entre quelques ouvertures. *Interlucere, sublucere.* J'ai vû *entre-luire* quelque chose entre les fentes de cette cloison. Dans l'obscurité de la nuit on vit *entre-luire* quelques feux des ennemis.

☞ ENTREMAIN, ou Jeu d'Entremain, ou Le Cinq. Terme de Musique. C'est le cinquiéme diapason de la musette. Le 5 est communément nommé le Jeu de l'*Entremain*. On l'appelle le *Cinq*, parceque tous les airs qui se jouent sur ce diapason doivent finir par le cinquiéme trou. Il se joue par r, *sol*, *ut*, *fa*, quoiqu'il commence par le *sol* de *g re*, *sol*, eu égard au ton le plus bas du chalumeau, qui est l'*ut* de *c sol*, *ut*, *fa*. Le 4, le 6, le 7 & le 9 sont des diapasons fort agréables, mais ils ne sont point si naturels au chalumeau que le 5, nommé l'*Entremain*. Anonyme, *Traite de la Musette*, *P. I. C. 6.*

☞ S'ENTRE-MANGER, v. récip. Se manger l'un l'autre. Ac. Fr.

ENTRE-MÊLER. v. act. Insérer, mêler une chose parmi d'autres. *Intermiscere, immiscere, inserere.* La Comédie parmi ses plaisanteries doit *entre-meler* quelques instructions. J'*entre-mêlerai* dans cette histoire plusieurs choses prises d'ailleurs. Abl. On *entre-méle* les lettres pour faire des chiffres, & les fils d'or ou de soie pour faire des broderies. Le méteil est un froment *entre-mêlé* de seigle. Toutes les sociétés sont faites de gens *entre-mêlés* de bons & de mauvais.

☞ ENTREMELLEMENT, adv. Vieux mot. Pêle-mele.

ENTREMETS, s. m. Plats de ragoût qu'on met sur la table entre les services, & particuliérement entre le rôt & le fruit. *Medii convivii fercula.* Ces Messieurs ne font encore qu'à l'*entremets*. Du Cange l'appelle en Latin *intromissum* ; les Italiens *tramesso*.

ENTREMETTEUR, euse. s. m. & f. Médiateur entre deux personnes qui ont quelque différend à vuider, quelque marché ou négociation à faire. *Mediator*, *sequester*, *arbiter*, *interpres*, *administer*. Ce qui facilite les transactions, c'est l'adresse & l'habileté des *entremetteurs*. Il faut faire un present à l'*entremetteur* qui a moyenné l'achat de cette charge. Voici les articles qu'il a dictés lui-même à notre *entremetteur*, pour vous être montrés avant que de rien faire. Mol. *Entremetteuse* au feminin se prend d'ordinaire en mauvaise part, d'une négociation d'amour. Quelquefois il se prend dans un sens général, pour des femmes qui travaillent à assortir des partis pour le mariage. Par le moyen des *entremetteuses* on fait un mariage comme une emplette ; on marchande, on surfait, on mesoffre.

ENTREMETTRE, v. act. & n. qui ne se dit guére qu'avec le pronom personnel. *Interponere.* S'*entremettre* du gouvernement. Tallemant. Il a *entremis*, il a interposé plusieurs personnes de qualité pour tâcher d'obtenir sa grace. Les amis se doivent *entremettre* pour empecher que leurs amis ne se plaident. Cet homme est un intriguant qui s'*entremet* de tout, qui veut se rendre nécessaire. Ce Courtier s'*entremet*, se mele de faire preter de l'argent, de faire vendre des charges. Ce pere a laissé son bien à ses enfans, il ne s'*entremet*, il ne se mêle plus de rien. Je viens faire ici ce que je fais par tout ailleurs ; m'*entremettre* d'affaires, me rendre serviable aux gens, profiter du mieux qu'il m'est possible des petits talens que je puis avoir Mol. ☞ Comment un homme peut-il s'*entremettre* d'une réconciliation aussi sainte que celle des pécheurs avec Dieu, s'il est lui-meme ennemi de Dieu ? Bourdal. *Exh. I. p. 369.*

Entremis, ise. part. pass. & adj. *Interpositus*, *interjectus*.

ENTREMISE, s. f. Médiation, facilité qu'une tierce personne apporte à negocier, à terminer quelque affaire. *Opera*, *interpositus.* Le plus facile moyen d'obtenir des graces, c'est par l'*entremise* des Ministres. Ce mariage n'auroit jamais été fait sans l'*entremise* de quelque parens. On prit des mesures pour empêcher que le Roi d'Espagne ne voulût offrir son *entremise*. L'Ab. Régn. La miséricorde de Dieu s'est servie du ministére des hommes & de l'*entremise* de ses Saints pour nous déclarer ses volontés. Ab. de la Tr.

La sage entrêmise,
De ce schisme naissant, debarrassa l'Eglise. Boil.

Qui croiroit en effet qu'une telle entreprise
Du fils d'Agamemnon méritât l'entremise. Rac.

Entremises se dit aussi de certaines piéces de bois qui sont posées dans un vaisseau entre deux autres, pour les tenir sujettes, & pour les renforcer ; ou entre les taquets, ou fuseaux du cabestan. *Interposita.*

ENTRE-MODILLON, Terme d'Architecture. Espace entre deux modillons.

ENTREMONT, du Chesery. subst. m. *Intermontium*, autrefois *Cheseriacum*. Nom de lieu, où il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin. Il est du Diocése de Genéve, mais dans le Bugey, assez près de Nantua. De Sainte Marthe, *p. 524. du quatrieme Tome.*

☞ S'ENTRE-NUIRE, v. recip. Se nuire l'un à l'autre. Ac. Fr.

☞ ENTRE-OUÏR. Voyez ENTR'OUÏR.

☞ ENTRE-OUVERTURE, ou ENTR'OUVERTURE, s. f. Demi-ouverture, petite ouverture. *Apertura.* La double membrane dont l'*entr'ouverture* constitue la glotte. Dodart. *Ac. des Sc.* 1700. *Mem. p.* 272.

☞ ENTREPARLER. Parler à quelqu'un qui vous répond. *Colloqui.* Ce verbe ne se dit qu'avec le pronom personnel, s'*entreparler*. Je les ai vûs qui s'*entreparloient* avec grande vivacité.

ENTREPARLEUR, s. m. Personnage qui joue dans un Poëme Dramatique. *Persona*, *actor*. Dans les anciennes Comédies on nommoit toujours *Entreparleurs*, ceux qui composoient la liste des personnages qui devoient jouer dans la piéce. On l'a dit aussi des personnages introduits dans un Dialogue, soit qu'ils fussent deux ou plusieurs. On dit aujourd'hui Interlocuteur.

ENTREPAS, s. m. est un train ou amble rompu, qui ne tient ni du pas ni du trot ; c'est le train que vont les chevaux qui ont les jambes ruinées, ou les reins foibles. On l'appelle autrement le *traquenard*.

☞ ENTREPASSER, v. act. *Interpassare.* Terme de Médecine. C'est meler les différens ingrédiens dont on remplit un sachet, afin qu'ils soient tous également distribués dans toute sa capacité.

☞ S'ENTRE-PERCER, v. récip. Se percer les uns les autres. Ces deux hommes s'*entrepercerent*. Ac. Fr.

ENTREPOINTÉ, ée. adj. m. & f. Terme de Chirurgie. On appelle suture *entrepointée*, une suture où l'on coupe le fil, & on l'arrete par un nœud à chaque point qu'on fait.

☞ ENTREPOSER, v. act. Mettre des marchandises dans un magazin d'entrepôt ; c'est-à-dire, dans un lieu de réserve, où on les garde, pour les en tirer & les envoyer ailleurs. Dict. de Com.

☞ ENTREPOSEUR, s. m. Celui qui est commis à la garde des marchandises entreposées. Les *Entreposeurs* du tabac dans les villes le distribuent en gros aux Habitans, dans les villes mêmes, & aux endroits de leur Election où il y a des Bureaux particuliers établis. *Entreposeur* se trouve dans la Déclaration du Roi du 10. Octobre 1723. qui régle la maniére dont la Compagnie des Indes étoit obligée de faire l'exploitation de la vente exclusive du caffé.

ENTREPOT, s. m. Lieu de réserve & mitoyen où on fait magazin de quelques marchandises pour les venir reprendre au besoin. *Statio*, *mansio*. Il y en a qui écrivent *entrepost*, *locus interpositus*. L'Ordonnance des Aides defend aux Marchands de vin d'avoir des *entrepôts*, des magazins ou étapes de vin en deçà des trois lieues de Paris. Les Marchands qui amenent des bestiaux de lieux éloignés sont obligés d'avoir des *entrepôts*, pour les laisser reposer & reprendre graisse. La ville de Nicomédie, située dans la Bithynie, assez près du Bosphore, devint sous Antonin un *entrepôt* fort célebre. Huet.

Il

Il y a au Callao un Magazin pour l'*entrepôt* des Marchandises de l'Europe, qu'on appelle Administration. Frézier.

On appelle aussi sur la mer *entrepôt*, des ports où on établit des magazins de marchandises destinées à transporter au loin.

On appelle aussi des villes d'*entrepôt*, celles où il y a d'ordinaire des Commissionnaires qui reçoivent des marchandises d'un lieu éloigné pour les envoyer en un autre. Lyon & Orleans, Paris & Rouen, sont des villes d'*entrepôt*. Batavia est l'*entrepôt* des Hollandois pour leur commerce de la Chine & de l'Europe.

Entrepôt, se dit aussi pour, Personne interposée. Ecrire par *entrepôt*.

ENTREPRENANT, ante. adj. Qui entreprend de grands desseins, des choses hardies. *Confident, audax in suscipiendo.* Il se dit particuliérement des gens de guerre. Alexandre etoit un Prince fort *entreprenant*.

Il se prend ordinairement en mauvaise part, & signifie, Téméraire, & qui entreprend sur le droit d'autrui. Un Juge est *entreprenant*, quand il empiéte souvent sur la jurisdiction d'autrui. En amour les plus *entreprenans* reussissent mieux que les autres, quoiqu'il ne soient pas les plus aimables. Roches.

Ce mot vient comme d'*interprendere*.

ENTREPRENDRE, v. act. Se charger de la réussite d'un procès, d'un bâtiment, d'un trafic & d'un ouvrage, quel qu'il soit. *Suscipere, recipere, adoriri, tentare.* Nembrod *entreprit* un ouvrâge au-dessus de ses forces, quand il voulut faire batir la tour de Babel. Saint Louis *entreprit* la guerre contre les Infidéles, pour délivrer les Lieux saints de leur tyrannie. Cette Compagnie a *entrepris* la manufacture, le négoce des points, des draps, &c. On n'avoit osé jusqu'ici *entreprendre* la jonction des mers. Le Roi a *entrepris* la défense de ce Prince son allié, il le protége. On ne sçauroit trop bien faire ce qu'on *entreprend*. Le Ch. de M. *J'entreprends* d'écrire la guerre du Péloponése. Abl. Est-ce à un cœur tout à vous à *entreprendre* de vous donner des loix? *J'entreprends* d'écrire la vie d'un Saint, qui a renouvellé dans le dernier siécle ce qui s'est fait de plus merveilleux à la naissance de l'Eglise, & qui a ésé lui-même une preuve vivante de la vérité du Christianisme. Bouh.

Entreprendre, signifie encore, Faire un marché à forfait. *Redimere.* Cet Architecte a *entrepris* ce batiment, & moyennant dix mille écus, il doit rendre la clef à la main.

Entreprendre, avec la préposition *sur*, signifie, Usurper. *Usurpare.* Messieurs des Requetes du Palais cassent les sentences des Juges qui *entreprennent* sur leurs jurisdictions dans les affaires qu'ils ont retenues. Il est defendu aux Officiers d'*entreprendre* sur les charges les uns des autres. *Entreprendre* sur l'autorité de quelqu'un. Il signifie aussi, Attenter à. *Adoriri. Entreprendre* sur la vie d'une personne. Ablanc. On dit, que des Artisans *entreprennent* sur le métier des autres, quand ils font quelque ouvrage qui appartient à quelque autre métier que le leur, ou quand ils ne sont pas reçus dans la Maitrise. *Falcem in alienam messem injicere.*

Entreprendre, absolument, signifie, Avoir dessein de ruiner quelqu'un, l'assaillir de tous côtés, lui faire tout le mal qu'il est possible. *Persequi, exagitare.* Cet homme a de méchantes affaires: si quelque ennemi l'*entreprend*, il est perdu. Quoiqu'il y ait des aversions naturelles très-mal aisées à vaincre, on en peut pourtant venir à bout, si on les *entreprend* de bonne heure. Vaug.

☞ *Nos jours sont filés d'un fuseau:*
Ceux des moindres sujets & des plus grands Monarques
Sont entrepris *des mêmes Parques,*
Et coupés du même ciseau. Chevreau.

Entrepris, ise. part. pass. & adj. *Susceptus, attentatus.* Voyez après *Entrepreneuse*.

ENTREPRENEUR, s. m. Celui qui entreprend, qui se charge de la construction & de la conduite d'un batiment, ou de quelque ouvrage. *Redemptor.* Il se dit premiérement des Architectes qui entreprennent les bâtimens à forfait. L'*Entrepreneur* de la jonction des mers s'y est enrichi. On le dit aussi des autres marchés a prix fait. On a traité avec un *Entrepreneur* pour fournir l'armée de vivres, de munitions. L'Etapier, ou *Entrepreneur* des étapes, est commis pour la fourniture des vivres & du fourrage destinés aux gens de guerre.

ENTREPRENEUSE, s. f. Celle qui entreprend quelque besogne, & qui a plusieurs ouvriéres sous elle. *Redemptrix.*

ENTREPRIS, ise. adj. Impotent, paralytique, qui ne se peut aider de tous ses membres, ou d'une partie. *Captus, interceptus.* Cette longue maladie l'a rendu tout *entrepris*, tout perclu. Il est *entrepris* d'un bras. On dit aussi dans le sens figuré qu'un homme est tout *entrepris*, lorsqu'il paroît inquiet, embarrassé de sa contenance, parceque cet embarras lui ôte en quelque façon l'usage de ses membres, & le rend comme perclus. On le dit aussi d'un jeune homme qui n'a point encore vû le monde, & qui ne sçait que dire ni que faire les premiéres fois qu'il paroît en compagnie.

Quelle pitié de voir l'Orateur entrepris
Relire dans la voûte un Sermon mal appris!
Sanlecque.

ENTREPRISE, s. f. Résolution hardie de faire quelque chose. *Consilium, susceptio, molitio.* C'étoit une hardie *entreprise* que celle du batiment de S. Pierre de Rome. La traduction de la Bible est une *entreprise* bien difficile. Les *entreprises* d'Alexandre ont quelque chose de plus étonnant que celles de César; mais la conduite & la capacité ne paroissent pas y avoir la même part. S. Evr. De toutes les *entreprises* des hommes il n'en est point de si grandes que les conjurations. S. Réal. Un homme prudent mesure ses *entreprises* à ses forces. Nicole.

Entreprise, se dit aussi au Palais des attentats que font les Juges sur la jurisdictino les uns des autres, & sur l'autorité de leurs charges. *Violatio, usurpatio.* Il y a tous les jours des proces en réglement pour les *entreprises* des Juges les uns sur les autres.

☞ Entreprise. En termes de Barreau, on appelle en Normandie, *entreprise*, la poursuite ou la continuation de quelque ouvrage au préjudice d'un *haro* crié; ce qui s'appelle enfreindre le haro. Celui qui *entreprend* au préjudice du haro, doit être condamné à l'amende; & par l'article 59. de la Coutume de cette Province, le Juge ne peut vuider le haro sans prononcer une amende.

Entreprise, se dit encore en fait de Police, quand des compagnons d'un métier font des ouvrages qu'il n'appartient qu'aux Maîtres de faire; ou quand des Maîtres d'un métier en font qui appartiennent à un autre métier. Il y a tous les jours à la Police des affaires pour les *entreprises* des Artisans.

Entreprise; en termes de Guerre, se dit d'un dessein qu'on forme; du devoir où on se met de surprendre, de conquérir une place, une Province, d'enlever un quartier, &c.

Entreprise, se dit aussi des desseins qu'on a sur la vie de quelqu'un. Les méchans font des *entreprises* sur la vie des gens de bien.

On dit en termes de Chasse, qu'un chien ou qu'un oiseau est de grande *entreprise*; pour dire, qu'il attaque hardiment le gibier. On disoit autrefois *emprise* pour *entreprise*, & *emprendre* pour *entreprendre*. Il y avoit des *emprises* de lettres, & des *emprises* de Chevalerie. Charles Duc de Bourgogne avoit pour devise: Je l'ai *emprés*, bien en aviegne. On trouve encore cette devise sur ses médailles.

Entreprise, se dit fort aujourd'hui en matiére de commerce, de finances, de traités, de contrats & d'achats, &c. Une grosse *entreprise*. Faire de grosses *entreprises*. Avoir part à une *entreprise*.

☞ S'ENTRE-QUERELLER, v. récip. Se quereller l'un l'autre. Ils ne font que *s'entre-quereller*. Ac. Fr.

ENTRER, v. n. Arriver, parvenir dans un nouveau lieu. *Ingredi, introire. Entrer* dans sa maison. *Entrer* en

en un pays étranger. On *entre* de plein pied dans ces appartemens. Il se conjugue avec le verbe auxiliaire *être* : & point avec *avoir* : il faut dire, il *est entré* ; & non, il *a entré*. VAUG. Ainsi Pélisson & Scudéri ont fait une faute, quand ils ont dit, *J'ai entré en ce lieu.*

ENTRER, signifie aussi, Commencer à faire quelque chose. *Entrer* dans le monde, *Entrer* à la Cour, pour dire, Commencer à y paroître. *Entrer* à table ; pour dire, commencer à dîner. *Entrer* en Religion ; pour dire, y commencer son Noviciat. *Entrer* en possession. *Entrer* en charge. *Entrer* en discours, en matiére, en procès, en furie, en chaleur, en soupçon. *Entrer* en sa majorité. *Entrer* en danse. *Entrer* en lice. Vous *entrez* maintenant dans la belle saison de l'homme. MOL.

ENTRER, se dit aussi des Compagnies qui s'assemblent. *Concilium, consessum habere ; convenire, considere.* Le Parlement *entre* tous les jours à huit heures. On n'*entrera* point aujourd'hui au Conseil.

ENTRER, se dit aussi de toutes les choses qui peuvent se mettre les unes dans les autres. *Interseri, immergi, penetrare, subire.* Ce couteau n'*entre* pas bien dans sa gaine. Ce pied *entre* avec peine dans le soulier. L'épée est *entrée* bien avant dans son corps. Les pilotis *entrent* dans cette terre comme dans du beurre. ☞ On dit qu'un chapeau ne peut *entrer*, n'*entre* pas bien dans la tête ; pour dire, que la tête ne peut *entrer*, n'*entre* pas bien dans le chapeau.

ENTRER, signifie aussi, Composer une chose en tout, ou en partie. *Conflare, conficere.* Il *entre* dix aunes d'étoffe dans ce manteau. Il y a cinq ou six sortes de drogues qui *entrent* dans la composition de cette médecine. Il est bien *entré* de la pierre dans cette masse de bâtiment. Ce sont des médicamens où il *entre* de l'or & des pierreries.

☞ ENTRER en prison ; pour dire, Etre mis en prison.

☞ ENTRER en condition. *Entrer* au service de quelqu'un ; pour dire, Devenir domestique de quelqu'un.

☞ ENTRER en jeu, se dit de certains jeux de cartes, de celui qui ayant levé une main est en état de jouer comme il lui plaît. Il se dit figurément, pour dire, *Entrer* dans une affaire, dans un discours, avoir son tour, soit pour agir, soit pour parler, &c.

☞ ENTRER en composition ; pour dire, Ecouter les propositions d'un accommodement.

☞ On dit en parlant d'une affaire d'intérêts, qu'un homme y entre pour tant ; pour dire, qu'il y est intéressé pour un tel denier.

☞ On dit, *Entrer* en goût, pour dire, Commencer à prendre goût. AC. FR.

ENTRER dans le Conseil, dans les affaires, dans le secret, dans les plaisirs de quelqu'un ; c'est-à-dire, Participer à ses résolutions, à ses plaisirs. Il est *entré* dans cette ferme pour un tiers, pour un quart ; c'est-à-dire, il y est engagé pour une telle portion.

ENTRER, est aussi quelquefois verbe actif, pour dire, faire *entrer*, comme on dit sortir, pour faire sortir. Ainsi on dit en termes de Marine, *entrer* & sortir un vaisseau ; pour dire, le faire *entrer*, le faire sortir. Cela se dit du Pilote qui conduit le vaisseau à l'entrée ou à la sortie d'un port, d'une rade, &c.

On le dit aussi figurément de l'esprit. J'*entre* bien dans votre sens ; pour dire, Je suis bien de votre avis. Vous n'*entrez* pas dans ma pensée ; pour dire, Vous ne concevez pas ce que je veux vous dire. Cela n'est jamais *entré* dans l'imagination de personne. Ce Comédien *entre* bien dans le caractére des personnes qu'il représente. Il *entre* un peu de vanité dans ses actions. *Entrer* dans la défense de quelqu'un. ABL. *Entrer* dans les intérêts, dans les besoins d'une personne. SCAR. *Entrer* dans le ridicule des hommes. MOL. *Entrer* dans tous les devoirs de l'amitié. Il *entre* du niais & de l'imbécille dans leur procédé. La dissimulation *entre* subtilement dans l'esprit de l'homme. *Entrer* dans des engagemens téméraires. NIC. La vérité trouve toujours de la résistance dans notre cœur, & n'y entre jamais sans violence & sans effort. ID.

On dit encore, Je ne veux point *entrer* en cette discussion, en ce détail.

On dit aussi, Je ne veux point *entrer* en paralléle, en comparaison, *entrer* en rang avec lui. Il est *entré* en ordre avec les autres créanciers. *Entrer* pleige, signifie dans quelque Coutumes, Se rendre caution.

ENTRÉ, ÉE, part.

ENTRERÉGNE, s. m. Espace de temps pendant lequel il n'y a point de Roi dans un Etat ; espace vuide entre la fin d'un regne, & le commencement du regne suivant. *Interregnum.* Le mot *entreregne* se trouve dans quelques Auteurs du commencement du dernier siécle ; mais aujourd'hui nous disons *interregne*. Voyez ce mot.

☞ S'ENTRE-RÉPONDRE, v. récip. Se répondre l'un à l'autre. Ces deux chœurs de musique s'*entre-répondoient*. AC. FR.

ENTREROI, s. m. Magistrat qui a l'autorité ou les marques de l'autorité pendant un interregne. Régent d'un Etat dans un interregne. *Interrex.* Le mot *Entreroi* ne se trouve que dans des Auteurs déja vieux, & n'est point d'usage aujourd'hui. Le quatorziéme *Entreroi*, L. Emilius, créa Consuls C. Petillius, & L. Papirius Mugillanus. VIGENÈRE. C'étoit le Magistrat qui commandoit durant le siége vacant, tant du temps de la Royauté, que de celui des Consuls en la République. Ces *Entrerois* étoient créés pour présider aux Comices des élections, ainsi que dit Denys d'Halicarnasse Liv. IX. & T. Live Liv. VI. non par la voix & suffrages du peuple, mais par le Sénat. ID. sur T. Live T. I. p. 1050. Cette Magistrature ne duroit que cinq jours. Car si l'on ne convenoit pas de l'élection du souverain Magistrat, c'est-à-dire, du Roi, ou des Consuls, durant ces cinq jours, le Sénat choisissoit un autre *Entreroi* à la place du premier, & ensuite un troisiéme au bout de cinq autres jours, & ainsi du reste, jusqu'à ce que l'élection fût faite. T. Live *L. VI. & L. IX.* Vigenère à l'endroit cité.

☞ ENTRE-SABORDS, s. m. pl. Bordages qui sont entre les ouvertures des sabords d'un bâtiment, ou dans la distance des sabords.

ENTRE-SAMBRE ET MEUSE. Contrée du Pays-Bas. *Interamnensis Hannonia plaga. Tractus inter Sabim & Mosam.* Elle est renfermée entre la Sambre & la Meuse, depuis le confluent de ces riviéres, où est Namur, jusqu'aux confins de Picardie & de Champagne. L'*Entre-Sambre & Meuse* comprend une partie des Comtés de Hainaut & de Namur, & une partie du pays de Liége. Les François possédent la plus grande partie de ce pays.

☞ S'ENTRE SECOURIR, v. récip. se secourir l'un l'autre. Les troupes sont bien postées pour s'*entre-secourir*. AC. FR.

ENTRESOL, s. m. Etage ménagé entre deux planchers un peu élevés, qui sont partagés par un autre plancher. *Intertabulatum, intertignatio.* On fait coucher des valets dans les *entresols* ; on y serre plusieurs petites commodités ; on y loge quelquefois. On le faisoit autrefois du féminin, & on écrivoit *entresole*. Mais l'Académie a décidé pour *entresol* masculin.

> *Puisse-t-elle pour l'en punir,*
> *Passer une semaine entiere*
> *Sans caffe, sans chocolatiére,*
> \- - - - - - - - - -
> *Et passant ainsi tous ses jours,*
> *Afin que rien ne l'en console,*
> *Trouver par-tout une* entresole. DE MALEZIEU.

ENTRESOURCIL, subst. m. Espace qui est entre les deux sourcils.

ENTRESUIVRE, v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Aller de suite l'un après l'autre. *Continenter sequi.* Tous les jours s'*entresuivent*, *truditur dies die*, mais ils ne se ressemblent pas. Voilà un discours mal arrangé, des paroles qui ne s'*entresuivent* pas bien.

ENTRESUITE, s. f. *Series, ordo, nexus.* Disposition des choses qui s'entresuivent. Il est un peu vieux. On dit *suite*, la suite des jours, la suite du discours, la suite du livre, la suite du bâtiment, &c.

ENTRETAILLE, s. f. C'est un mouvement de danse, lorsqu'un Danseur jette & met un de ses pieds en la place de l'autre pied, tandis que cet autre pied est élevé en l'air pardevant. Quand ce même pied est élevé en arriére, ce mouvement s'appelle *ruade* : & quand

quand ce mouvement ſe fait à côté, on l'appelle *ru de vache*.

ENTRETAILLER, v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Porter mal ſes jambes en marchant, en telle ſorte que l'une coupe ou bleſſe l'autre. *Interterere.* On le dit particuliérement des chevaux qui ſe coupent; & par extenſion, des hommes qui marchent mal, qui s'*entretaillent*.

ENTRETAILLURE, ſ. f. Bleſſure que ſe fait lui-même un cheval qui s'entretaille. *Intertrigo.* Cette *entretaillure* eſt fâcheuſe. Pomey dit *entretaillement*, *calcium illiſus ad talces.*

ENTRE-TEJO ET GUADIANA, autrement ALENTEJO, ſ. m. Province de Portugal. *Provincia Transtagana, Provincia inter Tagum & Anam.* Elle eſt preſque toute renfermée entre le Tage & la Guadiane: c'eſt à cette ſituation qu'elle doit ſon nom. Elle a au nord l'Eſtramadure de Portugal, au couchant celle d'Eſpagne, & une partie de l'Andalouſie: le Royaume des Algarves la borne au midi, & l'Océan Atlantique au couchant. Ses villes principales ſont Ebora, Béja, Elvas, Portalegre & Eſtremos. MATY.

☞ ENTRETEMPS, ſ. m. Eſpace de temps qui ſe trouve entre deux évènemens ou deux termes qui ne ſont point trop éloignées. *Tempus intercurrens, interpoſitum.* Prévoyant que dans cet *entre-temps* il ſe feroit des mouvemens en ſa faveur. LE GENDRE. Dans cet *entre-temps*, d'Amboiſe, toujours attentif à pouſſer vivement la guerre, avoit recruté ſes troupes. ID. Je n'ai fait qu'aller & venir, dans cet *entre-temps* vous êtes venu. Ce filou a pris l'*entretemps* qu'on deſervoit la table, pour faire ſon coup.

ENTRETENEMENT, ſ. m. Dépenſe qu'on fait pour les choſes néceſſaires à la vie. *Sumptus in victum, veſtitum, cultum*, &c. L'*entretenement* d'un ménage, d'un carroſſe, coûte beaucoup. L'*entretenement* d'une Courtiſane cauſe du ſcandale. Cela ſervoit à l'*entretenement* des ſoldats. ABLANC. Il ſignifie quelquefois, Perſévérance qu'on a à l'exécution de quelque choſe. La bonne foi oblige à l'*entretenement* des traités, à l'*entretenement* de ſa parole. Il eſt de peu d'uſage, excepté en ſtyle de Finances & de Palais; & l'on dit plus ordinairement, *Entretien.* Il eſt certain qu'on ne dit plus *entretenement* pour liaiſon, *connexio*, ni pour entreſuite, *ſeries, ordo, continuatio.*

ENTRETENIR, v. act. & reciproque. *J'entretiens, j'entretins, j'ai entretenu, j'entretiendrai, que j'entretienne, que j'entretinſſe*, ou *j'entretiendrois.* Tenir une choſe liée, aſſemblée. *Continere.* Voilà une piéce de bois, un tirant qui *entretient* toute cette charpente. La clef d'une voûte eſt ce qui *entretient* la voûte en état, qui fait que les pierres ſe tiennent en l'air. Quand on danſe un branle, ou aux chanſons, on s'*entretient*, on ſe donne la main l'un à l'autre. Les chaînons d'une chaîne s'*entretiennent*, ſont engagés l'un dans l'autre.

ENTRETENIR, ſignifie encore, Conſerver, réparer, maintenir en un bon état. *Sartum, tectumque ſervare.* Un locataire eſt obligé d'*entretenir* les lieux de menues réparations. Les péages & barrages ſont établis pour *entretenir* le pavé, les grands chemins.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Défrayer, fournir à la dépenſe. *Alere, ſuſtentare.* Le Roi *entretient* de grandes armées, de groſſes garniſons. Il *entretient* des Profeſſeurs Royaux, des Académies pour l'avancement des lettres. Ce Prélat *entretient*, fait ſubſiſter pluſieurs pauvres familles. Cet oncle *entretient* ſes neveux au Collége. Il y a bien des gens qui s'*entretiennent*, qui ſubſiſtent du jeu. Un Tuteur doit *entretenir* ſes pupilles, ſelon leur condition & leur bien. Ce mari *entretient* un carroſſe & trois laquais à ſa femme. Où pouvez-vous prendre de quoi *entretenir* l'état que vous portez? MOL. Cet enfant eſt bien, eſt mal *entretenu.* On y joint auſſi les adverbes magnifiquement, proprement, pauvrement, meſquinement, & ſemblables.

ENTRETENIR, dit abſolument, ſignifie auſſi, Faire ſimplement la dépenſe des habits. On donne tant de gages à un laquais, ſur quoi il faut qu'il s'*entretienne* de tout. Ce mari donne tant à ſa femme pour s'*entretenir.*

ENTRETENIR, ſe dit ſouvent odieuſement en matiére de débauche. Il *entretient* une femme en chambre, une concubine. Cette vieille *entretient* ce jeune homme, elle fournit à ſa ſubſiſtance; ils ont enſemble un commerce illégitime. Il *entretenoit* la fille & la mere. MAUC.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Conſerver des habitudes, des liaiſons, pour négocier. Les Princes *entretiennent* des Ambaſſadeurs, des Penſionnaires, des Eſpions, dans les Cours étrangéres. Les Banquiers *entretiennent* des correſpondances par toutes les villes, les places du change, les échelles d'Orient. Les repas qu'on donne, les viſites qu'on fait, *entretiennent* l'amitié.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Maintenir en même état. Cette femme ne vieillit point, elle s'*entretient* toujours belle & fraîche. Il n'y a rien qui *entretienne* mieux les chevaux, qui conſerve leur embonpoint, que le ſon & la paille. Ce Marchand ne gagne pas beaucoup, mais il s'*entretient* toujours en même état, il roule tout doucement.

☞ ENTRETENIR ſe dit dans les Arts méchaniques pour Tenir une choſe ferme dans le lieu, dans l'état & la ſituation où elle eſt empêchée qu'elle n'en ſorte. *Continere.* Un Charpentier, après avoir placé une piéce de bois, un ſoliveau, par exemple, par un bout dans le lieu où il doit être, pour placer l'autre bout, dit à ſon compagnon: *Entretenez* ce bout-là pendant que je place l'autre, c'eſt-à-dire, Tenez ce bout-là ferme dans le lieu & la ſituation où il eſt, ne permettez pas qu'il en ſorte. Un Menuiſier qui aſſemble pluſieurs piéces, dit de même: *Entretenez* cette piéce, *entretenez* les tenons de ce montant, de cette traverſe dans leurs mortoiſes.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Diſcourir avec une ou pluſieurs perſonnes. *Colloqui, habere ſermonem.* Un homme eſt agréable & divertiſſant, qui ſçait bien *entretenir* une Compagnie. Les Plaideurs ne s'*entretiennent* que de leurs procès, les braves que de leurs combats, les femmes que de jupes & de bagatelles. Je pourrois dans ma ſolitude m'*entretenir* avec les Anciens; mais on ne s'*entretient* avec eux qu'avec les yeux, & mes yeux me manquent. NICOT. Cet Avocat a *entretenu* une heure l'Audience agréablement. J'ai *entretenu* votre Rapporteur de votre affaire, je l'en ai bien inſtruit. Les Amans, les mélancholiques, vont dans les bois *entretenir* leurs penſées, s'*entretenir* avec les échos. Les Sçavans s'*entretiennent* par lettres, s'*entretiennent* tous ſeuls, ou avec les livres, avec les Muſes. Allez *entretenir* cet homme, c'eſt-à-dire, empecher qu'il ne s'ennuie, juſqu'à tant que je lui aille parler. J'aimerois mieux avoir à *entretenir* ces gens qui ne fourniſſent rien à la converſation, & qui ne diſent jamais que oui & non. M. SCUD. Il ſe mit à l'*entretenir* de choſes agréables. VAUG. Je m'*entretenois* en moi-même de la peine qu'il y a aujourd'hui à trouver de l'argent. MOL. C'eſt de mariage que je veux vous *entretenir.* ID. Je m'*entretient* de mes propres penſées. NIC. Je le puiſſe *entretenir* d'affaires de conſequence. BUSSI RAB.

ENTRETENIR, ſignifie auſſi, Amuſer. *Ducere, producere, lactare.* Les hableurs, les Charlatans *entretiennent* le peuple de belles promeſſes, de belles eſperances. Vous m'*entretenez* ici de fadaiſes, tandis qu'on m'attend ailleurs. Il lui faiſoit propoſer des établiſſemens, dont il l'*entretenoit* quelque temps. ROCHEF.

ENTRETENIR, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Les offices réciproques *entretiennent* l'amitié. *Alere.* L'amitié ne s'*entretient* & ne s'augmente que par la communication des ſecrets; & ce ſeroit la détruire que de n'avoir point de confiance en ſes amis. BOUH. La bonne foi *entretient* la ſociété entre Marchands. Les Juges ſont établis pour *entretenir* les loix, la Police, pour faire *entretenir* les contrats, les promeſſes, les traités. *Entretenir* les défiances. ABLANC. Toute cette cabale s'*entretient* fort bien: qui choque l'un, choque l'autre. *Entretenir* un marché, une convention, un traité, c'eſt l'exécuter.

On dit proverbialement, Ce diſcours s'*entretient* comme crottes de chévre, pour dire, il n'a point de ſuite. *Nihil cohaeret.*

Entretenu, ue. part. paſſ. & adj. *Suſtentatus.* Un Régiment *entretenu* pour le ſervice de Sa Majeſté. Une femme *entretenue.* Une maiſon bien *entretenue.* Un enfant *entretenu* proprement, magnifiquement, pauvrement.

Entretenu, en termes de Blaſon, ſe dit des clefs, & autres choſes ſemblables, qui ſe tiennent liées enſemble par leurs anneaux. *Aptus, nexus, cohærens, colligatus, conſequens.*

ENTRETIEN, ſubſt. m. Dépenſe qu'on fait pour réparer une choſe, pour la faire ſubſiſter. *Sumptus, conſervatio.* Les logis expoſés au vent ſont de grand *entretien.* Il n'y a qu'un Roi qui puiſſe fournir à l'*entretien* d'une armée, à l'*entretien* des galéres. Les gens d'affaires ſont obligés de faire dépenſe pour l'*entretien* de leur crédit.

Entretien, ſe dit particuliérement de la dépenſe qu'on fait pour s'habiller. Ce mari donne tant à ſa femme pour ſon *entretien.* Ce maître ne donne point de gages à ſon valet : il le ſert pour ſon *entretien.*

Entretien, ſe dit auſſi de la converſation. *Sermo, colloquium, congreſſus.* Ces deux Meſſieurs ont eu enſemble un long *entretien* ſur votre chapitre. Une ſimplicité facile & délicate rend le tour de vos *entretiens* agréable & inſinuant. L. d'Eloise a Ab. Il faut de tout aux *entretiens.* La Font. Les mauvais *entretiens* gâtent les bonnes mœurs. Il faut abréger la longueur du temps par des *entretiens* agréables. M. Esp. C'eſt moi qui vous ait facilité de ſi doux *entretiens.* Rac. Dans les *entretiens* on a plus de ſoin de faire paroître ſa ſcience, que de s'inſtruire. S. Evr. Quand ces deux mélancholiques ſont enſemble, l'*entretien*, la converſation languit. Il s'eſt venu mêler à notre converſation.

Le pauvre eſprit de femme, & le ſec entretien. Mol.

Cette aventure vous rendra l'*entretien* de toute la ville; c'eſt-à-dire, la fable, *fabula fies.* Venez rendre toute la joie à mon ame, par un moment d'*entretien* en liberté. Nous préférons l'*entretien* d'un flateur ignorant à la converſation d'un ſçavant, quand il eſt chagrin & ſévére. S. Evr.

Oui, je deviens tout autre avec ſon entretien.
Il m'apprend à n'avoir affection pour rien. Mol.

Mais hélas! combien d'impoſtures
A produit le deſir d'être après le trépas,
*L'*entretien *des races futures?* Des-Houl.

J'évite, mais trop tard,
Ces cruels entretiens *où je n'ai point de part.* Rac.

On dit auſſi, Cet homme-là n'a point d'*entretien*; pour dire, qu'il ne ſçait pas parler, ni entretenir une compagnie.

Entretien, ſe dit figurément en choſes morales. L'*entretien* des loix, de la diſcipline militaire, font l'*entretien* des Etats, des armées. Les contemplatifs ont des *entretiens* ſpirituels avec Dieu. La fidelité conjugale eſt l'*entretien* de la paix dans le mariage, &c.

ENTRETOILE, ſ. m. Ornement qu'on met entre deux toiles aux lieux où on a coutume de faire des coutures. *Intertelium.* Il eſt fait de quelque ouvrage de fil ou paſſement.

ENTRETOISE, ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des piéces de bois qui ſe mettent de travers dans un pan de charpente, & qui s'aſſemblent par des mortoiſes & tenons avec les poteaux pour les tenir fermes. *Entretoiſe croiſée* eſt un aſſemblage en forme de croix de S. André, poſé de niveau entre les entraits de l'enrayure d'un dome. On le dit auſſi en pluſieurs autres occaſions : comme l'*entretoiſe* d'un carroſſe eſt la piéce de travers qui aſſemble & entretient les moutons.

Entretoise, ſe dit auſſi d'une piéce de bois qui eſt miſe entre les flaſques d'un affût de canon de marine.

ENTREVAL, ſ. m. Terme de Coutumes. Eſpace qui eſt entre deux maiſons.

ENTREVAUX, ſ. m. Petite ville de France dans la Provence. *Intervalles, Intervallium.* *Entrevaux* eſt ſitué ſur le Var, aux confins du Comté de Beuil, & à dix lieues au nord d'Antibe. C'eſt la réſidence ordinaire de l'Evêque de Glandève, qui eſt une ville preſque ruinée, à un quart de lieue d'*Entrevaux.*

ENTREVÊCHER, v. n. ne ſe dit qu'avec le pronom poſſeſſif, & ſignifie, S'embarraſſer les pieds l'un dans l'autre, ou dans ſes vêtemens. *Impedire ſe.* Il n'eſt point uſité.

☞ ENTREVENIR. Ce verbe neutre s'eſt dit autrefois pour Survenir, venir pendant que quelque choſe ſe fait, ou qu'elle arrive. Il eſt pris du Latin *Intervenire*, qui ſignifie la même choſe.

ENTREVOIR, v. act. *Strictim videre. J'entrevois, j'entrevis, j'ai entrevû, j'entreverrai, que j'entrevoie, que j'entreviſſe.* Voir un peu, découvrir un peu; voir imparfaitement, ou en paſſant. Le témoin n'a pu reconnoître ce meurtrier, parcequ'il ne l'a fait qu'*entrevoir.* J'*entrevois* quelque choſe qui brille à travers l'épaiſſeur de ce bois. Cet homme eſt preſque aveugle, il ne fait qu'*entrevoir*, il ne diſcerne pas bien les objets.

Il ſe dit auſſi des vûes de l'eſprit. Nous ne faiſons qu'*entrevoir* la vérité à travers les nuages épais qui nous la cachent. Mille gens laiſſent trop *entrevoir* leur diſtraction & leur inquiétude. Bell. Les Libertins ne diſent pas tous leurs doutes; leurs paſſions les entraînent : mais malgré tout cela, il y a des momens où ils *entrevoient* la vérité. M. Scud. Il eſt bien douloureux d'*entrevoir* qu'on n'a pas tout le mérite qu'on penſe avoir. Bell. *Entrevoir* l'intention de quelqu'un. Pat. Un amour qu'on ne fait qu'*entrevoir* plaît davantage que celui qui ſe montre ſans façon. M. Scud. J'*entrevois* dans vos refus moins de reſpect pour votre pere, que de haine pour moi. Racine. Une femme attaquée, qui ne prend pas le parti de la ſévérité, eſt à demi vaincue, & laiſſe *entrevoir* qu'elle ſonge à capituler. Bell. Homère nous laiſſe encore *entrevoir* que ſes Dieux ne ſont pas immortels. De la Motte.

☞ **Entrevoir, s'Entrevoir.** Avoir une entrevûe. *Congredi.* Pour accommoder cette affaire il faudroit les faire *entrevoir.* Ils s'*entrevirent* dans une telle maiſon. Il ſignifie auſſi, Se rendre viſite. *Se mutuo inviſere.* Ils ſont ſi voiſins qu'ils s'*entrevoient* ſouvent les uns chez les autres.

ENTREVOUX, ſ. m. Terme de Maçonnerie. C'eſt l'intervalle qui eſt entre deux ſolives dans un plancher. *Intertignium.* Les ais d'*entrevoux* ont dix pouces de large, & un d'épaiſſeur. Les *entrevoux* de plâtre ſont ſujets à ſe détacher & à tomber. On le dit auſſi des intervalles remplis de plâtre qui ſont entre les poteaux d'une cloiſon.

ENTREVÛE, ſ. f. Viſite, rencontre de deux perſonnes pour ſe voir, pour ſe parler. *Congreſſus.* J'ai bien du regret de n'avoir pas été préſent à votre *entrevûe*, de vous & de la mer, pour voir quelle mine vous fites quand les deux plus fiéres choſes du monde ſe trouvérent enſemble. Voit. Il s'eſt fait une *entrevûe* des Rois de France & d'Eſpagne ſur la frontiére. Souvenez-vous de ce que vous me promites à notre derniére *entrevûe.* Demander une *entrevûe.* Ablanc. Convenir d'une *entrevûe.* Bussi. Les Rois de France & de Germanie faiſoient leurs *entrevûes* ſur des riviéres qui ſervoient de bornes à leurs Etats; & l'on trouve de ces ſortes d'*entrevûes* ſur le Rhin, ſur la Meuſe, ſur le Cher, ſur la Saone, &c. On attachoit un bateau magnifique au milieu de la riviére, & les deux Princes s'y rendoient pour conférer. Le P. Bouhours, dans ſes *Remarques nouvelles*, p. 440. avoue qu'*entrevûe* ne ſe dit proprement que pour la premiére rencontre, & qu'on ne doit point appeller un lieu d'*entrevûe* l'endroit où des gens ſe trouvent de temps en temps pour ſe voir, pour converſer enſemble. Ce n'eſt plus un lieu d'*entrevûe*, c'eſt un rendez-vous.

☞ ENTRICHOME, ſ. m. C'eſt le nom que quelques-uns donnent aux extrémités des paupiéres d'où ſortent les poils. Ἐντρίχωμα. D'ἐν, *dans*, & τρίχωμα, *le poil.*

☞ ENTRIGUET, ſ. m. A la premiére entrée du Ballet qui ſuit la Comédie du Bourgeois Gentilhomme, un vieux Bourgeois babillard n'ayant point eu de Li-

Livre

vre du Ballet, dans la distribution qui s'en fit, exhale ainsi son chagrin;

Que notre fille
Si bien-faite & si gentille,
De tant d'Amoureux l'objet;
N'ait pas à son souhait
Un Livre de Ballet,
Pour lire le sujet
Du divertissement qu'on fait;
Et que toute notre famille
Si proprement s'habille,
Pour être placée au sommet
De la salle où l'on met
Les gens de l'entriguet:
De tout ceci franc & net,
Je suis mal satisfait,
Et cela sans doute est laid.

☞ ENTROUBLIER, v. act. Vieux mot. Troubler.

ENTR'OUIR, v. act. Ouir imparfaitement quelque chose. *Subaudire, subauscultare, inaudire.* J'ai *entr'oui* une voix qui ressemble fort à celle de mon frere. J'ai *entr'oui* quelque chose de ce Sermon, mais la plus grande partie m'est échapée.

ENTR'OUIR, se dit aussi au spirituel, de la conception, de l'intelligence. *Subintelligere.* Malgré ses deguisement, j'ai *entr'oui*, j'ai conçu qu'il avoit quelque autre dessein. Il vaut mieux dire, j'ai *entrevû.*

ENTR'OUVRIR, v. act. *J'entr'ouvre, j'entr'ouvris, j'ai entr'ouvert.* Ouvrir à demi. *Adaperire, semi aperire.* Il faut *entr'ouvrir* la fenêtre pour empêcher la fumée. Cet agonisant n'a fait qu'*entr'ouvrir* les yeux, & puis il les a refermés. Les huitres *s'entr'ouvrent* pour recevoir la rosée.

ENTR'OUVRIR, se dit aussi des chevaux, & des chameaux qui en tombant *s'entr'ouvrent*, ou s'écartélent, & font un effort qui fait disjoindre l'os de l'épaule d'avec le corps. *Diffindere.* Un cheval *entr'ouvert* est un cheval boiteux, pour avoir l'os de l'épaule disjoint du corps.

ENTR'OUVRIR, se dit aussi des murs qui se crevassent. Ce mur menace ruine, il est *entr'ouvert. Hiat, hiscit.* Les gousses des graines *s'entr'ouvrent* quand elles sont trop mûres.

ENTR'OUVERT, ERTE. part. pass. & adj. A demi ouvert. *Hians, tantisper apertus.* La fenêtre est *entr'ouverte*, je sens beaucoup de vent. Quand il fume dans une chambre on laisse une fenêtre *entr'ouverte* pendant quelque temps. Je les apperçus par la porte, qui étoit *entr'ouverte.* Il n'y a point de différence entre dire à un homme qu'il ne doit point sortir d'une observance déréglée, & lui conseiller de demeurer dans un vaisseau *entr'ouvert* au milieu de la tempête. AB. DE LA TRAPE.

ENTR'OUVERT, adj. m. Terme de Manége. Cheval *entr'ouvert* est un cheval qui a fait un effort à l'épaule avec tant de violence que l'os de l'épaule a été disjoint du corps.

☞ ENTRUIL, s. m. Vieux mot, L'entre-deux des yeux.

ENTRYON, s. m. Terme de Coutumes. Voyez ENTREJOU. C'est la même chose.

☞ ENTULE, adj. Vieux mot, Extravagant, ridicule, privé du bon sens.

ENTURE, s. f. *Insitio, insitus.* C'est l'action d'enter, ce qu'on appelle aussi *entement.* Ligee, & quelquefois La Quintinie, écrivent *enture*, & ils y donnent d'autres sens que celui qu'on vient de marquer. Il y a des Provinces où l'on se sert du terme d'*enture* pour dire greffe. LA QUINT. Ligee prétend que c'est une bévue de faire *enture* synonyme d'ente. *Enture*, selon lui, ne signifie que l'endroit du sujet sur lequel on ente, avant que l'ente soit parfaite; & non pas l'ente achevée. C'est pourquoi ceux, continue-t-il, qui ne confondent point ces termes disent, Prenez garde que votre *enture* soit faite de telle maniére, qu'il n'arrive aucun inconvénient à l'ente, quand elle sera achevée. Lorsqu'on greffe il faut toujours avoir soin que l'*enture* soit proprement faite. Il veut aussi qu'on exprime *enture* en Latin, par *abacus*, parceque l'endroit où l'on ente est une espéce de table prête à recevoir les greffes qu'on lui destine.

☞ ENTURES, s. f. pl. Terme de Carrier. On appelle ainsi les diverses piéces de bois, dont l'échelle des Carriers est composée.

☞ ENTYCHITE, s. m. & f. Nom de secte. *Entichyta, Entychites.* Les *Entychites* étoient une branche des Simoniens. Clément d'Alexandrie & Théodoret sont les seuls Auteurs que je sçache, qui en parlent. Celui-ci, *Haret. Fab. I. C. I. de Simone*, à la fin; & celui-là dans ses Stromates, *L. VII. paragr.* 17. Ils ne nous apprennent rien en détail de ces hérétiques. Théodoret dit seulement qu'ils étoient du nombre de ceux, qui ayant peu changé aux erreurs de Simon, n'ont pas subsisté long-temps. Dans Clement Alexandrin ils sont appellés *Entychites*; mais dans Théodoret on dit *Entychetes*, & le P. Garnier l'a ainsi imprimé; d'autres citant Théodoret, disent *Entychetes.* Quelques demi-Sçavans disent *Entychistes*, qui ne se trouve nulle part. S. Epiphane parle des *Entychites* dans son *Panarium*, hérésie 21. Ils furent nommés *Entychites*, à cause des abominations qu'ils commettoient, comme Clément d'Alexandrie nous l'apprend dans le VII[e] Liv. de ses Stromates. Sponde semble dire que l'on donna ce nom à tous les disciples de Simon; mais Clément marque qu'il n'y en eut que quelques-uns qui le porterent. S. Epiphane rapporte, qu'ils célébroient leurs prétendus sacrifices avec des abominations affreuses, & leur nom en est une preuve. Il vient de ἐντυγχάνω, *coeo.* Voyez Baronius, à l'an 35. de J. C. & les Auteurs cités.

E N V.

☞ ENVAHIE, s. f. Vieux mot. Attaque. On trouve aussi *Envayssement*, pour Etonnement.

ENVAHIR, v. act. Occuper par force, ou injustement, s'emparer du bien d'autrui. *Invadere, per vim occupare.* Ce Prince a *envahi* les terres de ses voisins. Un aîné *envahit* souvent toute une succession. *Envahir* l'Empire. ABLANC.

Ce mot vient du Latin *invadere.*

ENVAHI, IE. part. pass. *Occupatus.*

☞ ENVAIR, vieux v. a. Envahir le bien de quelqu'un; le prendre, le ravir.

☞ ENVALER. Terme de Pêcheur. C'est tenir ouvert cette espéce de filet qu'on nomme un verveux; ce qui se fait avec une médiocre baguette de saule pliée en rond, qu'on appelle un archelet, qu'on lie autour de l'ouverture avec de la lignette.

ENVÉLIOTER, v. act. Terme de Faucheur. C'est; Mettre en véliotes; c'est-à-dire, en petits tas. *Congerere, aggerere. Envélioter* le foin.

ENVELOPE, s. f. La couverture qui sert à envelopeer. *Involucrum, integumentum.* On lui envoie ses lettres sous une double *envelope.* Papier d'*envelope*, *emporetica charta.* Toiles d'*envelope* pour les marchandises. *Segestria.*

☞ ENVELOPE, s. f. On dit Ecrire sous l'*envelope* de quelqu'un; pour dire, Mettre sous l'adresse de quelqu'un des lettres qui sont pour un autre. ACAD. FR.

ENVELOPE, en termes de Botanique & de Jardinage, signifie les peaux, ou les membranes, les tuniques qui couvrent les bulbes d'un oignon. *Tunica, involucrum.* Les *envelopes* de ces oignons sont gâtées, il les faut ôter. LIGER.

ENVELOPE, en termes de Fortifications, est une espéce de conserve ou de contregarde qu'on fait dans le fossé d'une Place, & quelquefois au-delà. *Ambiens, munimentum ambiens, septum, vallum.* C'est tantôt un simple parapet, tantôt un rempart couvert d'un parapet, qui sert à couvrir les endroits foibles de la Place, & non à gagner du terrain. Il y a de belles *envelopes* à Mastricht, à Douai. La citadelle de Besançon a trois *envelopes* l'une sur l'autre. On les appelle quelquefois *sillons* quand elles ne servent qu'à fortifier un fossé qui est trop large. On les appelle aussi *lunettes*, quand elles sont dans un fossé au-devant de la courtine.

ENVELOPE. Ce mot au figuré signifie des termes qu'on emploie adroitement, pour dire ce qu'on n'ose ou qu'on ne veut pas dire en termes propres & grossiers.

Circuitio. Les ordures y sont à visage découvert, elles n'ont pas la moindre *envelope.* Mol. Vous m'avez parlé sans *envelope. Nullâ circuitione usus es.* Térence.

ENVELOPEMENT, s. m. Action d'enveloper. L'*envelopement* est nécessaire pour la conservation de plusieurs marchandises. *Complicatio.*

ENVELOPER, v. act. Couvrir, enfermer quelque chose pour la conserver, avec du linge, de l'étoffe, du papier, &c. *Implicare, complicare, ambire, obtegere, involvere, vallare.* *Envelopez* ces habits dans leur toilette.

Enveloper, se dit aussi au figuré dans la même signification. Il ramasse, pour ainsi dire, toutes ses pieces, & s'en *envelope* pour se faire valoir. La Bruy. La vérité n'est point *enveloppée* de ténèbres inaccessibles. S. Evr. Dans mes plus cruelles disgraces je m'*envelope* de ma vertu. B. Rab. *Mea virtute me involvo.* Horace.

Tel qu'un Poëte morfondu,
Qui dans son chagrin s'envelope,
Tandis que son esprit galope
Après un vers qu'il a perdu.

Enveloper, signifie aussi, Déguiser; ne pas expliquer à découvert sa pensée, la laisser deviner. *Enveloper* un conte sale sous des paroles honnêtes. Les Poëtes ont *envelopé* bien des vérités sous leurs fables. Elle reçoit avec joie ce qu'on lui veut dire de sale, pourvû qu'il soit *envelopé.* Bosst.

Enveloper, signifie encore, Entourer, enfermer. *Circumvenire, intercludere.* Ce Général a *envelopé* les ennemis, il les a enfermés de tous côtés. *Enveloper* les ennemis pardevant & par derrière. Vaug.

Enveloper, signifie aussi, Embarrasser, comprendre quelqu'un en une affaire, l'y entrainer. *Impedire, implicare.* Ce Gentilhomme a été *envelopé* dans une accusation facheuse. Un Marchand est *envelopé* d'ordinaire dans la banqueroute de son associé.

Dans sa ruine même il peut s'enveloper. Corn.

La colère, uniquement attentive à satisfaire sa rage, *s'envelope* souvent elle-même dans la ruine de ceux qu'elle veut perdre. M. Esp. Voulant perdre Popea, il *envelopa* dans sa ruine Valerius. Ablanc.

Envelopé, ée. part. pass. *Implicatus, impeditus, vallatus.* Tant qu'un objet demeure dans notre esprit *envelop.* de nuages, nous ne le présenterons jamais aux autres que d'une maniére confuse. S. Evr. Il avoit attendu des douceurs moins *envelopées.* Bussi. J'ai bien des choses à vous dire *envelopées* dans ce mot, j'aime. Voit. Il faut flater d'une maniére un peu *envelopée.* Bell. On dit, Discours, raisonnement *envelopé*; pour dire, Obscur, embarrassé. On dit, d'un homme qui ne s'explique pas clairement, que c'est un esprit *envelope*, qu'il a l'esprit *envelopé.* Et d'un homme grossier, qu'il a l'esprit *envelopé* dans la matiére.

ENVELOPEUR, s. m. *Obtector.* Celui qui envelope. Il ne se dit qu'au figuré, & c'est même une expression hardie. M. de la Fontaine est le plus agréable Faiseur de Contes qu'il y ait jamais eu en France. Il est vrai qu'il en a fait quelques-uns où il y a des endroits un peu trop gaillards; & quelque bon *envelopeur* qu'il soit, j'avoue que ces endroits-là sont trop marqués: mais quand il voudra les rendre moins intelligibles, tout y sera achevé ... *Lett. de Bussi.*

Tous ces mots viennent du Latin *involvere, involutus.*

ENVENIMER, v. act. Infecter de venin, ou de quelque qualité nuisible au corps. *Venenare, veneno imbuere* Le serpent *envenime* les corps par sa morsure. Une plaie s'*envenime*, quand elle est mal pansée, quand on l'essuie avec du linge sale. On dit aussi, qu'une maladie s'*envenime*, quand elle se rangrége. On dit qu'une herbe a *envenimé* la bouche; pour dire, qu'elle y a causé des élevûres.

Envenimer, se dit figurément en choses morales. *Exulcerare, exacerbare, exasperare.* Les Satyriques ont toujours quelques traits *envenimés* à lancer contre tout le monde. Les mauvais rapports *enveniment*, aigrissent l'esprit des gens à qui on les fait. Les plaies de l'ame peuvent devenir mortelles, si on les *envenime.* Nic. Plus une querelle dure, plus notre chagrin s'*envenime*, & moins sommes-nous en état de revenir. Bell.

Envenimer, se dit aussi des mauvaises maximes, ou de la doctrine qu'on avance. *Inficere, perdere.* L'hérésie d'Arius avoit *envenimé* presque tout le monde, & particuliérement les Evêques.

Envenimé, ée. part. pass. & adj. *Venenatus, exasperatus, exacerbatus.* On dit une langue *envenimée*, discours *envenimé*, esprit *envenimé*, plaie *envenimée.*

ENVERGER, v. act. Terme de Vanier. Garnir de verges, de petites branches d'osier; entlacer de verges. *Virgis, ou vimine implectere, ou virgas, vimina implectere, innectere.* Pour bien *enverger* les hottes, les vans, &c. les Vaniers se servent d'un instrument de fer qu'ils nomment Bécasse, & dont nous parlerons en son lieu.

ENVERGUER, v. act. Terme de Marine. C'est, Attacher les voiles aux vergues, ou antennes. *Vela ad antennas aptare, componere.* ☞ Nous fîmes *enverguer* un jet de voiles neuf. *Mem. de Trév.* 1740. *p.* 255.

ENVERGURE, s. f. *Antennarum situs.* C'est la maniere d'enverguer les voiles, leur position sur les mats, & l'assortissement des voiles nécessaires: c'est aussi la largeur des voiles. Ainsi l'on dit qu'un navire a trop d'*envergure*, lorsque les vergues sont trop longues, & les voiles trop larges, & qu'il a trop peu d'*envergure*, quand ses vergues sont trop courtes.

M. Frézier, dans son *Voyage a la Mer du Sud*, p. 111, le dit métaphoriquement de l'étendue des ailes d'un oiseau. C'est en parlant du Condor, oiseau du Pérou. Garcilasso dit qu'il s'en est trouvé au Pérou qui avoient 16 pieds d'*envergure*, & que certaine nation d'Indiens les adoroit. Fréz.

ENVERMEU, s. m. Gros Bourg de Normandie dans le pays de Caux. *Anvermodium.* *Envermeu* est situé à trois lieues de Dieppe.

ENVERS. Préposition relative à certaines personnes dont on parle. *Erga, in, adversus.* Un méchant est ingrat *envers* Dieu & *envers* les hommes. Un riche doit exercer l'hospitalité *envers* les pauvres. Seigneur, vous êtes bon & doux, & plein de miséricorde *envers* tous ceux qui vous invoquent. Port-R. L'amour des autres *envers* nous est la nourriture de l'amour propre. Nic.

On dit en termes de civilité, Je vous servirai & protégerai *envers* tous & contre tous, *envers* & contre tous. C'est un homme affectionné *envers* lui.

Au lieu d'*envers*, les Poëtes disent quelquefois *vers.* Mais c'est une licence propre des Poëtes, & qu'il ne faut pas imiter en prose. P. Mourgues

☞ Envers, autrefois s'est dit pour *A l'envers*, renversé. *Supinè.*

☞ *Cy gît* envers *Claude, Reine de France,*
Laquelle avant que mort lui fit outrance. Marot.

ENVERS, s. m. Le vilain côté d'une étoffe. *Frons aversa, facies intima, latus intimum.* Les tapisseries de haute lice se travaillent par l'*envers.* Les étoffes à deux *envers* sont celles qui sont aussi belles d'un côté que d'autre. Il vaut mieux dire étoffe a deux endroits, qu'étoffe à deux *envers.* On diroit plutôt étoffe sans *envers*, qu'étoffe à deux *envers*, pour marquer une etoffe qui est aussi belle, aussi travaillée d'un côté que de l'autre.

☞ Envers, s. m. se dit d'autres choses que des étoffes. On dit, par exemple: Les Banquiers certifient les signatures de Cour de Rome sur l'*envers.*

☞ Envers. La Lettre à M. Perraut, & la versification de l'Epître sur l'Amour de Dieu, sont, si j'ose me servir de ce nouveau terme, l'*envers* des Ouvrages du grand Boileau. *Entret. sur la Mus. T. II. p.* 257.

Ce mot vient de *inversus*, Nicot.

A l'Envers. Façon de parler adverbiale, qui a différentes significations, selon les différentes choses où il s'applique. Ainsi, Mettre un manteau à l'*envers*, c'est le mettre du mauvais côté de l'étoffe. On dit que les desseins, les affaires d'un homme vont *à l'envers*, quand elles lui succèdent mal, autrement qu'il n'avoit pensé. On dit qu'il a l'esprit *à l'envers*, quand il raisonne

sonne mal, au rebours de bien : qu'une femme s'est laissée tomber *à l'envers*, quand elle a perdu son bonneur. Marot a dit d'una maladie dangereuse dont il étoit attaqué.

Me menaçant de me donner le saut,
Et de ce saut m'envoyer à l'envers,
Rimer sous terre, & y faire des vers.

Tout cela est bas.

☞ ENVERSE, adv. Vieux mot. A l'envers.

☞ *Si l'a si roidement ferue,*
Qu'en mer l'a enverse *abatue.*

☞ ENVERSIN, s. m. Petite étoffe de laine, qui se fabrique à Châlons sur Marne.

☞ ENVERZER, v. a. Terme de Manufacture de lainage, qui signifie une façon qui se donne aux étoffes en les tirant. Il y a des étoffes qu'il est défendu de laver ni *enverzer*; comme les serges blanches & grises de Beauvais : d'autres, qui doivent être lavées & *enverzées*, comme les serges façon de tricot.

ENVI, s. m. *Ludi pignus, præmium.* C'est l'argent qu'on met au jeu pour enchérir sur son compagnon. On fait des *envis* au Berland, au Hoca, &c.

A L'ENVI, adv. A qui mieux mieux. *Certatim.* Ils se sont ruinés pour faire de la dépense *à l'envi* l'un de l'autre; & non *à l'envie*; c'est un barbarisme. CORN. On s'efforce *à l'envi* de tromper les Grands. NIC. On a observé qu'*à l'envi* n'est guère propre que dans le style sérieux; & *à qui mieux mieux* dans le style familier. Ils bûrent à qui mieux mieux.

Et chacun à l'envi *signalant ses fureurs,*
Plus loin que ses rivaux veut porter ses erreurs.
GENEST.

☞ ENVI, ENVIS. On prononce *Anvi*, adj. Vieux mot. Du Latin *invitus.* A contre-cœur. Auparavant j'engageois mes hardes, & vendois un cheval, avec bien moins de contrainte & moins *envis*, que lors je ne faisois bresche à cette bourse favorie, que je tenois à part. MONTAIGNE. M. Coste, en expliquant ce mot, dans sa note, y joint ce second exemple : Froissart parlant d'un fameux Tournoy qu'Edouard III. fit faire à Londres, pour y attirer la Comtesse de Salisbury, dit qu'elle y vint moult *envis* : car elle pensoit bien pourquoy c'estoit : & si ne l'osoit découvrir à son mari.

ENVIS, adv. vient d'*invitè* adverbe Latin. Avec répugnance. Les Paysans en Bourgogne disent encore, il paie *envis*, c'est-à-dire, malgré lui. *Envis* qui est au vers *668* du Roman de La Rose,

Ne fussent de chanter envis,

signifie, Envieux de bien chanter. On lit dans les Manuscrits aux *envis*, ce qui veut dire, A qui mieux mieux; & au chapitre 3. du premier Livre de Rabelais, on trouve *à tous envis* dans le meme sens. *Sup. au Gloss. du Roman de La Rose.*

☞ ENVIAL, s. m. Vieux mot. Voyage.

ENVIE, s. f. Mouvement jaloux, chagrin qu'on a de voir les bonnes qualités, ou la prospérité de quelqu'un. *Invidia, livor.* L'*envie* est une humeur chagrine qui ressemble fort à la haine. FST. Le Sage ne porte *envie* à personne. L'*envie* est un censeur triste & sévère des bonnes qualités d'autrui. L'*envie*, cette sombre rivale du mérite, ne cherche qu'à le rabaisser, quand elle ne peut pas s'élever jusqu'à lui. BOIL. C'est une régle de sagesse que de n'irriter que le moins qu'on peut l'*envie* & la jalousie des autres. LOC. La malignité de l'*envie* s'attache d'ordinaire à la vertu. S. EVR. L'*envie* a quelque chose de bas, & ne tend qu'à supplanter son rival; mais l'émulation, qui est plus noble & plus généreuse, ne songe qu'à surpasser son concurrent. BELL. La haine & l'*envie* sont deux passions qui se confondent : s'il y a quelque différence, c'est que l'une s'attache à la personne, & l'autre à l'état & à la condition. LA BRUY. Il n'y a point de vengeance plus béroïque que celle qui tourmente l'*envie* à force de bien faire. AMELOT. Je connois des gens chagrins & desagréables, par un principe d'*envie*. CH. DE M. Un sage Favori doit éviter la pompe & le faste, pour ne pas irriter l'*envie*. M. ESP. L'*envie* regarde avec dédain & avec chagrin la bonne fortune d'autrui. FEL. L'*envie* accompagne toujours les vivans; il n'y a que la mort qui rende à la vertu ce qu'alle mérite. La vertu est l'écueil de l'*envie*. Un Roi qui tire ses plus grandes louanges de la propre bouche de ses ennemis, & dont l'*envie* elle-même fait tous les jours le panégyrique, quand elle l'accuse d'être trop grand, trop puissant, trop redoutable, par son application, par sa vigilance, par sa conduite, par son courage, par la bonne volonté de ses sujets, par ses forces, par ses trésors, par ses grandes vûes, par ses conquêtes. Voilà ses défauts, & tout ce qu'on lui reproche sans cesse. PELLISSON, *parlant de Louis le Grand.*

*Cesse de t'étonner si l'*envie *animée,*
Attachant à ton nom sa rouille envenimée,
La calomnie en main quelquefois te poursuit. BOIL.

*Contentons notre ardeur, laissons parler l'*envie.
LA SUZE.

*Non, non, quelques assauts que me livre l'*envie.
MALH.

Cette beauté, l'objet de tant de jalousie,
Qu'on ne peut voir sans l'admirer,
*Ou les yeux même de l'*envie
Ne trouvent rien à censurer. NOUV. CH. DE V.

*L'*envie *a toujours fait la guerre*
Aux vertus que ses yeux ont vû trop éclater. ID.

ENVIE. Divinité Poëtique. Les Poëtes la représentent avec des yeux égarés & enfoncés, & un serpent qui lui ronge le sein. Voyez Ovide, Métam. Liv. II. v. 762. & suivans, qui font una belle description de l'*Envie* & de sa demeure. Les Grecs en font un Dieu, parceque le mot ΦΘΟΝΟΣ, qui en leur langue signifie l'*envie*, est masculin. L'anguille, selon quelques-uns, & selon d'autres le serpent, étoit chez les Anciens le symbole de l'*envie*. Voyez Gasp. Barthius, dans ses *Animadv. in Statium.* Hésiode ne parle point du Dieu φθόνος dans sa Théogonie.

ENVIE, signifie aussi la passion, le desir qu'on a d'avoir ou de faire quelque chose. *Cupiditas, libido, studium, voluntas, animus.* Avoir *envie* de dormir, *envie* d'acheter quelque meuble. Il lui a pris *envie* de se retirer du monde. Il a satisfait son *envie*, sa passion. La colére est une *envie* impatiente de se venger. M. ESP. La science en vous est aimable, & fait *envie* de sçavoir. On dit, Passer son *envie* de quelque chose, pour dire, Satisfaire le desir qu'on a d'une chose. Et, L'*envie* lui en est passée; pour dire, Il ne la desire plus. Faire passer l'*envie* de qualque chose à quelqu'un; pour dire, ou l'en rassasier, ou l'en dégoûter.

On dit proverbialement, C'est une *envie* de femme grosse; *un antojo*; pour dire, un appétit déréglé pour quelque chose mauvaise, à cause que les femmes en cet état mangent plusieurs choses qui ne valent rien. On appelle aussi les marques qui en viennent sur le corps de l'enfant, des *envies.* On dit aussi, qu'il vaut mieux faire *envie* que pitié. Voyez ENVIEUX.

☞ ENVIE. Terme de Médecine. *Nævus.* On appelle *envies*, certaines marques ou taches que les enfans apportent en naissant. On prétend qu'elles ressemblent toujours à ce que la mere a desiré avec ardeur pendant sa grossesse, ou à ce qui a frapé vivement son imagination. Elles représentent des poissons, des taches de vin, des cerises, des mûres, &c. & l'on dit qu'elles sont ordinairement imprimées sur l'enfant au même endroit que la mere s'est touchée dans le temps de son *envie*. La cause des *envies* na peut s'attribuer qu'aux flexions, contractions, extensions ou divulsions particuliéres que les fibres cutanées du fétus souffrent, en conséquence des différens mouvemens que la mere leur communique, conformément aux idées qu'elle a

conçues. Plusieurs Medecins croient qu'elles ne sont que l'effet de la bizarrerie de la nature & du hazard. COL DE VILLARS.

On appelle aussi *envies*, de petits morceaux de peau qui se détachent vers l'extrémité des doigts, à la racine des ongles.

M. Huet dérive ce mot de *invidia*.

ENVIEILLIR, v. act. Faire devenir vieux, ou paroître vieux. *Senescere.* Cette maladie a *envielli* cet homme de vingt ans. Je l'avois vû toujours frais & gaillard, mais il s'est *envieilli* tout à coup. La misére, les chagrins, *envieillissent* toutes sortes de personnes. Il n'y a que son participe qui soit en usage, & on ne s'en sert qu'au figuré.

Ce mot est tiré du Latin *inveterascere*.

ENVIELLI, IE. part. pass. & adj. Invétéré, enraciné. *Inveteratus, a.* C'est une mauvaise habitude tellement enracinée & *envieillie*, qu'on ne sçauroit la corriger que difficilement.

La dureté de cœur & l'erreur envieillie,
Monstres dont les projets se sont évanouis.
On voit l'œuvre d'un siecle en un mois accomplie
Par la sagesse de Louis. LA FONT.

ENVIÈR, v. act. Porter envie. *Æmulari, invidere.* Il ne se dit proprement que des choses; & *porter envie*, des personnes. Je n'*envie* point la réputation d'autrui: je ne *porte* point *envie* aux Grands. Voiture a exactement observé cette distinction. Moi qui en toute occasion me réjouis de vos avantages, & qui ne vous *envie* pas votre esprit, ni votre science, je vous *porte envie* d'avoir été huit jour à Balzac. VOITURE, au commencement de sa CXXV^e Lettre, adressée à Costar.

*Pourquoi m'*enviez*-vous l'air que vous respirez?* RAC.

Non, il n'est point de Roi, qui sur le trône assis
Ne voulût envier *mon illustre naufrage.* CORN.

Ce mot vient du Latin *invidere*.

On dit aussi, *Envier*, pour dire simplement, Souhaiter pour soi-meme un bonheur pareil à celui qu'un autre posséde, sans être faché qu'il l'ait. Je voudrois bien être aussi indépendant que vous, j'*envie* votre bonheur.

Il se prend quelquefois pour Desirer. Voilà le poste du monde que j'*envierois* le plus, que j'aurois le plus d'envie d'avoir.

ENVIER, signifie aussi en plusieurs sortes de jeux, Faire des envis, enchérir sur quelqu'un, mettre sur une carte une plus grosse somme qu'on n'y avoit mis d'abord, pour la bonne opinion qu'on a de son jeu. *Liceri, augere pignus ludi, majori pignere certare.* Il est permis d'*envier* au Berlan, au Hoca.

ENVIÉ, ÉE. part. & adj. Il signifie encore Recherché, desiré. *Expetitus multis votis, summo studio petitus.* Ce Bénéfice est fort *envié*. Cette charge est fort *enviée*.

ENVIEUX, EUSE. adj. & subst. Jaloux, qui porte envie, qui s'afflige du bonheur d'autrui. *Invidus.* Les hommes sont trop *envieux* pour pardonner un mérite qui les blesse. BELL. La bonne fortune fait bien des *envieux*. Le mérite attire d'ordinaire moins d'amis que d'*envieux*. BOUH. Les *envieux* grossissent les prospérités des autres, pour s'en affliger. LE VAYER. Un *envieux* n'a jamais de momens agréables: la bonne fortune des autres est un poison mortel pour lui. ID. Quand on n'a qu'un mérite ordinaire, on a des *envieux*; mais quand on est sans comparaison, il n'y a plus d'envie. B. RAB. L'*envieux* est froid & sec sur les vertus d'autrui; il les nie, ou leur refuse les louanges qui leur sont dûes. LA BRUY. C'est offenser un *envieux* que d'avoir de la prospérité. B. RAB. Les *envieux*, au lieu de chercher à devenir plus parfaits, ne songent qu'à ternir les bonnes qualités des autres. M. SCUD.

Ma Muse peu connue
Des pâles envieux *ne blesse point la vûe.* BOIL.

Il rit du désespoir de tous ses envieux. CORN.

La fureur des audacieux
Tôt ou tard de honte est suivie;
Et la même vertu qui fait naître l'envie
Confond enfin les envieux.
NOUV. CH. DE VERS.

On dit en proverbe, que les *envieux* mourront, mais que l'envie ne mourra jamais.

ENVILASSE, s. f. Espéce d'ébène qu'on trouve dans l'Isle de Madagascar. Elle a peu de nœuds, & est semblable au bois de sandraha.

ENVINÉ, ÉE. adj. m. & f. Il se dit des Marchands de vin, ou Cabaretiers qui sont fournis de bons vins. *Vini copiâ abundans.* Ce Marchand est le mieux *enviné* de toute la ville. Quelques-uns disent *aviné*; mais *enviné* est plus propre en ce sens. On peut dire également *enviné*, ou *aviné*, en parlant d'un vaisseau imbû & humecté de vin.

ENVIRON. Préposition qui régit l'accusatif, & qui signifie, Autour, à peu-prés. *Circum, circa, circiter.* Il est *environ* six heures. Il est dû de cette rente *environ* 500 livres d'arrérages. *Environ* cinq ou six cens hommes, est un pléonasme; car cinq ou six font un nombre incertain qui ne souffre point qu'on mette *environ*, Il faut dire simplement, *environ* six cens hommes; ou seulement, cinq ou *six* cens hommes. CORN.

ENVIRON, adv. Presque, à peu-prés. Il y a 30 lieues de Paris à Rheims, ou *environ*. Il y demeura sur le champ de bataille deux mille hommes ou *environ*. C'est mal parler que de dire *viron*, comme font certaines gens pour *environ*.

ENVIRONS, s. m. plur. Lieux circonvoisins, qui sont alentour. *Fines, ambitus, vicinia, vicina loca.* Cette armée s'est postée dans tous les *environs* d'une telle place, pour la bloquer. Il se saisit des montagnes qui étoient aux *environs*. ABL. On prenoit garde que le plus grand nombre fût toujours des *environs*. PAT. Les *environs* de Paris sont fort beaux. SCAR.

ENVIRONNER, v. act. Entourer; enfermer tout autour; être aux environs. *Cingere, claudere, ambire; circumdare.* Cette ville est *environnée* de fossés, de murailles. Ce pays est *environné* de montagnes, de précipices. Ces Isles sont *environnées* de la mer. Cette maison est *environnée* de quatre rues. De peur qu'il ne se sauvât, ils *environnerent* la maison. Les Princes marchent *environnés* d'une foule de Courtisans. La tête d'une image d'un Saint est *environnée* de rayons. Tous ceux qui *environnent* les Princes ne songent presque qu'à les tromper. NIC.

ENVIRONNER, se dit figurément en choses morales. Les Saints sont *environnes* de gloire dans le ciel. Il est difficile que l'homme puisse porter les ténébres qui l'*environnent*. NIC. L'homme sur la terre est *environné* de toutes sortes de miseres; il est *environné* d'ennemis. Cette affaire est *environnée* de mille difficultés. Le moyen d'être *environné* de biens & d'honneurs, & de ne s'en rien attribuer? NIC.

O Dieu que la gloire environne! RAC.

La plus belle couronne
N'a que de faux brillans dont l'éclat l'environne.
CORN.

ENVIRONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Cinctus, circumdatus.* Province *environnee* d'eau. VAUG.

Tous ces mots viennent du verbe *virer*, qui pourroit bien venir du Latin *gyrare*.

ENVISAGER, v. act. Regarder quelqu'un au visage. *Inspicere, intueri.* Ce témoin n'a pu reconnoître l'accusé, parcequ'il a dit qu'il ne l'avoit pas bien *envisagé*. Dès qu'il eut *envisagé* cette femme, il en devint amoureux.

ENVISAGER, se dit figurément en choses morales, & signifie, Considérer, voir attentivement, & avec réflexion. J'ai *envisagé* cette affaire de tous les côtés, je doute qu'elle puisse réussir. Les Sages ont toujours *envisagé* la mort avec indifférence. Pouvez-vous *envisager* ma perte sans frayeur? L'amour propre *envisage*

avec

avec chagrin tout ce qui peut relever les autres au-dessus de nous. Bell. On ne peut *envisager*, sans frémir, toutes les difficultés qui rendent la religion presqu'inaccessible. Nic. Nous devrions *envisager* toutes les grandeurs de ce monde comme des chimères. S. Evr. Nous *envisageons* la nature tout autrement que les Anciens. Id. Pour former un systeme régulier, il faut une certaine étendue d'esprit capable d'*envisager* plusieurs choses à la fois. Maler. Il faut *envisager* la mort sans émotion, & la recevoir sans trouble. Boss. Homère donne à chacun de ses Héros des qualites propres & dominantes qui le distinguent; mais malgré ces différences, il leur laisse encore en commun des qualités générales; & c'est par ce côté de ressemblance que je je les *envisage* d'abord. De la Motte.

Envisagé, ée. part. & adj. *Inspectus, aspectus.*

ENVITAILLER, v. act. *Avitailler.* L'un & l'autre se dit sur mer, pour Fournir de victuailles un vaisseau. *Munire commeatu, instruere rebus ad victum necessariis.* Plusieurs prétendent que le premier ne se dit pas; mais Des Roches, sur le mot de victuailles, dit *envitailler* un vaisseau. Pomey le dit aussi, avec *envitaillement.* D'autres disent *envitaillé.* Un navire *envitaillé*, est celui qui a ses vivres à bord; c'est-à-dire, embarqués.

ÉNULE, s. f. *Helenium, enula, enula campana*, est une plante que d'autres appellent aunée, ou *énule* campane. C'est une espéce d'aster. M. Tournefort la nomme *Aster omnium maximus.* Le P. Rapin, dans le premier livre de ses jardins, l'appelle *flos Helena.* On pretend qu'Hélène fut la premiére qui s'en servit contre la morsure des serpens. Quelques Poëtes ont dit que cette plante avoit pris naissance des larmes d'Hélène, lorsqu'elle fut enlevée d'avec son mari. Voyez le *Traité des Drogues* de M. Lémery, p. 346. Voyez Aunée.

ÉNUMERATION, s. f. Compte de plusieurs choses dont on fait mention par le menu. *Enumeratio, calculus, inductio.* Je vous fais cette histoire en gros : car il seroit trop long de faire l'*énumération* en détail de toutes ses particularités. Dans ce Panégyrique il a fait une longue *énumération* de toutes les vertus de son Héros. On prétend qu'*énumération* n'est pas si usité que *dénombrement.*

☞ ENVŒRI, s. m. Animal qui approche du cerf. Il a deux cornes, & se trouve au Royaume de Congo.

ENVOI, s. m. Mission, action par laquelle on fait transporter une personne ou une chose d'un lieu à un autre. *Missio.* L'*envoi* des Apôtres par toute la terre pour prêcher l'Evangile a été fait par Jesus-Christ même. J'ai fait l'*envoi* de mes lettres, de mes paquets, de mes hardes par la Poste, par les Messagers, les Rouliers. Cette affaire est pressée, & mérite bien l'*envoi* d'un courrier extraordinaire.

Ce mot vient d'*inviare*, d'*inviatio*, qu'il faut tirer de *in* & *via.*

Envoi, se dit aussi en Poësie du dernier couplet d'une Ballade, ou d'un chant Royal, qui sert d'adresse pour la faire tenir à celui auquel elle est dédiée, & qui contient un petit éloge ou compliment. L'*envoi* doit être délicat & ingénieux. Dans le chant Royal l'*envoi* devoit ordinairement commencer par *Prince*, parceque le chant Royal étant regardé comme ce qu'il y avoit de plus majestueux parmi les petits poëmes, on vouloit qu'on n'en pût faire l'adresse qu'aux Rois; d'où vient qu'on l'appelloit chant Royal. Dans les vers que l'on fait encore maintenant pour les prix des Jeux floraux de Toulouse, du Puy, de Rouen, de Caën, &c. le sujet du chant Royal se prend ordinairement de la fable, ou de quelque trait éclatant de l'histoire des Héros; & l'*envoi* doit contenir l'explication de l'allégorie. P. Mourgues.

Envoi. Terme Ecclésiastique, de Rubriques & de Bréviaire. Leçon de Matines dans la Régle de S. Césaire : ailleurs fin d'Office, ou d'Assemblée. Chastelain. *Lectio officii matutini; finis Officii Ecclesiastici; finis Cœtus*, ou *Conventus.*

☞ ENVOIE, impér. du v. *Envoyer.* C'est ainsi que sur mer on commande au Timonier de pousser la barre du gouvernail pour mettre le vaisseau vent devant.

ENVOILER. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Gauchir, courber. *Inflectere, curvare.* On dit qu'un morceau d'acier s'*envoile* à la trempe, pour dire, qu'il se courbe. Les lames s'*envoilent* quelquefois à la trempe.

☞ ENVOISERIE, s. f. Vieux mot. Gentillesse.

> *Si quiers les mondaines délices,*
> *L'envoiserie & les noblois.*

☞ On dit aussi *Envoisure*, pour dire, Joie, ébat, divertissement.

☞ ENVOISÉ, ée, adj. qui se dit d'un homme gai, réjoui, enjoué. Thibault, *Roi de Nav.*

☞ ENVOISIER, vieux v. n. Se réjouir, se désennuyer.

ENVOISINÉ, ée. adj. Qui a des voisins. *Vicinis instructus.* Il se dit en bonne, ou en mauvaise part, selon la qualité des voisins. Cet homme est bien, est mal *envoisiné.*

ENVOLER, v. act. Il ne se dit guére qu'avec le pronom personnel. S'enfuir en l'air à tire d'ailes. Les canards sentent la poudre de loin, & s'*envolent.* *Avolant, aufugiunt.* Les oiseaux ne s'*envolent* que parcequ'ils sont effarouchés. Les oiseaux qu'on trouva d'abord en Amérique ne s'*envoloient* point.

Cet mot vient du Latin *involare*, ou plutôt de *avolare*, *avoler*, & par euphonie, *anvoler*, *envoler.*

Envoler, se dit figurément en choses morales. Ce Chymiste avoit du bien; mais il s'est *envolé.* *Periit.* Il avoit de belles espérances; mais tout cela s'est *envolé.* Quand il étoit dans la classe son esprit s'*envoloit* au ciel. Bouhours.

> *Avec rapidité le temps fuit, & s'*envole. Des-Houl.

> *La mort assiégea ses prunelles,*
> *Et son ame étendant les ailes,*
> *Fut toute prête à s'*envoler. Malh.

> *Sur les ailes du temps la tristesse s'*envole. La Font.

On dit proverbialement, Il n'y a plus que le nid; les oiseaux s'en sont *envolés*, quand on va chercher des gens qu'on ne trouve pas, & sur-tout des banqueroutiers. On dit aussi ironiquement à ceux qui ont manqué une capture, Ils sont pris, s'ils ne s'*envolent.*

Envolé, ée. part. part. & adj. *Qui avolavit.*

ENVOÛTEMENT, s. m. Action par laquelle on envoûte, maniére d'envoûter, sorte de maléfice par lequel on envoûte. Le Patricien François appelle cela *dévouement.*

ENVOÛTER, v. act. Faire mourir quelqu'un par le moyen d'une image de cire. Voyez Mézerai dans la vie de Louis X. Le Dict. de Rochefort, p. 385. Thiers, *Hist. des superstitions*, & d'Argentré, *Hist. de Bretagne.*

☞ ENVOYÉ, ée. adj. Mot qui se trouve dans le vieux langage, pour dire, Mis en voie.

ENVOYÉ, s. m. Homme député exprès, pour négocier quelque affaire avec quelque Prince, ou République. *Legatus, orator.* Ceux qui vont de la Cour de France à Gênes, vers les Princes d'Allemagne, & autres petits Princes, ou Républiques, n'ont point la qualité d'Ambassadeurs, mais de simples *Envoyés.* Il y a ici un *Envoyé* de Cologne, de Genéve, &c. Les *Envoyés* ordinaires, ou extraordinaires, jouissent de la protection du droit des gens; & de tous les privileges des Ambassadeurs, excepté qu'on ne leur fait pas les mêmes cérémonies. Wicq. La qualité d'*Envoyé* extraordinaire est encore plus moderne que celle de Résident. Id. Les Ministres qui ont été revêtus de la qualité d'*Envoyés* extraordinaires, ont voulu se faire considérer presque comme des Ambassadeurs. Autrefois on faisoit honneur aux *Envoyés* en France, & on leur donnoit les carrosses du Roi & de la Reine pour les conduire à l'audience; mais en 1639. on déclara qu'on ne feroit plus honneur à cette sorte de Ministres, & on ne l'a point fait depuis. Le M. Justiniani est le premier qui ait eu la qualité d'*Envoyé extraordinaire* à la Cour de France depuis que les honneurs y ont été réglés. Il prétendit se couvrir en parlant au Roi, ce qui lui fût refusé. Le Roi a déclaré lui-même, depuis quelques années, qu'il n'entendoit point que l'*Envoyé extraordinaire* qui est de sa part à Vienne fût autrement regardé qu'un Résident

dent ordinaire; & c'est pourquoi on traite également ces deux sortes de Ministres. Wicq.

On appelle la femme d'un Envoyé, *Envoyée*. L'*Envoyée* de Gênes.

ENVOYER, v. act. Dépêcher quelqu'un vers quelque lieu pour y faire un message, ou pour quelque autre dessein. *Mittere, legare*. Dieu a *envoyé* l'Ange Gabriel à la Vierge, pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation. Dieu a *envoyé* son Fils en terre, pour racheter le genre humain; il a *envoyé* annoncer sa parole aux Gentils. Quelques-uns disent *j'enverrai* chez vous, au futur, & l'écrivent ainsi: je ne sçai si cette prononciation est reçue de tout le monde: mais je voudrois toujours écrire, *j'envoyerai*. Corn. *J'enverrai* est plus en usage. Refl. Maintenant tout le monde prononce *j'enverrai*, & la plûpart de ceux qui écrivent bien n'écrivent point autrement. L'usage général veut que l'on prononce le futur & le conditionnel présent d'*envoyer*, comme *j'enverrai*, *j'enverrois*; & nous l'avons écrit de même, quoiqu'on lise encore dans plusieurs bons Auteurs, *j'envoyerai*, *j'envoyerois*. M. Restaut, dans sa *Gram. Franç.* Le P. Buffier est du même sentiment dans la sienne.

Ce mot, selon Ménage, vient de *inviare*; c'est-à-dire, *in viam mittere*, qui se trouve dans Solin.

On dit en ce sens, qu'un Prince a *envoyé* un courrier, un Ambassadeur extraordinaire, pour féliciter un Prince étranger. Cet homme m'a *envoyé* faire un étrange compliment. Je vous *envoie* le bon soir. Le Grand-Seigneur *envoie* à un Bassa lui demander sa tête.

Envoyer, signifie aussi, Faire transporter des marchandises ou autre chose d'un lieu à un autre. Ce Marchand a *envoyé* un vaisseau aux Indes. Il a mieux aimé *envoyer* par terre que par mer. Il lui a *envoyé* son argent par lettres de change. Il lui a *envoyé* un beau présent en étrennes. On a *envoyé* deux volées de canon à ce vaisseau pour le faire venir à bord. *Envoyer*, ou donner une bordée, c'est, Tirer tout le canon qui est à un côté du vaisseau.

Envoyer, signifie aussi, Chasser, *Expellere, remittere, amandare*, & se dit odieusement. Il a *envoyé* son laquais, il l'a congédié. Il a bien *envoyé* paître celui qui lui a fait ce reproche; il l'a *envoyé* au Diable.

Envoyer, se dit aussi des vapeurs qui s'élèvent. Le bas ventre *envoie* des vapeurs au cerveau. Ce vent du midi nous a *envoyé* la peste.

Envoyer, se dit figurément en choses spirituelles. Dieu nous *envoie* des graces & des inspirations. Les afflictions que le Ciel nous *envoie*, c'est pour éprouver notre patience.

☞ Envoyer. On dit proverbialement, *Envoyer* en l'autre monde; pour dire, Faire mourir. Ac. Fr.

Envoyé, ée. part. pass. & adj. *Missus, immissus, mandatus, legatus*.

E N Y.

ENYALIUS, s. m. Terme de Mythologie. Nom propre de faux Dieu. *Enyalius*. Histiæus de Milet, ancien Auteur Grec qui avoit écrit l'histoire de la Phénicie, disoit, au rapport de Joseph, que certains Prêtres avoient porté les sacrifices de Jupiter *Enyalius* dans la campagne de Sennaar; c'est-à-dire, dans la partie de la Mésopotamie qui est la plus proche du confluent de l'Euphrate & du Tigre. Vossius, *De Idolol. orig. & prog. l. I. C.* 16. croit que Jupiter *Enyalius* est Mars, & que ce Mars des Assyriens, ou Babyloniens n'est autre que Nemrod. On convient en effet assez communément qu'*Enyalius* est un surnom de Mars. Macrobe le dit positivement, & les Poëtes, à l'exemple d'Homère, lui donnent cette épithète. D'autres disent que *Enyalius* est le fils d'Enyo, ou de Bellone, [illegible] Cependant Denys d'Halicarnasse, qui dans son second livre dit qu'*Enyalius* chez les Sabins étoit le même que Quirin, ajoûte, qu'on ne sçait pas bien au vrai si *Enyalius* est Mars, ou quelque autre Déité égale à Mars en puissance & en honneur; qu'à la vérité il en est qui disent qu'*Enyalius* est le Dieu qui préside à la guerre & aux armes; mais que d'autres les distinguent. Voyez Enyo, d'où ce mot vient.

ENYO, s. f. Bellone, Déesse de la guerre, chez les anciens Grecs & Romains. *Enyo*. Hésychius dit qu'*Enyo* est une Déesse guerrière, & qu'il signifie aussi combat. Les Poëtes varient fort sur l'état & la condition d'*Enyo*. Les uns la font mere de Mars. D'autres disent qu'elle fût sa nourrice; d'autres veulent qu'elle fût sa sœur, & d'autres sa femme; quelques-uns, sa cochère. Quoi qu'il en soit, c'est d'elle, à ce qu'on prétend, qu'il prit le surnom d'*Enyalius*. Hésychius dit qu'on représentoit le visage à *Enyo*, comme à l'Effroi, à la Contention, &c. c'est-à-dire, agitée de ces passions différentes. Voyez Bellone, & Vigenère *sur T. Live, T. I. p.* 748.

Cet Auteur croit que ce mot Ἐνυὼ vient de [illegible], Celle qui inspire du courage & de la force dans les combats.

ENYVREMENT. Voyez ENIVREMENT.

ENYVRER. Voyez ENIVRER.

E O L.

☞ EOES, s. m. pl. On disoit autrefois *Eoes*, pour Œufs.

ÉOLE, s. m. Nom propre d'une fausse Divinité du Paganisme. *Æolus*. C'est, chez les Poëtes, le Dieu des vents. *Eole* étoit fils d'Hippotas, si l'on en croit Ovide, dans l'épitre de Léandre; & Apollonius, *Argonauticorum, L. IV*. Pour sa mere, Enthydème d'Athènes, *L. De Salsamentis*, la nomme Menécle, fille de Hyllus de Lipari. Voyez Virgile, L. I. de l'Enéide, v. 52. & suiv. Ovide, Métam. L. XI. fable X. v. 430. Valerius Flaccus, L. I. v. 586. Claudien, *De Raptu Proserpinæ*, L. I. & ci-dessus au mot Æole, T. I. On écrit aujourd'hui *Eole*. En quel équipage Xerxès revient-il de Salamine, lui qui faisoit aller les vents à grands coups de fouet.... *Eole* ne les traitoit point si rudement dans leur prison. P. Tart. *Trad. de Juv.*

ÉOLIE, ou ÉOLIDE, s. f. Voyez ÆOLIE. Néanmoins tant de gens écrivent aujourd'hui *Eolie*, qu'on peut dire que c'est l'usage.

ÉOLIEN, enne. s. m. & f. Nom de peuple. Voyez Æolien.

Éolien, adj. m. Terme de Grammaire. Dialecte de la langue Grecque. *Æolicus*. Il a été d'abord en usage dans la Béotie, d'où il a passé dans l'Eolie, Province de l'Asie Mineure. Sapho & Alcée en ont usé. On le trouve mêlé dans quelques pièces de Théocrite, & surtout dans Pindare. Le Dialecte *Eolien* rejette sur-tout l'accent rude & âpre. Il convient en tant de choses avec le Dorique, que l'on n'en fait qu'un seul Dialecte.

Éolien. Terme de Musique. C'est le nom qu'on donne à un des modes de la Musique. Le mode *Eolien* est propre pour les vers Lyriques, il a de la douceur & de la gravité: c'est le sol de G re sol ut. Le mode *sous-Eolien*, *sub-Æolius, sub-Æolicus, hypo-Æolius*, a les mêmes effets que le mode *Eolien*; c'est le re de D sol re. Il commence un diatessaron plus bas que son mode naturel authentique. Brossard, *Dict. de Musique*.

ÉOLIENNES Isles. Voyez ÆOLIENNES.

ÉOLIPILE, s. m. Terme des Hydrauliques. *Æolipila*. C'est une petite boule de fer, ou de cuivre, ayant une queue où il y a un fort petit trou pour la charger. On la chauffe, pour raréfier l'air qui est dedans, & puis on la jette dans l'eau. Il y en entre autant qu'il faut pour remplir le vuide que laisse l'air condensé par la froideur de l'eau; & quand cette boule est derechef mise au feu, il en sort du vent, avec une impétuosité & une durée qui surprennent. On la nomme autrement *poire à feu*. C'est par la comparaison de ces *éolipiles* que Descartes explique admirablement bien la cause naturelle des vents. Ce nom lui a été donné à cause du Dieu *Æolus*, que les Poëtes ont regardé comme le Dieu des vents. *Æoli pila*, est une boule du Dieu Eole, une boule de vent, qui est pleine de vent, qui sert à expliquer la nature & les effets du vent.

Ce mot vient plutôt du Grec [illegible], qui signifie, *portes d'Eole, ou du vent*; d'[illegible], *Eole*, & de [illegible], *porte*; & en ce cas il faut l'écrire avec un *y* à la pénultième, *Eolipyle*, comme fait l'Academie.

ÉON, s. m. Nom propre d'homme, qui est le même que Eudes,

Eudes, ou Odon. *Eudo*, *Odo*. Rarement néanmoins on a dit *Eon* pour Eudes, & pour Odon. *Eon*, ou Eudes de l'Etoile, Gentilhomme Breton, qui vivoit dans le XIIe siecle, étoit si ignorant, qu'ayant entendu chanter à l'Eglise ces paroles qui se disent dans les Exorcismes, *Per eum, qui venturus est judicare vivos & mortuos*, il s'imagina qu'il étoit cet *Eon*, fit le Prophête, & se mit à dogmatiser. Le Concile de Rheims de l'an 1148. le fit mettre en prison comme un fou, & il mourut peu après. Voyez Baronius & son Abbréviateur, à l'an 1148.

ÉON, ou ÉONE, s. m. Nom Grec, qui signifie siécle, & que Valentin, Heréfiarque du second siecle, donnoit à son Dieu, & à toutes les productions de son Dieu. *Æon*. Valentin, raffinant sur ceux qui l'avoient precédé, déduisoit une longue généalogie de plusieurs *Eones*, ou *Æones*, car il les nommoit ainsi, abusant d'un nom qui se trouve souvent dans l'Ecriture, & ne signifie que le siecle; mais il en faisoit des personnes. Fleury. Valentin admettoit trente *Eones*. Il nommoit le premier & le plus parfait, Προων, *Proon*, c'est-à dire, *Préexistant*. Il lui donnoit encore plusieurs noms, mais plus ordinairement celui de *Bythos*, Βυθος, profondeur. Il étoit seul avec Ἐννοια, *Ennoea*, Pensée, que Valentin nommoit aussi *Charis*, Χαρις, *grace*, ou *Sige*, Σιγὴ, *Silence*. *Bythos* avec *Sige* produisit *Nous*, Νȣς, l'Entendement, & *Aletheie*, Ἀλήθεια, la Vérité sa sœur. *Nous*, engendra deux *Eones*; *Logos*, Λόγος, le *Verbe*, & Zoé, Ζωὴ, la *Vie*; & ces deux en produisirent deux autres *Anthropos*, Ἄνθρωπος, l'*Homme*, & Ἐκκλησία, l'*Eglise*. Ces huit *Eons* étoient les principaux de tous. Le Verbe, Λόγος, & le Vie, *Zoe*, avoient produit dix autres *Eons*. L'homme & l'Eglise en avoient produit douze, entre lesquels étoient le Paraclet, la Foi, l'Espérance, la Charité, le Parfait, Τελειὸς, & la Sagesse, Σοφία. Voilà les trente *Eons*, qui tous ensemble faisoient le *Pleroma*, Πλήρωμα, ou Plénitude invisible & spirituelle. Ces trente *Eons* étoient figurés, disoient les Valentiniens, par les trente années de la vie cachée du Sauveur. M. l'Abbé Fleury écrit *Eone*, & au pluriel, *Eones*. Nous croyons qu'il faut dire *Eon* & *Eons*.

ÉON. Voyez ÆON.

ÉORDÉE, s. f. Ancienne ville de Macédoine, dans la Migdonie. *Eordaa*. Elle étoit proche du fleuve nommé alors Axius, à présent Vardari; & elle donnoit son nom à la region qui l'environnoit, qui s'appelloit aussi *Eordee*, *Eordaa*. Il y avoit deux contrées du meme nom dans la Migdonie, une troisiéme en Ibérie, & une quatriéme en Thrace, qui avoit pris son nom d'un certain Eordus, dont l'histoire ne nous apprend rien autre chose.

☞ ÉORIES, s. m. pl. Fête établie à Athènes en l'honneur d'Erigone, fille d'Icare, sur ce que cette fille, qui se pendit de desespoir, avoit prié les Dieux de faire périr de la meme sorte les filles des Athéniens, s'ils ne vengeoient pas la mort de son pere. Plusieurs filles en effet se pendirent, dit-on, dans le désespoir d'un amour malheureux. Apollon consulté là-dessus ordonna l'etablissement de cette fete, pour appaiser les manes d'Erigone.

ÉORTOLOGIE. Voyez HÉORTOLOGIE.

ÉOUS, s. m. Terme de Mythologie. *Eous*. C'est le nom qu'Ovide dans le II. L. de ses Métam. v. 153. donne à l'un des chevaux du Soleil. Ce nom, qui est Grec, & qui vient d'Ἠὼς, Aurore, & Orient, signifie oriental.

E P A.

☞ ÉPACTAL, adj. De l'épacte. On trouve deux fois nombre *épactal*, & une fois nombres *épactaux*, dans le Ve Tome du Pour & Contre.

ÉPACTE, s. f. Terme de Comput Ecclésiastique. *Epacta*. C'est la différence de l'année commune lunaire, qui n'est que de 354 jours, d'avec l'année commune solaire qui est de 365 jours. Cette différence fait que les nouvelles lunes reculent tous les ans d'onze jours, ce qui fait que l'*Epacte* augmente de 11 chaque année, & quand le nombre passe trente, le surplus est l'*Epacte*. On trouve l'âge de la lune, à un, & quelquefois à deux jours près, en ajoûtant l'*Epacte* de l'année au nombre des jours du mois où on est, & au nombre des mois écoulés depuis celui de Mars, en observant aussi de retrancher 30 jours, quand ces trois sommes ajoûtées ensemble vont au-delà. Ainsi au 18 de Juillet de l'année 1702. on compta le 23 de la Lune, parceque nous avons eu 1 d'*Epacte*, qui joint aux 18 jours du mois, & aux quatre mois depuis le mois de Mars, font 23 jours. L'*Epacte* augmente tous les ans d'onze jours. Par conséquent nous avons eu 12 d'*Epacte* en 1703. puisque nous avons eû 1 en 1702. mais si nous avions eû 19 d'*Epacte*, l'année suivante on n'auroit pas compté 30. en y ajoûtant 11 l'*Epacte* seroit *; c'est-à-dire, qu'on prendroit cette année-là l'astérisque, que l'*Epacte* seroit nulle, qu'il n'y en auroit pas cette année-là, & que la Lune tomberoit au premier Janvier. ☞ Remarquez que les *Epactes* n'augmentent chaque année que de douze, à la réserve de l'année qui suit celle où finit le nombre d'or, où l'on ajoûte 12 à la vieille *Epacte*, pour faire celle de ladite année: ce qui n'arrive que de dix-neuf en dix-neuf ans, & que l'on a vû aux années 1729. 1748. & que l'on verra aux années 1767. 1786. 1805. &c. En 1700. on auroit dû compter 11 d'*Epacte*, en joignant 12 à 29. mais parceque cette année-là n'a point été bissextile, on n'a compté que 10 d'*Epacte*, 21 en 1701. & 1 en 1702. ☞ Le Cycle des *Epactes* est de 30 années; c'est-à-dire, qu'après trente ans écoulés, à la 31e année les *Epactes* reviennent telles qu'elles étoient à la premiére de ces trente années passées, & que leurs cours recommence pour trente ans le même que dans les trente années précédentes.

☞ Dans tout le cours de ce Cycle pour avoir l'epoque d'une année donnée, tant bissextile que commune, il ne faut jamais ajoûter qu'onze à l'*Epacte* de l'année précédente. Les *Epactes* commencent l'onziéme des Calendes d'Avril, ou le 21 de Mars. Denys le Petit, Isidore, Clavius, Scaliger & Gassendi, ont écrit amplement des *Epactes*. Voyez aussi les *Traités du Calendrier Romain*. par M. Blondel, & M. Ozanam, &c.

Au VIIIe siécle la coutume s'introduisit de marquer l'*Epacte* dans les dates. D'abord il n'y eut que des particuliers qui le firent, pour marquer plus particuliérement & plus scrupuleusement les temps; ensuite cet usage passa dans les Actes publics, & enfin dans les Bulles des Papes. Le premier exemple que le P. Mabillon en ait cité, est de l'an 853. Le P. Labbe, & après lui le P. Papebroch, en rapportent un de l'an 737. Voyez les *Acta SS.* du mois de May *T. VII. Paral. ad Conat. in Catal. Pontif. Differt. XXV. p.* 60.

Ce mot vient du Grec ἐπάγω, *induco*, *intercalo*.

EPAGNEUL, EULE, s. m. & f. *Canis Hispanicus cirratus*, *benè auritus*. Petit chien de chasse & de chambre, qui a du poil un peu longuet, tantôt blanc varié de noir, tantôt de roux & de tané, & qui a la queue épaisse & touffue. Les Chasseurs s'en servent pour la caille & la perdrix. La mode est venue que les Dames nourrissent des *épagneuls*. Dans Fouilloux & Rabelais on trouve ces chiens nommés *Espagnols*, parcequ'ils viennent d'Espagne; comme en revanche les Espagnols ont nommé *Galgo*, un lévrier, parceque la race leur en est venue de France. Mén. Nicót l'appelle aussi *Espagnol*.

☞ EPAGOMÉNE, s. f. Terme de Chronologie. *Epagomenus*. Les Egyptiens, les Chaldéens, qui suivoient l'année de Nabonassar, la partageoient en douze mois égaux, de 30 jours chacun; mais parceque 12 fois 30 ne font que 360. & que le soleil emploie 365 jours à parcourir son orbite, après leur douziéme mois, ils ajoûtoient cinq jours, qu'ils appelloient *épagoménes*.

Ce mot nous est venu des Astronomes Grecs, qui ont appellé ces cinq jours *épagomenes*; c'est-à-dire, *ajoûtés*, *sur-ajoûtés*, de ἐπὶ, *super*, & ἄγω, *duco*.

ÉPAGON, s. m. En termes de Méchanique, est le troisiéme moufle de Polyspaste. Les Grecs l'ont appellé ἐπάγων, & les Latins, *artemon*.

ÉPAGRIS, s. f. C'est le nom d'une des Cyclades qu'Aristote appelle Hydrusse; c'est-à-dire, aqueuse, à cause de l'abondance des eaux qui s'y trouvent. *Epagris*, *Hydrussa*. Pline, *L. IV. C.* 12.

ÉPAIS, AISSE. adj. On écrivoit & on prononçoit autrefois

fois *Epois*. Corps qui a de la solidité, qui est fort, qui résiste aux coups, aux injures du temps. *Crassus*, *spissus*, *densus*. Un rempart doit être *épais* de vingt toises pour résister au canon. Le mur de ces prisons est si *épais*, qu'il n'a pû être percé. Ce drap est fort *épais*, il durera long-temps. La glace est *épaisse* de deux pieds, elle résiste, elle porte les charrettes.

Ce mot vient du Latin *spissus*.

En ce même sens *épais* se dit de la mesure en largeur ou hauteur qui fait la solidité des corps. Cette poutre est longue de vingt pieds, & *épaisse* de seize pouces. Ces madriers sont *épais* de quatre pouces.

Il est quelquefois substantif, & signifie Epaisseur. Une pierre qui a deux pieds d'*épais*. Il a bien neigé, il y a de la neige deux pieds d'*épais*. On dit hyperboliquement, qu'une femme a du fard deux doigts d'*épais*; pour dire, qu'elle est fort fardée.

Épais, se dit aussi de ce qui est grossier, mal proportionné dans son extension & pour s'en servir agréablement. Cet homme est de vilaine taille, il est trop gros, trop *épais*. Quand on veut manger un morceau délicat, il ne faut pas qu'on le coupe si *épais*.

Épais, se dit aussi des liqueurs qui sont troubles, qui ne sont pas claires & diaphanes, ou des choses dont l'humidité est exhalée. Voilà du vin trop *épais*, on le coupesoit au couteau. Les pays maritimes & marécageux sont sujets à avoir des brouillards *épais*. Ce syrop est trop *épais*, *concretum*; cette bouillie est trop *épaisse*, on les a trop fait cuire. Dans ce chemin la boue est si *épaisse*, qu'on ne s'en sçauroit tirer. Ces bottes ont des crottes d'un pied d'*épais*. Voila une nuée *épaisse* qui ménace d'un orage.

Épais, se dit encore des corps séparés, quand ils sont serrés & pressés. Les bêtes farouches se retirent dans le plus *épais* des forêts, *densissima silvarum*, dans le lieu le plus touffu. Ces blez sont semés trop *épais*, ils deviendront trop *épais*.

On dit aussi à la Guerre, qu'on découvre des bataillons *épais*, quand ils sont gros & serrés.

Il est quelquefois adverbe, comme en cette phrase, cette graine ne se doit pas semer si *épais*. Il a neigé *épais* de trois doigts.

Épais, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On appelle un esprit *épais*, *hebes*, *obtusum*, un esprit grossier, pesant & stupide; qui a de la peine à comprendre. Le monde étoit plongé dans les *épaisses* ténèbres de l'Idolâtrie avant l'Incarnation. La seconde préface a du moins cela que le texte en est tres-correct. L'obscurité seule arrete: elle est fort *épaisse*, sur-tout dans les premières lignes. Mén. ☞ On dit qu'un homme a la mâchoire *épaisse*; que c'est une mâchoire *épaisse*; pour dire, qu'il s'exprime sans finesse & sans délicatesse.

Épais, aisse. Marot écrit *Espés*, *espesse*.

—— *De l'encre* espesse *&* *fort obscure*.

ÉPAISSEUR, s. f. Ce qui rend une chose épaisse, troisiéme dimension en hauteur. *Crassitudo*, *densitas*. Cette poutre n'a pas assez d'*épaisseur* pour sa longueur. Cet homme a beaucoup d'*épaisseur*. Les Jardiniers disent couper une branche à l'*épaisseur* d'un écu. Liger.

Épaisseur, se dit aussi de l'obscurité. L'*épaisseur* des ténèbres etoit grande cette nuit-là. On le dit aussi de ce qui est serré, touffu. On a de la peine à pénétrer dans l'*épaisseur* de ce bois. On dit aussi, L'*épaisseur* des brouillards, l'*épaisseur* de l'air.

ÉPAISSIR, verb. act. & n. Rendre épais. *Condensare*, *constringere*, *cogere*. Il faut *épaissir* ce syrop, le laisser cuire davantage. Les saules s'*épaississent* en se refroidissant.

☞ Épaissir. Il est encore neutre passif. On dit que la taille d'une femme s'*épaissit*; pour dire, qu'elle grossit. Ac. Fr.

Épaissir, se prend aussi figurément par rapport à l'esprit. La nature, qui se joue par tout, forme quelquefois des hommes à sa fantaisie; elle les *épaissie* ou les raffine indépendamment du climat.

Il se dit des nuées & du ciel qui se brouille & se couvre.

Il croit voir à l'instant le Soleil qui se couvre,
*Le Ciel qui s'*épaissit*, la Terre qui s'entr'ouvre.*
Brébeuf.

Épaissi, ie. part. pass. & adj. *Condensatus*, *concretus*.

ÉPAISSISSEMENT, s. m. Condensation. *Concretio*, *condensatio*, *spissamentum*. Ce mot ne se dit pas des choses fermes & solides; mais seulement de celles qui peuvent se serrer & se condenser. L'*épaississement* des nues. Roch. L'*épaississement* du sang fait redoubler l'effort & les vibrations des artères.

Il signifie aussi, L'état de ce qui est épaissi. L'*épaississement* de la langue.

ÉPAMPRER, v. act. Il se dit de la vigne: c'est l'effeuiller. *Pampinare*.

ÉPANCHEMENT, s. f. Effusion de quelque liqueur qu'on verse à dessein. *Effusio*, *libatio*. Les libations anciennes se faisoient par l'*épanchement* du vin & de l'huile. C'est un *épanchement* de bile par-tout son corps. La Chamb.

Épanchement, se dit aussi au figuré. Il n'y a rien de plus opposé à la prière que l'*épanchement* de l'ame dans les sens: c'est la source ordinaire de nos dissipations. Nic. Le plus doux plaisir de l'amitié, c'est l'*épanchement* du cœur. S. Evr.

De doux épanchemens, *de nouvelles tendresses*. S. Ev.

Si les hommes connoissoient le plaisir des *épanchemens* de l'amitié, ils le préféreroient à tous les autres. Id. ☞ Leur cœur est dans un perpétuel *épanchement*, il s'attache à tout ce qui leur frape les yeux. Bourdal. *Exh. T. I. p.* 41. Ne souffrez pas, ô mon Dieu, que le premier usage de cette vie & de cette santé que vous venez de me rendre, ne soit qu'un *épanchement* de mon cœur vers le monde & la créature. Madam. D. la Vall.

ÉPANCHER, v. act. Verser, répandre, ou laisser tomber quelque liqueur. *Effundere*, *spargere*. Tenez votre vaisseau droit, de peur que le vin ne s'*épanche*. *Ne diffluat*. On a bien *épanché* de l'eau sur ce plancher, il ne sera de long-temps sec. En cette bataille il y eut bien du sang *épanché*. J. C. a *épanché* son sang pour nous. Arn.

Épancher, se dit figurément en Morale. *Profundere*, *dividere*, *largiri*. Dieu *épanche* ses graces sur les justes & sur les pécheurs. Le Roi a *épanché* ses bienfaits d'une main libérale sur cette maison. Souvent une douce conversation, en *épanchant* le cœur, en fait échaper le secret. Boss.

C'est ce qui doit rasseoir votre ame effarenchée,
Puisque ma complaisance est sur-tout épanchée. Mol.

Épanché, ée. part. pass. & adj. *Diffusus*, *effluens*.

☞ ÉPANCHOIR, s. m. Quelques-uns écrivent *Epenchoir*. Pertuis, trou, issue par où l'eau d'un canal s'épanche, quand il est besoin. *Foramen*, *apertura*. Les écluses, les aquéducs, les ponts, les rigoles de conduite, les *épanchoirs*, ou pertuis. Gaultier.

ÉPANDRE, v. act. *J'epans*, *j'épandis*, *j'ai épandu*, *j'épandrai*, *que j'épande*. Jetter çà & là. *Dispergere*. Il faut *épandre* le fumier, après qu'on l'a porté sur les terres. On *épand* le grain quand on le séme. Votre poche est percée, l'argent s'*épand* par le chemin.

Épandre, se dit aussi en parlant de l'étendue des choses dispersées. Le Soleil *épand* ses rayons par tout le monde. Après le Déluge les peuples se sont *épandus* en diverses régions. Le Nil s'*épand* par les campagnes d'Egypte, quand il s'enfle. Le fleuve s'*épand* dans la plaine. Vaug. Le bruit de cette nouvelle s'est *épandu* en moins de rien. Le venin s'*épand* par tout le corps. Cela n'est pas du bel usage.

Épandre, se dit aussi au figuré. Un Prince *épand* ses faveurs sur ceux qu'il lui plait. Ce Conquérant *épand* la terreur par tout l'Univers.

J'ai vû, j'ai vû déja les fières Euménides
Épandre *leur poison dans vos ames perfides.* [illegible]

Épandu,

ÉPANDU, UE. part. pass. & adj. *Profusus, dispersus.* Il me souvient de tant de pleurs vainement *épandus.*

De toute la vertu sur la terre épandue,
Tout le prix à ces Dieux, toute la gloire est dûe :
Ils agissent en nous, quand nous pensons agir. CORN.

Tous ces mots viennent du Latin *expandere, étendre.* Ils ont vieilli ; & *repandre* ne seroit-il pas mieux ?

ÉPANITÉ. Voyez ÉPAVITÉ.

ÉPANORTHOSE, s. f. *Epanorthosis, correctio, emendatio.* Terme de Rhétorique. C'est une figure par laquelle on corrige, ou on révoque ingénieusement ce qu'on avoit auparavant allégué, en condamnant ses expressions comme trop foibles, pour en ajoûter de plus fortes, & de plus conformes à la passion dont on est agité. Par exemple, on fait dire par Didon à Enée.

Non, cruel, tu n'es pas le fils d'une Déesse,
Tu suças en naissant le lait d'une tigresse, &c.

Ce mot est Grec ἐπανόρθωσις, & vient de ὀρθός, droit, ὀρθόω, *je dresse,* ἀνορθόω, ἐπανορθόω, *je redresse,* je corrige ; ἐπανόρθωσις, *correction.*

ÉPANOUIR, v. act. S'élargir, s'étendre, s'ouvrir ; fleurir pleinement ; ce qui arrive quand le bouton d'une fleur est à sa parfaite croissance. *Explicare, aperire, pandere.* Il se dit avec le pronom personnel, s'*Epanouir ; Explicare se, hiscere, hiare.* Les roses ne sont encore qu'en bouton, dans trois jours elles seront *épanouies.* Les tulipes se ferment tous les soirs, & *s'épanouissent* tous les matins. C'est une superstition de croire que la rose de Jerico ne *s'épanouisse* que pendant la Messe de minuit : cela lui arrive toutes les fois que sa queue trempe dans l'eau, à cause qu'elle est fort spongieuse.

☞ S'ÉPANOUIR, v. n. p. se dit d'autres choses que des fleurs, & signifie, S'étendre. *Extendi, porrigi.* Les fibres de l'un de ces muscles vont se rencontrer avec les fibres de l'autre, & *s'épanouissent* réciproquement de côté & d'autre. WINSLOW.

Ce mot vient du Latin *Explanescere,* ou *expandere,* ou du vieux mot François *esbanoyer,* qui signifie, *s'élargir, se dilater, se mettre à son aise.*

ÉPANOUIR, se dit aussi du cœur & de la rate, quand une joie violente les fait dilater. Allons à la Comédie Italienne nous *épanouir* la rate. Voilà de jeunes gens fort gais, qui se divertissent, qui *s'épanouissent* la rate. Il est bas. On disoit autrefois *épanir* & *epanouïr.* NICOT.

On dit ; Son visage *s'épanouït,* son front *s'épanouït ;* pour dire, Il se déride, il devient serein.

ÉPANOUÏ, IE. part. & adj. *Explicatus, apertus.* On dit en termes de Blâson, une fleur-de-lis *épanouie,* lorsqu'elle est ouverte avec ses feuilles, & dont il sort des boutons entre les fleurons ; telle qu'est la fleur-de-lis qui compose les Armes de la ville de Florence, qui porte d'argent à une fleur-de-lis *épanouie* de gueules, ce qu'on appelle la fleur-de-lis de Florence.

ÉPANOUÏSSEMENT, s. m. Action par laquelle une chose s'épanouït. *Explicatio, evolutio, diffusio.* Il se dit tant des fleurs, que du cœur, de la rate, &c. Ai-je donc composé un Poëme Epique pour procurer plutôt des *épanouissement* de rate, que des transports d'admiration ? G. G.

☞ ÉPANTER, v. act. Molinet, dans plus d'un endroit de ses Poësies, a dit *Epanter* pour *Epouvanter.* Les Espagnols disent *Espantar. Gloss. Bourg. au mot* Eponte. Le verbe *épanter* est fort connu du petit peuple Champenois, aussi-bien qu'*Epantau* pour *Epouvantail.*

ÉPAPHE, ou ÉPAPHUS, s. m. Nom d'un faux Dieu de la Gentilité. Hérodote, L. I. & L. II. dit qu'*Epaphus* est l'Apis des Egyptiens ; que c'est le nom que les Grecs donnoient à Apis. Elien dit la même chose, L. XI. *Des Animaux,* C. 10. mais il ajoûte que les Egyptiens s'inscrivoient en faux contre cette opinion, & qu'ils assuroient qu'*Epaphe* n'avoit été que plusieurs siécles après Apis. Vossius, *De Idol. L. I. C.* 29. croit que les Egyptiens avoient raison : car *Epaphus* étoit aïeul d'Agenor, & bisaïeul de Cadmus : mais les Grecs avoient l'ambition de passer pour avoir donné les Dieux à l'Egypte. *Epaphus* étoit fils de Jupiter & d'Io, & par conséquent petit-fils d'Inachus, qui avoit jetté les fondemens du Royaume d'Argos. Voyez les Metamorphoses d'Ovide, L. I. v. 749. Eusebe, dans sa Chronique, Servius, sur le 3e L. de l'Eneïde, Macrobe, L. III. des Saturnales, C. 6. & Vossius, *De Hist. Gr. L. III.* & à l'endroit cité ci-dessus.

ÉPARER, v. n. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval qui détache des ruades, & qui noue l'aiguillette. Un cheval doit *s'éparer* de toute sa force à l'air des cabriolles. Il ne *s'épare* qu'à demi aux balotades ; & point du tout aux croupades. Un cheval qui *s'épare* est rude.

ÉPARGNANT, ANTE. adj. Qui va à l'épargne. *Parcus.* La jeunesse est trop prodigue, & la vieillesse trop *épargnante.*

ÉPARGNE, s. f. Parsimonie ; économie, ménage de son bien. *Parsimonia, parcitas.* Il y a une honnête *épargne* qui fait partie de la prudence, & une *épargne* outrée, sordide, qui est une vraie avarice. Il a voulu aller à l'*épargne,* faire une *épargne* de dix mille francs, & il a gâté un bâtiment de cent mille écus. Quelques-uns appellent économie ce qui n'est qu'une *épargne* honteuse. BELL. Ah ma sœur ! peut-on rien voir de plus cruel, que cette rigoureuse *épargne* qu'on exerce sur nous ? MOL. C'est une fille nourrie & élevée dans une grande *épargne.* ID. Prendre ma fille sans dot est point mol une *épargne* considérable.

☞ ÉPARGNE, se dit aussi de la chose même qu'on a épargnée, qu'on a ménagée, qu'on a retranchée. *Res sumptibus detracta, parsimoniæ fructus, reditus.* Faire une *épargne* de dix mille francs. Cette femme regrette tout ce qui sort de ses mains ; elle seroit charmée de l'y retenir, & d'en grossir ses *épargnes.* BOURNAL. *Exh. T. I. p.* 54. Son *épargne* monte cette année à 1000 écus.

On nommoit ci-devant *Epargne,* le Trésor-Royal, le lieu où on portoit toutes les finances du Royaume. *Ærarium regium.* Après la mort de Philippe, on ne trouva dans son *Epargne* que cinq cens talens d'argent monnoyé. Ce Prince avoit épuisé son *Epargne* autant par ses libéralités, que par ses guerres continuelles. DU RIER. Il y avoit trois Trésoriers de l'*Epargne ;* & on disoit, Cela est du fonds de l'*Epargne :* des billets, quittances & rescriptions de l'*Epargne.* Aujourd'hui on dit encore dans tous les comptes particuliers, la premiére partie de l'*Epargne,* la premiére moitié des deniers que les Comptables sont obligés de porter au Trésor-Royal. La seconde partie de l'*Epargne,* celle qui porte les charges & les gages des Officiers. Cela est porté en premiere, en seconde partie de l'*Epargne.*

ÉPARGNE, se dit aussi du ménagement du temps & autres choses. *Compendium.* C'est une *épargne* nécessaire que celle du temps, on ne le sçauroit trop ménager. L'*épargne* des paroles étoit un caractère des Lacédémoniens.

Tailler en *épargne,* est une maniére de graver ou entailler le bois, les pierres, les métaux, &c. qui se dit lorsqu'on taille & qu'on enléve le fond de la matiére, & qu'on épargne ; & qu'on ne laisse en relief que les parties qu'on veut faire paroître à la vûe. *Anaglyphum scalpero, incidere.* Ainsi les gravures des planches en tailles de bois sont taillées en *épargne :* car au lieu que dans la taille-douce les traits ou lignes qui doivent paroître sont gravés & enfoncés, & que les blancs demeurent relevés sur la planche ; au contraire dans les tailles de bois, les blancs sont enfoncés, & les traits qui paroissent sont élevés & épargnés.

ÉPARGNE, s. f. Nom d'une espéce de poires, qu'on appelle aussi Saint Samson. L'*Epargne* est une poire rouge assez grosse, & fort longue, & pour ainsi dire, un peu voûtée dans sa taille ; elle a la chair tendre, & un peu aigrelette ; elle mûrit vers la fin de Juillet ; elle a plus de beauté que de bonté : aussi triomphe-t-elle plus dans les pyramides que dans la bouche. LA QUINT. *III. part. p.* 340. La Quintinie ne change point ce nom au pluriel. A la fin du mois d'Août on commence d'avoir des Robine, des Bons-

chrétien d'été musqué, des Cassolette, des *Epargne*, des Fondante de Brest, des Roussclet. LA QUINT. Il dit encore ailleurs, Deux *Epargne*.

ÉPARGNER, v. act. Ménager son bien, en user avec réserve, avec économie *Parcere sumptibus*, *parcè facere sumptum*, *comparcere*. Un prodigue n'*épargne* rien pour ses plaisirs, rien ne lui coûte. Un avare se couche de bonne heure pour *épargner* sa chandelle. Il ne met cet habit que le Dimanche, pour l'*épargner*. Dans les grandes affaires il ne faut point *épargner* l'argent.

☞ ÉPARGNER, est aussi un terme d'Art; pour dire, Ménager quelque chose dans la matière que l'on travaille, & faire ensorte qu'on en tire quelque embellissement qui n'en soit pas détaché, ou qui fasse même une pièce utile. Cette table a été *épargnée* dans l'épaisseur du roc.

On dit aussi, qu'un Tailleur, qu'une Couturière *épargne* de l'étoffe; pour dire, qu'en la taillant ils font ensorte qu'il en reste pour faire quelque autre chose que ce qu'ils ont entrepris. Ce Tailleur a *épargné* une culotte dans le drap de ce manteau.

Ce mot vient du Latin *parce*. Ménage, après Saumaise, le dérive du Latin *exparcinare*; d'autres, de l'Allemand *sparen*.

ÉPARGNER, se dit par extension en Morale, de toutes les choses qu'on peut retrancher & ménager. Les machines qu'on a trouvées pour faciliter les arts *épargnent* bien du temps, de la peine & des pas.

ÉPARGNER, signifie aussi, Avoir quelque sorte de ménagement, quelque sorte d'égard pour les personnes & pour les choses. Il commanda d'*épargner* les troupes. DU RIER. Vous voulez m'*épargner* la douleur de connoître toute votre indifférence, & vous ne dissimulez vos sentimens que par pitié pour ma foiblesse. Un ami doit prévenir son ami, & lui *épargner* la honte de demander. La grace qu'on a donnée à cet homme a *épargné* bien des pleurs à sa famille. Il faut *épargner* ses amis, & ne les mettre pas à tous les jours, ne les pas employer en toutes occasions. Je vous *épargnerai* la peine de m'éviter. On dit, Quand vous aurez besoin de moi, ne m'*épargnez* pas. Quand il s'agit de travailler, il ne faut pas s'*épargner*.

ÉPARGNER, se dit aussi en matière d'outrages, de violence, de médisance. Dans le sac des villes, les Turcs n'*épargnent* personne, ils ne pardonnent ni à sexe, ni à âge. Ce criminel n'a pas eu la question fort violente, on l'a un peu *épargné*. Cet Avocat n'a point *épargné* la réputation de la partie adverse, il a fait plusieurs invectives contre elle. On mit tout au fil de l'épée, sans *épargner* ni âge, ni sexe. ABL. Il n'a pas *épargné* son propre frere. ID. On n'y *épargna* ni les meurtres, ni les violences. VAUG.

> *On n'en peut trop avoir (de bien) & pour en amasser,*
> *Il ne faut épargner ni crime, ni parjure.* BOIL.

> *Les injustices des pervers*
> *Servent souvent d'excuse aux nôtres :*
> *Telle est la loi de l'Univers ;*
> *Si tu veux qu'on t'*épargne, épargne *aussi les autres.*
> LA FONTAINE.

ÉPARGNER, se dit aussi avec le pronom personnel dans tous les sens qu'on vient de marquer. Cet homme est si avare qu'il s'*épargne* tout. L'ambition & l'envie sont des vices dont on se doit défendre avec d'autant plus de soin, que la corruption du grand monde s'en est fait des vertus, comme pour s'*épargner* la honte de ses misères & de ses foiblesses. P. VERJ.

ÉPARGNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Comparsus*, *reliquus*.

ÉPARPILLER, v. act. Jetter ou laisser tomber quelque corps çà & là. *Dissipare*, *dispergere*. Son chapelet s'est défilé, tous les grains se sont *éparpillés*. Il signifie aussi, Étendre, séparer. Cette femme étoit décoëffée, & avoit tous les cheveux *éparpillés* sur les épaules. *Passis capillis*, *sparsis*, *prolixis*, *circum humeros rejectis negligenter*. Le vent *éparpille* leurs cheveux. S. AM. Il faut *éparpiller* la braise pour faire cette grillade. Il faut *éparpiller* le fumier sur les terres qu'on fume. Ces deux espéces de vaisseaux sont unis dans les tiges, & *éparpillés* dans les racines & dans les branches. LÉMERY.

On dit figurément & familiérement d'un dissipateur, qu'il a bien *éparpillé* de l'argent; pour signifier, qu'il a beaucoup employé d'argent en folles dépenses.

ÉPARPILLÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Passus*, *dispersus*, *dissipatus*.

ÉPARS, ARSE. adj. Séparé en plusieurs, dispersé, répandu. *Sparsus*. Il fait dangereux de voyager, les soldats sont *épars* par la campagne. On voyoit encore des marques de la bataille, des corps & des armes *épars* aux environs. Son bien consiste en plusieurs morceaux d'héritages *épars* çà & là, ils ne sont point en un tenant. Des veines pleines d'un sang noir *épars* sur toute la superficie. DIONIS. Il a ramassé toutes les particularités de notre histoire qui étoient *éparses* dans les livres, dans les chartres, &c.

> *Rassembla les humains dans les forêts* épars. BOIL.

> *La plaintive Elégie*
> *Fait, les cheveux* épars, *gemir sur un cercueil.* ID.

Ces mots viennent du Latin *spargere*.

ÉPARS, s. f. Terme de Marine. C'est le bâton qui soutient le pavillon. Le P. Pomey dit aussi *espars*, ou *éparre* de fenêtre, ou de porte. *Epistathmus*, *ferrea sudes innexa cardini*.

ÉPARS, est aussi un terme de Charron, qui signifie une piéce de bois, large de trois doigts, ou environ, qui entre dans les braocards, & dans les ridelles des chariots; ou, comme dit Liger, ce sont des morceaux de bois plats, larges de quatre bons doigts, & longs d'environ un pied & demi; ces *épars* sont enclavés dans des mortoises le long des timons d'une charrette. Les Laboureurs disent, il manque un *épars* à ma charrette. Voilà une charrette dont les *épars* sont bons. LIGER.

☞ ÉPART, s. m. Espéce de jonc, dont les Marseillois font des paniers & des cabats, pour mettre & emballer plusieurs de leurs fruits secs, & diverses autres marchandises. Ce jonc croît en Espagne.

☞ ÉPARTS, s. m. pl. Terme de Carrier. Ce sont les quatre plus petits morceaux de bois des six dont est composé le baquet ou civière dont les Carriers se servent pour tirer le moëlon hors de la carrière.

ÉPARVIN, s. m. (On prononce ÉPLARVIN) Maladie de cheval. *Suffrago equina*. Il y en a deux sortes. Un *éparvin de bœuf*, est une grosseur qui vient au bas du jarret en dedans, qui fait boiter le cheval. Un *éparvin sec*, est un roidissement du jarret qui l'empeche de se plier. On nomme aussi *Eparvin* l'endroit où vient cette maladie. SOLEYSEL.

ÉPATER, v. act. Rompre le pied d'un verre, ou autre vaisseau semblable. *Pedem frangere*. Qui est-ce qui a *épaté* ce verre? Il n'est guére d'usage qu'au participe.

ÉPATER, signifie aussi, Etendre le pied, l'assiette d'un verre, d'un vaisseau. *Pedem distendere*. Les verres de fougére ne sont pas si *épatés*, *non tam late pede funt*, que les verres de crystal; c'est pourquoi ils sont plus sujets à se renverser & à se casser. C'est en ce sens qu'on dit figurément & burlesquement qu'un nez est *épaté*, *patulus*, lorsqu'il est écrasé, aplati, qu'il est trop large par en bas.

ÉPAVE, s. f. Droit d'un Seigneur haut-Justicier, par lequel les choses égarées qui se trouvent dans sa Seigneurie, & qui ne sont réclamées de personne, lui appartiennent. *Caducum*, *temporarium*, *caducum jus creditum*.

On appelle aussi *épave*, la chose non réclamée & perdue. *Res juris caduci*. On appelle cela en Normandie *choses gayves*. *Epave* s'est dit proprement des bêtes égarées, effrayées & errantes, qui ne sont réclamées de personne; & ce mot est venu *de metu seu pavore animalium*. On a dit aussi *épave* d'avettes, ou d'abeilles: ce qu'on a étendu à toute autre chose, même à ce que la mer a rejetté sur ses bords. On appelle *épaves* foncières, des fonds présumés vaquans, parce-qu'on

qu'on n'en connoît pas bien le propriétaire. *Prædia jam is caduci credisi.* POMEY. En quelques Coutumes on a appellé *épaves*, les aubains. On le dit aussi des choses que la mer jette sur les côtes.

Il est aussi adjectif. Un cheval *épave*. Les bêtes *épaves*. Biens *épaves*.

ÉPAVS, se dit aussi des personnes, & signifie ceux qui sont nés si loin hors du Royaume, qu'on ne peut sçavoir le lieu où ils ont pris naissance. *Extranei, hospites.* BAQUET. On le dit des animaux qu'on a effrayés, & qui s'égarent en s'enfuyant. *Animalia expavefacta.*

ÉPAVITÉ, s. f. Terme de Coutumes. C'est la même chose qu'*aubaine*. En quelques endroits c'est une maxime de Droit coutumier, qu'*épavité* ne gist en noblesse; c'est-à-dire, que la noblesse n'est point sujette au droit d'*épavité*, ou d'aubaine.

☞ ÉPAUFRURE, subst. f. Terme de Maçon. *Mentum.* Eclat du bord du parement d'une pierre, qu'un coup de tête mal donné a emporté. *Fragmentum.*

☞ ÉPAULARD, s. m. *Orca.* Grand poisson de mer, dont le corps est fait comme celui du dauphin, mais vingt fois plus gros, principalement par le ventre. Il n'a point d'écailles. Sa peau est lisse & polie, noire sur le dos, rougeâtre sous le ventre, & bleuâtre aux côtés. Son nez est camard. Sa lèvre inférieure est fort grosse. Il a quarante dents grandes & tranchantes. Ses yeux sont petits. Sa queue est longue de plus d'une aune, & est en figure de croissant. Le mâle a la partie génitale longue de deux pieds. Ce poisson pése jusqu'à mille livres. Il est ennemi de la baleine.

ÉPAULE, s. f. Partie double qui est au haut du tronc du corps de l'homme, ou le haut de son dos. *Humerus.* ☞ L'*épaule* est composée de deux os particuliers, un grand & postérieur, qu'on nomme omoplate; un petit & antérieur qu'on appelle clavicule. WINSLOW. L'os de l'*épaule*, *scapula*, est celui qui couvre le derriére des côtes, qu'on nomme aussi le *palleron*, & surtout aux animaux. La figure du *palleron* est presque triangulaire. Sa partie large & plate se nomme par les Médecins *omoplate*. Le bras est attaché à l'*épaule*. Aux animaux à quatre pieds, c'est le membre où est attachée la jambe de devant. Un homme est robuste, quand il est fort traversé d'*épaule*. Les Poëtes ont feint qu'Atlas & Hercule portoient le ciel sur leurs *épaules*. JESUS-CHRIST porta sa croix sur ses *épaules*.

Ce mot vient de *spalla*, qui a été fait de *spatula*, ou *spadula*. MÉNAGE.

On dit d'une personne qui commence à être bossue, que l'*épaule* lui pousse, qu'elle a une *épaule* plus haute que l'autre, qu'elle a l'*épaule* ronde; & de celle qui est engoncée, qu'elle a la tête entre les deux *épaules*. On lui a fait voler la tête de dessus les *épaules*; pour dire, Il a été décollé.

On dit aussi, qu'on a le manteau sur les *épaules*, quand on est prêt à sortir. On dit d'un cadet, qu'on lui a mis le mousquet sur l'*épaule*; pour dire, qu'on l'a envoyé à la guerre. On dit de celui qu'on a chassé honteusement, qu'on l'a mis dehors par les *épaules*; & d'un orgueilleux ou d'un malveillant, qu'il regarde les gens par-dessus l'*épaule*.

ÉPAULE, se dit aussi à la Boucherie, des animaux, des bœufs, des moutons, &c. *Armus.* Ce sont les gros os du quartier de devant qui est appuyé sur les jambes de devant. L'*épaule* de bœuf contient le palleron, le collier.

☞ ÉPAULE. On dit familiérement & bassement: Je crains pour mes *épaules*. Mes *épaules* pourroient bien s'en ressentir: c'est-à-dire, je crains d'être rossé, parcequ'en frapant quelqu'un d'un bâton, on frape communément sur les *épaules*.

☞ ÉPAULE de mouton. Les Charpentiers appellent ainsi les plus grandes cognées, dont ils se servent pour équarrir & dresser leurs bois.

ÉPAULE, en termes de Manége, se dit de la partie du train de devant d'un cheval, comprise entre le garot, le poitrail & les côtes. Un bon cheval doit être léger d'*épaules*, & sujet des hanches. Le coup de lance est une marque à l'*épaule* qu'ont quelques Barbes & chevaux d'Espagne & de Turquie: c'est un signe de bonté. On dit aussi, qu'un cheval a les *épaules* chevillées, quand elles sont engourdies & sans mouvement. On dit qu'il a fait un effort d'*épaules*, quand il s'est entr'ouvert.

☞ ÉPAULE EN DEDANS; terme de Manége. *Mettre l'épaule en dedans à un cheval; faire aller un cheval l'épaule en dedans.* Cette leçon sert à assouplir les *épaules* d'un cheval, en le mettant dans une posture où il soit obligé, à chaque mouvement, de passer les jambes de devant l'une par-dessus l'autre. Pour cela on mène un cheval au pas le long des murailles ou barrières d'un Manége, en lui plaçant la tête & les *épaules* vers le dedans du Manége, & lui laissant la croupe sur la ligne de la muraille. Lorsque le cheval marche dans cette attitude, il décrit deux lignes droites, celle des *épaules*, & celle des hanches. La ligne des *épaules* ou des jambes de devant doit être en dedans du Manége à la distance d'environ un pied & demi du mur; & celle des hanches, c'est-à-dire, des jambes de derrière, doit toujours être sur la ligne de la muraille. Voyez l'*Ecole de Cavalerie de M. de la Guérinière, p.* 104.

ÉPAULE, en termes de Guerre, est la partie du bastion où la face se joint au flanc; *latus propugnaculi*; & l'angle que forment ces lignes s'appelle *angle de l'épaule*, ou simplement *épaule*. On fait aussi des *épaules* au-devant des batteries des assiégeans. On en fait avec des sacs de laine qui ont 17 pieds de long sur 7 d'épaisseur, & on en met jusqu'à trois rangs.

ÉPAULE, en termes de Marine, se dit des parties du bordage du vaisseau qui viennent de l'éperon vers les haubans du mât de misaine.

ÉPAULE, se dit figurément en choses morales, & surtout du secours qu'on prête à quelqu'un. Ce Traitant auroit succombé, si quelqu'un ne lui eût prêté l'*épaule*, ne lui eût aidé: ce fardeau étoit trop lourd pour ses *épaules*. Un homme foible, opprimé par un puissant, n'a qu'à plier les *épaules*, souffrir & se taire. Vous avez un ridicule orgueil qui fait hausser les *épaules* à tout le monde. MOL. c'est-à-dire qui vous rend insupportable.

ÉPAULE, se dit proverbialement en ces phrases, Quand on parle d'un avare, on dit qu'il est bien large, mais que c'est par les *épaules*. On dit d'un prodigue, qu'il jette les *épaules* de mouton toutes rôties par les fenêtres. On dit d'un puant, qu'il sent l'*épaule* de mouton. On dit que quand le Diable traite ses amis, il leur donne une *épaule* de veau. On dit d'un homme pour qui on compatit, qu'on le porte sur ses *épaules*; & d'un importun, qu'il semble qu'on l'a toujours sur ses *épaules*. On dit ironiquement, Par-dessus l'*épaule*, ou comme les Suisses portent la hallebarde; pour dire, qu'il n'y a rien de vrai en ce qu'on allegue. Pasquier remarque que ce proverbe vient d'un joueur de flus, qui s'étant vanté d'avoir en son jeu un as, qui en est la principale carte, montra la découvrant qu'il n'avoit qu'un valet, & pour s'excuser, il dit que c'étoit un as pardessus l'*épaule*. On dit aussi, Pousser le temps à l'*épaule*; pour dire, Dilayer, différer sa condamnation; vivre petitement, en attendant un meilleur temps. Tant y a que ce grand Prince, tout informé qu'il étoit de la malversation de ses financiers, résolut de dissimuler, de les souffrir encore quelque temps, & de pousser ainsi le temps, comme l'on dit, avec l'*épaule*, MASCUR.

ÉPAULÉE, s. f. Effort qu'on fait de l'épaule pour pousser quelque chose. On a remué cette poutre par *épaulées*. On dit, Faire une chose par *épaulées*, c'est-à-dire, à diverses reprises & négligemment, sans soin d'avancer le travail. *Per intervalla, nisu interrupto, operâ interruptâ.* On le dit sur-tout des murs & des fondemens qu'on n'éléve pas par-tout en même temps à même hauteur, ni tout de suite au niveau; mais à diverses reprises.

On appelle aussi à la Boucherie, *Epaulée*, le quartier de devant du mouton d'où on a retranché l'épaule.

ÉPAULEMENT, s. m. Terme de Guerre. C'est une fortification faite à la hâte pour se couvrir de côté, soit qu'on la fasse de terres remuées, soit de gabions, fascines, ou de sacs de terre, pour couvrir le canon, ou pour se mettre à l'abri. *Munitio extemporanea.* On fait des *épaulemens* aux places d'armes qui sont à la

queue de la tranchée. On leur faisoit quelque *épaulement* à l'épreuve du canon, s'il n'y en avoit point de naturel. Bussi Rabutin.

Épaolement, se dit aussi des orillons quarrés qu'on faisoit autrefois aux bastions sur le flanc, auprès de l'épaule, pour couvrir la casemate.

Épaolement, est pris quelquefois pour demi-bastion composé d'une face & d'un flanc, qui se met à la pointe d'un ouvrage à corne ou à couronne. On le dit aussi d'un petit flanc qu'on ajoûte aux côtés d'un ouvrage à corne, pour les défendre quand ils sont trop longs.

Épaolement, se dit aussi des redens qu'on fait sur une ligne droite, pour la fortifier.

☞ Épaolement, s. m. Terme de Charpenterie. On appelle *épaulement* d'un tenon, une partie & un des côtés du tenon, qu'on diminue moins que l'autre, afin que la piece de bois en ait plus de force.

ÉPAULER, v. act. Démettre, disloquer une épaule. *Humerum frangere.* Voilà un trou dangereux, capable d'*épauler* un cheval.

Épauler, signifie aussi à la Guerre, Faire un épaulement, se couvrir de côté. *Munire, tueri.* On dit aussi, *Epauler* son camp d'une colline, d'un rideau, d'un bois, d'un marais; pour dire, S'en couvrir, enforte qu'on ne puisse être attaqué de ce côté-là.

Épauler, signifie aussi, Appuyer. *Sustentare.* Les espaliers sont toujours *épaulés* d'un mur. Morin, *Traité des Fleurs.*

Épauler, signifie figurément en Morale, Assister, secourir. *Juvare, adesse, auxiliari.* Cet homme n'a pas fait une si hardie entreprise sans être bien *épaulé*, bien soutenu des Puissances. Il est bas en ce sens.

Épaulé, ée. part. pass. & adj. *Munitus, tutus, adjutus.* Cheval *épaulé. Humeris fractus.*

On appelle une fille qui a forfait à son honneur, Une bête *épaulée*, dont on ne fait plus grand cas.

ÉPAULETTE, s. f. La partie d'un corps de jupe qui passe par-dessus l'épaule, & où on attache des manches. *Humerale.* C'est aussi la petite bande de toile qui est sur l'épaule de la chemise. C'est encore le ruban que les Religieuses attachent sur l'épaule & qui est attaché au scapulaire.

ÉPAULIÉRE, s. f. La partie de l'armure d'un Cavalier qui couvre & défend l'épaule. Nicot prend aussi *épaulière*, ce que les Italiens appellent *spalliera*, pour une espèce de tapisserie d'une ou de deux aunes de haut au plus, qu'on tend en Italie dans les salles & chambres où l'on a coutume de s'asseoir. On l'appelle *épaulière*, parcequ'elle ne va guère que jusqu'à la hauteur des épaules: son usage est d'empêcher que les habits de ceux qui sont assis ne se gâtent contre la muraille. On l'appelle en Latin *pestergale*: mais ce mot n'est pas bon Latin. *Stragulum* aussi est trop général. Nicot l'appelle *stragulum humerale.*

Le coup de l'Etranger, à la gorge porté,
Est par le Prince adroit avec art évité;
*Le fer en gauchissant glisse sur l'*épaulière.
P. Le Moine.

ÉPAUNE, s. f. Nom propre d'une ancienne ville de France, qui n'est connue que par un Concile qui y fut tenu en 517. sous Sigismond Roi de Bourgogne. *Epar, Ebar, Epaunum, Eparnum, Epauna.* On ne sçait où étoit cette ville. Hadrien Valois a cru que c'étoit Evian sur le Lac de Genève; mais il abandonna ce sentiment, parcequ'Evian est un lieu inconnu, & qui n'est point ancien. *Notit. Gall. p.* 608. 609. Le P. Labbe la met à Ienne, village de Savoye, situé sur le Rhône, à deux lieues de Belley, vers le midi; & d'autres, à Paunas, village du Dauphiné, entre Vienne & Lyon, à quatre lieues de l'une & de l'autre de ces villes. Maty, Corn. D'autres croient que c'est Pau au pied des Pyrenées dans le Béarn; & d'autres, que c'est Pamiers; mais ces villes n'étoient point du Royaume de Bourgogne, ni de la dépendance de Sigismond, qui y fit assembler le Concile en 517. Le P. Sirmond, dans ses Notes sur la LXXXe lettre d'Alcimus Avitus, remarque que l'Auteur de la vie de S. Firmat dit qu'il quitta la Touraine, & qu'il vint demeurer à un lieu situé sur le Rhône, & nommé *Eona*; & il croit qu'*Eona* a pu se dire pour *Epona*, ou *Epauna.* On écrit aussi Epone en François. D'autres conjecturent que c'est Mandeure sur le Doux, parceque d'anciens Géographes la nomment *Epamanduerum*, ou *Epamantadaram Civitas.* D'autres que c'est Pesme dans le Comté de Bourgogne; d'autres que c'est Beaune, *Belna*; d'autres Beaume, *Balma*; d'autres Tarantaise; d'autres Tonon, saint Maurice, ou Nion. Voyez ÉPONE, où nous en parlerons encore.

Quelques Auteurs s'imaginent que ce nom *Epona* fut donné à ce lieu, parcequ'il étoit consacré à la Déesse Epone, & qu'elle y étoit adorée. Voyez sur ce lieu le P. Labbe, *Diss. philol. de Conc. Epaun.* Chifflet, *Dissert. De loco legit. Concil. Epaun.* Chorier, *Hist. de Dauphiné, T. I. p.* 582.

EPAURE, s. f. Terme de Charpenterie. On appelle *épaures*, certaines solives qui servent à faire la levée d'un bateau foncet, & autres.

☞ ÉPAUTIER, v. a. Vieux mot. On a dit, *Epautier* les arbres; pour dire, En ôter le bois inutile.

E P E.

ÉPEAUTRE, ou ÉPEAUTE, s. f. Quelques-uns font ce mot masculin. *Arinca, zea.* On nomme *épeautre* dans quelques provinces du Royaume une espèce d'orge dont l'épi n'a que deux rangs de semences, ce qui l'a fait appeller en Latin *hordeum distichum.* L'*épeautre* est une plante qui est fort semblable au froment, mais qui a son tuyau plus mince, plus ferme & plus court. Son épi, qui fleurit environ la fete de S. Jean-Baptiste, est aplati: il n'est point barbu le plus souvent; & quelquefois il l'est. Ses grains sont disposés seulement de deux côtés, deçà & delà: ils sont joints deux à deux, & enfermés dans leur base, d'où on ne peut les séparer que difficilement. En Latin, *zea dicoccos, vel zea major.* Il y a une autre espèce d'*épeautre* qui a le tuyau & l'épi plus petit, & les grains rangés un à un. En Latin *zea briza dicta, seu monoloccos Germanica.* M. de Tournefort l'a rangée sous le genre des orges, & il l'appelle *hordeum distichum, spica nitida, seu briza nuncupatum, Instit. rei Herb.* 513. L'*epeautre* a été autrefois fort estimée en Italie. Les Anciens en faisoient la fromentée, qui étoit une bouillie dont ils faisoient grand état. Les Allemands en font à présent du pain, qui n'est pas moins blanc que celui du froment; mais il n'est pas si nourrissant, il est difficile à digérer, & n'a pas le goût & les qualités du pain ordinaire. Théophraste dit que l'*epeautre* étant semée se change en froment, non pas la première année, mais la troisième.

☞ Épeautre, s. m. Espèce de froment qui est commun en Egypte, en Grèce & en Sicile. *Zea.* Cette plante pousse, comme le froment ordinaire, plusieurs tuyaux menus, à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles sont étroites, ses épis sont disposés à peu-près comme ceux de l'orge. Ils contiennent une semence menue, de couleur rouge-brune, d'où quelques-uns le nomment *froment rouge.* Sa racine est fibreuse. Cette plante croit aux lieux rudes & montagneux. On la cultive comme les autres espèces de froment. Sa graine sert à faire de la bière. On peut aussi en faire du pain; mais il sera noir à la vûe, & rude au goût. L'*épeautre* est détersif & résolutif. On le nomme encore *Bled-locular*, & *Spéautre.*

ÉPÉE, s. f. Arme offensive qu'on porte au côté, qui perce, pique & coupe, & qui est en usage chez presque toutes les nations. *Ensis, gladius.* Elle est faite d'une lame de fer tranchante & pointue, avec une garde, une poignée & un pommeau. Les sujets n'ont point droit de tirer l'*épée* contre le Souverain: ils ne peuvent s'en servir que par l'ordre de celui qui la porte par l'ordre de Dieu. Nic. Les Sauvages du Mexique avoient des épées de bois garnies de pierres, qui n'étoient pas moins dangereuses que les nôtres. En Espagne il n'y a des *épées* que d'une certaine longueur: elles sont marquées pour cela. Les Scythes adoroient Mars,

Mars; mais ils n'avoient point de ſtatue de ce Dieu: une *épée* leur en ſervoit.

Ce mot vient, ſelon Nicot, du Latin *ſpata*, qui eſt un vieux mot Gaulois, que Bochart dérive de l'Hébreu *ſbatim*, qui ſignifie un bâton.

Les Maîtres en fait d'armes diviſent l'*épée* en trois parties, en haute, moyenne & baſſe; en fort, mi-fort & en foible. Le fort de l'*épée* eſt la partie la plus proche de la garde. Le mi-fort gît au milieu & aux environs de la lame. Et le foible eſt le reſte qui va juſqu'à la pointe. Ils diviſent de même le corps en trois, dont la partie haute comprend la tête, la gorge & les épaules; la moyenne eſt la poitrine, l'eſtomac & le ventre ſupérieur; & la baſſe eſt le ventre inférieur, & au-deſſous vers le milieu des cuiſſes.

ÉPÉE, ſignifie auſſi la profeſſion militaire. Un Gentilhomme eſt naturellement un homme d'*épée*, il eſt né pour porter l'*épée*: & il eſt oppoſé en ce ſens à la *robe*.

A la fin j'ai quitté la robe pour l'épée.

C'eſt le premier vers du Menteur de Corneille. L'*épée* ennoblit, lorſqu'on s'en ſert bien, qu'on fait fortune par l'*épée*. Pour faire un Chevalier, on lui ceint l'*épée* au côté.

☞ On appelle par mépris *Traîneur d'épée*, un bretteur, un batteur de pavé qui porte une longue *épée* ſans aller à la guerre.

☞ On dit en ſtyle familier, Il s'eſt laiſſé dire cela l'*épée* au côté; pour dire, qu'il n'a pas voulu conteſter ſur cela, ſur telle choſe qui lui a été dite. ACAD. FR.

☞ On dit auſſi qu'il vaut mieux être percé d'une *épée* bien luiſante, que d'une *épée* rouillée; pour dire, que de deux maux il faut choiſir le moindre.

On dit, Se battre à l'*épée* blanche, c'eſt-à-dire, tout de bon, l'*épée* nue à la main. Il eſt défendu en Angleterre de tirer l'*épée*. Les duelliſtes font des défis de deux coups d'*épée*, de meſurer leurs *épées*. Il lui a donné du tranchant de l'*épée*, des coups de plat d'*épée*, il lui a fait rendre l'*épée*. On dit dans un ſac de ville, qu'on a tout paſſé au fil de l'*épée*; pour dire, qu'on a fait main-baſſe, qu'on a tué tous les habitans. On dit, Se faire un paſſage l'*épée* à la main. ABL. *Limitem agit ferro*. Fondre ſur l'ennemi l'*épée* à la main. ID. Se voir l'*épée* à la gorge. PATRU. On dit indifféremment, Mettre l'*épée* à la main, ou mettre la main à l'*épée*; pour dire, Tirer l'*épée*. Quelques-uns y trouvent de la différence, & prétendent que mettre l'*épée* à la main, c'eſt la tirer tout-à-fait hors du fourreau; & que mettre la main à l'*épée*, c'eſt ſeulement porter la main ſur la poignée, pour être prêt à la tirer. ☞ Mettre la main à l'*épée*, ne ſignifie autre choſe que mettre l'*épée* à la main. Un homme en colère porte quelquefois la main ſur la garde de ſon *épée* d'un air menaçant; mais la prudence l'empêche de la tirer du fourreau.

ÉPÉE *à deux mains*, ou *Eſpadon*, eſt une large *épée* qu'on tient à deux mains, & qu'on tourne ſi vîte & ſi adroitement, qu'on en demeure toujours couvert.

Il y a des *épées* quarrées, il y en a de plates, de longues, de courtes. Un Lacédémonien diſoit que ceux de ſon pays portoient des *épées* fort courtes, pour en frapper de plus près leurs ennemis. Les François ſont terribles dans les combats l'*épée* à la main: rien ne leur réſiſte. C'eſt ce que les Italiens appellent l'*armi bianche*, à cauſe que les *épées* brillent quand on s'en ſert. Les parties de *l'épée* ſont le pommeau, la poignée, la garde, la lame.

Les anciens Chevaliers donnoient des noms à leurs *épées*. *Joyeuſe* étoit le nom de celle de Charlemagne. Celle de Roland s'appelloit *Durandal*; celle d'Olivier, *Hauteclère*; celle d'Ogier, *Courtin*; celle de Renaut, *Flamberge*, comme on voit dans le Roman des Quatre Fils Aymond.

En Allemagne les Princes Eccléſiaſtiques qui ont des Fiefs & des Terres de Haute-Juſtice, accollent à leurs armoiries l'*épée* & la croſſe; leurs Maréchaux la portent nue devant eux. Le Connétable, aux entrées de nos Rois, portoit l'*épée* nue devant eux; le Grand Ecuyer la porte au fourreau avec la ceinture fleurdeliſée.

Quand l'Evêque de Wirtſbourg officie ſolemnellement, on met à l'un des côtés de l'Autel la Croſſe, & à l'autre l'*Epée* nue. L'on dit *Herbipolenſis ſola enſe judicat & ſtola*. Il eſt Duc de Franconie. Nos Rois en la cérémonie de leur ſacre vont prendre l'*épée* ſur l'Autel, pour marquer que c'eſt de Dieu qu'ils tiennent leur ſouveraineté.

On dit, Emporter une choſe à la pointe de l'*épée*; pour dire, l'Emporter après de grands efforts.

ÉPÉE, ſe dit auſſi pour la perſonne qui la porte; & c'eſt en ce ſens qu'on dit d'un homme brave & adroit, que c'eſt une bonne *épée*, que c'eſt une rude *épée*. Il n'y a point de meilleure *épée* que lui.

☞ ÉPÉE. On dit d'un homme en qui la vivacité d'eſprit nuit à ſa ſanté, que l'*épée* uſe le fourreau; & d'un ſoldat qui a vendu ſon *épée* pour avoir de quoi boire & manger, on dit qu'il s'eſt paſſé ſon *épée* au travers du corps.

Au Manège on appelle la main de l'*épée* ou de la lance, la main droite. On appelle auſſi *épée Romaine*, une marque ou ſuite en forme d'épi qui vient à l'encolure du cheval vers la crinière, qui eſt faite de poils relevés & redreſſés, repréſentant une lame d'*épée*.

ÉPÉE. Plaids de l'*épée*, étoit autrefois la Haute-Juſtice, qui a droit de l'*épée*, ou de contraindre par armes à l'exécution de la Juſtice. Philippe, Comte de Boulogne, dans une chartre de l'an 1223. *Habebimus magnam juſtitiam, quæ vocatur Placitum enſis*. Le Roi Philippe le Bel accorda en 1296. à l'Evêque d'Evreux toute Haute-Juſtice appellée (dit-il) en Normandie, Plais de l'*épée*. Dans un Regiſtre du Parlement de l'an 1259. le Plais de l'*épée* eſt appellé Haute-Juſtice: cette expreſſion a été fort uſitée en Normandie, & elle y eſt encore en uſage en certains endroits.

ÉPÉE, eſt auſſi un terme de Cordier; & c'eſt un morceau de bouis en forme de coutelas, large d'environ trois doigts, & long d'un bon pied, dont on ſe ſert pour battre la ſangle.

ÉPÉE, en termes de Philoſophie hermétique, ſe dit du feu, qu'on appelle *épée* des Philoſophes. On appelle auſſi la pierre au blanc parfait, *épée* des Philoſophes.

ÉPÉE, ſe dit proverbialement en pluſieurs phraſes. On dit qu'un homme eſt vaillant comme ſon *épée*, comme l'*épée* qu'il porte; pour dire, qu'il eſt fort brave. On dit pareillement, A vaillant homme courte *épée*. Il ſe fait tout blanc de ſon *épée*; pour dire, Il ſe fie fort en ſa force, en ſon crédit, pour venir à bout de quelque choſe. On dit d'un homme toujours prêt à ſe battre, que ſon *épée* ne tient point dans ſon fourreau. On dit qu'on ſe bat de l'*épée* qui eſt chez le Fourbiſſeur, quand on conteſte ſur une choſe qui n'eſt pas en notre puiſſance. On dit qu'un homme n'a que la cappe & l'*épée*; pour dire, qu'il eſt fort gueux. On le dit auſſi des choſes qui ſont minces & légères. On dit que des gens en ſont aux *épées* & aux couteaux; pour dire, qu'ils ont rompu enſemble, qu'ils ſont prêts à ſe battre. On dit encore de celui qui a un ami brave, que c'eſt ſon *épée* de chevet. On le dit auſſi des choſes dont on ſe ſert continuellement. On dit de celui qui ne s'eſt point déshabillé la nuit, qu'il a couché, comme l'*épée* du Roi, dans ſon fourreau. On dit auſſi de celui qui n'a jamais tiré l'*épée*, qui ne s'eſt jamais battu, que ſon *épée* eſt pucelle, ou qu'il n'a vû d'*épée* nue que chez le Fourbiſſeur. On dit d'une viande fort dure, que c'eſt Durandal l'*épée* de Roland. On dit d'un homme qui demande les choſes avec empreſſement, qu'il pourſuit l'*épée* dans les reins: & de celui qui veut obtenir les choſes de hauteur, qu'il les veut avoir à la pointe de l'*épée*; & de celui qui ne peut obtenir ce qu'il prétend, que ſon *épée* eſt trop courte. On dit auſſi, Mettre quelque choſe du côté de l'*épée*; pour dire, S'en ſaiſir, ſe l'approprier. On dit, Mourir d'une belle *épée*, pour dire, Succomber ſous un ennemi auquel il eſt glorieux de céder: & figurément, Recevoir du dommage par une choſe qui eſt belle, agréable, & qui fait plaiſir. On dit auſſi, qu'un homme joue de l'*épée* à deux talons, quand il s'enfuit. On dit d'un homme qui ne réuſſit pas, qui manque ſon coup, que c'eſt un coup d'*épée* dans l'eau.

On

On peint Saint Michel & Elie avec une *épée* flamboyante. On donne aux Chevaliers l'accolée avec l'*épée* dont on les frape sur l'épaule. On montre à Saint Denys l'*épée* de la Pucelle d'Orléans. On se battoit autrefois à l'*épée* & au poignard.

S. Jacques de l'Épée. Voyez JACQUES.

☞ Épée, s'entend encore quelquefois d'une espéce de régle de bois, très-plate, longue d'environ trois pieds, & large de deux pouces & demi, dont on se sert chez les Marchands Drapiers & Merciers, pour replier plus facilement & plus proprement les étoffes qui ont été dépliées, pour faire voir aux chalands.

☞ Épée d'État. C'est une *épée* qui se porte devant le Roi d'Angleterre dans les cerémonies.

☞ Epée. Poisson. Voyez ESPADON : c'est la même chose.

☞ Épée. Ordre de Chevalerie du Royaume de Chypre, qui fut établi par Gui de Lusignan, après qu'il eut acheté l'Isle qui porte ce nom, de Richard I. Roi d'Angleterre ; ce qui arriva sur la fin du douziéme siécle. Le collier de cet Ordre étoit composé de cordons ronds de soie blanche, & liés en lacs d'amour entrelacés de lettres S, fermées d'or. Une ovale où étoit une *épée*, pendoit au bout du collier, & cette *épée* avoit la lame émaillée d'argent, la garde croisettée & fleurdelisée d'or, avec ces mots pour devise, *Securitas Regni*. Le Roi Gui de Lusignan donna cet Ordre à son frere Amauri, & à trois cens Barons qu'il établit. La premiére cérémonie s'en fit l'an 1195. dans l'Eglise Cathédrale de Sainte Sophie de Nicosie le jour de l'Ascension.

L'Ordre des deux Épées de Jesus-Christ. Ou les Chevaliers du Christ des deux *épées* ; car Justiniani nomme cet Ordre de ces deux maniéres. C'est un Ordre militaire en Livonie & en Pologne. Cet Auteur rapporte que Bertold, second Evêque de Riga, vers l'an 1193. pour avancer la propagation du Christianisme dans la Livonie, persuada à quelques Gentilshommes qui revenoient des Croisades, de passer en Livonie ; mais qu'étant mort, il ne put exécuter ce projet : qu'Albert, Chanoine de Brême, son successeur, le fit l'an 1203. ou 1204. que ces Gentilshommes formerent une compagnie, qui fut érigée en ordre militaire ; que les Historiens marquent Vinnus pour premier Grand-Maitre de cet Ordre en 1203. qu'ils s'appellerent Chevaliers de J. C. des deux *épées*, parcequ'ils portoient dans leurs banniéres deux épées passées en sautoir ; qu'ils s'opposerent aux entreprises des Idolâtres contre les Chrétiens, & les arrêterent. Voyez le Ch. 56. de son Histoire des Ordres de Chevalerie, T. II. p. 566. Il cite, p. 570. les Auteurs qui ont écrit de cet Ordre.

Ordre des Épées en Suéde, Autrement ordre des Séraphins. Voyez SERAPHIN.

ÉPEICHE, s. f. Nom d'un oiseau. C'est une des espèces de Pics que l'on appelle autrement Cul rouge, ou Pic rouge. *Picus ruber major*. C'est un oiseau qui gravit par les arbres, comme un Pivert, dont il est une espéce. Je croirois volontiers que ce mot auroit été fait de *spicare*, qui signifie *piquer* ; & que de *spicare* on aura dit *avis spica*, pour dire, *avis quæ pungit* ; & que de *spica* nous aurons fait *epeiche*, à cause que cet oiseau pique sans cesse les arbres... Les paysans d'Anjou disent *épeicre*. *Dict. Etym. de Menage*.

On prononce, & on devroit même écrire Epéque, ou Espec, comme l'a mis Adrien Junius, page 16. de son Nomenclator, au mot Picus. On le nomme Cul rouge, parceque les plumes de dessus & de dessous sa queue, & celles qui sont entre ses jambes, sont rouges. Sa langue n'est pas si longue que celle des autres pics ; mais elle est ronde, fourchue, rouge, pointue par le bout, & dure à l'extrémité. Son pennache est diversifié de plusieurs couleurs, dont trois sont plus remarquables que les autres : il est tout blanc dessous la gorge ; le dessus de son cou est noir, & entremêlé de blanc : ces deux couleurs sont disposées comme des lignes ; sçavoir, une noire entre deux blanches, & une blanche entre deux noires. Les plumes de dessus sa tête, & celles qu'il a aux deux côtés des tempes, sont rouges, entretenues de ceudré. Le dessus du dos est brun, ayant une tache blanche large à chaque côté sur les aîles, qui sont toutes mouchetées de blanc & de noir, le dessous desquelles est couvert de plumes rousses. Sa queue n'a que dix plumes, non plus que celle du Pic verd jaune. Elle paroîtroit toute noire par-dessous, s'il n'y avoit deux plumes à chaque côté qui tirent sur le blanc, & ont des taches noires. Elles sont noires à la racine, roides, & dures par le bout. L'*Epeiche* s'en sert à s'appuyer. Toutes ses façons de faire sont semblables aux autres espéces de Pics. On dit que l'*Epeiche* mange les œufs du Pic jaune. Ces oiseaux peuvent changer de couleur suivant les différences des pays ; mais il faut observer que tous généralement ont le dessous de la queue rouge, & les aîles madrées & tachées de blanc. Aldrovand dit que cet oiseau a les plumes du sommet de la tête d'un rouge ardent, & très-éclatant ; ce qui ne se voit point à la femelle, bien qu'elle soit en tout semblable au mâle. Belon, qui a décrit cet oiseau le plus exactement, ne parle point de cela ; ce qui fait croire qu'il n'a décrit que la femelle.

ÉPELER, v. act. Nommer ses lettres l'une après l'autre pour en composer des syllabes & des mots. *Appellare litteras*. Il ne se dit que des enfans, ou de ceux qui apprennent à lire. C'est pourquoi dans les régles de l'étymologie, il faudroit dire, *appeler* : & aussi l'Auteur de l'*art de parler* s'en est servi. Il ne faisoit qu'*appeller* les lettres sans pouvoir lier leurs sons. *Epeler* est le plus usité. Mén.

Ce mot est corrompu du Latin *appellare litteras*. Bochart le dérive de l'Allemand *spell*, ou du Flamand *spellen*, signifiant la même chose. Les Latins ont dit *syllabizare* dans la basse Latinité.

ÉPENTHÈSE, s. f. Terme de Grammaire. Interposition, lorsqu'on insére une lettre, soit une voyelle, soit une consonne, au milieu d'un mot, comme *Relligio*, pour *Religio* : ἐπένθεσις est Grec. Il vient de ἐπί, ἐν, & τίθημι · ἐντίθημι, *insero*, *immitto*.

ÉPERDU, ue. adj. Qui est étonné ; qui est épouvanté ; qui a l'esprit troublé, ou égaré par quelque violente passion, ou surprise. *Perditus*, *perculsus*, *exanimatus*, *stupefactus*. Ce jeune homme est *éperdu* d'amour. Cette femme a couru dans la rue toute *éperdue*, sçachant qu'on assassinoit son mari. Il les étonna tellement par la fermeté de son courage, qu'ils prirent la fuite tout *éperdus*. Vaug.

> *Tous ces gens*, éperdus *au seul nom de satyre*,
> *Font d'abord le procès à quiconque ose rire*. Boil.

Ce mot vient du Latin *perditus*.

EPERDUMENT, adv. D'une maniére violente, & éperdue. *Perditè*. Ces deux personnes s'aiment *éperdument*. Il étoit *éperdument* en colère.

ÉPÉRIES, s. f. Nom propre de lieu. *Eperia*. C'est une ville de la haute Hongrie, située dans le Comté de Saros, ou Scharos, à une petite lieue de la ville de ce nom, & à sept de Cassovie. *Epéries* est sur la riviére de Tarisa, & très-bien fortifiée. Maty. A deux milles d'*Eperies* il y a une mine de sel fort estimée, qui a cent quatre-vingts brasses de profondeur. Corn. Les Mécontens prirent *Epéries* en 1682. En 1684. ils faisoient travailler à la fortifier : le Général Schultz les défit ; mais il forma inutilement le siége d'*Epéries* au mois de Novembre de la même année. Il l'assiégea une seconde fois l'année suivante, & la prit par composition le 11 Septembre.

ÉPERLAN, s. m. *Eperlanus*, *viola marina*. Petit poisson. Il y en a de deux sortes : l'un de mer, & l'autre de riviére. L'*éperlan* de riviére se pêche à la fin de l'été, & au commencement de l'automne. On le prend à l'embouchure des riviéres qui tombent dans l'Océan. Ce poisson a le corps menu & long, avec une grande ouverture de bouche. Il est long comme le doigt, & gros comme le pouce : il vit de mouches, de moucherons & d'insectes : il ressemble beaucoup au goujon par sa figure & par ses qualités. Sa chair est transparente & sent la violette. Il est fort bon à manger. L'*éperlan* de mer est un poisson blanc, semblable aux petits merlans, & de la grandeur d'un pied ou environ.

ron. Quelques-uns prétendent qu'il est grand pour l'ordinaire comme un moyen hareng. DENYS. Regnier a dit, & qui sans eplucher n'avalat l'*eperlan*.

> *Ah! dans des maux si violens,*
> *Sans la sobrieté du Seigneur de Bragance,*
> *Je ne jurerois pas qu'un jambon de Mayence*
> *Ne remplaçat nos* éperlans. DIV. DE SCEAUX.

> ☞ *De même le Cormoran*
> *Gobe dans l'eau l'*eperlan,
> *La sardine & le merlan.* P. LE MOINE.

☞ Il y a beaucoup d'*éperlans* sur les côtes de l'Acadie. DENYS.

Nicot dérive ce mot de *eperlanus*, à cause de sa blancheur, qui imite celle de la perle.

ÉPERNAY, s. m. Ville de France, en Champagne, dans le Rhemois. *Aspremiacum*, *Sparnacum*. Il y a à *Epernay* une célébre Abbaye de l'Ordre de S. Augustin. *Epernay* est situé sur la Marne entre Chalons & Chateau-Thierry, à quatre ou cinq lieues de Rheims. Quand on creuse la terre dans cette ville, on y trouve des vestiges d'antiquité qui font voir qu'elle est plus ancienne qu'on ne croit communément; c'est-à-dire, que le VI[e] siécle. Voyez les Sainte-Marthe.

S. MARTIN D'ÉPERNAY. Voyez MARTIN.

ÉPERNON, s. m. Bourg ou petite ville de France avec titre de Duché, *Sparno*, *Sparnonum*, *Esperlio*. Voyez Hadrien de Valois, *Not. Gal. p.* 330. *Epernon* est dans la Beauce, sur la petite riviére de Guesle, environ à deux lieues de Chartres & de Nogent-le-Roi, du côté de l'orient. Louis XIV. a rendu à *Epernon* le titre de Duché en faveur de M. le Duc d'Antin.

ÉPERON, s. m. Quelques-uns disent *Epron*, & prétendent que c'est ainsi qu'il faut parler dans la conversation. RICH. C'est une piéce de fer dont s'arme le talon d'un Cavalier qui veut monter à cheval. *Calcar*. Il est composé de deux branches qui embrassent le talon du Cavalier, & d'une pointe, rose, ou molette faite en forme d'étoile, qui avance par derriére pour piquer le cheval. Il est attaché à la botte par deux piéces de cuir qu'on appelle le dessus & le dessous de l'*éperon*. Il faut donner un coup d'*éperon* jusques-là; pour dire, y aller en diligence. En 816. sous Louis le Débonnaire, une assemblée des Seigneurs & des Evêques défendit aux Evêques & aux Ecclésiastiques la mode profane de porter des *éperons*, qui étoit alors celle des gens de la Cour. P. DAN. *Hist. de Franc. T. I. p.* 568. Autrefois la différence entre le Chevalier & l'Ecuyer étoit que le Chevalier portoit les *éperons* dorés, & l'Ecuyer les portoit blancs. DU TILLET. *Calcaria argentata.*

Ce mot vient de *spharula*, selon Nicot, à cause de sa ressemblance avec la molette: Ménage le dérive de l'Italien *sperone*, qui a été fait de l'Allemand *sporen*, ou *sporn*. Les Anglois disent *a Spur*; & en basse Latinité on a dit *sporones* & *esperones*. Voyez les *Acta SS. Junii, T. IV. p.* 124. ou l'Eloge historique de S. Rodulphe, Archevêque de Bourges, fait par D. Mabillon.

On dit au Manége, qu'un cheval n'a point d'*éperon*, pour dire, qu'il n'y est pas fort sensible; & au contraire, qu'il a l'*éperon* délicat & fin, quand il le sent bien. On dit qu'il fuit l'*eperon*; pour dire, qu'il y obéit; qu'il connoit l'*éperon*, qu'il s'attache à l'*eperon*, qu'il se manie aisément avec l'*éperon*. C'étoit une des cérémonies en faisant les Chevaliers de leur chausser les *éperons*. Quand on rend la foi & hommage, il faut quitter les *éperons*.

☞ ÉPERON. On appelle *éperons*, 1°. Les avant-corps terminés en pointes qu'on met au-devant des piles d'un pont pour rompre l'eau; 2°. Les piliers, arc-boutans, ou contre-murs dont on appuie une terrasse.

ÉPERON, parmi les Botanistes, se prend pour la pointe de certaines fleurs. *Apex*, *cacumen*. Une fleur éperonnée, est celle qui a des *éperons*. La fleur de la linaire est éperonnée, ou terminée en derriére par *éperon*.

ÉPERON, se dit aussi d'une espéce de corne qui vient en pointe aux jambes des coqs & des chiens.

ÉPERON, en termes de Guerre, se dit d'une fortification en angle saillant, qui se fait au milieu des courtines, ou au-devant des portes, ou sur le bord des riviéres, pour empecher qu'on n'entre dans la place par-là. *Rostrum*, *rostratum munimentum*. On le dit aussi de ces pointes de pierre qu'on met au-devant des piles des ponts pour les conserver, & pour fendre l'eau, & des piliers buttans, ou contremurs qu'on fait pour fortifier les murailles qui soutiennent des terrasses. C'est apparemment ce que Vitruve appelle *anterides* & *erisma*, liv. 6. chap. 11.

ÉPERON, se dit aussi de la proue, & de la pointe des vaisseaux & galéres, qui fait une grande saillie, & avance en mer. On l'appelle aussi *cap*, *avantage* & *poulaine*. C'est ce que les Latins appelloient, *rostrum*, ou *calcar galea*.

ÉPERON, est aussi une marque de vieillesse qui se voit au coin de l'œil, & se fait par quelques rides qui représentent une molette d'*eperon*, tant aux hommes qu'aux chevaux.

☞ ÉPERON. On dit figurément qu'un homme a besoin d'*eperon*, qu'il lui faut donner de l'*éperon*, pour dire qu'il le faut presser, l'exciter. Et qu'il a plus besoin de bride que d'*eperon*; pour dire, qu'il a plus besoin d'être retenu que d'etre excité. AC. FR.

On dit proverbialement, Chausser les *éperons* à quelqu'un; pour dire, le mettre en fuite, & le poursuivre: delà vient qu'on dit la *Journée des éperons*. Ce fut une bataille donnée au mois d'Août 1513. près de Guinegaste, sous Louis XII. Les François prirent tout d'un coup l'épouvante; & ne se servirent que de leurs *eperons* pour se sauver. Il y en a eu une autre en la vie de Philippe le Bel de l'an 1314. Ce fut une défaite signalée qui se fit à Courtrai, où on compta jusqu'à 1200 Chevaliers morts, en telle sorte que pour la quantité d'*eperons* dorés que les Flamans remporterent, on la nomma la *Journée des eperons*.

Couper, ou trancher les *eperons*, étoit autrefois une des cérémonies de la dégradation des Chevaliers, ou des Ecuyers, à qui on tranchoit les *éperons* sur un fumier. Voyez Du Cange sur les Etablissemens de S. Louis pag. 186.

On dit aussi d'un homme stupide & lent, qu'il n'a ni bouche, ni *éperon*, qu'il n'est bon à rien. Cette métaphore est prise du cheval. On dit d'un homme ambitieux, jaloux de la gloire, qu'il a plus besoin de bride que d'*eperon*. Boileau le dit aussi de l'esprit: Notre esprit assez souvent n'a pas moins besoin de bride que d'*eperon*. Isocrate, au rapport de Cicéron, disoit de deux de ses disciples, Ephore & Théopompe, qu'il se servoit de bride pour l'un, & d'*éperons* pour l'autre.

Ordre de l'ÉPERON, ou de l'ÉPERON D'OR. Ordre de Chevalerie, dont l'Abbé Justiniani parle, T. II. C. XXXV. p. 557. mais dont il ne rapporte rien de certain. Quelques Auteurs prétendent qu'ils furent institués par Constantin pour être sa garde, & qu'ils prirent leur nom d'une de leurs principales fonctions, qui étoit de chausser les *éperons* à l'Empereur; qu'ils portoient au cou une croix semblable à celle de Malte, de laquelle pendoit un petit éperon d'or: mais tout cela se dit sans fondement. Il ajoûte, après Menenio, Michieli & d'autres, que Pie IV[e] réforma cette milice, & leur donna le nom de *Pii Participanti*. Voyez PARTICIPANT. D'autres disent que c'est un Ordre de Chevalerie institué à Rome par le Pape Pie IV[e], en 1560. Les Chevaliers s'appelloient Pies, *Pii*, du nom de ce Pontife. Voyez PIE. Les Chevaliers de l'*Eperon* portent une Croix tissue de filets d'or.

☞ Ordre de l'ÉPERON. Il y a eu à Naples un Ordre de l'*Eperon* institué par Charles d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile. Ce Prince ayant été couronné à Rome en 1266. & ayant gagné la bataille sur Mainfroy, & en conséquence de cette victoire tout le Royaume s'étant soumis à Charles, pour récompenser la Noblesse qui l'avoit suivi, institua cet Ordre. Le P. Hélyot, dans son VIII[e] Tom. C. 63. décrit la maniére dont ces Chevaliers étoient reçus. On ne sçait point quelle étoit la marque de cet Ordre.

ÉPERONNER,

ÉPERONNER, v. act. Mettre des éperons. *Induere calcaria, addere.* On a botté & *éperonné* ce Cavalier, il est prêt à monter à cheval. Ce verbe n'est plus usité en ce sens. Il n'y a que son participe qui le soit. Il est botté & *éperonné* : c'est ainsi qu'il faut dire ; & non pas, on l'a botté & *éperonné*. On dit aussi d'un coq & d'un chien, qu'ils sont *éperonnés*.

Éperonner, se dit bassement pour, Donner de l'éperon. *Calcaria adhibere, admovere. Eperonner* un cheval. Ces Nobles *éperonnent* pour être des premiers. Sar.

On dit au figuré, *Eperonner* quelqu'un ; pour dire, l'exciter, l'encourager à faire quelque chose. *Excitare, stimulos addere.*

Éperonné, ée part. pass. & adj. *Calcaribus instructus.* Des yeux *éperonnés*, ce sont des yeux qui ont à l'angle extérieur, ou au petit angle plusieurs rides, qui partent de cet angle comme d'un centre, & représentent quelque chose de semblable à une partie de la molette d'un éperon. *Rugosi oculi.* Les vieilles gens ont toujours les yeux *éperonnés*. Les Tartares de Crimée ont le visage large & plat, de petits yeux *éperonnés*. Mém. de Tr. Il se dit aussi des coqs. Un coq *éperonné*. On dit que les chiens *éperonnés* ne sont pas sujets à la rage. Acad. Fr.

Ce mot étoit en usage dans le XV[e] siécle : Antoine de la Salle, Secrétaire de Jean d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine, s'en sert quand il dit, Il fut jadis un Seigneur tout houssé & *éperonné* à toute sa gent va en une Abbaye.

ÉPERONNIER, s. m. Artisan qui forge & qui vend des éperons & des mords de bride, &c. *Calcarium artifex, opifex, propola.*

On appelle aussi en Anatomie *éperonnier*, ou plutôt *péronier*, quelques muscles de pied. Voyez PÉRONIER.

ÉPERVIER. Quelques-uns disent ÉPREVIER : mais le bel usage est pour *Epervier*, s. m. *Fringillarius. Accipiter fringillarius.* L'*Epervier* s'appelle *fringillarius*, à cause qu'il aime extrêmement les pinçons. *Perenos.* Oiseau de proie qui est la femelle du mouchet. Un bon *épervier* a la tete ronde, le bec gros, les yeux caves, avec un cerne entre verd & blanc autour de la prunelle de l'œil, le sourcil blanc, le col longuet, les épaules bossues. Il doit être affilé devers la queue avec des pennes pointues comme le bout d'une épée, qui soient traversines, ou de travers, grosses & vermeilles, ou rousses. Il est bon aussi, quand il a la couverte noire, & la maille ou tache noire & blanche, quand il a les pieds déliés, les ongles noirs & petits, quand il n'est pas trop haut assis, & sur-tout quand il est familleux. On lui fait voler les faisans, les perdrix, les cailles, & en quelques lieux, le merle, l'etourneau, la grive, la pie & le geai. Comme il parloit encore un *épervier* l'emporte. Pu. On voyoit deux *éperviers* d'or qui sembloient fondre l'un sur l'autre. Vaug. Un *épervier* rend toute une cagée d'oiseaux franche de péage. Les meilleurs viennent d'Esclavonie.

L'*Epervier* n'est différent de l'Autour qu'en grandeur de corsage, l'Autour étant d'une nature plus forte & mieux composée, & n'étant pas si délicat que l'*épervier*. Il y en a de deux sortes, les uns appellés niais, à cause qu'ils sont pris dans le nid, ou qu'ils en sont nouvellement sortis, & ont été quelque peu à eux : ceux-là sont faciles a enseigner, comme aussi les branches, qui ne sont pas encore mués, & qui n'ont point fait d'aire, ni nourri de petits. Les autres sont nommés Ramages, qui sont mués de bois.

Le temps de la mue des *éperviers* est à la fin de Février, ou au commencement de Mars : on les met dans des chambres en liberté en leur particulier ; il faut qu'il y ait des cages, l'une au levant, l'autre au couchant, avec un banc haut élevé, ou chose semblable, à laquelle il y ait des attaches de cuir pour y attacher leur viande ; qu'il y ait aussi plusieurs perches, de l'eau fraîche dans un bassin de terre plombé de verd, & du sable en bas. Leur meilleure nourriture est le mouton & les oiseaux, principalement la poule ; mais il en faut cacher la tête. Si on leur donne du vieux pigeon, il faut qu'il ait la tete arrachée, qu'il ait bien saigné, & qu'il soit bien habillé. Il faut leur donner à manger deux fois le jour, & une fois seulement lorsqu'on les voudra faire voler le lendemain ; car l'*épervier* doit être affamé, afin qu'il suive & prenne mieux sa proie. Il quitte facilement son maître, s'il ne lui a la main douce, & s'il contredit ; parcequ'il est dédaigneux ; & quelquefois lorsqu'il n'a pû prendre l'oiseau, il vole, de colere & d'indignation qu'il a de l'avoir manqué, il s'en va, & se perche sur un arbre, sans vouloir revenir.

On dit siller l'*épervier*, assurer l'*épervier*, faire l'*épervier*, faire voler l'*épervier*. Le plus beau vol & le plus agréable, c'est la volerie des *éperviers* aux alouettes. Qui sçait faire un *épervier*, sçait duire un autour.

Quelques-uns estiment que l'*épervier*, pour être bon, doit être choisi, grand & large dessus & dessous, bien relevé de mahutes, & qu'elles soient bien déliées, le vol long, la queue grosse & courte, de grosses mailles barres & courtes, les pieds grands & les doigts déliés, court enjointé, le pennage à grosses mailles par le devant, faites en cœur, tirant sur le roux, bordées de feu sur les mailles de derriére, & de gros yeux à fleur de tete.

L'*Epervier* né au bois & en lieu sec, duquel le nid est bas, selon Artelouche de Algoua, est fort hardi, & doit avoir quelques taches noires ou rousses pour son pennage. Ceux qui sont nés en lieux marécageux, fangeux & humides, qui tirent sur la couleur fauve, sont plus forts & plus grands, si c'est en pays froid : si c'est en pays chaud, ils sont plus foibles & plus petits. Bien que de toute condition il se trouve de bons oiseaux, les noirs sont néanmoins de plus forte complexion que les autres. Les Florentins disoient autrefois que les *éperviers* qui ont la croix sur les doigts, particuliérement sur la serre du milieu, sont les meilleurs, & les plus avantageux. Le faux perdrieu ou mouchet est le mâle.

Eusébe dit, L. III. C. 12. que l'*Epervier* étoit dédié au soleil. Les Egyptiens l'honoroient avec Ibis : ensorte qu'il y avoit une ville appellée Ἱεράκων πόλις, c'est-à-dire, la ville des *Eperviers*, où cet oiseau d'Apollon étoit révéré dans un Temple qui lui étoit dédié. Aussi l'*Epervier* étoit-il qualifié, le prompt & fidéle Messager d'Apollon, comme l'Aigle l'étoit de Jupiter : témoin Aristophane en sa Comédie des oiseaux, & Origéne en son IV[e] Livre contre Celsus, après Homère, L. XV. de son Odyssée. Apollon s'en servoit pour les presages & pour les avertissemens de ce qui étoit à faire, ou à éviter. Tristan, *T. II. p.* 643.

Il y a vers les Antilles des *éperviers* marins, qui, lorsqu'ils sont trop éloignés du rivage, passent la nuit sur le dos des tortues, qui dorment dans la mer, s'y épluchent, s'y divertissent, & y font toutes les actions naturelles : y en ayant de si grandes, qu'elles ont bien trois pieds de large. Mais ces oiseaux, qu'on nomme *éperviers* marins, ne sont pas proprement des *éperviers*. Ils sont à peu-près de la figure de nos goilands : ils ont le bec fort long, pointu, un peu crochu & dentelé. Ils ont les pieds fort courts, & des pates d'oie. Ils sont environ de la grosseur d'un chapon ; leur plumage est fauve, tanné. On les appelle des fous, parcequ'ils se laissent prendre aisément pendant la nuit. Le Pere Plumier appelle cette espéce d'oiseau *Fiber marinus rostro serrato longiori*, à cause que sa forme approche assez de celle du biévre, ou *Fiber & castor Bellonii.* Voyez Aldrovand. *Ornith.* l. 19. chap. 62. pag. 284.

Ce mot vient de *sparvarius*, qui se trouve dans la Loi Salique ; & de l'Allemand *sparwer*, ou *sperber*. Mén. Il vient plutôt de *sparfell*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, signifiant *épervier*. Quelques Auteurs, & entre autres M. de Sainte-Marthe, l'appellent *fringillarius*, parcequ'ils mangent des friquets, *ab esu fringillarum.*

On appelle un *épervier ramage* celui qui a volé par les forêts, & qui a été à soi. Un *épervier royal*, qui a été pris au nid, nourri & façonné pour giboyer à plaisir.

On dit proverbialement, Mariage d'*épervier*, où la femelle vaut mieux que le mâle.

ÉPERVIER,

Épervier, est aussi un filet de Pêcheur qui s'étend par enbas en un grand rond, & qui aboutit en cône. Quand on l'a jetté ainsi étendu, on resserre l'ouverture par le moyen de ses nerfs, qui sont des cordes attachées en quelques endroits de la circonférence, & tout le poisson qui est dessous se trouve pris. Voilà un beau coup d'*epervier*. Il y a de l'adresse à bien jetter l'*epervier*.

☞ Épervier. Sorte de bandage dont on se sert pour les plaies & les fractures du nez. *Accipiter, tris.* Il est ainsi appellé, parcequ'il imite par les circonvolutions de ses bandes, les tours que font les attaches du bonnet de l'*epervier*, oiseau de chasse.

ÉPERVIN, s. m. Mal de cheval. Ou éparvin. *Tumor ulcerosus equina suffraginis.* Cette maladie vient au bas du jarret, lequel est embarrassé de matières crasses & visqueuses, qui s'arrêtent à l'endroit où se fait le mouvement. Voyez encore ESPARVIN.

ÉPETER. Terme de Coutume. C'est empiéter sur le grand chemin avec la charrue, en la faisant tourner au bout du sillon. *Viam publicam aratro attingere, proscindere.*

☞ ÉPEUS, subst. m. fils d'Endymion & d'Hypéripné, ayant remporté le prix de la course sur ses deux freres, regna après la mort de son pere sur les Eléens, qui furent appellés de son nom *Epeens.*

E P H.

ÉPHA, s. m. *Epha.* C'étoit une mesure ordinaire des Hebreux. On s'en servoit pour mesurer les choses séches; c'est pourquoi l'Ecriture parle si souvent d'un *épha de farine.* Cette mesure étoit la plus commune chez les anciens Juifs, & servoit de régle pour connoitre les autres. C'est pourquoi, lorsque Dieu ordonne aux Marchands d'avoir des mesures justes, & de ne point frauder dans le commerce, il se contente de commander qu'on ait un *epha entier & juste.* On croit ordinairement que cette mesure, réduite à celle des Romains, contenoit quatre boisseaux & demi. Chaque boisseau des Romains pesoit vingt livres: ainsi l'*epha* pesoit quatre-vingt-dix livres de blé ou de farine. L'hospitalité de Gedéon est louée, parcequ'il fit cuire un *epha* de farine pour un Ange seul. Cela auroit pû suffire à la nourriture de quarante-cinq hommes pendant l'espace d'un jour entier; car la portion de chaque ouvrier n'étoit que de deux livres de pain par jour.

ÉPHA. Nom Hébreu, qui diffère du précédent, s'écrivant par un ע, *ain*, au lieu que celui-là s'écrit par un א, *aleph*; d'où vient que quelques-uns écrivent le précédent par un *e* simplement, comme nous faisons; & d'autres par un *h* & un *e*, *Hepha.* C'est un nom propre d'homme & de lieu; car, 1°. c'est le nom d'un des petits-fils d'Abraham & de Cetura, & fils aîné de Madian. Gen. XXV. 4. 1. Paral. I. 33. 2°. Et parceque les pays prenoient le nom de ceux qui les habitoient, celui que les habitans d'*Epha* occuperent s'appella *Epha.* Quelques Auteurs disent que c'étoit seulement une ville; mais il y faut joindre son territoire. Cette ville & son territoire étoient de la terre de Madian, & situés sur le bord oriental de la mer morte, ou du lac Asphaltite. Il y avoit beaucoup de chameaux & de dromadaires dans l'*Epha*, & dans tout le pays des Madianites, comme il paroit par le Livre des Juges VI. 5. & par Is. LX. 6. Vous serez inondée par une foule de chameaux; par les dromadaires de Madian & d'*Epha.* Sacy. Les Arabes appellent encore cette ville Gaipha, d'où les Grecs avoient fait Γαιφα, qui se trouve dans les Septante, & par corruption Γαιφαρ. Voyez Bochart, *Hieroz., P. I. L. II. C.* 3. Cet Auteur croit que parceque l'*Epha*, ou Hipha, étoit pleine de chameaux, c'est de ce mot que les Grecs avoient fait le ἵππος, *hippos*, qui en leur langue signifie *cheval.* S. Jerôme met cet ville ou ce pays d'*Epha* dans l'Arabie heureuse, apparemment parcequ'en Is. LX. 6. après *Epha*, il est parlé de Saba: mais au même endroit *Epha* est joint à Madian. De plus, *Gen. XXV. 4. & 1. Paral. I. 33. Epha* est fils aîné de Madian. Enfin, Ptolomée place un bourg nommé Ἵππος, sur le bord oriental du lac Asphaltites, un peu au-dessous de Modian; c'est-à-dire, Madian.

☞ ÉPHEBE, s. m. Mot dont on s'est servi autrefois; pour dire, Majeur, qui a 14 ans. Il vient de la préposition ἐπὶ, & de ἥβη, *puberté.*

☞ ÉPHÉDRE, s. m. *Ephedra.* Arbrisseau qui ressemble à la Prele, mais qui est plus grand & plus haut. Son tronc est gros comme le bras, ses branches montent & s'étendent dans celles des arbres voisins. Ses fleurs sont petites, mousseuses, pâles. Il leur succéde des fruits qui ressemblent à de petites mûres, de couleur rouge & d'un goût aigre. Cet arbrisseau croît particuliérement le long des vallées du mont Olympe & dans l'Illyrie. Il y en a de plusieurs autres sortes. L'une qui croît vers Frontignan, qui n'a pas plus d'un pied & demi de haut, dont le fruit ressemble aux mûres de renard, & est d'un goût doux. Une autre espéce croît en Espagne, & differe des autres en ce qu'elle a des feuilles en quantité & très-menues. On met encore le raisin de mer au nombre des *ephedres.* Voyez Raisin de mer.

☞ Éphedre. Nom que l'on donne à un Athléte. *Ephedrus.* Les Athlétes tiroient au sort à qui combattroit ensemble. On apparioit ceux qui avoient des lettres semblables. Si le nombre des Athlétes étoit impair, celui qui restoit sans antagoniste étoit mis en reserve pour se battre contre le vainqueur; & cet Athléte impair s'appelloit ἔφεδρος, *Ephedre.* Plutarque fait une application heureuse de ce mot à Crassus; il dit qu'il étoit l'*Ephédre* du combat, & comme un Athléte de réserve qui tenoit en respect César & Pompée.

☞ ÉPHELIDES, s. f. pl. *Ephelides, dum.* Taches larges, rudes, noirâtres, qui viennent au visage par l'ardeur du soleil, ou par quelque inflammation. On donne aussi ce nom à certaines taches du visage qui naissent aux femmes grosses, & qui leur rendent la peau noire & ridée. L'accouchement les fait disparoître. Les filles qui sont sur le point d'avoir leurs régles y sont aussi sujettes. Elles s'effacent lorsque leurs menstrues paroissent. Elles renaissent lorsqu'elles sont supprimées. *Ephelide* est un mot Grec, ἐφηλίς, composé de ἐπὶ, & de ἥλιος, *soleil.* Aussi Linden traduit-il ce mot par *Tache solaire.*

ÉPHÉMÉRE, adj. Terme de Médecine. Ce qui ne dure qu'un jour. *Ephemerus, diarius.* On appelle, Fievre *éphemère*, *Febris diaria*, un accès de fièvre qui n'a point de suite; qui ne revient plus.

M. l'Abbé Regnier a employé le mot d'*éphémère* en parlant de choses ordinaires, lorsqu'il dit, les parens & les Ministres du Pape eurent recours à l'expedient de cette Légation *éphémere*; pour dire, une légation qui ne dura que vingt-quatre heures.

Ce mot & le suivant; *éphémérides*, viennent de la préposition ἐπὶ, *de, super, apud, ob, in, præter*; & en François *sous, de, sur, dans, parmi, pour, en, à, chez, par, auprès*, & de ἡμέρα, *dies, jour*, ἐφήμερος πυρετὸς dans Galien, fiévre *éphémère.*

Les Relations d'Arabie parlent de certains arbres *éphémères* qui croissent tous les jours depuis l'aurore jusqu'à midi, & qui alors disparoissent, sans qu'on puisse connoitre s'ils évanouïssent entiérement; ou s'ils rentrent dans les sablons de l'Arabie, parmi lesquels ils croissent.

Éphémère, se peut fort bien dire en Botanique de plusieurs fleurs qui s'épanouïssent au lever du soleil, & qui se flétrissent entiérement à son coucher. Les fleurs de la Dent de Lion sont *éphémères.*

Éphémère, est aussi un animal qui ne vit que cinq heures, pendant lesquelles il naît, il étend ses membres, il paroît jeune, il change deux fois sa peau, il fait des œufs, jette des semences, vieillit & meurt. Aristote en a fait la description, & l'a ainsi nommé, parcequ'il ne dure qu'un jour. Il paroît vers la Saint Jean. C'est un insecte volant qui naît à six heures après midi, & meurt à onze heures. Il est vrai toutefois qu'avant que d'avoir pris cette figure, il a vécu trois ans sous celle d'un ver, au bord de l'eau dans la vase, ou dans des trous qu'il a creusés lui-même. Il s'en trouve de deux ou trois pouces. Les Pecheurs s'en servent pour appater leurs hameçons. On a observé dans quelques-uns de ces insectes jusqu'à 7000. yeux

yeux ſemés par-tout le corps. Ils ne s'accouplent point. La femelle jette les œufs, & le male les rend féconds en les couvrant de ſa ſemence. Il ne prend aucun aliment depuis qu'il eſt changé, & il ne change que pour ſe multiplier. Aldrovandus, Jonſton & Cluſius, en ont écrit, mais bien plus incertainement que Swammerdam, qui en a fait les diſſections & les obſervations avec le microſcope. Il l'appelle *ephemeres*, ou *hemerobies*, & en Latin *diaria*. Il dit qu'il ſe forme d'abord en ver, puis en nymphe, & qu'il a des ailes diſpoſées d'une manière particulière, & qu'on diſtingue aiſément le mâle d'avec la femelle. Il en eſt auſſi parlé dans le Recueil de Thévenot, *in-8°*.

☞ ÉPHÉMÈRE, ſ. f. Mouche dont le nom n'exprime pas meme aſſez la courte durée de ſa vie. Les *éphemeres* ſont de très-jolies mouches qui doivent etre rangées parmi celles qu'on nomme *papillonnacées*. *Hiſtoire de l'Acad. des Sc.* 1742. 13.

☞ ÉPHEMEREUTE, ſ. m. C'eſt ainſi que Philon appelle les Pretres des Thérapeutes, qui étoient chefs de l'aſſemblée, chacun à leur tour. Le nom d'*Ephemereute* a perſuadé que les Thérapeutes étoient Chrétiens, parceque ce terme eſt connu dans l'Egliſe, & qu'il en eſt parlé dans un ſermon qu'on trouve parmi les œuvres de S. Athanaſe. Cela a fait une grande queſtion dont on trouvera les divers ſentimens au mot *Therapeutes*.

ÉPHÉMÉRIDES, ſ. m. pl. Terme d'Aſtronomie. *Ephemerides*. Ce ſont des tables calculées par des Aſtronomes, qui marquent l'état du ciel tous les jours à midi, c'eſt-à-dire, le lieu où à midi ſe trouvent toutes les Planettes: & ce ſont ces tables qui ſervent à dreſſer les horoſcopes, ou thèmes céleſtes, à marquer les éclipſes, les conjonctions & aſpects des planettes, &c. Les *éphemérides* d'Origan, de Képler, d'Argoli, de Jean Heckerus, de Mezzaracchis, de M. de la Hire, de Beaulieu, de M. Deſplaces, &c. M. Jean-Dominique Caſſini a fait des *Ephemérides* des aſtres de Médicis, ou des Satellites de Jupiter, qui ſervent à la découverte des longitudes.

On donne ordinairement quatre tables, ou *Ephémérides*, pour marquer le lieu du ſoleil dans l'Ecliptique; l'une pour l'année biſſextile, & les trois autres pour les années communes.

Quelques anciens Auteurs font ce nom ſingulier & féminin. Une *Ephéméride*, ou papier journal, dit Vigenère ſur Tite-Live, L. I. p. 671.

ÉPHÉMÉRUM, ſ. m. *Ephemerum*. Terme de Botanique qu'on donne à diverſes plantes. On croit que l'*ephémérum* de Dioſcoride eſt une eſpèce de colchique, qui eſt un puiſſant poiſon croiſſant au pays de Colchos. Il eſt ſi dangereux qu'il fait mourir en moins d'un jour ceux qui en mangent; ce qui lui a fait donner ce nom. L'*éphemérum* de Mathiole, ainſi appellé, parcequ'il l'a découvert le premier en Italie, eſt une eſpèce de corneille ou lyſimachia. Ses feuilles ſont oblongues, larges, ſemblables à celles du paſtel, mais plus petites. Il a pluſieurs petites tiges rondes, hautes d'une coudée & demie. Ses fleurs ſont blanches, compoſées de cinq feuilles; ſa ſemence eſt petite, & ſa racine garnie de beaucoup de fibres. Il y a auſſi quelques plantes qui croiſſent dans la Virginie, & qu'on appelle *ephemerum Virginianum*, ou *phalangium Virginianum*, dont la racine eſt fibreuſe & traçante. Aujourd'hui le nom d'*ephémérum* eſt conſacré à un genre de plante qui pouſſe pluſieurs feuilles larges à leur baſe, longues & étroites, pointues par leur bout, preſque de la même façon que celles du chiendent. Il ſort parmi ces feuilles une tige haute environ d'un pied & demi, ronde & noueuſe: à chaque nœud il y a une feuille ſemblable aux précédentes. Il y en a auſſi quelques-unes à l'extrémité, entre leſquelles on voit un bouquet de pluſieurs fleurs, ſoutenues de trois pétales, ou trois feuilles pourprées ſoutenues par un calice qui eſt auſſi à trois feuilles vertes: au milieu de chaque fleur il y a quelques étamines avec leurs ſommets jaunes, qui entourent le piſtile; & lorſque la fleur eſt paſſée, ce piſtile devient un fruit oblong, diviſé en trois loges remplies de quelques ſemences qui ont le plus ſouvent la figure du grain de froment, étant ſillonnées de meme dans leur longueur. Voyez le P. Plumier.

ÉPHER. Voyez OPHER.

☞ ÉPHÈSE, ſ. f. *Epheſus*. C'eſt le nom d'une des plus fameuſes villes du monde: elle eſt célèbre dans l'antiquité profane, & dans l'antiquité ſacrée, illuſtre chez les Chrétiens & chez les Payens: ſon ancienne ſplendeur a diminué peu à peu ſous les Empereurs Grecs, & s'eſt entiérement évanouie ſous les Empereurs Mahométans. *Epheſe* eſt une ville de l'Ionie, dans l'Aſie Mineure, ſituée proche de la mer, ſur une rivière appellée aujourd'hui Chiais, vis-à-vis l'Iſle de Samos, entre le trente-huitiéme & le trente-neuviéme degré de latitude, & à plus de cent degrés de longitude. L'origine de cette ville eſt incertaine: Juſtin, L. II. C. 4. & Pline, L. XXV. C. 29. diſent qu'elle fut batie par les Amazones: d'autres, comme Euſèbe, rapportent qu'Androcus, un des fils de Codrus, Roi d'Athénes, la batit autrefois du temps de David, & y établit le ſiege de ſon Empire. Syncelle appelle Andronic le Fondateur d'*Epheſe*. Quoi qu'il en ſoit, la ſituation agreable & avantageuſe en firent bientot une ville conſidérable: à la verité ſon port n'eſt proprement qu'une rade; mais elle étoit meilleure autrefois qu'elle n'eſt aujourd'hui, & les vaiſſeaux entroient dans la riviere; ce qu'ils ne peuvent plus faire, parceque la barre eſt comblée de ſable: ainſi tout le commerce d'*Epheſe* a été peu à peu tranſporté à Smyrne. Dans les premiers temps *Epheſe* jouiſſoit de ſa liberté, & elle eut grand ſoin de la conſerver durant les guerres des Athéniens & des Lacédémoniens, en vivant en bonne intelligence avec le plus fort. Alexandre vint à *Epheſe* après le paſſage du Granique, & il y rétablit la Démocratie. Annibal, dans la déroute de ſes affaires, ſe retira en Aſie, & choiſit *Ephèſe* pour s'aboucher avec Antiochus, & prendre de concert des meſures contre les Romains. Mithridate fit faire dans cette ville un horrible maſſacre des Romains, & par cette barbare perfidie il attira contre lui leurs armes & toute leur puiſſance. Lucullus qui fut envoyé pour commander leur armée, fit de grandes fetes à *Ephèſe*, & elle ſe vante dans ſes médailles d'avoir été trois fois néocore. Pompée, qui lui ſuccéda dans le commandement, vint auſſi à *Epheſe*; & Cicéron, qui avoit tant de goût pour les arts, ne manqua pas de voir *Epheſe*. Scipion fit piller les thréſors immenſes de ſon Temple. Auguſte l'honora d'une de ſes viſites; & l'on y dreſſa des temples à Jules Céſar & à la ville de Rome. Tibere fit rebatir *Epheſe*: car il eſt impoſſible qu'elle n'eût ſouffert de la préſence de tant d'armées durant tant de guerres & de révolutions. Ici *Epheſe*, ſi attachée à ſes ſuperſtitions, commence à devenir Chrétienne. Saint Paul y trouva quelques Diſciples, quand il y arriva avec Priſcille & Aquila (Act. XVIII. 18: XIX. 1. 21.) & il en forma de nouveaux durant trois ans qu'il y ſejourna; mais ce ne fut pas ſans peine. (*Act.* XIX. 10. XXI. 31.) S. Paul dit qu'il combatit à *Epheſe* contre les betes. (1. *Cor.* XV. 32. XVI. *Act.* XIX. *Epheſe*, célèbre en Aſie & en Europe par ſon fameux Temple de Diane, ne put, ſans s'émouvoir, ſe voir tomber dans le mépris par l'établiſſement de la Religion Chrétienne. S. Paul, obligé de quitter *Ephèſe*, y envoya Timothée pour achever de la convertir: il en fut le premier Evêque, & on croit qu'il l'étoit encore lorſque S. Jean eut dans l'Iſle de Pathmos ces fameuſes viſions, rapportées dans l'Apocalypſe, & dont une regarde l'Ange de l'Egliſe d'*Ephèſe*. Mais ce qui reléve infiniment la gloire de cette ville, c'eſt que S. Jean, le Diſciple bien aimé, établit ſon ſiege: elle devint par-là la métropole de l'Aſie. La Sainte Vierge y ſuivit S. Jean, que Jeſus-Chriſt en mourant lui avoit recommandée, comme à un fils, & elle y finit la plus ſainte vie qui fut jamais, après celle de J. C. Elle y fut honorée après ſa mort comme Mere de Dieu dans ces temps où la foi étoit pure au ſentiment meme des Hérétiques, & la providence ſemble avoir ménagé cette circonſtance, pour donner à la piété de ceux d'*Epheſe* un objet ſi touchant, pour effacer de leurs eſprits & de leurs cœurs les funeſtes impreſſions que le culte qu'ils rendoient à Diane avoit faites, & pour

confondre

confondre les Hérétiques des siécles suivans.

☞ La situation avantageuse d'*Ephése*, placée entre l'Asie, l'Europe & l'Afrique, en fit l'objet de l'ambition des conquerans. Les Perses la pillerent dans le troisiéme siécle: les Scythes ne l'épargnerent pas quelque temps après, & frayerent dès-lors le chemin aux Turcs leurs descendans. Elle étoit encore considérable dans le quatriéme siécle, car elle fut choisie pour y célébrer un Concile, qui est le IIIe Concile Œcuménique l'an 431. où l'Eglise condamna l'impie Nestorius, qui nioit que la Sainte Vierge eût été vraie mere de Dieu. C'est vers ce temps-là qu'on croit avec assez de vraisemblance que le fameux Temple de Diane fut détruit, ensuite de l'édit par lequel Constantin ordonna de renverser tous les Temples des Payens.

☞ Dans les siécles suivans l'Empire fut exposé aux incursions des Barbares: ils se rendirent maîtres d'*Ephése* sous l'empire d'Alexis Comnéne, qui envoya contr'eux Jean Ducas son beau-pere. Il défit les Généraux Mahométans: la bataille fut donnée dans la plaine qui est au-dessous de la Citadelle, par où l'on voit que la plus belle partie de la ville étoit déja détruite. Il y a apparence que la Citadelle dont parle Ducas, qui rapporte cette histoire, est l'ancien château de marbre abandonné. Théodore Lascaris se rendit maître d'*Ephése* en 1206. Les Mahométans y revinrent sous Andronic Paléologue. Tamerlan, après la bataille d'Angora, établit son quartier à *Ephése*, & ordonna à tous les Princes d'Anatolie de l'y venir joindre. Ce Barbare s'occupa pendant un mois à faire piller la ville & les environs; & tout fut enlevé, jusqu'aux habits. Dans la suite différens Princes Turcs se rendirent maîtres d'*Ephése* tour à tour, & se l'enleverent successivement les uns aux autres. La conquête étoit toujours suivie du pillage de la ville, & souvent du massacre des habitans. Enfin cette ville malheureuse, tant de fois assiégée, prise & désolée, tomba entre les mains de Mahomet premier, qui regnoit au commencement du quinziéme siécle; & depuis elle est restée aux Turcs, mais si ruinée que ce n'est plus aujourd'hui qu'un méchant village, habité par trente ou quarante familles Grecques, qui sont parmi de vieux marbres, & contre un bel aquéduc. Aujourd'hui la citadelle où les Turcs se sont retirés est sur un tertre qui s'étend du nord au sud, & domine toute la plaine: l'enceinte de cette citadelle, qui est fortifiée par plusieurs tours, n'a rien de magnifique: mais à quelques pas de-là on voit les restes d'une citadelle plus ancienne, beaucoup plus belle, & dont les ouvrages étoient revêtus des plus beaux marbres d'*Ephése*.

☞ Une des portes d'*Ephése* s'appelle la Porte de Persécution. Elle subsiste encore aujourd'hui. L'ouvrage est de fort bon goût: on y voit trois bas-reliefs qui sont fort beaux. Cette porte étoit défendue par des ouvrages assez irréguliers, qu'on avoit aggrandis en différens temps, selon le besoin. Au sud & au pied de la colline où le château est bâti, on voit une mosquée qui étoit autrefois l'Eglise de S. Jean: le dehors de cette Eglise n'a rien d'extraordinaire; mais il y a de belles colonnes en dedans. L'aquéduc qui est à moitié ruiné, & l'ancienne citadelle qui l'est entiérement, sont l'ouvrage des Empereurs Grecs: on y voit de grandes piéces de marbre, avec des Inscriptions qui parlent des premiers Césars. On voit aussi de tous côtés, aux environs d'*Ephése*, des ruines de vieux châteaux qui ne nous feroient pas connoitre la grandeur & la magnificence de cette ville, ni la richesse de ses habitans, si nous ne sçavions par l'histoire ce qu'elle a été. Les Turcs ont emporté les plus beaux marbres, & les plus belles colonnes d'*Ephése*, pour en orner les mosquées Royales de Constantinople.

☞ Ephése est à une journée & demie de Smyrne. Dulois, *pag.* 22. Du Caystre à *Ephése* il n'y a qu'un marécage d'une demi-lieue, que nous fimes sur une chaussée, dont le pavé me donnoit du respect; la plus grande partie n'étant faite que de morceaux de colonnes, de corniches brisées, & de diverses piéces de figures qui pourroient bien enrichir les cabinets de nos Curieux. Au bout de ce précieux & noble pavé on passe un pont à trois arches, qui est bâti sur le Méandre. La premiére chose que l'on trouve est le château bâti sur une petite montagne qui n'étoit pas autrefois dans la ville; car pour y aller, il faut sortir une porte faite de brique, au-dessus de laquelle on voit une plate-bande de marbre blanc, enrichie de figures de basse-taille; qui font juger qu'elle servoit autrefois à un tombeau. L'Eglise, autrefois dédiée à S. Jean, est bâtie sur une petite éminence. Les murs, aussi-bien que les bases des colonnes, qui sont encore en leur entier, ont beaucoup de marques du Christianisme, comme des croix taillées sur des tombes, & font connoitre que tout l'édifice étoit de marbre blanc. Sa largeur pouvoit être de 60 pieds, & sa longueur de 120. Les ouvertures des portes y sont encore aujourd'hui façonnées à la rustique, dont l'une regarde le midi & l'autre le septentrion. Les Turcs en ont retranché la partie qui est au couchant, pour en faire une mosquée: on y voit quatre merveilleuses colonnes de porphyre, ou de ces pâtes que faisoient les Anciens, lesquelles avoient bien 30 pieds de haut.

☞ Vers l'orient de la ville sont des montagnes stériles & des rochers détachés, entre lesquels le Méandre prend son cours. Du côté du septentrion se voit le marais que nous avions traversé entre le Caystre & le Méandre; & la forêt qui est au bout, sur le penchant de la montagne, représente un agréable amphithéatre de verdure. Au midi il y a des aquéducs, & une continuation de petites collines jusqu'à la mer; où je juge par les apparences que les plus belles maisons de la ville étoient bâties. Entre ces collines & le marais la plaine qui est vers le couchant est si agréable & si belle jusqu'à la mer, que je ne m'étonne pas si le Méandre l'embrassant par mille détours a tant de peine à la quitter. Tous les édifices étoient bâtis dans cette plaine. On y voit encore les ruines de certaines caves voûtées, qui ne sont pas plus élevées au-dessus de la terre qu'elles sont profondes dedans, & qui, selon mon opinion, étoient des bains. Près de-là est l'amphithéatre, dont il ne reste plus que la figure, qui est plus longue que large. Il y a aussi une porte entiére de marbre blanc, dont je ne puis deviner l'usage, parcequ'elle est détachée de tout autre bâtiment. Encore moins puis-je expliquer une figure en bas-relief d'environ un pied & demi & qui n'est pas des mieux faites, représentant un jeune Cavalier armé à la Romaine, avec cette souscription: ASCENSO-RENSIS ET ASIÆ.

☞ Proche de cette porte il y a quantité de colonnes de marbre blanc, brisées & couchées par terre, mais qui ne sont ni d'une matiére ni d'une grandeur extraordinaire. Deux seulement sont pareilles à celles de la Mosquée, avec un bassin rond d'une seule pierre de semblable matiére, qui a bien six pieds de diamétre, & qui parmi toutes ces ruines est entier, dans lequel les Chrétiens du pays tiennent que S. Jean l'Evangéliste baptisa 5000 personnes en un seul jour. La grotte des sept Dormans est derriére l'amphithéatre. Où au lieu que nous jugeâmes par sa situation être celui où le Temple de Diane avoit été bâti, il n'y a pour toutes ruines que peu de colonnes rompues, une fontaine revêtue de marbre, & une espéce de réservoir qui étoit à l'ombre d'un platane.

☞ Si l'on en veut croire quelques-uns, Lysimachus voyant que la plus grande partie d'*Ephése* avoit péri par un déluge, la transporta ailleurs, qui doit être, selon Pausanias, au rivage de la mer, où elle étoit de son temps; mais comme on n'y voit aujourd'hui aucune ruine, & que celles que je viens de décrire en sont bien éloignées, je ne sçai si elles sont de la premiére ou de la derniére situation. Ils ajoûtent que Lysimachus lui donna le nom de sa femme, ou, selon Eusthatius, celui de sa fille Arsinoé; & qu'après la mort de ce Prince elle reprit son premier nom d'*Ephése*, qu'on lui donna d'abord, du mot Grec ἔφεσις pour ἄφεσις, *permission*, si l'on en croit Héraclides *de Politicis*, parceque les Amazones, fuyant Hercule qui les poursuivoit, se réfugierent vers l'autel de Diane qui étoit là; & que Hercule leur permit de jouir de ce territoire. Voyez Callimaque dans l'Hymne de Diane; Strabon, L. XIV. Pausanias, L. IV. Mela, L. I. C. 17. Pline, L. XXXVI. C. 14.

C. 14. Solin, C. 53. Denys le Géographe. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle fut une des plus célébres villes de toute l'Antiquité. La commodité de son port commença son établissement & sa grandeur. Elle fut après augmentée par la dévotion solemnelle que tout le Paganisme avoit pour la Déesse qu'on y adoroit; & le séjour du Roi Agésilaüs l'acheva, en la rendant un arsenal aussi fameux pour la guerre, qu'elle étoit déja renommée pour le commerce & pour la religion de son temple. Il n'y a guère que deux siécles qu'elle étoit encore florissante, & en l'an 1439. un Eveque de ce lieu donna des preuves de la vivacité de son esprit, aussi bien que de son obstination en son hérésie contre tous les Evêques qui assistérent au Concile de Florence, sous le Pape Eugène; mais maintenant elle n'a pas assez de maisons pour pouvoir etre nommée village. Du Loir, *p.* 23-30. Le Temple d'*Ephése*, la Diane d'*Ephése*, sont célébres dans l'antiquité. Pline appelle le Temple d'*Ephése*, le miracle de la magnificence Grecque, & le met au nombre des merveilles du monde, L. V. C. 29. L. XXXVI. C. 14. Voyez au mot DIANE ce que nous avons dit de ce Temple & de la Diane d'*Ephése*.

☞ Toute l'Asie, sur le dessein de l'Architecte Chersiphon, employa durant l'espace de 120 années tout ce qu'elle put trouver de plus rare, tant pour la matiére que pour la structure du Temple d'*Ephése*, afin de rendre l'ouvrage merveilleux, choisissant pour le bâtir un endroit fort marécageux, qui fût assuré contre le tremblement de terre. Toute la charpente étoit de bois de cédre, & on montoit, à ce que dit Pline, par un degré qui étoit fait d'un seul sep de vigne, apporté de l'isle de Chypre. Le temple avoit de longueur 425 pieds, & de largeur 220. Six vingt Rois à l'envi l'un de l'autre, pour marque de leur magnificence & de leur dévotion envers Diane, y avoient donné autant de colomnes d'une matiére si rare & si belle, qu'on pouvoit la dire précieuse: elles étoient hautes de 60 pieds. Entre les autres, il y en avoit trente-six admirables pour l'artifice dont elles étoient taillées, avec des corniches & chapiteaux dont l'ouvrage n'étoit pas moins merveilleux. Par la richesse du corps du bâtiment l'on peut juger de la beauté des peintures & des statues qui servoient d'ornement à ce superbe édifice. Pline rapporte que celle de Diane, qui étoit la principale, avoit été faite par Canétias; & plusieurs croyoient que la matiére étoit d'ébène, quoique ce ne soit pourtant pas celle qu'on emploie ordinairement en de semblables ouvrages. Il y en avoit une d'Apollon, que Polyclète avoit faite, & qui étoit si recommandable, qu'Auguste la renvoya aux Ephésiens. De tout cela il ne reste pas assez de ruines pour faire croire qu'il y ait jamais eu de temple en ce lieu. Do Loir, *p.* 30 *& suiv.*

☞ Mais il est inutile de rapporter, pour cause de destruction de tant de belles choses, ce qu'avancent quelques-uns qui disent que l'an 385. de la fondation de Rome, le jour qu'Alexandre le Grand vint au monde, ce Temple fut brûlé par Herostrate, qui voulut faire parler de lui dans la postérité. Il est certain que les Ephésiens se servirent des pierres & des colomnes que le feu n'avoit point gâtées pour refaire le temple, & que les femmes, afin de le rendre encore plus magnifique, donnérent leurs bagues & tous leurs joyaux. C'est pourquoi il ne faut point chercher d'autre raison de la ruine, ou plûtôt de l'anéantissement de ce merveilleux édifice, que la colère & la vengeance de ce Dieu jaloux de sa gloire, qui voulut tellement ruiner les trophées de l'idolatrie, qu'il n'en restât pas même des vestiges. Do Loir, *p.* 37. 38.

Il nous reste beaucoup de médailles d'*Ephése*, ΕΦΕΣΙΩΝ; sur la plûpart on voit l'image de la Diane d'*Ephése*. *Ephese* étoit alliée avec Smyrne, avec Sardes, avec Jeropolis, Cyzique, Tralles, Pergame, Milet, Alexandrie, Laodicée; & toutes ces alliances font marquées sur les médailles d'*Ephése*, ou de ses Alliés. ΕΦΕΣΙΩΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ, dans Antonin Pie; ΕΦΕΣΙΩΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ ΟΜΟΝΟΙΑ, dans Macrin; ΚΟΙΝΟΝ ΕΦΕΣΙΩΝ ΚΑΙ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ, dans Antonin Caracalle; ΕΦΕΣΙΩΝ ΤΥΧΗ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ, dans Gordien Pie; ΕΦΕΣΙΩΝ ΚΑΙ ΙΕΡΑΠΟΛΕΙΤΩΝ ΟΜΟΝ, dans Marc Aurèle ΕΦΕϹΟϹ ΚΥΖΙΚΟϹ ΟΜΟΝΟΙΑ, dans Antonin Pie, &c. Voyez les médailles Grecques des Empereurs par Vaillant, pag. 223, 224, 225, 226.

Les Dieux d'*Ephése* sur les médailles sont, ΤΟ ΑΓΑΘΟΝ ΕΦΕϹΙΩΝ, dans Salonine; c'est, selon Vaillant, le Bon Evénement, ou peut-être le Génie d'*Ephése*: ΑΠΟΛΛΩΝ ΕΜΒΑϹΙΟϹ ΕΦΕϹΙΩΝ, dans Antonin Pie; c'est Apollon présidant aux embarquemens: ΖΕΥϹ ΕΦΕϹΙΟϹ, Jupiter Ephésien, dans Sévére; ΗΠΙΟϹ ΕΦΕϹΙΩΝ, dans Antonin Pie; c'est-à-dire, ΗΠΙΟϹ ΖΕΥϹ, comme il est sur une médaille de Trajan frapée à Pergame; c'est-à-dire, Jupiter le débonnaire: ΑΡΤΕΜΙϹ ΕΦΕϹΙΑ ou ΕΦΕϹΙΩΝ, la Diane d'*Ephese*, dans Néron, dans Domitien, dans Trajan, &c. jusqu'à Valérien & Galien.

On a fait dire à Diane.

Dans Ephése, *il est vrai, je me donne carrière,*
Lorsque je vois venir la terre tout entiere,
Sans rime, sans raison, demander mes avis:
Mais je ris toujours la premiere,
Des balivernes que je dis. Pavil.

Les Isles d'*Ephése*, *Ephesia Insula*, sont trois petites isles qui sont près de la ville d'*Ephése*, & que les Anciens appelloient les isles de Pisistrate, *Pisistrati insula*.

☞ Le port d'*Ephése* étoit peut-être à l'embouchure du Caystre, ou plutôt c'étoit celui d'une petite ville qui étoit peut-être Myus chez les Anciens, & qui n'est éloignée que d'une demi-lieue du Méandre, appellé par les Turcs *Conch-Adusi*, c'est-à-dire l'Isle des Oiseaux, & par les Marchands étrangers *Scala Nuova*. Du Loir, *p.* 33.

Quelques-uns croient que ce mot signifie *desirable*, & qu'il vient du verbe ἐφίεμαι, *je desire*. D'autres veulent qu'elle ait été nommée du mot ἔφεσις, qui signifie *appellation*, parceque c'étoit la capitale de la Province d'Ionie, & le siege de la Cour Souveraine, où l'on appelloit des autres villes. Las Desmar. Etienne de Byzance dit qu'*Ephése* s'appella auparavant Smyrne, Samorne, Trichie, Ortygie & Ptélée. Aujourd'hui on la nomme *Ephese*, ou *Fiena*.

Ephése. Terme de Philosophie Hermétique. C'est la seconde digestion de la pierre des Sages, faite par un corps humide.

EPHÉSIEN, enne, s. m. & f. Qui est d'Ephése, Citoyen d'Ephese, habitant d'Ephése, *Ephesius*. Le Philosophe Hétaclite, surnommé le Ténebreux, qui vivoit environ 500 ans avant Jésus-Christ, & qui pleuroit de tout, & le fameux Parthasius, excellent Peintre, contemporain de Socrate, étoient *Ephésiens*. Quelques-uns doutent néanmoins si Parrhasius n'étoit pas Athénien. L'Epitre de S. Paul aux *Ephésiens* fut écrite de Rome, où le S. Apôtre étoit dans les fers, vers la 62e année de Jesus-Christ, 29 ans après la passion. Port-R.

☞ Les *Ephésiens* sont les habitans d'Ephése. Les Grecs d'Asie & en particulier ceux de l'Ionie, où est Ephese, avoient un grand goût pour les arts, & beaucoup de délicatesse dans leur goût: on en peut juger par le caractère du mode Ionien dans la Musique, & de l'ordre Ionique dans l'Architecture, & par les ouvrages en prose & en vers qui nous restent des Auteurs de ce pays ou des isles voisines.

☞ Ephésien. Lettres *Ephésiennes*. *Litteræ Ephesia*. Lettres magiques à qui l'on attribuoit cette propriété, que quiconque les prononçoit avoit aussi-tôt tout ce qu'il desiroit. Elles étoient écrites sur la couronne, la ceinture & les pieds de la statue de Diane d'Ephése; & c'est pour cela qu'on les appelloit *Lettres d'Ephese*, ou *Lettres Ephésiennes*. Elles avoient aussi la vertu de chasser les mauvais esprits des corps des possédés à qui on les faisoit prononcer. (Plut. *Sympos. l.* 7. *Quest.* 5.)

☞ EPHESTIA ou EPHESTIE, s. f. Ville autrefois de l'Isle de Lemnos. *Ephestia*. Elle étoit située au pied d'une montagne célébre par la chûte de Vulcain. Les habitans l'appellent aujourd'hui Cochyno. C'est de la montagne dont on vient de parler, que l'on tiroit autrefois, comme on fait encore aujourd'hui, la terre sigillée avec beaucoup de cérémonie. Du Loir, *p.* 295.

Ce mot s'est fait d'Ἥφαιστος, *Ephæstos*, Vulcain.

EPHESTIES, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Vulcain, dans

dans lesquelles trois jeunes garçons, portant des torches allumées, couroient de toutes leurs forces, & celui qui avoit atteint le but le premier, sans avoir éteint sa torche, gagnoit le prix destiné à cette course.

☞ ÉPHESTRIES, s. f. pl. Fêtes établies à Thébes, dans lesquelles on habilloit en femme la statue du Devin Tirésias, & on la promenoit ainsi par la ville. Au retour de la promenade, on la deshabilloit, pour lui remettre un habit d'homme. On prétendoit désigner par-là le changement de sexe que la fable lui attribue. Le mot *Ephestrie* signifie une sorte d'habit, un surtout.

ÉPHÈTE, s. m. Nom d'un Magistrat chez les Athéniens. *Epheta*, *Ephetes*. Les *Ephetes* furent institués par le Roi Démophon, pour connoître des meurtres commis par accident. Ils étoient cent, cinquante Athéniens, & cinquante Argiens. Dracon étendit ensuite leur jurisdiction. Ils n'étoient mis dans ce poste qu'à 50 ans, & devoient être d'une réputation bien saine. Voyez Suidas, Pollux, Samuel Petit, *Comment. in Leg. Attic. L. VIII. tit. I.* Franc. Rollæus, *Archæol. Att. L. III. C. 3.* Ubo Emmius, *De Rep. Athen.* où il dit, p. 20. que Draco transporta aux *Ephétes* une partie de l'autorité de l'Aréopage.

ÉPHIALTE. Voyez INCUBE.

ÉPHIALTE, s. m. Nom propre d'un des Géants qui firent la guerre aux Dieux. *Ephialtes. Ephialte* étoit fils de Neptune; il étoit d'une force & d'une grandeur prodigieuse; & selon les fables, il croissoit chaque mois de neuf doigts. Fier de sa force, & de sa taille, il déclara la guerre aux Dieux avec son frere Otus, & fut précipité aux enfers par Jupiter d'un coup de foudre.

☞ EPHIPPIUM, s. m. Mot grec & latin, qui signifie une selle à seller un cheval. On le donne à une des espéces de coquillages marins, appellé autrement selle Polonoise, ou pelure d'oignon. *Voyez ce dernier mot.*

ÉPHOD, s. m. Est un habit sacerdotal qui étoit en usage chez les Juifs. *Humerale*, *superhumerale*, *Omophorium*. C'étoit une espéce d'aube, ou de surplis de toile, que les Latins ont appellé *superhumerale*. Il est bien difficile de sçavoir au juste ce que c'étoit que l'*Ephod*: au moins est-il certain que les Interprétes sont fort partagés là-dessus. Ils ne conviennent que d'une chose, c'est que c'étoit une maniére d'habillement qui se mettoit sous tous les autres, & immédiatement sous le pectoral. Les uns prétendent qu'il avoit des manches & les autres prétendent qu'il n'en avoit point. La plûpart disent qu'il étoit fort court; & quelques-uns ajoûtent qu'il venoit jusqu'aux pieds par la partie de derriére. Il y avoit deux sortes d'*ephod*. L'un étoit commun à tous ceux qui servoient au temple, & étoit fait seulement de lin: & l'autre étoit particulier au Souverain Sacrificateur, & étoit fait d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, & de fin lin retors. Il est parlé du premier au I. Livre de Samuel, chapitre 2. verset 18. & il est parlé du second au 27. de l'Exode vers. 4. & 15. Il est dit encore au second Liv. des Rois VI, 14. que dans la translation de l'Arche d'alliance, de la maison d'Obédedom dans la ville de David, lorsque ce Prince dansoit devant l'Arche, il étoit revêtu d'un *éphod* de toile; d'où quelques Auteurs concluent que l'*ephod* étoit aussi un habillement des Rois dans les cérémonies de Religion.

Ce mot אפוד, *éphod*, vient d'אפד, *aphad*, verbe Hébreu, qui signifie *Revêtir, habiller*, comme il paroît par l'Ecriture, Exod. XXIX. 5. & Levit. VIII. 7.

ÉPHODDEBUTS. Terme du Grand Art. C'est le nom qu'on donne à la pierre des Sages, lorsqu'elle est parvenue au rouge parfait.

ÉPHORE, s. m. *Ephorus*. Magistrat qui étoit établi à Sparte pour balancer & réprimer l'autorité des Rois, & pour en être les inspecteurs; comme les Romains avoient établi à Rome les Tribuns du peuple pour brider & contrôler la puissance des Consuls. Les *Ephores* ont quelquefois chassé & fait mourir les Rois. Ils abolissoient la puissance des autres Magistrats, & faisoient rendre compte à qui bon leur sembloit de sa conduite. Lycurgue avoit bien compris, que l'intelligence parfaite entre le Peuple & le Souverain est la base & le fondement de leur félicité réciproque. Pour maintenir cette intelligence, il avoit établi les *Ephores*, ou Inspecteurs, qui n'observoient pas moins la conduite du Roi que celle du Peuple, & tenoient si bien dans l'equilibre l'un & l'autre, que l'autorité Royale ne penchoit jamais vers la dureté & la tyrannie, ni la liberté populaire vers la licence & la révolte. TOURREIL. Les *Ephores*, dans les conjonctures importantes, faisoient agréer au peuple tout ce qu'on avoit résolu. ID. Agésilas, au milieu de ses conquêtes, qui faisoient déja trembler le Grand Roi, s'arrête, & retourne sur ses pas. Et cela par déference pour les *Ephores*, qui le rappellent; tant la modération avoit pour lui de charmes, & lui paroissoit plus glorieuse que les conquêtes. Tous les Auteurs ne conviennent pas qu'ils aient été établis par Lycurgue.

Ce mot vient du Grec ἐφορᾶν, *intueri*, formé de la préposition ἐπὶ, & du verbe ὁρᾶν, *voir*; ἔφορος est un inspecteur: les *éphores* étoient les Inspecteurs de toute la République.

ÉPHRA, s. f. Nom de lieu que les interprétes Grecs appellent *Ephrata*. C'est une ville de la Terre-sainte. *Ephra*. La ville d'*Ephra* étoit dans la Demi-Tribu de Manassé d'en deçà du Jourdain, & à l'orient de cette Tribu, si l'on en croit le P. Lubin. C'étoit la patrie de Gédéon, dit Joseph, *Antiq. L. V. C. 8.* L'Auteur du L. des Juges, VIII. 27. dit que c'étoit la ville de Gédéon.

Il y avoit encore une *Ephra* de la Tribu de Benjamin, dans la terre de Sual, ou dans son voisinage, & aux environs de Machmas. 1. Liv. des Rois XIII. 16, 17. Quelquefois elle est appellée Ophera; Jos. XVIII. 23. Le Grec l'appelle Ἀφαρά, Γοφερά & Γοφερα. Le P. Lubin l'a confondue avec la précédente.

ÉPHRAÏM, s. m. Nom propre d'homme. *Ephraïm*. Le second fils que Joseph eut en Egypte d'Asephet, fille de Putiphar, Prêtre d'Héliopolis, fut nommé par son pere, *Ephraïm*, parceque Dieu, en le lui donnant, multiplioit & faisoit croître ou fructifier sa famille, Genese XLI. 52. par où il est manifeste que אפרים, *Ephraïm*, vient de פרה, qui signifie *fructifier*, & qu'il veut dire *devenu fructueux*, ou fructification, si l'on peut ainsi parler, multiplication. Jacob en mourant, bénissant Manassé & *Ephraïm*, préféra le cadet à l'aîné, & transféra à *Ephraïm* le droit d'aînesse; mais il les adopta tous deux, afin que dans la distribution de la terre que Dieu lui avoit promise, ils fussent censés fils, & non pas seulement petits-fils de Jacob, & qu'ils n'eussent pas une seule portion de cette terre à partager entre eux deux, du chef de leur pere; mais que de leur propre chef ils eussent chacun la leur, comme en effet cela fut exécuté. De-là vient que la postérité de chacun de ces deux fils de Joseph fit chacune une Tribu, Gen. XLVIII. 16.

La Tribu d'*Ephraïm*, ou simplement *Ephraïm*, sont les descendans de ce fils de Joseph, qui dans le dénombrement fait par Moïse, se trouverent 40500 hommes, en état de porter les armes, qui moururent tous dans le désert, à la réserve de Josué, qui fit la conquête de la terre promise: de sorte que dans le dénombrement qui fut fait par Moïse 38 ans après le premier, & à la veille d'entrer dans la Terre de Chanaan, il ne se trouva plus dans la Tribu d'*Ephraïm* que 32500 hommes en âge de porter les armes, *Nombr.* XXVI. 37. Les chefs des familles de cette Tribu sont indiqués au même endroit, v. 25 & 36. La Tribu d'*Ephraïm* étoit une des plus nombreuses & des plus puissantes, *Gen.* XLVIII. 19. *Deut.* XXXIII. 17. *Pseaum.* LIX. 9. & CVII. 9. comme une des plus vaillantes, des plus belliqueuses, *Ps.* LXXVII. 9. La Tribu d'*Ephraïm* est quelquefois appellée du nom de Joseph, comme Apoc. VII. 8.

Parceque Jéroboam, premier Roi d'Israël, ou des dix Tribus, qui se séparérent de Juda après la mort de Salomon, & firent un Royaume à part; parceque Jéroboam, dis-je, étoit de la Tribu d'*Ephraïm*, souvent par *Ephraïm*, l'Ecriture entend ces dix Tribus, ou le Royaume d'Israël, à la différence de celui de Juda; par exemple, 2. Paral. XXV. 7, 10. Ps. LXXVII. 9, 66. Is. VII. 2, 5. &c. Jérem. VII. 15. Os. IV. 17. V. 8. &c.

Quelquefois

Quelquefois même toutes les douze Tribus sont comprises sous le nom d'*Ephraïm* ; parcequ'*Ephraïm* étoit une Tribu des plus peuplées & des plus puissantes, ainsi que nous avons dit. C'est en ce sens qu'*Ephraïm* est pris en Jérém. XXXI. 9, 18, 20. & en Zachar. X. 7.

Ephraïm, ou la Tribu d'*Ephraïm*, est encore le pays qui échut aux descendans du Patriarche *Ephraïm* dans la Terre promise. C'étoit une des XIII. Provinces, ou des XIII. parties de cette Terre, située à peu près à son milieu. Elle s'étendoit depuis la mer méditerranée, qui la baignoit à l'occident, jusqu'au Jourdain, qui la bornoit à l'orient ; & elle avoit au nord la demi-Tribu de Manassé d'en deçà du Jourdain, & au midi les Tribus de Dan & de Benjamin. Elle enfermoit ce qu'on appella depuis la Samarie.

La montagne d'*Ephraïm*. Quelques Auteurs ont cru que toute la Tribu d'*Ephraïm* étoit ainsi appellée ; parcequ'elle étoit pleine de montagnes ; mais ils se trompent : on n'appelloit ainsi qu'une partie de cette Tribu qui étoit montagneuse, comme on n'appelloit montagne de Juda, que la partie de la Tribu de Juda, où passoit la chaîne de montagnes qui coupe la Terre-sainte en deux en montant du midi au septentrion. C'est donc proprement le milieu de la Tribu d'*Ephraïm*, que l'Ecriture appelle Montagne d'*Ephraïm*, parcequ'en effet ce sont des montagnes ; au lieu que vers le Jourdain & du côté de la mer le pays est plus plat. Voyez Josué, XVII. 15, 16, 18. XIX. 50. L. des Jug. II. 9. III. 27. XIX. 1, 16. 1. des Rois I. 1. IX. 4. &c.

Il y avoit aussi une forêt dans cette Tribu appellée la forêt d'*Ephraïm*. Elle étoit à l'orient de la montagne d'*Ephraïm*, entre le Jourdain & cette montagne. C'est dans cette forêt d'*Ephraïm* qu'Absalon fut défait, & que ses cheveux s'étant embarrassés dans les branches d'un arbre, il fut tué par Joab, 2. *Reg.* XVIII. 6. Le P. Lubin la place, mais mal, dans la Tribu de Gad : car l'armée de David avoit passé le Jourdain le matin du combat.

La Porte d'*Ephraïm*, étoit une porte de Jérusalem du côté du nord, ainsi appellée, parcequ'on sortoit par cette porte pour aller de Jérusalem dans la Tribu d'*Ephraïm*.

On dit & écrit quelquefois *Ephrem*, au lieu d'*Ephraïm*. Ainsi l'on dit S. *Ephrem*, Diacre de l'Eglise d'Edesse ; & la ville d'*Ephrem* appellée *Ephraïm* au II. Liv. des Rois XIII. 23. Voyez ÉPHREM.

ÉPHRAÏMITE, s. m. & f. Qui est de la Tribu d'Ephraïm. *Ephraïmita*. S. Jérôme dit *Ephrathaus*, au Liv. des Juges XII. 5. mais *Ephrataus* signifie plutôt, qui est d'Ephrata.

ÉPHRATH, ou ÉPHRATA. C'est Bethléem. Voyez ce mot.

ÉPHREM, s. m. Nom propre d'homme, qui est la même chose qu'Ephraïm. *Ephrem*, *Ephram*. Saint *Ephrem*, Diacre de l'Eglise d'Edesse, florissoit vers l'an 370. de J. C. Gérard Vossius a ramassé & traduit les Ouvrages de S. *Ephrem*, qui furent imprimés la première fois à Rome en 1593. puis à Cologne en 1603. & après à Anvers en 1619. *in fol.* Depuis le commencement de ce siècle on en a fait une belle édition Grecque & Latine à Oxford sur les manuscrits de Bodley. Cave assure qu'il y a beaucoup d'Ouvrages de ce Pere en Syriaque dans la Bibliothéque de Bodley & dans celle de la Haye : car S. *Ephrem* écrivoit en Syriaque, & le Grec n'est qu'une traduction ancienne.

S. *Ephrem*, Diacre d'Edesse, & Pere de l'Eglise, étoit originaire de cette partie de la Mésopotamie que l'on comprenoit souvent sous le nom de Syrie de delà l'Euphrate. Il vint au monde vers le commencement du IV. siécle de l'Eglise, & mourut vers l'an 381. Voyez Bollandus & Baillet au second jour de Février ; Godeau, *Hist. de l'Egl.* L. IV. p. 610.

Ce nom est Syriaque & Hébreu, & le même qu'Ephraïm, qui signifie *croissance*, *accroissement*.

ÉPHREM. Nom de Ville. *Ephrem*. Jesus ne paroissoit plus parmi les Juifs ; mais il s'en alla dans le pays voisin du désert, à une ville nommée *Ephrem*. Bouh. *en S. Jean XI.* 54. Cette ville est appellée Ephraïm au 2. L. des Rois XIII. 23. On la place communément sur les confins d'Ephraïm & de Benjamin. Elle n'étoit pas éloignée de Jéricho.

ÉPHRON, s. m. Nom de lieu. *Ephron*. C'étoit une ville de la Tribu d'Ephraïm, selon le P. Lubin, & de la Tribu de Benjamin, selon M. Reland, dans sa Palestine, T. II. p. 765. *Ephron*, dit Eusebe, étoit à 8 milles de Jérusalem du côté du nord.

Il y avoit encore une ville de ce nom à l'orient du Jourdain, vis-à-vis de Scythopolis. 1. *Machab.* V. 46. 51. Elle étoit dans la demi-Tribu de Manassé.

Le mont *Ephron* étoit dans la Tribu de Juda, du côté de l'occident, dans sa partie Septentrionale. *Jos.* XV. 9.

ÉPHYDRIADE, s. f. Terme de Mythologie. Nom de fausses Divinités *Ephydrias*. Les *Ephydriades*, appellées aussi simplement Hydriades, sont des Nymphes des eaux, qui président aux eaux.

Ce nom vient d'ὕδωρ, *aqua*, de l'eau, & ἐπί, *super*, sur ; & signifie une Déesse qui est sur les eaux, préposée sur les eaux, qui a l'intendance des eaux. Voyez Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 78. à la fin. Parthenius dans ses *Erotica*, C. 14. fait mention des *Ephydriades*.

ÉPHYRÉ, s. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Nymphe. *Ephyra*, *Ephyre*. Hérodote en parle sur le témoignage d'Eumelus fils d'Emphilyte, qui, dans une histoire de Corinthe qu'il avoit écrite, disoit qu'*Ephyré* avoit la première habité le territoire de Corinthe.

La Nymphe *Ephyré* n'est connue que pour avoir donné son nom à Corinthe. Elle étoit fille de l'Océan & de Thétys. Car *Ephyre* est aussi un nom de cette ville du Peloponése, comme on le voit dans Ovide, Mét. L. II. v. 239. dans la Pharsale de Lucain, L. VI. v. 57. De-là vient que le même Lucain appelle les murs de Durazzo, les murs Ephyréens au même L. v. 17. *Ephyreaque mœnia servat* ; parceque Durazzo avoit été fondé par un Corinthien nommé Phalius. Et Virgile, Georg. II. v. 464. dit de l'airain Ephyréen, pour de l'airain de Corinthe : & Claudien, *de Bello*, *Get. v.* 629. les filles Ephyréennes, pour Corinthiennes. Plusieurs autres villes ont encore porté ce nom. Voyez Etienne de Byzance.

ÉPHYRÉEN, enne. s. m. & fem. & adj. Qui est d'Ephyre ; c'est-à-dire, de Corinthe ; Corinthien. *Ephyræus*. Voyez ÉPHYRÉ.

E P I.

ÉPI, s. m. C'est un bouquet de fleurs, ou de graines fort grêles, fort allongé. *Spica*. Les fleurs & les graines de froment, du seigle, de l'orge, &c. naissent en *épi*. Les fleurs de la lavande, de l'herbe aux verrues, naissent aussi en *épi*. On dit la tige de l'*épi*, ou le tuyau, ou chaîne ; le nœud de l'*épi* ; l'arete ou rangée des grains de l'*épi* ; la bourse ou la balle qui enclôt chaque grain de l'*épi* ; la barbe de l'*épi*. Cérès est couronnée d'*épis* mûrs, d'*épis* dorés. On a vu sortir d'une même racine 80 *épis* de froment.

☞ Épi. On dit communément que jamais Avril ne se passa sans *épi* Ac. Fr.

☞ Épi. *Spica*. Espéce de bandage, ainsi appellé, parcequ'il représente, par ses tours de bande & de doloires, les rangs d'un *épi* de bled, qui se nomme en Latin *spica*.

☞ Épi de la Vierge. C'est le nom d'une étoile Royale & de la premiere grandeur, qui s'appelle autrement Arista, Asimech & Vindemiatrix. Cette étoile en l'année 1722. étoit justement à 200 d. 0 de longitude ; c'est-à-dire, à vingt degrés du signe de la balance.

Ce mot vient du Latin *spica*.

Épi, en termes de Manége, est une espéce de frisure naturelle du poil de cheval, qui se releve sur un poil couché, & qui forme une marque approchante de la figure d'un *épi* de blé. Le cheval doit avoir un *épi* au front. Solleisel. On l'appelle autrement *molette*, & il se trouve plus souvent entre les yeux. ☞ Si l'*épi* est haut audessus des deux yeux, le cheval a ordinairement la vûe bonne ; que si l'*épi* frontal est au-dessous des yeux, souvent le cheval a la tête grosse, & la vûe n'est guére assurée. Beaugrand.

Épi, en Architecture, est l'assemblage des chevrons qui se

fait

fait dans un comble circulaire avec des liens autour du poinçon. On appelle *epi* de faite le bout du poinçon qui paroit au-dessus du faite d'un comble. C'est où s'attachent les amortissemens, soit de poterie, soit de plomb. Soudure en *epi*, est une grosse soudure avec batures en forme d'arete de poisson. Briques en *epi* sont des briques posées diagonalement sur le côté en façon de point de Hongrie.

Épis, sont encore des crochets de fer qu'on met sur les balustrades, & autres endroits, pour empecher qu'on n'y passe.

L'Ordre de l'Épi. Ordre militaire des Ducs de Bretagne. *Equestris Ordo Spicæ.* Il paroit que c'est le meme que l'Ordre de l'Hermine, auquel on ajoûte un second collier composé d'epis de blé, & terminé par une hermine pendante, attachée au collier avec deux chaines. Ce collier étoit ordinairement d'argent. Ceux qui ont traité des Ordres militaires rapportent l'institution de celui-ci au Duc François I. qui, disent-ils, l'institua vers l'an 1450. selon d'autres 1448. mais le P. Lobineau dit qu'en 1447. Le Duc donna cet Ordre à des Anglois, & que c'est la premiére fois qu'il en est parlé. Ce Pere dit que ce collier fut inventé pour être donné aux Gentilshommes moins distingués. Sur l'hermine étoient ces mots, À MA VIE, *Potius mori*, qui faisoient la devise de cet Ordre. Justiniani en parle, *T. II. C.* 71.

Épi d'eau, s. m. Herbe. *Fontalis.* Pomey.

Épi, Ce mot entre dans la composition de plusieurs mots François qui viennent de la langue Grecque, & qui dans cette langue commencent par la préposition ἐπὶ. Ces mots François ne prennent jamais d's après l'e. Tels sont *Epibatère*, *Epicarpe*, *Epiploon*, *Epiphane*, *Epicéde*, *Epicéne*, *Epicérastique*, *Epichereme*, *Epiphonéme*, *Epiderme*, &c.

☞ ÉPIALE, adj. On appelle fièvre *épiale*, une espèce de fièvre quotidienne continue, dans laquelle on sent une chaleur répandue par tout le corps, & en meme temps des frissons vagues & irréguliers. *Epialus.* Selon P. Æginet, il est formé par métaphore de ἅλς, ἁλὸς, *mer*; parceque la mer paroît d'abord tranquille: mais elle est très-orageuse quand elle s'agite. Col de Villars.

☞ ÉPIAN, s. m. C'est une maladie fort commune dans l'Amérique; qui est la meme que nous appellons en France *Mal de Naples*, ou *grosse vérole*; mais qui se guérit avec bien plus de facilité qu'en Europe, principalement à l'égard des enfans. L'*Epian* est fort contagieux: il n'est pas besoin d'avoir commerce avec une femme débauchée pour le gagner; il suffit de coucher dans le hamac d'un *Epianiste*, ou peut-etre de boire après lui. Ceux qui mangent du carret, qui est une des espèces de tortues, en sont infailliblement guéris; car cette nourriture chasse tout le venin du corps en dehors par de gros cloux ou pustules qui guérissent généralement de toutes sortes de maladies. Il y a d'autres sauvages vers le Canada qui s'en guérissent en se purgeant violemment deux ou trois fois, & se couchant ensuite tout nuds sur le sable, exposés au soleil pendant toute la journée; mais la methode la plus aisée est de boire de la tisane de Gayac & de Squine pendant quelques jours; & faire quelque exercice violent qui puisse provoquer la sueur. Voyez le P. Labat. Le P. Plumier dit que le fruit de Xagua, autrement Gempe, est excellent contre l'*Epian*. M. Astruc dit que la vérole chez les Américains s'appelle *Epian*; & que c'est le nom que lui ont donné les naturels de l'Isle de S. Domingue.

ÉPIBATÉRE, s. m. Sorte de piéce de vers chez les anciens Grecs. *Epibaterium.* Quand quelqu'un après une longue absence, ou un long voyage, retournoit dans sa patrie, il assembloit ses concitoyens un certain jour, & leur faisoit un discours, ou leur récitoit une piéce de vers; dans laquelle d'abord il louoit le Prince ou le Magistrat; ensuite il rendoit graces aux Dieux de son heureux retour, puis finissoit par un compliment à ses compatriotes. C'est cette piéce de poésie que les Grecs appelloient ἐπιβατήριον, *Epibatère*, mot qui vient d'ἐπιβαίνω, *je reviens*. L'Apobatère, *Apobaterium*; étoit la piéce que l'on faisoit en partant. Il n'y avoit que les Notables des villes qui fissent l'Apobatéra & l'*Epibatère*.

ÉPIBATÉRIEN, adj. m. Epithéte d'Apollon, comme qui diroit, Apollon de bon retour. *Epibaterius.* Ce Dieu étoit honoré en cette qualité à Trœzene, dans un temple que lui bâtit Diomède; parcequ'en revenant de Troye il ne souffrit point de la tempête, qui réduisit tous les autres Grecs à l'extrémité. L'étymologie est la même que celle d'épibatére.

☞ ÉPICAIE, s. f. Vieux mot. Equité, adoucissement de la rigueur du droit. Ce mot est Grec, ἐπιείκεια, & se trouve dans le Dictionaire de Nicot, aussi-bien que *épicaiser*, pour dire, statuer selon le droit & la raison.

☞ ÉPICARE, s. m. Nom propre d'une montagne des Alpes. *Epicarus mons.* Le mont *Epicare* est éloigné de Suze de quatre lieues. C'est sur le mont *Epicare* que se retira d'abord Hugues Fondateur de l'Abbaye de Cluse. P. Hélyot, *T. V. C.* 20. Le mont *Epicare* est vis-à-vis le mont Carpaze. Mabillon, *Ann. Bened. L. XLVII. n.* 4.

ÉPICARPE, s. m. Terme de Médecine. *Epicarpium.* C'est une espèce de cataplasme composé d'ingrédiens acres & pénétrans, comme d'ail, ou d'oignon, de toile d'araignée, d'ellébore; de camphre, de thériaque, &c. lequel on applique autour du poignet à l'entrée d'un accès de fièvre, pour chasser la fièvre.

Ce mot est Grec; il vient d'ἐπὶ, & de καρπὸς, carpe, poignet.

☞ ÉPICASTE, s. f. Fille d'Egée, fut une des femmes d'Hercule, qui le rendit mere de Thessala.

☞ Épicaste; c'est le même que Jocaste, mere d'Œdipe.

☞ ÉPICAUME, s. m. Espèce d'ulcère qui se forme sur le noir de l'œil. ἐπίκαυμα, de καίω; *brûler. Voyez le Dictionnaire de James.*

ÉPICE, s. f. *Aromata.* Toute sorte de drogue Orientale, & aromatique, qui a des qualités chaudes & piquantes; comme sont le poivre, la muscade, le gingembre, le macis, la canelle, le clou de girofle, la maniguette, &c. il n'est pas sain de mettre trop d'*épices* dans les sausses.

☞ Épice blanche, ou *petite épice.* C'est le gingembre battu & réduit en poudre.

☞ Épices. On dit d'un Auteur dont le style est mordant & caustique, qu'il n'épargne pas les *epices*: d'un Livre, d'un discours écrit dans ce goût, qu'il est plein d'*épices*, que les épiceries n'y manquent pas, qu'il est salé & *épicé.*

Épices, s. f. plur. se dit aussi des drogues médicinales qui viennent d'Orient, le sené, la casse, l'encens, &c. C'est un Marchand qui trafique en *épices.*

Pain d'*épice*, est un pain qu'on assaisonne avec des *épices*, qu'on paitrit avec de l'écume du sucre, ou du miel, qu'on donne aux enfans. Le pain d'*épice* de Rheims se fait avec de la farine de seigle, du miel & un peu de poivre & de canelle.

Épices, s'est dit particuliérement autrefois du sucre, des dragées & des confitures qu'on donnoit en présent aux Juges, quand ils avoient fait gagner un procès, & cela par pure gratification. Depuis, ce présent a été converti en taxe pécuniaire. *Opera judiciaria pretium; merces, sportula judiciaria.*

Ces sortes de présens qu'on faisoit aux Juges s'appelloient *épices*, parcequ'avant la découverte des Indes on confisoit les fruits, & on faisoit les dragées avec des épiceries, & non pas avec du sucre, qui étoit fort rare en ce temps-là. Voyez Pasquier. La libéralité volontaire des dragées & confitures fut tournée en nécessité; & changée en argent. On en trouve le commencement dès l'an 1369. On voit sur le Registre du Parlement, que le Sire de Tournon, par licence de la Cour, bailla 20 francs d'or pour les *épices.* On demande encore le vin & les *épices* à la fin des repas qui se font dans les écoles de Théologie & de Médecine, de quelques Universités.

Épices, aujourd'hui se dit au Palais des salaires que les Juges se taxent en argent au bas des jugemens, pour leur peine d'avoir travaillé au rapport & à la visitation des procès par écrit. Au commencement il n'y avoit que les Juges pédanées à qui on donnoit des *épices*; parcequ'ils

parcequ'ils n'avoient point de gages : les *épices* n'entroient point en taxe. Celui qui gagne son procès paie les *épices*. On donne maintenant un exécutoire pour le remboursement des *épices*. On paie les *épices* en écus quarts de trois livres quatre sols. Le feu s'étant mis au Palais de Paris, on fit ce quatrain, qui ne roule que sur une équivoque sur le mot de *palais*, & sur celui d'*épice*.

> *Ce fut certes un triste jeu,*
> *Quand à Paris Dame Justice,*
> *Pour avoir trop mangé d'*epice,
> *Se mit le Palais tout en feu.* S. Amand.

On dit proverbialement d'un homme fort rusé, que c'est une fine *épice*, une fine mouche. On dit qu'un Juge aime bien le pain d'*epice*, quand il se taxe de grosses *épices*. ☞ Dans les petits sacs sont les bonnes *epices*; pour dire, que les petites personnes sont ordinairement les plus spirituelles.

Le mot d'*épice* vient du Latin *species* : ce mot *species* a été d'abord employé par les Jurisconsultes pour exprimer ce que dans l'usage ordinaire on appelloit *fruges*, Biens de la terre. Dans la suite on restreignit le mot de *species* aux aromates, & on leur donna le nom d'*epices* & d'épiceries.

ÉPICÉDE, s. m. Terme de Poësie Greque & Latine. Piéce de vers sur la mort de quelqu'un. *Epicedium*. Il y avoit aux obséques d'un homme de trois sortes de discours. Ce qui se disoit proche du bûcher, s'appelloit *Nænia*; ce qui se gravoit au tombeau, *epitaphe*; & ce qui se faisoit dans la cérémonie des funerailles, s'appelloit *épicede*. Voyes Scaliger, *Poet. L. I. C.* 50. Il y a dans Virgile deux exemples d'*épicedes*, deux beaux *épicédes*; celui d'Euryalus, & celui de Pallas.

Ce mot est Grec, & vient d'ἐπὶ, *sur*, & κηδεύω, qui signifie, Faire les funérailles, rendre à quelqu'un les derniers devoirs, de κῆδος, *cura*.

ÉPICÈNE, s. m. Terme de Grammaire. *Promiscuus, communis*. Il se dit de tous les noms qui sous un même genre, & une même terminaison, marquent les deux espéces, comme *aigle, souris*, &c. On distingue *epicene* & commun. Commun, est un nom qui peut se joindre à l'article masculin & au feminin; *epicene* est celui qui est toujours joint à un seul des deux articles, & cependant signifie les deux genres. Il vient du Grec ἐπίκοινος, qui signifie la même chose.

ÉPICER, v. act. Mettre de l'epice dans une sausse, la faire de haut goût. *Condire aromatibus, imbuere*. Les gens du Nord *epicent* beaucoup tout ce qu'ils mangent.

On dit en Morale, qu'un Juge *épice* beaucoup, quand il se taxe des épices trop fortes, pour ses jugemens.

Épicer, ou plutôt *épisser*, en termes de Marine, signifie, Assembler un bout de corde avec un autre, entrelaçant leurs fils ou cordons l'un dans l'autre : ce qui se fait par une broche de fer appellée *cornet d'épice*, au lieu de cornet d'*épisse*.

Épicé, ée. part. pass. & adj. *Imbutus, conditus multo aromate*.

ÉPICÉRASTIQUE, s. m. Terme de Médécine. *Epicerasticum*. Ce sont des remédes qui par leur vertu emplastique, ou par leur humidité tempérée, émoussent l'acrimonie de l'humeur, & le sentiment irrité de la partie affligée : tels sont les racines d'althéa, de mauve & de réglisse; les feuilles de laitue, de mauve, de nénuphar, de pourpier, les semences de lin, de pavot, &c.

ÉPICERIE, s. f. Est le Corps des Marchands Epiciers, qui est le second des six Corps de Marchands de Paris. *Mercatura aromataria*. L'*Epicerie* a quatre états différens, qui sont les Epiciers, Ciergiers, Apothicaires & Confiseurs.

ÉPICERIES, s. f. plur. Toutes sortes de drogues dont trafique un Epicier, & sur-tout celles du Levant. *Aromata*. Les Hollandois se sont enrichis au trafic des *epiceries*. Il est des proverbes comme des *épiceries* : elles relevent le goût d'une sausse, si l'on en met un peu; & elles la gâtent, si l'on y en met trop. Gall.

ÉPICHEL, s. m. Le Cap d'*Epichel*. *Barbarium promontorium*. Il est sur la côte de l'Estramadoure Portugaise, à quatre ou cinq lieues au sud de l'embouchure du Tage.

ÉPICHÉRÈME, s. f. Terme de Logique. *Epicherema*. C'est une espéce de raisonnement qui comprend la preuve de l'une ou de l'autre proposition, ou de toutes les deux. Il vient du Grec ἐπιχείρημα.

ÉPICIER, iére. s. m. & f. Qui fait trafic d'épicerie, droguerie & grosserie. *Aromatarius*. Les Apothicaires font partie du Corps des Marchands *Epiciers* & Droguistes. Les *Epiciers* prennent pour leur Patron Saint Nicolas, à cause que la plûpart de leurs marchandises viennent par eau, & que Saint Nicolas est le Patron de ceux qui trafiquent sur l'eau. Les *Epiciers* ont des Maîtres & Gardes, qui ont droit de visite & de réformation des poids, balances & mesures, sur tous les Marchands & métiers de la ville, fauxbourgs & banlieue de Paris, qui vendent leurs marchandises au poids; & ont eu de tout temps la garde & l'étalon des poids & mesures. Les méchans Auteurs sont sujets à aller chez l'*Epicier*. *Deferar in vicum vendentem thus, & odores, & piper, & quidquid chartis amicitur ineptis*. Ainsi il y a longtemps que la coutume en est établie. Voyez les Réglemens sur les *Epiciers* & les Epiceries dans le *Traité de Police* du Commissaire De la Mare, *Titr X. T. I. p.* 586. & p. 530. l'Article VI. & VII. de l'Edit du Roi donné en Juillet 1682. touchant la vente ou garde des poisons.

☞ ÉPICLIDIES, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Cérès à Athènes, selon Hésychius.

☞ ÉPICRASE, s. f. Amelioration d'humeurs. *Epicrasis*. Une cure faite avec des altérans, par dégrés & avec des remédes tempérans, est appellée une cure *per epicrasin*. Ce mot vient de κεράννυμι, *mêler, temperer*.

☞ ÉPICRÈNE, s. f. Fête des Fontaines à Lacédémone.

ÉPICURIEN, adj. *Epicureus, de grege Epicuri*. Celui qui soutient les opinions, ou qui suit les maximes du Philosophe Epicure. Les *Epicuriens* ont été de tout temps décriés pour leur morale & leur attachement au plaisir sensuel. Bien des gens ont voulu les justifier, en prouvant que le plaisir, dans lequel Epicure mettoit le souverain bien de cette vie, n'étoit pas le plaisir brutal, mais le contentement de l'esprit, la tranquillité de l'ame exemte du trouble des passions, &c. Il y a bien de l'apparence que cela est vrai; mais sans entrer dans cette question, que M. Gassendi, M. du Rondel, & autres bonnes plumes ont traitée à fond; il est certain que dans notre langue, selon l'usage le plus reçu, *Epicurien* se prend en mauvaise part; pour un homme débauché, ou du moins pour un homme indolent, mol, efféminé, qui ne cherche qu'à vivre doucement, qui ne songe qu'à son plaisir, & ne s'occupe que peu ou point d'affaires sérieuses; qui n'aime que soi-même, &c. C'est un franc *Epicurien*.

Il y avoit de deux sortes d'*Epicuriens*; les rigides, & les relachés. Les *Epicuriens* rigides, attachés aux sentimens d'Epicure, mettoient la félicité dans le plaisir honnête de l'esprit, causé par la pratique de la vertu. Les *Epicuriens* relâchés, prenant grossiérement les termes de ce Philosophe, la mettoient dans les plaisirs du corps & dans la débauche. Les premiers, qui étoient les véritables *Epicuriens*, appelloient les autres les Sophistes de leur doctrine. Les *Epicuriens* reconnoissoient un Dieu; mais ils ne croyoient pas qu'il se mît fort en peine des choses de ce bas monde, ni de son gouvernement; & nioient la providence.

Les *Epicuriens* ont été ainsi nommés du Chef de leur secte Epicure, qu'on accuse pourtant de n'etre pas auteur, mais de n'avoir fait que débiter sur la Physique la doctrine de Démocrite, & sur la Morale, celle d'Aristippe. Quoi qu'il en soit, Epicure étoit Athénien, de la famille des Phelaides. Il naquit la troisiéme année de la cent neuviéme Olympiade, & conséquemment 342 ans avant Jesus-Christ, le 20e du mois Gamélion, qui répondoit à peu-près à notre mois de Décembre. Il commença son Ecole à l'âge de 36 ans. Il mourut de la pierre, la seconde année de la cent vingt-septiéme Olympiade,

Olympiade, la 72e de son âge, & la 271e avant Jesus-Christ. Voyez Diogène Laërce, dans la vie de ce Philosophe.

ÉPICURISME, s. m. *Epicurismus.* Non de secte. Doctrine d'Epicure, systeme, morale, maniére de vivre d'Epicure, & des Epicuriens. On a formé ce mot suivant l'analogie des autres noms de sectes, *Mahometisme*, *Arianisme*, *Platonisme*, *Luthéranisme*, &c. Lucréce a mis l'*Epicurisme* en vers. L'*Epicurisme* étoit regardé par les Payens même comme une secte abominable. L'*Epicurisme* embrassoit & la Physique & la Morale. Dans la nature le premier principe, selon les Epicuriens, ce sont les atomes. Par rapport aux mœurs, le premier principe, c'est le plaisir, qui est la fin & le bonheur de l'homme. Cicéron a prétendu qu'Epicure entendoit parler du plaisir raisonnable & spirituel de l'ame, & non du plaisir des sens & du corps. On peut comparer le Jansénisme à l'*Epicurisme*. Fénel. Combien l'*Epicurisme* étoit-il plus sage, plus mesuré, plus favorable au libre arbitre, plus accommodé à la régle des mœurs, plus propre à réprimer le vice, & à soutenir la vertu ; en un mot, plus digne de l'homme, que votre honteux systême, qui ne laisse rien de réel au libre arbitre, & qui abandonne tout au seul plaisir pour le vice contre la vertu ? Id.

ÉPICYCLE, s. m. Terme d'Astronomie. *Epicyclus*, *orbiculus*. Comme les Astronomes ont inventé un cercle excentrique pour expliquer l'irrégularité apparente des Planétes, & leurs diverses distances à l'égard de la terre, ils ont de même imaginé un petit cercle pour expliquer les stations & les rétrogradations des Planétes. Ce petit cercle, qu'ils ont appellé *épicycle*, a pour centre un point pris sur la circonférence d'un autre plus grand & excentrique, sur lequel il se meut, emportant avec soi la Planéte dont le centre se meut aussi réguliérement sur la circonférence de l'*épicycle*, en dessous selon l'ordre des signes, & en dessus contre la suite des signes. Le plus haut point de l'*epicycle* s'appelle l'*apogée*, & le plus bas *perigée*. Le grand cercle sur la circonférence duquel l'*epicycle* a son centre, s'appelle le *déferent de l'epicycle*, parcequ'il porte l'*epicycle*, en le traversant par le milieu. La Lune se meut sur un *épicycle* dont le centre est sur l'orbite de la terre, selon l'hypothèse de Copernic. Mais dans celle de Ptolomée, qui supposoit les cieux solides, l'*epicycle* étoit un globe qui tournoit avec la Lune dans l'épaisseur qu'on donnoit à son ciel, & qui la faisoit voir tantôt plus haute, & tantôt plus basse.

☞ Épicycle. C'est aussi un terme d'Horlogerie. C'est un petit cercle qui se meut dans un autre cercle excentrique qui le fait mouvoir.

☞ ÉPICYCLOIDE, s. f. Terme de Géométrie. Ligne décrite par le mouvement d'un cercle sur la circonférence d'un autre cercle. *Epicyclois.* Tout le monde sçait qu'une Cycloïde se forme par le mouvement d'un cercle sur une ligne droite, qui devient la base de la Cycloïde ; mais si le mouvement du cercle, au lieu de se faire sur une ligne droite, se faisoit sur la circonférence d'un autre cercle prise pour base, alors la courbe qui se formeroit, ne seroit plus une Cycloïde, mais une *Epicycloïde*. M. de la Hire a donné au public en 1694. un Traité des *Epicycloïdes*, où il examine leur nature & découvre particuliérement plusieurs usages qu'elles peuvent avoir dans la Méchanique. Fonten. *Acad. des Sc.* 1702. *Hist. pag.* 57. La courbe formée par la réfraction doit être une *Epicycloïde*. Id. *p.* 58.

Ces mots viennent du Grec ἐπὶ, & κύκλος, *cercle*, *circulus*. comme qui diroit *cercle* sur un autre *cercle*.

☞ ÉPICYÈME, s. m. Ἐπικύημα, de κύω, *concevoir*. Ce mot signifie dans Hippocrate, un fétus conçu dans l'utérus, après qu'un autre l'est déja, & quelquefois une mole.

☞ ÉPICYÈSE, s. f. Ce mot, qui a la même dérivation que le précédent, signifie *superfétation*, c'est-à-dire, conception d'un nouveau fétus après qu'un autre est déja conçu. *Epicyesis.* Hippocrate a composé un Traité sur ce sujet.

ÉPIDAMNE, s. m. C'est un ancien nom de Dyrrhachium, ou Durazzo. Voyez ces noms. On écrit Epidamme dans le Moréri ; mais pourquoi dira-t-on *Epidamme*, & non pas *Epidamne* comme en Latin *Epidamnus*, Ἐπίδαμνος en Grec, & comme font Maty, Corneille, & tous les autres ?

ÉPIDAURE, s. m. Nom propre de ville, *Epidaurus.* C'étoit anciennement une ville de l'Argie, dans le Péloponèse. Il y avoit à *Epidaure* un temple fameux d'Esculape. L'an de Rome 462. dans un temps de peste, les Romains, par ordre de l'Oracle, envoyerent à *Epidaure* un vaisseau & des Ambassadeurs, pour amener Esculape à Rome. Les Epidauriens ayant de la peine à donner leur Dieu tutélaire, on dit que pendant qu'ils tergiversoient il vint un grand serpent au navire des Romains ; qu'il s'entortilla à la pouppe du navire ; qu'ils s'imaginerent que c'étoit Esculape, & l'emmenerent à Rome avec de grands honneurs. Scaliger, dans ses Notes sur la Chronique d'Eusebe, distingue trois *Epidaures*. Raguse a été nommée autrefois *Epidaure*.

ÉPIDAURIEN, enne. Qui est d'Epidaure. *Epidaurius.*

ÉPIDAURIES, s. m. Fêtes qui se célébroient à Epidaure & à Athènes en l'honneur d'Esculape, Dieu tutélaire de cette ville. *Epidauria.* Pausanias, L. II. parle des *Epidauries*, & dit qu'ils étoient magnifiques.

ÉPIDÉMIE, ou ÉPIDIMIE, subst. f. Mal contagieux qui se communique de l'un à l'autre, comme la peste, le scorbut, la vérole. *Epidimia*, *morbus epidemicus*, *popularis*. On appelle proprement *épidémie* la peste, lorsqu'elle vient par la corruption de l'air, qui fait mourir bien du peuple en peu de temps. Ce nom vient de ce que ces maladies sont communes à toutes sortes de personnes, de quelque sexe, âge & qualité qu'elles soient, provenant d'une cause générale. Les Latins les appellent *populaires*. Elles sont opposées à celles que les Médecins appellent *sporadiques*, qui sont éparses çà & là, & qui ont des causes particuliéres.

ÉPIDÉMIE, s. f. Nom d'une fête d'Apollon à Delos & à Milet, & de Diane à Argos. *Epidemia.*

Ce mot vient d'ἐπὶ, dans, & δῆμος, peuple ; & on l'avoit donné à cette fête, parcequ'on s'imaginoit qu'en ces jours ces Dieux étoient parmi le peuple. D'où vient que le dernier jour de l'*Epidémie*, on chantoit des hymnes qu'on nommoit ἀποπεμπτικοὺς, pour leur dire adieu, & les conduire à leur départ. Comme ces Dieux ne pouvoient être par-tout, & qu'ils étoient honorés & invoqués en plusieurs endroits différens, ils avoient des temps marqués pour aller en chaque lieu recevoir les vœux de leurs adorateurs. Voyez Scaliger, *Poët. L.* 3 *C.* 114.

ÉPIDÉMIQUE, adj. m. & f. Mal contagieux qui court parmi le peuple. *Epidemicus.* Les esprits sont sujets aux maladies *épidémiques* comme les corps : un seul homme infatue tout un pays en peu de temps. Bay.

☞ Épidémique. On appelle médicamens *épidémiques*, des remédes alexipharmaques propres à guérir les maladies *epidemiques* malignes. Tels sont l'eau *épidémique*, l'eau antidotale ou alexipharmaque, la thériaque, &c.

☞ Épidémique. Le vice est dans le monde comme une maladie *épidémique* à laquelle peu de personnes échapent. *Traité sur la solitude.*

ÉPIDERME, s. m. Terme d'Anatomie. *Cuticula*, *summa cutis*. C'est cette membrane très-déliée qui est par-dessus la peau, & qui y est fortement attachée. On l'appelle aussi la *cuticule*, la *premiére peau*, ou la *surpeau*. Quelques-uns croient qu'elle est née de l'excrément de la peau. Hippocrate croit qu'elle s'engendre par la froidure, comme sur de la bouillie il se fait une petite peau, & sur du sang figé ; mais il est certain qu'elle est produite dans le même temps, & de la même maniére que les autres parties, & qu'on la trouve aux enfans qui sont encore dans la matrice, quelque âge qu'ils aient. L'*épiderme* n'a ni veines, ni artères, ni nerfs ; c'est pourquoi il est insensible. Les parties aqueuses, qui font les vessies, passent aisément au travers de la peau, & s'arretent sous l'*epiderme*. Moliére a fait *épiderme* féminin.

La beauté du visage est un frêle ornement,
Et qui n'est attaché qu'à la simple épiderme :
Mais celle de l'esprit est inhérente & ferme.

☞ ÉPIDERME. Terme de Conchyliologie, en Latin *Cortex*. Quelques coquilles sont couvertes d'un *épiderme*, qui est une première pellicule, ou un certain drap marin, velouté, ou à poil, tel qu'on le remarque sur les tellines, les moules, les limaçons & sur certains cornets. On ôte ordinairement l'*épiderme* aux coquilles pour jouïr de leur beauté naturelle : cette peau leur est entièrement étrangère.

Ce mot est Grec, & signifie, *qui couvre la peau*, que les Grecs appellent δέρμα.

ÉPIDIDYME, s. m. Terme d'Anatomie. *Epididymus, parastata*. Petit corps rond qui est couché sur le dos de chaque testicule, & qui est formé de plusieurs plis & replis que font quelques vaisseaux qui en sortent. On l'appelle aussi *parastate*. L'usage des *épididymes* est de perfectionner la semence, & de la porter des testicules dans les vaisseaux déferens auxquels ils sont contigus.

Ce mot vient d'ἐπὶ, sur, & de δίδυμοι, jumeau, testicule.

☞ ÉPIDOTES, s. m. pl. C'étoient les Dieux qui présidoient à la croissance des enfans, comme le mot le signifie. Du verbe ἐπιδίδωμι, *superaddo*, j'augmente.

ÉPIE, s. m. Qui est payé pour observer les actions d'autrui, & sur tout ce qui se passe dans une armée. *Explorator*. Il n'y a point de camp où il n'y ait quelque *épie*. Il est vieux. On se sert plutot aujourd'hui du mot d'*espion*.

Ce mot vient *à spicis servandis*, comme on disoit *sycophanta*, à Athènes à l'égard des figues : d'autres disent de *specula*, ou de l'Italien *spia*.

ÉPIEMENT, s. m. *Indagatio, aucupatio*. Il est vieux : ce mot se trouve dans Pomey.

ÉPIER, v. act. Guetter, observer quelqu'un & ses actions *Speculari, explorare, agere exploratorem*. Les Sergens ont long-temps *épié* cet homme pour le prendre, ils ont *épié* l'occasion favorable pour le saisir à leur avantage. Les Grands doivent bien prendre garde à leurs actions, car il y a toujours quelqu'un qui les *épie*. Cet escadron s'est mis en embuscade, pour *épier* quand le convoi passeroit. *Epier* la contenance des ennemis. Abl. *Epier* l'occasion, *captare, aucupari*.

Épié, ée. part. pass. & adj. *Exploratus*.

ÉPIER, v. n. Monter en épi. *Spicare*. Voici le temps que le blé commence à *épier*. Les Laboureurs disent, nos bleds *épient* déja, les blez sont déja *épiés* ; c'est-à-dire, ont formé leur épi. Liger.

On dit en termes de Chasse, que la queue d'un chien est *épiée*, *spicata* ; pour dire, qu'elle est terminée au bout en forme d'épi, qu'elle est éparpillée en barbe d'épi. ☞ On appelle encore chien *épié*, celui qui a du poil au milieu du front plus grand qu'ailleurs, ensorte que les pointes de ce grand poil se rencontrent & viennent à l'opposite.

ÉPIERRER, v. act. Oter les pierres d'un jardin. *Purgare lapidibus, elapidare*. Il faut *épierrer* les carreaux où on veut planter des fleurs. Il y a des terroirs qu'on ne sçauroit *épierrer* : il s'y engendre des pierres autant qu'on en ôte. On *épierre* ou avec une claie, ou simplement avec un rateau.

Épierré, ée. part. pass. & adj. *Elapidatus*.

ÉPIÈS, s. m. Terme de Mythologie Egyptienne. C'étoit chez les Egyptiens le grand Interprète des Dieux. *Epiès*. Ces peuples lui donnoient une tête d'épervier, & en racontoient beaucoup de choses très-superstitieuses.

ÉPIEU, s. m. Arme faite en forme de hallebarde, qui est garnie par un bout d'un fer large & pointu, *Pilum, hastile, spiculum, lato venabula ferro*, qui sert particulièrement à la chasse du sanglier. On ne se sert plus d'*épieu*. C'étoit une arme qui avoit une hampe de quatre ou cinq pieds de long, au bout de laquelle il y avoit un fer large & pointu. Mais on se sert encore du mot *épieu* en parlant des choses qui se faisoient avec ces armes lorsqu'elles étoient en usage. Théodebert attendoit, l'*épieu* à la main, un taureau sauvage. Méz. Paradin dit *espieu de guerre*.

Ce mot vient de l'Allemand *spies*, qui signifie la même chose. Mén.

ÉPIGASTRE, s. m. Prononcez l'*s*. *Epigaster*. Terme d'Anatomie, qui se dit de la partie moyenne de la région épigastrique, ou selon quelques-uns de la partie antérieure du bas-ventre que les Latins appellent *abdomen*.

Ce mot vient d'ἐπὶ, & de γαστὴρ, ventre.

EPIGASTRIQUE, adject. Prononcez l'*s*. *Epigastricus*. Nom qu'on donne à la partie la plus haute du ventre, qui va depuis le cartilage xyphoïde presque jusqu'au nombril. On appelle cette partie la *région épigastrique*, & on la divise en trois, deux latérales, qu'on nomme les *hypochondres*, & celle du milieu qu'on appelle l'*épigastre*. Il y a aussi deux artères & deux veines *épigastriques*. Les artères sont des rameaux des artères iliaques externes, & se répandent dans quelques muscles du bas-ventre : les veines vont se rendre aux veines iliaques externes.

☞ ÉPIGÉE, s. m. Fils d'Hypsistus, fut dans la suite appellé Uranus, & sa sœur Gé. C'est le nom de ces deux enfans, dit Sanchoniaton, que les Grecs ont donnés au Ciel & à la terre.

ÉPIGEONNER, v. neut. Terme de Maçonnerie. C'est, Employer le plâtre un peu serré, sans le plaquer, ni le jetter ; mais le lever doucement avec la main, & la truelle, par *pigeons*, c'est-à-dire, par poignées, comme pour les tuyaux & languettes de cheminée qui sont de plâtre pur.

☞ ÉPIGIES, s. f. pl. Nymphes de la terre, par opposition aux Nymphes Uranies, ou Nymphes du Ciel. *Epigies* ou *terrestres* c'est la même chose, d'ἐπὶ, *super*, & γῆ, *terra*, sur la terre.

ÉPIGLOTTE, s. f. Terme de Médecine. *Epiglottis, lingula*. C'est le couvercle du larinx, qui est fait comme une petite langue qui porte sur la fente du larinx, que Galien appelle *glottis*, ou *languette* ; & ce mot veut dire une *surlanguette*, ou *petite langue*, du mot Grec γλῶττα, ou γλῶσσα, langue. Elle est faite d'un cartilage mobile en forme de feuille de lierre. Sa base est un peu large, & elle aboutit peu-à-peu en pointe mousse. Galien croit que c'est le premier instrument de la voix, qui sert à la rendre harmonieuse. Sa base est en la partie supérieure du cartilage scutiforme, & sa pointe se tourne vers le palais. Elle ne se ferme que par la pesanteur du morceau qu'on avale, mais ce n'est pas si exactement que quelque goutte de la boisson ne se fourvoie quelquefois, & n'entre dans la trachée-artère. Les Anatomistes accusent André Vésale d'être tombé dans le même défaut qu'il reproche à Galien ; c'est-à-dire, de nous avoir donné plusieurs descriptions de parties d'animaux pour des parties du corps humain ; par exemple, d'avoir attribué à l'*épiglotte* de l'homme des muscles qui ne se trouvent qu'à l'*épiglotte* des bêtes.

☞ ÉPIGONES, s. m. pl. Nom qui fut donné par les Grecs aux enfans de ces vaillans Capitaines qui assiégèrent inutilement la ville de Thèbes. Cette malheureuse expédition se fit en l'an du monde 2843. & dix ans après ces fils généreux vengèrent la honte que leurs peres avoient reçue. Ils firent un grand butin, ayant Alcméon pour Chef, & emmenèrent l'aveugle Tirésias, dont la fille nommée Manto fut envoyée par eux à Delphes, où elle servit dans le Temple d'Apollon. Ce mot *Epigone* est Grec, ἐπίγονοι, & veut dire, Né après.

ÉPIGRAMMATIQUE, adj. Qui appartient à l'épigramme, qui est de l'épigramme. *Epigrammaticus*. L'Art *épigrammatique*. Le style *épigrammatique*. La Poësie *épigrammatique*. M. Le Brun, dans la Préface de ses Epigrammes, Madrigaux & Chansons, traite de l'Art *épigrammatique*. Le P. Vavasseur en a traité avant lui dans son Livre Latin *De Epigrammate*.

ÉPIGRAMMATISTE, s. m. Qui a fait beaucoup d'Epigrammes. *Epigrammatarius, scriptor epigrammatum*. Martial est le premier des *Epigrammatistes*, au goût de certaines gens. André Naugier, & plusieurs autres, préfèrent la simplicité de Catulle aux pointes de

de Martial. Les bons *Epigrammatistes* François sont Clément Marot, Mainard, Gombaut, le Chevalier d'Acilly, ou de Cailly, Le Brun, &c.

ÉPIGRAMME, s. f. *Epigramma.* Quelques-uns veulent qu'il soit masculin, ou feminin, selon la diverse situation de l'adjectif. Ils disent une *belle épigramme*, & un *épigramme aigu.* Cette distinction est condamnée. M. de Balzac a pourtant dit, pour une *épigramme* de haut goût, combien y en a-t-il d'insipides & de *froids?* Car je vous apprends qu'*épigramme* est mâle & femelle. Il est mieux de préférer le feminin. Mén. Corn. Le P. Mourgues le fait feminin. Marot l'a fait masculin.

Anne, ma sœur, sur ces miens épigrammes
Jette les yeux doucement regardant.

C'est une espèce de Poësie courte, qui finit par quelque pointe, ou pensée subtile. Les *Epigrammes* de Catulle, de Martial, de Marot, de Mainard, de Gombaut, ont beaucoup de sel. Ménage a fait aussi un livre d'*épigrammes* Latines, plusieurs Grecques, & quelques-unes en François. Le P. Vavasseur a fait un Traité *De Epigrammate*, De l'*Epigramme*, imprimé au commencement de ses trois livres d'*épigrammes.* C'est Lazare Baïf qui dans le dernier siécle enrichit la langue du mot d'*épigramme.*

Épigramme, signifie proprement Inscription, & tire son origine des Inscriptions que les Anciens mettoient aux tombeaux, aux statues, aux temples, aux Palais, aux Arcs de triomphe. Ce n'étoit d'abord que de simples Monogrammes: on fit dans la suite de petites piéces en vers pour les rendre plus faciles à retenir. Hérodote, & d'autres, nous en ont conservé plusieurs. Ces petits Poëmes garderent le nom d'*épigramme*: outre l'usage de l'institution l'on s'en servit pour raconter un fait, ou pour caractériser une personne. Les Grecs les renferment dans un espace assez étroit; car quoique l'Anthologie nous en fournisse quelques-unes assez longues, communément elles ne passent pas six, ou tout au plus huit vers. Les Latins ne furent pas toujours si scrupuleux, & les Modernes le sont encore moins sur ces bornes.

M. Le Brun définit l'*épigramme*, un petit poëme susceptible de toutes sortes de sujets, qui doit finir par une pensée vive, nette & juste. Ce sont trois qualités essentielles à l'*épigramme*, & sur-tout à la derniére pensée, que l'on appelle la pointe, ou la chute de l'*épigramme.* On nomme Madrigaux les *épigrammes* dont la chute n'est pas vive & brillante.

Le but de l'*épigramme* doit être de corriger les mœurs, & d'instruire en divertissant. Il faut qu'un élégant badinage, un ingénieux enjouement assaisonne les leçons qu'elle renferme.

L'Épigramme *en son tour très-borné*
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné. Boil.

Chaque mot eut toujours deux visages divers. Id.

Des brillans enchâssés & naïve épigramme.
Nouv. ch. de Vers.

L'*épigramme* est de tous les ouvrages de vers que l'antiquité ait produit, le moins considérable: c'est plutôt un coup de bonheur, qu'un effet de l'art, d'y réussir. Le P. R. Le sens de l'*épigramme* doit être fin, & laisser quelque chose à deviner: car rien ne plait tant à l'esprit que de trouver quelque chose de lui-même dans les objets qu'on lui présente; & au contraire, rien ne le choque davantage que de lui donner sujet de croire qu'on se défie de sa capacité & de sa pénétration, en lui montrant tout. St G. L'équivoque est d'ordinaire ce qui brille davantage dans une *épigramme.* Bouh. Il faut que la finesse & la subtilité de l'*épigramme*, roule sur les mots, & non pas sur la pensée. Boil. Cependant M. Despréaux dit tout le contraire dans le II. Chant de son Art Poëtique. ☞ Après y avoir déclamé contre la pointe, il dit que par grace on lui a laissé l'entrée dans l'*épigramme.*

Pourvû que la finesse, éclatant à propos,
Roule sur la pensée, & non pas sur les mots.

L'*épigramme* est peu de chose, quand elle n'est pas admirable. Le P. R.

L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme,
L'autre d'un trait plaisant aiguiser l'épigramme. Boil.

L'*épigramme*, toute sérieuse & toute triste qu'elle est dans le fond, a un air plaisant, & je ne sçai quoi de comique, qui souffre le proverbe & le quolibet. Bouh. Les expressions licencieuses, & un peu hardies, sont le vrai langage des *épigrammes.* G. G. Dans notre versification l'*épigramme* & le Madrigal different entre eux; premiérement, par le nombre de vers, qui ne va pas au-dessus de huit pour l'*épigramme* moderne, comme il ne descend point au-dessous de six pour le Madrigal; secondement, parceque la chute de l'*épigramme* doit avoir quelque chose de plus piquant & de plus étudié, qui en fasse ce qu'on nomme la pointe. Il est vrai que comme le goût présent de notre nation est extrêmement opposé à tout jeu de paroles, & à toute mauvaise plaisanterie, & qu'on a peine à pardonner les pointes à nos plus vieux Auteurs, on ne fait plus d'*épigrammes*, & on n'en a plus goûté depuis celles de l'inimitable Mainard: ceux qui sçavent faire des vers, & qui ne veulent point être Poëtes, ne travaillent qu'en Madrigaux. P. Mourgues.

La plûpart des *épigrammes* de l'Anthologie ont un caractère de naïveté, qui consiste dans je ne sçai quel air simple & ingénu, mais spirituel & raisonnable, tel qu'est celui d'un villageois de bon sens, ou d'un enfant qui a de l'esprit. S'il ne s'y trouve rien qui pique le goût, il s'y trouve pourtant quelque chose qui le chatouille; & on peut dire que sans avoir le sel de Martial, elles ne sont point insipides. Il y en a cependant de bien fades; & quelques-unes que l'on traduisit à Racan lui parurent si mauvaises, & d'un goût si plat, que dînant à la table d'un Prince, où l'on servit devant lui un potage qui ne sentoit que l'eau, Voilà, dit-il tout bas à un de ses amis, qui avoit vû les *épigrammes* avec lui, un potage à la Grecque, s'il en fût jamais. Bouh. Cette histoire est tout-à-fait différente dans les observations de Ménage sur les poësies de Malherbe. Il n'est pas croyable combien les Auteurs de l'Anthologie, si naïfs & si simples en plusieurs sujets, ont raffiné sur les Médecins & sur les Avares, ni jusqu'où va là-dessus leur subtilité. Idem.

On a appellé pendant quelque temps *épigramme à la Grecque*, une *épigramme* qui n'est pas bonne, qui n'a point de sel.

Ce mot vient du Grec ἐπίγραμμα, *inscription*, ἐπιγράφειν, *faire une inscription.*

ÉPIGRAPHE, s. f. Inscription qu'on met sur les bâtimens, pour en faire connoître l'usage, ou pour marquer le temps & le nom de ceux qui les ont fait construire. *Epigraphe, titulus.*

Ce mot est fait du Grec ἐπιγραφή, qui signifie *suscription.*

ÉPIKIE, s. f. *Æquitas.* Tempérament qui sans être injuste modere la sévérité de la loi. *Epikie* se dit en François, au lieu de *Epieikie*, qui est un mot Grec, & a la même signification: ἐπιείκεια vient du verbe εἴκω, *je ressemble*, dont les composés ont des significations bien différentes. Il faut un peu d'*épikie* dans le gouvernement, & rien n'est plus injuste qu'une justice trop exacte & trop sévère. *Summum jus, summa injuria.*

Ce mot n'a pas fait fortune, & ne se dit point du tout. Equité a dans notre langue le même sens que *Epikie.* Voyez Equité.

ÉPILA, s. m. Nom de lieu. *Epila.* C'est un village d'Arragon, situé sur le Xalon, à cinq lieues de Saragosse, vers le couchant. Jean I. Roi de Castille naquit à *Epila*, l'an 1338. Maty.

ÉPILANCE, s. f. Terme de Fauconnerie. Haut-mal;

épilepsie des oiseaux. *Epilepsia.* On s'apperçoit de l'*épilance*, ou haut-mal de l'oiseau, quand il choit soudainement du poing, ou de la perche, qu'il demeure quelque espace de temps comme mort, & que cela lui arrive au matin & au soir. Il a les yeux clos, les paupiéres enflées, l'haleine puante, & s'efforce d'émeutir. L'*épilance* est contagieuse : il ne faut pas mettre un oiseau qui l'a parmi les autres.

ÉPILEPSIE, s. f. Terme de Médecine. *Epilepsia, morbus sonticus, comitialis.* C'est proprement une convulsion de tout le corps, ou de quelques-unes de ses parties, avec lésion de l'entendement & des sens, qui vient par accès de temps en temps. Le patient tombe tout-à-coup, & jette force écume par la bouche, & comme toutes les parties sont dans une violente contraction, il en provient un écoulement involontaire d'urine, de semence & de matiére fécale. L'*épilepsie* procéde d'une abondance d'humeurs acres qui se mêlant avec les esprits animaux, leur donnent un mouvement extraordinaire & déreglé ; ce qui fait que le malade tombe soudainement ; & en cela elle differe de la syncope & de l'apoplexie, qui ôtent le mouvement aussi bien que le sentiment. L'*épilepsie* est idiopathique, ou sympathique. Elle est idiopathique, lorsqu'elle survient par le seul vice du cerveau : on la nomme sympathique, lorsqu'elle est précédée de quelque autre maladie. Il y a des gens qui disent que c'est un reméde contre l'*épilepsie* que de boire tout chaud le sang qui coule du corps d'un homme décollé. L'a-t-on jamais éprouvé ? Et si l'on ne l'a pas fait, qu'en peut-on sçavoir ?

Ce mot vient du Grec ἐπιλαμβάνεσθαι, qui signifie *surprendre & empoigner*, à cause que ce mal saisit & surmonte les sens de telle sorte que le malade semble mort. Les Latins l'ont appellé *comitialis morbus*, parceque s'il fût avenu dans les Assemblées du peuple Romain qui s'appelloient *Comitia*, que quelqu'un fût surpris de quelque accès d'*épilepsie*, on rompoit l'Assemblée, à cause que cet accident étoit tenu pour un sinistre présage. Quelques-uns l'ont appellé *maladie divine & sacrée*, comme étant envoyée par une punition spéciale de Dieu. On l'appelle aussi *mal caduc*, ou *haut-mal*, que le peuple appelle *mal de Saint Jean*, ou absolument *mal de Saint*. Il est ainsi nommé, parceque la tête de S. Jean tomba à terre lorsqu'il fut décapité.

ÉPILEPTIQUE, adj. & subst. Qui appartient à l'épilepsie ; qui est sujet à l'épilepsie, qui en est attaqué. *Epilepticus, morbo sontico, comitiali raptus, affectus.* Symptôme *épileptique.* Les *épileptiques* perdent toute connoissance en un moment.

ÉPILOGUE, s. f. Péroraison, la dernière partie d'un discours, d'un traité, où l'on fait d'ordinaire une courte récapitulation de ce qu'on y a dit de plus fort. *Epilogus, peroratio, orationis clausula.* L'Orateur y doit réveiller les mouvemens qu'il a excités, y ramasser avec adresse, & y répeter d'une maniére animée ce qui est répandu dans tout le discours. Cicéron excelle principalement dans les *épilogues.* Le grand art des Orateurs paroît dans les *épilogues.*

Ce mot vient du Grec ἐπίλογος, du verbe ἐπιλέγω, *je di. après.* L'*épilogue* est la fin du discours.

ÉPILOGUE, étoit dans l'ancienne Tragédie, ce que l'on disoit aux spectateurs pour les remercier & les congédier, après que le chœur avoit cessé de chanter pour ne plus reprendre. On l'appelloit aussi *exode, exodium*, de ἐξ, & ᾠδὴ, *chanson.* On devroit ramener l'ancien usage, & chanter une *épilogue* après la représentation finie. S. EVR.

ÉPILOGUER, v. act. & n. Il est bas, & n'a point d'usage dans le propre. Censurer, rechercher curieusement ce qu'il y a de mal dans les actions d'autrui. *Mordere, dente livido carpere.* Cet envieux *épilogue* sur toutes les actions de ses voisins. Pourquoi lui donner un Sçavant qui sans cesse *épilogue.* MOL.

ÉPILOGUEUR, s. m. Qui est accoutumé à épiloguer sur les actions des autres. *Censor, patruus.* Ce mot n'entre guére que dans le comique & le burlesque.

ÉPIMÉDIUM, s. m. Plante dont parlent Dioscoride & Pline. Les Botanistes ne conviennent point quelle elle est. Celle à laquelle Dodon donne ce nom a beaucoup de feuilles grandes, qui sont le plus souvent au nombre de neuf, & rarement davantage, attachées à une queue ronde & menue, semblables à celles de lierre, larges, aiguës, assez dures & légerement dentelées : leur couleur est un verd assez gai. Il sort d'entre ces feuilles des brins branchus, ou de petites tiges tendres, rondes, longues de sept à huit pouces, qui servent de pédicule à de petites fleurs fort belles, le bord desquelles est rouge, le dedans jaune, & au milieu il y a des filets verts. La fleur est aussi rouge par dehors, avec de petites lignes blanches & droites : elle est à quatre pétales jaunes, apposées, taillées en cornet, & soutenues d'un calice à quatre feuilles rouges. Sa racine est menue, traçante, & pousse plusieurs queues hautes d'un pied au plus, branchues, & divisées ordinairement par trois. En Latin *Epimedium Dodonei.* Le P. Plumier a remarqué que ces petites fleurs de l'*Epimédium* sont composées de quatre piéces disposées en croix : chacune de ces piéces est encore composée de deux autres ; sçavoir, d'un cornet, & d'une feuille en cueilleron qui soutient le cornet. Le pistile, qui s'éleve du milieu de la fleur, devient ensuite une gousse qui s'ouvre en deux parties, longues & étroites, & renferme quelques semences presque rondes, un peu aplaties & rouges. Cette plante vient dans les hautes montagnes d'Italie ; mais on l'éleve aisément dans les jardins, parcequ'elle est vivace, & qu'elle ne craint point le froid.

☞ ÉPIMEDIUM. Espéce de tréfle. Voyez-en les caractéres dans le Dictionnaire de James.

☞ ÉPIMÉLETES, s. m. pl. C'étoient les Ministres du culte de Cérès, qui servoient principalement le Roi des sacrifices dans ses fonctions.

☞ ÉPIMÉNIDE, s. m. Grand prophéte des Crétois. Les Lacédémoniens lui élevérent dans leur ville des monumens héroïques.

ÉPIMÉTHÉE, s. m. Nom propre d'homme célébre dans la fable. *Epimetheus.* Les Poëtes disent qu'*Epiméthée* étoit fils de Japhet & frere de Prométhée ; que Jupiter, pour punir Prométhée d'avoir formé l'homme & de l'avoir animé du feu céleste qu'il avoit dérobé, fit faire Pandore par Vulcain ; qu'étant faite il l'envoya non pas à Prométhée, qui étoit trop rusé, mais à *Epiméthée* ; que quoique son frere lui eût fort recommandé de ne point recevoir de présent de Jupiter, mais de le lui renvoyer, celui-ci néanmoins le reçut, & que delà vinrent tous les maux, dont l'imprudent *Epiméthée* ne s'apperçut que lorsqu'il les sentit. Voyez Hésiode, *Oper. v. 54. & suivans.* Les Mythologes disent que Prométhée est l'esprit de l'homme, éclairé, sage, prévoyant, selon la signification de son nom Προμηθεύς, & que par *Epiméthée*, Ἐπιμηθεύς, qui veut dire celui qui ne s'apperçoit que tard des choses, les Poëtes ont désigné l'appétit, la partie inférieure de l'ame, qui est aveugle, ignorante, précipitée, téméraire, & souvent rebelle à la raison.

ÉPINAL, s. m. Petite ville de Lorraine dans la Seigneurie & Prevôté de même nom. *Spinal, Spinalium, Castrum Spinalense.* Elle est placée sur la Moselle, vers le mont Vauge. Nos Cartes écrivent aussi *Espinal.*

La Seigneurie & Prevôté d'*Epinal*, ancienne dépendance de l'Evêché de Mets, est enclavée dans le Bailliage de Mirecourt.

☞ ÉPINAL. Les Chanoinesses d'*Epinal* étoient originairement Religieuses Bénédictines. Elles eurent pour Fondateur Thierry I. Evêque de Mets vers l'an 983. Sur la fin du XVe siécle elles se séculariserent & prirent le nom de Chanoinesses. Elles sont au nombre de vingt. Leur habillement de Chœur est semblable à celui des Chanoinesses de Remiremont. L'Abbesse, la Doyenne & la Secrette au lieu de couvre-chef ont une espéce de guimpe, & l'Abbesse aussi-bien que les autres Chanoinesses portent en tout temps & en tout lieu un ruban bleu de la largeur de quatre doigts par-dessus l'épaule droite jusqu'à la hanche gauche avec un nœud au bout. P. HÉLYOT, *T. V. C.* 51.

ÉPINARD, s. m. Herbe bonne à manger, dont on use particuliérement en Carême. *Spinacia, spinachia, spinachium, spinarium.* Le plus grand usage de ce mot est

ou

au pluriel. Les *épinards* sont un légume, ou une plante potagère qui se sème en plusieurs temps de l'année. Sa racine est menue, blanchâtre, & garnie de quelques fibres chevelues : elle pousse une tige haute d'un pied, creuse, branchue, canelée, & chargée de feuilles vertes taillées en fer de pique, assez grandes vers le bas de la plante, soutenues par des queues longues de quelques pouces. Celles qui occupent le haut sont au contraire plus petites, plus étroites, & sont seulement anguleuses à leur base. L'extrémité des tiges & des branches est garnie de petites fleurs lavées de pourpre, & ramassées en épi. Chaque fleur est composée de quatre étamines soutenues par un calice à quatre quartiers. Cette fleur est stérile : les pieds qui la portent sont appellées mâles, à la différence de ceux qui ne donnent que des semences, qu'on nomme femelles. Ces semences sont par petits tas dans les aisselles des feuilles, & sont renfermées dans des capsules anguleuses & piquantes ; & c'est apparemment d'où vient l'étymologie de toute la plante, *spinacia*, *quasi olus spinosum*. On mange les feuilles d'*épinards* cuites dans leur propre jus & apprêtées au beurre, à la crême, en pâté, en tourte, au jus de viande. Elles tiennent le ventre libre. Le Bon-henri, *Chenopodium folio triangulo*, seroit mis au nombre des *épinards*, si l'on n'avoit égard qu'à la figure de ses feuilles & à ses usages.

En vieux François on les appelloit *épinoches*. Quelques-uns croient que ce nom leur a été donné, parcequ'ils sont venus d'Espagne, & qu'il les faut plutôt nommer *épanars*. Mais il y a plus d'apparence qu'on les a nommés ainsi, parceque les semences des *épinards* communs sont épineuses. Nicot le fait dériver du Latin *Spinachia*.

On dit qu'une frange est à *graine d'épinards*, lorsque ses grains sont en forme de graine d'*épinards*.

☞ ÉPINCELER, v. act. Terme de Manufacture de Draperie. C'est ôter les nœuds du drap avec de petites pinces de fer. On dit plus communément *époutier*.

☞ ÉPINCELEUSES, s. f. pl. Ouvrières qui épincèlent le drap. On les appelle autrement *énoueuses*.

ÉPINCETER, v. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit du bec & des serres de l'oiseau. *Épinceter* le bec & les serres de l'oiseau, c'est lui faire le bec & les serres.

☞ ÉPINÇOIR, s. m. Gros marteau court & pesant dont se servent les Paveurs, pour couper ou tailler le pavé de grès, soit sur la carrière, lorsqu'ils débitent ces sortes de pierres, soit lorsqu'ils mettent le pavé en place.

ÉPINE, s. f. Sorte d'arbre, qui outre les feuilles porte des pointes fort aiguës. *Spina*, *sentis*. L'*épine* est une des neuf espèces du mort-bois contenues dans l'Ordonnance. Dans les lieux qui ne sont pas cultivés, il y croît toujours force *épines*. Les haies vives d'*épines* sont les meilleures pour fermer un champ. Il y a plusieurs arbres & arbrisseaux qui portent des *épines*. Il y a deux sortes d'*épines* ; les unes ligneuses, comme celles de l'épine-vinette ; les autres corticales, comme celles des framboisiers. Celles-ci ont leurs pointes tournées en enbas, & les autres un peu élevées en haut.

Épina Arabiqua, est une plante dont Dioscoride ne dit autre chose, si ce n'est qu'elle est de même nature que l'*épine* blanche, & que sa racine est astringente & propre au flux des femmes, au crachement de sang, & aux autres fluxions. Quelques-uns croient que c'est une espèce de chardon que C. Bauhin appelle *carduus tomentosus capitule majore*.

Épine blanche, ou *aubépine*, *oxyacantha*, est un arbrisseau des plus communs qui soient dans les haies & dans les bois. C'est une espèce de néflier. Il est armé de piquans roides & aigus. Son tronc est d'une grosseur médiocre, ses feuilles sont larges, profondément incisées par les bords : ses fleurs sont blanches, odoriférantes, semblables aux fleurs de cérisier ou de prunier, après lesquelles vient le fruit, qui est rond & rouge. L'*épine blanche* est fort propre pour faire des haies, à cause qu'elle jette quantité de branches, & que ses pointes sont fort aiguës. L'eau distillée de ses fleurs, ou l'esprit qu'on en tire, en les distillant avec le vin, soulage beaucoup les pleurétiques, & ceux qui ont la colique. En Latin *mespilus apii folio*, *silvestris*, *spinosa*, *sive oxyacantha*. C. Bauhin, *Pinac.* 454. Voyez Aubépin.

Épine de bouc, est une plante qu'on appelle aussi *Barbe-renard*. Voyez Barbe-Renard.

Épine jaune, *Scolymus*, Est une plante qui croît dans les lieux maritimes. Elle est fort épineuse ; & a quelque rapport avec le chardon. Sa racine est vivace ; de la grosseur du pouce, jaunâtre ; & remplie d'un suc laiteux ; & bonne à manger : elle pousse quelques feuilles longues, étroites, épineuses sur leurs bords & ondées. Ses tiges ont la hauteur d'une coudée : elles sont droites, en partie inclinées, ailées, épineuses, & garnies de feuilles plus étroites, & plus épineuses vers le bas que vers le haut : l'extrémité de sa tige & de ses branches est garnie de têtes écailleuses, environnées de feuilles très-piquantes, d'un verd brun avec des taches blanches : ces têtes renferment des demi-fleurons d'un beau jaune doré, & rangés comme dans la fleur de la dent de lion. Ils sont portés par des semences plates qui sont étroitement unies à une petite écaille ; & qui sont par ce moyen adhérantes à la couche. On mange les racines de l'*épine jaune* : elle croît communément en Languedoc. La couleur de ses fleurs lui a fait donner le surnom de *Chrysanthemos*. Il y a en Sicile une autre espèce d'*épine jaune* dont on mange les jeunes tiges toutes crues & en salade. Toute cette plante est si pleine d'aiguillons fort durs, qu'il est bien difficile de la pouvoir manier sans se piquer.

Épine-vinette. *Berberis*, *oxyacantha*. Arbrisseau qu'on voit rarement s'élever à la hauteur des arbres. Sa racine est jaune, ligneuse, traçante, & peu enfoncée en terre. Elle pousse plusieurs jets longs, assez droits ; branchus d'espace en espace, & armés d'épines affilées, jaunâtres, au nombre de deux à trois, & placées à la naissance des feuilles qui viennent par paquets & alternativement le long des tiges & des branches. Les pointes sont presque ovales, dentelées dans leurs contours, & comme épineuses : les queues qui les soutiennent ont environ demi-pouce de longueur. Ses pointes sont longues ; menues, blanchâtres ; aisées à rompre & à plier : elles sortent trois à trois d'un même lieu. L'écorce est blanche, polie, lisse & mince : Son bois est jaune, frêle & spongieux. Il a force racines jaunes & rampantes presque à fleur de terre. Il pousse dès le pied plusieurs jettons & surgeons comme le coudrier. Ses feuilles sont presque semblables au grenadier, si ce n'est qu'elles sont plus déliées, & plus larges. Au commencement de Mai il pousse une fleur jaune faite en grappe, aussi-bien que son fruit, laquelle sent assez bon. Cette fleur est petite, a six pétales jaunâtres, & ramassées en épis courts, & qui sortent des paquets de feuilles à l'extrémité des branches. Le pistile de chacune de ces fleurs devient un fruit oblong, verdâtre d'abord, rouge dans sa parfaite maturité, aigre au goût, & qui renferme une ou deux semences oblongues ; blanchâtres & acerbes. L'écorce de sa racine est apéritive, & teint en jaune. L'*épine-vinette* vient dans les bois & dans des endroits humides : on en forme des haies vives en plusieurs endroits. Il arrive quelquefois à certains pieds de cet arbrisseau que ses fruits n'ont point de semence, ce qui n'est qu'accidentel. *Berberis sine nucleo*. Le nom d'*Oxyacantha* qu'on a attribué à cette plante, est tiré du Grec, & signifie une plante épineuse & acide : à l'égard de *Berberis* on croit ce mot Arabe.

Épine-vinette, est aussi le fruit de la plante dont on vient de parler. Ce fruit est un petit grain longuet, qui devient rouge quand il est mûr : il est assez semblable au pepin de la grenade ; mais il est plus long, & enferme un petit noyau : son goût est âpre & aigu. Ce fruit est beaucoup plus en usage dans la Médecine, que parmi les alimens. Il a un petit goût acide ; vif & piquant, qui réjouit ; mais à cause de cela il ne convient point à ceux qui ont l'estomac & la poitrine foibles. On fait avec ce fruit un syrop acide & astringent. On met les mêmes fruits dans des ptisanes propres pour tempérer l'ardeur de certaines fièvres, & pour arrêter des dévoiemens. Les Confiseurs en font des dragées. On fait aussi avec ce fruit du vin, que les Apothicaires appellent improprement *vin de berberis*, qui est

beaucoup

beaucoup plus acide que le jus de grenade. On en confit, & on en fait du coignac.

ÉPINE, se dit aussi de chaque petite pointe d'un arbre épineux. *Spina, aculeus.* Il a été piqué d'une *épine.* Sainte Brigide a eu révélation du nombre des *épines* qui étoient en la couronne de Notre-Seigneur. Il y a à Port-Royal une relique qu'on appelle la *Sainte-Epine.*

Guichard dérive ce mot de l'Hébreu פרש, *parach, piquer.* Il vient de *spina*, en ajoûtant un *e* devant l'*s*, *espine*; comme *escadron* vient de *squadrone*, mot Italien, & *espérer* du Latin *sperare.*

ÉPINE. Nom propre d'une espéce de poirier, & des poires que ce poirier produit. Les *Epines*, les Ambrétes, les Leschasseries, les Martins-secs, &c. ont le don de résister mieux à la violence des vents. LA QUINT. Un buisson d'*Epine.* ID. Il se dit du poirier dans ces deux exemples. Il se dit de son fruit dans les suivans. Les poires d'*Epine* seront toujours insipides dans un fond froid & humide. LA QUINT. *II. P. Ch.* 25.

La Quintinie l'appelle aussi *Epine d'hiver.* L'*Epine d'hiver* a la chair tendre & délicate, avec une eau douce, sucrée & de bon goût, & un peu de parfum. LA QUINT. *III. P. p.* 253.

L'*Epine d'hiver* est une fort belle poire, qui approche un peu plus de la figure pyramidale que de la ronde, car elle finit un peu en pointe grossiére vers la queue: cette queue est assez courte & assez menue, excepté à l'endroit de sa sortie, où elle est un peu charnue: du reste, la poire est grosse par-tout, & cela d'environ deux à trois pouces du côté de la tête. Elle a la peau satinée, & le coloris entre verd & blanc. Elle mûrit quelquefois avant l'Ambrette, & la Leschasserie, mais plus communément avec elles, quelquefois aussi après. Elle est tendre & beurrée, ayant d'ordinaire la chair très-tendre & très-délicate, le goût agréable, l'eau douce, & assaisonnée d'un petit parfum merveilleux. Elle fait de beaux buissons, & réussit, soit sur franc, soit sur coignassier, quand le pied en est bon, & le fond bien conditionné; c'est-à-dire, plutôt sec qu'humide. LA QUINT. *P. III. C.* 2. *p.* 293. Il faut un soin particulier pour le buisson d'*Epine d'hiver*, pour le tenir bien ouvert, & même dépouillé de ses feuilles dès la fin du mois d'Août, ensorte que la poire, dont le coloris est naturellement fort verd, y reçoive une cuisson extraordinaire, & qu'enfin dans la serre elle vienne à jaunir un peu pour marquer la premiére apparence de sa maturité. ID. *p.* 301. Cette poire d'*Epine* venue en pays assez chaud dans un terroir sec, en bonne exposition, pendant des années médiocrement pluvieuses, & venue sur-tout en arbre de tige, ou demi-tige, bien placée, est si parfaite en toutes ses parties, qu'elle égale la délicatesse de chair des bonnes pêches, & que le nom de Merveilles lui en a été donné dans les Provinces de Saintonge, d'Angoumois & de Poitou. ID. *p.* 300.

La Quintinie ne change point ce mot au pluriel, & n'y ajoûte point d'*s* à la fin. Il y a des poires qui commencent à mûrir au mois de Novembre, & c'est en faveur de ceux qui ont leurs jardins en terre seche & chaude, & pour ceux qui ont des espaliers & des arbres de tige; & ces mêmes poires attendent à faire la bonne fortune en Décembre & Janvier, pour ceux dont les jardins sont dans un fond un peu plus gras & plus froid. Ces poires sont les *Epine*, les Leschasseries, &c. LA QUINT. Il y a des poires qui fournissent cinq ou six semaines, comme sont pour la fin d'Octobre & partie de Novembre les Louisebonnes, Petit oin, *Epine*. Martinsec, &c. ID. Une fois pourtant il a dit, Les *Epines* peuvent durer partie de Novembre & tout Décembre.

ÉPINE DU DOS, *spina dorsi*, se dit en termes de Médecine des os ou vertébres qui soutiennent le reste du corps, & auquel sont attachées les côtes. L'*épine* se divise par les Médecins en quatre parties. Le col a sept vertébres, le dos douze; le rable cinq, & l'os sacré quatre. Cette *épine* est ce qui enferme la moëlle, qui est presque pareille à la substance du cerveau: elle est la source de la plupart des nerfs. Quelques-uns l'ont appellée le *canal*, le *conduit*, ou le *tuyau sacré.* On la nomme *épine*, à cause que sa partie postérieure est pointue, ou épineuse. On appelloit anciennement en France le crime de Sodomie, le délit de l'*épine du dos.*

ÉPINE DU NEZ. La partie du nez qui est pointue, & plus bas que la partie osseuse, s'appelle aussi l'*épine* du nez. *Nasi spina.*

ÉPINE, se dit figurément en choses morales, des chagrins & des peines; de ce qui est difficile, rude, douloureux, ou embarrassant. Les commencemens des études sont pleins d'*épines* & de difficultés. Pourquoi êtes-vous si inaccessible, & toujours hérissé d'*épines?* BELL. Le Journal du Palais est écrit avec tant de politesse, que les *épines* du Barreau s'y font rarement sentir. S. EVR. Elle est née parmi les *épines* du mariage. LE MAI. Les commencemens des regnes ne sont jamais sans quelques *épines.* PATRU. Le chemin de la vertu est traversé de ronces & d'*épines.* S. EVR. En ce monde on trouve des *épines* par-tout, des embarras; on marche toujours sur des *épines*, on a des douleurs continuelles. Le chemin du Paradis est plein d'*épines.* Les Saints nous ont appris qu'on n'alloit à Dieu qu'au travers des *épines* & des ronces. ABB. DE LA TR.

*Que d'*épines*, Amour, accompagnent tes roses!* MALL.

Je sçai que l'Evangile en ses leçons divines
*N'offre pour le Salut qu'un chemin plein d'*épines;
Et que loin d'approuver les jeux & les plaisirs,
Il nous en interdit jusqu'aux moindres desirs.

ÉPINE, se dit proverbialement en ces phrases, Il n'y a point de roses sans *épines*; pour dire, de plaisirs sans douleurs. On dit qu'un homme est gracieux comme un fagot d'*épines*; pour dire, rude, rebarbatif, d'une humeur bourrue. On dit qu'un homme s'est tiré une grande *épine* du pied, lorsqu'il a surmonté quelque difficulté, qu'il s'est défait d'un ennemi qui lui nuisoit. On dit aussi, qu'un homme est sur les *épines*, qu'il marche sur des *épines*, quand il a impatience de se dégager de quelques affaires difficiles, ou de quelques lieux incommodes.

ÉPINETTE, s. f. Instrument de Musique qui tient le premier ou le second rang entre les instrumens harmonieux. *Organum fidiculare.* Elle est composée d'un coffre de bois le plus poreux & le plus résineux qu'on peut trouver; d'une table de sapin qui est collée & appuyée sur des tringles qu'on appelle *sommiers*, qui posent sur les côtés qu'on appelle les *parois.* Les Ouvriers appellent le *manche*, une petite prominence qui s'éleve au-dessus de la table, & qui semble en continuer le corps, parcequ'on y met autant de chevilles qu'il y a de cordes, qui font le même effet que la queue du manche fait à l'égard du luth & des autres instrumens. L'*épinette* joue par le moyen d'un clavier composé de quarante-neuf touches, qui sont autant de morceaux de bois longs & plats, arrangés selon l'ordre des tons & des demi-tons de Musique, qui, tandis qu'on les touche par un bout, font de l'autre élever un sautereau, lequel fait sonner les cordes par le moyen d'une pointe de plume de corbeau dont il est armé. Les trente premiéres cordes sont de laiton. Les autres plus déliées sont d'acier, ou de fil de fer. Elles sont tendues sur deux chevalets collés sur la table. La figure de l'*épinette* est d'un quarré long ou parallélogramme large d'un pied & demi. Quelques-uns ont appellé l'*épinette* une *harpe couchée*, & la harpe une *épinette renversée.* L'*épinette* a cela de bon, qu'un seul homme fait toutes les parties d'un concert: ce qu'elle a de commun avec l'orgue & le luth.

On ajoute quelquefois au jeu fondamental de l'*épinette*, qu'on appelle son *jeu commun*, un semblable jeu à l'unisson, & un autre à l'octave, pour en tirer plus d'harmonie. On les joue séparément, ou tous ensemble: ce qu'on appelle *double*, ou *triple épinette.* On y joint un jeu de violes par le moyen d'un archet, ou de quelques roues paralleles aux touches, qui pressent les cordes, & font durer les sons tant qu'on veut. On les renforce, ou on les affoiblit selon qu'on les presse plus ou moins. L'*épinette* a son tempérament, aussi bien que le luth & l'orgue, dont le se-
cret

cret consiste à sçavoir quelles consonnances on doit tenir fortes ou foibles, pour les rendre justes, & tempérer tout le systeme du clavier. Le clavessin est une espéce d'*epinette* dans une autre disposition de clavier. Ce nom lui a été donné, à cause de ces petites pointes de plumes qui tirent le son des cordes, & qui ressemblent à des épines.

ÉPINETTE. Terme de Fauconnerie. C'est l'épine, ou l'échine du dos de l'oiseau. *Spina dorsi.*

☞ ÉPINEUSE. *Voyez* HUITRE ÉPINEUSE.

ÉPINEUX, EUSE, adj. Qui est plein d'épines. *Spinosus, spineus, hirsutus aculeis, sentus, senticosus.* Les chardons, les rosiers, les grozeliers, sont des plantes *épineuses.* Il y a des chemins *epineux*, où on trouve plusieurs arbres *épineux.* Sur la mer on appelle endroit *épineux*, un lieu où il y a beaucoup de rochers, qui se découvrent de basse mer, ou qui sont découvertes. La branche aînée de la famille des Caraffes brise ses Armes d'un bâton *épineux* de sinople. La rose étale sa pompe incarnate au milieu d'un thrône *épineux.* God. Ce mot n'est pas fort usité au propre, & il veut être employé avec esprit pour passer.

ÉPINEUX, se dit figurément en Morale, des affaires délicates, & des personnes difficiles à manier & à ménager. Les affaires d'Etat sont délicates & *épineuses.* Les hautes spéculations des sciences sont trop *épineuses* pour des esprits si délicats. God. Les hommes sont si *épineux* sur leurs moindres intérêts, & si hérissés de difficultés, que je ne sçai comment ils peuvent s'accorder sur quelque chose. La Br. Il ne faut être ni formaliste, ni *epineux.* Bell. Tel qui est né avec des mœurs faciles change de complexion, & il est tout étonné de se trouver dur & *epineux.* La Br. Les questions de la grace sont fort embrouillées, & fort *epineuses*, lorsqu'on ne veut pas s'en tenir avec simplicité aux décisions de l'Eglise. Courir du Bel esprit la carriére *epineuse.* Boil. On dit aussi des principes des sciences, qu'ils sont bien *epineux*, remplis de difficultés. Il y a des gens bizarres & *épineux*, qui mettent la patience à des épreuves bien délicates. Bell.

ÉPINEUX, se dit en termes d'Anatomie, d'une des apophyses des vertébres, & d'un muscle du cou. *Spinosus.* Les vertébres ont toutes trois sortes d'apophyses; sçavoir, quatre obliques, deux transverses, & une *épineuse.* Le troisiéme des muscles du cou, qui est le premier des extenseurs, est l'*epineux*, ainsi nommé parcequ'il prend son origine des apophyses *épineuses* des quatre & cinq vertébres supérieures du dos, & qu'il va s'insérer à toutes les apophyses *épineuses* des six vertébres inférieures du cou qu'il étend. Dionis.

☞ ÉPINGARE, s. m. C'est une petite piéce de canon qui ne passe pas une livre de balle.

ÉPINGLE, s. f. Petit brin de fer, ou de laiton, qui sert à attacher des habits, du linge à coëffer, & à autres usages. *Acicula.* Il y a des *épingles* qui ont deux têtes, & ce sont celles dont les femmes se servent pour passer dans leurs cheveux, afin que les pointes ne leur blessent pas la tête: mais les communes ont une tête & une pointe. Quand on veut parler d'une partie très petite de quelque chose, on dit, Gros comme une tete d'*epingle.* Les *épingles* se vendent au cent, au millier. On fait grande estime des *épingles* d'Angleterre. ☞ On appelle *épingles* de diamans, celles qui ont de petits diamans au lieu de tête.

☞ On dit figurément d'un discours affecté: Ce discours est tiré à quatre *épingles.* Acad. Fr.

Ce mot, selon Nicot, vient de *spinula*; & selon Ménage, de *spicula*; qu'on a dit pour *spiculum.* D'autres le dérivent de *spilren*, mot Celtique, ou Bas-Breton, signifiant *épingle.*

ÉPINGLES, se dit aussi du présent qu'on fait aux filles, ou aux femmes, lorsqu'elles ont rendu quelque service, ou qu'on achete quelque chose où elles ont part, pour leur tenir lieu de ce qu'on appelle entre les hommes *pot de vin.* On donne les *épingles* aux servantes de ceux chez qui on loge. Quand on achete quelque chose du mari, on stipule que la femme aura tant pour ses *épingles.* Le mot d'*épingle* en ce sens n'a point de singulier.

ÉPINGLE, se dit proverbialement en ces phrases, Tirer son *épingle* du jeu; pour dire, Retirer les frais & les avances qu'on avoit faits dans une affaire ruineuse où on s'étoit engagé.

> *En ce cas-là, Chêne, vous dis adieu,*
> *En retirant mon* épingle *du jeu.* P. Du Cerc.

On dit aussi, pour exprimer une fort petite somme; Je n'en donnerois pas une *épingle* davantage. On dit aussi d'une femme qui est fort ajustée, qu'elle est tirée à quatre *épingles.* On dit aussi d'un chat, qu'il a des *épingles* au bout de ses manches, en parlant de ses griffes. On dit aussi, Mettre une *épingle* sur sa manche, afin de se faire souvenir de quelque chose.

ÉPINGLIER, IÉRE, s. m. & f. Ouvrier qui fait des épingles, ou la Marchande qui les vend. *Acicularius, acicularum opifex, propola.*

ÉPINGLIER, est aussi un terme de Fileuse au rouet, qui signifie un instrument de bois, auquel sont attachés de petits crochets de fil de fer ou de laiton gros comme des épingles, à travers de l'un desquels passe le fil quand on tourne le rouet.

☞ ÉPINGUER, v. n. Vieux mot. Trépigner.

> *Et* épingué, *sautèle, & balle,*
> *Et fiers de pie parmi la salle.*

ÉPINICE, s. m. Terme de Poësie Grecque & Latine. *Epinicion.* Ce mot signifie deux choses dans l'Antiquité. 1°. Une fete, une célébrité, des réjouissances pour une victoire gagnée; & 2°. Une piéce de vers, un poëme sur le même sujet. Scaliger en traite dans sa Poëtique, L. I. C. 44.

☞ ÉPINICION, s. m. Terme d'Histoire Ecclésiastique & de Liturgie. Il signifie l'Hymne *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth*, par où finit la Préface de la Messe, tant chez les Grecs que chez les Latins.

ÉPINIÉRE, adj. f. Terme d'Anatomie qui se dit en cette phrase, La moëlle *épinière*: c'est la moëlle de l'épine du dos, qui est dans l'épine du dos. *Medulla spinæ dorsi.* L'Histoire de l'Académie des Sciences de 1714. marque qu'on y avoit vû un fétus sans cervelle, ni cervelet, ni moëlle *épinière*, quoique très-bien conformé d'ailleurs. Il étoit venu à terme, avoit vécu deux heures, & donné quelque signe de sentiment, quand on lui versa l'eau du baptême sur la tête. Ce n'est pas la premiére fois que l'on a vû ce fait, dont on tire une terrible objection contre les esprits animaux, qui doivent s'engendrer dans le cerveau, ou tout au moins dans la moëlle de l'épine, & que l'on croit communément si nécessaires à toute l'économie de l'animal.

Les Médecins appellent aussi *moëlle épinière*, *medulla spinaria*, celle qui est enfermée dans les vertébres du dos.

ÉPINIERS, s. m. pl. Terme de Chasse. Ce sont des bois d'épines où les bêtes noires font leur demeure. *Sentes.* On le dit aussi des lieux faits exprès pour garantir les lapereaux des oiseaux de proie.

ÉPINOCHE, s. f. Petit poisson qui a sur le dos des épines ou aiguillons dont il se défend. En Latin *aculeatus piscis.*

Les épinards en vieux François s'appelloient *épinoches.*

☞ ÉPINOCHE. C'est aussi le nom que l'on donne chez les Marchands Epiciers & Droguistes, au caffé de la meilleure qualité.

ÉPINOCHER, v. n. Terme populaire, qui se dit quand on prend des viandes ou du pain en petite quantité & par parcelles, en témoignant du dégoût ou de la satiété. *Lambere, libare.* Cette femme, au lieu de manger, ne fait qu'*epinocher*, il faut qu'elle ait goûté en ville. Ce mot vient d'*epinoche*, comme qui diroit, Prendre garde aux épines de ce poisson.

ÉPINOY, s. m. Bourg de la Flandres Walone, entre Douay & Lille, avec titre de Principauté. *Spinetum.*

☞ ÉPINYCTIDE, s. f. *Epinyctis, idis.* D'ἐπὶ, *sur, vers,*

vers, & νὺξ, *nuit*. C'est, dit Celse, le nom que l'on donne à des pustules livides, noirâtres, rouges ou blanchâtres, accompagnées d'inflammation & de douleur, qui se changent en un ulcère muqueux, qui rend une grande quantité de sanie. Elles se forment sur les extrémités supérieures, & paroissent ordinairement la nuit, ce qui leur a fait donner le nom d'*epinyctides*. *Dict. de James*. M. Col de Villars écrit *épinyctiques* Il faut mieux dire *epinyctide*, ἐπινυκτὶς.

☞ ÉPIONE, s. f. Femme d'Esculape.

ÉPIPHANE, s. m. Nom propre d'homme. *Epiphanius*. Saint *Epiphane*, Evêque de Salamine, ou de Constance, a écrit un excellent ouvrage des Hérésies. Le P. Petau a donné une belle édition de S. *Epiphane*.

ÉPIPHANES, s. m. Nom propre d'homme; que nous prononçons comme en Grec & en Latin. *Epiphanès*. C'est un titre, & une épithète que l'on a donné à quelques Princes Grecs, successeurs d'Alexandre dans l'Orient. Antiochus *Epiphanès*. Presque tous les Antiochus, Rois de Syrie, ont porté le titre d'*Epiphanès*, excepté les trois premiers.

☞ ÉPIPHANÈS, adj. m. Surnom donné à Jupiter. Il signifie qui est présent, qui apparoit; pour marquer que ce Dieu faisoit souvent sentir sa présence sur la terre, ou par le bruit du tonnerre & des éclairs, ou par de véritables apparitions pour y voir ses maîtresses.

Ce nom est Grec, ἐπιφανὴς, & signifie *Illustre*. On le retient souvent en notre langue, sur-tout dans des Ouvrages d'érudition, & en parlant de médailles. On écrit aussi Antiochus l'Illustre.

ÉPIPHANIE, s. f. Nom propre de lieu. *Epiphania*. Ville ancienne de Syrie sur l'Oronte. *Epiphanie* étoit entre Antioche, qu'elle avoit au nord, & Damas au midi, à 80 milles de l'une & de l'autre, à 16 de Larisse, & à 70 de Séleucie. Il y avoit encore une autre *Epiphanie* en Cilicie, une troisième en Bithynie, & une quatrième proche du Tigre.

ÉPIPHANIE, s. f. Ou Fete des Rois. *Epiphania*. Fête double de la première classe, & qu'on célèbre avec Octave le 6e de Janvier en l'honneur de l'apparition de Jesus-Christ aux trois Rois qui le vinrent adorer, & qui lui apportèrent des présens. La Fete que l'Eglise célèbre aujourd'hui en l'honneur de l'Adoration des Mages, en sa première institution parmi les Grecs, avoit pour objet la naissance de Jesus-Christ, qu'ils nommoient Théophanie, & *Epiphanie*, c'est-à-dire, Apparition & manifestation de Dieu, & ils la solemnisoient le 6e jour de Janvier, auquel ils croyoient que le fils de Dieu étoit né. God. Le Pape Jule, qui fut sur le thrône de S. Pierre depuis 337. jusqu'en 352. est le premier qui ait appris à distinguer les Fetes de la Nativité & de l'*Epiphanie*, & qui en ait réglé le jour. Papebroch, *Paral. ad Conat. p. 23. Act. SS. Maii, T. VII.*

Cette Fête s'appelle aussi chez les Grecs Thénphanie, & la Fête des lumières, soit à cause du baptême qu'on nommoit illumination, soit parceque les Chrétiens portoient ce jour-là des cierges allumés, comme nous faisons aujourd'hui le jour de la Chandeleur. Voyez Greiserus dans ses Notes sur Cedrenus, C. 3. & Baronius à l'année 31e de J. C.

Les Ethiopiens & les Coptes célèbrent aussi l'*Epiphanie* avec beaucoup de solemnité l'onzième de Janvier, qui est le 6e chez nous, auquel ils croient par une ancienne Tradition que J. C. fut baptisé. Consultez Ludolf dans son *Histoire d'Ethiopie*, L. III. C. 6. n. 54. & dans son Commentaire sur cet endroit. Ammien Marcellin parle de cette Fête dans son XXXIe Liv. C. 2. & marque qu'elle se célébroit au mois de Janvier. Henri Valois, dans ses Notes sur cet endroit d'Ammien, prétend que ce que cet Historien appelle *Epiphanie*, est la Fête de la Nativité. Voyez sur le mot *Epiphanie*, Casaubon, *Exercit. II. in Baron. Sect. XI.* & le *Thesaurus Ecclesiastic.* de Suicerus au mot ἐπιφάνεια.

Ce mot signifie en Grec *apparition*; & à cause de l'étoile qui apparut aux Mages, ce nom a été donné à cette Fête. S. Jérôme & S. Chrysostôme disent que ce fut le jour du baptême de Jesus-Christ, auquel temps il a été connu des hommes par cette voix céleste, *Hic est filius meus dilectus in quo mihi complacui*. C'est aussi le jour que Jesus-Christ fit son premier miracle. Plusieurs Auteurs disent qu'il y a eu diverses Eglises qui célébroient ce jour-là la Fête de Noël, qui étoit nommée *Epiphanie*, ou apparition du Seigneur, parceque c'est le jour auquel Notre Seigneur a commencé à paroître sur la terre. En effet, le mot Grec *Epiphanie* ne signifie pas dans les anciens Peres Grecs l'apparition de l'étoile aux Mages, mais l'apparition de notre Seigneur dans le monde. C'est en ce sens-là que S. Paul s'est servi de ce mot *Epiphania* dans sa II. Epître à Timothée, chap. 1. v. 10. Les Arméniens célèbrent encore aujourd'hui en un même jour la Fête de la naissance de Notre Seigneur, & celle de l'*Epiphanie*, selon l'ancien usage de l'Eglise. Quelques Missionnaires Latins, qui n'ont considéré que les coutumes reçues dans leur Eglise, ont fait là-dessus un procès mal fondé aux Arméniens, parcequ'ils n'ont pas sçu que l'*Epiphanie* dans sa première origine est proprement la naissance de Notre Seigneur. Les Ecrivains Payens se sont servis de ce même mot *Epiphania*, pour exprimer l'apparition de leurs Dieux en terre; & les Chrétiens ont aussi employé cette expression pour marquer en général l'apparition de Dieu.

ÉPIPHI, s. m. Onzième mois Copte, qui répond à Juillet, en commençant cinq jours plutôt. Chastelain. *Penultimus anni Coptici mensis, Mensis Julius Coptorum*, ἐπιφί, ἐπηφί, dans le *Menologium* de Fabricius, p. 23. Voyez l'Anthologie Grecque, L. I. Ep. 71. Fabricius, p. 26. montre que ce n'est qu'une corruption du nom que ce mois avoit chez les Egyptiens, qui l'appelloient Abu, Abib, d'où est venu ἐπίφ, & de là ἐπηφί.

ÉPIPHONEME, s. f. Terme de Rhétorique. *Epiphonema*. C'est une figure & une espèce d'exclamation qu'on ajoûte souvent à la fin de la narration de quelque chose, à la fin du discours; ou une réflexion vive & pressante sur le sujet dont on parle. C'est une belle *épiphonème* que celle de S. Paul, quand, après avoir discouru de la réjection des Juifs, & de la vocation des Gentils, il s'écrie, en disant, O profondeur de la sagesse & de la connoissance de Dieu! Boileau en fait une aussi dans son Poëme, quand il dit à l'imitation de Virgile,

Tant de fiel entre-t-il en l'ame des dévots;

☞ ÉPIPHONÈME, s. m. Cette philosophie idéale est terminée par un *épiphonème* ridicule. *Mém. de Trévoux*.

ÉPIPHORA, s. m. Terme de Médecine. *Epiphora*. C'est un continuel écoulement de larmes, accompagné quelquefois d'ardeur, de rougeur, & de picotement. Les causes internes de cette maladie sont le relâchement des glandes des yeux, & la trop grande acrimonie de la sérosité qui s'y sépare, laquelle en rongeant & en picotant les yeux, y attire une plus grande quantité de sang & de lymphe. Les enfans sont fort sujets à ce mal. L'*épiphora* invétéré dégénère souvent en fistule lacrymale. Les causes externes de l'*épiphora* sont les vapeurs acres, ou les poudres qui entrent dans les yeux, & qui les piquent. L'air trop froid ou trop âpre produit aussi le même effet. M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, a fait autrefois un petit poëme Latin intitulé *Epiphora*, en style de Lucrèce, & d'une grande beauté.

Ce mot est Grec, il vient de ἐπιφέρομαι, je suis entraîné.

ÉPIPHYSE, s. f. Terme d'Anatomie. *Epiphysis*. C'est un os adhérant à une autre par une simple contiguité. Sa substance est rare & lâche: elle est aux enfans nouveaux nés, ou peu âgés, cartilagineuse; mais elle s'endurcit à mesure que l'on avance en âge, & enfin elle devient tout-à-fait osseuse. La connexion de l'*épiphyse* avec l'os se fait par une réciproque entrée des têtes ou extrémités de l'un dans les cavités de l'autre. Il y a des os qui n'ont point d'*épiphyse*, comme la mâchoire inférieure. Il y en a qui en ont jusqu'à cinq, comme les vertèbres. Les *épiphyses* sont ajoûtées aux os, comme pour suppléer à leur défaut, afin de les rendre plus longs & plus gros en leurs extrémités. En dilatant le troisième ventricule du cerveau l'on apperçoit quatre éminences, deux supérieures & plus grandes, qu'on appelle

appelle protubérances orbiculaires; & deux autres inférieures, & plus petites, nommées *épiphises* des protubérances orbiculaires. Dionis. Cet Auteur écrit toujours *épiphyse*; ce qui est contraire à l'origine de ce mot.

Ce mot vient de ἐπί, dessus, & φύω, naître, s'attacher.

On appelle *épiphyses vermiformes*, deux éminences du cervelet en forme de vers, qui tiennent ouvert le passage du troisième au quatrième ventricule.

☞ ÉPIPLÉROSE, s. f. Sur-réplétion. *Epiplerosis.* Elle se fait dans les artères, lorsqu'elles se remplissent dans le temps de leur dilatation de l'esprit que le cœur leur envoie, & qui occasionne leur distention. Galien, *de diff. pulsuum*, *Lib. IV. cap. 6. 27.*

☞ ÉPIPLOCÉLE, s. f. Espèce de hernie causée par la chûte de l'épiploon dans l'aine ou dans le scrotum. Ce mot est Grec, ἐπιπλοκήλη, composé de ἐπίπλοον, *épiploon*, & κήλη, *ramex*, hernie.

ÉPIPLOÏQUE, adj. Épithéte qu'on donne aux artéres & aux veines qui se distribuent dans l'epiploon. *Epiploicus.* Il y a une artère *épiploïque* qui vient de la branche hépatique de l'artère cœliaque. Il y a aussi deux veines *épiploïques*, la *droite* & la *postérieure*. L'*épiploïque droite* vient du côté droit de l'épiploon, & va se rendre au rameau splénique de la veine porte. L'*épiploïque postérieure* vient du derrière de l'épiploon, & se termine au même rameau splénique.

ÉPIPLOMPHALE, s. f. Terme de Médecine. *Epiplomphalus.* C'est une maladie du genre des exomphales: l'*épiplomphale* est de l'espèce des tumeurs qui se font de parties, & non d'humeurs. Celle-ci est causée par l'épiploon.

Le nom d'*épiplomphale* vient de ἐπίπλοον, & de ὀμφαλός.

ÉPIPLOON, s. m. Terme d'Anatomie, *Epiploum*, *adeps*, *omentum.* C'est une membrane graisseuse qui nage sur les boyaux, & qui va même dans leurs sinuosités: elle s'étend depuis le fond du ventricule auquel elle est attachée jusqu'au nombril, où elle finit pour l'ordinaire. Elle a la figure d'une gibecière, ou d'une poche. Sa substance est membraneuse, tissue de deux tuniques, de plusieurs veines & artères, de petits nerfs, & de force graisse. Tous les animaux n'ont qu'un *épiploon*, à la réserve des marmottes, qui en ont trois ou quatre l'un sur l'autre. On a découvert par le moyen du microscope, que l'*épiploon* est comme un grand sac plein de quantité d'autres petits sacs, qui renferment des amas de graisse; & quelques-uns prétendent qu'il y a plusieurs vaisseaux qu'on nomme *adipeux*, qui sortent de cette membrane, & se répandant par tout le corps, y portent de la graisse, de même que les artères y portent du sang.

☞ Épiploon. Les Anatomistes étoient fort embarrassés à démontrer la conformation totale, faute de connoître l'endroit par où on peut y introduire l'air, sans qu'il s'en échape: mais enfin M. Winslow, de l'Académie des Sciences, a trouvé cette ouverture naturelle. Elle est très-considérable, & située sous le grand lobe du foie, entre un ligament membraneux, qui lie le commencement du duodenum conjointement avec le cul de la vésicule du fiel au foie, à côté d'une éminence, qui est comme la racine du petit lobe de Spigelius, & un autre qui attache le colon avec le pancréas. Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'an 1715.

Ce mot est purement Grec, & vient du verbe, ἐπιπλεῖν, qui signifie *surnager*, parcequ'elle semble nager sur les intestins. Et on l'appelle aussi *sagene*, ou *filet*, parcequ'elle est entrelassée d'une milliasse de petites veines, & autres nerfs, comme un rets.

ÉPIPLOSARCOMPHALE, s. f. Terme de Médecine. *Epiplosarcomphalus.* Sorte de tumeur qui se rapporte au genre des exomphales: elle est de l'espèce de celles qui se forment de parties & d'humeurs. L'épiploon & de la chair forment l'*épiplosarcomphale*.

Ce mot est formé de trois mots Grecs, ἐπίπλοον, *epiploon*, σάρξ, *chair*, ὀμφαλός, *ombilic*.

☞ ÉPIPLOSCHÉOCÉLE, s. f. Hernie accompagnée de la chute de l'epiploon dans le Scrotum. De ἐπίπλοον, l'*épiploon*, ὄσχεον, le *scrotum*, & κήλη, *hernie*.

☞ ÉPIPYRGIDE, s. f. Statue que les Athéniens avoient consacrée à Hécate: ou plûtôt, c'étoit une triple statue, ou à trois corps, d'une hauteur extraordinaire, semblable à une tour; ce que signifie le mot de πύργος, une tour.

ÉPIQUE, adj. Qui appartient à la Poësie héroïque, ou Poëme qui décrit quelque action signalée d'un Héros. *Epicus.* Le Poëme *épique* est un discours inventé avec art pour former les mœurs par des instructions déguisées sous les allégories d'une action importante, racontée d'une manière vraisemblable & merveilleuse. La différence qu'il y a entre le Poëme *épique* & la Tragédie, c'est que dans le Poëme *épique* les personnes n'y sont point introduites aux yeux des spectateurs, agissant par elles-mêmes, comme dans la Tragédie; mais l'action est racontée par le Poëte. Les comparaisons conviennent beaucoup plus au Poëme *épique* qu'à la Tragédie. S. Ev. L'Enéide est le plus beau de tous les Poëmes *épiques*. Le Poëme *épique* ne doit point laisser les Héros malheureux: les fins tristes ne sont bonnes que pour la Tragédie. Le P. le B. La fable, ou la fiction, marche toujours avec la vérité dans le Poëme *épique*. Le Poëme *épique* doit embrasser un certain nombre d'incidens, afin de suspendre l'action, qui sans cela iroit trop vite à la fin. Mén. Il faut observer l'unité d'action dans le Poëme *épique*, ensorte que l'action que le Poëte a prise fasse un tout achevé. Le P. le B. Le fondement & l'ame du Poëme *épique*, c'est la fable. M. Dacier.

La Poësie épique
Se soutient par la fable, & vit de fiction.

M. De la Motte, qui a fait tant de réflexions judicieuses dans les ouvrages qu'il a composés à l'occasion du différend qu'il a eu avec Madame Dacier au sujet d'Homère, a prétendu que la vie entière d'un Héros pouvoit être le sujet d'un seul poëme *épique*, & que le Lutrin de Boileau pouvoit passer pour un poëme *épique*; mais il a paru dans la suite vouloir revenir au sentiment commun. En effet, il n'est pas question du sens qu'on peut donner aux mots de *poëme épique*, mais de la signification que l'usage leur a attribuée: si l'on n'avoit égard qu'à l'étymologie du mot *épique*, tous les poëmes où le Poëte parle lui-même, raconte les choses, & ne fait parler les personnages de son poëme qu'en rapportant ce qu'ils ont pû dire dans les occasions où il les suppose, & dans les situations où il les met, seroient des poëmes *épiques*, & il n'y a point d'Épigramme, de Sonnet, de Madrigal, qu'on ne put appeller un poëme *épiques*; ce qui est contre l'usage. Ce nom de poëme *épique* n'a été donné qu'à un poëme dont le sujet est grand, instructif, grave, sérieux, qui ne renferme qu'un seul évenement principal, auquel tous les autres doivent se rapporter; & cette action principale doit s'être passée dans un certain espace de temps, qui est à peu près d'une année. Tout cela est arbitraire, il est vrai; mais la signification des mots est quelque chose d'arbitraire, & dans les langues il faut s'en tenir à l'usage. Si M. De la Motte avoit seulement prétendu qu'on peut faire un poëme fort beau & fort instructif sur toute la vie d'un Héros, ou un poëme agréable & divertissant sur quelque aventure bizarre & ridicule, tout le monde eût été de son sentiment; mais l'usage n'a point voulu qu'on appellât du nom de poëme *épique*, ni les sujets qui ont trop d'étendue, ou qui sont chargés de trop d'évènemens que rien ne lie ensemble, ni les poëmes burlesques, comme la Batrachomyomachie d'Homère, la *Secchia rapita* du Tassoni, la Défaite de Dulot ou des Bouts-rimés, le Lutrin de Boileau. Au reste, il est si vrai qu'il faut s'en tenir à l'usage dans la signification des mots, que l'on doit dire, la rue de la *Comedie*, aller à la *Comedie*, l'hôtel des *Comediens*, quoiqu'on représente souvent des tragédies à l'hôtel des Comédiens, qui est situé dans la rue de la Comédie. Et dans les Arrêts du Conseil d'Etat, quand on lit ces paroles, *le Roi en son Conseil*, on doit entendre que le Roi n'y étoit pas; parceque l'usage a établi, que pour marquer que le Roi étoit en personne au Conseil, on ajouteroit ces mots, *Sa Majesté y etant*, ou *Sa Majesté presente.*

Ce mot vient du Grec ἔπος, qui signifie, *vers*, *poësie*, de εἴπω, *dico*. Voyez le Traité du P. Le Bossu sur le Poëme *épique*.

ÉPIRE, f. m. Nom de Province. *Epirus.* L'*Epire* eſt une Province de la Grece, qui avoit autrefois pour bornes au levant l'Achelois; au couchant, les montagnes appellées Acrocéraunes, ou Acrocérauniennes, du coté qu'elles touchent la mer Adriatique; au ſeptentrion, la Macédoine; & la mer Ionienne, au midi. L'*Epire* fut nommé d'abord Moloſſie, *Moloſſia*, puis Chaonie, *Chaonia*, de Chaon frére d'Hélénus. Les Anciens eſtimoient fort les chevaux d'*Epire*, comme on le voit dans Virgile, *Georg. L. I. v.* 59. *L. III. v.* 121. & dans Vegece, L. III. L'*Epire* produiſoit auſſi des taureaux & des bœufs vigoureux & fort grands, Ovide, *Metam. L. VIII. v.* 291. Ariſtote, *Hiſt. Anim. L. III. C.* 21. Homére témoigne dans l'Odyſſée, L. I. & L. XIV. qu'il étoit encore très-fertile en bleds. L'*Epire* fut autrefois un Royaume puiſſant; enſuite il fut ſoumis aux Rois de Macedoine, & enfin aux Romains. Il eut enſuite ſes Princes particuliers, dont Croie étoit la capitale. Les Turcs en dépouillerent le fils du fameux Scanderberg, & l'ont toujours poſſédé depuis.

Depuis le jour fatal que la fureur des eaux
*Preſque aux yeux de l'*Epire *écarta nos vaiſſeaux.*
RACINE.

Penſez-vous qu'Hermione à Sparte inexorable,
Vous prépare en Epire *un ſort plus favorable?* ID.

Le P. Briet dit que les parties ou provinces de l'*Epire* étoient la Chaonie, la Theſprotie, l'Acarnanie, la Caſſiopée, l'Amphilochie, l'Athmanie, la Dolopie, la Moloſſie.

Aujourd'hui l'*Epire* a l'Albanie au nord, la Theſſalie à l'eſt, l'Achaïe au ſud, & la mer de Gréce à l'oueſt. On diviſe ce pays en deux contrées, celle de Chimera, ou Canina, qui eſt au nord, & celle de l'Arta, ou de Larta, qui eſt au midi. Ses villes principales ſont Larta, Preveza, Joanina, ou Janina, capitale: Butrinto, Chimera, Canina & Perga. Cette derniére appartient aux Vénitiens. Les Turcs ſont maitres de tout le reſte.

ÉPIROTE, f. m. & f. Qui eſt de l'Epire. *Epirota.* Les *Epirotes* étoient un peuple très-nombreux: ayant été ſoumis par les Romains, & s'étant ſouvent révoltés, leurs vainqueurs déſolerent tellement leur pays qu'ils le réduiſirent preſque en ſolitude. Pyrrhus, fils d'Achille, fut Roi des *Epirotes.* Paul Emile ayant vaincu Perſée, dernier Roi de Macédoine, ruina ſoixante & dix villes des *Epirotes*, & emmena cent cinquante mille eſclaves. Aujourd'hui les *Epirotes*, épars par les villages & par les villes ruinées, s'occupent à cultiver la terre & à garder le bétail. Les *Epirotes* ſont Chrétiens Grecs, & parlent *Albanois.* CORN.

☞ ÉPISCAPHIES, f. f. pl. La Fête des barques à Rhodes, de σκάφη, une barque.

☞ ÉPISCENES, f. f. pl. La fête des tentes à Sparte, de σκηνή, une tente.

ÉPISCOPAL, ALE, adj. Qui appartient à l'Evêque. *Epiſcopalis.* Le gouvernement *Epiſcopal* eſt celui d'un Diocéſe où un ſeul homme légitimement conſacré préſide ſur tout un Clergé, & ſur toute une Egliſe, en qualité de Paſteur & d'Inſpecteur ſupreme, qui confére les Ordres, & exerce une certaine juriſdiction. Les Preſbytériens d'Angleterre rejettent le gouvernement *Epiſcopal.* Le Siége *Epiſcopal* eſt élevé a la droite du Chœur. Entre les fonctions *Epiſcopales* la principale eſt de faire ſouvent des viſites dans le Diocéſe. Le Roi fut reçu par cet Evêque revêtu de ſes ornemens *Epiſcopaux.* Le Pape ne peut ériger, ni transférer les Siéges *Epiſcopaux*, ſans le conſentement du Roi. FUVRET. Les Calviniſtes condamnent l'Ordre *Epiſcopal* comme un établiſſement humain, que l'ambition a produit. Nic. Et ils ſont en cela démentis par les traditions de toutes les Egliſes, par les écrits de S. Ignace le martyr, &c. La ſévérité des repréhenſions doit etre modérée par la charité, ſans affoiblir la vigueur & la puiſſance *Epiſcopales.* HERMAN.

Ce mot vient du Grec ἐπισκοπεῖν, *inſpicere*, d'où eſt formé ἐπίσκοπος, Inſpecteur, Evêque; parceque les Evêques ſont les Inſpecteurs du troupeau que Dieu leur a confié.

ÉPISCOPAT, f. m. Dignité d'Evêque; ſouverain degré du Sacerdoce. *Epiſcopatus*, *Epiſcopale munus.* Sa demeure eſt déſerte, qu'un autre prenne ſa place dans l'*Epiſcopat.* PORT-R. Cet homme eſt parvenu à l'*Epiſcopat* par les bonnes voies, par la prédication, par la ſainteté de vie. Qui deſire l'*Epiſcopat*, deſire une bonne choſe, dit S. Paul.

☞ ÉPISCOPAT DES ENFANS. Par le Concile de Salſbourg de l'année 1274. c. 17. il eſt défendu de faire dans les Egliſes le jeu nommé l'*Epiſcopat des enfans*, ſi ce n'eſt qu'il ſe faſſe par des jeunes gens de ſeize ans & au-deſſous. FLEURY, *Hiſt. Eccl.*

ÉPISCOPAUX. On nomme *Epiſcopaux*, les Proteſtans d'Angleterre qui ont conſervé la Hiérarchie Eccléſiaſtique telle qu'elle étoit dans l'Egliſe Romaine, lorſqu'ils s'en ſont ſeparés. *Religionis Anglicanæ ſectatores.* Ils ont des Evêques, des Pretres, des Chanoines, des Curés, un office qu'ils appellent la liturgie Anglicane. Ils ont auſſi conſervé une partie du droit Canon qui eſt dans les Decrétales des Papes; enſorte que ces *Anglicans*, qui reprochent aux Catholiques Romains d'etre *Papiſtes*, ſont en pluſieurs choſes, pour ce qui regarde le droit nouveau des Decrétales, plus Papiſtes, s'il eſt permis de ſe ſervir de ce terme, que quelques Etats Catholiques, leſquels ne ſuivent point ces Decrétales ſi littéralement que les Evêques d'Angleterre. Si l'on ne conſidére que l'extérieur de la Religion des *Epiſcopaux*, elle ne paroit guère éloignée de la Religion Romaine, dont elle a tous les dehors. La Reine Eliſabeth ayant demandé à un Ambaſſadeur d'Eſpagne ce qu'il croyoit de la Religion Anglicane, il lui fit réponſe, que le cheval étoit ſellé & bridé, & qu'il ne reſtoit plus qu'à faire monter le Pape ſur la bete. Mais dans le fond, pour ce qui eſt du dogme, ils ne différent guère des Calviniſtes, ennemis de la Hiérarchie Eccléſiaſtique. Voyez PRESBYTÉRIENS. Ils ont cependant avec eux de grandes controverſes ſur l'inſtitution de l'*Epiſcopat*; & quelques Docteurs Anglicans, ou *Epiſcopaux*, ſont ſi attachés à ce point, qu'ils regardent comme capital, qu'on leur a oui dire, que ſi l'*Epiſcopat* étoit aboli en Angleterre, comme on le craint depuis quelques années, ils embraſſeroient auſſitôt la Religion Catholique, parcequ'ils ſont perſuadés qu'il ne peut y avoir de vraie Religion Chrétienne Apoſtolique, que là où eſt la ſucceſſion des Evêques. Le principe eſt vrai; mais il devoit les mener plus loin, & leur faire reconnoitre leur erreur.

ÉPISCOPIA. Voyez PISCOPIA.

ÉPISCOPISANT, f. m. Qui aſpire à l'Epiſcopat. *Ambiens epiſcopatum.* La Cour eſt toujours remplie de pluſieurs Abbés *épiſcopiſans.* Ce terme eſt bas, & bien peu en uſage. On pourroit dire de même *Epiſcopiſer.* L'Abbé tel *épiſcopiſe* depuis long-temps: mais cela n'eſt bon que dans un diſcours bien familier.

☞ ÉPISCOPISER, v. n. Terme bas & familier, qui ne ſe peut ſouffrir que dans une converſation bien familiére. On l'y prend de deux ſens. 1°. Pour aſpirer à l'Epiſcopat. *Epiſcopatum affectare.* 2°. Pour imiter un Evêque, prendre des airs & des maniéres d'Evêque. On dit dans le premier ſens que les Abbés de Cour *épiſcopiſent.* C'eſt ce qu'on appelle d'une maniére moins baſſe & plus élégante, tendre la main au baton ſacré. On dit au ſecond ſens que certains Curés *épiſcopiſent*, c'eſt-a-dire, qu'ils imitent les Eveques, qu'ils s'arrogent des droits d'Eveques, qu'ils prennent, ſoit dans leur extérieur, ſoit dans leur conduite, des airs & des maniéres d'Evêques.

☞ ÉPISCYRE, f. m. Sorte de jeu des Grecs où l'on employoit une balle. ἐπίσκυρος. Les joueurs tiroient au milieu du jeu une ligne appellée *ſcyrus*, ſe ſeparoient en deux bandes, & traçoient encore chacun une ligne derriére eux; enſuite on poſoit la balle ſur la ligne du milieu, & les joueurs faiſoient tous leurs efforts en courant pour l'attraper, & la jetter au-delà de la ligne tracée au bout du jeu de leurs adverſaires. Ce jeu étoit auſſi appellé ἐπίκοινος, *promiſcua*, & ἐφηβική. (Pollux, *l.* 9. *c.* 7.) Le Jéſuite Buſengerus, (*de Lud. vet. c.* 14.) dit que ce jeu étoit de ſon temps fort à la mode à Florence.

ÉPISODE. Ce mot eſt maſculin ou féminin, mais plus ſouvent maſculin. Meſſieurs de l'Académie le font maſculin.

masculin. Ce mot n'a point de genre fixe. Mén. Corn. Il signifie, Incident, histoire, ou action détachée, qu'un Poëte, ou un Historien insére & lie à son action principale, pour remplir son Ouvrage d'une plus grande diversité d'évenemens. *Episodium.* L'Histoire de Didon est un agréable *épisode* dans l'Eneide. Les digressions ne sont pas des *episodes.* Les *épisodes* ne sont guére bien reçus dans le Dramatique. Il faut que tous les *épisodes* soient liés à l'action principale, ensorte qu'ils en soient comme des dépendances, & des parties nécessaires. Le P. le B. Les *épisodes* doivent être autant de membres du corps auquel ils sont attachés, & autant d'incidens qui n'empêchent point l'unité d'action. Id. Les *episodes* ne doivent être ni contraints, ni forcés, ni amenés de trop loin, pour ne paroître pas étrangers; ni trop fréquens, pour ne point faire de confusion. Id.

Ce mot vient d'ἐπὶ & de ᾠδὴ, *cantus.*

Episode. Seconde partie de l'ancienne Tragédie. Les *épisodes* n'étoient d'abord que des récits qui se faisoient entre les chants du chœur dans l'ancienne Tragedie, pour délasser le chœur, & desennuyer les spectateurs Ainsi c'étoient des piéces ajoûtées à la piéce principale, dont ils ne faisoient point une partie nécessaire. C'est pourquoi on les appella *épisodes.* Ces divers *épisodes* pouvoient être tirés d'autant de sujets différens, ou être tous pris d'un même sujet divisé en autant de parties, ou d'incidens, que l'on vouloit mettre d'intervalles pour laisser reposer le chœur. Mais ces piéces hors d'œuvres, qui d'ordinaire n'étoient point liées ensemble, & n'avoient aucun rapport entre elles, devinrent enfin le principal de la Tragédie. Les meilleurs Poëtes les tirerent d'une seule action, ensorte que ces récits, partagés par les chants du chœur, étoient des membres dépendans les uns des autres. On regarda même comme une irrégularité, & une pluralité vicieuse, quand les *épisodes* étoient composés de divers incidens. Les piéces les plus simples & les moins intriguées, étoient les plus sujettes à cette irrégularité, parcequ'ayant moins d'incidens, la matiére étoit épuisée dès le premier récit. Il s'ensuit de là que les *épisodes* devinrent des membres naturels & nécessaires de la Tragédie, & que ce n'étoient plus des piéces étrangéres, & insérées, comme le signifie le terme d'*episode.* C'est pourquoi Aristote, en retenant ce terme trompeur, confond l'*episode* avec la Tragédie, & donne des régles pour la Tragédie sous le nom d'*épisode.* Les *épisodes* sont donc, selon la définition d'Aristote, *les parties nécessaires de l'action, étendues avec des circonstances vraisemblables*: c'est-à-dire, que les *épisodes* ne sont point des actions particuliéres; ce sont des parties d'une action. Ils ne sont point ajoûtés à l'action & à la matiére du Poëme. Ils sont eux-mêmes cette action, comme les membres sont la matiére du corps. Ils ne sont point tirés d'ailleurs; ils sont pris du fonds même de l'action: ils ne sont point joints & unis à l'action; ils sont joints & unis les uns aux autres. Toutes les parties d'une action ne sont pas autant d'*épisodes.* Enfin cette union des uns avec les autres est nécessaire dans le fonds de l'*épisode*, & vraisemblable dans les circonstances: ainsi ce n'est pas là ce qu'on entend aujourd'hui par *épisode.* La chose a retenu le nom de sa naissance & de son origine, quoique dans la suite elle en ait perdu la nature. Voyez le P. Le Bossu, la *Pratique du Théatre* de D'Aubignac, & les Commentaires de Castelvetro, de M. Dacier, &c. sur la Poëtique d'Aristote.

☞ Episode. En maniére de Peinture comme en matiére de Poësie, on appelle *épisode*, toute action accessoire qu'on ajoûte à l'action principale, pour l'étendre ou pour l'embellir.

☞ ÉPISODIER, v. a. Etendre par les épisodes. *Episodier* une action. Quand le Poëte a composé sa Fable, son sujet, & qu'il a imposé le nom à ses personnages, il doit l'*épisodier* par ses circonstances. Ac. Fr. 1718.

☞ Épisodié, ée. part. pass. *Episodiis ornatus, a, um.* Quelle fable ridiculement *épisodiée*! Houtteville.

ÉPISODIQUE, adj. m. & f. *Episodicus.* Aristote appelle Fable *épisodique*, une action chargée d'incidens superflus, & dont les épisodes ne sont point nécessairement ni vraisemblablement liés les uns avec les autres. Il les condamne comme défectueuses. Le P. le B. Nos premiers Poëtes François composoient des piéces *épisodiques.* Pour remplir chaque Acte, ils prenoient des actions différentes d'un Héros, qui n'avoient aucune liaison entre elles. Id. Comment a-t-il pû croire que les Dieux n'étoient que des personnages *épisodiques* dans le Poëme Epique? M. Dacier. Il ne faut jamais noyer l'objet principal dans des détails *épisodiques.* M. De Ramsay.

ÉPISPASTIQUE, f. m. Terme de Médecine. Médicament qui étant appliqué attire les humeurs. *Remedium epispasticum, attrahens.* On appelle aussi ces sortes de remédes du nom d'*attractifs.* Il y en a qui agissent modérément, & d'autres avec beaucoup de violence. Ceux-ci enflent le cuir, le rendent rouge, & y excitent même des vessies. Les *épispastiques* sont le pyréthre, l'ail, la moutarde, les oignons, le levain, la fiente d'oie, & celle de pigeon; les cantharides, &c.

Ce mot est Grec, il vient de ἐπὶ, & de σπάω, *attraho*; je tire.

ÉPISSER, v. act. Terme de Marine. *Episser* un corde; c'est l'entrelacer avec une autre en mêlant ensemble leurs fils ou cordons, par le moyen d'une broche de fer, ou de bois, ou de corne, qu'on appelle *epissoir.*

☞ Épisser. Enduire de poix. On étalinga à chaque ancre des bossoirs une couée de deux cables que nous avions fait *episser* exprès. *Voyage aux Terres Australes. Trév.* 1740. *p.* 255.

ÉPISSOIR, f. m. Terme de Marine. Instrument pointu de fer, ou de bois, qui sert à faire l'épissure.

ÉPISSURE, f. f. Terme de Marine. C'est l'entrelacement de deux bouts de corde que l'on fait au lieu d'un nœud pour plus grande commodité. *Epissure* courte, c'est lorsque les deux bouts de corde que l'on veut épisser, sont coupés d'une même longueur: *épissure* longue, est celle qui se fait avec des bouts de cordes inégaux, & mis ensorte qu'ils puissent passer sur une poulie. Voyez le *Dictionnaire* d'Ozanam, p. 304. où vous trouverez la maniére d'épisser deux cables ensemble.

☞ ÉPISTAPHYLIN. Voyez STAPHYLIN.

ÉPISTATE, f. m. Commandant, celui qui commande; qui a le gouvernement. *Epistates.* Ce mot est en usage quand on parle de l'ancien gouvernement d'Athènes. L'*Epistate* étoit le Sénateur d'Athènes en jour de présider. Tourreil. Les dix Tribus d'Athènes élisoient par an chacune au sort cinquante Sénateurs, qui composoient le Sénat des cinq cent. Chaque Tribu tour-à-tour avoit la préséance, & la cédoit successivement aux autres. Les cinquante Sénateurs en fonctions se nommoient Prytanes; le lieu particulier où ils s'assembloient, Prytanée; & le temps de leur exercice, ou de la Prytanie, duroit trente-cinq jours. Pendant les trente-cinq jours, dix des cinquante Prytanes présidoient par semaine sous le nom de Proëdres. Et celui des Proëdres qui dans le cours de la semaine étoit en jour de présider, s'appelloit *Epistate.* On ne pouvoit l'être qu'une fois en sa vie; de peur qu'on ne prît trop de goût à commander. Les Sénateurs des autres Tribus ne laissoient pas d'opiner, selon le rang que le sort leur avoit donné: mais les Prytanes convoquoient l'assemblée, les Proëdres en exposoient le sujet, l'*Epistate* demandoit les avis. Tourreil. Il faut remarquer que de dix Proëdres de chaque semaine il n'y en avoit que sept qui présidoient chacun son jour, & trois qui ne les faisoient point, & n'étoient point *Epistates.* Les dix Proëdres élisoient les sept *Epistates.* Voyez PRYTANE.

Ce nom, qui est Grec, vient d'ἐπὶ, *super*, & ἵστημι, *sto.* Un *Epistate* étoit celui qui étoit sur les autres, le chef des autres.

ÉPISTÉMONARQUE, ou ÉPISTOMONARQUE; le premier est mieux, f. m. Nom de dignité dans l'Eglise Grecque. C'étoit celui qui étoit prépoié pour veiller sur la doctrine. de l'Eglise. Le Censeur de la doctrine. *Epistemonarcha*, *Epistomonarcha.* L'*Epistémonarque* avoit soin de tout ce qui concerne la foi. Son office

répondoit, à peu-près, à celui du Maître du sacré Palais à Rome.

Ce nom vient d'ἐπίσταμαι, *scio*, ἐπιστήμη, science, ἐπιστήμων, *sçavant*, & ἀρχή, *commandement*, *présidence*, *intendance*.

ÉPISTOLAIRE, adj. qui ne se dit qu'en ces phrases, Style *épistolaire*, Genre *épistolaire*. On dit encore, les *Epistolaires*, pour, les Auteurs qui ont écrit des lettres, comme Sidonius Apollinaris, Sénéque, Pline le Jeune, Pétrarque, Busbecq, Erasme, Juste Lipse, Muret, le P. Petau, M. Sarau, M. de Bussy Rabutin, &c. On trouve dans les *Epistolaires* des faits particuliers qui peuvent servir à eclaircir des points d'Histoire, qui seroient obscurs sans leur secours. P. Menestrier. J'ai toujours été de l'avis du P. Petau, que dans les nouvelles Editions qu'on fait des Auteurs *épistolaires*, il ne faut pas changer l'ordre des épîtres, sous prétexte d'en donner un meilleur. Baluze, *dans les Mém. de Trév.* 1714. p. 1547. Balzac & Voiture ont réussi dans le genre *épistolaire*, De Vign. Marv. Il faut ajoûter Bussy Rabutin & Me de Sévigné.

ÉPISTOLIER, s. m. Ce mot ne se dit qu'en badinant, de ceux qui sont célébres par le grand nombre de lettres qu'ils ont composées. Voiture, Costar, &c. sont au nombre des *Epistoliers*. Dans le style sérieux il vaudroit mieux dire *Epistolaire*.

☞ Epistolier. Auteur de Lettres. C'est le titre que Ménage dans sa Requete des Dictionnaires, p. 261. du 4to. du *Ménagiana*, a donné à Balzac.

Au politique Priézac,
Au grand Epistolier *Balzac*.

On appelle Balzac le grand *Epistolier* de France.

☞ Epistolier, se dit dans quelques Chapitres pour celui qui à la Messe chante l'Epitre. *Cantor Epistolæ*. Ce Chapitre a plusieurs Chapelains à son service, en qualité de Chantres, de Vicaires, d'*Epistoliers*, d'Evangélistes. *Dict. étym. de* Mén.

ÉPISTYLE, s. f. Terme d'Architecture. *Epistylium*. C'est ainsi que les Grecs nommoient ce qu'on appelle maintenant *architrave*; c'est-à-dire, la pierre ou la piéce de bois qui pose sur le chapiteau des colomnes.

Ce mot vient de ἐπὶ, & de στῦλος, colomne, parceque l'*épistyle*, ou l'architrave est au-dessus de la colomne.

ÉPITAPHE, s. f. Monument qu'on drele à l'honneur d'un défunt, pour en conserver la mémoire; inscription pour marquer le temps de sa mort, & qui contient quelque éloge de ses vertus, & de ses bonnes qualités. *Epitaphium*, *titulus sepulcri*. *Epitaphe* de marbre, de cuivre. Le P. Labbe a fait un Recueil qu'il appelle le *Trésor des Epitaphes*. Ronsard a fait ce mot masculin.

Le dernier honneur qu'on doit à l'homme mort,
C'est l'épitaphe *ecrit tout a l'entour du bord*
Du tombeau par mémoire.

Il est des deux genres: mais plutôt feminin. Vaug. Mén. Corn.

Cy gist Olympe, à ce qu'on dit:
S'il n'est pas vrai, comme on souhaite,
Son épitaphe *est toujours faite*:
On ne sçait qui meurt, ni qui vit.
Me De Crécy.

Madame de Crecy fit ces quatre vers sur Madame de Montbason qu'elle n'aimoit pas, qui tomba sous un pont, & qu'on crut noyée.

A Lacédemone on n'accordoit des *épitaphes* qu'à ceux qui étoient morts à la guerre. Abl. Un Poëte présentant à un grand Prince l'*epitaphe* de Moliere qu'il avoit faite, Plût à Dieu, dit le Prince en la recevant, que Moliére me présentât la vôtre. Bons mots. Boxhornius a fait un recueil d'*epitaphes* peu étendu; mais de fort bon goût. De Vign. Marv.

☞ De toutes les *épitaphes* de Moliére, qui sont en grand nombre, celle-ci est une des plus estimées.

Roscius hîc situs est parvâ Molierus in urnâ,
Cui genus humanum ludere ludus erat.
Dum ludit Mortem, Mors indignata jocantem
Corripit, & Mimum fingere sæva negat.

C'est Etienne Bachot, Médecin du Roi, qui en est l'Auteur: du moins elle se trouve à la page 30. de son *Parerga, seu horæ subcisivæ*, imprimé à Paris en 1686. Elle y est intitulée, *Molieri Comœdi Tumulus*. Merc. *de Janvier* 1736. Quelque difficulté qu'il y ait à bien rendre l'original en vers François, on a tâché de la surmonter dans la Traduction suivante.

Cette urne est le dépôt des cendres de Moliére.
Il se faisoit un jeu de jouer les Humains:
Mais en jouant la Mort, il passa par ses mains:
La cruelle à l'instant lui ravit la lumiére.

☞ M. De Bussi Rabutin a fait ce nom masculin. En parlant de l'*épitaphe* de Moliére, l'*épitaphe* est assez plaisant.

Ce mot vient d'ἐπὶ, & de τάφος, *sepulcrum*.

On dit proverbialement, Menteur comme une *épitaphe*. Masc. parceque les éloges qu'on fait des morts dans leurs *épitaphes* ne sont pas toujours fort vrais.

Épitaphe, se dit aussi de certains éloges en prose, ou en vers, qui demeurent sur le papier, sans aucun dessein de les faire graver sur les tombeaux. Dans les Recueils d'Epigrammes on trouve plusieurs *épitaphes*: il y en a même de satyriques. On dit aussi, Je crois que ce vieillard est réservé pour faire l'*épitaphe* du monde; pour dire, il ne meurt point.

Épitaphe, est aussi un morceau d'Architecture, ou de Sculpture, avec buste & figures symboliques, qui se met dans un cimetiére, ou contre les murs d'une Eglise.

ÉPITASE, s. f. *Epitasis*. Terme poëtique, qui se dit de la seconde partie du Poëme Dramatique, où se fait le progrès de l'action qu'on représente, & le nœud de la piece: ce qui arrive au troisiéme & quatriéme Acte. Il ne faut pas écrire *épithase*; & c'est, sans doute, une faute d'impression dans le Dictionnaire de l'Académie.

Ce mot vient du Grec ἐπίτασις, d'ἐπιτείνω, *intendo*.

Épitase, se dit aussi en Médecine, de l'augmentation & du commencement de l'accès de quelque maladie, particuliérement des fiévres.

ÉPITE. Terme de Mer. Petit coin ou cheville de bois quarrée & pointue, que l'on met dans le bout d'une autre cheville pour la grossir, ou à quelques autres endroits nécessaires. *Subscus*, *fibula lignea*.

ÉPITHALAME, s. m. Terme de Poësie. Ce sont des vers faits à l'occasion d'un mariage de quelques personnes illustres, un chant de nôces, pour féliciter les époux. *Epithalamium*, *carmen nuptiale*. Les *épithalames* du Cavalier Marin ne sont pas comparables à ceux de Catulle. Les Anciens ont laissé plusieurs *épithalames*. Quelquefois ce mot est écrit sans *h*, *épitalame*. Voyez les fables de Me. de Villedieu.

☞ Épithalame. Les Graveurs de Hollande appellent aussi certaines Estampes, faites en l'honneur de quelques nouveaux mariés, dans lesquelles on les représente avec des attributs allégoriques, convenables à leur état, & à leur qualité. Personne n'a mieux réussi dans ce genre que Bernard Picart. *Dictionnaire de Peinture & d'Architecture*. Avant Picart personne n'avoit encore fait de ces sortes d'Estampes allégoriques: la mode s'en est établie en Hollande de son temps. Ces Estampes ne paroissoient jamais qu'accompagnées de vers Hollandois; & c'est ce qui les a fait appeller *Epithalames*.

Ce mot vient d'ἐπὶ, & de θάλαμος, *cubile nuptiale*.

ÉPITHÊME, s. m. Terme de Pharmacie. C'est une espéce de fomentation spiritueuse, un remède externe qu'on n'applique que sur les régions du cœur, ou du foie, pour les fortifier, ou pour les corriger de quelque intempérie. *Epithema*. Il y en a de deux sortes, le liquide & le solide. L'*epithême liquide* est une espéce de fomentation plus spiritueuse que les autres. L'*épithême solide* est un mélange de conserves de thériaque,

que, de confection, de poudres cordiales, qu'on étend ordinairement sur un morceau d'écarlate, ou sur du cuir.

Ce mot est Grec : il vient d'[illegible], & de [illegible], *pono*, *impono*.

ÉPITHÉTE, s. m. *Epithetum*. Les Anciens l'ont toujours fait masculin. M. de Vaugelas veut qu'il soit plutôt feminin que masculin. Je crois qu'on le peut faire indifféremment l'un & l'autre. Mén. M. de Balsac a dit *epithetes oisifs*. Messieurs de l'Académie sur le Cid l'ont fait du même genre : dans la dernière édition de leur Dictionnaire (1740.) Ils le font feminin. C'est un nom adjectif, qui désigne quelques qualités d'un nom substantif qui lui est joint. Je voudrois qu'on louât les Héros par les choses, & point par des *epithetes*. M. Scud. Homere enclave trop souvent des *épithetes* vagues pour la commodité du Poëte. Perr. Homère equipe chaque Heros d'une *épithete*, non pas selon l'exigence des cas ; mais selon la mesure des vers. Id.

Encor, si pour rimer dans sa verve indiscrete,
Ma Muse au moins souffroit une froide epithète.

Épithète, est aussi un surnom, ou une seconde appellation. Anciennement les François donnoient des *epithetes* aux personnes avec assez de liberté, soit par rapport aux défauts de l'esprit, soit par rapport à ceux du corps. Les Rois eux-mêmes n'en étoient pas exempts. De là viennent ces *epithetes* si frequentes dans l'Histoire. Charles *le Simple*, Louis *le Fainéant*, *Ludovicus nihil faciens*, Pepin *le Bref*, Louis *le Begue*. Pasq.

ÉPITHYME, s. m. Terme de Botanique. Ce sont des filamens roussâtres qui viennent sur le Thym, d'où vient qu'on leur a donné ce nom. *Epithymum*. L'*Epithyme* n'a point de feuilles. Ses racines sont longues, de couleur brune. Ses fleurs sont de petits godets, dans le fond desquels il y a un trou : elles sont évasées en haut, & découpées en quatre ou cinq pointes. Leur calice pousse un pistile, qui s'emboete dans le trou de la fleur ; & lorsqu'elle est passée, ce pistile devient un fruit membraneux, presque rond, élevé de trois ou quatre côtes arrondies. Ce fruit est percé dans le fond, & il s'applique sur une petite capsule qui est au fond du calice, lequel envelope le bas de ce fruit. Il renferme quelques semences assez menues. L'*épithyme* purge doucement les humeurs séreuses & melancholiques : on s'en sert dans la galle, dans les affections hypochondriaques, & dans les obstructions. C'est une espéce de cuscute que G. Bauhin appelle *epithymum*, *sive cuscuta minor*. Pinac. 219.

ÉPITIÉ, s. m. Terme de Mer. Petit retranchement de planches fait le long du côté d'un vaisseau, ou à quelque autre lieu. *Imminutio*, *detractio*.

☞ ÉPITOGE, s. f. C'étoit une espéce de manteau que les Romains mettoient sur la toge, qui étoit leur habillement distinctif. Le mot *épitoge* est encore présentement en usage, & se dit d'une sorte d'habit que les Ecclésiastiques mettent par-dessus leurs autres habits.

☞ Épitoge. C'est aussi une espéce de chaperon ou de capuce que les Présidens à Mortier, & le Greffier en chef du Parlement, portoient autrefois sur la tête dans les grandes cérémonies, & qu'ils ne portent plus que sur l'épaule. Ac. Fr.

ÉPITOIR, s. m. Instrument de fer pointu & quarré, pour ouvrir le bout d'une cheville de bois, & y mettre un coin, qui est une autre cheville quarrée de bois, qu'on appelle *épite*, afin de la renfler.

ÉPITOME, s. m. L'abbrégé, le précis, le principal d'un livre qui traite amplement d'une matiére, *Epitome*, *compendium*. L'*Epitome* de Baronius a été fait par M. de Sponde. Bernier a fait l'*Epitome* ou l'*Abbregé de la Philosophie de Gassendi*.

ÉPITOMER, v. act. Réduire un livre en abbrégé. Ou, selon quelques-uns, *épitomiser*. *In epitomen*, *in compendium redigere*. Ceux qui *epitoment* un Auteur, sont souvent cause qu'on néglige l'original. On doute de l'usage de ce mot. Il ne s'emploie que parmi les Sçavans, qui dans leurs discours François mêlent beaucoup de Grec & de Latin. Il vient du Grec [illegible], de [illegible], *resecare*, *retrancher*.

☞ EPITRAGIE, adj. f. Surnom donné à Vénus, parce qu'elle se changea en Chévre. Thésée, étant prêt d'aller en Créte pour tuer le Minotaure, fit des sacrifices à Apollon & à Vénus ; & l'Oracle de Delphes lui ordonna de prendre Vénus pour guide, & de lui immoler une chevre sur le bord de la mer, laquelle fut changée en bouc, d'où vient le surnom *Epitragia*, de [illegible] ; *hircus* : Aussitôt la Déesse lui apparut sous la figure d'une Chévre. Hofman, Gyralde. (*Hist. Deor. Synt.* 13.

ÉPITRE, s. f. Lettre missive. *Epistola*. Il ne se dit maintenant que des petites lettres en vers qu'on écrit à ses amis, ou des *Epitres* préliminaires ou dédicatoires qu'on met à la tête des livres. La Serre ne vivoit que d'*Epitres* dédicatoires. G. G. Quand il s'agit des lettres des Modernes, l'on ne se sert point du nom d'*epitres*. On dit les *Lettres* du Cardinal d'Ossat : les Lettres de Voiture : *Epitre* seroit mal placé. Mais quand il s'agit des Lettres Latines des Anciens, on dit *Epitres*, Les *Epitres* de S. Augustin, de S. Jerome. Les *Epitres* Catholiques de S. Jean, de S. Pierre. Les *Epitres* de S. Paul aux Corinthiens, &c. Il faut ajoûter qu'on dit aujourd'hui *lettres* aussi-bien qu'*epitres*, en parlant de celles des Anciens. Lettres de Cicéron à Atticus, lettres de S. Augustin, de S. Bernard, &c. mais on dit toujours *epitres*, en parlant des parties de la Sainte-Ecriture qui sont en forme de lettres. *Epitres* de S. Paul ; de S. Jean, &c.

Ce mot vient du Grec [illegible], *mitto*.

Epitre, signifie aussi cette partie de la Messe chantée par le Soudiacre un peu avant l'Evangile, & qui est un texte de l'Ecriture-Sainte. Cette partie de la Sainte-Ecriture n'est jamais prise des quatre Evangiles, mais de quelque autre endroit de la Bible, & souvent des *Epitres* de S. Paul, ou des *Epitres* des autres Apôtres ; ce qui lui a fait donner le nom d'*Epitre*. Chanter sur le ton de l'*Epitre*. Il y a à l'Autel le côté de l'*Epitre*, qui est le côté droit du célebrant.

On dit en proverbe, qu'un homme est familier comme les *Epitres* de Cicéron, parcequ'on a appellé les Lettres de Cicéron à ses amis, les lettres ou *épitres* familiéres. Mais c'est un abus, & il y a long-temps que les Sçavans ont remarqué que le titre des *Epitres* de Cicéron n'étoit pas *Epistolæ familiares*, mais *epistolæ ad familiares*. Il y a dans les *épitres* de Cicéron des choses qui ne sont rien moins que ce que nous appellons *familier* en François. Les *épitres* de Cicéron à Atticus sont en quelques endroits plus familiéres que les autres, parcequ'il y écrit sans déguisement & en confidence tout ce qu'il lui auroit dit dans un entretien familier.

Épitre Dédicatoire, C'est l'*Epitre* qu'un Auteur met à la tête de son livre, & par laquelle il l'offre, il le dédie à la personne à qui cette *épitre* est adressée. *Epistola dedicatoria*, *nuncupatoria*. Que dites-vous de ces personnages qu'on introduit dans les *Epitres dédicatoires* ? L'Auteur d'un ouvrage qui traite des conquêtes de César, ou des aventures d'Hippolyte, ne fait point de difficulté de dire à un Prince, en lui dédiant son Livre : *Voici le Vainqueur des Gaules qui vient vous rendre ses hommages. Hippolyte sort du fond des bois dans le dessein de vous faire sa cour.* Il n'y a rien de plus faux que cela, & c'est se mocquer que de confondre le livre qu'on dédie avec le Héros qui fait le sujet du livre ; à moins que l'Auteur, par une espéce de fiction, ne fasse parler son Héros, ou son Héroïne ; au lieu de parler lui-même : comme l'a fait spirituellement un de nos Poëtes, en faisant imprimer une piéce de Théatre. Cependant Voiture confond le Héros avec le Roman, & prend l'un pour l'autre dans deux de ses lettres. Si j'osois condamner Voiture, je dirois qu'en ces rencontres il s'oublie un peu, & sort du caractere de véritable Bel-esprit : mais j'aime mieux dire qu'il se joue agréablement de son sujet, & que des lettres galantes ne demandent pas une vérité si austère, que des *Epitres dédicatoires*, qui sont d'elles-mêmes graves & sérieuses. Bouh. Voyez encore DÉDICATOIRE.

☞ ÉPITRITE, f. m. Terme de Poësie Latine & de Prosodie. Les Anciens avoient quatre pieds composés qui s'appelloient *Epitrites*, sous le titre d'*Epitrite* premier, second, troisiéme & quatriéme. L'*Epitrite* premier est composé d'une bréve & de trois longues, comme *Salutantes*; l'*Epitrite* second est composé d'une longue, d'une bréve, & de deux longues, comme *concitati*; le troisiéme est composé de deux longues, une bréve & une longue, comme *communicans*; enfin l'*Epitrite* quatriéme est composé de trois longues & une bréve, comme *expectare*. Les *Epitrites* sont opposés aux Péons.

ÉPITROPE, ou *consentement*, f. f. *Concessio*. Figure de Rhétorique, par laquelle on accorde ce qu'on pourroit nier, afin d'obtenir ce que l'on demande. Cette figure est souvent malicieuse. Par exemple, Qu'on vante sa probité, j'y souscris, & suis prêt à me taire: mais qu'on le propose pour le modéle des beaux esprits, ma bile alors s'échauffe, &c.

ÉPITROPE, f. m. Juge, Arbitre, que les Chrétiens Grecs qui sont sous la domination du Turc élisent dans leurs villes, pour décider les procès qui surviennent entre les Chrétiens, & pour éviter de plaider devant les Magistrats Turcs. *Epitropus*. On élit plusieurs *Epitropes* en chaque ville. M. Spon dit, dans ses voyages P. II. p. 247. qu'il y en a huit à Athénes, pris de différentes paroisses, & qu'on les appelle aussi *Vecchiardi*; c'est-à-dire, Vieillards. Mais Athénes n'est pas le seul endroit où il y ait de ces *Epitropes*. L'on en crée dans les Isles de l'Archipel, comme il paroît par les *Lettres édifiantes & curieuses* que les Jésuites impriment sur leurs Missions. L'on y dit, Recueil X. P. 347. en parlant de Serpho, Les *Epitropes*, ou Primats, & le Vaivode Turc, nous firent beaucoup de caresses.

Des Auteurs Latins du Ve siécle appellent *Epitropes*, ceux que l'on appelloit plus anciennement *Villici*, & qu'on a appellés dans la suite Vidames. Dans une antiquité plus reculée, les Grecs appelloient *Epitrope*, ce que les Romains ont appellé *Procurator*, c'est-à-dire, un Commissaire, un Intendant commis à quelque fonction, un Provéditeur. Ainsi les Commissaires des vivres dans les armées des Perses sont appellés *Epitropes* par Hérodote & par Xénophon. Et le nouveau Testament Grec nomme, *Epitrope*, ἐπίτροπος, l'Intendant d'une maison, l'homme d'affaires, que la Vulgate appelle *Procurator*. Mais il ne faut dire *Epitrope* en notre langue aujourd'hui que pour désigner les Juges ou Arbitres des Grecs modernes, dont nous avons parlé d'abord.

E P L.

ÉPLAIGNER, ou EMPLAIGNER, v. act. Terme de Drapier, C'est Garnir le drap, & y faire venir le poil par le moyen des chardons. *Villum inducere*. Il faut *éplaigner* cette piéce de drap.

ÉPLAIGNEUR, ou EMPLAIGNEUR, f. m. Ouvrier qui avec les instrumens qu'on nomme croix, & qui sont montées sur des chardons, répare le drap; c'est-à-dire, y fait venir le poil, en faisant aller ces croix depuis le haut jusqu'au bas du drap qui est étendu sur une perche. *Villi inductor*. Il faut trois ans d'apprentissage pour être reçû *Eplaigneur*.

ÉPLORER, v. n. *Ire in lacrymas*. Fondre en pleurs, avoir les larmes aux yeux. Il n'a d'usage qu'au participe. J'ai trouvé cette femme toute *éplorée*; on ne pouvoit la consoler. On dit aussi *épleuré*. Ils furent au Palais tout *epleurés*. VAUG.

ÉPLOYER, v. n. Terme de Blâson, qui se dit de l'aigle de l'Empire, qui est *éployée*, qui a les ailes étendues, & deux têtes, *Biceps, atque alis explicatis*; ce qui se dit particuliérement à cause de la tête & du col, qui étant ouverts & séparés, représentent deux cols & deux têtes. On appelle en général *éployés*, tous les oiseaux qui ont les ailes étendues. P. MEN.

Ce mot vient du Latin *explicare*.

ÉPLUCHEMENT, f. m. L'action d'éplucher. *Purgatio, diligentior investigatio rerum minimarum*. C'est un terme dont les Jardiniers, les Rubaniers, & autres, se servent. Les Jardiniers s'en servent, quand il s'agit d'ôter les petits fruits d'un arbre, lorsqu'il y en a trop de noués: & les Rubaniers, quand ils ôtent les bouts de fil ou de soie inutiles de leur besogne. L'*épluchement* des arbres ne se doit faire que lorsque les fruits commencent à être gros comme des noisettes, ensorte qu'on soit assuré qu'ils tiennent bien, & qu'apparemment ils grossiront jusqu'à parfaite maturité. LA QUINT. qui écrit *epeluchement*.

ÉPLUCHER, v. act. Quelques-uns écrivent *épelucher*. Ôter l'ordure, la vermine de quelque chose, en retrancher ce qu'il y a de mauvais. *Purgare, mundare, investigare res minimas*. On *épluche* les herbes qu'on met au pot, à la salade. On *épluche* des pois, & tout autre grain qu'on veut manger. *Eplucher* ses habits pour en ôter la vermine.

Ce mot vient de *explicare*, selon Nicot; & selon Ménage, de *expellicare*.

ÉPLUCHER, se dit aussi chez plusieurs Artisans de ce qu'on ôte ou retranche de plusieurs ouvrages qu'on a faits ou defaits. Les Ouvriers en soie *épluchent* les rubans, les étoffes où il demeure quelques fils ou bouts de soie inutiles. Les Tailleurs qui ont décousu un habit, ont soin d'en *éplucher* les points. Les Vaniers *épluchent* leur besogne, en ôtant, en coupant les brins d'osier qui sont dessus.

ÉPLUCHER, se dit aussi des fruits, dont il faut ôter une partie quand il en a trop noué. *Eplucher*, se dit encore du bois mort, ou du menu bois qu'il faut ôter aux arbres fruitiers.

ÉPLUCHER, se dit figurément en choses morales; pour dire, Examiner, rechercher curieusement quelque chose. *Scrutari, perscrutari*. Les Critiques ont *épluché* sérieusement toute l'Antiquité, & en ont extrait ce qu'il y avoit de plus beau. Il y a peu de personnes, dont, si on *épluchoit* bien la vie, ou la noblesse, il ne s'y trouvât quelque ordure, quelque dérogeance.

ÉPLUCHÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Purgatus, investigatus*.

ÉPLUCHEUR, f. m. Celui qui épluche, qui considére, qui examine. *Investigator, scrutator*. Il faut parler comme les autres, sans daigner écouter ces *éplucheurs* de phrases. VAUG. Les Latins disoient *aucupes syllabarum, formularum, cautionum*, &c.

ÉPLUCHEUSE, f. f. C'est ainsi que les Chapeliers appellent celle qui ôte la jarre de la vigogne. *Mundatrix, Purgatrix*.

☞ ÉPLUCHEUSES, f. f. pl. Femmes ou filles qu'on emploie & occupe dans les manufactures de draperies, à manier & éplucher les laines avant de les carder ou de les filer.

ÉPLUCHOIR, f. m. Terme de Vanier. Sorte de petit couteau pour nettoyer la besogne. *Cultellus mundator*.

ÉPLUCHURES, f. f. pl. Parties corrompues, ou sales, qu'on retranche de ce qu'on épluche. *Exuvia, quisquilia*.

E P O.

ÉPODE, f. f. *Epode*. Espéce de Poësie. Dans la Poësie Lyrique des Grecs, l'*epode* est la troisiéme partie; ou la fin de l'Ode; c'est-à-dire, du chant divisé en strophe, antistrophe & *épode*. Ainsi ce mot signifioit proprement la fin du chant; & comme dans les Odes ce que l'on appelloit *épode* renfermoit tout le chant, & le finissoit, on appella *épode*, un petit vers qui, étant mis après un grand, fermoit la période, & renfermoit tout le sens qui étoit suspendu dans le premier vers. C'est de là que le Ve livre des Odes d'Horace est intitulé, Livre des vers *épodes*, ou livre où chaque grand vers est suivi d'un petit qui finit le sens. On a étendu encore plus loin la signification de ce mot; car on appelle en général *épode* toutes sortes de petits vers qui sont après un, ou plusieurs grands, de quelque nature qu'ils soient. DAC. En ce sens le Pentamétre est l'*épode* après l'Hexamétre, qui est le proodique. Les petits vers ne finissent pas toujours le sens dans les *épodes* d'Horace.

☞ ÉPOIGNER, v. a. Vieux mot. Exposer.

ÉPOINÇONNER, v. act. Vieux mot, qui signifioit autrefois exciter, aiguillonner quelqu'un par un desir de gloire. *Excitare, stimulos addere, stimulare*.

ÉPOINDRE, v. act. Piquer, élancer. *Stimulare, figere aculeos*. Il est vieux.

ÉPOINTER,

ÉPOINTER, v. act. Emousser quelque chose, lui ôter sa pointe. *Acumine minuere. Epointer* une épée, une aiguille, un canif, &c.

ÉPOINTER, en termes de Chasse, se dit des chiens qui sont estropiés par quelque épointure. *Aculeis vulnerare, affligere.*

ÉPOINTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Acumine diminutus.* On appelle aussi un cheval *épointé*, *coxâ luxatus*, qui est éhanché, qui a fait un tel effort de hanches, que ses ligamens sont relâchés.

ÉPOINTURE, s. f. Est un mal qui arrive aux chiens, quand l'os de la hanche qui sort au-dessus du rable a reçu quelque effort ou quelque heurt, ensorte qu'il est plus bas que l'autre ; & alors le chien ne peut plus servir. *Coxa vulnus.*

ÉPOIS, s. m. Terme de Vénerie, qui se dit de chaque cor ou sommet de la tête d'un cerf. *Surculus, digitus.* Il y a des *épois* de couronure, de paumure, de trochure & ensourchure dans le bois de la tête d'un cerf.

ÉPOISSE, s. f. *Spinsia*, ou *Spissia.* C'étoit autrefois une Maison Royale entre Avalon & Semur en Auxois. *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 102.

☞ ÉPOMIDE, signifie *Chaperon*, marque de dignité. *Quod idem significat quod superhumerale*, dit Menochius, Exod. XXVIII. 6. Sur le poële étoit l'Epomide & la ceinture Rectorale. *Merc. d'Avril*, 1728. ou *Scapulaire*, suivant l'explication de M. Fleury en son *Hist. Eccl.* L'Empereur Constantin fit, dit-il, dépouiller George Synelète, son confident, premiérement de l'*Epomide* ou Scapulaire, puis de la cuculle, & on les jetta parmi le peuple qui les foula aux pieds.

ÉPOMIS, ou ÉPOMIDE, s. f. Terme d'Anatomie. *Epomis.* Partie supérieure de l'épaule qui va jusqu'au cou. Quelques-uns appellent *épomis*, une partie de l'os humérus. Les anciens Medecins Grecs ne donnoient ce nom qu'à un muscle placé où l'on vient de dire.

Ce mot est Grec, ☞ & vient de ἐπὶ, dessus, & ὦμος, l'épaule. THÉVENIN, *Dict. des mots Grecs de Médecine*, in-4°. 1669. *p.* 398.

☞ ÉPONCE, s. f. Vieux mot qui se trouve dans de certaines Coûtumes, & qui veut dire, Déguerpissement. On y trouve aussi *époncer*; pour, Tenir quitte, & *exponction*, pour, Quittance.

ÉPONE, s. f. Nom d'un ancien bourg ou village où au commencement du VI[e] siécle se tint un Concile convoqué par Avitus, Archevêque de Vienne, sous le régne de Sigismond, Roi de Bourgogne. *Epaonensis Vicus.* On ne convient pas de ce que c'est que cette *Epône*, ni de sa situation. Chifflet, dans son *Hist. de Besançon*, croit qu'il étoit dans l'Evêché de Lauzane, proche de Soleure, parcequ'on y a trouvé une Inscription consacrée à la Déesse *Epône*, ainsi appellée, dit-il, du nom de la ville ou du lieu d'*Epône*, comme la Déesse *Aventica* de celui d'*Aventicum*; car il remarque que les peuples ont souvent donné à leurs divinités le nom des villes où elles étoient adorées. D'autres ont cru qu'*Epône* étoit Pamiers, trompés par la conformité des mots *Apamiense*, & *Epaonense*. La même raison a fait préférer à d'autres Mandeuvre sur le Doux, parceque cette ville est appellée dans l'ancienne Géographie *Epamanduo-Durum*, ou *Epamantadurum civitas.* Quelques-uns ont dit que c'étoit Beaune. *Belna.* Plusieurs l'ont placé à S. Maurice dans le Chablais, appellé anciennement *Agaunum*, & veulent qu'au lieu d'*Eponense*, on lise *Agaunense Concilium.* Il s'en trouve même qui le mettent dans la Tarantaise, parcequ'elle étoit située au milieu du Royaume de Bourgogne. Chifflet, dans une Dissertation postérieure à son *Histoire de Bezançon*, s'est déterminé pour Nions sur le lac de Genève, *Neviodunum*, parce, dit-il, qu'elle étoit la capitale de la Province appellée *Equestris*, où la Déesse *Epône* étoit révérée ; cette Province ayant depuis été nommée le Chablais, par corruption du mot *Caballica*, au lieu d'*Equestris.* Chorier réfute tous ces sentimens, & veut que *Epôna* soit un petit village ou une Paroisse située entre Lavier & Colombier, nommé à présent Ponas, à quatre lieues de Vienne, & à la même distance de Lyon. On y voit encore quelques mâsures qui font connoître que ce lieu a été plus considérable. Cette opinion, qui sembloit avoir quelque fondement, se trouve absolument détruite par un acte tiré du Cartulaire de l'Eglise de Vienne, & rapporté dans la *Diplomatique* du P. Mabillon, p. 566. Il y est fait mention d'un lieu dit Tortilianum : sa situation y est marquée aux portes de Vienne, & dans un territoire voisin ; & ce lieu est appellé indifféremment *Tortilianum* & *Epona.* Il ne faut donc point s'écarter des environs de Vienne pour trouver le lieu d'*Epône.* Il est encore moins nécessaire de recourir à des conformités de nom, ou à des conjectures forcées. Une ordonnance de Louis le Débonnaire, qui se trouve dans ses Capitulaires, rétablit l'Archevêque dans la possession de ses anciens droits, & remet en son pouvoir le village d'*Epône* avec deux Eglises presque ruinées, qui étoient dans l'étendue de son territoire : l'une étoit dédiée à S. Romain le Martyr, & l'autre à S. André. Or un Terrier de l'Archevêché marque que ces deux Eglises étoient du côté de la porte de S. Martin, en tirant vers le Pont l'Evêque & le Mont Salomon. On trouve encore en effet quelques masures qui paroissent près de là sur une petite hauteur. Tout ceci est tiré d'une Dissertation de M. le Président de Valbonnet, inserée dans les *Mémoires de Trevoux* 1715. p. 232. & suiv. On écrit aussi *Epaune.* Voyez ce mot.

ÉPONE, s. f. Nom d'une fausse Divinité du Paganisme, qu'on appelloit autrement Hippone. Voyez ce mot, & le précédent.

ÉPONGE, s. f. *Spongia.* Plante marine que l'on emploie à différens usages. Les Naturalistes ont été de tout temps fort embarrassés pour la ranger dans une des trois familles : plusieurs la faisoient participer du végétal & de l'animal ; ce qu'ils appelloient Zoophytes. On dit que c'est une concrétion qui se forme du limon de la mer : c'est n'avoir pas égard à sa structure organique qui lui est propre, & qui convient avec plusieurs espéces de ce même genre ; d'ailleurs, sa végétation n'est point ordinaire aux pierres. On dit aussi qu'elle tient de l'animal, parcequ'elle a un mouvement de resserremens, & qu'elle renferme dans ses porosités plusieurs coquillages : c'est ne pas connoître les effets de l'élasticité ; c'est donner de l'intelligence à ce qui n'en a pas. En effet, il en est du mouvement de l'*éponge* comme d'un paquet de laine, ou de coton, qui, après avoir été comprimé, revient insensiblement à son premier état. L'*éponge* ordinaire est toute criblée de trous plus ou moins grands. Elle est ordinairement jaunâtre, légere, arrondie, d'une odeur de mer, & d'un tissu si serré, qu'on peut la comparer aux étoffes de laine. Elle boit l'humidité, & la rend lorsqu'elle est comprimée. L'*éponge* est d'une grande utilité dans les Arts, elle sert en Medecine pour fomenter des parties enflammées. Dans l'analyse elle donne beaucoup de sels volatils, acres, de même que les autres plantes marines. L'*éponge* prise intérieurement étouffe : on la donne coupée menu, fricassée, ou passée dans du miel, aux animaux à quatre pieds, ce qui ne manque guère de les tuer ; car l'*éponge* en se renflant empêche le cours des alimens dans les boyaux. On ne connoît guère l'*éponge* que comme un corps léger, aride, & fort poreux, facile à s'imbiber de liqueur, comme une espéce de mousse. On la trouve attachée sur des rochers de la mer. La comparaison ordinaire d'une chose qui boit se fait à une *éponge*. Il est léger comme une *éponge*.

Il y a plusieurs espéces d'*éponges*, qui se distinguent par leur figure, & par leur tissu, plus ou moins serré. Elles croissent au bord & au fond de la mer, sur des rochers & des coquillages. Les plantes qu'on rapporte aux *éponges*, & qui naissent dans les eaux douces, sont friables lorsqu'elles sont séches. Dioscoride dit qu'il y a des *éponges* mâles & femelles. Les mâles sont épaisses, & ont des trous petits & serrés, dont les plus dures sont appellées par les anciens τράγοι, ou *boucs.* Aristote dit qu'il y en a de trois sortes ; de claires, d'épaisses, & d'autres qu'il nomme *achilleenes.* Cette troisiéme espéce est la plus fine, la plus épaisse & la plus forte. Toutes les *éponges* s'engendrent contre les pierres sur le bord de la mer, & sont nourries du limon. Les meilleures sont celles qui croissent où l'eau est la plus profonde. Les Imprimeurs

meurs se servent d'*éponges* pour mouiller leurs lettres, quand ils font la distribution.

On appelle *éponges pyrotechniques*, celles qui se font avec de grands champignons qui viennent sur les vieux frênes, chênes ou sapins, qu'on fait bouillir après qu'ils ont été séchés, & bien battus dans une forte lessive de salpêtre, & derechef séchés au four. Ce sont les méches noires d'Allemagne propres à prendre feu sous une pierre à fusil qu'on bat, c'est ce qu'on appelle *amadou*.

ÉPONGE, en termes de Manége, se dit de l'extrémité du fer d'un cheval qui répond à son talon, & qui est l'endroit où on fait les crampons.

ÉPONGES, ce sont les extrémités du chassis de la table, ou moule qui sert aux Plombiers à jetter les tables de plomb.

On dit proverbialement, qu'on passe l'*éponge* sur une chose; pour dire, qu'on l'efface; parceque les Peintres s'en servent pour effacer ce qu'ils ne trouvent pas bien: delà on l'emploie au figuré, & cette expression n'est point basse; de bons Auteurs s'en servent. Le parti le plus assuré pour un Chrétien, est de perdre toute mémoire des sujets qu'il pouvoit avoir de se plaindre des hommes. Quand il aura passé l'*éponge* sur les choses, dont le souvenir pourroit lui déplaire, il aura plus de liberté pour recourir aux miséricordes de Dieu. ABB. DE LA TRAP. Les femmes servent d'*éponge* aux jeunes gens: elles en ôtent la craie. LA BR.

Détourne tes regards de ma faute effroyable;
Passe sur mes forfaits l'éponge *favorable.* GOD.

On dit aussi d'un homme qui boit beaucoup, qu'il boit comme une *éponge*. On dit aussi, qu'on presse l'*éponge*, quand on fait rendre gorge à celui qui s'est enrichi par des voleries. On dit aussi, pour se moquer d'une entreprise impossible, C'est vouloir sécher la mer avec des *éponges*.

Ce mot vient du Latin *spongia*, du Grec σπόγγος.

☞ ÉPONGIER, s. m. M. de la Fontaine s'est servi de ce mot; pour dire, chargé d'éponges.

Camarade Épongier *prit exemple sur lui,*
Comme un Mouton qui va dessus la foi d'autrui.

ÉPONTILLES, s. m. Terme de Marine. *Lignea sustentacula.* Pièces de bois longues de trois pieds que l'on met le long des côtés d'un vaisseau, pour y passer de menues cordes propres à tenir les pavois. *Epontilles* d'entre les ponts, sont des étances posées sur un des ponts du vaisseau, pour soutenir celui qui est au-dessus. On dit aussi *pontilles*.

ÉPOPÉE, s. f. Terme de Poésie. C'est l'histoire, la fable, ou le sujet qu'on traite dans un Poëme Epique. *Epopea, epos.* Il se prend aussi quelquefois pour la Poésie Héroïque. En ce cas l'*épopée* est un discours inventé avec art, ou une fable agréablement imitée sur une action importante, qui est racontée en vers d'une manière vraisemblable, divertissante, & merveilleuse. LE P. LE B. L'*épopée* est le chef-d'œuvre de la poësie. L'*épopée* ne doit jamais finir par l'infortune de celui qui a joué le premier rôle. LE P. LE B. Il y a des fables, des épîtres, des idylles, & d'autres poëmes, qui ont, en petit, l'invention & les agrémens de l'*épopée*, sans que la lecture en soit ennuyeuse, comme l'est celle de quelques-uns de nos poëmes épiques. LE P. BOUH.

Ce mot vient du Grec ἔπος, *carmen*, & ποιῶ, *facio*.

ÉPOQUE, s. f. Terme de Chronologie. C'est un temps certain & fixe, d'où on commence à compter les années. *Æra, epocha, radix.* L'*époque* des Chrétiens est la Naissance ou l'Incarnation de JESUS-CHRIST. On suppose ordinairement qu'elle commença à l'an 4714. de la période Julienne; des Olympiades le 776. & de la fondation de Rome le 752. Celle des Turcs est l'*Hégire*, ou la fuite de Mahomet; celle des Romains la fondation de Rome; celle des Grecs, le commencement ou le rétablissement des Olympiades; celle des anciens Persans & des anciens Astronomes, celle de Nabonassar. Les Chronologistes les appellent *Eres*. Denys le Petit, vers le commencement du VIe siécle, pour pacifier les troubles qui divisoient les Eglises d'Orient & d'Occident, proposa une forme commune de Calendrier, laquelle peu d'années après fut universellement approuvée par tous les Chrétiens: c'est le vieux Calendrier dont l'Eglise s'est servie jusqu'à la fin du dernier siécle, & qui est encore en usage parmi ceux qui n'ont point reçu la correction Grégorienne. Jusqu'à Denys le Petit, la plûpart des Chrétiens avoient compté leurs années, ou de la fondation de Rome, ou suivant l'ordre des Consuls, ou des Empereurs, & selon la manière des peuples au milieu desquels ils vivoient. Denys le Petit commença donc à compter par l'Incarnation; & cette *époque* est encore en usage à la Cour de Rome pour les dates des Bulles & des Brefs; au lieu que nous comptons du premier de Janvier, immédiatement après la Naissance de JESUS-CHRIST. BLOND. Voici les *époques* qui sont sans contredit, rapportées par le Pere Pétau en son *Rationarium Temporum*. Les Olympiades ont commencé l'an 776. avant JESUS-CHRIST, & dans l'an 3938. de la Periode Julienne, sur laquelle comptent tous les Chronologistes.

L'année Varroniéne, ou de la fondation de Rome, est de 753. ans avant JESUS-CHRIST, dans la troisiéme année de la sixiéme Olympiade, & l'an 3961. de la Periode Julienne.

L'Ere de Nabonassar, Roi de Babylone, dont se sont servis Ptolomée, Censorin & autres Auteurs, a commencé en l'an 747. avant J. C. & l'an 3967. de la Période Julienne, le 26 Février.

L'*époque* ou l'Ere des Séleucides, dont se servoient les Macédoniens, & qu'on appelloit en Orient *les années des Grecs*, dont il est parlé dans les Livres des Machabées, a commencé l'an 312. avant J. C. & de la Période Julienne 3402.

La première année Julienne a commencé 45 ans avant J. C. & l'an 4669. de la Période Julienne.

Les ans de Grace, ou l'Ere Chrétienne commune, a commencé en Janvier de l'an 4714. de la Période Julienne, & la quatriéme année de la cent nonante-quatriéme Olympiade. C'est Denys le Petit, qui vivoit vers l'an 527. du temps de Justinien, qui a introduit l'usage de compter les années par la Naissance de Jesus-Christ. Mais plusieurs Sçavans prétendent que Bede, qui vivoit l'an 720, n'ayant pas suivi exactement son calcul, est cause d'une erreur de deux ans qu'il y a en cette *époque* sur le pied que nous la comptons à présent. Avant lui, les Auteurs, & sur-tout ceux d'Alexandrie, se servoient de l'*époque* de Dioclétien. Les Grecs ont compté de trois maniéres les années jusqu'à la Naissance de J. C. La première supputation, qu'on nomme d'*Antioche*, compte 5493. ans. La seconde, qu'on appelle *Ethiopique*, en compte 5501. La troisiéme, qu'on nomme d'*Alexandrie*, & que le Pere Pétau appelle *Romaine*, compte 5509. ans.

L'*époque* ou l'Ere de Dioclétien, ou des Martyrs, a commencé en l'an 284. de J. C. d'autres disent en 302. On l'appelle l'Ere des Martyrs, à cause du grand nombre de Chrétiens qui souffrirent le martyre sous le regne de Dioclétien.

L'*époque* des Arabes, qu'ils appellent l'*Hégire*, ou la fuite de Mahomet, a commencé l'an de grace 622. le 16 de Juillet.

On met aussi entre les *époques* les plus remarquables, le Déluge de Noé l'an du monde 1656. la naissance d'Abraham, l'an 2039. la sortie des Israëlites l'an 2544. la fondation du Temple de Jérusalem en 3023. la ruine de Jérusalem l'an de grace 70. le commencement de l'Empire des François l'an 420, la prise de Constantinople par les Turcs l'an 1453. Il y en a d'autres d'événemens fameux qu'on trouve dans le livre du Pere Pétau. Voyez Du Cange, qui a fait des Tables de toutes ces *époques* ou périodes, & des cycles solaires & lunaires, des indictions, Lettres Dominicales & Fêtes de Pâques, même des *époques* des Arabes & des Perses, Catayens & autres Orientaux, qu'il

qu'il a réduites à notre supputation commune.

Ce mot d'*époque* vient du Grec ἐποχὴ, qui signifie *inhibitio*, *repressio*. L'*époque* définit & détermine un certain espace de temps : ἐπέχειν, signifie soutenir, arrêter.

ÉPORE, ou ÉPORA, f. f. Ancienne ville d'Espagne. On croit communément que c'est *Montauro*, à dix lieues de Cordoue. Quelques-uns néanmoins veulent que ce soit *Aldea del-Rio*, petite ville de l'Andalousie, à dix lieues de Cordoue. HOFFMAN.

ÉPOUDRER, v. act. Oter la poudre de dessus quelque chose. *Pulverem excutere.* On *époudre* les tableaux avec des balais de plumes. On *époudre* des livres, des habits, en les secouant. On *époudre* des tapis en les battant avec des houssines.

Ce mot vient du Latin *expulverare.*

ÉPOUDRÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Pulvere purgatus.*

ÉPOUFFER, v. n. Se joint avec le pronom personnel *s'épouffer*, *evadere*, *fugere*, *aufugere clam.* Terme populaire, qui signifie, S'esquiver, s'enfuir secrettement sans qu'on s'en apperçoive. Cet escroc, qui avoit perdu la collation, s'est *épouffé*, quand il a fallu payer l'écot. Les Sergens avoient happé ce coupeur de bourses ; mais il s'est *épouffé* dans un embarras.

Ce mot vient du bas-Languedoc, où il signifie *s'en aller subitement.* Il est dérivé de *bouffer*, qui signifioit *chasser.* BOREL.

ÉPOUILLER, v. act. Ôter les poux, la vermine. *Pediculos eximere.* Hérode mourut, parcequ'il fut impossible de l'*épouiller*, il avoit une maladie appellée *phthiriase.* Les gueux *s'épouillent* au soleil. Les singes se plaisent à *épouiller* les hommes & les animaux.

ÉPOUILLÉ, ÉE. part. pass. & adj. *pediculis purgatus.*

☞ ÉPOULLE, f. f. Terme de Manufacture, qui signifie une partie du fil de la trame d'une étoffe, lequel fil de trame est devidé sur un petit tuyau de roseau ou espèce de bobine sans queue ni tete, & sans bords, que quelques-uns appellent *buhots.* L'*époulle* se met dans la partie creuse de la navette, que l'on nomme *boise* ou *poche.* Ce mot semble venir du Latin *expellere*, chasser, parceque l'on chasse la navette avec son *époulle* entre les deux aîles de la corde.

☞ ÉPOULLEUR, f. m. Ouvrier qui a soin de charger les époullins.

☞ ÉPOULLIN, f. m. L'*époullin* ou *épolet* est un petit roseau sur lequel on a devidé une juste quantité de trame, qui roule sur la fusernlle.

☞ ÉPOULLIN. C'est une espèce de petite navette dont les Gaziers se servent pour faire le brochet de leurs gazes. Il y a cette difference entre l'*époullin* & la véritable navette, que l'*époullin* est plus long ; mais il n'est pas si large.

☞ S'ÉPOÛMONER. S'user les poûmons, à force de crier.

De tous ces beaux discours il n'est pas question,
*Ni de s'*époûmoner *en exclamation.*
Poeme de Cartouche.

Ceux qui jouent souvent du cor de chasse ou de la trompette sont sujets à s'*époumoner.* Sa Gouvernante qui étoit à côté d'elle, regardoit sa pupille qui *s'époumonoit* & redoubloit de plus en plus ses oraisons. ANOUR. Tandis que les Philosophes de l'Ecole *s'époumonoient* en public sur des questions de néant, ou se tourmentoient dans la retraite à distribuer leurs idées par sections & par paragraphes, sans se mettre en peine si ces idées étoient d'accord avec la Nature & le monde qu'ils évitoient de voir, il se forma des Sçavans d'une autre espéce, des Philosophes réels, dont le sçavoir étoit fondé sur l'expérience, & se rapportoit à nos besoins. *Spect. de la Nature*, *tom.* 4. *p.* 446. 447.

ÉPOUSAILLES, f. f. pl. Cérémonie qui se fait à l'Eglise pour la célébration d'un mariage. *Sponsalia*, *nuptiæ.* On invite les parens & amis d'assister aux *épousailles.*

ÉPOUSE. Voyez ÉPOUX.

ÉPOUSER, v. act. Célébrer un mariage, ce qui se dit tant du Prêtre qui reçoit le serment des parties, *conjungit*, que des conjoints qui se le donnent réciproquement. *Nubunt.* C'est le Curé qui les a *épousés.* Cet homme a *épousé* une belle fille. Cette fille a *épousé* un riche parti. C'est aujourd'hui qu'ils *épousent.* On ne les *épousera* qu'après Paques. Les Princesses *épousent* les couronnes plutôt que les Rois. Il est permis aux Bramines d'*épouser* autant de femmes qu'ils en veulent. REL. DES BR. On n'*épouse* guère un homme riche pour l'aimer.

Ce mot vient de *sponsare* Latin.

ÉPOUSER, se dit absolument & sans régime, comme un verbe neutre ; pour dire, se marier, faire la cérémonie des nôces, recevoir le Sacrement du mariage. Il y a des temps ausquels l'Eglise défend d'*épouser*, comme l'Avent, le Carême, &c. Mademoiselle Des Houlieres finit ainsi sa lettre à Mademoiselle d'Ussé, fille de M. de Vauban,

De Paris la veille des Rois,
L'an mil six cent quatre-vingt-douze ;
Temps où, par de sévères loix,
L'Eglise défend qu'on épouse.

ÉPOUSER, se dit figurément en choses morales ; pour dire, S'attacher opiniatrement à quelque parti, se tenir à quelque parti, se tenir à quelque choix. *Addicere se*, *adhærescere*, *amplecti.* Il faut être indifférent, n'*épouser* aucune opinion douteuse. Un Juge ne doit *épouser* les intérêts de personne. Les Historiens *épousent* d'ordinaire les passions de ceux qui les récompensent, & déguisent les événemens comme il leur plait. M. SCUD. *Epouser* le parti de quelqu'un. ABL.

Non, je ne prétends point
De vos aversions épouser *le caprice.* VILL.

Mariez-vous, c'est chose honnête :
Mais ne soyez jamais si bête,
*Que d'*épouser *votre mari.* MOTIN.

L'orateur, vendant sa colère,
Epouse *une haine étrangère.* P. CLERIC. J.
V. *Le recueil de vers choisis.*

ÉPOUSER, se dit proverbialement en ces phrases, Qui *épouse* la femme, *épouse* les dettes ; pour dire, qu'il faut qu'il défende ses intérêts, & qu'il paie les dettes mobiliaires. On dit aussi, que tel fiance qui n'*épouse* pas ; pour dire, que souvent les affaires, qu'on tenoit les plus assurées, manquent.

ÉPOUSÉE, part. pass. & adj. f. Femme ou fille qui se marie. *Sponsa*, *nova nupta.* Il a mené danser l'*épousée.*

On dit d'une femme ajustée, qui a trop de menus affiquets, qu'elle est parée comme une *épousée* de village.

ÉPOUSEUR, f. m. Qui veut épouser. *Sponsus.* Il ne se dit que dans le style comique. Ce jeune homme est bon pour Galant, mais il n'a pas la mine d'*épouseur.* Il y a des *épouseurs* prêts à épouser toutes celles qui ont de l'argent. Toutes les femmes veulent avoir Théramène pour Galant, & toutes les filles pour *épouseur.* LA BRUY. Voyez-vous une grande presse d'*épouseurs* autour de cette fille avec son bel esprit ? P. COM.

ÉPOUSSETER, v. act. Oter la poudre des meubles & des habits avec des époussettes. *Excutere, detergere scopulâ.* On dit plus communément *vergeter.*

ÉPOUSSETER, signifie aussi en langage populaire, Battre quelqu'un. *Dolare*, *exagitare.* On a bien *épousseté* cet insolent, on lui a donné vingt coups de canne. Il signifie aussi, Fouetter. Le Régent l'a fait *épousseter* en enfant de bonne maison.

ÉPOUSSETÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Detersus*, *flagris cæsus.*

ÉPOUSSETTE, f. f. Petite brosse ou vergette, qui sert à nettoyer les habits & les meubles. *Scopula.* Il y a des *époussettes* pour les chevaux : elles sont de grosse serge.

Ce mot vient de *poudre*, selon Nicot, qui écrit *époulcette.*

☞ ÉPOUTI, f. m. Petite paille, ou ordure qui se

trouve dans les ouvrages de laineries, particuliérement dans les draps.

☞ ÉPOUTIER, v. act. Terme de Manufacture de Draperie. C'est ôter & tirer avec de petites pincettes de fer les époutis, ou menues pailles & ordures, qui se rencontrent dans les draps, après qu'ils ont été dégraissés & dégorgés à la foulerie. On dit dans le même sens *épinceler*.

☞ ÉPOUTIEUSE, f. f. Ouvriére qui époutit, qui nettoye les draps. *Voyez* ÉNOUEUSE.

ÉPOUVANTABLE, adj. m. & f. Terrible, qui surprend, qui fait peur, qui donne de la frayeur & de l'épouvante. *Terribilis, terrificus, horribilis.* Ce Tyran est un monstre *épouvantable* que l'enfer a vomi. Les Martyrs ont souffert des supplices *épouvantables.* Le blasphême est un crime *épouvantable.* Le péché a une laideur *épouvantable.* Il n'y a rien de plus *épouvantable* que l'aventure qui lui est arrivée. Cela le jette dans une confusion *épouvantable.* Mol. En général, *épouvantable* se dit de tout ce qui est étonnant, étrange, incroyable, & qui va jusqu'à l'excés, & se prend toujours en mauvaise part. Il a dissipé tout son bien au jeu : cela est *épouvantable.*

ÉPOUVANTABLEMENT, adv. D'une maniére épouvantable. *Terribiliter, terrificè, mirè, miris modis.* Les damnés souffriront *épouvantablement.* Cette femme est *épouvantablement* laide.

ÉPOUVANTAIL, f. f. Figure d'homme qu'on met dans une chénevière pour faire peur aux oiseaux, & les empêcher d'en approcher. *Terriculum, terriculamentum, spectrum, simulacrum.* Un *épouvantail* est aussi une machine composée de trois batons fichés en terre, à la sommité desquels est une perche attachée avec de l'osier, ou du chanvre ; on lie à cette perche des plumes que le vent agite, ce qui épouvante les oiseaux. On en fait encore d'autre façon ; & généralement tout ce que l'on met dans un champ, ou dans un jardin pour épouvanter les oiseaux, les éloigner, & empêcher qu'ils ne mangent les grains qu'on y a semés, s'appelle *épouvantail.* Les oiseaux me perdent tout, il faut que je leur dresse un *épouvantail.* Liger.

On le dit figurément de ce qui épouvante, de ce qui empêche qu'on ne fasse quelque chose. Voilà la chimére d'un petit nombre d'aggresseurs téméraires des Peres de l'Eglise, & l'*épouvantail* de quelques-uns des justes admirateurs de ces grands hommes.

On dit proverbialement d'une chose qui fait peur, mais qui ne sçauroit faire du mal, que c'est un *épouvantail* de chénevière. Esope fut acheté pour servir d'*épouvantail* par sa mauvaise mine, & par ses effroyables grimaces. La Font. Un vieillard qui se veut faire craindre est un vrai *épouvantail* de chénevière. Mont.

ÉPOUVANTE, f. f. Terreur ; peur causée par quelque accident imprévû. *Terror, horror, timor, tremor.* Les terreurs paniques sont de soudaines *épouvantes* qui saisissent tout un peuple, ou une armée sans sujet. Il a sçu qu'il y avoit un decret contre lui, il a pris l'*épouvante*, & il s'est sauvé. Mettre l'*épouvante* dans le cœur des révoltés. Abl.

Le Rhin.
*D'*épouvante *surpris en arrêta sa course.* Mén.

*Et comme il n'a semé qu'*épouvante*, & qu'horreur,*
Il n'en recueille aussi que trouble, & que terreur.
Corn.

ÉPOUVANTEMENT, f. m. Epouvante, frayeur, terreur, effroi. *Terror, timor, metus.* Le dernier jour où Dieu prononcera un arrêt irrévocable est un grand sujet d'*épouvantement.* Morale de P. Ce mot n'est plus du bel usage.

ÉPOUVANTER, v. act. Etonner, faire peur. *Terrere, terrefacere.* Le peuple est sujet à s'*épouvanter* pour peu de chose. La raison ne sert qu'à augmenter la créance du péril lorsqu'on est *épouvanté.* Sar. Il n'y a personne de si hardi que le tonnerre n'*épouvante.* La menace d'un Prince irrité est capable d'*épouvanter.* Il faut que le Prédicateur *épouvante* les libertins, & qu'il fasse gronder le tonnerre sur leur tête. Ab. du Jarry.

Épouvanté, ée. part. pass. & adj. *Perterrefactus, territus.*

Tous ces mots viennent du Latin *expavescere.*

ÉPOUX, ouse. subst. Qui se marie, ou qui est joint par mariage. *Sponsus.* On dit en se mariant qu'on prend une telle pour sa légitime *épouse*, & un tel pour son *époux.*

Tu pouvois t'opposer à ce bouillant courroux,
Et désarmer les mains d'un pere & d'un époux,
Attaquer cette humeur insolente & jalouse,
Montrer à l'un son gendre, à l'autre son épouse.
Brébeuf.

Exempt des mouvemens d'un courage vulgaire,
Il est de sa patrie & l'époux *& le pere.*
Id. *dans le caractére de Caton.*

Indigne époux, *dit-elle, autant qu'indigne gendre,*
Sont-ce là les devoirs que tu rends à ma cendre ?
Mais les Dieux m'ont permis de venger mes douleurs;
D'aller dans les combats te forcer à reprendre
Ces titres profanés & d'époux *& de gendre.* Id.

Je veux, je veux, cruel, jouïr de ton courroux,
Et les troubles civils te feront mon époux. Id.

La perte d'un époux *ne va point sans soupirs :*
On fait beaucoup de bruit, & puis on se console.
La Font.

Époux, au plur. signifie quelquefois le mari & la femme tout ensemble.

Aimables jeux, venez
Combler de vos douceurs nos époux *fortunés.* Quin.

Chez les Amant tout plaît, tout est parfait ;
Chez les époux *tout ennuie, & tout lasse :*
Le devoir nuit, chacun est ainsi fait. La Font.

Epoux, se dit plus ordinairement en choses spirituelles. L'Eglise a Jesus-Christ pour son *Epoux.* Le Saint Esprit est l'*Epoux* des Vierges. Tous les Chrétiens sont invités aux nôces de l'*Epoux*, à la béatitude éternelle. Le Cantique des Cantiques, en parlant d'*epoux* & d'*epouse*, est une allégorie de l'union de Jesus-Christ avec l'Eglise. C'est à proprement parler, mépriser Jesus-Christ que de lui donner des *épouses* qu'il ne connoit point, qu'il n'a point appellées, & qui ne sont pas dignes de lui. Abb. de la Trap. On appelle *épouses de Jesus-Christ* les ames saintes, véritablement Chrétiennes, les personnes vertueuses, & les Religieuses, les Vierges consacrées à Dieu. Nous les avons vû presque toutes (les Dames Calvinistes) se plaindre qu'au mépris des avis de Saint Paul, on ait aboli les vœux des Vierges sacrées, que toute l'Antiquité appelle les *Epouses* de Notre Seigneur, & qui faisoient, au témoignage de Justin Martyr, & de tant d'autres, non-seulement un des ornemens, mais une des marques les plus éclatantes de la premiére Eglise. Pélisson.

Ce mot vient du Latin *sponsus.*

E P P.

EPPIA. Nom d'une ancienne famille de Rome. *Eppia gens.* La famille *Eppia* étoit Plébéienne, répandue dans la Tribu Cornelia, & dans la Tribu Fabia, comme il paroît par des inscriptions antiques, & quelques médailles consulaires, qui ne sont pas fort communes.

EPPINGEN, f. m. Petite ville du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne. *Eppinga.* Elle est dans la partie orientale du Palatinat du Rhin, sur la riviére d'Elsats, entre Hailbron & Philisbourg. Maty.

E P R.

ÉPREINDRE, v. act. Presser une chose qui a du suc, ou du jus, pour le faire sortir. *Exprimere.* Il faut *épreindre*

dre des citrons dans de l'eau & du sucre pour faire de la limonade. On *épreint* le verjus sur le pressoir avec la poire qu'on tourne dessus. Ce mot vient du Latin *exprimere*. Nicot.

Épreint, einte. part. pass. & adj. *Expressus*.

ÉPREINTE, s. f. Maladie du fondement qui fait venir de grandes envies, & inutiles, d'aller à la selle, qui causent de grandes douleurs. *Dolor intestinorum, tormina*. Ce mot ne se dit d'ordinaire qu'au pluriel. On fait venir des *épreintes* à la femme dont l'enfant est mort dans le ventre. Mauriceau. Les lavemens forts & acres, picotant les boyaux, excitent des *épreintes* qui peuvent faciliter la sortie de l'enfant. Dionis. Les *épreintes* causées par la dysenterie font souvent sortir le rectum. Id.

Épreintes, en termes de Chasse, signifie aussi, Fiente de loutre, & de quelques autres bêtes. *Stercora, fimus*.

ÉPREUVE, s. f. Expérience, tentative, essai qu'on fait de quelque chose. *Probatio, tentamen, experimentum, exemplum, specimen, periculum, periclitatio*. Ce remède est infaillible, j'en ai fait plusieurs fois l'*épreuve* sur moi-même. Il m'a donné son cheval à l'*épreuve* avant que de l'acheter. On prend les valets à l'*épreuve*, on en essaye: des armes à l'*épreuve*, qu'on ne peut percer. Sa constance a été mise à une rude *épreuve*. Voilà un chapeau, un habit à l'*épreuve* de la pluie; qu'on ne se soucie pas de gâter. Quand l'amour résiste à l'absence, il est à l'*épreuve* de tout. La Suze. Caton avoit une force d'ame à l'*épreuve* de la mort & de la douleur. S. Evr. Il n'y a guère de vertu à l'*épreuve* de la nécessité. S. Evr. Ce nouveau Magistrat crut que pour première *épreuve* de son intégrité, il devoit renoncer à toutes ses amitiés. Bal. J'aime mieux douter de ma vertu, que d'avoir la témérité de la mettre à une *épreuve* si délicate. S. Evr. Les grands revers sont la seule *épreuve* de la force de l'ame. S. Réal. Il n'y a point de Chevalier armé à l'*épreuve* contre tant de beauté. Voit. On dit qu'un homme n'est point à l'*épreuve* de l'argent; pour dire, qu'il est capable de se laisser corrompre par de l'argent. Ac. Fr.

Épreuve. Anciennement on soumettoit l'accusateur ou l'accusé à diverses *épreuves*: & ces *épreuves* s'appelloient le Jugement de Dieu. Par exemple, l'*épreuve* du fer chaud, celle de l'eau bouillante, & celle de l'eau froide. Le P. Daniel dit *Preuve* au lieu d'*Epreuve*. Voyez ci-dessus au mot Eau, la *preuve* de l'eau bouillante; mais l'usage est de dire *Epreuve*. C'est ainsi que parlent Mézeray, Cordemoy, T. I. p. 328. T. II. p. 12. 316. 317. l'Auteur *Des Epreuves Superstitieuses appellées le Jugement de Dieu, &c.* dans les Mém. de Trévoux 1711. p. 1025. & suiv. & p. 1407. & suiv. & généralement tout le monde, excepté l'Auteur que nous avons marqué. Voyez le livre du P. Le Brun. *Histoire critique des pratiques superstitieuses*. Il n'y a point d'*épreuve* où je ne puisse me soumettre sans crainte, s'il me plaisoit de vous donner cette satisfaction.

L'*Epreuve* de la Croix consistoit en ce que quand deux personnes s'y soumettoient pour la décision de quelque différend, l'une & l'autre se tenoient debout, ayant les bras étendus en forme de croix, pendant qu'on faisoit l'office divin, & celui qui remuoit le premier les bras ou le corps, perdoit sa cause. Cordem.

Il y avoit un office, c'est-à-dire, des prières & une Messe, pour ces sortes d'*épreuves*. On en trouve encore dans les anciens livres d'Église, tels que le *Mandatum* de l'Eglise de Soissons, où la cérémonie de l'*épreuve* de l'eau froide se trouve. Voyez les Mémoires de Trévoux aux endroits cités, Cordemoy dans Charles le Chauve, p. 316. D. Mabillon *Analecta, T. I.* & M. Baluze *Miscel.* Frideric Heinius, & Christien Ebelingius ont aussi fait des Traités Latins sur ces *épreuves*.

Épreuve. Les Mystiques appellent *épreuves extrêmes*, les tentations par lesquelles Dieu jaloux veut purifier l'amour, en ne lui faisant voir aucune espérance pour son intérêt propre, même éternel. Ces *épreuves* purifiantes sont représentées par les contemplatifs comme un Purgatoire terrible, qui peut exempter du Purgatoire de l'autre vie les ames qui le souffrent avec une entière fidélité. Ces *épreuves*, qui purifient l'amour de tout intérêt propre, ne ressemblent point aux autres tentations communes de ceux qui commencent. Il ne faut supposer ces *épreuves extrêmes* que dans ces ames très-pures, & très-mortifiées, qui ont solidement pratiqué les vertus Evangéliques. C'est la dernière purification de l'amour intéressé. Les Mystiques le nomment aussi, *abandon*, *secheresse*, *ténèbres divines*. Les faux mystiques ont abusé de ce mot, comme de tous les termes des saints Auteurs contemplatifs; & c'est une erreur de croire qu'on puisse renoncer à son salut éternel pour aimer Dieu plus purement & plus parfaitement, ou qu'on ne puisse point faire d'actes d'espérance. Ne point faire d'actes d'espérance, c'est desobéir à Dieu qui les commande, & par conséquent, c'est ne le point aimer véritablement.

Épreuve, se dit des premières feuilles qu'on tire des formes d'imprimerie pour les corriger. *Periculum prali, typici periculi pagina*. Cet Auteur veut toujours voir deux *épreuves* pour rendre son livre plus correct. On le dit aussi des feuilles des estampes que l'on tire d'une planche, & sur lesquelles on tire aussi des *contr'épreuves*. On dit de même, la première *épreuve* d'un portrait.

☞ Épreuve des piéces d'artillerie, se fait de la manière suivante. On appuie les pièces seulement sous la volée, près des tourillons, sous un morceau de bois ou chantier: elles sont tirées trois fois de suite avec des boulets de leur calibre; la première fois chargées de poudre à la pesanteur du boulet, la seconde aux trois quarts, & la troisième aux deux tiers. Si la pièce soutient cette épreuve, on y brûle de la poudre pour la flamber, & aussitôt, en bouchant la lumière, on la remplit d'eau que l'on presse avec un bon écouvillon, pour connoître si elle ne fait point eau par quelqu'endroit. Après ces deux épreuves on examine avec le chat & une bougie allumée, & le miroir lorsqu'il fait soleil, s'il n'y a point de chambres dans l'ame de la pièce, si les métaux sont bien exactement partagés, & si l'ame de la pièce, qui doit être droite & concentrique, n'est point égarée & ondée.

☞ L'Épreuve des mortiers se fait de la même manière, excepté qu'on les examine d'abord en gratant, avec un instrument bien acéré, les endroits où l'on soupçonne qu'il y a quelque défaut.

☞ Épreuve des fusils: Les canons de fusils & de mousquets s'éprouvent en y mettant de la poudre, le poids d'une balle de plomb de dix-huit à la livre, & une balle de vingt à la livre par dessus. Ils sont plantés en terre, & appuyés contre une perche qui les tient en état.

☞ Épreuve de la poudre: elle se fait en mettant une pincée de poudre sur du papier blanc. On l'approche doucement sur un charbon de feu. La poudre qui est bonne prend subitement la fumée, & s'élève en colomne en l'air. Elle ne laisse sur le papier ni rayons, ni noirceur, ni flamméches qui puissent brûler le papier. La méchante poudre fait tout le contraire, & même le salpêtre & le soufre s'attachent sur le papier, & on peut l'écraser avec le doigt. Il y a plusieurs manières d'éprouver la poudre: celle qu'on vient de rapporter est la meilleure & la plus sûre.

ÉPRIS, ise. adj. Saisi, charmé, enflammé, agité d'une violente passion. *Incensus, ardens, commotus, captus*. Il se dit particulièrement de l'amour. Ce jeune homme est furieusement *épris* de cette fille. Les spirituels sont *épris* des beautés célestes, de l'amour divin. Rien n'est indifférent à des cœurs bien *épris*. La Font. Il y a des ames paitries de boue & d'ordure, qui ne sont *éprises* que du gain & de l'intérêt, comme les belles ames le sont de la gloire & de la vertu. La Bruy.

Tu vis de quel courroux mon cœur alors épris
Voulut, en l'oubliant, punir tous ses mépris. Rac.

ÉPROUVER, v. act. Expérimenter, essayer la bonté d'une chose. *Probare, experiri*. *Eprouver* un cheval. *Eprouver* de l'artillerie. On n'est point sûr de la bonté d'un remède, qu'on ne l'ait plusieurs fois *éprouvé*. On pourroit douter de la chasteté de Pénélope, si elle n'a-voit

voit point été *éprouvé*. S. Evr. Est-ce pour *éprouver* ma docilité, que vous m'écrivez comme vous faites. Je sentois des élans secrets qui ne peuvent être compris que par ceux qui les ont *éprouvés*. Mon cœur s'est *éprouvé* contre leurs appas, & j'en suis sorti plus assuré de mon indifférence. Font.

Va contre un arrogant éprouver *ton courage*. Corn.

Dieu commanda à Abraham d'égorger son fils à trois journées de chez lui, afin que sa tendresse & sa foi eussent le temps de le déchirer & de l'*éprouver*. Le Mai. Vous avez assez *éprouvé* ma constance. Vill.

Ce mot vient du Latin *probare*. Nicot.

Éprouver, signifie aussi, Reconnoitre, ressentir les effets. *Agnoscere*. J'*éprouve* bien la vérité des bons avis qu'on m'a donnés autrefois. J'ai reconnu & *éprouvé* plusieurs fois la fidélité de ce valet. On ne connoît point la douleur de la goutte, qu'on ne l'ait *éprouvée*; pour dire, qu'on ne l'ait sentie. Ceux qui ont toujours été heureux sont bien plus sensibles à la mauvaise fortune quand ils viennent à l'*éprouver*. Bouh. Vous auriez *éprouvé* qu'on est beaucoup plus heureux, & qu'on sent quelque chose de bien plus touchant, quand on aime violemment, que lorsqu'on est aimé.

Éprouvé, ée. part. pass. & adj. *Probatus*, *spectatus*. J'ai des amis d'une fidélité *éprouvée*. Il y a des momens délicats où la vertu la plus *éprouvée*, ne peut tenir. Bell.

ÉPROUVETTE, s. f. Sonde de Chirurgien. *Specillum*.

Éprouvette, est aussi une machine pour éprouver la poudre. Il y en a de plusieurs manières. C'est aussi parmi les potiers d'étain une petite cuiller de fer, dans laquelle ils fondent de l'étain fin, pour en connoître la qualité.

Éprouvette, est encore une petite verge de fer que l'on met dans un canon de fer avec les limes, lorsqu'on les chauffe pour leur donner la trempe: on tire cette verge pour voir quand les limes sont assez rouges.

Éprouvette, Terme des Aides. Petite chaine dont se servent les Commis aux Aides. Pour connoitre la hauteur de la liqueur, ils laissent tomber l'*éprouvette* dans le vaisseau qui la contient.

E P S.

ÈPS, s. m. Termes de Coutumes. Abeilles, mouches à miel. *Apis*. Si aucuns *eps*, ou mouches à miel, s'envolent hors leurs vaisseaux. Coutume d'Amiens, *art.* 192.

Ce mot vient du Latin *apis*, ou *apes*, au pluriel.

EPSTIEN, s. m. Gros bourg, défendu par un château, & situé dans le Comté de Nassaw Dietz, en Weteravie, parmi les montagnes qu'on nomme Diehole. *Epsteimum*. *Epstein* est chef d'une Seigneurie qui appartient au Landgrave de Hesse-Darmstat. Maty.

E P T.

EPTAGÔNE, s. m. Terme de Géométrie. C'est une figure qui a sept angles & sept côtés.

Ce mot vient d'ἑπτάγωνος, formé de ἑπτὰ, *sept*, & γωνία, angle. Il faudroit écrire *heptagône* par une *h*, puisque dans le Grec l'ε est aspiré.

En matière de Fortification on appelle *eptagône*, une place fortifiée de sept bastions.

En Arithmétique il y a des nombres *heptagônes*, dont une propriété entre autres, est que si on les multiplie par 40. & qu'au produit on ajoûte 9. la somme sera un nombre quarré.

EPTAMÉRIDE. Voyez HEPTAMÉRIDE.

EPTE, s. f. Rivière de France, dans la Haute-Normandie. *Epta*. Elle prend sa source au Diocèse de Rouen, dans le pays de Brai, une lieue environ au-dessus du bourg de Forges, & se rend dans la Seine, au-dessous du village de Limets. L'*Epte* sépare aux environs de Gournai le Diocèse de Rouen de celui de Beauvais, & depuis Neufmarché, elle divise le Vexin Normand du Vexin François. *Descrips. Géogr. & Histor. de la Haute-Norm. T. II. p.* 235.

É P U.

ÉPUCER, v. act. Ôter, chasser les puces. *Pulices excutere*. *Epucer* une chienne. Elle passe tous les soirs à s'*epucer*, afin de mieux dormir. Ce mot ne se dit guère.

ÉPUISABLE, adj. m. & f. Qui se peut épuiser. *Exhaustibilis*, *qui potest exhauriri*. Il n'y a point de trésor qui ne fût *épuisable* par tant de folles dépenses.

ÉPUISEMENT, s. m. Action par laquelle on tarit, on épuise. *Exhaustio*, *dissipatio*. L'*epuisement* de ce bâtardeau a été difficile, à cause des sources qui s'y sont trouvées. Ce mot & les suivans son dérivés du Latin *puteus*. Nicot.

Épuisement, se dit aussi des Finances, lorsqu'elles ont été épuisées par des dépenses excessives. L'*épuisement* des Finances fut cause qu'il fallut avoir recours à mille voies inouïes, pour avoir de l'argent.

Épuisement, se dit plus souvent en Médecine. C'est une maladie dangereuse que l'*epuisement* des esprits. La grande application à l'étude, aux débauches des femmes, causent de grands *épuisemens*.

Épuisement, se dit figurément en Morale. L'*épuisement* de cette matière est difficile; car elle est trop abondante.

ÉPUISER, v. act. Ôter toute l'eau d'un endroit; tarir une source. *Exhaurire*. On *épuise* les puits, on en vuide l'eau pour les curer. On a bien de la peine à *épuiser* les sources vives.

On dit, *Epuiser* ses reins, *épuiser* sa bourse, *épuiser* ses forces; pour dire, les vuider, les user, les consumer. On dit aussi, *epuiser* le trésor public, *épuiser* les finances, *épuiser* une Province d'hommes, d'argent, &c. Ce prodigieux nombre d'hommes dont vous avez *épuisé* tout l'Orient, pourroit être formidable à vos voisins. Vaug.

Épuiser, se dit figurément en choses morales. Une longue étude *épuise* les esprits. Un Dictionnaire est une matiére qu'on ne peut *épuiser*. Après avoit *épuisé* toutes les idées, & tous les sentimens de tristesse. Bouh. *Epuiser* une matière, c'est dire sur une matiére tout ce qu'on en peut dire. Le chapitre de votre esprit *épuise* toutes les louanges. Sar. Sa médisance ne s'*épuise* point. Sear. *Epuiser* la patience de quelqu'un. Les esprits les plus fertiles à la fin viennent à s'*épuiser*, & nous font tomber avec eux dans la langueur. S. Ev. Il n'y a si bel esprit en amour qui ne s'*épuise*. Id. L'Orateur ne doit pas *épuiser* toute la sensibilité des auditeurs. Ab. du Jarry. Enfin vous êtes *epuisé* de chicanes & de subtilités. Ne peut-on pas dire que la nature, après avoir fait des efforts pour produire des effets extraordinaires, demeure stérile durant quelques siécles, comme si ses derniéres productions l'avoient *épuisée*? Per. Un Auteur bien entendu dans les passions n'*épuisera* jamais la douleur d'une affligée: cet épuisement est suivi d'une indolence languissante. S. Evr.

Quoi! vous voulez aller avec cette vîtesse,
Et d'un cœur, tout d'un coup, épuiser *la tendresse?*
Mol.

Épuisé, ée. part. pass. & adj. *Exhaustus*, *effœtus*. On dit, qu'un esprit est *epuisé*, *effœtus*, quand il est usé; qu'il ne peut plus rien produire de nouveau.

ÉPUISETTE, s. f. Espéce de petit rets, ou filet pour prendre les serins dans une voliére. *Reticulum*. Lorsqu'on veut prendre un serin dans une volière, on peut se servir d'une *épuisette*; c'est une espéce de petit filet que l'on fait faire exprès pour les prendre. Hervieux. Il dit ensuite qu'un trébuchet vaut mieux qu'une *épuisette*.

ÉPULIS, s. f. Terme de Médecine. *Epulis*. Maladie des gencives: c'est un tubercule qui y vient accompagné de douleur, & qui empêche souvent le malade d'ouvrir la bouche. On l'appelle aussi *parulis*. Voyez ce mot.

Ce mot est Grec: ἐπουλίς, signifie la maladie dont on vient de parler.

ÉPULON, s. m. Ministre des sacrifices chez les Romains. *Epulo*. Les Anciens appelloient *épulons* certains

Prêtres

Prêtres institués premiérement au nombre de trois, puis au nombre de sept, enfin au nombre de dix. Ils avoient la charge des banquets sacrés, que l'on faisoit ordinairement à Rome aux sacrifices & cérémonies de Jupiter & des autres Dieux; & s'il y avoit quelque chose omise, ils en ordonnoient avec les Pontifes. Paul Boyer, p. 618. *de sa Bibliot. univ.* Voyez les Antiquités Romaines de Rosin, Liv. 3. chap. 28. & l'Antiquité expliquée du Pere de Montfaucon, *to.* 2. *page* 44. & 159. Les *Epulons* étoient exempts de donner leurs filles pour etres Vestales, dit Aulu-Gelle, Liv. I. c. 12. Ce fut l'an 558. de la fondation de Rome, sous le Consulat de L. Furius Purpureo, & de M. Claudius Marcellus, qu'ils furent établis. Voyez Vigenère sur T. Live, L. I. p. 811.

Les Vierges de Vesta, les Sçavans Titiens,
Les Epulons joyeux, & les fiers Saliens. Brébeuf.

☞ Épulon. Convive, qui mange à la table de quelqu'un.

Mais aurois-tu pour agréable,
Toi qui sçais ce que nous valons,
Que je t'apprisse aussi les noms
Et les rangs que tenoient à table
Ces neuf modernes Epulons?
Chapelle *au Marquis de Jonsac.*

Il faut avouer que si ce mot peut passer, c'est à la faveur d'un si bel exemple.

ÉPULOTIQUE, s. m. Terme de Médecine. *Epuloticus.* C'est un remède astringent & sec, qui est propre pour cicatriser les plaies & les ulcéres: tels sont les emplâtres de cérufe & de diapalme, l'onguent pompholix, &c.

Ce mot est Grec: Il vient d'ἐπὶ, & de οὐλὴ, cicatrice.

☞ ÉPURE, s. f. Terme d'Architecture & de dessein. C'est le dessein d'une voûte tracé sur une muraille ou sur un plancher, de la grandeur dont elle doit être exécutée, pour y prendre les mesures nécessaires à la construction des voussoirs. Frézier. *Fornicis deformatio, adumbratio, vestigium, imago.* Il faut faire une *épure* du profil de la colonne pour la bien construire, quand elle est haute. Quand l'ouvrage est fort grand, on fait des *épures* particuliéres de chaque partie séparée. Lorsqu'on veut tracer des *épures*, on a beaucoup de peine à trouver sur les lieux des superficies, ou des plans assez unis & assez grands, pour recevoir ces patrons. Il y a encore beaucoup de difficulté, soit du côté des instrumens, qui le plus souvent sont ou trop petits, ou difficiles à manier, ou de trop peu de justesse, comme les cordes qu'on prend pour faire des cercles; soit enfin du côté de la situation de ces superficies, qui est trop haute le plus souvent pour porter la main avec justesse à tous les endroits requis; ce qui oblige à des échafaudages embarrassans, & à beaucoup de précautions. Du Ry.

☞ Ce mot vient apparemment d'épurer, mettre au net. Frézier.

ÉPURER, v. act. Rendre une chose pure & nette, en séparer les ordures, & les corps étrangers. *Purgare, expurgare.* Les liqueurs *s'épurent* par la filtration & la distillation. Le mercure *s'épure* en le passant par le chamois, & en le sublimant. Les métaux *s'épurent* par les fusions réitérées. L'or *s'épure* par la coupelle, par l'inquart & la cémentation.

Épurer, se dit figurément en choses morales, sur-tout au participe, & signifie Purifier, purger, dégager. Une foi fort *épurée*. Il n'entrera dans le ciel que des ames nettes & fort *épurées*. Le style de cet Auteur est fort net & *épuré*, il n'a point de termes obscurs, ni barbares. Le cœur du Juste *s'épure* dans les souffrances, comme l'or dans la fournaise. Il s'est *épuré* par la Philosophie. Ablanc. Je suis fâché que vous m'ayez dit que cet Auteur étoit de vos amis; mon jugement eût été plus libre, & plus *épuré* de complaisance. Bal. Les malheurs *épurent* nos desirs, & nous font perdre le goût du monde. Boss. La satyre

Sçait seule assaisonner le plaisant & l'utile,
Et d'un vers qu'elle épure *aux rayons du bon sens,*
Détrompe les esprits des erreurs de leur temps. Boil.

M. Perrault a dit *épurer*, en parlant de l'homme, dans son Epitre à M. de Fontenelle.

L'homme, sans ce beau feu qui l'éclaire & l'épure,
N'est que l'ombre de l'homme & sa vaine figure.

On dit aussi, *Epurer* la Langue; pour dire, Rendre la Langue plus pure & plus polie. *Epurer* un Auteur; pour dire, Retrancher d'un Auteur ce qu'il peut y avoir d'obscène & de trop libre. *Epurer* le Théatre, se dit des Poëtes qui font des piéces de Théatre, où il n'y a rien qui blesse la pudeur. *Epurer* le goût; pour dire, Le rendre plus sûr & plus délicat.

Épuré, ée. part. pass. & adj. *Purgatus, purus, liber.* Il faut avoir l'ame *épurée* de flaterie & d'intérêt. S. Evr. La vraie chasteté de l'ame consiste à tenir les sens toujours *épurés* de la corruption du siécle. Boss. On ne trouve plus de véritable ami, ni d'amitié bien *épurée*. Bell. Vous faites profession d'une dévotion trop sublime & trop *épurée*. Bossuet. Des sentimens *épurés*. Ab. de la Tr. Une vertu commune résiste aux calomnies; mais il en faut une bien *épurée* pour résister aux louanges. Id.

Il n'est rien de plus beau,
Que ces vœux epurés *qui ne vont qu'à l'esprit.* Mol.

Quels accords épurés! *quels nombres pleins de charmes!*
Soit que s'animant aux combats,
Malherbe suive au milieu des alarmes
Un Roi qui soumet tout à l'effort de son bras.
Nouv. choix de Vers.

ÉPURGE, s. f. Herbe médicinale, qui purge avec violence par haut & par bas, d'où elle a tiré son nom. *Lathyris.* C'est une espèce de tithymale, qu'on appelle autrement petite *catapuce*, & en Latin *tithymalus latifolia cataputia dicta.* Voyez Catapuce & Tithymale. On disoit autrefois *épurgir* pour purger.

ÉPURGEMENT, s. m. Vieux mot, qui signifie *Excuse. Excusatio, purgatio.*

E Q U.

ÉQUANT, s. m. Terme d'Astronomie. Cercle que les Astronomes ont imaginé dans le plan du déférent, ou excentrique, pour regler certains mouvemens des Planètes. *Circulus aquans.*

ÉQUARRIR, Plusieurs disent aussi Équarrer, v. actif. Tailler un corps solide à angles droits. *Quadrare, efformare in quadrum. Equarrir* une pierre; une poutre. Il faut *équarrir* le bois à vive arete, n'y laisser aucun aubier.

Équarri, ie. part. pass. & adj. *Quadratus, in quadrum efformatus.*

ÉQUARRISSAGE, s. m. Etat d'une chose équarrie. *Quadratura.* Cette solive a six pouces sur neuf d'*équarrissage*. Il se dit aussi de la façon, de la peine & de la dépense d'équarrir. L'*équarrissage* de cet poutres me coûte tant.

ÉQUARRISSEMENT, s. m. Ce qu'il faut faire pour équarrir un corps, ou réduction d'une piéce de bois en grumes à la forme quarrée. *Quadratio.* Il faut retrancher la moitié du bois de l'arbre pour l'*équarrissement* d'une poutre, d'une solive.

☞ Équarrissement. Terme d'Architecture dans la coupe des pierres. Tailler en *équarrissement*: c'est une manière de tailler les pierres sans le secours des panneaux, les ayant seulement préparées, en les équarrissant, à y appliquer les mesures des hauteurs & des profondeurs qu'on a trouvées dans le dessein de l'épure pour chaque voussoir. On l'appelle aussi dérobement, tailler par dérobement. Frézier.

ÉQUARRISSOIR, subst. m. *Quadrator.* Petite verge quarrée pour augmenter les trous dans le cuivre, ou l'acier. Elle est taillée en dépouille; c'est-à-dire, qu'elle va un peu en augmentant vers le talon ou le manche. Il y a des *équarrissoirs* de diverses grosseurs. Les Horlogers se servent souvent d'*équarrissoirs* & d'arrondissoirs.

ÉQUATEUR, s. m. *Æquator.* C'est un des grands Cercles de la Sphère, également éloigné des deux Poles du monde, qui est ainsi appellé, parcequ'il fait les jours égaux

égaux aux nuits, quand le Soleil est arrivé au point où il coupe l'Ecliptique. C'est le terme d'où l'on commence à compter la déclinaison des astres. On l'appelle autrement *Equinoctial*; & quand il est décrit sur les Cartes on l'appelle *Ligne équinoctiale*, ou simplement *la Ligne*.

☞ Équateur. Terme d'Astronomie & de Géographie. Le grand cercle qui est à égale distance des deux poles s'appelle *équateur*. Son plan passe par le centre de la terre, & détermine sur sa circonférence un grand cercle qu'on nomme *équateur* ou *équinoctial*, parceque ceux qui habitent, ont les jours égaux aux nuits pendant tout le cours de l'année. On divise ce cercle, de même que tous les autres de la sphère, en 360 parties égales, qu'on nomme degrés. Chacun de ces degrés se subdivise en 60 minutes, chaque minute en 60 secondes, & chaque seconde en autant de tierces, &c. Cassini. L'*Equateur* fait sa révolution en 24 heures. Ainsi 15 de ses degrés passent au méridien en une heure; 15 de ses minutes en une minute d'heure, & 15 de ses secondes en une seconde d'heure, &c.

ÉQUATION, s. f. *Æquatio, prostaphæresis*. Terme d'Astronomie, qui se dit de la manière de réduire le temps, ou les mouvemens inégaux du Soleil, à un temps, ou à un monvement égal & moyen. Les mouvemens des astres sont tellement inégaux à notre égard, que nous les voyons quelquefois s'avancer avec beaucoup de vitesse, & quelquefois marcher avec beaucoup de lenteur; ensorte qu'il est très-difficile, ou même impossible de faire des supputations certaines de ces mouvemens irréguliers. C'est pourquoi il a fallu que les Astronomes en aient imaginé d'autres pour s'en servir dans leurs calculs: ils ont donc supposé ces mouvemens égaux, & uniformes, & moyens entre les plus vîtes & les plus tardifs; les disposant de telle sorte, que donnant au plus lent ce qu'ils ôtent au précipité, ils achévent par une compensation bien mesurée la période entière de toutes ces inégalités, au même moment de temps que les astres achévent leurs cours dans le ciel par leurs mouvemens réels & véritables. Par exemple, le jour astronomique se compte depuis le départ du soleil d'un méridien, jusqu'à ce qu'il y retourne le jour suivant: c'est ce qu'on appelle le *jour* ou le *mouvement égal*. Mais cependant le soleil avance dans l'Ecliptique, tantôt plus, tantôt moins à notre égard, selon qu'il est apogée, ou périgée; & c'est ce qui rend les jours inégaux. Il a donc fallu que les Astronomes, qui ont besoin d'un jour égal pour faire leurs supputations, trouvassent ce mouvement, ou temps moyen; & c'est ce qu'on appelle *équation*, c'est-à-dire, ce qu'il y a de trop ou de trop peu, ce qu'il faut ôter ou ajoûter pour rendre le mouvement égal. L'addition que l'on fait de trente jours à la troisième année lunaire s'appelle *équation lunaire*, parceque cette addition égale l'année lunaire à l'année solaire. Jean-Baptiste Morin a fait un beau Traité des *Equations* en son livre des Longitudes. M. Huyghens a donné une table exacte de l'*equation* des jours, pour régler les mouvemens des horloges à pendule, où on voit combien ces horloges doivent avancer ou reculer en chaque jour de l'année à cause de l'irrégularité du mouvement du soleil. On a fait depuis d'autres tables d'*équations* pour le même usage, & encore plus exactes, parcequ'elles sont fondées sur un plus grand nombre d'observations. Dans la table de M. de la Hire la plus grande *équation* est le 10e de Février de 31 minutes, dix secondes, & va ensuite diminuant jusqu'au 14 de Mai, qu'elle est de onze minutes 59 secondes. Ensuite elle augmente tous les jours jusqu'au 27 de Juillet, qu'elle est de 21 minutes 56 secondes. Après elle diminue jusqu'au premier Novembre, auquel jour il ne marque point d'*équation* dans sa table, parcequ'il suppose que ce jour-là l'horloge fut mise ou réglée sur le soleil. Il y a aussi des tables d'*équations* pour les planètes. Ces tables servent à réduire le lieu moyen de la planète au vrai lieu, la conjonction moyenne à la conjonction vraie, &c. On appelle l'*équation*, prostaphérése, qui est un mot Grec, composé de πρὸ, ou πρόσθεν, devant, & ἀφαιρέω, j'ôte, je soustrais, parceque l'*équation* est tantôt additive, & tantôt soustractive: c'est-à-dire, que pour avoir le mouvement vrai, il faut quelquefois ajoûter l'*équation* au mouvement moyen, & quelquefois la soustraire. Dans les anciennes tables astronomiques on se sert plus souvent du mot de prostaphérése; dans les nouvelles on se sert du mot d'*equation*.

Équation, en termes d'Algèbre, est la réduction de deux nombres hetérogénes, ou de diverse nature à une même nature en valeur, pour les rendre égaux. L'*équation* se dit aussi de la connoissance juste de la partie qu'il faut ajoûter à deux nombres différens, pour les mettre dans l'égalité. La science des *Equations* est la principale partie de l'Algèbre. L'*Equation* se marque ainsi =, ou ∞. M. de la Hire a fait un Traité de la construction ou effection des *Equations* géométriques. ☞ On forma une *équation*. La formation des *équations*. Exprimez les nombres connus chacun par une des onze premières lettres de l'alphabeth, *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *l*, *m*, & les inconnus par une des onze dernieres, *n*, *o*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *u*, *x*, *y*, *z*; & opérant ensuite sur ces nombres connus & inconnus, en les ajoûtant ensemble, les ôtant, les multipliant selon les conditions du probléme, & suivant les régles, comparez ensemble toutes les sommes, qui doivent être égales, & vous aurez par-là formé ce qu'on appelle *équation*.

ÉQUE, s. m. & f. *Æquus*. Les *Eques* étoient un ancien peuple de l'Italie, dans le Latium, ou pays des Latins. Ils occupoient les montagnes de Tivoli.

☞ ÉQUEA, s. f. Province d'Afrique au dedans du pays des Négres. Cette Province est un fort petit Canton dont nous n'avons guére de connoissance.

ÉQUERRE, s. f. *Quadra*. C'est un lien de fer plat à angles droits, qu'on cloue sur les angles de la charpenterie pour faire tenir les sablières aux poteaux corniers, ou dans les escaliers, ou autres assemblages de piéces de bois. On en met d'étage en étage.

Équerre, est aussi un instrument de Géométrie qui sert à construire & à mesurer un angle droit, ou de nonante degrés. *Norma, gnomon*. Il est composé de deux régles, dont l'une est élevée perpendiculairement au-dessus de l'autre, & est immobile; & quand ces deux régles sont mobiles par une charniére, on dit que c'est une fausse *équerre*, qui sert à mesurer & à construire toutes sortes d'angles aigus & obtus. Ainsi, quand on dit qu'un bâtiment est bâti à fausse *équerre*; c'est-à-dire, qu'il n'est pas à angles droits.

☞ Fausse Équerre s'entend ordinairement du compas d'Appareilleur, quoiqu'il signifie en général un récipiangle, c'est-à-dire, un instrument propre à mesurer l'ouverture d'un angle. Ceux de bois s'appellent Sauterelle. Frézier.

☞ ÉQUERUE, s. f. Terme de Marine. Nom qu'on donne dans la Manche à la jonction de deux piéces de bois mises dans un vaisseau, qui en sont les membres l'une à l'autre. C'est ce qu'on appelle ailleurs *Empâtures*. Voyez ce mot.

ÉQUESTRE, adj. f. *Equestris*, qui n'est d'usage qu'en cette phrase, Statue *équestre*; c'est-à-dire, qui représente un homme monté sur un cheval. Fortune *équestre*; c'étoit une statue de la Fortune à cheval. Ablanc. Dans ce mot la deuxième syllabe se prononce comme la derniére d'*èques* en Latin, c'est-à-dire, qu'on prononce l'*u* & l's.

La Reine des cités dans sa vaste étendue
N'aura rien qui ne céde à ce double ornement.
L'équestre, (statue) *est encore à son commencement.*
De la Font.

Le mot *équestre* a quatre syllabes dans ce vers, quoiqu'en le prononçant dans les discours en prose on ne lui en donne que trois. C'est une dissolution & une licence poëtique qu'il faut rarement imiter.

☞ ÉQUIAN, s. m. Petite ville d'Egypte, bâtie par les successeurs de Mahomet. Elle est peuplée de Jacobites, qui s'occupent au labourage.

ÉQUIANGLE, adj. *Æquiangulus*. Terme de Géométrie, qui se dit des figures qui ont des angles égaux. Tous les triangles équilatéraux sont *équiangles*. Le quarré est une figure *équiangle*. Quand les trois angles d'un triangle

gle sont égaux aux trois angles d'un autre triangle, ces triangles sont appellés *equiangles*. Bouguer.

ÉQUIDISTANT, ANTE. adj. Terme de Géometrie. Qui est également distant d'une chose à laquelle il a relation. *Æquidistans, equè distans.* Les lignes paralleles sont *équidistantes*. Deux murs paralleles entre eux sont *équidistans*.

☞ ÉQUIGNETTE, s. f. Terme de Marine. On appelle *équignettes*, ou *équilles de girouettes*, certains petits bois qui servent à tenir le haut & le bas des girouettes.

ÉQUILATERAL, ALE. adj. Qui a les côtés égaux. *Æquilaterus*. Triangle *équilateral*, est un triangle dont les côtés sont égaux. Tous les polygones réguliers, & tous les corps réguliers sont *équilateraux*. On dit aussi *équilatère* en ce sens. Une figure est *équilatere* & équiangle. Port-R.

☞ ÉQUILBOQUET, s. m. Petit instrument de bois, espéce de calibre pour vérifier les mortoises : il est fait de deux morceaux de bois assemblés à l'équerre.

ÉQUILIBRE, s. f. Egale pesanteur de deux corps comparés l'un à l'autre. *Æquilibrium*. Pascal a fait un beau Traite de l'*Equilibre* des liqueurs. Quand un corps est posé hors de son centre de gravité, il n'est plus dans l'*équilibre*. Les Peintres doivent avoir grand soin d'observer cet *équilibre*, & de bien poser leurs figures sur leur centre de gravité, afin qu'elles ne semblent point tomber, ou porter à faux. L'*equilibre* de la balance. La terre est au centre comme en *équilibre*. Est-ce par hasard que le monde s'est trouvé dans cet *équilibre* si juste ? Nic.

☞ Équilibre. Ce mot se dit en matiére dogmatique d'une certaine situation de la volonté mûe par la grace d'un côté, & de l'autre par la concupiscence.

Équilibre, se dit aussi figurément en Morale, & signifie, Egalité, meme proportion. Mettre des gens dans l'*equilibre*, c'est les comparer les uns aux autres par leurs bonnes ou mauvaises qualités. La paix est plus assurée, quand les puissances voisines sont dans l'*equilibre*. Quand la balance penchoit d'un côté, la Reine la chargeoit de l'autre, pour la remettre dans l'*equilibre*. Mez. Les biens & les maux de ce monde sont dans une espéce d'*equilibre*, & se balancent tellement qu'on les trouve presque dans une égale proportion. Nic.

De la droite raison je sens mieux l'équilibre. Boil.

☞ Équilibre. On dit encore figurément : Faire l'*équilibre* ; pour dire, Rendre les choses égales. Ac. Fr.

ÉQUILLE, s. f. *Acus, Acicula.* Sorte de poisson qui a pris son nom du Latin.

ÉQUIMULTIPLE, adj. m. & f. Terme de Géométrie. *Æquimultiplus.* Il se dit des grandeurs simples également multipliées. Ainsi en prenant A autant de fois que B, & en les multipliant également, il y aura toujours même raison entre ces grandeurs multipliées, qu'entre ces grandeurs simples. Or ces grandeurs ainsi également multipliées s'appellent *équimultiples* des simples, A & B, & l'on dit que les *équimultiples* sont entr'elles comme les simples. En Arithmetique les *équimultiples* sont des nombres qui contiennent également, & autant de fois les uns que les autres, leurs sousmultiples. Ainsi les deux nombres 12 & 6. sont *équimultiples* de leurs sousmultiples 4 & 2, parceque chacun contient son sousmultiple trois fois.

ÉQUINOCTIAL, ALE. adj. *Æquinoctialis.* Qui a rapport à l'équinoxe. Ainsi le cercle *équinoctial* est celui que le Soleil décrit, ou nous paroit décrire, lorsque l'équinoxe est par toute la terre, c'est-à-dire, lorsque la longueur du jour est par-tout égale à la longueur de la nuit, ce qui arrive deux fois l'an, au commencement du printemps vers le 21 de Mars, & au commencement de l'automne vers le 23 de Septembre. Ce cercle *équinoctial* s'appelle quelquefois simplement l'*équinoctial*, comme on dit simplement le méridien, l'horison, &c. en sous-entendant le mot de *cercle*. L'*Equinoctial*, en ce sens, est substantif, & la même chose que l'*Equateur, quia aquat diem nocti* : quand il est représenté sur les Cartes de Géographie, on l'appelle plutôt *Equinoctial* ; ou la *ligne equinoctiale*, ou simplement *la Ligne*, parceque les grands cercles de la sphère sont représentés comme des lignes suivant les régles de la projection. Il coupe en deux également la sphère droite, & les peuples qui habitent dessous ont toujours les jours égaux aux nuits, ou un perpétuel équinoxe : au lieu que les peuples qui sont sous la sphere oblique n'ont cette égalité que quand le soleil est dans cette Ligne, à sçavoir, environ le 21 de Mars & le 23 de Septembre. Un Cadran *équinoctial*, est celui qui est fait sur un plan incliné qui regarde l'Equateur. La France *équinoctiale*, c'est l'établissement des François en Guyane dans l'Amérique méridionale. La capitale de la France *équinoctiale* est la Cayenne. C'est un établissement des François dans une Isle formée par la mer ; & par une riviére appellée la Cayenne.

☞ Équinoctial. Il est quelquefois substantif masc. & alors c'est la meme chose que l'*Equateur*. Voyez ce mot. Acad. Fr.

ÉQUINOXE, s. m. Le temps où les jours sont égaux aux nuits par tout le monde. *Æquinoctium*. C'est quand le soleil est dans le Cercle équinoctial vers le 21 de Mars & le 23 de Septembre. Comme le soleil nous paroit marcher d'un pas inégal, c'est-à-dire, tantôt plus vîte, & tantôt plus lentement, à cause de son excentricité, il y a maintenant huit jours de plus depuis l'*equinoxe* du printemps jusqu'à l'*équinoxe* de l'automne, que depuis l'*équinoxe* de l'automne jusqu'à l'*équinoxe* du printemps : le soleil employant plus de temps à parcourir les signes septentrionaux, que les méridionaux. Comme l'apogée du Soleil avance tous les ans, quoiqu'insensiblement, cette inégalité des saisons changera, & aura sa vicissitude. Les plus hautes marées sont dans l'*équinoxe*.

ÉQUIPAGE, s. m. Provision de tout ce qui est nécessaire pour voyager, ou s'entretenir honorablement, soit de valets, chevaux, carrosses, habits, armes, &c. *Commeatus, ornatus, apparatus, instrumentum.* Cet homme est en bon *équipage*. Il a envoyé tout son *équipage* l'attendre en tel lieu. Les *équipages* de l'armée, c'est le bagage des Officiers. Ces armes, ces vaisseaux, cet *équipage* de guerre, vont vous desaccoutumer des plaisirs pacifiques. *Equipages* de chasse, ce sont les chevaux, chiens & valets qui servent à la chasse. Le peuple ne distingue les hommes que par leur train, & ne salue que les *équipages* & les chevaux. Com. Combien de jeunes gens qui n'ont d'autre mérite, que d'etre suivis d'un nombreux cortége, & de trainer en tous lieux un *équipage* magnifique ? Bell. Est-il rien de plus scandaleux, que ce somptueux *équipage* que vous promenez par la ville ? S. Evr. Tous ces ajustemens, & tout cet *équipage* mondain, ne sont propres qu'à irriter la cupidité. Nic.

Quand on dit absolument, qu'un homme a *équipage*, c'est-à-dire, qu'il entretient un carrosse & des chevaux.

On dit, Etre en bon ou en mauvais *équipage* ; pour dire, Etre bien ou mal vêtu : & figurément, qu'un homme est en pauvre, en triste *équipage*, lorsqu'il n'a pas de quoi vivre, ou qu'il a été bien battu & maltraité.

*Dans l'*équipage *d'une belle*
Il faut bien par honneur quelque Amant maltraité.
La Sabl.

☞ Équipage en termes de chasse se dit de tout ce qui est nécessaire pour la chasse. *Venaticus comitatus*. L'*équipage* du Roi pour le sanglier, commandé par le Marquis d'Ecquevilly, qui en est capitaine, fit entrer dans l'enceinte plusieurs sangliers. Relation du Sacre. La calèche (de Sa Majesté) étoit précédée du grand *équipage* du Roi pour le cerf, le Comte de Toulouse, Grand Veneur de France, étant à la tête. Id. Les Princes du sang étoient en habit de l'*équipage* du Roi pour le cerf, ainsi que plusieurs Seigneurs de la Cour. Id. Le 6 (Novemb. 1722.) le Roi voulant prendre le divertissement de la chasse dans la forêt de

de Chantilly, Sa Majesté monta en carrosse sur les 11 heures du matin, étant accompagnée de Mademoiselle de Clermont, de la Marquise de Busc, & de la Marquise de Prie, vêtues pour monter à cheval de l'habit de chasse de l'*équipage* du Duc de Bourbon. Id.

Équipage de pompe. Sous ce nom on comprend la roue, le balancier, ou manivelle, le corps de pompe, le piston, & toutes les autres piéces d'une pompe.

Équipage, se dit dans un attelier, tant des grues, chèvres, vindas, charriots, que des échelles, cordages, & de tout ce qui sert à la construction, ou au transport des matériaux.

Équipage, en termes de Marine, est un mot collectif, qui comprend les soldats, matelots & mousses, ou garçons qui servent dans le vaisseau. Il n'a plus que pour quinze jours de vivres pour son *equipage*. L'*equipage* n'est pas la provision des choses qui servent à équiper le vaisseau. Il ne faut pas confondre l'*équipage* avec l'équipement, & les Traducteurs de Mons se sont rendu ridicules, lorsqu'en traduisant un passage des Actes, & le mot d'*armamenta*, ils ont dit que les Mariniers jetterent dans la mer de leurs propres mains l'*equipage* du vaisseau. Voyez la suite des *Remarques du P. Bouhours*, pag. 355. Les mâts du vaisseau, ses voiles, ses cordages, & tout ce qui a rapport à ces trois choses, sont compris sous le nom d'agrès. Agréer un vaisseau, c'est le fournir, l'équiper de tout cela. Mais l'*equipage* du vaisseau sont les gens du vaisseau, tous ceux qui ont quelque emploi. La moitié, le quart de l'*equipage*, c'est la moitié, le quart des hommes qui sont necessaires pour le service d'un vaisseau. Les Officiers ne sont point compris dans l'*équipage*, ce mot ne les désigne pas. Il s'est bien défendu, on n'a pû le prendre, quoiqu'il eût perdu cinq Officiers, & cent cinquante hommes de son *équipage*. Le mot d'*equipage* est un écueil contre lequel plusieurs Ecrivains ont échoué.

L'Équipage, sur les galéres, comprend les bas Officiers, les soldats, les matelots, les mariniers, les Pertuisaniers & les Proyers; mais il ne comprend pas la chiourme: elle fait un corps à part composé d'esclaves & de forçats.

☞ ÉQUIPARER, v. act. Vieux mot. Comparer, du Latin *æquiparare*.

☞ ÉQUIPE, s. f. Nombre de bateaux appartenans à un même Voiturier. Une *équipe* de douze bateaux. On dit aussi Train.

ÉQUIPÉE, s. f. Action téméraire, indiscrete & extravagante; dessein qui ne peut être exécuté, ni être de durée. *Machinatio, facinus audax & temerarium, protervia.* Cette femme a quitté son mari sans dire mot, elle a fait là une belle *équipée*. Ce petit Noble vouloit aller à l'armée; mais il est revenu dès l'entrée de la campagne: il a fait une plaisante *equipée*.

ÉQUIPEMENT, s. m. *Instructio, adornatio navis, comparatio armamentorum, commeatus, &c.* Il se dit en termes de Marine, de la provision & de l'assortiment qui est nécessaire à la subsistence & à la sûreté d'un vaisseau qu'on met en mer.

ÉQUIPER, v. act. Fournir à quelqu'un toutes les choses dont il a besoin, soit en chevaux, habits, armes, &c. *Instruere, adornare, suppeditare.* Il est bien *équipé* pour faire son voyage. *Equiper* un soldat. Il est aussi neutre passif. Il lui faut tant pour s'*equiper*.

Ce mot vient d'*esquif*, qui signifie *vaisseau*. Mén. Du Cange le dérive d'*eschipare*, mot de la basse Latinité signifiant la même chose.

Équiper, se dit aussi d'un navire que l'on met en état de faire de longs voyages, avec ses agreils, ou agrès, apparaux, victuailles & autres provisions nécessaires. On *équipe* diversement les vaisseaux, les uns en guerre, les autres en marchandise. *Equiper* un navire d'éperon, de voiles & de cordages. Vaug. *Equiper* une flotte. Abl. *Equiper* une frégate. Voit.

On dit figurément d'un homme qui a été blessé grièvement, ou battu, ou maltraité en quelque rencontre, qu'il a été mal *équipé*.

Équipé, ée. part. pass. *Instructus, ornatus, munitus.*

Équipé, en termes de Blason, se dit d'un vaisseau qui a ses voiles, cordages & autres choses. P. Mén.

Les mots d'*equipement* & d'*equiper* se trouvent dans les Ordonnances pour la Marine; les Marchands, les ouvriers, les matelots s'en servent: il y a cependant des gens qui veulent qu'on dise *agreer* & *agrès*, & non pas *equiper* & *équipement*, apparemment parcequ'ils croient qu'*équiper* répond à *equipage*, comme *agreer* à *agrès*: mais leur exactitude est trop grande, & il faut suivre l'usage.

ÉQUIPOLLÉ, ée. adj. Terme de Blason, qui se dit de plusieurs pieces & parties de l'Ecu mises en même rang. *Alternus, alternatim varius.* Quand un Ecu est rempli de neuf quarrés en forme d'échiquier qu'on appelle *points*, & que ceux des quatre coins & du milieu sont d'un émail, & les autres quatre points d'un autre émail, on blasonne les premiers par le mot d'*equipollé*. Il portoit cinq points d'azur *équipollés* à quatre d'argent. Les neuf points *équipollés* se distinguent toujours à l'échiquier. P. Mén.

ÉQUIPOLLENCE, subst. f. Egalité de valeur. *Æquipollentia.* L'*equipollence* des proportions. Danet.

ÉQUIPOLLENT, ents. adj. Ce qui égale en valeur une autre chose à laquelle il est comparé. *Æquipollens, æqualis, par, æquivalens.* Les belles Traductions ne se font pas mot à mot, mais en termes *equipollens*.

☞ Équipollent, te. Terme de Logique. Propositions *équipollentes*: ce sont celles dont le sens est le même.

Équipollent, s. m. Je lui ai rendu l'*equipollent* de ce qu'il m'a prêté. Autrefois on a appellé *equipollent* un droit qui se levoit sur des choses mobiliaires par ordre de Charles VI. pour les frais de la guerre, au lieu de douze deniers pour livre qui se levoient ailleurs, & c'est delà que ce droit a eu les noms d'*equipollent*, ou d'*equivalent*.

a l'Équipollent, adv. A proportion. *Proportione, pro ratione pariter.* Un Marchand a mis cent écus pour cette affaire, & ses associés *a l'equipollent*. Ce créancier a touché mille francs en cette contribution, & les autres *à l'equipollent* sur le même pied. En ce sens il signifie quelquefois *proportion*, aussi-bien qu'égalité.

ÉQUIPOLLER, v. act. & n. Etre de pareil prix qu'une autre chose à quoi on la rapporte. *Æquivalere, par, simile, æquale esse.* Sa dépense *equipolle* son gain. Il faut que dans les échanges une terre donnée *equipolle* à celle qu'on reçoit.

Équipollé, ée. part. pass. La perte *équipollée* au gain.

ÉQUIPROQUO, s. m. On dit ordinairement *quiproquo*; cependant on trouve dans quelques ouvrages assez récens *équiproquo*. Ce mot signifie la même chose que *quiproquo*, c'est-à-dire, une méprise qui se fait lorsqu'on prend une personne ou une chose pour une autre.

ÉQUIRIES, s. m. & pl. Nom d'une fête de l'ancienne Rome. *Equiria.* Les *Equiries* étoient la fête des Cavaliers. Elle se célébroit par des courses de chevaux. Varron & Ovide en parlent, celui-ci dans ses Fastes, L. II. v. 857. Et celui-là dans son V° L. *De Ling. L.* Il dit qu'ils se célébroient dans le champ de Mars, & Ovide marque que c'étoit le vingt-septième jour de Février. Festus ajoûte qu'ils furent institués par Romulus à l'honneur de Mars. Les *Equiries* s'appelloient autrement Jeux Curules, *Ludi curules*. Ovide, dans ses Fastes, L. III. v. 517. parle encore d'autres *Equiries* qui se célébroient quinze jours plus tard, la veille des ides de Mars, c'est-à-dire, le 14 de ce mois, & sur le bord du Tibre, à l'endroit où est aujourd'hui la place Navone, & non point dans un cirque particulier, comme quelques Auteurs le le sont imaginé. Voyez, outre les Auteurs cités, le Calendrier Romain qu'a donné Struvius dans son *Antiquitatum Rom. Syntagma*, & sur-tout Pitiscus qui cite tous ceux qui ont parlé des *Equiries*, & Vigenère sur Tite-Live, T. I. p. 631. 1169. 1603.

ÉQUITABLE, adj. m. & f. Juge modéré & sage, qui sçait temperer la rigueur des loix par les circonstances particulières du fait. *Æquus, verus.* Un Prince *équitable*; un jugement *équitable*.

Équitable, se dit aussi de ce qui est conforme à la raison. Un sentiment *équitable*, un partage *équitable*, une

équitable diſtribution de graces, de faveurs. Rien ne contribue tant à nous rendre *équitables* envers les autres que la connoiſſance de nous-mêmes. Nic. Suivre la nature, c'eſt ſuivre la raiſon : il n'y a rien en elle que d'*équitable* & d'égal. S. Evr. J'aime mieux laiſſer mon nom dans l'obſcurité, afin que les jugemens des Lecteurs ſoient plus libres & plus *équitables*. P. le Cl.

ÉQUITABLEMENT, adv. D'une manière équitable. *Ex æquo & bono.* Cette ſentence a été rendue *équitablement*.

☞ ÉQUITATION, ſ. f. *Equitatio.* M. l'Abbé Sallier a fait une Diſſertation de l'origine de l'*équitation* dans la Gréce. L'extrait ſe trouve dans le VIIe vol. des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉQUITÉ, ſ. f. Juſtice mitigée, & adoucie par la conſidération des circonſtances particulières : tempérament qui modére la ſévérité de la loi. *Æquitas.* C'eſt ce que les Grecs appellent *épikie*, ἐπιείκεια. La rigueur du Droit eſt ſouvent contraire à la juſtice : il faut que l'*équité* lui ſerve de régle. Ce partage a été fait dans l'*équité*. Les arbitres penchent toujours plutôt vers l'*équité*, que vers la rigueur. Voyez Épikie.

Équité, ſe prend auſſi pour, Juſtice, droiture. *Jus, fas, juſtitia.* Il a fait cela contre toute *équité*. Cet homme eſt plein d'*équité*. Violer l'*équité*.

> *Qu'une ſainte* équité *régle tous vos projets.* L'Ab. Têtu.
>
> *La timide* équité *détruit l'art de regner.* Corn.
>
> *La force tenant lieu de droit & d'*équité,
> *Le meurtre s'exerçoit avec impunité.*

Équité, ſ. f. Terme de Mythologie. Nom d'une fauſſe Divinité. *Æquitas.* Martianus Capella, L. II. n'en fait qu'une de Thémis & de l'*Equité*, Conſeillere & Miniſtre de Jupiter, & lui donne une balance en main, & des épis de blé en l'autre. Pindare, Ode 13. des Olympioniques, dit que Eunomie, Dicé & la Paix, ſont filles de l'*équité*. Et Germanicus Céſar, ſur ſon Poëme Araléen, dit qu'Héſiode la fait fille de Jupiter & de Thémis ; qu'elle s'appelloit premiérement *Juſta*, puis *Juſtitia*, & que Nigidius l'appelle *Virginem Juſtam, ſive Æquitatem*, qui n'eſt autre, dit-il, que cette Erigone qui eſt placée dans le Zodiaque entre le Lion & la balance. Tristan, T. I. p. 275.

☞ ÉQUIVALEMMENT, adv. D'une maniére équivalente. On prononce *éki*. Il y a dans tout diſcours un nom & un verbe énoncé, ſoit expreſſément, comme dans les termes ordinaires, ou *équivalemment*, comme dans les termes d'abbreviation & de ſupplément. *Gram. Franç. du P. Buffier.*

☞ ÉQUIVALENCE, ſ. f. Egalité de valeur, valeur égale. *Æquivalentia.* On définit dans l'école la diſtinction virtuelle, l'*équivalence* d'une ſeule & même choſe à pluſieurs choſes.

ÉQUIVALENT, ente. adj. Qui vaut autant qu'un autre. *Par æquivalens.* L'autorité d'un Auteur grave eſt *équivalente* à une raiſon. Port-R. Il y a dans la Logique des propoſitions *équivalentes*. En Grammaire il y a des termes *équivalens*, qui expriment auſſi bien l'un que l'autre la penſée. Quand on fait des échanges but-à-but, ou ſans retour, il faut que les choſes ſoient *équivalentes*.

Équivalent, ſ. m. Qui eſt d'égale valeur qu'une autre choſe à laquelle on le rapporte. Le Roi a demandé les terres de la Flandre qui appartiennent à la Reine, ou du moins l'*équivalent*.

On a appellé autrefois *équivalent* un droit que le Roi levoit pour les frais de la guerre. Voyez Équipollent.

☞ ÉQUIVALOIR, v. n. Valoir autant. *Æquivalere.* Quelquefois une ſeule voyelle, comme *a*, *o*, *y*, tient autant de place que celles qui ſont compoſées du plus grand nombre de lettres, par exemple dans ce vers :

> *O Ciel! il a pâli : ſon cœur y tient encore.*

L'*o*, l'*a*, l'*y*, chacun en particulier, *équivalent* à la ſyllabe *tient* qui eſt compoſée de cinq lettres. Prépetit de Grammont, *Tr. de la Verſif. Franç.* Toute expreſſion qui n'eſt pas nom, verbe, ou modificatif, eſt terme de ſupplément. Il *équivaut* à pluſieurs des parties d'oraiſon. Le P. Buff. *Gram. Franç.* Il eſt de peu d'uſage à l'infinitif.

ÉQUIVOQUE, adj. m. & f. Qui eſt douteux, qui a un double ſens. *Æquivocus, ambiguus, dubius.* La vertu, quand elle n'eſt point *équivoque*, ne ſe dément jamais. Bell. Il y a des louanges *équivoques* qui ſont de fines railleries, & des maniéres détournées pour nous rendre ridicules. Id. La fineſſe eſt une qualité *équivoque* entre le vice & la vertu. Id. C'eſt un homme diſſimulé, & toujours *équivoque*. Com. Les expreſſions qui échapent à la colére ſont d'ordinaire des ſignes peu *équivoques* des ſentimens du cœur. Mal. Un habile négociateur ſçait parler ambiguëment, & ſe ſervir de tours & de mots *équivoques*, pour les interpréter enſuite ſelon les occaſions. La Bruy.

Équivoque, en termes de Médecine, ſe dit des ſignes des maladies. Un ſigne *équivoque* eſt un ſigne qui peut convenir à pluſieurs maladies, & qui ne marque pas uniquement une ſeule maladie. *Equivoque* en ce ſens eſt oppoſé à *univoque*.

☞ Équivoque, en termes de Dialectique ou de Logique, ſe dit d'un mot qui convient à deux ou pluſieurs choſes ſelon le même nom, mais ſelon une ſignification différente ; & il eſt oppoſé à *univoque*. Taureau eſt *équivoque*, parce qu'il convient & à un animal, & à un ſigne céleſte ; & en latin *taurus* convient encore à une montagne d'Aſie. Le mot eſt le même ; mais la ſignification eſt différente en ces trois choſes.

En Phyſique on appelle génération *équivoque*, celle qui ne ſe fait pas par les voies ordinaires, par la conjonction du male avec la femelle. Les inſectes, les animaux imparfaits, ſe font par une génération *équivoque*, comme les mouches, les araignées, les grenouilles, c'eſt-à-dire, par la chaleur du Soleil qui échauffe la pouſſiére, la terre corrompue : au moins les anciens Philoſophes l'ont cru ainſi : les modernes en doutent.

Nos anciens Poëtes François ſe ſervoient quelquefois d'une maniére de rime qu'on appelle rime *équivoque*, dans laquelle la derniére ſyllabe de chaque vers eſt repriſe en une autre ſignification au commencement ou à la fin du vers qui ſuit. M. Richelet, dans ſa *Verſification Françoiſe* de l'an 1671. p. 185. en apporte cet exemple tiré de Marot.

> *En m'ébattant je fais rondeaux* en rime,
> Et en rimant *bien ſouvent je* m'enrime.
> *Bref c'eſt pitié entre nous* rimailleurs,
> *Car vous trouvez aſſez de* rime ailleurs;
> *Et quand vous plaiſt, mieux que moi* rimaſſez ;
> *Des biens avez, & de la* rime aſſez, &c.

Équivoque, ſ. f. *Vox anceps, dubia.* M. de Vaugelas veut qu'il ſoit toujours féminin, & je ſuis en cela de ſon avis. D'autres le font maſculin. Mén. Il ſignifie une choſe douteuſe, ambiguë ; qui peut avoir divers ſens ; l'un vrai, & l'autre faux. Si Dieu ſoutient la nature, j'ai ſouhaité qu'il le marquât ſans *équivoque*. Pasc. Je vous prie de me dire cela, de vous expliquer ſans *équivoque*. Les Peres ont protégé les *équivoques* & les reſtrictions mentales, & ont prétendu qu'en certains cas il eſt permis d'uſer de ces détours & de ces ambiguïtés. Le P. Dan. Les *équivoques* ſont des tromperies déguiſées. Port-R. Les *équivoques* ſont des expédiens pour ne point dire la vérité, & ne point mentir en même-temps. Id. Quand on fait une propoſition douteuſe, en prévoyant que la perſonne à qui l'on parle la prendra dans un ſens différent de celui que nous lui donnons dans notre eſprit, c'eſt une *équivoque* oppoſée à la bonne foi. On reproche à Saint Auguſtin d'avoir voulu juſtifier Iſaac, qui livra ſa femme au crime par une *équivoque*. *Tacuit aliquid veri, & non dixit aliquid falſi.* A parler ſincérement, les *équivoques* ſont des menſonges palliés, & des ſubtilités inventées exprès pour mentir en bonne conſcience. Cependant il y a certaines occaſions dans la vie humaine, où il ſe-

roit à souhaiter que l'usage des *équivoques* fût innocent. Les *équivoques* dans le discours sont des expressions louches, qui le rendent obscur, & embarrassent l'esprit du Lecteur, qui ne sçait de quel côté se déterminer. La Langue Françoise est ennemie de ces sortes d'ambiguïtés. M. Ménage a remarqué que celui qui dit autre chose que ce qu'il veut dire, ne dit pas ce qu'il dit, parcequ'il ne le veut pas dire; & il ne dit pas non plus ce qu'il veut dire, parcequ'il ne le dit pas en effet. On ne peut rien penser de plus juste, ni de plus joli sur les *équivoques*. Bouh. Il est vrai que la lecture de toute la periode fait d'ordinaire entendre le sens, & que l'on n'a pas le loisir de douter. Mais il vaudroit mieux que cela n'arrivât point: car c'est aux paroles à faire entendre le sens, & non pas au sens à faire entendre les paroles. Si l'on vous relit deux fois, que ce soit pour vous admirer, & non pas pour chercher ce que vous avez voulu dire. Vaug. Il est bon d'ajouter, qu'il ne faut pas se gener trop, ni prendre l'ombre d'une *équivoque* pour une *équivoque* réelle. La suite du discours dissipe quelquefois ces petits nuages, qu'un mot détaché, ou pris à part, pourroit faire naître. S. Evr. J'admire que les *équivoques*, qui n'ont que l'apparence des bons mots, aient mis en honneur des gens d'un esprit médiocre. Le Ch. de M. Il n'y a point d'esprit dans l'*équivoque*: rien ne coûte moins. L'ambiguité, en quoi consiste son caractère, est moins un ornement qu'un défaut: c'est ce qui la rend insipide. L'apparence mysterieuse que lui donne son double sens fait qu'on ne va pas au véritable sans peine; & quand on l'a trouvé on a regret à sa peine. Bouh. Les *équivoques* étoient fort en vogue autrefois. Deux misérables *équivoques* sur quelques passages de l'Ecriture font toute l'erreur de nos freres. Pélisson.

> *Si vous oyiez une* équivoque.
> *Vous jettiez d'aise votre toque,*
> *Et preniez son sens malotru*
> *Pour un des bons mots de Brautru.* S. Amant.

L'Équivoque, en termes de Théologie morale, est à proprement parler, un mot qui a deux significations différentes, dont l'une est commune & ordinaire, l'autre moins ordinaire & moins usitée, de sorte que celui qui parle, se servant de ce mot dans la signification la moins ordinaire, il arrive aisément que ceux à qui il parle, prenant ce mot dans la signification la plus usitée, conçoivent quelque chose de different de ce que l'autre a voulu dire. Nous en avons un exemple en S. Jean, ch. 11. où il est marqué que Jesus-Christ dit à ses Apôtres, que le Lazare dormoit: ses Apôtres, prenant ce mot de *dormir* dans sa signification la plus commune, crurent que le Lazare, qu'on leur avoit dit être malade, commençoit à reposer, & qu'il ne tarderoit point à guérir; & cependant Jesus-Christ, ayant pris ce mot dans sa signification moins ordinaire, avoit voulu dire que Lazare étoit mort. Quand l'*équivoque* consiste en plusieurs mots, on l'appelle proprement amphibologie: nous en avons un exemple en Saint Jean, Ch. 2. Abatiez ce temple, dit Jesus-Christ, en parlant aux Juifs, & je le releverai dans trois jours. On a fort disputé dans ces derniers temps de l'usage des *équivoques*: l'Auteur de la Théologie morale de Grenoble a prétendu avec quelques Auteurs récents qu'il n'étoit jamais permis de s'en servir dans quelque rencontre que ce fut: leur raison est que l'*équivoque* ne differe point du mensonge. D'autres au contraire, comme Cabassut Théologien célebre parmi les Peres de l'Oratoire, soutiennent qu'il y a une grande difference entre l'*équivoque* & le mensonge; qu'il n'est jamais permis de mentir, mais que dans de certaines rencontres on peut quelquefois se servir d'*équivoque*; que c'est le sentiment de S. Thomas, de S. Antonin, de S. Raymond, & sur-tout de S. Augustin, comme Cabassut prétend l'avoir démontré, *L. 4. Theor. de Prax. Jur. Can. Edit. Lugd.* 1685. c. 4. Le terme d'*équivoque* est délicat, sur-tout en ce temps-ci. On ne sçauroit apporter trop de réserve à l'approbation qu'on peut donner aux *équivoques* en certaines circonstances, parceque, malgré toutes les sages précautions dont un bon Théologien se servira en disant son sentiment sur une matiere si délicate, il se pourra toujours trouver des gens qui abuseront de sa doctrine, faute de la bien entendre; & d'autres qui la déguiseront, pour en faire plus aisément des calomnies, & la rendre odieuse.

Équivoque, est quelquefois une bévûe, une inadvertence qui nous fait prendre une chose pour une autre. *Error.* Plusieurs intrigues des Romans sont fondées sur des *équivoques* de billets rendus à ceux à qui ils ne s'adressoient pas. Une facheuse *équivoque*.

ÉQUIVOQUER, v. neut. Faire des équivoques. *Ludere in ambiguo.* Cet homme est heureux à *équivoquer*, à trouver des équivoques. Il se dit plus ordinairement avec le pronom personnel; & alors il signifie, Se tromper, se méprendre. *Aberrare, allucinari.* Il s'est *équivoqué* en prenant un sac pour un autre, en parlant à une personne pour une autre. Il est bas. Ceux qui citent de mémoire sont sujets à s'*équivoquer*. Mén.

E R.

ER. Derniére syllabe de plusieurs mots. On ne la met ici que pour observer à l'égard de la Poësie, que tous les mots terminés en *er* ne se doivent pas employer indifferemment pour la rime. *Vanter*, & *Jupiter*, par exemple, ne riment pas: l'*er* est fermé en *vanter*, & il est ouvert en *Jupiter*. On appelle ces rimes vicieuses, *des rimes Normandes*, parceque les Normands prononcent l'*er* ouvert, comme l'*er* fermé. Ils prononcent du *fer*, comme *fé* ou *fai*, au lieu de prononcer du *fair*. On trouve beaucoup de ces rimes dans Malherbe, qui fait rimer *clair* avec *avrugier*. On ne les excuse que quand on ne peut pas faire autrement sans perdre une belle pensée. Il faut cependant avouer qu'il y a peu de Poëtes qui s'assujettissent à ces régles. Ce qu'il y a de certain, c'est que les mots en *er* riment avec ceux en *air*, & que pour les infinitifs en *er* il ne faut appuyer sur l'*r* que lorsqu'elle est suivie d'une voyelle, ou lorsque l'oreille le demande à cause de la rime; car on juge de la bonté de la rime plutot par le son que par l'écriture.

E R A.

ÉRABLE, s. m. *Acer.* Arbre de haute futaie, qui a pris son nom Latin de sa dureté, comme le rapporte Vossius, *quia acris seu duri admodum est ligni.* Il y a plusieurs espéces d'*Erable*, & la plupart ont leur bois veiné; c'est pourquoi on l'emploie dans les ouvrages de Marqueterie.

Le grand *Erable*, ou le faux Platane, *Acer majus, pseudo-Platanus*, s'éleve fort haut: son bois est fort uni; sa partie blanchâtre est fort recherchée par les ouvriers. Ses feuilles sont opposées, grandes, à cinq pointes, & ressemblantes en quelque maniere à celles du vrai Platane du Levant. Ses fleurs sont petites, à cinq pétales, verdâtres: le pistile, qui en occupe le centre, est composé de deux capsules ou noyaux gros comme de petits pois, terminés par un aileron: chaque noyau renferme une semence arrondie & blanchâtre.

Ce qu'on nomme Sycomore à Paris est une seconde espéce de grand *Erable*, qu'on éleve dans les jardins. Les feuilles de celui-ci sont d'un verd plus clair que dans les précédentes: elles sont aussi plus tendres, plus aiguës & plus ressemblantes à celles du vrai Platane. Ses fleurs sont par bouquet, au lieu que dans la premiére espéce elles viennent par grappes ou épis. Ces deux arbres croissent naturellement en plusieurs endroits du Royaume: le dernier est très-commun en Canada, où l'on a trouvé le moyen de tirer de sa séve un sucre, qui étant purifié, & préparé comme celui des cannes d'Amerique, en a presque toutes les mêmes qualités. La saison la plus propre pour ce travail, est le printemps: il faut observer encore, que pour que la séve de cet arbre soit sucrée, il est nécessaire qu'il géle les nuits, qu'il fasse du soleil pendant la journée, & que le pied d'*Erable*, auquel on doit faire des incisions pour l'écoulement de la séve, soit couvert de neige à son pied; autrement la séve ne sentiroit que

le bois. Le reste du travail consiste dans la purification, clarification & coction de cette séve ; ce qui n'a rien de particulier. On assure que cet *Erable* fournit une assez grande quantité de séve sans s'altérer ; & ordinairement un arbre de deux à trois pieds de circonférence en rendra jusqu'à quatre-vingts livres, qui donneront par la coction quatre livres de bon sucre.

Le petit *Erable*, *Acer campestre minus G. B.* est assez commun dans les bois, & on le met dans les palissades ; il est ordinairement arbuste : on le trouve quelquefois arbre, & ses feuilles ne sont guere plus grandes que celles du Lierre : elles sont à cinq pointes d'un verd foncé : leurs nervures deviennent souvent rougeatres, aussi bien que leurs queues. Ces espéces d'*Erable* donnent un suc laiteux, lorsqu'on coupe leurs jeunes branches, ou leurs feuilles.

On peut ajoûter à ces trois *Erables* un quatrième ; qui vient aux environs de Grenoble & de Montpellier : les feuilles sont petites, & à trois pointes égales & arrondies. *Acer trifolium*, *C. B.*

ÉRAC, ou IRAC, ou IRAQUE. Voyez YÉRAC.

ÉRACLÉE. Voyez HÉRACLÉE.

ÉRADICATIF, IVE. adj. Terme de Médecine. *Eradicativus, eradicandi vim habens.* On ne trouve point que ce mot soit en usage au masculin : au féminin on dit guérison *éradicative* : c'est une guérison qui emporte, qui ôte la cause de la maladie : la guérison *éradicative* est opposée à la *palliative*. La guérison *éradicative* est celle qui non-seulement remédie au présent, mais qui en ôtant les racines du mal, & allant à la cause, empêche qu'il ne revienne. DIONIS.

ÉRAFLER, v. act. Déchirer ; ou diviser la peau avec quelque chose d'aigu. *Perstringere.* Il s'est joué avec le chat, qui lui a *érafle* le visage. Une épingle lui a *érafle* la main. C'est un terme populaire.

ÉRAFLÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Perstrictus.*

ÉRAFLURE, s. f. Plâie qui se fait sur la peau, par quelque chose de pointu ; & qui ne pénétre pas. *Cutis perstrictio dolor, vulnus.* Les épingles, les griffes d'un chat, font des *érafiures* aux mains, au visage. Ce coup d'épée n'a pas pénétré, il n'a fait qu'une *érafiure* sur la peau.

ÉRAGNAC, s. m. Village de Provence, qui est pris par quelques Géographes pour l'ancienne *Enarginum*, *Enargina.* Il est situé entre Cavaillon & Arles, sur le chemin de Milan à Arles par les Alpes Cottiennes. Il est entre Cavaillon & Tarascon. Voyez Æthicus, la Table de Peutinger, & Hadrien de Valois, *Not. Gall.* p. 189.

☞ ÉRAILLEMENT, s. m. Renversement de la paupiére inférieure. Voyez ECTROPION.

ÉRAILLER, v. act. Tirer avec effort une toile ; ou une étoffe ; en telle sorte que les fils s'en séparent, ou se relâchent. *Distendere.* Le crêpe, la gaze, la mousseline, sont sujets à s'*érailler.* On le dit aussi des chairs, lorsque les fibres s'en séparent par quelque effort. Une épingle lui a *éraillé* la peau. *Erailler* les yeux, *divaricare oculos.*

Ce mot vient de *irradiare*, selon Nicot.

ÉRAILLÉ, ÉE. part. pass. On appelle un œil *éraillé*, *divaricatus*, un œil rouge, & dont la paupiére est trop ouverte par la violence de quelque fluxion.

ÉRAILLURE, s. f. Endroit d'une étoffe qui a été éraillé, qui a souffert quelque violence, laquelle a séparé son tissu en long, ou en large. *Distentio, divaricatio.* L'usure d'une étoffe commence par l'*éraillure.*

ÉRANARQUE, s. m. Nom d'office chez les Grecs. Celui qui présidoit aux aumones des pauvres. L'Administrateur des aumônes des pauvres. *Eranarcha.* Quand quelqu'un chez les Grecs étoit réduit à l'indigence ; qu'il étoit captif, ou qu'il avoit une fille nubile ; à laquelle il ne pouvoit trouver d'établissement, faute de bien, il y avoit un Magistrat ou Officier public qui faisoit une Assemblée d'amis ; & les taxoit chacun selon ses facultés, pour subvenir à la nécessité de celui qu'on en vouloit tirer.

Cet Officier s'appelloit *Eranarque*, du mot Grec ἔρανος, *aumône, contribution* ; & ἀρχή, *commandement, intendance.* C'est Cornelius Nepos qui nous apprend ceci dans la vie d'Epaminondas, c. 3.

ÉRASINO, s. m. Riviere de la Morée. *Erasinus.* Hoffman dit qu'on l'appelle aujourd'hui *Rasino.* L'*Erasino* a sa source dans la Zaconie, à la montagne de Stymphale, dont elle porte d'abord le nom. Ensuite entrant dans la Sacanie elle se cache quelque temps sous terre, d'où ressortant sous le nom d'*Erasino*, elle traverse le Lac de Pétrina, ou de Lerna, & se va décharger dans l'ancien Inaque, qu'on nomme maintenant Planiza. MATY. L'*Erasino* est dans ce qu'on appelloit autrefois l'Argie. Voyez sur ce fleuve Pline, L. IV. C. 5. Ovide, *Metamor.* L. XV. v. 275. Il y a encore dans l'Antiquité d'autres fleuves de ce nom ; mais moins connus. Voyez Strabon, L. VI. p. 275.

ÉRASTIEN, ENNE, s. m. & f. Nom de Secte. *Erastianus.* Les *Erastiens* sont une secte de factieux & d'hérétiques en Angleterre, disciples d'un certain Thomas Eraste, dont on leur donna le nom, qui nioit que l'Eglise eût le pouvoir d'excommunier. Salmonet parle de ces hérétiques dans son *Histoire des troubles d'Angleterre.* Les *Erastiens* formerent une faction pendant les troubles de l'Angleterre en 1647.

ÉRATÉ, s. f. Nymphe marine, fille de l'Océan & de Tethys, dit Hoffman. Ne l'a-t-on-il point confondue avec Erato ? *Erate.* Ce nom signifie aimable en Grec.

ÉRATER, v. act. *Lienem adimere.* Ôter la rate. On *érate* les chiens, & ils ne laissent pas de vivre.

ÉRATER, est aussi un terme populaire, qui signifie, Eveiller quelqu'un qui est niais, stupide, mélancholique ; le rendre gai, plus alerte. *Excitare, exporrigere, expergefacere.* Les enfans qu'on améne de Province sont bientôt *ératés* à Paris.

On dit proverbialement & bassement, Il est *ératé* comme une potée de souris.

ÉRATÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Lienis expers, resectus.*

ÉRATO, s. f. Nom propre de l'une des neuf Muses. *Erato.* La Muse *Erato* présidoit aux poësies amoureuses, comme son nom le marque. C'est au moins le sentiment de quelques Auteurs. Elle présidoit encore, selon d'autres, aux chants de ceux qui célébroient les grandes actions des Héros. Cependant cela ne me paroît pas bien sûr. Il est vrai que Virgile, L. VIII. v. 37. en commençant à chanter les guerres d'Enée en Italie, les Rois, les Princes, les peuples qui les soutinrent ; les armées, les combats, les meurtres, &c. invoque *Erato* : mais souvent les Poëtes invoquent une Muse pour l'autre ; ou plutôt une certaine Muse en particulier, pour leur Muse en général. C'est ainsi qu'Horace dans ces Odes invoque comme la Muse qui préside aux vers Lyriques, tantôt sa Muse en général, L. II. Od. 1. tantôt Euterpe & Polyhymnie ; *L. I. Od.* 1. tantôt Clio, *L. I. Od.* 12. tantôt Calliope, *L. III. Od.* 4. tantôt Melpomène, *L. IV Od.* 3. &c.

ÉRATO, s. f. Nom propre d'une Nymphe. *Erato.* Hésiode, qui en parle dans sa Théogonie, v. 247. la fait fille de Nérée & de Doris.

Ce nom Grec vient d'ἐράω, *J'aime*, ἐρατὸς, *aimable*, d'où l'on a dit ἐρατὴ, qui a le même sens.

ÉRATOSTHÈNES, est le nom d'un ancien Auteur, grand Philosophe, Poëte & Astronome. On a donné son nom à une des taches de la Lune, qui est au numero 15. de la Sélénographie du P. Riccioli.

ÉRAULT, s. m. Riviére de France dans le Languedoc. *Arauris, Eraris*, dans les Auteurs récens. Hadrien de Valois écrit *Erhau*, & *Erau*, ou *Airau.* Corneille, *Erault*, Maty, *Erand*, ou *Lerraut.* Cette Riviére prend sa source au pied du mont Aignal aux Cevennes, & se rend dans la Méditerranée à Agde. On lui a aussi donné le nom Grec Cyrta, à cause de ses fréquens détours. Voyez Hadr. de Valois. *Not. Gall.* au mot *Arauris.*

E R B.

ERBICARA, s. f. Cap de l'Isle de Corse. Il est sur la côte orientale, vers le midi, près de Porto-novo. Quelques Géographes le prennent pour le *Graniacum*, ou *Granianum Promontorium* des Anciens.

ERBLAND, s. m. Nom propre d'homme. *Hermelandus.* Saint Hermeland, que nous appellons communément S. *Erbland*, étoit de la ville de Noyon, sorti d'une famille

mille très-noble. Il fut Religieux au Monastère de Fontenelle, dit de S. Vandrille, au pays de Caux, en 668. S. Ouen, Archevêque de Rouen, l'ordonna Prêtre en 673. & en 678. il fut fait premier Abbé d'Antrein en Bretagne, & mourut vers l'an 710. ou 715. Bollandistes, *Mart, T. III. p.* 574. *& suiv.* Baillet, 25 *Mars.*

E R C.

☞ *ERCEUS.* Le Jupiter *Erceus* étoit invoqué pour la garde des murailles. Ἕρκος, *septum*, muraille.

☞ ERCHIE, f. f. Vieux mot. Trait d'arc. On a dit aussi *archiée.*

ERCOLE. Voyez PORTO-ERCOLE.

ERCONWALD, f. m. Et nom propre d'homme. *Erconwaldus, Erkenwaldus, Erkenwoldes, Earconwaldus.* Saint *Erconwald* est un Evêque de Londres de la fin du VIIe siècle. Voyez les Bollandistes, *April. T. III. p.* 780. *& suiv.* Baillet, 30. *d'Avril.*

☞ ERCTZEYDORFF, f. m. Ville d'Allemagne, dans l'Autriche, sur la Wifche.

E R D.

ERDEWDI, f. m. Village de Hongrie, dans lequel il y a un Monastère. *Herdaurris.* Il est dans une Isle du Danube, vis-à-vis de l'embouchure de la Drave. On y voit des ruines que quelques Géographes prennent pour celles de l'ancien *Teutoburgium*, ville de la Pannonie, que d'autres placent à Drazat, village du voisinage, & d'autres à Cinq-Eglises. MATY, CORN.

☞ ERDHOLM. Écueils de la mer de Danemarck. On les trouve dans l'Isle de Bornholm.

ERDINAGA. Village du Cercle de Bavière, dans l'Archevêché de Saltzbourg, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. *Erdinga.* Il paroît par une ancienne inscription qu'on a trouvée à *Erdinga*, que c'est là qu'étoit la petite ville du Norique nommée anciennement *Arioduum.*

E R E.

ÈRE. Cette terminaison dans notre Poësie rime fort bien avec *aire*, comme singulière, vulg*aire*, &c. mais les mots en *ere* ne riment point avec ceux en *erre.*

ÉRE, f. f. Terme de Chronologie. C'est un mot dont les Modernes se sont servis pour signifier ce qu'on appelle autrement *Epoque. Æra.* Certain temps arrêté & déterminé à volonté, d'où l'on commence à compter les années qui ont suivi. On ne sçait pas trop bien l'origine de ce mot. La plûpart des Auteurs ont prétendu que l'*Ere* étoit une façon de compter les années, suivant les Espagnols, dont l'*Ere* est de 38 ans plus ancienne que celle de l'*Ere* Chrétienne, ou de nos ans de grace. Pierre IV. Roi d'Arragon, a été le premier Prince, qui dès l'an 1350. abolit l'*Ere* d'Espagne dans ses États. On en usa ainsi dans ceux de Valence en 1358. aussi bien qu'en Castille en 1383. Le Roi Jean I. fit de même en Portugal en 1415. LE QUIEN DE LA NEUVILLE.

L'ÈRE des Mahométans est l'hégire, ou la fuite de Mahomet. On dit aussi l'*Ere de Dioclétien*, l'*Ere de Nabonassar*, &c. Voyez EPOQUE.

Ce mot se trouve aussi employé dans de vieux titres, pour signifier *item.* Favyn, dans son *Hist. de Navarre*, L. I. p. 8. prétend qu'*ara* se trouve dans Cicéron & dans Lucilius, qui le font pluriel; qu'il signifie la même chose que *commentaria*, les feuillets d'un livre de compte & papier journal d'un Marchand où il écrit ce qu'il achète & débite tous les jours tant en gros qu'en détail. Selon le même Auteur, d'autres disent qu'il s'est dit pour *hera*, de *herus*, Maître, Seigneur, & qu'on l'a pris pour signifier la domination d'un Prince. D'autres, comme Isidore, de *as*, *aris*, à cause de la pièce d'argent que l'Empereur Auguste imposa par tête sur tous les sujets de l'Empire. D'autres, que ce sont les lettres initiales des trois premiers mots que l'on mettoit dans les Actes publics, *Annus Erat Augusti*; & il rejette avec raison toutes ces étymologies.

ÉRÈBE, f. m. Terme de Mythologie. *Erebus.* Les Poëtes donnent ce nom aux Enfers, & à Pluton Dieu des Enfers, selon Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 63. vers la fin. D'autres disent seulement que c'est un Dieu des Enfers. Dans Hésiode, *Theog. v.* 123. l'*Erèbe* est produit par le chaos, & est frere de la nuit, qui fut aussi son épouse, & dont il eut l'Æther & le jour. Cicéron fait Hésiode, *L. III. De Nat. Deor. n.* 44. Hygin, *Fabul. Poet. C.* 1. dit que l'*Erèbe* est, à la vérité, fils du cahos & de l'obscurité, mais qu'il est pere de la nuit, & non pas son frere. Hésiode & Cicéron sont préférables à Hygin.

Les habiles gens conviennent aujourd'hui que ce nom est formé de l'Hébreu ערב, *ereb*, mot répété plusieurs fois au I. Chap. de la Genèse, & qui signifie, l'obscurité, les ténèbres, le soir, la nuit. Ils conviennent encore de ce qu'Hésiode dit, que l'*Erèbe* n'est autre chose que l'ancienne tradition de la création du monde obscurcie par le temps, & mêlée de fables, ou travestie en fable. Voyez Steuchus sur le I. Chap. de la Genèse, & Grotius, *De Verit. Relig. Christ. L. I. Annot.*

☞ ÉREC, f. m. Nom d'Asie, qui s'étendoit le long du lit commun du Tigre & de l'Euphrate, à droit & à gauche, depuis leur jonction jusqu'à la mer. Cette Province a été ensuite nommée IRAQUE, qui est le même nom un peu déguisé: mais l'*Iraque* d'aujourd'hui n'est pas le même pays que l'ancienne Province d'*Erec*, car avec le temps l'*Iraque* a empiété sur la Babylonie, qui étoit anciennement au-dessus de la jonction des deux fleuves: elle a aussi empiété sur l'Assyrie & sur la Médie, auxquelles elle a fait porter son nom. La Babylonie de son côté s'est mise en possession de toute l'ancienne Province d'*Erec* ou d'*Iraque.*

ÉRECHTHÉE, f. m. Nom propre d'homme qui fut déifié. *Erechtheus.* Il étoit Egyptien d'origine, & fut le sixième des Rois d'Athènes. *Erechthée* fut mis au nombre des Dieux, pour avoir immolé une de ses filles, en obéissant à l'Oracle, qui lui prédit que s'il le faisoit, il vaincroit Eumolpus Roi des Thraces.

ÉRECTEUR, f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit des deux muscles de la verge, qui servent à son érection. *Erector.* Ils prennent leur origine de la partie interne de la tubérosité de l'ischion, & vont s'insérer latéralement aux corps caverneux. Le clitoris dans les femmes a aussi deux muscles *érecteurs*: ils prennent leur origine de l'éminence de l'ischion, & vont s'insérer aux parties latérales du clitoris, lequel ils servent à relever & à roidir.

ÉRECTION, f. f. Élévation d'une chose en droite ligne. *Erectio.* L'*érection* d'une ligne perpendiculaire sur une autre est un problème enseigné dans les Elémens d'Euclide.

ÉRECTION, se dit figurément. L'*érection* d'une Baronnie en Comté. L'*érection* d'un Présidial. L'*érection* en titre d'Office d'une charge de Mouleur de bois.

☞ ÉRECTION. L'action d'élever un édifice. Le Concile de Trente est celui de tous les Conciles qui s'est appliqué avec plus de soin à la réformation du Clergé, qui nous a donné là-dessus de plus solides & de plus saintes règles, & en particulier celle qui regarde l'*érection* des Séminaires. BOURDAL. *Exh. T. I. p.* 188.

ÉRECTION, est aussi un terme de Médecine. Le manque d'*érection* est une espèce d'impuissance.

ÉREIE. Voyez YRIEZ.

ÉRÉMITIQUE. Voyez HÉRÉMITIQUE.

ÉREINBREISTEIN. Voyez HERMANSTEIN.

ÉREINTER, ou ÉRÉNER, ou ERRÉNER, v. act. Mais *éreinter* est aujourd'hui seul en usage. Rompre les reins. *Renes frangere*, ou *diffringere*, *delumbare*, *opprimere*, *luxare.* Voilà un poids qui est capable d'*éreinter* ce Crocheteur, ce cheval. On a donné tant de coups de bâton à ce pauvre homme, qu'on la *éreinté.*

Ce mot vient du Latin *sine renibus.* Ménage après Nicot le dérive de *erenare*, comme qui diroit *renes luxare.*

ÉRÉNÉ, ÉE, ou ÉREINTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Delumbatus*, *attritus*, *enervatus.*

ERRÉNER, se dit figurément; pour dire, Surcharger, accabler d'un trop grand poids, parceque une charge pesante, un fardeau trop lourd, incommode les reins. Il se dit aussi figurément d'une plume qu'on gâte en s'appuyant

l'appuyant trop fort sur le papier. *Atterere, obterere.* Cette plume est *éreinée*, je n'en sçaurois plus écrire. Voyez ÉREINTER.

☞ ÉREINTÉ, ÉE. part. pass. Qui a les reins rompus, ou foulés : qui est extrèmement fatigué, pour avoir porté une grosse charge, ou pour avoir marché long-temps. Dans le Distrait de Regnard, Scène dernière, Carlin tout essoufflé, dit d'une voix entrecoupée :

Ouf! je suis éreinté.

☞ On trouve dans Borel *Ærné.* C'est un mot de Province.

☞ ÉREMODICIE, s. m. Vieux mot. Désert ; du Grec ἐρημοδίκιον, fait de ἐρημία, solitude, désert.

☞ ÉRENT. Terme du vieux langage, qui a été employé pour la troisième personne du pluriel de l'imparfait du verbe Être, *étoient*, du Latin *erant.* On a dit aussi *ert*, pour, étoit, & *ert*, pour, sera, du Latin *erit. Miroer ert à toutes gent*, pour, Ce sera un miroir. *Ce n'ert pas Bible losangère*, pour, Ce ne sera pas un livre flateur & plein de louanges.

☞ ÉRÉSIPÉLATEUX, EUSE, adj. Qui tient de l'érésipèle. *Erysipelatous, a, um.* C'est un terme de Médecine. Petites bubes inflammatoires & *érésipélateuses. Brigandage de la Médecine.* Le sang dans une disposition inflammatoire peut former un dépôt phlegmoneux ou *érésipélateux* dans la cavité de la dent, ou dans son voisinage. CHIRURGIEN DENTISTE. ☞ Une fluxion *érésipélateuse.* La fluxion *érésipélateuse* augmenta. DUVERNEY, *Acad. des Sc.* 1703. *Mém. p.* 18.

ÉRÉSIPÈLE, s. f. *Erysipelas.* Maladie qui vient sur la peau, causée par des humeurs piquantes, d'où il naît une inflammation ardente. Quelquefois elle occupe une partie de la chair qui est sous le cuir : elle provient d'un sang bilieux & bouillant, qui pour sa subtilité ne cause point de tumeur apparente ; mais s'épanche en longueur & en largeur. Sa couleur est jaune & rouge ; & plus la bile y est pure, & plus elle est dangereuse. Sous l'*érésipèle* sont comprises les pustules bilieuses, comme les dattres, les vessies & les bubes, que le Vulgaire appelle *feu sauvage.* ☞ Quelques-uns donnent à l'*érésipèle* les noms de rose, feu sacré, feu S. Antoine. Une grande *érésipèle* à la jambe la faisoit beaucoup souffrir. *Vie de Mad. la Valiere.*

Ce mot vient du Grec ἐρύειν, *trahere*, & de πέλας, *propè*, parcequ'elle se retire proche du cuir ; ce qui fait que Galien l'appelle *passion du cuir.* Il y a une *érésipèle* simple, & l'autre avec ulcération.

ÉRESMA, ou *Elérèma*, s. f. Rivière d'Espagne. *Areva.* Elle a sa source aux montagnes qu'on appelle Sierra Tablada, sur les confins des deux Castilles. Maty, après lui Corneille, disent que de la vieille Castille elle entre dans le Royaume de Léon, où elle se décharge dans le Douro environ à une lieue au-dessus de Tordesillas ; mais dans la Carte de M. De Lisle de 1701. elle n'entre point dans le Royaume de Léon, elle se décharge dans le Duraton un peu au-dessus de Pennafiel, dans la vieille Castille, & à dix lieues de Tordesillas.

☞ ÉRÉTHISME, s. m. Terme de Médecine. Irritation & tension violente des fibres, qui surmonte le mouvement naturel de leurs oscillations. *Erethismus.* M. Geofroi, Docteur de la Faculté de Paris, faisoit consister les maladies & leurs causes essentielles dans l'*éréthisme* des fibres qui trouble leurs oscillations, ou qui les éteint, & qui par ce moyen arrête dans leurs petits tuyaux les liqueurs qui les arrosent ; ce qui s'oppose à leur circulation, à leur trituration, & à la séparation de leurs parties inutiles, d'où résulte une altération dans les fonctions du corps, & un nombre infini de symptômes. *Eréthisme* est un mot Grec, ἐρεθισμὸς, *irritation*, du verbe ἐρεθίζω, *j'irrite.*

On peut en général donner le nom d'*éréthismes* à tout ce qui s'oppose au cours de la nature, ou retarde son mouvement vers la crise, soit aliment, remède, saignée, topique, ou affection de l'esprit & du corps. *Dict. de James.*

ÉRÉTIA, s. f. Bourg ou petite ville de Livadie, en Grèce. *Ereti.* Elle est près du golfe de Négrepont, vis-à-vis du cap Litar, qui est à la pointe occidentale de l'Isle de Négrepont. Quelques Géographes mettent à *Erétia* l'ancienne *Cnemis.*

ÉRÉTRIAQUE, ou ÉRÉTRIQUE, qui a rapport à Erétrie. *Eretricus, Eretriacus.* Il y avoit à Erétrie une Ecole de Philosophes que Strabon nomme *Erétriaques* & *Erétriques.* Elle avoit été établie par Menedemus l'Erétrien.

ÉRÉTRIE, s. f. Ancienne ville de l'Eubée, ou du Négrepont, *Eretria.* Elle est sur une côte qui regarde la Grèce, à huit lieues de la ville de Négrepont, du côté du levant. Quelques Géographes la nomment aujourd'hui *Rocho.* Strabon, L. X. nous apprend qu'après Chalcis, c'étoit la plus grande des villes de l'Eubée, que l'une & l'autre avoient été bâties par les Athéniens avant la guerre de Troye ; qu'après cette guerre un Athénien, nommé Æclus, y avoit conduit une Colonie ; que ces villes devenues puissantes avoient établi des Colonies dans la Macédoine ; que quelques-uns disoient qu'*Erétrie* étoit une Colonie de Maciste de Triphylie ; qu'*Erétrie* s'appella d'abord *Mélaneis*, ou *Mélaneide* ; c'est-à-dire, La Noire, & ensuite *Arotrie* ; c'est-à-dire, cultivée, labourée ; qu'*Erétrie* commandoit à Andro, à Teno, aux Céïens & à d'autres Isles ; que les Perses, comme dit Hérodote, la détruisirent ; qu'on en voyoit encore de son temps les ruines en un lieu appellé la vieille *Erétrie* ; qu'on avoit rebâti une nouvelle *Erétrie*, qui fut célèbre en paix & en guerre : & au L. IX. il dit que l'ancienne *Erétrie* étoit vis-à-vis Delphinium dans la Béotie, séparée de ce port par un trajet de 60 stades, qui font 7 lieues & demie. L'*Erétrie* nouvelle étoit plus au midi. Voyez les Tables du P. Lubin & M. Tourreil sur Dem. p. 283. Cet Académicien, dans ses Notes sur la harangue de Démosthène touchant la paix, écrit *Eréthrye*, & *Eréthryens* ; mais mal. Tous les Anciens, Démosthène, Strabon, Méla, Pline, écrivent *Erétrie* ; & puisque ce mot vient d'Arotrie, comme il paroit par Strabon, & qu'Arotrie est manifestement dérivé d'ἀροτρον, *charrue*, il faut écrire, comme nous faisons, *Erétrie* sans *h*, & sans *y*.

ÉRÉTRIEN, ENNE, s. m. & f. & adj. Qui est d'Erétrie. *Eretriensis, Eretriensis.* Ménédème l'*Erétrien.* Après le départ de Plutarque & de la garnison étrangère, les *Eréthryens*, devenus maîtres de leur ville & de Porthmus, embrassèrent les uns notre parti, les autres celui de Philippe. TOURREIL. Ce n'est pas là le seul service qu'ait rendu aux *Eréthryens* ce bon ami, & ce fidèle allié. ID. Il faut écrire *Erétrien.* Voyez ÉRÉTRIE.

M. Corneille a dit, Les Philosophes *Erétriens* : mais il faut dire Érétriques, ou Érétriaques, avec Strabon, qui met de la différence entre le nom de cette École de Philosophes, & celui des Citoyens d'Érétrie, appellant ceux-ci *Erétriens*, & disant qu'on nommoit ceux-là Érétriques & Érétriaques ; soit qu'en effet ils portassent ces deux noms ; soit qu'il y ait une faute au premier mot, & que les Copistes y aient oublié un *a*.

☞ ÉRÉTRIENNE, adj. f. Terre *Erétrienne.* C'est le nom d'une terre argilleuse approchante de la terre sigillée, qu'on tiroit autrefois d'un champ voisin de la ville *Eretria* dans l'Isle Eubée, d'où est venu son nom. Il y en a de deux espèces, l'une très blanche, & l'autre cendrée. On se sert de la dernière pour arrêter le sang, étant prise intérieurement ; & la blanche est employée pour le Peinture.

☞ ÉREUX, EUSE. adj. Vieux mot. Qui est sujet à être en colère, à quereller.

E R F.

ERFORT, ou ERFURT, s. m. Ville du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne. *Erfordia, Erphordia, Erfurtum.* C'est la principale ville de Turinge. *Erfort* est situé sur la rivière de Géra, entre Weimar & Gotha. Son Château s'appelle *Cyriaxbourg*, ou Château de S. Cyriaque. *Erfort* étoit autrefois ville Impériale. Elle a une Université. *Erfort* dépendoit autrefois des Archevêques de Mayence : elle croyoit s'en être rachetée ; mais en 1664. le Prélat fit revivre ses droits ; & soutenu par l'Empereur, qui mit *Erfort* au ban de l'Empire,

l'Empire, & par le Roi de France, qui donna des troupes pour la soumettre, elle fut obligée de reconnoitre l'autorité de l'Archevêque. Le territoire d'*Erfort* comprenoit autrefois 80 à 90 bourgs ou villages, mais l'an 1665. l'Archevêque de Mayence en céda 17 à l'Electeur de Saxe pour tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur la ville. Merouée, Roi de France, donna autrefois son nom à *Erfort*, & le fit appeller Mervigisbourg. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Bicurgium*, que d'autres placent à Swichaw en Misnie. Audifret, Maty, Corneille.

E R G.

ERGANE, f. f. Epithéte ou surnom que les anciens Grecs donnoient à Minerve, comme qui diroit Artisane. *Ergane.* Pallas étoit appellée *Ergane*, parcequ'elle présidoit aux Arts, & que les ouvrages des Arts passoient pour les ouvrages de la Sagesse, qui est Pallas, ou Minerve. Voyez Vossius, *De Idolol. L. II. C. 66.*

Ce mot vient d'ἔργον, *opus*, ouvrage.

☞ ERGATIES, f. f. pl. Fête d'Hercule à Sparte.

☞ ERGERS, f. m. Rivière d'Allemagne. Elle a sa source aux montagnes qu'on voit au-delà de Saint Leonard. Elle passe par la haute & par la basse Rhenheim.

ERGO. f. m. Donc. Terme dogmatique tiré du Latin, qui signifie la conclusion d'un argument. Il est pris souvent pour l'argument même. C'est un homme qui nous importune par ses *ergo*, qui est bien fort sur l'*ergo*. Le mot *ergo* servoit ordinairement chez les Latins, à commencer les plaintes & les lamentations sur la mort de quelqu'un : *Ergo Quintilium perpetuus sopor urget.* Quintilius est donc plongé dans un sommeil éternel. Dac.

Ergo, s'emploie aussi dans le style familier pour *donc*, c'est-à-dire, dans la signification propre qu'il a en Latin.

Il croit que sa fille aime : Ergo *les rendez-vous*, &c.
Mlle L'Héritier.

Or ma planète bienfaisante
Promet à ma vie un long cours :
Ergo, *j'aurai sur mes vieux jours*
Quinze ou vingt mille écus de rente. Pavillon.

On dit proverbialement, *Ergo* glu, à ceux qui font de grands raisonnemens dont on ne conclut rien. On disoit autrefois dans les Universités, *ergo glue.*

ERGOT, f. m. C'est un éperon ou pointe dure qui vient au derrière de la jambe des coqs. *Unguis pesticus.*

On dit figurément, qu'un homme monte sur ses *ergots*, pour dire, qu'il menace, qu'il est en colère, qu'il parle audacieusement aux autres.

Ergot, se dit aussi en parlant du cheval. C'est une corne molle de la grosseur d'une châtaigne, qui est au derrière & au bas du boulet, & cachée souvent par le fanon.

Ergot, se dit aussi de plusieurs autres bêtes qui ont de semblables parties : mais aux sangliers on les nomme les *gardes*, & aux cerfs, les *os*.

Ergot, se dit aussi en Botanique, pour signifier l'extrémité d'une branche qui a été taillée, & qui est morte dans le bout, comme il arrive souvent aux branches qu'on écussonne. On coupe ce bois mort jusqu'au vif, ou jusqu'à l'écusson ; & c'est ce qu'on appelle tailler l'*ergot*. Cette coupe donne lieu à l'écorce de couvrir insensiblement ce qui reste du bois taillé.

Ergot. On appelle ainsi les grains de ségle qui deviennent, dans certaines années, longs, noirâtres & cornus. La farine de ce grain est blanchâtre, & très-pernicieuse. Lorsqu'il est arrivé que les épics du ségle étoient chargés de ce mauvais grain, & qu'on n'a pas été soigneux de le rejetter, on a vû régner à la campagne des maladies qu'on appelle Feu S. Antoine. Voyez les Journaux des Sçavans, & les Mémoires de l'Académie. M. Dodart a donné plusieurs observations sur le mauvais effet de ce blé cornu.

ERGOTÉ, ée. adj. Qui a des ergots. Voilà un coq bien ergoté. *Unguibus talariis, calcaribus instructus.*

☞ Ergoté, ée, Armé d'éperons en forme d'ergots. *Calcaribus armatus, a, um.*

☞ *Se sent encor diffamer les côtés*
Par deux talons de pointes ergotés.
Rousseau, *Ep. VII.*

☞ Ergoté. Terme de Chasse. Chien *ergoté* : c'est un chien qui a un ongle de surcroît au-dedans & au-dessus du pied.

ERGOTER, v. n. Chicaner, disputer opiniâtrement ; *arguari, disceptare.* Ils ont long-temps *ergoté* sur cette proposition en Sorbonne.

Ergoter, se dit aussi des disputes, des critiques qui se font en pointillant, & chicanant avec importunité. Ces deux personnes ne s'accordent jamais ; elles sont toujours à *ergoter* l'une contre l'autre.

☞ ERGOTERIE. f. f. Chicane & mauvaise contestation sur des Bagatelles. *Tricæ.* M. Amelot de la Houssaye, dans sa lettre à M. Bayle au sujet de la critique de sa version de Fra-Paolo, dit que la quatrième objection n'est encore qu'une *ergoterie.*

ERGOTEUR, f. m. Celui qui dispute, qui pointille sans cesse, qui conteste tout sans raison. *Ineptus disceptator.* C'est un terme de mépris.

☞ ERGOTIS, f. m. pl. Vieux mot. Chicanes Théologiques. *Gloss. sur Marot.*

ERGOULE. Voyez GOULE.

E R I.

ÉRI, f. m. Petite rivière de l'ancienne Toscane ; & maintenant du Patrimoine de S. Pierre en Italie, *Cares, Caretanus.* Elle coule dans le Duché de Bracciano, & se décharge dans la mer de Toscane à deux ou trois lieues au levant de Civita-Vecchia.

☞ ÉRIBÉE, f. f. Belle-mere des Aloïdes.

ÉRIC, ou ERRIC, f. m. & nom propre d'homme *Erricus, Ericus, Henricus.* Saint *Eric*, que d'autres appellent Saint Henri, étoit de la première noblesse de Suéde, & d'une famille alliée à la maison des Rois du pays. L'an 1141. il fut choisi par la noblesse & le peuple d'un commun consentement pour être Roi de Suéde, au préjudice de Charles fils du Roi Smercher, qui ne régna qu'après lui. Il subjugua la Finlande, & la fit instruire des vérités de la foi. Il fut tué après dix ans de régne par un parti rebelle qui vouloit mettre sur le trône Magnus fils d'Henri Scateler Roi de Dannemarck, qui prétendoit à la couronne de Suéde par sa Mere, quoique ce fut contre les loix du Royaume, qui n'admettoient pas les étrangers ; & Saint *Eric* est honoré comme Martyr. Il y a neuf Rois de Dannemarck & quatorze Rois de Suéde qui ont porté le nom d'*Eric.*

Eric se dit aussi pour Evaric, nom propre d'un Roi des Goths en Espagne, fils de Théodoric I. & frère de Thorismond, & de Theodoric II. auquel il succéda en 466.

Ce mot *Eric*, ou *Erric*, est le même qu'Henri, qui en a été fait. *Eric* vient de deux mots de la langue Allemande, *ehr*, *honneur*, & *reich*, *riche* : ainsi *Eric* veut dire, qui a beaucoup d'honneur.

ÉRIC, f. m. Bourg & port de l'Etat de Gènes en Italie. *Ericis portus.* Il est sur le golfe d'Espezzia, vis-à-vis de Porto-Venère. Maty.

ÉRICHTHON, f. m. Ce fut un Roi d'Athénes, successeur d'Amphictyon, qui fut mis dans les astres pour avoir trouvé l'usage des quadriges. *Vossius, De Idolol. L. I. C. 13. p. 54.*

Érichthon, f. m. Terme d'astronomie. C'est le nom de la 12[e] constellation des 21. septentrionales. On l'appelle aussi le chartier. *Erichthonius, Heniochus*, ce dernier nom est Grec, ἡνιοχος, *auriga*, de ἡνια, *habena*, & ἔχω, *habeo, teneo.*

ÉRIDAN, f. m. Ancien nom du Pô, fleuve d'Italie. *Eridanus.* Voyez Pô. Virgile appelle l'*Eridan* le Roi des fleuves, *Georg. L. I. v. 482. Fluviorum Rex Eridanus.*

Mais le fier Eridan, *dont les vagues mutines*
Entraînent les forêts avecque leurs racines,

Qui

Qui porte à l'Océan le débris de ses bords,
Sur les fleuves Latins signale ses efforts.
Autrefois de Peupliers ombrageant ses deux rives
Il cachoit la pudeur des Naïades craintives:
Mais enfin dépouillé de tous ses ornemens,
Quand le fils du Soleil brûla ses élémens,
Il vit avec effroi ses vagues enflammées,
Ses rivages déserts, & ses eaux consumées. Brébeuf.

☞ *Anguin déja vainqueur, les fuyards poursuivoit;*
*L'*Eridan *pour le voir sur ses bords, s'élevoit.* P. Le M.

☞ Éridan, (l') Constellation méridionale.

Éridan, *Eridanus*, est aussi le nom d'un fleuve de Pologne nommé en Polonois, Rodoun. Voyez ce mot.

Éridan, s. m. *Eridanus*. Est le nom que les Astronomes ont donné à la troisième constellation des quinze méridionales.

Le nom d'*Eridan* pris pour une constellation se dit en prose & en vers; mais il ne se dit qu'en vers quand il est pris pour le fleuve que nous appellons communément Pô.

Le Roi des fleuves lui-même
Orné de son diadème,
*L'*Éridan *est moins pompeux.* Recueil de Vers.

ÉRIE. Le Lac d'*Erie*, ou du Chat. *Lacus Erins, Lacus felis*. Lac de la Nouvelle France en l'Amérique septentrionale. Il est au midi de celui de Karegnondi; & au couchant de celui d'Ontario ou de Frontenac. Le Baron de la Hontan le nomme Errié, mais mal.

☞ ÉRIENS, s. m. pl. Hérétiques qui soutenoient qu'il n'y avoit point de différence entre un Evêque & un Ancien; que les Evêques n'avoient point le pouvoir de conférer l'Ordre; qu'il ne falloit pas prier pour les morts; & qu'on ne devoit point établir de jeunes. Ils suivoient les Encratites en ce qu'ils ne permettoient à personne de venir à la Céne, s'il n'avoit quitté le monde, pour mener une vie tres-réguliére. On les nomma *Eriens*, d'Erius l'ancien, qui vivoit sous Valentinien I. trois cens quarante-neuf ans après J. C.

ÉRIEU, s. m. Riviére de France dans le Vivarais. Elle a sa source près de S. Agréve, separe le haut Vivarais d'avec le bas, & va se décharger dans le Rhône, à Beauchastel. Davity, Corneille.

ÉRIGER, v. act. Dresser, élever quelque chose. *Erigere*. *Eriger* une ligne perpendiculaire sur une autre ligne. On *érigeoit* autrefois des statues aux grands personnages; aux Empereurs. Quelqu'un demandoit à Caton le Censeur pourquoi on ne lui avoit point *érigé* de statue: J'aime beaucoup mieux, dit-il, qu'on fasse cette demande, que si on demandoit pourquoi on m'en a *érigé*. Bons Mots.

Ériger, *erigere*. Cela est tiré du Celtique *Erigea*. Pezron. Ou le prétendu Celtique l'est du Latin.

Ériger, signifie figurément, Elever quelque chose; attacher quelque titre, dignité, ou degré d'honneur. *Evehere*. *Eriger* un Marquisat en Duché. *Eriger* une fonction, ou simple commission en titre d'office. *Eriger* un Bailliage en Présidial, en Cour Souveraine. C'est au Pape à *ériger* des Evêchés; mais il lui faut pour cela le consentement du Roi. Le Pape ne peut *ériger* une Eglise en Cathédrale, ou Métropolitaine, sans le consentement du Prince. Fevret. On dit en ce même sens avec le pronom personnel, s'*Eriger* en Auteur, en bel-esprit, en Censeur public; pour dire, Prendre, s'attribuer ces qualités.

Quand des Costards & des Ménages
S'érigent en grands personnages,
On s'en rit. Butl.

L'oisiveté *érige* bien des gens en mauvais Poëtes. S. Evr. Il est assez ordinaire aux maris de s'*ériger* en tyrans. Id. Je ne puis souffrir que vous vous *érigiez* en dévot de profession, pour vous animer d'un esprit chagrin contre les vices. S. Evr.

Érigé, ée, part. pass. & adj. *Erectus, evectus*.

ÉRIGNE, ou ÉRINE, s. f. Terme de Chirurgie. C'est un petit instrument qui sert, comme un crochet, à élever, à soutenir des parties sur lesquelles on veut travailler, qu'on veut disséquer, découper, &c.

ÉRIGONE, s. f. Terme de Mythologie & d'Astronomie. *Erigone*. C'est le nom propre d'une femme, & d'un astre. *Erigone*, fille d'Icare, se pendit dans le désespoir & la douleur qu'elle eut de la mort de son pere. Un amour si grand pour celui dont elle avoit reçu la vie, parut digne du ciel, & on feignit qu'elle avoit été métamorphosée dans la constellation de la Vierge qu'on appelle aussi *Erigone*. On dit aussi qu'Athènes étant attaquée de peste, l'Oracle répondit, que pour détourner ce fléau, il falloit établir des honneurs annuels à Icare & à *Erigone*. C'est à cette occasion qu'elle fut mise dans les Astres, & au rang des Constellations. Celle qu'on lui donna, & qu'on appella de son nom, *Erigone*, comme on l'appelle encore quelquefois; est celle que nous nommons communément la Vierge. Voyez Vierge. On croit que c'est en son honneur que les Athéniens instituerent la fete qu'ils appelloient *Eores*, ou plutot *Æores*, Αἰώρα. D'autres disent néanmoins que c'est pour une autre *Erigone* fille d'Egiste & de Clytemnestre, qu'elle fut établie; Voyez Hesychius au mot Αἰώρα, & Hygin, fable 26.

ÉRIMANTE. Voyez ÉRYMANTE.

Érimante, s. f. Nom de Tulipe parmi les Fleuristes. L'*Erimante* est rouge, feuille-morte & jaune. Morin.

☞ ÉRINACÉE, s. f. *Erinacea*. Petit arbrisseau d'un très-bel aspect, & dont les branches se disposent en rond, garnies d'épines vertes & piquantes; ce qui lui a fait donner le nom d'*érinacée*, d'*erinacis*, hérisson: parceque les épines de cette plante sont disposées en *hérisson*; & ramassées à peu près comme les aiguillons du Porc-épi. Ses fleurs sont légumineuses, plus petites que celles du genet, de couleur bleue tirant sur le purpurin. Après ces fleurs naissent des gousses plates. Cette plante est ordinairement sans feuilles: si elle en pousse quelques-unes quand elle fleurit, c'est rarement. Elles sont semblables à celles du lenticule, & durent peu de temps sans tomber. Cet arbrisseau croît au Royaume de Valence aux lieux incultes & le long des chemins. Toutes ses parties sont astringentes.

☞ ÉRINGDRANE, s. f. Province de l'Isle de Madagascar. On divise ce pays en grande & petite *Eringdrane*.

ÉRINNYS, s. f. Nom propre de l'une des trois Furies. *Erinnys*. On ne sçait rien de particulier de cette Furie. Les anciens Grecs & Latins disent au pluriel les *Erinnyes*, pour les Furies. Hésiode, dans sa Théogonie, v. 185. écrit que les *Erinnyes* étoient nées dans la suite des temps des gouttes de sang qui coulerent de la plaie que Saturne fit à son pere Uranus, ou Cœlus, c'est-à-dire, le Ciel, & qui tomberent sur la terre. Il appelle les *Erinnyes* fortes, puissantes; & dans son premier Poëme *Oper. & Dier. v.* 80. il dit qu'elles sont les vengeresses du parjure, & que c'est le cinquiéme jour qu'elles rodent pour exercer leur vengeance.

Pausanias dit qu'il y avoit à Athénes proche de l'Aréopage un Temple de Déesses qu'on appelle Sévéres, & qu'Hésiode a nommées *Erinnyes*. Eschyle leur a donné des serpens pour cheveux, & tous les Poëtes l'ont suivi. On les arme aussi de fouets & de flambeaux ardens; témoin Lucain, L. VI. v. 747. & Ovide, Ep. XI. v. 103. On appelle aussi *Erinnys* une mauvaise femme qui a causé beaucoup de maux. Ainsi Virgile dit qu'Héléne fut l'*Erinnys* de sa patrie; & Lucain, que Cléopatre fut l'*Erinnys* de l'Italie.

☞ ÉRIPHYLE, s. f. Sœur d'Adraste; Roi d'Argos, M. de Voltaire a donné en 1732. une Tragédie qui a pour sujet la mort d'*Eriphyle*.

☞ ÉRISICTHON, s. m. Un des aïeux maternels d'Ulysse.

ÉRISSE, ou RISSO, s. m. Ville ancienne & Episcopale de l'Anatolie. *Rizus*, *Rizaus*. Elle est située sur la côte de la mer Noire, environ à trente lieues au levant de Trébizonde, dont son Evêché étoit suffragant.

ÉRISSI, s. m. Ville ancienne de l'Isle de Métélin, qu'on a aussi appellée Cedonia. *Erissus*. Elle est sur la côte méridionale de l'Isle. C'étoit autrefois un Evêché suffragant

fragant de Mételin : ce n'est plus qu'un village. Maty.

ÉRISSO, s. m. Ancienne ville de la Macédoine en Gréce. *Achantus*. C'est un Evêché suffragant de Saloniki. *Erisso* est situé au fond du Golfe de Monte Sancto.

ÉRISSON, s. m. Terme de Marine. Ancre à quatre bras dont on se sert dans les Bâtimens de bas bord, ou dans les Galéres. *Erinaceus*. On l'appelle autrement *grapin de fer*, ou *risson*. Voyez *hérisson*. Il y a bien de l'apparence que le terme de Marine vient de la ressemblance que les grapins de fer ont avec l'animal qu'on appelle *hérisson*, en ce que le grapin de fer est pointu & comme armé de quatre cotés, comme un hérisson est tout couvert de pointes piquantes.

ÉRISTIE, s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe pourpre & blanc. Morin.

ÉRITHROÏDE, s. f. Terme d'Anatomie. *Erythroïdes*. C'est la premiére des membranes propres qui envelopent les testicules : elle est parsemée de fibres charnues du muscle crémaster, qui la font paroître rougeâtre ; d'où vient qu'on lui a donné ce nom.

Ce mot est Grec, il vient d'ἐρυθρὸς, rouge, & εἶδος, figure, ressemblance.

ÉRIVAN, s. m. Ville de Perse, qu'on appelle aussi *Irivan*, *Irvan*, & *Revan*. *Erivanum*, *Revanum*. Elle est dans la Province d'*Erivan*, sur la riviére de Sanguea. *Erivan* est grand, & défendu par une grande forteresse, où est le Palais du Gouverneur de la Province, & par un chateau situé à quelque distance de la ville. A trois lieues d'*Erivan*, où les Armeniens ont un Evêché, on trouve les ruines de l'ancienne *Artaxata*, que les Arméniens appellent *Ardachat*. Sa latitude est de 40°. 19, 35'. Gouye.

ÉRIVAN, s. m. Province de Perse. *Erivania*, *Irvania*. C'est une partie de la grande Arménie des Anciens. Ses bornes sont, au couchant, la Turcomanie ; au nord, la Géorgie ; au levant, le Scirvan ; & au midi, l'Adirbaitzan. L'*Erivan* est fort froid, à cause des montagnes qui s'y trouvent, dont la plus celébre est le mont Ararat. Il est pourtant fort fertile, même en vin. Ses principales villes sont *Erivan*, Karaiba, Bilhgan, Churcar, & Nachschnau. Voyez Tavernier dans ses Voyages de Perse, T. I.

E R K.

ERKÉLENS, s. m. Petite ville de Gueldre. *Castra Herculis*. De Valois, *Not. Gall.*

Erkélens, s. m. Ancienne ville des Ubiens, & aujourd'hui de la Gueldre Imperiale. *Herculeum*, *Herculis castra*. Elle est enclavée dans le Duché de Juliers, & située à une lieue du Roer, entre la ville de Juliers, & celle de Ruremonde. *Erkelens* étoit fortifié ; mais les François en ruinerent les fortifications en 1674. Maty.

E R L.

☞ **ERLACH**, s. m. Petite ville ou Bourg de Suisse. Les François le nomment *Serlier* : il appartient au Canton de Berne, & est situé au bord du lac de Bienne. C'est un Bailliage.

ERLANG, s. m. Petite ville du Cercle de Franconie, en Allemagne. *Erlanga*. Elle est sur la riviére de Rednitz, dans le Marquisat de Culembach, aux confins de l'Evêché de Bamberg & du territoire de Nuremberg.

ERLAPH, s. m. Riviére d'Allemagne. *Arlapa*, *Arlape*. Elle a sa source vers les confins de Stirie, traverse une partie de la basse Autriche, & se décharge dans le Danube, un peu au-dessous de Pechlarn, qu'elle arrose.

E R M.

ERMA. Voyez GERMASTE.

☞ **ERMAILLY**, s. m. Nom que les Suisses donnent à celui qui travaille en chef à la fabrique des fromages dans les montagnes de Gruyére & de Berne.

ERMELAND, autrement WARMIE, ou WERMELANDT, s. m. Contrée de la Prusse Royale. *Varmia*. L'*Ermeland* est enclavé entre le Golfe de Frisch-Haff & la Prusse Ducale, & dépend du Palatinat de Mariembourg. Ses villes sont Heilsperg, qui en est la capitale, Wartemberg, Gutstad & Braunsberg. Si l'on écrit *Ermelande*, il faudra le faire féminin, suivant ce que nous disons au mot Lann.

ERMENSUL, ERMINSUL, ERMINSIL. Voyez IRMINSUL, ou IRMENSUL.

ERMES. Vieux terme de Coutumes, qui se dit des terres non labourées, ni cultivées, qui sont vacantes, en friche & en désert. On les appelle aussi terres *brehaines*. Dans les Coutumes de la Marche & du Bourbonnois on appelle terres *hermes*, ou *heremps*, des terres en friche.

Ce mot vient du Grec ἔρημος, en Latin *eremus*, *désert* : d'où vient qu'on a nommé l'Abbaye de Saint Michel en *l'herm*, *Sancti Michaelis in eremo*.

☞ **ERMIN**, s. m. C'est ainsi qu'on nomme dans les Echelles du Levant, & particuliérement à Smyrne, le droit de Douane, que l'on paie pour l'entrée & la sortie des Marchandises.

ERMINE. Voyez HERMINE. On écrit cependant aujourd'hui souvent *Ermine*, mais mal.

ERMINETTE, s. f. Outil de Charpentier fait en forme de hache recourbée, ou d'aissette, qui lui sert à applanir, à unir le bois. *Ascia incurva*.

Ménage dérive ce mot de l'Arabe *alermin*, qui signifie *scalprum*.

ERMITA DE LOS PALACIOS. Village de l'Andalousie, en Espagne. *Palatiorum Eremus*, *solitudo*. Il est sur la riviére d'Almudiel, à sept ou huit lieues au nord de Baëza. On y voit les ruines de Flavium Vivitanum, qui étoit anciennement une petite ville de la Bétique, Province d'Espagne.

Ce mot est Espagnol, & signifie *Ermitage des Palais*.

ERMITAGE. Voyez HERMITAGE.

☞ Freres des **ERMITAGES**. Nom qui fut donné à une partie des Freres Mineurs de l'Ordre de S. François, lorsqu'ils se séparérent en différentes Congrégation, au XIV[e] siécle. Les Freres des *Ermitages* étoient ceux qui demeuroient dans de petits Couvents, & dans des lieux solitaires. Ils etoient disciples d'un Réformateur de cet Ordre nommé le F. Paulet, & ils porterent toujours ce nom jusqu'à ce qu'ayant reformé les grands Couvents, on leur donna le nom des Freres de l'Observance. P. Hélyot, *T. VI. C. 9.*

ERMITE, *Eremita*. C'est ainsi qu'on devroit écrire ce mot, puisqu'il vient du Grec ἔρημος, dont l'esprit est doux. Cependant l'usage est d'écrire *hermite*, & *hermitage*. Ce mot est devenu le nom propre de quelques personnes distinguées. Pierre l'*Hermite* est fameux dans l'histoire des Croisades. Daniel l'*Hermite* est un homme de lettres qui a vécu dans le seiziéme & le dix-septiéme siécle. On prétend qu'ils étoient tous deux de la meme famille. On écrit leur nom par une *h*. On devroit la retrancher, aussi-bien que dans le mot Latin *heremita*, & écrire toujours *eremita*, *eremus*, & en François, *ermite*, *ermitage*. Voyez Hermite.

ERMITE de S. Augustin. Nom d'un Ordre de Religieux que nous nommons plus communément Augustins. Voyez ce mot. Les *Ermites* de S. Augustin prétendent avoir été établis par ce Pere de l'Eglise. Il est certain que vers l'an 388. il jetta les fondemens d'un Ordre monastique, & qu'il se retira dans les terres de son pere, ou proche de Tagaste, pour y mener la vie religieuse avec quelques Compagnons. Mais il ne s'ensuit pas que cet Ordre ait toujours subsisté jusqu'à ce temps, ni que les *Ermites* de S. Augustin d'aujourd'hui soient venus sans interruption de ceux-là. Ils n'ont commencé que sous Alexandre IV. comme nous l'avons dit au mot Augustin. Voyez le P. Hélyot, *Hist. des Ordr. Relig.* T. III. C. I. & suivant.

Cet ordre a différentes Congrégations & différentes Réformes. Les uns s'appellent Augustins Déchaussés, & à Paris, les Petits-Peres, ou Capucins noirs, & quelquefois Capucins d'Ebène. *Ermites* de S. Augustin de la Communauté de Bourges, qu'on appelle à Paris les Petits Augustins, ou les Augustins de la Reine Marguerite, parceque la Reine Marguerite de Valois, premiére femme de Henri IV. les y établit. Les autres s'appellent les Grands Augustins, parceque leur maison est plus grande & plus nombreuse.

La

La Communauté de Bourges est une Réforme qui commença dans cette ville, & introduite par les Peres Etienne Rabache & Roger Girard. Cette réforme ne fait qu'une Province, & n'a point de Vicaire Général. *Ermites* de S. Augustin de la Congrégation de Calabre. Cette Congrégation commença l'an 1503. & le P. François de Zampana en fut le Promoteur. La Congregation de Centorbi, ou des Réformés de Sicile, fut fondée par le Pere Andre del Gualsto, Sicilien, qui en obtint permission de Pie V. en 1579. Celle de Carbonniére est dans le Royaume de Naples, & a pris son nom du Couvent de S. Jean de Carbonniére dans Naples. La Congrégation della Claustra fut commencée en Espagne l'an 1430. par le P. Jean d'Alarcon. Celle des *Ermites* de Saint Augustin, dits Colorties, commença par les soins de Bernard de Rogliano, dans la Calabre citérieure, vers l'an 1530. & se soumit à l'obéissance du Général de tout l'Ordre des *Ermites* de S. Augustin l'an 1600. Les *Ermites* de S. Augustin de la Congrégation de Dalmatie, qui commença l'an 1511. n'ont que six Couvents. *Ermites* de S. Augustin de la Congrégation de Gènes, appellée autrement Notre-Dame de la Consolation. Jean Poggi lui donna commencement l'an 1470. ou, selon le P. Lubin, l'an 1473. *Ermites* de S. Augustin de la Congregation de Lécéto, ou plutôt d'Illicéto, c'est la premiére Congrégation, ou réforme de cet Ordre, formée par les soins du P. Ptolomée de Venise, sur la fin du XIVe siécle. *Ermites* de S. Augustin de la Congrégation de Lombardie, c'est la plus nombreuse & la plus florissante de celles qui sont gouvernées par des Vicaires Généraux. Cette réforme fut introduite en 1430. ou 1438. La Congrégation des *Ermites* de S. Augustin de Monte-Ortono commença en 1438. Simon de Camérino la forma de quelques Monasteres qu'il avoit fondés. La Congregation de Pérouse s'établit vers l'an 1420. par les soins du P. Augustin de Rome, élû Général en 1419. Celle de la Puille fut formée dans cette Province d'Italie par le P. Felix de Corlano, l'an 1492. & l'année suivante parut celle de Saxe, par le zéle de Simon Lindmer, & André Prolès, qui réunirent les principaux Couvens d'Allemagne. Voyez le P. Hélyot à l'endroit cité. Voyez HERMITE.

☞ ERMITE. Plusieurs Congrégations religieuses portent ce nom, sans être proprement *Ermites*, & vivant dans les villes & en Communauté. Tels sont les *Ermites* de Saint Jérôme de Fiesole en Toscane, qui commencerent en 1360. Les *Ermites* de S. Jean. Les *Ermites* de S. Jean-Baptiste de la Pénitence, dans le Royaume de Navarre, confirmés par Grégoire XIII. & tels enfin les differentes Congrégations des *Ermites* de S. Jérôme.

☞ Tels sont encore les *Ermites* de la Congrégation du B. Ange de Corse, qui l'établit au XVe siecle, & qui fut approuvée par une Bulle de l'an 1432. Les *Ermites* de la Congrégation du B. Nicolas de Fourques-Paléne du Tiers-Ordre de S. François, comme le B. Ange de Corse. Elle fut établie au même siécle sous le Pape Eugène IV. Les *Ermites* de la Congrégation de Pierre Malerba au XVIe siécle. Les *Ermites* du Mont Segestre fondés au XIVe siecle par le B. Laurent Espagnol, & qui d'abord étoient véritablement *Ermites*. Les Congrégations des *Ermites* de Baviére & du Tirol. Toutes ces Congrégations ont été réunies à celle du B. Pierre de Pise. Voyez le P. HÉLYOT, *T. IV. C. 2.*

☞ ERMITE de la Congrégation de S. Jean-Baptiste. Nom d'une Congrégation ou Réforme d'*Ermites*. Son Fondateur, le Frere Michel de Sainte Sabine, en jetta les fondemens vers l'an 1630. Il dressa des Statuts pour cette Réforme à laquelle il donna le nom de S. Jean-Baptiste. Ces Statuts furent approuvés par l'Evêque de Madaure, Martin Murisse, suffragant d'Henri de Bourbon, Evêque de Mets, l'an 1635. & par l'Archevêque de Cambrai, François de Vanderburch, l'an 1634. Ils en ordonnerent la pratique à tous les *Ermites* des Diocéses de Cambrai & de Mets. Après la mort du Fondateur, ils furent encore approuvés par l'Evêque du Puy en Vellay, Henri de

Maupeas du Tour, l'an 1653. & par plusieurs Docteurs. Ces *Ermites* sont gouvernés dans chaque Diocese par un Visiteur, quatre Majeurs & un Secrétaire. Le Visiteur étoit le Supérieur général, & les Majeurs ses Assesseurs & ses Conseillers. L'habillement que le F. Michel leur prescrivit étoit une tunique, une cuculle ou chaperon, & un manteau de couleur tannée, avec un scapulaire noir & une ceinture de cuir.

E R N.

ERNE. Voyez ÉARNE.

ERNÉE, s. f. Nom propre de ville & de riviére. *Ernée* est une petite ville de France dans le Maine, qu'on appelle aussi *Errenie*, *Erenéum*. Elle est située sur une petite riviere de même nom, à quatre lieues de Fougéres, & à pareille distance de Vitray. La riviére d'*Ernée* va mêler ses eaux à celle de Maïenne, un peu au-dessus de Laval.

ERNELLE. Voyez RENELLE.

ERNEMONT. Les Sœurs d'*Ernemont*. Voyez ECOLES-CHRÉTIENNES.

ERNEST, s. m. Nom propre d'homme. *Ernestus*.

ERNESTINE, adj. f. qui ne se dit qu'au féminin, & en cette phrase. La branche *Ernestine*, *Stirps Ernestina*. C'est une branche de la Maison de Saxe qui a pris ce nom d'Ernest, Electeur de Saxe, duquel elle descend, comme la branche Albertine vient d'Albert son frere.

E R O.

ÉROMANCE, ou ÉROMANTIE, s. f. L'une des six maniéres que les Mages des Perses avoient de deviner les choses futures, l'art de les connoître par l'air. *Aeromantia*.

Ce nom vient d'*aer*, ou ἀήρ, l'*air*, & μαντεία, divination, de μάντις, *devin*. Il paroît par-là que puisque nous disons *air*, & non *er*, il faudroit peut-être écrire *Airomance*, & mieux encore *Aeromance*; car c'est le mot Grec que nous conservons, en lui donnant seulement une terminaison Françoise.

ÉROSION, s. f. Terme de Médecine, qui se dit de l'action des humeurs âcres ou acides, qui rongent, mangent, ou déchirent les chairs & autres substances. *Erosio*. L'arsenic & les autres poisons caustiques font des *érosions* aux intestins. Après la prise de ce poison, il sentoit une *érosion* par-tout. DEGORI.

☞ ÉROSTRATE, ou ÉRATOSTRATE, s. m. Ephésien. C'est lui qui s'avisa de brûler le fameux Temple de Diane à Ephèse, pour faire parler de lui.

ÉROTIDIES, s. f. & pl. Fete de Cupidon, ou de l'Amour. *Erotidia*. Les Thespiens avoient institué des jeux & une fete à l'honneur de Cupidon: ils la célébroient avec beaucoup de solemnité, & l'appelloient *Erotidies*, ainsi que nous l'apprenons de Plutarque, de Pausanias & d'Apulée, L. XIII. p. 56. Plutarque dit qu'ils faisoient les jeux de Cupidon de cinq ans en cinq ans, & toujours avec beaucoup de splendeur & de magnificence.

ÉROTIQUE, adj. Qui a rapport à l'amour. *Eroticus*. On appelle en termes de Médecine *delire érotique*, une espéce de mélancholie qu'un véritable amour, qui va jusqu'à l'excès, fait contracter. Quoi qu'il n'y ait point de pouls amoureux, c'est-à-dire, d'une espéce qui soit distinguée des autres, on ne laisse pas de reconnoître l'amour par le battement du pouls, qui est fort changeant, inégal, turbulent & déréglé. Si on parle au malade de la personne qu'il aime, son pouls se change d'abord, devenant plus grand, plus vite & plus violent. Sitôt qu'on a cessé d'en parler, le pouls se cache, se trouble & se dérégle de nouveau. Ce mal se guérit à peu-près comme les autres melancholies.

Ce mot est Grec, il vient de ἔρως, amour, ἐρωτικός, qui vient de l'amour, ou qui y a rapport.

☞ ÉROTOMANIE, s. f. Délire amoureux. C'est la même chose que délire *érotique*. Voyez ce mot. Ce mot est Grec, ἐρωτομανία, composé de ἔρως, *gen.* ἔρωτος, *amour*, μανία, *delire*, *folie*.

E R P.

ERPACH, f. m. Petite ville d'Allemagne, dans la Franconie. *Erpachium.* C'est la Capitale du Comté d'*Erpach*. *Erpach* est situé sur la rivière de Mublin, à six lieues d'Heidelberg, du côté du nord. Maty.

Le Comté d'*Erpach*, *Erpacensis*, ou plutôt *Erpachensis Comitatus*, est un petit Etat du Cercle de Franconie en Allemagne. Il est entre les Etats du Palatinat du Rhin & de Maïence, & presque entre le Rhin, le Nécre & le Mein. Il peut avoir environ 7 lieues de long & 3 de large, & il a son Comte particulier. La Maison d'*Erpach* passe pour une des meilleures de Franconie. Il en est même qui la font descendre d'Eginhard, gendre de Charlemagne. La branche qui posséde aujourd'hui cet Etat vient de George Albert, Comte d'*Erpach*, qui mourut en 1645. Voyez Phil. Jac. Spener. *Theatr. Nobilit. Europ. P. I. p. 99. & P. III. p. 1. & 88.*

E R Q.

ERQUIVIAS, f. m. Bourg de la Nouvelle Castille, peu éloigné de Tolède. C'est la patrie de Michel Cervantes, Auteur de Dom-Quichote de la Manche, Roman Espagnol très-ingénieux. Quelques-uns le font natif de Séville.

E R R.

ERRAME, quelquefois on trouve *éramme*, & *érame*, f. m. Terme de Coutumes. Les sentimens sont partagés sur la signification de ce mot. Bouchel dit que l'*errame* est proprement le défaut que fait le défendeur de comparoir à l'assignation qui lui est donnée par-devant le Juge à la requête du demandeur, ou le congé de Cour que le défendeur ajourné obtient contre le demandeur. Du Cange prétend que l'*érame* est l'action par laquelle quelqu'un révendique sa chose, & affirme avec serment qu'elle lui appartient. M. de Laurière veut que l'*éramme* soit le défaut de payement pour lequel le débiteur qui s'est obligé par serment envers son créancier, & à jour certain, doit payer l'amende.

Bouchel dérive le mot d'*érame* du Grec [illegible], ou [illegible].

ERRAMENT, adv. Vieux mot. Incontinent, tout-à-coup.

> Errament *se sont adrèciés*
> *La ou li murs i ert depeciés:* Guill. Guiart.
> *sous l'an* 1205.

Philippes Mouske écrit *esrament*.

> *Quand il sot que ses freres ert morts*
> *Tot* esrament *en issi forts.*

Le Roman des Loherans dit *erranment*.

> *Et palès est revenu* erraumnent.

Voyez le Glossaire de Du Fresne sur Ville-Hardouin.

ERRANT, ante, adj. Qui n'est point fixe, ni attaché. *Errans, vagus.* Autrefois mon imagination *errante* & vagabonde se portoit à toutes choses : aujourd'hui l'age me ramène à moi-meme. S. Evr.

> *De nos desirs* errans *rien n'arrête le cours :*
> *Ce qui plait aujourd'hui déplait en peu de jours.* S. Ev.

En ce sens on dit que les Planettes sont des étoiles *errantes*, *inerrantes*, quoiqu'elles aient une route certaine, par opposition aux étoiles fixes, qui sont toujours dans une même distance entr'elles.

Errant, Vagabond, qui erre çà & là, sans avoir de route certaine, ni de demeure assurée. Nos vaisseaux sont *errans* sur la mer à la merci des eaux, ou des ondes. Les Chevaliers *errans* sont des personnages fabuleux qu'on a feint voyager par le monde, sans autre dessein que de chercher des aventures, & redresser les torts. Dom-Quichote s'étoit mis en tete de faire le Chevalier *errant*. Les fréquens voyages de Charles-Quint l'ont fair nommer Chevalier *errant* par les Espagnols. S. Evr. Vous êtes toujours *errant* & vagabond, exposé aux embûches de vos ennemis. Abl. Une vieille impression de Chevalerie *errante*, comme en Espagne, tourne tous les esprits aux aventures bisarres. S. Evr.

> *Je demeurai long-temps* errant *en Césarée,*
> *Lieux charmans, ou mon cœur vous avoit adorée.* Rac.

Errant, signific aussi, Qui se proméne négligemment de côte & d'autre.

> *Tantôt* errant *dans les prairies,*
> *J'étudie au bord des ruisseaux,*
> *Dans l'éternel cours de leurs eaux ;*
> *Le cours abrégé de nos vies.* De Villiers.

Le Juif *errant* est un Juif que le peuple s'imagine courir incessamment par le monde, depuis la mort de Notre-Seigneur. Et figurément on appelle un Juif *errant*, un homme qu'on ne trouve jamais chez lui, & qui court incessamment par le monde.

☞ Errant, ante. On dit figurément d'un homme qui change souvent de demeure, qui voyage sans cesse, que c'est un Chevalier *errant*, un Juif *errant*. Acad. Fr.

On appelle aussi les peuples *errans*, les peuples qui n'ont point d'habitation fixe, comme les Tartares, les Arabes, & plusieurs peuples d'Afrique qui habitent sur des charriots, sous des tentes, & qui changent souvent leur camp. *Quorum plaustra vagas ritè trahunt domos.* Hor.

Errant, se dit aussi de celui qui est dans l'erreur en matière de foi ; & en ce sens il est quelquefois substantif. Nos freres *errans*. Redresser les *errans*.

ERRATA, f. m. Table qu'on met au commencement, ou à la fin d'un livre, qui contient les fautes survenues dans l'impression. Le livre du Pere Hardouin sur les Médailles pourroit être intitulé, l'*Errata des Antiquaires*. Les Critiques de l'Histoire de Périsonius pourroient être appellés l'*Errata des Anciens Historiens*. Dans ce sens, le Dictionnaire de M. Bayle peut être appelle l'*Errata* de Moreri. On a fait l'*Errata* des Congrégations *de Auxiliis*. Lindenberg a fait une Dissertation sur les fautes d'impression, *De Erroribus typographicis*, dans laquelle il dit qu'il n'y a aucun ouvrage qui en soit exempt, pas même les livres saints; il en cherche toutes les causes, & propose les moyens de les éviter. Il ne dit rien sur cet article qui ne soit commun, ou qui soit faisable. Il faut que les Auteurs, les Compositeurs, & les Correcteurs d'Imprimerie, fassent leur devoir ; qui ne le sçait ? Il faudroit que les Auteurs eussent chacun son Imprimerie chez soi, comme Calixte & Opitius. Qui le peut ? D'ailleurs la bonne Police le doit-elle permettre.

ERRATIQUE, adj. Terme d'Astronomie. *Erraticus.* C'est une épithète qu'on donne aux Planettes, qu'on appelle plus communément *errantes*.

☞ Erratique. Terme de Médecine. Irrégulier, déréglé. *Inordinatus, abnormis.* On appelle fievre *erratique*, une fievre qui ne garde aucun ordre, aucune regle dans le retour de ses accès. Ce mot vient du Latin *errare*, errer, ne tenir aucune régle certaine. Col de Villars. D'aujourd'hui on commence à nommer double tierce la fiévre du Roi, qui paroissoit auparavant *erratique* & irréguliére. M. Pélisson, *Lettres Historiques*.

☞ ERRAUMENT, adv. Vieux mot. Promptement, à pas pressés.

> *Messire Gauvin* erraument,
> *Vint à la Cour isnellement.*

ERRE. Cette terminaison ne rime point en François avec la terminaison *ère*. Ainsi terre, guerre, Angleterre, ne riment point avec Pere, Mere, &c.

Erre, f. f. qui ne se dit qu'en ces phrases, Aller grande *erre*,

erre, aller belle *erre*; *celeri*, *concitato gradu*; pour dire, Aller bon train.

☞ Erre. Vieux mot, qui signifioit force, *vis.* Faire quelque chose à grande *erre*, c'est la faire avec grande force, avec promptitude, ou même avec beaucoup de courage. *Magno impetu*, *magnâ virtute.*

Tous les humains qui êtes sur la terre,
D'auprès de moi retirez-vous grand'erre. Marot.

C'est-à-dire, bien vite, au plutôt.

Erre, est aussi un terme de Marine, dont on se sert quelquefois dans un sens figuré. On dit l'*erre* d'un vaisseau, pour marquer sa vitesse, ou sa lenteur. Le vaisseau endormi est celui qui n'a pas encore pris son *erre*, son train, la manière d'aller.

Erre, s'emploie encore dans la vénerie, pour signifier les allures par où une bête va. Il se dit aussi pour arrhe, *arrhabo*, *arrha.* Voyez ERRES : car en ces deux derniers sens il se dit sur-tout au pluriel.

ERREMENT, s. m. Terme de Palais. C'est la derniere procédure d'un procès, le dernier état d'une affaire. Les héritiers d'un tel ont repris son procès pour y procéder suivant les derniers *erremens.* Il a donné copie de l'appointement en droit, comme étant le dernier *erremens.* Il est moins en usage au singulier qu'au pluriel. En Normandie on dit *Errementer*; pour dire, Procéder en cause avec sa partie adverse.

Autrefois *errement* signifioit la même chose que *gage de bataille*, c'est-à-dire, *arrhe*, ou *arrement*; on disoit *adhramire bellum*, jetter le gage de bataille.

Errement, se dit aussi par rapport à *erre*, *arrha. Errement* de blé & de vin. *Frumentariæ ac vinariæ emptionis per arrham initæ affirmatio.* Pomey.

ERREMENTER, v. n. Terme de Coutumes, c'est prendre expédition, procéder en cause avec sa partie adverse. *Jus persequi.*

ERRENER, v. act. Errené, ée. part. pass. Voyez ÉREINTER.

☞ ERRER, v. act. Donner des erres, ou des arrhes. Lorsqu'on sçut que cette grande affaire devoit se terminer en Grève, chacun songea à *errer* des fenêtres. Mad. Du Noyer, *Let. Hist. Errer* une place au carrosse, *errer* une litière. ☞ Balzac a dit, *Errer* les ennemis, pour, les dissiper; mais on doute fort que cela se puisse dire.

Errer, v. neut. *Errare*, *vagari.* Voyager sans avoir de route certaine; courir çà & là. La tempête fut si grande, que le Pilote abandonna le timon, & nos vaisseaux *erroient* au gré des vents. Les neiges avoient couvert les chemins, & nous *errions* à l'aventure par la campagne. Par-tout *erre* l'image de la mort. Le Mait.

*Tandis que j'*errerai *sur les sombres rivages.* Des H.

Ce futur *errerai* est rare : mais il doit se former ainsi suivant l'analogie, *chanter*, *chanterai* : le second *e* est muet, comme il l'est dans les autres verbes à la seconde syllabe. Quoique l'*e* de la première syllabe soit suivi de deux *rr*, il n'est point ouvert comme dans *guerre*, *terre*, &c. on le prononce comme l'*é* fermé, ou à peu près de même, d'un son mitoyen entre celui de l'*é* fermé & celui de l'*è* ouvert.

Errer, se dit au figuré, pour dire, n'être point fixe, ni arrêté sur aucun objet. *Fluere*, *divagari.* Combien voit-on de Chrétiens laisser *errer* leurs pensées & leurs desirs vers les créatures, au lieu de les réunir en Jesus-Christ, qui s'immole sur les autels ? Fl.

Mais sans errer *en vain dans ces vagues propos.* Boil.

*J'*errois *de fleur en fleur*, *de plaisirs en plaisirs*,
Au gré de mes desirs. Rec. de Vers.

Errer, signifie aussi, S'abuser, se tromper, être imbû d'une fausse opinion. *Errare*, *decipi*, *falli.* L'Eglise ne peut *errer* dans la foi. Les plus habiles peuvent *errer* lourdement.

ERRES, s. f. plur. Traces, vestiges. *Vestigia.* Les Chasseurs suivent les *erres* du gibier.

On dit aussi, en termes de Chasse, qu'un cerf est de hautes *erres*, lorsqu'il va hors de son enceinte, ou qu'il fait de trop longues suites, après avoir eu le vent du trait en le détournant au matin. On appelle aussi *erres*, les lieux par où une bête s'enfuit de bon temps, ou de mauvais temps, ou de vieil temps, c'est-à-dire, comme une jeune bête, ou une vieille qui est recrue. On appelle aussi *erres*, les pieds, routes & voies du cerf; & on dit, Démêler, redresser les *erres*, rompre les *erres*, les effacer en marchant.

On appelle aussi en termes de Chasse les *erres*, les parties de devant de toutes les bêtes à quatre pieds; c'est-à-dire, les pieds & les épaules.

Erres, se dit souvent au figuré. Il marche sur les *erres* de ses ancêtres, de ses prédécesseurs.

Erres ou *Erre*, se dit aussi du payement qu'on fait d'une partie du prix d'une chose pour gage & assurance du marché. *Arrha*, *arrhabo.* Il a donné des *erres* au coche, & cela par corruption du mot d'*arrhes.* Du Cange témoigne que dans la basse Latinité on a dit *erra* pour *arrha.* Voyez ARRHES.

ERREUR, s. f. Vision; fausse opinion qu'on se met dans l'esprit, soit par ignorance, soit faute d'examen, ou de bon raisonnement. *Error.* L. Joubert a fait un Traité des *erreurs* populaires. La vanité humaine se repait de l'agréable *erreur*, de vivre bien loin dans l'avenir. Des-Hool. Je ne veux point d'un Critique qui me vient tirer d'une douce *erreur.* Les Anciens ont fait beaucoup d'*erreurs* dans la Philosophie, faute de s'être appliqués aux expériences. Nous retenons nos *erreurs*, parcequ'elles sont autorisées des autres; nous aimons mieux croire que juger. S. Evr. Quelle vérité peut être aussi avantageuse que ces bonnes *erreurs* qui forment en nous le sentiment des biens que nous n'avons point? Id. Pourquoi vouloir guérir les hommes d'une vieille *erreur* qu'ils aiment ? Des-H. L'*erreur* est le partage de la condition humaine. Nic. L'impatience qui nous porte à nous élever contre tout ce qui nous paroît faux, est souvent un plus grand défaut, que l'*erreur* dont nous voudrions délivrer les autres. Id. On donne d'ordinaire à Dieu plus d'indulgence pour les foiblesses du cœur, que pour les *erreurs* de l'esprit. Le Vulgaire qui respecte des *erreurs* mystérieuses, mépriseroit des vérités toutes nues. S. Evr. Combien d'*erreurs* par lesquelles l'homme abusé se déshonore lui-même? Boss. Les libertins disent qu'il importe peu que l'homme se trompe dans ses opinions, pourvû que son *erreur* soit agréable, & qu'elle le conduise à la fin de la vie par une route semée de fleurs. S. Evr. Cette *erreur* est encore plus capitale que toutes celles que je viens de réfuter. Mᵉ Dacier.

Laissons les s'applaudir d'une pieuse erreur;
Mais pour nous, *bannissons une vaine terreur.* Boil.

Erreur, prise absolument, s'entend de l'*erreur* en la foi, de l'hérésie. L'*erreur* ne prescrit jamais contre la vérité. On dit qu'Origène est tombé dans l'*erreur.* L'*erreur* déguisée, & travestie en vérité, entre dans tous les droits de la vérité. Bayl. Les Théologiens traitent plus favorablement les *erreurs* sur les dogmes de Morale, que les *erreurs* sur les dogmes de spéculation. Id. L'humanité mêle aisément les *erreurs* dans ce qui regarde la créance. S. Evr. C'est le génie de l'*erreur*, qu'aussitôt qu'elle se sent pressée, elle reprend ce qu'elle avoit abandonné : il faut la vaincre de tous côtés; ou elle se croira toujours victorieuse. Pélisson. Toutes les grandes *erreurs* ont leurs martyrs. Misérable aveuglement de l'esprit humain! il s'ignore lui-même, & enyvré de sa propre gloire, il s'imagine que c'est celle de Dieu. Id. Environnés comme nous sommes de ténèbres épaisses qui nous cachent les objets, & livrés aux doutes & à l'incertitude, devrions-nous être responsables de nos *erreurs?* Disc. d'El.

Les Poëtes personnifient l'*Erreur.* Dans un Sonnet intitulé le tombeau du Calvinisme, le P. Commire lui fait dire,

*J'eus pour Pere l'Orgueil, & pour Mere l'*Erreur.

Un autre a dit,

> Erreur, *qui vois toujours l'Impie opiniâtre*
> *Offrir sur tes autels un encens idolâtre,*
> *Par tes mensonges vains, dont son cœur est séduit,*
> *A quel aveuglement a-t-il été réduit ?*
> Nouv. ch. de Vers.

Erreur, signifie quelquefois, Faute, & sur-tout en matiére d'Arithmétique. *Erreur* de calcul. Les faux & doubles emplois, ni les *erreurs* de calcul, ne se couvrent point par les arrêts, ni par les transactions. Cet Historien a fait beaucoup d'*erreurs* dans la Chronologie.

On le dit aussi d'une méprise, d'un mal-entendu. J'ai reçu une lettre où je n'entens rien, il faut qu'il y ait en cela de l'*erreur*, qu'elle s'adresse à un autre. Une *erreur* de fait est plus excusable qu'une *erreur* de droit.

> *Mais quelle* erreur *fatale*
> *M'a fait entre mes bras recevoir ma rivale ?* Rac.

On le dit aussi en général des fautes que l'on commet dans la conduite de la vie, ou dans l'usage du monde; des égaremens où l'on tombe. Il a grand regret de ses *erreurs* passées.

> *Je sçai sur leurs avis corriger mes* erreurs,
> *Et je mets à profit leurs malignes fureurs.*

On appelle, en termes de Palais, Proposition d'*erreur*, une voie de droit de se pourvoir contre un arrêt. La requête civile n'attaque que le fait de la partie; mais la proposition d'*erreur* accuse celui des Juges. Cette procédure est maintenant abolie.

Erreurs, au pluriel, signifie quelquefois, De longs voyages remplis de traverses. Il n'est guére en usage que dans cette phrase, Les *erreurs* d'Ulysse.

☞ Erreur étoit autrefois masculin.

> *Mais vous de haut sçavoir la voye*
> *Sçaurez par trop mieux m'excuser*
> *D'un gros* erreur, *si fais l'avoye.* Marot.

ERRHINE, s. f. Terme de Pharmacie. *Errhina.* Remède qu'on prend par le nez pour purger les humidités du cerveau. Il y en a en poudre, comme la bétoine, le tabac, la marjolaine, l'iris, le laurier rose, l'ellebore blanc & l'euphorbe. D'autres sont liquides, qui sont faites de suc de marjolaine, de sauge, de bétes, de cyclamen, d'iris, &c. d'autres en liniment, incorporées avec de l'onguent rosat; d'autres en pyramide solide pour arrêter le sang des narines, composées de bol de Levant, de terre scellée, de mastic, de sang humain, ou de pourceau desséché, &c. Les *errhines* séches, & faites seulement de poudres, sont appellées proprement, *sternutatoires.* Les Modernes les appellent *caput purgantia.* Le suc de la poirée blanche aspirée par le nez en *errhine* fait éternuer, & dissout la pituite crasse. Lémery. Le cresson, & principalement l'alenois, est employé dans les *errhines* pour faire éternuer.

Ce mot vient du Grec, ἐν, & ῥὶς, ou ῥὶς, *nasus*, le nez.

ERRIC. Voyez ÉRIC.

ERRIF. s. m. Partie septentrionale de l'Egypte. *Ægyptus, inferior, Ægyptus Augustamnica.* On l'appelle autrement Basse Egypte. Voyez Egypte.

Errif, est aussi le nom d'une Province du Royaume de Fez en Barbarie. *Errifis.* Elle est bornée au couchant par celle d'Habat, au midi par celle de Fez & de Chaus, & au levant par celle de Garet. La Méditerranée la baigne au nord. L'*Errif* est rempli de bois & de montagnes, qui sont des branches du mont Atlas. Les Espagnols tiennent dans l'*Errif* la forteresse de Pennon de Velez.

ERRONÉ, ée. adj. *Erroneus, implicatus errore, imbutus.* Les sentimens ont été partagés sur ce mot. Les uns

vouloient que l'on dit *erronée* au masculin comme au féminin: les autres vouloient qu'en distinguant le masculin du féminin, on dit *erroné* pour l'un, & *erronée* pour l'autre. Mais l'usage a fait prevaloir ce dernier sentiment, & l'Académie l'a fixé dans la nouvelle édition de son Dictionnaire. Ce mot signifie, Qui est faux, qui tient de l'erreur, qui tient de l'hérésie. Celui qui opine sur un fondement *erroné*, ne juge ni n'opine. Pat. Sentiment *erroné*. Acad. Maxime *erronée*, doctrine *erronée*, proposition *erronée*. Il ne se dit qu'en matière de foi.

☞ Erroné, ée. adj. En Théologie on appelle *erroné* & *erronée* ce qui est contraire au sentiment commun des Fidèles, ce qui est opposé à des vérités universellement reconnues comme incontestables, mais non pas universellement reconnues comme vérités de foi; en quoi *erroné* diffère d'hérétique. On appelle hérétique toute doctrine directement & formellement opposée aux vérités catholiques: on appelle *erroné* tout sentiment qui approche de l'hérésie par quelqu'un de ces quatre endroits. 1°. Parcequ'il est contraire aux vérités catholiques, non directement & formellement, mais par une conséquence assez claire. 2°. Parcequ'il suit assez visiblement une doctrine condamnée comme hérétique. 3°. Parcequ'il est opposé au sentiment unanime, ou presque unanime des Peres sur quelques dogmes qu'ils expliquent. 4°. Parcequ'il est combattu par le torrent des Docteurs. Une doctrine qui n'a point quelqu'un de ces quatre caractéres ne peut être traitée d'*erronée*. Plutôt que de relâcher d'un sentiment *erroné*, dont ils étoient préoccupés. Bourd. *Exh. II. p. 392.*

ERRONÉMENT, adv. D'une maniére *erronée*. *Erronè.* Dans toute la neuviéme question de la cause 35e. il n'est parlé que de Sentences ou sur des faits erronés l'Eglise & les Souverains Pontifes ont *erronément* prononcé. Pat. plaid. 15e. Il n'y a que l'autorité de Patru qui puisse faire passer ce mot.

E R S.

☞ ERS, s. m. Plante dont il y a deux espéces. Elle s'appelle en Latin *Ervum.* La premiére espéce pousse des tiges à la hauteur d'environ un pied, foibles, anguleuses, rameuses, s'étendant en large. Ses feuilles sont semblables à celles de la lentille, rangées par paires le long d'une côte. Ses fleurs sont légumineuses, petites, purpurines, ou quelquefois blanches, portées par des calices formés en cornet dentelé. Il leur succéde des gousses ondées, pendantes de chaque côté. Les semences en sont presque rondes, ressemblant aux orobes, d'un goût qui n'est point désagréable. La seconde espéce ressemble beaucoup à la premiére; mais elle est plus petite, ainsi que sa semence, qui d'ailleurs est de mauvais goût. L'une & l'autre espéce est apéritive, adoucissante, purifiant le sang, & augmentant le lait des nourrices. On séme l'*Ers* dans plusieurs endroits du Royaume; & sa semence sert à nourrir les pigeons. Cette semence s'appelle quelquefois Orobe, *Orobus:* elle entre dans la composition des trochisques de squille pour la Thériaque.

Quelques-uns appellent aussi *ers*, l'épaule du cheval, que d'autres nomment *ars*, du mot Latin *armus*, qui signifie la même chose.

☞ ERSE d'une poulie. C'est une corde qui entoure le mouffle d'une poulie, & qui sert à l'amarrer.

☞ ERSES, ou ÉTROPES d'affût de mer. Ce sont des *erses* avec des cosses qui sont passées au bout du derriére du fond de l'affût du canon, où l'on croque les palans.

☞ ERSOIR, adv. Vieux mot qui a été dit pour Hier au soir.

E R T.

ERTE, dans cette expression être à l'*erte*. Voyez Alerte.

ERTZGÉBOURG, s. m. *Ertzgeburgum; Territorium montanum; Misnia Montana.* Contrée de la Misnie dans la haute Saxe. L'*Ertzgebourg* est presque tout renfermé entre les riviéres de Mulde & de Multe. Chemnitz en est la capitale. C'est dans l'*Ertzgébourg* que sont les

les mines célèbres de la Saxe, d'où l'on tire du plomb, de l'étain, & même de l'argent.

E R U.

ERVAN. Voyez ÉRIVAN; c'est la même chose.

☞ ÉRUCAGO, s. f. Plante qui pousse plusieurs tiges, au commencement purpurines, à la hauteur d'un pied, ou d'un pied & demi, rondes, cannelées, rudes, s'élevant en gros rameaux. Ses feuilles d'en-bas sont éparses à terre, oblongues, étroites, velues. Celles des tiges sont jointes deux à deux, ou trois à trois. Ses fleurs sont petites, à quatre feuilles disposées en crois, de couleur jeune. Il leur succéde des fruits assez semblables à une masse d'armes, garnis de pointes fortes, contenant chacun trois ou quatre niches qui renferment chacune une semence ronde, rousse, garnie ordinairement d'un petitbec. Cette plante croit aux pays chauds entre les blés, comme vers Montpellier en Languedoc. Elle est bonne pour rafiner la pituite du cerveau & faire éternuer. Elle tire son nom d'*Eruca*, parcequelle epproche en plusieurs ehoses de la Roquette. LÉMERY.

☞ ÉRUCTATION, s. f. Excrétion de rots, ou éruption des ventosités de l'estomac par la bouche, avec un bruit désagréable. *Eructatio*. Ce mot vient d'*eructare*, faire des rots. COL DE VILLARS.

ÉRUDIT, s. m. Ce mot se trouve dans plusieurs ouvrages nouveaux, & il commence à faire fortune. *Eruditus*. Il signifie, Homme entêté de son érudition, & fortement prévenu pour les Anciens. Ne prenez point l'ordre de ces stupides *Erudits* qui ont prêté serment de fidélité à Homère, *Abbé de Pons, Lettre sur l'Iliade de M. de la Motte*. La divine Iliade n'étoit entendue que des *Erudits*. ID. Les *Erudits* sont comme les Médecins. Ils ont un idiome incommunicable au vulgaire: ce qu'ils feroient eisément comprendre en usant des expressions reçues, ils le rendent inintelligible par l'emploi de termes ignorés, qui ont eux-mêmes besoin d'être définis. ID. *Dissertation sur le Poeme Epique. Merc. de Janv.* 1717.

☞ ÉRUDIT est quelquefois adj. Par-tout l'*érudite* antiquité triomphe. *Merc. de Janv.* 1717. On laisse à penser si M. l'Abbé des Fontaines, prévenu autent qu'il l'est contre les mots nouveaux, s'est servi bien sérieusement de celui-ci, lorsqu'il a dit: Qu'un *Erudit* restitue quelque passage de Lucrece, de Virgile, & d'Horace; une foule de Litterateurs l'accablent de louanges. *Obs. sur les Ecrits moder.*

ÉRUDITION, s. f. Science, doctrine. *Eruditio*. Les Scaligers ont été d'une grande & d'une profonde *érudition*. Les Livres du Docteur Launoy sont pleins d'*érudition*. On n'estime point les *éruditions* pédantesques. Il est plus utile de se remplir la tête de reflexions, que de remarques d'*érudition*. LOCKE. Il y e une certaine *érudition* qui ne sert à rien, ou qui ne sert qu'à fatiguer les Lecteurs. BOUH. Quand on a l'esprit faus, l'ignorance vaut mieux qu'une vaste *érudition*, qui ne produit que de la confusion & de l'obscurité. S. EVR. Balzac appelloit un amas d'*érudition* mal choisie, le fatras & le bagage de l'antiquité. La connoissance des belles-lettres devient en plusieurs Sçavans une *érudition* fort ennuyeuse. S. EVR. Il y a vingt-deux *éruditions* à chaque page, l'une portant l'autre, dans mon Histoire de Sablé. MÉN. Dans cette phrase, *érudition* signifie, une remarque savante.

☞ *Des* éruditions *la Cour est ennemie :*
Même on les voit souvent
Rebuter par l'Académie. LA FONT.

ÉRUGINEUX, EUSE. adj. Qui tient de la rouille de l'airain, qui ressemble à la rouille d'airain. *Æruginosus, a*. Les Mémoires de Trévoux écrivent ærugineus, comme en Latin. Il y e une bile verte, qu'on peut appeller *érugineuse* & porracée. MÉM. DE TR. Cependant comme dans l'ortbograpbe récente nous changeons souvent l'*æ* Latin en *e* simple, & que nous disons Ægée & Egée, Æole & Eole, Æchmalotarque & Echmalotarque; Equateur, équation, équilibre, & non pas Æquateur, æquation, æquilibre, &c. on peut dire *érugineux*, aussi bien du moins qu'*ærugineux*.

☞ ÉRUPTION, s. f. Sortie prompte & avec effort. *Eruptio*. Il ne s'emploie qu'en parlant des choses, & non des personnes. L'*éruption* de la petite vérole e fait cesser la fiévre. L'*éruption* du Vesuve a fait cesser le tremblement de terre. ☞ Il n'est point de plus violente *éruption* que celle de la poudre à canon renfermée, & à laquelle on met le feu. La petite vérole, la rougeole & la fiévre pourprée se manifestent, à ce que disent les Médecins, par des *éruptions* sur le cuir.

E R Y.

ÉRYCINE, ou ÉRUCINE, surnom de Vénus, qu'on lui avoit donné du mont Ery en Sicile, sur le sommet duquel elle avoit un temple, dont la figure se voit au revers de quelques médailles de la famille Considia, avec ces lettres ERUC.

ÉRYMANTHE, ou ÉRIMANTE, s. m. Montagne de l'Arcadie, couverte de bois & de forêts. *Erymanthus*. La forêt d'*Erymanthe*, ou la montagne d'*Erymanthe*, est célèbre dans la Poësie ancienne. Le sanglier d'*Erymanthe* étoit un sanglier énorme qui gastoit dans cette forêt, & qui ravegeoit tout le pays d'alentour. La prise du sanglier d'*Erymanthe*, qu'Hercule apporta vif à Euristhée, est un des douze travaus de ce Héros, & le troisiéme selon plusieurs.

ÉRYNGIUM, s. m. Plante qu'on appelle aussi *paniçaut, chardon roland*, ou *chardon à cent têtes*. Voyez PANICAUT. Morin l'appelle *Eryngium planum*. C'est une fleur d'automne: elle fleurit dès le mois de Juillet. ID.

☞ ÉRYNNYES, s. f. pl. C'est le nom que les Grecs donnoient aux Furies. Elles avoient, sous ce nom, un Temple à Athènes, proche de l'Aréopage.

☞ ÉRYNNYS, s. f. C'est-à-dire, Cérès la Noire. Ls Siciliens donnérent ce nom à Cérès, parceque l'outrage que lui evoit fait Neptune l'avoit rendue furieuse. La statue de Cérès *Erynnys* étoit vêtue de noir, avec une tête de cheval, tenant une colombe à une main & un dauphin à l'autre.

☞ ÉRYNNYS. Les Poëtes donnent ce nom en général à une méchante femme qui a causé beaucoup de maux. Ainsi Virgile dit qu'Hélène fut l'*Erynnys* de sa patrie; & Lucain que Cléopatre fut l'*Erynnys* de l'Italie.

ÉRYSIMUM, s. m. Plante qu'on eppelle autrement *velar*, ou *tortelle*. Voyez VELAR.

☞ ÉRYSIPÈLE, s. f. C'est ainsi qu'il faudroit écrire ce mot, conformément à l'étymologie; mais l'usage e prévalu pour *Erésipèle*. Voyez ce mot.

☞ ÉRYTHRE, adj. m. Surnom donné à Hercule, d'un temple qu'il avoit à Erythrès en Achaïe. La statue du Dieu étoit sur une espéce de radeau, à cause d'une tradition des Erythréens, qui disoient qu'elle evoit été ainsi apportée de Tyr, par mer. Les seules femmes Thraciennes avoient le liberté d'entrer dans ce Temple.

ÉRYTHRÉE, s. f. Ancien nom d'une ville d'Ionie dans l'Asie mineure. *Erythræa*. Elle étoit entre Clazomène & Téon. *Erythræ* a eu un Evêque suffragant d'Ephése. Quelques Geographes croient qu'elle étoit où est aujourd'hui le bourg de Colyre, ou Gesmer, & d'autres où est celui de Passagio, qui sont l'un & l'autre dans l'Anatolie propre.

ÉRYTHRÉE, adj. m. & f. Ce mot signifie deux choses. 1°. Rouge: dans ce sens il se dit de la mer rouge, qui est un grand golfe, qui s'étend du midi au nord, depuis Ormus jusqu'à Suez, *Mare Erythræum*.

Ce mot en ce sens vient du Grec, ἐρυθρὸς, rouge, dérivé d'ἔρυθος, rougeur, & il fut donné à cette mer à cause de sa couleur, qui lui vient, selon quelques-uns, de la réverbération des rayons du Soleil; d'autres disoient qu'elle evoit naturellement cette couleur; d'autres que ce nom lui venoit de son sable, ou de la terre qui fait son fonds; d'autres d'*Erythrée* fils de Persée & d'Andromède; d'autres enfin d'Esaü, qui se nommoit Edom; c'est-à-dire, rouge, qui se dit en Grec *Erythrée*: il demeuroit dans ces quartiers-là. Cette mer s'appelle aujourd'hui mer rouge, ou mer de la Mecque. Voyez encore Eustathius sur Denys le Géographe, v. 38.

2°.

2°. L'adjectif *Erythrée* signifie, qui est de la ville d'Erythrée, dont nous avons parlé dans l'article précédent ; & en ce sens on le dit d'une des Sibylles qui étoit dans cette ville, & que pour cela on appelle la Sibylle *Erythrée*. La Sibylle *Erythrée* est la cinquiéme des Sibylles. Voyez Sibylle.

☞ Érythrée, s. m. *Erythraeus*, C'est le nom d'un des chevaux du Soleil, selon Fulgence le Mythologue. *Erythrée*, ou le Rouge, dit-il, dont le nom se prend du lever du Soleil, où les rayons sont rougeâtres, de ἐρυθρός, *rouge*.

☞ ÉRYX, s. m. Fils de Butès & de Vénus, ou de quelque belle Sicilienne, fut Roi d'un canton de la Sicile, appellé de son nom Erycie, où étoit la ville de Drépane.

ERZ.

ERZEGOWINE. Voyez HERZEGOWINE.

ERZERON, ERGERON, ou ERZERUM, & ERZERUN, s. m. Ville de Turquie en Asie. *Erzerum*, *Simyra*. On dit aussi *Arzerum*. Elle est en Turcomanie, capitale d'un Beglierbéglic qui prend son nom, & située sur l'Euphrate, entre la ville de Trébizonde & le lac de Van. *Erzeron* est grand environ comme Marseille. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne Arzitis, ou Azitis. ☞ La latitude septentrionale d'*Erzeron* est 39° 56' 35'', & la longitude 68° 45' 45''. Gouyes.

Le Beglierbéglie, ou Gouvernement d'*Erzeron* est dans la Turcomanie, traversé par l'Euphrate. C'est un des Gouvernemens généraux, qui en renferme douze particuliers, appellés Sangiacats ; & *Erzerum*, dont il prend le nom, en est la capitale.

ES.

ES. Tous les mots qui commençoient autrefois par *es*, & où l'*e* ne se prononçoit pas, comme *esbaucher*, *esmotion*, *escrire*, *estre*, &c. s'écrivent aujourd'hui sans aucune distinction par *e*, ou *é*, ou *ê*. C'est une orthographe généralement autorisée & confirmée par le nouveau Dictionnaire de l'Académie. Ainsi il faut écrire, *ébaucher*, *émotion*, *écrire*, *être*, &c. & on ne conserve plus l'*s* que dans les mots où elle se prononce.

Plusieurs mots François qui commencent par *es* ont été pris des langues étrangéres : ils commencent dans ces langues par une *s* ; & les François, pour adoucir la prononciation, ont ajoûté un *e* au commencement du mot ; & dans quelques-uns même on ne prononce point l'*s* : *Esprit*, du Latin *spiritus* ; *escadron*, de l'Italien, *squadrone* ; dans ces deux mots l'*s* se prononce : *Espaule*, de *spalla* : l'*s* ne se prononce pas dans le mot *espaule*, & maintenant on la retranche, en écrivant, *épaule*.

ÈS, Ce mot s'est fait par contraction de la proposition *en*, & de l'article plurier *les*, pour signifier *dans les*. Il n'a plus maintenant d'usage qu'en cette phrase, *Maître ès Arts*, & en quelques autres qui sont purement du style de Pratique ; comme lorsqu'on dit, Il y est obligé par un acte passé *ès* études des Notaires : ce que l'on ne peut imiter qu'en riant. On dit maintenant *aux*, à la place de *ès* qu'on disoit autrefois. Notre Pere qui êtes aux Cieux, dans les Cieux ; au lieu de Notre Pere qui estes *ès* Cieux.

ESA.

ÉSAAN, ÉSAN, ou ESCHAN, s. m. Ville de la Tribu de Juda, dans la Terre-Sainte. *Jos. XV.* 52.

☞ ÉSAQUE, s. m. Fils de Priam & d'Alexirhoë, une des Nymphes du mont Ida, fille du fleuve Cédréne. D'autres lui donnent pour mere Arisbafille de Mérope, premiére femme de Priam.

ÉSARO, s. m. Petite riviére du Royaume de Naples. *Æsar*, *Æsarus*. Elle coule dans la Calabre Ultérieure, & se décharge dans la mer Ionienne, près de Cortone. Maty.

ÉSAURILLER. Voyez ESSORILLER.

ESB.

ESBAHIR.	Voyez	ÉBAHIR.
ESBAHISSEMENT.		ÉBAHISSEMENT.
ESBANIER.		ÉBANIER.
ESBANOI.		ÉBANOI.
S'ESBANOYER.		S'ÉBANOYER.
ESBARBER.		ÉBARBER.
ESBAT.		ÉBAT.
ESBATTEMENT.		ÉBATTEMENT.
S'ESBATTRE.		S'ÉBATTRE.
ESBAUBI.		ÉBAUBI.
ESBAUCHE.		ÉBAUCHE.
ESBAUCHER.		ÉBAUCHER.
ESBAUCHOIR.		ÉBAUCHOIR.
ESBAUDI.		ÉBAUDI.
ESBAUDIR.		ÉBAUDIR.
ESBAUDISE.		ÉBAUDISE.
ESBAUDISSEMENT.		ÉBAUDISSEMENT.
ESBLOUIR.		ÉBLOUIR.
ESBLOUISSANT.		ÉBLOUISSANT.
ESBLOUISSEMENT.		ÉBLOUISSEMENT.
ESBONNER.		ÉBONNER.
ESBORGNER.		ÉBORGNER.
ESBOUFFER.		ÉBOUFFER.
ESBOUILLIR.		ÉBOUILLIR.
ESBOULEMENT.		ÉBOULEMENT.
ESBOULER.		ÉBOULER.
ESBOULIS.		ÉBOULIS.
ESBOURGEONNEMENT.		ÉBOURGEONNEMENT.
ESBOURGEONNER.		ÉBOURGEONNER.
ESBRANCHEMENT.		ÉBRANCHEMENT.
ESBRANCHER.		ÉBRANCHER.
ESBRANLEMENT.		ÉBRANLEMENT.
ESBRANLER.		ÉBRANLER.
ESBRASEMENT.		ÉBRASEMENT.
ESBRÉCHER.		ÉBRÉCHER.
ESBRENER.		ÉBRENER.
ESBRUITER.		ÉBRUITER.

ESC.

ESCABEAU, s. m. ou ESCABELLE, s. f. Petit siége de bois qui est quarré, dont on se servoit autrefois pour s'asseoir à table, qui n'est ni couvert, ni rembourré, & qui n'a ni bras ni dossier. *Scabellum*. C'est de là qu'on appelle les écornifleurs, *piqueurs d'escabelle*, parceque l'*escabelle* ne servoit guére qu'à la table.

Sur une escabelle *commode*
Il place mon bœuf à la mode. De Malezieu.

On dit figurément, Déranger les *escabelles* à quelqu'un, pour dire, Rompre toutes ses mesures, mettre du désordre dans ses affaires.

On dit proverbialement, Remuer les *escabelles*, pour dire, Déménager ; & figurément, Changer d'état, de fortune, de situation.

Escabeau, signifie aussi quelquefois, Marchepied, ou un petit siége de bois sur lequel on peut monter pour s'élever plus haut. Ainsi le Prophéte Royal a dit, Jusqu'à ce que j'aie rendu tes ennemis l'*escabeau* de tes pieds ; qu'ils te servent de marche-pied.

ESCABLON, s. m. Terme d'Architecture. *Scamillus*. Espéce de piédestal sur lequel on met des bustes dans les galeries & cabinets des curieux. Il est haut de trois pieds, & va en diminuant par le bas. Il est d'ordinaire de marbre. On en fait aussi de bois marbré.

ESCACHE, s. f. Terme d'Eperonnier & de Manége. *Nucifrangibulum*. Pomey. C'est une espéce d'embouchure, ou de mors de cheval, qui est différente du canon, en ce qu'elle est plus en ovale que le canon qui est rond ; que l'*escache* est arrêtée à la branche par un chaperon qui entoure le banquet. Elle tient aussi la bouche plus sujette que le canon ; & les filets se font d'ordinaire à *escache*. ☞ On compte de quatre sortes d'*escachet* : celle à pignatelle, celle à bavette, celle à bouton & l'*escache* montante.

ESCACHEMENT

ESCACHEMENT. } Voyez { ÉCACHEMENT.
ESCACHER. } Voyez { ÉCACHER.
ESCACHEUR. } Voyez { ÉCACHEUR.

☞ ESCADES, s. f. pl. Sorte de marchandises dont il est parlé dans le chapitre II. de la Pancarte de la Prevôté de Nantes. Elles sont du nombre de celles qui ne payent pas le droit du Quarantième, mais dont le droit est fixé à 1 s. 6 d. par ballot de 150 livres pesant.

ESCADRE, s. f. *Pars classis, classis minor.* Partie d'une armée navale, composée d'un nombre de vaisseaux de guerre commandés par un Officier Général qu'on appelle *Chef d'Escadre*. On le dit aussi-bien des galères que des vaisseaux. On le dit aussi des trois divisions qui composent dans un ordre de bataille l'avant-garde, le corps de bataille, & l'arriére-garde. L'*Escadre* blanche, l'*Escadre* bleue. Un petit nombre de vaisseaux qui fait un corps, & a le même commandant, peut se nommer *escadre*. S'il y a un grand nombre de vaisseaux, on fait trois *escadres*; & si les *escadres* sont bien nombreuses, on divise encore chaque *escadre* en trois divisions. Pomey prend aussi *escadre*, pour une troupe de soldats, *militum globus, manipulus*. *Escadre* ne se dit point en ce sens.

Le P. Le Moine a dit *escadre*, des différens partis, des différentes compagnies qui combattent dans un Tournoi, & qu'on nomme quadrilles.

De tous les partis par escadres *rangés,*
Après le Tournoi fait, & les prix ajugés,
S'apprêtoient à filer le long de la carrière.
P. Le Moine.

En prose il ne faudroit point dire *escadre* en ce sens.

ESCADRON, s. m. *Agmen equestre, turma equestris.* Corps de Cavalerie rangée en ordre pour combattre, soit dans une bataille, soit dans une rencontre. Il est composé de trois rangs, & est d'ordinaire de 120 maîtres, quelquefois de deux cents, ou de 150. On les compte ordinairement à cent Cavaliers effectifs. Il y avoit tant d'*escadrons* de Cavalerie, & tant de bataillons d'Infanterie pour composer cette armée. On met ensemble plusieurs compagnies pour former un *escadron*.

Chaque hiver, chaque été, vois fuir leurs escadrons.
Chaque jour est, pour eux, marqué par des affronts.
Recueil de vers.

Ce mot vient de l'Italien *squadrone*, qui vient du Latin *squadro*, qu'on a dit pour *quadro*. On disoit au siécle passé (au XVI[e] siécle) *squadron* pour *escadron*. Mén. Du Cange le dérive de *scara*, qu'on a dit dans la basse Latinité. En vieux François on disoit *esquiére*, d'où les Italiens ont fait *squierre*. Dans la premiere origine l'*escadron* étoit toujours quarré, & les Latins l'appellent *agmen quadratum*, qui se disoit de l'Infanterie, aussi-bien que de la Cavalerie.

Escadron, se dit figurément de plusieurs personnes unies & liées ensemble pour soutenir un même parti dans les occasions.

☞ Escadron volant. Faction de Cardinaux qui dans un Conclave font profession de n'être attachés à aucune Couronne, de n'embrasser les intérêts d'aucune Cour. Cette faction commença au Conclave où le Cardinal Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII. fut élu Pape. Elle a duré plusieurs Conclaves suivans. On a aussi donné quelquefois ce nom à Malte, à quelque parti, dans l'Assemblée pour l'élection d'un Grand-Maître.

Escadron, se dit aussi, dans le style comique & satyrique, pour plusieurs personnes jointes ensemble. Ainsi Boileau a dit un *escadron* de plaideurs, & il appelle plaisamment une troupe de femmes, un *escadron* coëffé.

Il trouve de Pédans un escadron *fourré.* Id.

Et par-tout des plaideurs les escadrons *épars*
Faire autour de Thémis voler ses étendarts. Id.

ESCADRONNER, verbe n. Se ranger en escadron. *Procedere turmatim: in agmen equestre, in turmam equestrem convenire.* Cette compagnie *escadronne* avec celle-là. Les deux compagnies de Bridieu *escadronnoient* avec Bourlemont. Bussi-Rab.

Escadronner, signifie au figuré, S'accorder, être d'intelligence. Ces deux Officiers sont brouillés, ils n'*escadronnent* pas bien ensemble. *Non benè conveniunt, non convenit inter ipsos.*

ESCADRONNISTE, s. m. Terme de faction. Nom qu'on a donné en Italie à des Cardinaux unis, liés ensemble. *Fœderatus, Consentiens, Conspirans.* Le peu d'intelligence qu'il y avoit entre lui & les Cardinaux de la création d'Innocent X. qu'on appelloit alors les *Escadronistes*. L'Ab. Régn.

ESCAETE. Terme de Coutumes. Héritage, ou rente non noble qui est de la succession des prédécesseurs.

ESCAFE, s. f. Terme de Collége de Paris. Coup de pied au cul, coup de pied au balon. *Pedis ictus, impulsus.* Il lui a donné une furieuse *escafe*. Voilà une bonne *escafe*. Ce mot ne se dit pas des coups que donnent au balon ceux qui jouent; mais des coups que donnent ceux qui ne jouent pas, les spectateurs, quand le balon est sorti du jeu, pour le renvoyer aux joueurs.

ESCAFER, v. act. Terme de Collége de Paris. C'est, donner des coups de pieds au cul à quelqu'un, ou à un balon. *Pede icere, ferire, propellere.* Les grands écoliers *escafent* les petits. Il a bien *escafé* le balon. Quand le balon est sorti du jeu, & qu'un des assistans, qui n'est pas du jeu, le prend & en joue un coup, surtout du pied, pour le renvoyer aux joueurs, cela s'appelle *escafer*. *Follem lusorium ad lusores remittere, repellere.* *Escafer* le balon, ou simplement *escafer*. J'ai bien *escafé* cet apres-dîner. Vous n'*escaferez* point le balon cette fois-ci; c'est moi qui l'*escaferai*. Quand les Ecoliers regardent leurs compagnons jouer au balon, c'est à qui *escafera*.

ESCAFIGNON, s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois une chaussure légére, comme escarpin, ou chausson. Maintenant il ne se dit qu'en mauvaise part, de la puanteur qui s'exhale des pieds de ceux qui ont beaucoup marché. Cela sent l'*escafignon*; c'est-à-dire, le pied de Messager, ou sent mauvais.

Ce mot vient de *scafa*, parceque les souliers de ce temps-là étoient faits en forme de petits vaisseaux, & avoient une pointe qui s'avançoit fort loin au-delà du pied, qu'on appelloit *poulaine*, à l'imitation de la *poulaine* des navires. Voyez Poulaine.

☞ ESCAIT, s. m. Mesure servant à l'arpentage, qui est en usage en divers endroits de la Généralité de Bourdeaux. Elle est plus ou moins grande, selon les lieux.

ESCALADE, s. f. Assaut qu'on donne brusquement avec des échelles à une ville qu'on veut surprendre. *Admotio scalarum ad muros, applicatio.* Les villes ne se prennent plus guère par *escalade*, depuis qu'elles sont flanquées. Les Géans vouloient prendre le ciel par *escalade*.

ESCALADER, v. act. Monter en quelque lieu avec des échelles pour y faire violence, ou quelque vol. *Admovere, applicare scalas, scalis admotis invadere.* Les voleurs ont *escaladé* ce chateau, sont entrés par les fenetres. *Escalader* une muraille. Ablanc. *Escalader* les monts. Démarais. *Escalader* les cieux. Scar.

Escaladé, ée. part. & adj. *Scalis admotis occupatus.*

☞ ESCALBORDER, v. n. Vieux mot. Monter, parvenir.

☞ ESCALE, s. m. On nomme ainsi sur l'Océan, les ports où abordent les navires pendant leurs voyages, soit pour rafraîchissemens ou autres choses nécessaires, soit pour y décharger partie de leur fret, ou pour recevoir des marchandises dans leur bord. Faire *escale*. C'est entrer dans un port pour s'y rafraîchir, ou y prendre & décharger des marchandises en passant. Voyez ÉCALE.

☞ Escale est une machine dont on se sert pour appliquer le petard.

☞ ESCALEMBERG, ou COTON DE MONTAGNE. C'est une sorte de coton qui vient de Smyrne par la voie de Marseille.

ESCALER. Voyez ÉCALER.

ESCALIER, s. m. *Scala gradus.* Grand degré, ce qui sert à monter aux divers étages d'un bâtiment, d'une terrasse de jardin. Le mot d'*escalier* comprend avec les degrés tout le bâtiment qui les contient. Gail. On fait

des

des *escaliers* à deux, à quatre noyaux, en limace, & à plusieurs pailliers. Il y a des *escaliers* ronds & sans noyau, comme la vis Saint Gilles, &c. Il y a un *escalier* dérobé, un *escalier* dégagé à côté du grand *escalier*. Les rampes, les pailliers d'un *escalier*. Il faut, pour etre beaux, que les *escaliers* soient bien éclairés. VITRUVE. ABR. Voyez VIGNOLE.

Du Cange dérive ce mot de *escalarium*, qu'on a dit dans le même sens dans la basse Latinité.

On appelle *escalier à vis*, ceux des maisons moyennes qui participent de la vis & de l'*escalier*. *Escalier* droit & sans contours. *Escalier* à repos; *escalier* hors d'œuvre, &c.

☞ ESCALIER. Marin Légéret a publié en 1692. la manière de construire des *escaliers* de bois, composés de courbes rempantes. En 1722. un Gentilhomme Breton donna une méthode générale pour tracer des courbes rempantes de bois, propres à la construction des *escaliers*, tels qu'ils sont présentement à la mode. Ils ont pris l'idée de ces methodes sur le principe du quartier de vis suspendu, duquel le P. Dérand, Jésuite, fait mention dans son Livre de la Coupe des pierres, ou de l'Architecture des voûtes, pag. 423. Ces *escaliers* à rempes courbes, évidés par le milieu, s'appellent par les Ouvriers, *escaliers* à noyaux vuides, & plus communément *escaliers* à jour. Leur plan est ou en rond, ou en ovale, ou en fer à cheval, &c. Ceux dont le plan est rond, ou qui sont en rond, évidés par le milieu, s'appellent *escalier* en puits.

☞ ESCALIER. Coquillage. Voyez CADRAN.

ESCALIN, s. m. *Schelinus*. Petite monnoie d'argent valant environ sept sous monnoie de France, qui a cours aux Pays-Bas & ailleurs.

ESCALONE, ou ESCALONA, comme en Espagnol, s. f. Bourg avec un Chateau, dans la Nouvelle Castille en Espagne. *Escalona*. *Escalone* est située sur la rivière d'Alberche, à neuf lieues de Tolède, du côté du couchant. *Escalone* a titre de Duché.

☞ ESCAMITE, s. f. Sorte de toile de coton qui se tire du Levant par la voie de Smyrne. Elle se fabrique à Ménémen, aussi bien que les Demites.

ESCAMOTE, s. f. C'est un terme de Joueurs de Gobelets, qui signifie une petite bale de liège, qu'on prend subtilement entre les doigts. *Subereus globulus*.

ESCAMOTER, v. act. Terme de Joueurs de Gobelets. C'est, Prendre subtilement entre les doigts l'escamote, pour en faire quelque tour. *Subereis globulis ludere*.

ESCAMOTER, signifie aussi, Voler subtilement, & avec adresse. *Furari*, *subducere*, *clepere*, *suffurari*. Il est entré un filou qui m'a *escamoté* une montre, sans que je m'en sois apperçu. Ce Gascon se vante de sçavoir *escamoter* les filles. CORN. On vous *escamotera* l'honneur de ma convetsion. S. EVR. On a dit autrefois *corbiner*; c'est-à-dire, dérober en corbeau, au lieu d'*escamoter*: l'un & l'autre est du style bas & burlesque.

ESCAMOTER, signifie aussi, Tromper au jeu par quelque habileté de main, comme en dérobant & changeant des dez, en supposant des cartes, ou en les mêlant adroitement.

ESCAMOTÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Clam ereptus*, *subductus*.

ESCAMOTEUR, s. m. Filou qui dérobe adroitement, qui trompe subtilement au jeu. *Fur*, *occultus prædo*, *grassator*. Les Berlans & les Académies publiques ne sont pleines que d'*escamoteurs*.

On dit *escamoter*, & *escamoteur*, en parlant en général de ceux qui trompent adroitement les autres, & leur emportent, leur enlevent quelque chose, soit au jeu, soit ailleurs.

ESCAMPATIVOS, adv. Terme populaire, qu'on emploie pour signifier qu'un homme s'enfuit, se dérobe secrétement. Ce banqueroutier a fait *escampativos*, a pris de la poudre d'*escampativos*.

☞ Faire des *escampativos*. S'échaper, sortir à la dérobée, s'esquiver en cachette, le couler doucement & sans bruit hors d'un lieu. Ah! je vous y prens donc, Madame ma femme, & vous faites des *escampativos* pendant que je dors. MOL. *George Dandin*. On lit *escampatinos* dans Furetiére; la faute vient apparemment de l'Imprimeur, qui a pris l'*u* du Manuscrit pour une *n*. Cette faute a passé jusques dans le Dictionnaire François & Latin de Danet.

ESCAMPER, v. neut. S'enfuir habilement. *Proripere se*, *aufugere*, *subducere se fugâ*. Quand cet homme a vu que les Sergens le cherchoient, il a bientôt *escampé*. Ce mot est bas, & vient du Latin *ex* & *campus*, comme qui diroit *sortir du champ*.

ESCAMPETTE, s. f. Il n'a d'usage qu'en cette phrase basse & populaire, Prendre de la poudre d'*escampette*; pour dire, S'enfuir.

ESCANDILLONAGE, s. f. Terme de Coutumes. Droit dû aux Seigneurs pour la visite, l'examen & l'étalonage des mesures.

ESCANDOLA, C'est dans une galére la chambre de l'Argousin. Ce mot vient d'*escandula*; & les marins Levantins appellent *escandola* ce que nous appellons ordinairement échandola. Voyez ÉCHANDOLE.

ESCAP, s. m. Terme de Fauconnerie. Faire *escap* à un oiseau, c'est lui faire connoitre son gibier. *Prædam indicare*.

ESCAPADE, s. f. Action d'emportement, de libertinage, échapée. Cet écolier a pris de l'argent à son pere, & est allé voyager, il a fait là une jolie *escapade*. Cette femme est sujette à se dérober d'avec son mari, elle a fait déja deux ou trois *escapades*. C'est à peu près la même chose que *équipée*, excepté que l'*escapade* semble marquer qu'on s'est enfui, qu'on s'est échapé: cependant cela n'est pas nécessaire; & comme on dit qu'un homme s'est échapé à faire ou à dire quelque chose qui est contre son devoir, on peut dire aussi dans le même sens, qu'il a fait une *escapade*. Mais *s'échaper* est du style sérieux, & peut se dire par-tout; *escapade* n'est que du burlesque, ou de la conversation familière.

ESCAPADE, se dit aussi en termes de Manége, de l'action fougueuse & emportée d'un cheval qui n'obéit point au Cavalier.

ESCAPE, Terme d'Architecture. C'est la partie de la colonne qui pose sur la base, & qui fait le commencement du fût. *Scapus*. Quelquefois on le prend généralement pour tout le fût de la colomne. Blondel appelle aussi *escape*, ou *nacelle*, un demi-creux qui est moitié moindre que la *scotie*. On l'appelle aussi *chanfrein*.

☞ ESCARBEILLE, s. f. Nom que l'on donne aux dents d'éléphant, du poids de vingt livres & au-dessous.

ESCARBILLAT, ATE. adj. & subst. Terme populaire, qui signifie, Gai, enjoué, & se prend quelquefois en mauvaise part, pour un homme un peu éventé. *Festivus*, *hilaris*. Enfant *escarbillat*. Ne vous fiez pas trop à cet homme-là: c'est un *escarbillat*, il joue des tours de passepasse. Plusieurs disent *Escarbillard*.

Borel dit qu'il signifie *gentil*, *mignon*, à qui on a ajusté les cheveux & paré le visage: car il prétend que ce mot vient de *kara*, qui signifioit *visage*, parce qu'un disoit autrefois *escarabillat*.

ESCARBIT, s. m. Terme de Marine. Petit instrument de bois creusé, pour tenir de l'étoupe mouillée, & tremper les fertemens du Calfateur, lorsqu'il travaille.

ESCARBOT, s. m. Espèce d'insecte qu'on nomme en général *scarabæus Cantharus*, & particuliérement celui qu'on appelle *fouillemerde*. L'*escarbot* a les os en dehors, & les chairs en dedans, comme a remarqué Swammerdam, après Fabricius ab Aquapendente; & ses muscles sont semblables à ceux des grands animaux qui ont du sang. Les différentes espèces d'*escarbots* se jugent par la difference de leurs cornes. Il y en a un qu'on nomme *escarbot-licorne*, à cause qu'il a une corne sur le nez qui se courbe quelquefois en arc vers les épaules. On le nomme en Latin *nasicornis*. On peut faire voir de petits poux qui s'attachent à son corps; & cet animal se forme de la grosse sorte de ce ver qui s'engendre dans le bois, qu'on nomme *cossus*. Hoefnagel donne les figures de vingt sortes d'*escarbots* ordinaires, & sept d'extraordinaires. Gœdard en décrit dix-neuf sortes, & Swammerdam trente-deux sortes. Il y en a de longs, de courts, de ronds, de découpés, ou fendus, de colorés, de velus, de farineux comme les papillons. Il y en a dont la surface du corps est inégale & parsemée d'yeux & de petites taches. La plûpart

plûpart des *escarbots* ne volent que la nuit. Il y a aussi un *escarbot-mouche* qui bat des ailes avec une vîtesse incroyable. Il y a des *escarbots* verds & dorés, fort puans, qui sont des espèces de cantharides. Il y a encore des *escarbots sauterelles*, qui après avoir resserré ou ramassé ensemble la tête & la poitrine, font un saut en allongeant le corps. Il y en a qui rendent un son si clair, que quelques-uns ont cru la nuit que c'étoit la voix de quelques Lutins, ou Esprits folets. On nomme cette espéce *escarbot bruyant*. Swammerdam l'appelle *soni-cephalus*, à cause qu'il rend ce son par le mouvement de la tête, en la frottant contre sa queue, ou son ventre, ou les écailles dont ses ailes sont revêtues. Il y en a un autre qui ressemble à des tortues, qu'on appelle *testudinatus*; & un autre qui a la queue faite en aiguillon, qu'on appelle *aculeatus*, qui est fort particulier. Il y a une sorte d'*escarbots* qu'on trouve auprès des fours, & dans les ordures des cuisines, que Mouset appelle *blatta*. Il y en a encore six sortes, dont le nez ressemble à celui d'un pourceau, & on les nomme *pourceaux volans*. Il y en a un autre qu'on appelle *staphilinus*, ou *devorant*, qui se rue sur les vers de terre, les tue, & en suce la substance. Il y a un *escarbot* cornu & volant, qu'on appelle *cerf-volant*, en Latin *scarabaus-taurus*, ou *lucanus*. Le grillon est une espéce d'*escarbot*, nommé *scarabaus grillus* qu'on trouve dans les prez & dans les foyers. Il y en a un autre marqueté de taches blanches, qu'on nomme *scarabaus fullo*.

☞ Escarbot. Les Egyptiens rendoient les honneurs divins à l'*escarbot*. On en trouve encore aujourd'hui en Egypte une infinité de figures qui désignent clairement ce culte. On en voit qui représentent un *escarbot* avec la tête du soleil rayonnant. Dans la table Isiaque on voit un *escarbot* avec une tete d'Isis. Les Basilidiens qui mettoient dans leurs Abraxas, ou pierres magiques toutes les divinités des Egyptiens, ne manquoient pas d'y mettre aussi l'*escarbot*.

Ménage dérive ce mot de *scarabutius*, diminutif de *scarabaus*.

ESCARBOUCLE, subst. f. *Carbunculus*. Il faut prononcer l'*s*, quoique bien des gens ne le fassent pas, & que Pomey & Rochefort l'écrivent sans *s*, *écarboucle*. Le grand usage est maintenant pour *escarboucle*. C'est une pierre précieuse & fabuleuse, dont Pline & plusieurs autres ont dit beaucoup de merveilles. Ce n'est en effet qu'un gros rubis ou grenat rouge, brun & enfoncé, tirant sur le sang de bœuf, qui jette beaucoup de feu, sur-tout quand il est en cabochon & chevé. On a voulu faire accroire que l'*escarboucle* venoit d'un dragon. Vartoman dit que le Roi du Pégu n'usoit point d'autre lumière la nuit pour se faire voir que de son *escarboucle*, qui rendoit une lumière aussi vive que celle du soleil. Cela ne s'est pas trouvé véritable. Cette pierre a la dureté de l'émeraude Orientale, & quelques-uns l'estiment le plus après le diamant.

> *Arracher* l'escarboucle *au dragon qui la porte.*
> Nouv. ch. de Vers.

Son nom lui vient du Latin *carbunculus*, comme qui diroit *charbon ardent*; & pour cela les Grecs l'appellent ἄνθραξ, qui signifie charbon. Pline parle de l'*escarboucle*, Livre XXXVII. chapitre 7. & en distingue douze sortes.

Escarboucle, en termes de Blason, se dit des Écus chargés d'une piéce qui est divisée en huit rais, dont quatre se dispersent en forme d'une croix ordinaire, & quatre autres en forme d'un sautoir. *Carbunculus tesserarius, distinctus radiis*. Ces rais sont appellés par quelques-uns *bâtons*, à cause qu'ils sont ronds & enrichis de boutons ou pommettes perlées, comme les bourdons des Pèlerins, & sont souvent bornés d'une fleur de lis. Quelques-uns les appellent *sceptres royaux*, posés en sautoir, pal & face. Les anciennes armes de Navarre étoient de gueules aux rais d'*escarboucle*, accollés & pommettés d'or.

ÉSCARBOUILLER. Voyez ÉCARBOUILLER.

ESCARCELLE, f. f. Grande bourse de cuir à l'antique, qui se fermoit à ressort avec du fer. *Crumena scortea*.

Escarcelle, se dit dans le style familier, plaisant, burlesque de la poche & de la bourse en général. Fouiller dans son *escarcelle*. La Font.

> *Mais ses doigts font encor sortir;*
> *En refouillant cette* escarcelle,
> *Pièce de cinq sols aussi belle.* Divert. de Seaux.

Ce mot vient de *scarcella*, Italien, qui signifie *bourse*; qui a été dérivé de *scarso*, qui signifie *avare*. C'est une épithéte qui fut donnée odieusement aux Banquiers & Usuriers qui étoient en grande élévation du temps du Pape Jean XXII. qui étoit natif de Cahors en Querci; & qui furent en même temps nommés en France *Corsins* & *Cahorsins*, dont parle le Poëte Dante dans son Enfer.

ESCARE, f. f. Terme de Chirurgie. C'est une croûte qui est faite sur la chair par le moyen d'un fer ardent; ou d'un médicament caustique, ou par quelque humeur interne extrêmement acre. *Crusta ulceris, vulneris*. La pierre de cautére fait une *escare* ronde au lieu qu'elle a brûlé. On applique même le feu avec des fers chauds, on y produit des *escares*. Journ. *de* 1695. M. Dionis fait le mot *escare* du genre masculin, quand il dit dans son *Traité des Opérations de Chirurgie*, on laisse dans la suite tomber les *escares* d'eux-mêmes.

Ce mot est Grec, ἐσχάρα, & signifie *croûte* par rapport aux plaies, aux ulcéres, ou à l'action des caustiques; mais *eschara* signifie encore une plante marine, dont Boërhaave compte trois espéces. Dict. de James. Voyez Eschare. Quelques Auteurs disent que ce mot vient, de ἐς, & de καίω, je brûle. Mais cela est difficile, quand ce ne seroit qu'à cause que καίω s'écrit par un κ, & ἐσχάρα par un χ. Il faudroit pour garder l'étymologie Grecque écrire en François *eschare*, & non pas *escare*.

ESCARGOT, f. m. Gros limaçon à coquille blanche. *Cochlea*. Il y a des gens qui font un grand ragoût avec des *escargots*. Les Anciens avoient des garennes & des viviers pour nourrir & engraisser des *escargots*. Les *escargots* ferment l'entrée de leur coquille par une espéce de mur qui paroît être fait de plâtre, pour se défendre du froid.

On dit proverbialement d'un homme mal fait, mal bâti, qu'il est fait comme un *escargot*.

ESCARLATE. Voyez ÉCARLATE.

ESCARLATIN. Voyez ÉCARLATIN.

ESCARLINGUE. Terme de Marine. Voyez CARLINGUE, c'est la même chose.

☞ ESCARMIE, f. f. Vieux mot. Escrime.

ESCARMOUCHE, f. f. Combat qui se fait en présence de deux armées par des hommes qui s'en détachent, & qui invitent à un combat général. *Velitatio, prolusio pugna, procursatio, leve pralium*. On attacha l'*escarmouche* long-temps avant la bataille. Tout le jour se passa en légéres *escarmouches* de part & d'autre.

Nicot tient que ce mot vient du Grec χαρμή, qui signifie *combat léger*, & la joie, la promptitude, l'ardeur avec laquelle les soldats vont au combat; ce qui se remarque sur-tout dans les *escarmouches*. Ménage le dérive de l'Alleman *schirmen*, ou *skermen*, qui signifie *escrimer*. Borel le dérive du vieux mot François *escarmie*, qui signifie *escrime*, & se trouve dans le Roman de la Rose. Du Cange le dérive de *scaramuccia*, qui signifie un *combat léger*, quasi *scara* & *muccia*, une troupe de soldats cachés ou mussés, parceque la plûpart des *escarmouches* se font par des gens qui sont en embuscade.

Escarmouche, s'est dit aussi d'autres sortes d'attaques. Saint-Amant a dit des ortolans.

> ——— *Qu'ils convioient la bouche*
> *A leur donner des dents une prompte* escarmouche.

ESCARMOUCHER, v. n. Se détacher d'une armée rangée en bataille, ou d'un camp, pour aller attaquer, défier l'ennemi, le combattre. *Velitari, proludere ad pugnam, procursare in hostem*. On *escarmouche* long-temps, avant que de livrer une bataille. Ils *escarmouchérent* quelque temps avec avantage égal. Ablanc. Les Miquelets d'Espagne m'*escarmouchérent* le plus incommodément du monde. Bussi Rab.

Il se dit figurément des disputes & des contestations. On n'a pas approfondi la question, on n'a fait qu'*escarmoucher*. On le joint quelquefois avec le pronom personnel. Ces deux Docteurs s'*escarmoucherent* long-temps.

ESCARMOUCHEUR, s. m. Cavalier qui va escarmoucher, qui va faire le coup de pistolet, attaquer, défier l'ennemi. *Veles procursator*. On tua quelques *escarmoucheurs*. ☞ Ils détacherent quelques *escarmoucheurs*. *Relat. de M. De la Feuillade, parmi les Lettres Hist. de M. Pelisson, tom. 3.*

☞ ESCARNELÉ, ÉE, adj. Vieux mot. Fait à creneaux. Les tourelles *escarnelées*.

ESCAROTIQUE, s. m. Médicament caustique, qui étant appliqué extérieurement fait des escares, ou croûtes, en brûlant la peau & la chair : tels sont la pierre à cautère, la pierre infernale, le précipité rouge. *Medicamenta escarotica, crustas inducentia, incrustativa*. M. Alliot veut qu'on consume la tumeur chancreuse avec son *escarotique* absorbant. DIONIS. S'il restoit encore de ces petits filamens qui attachoient le cancer aux espaces intercostaux, il faudroit par des *escarotiques* les détruire peu-à-peu. ID. Voyez ESCHAROTIQUE. Ce mot est aussi adjectif.

Ce mot est Grec : il vient de ἐσχάρα, qui signifie *croûte*.

ESCARPE, s. f. C'est le pied de la muraille, du rempart, la partie du fossé qui est opposée à la campagne, qui la regarde. *Lorica interior, agger intimus*. On appelle aussi *escarpe*, un talus ou empatement qui est moindre que la perpendiculaire, ou que la hauteur de la muraille, ou du rempart. *Escarpe* est opposé à contrescarpe, qui est l'autre côté du fossé.

☞ ESCARPE. Terme de Maçonnerie. Instrument avec lequel on fait taluter les maitres ou regles, lorsqu'on veut faire le talut d'un rempart ou d'une muraille. C'est une piéce de bois coupée selon la grandeur du talut. DE LA FONTAINE.

ESCARPEMENT, s. m. Terme de Fortification, qui signifie, Pente. *Clivus, declivitas, crepido*. Faire l'*escarpement* d'un fossé.

ESCARPER, v. act. Elever un mur, un rempart en talus, ou même à plomb, avec peu de pied ou d'empatement. *Munire aggere, crepidine*. C'est aussi Couper & abbatre les endroits par où l'on peut monter, & les rendre si roides qu'on n'y puisse grimper. *Escarper* un rocher, les bords d'une rivière.

ESCARPÉ, ÉE. part. & adj. Qui est coupé à plomb, ou avec peu de talus, roide, & de difficile accès. *Praeruptus, abruptus*. Une falaise *escarpée*, une roche *escarpée*, qu'on appelle *escore* en termes de Marine. Vous voyez dans ce désert des rochers *escarpés*, qui semblent menacer les spectateurs.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand *scarff*, ou du Flamand *scherp*, ou de l'Anglois *sharp*, qui signifient *aigu*

ESCARPIN, s. m. Soulier à simple semelle, qui sert particulièrement pour la danse, & pour la propreté chausson de cuir que l'on portoit autrefois dans des mulles, & qu'on porte encore dans des sabots. *Socculus, calceolus simplarius*. Comme l'*escarpin* est fort léger les Danseurs de corde s'en servent. On dit de jolis *escarpins* : chausser l'*escarpin*.

Et qu'il auroit bien sçû querellant ciel & terre
User en brouhahas les poulmons du parterre,
*Si prenant l'*escarpin *Simon facétieux*
Il eût voulu paroître en son air gracieux.

Le mot d'*escarpin* se prend ici figurément pour la Comédie, c'est un symbole & un caractère qui la désigne, comme le Cothurne désigne la Tragédie.

Il se dit aussi au pluriel d'une espéce de torture où l'on serre les pieds. Il a eu les *escarpins*.

Ce mot vient de l'Italien *scarpino*, qui a été fait du Latin *carpi*, qui signifie une espéce de souliers découpés, selon Ménage, après Saumaise & Cœlius Rodiginus. D'autres le dérivent de *carpinus*, qui est une espéce d'érable, dont on fait les sabots, & dont on a transporté le nom à *escarpin*, par antiphrase.

On disoit autrefois *escharpin* au lieu d'*escarpin*. Brantôme, dans les Eloges des grands Capitaines de son temps, rapporte que Gaston de Foix au siége de Bresse, allant à l'assaut, pour marcher plus ferme se fit oter ses souliers, & se mit en *escarpins déchaussés*, & que tous les autres en firent de même. Celui qui a eu soin de l'édition des *Mémoires de Brantôme* dit qu'il n'entend pas bien ce mot. Il y a un endroit dans la vie de M. d'Epernon qui peut servir à son éclaircissement ; car il y est remarqué en parlant d'Henri III. qu'il n'entroit personne dans sa chambre, qui n'eût l'*escarpin* blanc, & la mulle de velours noir. D'où l'on peut conjecturer que c'étoit la mode, en ce siécle, de porter des *escarpins*, que Brantôme appelle *escharpins*, ou chaussons de cuir dans les souliers, à-peu-près comme l'on portoit, il y a quarante ans, des souliers légers dans des galoches. DE VIGN. MARV.

ESCARPINER, v. act. Courir vîte & légérement, comme on fait quand on est chaussé avec des escarpins, avec une chaussure commode. *Levi pede currere*. Cela ne se peut dire qu'en riant. Gui-Patin écrivant le 5. de Juillet 1658. à son ami Charles Spon sur le départ de M. Parker pour l'Angleterre, n'a pas laissé de dire fort sérieusement, Tous ces Etrangers aiment trop à *escarpiner* & battre la semelle.

ESCARPOLETTE, s. m. Jeu, exercice où on se brandille étant assis sur un bâton attaché de travers à une corde qui est pendue en quelque lieu haut. Les écoliers & les laquais prennent grand plaisir au jeu de l'*escarpolette*, à se mettre sur l'*escarpolette*. On dit aussi *escarpoulette*. On fait quelquefois une *escarpolette* dans les allées des jardins : c'est une corde attachée à deux arbres, un de chaque côté de l'allée ; au milieu de la corde, qui est lache, il y a un siége commode sur lequel on s'assit, & on s'arrange de sorte qu'on ne peut tomber. Les honnêtes gens prennent quelquefois plaisir à se faire balancer par leurs domestiques sur ces sortes d'*escarpolettes*.

On dit, en style familier, qu'un homme a la tête à l'*escarpolette* ; pour dire, qu'il est étourdi.

ESCARQUILLEMENT. Voyez ÉCARQUILLEMENT.

ESCARQUILLER. Voyez ÉCARQUILLER.

ESCARRE, s. f. Se dit figurément d'un grand fracas ou ouverture qui se fait dans quelque corps. *Strages*. Une bombe fait une grande *escarre*, quand elle creve, elle tue bien du monde. Un coup de canon tiré dans un bataillon fait une grande *escarre*, éclaircit bien les rangs. *Escarre* en ce sens vient du verbe *écarter* : faire grande *escarre*, c'est obliger les gens de se retirer, de s'écarter, de laisser bien de la place vuide. Les enfans, quand ils jouent en courant l'un après l'autre, demandent qu'on leur donne de l'*escarre* ; c'est-à-dire, qu'on se retire un peu, qu'on s'écarte, afin qu'ils aient lieu de s'éloigner de ceux qui doivent courir après eux ; *escare* & *écart* est la même chose.

ESCARRE, en termes de Blason, se dit abusivement, au lieu de dire, *Equierre*, quand on en charge les Ecus des Armoiries. Bara l'appelle autrement *potence*, quand l'une des branches est plus longue que l'autre, & lui sert de pied pour la soutenir, parcequ'elle représente en effet une potence.

☞ ESCARRIR, v. act. Vieux mot. Disperser de côté & d'autre On trouve aussi *Escarri* dans la signification de Perdu.

☞ ESCART, s. m. se dit aussi de certains cuirs qui viennent d'Alexandrie.

ESCART. Voyez ECART.

☞ ESCART-DOUCE. Sorte de coton qui vient d'Alep par la voie de Marseille.

ESCARTS, s. m. pl. Dans quelques Contumes on appelle droits d'*escarts*, un droit qui est dû sur tous les biens-meubles & à feux, quand ils passent des mains d'une personne bourgeoise à une autre qui ne l'est pas. Quelquefois on trouve droit d'*escas*, pour droit d'*escarts*.

☞ ESCARTS. C'est ainsi qu'on nomme, en quelques endroits de Barbarie, les cuirs les moins bons que les Francs négocient avec les Maures. Les meilleurs s'appelle Toroux. Entre les deux il y en a d'une espéce moyenne.

ESCARTABLE. Voyez ÉCARTABLE.

ESCARTELER. } Voyez { ÉCARTELER.
ESCARTELURE. } Voyez { ÉCARTELURE.
ESCARTER. } Voyez { ÉCARTER.

ESCASSABLE, adj. Terme de Coutumes. Meuble *escassable*, est un meuble sujet au droit d'*escarts* ou d'*escas*. Voyez ESCARTS.

ESCAUDE, s. f. Petite barque dont on se sert sur les marais & sur les petites rivières.

Ce mot vient d'*escavata*. HUET.

☞ ESCAVE, s. m. *Escava*. Fleuve de la Tucumanie, dans l'Amérique méridionale. La ville de S. Michel est sur l'*Escave*.

ESCAVESSADE, s. f. Terme de Manége. C'est une secousse de caveſſon pour faire obéir un cheval.

ESCAUPONT, s. m. Village du Hainault. *Pons Scaldis*, *Scaldi pons*. Il est sur l'*Escaut* à une lieue de Condé, & à deux de Valenciennes. On croit que c'est l'ancien *Scaldis pons* des Nerviens, que quelques Géographes néanmoins mettent à Condé. Quoi qu'il en soit, les noms sont les mêmes, & signifient Pont de l'*Escaut*, Pont sur l'*Escaut*. Voyez Hadr. Valef. *Notit. Gall. p.* 454.

ESCAUT, s. m. Nom d'une rivière des Pays-Bas. *Scaldis*. Elle a sa source dans la Picardie, où elle baigne le Catelet; ensuite elle traverse le Cambresis, le Hainault & la Flandre; & aux confins du Brabant elle se divise en deux branches, dont l'une s'appelle l'*Escaut occidental*, ou le Hont, & l'autre l'*Escaut oriental*. Celui-ci se jette dans la mer Océane entre l'Isle de Walcheren & celle de Schowen. L'autre se décharge dans la même mer entre l'Isle de Cadsant & celle de Walcheren.

☞ ESCAYOLLE, s. f. Drogue qui vient du Levant par la voie de Marseille. Elle est sujette au droit de vingt pour cent.

ESCERVELÉ. ÉCERVELÉ.
ESCHAFAUD. ÉCHAFAUD.
ESCHAFAUDAGE. ÉCHAFAUDAGE.
ESCHAFAUDER. ÉCHAFAUDER.
ESCHALADER. ÉCHALADER.
ESCHALANS. ÉCHALANS.
ESCHALAS. ÉCHALAS.
ESCHALASSEMENT. ÉCHALASSEMENT.
ESCHALASSER. ÉCHALASSER.
ESCHALIER. ÉCHALIER.
ESCHALIS. ÉCHALIS.
ESCHALOTE. Voyez ÉCHALOTE.
ESCHANCRER. ÉCHANCRER.
ESCHANCRURE. ÉCHANCRURE.
ESCHANDOLE. ÉCHANDOLE.
ESCHANGE. ÉCHANGE.
ESCHANGER. ÉCHANGER.
ESCHANSON. ÉCHANSON.
ESCHANSONNERIE. ÉCHANSONNERIE.
ESCHANTILLER. ÉCHANTILLER.
ESCHANTILLON. ÉCHANTILLON.
ESCHANTILLONNER. ÉCHANTILLONNER.

☞ ESCHAPILLÉ, ée. adj. qui s'est dit des cheveux. Eparpillé, épars çà & là, mal en ordre. *Passus*, *a*, *um*.

Car ce sont crins, non point escarpillés,
Mais polimens sans art entortillés. MAROT.

ESCHAPPATOIRE. ÉCHAPPATOIRE.
ESCHAPPE. ÉCHAPPE.
ESCHAPPÉ. ÉCHAPPÉ.
ESCHAPPÉE. Voyez ÉCHAPPÉE.
ESCHAPPER. ÉCHAPPER.
ESCHARBOT. ÉCHARBOT.
ESCHARDE. ÉCHARDE.

☞ ÉCHARDER, v. act. Vieux mot. Irriter, fâcher.

ESCHARDONNER. } Voyez { ÉCHARDONNER.
ESCHARDONNOIR. } Voyez { ÉCHARDONNOIR.

☞ ESCHARE, s. f. *Eschara*. Plante qui pousse une substance pierreuse, grossière, ayant la forme d'une laitue crêpée, poreuse comme un crible, blanche, fragile, ayant en dedans beaucoup de crevasses, sans goût ni odeur manifeste. Lémeri dit qu'on adopte le nom d'*eschare* à de certaines plantes qui naissent au fond de la mer, & qui sont d'une matière pierreuse, applatie en feuille, & d'une tissure approchant de celle de la toile.

ESCHARNER. Voyez ÉCHARNER.

☞ ESCHARNIR, v. act. Vieux mot. Offenser, médire.

ESCHARNURE. Voyez ÉCHARNURE.

☞ ESCHAROTIQUE, s. m. Terme de Médecine. L'usage veut que l'on écrive *Escarotique*, & c'est ainsi que l'on prononce. Il ne faut qu'une *r*.

ESCHARPE. } Voyez { ÉCHARPE.
ESCHARPER. } Voyez { ÉCHARPER.

☞ ESCHARROGNEUX, euse. adj. Vieux mot. Querelleur.

ESCHARS. ÉCHARS.
ESCHARSE. ÉCHARSE.
ESCHARSEMENT. ÉCHARSEMENT.
ESCHARSETÉ. Voyez ÉCHARSETÉ.
ESCHASSES. ÉCHASSES.
ESCHAUBOULÉ. ÉCHAUBOULÉ.
ESCHAUBOULURE. ÉCHAUBOULURE.

☞ ESCHAUCIER, v. act. Vieux mot. Chasser.

ESCHAUDÉ. ÉCHAUDÉ.
ESCHAUDER. ÉCHAUDER.
ESCHAUDOIR. ÉCHAUDOIR.
ESCHAUFFAISON. Voyez ÉCHAUFFAISON.
ESCHAUFFEMENT. ÉCHAUFFEMENT.
ESCHAUFFER. ÉCHAUFFER.

☞ ESCHAUFFOISON, s. f. Vieux mot. Echauffement, action d'échauffer. *Calefactio*.

Quand l'humeur vieille alors des eaux laissée,
Et par l'ardeur du clair soleil pressée
D'eschauffoison, *& que paluds & fanges*
Furent enflés sous ces chaleurs étranges. MAROT.

ESCHAUFFOUR. ÉCHAUFFOUR.
ESCHAUGUETTE. ÉCHAUGUETTE.
ESCHAULER. Voyez ÉCHAULER.
ESCHE. ÉCHE.
ESCHÉANCE. ÉCHÉANCE.

ESCHEBABA, s. Petite ville, autrefois Episcopale. *Scopelus*. Elle est dans la Romanie, près de la Bulgarie, & de la source de la rivière Capriza, au nord d'Andrinople, dont elle étoit suffragante. On la nomme aussi Ischeboli.

ESCHECS. ÉCHECS.
ESCHELAGE. ÉCHELAGE.
ESCHELETTE. ÉCHELETTE.
ESCHELLE. ÉCHELLE.
ESCHELLER. Voyez ÉCHELLER.
ESCHELLIER. ÉCHELLIER.
ESCHELON. ÉCHELON.
ESCHEMER. ÉCHEMER.
ESCHENAL. ÉCHENAL.

ESCHÉNECK, s. m. Bourg de la Basse-Hongrie. *Echenecum*. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne Césarée, *Cæsarea*, bourg de la Haute-Pannonie, que d'autres placent à Thata. *Eschéneck* est situé entre Albe Royale & Komore.

ESCHENILLER. ÉCHENILLER.
ESCHEOIR. Voyez ÉCHEOIR.
ESCHERPILLER. ÉCHERPILLER.
ESCHERPILLERIE. ÉCHERPILLERIE.

☞ ESCHERPILLEUR, s. m. Vieux mot. Voleur. On appelloit ainsi les voleurs, à cause qu'ils portoient une écharpe, appellée *escherpe* ou *escherpête*, dans le vieux langage.

ESCHET. ÉCHET.
ESCHETE. Voyez ÉCHETE.
ESCHEVEAU. ÉCHEVEAU.
ESCHEVELÉ. ÉCHEVELÉ.

☞ ESCHEVER, v. a. Vieux mot. Esquiver, fuir, éviter, traiter durement une personne. Un de nos Poëtes anciens dit que pour bien vivre il y a quatre points à observer;

Bien penser, bien dire, bien faire,
Et eschever (éviter) *tout le contraire.*
Gloss. *des Poes. du Roi de Nav.*

ESCHEVIN.	Voyez	ÉCHEVIN.
ESCHEVINAGE.		ECHEVINAGE.
ESCHEUTE.		ÉCHUTE.
ESCHIF.		ÉCHIF.

☞ ESCHIFFLES, subst. f. Sorte de fortification ancienne.

ESCHIFFRE.	Voyez	ÉCHIFFRE.
ESCHIFFRÉ.		ÉCHIFFRÉ
ESCHIGNER.		ÉCHIGNER.
ESCHILLON.		ÉCHILLON.
ESCHINE.		ÉCHINE.
ESCHINÉE.		ÉCHINÉE.
ESCHIQUETÉ.		ÉCHIQUETÉ.
ESCHIQUIER.		ÉCHIQUIER.

☞ ESCHIS, s. m. Vieux mot. Guerrier, soldat, vient du mot *Eschelle*, qui signifie une ligne, une colomne d'armée. Le mot *Eschis* est employé au meme sens que l'on dit un *aigrefin*, un *pillard. Gloss. des Poes. du Roi de Nav.*

ESCHOITE.	Voyez	ÉCHOITE.
ESCHOPPE.		ÉCHOPPE.
ESCHOUER.		ÉCHOUER.

ESCHRAKITE, subst. m. & f. Prononcez *Echerakite*. Nom de Secte parmi les Mahométans. *Esrakita, Eschrakita, Illuminatus.* Les *Eschrakites*, ou *Esrakites*, sont les Philosophes Mahométans qui suivent les opinions de Platon, les Mahométans Platoniciens. *Mahometani Platonici.* Les *Eschrakites* mettent le souverain bien & la béatitude dans la contemplation de la majesté divine, & méprisent les imaginations grossières de l'Alcoran touchant le Paradis. Ils fuient les vices, conservent une humeur égale & toujours agréable, aiment la Musique, & se plaisent à composer de petites pièces de vers & des chansons spirituelles. Les Scheïchs, ou Prêtres, & les plus habiles Prédicateurs des Mosquées impériales sont *Eschrakites*; & les *Eschrakites* ne sont point éloignés du Christianisme.

Ce nom vient du verbe Arabe שרק, *Scharaka*, qui à la quatrième conjugaison אשרק, *aschraka*, signifie *luire, éclairer, briller*, comme fait le soleil; desorte que *Eschrakite* est la même chose qu'illuminé; *Illuminatus.*

ESCHWÉGE, s. f. Petite ville de la basse partie du Cercle du haut Rhin. *Schuvegia.* Elle est dans le Landgraviat de Hesse, aux confins de la Turinge, sur la Werra, à huit lieues de Cassel du côté du levant.

ESCIENT, s. m. Pleine connoissance de ce qu'on fait, ou qu'on veut faire, sérieusement, & tout de bon. *Conscientia.* Il n'a pas fait cela par mégarde, mais à bon *escient*; pour dire, Il le vouloit faire. Il a péché, il a menti à bon *escient*, c'est-à-dire, Il sçavoit bien qu'il faisoit mal, qu'il mentoit; mais il a voulu faire ainsi, il l'a fait *sciemment*. On dit aussi, ils se sont battus à bon *escient*: c'est-à-dire, tout de bon. Ils plaident à bon *escient*, c'est-à-dire, sérieusement & sans collusion. On a fait fouetter cet écolier à bon *escient*, c'est-à-dire, vigoureusement. On dit aussi à son *escient*; pour dire, Avec connoissance & advertance, le sçachant. *Prudenter, scienter, cum attentione.* Il ne faut jamais mentir à son *escient*, jamais faire de mal à son *escient*.

Ce mot vieillit. Il vient du Latin *sciens*.

ESCLACHE, s. f. Nom d'une Abbaye de filles de l'Ordre de Citeaux dans la Basse-Auvergne. *Esclasia*, autrefois *Eschalaria.* L'Abbaye de l'*Esclache* est dans le Diocèse de Clermont, à huit lieues environ de cette capitale de la Province, du côté du couchant. De Sainte-Marthe.

ESCLAIR.	Voyez	ÉCLAIR.
ESCLAIRCIR.		ÉCLAIRCIR.
ESCLAIRCISSEMENT.		ÉCLAIRCISSEMENT.
ESCLAIRE.		ÉCLAIRE.
ESCLAIRER.		ÉCLAIRER.

ESCLAME, adj. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval qui n'a point de boyau. *Gracilis.* Il est vieux.

Esclame, Terme de Vénerie, qui signifie, Grêle, menu. On dit que les cerfs sont bruns, longs, grands & *esclames*.

On appelle aussi en Fauconnerie un oiseau *esclame*, qui est de longueur bienséante & non épaulu. Un oiseau *esclame* est celui qui a le corsage de bonne longueur. Les *esclames* sont plus beaux voleurs que les goussauts, c'est-à-dire, courts & bas assis.

ESCLANCHE. Voyez ÉCLANCHE.

☞ ESCLANDIR, v. act. Vieux mot. Scandaliser.

ESCLANDRE, s. m. & f. Vieux mot, qui signifioit autrefois un accident fâcheux qui troubloit & interrompoit le cours d'une affaire, & qui se dit encore en style familier. *Scandalum, jactura, damnum, detrimentum, perturbatio, strages, clades.* Il ne faut pas souffrir un *esclandre* pour une bagatelle. Il seroit venu à bout de ce dessein, sans un *esclandre* qui lui arriva. Ce qui tourne au grand *esclandre* de la justice. Coot. d'Anj. Loret, dans ses vers burlesques, a dit *esclandre*, pour *déroute, defaite*.

> *Car on dit que dans cette* esclandre
> *Plusieurs Hollandois firent flandre,*
> *Ou, pour parler plus nettement,*
> *Se retirerent doucement.*

Ce mot vient du Latin *clades*. Mais Ménage & Du Cange le dérivent de *scandalum*, qu'on trouve dans les vieilles Coutumes de Bourges, ou du verbe Grec κλάω, *frango, rumpo.* Un triste accident n'arrive jamais sans *esclandre*.

☞ ESCLAPPES de Languedoc. Marchandise employée dans le Tarif de la Douane de Lyon, de 1632.

☞ ESCLARON, s. m. Petite ville de France, en Champagne. C'est la même qu'*Eclairon* ou *Eclaron*. M. De l'Isle & autres bons Auteurs écrivent *Esclaron*.

ESCLAT. Voyez ÉCLAT.

ESCLATER. Voyez ÉCLATER, &c.

ESCLAVAGE, s. m. Servitude, prison chez les ennemis, chez les Barbares. *Servitus.* L'*esclavage* est fort rude chez les Mahométans. Il est tombé dans l'*esclavage* par une fortune de mer.

Esclavage, se dit aussi figurément, pour une trop grande dépendance, pour une trop grande contrainte, telle que celle où l'on est sous la domination d'un Prince trop absolu. Ni les préceptes, ni l'industrie, ne sçauroient exciter cette fureur divine que la liberté inspire, & que l'*esclavage* étouffe. S. Evr.

Esclavage, se dit aussi d'une servitude & soumission volontaire. Cet emploi l'occupe tellement, qu'il n'a pas un moment à lui; c'est un honnête, un pompeux *esclavage*, un véritable *esclavage*.

Esclavage, se dit figurément en morale à l'égard de cet empire que nous laissons prendre sur nous à nos passions. Les Amans se plaignent qu'ils sont chargés de chaînes, qu'ils languissent dans l'*esclavage*. Les ambitieux, qui suivent la Cour, sont dans un vrai *esclavage*. Quelle est cette fille, chérie du Ciel, qui peut se glorifier de n'avoir jamais été sous l'*esclavage* du Démon? P. Cheminais. Gémir sous l'*esclavage* du péché.

> *Mon cœur devroit sortir d'un si rude* esclavage:
> *Mais ce foible captif n'en a pas le courage.* La Suze.

Il y a une dévotion ou Confrairie qu'on appelle l'*Esclavage de la Vierge*.

Les femmes ont aussi depuis quelque temps établi la mode de porter une espèce de collier pendant au col en forme de chaine: elles appellent cela un *esclavage*. Les *esclavages* sont ordinairement de petits grains enfilés.

Esclavage, en termes de Négoce, est un droit qu'une Compagnie de Marchands Anglois a seule d'acheter & de vendre les marchandises à l'égard des étrangers; ou un impôt qu'elle a établi sur toutes les marchandises qui entrent & sortent par mer en Angleterre. On ne le fait payer qu'aux François.

ESCLAVE, s. m. & f. Captif, qui est réduit sous la puissance

ſance d'un maître, ſoit par ſa naiſſance, ſoit par la guerre. *Servus.* Les *eſclaves* d'Alger ſont des captifs pris par des Corſaires. On fait dans l'Amérique un grand trafic d'*eſclaves* Négres. Dès qu'un *eſclave* peut aborder en France, il eſt libre. Les payſans en Pologne ſont naturellement *eſclaves* des Gentilshommes.

Quelques-uns ont dérivé ce mot de *includo*, ou du Grec σκυλεύω, parceque les *eſclaves* ſont enfermés en priſon. Ménage le dérive de *ſclavus*, dont les Italiens ont fait *ſchiavo*, qui a été fait de l'Allemand, *ſlaeſ*, ou *ſlave*, que Voſſius croit avoir été dit des peuples *Eſclavons*, que Charlemagne condamna à une ſervitude perpétuelle. Ménage dit que les Italiens & les autres peuples de l'Europe avoient coutume d'acheter les *Sclaves*, ou *Slaves*, pour en faire leurs ſerfs: ainſi un nom propre de nation eſt devenu par l'uſage un nom d'état & de condition. En François nous diſons *Eſclavons* & Sclavons, ou *Sclaves* & *Slaves*, pour marquer les peuples appellés en Latin, *Slavi*, & *eſclave*; pour dire, *ſerf*, ou *captif*, *ſervus*, *captivus*.

Parmi les Romains, lorſqu'on mettoit un *eſclave* en liberté, il changeoit ſon nom en ſurnom; il prenoit le nom & le prénom de ſon maître, après leſquels il ajoûtoit le nom ou ſobriquet qu'il avoit en étant *eſclave*. Par le Droit Civil, le pouvoir de faire des *eſclaves* eſt du Droit des Gens, comme une ſuite naturelle de la guerre. On dit que les Lacedémoniens ou les Aſſyriens, ſelon quelques-uns, en ont les premiers introduit l'uſage. Non-ſeulement les Romains approuverent la ſervitude; mais ils inventerent de nouveaux moyens de faire des *eſclaves*; par exemple, un homme né libre pouvoit vendre ſa liberté, & devenir *eſclave*. Cette ſervitude volontaire fut introduite par un Decret du Sénat du temps de l'Empereur Claude, & abrogée par Léon le Sage par ſa Nov. 44. Les Romains avoient droit de vie & de mort ſur leurs *eſclaves*. Preſque toutes les autres nations n'en uſoient pas ainſi; cette ſévérité fut modérée par les loix des Empereurs, & Adrien décerna la peine de mort contre ceux qui tueroient leurs *eſclaves* ſans raiſon. Les *eſclaves* étoient le domaine & le bien propre de leur maître: tout ce qu'ils acqueroient lui appartenoit. Mais ſi le maître uſoit trop cruellement de la correction domeſtique, on l'obligeoit de vendre ſon *eſclave* à prix raiſonnable. Comme l'eſclavage n'a point été aboli par l'Evangile, la coutume d'avoir des *eſclaves* a duré long-temps dans le Chriſtianiſme. Du temps de Louis le Gros ils étoient en ſi grand nombre dans l'Europe; qu'on eut bien de la peine à rompre & à diſſiper ceux qui s'étoient ſoulevés. Barthole, qui vivoit en 1300. dit qu'il n'y en avoit plus de ſon temps. Voyez Bodin.

Esclave, ſe dit auſſi de celui qui eſt attaché à un emploi qui demande beaucoup d'aſſiduité, qui impoſe beaucoup de contrainte; qui ne laiſſe point de liberté. Un Avocat employé eſt un *eſclave* dans ſa profeſſion. Les Rois ſont *eſclaves* ſur le thrône. S. Evr.

On dit qu'un homme eſt *eſclave* de ſa parole; pour dire, qu'il garde exactement ce qu'il promet.

☞ Esclave ſe dit non-ſeulement des perſonnes; mais auſſi des pays, des Royaumes, des Provinces. Il n'avoit pu voir ſans douleur cette terre où Notre Seigneur a racheté le genre humain, devenue *eſclave* des Infidèles. Bouh. *Vie de S. Ignace.*

Esclave, ſe dit figurement en Morale; de celui qui eſt ſoumis & aſſujetti à l'empire de ſes paſſions. Cet homme eſt *eſclave* de la fortune, de la faveur. C'eſt une ame vile, une ame d'*eſclave*, qui flate les vices de ſon maître. Ceux qui ſont réduits à ſervir ſont moins *eſclaves* de leur maître, que de la néceſſité. Le Mai. Il eſt beau qu'il ſe trouve dans le Chriſtianiſme des ames ſi détachées d'elles-mêmes, qu'elles ſemblent indépendantes du corps, qu'elles traitent en *eſclave*. Nous ſommes *eſclaves* de toutes les choſes que nous craignons & que nous deſirons. Dac. L'intérêt fait du plus fier & du plus orgueilleux un adorateur & un vil *eſclave* de tous ceux qui ſont en fortune. M. Esp. Celui-là eſt *eſclave* de ſa Maîtreſſe, *eſclave* de ſa paſſion. Il faut ſe ſervir des choſes; en être le maître, & non pas l'*eſclave*. S. Evr. La crainte de la mort & des enfers ne convient qu'à des *eſclaves*. Fen. [*Eſclave* des plus honteuſes actions. Bouhours.

L'ame eſt donc toute eſclave; *une loi ſouveraine*
Vers le bien, ou le mal, inceſſamment l'entraine.
Corn.

Vil eſclave *toujours ſous le joug du péché.* Boil.

Mais nous autres faiſeurs de livres & d'écrits,
Du Lecteur dedaigneux honorables eſclaves. Id.

Esclaves de la vertu. Ordre de Chevalerie pour les Dames inſtitué en 1662. par l'Impératrice Eléonore de Gonzague, femme de l'Empereur Ferdinand III. laquelle en fut Grande-Maîtreſſe. La deviſe de cet Ordre étoit un Soleil dans une couronne de laurier, avec ce mot, *Sol ubique triumphat*; c'eſt-à-dire, Seule par-tout elle triomphe. Les Dames *Eſclaves de la vertu* devoient porter cette deviſe en forme de medaille attachée à une chaine d'or en forme de bracelet au bras gauche. Voyez Juſtiniani, T. II. c. 90.

ESCLAVINE, Vieux mot. C'étoit une eſpéce d'habit long & velu. *Penula*, *chlamys*. Les Pélerins marchoient avec *eſclavine* & bourdon. Pomey écrit auſſi *eſclamine*. Ce mot a auſſi ſignifié une groſſe couverture de lit, & il vient d'*Eſclavonie*.

ESCLAVON, onne. ſ. m. & f. Nom propre de peuple, que nous appellons auſſi *Sclavon*, *onne*, & *Sclave* m. & f. *Sclavus*, *Slavus*. Procope & Jornandez diſent *Sclavinies*. M. de Cordemoy dit toujours *Sclave* dans ſon *Hiſtoire de France*: il parle des anciens peuples qui portoient ce nom. Le premier, dit-il, Tome I. pag. 318. qui s'apperçut de la foibleſſe de Dagobert, fut Samon Roi des *Sclaves*. Il étoit natif de Sennegaw, & par conſequent né ſujet des Rois de France. Il avoit toute ſa vie fait profeſſion de la Marchandiſe, & comme il alloit avec une troupe d'autres Marchands traſiquer dans la Bohéme, & les pays voiſins, il trouva toute cette partie de la Germanie en armes, parceque les *Sclaves*, qui l'habitoient, vouloient s'affranchir de la tyrannie des Arabes. Il s'offrit avec les compagnons aux *Sclaves*, comme ils étoient prêts de livrer le combat, & fit tant d'actions de valeur en cette occaſion, qu'ayant gagné la bataille, ils le firent leur Roi. *Et p.* 319. Ce Marchand né Chrétien, devenu Roi d'un peuple idolatre, vécut en homme qui n'avoit jamais eu de religion. Il idolâtra comme les *Sclaves*, & prit douze femmes: dans tout le reſte il parut de grand ſens, & capable du gouvernement; il aſſura par divers combats la liberté des *Sclaves*, & mit tout le pays en paix, &c. Et de même, T. II. p. 7. 22. 23. 32. 47. 48. 143. 149. 159. 167. 174. 175. & 296. Il paroit que l'on parloit autrefois ainſi; car c'eſt de ce mot que s'eſt formé le nom *eſclave*, comme on l'a dit; & de *Sclavus*, on a dû naturellement dire *Sclave*.

Mézeray dit *Sclavon*. Les Huns recommencerent bientôt la guerre, mais les *Sclavons* en cauſerent une auparavant. Cette nation, Scythique d'origine, s'étoit épandue en diverſes contrées. Mézer. *T. I. p.* 180. Les Willbes ne ceſſoient de courir ſur les terres des autres *Sclavons* leurs voiſins & ſujets des François, & ſur les Abodrites. Id. *ibid.* où il décrit leur défaite par Charlemagne; & de même dans Charles le Chauve, *p.* 260. Moréry, & ſes Continuateurs, M. Corneille, & pluſieurs autres, diſent *Eſclavons*. D'autres écrivent indifféremment *Sclavon* & *Eſclavon*.

Les *Eſclavons*, comme on le vient de voir, étoient un peuple de la Scythie Européenne. Bibliander, dans ſon Livre *De Ratione commun. linguar. p.* 13. croit qu'ils ne ſortirent de leur patrie que vers l'an 600. mais il eſt ſûr qu'ils l'abandonnerent ſous l'Empereur Juſtin, qui monta ſur le thrône en 518. c'eſt-à-dire, près d'un ſiecle plutôt que ne dit Bibliander. Sous l'empire de Juſtinien ils ravagerent la Gréce; ils établirent le Royaume de Pologne & celui de Moravie, & vinrent ſe fixer dans l'Illyrie; qui prit de là le nom d'Eſclavonie. Les Myſiens; les Serviens; les Bulgares, ceux de Boſnie, les Dalmates, les Croates; les habitans de la Pannonie, ceux de Bohême & de Moravie,

de Silésie, les Polonois, tant de la grande que de la petite Pologne, ceux de Mazovie, de Poméranie, de la Cassubie, les Russiens, les Moscovites, sont tous ou *Esclavons*, ou Vindéliciens, dit Bibliander à l'endroit cité. Les *Esclavons* embrassèrent la foi en 817. à l'exemple des Bulgares, qui s'étoient faits Chrétiens dix ans auparavant. Ils eurent des Rois jusqu'au XIIIe siécle; ensuite ils devinrent tributaires des Hongrois. Voyez ESCLAVONIE.

Le nom de *Esclaven*, ou *Sclaven*, *Sclavus*, selon Théodore Polycarpouvitz, Auteur d'un Dictionnaire Grec, Latin & Esclavon, imprimé à Moscou en 1704. vient du mot *Esclaven*, *Slava*, qui dans cette langue signifie *gloire*.

Il y a une Chronique Latine des *Esclavons* en sept Livres. Helmold, Prêtre de Buzu ou Bouzou, a fait les deux premiers Livres, & Arnoul, Abbé de Lubec, l'a continuée, & ajouté un supplément, qui comprend la fin du second Livre & les cinq derniers. Le Baron de Leibnitz l'a corrigée sur un manuscrit, & l'a imprimée dans ses *Scriptores Rerum Brunswicensium*, *T. II. p.* 537. *& suiv.* Cette Chronique nous apprend que les *Esclavons* ont habité les côtes de la mer Baltique; que les *Esclavons* étoient divisés en Orientaux & en Occidentaux; que les Occidentaux étoient les Russiens, les Polonnois, les Prussiens, les Bohèmes, les Carinthiens & les Sorabes; que les autres, qui habitoient l'Esclavonie propre, étoient les peuples qu'on avoit autrefois appellés Vandales, & qu'au temps d'Helmold on nommoit Vénètes; qu'il y avoit encore beaucoup d'autres *Esclavons* au midi; que ces différens peuples avoient reçu la foi en différens temps. Helmold va jusqu'à l'an 1170. & Arnoul depuis 1170. jusqu'à 1209.

Il y a une Histoire Italienne des *Esclavons* par Dom Maur Orbini Rauser, Abbé de l'Ordre de Malte, intitulée *Il regno de gli Slavi*, & imprimée *in-fol.* à Pésaro en 1601. Cet Auteur prétend que les *Esclavons* sont originaires de Finlande, dans la Scandinavie; qu'ils en sortirent pour la premiere fois au temps qu'Othoniel, le premier des Juges, gouvernoit le peuple d'Israël, 1460. ans avant JESUS-CHRIST, selon le calcul de cet Auteur, & l'an du monde 3790. & qu'ils en sortirent sous le nom de Goths; qu'ils conquirent toute la Sarmatie, & se diviserent ensuite en plusieurs peuples, qui sont, dit-il, après Dubravius, Hist. de Bohême, L. I. les Vénèdes, peuples qui habiterent le territoire de Dantzick, les Sclaves, les Antes, les Verles, ou Erules, les Alains, ou Massagètes, les Hyrtes, les Scyres, les Sirbes, les Emenclènes, les Daces, les Suèdes, ou Suédois, les Finnes, ou Finlandois, les Prussiens, les Vandales, les Bourguignons, les Goths, les Ostrogoths, les Visigoths, les Gètes, les Gépides, les Marcomans, les Quades, les Avares, les Peucins, les Bastarnes, les Russiens, ou Moscovites, les Polonois, les Bohemes, les Siléſiens & les Bulgares.

Un Dalmate, nommé Laurent Pribevo, a fait un discours sur l'origine & les conquêtes des *Esclavons*, où il prétend que les Illyriens & les Thraces ne sont qu'une même nation; que les *Esclavons* sont originaires des Thraces, qui sont la postérité de Thiras, septième fils de Japhet. Voyez ce discours, qui fut imprimé en Italien, par Alde Manuce le jeune, à Venise en 1595. *in-4°.*

ESCLAVON, s. m. Langue Esclavone. Langage des Esclavons. *Sclavonica*, ou *Illyrica lingua.* L'*Esclavon* est après l'Arabe la langue la plus étendue. Elle se parle depuis la mer Adriatique jusqu'à l'océan septentrional, & presque depuis la mer Caspienne jusqu'en Saxe, chez tous les peuples Esclavons dont nous avons parlé dans l'article précédent. Quelques-uns l'appellent *Windisch*. L'*Esclavon* est la langue-mere du Bohémien, du Sorabe, du Bulgare, du Polonois, du Lithuanien, du Moscovite, & de beaucoup d'autres langues. MÉM. DE TR. Sur la fin du IXe siécle l'usage de se servir de l'*Esclavon* dans l'Eglise, de dire la Messe, de traduire l'Ecriture & de la lire en *Esclavon*, s'introduisit dans la Moravie & dans la Bulgarie. Voyez sur cela la Dissert. XVII. du P. Papebroch dans le *Propylaeum ad Act. SS. Maii*, *p.* 137. *& suiv.*

ESCLAVON, ONNE. adj. Qui appartient, qui a rapport aux Esclavons. *Sclavonicus.* M. Leibnitz croit que les Huns étoient une nation *Sclavonne.* MÉM. DE TR. La langue *Esclavonne.* On compte au moins vingt peuples *Esclavons.* Nous avons un Dictionnaire *Esclavon* composé par le P. Jacques Micalia Jésuite, & imprimé à Laurete en 1649. *in-8°.* Bibliander, p. 55. *de Rat. Com. Lang.* parle aussi d'un ouvrage sur cette langue dont l'Auteur est Jean Maczoisky. Chronique *Esclavonne.* Voyez ci-dessus.

ESCLAVONIE, s. f. Nom du pays que les Esclavons ont habité depuis que, sortis du Nord, ils se furent fixés en Europe; mais qu'on ne donne point à celui qu'ils occupoient dans le septentrion avant leur sortie, ni même à toutes les contrées que les différens peuples Esclavons ont possédées, ou possédent encore; mais seulement aux terres des Esclavons propres; c'est-à-dire, de ceux qui ont retenu & conservé le nom d'Esclavons. *Sclavonia.* Comme ce pays a eu différentes bornes en différens temps, il faut distinguer l'*Esclavonie* ancienne & la nouvelle. L'ancienne *Esclavonie* comprenoit tout ce que nous appellons l'Illyrie. L'*Esclavonie* aujourd'hui est une Province du Royaume de Hongrie, renfermée entre le Danube, la Save & la Drave, & qui a au midi la Croatie & la Bosnie, au levant la Servie & la Haute-Hongrie, au nord la Basse-Hongrie, & au couchant la Stirie. On la divise en deux parties, l'occidentale, qui retient le nom d'*Esclavonie*, & qui a les villes de Possega, de Creotz, de Zagabria, de Waradin, de Caprantz, & quelques autres. L'orientale, qu'on nomme Rascie, & où il y a Walpo, Essek, Walcovas & Sirmisch. On la divise aussi en *Esclavonie* à l'Autriche, & *Esclavonie* au Turc. L'*Esclavonie* est un assez bon pays, mais ruiné par les guerres.

ESCLOPÉ. Voyez ÉCLOPÉ.

ESCLORRE. Voyez ECLORRE.

ESCLOS, s. m. Vieux mot qui signifie des *sabots*. *Calceus lignarius.* Il est encore en usage en quelques Provinces. Rabelais a fait une Isle des *Esclos*, où il entend parler des Moines qui portent des sandales, que les Italiens appellent *Zoccolanti.*

Ce mot d'*esclos* vient de ce que c'étoit des souliers d'esclaves, ou de gens misérables.

ESCLUSE.	Voyez	ÉCLUSE.
ESCLUSÉE.		ÉCLUSÉE.
ESCOBILLE.		ÉCOBILLE.

☞ ESCOCHER la pâte. Terme de Boulanger, particuliérement en usage parmi ceux qui font le biscuit de mer. C'est battre la pâte du plat de la main, afin de la bien joindre à une seule masse.

ESCOFFION, s. m. Terme populaire, qui se dit de la coëffure des femmes du peuple, ou des paysannes, des femmes coëffées mal-proprement. *Calantica rustica.* Les harengéres qui se querellent s'arrachent leur *escoffion.*

ESCOFRAI. Voyez ÉCOFRAI.

ESCOGRIFFE, s. m. Terme vieux & populaire, qui se dit néanmoins encore en raillant, ou par injure, à des gens de grande taille, mal-bâtis & de mauvaise mine. C'est un grand *escogriffe.*

Ce mot se prend aussi pour une maniére d'escroc qui ne cherche qu'à attraper quelque chose, qui prend hardiment sans demander. C'est un vrai *escogriffe.* Il est venu un Sergent avec trois ou quatre *escogriffes* de Records.

On dit *escogriffe* par corruption pour *hypogryfe.* HORT.

ESCOINSON. Voyez ÉCOINSON.

ESCOLAGE. Voyez ÉCOLAGE.

☞ ESCOLÂTRE, s. f. Les Chanoinesses d'Ardennes donnent ce nom à une des dignités de leur Chapitre. Les principales dignités de ce Chapitre sont celles de Prevôte, de Doyenne, d'*Escolatre*, de Chantre. P. HÉLIOT, *T. V. C.* 54. On prononce *Ecolâtre.* Voyez ce mot.

ESCOLE. Voyez ÉCOLE.

ESCOLIER. Voyez ÉCOLIER.

☞ ESCOLTER, v. act. Vieux mot. Ecouter. Les Italiens disent *Ascoltare.*

ESCOMBRARA, s. f. Isle de la mer Méditerranée. *Scombraria.*

Scombraria. Elle est sur la côte de Murcie, à l'entrée du petit golfe de Cartagène. Ce nom vient du Latin : il est dérivé de *Scombrus*, ou *Scomber*, un maquereau, & il lui a été donné à cause de la quantité de maquereaux qu'on pêche autour de cette Isle.

ESCOMPTE, s. f. Terme de Négoce. C'est la remise que fait le porteur d'un billet de change, quand il en demande le payement avant l'échéance, ou quand la dette est douteuse & difficile à exiger. *Pecunia remissio.* L'*escompte* est souvent un prétexte pour colorer l'usure. L'*escompte* est encore en usage dans le négoce ; & se dit lorsqu'un Marchand prend de la marchandise à crédit pour trois, six, neuf, douze ou quinze mois, à la charge d'en faire l'*escompte* à chaque payement ; c'est-à-dire, rabattre sur le billet deux & demi pour cent, qui tiennent lieu d'intérêt à proportion qu'il paie. L'*escompte* diffère du *change*, en ce que le *change* se paie par avance, & l'*escompte*, à mesure qu'on s'acquitte. Voyez Savary, Irson, Bareme, Gobain, & semblables Auteurs.

ESCOMPTER, v. n. Terme de Négoce. Déduire, rabattre une somme d'un compte. Payer une dette, ou lettre de change, à la réserve & déduction de ce qui a été stipulé pour l'escompte ou la remise. *Pro anticipatâ solutione.*

ESCONDIRE, v. act. Ancien terme qui signifie, Excuser. *Excusare.* Leur offre à jurer encontre le serment de ciaux qui *escondirent* semonce ne puet rien faire. Des Fontaines. On dit dans le Roman de Thibaud de Mailly,

Tuit i sommes semon,
Nuns ne s'en escondie,
Ne je ne voi nului,
Que ja s'en échonie.

On dit aussi *Escondire*, pour défendre une chose : nous disons encore *éconduire* à peu près dans le même sens.

☞ ESCONDRE, v. act. Vieux mot. Cacher ; du Latin *abscondere.* On a dit aussi *Esconser*, & on trouve *Escons*, & *escondit*, pour Caché.

ESCONDUIRE.	Voyez	ÉCONDUIRE.
ESCONDUISSEMENT.		ÉCONDUISSEMENT.
ESCONDUIT.		ÉCONDUIT.
ESCOPE.		ÉCOPE.

ESCOPERCHE, s. f. Terme de Méchanique. C'est une machine qui sert à élever des fardeaux, qui fait partie d'un gruau, ou d'un engin. Il s'en fait de plusieurs façons.

Escoperches. Ce sont de grandes perches comme des baliveaux qui servent à échaffauder. *Pertica.*

ESCOPETTE, s. f. Arme à feu faite en forme de petite arquebuse, qu'on porte avec une bandouliere. *Sclopetta, catapulta adunca.* La Cavalerie Françoise s'en servoit sous le regne d'Henri IV. & de Louis XIII. elle portoit, à ce qu'on dit, cinq cens pas. Gaja écrit que l'*escopette* étoit longue de trois pieds & demi, & que c'étoit une maniére de carabine que les Carabins portoient à l'arson de la selle. L'*escopette* est hors d'usage, & à peine est-elle aujourd'hui connue. Une barbe à l'*escopette* se dit bassement d'une barbe relevée, recourbée ; parcequ'on prétend que l'*escopette* étoit courbée par le bout. Danet.

Ce mot vient de *sclopetta*, diminutif de *scloppus*, qui se trouve dans Perse. Mén.

ESCOPETTERIE, s. f. Décharge de plusieurs coups d'escopette, de carabine, de mousquet, faite toute à la fois. *Sclopettarum fragor, plausus.* On entendit un grand bruit d'*escopetterie* qui annonça l'arrivée du Gouverneur. Une salve d'*escopetterie*. *Escopetterie*, se dit aussi du bruit que font plusieurs fusées ou petards en l'air. Des pots à feu remplirent l'air d'une *escopetterie* merveilleuse. *Merc. Sept. 1739.*

ESCORCE.	Voyez	ÉCORCE.
ESCORCER.		ÉCORCER.
ESCORCHER.		ÉCORCHER.
ESCORCHERIE.		ÉCORCHERIE.
ESCORCHEUR.		ÉCORCHEUR.
ESCORCHURE.		ÉCORCHURE.
ESCORCIER.		ÉCORCIER.

ESCORE, s. m. Terme de Marine. Côte, ou rocher escarpé sur le bord de la mer, ou d'une rivière, ou d'un banc. *Saxum, cos, rupes abrupta, ora erecta.* Il y a presque toujours bon fond aux côtes & rades qui sont en *escore*, qui sont escarpées. Les *escores* sont communément fort saines.

Escore, sont aussi les étaies ou étançons qui soutiennent le navire, tandis qu'on le fabrique, ou qu'on le refait. *Tibicen, canterius, vara.*

☞ ESCORNE, s. m. On se servoit de ce vieux mot, pour dire, *Honte, diffame*, ou *ignominie. Remarq. sur la Sat. Menip.* Voyez ÉCORNE.

ESCORNER.	Voyez	ÉCORNER.
ESCORNIFLER.		ÉCORNIFLER.
ESCORNIFLERIE.		ÉCORNIFLERIE.
ESCORNIFLEUR.		ÉCORNIFLEUR.

☞ ESCORTABLE, adj. m. & f. Terme de Fauconnerie. Il se dit d'un oiseau sujet à s'écarter, tels que sont les plus vêtus, & les plus coutumiers de monter en essor quand le chaud les presse.

ESCORTE, s. f. Troupe de gens armés qui accompagnent quelque personne, ou quelque chose dans un voyage, pour la défendre d'insulte. *Præsidium, præsidiariorum cohors, manus, agmen.* On a mené un convoi au camp devant Arras avec une *escorte* de 12000 hommes. Les vaisseaux Marchands ont d'ordinaire une *escorte* de vaisseaux de guerre. Quand on voyage en Turquie, on prend des Janissaires pour *escorte*. Ce Maréchal de France est allé visiter les places frontiéres avec une *escorte* de deux mille hommes. Le Général, après la victoire, envoya les prisonniers sous bonne *escorte* dans les villes voisines. La Garnison ayant capitulé, & étant sortie de la ville, l'*escorte* qu'on lui avoit promise la conduisit à Bruxelles.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *cohors.*

Escorte, se dit aussi de la suite d'une personne de qualité, ou d'une troupe de Courtisans, d'amis, ou d'autres personnes qui accompagnent. *Comitatus.*

Errant dans le Palais, sans suite & sans escorte ;
La mere de César veille seule à sa porte. Rac.

On dit aussi par civilité, Je veux vous faire *escorte* jusques chez vous ; pour dire, Je veux vous accompagner.

ESCORTER, v. act. Faire escorte. *Custodire, agere comitari.* On fait *escorter* l'argent du Roi, qu'on envoie à l'armée. Pour transferer ce prisonnier, on l'a fait *escorter* par cinquante Archers.

Escorter, signifie aussi simplement, Accompagner, conduire. Quand ce Seigneur est arrivé à la Cour, il étoit *escorté* de cinquante Gentilshommes.

D'importuns créanciers une affreuse cohorte
*En tous temps, en tous lieux l'importune & l'*escorte.
Recueil de Vers.

Escorté, ée. part. pass. & adj. *Comitatus.*

ESCOSSE.	Voyez	ÉCOSSE.
ESCOSSE.		ÉCOSSE.
ESCOSSER.		ÉCOSSER.
ESCOSSEUR.		ÉCOSSEUR.
ESCOSSOIS.		ÉCOSSOIS.
ESCOT.		ÉCOT.
ESCOTARD.		ÉCOTARD.

ESCOUADE, s. f. *Manipulus, globus, cohors, manus.* Une partie d'une compagnie d'Infanterie, qui répond à ce qu'on appelle *Brigade* dans la Cavalerie. Les Compagnies d'Infanterie sont ordinairement divisées en trois *Escouades*. Les *Escouades* se relévent, & montent la garde l'une après l'autre ; elles sont commandées par un bas Officier.

☞ Escouade. Former les *escouades*. Les *escouades* sont plus ou moins fortes, suivant l'usage des garnisons où l'on se trouve. Le moins qu'elles puissent être, c'est de six hommes avec un Caporal : l'ordinaire est de neuf à dix, & l'on ne passe guère le nombre de douze, compris le Caporal. Bombelles. Les *escouades* formées, le Caporal doit visiter les armes de celle qu'il

qu'il commandera. Io. Assembler son *escouade*. Id.

☞ Escouade brisée. C'est une *escouade* composée de soldats de plusieurs Régimens. Bombelles. Il arrivera quelquefois qu'après toutes les *escouades* formées, il restera quelques soldats pour composer une *escouade brisée*. Id.

ESCOUER.	Voyez	ÉCOUER.
ESCOUENE.		ÉCOUENE.
ESCOUFLE.		ÉCOUFLE.
ESCOULEMENT.		ÉCOULEMENT.
ESCOULER.		ÉCOULER.

☞ ESCOULOUBRE, s. f. Petite ville de France. C'est le chef-lieu du pays de Sault, au Diocèse d'Aleth, sur les frontières du Roussillon.

☞ ESCOULOURABLE, adj. Vieux mot. Muable, changeant.

☞ ESCOUP, s. m. Terme de Marine. Brin de bois d'une très-médiocre grosseur, dont on se sert à jetter de l'eau de la mer le long du vaisseau, pour le laver. Il est creusé par le bout, & tient de la ligne droite & de la courbe. On appelle aussi *escoup*, une sorte de petite pelle creuse, avec laquelle on puise & on jette l'eau qui entre dans une chaloupe ou dans un canot.

☞ ESCOUPE, s. f. Sorte de pelle, instrument de Mineur. Elle est arrondie du côté du tranchant, mais en pointe dans le milieu.

ESCOURGÉE. (Voyez) ÉCOURGÉE.

ESCOURGEON, s. m. Espèce d'orge qu'on fait manger aux chevaux en verd. Voyez Orge.

☞ Escourgeon. Lanière de cuir dont on fait des cordes de rouet, des liens pour les fléaux à battre le blé.

ESCOURRE. Terme de Marine. Scie *escourre*, est un commandement qu'on fait aux Galéres sur la Méditeranée, lorsqu'on veut que les rameurs voguent à rebours, & reviennent sur leur sillage.

☞ Escourre, vieux v. n. Se dissiper. *Distrahere animum.*

ESCOURTER, Voyez ÉCOURTER.

ESCOUSSE, s. f. Quelques pas qu'on fait en arrière pour se mettre en train de sauter quelque fossé, & s'émouvoir par quelque étendue de course. *Impetus, animus.* Plusieurs blâment ce mot comme populaire & corrompu, & disent *secousse*. Prendre sa *secousse*, au lieu de dire, Prendre son *escousse*, comme on fait à Paris.

ESCOUTANT.	Voyez	ÉCOUTANT.
ESCOUTE.		ÉCOUTE.
ESCOUTER.		ÉCOUTER.
ESCOUTEUX.		ÉCOUTEUX
ESCOUTILLE		ÉCOUTILLE.
ESCOUTILLON.		ÉCOUTILLON.

☞ ESCOUVE, ou ÉCOUVE, s. f. C'est un vieux mot qui signifie un Balai. Il vient du Latin *Scopa*, qui a la même signification. Ce mot est encore usité dans quelques Provinces. En Limousin on dit *escoube* ou *écoube*, & pour les diminutifs *écoubet* ou *écoubillon*.

ESCOUVETTE.	Voyez	ÉCOUVETTE.
ESCOUVILLON.		ÉCOUVILLON.
ESCOUVILLONNER.		ÉCOUVILLONNER.

☞ ESCOYEUX, s. m. Ville de France, dans la Saintonge.

ESCRAN.	Voyez	ÉCRAN.
ESCRASER.		ÉCRASER.
ESCRÊMER.		ÉCRÊMER.
ESCRENNES.		ÉCRENNES.

☞ ESCRETEAU, s. m. Terme de Tondeurs de draps. *Voyez* DÉMARCHE.

ESCREVISSE.	Voyez	ÉCRÉVISSE.
ESCRIER.		ÉCRIER.

ESCRIME, s. f. Exercice qui apprend l'art de se servir de l'épée pour blesser son ennemi, & pour se garantir de ses attaques. *Gladiatura rudiaria, umbratilis.* Végue l'appelle *armatura*. Les Maîtres d'*escrime* s'appellent aujourd'hui *Maîtres en fait d'armes*. On apprend l'*escrime* avec des fleurets, *rudibus*. François Pyrard dit que cet art est tellement estimé aux Indes Orientales, que ce sont les Princes & les plus grands Seigneurs qui l'enseignent. Ils portent aux bras droit la marque de Maîtres en fait d'armes, qu'en leur langue on nomme *esern*, qui leur est donnée avec grandes cérémonies & appareil par les Rois de ces nations. L'art de l'*escrime* se divise en deux parties, le jeu simple & le jeu composé. Voyez Jeu. Il y a des patentes accordées à la Compagnie des Maîtres en fait d'armes de la Ville de Paris, des Statuts, & des Maîtres-Gardes de cette profession. Les Maîtres ne sont reçus qu'à 25 ans, après avoir fait expérience ou assaut contre les six derniers reçus en présence du Syndic des Gardes des Maîtres, & du Procureur du Roi.

Ce mot vient, selon Du Cange, de *scrama*, qui étoit une espèce d'épée large & tranchante, d'où est venu aussi *estramaçon*. Guichart le dérive de l'Hébreu חרם, *bharam, tuer, détruire, perdre*. Icquez le fait venir du mot Anglo-Saxon *scriman, défendre*. ☞ Selon d'autres ce mot vient de *Scherma, scrimia*, mot Allemand, formé du Grec σκιαμαχία, *umbratilis pugna*: d'où vient qu'en Allemand *Scherani* signifie *Soldats*, & *schieru, acies*, une armée en bataille, & *schermire*, faire des armes. Cette étymologie est de Ferrarius, dans son Traité *De Gladiatoribus*. Montagne dit dans ses Essais, liv. 2. chap 27. que l'art d'*escrime* déroge à la vertu, & que la Noblesse de son temps fuyoit la réputation de bien escrimer, comme extrêmement injurieuse.

Escrime, se prend figurément pour toutes sortes de coups d'adresse, pour l'habileté que l'on a à faire de certaines choses, & à s'en servir, sur-tout dans les ouvrages d'esprit. Mais il ne s'emploie guère que dans le comique & le burlesque. Vous leur avez fait voir un coup d'*escrime*, qui dans le cœur leur donne un coup d'estoc. Voit. Elle a obtenu le prix de l'*escrime* d'amour. Rac.

*Dans les combats d'esprit fameux Maître d'*escrime,
Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime. Boil.

*Moi donc qui suis peu fait à ce genre d'*escrime,
Je le laisse tout seul verser rime sur rime. Id.

On dit proverbialement, qu'on est hors d'*escrime*, lorsqu'on est troublé & en désordre, qu'on n'est plus en état de se défendre.

ESCRIMER, v. act. Faire des armes avec des fleurets. *Rudibus ludere, certare.* C'est un bretteur qui *escrime*, qui fait assaut tous les jours, qui ne bouge des salles d'*escrime*. Il est un peu vieux dans le propre. En sa place on dit, Faire des armes.

Escrimer, se dit aussi figurément en Morale, des disputes, des débats & des contestations. Il y avoit du plaisir à la dispute de ces jeunes Bachelers, à voir comme ils s'*escrimoient*. Ces deux Joueurs ont *escrimé* tout le jour l'un contre l'autre, & ne se sont rien faits.

*Mais laissons-les entre-eux s'*escrimer *en repos.* Boil.

Pas, il est vrai, je n'aurois l'assurance
*De m'*escrimer *en œuvre d'importance.* Ménage.

Ce mot vient de l'Allemand *schirmen*, ou de *schermen*; signifiant la même chose, ou qui signifie défendre, comme dit Coquille.

On dit aussi, qu'un homme sçait s'*escrimer* de quelque instrument, ou d'un art ou science, quand il sçait s'en servir passablement. Pour moi, tel que vous me voyez, je m'en *escrime* un peu. Mol. Et qu'un homme *escrime* bien, s'*escrime* bien de la mâchoire; pour dire, qu'il mange beaucoup. Tout cela n'est bon que dans le style bas & comique, ou familier.

ESCRIMEUR, s. m. Maître en fait d'armes, qui sçait fort bien escrimer, qui en enseigne l'art aux autres. *Lanista, gladiator rudiarius.* S. Michel est le Patron des *Escrimeurs*. En mon enfance la Noblesse fuyoit la réputation de bon *Escrimeur*, comme un métier de subtilité qui déroge à la vraie vertu. Mont.

*L'*Escrimeur *Ormador, dont la terrible épée*
De quelque mort nouvelle est chaque jour trempée.
P. Le Moine.

Ce mot est vieux. On dit présentement Maître d'armes.

ESCRIN. Voyez ÉCRIN.

☞ ESCRIPSEUR, f. m. Vieux mot. Ecrivain.

ESCRIRE.	Voyez	ÉCRIRE.
ESCRIT.		ÉCRIT.
ESCRITEAU.		ÉCRITEAU.
ESCRITOIRE.		ÉCRITOIRE.
ESCRITURE.		ÉCRITURE.
ESCRIVAIN.		ÉCRIVAIN.

ESCROC, f. m. Fourbe, fripon qui attrape l'argent ou les hardes d'un autre par artifice, foit fous prétexte d'emprunt, foit en filoutant au jeu, ou par quelque autre voie. *Subductor, raptor fraudulentus.* Ne laiſſez pas entrer cet *eſcroc* chez vous, dans votre Bibliothéque. Les Courtiſans font de francs *eſcrocs.* Sear. A femme avare galant *eſcroc.* La Font. Les gens d'épée font des *eſcrocs* qui ne cherchent qu'à filouter un cœur. P. Com. M. Ménage appelle *eſcrocs* des écorniſleurs. des paraſites, des gens qui vont chercher à dîner chez les autres.

Ce mot vient de *ſcroccare*, Italien, qui ſignifie, Obtenir quelque avantage, ou quelque plaiſir pour rien. Mén.

On dit auſſi d'un Auteur qui tâche de ſe mettre en eſtime par cabale, que c'eſt un *eſcroc* de réputation. On le dit encore figurément en d'autres matieres.

> *Voleur*, eſcroc *de pénitences*,
> *Banquerontier de conſciences.* N. Ch. de Vers.

☞ ESCROIX, f. m. Vieux mot. Sorte d'inſtrument à fendre les pierres.

ESCROQUER, Quelques-uns diſent *excroquer*, mais mal, v. act. Tirer de l'argent par artifice, attraper le bien d'autrui par ſurpriſe, par fineſſe, en le trompant. *Subducere, ſurripere; clam, clanculum auferre; per fraudem eripere, ſuffurari.* Bruſquet, fameux bouffon, *eſcroqua* ſubtilement une chaîne d'or, que le Roi avoit donnée à un bouffon de l'Empereur. Perroniana.

Escroquer, ſe dit auſſi figurément, C'eſt un paraſite qui *eſcroque* tous les jours un diné. C'eſt un de ces faux honnêtes gens qui ont *eſcroqué* mon amitié. Bal.

Escroqué, ée. part. *Per fraudem raptus, ſubductus, ablatus clanculum, ereptus.*

ESCROQUERIE, f. f. Filouterie, mauvais artifice avec lequel on attrape le bien d'autrui. *Mala artes.* Un emprunt qui eſt ſuivi d'une banqueroute, ne peut paſſer que pour une pure *eſcroquerie.*

☞ ESCROQUEUR, euse. ſubſt. C'eſt ainſi qu'il faut écrire & prononcer. Qui eſcroque. C'eſt un *eſcroqueur* de Livres. On ne le dit jamais qu'avec un régime.

ESCROU.	Voyez	ÉCROU.
ESCROUE.		ÉCROUE.
ESCROUELLES.		ÉCROUELLES.
ESCROUER.		ÉCROUER.
ESCROUIR.		ÉCROUIR.
ESCROUÏSSEMENT		ÉCROUÏSSEMENT.
ESCROULEMENT.		ÉCROULEMENT.
ESCROULER.		ÉCROULER.
ESCROUTER.		ÉCROUTER.
ESCRU.		ÉCRU.
ESCU.		ÉCU.
ESCUAGE.		ÉCUAGE.
ESCUBIERS.		ÉCUBIERS.
ESCUEIL.		ÉCUËIL.
ESCUELLE.		ÉCUELLE.
ESCUELLÉE.		ÉCUELLE.
ESCUIAGE.		ÉCUIAGE.

☞ ESCUISSER, v. act. Terme d'Exploitation & de commerce de bois. Il ſe dit des bois taillis que l'on éclate en les abbatant.

ESCULAN. Voyez ÆSCULAN. Comme il n'y a point d'uſage aſſez établi ſur ces noms, on peut les écrire comme on le jugera plus à propos. L'Analogie ſembleroit demander qu'on écrivît *Æſculan*; car ſi de *aer* nous avons fait *air*, de *æs*, *airain*, &c. il faudra d'*Æſculanus* faire *Aiſculan*: mais l'analogie n'eſt pas toujours ce que l'uſage ſuit; & c'eſt à l'uſage qu'il s'en faut tenir, quand il y en a un aſſez établi. D'ailleurs d'*Æſculapius* nous faiſons Eſculape; d'*Æſchylus*, Eſchyle, &c.

ESCULAPE, f. m. Faux Dieu des Payens, que les Grecs appellent Aſclépe, Ἀσκλήπιος, & les Latins, *Æſculapius*, d'où nous avons fait *Eſculape*. C'étoit un ancien Médecin Grec qui vivoit avant la guerre de Troye, & qui fut mis au nombre des Dieux, parcequ'il perfectionna beaucoup la Médecine. Les fables le font fils d'Apollon & de la Nymphe Coronis. Voyez Homère, Hymne XV. v. 1. & 2. & Ovide après lui, *Métam. L. II. p. 599. & ſuiv.* Il dit que Coronis ayant eu commerce avec le jeune Iphys, Apollon, outré de cet affront, la perça d'une fléche; qu'il s'en repentit auſſi-tôt après; que n'ayant pû lui rendre la vie, comme on brûloit ſon corps, ſelon la coutume, il retira le fils qu'elle portoit dans ſon flanc, des flammes & du bûcher, & le donna à Chiron, pour l'élever. Plutarque, *Conviv. L. IX. q.* 14. Pindare, dans la troiſiéme Ode des Pythiennes, Pauſanias, L. II. Lactance, *Inſtit.* L. I. C. X. rapportent auſſi ces choſes d'*Eſculape*. D'autres diſent que la mere d'*Eſculape* ſe nommoit Arſinoë. C'eſt le Scholiaſte de Pindare qui nous l'apprend. Ariſtide *de Cnido* concilie ces deux opinions, en diſant qu'Arſinoé s'appelloit Coronis, tandis qu'elle fut vierge. Homere & Pindare, aux endroits que l'on a cités, la font fille de Phlegyas. D'autres diſent qu'elle étoit fille de Leucippe, fils d'Amyclas, & petit-fils de Lacédémon.

On dit communément qu'*Eſculape* étoit Epidaurien: quelques-uns néanmoins prétendent qu'il étoit de Meſſene, aujourd'hui Mocénigo, mais qu'il étoit établi à Epidaure. Dans un temps de peſte les Romains envoyerent à Epidaure querir le Dieu *Eſculape*. Les Epidauriens ne voulant pas donner leur Dieu, un grand ſerpent entra dans le navire des Romains: ils le prirent pour la divinité qu'ils cherchoient, & l'emporterent à Rome. Quand on y fut arrivé, le ſerpent ſortant du vaiſſeau s'en alla dans l'Iſle du Tibre, & ne parut point: on lui bâtit un temple dans ce quartier de la ville, & on l'y adoroit ſous la figure d'un ſerpent. Les Anciens lui ſacrifioient un œuf de poule, & ceux de Cyrêne, une chévre. On le repréſente ordinairement avec un ſerpent. J'ai vû depuis peu un fort beau médaillon de P. Licinius Valérianus, frapé à Metelin, ΜΥΤΙΛΗΝΑΙΩΝ, au revers duquel on voit un *Eſculape* aſſis, tout ſemblable à un Jupiter, mais avec un attribut ſingulier; car ſi de la main droite il préſente à l'ordinaire une patére à un ſerpent qui eſt devant lui, de l'autre il eſt appuyé ſur une maſſue, comme Hercule. *Eſculape* étoit honoré dans l'Iſle de Cos. Triſtan l'infére de ce que ſur les Médailles de Cos, ΚΩΙΩΝ, on trouve un bâton entouré d'un ſerpent.

Eſculape profita beaucoup dans l'art de la Médecine ſous la conduite de Chiron, juſques-là qu'à la priére de Diane, il reſſuſcita le jeune Hippolyte que ſes chevaux avoient tout briſé; plus habile en cela qu'Apollon ſon pere, qui, ſi l'on en croit Ovide, fit tout ce qu'il put pour reſſuſciter Coronis par le même art, & n'en put venir à bout. Au reſte, cette guériſon ſi ſinguliére fut la cauſe de ſa mort; car Jupiter, qui en fut irrité, le tua d'un coup de foudre.

Cicéron, dans le III[e] L. *De naturâ Deorum*, diſtingue trois *Eſculapes*. Le premier fut fils d'Apollon: c'eſt celui que l'Arcadie honoroit, & qui paſſoit pour l'inventeur de la ſonde, & de la maniére de mettre l'appareil à une plaie. Le ſecond *Eſculape* étoit frere du ſecond Mercure. Il fut frapé d'un coup de foudre. Le troiſiéme étoit fils d'Arſipe & d'Arſinoë; & on lui attribuoit l'invention des purgations, & l'art d'arracher les dents. Il y a encore un *Eſculape* Egyptien nommé Tosortre. Voyez ce mot.

Eſculape eut deux fils, excellens Médecins l'un & l'autre, Machaon & Podalirius; & trois filles, ou vraies, ou fabuleuſes, Hygiée, ou Santé; Eglé, c'eſt-à-dire, ſplendeur; & Panacée, c'eſt-à-dire, qui guérit tout. Ses deux fils rendirent de grands ſervices aux Grecs pendant la guerre de Troye.

Les Mythologes trouvent des raiſons à toutes les fables qu'on a débitées ſur ce Dieu. Pauſanias, *in Achaicis*,

croit qu'*Esculape* n'est autre chose que l'air, parceque la bonté de cet élément contribue beaucoup à la santé. On le fait fils d'Apollon, parceque c'est le Soleil qui purifie l'air, & le rend si salutaire. On a dit qu'il ressuscitoit les morts, parcequ'il avoit guéri des malades désespérés, &c.

Bochart, *Hieroz. P. I. L. II. C.* 55. croit que le nom d'*Esculape* vient de l'Hébreu, ou du Phénicien איש כלבא ; c'est-à-dire, l'homme aux chiens. Au rapport de Festus, il y avoit des chiens dans son temple, parcequ'il avoit été nourri de chiens, & que ce pourroit bien être pour cela qu'on lui auroit donné ce nom. Thomas Guidot nous a donné un ouvrage sur *Esculape*. Alea. Rossæus expose aussi fort exactement toute son histoire dans son *Mystagogus Poeticus*. Il y a dans Gruter, P. LXXI. une pierre qui se voit à Rome, & fait connoître que jusqu'aux Antonins il y eut un Oracle d'*Esculape* à Rome.

ESCULER. Voyez ÉCULER.

☞ ESCULON. Voyez ÉCULON.

☞ ESCUME, s. f. & *escumer*, termes de Bonneteurs. Il faut écrire ces mots par une *s*, car elle s'y prononce fortement, & la prononciation de ce mot n'est pas différente de celle des mots *esclave*, *escrime*.

☞ ESCUMÉNIER, v. act. Vieux mot. Excommunier.

ESCUMEUR. ESCUMEUX. ESCUMOIRE. Voyez ÉCUMEUR. ÉCUMEUX. ÉCUMOIRE.

☞ ESCURE, s. f. Ce mot en quelque Province se dit pour une petite Métairie, une petite ferme, une petite maison à la campagne. *Villula*, *prædiolum*. C'est ce qu'on appelle ailleurs Borderie, clauserie, &c.

☞ ESCURE. Province du Royaume de Maroc. Plusieurs la nomment *Hascore*. Voyez ce mot.

ESCURÉE. ESCURÉ. ESCURER. ESCUREUIL. ESCUREUR. ESCUREUSE. Voyez ÉCURÉE. ÉCURÉ. ÉCURER. ÉCUREUIL. ÉCUREUR. ÉCUREUSE.

ESCURIAL, s. m. Petit village d'Espagne. *Escuriale*, *Escoriale*, *Scoriale*. Les Espagnols disent *Escorial*, comme il paroît par la Description Espagnole qu'a donnée de l'*Escurial* le P. François des Saints, intitulée *Description breve del Monasterio de S. Lorenzo el real del Escorial*, &c. & imprimée à Madrid en 1657. *in-fol.* à l'Imprimerie Royale. Mais en François nous disons toujours *Escurial*. L'Auteur que l'on vient de citer dit, dans son second discours, que l'*Escurial* est dans le Royaume de Tolède, à sept lieues de Madrid, du côté du couchant, à neuf lieues de Ségovie, qui est au nord, à neuf aussi d'Avila qui est au couchant de l'*Escurial*, & à quinze de Tolède, qui est du côté du midi; à côté d'une chaîne de montagnes que quelques-uns nomment les Monts Carpentains, ou Carpetanées, & d'autres, Pyrénées; parcequ'en effet c'est une branche des Pyrénées qui sépare les deux Castilles. Il ajoûte que l'*Escurial* est au 41e degré de latitude; mais M. de l'Isle le met sur sa Carte justement au milieu entre le 40 & le 41 degré, ou à 40 d. 30 minutes à peu près, & près du 14e de longitude.

Philippe second y fit bâtir un superbe Monastère de l'Ordre de S. Jérôme, que les Espagnols appellent une merveille du monde. Le P. Francesco De los Santos, dit que ce fut en mémoire de la bataille de S. Quentin, gagnée le jour de S. Laurent, illustre Martyr Espagnol, & par l'intercession de ce Saint. Le Roi & la Reine d'Espagne y ont leurs appartemens: le reste est occupé par les Moines Jéronimites. Il y a une fort belle Eglise, dans laquelle Philippe IV. fit bâtir une Chapelle appellée Pantheon, dans laquelle est la sépulture des Rois & des Reines d'Espagne: qui laissent postérité; les autres sont enterrés en un autre caveau de la même Eglise, aussi-bien que les corps des Infants & autres Princes. Il y a aussi une belle Bibliothèque, bien fournie de manuscrits Arabes. Voyez la Description dont nous avons parlé, & le *Voyage d'Espagne & de Portugal* par Jovio de Rochefort. C'est Louis de Fota, Parisien, Architecte très-habile, dont Philippe II. se servit pour bâtir ce Monastère.

ESCURIE. Voyez ÉCURIE.

☞ ESCUROLLES. Petite ville de France, au Bourbonnois, dans l'Election de Gannat, Généralité de Moulins, dans une plaine proche de la rivière d'Annelot.

ESCUSSON. ESCUSSONNER. ESCUSSONNOIR. ESCUYER. Voyez ÉCUSSON. ÉCUSSONNER. ÉCUSSONNOIR. ÉCUYER.

☞ ESCUYER, s. m. L'*s* ne se prononce pas. Bâton rond, quelquefois ouvragé, que l'on met le long du mur d'un escalier, & auquel on se tient pour monter ou pour descendre.

☞ ESCYPOUR, s. m. Petite ville d'Asie, sur la route de Diarbekir à Alep, à une journée de chemin de la première.

E S D.

ESDRAS, s. m. Nom propre d'homme, que nous disons en deux manières, *Esdras*, ou *Ezra*. Car quand il s'agit d'*Esdras*, dont il est parlé dans l'Écriture, sur-tout dans les Livres qui portent son nom, l'usage est de dire *Esdras*, comme en Grec & en Latin: mais quand on parle des Rabbins, ou Juifs postérieurs, qui ont porté ce nom, on dit *Ezra*, comme en Hébreu, *Esdras*, *Ezras*, *Ezra*. *Esdras*, fils ou descendant du Souverain Pontife Séraïa que Nabuchodonosor fit mourir, fut le Chef de ceux qui revinrent dans la Terre-promise la septième année de l'Empire d'Artaxerxès, surnommé Longue-main. *Esdras* ramassa les Livres saints qui se trouvèrent après la captivité, les revit & les corrigea, marqua les Variantes, &c. Voyez la Préface de R. David Kimhhi sur Josué, celle d'Abarbanel sur Jérémie, Rabbi Elias Lévita, *Massor*, *Hammass. præf.* 3. PRIDEAUX, *Hist. des Juifs*, &c. *Tom. II. L. V.*

Les Livres d'*Esdras* sont deux Livres de l'Écriture, dont l'original est en Hébreu, & dont le second est appellé par les Hébreux, Néhémias, ou Livre de Néhémias. Ces Livres contiennent l'Histoire du retour des Juifs de la captivité de Babylone, & de leur rétablissement dans la Terre-Sainte: ils sont canoniques, & ont été reconnus pour tels, tant par la Synagogue, que par l'Eglise. Sanctius a fait d'excellens Commentaires sur les Livres d'*Esdras*, imprimés à Anvers *in-fol.* 1627. Le Canon d'*Esdras* est la Collection de l'Écriture faite par ce Prêtre & Docteur de la Loi. La Synagogue a ajoûté encore après *Esdras* des Livres à son Canon, témoin le Livre d'*Esdras* lui-même & celui de Néhémias. Voyez encore EZRA.

Ce nom est Hébreu, avec la forme Chaldéenne, עזר, *ezer*, en Chaldéen, עזרא, *ezra*, signifie *aide*, *secours*.

ESDRÉLON, s. m. Nom de lieu dans l'Écriture-Sainte. *Esdrelon*. C'est une grande campagne, qui étoit dans la Tribu de Zabulon. On l'appelloit autrement la Campagne de Mageddo, la plaine de Galilée. Elle étoit dans la Galilée inférieure, & s'étendoit depuis Betsan jusqu'à Mageddo. Mais ce n'étoit pas une ville, comme a dit Corneille, qui la met dans la Tribu d'Issachar.

E S E.

ÉSE, s. m. Village des Etats de Savoye. *Isia*. On croit que ce lieu est l'ancien *Avisio*. MATY. *Ese* est dans le Comté de Nice, sur la côte, où il a un petit port, à une lieue à l'ouest de Monaco.

ÉSE, ou ÉSIEN, s. m. Nom de faux Dieux. *Æsus*. Les *Eses*, ou *Esiens*, étoient des faux Dieux des Tyrrhéniens. HESYCHIUS. On ne sçait pourquoi on a dit *Esi* en notre langue dans Moréri, & en Grec *αἶσα*, Destin. Il falloit dire *αἶσα*, qui signifie *Destin*, *Destinée*, Parque, & de là *αἴσιος*, *heureux*: peut-être est-ce de là que le nom de ces Dieux étoit venu, & qu'ils étoient censés présider au bonheur, & le procurer aux hommes?

ÉZEKH. Voyez ÉZECH.

ÉSENS, s. m. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Westphalie. *Esena*. Elle est dans la Frise orientale sur la mer d'Allemagne. MATY.

ÉSERO, s. m. Petite ville de Grèce dans la Thessalie. *Ezerus*, *Boebe*, *Boebas*. Elle est sur un lac de même nom, entre les montagnes d'Ossa, de Pelion & d'Olympe. MATY.

ÉSERTER,

ÉSERTER, ou Deferter, a fignifié Dégarnir, d'où vient ce vieux proverbe qui fe trouve dans le Roman de Guarin de Loheranes: Qui fon nez cope, il *deferte* fon vis; qui coupe fon nez, dégarnit fon vifage. Il y a apparence que ce mot fignifioit la meme chofe qu'effarter. On dit encore effarter un bois, le dégarnir. Une vigne effartée: *eferter* & effarter ne font que le même mot.

E S F.

☞ ESFARAÏN, f. m. Ville d'Afie, dans la Province de Khorafan.
☞ ESFIGIAL, f. m. Ville d'Afie, dans la Tranfoxane.

E S G.

ESGARD. Voyez ÉGARD.
☞ ESGARDER, vieux f. m. Regard, l'action de confidérer une perfonne: à préfent on dit *égard*; avoir des *égards* pour quelqu'un.

ESGAREMENT.		ÉGAREMENT.
ESGARER.		EGARER.
s'ESGAUDIR.		s'ÉGAUDIR.
ESGLANTIER.		ÉGLANTIER.
ESGLANTINE.		ÉGLANTINE.
ESGORGER.		ÉGORGER.
ESGOSILLER.		ÉGOSILLER.
ESGOUSSER.		ÉGOUSSER.
ESGOUT.		ÉGOUT.
ESGOUTTER.		ÉGOUTTER.
ESGOUTTOIR.		ÉGOUTTOIR.
ESGRAFIGNER.	Voyez	ÉGRAFIGNER.
ESGRAINOIRE.		ÉGRAINOIRE.
ESGRATIGNER.		ÉGRATIGNER.
ESGRATIGNEUR.		ÉGRATIGNEUR.
ESGRATIGNURE.		ÉGRATIGNURE.
ESGRENER.		ÉGRENER.
ESGRILLARD.		ÉGRILLARD.
ESGRILLOIR.		ÉGRILLOIR.
ESGRUGEOIRE.		ÉGRUGEOIRE.
ESGRUGER.		ÉGRUGER.
ESGRUGEURE.		ÉGRUGEURE.
ESGUÉER.		ÉGUÉER.
ESGUEULER.		ÉGUEULER.

E S H.

ESHANCHÉ. Voyez ÉHANCHÉ.
ESHONTÉ. Voyez ÉHONTÉ.
ESHOUPPER, v. act. Terme des Eaux & Forêts. Couper les houppes ou cimes des arbres. *Decacuminare.* L'Ordonnance veut que l'on condamne à l'amende ceux qui auront *eshouppé*, ébranché & déshonoré les arbres.

E S I.

ÉSIL. Vinaigre. Le feu Grégeois s'éteignoit avec l'*éfil*, comme dit l'Auteur du Roman de Guarin de Loheranes.

Et li vins, & l'éfil,
L'euft éteint, fi s'en feuft entremis.

Luitprand, liv. 3. chap. 6. & Ditmar, liv. 3. difent en effet qu'il s'éteignoit avec le vinaigre. On dit que ce mot d'*efil* eft corrompu de celui d'*Acetum*, qui fignifie en effet la même chofe en Latin.
ÉSINO. Voyez FIUMÉSINO.
ÉSJOUIR. Voyez ÉJOUIR.

E S K.

ESKDALE, f. f. M. Corneille écrit *Eskdail* à l'Ecoffoife. *Eskia, Efcia, Eskedalia.* C'eft une petite contrée de l'Ecoffe méridionale. Elle s'étend le long de la riviére d'Esk, qui lui donne fon nom. Elle eft bornée au midi par le Comté de Northumberland; au couchant, par l'Anandale; au nord, par la Tuwedale; & au couchant, par la Tivedale & par la Liddefdale. MATY. *Eskdale* fignifie Vallée d'Esk.
☞ ESKERDOU, f. m. Ville d'Afie, dans le petit Tibet, dont elle eft la capitale. M. de l'Ifle, dans fon Atlas, la nomme *Elkerdow*.

☞ ESKIMAUX, f. m. pl. Peuples de l'Amérique Septentrionale. Ils habitent la grande terre de Labrador; & font fi féroces, qu'on n'a pu jufqu'à préfent les humanifer. Les Danois font les premiers qui ont découvert cette contrée. Voyez le Dictionnaire de la Martiniére.
☞ ESKODAR, ou ISKODAR, f. m. Les Turcs nomment ainfi la ville de Chalcédoine en Afie, vis-à-vis la pointe du Serrail de Conftantinople. Nous l'appellons *Scutari*, ou *Scutaret*.

E S L.

ESLA, f. f. Riviére d'Efpagne. *Efsola.* Elle a fa fource aux montagnes des Afturies, baigne la ville de Léon, & va fe décharger dans le Douro, a quelques lieues au-deffus de Miranda de Douro. MATY. Et au-deffous de Zamora. M. De l'Ifle écrit *Efla*.
☞ ESLAINDRE, f. f. Vieux mot. Sorte de machine à jetter des pierres.
☞ ESLAIS, ou ESLAY, f. f. Vieux mot. Élans, courfe, choc de Chevalier dans un tournoi. On a dit auffi *Eflesser*, pour Élancer.
ESLAIZER. Voyez ÉLAIZER.
☞ ESLAM, ou ISLAM, f. m. C'eft un nom que l'on donne au Mahométifme. C'eft apparemment une corruption du nom Ifmaël, parcequ'on appelle les Mahométans Ifmaëlites, par la raifon que l'on croit que les Arabes, qui furent les premiers Mahométans, étoient les defcendans d'Ifmaël; comme on les appelle Agaréens par la même raifon qu'ils venoient d'Agar, mere d'Ifmaël, que quelques Rabins, comme David Kimhhi, croient avoir été la même que Céthura, & conféquemment la mere de la plus grande partie des peuples de l'Arabie. Voyez ISLAM. ISLAMISME.
☞ ESLAMIAT, f. m. Ce mot en Arabe fignifie le *Mufulmanifme*; & par rapport à la Géographie il fe prend dans le meme fens que le mot de Chrétienté dans cette phrafe: Je ne crois pas que dans toute la Chrétienté on puiffe trouver, &c. de même les Arabes appellent *Belad el Eflam*, le pays que poffedent les Mufulmans ou Mahométans, & ils nomment *Eflamiat* l'Iflamifme & le Mufulmanifme. Voyez le *Dictionnaire de la Martiniere*.

ESLANCEMENT.		ÉLANCEMENT.
ESLANCER.	Voyez	ÉLANCER.
ESLANS.		ÉLANS.

☞ ESLARGI, part. paff. & adj. Vieux mot. Donné, accordé. *Gloff. de Marot.*
☞ ESLE, f. f. Vieux mot. L'aile d'un oifeau. *Ala.* Autrefois on écrivoit ainfi, au lieu d'aile.

Mais toutefois entendez par ces efles;
Qu'a un befoin pour vous avecques elles,
J'entreprendrois voler jufqu'à la lune: MAROT.

——— *Si ne demeura guéres*
Mercure à prendre aux pieds efles légères. ID.

ESLE. Voyez ÉLE.
☞ ESLECTURE, f. f. Vieux mot. Choix.
☞ ESLIGIER, vieux v. a. du Latin *eligere*, choifir; prendre.
ESLIMER. Voyex ÉLIMER.
ESLINGEN, f. m. Ville du Cercle de Suabe en Allemagne. *Eflinga, Ezelinga.* Elle eft dans le Duché de Wirtemberg fur le Nekre, à deux lieues à l'eft de Stutgard: *Eflingen* eft Proteftant, & ville Impériale.
☞ ESLOCHER, v. a. Vieux mot. Tirer de fon lieu.
ESLOIGNEMENT. Voyez ÉLOIGNEMENT.
ESLOIGNER. Voyez ÉLOIGNER.

E S M.

ESMAIER.		ÉMAIER.
ESMAIL.		ÉMAIL.
ESMAILLER.	Voyez	ÉMAILLER.
ESMAILLEUR.		ÉMAILLEUR.
ESMAILLURE.		ÉMAILLURE.
ESMANS.		ÉMANS.

 ☞ ESMARMELER,

☞ ESMARMELER, v. a. Détruire, anéantir. Je ne l'ai vû que dans Cotgrave. Ventouses sont appliquées, fomentations, onctions, emplâtres, lesquels premièrement puissent dissoudre, puis affermir & aussi *esmarmeler* & chasser la venimeuse malignité. *Apol. pour Hérodote, chap. 59. to. 3. page 411.*
☞ ESMARRI, RIE. adj. Vieux mot. Étonné, fâché.
☞ ESMAY, s. m. Vieux mot. Tristesse.

Ce fut au temps du mois de May,
Qu'on doit chasser deuil & esmay.

☞ On a dit aussi *Emayer* pour Attrister.
☞ S'ESMAYER, vieux v. qui ne se disoit qu'avec les pronoms personnels. S'ébahir, s'étonner, être surpris. *Mirari, obstupescere.*
ESME. Voyez ÉME.
☞ ESME, s. f. Vieux mot. Intention, desir, volonté. A son *esme.*
☞ ESMER, v. a. Vieux mot. Du Latin *æstimare*, estimer. *Gloss. des Poes. du Roi de Nav.*
ESMERAUDE. Voyez ÉMERAUDE.
☞ ESMLRÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Émaillé.
ESMERIL. Voyez EMERIL.
☞ ESMERILLON, s. m. Oiseau de proie, très-vif. *Gloss. sur Marot.* Voyez ÉMERILLON.

ESMERVEILLABLE.	Voyez	EMERVEILLABLE.
ESMERVEILLER.		ÉMERVEILLER.
ESMETTRE.		ÉMETTRE.
ESMIS.		EMIS.
ESMEUTE.		ÉMEUTE.
ESMEUTIR.		ÉMEUTIR.
ESMIER.		ÉMIER.
ESMIETTER.		ÉMIETTER.

☞ ESMIGAUX, s. m. pl. Vieux mot. Bracelets & autres joyaux de toutes sortes.
ESMONDE. Voyez ÉMONDE.
ESMONDER. Voyez ÉMONDER.
☞ ESMORCHE, s. f. Vieux terme populaire & burlesque. Une action vive, une échapée, un coup hardi & extraordinaire. *Factum audax & extraordinarium.*

ESMOTION.	Voyez	ÉMOTION.
ESMOTTER.		ÉMOTTER.
ESMOUCHER.		ÉMOUCHER.
ESMOUCHETTE.		ÉMOUCHETTE.
ESMOUCHET.		ÉMOUCHET.
ESMOUCHOIR.		ÉMOUCHOIR.
ESMOUDRE.		ÉMOUDRE.
ESMOULEUR.		ÉMOULEUR.
ESMOUSSER.		ÉMOUSSER.

☞ ESMOUTIER. (l's ne se prononce point) M. Corneille écrit *Eimoustier.* Ville de France, dans l'Élection & Généralité de Limoges.
ESMOUVOIR. Voyez ÉMOUVOIR.
ESMOY. Voyez ÉMOI.

E S N.

ESNE. Voyez ÉNE.
☞ ESNE, s. f. Vieux mot. Outre, sorte de vaisseau.
ESNEDARBASSI, s. m. Officier de la Porte. Chef des Altaoglaudari, ou Gardes du Trésor. Grand Tresorier de la Cour Ottomane, ou du Serrail. *Aula Turcica Quæstor, Thesauri Custos.* L'Eunuque *Esnedarbassi* a la clef du trésor. Il ne lui est pourtant pas permis de l'ouvrir sans la permission de deux autres Eunuques ses supérieurs, qui en scellent les portes & les armoires : l'un est le Testedar, & l'autre le Nisangi. L'*Esnedarbassi* a trois ducats de gages par jour, & trois fois l'an de fort riches vetemens, des fourrures, & de plus deux pour cent de tout ce qui se tire du trésor. Il en donne un tiers au Testedar, & un autre tiers au Jacutaga, ou premier Eunuque, & l'autre tiers est pour lui. Il a droit encore de prendre des chevaux à l'écurie du Prince. Le trésor s'ouvre toutes les fois qu'on tient le Divan. Il a sous sa charge soixante ou quatre-vingts jeunes garçons de ceux qui sont nourris au Serrail ; & quand il faut tirer quelque chose du chasna, ou trésor, un Checagui, ou Commis de l'*Esnedarbassi*, s'y en va avec autant de ces garçons qu'il est besoin, pour prendre & porter ce qu'on en veut tirer. Vigenère, *sur Chalc. p. 331.*

Ce mot est composé de *chasna*, qui en Turc signifie *trésor*, & de *bassa*, ou *bascha*, Commandant, Chef, &c. Vigenère dit *Esnedarbassi*, & *Chasnatarbassi* ; & semble distinguer ces deux Officiers ; mais il paroît par ce qu'il dit de l'un & de l'autre, que ce n'est que le même, comme c'est le même nom différemment prononcé. Car *ch* dans *Chasnatarbassi* n'est que l'aspiration retranchée du mot *Esnedarbassi*, & *d* ou *t* sont souvent mis l'un pour l'autre. Voyez CHASNATARBASSI.

É S O.

☞ ÉSO. Voyez IEÇO.
☞ ÉSON, s. m. Fils de Créthée, Roi d'Iolchos en Thessalie, ayant succédé à son pere, il fut détrôné par son frere Pélias, & obligé de vivre en simple particulier dans sa capitale. Il fut le pere de Jason.
ÉSOPE, s. m. Nom d'un Phrygien, contemporain de Solon, & fort connu par ses fables. *Æsopus.* Il vivoit en la LIe Olympiade, près de 600 ans avant Jesus-Christ ; car la LIe Olympiade commence 576. ans avant l'ère Chrétienne.
Nous disons proverbialement d'un homme bossu, contrefait, d'une figure ridicule, C'est un *Ésope.* Voilà un plaisant *Ésope* ! Que veut dire ce vilain *Ésope* ? C'est qu'*Ésope* étoit bossu, & fort mal fait.
ÉSOPHAGE. Voyez ŒSOPHAGE.
ÉSORILLER. Voyez ESSORILLER.

E S P.

ESPACE, s. m. Ce mot signifie en général, Étendue indéfinie de lieu. *Spatium.* L'immensité divine remplit tout *espace.* Les Théologiens & les Philosophes appellent *espaces imaginaires*, des *espaces* qui ne sont remplis d'aucun corps réel, mais qui peuvent recevoir & contenir tous les corps que Dieu voudra créer. Les *espaces* imaginaires sont au-delà du Monde. *Espace*, en termes d'École, signifie proprement, capacité de recevoir & de contenir les corps.
Espace, se dit en particulier d'un lieu déterminé, étendu depuis un point jusqu'à un autre ; soit qu'il soit plein, soit qu'il soit vuide. Lorsqu'on considère par abstraction la distance qui est entre deux corps, sans avoir égard à ceux qui peuvent remplir cet intervalle, on le peut nommer proprement *espace.* Et lorsque l'on considère la distance qui est entre les extrémités d'un corps solide, on lui peut donner le nom d'étendue. Locke. L'*espace* corporel est celui qui est occupé effectivement par un corps. *Espace* purement local, est l'intervalle qui est entre les trois dimensions, longueur, largeur & profondeur, quand même le corps, que nous concevons qui l'occupe, seroit détruit, & qu'il seroit entièrement vuide. Il fait beau bâtir dans cette place, il y a bien de l'*espace.* Cette rue est fort étroite, il n'y a que l'*espace* d'une charrette. Il n'y a pas dans cette cour de l'*espace* pour tourner.
Espace, se dit aussi d'un intervalle de temps. *Spatium, intercapedo.* Dans l'*espace* d'un siècle. Dans tout cet *espace* de temps il n'a pu faire que cet Ouvrage. Si nous considérons la durée de notre vie dans cet *espace* infini, & dans l'éternité qui nous suit, elle ne nous paroîtra que comme un atome imperceptible. Nic.
Espace, se dit à la Guerre, des intervalles réglés qui doivent être entre les rangs & les files des soldats rangés en bataille. *Intervallum, interstitium.* Les Sergens sont établis pour faire garder les *espaces.* Ils marchent à côté pour observer les *espaces.* On le dit aussi dans l'écriture. Il faut qu'il y ait un *espace* égal entre les lignes. En termes d'Imprimerie on appelle *espaces*, les petits plombs qu'on met entre chaque mot pour le séparer des autres ; & il est féminin.
Espace, en termes de Géométrie, est l'aire d'une figure, ce qui remplit la distance des lignes qui terminent la figure. L'*espace* parabolique est ce qui est renfermé dans toute la parabole : l'*espace* d'un triangle est son aire, sa dimension, *area.* L'*espace* conchoïdal, l'*espace* cissoïdal, est ce qui est renfermé dans la courbure d'une ligne conchoïde, d'une ligne cissoïde. Par les nouvelles méthodes dont on s'est servi pour appliquer l'Algèbre,

gèbre ou l'Analyse à la Géométrie, on a démontré que l'*espace* conchoïdal, aussi-bien que l'*espace* cissoïdal, quoique infiniment étendu, est cependant d'une grandeur finie.

ESPACEMENT, f. m. Terme d'Architecture. L'espace, l'intervalle égal qu'on laisse entre deux choses. *Interstitium.* L'*espacement* des solives, des poteaux, d'une cloison. L'*espacement* des pilastres, des colonnes, doit être proportionné à leur hauteur & grosseur. Les Latins ont dit en particulier *intercolumnium*, &c. comme nous disons entrecolonnement.

Espacement. Les Chartreux nomment leurs promenades *espacement*, ou *espaciment*, en Italien *spasseggio* & *spassegiare. Spatiari.*

ESPACER, v. act. Garder, observer les espaces convenables, lorsqu'on plante, qu'on dispose quelque chose. *Spatiis distinguere, paribus numeris dimetiri.*

On dit d'un plant d'arbres, des murs, des colonnes d'un bâtiment, des lignes dans l'écriture, qu'ils sont bien ou mal *espacés*, trop ou trop peu *espacés*, en parlant des intervalles qui les separent. Les Imprimeurs le disent aussi: Il faut mieux *espacer* le titre de ce livre J'*espacerai* les arbres de la première classe de neuf à dix pieds. La Quint. Si le fonds est bon, je les *espace* d'environ six pieds l'un de l'autre. Id.

On dit aussi, qu'il faut *espacer* des solives, des chevrons, des poteaux; pour dire, les metre dans un espace ou une distance convenable. Il y a des gens qui prononcent & qui écrivent *espacier*.

Espacé, ée. part. pass. & adj. *Spatiis distinctus.*

ESPADASSIN, un traineur d'épée.

☞ ESPADE, ou ESPADON, f. m. Terme de Cordier. Espèce de sabre de bois à deux tranchans, qui sert à affiner le chanvre.

☞ ESPADEURS, f. m. pl. Terme de Cordier. Ouvriers qui affinent le chanvre en le frapant avec le tranchant d'une palette ou espade, sur le bout d'une planche posée verticalement.

☞ ESPADILLE. Voyez SPADILLE.

ESPADON, f. m. Grande & large épée, & qu'on ne tient que d'une main. *Machæra prævalida.* Autrefois on le tenoit à deux mains; mais on espadonne aujourd'hui autrement. Un homme est dangereux qui sçait bien jouer de l'*espadon*.

M. Corneille, dans son *Dictionnaire Géographique*, au mot Esthonie, parle d'un Ordre militaire qu'il appelle l'Ordre de l'*Espadon*. Je ne trouve point qu'il soit fait mention ailleurs de cet Ordre. C'est peut-être l'Ordre des épées en Suède, ou l'Ordre des deux épées de Jesus-Christ en Livonie & en Pologne, qu'il appelle l'Ordre de l'*Espadon*.

Espadon. Sorte de poisson monstrueux, qui porte au-devant de la tête un grand os noir. Il est ainsi nommé à cause de son long museau fait en façon d'une épée ou *espadon*. Il y en a de deux sortes: l'une se trouve dans les mers de Provence; on l'appelle *pei espaso*, c'est-à-dire, *poisson epee*. Il a la figure d'un thon, & il est même un peu plus gros. La pointe de son museau a quatre ou cinq pieds de long, suivant la grandeur du poisson, & près de trois pouces de large. Elle est osseuse, & couverte d'une petite peau: les pêcheurs des Madragues craignent fort ce poisson, parcequ'il coupe tous leurs filets avec son museau. L'autre sorte d'*espadon* se trouve particuliérement dans les mers des Isles de l'Amérique. Ils ont le corps à peu près de la forme & figure des requins ou chiens de mer, *Canis carcharias*, son épée a quelquefois jusqu'à sept ou huit pieds de longueur, & quatre ou cinq pouces de largeur. Elle est osseuse, & couverte d'une peau chagrinée. Elle est fort plate, & bordée des deux côtés d'une rangée de dents longues & larges presque comme le doigt, à la façon des dents d'un peigne. Rondelet appelle la première sorte *xiphia*, l. 8. c. 15. & la seconde *pristis*, l. 16. c. 15.

Je viens de mesurer une épée d'*espadon*, qui a quatre pieds deux pouces de long, dix pouces de large vers sa racine entre les deux premières dents, & bien deux pouces d'épaisseur au milieu du même endroit. Elle a dix-sept dents d'un côté, & dix-huit de l'autre; une plus petite en a dix-huit de chaque côté. Sur les bords elles sont moins épaisses, & vers le bout moins larges, allant toujours en diminuant. La première & la plus grande de ces deux-ci a au bout près de quatre pouces de large, & trois à quatre lignes d'épais. Elles ont toutes deux les dents affilées & un peu recourbées en dedans, c'est-à-dire, du côté de la tête du poisson.

Quelques-uns appellent ces monstres, Poissons à scie, ou Empereurs, à cause qu'ils font la guerre à la baleine, & bien souvent la blessent à mort. De Poincy, *Hist. Nat. des Ant. C. XVII. Art. I.*

☞ ESPAGNAC, f. m. Village ou Bourg de France, dans le Gevaudan, sur le Tarn.

ESPAGNE, f. f. Nom d'une grande Région d'Europe. *Hispania, Hispaniæ, Iberia, Celtiberia, Hesperia.* C'est une grande presqu'Isle séparée de la France au nord par les Pyrénées, & baignée au reste du nord, au couchant & à la partie occidentale du midi, par l'Océan; ailleurs par le détroit de Gibraltar, & par la mer Méditerranée. Elle est renfermée, dit Maty, entre le 9e degré de longitude & le 24e; & entre le 36e de latitude & le 44e, mais M. de Lisle la renferme dans sa Carte entre le 8e degré & à peu près 30 min. & le 21e de latitude; & pour la longitude il ne diffère point, ou presque point de ce que dit Maty. L'*Espagne* est un pays plein de montagnes pierreuses & stériles, & fort sablonneux dans les plaines; ce qui, joint au petit nombre de rivieres, le rend peu fertile. Les principales rivières, d'*Espagne* sont l'Ebre, le Guadalquivir, la Guadiane, le Tage, si fameux chez les Poëtes anciens, qui disent qu'ils roulent de l'or; le Douro, ou Duero, le Minho, la Ségure & le Xucar. L'*Espagne* produit des chevaux, des laines, des huiles d'olive, & des vins excellens. Entre les chevaux d'*Espagne*, les Andalous sont estimés pour la beauté; les Portugais, pour la légéreté; & les Asturcons, pour la force. Les laines d'*Espagne* sont très-fines. Les draps d'*Espagne* sont très-beaux, très-bons, & durent long-temps. Les vins d'*Espagne* sont vins de liqueur, & ne sont pas si bons pour l'usage ordinaire, que les vins de France. ☞ On croit que Pluton regna dans l'*Espagne* sur la Bétique, aujourd'hui l'Andalousie. Comme il y avoit alors en ce pays-là beaucoup de mines d'or & d'argent, & que Pluton y faisoit travailler sous terre, on dit qu'il étoit Roi des Enfers; & par la même raison il passe pour le Dieu des richesses.

On dit non-seulement l'*Espagne* au singulier, mais aussi les *Espagnes* au pluriel; & dès le temps des Romains on le disoit, parcequ'ils divisoient cette grande région en plusieurs parties, à chacune desquels ils donnerent le nom d'*Espagne*, avec quelque épithète pour la distinguer; c'est d'eux qu'est venu cet usage. Les Espagnols se servent souvent de cet usage dans leur langue, & aiment à dire, *las Españas*: nous en usons plus rarement dans la nôtre, & nous disons ordinairement Philippe V. Roi d'*Espagne*, fait le bonheur de ses peuples, & rarement Roi des *Espagnes*. Le Prince d'*Espagne*, & moins souvent le Prince des *Espagnes*. On le trouve néanmoins. Le Prince des *Espagnes* s'étoit depuis long-temps attaché à cette pensée. P. Verjus.

Les Romains diviserent l'*Espagne* en *Espagne* citérieure, ou supérieure, & en *Espagne* ultérieure, ou inférieure; & ensuite en *Espagne* Tarragonoise, Bétique & Lusitanique. Ces divisions & tous ces mots sont de l'usage de notre langue, dans l'Histoire de ces temps anciens, tant Ecclésiastique que Civile; & nous les expliquerons ci-dessous en leur place: car l'Eglise garda en *Espagne*, comme ailleurs, l'ordre & les divisions établies par le Gouvernement politique ou civil. Aujourd'hui l'*Espagne* renferme trois Etats différens: la Couronne de Castille, celle d'Arragon & celle de Portugal. La dernière est un Royaume particulier: les deux autres furent unies en un seul Etat par le mariage de Ferdinand d'Arragon & d'Isabelle de Castille l'an 1474. & font ce qu'on appelle le Royaume d'*Espagne*. Outre cela les différens Royaumes que les Maures y établirent ont fait qu'il y a peu de provinces dans cette contrée qui n'aient titre de Royaume; car outre le Royaume de Castille & celui d'Arragon, on dit encore le Royaume de Valence, le Royaume de Murcie, le Royaume

de

de Grenade, le Royaume d'Algarve, le Royaume de Léon, &c. Voyez tous ces mots en leur place.

Le Royaume d'*Espagne* comprend toute l'*Espagne* dont nous venons de parler, à la réserve du Portugal & de l'Algarve. Il a huit Provinces Ecclésiastiques, ou Archevechés, qui sont Tolède, Burgos, Compostelle, Seville, Grenade, Valence, Saragoce & Tarragone, sous lesquels il y a quarante-cinq Evêques. Le Royaume d'*Espagne* est un Etat Monarchique, & absolument héréditaire, mais féminin; c'est-à-dire, que les femmes y succédent au defaut des hoirs males. C'est par-là que ce Royaume entra dans la Maison d'Autriche au commencement du XVIe siécle en la personne de Charles, qui fut ensuite Empereur sous le nom de Charles-Quint, & que 200 ans après, la première année de ce siècle, il a passé à la Maison de France en la personne de Philippe Duc d'Anjou, fils de Louis Dauphin de France, & petit-fils de Louis le Grand & de Marie-Thérese Infante d'*Espagne*, fille ainée de Philippe IV. Roi d'*Espagne*, dont les droits ont passe à ce Prince, qui a regné si glorieusement; Louïs Dauphin son pere, & Louis Duc de Bourgogne son frere ainé étant héritiers présomptifs de la Couronne de France, & le bien de l'Europe demandant que la France & l'*Espagne* ne fussent point réunies en un seul Etat. Le Roi d'*Espagne* porte le titre de Roi Catholique & de Majesté Catholique. Voyez au mot Catholique. Le fils ainé du Roi d'*Espagne*, ou l'héritier présomptif de la Couronne, porte le titre de Prince des Asturies, sans doute, dit Maty, parceque cette Province est la premiére & la plus noble du Royaume, n'ayant jamais été conquise par les Maures, comme les autres. Le Royaume d'*Espagne* se divise aujourd'hui en général en deux Couronnes, celle de Castille, & celle d'Arragon Voyez ces mots; & en particulier, en quatorze Provinces, qui ont presque toutes titre de Royaume, pour la raison que nous avons dite. De ces quatorze Provinces, trois s'étendent le long de la côte septentrionale; c'est la Galice, les Asturies & la Biscaye: trois, qui sont la Navarre, l'Aragon & la Catalogne, se trouvent le long des Pyrénées: il y en a quatre sur la côte de la Mediterranée & le golfe de Cadia, depuis la Catalogne jusqu'au Portugal; sçavoir Valence, Murcie, Grenade & Andalousie: trois dans les terres, la Nouvelle Castille avec l'Estramadoure, la vieille Castille & le Royaume de Léon: la dernière comprend les Isles de Majorque, de Minorque & d'Yvica, ou Yvique. Minorque est entre les mains des Anglois pour trente ans.

Les Etats d'*Espagne*, ou la Couronne d'*Espagne*, comprend tout ce que nous venons de dire, & outre cela les Royaumes de Naples, de Sicile & de Sardaigne, le Duché de Milan, le Marquisat de Final, les villes d'Orbitello & de Portolongone, & les Pays-Bas. Tout cela est aujourd'hui (1751.) sous la domination de l'Empereur. Le Roi d'*Espagne* possede encore en Afrique l'Isle Pantalarée, la ville de Ceuta, de Mellille, & le Penon de Velez; en Amérique, les Grandes Antilles avec la meilleure partie de l'Amérique septentrionale, & presque toute l'Amérique méridionale; le Mexique, la Castille d'or, la Guiane, le Pérou, le Chili, le Paraguay, la Plata, le Tucuman, &c. En Asie, les Isles Philippines en partie, & quelques-unes des Isles Marianes, ou des Larrons; de sorte que c'est avec raison que l'on dit que le Soleil ne se couche jamais sur ses terres. Un Espagnol a dit, qu'il avoit le Soleil pour chapeau. Tolède a été la capitale d'*Espagne*: aujourd'hui c'est Madrid. Mariana a écrit l'Histoire d'*Espagne* en Latin & en Espagnol, l'une & l'autre très-elégamment. Pacat fait en peu de mots un bel éloge de l'*Espagne* dans son Panégyrique.

*Hercule triompha du Géryon d'*Espagne*:*
Renversa ses châteaux, désola sa campagne. Flêch.

On dit proverbialement, Bâtir des châteaux en *Espagne*. Voyez Chateau.

Poetes sont assez sujets
A bâtir châteaux en Espagne,
Et batissent à peu de frais. P. Du Cerc.

Espagne Bætique, ou Bétique. Voyez Bætique.

Espagne citérieure. *Hispania citerior.* C'est la même chose que l'*Espagne* Tarragonoise, appellée citérieure, du mot Latin *citerior*, signifiant, qui est en deçà, & venant de *citrà*, en deça; parceque c'étoit la partie d'*Espagne* que les Romains rencontroient d'abord en venant de Rome. Elle s'appella aussi extérieure & supérieure. Voyez ces mots ci-dessous, & Tarragonoise.

Espagne extérieure, *Hispania exterior.* C'étoit la partie d'*Espagne* qui se presentoit la premiére en venant de Rome, & la moins enfoncée dans le pays, & que pour cela on appelloit *exterieure*. C'étoit la Tarragonoise. Voyez ce mot.

Espagne inférieure, *Hispania inferior.* C'est une partie d'*Espagne* ainsi nommée par les anciens Romains, parcequ'elle est moins montagneuse que celle qu'ils appelloient supérieure, & parcequ'elle paroît être plus basse, puisque tous les principaux fleuves d'*Espagne* coulent de ce côté-là, & y ont leur embouchure. Ils l'appelloient aussi inferieure, parceque c'est la partie d'*Espagne* la plus reculée dans le pays, la plus éloignée de Rome en y entrant par terre, ou par la Gaule Narbonnoise. C'est pour cela qu'ils la nommérent encore Ultérieure, parcequ'elle étoit la plus avancée dans les terres, & au-delà de la Tarragonoise. Elle comprenoit tout ce qui n'étoit pas de l'*Espagne* Tarragonoise; & étoit renfermée entre le Douro, ou Duero depuis son embouchure jusqu'à Zamora, & une ligne que l'on tireroit de Zamora à Calatrava sur la Guadiane, la Sierra d'Alcaraz, l'Océan & la Méditerranée. Elle comprenoit ce que nous appellons aujourd'hui le Royaume de Grenade, l'Andalousie, la Manche & une partie de la nouvelle Castille, l'Estramadoure, la plus grande partie du Royaume de Léon, tout le Portugal, à la réserve de ce qui est au nord du Douro, & les Algarves. Les Romains la divisèrent en deux parties, ou provinces, la Bætique & la Lusitanique. Voyez ces mots.

Espagne intérieure, *Hispania interior.* Voyez Espagne inférieure, c'est la même chose.

Espagne Lusitanique. Voyez Lusitanique, ou Lusitanie.

Espagne Tarragonoise. Voyez Tarragonoise.

Espagne transfrétane, ou d'au-dela du detroit. *Hispania Transfretana.* Les Anciens donnoient ce nom à la Mauritanie Tingitane, qui n'étoit separée de la véritable *Espagne* que par le détroit de Gibraltar. C'est la partie d'Afrique où est aujourd'hui le Royaume de Fez. On la nomma *Espagne* d'au-delà le détroit, comme on a autrefois donné au Royaume de Naples le nom de Sicile de deçà le Fare, parcequ'il n'est séparé de la vraie Sicile que par le Fare de Messine. Maty.

Espagne ultérieure. Voyez ci-dessus, Espagne inférieure: c'est la même partie d'*Espagne*.

Les Folies d'Espagne. Voyez Folie.

Mer d'Espagne. *Mare Hispanicum*, ou *Iberum mare*, ou *Ibericum*, *Balearicum mare.* C'est la partie de la mer Méditerranée qui baigne les cotes d'*Espagne* à l'Orient & au Midi.

Nouvelle Espagne. Partie de l'Amérique septentrionale, grand pays que l'on nomme autrement Mexique. *Hispania Nova.* Comme on dit plus communément Mexique en François que *Nouvelle Espagne*, voyez Mexique. Quelques-uns entendent quelquefois par *Nouvelle Espagne* tout ce que les Espagnols possédent en Amérique: ce n'est pas parler exactement.

Espagne, se met aussi dans la nomenclature de plusieurs fleurs & plantes qui nous sont venues d'*Espagne*, & que l'on distingue par là des autres espéces qui ont le même nom genérique. Ainsi on dit Jonquille d'*Espagne*, *narcissus Iberus*, *juncifolius*; sauge d'*Espagne*, jasmin d'*Espagne*.

Espagne, s. f. *Hispania.* Nom propre d'une Abbaye de filles de l'Ordre de Citeaux, dans le Diocése d'Amiens. fondée en 1278. par Enguerrand Des Fontaines, Sénéchal du Ponthieu. L'an 1645. elle fut réformée, & transferée du fauxbourg d'Abbeville dans la ville. De Sainte-Marthe.

ESPAGNEUL. Voyez ÉPAGNEUL.

ESPAGNOL,

ESPAGNOL, OLE. s. m. & f. Nom de peuple. Naturel, originaire d'Espagne. *Hispanus*, *Iberus*. Les premiers *Espagnols*, si l'on en croit les Historiens de la nation, descendoient de Tubal fils de Japhet, qui peupla ce pays, & y régna. Voyez Mariana, *Histoire d'Espagne*, L. I. C. 1. Les Celtes s'établirent aussi dans la partie d'Espagne voisine de l'Èbre: c'est pour cela que les Anciens appellent les *Espagnols* Celtibères. Les *Espagnols* ont eu plusieurs colonies Phéniciennes. Ils ont eté soumis aux Carthaginois, ensuite aux Romains, puis aux Goths; après cela aux Maures, qui vers l'an 1492. furent exterminés par Ferdinand & Isabelle. Les *Espagnols* sont graves, circonspects, secrets, sobres, lents à délibérer, mais fermes dans leurs résolutions, constans dans l'exécution, patiens dans les travaux & dans les maux. Ils ont le corps sain, l'esprit pénétrant & profond, de la grandeur & de l'élévation dans les pensées, de la noblesse dans les sentimens; mais on les accuse de rendre presque inutiles tant d'excellentes qualités par leur paresse: on leur reproche encore de l'orgueil & de la fierté. Ils ont pris des Arabes & des Maures l'esprit & les idées de Chevalerie: ils avoient peut-être aussi autrefois quelque chose de leur cruauté. Il faut cependant convenir qu'entre tous les peuples du monde, il n'en est point d'un si bon commerce avec les étrangers. Les *Espagnoles* sont peu fécondes; ce qui fait que depuis l'expulsion des Maures & des Juifs par Ferdinand & Isabelle, & les grandes colonies que les *Espagnols* ont envoyées & qu'ils entretiennent aux Indes Orientales & Occidentales, l'Espagne n'a pû se bien repeupler. Les Anciens mettent de la différence entre un naturel d'*Espagne* & un homme qui est né ailleurs, & demeure en Espagne. Ils appellent le premier *Hispanus*, & le second *Hispaniensis*.

ESPAGNOL, OLE. adj. Qui appartient à l'Espagne, qui est propre a l'Espagne, ou des *Espagnols*, *Hispanus*. Un Auteur *Espagnol*, le flegme *Espagnol*, la gravité *Espagnole*. Une pensée *Espagnole*, un tour *Espagnol*, c'est une pensée recherchée, outrée, qui a de l'enflure & de l'exaggération. Le Lope dit de la Nation *Espagnole*,

Es una fiera gente la de España,
Que quando a pechos una empresa toma,
Los tiembla el mar, la muerte los estrana;
Diga Numantia, que le cuesta á Roma.

Que c'est une fiére nation, que quand les *Espagnols* se mettent en tête quelque entreprise, la mer tremble devant eux, la mort les fuit, & que Numance, qui couta si cher à Rome, en peut dire des nouvelles. Bouh.

☞ ESPAGNOL, LE. A l'*Espagnol*, à la Hongroise, à l'Allemande, à la Turque: pour dire, à la façon, à la maniére des *Espagnols*, &c. Dans ces expressions adverbiales, on soustentend le mot maniére.

☞ Riviére aux ESPAGNOLS. Voyez dans l'ISLE AU CAP BRETON.

L'Académie Royale *Espagnole*, c'est une Académie établie à Madrid par le Roi d'Espagne sur le modèle de l'Académie Françoise. C'est le Duc d'Escalone qui en forma le projet, que le Roi approuva le 23e Mai 1714. s'en déclarant le Protecteur. Elle s'étoit assemblée, sous le bon plaisir du Roi, pour la premiére fois le 6e de Juillet 1713. Elle est de vingt-quatre Académiciens, y compris le Directeur & le Secrétaire. Elle a pris pour devise un creuset sur le feu, avec ces mots Espagnols, *Limpia, fija, y da splendor*. Voyez *La fondation y Estatutos de la Real Academia Española*, &c. à Madrid 1715. On disoit autrefois Infanterie *Espagnole*, & Cavalerie Françoise.

ESPAGNOLE, s. f. Isle appellée autrement *Hispaniola* & Saint Domingue. Voyez DOMINGUE, ou SAINT DOMINGUE, c'est le nom ordinaire que nous lui donnons.

☞ ESPAGNOLETTE, s. f. Sorte de ratine fine. On porte en hiver des jupons & des camisoles d'*Espagnolette*.

ESPAGNOLETTE, signifie encore une espéce de ferrure pour les fenêtres.

☞ ESPAGNOLISER, v. a. Rendre Espagnol. *Hispanum reddere, efficere*.

☞ ESPAGNOLISÉ, ÉE. part. pass. & adj. Rendu Espagnol, devenu Espagnol. *Hispanus, factus, a, um*. Cette Parisienne *Espagnolisée* conservoit toujours beaucoup d'amitie pour les François.

☞ ESPAGNOLISÉ signifie aussi, Dévoué aux Espagnols, ligué avec eux, ou qui a pris leurs maniéres. Les Ligueux *Espagnolisés* apprehendoient que Henri le Grand n'embrassât la Religion Catholique; ce qui leur eût ôté tout prétexte.... PÉRÉFIXE, *Hist. de Henri le Grand*. On dit que la Reine de Suéde est toute *Espagnolisée*.... GUI-PATIN.

☞ Ces mots ne sont bons que dans le style familier.

ESPAIS. } Voyez { ÉPAIS.
ESPAISSEUR. } Voyez { ÉPAISSEUR.
ESPAISSIR. } Voyez { ÉPAISSIR.
ESPAISSISSEMENT. } Voyez { ÉPAISSISSEMENT.

ESPALE, s. f. Terme de Marine. Banc de rameurs le plus proche de la pouppe dans les Galères. *Primus remigum ordo, sedile ad puppim, thalamium*. M. Ozanam dit que c'est l'espace proche de la pouppe qui est depuis l'échelle jusqu'au premier banc, & qui est séparée en deux parties par le tabernacle, à l'opposite des rambades.

ESPALEMENT. Voyez ESPALLEMENT.

ESPALIER, s. m. Terme de Jardinage. C'est un arbre qu'on ne laisse pas croître en plein vent; mais dont on attache les branches à la muraille auprès de laquelle on l'a planté, à mesure qu'elles croissent, afin de l'assujetir à cette figure platte, & étendue, & qui n'est pas naturelle aux arbres. *Arbores palata, applicita muro, arbustata*. L'usage des *espaliers* n'est pas fort ancien. LA QUINT. La plus grande beauté des jardins est celle des *espaliers*. On soutient les *espaliers* avec un treillis de perches, & des os de pieds de mouton. La Quintinie traite des *espaliers* dans son I. T. P. II. c. 16. P. III. c. 6. & c. 7.

CONTRESPALIER, est un petit treillage à hauteur d'appui, à quatre ou à six pieds de l'*espalier*, entretenu par des chevrons debout de six pieds en six pieds, & garni de seps de vigne, ou d'arbres fruitiers nains. Le P. Rapin appelle les *contrespaliers*, *arbores conferta ramis*, *confertis in se ramis*. Autour des carrés on plante des arbres en buissons. Autrefois on faisoit des *contrespaliers*; mais l'usage en est presque aboli: il faisoit assez de peine à bien entretenir, & n'étoit que d'un très-médiocre rapport. LA QUINT.

ESPALIER, en termes de Marine, est le rameur qui tient le bout de la rame, qui donne le mouvement aux autres. *Thalamius, thalamita*. L'*Espalier* est ordinairement un homme fort & robuste, parcequ'il a plus de peine que les autres, étant obligé à chaque mouvement de la rame de se lever de dessus son banc, & de se rasseoir.

☞ ESPALIER, v. act. Mettre des arbres fruitiers en espalier, en étendre, coucher, dresser les branches contre un mur, soit avec des cloux, soit avec un treillage de perches, d'échalas. Quand on *espalie* des arbres, il ne faut gener le bois que le moins qu'on peut: les branches gênées poussent de mauvais jets qu'on appelle branches gourmandes. *Dict. des Arts*.

Ce mot vient de l'Italien *spaliere*. MÉN.

☞ ESPALLEMENT, s. m. Terme en usage parmi les Commis des Aides, qui signifie la même chose que *Jaugeage*. Il ne se dit guére que du mesurage qui se fait dans les brasseries.

☞ ESPALLEMENT. Terme de Mesureur. Il se dit aussi de la comparaison qui se fait d'une mesure neuve avec la mesure originale, ou matrice, pour ensuite l'étalonner, & marquer de la lettre courante de l'année, si elle lui est trouvée égale & conforme. *Mensurarum collatio cum archetypis, probatio*. On le fait en versant deux fois du grain de millet par la trémie dans la mesure matrice, qu'on met d'abord comble, & qu'on rase sans laisser grain sur bord; & quand la mesure qu'on apporte se trouve de la même moison de l'étalon, on la marque à la lettre courante de l'année. Les droits de biére se paient sur le pied de l'*espallement* des chaudiéres, tant pour celles où il y aura des gantes, que pour celles où il n'y en aura point; & ne

peuvent

peuvent être les gantes que de quatre pouces de hauteur.

ESPALMER, v. act. Terme de Marine, Enduire le dessous d'un vaisseau avec du suif depuis la quille jusqu'à la ligne de l'eau, pour le faire voguer avec plus de facilité. *Illinere bitumine, sebo*, &c. Ce mot se dit particuliérement des galères. On dit aussi *carener*. On dit aussi *esparmer*, ou *dorer*, ou *donner le flore*, ou *florer*. Ce mot est corrompu de *spaltum*, abrégé d'*asphaltum*, qui est un bitume qui vient du lac de Sodome en Judée, dont on enduisoit autrefois les vaisseaux.

ESPALMÉ, part. pass. & adj. Un navire *espalmé* de frais est beaucoup meilleur voilier, & va beaucoup mieux qu'un autre à proportion.

ESPALOUGO, subst. m. Animal qui se trouve au Royaume de Siam. Il a une face assez semblable à celle de l'homme. Il monte aux arbres, & jette de grands cris. Il ne va que de nuit.

ESPAMPRER. Voyez ÉPAMPRER.

ESPAN, s. m. *Palmus, quantum expansâ manu metimur.* Nicot. On dit maintenant *empan*, c'est la même chose. Voyez Empan.

ESPANCHEMENT.	Voyez	ÉPANCHEMENT.
ESPANCHER.		ÉPANCHER.
ESPANDRE.		ÉPANDRE.

ESPANITÉ, s. f. Terme de Coutume. Voyez Épavité.

ESPANOUÏR. Voyez ÉPANOUÏR.

ESPANOUÏSSEMENT. Voyez ÉPANOUÏSSEMENT.

☞ ESPARDILLES, s. m. pl. Mot Catalan, qui signifie des souliers de corde.

ESPARGNANT.	Voyez	ÉPARGNANT.
ESPARGNE.		ÉPARGNE.
ESPARGNER.		ÉPARGNER.

☞ ESPARGOUTE de mer, s. f. Plante. *Tripolium.* Voyez *le Dictionnaire de James.*

ESPARGOUTTE, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois à la plante qu'on appelle aujourd'hui matricaire. Voyez Matricaire. *Matricaria.*

ESPARMER. Voyez ESPALMER.

ESPARPILLER. Voyez ÉPARPILLER.

ESPARRE, s. f. Ville de la Guyenne, en France. Au-dessous de Bourdeaux, & joignant la côte de la mer, est la ville de l'*Esparre*, & le Cap de Sainte-Marie. Du Chesne, *Antiq. des Villes de Fr. P. II. C. 3. Esparre* a donné son nom à un Seigneur de la Maison de Foix. Moréri.

ESPARS.	Voyez	ÉPARS.
ESPARS.		

ESPARTEL, s. m. C'est le cap le plus Septentrional de l'Afrique. *Espartelum caput.* Je trouve aussi *Spartel, Sparto* & *Esparto*. Ce cap est sur la côte du pays d'Habata, province du Royaume de Fez, au couchant de la ville de Tanger, vis-à-vis du détroit de Gibraltar. Mela, L. I. C. 5. dit que les Grecs l'appelloient Ampelusie, *Ampelusia*; que les Africains lui donnoient un autre nom, mais qui signifioit la même chose; sur quoi Vossius remarque que ce nom Africain étoit Κότης, *Cotes*, que Pline dit *Cota*; que c'est ainsi qu'il faut lire, L. XXXII. C. 3. & non pas *Gotta*; & qu'un Sçavant s'est trompé en prenant ce promontoire pour le Soloïs, ou Syloïs, dont parle Hérodote, & qui est fort éloigné de là. Pline dit aussi qu'il y avoit en cet endroit une ville nommée *Cotes*, L. V. C. I.

☞ L'ESPARVIÉRE. Isle de France, dans le Rhône, auprès de Valence.

ESPARVIN. Voyez ÉPARVIN.

ESPATER. Voyez ÉPATER.

ESPATULE, s. f. Quelques-uns disent *Spatule*; mais l'usage est pour *Espatule*. Instrument de Chirurgien & d'Apothicaire, qui est plat & un peu large par un bout, & qui va toujours en étrécissant vers le manche. *Spathula, rudicula*. L'*espatule* de fer est une piéce de l'étui d'un Chirurgien qui sert à étendre de l'onguent pour faire des emplâtres. L'*espatule* de bois sert aux Apothicaires à remuer leur syrop, & autres drogues qu'ils préparent.

☞ Espatule. C'est ainsi que ceux qui fabriquent des fromages dans les montagnes de Gruyére & de Berne en Suisse, nomment un certain petit sapin de la grosseur d'une bonne canne, qu'on a pelé, & dont on a coupé les branches ou rameaux, à deux ou trois pouces de long jusqu'au milieu, qui sert à tourner le lait caillé dans la chaudiére, pour le défaire & le rompre.

☞ Espatule. *Xyris.* Plante qui pousse beaucoup de feuilles, longues d'un pied & demi ou de deux pieds, plus étroites que celles de l'Iris ordinaire, pointues, de couleur verte-noirâtre, luisante, d'une vilaine odeur de punaise. Il s'éleve d'entre ses feuilles plusieurs tiges de grosseur médiocre, droites, portant en leur sommet une fleur semblable à celle de l'iris, mais plus petite, composée de neuf feuilles purpurines, quelquefois rouges. Il leur succéde des gousses oblongues qui s'ouvrent en mûrissant, & découvrent des semences rondes comme de petits pois, rouges, d'un goût âcre ou brûlant. Sa racine, qui de fibreuse dans les commencemens grossit dans la suite, a un goût âcre comme celle de l'Iris. Cette plante croît aux lieux humides, entre les vignes & dans les jardins. Sa racine & sa semence, prises en médecine, sont purgatives, hydragogues, apéritives, propres pour les convulsions, pour les rhumatismes, pour les obstructions, & pour l'hydropisie. On s'en sert aussi extérieurement pour digérer, pour inciser, pour atténuer & pour résoudre. Cette plante se nomme encore Glayeul-puant.

ESPAVE.	Voyez	ÉPAVE.
ESPAVITÉ.		ÉPAVITÉ.
ESPAULE.		ÉPAULE.
ESPAULÉE.		ÉPAULÉE.
ESPAULEMENT.		ÉPAULEMENT.
ESPAULER.		ÉPAULER.
ESPAULETTE.		ÉPAULETTE.
ESPAULIÉRE.		ÉPAULIÉRE.
ESPAURE.		ÉPAURE.
ESPEAUTRE.		ÉPEAUTRE.

ESPECCE. Voyez SPEZZIA.

☞ ESPÉCE, s. f. *Species.* Comme l'*espéce* peut être genre par rapport aux parties qui la composent, & à des idées particuliéres, les Philosophes distinguent trois différentes *espéces*. La supérieure ou suprême, la subalterne ou moyenne, & l'inférieure ou la plus basse. *Infima.* La supérieure est celle qui n'a que le genre au-dessus d'elle, qui n'a point d'autre *espéce* au-dessus d'elle; comme substance & accident, qui sont les *espéces* de l'etre, qui est le suprême genre, & qui n'ont point d'*espéces* au-dessus d'elles, mais qui en ont au-dessous d'elles : car substance se divise en esprit & en corps. L'*espéce* subalterne ou moyenne, est celle qui est entre deux *espéces*, dont l'une est son genre & l'autre son *espéce*; comme Corps, qui a pour genre Substance, & pour *espéce* animé & inanimé.

L'animal est une *espéce* à l'égard du corps. L'homme est une *espéce* à l'égard de l'animal. Dieu fit périr le genre humain par le Déluge; mais il en voulut conserver l'*espece* : il enferma dans l'Arche des animaux de toutes les *espéces*. L'*espéce* est une des cinq Voix, Noms ou Universaux de Porphyre. Le phœnix est unique en son *espéce*. ☞ La plus basse est celle qui n'a point d'*espéce* au-dessous d'elle, & ne peut être genre par rapport à aucune autre idée plus particuliére; qui n'a sous elle que des individus, comme homme, qui n'a sous soi que Jean, Pierre, Jacques, Louis, &c.

☞ Espéce. Les anciens Philosophes distinguoient deux sortes d'*espéces*; les unes qu'ils nommoient impresses, & les autres expresses. *Species impressa, species expressa*

☞ Les *espéces* impresses sont des images qui représentent les images des objets d'où elles viennent. Elles sont portées par les sens extérieurs au sens commun. On les appelle impresses, parceque les objets les impriment dans les sens extérieurs. Ces *especes* sont sensibles & matérielles; mais elles sont rendues intelligibles par l'intellect agent.

☞ Les *espéces* expresses sont, disent quelques-uns, les *espéces* impresses spiritualisées par l'intellect agent. Selon d'autres, les *espéces* expresses sont des images toutes spirituelles, représentant les objets : elles sont formées par l'intellect patient, en voyant les *espéces* impresses spiritualisées par l'intellect agent. Ce sont

elles

elles qui dénomment l'entendement connoissant : on les appelle autrement le verbe de l'entendement.

Ce mot vient du Latin *species*, qu'on dit venir d'un ancien verbe, *Specio*, qui signifie *je vois* ; & on ajoute que toutes les choses ont été nommées *espèces*, *eo quod earum collectio uno quasi spectu vel aspectu, aut unâ quasi visione comprehendatur*.

Espèce, se dit quelquefois des individus de chaque *espèce* à part. Voilà un homme singulier, d'une nouvelle *espèce*. C'est une pauvre *espèce*. Un habit d'une nouvelle *espèce*, d'une nouvelle mode. Je ne sçai quelle *espèce* de fruit c'est là. Il m'amena une *espèce* de Gentilhomme qui avoit l'apparence d'un Noble. On ne sçait quelle *espèce* d'homme c'est là, s'il est chair ou poisson. Le mot d'*espèce* en ce sens ne se dit guère que par dérision des personnes, & même assez souvent des choses.

Espèce, signifie aussi, Sorte, nature ; ce qui se peut rapporter à quelque chose de plus connu, & qui néanmoins en est différent. *Modus, species, genus, ratio, forma*. La civilité, de la manière qu'on la pratique, est une *espèce* de jargon que les hommes ont établi entr'eux. Bell. Un Hermite est une *espèce* de Religieux qui habite à part, qui ne fait point de communauté. Voilà une tulipe de la belle *espèce*. M. l'Abbé Regnier Desmarais a dit des perruques des gens du grand air :

> *Voyez au-dessus de leur front*
> *La nouvelle* espèce *d'allée*,
> *Que deux rangs de cheveux y font.*

Espèces, en termes d'Optique, se dit des rayons de lumière diversement réfléchis par l'inégalité de la surface des corps, & qui font des impressions sur la rétine de l'œil, qui sont cause de la vision. *Species*. Les Modernes ont trouvé l'invention de faire des yeux artificiels pour ramasser les *espèces* des objets sur de la toile, ou du papier, de la même façon qu'elles se reçoivent dans l'œil, & ont décidé nettement la question dont les Anciens étoient si fort en peine, touchant la manière dont se faisoit la vision. C'est quelque chose de réel & de très-réel, & même corporel ; que nos Philosophes appellent *espèces*. Pélisson. Les Philosophes n'ont pu determiner entr'eux si les *espèces* sont une effusion de la substance des corps, ou une simple impression qu'ils font sur tout ce qui les environne, & que tous les autres corps leur renvoient, quand ils se trouvent à certaine distance, & en certaines dispositions ; ou enfin, si ce n'est point quelque autre corps plus subtil, comme seroit la lumière, qui reçoive toutes ces différentes impressions de tous les corps, & qui soit ainsi envoyé & renvoyé incessamment de l'un à l'autre avec ces empreintes différentes qu'il a prises de tous cotes. Pélisson. Mr. Le Clerc, dans son systême de la Vision, par une de ces révolutions très-ordinaires aux opinions philosophiques, ramene sur la scène les *espèces expresses* des anciens Philosophes. Car ce n'est pas, selon lui, par les images imprimées dans le cerveau que l'ame connoit les objets ; c'est par des rayons qu'elle dirige vers eux, & dont elle se sert comme un aveugle de son bâton pour tâter les corps.

Espèces, signifie aussi, Idée, image des choses qui a passé autrefois dans le sens, ou dans l'esprit. *Imago, idea, simulacrum, forma*. Avec le temps les *espèces* se confondent, se perdent dans notre ame. J'ai quelque idée de cela, il faut que j'en rappelle les *espèces*. Les songes ne sont que des *espèces* confuses qui restent dans notre imagination des objets que nous avons vûs en veillant. C'est ainsi que le Pape s'explique, parlant de l'armement de l'Ambassadeur, d'une manière qui marquoit bien qu'on lui grossissoit les *espèces*. L'Ab. Regn.

☞ Espèce. On dit figurément que l'*espèce* manque, pour dire, qu'elle devient rare ; & il se dit des hommes, des chevaux, de l'argent, &c. Ac. Fr.

☞ Espèces, s. f. pl. *Species, erum*. Terme de Pharmacie. On donne ce nom aux poudres composées, comme à celles de la confection de hyacinthe, de la confection alkerme, de la thériaque, à la poudre diamargaritum, diarrhodon-abbatis, &c. Col de Villars.

Espèces, en termes de Monnoie, se dit des pièces de diverses fabriques & matières dont les monnoies sont faites. *Nummus, numisma*. Il y a des *espèces* d'or & d'argent. Les francs, les testons sont des *espèces* décriées. Il est défendu de payer en *espèces* légères. Les Notaires sont tenus de faire mention en quelles *espèces* les payemens ont été faits, si c'est en *espèces* ayant cours.

Espèce, en termes de Jurisprudence, se dit de la question, de l'hypothèse, du cas particulier sur lequel se fait une decision. *Species*. Les Jurisconsultes appellent *espèce* à-peu-près ce que les Logiciens appellent l'individu d'un fait, &c. Un Etudiant de Droit apprend à poser l'*espece* de la loi. Ces deux cas sont de même *espece*. Poser l'*espèce* d'un procès, c'est poser le fait.

Espèce, se dit aussi de toutes sortes de denrées, & n'a point de singulier en ce sens. Il y a des droits seigneuriaux payables en argent, & d'autres en *especes*, en blé, en vin, volaille, &c. On a appellé proprement *espèce*, les fruits, comme vin, huile, froment, légumes.

Espèces, en termes de Théologie, se dit des accidens qui demeurent après la consécration dans le pain & dans le vin, nonobstant que leur substance soit détruite, qui les rendent encore sensibles. Le Prêtre communie sous les deux *espèces*. Nous ne voyons que les *especes* sacramentelles, l'apparence du pain & du vin, la quantité, sa blancheur, &c. Selon le sentiment le plus commun des Théologiens les *especes* sacramentelles sont des accidens absolus : le P. Magnan dit que ce ne sont que des apparences, des impressions que Dieu fait sur nos sens : les Cartésiens & autres nouveaux Philosophes, qui ne peuvent souffrir le terme d'accidens absolus, expliquent le mot d'*espèces* le mieux qu'ils peuvent suivant leur systême. Ils n'ont encore rien dit de bien net là-dessus, pour accorder la doctrine de l'Eglise avec leurs principes de Philosophie.

ESPÉE. Voyez ÉPÉE.

ESPÉJO, s. m. Village de l'Andalousie. *Aspavia*. Il est situé sur la rivière de Castro, entre Cordoue & Ecija. *Espejo* étoit autrefois une ville de la Bétique.

☞ ESPEONTER, v. a. Vieux mot. Épouvanter.

☞ ESPÉRABLE, adj. Qu'on peut espérer. Il se trouve dans Montagne, Liv. II. chap. 3. du second Tome. Toutes choses, disoit un mot ancien, sont *espérables* à un homme pendant qu'il vit. *Omnia homini, dum vivit, speranda sunt*. Mot rapporté par Sénèque, epist. 70. M. Coste, *note 24. sur le chap. préallegué*. Montagne se faisoit une affaire d'enrichir la Langue, & nous avons vû des Ecrivains qui ont pris à tâche de l'appauvrir. C'est à l'Académie Françoise à s'opposer à ces faux Puristes qui, avant que de se mêler de proscrire des mots, devroient examiner si ce sont les choses qui ont été faites pour les mots, ou les mots pour les choses. Id. *note 88. sur le douzième chap. du second Liv.* Il s'agit-là du mot de *gratitude* que Montagne a francisé, & qui est aujourd'hui reçu par-tout. Il me semble, disoit Montagne en l'employant, que nous avons besoin de mettre ce mot en crédit. Le P. Bouhours, qui, p. 50. de ses Doutes, observe que le Public accepte volontiers les mots dont les Auteurs ne paroissent point, a eu tort de compter *gratitude* parmi ceux-là. A l'égard d'*espérable*, il a été oublié tout en naissant. C'est ainsi qu'entre plusieurs enfans d'un même pere, on en voit quelquefois qui s'avancent, tandis que les autres croupissent dans l'obscurité.

ESPÉRANCE, s. f. *Spes*. Vertu Théologale par laquelle nous attendons de Dieu avec une ferme confiance, les biens que sa bonté infinie nous a promis, & que Jesus-Christ nous a mérités. Ces biens sont le salut éternel, les graces & les secours dont nous avons besoin pour y arriver. Dieu, après avoir menacé les hommes, les attire à lui par l'*espérance* de sa gloire. Nic. Il faut mettre toute notre *espérance* en Dieu qui fera miséricorde, & conserver la crainte de ses jugemens.

☞ L'objet matériel de la vertu théologale d'*espérance* est

est en premier lieu Dieu, en tant qu'il est notre souverain bien & notre beatitude; & en second lieu les graces qui nous sont necessaires pour arriver à lui, & mériter de le posséder. L'objet formel de l'*espérance* Chrétienne est la fidelité de Dieu à accomplir ses promesses. Ceux qui n'ont point la foi, n'ont point, à proprement parler, l'*esperance*. S. Paul, *I. Cor.* XIII. 13. dit que dans l'état présent où nous sommes ces trois choses subsistent, la foi, l'*espérance* & la charité: l'*esperance* n'exclut point la charité, & la charité ne détruit point l'*esperance*, elles demeurent ensemble. Le fondement de l'*esperance* Chrétienne est la mort de Jesus-Christ pour tous les hommes, & ses mérites; de sorte que l'on ne peut faire un acte d'*esperance*, ni avoir la vertu d'*espérance*, si l'on ne croit fermement que J. C. est mort pour tous les hommes, & pour nous en particulier, afin de nous mériter le salut & les graces nécessaires pour l'acquérir.

☞ ESPÉRANCE. Se dit encore de la cause de notre *espérance*, des personnes & des choses sur lesquelles elle est fondée. Ainsi nous disons: Dieu est notre *esperance*. Ne vous fondez point sur vos merites; que J. C. soit toute votre *esperance*. Et parceque la Sainte Vierge nous obtient de son Fils les graces dont nous avons besoin, en intercédant pour nous; nous appellons aussi la Sainte Vierge notre *espérance*. Nous le disons même des hommes sur la terre, & des choses humaines. Je n'ai ni crédit ni recommandation; mon bon droit est mon *espérance*. Mon Rapporteur est mon *espérance*; il sçait fort bien mon affaire. Que nos Hérétiques viennent après cela nous dire que nous égalons la Sainte Vierge à Dieu, que nous en faisons un Dieu. Faisons-nous aussi un Dieu d'un Rapporteur & d'un Juge?

ESPÉRANCE, est aussi une pensée douce & flateuse que nous formons, ou une pretention mondaine qui nous fait attendre un bien que nous desirons. L'*esperance* est une joie anticipée; & comme le souvenir du passé donne du plaisir, l'*espérance* de l'avenir en donne aussi. M. SCUD. L'*espérance* de ce qu'on nous promet céde naturellement à la jouïssance du présent. S. EVR. L'esprit de l'homme flotte toujours entre la crainte & l'*esperance*; il se repait de vaines *espérances*. Ce jeune homme a un beau génie, il donne de grandes *espérances*; il ne trompera point nos *esperances*. Ce Prince a bien rempli toutes nos *espérances*. La douce *esperance*, plus qu'aucune autre passion, gouverne l'esprit changeant des Mortels. DAC. Il arrive tant de changemens aux choses humaines, qu'il est mal aisé de juger à quel point nous sommes au bout de notre *esperance*. MONT. Un ancien Sage, c'est Aristote, a appellé l'*esperance*, le songe d'un homme éveillé. BOUH. L'*esperance* est le seul bien qui reste à ceux qui n'en ont plus. B. RAB. En amour la crainte a quelquefois plus de tendresse que l'*espérance*. M. SCUD. L'*espérance*, toute trompeuse qu'elle est, sert du moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable. LA ROCH. Il faut sur-tout éviter les chiméres & les illusions de l'*esperance*. M. SCUD. L'*espérance* devient chagrine & inquiéte, quand elle fait trop attendre ses promesses. S. EVR. L'*esperance* est une étourdie qui croit tout ce qu'on lui dit pourvû qu'il lui plaise; des chiméres la divertissent: elle n'a que de l'imagination, & point de jugement. BOUH. Promettez long-temps, l'*esperance* est plus vive que la reconnoissance. S. EVR. Le desir & l'*espérance* nous entraînent vers l'avenir, & nous dérobent le sentiment du présent. MONT. L'*espérance*, lorsqu'elle n'est pas douteuse, est un plaisir qui ne le céde guére à la jouïssance. LE CH. DE M. L'*espérance*, est appellée *ailée* par Euripide, parcequ'elle est toujours errante, incertaine & vagabonde: si elle a été utile à plusieurs, elle en a trompé un plus grand nombre. DACIER. M. l'Abbé Regnier Desmarais a dit des Joueurs,

Voyez sur leurs visages peintes
Leurs espérances *& leurs craintes.*

ESPÉRANCE, se dit aussi de la chose sur laquelle elle est fondée. Ce fils unique étoit l'*espérance* de toute la famille. La mort de JESUS-CHRIST est notre unique *espérance*. On dit que l'*espérance* est la chemise de l'ame; que c'est ce qui meurt en nous le dernier. Un jeune-homme de belle *espérance*. Au commencement de la derniére guerre, des Jésuites Missionnaires revenant de Siam, ayant été arrêtés au Cap de *Bonne-Espérance* par les Hollandois, le Gouverneur les fit habiller en séculiers, & les voyant en cet état leur dit en riant qu'ils étoient des Cavaliers de *bonne espérance*. Un Jésuite répondit, de *bonne espérance*, ouï, mais *Cavaliers*, non. Cela est plus joli en Portugais, qui est la langue qu'on parle au Cap de *Bonne-Esperance*.

Les Jardiniers appellent une branche d'*espérance*, celle qui donne des marques d'une fécondité prochaine. LIGER. On appelle les blés & tous les fruits de la terre, pendant qu'ils sont sur pied, l'*espérance* des Laboureurs.

On appelle proverbialement, un Abbé de Sainte *Espérance*, de Sainte Elpide, un homme qui s'est fait tonsurer dans la croyance qu'il lui pourra venir quelque Bénéfice, & qui cependant prend la qualité d'Abbé: ἐλπὶς, en Grec, signifie *espérance*. C'est à-peu-près ce que Nicéphore Grégoras appelle d'un nom plus général, un Parasite de l'*esperance*.

☞ ESPÉRANCE, Nom propre de femme, dont le diminutif est *Penette*. *Spes*.

ESPÉRANCE, subst. f. Déesse de l'Antiquité payenne. *Spes*. Elle étoit honorée à Rome, où elle avoit un temple dans le marché aux herbes. *Tite-Live*, *L. XXI*. Ce temple fut brûlé avant la guerre d'Actium par le feu du Ciel. C'étoit Collatinus qui l'avoit fait bâtir. On en construisit plusieurs autres dans la suite. Rien n'est plus commun que les médailles, au revers desquelles la Déesse *Esperance* est gravée. ☞ Elle est désignée par une femme, qui présente de la main droite une poignée d'herbes naissantes, ou un bouquet de fleurs, & qui de la gauche reléve sa robe par-derriére, avec les inscriptions, SPES PUBLICA. SPES AUG. SPES AUGUSTA. SPES P. R. SPES PERPETUA. SPES REIPUBL. & dans Philippe SPES FELICITATIS ORBIS.

Sur une médaille de Galien, frapée l'année 12ᵉ de son Empire, l'*Esperance* est représentée tenant d'une main un lis, & de l'autre elle tient & léve légérement le bas de sa robe. TRISTAN, *T. III. p.* 114. C'est l'attitude ordinaire qu'on lui donne sur les médailles. Elle est encore représentée de même sur une médaille de Valerianus Saloninus rapportée par le même Auteur. *Ib. p.* 124. Quelques-uns, à ce que l'on dit, ont représenté l'*Esperance* vêtue de verd, assise sur un tonneau, ayant auprès d'elle une corneille; mais on ne la voit point ainsi sur les médailles. Fortunatus Licetus, *De Lucernis antiq. L. III. C.* 13. a donné la forme d'une lampe antique, qui représente une femme debout, fléchissant un peu le genou, & étendant les deux mains, comme si elle vouloit prendre la main de la Fidélité qui y est aussi représentée; & il prétend que c'est là une effigie de l'*Espérance*. Pindare donne à cette Déesse l'epithéte de γηροτρόφος, c'est-à-dire, Nourriciére des vieillards, ou de la vieillesse.

Nous appellons le verd la couleur de l'*Espérance*.

☞ Cap de Bonne ESPÉRANCE. Voyez CAP.

ESPERDU. Voyez ÉPERDU.

ESPERDUMENT. Voyez ÉPERDUMENT.

ESPÉRE. C'est un ancien mot qui signifie Espérance. On dit encore en Dauphiné, Aller à l'*espere*, pour dire, Aller à l'affut.

ESPÉRER, v. act. Prétendre à un bien qu'on prévoit pouvoir obtenir; vivre dans cette attente. *Sperare*, *confidere*. Il faut *espérer* une vie meilleure après celle-ci. Il faut toujours *espérer* qu'un pécheur s'amendera. Les choses du monde sont si incertaines, qu'on ne sçait s'il y a plus à craindre, qu'à *espérer*. Celui qui n'*espére* rien, ne fait rien, ou fait toutes choses négligemment. M. SCUD. On peut *espérer* avec un esprit tranquille ce qu'on desire avec raison. B. RAB. Quand on n'*espére* plus, on est bien proche du désespoir. ID. La perte d'un bien long-temps attendu n'est que la douleur d'un jour; au lieu que la joie de l'avoir *espéré* a fait le bonheur de plusieurs années. ID. On est trop heureux de pouvoir *espérer*, pourvû qu'on ne soit pas visionnaire, & de s'amuser par là. M. SCUD. Quand

on

on a tout mérité, on a droit de tout *espérer.* CORN. C'est une faute de mettre un *de* après *espérer*, quand c'est un autre verbe qui suit. *J'espére de* revenir : ôtez le *de.* CORN.

☞ ESPÉRER. Ce verbe se construit quelquefois avec la préposition *de*, particuliérement quand il est à l'infinitif, & que le verbe qui le suit immédiatement est aussi à l'infinitif. Peut-on *espérer* de vous revoir encore aujourd'hui ? AC. FR.

Ce mot vient du Latin *sperare.*

ESPÉRÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Speratus.*

☞ ESPÉRIR, v. n. Les Anciens se servoient de ce verbe pour dire, Reprendre ses esprits, revenir à lui.

☞ ESPÉRIT, s. m. Nos vieux Poëtes disoient quelquefois *espérit* au lieu d'*esprit*, pour gagner une syllabe.

☞ *Cœur & raison de prendre tous plaisir*
A esveiller mes espéritz *indignes*
De vous servir, pour faire œuvres condignes. MAR.

☞ *Mais Dieu voulant qu'ils ne fussent périz,*
A réveillé les joyeux espéritz. ID.

ESPERLUCAT, s. m. Terme populaire, qui signifie Eveillé, fin, adroit, qui est plus propre à tromper qu'à être trompé. *Cautus.* Vous aurez de la peine à surprendre cet homme-là, à lui gagner son argent ; car c'est un *esperlucat.*

Ce mot vient d'*expers lucis*, par antiphrase, car il est toujours en action au jour, éveillé : ou bien d'*experrectus ante lucem, éveillé même avant le jour*, ou de grand matin. Il ne se dit qu'en raillerie.

ESPERNAY.		ÉPERNAY.
ESPERNON.		ÉPERNON.
ESPERON.		ÉPERON.
ESPERONNER.	Voyez	ÉPERONNER.
ESPERONNIER.		ÉPERONNIER.
ESPERVIER.		ÉPERVIER.
ESPETER.		ÉPETER.

☞ ESPHLASE, s. m. Espéce de fracture du crâne, dans laquelle l'os est brisé en plusieurs piéces, & enfoncé, C'est la même chose que *enthasis.* Ce mot est Grec, *ἔφλασμα*, infraction, rupture avec enfoncement.

ESPI.		ÉPI.
ESPIAN.		ÉPIAN.
ESPICE.		ÉPICE.
ESPICER.	Voyez	ÉPICER.
ESPICERIE.		ÉPICERIE.
ESPICERIES.		ÉPICERIES.
ESPICHLL.		ÉPICHLL.
ESPICIER.		ÉPICIER.

☞ ESPIE, s. f. Vieux mot. Espion,

☞ ——— *J'ai la pepie,*
Dont suis au vent ainsi qu'un chassis,
Es debout ainsi qu'une espie. MAROT.

☞ Voyez ÉPIE.

ESPIEGLE, adj. m. & f. Éveillé, subtil, fripon. *Jocosus, malignus.* C'est une légére injure qu'on dit aux enfans qui sont un peu malins, ou libertins. Ce garçon est un petit *espiegle*, il a fait un tour d'*espiégle.*

Ce mot vient d'un mot Allemand, qui signifie *miroir*, qui sert de titre à un petit Roman où on décrit plusieurs tours de malice & de friponnerie.

ESPIÉGLERIE, s. f. Petites malices, que fait un enfant vif & éveillé. *Jocus malignus, malignitas.* Cet enfant fait tous les jours quelques nouvelles *éspiégleries.*

ESPIEMENT.		ÉPIEMENT.
ESPIER.	Voyez	ÉPIER.
ESPIERRER.		ÉPIERRER.
ESPIEU.		ÉPIEU.

☞ ESPINACES, s. f. pl. Sorte de vaisseaux. Le Comte de Dunois faisant le siége de Bayonne en 1451, avoit sur la mer douze vaisseaux Biscains, appelles *Espinaces.* LE P. DANIEL.

ESPINAL. Voyez ÉPINAL.

ESPINARD. Voyez ÉPINARD.

ESPINÇOIR, s. m. C'est un gros marteau court & pesant, qui est fendu en angle par les deux côtés comme un têtu, qui sert particuliérement à tailler du pavé. *Malleus pavimentarius.*

ESPINE.		ÉPINE.
ESPINETTE.	Voyez	ÉPINETTE.
ESPINEUX.		ÉPINEUX.

ESPINGARD, s. m. Petite piéce d'artillerie qui ne porte pas plus d'une livre de balle. *Tormentum minus.*

ESPINGLE.		ÉPINGLE.
ESPINGLIER.		ÉPINGLIER.
ESPINIÉRE.	Voyez	ÉPINIÉRE.
ESPINIERS.		ÉPINIERS.
ESPINOCHE.		ÉPINOCHE.
ESPINOCHER.		ÉPINOCHER.

ESPINOSA, s. f. Bourg de Biscaye en Espagne. *Espinosa, Spinosa.* Il est vers les confins des Asturies, à trois lieues de S. Andero. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Octaviolea*, ou *Ottaviolea*, ville des Cantabres, que d'autres placent à Orduña. HOFFMAN; MATY.

ESPINOSA DE LOS MONTES, ou de los Monteros, comme a mis M. De Lisle dans sa Carte d'Espagne. *Espinosa, Spinosa.* Bourg ou petite ville de la vieille Castille, sur les confins de la Biscaye, du coté des Asturies. La plûpart des Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Vellica*, ville Episcopale, que quelques autres placent à Treviño, petite ville de l'Alava. MATY.

ESPINOY. Voyez ÉPINOY.

ESPION, s. m. Prononcez l's ; quoiqu'on ne la prononce pas dans le verbe *espier*, ou *épier.* Celui qui fait métier d'observer les actions d'autrui. *Speculator, explorator ; auceps.* Parmi les domestiques des Grands il y en a toujours quelqu'un qui est traître, qui est son *espion*, qui est payé pour prendre garde à ce qu'il fait. Un Ambassadeur est un *espion* honorable, & à couvert sous le droit des gens. WICQ. Quand on trouve dans un camp un *espion*, il est pendu. Les *espions* doubles sont les plus fins, qui servent les deux partis. Je ne veux point avoir sans cesse un *espion* de mes affaires, dont les yeux maudits affiégent toutes mes actions. MOL.

ESPION, se dit aussi quelquefois au figuré. Soyez *espion* de vous-mêmes & de vos propres actions.

Ce mot vient d'*espoine*, fait de *spia* ; qui a été fait de l'Aleman *spie.* MÉN.

On dit proverbialement, d'un homme qui ne sçait pas les affaires qui se passent dans le monde ; qu'il ne dépense guére en *espions.*

ESPIONNE, s. f. Celle qui observe & épie les actions de quelqu'un. *Exploratrix.* Cette femme est une *espionne* que vous avez dans votre maison.

ESPIONNER, v. act. Observer les actions d'autrui pour en rendre compte à quelqu'un. *Observare, explorare.* Ce mari jaloux paie des gens pour *espionner* sa femme, pour la suivre par-tout où elle va.

ESPIONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Observatus, custoditus.*

☞ El ESPIRITU SANTO, s. m. Ville de l'Amérique Septentrionale, & sur la cote du Mexique, vers les monts de S. Martin, dans la Province de Guaxaca.

ESPLANADE, ou *Glacis* ; s. f. *Planities.* Terme de Fortification. C'est ce qui sert de parapet au corridor, une pente de terre qui commence du haut de ce parapet, & qui se perd insensiblement jusqu'au niveau de la campagne. Faire une *esplanade.* ABLANC.

ESPLANADE, signifie aussi le terrain qu'on a applani depuis le glacis de la contrescarpe jusqu'aux premiéres maisons, l'espace vuide entre la citadelle, & les maisons de la ville.

On le dit encore de tout autre terrain qu'on a applani, quand il y avoit quelque éminence qui incommodoit une place.

On appelle aussi *esplanade ; planchis & plateforme*, les planches, ou madriers sur lesquels on fait les batteries de canon. La premiére planche joignant la barbe de la troniére doit être de neuf pieds ; la seconde de neuf & demi ; & la troisiéme en augmentant à proportion jusqu'à vingt. Elles doivent avoir un pied & demi de large, & quatre doigts d'épaisseur. L'*esplanade* doit être élevée au derriére d'un pied & demi, & avoir trente pieds pour le recul.

Esplanadas, en termes de Fauconnerie, signifie les routes que tient l'oiseau quand il plane en l'air.

ESPLETTE, s. f. On trouve aussi *esplecte*, & *explecte*. C'est le nom que les ouvriers donnent en quelques endroits à leurs outils. *Instrumenta*.

ESPLORER.	Voyez	ÉPLORER.
ESPLOYER.		ÉPLOYER.
ESPLUCHEMENT.		ÉPLUCHEMENT.
ESPLUCHER.		ÉPLUCHER.
ESPLUCHEUR.		ÉPLUCHEUR.
ESPLUCHOIR.		ÉPLUCHOIR.
ESPLUCHURES.		ÉPLUCHURES.
ESPOINCONNER.		ÉPOINÇONNER.

☞ ESPOINDRE, v. act. Vieux mot. Animer, encourager. *Gloss. sur Marot.*

ESPOINTER. Voyez ÉPOINTER.

ESPOINTURE. Voyez ÉPOINTURE.

ESPOIS, s. m. Espérance. *Spes*. Il se dit particuliérement de l'amour, & est plus propre dans la Poésie, que dans la Prose. Ce refus a étouffé dans mon ame toute sorte d'*espoir*. Mol. Alors je revis en moi-même les doux *espoirs*, les bizarres pensées. Voit. On ne peut trouver que des charmes chimériques à soupirer, & à être sans cesse agité de mille *espoirs* trompeurs. M. Scud.

Souvent d'un faux espoir *un Amant est nourri*. Mol.

*Si l'Amour vit d'*espoir, *il meurt avecque lui*. Corn.

Les Amans se flatent d'un doux *espoir*: ils se plaignent d'un *espoir* trompeur. On dit aussi en dévotion, qu'il faut mettre tout son *espoir* en Dieu; que la fortune ne nous donne qu'un *espoir* décevant. Le pur amour n'a pas besoin d'être excité par l'*espoir* de la récompense. Ab. Rég.

As-tu de ton espoir *des causes légitimes?* Ab. Têtu.

*Pleine de l'*espoir *du Chrêtien,*
Elle suit un Dieu qui l'appelle:
Vos pleurs ne serviront de rien. Pavillon.

Espoir, en termes de Marine, est un fauconneau, ou petite piéce de bronze qui est montée sur le pont, dont on se sert pour les descentes. On en a vû quelquefois sur les hunes dans les grands vaisseaux, comme aux carraques de Portugal.

ESPOIS. Voyez ÉPOIS.

ESPOISSE. Voyez ÉPOISSE.

☞ ESPOISSEUR, s. f. M. Amontons, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, 1702, pag. 161. a dit deux fois *espoisseur* pour Epaisseur. On dit Epais & épaisseur, & non pas *espois* & *espoisseur*, qui sont surannés.

ESPONCE, subst. Vieux terme de Coutumes, qui signifie *deguerpissment. Decessio, expulsio.* On dit aussi *esponcer*, & *esponcion*; pour dire, *quitter* & *quittance*.

☞ ESPONDRE, v. act. Vieux mot. Expliquer, découvrir le sens de quelque chose; d'*exponere*. On a dit aussi *espondre* pour Traduire. On trouve *espont* pour Expliqué.

ESPONE, s. f. Lieu sur la Maudre, proche de l'endroit où elle se jette dans la Seine. *Spedotennm, Spedona, Espona, Espedona; Spedona ad Maldram.* Il est sur les confins du Diocése de Paris & de celui de Chartres. *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 330. Voyez ÉPONE.

ESPONGE. Voyez ÉPONGE.

ESPONTILLES, s. m. *Pertica*. Voyez ÉPONTILLES.

ESPONTON, subst. m. *Sponto*. Espéce d'arme, demi-pique, dont on se sert particuliérement sur les vaisseaux, quand on vient à l'abordage. C'est aussi une arme d'Officier d'Infanterie. On donne des *espontons* à quelques Mousquetaires & autres de la Maison du Roi, en certaines occasions. Aller aux ennemis l'*esponton* à la main.

Ce mot vient de *spontone*, Italien, parceque c'est une arme pointue & aiguë.

ESPORLE, s. f. Terme de Coutumes. C'est la reconnoissance des devoirs à l'égard du Seigneur. *Servitutis*, ou *clientelæ professio*.

Ce mot d'*esporle* vient du Latin *Sporta, sportula, sporla*, qui signifie, ce que le vassal donne ou offre à son Seigneur, pour obtenir de lui l'investiture de quelque fief, ou ce qu'il lui offre pour relief lorsqu'il y a mutation. Voyez Du Cange dans son Glossaire au mot *Sporta*, & M. De Lauriére sur Cagueau au mot *esporle*.

ESPORLER. Terme de Coutumes. Reconnoître son Seigneur, lui rendre les devoirs en la maniére prescrite. *Clientelam profiteri.*

ESPOUDRER.	Voyez	ÉPOUDRER.
ESPOUFFER.		ÉPOUFFER.
ESPOUILLER.		ÉPOUILLER.
ESPOULLE.		ÉPOULLE.
ESPOULLEUR.		ÉPOULLEUR.
ESPOULLIN.		ÉPOULLIN.
ESPOURES.		ESPAURE.
ESPOUSAILLES.		ÉPOUSAILLES.
ESPOUSER.		ÉPOUSER.
ESPOUSEUR.		ÉPOUSEUR.
ESPOUSSETER.		ÉPOUSSETER.
ESPOUSSETTS.		ÉPOUSSETTE.
ESPOUVANTABLE.		ÉPOUVANTABLE.
ESPOUVANTABLEMENT.		ÉPOUVANTABLEMENT.
ESPOUVANTAIL.		ÉPOUVANTAIL.
ESPOUVANTE.		ÉPOUVANTE.
ESPOUVANTEMENT.		ÉPOUVANTEMENT.
ESPOUVANTER.		ÉPOUVANTER.
ESPOUX.		ÉPOUX.

ESPRELLE, s. f. *Asperella*. Nom de Plante. C'est une sorte d'herbe dont la tige est fort rude. Le vrai nom est *Prêle*, autrement *queue de cheval*, ou *chevaline*.

Le nom d'*asperelle* vient du Latin *asper*, d'où l'on a fait *asperella*, & en François *esprelle*. Ce nom a été donné à cette herbe à cause que sa tige est rude.

ESPREINDRE. Voyez ÉPREINDRE.

ESPREINTE. Voyez ÉPREINTE.

☞ ESPRENDRE, v. act. Vieux mot. Surprendre, presser.

ESPREUVE. Voyez ÉPREUVE.

ESPRINGALE, ou ESPRINGARDE Ancien instrument de guerre qui servoit à jetter des pierres, comme les frondes, dont Froissart, Faucher & autres Auteurs font mention. *Genus balista.*

Il vient d'un autre vieux mot, *espringaler*, qui signifioit *sauter*.

ESPRIS. Voyez ÉPRIS.

ESPRIT. s. m. *Spiritus*. En termes de Théologie, le S. *Esprit* se dit par excellence de la troisiéme Personne de la très-sainte Trinité. Dieu envoya son S. *Esprit* à ses Apôtres, il tomba sur eux en langues de feu. On baptise au nom du Pere, du Fils & du S. *Esprit*. Macédonius nioit la Divinité du S. *Esprit*. ☞ Le S. *Esprit* procéde du Pere, & du Fils, ou de la volonté du Pere & du Fils, comme le terme de leur amour & le lien naturel de leur charité. Il est véritablement Dieu consubstantiel au Pere & au Fils, & tout égal à eux. L'action par laquelle il procéde du Pere & du Fils s'appelle par les Théologiens Spiration. Le S. *Esprit* est le terme des productions Divines, & il n'est point fécond dans la Sainte Trinité comme les deux autres Personnes. Il ne peut pas produire comme elles, parceque les deux principes de production dans un pur *Esprit*, l'entendement & la volonté, ont été épuisés par la production du Fils & du Saint *Esprit*. Les dons du S. *Esprit*. Voyez Don. Quelqu'un disant d'un Prédicateur qu'il prêchoit comme les Apôtres, un railleur répondit, c'est comme les Apôtres avant qu'ils eussent reçu le S. *Esprit*. Un Prédicateur s'excusant au Cardinal de Richelieu de ce qu'il n'avoit pas eu le temps de préparer un sermon qu'il avoit fait devant lui, ajoûta qu'il avoit été obligé de s'abandonner au S. *Esprit*, mais qu'une autre fois il se prépareroit, & feroit mieux. Voyez Ménagiana, T. II. p. 30.

Ce mot vient du Latin *spiritus*.

Chanoine Régulier du S. Esprit, ou Congrégation

du

du S. *Esprit*, ou Chanoine Régulier de la Congrégation du S. *Esprit* à Venise. Cette Congrégation de Chanoines Réguliers fut fondée à Venise par quatre Nobles Vénitiens, D. André Bondimerio, D. Michel Maurocini, D. Philippe Paruta, & D. François Contarini, qui d'abord se firent Hermites de Saint Augustin; puis ayant eu le Monastère du S. *Esprit* à trois milles de Venise, ils quitterent leur premier habit par permission de Martin V. & prirent celui de Chanoines Réguliers, l'an 1484. Alexandre VII. les supprima en 1656. Penot, *Hist. Tripartita Canonic. Regular. L. II.* Morigia, *Hist. de toutes les Religions*, *L. I.* & le P. Hélyot, *T. II. C.* 44. font l'histoire de ces *Chanoines Réguliers du S. Esprit.*

Ordre du S. Esprit de Montpellier. *Ordo S. Spiritus à Monte Pessulano dictus.* C'est un Ordre Religieux de Chanoines Réguliers & Hospitaliers, ainsi nommé en France; car en Italie on l'appelle l'Ordre du S. *Esprit, in Sassia.* Olivier De la Trau, sieur de la Terrade, qui se qualifie Archi-Hospitalier, Général & Grand Maître de l'Ordre, Milice & Religion du S. *Esprit*, (c'est dans un discours adressé à Marie de Medicis l'an 1629.) prétend que cet Ordre a été fondé par Sainte Marthe, & qu'il a toujours subsisté depuis ce temps-là. De Blegny, qui prend la qualité de Commandeur & d'Administrateur-Général de cet Ordre, est de même sentiment dans un projet d'histoire des Religions militaires qu'il donna en 1694. Mais ces Chanoines Réguliers n'ont jamais reconnu d'autre Fondateur que Guy de Montpellier, fils de Guillaume Seigneur de Montpellier & de Sybille. C'est lui qui sur la fin du XII[e] siecle fit batir à Montpellier un célebre Hôpital pour les pauvres malades, & qui y mit des personnes pour en avoir soin; d'où sont venus ces Hospitaliers. En 1204 le Pape leur donna l'Hôpital de Sainte Marie *in Sassia*, ou en Saxe, duquel l'Eglise fut fondée par Ina, Roi des Saxons Orientaux, sous le titre de Sainte Marie *in Sassia*: & en 718 étant venu à Rome, il y ajoûta un Hopital pour les Pèlerins de sa nation. Offa Roi des Merciens l'amplifia. Il fut brûlé en 817. & en 847. & rétabli par Innocent III. en 1198. pour les pauvres de Rome En 1471. Sixte IV. le fit rebâtir tel qu'il est aujourd'hui. Cet Hôpital est Chef d'Ordre. Le Supérieur-Général s'appelle Précepteur, ou Commandeur.

L'Ordre du S. *Esprit* a été d'abord mixte, composé de Religieux, faisant des vœux solemnels, & de Laïques faisant des vœux simples. On regarda dans la suite cet Ordre comme militaire. Les Supérieurs-Généraux prirent le nom de Maître, qui fut changé ensuite en celui de Précepteur, ou Commandeur; & le terme de Responsion, qui est propre des Ordres de Chevalerie, fut donné aux Charges que les Commanderies devoient au Grand Maître. Il n'y a cependant aucune preuve que ces Hospitaliers aient porté les armes. Le nom de Commandeur leur est donné dans une Bulle d'Alexandre Pape de l'an 1256. & dans une de Nicolas IV. de l'an 1291. par laquelle il soumet l'Hôpital de Montpellier à celui de Rome. Honorius III. sépara l'Hopital de Montpellier de celui de Rome, & laissa néanmoins au Commandeur ou Grand-Maître de l'*Ordre du S. Esprit* de Montpellier, la Jurisdiction sur tous les Hôpitaux qui étoient hors d'Italie. Grégoire X. la lui ôta, & la donna à celui de Rome; & en 1459. Pie II. supprima entièrement la Milice de cet Ordre. Les Chevaliers de cet Ordre, si véritablement il y en eut jamais, étoient ces Laïques dont nous avons parlé. Après leur suppression l'Ordre fut purement Régulier, & il n'y eut plus de Généraux en France depuis Sixte IV. jusqu'en 1619. que Paul V. rendit cette qualité pour la France, & toutes les autres Provinces de la Chrétienté, excepté l'Italie, la Sicile, la Hongrie & l'Angleterre, au Commandeur de Montpellier. Les Pretres de cet Ordre sont qualifiés Chanoines Reguliers dans plusieurs Bulles. Ces Religieux portent l'habit Ecclésiastique avec une croix de toile blanche à douze pointes sur le côté gauche de leur soutane & de leur manteau, & au chœur le surplis, l'aumusse, le camail & la chappe, selon les saisons.

Il y a eu encore des Chanoines Réguliers associés de l'*Ordre du S. Esprit*; mais on ne sçait ni l'année, ni le lieu de leur établissement, ni quand ou comment ils ont fini. Voyez sur cet Ordre l'Abbé Justiniani, T. II. ch. 35. & le P. Hélyot, T. II. ch. 30 & 31.

Ordre du S. Esprit. *Ordo S. Spiritus.* Ordre de Chevalerie institué par Henri III. en 1579. Il devoit etre composé de cent Chevaliers seulement. Pour y être admis il falloit faire preuve de son extraction noble de trois races. Le Grand-Maître & les Commandeurs aux jours de cérémonie sont vêtus de longs manteaux, faits à la façon de ceux qui se portent le jour de la S. Michel, de velours noir en broderie tout autour d'or & d'argent, ladite broderie faite de fleurs de lys & nœuds d'or, entre trois divers chiffres d'argent; & au-dessus des chiffres, des nœuds & fleurs de lys, il y a des flammes d'or semées. Ce grand manteau est garni d'un mantelet de toile d'argent verte, couvert de broderie faite de même façon que celle du grand manteau; excepté qu'au lieu de chiffres il y a des colombes d'argent. Ces manteaux & mantelets sont doublés de satin jaune orangé. Ils se portent retroussés du côté gauche, & l'ouverture est du coté droit. Le Grand-Maître & Commandeurs portent aussi alors des chausses & des pourpoints blancs, avec façon, à la discrétion du Commandeur; un bonnet noir, & une plume blanche. Sur leurs manteaux ils portent à découvert le grand collier de l'Ordre, qui leur est donné à leur réception.

Quant aux Officiers, le Chancelier est vêtu de même que les Commandeurs: il n'a pas le grand collier, mais seulement la croix cousue au-devant de son manteau, & celle d'or pendante au cou. Le Prevôt, le Grand Trésorier, & le Greffier ont aussi des manteaux de velours noir, & le mantelet de toile d'argent verte: mais ils sont seulement bordés à l'entour de quelques flammes d'or, & ils portent aussi la croix de l'Ordre cousue, & celle d'or pendante au cou. Le Hérault & Huissier ont des manteaux de satin, & le mantelet de velours verd bordé de flammes, comme ceux des autres Officiers. Le Hérault porte la croix de l'Ordre avec son email pendue au cou; & l'Huissier une croix de l'Ordre, mais plus petite que celle des autres Officiers. *Statuts de l'Ordre du S. Esprit, Article* 71.

Tous les Prélats, Commandeurs & Officiers, portent a jamais la croix cousue sur le côté gauche de leurs manteaux, robes & autres habillemens de dessus. Le Grand-Maitre, qui est le Roi, la porte aux habillemens de dessous, au milieu de l'estomac quand bon lui semble, & en ceux de dessus au côté gauche, de même grandeur que les Commandeurs. Elle est faite en la forme d'une croix de Malte en broderie d'argent: au milieu il y a une colombe figurée, & aux angles des rais & fleurs de lys aussi en broderie d'argent. *Les mêmes Statuts*, *Art.* 84. Ce Statut de porter toujours la croix aux habits ordinaires, avec celle d'or au col pendante à un ruban de soie de couleur bleue célesté, & l'habit aux jours destinés, est un des Statuts irrévocables de cet Ordre. *Ibid. Art.* 8. Les Cardinaux, Prélats, Commandeurs, & Officiers, portent aussi une croix de l'Ordre pendante au cou à un ruban de soie de couleur bleue céleste, ladite croix faite aussi en la forme de celle de Malte, toute d'or, émaillée de blanc par les bords, & le milieu sans émail: dans les angles il y a une fleur de lys; & sur le milieu ceux qui sont Chevaliers de l'Ordre de S. Michel portent la marque dudit Ordre d'un côté, & de l'autre une colombe, qui est portée des deux côtés par les Cardinaux & Prélats, & par ceux qui ne sont pas de l'Ordre de S. Michel. *Ib. Art.* 85.

Le collier de cet Ordre est d'or fait à fleurs de lys, & trois divers chiffres entrelacés de nœuds, de la façon de la broderie du manteau. Ce collier est toujours du poids de deux cens écus ou environ, sans être enrichi de pierreries, ni autres choses. Les Commandeurs ne le peuvent vendre, engager, ni aliéner, pour quelque nécessité ou cause, & en quelque manière que ce soit; mais il appartient à l'Ordre, & lui revient après la mort des Commandeurs. *Ibid. Art.*

Art. 86. C'est à cause du ruban bleu céleste d'où pend une croix d'or, & qu'ils portent au cou, qu'on dit un Cordon bleu, pour dire, un Chevalier du S. *Esprit*. Avant que de recevoir l'Ordre du S. *Esprit*, ils reçoivent l'Ordre de S. Michel : c'est pourquoi leurs Armes sont entourées de deux colliers. En 1664. le Roi a fixé à cent le nombre des Chevaliers du S. *Esprit*. Les Officiers de cet Ordre sont le Chancelier & Garde des Sceaux, le Prevôt & Grand Maître des cérémonies, le Grand Trésorier, le Greffier, les Intendans, le Généalogiste de l'Ordre, le Roi d'Armes & les Héraults, & enfin les Huissiers. En 1675. le Roi & les Chevaliers de ses Ordres, porterent le Cordon bleu par-dessus le juste-au-corps : auparavant ils le portoient dessous, comme plusieurs le font encore présentement. Ils le portent de la droite à la gauche. Les Pairs Ecclésiastiques le portent en forme de collier pendant sur l'estomac.

Justiniani traite de cet Ordre, T. II. ch. 81. On imprima en 1643. à Paris *in-fol.* les Ordonnances & Statuts de l'*Ordre du Benoist S. Esprit*, avec les noms, surnoms, qualités & blason de tous les Chevaliers qui avoient été faits jusques-là. Et en 1703. les mêmes Statuts & tous les Edits, Déclarations, Lettres Patentes, Arrêts du Conseil, Tenues de Chapitre, faites jusqu'à cette année-là, petit-*in-fol.* de l'Imprimerie Royale.

Il y a aussi des Religieuses Hospitaliéres de l'*Ordre du S. Esprit* en France, en Franche-Comté, à Rome, en Pologne, en Allemagne, en Espagne, &c. Il n'y a que celles de Rome qui gardent la Clôture.

Le S. Esprit, ou la ville du S. *Esprit*, en Espagnol *El Spiritu santo*, ou *Espiritu santo*. Petite ville de la nouvelle Espagne, dans l'Amérique septentrionale. *Civitas Spiritûs sancti*, *fanum Spiritus sancti*. Elle est sur le golfe du Mexique, dans la Province de Guaxaca, aux confins de celle de Tabasco.

Il y a encore dans le Bresil une ville de même nom, qui est capitale d'un Gouvernement qui porte aussi son nom. Elle est sur la riviére du S. Esprit, qui se décharge dans la mer du Brésil, vers le 17e degré de latitude Sud.

Le Cap du S. Esprit. *Promontorium Spiritûs sancti.* C'est un Cap des Philippines en Asie. C'est la pointe de l'Isle de Tendaya qui joint la côte septentrionale avec l'orientale.

La Riviére du S. Esprit. *Fluvius Spiritûs sancti.* Il y en a deux de ce nom dans l'Amérique. L'une est dans l'Amérique septentrionale. Elle a son embouchure à la côte septentrionale du golfe de Mexique, venant du Nord-est ; & la partie de ce golfe où elle se décharge s'appelle de son nom, le Golfe du S. *Esprit*. L'autre est dans le Brésil, & se décharge dans la mer du Brésil vers le 17e degré de latitude méridionale, ayant son cours de l'Ouest à l'Est, selon nos Cartes.

Il y en a encore une autre de même nom, en Afrique. Elle a sa source dans le Royaume de Monomotapa, dont elle traverse une partie ; puis entrant dans la côte orientale des Cafres, elle se jette dans l'Océan Ethiopien par trois embouchures entre la terre de Natals, & le Chicanga.

Esprit, se dit aussi de la puissance & de la vertu divine, & de sa communication avec les hommes. L'*Esprit* de Dieu étoit porté sur les eaux, Genése I. 2. Les Prophétes étoient possédés de l'*Esprit* de Dieu. La Providence est cet *Esprit* universel par lequel Dieu fait agir toute la nature. La Vierge a conçu du Saint *Esprit*, S. Matthieu, Chap. I. v. 18. Saint Paul disoit qu'il croyoit avoir l'*Esprit* de Dieu, 1. Cor. VII. 40.

Esprit, se dit aussi des Etres spirituels, & des Intelligences incorporelles. Les Anges sont des purs *Esprits*, des Intelligences. Les Démons sont des *Esprits* d'orgueil, de mensonge, de ténébres. Et absolument on appelle le Diable, le *malin Esprit*. Remarquez par conséquent, qu'il y a une grande différence entre ces deux phrases, avoir un *esprit malin*, & avoir un *malin Esprit*. Il faut mettre la même différence entre double *Esprit* & *Esprit* double. Le Prophéte Elisée demandoit le double *Esprit* d'Elie son maître. *Esprit* double est un *Esprit* fourbe.

Esprit, se dit en ce sens de ces visions, ou apparitions qu'on voit, ou qu'on croit voir sous diverses figures, & qu'on tient être des Démons, ou des ames des défunts. *Spiritus*, *larva*. Les Apôtres croyoient que Jesus-Christ ressuscité étoit un *esprit* : il leur dit, Tâtez, voyez qu'un *esprit* n'a point de chair ni d'os. S. Luc, XXIV. 38. Cette maison est inhabitable, parcequ'il y revient des *Esprits*. La Pythonisse fit revenir l'*esprit* ou l'ombre de Samuël devant Saül. Il y a des *esprits* follets, des *esprits* familiers, &c. Voyez ci-dessous. Il s'est trouvé un honnête homme d'*esprit*, qui sans battre, & sans faire de vacarme, a bien voulu entrer dans une conversation réglée. Ces Messieurs les *Esprits* sont d'ordinaire fort brusques, & l'on diroit qu'ils ne reviennent en ce monde que pour faire des tours de laquais. Quelques-uns d'entr'eux se rangent volontairement à l'écurie, & ne se jugent dignes que de panser les chevaux. Le Ch. d'H. Elle a peur des *Esprits*, & ne couche jamais seule. Gomb.

☞ Esprit. C'est une substance qui n'a point de parties, capable d'intelligence, de volition & de sensation.

Esprit, se dit aussi de l'ame raisonnable entant qu'elle pense, & qu'elle est incorporelle. *Spiritus*, *mens*, *anima*. L'essence de l'*esprit*, c'est la pensée. Desc. Jesus-Christ rendit l'*esprit* après avoir dit, tout est consommé, S. Matthieu, XXVII. 50. Le Sage dit que toutes choses ne sont que vanités & affliction d'*esprit*, Ecclesf. II. 22. L'*esprit* est prompt, & la chair est infirme, S. Matthieu, XXVI. 41. Il faut adorer Dieu en *esprit* & en vérité. A l'agonie il faut récommander son *esprit* à Dieu. Il est difficile d'expliquer ce qui peut former le commerce entre le corps & l'*esprit* : car si l'*esprit* n'a point de parties matérielles, il ne peut point mouvoir le corps. Maleb. Cette raison est fausse ; car Dieu, qui n'a point de partie matérielle, peut mouvoir les corps.

Esprit, se dit comme Ame, de ce qui maintient, qui soutient, qui gouverne quelque chose, qui y donne le mouvement, qui fait agir. C'est une métaphore tirée du sens qu'a le mot *esprit* dans l'Article précédent.

Et que n'as-tu point fait ? Tu nous as tous sauvés
En conservant pour nous le plus grand des Monarques.
C'est par lui que nous respirons,
En lui seul que nous espérons.
*C'est l'*Esprit*, le salut, l'Ame de son Empire.*

Esprit, se dit aussi des diverses fonctions de l'ame, entant qu'elle conçoit, qu'elle juge, qu'elle imagine, & se souvient. *Ingenium*. Cet homme a beaucoup d'*esprit*, de jugement, de bon sens. La nature donne une partie de l'*esprit*, & le commerce du monde l'autre. Le Ch. de M. Il y a plus d'*esprit* qu'on ne pense, à ne montrer pas quelquefois tout son *esprit*. Bell. Il a bien de l'*esprit* pour un Allemand, disoit le Cardinal du Perron du Jésuite Gretser. Cette femme n'a pas assez d'*esprit* pour sçavoir qu'elle n'en a point. S. Evr. Vous eûtes la malice ingénieuse de lui laisser avoir de l'*esprit* tant qu'elle voulut, & de remporter ainsi sur elle une victoire qui ne l'a point offensée. Le Ch. d'H. Les petits *esprits* ont l'art de parler beaucoup & de ne rien dire. Roch. Les grands *esprits* ne sont pas d'ordinaire de grands admirateurs. Bell. Quand l'*esprit* commence à perdre sa force, il aime à dire ce qui ne coûte rien à penser. S. Evr. Il faut quelquefois avoir beaucoup d'*esprit* pour n'en montrer guére. M. Scud. Cet *esprit* si fin & si délicat s'est usé & épuisé en peu de temps. S. Evr. Un *esprit* judicieux est d'ordinaire pesant & ennuyeux. Id. Cet homme ne va nulle part qu'avec un *esprit* si préparé, qu'il en est ridicule. La Bruy. Il y a de la politesse à fournir aux autres des ouvertures pour développer leur *esprit*. Id. Les *esprits* de feu ont beaucoup d'imagination, & peu de jugement. Mettez bien cela dans votre *esprit* ; c'est-à-dire, dans votre mémoire. Quand j'aurai un peu rappellé mes *esprits*, je m'en souviendrai. C'est un défaut que de vouloir avoir trop d'*esprit*. S. Evr. Quand l'âge marche seul, & que l'*esprit* demeure derriére, il n'y a point de folie dont les hommes ne soient capables : il

faut

faut que l'âge & l'*esprit* marchent toujours d'un pas égal. DAC. Aristote avoit l'*esprit* profond & éclairé. Cicéron avoit un *esprit* railleur; Virgile un *esprit* solide & judicieux. Ce n'est pas la raison qui frape les *esprits* grossiers, ils ne l'entendent pas; c'est l'ardeur & l'émotion avec laquelle on parle. LE P. RA. Cet homme a un *esprit* inégal, distrait & dissipé. S. EVR. Il y a certains *esprits* superficiels qui n'approfondissent jamais rien. Il faut nourrir notre *esprit* au grand, & le tenir toujours plein & enflé, pour ainsi dire, d'une certaine fierté noble & généreuse. BOIL. On a plus besoin de raison dans la vie que d'*esprit*. B. RAB. Quel avantage peut-on tirer de l'*esprit*, quand on ne sçait pas se faire aimer, & que l'on ne s'en sert que pour se faire redouter? LE CH. DE M. Son *esprit*, malgré le poids des affaires & des années, conserva sa force & sa vigueur, dans les ruines même du corps. FL. Ce qu'il y a de malheureux dans le mérite de l'*esprit*, c'est que peu de gens s'y connoissent. S. EVR. C'est le propre d'un grand *esprit*, lorsqu'il commence à vieillir, & à décliner, de se plaire aux contes & aux fables. BOIL. Personne n'étoit persuadé que l'Empereur Claude eût assez d'*esprit* pour faire semblant de n'en avoir point. TILL. Les vrais agrémens ne viennent pas d'une simple superficie; mais d'un grand fond d'*esprit* qui se répand sur tout ce qu'on dit. CH. DE M. L'humeur emporte bien souvent l'*esprit*, & le séduit selon son caprice. M. SCUD. On dit aussi, Une pointe d'*esprit*, un trait d'*esprit*; pour dire, Une subtilité. Il vit d'*esprit*, d'adresse, d'industrie. Au contraire, on dit des stupides, des barbares, qu'ils n'ont point d'*esprit*, de conception; qu'ils n'ont pas l'*esprit* de dire une parole; qu'ils ont l'*esprit* dur, bouché & stérile. Scarron a dit d'un sot, qu'il mourra sans perdre l'*esprit*: c'est une pointe. Bienheureux sont les pauvres d'*esprit*: car à eux appartient le Royaume des Cieux. S. MATTH. On dit aussi des fous, qu'ils ont l'*esprit* gâté, altéré, aliéné, perdu; qu'ils ont l'*esprit* de travers. L'*esprit* va naturellement d'une idée qu'on lui présente à une autre qui a quelque ressemblance avec elle. P. DE COURBEV.

> *L'*esprit *dure un peu davantage;*
> *Mais à la fin il s'affoiblit;*
> *Et s'il se forme d'âge en âge,*
> *Il brille moins, puis il mûrit.*
>
> RECUEIL DE VERS.

Le cœur est plus ingénieux que l'*esprit*. Il faut avouer que le cœur & l'*esprit* sont bien à la mode: on ne parle d'autre chose dans les belles conversations; on y met à toute heure l'*esprit* & le cœur en jeu. Nous avons un Livre qui a pour titre les Démêlés du cœur & de l'*esprit*; & il n'y a pas jusqu'aux Prédicateurs, qui ne fassent rouler souvent la division de leurs sermons sur le cœur & sur l'*esprit*. Voiture est peut-être le premier qui a opposé l'un à l'autre, en écrivant à la Marquise de Sablé. L'Auteur des Réflexions Morales renchérit bien sur Voiture, en disant que l'*esprit* est toujours la dupe du cœur; que chacun dit du bien de son cœur, & que personne n'en ose dire de son *esprit*; que l'*esprit* ne sçauroit jouer long-temps le personnage du cœur. M. DE LA ROCHEFOUCAUT.

ESPRIT, se dit aussi du génie particulier de chaque personne, de son application à quelque chose, & de la facilité qu'il y a d'y réussir. Cicéron est le seul *esprit* qu'ait eu le peuple Romain égal à son Empire. Dans le loisir de la mauvaise fortune l'on acquiert un *esprit* de règle & de réflexion. LA BRUY. Cromwel étoit un de ces *esprits* remuans & audacieux, qui semblent être nés pour changer le monde. FLÉCH. Cet homme a l'*esprit* au jeu, aux procès; pour dire, il les aime, il s'y applique. On dit aussi, Il a l'*esprit* du jeu, des affaires, il a un génie particulier, pour y réussir. Et on dit d'un Artisan qui réussit bien aux ouvrages de main, qu'il a de l'*esprit* jusqu'au bout des doigts. On dit aussi, qu'une personne a l'*esprit* de Religion, d'humilité; pour dire, qu'il a une vocation, des qualités propres à la vie religieuse. Un *esprit* double est fort dangereux. On appelle aussi un *esprit* de contradiction, un homme bourru & peu complaisant, qui aime à disputer, à contrarier les autres. Pierre Boissat, de l'Académie Françoise, étoit appellé Boissat l'*Esprit*, pour le distinguer d'André Boissat son frere qui commandoit la Cavalerie, & que l'on nommoit Boissat l'épée.

BEL ESPRIT, se dit & de la chose, & des personnes; & autant en mauvaise qu'en bonne part. En bonne part, Le *bel esprit* pris pour la chose est, selon le P. Bouhours, un *esprit* qui a du solide & du brillant dans un égal dégré: c'est, à le bien définir, le bon sens qui brille; c'est un juste tempérament de la vivacité & du bon sens. Le *bel esprit*, pris pour la personne, est un homme qui ne dit rien que d'une maniére ingénieuse, mais pleine de bon sens. En mauvaise part, le *bel esprit* pris pour la chose, est un *esprit* qui a beaucoup de faux brillans, mais peu de vrai & de solide: un *esprit* de pointes, qui a de l'afféterie. Et pris pour la personne, c'est celui qui a cette sorte d'*esprit*, qui en fait parade, avec affectation & vanité; ou qui, sans l'avoir, veut paroître en être doué. Ce n'est guére que des diseurs & des faiseurs de jolies choses dont on a coutume de dire, il est *bel esprit*. On a usurpé ce titre dans notre siécle avec autant de liberté & d'injustice, que celui de Gentilhomme & de Marquis; & si les Usurpateurs étoient punis dans l'Empire des Lettres aussi sévérement qu'ils le sont depuis quelques années dans la France, il y auroit bien des gens dégradés de *bel esprit*, comme il y en a beaucoup qui sont dégradés de noblesse. Ces Messieurs *les beaux esprits* auroient beau faire valoir leurs madrigaux, leurs bouts-rimés & leurs impromptus, &c. BOUH. C'est un caractère ridicule que celui de *bel esprit*; & je ne sçai si je n'aimerois point mieux être un peu bête, que de passer pour ce qu'on appelle communément *bel esprit*. ID. Le *bel esprit* est si fort décrié depuis la profanation qu'on en a faite en le rendant trop commun, que les plus spirituels s'en défendent, & s'en cachent comme d'un crime. ID. Un vrai *bel esprit* songe plus aux choses qu'aux mots: cependant il ne méprise pas les ornemens du langage; mais il ne les recherche pas aussi. ID. Voyez tout l'entretien de ces Auteur sur le *bel esprit*: c'est le quatriéme des Entretiens d'Ariste & d'Eugène. Ne vous laissez pas surprendre à une tentation si ordinaire, de se figurer qu'il est du *bel esprit* de parler des matiéres de la Religion, & de faire voir qu'on en a plus de connoissance que le commun des Chrétiens. BOURDALOUE, *Exh. II.* 397.

Saint Evremont a fait une piéce de vers sur le *bel esprit*.

> *Le* bel esprit *est un titre fort beau,*
> *Quand on aime à courir de ruelle en ruelle:*
> *Mais ce n'est point le fait d'une sage cervelle,*
> *De chercher à briller sur un terme nouveau.*
> *Le bon sens de l'esprit est le guide fidéle,*
> *Lui seul peut le conduire, & sçait le ménager.*
> *Un* bel esprit, *si j'en sçai bien juger,*
> *Est un diseur de bagatelle.* S. EVR.

Un Auteur qui donna en 1695. un Traité du *bel esprit*, en distingue quatre caractéres. Un homme qui avec un air dégagé, & certains mouvemens libres, émeut agréablement ceux qu'il rencontre; qui sur le sujet qui se présente, produit des pensées nouvelles, & qui les orne d'un tour animé, est presque par tout le monde un homme de *bel esprit*. Un autre, qui se mettant moins en peine de la rareté des pensées, se fait valoir par je ne sçai quel discours soutenu, qui attire l'attention, qui est vif & animé dans ses récits, & prompt dans ses reparties, est encore un *bel esprit*. Un troisiéme qui a moins de soin de bien penser que de bien dire, curieux de beaux termes, dépourvu de bonnes choses, qui plaît par une prononciation aisée & par un certain ton de voix, se fait mettre au même rang. Un dernier, dont le principal but n'est pas tant de se faire estimer que de faire rire, rencontre à propos, raille plaisamment, & trouve sur les plus petits sujets de quoi amuser. Or dans tout cela, selon cet Auteur, point de bon esprit: tout est imagination, ou tout au plus mémoire: tout naît du tempérament.

Abbé,

Abbé, le nom de bel esprit
Ici ne donne point d'idée,
De gloire, d'aise, de crédit. Des-Houl.

Un véritable *bel esprit* a un discernement juste : il a tout ensemble de la force & de la délicatesse : ses pensées sont fines, ses imaginations sont nobles & agréables ; ses expressions sont polies & naturelles. Il n'a rien de faux, ni de vain dans ses discours & dans ses maniéres. Io. Il n'est point de l'essence du *bel esprit* de courir toujours après les brillans, & après les jolies pensées, & de ne rien dire qui ne surprenne & qui n'éblouisse. Cette affectation d'être toujours fleuri, & d'avoir toujours de l'*esprit*, est ridicule, & peu judicieuse. Id. Celui qui parle d'un air poli & dégagé, qui pense vivement & hardiment, & qui reléve tout ce qu'il dit par des expressions délicates & animées, passe d'ordinaire pour *bel esprit*. Val. Il y a de *beaux esprits* qui n'ont pas le sens commun. Io. Vous êtes un *bel esprit*, disoit un Provincial à M. Racine : *Bel esprit* vous-même, répondit brusquement M. Racine ; comme si on lui eût dit une injure.

O ! vous donc qui brûlant d'une ardeur périlleuse,
Courez du bel esprit *la carrière épineuse.* Boil.

Esprit, se dit aussi des effets & des inventions que produit cet *esprit* ; des pensées ingénieuses répandues dans un livre, ou dans quelque ouvrage que ce soit. Voilà un discours plein d'*esprit*, où l'*esprit* brille par-tout ; tout le feu d'*esprit* qui reluit & qui petille dans cette piéce, n'a rien de solide. Pour toucher, il faut faire parler le cœur autant que l'*esprit*. S. Evr. On ne sçauroit avoir trop d'*esprit* dans une conversation enjouée. Le Ch. de M. Voici une distinction qu'il est bon d'observer : tout ce que les hommes inventent dans les sciences & dans les arts, est un *ouvrage de l'esprit*. Les compositions ingénieuses des gens de lettres sont des *ouvrages d'esprit*. On entend par un *ouvrage de l'esprit*, un ouvrage de la raison & de l'intelligence ; & par un *ouvrage d'esprit*, ou ouvrage de la raison polie. L'un est un ouvrage de jugement & de conduite, & l'autre n'a que de la vivacité & du brillant. Ainsi *ouvrage de l'esprit* n'a pas une signification ni si ample, ni si belle. On entend une composition spirituelle & ingénieuse, par un *ouvrage d'esprit*. Bouh.

Esprit, se dit aussi pour, Personne, gens. Les *esprits* brouillons & violens sont causes des guerres, des séditions. L'impiété perd les jeunes *esprits*. Ablanc. Aliéner, aigrir les *esprits*. Un *esprit* vain.

Je sçai qu'un noble esprit *peut sans honte & sans crime*
Tirer de son travail un tribut légitime. Boil.

Esprit familier. *Dæmon, genius, Dæmon familiaris*, ou *comes*. C'est un *esprit* avec lequel on est en commerce pour connoître par son moyen des choses qu'on ne peut connoître naturellement, & faire des choses surprenantes, extraordinaires, & qui surpassent les forces de la nature humaine. On dit que Socrate avoit un *esprit familier*. Mais il ne put le préserver de la mort qu'on lui fit souffrir. Dans le dernier siécle, (le XVIe) on soupçonnoit facilement les grands hommes d'avoir des *esprits familiers*, à qui l'on attribuoit leur sage conduite, & toute leur fortune. De Vign. Marv. *d'après Brantôme.*

J'ai certain esprit familier,
Qui va remettre au Chevalier
La bourse que vous aviez prise. D. D. S.

Esprit fort, est une espéce d'injure qu'on dit à ces libertins & ces incrédules, qui se mettent au-dessus de la croyance & des opinions les plus reçues. Les prétendus *esprits forts* du monde voudroient que Dieu les gouvernât par la raison ; & Dieu leur répond : Je veux que ce soit la foi qui vous gouverne, ou plutôt, je veux moi-même vous gouverner par la foi. Bourd. *Exh. II. p.* 390. La plûpart des beaux *esprits* sont les *esprits forts*, qui ne s'étonnent de rien, qu'on ne persuade pas aisément.

*Sous le nom d'*esprits forts *on voit des téméraires*
Aller braver du Ciel les affreux jugemens. Cail.

La *force* de l'*esprit* ne doit pas consister à douter de tout, & à se roidir contre les vérités établies. Elle consiste à bien raisonner, & à découvrir les vérités les plus cachées. C'est le propre d'un *esprit fort* de ne se pas laisser surprendre par les apparences, & d'approfondir les sujets qu'il traite. Les raisons qui contentent les *esprits* foibles ne sont pas pour lui. Bouh.

Esprit particulier. C'est, les vûes, les connoissances, les sentimens que chacun a sur les dogmes de la foi & sur les vérités de la Religion, & la persuasion où il est sur cela. *Privatus spiritus*. Ce mot a été souvent répété depuis l'apostasie de Luther, qui lui a donné vogue. Cet hérésiarque & ses successeurs, Luthériens & Calvinistes, ne reconnoissant point de juge des controverses, ni d'interpréte infaillible de l'Écriture, disent qu'elle est claire ; & que chacun, par ses propres lumiéres aidées de la grace, doit se l'interpréter, & juger par elle seule des vérités révélées : c'est ce qu'on appelle l'*esprit particulier*. Les premiers Réformateurs n'avoient presque autre chose dans la bouche que l'*esprit particulier* : mais on leur fit tant la guerre sur cet *esprit particulier*, que leurs successeurs en ont eu honte. Ce n'est plus aujourd'hui qu'à l'extrémité, & quand on n'a plus rien à dire, qu'on y revient. Pélisson. En effet rien n'est plus insoutenable que cette doctrine ; car les vérités révélées étant unes, & toujours les mêmes pour tous les Croyans, la régle que Dieu nous donne pour en juger, doit nous les expliquer d'une maniére uniforme & toujours la même : mais l'*esprit particulier* instruit Luther d'une façon, Zuingle d'une autre, & Calvin encore d'une autre. Il divise Œcolampade, Bucer, Osiander, &c. Le dogme qu'il fait voir évidemment dans l'Écriture aux Confessionistes est différent de celui qu'il découvre au même endroit aux Anabaptistes & aux Mennonistes. Il en est de même des Arminiens & des Gomaristes, des Sociniens & des autres Protestans, &c. En un mot, il fait autant de dogmes différens sur le même point, & autant de religions qu'il y a de têtes. Est-ce donc là l'*esprit* de Dieu, ou, peut-il être la régle qu'il nous donne pour nous réunir tous dans une même foi & dans une même Eglise, comme nous le devons, & comme Dieu le veut ? ☞ Ils ont substitué à l'Eglise un *esprit* particulier, par qui ils prétendoient être instruits de tout, & sans lequel ils ne vouloient rien croire. Bourdal. *Exh. II. p.* 393.

Esprit, se dit aussi du sens, du caractére, de l'intelligence d'une chose ; du dessein, de l'intention, des sentimens, du motif par lesquels on agit. Il faut regarder plutôt à l'*esprit* de la Loi, qu'aux paroles. Voici quel est l'esprit de notre contrat. Pat. La politique d'Espagne a toujours agi par un *esprit* de domination universelle. Les transactions se doivent faire par un *esprit* de paix pour fuir le procès. Quand on fait le procès à un homicide, on regarde s'il l'a fait innocemment, ou par un *esprit* de vengeance. Il faut, en traduisant, prendre bien l'esprit de son Auteur, son sens, son caractére. Il régne toujours un *esprit* de politesse dans la société des honnêtes gens. Bell. Ce que vous appellez du zéle n'est qu'un *esprit* de faction & de parti ; vous agissez dans un *esprit* de cabale. S. Evr. L'*esprit* du Christianisme est l'humilité & la patience. Cette Monarchie se gouverne toujours par un même *esprit* & par les mêmes maximes. On ne se remplit point de l'*esprit* Ecclésiastique dans le monde. Herman.

Les Musiciens emploient le mot d'*esprit* pour marquer le caractére propre des instrumens. Il ne faut pas sortir de l'*esprit* du jeu de l'instrument. Rousseau.

Esprits, au pluriel, en termes de Médecine, se dit des parties les plus volatiles du corps, qui servent à faire toutes ses opérations. On distingue deux sortes d'*esprits*, les *vitaux* & les *animaux*. Les *esprits vitaux* ne sont autre chose que la partie la plus subtile & la plus agitée

agitée du sang, de laquelle dépendent son mouvement & sa chaleur. Les *esprits animaux* sont ces corps très-subtils & très-mobiles, contenus dans le cerveau & dans les nerfs: ils ne sont différens des *esprits vitaux*, qu'en ce que ceux-ci sont confondus avec les parties grossières du sang, au lieu que les *esprits animaux* en ont été séparés dans le cerveau par le moyen des glandes, dont la substance corticale est composée: ils sont les auteurs du sentiment & du mouvement animal, d'où vient qu'ils ont été ainsi nommés. Les Anciens établissoient quatre sortes d'*esprits*, le *naturel*, le *vital*, l'*animal* & le *génital*. Ils mettoient le *naturel* dans l'estomac & dans le foie; le *vital* dans le cœur; l'*animal* dans le cerveau; & le *génital* dans les testicules. Mais comme cette division est fondée sur une fausse hypothèse, il vaut mieux s'en tenir à la premiére. L'étude continuelle fait une grande dissipation d'*esprits*. La nature a donné le sommeil aux animaux pour reparer les *esprits* épuisés par le travail: & on dit qu'un homme reprend ses *esprits*, quand, par quelque surprise ou accident, les *esprits* qui font agir la raison étoient émus & troublés. A la mort, on ramasse tout ce qui reste d'*esprits* & de forces, pour exprimer ce qu'on sent. Bouh. Les animaux venimeux ne tuent que par des *esprits* irrités qu'ils poussent au dehors, qui coagulent le sang, comme a fort bien prouvé Charras dans son Traité des Vipéres. Villis prétend que les *esprits* se font par la distillation du plus subtil du sang, qui descend des artéres dans la partie extérieure & corticale du cerveau; & il enseigne que le sang qui est renfermé dans le sinus de la dure-mere sert à cette distillation, de la même maniére que le feu, dans les distillations chymiques qui se font par descente, étant mis au-dessus de la matiére, sert à en faire descendre ce qu'il y a de plus subtil.

Il n'est pas vraisemblable que les *esprits animaux* soient une liqueur composée; on la verroit couler quand on coupe le nerf transversalement; les parties voisines en seroient inondées, ainsi qu'il arrive dans les vaisseaux sanguins, & dans ceux qui portent la limphe; les nerfs liés s'enfleroient dans leur partie supérieure; les ébranlemens que les objets font sur les filamens, seroient amortis, & l'ame se trouveroit frustrée des impressions qui viennent du dehors: il n'est pas possible qu'une liqueur ait deux mouvemens opposés en même temps dans un tuyau. La vivacité des sensations & la rapidité des actions de l'homme prouvent que les *esprits animaux* sont plutôt de la lumiére, qu'une liqueur. Mém. de Trév.

Il y a dans les Mémoires de Trévoux 1712. p. 2160. une lettre sur les maladies des *esprits animaux*, dont les principales sont la phrénésie, la manie, la mélancholie, la rage, l'épilepsie, les affections convulsives, le vertige & le tremblement. Le delire phrénétique est la fievre continue des *esprits*. La manie est, dit-on, une fievre lente des *esprits*; & ainsi des autres.

☞ Esprit. Il y a un *esprit* répandu par tout l'univers, premier principe de toutes les productions dans les trois regnes. Les Sages l'appellent Mercure. C'est dans cet *esprit* qu'il faut chercher la matiére premiére: il donne aux animaux cette faculté de penser, que nous appellons instinct. Voyez *la Lettre d'Eugène à Clarice sur les Polypes*.

Esprit, en termes de Chymie, est une substance aërée, subtile & pénétrante, désignée sous le nom de *Mercure*, qui s'éléve d'ordinaire après que le flegme est monté. Le propre de l'*esprit* est de pénétrer & d'ouvrir les corps solides. Il carie, ronge, brise, dissout & brûle même certains mixtes, & en coagule d'autres, & fait une infinité d'autres effets, & même tout contraires.

☞ Esprit. Terme de Chymie. Ce qu'on appelle *esprits* en Chymie sont des liqueurs dont toute la vertu consiste en certaines particules subtiles & actives, qui nagent dans une eau ou flegme inutile, que l'art n'en a pu séparer. Ces *esprits* doivent toute leur force, aux sels dont ils sont chargés; & comme le mélange de ces sels avec le flegme est en différente proportion dans les différens *esprits*, il seroit très-utile de connoître cette proportion toutes les fois que l'on veut faire quelque opération délicate, où une exacte précision est nécessaire. Faute d'avoir un moyen sûr d'y parvenir, la même opération réussit différemment à différentes personnes, & quelquefois à la même. Ils les appellent *esprits acres*, quand ils excitent sur la langue quelque sentiment de chaleur; & *acres corrosifs*, quand ils font sur la langue quelque érosion; *esprits salins*, les liqueurs qui tiennent de la saveur du sel commun; *esprits sulphurés*, les liqueurs qui ont une saveur ayant quelque rapport avec celle des sels sulphurés: quand cette saveur est trop forte, on les appelle *esprits urineux*. *Esprits mixtes*, sont les liqueurs où l'acide domine, & qui tiennent du sulphuré.

En ce sens on dit que les Chymistes tirent l'*esprit* de souffre, de sel, & de tous les autres corps, quand ils en tirent l'essence ou le plus subtil par la distillation, ou autrement. On appelle encore *esprits*, les liqueurs distillées qui ne sont ni eau, ni huile. Il est dangereux de travailler aux mines, parcequ'il s'en exhale toujours des *esprits* arsénicaux & vitrioliques.

☞ Esprit ardent. Terme de Chymie. *Spiritus ardens.* L'huile des plantes, quand elle est en assez grande quantité, assez déliée, & mêlée d'assez peu de flegme, est ce qu'on appelle en général *esprit ardent*, parcequ'il est inflammable; & en particulier c'est l'eau-de-vie, quand elle vient du vin. Ac. d. Sc. *Hist.* 1702. p. 41. De quelque moyen que l'on se serve en examinant les fruits qui donnent de l'*esprit ardent*, on ne le sçauroit tirer avant qu'il ait fermenté. Id. L'*esprit ardent* d'un fruit dépend d'une certaine proportion de quantité & de force que les acides doivent avoir avec l'huile. Id.

Esprit fugitif. Terme de Philosophie hermétique. On appelle le mercure *esprit fugitif*, quoique ce soit un corps métallique. On l'appelle aussi *esprit de mercure*, & *esprit* de vie.

Esprit des Philosophes. Terme de Philosophie hermétique. C'est ainsi que les Sages, quand ils parlent le langage de leur art, appellent leur magistère.

L'Esprit *de vin* n'est autre chose que de l'eau-de-vie plusieurs fois rectifiée, ou distillée. On lui donne en Chymie divers noms, *essence très-subtile & incorruptible*, *soufre céleste*, *soufre bezoardique végétable*, *clef des Philosophes*, *ciel de Raymond Lulle*, *corps éthéré composé d'eau & de feu*, &c.

L'Esprit *de vin double* n'est autre chose que de l'eau-de-vie rectifiée. Voyez DOUBLE.

Esprit universel. Terme du Grand Art. On définit l'*esprit universel*, une substance subtile & rare, distinguée de son total premier créé, qui diversement réuni à son solide, qu'on nomme sel, constitue avec lui toute la variété spécifique & individuelle de la nature, la régit & la vivifie, moyennant les accidens qui les font paroître au dehors.

On dit proverbialement, qu'un homme a l'*esprit* aux talons, lorsqu'il fait quelque lourde faute contre le jugement, qu'il manque de conduite. On dit aussi, qu'il s'alambique l'*esprit*, quand il s'applique trop fortement à quelque composition. On dit, Vive les gens d'*esprit*, quelquefois sérieusement, quelquefois en se moquant des gens qui s'imaginent avoir trouvé un bon expédient.

☞ ESPRITÉ, ée; adj. Qui a de l'esprit. Ce mot a eu une grande vogue, sur-tout parmi les Précieuses. Il n'est pas trop bon, même dans le discours familier; quoique Chapelle, dans son voyage, ait dit de Madame d'Osneville:

Elle est jeune, riche, espritée:

Et que l'on trouve, Qui est *esprité*, dans le petit Dictionnaire Latin-François de Boudot, au mot *Ingeniatus*. Cyrano de Bergerac, dans son Histoire comique de l'Empire de la Lune, a dit aussi: Un sçavant est opposé à un autre sçavant, un *esprité* à un autre *esprité*, & un judicieux à un autre judicieux.

ESPROUVER. ESPROUVETTE. ESPUISABLE. ESPUISEMENT. ESPUISER. } Voyez { ÉPROUVER. ÉPROUVETTE. ÉPUISABLE. ÉPUISEMENT. ÉPUISER.

ESPURE. } Voyez { ÉPURE.
ESPURER. } Voyez { ÉPURER.
ESPURGE. } Voyez { ÉPURGE.
ESPURGEMENT. } Voyez { ÉPURGEMENT.

E S Q.

ESQUADRILLE, s. f. mouillez les deux *ll*. Quadrille, compagnie de combattans dans un Tournoi. *Turma, Ala*. La cinquiéme *esquadrille* des Aventuriers, ou Assaillans, fut celle d'Egypte, autrement nommée des Chevaliers de la Déesse Isis. De la Colomb. Ce mot est vieux : on dit quadrille. *Esquadrille*, ou *Escadrille*, est le diminutif d'escadre, dont le P. Le Moine s'est servi au même sens. Ces mots viennent de l'Italien *scadra*, escadron, *squadriila*, petit escadron. Du reste, voyez l'étymologie d'escadron.

ESQUARRIR. } Voy. { ÉQUARRIR.
ESQUARRISSAGE. } Voy. { ÉQUARRISSAGE.
ESQUARRISSEMENT. } Voy. { ÉQUARRISSEMENT.
ESQUARRISSOIR. } Voy. { ÉQUARRISSOIR.

☞ ESQUERDE, s. f. Vieux mot. Buche fort petite.

ESQUERRE. Voyez ÉQUERRE.

ESQUIERMIE. s. f. Vieux mot. Alchimye.

ESQUIAVINE, s. f. *Penula*. Vêtement de paysan, ou d'esclave dont on s'est servi autrefois, & qui est encore en usage en Espagne. Ce pourroit bien être la même chose que l'*escavinie*. Les Italiens appellent *schiavo* ce que nous appellons esclave, & changent ainsi notre *l* en *i*.

Esquiavine, en termes de Manége, s'est dit aussi d'un long & sevére châtiment qu'on faisoit souffrir au cheval pour le rendre souple & obéissant.

ESQUIERS, ou ESQUIERRE. Terme de Coutumes : c'est, selon quelques Coutumes, l'endroit des clochers, & selon d'autres, l'endroit d'un clocher à l'autre. *Interjectum inter parœcias spatium*.

ESQUIF, s. m. Petit vaisseau de mer : chaloupe, pour mettre à terre, & qui ne va guére qu'avec les rames. *Scapha, cymba, actuariolum*. L'*esquif*, ou le canot, se prend ordinairement pour le petit batteau qu'on embarque dans le navire, & qui sert aux officiers de la Marine pour aller d'un vaisseau à l'autre, ou de leur vaisseau à terre.

Pour moi, sur cette mer qu'ici bas nous courons,
*Je songe à me pourvoir d'*esquif *& d'avirons*. Boil.

Comme il n'y a plus de ces grands vaisseaux, où ceux qui vouloient autrefois servir Dieu se retiroient en foule, il faut se jetter dans les *esquifs*, ou dans les barques, quelques petites qu'elles soient, pour sauver sa vie, & assurer sa navigation. Ab. de la Trap.

Ce mot vient de l'Allemand *schif*, ou *schit*, qui signifie *navire*, qui a été fait du Grec σκάφη. Mén. Végéce dit que les Latins appelloient *picta* ces vaisseaux, d'où peut avoir été fait le nom de *patache*.

ESQUILIES, s. f. pl. *Exquiliæ, esquiliæ*. Quartier de Rome. Voyez ESQUILIN. Nos Auteurs disent, le Mont Esquilin, & non pas les *Esquilies*.

C'étoit à Rome un lieu où l'on exposoit les cadavres des criminels : c'étoit aussi le lieu destiné pour les supplices. Voyez Horace, l. 1. sat. VIII.

ESQUILIN, ine, adj. Épithéte qui se donnoit à une des sept collines de la ville de Rome, & ce qui y appartenoit. *Esquilinus*. Le Mont *Esquilin*, *Esquiliæ*, *Mons Esquilinus*. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui la montagne Sainte Marie Majeure. On écrit aussi en Latin *Exquiliæ*, & l'on croit que ce nom s'est formé par corruption d'*excubiæ*, & qu'il fut donné à cette hauteur, à cause des sentinelles que Romulus y mit, de crainte d'être surpris par Tatius, auquel il ne se fioit pas. D'autres veulent qu'il se soit fait de *quisquiliæ*, parceque c'étoit-là que ceux qui prenoient des oiseaux tendoient leurs filets, & qu'ils jettoient des ordures, *quisquilias*, pour les attirer & leur servir d'appas. D'autres enfin prétendent qu'il vient d'*excola*, & qu'il se donna à cet endroit lorsqu'il fut cultivé, de même que nous avons appellé Coutures, des endroits nouvellement cultivés, & que ce nom leur est ensuite resté, comme nous avons dit au mot Couture. Quoi qu'il en soit, c'est Servius Tullus qui l'enferma dans Rome, & s'y fit un palais & des jardins. Le Mont *Esquilin* avoit à l'orient les murailles de la ville, au midi la voie Lavicane, à l'occident la vallée qui étoit entre le mont Cœlius & le mont Palatin, & au septentrion le mont Viminal. Il étoit la cinquiéme région ou quartier de Rome, à laquelle il donnoit son nom, & qu'on nommoit Région *Esquiline*. Voyez *Onuphrius, Descript. XIV. Region. Urb. Romæ, & Joan. Rosin. Antiq. Rom. L. I. c.* 8. 9. & 13. Des Etrangers se rendent maîtres ici de tout. L'un vient de Sicyone, l'autre de Samos, celui-ci de Tralles, l'autre d'Amydon ; mille autres enfin, d'Andros & d'Alabande, viennent d'abord se loger sur le mont *Esquilin*, & sur le mont Viminal, pour s'insinuer ensuite dans les maisons des Grands, & les abîmer. P. Tarter. *Trad. de Juvén.* Hé quoi ! est-ce là le repas que je vais mendier à si grands frais, franchissant le mont *Esquilin*, &c. Id. La porte *Esquiline* étoit une porte de Rome qui étoit du côté du mont *Esquilin*. La Tribu *Esquiline*, étoit la seconde des quatre Tribus de la Cité de Rome.

ESQUILLE, s. f. Petite partie qui s'est détachée d'un os quand il s'est rompu. *Schidia, assula*. Il faut prendre garde de ne laisser point d'*esquille* dans la plaie.

Ce mot vient de *squama*.

ESQUILLE, s. f. Riviére de l'Amérique septentrionale. *Esquilla, Squilla*. Elle se décharge à Port-Royal dans l'Acadie.

ESQUIMAN, s. m. Terme de Mer. Quartier-maître. *Adjutor rectoris nautici*. C'est un terme Flamand. Il est comme l'aide du Maître, ou du Contremaître du vaisseau.

ESQUIMAUX, s. m. & pl. Peuples de la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale. *Esquimavii*. Les *Esquimaux* sont placés au nord de la riviére de S. Laurent, & au levant de celle de Sainte Marguerite, vers la Baie d'Hudson. Les *Esquimaux* sont très-cruels : on a peu de commerce avec eux. Quoique dans un pays très-froid, ils ont le visage basané & aride, la taille belle, le corps vigoureux, la peau du corps fort blanche, la jambe très-bien faite, les dents fort larges & mal propres, les cheveux noirs avec un toupet au-dessus du front, & une barbe de trois doigts. Leur habillement est un juste-au-corps en domino de Chanoine, & un haut de chausse, le tout fait de peaux d'animaux du pays.

ESQUINANCIE, s. f. *Angina*. Terme de Médecine. Maladie qui bouche les passages de la respiration. C'est une inflammation de la gorge ; ou du larynx, qui empêche souvent l'air d'entrer & de sortir par la trachée artère, & la viande d'être avalée & conduite dans l'estomac. Il y a deux especes générales d'*esquinancie*, la fausse, ou bâtarde, & la vraie. La fausse est un dépôt de sérosités, ou de pituite, qui abbreuve les glandes de la gorge sans fiévre, sans inflammation, & sans grande difficulté d'avaler & de respirer. La vraie est une inflammation & un gonflement des muscles du larynx avec fiévre, chaleur, & ardeur à la gorge, respiration difficile, suffocation & douleur en cette partie : le malade ne peut être couché, & toutes les matiéres liquides, comme les bouillons & la boisson qu'il veut avaler, lui reviennent par le nez. La vraie *esquinancie* est toujours accompagnée de fiévre ; la bâtarde en est exemte : elles sont causées par un sang bilieux, qui coule par des rameaux des artères carotides, & qui y produit un phlegmon simple ou érésipélateux. On divise aussi la vraie *esquinancie* en interne & en externe. L'*esquinancie* est plus périlleuse, & même mortelle, lorsque la tumeur ne paroît ni dedans, ni dehors : celle où elle paroît dehors, est la plus aisée à guérir.

☞ Esquinancie. On prétend que l'on a trouvé un reméde presque assuré contre cette maladie. On prend de l'ordure de chien que l'on pulvérise, après l'avoir fait sécher. On remplit de cette poudre un tuyau de plume, & on en souffle dans la bouche du malade. Il est à remarquer que la fiente d'un grand chien, & la plus blanche est la meilleure ; & si le temps le

permettet

permet, il faut donner à ronger des os au chien : son ordure en sera plus efficace.

Le mot d'*esquinancie* vient du Grec συνάγχειν *suffoquer*.

ESQUINE, s. f. Terme de Manége, qui se dit des reins du cheval, au lieu d'*eschine*. *Lumbus*, *spina*. On dit un cheval fort d'*esquine*, qui manie sur l'*esquine*, quand il est fort de reins. Cheval foible d'*esquine*, qui est sujet à broncher.

☞ Esquine. C'est une racine grosse comme le poignet d'un petit enfant, longue comme la main, tortue, noueuse, rougeâtre en dehors, de couleur de chair en dedans, sans odeur, insipide au goût. Elle pousse des tiges épineuses qui rampent & s'attachent aux arbres voisins, comme le lierre. Ses feuilles sont grandes, vertes, ayant la figure d'un cœur. Cette racine nous vient de la Chine, & de plusieurs endroits des grandes Indes, d'où on nous l'envoie toute séche. C'est le lieu de sa naissance qui l'a fait appeller en Latin *schinna*, d'où l'on a fait le mot François *esquine*. Sa principale qualité est d'être sudorifique & dessicative ; elle est aussi diurétique & astringente. Quelques Auteurs la nomment *Schine*, *Squine*, *Sguine*, *eskine*, *Chine*. On l'apporte ou brute, ou mondée, c'est-à-dire, ou comme elle a été tirée de la terre, ou dépouillée de sa première peau. Pour l'avoir bonne, il faut qu'elle soit pesante, résineuse, difficile à couper, & rougeâtre : sur-tout il faut observer qu'elle n'ait point été mangée de vers ; ce que les Marchands desquels on l'a de la première main, & même quelquefois les Droguistes, tâchent de cacher en rebouchant les trous de vers avec du bol, ou de la terre glaise. L'*esquine* qui croît aux Isles Antilles, & qu'on veut faire passer pour la même espéce que l'*esquine* de la Chine & des Indes, n'a pû encore s'établir sur ce pied parmi les Droguistes & les Apothicaires. Ainsi, jusqu'à ce que l'expérience l'ait fait approuver, il faut s'en tenir à l'ancienne. *Dict. de Commerce*. Voyez SQUINE.

ESQUIPOT, s. m. Est une espéce de petit tronc, ou boëte qui est dans la boutique des Barbiers, où les garçons mettent tout l'argent qu'ils reçoivent de la façon des barbes, qu'ils partagent ensuite avec le Maître. *Pyxis*, *capsula*. On le dit encore en quelques autres professions.

ESQUISSE, s. f. Ce mot est du genre féminin dans l'usage ordinaire, l'Académie lui donne ce genre dans son Dictionnaire. Richelet lui donne le masculin ; cependant il dit une *esquisse*. Ce mot est un terme de Peinture. Premier crayon d'un tableau ; griffonnement ; première pensée du dessein, mise sur le papier ou sur la toile ; dessein croqué, ou projet fait à la hâte de quelque chose qu'on veut peindre, graver, ou tailler. *Adumbratio*, *informatio*. Légère *esquisse*, *esquisse* coloriée. Il n'a pas eu la peine de faire un dessein fini, arrêté, ou terminé ; il a travaillé sur l'*esquisse*. Il y en a de deux sortes ; *esquisse* au crayon, ou à la plume ; & *esquisse* au coloris. Le dernier est un essai d'un plus grand ouvrage que le Peintre médite.

Ce mot vient de l'Italien *schizzo*, qui dans son sens naturel signifie éclaboussure, & *schizzare*, éclabousser, parceque l'*esquisse* dans la Peinture ne représente que comme des taches de couleurs.

Esquisse, est en Sculpture un petit modéle de terre, ou de cire, heurté d'art avec l'ébauchoir. C'est à peu près dans ce sens qu'on appelle *esquisses* de petits souriens de bois qui servent aux desserts des bonnes tables : on met sur ces *esquisses* des porcelaines, ou des soucoupes de fayance propre & fine, & sur ces porcelaines on sert des gelées, des confitures séches, &c. Ces *esquisses* servent à accompagner les grands & les moyens plats de dessert.

Esquisse, dans le dernier sens qui vient d'être expliqué, se trouve de genre féminin dans les Auteurs qui ont écrit sur les confitures, sur la maniére de servir les tables ; mais en Peinture, M. de Piles fait *esquisse* de genre masculin.

☞ ESQUISSE & EBAUCHE. Ne sont pas des mots tout-à-fait synonymes. L'*esquisse* est proprement la première pensée d'un tableau que l'on jette rapidement sur un papier, sur un carton séparé. L'*ebauche* est le commencement du tableau même, dont on trace les premières lignes sur la toile. L'*esquisse* est separée du tableau. L'*ebauche* se fait sur le tableau même. Nous avons les *esquisses* de Raphaël, de Jules Romain : nous ne sçaurions avoir leurs *ebauches*. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

☞ Esquisse se dit au figuré, d'un ouvrage de Littérature.

ESQUISSER, v. act. C'est faire une esquisse, croquer un dessein à la hâte. *Informare*, *adumbrare*. On dit *Esquisser* une pensée. ☞ Il faut qu'un Peintre ne touche que légérement ces (petites) figures, comme s'il vouloit seulement en *esquisser* l'idée. Vinci, *trad.* Il faut qu'un Peintre qui représente des figures & d'autres choses éloignées de l'œil, en *esquisse* seulement la forme par une légere ebauche des principales ombres sans rien terminer. Id.

ESQUIVER, v. act. & n. Se sauver avec légereté & promptitude. *Fugere*, *proripere se*. On n'attrape guère des coupeurs de bourses : ils ont l'adresse de s'*esquiver* dès qu'ils ont fait leur coup. Cette homme auroit été tué par la chûte de cette solive, s'il n'eût heureusement *esquivé* le coup. On l'a fait *esquiver*. Mol. Je me suis doucement *esquivé*. Id. Il est bas.

> *Les petits en toute affaire*
> Esquivent *fort aisément* ;
> *Les Grands ne le peuvent faire.* La Fontaine.

Ce mot vient d'*esquif*, vaisseau propre à s'enfuir ; comme *échaper* a été fait de *scapha*. Borel le dérive du mot *chevir* ; Pasquier du mot Italien *schiffar*.

Esquiver, se dit figurément & bassement en choses morales, pour, Eviter, éluder, fuir. *Vitare*, *eludere*. Les distinguo qu'on apporte dans l'Ecole ne lévent pas la difficulté d'une question ; mais ils l'*esquivent*. Il a vû une quêteuse qui lui alloit porter une estocade, il a *esquivé* & paré le coup. *Esquiver* la force de la demande. Ablanc.

> *Pour* esquiver *sa flamme, & ses discours,*
> *Elle cherchoit les plus secrets detours.* Bens.

Esquivé, ée. part. pass. & adj. *Vitatus*.

E S R.

ESRACHER, v. act. Ce mot s'est dit autrefois pour *arracher*. *Evellere*. Se aucuns extirpe ou *esrache* mes arbres. Dr Blauman.

ESRAFLER.	Voyez	ÉRAFLER.
ESRAFLURE.		ÉRAFLURE.
ESRAILLER.		ÉRAILLER.
ESRAILLURE.		ÉRAILLURE.
ESRATER.		ÉRATER.
ESREINTER.		ÉREINTER.

E S S.

ESSAI, s. m. Epreuve, action par laquelle on tâte, on examine, on éprouve une chose, pour en connoître la qualité. *Periclitatio*, *specimen*, *periculum*. Les Medecins font *essai* des drogues pour connoître leur nature, si elles sont chaudes, ou froides, douces ou acides. On fait des *essais* des viandes qu'on sert sur la table du Roi. *Pragustatio*. On fait des *essais* des espéces à la Monnoie, avant que de les exposer au public. Pour n'être point trompé en fait de chevaux, il ne les faut prendre qu'à l'*essai*.

Essai, se dit aussi des tentatives, des expériences qu'on fait pour voir si une chose réussira. Il faut faire un *essai* des machines en grand ; car ce n'est pas assez que l'*essai* réussisse en petit. On fait l'*essai* du canon avec charge & double charge. Corneille a dit,

> *Mes pareils à deux fois ne se font point connoître ;*
> *Et pour leur coup d'*essai *veulent des coups de maître.*

On appelle proprement coup d'*essai*, l'ouvrage que font les jeunes apprentifs, avant que de passer maîtres.

Essai se prend aussi pour la première épreuve que l'on fait de la vie Religieuse en habit séculier, avant que de prendre l'habit Religieux. Cet *essai* est d'un, de deux, ou de trois mois, en divers Monastères. Et l'on dit, Cette fille est à son premier *essai*. L'*essai* n'est pas compté pour Noviciat.

Ses yeux mal assurés, & ses regards timides,
*Firent sur moi l'*essai *de leurs traits homicides.* Cerisy.

D'un courage naissant sont-ce-là les essais? Rac.

Et ce jeune Héros, dont tout suivra les loix,
*A pour son coup d'*essai *mis Philisbourg en poudre.*
Quel plus noble emploi pour sa voix?
M. Des-Houl.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *examen*.

Essai, se dit figurément en Morale des Ouvrages d'esprit. *Tentamen*. Plusieurs ont fait des *essais* poëtiques. Montagne a fait un livre qu'il a appellé les *Essais*.

De son pinceau naïf les traits inimitables
Montrent le cœur humain dans tout son naturel.
Ce Mortel se peignant lui-même & ses semblables,
A trouvé le secret de se rendre immortel:
Et s'il s'est rencontré des Auteurs téméraires,
Qui malins ou dévots l'aient voulu censurer;
D'un moderne (M. Coste) *Ecrivain les sçavans Commentaires.*
Toujours de plus en plus nous le font admirer.

Il est sorti de Port-Royal de beaux *essais* de Morale. L'*essai* des merveilles de nature du P. Binet, sous le nom de René François, a été imprimé vingt-cinq fois. L'*essai* d'un Dictionnaire Universel. C'est un *essai* des louanges du Roi. Mol.

Louis encore jeune, & déja plein de cœur,
Faisoit-là son essai *de chef & de vainqueur.*
P. Le Moine.

Essai, se dit aussi du pain que l'Ecuyer-bouche présente au Maître d'Hôtel du Roi, avant que de servir les viandes devant Sa Majesté, & que le Maître d'Hôtel mange, après en avoir touché les viandes. *Praelibamen.*

Essai, se dit encore des petits morceaux de verre qu'on met dans le fourneau, lorsqu'on cuit la peinture sur le verre.

Essai, se dit aussi du vaisseau, qui sert à faire l'*essai*. Il a toujours dans sa poche un *essai*, une petite tasse. Les Cabaretiers appellent *essais*, de très-petites bouteilles, dans lesquelles ils envoient du vin pour en tâter, pour en faire l'*essai*. On appelle aussi *essai*, le couvercle de la tasse ou de la coupe dans lequel on fait l'*essai* chez les Princes.

En matière de monnoies on fait un premier *essai* des matières qu'on y apporte pour fondre, afin de les affiner, & mettre au titre requis. On en fait un autre *essai* dans la chambre des délivrances par les Juges-Gardes qui en font essayer la bonté, & pour cet effet prennent une pièce de monnoie qu'ils coupent en quatre parties appellées *penilles*, dont ils laissent une partie au Maître, l'autre au Juge-Garde. Il en retient une pour lui, & il fait *essai* de la quatrième. Un fourneau d'*essai* est échauffé par un fourneau de réverbère, où on essaye l'argent dans de petites coupelles, où on met un demi-gros avec une balle de plomb, qui en s'évaporant en emporte l'impureté. Mais l'*essai* d'or se fait sur quatorze grains d'or, auquel on ajoute le même poids d'argent très-fin; & après l'avoir battu en lames fort déliées, on les met dans un matras avec l'eau de départ, qui en sépare tout l'argent; & on juge de la bonté de l'une & l'autre de ces matières, suivant la différence du poids qu'on trouve avant & après l'opération.

☞ Essai. Dans la Congrégation des Filles de l'Enfance de Jesus, on appelle *Essai* ce qu'on nomme ordinairement Noviciat dans les autres Congrégations. L'*essai* est de deux ans.

☞ ESSAIE, s. f. C'est le nom d'une petite racine dont on se sert dans les Indes pour teindre en écarlate. La meilleure croît sur la côte de Coromandel. Pour en connoître la bonté, il faut la rompre, & voir si elle est d'un rouge obscur, ou bien la mâcher, parceque les meilleures ont un goût de nitre. Pour éprouver si les draps ont été teints avec la véritable *essaie*, on en frotte un petit bout avec du jus de cédre, puis on le laisse sécher au soleil. Si la couleur diminue de son éclat, c'est une marque que la teinture n'a pas été faite avec l'*essaie*. *Description des Côtes des Indes Orientales.*

ESSAIM, s. m. Prononcez *Essain*, ainsi que plusieurs l'écrivent. C'est une volée, une multitude de jeunes abeilles, qui sortent de leur ruche, pour se séparer des vieilles, & pour aller ailleurs. *Examen*. L'*essaim* se va poser sur une branche d'arbre, où l'on le va prendre pour le mettre dans une autre ruche. Quand on a peur qu'un *essaim* ne se perde, on fait un bruit extrême avec poëles & poëlons dans le temps qu'il sort de sa ruche, afin de l'obliger à s'arrêter & s'attacher en quelque endroit. Les bons *essaims* se font au mois de Mai.

Ce mot vient du Latin *examen apum*, ou du Grec ἑσμὸς, qui signifie la même chose, ou de ἑσσὴν, le *Roi des abeilles*. Et si l'on en croit le P. Pezron, *Examen*, *essaim* d'abeilles, est formé sur le Celtique *Essaim*; mais il faudroit prouver d'abord qu'*essaim* est Celtique.

Essaim, se dit figurément d'une troupe de jeunes gens de même profession, ou de quelque chose semblable. Les Latins ont dit *examen* dans le même sens. On a vû au siécle passé un *essaim* de Poëtes de même volée. Au Palais on voit un *essaim* d'Avocats qui se font recevoir à la saint Martin.

Cent beautés amassées
Fournissent un essaim *de diverses pensées.* Desmarais.

Ciel! quel nombreux essaim *d'innocentes beautés*
S'offre à mes yeux en foule, & sort de tous côtés? Rac.

Dans ces deux derniers exemples la poësie excuse ce qu'il y a de trop hardi & de moins propre dans cette métaphore.

ESSAIMER, v. act. Ce mot se dit des abeilles; & veut dire, Faire un *essaim*, jetter un *essaim*. *Examinare.* Toutes nos mouches ont *essaimé*.

☞ ESSAMPLE, s. m. Vieux mot. Exemple. *Gloss. des Poësies du Roi de Navarre.*

ESSANGER, v. act. Donner la première façon au linge qu'on met à la lessive pour le blanchir: le laver dans l'eau froide, & le decrasser dans la première eau. *Purgare, cruorem abstergere.* La lessive a trois façons: on l'*essange* le premier jour, on la lave le troisième. Pour *essanger* le linge, on le fait tremper dans l'eau, afin d'en ôter la plus grosse ordure, & particulièrement le *sang*, qui est ce qui a donné le nom à cette première façon.

Essangé, ée. part.

☞ ÉSSART, s. m. Vieux mot. Broussaille. Voyez ESSARTER.

ESSARTER, v. act. Défricher une terre, en arracher les bois, les racines, le taillis, ou le vieux plant qu'on y avoit mis, ou les ronces qui y sont venues faute de culture, pour la rendre disposée à y semer ou planter ce qu'on voudra. *Eruncare, purgare vepribus.* Il y a bien de vieilles souches sur cette terre, elle sera difficile à *essarter*. On appelloit autrefois *essarts*, des broussailles; d'où vient que plusieurs s'appellent *des Essarts*: ce que Du Cange dit venir d'un de ces mots qu'on a dit dans la basse Latinité, *exartus, exartum, exartes, essartum, assartum, sartum* & *sartus*, qui signifioient tous *forêt coupée & défrichée*: ce que Spelmanus dérive du Latin *exerum*, qui signifie *arraché & déraciné*; d'autres, du mot *sarrire*, qui veut dire, *sarcler*, purger de méchantes herbes; d'autres enfin du verbe *exare*, qui signifie *labourer*, d'où on

on a fait *exaratum*, & par contraction *exartum*. Dans les loix des Bourguignons *exartum facere in silva*, c'est *essarter* un endroit d'une forêt. D'autres enfin, comme M. Huet, dans ses *Orig. de Caen*, du verbe *exaro*. Charles Estienne appelle *essarter* ce qu'on dit en Latin *collucare*, *interlucare*, retrancher les branches qui offusquent l'arbre ; ou meme retrancher, couper quelques arbres dans un bois, afin que les autres arbres voisins aient plus d'air, plus de jour. Il témoigne que de son temps cela s'appelloit *bailler jour*, ou *bailler soleil*, parceque les branches ou les arbres qui étouffent les autres, les empechent d'avoir du jour, du soleil. On appelle cela *égayer*.

☞ ESSAUCER, vieux v. act. Exalter, invoquer, parler.

☞ ESSAUCIER, v. act. Vieux mot. Exaucer. On a dit aussi *Essauler*.

ESSAY, s. m. *Exaquium*. Lieu de Normandie, avec un Monastère. Hadr. Vales. *Not. Gall. pag.* 190. Voyez Essey.

ESSAYER, v. act. Faire un essai, une tentative, éprouver quelque chose ; voir si on pourra réussir à une chose, ou si elle nous sera propre ; goûter. *Probare*, *periclitari*, *edere specimen*, *experiri*. On *essaye* des gants, des bas, des souliers, pour en choisir qui conviennent. Les femmes se font *essayer* deux ou trois fois un habit, avant que de le trouver à leur gré. Il faut *essayer*, éprouver ses armes, pour voir si on peut s'y fier. Il ne sçait ce que c'est que la guerre, il faut un peu qu'il en *essaye*. Je ne sçai si cela est bon ou mauvais, je n'en ai jamais *essayé*. *Essayez* ce vin, tâtez-en. On fait une année de probation pour *essayer* ses forces, pour voir si on pourra supporter l'austerité de la Régle. On ne peut bien juger d'une chose qu'on n'en ait *essayé*. *Essayez* sur moi votre main mal assurée. Rac. Je veux *essayer* le goût du public. S. Réal. ☞ Après avoir vu son auguste pere lui *essayer* lui-même sa couronne, & avoir appris de sa bouche qu'il devoit bientôt la porter, il eut la force d'en garder le secret, & le mérite de s'en affliger. Mongin.

Essayer, se dit aussi pour, Tâcher. Il faut *essayer* de le gagner. Il vit que ce seroit peine perdue d'*essayer* de le dissuader. Ablanc. On dit en Latin *experiri* dans le même sens.

s'*Essayer*, v. n. pass. S'éprouver, voir si on est capable d'une chose. Il est sûr de faire une telle chose, il s'y est *essayé*.

Ce mot vient du Latin *examinare*.

Essayé, ée. part. *Tentatus*, *probatus*.

ESSAYERIE, s. f. C'est un lieu particulier dans les Monnoies, où on en fait l'essai. *Probationis locus*.

ESSAYEUR, s. m. Affineur. Officier des Monnoies, qui en fait l'essai, qui éprouve si la monnoie est au titre requis par les Ordonnances. *Probator*, *inquisitor*. On le dit aussi de ceux qui éprouvent la qualité de l'or ou de l'argent qu'on emploie en ouvrages. Il y a un *Essayeur* général pour toutes les monnoies de France, créé par François I. en 1539. Il y a aussi un *Essayeur* particulier en chaque Monnoie. Voyez Boizard, *Tr. des Monn. P. II. C. 8. & 9.*

ESSE, s. f. Terme de Charretier, Cheville de fer, ☞ petit clou ou morceau de fer, tortu ou courbé qu'on met au bout des aissieux pour y arrêter les roues. *Fibula camerata*, *infirva ; fibula rota carrnaria*, *mora*, *retinaculum*, *subscus*. ☞ Quand on va en voyage, il faut avoir des *esses* dans son carrosse, pour mettre à la place de celles qui peuvent se perdre par les cahots.

☞ On appelle aussi l'*esse* d'une louve, un double crochet de fer fait en forme d'une *S*, qui s'accroche d'un côté au cable de la grue, & de l'autre dans l'œil de la louve qui sert à enlever les pierres qu'on veut élever dans un bâtiment.

☞ Esse. Les Carriers donnent encore ce nom au picot à deux pointes, dont il n'est différent que parcequ'il est double.

Esse de fléau. Terme de Balancier. Morceau de fer tortillé en forme d'S. Ainsi on dit, *Esse* de fléau de trébuchet. *Esse* de fléau de balances.

ESSEAU de bois à couvrir les toits, s. m. *Scandula*. Voyez ESCHANDOLE : c'est la même chose. *Esseau* se dit comme petit *ais*.

Esseau, est aussi une petite hache recourbée. *Ascia*, *dolabella*. Pomey.

☞ ESSECHIRE, s. f. Ville d'Arménie ; anciennement Artaxate. Elle est située près de l'Araxe, selon Corneille.

ESSECK, s. m. Ville de la Basse-Hongrie. *Essechium*. Quelques-uns écrivent *Ezech*, *Ezechium* ; mais en François nous prononçons *Esseck*. Cette ville est sur la Drave, environ à cinq lieues de son embouchure dans le Danube. Le Pont d'*Esseck* est fameux : il s'étend sur la Drave & sur un marais voisin ; depuis la ville d'*Esseck* jusqu'au fort de Darda ; & l'on assure qu'il a 8565. pas géométriques de long, sur six de large.

ESSEENS, ou ESSENIENS. Nom d'une Secte chez les Juifs. *Essei*, *Esseni*. Joseph, parlant des Sectes qui étoient de son temps parmi ceux de sa nation, en marque trois : sçavoir, les Pharisiens, les Saducéens & les *Esseniens*. Il préfere ceux-ci aux deux autres pour ce qui étoit du genre de vie. Il assure de plus qu'ils étoient Juifs d'origine. Si cela est, S. Epiphane s'est trompé quand il les a mis au nombre des Samaritains. Il paroît que c'étoit de véritables Philosophes Pythagoriciens dans tout ce qui regardoit leur maniére de vivre, aimant la retraite & la solitude ; & tout éloignement des femmes, pour s'appliquer entiérement à la vie contemplative. Ils étoient parmi les Juifs ce que les Moines les plus retirés & les plus austéres sont parmi les Chrétiens ; & c'est ce qui leur a fait donner le nom de Ἰουδαῖοι ἀσκηταί, Ascétes Juifs. Plusieurs Ecrivains Catholiques ont cru que l'origine des Moines venoit d'eux, & ils s'appuient principalement sur ce que Philon en a rapporté, qui, selon eux, a distingué deux Sectes d'*Esseniens*. Les uns se marioient, & les autres vivoient dans le célibat. Il semble que Joseph ait distingué ces deux sortes d'*Esseniens*. Sérarius, qui a écrit fort au long sur cette matiére, fait, après Philon, deux classes d'*Esseniens* : La premiére est de ceux qu'il nomme *Practici*, & qui vivoient en commun ; la seconde, est de ceux qu'il appelle *Theoretici*, c'est-à-dire, qui menoient une vie purement contemplative, vivant dans la solitude, & éloignés de tout commerce du monde. Il ajoute que Joseph n'a fait mention que des premiers, & qu'il n'a point parlé des contemplatifs ; que Philon a appellés *Thérapeutes*, & qui étoient principalement dans l'Egypte. Ils vivoient d'une maniere très-sainte dans leurs cellules, imitant en toutes choses la vie Religieuse. Lisez là-dessus Philon, dans son Livre de la vie contemplative, & Sérarius, *Tribares*, Liv. 3. Eusebe a prétendu que ces *Esseniens*, nommés Thérapeutes, ont été de véritables Chrétiens, autrement des Juifs convertis par S. Marc, lesquels avoient embrassé ce genre de vie. Scaliger au contraire assure que ces Thérapeutes n'ont point été Chrétiens, mais de purs *Esseniens* qui faisoient profession du Judaïsme. Il reconnoit cependant les deux sortes d'*Esseniens*, dont on vient de parler. Mais Henri de Valois, dans ses remarques sur l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe, rejette absolument cette distinction. Il nie que les Thérapeutes aient été de véritables *Esseniens* ; & il se fonde sur l'autorité même de Philon, qui ne les appelle jamais *Esseniens*, & qui ne place les *Esseniens* que dans la Judée & dans la Palestine, au lieu que les Thérapeutes étoient répandus dans la Gréce, dans l'Egypte & dans d'autres pays. Philon de plus attribue plusieurs choses aux Thérapeutes qui ne conviennent nullement au genre de vie des *Esseniens* ; outre que Philon, qui a traité exprès des *Esseniens* en deux endroits de ses ouvrages, ne dit pas un mot des Thérapeutes en ces endroits-là.

ESSEKÈBE, ou ESSEQUÊBE ; ou ESQUIB, s. m. Riviére de l'Amérique méridionale. *Essequebia*. Elle a sa source dans la Guiane, & coulant du midi au nord, elle traverse la Caribane, & se décharge dans la mer du nord, entre l'embouchure de l'Orenoque & celle du Berbice.

☞ ESSEIN ;

☞ ESSEIN, s. m. Mesure de continence pour les grains, dont on se sert à Soissons. Le muid de bled, mesure de Soissons, est composé de douze septiers, & le septier de deux *esseins*.

ESSELIERS, s. m. Terme de Charpenterie. Ce sont des piéces de bois qui forment les cintres, ou qui supportent & soutiennent par les bouts les entraits, ou tirans. On les appelle aussi *goussets*. Il y a de petits *esseliers* qui s'assemblent dans les grands.

☞ ESSEMAGE, s. m. Vieux mot. La crûe des bêtes de chaque année, comme on dit *essaim* dans les abeilles. On dérive ce mot d'*eissir*, sortir; & l'*essemage* seroit la sortie & le provenu du bétail.

ESSEMER, v. n. Terme de Pêcheur. Tirer une seine à bord pour en dégager le poisson qu'on y a pris. *Sagenam aperire, exonerare, exponere.* Il faut aller *essemer* entre ces deux saules; c'est-à-dire, vuider la seine.

ESSEN, s. m. Petite ville du Cercle de Westphalie, en Allemagne. *Essendia.* Elle est située dans le Comté de la Marck, aux confins du Duché de Cleves, près de Duisbourg, du côté de l'Orient. *Essen* a été ville Impériale: elle dépend maintenant de l'Abbesse d'*Essen*, dont le Monastère est près les murailles de la ville. L'Abbaye d'*Essen* est libre, & dépend immédiatement de l'Empire. On n'y reçoit que des filles Nobles, qui ne font point de vœux, & qui peuvent se marier quand il leur plaît. MATY. Cette Abbaye consiste en cinquante-deux Religieuses, ou Chanoinesses, & vingt Chanoines. CORN.

ESSENCE, s. f. Ce qui constitue, ce qui détermine la nature d'une chose; ce qui est absolument nécessaire pour la faire être ce qu'elle est. *Essentia, natura.* En Philosophie on appelle *essence*, ce que l'on conçoit de premier en une chose; & on le distingue de son acte, qu'on appelle son *existence*. Selon Descartes, l'étendue est l'*essence* de la matière; & selon Gassendi, c'est la solidité: car si l'étendue seule constitue l'*essence* de la matière, rien ne distinguera les corps de l'espace, qui est aussi une étendue. BERNIER. Que l'*essence* des choses dépende du libre arbitre de Dieu, c'est une chimère Cartésienne dont les Peres sont fort éloignés. L'infinité est de l'*Essence* Divine. La raison est de l'*essence* de l'homme. Les choses ne sont différentes que par leurs *essences*, & non par leurs accidens. On dit aussi, que les choses ne sont plus en *essence*; pour dire, qu'elles ne sont plus en nature, qu'elles sont détruites, ou qu'elles ne sont plus en notre pouvoir, qu'on ne peut pas les représenter comme on les a reçues. Quand des meubles ne sont plus en *essence*, il en faut payer la juste valeur & estimation. On dit aussi, que les bois sont de bonne *essence*; pour dire, de bonne nature, de bonne qualité. On dit, l'*essence* du bois, en parlant de son âge. Le bois de chêne est le bois de la meilleure *essence*.

Nous discernons les essences *premières.*
Rien en un mot n'évite nos lumieres.

NOUV. CH. DE VERS.

ESSENCE, en termes de Chymie, est ce qu'il y a de plus pur & de plus subtil dans les corps, dont on fait les extraits par le feu. *Flos expressus, cremor elicitus, defæcatior substantiæ pars.* Les bouteilles d'*essences* sont tirées des fleurs, ou des fruits. Les *essences* sont agréables pour leur odeur, pour leur goût. On se sert des *essences* pour parfumer les cheveux, le linge, les viandes. Avec deux gouttes d'*essence* on fait sur le chant une bouteille d'hypocras. Les *essences* que vendent les Parfumeurs ne sont que de l'huile de béen ou d'amandes améres à quoi l'on a fait prendre l'odeur de certaines fleurs, ou de certains aromates, comme de violette, de jasmin, de canelle, &c.

☞ ESSENCE. Les huiles dont se servent les Parfumeurs ne sont pas proprement des *essences*; mais ils se servent aussi d'*essences* naturelles. Les *essences* naturelles sont l'*essence* de Neroly, autrement dite, Quintessence de fleurs d'oranges; l'*essence* de cédra, qu'on nomme de Bergamote, l'*essence* de citron; & l'*essence* d'orange forte, ou de petit grain. Celle de Néroly se tire sur l'eau de fleurs d'orange, & est produite par le fruit qui est dans la fleur. Celle de cédra est produite par les zests que l'on tire de l'écorce de citron de Bergamote. Celle de citron est tirée du citron distillé; & celle d'orange, des oranges distillées. Voilà la différence qu'il y a entre les *essences* & les huiles. BARBE.

☞ L'*essence* de cédra ou de Bergamote se tire d'un citron produit par une branche de citronier qui est entée dans le trone d'un poirier de Bergamote; ainsi le citron qui en provient tient de deux qualités, & pour en tirer l'*essence* on coupe de petits morceaux d'écorce de ces citrons, que l'on presse avec les doigts dans une bouteille ou bombe de verre, où l'on peut seulement faire entrer la main pour presser le zest, tout comme l'on fait de celui d'orange dans une tasse de vin; ainsi par la quantité on a de l'essence. BARBE.

☞ L'*essence* d'oranges forte, ou de petit grain, se fait ainsi. Vous mettrez une quantité telle que vous voudrez de petites oranges point trop meures dans l'alambic au réfrigératoire avec de l'eau, & vous recevrez la distillation dans un matras ou bouteille de verre à long goulot: étant reposé, l'*essence* se trouvera dessus. BARBE.

Les ESSENCES que l'on boit, ou qui entrent dans les liqueurs que l'on boit, se font avec de l'esprit de vin le meilleur & le plus fort, & du clou de gerofle, de la canelle, de la mastic, du poivre long, de la coriandre. On met le tout dans un vaisseau bien fermé qu'on expose au soleil pendant six semaines, ou deux mois, durant le jour en été, & qu'on met sur le feu durant la nuit: en hiver on ne se sert que du feu. Comme cette *essence* est forte & violente, souvent on ne s'en sert que pour donner de la force à quelques autres liqueurs moins fortes. On peut de la même manière faire de l'*essence* d'ambre, de musc, & de toute sorte de fleurs odoriférantes pour donner de l'odeur aux liqueurs. Quand on fait de l'*essence* de fleurs, on fait dans un vaisseau des couches de sucre en poudre, & de fleurs alternativement: on les laisse infuser à la cave, ou au frais, pendant vingt-quatre heures, le vaisseau étant bien bouché; & ensuite au soleil pendant autant de temps: puis on passe la liqueur par l'étamine sans presser les fleurs.

ESSENCE, se dit figurément en choses morales. Les paroles sacramentales sont de l'*essence* des Sacremens. Ce Rapporteur a pénétré jusques dans l'*essence* de cette affaire, dans le plus obscur & le plus difficile; il a tiré la quinte-*essence* de cette affaire.

☞ ESSENCÉ, ÉE. adj. Qui est rempli d'essences ou de parties aromatiques. Les esprits, qui sont *essences* ou aromatiques dans bien des fleurs, se dispersent aisément dans un air raréfié par les chaleurs; & alors ils affectent foiblement l'odorat: au lieu qu'ils ne percent qu'avec peine l'air qui est resserré par le retour de la nuit. L'action du Soleil qui les détache est trop foible le soir & le matin pour les écarter à une grande distance, & par leur réunion ces esprits font sur nous une impression plus forte. *Spect. de la Nat.* Cet homme est toujours frisé, *essencé*, poudré, &c. On voit dans la peinture suivante le Petit Maître bien poudré, bien frisé, bien *essencé*. JOURNAL DES SÇAVANS, *Decembre 1732.*

ESSENCIER, v. act. Jetter des essences sur quelque chose. *Expresso liquore perfundere.* Cet homme est si magnifique & si propre, que quand il donne à manger, il *essencie* les viandes, les liqueurs, le linge. On doute de l'usage de ce mot.

ESSENCIFIÉ, ÉE. adj. Terme de Philosophie hermétique. Qui est devenu essence, qui a été fait essence. *In florem, in cremorem versus, defæcatus.* Si dans cet Art on dit *essencifié*, il semble qu'on peut dire aussi *Essencifier*, v. act.

ESSÉNIEN, ENNE. Voyez ESSÉENS. On dit cependant toujours *Essénien*; & ceux même qui marquent *Esséen*, ou *Essénien*, se servent toujours du dernier en écrivant. Voyez l'*Hist. Ecc.* de Godeau, L. I. p. 15. 89. & suiv.

ESSENS. Voyez ESENS.

ESSENTIEL, ELLE. adj. *Essentialis, nativus, ingenitus.*

Ce

Ce qui est nécessaire pour constituer un être, qui appartient à son essence. Il est *essentiel* à Dieu d'être bon, d'être juste, &c. Comme il est *essentiel* à la sainteté de Dieu de haïr le péché, il est *essentiel* à sa justice de le punir, & de maintenir le pouvoir de ses loix. Nous ne voulons point qu'on nous avertisse des défauts *essentiels* auxquels nous sommes attachés par passion. Nic. Les bons esprits vont d'abord saisir dans les choses je ne sçai quoi d'*essentiel*, & qui est d'ordinaire indépendant des circonstances. La Font. Le cœur, le cerveau, sont des parties *essentielles* dans le corps des animaux, sans lesquelles ils ne peuvent vivre.

Essentiel, se dit figurément en choses morales. *Gravissimus, maximus, præcipuus.* Ce contrat est la pièce *essentielle* du procès. Il faut mettre cette clause dans ce traité, c'est le point le plus *essentiel*, le plus important. Avoir des obligations *essentielles* à quelqu'un; c'est-à-dire, solides, particulières. On dit, Un homme *essentiel*, un ami *essentiel*; c'est-à-dire, solide, sur qui l'on peut compter.

☞ Essentiel, elle, en termes de Théologie, & en parlant de la très-sainte Trinité, est opposé à notionel, & se dit de ce qui est commun aux trois personnes. Le Saint Esprit n'a point l'entendement ni la volonté notionels, mais il a l'un & l'autre *essentiels*.

Essentiel. Terme de Physique, de Médecine, de Chymie. Ce qui tient de la nature des essences, ce qui est délicat, subtil, volatil, ce qui n'est point grossier, visqueux, gluant. L'asperge est composée de beaucoup de sel *essentiel*. Lamery. L'odeur agréable que les fraises exhalent dénote assez que les sels volatils, ou *essentiels*, qu'elles contiennent, ont atténué, dissous, & exalté leur soufre. Id.

☞ Essentiel, elle. On qualifie de *partie essentielle*, la portion d'un médicament la plus pure, la plus subtile & la plus efficace, séparée des parties grossières.

Essentiel, s'emploie quelquefois substantivement. *Rei caput.* Pour conclure ce mariage, ce marché, il faut avoir de l'argent comptant: c'est l'*essentiel*.

Nous sçavons en vertus transformer tous les vices:
*De la dévotion c'est là l'*essentiel. Des-Houl.

ESSENTIELLEMENT, adv. D'une manière nécessaire & essentielle. *Essentialiter, necessariò, intimè.* Il n'y a que Dieu qui soit *essentiellement* bon. Dieu, qui est *essentiellement* juste, n'est ni indifférent, ni insensible à nos désordres. Maleb.

☞ Essentiellement, signifie aussi quelquefois, Solidement. Il m'a obligé *essentiellement*. Il aime *essentiellement* ses amis.

☞ ESSEOI, s. m. Vieux mot. On appelle *Esseois*, les chariots de guerre dont les anciens Gaulois se servoient. Ils étoient garnis de faucilles.

☞ ESSERA, ou Sora des Arabes, s. m. Ampoulles, ou Porcelaines. *Essera.* Ce sont des petites pustules écailleuses, semblables à celles de la gale, qui s'élèvent sur la peau. Forestus les met au rang des épinyctides. On appelle encore *Essera*, *Ampoulles* ou *Porcelaines*, des pustules qui sortent en manière de bulles accompagnées de rougeur, de chaleur & de démangeaison. Les femmes & les enfans y sont sujets. Il en paroît assez souvent dans le commencement des accès de fièvres intermittentes: mais elles se dissipent dans un quart d'heure. *Essera & Sora* sont des mots Arabes. Col. de Villars.

☞ ESSERPILLER, v. a. Vieux mot. Dérober. Borel dit qu'il vient du Latin *Excerpere*; & Ménage le dérive d'ôter l'écharpe.

ESSETTE, s. f. Outil de Tonnelier, de Charron, & d'autres Artisans travaillant en bois. *Asciola.* C'est une espèce de marteau qui a une tête ronde d'un côté, & un large tranchant de l'autre.

Ce mot vient du Latin *ascia*; & quelques-uns prétendent qu'il faut dire *aissette*.

ESSEX. Le Comté d'*Essex*, Province d'Angleterre. *Essexia. Essexia Comitatus.* Le Comté d'*Essex* est situé entre la mer d'Allemagne, qui le baigne au levant, la rivière de Stoure, qui est au nord & le sépare du Comté de Suffolk, & la Tamise qui le sépare au midi du Comté de Kent. Il a au couchant ceux de Midlesex, & d'Hartford. Le Comté d'*Essex* a trois villes, qui ont séance au Parlement; Clocbester sa Capitale, Harwik & Maldon. Maty.

ESSEX. Le Royaume d'*Essex*, ou d'*East-Saxon*, comme écrit Cambden dans sa Carte; c'est-à-dire, des Saxons orientaux. *Essexia*, ou *Exsexia*, ou *Saxonum orientalium Regnum.* C'est un des Royaumes que les Saxons fondèrent en Angleterre; & ceux qui le composoient furent appellés Saxons orientaux, parcequ'ils habitoient à l'orient de l'Isle. Ce Royaume avoit au couchant le Royaume de Mercie; au nord celui des East-Angles; c'est-à-dire, des Anglois orientaux, au midi celui de Kent, & au levant la mer d'Allemagne. Il renfermoit ce qu'on nomme aujourd'hui le Comté d'Essex, qui en a conservé le nom; celui de Midlesex, & une grande partie de celui d'Hartfort. Londres en étoit la capitale. Maty.

ESSEY, subst. m. Bourg de France en Normandie, dans le Diocèse de Séez, à deux lieues de cette ville. *Exaquium.* Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 190. écrit *Essay*. De quelque manière qu'on écrive, il faut prononcer *Esse*. L'*Essey*, Abbaye, située à quatre lieues au nord de Coutances. L'Abbaye de l'*Essey*, Ordre de S. Benoît, fut fondée en 1064.

ESSIDEUIL. Voyez EXIDEUIL.

ESSIEF, s. m. Vieux mot, qui signifie, *Patron, modèle. Exemplum*, & dans les titres *exemplar*.

Du mot Latin *examen* on a fait *essein*, & peut-être ensuite *essay* & *essief*. Voyez Du Cange dans son Gloss. au mot *exagium*.

ESSIEU ou AISSIEU, s. m. *Axis*, est un bois qu'on débite en grume, de six pieds de long, & de sept à huit pouces de diamètre par le menu bout. C'est la pièce des charrettes & carrosses qui entre dans le moyeu des roues: il y a aussi des *essieux* de fer.

Ménage dérive ce mot de *axiculus*; d'où on a fait premièrement *aissill*, ensuite *essueil*, & puis *essieu*.

On appelle *essieu*, en Géométrie, la ligne ou broche qui est entre les deux pôles d'un globe, ou d'une sphère.

En termes de Marine *essieu* signifie la même chose que *jouet* & *jas*. Voyez Jas.

☞ Essieu. On appelle dans les Isles Antilles Françoises l'*essieu* d'un rolle de tabac, le bâton autour duquel se roule le tabac cordé. On dit aussi l'ame d'un rolle.

ESSILLER, Dissiper. Ce vieux mot étoit d'usage dès le douzième siécle. Il signifioit dès-lors ravager. *Prædari, latrocinari, vastare.* La Chronique de Flandre en use en Chapitres 47. 58. & 75. En ce dernier; Puis alla vers Pérone ardant & *essillant* tout le pays. Du Fresne, *Gloss. de Ville-Hardouin.*

Le regne avons essillé & gâté,
Et maint monstier contre terre jetté.

Les Picards disent encore aujourd'hui *essiller*, pour Dissiper son bien.

ESSILLEUR, s. m. Dissipateur; Voleur; Qui gâte, qui détruit, qui ravage. *Prædator, Vastator, Latro.* On a dit *essilleurs* de biens; pour dire, des mauvais ménagers. Voyez Philippe de Beaumanoir, Ch. 53. On l'a dit aussi pour *Incendiaires*; *Voleurs. Incendiarii, Latrones.*

Ces mots viennent d'*exiler*.

ESSILLES. Voyez EXILLES.

ESSIMER, v. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit quand pour ôter la graisse excessive d'un faucon, & l'amaigrir, on lui donne diverses cures, comme si on disoit *essuymer*; c'est-à-dire, en ôter le suif. *Emaciare, macerare, domare.* On dit aussi, *Essimer* l'oiseau; pour dire, le mettre en état de voler, lorsqu'on le dresse, & au sortir de la mue. Après la mue il faut *essimer* les oiseaux.

Essimer, est aussi un terme d'Agriculture, qui veut dire, Exténuer, consumer, réduire à rien. *Exhaurire; assumere, conficere, perdere.* Il y a des gens qui *essiment* les vignes à force de les faire porter. Si on ne retient la vigne, elle s'*essime* d'elle-même à force de porter du fruit. *Fit effœta, in fructum se totam effundit.* Pomey.

ESSIVÉ, ÉE. adj. Terme de Fauconnerie, qui se dit des cures de l'oiseau. Les cures baignées sont laxatives, les *essivées* sont les meilleures.

ESSOGNE, s. f. Terme de Coutumes. C'est un droit seigneurial qu'on paie en plusieurs lieux au Seigneur, lorsque quelqu'un de ses Tenanciers meurt sur sa terre : c'est d'ordinaire le double du cens annuel que doit l'héritage. On écrivoit autrefois *essongne*.

☞ ESSOINE, s. m. Vieux mot. Peine, fatigue, difficulté. *Labor, difficultas.*

ESSOINE, ESSOINÉ. Voyez EXOINE, EXOINÉ.

ESSOME, *De Essomis.* Nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Augustin. De Sainte-Marthe.

ESSONE, s. m. Bourg de France, situé sur la petite rivière d'Etampes, vis-à-vis de Corbeil. *Exona, Axona, Exona Parisiorum.* Il est à sept lieues de Paris, & à pareille distance de Fontainebleau. *Essone* est fort ancien, & il en est souvent parlé dans nos Ecrivains, dit Hadr. Valeſ. *Not. Gall. p.* 190.

ESSONIER, s. m. Terme de Blason. C'est un double orle qui couvre l'Ecu dans le sens de la bordure. *Cingulum; ambitus, limbus.* Il vient du Grec ζώνη, qui signifie *ceinture.* En effet, c'étoit autrefois une ceinture, ou enceinte, où les chevaux des Chevaliers étoient placés, en attendant qu'ils en eussent besoin pour le tournoi, & qui étoient séparés par des barres & traverses, comme ils sont à présent dans les écuries. On les appelloit aussi *essognies. Essonier* est presque la même chose que *trescheur*

ESSONNIER, v. act. Vieux mot, qui veut dire *exenser. Exensare*, & dans les anciens titres *essoniare, exoniare.* Voyez Exoiner.

ESSONNIÉRE, s. m. Celui qui donne une excuse au nom d'une autre.

ESSOR, s. m. Air découvert & libre qui cause de la sécheresse. *Aer patens, solutus, apertus, liber.* Mettre du linge à l'*essor.* Il ne fait point d'*essor*; pour dire, L'air est humide.

Essor, signifie aussi l'action de l'oiseau qui s'éleve librement dans l'étendue de l'air. Il se dit particuliérement des oiseaux de proie, qui prennent l'*essor*, quand ils volent fort haut.

Essor, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Prendre, donner l'*essor*; & signifie, S'élever, se guinder, s'échaper. Quand son génie prend l'*essor*, il fait des vers assez heureux. *Ubi se in versum conjicit.* Cet Orateur a pris l'*essor*, il est un peu sorti de son sujet. *Digressus est à proposito.* Les jeunes gens son sujets à prendre l'*essor.* Donner l'*essor* à son imagination. Abl. Quelque *essor* que prenne Voiture, il ne s'éleve jamais si haut qu'on le perde de vûe. Bouh. Il ne faut pas qu'un esprit médiocre prenne un trop grand *essor*, ni qu'il embrasse trop de choses. S. Evr. Dès que le génie de la Poësie est retenu par les préceptes de l'art, & qu'on ne lui laisse pas prendre son *essor*, il perd toutes ses graces naturelles. Id. Encore un autre *essor* d'imagination au sujet de la mort d'Œdipe. P. De Courayer. Vous n'aurez qu'à suivre votre inclination, & à laisser prendre l'*essor* à votre génie, pour répondre à nos espérances. L'Abbé d'Estrées.

*Si l'on peut pardonner l'*essor *d'un mauvais livre,*
Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre.
Molière.

☞ ESSORANT, ante, adj. Terme de Blâson. *Voyez* ESSORER.

☞ ESSORÉ, ée, Vieux adj. Émoussé. *Hebes, hebetatus, a, um.*

☞ Essoré, ée, adj. Terme de Blâson. *Voyez* ESSORER.

ESSORER, (s') v. neut. pass. Terme de Chasse, qui se dit des oiseaux de proie qui sont sujets à voler au loin, qui ont de la peine à revenir sur le poing, qui se perdent. *Avolare, digredi longiùs.* Ces sortes d'oiseaux sont sujets à s'*essorer.*

En termes de Blason, on appelle un oiseau *essorant, alas expandens*, celui qui est peint étendant ses ailes à demi pour s'élever, & en une action où il semble prendre l'*essor*; & on dit *essoré, varius, variè imbricatus*, de la couverture d'une maison, d'une Eglise, d'une tour, ou d'un château, quand elle est d'un émail différent de celui du corps du bâtiment. P. Mén.

Essorer, est aussi actif, & se dit en parlant du linge qu'on met à l'air pour le sécher. *Arefacere, madorem, humorem adimere, siccandum ponere sub dio.* Dans les temps de brouillard le linge a de la peine à s'*essorer.* Bien loin que ce linge soit sec, à peine est-il *essoré.* On le dit aussi des herbes, des feuilles, qui sont mouillées par la pluie, ou par la rosée, lorsqu'on les cueille. Il y a des simples, des herbes, qu'il faut laisser *essorer* à l'ombre, de peur que le soleil ne leur ôte leur force & leur vertu.

Essorer la laine, ou la mettre à l'évent, c'est l'étendre à l'air.

On dit aussi *Essorer* un faucon, lorsqu'on le laisse sécher au feu ou au soleil.

Essoré, ée. part.

ESSORILLER, v. act. La raison voudroit qu'on dit *essoreiller*; mais l'usage veut qu'on dise *Essoriller.* Il signifie, Couper les oreilles. *Aures præcidere, auribus decurtare, mutilare, truncare.* Le supplice des coupeurs de bourse en plusieurs lieux, c'est de les *essoriller.* Au commencement du regne de Charles VIII. on *essorilla* Dojac, qui avoit été l'un des Ministres de Louis XI. Mézeray. Naudé, dans son Mascurat, écrit *esaurille*r. L'on m'avoit dit que tel Curé, tel Bailli de village, tel Paysan avoient été *esaurillés*, baillonnés par les Polaques, lesquels j'ai sçu depuis se porter bien, & n'avoir rien souffert de semblable. Mascur. *Essoriller* est mieux.

On le dit aussi figurément dans le style familier, pour signifier, Couper les cheveux forts courts.

Essorillé, ée. part. & adj. *Auribus truncatus, mutilus.*

Ce mot vient de la préposition *es*, ou *ex*, qui dans la composition signifie retranchement, & du nom Latin *auris*, qui signifie, *oreille.*

☞ ESSOUAHILA, s. f. Petite ville d'Afrique, dans la Numidie : on l'appelle aussi Zuahila. *Voyez ce mot.*

ESSOUFLER, v. act. Mettre hors d'haleine par une forte course ou agitation. *Anhelum facere, anhelitu privare.* Vous montez trop vite, cela vous *essouflera.* Ce courier étoit tout *essouflé* quand il apporta cette nouvelle. Il ne faut pas tant le faire travailler d'une haleine, il ne tarderoit guére à s'*essoufler.*

Essouflé, ée. part. pass. & adj. *Anhelus.* Crier comme une personne *essouflée.* Mol.

☞ ESSOUR. Vieux mot qui signifioit une source, une fontaine. Il y a dans le Diocèse de Rouen deux Paroisses appellées, l'une Ernemont des *Essours*; l'autre S. Germain des *Essours*, en Latin *S. Germani de fontibus.*

ESSOURDER, v. act. Rendre sourd. *Surditatem inducere.* Il se prend au sens figuré pour Ennuyer. Pomey.

Essourdé, ée. part. pass. & adj. *Auditu hebetatus.*

ESSOURISSER, v. act. Terme de Manége. C'est, Couper un cartilage appellé *souris*, qui est au-dedans des naseaux du cheval, & qui est cause qu'il s'ébroue.

ESSUCQUER, v. act. Terme usité dans l'Agriculture, & qui veut dire, Exprimer le suc des raisins. *Exprimere.* On se sert de ce mot, lorsqu'il est question de tirer le moût de la cuve, & d'en presser pour cela la vendange. Ainsi on dit, il est temps d'*essucquer* cette vendange. Ce vin prendra trop de couleur si l'on n'*essucque* bientôt cette cuve. Liger. Il y a de l'apparence que c'est un mot de l'Auxerrois, patrie de Liger. L'on peut toujours assurer qu'en bien des Provinces on ne connoît point le terme d'*essucquer.* Cela s'appelle Tirer la goutte d'une cuve, tirer la cuve.

ESSUI, subst. m. Vent ou chaleur qui séche. *Æstus, causon.* Il faut laisser long-temps le linge sur la perche; car il ne fait point d'*essui*, il ne séche point. Les chemins sont fort mauvais; car il n'a point fait d'*essui*, ou de vent qui les ait séchés.

Essui. Ce mot signifie en général un lieu où l'on met sécher quelque chose : mais en particulier il se dit du lieu où les Tanneurs mettent sécher les cuirs tannés. *Locus madori abstergendo.* Ce Tanneur a un fort bon *essui.* Tous ses cuirs sont à l'*essui.*

ESSUIE-MAIN, s. m. Linge à essuyer les mains. *Mantile.* Il y a des *essuie-mains* dans les Sacristies de l'Eglise Romaine.

Romaine, où le Prêtre qui doit dire la Messe essuie ses mains après les avoir lavées. Il y en a aussi à coté droit des autels, à quoi les Prêtres essuient leurs doigts après le *lavabo*.

ESSUI-PIERRE, s. m. Morceaux de linge qu'ont les soldats pour essuyer la pierre de leur fusil. Un *essui-pierre* & une pierre de rechange. BOMBELLES.

ESSUYER, v. act. Passer un linge par dessus un corps mouillé ou suant, pour en emporter l'humidité. *Abstergere, detergere. Essuyez* cette table, cette assiette, avec un torchon. *Essuyez*-vous la bouche avec votre serviette. Les joueurs de paume se font suer, frotter & *essuyer*.

ESSUYER, se dit figurément en Morale. Les Amants *essuient* aisément les larmes des veuves, & les consolent.

> *Et de quelque disgrace enfin que vous pleuriez,*
> *Quels pleurs par un Amant ne sont point* essuyés ! CAC.

> *Heureux qui fit couler vos larmes;*
> *Plus heureux qui les* essuyera. S. EVR.

ESSUYER, se dit aussi des périls & des difficultés où on s'expose, & qu'il faut souffrir ou surmonter. *Perferre, sustinere*. Pour aller à cette attaque il a fallu *essuyer* tout le feu de la courtine. Il a bien *essuyé* en sa vie des canonades & des mousquetades. Il *essuyoit* de vingt pas les salves par rang d'un gros bataillon d'Espagnols. BUSSY RAB. La quantité de sottes visites qu'il faut *essuyer* est cause que je demeure seul. MOL. *Essuyer* la gravité, le ris amer, & le Laconisme d'un Ministre. LA BRUY. Personne n'a tant *essuyé* de censures, ni reçu tant de louanges que moi. MÉN. Je ne suis point d'humeur à *essuyer* des refus offensans. MOL. Il faut souvent *essuyer* les réprimandes, & les mauvaises humeurs de nos maîtres: *essuyer* paisiblement un affront, une incartade d'un ivrogne, ou d'un brutal. J'ai été exposé à la fatigue d'*essuyer* une mauvaise harangue. CAIL. Je ne sçai point *essuyer* les outrages d'un faquin. BOIL. La plus brillante fortune ne vaut pas les humiliations, ni les hontes qu'il faut *essuyer*. LA BR. Il est bien dur d'*essuyer* les fiertés d'un vainqueur insolent. S. EVR. On fuit la conversation d'un Sçavant chagrin & sévere: on voudroit bien profiter de ses lumiéres; mais on ne veut pas *essuyer* sa mauvaise humeur. S. EVR. Avec un ami fidéle, quelque bisarrerie du destin que j'aie d'ailleurs à *essuyer*, je défie la fortune de me rendre malheureux. ID. *Essuyer* des injustices.

> *Je ne suis point d'humeur*
> *A vouloir d'une belle* essuyer *la froideur.* MOL.

ESSUYER, se dit aussi de la terre séchée par le vent, ou la chaleur. *Siccare, assiccare, arefacere*. En été il a beau pleuvoir, les chemins sont bientôt *essuyés*.

On dit aussi quelquefois que le Ciel s'*essuie*, quand les nuages se dissipent, & que de pluvieux qu'il étoit il devient sec & serein.

> *Avec ces noirs Esprits les lumiéres s'enfuient,*
> *Le mauvais vent s'abbat, les nuages s*'essuient.
> P. LE MOINE.

ESSUYÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Siccatus, abstersus*.

Tous ces mots viennent du Latin *exsudare*, qui signifie en cette occasion *sudorem extergere*.

EST

EST, s. m. *Oriens*. Nom qu'on donne à l'Orient. On appelle *vent d'Est* le vent qui souffle du côté d'Orient. En Italie on l'appelle *Levante*, & par toute la mer méditerranée; en Grec ἀπηλιώτης, parce qu'il vient du soleil, ἐκ, ἡλίου, en Latin *Eurus*. Le mot d'*Est* est pur Allemand. Nous navigeâmes trois jours par un vent d'*Est*. M. l'Abbé de Choisi a donné un pluriel à ce mot dans son Journal du voyage de Siam. Les vents commencent à varier, ils sont présentement *Est*. Cela nous fait espérer qu'ils feront le tour, &c. On marque souvent ce nom par un E seul. C'est l'usage de la mer, quand on fait sur un vaisseau le journal du voyage, de marquer les vents par la premiere lettre de leur nom. Après avoir couru huit heures au NE ¼ E nous crûmes voir des brisans. FRÉZIER. Le mouillage ordinaire est à l'E ¼ NE de la pointe de la Galére (nom du lieu.) ID.

EST, signifie aussi le côté de l'Horison qui regarde l'Orient. Nous avions tourné cap à l'*Est*. Les Isles du Cap Verd sont à l'*Est* de l'Amérique. Nous allions de l'*Est* au Sud. Notre route étoit *Est-Ouest*; c'est-à-dire, en longitude sur le même cercle paralléle, & sans changer de latitude, ou par la même élévation du pole.

EST. C'est le nom de la famille Souveraine du Duché de Modène. La Maison d'*Est*, *Gens Estensis*.

ESTABLAGE. ⎫ ⎧ ÉTABLAGE.
ESTABLE. ⎬ Voyez ⎨ ÉTABLE.
ESTABLER. ⎪ ⎪ ÉTABLER.
ESTABLERIES. ⎭ ⎩ ÉTABLERIES.

☞ ESTABLÉTE, s. f. Vieux mot. Durée.

ESTABLI. ⎫ ⎧ ÉTABLI.
ESTABLIE. ⎪ ⎪ ÉTABLIE.
ESTABLIR. ⎬ Voyez ⎨ ÉTABLIR.
ESTABLISSEMENT. ⎪ ⎪ ÉTABLISSEMENT.
ESTABLURE. ⎭ ⎩ ÉTABLURE.

ESTACADE, s. f. Palissade, pieux fichés en terre, & particuliérement dans des eaux, pour empêcher le passage, ou fermer l'entrée d'un port. *Palatio, vallatio*. On fit une *estacade* sur l'estran du côté de Nieuport. BUSSY RAB.

Ce mot vient de l'Italien *steccato*, qui est une espèce de palissade. Du Cange le dérive de *staca*, qui signifie un *pieu* fiché en terre. Les Anciens, quand ils faisoient leurs duels en champ clos, les appelloient *estache*.

ESTACHES, s. m. plur. Pieux; poteaux: on dit les *estaches* d'un pont. Le feu est aux *estaches*, pour dire; le feu est aux poutres. Guiart, qui est en Manuscrit à la Bibliothéque du Roi,

> *À doulouëres & à haches,*
> *Vont desrompans pieux &* estaches.

Et c'est de là que vient *estacade*.

L'Epitaphe de Pierre de Carville, Maire de Rouen, enterré dans l'Abbaye de S. Ouen, finit ainsi:

> *Or priez que merchi li sache*
> *Chil qui fui battu en* l'estache.

C'est-à-dire, *à la colomne*. Ce Pierre de Carville pourroit bien être celui qui a bâti la Chapelle qu'on appelle *du Dieu battu* près des fourches patibulaires.

ESTACLE. Terme de Marine. Voyez ITACLE; c'est la même chose. On l'appelle aussi *estagle*, ou *etagle*.

☞ ESTAFE, s. f. Terme grivois. Certaine rétribution que les soûteneurs & autres gens de cette sorte exigent des femmes de débauche; & de ceux qui tiennent des jeux publics. On paie volontiers ce tribut; parceque ces gens-là empêchent les querelles, les tapages & les désordres qui arriveroient tous les jours dans ces lieux de débauche. On dit de ceux qui lévent ce prétendu droit, qu'ils tirent l'*estafe*. C'est un Grivois qui a tiré l'*estafe* pendant trente ans.

ESTAFETE, s. f. Terme de Poste. C'est un courrier qui court avec deux guides, comme il arrive au grand ordinaire. *Cursor binis ductoribus comitatus*. On s'en sert beaucoup en Italie. ☞ Nous avons emprunté ce mot des Espagnols, qui appellent *Estafeta*, le Courier ordinaire qui porte les lettres. Les Italiens disent *stafetta*; de *staffa*, étrier.

ESTAFFIER, s. m. Grand valet de pied qui suit un homme à cheval, qui lui tient l'étrier. *Servus grandior, stapedarius, stipator*. Le train des Italiens consiste en un grand nombre d'*estaffiers*, qui sont gens mariés, & âgés de plus de trente ans, & qui font ce que les Laquais font en France.

Un Chevalier d'humeur hautaine,
Venu d'une rive lointaine,
Suivi de vingt Geants altiers;
Qu'il avoit pris pour estafiers. Div. de Seaaux.

Un de nos Poëtes appelle le Démon, dans une piéce badine, l'*estaffier* de S. Martin.

Mais gare dans cette conduite
Que l'estaffier *de S.-Martin,*
De tout temps cauteleux & fin,
Quelquefois ne marche à la suite.

☞ Estaffier, signifie encore ces Cliqueurs & Soûteneurs de lieux publics, comme il est expliqué sur le mot *estafe*.

Ce mot vient de *stapes*, Latin, ou de *staffa*, Italien, qui signifiet *étrier*; ou de l'Allemand & Danois *stab*, qui signifie un *bâton* sur lequel on s'appuie, parceque les étriers en font l'office à l'égard du Cavalier; ou bien de *step*, & *stapa*, qui signifient *pas*, *passus*, *vestige*, le *marcher*, l'action de *marcher*, *incessus*: c'est le sentiment d'Icquez.

ESTAFILADE, subst. f. Marque au visage. *Plaga luculenta*. Coupure faire par un instrument tranchant. Les Barbiers mal-adroits font souvent en rasant de grandes *estafilades* au visage.

Sait-tu pourquoi, cher camarade,
Le beau sexe n'est point barbu?
Babillard comme il est, on n'auroit jamais pû
Le raser sans estafilade. Ménage.

Estafilade, se dit aussi des déchirures des habits. *Scissura*. Voila un clou où je me suis accroché, qui a fait une grande *estafilade* à mon manteau.

Icquez dérive ce mot d'*estafilade* du mot *staff*, qui veut dire *coup*, coup de baton: ce mot *staff* est de la langue des Francs, qu'Icquez appelle *Franco-Teutisca*, c'est-à-dire Franco-Tudesque. Cette langue est l'ancienne langue Allemande, qu'on appelle Tudesque; ou un dialecte de cette langue que parloient les Francs devant qu'ils se fussent établis dans les Gaules.

ESTAFILADER, v. act. Faire des estafilades. *Cædere, discerpere*. Ce bretteur a *estafiladé* son ennemi, il lui a taillade le visage.

Estafilade, ée. part.

☞ ESTAFORT, s. m. Corneille dit mal *Estabort*. Petite ville de France dans le Condomois.

ESTAGE.	Voyez	ÉTAGE.
ESTAGER.		ÉTAGER.
ESTAGIER.		ÉTAGIER.
ESTAL.		ÉTAL.
ESTAIF.		ÉTAIE.
ESTAIEMENT.		ÉTAIEMENT.
ESTAIM.		ÉTAIM.

☞ ESTAIN, ou ÉTAIN, s. m. Ville de France, au Duché de Bar, ci-devant dans les États du Duc de Lorraine, avec titre de Prevôté, & sur les confins du Verdunois.

ESTAIN	Voyez	ÉTAIN.
ESTAINS.		ÉTAINS.

ESTAIRES, s. m. Petite ville de Flandres. *Stegra*. On la nomme en Flamand *Stégers*. Elle est sur la Lys, au-dessus & près d'Armentieres.

ESTAL. Voyez ESTEAU. Ce mot est encore demeuré dans son composé *pied d'estal*.

ESTAL, s. m. Vieux mot hors d'usage il y a long-temps. *Locus, habitatio; Stallum*, chez les Auteurs du moyen âge, demeure, place; d'où vient le mot d'installer. Du Fresne, *Gloss. de Villehard*, & peut-être celui d'*étaler*. Ainsi furent longuement les batailles des Pélerins & des Griens vis-à-vis, que li Grien ne s'oserent venir férir en leur *estal*. Villeharo. n. 93.

ESTALAGE.	Voyez	ÉTALAGE.
ESTALER.		ÉTALER.
ESTALEUR.		ÉTALEUR.
ESTALIER.		ÉTALIER.

ESTALINGUER.	Voyez	ÉTALINGUER.
ESTALON.		ÉTALON.
ESTALONNAGE.		ÉTALONNAGE.
ESTALONNEMENT.		ÉTALONNEMENT.
ESTALONNER.		ÉTALONNER.
ESTALONNEUR.		ÉTALONNEUR.
ESTAMBOT.		ÉTAMBOT.
ESTAMBRAIES.		ÉTAMBRAIES.

ESTAME, s. f. Laine tricotée avec des aiguilles; ouvrage de fils de laine, passés, enlacés par mailles les uns dans les autres. On fait des bas d'*estame*, des gants, des chemisettes, des bonnets, &c. d'*estame*.

ESTAMÈNE, s. m. Petite estame, ou *étamine*.

Ces deux mots viennent de *stamen* Latin, signifiant la même chose.

ESTAMER. Voyez ÉTAMER.

☞ ESTAMET, s. m. Petite étoffe de laine, qui se fait à Chalons sur Marne, & aux environs.

ESTAMINE. Voyez ETAMINE.

☞ ESTAMINET, s. m. l's se prononce. Espéce de cabaret à biére où l'on va boire & fumer à tant par tete. On boit & fume à discrétion dans les *estaminets* En Flandres les plus gros Marchands vont à l'*estaminet*; ils s'assemblent-là pour parler de leur négoce & de leurs affaires. On appelle autrement ces sortes de lieux *tabagies*. Dans l'Ecole des Amours Grivois, Opéra comique, joué pendant l'été de 1744. le Théatre représente un Hameau Flamand. On voit dans l'éloignement une ville, dont les remparts sont detruits par le canon; de l'autre côté un camp, à la tête duquel est une batterie de canon. Les ailes representent des maisons de Paysans, & des *estaminets*....

☞ ESTAMINIER. Voyez ÉTAMINIER.

ESTAMO, ou ESTÉMO. Voyez ESTHAMO.

☞ ESTAMOIS, s. m. Terme de Vitrier. C'est un ais sur lequel est attachée une plaque de fer ou de tole, où les Vitriers font fondre, avec le fer à souder, l'étain, & la poix-résine, dont ils se servent pour leur soudure.

ESTAMPE, s. f. Impression d'un cachet, ou autre chose dure & gravée, qui marque sa figure sur quelque matiére molle. *Ectypum*. Les Graveurs font des *estampes* sur de la cire, pour faire voir les empreintes de leurs cachets.

Ce mot vient de l'Italien *stampa*, signifiant la même chose. Son origine primitive est *stampf*, mot Allemand, qui signifie un marteau; & *stampffen*, piler, parcequ'on estampoit en frapant sur les coins des monnoies.

☞ Estampe. Empreinte qui se tire d'une planche gravée. L'origine des *Estampes* est de l'année 1460. elle vient d'un nommé Maso Finiguerra, Orfévre de Florence. Marc-Antoine eut la gloire de mettre la derniére main à cette invention. Voyez le *Dictionnaire de Peinture & d'Arch.*

Estampe, se dit plus particuliérement d'une image en papier tirée de quelque planche gravée & passée sous la presse. *Imago sculpta, incisa ari*. C'est une belle curiosité que celle des *estampes*. Les Livres d'*estampes* de Marc-Antoine, de Lucas, d'Albert, sont extrémement chers, quand ils sont entiers & bien conditionnés. Les Peintres nomment *estampes* toutes les piéces gravées à l'eau forte, au burin, & en bois. Les Marchands & le Vulgaire les appellent *images*; & celles qui sont sur le cuivre, *tailles-douces*.

☞ Estampe. On appelle à Rome, des écus, sols, & deniers d'or d'*estampe*, en Italien *di stampa*, des monnoies de compte, dont les Banquiers & Négocians Romains se servent pour tenir leurs livres.

Estampe, s. f. Nom de Tulipe chez les Fleuristes. L'*estampe* est colombin blanc & incarnat. Morin.

Estampes, ce sont aussi des outils qui servent aux Serruriers à river les boutons.

ESTAMPER, v. act. Faire une empreinte de quelque matiére dure & gravée sur une matiére plus molle. *Imprimere, exprimere*. On *estampe* la monnoie avec le balancier. Voilà une image qui est bien *estampée*, bien nette, bien tirée.

Les Orfévres appellent aussi *estamper*, Former des figures en bas relief de lames de métal: ce qu'ils font sur

des

des moules, ou un modéle de bronze.

On le dit aussi des figures que l'on forme sur le cuir, pour en faire des tapisseries, des ornemens, &c. Il y a à Guamanga au Pérou une célébre Manufacture de pavillons qui servent de rideaux pour les lits, & de plusieurs sortes d'ouvrages de cuirs *estampés* & dorés. Frézier.

☞ Estamper. Terme de Chapellerie. Il veut dire, passer à plat sur le bord d'un chapeau une sorte d'outil appellé la piéce, afin d'en ôter les plis, & en même temps l'égoutter.

☞ Estamper un Négre. C'est le marquer avec un fer chaud, pour reconnoître à qui il appartient. Les habitans François de l'Isle de S. Domingue ont coutume d'*estamper* leurs Négres aussitôt qu'ils les ont achetés.

Estamper. Terme de Marechal. Voyez Étamper.

ESTAMPES. Voyez ÉTAMPES.

☞ ESTAMPILLER, v. a. Diminutif d'*estamper*. Faire une empreinte de quelque matiére dure & gravée sur une matiére plus molle. Le premier livre Turc, sorti de l'Imprimerie de Constantinople, fut imprimé en 1728. sur du papier luisant ou gommé, & *estampillé* de trois croissans en pal, & d'une Couronne Imperiale particuliére aux Turcs. *Observations sur les Ecrits modernes, to. x6. p.* 180. 182.

☞ Estampiller est un terme de Papetier. C'est marquer le papier d'une certaine marque. Chaque Manufacture de Papier *estampille* différemment.

ESTAMPOIS. Voyez ÉTAMPOIS.

ESTAMURE. Voyez ÉTAMURE.

ESTAN, s. m. Ville de France en Gascogne. *Laterra, Stagnum Linguadocia.* Baudrand, qui écrit *Estang*, ou *Estan*. *Estan* est dans l'Evêché d'Aire, sur une montagne, & proche d'une petite riviére, qui porte aussi le nom d'*Estan*. Cette riviére se décharge dans le Midour assez près de la ville de Montaigu. Baud. Corn.

ESTANC, adj. *Clausus, obseratus.* Terme de Marine, qui se dit d'un vaisseau bien clos où il n'y a aucune voie d'eau, qui est bien capable de naviger, tel qu'il doit être quand on le frette.

ESTANCES, s. f. Terme de Marine, sont des piliers posés tout le long des hiloires pour soutenir les barotins. Ils sont de la longueur de l'entre deux ponts.

ESTANCHE.	Voyez	ÉTANCHE.
ESTANCHEMENT.		ÉTANCHEMENT.
ESTANCHER.		ÉTANCHER.
ESTANÇON.		ÉTANÇON.
ESTANÇONNER.		ÉTANÇONNER.

ESTANFORDE, s. f. Bourg des Pays-Bas. *Stenfordia.* Il est dans la Flandre, sur la petite riviére d'*Estanforde*, environ à deux lieues de Cassel, du côté du levant. Maty.

☞ ESTANG, s. m. Petite ville ou bourg de France, dans le bas Armagnac, aux confins de l'Eausan.

ESTANG. Voyez ÉTANG.

ESTANGUES. Voyez ÉTANGUES.

☞ ESTANT, *en étant*. Vieille expression. En état, droit, levé, debout.

ESTANT.	Voyez	ÉTANT.
ESTAOL.		ÉTHAOL.
ESTAPE.		ÉTAPE.
ESTAPIER.		ÉTAPIER.
ESTAPLES.		ÉTAPLES.

☞ ESTAPO, s. m. Ville de l'Amérique, dans la Nouvelle Espagne, en remontant la riviére de Tabasco, qui tombe dans la Baie de Campéche.

☞ ESTARKE, s. m. Ville de Perse, dans le Farsistan, ou la Perse proprement dite; & c'en est une des plus anciennes villes.

ESTAT. Voyez ÉTAT.

ESTATEUR, qui fait cession de ses biens en Justice à ses créanciers. Il est ainsi appellé, parcequ'il doit présenter debout ses Lettres de bénéfice de cession. Cela peut venir aussi du mot de *ester*, qui est encore resté parmi les termes du Palais, quoique dans une signification plus générale. Voyez ESTER.

ESTAU. Voyez ÉTAU.

☞ ESTAVAYER, ou ESTAVAYEL, en Allemand Stef-

fis, s. m. Ville & Bailliage de Suisse, dans la partie orientale du Canton de Fribourg.

ESTAYER. Voyez ÉTAYER.

ESTE, s. m. Maty & Corneille disent qu'on écrit aussi *Est*, & Corneille paroit préférer ce dernier à l'autre. Il semble néanmoins que l'usage soit pour *Este*. C'est une ville de l'Etat des Vénitiens, en Italie. *Ateste.* Elle est dans le Padouan, sur la petite riviére de Bacchilione, entre Rovigo & Vicenze. Maty dit que c'est une bonne petite ville. Corneille, citant de Seine, *Nouveau Voyage d'Italie, L. I. C.* 5. dit que le Tyran Ezzelio la ruina vers l'an 1247. & que ce n'est plus aujourd'hui qu'un bourg qui fait cependant encore dix mille ames. C'est de cette ville que l'illustre Maison d'*Este* a pris son nom. Le premier de cette Maison dont on ait quelque chose de sûr, est Azon I. Seigneur d'*Este*, surnommé Le Grand Marquis, qui vivoit dans le X & XI[e] siécle.

ESTÉ. Voyez ÉTÉ.

☞ ESTECA, s. f. Forteresse du Tucuman dans l'Amérique méridionale, & batie par François Aguire, Gouverneur de cette Province, l'an 1563. Del Techo, *Hist. Parag. L. I. C.* 20.

☞ ESTECO, s. m. Nom propre d'une petite ville du Tucuman dans l'Amérique méridionale. *Estecum.* Elle est à 50 lieues de Saltæ, & à 60. de Sant Iago. Elle est sur le chemin du Pérou au Tucuman. Elle a de grandes utilités, & elle seroit devenue une des plus grandes villes du Tucuman, si l'air n'y étoit pas mauvais. Elle a 50 villages dans sa dépendance. *Hist. Paraq. L. I. C.* 24 & 25. *L. V. C.* 20.

ESTEIGNOIR. Voyez ÉTEIGNOIR.

ESTEINDRE. Voyez ÉTEINDRE.

ESTEING, s. m. Ancienne Baronie, qui depuis a été érigée en Comté. *Stagnum.* Le Comté d'*Esteing* est dans le Rouergue. *Esteing* a donné son nom à l'ancienne & noble Maison d'*Esteing*, *De Stagno*. Les D'*Esteing* portent les armes de France, avec un chef d'or pour brisure; & ils ont les mêmes livrées que nos Rois, par concession de Philippe Auguste, en faveur d'un Seigneur de cette Maison qui le remonta & lui sauva la vie à la bataille de Bovines en 1214.

ESTEINS. Voyez ÉTEINS.

ESTEINTE. Voyez ÉTEINTE, &c.

ESTÉLAIRE, adj. Terme de Chasseur, qui signifie Apprivoisé: un Cerf *estélaire*, un Cerf apprivoisé, que l'on envoie dans les bois ensuite, pour aider à prendre les autres.

ESTELES, s. f. pl. Voyez ÉTELES.

ESTELIN, s. f. Poids d'Orfévre qui pése 28 grains & demi. Il est moindre que le demi gros, qui en pése 36. Il est le double de la maille, qui n'en pése que 14. L'*estelin* est la 20[e] partie d'une once. Le marc contient 160 *estelins*.

Du Cange dit qu'on trouve dans la Chambre des Comptes, qu'il est dit que chaque *sterlin*, ou *estelin*, doit peser trois oboles tournois; & le sol, douze oboles pesant.

ESTELLA, s. f. Ville de la Navarre Espagnole. *Stella, Estella.* Elle est sur la riviére d'Éga, à huit lieues de Pampelune, vers l'occident septentrional. *Estella* est capitale d'un Majorat. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Carnonium*, ou *Curnovium*, petite ville des Vascons, ou Gascons anciens, que d'autres placent à Carnobio, village de la Navarre, aux confins de l'Arragon.

ESTÉMÉNAIRE, s. m. Terme de Marine. Les *esteménaires* sont deux piéces de bois ajustées aux extrémités des madriers. Il y a bien de l'apparence que ce mot vient du Latin *extremus*, dernier, qui est au bout.

ESTEMOA.	Voyez	ESTHEMOA.
ESTEN.		ESTONIE.
ESTENDARD.		ÉTENDARD.
ESTENDEUR.		ÉTENDEUR.
ESTENDOIR.		ÉTENDOIR.
ESTENDRE.		ÉTENDRE.
ESTENDUE.		ÉTENDUE.

ESTENSE, adj. *Estensis.* Ce mot ne se dit point seul. Le mont *Estense*, *Mons Estensis*, est un mont de trois cents

 mille

mille écus de capital que la Maison d'Este avoit fondé sur elle, à en prendre la rente sur les revenus des biens qu'elle possédoit dans l'État Ecclésiastique. Il s'avança de dire que Sa Sainteté se chargeroit de l'extinction du Mont *Estense*. L'Ab. Régn.

ESTÉPA, s. f. *Astera*. Petite ville ou bourg d'Espagne. Ce lieu est dans le Royaume de Grenade, aux confins de l'Andalousie, à six ou sept lieues d'Écija, du côté du midi. Maty.

ESTEPONA, s. f. Petite ville ou bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est sur la côte entre Marbella & Gibraltar. Quelques-uns y placent l'ancienne *Oslio*, petite ville de la Bétique, que d'autres mettent à *Estesta*. Maty.

ESTER, v. n. *Stare*, *adesse*. Terme de Jurisprudence, qui ne se dit qu'en cette phrase, *Ester* à droit; pour dire, Comparoître en jugement personnellement: ce qui se dit particuliérement en matiére criminelle. Les decrets d'ajournement personnel, de prise de corps, & les cris à son de trompe, ne sont donnés que pour obliger les accusés d'*ester* à droit. Les contumaces ne se jugent que contre ceux qui font refus d'*ester* à droit. On dit aussi qu'un pupille ou un furieux, une femme non autorisée, ne sont pas capables d'*ester* à droit, de comparoître, d'intenter aucune action en Justice. Si le Pair solemnellement ajourné manquoit d'*ester à droit*, il falloit, avant que de le juger par defaut, le citer de nouveau. De Sacy.

Ce mot vient de *stare in judicio*, ou *sistere*.

Ester, se prenoit autrefois anciennement pour *hésiter*. C'est en ce sens que Charles VI. fit une devise en rebus d'une plante de genêt avec le mot *jamais*; pour dire, geneste jamais, je n'*este* jamais; c'est-à-dire, je n'hésite point: il en fit un Ordre de Chevalerie, composé de deux gousses de genet, l'une blanche, & l'autre verte; dont l'une étoit le symbole de la vieillesse, & l'autre de la jeunesse. P. Men. Art. des Dev.

Ce mot vient du Latin *hærere*, & l'on disoit proverbialement *hæret aqua*. Il *este*, ou il *hésite*.

☞ Ester. Vieux mot. Du Latin *esse*, ou *sistere*, demeurer, rester. *Poesies du Roi de Navarre*.

ESTERAC, s. m. Le Comté d'*Estérac*, *Astaracensis Comitatus*. Contrée de Gascogne, en France. Elle est entre le Bigorre, le Comté de Comminges, & celui d'Armagnac, dont il fait partie. La petite ville de Mirande en est le lieu principal. Maty. On l'appelle plus communément Astarac. Corn.

☞ ESTÉRE, s. f. Natte de jonc, qui vient d'Italie, de Provence & du Levant.

ESTERELLE, s. f. Nom propre d'une fausse divinité que l'on dit avoir été autrefois adorée en Provence. *Esterella*. Bouche, dans son *Hist. de Prov.* L. V. sect. 2. p. 758. du I. T. tient pour fable tout ce que l'on en dit dans la vie de saint Armentaire. Je tiens, dit-il, pour suspect tout ce qui y est ajoûté de la Fée *Esterelle*, & de ses Sacrificateurs, qui donnoient à boire quelques breuvages enchantés aux femmes stériles, pour avoir des enfans; comme encore de cette pierre vulgairement dite, *La Lauza de la fada*, où se faisoient les sacrifices de cette fausse Divinité. Car au temps où vivoit St. Armentaire (sur la fin du IXe siécle) la Religion Chrétienne & Catholique étoit si fort affermie, & si universellement reçue en Provence, que je ne crois point qu'il y eût en son temps aucun vestige du Paganisme; quoique toutes ces sortes de sortiléges peuvent avoir été faits en cette Province au temps de la Gentilité. Bouche. Les montagnes dites vulgairement Estérel, du nom d'une Fée nommée *Estérelle*, qui habitoit dans ses bois, comme disent les Actes de la vie de saint Armentaire de Draguignan. Id. *p.* 15.

☞ ESTERLET, s. m. Nom d'une espéce d'oiseau. Il se trouve des *esterlets* sur la côte de l'Acadie.

ESTERLIN, s. m. Sorte de monnoie ancienne d'Angleterre. Dans l'Inventaire des biens de Jean II. Duc de Bretagne, rapporté par D. Lob. dans l'*Hist. de Bret.* T. II. p. 453. on lit, Item, en un autre grant sac de grosse teille étoient LXXVIII. mars III. onces VI. *estrellins* au marc de Tours. Sur quoi D. Lobineau remarque que le marc de Tours pesoit douze solides 11 deniers 1 obole *esterlin*, & renvoie à Pelletier, *Traité de la Livre de S. Benoit*, où en effet il en parle, p. 562. L'*esterlin*, ou denier *esterlin*, étoit la 20e partie de l'once.

Le Blanc, dans son *Traité des Monnoies*, p. 182 & 183. montre qu'en 1158, 1200. & jusqu'en 1248. le marc d'argent valoit 13 sols 4 deniers *esterlins*. Saint Louis, en 1265. à la Toussaints, donna cours aux *esterlins*, jusqu'à la mi-Août pour quatre deniers tournois; après quoi il les décria entiérement. En 1289 & 1290. sous Philippe le Bel, le bon denier *sterlin* n'étoit évalué qu'à quatre deniers tournois. En 1295. le marc de bons & loyaux *sterlins* est] du poids de 13 sols 4 deniers. Ainsi les deniers *esterlins* d'Angleterre furent de même loi & de même poids pendant 137 ans, & ils valoient de notre monnoie courante environ 3 £. 7 deniers. Le Blanc. On trouve *Esterlin*, *Estrellin*, *Esterling*, *Sterling*, ou *Streling*. Voyez Sterlin.

Esterlin, s. m. Sorte de poids ancien. Voyez Pelletier, *Traité de la Livre de S. Benoit*, & au mot Sterlin. Car c'est ainsi que nous disons & que nous écrivons aujourd'hui.

ESTERNIR, v. act. Donner un coup si violent, que la personne paroisse morte, & tombe sans mouvement sur la place. Il n'est guére en usage qu'au participe; ou plutôt il est tout-à-fait hors d'usage: au moins ne le trouve-t-on que dans le Dictionnaire de Nicot, qui le fait venir du Latin *sternere*.

ESTERNUER. Voyez ÉTERNUER.

ESTERNUMENT. Voyez ÉTERNUMENT.

ESTERP, s. m. Bourg de France avec Abbaye. *Styrpum*. Il est dans le Limousin, à huit lieues à l'occident de Limoges. L'Abbaye d'*Esterp* de l'Ordre de S. Augustin fut fondée l'an 1090.

☞ ESTERRE, s. m. On nomme ainsi sur les côtes de l'Amérique, des embouchures de rivières ou de petits ports, qui servent pour embarquer ou débarquer les marchandises des villes qui sont plus avant dans les terres.

ESTEVANONS. Monnoie de S. Etienne de Dijon. Il est parlé de ces *Estevanons* dans quelques actes rapportés par Penard dans son Recueil de Piéces pour l'Histoire de Bourgogne.

ESTEVAY, s. m. Petite ville de Suisse. *Estevaa*. Elle est capitale d'un Bailliage du canton de Fribourg. *Estevay* est situé sur le bord oriental du lac de Neufchâtel.

☞ ESTEVENANT. Vieux mot usité en Bourgogne. Sorte de monnoie de compte. C'est la même chose qu'*Estevanon*. Mais dans les titres de Franche-Comté je trouve toujours *Estevenant*. Lesdits Bourgeois doivent chascun an audit de Fontenoy, au Seigneur ou Dame dudit lieu à chascunes Pasques charnées, chascun trois sols *estevenans*.... La piéce pour douze deniers *estevenans* par an.... La piéce par an pour quatre deniers *estevenans*. *Chartre de Thiebaut Seigneur de Neufchastel & de Fontenoi en Vôges, & de Marguerite de Bourgogne sa femme, du 1 Octobre* 1395.

ESTEUF. Voyez ÉTEUF.

☞ ESTEUFFIER. Voyez ÉTEUFFIER.

ESTEULE. Voyez ÉTEULE.

ESTEVOIR, s. m. Vieux mot, qui se lit dans les Coutumes & dans quelques-uns de nos vieux Auteurs: on trouve aussi *estouvoir*, & *estouvier*. Ces mots signifient tous *besoin*, *nécessité*, ce qui est *nécessaire* dans un ménage.

ESTEZ, s. m. Vieux mot, qui s'est dit pour Ponts & fossés. *Pontes*, *fossa*.

ESTHAMO, ou ESTHÉMO, s. m. Nom de ville. *Esthame*, *Esthemo*. C'est une ville de la Terre-sainte, située dans les montagnes de Juda. *Jos. XV*. 50. Eusébe dit que de son temps c'étoit un grand bourg au midi de la Tribu de Juda, au nord du village nommé Anem; & qu'il étoit dans le territoire d'Eleuthéropolis. C'étoit une ville de refuge & Lévitique. Elle se trouve aussi nommée *Isthemo*, & dans Adrichomius, *Istimon*.

ESTHAOL, ou ESTAOL, s. m. Nom de lieu. *Esthaol*. Ce fut d'abord une ville de la Tribu de Juda. *Jos. XV*. 33. Ensuite elle fut donnée à celle de Dan, comme il paroît par *Jos. XIX*. 41. & *Liv. de Jug. XIII*. 25. Eusébe la place entre Azote & Ascalon, à dix milles

au

au nord d'Eleuthéropolis, sur le chemin de Nicopolis. Elle étoit située dans la plaine. Elle se nomme aujourd'hui Asto, dit le P. Lubin.

ESTHÉMOA, s. m. Nom propre de ville. *Esthemoa*, *Esthemo*. C'est une ville de la Terre-sainte, que quelques Géographes confondent avec Esthamo. M. Reland l'en distingue, & la place dans la Tribu de Juda, fondé sur Josué *XXI*. 14. où Josué rapporte les villes des Tribus de Juda & de Siméon qu'il donna aux Lévites & aux Prêtres. Ainsi l'on en conclut très-bien qu'elle n'est pas la même que l'*Esthemo*, qui étoit de la Tribu de Dan; mais on n'en peut pas conclure, comme fait M. Reland, qu'elle fût de celle de Juda. Peut-être étoit-elle de celle de Siméon. *Esthemoa* s'écrit en Hébreu, par un ע, *ain*, à la fin, אשתמוע, au lieu qu'*Esthemo* s'écrit par un ה, *he*. Ce qui a trompé le P. Lubin, c'est qu'en Latin ces deux noms s'expriment de la même maniére, *Esthemo*.

ESTHER, s. f. Nom propre de femme. *Esther*, *Esthera*, *æ*. C'est une Juifve, captive en Perse, ou dans la Susiane, & que sa beauté rendit digne du lit d'Assuérus, & du thrône de Suze. *Esther* délivra les Juifs ses compatriotes de la mort à laquelle Assuérus les avoit condamnés par les conseils d'Aman son favori.

Le Livre d'*Esther* est un Livre Canonique de l'Ecriture-sainte, où l'histoire de cette Reine est racontée. *Liber Esther*. On l'appelle quelquefois simplement *Esther*. Il est dit dans *Esther IX*. 29. qu'*Esther* & Mardochée instituerent la fête appellée *Phurim*, ou des sorts. On ne sçait pas sûrement quel est l'Auteur du Livre d'*Esther*. S. Epiphane, S. Augustin & Isidore, l'attribuent à Esdras. Eusébe le croit plus récent. D'autres croient qu'il est de Joachim, Grand-Prêtre des Juifs, & petit-fils de Josedeck. Quelques-uns veulent qu'il ait été fait par l'Assemblée ou la synagogue des Juifs, à laquelle les Lettres de Masdochée furent rendues. *Esth. IX*. 20. Mais le plus grand nombre des Interprêtes Hébreux, Grecs, Latins, &c. le donnent à Masdochée. C'est le sentiment d'Elias Levita, *Mass. hamum*, *Præf*. 3. qui le donne pour constant. Ces Auteurs croient que cela est marqué dans le ch. IX. v. 20. où il est dit; *Mardochée écrivit donc tout ceci, & l'envoya, aux Juifs après l'avoir écrit*. Ils pensent encore qu'*Esther* y eut quelque part, parcequ'au même chapitre, v. 29. il est dit que la Reine *Esther* & le Juif Mardochée écrivirent encore une seconde lettre pour ordonner que l'on solemnisât avec beaucoup de soin les jours des sorts, c'est-à-dire, ausquels on avoit tiré le sort pour condamner les Juifs à mort.

Quelques-uns disent que ce livre n'est que Deutérocanonique. D'autres croient qu'il est canonique jusqu'au Xe ch. v. 3. inclusivement, & que le reste n'est que Deutérocanonique. S. Jérôme, De Lyra, Denys le Chartreux, Hugues de saint Cher & Cajetan ont même regardé ces additions comme apocryphes avant le Concile de Trente: depuis ce Concile, Sixte de Sienne est le seul, parmi les Catholiques, qui ait suivi ce sentiment, avec tous les Protestans. Bellarmin les a très-bien réfutés dans ses Controverses, *L. I. De Verbo Dei*, *c*. 7. Voyez aussi Sanctius au commencement de ses Commentaires sur ce Livre, Serarius, *Proleg. C. VIII. q*. 8. Marius, *Proleg. Q. III. sect*. 6. *p*. 29.

☞ ESTHUIR, v. act. en usage chez nos Anciens; pour dire, Oter ou éviter. Ce mot se voit dans un titre de l'Abbaye de saint Urbain du mois de Septembre 1358. Pour *esthuir* toute meue de plaitz qui est haineuse: c'est-à-dire, pour ôter tout sujet, toute occasion de plaider, ou pour éviter toute matiére à procès qui engendre des haines.

ESTIENNE. Voyez ETIENNE.

ESTIENNETTE. Voyez ETIENNETTE.

ESTIEZ, s. m. Nom propre d'homme. C'est le même que saint Anastase de Perse, qui avant son baptême s'appelloit Magundat. *Anastasius*. C'est de ce nom que s'est formé *Estiez*. Voyez Chastelain, dans ses Notes sur le 22. de Janvier, & dans la Table de son Martyrologe, T. I.

☞ ESTIFLET, s. m. Vieux mot, que M. le Roux a rangé dans son Dictionnaire comique sous le mot *estiflet*, qui a la même signification. Cela veut dire une bagatelle, un rien, pas la moindre chose. Quand, dit Sancho, j'ai apporté à la sueur de mon corps, de bons écus d'or à la maison, ma femme s'en est bien & beau acheté de bonnes hardes; & hormis deux piéces de vin qu'elle a fait venir, je n'ai pas tâté un *estiflet* de ce que j'avois eu tant de peine à amasser, & la bonne piéce en a encore plus bû que moi. *Hist. de Dom-Quichotte, tom*. 5. *ch*. 6. *p*. 51.

ESTILET, s. m. *Stylus*. C'est la même chose que *stilet*, *Pugio*, *sica minor*. Quelques Auteurs appellent *estilet*, le *stilet* que les Dames Espagnoles portent ordinairement dans leurs buscs.

☞ ESTILLE. Voyez ETILLE.

ESTIMABLE, adj. m. & f. Qui est digne d'estime, qui mérite de l'approbation. *Æstimabilis*, *dignus laude*. La vertu est *estimable*. Ce livre est *estimable* par la doctrine qu'il renferme. Cet homme est *estimable* par sa valeur, & cet autre par sa sincérité. Othon étoit plutôt sans vices qu'*estimable* par ses vertus. Till.

ESTIMATEUR, s. m. Qui donne un juste prix aux choses. *Judex*, *arbiter*, *æstimator*, *existimator*. Cet homme se connoît bien en ouvrage, il en est un juste *estimateur*. Un Prince aussi juste *estimateur* des choses. Bussi-Rab. Un juste *estimateur* de la gloire. Id.

Les biens les plus exquis doivent leur caractère
A la capacité d'un juste estimateur. Vill.

Les Sergens à verge étoient Jurés-Priseurs, Vendeurs & *estimateurs* de biens-meubles. On nomme des Experts en chaque métier pour être *estimateurs* d'une besogne.

☞ ESTIMATIF, adj. Se dit des procès-verbaux & devis, où les Experts nommés font, article par article, l'estimation des réparations des bâtimens dont les Juges ont ordonné la visite; après quoi l'adjudication s'en fait au rabais. Un devis *estimatif*.

ESTIMATION, s. f. Prix, juste valeur d'une chose. *Æstimatio*, *pretium*. Cette sentence ordonne que les meubles saisis seront rendus, s'ils sont en nature, sinon leur juste valeur & *estimation*. On nomme des Experts pour faire la visite, prisée & *estimation* des ouvrages, des meubles, &c. On dit aussi, Juger d'une chose par *estimation*, c'est-à-dire, à peu-près, en supposant quelque valeur certaine, pour juger d'une somme incertaine.

Estimation, ou *estimative*: en Lyonnois le peuple dit *esme*, & proverbialement tu n'as point d'*esme*, tu n'as point d'esprit, tu ne sçais pas estimer les choses; *acheter à l'esme*, pour, acheter à la main, c'est-à-dire, à l'*estimation* & non au poids: delà est venu le proverbe commun en ce pays-là en forme de rebus. Tu n'as pas d'*esme*, vas en prendre à Trévoux; parcequ'on y forgeoit des liards marqués à l'M, pour la Maison de Montpensier, Souveraine du pays de Dombes. P. Mén.

ESTIMATIVE, s. f. Connoissance ou faculté de l'ame qui nous apprend à juger, & estimer des choses. *Æstimandi*, *judicandi facultas*, *peritia*. Il faut qu'un Ingénieur ait l'*estimative* bonne, pour connoître de loin la longueur d'une courtine, le nombre des soldats rangés dans un camp ennemi; pour avoir accoutumé long-temps son imagination à faire cette estimation, ce jugement.

ESTIME, s. f. La bonne opinion qu'on a de la valeur, du mérite d'une personne, ou d'une chose. *Æstimatio*. Je puis vivre sans votre amour dès l'instant que cet amour ne fera plus votre félicité; mais je ne puis vivre sans votre *estime*. L'amitié ne subsiste guère dès que l'*estime* réciproque est détruite. Bell. Une telle action, un tel ouvrage, ont mis ce Cavalier, cet Auteur dans une haute *estime*. L'homme est naturellement si malin, que s'il a de l'*estime* pour quelqu'un, c'est presque malgré lui. Nic. Il a l'*estime* & l'approbation générale. Denys le Tyran disoit, qu'il favorisoit les gens de lettres, non pas pour l'*estime* qu'il en faisoit, mais pour l'*estime* qu'on faisoit par-là de lui. Abl. L'*estime* n'égale pas toujours le respect extérieur, parceque l'un se régle sur la raison, & l'autre sur l'usage.

sage. PORT-R. On fait moins par *estime* que par inclination : la raison est, que l'*estime* est comme étrangére chez nous, & que c'est une justice que nous sommes obligés de rendre. S. EVR. En écrivant à une personne au-dessus de nous, il n'est ni assez civil, ni assez respectueux, de l'assurer qu'on a de l'*estime* pour elle : mais ce mot, accompagné de quelque autre qui le reléve, n'a rien de choquant. Les chatimens que j'ai reçus m'ont laissé tout le zèle, toute l'*estime*, & toute l'admiration dont votre Majesté est digne. B. RAB. L'*estime* des gens qui sçavent juger est la seule dont il faut se réjouïr. CH. DE M. L'*estime* mutuelle de deux amis est toujours le premier lien qui doit serrer leurs nœuds. S. EVR.

> *Démêlez la vertu d'avec ses apparences ;*
> *Ne hasardez jamais votre* estime *trop tôt.* MOL.

> *L'*estime *bien souvent va plus loin qu'on ne pense.* C.

> *L'*estime *& le respect sont de justes tributs,*
> *Qu'aux plus fiers ennemis arrachent les vertus.* ID.

ESTIME, se dit particuliérement, en termes de Marine, du jugement que fait un Pilote du chemin qu'il croit avoir fait, & du lieu où il croit être, ou du calcul que fait tous les jours le Pilote, du chemin qu'a fait le navire, afin de pointer sa carte, & de juger à peu-près du lieu où il est : ce qui se fait tant par la considération du vent & du sillage, que du nombre des voiles, & de la route qui a été tenue. *Æstimatio, conjectura, judicium, existimatio.* La plus grande science du Pilote est de sçavoir faire une bonne *estime*. Le lendemain l'*estime* nous précéda un peu ; le jour suivant au contraire nous la précédâmes. FRÉZIER. Nous trouvâmes un jour avoir fait 25 lieues, lorsque l'*estime* n'en donnoit que 16 : ces erreurs venoient des courants. ID. L'*estime* est beaucoup facilitée par les Tables loxodromiques. Le P. Deschales a bien écrit sur l'*estime*, & sur tout ce qui regarde la théorie & la pratique du pilotage.

ESTIMER, v. act. Priser ; déterminer le prix & la valeur de quelque chose. *Æstimare*, d'où le mot François est pris. Le Roi a fait *estimer* ces héritages enfermés dans son parc, pour en payer la valeur aux Propriétaires. En troc chacun *estime* ses denrées plus qu'elles ne valent. Les Japonois *estiment* plus le corail que les pierres précieuses.

ESTIMER, se dit aussi en choses Morales. On ne sçauroit trop *estimer* la vertu, la liberté, les gens sincéres, les vrais amis. Cet Officier s'est fait fort *estimer* par son Général ; il s'est fait *estimer* à la Cour. On hait naturellement tout ce qu'on *estime* beaucoup, & qu'on ne sçauroit aimer. S. RÉAL. Quoique l'estime des hommes flate plus notre vanité que leur amour, il vaut mieux en être aimé que d'en être *estimé*. NIC.

> *Que vous sert-il qu'un jour l'avenir vous* estime. BOIL.

Il faut plus songer à s'*estimer* soi-même, qu'à se faire *estimer* par les autres. M. SCUD.

> *Sur quelque préférence une estime se fonde ;*
> *Et c'est n'*estimer *rien, qu'*estimer *tout le monde.* MOL.

ESTIMER, signifie aussi, Avoir quelque opinion, quelque croyance d'une chose, bien ou mal fondée ; juger, penser, croire, présumer qu'une chose est, ou n'est pas ainsi. *Conjicere, judicare, opinari, persuadere sibi.* Il n'y a personne qui n'*estime* qu'il a de l'esprit, qui n'ait bonne estime, bonne opinion de lui-même. Le peuple *estime* que c'est le soleil qui tourne ; & bien des Astronomes supposent que c'est la terre. Quand on voyage par eau, l'œil *estime* que c'est le rivage qui se meut, qui s'enfuit. Ils répondirent qu'ils *estimoient* la place imprenable. VAUG.

ESTIMÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Æstimatus, creditus, probatus.*

ESTINCELANT. } Voyez { ÉTINCELANT.
ESTINCELLE. } Voyez { ÉTINCELLE.
ESTINCELLEMENT. } Voyez { ÉTINCELLEMENT.
ESTINCELER. } Voyez { ÉTINCELER.
ESTINCELETTE. } Voyez { ÉTINCELETTE.

ESTIOLER, ou s'ESTIOLER, v. n. pass. Terme de Jardinage. Devenir mince. *Gracilescere, gracilem fieri.* Il est à craindre que les plants ne s'*estiolent* lorsqu'on les séme trop drus. Ce celeri est tout *estiolé*. LIGER. Ce mot pourroit bien n'être en usage que dans quelques cantons particuliers.

Il vient, selon Liger, de *stylus*, qui signifie une pointe aiguë, & menuë : les plantes deviennent ainsi lorsqu'elles s'*estiolent*.

ESTIOMÉNÉ, ÉE. adj. ou part. pass. Terme de Médecine, Mangé, rongé, desséché. MONET, se dit des ulcères corrosifs, qui mangent la chair. *Estiomenus, corrosus, obesus.* ☞ Le verbe *estioméner* se trouve dans NICOT. Brantôme dans le premier tome de ses Dames Galantes, (*p. m.* 247.) parle d'une Dame Espagnole qui avoit une cuisse belle, blanche, polie & refaite ; & l'autre toute séche, exténuée & *estioménée*, qui ne paroissoit pas plus grosse que le bras d'un petit enfant. Il ajoûte (*p.* 248.) qu'il se voit force Dames, qui ne sont pas ainsi *estioménées* de catharres, mais qui sont si maigres, dénuées, asséchées & décharnées, qu'elles n'en peuvent rien montrer que le bâtiment.

Ce mot est Grec, il vient de ἐσθίειν, manger. Il y a des Auteurs qui l'appellent en Latin *ignis sacer, erysipelas.* NICOT.

ESTIRE. Voyez ÉTIRE.

ESTIRER. Voyez ÉTIRER.

ESTIVAL, s. m. Nom d'une ancienne chaussure usitée en France, hense, botine. *Æstivale.* Par les réglemens que fit le Dauphin Humbert pour sa dépense, & de toute sa maison, il paroît que la chaussure étoit en ce temps-là peu différente de celle d'à présent, si l'on en excepte une espéce de botines qu'on appelloit *æstivalia*, henses, ou *estivaux*. Selon Du Cange, elles étoient alors fort en usage parmi les Nobles & les gens de guerre, qui affectoient d'en porter par ornement & par distinction. Ces botines étoient faites d'un cuir fort mince & fort uni, teint en pourpre, ou en quelqu'autre couleur. L'habit d'été qui laissoit paroître la jambe à découvert, donna lieu de rechercher cette sorte de parure, que les longues robes d'hiver faisoient supprimer pendant cette saison. Il semble que le nom d'*estivaux* dont on se sert en quelques Provinces de France, & celui de *stivale*, parmi les Italiens, pour exprimer ce qu'on appelle botte en François, doivent leur origine à l'ancien mot *estivalia*, qui n'avoit point une signification si étendue dans les temps dont nous parlons. DE VALBONNET, p. 118.

ESTIVAY, s. m. Nom propre de lieu & d'un Monastère. *Stivagium.* Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 330.

ESTIVE, s. m. Terme de Mer, qui se dit de l'équilibre & du juste contrepoids qu'on donne aux vaisseaux & galères, pour balancer leur charge, afin qu'ils ne pésent pas plus d'un côté que d'autre ; pour faciliter leur mouvement & leur cours. *Æquilibrium, æquipondium.* Un Pilote doit avoir soin que son vaisseau ne soit jamais hors d'*estive*.

ESTOC, s. m. Il signifie originairement un tronc d'arbre. Maintenant on le dit seulement d'un long bâton ferré par un bout. *Truncus, baculus ferro munitus.* Les paysans des montagnes & des lieux marécageux portent en main des brins d'*estoc* pour sauter par-dessus les canaux, ou d'un rocher sur l'autre.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand *stock*, qui signifie un *bâton*, un *tronc*, une *souche*, tant pour le propre que pour le figuré.

ESTOC, signifie aussi le fer, la pointe d'une arme. *Punctum, acies, cuspis.* Ainsi on dit, Fraper d'*estoc* & de taille. *Punctim & cæsim.*

☞ ESTOC. C'étoit une sorte de grosse épée, nommée aussi épée d'armes. C'est la notion qu'en donne Olivier de la Marche, lorsqu'il parle des Tournois & des joustes de son temps. Et cette arme, nommée aussi bâton, qui est la vraie signification d'*estoc*, ne servoit

que

que pour se battre à pied, & pour pointer & pousser; & quand elle étoit tranchante, elle servoit aussi pour tailler & pour sabrer: delà est venue la maniére de parler, d'*estoc & de taille*, c'est-à-dire, de la pointe & du tranchant d'une épée. *Notes sur Cl. Marot.* Ils ont l'*estoc* bien ferme & bien pointu. Voit. Vous leur avez fait voir un tour d'escrime, qui dans le cœur leur donne un coup d'*estoc*. Voit.

☞ Estoc est encore une épée d'argent doré, longue d'environ cinq pieds, que le Pape bénit solemnellement avec un casque à la fête de Noël. Le Pape Benoit XIII. veut donner au Grand-Maître de l'Ordre de Malte une marque éclatante de son affection. Il dépêche à Malte un de ses Camériers d'honneur, pour présenter à ce Prince l'*estoc* & le casque bénits solemnellement à la fête de Noël. Vertot.

Les Papes envoient un bonnet & un *estoc* bénits aux Capitaines qui ont remporté sur les Infidéles & les ennemis de la Religion, quelque grande victoire, utile à l'Eglise. Le Pape Clément XI. vient d'envoyer au Prince Eugène de Savoie le bonnet & l'*estoc* bénits, à cause de la victoire remportée sur les Turcs près de Pétri-Waradin, comme le Pape Alexandre VIII. les avoit envoyés au Doge de Venise Francesco Morosini; Innocent XI. au Roi de Pologne Jean Sobieski. *Gazette du 24. Oct. 1716. p. 508.*

Estoc, est aussi un instrument des Ouvriers qui travaillent en fer & en ouvrages qui demandent quelque poliment. Il sert à tenir leur matière pour la limer, percer & façonner. On ne prononce ni l'*s*, ni le *c* de ce mot, & c'est pour cela que les Artisans l'appellent *étau*. Voyez Etau.

☞ Estoc. En termes d'exploitation & de commerce de bois, faire une coupe à blanc-*estoc*, c'est en abbatre tous les arbres, n'en reserver aucun.

Estoc, en termes de Jurisprudence, se dit figurément de la liaison de parenté qui vient d'une commune souche. *Linea, cognatio, domus, origo, stirps.* Chacun des parens paternels & maternels héritent des immeubles qui viennent de leur *estoc*, ou de leur côté & ligne. Cet homme n'avoit pas un sou de son *estoc*, tous ses biens sont des acquêts. Etre du même *estoc*, c'est être sorti du même tronc; être descendu du même chef, soit pere, soit mere, aïeul ou aïeule, bisaïeul ou bisaïeule, &c.

Estoc, se dit aussi des personnes. Dites-vous cela de votre *estoc*, de vous-même, de votre chef; ou si vous le dites par l'instigation d'autrui?

Estoc; en termes de Joueurs de Gibeciére & de Bonneteurs: on appelle faire l'*estoc*, lorsque l'on fait passer la carte de dessus dessous, sans que personne s'en apperçoive. *Cartam superiorem inferiori mutare.* Les Bonneteurs font l'*estoc* avec une adresse merveilleuse, de sorte que l'œil y est trompé, & ne s'en peut appercevoir.

ESTOCADE, s. f. Longue épée, ou brette qui sert particuliérement en combat singulier. *Ensis; gladius prælongi hastilis.* Il a été un temps qu'on portoit de longues *estocades*.

Fl. Végéce a appellé l'*estocade*, *puncta*, & la taillade, *cæsa*. C'est dans le 12[e] chapitre de son premier livre *de re militari*, où il soutient qu'il faut accoutumer les soldats à fraper d'estoc, & non point fraper de taille; que les Romains ont toujours frapé d'estoc, & sont venus aisément à bout des ennemis qui ne frapoient que de taille. Les raisons qu'il en apporte peuvent être encore d'usage en ces temps-ci, par rapport à la maniére dont se battent plusieurs nations de l'Europe. L'*estocade*, dit-il, pour peu qu'elle enfonce, est mortelle, au lieu que la taillade ne l'est guère; parceque les armes & les os l'empêchent de pénétrer jusqu'aux parties vitales. De plus, la taillade découvre celui qui s'en sert, qui est obligé de lever le bras droit, & de dégarnir tout son côté droit; au lieu que l'*estocade* couvre toujours son homme, & blesse l'ennemi, avant qu'il puisse se parer, ou même s'en appercevoir.

Estocade, se dit aussi de la blessure faite de la pointe de l'épée. *Plaga punctim inflicta.* Il a reçu deux coups d'*estocade*. Il lui allongeoit à tous coups des *estocades* qui le faisoient bien reculer.

Estocade, se dit burlesquement d'une piéce en vers ou en prose, dans laquelle on demande quelque chose, quelque argent. Dieu nous garde de tous présenteurs d'*estocades*. Scar. Ainsi on dit proverbialement, Allonger, porter l'*estocade* à quelqu'un; pour dire, Lui emprunter quelque petite somme d'argent, qu'on n'est pas en volonté, ou en pouvoir de rendre.

ESTOCADER, v. n. Se battre avec une estocade. *Digladiari.* Ces deux bretteurs ont *estocadé* long-temps, & ne se sont point fait de mal.

Estocader, se dit figurément en disputes & en procès. Ils ont long-temps *estocadé* sur cette question, & ils l'ont plutôt embrouillée que résolue. Ces deux Avocats ont *estocadé* vigoureusement tout le long de l'audience en plaidant une telle cause.

Estocader, se dit aussi en style burlesque, pour, Importuner à force de demander quelque chose. Les Poëtes le vont bien *estocader*. Scar. On dit aussi dans le même style, *estocader* la tristesse, le chagrin; pour dire, les combatre. Ce mot en ce sens ne peut sortir du style burlesque.

ESTOCAGE, s. m. Terme de Coutumes. C'est un droit de quatre deniers qui est dû au Seigneur en vente d'héritages.

ESTOFFE. Voyez ÉTOFFE.

ESTOFFER. Voyez ÉTOFFER.

ESTOI, s. m. Ville de Portugal, dans les Algarves, sur la côte méridionale, à l'orient de Faro. De l'Isle, Corn.

☞ ESTOIER, v. a. Vieux mot. Serrer, rengaîner l'épée, comme qui auroit dit *estuyer*, Mettre en un étui. On a dit aussi *estoyer*, pour combattre.

ESTOILE. } Voyez { ÉTOILE.
ESTOILÉ. } Voyez { ÉTOILÉ.
ESTOILER. } Voyez { ÉTOILER.

ESTOIRE, s. f. Vieux mot & inusité depuis long-temps. *Navis, Classis, navalis exercitus.* Vos prient por dieux que vos aiez pitié de la terre d'oltremer; & de la honte Jesu Christ vengier; comment ils puissent avoir navire & *estoire*. Villehard. *n.* 13. Mult fut belle celle *estoire* & riche, & mult y avoit grant fiance li Cuens de Flandre, & li Pélerin, porceque la plus grant plentea de lor bon serians s'en allerent en cette *estoire*. Id. *n.* 25. En cel termine mut uns *estoires* de Flandres par mer, con mult grant plenté de bonne gent armée. Id.

Ce mot semble être tiré de *Stolus* & *Stolium*, dont les Auteurs Latins du moyen âge se servent souvent. Rigord. *an.* 1201. *Gesta Innocentii Papæ, p.* 49. 64. *Tom III. Hist. Francor. p.* 741. Du Fresne, *Gloss. de Villehard. Stolus* & *Stolium* viennent du Grec στόλος, qui a le même sens, de στέλλω, j'envoie.

ESTOLE. Voyez ÉTOLE.

ESTOLT, adj. Vieux mot. Rude.

ESTOMAC, s. m. Terme d'Anatomie. *Stomachus, os ventriculi.* C'est proprement l'orifice supérieur du ventricule, que quelques-uns appellent la bouche du ventricule. Il commence où l'œsophage finit: Il est d'un sentiment très-vif, à cause de la quantité de nerfs qui l'environnent: il donne entrée aux alimens; & afin qu'ils ne remontent pas dans la bouche, il est fermé par une infinité de fibres charnues & circulaires.

M. Lémery écrit selon l'étymologie, *estomach* avec une *h* à la fin après le *c*, comme *stomachale*: mais l'usage est contraire.

Ce mot est Grec, στόμαχος, & vient de στόμα qui signifie bouche.

Estomac, se dit aussi du ventricule même. Voyez Ventricule. Pour vivre long-temps, il faut avoir bon *estomac*. Le vomissement est une convulsion de l'*estomac*. Il ne faut rien donner aux malades qui leur charge l'*estomac*, c'est-à-dire, qui soit difficile à digérer. On dit aussi de celui qui a la voix forte, qu'il a un bon *estomac*. L'*estomac* est formé de trois membranes: l'intérieure est charnue, celle du milieu musculeuse, & composée de fibres, partie étendues selon sa longueur, & partie circulaires: l'extérieure est nerveuse. La premiere est ridée: c'est un tissu de veines, d'artères & de nerfs, semé de glandes qui répandent une liqueur qui a quelque rapport à la salive. Les ani-

maux qui ruminent ont quatre *estomacs*. Il parut, il y a trois ou quatre ans, un Moine Moscovite à Berlin, qui proposoit un instrument pour nettoyer l'*estomac*. C'étoit une brosse toute semblable à celle dont on se sert pour nettoyer les bouteilles. Elle avoit un manche de fil de fer couvert de soie. Avec cette brosse il prétendoit nettoyer un *estomac*, comme on nettoie une bouteille. *Mém. de Tr.*

Estomac, se dit abusivement de la partie extérieure du corps, qu'on appelle autrement le *sein*, la *poitrine*, & qui est au-dessus de la ceinture. *Pectus.* Les pécheurs se frapent l'*estomac* en signe de pénitence. Quand on se confesse, on se frape trois fois sur l'*estomac*, en disant *mea culpa*.

☞ Estomac se dit quelquefois dans l'usage ordinaire, pour la poitrine. *Pectus.* Au milieu du sermon un homme de la lie du peuple s'approcha du Missionnaire comme pour lui dire un mot à l'oreille, & tirant un gros crachat du fond de son *estomac*, lui en couvrit le visage. Bouh. *Xav. L. V.*

Estomac, à l'égard des volailles, se dit des chairs qu'on tire de dessus leur partie éminente, quand on a levé les aîles & les cuisses. Un *estomac* de chapon, de perdrix.

On dit proverbialement, qu'un homme a un *estomac* d'Autruche, qu'il digéreroit le fer; quand il mange excessivement sans en être incommodé.

On appelle en termes de Chymie, *Estomacs d'autruches*, les eaux fortes qui digérent & dissolvent tout. C'est particuliément une eau philosophale qui est propre à dissoudre tout. Elle se fait avec de l'huile philosophale, le sublimé & la liqueur gommeuse.

ESTOMAQUER, v. act. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se scandaliser, s'offenser de ce que quelqu'un dit contre nous. *Succensere*, *excandescere*, *irasci.* Il y a des gens qui s'*estomaquent* d'entendre des propositions nouvelles, de nouvelles doctrines qu'ils ne peuvent comprendre. Ce Noble s'est fort *estomaqué* de ce que le Curé ne lui a pas accordé les droits honorifiques qui lui sont dûs. Ce verbe n'a point de participe, & ne se dit que dans le style familier, & même il ne s'y dit plus guére. ☞ C'est donc sans nécessité que l'on s'*estomaque* si terriblement sur cette affaire. Misson, *Lettre* 28. Monsieur Huet a dit au participe: Il me vint trouver un jour fort *estomaqué* d'avoir été repris comme d'une ignorance ou d'une nouveauté hardie.

ESTOMBAR, s. m. Village de Portugal. *Estombarum.* Il est dans le petit Royaume des Algarves, à une lieue de Silves, du côté du midi. *Estombar* est un reste de l'ancienne *Ossoraba*, *Exonaba*, & *Onoba*, ville Episcopale, dont le siege a été transferé à Silves. Matt.

ESTOMBER. Voyez ESTOPMER.

☞ ESTOMMIR, v. act. Vieux mot qui signifie, Étonner, troubler. N'y a meilleur remède de salut à gens *estomis* & recrus que de n'espérer salut aucun. Rabelais. On a dit premierement *estorber* d'*exturbare*, puis *estormer*, *estormir*, & enfin, *estommir*. *Not.* 9. Au reste ce passage de Rabelais n'est qu'une traduction du vers 354. du second livre de l'Eneide.

Una salus victis, nullam sperare salutem,

Que Segrais a rendu par cet autre vers François.

Tout l'espoir des vaincus est dans le desespoir,

ESTOMPER. Terme de Dessinateur. C'est, Dessiner avec des couleurs en poudre qu'on applique avec de petits rouleaux de papier dont le bout sert comme de pinceau. Il y en a qui écrivent & qui prononcent *estomper*, & qui appellent *estompe* le papier roulé & barbu par le bout dont on se sert pour *estomper*.

ESTONIE, s. f. Nom de la partie septentrionale de la Livonie. *Estonia*, *Estlandia.* L'*Estonie*, qu'on nomme autrement *Esten*, a au midi la Lettonie, & la Moscovie au levant. Le Golfe de Finlande la baigne au nord, celui de Riga au couchant. Les principaux lieux de l'*Estonie* sont, Nerva, Derpt, Felin, Pernaw, Hapsel & Revel, qui en est la capitale. M. Corneille écrit *Esthonie*. Elle comprend sept petites Provinces ou Districts, l'*Esthonie* propre, l'Harrie ou l'Harland, le Wirland, l'Oldempo, le Jervenland, le Wikeland, & l'Alentaken. Corn.

ESTONNAMMENT.	Voyez	ÉTONNAMMENT.
ESTONNANT.		ÉTONNANT.
ESTONNEMENT.		ÉTONNEMENT.
ESTONNER.		ÉTONNER.

ESTOQUIAU, s. m. C'est une partie de la serrure, une petite cheville qui en tient le ressort. On nomme aussi *estoquiaux*, dans la cloison d'une serrure, certaines piéces de fer qui entretiennent la cloison avec le palastre.

ESTOR. Vieux mot de plus de cinq siécles & demi d'ancienneté. Il signifioit Embarras, bruit, désordre; & on peut le lire dans quelques endroits du Roman de Guarin le Loherancs, entr'autres dans celui-ci,

El grant estor *demein vos en ennui.*

Et dans cet autre,

Là veissiez un estor *commencier*,
Tant chevel truire, & sant guernon sachier.

Ce pourroit bien être la même chose que *estour*. Voyez Estour.

☞ ESTORCE, s. f. Vieux mot Effort. *Conatus nisus.*

ESTORE, ou ESTORA, s. f. Ville ancienne de Numidie. *Stora*, anciennement *Rusicada*. Elle est aujourd'hui dans la Constantine, Province du Royaume d'Alger. Sanson l'appelle Stora dans sa Carte de la Méditerranée. *Estore* est un grand & bon port de mer, à douze lieues environ au levant de Golie ou Collo. Le Golfe d'*Estora* est celui que les anciens nommoient *Laturus* ou *Olchachites sinus*. Matt.

ESTORÉE, s. f. Vieux mot inusité depuis long-temps. Armée navale. *Classis*, *navalis exercitus.* Le Roi d'Angleterre avoit fait apparelier une grande *estorée* de nefs. Chroniq. de Flandres. *Ch.* 84. On a dit aussi *esteire*. Voyez ce mot.

☞ ESTORER, v. a. On se sert de ce mot en Normandie, pour dire, Se pourvoir, faire sa provision. Il vient d'*auctorare*, M. Huet, *to.* 2. *des Diss. rec. par M. de Tilladet*, *page* 189. 190.

☞ Estorer. Vieux mot. Créer, ordonner, arranger.

☞ ESTORMIR, v. act. Vieux mot. Alarmer. On a dit aussi *estoumir*, pour, se réveiller.

ESTORS, s. m. vieux & inusité. Combat, bataille, *conflictus*. Voyez Du Cange au Glossaire de Villehardouin.

ESTOTILAND, s. m. ESTOTILANDE, s. f. Grand pays de l'Amérique septentrionale, qui est encore appellé la Terre de Laborador, ou de Cortereal, ou la Nouvelle Bretagne. *Estotilandia*, *Terra Laboratoris*, ou *Cortercalis*, *Britannia Nova*. Il a au midi le Canada, dans lequel on le comprend quelquefois; le Golfe de Hudson le baigne au couchant, le détroit de Hudson au nord, & la mer de Canada au levant. On ne connoit que les côtes de ce pays.

ESTOUBLAGE, s. m. Terme de Coutumes. *Estoublagium*, comme parle une chartre d'Odon Archeveque de Rouen, de l'an 1262. C'est un droit qui se léve sur les blés, ou esteules.

ESTOUBLE, s. m. Chaume, ce qui reste du tuyau de blé sur la terre, quand on a fait la moisson. Il y a quelques endroits où l'on dit *eteule*: en Bourgogne on dit *éteuble*, mais mal. Liger. Voyez ÉTEULE. *Estouble* vient de *Stipula*. Quelques-uns tirent son etymologie de *databis*. Liger.

ESTOUDEAU, s. m. *Pullaster*, *junior capus*. Un jeune coq. Pomet.

☞ ESTOUFADE. *Voyez* ÉTOUFFADE.

ESTOUFFANT.	Voyez	ÉTOUFFANT.
ESTOUFFEMENT.		ÉTOUFFEMENT.
ESTOUFFER.		ÉTOUFFER.
ESTOUFFOIR.		ÉTOUFFOIR.

ESTOVOIR, s. m. Vieux mot hors d'usage depuis très-long-temps; Nécessité. Par *estovoir*, par nécessité. *Gloss. des Poesies du Roi de Navarre.* On a dit aussi *Estouvier*. Voyez Du Fresne, Gloss. de Villehard.

☞ ESTOVOIR, vieux verbe n. Combattre, disputer.

ESTOUPADE. } Voyez { ÉTOUPADE.
ESTOUPE. } Voyez { ÉTOUPE.
ESTOUPER. } Voyez { ÉTOUPER.

☞ ESTOUPILLE, f. f. ou ESTOUPILLON, f. m. *Voyez* ESTOUPIN. C'est la même chose.

☞ ETOUPIN. D'autres disent Estoupille. Voyez ETOUPIN. Jetter la bombe sans fourrage, ni terre avec l'*estoupille*.

ESTOUR, f. m. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit dans les anciens Romans *combat*, *assaut de ville*. *Discrimen*, *certamen*, *conflictus*, *concursus*. L'*estour* des combattans fut rude & cruel. L'*estour* de la bataille. On disoit aussi, l'*estour* des vents, pour dire, une rencontre de vents contraires; d'où est venu le mot de *tourbillon*. On a dit autrefois *estourmir*, pour dire, *combattre*.

Ce mot vient de *stormo* Italien, qui signifie une assemblée de plusieurs persoones armées pour combattre. *Ad stormium pulsare*, c'est-à-dire, *sonner l'alarme*.

ESTOURDERIE. } Voyez { ÉTOURDERIE.
ESTOURDI. } Voyez { ÉTOURDI.
ESTOURDIMENT. } Voyez { ÉTOURDIMENT.
ESTOURDIR. } Voyez { ÉTOURDIR.
ESTOURDISSANT. } Voyez { ÉTOURDISSANT.
ESTOURDISSEMENT. } Voyez { ÉTOURDISSEMENT.
ESTOURNEAU. } Voyez { ÉTOURNEAU.
ESTOUTEVILLE. } Voyez { ÉTOUTEVILLE.

ESTRAC, adj. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval qui a peu de corps, peu de ventre, peu de flanc, qui est serré des côtes. *Arctus*. On l'appelle autrement *cheval étroit*.

☞ ESTRACE, f. f. Vieux mot. Extraction.

ESTRADE, f. f. Chemin public, ou de la campagne. *Via strata*. On s'en sert en cette phrase militaire, Battre l'*estrade*, c'est-à-dire, Envoyer des Cavaliers aux nouvelles, à la découverte des ennemis. Leur principale fonction étoit de battre l'*estrade*, ce qui se dit encore: & c'est pour tenir l'armée avertie de tout ce qui peut lui tomber sur les bras. Bussi Rab. Les armées ne marchent point qu'on n'envoie de tous côtes des batteurs d'*estrade*. Il fut pris par des soldats qui battoient l'*estrade*. Bouhours.

Il vient de l'Italien *strada*, qui signifie *rue*, ou *chemin*, qui est dérivé du Latin *strata*, qui signifie *rue pavée*. Quelques-uns le dérivent d'*Estradiots*, qui étoient des Cavaliers qu'on employoit à battre l'*estrade*.

On dit proverbialement, Battre l'*estrade*; pour dire, Aller en divers pays, en diverses provinces: le peuple se sert de cette expression en parlant des garçons de boutique qui vont travailler de ville en ville, avant que de s'établir. L'insulte faite à Londres en 1661. le dixième d'Octobre au Comte d'Estrades, Ambassadeur de France, par le Baron de Batteville, Ambassadeur d'Espagne, & qui fut si hautement réparée, a mis en vogue cette expression pour un temps; mais ce n'étoit qu'une pointe, & une froide équivoque dans le sens qu'on lui donnoit, en disant, Que fait Batteville à Londres? Il bat l'*Estrade*.

Estrade, est aussi une élévation de plancher qui se fait dans une alcove, ou dans la moitié d'une chambre, avec des ais cloués sur des lambourdes, pour en faire un reduit distingué & plus paré, afin d'y recevoir les gens apparens, & que l'on considère. *Tabulatum*, *contignatio*, *locus éditior*. On couvre les *estrades* de grands tapis de Turquie. Cette Dame reçoit ses visites sur son *estrade*. Les *estrades* des Divans, & salles d'audience chez les Levantins, s'appellent *sofa*.

ESTRADIOT, f. m. Vieux mot François, qui signifioit *soldat à cheval*, *chevau léger d'Albanie*; & on disoit autrefois, Monter à cheval à la *Stradiote*, pour dire, avec les étrivières longues: ce qui est opposé à la *Givette*, ou à la *Moresque*, c'est-à-dire, avec des étrivières courtes.

Ce mot vient du Grec στρατιώτης, qui signifioit *homme de guerre*. Nicot. Les Vénitiens ont eu souvent de ces soldats à leur service.

ESTRAGALE. *Astragalus*. Terme de Tourneur. Petit rond de bois noir qui sert d'ornement aux ouvrages tournés.

Estragale, ou plutôt *Astragale*, comme on l'écrit, & comme on le prononce plus ordinairement, est aussi un terme d'Architecture. C'est une petite moulure ronde, qu'on nomme ainsi quand on l'emploie dans des ouvrages circulaires; & *baguettes*, quand on l'emploie dans des ouvrages droits.

Ce mot est tout Grec: ἀστράγαλος signifie la même chose; & a encore plusieurs autres significations, qui ont quelque rapport à celle-là.

ESTRAGE, f. m. On trouve aussi *estaige* & *estage*: ces mots, qui sont aujourd'hui hors d'usage, signifient *enclos* d'une maison de campagne. *Septum villæ*.

ESTRAGON, f. m. *Dracunculus*. Plante aromatique qu'on met au rang des auronnes. Cette herbe a ses feuilles entières, étroites, un peu longues, & noirâtres, assez semblables à celles de l'hyssope, ou du lin, d'un goût très-piquant, acre & aromatique. Ses tiges sont rondes, d'environ deux pieds de haut, divisées en plusieurs branches, d'où sortent de petites fleurs jaunes, aussi-bien que ses fruits. Ces fleurs sont de la même structure, & disposées de la même manière que dans l'auronne ordinaire & dans l'absynthe. Sa racine est longue, grêle, & fort fibreuse; elle jette tous les ans de nouvelles tiges. On mange souvent de cette herbe dans les salades, pour corriger la crudité & la froideur de la laitue, & des autres herbes semblables.

Les friands modernes ont mis en crédit le vinaigre d'*estragon*: c'est celui où l'on fait tremper & macérer de jeunes branches d'*estragon*, jusqu'à ce qu'il ait pris l'odeur & le goût de cette plante. L'*estragon* se nomme autrement *dragon*, ou *targon*. C. Bauhin l'appelle *dracunculus hortensis*. D'autres l'appellent *abrotanum mas lini folio acriori & odorato*. L'*estragon* fortifie le cœur & l'estomac, il aide à la digestion, & est estimé propre pour résister au venin. La plupart des paysans sont persuadés qu'il peut préserver de la peste & de toute sorte de corruption; & en plusieurs endroits ils se servent d'*estragon*, comme on se sert ordinairement de thériaque & d'orviétan.

On fait du vin d'*estragon* en faisant bouillir des branches de cette plante dans du vin blanc, qu'on passe ensuite. Ce vin est propre à appaiser les douleurs des dents & des gencives causées par quelques humeurs visqueuses & acides; il est encore bon pour raffermir les dents & les gencives des scorbutiques. On s'en sert en le prenant dans la bouche, & l'y conservant quelque temps. Voyez M. Tournefort, *Elémens de Botanique*, 364. M. Lémery, *Traité des alimens*, &c.

ESTRAIN, f. m. Vieux mot, qui signifioit de la paille. *Stramen*.

☞ Estrain. On apppelle ainsi une côte de la mer qui est plate & sablonneuse. *Dict. de la Martinière*.

ESTRAMAÇON, Coup qu'on donne du tranchant d'une forte épée, d'un coutelas, d'un cimeterre. *Ictus casim illatus*. On le dit aussi de l'arme même: & c'est la partie du sabre qui est environ d'un demi-pied au-dessus de la pointe. *Acinacis pars media*. Les Héros des Romans pourfendoient les Géans d'un coup d'*estramaçon*.

Ce mot est vieux Gaulois, comme tient Ménage, citant Grégoire de Tours, qui appelle ces armes *scramasaxos*: ce que Borel dit être dérivé de l'Allemand *scram*, qui signifie *escrime*. Il paroît bien venir de *extrema acies*, le bout de la pointe du tranchant.

Estramaçon, est aussi la partie d'un bâton à deux bouts qui est un bon pied au-dessus de la pointe. Avec le bâton à deux bouts on peut faire le demi-moulinet pour se mettre en garde, & aux approches se servir de la pointe, ou de l'*estramaçon*. Gaia.

ESTRAMAÇONNER, v. n. Se battre à coups d'estramaçon. *Cædere*, *casim ferire*. Ils ont *estramaçonné* un bon quart-d'heure. Il n'a guère d'usage.

ESTRANGE. Voyez ÉTRANGE.

ESTRANGEL. Terme de Grammaire Syriaque. Le caractère *Estrangel*, *Estrangelus character*, est une espèce, une forme particulière des lettres Syriaques. Ce sont comme les Lettres majuscules de la Langue Syriaque. Abraham Ecbellensis a cru que le caractère *Estrangel* étoit l'ancien & le vrai caractère Chaldaïque. Les

Abyssins, qui se disent Chaldéens, se servent quelquefois du caractère *Estrangel*, si l'on en croit Hottinger dans son *Thesaur. Philol. p.* 286. Voyez sur ce caractére la *Critica sacra* de Pfeiffer. George Amira, dans sa Grammaire Syriaque, & Walton, dans ses Prolegomènes, ont donné un Alphabet *Estrangel*.

ESTRANGEMENT. Voyez ÉTRANGEMENT.

ESTRANGER, adj. Voyez ÉTRANGER.

☞ ESTRANGER, v. act. Vieux mot. Éloigner, écarter. *Gloss. sur Marot.* Voyez ÉTRANGLER.

☞ ESTRANGETÉ, s. f. Vieux mot. Merveille, nouveauté d'une chose avenue qui cause un fort grand étonnement.

ESTRANGLELIEPARD, s. m. *Aconitum pardalianches.* Voyez ACONIT. C'est la même chose. Nicot.

ESTRANGLELOUP. *Lupararia, lycoctonum aconitum.* Nic.

ESTRANGLEMENT. } Voyez { ÉTRANGLEMENT.
ESTRANGLER. } Voyez { ÉTRANGLER.
ESTRANGUILLON. } Voyez { ÉTRANGUILLON.

ESTRAPADE, s. f. Supplice militaire par lequel on lie les mains derrière le dos à un soldat, & on l'éleve avec une corde au haut d'une longue piéce de bois, & puis on le laisse tomber jusques près de terre, ensorte que le poids de son corps lui fait disloquer les bras. *Trochleatum patibulum.* On donne quelquefois jusqu'à trois *estrapades*, quelquefois même davantage.

☞ Estrapade. Espéce de torture qui n'est plus guére d'usage. *Gloss. sur Marot.*

Ce mot vient du vieux mot François *estréper*, qui signifioit autrefois, *briser, extirper, eventrer.*

Estrapade, se dit aussi de ces tours de Bâteleurs qui voltigent sur la corde, qui se donnent la simple ou la double *estrapade*, qui passent une ou deux fois le corps entre leurs bras attachés à une corde, ensorte qu'ils paroissent disloqués comme ceux à qui on donne l'*estrapade.*

Estrapade, en termes de Manége, est une défense du cheval qui ne veut pas obéir, qui en même temps léve le devant, & détache des ruades avec furie. Ce cheval donne souvent des *estrapades* à son cavalier, le fatigue fort.

Estrapade, se dit aussi de la machine ou de l'arbre élevé & préparé pour donner l'*estrapade*; de l'instrument du supplice, & du lieu où cela se fait. Il demeure à l'*Estrapade.*

On dit figurément, Donner l'*estrapade*, la torture à son esprit, quand on lui fait faire une violente application pour inventer quelque chose difficile à trouver. *Tormentum.*

☞ Estrapade de marine. C'est le châtiment qu'on fait souffrir à un matelot, en le guindant à la hauteur d'une vergue, & le laissant ensuite tomber dans la mer, où on le plonge une ou plusieurs fois, selon que le porte la sentence. C'est ce qu'on appelle autrement donner la cale.

ESTRAPADER, v. act. Donner l'estrapade, faire souffrir le supplice de l'estrapade. *Pœnaria trochlea addicere.* Ce soldat a été condamné à être *estrapadé.*

Estrapadé, ée. part. pass. & adjectif. *Tormento trochleato admotus.*

ESTRAPASSER, v. act. Terme de Manége. Fatiguer un cheval à force de lui faire faire un trop long manége. On dit *surmener*, quand on lui a fait faire un trop long voyage.

ESTRAPER, v. act. *Culmi reliquias secare.* Scier le chaume qui reste après le sciage des blez. L'instrument dont on se sert pour cela se nomme *estrapoire*, qui est un petit faucillon emmanché d'un bâton d'environ deux pieds de long. *Culmorum reliquiarum resectorium.* Nicot.

ESTRAPONTIN. s. m. Quelques-uns disent STRAPONTIN. Petit siége qu'on met au devant d'un carrosse couppé. *Stratum, sedes antica.* Quand on méne des personnes que l'on considére, il faut leur donner le fond, & se tenir sur l'*estrapontin.*

Estrapontin, est aussi une espéce de lit suspendu en l'air à deux arbres, dont usent les Sauvages, & dont on se sert aussi dans les vaisseaux. C'est des vaisseaux que ce mot vient originairement. *Stratum nauticum.*

☞ ESTRASSE, s. f. Bourre de soie que l'on nomme autrement *Cardasse.* Le mot *estrasse* semble venir de *trica*: petits filets embarrassans, d'où ont été formés *intricare* & *extricare*, d'où l'on a fait *intrigue. Estrasse* est un tas de filets embarrassés les uns dans les autres.

ESTRAVE. Voyez ÉTRAVE.

ESTRAYER, adj. Terme de Jurisprudence qui n'est plus en usage. Biens *estrayers*, sont biens étrangers dévolus au fisc. Dans la suite on a appellé de ce nom toutes sortes de biens confisqués, toute sorte de confiscation.

ESTRAYERE, s. f. Vieux mot. Selon un registre de la Chambre des Comptes, ce mot vaut autant à dire comme, Confiscation au Souverain.

ESTRE, subst. } Voyez { ÊTRE.
ESTRE, verbe. } Voyez { ÊTRE.
ESTRECHI. } Voyez { ÉTRECHI.
ESTRÉCIR. } Voyez { ÉTRÉCIR.
ESTRÉCISSEMENT. } Voyez { ÉTRÉCISSEMENT.
ESTRÉCISSURE. } Voyez { ÉTRÉCISSURE.

ESTRÉE. On ne prononce pas l's. Vieux mot inusité qui signifioit Chemin. De *Strata*, en sous-entendant *via. Etymologique de Ménage.* La Maison d'*Estrées* porte à ses armes fretté de sable. Ces frettes sont des armes parlantes, représentant des chemins qui se croisent. M. Huet.

ESTRÉE, s. f. Abbaye de France en Normandie. *Strata* Elle est située sur le bord de la rivière d'Eure au confins des Diocèses d'Evreux & de Chartres, à deux lieues de Dreux vers l'occident. L'Abbaye d'*Estrée* est de l'Ordre de Citeaux, fille de Poutigny, & fut fondée en 1144.

ESTRÉHAM, ou ESTRÉHAN. On ne prononce pas l's. s. m. Petit Port de Mer dans la Basse-Normandie. *Estrehanum.* Il est dans le Diocèse de Baieux à l'embouchure de l'Orne, trois grandes lieues au-dessous de Caën. *Estréhan* a titre de Baronie, & c'est l'Abbesse de S. Etienne de Caën qui est Baronne d'*Estréhan.*

ESTREIGNOIRS. } Voyez { ÉTREIGNOIRS.
ESTREIN. } Voyez { ÉTREIN.
ESTREINDRE. } Voyez { ÉTREINDRE.
ESTREINTE. } Voyez { ÉTREINTE.

ESTREJURE, s. f. Ce mot est hors d'usage: il veut dire une chose abandonnée.

ESTRELAGE, s. m. Terme de Gabelles. Sorte de droit qui s'est levé sur le sel. Il est defendu par l'Ordonnance sur les Gabelles de lever aucun droit de péage & *estrelage* en essence sur le sel

ESTRELIN. Voyez ESTERLIN.

ESTRÉMADURE, ou ESTRÉMADOURE, s. f. Nom propre d'une contrée d'Espagne, dont une partie est dans les Etats du Roi d'Espagne, & l'autre dans ceux de Portugal; ce qui fait deux Provinces, l'une d'Espagne & l'autre de Portugal. La première s'appelle *Estrémadure* de Léon ou de Castille, & la seconde l'*Estrèmadure* de Portugal. *Estremadura.* Ce nom, à ce que quelques Auteurs écrivent, s'est formé de deux mots Latins *Extra Durum*, au-delà du Duero; & il fut donné à ce pays par les peuples qui habitoient au nord de ce fleuve, parceque c'étoit à leur égard le pays qui étoit au-delà du même fleuve. D'autres prétendent que ce nom vient de la dureté du terroir, qui est fort sec & fort stérile.

L'*Estrèmadure* de Léon a été ainsi appellée, parcequ'elle étoit autrefois du Royaume de Léon: & parcequ'elle est maintenant annexée à la Castille, on la nomme *Estrèmadure* de Castille. *Estremadura Legionensis, Estremadura Castellana*, ou *Hispanica.* Elle a le Royaume de Léon au nord, l'Andalousie au midi, le Portugal au couchant, & la nouvelle Castille au levant. C'est une grande partie de l'ancienne Bétique. L'*Estrémadure* Castillane se divise en trois parties; celle qui est au nord du Tage, où l'on trouve Cora & Placenzia; celle qui est entre le Tage & la Guadiane, où sont les villes de Truxillo, de Médelin, & de Mérida: enfin, celle qui est au midi de la Guadiane, qui renferme les villes d'Ellérena, de Badajos, & de Zeres de Badajos.

L'*Estrèmadure* de Portugal, *Estremadura Lusitanica*, est une Province de ce Royaume, bornée au nord par la

Province de Béira, au levant & au midi par celle de l'Alentejo, & au couchant par l'Océan Atlantique. Lisbonne, capitale de tout le Royaume, l'est aussi de cette Province, qui se divise en cinq territoires, qui en montant du midi au nord se trouvent dans l'ordre que voici, Sétuval, Aulanguer, Santaren, Leiria & Tomar, & qui prennent chacun le nom de sa capitale. C'est dans l'*Estrémadure* de Portugal, que fut plantée la premiére tige d'Oranges douces qui fut apportée de la Chine, & qui delà ont pris le nom d'Oranges de Portugal. Voyez sur cette Province M. de la Neuville au commencement de son *Histoire de Portugal.*

La nouvelle *Estrémadure*, *Estremadura nova*, est une Province de la nouvelle Espagne dans le Nicaragua, sur la côte de la mer du nord.

ESTRÉMOS, f. m. Petite ville de Portugal dans l'Alentéjo. Quelques-uns écrivent *Extremos. Extrema, Stremonium.* Elle est près de la source de la riviére de Tera, entre les villes d'Evora, d'Elvas & de Portalégre. Maty.

ESTRENNE. Voyez ÉTRENNE.

ESTRENNER. Voyez ÉTRENNER.

ESTREPAGNY, f. m. Bourg de France dans le Vexin François, entre Gisors & les Andelis. Valois dit *Estrepigny.* Voyez ce mot.

ESTRÉPER, v. act. Ce mot, qui est hors d'usage, s'est dit autrefois pour *extirper.*

ESTREPIGNI, f. m. Nom propre de lieu. *Sterpiniacum, Stripiniacum, Stripenneium.* Il est dans le Vexin Normand, proche de Gisors & de Gamaches. *Hadr. Vales. Not. Gall.* p. 531. Voyez la *Descript. Geograph. & Histor. de la Haute-Normand. Tome II.* p. 339.

ESTRESILLONNER. Voyez ÉTRESILLONNER.

ESTRESILLONS. Voyez ÉTRESILLONS.

ESTRIBORD, f. m. Terme de Marine. C'est le côté droit du vaisseau, eu égard à celui qui est assis à la pouppe. *Pars dextra, dextrum latus.* On dit aussi *destribord* & *tiembord*, pour dire la même chose.

ESTRIER. Voyez ÉTRIER.

ESTRIÉRE. Voyez ÉTRIÉRE.

ESTRIF, f. m. Querelle ou débat de paroles. *Rixa, jurgium.* Ce mot est vieux. Voyez Estriver.

ESTRILLE. ESTRILLER. ESTRIPPER.	Voyez	ÉTRILLE. ÉTRILLER. ÉTRIPPER.

☞ ESTRIVANT, ANTE, part. act. Vieux mot. Disputant. *Disputans, contendens.* Marot fait dire à la Mort:

Maints autres saints pleins d'esprit véritable
N'ont desiré que moi en leur vivant.
Or est ta chair contre moy estrivant.

☞ ESTRIVE, f. f. Vieux mot. Dispute. *Gloss. sur Marot.*

ESTRIVER, v. n. Quereller, se choquer ou se debattre de paroles. *Jurgari, rixari.* Ces plaideurs, après avoir long-temps *estrivé*, se sont enfin accommodés.

☞ Estriver, vieux v. n. Disputer. *Disputare, contendere.*

☞ *On ne peut s'en tenir*
Quoiqu'on estrive. Marot.

☞ Ce mot se dit encore dans la Flandre Wallone; mais il est inconnu en France.

Estriver, & *Estrif*, selon Nicot, viennent d'*estrier*, parceque les gens qui se battent à cheval, se tiennent fermes sur leurs étriers. Il dit aussi que *estriver* dans le propre est mettre le pied dans l'étrier, *subiicibus ephippiariis pedem indere*; ensorte que l'autre signification d'*estriver*, pour dire, se débattre, se quereller, &c. n'est que métaphorique.

ESTRIVIÉRE. ESTROIT. ESTROITEMENT. ESTROITESSE. ESTRON. ESTRONÇONNER. ESTROPE.	Voyez	ÉTRIVIÉRE. ÉTROIT. ÉTROITEMENT. ÉTROITESSE. ÉTRON. ÉTRONÇONNER. ÉTROPE.

ESTROPIAT, Soldat qui a perdu quelque membre à la guerre, & qui se sert de ce prétexte pour mendier. *Mutilatus, mutilus, mancus, membro captus.* Donnez l'aumône à ce pauvre *estropiat.*

Ce mot vient d'*estropia*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie *estropier.* Il est bas.

On le dit aussi en discours familier, quand on est incommodé de quelque goutte, rhumatisme, ou blessure. Vous voyez un pauvre *estropiat* qui ne peut marcher sans bâton.

ESTROPIER, v. act. Couper, abbatre, casser un bras ou une jambe, ensorte qu'on ne s'en puisse plus servir à l'avenir. *Mutilare.* Un coup de canon lui a emporté une jambe, & l'a *estropié.* On dit d'un Chirurgien, qui en saignant a piqué l'artére à quelqu'un, qu'il l'a *estropié*, parcequ'il lui a ôté l'usage du bras.

L'ambition, & toute son escorte,
L'envoie en furieux au milieu des hasards,
Se faire estropier *sur les pas des Cesars.* Boil.

En termes de Jardinage *Estropier* se dit des arbres, & il signifie, Taillader un arbre, lui ôter les branches qu'il faudroit laisser, & dont il a besoin. Ce pêcher est tout *estropié.* Les Jardiniers mal habiles *estropient* tous leurs arbres. Liger.

Estropier, se dit figurément en choses morales & spirituelles. On dit d'un extravagant, qu'il est *estropié* de la cervelle. On dit d'une pensée mal exprimée, d'un sens imparfait, qu'il est *estropié*; pour dire, qu'il y manque quelque chose. Les Périodes trop coupées, & comme mutilées, *estropient* le sublime. Boil. Les Traducteurs *estropient* les Auteurs, quand ils ne peuvent les suivre. G. G. Ce valet *estropie* tous les noms de ceux qui viennent demander son maître; c'est-à-dire, il les altére ensorte qu'on ne peut reconnoître les personnes. On dit d'un grand parleur, qu'il n'est pas *estropié* de la langue. On n'est pas tant *estropié*, quand on l'est du bras, ou de la jambe, que quand on l'est de la bourse. Abl.

Froids Inventeurs fussiez-vous bien damnés,
D'avoir brouillé du papier mainte rame,
Estropiant *des noms de gloire ornés,*
Et de lauriers en tous lieux couronnés.
Divertiss. de Sceaux.

Mais qu'a-t-il prétendu par son Art Poëtique,
Estropier *Horace en soi si méthodique?*

On dit aussi en Peinture, qu'une figure est *estropiée*, lorsqu'elle n'est pas bien dessinée, qu'elle n'est pas en une belle attitude. Les Chinois peignent assez bien les fleurs sur leur porcelaine; mais les figures humaines y sont *estropiées.* Ils se font tort dans l'esprit des Etrangers, qui ne les connoissent que par cet endroit, & qui s'imaginent qu'ils sont en effet aussi ridicules, & aussi monstrueux dans leur taille, qu'ils le paroissent dans ces peintures. P. Le Comte.

Estropié, ée. part. pass. & adj. *Mutilatus, mancus.* Un pauvre, ou un malheureux *estropié.* Expressions *estropiées.* Pat. Cervelle *estropiée.*

M. Brossette sur le vers 164. de la XII[e] Satyre de M. Despréaux,

L'estropié *marcha, l'aveugle ouvrit les yeux,*

a eu raison de remarquer que le mot d'*estropié* est un terme générique qui convient également à ceux qui n'ont pas l'usage de leurs bras, ou de leurs mains, & à ceux qui sont perclus des jambes. Il y a lieu d'être surpris des vains efforts de M. Despreaux sur la correction de cet endroit: rien n'étoit, ce semble, plus naturel que de s'exprimer de la maniére suivante.

Le boiteux marcha droit, l'aveugle ouvrit les yeux.

☞ ESTROS. Mot du vieux langage, où l'on trouve *à estros*; pour dire, Soudain, tout-à-coup.

ESTROUSSE. ESTROUSSER. ESTRUBLE.	Voyez	ÉTROUSSE. ÉTROUSSER. ESTOUBLE.

ESTRUN. Voyez ÉTRUN.

☞ ESTUG, s. m. C'est un certain droit que les voleurs paient à un autre fripon qui les protége & leur rend service dans les occasions, tantôt en leur procurant des entrées dans de certains lieux, & tantôt en favorisant leur évasion lorsqu'on les prend sur le fait. L'Arrêt rendu contre Jean-Baptiste Cybour en 1722. rapporté dans le Mercure François de Juillet de la même année, porte qu'il étoit convaincu d'avoir tiré l'*estue* des voleurs.

ESTUDE. Voyez ÉTUDE.

ESTUDIANT. Voyez ÉTUDIANT.

☞ ESTUDIE, s. f. Vieux mot. Voyez ÉTUDIE.

ESTUDIER. Voyez ÉTUDIER.

ESTUDIOLE. Voyez ÉTUDIOLE.

☞ ESTUET, espéce de v. impersonnel. Mot du vieux langage; pour dire, Il faut, il convient. On trouve aussi m'*estourra*, pour, Il me faudra.

☞ ESTUI. Voyez ÉTUI.

☞ ESTUIRE. On trouve dans le vieux langage, *Fait à estuire*; pour dire, Fait exprès.

☞ ESTUQUE, s. f. Province d'Afrique, dans le Biledulgerid. C'est un quartier de Villes & de Châteaux où il y a plus de 40 habitations de Bérébéres.

☞ ESTURENT, troisiéme pers. pl. de l'Aoriste. Vieux mot, qui a été dit pour, Ils demeurérent debout; ce qui semble venir du Latin *stare*, *steterunt*.

ESTURGEON, subst. m. Beaucoup de gens qui parlent bien, prononçent *éturgeon*, & l'écrivent ainsi, ce qui fait connoître qu'ils croient qu'on ne doit point prononcer l'*s*; mais l'Académie veut que l'on prononce *Esturgeon*, en faisant sentir l's. C'est un gros poisson de mer, qui monte dans les riviéres, qui a le museau pointu, le ventre plat, & le dos bleu. *Acipenser*. Le cavial est fait d'œufs d'*esturgeon*. On a vû un *esturgeon* qui étoit une fois aussi gros qu'un buffle. Aldrovandus dit qu'on ne sçauroit prendre l'*esturgeon* qu'avec des filets, car il ne mord point à l'hameçon, & vit de limon. L'*esturgeon* au lieu d'arêtes a un cartilage tendre & gros d'un doigt, qui s'étend depuis la tête jusqu'au bout de la queue, & qui soutient tout son corps. On leve ce cartilage, qui s'étend comme un boyau, & qu'on séche au soleil; & c'est la meilleure chose qu'on puisse manger en carême. Du ventre de l'*esturgeon* on fait la colle de poisson. La chair du ventre est la partie la plus délicate de ce poisson. L'*esturgeon* étoit si estimé à Rome, qu'on le servoit avec beaucoup de pompe & de cérémonie: non-seulement il étoit couronné, mais ceux qui le servoient portoient eux-mêmes des couronnes, & marchoient au son des flûtes. Dac. En Latin *acipenser*, suivant Rondelet; ou *tursio*, selon Pline; ou *silurus*, suivant Ausone; en Italien *porcelletto*.

Ménage le dérive de *sturcio*. Quelques-uns l'appellent *loup de mer*: & en la basse Latinité on l'a appellé *sturgio*, ou *strutio*. Lucilius, Cicéron, Horace, en ont parlé, à ce qu'on croit ordinairement, sous le nom d'*acipenser*: d'autres le nomment *sturio*, & en François *esturgeon*. Pomey. En 1669. l'Académie de Caen fit la dissection d'un *esturgeon*: la description en fut envoyée à l'Académie Royale des Sciences, & fut mise toute entiére dans les registres, d'où Mr. du Hamel a tiré l'extrait qu'il a donné dans son histoire, p. 67. L'*esturgeon* pése ordinairement environ cent livres; mais il s'en trouve quelquefois qui pésent plus de cent livres. Ce poisson a une très-grande force, & d'un coup de sa queue il renverse l'homme le plus robuste.

ESTUVE.	Voyez	ÉTUVE.
ESTUVÉE.		ÉTUVÉE.
ESTUVEMENT.		ÉTUVEMENT.
ESTUVER.		ÉTUVER.
ESTUVISTE.		ÉTUVISTE.
ESTUY.		ÉTUI.

☞ ESTUYER, v. act. Vieux mot. Voyez ÉTUYER.

E S V.

ESVANOUIR. Voyez ÉVANOUIR.

ESVANOUISSEMENT. Voyez ÉVANOUISSEMENT.

☞ ESVE, s. f. Vieux mot. *Eau*.

Descendoit l'esve claire & roide.

ESVENTRER. Voyez ÉVENTRER.

ESVERTUER. Voyez ÉVERTUER.

ESULE, s. f. *Esula*. Terme de Botanique, qui se dit de quelques plantes. Il y en a une qu'on appelle ordinairement *petite ésule*, *esula minor officinarum*. C'est une espéce de tithymale. Sa racine est plus grosse que le doigt, souvent plus petite, fibreuse & ligneuse. Ses feuilles sont semblables à celles de la linaire; & ses fleurs disposées en parasol, & jaunes. La *petite ésule* est un bon hydragogue: on la corrige en la faisant tremper dans du vinaigre; & on s'en sert dans l'hydropisie, & dans la cachexie. Ses racines entrent aussi dans quelques compositions. C. Bauhin appelle cette plante *tithymalus cyparissias*, *Pinac.* 291. Voyez Tithymale.

ÉSUS, s. m. Ancien Dieu des Gaulois. *Esus*. Lactance dit que ces peuples offroient des hommes en sacrifice à *Esus* & à Teutates, & les appaisoient, se les rendoient propices par le sang humain.

☞ ESVOLLÉ, ÉE. adj. Vieux mot. *Gloss. sur Marot.* Voyez ÉVOLÉ.

E S Y.

ÉSYMNITE, s. m. Certain Magistrat chez les Grecs. *Esymnita*. Nous apprenons de Denys d'Halycarnasse ce que c'étoit qu'*Esymnites*. Les Grecs appelloient *Esymnites* certains Magistrats élûs par le peuple, qui leur donnoit une puissance absolue, mais seulement pour un certain temps préfix & limité, & dans des occasions & des nécessités pressantes, qui se présentoient. Il leur compare les Dictateurs de Rome, & il dit que c'est sur le modéle des *Esymnites* que les Romains firent des Dictateurs.

E T.

☞ ET dans toutes les langues est une conjonction, comme on parle en termes de Grammaire. *Et*, *atque*. La particule *&* est quelquefois simplement énonciative, quelquefois elle est par les sens des phrases absolument & essentiellement copulative, enfin quelquefois elle est même disjonctive. On doit supporter ici tous ces termes: ils sont établis, ils représentent différentes idées, & expriment des sens très-différens.

☞ Elle est énonciative lorsqu'elle joint différentes choses qui sont énoncées, & qui peuvent être séparées ou omises sans que le sens de la phrase soit faux. Tel est l'usage qu'elle a dans cette phrase. *Au commencement Dieu créa le ciel & la terre*. Gen. I. 1. On peut dire simplement: *Au commencement Dieu créa le ciel*, ou bien *Au commencement Dieu créa la terre*: ces deux propositions sont vraies, aussi-bien que la premiére, parceque la particule *&* n'est qu'énonciative, & que Dieu ayant effectivement créé au commencement le ciel & la terre, il est également vrai qu'au commencement Dieu a créé le ciel, & qu'au commencement il a créé la terre.

☞ La particule *&* est essentiellement & absolument copulative lorsqu'elle joint des choses qu'on ne sçauroit séparer sans détruire le sens de la phrase & le rendre faux. C'est en ce sens qu'on doit la prendre dans la phrase suivante. *Celui qui croira & qui sera baptisé, sera sauvé*. Marc, XVI. 16. il est visible que la proposition seroit fausse, si l'on retranchoit l'une des deux choses énoncées: car on ne sera jamais sauvé si l'on se contente de croire sans vouloir recevoir le baptême lorsqu'on peut le recevoir, ou si l'on se contente de se faire baptiser sans vouloir croire les mystéres de la foi. Il y a dans la Sainte Ecriture plusieurs exemples où la particule *&* a la même force & le même sens que dans celui-ci. Ainsi quand nous lisons dans l'Exode, XX. 12. *Honorez votre pere & votre mere, afin que vous viviez long-temps sur la terre, &c.* & dans la premiére Epitre de S. Pierre, X. 11. 12. *Si quelqu'un aime la vie, & desire d'avoir des jours heureux .... qu'il se détourne du mal & fasse le bien.* Quand, dis-je, nous lisons

lisons ces passages, & quantité d'autres semblables, nous devons donner à la particule *&* un sens copulatif.

☞ Enfin cette particule est disjonctive quand la phrase s'entend indifféremment de l'une ou l'autre des choses énoncées, sans qu'il soit nécessaire, pour qu'elle soit vraie, de l'entendre de toutes ensemble: dans ces occasions on peut mettre à la place de la particule *&*, la particule *ou* dans les propositions affirmatives, & la particule *ni*, dans les propositions négatives. En voici des exemples: *Celui qui maudira son pere & sa mere, sera puni de mort*, Exod. XXI. 17. *Pierre dit* (à un pauvre) *je n'ai point d'or & d'argent.* Certainement, sans doute pour être digne de mort, il n'étoit pas nécessaire d'avoir maudit son pere & sa mere; mais il suffisoit d'avoir maudit l'un ou l'autre. Et pour faire l'aumône, il n'est pas nécessaire d'avoir de l'or & de l'argent: il suffit d'avoir de l'un ou de l'autre.

☞ C'est de cette manière & en ce dernier sens qu'il faut entendre ces paroles de Jesus-Christ: *Si vous ne mangez la chair du fils de l'homme, & ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Celui qui mange ma chair & boit mon sang, a la vie éternelle, & je le ressusciterai au dernier jour.* Jean, VI. 54. 55. Quant à la pratique extérieure de communier sous différentes espèces, la particule *&* dans les propositions rapportées a un sens disjonctif, & signifie *ou*; mais pour les choses même, elle est copulative & a un sens conjonctif; parceque celui qui mange la chair de Jesus-Christ, boit aussi son sang; & celui qui boit son sang, mange sa chair, ces deux choses se trouvant ensemble sous chaque espèce dans l'Eucharistie. Et c'est-là de quoi répondre aux Hérétiques & les confondre. Il devoit suffire aussi aux Disciples de Hus & de Luther, que l'Eglise qui est infaillible en ce qui regarde la pratique des préceptes, aussi bien qu'en ce qui regarde l'intelligence des dogmes, eût reglé que les fidèles ne communieroient que sous une espèce, & que les Prêtres seuls communieroient sous les deux espèces quand ils disent la Messe: mais ces Hérétiques en voulant attaquer la pratique de l'Eglise, & s'élever contre son autorité, ont fait voir qu'ils n'étoient ni Théologiens, ni même Grammairiens: ils n'étoient pas Théologiens, s'ils ne sçavoient pas qu'en communiant sous quelqu'une des deux espèces on mange la chair & on boit le sang de Jesus-Christ: ils n'étoient pas Grammairiens, s'ils ne sçavoient pas que la particule *&* peut avoir un sens disjonctif.

☞ Et vient du Latin *et*, avec cette seule différence qu'en prononçant le mot François on ne fait point sentir le *t* comme en Latin. *Et* en Hébreu ו, en Grec *καί*. Cela est bel *&* bon. Vous *&* moi. Remarquez que cette particule *&* ne se met point en vers devant une voyelle, parceque le *t* ne se prononçant point, cela feroit une espèce d'*hiatus* insupportable. On en peut sentir le mauvais effet dans ce vers.

Qui sert & aime Dieu, possède toutes choses.

☞ Et. Conjonction. On dit à la fin d'un conte, d'un récit, *Et* de boire, &c. *Et* de rire; pour dire que l'affaire dont on parle se termine par boire, par faire rire, &c. Ac. Fr.

Et cætera, (le t de l'st se prononce) qu'on figure souvent par un *è* tranché *&c.* est une abbréviation, pour dire *& le reste*, qui est sous-entendu, ou qui en dépend. Les Notaires mettent au bas de leurs minutes, Promettant *&c.* obligeant *&c.* renonçant *&c.* qu'ils étendent après en quatre ou cinq rolles de grosse. C'est ce qui a donné lieu à ce qu'on dit proverbialement, Dieu nous garde d'un *& cætera* de Notaire, & d'un *qui pro quo* d'Apothicaire.

E T A.

ETA, ou ITA, s. m. Terme de Grammaire Grecque. Nom d'une voyelle de la langue Grecque qui a cette forme Η, η. *Eta*. La prononciation de cette lettre a varié. On l'a prononcée comme un *e* & comme un *i*. Térencien marque la première; mais les Grecs depuis plusieurs siècles ne lui donnent plus que la seconde. Cette lettre, aussi-bien que l'ω, fut ajoûtée à l'Alphabet, & n'y étoit point dans le commencement. On en voit encore des preuves sur d'anciens monumens, tels que sont les colonnes des Farnèses, apportées à Rome de la voie Appie, où l'on voit l'Ε, pour l'Η, ΔΕΜΕΤΡΟΣ, ΚΟΡΕΣ, pour ΔΗΜΗΤΡΟΣ & ΚΟΡΗΣ. On dit que c'est Simonide qui l'ajoûta. *Bibliand. de Ratione communi linguarum*, p. 40. Les Latins rendent cette lettre par un *e*. Car pour Δημητριὸς, Βητα, Ημέρα, Θησαὺς, Θησαυρὸς, &c. ils ont dit *Demetrius, Beta, Hemera, Theseus, Thesaurus*, &c. Voyez la *Nouvelle Méthode Grecque*, p. 5 & 6 Ce sentiment est le plus commun aujourd'hui. Néanmoins de très-habiles gens conviennent que dans l'Antiquité même on prononçoit cette lettre comme un *i*. Louis de Dieu, l'un des plus sçavans Grammairiens de nos temps, l'a remarqué dans ses Animadversions sur la Genèse VI. 24. & que c'est pour cela que les anciens Hébreux, comme le Paraphraste Jonathan, l'expriment par un *Hhirik*; μισνη, מישנה. Jean Rodolphe Wetsten, dans ses sçavantes Oraisons sur la véritable prononciation de la langue Grecque, le démontre par une infinité d'exemples. Il cite un Pseautier manuscrit d'Usserius du commencement du VIII[e] siècle; & par conséquent bien plus ancien que celui qu'on allègue après Mékerque; & qui n'étoit que du douzième siècle. Dans ce Pseautier d'Usserius tous les η sont exprimés par un *i*. Wetsten prouve que les Latins l'ont exprimé & rendu par un *i*; qu'en écrivant il se confond avec un ι; qu'on l'a rendu par *a* & par *ia*, qu'on le trouve mis pour Υ & pour ΕΙ; que depuis Alexandre le Grand on le prononça plus légèrement qu'on ne faisoit auparavant; que du temps de Platon cette lettre avoit un son mitoyen entre l'ε, & l'ι; que plusieurs l'ont prononcé comme un *i*, & que c'est ainsi qu'il le faut prononcer. Voyez cet Auteur, dont les Discours ou Oraisons, sont pleins d'érudition. Ainsi il y auroit de l'entêtement à prétendre que l'une de ces prononciations est la seule vraie, la seule ancienne, & que l'autre est fausse & nouvelle; ce qui est d'ailleurs une question assez inutile. Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 16. remarque que l'η s'est quelquefois changé en ε ou en α.

ÉTABLAGE, s. m. Le louage d'une étable. *Locatio stabuli, taberna, platei, abaci; stabulatio.* On dit proverbialement d'une chose qu'on veut bien mépriser, qu'elle ne vaut pas l'*établage*.

Établage, est aussi un droit que les Seigneurs lèvent en quelques lieux pour permettre aux Marchands d'exposer leurs marchandises en vente. *Jus excitandæ tabernæ, stabulationis.* On l'appelle en d'autres lieux *plassage, ballage* & *étalage*.

Établage, dans l'Artillerie, est l'entredeux des limonières d'un avant-train, ou d'une charrette.

ÉTABLE, s. f. Couvert où on loge, où on retire les bestiaux, particulièrement les vaches & les brebis. On le disoit autrefois des chevaux; & la plupart des paysans le disent encore, au moins en bien des endroits, & ne font point ces distinctions que font les gens qui parlent bien. Voyez au mot Ecurie. *Stabulum, præsepe, caseale, clausum.* On dit *étable* pour des bœufs, *bubile*; pour des brebis, *ovile*; pour les chèvres, *caprile*; pour des pourceaux, *suile, hara*. Ronsard s'est encore servi du mot d'*étable* pour des chevaux. C'est lorsqu'au 2[e] livre de la Franciade le Géant Phovere dit à Kille sa cavale,

> *Je doublerai pour telle récompense,*
> *En tes vieux ans ton foin & ta dépense,*
> *Seule au haut bout je te ferai loger*
> *De mon* étable.

Quand le temps est mauvais, il ne faut point faire sortir les bestiaux de l'*étable*. Un valet d'*étable*. On le dit bien peu; on dit plutôt valet d'écurie. Jesus-Christ a mieux aimé naître dans une *étable*, que dans un Palais.

On doute si les Mages adorèrent Jesus-Christ dans l'*Etable* de Bethléem, comme nos Peintres le représentent.

> *Qui l'auroit jamais pû croire,*
> *Qu'une* étable *fût un lieu*

Propre à renfermer la gloire,
Et la majesté d'un Dieu? L'Ab. Tétu.

Ce mot vient de *stabulum*.

Étable, en termes de Marine, se dit de l'avant ou de la pointe du vaisseau, de la continuation de la quille du navire, laquelle commence à l'endroit où la quille cesse d'être droite. *Prora caput.* Et on dit, s'aborder de franc *étable*, lorsque deux vaisseaux s'approchent en droiture pour s'enferrer par leurs éperons. C'est la même chose qu'*étrave*, ou *estante*, que les Italiens nomment *rota di prora*, & les Marseillois *capion de proue*.

On dit proverbialement, Fermer l'*étable* quand les chevaux n'y sont plus; pour dire, Apporter un remède à quelque mal, quand il n'est plus temps. On dit aussi des gens hargneux, qu'il leur faut une *étable* à part. ☞ Quand un homme maussade a quelque chose de malpropre, on dit proverbialement que l'*étable* est faite pour le cochon.

ÉTABLER, v. act. Mettre les bestiaux dans une étable. *Inducere in stabulum, stabulare.* Dans les pays de montagne les bestiaux sont *établés*, *Stabulantur, versantur in stabulis*, huit mois de l'année sous les neiges. On dit aussi, *Etabler* les chevaux; pour dire, les mettre à couvert en quelque lieu que ce soit. Il faut que l'écurie où l'on *étable* les chevaux, soit unie. Solleisel.

Établé, ée. part. pass. & adj. *Stabulatus.*

ÉTABLERIES, s. f. plur. Diverses étables en un même corps de logis. *Pecuaria stabula.* Pomey. Il y a dans cette maison des *étableries* fort commodes.

ÉTABLI, s. m. Félibien en fait un subst. f. & dit toujours *établie*; mais c'est *établi* qu'il faut dire avec tous les artisans. Table qui sert aux Ouvriers à travailler à leurs ouvrages. *Tabulatum, mensa.* Les Ménuisiers dressent leur bois sur l'*établi*. Les Tailleurs travaillent les jambes croisées sur l'*établi*.

Ce mot vient de *tabulatum*, selon Nicod.

ÉTABLIE, s. f. Ancien terme de guerre. Bataillon. *Agmen, cuneus, phalanx.* Le Registre des Comptes disant que c'est au Connétable à ordonner toutes les *établies*, est assez clair pour enseigner que le mot Connétablies, écrit ès Chroniques, ne signifie autre chose que *établies* & bataillons, ainsi appellés, pour ce qu'ils étoient établis en certains lieux & formes: & le commun depuis leur a baillé nom de Connétablies, peut-être pour ce qu'elles étoient établies par le Connétable. Du Tillet, *P. I. p.* 392.

ÉTABLIR, v. act. Poser, rendre une chose stable & assurée. *Statuere, stabilire.* Quand les fondemens d'un édifice sont *établis* & posés sur le roc, ils durent long-temps. Ce mur est bien *établi*, arcbouté.

Établir, est plus en usage au figuré, & signifie, Placer, affermir, poser. *Constituere, firmare.* La fortune de ce Ministre est bien *établie*. Pour *s'établir* dans le monde, on fait tout ce qu'on peut pour y paroître *établi*. La Roch. Chacun consulte son humeur pour *établir* les droits de l'amitié; l'ami froid, & l'ami ardent en *établissent* de contraires. S. Evr. Les esprits forts s'élévent contre les vérités les mieux *établies*. Bouh. Cet homme est bien *établi* à la Cour, il y a de grands avantages; il a bien *établi* sa réputation. La confiance *s'établit* bien vîte entre les personnes de mérite. M. Esp.

Établir, signifie aussi, se pourvoir par mariage. *Ducere uxorem.* Il s'est ennuyé de vivre en garçon, en libertin; il s'est enfin *établi*, il s'est marié. Ce pere a bien *établi* ses enfans, il les a bien mariés de son vivant.

Établir, signifie aussi, Se placer en quelque lieu; fixer sa demeure. *Domicilium ponere, desigere, sedem ponere.* Plusieurs Etrangers se viennent *établir* en France, s'y font naturaliser. Les Provinciaux se viennent *établir* à Paris, y fixer leur demeure. Il s'est venu *établir* dans notre voisinage une telle Communauté.

Établir, se dit aussi des choses qui ne doivent pas durer long-temps. On a envoyé *établir* garnison chez ce Financier. On a *établi* des étapes sur la route de l'armée. *Etablir* une Chambre de Justice. Ménalque va rendre visite à une Dame, & se persuadant que c'est lui qui la reçoit, il *s'établit* dans son fauteuil, & ne songe nullement à l'abandonner. La Bruy.

Établir, signifie aussi, Fonder, donner commencement à quelque chose. *Fundare, erigere, initium dare, sancire.* C'est Saint Ignace qui a *établi* l'Ordre des Jésuites. C'est la vision de Simon Stock qui a *établi* la Confrairie du Scapulaire. On dit en ce sens, *Etablir* une Religion, un Etat, un Empire; pour dire, le fonder, lui donner un commencement, ou quelque grand accroissement. Jesus-Christ a *établi* son Eglise sur Saint Pierre: il a *établi* sa Morale sur l'humilité, la patience & la charité; c'est lui qui a *établi* & institué les Sacremens. Les Turcs ont *établi* un puissant Empire. Ce Prince a bien *établi* son autorité, il est bien absolu: il a *établi* de bonne loix. La paix & la concorde sont *établies* par l'observation des loix & de la discipline. Il ne faut point aller contre les usages *établis*. Bell.

On dit aussi, *Etablir* une manufacture, une imposition, un droit; *établir* ou constituer une pension sur un Bénéfice. On a *établi* un nouveau Présidial, un nouveau Siége en une telle ville. Le Roi a *établi* de bons Officiers dans les charges. On a *établi* des Commis en tous les Bureaux. On dit que des Ouvriers *s'établissent* dans un attelier, lorsqu'ils en prennent possession, & qu'ils y apportent tous les outils nécessaires pour commencer leur travail. On dit aussi *établir des pierres* lorsqu'on trace dessus quelque marque, ou lettre alphabétique, pour destiner la place à chacune. Dans les grands atteliers chaque Ouvrier a sa marque particulière pour les pierres de son canton.

Établir, se dit aussi dans les sciences & le raisonnement. *Ponere, confirmare.* Il ne faut pas *établir* pour principe une chose fausse. Il y a bien des erreurs populaires *établies* qu'on croit fermement, qui ne sont fondées que sur l'imagination. On dit au Palais, *Etablir* son droit. Voilà un fait bien *établi*, qui est constant, bien prouvé.

Établir, se dit aussi des mots. Voilà un mot qui aura de la peine à *s'établir*. Vaug. Rem. c'est-à-dire, à être reçu, & à prévaloir par l'usage. *Non facilè obtinebit.*

Établi, ie. part. pass. & adj. *Constitutus, positus.* Il a les significations de son verbe, tant au propre qu'au figuré. Il est dangereux d'innover, de toucher aux choses *établies*; il faut s'arrêter à ce qui est *établi* d'ancienneté. On dit en style de Notaires, *Etabli* en sa personne un tel; pour dire, Fut présent, &c. Sur les opinions *établies* en matière d'ouvrages d'esprit, les hommes forment d'ordinaire deux sortes de jugemens. La Motte.

ÉTABLISSEMENT, s. m. Action par laquelle on fonde, on érige, on établit. *Constitutio, erectio, sanctio.* Les *établissement* des Corps & des Communautés ne se font point sans Lettres Patentes, sans autorité publique. L'*établissement* d'un Parlement, d'un Présidial.

Établissement, signifie aussi, Fortune. Cet homme a un bon *établissement* à la Cour; une belle charge. Par ce mariage avantâgeux il s'est fait un bon *établissement*. A la Cour rarement on honore le mérite seul & dénué de grands *établissemens*. La Br. Il ne faut pas chercher tout le bonheur de la vie dans ces *établissemens* qu'on met au-dessus de tout; ce sont des grandeurs de théatre. Le Ch. de M.

Établissement, signifie aussi, Demeure stable, retraite fixe. *Domus, domicilium.* Depuis son *établissement* à Paris il y a bien gagné du bien. Il s'est fait à la Campagne un *établissement* agréable, pour vivre en repos le reste de sa vie.

Établissement, signifie aussi, Fondation, institution. L'*établissement* des Religions, des Sacremens, des cérémonies, des loix, des Magistrats, des impôts, des régles, des principes dans les sciences. Pourquoi s'offenser si les hommes ne nous rendent pas certaines déférences qu'ils ne nous doivent que par des *établissemens* humains? Nic.

On appella en termes de Guerre, L'*établissement* des quartiers, la distribution des troupes dans les lieux qu'elles doivent occuper durant quelque temps. On dit, à peu-près dans le même sens, Cette action fut l'*établissement* de sa réputation; pour dire, Sa réputation commença à

à s'établir par là. On dit l'*établissement* d'un droit, d'une question, d'un fait; pour signifier, Leur exposition, accompagnée quelquefois de preuves.

On dit aussi, Saisir réellement des héritages avec *établissement* de Commissaire.

ÉTABLURE, s. f. Terme de Marine. C'est la même chose que l'étrave, ou l'étable. Voyez ci-dessus Etable en termes de Marine.

Ces mots viennent du Latin *stabilire*, qui signifie, *établir.*

☞ ÉTADOU, s. m. C'est le principal outil des Maîtres Tabletiers faiseurs de peignes. C'est avec cet outil que se font & se séparent les dents des peignes.

ÉTAGE, s. m. Appartement, intervalle d'un bâtiment compris entre deux planchers, où on peut loger les uns sur les autres. *Contabulatio, contignatio.* Il est défendu de bâtir des maisons à plus de trois *étages* quarrés. Il est logé au second, au plus haut *étage.* Il a réservé pour lui l'*étage* bas. *Etage* souterrain, est celui qui est plus bas que le rez-de-chaussée. Le premier *étage* n'est pas celui qui est au rez-de-chaussée, mais celui qui est au-dessus.

On le dit aussi des tablettes qui ont plusieurs rangs. Ce livre est au plus haut *étage*, sur la dernière tablette.

Nicot dérive ce mot du Grec, στέγη, qui signifie *tabulatum*, ou *contignatio*; Du Cange de *estoca* ou *stagium*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose.

Étage, signifioit autrefois Logement, demeure. *Domus, domicilium, habitatio.* Gautier de Mets en sa Mappemonde, ch. 14. dit,

> *Après cette vie volage,*
> *Ou cascuns fait petit* estage.

Et le Roman de Guillaume au court-nez;

> *La gaite étoit sor la porte en l'*estage.

Les Assises de Jérusalem manuscrites, Ch. 228. Et se il n'a manoir estable en la ville où il doit son *estage* tenir, il le doit semondre en l'ostel où il fut devrainement manant. Devoir *estage* en un lieu à raison de feodalité, être estager, c'est être obligé par l'inféodation de venir demeurer en personne au Château du Seigneur en temps de guerre, pour le garder & défendre contre ses ennemis. Du Fresne, *Gloss. de Villehard.*

Étage, est aussi un terme de Jardinier. *Ordo.* Laisser monter les arbres par *étages*, signifie les laisser monter peu-à-peu. Les Jardiniers disent encore, Il suffit que cet arbre ait un seul *étage* de bonnes racines; pour dire, qu'il y ait des racines sortant tout autour du pied, de sorte qu'il n'y en ait point de beaucoup plus basses les unes que les autres. La Quint. Il faut laisser monter ces arbres par *étages.* Cela s'entend de ceux qu'on taille. Liger. On dit aussi *étage* de racine. C'est assez d'un bon *étage* de racines à un arbre pour qu'il fasse bien son devoir. Id.

Étage, se dit aussi au figuré de certaines choses qui ont quelque marque de distinction dans leur hauteur. Des freizes à neuf ou dix *étages.* Masc.

> *Son menton sur son sein descend à double* étage. Boil.

Étage, se dit figurément en choses spirituelles, pour en marquer les divers degrés d'élévation. *Census, conditio.* Il y a des esprits de tous *étages*; celui-là est du plus bas *étage.*

On le dit aussi des conditions. C'est une Dame du plus haut *étage.* Scaliger devient une harangère dans ses emportemens, & s'abbaisse jusqu'au dernier *étage* du menu peuple, pour dire des injures à ses ennemis. Bal.

> *Il imite, en parlant, ceux du plus haut* étage. Mol.

On dit proverbialement qu'un homme est fou, qu'il est fou à triple *étage*; pour dire, excessivement, au dernier point, *ut nihil supra.*

Lige-Étage. Terme de Coutumes. *Stagium.* C'est un devoir des vassaux à l'égard de leur Seigneur. Ce devoir est une obligation qu'ont les vassaux de demeurer, de résider dans la terre de leur Seigneur pour garder son chateau en temps de guerre, pour défendre sa personne, pour lui rendre d'autres devoirs: d'où est venu le *stage* ou résidence des Chanoines pendant la première année, entiere ou en partie, selon les différentes coutumes des Chapitres.

ÉTAGER, s. m. Vieux terme de Coutumes, qui se dit des sujets qui sont demeurans & domiciliés dans une seigneurie. On les appelle aussi *mansoniers* en Bretagne. *Stagerius.* Etre *etager*, ou devoir étage. Voyez Étage. Le Roman de Loherans dit,

> *Ferez fermer le chastel de Belin;*
> *Et faites dire vestre Prevost Oudin,*
> *Les* estagers *face ceans venir*
> *Tresitost semongne & les grans & petits.*

Voyez Du Fresne, *Gloss. de Villehard.*

☞ Etager, v. act. Mettre par etages. Les Barbiers enseignerent à *étager* les cheveux. Dacier, *sur Hor.*

ÉTAGIER, Vieux verbe neutre, qui n'est plus en usage il y a long-temps. *Habitare, commorari, manere.* Une mêlée commença de Griens & des Latins, qui èrent en Constantinople *estagier.* Villeharo. n. 107.

☞ ÉTAGUE, s. f. Terme de Marine. Manœuvre qui sert à hisser les vergues de hunes au haut des mâts. On dit aussi *Itaque, Etaque, Itacle* & *Etagle.*

ÉTAI, s. m. Terme de Marine, est une grosse corde qui prend depuis le sommet d'un mât jusqu'au pied de celui qui est devant lui vers la proue, & qui sert à l'affermir. *Rudens fulciens, funis nauticus crassior.* Il y a le grand *etai*, l'*etai* du grand hunier, l'*etai* du perroquet, l'*etai* de misaine, l'*etai* d'artimon. Ces *etais* servent encore pour y attacher d'autres manœuvres, & il y en a qu'on appelle de *faux étais.* ☞ Le faux *etai* est celui que l'on met pour renforcer le grand mat, ou pour le remplacer en cas qu'il fût coupé par quelque coup de canon. Le collier de l'*etai* est comme une ganse, par laquelle l'*etai* est accollé au mat au-dessus des barres. Les voiles d'*etai*, ou qu'on attache à l'*etai*, sont coupées à tiers points. L'*etai* est la plus grosse corde de toutes les manœuvres.

ÉTAIE, s. f. *Fulcrum.* Il est assez difficile de représenter par l'écriture comme on doit prononcer ce mot. Richelet veut qu'on prononce comme s'il y avoit *etée*; mais on croit qu'*étaie* est plus approchant de la véritable prononciation. *Etaie* est une grosse piéce de bois ou de charpente pour soutenir les planchers d'une maison dont on veut rebatir un gros mur, ou pour en soutenir seulement quelque partie qui menace ruine. On fait aussi des *étaies* avec de la pierre par des piliers & des arc-boutans.

☞ Étaie, s. m. a une signification plus étendue qu'*étançon*, & s'entend généralement de toutes sortes d'appuis, soit de charpente, soit de maçonnerie.

Étaie, en termes de Blason, se dit d'un petit chevron dont on se sert pour étayer ou soutenir quelque chose. *Tigillum.* L'*etaie* ne doit avoir que le quart de la largeur du chevron. P. Mén.

ÉTAIEMENT, s. f. Action d'étayer. *Fulcimentum.* L'*étaiement* de ce mur étoit nécessaire, autrement il seroit tombé.

☞ ÉTAIM, ou ÉTAIN, s. m. C'est le plus fin de la laine, qui n'est appellé *étaim*, que quand il est tiré de la laine. *Stamen.* L'Ouvrier qui carde la laine, s'appelle simplement *Cardeur*, & celui qui en tire le plus fin, s'appelle Tireur d'*etaim.* On se contente de faire chauffer la laine; après quoi on la brise avec deux grands peignes, dont les dents, appellées *pics*, sont longues d'environ dix pouces, un peu recourbées par l'extrémité. Quand la laine se trouve bien brisée, le Tireur fait suivre à la main le fin de la laine, & alors c'est de l'*étaim.* *Etaim* à filer, *étaim* filé, bas d'*etaim.*

Si l'*étaim* n'étoit que de la laine cardée propre à filer; ☞ comme on l'a dit dans les précédentes éditions, bas d'*étaim* & bas de laine seroient absolument la même chose. La différence cependant est grande. Des

bas d'*étaim* font des bas faits du fin de la laine, & des bas de laine font des bas faits de fimple laine cardée, dont communément on n'a pas tiré le fin. On fait de grands filets d'*etaim* pour faire des étoffes, des tapifferies, des bas, &c. Et on appelle particuliérement *étaim*, les filets de laine étendus de long pour faire l'étoffe, par oppofition à *trame*, qui font les filets qui les traverfent.

Ce mot vient de *Stamen*. Jean Braunius, dans fon Livre des Ornemens Sacerdotaux des Hebreux, dit que le mot de *flamen* vient *a flamibus plis*, parcequ'on faifoit ces vetemens au mêtier, autour duquel on tournoit pour y travailler debout.

ÉTAIN, comme l'écrit l'Académie, pour le diftinguer du mot *étaim*, dont on vient de parler, eft fubft. m. & fignifie une efpéce de métal blanc qui eft plus dur que le plomb, & moins que l'argent. *Stannum*. C'eft un métal imparfait qui eft fait de deux femences & matieres de plomb & d'argent: auffi s'en trouve-t-il dans les mines de l'un & de l'autre. Il eft compofé d'une terre & d'un fouffre impurs, d'un fel métallique, & d'un mercure un peu plus pur & plus digéré que celui du plomb. L'*etain* eft ami de l'or & de l'argent; & quand ils font une fois mêlés enfemble, on ne les peut féparer.

Ce mot vient du Latin *Stannum*.

Etain. Ce mot a plufieurs fignifications en termes de Philofophie hermetique. *Etain* des Philofophes, fignifie ou bien l'ouvrage de la pierre, ou le mercure des Philofophes, ou l'œuvre au blanc qu'il faut encore cuire.

La cérufe d'*etain*, eft une poudre blanche dont on fait un émail blanc qui colore les vaiffeaux de fayance. On en fait auffi du fard qu'on appelle *blanc d'Efpagne*. Cette cérufe ne fe fait pas avec du vinaigre, comme celle de plomb, mais avec de l'urine de jeune-homme, parcequ'il faut une plus grande force pour entrer dans fes pôres, qu'en ceux du plomb. La potée, avec quoi on polit les miroirs d'acier, eft de la chaux d'*etain*, ou de l'*étain* calciné & brûlé. Les Chymiftes appellent *befoard Jovial*, la chaux d'*étain*, & l'efprit de nitre diftillé & évaporé. On tient que c'eft un remède fpécifique pour les maux de matrice. On appelle *fleurs d'etain*, ce qu'on tire de l'*étain*, par la fublimation, lorfqu'il eft mêlé avec quelques fels, comme l'ammoniac & autres. Les Chymiftes appellent ce métal *Jupiter*, croyant qu'il a quelque rapport avec cette Planette.

L'Etain de Cornouaille, qui vient d'Angleterre, eft meilleur que celui d'Allemagne: car on ne tranfporte celui-ci qu'aprés que le plus pur a fervi à colorer du fer blanc. Le plomb & l'*etain* perdent leur pétillement, leur molleffe & leur noirceur, étant fondus & éteints dans du jus de fquille, qui eft un oignon marin qui a la forme d'un naveau.

L'étain fin, l'*étain fonnant*, c'eft le meilleur *étain*; & par les réglemens il doit être marqué par-deffous l'ouvrage. L'*étain commun* eft celui qui eft de moindre prix, qui fe doit marquer par-deffus l'ouvrage, & qui approche plus du plomb. L'*étain d'antimoine*, eft celui où on a mêlé une partie d'antimoine pour le blanchir & durcir. L'*etain de glace*, eft une forte d'*étain* luifant, qu'on appelle autrement *bifmuth*. Un Potier d'*etain* eft celui qui fait & qui vend la vaiffelle d'*étain*.

ÉTAINS, f. m. Terme de Marine. *Stamina*. Les *étains* font deux piéces de bois d'une même figure, lefquelles étant mifes en œuvre fur l'étambord, font portion de cercle, & forment le rond de l'arriére, ou l'arcaffe du vaiffeau.

ÉTALAGE, f. m. Expofition d'une marchandife pour être vûe, & vendue. *Expofitio*. Je ne veux point de marchandife d'*etalage*, expofée fur la boutique: je veux de celle du Magafin. Les marchandifes de l'*étalage* font les moindres, celles qui font gâtées, hors de mode, dont on fe veut défaire.

M. De la Mare, dans fon *Traité de la Police*, appelle auffi *étalage* les bans, ou tables, &c. fur quoi on étale. C'étoit aux Ediles à faire retirer les *étalages*. Les *étalages* feront retirés à fix pouces du gros mur.

Ce mot vient du Latin *Stallagium*. Du Cange.

Étalage, fignifie auffi le droit qui eft dû pour la place où on étale. *Jus expofitionis, ftabulationis*. Les Marchands dans les Foires paient l'*étalage*; c'eft-à-dire, pour la boutique, pour le droit du Seigneur.

Étalage, fe dit au figuré de l'ajuftement, de la parure, & fur-tout de celle des femmes. Elle avoit employé bien du temps à fe parer pour le bal; mais elle a perdu fa peine, & fon *étalage*.

Ce chêne creux & toujours verd,
Qu'on voit en fuperbe étalage
Dominer fur votre village,
Semble m'offrir fon flanc ouvert. P. Du Cerc.

Étalage, fe dit encore figurément de tout ce qu'on prend plaifir à faire voir, à expofer, & dont on fait parade. *Comparatio, apparatus, oftentatio*. A quoi bon ce pompeux *étalage* de paroles étudiées? L'envie de faire parade de ce que l'on fçait, & d'éblouir le monde par le pompeux *étalage* d'une érudition faftueufe, eft la marque d'une fotte vanité. Bell. Ce grand *étalage* de fcience, par où vous cherchez à éblouïr les autres, ne fert qu'à vous faire regarder comme un pédant incommode. Id. Elle croyoit jetter de la poudre aux yeux par le dévot *étalage* de fes haires & de fes difciplines. S. Evr.

ÉTALER, v. act. Expofer de la marchandife en vente, la mettre en étalage, à la vûe du public. *Exponere, venales proponere*. Ce Boucher *étale* fa viande, ce Mercier fa mercerie. Il eft défendu d'*étaler* certains jours & en certains lieux. On a dit autrefois *eftaller* pour *eftaler*.

Étaler, fe dit auffi de ce qui eft déployé, expofé aux yeux. *Oftentare, explicare*. Le paon *étale* fa queue en parade. Corneille a dit dans le Pompée.

- - - - - - - - - - - *pompeufement* étale
Une indigne curée aux vautours de Pharfale.

Étaler, fe dit figurément en chofes morales, de ce dont on fait vanité, parade; de ce qu'on met en montre, de ce qu'on expofe. Ce Docteur a *étalé* tout ce qu'il fçavoit de bon en cette conférence. L'art d'un Orateur eft de bien fçavoir *étaler* fes raifons, & de les bien déduire. Les Princes *étalent* leur magnificence dans les grandes cérémonies. J'ai horreur de leur infamie; car ils *étalent* ici par-tout leur molleffe & leur lâcheté. Abl. *Etaler* fa folie. Id. *Etaler* fon zéle. Racine. *Etaler* fes charmes. Chacun *étala* fes talens. La Font. On ne regarde la converfation que comme un moyen d'*étaler* ce qu'on croit fçavoir. S. Evr. Dieu ne pardonna pas à Ezéchias la fecrette complaifance avec laquelle il *étala* fes tréfors aux Ambaffadeurs d'Affyrie. Roy.

Là fa plus docte morale
Efope vient étaler;
Et par les eaux du Dédale
Les bêtes femblent parler. Mlle Cheron.

Trop aimable Tirfis, pourquoi mal-à-propos
Etaler *tant d'appas, & troubler mon repos?* La Suze.

Étaler, en termes de Marine, fignifie, Mouiller pendant un vent, ou une marée contraire à la route, pour attendre un temps plus favorable, fans bouger d'une place. C'eft auffi fe fervir du courant de la mer pour faire fa route par un vent contraire, quand la marée eft favorable. Quand la tempête eft trop forte, au lieu d'*étaler* les marées, il faut relâcher au premier port.

Nicot avec Poftel tient que ce mot vient du Grec ἴταλλω, dérivé de στέλλω, qui fignifie *j'arrange*; je mets en ordre. Ménage le dérive de *ftellare*, comme *eftau* de *ftallum*, qui a été fait de *ftabulum*.

Étalé, ée. part. paff. & adj. *Propofitus, expofitus*.

On dit qu'un homme eft bien *étalé*, lorfqu'il eft en quelque pofture indécente, qu'il étend les bras & les jambes,

jambes, qu'il ouvre les cuisses, & qu'il est couché tout de son long.

ÉTALEUR, s. m. *Institor librarius.* Pauvre Libraire qui étale des livres sur les bords du Pont-neuf. On trouve quelquefois d'assez bons livres chez les *Etaleurs.*

ÉTALIER, adj. m. Qui ne se dit que des Compagnons Bouchers qui vendent en détail, & qui étalent en public les chairs de boucherie. *Institor laniarius.* Il faut être *Etalier* Boucher avant que d'être Maître.

☞ ÉTALISR, s. m. Les Normands appellent *étaliers* certaines fascines qui ferment les terres, afin que les chevaux n'y puissent pas entrer. *Rom. Com.*

ÉTALINGUER, v. act. Terme de Marine. Voyez TALINGUER, c'est la même chose. ☞ On *étalingua* à chaque ancre des bossoirs une touée de deux cables, que nous avions fait épisser exprès. *Voyage aux Terres Australes, Trévoux 1740. p. 255.*

ÉTALON, ou ÉTELON, s. m. Ce derniee est le plus en usage. MÉN. *Equus admissarius.* Cheval entier qui sert à couvrir les jumens poulinières, qu'on enferme dans un haras pour en avoir de la race. Il faut laisser aller l'*étalon* aux cavales, & ne les point faire couvrir en main, c'est-à-dire, en les tenant par le licol. Les meilleurs *ételons* sont les chevaux d'Espagne.

Ce mot vient de *stallone*, qui a été fait de *stallum*, qu'on a dit pour *stabulum.* MÉN. Du Cange dit qu'il vient de *equus ad stallum.*

ÉTALON, signifie aussi la mesure publique & certaine qu'on garde au Greffe de la Haute-Justice, ou au Bureau de la ville, sur laquelle toutes les autres sont réglées; ce qui se dit tant des poids que des vaisseaux, & des mesures de longueurs, comme livres, marcs, boisseaux, pintes, aunes, minots, &c. *Modulus, modus, exemplar, archetypum.* Et en ce sens on ne dit qu'*étalon*, & point du tout *etlon*, ni *ételon.* Les Romains & les Juifs gardoient dans leurs temples l'*etalon* des mesures & des poids. Le Roi Henri II. en 1557. ordonna que les *étalons* de gros poids & mesures seroient gardés dans l'Hôtel de Ville de Paris. Ils étoient anciennement gardés dans des lieux publics & dans les Monastères; & par l'Ordonnance de 1540. il est dit que l'*étalon* du poids de l'or & de l'argent, lequel étoit anciennement gardé dans le Palais du Roi, sera gardé à la Cour des Monnoies. Ainsi la Cour des Monnoiea prétend qu'elle a seule le droit de faire étalonner ces poids, parcequ'elle en a seule l'*étalon* général, le principal & l'archétype.

Etalon, en ce sens, si l'on en croit Ménage, est un composé de ces deux mots Latins *Est talis*, pour faire entendre, dit-il, que la mesure qui a passé par cette épreuve est telle qu'elle doit être, selon les Loix du Royaume, ou qu'elle est telle que la mesure originale.

Les Charpentiers appellent aussi *étalon*, ou *ételon*, des ais qui posent à terre pour y tracer la maitresse ferme d'un bâtiment. C'est aussi une cheville qui lie deux bois enchâssés dans des mortoises. *Fibala lignaria.* POMEY.

En termes d'Eaux & Forêts, on appelle aussi *étalon*, un chêne ou autre arbre de l'âge du bois, qu'on a réservé à la dernière coupe, qu'on appelle autrement *lais*, ou *baliveau, quercus reses.*

Ce mot en ce sens vient de *stare*, & de *longus*, c'est-à-dire, des arbres qu'on laisse debout, afin qu'ils deviennent longs & hauts.

☞ ÉTALON. On nomme aussi de la sorte dans la Communauté des Maîtres Cartiers, faiseurs de cartes à jouer, Feuilletiers-Tarotiers, les moules & modéles déposés à la Chambre du Procureur du Roi au Châtelet de Paris, sur lesquels ils doivent se régler pour la fabrique des cartes à jouer.

ÉTALONNAGE, s. m. Voyez ÉTALONNSMENT qui suit: c'est la même chose. Action d'étalonner les poids & les mesures. *Mensurarum ad archetypum examen, exactio.* M. De la Mare traite de l'*étalonnage* des mesures dans son *Traité de la Police, L. V. Tit. VIII. C. 3. Tom. II. p. 746.*

ÉTALONNEMENT, s. m. Action d'étalonner. *Probatio ad modulum archetypum.* Il faut porter ce poids à

la Monnoie pour en faire l'*étalonnement.*

ÉTALONNER, v. act. Faire marquer au Bureau public les poids & mesures, pour témoigner qu'ils sont justes, & qu'ils ont été confrontés avec la mesure originale. *Metiri, probare ad modulum.* Les poids de ce trebuchet ont été marqués, & *étalonnés.* On condamne les Cabaretiers à l'amende, quand ils n'ont pas fait *étalonner* leurs mesures. Pour l'étymologie voyez ci-dessus ÉTALON, mesure publique.

ÉTALONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Probatus ad exemplum, ad exemplar.*

ÉTALONNEUR, s. m. Officier qui est commis pour marquer & étalonner les mesures. *Probator, inquisitor, exactor ad archetypum.*

☞ ÉTAMAGE, s. m. L'action d'étamer. Il y a un Arrêt du Conseil du Roi du 17. Septembre 1743. qui défend aux Chaudronniers d'employer du plomb dans l'*étamage* de la vaisselle de cuivre, sous peine de confiscation des piéces de chaudronnerie dans l'*étamage* desquelles il y aura du plomb, & de 500 liv. d'amende.

ÉTAMBOT, ou ÉTAMBORT, s. m. *Caput ad puppim*, (qu'on nomme sur la mer de Levant, *Rota di poppa, capion de pouppe*) est une grande piéce de bois qu'on ente sur le bout de derrière de la quille, sur laquelle on bâtit le château de pouppe. Elle monte par un angle obtus jusqu'au-dessus du premier pont. Cette piéce avec l'étable font l'élancement ou la quête du navire. Elle sert à soutenir le château de pouppe, & le gouvernail qui y est attaché. L'*étambot* doit être piété, c'est-à-dire, divisé par des mesures de pieds de Roi, afin qu'on puisse sçavoir combien le navire tire de pieds d'eau.

Le P. Le Comte, dans ses *Nouveaux Mémoires de la Chine*, écrit *Estambort.* Le gouvernail dea vaisseaux Chinois, beaucoup plus large que les nôtres, est fortement attaché à l'*estambort* par deux cables qui passent sous toute la longueur du vaisseau jusqu'à l'avant, où ils sont bandés à l'aide d'un vireveau.

CONTRE-ÉTAMBOT. C'est une piéce de bois courbe, qui lie par-dedans l'étambot du vaisseau avec la quille.

ÉTAMBRAIES, s. m. Terme de Marine. Ce sont des planches ou piéces qui se mettent au-dessus des ponts, autour des mâts, pour fortifier ces endroits. *Tibicines, fulcra.* On les appelle aussi *étambres*, ou *serres de mâts.* On appelle aussi *étambraie*, une toile poissée qu'on met autour des mâts sur le plus haut tillac, de peur que l'eau ne les pourrisse.

ÉTAMER, v. act. Enduire avec de l'étain fondu, ou en menues feuilles. *Obducere, incoquere stanno.* On *étame* les marmites de cuivre, afin qu'elles ne prennent point le goût de l'airain. On *étame*, on blanchit les serrures, le fer blanc, les mords & les éperons. On *étame* les glaces de miroirs.

Ménage dérive ce mot de *stannare*, comme qui diroit *stanno inducere.*

ÉTAMÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Stanno incoctus, illitus.*

☞ ÉTAMEUR, s. m. Celui qui étame. Les Maîtres Cloutiers de Paris prennent la qualité d'*étameurs.*

ÉTAMINE, s. f. Petite étoffe fort mince, travaillée quarrément comme la toile. *Subtile textum. Etamine* de laine, *étamine* de soie; *étamine* du Lude buratée. Les *étamines* de laine se font avec de la laine séche dégraissée avec du savon noir auparavant que d'être filée. Il y a aussi une espéce d'*étamine*, qu'on appelle *voile*, qui est toute de soie crue, telle qu'elle vient du coton.

Le Cardinal Jacques de Vitry, dans la vie de la B. Marie d'Oignies, C. 14. n. 37. semble marquer que de son temps, & au commencement du XIVe siécle, le mot *étamine* se disoit d'une étoffe grossiére & rude; car il dit de cette Sainte, qu'au lieu d'une chemise de linge, elle portoit un sac de cilice rude, qui, en langue vulgaire, s'appelloit *étamine. Lineâ camisiâ juxta carnem non utebatur; sed sacco cilicino aspero, qui linguâ publicâ nuncupatur* estamine. *Act. Sanct. Junii, T. IV. p. 646.* mais il y a de l'apparence qu'il ne dit cela que par rapport au linge, au regard duquel l'*étamine* est en effet une espéce de cilice.

ÉTAMINE, se dit aussi d'un morceau d'étoffe claire, dont

Ce mot vient de *ſtançonnon*, mot Celtique, ou Bas-Breton, fignifiant la même chofe.

ÉTANÇONNER, v. act. Mettre des étançons fous un mur, qu'on reprend, ou qu'on veut étrefiller. *Fulcire, adminiculari.* Il fe dit de la vigne dans le fens propre.

ÉTANFICHE. C'eft la hauteur de plufieurs bancs de pierre, qui font maffe dans une carriere.

ÉTANG, f. m. Réfervoir d'eau douce dans un lieu bas, fermé par une digue, ou chauffée, pour y nourrir du poiffon. *Stagnum.* On pêche les *étangs* tous les trois ans, on les empoiffonne avec du nourrain, ou petit poiffon. On lâche la bonde d'un *étang* pour le mettre en cours & en vuider l'eau. La queue de l'*étang* eft l'endroit par où l'eau y entre. La grille ou la décharge eft le lieu par où elle fe décharge, quand il y en a trop. Il y a des *étangs* proche de la mer, dont l'eau eft falée, parceque la mer s'y décharge: on les appelle *étangs falés.*

Du Cange le dérive de *ſtannum, quafi aqua ſtans.* Mais il vient du Latin *Stagnum.*

On dit familiérement, Ne voir plus qu'un *étang*; pour dire, Ne fçavoir plus ce qu'on fait.

ÉTANGUES, f. f. C'eft une efpéce de grande tenaille, dont fe fervent les ouvriers des monnoies pour tenir leurs flancs & carreaux, quand ils les veulent flattir, rehauffer & bouer. *Forceps.*

ÉTANT. Terme des Eaux & Forets, qui fe dit du bois qui eft en vie, debout, fur pied & fur racine. *Stans.* Il y a dans ce bois tant d'arbres en bois mort, & tant en *étant.* On difoit autrefois, qu'un homme étoit en fon *étant*; pour dire, debout, comme on dit encore, en fon *feant*; pour dire, qu'il eft affis. L'Ordonnance défend de faire des ventes d'arbres en *étant* avec les chablis.

ÉTAPE, f. f. Place publique où les Marchands font obligés d'apporter leurs marchandifes pour être achetées par le peuple. *Forum.* Les Ptolomées, & principalement Philadelphe, ouvrirent une route depuis Alexandrie jufqu'aux Indes, en difpofant des *étapes* commodes par les canaux du Nil jufqu'à la mer rouge. HUET. A Paris l'*étape* eft à la Grêve devant l'Hôtel-de-Ville. Les Marchands de vin de dehors font tenus de faire venir leurs vins fur l'*étape*; & les Taverniers qui vendent à huis coupés & pots renverfés, font tenus d'y en faire venir un tiers par l'Ordonnance des Aides.

Ménage dérive ce mot de *ſtaplus*, qui fe trouve dans les Loix Ripuaires; pour dire, le lieu où on exerce la Juftice, qui vient de l'Allemand *ſtapel*, ou plutôt de *ſtapula*, que Boxhornius dérive de l'Allemand *ſtapelen*, qui fignifie *mettre en un monceau*, & fignifie auffi le droit de faire venir aux marchés les denrées pour y être vendues au public.

ÉTAPE, en termes de Marine, fignifie, Attache, carcan, pilori; & on le voit en cette fignification dans l'Art. XXVI. des Jugemens d'Oléron.

ÉTAPE, fe dit auffi d'une ville de commerce. *Apotheca, florens, commercio, mercaturâ.* Le port de Redon en Bretagne eft l'*étape* des vins pour Rennes. Calais étoit l'*étape* des laines & draps d'Angleterre, qui a été transférée à Bruges. Gand eft l'*étape* des blés qui font amenés en France. Arras étoit autrefois l'*étape* des vins de France, &c.

ÉTAPE, en termes de Guerre, eft une fourniture & diftribution de vivres & de fourrages à des troupes qui font en marche. *Annona militaris.* L'*étape* a été établie pour empêcher que les foldats ne foulent le payfan qui les loge. L'*étape* fe fournit pour tant de places & de rations pour chaque compagnie. Une partie de la taille étoit ci-devant impofée fous le nom d'*étape.*

C'eft auffi le lieu où on diftribue l'*étape* aux foldats. On dit, Brûler l'*étape*; pour dire, Ne s'y arrêter pas, paffer plus loin.

ÉTAPIER, f. m. Entrepreneur qui fe charge, moyennant un certain prix, de fournir les étapes ou les vivres aux gens de guerre qui paffent dans une Province. *Redemptor annonæ militaris.* Les *Etapiers* ne doivent point fournir aux foldats l'étape en argent: ils la doivent fournir aux Majors ou aux Sergens en efpéces.

ÉTAPLES, fubftantif mafculin. Ville de France en Picardie, dans le Boulonois. *Stapula, Stapula.* Elle eft fur la riviere de Canches, affez proche de fon embouchure, du côté des montagnes de Neufchâtel à quatre lieues de Boulogne. Jacques le Fevre d'*Etaples*, *Stapulenfis*, étoit de ce bourg dont il prit le nom. Il fut célébre dans le XVI[e] fiécle par fes ouvrages fur l'Écriture. Il penchoit beaucoup du côté des Calviniftes, s'il n'étoit pas tout-à-fait Calvinifte. Dans une Differtation qui parut il y a cinq ou fix ans, on prétend que Le Fevre d'*Etaples* eft l'Auteur de la Bible d'Anvers en 1530. avec privilége de Charles V. Cet ouvrage ne le juftifiera pas fur fon penchant pour les nouveautés. Hadr. de Valois, dans fa *Notice des Gaules*, p. 549. croit qu'*Etaples* eft l'*Iccius portus* de Céfar, de Strabon & de Ptolomée.

ÉTAT, f. m. Empire, Royaume, Province, ou étendue de pays qui font fous une même domination. *Status, ditio.* Une main fi habile eût fauvé l'*Etat*, fi l'*Etat* eût pû être fauvé. FLÉCH. Les *Etats* du Turc, du Roi d'Efpagne font fort étendus: ceux du Roi de France font fort unis, & peuplés. Il y a quantité de petits *Etats* en Italie, de petites Souverainetés: on peut fortir de ces *Etats* en une heure. Les *Etats* Confédérés de Hollande. Davity a fait de gros Volumes des *Etats* & Empires.

Son mérite plus grand que tout ce qu'on peut croire,
Au Miniftere même ajoûte de l'éclat:
C'étoit le feul degré qui manquoit à fa gloire,
*Et le feul ornement qui manquoit à l'*Etat. M. DE V.

Vous feul plus d'ç point, fans pouvoir & fans nom,
*Viendrez régler les droits & l'*Etat *d'Apollon.* BOIL.

ÉTAT DE L'ÉGLISE. Voyez ÉGLISE.

ÉTAT, fe dit auffi de la Politique, ou de la maniere dont fe gouverne une nation. Les Politiques ont fait plufieurs formes d'*Etats*, ou de Gouvernement; le Monarchique, comme celui de France; le Démocratique, comme celui de Rome & d'Athénes; l'Oligarchique, comme celui de Venife, l'Ariftocratique, comme celui de Sparte. Boëce étoit un grand homme d'*Etat.* On a tenu un grand Confeil d'*Etat.* Les maximes d'*Etat* font différentes felon les conjonctures. Ce Prince a fait un grand coup d'*Etat.* L'intérêt particulier céde à la raifon d'*Etat.* En matiére d'*Etat*, être malheureux ou imprudent, c'eft prefque la même chofe. S. EVR. La raifon d'*Etat* eft une raifon myftérieufe inventée par les Politiques, pour autorifer tout ce qu'ils font fans raifon. ID.

*Mais la raifon d'*Etat *veut fouvent qu'on préfere*
A la vertu nuifible un crime néceffaire. QUINT.

*La Juftice n'eft pas une vertu d'*Etat. CORN.

*C'eft un crime d'*Etat *que d'en pouvoir commettre.* ID.

On nomme *Coup d'Etat*, Un parti vigoureux, & quelquefois violent, qu'un Souverain eft obligé de prendre contre ceux qui troublent l'Etat. On le dit auffi d'une action qui décide de quelque chofe d'important pour le bien de l'Etat. L'affaire de Denain fut un *coup d'Etat.* On appelle encore ainfi tout ce qui eft important & décifif dans quelque affaire que ce foit. Ce mariage fut un *coup d'état* pour cette famille.

ÉTAT, fe dit auffi des Officiers, tant grands que petits, qui fervent à gouverner l'*Etat*, à y entretenir l'ordre & la police. Les premiers font les Miniftres d'*Etat*, qui font du Confeil étroit du Roi, les Secrétaires d'*Etat*, ou des commandemens, les Confeillers d'*Etat.*

Lettres d'Etat, font des lettres qu'on octroie à ceux qui font employés pour le fervice de l'*Etat*, à la guerre, ou dans les Ambaffades, afin que pendant ce temps perfonne n'entreprenne fur leurs perfonnes, ni fur leurs biens.

ÉTAT, fe dit auffi des différens ordres du Royaume qu'on fait affembler pour réformer les defordres de l'*Etat*, pour appaifer les troubles de l'*Etat. Ordo.* Ils font compofés de l'Églife, de la Nobleffe, & du Tiers *Etat*, ou des Bourgeois notables. Quelques-uns prétendent

tendent que l'Assemblée des *Etats* est une constitution très-ancienne. Il est vrai qu'avant la conquête de César, il y avoit des Assemblées générales dans les Gaules : mais le peuple n'y avoit point de part. On trouve encore, sous la première & la seconde race, des convocations solemnelles qu'on appelloit *Parlemens:* mais l'on n'y appelloit que les grands Seigneurs du Royaume. Le peuple, que l'on a depuis honoré du nom de *Tiers Etat, tertius ordo*, n'y entroit point.

Ce changement n'est arrivé que bien avant sous la troisiéme Race. Le besoin que les Rois avoient de faire des levées, les obligea à ménager le peuple, qui ne les supportoit point sans murmure. Ainsi on résolut de le consulter, d'ordonner, qu'en chaque Sénéchaussée & Bailliage le peuple députât certaines personnes à l'Assemblée générale, pour délibérer sur les nécessités de l'*Etat*. On ne donna donc entrée au peuple dans l'Assemblée générale, contre l'ancien ordre, que parcequ'il devoit porter la plus grande partie du fardeau, & pour le faire consentir à la soutenir avec moins de répugnance, à cause de l'honneur qu'on lui faisoit de le consulter. Le premier qui mit cette invention en usage, c'est Philippe-le-Bel. Pasq. Les villes s'enrichirent & devinrent si puissantes, que pour les faire contribuer avec moins de répugnance, on les appella par députés aux Assemblées générales. Leurs députés y entrerent en 1304. Ce ne fut cette premiére fois que pour y représenter leurs besoins & leurs facultés. Les honneurs augmenterent selon le plus ou le moins d'argent que les Villes fournirent dans les nécessités publiques; de sorte qu'insensiblement elles formerent un Tiers-*Etat*, qui eut dans ces Assemblées autant & plus de pouvoir que la Noblesse & le Clergé. Le Gendre. *Mœurs & Coutumes des Franç. p.* 163. Le P. Daniel prétend dans son *Histoire de France*, que ce fut l'an 1355. dans l'Assemblée que le Roi Jean II. assembla à Paris, que la France fut représentée la premiére fois par les trois Corps, qu'on a depuis appellés *Etats*. Jusqu'alors, dit cet Auteur, nos Rois n'avoient guère convoqué, pour délibérer sur les nécessités du Royaume, que la Noblesse & les Prélats: ce qu'on appelle le Tiers-*Etat* n'avoit point encore paru en ces occasions, comme faisant un membre du corps de l'*Etat*, & comme autorisé à donner son suffrage dans les délibérations publiques. On voit bien, continue-t-il, par un Registre de la Chambre des Comptes de Paris, que Philippe de Valois, prédécesseur de Jean II. fit l'an 1332. à Orléans une Ordonnance touchant les monnoies, & quelques-autres points de Police, par l'avis des Prélats, Barons & notables du Royaume: mais il ne paroît pas que cette Assemblée fût générale. M. l'Abbé de Choisi suit aussi ce sentiment dans le VII[e] Tome de son *Histoire de l'Eglise*. Ces Assemblées n'ont été appellées *Etats Généraux* que depuis que le peuple y eut entrée. Elles se nommoient auparavant Parlemens. Le Gendre.

> *Au point du jour naissant, la clameur des Hérauts*
> *Assemble chez le Roi les* Etats *Généraux.*
>
> Nouv. choix de Vers.

Les *Etats* ont été assemblés en France à Compiegne sous Pepin environ l'an 752. A Paris, par Blanche de Castille, mere du Roi, & Régente du Royaume, sous Louis IX. Après la mort de Charles le Bel, les *Etats* s'assemblerent en 1328. pour juger à qui devoit appartenir le Royaume de France, à Philipe de Valois son cousin, ou à Edouard Roi d'Angleterre. Le Roi Jean assembla les *Etats* à Paris en 1354. pour avoir des secours d'argent. Ils furent encore assemblés pendant sa captivité, pour sa délivrance; & depuis encore pour le réglement des monnoies. Au commencement du regne de Charles VI. on assembla les *Etats* généraux à cause du jeune âge du Roi, & depuis encore durant sa maladie. Sous Louis XI. ils furent assembléa pour les apanages des enfans de France. Sous Charles VIII. à cause de son bas âge, ils furent assemblés à Tours. Sous Charles IX. à Orléans en 1560. ils avoient été délibérés & convoqués dès le regne de François II. Ils ont été tenus à Blois sous Henri III. en 1579. & 1588. sous Louis XIII. en 1614. Sous Louis XIV. il y a eu une Assemblée de la Noblesse à Paris en 1650. mais cette assemblée ne représentoit pas les *Etats* Généraux. On n'a point convoqué l'Assemblée des *Etats* depuis l'année 1614. Les Ordonnances d'Orléans & de Blois ont été faites dans les *Etats, in comitiis*, ou assemblées d'*Etats* tenus en ces villes. Les *Etats* tenus pendant la Ligue ont été tournés en ridicule par le Catholicon d'Espagne.

États Généraox. C'est le nom qu'on donne à l'Assemblée composée des Députés des sept Provinces-Unies. Les Députés de chaque Province, en quelque nombre qu'ils soient, ne font qu'une voix, & on opine par Province. Les Provinces président tour-à-tour à l'Assemblée, selon le rang qu'elles tiennent entre elles. La Gueldre préside la premiére; ensuite la Hollande, &c. Cette Assemblée est représentative de la Souveraineté de l'Union, laquelle réside principalement dans l'Assemblée générale des *Etats* de toutes les Provinces. Mais comme elle étoit composée de sept ou huit cens personnes, il fut résolu, après le départ du Comte de Leycester, pour éviter les frais & les embarras d'une si nombreuse Assemblée, par ces *Etats Généraux*, que les *Etats* Provinciaux seroient désormais représentés par leurs Députés, sous le même nom d'*Etats Généraux*, toujours résidens à la Haye, qui seuls sont présentement appellés *Etats Généraux*. La derniére Assemblée générale des *Etats* de toutes les Provinces se fit à Berg-op-Zoom, pour confirmer avec plus de solemnité la tréve conclue avec l'Archiduc Albert en 1609. Il y en eut encore une autre en 1651.

États de Hollande. C'est une Assemblée composée des Députés des Conseils de chaque ville, & dans laquelle réside la Souveraineté de la Province. Originairement il n'y avoit que la Noblesse, laquelle fait un corps, & six villes principales, qui eussent voix & séance aux *Etats*. Aujourd'hui il y entre des Députés de dix-huit villes. La Noblesse a la premiére voix. Les autres Provinces de l'Union ont de même des *Etats* qui représentent la Souveraineté.

États, *Comitia, conventus, cœtus provinciales*, se dit aussi des Assemblées qui se font en quelques Provinces qui se sont conservées en la possession de ce droit, afin d'ordonner elles-mêmes des contributions qu'elles doivent faire pour soutenir les charges de l'*Etat*, & les régler & faire payer: comme sont les Provinces de Bretagne, de Languedoc, de Bourgogne, & de la Franche-Comté. ☞ Outre ces Pays d'*Etats*, la Bresse, le Bugey, Valromey & Gex, la Navarre, le Béarn, le Bigorre & Nebousan, le Comté de Foix, le Roussillon, l'Artois, la Flandre & le Haynaut, sont aussi Pays d'*Etats*. En ce sens on oppose les Pays d'*Etats* aux Pays de *Généralités*, ou d'*Elections*.

En termes de Jurisprudence on appelle question d'*état*, le procès où il s'agit de sçavoir si une personne est libre, ou esclave; si elle est légitime, ou bâtarde; si elle est mariée, ou Religieuse; noble, ou roturiére. Cette fille a manqué de bons partis, parcequ'on lui dispute son *état*.

État, en termes de Palais, se dit en ces phrases, En matiére de Régale on demande l'*état*; ce que dans les autres procès de bénéfice on appelle *récréance*. On ne refuse point l'*état* au Régaliste. Pour juger de la qualité d'un Bénéfice, on regarde son dernier *état*. On dit qu'un procès est en *état*, lorsqu'on le peut juger, qu'il est instruit contradictoirement, ou par forclusion. On dit qu'on l'a mis hors d'*état*, quand on y a fait quelque demande qui a été reçue & appointée. Un criminel se doit mettre en *état*, c'est-à-dire, se rendre effectivement prisonnier. On dit qu'il a été interrogé en *état* d'ajournement personnel, c'est-à-dire, après une comparution personnelle au Greffe. Quand on entérine des lettres de requête civile, ou de rescision, on remet les parties en tel & semblable *état* quelles étoient auparavant l'arrêt, le contrat. Quand on donne des défenses, on prononce, Toutes choses demeurant cependant en *état*. Voilà l'*état* de la cause, il faut en faire la reprise suivant son dernier *état*, ses derniers erremens.

État, se dit aussi des rôles qui s'expédient au Conseil

tous

tous les ans, qui contiennent les ordres nécessaires pour faire payer les dépenses & les charges de l'*Etat*. On expédie des *etats* pour les dépenses de l'artillerie, de la marine, de l'extraordinaire de la guerre; & il y a un *état* des pensions. Etre couché sur l'*état*. Un tel a été couché sur l'*état* pour telle somme. Le Poete Clément Marot demandoit à être si bien couché sur l'*état*, qu'il ne pût jamais s'en relever. Il a fait bien des jeux de mots semblables sur cet article qui lui tenoit fort au cœur. Il y a aussi une ballade de Marot à Madame d'Alençon pour être couché sur son *état*. Le refrein de cetta ballade est.

Il n'est que d'être bien couché.

☞ ÉTAT DE DISTRIBUTION. Rolle qui s'expédie au Conseil Royal, & qui contient les parties que le Roi ordonne être payées à divers particuliers, soit pour pensions, appointemens, gratifications, &c.

L'ÉTAT de la Maison du Roi, c'est-à-dire, des Officiers de sa Maison & des Princes, est envoyé tous les ans à la Cour des Aides. On ne jouit point des privilèges, si on n'est employé sur l'*état*. On fait de temps en temps imprimer des livres de l'*Etat* de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, où sont compris les noms & les qualités des Officiers, & les autres particularités présentes d'un *Etat*.

ÉTAT, se dit aussi d'un compte ou d'un mémoire succinct qui sert à compter, à faire quelque recette, à payer quelque dette, à régler quelque chose, &c. *Index, breviarium, perscriptio.* Les Comptables comptent sur un *etat* au vrai, qui est dit par opposition à l'*etat* par estimation, qu'on faisoit autrefois au commencement de l'année des revenus & dépenses qu'on prévoyoit s'y devoir faire. On compte au Bureau des Trésoriers de France sur un bref *état*. On appelle *état final*, la cloture & l'appurement d'un compte. On a donné à ce Commis un *état* de recouvrement, ou des taxes pour un tel droit. Le Juge a ordonné que les parties compteroient par un bref *état*. Voilà l'*etat* des réparations de cette maison, des frais que j'ai faits en ce procès. Une caution est tenue de donner un *état* de ses biens & facultés. Ce debiteur a donné l'*etat*, le mémoire de ses dettes.

O la charmante invention!
Sans avoir du Dieu Mars essuyé les orages,
Sans avoir fatigué la Cour de mes hommages,
*Je serai sur l'*Etat*, & j'aurai pension.* PAVILLON.

En termes de Guerre on appelle *Etat major, decuria major, primus ordo*, un *Etat* particulier qui comprend un nombre de quelques Officiers distingués du reste du corps, ausquels on assigne une plus grande solde & une plus grande fourniture de l'étape & de l'ustensile; comme dans l'Infanterie, le Colonel, l'Aide-Major, l'Aumônier, le Prevot, le Chirurgien & le Commissaire; & dans la Cavalerie, le Colonel, Mestre de Camp, Commissaire, & Maréchal des Logis, le Prevôt Général; & dans chaque Régiment, le Mestre de Camp, le Major & Aide-Major, &c. Il y a aussi un *Etat Major* de toute la Cavalerie prise ensemble, composé de tous les Officiers Généraux, comme Colonel, Mestre de Camp, Commissaire, Maréchal des Logis, & du Prevôt, tous Officiers Généraux, les Fourriers-Majors de quelques Archers & Carabins qui sont compris dans les Ordonnances faites sur ce sujet. Il n'y a pas toujours un *Etat Major* pour tous les Corps & tous les Régimens. Sur la mer on appelle un Capitaine du *grand Etat*, un Capitaine de vaisseau avec commission du Roi. Les Capitaines du *petit Etat*, sont les Capitaines de frégates légeres, de galiottes, de brûlots & de flûtes.

ÉTAT, signifie en général la qualité, la nature & la constitution présente d'une personne, d'une chose, d'une affaire; disposition de corps ou d'esprit. *Status, ratio, habitudo.* Ce malade est maintenant en bon *etat*; j'ai envoyé sçavoir des nouvelles de l'*etat* de sa santé. L'armée a été défaite, & est en un mauvais *état*: cela changera l'*etat* des affaires. Ce Capitaine n'est pas en *état* d'entreprendre un siége. Cette citadelle est élevée, & est en *etat* de défense. Le célibat est plus propre aux gens de lettres que l'*etat* du mariage. Son train, son equipage, s'entretiennent en bon *etat*. Pour faire valoir cette ferme, il faut mettre les lieux en *état*, les réparer. On change de résolution suivant le différent *état* des choses, les diverses circoustances, ou conjonctures. Un arc bandé est en un *état* violent. Rien n'a dépéri en cette affaire, tout est encore en *état*; en même *etat*. Ces ennemis sont en *état* de s'égorger, ces plaideurs en *état* de se ruiner; pour dire, en disposition. La clef d'une voûte est ce qui la tient en *état*. Il s'est mis en *état* de bien recevoir cette compagnie. On le voit toujours en *état* de suppliant. Elle ne lui cachoit pas l'*etat* de son esprit. DE LA ROCHEF.

☞ ÉTAT en termes de Théologie & de choses spirituelles & morales, se dit des différentes conditions, des différentes situations, où l'homme, la nature humaine se peut trouver, s'est trouvée, ou se trouve. L'*etat* de pure nature est un *état* où l'homme seroit créé de Dieu sans dons surnaturels, & avec les seules facultés naturelles. Des différentes condamnations que l'Eglise a faites des hérésies de ces derniers temps, il s'ensuit que l'*etat* de pure nature est possible au moins quant à la voie. L'*etat* d'innocence, ou de la nature innocente, c'est l'*état* où se trouvoit Adam avant son péché. *Etat* de la nature corrompue, c'est l'*etat* où l'homme, la nature humaine se trouva réduite par le peché d'Adam. L'*état* de la nature réparée, c'est l'*etat* où Jesus-Christ a rétabli l'homme en satisfaisant à Dieu pour le peché. L'*état* de la voie c'est l'*etat* où l'homme est pendant cette vie, où il travaille à parvenir à son terme, & à une fin bonne ou mauvaise, selon ses œuvres. L'*état* du terme ou *état* de jouissance, c'est l'*état* où sont les hommes qui meurent dans la grace de Dieu. *Etat* de grace, c'est l'*état* d'un homme qui est dans la grace de Dieu, qui est bien avec Dieu. *Etat* de peché, c'est l'*etat* d'un homme qui est coupable de peché, qui en a commis quelqu'un. *Etat* de damnation se dit en deux manières. Il signifie 1°. l'*Etat* d'un homme qui est encore dans cette vie, & qui a commis des péchés qui lui font mériter la damnation; qui l'en rendent digne, ensorte que s'il venoit à mourir en cet *état*-là, il seroit damné. C'est la même chose que l'*état* de péché mortel. 2°. C'est l'*état* des hommes qui sont morts en péché mortel, & que Dieu a condamnés aux supplices éternels. Être en bon *état*, c'est être dans la grace de Dieu, dans l'*état* de grace. Être en mauvais *état*, c'est être en *état* de péché mortel, s'en etre rendu coupable. On dispute fort dans les écoles de Théologie sur les systèmes de l'*etat* d'innocence & de l'*état* de nature corrompue. Pour communier il faut être en bon *état*, en *état* de grace. L'*état* passif des contemplatifs est un *état* passible & tranquille. FÉN. Ce seroit un sentiment mauvais & condamné que d'entendre par ce mot d'*état passif* un *état* habituel où l'ame n'agiroit plus, mais où elle ne seroit que recevoir les impressions que Dieu lui voudroit donner. Quand on est en *état* de péché mortel, on est en *état* de damnation. Il faut aspirer à l'*état* de perfection; mais il est difficile d'y parvenir. La nature humaine ne laisse à notre ame aucun *état* assuré. S. EVR. Il faut toujours garder la bienséance de son *état*. BELL. Si l'on fait réflexion sur la conduite des hommes dans le choix de l'emploi & de l'*etat* où ils doivent passer la vie, on trouvera que rien n'est plus mal réglé. NIC. Peu de gens sçavent prendre l'esprit, & garder le caractère de leur *état*. BELL.

J'abandonne l'ingrat, & le laisse rentrer
*Dans l'*état* malheureux d'où je l'ai sçû tirer.* RAC.

Heureux qui satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
*Vit dans l'*état* obscur où les Dieux l'ont caché.* ID.

Il n'est rien de plus déplorable,
Que le funeste état *où ta main m'a réduit.*
Helas! je languis jour & nuit;
Et jamais un pecheur ne fut plus miserable.
L'ABBÉ TÊTU.

ÉTAT,

ÉTAT, se dit encore des différens degrés ou conditions des personnes distinguées par leurs charges, offices, professions, ou emplois. *Conditio, gradus.* On fait tout ce qu'on peut pour soutenir son *etat*, sa dignité, son rang. En France on ne connoît point l'*etat* des gens par leur train, par leurs habits. Un Comédien, une Courtisane, portent autant d'*etat* que des Seigneurs & des Marquises. Où pouvez-vous prendre de quoi entretenir l'*etat* que vous portez. MOL.

On dit aussi un *état* de Président, de Maître des Requêtes, d'Auditeur des Comptes, de Juge; pour dire, une charge & office, *munus*, *dignitas*.

☞ ÉTAT DE FOURNITURE. Ce terme est usité dans les vivres, & se dit d'une quantité de rations de pain fournies aux troupes du Roi.

☞ ÉTAT DE FRANC-SALÉ. Celui qui contient la quantité de minots de sel que l'adjudicataire des Gabelles fait délivrer aux particuliers qui ont droit de franc-salé.

☞ ÉTAT DE PRODUIT. Ce terme est en usage dans les Bureaux, & principalement dans les Fermes générales. Ce sont des cartes qui renferment en plusieurs colomnes le produit actuel que rendent les Fermes générales, soit par mois, par quartier, ou par année. Il y a un Bureau particulier à l'Hôtel des Fermes, pour les *états de produits*.

ÉTAT, se dit aussi de la pensée, de l'estime, de l'opinion qu'on a de quelque chose. *Æstimatio, ratio, existimatio.* La Judiciaire, la Chiromance sont des choses vaines, dont il ne faut faire aucun *etat*. On ne doit point faire *état* de tout ce que disent les hableurs. Je fais *état* de votre amitié, de vos offres de service, je compte là-dessus. Je faisois *etat* que ce bâtiment ne me reviendroit qu'à dix mille écus. *Sic apud me statuebam, mihi persuaseram.* On fait souvent *état* de venir à bout de plusieurs choses qu'on ne peut exécuter. Les hommes ne doivent faire aucun *etat*, *nihil pendere*, de tout ce qui est appuyé sur un fondement aussi branlant, & aussi fragile que leur vie. NIC. Je fais plus d'*etat* de votre cœur que de tout ce que la fortune me peut offrir. VOIT. Faites *etat* que les Peres n'ont jamais parlé de la sorte. *Sic habe, sic velim existimes.*

ÉTAT, se prend aussi pour le dessein qu'on a de faire quelque chose. Je fais *état* d'aller bientôt en Italie. *Cogito in Italiam.* Il faisoit *état* d'attaquer les Grecs. ABLANC.

En termes d'Astronomie, on appelle *état* du ciel, la disposition des astres les uns à l'égard des autres en un certain moment, qui est ce qu'on marque dans une figure ou thême celeste. Les Ephémerides marquent tous les jours l'*état* du ciel à midi.

Ce mot vient du Latin *Status*.

TERRES DES ETATS, que les Hollandois appellent *Staten Eyland*. Isle des Etats. *Ordinum Terra*, ou *Insula*. Il y a trois Isles très-éloignées les unes des autres qui portent le nom des Etats des Provinces-Unies, parcequ'elles ont été découvertes par leurs sujets. L'une est dans la mer Glaciale, près de la Moscovie, dont elle dépend. Une autre est dans l'Océan Oriental, entre la Terre de Jesso, & l'Yupi en Tartarie. Elle sépare les Canaux de Uriès, & de Picko. Les Hollandois l'appellent Staten Land, *Terre des Etats*. La troisiéme est dans la mer Magellanique, non pas entre le détroit de le Maire & celui de Brouvers, comme dit Maty, apparemment sur la foi des Cartes Hollandoises; mais vis-à-vis la pointe la plus orientale de la Terre de Feu, ayant sa côte australe par les 55 dégrés de latitude méridionale, & sa côte septentrionale par les 54 degrés 45' environ. Le détroit de Brouvers, qu'on met à l'orient de la *Terre des Etats*, est une pure imagination, selon la remarque de nos derniers navigateurs, & en particulier de M. Frezier, p. 262, de son *Voyage à la mer du Sud*. La *Terre des Etats* à l'Orient, la pointe que j'ai dit de la Terre de Feu à l'Occident, forment le détroit de le Maire. La *Terre des Etats* du côté du Sud ne gît pas E. S. E. & O. N. O. (c'est-à-dire, est Sud Est, & Ouest Nord Ouest) comme les Cartes le marquent. Elle ne court que E. & O. du monde, & prend même un peu du Nord, auprès du Cap S. Barthelemi. FRÉZIER. Cet Auteur dit, en parlant des côtes de cette Isle, La côte *des Etats*, & non pas la côte de la *Terre des Etats*.

☞ ÉTATER, v. act. Terme de barreau, qui signifie exhiber & représenter une somme de deniers pour en tenir état aux créanciers, suivant leur ordre d'hypothéque ou autrement. On condamne un débiteur d'*étater* une somme. Un débiteur qui cherche à se libérer, obtient d'*etater* des deniers jusques à la somme de tant.

ÉTAU, s. m. Quelques-uns disent au singulier *état*. Petite boutique, quelquefois fixe, quelquefois portative, où on travaille, où on étale, où on vend différentes sortes de marchandises, de la chair, du poisson, des fruits & autres menues denrées. *Pluteus operarius, venalitius; mensa.* On loue bien chérement les *etaux* de Boucher. Il n'y a que le Roi qui accorde la permission de construire des *étaux* de Boucher. La Placerie de la halle a tant d'*etaux* à louer. On appelle aussi *étaux*, ces petites boutiques portatives qu'ont les Savetiers & les Ravaudeuses au coin des rues.

Ménage dérive ce mot de *stallum*, qui a été dit ainsi abrégé de *stabulum*, d'où on a fait aussi les mots d'*etaller* & d'*installer*. Ce mot de *stallum* se trouve en plusieurs Auteurs.

Les Artisans appellent aussi *étau*, *pluteus*, la machine qui leur sert à soutenir & arrêter le fer, & autres matiéres sur lesquelles ils travaillent, pour les limer, polir, forer, &c. Il y en a de petits chez les Ouvriers qui travaillent à des ouvrages plus délicats, comme sont les Horlogers, & il y en a de très-gros chez les Serruriers, &c. Le vrai mot étoit *estoc*. Il est fait de deux piéces de fer qui s'éloignent, & s'élargissent par le moyen d'un ressort qui est entre deux, & qui se rapprochent, & se serrent par le moyen d'une vis qui entre dans des trous, qui s'appellent l'*œil* de l'*étau*. Les têtes ou parties d'enhaut, qui serrent le fer, s'appellent *mâchoires*; & ses deux piéces principales, qu'on appelle *tiges*, sont assemblées ensemble par une espéce de charniére qu'on appelle *jumelle*. Ce qui en reste au-dessous de la jumelle se nomme *pied*, la *boete* où entre la vis, la *manivelle* qui sert à mouvoir la vis, la *pate* qui attache l'*etau* à l'établi: il y a quelquefois encore une *vis* par-dessous pour tenir l'*etau* ferme contre l'établi. Il y a des *étaux* dont les mâchoires sont en chamfrain. Il y a une espéce d'*etau* servant à la marqueterie qu'on appelle *âne*.

☞ ÉTAVILLON, s. m. Terme de Gantier. Il signifie un morceau de cuir, coupé & disposé pour en former un gant. Doler les *étavillons*, c'est les parer & amincir avec le couteau à doler; ce qui se fait avant que d'en tailler les doigts.

☞ ÉTAYEMENT est en Architecture un plancher pour soutenir les voûtes en platfond. Il tient lieu du cintre dans les voûtes concaves. FRÉZIER.

ÉTAYER, v. act. Appuyer un bâtiment avec des étaies. *Fulcire.* Ce sont ordinairement les Charpentiers qui *étaient* les maisons. Elles diminuent beaucoup de prix, quand on les voit *etayées*. Les maisons contiguës s'*etaient* les unes les autres.

ÉTAYER, se dit figurément en choses morales. Il y a long-temps que la fortune de cet homme-là seroit à bas, s'il n'étoit *étayé* par la protection de ce Ministre, par l'argent & le credit qu'il trouve dans sa famille.

Dissipe l'ennui qui me presse,
Et viens étayer *ma vieillesse.* LE DUC DE NAV.

On dit proverbialement, qu'un homme voudroit *étayer* le ciel, *ne cœlum ruat*; pour dire, qu'il voudroit prendre des précautions inutiles & superflues contre des accidens qui n'arriveront jamais.

ÉTAYÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Fultus.*

Je sçai quel est le prix d'une heureuse opulence,
Que suit la joie & l'innocence,
Et qu'un Philosophe étayé
D'un peu de richesse & d'aisance
Dans le chemin de sapience
Marche plus vîte de moitié. R.

ETE.

ÉTÉ, s. m. La plus chaude des saisons de l'année, celle où on moissonne, celle qui est entre le printemps & l'automne. *Æstas.* Le Solstice d'*été* se fait au signe du Cancer environ le 22 Juin, quand le soleil est monté le plus haut sur notre horison, & fait le plus long jour de l'année.

Des trésors de Cérès l'été pare les plaines. M. Scud.

☞ Été. Notre *été* est de huit jours plus long que n'est l'hiver, parceque le soleil emploie huit jours de plus à parcourir les six signes septentrionaux, que les six méridionaux; de manière que depuis l'équinoxe du printemps jusqu'à celui d'automne, il s'écoule près de 186 jours & demi, quoique pendant ce temps le soleil paroisse parcourir précisément les 180, ou la moitié de l'écliptique: aussi depuis l'équinoxe d'automne jusqu'à celui du printemps, il n'emploie que 178 jours & demi à parcourir l'autre moitié de l'écliptique, & qui répond aux signes méridionaux. *Institut. Astronom. p.* 104.

Les cigales chantent tout l'*été*. Les fourmis font leur provision l'*été* pour l'hiver. On a des habits d'*été* & d'hiver, des logemens d'hiver & d'*été*. Appartement d'hiver & appartement d'*été*. Cet homme va passer tout l'*été* à la campagne. En Portugal on met les armées en quartiers d'*été*; car elles ne peuvent tenir la campagne.

L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace,
Qui puissent retenir sa vigilante audace. Boil.

Les Héros de l'Antiquité
N'étoient que des Heros d'été,
Ils suivoient le printemps comme les hirondelles.
Mlle de Scud.

Ce mot vient du Latin *æstas*, qui vient *ab æstu*, *la chaleur.*

On appelle aussi *été*, les parties de l'automne où il fait encore beau temps, comme l'*été* S. Denys, S. Michel & S. Martin, &c. Nous avons un petit *été* S. Martin, froid & gaillard, que j'aime mieux que la pluie. Mad. de Sév. Ou l'*été* de la S. Denys, de la S. Michel, de la S. Martin, &c.

Le pauvre été Saint Martin,
Tremble en sa robe de chambre. Sar.

☞ Été. On entend aussi quelquefois par ce mot la jeunesse.

Dans ton été ce n'est point un affront
D'être arrivé sur le penchant du mont. R.

☞ Été, personnifié chez les Poëtes & dans les anciens monumens. C'est un génie à demi-nud, couronné d'épis, & qui en touche d'autres qui sont entassés dans la corne d'Abondance. Il tient de plus une faucille à la main, qui marque la saison des moissons.

Les Poëtes désignent les années par plusieurs *étés*, prenant la partie pour le tout. Un de nos Poëtes, se moquant d'un autre Poëte fort gueux, a dit qu'il étoit comme les arbres, nud l'hiver, & vêtu l'*été*.

ÉTÉCHEMIN, ine. s. m. & f. Nom propre de peuple. *Etechemininus, a.* Les *Etéchemins* sont un peuple ☞ de l'Acadie, qui habitent tout le pays qui est depuis Boston jusqu'au Port-Royal.

☞ Étéchemin. La riviére des Étéchemins. C'est une riviére de l'Acadie. *Etecheminorum fluvius.* La première riviére que l'on rencontre le long de la côte en allant de la riviére de Pentagoues à celle de S. Jean, est celle des *Etéchemins* qui porte le nom du pays depuis Boston jusques au Port-Royal. Il y a dans cette riviére grand nombre d'Isles, quelques-unes de deux lieues de tour, les autres plus ou moins, qui sont toutes dans une anse de grand circuit, où il se peut mettre des navires de cent cinquante tonneaux en toute sûreté. Dans le fond de cette anse se déchargent de petits ruisseaux, dans lesquels on trouve du saumon, de la truite, du bar, du gasparot; & le long de la côte on pêche de la morue & autres poissons de toutes sortes. Denys.

ÉTÊTER, v. act. *Decacuminare, metere summum apicem.* On dit, *Etêter* un arbre; pour dire, en couper la cime.

ÉTEIGNOIR, s. m. Petit morceau de fer blanc tourné en cône, attaché au bout d'un bâton pour éteindre les cierges ☞ dans les Eglises. Il y a des *éteignoirs* de cuivre, d'argent, de vermeil, ou d'autre matiére; dont on se sert pour éteindre la bougie, ou la chandelle.

ÉTEINDRE, v. act. *J'éteint, tu éteins, il éteint; nous éteignons, vous éteignez, ils éteignent; j'éteignois, j'éteignis, j'ai éteint, j'éteindrai, que j'éteigne, que j'éteignisse,* ou *j'éteindrois.* Il se dit du feu, qu'on fait mourir, qu'on étouffe, ou dont on modére la chaleur. *Extinguere.* Un grand embrasement est difficile à *éteindre.* Le feu s'*éteint* en versant de l'eau dessus; en lui ôtant l'air & l'aliment. On *éteint* toutes les lumiéres, les cierges de l'Eglise, quand le Service est dit. On dit aussi, que la chaleur naturelle est *éteinte*, quand un homme se meurt; & on dit alors que c'est une chandelle qui s'*éteint.* On tâche d'*éteindre* l'ardeur de la fiévre avec des tisannes & potions rafraichissantes. On dit aussi, que des bourgeons sur le visage sont *éteints*, quand ils ne sont plus rouges, quand leur feu est amorti: les Fermes du Roi s'adjugent à la chandelle *éteinte.*

Ce mot vient du Latin *extinguere.*

☞ Éteindre, v. act. Adoucir, affoiblir. Les grandes lumiéres doivent s'*éteindre* insensiblement vers leurs extrémités. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

Éteindre, se dit figurément en choses morales. *Sedare, coercere, inhibere.* Ce Prince a *éteint* les séditions & les troubles de son Royaume. Les mortifications *éteignent* le feu & les ardeurs de la concupiscence.

J'ai voulu vous quitter pour éteindre *ma flamme.*
La Suze.

L'absence est à l'amour ce qu'est au feu le vent:
Il éteint *le petit, il allume le grand.* Bussy. Rab.

L'âge *éteint* toutes les passions tumultueuses. Cet amour, qu'on croyoit *éteint*, s'est rallumé: c'étoit un feu mal *éteint*, & caché sous la cendre. Considérez ses yeux *éteints*, & ses regards de travers. Ablanc. Le desir de la gloire est une soif qu'on ne peut *éteindre.* Cicéron a un feu qui ne s'*éteint* point, & qui, à mesure qu'il avance, prend de nouvelles forces. S. Evr. La vertu s'*éteint*, si elle cesse d'agir. Cail. Dès que la colére est allumée, elle emporte l'ame, & *éteint* en elle la lumiére de la raison. M. Esp. Comme l'homme ne peut pas *éteindre* ses passions, le public est trop heureux quand on en fait un bon usage, & qu'on les rend utiles. S. Evr.

Cette soif de regner que rien ne peut éteindre. Rac.

Si je n'ai pas assez de force pour *éteindre* la passion que j'ai pour vous, j'en aurai du moins assez pour la cacher. Voit. La charité est un feu qui a besoin de matiere pour ne s'*éteindre* pas. Nic.

Cette tendre amitié, par tant de fois jurée,
Qui devoit surpasser les siécles en durée,
A la fin s'est éteinte. Voit.

Mais son feu, dépourvû de sens & de lecture;
*S'*éteint *à chaque pas faute de nourriture.* Boil.

La guerre auroit-elle eu un jour,
Eteint *dans tous les cœurs la tendresse & l'amour?* Rac.

Éteindre, se dit aussi de ce qui est anéanti, exterminé, aboli. *Abolere, delere.* Il y a bien des maisons illustres qui sont absolument *éteintes*, qui ont péri. Il y a eu plusieurs nations entiérement *éteintes* & exterminées,

minées, dont le nom même est *éteint*. On dit aussi, *Eteindre* une pension, une rente, une dette ; pour dire, la racheter, l'amortir, l'anéantir. On dit aussi, *Eteindre* la mémoire d'une chose. *Eteindre* un Procès.

En termes de Maçonnerie on dit, *éteindre* de la chaux, quand on la délaie avec de l'eau pour la conserver jusqu'à ce qu'on l'emploie; sans quoi elle se gâte, & devient fusée & inutile. *Calcem macerare.* On dit aussi, *éteindre* le fer, quand on lui donne une trempe qui lui acquiert de la dureté, ou quand, après l'avoir fait rougir dans le feu, on le plonge dans l'eau froide, pour lui faire perdre sa chaleur. *Temperare.*

Éteint, einte. part. pass. & adj. *Extinctus.* La mémoire des grands hommes est bientôt *éteinte* dans ceux même qui les ont aimés davantage. Ab. de la Trap.

On dit qu'un homme a les yeux *éteints* ; pour dire, qu'ils sont sans feu & sans vivacité : & qu'il a la voix *éteinte*, c'est-à-dire, si foible, qu'on a peine à l'entendre parler.

ÉTEINS, ou *Cornières.* Terme de Marine. *Cornua.* Ce sont les pièces qui forment les angles de l'arcasse ou de la pouppe d'un vaisseau, étant courbées en deux sens. Elles sont assemblées par les bouts d'enbas à l'étambord, & par les autres, à deux allonges nommées *montant*, ou *tripots*, qu'on appelle autrement *allonges de cornières*, qui parachèvent la hauteur & rondeur de la pouppe.

ÉTEINTE DE CHANDELLE, s. f. Terme de Coutumes. *Extinctio candelæ.* Cett expression se dit de certains baux qui s'appellent baux à *éteinte de chandelle*, parceque l'adjudication des héritages, & la conclusion du bail, se fait pendant qu'un fort petit bout de chandelle qu'on a allumé se consume. Les Fermes du Roi s'adjugent à *éteinte* de chandelle : on dit aussi à chandelle *éteinte* ; & c'est delà qu'est venu à *éteinte* de chandelle. On a fait un nom substantif du participe *éteinte.*

☞ ÉTELES, s. f. pl. Vieux mot. Coupeaux. Borel croit qu'il vient d'*effero*, *extuli*, à cause que ce sont des enlevûres qu'on a emportées d'un gros bois. C'est un mot fort usité en Champagne. Il ne l'est pas moins en Bourgogne, ainsi qu'on en peut juger par ces vers tirés du premier livre de Virgile, traduit en Bourguignon *in*-12. Dijon 1718.

On breulerè tô lè Sorjan,
Lè Crôque-Sei, lè Patisan,
Breuleron comme des ételle.
On ne pairè pu lai gabelle.

Borel dit qu'on les appelle des *hastillons.* Voyez l'article ASTELES, qui a beaucoup d'affinité avec celui-ci.

☞ ÉTELON, s. m. Terme de Charpenterie. C'est dans la Charpenterie ce qu'est Epure dans l'Architecture. *Voyez* EPURE.

☞ ÉTEMPER, v. act. Terme d'Horlogerie. Il se dit quand on chasse un quarré dans un trou pour l'équarrir. C'est en général faire prendre à une pièce la figure d'une autre : c'est pourquoi on dit aussi *étemper* une roue de champ ou de rencontre, lorsqu'on relève le champ avec un tas d'acier.

ÉTENDARD, s. m. Enseigne qu'on porte à la guerre, qui sert de signal pour réunir ensemble les troupes d'un même corps. *Signum militare, vexillum.* Les gens de guerre au premier coup de tambour se doivent ranger sous l'*étendard.* La plus grande marque de victoire, c'est quand on prend les *étendards* des ennemis, quand un Prince arbore l'*étendard* sur les remparts d'une ville. L'armée étoit rangée en bon ordre ; on voyoit voler ses *étendards* de tous côtés. Il portera vos *étendards* jusqu'au bout du monde : c'est-à-dire, qu'il étendra les bornes de votre Empire jusqu'au bout du monde. L'*étendard* des Rois de France n'a pas toujours été le même. Les Rois de la première race se servoient de la chappe, ou du Manteau de Saint Martin. Ceux de la troisième prirent la Bannière de Saint Denys, à laquelle on donnoit le nom d'Oriflamme, parcequ'apparemment elle étoit semée en fleurs d'or. Dans la suite cet usage a cessé.

Étendard céleste. C'est une enseigne verte, que les Turcs disent avoir été l'*étendard* de Mahomet : ils le respectent comme une chose sainte & sacrée. Ils prétendent qu'il fut apporté par l'Ange Gabriel. On le garde dans le trésor avec un respect extraordinaire ; & lorsqu'on le déploie, tous ceux qui font profession de la Religion de Mahomet sont obligés de prendre les armes ; & on regarde comme des Infidèles ceux qui ne viennent pas se ranger sous cette bannière.

Lever l'*étendard*, *belli signum efferre*, c'est déclarer la guerre ; se mettre en campagne avec des troupes réglées.

Étendard, en termes de Marine, c'est le pavillon d'une galère. L'*étendard* Réal, c'est le pavillon de la Réale, ou de la principale galère. On disoit autrefois *standard.*

Parmi les Tailleurs on nomme *étendard*, ou bannière, une pièce d'étoffe qui reste d'un habit qu'on a fait, & qu'ordinairement les Tailleurs ne rendent pas ; & l'on dit que le Tailleur a levé l'*étendard* pour lui.

Du Cange dit que ce mot vient de *standarum*, *stanarum*, *standardum*, ou *standale*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier la principale enseigne d'une armée. M. Ménage le fait venir de l'Allemand *stander*, c'est-à-dire, *stare*, qui est aussi Flamand & Anglois.

On a fait une jolie petite pièce de vers intitulée l'*Etendard*, sur la première campagne de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Elle commence ainsi,

Amour voulant lever un régiment
Battoit la caisse autour de ses domaines.
Soins & soupirs étoient ses Capitaines,
Flèches & dards faisoient son armement ;
Un étendard *lui manquoit seulement.*

Le Prince l'envoie à Adelaïde lui compter ses premiers exploits. Le Dieu va la trouver,

En lui parlant, il voit couler soudain
Des pleurs mêlés de tendresse & de joie,
Prix du vainqueur, qu'une soigneuse main
Va recueillir dans un drapeau de soie.
Amour sourit & le mettant à part,
Bon, bon, dit-il, voilà mon étendard, &c.

Étendard, signifie quelquefois, Parti. Les Chrétiens combattent sous les *étendards* de la croix ; les rénégats sous les *étendards* des Infidèles.

☞ Étendard. Lever l'Étendard se dit figurément pour, Se déclarer, embrasser ouvertement, hautement. *Palam & apertè profiteri.* Therèse de Jesus a levé, pour m'exprimer ainsi, l'*étendard* de la plus sévère austérité. Bourdal. *Exhort. T. I. p.* 305. Lever l'*étendard* de la vertu. Ces impies levèrent enfin l'*étendard* de l'Athéïsme & de la débauche, c'est-à-dire, firent ouvertement profession de &c. Ne parler par-tout que de sévérité, & en lever par-tout l'*étendard*, dans les discours publics, dans les entretiens particuliers, dans les tribunaux de la pénitence, dans les ouvrages de piété. Ib. *Exh. II. p.* 141.

Étendard, est aussi un terme de Fleuriste. Il se dit en parlant de certaines fleurs qu'on appelle *iris*, & signifie les trois feuilles supérieures qui s'élèvent au-dessus des autres. Iris qui a les *étendards* gris, panache, &c. Ces Iris ont leurs *étendards* tout déployés. Liger.

Étendard est dit ainsi à cause que ces feuilles ressemblent à de petits *étendards*. Liger ; ou qu'on se l'est imaginé.

Les Fleuristes donnent aussi le nom d'*Etendard* Royal à un œillet. C'est un cramoisi blanc bien tranché de gros panaches détachés : sa fleur est hâtive, son feuillage d'un beau verd, & sa plante forte. Il ne crève pas en lui laissant cinq boutons. Morin.

Chez les Botanistes, *étendard* se prend pour la pétale supérieure large, & redressée des fleurs légumineuses. *Vexillum.*

ÉTENDEUR, adj. m. Terme de Medecine. C'est une épithéte qu'on donne aux muscles qui servent à étendee les autres parties du corps, comme les pouces, les bras, les jambes, &c. *Extentor.*

ÉTENDOIR, s. m. Terme d'Impeimeur. C'est un bâton long de quatee ou cinq pieds, au haut duquel il y a une petite planche sue laquelle on met les estampes, & les feuilles des livres qui viennent d'être imprimées, pour les portet sue les cordes, afin qu'elles s'y puissent secher. *Extentor baculus.*

☞ ÉTENDOIR. Terme de Papetier. On appelle ainsi l'endeoit où l'on étend sue des coedes les feuilles de papiee nouvellement faites, pour les faire sécher. *Locus in quo folia papyracea recèns facta extenduntur siccanda.*

☞ Les Chamoiseurs ont aussi des *étendoirs.*

ÉTENDRE, v. act. *J'étends, j'étendis, j'ai étendu, j'étendrai, que j'étende. Extendere, explicare.* Lorsque ce verbe est joint avec le peonom personnel, *S'étendre*, il signifie, Occuper un certain espace de lieu. Tout corps dans son état naturel *s'étend* selon trois dimensions, en longeue, largeur & profondeur. Un corps qui est earéfié *s'étend* bien plus loin qu'un corps condensé. Cette campagne *s'étend* en long & en large dix lieues durant, *patet.* Les espaces imaginaires *s'étendent* à l'infini.

ÉTENDRE, signifie aussi, Déployer, mettre une chose à découvert & tout de son long. *Explicare, evolvere, distendere.* Il faut *étendre* la nappe sur la table, ce tapis sur cette estrade. Il faut *étendre* ces étoiles pour les mettre à l'air, pour les faire sécher, puur empecher que les vers ne s'y mettent. *Etendre* du linge mouillé, des feuilles d'Imprimeeie sue des cordes pour les sécher. *Etendre* du beurre, des confitures sue du pain.

ÉTENDRE, se dit aussi d'une Seigneueie, d'une Jueisdiction, d'une domination, lorsqu'on a deoit de commander dans un ceetain espace. *Propagare, extendere.* La puissance de Dieu *s'étend* par tout, n'est point bnenée. La domination d'Espagne *s'étend* fort dans les Indes. Cette Seigneurie *s'étend* en plus de vingt villages. Le ressort du Parlement de Paris *s'étend* en Poitou, en Auvergne, en Picardie, en Champagne, &c. Les Princes tâchent toujours d'*étendre* leurs limites, de reculee les bornes de leur Empire.

ÉTENDRE, se dit aussi en parlant de l'action & du mouvement qui fait que les corps ont diveese extention. *Expandere.* Il a *étendu* ses quartiers, le front de ce bataillon. La riviére s'est débordée, & s'est *étendue* dans cette plaine. Il *s'étend* sue son lit comme un veau. Ma vûe ne *s'étend* pas jusques-là. Une tache d'huile *s'étend*, devient fort large. Il lui a donné un coup d'épée qui l'a *étendu* mort sue le carreau. *Prostravit.* La supputation & addition des nombres *s'étend* à l'infini. Je ne veux jouer qu'autant que dix écus se poureont *étendre.* Malheebe a dit poëtiquement.

Et son ame étendant ses ailes,
Fut toute prête a s'envoler.

ÉTENDRE, se dit aussi bien du temps que du lieu. L'heure d'un rendez-vous d'ordinaire *s'étend.* MOL. Il n'avoit qu'un délai de huit jours; mais il l'a *étendu* jusqu'à quinze. L'Empire Romain s'est *étendu*, s'est conservé long-temps.

ÉTENDRE, se dit figueément en plusieurs sortes de choses. Souvent on *étend* la signification d'un mot propre à plusieurs choses différentes. C'est une maxime de Droit, qu'on peut *étendre* les loix dans des cas favoeables. Leur discréte conduite a de la peine à *étendre* à tous leurs besoins le bien qu'elles peuvent avoie. MOL. La durée de notre vie *s'étend* à toute l'éternité qui nous suit. NIC. Les hypocrites, ou faux dévots sçavent l'art de resserree, ou d'*étendre* les liens de la conscience, selon leurs intéeêts. BELL. Ce Prédicateue s'est fort *étendu* sue cette matiéee, il l'a teaitée fort au long. *S'étendre* sue les louanges de quelqu'un. ABL. On dit aussi, qu'un Agent a *étendu* son pouvoir, *transgressus, pratergressus est*; pour dire, qu'il a passé au-dela de ce qui lui avoit été peescrit. Le Roi a *étendu* sa gloire par tout où s'*étend* le genre humain. BOSS. On a dit autrefois, que Cicéeon pae son éloquence avoit *étendu*, & aggrandi l'esprit des Romains, autant que César avoit augmenté leur Empire. S. EVR. On dit aussi d'une voix forte, & qui se fait entendre de loin, qu'elle *s'étend* bien loin. Autant que la voix peut *s'étendre.*

ÉTENDRE une oedonnance sur une requête, se dit quand un Juge met un mot au bas d'une requête, comme *viennent, soit montré*, &c. lequel est *étendu* par le Sécrétaire, ou le Greffier, & mis au long dans le style ordinaire. On dit qu'un Notaiee *étend* la clause d'un contrat; lorsqu'il l'amplifie, en faisant mention de toutes les choses particuliéres qui y sont sous-entendues, lorsque des *&c.* qui sont dans la minute aprés ces mots *promettant, obligeant, renonçant*, il en fait cinq ou six rôles de grosse.

On dit proverbialement, *Etendre* la courroie, pour dire; Passer les bornes prescrites. On dit aussi, le cuir sera à bon maeché, les veaux *s'étendent*; poue repeocher à quelqu'un qu'il fait des extensions du coeps indécentes.

☞ ÉTENDRE. En termes de Trictrac *étendre* son jeu, c'est distribuee ses dames en autant de fléches qu'on le peut; ou au commencement d'une partie pour pouvoie facilement faire des cases dans le grand jan, ou dans un retour pour se ménagee plus d'occasions de remplir son jan de eetoue. On ne sçauroit trop *étendre* son jeu, quand il ne manque qu'une dame au plein.

ÉTENDU, UE. part. & adj. Qui occupe un espace: spacieux. *Extentus, explicatus, longè latèque pertinens, patens.* Pour concevoir un solide *étendu*, il faudroit avoir une idée de la cohésion des parties. Or il n'est pas aisé de concevoir comment des parties solides demeueent unies & attachées les unes aux autres. Donc il est difficile de concevoir un corps *étendu.* LOCKE. Cette femme a l'espeit *étendu* sans l'avoie vaste. S. EVR. Les femmes ont d'ordinaire l'esprit plus vif qu'*étendu.* NIC. Ces deux vûes sont belles: mais l'une est trop *étendue*, & l'autre trop bornée.

ÉTENDUE, s. f. Longueue, espace de temps, ou de lieu. *Extensio, amplitudo, porrectio.* Si l'on considére par abstraction la distance qui est entre deux coeps, sans avoie égard à ceux qui remplissent cet intervalle, on la peut nommer peoprement *espace.* Et lorsqu'on considére la distance qui est entre les exteémités d'un corps solide, on lui peut donnee le nom d'*étendue.* LOCKE. L'essence de la matiére c'est l'*étendue* dans les principes de Descartes. L'*étendue* juste & réglée faie le grand. La grandeur démesurée fait le vaste. S. EVR. Rien ne redouble plus notre admiration pour le Créateue de l'Univees, que cette *étendue* vaste & immense dans laquelle sont suspendus tant de globes qui eoulent sur nos têtes. HUYGHENS. Une ligne de défense ne doit avoie que 120 toises d'*étendue.* Les teeees d'Espagne sont d'une grande *étendue.* La voix de ce Chantre est forte, a beaucoup d'*étendue.* Il a jetté cette pierre de toute l'*étendue* de sa force. La Péeiode Julienne est d'une grande *étendue*, contient 7980 ans. Notre vie est courte & de petite *étendue.*

On dit aussi d'un esprit qu'il est d'une grande *étendue*, c'est-à-dire, qu'il a de la capacité, de la pénéteation: qu'il est de petite *étendue*, lorsqu'il est fort boené. Nous ferions moins de fautes, si nous conpeenions bien toute l'*étendue* de nos devoirs. NIC. Apprenons à bien connoitre toute l'*étendue* & la grandeur de nos défauts. IN. En disant que Dieu ne peut faiee ce que nous ne pouvons pas comprendee, c'est se figueer que notre imagination a autant d'*étendue* que sa puissance. S. EVR. Pour foemee un systême régulier, il faut une ceetaine grandeue, & une certaine *étendue* d'esprit, qui puisse envisager plusieurs choses à la fois. MALEB. Il n'y a rien qui donne plus d'*étendue* à l'esprit, & qui le foetifie davantage, que de l'accoutumer à compeendee, & à penser plusieurs choses différentes. IO. Pour être un excellent Poëte, il faut avoie un génie d'une grande *étendue*, & d'une grande élévation. S. EVR. Plusieurs se trompent dans l'idée qu'ils ont de la complaisance: ils n'en connoissent ni le degré, ni l'*étendue.* BELL. On dit aussi, qu'on a un pouvoir de grande *étendue*, quand il n'est point limité. Le Roi, en étendant les limites

du Royaume, donne en même temps plus d'*étendue* à sa gloire. M. Scud.

Je veux la braver à sa vûe,
Et donner à ma haine une libre étendue. Rac.

On dit encore l'*étendue* du vers en termes de Poësie, & l'*étendue* de la voix, l'*étendue* du chant, l'*etendue* du mode en termes de Musique.

☞ ÉTÉOCLE, s. m. Fils aîné d'Œdipe & de Jocaste.

☞ Étéocle Roi d'Orchomène en Bœotie, fut appellé le pére des Graces, parcequ'il fut le premier, dit Pausanias, qui éleva un Temple & des Autels aux Graces, & qui régla les cérémonies de leur culte.

☞ Étéocle, fils d'Iphis & frére d'Évadné, fut un des Chefs de l'armée des Argiens contre Thèbes.

☞ ÉTÉOCLÉES, s. f. pl. Surnom des Graces, parcequ'on disoit qu'elles étoient filles d'Étéocle.

ÉTERNAC, s. m. Bourg que l'on nomme aussi Echter. *Epternacum.* Il est dans le Duché de Luxembourg, sur la riviére de Saur, à trois lieues au couchant de Treves. L'Abbaye d'*Eternac* est fort célèbre. Elle est de l'Ordre de S. Benoit. MM. de Sainte-Marthe écrivent *Eternac*. Il faut les suivre, & non Maty, qui écrit *Etternach*, ni ceux qui écrivent *Epternach*. L'Abbaye d'*Eternac* fut fondée par Pepin le Gros, Maire du Palais en 696. Sainte-Marthe.

☞ ÉTERNALES, s. m. pl. Hérétiques des premiers siécles, appellés ainsi, parcequ'ils croyoient qu'il n'y auroit point de changement après la résurrection, & que le monde demeureroit dans toute l'éternité comme il est présentement.

☞ ÉTERNE, vieux adj. m. & f. Eternel. *Æternus, a, um.*

Quand Lycaon noté de félonie
A conspire mortelle vilenie
Encontre moi, qui par puissance éterne,
La foudre & vous en haut tiens & gouverne. Marot.

ÉTERNEL, s. m. Qui n'a ni commencement, ni fin. *Æternus.* En ce sens il ne se dit proprement que de Dieu. Prions l'*Eternel*. C'est l'*Eternel* qui le commande. Il les reçoit comme des hotes que l'*Eternel* lui envoie. Pat. L'*Eternel* est-il donc dissemblable à lui-même lorsqu'il parle par l'organe & par la voix de Jesus? P. Catrou. Mes yeux ne vous verront pas plus long-temps occuper la place de Dieu, & recevoir un culte qui n'appartient qu'à l'*Eternel*. Id. La Version Françoise de la Bible appellée Version de Genéve traduit le nom propre de Dieu יהוה par l'*Eternel*. Il signifie proprement *Celui qui est.*

Éternel, elle. adj. On le dit aussi de Dieu & de ses attributs. Le Pere *éternel*, le verbe *éternel*, la Sagesse *éternelle*, la Providence *éternelle*. Les Ariens faisoient Dieu le Pere seul *éternel*, à l'exclusion de son Fils. Herman. Ç'a été une grande erreur de croire le monde *éternel*. Les axiomes de Géométrie sont des propositions d'*éternelle* vérité.

Éternel, se dit aussi de ce qui doit durer toujours. Dieu a promis à ses Saints une gloire *éternelle*, une béatitude *éternelle*; & a destiné aux réprouvés une peine, une mort *éternelle*. La seule idée des biens *éternels* rend méprisable la possession de tous les autres. S. Evr. Nous devrions être bien plus prudens, & bien plus circonspects que nous ne sommes dans le choix du chemin qui aboutit à une félicité, ou à une misére *éternelle*. Nic. L'enfer étoit appellé par les Payens l'*ombre éternelle*.

*Va dans l'*ombre éternelle*, ombre pleine d'envie,*
Et ne te mêle plus de censurer ma vie.
Tristan l'Herm.

Éternel, se dit aussi des choses qui durent long-temps, ou plus qu'il ne faut, ou toute la vie d'un homme. Ces homme est un parleur, un censeur *éternel*. Je vous aurai une *éternelle* obligation. Voilà un homme *éternel*, il ne meurt point. La chicane rend les procès *éternels*. Votre absence rigoureuse & peut-être *éternelle*, ne diminue en rien l'emportement de mon amour. Une *éternelle* inquiétude agite mon ame. Il lui avoit donné tout le bien qu'elle pouvoit prétendre de sa mere, pour en disposer comme elle jugeroit à propos, afin de n'être plus fatigué de ses *éternelles* demandes. Mademoiselle l'Héritier. Cent autres l'incommodoient par des assiduités *éternelles*. N. Ovide a dit que la Tragedie étoit un travail *éternel*, un ouvrage dont on ne voit point la fin; au lieu qu'une elégie étoit bientôt faite, & ne demandoit pas tant de contention.

Tu labor æternus; quod petit illa breve est.

Éternel, signifie aussi, Continuel, qui ne change point. Aux Isles Fortunées il y a un *eternel* printemps. En Espagne il y a une mode *éternelle* & constante.

*Le passé n'a point vû d'*éternelles *amours,*
Et les siécles futurs n'en doivent point attendre.

On dit aussi, Un causeur, un harangueur *éternel*, pour dire, Un homme qui parle trop, & qui barangue trop long-temps.

ÉTERNELLE, s. f. Sorte de plante qui produit des fleurs jaunes en forme de bouquet. Les feuilles & la tige de l'*éternelle* sont d'une certaine couleur verte blanchâtre. Au haut des tiges il vient de petites fleurs ramassées en bouquets jaunes de paille; & d'autant que la fleur, quoique coupée de dessus le pied, se conserve fort long-temps sans changer de couleur, on la nomme *éternelle*. Il ne lui faut que la culture commune & ordinaire. Morin, *Cult. des fleurs, II. P. Ch. 7.*

ÉTERNELLEMENT, adv. *Æternum.* D'une maniere éternelle. Dieu a été & sera *éternellement*. Les justes seront *éternellement* avec lui dans la gloire.

Éternellement, se dit aussi d'un long-temps.

Moi, quand j'aime une fois, j'aime éternellement.
Malherbe.

Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

C'est une vanité poëtique que Malherbe a imitée des anciens Poëtes Grecs & Latins.

Éternellement, signifie aussi, Sans cesse, toujours. *Perpetuò.* Cet importun me demande *éternellement*, il parle *éternellement*.

Il est certain qu'un jeune Amant
Croit aimer d'un amour extrême;
*Il jure qu'*éternellement
Il aimera l'objet qu'il aime. Rec. du P. G.

ÉTERNISER, v. act. Immortaliser, rendre éternel, ou d'une fort longue durée. *Æternare; ornare immortali, æterna gloriâ; æternitati commendare.* Les Conquérans n'ont fait tant de carnage que pour *éterniser* leur nom. Les Pyramides ont *éternisé* la grandeur des Rois d'Egypte. Les Auteurs ne font tant de veilles que pour *éterniser* leur mémoire. Les hommes ne pouvant *éterniser* leur vie tâchent à *éterniser* leur réputation. La Roch.

Déja marchoit devant les étendarts
Bellone les cheveux épars;
*Et se flatoit d'*éterniser *les guerres*
Que sa fureur souffloit de toute parts. Racine.

Quel magnifique spectacle
Frape mes yeux éblouïs!
Faut-il encor ce miracle
Pour éterniser *LOUIS?*

Éternisé, ée. part. pass. & adj. *Æternitate donatus.*

En vain par des sermens leur haine éternisée
Se faisoit de la France une conquête aisée.

ÉTERNITÉ, s. f. Durée que le temps ne peut mesurer, qui n'a ni passé, ni avenir, ni commencement, ni fin.

fin : qui existe toute ensemble, sans aucun écoulement, & sans aucune succession des parties antérieures & postérieures. *Æternitas*, *ævum immortale*, *tempus sempiternum*. Censorinus, *de die Natal.* définit l'*Eternité* une Durée infinie, qui est, qui a toujours été, & qui sera toujours. Cette *éternité* absolue ne convient proprement qu'à Dieu. Le temps n'est qu'une partie déterminée de l'*éternité*. Malle. Gloire soit à Dieu dans toute l'*éternité*. Les Justes sont prédestinés de toute *éternité*. On ne sçauroit trop méditer sur l'*éternité*. Il n'y a point de nécessité qui ne céde au danger de se perdre pour l'*éternité*. Nic. L'esprit en étendant, & en répétant l'idée de la durée sans jamais arriver au bout, se forme à lui-même l'idée de l'*éternité*. Locke. Les hommes vont étourdiment à la mort & à l'*éternité*. C'est une étrange condition que celle des hommes; ils marchent sans cesse vers une *éternité* de bonheur ou de malheur. Nic. Je ne sçai pourquoi ce peu de temps qui m'est donné à vivre m'est assigné à ce point plutôt qu'à un autre de l'*éternité* qui m'a précédé, & de toute celle qui me suit. Pasc. La nouveauté des Arts désavoue l'*éternité* du monde. Nie. Les hommes poussent l'extravagance jusqu'à aller hazarder étourdiment l'*éternité*, sans songer à l'abyme où elle les va précipiter. De Vill. La négligence des hommes pour l'*éternité* m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit; elle m'épouvante; c'est un monstre pour moi. Pasc. En comparant l'*éternité* qui suit la mort avec quelques momens d'une vie fragile, il ne faudroit songer qu'à mourir. Morale de P.

Éternité, se dit hyperboliquement d'une longue durée. *Ævum*. Voilà une étoffe de bon user, elle durera une *éternité*. Les Rois bâtissent pour l'*éternité*, c'est-à-dire, ils font des bâtimens bien solides. Nous avons joui de ce privilége de toute *éternité*, de temps immémorial. L'Empereur Constance s'appelloit lui-même, mon *éternité*. Herman.

Dans les ouvrages de piété, en prose, ou en vers, *Eternité* se prend pour la durée infinie qui suit la mort des hommes, & pour l'état heureux ou malheureux où ils seront alors. Il faut penser souvent à l'*éternité*.

Passant, qui lis mon aventure,
Reconnois ta fragilité,
Et puisqu'ici bas rien ne dure;
Pense à l'éternité. Recueil de Vers.

Offrez-vous à notre idée,
Vagues atômes de l'air :
Grains mouvans, dont est bordée
La vaste & profonde mer :
Que l'amas de vos parties,
Au calcul assujetties,
Par le temps soit supputé :
Unités moins innombrables
Que les siécles ineffables
Qu'enfante l'éternité. Nouv. choix de Vers;
Ode sur l'Enfer.

Éternité, s. f. Nom propre d'une Déesse chez les Anciens. *Æternitas.* Mart. Capella, L. I. dit que l'*Eternité* étoit fille de Jupiter. Trismégiste & Platon disent que le temps est l'image de l'*Eternité*. Claudien, dans son second Livre *De Laudibus Stiliconis*, sur la fin, vers 424. nous a donné une description de l'*Eternité*, ou plutôt de l'antre de l'*Eternité*. Il dit qu'il est dans un lieu inconnu, où notre esprit ne peut pénétrer, & où à peine les Dieux ont accès. Il appelle cette caverne la Mere des années, toute hideuse de vieillesse, une caverne d'une durée infinie, qui fait partir de son vaste sein tous les temps, & qui les y rappelle : il dit que cet antre comprend tout ce que signifie un serpent recourbé en rond, qui mord sa queue sans jamais la ronger ni la consumer, & toujours aussi vif & aussi verd que jamais. La Nature, cette vieille, dont le visage est toujours plein de graces, fait la garde à l'entrée du vestibule. De tous ses membres il pend des ames, qui voltigent tout autour d'elle. Un vieillard vénérable préside dans l'antre, & y donne des loix, qui durent éternellement : c'est lui qui régle le nombre, le cours & le repos des Astres, par qui tout vit & tout périt selon des loix immuables. C'est lui qui détermine ce que la révolution incertaine de l'astre de Mars, & la révolution certaine de celui de Jupiter doit causer dans le monde; & les effets de la Lune, qui achéve si vite sa carriére, ou du paresseux Saturne, si lent à fournir la sienne; ceux que produit Vénus, toujours sereine, & Mercure, compagnon du Soleil. Dans l'antre sont tous les siécles distingués chacun par son métal, & tous en differentes places. On y voit les siécles d'airain ramassés ensemble. Les siécles de fer y paroissent durs & roides. La blancheur de ceux d'argent y jette un éclat merveilleux : mais ce qui y brille le plus, c'est le troupeau des siécles d'or placés dans le plus bel endroit & le plus distingué de ce palais, & qui portent un caractère qui les rend d'un commerce difficile avec la terre. Telle est à-peu-près la description que Claudien fait de la demeure de l'*Eternité*. Elle a dans le Latin des beautés ausquelles, selon le Sçavant Barthius dans ses Notes sur Claudien, Rome, toute féconde qu'elle est en génies éloquens, n'a pû rien produire d'égal depuis ce Poëte.

Les Egyptiens désignoient l'*Eternité* par le Soleil, dit Horus Apollon dans les Hiéroglyphes, & par la Lune. Les Grecs & les Romains en usoient de même, au sentiment de quelques Auteurs. Il y a une médaille d'Antiochus Epiphanès, au revers de laquelle, pour marquer, disent-ils, l'*Eternité* & l'apothéose du Prince, on a mis une figure d'homme qui tient le Soleil dans sa main droite, & qui a la Lune sur la tête. De même, on voit sur les médailles de Vespasien, de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, &c. la Déesse *Eternité* vêtue d'une robe longue, qui tient dans ses mains les têtes rayonnantes du Soleil & de la Lune. C'est le type, ou l'effigie ordinaire sur les médailles Latines. Voyez Tristan, T. I. p. 329. 381. Une inscription rapportée dans Gruter, pag. 32. joint aussi le Soleil & la Lune avec l'*Eternité*. La voici.

AETERNITATI
SACRUM
SOLI ET LUNAE
P. NOVELLIUS P. F.
PAL. VERUS DD.
XVIII. KAL. IVL.
SER SCIPIONE ORFITO ET
Q. NONIO PRISCO COSS.

Sur une médaille d'Hadrien rapportée par Occo, p. 237. & expliquée par Tristan, T. I. p. 475. l'*Eternité* est enfermée dans un cercle, & tient un globe sur lequel il y a un Aigle arrêté : la légende est, PM. TR. P COS III. SÆC. AVR. On la représentoit aussi portant la main vers le ciel. On désignoit encore l'*Eternité* par un serpent qui mord sa queue, & fait un cercle; & on l'adoroit dans un Temple construit en dome. Une Déesse debout devant un Autel, qui tient en une main l'effigie du Soleil, & en l'autre celle de la Lune, est le type ordinaire de l'*Eternité* sur les médailles. Tristan, *T. I. p. 319.* & 381. où il n'y a point d'Autel. Elle est aussi représentée dans un cercle tenant un globe. Idem. Martianus Capella, Liv. I. dit que l'*Eternité* est fille de Jupiter, parceque Dieu n'a ni commencement ni fin. Id. *T. I. p.* 382. Quelquefois elle est représentée comme une jeune Déesse debout, tenant un globe sur lequel il y a un oiseau arrêté, & de l'autre main souléve le pan de sa robe. Id. *T. III. p.* 228. Au reste, cette Déesse sur les médailles des Empereurs ne désigne souvent que la perpétuité de l'Empire, & non en effet l'*Eternité*, laquelle, à proprement parler, & aussi selon le sens auquel les Empereurs l'usurpérent en leurs titres & qualités, n'étoit qu'une longue & heureuse suite d'années. Id. *T. III. p.* 228.

☞ Éternité. Titre de grandeur que l'on donnoit à l'Empereur Constantius, qui se faisoit aussi appeller Eternel. *Æternitas.* Un des Officiers de l'Empereur Constantius demandant à Lucifer de Cagliari, si le livre qu'on avoit envoyé à l'Empereur étoit de lui, il lui dit, Vous devez donc écrire ce qui en est, & nous renvoyer le livre, afin qu'on le puisse présenter à son *Eternité*, c'est-à-dire, à Constantius. Les Catholiques

tournoient en ridicule les Ariens, qui refusoient de donner au Verbe la qualité d'*Eternel*, & qui la donnoient à Constantius. C'est peut-être le sens qu'a le mot *Æternitas*, au revers de quelques médailles, comme IMP. CAES. VESPASIANVS AVG. & au revers AETERNITAS DIVA FAVSTINA, au revers AETERNITAS.

☞ En François *éternité* signifie la vie future. Il ne se dit pas du souvenir perpétuel que les hommes conservent de la gloire & de la vertu des grands hommes. Il faut dire Immortalité. Prétendre à l'immortalité, aspirer à l'immortalité, & non pas prétendre & aspirer à l'*éternité*. Le premier signifie prétendre ou aspirer à une gloire qui ne finira point sur la terre parmi les hommes, le second veut dire, Prétendre, aspirer au ciel, à la gloire des bienheureux.

ÉTERNUER, v. n. Faire un éternument. *Sternutare*. Le betoine, le tabac en poudre, font *éternuer*. Les gens enrhumés sont sujets à *éternuer*. Lever le nez au soleil fait *éternuer*. La coutume de saluer les gens quand ils *éternuent*, si l'on en croit un Professeur de Kiel, est un reste de Paganisme. Le P. Strada l'a montré avant lui. Il avoue cependant qu'elle étoit en usage chez les Juifs, aussi-bien que chez les Grecs & les Romains, & il veut bien même faire grace aux Chrétiens sur cela, & avouer que cela leur est permis, pourvû qu'ils n'y mêlent point de superstition. Sur ce principe on peut s'assurer que la politesse ne souffrira point de la décision de ce Professeur; car je ne sçais qui a jamais pensé à la superstition, quand il a salué une personne qui *éternuoit*, ou qu'il lui a fait quelque souhait honnête. Par l'onzième Epigramme du XIIe Chap. du II. Liv. de l'Anthologie, il paroît que chez les Anciens, celui qui *éternuoit* faisoit une courte prière aux Dieux, par exemple, Ζεῦ σῶζε, *Jupiter, sauvez-moi*.

Ce mot vient du Latin *sternutare*, qui se trouve dans Plaute. MÉN.

On dit populairement à ceux qui se plaignent qu'une chose est trop petite, Faites-la *éternuer*, & lui dites; Dieu vous croisse.

ÉTERNUMENT, s. m. *Sternutatio*. Mouvement convulsif des muscles de la poitrine qui servent à l'expiration. Dans ce mouvement, après la suspension de l'inspiration commencée, l'air est repoussé par le nez, & par la bouche avec une violence subite, ou momentanée. La cause de ce mouvement convulsif est l'irritation de la membrane supérieure du nez qui communique avec le nerf intercostal, à cause des rameaux que celui-ci lui fournit par son principe. Cette irritation se fait ou extérieurement par des odeurs fortes, comme par celle de la marjolaine & des roses, par des poudres qui volant en l'air sont reçues par l'inspiration; ou par des médicamens âcres, comme le cresson & autres sternutatoires, qui picotent la membrane du nez, ou intérieurement par l'acrimonie de la lymphe qui humecte naturellement la membrane des narines, comme dans le coryza. Cette lymphe devient âcre par sa chaleur, & par son acidité; & alors elle irrite la membrane, ce qui fait éternuer. Les matières qui sont rejettées en éternuant viennent premiérement du nez & de la gorge, parceque la membrane pituitaire y exude continuellement de la lymphe; & en second lieu de la poitrine, de la trachée-artère, & des bronchies des poumons. Le Pere Strada a fait un joli Traité de l'*éternument*, où il découvre la raison pourquoi on salue ceux qui éternuent: ce qui est une coutume venue des Payens. Martin Schookius, qui a écrit de l'*éternument*, prétend qu'il se fait par l'irritation de la membrane inférieure des narines. L'*éternument* qui vient de la tête étant sans blâme, nous lui faisons un honnête accueil. Ne vous moquez pas de cette subtilité, elle est d'Aristote. MONT.

☞ ÉTERNUMENT. L'*éternument* étoit un bon présage s'il se faisoit après dîné, & encore meilleur s'il se faisoit du côté droit: il passoit pour mauvais lorsqu'il se faisoit le matin. Quand quelqu'un éternuoit, on lui disoit, Jupiter vous conserve; & quand c'étoit le matin, on prioit les Dieux de détourner le mal que l'*éternument* devoit présager.

ÉTÉRODOXE, adj. m. & f. Qui est d'une croyance contraire aux opinions le plus communément reçues, qui a des sentimens particuliers. *Heterodoxus*. Ce mot n'est pas si fort que celui d'Hérétique.

Il faut écrire ce mot par une *h*; car il vient du Grec ἑτερόδοξος, qui a un esprit âpre. Voyez HÉTÉRODOXE.

ÉTÉROUSIEN. Voyez HÉTÉROUSIEN.

☞ ÉTERSILLON, ou arc-boutant, s. m. Ce sont des pièces de bois que l'on met de travers, ou horizontalement dans les galeries de mines, pour en soutenir les terres des deux côtés, particuliérement pour bien fermer la chambre de la mine, & aux coudes de la galerie.

☞ ÉTÉSIEN, adj. m. Les vents *Etésiens*. M. de Tillemont parle ainsi, au lieu de dire les *Etésies*, *Etesia venti*, ou *Etesia*. Voyez ÉTÉSIES.

ÉTÉSIES, s. m. plur. Vents anniversaires & réguliers, soufflans chaque année en même saison, & certain nombre de jours. *Etesia*. Ils soufflent non-seulement vers l'Aquilon, mais aussi vers l'Orient, le Midi & le Couchant, selon Pline & Strabon. Ils soufflent en Espagne, en Asie, & vers le Royaume de Pont au Levant. Le Siroc, selon Strabon, est un vent *étésien* soufflant entre l'Espagne & la Sardaigne. Aquilons *Etésiens*, sont des vents soufflans quarante jours de suite vers le lever de la Canicule.

Ce mot est Grec, & vient de ἔτος. Voyez sur les *Etésies* Voss. *De Idolol. L. III. c. 4.*

☞ ÉTÊTEMENT, s. m. L'action d'étêter quelque chose. *Decapitatio*, *decacuminatio*. Un arbre étêté qui pousse de nouvelles branches, où les prend-il? . . . . Elles devoient exister avant l'*étêtement*, mais en petit, & renfermées dans des bourgeons invisibles. ACAD. 1701. *Hist. p. 73.* Quand l'arbre est étêté, il n'y a que les petits bourgeons placés à l'endroit de l'*étêtement*, qui en profitent. ID. *p. 76.*

ÉTÊTER, v. act. Ôter la tête. *Decapitare*, *decacuminare*. Il ne se dit que des arbres & des choses artificielles. On *étête* les saules, marsaux, peupliers & autres bois blancs. Il est défendu d'*étêter* les grands arbres des forêts. On a *étêté* ce clou, cette épingle, ils ne peuvent plus servir.

ÉTÊTÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Decapitatus*, *decacuminatus*, *capite diminutus*.

ÉTÊTÉ, en termes de Blason, se dit d'une aigle, d'un poisson, ou autre animal qui n'a point de tête; soit qu'on l'ait coupée, ou arrachée.

ÉTEUF, s. m. *Pila lusoria*. Bale du jeu de longue paume fort petite, fort dure, remplie de son, & couverte ordinairement de cuir. On ne prononce point l'*f* du mot *Eteuf*, si ce n'est en Poësie, quand il est suivi d'une voyelle.

Ménage, après Lipse, dérive ce mot du Latin *tufa*, qui signifioit une *boule* qui étoit au haut des enseignes.

On dit proverbialement, Repousser, ou renvoyer l'*éteuf*; pour dire, Repliquer vertement, repousser une injure qu'on a soufferte par une plus forte. On dit aussi, qu'il ne faut pas courir après son *éteuf*; pour dire, relâcher, ou quitter les sûretés, ou nantissemens qu'on a entre les mains, pour n'avoir après cela qu'une action incertaine pour se faire payer.

☞ ÉTEUFFIER, s. m. Faiseur d'éteufs, ou balles à jouer à la paume.

ÉTEULE, s. f. *Stipula*. La partie du tuyau de blé qui est comprise entre deux de ses nœuds. *Inter nodos*, *intergenicula*. L'épi de blé naît au bout de la troisième ou quatrième *éteule*.

Il vient du Latin *stipula*, ou *stibula*; ou bien *à tubis & calamis frugum*.

On appelle aussi *éteule*, le chaume qui reste sur la terre, après que le blé est coupé. En quelques lieux on dit *étroubles*.

E T H.

ÉTHAM, subst. m. Nom de lieu dans l'Ecriture. *Etham*. C'est un lieu à l'Orient de l'Egypte sur les confins de l'Arabie déserte, dans l'Isthme que forment la Méditerranée & la Mer rouge. Ziegler prétend qu'*Etham* étoit où est aujourd'hui Suès; mais on n'a point de raison de croire qu'il fût sur la mer. Ce fut le troisième campement des Israëlites à leur sortie d'Egypte. La partie du désert qui y répondoit s'appelle le désert d'*Etham*, & s'étend au-delà de la Mer rouge. Le P. Lubin croit que le

le désert d'*Etham* & celui de Sur sont la même chose.

☞ ÉTHANIM, s. m. Nom d'un mois des Hébreux. *Ethanim.* C'étoit le mois de l'équinoxe d'automne. On le nomme plus communément Tisri; & l'on dit aussi communément que c'étoit le premier mois de l'année civile des Juifs.

ÉTH-CATSIN, subst. m. Ville de la Tribu de Zabulon, dans la partie septentrionale de la Terre-sainte. *Eth-Catsin.* Cette ville étoit à l'extrémité de cette Tribu, du coté de l'Orient. La Vulgate l'appelle *Tacasin*, & l'Hébreu עֵת קָצִין, *Eth-Katsin.*

ÉTHEB. Terme de Philosophie hermétique, qui veut dire parfait. Convertir en *Etheb*, c'est, Convertir en métal parfait.

ÉTHELBERT, s. m. Nom propre d'homme. *Ethelbertus.* S. *Ethelbert*, Roi de Kent en Angleterre, avoit pour trisaïeul Hengist, chef des Saxons qui s'étoient établis en 449. en Angleterre avec les Juttes & les Anglois. Il parvint à la couronne vers l'an 560. après la mort de son pere Irminric, & mourut lui-même le 24. de Février 616. après avoir reçu & amplifié la Foi dans son Royaume. On dit aussi EDELBERT, selon Baillet au 24. Février.

Le nom d'*Ethelbert* est formé de deux mots de la langue Anglo-Saxonne que parloient les Juttes, & qu'ils porterent en Angleterre; *athel*, *noble*, *illustre*, & *beorht*, *brillant*, *éclatant*; ou *beriht*, *prudent*, *avisé.* Voyez Cambden, & Vers. trg.

ÉTHÉLIA. Terme du grand Art. Ce mot signifie ou laiton, ou terre très-noire qu'il faut blanchir.

ÉTHER, ou ATHAR, s. m. est dans l'Ecriture une ville qui fut ôtée à la Tribu de Juda pour être donnée à celle de Siméon. *Athar*, *Ether. Jos. XIX.* 7. Eusébe rapporte que de son temps il y avoit un bourg nommé *Etherra*, proche de Malatha, dans la terre de Daroma. M. Reland juge que cette situation convient assez à *Ether.*

☞ ÉTHER, s. m. C'est la matière subtile qui est au-dessus de l'Athmosphère de l'air grossier. M. Bernoulli, dans sa Dissertation *de gravitate ætheris*, n'y traite pas seulement de la pesanteur de l'air si incontestable & si sensible par le Baromètre, mais principalement de l'*ether*, ou d'une matière beaucoup plus subtile que l'air que nous respirons. FONTENELLE. Le Docteur Freind refute ceux qui prétendent qu'on doit chercher le principe agissant dans l'*Ether*, ou dans un fluide très-subtil. Il demande ce qui remue cet *ether*, & qui lui conserve le mouvement perpétuel qu'il a. LE CLERC.

☞ ÉTHER, s. m. Ce mot, qui est purement Grec, Αἰθὴρ, n'a d'usage que dans le dogmatique; & on s'en sert pour signifier l'étendue immense d'une substance subtile & fluide dans laquelle sont les corps célestes, &c. *Æther.*

ÉTHERÉ, ÉE, adj. *Æthereus.* Qui est de l'éther, qui a rapport à l'éther, qui en a les qualités; ce qui est pur, subtil, pénétrant, &c. Ce mot pendant long-temps ne s'est dit qu'au féminin, matiére, ou substance *éthérée*; mais on trouve maintenant des exemples du genre masculin. La matiére *éthérée* est cette substance pure qui est au-dessus de l'athmosphère, qui remplit tout le ciel où les astres font leur cours. Les couleurs ne sont que des sentimens de la part de l'ame; de la part du corps, ce ne sont que des vibrations plus ou moins promptes de la matiére *éthérée.* MALEB. Les Poëtes appellent le ciel la voûte *éthérée*, la région *éthérée.* On distingue dans l'urine deux principes; l'un est un sel volatil & urineux semblable à l'esprit de nitre, & l'autre un souffre *éthéré* qui tient de la nature de l'esprit de vin. DIONIS.

Ce mot est Grec αἰθὴρ, & vient, à ce qu'ont cru quelques Philosophes & Grammairiens, du verbe αἴθω, brûler, enflammer, & signifie *inflammation*, *splendeur*, telle qu'on l'attribue à la substance de ces petits corps qu'on croit être enflammés.

ÉTHICOPROSCOPTE, subst. m. & f. Nom de Secte. *Ethicoproscoptes.* S. Jean Damascène, dans son Traité des Hérésies, n. 96. dit qu'on appelle de ce nom ceux qui errent dans les choses de morale, & par rapport à ce que l'on doit faire, ou éviter; & qui blâment des choses qui sont bonnes, ou qui en louent & en pratiquent qui sont mauvaises. Ce qui montre que ce n'étoit point une secte particuliére.

Ce mot vient de ἦθη, *les mœurs*, & de προσκόπτω, *offendo*; Qui erre dans les mœurs.

☞ ÉTHIOPIE, s. f. Nom qui a été commun à divers pays, tant de l'Asie que de l'Afrique, quoique dans la Géographie moderne il ne se donne qu'aux pays de cette derniere. Les Grecs nommoient Ethiopiens tous les peuples qui ont la peau noire ou basanée: les Colches ont été nommés Ethiopiens, & la Colchide a été appellée *Ethiopie.* Le nom d'Ethiopien n'est pas un nom qu'aucune nation se soit donné; mais une épithéte donnée par les Grecs, & qui a passé dans les autres langues à la place du vrai nom que l'on ignoroit: c'est ainsi que quelques Géographes ou Descripteurs de l'Afrique y mettent le *Pays des Noirs*, qui n'est pas un nom particulier à une Province, mais une phrase qui tient lieu du nom propre.

ÉTHIOPIE, s. f. Grande contrée de l'Afrique. *Æthiopia.* Elle est bornée au nord par l'Egypte, & par le désert de Barca; le Zara, la Nigritie, la Guinée, la confinent au nord-ouest; tout le reste est entouré de l'Océan Ethiopien. L'*Ethiopie* est presque toute enfermée dans la Zone torride, entre le 23e degré de latitude nord, & le 35e de latitude sud. Sa longitude est du 33e au 8,^e^ degré. L'air y est très-chaud, excepté au Cap de Bonne-Espérance. Elle est pourtant par-tout habitée, contre le sentiment des Anciens. Les deux plus grandes riviéres de l'Afrique, le Nil & le Niger, y ont leurs sources. On la divise en deux grandes parties, qui sont la haute *Ethiopie*, & la basse *Ethiopie.*

La haute *Ethiopie*, que les Anciens appelloient l'*Ethiopie* d'au-dessus de l'Egypte, ou l'*Ethiopie* intérieure, *Æthiopia superior*, ou *interior*, ou *sub Ægypto*, est la partie la plus septentrionale, & en même-temps la plus orientale de l'*Ethiopie.* Elle renferme la Nubie, l'Abyssinie, les Giaques, ou Galles, & les côtes d'Abex, d'Ajan & de Zanguebar. Quelques Géographes mettent néanmoins cette derniere dans la basse *Ethiopie.*

La basse *Ethiopie*, en Latin, *Æthiopia inferior*, ou *exterior*, est la partie de l'*Ethiopie* la plus méridionale, qui en même-temps s'étend le plus vers le couchant. Elle renferme les Royaumes de Monoëmugi, & de Monomotapa, dans les terres; & sur les cotes, les grandes régions de Biafara, de Congo & des Cafres. Les Portugais découvrirent, il y a deux cens ans ou environ, la basse *Ethiopie*, qui étoit presque inconnue aux Anciens.

L'Abyssinie s'appelle encore plus proprement & plus communément *Ethiopie.* Voyez ABYSSINIE.

L'ÉTHIOPIE dans l'Ecriture, & sur-tout dans l'Ancien Testament n'est point la contrée à laquelle on donne ce nom depuis tant de siécles. Elle n'étoit pas même dans l'Afrique, mais dans ce que nous appellons Arabie heureuse, dont elle faisoit partie: de-là vient que le Paraphraste Chaldéen Jonathan l'appelle Arabie: le Texte Hébreu la nomme Terre de Chus, parceque dans la division de la terre, qui se fit après le déluge, ce fut la portion qui échut à Chus, premier fils de Cham. *Genese X.* 7. Voyez CHUS. Cette région étoit voisine du pays des Madianites; car Moïse appelle Ethiopienne la fille du Prêtre des Madianites, qu'il avoit épousée. Dans le Nouveau Testament il n'y est parlé qu'une fois d'*Ethiopie*; c'est dans les Actes des Apôtres, VIII. 27. où l'Eunuque que Saint Philippe baptisa est appellé Ethiopien, & la Reine Candace, qu'il servoit, Reine des Ethiopiens. Rien n'oblige d'entendre par-là un autre peuple, ni une autre contrée, que dans l'Ancien Testament.

Les Anciens n'ont point ignoré cette première demeure des Ethiopiens. Homère, au commencement du I. Liv. de l'Odyssée, v. 22. 23. distingue les Ethiopiens en Orientaux & en Occidentaux. Il est vrai que quelques-uns, au rapport du Scholiaste d'Homère, disoient que ces deux peuples n'étoient séparés que par le Nil; mais Homére fait entendre quelque chose de plus. D'ailleurs, dans le IVe Liv. de l'Odyssée, v. 84. il nomme les Ethiopiens parmi les peuples qui habitoient proche des côtes que Ménélas avoit courues; l'Isle de Chypre, la Phénicie, l'Egypte, l'*Ethiopie*, Sidon, les Erembes & la Libye, pays qu'il faut trouver

ver près des côtes, ou sur les côtes de la Mediterranée, d'où Ménélas n'étoit pas sorti. Denys le Geographe, v. 177. & Eustathius, placent aussi les Ethiopiens Orientaux proche de l'Arabie, & des Erembes, qui, selon Eustathius, sont les Sarrasins ; & les autres, v. 216. dans le milieu de l'Afrique, au-delà l'Egypte, bien avant dans les terres. Enfin les Anciens mettent la Chaldée & la Susiane dans l'*Ethiopie* : & Memnon, que les Poëtes nomment fils de l'Aurore, parcequ'il étoit des régions les plus orientales que l'on connût alors, & qu'ils font venir de Suse à la guerre de Troie ; Memnon, dis-je, est appellé Roi des Ethiopiens dans la Théogonie d'Hésiode, v. 984. & dans la seconde des Olympiques de Pindare, l'Ethiopien fils de l'Aurore. Selon Pomponius Mela, l'*Ethiopie* est entre l'Arabie & l'Afrique, L. I. C. 2. & au Liv. II. C. 9. il met encore des Ethiopiens au-delà de l'Egypte, vers la source du Nil, & dans le vaste pays que ce fleuve arrose au commencement de sa course. Voyez encore Strabon dans son premier livre. Il y a donc eu deux *Ethiopies* dans l'Antiquité profane ; l'une orientale, qui est une partie de l'Arabie heureuse, & celle-là même dont parle l'Ecriture ; & l'autre occidentale, qui étoit ce que nous appellons aujourd'hui *Ethiopie* propre, ou Abyssinie.

Il pleut cinq mois de l'année en *Ethiopie*. Le P. Kirker, dans son *Oedip. Ægypt. Synt. I. c. 7.* en recherche la cause, & l'attribue aux montagnes de l'*Ethiopie* qui sont entre l'Equateur & le Tropique du Capricorne, & qui font une triple enceinte à l'*Ethiopie*.

ÉTHIOPIEN, ENNE, s. m. & f. Nom de peuple. *Æthiops*. Les *Ethiopiens* sont les descendans de Chus fils de Cham. L'*Ecriture* & les anciens Auteurs profanes, qui nous apprennent que les *Ethiopiens* ont demeuré dans l'Arabie heureuse, ne nous disent point en quel temps ils sont passés en Afrique : il est certain qu'ils y sont depuis un temps immémorial, puisque dès le temps d'Homere ils y étoient, ainsi qu'il paroît par ce que nous avons dit au mot ÉTHIOPIE. Mais, quoiqu'il en soit du temps qu'ils se sont partagés, on ne peut douter que les *Ethiopiens* orientaux ne soient les premiers & les plus anciens, & que les occidentaux ne soient une colonie, ou peut-être plusieurs colonies de ceux-ci, qui passèrent la Mer rouge, s'établirent en Afrique, & peuplerent ce que nous appellons aujourd'hui *Ethiopie*, ou Abyssinie. Voyez ABYSSIN.

Quelques Auteurs prétendent que ces peuples reçurent la foi de S. Philippe Apôtre ; d'autres disent de S. Matthieu, ou de S. Barthelemi ; & d'autres, de l'Eunuque de la Reine Candace, baptisé par S. Philippe, *Act. VII.* Mais l'Ethiopie de l'Ecriture n'est point celle dont nous parlons. Baronius en l'an de J. C. 543. & Scaliger, soutiennent qu'ils ne furent convertis que la 15e année de l'Empire de Justinien. La tradition des *Ethiopiens* est qu'ils n'ont reçu la foi que du temps de S. Athanase, environ l'an 320. Et de vrai, Socrate, *Hist. Eccl. L. I. c.* 10. & Theodoret, *Hist. Eccl. L. I. c.* 25. nous apprennent que Frumentius ayant été mené par un Marchand *Ethiopien* à la Cour du Roi d'Ethiopie, il y annonça J. C. & que peu après ayant eu permission de retourner à Alexandrie pour y rendre compte de sa prédication, il y arriva peu de temps après l'ordination de S. Athanase, qui l'ordonna Evêque du pays où il avoit prêché, & l'y renvoya. Voyez au mot ABYSSIN ce qui regarde leur Religion. Pline dit, Liv. VI. c. 29. que le nom Candace fut longtemps celui des Reines d'Ethiopie.

Les *Ethiopiens* sont noirs, ou maures. On dit qu'ils naissent blancs, avec une petite tache noire au nombril, qui s'étend, peu de temps après leur naissance, par tout leur corps. Quand ils sont transplantés en Europe, ils deviennent blancs comme les autres hommes, à la 2e ou à la 3e génération. On dit, Noir comme un *Ethiopien*, & on appelle *Ethiopiens* ceux qui ont le teint noir. Les *Ethiopiens* ensevelissoient leurs morts dans du verre. Un *Ethiopien* bien noir sous un beau crystal de Venise feroit un bel émail ; & encore quelque chose de plus beau, dans une enveloppe d'ambre jaune. De Vign. Marv.

ÉTHIOPIEN, ENNE, adj. Qui appartient à l'Ethiopie, qui y a rapport. *Æthiopicus*. Ludolfe a donné une Grammaire & un Dictionnaire de la langue *Ethiopienne*. La Langue *Ethiopienne* est une espèce de Chaldéen ; aussi, bien des Auteurs l'appellent-ils langue Chaldéenne ; *Chaldea lingua*. Il y a des Religieux *Ethiopiens*. Voyez le P. Hélyot, T. I. c. 11. & 12.

L'Océan *Ethiopien*, ou la Mer *Ethiopienne*, qu'on appelle autrement l'Océan méridional, *Oceanus Æthiopicus*, est une partie du grand Océan, laquelle a au nord l'Océan Atlantique, au couchant la mer du Brésil ; au midi les terres Australes, s'il en est ; & au levant l'Océan oriental, ou Indien. Quelques Géographes avancent l'Océan *Ethiopien* jusqu'aux embouchures du Niger ; mais d'autres le terminent à la ligne équinoctiale, & n'y comprennent que les mers de Congo, des Cafres, & de Zanguebar. Maty.

L'Océan *Ethiopien* des Anciens différoit du nôtre. C'étoit le même que l'Océan Indien ; & en effet on lui donnoit indifféremment ces deux noms. C'est la partie de l'Océan qui est à l'Orient de l'Afrique ; & tout ce qui est à l'Occident, ils le nommoient Océan Atlantique, y comprenant tant la mer à laquelle nous donnons ce nom, que celle que nous appellons Océan *Ethiopien*, & qui est plus méridionale. Voyez le Commentaire Grec d'Eustathius sur le 28, 29, 30e vers de Dionysius Periegetes.

Vous à qui des brasiers consument les entrailles,
Noirs Ethiopiens, *vous courez aux batailles,*
Et par un air hideux, & de sombres couleurs,
Vous étonnez les yeux aussi bien que les cœurs.

Brébeuf.

Ce mot est Grec ; Αἰθίοψ, & vient du verbe αἴθω, *uro*, parcequ'ils sont brûlés par les ardeurs du Soleil, ou parcequ'ils sont noirs comme ce qui a été brûlé.

On disoit autrefois en proverbe *Lavare Æthiopem*, Laver un *Ethiopien* ; pour dire, faire quelque chose d'inutile, ou même d'impossible.

ÉTHIOPIENNE, s. f. *Æthiopis*. Plante ainsi nommée, parcequ'elle nous est venue d'Ethiopie. Pline l'appelle Méroïde, parcequ'elle croît en abondance dans l'isle de Méroé. Elle pousse de grandes feuilles, larges, molles, blanches, lanugineuses, semblables à celles du bouillon blanc, mais plus blanches & plus chargées de laine, sinueuses & dentelées en leurs bords, couchées la plupart en rond par terre. Les feuilles de la tige sont plus petites. Ses fleurs sont assez semblables à celles du lamium, de couleur blanche, &c.

ÉTHIOPIQUE, adj. m. & f. C'est la même chose qu'Ethiopien, enne, adj. mais il ne se dit pas si communément. *Æthiopicus*. L'Océan *Ethiopique*, la mer *Ethiopique* ; la Langue *Ethiopique* ; une nation *Ethiopique*.

ÉTHIQUE, s. f. *Ethica*. C'est un nom tiré du Grec, qu'on donne quelquefois à la Morale, ou à la science des mœurs. L'*Ethique*, ou plutôt les *Ethiques* ; les livres de morale d'Aristote, ἠθικὰ, qui vient de ἦθος, ἔθος, les mœurs.

ETHMOIDALE ; adj. & s. f. Terme d'Anatomie. Nom d'une des sutures du crane de l'homme. *Ethmoidalis*. Les sutures communes sont celles qui séparent les os du crane d'avec ceux de la face : elles sont quatre ; la transversale, l'*ethmoidale*, la sphénoïdale, & la zigomatique. L'*ethmoidale* prend son nom de ce qu'elle tourne autour de l'os ethmoïde : c'est elle qui le sépare des os qui le touchent. Dionis.

ETHMOÏDE, adj. m. Terme de Médecine. *Ethmoïdes*. C'est un os situé au milieu de la base du front, & au haut de la racine du nez, emplissant presque toute la cavité des narines. Ce mot vient de ce qu'il est cribleux & spongieux. Par sa partie cribleuse il est joint à la tête ; par la spongieuse, à la cavité des narines, & par celle qui est pleine, à la fosse des yeux. Sa partie cribleuse a une apophyse qui avance en pointe dans la cavité du crane, qu'on appelle *crête de coq* : à cause qu'elle en a la figure. L'odeur est portée aux éminences mammillaires, qui sont des nerfs fort mols, issus des ventricules antérieurs du cerveau, qui sont les vrais organes de l'odorat. Jean Philippe Ingrassias, Sicilien, qui fleurissoit vers l'an 1546. a exposé plus

plus parfaitement qu'aucun autre la structure de l'os *ethmoïde*, ou cribleux, à la racine du nez.

Ce mot est tiré du Grec ἠθμὸς, *cribrum*, *colum*, & εἶδος, *species*, *forma*; *coli*, *cribri instar*.

ETHNARQUE, f. m. Qui commande à une nation, Gouverneur d'une nation. *Ethnarcha*. Il y a des médailles d'Hérode I. surnommé le Grand, sur lesquelles on lit d'un côté ΗΡΩΔΟΥ, & de l'autre ΕΘΝΑΡΧΟΥ, c'est-à-dire, monnoie d'Hérode *Ethnarque*. Après la bataille de Philippes, Antoine ayant passé en Syrie constitua Tétrarque, Hérode & Phasaël son frere, & leur confia le soin des affaires de Judée. *Jos. Ant. L. XIV. c.* 23. Hérode eut donc un gouvernement & une administration avant l'entrée des Parthes en Syrie, & l'invasion d'Antigonus, qui n'arriva que six ou sept ans après qu'il eut commencé de commander en Galilée. *Jos. XIV. c.* 24. *&* 25. Alors Hérode étoit véritablement *Ethnarque*; mais il n'étoit encore qu'*Ethnarque*, & on ne put l'appeller qu'*Ethnarque*. C'est donc pendant cet espace de temps qu'ont dû être frapées les médailles qui ne lui donnent que ce titre; & ces médailles sont la preuve de ce que l'histoire nous apprend du Gouvernement qu'eut ce Prince avant que d'être élevé à la Royauté. P. Souciet, *Dissert. sur ces médailles.* Joseph donne à Hérode le titre de Tétrarque, au lieu de celui d'*Ethnarque*; mais ces deux termes étoient si peu différens qu'il est aisé qu'on les ait confondus. Hérode le Grand ayant laissé par son testament à Archélaüs la Judée, la Samarie & l'Idumée, Joseph dit qu'il ne fut cependant appellé qu'*Ethnarque*.

Ce mot est Grec, & vient d'ἔθνος, *nation*, & de ἀρχὴ, *commandement*, gouvernement.

☞ ETHNIQUE, adj. m. & f. qui s'est dit autrefois, Gentil, payen. *Ethnicus*, *a*, *um*. Ce mot vient du Grec ἔθνος, nation. Et parceque l'Ecriture & les Juifs appellent nations tous les peuples différens des Juifs, delà les premiers Chrétiens ont nommé Gentils, nations, *Ethniques*, tous les peuples idolâtres.

☞ Ethnique. On appelle un mot *Ethnique*, celui qui signifie l'habitant d'un certain pays, ou d'une certaine ville. *François*, *Parisien*, sont deux termes *Ethniques*: l'un pour exprimer un homme né en France, & l'autre un homme né à Paris. M. Le Clerc en parlant d'Hyriens, pere d'Orion, dit qu'il a la même terminaison que les mots appellés *Ethniques* par les Grammairiens, c'est-à-dire, les noms qui signifient les habitans de quelque Province ou de quelque ville, & qu'Hyriens pouvoit signifier un habitant de Hur. Voyez GENTIL.

ETHNOPHRÔNE, f. m. & f. Nom de secte. *Ethnophron*. Les *Ethnophrônes*, ou Paganisans, sont des hérétiques du VII[e] siécle, qui faisoient profession du Christianisme, & y joignoient les cérémonies du Paganisme, l'Astrologie judiciaire, les sortiléges, les augures & autres divinations; & en un mot toutes les impiétés fabuleuses & ridicules du Paganisme. C'est ce qui leur fit donner le nom d'*Ethnophrônes*, composé d'ἔθνος, *nation*, & φρὴν, *pensée*, sentiment; de sorte qu'il signifie un homme qui a les pensées, les sentimens des Payens, ou des Gentils. Ils pratiquoient toutes les expiations des Gentils, célébroient toutes leurs fêtes, observoient comme eux les jours, les mois, les temps & les années, ainsi que Saint Jean Damascène nous l'apprend dans son Livre des hérésies. N. 94.

ÉTHOPÉE, f. f. *Ethopea*. Figure de Rhétorique, qui est une description des mœurs & des passions de quelque personne: on l'appelle aussi *Ethologie*. Elle diffère de la Prosopopée, en ce que dans celle-ci ce sont des personnes feintes qu'on fait parler; au lieu que dans l'*Ethopée* on décrit les mœurs des personnes véritables.

Ce mot est Grec, & signifie *peinture des mœurs*. Il vient du Grec ἦθος, *mos*, *consuetudo*, & ποιέω, *facio*, *fingo*, *describo*. Quintilien, l. 9. c. 2. l'appelle cette figure *imitatio morum alienorum*, & en Grec μίμησις, qui signifie imitation.

☞ ÉTHRA, f. f. Fille du sage Pitheus, Roi de Trézène, fut mariée secrettement par son pere à Égée, dont elle eut Thésée.

E T I.

ÉTIENNE, f. m. Nom propre d'homme. *Stephanus*. Saint *Etienne* est un des sept Diacres choisis par les Apôtres, & le premier des sept; ce qui a porté Saint Irénée, & quelques Anciens après lui, à lui donner la qualité d'Archidiacre, c'est-à-dire, chef ou Prince des Diacres. S. *Etienne*, premier Diacre, est aussi le premier des martyrs de J. C. Il fut lapidé la même année que J. C. mourut, &, comme l'on croit, sept mois après l'Ascension de ce Dieu homme. L'histoire de ce Saint est décrite aux Actes des Apôtres, c. 6. 7. 8. Ils élurent *Etienne*, homme plein de foi & du S. Esprit. Port-R. Or *Etienne* étant plein de grace & de force faisoit de grands prodiges & de grands miracles parmi le peuple. Id.

Une grêle de pierres vole,
Etienne *s'en voit accablé*:
De l'injuste arrêt qui l'immole
Son cœur constant n'est point troublé.

Nouv. ch. de Vers.

Saint *Etienne*, Fondateur de l'Ordre de Grammont, que plusieurs surnomment de Muret, vint au monde l'an 1046. dans le Château de Thiers, Ville de la Limagne en Auvergne, appartenant à sa famille en titre de Vicomté. Baillet. En 1076. il se retira sur la montagne de Muret près de Limoges, pour y vivre dans l'exercice de la pénitence, comme il en avoit obtenu la permission de Grégoire VII. Il y passa cinquante années dans une austérité toujours égale, quoiqu'en apparence au-dessus des forces naturelles de l'homme.

Ce mot s'est formé du Latin *Stephanus*, qui est un nom Grec, & signifie couronne. On a dit *Esstephane*, *Estphane*, *Esiphene*, *Esteurne*, *Estienne*, *Etienne*. On écrivoit autrefois *Estienne*, quoiqu'on ne prononçât pas l's; mais aujourd'hui on ne l'écrit plus ainsi.

S. Étienne. L'Ordre de S. *Etienne*. Les Chevaliers de S. *Etienne*, à Florence. *Ordo*, ou *Militia Sancti Stephani*. Cosme de Médicis, Grand-Duc de Toscane, pour défendre ses côtes des descentes & des incursions des Turcs & des Maures de Barbarie, institua un Ordre de Chevalerie, sous la régle de Saint Benoit, l'an 1561. & lui donna le nom de S. *Etienne*, en mémoire d'une victoire remportée à Marciano, l'an 1556. le 15[e] d'Août, jour auquel on fait la fête de S. *Etienne* Pape & Martyr, dit Miræus, *Orig. Ord. Equestr. c.* 7. ou plutôt, selon l'Abbé Justiniani, l'an 1454. le second jour d'Août, que l'on fait la fête de S. *Etienne*, Pape & Martyr. Pie IV. confirma cet Ordre par une Bulle de l'an 1561. le premier de Février. Cosme de Médicis s'attribua la Grande-Maîtrise de cet Ordre, à lui & à ses Successeurs. Consultez Miræus cité, & l'Abbé Justiniani, T. II. c. 80.

☞ Étienne. Religieuses de l'Ordre Militaire de Saint *Etienne*. Après que Cosme I. Duc de Toscane eut institué l'Ordre Militaire de S. *Etienne*, l'an 1562. pour des Chevaliers, des Chapelains, & des Freres servans; il voulut encore y joindre des Religieuses, pour imiter davantage l'Ordre de Malte, qui lui avoit servi de modele pour former celui de S. *Etienne*. C'est pourquoi les Religieuses Bénédictines qui desservoient l'Abbaye de Saint Benoit de Pise, qui avoit été donnée à l'Ordre de Saint *Etienne* par le Pape Pie IV. l'an 1565. furent incorporées à cet Ordre, & en prirent l'habit. Le second Monastére de ces Religieuses fut fondé à Florence en 1592. Les Religieuses de cet Ordre doivent faire preuve de noblesse. Elles ont pour habillement une tunique, ou robe de laine blanche, avec un scapulaire de même étoffe, & sur le côté gauche une croix rouge comme les Chevaliers. Celles de Florence y ajoûtent une tresse de soie jaune à l'entour. Au Chœur & dans les cérémonies, elles ont une coule blanche avec de grandes manches doublées de taffetas incarnat. Les Abbesses portent la croix plus grande, de velours rouge. Les Sœurs servantes, ou converses la portent de serge rouge, mais plus petite que celle des Sœurs de Chœur. Bonanni. Le P. Hélyot, *T. VI. C.* 32. Le 5 Novembre 1740. le Pape Benoit XIV. fit expédier un Bref pour rétablir l'Ordre de Chevalerie de S. *Etienne* Roi de Hongrie, qui étoit depuis long-temps enseveli dans l'oubli. Gaz. 1740. *p.* 590.

Saint

Saint *Etienne* de Caën est une Abbaye de Bènèdictins, fondée par Guillaume le Conquérant, & dont le premier Abbé fut Lanfranc. Voyez le P. Dachery, dans ses Notes sur la vie de Lanfranc, & les Sainte-Marthe, T. IV. p. 843. & suiv. Saint *Etienne* de Dijon, est une autre Abbaye de Bènèdictins, fondée en 1113. à Dijon. SAINTE-MARTHE.

ÉTIENNETTE, s. f. Nom propre de femme. *Stephania.* Garcias, Roi de Navarre, le premier des Rois d'Espagne, du vivant de son pere, avoit épousé la fille de Rogier, Comte de Carcassonne & de Beziers, nommée Estevanette, c'est *Estiennette*, de laquelle il eut quatre fils & autant de filles. FAVYN. *Hist. de Nav. L. III. p.* 147. Geoffroy, ou Leoffroy, VIII[e] Comte d'Arles, commença de régner seul l'an 1054. & il régna environ neuf ans, étant déja décédé l'an 1063. comme il conste par une donation au Monastére de Mont-majour que font cette année *Estiennette* sa femme & Bertrand son fils. BOUCHE, *Hist. de Prov. T. I. p.* 70. Le même Auteur, p. 91. dit *Estephanie*, ou *Estiennette.* Des Auteurs plus anciens disent *Estephanette*, mais il ne seroit plus permis de le dire.

☞ ÉTIENS, s. m. pl. Hérétiques, appellés ainsi d'Etius, Diacre, qui eut pour successeur Eunomius, vers l'an 331. Ils soutenoient que les hommes pouvoient comprendre parfaitement Dieu; que le Fils n'étoit semblable au Pere ni en puissance, ni en essence, ni en volonté; que le S. Esprit étoit créé du Fils, & que J. C. avoit pris seulement un corps humain, & non pas l'ame d'un homme. Ils prétendoient que la Loi pouvoit rendre bienheureux sans les bonnes œuvres; & cela faisoit qu'ils permettoient toutes sortes de dissolutions.

ÉTIER, s. m. Termes de Gabelles. C'est le canal ou conduit qui sert à recevoir l'eau de la mer dans les marais salans. *Canalis, aquaductus, alveus.* Les Ordonnances sur le fait des Gabelles ont fait plusieurs réglemens touchant les *étiers* des marais salans.

ÉTINCELANT, ANTE, adj. *Scintillans, micans, fulgens.* Qui brille, qui jette quelque particule de feu, ou de lumiére: éclatant, pètillant. Les cieux sont *étincelans* de mille feux, de mille lumiéres. De beaux yeux sont d'ordinaires vifs & *étincelans.* La lumiére des Planétes, si on en excepte le Soleil, & la Lune, n'est pas si *étincelante* que celle des étoiles. ROH. La dorure rend ces lambris *étincelans.*

ÉTINCELANT, se dit, en termes de Blason, des charbons d'où sortent des étincelles.

ÉTINCELER, v. n. Briller, petiller, éclater, jetter une lumiére qui semble avoir quelque mouvement, qui réjouït la vûe, & qui lui donne une espéce d'ébloüissement. *Scintillare, fulgere, micare.* On distingue les étoiles fixes d'avec les Planétes, en ce que celles-là *étincelent*, & celles-ci non; si ce n'est vers l'horison, à cause des refractions. On dit aussi, que des beaux yeux & vifs *étincelent;* pour dire, qu'ils jettent de la lumiére. La colére, l'amour, l'esprit, font *étinceler* les yeux.

> *Le feu de ses regards, par qui son feu s'explique,*
> Etincelle *de joie, & me la communique.* LA SUZE.

> *Ses Ouvrages (de Juvénal) tous pleins d'affreuses vérités,*
> Etincelent *pourtant de sublimes beautés.* BOIL.

On dit aussi, que des diamans, des rubis & autres pierreries qui jettent du feu, *étincelent.* On le dit aussi des vers luisans, du phosphore ou de la pierre de Boulogne, & autres choses qui brillent, qu'on voit de nuit jetter des étincelles.

ÉTINCELÉ, adj. m. Terme de Blason, qui se dit d'un écu chargé d'étincelles.

☞ ETINCELETTE, s. f. Dimiuutif d'étincele, petite étincele. *Scintillula.*

> *Arrête donc, tendre Poulette,*
> *Tu basifoles nuit & jour.*
> *Il ne faut qu'une* étincelette
> *Pour allumer le flambeau de l'amour.*

ÉTINCELLE, s. f. Particule de feu qui se détache de quelque corps où il est enfermé; bluette. *Scintilla.* Il sort des *étincelles* du feu, qui s'élevent avec la fumée: ce qui fait la suie. Dans l'obscurité il sort des *étincelles* du bois pourri, du poisson corrompu, des chats qu'on flate à contrepoil. Les vagues, les feuilles du laurier agitées jettent des *étincelles.* Quand on choque des cailloux les uns contre les autres, ou avec un fusil, il en sort des *étincelles.* Avec une *étincelle* de feu on pourroit embraser tout le monde.

Ce mot vient du Latin *scintilla.*

ÉTINCELLE, se dit figurément en choses spirituelles. En tout cet Ouvrage il n'y a pas une *étincelle* d'esprit, il n'y a rien de brillant. Il est si stupide, qu'il n'a pas une *étincelle* de bon sens, de raison. C'étoit un grand butin, s'il fût resté aux vaincus une *étincelle* de courage. VAUG. S. Athanase inspire l'amour de la vie religieuse, & allume les premiéres *étincelles* de ce feu céleste dont tant de cœurs furent embrasés. HERMAN. Il ne faut pas faire sentir aux gens par des termes durs & humilians, qu'on ne leur trouve pas la moindre *étincelle* de raison. NIC.

ÉTINCELLEMENT, s. m. Eclat de ce qui étincelle. *Scintillatio.* L'*étincellement* de la pierre de Boulogne vient de ce qu'elle s'est imbibée de la lumiere, & qu'elle la rejette dans l'obscurité.

☞ ÉTINCELLEMENT, *Radiatio.* On apperçoit dans les étoiles fixes une espéce d'*étincellement*, ou vibration de lumiére qui est beaucoup plus grande que dans les planetes qui sont les plus prés du soleil, telles que Mercure & Vénus, & qu'on ne distingue point dans Mars, Jupiter & Saturne, ni même dans les cométes, dont la lumiére est pour l'ordinaire plus foible que dans les planétes. CASSINI, *Astr. L. I. C.* 3. Pour la cause de cet *étincellement* on peut l'attribuer à la grande quantité des rayons lumineux qu'elles répandent, jointe au mouvement de l'air. ID. *ibid.* L'*étincellement* des étoiles fixes est une espéce de radiation & de pétillement de lumiére vive & brillante, qui nous les fait regarder comme ayant en elles-mêmes le principe de leur lumiére. ID.

ÉTIOLER, Terme de Jardinier, qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, des plantes qui, pour être trop serrées dans leur planche, montent plus haut qu'elles ne doivent: de sorte qu'au lieu d'être grosses & fortes, elles sont foibles & menues. Ces plantes *s'étiolent*, ou sont *étiolées. Altius surgunt, diffunduntur.*

ÉTIOLER, se dit aussi des branches qui sont dans le milieu des arbres trop confus, & trop serrés. Ces branches commencent à *s'étioler.* Il faut prendre garde que ces branches *s'étiolent* davantage. LA QUINT.

☞ ÉTIOLOGIE, s. f. C'est une Partie de la Médecine, qui traite des différentes causes des maladies. De αἰτία la cause, & λόγος discours. THEVENIN, *Dict. des Mots Grecs de Médecine.* Van Helmont est répréhensible, parcequ'en ôtant de la Médecine le fond du systême qui la régissoit de son temps, il ne s'y trouvoit rien de reste qui pût servir à établir ses *étiologies*, & à régler ses indications pour l'exemple des remédes convenables.... *Brigandage de la Médecine.*

ÉTIQUE, adj. de tout genre. Quelques-uns écrivent *Ectique;* mais on ne doit point prononcer le *c.* Il signifie, qui est atteint d'une maladie qui dessèche & consume toute l'habitude du corps. *Ecticus, tabidus.* Il est devenu *étique.* Il est mort *étique.* On exprime des amandes douces, pilées & delayées dans de l'eau, un lait d'amande que l'on fait boire aux gens maigres, aux *étiques*, &c. LÉMERY.

ÉTIQUE. Ce mot se dit aussi d'une fiévre qui rend les personnes *étiques*, en les desséchant & en les consumant. Et delà vient qu'*étique* se prend pour maigre, atténué; qui n'a que les os & la peau. *Vix ossibus hæret.* Corps *étique.* Visage *étique.* Il se dit aussi des animaux: cheval *étique*, chapon *étique.*

> *Sur un liévre flanqué de six poulets* étiques,
> *S'élevoient deux lapins, animaux domestiques.* BOIL.

> *On voit six mois après tout ce train magnifique,*
> *Réduit à la moitié, revenir foible,* étique:

On voit sur les chemins l'equipage en lambeaux,
Des mulets décharnés, des ombres de chevaux.

Ce mot est Grec, ἑκτικός; & parcequ'il a un esprit âpre, il faudroit suivant les régles de l'étymologie écrire en notre langue hectique, ou hetique par un *h*. Voyez Hectique. Cependant bien des gens écrivent *étique*, & il y a même long-temps que cet usage s'est introduit, & est devenu si général, qu'il est passé en règle. Ainsi je ne voudrois écrire ni *etique*, ni *hetique*, malgré l'analogie; & je suivrois le torrent en écrivant *étique*.

ÉTIQUETER, v. act. Mettre des étiquettes sur des sacs d'argent, de procès, sur des paquets, sur des marchandises. *Signare, inscribere.* Les Apothicaires se servent aussi de ce mot, & disent *étiqueter* une fiole. *Etiqueter* des témoins, c'est dans le vieux style du Palais, Donner à un Juge une liste des témoins.

Étiqueté, ée. part. pass. & adj. *Signatus, inscriptus.* Au figuré.

——Tous les jours on voit
Du nom d'esprit fatuité dotée,
Et de vertu sottise étiquetée. R.

ÉTIQUETTE, s. f. Petit morceau de papier, ou de parchemin, qu'on met sur quelque chose, pour faire souvenir de son prix, ou de sa qualité. *Inscriptio.* C'est un sac de mille francs, le poids & la somme sont marqués sur son *étiquette.* Mettez des *étiquettes* sur chacun de ces paquets, afin qu'on les reconnoisse. Les Apothicaires appellent aussi *étiquettes* les petits billets qu'ils mettent sur les fioles.

Étiquette, se dit plus particuliérement de ces parchemins qu'on met sur les sacs des procès, où l'on écrit le nom des Parties, des Rapporteurs, des Procureurs, & la qualité d'une affaire, comme si c'est une cause, ou une production sur un procès par écrit.

Il y en a qui croient que ce mot vient de ce qu'autrefois on écrivoit les procédures en Latin, & qu'on mettoit pour inscription sur le sac, *Est hic quæstio inter* N. & N. & que les Clercs par ignorance & mauvaise prononciation du mot en ont formé, *étiquet*, ou *étiquette*.

Étiquette, signifie quelquefois un bulletin. *Schedula, syngrapha.* L'Ordonnance de Blois défend aux Maréchaux de Logis & Fourriers, de bailler des *étiquettes* pour loger des Capitaines & soldats dans les habitations des Ecclésiastiques.

Étiquette, se dit au Grand-Conseil des placets ou mémoires qu'on donne au premier Huissier pour appeller les causes à l'Audience. Dans plusieurs Coutumes, comme en celle de Troyes, on appelle *étiquette*, le billet par écrit que le Sergent qui fait des criées met à la porte de l'auditoire & de la maison saisie : ce qu'on appelle ailleurs *affiche*. On a dit aussi autrefois en Pratique, *Etiqueter* les témoins, quand on mettoit entre les mains du Commissaire-Enquêteur un brevet ou mémoire qui contenoit leurs noms, & les articles sur lesquels ils devoient être enquis.

Étiquette, est aussi un filet quarré qu'on attache au bout d'une perche pour prendre du poisson.

On dit proverbialement, Juger un procès ou une affaire sur l'*étiquette*, ou sur l'*étiquette* du sac; pour dire, Juger une affaire sans l'approfondir, sans voir les moyens & les pièces qui sont dans le sac. Et généralement il se dit de tout jugement téméraire, qu'on fait sans les circonstances nécessaires.

On n'écouta ni les si, ni les mais;
*Sur l'*étiquette *on me fit mon Procès.* P. Du Cerc.

☞ Étiquette. On appelle ainsi à la Cour de Vienne les Loix du Palais, ou le cérémonial. *Mémoires du Maréchal de Villars.* On regarde à Vienne l'*étiquette* comme une loi inviolable. *Id.* Le Roi avoit exigé des choses qui violoient les loix de l'*étiquette*. *Id.* Ce voyage fut réglé par l'*étiquette*. *Id.*

Étiquette. On donne encore ce nom en Espagne à de certains formulaires des régles que l'on doit observer à la Cour. Il y a des *Etiquettes* pour le Roi, la Reine, les Princes, les Grands & les autres personnes de la Cour. Il y a plus de cent cinquante ans que les *Etiquettes* du Palais ont été composées, cependant on les observe encore régulièrement. Il y a une des *Etiquettes* qui porte que les Reines d'Espagne se coucheront à dix heures en été & à neuf en hyver. Quand la Reine n'y prendroit pas garde, ses femmes l'en feroient bientôt ressouvenir; car à l'heure marquée elles viendroient la décoëffer, la dechausser, & en un mot la mettre au lit. Mad. Daunoy.

ÉTIRE, s. f. Instrument de Corroyeur, qui est une masse de fer plate & quarrée, qu'on tient à la main en guise d'un ceste, qui sert pour épreindre l'eau du cuir en le corroyant. *Expiicator.*

ÉTIRER, v. act. *Explicare.* Terme dont se servent plusieurs Ouvriers; pour dire, Etendre, allonger, comme les Serruriers font en battant le fer sur l'enclume, &c.

ETL.

ETLINGEN, ou OTLINGEN, s. m. Petite ville de Souabe. *Etlinga*, ou *Otlinga*. Elle est dans le Marquisat de Bade-Dourlac, à une lieue de Dourlac, vers le midi. La situation d'*Etlingen* au confluent du Wirum & de l'Entz est fort agréable. Matt.

ETM.

ETMADAULET, s. m. Nom du premier Officier du Royaume de Perse. C'est la même qu'*Athamadaulet*. La différence des deux mots n'est que dans les points, c'est-à-dire, dans les voyelles. Voyez Athamadaulet.

ETN.

ETNA, s. m. Voyez ÆTNA. On écrit cependant communément *Etna*, comme nous l'avons remarqué au même endroit. C'est l'ancien nom d'une montagne de Sicile, dont le nom moderne est Gibel: mais en François nous disons plus communément le mont *Etna* que le mont *Gibel*. Voyez néanmoins ce mot.

Le mont *Etna* couvert de neige, avec ce mot d'Ovide, *Æstuat intus*, est la devise d'une haine, ou de quelque autre passion cachée. Il y a un Poëme sur le mont *Etna* que l'on attribue à Virgile, & que Scaliger croit être de Cornélius Sévérus.

ETO.

ÉTOFFE, s. f. Matière des manufactures. *Materies.* Cette cloche est de bonne *étoffe*, de bon cuivre mélange bien à propos. Ces bottes, ces souliers sont de bonne *étoffe*, d'un cuir bien conditionné. Il entre diverses *étoffes* dans les chapeaux, le castor, la vigogne, toute sorte de poil. On dit aussi d'une pièce d'or décriée, ou rompue, que du moins l'*étoffe* en est bonne. Ménagr, après Vossius, dérive ce mot de l'Allemand *stoffe*.

Étoffe, se dit plus particuliérement des draps & autres tissus de fil, de soie, de laine, d'or, d'argent, &c. qui servent à faire des habits, à garnir des meubles. *Pannus, textum.* Ce Marchand a toutes sortes de belles *étoffes* chez lui. Cette femme est allée lever des *étoffes*. Ce Tailleur a fourni l'*étoffe* & ses façons. L'Ordonnance pour les manufactures d'or, d'argent & de soie, est du mois de Juillet 1667. & comprend toutes les mesures des longueurs & largeurs que doivent avoir les *étoffes*, leurs qualités & leurs façons. Toutes les pièces d'*étoffe* doivent être marquées d'un plomb qui porte la marque du Marchand fabriquant. On dit, Donner dans l'*étoffe*; pour dire, Dépenser beaucoup en habits & en meubles. Cet homme se pique de magnificence, il donne dans l'*étoffe*.

☞ Étoffe se dit non seulement dans les arts méchaniques, mais aussi dans les arts libéraux, non seulement dans les ouvrages matériels, mais encore dans les ouvrages spirituels, de la matière qui les compose. *Materia, argumentum.* On pourroit faire de ce livre un très-bon ouvrage. L'*étoffe* en est excellente, mais la forme pourroit être meilleure. Il y a bien de l'*étoffe* dans

dans ce sermon. Je ne suis occupée que de cette joie sensible de vous voir, & de vous recevoir, de vous embrasser, avec des sentimens & des maniéres d'aimer, qui sont d'une *étoffe* au-dessus du commun, & même de ce qu'on estime le plus. Mad. de Sév. Cela n'est bon que dans le style familier & en conversation.

Étoffe, se trouve dans quelques Auteurs; pour dire, La matiére de quelque ouvrage que ce soit.

Ainsi de cette armure avec étonnement
*Les Barons admiroient l'*étoffe *& l'ornement:*
Et de la vieille Egypte, en or renouvellée,
Lisoient dans ces portraits l'histoire ciselée.
P. Le Moine.

Un Autel roule après; la forme en est nouvelle,
Et d'une étoffe *aux yeux aussi riche que belle.* Id.

On dit figurément par extension, On n'a pas épargné, on n'a pas plaint l'*étoffe*; pour dire qu'on a employé une grande abondance de matiére, ou qu'on en a employé plus qu'il ne falloit. Voilà de la vaisselle d'argent bien pesante, on n'y a pas plaint l'*étoffe*.

On dit d'un jeune homme dont les dispositions sont heureuses, & n'ont besoin que d'être cultivées, On peut faire de ce jeune homme quelque chose de bon, il y a de l'*étoffe*. M. de La Rochefoucault a dit d'un sot, qu'il n'a pas assez d'*étoffe* pour être bon.

☞ Étoffe, s. f. Les Brodeurs donnent le nom d'*étoffes* aux soies retorses qui sont entortillées sur la broche, avec laquelle ils travaillent.

☞ Étoffe, se dit pareillement chez les Fondeurs de grands ouvrages, du laiton allié avec d'autres métaux, dont ils se servent pour la fonte des statues, des piéces d'artillerie & des cloches.

☞ Étoffe, se dit chez les Raffineurs de succre, des succres bruts qu'ils mettent au raffinage. Menage dit que ce mot vient de l'Allemand *Stoffe*.

Étoffe, chez les Ouvriers qui travaillent en fer, se dit d'un fer qui est préparé, *ferrum temperatum*, ensorte qu'il est meilleur que le fer ordinaire, & moindre que l'acier. On en fait les rapes & les scies, qui sont moins cassantes que l'acier, & plus dures que le fer. On en fait aussi les brayers.

Étoffe, signifie aussi figurément, Condition. C'est un homme de basse *étoffe*, de petite *étoffe*. Ils ne valent pas mieux l'un que l'autre, ce sont des gens de même *étoffe*. On ne l'emploie guére que pour déprimer ou dénigrer.

ÉTOFFER, v. actif. Garnir de bonne étoffe. *Ornare, intertexere*. Ce carrosse est bien *étoffé*; c'est-à-dire, qu'il a de bon cuir, de bon velours & de bon bois, & généralement qu'il a tout ce qu'il lui faut. Cet ameublement est bien *étoffé*, il a de bonnes sangles, de bon crin, de belles garnitures.

Étoffer, se trouve employé dans le figuré. De biens, d'honneurs, l'Eternel l'*étoffa*. Marot.

☞ *Les chastes meres de mes vers*
N'ont point de lauriers assez verds
*Pour t'*étoffer *une couronne.* P. Le Moine.

Etoffé, ée. part. pass. & adj. *Ornatus, intertextus, distinctus*. Il se dit figurément pour Orné, embelli, chargé.

Tel un arbre chargé de superbes trophées
D'armes, d'or & d'azur richement étoffées. Brébeuf.

Dans la Satyre contre la Fabrique & les Marguilliers de S.... on dit figurément,

Si vos Bedeaux dans votre Eglise
Ne marchent courbés sous le fais
D'un pain bien large & bien épais,
Bien étoffé *de beurre frais,*
Une offrande n'est pas de mise.

☞ Étoffé, ée. Les Corroyeurs appellent un cuir lissé, bien *étoffé* de suif, de chair & de fleur, celui où le suif a été mis bien épais des deux côtés.

☞ Étoffé, ée. Se dit encore en matiéres d'ouvrages d'esprit. Les ouvrages de cet Auteur sont tous bien *étoffés*; c'est-à-dire, bien pleins, contiennent beaucoup de matiére, beaucoup de choses & de bonnes choses. On dit aussi: Un discours bien *étoffé*; pour dire, Rempli de toute la matiére nécessaire & convenable. Cela n'est bon qu'en conversation. Je ne voudrois pas l'écrire.

On dit, Un homme bien *étoffé*; pour dire, Un homme bien vêtu, bien meublé, qui a en abondance toutes ses aises & toutes ses commodités.

ÉTOILE, s. f. Globe ou corps lumineux qui brille la nuit dans les cieux. *Stella*. Il n'y avoit pas un nuage qui dérobât, ou qui obscurcît les *étoiles*; elles paroissoient toutes d'un or pur, & éclatant, & qui étoit encore relevé par le fond bleu où elles sont attachées. La Font. Il semble que les *étoiles* marchent avec plus de silence que le soleil. Id. Il se peut que la vûe des *étoiles* semées confusément, & dispersées en mille figures différentes, favorise la rêverie. Id. On fixe le nombre des *étoiles* qui sont apparentes. Le moyen de compter celles qu'on n'apperçoit point? La Bruy. Les Grecs appellent une *étoile*, ἀστήρ, & attribuent ce nom tant aux Planétes, qu'aux *étoiles* du Firmament. En François il se dit plus particuliérement des *étoiles* qui sont attachées au Firmament, qui ont toujours un même mouvement, & une même distance entre elles; d'où vient qu'on les appelle *étoiles fixes*: au lieu que les autres s'appellent *étoiles errantes*, ou Planettes. Les Anciens, dit Bouguer, ont considéré les *étoiles* fixes par troupeaux, & ils les ont appellé constellations; ils ont donné à ces constellations des noms d'animaux, ou de choses que la Fable avoit rendues célèbres, comme la grande Ourse, la petite Ourse, le Dragon, le grand Chien, Andromède, Persée, Pegase, la Balance, &c.

Les *étoiles* semblent être de petits soleils, qui ont une source inépuisable de lumiére. M. Huyghens croit même que ces soleils ont des Planétes qui tournent autour d'eux, & dont elles empruntent la clarté: mais que nous en sommes trop éloignés pour les appercevoir.

Les Astronomes distinguent deux mouvemens dans les *étoiles* fixes: l'un avec le Firmament auquel elles sont comme clouées, & attachées, lequel se fait de l'Orient à l'Occident dans l'espace de vingt-quatre heures à l'entour des poles du monde: l'autre par lequel elles rétrogradent de l'Occident à l'Orient à l'entour des poles de l'écliptique avec une lenteur extrême, n'avançant que d'un degré de leur cercle dans l'espace de 71 ou de 72 ans. Quelques-uns se sont figuré, je ne sçai sur quel fondement, que lorsqu'elles seront revenues au même point, la nature aura achevé sa course, & que les astres ayant rempli leur carriére, le ciel demeurera en repos, si l'intelligence qui lui a donné le mouvement ne lui ordonne de recommencer son cours. Par ce calcul-là le monde dureroit environ 30 mille ans, selon Ptolomée; 25816, selon Tychobrahé & les Tables Rudolphines; 25920, selon le P. Riccioli; & 24800, selon M. Cassini. On ne sçauroit concevoir dans quel éloignement prodigieux les *étoiles* sont à notre égard. Pour en donner quelque idée, il suffit de dire, que cet éloignement est tel, que la distance de la terre au soleil (laquelle est de 12 mille diamétres de la terre, & beaucoup plus même, selon quelques nouveaux Astronomes) n'est rien par rapport à celle qui est entre les *étoiles* & nous. Elle est si peu considérable, que cet espace de plus, ou de moins, n'apporte aucun changement à nos yeux. A quelque point que soit la terre sur l'orbe qu'elle décrit autour du soleil, les *étoiles* du Pole paroissent également grandes, ou également distantes les unes des autres: cet intervalle si vaste, & cette différence si grande, lorsqu'elle est au point le plus proche, ou le plus éloigné des *étoiles* polaires, ne les grossit, ni ne les diminue à notre vûe. Huyghens.

On appelle l'*étoile du Berger*, la Planette de Vénus, qui paroît la plus grande des *étoiles*, quand elle est proche de la terre, & assez dégagée des rayons du soleil

soleil pour être visible. On l'appelle *Lucifer Phosphore*, ou l'*Etoile du matin*, lorsqu'elle le précède; & *Vesper*, quand elle le suit; & alors on la voit le soir. On appelle la Sainte Vierge, l'*Etoile de la mer*, & l'*Etoile du matin*. *L'etoile polaire*, autrement l'*etoile du nord*, c'est celle qui est la plus voisine du Pole, & la dernière de la queue de la petite Ourse. Cette *étoile* n'a pas toujours été polaire, & ne le sera pas toujours. C'est-à-dire, qu'elle n'a pas toujours été l'*etoile* la plus proche du Pole, & qu'elle ne le sera pas toujours. Elle n'en est maintenant éloignée en 1702. que de deux degrés dix-sept minutes. Elle ne sera jamais au Pole, & s'en écartera même un jour, ensorte qu'à la fin elle en sera éloignée de plus de 40 degrés. Cela vient de ce que le cercle qu'elle décrit par son mouvement propre, est à l'entour du Pole de l'Ecliptique, ou du Zodiaque, & non pas à l'entour du Pole du monde. Sur la mer quand on dit l'*etoile*, cela s'entend de l'*etoile* du Nord.

Les *étoiles* se divisent en six classes, qui sont de la première, seconde, & troisième grandeur, &c. au-delà desquelles on ajoute les *nebuleuses*, qui ne se voient que confusément, & qui ne paroissent ensemble que comme des nuages; elles ont été appellées de la septième grandeur: c'est un amas nebuleux d'*etoiles* qui composent la voie de lait, que les Astronomes nomment *Galaxie*. On a depuis quelques années découvert quelques-unes de ces *etoiles nebuleuses*. Les *etoiles* sont effectivement en nombre infini, suivant ce que Dieu dit à Abraham: Compte les *étoiles* du ciel, si tu peux. Cependant les anciens Astronomes avoient prétendu en fixer le nombre. Ils croyoient qu'il ne pouvoit rien paroitre de nouveau dans le ciel, puisqu'il ne s'y fait aucune génération. Et en effet jusqu'au temps d'Aristote; & plus de 200 ans après, on n'y avoit apperçu aucun changement. Mais en l'année 125 avant l'Incarnation, Hipparchus y ayant découvert une nouvelle *etoile*, il fit un dénombrement des principales *étoiles*, avec une description exacte de leur grandeur, & de leur situation, afin qu'on pût reconnoître s'il y arriveroit dans la suite des temps quelque chose de nouveau. Dans le seizième siècle en 1572. Tychobrahé observa dans la Constellation de Cassiopée une nouvelle *etoile*; qui parut grosse d'abord, & diminuant peu-à-peu disparut au bout de six mois. David Fabricius en a découvert une dans le col de la Baleine, qui s'est montrée & cachée plusieurs fois, & a paru en 1648. & 1652. M. Bouillaud en a décrit le cours & le mouvement. Simon Marius fut le premier qui en découvrit une dans la Ceinture d'Andromède, quoique Bouillaud dise qu'elle eût paru dès le XVe siècle. Elle s'est montrée en 1612 & 1613. & s'est cachée jusqu'en 1664. Kepler en a observé une autre dans le Serpentaire. En l'année 1601. il en a paru une de la troisième grandeur dans la Constellation du Cygne auprès du bec, qui disparut en 1626. & fut observée de nouveau par Hévélius en 1659. jusqu'en 1661. & on a commencé à la revoir en 1666. Elle a été observée au mois de Juillet 1671. par Dom Anthelme, Chartreux de Dijon. M. Cassini a le premier remarqué une autre nouvelle *etoile* de la quatrième grandeur entre la Constellation de l'Eridan & celle du Lièvre, au premier degré de Gémini, & au 37e degré de latitude Australe. ☞ Ptolomée est le premier des Anciens qui ait réduit les *etoiles* bien visibles au nombre de 1022. On en compte beaucoup davantage, même sans le secours du Telescope; de sorte qu'il est bien surprenant que Rohault, seconde partie de sa Physique, ch. 2. n. 5. assure qu'on n'en compte que 1022. avec le secours des seuls yeux. Képler en compte 1393, Bayer 1709, Griemberg 1225, Schickard 1692, Riccioli 1437, le P. Pardies 1481; Hévélius 1858, Royer 1805, M. de la Hire 1576, Flamstéed, Anglois, 3000. D'autres en comptent encore davantage. Il n'y en a que 15 de la première grandeur, 62 de la seconde, 218 de la troisième; &c. Les Anciens Astronomes ont soutenu qu'il n'y en a que 1022. de visibles, selon le catalogue d'Hipparchus, qu'ils ont réduites en 48 Constellations; & que si en hiver on en voit quelquefois davantage, c'est que la vûe se trompe. De ces 48 Constellations, ou Asterismes il y en a 12 dans le Zodiaque, 21 dans la partie septentrionale, & 15 dans la méridionale. Les Modernes en comptent bien davantage, qu'on découvre avec l'aide du télescope. Ils ont découvert douze nouvelles Constellations vers le Pole Antarctique, & deux vers le Pole Arctique, sans compter quelques autres qui ont été formées par quelques Astronomes, & qui ne sont pas encore reçues de tout le monde, comme la fleur de lys, le Charles I, &c. Galilée dit en avoir observé avec le telescope dans les Pleiades plus de 40, & dans l'espace d'un ou de deux degrés d'Orion plus de 500; ce qui le détourna, dit-il, d'en donner la figure & le nombre. Le P. Rhéita, Capucin, dit en avoir observé près de 200 en cette seule Constellation; de sorte que Riccioli dit dans son nouvel Almageste, que celui qui diroit qu'il y a plus de vingt fois cent mille *etoiles*, ne diroit rien qui ne pût être véritable.

☞ Etoiles fixes. M. Cassini, fils, croit qu'elles pourroient bien tourner sur leur centre, puisque le soleil, qui en est une, tourne sur le sien; que quelques-unes peuvent avoir des hémisphères inégalement lumineux. Ces raisons détruisent les découvertes que quelques Astronomes ont cru faire de la parallaxe de ces *etoiles*. *Acad. Hist. 1699. p. 81.*

Le Cavalier Marin appelle les *etoiles*, les lampes d'or du firmament, les flambeaux des funérailles du jour; les miroirs du monde & de la nature; les fleurs immortelles des campagnes célestes. Bouh.

Étoile, se dit aussi en parlant des influences célestes, comme si elles avoient quelque vertu, & nous entraînassent avec une nécessité fatale; ou du moins que par leurs influences elles eussent quelque pouvoir sur nos ames. Cette expression métaphorique est venue de l'Astrologie, Art vain s'il en fut jamais. Mais dans l'usage elle n'a point ce sens qu'on lui donne dans cet Art: elle sert seulement à marquer le bonheur ou le malheur, les conjonctures heureuses ou malheureuses, en un mot des causes inconnues, ou supposées telles. *Fatum, sors, natale astrum.* Cet homme a fait une grande fortune, il est né sous une heureuse *étoile*. C'est l'*etoile* de notre nation de se lasser de son bonheur. La Roch. Il semble que nos actions aient des *etoiles* heureuses, ou malheureuses; à qui elles doivent une partie de la louange; ou du blame qu'on leur donne. Id. L'*étoile* des peres envoie de bénignes influences sur les enfans. Le P. Gail. ☞ Ruiter est le Dieu des combats: Guillaume ne lui résiste point; mais en vérité l'*etoile* du Roi lui résiste; jamais il n'en fut une si fixe. Mad. de Sév.

Étoile, se dit aussi figurément des personnes dont les lumières éclairent les autres, qui ont de l'éclat, & des choses. S. Athanase parut sur le trône d'Alexandrie comme une *étoile* brillante. Herman. Horace a dit, *Micat inter omnes Julium sidus, velut inter ignes luna minores.* Regnier a dit d'un potage maigre, qu'avec un Astrolabe on n'y pouvoit trouver une *étoile* de graisse.

Étoile, se dit aussi d'une exhalaison grasse & enflammée, ou météore qui paroît souvent en été en forme d'une *etoile* qui tombe. L'*etoile* des Mages étoit un météore miraculeux, qui, à ce qu'on peut croire, n'étoit pas éloigné de la terre: autrement, elle n'auroit pu les conduire.

Étoile, en termes de Guerre, se dit d'un petit fort hexagone, ou octogone, qui a six pointes en angles entrans & saillans, qui se flanquent les uns les autres, & ont des faces de 15 à 20 toises. On fait des *étoiles* dans les lignes de circonvallation après deux ou trois redoutes.

☞ Etoiles; ce sont des frontins, & des redoutes construites par angles rentrans & sortans, & qui sont depuis cinq pointes jusqu'à huit. Chacun de leurs côtés ou de leurs faces peut avoir depuis douze toises jusqu'à vingt-cinq. Les *étoiles* ne sont plus gueres en usage, tant parceque leur angle rentrant n'est point flanqué; qu'à cause que les redoutes quarrées sont

plutôt constraintes & font le même effet.

On appelle aussi *étoile*, plusieurs allées d'un jardin, ou d'un parc, qui viennent aboutir à un même centre, ou à un milieu, duquel on a différens points de vûe. Voilà une belle *étoile*. Cette *étoile* de charmille est fort agréable.

On appelle aussi *étoile*, ces petites marques qu'on met dans les livres imprimés, qui ont des pointes, & qui servent à faire des renvois, ou des annotations, ou à marquer des lacunes. *Asteriscus*. On en met aussi dans les chants d'Eglise.

On dit aussi, des fusées à *étoiles* & à serpentaux. ☞ Lorsque ce petit artifice est adhérent à un saucisson, on l'appelle *étoile à pet*.

Étoile, en termes de Manége, est une marque blanche sur le front d'un cheval. Une tête de Barbe avec l'*étoile* nette. Mol.

☞ Étoile, en matière d'Horlogerie: il y en a de plusieurs nombres & formes. L'*étoile* d'un limaçon de répétition, est une roue plate divisée en douze, dont les dents se terminent en pointes.

Étoile, est aussi une petite fleur blanche qui vient en Avril & en Mai.

Étoile terrestre. Nom de Plante. Elle croît dans les montagnes du Dauphiné qui regardent la Provence. Elle a la forme d'un champignon en naissant: peu-à-peu elle s'ouvre, & à mesure qu'on la voit éclorre, on en voit sortir cinq petites feuilles, si déliées & si peu colorées, qu'il semble d'abord que ce n'est que de la toile d'araignée. Elles luisent la nuit comme si c'étoient des étoiles; & c'est delà qu'on les a appellées *Etoiles terrestres*. Ce n'est pas néanmoins une simple lueur: elles ont une vraie lumière, à la faveur de laquelle il est même aisé de lire. Chorier. *Hist. de Dauph. L. I. p. 62.*

☞ Étoile de Bethléem, plante Voyez ORNITHOGALE.

Étoile, se dit encore d'une espece d'insecte de mer qui a la figure d'une *étoile*, avec cinq branches, au milieu desquelles est la bouche qui a cinq dents.

M. Lonvillers de Poincy, dans son *Hist. nat. des Antilles*, ch. XIX. ne les appelle point simplement *Etoiles*, mais *Etoiles de mer*. Elles ont, dit-il, cinq pointes, ou cinq rayons, tirant sur le jaune, & un bon pied de diamétre. Leur épaisseur est d'un pouce, leur peau assez dure, & relevée par de petites bosses, qui lui donnent meilleure grace. Ce poisson, ajoute-il, se promène pendant le calme; mais sitôt qu'il prévoit quelque orage, de crainte d'être poussé sur la terre, il jette de petites ancres de son corps, avec lesquelles il s'accroche si fortement contre les rochers, que toutes les agitations des ondes irritées ne l'en peuvent détacher. Sa bouche est justement au centre de son corps; mais il ne dit pas qu'il ait des dents. Les Curieux font sécher ces *étoiles*, & en parent leurs cabinets.

Étoile, s. m. Nom d'un oiseau. *Stella avis*. Cet oiseau est tellement diversifié par tout le corps de blanc, de jaune, & de noir, à l'exception du ventre, de la queue, & des grandes pennes des ailes, qu'il seroit bien difficile de dire quelle couleur domine de ces trois. Le ventre & les cuisses sont blanches aussi-bien que la queue, qui a plusieurs taches noires, entre lesquelles il y en a deux qui traversent, qui sont très-remarquables par leur grandeur. Les ailes sont pareillement blanches à l'endroit où elles approchent du ventre. Les grandes pennes sont noires en dehors, & cendrées en dedans. Ses pieds sont jaunâtres. Il a trois doigts fort gros. Ses ongles sont noirs & très-courts: son bec est assez long, courbé & noirâtre à l'extrémité; le dessous en est blanchâtre. Peut-être que le nom d'*Etoile* lui a été donné à cause de ces trois couleurs dont il est également diversifié.

Étoile. Sorte de pomme. La pomme qui est faite en étoile, & qui en porte le nom, est jaune, & se garde jusqu'en Avril: elle est aigrette & durette, & ce n'est pas grand'chose. La Quint.

Ordre de l'Étoile, ou Notre-Dame de l'Étoile. Ordre de Chevalerie, institué par le Roi Jean en 1352. Les Chevaliers portoient une chaîne de cinq chaînons entrelacés, de laquelle pendoit sur l'estomac une *étoile* d'or à cinq rais. Ils portoient aussi sur leur habit, vers l'épaule gauche, une *étoile* d'or en broderie. Il n'y avoit d'abord que 30 Chevaliers: mais il fut avili par la multitude de ceux qui y furent admis sans distinction, C'est pourquoi Charles VII. le quitta & le donna au Chevalier du Guet de Paris, & à ses Archers, qui portoient à gauche une *étoile* sur leur casaque.

D'autres disent que cet Ordre fut institué par le Roi Robert l'an 1022. en l'honneur de la Sainte Vierge, qu'il prit pour sa protectrice, & qu'il regardoit comme l'étoile de la mer, & sa guide dans le gouvernement de son Royaume. Cet Ordre étoit composé de 30 Chevaliers, en y comprenant le Roi, qui en étoit Grand-Maître. Le collier étoit d'or, à trois chaînes entrelacées de roses d'or, émaillées alternativement de blanc & de rouge: au bout de ce collier pendoit une *étoile* d'or à cinq rais. Les Chevaliers portoient le manteau de damas blanc, le mantelet & les doublures de damas incarnat, & la gonelle ou cotte de même, sur le devant de laquelle étoit à côté gauche une étoile brodée d'or. L'Ordre de l'*étoile* tomba dans l'oubli pendant les guerres de Philippe de Valois, & l'on en interrompit alors les cérémonies & les pratiques; mais le Roi Jean son fils le rétablit en 1352; & en 1356. il choisit le palais de S. Ouen, dit autrefois de Clichi, qu'il venoit d'acquérir du Comte d'Alençon, pour en faire le siége principal de l'Ordre dont nous parlons. Voyez Favyn dans son *Théatre d'honneur*.

Quant à ce que l'on dit, que cet Ordre s'étant avili; Charles VII. le donna au Chevalier du Guet; il est des Auteurs qui s'inscrivent en faux contre ce fait, & à juste titre, parceque Louis de France, Duc d'Orléans, fils de Charles V. porte le collier de cet Ordre aux Célestins de Paris; que Charles VII. le donna en 1458. au Prince de Navarre, Gaston de Foix, son gendre; & qu'en 1461. que ce Roi mourut, & que fut bâtie la porte de Saint Marceau, on y mit une image de la Sainte Vierge sur un piedestal, chargé d'un écu d'azur à une étoile d'or.

Il y a encore un Ordre de l'*Etoile* à Messine en Sicile; dit Justiniani, Ch. 44. appelé Ordre du Croissant en France & en Italie. Il fut institué l'an 1268. à Messine en Sicile par Charles d'Anjou, frere de S. Louis, Roi des deux Siciles, sous le nom de l'Ordre du Croissant, ou de la Lune croissante, parceque le Collier de cet Ordre étoit composé d'étoiles & de fleurs-de-lis, d'où pendoit par une triple chaîne un croissant, avec ce mot pour devise, *Donec totum impleat*. D'autres prétendent qu'il ne fut institué qu'en 1464. par René, Duc d'Anjou, qui prenoit le titre de Roi de Sicile. On trouve dans des armes de ce Prince; qu'il avoit au moins changé en quelque chose le collier de cet Ordre: car au lieu de fleurs-de-lis & d'étoiles, ce sont simplement deux chaînes, desquelles pend un croissant, sur lequel est le vieux mot François *Loz*; sans autre devise; ce qui fait, en style de rebus, *Loz en croissant*. Cet Ordre s'étant obscurci, les habitans de Messine le relevérent sous le nom de la *Noble Académie des Chevaliers de l'Etoile*, réduisant l'ancien collier à une seule *étoile* posée sur une croix fourchue qu'ils portoient dans leur enseigne, & le nombre des Chevaliers à soixante-deux. Justiniani; *Hist. di tutti gl' Ordini Milit. e Caval. C.* 44. Il y donne la suite des Grands-Maîtres, & le nom des Auteurs qui ont parlé de cet Ordre. La devise de cet Ordre étoit *Monstrant Regibus Astra viam*, qu'on n'exprimoit que par les quatre premiéres lettres de ces mots, ainsi disposées M R / A V L'*étoile* au milieu ayant une queue qui pendoit en bas, comme les cométes. Voyez l'Abbé Justiniani, T. II. C. 55. où il indique tous les Ecrivains qui ont traité de cet Ordre. ☞ Le P. Hélyot, dans son VIII[e] Tom. ch. 70. met cet Ordre parmi ceux qui n'ont jamais existé, & prétend que ce qu'en dit l'Abbé Justiniani est supposé.

☞ Ordre de l'Étoile de Notre-Dame. Cet Ordre fut institué à Paris en 1701. par un certain Aniaba qui y avoit été baptisé, & qui se disoit Roi d'Eissinie, dans

la

la Zone torride. Il institua cet Ordre, pour mettre, disoit-il, sa personne & son Royaume sous la protection de la Sainte Vierge. La marque de cet Ordre étoit une croix d'or émaillée de blanc en forme d'*étoile*, au milieu de laquelle il y avoit l'image de la Sainte Vierge; & cette *étoile* étoit attachée à un ruban blanc de la largeur de quatre doigts. Cet Aniaba n'étoit ni Roi ni Prince: de retour en son pays, il reprit son ancienne idolâtrie, & cet Ordre s'est évanouï.

ÉTOILE, est aussi un terme fort usité dans le Blason, comme étant un meuble dont on charge souvent les Ecus, & leurs piéces honorables. Elle differe de la molette d'éperon, en ce qu'elle n'est point percée comme la molette. Elle est ordinairement en France de cinq rais. Quand elle en a six ou huit, comme chez les Allemands & les Italiens, il en faut faire une mention particuliere en blasonnant l'Ecu. P. MÉNÉTRIER.

Sur les médailles les *étoiles* sont la marque de la conservation ou de la déification, & elles étoient prises pour symboles de l'éternité. TRISTAN, *T. I. p.* 348. & 349. Les *étoiles* marquent quelquefois les enfans des Princes régnants; quelquefois au contraire les enfans morts, & mis dans le ciel au rang des Dieux. P. JOBERT. Elles étoient aussi des symboles de félicité. TRISTAN, *T. II. p.* 65. ☞ L'*étoile* qu'on voit sur les medailles de Jules César, c'est l'*étoile* de Vénus dont il se disoit issu, ou bien c'est le symbole de la déification.

ÉTOILES, ou Planettes des Philosophes, se dit en termes de Philosophie hermétique, des métaux que les Sages considérent comme les *étoiles* de leur ciel terrestre; ou des couleurs qui paroissent durant l'ouvrage de la pierre.

On dit proverbialement; qu'un homme est logé à la belle *étoile*, *sub dio, sub jove frigido*; qu'il couche à la belle *étoile*; pour dire, qu'il n'a point de logement, qu'il couche dehors à la campagne. Quand on donne un grand coup sur la tête à quelqu'un, on dit, qu'on lui a fait voir des *étoiles* en plein midi.

L'Abbaye de l'ÉTOILE, est une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fille de Pont gay, fondée vers le commencement du XII[e] siécle, dans le Diocèse de Poitiers, par Isambert Senebaut de la Maison de Lesignac. DE SAINTE-MARTHE.

PORTE ETOILE. Voyez BETHLÉÉMITE, & à la lettre P. PORTE-ÉTOILE.

ÉTOILÉ, ÉE. adj. Brillant d'étoiles, semé d'étoiles. *Stellatus, stellis distinctus.* Lorsqu'il gèle bien fort, ou que le ciel est fort serein, il paroit bien *étoilé*.

On appelle une bouteille *étoilée*, une bouteille où il s'est fait quelque félure en forme d'étoile.

☞ ÉTOILÉ, adj. Terme de Chirurgie. On donne ce nom à une espece de bandage qui est de deux sortes, le simple & le double. Le simple est pour les fractures des omoplates, ou du sternum. Le double s'applique à la luxation des deux humerus à la fois, & à la fracture des deux clavicules. COL DE VILLARS.

En Blason, on dit qu'un Ecu est *étoilé*, quand il est semé d'étoiles sans nombre.

ÉTOILÉE, s. f. Terme de Fleuriste, nom de tulipe. L'*Etoilée* a presque les couleurs de la Dorilée, qui sont un beau violet & blanc. MORIN.

ÉTOILER; se dit en termes de Monnoie, lorsque les flancs & carreaux s'ouvrent par les carnes, quand on les bat, à faute d'etre recuits. L'Ordonnance veut qu'on recuise les carreaux à toutes les façons qu'on leur donne, de peur qu'ils ne s'*étoilent*.

Ce terme vient de ce que les fentes, qui se font dans les pièces de Monnoies, ressemblent un peu aux rayons des étoiles.

ÉTOLE; s. f. Ornement sacerdotal que les Curés mettent par-dessus leurs surplis pour marque de la supériorité dans leur Eglise. *Stola.* Les Pretres en portent aussi sur leur aube pour célébrer la Messe; & alors elle est croisée sur leur estomac. Les Diacres la portent en écharpe sur leur épaule gauche. C'est une grande bande d'étoffe chargée de trois croix, qui pend depuis le cou jusqu'aux pieds. On met le bout de l'*étole* sur la tête, quand on dit un Evangile pour quelque personne. Les Evêques ont prétendu que les Curés ne devoient point paroître devant eux avec l'*étole*.

Ce que les anciens Romains appelloient *stola* est bien différent de l'*étole* d'aujourd'hui: c'etoit une robe plus convenable à des femmes qu'à des hommes. C'étoit pourtant une robe d'honneur chez toutes les nations. Les Rois même s'en servoient, & la donnoient quelquefois pour le prix de la vertu. Celle des Prêtres d'aujourd'hui n'est autre chose que les extrémités de cette longue robe que portoit le Grand Prêtre, dont elles sont la représentation. L'usage de l'*étole* a commencé dans l'Eglise avec celui de l'aube. Les Pretres la portoient toujours autrefois, même en prechant, comme témoigne Alcuin: d'où vient qu'on l'a appellée aussi en Latin *orarium*, de *orare*, parcequ'ils étoient les Orateurs de l'Eglise. Voyez le Traité qu'en a fait le Sieur Thiers, Curé de Champrond. Il y a encore des pays, comme en Flandre, où on ne prêche jamais qu'avec l'*étole*. On le fait aussi en Italie.

L'ORDRE DE L'ÉTOLE. Ordre de Chevalerie des Rois d'Arragon. *Ordo Stolæ. Equites Stolæ.* On ne sçait quel est l'Auteur de cet Ordre militaire, ni en quel temps il fut institué. Il n'en est point parlé avant le regne d'Alphonse V. Roi d'Arragon, qui monta sur le thrône l'an 1416. L'Abbé Justiniani conjecture cependant, qu'on n'est point obligé de fixer là l'époque de la naissance de cette Milice; car en 1387. Sigismond Roi d'Hongrie, ayant fait alliance avec le Roi d'Arragon, une des conditions du traité fut que les deux Rois pourroient donner mutuellement leurs Ordres de l'*Etole* & du Dragon. Ainsi il croit que cet Ordre fut institué en Arragon, en même temps que celui de la Bande en Espagne, qui le fut vers l'an 1332. comme nous l'avons dit en sa place. Voyez Justiniani, T. II. C. 56.

ÉTOLE D'OR. Ordre de Chevalerie à Venise, ainsi nommé d'une *étole* d'or que les Chevaliers portent sur l'épaule gauche, & qui est large d'une palme & demie, & descend par-devant & par-derrière jusqu'au genou. *Ordo Stolæ Aureæ.* On n'éleve à ce rang que les Patrices, ou Nobles Vénitiens. Ils portent une robe rouge de taffetas, ou de damas, selon la saison. Cette robe s'appelle Ducale. Ils ont l'*étole* dont nous avons parlé. Sous la robe ils ont un habit de rouge cramoisi. Quand on crée quelqu'un Chevalier, il paroit pendant huit jours au Palais dans cet équipage. L'hiver ils portent des fourrures d'hermine, de loup cérvier, de marte, ou de zibéline. L'habit ordinaire est un habit commun, & par-dessus une robe de drap noir avec une *étole* de drap noir, ayant une orle d'or. La robe est différemment fourrée selon les saisons; l'été elle n'est point fermée; l'hiver on la ceint d'une ceinture de velours noir avec des franges d'or. L'ornement de tête est un bonnet de laine noire avec des franges autour. L'Abbé Justiniani dit qu'on ne sçait quand cet Ordre a commencé. C'est dans son premier Tome, C. XI. p. 119. & suivantes de la seconde édition qu'il en parle.

☞ ETOLUS, s. m. Troisième fils d'Endymion & de Naïs, qui se retira chez les Curétes, & donna à leur pays le nom d'Etolie.

☞ ÉTONNAMMENT, adv. D'une manière étonnante; prodigieusement. *Mirabiliter.* Elle est *étonnamment* laide. C'est un adverbe de nouvelle création, dont les premiers qui s'en sont servis étoient *étonnamment* infatués. Il est du style familier.

ÉTONNANT, ANTE, adj. *Mirabilis; mirus.* Surprénant; qui étonne, qui donne de l'admiration par sa rareté, ou par sa nouveauté, ou incompréhensibilité. La bonté, la sagesse de Dieu sont *étonnantes*. Il y a une infinité de secrets dans la nature qui sont *étonnans*. Les Voyageurs nous racontent des choses *étonnantes* des peuples qu'ils ont visités. Je me représente à toute heure ce péril *étonnant*, qui commença de nous offrir aux regards l'un de l'autre. MOL. Il n'est pas *étonnant* que la Poësie des Idolâtres ne fût pas toujours si régulière, & qu'ils se permissent pour le théatre quelques libertés. P. DE COURBEVILLE.

ÉTONNEMENT; s. m. Surprise, terreur causée par un accident imprévû. *Stupor, pavor.* Tous les prodiges causent de l'*étonnement*. L'*étonnement* est mêlé de

surprise,

surprise, de crainte, de douleur & de désespoir. Ils étoient tous interdits de crainte & d'*étonnement*. Donner de l'*étonnement*, Jetter dans l'*étonnement*. Un bel esprit Allemand n'apparoit point sans donner de l'*étonnement*. Bouh. Une ame ferme a beau etre menacée; cela ne lui donne point d'*étonnement*. *Impavidum ferient ruina.*

ÉTONNEMENT, se prend aussi pour, Admiration. *Admiratio.* Cette action sera l'*étonnement* des siécles futurs. On dit aussi d'une personne extraordinaire, que c'est l'*étonnement* de la nature; qu'on est ravi d'*étonnement*; qu'on a de la peine à revenir de son *étonnement*.

ÉTONNEMENT, se dit aussi pour Ebranlement, secousse. *Tremor, concussio.* Les charriots ont causé un si grand *étonnement* à ces maisons, qu'elles en dureront moins. Le grand bruit a causé à ce malade un *étonnement* de cerveau. A ceux dont le crane a été frapé par une balle, il s'y fait un *étonnement* de cerveau.

ÉTONNER, v. act. Surprendre, épouvanter, causer à l'ame de l'émotion, soit par surprise, soit par admiration, soit par crainte. *Terrere, admirationem facere.* On s'*étonne* de tous les accidens extraordinaires qui arrivent dans le monde. Un criminel s'*étonne* à la vûe des Juges, des supplices, de la mort. Les Tyrans n'ont point *étonné* les Martyrs, ils n'ont pû vaincre leur constance. Quand on sçait la cause de quelque effet, on ne s'en *étonne* plus. Ce Heros, au bruit de ses exploits, *étonna* l'univers. Mén.

Le P. Bouhours a remarqué qu'avec le verbe *étonner* on ne met jamais l'indicatif dans les phrases où le *que* suit immédiatement le verbe. Ainsi on ne dit pas, Je m'*étonne* qu'il est venu; qu'il va à la campagne par un si mauvais temps. Il faut dire, je m'*étonne* qu'il soit venu, qu'il aille à la campagne. L'indicatif ne se peut mettre qu'en mettant *de ce que* après le verbe *étonner*, au lieu de *que*, comme, je m'*étonne* de ce qu'il est venu, de ce qu'il va à la campagne.

ÉTONNER, se dit aussi des mouvemens de l'ame ordinaires, & peu considerables. Je suis *étonné* de son procedé à mon égard. Je m'*étonne* de ce qu'il est si longtemps sans me venir voir, sans m'écrire. *Miror.*

ÉTONNER, se dit aussi des émotions des corps qui sont ébranlés, & attaqués par quelque violence. Les tremblemens de terre *étonnent*, *Quassant, concutiunt*, les édifices les plus solides. Les premiers coups de canon n'abbatent pas une muraille; mais ils l'*étonnent*. Une chûte *étonne* le cerveau de telle sorte, qu'il se fait souvent un abscès par un contrecoup.

> *Le Tigre écumeux & bruyant*
> *De sa fougueuse course* étonne *son rivage.* P. le Moine.

☞ ÉTONNER, v. n. Une voûte mal butée s'*étonne* quand elle est surchargée.

ÉTONNER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est *étonné* comme s'il tomboit des nues; comme si les cornes lui venoient à la tete; qu'il est *étonné* comme un fondeur de cloches. On dit aussi d'un homme ferme, ou opiniatre, qu'il est bon cheval de trompette, qu'il ne s'*étonne* pas du bruit.

ÉTONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Territus, admirans.* Tous ces mots viennent du Latin *attonare, attonitus.*

ÉTONNÉ. Terme de Lapidaire, qui se dit d'un morceau de crystal mis au feu, par un Lapidaire, pour lui donner une couleur.

☞ ÉTOU, s. m. Les Bouchers nomment de la sorte une espèce de table à claire-voie, sur laquelle ils attachent les moutons, pour les tuer & pour les habiller.

☞ ÉTOUBLE, s. m. Chaume. Ce qui reste de blé sur la terre, après que l'on a fait la moisson. Il y a quelques endroits où l'on dit *éteule*. Ce mot vient de *stipula*, ou *stibula*. Quelques-uns le dérivent *a tubis & calamis frugum.*

☞ ÉTOUFFADE, s. f. Terme de cuisine. L'*étouffade* est une sauce ou préparation pour manger de certain gibier, & principalement la perdrix. Pour manger les perdrix à l'*étouffade*, on les larde de gros lard, puis on les passe à la casserole avec lard fondu, & on leur fait prendre couleur. Cela fait, on y met du bouillon, sel, poivre, & paquet de fines herbes. On laisse cuire le tout; on y ajoûte champignons, truffes & culs d'artichaux. Lorsqu'on est prêt à servir, on y ajoûte un coulis de bœuf.

ÉTOUFFANT, ANTE, adj. Suffoquant; qui empêche le rafraîchissement des poumons, en leur ôtant la liberté de respirer un air frais. *Præfocans, opprimens.* En été il y a des chaleurs *étouffantes*. Voilà un temps vain & *étouffant*.

ÉTOUFFEMENT, s. m. Maladie du poumon, qui souffre pour n'etre pas rafraîchi par un air frais. *Præfocatio, suffocatio.* Cet homme a un asthme qui lui cause un *étouffement* de poitrine, une respiration difficile. ☞ Mercredi la Reine s'est encore trouvée incommodée de ses *étouffemens*. M. Pélisson, *Lettres Historiques.*

ÉTOUFFER, v. act. & n. Ôter la respiration d'un air frais: suffoquer. *Præfocare, intercludere spiritum.* Cette chambre est chaude comme une étuve, on y *étouffe*.

> *On nuit à force de caresse,*
> *Et l'on* étouffe *en embrassant.* P. du Cerc.

> *J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'*étouffer.
> Rac.

Si autrefois on a *étouffé* ceux qui avoient la rage, on en a reconnu l'abus. Il y avoit si grande presse en cette cérémonie, qu'on a failli à m'*étouffer*. L'apoplexie *étouffe*, parcequ'elle bouche les conduits de la respiration. On dit aussi, que les habits *étouffent*, quand ils sont trop chauds & trop lourds. On dit encore, qu'on a failli à *étouffer* de rire, *risu enecari, disrumpi*, quand un ris violent empêche de parler, ou de respirer. La fumée *étouffe*. J'ai pensé etre *étouffé* à la porte. Mol. S'*étouffer* de manger, Vaug. *Étouffer* de douleur. Buss. Que la peste l'*étouffe* avec sa discrétion, le traître, le bourreau qu'il est. Mol. Si je n'avois rien dit, j'aurois *étouffé* de dépit.

Ce mot vient de *stufare*, qu'on a fait de *stufa*, qui signifie *étuve*. Mén.

ÉTOUFFER, se dit figurément en Morale. *Opprimere, extinguere.* Il faut cacher & *étouffer* son ressentiment. La pénitence *étouffe* les mouvemens de l'amour propre. Souvent on est obligé d'*étouffer* ses soupirs, ses plaintes, ses pensées. Ce Prince a *étouffé* l'hydre de la rébellion, comme Hercule *étouffa* des serpens dans le berceau. *Étouffer* les semences d'une guerre civile. Ablanc. La misère *étouffe* l'esprit, *Obtundit, hebetat, affigit humo divinæ particulam auræ.* S. Evr. L'action & la vivacité de l'esprit s'*étouffent* par trop d'étude. Mont. Puissent etre oubliés pour jamais & *étouffés* sous les ténèbres d'une nuit éternelle tant de funestes exemples. Pélisson.

> Étouffe *promptement une naissante flamme.* Corn.

Nous *étouffons* les remords de notre conscience en nous persuadant témérairement que nous n'avons point tort. Nic. La contrainte des preceptes *étouffe* & éteint le feu de l'imagination. La modération que le monde affecte n'*étouffe* pas les mouvemens de la vanité: elle ne sert qu'à les cacher. Boss. On *étouffe* les agrémens naturels, quand on veut en avoir d'empruntés. Bell. Il vaut mieux *étouffer* un bon mot qui est prêt à nous échaper, que de chagriner qui que ce soit. Id. ☞ *Étouffer* une affaire, *étouffer* une querelle; pour dire, Empêcher qu'elles n'éclatent. Acad. Fr.

ÉTOUFFER, se dit métaphoriquement des arbres & plantes en termes de Jardinage, & signifie etre trop touffu, trop épais, avoir trop de branches & trop confuses; ou être ombragé, etre caché par d'autres plantes qui ôtent la liberté de l'air. *Densare, operire, premere, inumbrare, obumbrare, offuscare.* Cet arbre est *étouffé* dans le milieu; c'est-à-dire, qu'il y a dans le milieu une telle confusion de branches, qu'il est impossible qu'elles puissent avoir de l'air. Ces plants sont tout *étouffés*, il leur faut donner de l'air. Liger. Les pluies ont fait croitre tant de méchantes herbes dans les champs, qu'elles *étouffent* tous les blez. Cette ente est toute *étouffée* sous ce grand arbre; comment veut-on qu'elle pousse?

ÉTOUFFÉ,

ÉTOUFFÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Oppressus, præfocatus.*

> *Des desseins* étouffés *aussitôt que naissans.* RAC.

En termes de l'Ecriture, on appelle, Viandes *étouffées*, la chair des animaux qu'on avoit tués sans verser leur sang.

On dit, un air *étouffé*, pour dire, *Etouffant.*

ÉTOUFFOIR, s. m. Instrument de metal, haut d'environ trois pieds, creux, rond, ouvert par le bas, & couvert par le haut, que les Boulangers mettent sur la braise pour l'éteindre & pour l'étouffer. *Præfocator, oppressor.* Il y a aussi une autre sorte d'*étouffoir* dont on se sert fort en Hollande. Il est aussi de metal ou de terre cuite, mais ouvert par le haut. Il sert à éteindre ou à étouffer des tourbes : ce qui se fait en le couvrant après qu'on y a mis les tourbes qu'on y vouloit mettre.

ÉTOUPADE, s. f. *Stupa.* C'est une certaine quantité d'étoupe préparée, mise ensemble, & destinée à un certain usage, comme à couvrir une plaie. Pour panser le malade on a trois petites compresses, deux plumaceaux, une *étoupade* couverte d'astringens, &c. DIONIS.

☞ ÉTOUPAGE, s. m. Les Chapeliers appellent morceau d'*étoupage*, ce qui reste de l'étoffe dont ils ont fait les quatre capades d'un chapeau, & qu'ils conservent après l'avoir feutré avec la main, pour renfoncer les endroits foibles de ces capades.

ÉTOUPE, s. f. La bourre du chanvre, de la filasse, du lin. *Stupa.* On fait des bouchons de bouteille avec de l'*étoupe*. On mêle de l'*étoupe* avec du goudron pour calfater les vaisseaux. On la fait aussi de vieux cables battus.

☞ ÉTOUPE. On appelle aussi *étoupe*, les toiles qui sont faites avec des *étoupes* de chanvre, ou de lin.

☞ ÉTOUPE à étamer. Les Chaudronniers nomment ainsi une espèce de goupillon, au bout duquel il y a de la filasse, dont ils se servent pour étendre l'étamure.

Ce mot vient du Latin *stupa.* MÉN. Isidore le fait encore venir, *quod ex eâ rimæ navium stipentur.* Il vient plutot de *stoup*, mot Celtique, ou Bas-Breton, qui signifie la même chose.

On dit proverbialement & figurément, Mettre le feu aux *étoupes*; pour dire, Exciter quelqu'un à la sédition, à quereller, à plaider, à faire l'amour, ou à satisfaire quelque passion emportée.

ÉTOUPER, v. act. Boucher, fermer avec de l'étoupe. *Stupâ obturare, stupare. Etouper* une bouteille, un tonneau qui s'enfuit, un vaisseau qui fait eau.

> *Les oreilles il lui coupa,*
> *Et les conduits en* etoupa. VOIT.

☞ ÉTOUPER s'est dit autrefois pour boucher, barrer une rivière. *Claudere.* Et fut advisé que le Roi sejourneroit là ung jour, tandis qu'on *estouperoit* le fleuve, afin qu'on ne pust passer. Et fut la chose faite assez aisément; car on *estoupa* ledit fleuve ras à ras de la grant rivière, en telle façon que l'eau d'un cousté & d'autre ne se haussa point, & qu'on pouvoit passer à son aise. JOINVILLE.

☞ ÉTOUPER. Terme de Chapelier. C'est fortifier les endroits foibles d'un chapeau, avec la même étoffe dont on a fait les capades.

On dit figurément, d'un homme qui ne veut entendre ni plaintes, ni remontrances, qu'il s'est *étoupé* les oreilles, qu'il les a fermées à la pitié.

Ce mot vient de *stupare*, qui signifie *boucher* avec de l'étoupe, & qui a été fait de *stupa.* Les Allemands disent *stopffen.*

ÉTOUPÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Obturatus.*

☞ ÉTOUPERIE, s. f. Le tarif de la Douane de Lyon nomme *étouperies* étrangéres, les toiles d'étoupes qui se fabriquent hors du Royaume.

☞ ÉTOUPIÉRES, s. f. pl. Terme de Cordier. Femmes qui charpissent les vieux cordages, pour en faire de l'étoupe pour calfater les vaisseaux.

☞ ÉTOUPILLE, s. f. Terme d'Artificier. C'est une sorte de méche, non d'étoupes, comme le mot semble l'indiquer, mais de coton filé, trempé d'eau simple, ou d'eau-de-vie, ou d'huile d'aspic, & roulé dans de la poudre, pour que le feu se communique d'un bout à l'autre, avec plus ou moins de vitesse.

ÉTOUPILLER, v. a. C'est garnir les artifices des étoupilles necessaires pour la communication du feu, & l'attacher avec des épingles, ou de la pâte d'amorce.

ÉTOUPIN, s. m. Terme de Marine. C'est un peloton de fil de carret sur le calibre des canons, pour bourrer la poudre quand on les charge. *Obturamentum, epistomium.* Pomey dit *estoupillon.*

ÉTOURDERIE, s. f. Action d'étourdi. *Temeritas, temerarium, inconsideratum facinus, inconsultum; socordia, stoliditas.* Il a fait une *étourderie*. Voilà une de vos *étourderies.* Il y a des gens qui croient que ce mot ne s'écrit point encore, & qu'on doit se contenter de le dire; mais on le juge assez établi par l'usage pour pouvoir l'écrire dans le style épistolaire & familier.

ÉTOURDI, IE, adj. & s. m. & f. Imprudent, inconsidéré, qui fait les choses avec précipitation, & sans en considérer les suites. *Inconsideratus, levis, inconsultus, stolidus.* Il y a plus de prudence qu'on ne croit à être un peu *étourdi*; car quand on approfondit tant les choses, on n'a presque point de repos. M. SCUD. Il ne faut pas prendre garde à ce qu'il dit : c'est un *étourdi*, qui fait toutes les choses en *étourdi*, inconsidérément. On ne vit jamais d'*étourdie* comme cette fille-là. Vous êtes une *étourdie*, je ne me fie pas à vous. Ces gens-là ne sçavent ce qu'ils font, ce sont des *étourdis.* Il y a une Comédie de Molière, qui s'appelle l'*Etourdi.* Un jeune *étourdi* est souvent le plus heureux en amour.

Ménage dérive ce mot de l'Italien *stordito*, & cite Fauchet, qui croit plus vraisemblablement qu'il vient d'*estour*; ayant appellé *estourdis*, ceux qui dans les *estours* étoient affoiblis & comme endormis à force de coups.

ÉTOURDI, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est *étourdi* comme un haneton, comme le premier coup de Matines; qu'il est *étourdi* du bateau, lorsqu'il a été battu ou fatigué, qu'il n'est plus en état de se défendre. On dit aussi qu'un homme n'a été ni fou, ni *étourdi*, lorsqu'il a sçû profiter d'un désordre, d'un embarras où il s'est trouvé, qu'il s'en est sauvé, ou en a tiré quelque avantage.

On dit aussi adverbialement, Faire une chose à l'*étourdie*, pour dire, brusquement & sans réflexion. Ménage prétend qu'on dit plus communément à l'*étourdi.* Ablancourt préfère à l'*étourdie* : Les assiégés les voyant venir à l'*étourdie*, coururent dessus. Je dirois aussi à l'*étourdie*; notre langue aime ces façons de parler adverbiales au féminin. CORN. Les barbares coururent sur lui à l'*étourdie*. VAUG.

ÉTOURDIMENT, adv. D'une manière inconsidérée & étourdie. *Inconsideratè, inconsultè, stolidè.* Il a entrepris cette affaire fort *étourdiment*; sans prendre conseil, sans l'examiner. Il est surprenant que les hommes portent l'extravagance jusqu'à hasarder *étourdiment* l'éternité, sans songer en quel abyme elle les va précipiter. VILL. On craint l'enfer, & cependant on y court *étourdiment.* MORALE DE P. La discrétion est l'ame de la politesse : elle nous empêche de parler *étourdiment.* BELL.

> *Clothon ne peut vous faire d'autre grace*
> *Que de filer vos jours très-lentement :*
> *Mais Clothon va toujours* étourdiment. LA FONT.

ÉTOURDIR, v. act. Causer une émotion, ou déreglement dans le cerveau ou dans les sens, qui les empêche de faire bien leurs fonctions; importuner, rompre la tête à force de crier, & de faire du bruit. *Obtundere, stupefacere.* Le vin pris par excès *étourdit*, fait croire que tout tourne. On donne un coup de massue sur la tête d'un bœuf pour l'*étourdir*, pour l'abbatre. Les marteaux d'une forge, le bruit continuel, les crieries d'une femme, *étourdissent* les gens, ils ne sçavent plus ce qu'ils font. Cicéron *étourdissoit* tout le monde de la gloire de son Consulat. NIC. Les vieillards *étourdissent* les oreilles par leurs remontrances. Vous êtes de plaisantes gens avec vos régles dont vous nous *étourdissez* tous les jours. MOL.

Etourdir sa douleur au propre & au figuré; pour dire, L'endormir, la dissiper, se distraire.

ÉTOURDIR, se dit aussi des viandes mal cuites. *Leviter coquere, assare.* On vient de mettre cette éclanche à la broche, ces pois sont au pot : ils ne sont qu'*étourdis*, à demi-cuits. *Leviter cocti.* Il faut *étourdir* l'eau de ce malade pour en ôter la crudité. On sert d'abord les grosses viandes pour *étourdir* la grosse faim.

ÉTOURDIR, se dit figurément en choses morales, des accidens qui troublent, qui surprennent notre raison. Aristote parle comme les Oracles : il veut *étourdir* le monde, & s'*étourdir* lui-même par ses raisonnemens. S. EVR. Cette banqueroute a bien *étourdi* des Marchands, ils ne sçavent où ils en sont. Une bataille perdue *étourdit* bien un parti, fait perdre courage, rompt ses mesures.

ÉTOURDIR, signifie aussi figurément, Importuner, incommoder à force de répéter quelque chose, ou de parler. Rompre la tête.

Je n'y verrai qu'orgueil ; s'il est de qualité,
*Il ne m'*étourdira *que de sa parenté.* SANLEC.

s'ÉTOURDIR, signifie, S'ôter le sentiment d'une chose, & se tromper soi-même. *Obdurare se.* Les esprits déréglés, & qu'on appelle esprits forts, cherchent à s'*étourdir* sur l'avenir. S. EVR. Regardez ce faux brave (Senéque) vous verrez qu'en faisant de beaux raisonnemens sur l'immortalité de l'ame, il cherche à s'*étourdir* sur la crainte de la mort. PORT-R. Les libertins qui ont le cœur plus déréglé que l'esprit, pour jouir plus tranquillement des plaisirs de la vie, tachent à s'*étourdir* sur l'éternité. BOUH. Les fausses prudes, par leurs maximes de sagesse, tâchent de s'*étourdir* sur la privation des plaisirs qu'elles regrettent. BELL. Pourvû qu'on se trompe toujours, & qu'on s'*étourdisse* bien sur tout ce qui fait de la peine, c'est tout ce qu'on peut souhaiter. S. EVR. L'arrogance humaine tache de s'*étourdir* elle-même par de grands noms, pour ne pas appercevoir son néant. BOSS. Il n'appartient qu'à un homme d'esprit de s'*étourdir* un peu sur les malheurs. CH. DE M. Cette femme est toujours en mouvement ; c'est un artifice pour s'*étourdir* sur la perte de son Amant. LA BRUY.

ÉTOURDI, IE. part. pass. & adj. *Stupefactus.* Il tomba tout *étourdi* du coup qu'il reçut. Elle parut tout *étourdie* de ce que vous lui dites. La sincérité ne doit être ni indiscrette, ni *étourdie*, BELL.

Après qu'une grande douleur est passée, & qu'il n'en reste qu'un léger ressentiment, on dit que la partie est encore toute *étourdie*.

ÉTOURDISSANT, ANTE, adj. Qui fait bien du bruit, qui étourdit. *Obtundens.* Le carrosse a cette incommodité, que son bruit est *étourdissant*.

ÉTOURDISSEMENT, s. m. Trouble du cerveau & des nerfs. *Stupefactio, stupor.* Les vapeurs causent des vertiges & des *étourdissemens*. Il lui a pris un *étourdissement*, il est tombé de son haut.

ÉTOURDISSEMENT, se dit aussi au figuré. Dieu a répandu sur cet Imposteur l'esprit d'*étourdissement* & de vertige. PATRU.

ÉTOURDISSEMENT, est aussi une maladie qui arrive aux brebis & à d'autres animaux, sur-tout pendant les grandes chaleurs.

ÉTOURNEAU, s. m. Oiseau qu'on nourrit en cage, *Sturnus.* Il est de la grosseur d'un merle : son plumage est noir & tacheté de gris ou de blanc, & quelquefois de jaune & de rouge, ce qui l'a fait appeller par les Poëtes Latins *avis picturata.* Sa queue est courte & noire ; ses pieds sont presque de couleur de safran ; son bec ressemble beaucoup à celui de la pie. Aldrovandus décrit trois espéces d'*étourneaux*. Cet oiseau se trouve presque en toutes sortes d'endroits. L'été il habite dans les forêts, dans les lieux aqueux, dans les prés ; & l'hiver il se retire sur les tours, & les toits des maisons. L'*étourneau* est fort gourmand ; il se nourrit de baies de sureau, de raisin d'olives, de millet, d'avoine, & d'autres semences : il mange aussi des vers, de la ciguë, de la chair des cadavres. Il est docile : on lui apprend aisément à parler & à sifler. Les *étourneaux* volent par bandes ; ils s'assemblent quelquefois le soir en si grande quantité, & volent avec tant de rapidité, que le bruit qu'ils font ressemble à celui d'un tourbillon, ou d'un vent violent. Il n'est pas fort bon à manger, s'il n'est jeune & gras ; comme il l'est dans le mois de Septembre pour la raison qu'on dira plus bas. Plusieurs personnes mangent de l'*étourneau* en lui ôtant la tête avant que de le faire cuire, parcequ'on prétend qu'elle sent la fourmi.

Mais de tous mes airs nouveaux,
Quel fruit ici puis-je prétendre ?
De charmer des hiboux, ou bien des étourneaux.
DA VAL.

L'*Etourneau* a beaucoup de rapport avec le merle. Il est à peu-près de même grosseur ; il se nourrit des mêmes alimens ; il est fort docile ; le plumage de l'un & de l'autre de ces oiseaux est noir, en sorte qu'on auroit peine à discerner un jeune *étourneau* d'un jeune merle : mais l'*étourneau* qui a plus d'un an, a son plumage marqueté de plusieurs petits points gris-blancs, qui le distinguent. Les *étourneaux* ne paroissent presque jamais qu'en troupes très-nombreuses, & ne volent qu'en rond ; chaque *étourneau* tâchant toujours de gagner le milieu de la bande. Ils s'assemblent ainsi pour leur propre conservation contre les oiseaux de proie. L'étendue qu'ils occupent en volant les fait quelquefois paroître comme une nuée. C'est apparemment pour cela qu'Homére compare une troupe de Troyens enveloppés & battus par un petit nombre de Grecs à une *nuée d'étourneaux*, qui évitent par la fuite la rencontre de l'épervier. Les *étourneaux* aiment beaucoup le raisin.

L'*étourneau* vit cinq à six ans. Le mâle a l'œil noir ; la femelle a une petite maille dans le blanc de l'œil. Le mâle a la langue pointue, la femelle l'a fourchue.

Pline, L. X. c. 42. dit que les deux jeunes Princes Drusus & Britannicus, fils de Claude, sous lequel il écrivoit, avoient un *étourneau* qui parloit fort bien Grec & Latin ; qu'il étudioit seul les leçons qu'on lui donnoit ; que tous les jours on lui entendoit dire quelque chose de nouveau ; & qu'il répétoit quelquefois des discours entiers & suivis. Gesner, *De Avibus, L. IV. p. 715.* dit avoir vû un *étourneau* nourri avec des rossignols, lequel s'étant démis un pied, prit des œufs de fourmis dont on nourrissoit les rossignols, les écacha avec son bec, les échauffa sous ses aîles, & ensuite s'en frotta le pied malade, qui peu de jours après se trouva guéri.

La chair des *étourneaux* étoit plus estimée des Anciens qu'elle ne l'est aujourdhui : ils en servoient souvent sur leurs meilleures tables. Galien, *De sanit. tuend. L. VI. c. 16.* les met au nombre des alimens d'un bon suc, & qui nourrissent beaucoup. Il en conseille l'usage à ceux qui sont incommodés de la gravelle, ou de la pierre. Cela ne se peut néanmoins entendre que des jeunes *étourneaux*, & en automne, lorsqu'ils sont plus gras, plus tendres, & d'un meilleur goût, parcequ'ils mangent beaucoup de raisin ; car lorsqu'ils sont vieux, ou qu'ils sont maigres, leur chair est dure, d'un goût désagréable, difficile à digérer. DE LA MARE, *Tr. de Pol. L. V. Tit. XXIII. c. 2. §. 23.*

L'*étourneau* commun est, comme on l'a dit, de la grandeur d'un merle, avec cette différence qu'il est diversifié de taches blanches & rougeâtres : l'on en voit quelquefois de jaunes. Son pennage ne paroît pas entiérement noir : il a des parties verdatres, principalement aux aîles & proche des yeux, & pareillement au bas du corps sur le derriére. Les plumes de ses aîles sont jaunes à leurs extrémités, ainsi que celles de la queue, qui est courte & noire. Son bec est assez robuste, & approche de celui des pies : il est jaunâtre, & brun à l'extrémité. Ses pieds sont quasi jaunes, & ses ongles noirs. Il est assez agréable à la vûe, tant à cause de la diversité de ses couleurs, que pour la quantité des taches desquelles son corps est tout semé. C'est peut-être pour cette raison que les Poëtes donnent à l'*étourneau* l'épithéte de *peint*, comme si quelque Peintre avoit mis toute son industrie à l'orner & l'embellir de la diversité de ses couleurs. La femelle n'a pas tant de taches : le jeune *étourneau* n'en a aucune : il est tout brun,

excepté

excepté le cou, la tête & le ventre, qu'il a cendrés.

Il y a encore trois autres espéces différentes d'*étourneaux*. Le premier, qui ne se voit que rarement, est tout blanc, excepté le bec, qui est d'un jaune rougeatre, & les pieds, qui sont d'une couleur de chair pale.

Le second a la tête, le cou & le bec blancs, hormis qu'il a au-dessus des yeux, & proche du bec, deux taches contiguës, qui sont noires. Son ventre est blanc, ainsi que les commencemens de ses ailes, avec des taches diversifiées de bleu. Les grandes pennes des aîles & de la queue sont semblables à celles de l'*étourneau* commun, à cela près que les deux dernières sont blanches. Ses pieds sont jaunes, & ses ongles noirs.

La troisiéme & dernière espéce est entièrement d'un cendré tirant sur le roux, ou, pour mieux dire, jaunatre. Il a quelques points à la poitrine. Ses pieds & son bec sont noirs. Les Oiseliers d'Italie le disent de l'espéce des *etourneaux*. Aldrovand est d'un autre sentiment; mais ne sçachant rien de particulier de l'humeur & des façons de faire de cet *étourneau*, il a suivi la coutume des autres. Il dit que cet *etourneau* est de couleur changeante, comme le cou d'un ramier, & madré de marques tannées par tout le corps, melées de gris & de cendré, lesquelles sont seulement sur le bout des plumes, qui sont plus longues & plus étroites que celles des autres oiseaux. Les jeunes ont le bec de couleur de corne, un peu courbé en faulx comme celui du guêpier. Ce bec devient rouge en vieillissant, de même qu'au merle. Les pennes de ses aîles sont brunes, & bordées de tanné.

Aldrovand parle encore de deux autres espéces. Le premier est tout blanc, à l'exception du bec, qui est jaune, rougeatre; & des pieds, qui sont d'une couleur de chair pâle.

Le second a la tête, le cou & le bec blancs; il a néanmoins au-dessus des yeux deux taches contiguës qui sont noires. Son ventre est blanc ainsi que le commencement des côtés, qui sont couverts de taches bleuatres. Les grandes plumes de la queue sont comme celles de l'*étourneau* commun, à la réserve des deux dernières qui sont blanches. Ses pieds sont jaunes & ses ongles noirs.

On dit proverbialement, que les *étourneaux* sont maigres, parcequ'ils vont en troupe. On dit aussi ironiquement à un jeune homme de peu de mérite qui se veut mêler dans une conversation, Vous etes un bel *étourneau* pour jaser.

Et femme d'un mari, qui peut passer pour beau,
Faut-il qu'un marmouset, qu'un maudit etourneau, &c.
Mol.

Le nom d'*étourneau* vient du Latin *sturnus*, qui signifie la même chose. En quelques endroits on appelle un *étourneau*, un *sansonnet*.

Étourneau Marin. Les Oiseleurs d'Italie appellent *Etourneau* marin, *Sturnus marinus*, un espèce de merle, que d'autres appellent merle de couleur de rose, *Merula rosea*. Voyez Merle.

Étourneau, s. m. Terme de Méchanique. Piéce de bois qui fait le dessus d'un engin, dans laquelle sont deux poulies pour lever un fardeau. On l'appelle autrement *fauconneau*.

☞ ÉTOUTEAU, s. m. C'est le nom, en termes d'Horlogerie, d'une cheville qui est attachée perpendiculairement, ou à angles droits, sur le plat d'une certaine roue qui s'appelle, à cause de cela, roue d'*étouteau*. La roue d'*étouteau* sert à régler la sonnerie tant des heures que des quarts. Communément cette roue fait un tour pour le quart, deux pour la demie, trois pour les trois quarts, & quatre pour l'heure; mais ces nombres dependent de l'ouvrier. Si l'*étouteau* manquoit de faire son devoir, l'horloge sonneroit toujours sans discontinuation jusqu'à ce que le poids, ou peson, qui donne le mouvement à l'horloge, fût descendu jusqu'à son repos.

ÉTOUTEVILLE, s. f. Nom propre d'un village de France en Normandie. Ce lieu est dans le pays de Caux au Doyenné de Canville, & a donné son nom à une illustre Famille, fondue dans la maison de Bourbon. C'est en Latin *Estoldivilla*. *Etouteville* fut érigée en 1534. en Duché non Pairie, dont la haute-Justice fut établie au Bourg de Valmont. *Descript. Geogr. & Hist. de la Haute-Norm. Tom. I. p. 163. & 164.*

E T R.

ÉTRAIN; s. m. En Picardie, & dans les pays conquis; on appelle *étrain*, la cote de la mer qui est plate & sabloneuse. *Ora maris plena & arenosa.*

ÉTRANGE, adj. m. & f. Qui est d'un pays éloigné, qui est né sous une autre domination. Ce voyageur a couru dans plusieurs pays & nations *étranges*. On peut dire peuples *etranges*, & non pas *étranges* peuples, à cause de l'équivoque. Mén. Il vaut mieux dire pays *étrangers*, que pays *étranges*; & ce dernier commence à vieillir, & n'est plus bon qu'en vers. Voiture a dit à Monsieur le Prince en 1645.

Que votre los se portera,
Dans les terres les plus étranges.

L'Académie Françoise remarque dans son Dictionnaire; qu'on ne dit *étrange* pour *étranger* que dans les phrases suivantes, Terres *étranges*, nations *étranges*, il est venu d'*étrange* pays; vous pouvez entrer, il n'y a personne d'*étrange*; c'est-à-dire, qui ne soit de votre connoissance: dans cette dernière phrase la signification d'*étrange* est differente de celle d'*étranger*. Dans la Chirurgie, *étrange* se dit souvent pour *étranger*.

Ce mot vient de *extraneus*.

Étrange, signifie aussi, Qui n'est pas domestique, connu, ou fort familier. Les chiens abboient, quand ils voient venir quelqu'un d'*étrange* dans la maison. Je vous donnerai à manger familièrement, il n'y aura personne d'*etrange*, personne que vous ne connoissiez.

Étrange, signifie aussi, Ce qui est surprenant; rare, extraordinaire, facheux, impertinent; qui n'est pas dans l'ordre & dans l'usage commun. *Mirus, extra ordinem, infrequens; insolens.* Il est arrivé un *etrange* accident à ce pauvre homme. Ne trouvez pas *étrange* si je vous fais ce reproche, cette réprimande. Les relations des Voyageurs nous apprennent des coutumes *étranges* & extravagantes. Ce Poëte a des visions, des pensées *étranges*. L'honneur est une *étrange* affaire. La Font. C'est une humeur *étrange*, un esprit fantasque. Le pécheur a un *étrange* aveuglement. Ces hommes qui ne sçavent que tuer des gens, sont d'*etranges* gens. M. Scud. L'amour fait faire d'*etranges* choses. B. Rab. Nos mœurs plus civilisées nous font trouver fort *étranges* les injures féroces & barbares d'Achille & d'Agamemnon dans Homere. S. Evr. Je trouve *étrange* que tous les grands hommes étant satisfaits de vous, il n'y ait que vous seul qui ne le soyez pas. Voit. Les favoris font jouer d'*étranges* ressorts pour se maintenir dans leur poste. Bell. On se trouve quelquefois entre la friponnerie & l'indigence: *étrange* situation! Un bruit *étrange*, est un grand bruit, ou bruit extraordinaire. Tous les avis allerent unanimement, à ne point faire de réponse au Bref, à témoigner que le Roi trouvoit *étrange* la maniere dont on en usoit à Rome. L'Ab. Régn.

*Les Princes sont d'*étranges *gens.*
Heureux qui ne les connoit guere,
Plus heureux qui n'en a que faire. Voit.

Étrange, ou Étranger, se dit par les Médecins ou Chirurgiens, quand ils parlent de tout ce qui survient au corps de l'animal contre sa nature, soit qu'il vienne de dehors, soit qu'il s'engendre dedans: on le dit mieux des corps qui viennent de dehors, comme d'une balle de mousquet, d'un éclat de grenade, &c. On ne peut guérir les plaies tandis qu'il y a des corps *étranges* dedans, des corps *etrangers*. *Aliena, extranea corpora.* On met dans les commencemens des tentes dans les plaies pour faire sortir les corps *étranges*. Dionis. On tient par leur moyen une plaie dilatée, quand il s'agit de faire sortir quelque corps *étrange*, ou une esquille. Id.

ÉTRANGEMENT, adv. Extraordinairement, excessivement

ment. *Mirum in modum, vehementer.* Cet homme eſt *étrangement* vif, *étrangement* colère, amoureux, bourru. On s'ennuie *étrangement*, quand on n'a que de l'indifférence. Ch. de M. L'amour propre nous préoccupe *étrangement.* Nic.

ÉTRANGER, ère, adj. & ſ. m. & f. C'eſt la même choſe qu'*étrange* au premier ſens. Qui eſt né en un autre pays. *Extraneus, hoſpes, alienigena, advena, incola.* On connoît bien à l'air de cet homme-là que c'eſt un *étranger*. Nous voici tranſportés ſur un bord *étranger*. La Font. Les *étrangers* ne peuvent tenir offices, bénéfices, ni fermes en France. Ils peuvent acquérir, & donner entre vifs; mais ils ne peuvent point diſpoſer de leurs biens par teſtament. Leurs enfans nés dans le Royaume leur ſuccédent. Les *étrangers* mourant en France donnent lieu au droit d'aubaine. Les lettres de naturalité s'obtiennent par les *étrangers* pour jouir des privilèges des régnicoles. Les Suiſſes, les Savoyards, en France, ne ſont point réputés *étrangers*. Ce peuple a paſſé ſous une domination *étrangere*. Cet homme enſeigne les langues *étrangeres*. Les plantes *étrangéres* ne profitent pas en ce climat. Un François né en pays *étranger* n'eſt point cenſé *étranger*. Les François traitent fort humainement les *étrangers*. Les jalouſies fatales au mérite des *étrangers*, céderent à la néceſſité préſente. S. Evr. Un homme de bien n'eſt *étranger* nulle part. Bouh. *Omne ſolum forti patria eſt.*

Rome, par une loi qui ne ſe peut changer,
N'admet avec ſon ſang aucun ſang étranger. Rac.

On dit, en termes de Commerce, L'*étranger* au ſingulier, pour dire, Les *étrangers*. Il faut faire paſſer cela à l'*Etranger*.

Étranger, ſe dit auſſi de ceux qui ne ſont pas de la même maiſon, ou famille. *Alienus.* Il ne faut pas que les *étrangers* mettent le nez dans nos papiers, qu'il ſçachent les ſecrets de notre famille. Cet homme a déshérité ſes parens pour laiſſer ſon bien à des *étrangers*. Les Romains, par l'adoption, mettoient des *étrangers* dans leur famille.

On dit figurément qu'un homme eſt *étranger* dans ſa famille, en ſon pays, en une ſcience, quand il ne ſçait point les affaires de ſa maiſon, les nouvelles de ſon pays, les premiers principes d'une ſcience. *Hoſpes & peregrinus.* Tout eſt en déſordre dans ce monde: les honnêtes gens y ſont comme en pays *étranger*. S. Evr. Dieu veut que nous gémiſſions comme *étrangers* en ce monde. Nic.

Étranger, ſe dit encore des choſes qui ſont hors de nous, qui ne ſont pas naturelles. *Adſcititius.* Les ornemens ſont des beautés *étrangéres*, qui tiennent lieu des naturelles à ceux qui ne les ont pas. S. Evr. Dans la plus belle amitié, l'on a beſoin des choſes *étrangéres* qui excitent le goût du plaiſir, & le ſentiment de la joie. Id. Le but des ambitieux n'eſt que de ſoutenir leur propre foibleſſe par des appuis *étrangers*. Nic. La ſcience n'eſt point le partage des femmes; c'eſt ſe parer de beautés *étrangéres*. Mont. Autrefois mon imagination errante & vagabonde ſe portoit à toutes les choſes *étrangéres*: aujourd'hui mon eſprit me raméne à moi-même. S. Evr. Il faut écarter tout cet attirail *étranger*, pour aller juſqu'à la perſonne. La Bruy. Séneque ſe bande, & s'anime à la vertu, comme ſi ce lui étoit une choſe *étrangére*. S. Evr.

La prudence la plus profonde
Ne ſçauroit ſe paſſer de reſſorts étrangers.
La plus grande valeur perit dans les dangers,
Si perſonne ne la ſeconde. Des-Houl.

On dit qu'un fait eſt *étranger* à la cauſe; pour dire, qu'il n'y a aucun rapport.

On dit auſſi en Chirurgie, qu'il ne faut pas laiſſer dans les plaies les corps *étrangers*, ou *étranges*. Voyez Étrange.

☞ ÉTRANGER, vieux v. a. Eloigner, chaſſer. *Ejicere, expellere, removere, depellere, fugare.*

☞ *Et ha deſir de fuir le danger*
De ſon malheur pour tel mal étranger. Marot.

Les mauvais traitemens, la mauvaiſe chére, *étrangent* les honnetes gens d'une maiſon. Les écornifleurs ſont bien difficiles à *étranger*. La fouïne a *étrangé* les pigeons de ce colombier; l'a fait déſerter par les pigeons.

☞ Étrangé, ée, part. paſſ. & adj. Vieux mot. Eloigné, écarté. *Remotus, amandatus, a, um; fugatus.*

Étranger (s') v. n. Se retirer de quelque lieu, s'en éloigner. Les habiles gens s'*étrangent* d'une aſſemblée, quand ils voient que les ſots s'y mêlent, s'y introduiſent. Ce mot eſt vieux & peu uſité: il n'y a plus que le petit peuple qui s'en ſerve. L'Académie ne fait pas cette remarque: ainſi elle pourroit bien n'être pas juſte.

Quelques-uns dérivent *étranger* de *ſtrages*, ou d'*extraneare*.

ÉTRANGLEMENT, ſ. m. Reſſerrement de quelque choſe. *Contractio.* Si on ne fait pas l'opération du bubonocéle dans un *étranglement* de boyau, on meurt infailliblement. Dionis. Dans les exomphales il arrive quelquefois des *étranglemens* qui cauſent la mort. Id. *Etranglement* ne ſe dit point dans le ſens propre, en parlant d'une ſuffocation qui arrive parceque les conduits de la reſpiration ſont bouchés. ☞ Ces deux parties (la tête & le ventre des araignées) tiennent enſemble par un *étranglement* fort petit. Homberg, *Mém. de l'Acad.* 1707. p. 340. Un *étranglement* fort étroit. Id. Voyez d'autres exemples au mot ARAIGNÉE.

☞ Étranglement. Partie d'un corps fort étroite entre deux autres plus larges. *Pars arctior, contracta, arctata, anguſtior. Fauces, anguſtiæ.*

ÉTRANGLER, v. act. Suffoquer; prendre à la gorge & la ſerrer, boucher les conduits de la reſpiration. *Elidere fauces, ſuffocare, ſtrangulare, gulam frangere.* On condamne les criminels roturiers à être pendus & *étranglés*, tant que mort naturelle s'en enſuive. Je l'*étranglerois* de mes mains, ſi elle avoit forfait à ſon honneur. Mol. Un Empereur s'*étrangla* d'un pépin. Bens. Le Sénateur Fabius fut *étranglé* d'un cheveu en buvant du lait. Ce goulu s'*étrangle*, il mange des morceaux trop gros, il ne peut les avaler. Un flegme, une apoplexie l'a *étranglé*.

Ce mot vient du Latin *ſtrangulare*, qui ſignifie le même.

Étrangler, ſe dit ſouvent en une ſignification plus étendue; pour dire, Quereller violemment. Cet homme a fait un faux marché, ſa femme l'a penſé *étrangler*. C'eſt une acariâtre qui s'*étrangle* à force de crier, qui perd la reſpiration. Elle a une mere qui l'*étrangle*. Voit.

On dit auſſi, qu'on *étrangle* de ſoif, quand on a le goſier ſi ſec, qu'on a de la peine à reſpirer. Et dans ce ſens il eſt neutre; comme il l'eſt auſſi quand on dit, Secourez-moi, j'*étrangle*.

Étrangler, ſignifie auſſi, Serrer, preſſer quelque partie du corps. *Comprimere, opprimere, arctare.* Voilà un col de chemiſe qui m'*étrangle*, qui me ſerre trop, qui m'empêche de reſpirer à mon aiſe. On le dit auſſi des habits. Ces manches ſont trop *étranglées*, ſont trop étroites.

☞ Étrangler, Terme d'Artificier. C'eſt rétrécir l'orifice d'un cartouche en le ſerrant d'une ficelle, comme le cou avec une cravate.

☞ Étrangler les baſtions. Terme de guerre: c'eſt en faiſant une ronde ne pas parcourir un baſtion tout entier, mais paſſer ſeulement ſur la gorge du baſtion. *Compendium facere.* Il faut que les Officiers qui font la ronde, portent du feu, ſoit méche allumée, ou un fallot; qu'ils marchent ſur la banquette, dans les fauſſes braies & dans tous les endroits néceſſaires, ſans *étrangler* les baſtions, c'eſt-à-dire, ſans prendre le plus court par la gorge; mais les parcourir le long des faces juſqu'aux angles ſaillants; d'où l'on peut mieux écouter le bruit & découvrir dans les dehors. Bombelles.

On dit auſſi, *Etrangler* un ſac; pour dire, Fermer ſon ouverture en la liant avec une corde bien ſerrée. *Occludere. Etrangler* une fuſée, pour dire, la ſerrer fortement du côté où l'on met le feu, afin qu'elle s'éleve & monte plus haut. On dit auſſi par imprécation, Que la peſte vous *étrangle*; pour dire, vous ſaiſiſſe, vous faſſe mourir.

ÉTRANGLER, se dit figurément en choses morales. Ce Satyrique a un beau mot qui l'*étrangle*, qu'il ne peut s'empécher de dire, ou d'écrire. Sur la fin d'un Parlement les Juges *étranglent* les affaires, les jugent à la hate, ne les examinent qu'à demi.

On dit aussi, qu'un batiment est trop *étranglé*, quand il a peu de face sur la rue, quand les ailes en sont trop serrées; & généralement de tout ce qui n'a pas une largeur convenable, & proportionnée. En ce sens on le dit des habits. Ces manches sont trop *étranglées*, sont trop étroites. On le dit aussi des discours qui n'ont pas toute l'etendue convenable. Cet exorde, ce raisonnement, est trop *étranglé*. Le livre seroit bon si les matieres y étoient moins *étranglées*.

On dit proverbialement par imprécation, Que ce morceau m'*étrangle*, ou me puisse *étrangler*, si j'ai fait telle chose. Cette expression vient de ce qu'autrefois quand quelqu'un étoit accusé de vol, s'il n'y avoit pas de preuves contre lui, on lui falloit avaler un morceau de pain d'orge sans levain, & un morceau de fromage de brebis fait du lait du mois de Mai: ces morceaux pesoient chacun neuf deniers, & étoient benis pendant la Messe après l'oraison qu'on appelle *secrette*. Si l'accusé ne pouvoit avaler ces morceaux, il étoit réputé coupable & convaincu de crime.

ÉTRANGLÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Suffocatus*, *strangulatus*, *oppressus*.

ÉTRANGUILLON, s. m. Maladie qui prend à la gorge, qui l'enfle, & qui empêche la respiration. C'est un mal qui vient particuliérement aux chevaux.

Ce mot vient de *stranguillo*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le meme sens.

On appelle des poires d'*étranguillon*, *Strangulanea pyra*, celles qui ont un goût fort acide, & reveche, qui offense extrémement la gorge, & qui semble étrangler, quand on les avale. On y est trompé, parcequ'à leur couleur on les croit mûres & en état d'être mangées. La plupart du poiré se fait avec des poires d'*étranguillon*. *Quæ cum pulchritudine & rubo colore, & lustro, quasi maturitatis indice, prætereuntes invitent ad carpiam, mansa tamen tantâ displiceent acerbitate, ut devorari nequeant, sed morsa protinus respuantur*, dit Charles Etienne dans son *Seminarium*.

ÉTRAPE, s. f. C'est un petit instrument de fer qui sert à couper & scier le chaume, qu'on appelle autrement *faucillon*. *Secula*. On dit aussi *étraper* le chaume; pour dire, le scier. *Agrum sicilire*. POMEY.

ÉTRAQUE, s. f. Terme de Marine. C'est la largeur du Bordage.

☞ ÉTRASSE, s. f. Espéce de bourre de soie, que l'on nomme autrement Cardasse.

ÉTRAVE, *Etante*, *Etable*, *Etablure*, *Capion de proue Rota*, *Prora caput*. C'est une courbe de charpente, qui s'ente au bout de la quille d'un vaisseau, du côté du devant, pour faire la proue. Elle est élevée jusqu'au dessus du deuxiéme pont. Elle se fait ordinairement de deux piéces; & celle qui sert d'allonge s'appelle *brion*.

CONTRE-ÉTRAVE. Piéce de bois courbe qui lie par le dedans du vaisseau l'*étrave* avec la quille.

ÊTRE, s. m. Qui existe réellement. *Ens*. Il se dit par excellence de Dieu, qui est un *être* incréé & indépendant, qui subsiste par lui-meme. *Ens a se*. L'Ecriture dit pour le definir, qu'il *est* celui qui *est*. Les plus épurés d'entre les Payens concevoient un *Etre* immatériel qui a animé toute la machine du monde. Les hommes éclairés par la nature, & instruits par le sentiment intérieur de leur foiblesse, sont d'accord à se soumettre à quelque *Etre* supérieur, & disconviennent sur l'idée qu'ils s'en forment. Epicure trouvoit que ces Dieux oisifs, ces *êtres* impuissans, dont il n'avoit rien à craindre, ni à espérer, ne méritoient pas la peine de son culte. S. EVR.

Comme tu ne veux pas te soumettre à sa loi,
Tu ne peux te resoudre a croire un premier Être.
L'AB. TÊTU.

Quel bonheur accompagne une vieillesse extrême!
Toujours à charge aux siens, & souvent à soi-même,
Comme un etre inutile on est mis en oubli.

Ce mot vient du Latin *ens*.

ÊTRE, se dit aussi par participation, des corps & des esprits créés. L'*être* en général est l'objet de la Metaphysique. Les Anges sont des *êtres* purs & incorporels. L'objet de la Physique comprend tous les *êtres* & substances corporelles. Un Chrétien doit toujours considérer son *etre*, sa bassesse, ses infirmités.

Le seul Sceaux
A des charmes
Presqu'égaux.
Sans alarmes
On y vit:
Tout y rit.

L'heureux maître
De ces lieux
Fait connettre
Que son ètre
Vient des Dieux.

On dit aussi, que la nature a donné l'*être* aux hommes, *esse*, & leurs parens le bien être, *bene esse*; pour dire, la naissance & l'éducation.

ÊTRE *de raison*, *ens rationis*, *figmentum mentis*, en termes de Logique, est un *être* qui ne subsiste que dans l'imagination qui le forme, qui est opposé à *être réel*. Les Universaux sont des *êtres de raison*. Les Pédans multiplient fort les *êtres de raison*, & forgent mille chiméres qui sont de purs *êtres de raison*, qui ne sont point dans l'*être* des choses. Il ne faut point multiplier les *êtres* sans nécessité. On dit, Le *non-être*; pour dire, Le néant.

ÊTRE. *Esse*, *stare*. Verbe substantif & auxiliaire, qui sert en Grammaire à la conjugaison de tous les verbes passifs; qui exprime ou séparément, ou conjointement avec eux la maniére d'exister & de pâtir, & qui par conséquent a une infinité de significations, & plusieurs inflexions ou maniéres de se conjuguer, dont on verra les principales dans les phrases suivantes. Voici comme il se conjugue: *Je suis*, *tu es*, *il est*, *nous sommes*, *vous etes*, *ils sont*. *J'étois*, *je fus*, *j'ai été*, *je serai*, *que je sois*, *que je fusse*, *je serois*, *que j'aie été*, *j'aurai été*. Il faut remarquer que *je fus* signifie quelquefois *j'allai*: mais l'usage ne l'a admis que dans la conversation. Dans les autres langues le verbe *être* se sert de verbe auxiliaire à lui-meme. Les Italiens disent *sono stato*: Il n'y a que les Walons qui disent en François *je suis été*, au lieu de *j'ai été*: c'est une traduction du Flamand. Le verbe auxiliaire *être* prend quelquefois la place du verbe *avoir*: Ils se *sont* connus: on ne peut point rendre raison de cet usage; car les Allemands, qui ont introduit les verbes auxiliaires, ne s'en servent point en cette rencontre. GRAM. RAI. Ceux qui s'attachent a la pureté de la langue ne demeurent point d'accord que ces mots *étant*, ou *ayant*, puissent être quelquefois participes, en sorte qu'ils puissent recevoir une *s* au pluriel: comme, Les soldats *étans* sur le point: il est toujours gérondif, & il faut dire les soldats *étant*. Puisqu'il ne pourroit pas etre participe adjectif au féminin; pour dire, je l'ai trouvée *ayante*; il ne doit pas l'*être* non plus en pluriel du masculin. CORN. Il faut dire; *ce sont* eux qui ont vaincu, & non pas *c'est* eux. MRS. DE L'AC. Mais l'usage paroît contraire, puisque l'on trouve dans de bons Auteurs que ce verbe se construit au singulier quand il est précédé du pronom *ce*, quoiqu'il suive un pluriel. *C'est* là les raisons qu'il apportoit.

Le P. Bouhours a remarqué qu'on dit également bien en François; *c'est* à vous à faire cela, & *c'est* à vous de faire cela.

C'*étoit* là les motifs dont notre Saint animoit sa mortification & sa patience. P. VERJ.

ÊTRE, se dit premiérement de ce qui existe réellement. *Etre* en vie, en santé. La nature des choses créées est d'*être* corruptibles & passagéres. Il y a eu des Philosophes qui ont cru que le monde étoit de toute éternité. Je pense, donc je *suis*, est une conclusion bien froide & bien languissante. S. EVR.

Le désespoir le dévore;
Contre lui-même irrité,
Il se maudit, il déplore
Le malheur d'avoir été.
NOUV. CHOIX DE VERS.

C'est là de Montausier l'héroïque visage,
C'est là son air si grand, & si noble & si sage,
C'est tout ce qu'il nous laisse après avoir été.
Mlle De Scudery.

Être, se dit aussi de ce qui marque quelque domination, ou propriété. Tout *est* en la main de Dieu. Les plus hautes montagnes *sont* au Seigneur. Port-R. Tout ce que je possede *est* à moi, & rien à la fortune. S. Evr. Ce Prince *est* un Roi puissant. Un Stoïque doit *être* maître de ses passions. Cet homme *est* à soi; pour dire, il n'a point de maître, ni de femme. On dit en Fauconnerie, qu'un oiseau *est* à soi; pour dire, qu'il *est* en liberté, qu'il n'a point été pris par des Fauconniers. Cette maison va *être* à moi, j'en aurai la propriété. C'est un malheur d'*être* à autrui, d'*être* obligé à servir. Je *suis* tout à vous. Cela n'*est* pas de votre jurisdiction, de votre compétence.

Être, Embrasser le parti de quelqu'un: le défendre, le protéger. Si tu la regardes, tu *seras* pour elle. Voit. Si le Seigneur *est* pour moi, je ne craindrai rien. Si Dieu *est* pour nous, dit S. Paul, qui *sera* contre nous: On trouvera mieux son compte d'*être* à Dieu. Abb. de la Tr.

Selon les âges & les temps
Leur crédit tombe, ou bien augmente.
J'étois *pour Ovide a quinze ans;*
Mais je suis *pour Horace a trente.* P. Du Cerc.

Être, avec la particule *de*, signifie l'état, le parti, la condition dont l'on est, la part que l'on a à une affaire, à une action, &c. C'*est* un homme du grand monde, un homme de la Cour, un homme d'épée, un homme de robe. Cette Dame *est* de toutes les compagnies, de toutes les parties de divertissemens. Cette jeune personne est fort retirée, elle ne veut *être* de rien; c'est-à-dire, d'aucun divertissement. Ce Marchand *est* de la Compagnie des Indes. Il *est* de cette affaire, de ce traité, de cet embarquement. J'y *suis*, ou J'en *suis* pour mille écus. J'ai avancé ou donné mille écus pour cette affaire. J'y *suis*, ou J'en *suis* pour mon argent, pour ma tabatière; c'est-à-dire, J'y perds mon argent, ma tabatière. *Etre* de tout, c'est avoir part à tout ce qui se fait. N'*être* de rien, n'y avoir aucune part. Le mieux qu'on puisse faire dans un temps d'iniquité est de n'*être* de rien, & de faire son principal de se cacher dans le secret de la face de Dieu, pour y trouver cette paix sainte, & ce sacré repos qui ne se rencontre point dans l'agitation & dans les affaires de ce monde. Abb. de la Tr.

Être, se dit aussi à l'égard de l'état des choses, de la manière d'exister. On le dit dans tous les sens, le physique, le moral, le naturel, le figuré: on le dit des dispositions du corps, de celles de l'ame, des événemens libres, & de ceux qui ne le sont pas, des biens, des charges, de la fortune, des états de la vie, &c. *Etre* content. *Etre* heureux. *Etre* en échec. *Etre* en faveur, en fortune. *Etre* en chance. *Etre* en pouvoir. *Etre* aux abois. *Etre* bon pour une telle somme. *Etre* couché sur l'état. *Etre* en posture. *Etre* en sentinelle. *Etre* à couvert de l'orage. *Etre* en santé, en bon point. *Etre* sur le bon pied. *Etre* en charge. *Etre* endormi. *Etre* debout. Il est si naturel & si ordinaire à .... d'*être* dans l'erreur. Mad. Dacier.

Vous êtes *aujourd'hui ce qu'autrefois je* fus. Corn.

Je *suis* ce que je *suis*. Il faut prendre les gens pour ce qu'ils *sont*. Ne regardons pas tant le monde comme il devroit *être*, que comme il *est*. S. Evr. Dis-moi qui tu vois, & je te dirai qui tu *es*. S. Evr. L'Auteur de la nature n'a pas voulu que nous pussions bien connoître ce que nous *sommes*. S. Evr. On songe plus à paroître ce que l'on n'*est pas*, qu'*être* ce que l'on veut paroître. Id.

Être, se dit aussi pour, Consister. *Esse, situm esse.* La félicité *est* dans le goût, & non pas dans les choses. Rochef.

Être, signifie aussi, Arriver, s'ensuivre. *Sequi, contingere, fieri.* Quand il l'eut mal traité, qu'en *seroit-il*? Il l'a étendu presque mort sur la place, & il n'en a rien *été*. Il en *sera* tout ce qu'il plaira à Dieu; mais je veux me satisfaire.

Être, s'emploie aussi fort souvent pour marquer l'origine d'une chose, le lieu d'où elle part, l'auteur qui l'a faite, de quelle profession on *est*. Ce vin *est* de Bourgogne, de Champagne. Ce livre *est* de la Bibliothéque du Roi. Ce tableau *est* du Poussin, du Titien. Ces vers *sont* de Corneille, de Racine, de Molière. Il *est* d'Eglise, il *est* d'épée, il *est* de robe.

Être, se dit aussi en parlant de la manière, des parties intégrantes d'un tout, ou de sa nature, & des partis differens. Cette statue *est* d'or, d'argent, de pierre, de bois. Ce tableau *est* de la main d'un grand Maître. Vous *êtes* des nôtres. Cette terre *est* de mon lot. Le corps & l'ame *sont* les parties intégrantes de l'animal. Il *est* des gens de toutes sortes d'humeurs, de génies. Cela *est* de ses manières, de son style. Cette perle *est* Orientale. Il *est* mon ami, mon associé, il *est* en part dans toutes mes affaires. C'*est* un homme qui *est* tout en Dieu, qui *est* tout spirituel. En voulez-vous *être*? on sous-entend de cette affaire. Il pourroit bien *être* complice de ce crime. *Etre* d'un corps, d'une compagnie. Il faut *être* toujours pour la raison. Ils *sont* aux mains, aux prises. Ils ne *sont* ni bien ni mal ensemble.

Être, se dit aussi à l'égard des temps & des lieux. *Etre* en place. *Etre* en passe. Il va bientôt *être* nuit. Cet Officier va *être* de jour. Il ne faut pas *être* tout le jour à s'habiller. On *fut* tout le jour à monter & à descendre. Ablanc. N'*être* ni dehors, ni dedans. *Etre* aux écoutes. Il n'en *est* pas où il croit *être*. Ce Courrier ne sçauroit *être* loin. Ce n'*est* plus le temps, cela *étoit* bon autrefois. Ce fruit *sera* mûr au mois d'Août. Il *est* au logis, il *est* en pèlerinage. Je *serai* demain à votre lever. En *êtes*-vous là logé, *êtes*-vous de cette opinion? Vous n'*êtes* pas dans son sentiment, vous en *êtes* à cent piques. Où en *est*-on de la Comédie? On fait tant de bruit, qu'on ne sçait où l'on en *est*. Après avoir bien chicané, nous en *sommes* à recommencer. Il *est* en demeure de payer. Il *est* en main pour recevoir la balle.

Être, se dit aussi pour, Affirmer, ou nier. Cette majeure *est* vraie, ou *est* fausse. Il *est* impossible qu'une chose *soit*, & ne *soit* pas. L'Evangile, en défendant de jurer, veut qu'on dise seulement, Cela *est*, ou, Cela n'*est* pas; tout ce qu'on dit au-delà *est* vicieux, Saint Matthieu, 5. 37. Cela n'*est* pas, ne *fut* jamais. Cela ne peut pas *être*. Ce mariage *est* rompu, il n'en *sera* jamais rien. Il en *sera* ce qu'il pourra.

Être, se prend aussi quelquefois pour, Il faut, on doit. Il *est* à craindre qu'il n'autorise les maximes du Cardinal. La Rochef. C'*est* à vous à faire cela; pour dire, vous devez faire cela.

On dit quelquefois en Poësie, *n'étoit que*, pour, *si ce n'étoit que*.

Tournez sur moi les yeux, ces yeux tant adorables,
Ces yeux que l'on pourroit nommer incomparables,
*N'*étoit que *l'un à l'autre on peut les comparer.*
Poëme de Cart.

Le verbe *être* s'emploie quelquefois de la même manière & dans la même signification que le verbe *y avoir*. Ainsi on pourroit dire, Il *est* très-peu de gens qui *étudient* leur langue. Restaut, *Gramm. Fr.*

☞ Etre rien. Il ne m'*est* rien; je ne lui *suis* rien. Cela veut dire: Il n'*est* point mon parent; je ne suis point son parent. Quoi? vous croyiez qu'un tel étoit mon cousin? Vous vous trompiez, il ne m'*étoit* rien, il ne me *fut* jamais rien.

Et te tiens fier, & louanges retiens
D'un pere feint, qui pour vrai ne s'est rien. Marot.

☞ Etre à quelqu'un. C'est *être* vaincu, *être* pris, ne pouvoir lui résister. *Victum esse.* Il en *est* le maître. Un Capitaine dit à ses soldats, en avançant contre l'ennemi:

l'ennemi : Courage, Camarades, Ils *sont* à nous.

Ils sont à nous, dit-il, le Ciel les a livrés,
Ces ennemis de meurtre & d'orgueil enivrés.
P. La Moine.

Etre, se dit proverbialement en ces phrases, Il faut *être* tout un, ou tout autre ; c'est-à-dire, S'attacher fortement à un parti. Il faut *être* Marchand, ou larron. On ne peut pas *être*, & avoir *été* ; pour dire, *être* vieux & jeune tout ensemble. On dit aussi, Quand on *est* bien, il s'y faut tenir. Il *est* de tous bons accords. Entre amis tout *est* commun. Il faut laisser le monde comme il *est*. Vous *êtes* bon de vous arreter à ces bagatelles, &c. On dit en commun proverbe, quand on y *est* on y *est* ; & vous n'y *êtes* pas, à celui qui ne touche pas au point de la difficulté.

ÉTRECHI, s. m. Nom propre de differens lieux en France. *Stripiniacum.* Il y a *Etrechi* sur la Juine, entre Bonnes & Etampes, sur les confins du Diocèse de Paris & de celui de Sens. Il y a *Etrechi* en Barry, a cinq ou six lieues au levant de Bourges.

Estrechi s'est fait du Latin *Stripiniacum*, par corruption & abbréviation de ce mot Latin, & en changeant le *p*, en *ch*, de même que dans Ache du Latin *Apium*, Gamache de *Gamapium* ; Attichi d'*Attipiacum*, echine de *spina*. De plus, aux mots Latins qui commencent par une *s*, suivie d'une autre consonne, nous avons ajoûté un *e* au commencement, *Spiritus*, esprit, *spina*, épine, *Strena*, estrenes, *scrofula*, escrouelles, *spatha*, épée, &c. *Hadr. Vales. Notit. Gall. p.* 531.

ÉTRÉCIR, v. actif. Oter de la largeur, rendre plus etroit. *Coarctare*, *constringere.* Il est plus aisé d'*étrécir* des habits que de les elargir. La toile s'*etrecit* a la premiére lessive. Le cuir s'*etrecit*, se raccourcit par la secheresse. La rue en cet endroit va en *étrécissant*.

Étrécir, en terme de Manége, signifie, Serrer. Cheval qui s'*etrécit*, qui se serre, est celui qui perd de son train, qui ne va pas assez large, qui s'approche trop près du centre de la volte.

Étrécir, se dit figurément. Si on ne surmonte cet éloignement, & ce degoût qu'il est facile à tout le monde de concevoir de toutes les choses qui paroissent un peu subtiles & scholastiques, on *etrecit* insensiblement son esprit ; & on le rend incapable de comprendre ce qui ne se conooît que par l'enchainement de plusieurs propositions. Loc.

Étréci, ie. part. pass. & adj. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *estreciatus* ; pour dire, *arcatus*, étréci.

ÉTRÉCISSEMENT, s. m. Action par laquelle on a étréci. *Coarctatio*, *contractio.* L'*etrecissement* du canal de la rivière par les quais fait remonter l'eau, peut causer des inondations.

☞ Étrécisssment, se dit aussi au figuré. L'*étrécissement* du cœur. Acad. Fr.

ÉTRECISSURE, s. f. Action par laquelle on étrécit ; ou état de ce qui est étréci. *Coarctatura.* L'*étrecissure* de cet habit étoit nécessaire. *Etrecissure* de terre, *Terra fauces*, *lingua*, *angustia.* *Etrecissure* de cœur. Pomey.

ÉTREIGNOIRS, subst. m. *Constringentes.* Ce sont deux morceaux de bois percés de plusieurs trous, joints avec des chevilles. Ils servent au même usage que le sergent, pour emboîter des portes, ou autres choses.

ÉTREIN, s. m. *Stramen.* Foarre ou paille fourragée, qu'on met sous le ventre des chevaux pour leur servir de litiére.

Ce mot vient du Latin *stramen* ; signifiant la même chose.

ÉTREINDRE ; v. act. *J'etreins*, *j'étreignois*, *j'étreignis*, *j'ai etreint*, *j'etreindrai*, *que j'étreigne*, *j'étreindrois*, *que j'étreignisse.* Serrer fortement. *Constringere*, *stringere.* Hercule tua Antée en l'*estreignant* fortement. On prend plaisir à *étreindre* son enfant, son ami entre ses bras en l'embrassant. On *etreint*, on serre les nœuds, les cordes avec un garot.

☞ *Outre le tour de fleurs qui le front lui ceignoit,*
Et d'un riche lien ses cheveux étreignoit.
P. La Moine.

Main qui souvent en étreignant *le doigt*
Sans dire mot : mais, dis-je, sçai bien quoi. Mar.

Ce mot vient de *stringere.* Mén.

Étreindre, se dit figurément en Morale. *Conjungere*, *unire.* Cette double alliance a *etreint* l'amitié de ces deux familles. L'interêt commun *étreint* les nœuds de la societé. Saint Paul dit que la charité de J. C. nous *étreint*.

Étreint, einte ; participe passif & adjectif. *Strictus*, *constrictus.*

On dit proverbialement, qui trop embrasse, mal *étreint* ; pour dire, qu'il ne faut pas faire plusieurs entreprises à la fois. On dit aussi, Plus il gèle, plus il *étreint* ; pour dire, Plus un mal continue, & plus on en est accablé.

ÉTREINTE, s. f. Action par laquelle on serre ; on étreint. *Constrictio*, *constrictura.* On s'en sert tant au propre qu'au figuré. L'*étreinte* de ce balot étoit trop lache. L'*étreinte* des Amans est bien plus forte que celle des amis ; mais elle dure moins. On lui a donné deux ou trois *étreintes* de corde ; pour dire, des coups de fouet. *Etreinte* de ceinture, &c. *Astrictoria*, *fibula.* Pomey.

Il frape sur la longue & venimeuse bête,
Et separe d'un coup son corps d'avec sa tête.
Ses cercles écailles & ses plis tortueux
Relâchent à la mort l'etreinte de leurs nœuds.
P. Le Moine.

ÉTRENNE, s. f. Présent qui est souvent réciproque ; qu'on se donne le premier jour de l'an par honneur, ou par amitié. *Xenia*, *strena.* La coutume de se donner des *étrennes* est fort vieille. Les Poëtes donnent des *étrennes* en vers. Marot a fait un livre d'*etrennes*. Les Ecoliers donnent des *étrennes* à leurs parens, à leurs Maitres, en du papier d'*etrennes*, qui est une image où il y a un cartouche au milieu. Les enfans & les valets se réjouissent fort le jour des *étrennes*.

Le jour des *étrennes*, c'est le premier jour de l'an.

Cy gist dessous ce marbre blanc
Le plus avare homme de Rennes,
Qui mourut tous exprès le dernier jour de l'an
De peur de donner les etrennes.

Tel qui fait aujourd'hui des présens à mains pleines,
Seroit moins liberal en donnant des étrennes,
S'il devoit, comme moi, les donner tous les mois.
Nouv. ch. de Vers.

Après tant de cruelles peines,
Que vos rigueurs m'ont fait souffrir,
S'il faut vous donner des étrennes,
C'est un cœur qui s'en va mourir.

Les Jurisconsultes tirent l'étymologie de ce mot de ce que ces presens *viris strenuis dabantur*, comme dit Symmaque, lequel ajoûte que cette coutume a été introduite par le Roi Tatius, compagnon de Romulus, lorsqu'il alla le premier cueillir, dans le sacré bocage de la Déesse *Strenia*, les heureux rameaux qui étoient les presages de l'an nouveau. D'autres le dérivent du Latin *strena*, *strenarum*, dont on s'est servi dès le temps d'Auguste. On donnoit autrefois en *étrenne* aux Empereurs, le premier jour de l'année, une livre d'or qui étoit de 72 sols d'or, comme l'explique Gronovius. Du Cange dit que le mot de *strina*, ou *strinna*, étoit une espéce de tribut que les peuples de Dalmatie & de Croatie ont payé aux Vénitiens, ou aux Rois de Hongrie, ausquels ils ont obéi volontairement, *strenarum nomine.*

Étrenne ; chez les Marchands ; se dit de la premiére marchandise qu'ils vendent chaque jour ; & chez les gueux, de la premiére aumône qu'ils reçoivent. *Auspicium.* Un Marchand fait accroire qu'il fait bon marché, à cause que c'est son *étrenne*. Il prend prétexte de ne point faire crédit, parceque c'est son *étrenne*.

Étrenne, se dit aussi des choses neuves dont on commence à se servir. Vous aurez l'*étrenne* de ces meubles, de cette chambre. Il a bien plu sur cet habit neuf : c'est son *étrenne* ; il a été tout gâté pour son *étrenne*.

On dit proverbialement, A bon jour, bonne *étrenne*, quand il nous arrive quelque chose d'heureux en un bon jour.

ÉTRENNER, v. act. Donner des présens le jour de l'an. *Dare Xenia, largiri aliquid, donare.* J'ai été *étrenné* par des aubades. Il m'a coûté tant à *étrenner* tous ceux qui me sont venus voir. Un gueux dit, tendant la main, Je vous prie de m'*étrenner* d'un pauvre sou.

L'année encor pour nous faire étrenner
Semble à propos s'être renouvellée. Nouv. ch. de Vers.

On doit des étrennes aux Dieux :
Dès le temps des Romains, à ce que dit l'histoire,
D'être étrennés *ils faisoient gloire,*
Et par conséquent d'étrenner.
Chez les Dieux recevoir ne va point sans donner.
Nouv. ch. de Vers.

Étrenner, signifie aussi, Etre le premier qui achéte quelque chose d'un Marchand. Si vous voulez me faire bon marché, je vous *étrennerai*. Je ne veux pas vous laisser aller, c'est vous qui m'*étrennerez*.

Étrenner, se dit aussi du premier usage que l'on fait d'une chose. Cette vaisselle n'a point encore servi, vous l'*étrennerez*. Ce linge étoit tout neuf, c'est vous qui l'avez *étrenné*.

Étrenner, est aussi quelquefois neutre, & se dit du premier argent que reçoit un Marchand de sa marchandise, dans la journée, ou dans la semaine, &c. Je n'ai pas encore *étrenné* d'aujourd'hui. Un Marchand est fort chagrin, quand il passe des jours entiers sans *étrenner*.

Étrenné, ée. part. pass. & adj. *Qui strena accepit.*

Bon jour, Princesse, & bonne année.
Vous tiendrez-vous bien étreinée,
Si je vous viens ici donner quelques avis. Genest.

Ce mot est ici écrit avec un *ei* au milieu : quelques-uns écrivent de même le mot *étreines* : mais l'autre orthographe est plus naturelle & plus ordinaire.

ÊTRES, s. m. pl. se dit des diverses parties d'un bâtiment, des détours qui conduisent à tous ses membres, de leur disposition, & de leur situation. *Domus partes, loca.* Le maître d'une maison y marche à tâtons sans se blesser, parcequ'il en sçait les *êtres*. Il faut enseigner aux nouveaux valets tous les *êtres* du logis : ce qui s'entend aussi des lieux où se mettent les ustensiles & provisions.

Quelques-uns en ce sens le dérivent de *strada*, comme qui diroit les *rues* & *chemins* de la maison. Mais Du Cange prouve fort bien qu'il vient par corruption du mot d'*aitres*, ou *âtres*, qui signifioit *foyer*, étant dérivé du mot Saxon *astrum*, qui signifioit un *foyer*, une *fournaise*, & toute la maison; de sorte qu'en sçavoir les *aitres*, c'est en connoitre les chambres & les foyers.

ÉTRESILLONNER, v. act. C'est, Retenir les terres, & les bâtimens avec des dosses & des couches de bout, & des etrésillons de travers. *Sustinere, inhibere, fulcire.*

ÉTRESILLONS. *Constringentes, inhibentes*, s. m. Ce sont les piéces de bois qu'on met entre des ais, ou dosses, qui sont appliquées contre les terres dont on craint l'éboulement, quand on creuse les fondemens d'une maison. On le dit aussi des piéces de bois qui se mettent entre deux murs, & qui les étayent réciproquement.

ÉTRIER, s. m. Appui pour le pied du Cavalier, qui le tient ferme à cheval, & qui lui aide à monter en selle. *Scandula, scamillus, ephippiarius.* Ce sont des bandes de fer rondes par enhaut, & plates par en-bas, qui forment une ouverture pour y passer le pied à l'aise, qui sont suspendues à la selle par une longe de cuir, & qui font une partie du harnois du cheval. Il faut peser sur les *étriers* pour arrêter un cheval. La plus grande adresse d'un Cavalier dans un tournoi, étoit de faire perdre les *étriers* à son adversaire. En combattant on doit avoir l'*étrier* droit plus court d'un demi point que le gauche. On appelle les *étriers* détroussés, quand ils sont pendans. Au Manége on appelle *chapelet*, une paire d'*étriers* attachés à des étrivières, que porte chaque Cavalier toutes ajustées à son point. Matthiole dit que les Turcs empoisonnent les *étriers* d'un venin si subtil, qu'il perce les bottes, & fait mourir le Cavalier; & on tient qu'Amurat II. Empereur des Turcs fut empoisonné en 1480. par un *étrier* d'une largeur extraordinaire. Les Tartares sont à cheval les jambes doublées & les *étriers* extrêmement courts. P. Le Comt.

Ce mot vient de *stripariumm*, ou *strivarium*, qu'on a fait de *strepa*, ou plutot de *streparia*, dont la basse Latinité s'est servie dans la meme signification. *Strepa* a été fait de l'Allemand *stref*, ou du Grec *ἀναβολεὺς*, qu'on trouve dans Suidas & dans Hésychius ; mais il signifie plutôt l'arçon de la selle que l'*étrier*. Mén. Les *étriers* ont été appellés autrefois *sauvoirs* ; & la plûpart des Sçavans tiennent qu'ils sont d'invention moderne. M. Ménage, qui cite Vossius, dit que Saint Jérôme est le premier Auteur qui en ait parlé. On ne voit point d'*étrier* dans les anciennes statues, ni sur les médailles. Pomey écrit *étrieu* ; & c'est ainsi qu'on l'écrivoit & qu'on le prononçoit autrefois.

On dit figurément, qu'on a fait perdre les *étriers* à quelqu'un, ou qu'on l'a mis hors d'arçon ; pour dire, qu'on l'a mis hors de combat, qu'on l'a obligé à s'accommoder, à venir à jubé. On dit aussi, qu'on lui tient l'*étrier*, quand on lui aide en quelque chose qu'il a entreprise. On dit encore, qu'un homme est ferme sur les *étriers* ; pour dire, qu'il n'est pas aisé à ébranler dans ses résolutions, ses opinions.

On appelle le pied de l'*étrier*, le pied gauche du devant, celui du montoir.

On nomme proverbialement le vin de l'*étrier*, le dernier coup qu'on boit, quand on est prêt de monter à cheval, ou à cheval même. On dit qu'un homme a toujours le pied à l'*étrier* ; pour dire, est toujours en voyage, en course, ou prêt à se mettre en chemin.

☞ Étrier. Terme de Chirurgie. *Stapes, edis.* C'est le nom d'un bandage dont on se sert pour la saignée du pied.

☞ Étrier. Terme d'Horlogerie. C'est une espéce de pont dont les pieds sont paralléles.

Étrier, en termes de Charpenterie, est une piéce de fer plate qui accolle & embrasse une poutre, ou un tirant, pour l'attacher plus fermement à un poinçon. Il sert aussi à arreter les solives posées en bascule, lorsqu'un pan de bois est en saillie sur une roue, ou sur une cour. C'est aussi une bande de fer en forme de crampon, qui sert à lier une piéce de bois avec une autre.

Étrier. Terme de Charron. Les *étriers* d'une charrue sont deux espéces d'épars, auxquels on attache les traits des chevaux ou des bœufs qui tirent la charrue. Liger.

Étrier, en termes d'Anatomie, se dit d'un petit os qui est dans l'oreille intérieure de l'homme auprès de deux autres qu'on appelle l'*enclume* & le *marteau* ; & il a été ainsi nommé, à cause de sa figure triangulaire, qui étoit celle des *étriers* à l'antique. Jean Philippe Ingrassias, Sicilien qui florissoit vers l'an 1546. s'est acquis quelque réputation pour avoir trouvé le troisiéme osselet de l'oreille appellé l'*étrier*.

Étriers, en termes de Marine, ce sont de petites cordes dont on a joint les bouts ensemble par des épissures, & dont on se sert pour faire couler quelque chose au haut des mâts, comme une vergue, ou une voile de perroquet. *Funiculi nautici.*

Étrier, est encore un des chaînons de cadènes de hauban, que l'on cheville sur une seconde précinte pour renforcer les mêmes cadènes.

Étrier, se dit des choses qui ressemblent à un *étrier*, qui en ont la figure. Ainsi on appelle, Bas à *étrier* des bas qui n'ont point de pied, & qui sont coupés en *étrier*. Dans la Chirurgie on dit que le bandage rampant, lorsqu'on

qu'on le pratique à la jambe, commence par un *étrier*, parcequ'on passe le premier chef par dessous la plante du pied, & qu'on conduit le bandage en le faisant monter au long de la cuisse. *Etrier*, c'est le nom d'un bandage qui a la forme d'un *étrier*, & qu'on fait à la jambe. Avec une bande on fait un bandage qu'on appelle l'*étrier*, parcequ'il en a la figure. DIONIS.

ÉTRIÉRE, s. f. C'est une petite bande de cuir pour attacher les étriers à la selle, quand on ne veut pas qu'ils pendent. Jambe *étriere*. Voyez JAMBE.

☞ ÉTRIF, s. f. Vieux mot. Querelle, débat de paroles. *Ce mot*, dit Nicot, *est prins par métaphore de ce que les Chevaliers combattans l'un contre l'autre, advantagent & affermissent les piès dans les étriers, pour être plus roides à cheval, & plus mal-aisez à abbatre.*

ÉTRILLE, s. f. *Strigilis, strigilium.* Espéce de peigne de fer qui a plusieurs rangs de dents en forme de scie, avec quoi on panse les chevaux, on les gratte, ou les décrasse. On dit pour mépriser une chose, qu'elle ne vaut pas un manche d'*étrille*. On dit proverbialement; Etre logé à l'*étrille*; pour dire, en une hôtellerie où l'on rançonne, où on fait payer trop cher.

Ce mot vient du Latin *strigilis*.

ÉTRILLER, v. act. Panser un cheval avec l'étrille. *Strigili defricare.* Un cheval qu'on n'*étrille* pas dépérit fort.

ÉTRILLER, se dit figurément & bassement de l'homme qui se fait frotter & décrasser, quand il est en sueur. Il est allé jouer à la paume, pour se faire ensuite bien frotter & *étriller*. On doute pourtant de l'usage de ce mot en ce sens: au moins ne le trouve-t-on pas dans les autres Dictionnaires. Les Anciens se faisoient *étriller* en sortant des bains.

ÉTRILLER, signifie aussi, Battre bien quelqu'un, le rosser comme il faut, le fouetter. *Mulctare, malè habere, plagis onerare.* On a pris un coupeur de bourse sur le fait, il a été bien *étrillé*, bien battu par le peuple. Les ennemis furent bien *étrillés* au temps de cette bataille.

*Qui se trouvera pris, je vous prie qu'on l'*étrille. REG.

Je vous *étrillerai* d'un air, &c. MOL. Ha! je t'*étrillerai* sur le ventre & par-tout. SCAR. Le Marquis de Graucey entrant au Louvre avec un habit mal-propre, & tout couvert de poussiére, deux Officiers lui dirent, Comme vous voilà fait, vous êtes fait comme un Palefrenier. Oui, leur répondit-il brusquement, tout prêt à vous bien *étriller*. Ce mot *étriller* peut avoir ici deux sens également piquans.

ÉTRILLER, se dit aussi lorsque l'on a gagné au jeu tout l'argent de quelqu'un. Ces filoux l'ont furieusement *étrillé*. Il est bas par-tout au figuré.

ÉTRILLÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Defricatus strigili.*

ÉTRIPPER, v. act. Oter les trippes d'un animal qu'on éventre, qu'on habille. *Eviscerare, intestina detrahere, exenterare.* Les Aruspices *étrippoient* les victimes pour en considérer les entrailles, pour fonder leurs divinations.

Ce mot vient de *extirpare*.

On dit adverbialement, Aller à *étrippe* cheval; pour dire, Outrer un cheval, le pousser à toute bride, & le presser tellement, qu'il semble qu'on le veuille *étripper* avec les éperons.

ÉTRIPPER, se dit aussi des personnes dans un sens bas & satyrique. Elle est terriblement irritée contre son Amant: si elle le rencontre, elle l'*étrippera*.

☞ ÉTRIPPER, v. act. Terme de cordier. *S'étripper* se dit d'un cordage dont les filemens s'échapent de tous côtés.

ÉTRIPPER, est aussi un terme de Fleuriste. C'est, Séparer les feuilles d'une fleur en l'élargissant. *Contaminare, discerpere.* Il ne faut point *étripper* les fleurs.

ÉTRISTÉ, adj. Terme de Vénerie, ou de Chasse. Qui se dit d'un lévrier qui a les jarrets bien faits. *Vertagus egregiis cruribus.* Ce mot se trouve dans le Dictionnaire des Arts de l'Académie Françoise.

ÉTRIVIÉRE, s. f. Courroie de cuir, par laquelle les étriers sont suspendus. *Habena scandularia, lorum ephippiaria scandulæ.* Avant que de monter à cheval, il faut ajuster les *étrivières*, les allonger, ou les accourcir. A la poste aux ânes de Montereau il n'y a que des *étrivières* de corde.

Ménage dérive ce mot de *astrabarium*, diminutif de *astraba*, signifiant *etrier*.

Donner les *étrivieres*, c'est, Châtier des valets de livrée, les fouetter avec des *étrivières*. On dit aussi, qu'un homme s'est laissé donner les *étrivieres*, quand il a souffert quelque affront, quelque indignité; lorsque par sa lacheté il se soumet à tout ce qu'on veut. En ce sens le mot d'*étrivieres* n'a point de singulier.

On dit proverbialement, qu'on allonge l'*étrivière* d'un point, lorsqu'au lieu de soudre une difficulté, on ne donne qu'un échappatoire qui fait disputer de nouveau.

ÉTROIT, OITE, adj. Qui a peu d'étendue en la seconde dimension, ou sa largeur. *Arctus, astrictus, angustus.* Cette rue est fort longue, mais elle est trop *étroite*. Tantôt on porte du ruban large, & tantôt *étroit*. Les souliers trop *étroits* font venir des cors aux pieds.

☞ ÉTROIT, OITE. Terme de Matrone. Les Matrones disent qu'une fille est *étroite*; pour dire, qu'elle a encore sa virginité. Elles disent dans leurs procés-verbaux de visite qu'elles ont trouvé la personne *étroite*, & sans aucune division des caroncules myrthiformes.

ÉTROIT, se dit figurément en choses morales. JESUS-CHRIST dit à ses Apôtres, qu'ils tachent d'entrer par la porte *étroite*. *Per angustam portam.* Le chemin du salut est fort *étroit*: celui de la damnation est fort large. Si jamais la voie du Chrétien est *étroite*, c'est durant la persécution. FL. Combien est *étroit* le chemin qui méne à la vie. ID. Il n'y a que la Religion qui nous puisse consoler des bornes *étroites* de notre vie. NIC. L'esprit de l'homme est si *étroit*, qu'il ne faut presque rien pour le remplir. ID. Il est libre de quitter la premiére vie pour en embrasser une plus *étroite*. PAT. C'est une *étroite* union que celle de l'ame & du corps, du mari avec sa femme, de Dieu avec son Eglise. La vertu lie les amis d'une amitié plus *étroite*. Familiarité *étroite*. ABLANC. La liaison de l'ame & du corps est si *étroite*, qu'il est difficile de séparer leurs plaisirs & leurs souffrances. S. EVR.

Ce mot vient de *strictus*, qui signifie la même chose. NICOT.

On dit, en parlant d'un homme, que c'est un front *étroit*, un crane *étroit*; pour dire, qu'il manque de jugement. On appelle, Génie *étroit*, esprit *étroit*, un génie, un esprit de petite étendue.

On dit, qu'un homme a la conscience *étroite* comme la manche d'un Cordelier; pour dire, qu'il a la conscience large, & qu'il n'est pas scrupuleux.

ÉTROIT, en termes de Manége, se dit d'un cheval qui a les côtes plates, serrées ou raccourcies, qui a le flanc retroussé, tel que celui d'un lévrier. On l'appelle aussi *estrac* ou *étroit* de boyau. On dit aussi, Conduire un cheval *étroit*; pour dire, lui donner peu de terrain, & empêcher qu'il ne marche large: quand il a la bouche forte, il faut le conduire *étroit*. Quand l'Ecuyer dit en donnant leçon, *large*, alors l'Ecolier approche le talon de dedans, pour empêcher que le cheval ne serre trop, & ne s'approche trop du centre de la volte: quand il dit *étroit*, alors l'Ecolier approche le talon de dehors, pour empêcher le cheval de perdre son terrain.

ÉTROIT, en termes de Jurisprudence, se dit de ce qui se doit exécuter à la rigueur, & avec toutes les formalités. Le Droit distingue entre les actions de droit *étroit*, *juris stricti*, & celles de bonne foi. Les retraits, les dévoluts, sont des actions de Droit *étroit*, qui ne souffrent point d'extension. Les contrats, qui peuvent etre sujets à interprétation, donnent lieu aux actions de bonne foi. La Cour fait d'*étroites* inhibitions, *strictè inhibet*, & defenses aux parties de se méfaire. On dit aussi le sens *étroit*. Prendre une proposition dans un sens plus *étroit*: il est opposé à un sens plus étendu, plus général; & veut dire plus resserré, plus précis, plus particulier.

ÉTROIT, se dit aussi de l'austérité d'une Régle, d'une discipline. Il y a des Cordeliers, des Bernardins, de l'*etroite* Observance, *stricta observantia*; qui observent la Régle dans sa premiére rigueur & pureté. On donne dispense à un Religieux de passer d'un Ordre dans un autre, pourvû que la Régle soit plus *étroite*. Un Général, pour être maître de ses soldats, les doit faire vivre dans une *étroite* discipline.

ÉTROITEMENT, ou *A l'étroit*, adv. D'une maniére étroite;

étroite, peu large. *Strictè*, *angustè*. Dans les Maisons Royales les Courtisans sont logés fort *à l'étroit*, *étroitement*. Il étoit *étroitement* défendu de sortir du camp. Ce bon Religieux observe *étroitement* sa Régle, il vit fort réguliérement. Il faut vivre plus *à l'étroit*, quand on a peu de bien. Les partis attaqués se réunissent plus *étroitement*. Fl.

ÉTROITESSE, s. f. *Angustia*. Disposition d'une chose, forme, figure qui fait qu'elle est étroite. Ce mot, tout extraordinaire qu'il est, se trouve dans M. Dionis, qui dit, en parlant de la formation des pierres dans le corps de l'homme; La matiére de ces tumeurs est un suc crud distribué aux glandes, où il s'embarrasse & séjourne à raison de l'*étroitesse* du passage. Comme ce mot n'est point un terme d'Art, mais un mot commun & du discours ordinaire, il faut attendre pour s'en servir que l'usage l'ait établi.

ÉTRON, s. m. Terme qui est devenu odieux & populaire, à cause qu'il donne une idée de puanteur qui blesse les imaginations délicates. C'est l'excrément solide & lié qui sort par la partie postérieure des animaux, & particuliérement de l'homme. *Stercus humanum*. Les Ecrivains appellent figurément des traits qui aboutissent en pointe des *étrons de chambriere*.

Nicot dérive ce mot du Latin *stercus*; d'autres du Grec *ἦτρον*, ou *ἤτριον*, dont Hippocrate se sert pour signifier le *bas ventre*, en prenant le contenant pour le contenu. Ménage le dérive de *strontus*, dont les Latins se sont servis en cette même signification. Les Allemands disent aussi *strunt*, & les Flamands *strunt*, qui signifie *rond*, parceque ce mot signifie proprement un excrément dur & rond.

ÉTRONÇONNER, v. act. C'est un terme de Jardinier, qui signifie, Couper entiérement la tête à un arbre, ensorte qu'il ne soit plus que comme un tronçon. *Decacuminare*. On *étronçonne* les arbres, lorsqu'on veut les enter en poupée.

On use très-fréquemment de ce terme dans le jardinage. On n'*étronçonne* un arbre que dans la vûe de lui faire jetter d'autres branches: on n'en vient à cette opération que quand on veut greffer en poupée, ou en couronne; quand la plupart des branches de la tête venant à mourir, on a lieu de juger que l'arbre deviendroit beau s'il étoit un peu taillé: cela se pratique fort à l'égard des ormes, des noyers, des chataigniers, & même des pêchers de noyau, des abricotiers, &c. Voyez La Quintinie & Liger.

ÉTRONÇONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Decacuminatus*, *detruncatus*. Si l'arbre *étronçonné* est en plein air, il pourra être disposé à faire un beau buisson; & s'il est près de quelques murailles, il pourra être disposé à faire un bel espalier. La Quint. Quand les murailles sont hautes, on y plante des arbres de tiges pour garnir cette hauteur, & on contraint leurs branches tout de même que celles des arbres *étronçonnés*. Id.

Ce mot est dérivé de tronçon, qui vient de *truncus*, tronc; étronçonner, ôter le tronc à un arbre, n'en laisser qu'un petit bout, qu'un tronçon.

ÉTROPE, *Erse*, ou *herse de poulie*. Terme de Marine. C'est la corde qui soutient & suspend un moufle de poulie dans les vaisseau. Elle sert aussi à bander l'arcasse de la poulie, pour empêcher qu'elle n'éclate. On l'appelle aussi *gr-sran*. *Etropes*, ou *herses*, sont encore des bouts de corde épissés, à l'extrémité desquels on met ordinairement une cosse de fer pour accrocher quelque chose. On appelle *herses*, ou *étropes d'affut*, des herses avec des cosses qui sont passées au bout du derriére du fond de l'affût du canon, où l'on accroche les palans.

ÉTROUSSE, s. f. Adjudication de quelques biens qu'on publie en Justice. *Attributio meliorem conditionem offerenti*. Il se dit particuliérement des fruits, de la récolte d'une année. L'*étrousse* d'un bail judiciaire. On dit aussi, l'*étrousse* des réparations, ou des ouvrages qu'on publie au rabais. Il est de grand usage dans les Provinces. On le dit moins souvent à Paris.

Il est parlé dans quelques chartres d'un droit nommé *étrousse* & *mal-etrousse*, que ceux qui ont recueilli du foin dans l'année, ou qui ont des bœufs, doivent au Seigneur: il consiste en quinze deniers tournois pour le foin, & douze pour les bœufs.

ÉTROUSSER, vieux v. act. Adjuger en Justice. *Attribuere*. Il s'est fait *étrousser* cette maison, ce loyer, ces fruits à prix raisonnable. ☞ Nicot dit que ce mot signifie proprement Désempaqueter, délier ce qui est enfagoté.

ÉTRUFFER, vieux v. act. Terme de Chasse, qui se dit d'un chien boiteux qui a une cuisse qui ne prend plus de nourriture. *Mutilare*. Ce chien est *étruffé*, est inutile.

ÉTRUFFÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Mancus*, *mutilus*, *inutilis*.

ÉTRUFFURE, s. f. *Siccitas*, *impotentia*, *debilitas*, est un mal qui vient aux cuisses des chiens, lorsque l'une se séche & ne prend plus de nourriture: ce qui arrive lorsque le nerf a été foulé par quelque effort, ou pour avoir été trop serré en quelque passage.

ÉTRUN, s. m. & nom propre de lieu. *Strum*. On l'appelloit autrefois Stroms. Il est dans l'Artois, & il y a une Abbaye de Bénédictins. *Hadr. Vales. Notit. Gall. p.* 534. Elle fut fondée, ou rétablie en 1085. par les soins de l'Évêque Gérard. De Sainte Marthe.

On dit que ce nom d'*Etrun* vient du Latin *struma*, écrouelles, parcequ'autrefois il y avoit en ce lieu-là une maison où l'on mettoit ceux qui étoient attaqués des écrouelles.

ÉTRURIE. Voyez HÉTRURIE.

E T S.

ETSCHLAND, s. m. Petit pays d'Allemagne. *Athesinus ager*. Il est dans le Tirol: on l'appelle autrement pays de l'Etsch ou de l'Adige, parcequ'il s'étend le long de l'Adige. L'*Etschland* a bien dix lieues environ de long, depuis la source de l'Adige jusqu'à Bolzano, & une lieue de large. La petite ville de Méran en est le lieu principal. Davity, Maty, Corn.

ETSEM, s. m. Ville de la Tribu de Simeon, dans la Palestine. *Etsem*. Le P. Lubin & M. Reland croient que c'est la même chose qu'Asem. Voyez Jos. XV. 29. XIX. 3. 1. Par. IV. 29.

E T T.

☞ ETTALCHE, s. m. Arbre étranger, qui s'appelle autrement Sango. *Voyez ce mot*.

ETTINC. Voyez OTTINC.

ETTRIC, s. m. Petite riviére d'Ecosse. *Ettricus*. Elle coule dans la Twedale, baigne Selkirk, & peu après se décharge dans la Twede. Maty.

E T U

ÉTUDE, s. f. Lecture, méditation, application d'esprit, pour apprendre, pour inventer quelque chose. *Studium*. L'*étude* de l'Histoire est nécessaire à ceux qui gouvernent. L'*étude* de la Philosophie a besoin d'une grande méditation. L'*étude* de la Géométrie doit rendre à l'invention de quelque nouveau probleme. L'*étude* de la langue Latine est une *étude* séche, longue, pénible & ennuyeuse. Nic. L'occupation de l'*étude* est un peu trop sombre. Id. L'*étude* est la nourriture la plus solide de l'esprit. S. Evr. Il y a des jeux & des amusemens qui fatiguent autant qu'une *étude* sérieuse. Corn. C'est l'*étude* qui augmente les talens de la nature, c'est la conversation qui les met en œuvre, & qui les polit. S. Evr. L'*étude* immodérée engendre une crasse dans l'esprit: il faut que la conversation l'épure, & le redresse. Id. ☞ Pourvu qu'en étudiant nous cherchions uniquement Dieu, nos *études* sont de bonnes dévotions. Bouhours.

Étude, se dit aussi pour une forte application à une chose que l'on aime & à laquelle on s'attache.

Quand on a vieilli dans l'étude,
Et qu'on se trouve pauvre après tant de travaux,
Cet état nous paroît si peu juste, & si rude,
Qu'il nous fait detester le sujet de nos maux.

On dit proverbialement, *Etude* de jeu, *étude* de feu, *étude* de fenêtre ne firent jamais un sçavant Prêtre. C'est-à-dire, qu'on n'avance ou qu'on n'apprend guère, quand on étudie en jouant, ou en compagnie de gens qui jouent, en se chauffant auprès du feu, & regardant

dant par la fenêtre ce qui se passe dehors, parceque dans toutes ces situations on est trop distrait, on ne peut avoir l'application nécessaire à l'*étude*.

Étude, se dit aussi de la Science, de l'Art, & de toute autre chose à quoi on applique son esprit. Il a fait son cours, il a fait toutes ses *études*. C'est une belle *étude* que celle de bien vivre. Chaque art demande une *étude* particuliére. Il y a bien de l'*étude*, bien de l'art dans ce tableau. On dit d'un jeune Avocat, qui en plaidant a cité plusieurs autorités assez inutiles, qu'il a rendu compte à la Cour de ses *études*. Quand ce mot se prend pour les exercices publics qui se font pour apprendre les lettres, il n'a point de singulier. Il est allé faire ses *études* à Paris. Il est sorti de ses *études*. Il a fini ses *études*.

> *La libre vérité fut mon unique* étude. Boil.
>
> *Il mit, à tout blâmer, son* étude *& sa gloire*. Id.
>
> *La loi de Jesus-Christ fait toute mon* étude.
> L'Abbé Têtu.

On dit aussi en mauvaise part, Les laquais mettent toute leur *étude* à faire du mal. Un débauché met toute son *étude* à se réjouir : un chicaneur à ruiner ses parties.

On appelle, *Etudes*, en matière de Peinture, Differents desseins de figures, & essais que les Peintres font des parties qui doivent entrer dans quelque ouvrage. *Etudes* de Raphaël, de Michel Ange. Recueil d'*études* des plus grands Maîtres.

Étude, signifie aussi, Artifice; je ne sçai quoi de contraint & de composé. *Ars, fucus, simulatio, compositio*. Je hais l'*étude* des actions; & un extérieur composé est un piége où les ames délicates ne tombent point. M. Scud. Un ami sincére se montre sans *étude* à son ami. Vill. Cet homme est naturellement raisonnable, & ridicule par *étude*. S. Evr. Dans la conversation ordinaire, comme il ne faut rien dire avec *étude*, il ne faut rien dire aussi par hasard. S. Evr. Je crains l'*étude* des actions, beaucoup plus que la froideur du tempérament. La simplicité plaît sans *étude*, & sans art. Boil.

Étude, se dit aussi du temps & du lieu où l'on étudie, soit public, soit particulier. On a mis ce jeune homme aux *études*, au Collége. Il est encore aux *études*. Il est toujours dans son *étude*, *in musæo*, dans son cabinet, où il étudie. Pour etre Gradué, il faut avoir un bon certificat de son temps d'*étude*, du *quinquennium*. Il a quitté l'*étude*, il est sorti du Collége, il a fait banqueroute aux lettres.

Etude, se dit abusivement de la salle où un Notaire travaille. On l'appelloit ci-devant *boutique*, & on l'appelle encore ainsi en quelques Provinces éloignées. On le dit aussi de celle d'un Procureur. Il y a aussi l'*étude* du Maître, & l'*étude* des Clercs. Ce Procureur a changé la face de cette maison, & de l'écurie il en a fait son *étude*.

Étude, se dit aussi de la pratique des Notaires & des Procureurs, des sacs, des papiers & des minutes qui y sont. Ce Notaire a une bonne *étude*, Il a bien des minutes. A la mort de ce Procureur on a donné dix mille francs de son *étude*. Il s'est defait de son *étude* : on a vendu son *étude*, c'est-à-dire, sa pratique.

ÉTUDIANT, adj. & f. Qui va au Collége, qui étudie. *Qui dat operam litteris*. Les bourses sont fondées dans les Colléges pour de pauvres garçons *etudians*, pour les entretenir aux études.

☞ ÉTUDIE, f. f. Vieux mot. Soin, étude, application. *Studium, contentio*.

ÉTUDIER, v. act. Lire, méditer pour apprendre, pour inventer, soit dans les sciences, soit dans les arts. *Studere, addiscere, navare operam litteris, esse in litteris*. Scaliger, Lipse, Casaubon, ont beaucoup *étudié*, ont bien lu les Auteurs anciens. Epicures, Aristote, Descartes, ont bien *étudié* la nature, ont bien médité sur les effets qu'elle produit pour en découvrir les causes. Les Mathématiciens *étudient* continuellement, pour trouver de nouveaux problemes, de nouvelles machines.

Étudier, signifie aussi, Apprendre les élémens, les principes des arts & des sciences. Cet écolier *étudie* en un

tel Collége, il *étudie* les Humanités, il *étudie* en Droit. Il repete sa leçon, il *étudie*.

Étudier, signifie, Se servir de son bon sens pour faire des réflexions, des observations sur soi-meme, & sur autrui. *Observare, attendere*. Cet homme sçait bien vivre, il a bien *étudié* le monde. Ablanc. Pour vivre en bon Chretien, il faut s'*étudier*, observer toutes ses démarches. Quand on négocie, il faut *étudier* l'humeur, l'esprit des gens à qui on a affaire. Pour bien faire sa cour, il faut *étudier* les inclinations du maître. Un Poëte Dramatique doit *étudier*, observer le genie, les actions des hommes. Il y a d'habiles gens qui n'ont *étudié* que le grand livre de la nature. Ceux qui sçavent le secret des Princes doivent s'observer avec soin, parcequ'ils sont environnés par mille personnes qui les *étudient*, & qui tâchent de les pénétrer. Bouh. J'ai *étudié* le monde, & je me suis *étudié* moi-meme avec soin. M. Scud. On trouve des defauts aux plus honnetes gens, quand on les *étudie* bien. S. Evr. Les enfans qui ont d'illustres peres ne sçauroient rien faire de mieux que de les bien *étudier*. Bouh.

> *Je les vois sur mon front* étudier *mon cœur*. Rac.

Tibère eut peur que les yeux de la Cour si subtils & si pénétrans, *étudiant* son visage, n'apperçussent sa dissimulation & sa feinte douleur. Abl.

> *Des siécles ; des pays* étudier *les mœurs*. Boil.

On n'*étudie* pas assez son naturel, & on le contraint en le forçant à prendre des manieres qui ne lui conviennent pas. Le P. Ra.

Étudier, se dit aussi en parlant de ce qui se fait avec art & affectation. *Componere, simulare, fingere*. Le geste de ce Prédicateur est trop étudié, trop contraint. Voilà un compliment *étudié*, qui n'est ni naturel, ni sincère. Ce conte est *étudié*, il n'est point vraisemblable. Les veuves & les héritiers ont souvent des larmes *étudiées* & affectées. *Jussæ prosiliunt lacrymæ*.

Étudier, avec le pronom personnel, signifie, S'appliquer, s'exercer à faire quelque chose. *Incumbere*. Je m'*étudie* à vous plaire. Il s'*étudie* à rendre service à tout le monde. Il se prend quelquefois en mauvaise part. Les méchans ne s'*étudient*, ne se plaisent qu'à faire du mal.

Étudié, ée. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe, & il signifie encore Médité, préparé avec attention, avec dessein; feint. *Meditatus, compositus, simulatus, fictus*. Le soin qu'on prend de plaire donne un air contraint, & je ne sçai quoi d'*étudié* qui rend encore plus desagréable. Ch. de M. Des sentimens *étudiés* ne touchent point : ils marquent un esprit tranquille plutot que de la passion. Corn. Une douceur *étudiée*, est une vanité de se faire aimer de tout le monde. M. Esp. Des gestes trop ménagés & trop *étudiés* siéent mal à un Orateur Chrétien. Ab. du Jarry. Pétrone faisoit profession d'un luxe poli, & n'avoit que des voluptés *étudiées*. S. Evremont. *Elegantes*. C'est pour cela qu'on l'appelle *arbiter elegantiarum*. L'œil *étudié* d'une Coquette.

> *Le cruel ! de quel œil il m'a congédiée ?*
> *Sans pitié, sans douleur, au moins* étudiée. Rac.

Il se dit aussi de ce qui regarde les arts méchaniques, & signifie, Fait avec soin, fait exprès, fait par art. Tableau fort *étudié*. Ces sortes de fruits demandent un terroir assez sec, ou qu'au moins il soit desseché par des pierres & des pentes *étudiées*, si naturellement il est humide. La Quint. Nos jardins utiles doivent avoir une propreté aisée & naturelle, & non pas une propreté contrainte & *étudiée*.

ÉTUDIOLE, f. f. *Musæolum, scrinia*. C'est un petit buffet posé sur une table, qui a plusieurs tiroirs, & qui est commode aux gens d'étude, pour y serrer leurs papiers, ou mémoires.

ÉTUI, f. m. Espéce de boëte qui sert à mettre, à porter, à conserver quelque chose. *Theca*. On fait des *étuis* de cuir pour les calices, & pour la vaisselle d'argent; des

étuis de bois pour des chapeaux, des *étuis* de carte pour des manchons. Un *étui* à lunettes. Un *étui* de poche pour des outils de Chirurgien. Un *étui* de Fauconnier. Un *étui* de Damasquineur, &c. Quand on parle absolument d'*étui*, on entend des ciseaux & un poinçon avec leur *étui* de poche.

☞ Étui. C'est aussi en termes de commerce de poisson d'eau douce, un petit baquet couvert, de forme un peu longue & étroite, que les Pêcheurs ont dans leur bateau, pour y mettre leur poisson, à mesure qu'ils en prennent.

☞ Étui, ou Rouleau. *Voyez* ABEILLES *compenses* de feuilles.

Ce mot vient, selon Nicot, de *theca*, qui est originairement Grec, θήκη.

On dit proverbialement d'un homme fort laid, que c'est un visage à *étui*; pour dire, qu'il le faut cacher, le mettre dans un *étui*.

ÉTUVE, s. f. Poële, lieu fermé qu'on échauffe, afin d'y faire suer, ou d'y faire chauffer quelque chose. *Therma, calidum balneum.* Les gens propres vont aux bains & aux *étuves* pour se décrasser. Dans les sucreries, chez les Chapeliers, il y a des *étuves* pour y faire sécher les pains de succre, les chapeaux. Il y a aussi chez les Confiseurs & ailleurs des *étuves* pour faire sécher les pâtes & les confitures séches. Une *étuve* pour ces usages est un petit cabinet bien fermé, où il y a par étages des tablettes de fil d'archal sur quoi l'on met des ardoises, des feuilles de fer blanc, des planches bien unies, des tamis pour soûtenir ce qu'on veut faire sécher après l'avoir fait égoutter: en bas, au-dessous des tablettes de fil d'archal, on met un réchaut dont on augmente ou on diminue le feu selon le besoin.

☞ Étuve. En termes de succrerie, c'est une partie de bâtiments d'une Manufacture de succre. L'*étuve* est une espèce de pavillon de douze pieds en quarré dans œuvre, sous lequel est un fourneau, & dont l'intérieur est distribué en six étages sur lesquels on range les pains de succre, pour les faire sécher. L'*étuve* en peut contenir six à sept cents. *Fornax sacchari siccando.*

Étuve de Corderie, c'est dans un Arcenal de Marine, le lieu où sont les fourneaux & chaudières pour goudronner les cordages des vaisseaux.

Étuve, se dit hyperboliquement d'une chambre chaude & bien fermée. *Balnearium, balneum.* Vous avez une bonne chambre pour l'hiver, c'est une *étuve*. On ne sçauroit durer en été dans la grande Salle du Palais, c'est une *étuve*. Les Chinois portent toujours des bottes; & en été, dans un pays où les chaleurs sont extrêmes: il n'y a qu'eux au monde, qui pour conserver un air de gravité, puissent se résoudre d'être ainsi dans une espéce d'*étuve* depuis le matin jusqu'au soir. P. Le Comte.

Ce mot vient de *stuba*, ou *stuffa*, dont on s'est servi dans la basse Latinité en la même signification; lequel mot est dérivé par Lipse de *tubus*, ou *tuyau*, qui porte la chaleur; par Saumaise du Grec τύφω, qui signifie *échauffer*; par Vossius de l'Allemand *stube*, qui signifie *étuve*, ou du Latin *æstuo*. Mén. Il vient plutôt de *stouffa*, mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *boucher*, parce qu'une *étuve* doit être bien bouchée. On les a nommées aussi *vaporarium*, *hypocaustum*, & en François, hypocauste.

En Médecine on distingue les *étuves* en *seches* & *humides*. Les *seches* sont faites avec une évaporation d'air chaud & sec, qui en échauffant tout le corps, en ouvre les pores, & excite les sueurs; ce qui se fait par des grès ou briques fort échauffées. Les *étuves humides* sont faites par une décoction & ébullition d'herbes, dont la vapeur est conduite par des canaux de fer blanc dans une cuve à deux fonds, où on a mis le malade pour lui provoquer la sueur. L'usage d'entretenir la santé par le moyen des *étuves* a été inventé à Lacédémone.

ÉTUVÉE, s. f. Sorte de cuisson & de préparation de viandes, qui se fait d'ordinaire entre deux plats, ensorte que la sauce qui bout y soit comme étouffée. *Caro jure incocta.* Le veau est meilleur à l'*étuvée*, cuit entre deux plats, que quand il est rôti. On mange ordinairement les carpes cuites à l'*étuvée*. Ce mot se dit aussi des viandes mêmes assaisonnées & cuites de la sorte. Une *étuvée* de poulets, une *étuvée* de carpes.

Ces mots *étuve* & *étuvée* viennent du mot Gothique & Allemand *stoven*, qui signifie, Cuire quelque chose dans un plat couvert, ou, comme nous disons, entre deux plats: delà le mot Allemand *stuve*, *Etuve*, en Italien *stuva*, en Espagnol *estufa*, en François *étuvée*.

ÉTUVEMENT, s. m. Action par laquelle on étuve. *Fotus, lotio in balneo.* L'*étuvement* est fort bon pour guérir les meurtrissures & les plaies.

ÉTUVER, v. act. Bassiner une plaie avec quelque liqueur préparée, comme de l'huile & du vin, ou de l'eau-de-vie, l'en humecter doucement, & la rafraîchir. *Lavare in calido, fovere.* Les remédes aux contusions, c'est de les bien *étuver*. On *étuve* les plaies pour les bien nettoyer. Quelques Auteurs, comme Richelet, prétendent que le mot d'*étuver* ne se doit dire que des plaies des animaux, & que lorsqu'il s'agit des plaies des personnes, il faut dire, *Bassiner*. Quoiqu'on n'observe point cela, il est mieux de le faire.

Étuvé, ée. part.

ÉTUVISTE, s. m. Baigneur, qui tient des bains & étuves *Lotor balnearius.* Les Perruquiers ont des lettres de Baigneurs & *Etuvistes*, quoiqu'on les appelle simplement *Baigneurs*.

☞ ÉTUYER, v. a. Vieux mot. Renfermer, mettre dans un étui. *Thecâ includere, in thecam indere.*

ETY.

ÉTYMOLOGIE, s. f. Origine & source de mots, d'où ils sont venus, & dérivés. *Etymologia, verus sermo, etymon, verborum origo.* De tout temps on a été curieux d'*etymologies*. Varron a écrit de l'*etymologie* des mots Latins; Ménage, de celle des mots François & Italiens, ce qu'il appelle *Origines*. Henri Estienne, Tripot, Borel, &c. ont travaillé sur les *Etymologies* Françoises. Monsieur Guichard & le Pere Thomassin ont prétendu faire remonter les *étymologies* de la langue Françoise, l'origine de plusieurs de nos mots, jusqu'à l'Hébreu. Postel avoit eu cette pensée avant eux. Il y a un *Etymologicon* Grec imprimé *in-folio*, dont l'Auteur s'appelloit Nicas. Il y en a aussi un Latin de Gerard Vossius, un autre de Martinius, &c. le Pere Labbe a fait un Traité des *Etymologies* Françoises: il y a un Recueil des mots dérivés du Grec, que Dom Lancelot a mis à la fin de son *Jardin des Racines Grecques*. Octave Ferrari en a fait un de la langue Italienne. Bernard d'Aldrette en a fait un de la langue Castillane. L'atachement à rechercher les *étymologies* n'est point un dessein frivole, ni une entreprise sans utilité. Au contraire, les peuples qui se font honneur de leur antiquité ont cru qu'il n'y a pas de meilleur titre que l'ancienneté de leur langue: car l'*etymologie*, qui va chercher dans les noms la raison véritable & originaire des notions & des idées attachées à chaque terme & à chaque expression, peut fournir une preuve d'antiquité par les vestiges qui s'y conservent, & par les indices qui subsistent encore dans l'usage présent, en le comparant avec l'usage des siécles passés. D'ailleurs, les *étymologies* sont nécessaires pour bien entendre la langue: car pour expliquer les termes plus précisément, il faut retourner à la première imposition, afin de parler juste, & de bien entendre ce que l'on dit. On comprend mieux la force & la signification des mots, quand on en sçait l'origine & l'*étymologie*. Quelques-uns prétendent que cette science est arbitraire, & qu'elle se réduit à des conjectures & à des ressemblances assez incertaines. On fait descendre les mots d'où l'on veut. Mais cette science est réelle, & aussi régulière que les autres: elle a ses principes & sa méthode. A la vérité, il est difficile de retourner dans les siécles Gaulois, pour suivre ensuite, comme à la piste, les altérations imperceptibles qu'a souffert notre langue de siécle en siécle. Un habile Etymologiste a besoin d'appeller à son secours toutes les lumiéres qui lui peuvent servir de guides, pour conduire sûrement les mots qui se sont déguisés sur leur route, & pour marquer les changemens qui y sont arrivés. Comme ces altérations sont quelquefois arrivées par caprice ou par hasard, il est aisé de prendre une conjecture bisarre & imaginaire, pour une analogie régulière. Ainsi il faut moins s'étonner de la préoccupation du monde

contre

contre une science, qui n'a que des régles qui paroissent si chancelantes, & indéterminées. On a beau profiter des exemples qui sont hors de doute & de controverse, & où les changemens sont si sensibles qu'on les apperçoit d'abord; l'on ne s'accoutume point au concours de divers changemens dans un même mot. Quoique chaque principe pris séparément soit assez évident, il arrive pourtant souvent que tous ces principes étant réunis, ils s'ôtent leur évidence l'un à l'autre; & l'on est tout prêt à nier ce que l'on avoit accordé sans peine, & sans en craindre les conséquences. Le P. Besnier. M. Ménage sembloit inspiré pour les *étymologies*. Bal. Il faut avouer que les anciens Auteurs Grecs & Latins n'ont pas été fort heureux pour les *étymologies*. Il y en a de très-misérables dans quelques Ecrivains d'ailleurs fort sçavans & fort polis. Ciceron appelle l'*étymologie*, *notatio*, & *veriloquium*. Quintilien semble mieux aimer qu'on l'appelle *originatio*, l. 1. c. 6. c'est là qu'il fait aussi quelques réflexions très-sensées sur les *étymologies*.

Les *Etymologies* qui ont de la vraisemblance font plaisir: mais celles qui n'en ont point font pitié. M. Huet a bien caractérisé son ami M. Ménage, dans une espece d'Epitre dédicatoire qu'il lui adresse, & qui ne ressemble pas à tant d'autres où la flaterie est outrée. Si vous étiez, lui écrit-il, moins habile Etymologiste que vous n'êtes, vos *étymologies* seroient meilleures, vous seriez plus circonspect, & vous vous assujettiriez aux régles & aux principes. Mais comme vous possédez souverainement la matière; que vous sçavez parfaitement les permutations des lettres, & que vous avez de grandes lumiéres dans les Langues originales, & dans celles qui ont quelque affinité avec la nôtre, vous vous mettez au-dessus des loix, & votre confiance vous fait hasarder des paradoxes, & des origines incroyables & insoutenables, en vous reposant avec une entiére sécurité sur l'eloge que vous donna la Reine Christine, lorsqu'elle dit que vous sçaviez non-seulement d'où les mots viennent, mais encore où ils vont. Delà sont venues ces *étymologies* monstrueuses qui vous ont attiré tant de reproches, & qui feront tort & déroberont la créance à une infinité d'autres que vous avez découvertes heureusement & habilement, & qui méritent l'applaudissement des connoisseurs.... *Dissertations recueillies, par M. l'Abbé de Tilladet.*

ÉTYMOLOGIQUE, adj. Qui appartient à l'étymologie. *Etymologicus, pertinens ad originem vocum.* Un Dictionnaire *Etymologique*, le Grand *Etymologique*, ἐτυμολογικὸν μέγα.

☞ Étymologique, s. m. Il ne devroit être qu'adjectif, mais tous les jours, pour abbréger, on supprime le mot de *Dictionnaire*, & on dit simplement l'*Etymologique*. La plus belle édition de l'*Etymologique* de la Langue Latine de Vossius est celle des Elzévirs *in-fol.* 1662. M. Huet a fait des Additions à l'*Etymologique* de la Langue Françoise de M. Ménage, qui ont été imprimées dans le second Tome des Dissertations recueillies par M. l'Abbé de Tilladet.

☞ ÉTYMOLOGISER, v. act. Donner l'étymologie d'un mot, en expliquer l'origine.

Maître Martin aura mon grand manteau,
*Que mante à eau j'*étymologisois.

Testament de Goulu de Sar.

Le Dictionnaire comique écrit *Etimologiser*. Mon explication est un peu différente de la sienne: car il est bon d'avertir que je ne le suis pas toujours à lettre. Au reste l'étymologie de manteau est dans le goût de celle de Cordonniers, que Voiture, dans ses Entretiens avec Costar, dit plaisamment avoir été ainsi nommés, parcequ'ils donnent des cors. Voyez l'Etymologique de Menage, au mot Cordonnier.

ÉTYMOLOGISTE, s. m. Auteur qui a écrit des étymologies. *Qui de vocum origine scribit, disputat, disserit.* Ménage. Du Cange, Saumaise, Vossius, Ferrari, M. de Caseneuve ont été de grands *Etymologistes*. Il n'est pas vrai que le mérite des *Etymologistes* soit bien mince & bien superficiel. Le P. Besnier.

Le R. Pere Dom Paul Pezron, ancien Abbé de la Charmoye, Docteur de Sorbonne, a traité des Etymologies de plusieurs mots Grecs, Allemans & Latins, qui sont tirés de la langue Celtique, dont Platon même, Servius, Donat, & autres Auteurs Latins n'ont pas vû la veritable Etymologie, ni l'origine, faute de sçavoir les Racines de la langue Celtique, dont le Grec, le Latin, l'Allemand & le François ont tiré un grand nombre de leurs mots. Voyez son Livre *De l'Origine & de la Langue des Celtes*, imprimé à Paris, chez Boudot l'an 1703. *in-12.* Il faut cependant convenir que cet *Etymologiste* a souvent été trop loin, & que plusieurs de ses étymologies n'ont pas la moindre apparence. Nous en donnons souvent des exemples dans ce Dictionnaire, où l'on trouvera en leur place toutes les étymologies Françoises du P. Pezron.

Ces mots viennent d'ἔτυμος, *verus*, & de λέγω, *dico*, d'où on a formé λόγος, discours, traité, &c.

E U.

EU. Cette diphthongue se prononce différemment en François. Car quelquefois on lui donne le vrai son d'une diphthongue, qui doit avoir un son composé de celui de ses deux voyelles, & quelquefois elle n'a le son que de l'*u*; & dans ce dernier cas souvent on omet l'*e*, & on écrit comme l'on prononce, *u* au lieu d'*eu*: si on le faisoit toujours ainsi, les Etrangers ne seroient point si embarrassés pour cette prononciation; mais parceque bien des gens y manquent, & qu'il y a même souvent de bonnes raisons pour conserver les deux voyelles *eu* dans l'écriture, quoiqu'on ne prononce que l'*u*, il seroit bon de donner quelques régles là dessus. Voici le precis de celles que donne le P. Mourgues, dans son excellent *Traité de la Poësie Françoise*, 1. La diphthongue *eu* se prononce en vraie diphthongue, c'est-à-dire, on lui donne un son mitoyen entre l'*o* & l'*u*, & mêlé des deux, lorsque l'*eu* vient de l'*o* Latin, comme *odeur*, *fleur*, *couleur*, *feu*, &c. qui viennent de *odor*, *flos*, *color*, *focus*. On prononce cependant meure, *morum*, comme s'il y avoit mure, &c. Sarrasin fait rimer *meure* avec *brusleure*. 2. Dans les substantifs en *eure* formés des participes en *é*, l'*eu* se prononce comme *u*: ainsi graveure, pareure, &c. se prononcent & commencent même à s'écrire gravure, parure, &c. 3. Lorsque l'*eu* vient de deux syllabes Latines, on ne le prononce que comme *u*. Ainsi *seur*, *meur*, de *securus*, *maturus*, se prononce comme *sûr*, *mûr*, &c. Remarquez cependant qu'il ne faut ni prononcer, ni écrire, jûne, jûner, de *jejunus*, *jejunare*. On dit, jeûne, jeûner, & point autrement. 4. *Eu* dans le participe passé & dans le prétérit indéfini des verbes en *oir*, se prononce simplement en *u*; *veu*, *eu*, *peu*, *émeu*, tout comme *vu*, *û*, *pû*, *ému*. *Eu* se prononce encore comme un *U* au commencement des noms propres. Ainsi l'on dit *U*sebe, *U*sébiens, *U*tichés, *U*tichiens, *U*terpé, *U*trope, &c. quoiqu'on écrive *Eusebe*, *Eusebiens*, *Eutychés*, *Eutychiens*, *Euterpé*, *Eutrope*, &c. Ajoûtez encore à ceci une autre remarque du P. Mourgues: c'est que, comme notre langue a beaucoup de mots terminés en *eu*, on ne souffre point dans notre versification la rime de *ieu*, avec *eu*: par exemple, *feu* & *Dieu* ne riment point dans une Poësie exacte & serieuse.

EU, s. m. Ville de France, dans la Normandie. *Aucia*, *Auga*, *Aucum*, *Alga castrum*: on dit maintenant *Augum*. Hadrien De Valois croit que le premier nom de cette ville est *Aucia*, & qu'elle fut ainsi nommée de la petite riviére sur laquelle elle est située. *Eu* est situé aux confins de la Picardie, sur la Bréle, à une lieue de la mer, & à cinq de Dieppe du côté du levant. Elle a titre de Comté-Pairie, un beau château, une Abbaye célébre de Chanoines Réguliers de S. Augustin, du titre de S. Laurent, & un Collége de Jesuites. Le Comté d'*Eu* appartenoit à M. le Duc du Maine, à qui Mademoiselle d'Orleans, fille de Gaston, Duc d'Orleans, le laissa par testament; & le second fils de ce Prince porte le titre de Comte d'*Eu*. Sur la ville d'*Eu*, voyez la *Desc. Géogr. &*

Hist. de la Haute-Norm. T. I. p. 54. 67. & 515.

La briéveté de ce nom monosyllabe fait qu'on le dit rarement seul, & que communément on y ajoûte le nom de ville. Ainsi au lieu de Il est d'*Eu*, il demeure à *Eu*, &c. on dit, Il est de la ville d'*Eu*, il demeure a la ville d'*Eu*, vous passerez par la ville d'*Eu*. Sur quoi l'Auteur d'une Géographie Latine en vers a dit,

Urbs est, si nescis, atque urbs amat illa vocari.

Mais on n'ajoûte rien, quand on dit le Comte d'*Eu*, & le Comté d'*Eu*.

Hadrien de Valois, dans sa Notice des Gaules, remarque que les Auteurs Anglois appellent cette ville *Ou*, & *Ow*; d'où il juge que c'est-là son premier nom en langue vulgaire, & que delà s'est fait *Eu*, de même que de *auca*, qui se trouve dans la basse Latinité, on a fait *oye*, & oue. M. Huet, *Orig. de Caen*, Ch. 21. dit que Au, Aw, Avre, & Ou en Allemand, signifie un Pré, de l'Hébreu אוה, comme il croit; que la ville d'*Eu*, située dans des prairies, a pris delà son nom.

☞ Le Comté d'*Eu* a toujours fait partie du Duché de Normandie. Il a été érigé en pairie en faveur de Charles d'Artois, par le Roi Charles VII. en 1458.

Les habitans d'*Eu* s'appellent les Eusiois; & le Comté d'*Eu*, l'Eusiois : mais ces noms qui se trouvent dans quelques Auteurs, comme on le peut voir en leur place, ne s'emploient jamais, ou presque jamais.

Eu, est aussi le nom d'une petite riviére de France en Normandie, *Aucia*, dans Hadrien de Valois. Elle sépare la Normandie de la Picardie, & après avoir arrosé Aumale, Blangy & la ville d'*Eu*, elle tombe dans la mer. Davity, Corn. Son véritable nom propre est la Brêle, mais parcequ'elle passe à la ville d'*Eu* on la nomme Riviére d'*Eu*, comme quelques-uns donnent à la Sie le nom d'Arques, parcequ'elle passe à Arques près de Dieppe.

Eu, riviére d'Espagne, qu'on nomme autrement *Miranda*, *Nabius*. Elle coule sur les confins de la Galice & des Asturies, baigne Ribadeo, & se décharg un peu au-dessous dans la mer de Biscaye.

E V A.

☞ ÉVACUANT. Voyez ÉVACUATIF.

ÉVACUATIF, IVE. adj. *Evacuantia remedia*. Terme de Médecine. Ce sont des médicamens qui sont propres à faire sortir les mauvaises humeurs du corps par les voies convenables. Il y en a qui agissent par les selles, d'autres par les urines, & d'autres par la transpiration. Remède *évacuatif*. Drogue *évacuative*.

Il s'emploie aussi substantivement. Les *évacuatifs* l'ont fort soulagé.

ÉVACUATION, s. f. Terme de Médecine. Décharge d'humeurs, d'excrémens superflus, matiéres évacuées. *Egestio*. Les petites *évacuations* sont des bénéfices de ventre. Dans l'apoplexie il faut faire de grandes *évacuations* par la saignée. Les dégorgemens de bile sont des *évacuations* dangereuses. Pourquoi les femmes ont-elles leurs *évacuations* périodiques par l'utérus ? C'est, dit M. Pitcarne, 1°. Parceque cet utérus est situé enbas. 2°. Parceque les vaisseaux qui arrosent cette partie sont parallèles à l'horison, & que leurs patois tendent enbas, & ne sont appuyés sur rien. Journ. des Sçav.

En termes de Guerre, Faire l'*évacuation* d'une place, c'est, en faire sortir la garnison envoyée par une Puissance ennemie, ou étrangère, pour laisser la place libre à un autre. *Eductio ex arce*.

Évacuation, est aussi un terme de l'art de Raymond Lulle, lequel ne consiste qu'en l'*évacuation* des cellules, dans lesquelles on distribue toutes les qualités qu'on peut attribuer à quelque être que ce soit.

ÉVACUER, v. act. Chasser, vuider les mauvaises humeurs d'un corps, soit par les voies naturelles, soit par les remédes. *Expellere*, *egerere*, *vacuefacere*. *Evacuer* la bile. Mol.

Évacuer, se dit aussi des places dont on fait sortir la garnison, soit pour les laisser libres, soit pour les livrer à une autre Puissance. *Deducere*, *educere præsidia*, *milites ex arce*.

Évacué, ée. part. pass. & adj. *Egestus*, *exinanitus*, *vacuus*.

ÉVADER, v. n. Fuir, s'échaper secrettement; se tirer d'un péril en trouvant moyen de se sauver. *Evadere*, *aufugere*. Il nous prit envie de nous *évader*. Ablanc. Durant qu'on amusoit les Sergens, on a fait *évader* celui qu'ils cherchoient. On a fait une ouverture secrette aux murs de la prison, tous les prisonniers se sont *évadés*. Ce banqueroutier s'est *évadé* avant qu'on allât saisir chez lui.

Évader, se prend aussi dans un sens figuré; pour dire, Se tirer d'embarras. La Logique de certaines gens n'est qu'un art d'*évader* par un sophisme, quand ils se sentent trop pressés.

☞ ÉVADNÉ, s. f. Fille d'Iphis, & femme de Capanée. Elle ne voulut point survivre à son mari, & se jetta dans le bucher où il devoit être consumé.

ÉVAGATION, s. f. *Evagatio*. Pomey. Il ne se dit guère qu'en termes de dévotion & de spiritualité, pour marquer une suite de distractions, qui empêchent l'esprit de s'appliquer à l'oraison. ☞ Il y a des répugnances, des tristesses, des abbatemens, des langueurs, mille *évagations*, mille distractions, mille légeretés d'une imagination inconstante & volage à supporter. P. Bourd. *Exh. I. p.* 333. Une attention qui recueille l'esprit.... qui le rappelle de ses égaremens & de ses *évagations*, dès qu'il commence à s'en appercevoir. Id. *II. p.* 597.

Ce mot est tout Latin. Il vient de *vagari*, qui signifie, s'écarter, aller çà & là, à l'aventure, sans dessein, sans régle.

EVAGRE, ou ÉVAGRIUS, s. m. Nom propre d'homme. *Evagrius*. On dit également bien l'un & l'autre. *Evagre*, ou *Evagrius*, Patriarche de Constantinople, fut élû l'an 370. par les Orthodoxes, & chassé ensuite par Valens. Voyez Baillet au 6e de Mars. M. de Tillemont & d'autres disent toujours *Evagre*.

☞ S'ÉVALTONNER, v. n. pass. Prendre des airs, des maniéres trop libres. Jeune homme, vous vous *évaltonnez*.

ÉVALUATION, s. f. Prix qu'on met à quelque chose selon sa valeur. *Æstimatio*, *pretium*, *merces*. On a nommé des Experts pour faire l'*évaluation* des héritages dont on demande la licitation. On fait à la Monnoie l'*évaluation* des espéces à proportion de leur poids & de leur titre. Les *évaluations* de monnoie se doivent faire de fin contre fin avec sa traite; car cela est fondé en raison de monnoie : c'est pourquoi les monnoies qui doivent être rendues ne peuvent être évaluées avec traite contre celles qui n'en ont guères. Cela tourneroit au dommage du débiteur & payeur, qui payeroit plus qu'il n'auroit reçu. Mais quand les *évaluations* se font d'espéces qui n'ont été chargées de traite excessive, contre d'autres espéces courantes, qui ne sont semblablement guere chargées, il n'y a aucun doute qu'elles ne se doivent faire de fin contre fin avec leur traite. Le Blanc. Boizard traite de l'*évaluation* des Monnoies dans sa 1. p. c. 8.

Il y a dans le Roman Bourgeois un tarif ou *évaluation* des partis sortables.

On appelle en Arithmétique l'*évaluation* d'une fraction, la réduction d'une fraction Arithmetique a sa véritable valeur, comme en livres, sols & deniers, s'il s'agit d'argent : en pieds, pouces & lignes, s'il s'agit d'une mesure, &c. Par exemple, l'*évaluation* de $\frac{3}{4}$. d'Ecu de soixante sols, est 45 sols, ou deux livres cinq sols; l'*évaluation* de $\frac{3}{4}$. de toise est quatre pieds, &c.

ÉVALUER, v. act. Estimer une chose son juste prix. *Æstimare*. Tous les meubles de cette succession ont été pris & *évalués* à tant. On *évalue* les arrérages des rentes en blé sur les extraits qu'on met au Greffe du prix du blé à chaque jour de marché.

Évalué, ée. part. pass. & adj. *Æstimatus*.

ÉVAN, s. m. L'un des surnoms de Bacchus. *Evan*. On dit que ce surnom fut donné à Bacchus du cri que faisoient ses Prêtresses en célébrant ses fêtes & ses sacrifices,

crifices, c'est-à-dire, les Orgies. Clément Aléxandrin, dans son Exhortation aux Grecs, trouve dans ce nom une antiquité plus respectable & plus grande. Il dit que ces Prêtresses couroient couronnées de serpens, hurlant, & criant *Evan*, qui est le nom d'Eve, qui se laissa séduire par le serpent. Ainsi il trouve dans cette cérémonie des vestiges & une tradition du péché de la premiére femme.

ÉVANDRE, s. m. Nom propre d'homme. *Evander.* C'est *Evandre* qui fut le chef des Arcadiens, qui passérent en Italie, & qui s'y vinrent établir. *Evandre* apporta les Lettres & l'Agriculture en Italie. On en fit dans la suite honneur à Saturne. Vossius croit que c'est parcequ'on honnra *Evandre* dans Saturne, & que c'est ce qui donna occasion à la fable de la venue de Saturne dans l'Italie. Au reste, le même Auteur ne croit pas qu'*Evandre*, mot Grec, qui signifie Courageux, brave, fût le nom propre de ce chef des Arcadiens, mais un surnom qu'ils lui donnérent pour honorer sa valeur. Voyez *De Idol. L. I. C.* 12. *p.* 48.

ÉVANGÉLIAIRE, ou ÉVANGÉLISTAIRE, s. m. Terme de Liturgie. On appelloit ainsi autrefois, non-seulement dans l'Eglise Grecque, mais aussi dans la Latine, un Livre qui comprenoit toutes les Evangiles de l'année, c'est-à-dire, toutes les Evangiles qui se disent à la Messe chaque jour. *Evangeliarium*, *Evangelistarium.* Honorius d'Autun dit que l'*Evangéliaire* fut composé par S. Jérôme. J'ai vû un bel *Evangélistaire* de l'Abbaye de Chelles.

ÉVANGÉLIDE. L'Oracle des *Evangélides. Evangelidarum Oraculum.* Il y avoit à Milet, aujourd'hui Mileto, un Oracle qui passoit pour le meilleur de toute la Gréce après celui de Delphes. Le Chef & le Présidemt du lieu où étoit cet Oracle ayant été un certain Branchus, on appella cet Oracle l'Oracle des Branchides. Evangéle ou Evangelus ayant succédé à Branchus, il prit son nom, & fut nommé l'Oracle des *Evangélides.* Voyez Photius, *Biblioth. Cod.* 186. & Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 12. *p.* 187.

ÉVANGÉLIQUE, adj. m. & f. Qui est selon la doctrine de Jesus-Christ. *Evangelicus.* La pauvreté *évangélique*, les conseils *évangéliques.* La simplicité *évangélique* ne souffre point que l'Eglise soit soutenue par le luxe & par l'éclat. Port-R. Les Ouvriers *Evangéliques.* Cette constance avec laquelle le Saint souffroit les injures & les mauvais traitemens des hommes, & cette maniére si *évangélique* de se venger de ses ennemis, paroît merveilleuse. P. Veri. ☞ Il crut que son ministère *évangélique* demandoit de lui qu'il achevât de convertir ces Royaumes. Bouh. *Vie de Xav. L. III.* Accompagner les Prêtres dans leurs travaux *évangéliques.* Bourd. *Exhort. T. I. p.* 147.

Les Protestans se donnent pour la plûpart le titre d'*Evangéliques.* Parcequ'ils font tous profession de ne s'attacher qu'à l'Evangile, sans avoir égard à la tradition des Peres de l'Eglise, ni à l'autorité même de leurs pasteurs; ils disent qu'ils ne sçavent que l'Evangile; mais l'Evangile que chacun d'eux entend, interpréte, explique à sa maniére: ainsi chacun d'eux a sa foi & sa religion particuliére, ou n'en a point du tout. En Suisse on distingue les Cantons qu'on appelle Réformés, ou *Evangéliques*, d'avec les Cantons Catholiques. ☞ En 1722. le Consistoire Luthérien de l'Electorat de Saxe, en donnant sa résolution sur le projet de réunion avec les Protestans d'Allemagne, déclara que les Réformés ne pouvoient pas prétendre au titre d'*Evangéliques*, puisqu'ils ne sont pas d'accord entr'eux sur les points de doctrine, d'autant qu'ils donnent diverses explications aux paroles les plus claires de la sainte Ecriture.

ÉVANGÉLIQUEMENT, adv. D'une maniére évangélique. *Evangelico more; juxta Evangelii regulas, dogmata, ut dignum est sancto Evangelio.* Ce Missionnaire prêche fort *évangéliquement*, c'est-à-dire, l'Evangile tout pur, sans pompe & sans ostentation, sans affectation de tours, de pensées, d'expressions; sans art, sans étude.

ÉVANGÉLISER, v. act. & n. Annoncer, prêcher l'Evangile. *Nuntiare, Evangelii praconium facere, praconem agere.* Dieu a donné mission à ses Apôtres pour aller *évangéliser* par toute la terre.

On dit aussi en Pratique, *Evangéliser* un sac; pour dire, Vérifier s'il est complet, suivant son inventaire de production. Le mot *evangéliser* est pris ici abusivement, comme les mots de *baptiser* & de baptême le sont en plusieurs occasions.

Évangélisé, ée. part. pass. ☞ Comme pauvres, ils doivent être *évangélisés*; mais il est nécessaire à leur égard que l'Evangile soit accompagné d'amples largesses & d'utiles secours. Bourd. *Exh. T. I. p.* 135.

ÉVANGÉLISME, s. m. Ancien nom d'une fête de l'Eglise Chrétienne. *Evangelismus.* Dominique Macri dit que l'*Evangélisme* étoit la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge. La signification du nom, qui veut dire *Bonne nouvelle*, y convient fort. Mais Balsamon écrit que c'étoit le Dimanche des Rameaux qu'on appelloit ainsi. Cependant Nicon, dans son Ouvrage *De Religione Armenorum*, témoigne que les Arméniens célebrent la fête de l'*Evangélisme* le 5e de Janvier. Apparemment que ces deux fêtes ont eu le même nom en différens lieux.

ÉVANGÉLISTE, s. m. Auteur Sacré qui a écrit l'Evangile, la vie, les miracles, la doctrine de J. C. *Evangelista, sacri Evangelii Scriptor.* S. Matthieu, S. Marc, S. Luc & S. Jean, sont les quatre *Evangélistes.* On a traduit la Passion selon les quatre *Evangélistes.* Pourquoi Dieu a-t-il permis une contradiction apparente entre les *Evangélistes?* Nic.

On nommoit aussi *Evangélistes* ceux qui alloient prêcher l'Evangile de côté & d'autre, sans être attachés à aucune Eglise particuliére. C'est en ce sens, à ce que prétendent quelques Interprétes, que Philippe, qui étoit un des sept Diacres, est appellé l'*Evangéliste* au chap. 21. des Actes des Apôtres, v. 8. Saint Paul dit à Timothée au IVe Ch. de la 2. Ep. qu'il lui écrivit, Faites l'ouvrage d'un *Evangéliste.* Le même Apôtre, Eph. IV. 11. met les *Evangélistes* après les Apôtres & les Prophétes. M. Tillemont prend ce mot en ce sens. La plûpart de ceux qui embrassoient alors la foi, étant remplis de l'amour d'une sainte philosophie, commençoient par distribuer leurs biens aux pauvres; & après cela ils alloient en divers pays faire la fonction d'*Evangélistes*, annoncer Jesus-Christ à ceux qui n'en avoient point encore ouï parler, & leur donner les Livres sacrés de l'Evangile, *T. II. pag.* 326 *&* 327.

☞ Évangélista, se dit dans des Chapitres de celui qui à la Messe solemnelle chante l'Evangile. *Evangelista, cantor Evangelii.* Ce Chapitre a plusieurs Chapelains à son service en qualité de Chantres, de Vicaires, d'Epistoliers, d'*Evangélistes.*

On nomme aussi *Evangélistes* les Prêtres qui récitent de certaines Evangiles en mettant un bout de l'étole sur la tête des personnes qui font dire ces Evangiles: un tel est l'*Evangéliste* de Notre-Dame.

Évangéliste, en termes de Palais, se dit de celui qu'on donne pour assistant à un Rapporteur, pour vérifier s'il dit vrai. Quand on rapporte un procès dans l'ordre, il y a deux Conseillers assistans aux côtés du Rapporteur, qu'on lui donne pour *Evangélistes*, dont l'un tient l'inventaire, & l'autre les piéces; & après que le Rapporteur a exposé le fait & les moyens du procès, l'un lit les clauses des piéces produites, l'autre, les inductions qui en sont tirées. On le dit aussi à la Chambre des Comptes de celui qui tient les acquits du Comptable, & les vérifie; tandis que l'Auditeur rapporte au Bureau. On nomme par abus dans Paris *Evangélistes*, les revendeurs qui se tiennent au coin des rues, ausquels on demande les adresses des personnes que l'on cherche dans leurs quartiers, & dont on ignore la demeure, qu'ils assignent à la premiére, seconde, ou troisiéme porte Cochére.

ÉVANGILE, s. m. & f. Livre qui contient la vie & la doctrine de Jesus-Christ, écrit par les quatre Evangélistes. *Evangelium.* En ce sens les bons Auteurs le font toujours masc. & il n'est fém. que lorsque l'on parle de l'*Evangile* du jour, l'*Evangile* de la Messe, &c. Les peuples ont été enfin éclairés des lumiéres de l'*Evangile.*

Il y a aussi de faux *Evangiles*, composés par des Imposteurs & des Hérétiques dès les premiers siécles de l'Eglise.

glise. Les plus célèbres sont l'*Evangile* selon les Hébreux, l'*Evangile* selon les Egyptiens, & le *Protévangile* de S. Jacques, l'*Evangile* des douze, ou des Nazaréens, qui étoit le même que l'*Evangile* selon les Hébreux. Ces premiers Schismatiques du Christianisme avoient même inventé trois nouveaux *Evangiles*; l'un qu'ils appelloient *Evangile de perfection*, écrit en vers; l'autre qu'ils appelloient *Evangile d'Eve*, & le troisiéme qu'ils attribuoient à S. Matthieu, écrit en langue Hébraïque, dont parle S. Jérôme, & que l'on appelloit l'*Evangile* des Nazaréens, ou l'*Evangile* des douze, ou l'*Evangile* selon les Hébreux. L'*Evangile* de Nicodême; l'*Evangile* de Saint Pierre; l'*Evangile* de S. Thomas, celui de S. Matthias, celui de S. Barthelemi, celui des douze Apôtres; l'*Evangile* de S. Philippe fait par les Gnostiques, au rapport de S. Epiphane, & dont les Ebionites, Basilides & Apellés se servoient; l'*Evangile* de Judas, supposé par les Caïanites; l'*Evangile* de Saint Thadée, celui de S. Barnabé, & celui de S. André.

☞ ÉVANGILE éternel. C'est le titre d'un Ouvrage que les Moines mendians firent paroître vers le milieu du treiziéme siécle, par lequel ils prétendoient que l'*Evangile* de J. C ne devoit durer qu'un temps, & que ce temps étoit expiré; que c'étoit à eux qu'il étoit réservé de prêcher un *Evangile* qui devoit durer jusqu'à la fin des siécles; que comme J. C. par son *Evangile* avoit abrogé la Loi de Moïse, ainsi le leur, qui devoit être éternel, abrogeroit celui de J. C. que la doctrine qu'ils enseigneroient seroit beaucoup plus parfaite que celle de l'*Evangile* du Fils de Dieu, qui ne pouvoit conduire à la perfection; que leur *Evangile* seroit celui du S. Esprit; que jusqu'à présent l'Eglise n'avoit point encore eu de véritables enfans, & que J. C. lui-même & ses Apôtres n'avoient pas été parfaits dans la vie contemplative. Ces propositions & plusieurs autres semblables révoltérent toutes les personnes raisonnables. Guillaume de S. Amour écrivit contre, & publia son Traité *Des Perils des derniers temps*. Le Livre de l'*Evangile éternel* fut condamné à Rome; & Jean de Parme, Général de l'Ordre de S. François, accusé d'en être l'Auteur, fut obligé de se défaire de son Généralat, afin d'éviter le scandale qui auroit flétri son Ordre, qu'on cherchoit à ménager à Rome, à qui il étoit utile. Luc Wading, dans ses Annales de l'Ordre des Franciscains, cherche à disculper ce Général d'être l'Auteur de l'*Evangile éternel*. Il y soutient que c'étoit un autre Jean de Parme, qui n'étoit pas le Général de l'Ordre. Tamin dans son *Etat de l'Eglise*, & plusieurs autres Auteurs parlent amplement de cet *Evangile éternel*.

Quelqu'un a appellé les Offices de Cicéron, l'*Evangile de la loi naturelle*. Les sermens les plus solemnels se font sur l'*Evangile*. On dit, Jurer sur les saintes *Evangiles*, & sur les saints *Evangiles*, parcequ'on jure sur le Missel, qui ne contient pas l'*Evangile* tout de suite, mais des extraits de l'*Evangile*; & en ce cas il est feminin. Les Ministres Protestans se disent Ministres du S. *Evangile*.

Ce mot vient du Grec, & signifie, *bonne nouvelle*, εὐαγγέλιον, de l'adverbe εὖ, *bene*, & ἄγγελος, *nuntius*.

ÉVANGILE, se prend aussi pour la loi de JESUS-CHRIST, & la doctrine contenue dans l'*Evangile*. La prédication de l'*Evangile*. L'*Evangile* n'annonce que l'humilité, & la repentance, & ne prêche que le renoncement aux plus chers attachemens du monde. DE VILL. Il y a des Prédicateurs dans l'extérieur desquels l'*Evangile* est prêché : c'est-à-dire, la simplicité, l'austérité & la mortification. AB. DU JARRY.

> L'Evangile *à l'esprit n'offre de tous côtés*,
> *Que pénitence à faire, & tourmens mérités.* BOIL.
>
> *Parle, sans te flater : sçais-tu bien de quel style*
> *Aux coupables mortels s'annonce l'*Evangile ? VILL.

ÉVANGILE, signifie de plus chez les Grecs le livre qui contient les *Evangiles* qu'on lit pendant tout le cours de l'année dans la célébration de la Liturgie. Il est divisé en plusieurs sections ou leçons, qui ont été accommodées aux usages des jours & des Fêtes. Ils le portent en procession avec beaucoup de solemnité. Le Prêtre, avant que de célébrer la Liturgie, sortant par la petite entrée, qui est celle de la table ou autel de la *prothese*, porte le livre des *Evangiles*, & tous se prosternent devant ce livre qu'il tient élevé : c'est JESUS-CHRIST qu'ils adorent, & non pas le livre, comme il paroît par ces paroles que le Chœur chante alors : *Venez, adorons & nous prosternons devant Jesus-Christ : sauvez-nous, ô Fils de Dieu.*

Petits Evangiles, nom que les Grecs donnoient à de certains extraits des *Evangiles*, que l'on portoit comme des préservatifs contre les maladies. S. Jérôme, qui en a parlé dans son Commentaire sur S. Matth. se sert aussi du mot de *petits Evangiles*, *parvula Evangelia*.

ÉVANGILE, s. f. est un extrait tiré de ce livre, qui est inséré dans la Messe, pendant laquelle tout le monde se tient debout par respect. La première *Evangile* est l'*Evangile* du jour. La deuxiéme *Evangile* est le commencement du Livre de S. Jean qui parle de l'Incarnation. On se lève à l'*Evangile*, c'est-à-dire, à la lecture de l'*Evangile* de la Messe. Les Chevaliers de Malte, & autres, tirent l'épée aux Messes solemnelles, & la tiennent nue & droite pendant qu'on récite ou qu'on chante l'*Evangile*.

ÉVANGILE, se dit aussi de certains extraits des *Evangiles* qu'un Prêtre récite en mettant sur la tête d'une personne le bout de son étole. Dites moi une *Evangile* de la Vierge, une *Evangile* de S. Jean, &c. Il y a de l'apparence, dit Jérôme Acosta, *Hist. des revenus Ecclésiast.* p. 22. que ces *Evangiles* qu'on lit aujourd'hui dans plusieurs lieux, sur-tout dans ceux où il y a une grande devotion à la Sainte Vierge, sont des restes de ces Messes qu'on appelloit Messes séches. C'est une coutume fort générale à la campagne, & même à la ville, de se faire dire des *Evangiles*.

ÉVANGILE, se prend quelquefois pour une vérité, pour une chose certaine : Ce que je vous dis-là, c'est l'*Evangile*, cela est fort certain : Ou bien, c'est mot d'*Evangile*. Et l'on dit d'une personne dont l'on ne croit pas les paroles toujours bien vraies, ni bien sûres, que ce qu'elle dit, ou tout ce qu'elle dit, n'est pas mot d'*Evangile*.

☞ ÉVANGILE, se dit en mauvaise part en y ajoûtant quelque épithète; & il signifie alors, Erreur, Hérésie, Secte. Calvin revenu de Bourges, où pendant ses études de Droit l'Allemand Vulmar lui donna les premières notions du nouvel *Evangile*, avoit déja publié la Doctrine de Luther & celle de Zuingle. BOUH. *Vie d'Ign. L. II.*

On dit figurément & proverbialement d'une chose nouvelle, & dont tout le monde s'entretient, que c'est l'*Evangile* du jour : d'un homme qui croit fermement une chose, qu'il croit cela comme l'*Evangile*. ☞ On dit proverbialement : Nous fûmes pendant quelque temps comme l'*Evangile* du jour, c'est-à-dire, qu'on ne s'entretenoit que de nous, les discours ordinaires de la conversation rouloient sur nous.

☞ Le S. EVANGILE. La Congrégation du S. *Evangile*, ou du Capuce, est une Congrégation de l'Ordre de S. François, ou des Freres Mineurs. Jules II. en 1506. ordonna par une Bulle que cette Congrégation & les autres qui partageoient l'Ordre des Freres Mineurs, se réunissent à celle des Conventuels, ou à celle des Observans. P. HÉLYOT. *T. VII. C. 6.* En Espagne ils furent appellés aussi de l'Etroite Observance, ou les Déchaussés. ID. C. 17.

ÉVANOUÏR, v. n. qui ne se dit guère qu'avec le pronom personnel. Se pâmer, tomber en défaillance; perdre l'usage & les fonctions des sens. *Evanescere.* La peur violente fait souvent *évanouir*, fait qu'on s'*évanouit*. On lui a tiré tant de sang, qu'il est tombé en foiblesse, qu'il s'est *évanoui*. Votre pauvre Mariane n'en peut plus, elle s'*évanouit* en finissant cette lettre.

ÉVANOUÏR, signifie figurément, Ne paroître plus, devenir à rien. *Perire.* J'avois mis un livre sur ma table,

ble ; mais il s'est *évanoui*, je ne le trouve plus. Les plaisirs, les grandeurs de ce monde *s'évanouissent*, passent bientôt. Les biens du monde ne sont que de faux biens, qu'on sent *évanouir*, lorsqu'on croit les posséder. FLECH. Sa gloire est *évanouie*. VOIT. Tout ce qui se fait au monde étoit pour vous *évanoui*. ID. La difficulté *s'évanouit* dès qu'on en pénètre le fond. NIC. Crois-tu que mes chagrins doivent *s'évanouir* ? RAC.

*L'erreur s'*évanouït. *La sainte vérité*
D'un long aveuglement chasse l'obscurité. GENEST.

☞ ÉVANOUIR. En termes d'Algèbre, Faire *évanouir* des termes homogènes, faire *évanouir* des inconnues, faire *évanouir* des incommensurables, faire *évanouir* des termes moyens, & en général faire *évanouir*, c'est ajoûter ou ôter également de part & d'autre d'une équation. *Abolere.* Pour faire *évanouir* les termes homogenes, on peut commencer par faire *évanouir* celui que l'on voudra ; mais la régle générale est de faire *évanouir* le terme négatif plutot que le positif, & le plus petit positif plutot que le plus grand négatif, lorsqu'ils ont tous deux le même signe. On fait *évanouir* les termes négatifs en ajoûtant de part & d'autre de l'équation leur valeur positive ; on fait au contraire *évanouir* le plus petit des termes positifs en l'ôtant de part & d'autre ; que si les deux termes homogènes étoient égaux avec le même signe, il n'y auroit qu'à les effacer de part & d'autre. DE LAGNY. Voyez dans le même Auteur, Elémens d'Arith. & d'Algèb. *P. II. C.* 3, 4, 5, &c. la manière de faire *évanouir* les autres termes, comme les fractions, les inconnues, les incommensurables, &c.

ÉVANOUÏ, IE. part.

ÉVANOUISSEMENT, s. m. Espéce de syncope, ou de défaillance ; perte subite de forces & de connoissance, qui arrive par quelque accident. *Deliquium, defectio animi.* Cette femme est tombée dans un *évanouissement*, en apprenant la mort de son mari. A peine étoit-il revenu de son *évanouissement*, qu'il est tombé dans un autre. L'*évanouissement* est causé par tout ce qui peut altérer, corrompre & dissiper les esprits vitaux ; comme les longues veilles, les grandes douleurs, les grandes & subites évacuations, les vapeurs putrides sortant de quelque abscès qui est dans les parties nobles, &c.

☞ ÉVANOUISSEMENT, s. m. En termes d'Algèbre, c'est la maniere, la méthode, ou plutôt l'operation par laquelle on fait évanouir, c'est-à-dire, on délivre une équation de certains termes, pour la résoudre. M. De Lagny, dans ses Elém. d'Arith. & d'Alg. *P. II. C.* 3, 4. &c. traite de l'*évanouissement* des fractions, & de l'absolu de la haute puissance, de l'*évanouissement* des inconnues, de l'*évanouissement* des incommensurables, de l'*évanouissement* des termes moyens. Voyez aussi le P. Reynaud dans sa science du calcul.

ÉVANTAIRE. Voyez ÉVENTAIRE.

ÉVANTE, s. f. Bacchante, Pretresse de Bacchus. *Evan.* Les *Evantes* furent ainsi nommées, parcequ'en celebrant les Orgies, & courant comme des furieuses, elles crioient *Evan, Evan.* Voyez BACCHANTE.

☞ ÉVANTILLER, v. act. En cas de retrait, de rachat, de lods & ventes, on *évantille* le contrat : c'est-à-dire, On fait voir en détail la valeur de l'héritage, & ce qui reléve de chaque Seigneur, pour en payer les droits au prorata. *Dict. des Arts.* Le terme ordinaire de Pratique, est *Ventiler*, v. act. Faire l'estimation des biens ; & la *ventilation*, c'est l'estimation même.

ÉVAPORATION, s. f. Action par laquelle on fait exhaler l'humidité de quelque corps. *Evaporatio, exhalatio vaporum.* Le sel se forme par l'*évaporation* de l'humidité, soit par l'ardeur du Soleil, comme dans les marais salans ; soit par le moyen du feu, comme aux lieux où il y a des puits salés. L'*évaporation* se fait en Chymie pour faire la dissipation de l'humidité superflue, & différe de l'*exhalation*, en ce que celle-ci ne se pratique que sur des matieres séches.

ÉVAPORATION, se dit figurément en Morale. *Vanitas, levitas animi, inconsiderantia.* Cette extravagance vient d'une grande *évaporation* d'esprit. Dieu se sert des plus terribles objets pour retirer les ames d'une certaine *évaporation* que leur insensibilité produit, & pour les faire rentrer en elles-mêmes. PORT-R. Le P. Bouhours met en question si ce terme peut être tiré de la Physique & de la Chymie, pour lui donner un sens moral, & si l'on peut dire l'*évaporation* de l'esprit, comme on dit un esprit *évaporé*.

ÉVAPORER, v. n. Dissiper, exhaler en vapeurs ce qu'il y a d'humide dans les corps. *Vapores exhalare, evanescere in fumum.* Lorsqu'on fait le sel des eaux des fontaines, on en fait *évaporer* tout l'humide, & le sel demeure au fond. Pour cuire le salpêtre, il en faut faire *évaporer* toute la lessive qui s'est empreignée du sel de la terre.

ÉVAPORER, se dit aussi figurément en Morale & avec le pronom personnel : il signifie, Se dissiper, se perdre, s'emporter, s'échaper. *Perire, evanescere, dissipari.* Son esprit *s'évapore*. Sa raison, son bon sens *s'évaporent* ; pour dire, se perdent ; il extravague. N'appréhendez point ceux qui menacent : leur passion *s'évapore* par-là, & ils consument leur vengeance en paroles. ABL. Les esprits trop raffinés *s'évaporent* en des imaginations vaines & chimériques. BOUH. Il ne faut point subtiliser en matiere de reconnoissance : elle *s'évapore* en subtilisant. NIC. Au milieu des objets de vanité l'ame se dissipe & *s'évapore*. FL. Les Grecs de l'armée d'Alexandre, animés de son esprit, *s'évaporoient* en fictions. HUET.

On dit figurément, *Evaporer* son chagrin, *évaporer* sa bile ; pour dire, Soulager sa colere, son chagrin, &c. par des discours, des plaintes, &c. Et dans cette acceptation, *Evaporer* est actif.

ÉVAPORÉ, ÉE. part. pass. *Dissipatus, vanus, levis.* Ce n'est plus le temps de s'abandonner à des joies *évaporées*, quand on est vieux. BELL. ☞ Au figuré. Il est un cœur *évaporé*, qui ne peut se renfermer un moment en lui-même. BOURD. *Exh. T. I. p.* 44.

Il est aussi subst. & signifie, Etourdi, extravagant. C'est un *évaporé*, qui ne sçait ce qu'il dit, qui ne fait rien par raison. Il vaut mieux essuyer les railleries d'un jeune *évaporé*, que de s'exposer à la censure des gens sages. M. SCUD. Remarquez le ridicule de cet *évaporé*, qui affecte une gravité étudiée. BELL.

ÉVASER, v. act. Etendre l'ouverture de quelque chose, lui faire une ouverture un peu large. *Os dilatare, aperire, laxare, diducere.* Il ne faut pas *évaser* les matras comme on fait les cruches & les autres vaisseaux. *Evaser* un arbre : c'est l'ouvrir de peur qu'il ne se resserre, & se rapproche trop. On *évase* aussi les arbres dont le milieu est trop serré : c'est quelquefois un défaut à un arbre d'être *évasé*, de n'être pas assez serré ; *Latus ; ore latiori.* Les Poiriers de Beurré *s'évasent* trop : il faut prendre soin de les resserrer, ou rapprocher. Les Poiriers de Bourdon se serrent trop : il les faut ouvrir & *évaser*. LA QUINT. Vous *évasez* trop ce buisson. Prenez garde, en taillant, de ne point tant *évaser* vos arbres. LIGER.

ÉVASÉ, ÉE. part. & adj. Vaisseau dont l'ouverture est trop large. *Patulus, laxus.*

ÉVASÉ, se dit du nez, lorsqu'il est trop plat, ou qu'il a de trop grandes narines ; des habits qui ont de trop grandes ouvertures, comme des manches, &c.

ÉVASION, s. f. Fuite secrete : action par laquelle on s'évade. *Evasio, fuga.* L'*évasion* d'un prisonnier donne une grande présomption qu'il est coupable. Il fut irrité de son *évasion*. MAUC.

ÉVASION, s. f. Ouverture d'un vaisseau qui est trop évasé. *Dilatatio, latitudo, amplitudo, vastitas oris.*

ÉVATÉ, s. m. Sorte de bois noir qui ressemble à notre ébène, & qui se trouve dans l'Abyssinie, où il est fort estimé. On en fait des plats, & on dit que par une propriété particulière à ce bois, ces plats se rompent en piéces sitôt que l'on met du poison dedans.

E U B.

EUBAGE, s. m. Prêtre, ou Docteur des anciens Celtes, ou

ou Gaulois. *Eubages.* Chorier, dans son *Hist. de Dauphiné*, L. II. n. 3. suppose que les *Eubages* sont les mêmes que les Druïdes & que les Saronides de Diodore. Quelques-uns croient que les *Eubages* sont ceux que Strabon, L. IV. p. 197. de l'Edit. de Paris 1620. appelle Οὐατεῖς, *Vates.* Peut-être même s'est-on persuadé qu'il falloit lire Οὐαγεῖς : étant aisé de prendre un Γ pour un Τ. Quoi qu'il en soit, il paroit que les *Eubages* étoient différens des Druïdes. Voyez ce que nous avons dit sur cela au mot Druide. Ammien Marcellin parle des *Eubages* dans son XVe L. C. 9. & parcequ'il ne s'agit-là que de l'Isle Britannique, quelques Auteurs ont cru que les *Eubages* n'étoient que dans cette Isle, & qu'ils y étoient ce qu'étoient les Druïdes en Gaule. Mais encore un coup les Anciens, & sur-tout Strabon & Ammien lui-même, à cet endroit, ne laissent aucun lieu de douter que les *Eubages* ne fussent différens des Druides, & au moins une espèce particulière de Druïdes, & qu'il n'y en eût dans les Gaules. Ammien fait entendre que c'étoient les Philosophes de ces nations, & que leur occupation principale étoit l'étude de la nature. Bouche, dans son *Hist. de Provence*, L. II. C. II. T. I. p. 68. distingue les Vates de Strabon des *Eubages* d'Ammien. Les Vates, dit-il, étoient ceux qui avoient soin de faire des sacrifices ; *Eubages*, ceux qui s'occupoient des raisons des plus hauts secrets de la nature.

EUBOÉE, ou EUBÉE, s. f. & nom propre de la plus grande des Isles de la mer Egée. *Euboea.* Elle s'étendoit le long des côtes de la Béotie depuis le Golse Pélasgique jusques vers l'Isle d'Andros. *Euboée*, Isle de la mer Egée, que l'Euripe séparoit de la Beotie. Cette Isle s'appella *Euboée* à cause de ses grands & beaux pâturages, & se nomme aujourd'hui Négrepont. Tourreil. Quelques-uns ont dit qu'elle avoit été séparée de la Beotie par un coup de mer. Voyez Lucain. Elle s'appella d'abord Macridea, c'est-à-dire, La longue, parcequ'elle est fort longue en comparaison de sa largeur ; Abantide, Chalcide & Asapide ; & fut nommée *Euboée* du nom d'une Dame, ou d'une Héroïne qui s'appelloit *Euboée.* Voyez Pline, L. IV. C. 12. Strabon, L. II. & L. X. dit qu'elle fut encore nommée Oche, & Ellopie. Les Athéniens eurent l'*Euboee* sous leur domination, & ils avoient établi des colonies dans ses deux principales villes, Eréthrye & Chalcide. Thucydide dit que dans la guerre du Péloponèse, la révolte de l'*Euboée* consterna les Athéniens, parcequ'ils en retiroient plus que de l'Attique. Après quoi l'*Euboée* fut en proie aux factions. Tourreil. Philippe n'oublioit rien pour s'emparer de l'*Euboee*, qu'il appelloit les entraves de la Grèce. Id. Un pont peut joindre cette Isle au continent de l'Attique. Id. Ce fut la troisième année de la cent cinquième Olympiade que l'*Euboée* se divisa en deux factions, dont l'une réclama le secours de Thebes, & l'autre celui d'Athènes. Id. Messieurs Tourreil & Corneille, tous deux de l'Academie-Françoise, écrivent *Euboée*, & non pas *Eubee.*

EUBOÉEN, enne, subst. masc. & fém. Qui est de l'Euboée. *Euboeus, a.*

EUBOÏQUE, adj. masc. & f. Qui appartient à l'Euboée. *Euboïcus, a.* La mer *Euboïque*, *Euboïcum, mare*, étoit la partie de la mer Egée qui baignoit l'Euboée.

☞ EUBOULIE, s. f. ou la Déesse du bon Conseil, avoit un Temple à Rome, selon Plutarque. De εὖ, *bien*, & βουλή, *conseil.*

☞ EUBULÉE, s. m. *Eubuleus.* Un des trois Discoures, dit Cicéron, de ceux qu'on surnommoit Anaces, fils de l'ancien Roi Jupiter & de Proserpine. Ils étoient nés à Athènes.

E U C

EUCADE, subst. m. Nom propre d'homme. *Euchadius.* On le trouve aussi nommé *Euchodius*, & *Eochodius* ; ce que Ferrarius & autres modernes ont lû *Eoglodius.* Chast. au 25 Janv. p. 410 Dans la Province de Galloway en Ecosse ; S. *Eucade*, Moine sous S. Colmkil. Id. p. 401.

EUCAIRE Voyez EUCHAIR.

☞ EUCARISTIE, s. f. *Voyez* EUCHARISTIE. Quelques-uns retranchent l'*h.* Est-ce ignorance de l'étymologie de ce mot ? Est-ce crainte que l'on ne prononce le *cha*, commme dans les mots, *Charles*, *char*, *Chapelain*, &c ? Quelle que soit leur raison, cela est mal. Il y a un ancien Auteur, nommé Macarius-Magnus, dont Turrien & quelques-autres ont cité un passage très-fort & très-exprès pour l'*Eucaristie.* Tillem. Il dit positivement que l'*Eucaristie* n'est point la figure, mais le corps de Jesus-Christ. Id. Tous nos bons Auteurs dans les meilleurs temps ont toujours écrit *Eucharistie.*

EUCHAIR, s. m. Nom propre d'homme. *Eucharius.* S. *Euchair* ou Eucaire, premier Evêque de Treves, vivoit au IIIe siecle. Bede en parle au 9e Décembre. Grégoire de Tours dans les Vies des Peres, C. 17. & Pierre de Cluny, L. I. Ep. 2. en font mention.

EUCINA. Nom d'un Ordre de Chevalerie qui selon quelques Auteurs fut établi l'an 722. par Garcias Ximénès, Roi de Navarre. On dit que sa devise étoit une croix rouge sur une chaine ; mais un Ordre de Chevalerie du VIIIe siécle est un Ordre supposé.

EUCHARISTIE, s. f. *Eucharistia.* Quelques-uns ôtent l'*h* en François, & écrivent *Eucaristie*, comme on prononce. Monsieur De Tillemont en use toujours ainsi. Le Très-Saint Sacrement de l'Autel, qui contient réellement le Corps & le Sang de Jesus-Christ, sous les espéces du pain & du vin : le mystère de l'*Eucharistie* est incompréhensible, comme les autres mystéres, il humilie l'esprit du Chrétien, & exerce sa foi. L'*Eucharistie* est le gage le plus précieux de l'amour de Jesus-Christ pour son Eglise, & une source abondante de graces & de bénédictions. Si on est en état de péché mortel, on ne doit point recevoir le Sacrement de l'*Eucharistie* qu'après le Sacrement de Pénitence. Calvin n'a pû s'empecher de dire que sur l'*Eucharistie* l'erreur des Luthériens est encore plus grossière que celle de l'Eglise Romaine. Luther de son côté avoue de bonne foi, qu'il a fait ce qu'il a pû pour nier la presence réelle, voyant, dit-il, combien cela eût incommodé le Pape ; mais qu'il n'a pû s'y résoudre contre les paroles précises de J. C. Pélisson.

☞ L'Eucharistie est tout ensemble & sacrifice & sacrement. Le sacrifice de l'*Eucharistie* est le même que celui de la Croix. La victime est Jesus-Christ ; la Consécration est l'action du sacrifice ; le Ministre est le Prêtre qui consacre. Ce sacrifice est tout à la fois propitiatoire, eucharistique ou de remercîment, d'action de grace, impétratoire & sacrifice d'adoration. Le peuple ne consacre point avec le Prêtre ; c'est une erreur insoutenable. On dispute fortement en Angleterre, si l'*Eucharistie* est un sacrifice. M. Johnson a écrit pour le prouver. D'autres Ministres le tiennent aussi après le fameux Cudworth. M. Lewis a prétendu les combattre, & n'a rien dit de raisonnable. Le sçavant & célèbre Dodwel, dans son Ouvrage *De Cyclis, Dissert. IX. paragr. 34. p. 414.* reconnoit des sacrifices non sanglans des Chrétiens, & pour rapporter ses termes : *Sacrificia Christianorum* ἀναίμακτα.

☞ En tant que sacrement, l'*Eucharistie* est un sacrement de la nouvelle Loi, institué par Jesus-Christ la veille de sa Passion, après la Cène légale, & qui contient réellement & substantiellement le corps & le sang de Notre-Seigneur. La matière de ce sacrement sont le pain & le vin ; la forme sont les paroles de la Consécration. Le Ministre est le Prêtre qui consacre.

Le Conciliabule de Sardique tenu en 347. accuse Paul de Constantinople d'avoir fait tirer des Prêtres par force dans la place publique, & que le corps consacré de N. S. qu'il portoient pendu à leur cou, avoit été découvert aux yeux du peuple & profané. Cette accusation fait voir qu'il y avoit une consécration de l'*Eucharistie* dans l'Eglise ancienne ; qu'elle se gardoit après l'usage des Fideles, & qu'elle étoit considérée comme une chose très-sainte, qu'on ne pouvoit montrer en public sans profanation, digne en un Evêque de la déposition de son siége. Goneau.

☞ EUCHARISTIQUE, adj. qui appartient à l'Eucharistie. Il n'a guére d'usage que dans le style dogmatique & dans cette phrase, Les espéces *eucharistiques.*

☞ EUCHÉCRATE, s. m. Jeune Thessalien qui enleva la Pythie, qu'il venoit consulter. *Euchecrates.*

EUCHER, s. m. & nom propre d'homme. *Eucherius.*

Saint

Saint *Eucher*, Evêque d'Orléans au VIIIe siecle, naquit en 687. se fit Moine à Jumiége en 714. fut fait Evêque d'Orléans par Charles Martel après Suavaric son oncle maternel, en 721. & mourut en 743. d'autres disent dès 738. Il y a deux Saints *Euchers* Evêques de Lyon, le second s'appelle *Eucher* le jeune. Le nom de Saint *Eucher* d'Orléans a été ajoûté dans l'Autographe de l'Usuard de Saint Germain-des-Prez, le 27e Mars; & il paroît Evêque de Tours, sur ce qu'on y a mis *Turonensis* pour *Trudonensis*. La même chose est au martyrologe de Citeaux. Sur cela Bollandus & Henschenius, sans s'aviser de *Trudonensis*, ont mis au *Pratermissi* de ce jour-là les noms d'Eustochius, & Euphronius, n'en trouvant point parmi ceux des Evêques de Tours qui approchassent plus de celui d'Eucherius. CHASTEL. *Martyrol. au 20 Fév. p. 698.*

EUCHITE, ou EUCHÈTE. Prononcez *Uquite*, *Uquète*. Anciens Hérétiques qui ont été ainsi appellés, parce-qu'ils prioient sans cesse, & qu'ils croyoient que la seule prière suffisoit pour être sauvé. *Euchita*. εὐχὴ, en Grec signifie priére, d'où les Grecs ont formé le mot εὐχιταὶ, qui est la même chose que *precatores* en Latin. Ils s'appuyoient sur ces paroles de S. Paul, Epit. 1. aux Thess. cap. 5. v. 17. Priez sans cesse. Saint Cyrille d'Alexandrie reprend dans une de ses lettres de certains Moines d'Egypte, qui, sous prétexte dene vaquer qu'a la prière, menoient une vie oisive. Théodoret parle des *Euchites* dans son livre 4. des hérésies. Voyez Messaliens. On les appelloit aussi Enthousiastes. Voyez Saint Jean Damascène, L. des hérésies, n. 30. Les Orientaux disent que les *Euchites*, ou Messaliens, étoient dans les mêmes sentimens que Céleste & Pelage. TILLEMONT.

EUCHOLOGUE, ou EUCHOLOGE. Prononcez *Eukologe*. *Euchologe* est mieux qu'*Euchologue*, qui n'est point en usage. Ce mot est purement Grec, & signifie littéralement *discours de prières*, de εὐχὴ, prière, & λόγος, discours: c'est le Rituel des Grecs, où l'on trouve tout ce qui appartient à leurs cérémonies; soit dans leurs liturgies, soit dans l'administration des Sacremens, soit dans la collation des Ordres. Le P. Goar Dominicain, a fait imprimer l'*Euchologe* en Grec & en Latin à Paris, avec des notes.

☞ EUCHOLOGE, s. m. Prononcez *Eucologe*, se dit aussi d'un Livre imprimé à Paris par l'ordre de M. le Cardinal de Noailles, où se trouve tout l'Office des Dimanches & principales Fêtes de l'année, selon le Missel & Breviaire Parisien.

☞ EUCLIDIEN, ENNE, adj. Qui appartient à Euclide. Plusieurs nouveaux Géomètres ont abandonné la méthode *Euclidienne*. La Géométrie accoutume l'esprit à soûtenir long-temps la comparaison, & à voir clairement une conséquence tirée d'une multitude d'autres: c'est ce qui dans la méthode *Euclidienne* donne l'habitude de la contention de l'esprit. DES FONTAINES.

☞ Plusieurs de nos Modernes, en s'éloignant de cette méthode *Euclidienne*, ont souvent supposé, au lieu de démontrer. ID. Depuis l'invention de ce terme, on en a même étendu l'usage jusqu'à lui faire signifier ce qu'on appelle Géométrique. Nos beaux Esprits, armés d'argumens philosophiques, s'élevèrent contre l'ancien Lyrique, & lui substituerent un Lyrique méthodique & *Euclidien*. ID.

☞ EUCRASIE, s. f. Terme de Médecine, qui signifie un bon tempérament, c'est-à-dire, un temperament qui convient à la nature, a l'âge & au sexe du sujet. Ce mot est Grec, εὐκρασία, température du corps bonne, égale; de εὖ, *bien* & de κρᾶσις, *tempérament*.

EUD

☞ EUDÉMONIE, s. f. En Grec εὐδαιμονία, Déesse de la Felicité.

EUDES, f. m. Nom propre d'homme. *Odo*, *Eudo*.

EUDIQUE. Terme de grand Art. Les Sages appellent ainsi les féces du verre.

EUDISTE, f. m. *Eudista*. C'est le nom qu'on donne à une Congrégation de Pretres séculiers, instituée par le P. Eudes, qui étoit frere de Mézeray, Historiographe de France. Le P. Eudes avoit été Pretre de l'Oratoire, & il en sortit pour établir sa Congrégation. Le P. Eudes l'établit d'abord à Caen; & c'est de là qu'elle s'est répandue dans la France; sur-tout en Normandie, comme à Rouen, à Evreux, à Coutances. Ces Messieurs ont aussi des maisons en Bretagne. Leur institut est de former à l'Eglise de saints Pretres & bons Ecclésiastiques, dans les Séminaires dont les Evêques veulent bien leur confier la conduite. Ils prennent le nom de la Congrégation de Jesus & de Marie. Le P. Eudes faisoit une profession particulière de la dévotion à la Sainte Vierge. Les *Eudistes* n'ont point d'habit distingué des Ecclésiastiques Séculiers.

☞ EUDISTE, s. f. Nom de Religieuses. *Eudista monialis*. L'Ordre des Religieuses *Eudistes* suit la regle de Saint Augustin, & outre les trois vœux de Religion, elles en font un quatrième; de s'employer à l'instruction des femmes & des filles libertines; qui veulent changer de vie & se convertir. Elles furent d'abord établies à Caen sous le titre de Notre-Dame de la Charité. Cet établissement fut le fruit des prédications du P. Eudes, Fondateur d'une Congrégation d'hommes, nommés aussi de son nom les *Eudistes*. Elles se sont répandues ensuite en Normandie & en Bretagne, & il y en a à Rennes.

EUDORE, s. f. Nom d'une Nymphe marine. *Eudora*. La Nymphe *Eudore* etoit fille de Nerée & de Doris; *Hésiode*, *Theog. v.* 244. & non de l'Océan & de Tethys; comme a dit Hoffman. Le même Auteur dit encore que l'une des sept Atlantides s'appelloit *Eudore*.

Ce mot vient de εὖ, *bien*, & δῶρον, *present*; & signifie *Beau présent*.

EUDOXE, s. m. Nom propre d'homme. *Eudoxius*; *Eudoxus*. Les entretiens de Cléandre & d'*Eudoxe* sont une réfutation des Lettres Provinciales, faite par le P. Daniel Jes. Nous ne mettons point de difference en notre langue entre les noms de ceux que les Latins appellent *Eudoxius* & *Eudoxus*, & nous disons toujours *Eudoxe*. *Eudoxe*, fils d'Eschine, est un ancien Grec de Cnido, Astronome, Médecin, Législateur & Géomètre très-célèbre. *Eudoxus*. *Eudoxe* herétique Arien usurpa le siege d'Antioche l'an 356. *Eudoxius*. Et ainsi des autres. Apparemment l'on a voulu éviter l'équivoque du nom féminin Eudoxie. M. Godeau dit quelquefois *Eudoxius*. Par exemple, L. IV. p. 475.

Quelques-uns disent aussi *Eudoxe* feminin, pour *Eudoxie*. Voyez ce nom.

Ce nom, aussi-bien que celui d'Eudoxie, est Grec composé & formé de εὖ, *bien*, *beaucoup*, *très*, & δόξα, *gloire*; & signifie *glorieux*, & Eudoxie, *glorieuse*.

EUDOXIA. Terme de Fleuriste. C'est un œillet piqueté tres.fin: le blanc en est beau: il fleurit facilement: sa fleur est médiocrement large, & sa plante fort délicate, & sujette à la pourriture. Il porte graine: quatre boutons lui suffisent. MORIN.

EUDOXIE, ou EUDOXIA, s. f. Nom propre de femme. *Eudoxia*. L'Impératrice *Eudoxie*, femme d'Arcadius, favorisa Théophile d'Alexandrie contre Saint Jean Chrysostôme qu'elle fit exiler deux fois, & auquel par là elle causa la mort. *Eudoxie*, femme du jeune Théodose, étoit fille de Léontius, Sophiste d'Athènes, qui la rendit habile dans les belles Lettres, la Philosophie & les Mathématiques. *Eudoxie*, qui s'appelle aussi Eudocie, *Eudoxia*, fille de Théodose le jeune, épousa Valentinien III. Quelques Auteurs disent *Eudoxe* feminin, au lieu d'*Eudoxie*. *Eudoxe*, femme d'Arcadius, ne pouvant plier comme les autres sous le joug de ce favori (Eutrope,) il fut si hardi que de la menacer que dans peu de temps il la feroit répudier. GODEAU. Maxime monte sur le thrône par ces degrés, & contraint l'Impératrice *Eudoxe*, fille de Théodose le jeune, à l'épouser. BOSSUET. Et de même *Eudoxe* femme de Théodose le jeune. Godeau appelle *Eudoxe*, femme de Valentinien, *Eudoxe* la jeune. Mais il seroit mieux de dire *Eudoxie* d'*Eudoxia*, & de réserver *Eudoxe* pour le masculin *Eudoxus*. C'est ainsi que d'*Eugenius* nous faisons *Eugene*, & non pas *Eugenie*, qui est toujours le féminin *Eugenia*, &c.

EUDOXIEN, ENNE. s. m. & f. Nom de secte. *Eudoxianus*, *a*. Ce sont des hérétiques du IVe siécle, dont Saint Epiphane parle, *Hæres.* 76. Les *Eudoxiens* prirent leur nom d'*Eudoxius*, Patriarche d'Alexandrie & de Constantinople,

tinople, grand défenseur du dogme Arien, dit Nicéphore, & qui fut leur chef. Les *Eudoxiens* suivoient les erreurs des sectes Aétiennes, & Eunomiennes, soutenant que le fils avoit une volonté différente du Pere, & qu'il avoit été fait de rien. Voyez Saint Epiphane, *Hæres. 76.*

EUDOXIOPLE, ou EUDOXIOPOLIS, s. f. Ville de Thrace, dont le nom est aujourd'hui Selymbrie, *Eudoxiopolis, Selymbria.* La ville de Selymbrie en Thrace voulut porter à cause d'elle (d'Eudoxie femme d'Arcade) le nom d'*Eudoxiople* que l'histoire lui donne quelquefois; & l'on rapporte à cela la loi du 14 Juillet de l'an 404. de J. C. donnée en faveur de la ville d'*Eudoxiople*. TILLEM. *T. V. p.* 471. Souvent nos Auteurs conservent le nom des Villes dont le nom se termine en *polis*; il semble qu'il seroit mieux, à l'exemple de M. de Tillemont, de suivre l'analogie, & de leur donner une terminaison Françoise en *ople*, comme l'usage le fait dans Constantinople, Andrinople, &c.

EUDOXUS, est le nom d'un ancien Mathématicien, qu'on a donné à une des taches de la lune. C'est le nombre 22. dans la Séléographe du P. Riccioli.

E V E.

EVE, ou AIVE, s. f. *Aqua.* Vieux mot François, qui signifioit l'eau. Les plus anciens Romans, celui de Guérin le Lorrain entre autres, qui est en manuscrit à la Bibliothéque du Roi, écrivent *Eve*, & non pas *Aive*. Mais dans la suite on a mis *Aive*. C'est de là qu'est venu le mot d'aivier, ou évier, & d'éguière, ou aiguière. Du Bouchet croit que la forêt *Eveline*, appellée aujourd'hui des Yvelines, est ainsi nommée à cause des eaux dont elle est pleine. Dans le Roman de Guerin je trouve.

Del bruit de l'ève ornent un moulinel.

EVE, s. f. Nom propre de la premiere femme. *Eva.* Dieu forma *Eve* d'une côte d'Adam le sixième jour du monde. Les Rabbins disent que le mot Hébreu ne signifie pas en cet endroit (Gen. II. 21.) côte, mais côté; que Dieu forma *Eve* d'un des côtés d'Adam; que ce premier homme étoit androgyne, comme parle Abravanel, empruntant un mot Grec pour l'expliquer; c'est-à-dire, que le corps du premier homme, tel qu'il fut formé de Dieu tout d'abord, étoit composé de deux corps, l'un d'homme & l'autre de femme; que ces deux corps étoient joints & se tenoient par le côté, & que quand Dieu voulut former *Eve*, il ne fit que séparer le corps de femme du corps mâle. Voilà les imaginations des Rabbins. Leur grande preuve est qu'il est dit, Gen. V. 2. que quand Dieu créa l'homme il les fit homme & femme; comme si cette expression d'Ecriture signifioit autre chose, sinon que Dieu créa les deux sexes, un individu de chaque sexe; & que lorsque Dieu commande à Noé de faire entrer dans l'arche des animaux, mâle & femelle, se servant précisément des mêmes termes qu'en parlant d'Adam, il eût voulu que ces animaux eussent été un composé de deux corps, l'un mâle & l'autre femelle.

Eve en Hébreu, חוה, *hhavh*, fut ainsi appellée par Adam du verbe חיה, *hhajah*, ou, חוה, *hhavah*, vivre, parcequ'elle étoit la mere de tous les *vivans*, *Gen. III.* 20 C'est Adam qui lui donna ce nom, parcequ'elle donna la vie, qu'elle devoit être la mere de tous les hommes, *Gen. II.* 18. *III.* 20.

EVE, a signifié aussi une femme adultère, pécheresse, à cause d'*Eve* la premiere femme & la premiere pécheresse du monde.

EVE, a encore signifié une jument, une cavalle. *Equa.* Voyez M. Ménage.

☞ ÈVE. On dit populairement: Je ne connois cet homme-là ni d'*Eve* ni d'Adam; pour dire, Je ne le connois nullement.

ÉVÊCHÉ, s. m. Diocèse, petite contrée qui est soumise à la jurisdiction spirituelle d'un Prélat, d'un Evêque. *Episcopatus.* Cette abbaye est dans un tel *Evêché*. Il y a cent onze *Evêchés* en France, en comptant celui de Béthléem, & outre cela Kébec en Canada. Ces *Evêchés* sont érigés dans les villes suivantes, Agde, Agen, Aire, Alet, Alais, Amiens, Angers, Angoulême, Apt, Arras, Auxerre, Avranche, Autun, Bayeux, Bayonne, Bazas, Beauvais, Bellai, Béthléem, Beziers, Blois, Boulogne, Saint Brieux, Cahors, Carcassonne, Castres, Citeron, Chalons sur Marne, Châlon sur Saône, Chartres, Clermont, Cominges, Condom, Cornouaille, ou Quimper-Corentin, Conserans, Coutance, Dax, Die, Digne, Dol, Evreux, Saint Flour, Frejus, Gap, Glandève, Grace, Grenoble, Leitoure, Langres, Laon, Lavaur, Lescar, Limoges, Lisieux, Lodeve, Lombez, Luçon, Mâcon, S. Malo, Mende, Le Mans, Marseille, Meaux, Mets, Mirepoix, Montauban, Montpellier, Nantes, Nevers, Nismes, Noyon, Oleron, Saint Omer, Orange, Orléans, Pamiers, Saint Papoul, Saint Paul-trois-Châteaux, Perigueux, Perpignan, Poitiers, Saint Pol-de-Léon, Saint Pons-de-Tomieres, Le Puy, Rennes, Rieux, Riez, La Rochelle, Rodez, Saintes, Seez, Sarlat, Senez, Senlis, Soissons, Strasbourg, Tarbes, Toul, Toulon, Tréguier, Troyes, Tulle, Vabres, Valence, Vannes, Vence, Verdun, Viviers, Usez.

Il faut ajouter à ce catalogue Dijon, Capitale de la Bourgogne, & Saint Claude en Franche-Comté: ce qui fait cent treize *Evêchés*.

Ronsard a fait ce mot d'*Evêché* féminin, quand il a dit, qu'il

Voudroit avoir le dos, & le chef empêché
Dessous la pesanteur d'une bonne Evêché.

Le Concile de Sardique en 347. condamna le changement des *Evêchés*, afin de borner l'inquiétude & la cupidité des Eveques. HERM. Ce Prélat est allé à son *Evêché*.

ÉVÊCHÉ, signifie aussi la Prélature, la dignité d'Evêque. *Munus Episcopale, dignitas Episcopalis.* Ce Prédicateur va droit à l'*Evêché*, aspire à l'*Evêché*.

Avec moins de talens vingt Abbés ont prêché,
*Que la chaire a portés jusques à l'*Evêché. VILL.

ÉVÊCHÉ, c'est par rapport à l'Architecture, le palais d'un Evêque, ordinairement joint à un Eglise Cathédrale, consistant en appartemens de cérémonie, & de commodité. *Domus Episcopalis, Episcopi palatium, Episcopium.* L'Official loge à l'*Evêché*.

ÉVÊCHÉ, signifie encore le Bénéfice, le revenu de l'Evêque. Cet Eveque a quitté son *Evêché* pour un meilleur, qui avoit plus de revenu.

☞ ÉVÊCHESSE, s. f. Nom que l'on donnoit dans la primitive Eglise à des femmes qui avoient certaines fonctions dans l'Eglise, où il y avoit des *Evêchesses*, comme il y avoit des Prêtresses, des Diaconesses & des Sous-Diaconesses. *Episcopa.* Le Docteur d'Espence, dans son Commentaire sur la premiere Epître de S. Paul à Timothée, parle des *Evêchesses*. Il n'oublie pas de parler des *Evêchesses*, des Diaconesses & des Sous-Diaconesses. DU PIN. Une ancienne inscription rapportée par les Macri, dans leur Hiérolexicon, parle d'une Dame Théodora, *Evêchesse*. Dans le moyen âge on a dit *Episcopissa*, & il se prenoit pour la femme d'un Evêque; car cet abus s'étoit introduit en quelques endroits, comme en Ibernie; & Saint Bernard, dans la Vie de S. Malachie, parle de quinze Evêques prédécesseurs de ce Saint, qui avoient été mariés.

ÉVEILLER, v. act. Interrompre le sommeil de quelqu'un. *Suscitare, excitare, expergefacere.* La Tragédie de Mariane commence par un songe qui *éveilla* Hérode en sursaut. *Eveillez*-moi demain de bon matin. Il *s'éveille* tous les jours au chant du coq. On faisoit un bruit capable d'*éveiller* un mort.

Ce mot vient de *evigilare*, qui signifie *s'éveiller*.

ÉVEILLER, figurément signifie aussi, Rendre plus gai, plus vif, plus ardent. *Hilarare.* Cet esprit est pesant, il le faut mettre au Collége pour l'*éveiller*. Le style de cet Auteur est trop triste, trop sérieux: il faudroit y mêler quelques pensées gaies pour l'*éveiller* un peu. La colère *éveille* le courage, & l'excite à entreprendre des choses grandes & magnanimes. M. ESP. Le zéle trop emporté ne ruine pas moins l'amitié que la froideur

deur qu'on n'éveille point. S. Evr. La chair du pauvre accablée de travaux seroit-elle *éveillée* par les délices qui viennent en foule accabler l'homme fortuné ? Roy.

On dit en proverbe, il ne faut pas *éveiller* le chat qui dort.

Éveillé, ée. part. & adj. Il a les significations de son verbe au propre & au figuré. *Excitatus, hilaris, jocosus.* L'ame *éveillée* par l'exemple, ou par le discours, s'élance au-delà de l'ordinaire. Mont. Voilà une morale bien *éveillée*. P. Com. c'est-à-dire, en style badin, une morale un peu relâchée. On dit qu'une femme est fort *éveillée*, pour dire, qu'elle est un peu coquette. On dit proverbialement d'un jeune enfant gai & vif, qu'il est *éveillé* comme une potée de souris.

Éveillé, est aussi s. m. *Ardens, attentus, alacer.* C'est un *éveillé* qui déjeûne dès le matin. C'est un *éveillé* dont il se faut garder. Il est bien *éveillé* quand il s'agit du gain. Ils sont gaillards, *éveillés* & gentils. Voit.

Eveille-chien, surnom que l'on donnoit à Herbert le vieux, Comte du Mans, parcequ'il faisoit souvent des courses de nuit sur les Angevins. *Nocturnas expeditiones crebro agebat, & Andegavenses, homines & canes in ipsâ urbe, vel in munitioribus oppidis terrebat, & horrendis assultibus vigilare cogebat.* Orderic Vital, Liv. 4. pag. 532. Trincant, *Memoires des Comtes du Maine.* Voyez Ménage.

Eveille-fou. On appelloit ainsi chez les Moines libertins, la cloche qui sonnoit les Matines. Ils traitoient de fous ceux qui se levoient de bon matin pour aller chanter à l'Eglise. Dans une chartre de l'Hotel-Dieu d'Angers de l'an 1183. on trouve *tintinnabulum, quod evigilans stultum dicitur.* Au contraire, à l'entour du timbre ou de la cloche qu'on sonnoit pour aller au refectoire, quelques-uns avoient mis ces vers, en ces termes, ou à peu près,

Vox mea vox grata est, quia prandia dico parata.

Il y a encore de ces timbres dans quelques Monastéres de Bénédictins, qui sont maintenant très-réglés & très-réformés.

☞ ÉVÉMÉRION, s. m. Un des Dieux de la Médecine chez les Sicyoniens, qu'ils invoquoient tous les jours après le soleil couché. Son nom signifie celui qui vit heureusement; mais il est pris ici dans une signification active, & marque l'auteur même du bonheur, celui qui porte bonheur, celui qui fait vivre heureusement. De εὖ, & ἡμέρα, *jours heureux.*

ÉVÉNEMENT, s. m. Issue, succès, bon ou mauvais, de quelque chose. *Eventus, exitus.* Personne ne peut répondre des *évenemens*: ils sont en la main de Dieu. La Fortune se conserve un empire plus absolu sur les *évenemens* que la prudence. Cail. Les Historiens, épousant les passions de ceux qui les récompensent, déguisent les *évenemens* comme il leur plait. M. Scud. Le peuple prend les *évenemens* pour les interprétes de la volonté du Ciel. Fl. C'est la Fortune, cette aveugle Divinité, qui préside aux *évenemens*. Bour. Le Cardinal de Richelieu étoit également capable d'assurer les bons *évenemens*, & de reparer les mauvais. Disc. d'El. Les plus sages conseils sont souvent suivis de mauvais *évenemens*. Un vendeur est garant de l'*évenement* du procès d'éviction qu'on fait à l'acheteur. On dit aussi, A tout *évenement*; pour dire, En tout cas, ou au pis aller.

Évenement, se dit aussi des choses grandes, surprenantes & singuliéres, qui arrivent dans le monde. *Casus singularis.* M. Le Camus, Evêque du Bellay, a fait plusieurs volumes d'*évenemens* singuliers, d'histoires remarquables & extraordinaires. On voit dans la Tragédie Angloise un amas d'*évenemens* confus. S. Evr.

Bon Évenement. Faux Dieu. Voyez au mot Bon. Euphranor avoit fait la statue du *Bon évenement.* Il tenoit de la main droite une patère, de la gauche un épi & un pavot. *Pline L. XXXIV. C.* 8. On trouve sur les medailles une figure debout tenant de la main droite une patère au-dessus d'un autel, & de la main gauche des épis de blé, avec ces mots, Bon. even. Aug. ou Bonus eventus Aug. Le Pere Chamillart en a décrit & fait graver deux dans ses dissertations, p. 58.

ÉVENT, s. m. Impression ou action de l'air qui change la qualité de la plupart des choses. *Aeris, venti motus; aura.* Ainsi on dit, Mettre à l'*évent*; pour dire, Mettre à l'air & sécher. Les Teinturiers mettent à l'*évent* leurs soies & étoffes sur des perches qu'il leur est permis de mettre sur les rues. Le vin prend mauvais goût, quand on le laisse à l'air, à l'*évent.* Cette bouteille n'a pas été bien bouchée; le vin sent l'*évent.*

Évent, se dit d'un lieu en grand air, où l'on parfume les choses qui viennent des pays attaqués de peste. Dans le temps de contagion il doit y avoir des *évents*, ou des lieux en grand air, pour parfumer tout ce qui vient des pays infectés De La Mare, *Traité de Police.*

Évent, se dit aussi d'un trou ou ouverture qu'on laisse en quelques vaisseaux pour donner passage à l'air, pour y entrer, ou en sortir. On ne sçauroit tirer du vin d'un tonneau, si on ne lui donne de l'*évent* par dessus. Les Fontainiers laissent quelques tuyaux ouverts pour donner de l'*évent* à l'air enfermé dans les conduits de leurs fontaines.

Évent, ou le *vent*, en termes d'Artillerie, est l'aisance qu'on donne au boulet pour rouler dans le calibre d'un canon. Ce boulet a trois pouces de diamètre, & le calibre est de deux lignes plus grand pour l'*évent.*

Évent, est encore une ouverture ronde, ou longue, qui se trouve dans une piéce de canon, ou autres armes à feu, ensorte que la fumée sort par cet *évent. Rima.* On rebute ces sortes de piéces.

Évent, se dit aussi des petits tuyaux que les Fondeurs mettent dans les moules des figures qu'ils veulent jetter en métal, afin que l'air puisse sortir à mesure que le moule s'emplit. *Spiramentum.*

On appelle aussi *évent*, cet endroit du poisson par où il respire. On l'appelle aussi *ouïr*. On appelle aussi *évent*, les ouvertures que les baleines ont sur la tête, par où elles jettent une si grande quantité d'eau, qu'elle ressemble à la chute d'une riviére.

Évent, se dit aussi dans l'aunage de ce qui est au-delà de la mesure. L'Ordonnance enjoint aux Auneurs de mesurer les étoffes bords à bois & sans *évent.*

On appelle proverbialement une tête à l'*évent*, un esprit léger, indiscret, éventé. *Ingenium leve, praceps.*

ÉVENTAIL. Il y a de bons Auteurs qui font ce mot m. & f. mais l'Académie ne le fait que masc. C'est un instrument qui sert à éventer. *Flabellum.* On disoit autrefois *éventoir.* Voyez ce mot. Les Dames en France portent quelquefois de petits *éventails* de peau pour se rafraîchir l'été. Depuis quelque temps la coutume s'introduit parmi les Dames de porter des *éventails* en hiver aussi-bien qu'en été; mais c'est seulement pour leur servir de contenance. En Orient on a des *éventails* de plumes pour se garantir du chaud & des mouches. En Italie il y en a qui lassent les bras de quatre valets, comme dit Balzac. Du Bartas a appellé les vents frais, *éventeaux* de l'air. On dit maintenant *éventails* au pluriel, & on ne dit point *éventaux.* On a remarqué que l'agitation de l'air par un *éventail* ne fait aucun effet sur le thermomètre, & qu'elle n'est pas capable de le refroidir.

Chez les Grecs on donne un *éventail* aux Diacres dans la cérémonie de leur ordination, parceque dans l'Eglise Grecque c'est une fonction des Diacres que de chasser avec un *éventail* les mouches qui incommodent le Prêtre durant la Messe. Voyez sur cela le P. Rosweide dans l'Onomasticon de son *Vita Patrum*; au mot *Flabellum.*

Wicquefort, dans sa Traduction de l'Ambassade de Garcias de Figueroa, appelle *éventails* certaines cheminées que les Persans pratiquent pour donner de l'air & du vent dans leurs appartemens, sans quoi les chaleurs ne seroient pas supportables. Voyez-en la description dans cet Auteur, p. 38.

☞ Éventail, s. m. se dit d'une espéce de coquillage de mer, qu'on appelle autrement la Sole, parcequ'elle est brune par-dessus & blanche par-dessous, comme la Sole, poisson. *Flabellum, marina concha, rhombus concha.* Un *éventail* d'un grandeur énorme.

☞ Éventail. Les Emailleurs appellent aussi de la sorte, une platine de fer-blanc, ou de cuivre, dont ils se ser-

vent pour n'être point incommodés du feu de la lampe, à laquelle ils travaillent.

En termes de Jardinage on use de ce mot pour marquer la figure que doit avoir un espalier. Cet espalier pour être bien formé doit avoir la forme d'un *eventail*. Liger. Les Jardiniers disent encore, Des arbres en *iventail*; pour dire, Des arbres dont on ne laisse point venir les branches en rond, mais que l'on conduit de bonne heure à prendre une figure plate, comme celle d'un arbre en espalier. J'ai une allée de tilleuls en *éventails*. *Arbor flabelli figuram referens, in flabelli morem disposita*.

ÉVENTAILLISTE, s. m. C'est un Peintre qui ne peint que des éventails, un Marchand qui les vend. *Flabellorum pictor, propola*.

ÉVENTAIRE, ou INVENTAIRE, s. m. Terme de Vannier. Le plus usité de ces deux mots, c'est *éventaire*. La Quint. C'est un panier sans anses long d'environ trois pieds, large de deux, & fait assez grossiérement d'osier verd; *Vannus*. Les femmes qui vendent du fruit, des herbes, du poisson, se servent d'*eventaires* pour porter leur marchandises par la ville. Elles les portent en les attachant avec deux cordes qu'elles se passent par le cou, ou sous les aisselles. Id. Ou plutôt avec une sangle attachée par un bout au côté droit de l'*eventaire*, & par l'autre bout à son côté gauche, & qu'elles se passent derriére le dos, sur les reins.

EVENTALIER, subst. m. Marchand qui fait ou qui vend des éventails. *Flabellorum propola*. Ces Marchands s'appellent entre eux *Eventaillistes*, & ils font un Corps dont la confrairie est établie à Sainte Marine.

ÉVENTE, s. f. Les Chandeliers appellent ainsi une espéce de cassette basse, plate & sans couvercle, divisée en trois ou quatre petits quarrés, où l'on met de la chandelle défilée. *Capsa candelaria*.

ÉVENTÉ, ÉE, s. m. & f. Qui a la tete légere, qui est emporté, évaporé, imprudent, étourdi. *Præceps, levis, vanus, stolidè gloriosus*. On accuse les François d'etre des *éventés*, sur-tout dans leur jeunesse. C'est a eux d'y prendre garde.

ÉVENTEMENT. *Ventilatio*. *Eventement* de vin, *vapidi vini vitium*. Pomey.

ÉVENTER, v. act. Faire du vent sur quelque chose. *Ventilare, ventulum facere, refrigerare, auram commovere*. Les Indiens ont des gens gagés pour les *éventer* perpétuellement avec des plumes. Les Dames s'*éventent* ici en été. Il faut *éventer* le poisson qui est sur le gril.

Éventer, se dit aussi de ce qu'on purge, de ce qu'on rafraichit en le remuant, en le mettant à l'air. Si on n'*évente* le blé avec la pelle, si on ne le crible, il se gâte bientôt. Dans les temps de contagion on *évente* souvent tous les meubles, on les met à l'évent.

Éventer, signifie aussi, Donner de l'ouverture, de l'air à quelque chose, de maniére qu'elle soit corrompue, ou detruite. Vous avez laissé *éventer* ce vin. Les ennemis ont *éventé* la mine, lui ont donné de l'air, ont empêché son effet. Le fil, la soie, la laine s'*éventent* à l'air, se corrompent. Les parfums qu'on a laissé *éventer* ne valent rien. Si on laisse *éventer* l'esprit de vin, il s'exhale entiérement en peu d'heures.

Ils portent des chapeaux,
Qui laissent éventer *leurs debiles cerveaux*. Mol.

On dit aussi, *Eventer* la veine, pour dire; Faire une légere saignée pour donner de l'air aux humeurs, & éviter la réplétion. *Aperire, secare venam*.

Éventer, se dit figurément en choses morales, & signifie, Découvrir un secret, mettre au jour une chose qu'on vouloit tenir cachée. *Explorare, exprimere, patefacere, proferre*. Cet Ambassadeur a *éventé* adroitement le dessein des ennemis, il l'a découvert. Cette conspiration ne réussira pas; on a *éventé* la mine.

☞ Éventer, v. n. Terme de Manége. Il se dit d'un cheval qui léve trop le nez. c'est la même chose que porter au vent. Lorsqu'un cheval *évente*, on lui donne des branches hardies pour le ramener.

Éventer les voiles, en termes de Marine, c'est, Mettre les voiles au vent pour faire route. *Vela dare ventis*. Ce que les Marins appellent, Mettre le vent dans les voiles.

Éventer, en termes de Charpenterie & de Maçonnerie. *Sustinere*. *Eventer* une piéce de bois, ou une pierre que l'on monte, c'est la tirer avec un cordage, pour empecher qu'elle ne heurte contre la muraille, & qu'elle ne s'écorne.

On dit dans le Jardinage, les racines d'un arbre sont sujettes à s'*éventer*, lorsqu'on néglige de les bien garnir de terre en les plantant. Liger. *Eventer* s'entend alors d'une altération qui arrive aux racines quand elles ne sont pas bien couvertes de terre; & s'*éventer* en ce sens, c'est en Latin *vitiari, corrumpi*.

Éventé, ée. part. & adj. *Ventilatus, prolatus*. Du vin *evente*, *Vinum vapidum, evanidum, vappa*. Cependant avec ses airs *evantés*, son amour pour le jeu, & les folles depenses, &c. M. l'Hér.

Evanté dans cet exemple est écrit avec un *a*, contre l'étymologie, & selon la prononciation.

☞ ÉVENTEUR, s. m. Qui evente quelque chose de secret, qui le publie, qui le fait connoitre. *Vulgator*. Ce mot se trouve dans Marot. Il n'est point usité.

ÉVENTILLER. Terme de Fauconnerie, qui se dit de l'oiseau, lorsqu'il se secoue en se soutenant en l'air, comme s'il faisoit une cabriole. Cela vient de *ventilare*.

ÉVENTOIR, s. m. Gros éventail d'osier dont on se sert pour éventer les charbons, quand on fait griller ou rôtir quelque chose. *Flabellarium carbonarium*. Il n'y a que soixante ou soixante-dix ans qu'on le disoit aussi de ce que nous appellons maintenant éventail. Je trouve que les Dames Romaines se servoient d'*eventoirs* faits des ailes de paon, pour se rafraîchir. Tristan, *T. I. p.* 603.

ÉVENTRER, verbe act. Ouvrir le ventre pour en tirer les boyaux, les tripes. *Exenterare*. On *éventre* les bœufs, les cochons, les poissons, &c. Au Japon & en Angleterre on *eventre* les criminels.

s'Éventrer, signifie, Se rompre quelque partie vers le ventre par quelque effort de crier. Un enfant s'*éventre* à force de crier, cela lui cause quelquefois des descentes de boyau. Il se dit aussi pour, Faire beaucoup d'effort en criant, sans qu'il en arrive d'accident. Je me suis *éventré* à l'appeller; c'est-à-dire, J'ai crié après lui avec beaucoup de force.

On dit figurement & bassement, *S'éventrer*; pour dire, Faire les derniers efforts. Il *s'éventreroit* pour votre service.

Éventré, ée. part.

☞ EVENTUEL, elle, adj. Terme de Droit public, qui est de nouvelle création. Qui peut arriver, qui doit arriver. *Qui potest evenire*. Le Pape a fait faire une protestation entre les mains des Echevins de la ville de Cambray contre l'investiture *éventuelle* des Etats de Parme & de Plaisance, consentie par la Diéte de l'Empire, & donnée par l'Empereur à l'Infant d'Espagne, Dom Carlos. Gaz. 1723. p. 208. Le Roi de Prusse a declaré que quoiqu'il ait reçu l'hommage de la Prusse sans la participation du Roi & de la République de Pologne, il n'a eu cependant aucun dessein de porter atteinte au droit de succession *éventuelle*, qu'il reconnoit leur être légitimement acquis. Id. 1725. p. 558.

☞ Éventuel, elle, signifie, Qui est fondé sur quelque évenement incertain. Il n'a guére d'usage qu'en parlant des Traités faits entre Souverains. Possession *éventuelle* est distinguée de la prise de possession actuelle. Ainsi suivant les Traités de 1736 & 1737. le Roi Stanislas a fait une prise de possession actuelle des Duchés de Bar & de Lorraine, & le Roi Louïs XV. a fait une prise de possession *éventuelle* des mêmes Duchés; c'est-à-dire, qu'il en restera possesseur par l'évenement de la mort du Roi Stanislas, après laquelle ces Duchés lui appartiendront en pleine propriété. Merc. *Mars & Avril* 1737.

☞ ÉVENTUELLEMENT, adv. qui ne se trouve point dans les Dictionnaires François, & dont on peut dire ce que l'Académie a dit de l'adjectif *éventuel*, qu'il n'a guére d'usage qu'en parlant des Traités faits entre Souverains, & fondés sur quelque évenement incertain,

qui

qui ne dépend point des parties contractantes. Le passage suivant est tiré du Procès-verbal dressé le 21 de Mars 1737. par les Commissaires de S. A. R. le Duc de Lorraine pour l'exécution de l'acte de cession de ce Duché. Nous avons déclaré remettre au nom de Son Altesse Royale à Sa Majesté Très-Chrétienne *eventuellement*, & à Sa Majesté le Roi de Pologne Stanislas I. actuellement, le Duché de Lorraine & ses dépendances, ainsi qu'il étoit possedé par S. A. R. *Merc. d'Avril* 1737.

ÉVÊQUE, subst. m. Prélat sacré qui a la conduite spirituelle d'un Diocése, d'un Evêché. *Episcopus, præsul, antistes.* Les *Evêques* sont préconisés dans le Consistoire pour avoir des Bulles. Quand un *Evêque* officie, il a la mitre & la crosse. Les *Evêques* ayant négligé d'exercer eux-mêmes la Justice contentieuse, elle a été commise à leurs Officiaux. En France il y a trois Ducs & trois Comtes Pairs Ecclésiastiques. L'Archevêque de Rheims est le premier Duc & Pair. L'*Evêque* de Langres est le 2. & l'*Evêque* de Laon le 3. L'*Evêque* de Beauvais est le premier Comte & Pair. L'*Evêque* de Noyon le 2. & l'*Evêque* de Châlons sur Marne le 3. Tous les *Evêques* de France prennent la qualité de Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, quoiqu'ils n'y aient point de séance, à moins qu'ils n'y soient appellés par une commission expresse. Ils prêtent serment entre les mains du Roi.

Un Evêque *in partibus Infidelium*, est celui qui a un titre d'Evêché, dont le Diocèse est occupé par les Infidéles; ce qui lui sert pour être Coadjuteur d'un autre. On a commencé à nommer des *Evêques in partibus Infidelium*, lorsque tous les *Evêques* furent chassés par les Sarasins de Jérusalem, & des autres terres d'Orient; de sorte qu'ils furent obligés de se retirer en Italie, où pour les faire subsister on leur attribua des Coadjutoreries.

De tout temps on a distingué dans l'Eglise les Prêtres, & les *Evêques*. Les *Evêques* sont au-dessus des Prêtres par le droit divin, non-seulement par le droit Ecclésiastique; mais par l'institution de Dieu, & non par l'institution des hommes. Ce qui fait cependant quelque difficulté dans cette matiére, c'est que les noms de Prêtre & d'*Evêque* sont souvent confondus dans le nouveau Testament: mais la tradition de l'Eglise est trop formelle là-dessus, pour laisser aucun doute à ceux qui lisent les livres sacrés comme il les faut lire; c'est-à-dire, avec simplicité & soumission à l'Eglise. Les Presbytériens, qui sont des Hérétiques opposés au gouvernement Episcopal, sont obligés de reconnoitre qu'ils ne trouvent dans les saints livres aucune trace du gouvernement presbytérien, que par la tradition: ce gouvernement presbytérien, sans subordination aux *Evêques*, n'est presque point connu des Anciens, qui ne parlent que de l'Episcopat. L'égalité des Prêtres dans le gouvernement de l'Eglise a peu d'exemples qui ne soient contestés; & pour l'Episcopat, les Peres le supposent presque tout d'une voix d'institution divine. Le privilége d'enseigner & de prêcher étoit réservé à l'*Evêque*. L'ordination étoit la principale prérogative des *Evêques*, & ils se réservent cette fonction comme une marque de souveraineté dans leur Diocèse. Cette formule, *Evêque* par la grace de Dieu & du Saint Siége Apostolique, commence à s'abolir en certains endroits. Il y a quelque temps qu'elle étoit bien plus commune. Les *Evêques* jouissant tous d'un même honneur, leur dignité ne se doit pas mesurer par la grandeur des villes. Herman. L'*Evêque* doit faire des répréhensions en pere qui corrige, & non en ennemi qui se venge. Id. Anciennement on qualifioit les *Evêques* de *très-saints*, & *bien-heureux*. Il n'y a que 50 ou 60 ans qu'on a cessé d'appeller un *Evêque*, Révérend Pere en Dieu, Messire N.

Les Evêques sont sacrés avec beaucoup de cérémonies dans l'Eglise Grecque, & dans l'Eglise Latine: suivant le rit de chacune de ces Eglises il faut trois *Evêques* pour en sacrer un autre: un de ces trois *Evêques* est le Consécrateur, les deux autres sont assistans. Le Pape dispense de cette régle dans les pays infidéles, où il est difficile d'assembler trois *Evêques*.

On trouve dans l'Euchologe des Grecs les cérémonies qui se pratiquent au sacre des *Evêques* du rit Grec. Après qu'on a chanté le *Trisagion*, l'*Evêque* élû, ou nommé, est présenté à l'*Evêque* Consécrateur par les *Evêques* Assistans; & le Garde des Chartres ou des Archives (χαρτοφύλαξ) met entre les mains du Consécrateur l'instrument de l'élection de celui qui est présenté; après quoi le Consécrateur & les Assistans récitent quelques priéres: la première s'appelle *Diaconique*: puis l'*Evêque* élû fait profession de foi après avoir demande au Consécrateur qu'il le fasse *Evêque*. Dans la profession de foi, d'abord l'*Evêque* élû récite le symbole de Nicée, & à la fin, il reçoit la bénédiction du Consécrateur, qui lui dit, *La grace du Saint Esprit soit avec vous*. Aussitôt l'*Evêque* est interrogé par le Consécrateur sur ce qu'il pense de la Sainte Trinité, à quoi il répond par une longue profession de foi, après laquelle il reçoit encore la bénédiction du Consécrateur, qui l'interroge ensuite sur ce qu'il pense de l'Incarnation: l'*Evêque* élû répond en faisant une troisiéme profession de foi, qui est suivie de la benédiction que lui donne encore le Consécrateur. Alors le Consécrateur donne à l'*Evêque* élû le bâton pastoral, en récitant des priéres qui ont rapport à cette cérémonie: on fait avancer l'*Evêque* élû vers l'autel; le Consécrateur prend l'Evangile, (c'est-à-dire la Bible, ou le Missel) il ouvre ce livre, le met sur la tête de l'*Evêque* élû, & tandis que les deux *Evêques* Assistans le soutiennent, il prononce ce qui suit, *Par les suffrages & l'approbation des Prêtres très-chéris de Dieu de la ville de N. la grace divine, qui guérit ce qui est infirme, qui donne ce qui manque, vous établit vous N. Prêtre très-chéri de Dieu élu Evêque & préposé de la part de Dieu sur la ville de N. Prions donc pour lui, afin que la grace de Dieu vienne en lui.* Les *Evêques* Assistans disent alors trois fois, Κύριε ἐλέησον, *Seigneur, ayez pitié*; puis l'*Evêque* Consécrateur fait trois croix sur la tête de celui qu'on sacre, & dit, *Au nom du Pere, & du Fils & du Saint-Esprit, maintenant & toujours, dans les siécles des siécles*: il ajoûte une priére qu'il récite en tenant la main étendue sur la tête du nouvel *Evêque*, auquel il donne ensuite le pallium, si c'est un Patriarche, ou un Archevêque. Le nouvel *Evêque* reçoit le baiser de paix de son Consécrateur & des deux Assistans; puis il s'assit le premier, & les autres après lui: il lit quelque chose de la Sainte-Ecriture, fait une priére, puis il communie, & donne la communion à son Consécrateur & aux autres. Voyez Allatius & le Pere Goar, & les notes de ce dernier sur l'Euchologe des Grecs.

Dans l'Eglise Latine on fait à peu-près les mêmes choses; mais les cérémonies sont un peu différentes. 1°. Le plus ancien des deux *Evêques* assistans présente à l'*Evêque* Consécrateur celui qui est élû, ou nommé, auquel le Consécrateur fait prêter le serment. 2°. On vient ensuite à l'examen: c'est ainsi qu'on appelle la profession de foi divisée en différentes questions & différentes réponses qu'on fait faire à celui qui est élû. 3°. Après quelques priéres on met sur sa tête, en tirant vers les épaules, le livre des Evangiles ouvert. 4°. On lui fait avec le saint Chrême l'onction à la tête. 5°. On lui donne le bâton pastoral, l'anneau, le livre des Evangiles, & après la communion on lui met la mitre sur la tête: chacune de ces cérémonies est accompagnée de priéres, ou de paroles convenables. 6°. Vers la fin de la Messe, un peu devant que de dire la derniére Evangile, on chante le *Te Deum*. Voyez le Pontifical Romain, & les Rituels rapportés, ou cités par le P. Martene, Bénédictin, dans son ouvrage des anciens rits de l'Eglise.

Ce mot d'*Evêque* vient du Grec ἐπίσκοπος, & signifie *surveillant*, ou *inspecteur*. Les Athéniens appelloient ainsi ceux qu'ils envoyoient dans les Provinces qui leur étoient sujettes, pour voir si tout se passoit dans l'ordre. Les Latins ont aussi donné ce nom à ceux qui étoient inspecteurs & visiteurs du pain & des vivres. Il paroit par une Epître de Cicéron qu'il avoit eu lui-même cette charge, *episcopus oræ Campaniæ*. On appelloit aussi *Diocese*, l'étendue d'un gouvernement; & Cicéron s'en est servi en ce sens, διοίκησις. Ces mots ont été pris des Payens, & depuis consacrés par les Chrétiens, comme une infinité d'autres. Jesus-Christ, en établissant sa sainte Religion, n'a pas prétendu établir

établir une nouvelle langue. Les premiers Chrétiens ont pris dans le Grec & dans le Latin les mots qui avoient quelque rapport aux choses qu'ils vouloient signifier.

Il y a des *Evêques* immédiatement sujets au saint Siége, sans reconnoître d'autre Métropolitain. On les appelle Acéphales. *Evêques* Acéphales. Voyez ACÉPHALE. Quelques *Evêques* ont le Pallium par privilége, comme les Archevêques. On distingue entre *Evêque* nommé, *Evêque* élû, & *Evêque* consacré.

Le Roi en France nomme les *Evêques* : ils sont nommés élûs dans leurs Bulles, avant leur consécration.

On nomme *Evêques* députés de leurs Provinces, ceux qui assistent aux assemblées du Clergé ordinaires, ou extraordinaires.

Il y a à Rome des *Evêques* qu'on nomme assistans, qui entrent en diverses congrégations du Saint Office, &c.

☞ ÉVEQUE dans les Monastères. Le Pape Etienne III. donna à l'Abbé de Saint Denis en France le pouvoir d'élire un *Evêque* qui fit les fonctions épiscopales dans ce Monastere & dans les autres qui en dépendoient. Il y avoit de ces sortes d'*Evêques* à Saint Martin de Tours & en d'autres Monastères. Monsieur l'Abbé Fleury dit que ce n'étoient point des *Evêques* titulaires, comme si ces Monastères & ceux de leur dépendance eussent été des Diocéses; mais qu'ils étoient de ceux qui ayant été ordonnes sans aucun titre, ou qui, après l'avoir quitté, se retiroient dans ces Monastères, & y faisoient les fonctions comme en des lieux exempts de la jurisdiction des Ordinaires. Quelquefois c'étoient des Corevêques qui avoient leur siége fixe dans des Monastères, ou l'Abbé qui étoit en même temps *Evêque* de son Monastère; & d'autrefois c'étoient de simples Prêtres, à qui on donnoit le titre d'*Evêques*, parcequ'ils avoient mission pour prêcher l'Evangile en certain territoire. P. HÉLYOT, *T. V. C. II.*

EVÊQUE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'on se debat de la chappe à l'*Evêque*, quand deux parties contestent sur quelque chose qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre. Crosse de bois, *Evêque* d'or; crosse d'or, *Evêque* de bois. On dit Devenir d'*Evêque* Meûnier, quand on quitte une bonne condition pour en prendre une mauvaise. Cotgrave & Cathernot disent que ce proverbe vient par corruption d'*Evêque Aumônier* : car il se peut faire qu'un *Evêque*, ravalant sa dignité, serve d'Aumônier à un Prélat plus grand Seigneur que lui; mais il n'y a point d'apparence qu'il puisse jamais devenir Meûnier. Quelques-uns pourtant disent qu'il y a eu un nommé Spifame, *Evêque* de Nevers, qui étant devenu Huguenot, & réfugié à Genève, fut réduit à la nécessité de se faire *Meûnier* pour subsister, & que c'est de-là qu'est venu le proverbe. On dit aussi à ceux qui se fâchent de ce qu'on les regarde, qu'un chien regarde bien un *Evêque*. On appelle *Evêque des Champs*, un pendu qui donne la bénédiction avec les pieds. Ce proverbe est fort ancien. Dans le Roman des quatre Fils Aymon, Ogier dit qu'il avoit fait Ripus *Archevêque des Champs*; pour dire, qu'il l'avoit pendu.

Il y a à Paris le Fort-l'*Evêque* qui est une Prison qui appartenoit anciennement à l'*Evêque* de Paris : on voit la figure élevée de l'un de ces *Evêques* sur la porte avec ses armoiries. On dérive ce nom de *Forum Episcopi*; d'autres de *Furnus Episcopi*, Four l'*Evêque*; comme si ç'avoit été un four bannal.

Arrien donne le nom d'Ἐπίσκοποι, *Episcopus*, *Evêque*, à des gens qui parmi les Indiens étoient chargés de parcourir les villes & les campagnes, & de rapporter au Roi dans les Monarchies, & aux Magistrats dans les Républiques, tout ce qui se passoit. C'étoit un crime pour eux de ne pas dire la vérité; & cet Auteur assure qu'il ne s'en étoit jamais trouvé aucun qui la trahît.

Il y a un Poisson *Evêque*, que l'on dit avoir la figure humaine avec une tête mitrée. La grande Chronique des Pays-Bas rapporte que vers l'an 1433. de J. C. on pêcha au-delà de la Pologne un poisson qui avoit la forme d'un homme, une mitre en tête, une crosse en main, & tous les autres ornemens Pontificaux d'un Evêque qui officie; qu'il marchoit sur ses pieds; qu'il se laissoit volontiers toucher, sur-tout par les Evêques, auxquels il marquoit beaucoup de respect; qu'il entendoit, mais ne parloit pas; que le Roi de Pologne l'ayant voulu enfermer dans une tour, il marqua beaucoup de chagrin; ce qui fit que les Evêques demanderent sa liberté; que deux d'entre eux le conduisirent à la mer, lui au milieu s'appuyant sur leurs épaules : il salua les Evêque & tout le peuple qui étoit présent à ce spectacle; se plongea, & ne reparut plus. Tout cela a bien l'air d'une fable. Les Historiens de Pologne n'en disent pas un mot, comme a remarqué Spond. *Ann. Eccles. ad an. 1433. N. XXXIII.*

Le Cap de l'*Evêque*, *Promontorium Episcopi*, est un cap de l'Amérique septentrionale, qui se trouve dans le Canada propre, à l'embouchure de la rivière de S. Laurent, vis-à-vis l'Isle d'Anticosti.

ÉVERARD, s. m. Nom propre d'homme. *Eberhardus, Eberardus, Everardus.* Un *Everard*, Disciple de S. Harwich, Evêque de Saltzbourg, a composé la vie de ce Saint, qui a été imprimée par Canisius. Ce nom ne se donne point ou peu en France; mais plus en Allemagne. Il y a un *Everard* Duc de Wirtemberg, fils de Jean Frederic, qui naquit en 1614. & mourut en 1635. On prononce *Evrard*.

ÉVERDUMER, v. act. Tirer une sauce, une liqueur verte. *Everdumer* de la poirée, des épinards, des porreaux. *Viride jus beta exprimere, decoctum pororum exprimere.* NICOT.

ÉVERDUMER, est aussi un terme de Confiseur, qui se dit de certains fruits, comme des amandes vertes que l'on confit. *Everdumer*, c'est Oter le duvet qui couvre les amandes, & leur donner une couleur verte. *Floccos decutere, virorem excitare.* Pour *éverdumer*, on fait une lescive avec des cendres neuves & de l'eau : on la met sur le feu, & quand elle est échauffée jusqu'à bouillir, on y met les amandes, & on empeche en les remuant qu'elles ne bouillent; & lorsque le suin, ou la bourre se détache bien, on les retire, on les met dans un linge, où étant envelopées on les agite un peu, puis on les jette dans l'eau froide. Pour les faire reverdir on les met dans de nouvelle eau fraîche, & on les fait bouillir à grands bouillons sur le feu. Voyez la nouvelle instruction pour les confitures.

ÉVERGÉTÈS, ou ÉVERGÈTE, s. m. Ce nom est purement Grec, & signifie Bienfaiteur, étant formé de εὖ, *bené*, & ἔργον, *factum, opus.* Nous retenons ce nom dans notre langue pour quelques Princes ou Rois de Syrie & d'Egypte successeurs d'Alexandre, auxquels on le donna. Car nous disons Ptolomée *Evergètes* Roi d'Egypte. Antiochus *Evergètès*, Roi de Syrie, monta sur le thrône 139 ans avant J. C. Alexandre *Evergetes*.

ÉVERRER, v. act. Terme de Chasse. C'est, Oter un nerf de dessus la langue d'un chien : ce qui fait qu'il ne mord point. *Enervare, nervum pracidere.* *Everrer* un chien.

ÉVERSION, s. f. Ruine, renversement d'une ville, d'un Etat. *Eversio, clades, ruina.* Le ravissement d'Hélène fut cause de l'*éversion* de Troie. On voit de temps en temps des *éversions* des grands Empires & Républiques. Ce mot ne se trouve plus que dans Nicot. Ainsi il y a lieu de douter qu'il soit en usage aujourd'hui. ☞ Il faut dire *Subversion*. Voyez ce mot.

ÉVERTUER, v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Prendre courage, s'efforcer de faire quelque chose. *S'evertuer. Conniti, contendere, audere.* Un homme entrepris, qui a un rhumatisme, guerit quelquefois en *s'evertuant* un peu de marcher. Gombaut a dit dans ses Epigrammes,

En guerre où le meurtre est permis,
Jean & Jacques s'évertuerent,
Pensant tuer les ennemis :
Mais les ennemis les tuerent.

ÉVESCHÉ. Voyez ÉVECHÉ.

ÉVESHAM, subst. m. Bourg d'Angleterre dans le Comté de Worcester, vers les Comtes de Glocester & de Warwich. *Eveshamum.* Il a séance au Parlement. Il y avoit autrefois une riche Abbaye fondée dans le VII[e] siécle par Ewgin III. Eveque de Worcestre. MATY.

ÉVESQUE. Voyez ÉVÊQUE.

☞ EUFISTIS

EUF

☞ EUFISTIS, f. m. Suc des feuilles de Ciftus. On fe fert à fon défaut de l'hypociftis, dont on double la dofe, & qui a les mêmes qualités.

EUFRAISE, f. f. *Euphrafia.* Petite plante annuelle qui ne paroît qu'en été & dans l'automne. On en fait cas pour les maladies des yeux, & fur-tout pour les foibleffes de vûe. Son eau diftilée eft bonne pour les inflammations & rougeurs des yeux : toute la plante, ou en poudre, ou infufée dans du vin, ou prife en guife de thé, foulage ceux à qui la vûe commence à diminuer, & qui font fatigués à la moindre lecture. Cette plante, qui ne s'élève tout au plus qu'à la hauteur de fix à fept pouces, a fes racines menues, blanchatres, tortueufes, & rarement branchues. Sa tige & fes branches font brunes, garnies de petites feuilles oppofées deux à deux, femblables en quelque manière à celles de la Germandrée, plus courtes cependant, plus pointues, d'un verd très-foncé, très-brun, & un peu luifant en deffus. Ses fleurs naiffent des aiffelles des feuilles, & font d'une feule pièce, percées par les deux bouts, découpées ordinairement en deux lèvres, qui quelquefois font fi peu diftinctes qu'on diroit que cette fleur eft coupée en cinq quartiers. Elles font blanches, marquées d'une tache jaune au milieu, & rayées par quelques lignes purpurines : les étamines fe trouvent cachées fous la lèvre fupérieure. Le calice qui foutient la fleur eft à quatre pointes : il renferme un fruit qui a fervi de piftile à la fleur. Ce fruit n'a que quelques lignes de longueur, & eft divifé en deux loges qui contiennent de la femence menue & de couleur de cendre.

L'Eufraise eft eftimée propre à éclaicir, fortifier, & même à rétablir la vûe. On l'ordonne en poudre depuis un gros jufqu'à trois dans un verre d'eau de fenouil, ou de verveine : il faut en continuer l'ufage pendant quelques mois. On en tire l'eau par la diftillation, qu'on donne, comme les autres, à cinq ou fix onces intérieurement. Le vin doux dans lequel on fait infufer l'*eufraife*, & qu'on fait boire lorfqu'il eft bien éclairci, eft un remède vanté par Arnaud De Villeneuve ; mais que Pena & Lobel n'eftiment pas tant que la poudre d'*eufraife*. Cette plante eft un fondant propre à déboucher les vifcères, & rétablit la fluidité des liqueurs. On la fume comme le tabac pour les fluxions des yeux : cela ne réuffit pas fi bien que la poudre.

☞ Eufraise. Il y a un Traité de Jean Franc, intitulé : *Spicilegium de* Euphrafia, *medicina polychrefta, verumque oculorum folatium*, &c. imprimé à Leipfik en 1717. Matthieu Sylvaticus, célèbre Médecin de Mantoue, qui floriffoit en 1320. eft un des premiers qui ait parlé de l'*Eufraife* dans fes Pandectes de Médecine, dédiées à Robert, Roi de Sicile. On appelle l'*Eufraife* en Grec *Opthalmica*, *Ophthamodulia* ; en Latin *Ocularis*, *ocularia*, *herba facra*, *luminella*, l'herbe aux yeux.

☞ EUFRANOR, f. m. Fameux Sculpteur Grec, contemporain de Praxitèle, dans la CIV[e] Olympiade, environ l'an 390 de Rome. Pline en parle avec éloge, & décrit fes ouvrages, *L.* 34. *c.* 8.

EUFRASQUE, f. f. Les Fleuriftes donnent ce nom à une tulipe rouge & blanc de fatin. Morin.

EUFRATE, f. m. Voyez EUPHRATE.

EUG.

EUGÉNE, f. m. Nom propre d'homme. *Eugenius.* Le Diacre *Eugene* fut un des Préfidens du Concile d'Arles tenu en 314. contre les Donatiftes. Arbogafte ayant fait mourir Valentinien éleva *Eugène*, Maitre de Grammaire, à l'Empire. Il y a quatre *Eugènes* Papes, & huit *Eugènes* Roi d'Ecoffe. Les entretiens d'Arifte & d'*Eugène* ont eu grand cours. Les fentimens de Cléante font une critique des entretiens d'Arifte & d'*Eugéne*.

Eugène. Terme de Fleurifte. Tulipe rouge brun & blanc. Morin.

☞ EUGÉNIE, f. f. C'eft le nom que les Grecs donnoient à la Nobleffe. On ne trouve pas qu'ils aient jamais deifié la Nobleffe, non plus que les Romains, mais il eft certain par les Médailles, qu'ils lui ont donné une forme humaine ; car on la trouve défignée d'une manière uniforme fur plufieurs de ces anciens monumens. C'eft une femme debout, qui tient de la main gauche une pique, & qui a fur la droite une petite ftatue de Minerve. Il n'y a point de fymbole plus propre à défigner la Nobleffe que Minerve, puifqu'elle eft née du cerveau de Jupiter.

Eugénie, f. f. Nom propre de femme. *Eugenia.* Sainte *Eugenie*, fille de Philippe, Seigneur Romain, Préfident d'Egypte fous Commode, laiffa, par infpiration divine, les habits de fon fexe, & prit ceux du nôtre, fous lefquels elle vécut long-temps parmi de Saints Moines. Godeau. *Eugénie* fut martyrifée à Rome. On appelle la Mere *Eugenie*, une Religieufe qui porte le nom de cette Sainte.

☞ *Eugène* & *Eugenie* font des noms Grecs, qui fignifient *bien né ; bien née* : de εὖ, *bien* & γίνομαι, *fio*, *nafcor*.

EUGÉNIEN, f. m. Nom propre d'homme, qui s'eft dit pour Hégémoln. Voyez ce mot.

EUGERIE, f. f. N'eft point le nom d'une Déeffe qui préfidât aux accouchemens, comme a dit Hofman ; c'eft Egérie. Feftus, & les autres qu'il cite, difent Egérie. Voyez ce mot.

EUGUBIO. Voyez GUBIO.

EVI.

ÉVIAN, f. m. Petite ville du Duché de Chablais, en Savoye. *Aquianum.* Elle eft fur le lac de Genève à dix lieues au levant de la ville de ce nom.

ÉVICE, f. f. Nom d'Ifle. *Evice* & *Yvica* font la même chofe. Voyez Yvica. Les Ifles *Evices*, quelques uns écrivent *Eviffes*, ou *Evizes*, font deux petites Ifles de la Méditerranée, Yvica & Formentera, aufquelles la premiere donne ce nom. Les *Evices* font entre l'Ifle de Majorque & la côte du Royaume de Valence.

EVICTION, f. f. Terme du Palais. Action par laquelle on dépoffede quelqu'un d'un héritage qu'il avoit acquis. *Evictio*, *vindicatio.* Un vendeur, qui eft garant de fa vente, doit des dommages & intérets à l'acheteur, en cas d'*éviction*.

ÉVIDEMMENT, adv. Manifeftement, & avec évidence. *Evidenter*, *manifeftè.* Il a été trompé *évidemment*. Cette pièce eft *évidemment* fauffe ; la fauffeté faute aux yeux.

ÉVIDENCE, f. f. Certitude manifefte ; qualité des chofes, qui les fait voir & connoître clairement, tant aux yeux du corps, que de l'efprit. *Evidentia*, *claritas*, *perfpicuitas.* Le confentement qui naît de l'*évidence* de la chofe, eft inébranlable. S. Paul dit qu'au jour du jugement univerfel, Dieu mettra en *évidence* jufqu'aux chofes les plus cachées. Il faut fe rendre à l'*évidence* d'une démonftration. Il y a une forte d'*évidence* attachée à la vérité à laquelle nulle prévention ne peut réfifter. S. Réal. Il faut fe rendre à l'*évidence*. Nic. Pour être légitimement affuré qu'on eft parvenu à l'*évidence*, il faut avoir examiné une chofe par tous fes différens côtés, & avoir reconnu qu'elle ne peut être autrement. Descartes. Dieu n'a point voulu que les vérités de la foi fuffent propofées avec tant d'*évidence* qu'il n'y reftât des nuages propres à aveugler des efprits fuperbes. Nic. L'*évidence* eft la marque effentielle & infaillible de la vérité, & fi une propofition évidemment vraie étoit fauffe dans le fond, Dieu feroit lui-même la caufe de notre erreur. Si l'*évidence* peut nous tromper, il n'y a plus aucun caractère qui diftingue la vérité de la fauffeté. On dit, cet homme n'a point de bien en *évidence*, ou qui paroiffe, comme héritages, offices, &c. On dit auffi, que le temps met toutes chofes en *évidence*, découvre tout. Ce crime eft venu en *évidence*, *palam factum eft*, *innotuit*, a été découvert par un grand hafard.

ÉVIDENT, ente. adj. Qui eft clair & manifefte. *Evidens*, *manifeftus.* Les démonftrations de la Géométrie font claires, *évidentes* & certaines. La preuve qui eft au procès eft *évidente* & concluante. Le danger eft *évident*. Une vérité *évidente* ; un grief *évident* ; une collufion *évidente*. Si l'on ne fe déterminoit dans le monde que par des raifons *évidentes*, on feroit

souvent flottant, & dans une irrésolution perpétuelle.

ÉVIDER, ou ÉVUIDER, v. act. C'est, Tailler à jour quelque ouvrage de pierre ou de marbre, comme des entrelas : ou de menuiserie, comme des panneaux de clôture de chœur, de tribune, &c. autant pour rendre ces panneaux plus légers, que pour voir au travers sans être vû. *Perforare.*

ÉVIDER, se dit aussi par les Tailleurs d'habits, pour Couper en arrondissant. *Evider* une manche. *In orbem incidere.* Il se dit aussi en plusieurs autres arts, pour, Oter ce qu'il y a de superflu.

☞ ÉVIDER les aiguilles. Terme d'Aiguillier. C'est en limer les têtes pour les arrondir, & en ôter les quarres.

☞ ÉVIDÉ, ÉE. part. pass. *Perforatus, in orbem incisus, a.* Un escalier à rampe courbe, *évidé* par le milieu.

ÉVIER, s. m. Canal par où s'écoulent les eaux sales d'une maison, d'une cuisine, d'une écurie. *Emissarium aquarium.* Un *évier* bouché, encombré.

Ce mot vient du Latin *aqua*, ou de l'Italien *aquatio*. On devroit écrire *aivier*, comme *aiguière*.

☞ ÉVILASSE, s. m. Espèce de bois d'ébène, qui se tire de l'Isle de Madagascar. Ce bois a peu de nœuds, & beaucoup de rapport avec le bois de Sandraha.

ÉVILIN, s. m. Nom propre d'homme. *Aquilinus.* C'est le même qu'*Aquilin*. CHASTELAIN. Ainsi d'*Aquilinus* on a fait *Aquilin*, *Aiguilin*, comme aigle d'*aquila*; *Eguilin*, *Evilin*, comme *Villelmus* & *Guillelmus*.

ÉVINCER, v. act. Terme de Palais. Déposséder quelqu'un d'un héritage : le priver d'un droit qu'il prétendoit. *Evincere, vindicare, rem repetere, deturbare, dejicere judicio.* Il a été *évincé* de cette terre par un retrait lignager, ou par des demandes en déclaration d'hypothèque.

> *Paris est en procès avec Sa Majesté,*
> *Touchant les vieux fossés, dits de Monsieur le Prince:*
> *Le Peuple craint qu'on ne l'*évince
> *De sa longue propriété*, &c.

ÉVINCÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Evictus, deturbatus.*

ÉVIRÉ, ÉE. adj. *Eviratus*, est un terme de Blason, qui se dit du lion, ou d'un animal qui n'a point la marque du sexe.

ÉVITABLE, adj. m. & f. Ce qu'on peut fuir, ne trouver pas à sa rencontre. *Vitandus, qui vitari potest.* Il y a des maux *évitables*, d'autres inévitables. Ce mot ne s'est point établi. BOUH. L'Académie l'a mis dans son Dictionnaire; mais en avertissant qu'il n'est guère en usage.

ÉVITÉE, s. f. Terme de Marine. C'est la largeur que doit avoir une rivière, ou un canal, pour le libre passage des vaisseaux. *Alveus navium capax.* Cette rivière en son embouchure n'est navigable que pour des bateaux, parcequ'elle n'a pas assez d'*évitée* pour les grands bâtimens.

ÉVITER, v. act. Echaper; fuir la rencontre de quelque chose, s'en détourner, la fuir avec adresse, comme une chose qui peut nuire. *Vitare, fugere.* On doit *éviter* les gens durs & épineux, sans qu'ils s'apperçoivent qu'on les fuit. BELL. Il faut *éviter* le péché, la colère de Dieu. Il faut *éviter* dans un discours les pointes, les allusions, les cacophonies. Il faut *éviter* un méchant homme, & le fuir. Les Commentateurs *évitent* les plus grandes difficultés, au lieu de les résoudre. On ne peut *éviter* la mort, ni sa mauvaise destinée. Il régit toujours l'accusatif. On dit seulement, en parlant de procédures, pour *éviter* aux frais : mais hors delà, il ne se met jamais au datif. On trouve dans la Déclaration du Roi du 17 Mars 1716. *éviter* avec un datif dans cette phrase, Et pour *éviter* aux longueurs, voulons, &c. Cette construction n'est pas de l'usage ordinaire : c'est une phrase du style de la Chancellerie & du Palais. VAUG. MÉN. Quoique la mort s'approche à pas lents, personne ne peut l'*éviter*. CL. Il faut *éviter* tout ce qui ressent la bassesse & la légereté. NIC. Ne parlons plus de querelles, je vous prie; ou si nous en parlons, que ce soit pour les *éviter*. Le desir de s'*éviter* soi-même est la source de toutes les occupations tumultuaires des hommes. PASC. Sous prétexte d'*éviter* la présomption, il ne faut pas tomber dans le découragement. NIC. Loin qu'Homère ait observé cet art, on diroit qu'il l'a *évité* à dessein. DE LA MOTTE.

> *Possédé d'un ennui qu'il ne sçauroit dompter,*
> *Il craint d'être à soi-même, & cherche à s'*éviter. BOIL.

> *De combien de soupirs interrompant le cours,*
> *Ai-je* évité *vos yeux que je cherchois toujours?* RAC.

ÉVITER, pour Faire éviter, épargner.

> *Qu'un fier sanglier dans sa rage;*
> *Des chiens, des filets se dégage;*
> *L'acier tonne; il sçait l'arrêter.*
> *Tendre Cypris! O que de larmes*
> *Autrefois de si sûres armes,*
> *A vos yeux pouvoient* éviter?

ÉVITER est mis là pour *Epargner*, faire éviter. Cela est extraordinaire, & ne doit pas être aisément imité.

ÉVITER *à marée*, en termes de navire, se dit d'un vaisseau qui, à la longueur de son cable, présente l'avant au courant de l'eau.

ÉVITER *au vent*, en termes de Mer, se dit d'un vaisseau qui présente l'avant au lieu d'où vient le vent.

ÉVITÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Vitatus.*

ÉVITERNE. Ce n'est point un substantif, ni le nom d'une Divinité; mais un adjectif & une épithète qui se donnoit aux grands Dieux, & qui signifie Eternel, dont la durée n'a point de fin. *Æviternus.* Ennius avoit donné cette épithète à Jupiter. Servius semble dire néanmoins qu'Ennius se servoit non pas du mot d'*Eviterne*, mais du mot d'*Evintègre* : ou plutôt il avoit employé l'un & l'autre. Les Dieux *éviternes* étoient, au sentiment d'Apulée, & selon les Platoniciens, ceux qui n'avoient rien de matériel ni d'humain, qui étoient placés au plus haut du ciel, qui avoient toujours été, & devoient toujours être Dieux. Pline dit, que l'on sacrifioit des bœufs roux aux Dieux *éviternes*, c'est-à-dire, aux Dieux considérés & honorés comme *éviternes* & sous cette qualité. Voyez Lilius Greg. Gyraldus, *Hist. Deor. Synt. I. p.* 19. de l'édit. de Basle de l'an 1580. Il y cite une ancienne inscription qui n'est point dans Gruter, & qui porte D. POT. ET GEN. AEVIT. D. que Crinitus & Cœlius lisent ainsi, *Deis potentibus & Genio aviterno dicatum*; mais *Deo potenti* seroit peut-être mieux.

Cet Auteur écrit au même endroit que les Dieux furent appellés *Eviternes*, *quod ævo sempiterno permaneant*; par où il sembloit vouloir insinuer que ce mot *éviterne* vient d'*ævum*, & de *sempiternum*, durée éternelle; car, s'il est vrai, comme d'autres le disent, qu'*æternus* s'est fait d'*æviternus*, on ne peut le tirer d'*ævum æternum*, qui paroîtroit y mieux quadrer.

ÉVITERNITÉ, s. f. Terme dogmatique. *Ævum, æviternitas.* C'est une durée qui a un commencement, & qui n'a point de fin.

EUL.

☞ EUL. Nos Anciens écrivoient *eul*, & prononçoient *euil*. Il écrivoient de même *deul*, *orgueul*, *cercueul*, quoiqu'ils prononçassent *deuil*, *orgueil*, *cercueil* : & c'est delà que le fameux Poëte Latin nommé *Santeuil*, signoit toujours *Santeul*, parceque sa famille n'ayant jamais signé autrement, il ne vouloit pas changer. Ses armes, par allusion à son nom, étoient une tête d'Argus; ce qui étoit une preuve de la prononciation contre l'orthographe. On devroit écrire *œuil* comme on le prononce, & non pas *œil*. *Glossaire Bourguignon au mot* Euille. Il y a un jetton frapé à Paris l'an 1656. à l'occasion de l'échevinage de Claude *Santeul*, qui confirme la remarque de M. de la Monnoye.

EULALE, EULALIE, ou EULALIUS, s. m. Nom propre d'homme. *Eulalius.* Entre les Prélats qui défendirent la cause de Symmaque, dans le Synode de Rome l'an 501. Laurent de Milan, Pierre de Ravenne,

ne, & *Eulalie* de Syracuse, furent particuliérement remarquables. GODEAU. *Eulalie*, Comte d'Auvergne, que l'on accusoit d'avoir fait étrangler sa mere, étoit si débauché, que méprisant Tétradie, qu'il avoit épousée, il entretenoit un commerce déshonnête avec toutes ses esclaves. ID. Le même dit souvent *Eulalius*. *Eulalius* Antipape, au commencement du cinquiéme siécle. *Eulalius*, Evêque de Bourges, &c. Au contraire M. Tillemont dit *Eulale*. *Eulale* successeur de Pierre, Evêque d'Icone, assista au Concile de Nicée. TILLEM. Philostorge compte, entre les fauteurs d'Arius, *Eulale* de Cappadoce, qu'on ne connoit point. ID. pour *Eulalie*; comme nous le disons au feminin. Il est mieux de ne le point dire au masculin, pour eviter la confusion, & de se servir plutôt d'*Eulale*, ou d'*Eulalius*. *Eulalius*, qui fut élevé sur la chaire Patriarchale d'Antioche en 331. après la déposition d'Eustathe faite en 330. par les Eusebiens, étoit un Arien. *Eulalius*, Antipape, fut opposé à Boniface I. l'an 418. chassé ensuite par l'Empereur Honorius, malgré la protection que lui donnoit le Préfet Symmaque. Il y a dans le VIe siécle un Comte d'Auvergne nommé *Eulalius*.

Ce mot est originairement Grec, composé de εὖ, *bien*, & λαλέω, Je parle, εὐλαλέω, & signifie, *Qui parle bien*. *Beau parleur, disert, élégant*

EULALIE, s. f. & nom propre de femme. *Eulalia*. Sainte *Eulalie* de Barcelone, appellée parmi le vulgaire Sainte Ouille, Sainte Olare, Sainte Aulaire, & Sainte Aulage, vécut au IIIe & IVe siécle, & Prudence en parle dans son *Peristephanon, hymne* 3. Voyez les Bollandistes au 12 de Fevrier, p. 176. Chastelain, *Hagiol.* Ruinart, *Act. Mart. p.* 496. Baillet, 12e Févr. Voyez encore AULAIRE, ou OLAILLE.

☞ Sainte EULALIE, s. f. Nom d'un bourg de Castille en Espagne, situé près de Toléde. *Sancta Eulalia vicus* ou *burgus*. Gomes de Castro, né dans le bourg de Sainte *Eulalie*, près de Toléde, est le principal Historien de la vie du Cardinal de Ximénès. FLÉCHIER.

☞ L'EULÉE, s. f. Riviére d'Asie dans la Susiane. On ne doute point que ce ne soit la même que le *Ulai*, nommé dans la Prophétie de Daniel, *c.* 8. *v.* 2. Pline, *l.* 6. *c.* 27. dit qu'il baignoit la citadelle de Suse; Hérodote, *l.* 1. *c.* 188. nomme *Choaspe* le fleuve qui passoit à Suse. C'est ce qui a fait naître une dispute entre les Sçavans; sçavoir, si l'*Eulée* & le *Choaspe* sont une même riviére, ou deux riviéres différentes. Voyez le Dictionnaire de la Martiniére.

EULOGE, s. m. Nom propre d'homme. *Eulogius*. En 598. *Euloge* fut élu Patriarche d'Alexandrie: il bannit les hérétiques de son Eglise. M. de Tillemont dit toujours *Euloge*. Voyez son *Hist. Ecclés.* T. VI. pag. 575. & suiv. 586. & suiv. 679, 680. On peut aussi dire *Eulogius*; mais il ne faut point dire *Eulogue*, quoique nous disions Paléologue. S. *Euloge* de Cordoue, Martyr du IXe siécle dans la persécution des Sarasins, a écrit les vies des Saints Georges, Aurèle, Felix, &c. rapportées par Surius le 27e Août.

Ce nom est Grec, & vient de εὖ, *bien*, & λέγω, *je dis*.

EULOGIE, s. f. Nom propre de femme. *Eulogia*. La sœur aînée de l'Empereur Michel Paléologue s'appelloit *Eulogie*. Voyez sur cette Princesse Pachymere, L. VI. C. 1. & Maimbourg, *Hist. du Schisme des Grecs*, L. IV.

EULOGIE, s. f. Terme de Liturgie. Bénédiction. Chose benite. Pain benit. *Eulogia*. On ne le dit qu'au pluriel. Les *Eulogies* étoient des mets, des viandes qu'on envoyoit pour être benites. Donner ou envoyer à quelqu'un des *eulogies* après la Messe, c'étoit un signe de communion. Rosweyd. *Onomast.* Après que les Grecs ont coupé d'un pain un morceau pour le consacrer, ils mettent le reste en petits morceaux, & le distribuent aux assistans qui n'ont pas communié, ou l'envoient à des personnes absentes: ces morceaux du reste de ce pain sont ce qu'on appelle *eulogie*. L'Eglise Latine a eu quelque chose de semblable dès les premiers temps; & c'est delà que vient l'usage du pain benit. On donnoit encore le nom d'*eulogie* aux pains que les Fidéles apportoient à l'Eglise pour

les faire benir. On l'a donné aussi aux simples présens qu'on faisoit & qui n'étoient point benis. Voyez le P. Gretser, Jésuite, dans son Traité *De benedictionibus & maledictionibus*, *L. II. C.* 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, où il traite à fond des *eulogies*. Bollandus au 6e de Janv. sur la vie de Sainte Melanie, C. 4. D. Mabillon en dit aussi quelque chose, *Acta Sanct. Benedict. Sæc. III. P. I. Præf. p. XLI. n.* 61. Au reste, il paroît par l'endroit de Bollandus que nous avons cité, & par la vie de S. Sore, Ermite, C. 1. n. 6. dans ses *Act. SS. Febr. T. I. p.* 200. que les *eulogies* se faisoient non-seulement de pain, mais aussi de toute autre sorte de viandes ou de mets que l'on benissoit.

Tout le monde benissoit & donnoit les *eulogies*. Les Evêques, les Prêtres, les Ermites, tout laïques qu'ils étoient, le faisoient; & l'on en voit des exemples dans les Auteurs que nous avons cités. Les femmes en envoyoient aussi, comme il paroit par la vie de S. Waulry, C. III. n. 14. dans les Bollandistes, *Acta Sanct. April. T. I. p.* 20. Le vin que l'on envoyoit en présent étoit aussi une *eulogie*, comme on le voit dans la vie de S. Waulry, Ch. III. n. 14. dans les Bollandistes, *Acta Sanct. April. T. I. p.* 20. Bollandus, *Act. Sanct. Janu. T. II. p.* 199. *col.* 2. remarque que l'Eucharistie s'est aussi appellée *Eulogie*.

E U M.

☞ EUMÉE, s. f. Serviteur d'Ulysse, qui rendit de grands services à son maître.

EUMÈNE, ou EUMÈNES, s. m. & nom propre d'homme. *Euménes*. Ce mot est Grec; εὖ, signifie *bien*, & μένω, qui signifie, *soutenir*, *souffrir*. *Euménès*, *bien constant*, *bien patient*.

EUMENIDES. s. f. pl. Nom que les Grecs ont donné aux Furies d'Enfer. Les Sçavans ne conviennent pas sur l'origine de ce mot. Eustathe & Servius ont cru qu'elles ont été ainsi nommées par un sens contraire, & par antiphrase, comme parlent les Grammairiens. Car εὐμενὴς, *eumenes* en Grec, signifie *doux* & *benin*, qui sont des qualités contraires à celles des Furies. Mais plusieurs Ecrivains modernes rejettent cette étymologie, ou origine. Ils prétendent que le nom d'*Euménides* a été imposé aux Furies en son vrai sens, & qu'elles furent ainsi appellées, lorsqu'Oreste fut absous du meurtre qu'il avoit commis en la personne de sa mere. Minerve appaisa les Furies, & les adoucit, ensorte qu'elles cesserent de poursuivre & de tourmenter Oreste. Cette opinion est fondée sur la Tragédie d'Æschile, intitulée les *Euménides*. Ce Poëte raconte que Minerve s'employa fortement auprès des Furies pour les adoucir, & qu'elle en vint à bout. Les Athéniens prirent delà occasion de les appeller *Euménides*. Harpocration a rapporté cette même origine après Æschile. Le Scholiaste de Sophocle fait mention de la même chose; mais il ne cite point Æschile. Quoique ce sentiment paroisse bien appuyé, il n'est cependant point vrai: car avant le jugement d'Oreste les Atheniens appelloient *Eumenides* les Furies, comme on le peut prouver par l'autorité de Sophocle dans sa Tragédie d'Œdipe, où il dit, que lorsqu'Œdipe se retira au territoire de l'Attique, les Athéniens appelloient dès ce temps-là les Furies, *Euménides*. Or le jugement d'Oreste arriva long-temps après la mort d'Œdipe. Il y avoit dans Athénes auprès de l'Aréopage un Temple dédié aux *Euménides*, ou Furies, ausquelles les Athéniens avoient donné la qualité de vénérables Déesses. Aristide & le Scholiaste de Thucydide parlent de ce Temple, qui fut érigé en mémoire du jugement d'Oreste.

On peignoit les *Euménides* armées de fouets, de serpens & de torches ardentes.

J'ai vu, j'ai vu déja les fiéres Euménides
Epancher leur poison sur vos armes perfides,
Et de leurs noirs brandons distiller dans les cœurs
Des troubles effrayants & de sombres terreurs.
BRÉBEUF.

☞ EUMÉNIDIES, s. f. pl. Fête que l'on célébroit à Athènes

Ffff

Athénes en l'honneur des Furies, surnommées *Euménides*.

☞ EUMOLE, f. m. *Eumolus*. Fils d'Atrée : ses deux freres Alcon & Mélampus sont appellés par Cicéron *Dioscures*.

☞ EUMOLPE, subst. m. Fils d'Orphée, selon les uns, ou du Poëte Musée, selon d'autres, fut un des quatre personnages que Cérès établit pour présider à ses mystéres.

EUMOLPIDE, f. m. Nom des Prêtres de Cérès dans la ville d'Eleusine. *Eumolpides*. Les *Eumolpides* furent ainsi appellés d'Eumolpus, ou Eumolpe, fils du Poëte Musée, qui vivoit avant Homére ; ou, selon d'autres, d'un Eumolpe fils d'un Roi de Thrace, qui ayant été établi Pontife, & préposé aux mystéres de Cérès, laissa son nom à ceux qui eurent part après lui aux mêmes fonctions.

EUMONT, f. m. Village en Lorraine, distant d'une lieue & demie de Nanci. Il y a une fontaine minérale froide, d'une eau claire, sans odeur, d'un gout un peu piquant, ferrée & empregnée de parties martiales. Par diverses opérations chymiques on y a trouvé beaucoup de sel martial naturel. Cette eau convient dans les chaleurs d'entrailles, intempérie au foie, maux de gorge, & esquinancie. Elle emporte la jaunisse, la galle, & excite les régles des filles qui ont les pâles couleurs. Elle soulage les atrabilaires, les goutteux ; fait bien dans les scorbuts, après avoir pris les remédes généraux.

E U N.

EUNAPE, ou plutôt *Eunapius*, nom propre d'homme. *Eunapius*. *Eunapius* de Sardes en Lydie vivoit au IV[e] siécle.

EUNE, f. m. & surnom que l'on donna à un Saint nommé Chronion, Martyr au III[e] siécle. S. Chronion, surnommé *Eune*, étoit serviteur de S. Julien, & souffrit le martyre avec lui dans la persécution de Déce. Baillet s'est servi de ce mot. Il semble qu'il eût été mieux de le rendre par un mot François qui l'exprimât ; car *Eune* est Grec, εὔνους, composé de εὖ, & νοῦς, & signifie *Bonne ame, doux, humain*.

EUNICE, f. f. Nom propre d'une Nymphe de la mer. *Eunice*. Hésiode, dans sa Théogonie vers 247. dit qu'*Eunice* aux bras vermeils (c'est l'épithéte qu'il lui donne, ῥοδόπηχυς) étoit fille de Nérée & de Doride, ou Doris.

EUNICE, est encore une Nympe du fleuve Ascanius, qui est aujourd'hui l'Acsu dans l'Asie mineure. *Eunice*, *Eunica*. Celle-ci, au rapport de Théocrite, Idylle 13[e], est une des trois Nymphes qui ravirent Hylas, favori d'Hercule, qui l'avoit envoyé puiser de l'eau au fleuve Ascanius. Ce qui a donné occasion à cette fable, c'est qu'Hercule, en allant à l'expédition de la toison d'or, ayant rompu sa rame, mit pied à terre sur les côtes de l'Asie aux environs du fleuve Ascanius, pour en couper une autre dans les bois. Pressé de la soif & de la chaleur, il envoya Hylas puiser de l'eau à la riviére voisine, dans laquelle le jeune homme tomba, & se noya : ou, comme le conte Théocrite, les Argonautes s'étant arrêtés dans la Propontide sur la côte d'Asie au port de Cyane, & s'étant mis dans des prairies fort agréables pour y faire un repas, Hylas prit un vase d'airain, & alla querir de l'eau pour Hercule & pour Télamon ; mais le poids du vase l'emporta, & il se noya.

Au reste, il ne faut point confondre ces deux Nymphes ; car sans parler du reste, leurs noms tout semblables en notre langue, sont fort différens en Grec. La premiére s'appelle Εὐνείκη, qui est composé de εὖ, bien, & νεῖκος, querelle, dispute, différend, débat ; de sorte que ce nom signifie querelleuse, opiniâtre ; & pour me servir d'un mot populaire qui l'exprime fort bien, *hargneuse*. La seconde se nomme Εὐνίκη, ou, comme parle Théocrite dans son Dialecte Dorique, Εὐνίκα, mot composé de εὖ, *bien*, & νίκη, ou νίκα, *Victoire*.

EUNOME, ou EUNOMIUS, f. m. Nom propre d'homme. *Eunomius*. Nous disons presque toujours *Eunomius*, quoiqu'on trouve *Eunome* dans quelques Auteurs, & que M. de Tillemont l'ait toujours dit. *Eunomius* est un Arien du IV[e] siecle qui fit une secte à part. Voyez EUNOMIEN.

EUNOMIE, f. f. Nom d'une concubine de Jupiter qui le fit pere des Graces. *Eunomie*. Béger, T. I. p. 46. D'autres appellent la mere des Graces *Eurynome*.

EUNOMIEN, ENNE, f. m. & f. Nom de Secte. *Eunomianus*. Eunomius, Evêque de Cyzique, défendit les erreurs d'Arius touchant J. C. & y en ajoûta d'autres. Il soutenoit qu'il connoissoit Dieu, aussi-bien que Dieu se connoissoit lui-même. Il rebaptisoit ceux qui avoient été baptisés au nom de la très-Sainte Trinité. C'étoit un homme d'une vie très-débauchée. Il dissimula quelque temps ses erreurs ; mais s'étant fait connoître, il fut chassé de son siége. Les Ariens tâcherent de le placer sur celui de Samosate ; ils n'en purent venir à bout. L'Empereur Valens le rétablit à Cyzique ; mais le peuple l'en ayant chassé une seconde fois, il vint à Constantinople trouver Eudoxe dont il se sépara bientôt après. Ses disciples s'appellerent *Eunomiens*, & furent une branche de l'hérésie Arienne. L'histoire Tripartite, L. V. C. 13. & C. 35. L. VII. C. 18. S. Epiphane, hérés. 75. Théodoret, *haret. fab. L. IV. C.* 5. Baronius à l'an 356. traitent de cet hérétique & de ses erreurs. S. Basile & S. Grégoire de Nazianze ont écrit contre Eunomius.

EUNOMIOEUPSYCHIEN, ENNE, f. m. & f. Nom d'une Secte du IV[e] siécle. *Eunomioeupsychianus*. Les *Eunomioeupsychiens*, sont dans Nicéphore, L. XII. C. 30. les mêmes que ceux que Sozoméne, L. VII. C. 17. appelle *Eutychiens*, & auxquels il donne pour chef un *Eunomien*, nommé *Eutychius*, & non pas *Eupsychius*, comme dit Nicéphore. Cet Auteur néanmoins ne fait presque que copier Sozoméne en cet endroit ; de sorte qu'on ne peut douter qu'il ne parle de la même Secte. Mais de sçavoir dans lequel des deux est l'erreur, & d'où elle vient, c'est ce qu'il n'est pas aisé de décider. Henri de Valois ne l'a osé, & s'est contenté de marquer la différence dans ses Notes sur Sozoméne, comme le P. Fronton Du Duc l'avoit fait sur Nicéphore.

☞ EUNOMIOPHRONIEN, ANNA, f. m. & f. Nom de secte hérétique. *Eunomiophronianus, a*. Les *Eunomiophroniens* furent une branche d'Agnoïtes, qui en 370 eurent pour chef Théophrône de Cappadoce, sous l'Empire de Valens. SOCRATE, *l. 5. c.* 24.

EUNOSTE, f. m. Nom d'un faux Dieu. *Eunostus*. C'étoit le Dieu des habitans de Tanagra, aujourd'hui Anatoria dans l'Achaïe sur la riviére d'Asopo. *Eunoste* y avoit un temple, dont l'entrée étoit si expressément défendue aux femmes, que s'il arrivoit quelque malheur à la ville, on faisoit aussitôt des recherches très-exactes pour découvrir s'il ne seroit point entré dans le temple quelque femme, ou exprès, ou même par mégarde & sans attention, sans dessein. *Alexand. Dier. Genial. L. VI C.* 2. Ce Dieu se nommoit aussi Noste, *Nostus*. Hésychius dit que l'on nommoit ainsi une statue que l'on mettoit dans les moulins, & que l'on croyoit veiller sur la mesure de farine appellée Νόστος, *Nostus*, d'où venoit le nom de la Divinité.

EUNUQUE, f. m. *Eunuchus*. Ce mot se dit en général de ceux qui n'ont point la faculté d'engendrer, par la foiblesse, ou par la froideur de la nature : & spécialement de ceux à qui on a retranché les parties propres à la génération. En France on ne fait des *eunuques* que pour cause de maladie qui rend cette opération nécessaire. En Italie on fait des *eunuques* pour conserver la voix. En Orient on a des *eunuques* pour garder les femmes. Tavernier dit qu'au Royaume de Boutan on fait tous les ans vingt mille *eunuques* qu'on envoie vendre en divers Royaumes. En Perse & dans quelques autres pays les *eunuques* riches & puissans ne laissent pas d'avoir un serrail. Cet usage est fort ancien. Il y a aussi dans ces pays des maniéres de faire ou couper les *eunuques*, différentes de celles dont on se sert en Europe. Il a été jugé par arrêt de la Grand' Chambre du 8 Janvier 1665. qu'un *eunuque* ne pouvoit pas se marier du consentement même des parties. Claudien a fait une satyre piquante contre l'*eunuque* Eutropius, qui avoit été désigné Consul de Rome. Il le

le représente comme une vieille, qu'on avoit revêtue des honneurs du Consulat. Dans le Concile de Nicée on condamna ceux qui se faisoient *eunuques* eux-mêmes, par un zéle inconsidéré, & pour se délivrer des desirs sensuels. HERMAN. Origène, en interprétant d'une maniére trop littérale le chap. 9. de S. Matth. où il est parlé de ceux qui se font *eunuques* pour le Royaume des Cieux, avoit armé ses propres mains contre lui-même. ID. Ceux qui s'étoient ainsi mutilés ne pouvoient être admis aux Ordres sacrés. Léonce d'Antioche fut déposé pour avoir exercé cette cruauté sur lui; & l'Evêque d'Alexandrie excommunia deux Moines qui avoient imité cet exemple, sous prétexte de se garantir des mouvemens impétueux de la concupiscence. Les Empereurs ont souvent fait des défenses très-rigoureuses de faire des *eunuques*, ou de se couper soi-même. Voyez le Traité du P. Théoph. Raynaud.

☞ Il étoit de mauvais augure de rencontrer un *Eunuque* en sortant de sa maison, & dès qu'on l'avoit apperçu, on retournoit sur ses pas.

☞ EUNUQUE. Espéce de flûte qui n'a que trois trous: celui par où on l'anime, celui de la lumiére & celui du pavillon. On couvre celui par où on l'embouche d'une peau d'oignon, ou d'un cannepin de cuir fort délié. On chante dans l'*eunuque*, & la voix en reçoit de l'agrément. On en fait même des concerts, quand on en a plusieurs de différentes grandeurs proportionnées. On appelle aussi ces flûtes des Jombardes.

Ce mot vient du Grec εὐνοῦχος, qui se forme de εὐνὴ ἔχειν, *lecli curam gerit.* C'étoient les *eunuques* qui gardoient les femmes, & qui avoient soin du lit.

Il y eut dans le troisiéme siécle une Secte d'Hérétiques nommés *Eunuques*, parcequ'ils avoient la cruauté ou la manie de faire *eunuques* non-seulement tous ceux de leur Secte; mais tous ceux qu'ils rencontroient. Ils imitoient Origène, qui prenant mal les paroles de J. C. en S. Matthieu, XIX. 12. s'étoit fait *eunuque*, à ce que l'on dit, ou par le fer, ou par des ingrédiens qu'il prit, selon S. Epiphane, héres. 58. On nomma aussi ces hérétiques Valésiens, à cause de Valésius, Arabe, qui fut leur chef. Voyez S. Epiphane cité, & Baronius, an. 249. n. 9. & 260. n. 69. &c.

E V O.

ÉVOCABLE, adj. m. & f. Qui se peut évoquer. *A quo potest provocari.* Les decrets de la Province de Normandie ne sont pas *évocables.*

☞ ÉVOCAT, subst. masc. *Voyez* EXEMPT, milice Romaine.

ÉVOCATION, s. f. Récusation d'un tribunal, pour faire renvoyer le jugement d'un procès dans un autre Parlement, ou une autre Jurisdiction. *Evocatio, provocatio, translatio ad alios Judices.* On fait des *evocations* d'un Parlement à un autre, à cause des parentés & alliances. Au Parlement de Paris il faut dix parens au troisiéme degré; & huit seulement si l'une des parties est membre du Parlement. A l'égard des Parlemens de Toulouse, Bourdeaux & Rouen, il en faut six; & cinq si l'une des parties est du Corps du Parlement. Pour les autres Parlemens il en faut quatre; & trois seulement si l'une des parties est du Parlement. L'*evocation* se fait aussi d'une Chambre à l'autre dans un même Parlement, lorsqu'une des parties est Président, ou Conseiller dans la Chambre où le procès est pendant. On le peut encore, lorsqu'une des parties a son pére, ou son fils, ou son gendre, ou son beau-frére, ou son oncle, ou son neveu, ou son cousin germain dans une Chambre. Alors on peut demander le renvoi dans une autre Chambre. Voyez l'Ordonnance de *1669.* Les Juges des Requêtes du Palais & de l'Hôtel font des *évocations* des causes pendantes devant d'autres Juges, quand elles ont de la dépendance avec celles qui sont retenues par-devant eux: en ce cas les *évocations* sont des Jugemens, & non pas des récusations.

☞ ÉVOCATION du principal, est quand une partie a interjetté appel d'une sentence qui n'est rendue que sur un incident. Les Parlemens ne font plus d'*évocations* du principal en jugeant l'appel, si ce n'est du consentement des parties. Il y a requête pour l'*évocation* du principal. PAT.

ÉVOCATION, se dit aussi en parlant des Démons, des spectres, dont on dit que les Magiciens font voir des apparitions par le moyen de leurs charmes.

ÉVOCATOIRE, adj. m. & f. Qui sert de fondement à l'évocation. *Avocationis, translationis causa, avocamentum, obnuntiatio.* On fait signifier à la partie une cédule *evocatoire*, pour voir si elle veut demeurer d'accord des parentés & alliances qu'elle a dans un Parlement, & convenir d'un autre pour y aller plaider. Les parentés au degré de l'Ordonnance sont des excuses *évocatoires.*

ÉVODE, s. m. Nom propre d'homme. Il y a des *Evodius* & des *Evodus* en Latin, que nous ne sçaurions appeller qu'*Evode* en notre langue. Voyez YVED.

ÉVODIE, s. f. Nom propre de femme. *Evodia.* S. Paul conjure *Evodie* & Syntyche de s'unir dans les mêmes sentimens en J. C. *Philipp. IV.* 2.

ÉVOHÉ. Cri d'acclamation que faisoient les Bacchantes aux fêtes de Bacchus, aussi-bien que les Satyres, les Silénes compagnons de Bacchus, *qui tum alacres passim lymphatâ mente furebant*, evohe *Bacchantes*, evohe *capita inflectentes.* CATULL.

ÉVOLA, ou L'ÉVOLA. Petite riviére de la Campagne de Rome. *Ligula, Amasenus.* Elle traverse les marais Pontins, & se décharge dans la mer de Toscane, à la Torre de l'*Evola*, à deux lieues au Levant du Cap Circelle. MATY.

ÉVOLAGE, s. m. Dans quelques Provinces ce mot se dit pour un étang plein d'eau & empoissonné. *Stagnum aquâ & piscibus refertum.*

☞ ÉVOLÉ, ée, vieux adj. Etourdi, inquiet. *Temerarius, praeceps, inconsideratus.*

ÉVOLI, s. m. Bourg de la Principauté citérieure, dans le Royaume de Naples. *Ebulum, Ebolum, Eburi.* C'étoit autrefois une ville des Picentins. *Evoli* a titre de Duché.

ÉVOLUTION, s. f. Terme militaire, qui se dit des figures & des mouvemens qui se font, lorsqu'on range des soldats en bataille, qu'on leur fait faire l'exercice, ou qu'ils combattent actuellement. *Explicatio, evolutio.* C'est par les *evolutions* qu'on change la forme & la disposition d'un bataillon & d'un escadron, selon la disposition du terrain, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Les *evolutions* se font par conversions, contremarches, doublemens de rangs, ou de files, &c. Le P. Hoste, Jésuite, a publié en *1697.* un Traité des *évolutions* navales *in-fol.* Il appelle *evolutions* navales, les mouvemens que font les armées navales, pour se mettre dans l'arrangement & dans la situation qui convient, afin d'attaquer l'ennemi, ou de se défendre avec plus d'avantage. En général, la science ou l'art des *evolutions*, est l'art de conduire & de faire agir plusieurs vaisseaux ensemble, ce qui est la troisiéme partie de la science de la Marine.

☞ ÉVOLUTION. Terme de Géométrie. Ligne d'*évolution.* Voyez DÉVELOPÉE.

ÉVONIMO. Voyez USTEGA, ou USTICA.

ÉVOQUER, v. act. Attirer à soi la connoissance d'une affaire. *Causam transferre, evocare, avocare.* Le Roi *évoque* à soi & à son Conseil toutes les affaires de finance. Le Roi a *évoqué* cette affaire d'un tel Parlement, & la renvoyée en un autre. Cet homme a *évoqué* du chef d'un tel pour parentés & alliances. Il faut dix parens au degré fixé par l'Ordonnance, pour *évoquer* du Parlement de Paris. La Cour a *évoqué* le principal, & y a fait droit.

Ce mot vient de *evocare.* NICOT.

ÉVOQUER, se dit aussi des spectres que font paroître les Sorciers & Magiciens, qui font croire que ce sont des ames ou des Démons qu'ils font revenir de l'autre monde. *Elicere animas.* La Pythonisse *évoqua* l'ame de Samuël pour la faire voir à Saül. *Evoquer* signifie en général, Appeller à soi. Les Romains n'auroient osé forcer une ville assiégée, avant que d'avoir *évoqué* les Dieux que l'on y adoroit. Le formulaire de l'évocation est rapporté par Tite-Live.

ÉVOQUÉ, ée, part. pass. & adj. *Translatus, avocatus.*

ÉVORA, s. f. Nom propre de lieu. *Ebora.* Un Bourg de l'Andalousie

l'Andalousie situé à l'embouchure du Guadalquivir, porte ce nom. Il y a beaucoup d'apparence que c'est l'ancienne *Ebora*, ville des Turdules, que quelques Géographes mettent néanmoins à Rota, bourg situé sur la côte, entre l'embouchure du Guadalquivir & la Baie de Cadix. MATY. La Capitale de l'Alentejo, Province de Portugal, porte aussi ce nom. *Ebora*, *Eburia*, *Liberta Julia*. C'est une ville Archiépiscopale, & la principale du Royaume après Lisbonne; & il y a une Université. *Evora* de Alcobaca, qu'on nomme aussi simplement Alcobaca, & en Latin *Alcobatia*, *Eberobritium*, est un bourg de l'Estramadoure de Portugal, dans lequel il y a un Monastère célèbre, fondé par Alfonse I. *Evora alta*, Bourg de l'Alentejo, en Portugal, avec un Château. Il est entre les villes d'*Evora* & d'Estremos.

E U P.

EUPATOIRE, s. f. *Eupatoria*, *eupatorium*. Plusieurs plantes de différens genres portoient autrefois ce nom par rapport à leur usage pour les maladies du foie. On croit que l'*eupatoire* des Grecs est la plante que nous connoissons aujourd'hui sous le nom d'Aigremoine, *Agrimonia*; que le Coq des Jardins, *Costus hortensis*, espéce de Tanaisie, est l'*Eupatoire* de Mésué, & que l'*Eupatoire* d'Avicene est la plante que nous nommons avec *C. B. Eupatorium Cannabinum*. Cette derniére vient au bord des eaux : sa racine est vivace, chargée de beaucoup de fibres blanchâtres; sa tige est droite, haute de trois à quatre pieds, branchue, arrondie, velue, & remplie d'une moëlle blanche : ses feuilles sont longues comme celles du chanvre, étroites, dentelées sur leurs bords, opposées, & ordinairement au nombre de trois sur une même queue. Ses fleurs sont ramassées en bouquets. Elles sont composées de fleurons lavés d'un peu de pourpre, soutenus par des semences chargées d'une aigrette, & renfermés dans un calice allongé, grêle & écailleux. On dit que la racine est purgative, qu'elle fait vomir : toute la plante est bonne dans la Cachexie; extérieurement appliquée elle est vulnéraire. Si l'on en croit Pline, elle a pris son nom d'un Roi qui s'appelloit Eupator. Les Anciens appelloient *Eupatoire* femelle notre *Bidens* ou *Cannabina aquatica*.

Il y en a qui nomment l'*Eupatoire*, *hepatorium* en Latin, *quòd hepati maximè conveniat & medeatur*. Morin, *de la Culture des fleurs*, retient en François le mot Latin *eupatorium*. L'*Eupatorium* de Canada est en fleur au mois de Septembre.

EUPHÉMIE, s. f. Nom propre de femme. *Euphemia*. Sainte *Euphémie*, Vierge de Chalcédoine, souffrit le martyre sous Dioclétien, l'an 307. de J. C. L'Impératrice *Euphémie*, femme de Justin. I. fut très-zélée pour la défense de la foi orthodoxe. MORÉRI.

EUPHÉMIE, s. f. Terme usité en Sorbonne. C'est une distribution assez considérable qui se fait aux Docteurs à certain jour, dans une assemblée qu'ils tiennent, & qu'on ne fait qu'à ceux qui sont présens. *Euphemia*. Il semble qu'on ne le dise qu'au pluriel, La Sorbonne s'assemble pour avoir droit aux *Euphémies*.

Ce mot vint du Grec εὖ, *benè*, & φημι, *dico*; de sorte qu'*Euphémie*, dans son origine & grammaticalement, est la même chose que bénédiction & qu'eulogie, qui signifie la même chose, & qui s'est dit aussi des présens qu'on faisoit, ou qu'on envoyoit, comme on le peut voir ci-dessus à ce mot.

☞ EUPHÉMITE, s. m. & f. Nom de Secte. On donnoit autrefois ce nom aux Hérétiques Massaliens, à cause des louanges & des cantiques qu'ils chantoient. *Euphemita*. Les Oratoires des Massaliens étoient des bâtimens vastes, & découverts en forme de places publiques. Ils s'yassembloient le soir & le matin; & à la lumiére de plusieurs lampes, ils chantoient certains Cantiques à la louange de Dieu. On les appella aussi en Grec *Euphemites*. FLEURY.

Ce mot vient de εὐφημία, *louange*, *bénédiction*, qui vient de εὖ, *bien*, & φημί, *je dis*.

EUPHEMIUS, & non pas *Euphémie*, qui est féminin, ou Euphéme, qui n'est point en usage, s. m. & nom propre d'homme. *Euphemius*. *Euphemius* Patriarche de Constantinople, succéda à Flavita, l'an 489.

EUPHONIE, s. f. *Euphonia*. Facilité, aisance, agrément, élégance de la prononciation.

Ce mot est entiérement Grec : il vient de εὖ, *benè*, & de φωνή, *vox*. On ne se sert de ce terme que dans la Grammaire. L'*euphonie* fait quelquefois supprimer une lettre trop rude, la fait changer en une autre plus douce, même contre les régles ordinaires. Il y en a des exemples dans toutes les Langues. Nous disons en François *mon amitie*; il faudroit dire réguliérement *ma amitie*; l'*euphonie* fait dire *mon amitie*. L'*euphonie* fait qu'on n'a pas toujours égard à l'étymologie Latine, ou Grecque, &c. Quintilien appelle l'*euphonie*, *vocalitas* : Scaliger l'appelle *facilis pronuntiatio*.

☞ EUPHORBE, s. m. Fils de Penthée ou Panthis, étoit un des principaux chefs des Troyens au siége de Troie.

EUPHORBE, s. m. *Euphorbia*, *euphorbium*. C'est un arbre semblable au ferula. Cette plante croit dans la Mauritanie. M. Paul Hermans, excellent Professeur en Botanique dans le Jardin de Leyde, l'appelle *tithymalus Mauritanus*, *aphyllos angulosus & spinosus*. *Hort. Acad. Lugd. Batav.* 598. La tige de l'*euphorbe* est quarrée, & chaque coin s'avance tant soit peu en façon d'une aile ondée : sur le dos de chaque onde il y a un petit écusson garni de deux petites pointes courbées en bas. Cette tige ne pousse point de feuilles, mais seulement quelques branches de même nature & sans aucune feuille. La couleur de toute la plante est d'un verd brun tirant sur le rouge. Sa surface est unie, & sa consistance est charnue. Quand on y fait des incisions, elle jette un lait, ou gomme jaunâtre, très-acre; & c'est ce que les Droguistes appellent *euphorbium officinarum*, dont on se sert en Médecine, & qui a une très-grande vertu cathartique. Les fleurs de cette plante, selon ce qui est rapporté dans *Hortus medicus Amstelod.* c. 12. p. 23. sont composées de cinq feuilles taillées en croissant, verd-jaunes. Elles naissent sur les mêmes écussons, d'où sortent les épines, & produisent ensuite un fruit à peu près comme celui de nos tithymales, c'est-à-dire, relevé de trois coins, & divisé en trois cellules remplies chacune d'une semence ronde.

Les higos de Tuna du Pérou sont le fruit d'une espéce de raquette, ou d'*euphorbe*, gros comme une noix verte, couverte de piquans presque aussi rudes que celui de la calase de chataigne : on le trouve bon & bienfaisant. FRÉZIER.

EUPHORBE, s. f. *Euphorbium*, ou *Euphorbia*. Espéce de gomme-résine qui est en petits morceaux arrondis; blanchâtre, lorsqu'elle est nouvelle; jaunâtre, lorsqu'elle est vieille; très-acre au goût & de nulle odeur. Son principal usage est extérieur; il entre dans quelques emplâtres résolutives, dans des teintures & des poudres propres pour résister à la gangrène, & pour consommer la carie des os. Intérieurement elle purge très-violemment à la dose de quelques grains; sa poudre est un des puissans sternutatoires.

La gomme que nous appellons *euphorbe* se forme du suc de l'arbre dont on vient de parler, & qui a le même nom : ce suc est un jus fort subtil & fort pénétrant, jusques-là qu'il le faut tirer en le perçant de loin avec une pique, ou une lance. Le jus qui en sort en abondance se recueille dans une peau de mouton dont on environne l'arbre; & c'est celui qu'on appelle *euphorbe vitré*. Les Apothicaires ne veulent pas le battre eux-mêmes, mais le font battre par des Crocheteurs, parceque, quelque précaution que l'on prenne, il monte au cerveau, où il fait de dangereuses inflammations. Pline dit que l'invention de l'*euphorbe* est attribuée à Juba, Roi de Libye, qui lui donna le nom d'*Euphorbius* son Médecin, frére d'un Musa, Médecin d'Auguste. L'*Euphorbe* est un médicament purgatif qui est fort dangereux; car c'est le plus ardent & le plus violent de tous les remédes, quand même il feroit pris en petite quantité. Les Botanistes modernes ont découvert plusieurs plantes grasses étrangéres, qui donnent un suc laiteux très-acre, & qui ont leurs fleurs & leurs fruits semblables à ceux de nos tithymales : la plûpart de ces espéces de plantes sont anguleuses & épineuses.

épineuses. Et si l'on a égard à la description de Pline, la plante appellée *Schadida Calli* dans l'*Hortus Malabaricus*, sera la véritable *euphorbe* des Anciens. M. Jean Commelin, Professeur en Botanique, & bourguemestre d'Amsterdam, est le premier qui ait fait cette découverte, v. 5. Amst. p. 1.

☞ EUPHORIE, s. f. C'est-à-dire, maniére aisée, avec laquelle les malades souffrent des évacuations considérables sans inconvénient. *Brigandage de la Medecine*. L'Auteur donnera, tant qu'il voudra, des mots inusités, pourvû qu'il y joigne l'explication, comme il a fait ici.

EUPHRADE, s. m. Nom propre d'un Génie, ou Dieu domestique, dont les Anciens mettoient la statue sur leurs tables. *Euphrades*. Il étoit ainsi appellé d'εὐφραίνομαι, Je me réjouis, d'où se faisoit εὐφρασία, *un festin, un repas* : εὐφραίνομαι vient de εὖ, *bien*, & φρὴν, *ame, esprit* : εὐφραίνεσθαι, est la même chose en Grec, que *genio indulgere* en Latin. *Euphrade* étoit donc le Dieu de la joie & des plaisirs; mais des plaisirs de la table.

EUPHRAISE, *Euphrasia*. Quelques-uns disent EUPHRAGE. Nicot dit *euphrosyne*, s. f. Plante médicinale. Voyez EUFRAISE.

EUPHRAISE, s. m. Nom propre d'homme. *Euphrasius*. Une ancienne Tradition, marquée dans un hymne qui se voit dans un ancien Bréviaire de Burgos, & que les Bollandistes ont fait imprimer. *Acta Sanct. Maii, T. III. p.* 442. dit que S. *Euphraise* fut envoyé de Rome en Espagne par les Apôtres avec six autres Evêques. Grégoire de Tours dit aussi que le XII[e] Evêque de la Cité d'Auvergne, qui n'est néanmoins que le XIII[e] dans Savaron, se nommoit *Euphraise*; qu'il fut successeur de S. Apruncule, successeur du célèbre Sidoine Apollinaire; qu'il vécut quatre ans aprés Clovis I. & qu'il mourut en la 25[e] année de son Episcopat. Ainsi nous jugeons qu'il fut élû l'an 490. & qu'il mourut en 515. BAILLET. D'autres disent *Euphrase*, ou retiennent le nom Latin *Euphrasius*. Saint Quintien s'étant retiré en Auvergne, *Euphrase*, Evêque de ce pays, le reçut fort humainement, & pourvut libéralement à son entretien. GODEAU. Paul, Patriarche d'Antioche, s'étant déposé lui-même en 521. on élut le Prêtre *Euphrasius* à sa place. Io.

EUPHRASE, ou EUPHRASIUS, s. m. Nom propre d'homme. Voyez EUPHRAISE. Ces mots viennent de εὖ, *bien*, & φράζω, *je parle*.

EUPHRASIE, s. f. Nom propre de femme, qui signifie la même chose, & a la même origine que le masculin Euphraise. *Euphrasia*. Sainte *Euphrasie*, Vierge & morte martyre à Nicomédie. TILLEMONT. *Hist. Eccl. T. X. p.* 51. Sainte *Euphrasie*, ou plutôt, *Eupraxie*, que l'on confond quelquefois avec Sainte Euphrosine, a vécu depuis environ l'an 334. ou un peu plutôt qu'elle naquit, jusqu'en 364. environ, qu'elle mourut âgée de 30 ans. ID. *Ib. p.* 50.

EUPHRATE. s. m. Nom propre de fleuve. On écrivoit autrefois Euphrates. *Euphrates*. C'est une riviére d'Asie, qui a sa source dans les montagnes de la grande Arménie, assez près des sources du Tigre; si bien que les Anciens ont cru qu'ils avoient la même source. L'*Euphrate* coule d'abord d'Orient en Occident; puis quand il est arrivé aux confins de la petite Arménie, il tourne au Midi, séparant l'Anatolie de la Turcomanie, & la Mésopotamie, ou le Diarbek, de la Syrie & de l'Arabie déserte : il va se joindre au Tigre à Gorno, n'a plus avec lui qu'un même lit qu'on nomme *Schat el Arab*, c'est-à-dire, la riviére des Arabes, & va se décharger dans le Golfe de Balsora, autrefois appellé le Golfe Persique. Il est difficile de déterminer quels étoient autrefois le lit, le cours & les différens bras de l'*Euphrate*, depuis les confins de la Mésopotamie & de la Chaldée jusqu'à la mer. Ceux qui ont le mieux débrouillé cela sont les Auteurs qui ont écrit de la situation du Paradis terrestre; car l'*Euphrate* étoit un des quatre fleuves de ce lieu de délices. Voyez Bochart, Hopkinson, M. Huet & Vantil, dans leurs Dissertations sur le Paradis terrestre. La violence du Golfe Persique cause un reflux à l'*Euphrate* jusqu'à plus de 30 lieues au-dessus de son embouchure. Les Arabes sont persuadés que les eaux de l'*Euphrate* sont très-salutaires, & qu'elles ont la vertu de guérir toutes sortes de maux. Saumaise traite au long de ce fleuve dans ses Notes sur Solin, p. 60. & suivantes.

On voit abandonner ces campagnes fécondes
*Que le Tigre & l'*Euphrate *arrosent de leurs ondes.*
Nés de la même source, après de longs detours,
Ils n'ont qu'un même lit en achevant leur cours :
Au point que l'un & l'autre, en une large couche,
Confondent le tribut de leur vague farouche.
On doute, en ce moment de leur confusion,
Qui des deux va garder, ou va perdre son nom.
*Tant que de son rival l'*Euphrate *se sépare,*
Il fait ce que le Nil fait aux plaines du Phare.
BRÉBEUF.

C'est-à-dire, qu'il a, comme le Nil, des inondations réglées, qui fertilisent les Campagnes.

*Et les bords où l'*Euphrate*, hôte de Babylone,*
De Châteaux sourcilleux en passant se couronne.
P. LE MOINE.

☞ *Au lieu du Nil & des* Euphrates
Qu'on promettoit à ma valeur
Je me vois réduite au malheur
De combattre un tas de Pirates. P. LE MOINE.

C'est une erreur de croire que le nom de l'*Euphrate* est composé de son nom Hébreu פרת, *pherath*, & du pronom הוא, *hu*, qui se trouvent joints. *Gen. II.* 14. ce que plusieurs habiles gens ont pourtant cru. Les Grecs ont changé *Perath* en *Euphrates*, en ajustant ce mot, ainsi que tous les mots étrangers, au génie de leur langue, comme s'il étoit dérivé du mot εὐφραίνειν, qui signifie *réjouir*; à cause de l'agrément que porte l'*Euphrate* dans tous les lieux de son passage. Cette étymologie a été reçue de plusieurs, comme S. Ambroise l'a remarqué. Peut-être aussi qu'ayant lû que ce fleuve étoit ainsi nommé à cause de sa fécondité, ils ont rapporté son origine au mot εὔφορος, qui signifie *fécond*, fertile, & y ont accommodé son nom. Peut-être, sans avoir en vûe ces étymologies, de *Perath*, ils ont fait *Euphrate*; comme de *Thaber*, ils ont fait *Atabirius*, & de *Derceto*, *Atergatis*. Ainsi la langue Françoise, aussi-bien que le dialecte Eolien, aime à commencer plusieurs mots par des *e*, qui ne se trouvent point dans leur racine. De στάγη, nous faisons *etage*, de *spiritus*, *esprit*. Les Hébreux ont mis un *u* à la tête du mot de *Paz*, qui est le nom du pays d'Ophir, & l'ont nommé *Uphaz*. HUET. Sans avoir rien ajoûté, il est plus vraisemblable que les Grecs entendant nommer ce fleuve הפרת, avec le ה, *he* article, *hapapherat*, par un *patahh*, c'est-à-dire, un *a* clair, approchant fort d'un *e*; & changeant, comme il est très-naturel de le faire, & qu'il s'est souvent fait en plusieurs langues, le premier *ph*, ou *f*, en U, de *happherat* ou *hephphrat*, ils ont fait εὐφρὰν, & avec la terminaison Grecque Εὐφράτης, *Euphrate*.

Quoi qu'il en soit, le mot Hébreu פרת, *pherat*, ou *phrat*, comme l'a remarqué M. Huet dans sa *Diss. sur le Paradis terrestre*, C. 167. & presque tous ceux qui en ont cherché l'origine, vient du verbe Hébreu פרה, *pharah*, qui signifie *s'augmenter*, *crotere* : & dans la conjugaison *hiphil*, *Rendre fécond*, *fertiliser*, parceque ce fleuve, en s'augmentant, porte par ses inondations la fertilité dans tous les lieux qu'il arrose. C'est le sentiment de S. Jérôme, de la plûpart des Peres, des Interprêtes de l'Ecriture, & des Rabbins. Joseph écrit le nom Hébreu φορά, le prononçant à la maniére des Arabes, & il l'explique σκέδασιν ἢ ἄνθος, *Dissipation*, ou *fleur*; le dérivant du verbe פור, *pur*, qui signifie, entre autres choses, *dissiper*; à cause de l'écoulement, & pour ainsi dire, de la dissipation des eaux de l'*Euphrate*; ou du verbe פרח, *parach*, *fleurir*, *germer*; parceque ses eaux font fleurir, germer les terres qu'elles baignent. On s'étonneroit qu'un Juif allât chercher des origines si éloignées, & si forcées, ayant celle de פרה, si proche & si naturelle, si on ne sçavoit d'ailleurs qu'il ne raffinoit pas sur la langue Hébraïque. HUET.

EUPHRATÉSIE,

EUPHRATÉSIE, s. f. Province ancienne, ainsi nommée, parcequ'elle étoit située le long de l'Euphrate. *Euphratesia.* Voyez COMMAGÈNE, c'est la même chose. On dit aussi *Euphratésienne*, & *Augusteuphratésienne*.

EUPHRATÉSIENNE, s. f. Nom de Province, c'est la Commagène. *Euphratesiana*, *Augusta Euphratesiana*. Il est certain que la Commagène fut réduite en Province par Vespasien: les Romains l'appellerent *Augusteuphratésienne*, ou *Euphratésienne*, parcequ'elle étoit le long de l'Euphrate. TILLEM. *T. II. p.* 30. Voyez COMMAGÈNE. On trouve aussi *Euphratésie*, en Latin *Euphratesia*.

EUPHRONE, s. m. Nom propre d'homme. *Euphronius*. Les soldats de Clotaire ayant brûlé l'Eglise de S. Martin, *Euphrone*, Evêque de Tours, la rebâtit plus magnifique qu'elle n'étoit auparavant, par la libéralité du Roi. GODEAU.

Ce mot est Grec, composé de εὖ, bien, & φρονέω, je pense, de φρὴν, pensée.

EUPHRONE, s. f. C'est un nom que les Poëtes donnent à la nuit, dont ils font une Divinité. *Euphrone*. Ils la nomment ainsi, parceque la nuit rend sage, fait penser mûrement aux choses, & fait prendre de bons conseils, selon le proverbe qui dit, que la Nuit porte conseil. *Nox dabit consilium*.

EUPHRONE est un mot Grec, qui vient de εὖ, bien, & φρὴν, esprit, pensée, conseil; & qui signifie bonne pensée, bon conseil, ou qui a de bonnes pensées.

EUPHROSYNE, s. f. Terme de Mythologie. Nom propre de l'une des trois Graces. *Euphrosyne*. Les deux autres sont Aglaé & Thalie. On disoit qu'*Euphrosyne* & Aglaé se regardoient mutuellement, pour marquer que la gaieté & la bonne grace, ou l'agrément se produisent mutuellement; car *Euphrosyne* est un mot Grec, Εὐφροσύνη, qui signifie *hilaritas*, gaieté. Voyez Vaillant, *Nummi Coloniar. p.* 170. Beger, *T. I. p.* 47.

☞ EUPLOÉE, adj. f. Surnom de Vénus, lorsqu'on l'invoquoit pour obtenir une heureuse navigation. *Euploea*. Elle avoit un Temple sous ce nom, sur une montagne près de Naples, aussi appellée *Euploée*. De εὖ, *bien*, & πλέω, *je navige*.

EUPSYCHIEN, ENNE, s. m. & f. Hoffman, & les Auteurs du Moréri, qui le copient, disent que les *Eupsychiens* sont des hérétiques du IVe siécle, ainsi nommés d'Eupsychius, qui étoit Eunomien. Il est vrai qu'il y eut au IVe siécle un Eunomien que Nicéphore nomme Eupsychius; & Sozomene Eutychius, qui fit une secte; mais ses Sectateurs ne s'appellerent point *Eupsychiens*: selon Sozoméne, ils s'appellerent *Eutychiens*; & selon Nicéphore meme, ils ne s'appellerent point *Eupsychiens*, mais *Eunomioeupsychiens*. Hoffman & le Moreri citent Sozoméne, L. VII. C. 17. A la vérité il y parle de cette secte; mais il en nomme toujours l'Auteur, Eutychius, & il dit qu'il laissa une secte qui porte son nom. Elle s'appella donc les *Eutychiens*, & non pas les *Eupsychiens*. Voyez EUNOMIOEUPSYCHIEN, & EUTYCHIEN.

E U R.

☞ EUR, s. m. Vieux mot. Bonheur.

ÉVRARD, s. m. Nom propre d'homme. *Eberhardus*, *Eberardus*. *Eberhard*, ou plutôt, comme nous disons en France, *Evrard*, sorti de l'une des premieres noblesses de Baviére, naquit vers l'an 1085. de parens qui se distinguoient beaucoup plus par leur piété que par le rang qu'ils tenoient dans le monde. Il fut d'abord Chanoine de Bamberg, puis il prit l'habit religieux dans le Monastére de S. Michel. Le Chapitre de Bamberg l'en ayant fait sortir, il y rentra vers l'an 1125. âgé de quarante ans. Vers l'an 1132. il fut fait Abbé d'un nouveau Monastére qu'on établit à Vibourg. Il le gouverna quatorze ans, & en 1146. il fut élevé à l'Evêché de Saltzbourg. Il mourut la nuit du Dimanche au Lundi, 22e jour de Juin de l'an 1164. après 79 ans de vie, & 19 d'Episcopat. *Acta Sanct. Jun. T. IV. p.* 260. *& suiv. &* BAILLET.

ÉVRAU. Voyez ÉVROU.

EURE, ou EURUS, s. m. & nom propre d'un vent qui souffle entre l'orient & le midi, & que nous appellons vent de Sud-est. *Eurus*. Pline dit, L. II. C. 47. que ce nom est celui que les Grecs lui donnoient; que les Latins l'appelloient Vulturne, *Vulturnus*; & qu'il vient de l'orient d'hiver. Andronique de Cyrre avoit bâti à Athènes une tour octogone où les huit vents, que l'on distinguoit alors, étoient marqués: elle subsiste encore, à ce que l'on dit, & l'*Eurus* s'y voit représenté sous la forme d'un jeune homme. Sur l'Océan nos Pilotes appellent ce vent sud-est; & siroco sur la Méditerranée: l'usage des premiers a prévalu.

Adressant sa parole aux vents Eure *& Zéphyre,*
Il reprime à l'instant leur audace & leur ire.
AB. DE MAR.

EURE, s. f. Rivière de France. *Ebura*, *Autura*, *Audura*, *Adura*, *Auctara*. Elle a sa source dans le Perche entre Nulli & la Lende. Elle passe à Bellomer, à Chartres, à Jouy, à Maintenon, à Nogent-le-Roi ensuite elle se rencontre avec l'Aure, vient à Chefnebrun, à Verneuil, à Tilliers, à Nonancourt, coule par Anet, Pacy, Louviers, où elle reçoit l'Iton, & par le Vandreuil, d'où elle va se rendre dans la Seine, à une lieue au-dessus du Pont de l'Arche. L'*Eure* est fort poissonneuse, on y pêche beaucoup de truites saumonées. La vallée d'*Eure* est une vallée dans laquelle coule cette rivière, & qui s'étend depuis Maintenon jusqu'au Pont de l'Arche. Voyez *Hadriani Valesii, Notit. Gall. p.* 71.

EURE. Autre rivière de France, qui arrose le Berry. *Avera*, *Avara*, *Aura*, *Evra*. Elle sort des étangs de Poligni & de Baugy, descend à Savigny & à Omoy, où elle se jette dans des marais larges d'environ une lieue, & longs de trois; d'où elle sort pour se diviser en trois branches, dont l'une entre dans Bourges, & traverse une partie de la ville pour s'aller rendre dans l'Auron entre la porte de saint Sulpice & celle d'Auron. Celle-ci s'appelle l'Aurette, ou l'Eurette, & par corruption du peuple, la Levrette. L'autre branche suit les fossés de la ville; & la troisiéme, nommée la Grande *Eure*, passe au-dessous du fauxbourg de S. Privé; & après s'etre encore divisée, toutes ces branches vont se rejoindre proche la porte de S. Ambroise, & se jetter peu de temps après dans l'Auron à côté de l'Abbaye de S. Sulpice. De Valois, *Not. Gall. p.* 86. dit *Eure*, ou *Yevre*.

ÉVRE, s. m. Nom propre d'homme. *Aper*. Aper, vulgairement appellé S. *Evre*, Evêque de Toul, que nous ne croyons pas devoir distinguer d'Aper ami de Saint Paulin de Nole, s'étoit rendu considérable dans le monde dès sa jeunesse. BAILLET, *au* 15 *de Sept.* Il fut élevé à l'Evêché au commencement du Ve siécle. Catherinot, dans ses *Doublets de la langue*, écrit que l'on dit Apre & *Evre*; mais non point Aper.

☞ ÉVRECI, s. m. Bourg de France, en Normandie, dans le Bocage. Il a titre de Vicomté.

ÉVREMONT, s. m. Nom propre d'homme. *Evermundus*, *Ebremundus*. Saint *Evremond*, que quelques-uns ont fait sans raison frere de S. Evroul, Abbé d'Ouche au pays d'Hiesmes en Normandie, étoit né à Bayeux, d'une famille considérée par sa Noblesse & par ses grands biens. BAILL. Ses parens le firent venir tout jeune à la Cour. Il fut dans la faveur du Roi Thierry III. Il se maria avantageusement; mais dégoûté par la grace des choses du monde, il en dégoûta son épouse: elle entra dans un Monastère. *Evremond* distribua ses biens aux pauvres, se retira dans une solitude du Bessin, bâtit plusieurs Monastéres, fut Abbé du principal que l'on prend pour Fontenay-sur-Orne, & mourut l'an 720. du temps du Roi Chilperic III. BAILLET 10e *Juin*.

☞ EUREPA, s. f. Petit pays de Finlande, dans la Carélie, le long du golfe de Finlande.

ÉVREULE, ou ÉBREULE, s. m. Château sur la Sioule en Auvergne. *Eboralacum* dans Sidonius Apollinaris, *Evrogilum* dans la vie de Louis le Débonnaire. Vales. *Not. Gall. p.* 184.

ÉVREUX, s. m. Nom propre d'une ville de France. *Eburo*, *Eburovices*, *Aulerci*, *Mediolanum Eburovicum*, ou *Aulercorum Ebroïcum*, *Ebroica*. Elle est dans

la

la haute Normandie, & a un Evêché suffragant de Rouen. *Evreux* est ancien. S. Taurin, premier Evêque d'*Evreux*, vivoit, à ce que l'on prétend l'an 260. de Jesus-Christ. *Evreux* est sur la petite rivière d'Iton, à sept ou huit lieues au midi de Rouen. *Evreux* a titre de Comté, & a eu long-temps des Comtes particuliers de la Maison des Ducs de Normandie. Le Comté d'*Evreux* est aujourd'hui à la Maison de Bouillon, à qui Louis XIV. le donna en 1651. en échange de la Principauté de Sedan. Voyez Du Chesne, *Antiq. des Villes de Fr.* P. II. C. 4. Hadrian. Vales. *Not. Gall.* p. 63. les Sainte-Marthe, T. II. p. 571.

EURIPE, s. m. Détroit de mer entre la Béotie & l'Isle d'Euboée, ou Négrepont, où les courans sont si violens, qu'on dit que la mer y flue & reflue sept fois par jour. *Euripus.* On a voulu faire croire qu'Aristote s'étoit noyé volontairement dans l'*Euripe*, parcequ'il ne pouvoit comprendre la cause de son mouvement. ☞ Beaucoup de personnes, & Méla entr'autres ont rapporté que le flux & le reflux s'y fait sept fois le jour; mais Tite-Live a mieux remarqué: il ne se fait que quatre fois, de six heures en six heures, comme à Venise: il est vrai qu'il est si violent, qu'il fait moudre des moulins de part & d'autre. Du Loir, *pag.* 301. Voyez sur l'*Euripe* & son flux & reflux, Spon dans ses Voyages, P. II. p. 328. & suivantes, & une Lettre du P. Jacques-Paul Babin, Jésuite, qui avoit demeuré deux ans à Négrepont, & que Spon rapporte.

On a depuis attribué ce nom à tous les endroits où l'eau étoit dans un grand mouvement, ou une agitation irrégulière. Les Cirques anciens avoient leurs *Euripes*, qui étoient des fossés sur les deux côtés, dans lesquels il étoit dangereux de tomber en conduisant les chars, sur lesquels se faisoient les courses. Les Romains donnoient en particulier ce nom à trois canaux ou fossés qui ceignoient le cirque de trois côtés, & que l'on remplissoit d'eau, quand on vouloit y représenter un combat naval. Ils appelloient aussi *Euripes* leurs moindres jets d'eau, ou les canaux de leurs jardins; & Nils leurs plus grands, comme les gerbes, & cascades, où il y avoit une plus grande abondance d'eau.

☞ Euripe. On s'en sert quelquefois au figuré, pour signifier des mouvemens irreguliers. Naudé dit dans le premier chapitre de son Apologie pour les grands hommes accusés de magie, qu'une prudence critique des Auteurs nous découvre le calme ou la tempête de leurs passions, l'*euripe* de leurs mouvemens, & l'admirable diversité de leurs esprits. Il s'est dit quelquefois en ce sens des violentes agitations d'esprit. Ainsi le Poëte des Visionnaires a dit,

*Tantôt dans l'*Euripe *amoureux,*
Je me sens le plus malheureux,
Des individus sublunaires.

Les Poëtes Latins ont dit par une semblable métaphore, *magnis aurarum fluctuat undis. Catul. in Epith. Thet.*

Ce mot vient du Grec εὖ, *facilè*, & ῥίπτω, *præcipitari.*

EURISTÉE, s. m. Terme de Fleuriste. Tulipe colombin mêlé de blanc & de fin panaché. Morin.

ÉVROLS, s. m. Nom propre d'homme. *Eberulfus, Ebrulfus.* Saint *Evrols*, que l'on prononce S. Evrou, & S. Evrau, tiroit son origine de la ville de Beauvais. Baillet, 26 *Juillet.* Saint *Evrou* fut reclus & Abbé près de la même ville dans le VII[e] siécle. M. Baillet dit aussi *Ebreulf*: mais ce n'est pas l'usage.

Ces noms se sont formés du Latin *Eberulfus*, *Ebrulfus*, *Ebrulfs*, *Ebrolfs*, *Ebrols*, *Ebrou*, ou *Ebrau*, changeant la lettre *l* en *u*, selon l'ordinaire. Il est mieux d'écrire *Evrou*, ou *Evroul*. Voyez Evroul.

ÉVRON, s. m. Bourg de France avec une Abbaye. *Ebronium.* Il est dans le Maine sur la petite rivière d'Erve, à neuf lieues du Mans au couchant. L'Abbaye d'*Evron* de l'Ordre de S. Benoît a été fondée au VII[e] siécle par Hardouïn, Evêque du Mans. Voyez les Sainte-Marthe.

EUROPE, s. f. Nom propre de femme. *Europa.* L'Antiquité a fait ou connu plusieurs *Europes.* Il y en a trois remarquables. La premiere fut fille d'Agénor, Roi de Phénicie. C'est celle qui, pendant qu'elle se divertissoit sur le rivage de la mer, fut enlevée, disent les fables, par Jupiter changé en taureau. Horace décrit cet évènement dans son III[e] L. Ode 27, qui est très-belle.

Dès qu'on voit la mer tranquille,
On brule de s'embarquer.
Telle, Europe *trop facile,*
Croit n'avoir rien à risquer. Pellegrin.

Lycophron appelle ce ravisseur Astérus; & Diodore, L. V. Astérius; S. Augustin, L. XVIII. de la Cité de Dieu, Ch. 12. Xanthus, ou, comme on le nomme encore, Xuthus. Pour consoler Agenor de la perte d'*Europe*, on mit Astarte sa fille au nombre des Divinités. Quelques-uns doutent si Astarte n'est pas *Europe* elle-même. L'histoire qui a donné occasion à cette fable se rapporte différemment. Quelques-uns disent qu'un Jupiter, Roi de Créte, ayant fait descente en Phénicie, enleva plusieurs personnes, & entr'autres, la fille du Roi du pays nommée *Europe*, & qu'il la transporta en Créte sur un vaisseau nommé le Taureau. D'autres disent que c'est Minos qui la ravit. Palæphare de Paros écrit qu'elle fut enlevée par un Gnossien nommé Taurus, dans une guerre qu'il eut avec les Phéniciens. Eusèbe, dans sa Chronique, rapporte ce rapt au temps de Josué; & plus bas, en suivant d'autres Auteurs, il le place à la 15[e] année du Juge Othoniel. Quelque sentiment que l'on suive, si c'est un Jupiter qui fut le ravisseur, ce ne peut être le premier & le plus ancien, qui étoit Cretois, & qui donna le nom à son Isle; car il étoit contemporain de Jacob, ou même d'Isaac: mais ce fut Jupiter II. dont le sépulcre étoit en Créte, comme témoignent Evhemerus & Cicéron dans Lactance, *De falsa Religione, L. I. C.* 11. Les noms différens que les Anciens donnent à ce ravisseur ne sont point une raison d'en distinguer plusieurs: c'est le même homme appellé différemment par différens Auteurs. Jupiter eut d'*Europe* plusieurs enfans que l'on rapporte différemment. Voyez Louis Vivès sur le XII[e] Ch. du L. XVIII[e] de la Cité de Dieu; Tristan, T. III. p. 226. & 227. & Vossius, *De Idolol. L. I. C.* 14. & 22. C'est, dit-on, cette *Europe* qui a donné son nom à la partie du monde que nous habitons.

Europe fut honorée par les Phéniciens avec Astarte, ou Astharoth, c'est-à-dire, avec la Lune, & sous son nom. Lucien, dans son Traité de la Déesse Syrienne, dit qu'Astarte étoit la Lune, & il ajoûte que les Prêtres Phéniciens croyoient qu'Astarte étoit *Europe*, & que lui-même il le leur avoit ouï dire: c'est-à-dire, reprend Vossius, *De Idolol. L. VII. C.* 10. qu'Astarte physiquement parlant, & de fait, étoit la Lune, que c'étoit à elle que ce culte se rendoit dans son origine; & que depuis d'Astarte, on en avoit fait *Europe.*

Les Sidoniens mirent *Europe* au revers des médailles qu'ils fraperent pour Elagabale, pour Annia Faustina, & pour Alexandre Sévère. Les os d'*Europe* étoient chez les Thespiens, & ils les portoient en cérémonie aux Elloties. Voyez ELLOTIES.

On trouve sur les médailles une *Europe* sur un Taureau, & pour inscription ΘΕΑΣΙΔΩΝΙΩΝ. Consultez Tristan, T. III. p. 226 & 227.

Une autre *Europe* est une Nymphe, fille de l'Océan & de Téthys, comme on le peut voir dans la Théogonie d'Hésiode, v. 357. Lambert Barlée, qui prétend que les noms des filles de l'Océan qu'Hésiode rapporte en cet endroit, ne sont que des qualités ou des propriétés de l'eau, ou de la mer, écrit que Εὐρώπη, *Europe*, est dit pour Εὐρυώπη, *Qui voit fort loin*, parce que la vûe s'étend fort loin sur les eaux.

Enfin *Europe* est le nom de la XI[e] des Sybilles.

EUROPE, s. f. Terme de Géographie. Nom propre de l'une des parties du monde. *Europa.* Les limites de l'*Europe* ont toujours été les mêmes du côté du Septentrion, du Couchant & du Midi; car c'est la mer. L'*Europe*, dit Mela, L. I. C. 3. a au Midi une partie de

de la Méditerranée, à l'Occident l'Océan Atlantique, & au Septentrion l'Océan Britannique. Pline dit la même chose, *L. III. Proœm. & C.* 1. où il décrit l'*Europe*. Du côté de l'Orient, Mela & Pline disent qu'elle a le Pont, le Palus Mœotide & le Tanaïs, que nous nommons le Don. Ils ne connoissoient point les pays plus septentrionaux. Voici les bornes que l'on donne aujourd'hui à cette partie du monde. Elle est baignée au nord par l'Océan septentrional, au couchant par l'occidental, au midi par la mer Méditerranée, qui la sépare de l'Afrique. Elle est séparée de l'Asie au levant par l'Archipel, le détroit de Gallipoli, la mer de Marmara, le détroit de Constantinople, la mer Noire, le détroit de Caffa, la mer de Zabache, la rivière du Don jusqu'à sa courbure la plus orientale, où est la ville de Taya; d'où cette borne passe au Volga, qu'elle remonte tant que ce fleuve coule du nord au sud: delà elle va à l'Oby qu'elle suit jusqu'à son embouchure dans l'Océan Scythique & Septentrional. Ainsi l'*Europe* est une grande presqu'Isle située entre le 9ᵉ & le 93ᵉ degré de longitude, & entre le 34ᵉ & le 73ᵉ de latitude septentrionale. MATY, CORN. Voyez aussi Cluvier, *Introd. in Geogr. L. II. C.* 1. & les Anciens que j'ai cités; mais principalement Strabon, L. III. & L. VII.

L'EUROPE, dit-on, s'appella Celtique dans les temps les plus anciens: ensuite elle prit le nom d'*Europe*, sur l'origine duquel on varie. Les Poëtes anciens ont dit que Jupiter, pour faire honneur à Europe fille d'Agenor, qu'il enleva, donna son nom à une des parties du monde: *tua sectus orbis nomina ducet*, lui dit Vénus dans Horace, *L. III. Ode* 27. Hérodote, dans son IVᵉ Livre appellé Melpomène, avoue qu'on ne sçait ni d'où vient ce nom, ni qui l'a donné à la partie du monde qui le porte. Bochart, *Phaleg. L. IV. C.* 33. croit que ce sont les Phéniciens qui l'ont appelée אור-אפא, *Ur-appa*, c'est-à-dire, Blanc de visage, ou Visage blanc, parceque les Européens sont beaucoup plus blancs que les Africains. D'autres croient que l'*Europe* a été ainsi nommée d'une Province qui étoit autrefois dans sa partie orientale, proche de l'Asie, où est aujourd'hui Constantinople, & que l'on rencontroit la première en venant d'Asie. Ce sentiment paroit bien probable. Nous avons déja remarqué ailleurs que soit dans l'Antiquité, soit dans des siécles postérieurs, & jusques à nos jours, on a souvent donné à tout un grand & vaste pays le nom de la premiere contrée que l'on rencontroit en y abordant. Les deux autres parties du monde connues dans l'Antiquité, l'Asie & l'Afrique, doivent leur nom à cet usage. Il en est de même du Canada, de l'Allemagne, & de beaucoup d'autres régions. Voyez tous ces noms à leurs place. Les peuples d'Asie appellent l'*Europe*, Frankistan. Voyez EUROPÉEN.

L'EUROPE est la plus petite des quatre parties du monde: mais elle a sur les autres beaucoup d'autres avantages: le principal est la véritable Religion, qu'elle a mieux conservée, & qu'elle répand, principalement depuis deux siécles, dans les autres parties de l'Univers. L'*Europe* est très-fertile, & parlant en général, plus peuplée & mieux cultivée que les autres. Les parties générales de l'*Europe* sont l'Espagne, la France, l'Italie, l'Allemagne Haute & Basse, & les Etats adjacents, & qui en dépendent, la Turquie en *Europe*, la Moscovie, la Pologne, la Suède, le Danemarck & les Isles Britanniques. Il n'y eut d'abord qu'une seule langue en *Europe*, la Celtique, ou la Gomarique; ensuite il y en eut deux, la Celtique & la Grecque, qui vint de Phénicie, & qui produisit la Latine. Aujourd'hui il y en a trois. La Latine, dont l'Italienne, la Françoise & l'Espagnole sont des dialectes, mêlées néanmoins, sur-tout l'Espagnole, de l'ancien Celtique, & des autres langues des Barbares qui ont inondé l'*Europe* en différens temps; la Tudesque, rejetton ou fille de la Celtique, & qu'on parle dans l'Allemagne, dans les Isles Britanniques, en Suède & en Danemarck; & l'Esclavonne, qui est la langue de la Pologne, de la Moscovie, d'une grande partie de la Turquie, de l'Esclavonie, & de presque toute l'Illyrie. Il y a encore quelques langues moins étendues, qui sont le Grec, l'Albanois, l'Hongrois, le Tartare, le Basque, le Bas-Breton, l'Irlandois & le Laponois.

La Capitale de l'*Europe* est Rome. Ses plus grandes villes sont Paris, Londres, Constantinople, Rome, Moscou, Amsterdam. Strabon dit que l'*Europe* a la figure d'un dragon: il y a des Modernes qui lui donnent celle d'une femme assise. L'Espagne en est la tete; le cou est la partie de la France qui touche aux Pyrenées; le reste de la France est la poitrine; l'Italie & l'Isle de la Grande-Bretagne sont ses bras; l'Allemagne est le ventre; & le reste de l'*Europe*, le reste du corps depuis la ceinture jusqu'en bas, & les jupes qui l'environnent. Voyez Cluvier à l'endroit cité.

☞ L'EUROPE, selon nos dernieres cartes & observations, est environ entre le 36ᵉ & le 56ᵉ degré de latitude septentrionale, & entre le 9ᵉ & le 65ᵉ degré de longitude. Elle est possédée par plusieurs Souverains différens, dont les principaux sont deux Empereurs, douze Rois, un Czar, huit Républiques, & plusieurs Princes, tant Ecclésiastiques que Laïques. Les Empereurs sont celui d'Occident ou d'Allemagne, & celui d'Orient ou de Turquie. Les Rois sont ceux de France, d'Espagne, de Naples & de Sicile, ou des deux Siciles, de Bohême, d'Hongrie, de Portugal, de Pologne, de Prusse, de Suède, de Danemarck, d'Angleterre & de Sardaigne. Le Czar est le Souverain de Moscovie, qui depuis quelques années prend le titre d'Empereur de Russie. Les Républiques sont celles de Venise, Gennes, Luques, Raguse, Genève, S. Marin, les Suisses & les Grisons, la Hollande. Les Princes Ecclésiastiques sont le Pape, l'Electeur de Cologne, celui de Trèves & celui de Mayence, le Prince de Liége, les Evêques de Munster & d'Osnabruck, celui de Saltzbourg, &c. Les Princes Laïques sont les Electeurs de Bavière, du Palatinat du Rhin, de Saxe, aujourd'hui Roi de Pologne, de Brandebourg ou Roi de Prusse, &c.

☞ EUROPE. Nom propre d'une ville de Syrie, située sur l'Euphrate, un peu au-dessous de Zeugma. *Europa*.

EUROPE, s. f. Nom propre d'une ancienne Province de l'Illyrie. *Europa*. Elle faisoit la partie orientale de la Thrace, & s'étendoit tout le long de la côte qui regarde l'Asie Mineure, depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'Archipel. Ses villes principales étoient Byzance, ou Constantinople, Sélivrée, Rodisto, Apri & Gallipoli, qui subsistent encore aujourd'hui. Il y a bien de l'apparence que c'est de cette contrée que la partie du monde appellée l'*Europe* a pris son nom. MATY. Voyez l'article qui suit. Festus & Vopiscus font mention de cette Province de Thrace; & une ancienne inscription porte,

PRAESIDI PROVINCIAE BYZACENAE
CONSULARI PROVINCIAE EUROPAE ET
THRACIAE.

Voyez les Notes de Saumaise sur l'Aurelien de Vopiscus, p. 359. col. 1. de l'*Historia Augustæ Script.*

EUROPÉAN, ANNE, ou bien EUROPÉEN, ENNE. Car l'usage est partagé, & on écrit l'un & l'autre; mais on prononce toujours *Européan*, f. m. & f. Qui est de l'Europe. *Europæus*, *a*. Les *Européans* sont fils de Japhet; car l'Europe fut peuplée après le déluge par les enfans de ce fils de Noé, & les payens mêmes ne l'ont pas ignoré. Ils le nomment Japet. Bochart prétend que des sept fils de ce Patriarche, il n'y en eut que deux qui passerent en Europe, Tiras & Javan; d'où sont venus les noms de Thraces & d'Ioniens, que le premier eut la Thrace, la Mysie, & tout le Nord de l'Europe; & le second les parties méridionales & voisines de la Méditerranée, la Gréce, l'Italie, la Gaule, l'Espagne; que les cinq autres resterent en Asie. Le grand nombre des Auteurs qui ont écrit sur ces Antiquités veulent que tous les enfans de Japhet aient passé en Europe, & entr'autres Gomer, que plusieurs

pluſieurs diſent avoir peuplé la Gaule : c'eſt le ſentiment de Poſtel, & de beaucoup d'autres, qui l'ont pris des Anciens. Joſeph, L. I. *Antiq.* C. Euſebe, Zonaras, Iſidore, &c.

Les *Européans* ſont les peuples de la terre les plus policés, les plus civiliſés & les mieux faits. Ils ſurpaſſent tous ceux des autres parties du Monde dans les Sciences & les Arts, & principalement dans ceux qu'on nomme libéraux, dans le commerce, dans la navigation, dans la guerre, dans les vertus militaires & civiles. Ils ſont plus vaillants, plus prudens, plus généreux, plus doux, plus ſociables & plus humains. Les peuples d'Aſie appellent tous les *Européans* Frankis, parceque les François ſont les peuples qu'ils ont le plus connus, à cauſe des grandes expéditions de ceux-ci en Aſie, & des Empires qu'ils y ont conquis. Le plus grand de ſes plaiſirs étoit d'entretenir les Etrangers, de s'informer des mœurs, des coutumes, & de la Religion des *Européans.* P. Catrou. Mirza-Mula, qu'on envoyoit en qualité de Général pour faire la guerre au Roi de Golconde, fut dépouillé par Dara de ſes meilleurs Canoniers *Européans.* Io.

☞ EUROPS, ſ. m. Fils d'Egialée, regna à Sicyone, & donna ſon nom à l'Europe, ſelon Appollodore.

EUROTAS, ſ. m. Nom propre d'un fleuve de la Laconie, qui paſſoit à Sparte ou Lacédemone. *Eurotas.* Ce Fleuve avoit été fait de main d'homme. *Eurotas*, fils de Myles, petit-fils de Lelex & pere de Sparte, qui épouſa Lacédémon, *Eurotas*, dis-je, raſſembla dans un canal des eaux qui croupiſſoient dans la Laconie, & les conduiſit à la mer : ce canal où cette riviére prit ſon nom, c'eſt l'*Eurotas* dont nous parlons. Il commençoit dans l'Arcadie proche de l'Alphée, dans un bourg appellé Aſque, proche de Mégalopolis. On l'appella Hymerus, Marathon, Neris & *Eurotas.* Baudrand, Lloyd, Hoffman.

Il y avoit auſſi un *Eurotas* dans la Theſſalie. Il tomboit dans le Pénée, auquel il ne ſe mêloit point ; mais, ſi l'on en croit Pline, L. IV. C. 8. ſes eaux ſurnageoient comme de l'huile à celles de ce fleuve.

Les habitans du pays le nomment aujourd'hui Iris, à ce que l'on dit. D'autres l'appellent Baſilico-potamo, c'eſt-à-dire, fleuve royal. Voyez les Tables Géogr. du P. Lubin, & la Guilletiére, *Athénes ancienne & nouvelle*, *L. I.*

ÉVROU. Voyez ÉVROLS.

ÉVROUL, ſ. m. Nom propre d'homme. *Ebrulfus*, *Eberulfus.* Saint *Evroul* naquit à Bayeux l'an 517. de parens nobles & qualifiés. Il fut le premier Abbé d'Ouche en Hieſmois, *Uticensis in pago Oximensi.* S. *Evroul* mourut le 29 de Décembre de l'an 596. la 80[e] année de ſa vie. Baill. On ne fait point ſentir l'*l* finale. Baillet en parlant d'un autre Saint Abbé du VIII[e] ſiecle écrit *Evrols*, quoique ce ſoit le même nom, & que de ſon aveu on prononce toujours *Evrou.* Voyez encore Évrols.

ÉVROUL. Saint *Evroul.* Nom d'une Abbaye de France qui donne auſſi ſon nom au lieu où elle eſt ſituée. *Sancti Ebrulfi fanum*, ou *monaſterium* Ce lieu eſt dans le Diocèſe de Liſieux en Normandie, dans la forêt d'Ouche, proche d'Hieſmes. *Hadr. Valeſ. Notit. Gall. p.* 625. L'Abbaye S. *Evroul*, *Abbatia Sancti Ebrulfi*, eſt de l'Ordre de S. Benoît, dans le Territoire d'Hieſmes en Normandie, du Diocèſe de Liſieux, fondée au VI[e] ſiécle par S. *Evroul*, qui en fut premier Abbé. Ce lieu ſe nommoit autrefois *Uticum.* De Sainte-Marthe.

EURYALÉ, ſ. f. Nom propre de femme, qu'il faut prononcer avec un *é* aigu à la fin, & non pas avec un *e* muet, *Euryale.*

☞ Euryalé, ſ. f. Reine des Amazones, ſecourut Ætes, Roi de Colchide, contre Perſée.

☞ Euryalé, fille de Minoa, ſe laiſſa ſéduire par Neptune & mit au monde Orion. C'eſt auſſi le nom d'une des Gorgones dont parle Héſiode, *Theogon. vers* 276. il dit qu'elle étoit immortelle.

☞ EURYALE, ſ. m. Semblable aux Dieux, dit Homére, commandoit les Argiens au ſiége de Troye, avec Dioméde & Sténélus. Il étoit fils de Mécistée & petit fils du Roi Talaüs.

☞ Euryale, ami de Nyſus, qui ſe laiſſa ſurprendre par les troupes de Téomus.

EURYALIQUE, adj. Terme de Poëſie. *Euryalicus.* Les vers *Euryaliques* ſont la même choſe que les vers *Rhophaliques*, c'eſt-à-dire, vers, dont les mots vont en augmentant en nombre de ſyllabes. Voyez Rhophalique.

Scaliger prétend que les vers *Euryaliques* ont été ainſi nommés, parceque quelques-uns ont lû *Euryalius* pour *Raphalicus* : Vinet a lû *Eurypalicus*, & Deſpautère *Euryphallicus.* M. Ménage croit qu'on peut retenir cette derniere leçon, & qu'elle a un fort beau ſens. εὐρὺς, & φαλὸς voulant dire large, extrémité, le mot d'*Euryphallique*, ou plutôt *Euryphalique*, a la même ſignification que celui de *Raphalique.*

☞ EURYBATE, ſ. m. Un des Argonautes, qui ſe rendit célèbre au jeu de palet, auſſi-bien que dans l'art de guérir les plaies.

☞ EURYDICE, ſ. f. Femme d'Orphée, fuyant les pourſuites d'Ariſtée, le long d'un fleuve, fut piquée au talon par un ſerpent. Elle en perdit la vie, peu de jours après ſon mariage.

EURYMÉDON, ſ. m. Riviére de l'ancienne Pamphilie. *Eurymedon.* Ce fleuve avoit ſa ſource dans le mont Taurus, & ſe déchargeoit dans la mer de Pamphilie : il coule maintenant dans la Caramanie, & porte, dit-on, le nom de Zacuth. Hoffman, Maty.

EURYMÉDUSE, ſ. f. Nom de la mere des Graces. *Eurymedusa.* Voyez Eurynomé.

EURYNOME, ſ. m. Nom d'un faux Dieu. *Eurynomus.* C'étoit un Dieu des Enfers. Pauſanias, dans la deſcription qu'il fait du temple de Delphes dans ſon X[e] Livre intitulé Φωκικά, dit que ce Dieu étoit nommé *Eurynome* par les Prêtres de Delphes, qui diſoient qu'il rongeoit les chairs des morts, ne laiſſant que les os ; qu'au ſurplus ni Oreſte, ni une Poëſie nommée Mynias, ni aucun autre monument ſemblable, ne faiſoit mention de ce Dieu ; qu'il y avoit une effigie d'*Eurynome* dans le temple de Delphes, qui le repréſentoit d'une couleur entre le bleu & le noir, telles que ſont les mouches, qui s'attachent à la chair ; qu'il montroit les dents, qu'il étoit aſſis, & que ſon ſiége étoit couvert d'une peau de vautour.

EURYNOMÉ, ſ. f. Nom propre de Déeſſe. *Eurynome.* Héſiode dit dans ſa Théogonie, v. 907. qu'*Eurynomé* étoit fille de l'Océan ; qu'elle étoit d'une grande beauté ; qu'elle fut la troiſiéme femme de Jupiter, & qu'elle le fit pere des trois Graces. Pauſanias, dans ſon VIII[e] Livre qui traite de l'Arcadie, dit qu'environ à 12. ſtades de Phigalie, au confluent du Limax & du Neda, il y avoit un temple d'*Eurynomé* ; que le Peuple de Phigalie croyoit qu'*Eurynomé* n'étoit qu'un ſurnom de Diane ; mais que ceux qui avoient étudié les monumens de l'Antiquité ſçavent qu'elle étoit fille de l'Océan ; qu'Homére en parle dans l'Iliade. Pauſanias ajoûte qu'on n'ouvroit ce temple qu'une fois l'an à un certain jour ; que ce jour-là on y faiſoit des ſacrifices publics & particuliers. Comme il ne ſe trouva point à Phigalie en ce temps, il ne put voir la ſtatue de cette Déeſſe ; mais il ſçut des Phigaliens qu'elle étoit liée de chaînes d'or ; qu'elle avoit la figure de femme juſqu'au bas ventre ; que depuis le haut des cuiſſes juſqu'en bas elle reſſembloit à un poiſſon : ce qui, dit-il, ne convient point à Diane.

On parle auſſi d'une *Eurynomé* fille de l'Océan & de Téthys, & mere de Leucothoé : c'eſt apparemment la même. Il y en a une autre fille d'Apollon, & mere d'Adraſte Roi d'Argos, & d'Eriphile femme d'Amphiaraüs.

☞ EURYSTERNON, ſ. m. Statue de la Déeſſe Tellus ; ainſi appellée à cauſe de ſa large poitrine. Elle avoit un Temple ſous ce nom auprès d'Ægé, dans l'Achaïe, un des plus anciens de la Gréce. La Prêtreſſe qu'on éliſoit pour la deſſervir devoit n'avoir eu qu'un mari, & garder le célibat tout le reſte de ſa vie. D'εὐρὺς, *large*, & στέρνον, *poitrine.*

☞ EURYTE, ſ. m. *Eurytus.* Un des gens qui firent la guerre à Jupiter. Hercule étant venu au ſecours de ſon pere, s'attacha à combattre *Euryte*, & l'aſſomma avec une branche de chêne.

Euryte. On honoroit *Euryte* dans Oéchalie de la Messénie, aujourd'hui le Belvédere dans la Morée, & ce fut un nommé Sybotas qui institua la fete que l'on y faisoit à sa mémoire. *Voss. De Idol. L. I. C. 12. p. 53.*

☞ EURYTHION, s. m. Centaure, qui occasionna la guerre des Centaures contre les Lapithes.

EURYTHMIE, s. f. Terme de Sculpture, d'Architecture, de Peinture, &c. *Eurythmia, elegantia.* C'est une apparence majestueuse, & je ne sçai quoi d'aisé & de commode, qui paroit dans la composition de tous les membres d'un corps, d'un batiment, d'un tableau, & qui resulte de leur belle proportion. Ce mot est Grec, & signifie une bonne consonnance, un bel accord, & pour ainsi dire, l'harmonie de toutes les parties. Il vient de εὖ bien, & de ῥυθμὸς qui signifie la cadence, l'accord des sons, des nombres, & d'autres choses semblables. Vitruve met l'*Eurythmie* parmi les espéces ou parties essentielles de l'Architecture. Il dit que l'*Eurythmie* est la beauté de l'assemblage de toutes les parties de l'œuvre, qui en rend l'aspect agréable, lorsque la hauteur répond à la largeur, & la largeur à la longueur, le tout ayant sa juste mesure.

EUS.

EUSAN, ou EUZAN, s. m. Nom propre de pays. *Elusates, Pagus Elusanus, Elusensis, Territorium Helisanum, Helasanum.* Pays d'Eause, partie de l'Aquitaine. L'ancien *Eusan* étoit le pays qu'occupoient les *Elusates.* Voyez ce mot. Aujourd'hui l'*Eusan* est une petite contrée de Gascogne, dans le Comté d'Armagnac, qui prend son nom du bourg d'Euse, ou d'Eause, sur la Gelise. Les villes & Baronies de la Bastide, de Casaubon, Maucret & Bretagne, sont de l'*Eusan.* L'*Eusan* a son Gouverneur particulier.

EUSE, ou EAUSE, s. f. Nom propre d'un bourg de Gascogne, en France. *Elusa.* Il est sur la Gelise, entre Bazas & Tarbe; & ce sont les restes de l'ancienne Eluse, siége de l'Archevêché, que l'on a transferé à Auch.

EUSEBE, s. m. Nom propre d'homme. *Eusebius.* Saint *Eusebe* Pape succéda à Saint Marcel. *Eusebe* de Cesarée & *Eusebe* de Nicomédie furent deux grands Ariens. Saint *Eusebe* de Verceil & Saint *Eusebe* de Samosate furent deux grands Evêques.

☞ Ce mot est dérivé du Grec εὐσεβὴς, qui signifie *pieux* de εὖ *bien*, & σέβομαι, *j'honore.* Nous ne conservons point l'*i* dans ce mot, non plus que dans Polybe, Eugêne & autres semblables en ευ; mais nous conservons cette lettre dans leurs feminins. Communément on prononce l'*eu* dans ces mots presque comme un *u* simple. *Usebe, Ugêne.*

Saint *Eusebe*, Abbaye de Bénédictins fondée dans l'onziéme siécle par S. Marcien, qui en fut premier Abbé. *Sancti Eusebii Monasterium.* Voyez les Sainte-Marthe.

Eusébe, s. m. Terme de Fleuriste. Nom de Tulipe colombin, rouge & chamois. Morin.

EUSÉBIE, s. f. Nom propre de femme. *Eusebia.* L'Impératrice *Eusebie*, femme de l'Empereur Constantius, étoit aussi entêtée que lui de l'Arianisme. Son érudition extraordinaire en toutes sortes de sciences, & les autres qualités de son esprit, la rendoient digne de l'Empire, si elle ne les eût pas souillées par l'Arianisme.

☞ Eusébie. C'est le nom que les anciens donnoient à la Piété, qu'ils avoient déifiée. De εὐσέβεια, *pieté.*

Eusébie. Voyez YSOTE.

☞ EUSÉBIEN, enne, s. m. & f. Nom de secte Arienne. Ariens qui furent ainsi nommés. *Eusebianus, a.* Les premiers Disciples d'Arius, condamnés avec lui par S. Alexandre, sont proprement ceux qu'on a appellés Ariens. Les autres qui ont pû ensuite embrasser la meme herésie, ou se declarer les protecteurs d'Arius, sont plutot nommés *Eusebiens*, à cause d'Eusebe de Nicomédie, leur chef. On communiquoit presque sans difficulté avec ceux-ci, mais non pas avec les premiers; & quoique les *Eusebiens* les eussent reçus à leur communion dans le Concile de Jérusalem en 335, les Orthodoxes ne laissoient pas de leur en faire toujours un crime, lorsqu'ils y communiquoient effectivement. Cette distinction paruit avoir duré jusqu'en l'an 355. ou 357. auquel les *Eusebiens* s'étoient déclarés ouvertement pour l'erreur d'Arius; ce qu'ils n'avoient ose faire jusqu'alors: cela produisit la distinction des Ariens & des Semiariens. Tillem. *Hist. Eccl.* Les premiers Ariens diminuant toujours par la suite des temps, on n'en a presque plus parlé depuis l'an 341. Les *Eusebiens* au contraire se declarant peu à peu plus ouvertement contre la foi de l'Eglise, & quelques-uns ayant même été séparés de sa Communion par le Concile de Sardique, on les nomma Ariens, sur-tout depuis le Concile de Milan. Jusque-là ils avoient toujours paru fort unis ensemble; mais depuis 357. au moins, il se forma des divisions entr'eux sur la doctrine, qui causerent de grands troubles, & separerent enfin cette tour de Babel en diverses sectes. Idem.

EUSICE. Voyez YSIS.

EUSIOIS, oise. subst. m. & f. Qui est de la Ville d'Eu, ou du Comté d'Eu. *Aucensis, Augensis.* Voyez Hadrien de Valois, *Not. Gall. p. 56.* Ce mot ne s'emploie jamais, ou presque jamais.

Eusiois, subst. m. Le Comté d'Eu s'appelle aussi l'*Eusiois*, *Pagus & Comitatus Aucensis*, dans *Hadr. Vales. Not. Gall. p. 56.*

EUSOIE. Voyez YSOIE.

EUSSI, s. m. Bourg de France sur la Marne, près de Meaux. La plupart de nos Auteurs le prennent pour l'ancien *Vulsiacus*, ou *Vulciacus. Hadr. Vales. Not. Gall. p. 632.*

EUST. Voyez VUST.

EUSTACHE, s. m. Nom propre d'homme. *Eustachius.* Le culte de Saint *Eustache* est très-ancien dans l'Eglise, & très-répandu. Les Latins, les Grecs, les Moscovites, tous l'honorent depuis très long-temps. S. *Eustache*, si l'on en croit les Actes de son Martyre, étoit un grand Capitaine. Baronius, à l'an 120. de J.C. dit qu'il se nommoit Placide avant son baptême: que c'est lui qui dans la charge de Colonel-Général de la Cavalerie rendit à Vespasien & à Tite des services importans dans la guerre contre les Juifs, & dont Joseph parle, *L. III. De Bello, C. 4. L. IV. C. 2. & L. V. C. 3.* Il commanda l'armée en chef sous Trajan dans la guerre contre les Daces. Ses Actes disent qu'il fut jetté sous Hadrien dans un taureau d'airain ardent, pour la foi, avec Théopiste son épouse & ses enfans. On révoque en doute aujourd'hui ces Actes de Saint *Eustache.*

M. Baillet au 20e de Septembre croit que ce nom se dit pour Eustathe.

EUSTACHE. Voyez EUSTASE.

EUSTAISE. Voyez EUSTASE.

EUSTASE, s. m. & nom propre d'homme. *Eustasius.* S. *Eustase*, Abbé de Luxeu en Franche-Comté, nommé autrefois Saint *Eustache* par les Parisiens, & Saint *Eustaise* par les Lorrains, vint au monde sous le regne de Clotaire I, de l'une des plus nobles familles de Bourgogne, & mourut l'an 725. Voyez les Bollandistes, *Mars, T. III.* p. 768. & Baillet, au 29e de Mars. Les Actes de Saint Donat d'Arezzo lui font ressusciter la femme d'*Eustase*, Receveur des Tailles en Toscane, pour trouver l'argent du fisc qu'elle avoit caché. Tillemont.

EUSTATHE, ou EUSTATHIUS, subst. m. Nom propre d'homme. *Eustathius.* Saint *Eustathe* étoit de la ville de Side en Pamphilie. Il fut d'abord Evêque de Bérée en Syrie vers l'an 317. En 323. il succéda à Saint Philogone dans le siége d'Antioche. S. *Eustathe* d'Antioche fut grand ennemi des Ariens, qui le condamnerent, & le déposerent de son siége, pour un crime qu'ils lui avoient supposé. Mais le parti Catholique ne reconnut point les Evêques que ces hérétiques mirent à sa place, & tinrent toujours *Eustathe* pour leur Prélat; ce qui les fit nommer Eustathiens. Blondel a raison de croire que Socrate & Sozomene confondent le grand *Eustathe*, ou avec *Eustathe* Prêtre de Constantinople, qui, selon la Chronique de S. Jérôme, eut soin sous Constantin du bâtiment de l'Eglise de Jérusalem, ou avec quelqu'autre personne du même nom. Tillemont. Outre ce Saint *Eustathe* Patriarche d'Antioche déposé par les Ariens, il y a un *Eustathe* Prêtre de Constantinople, celebre pour sa piété, que Valens rélégua, parcequ'il

ce qu'il défendoit la divinité de Jesus-Christ. *Eustathe* Evêque de Sébaste en Arménie, & *Eustathe* Moine hérésiarque & chef des hérétiques Eustathiens. Voyez ce mot.

EUSTATHIEN, ENNE. s. m. & f. Nom que l'on donna dans le IVe siécle aux Catholiques d'Antioche qui ne voulurent point reconnoître d'autre Evêque que Saint Eustathe déposé par les Ariens. *Eustathianus, a.* Ce nom leur fut donné au temps de l'intrusion de Paulin, que les Ariens substituerent à Saint Eustathe vers l'an 330. lorsqu'ils commencerent à tenir leurs assemblées à part. Ce furent les Ariens qui les nommerent ainsi d'abord. Vers l'an 350. Léonce de Phrygie, dit l'Eunuque, qui étoit Arien, & qui fut mis sur le siége d'Antioche, pria les *Eustathiens* de faire leur service dans l'Eglise, & l'ayant accepté, l'Eglise d'Antioche servit également aux Catholiques & aux Ariens: ce qui donna occasion, à ce que l'on prétend, à deux institutions, qui depuis ont toujours subsisté dans l'Eglise. La premiere fut, dit-on, la psalmodie à deux chœurs: mais, comme a remarqué Baillet, s'ils instituerent alors la psalmodie alternative à deux chœurs, ce fut plutôt entre deux cœurs Catholiques, que pour répondre à un chœur Arien. La seconde fut la doxologie, *Gloire au Pere, & au Fils, & au Saint-Esprit.*

Cette conduite, qui sembloit renfermer une sorte de communion avec les Ariens, déplut fort à plusieurs Catholiques. Ils tinrent leurs assemblées à part, & commencerent à former le schisme d'Antioche. Les autres Catholiques qui continuerent de s'assembler dans l'Eglise cesserent de s'appeller *Eustathiens*, & ce nom resta à l'autre parti. Voyez Baillet dans la vie de S. Eustathe au 16e Juillet, & Tillemont, *Mem. pour l'Hist. Eccl. T. VII. p.* 28. *&* 29. *T. VIII. p.* 343. 344. 350. 355. Saint Flavien élû Evêque d'Antioche en 381. mais reconnu seulement de l'Orient d'abord, se voyant enfin réuni au bout de 17 ans à la communion de tous les Evêques, appliqua tous ses soins à réunir aussi les *Eustathiens* au corps de l'Eglise d'Antioche; & il y réussit à l'égard de la plupart. Mais cela ne se fit que peu à peu, & ne fut entiérement achevé que sous Alexandre, l'un de ses successeurs, qui fit cette réunion avec la solemnité que décrit Théodoret, *Hist. Eccl.* L. 3. c. 2. 85 ans depuis l'an 331. auquel les *Eustathiens* s'étoient séparés des autres Chrétiens d'Antioche, c'est-à-dire, vers l'an 415. Il en resta même encore quelques-uns, qui perpétuerent cette division jusqu'à l'an 482. auquel ils se réunirent, lorsque les reliques de S. Eustathe furent rapportées à Antioche. TILLEM. *Hist. Eccl. Tom. X. pag.* 540. Alexandre, Evêque d'Antioche, pacifia les troubles des Méletiens, des *Eustathiens*, & des Paulinistes, en 413 ou environ. Godeau *VIe siécle, n. XXI.*

EUSTATHIEN, est aussi le nom d'une secte hérétique du IVe siécle, qui a pris son nom d'*Eustathe* son Auteur. C'étoit un Moine si follement amoureux de sa profession, qu'il condamnoit toutes les autres conditions. Il excluoit les personnes mariées du salut; il défendoit à ses sectateurs de prier dans les maisons; il les obligeoit à quitter leurs biens comme incompatibles avec l'espérance du paradis. Il les retiroit des assemblées des autres fidéles, pour en tenir de secrétes avec eux, & leur faisoit porter un habillement particulier. Il vouloit qu'on jeûnât les Dimanches, & disoit que les jeûnes ordinaires de l'Eglise étoient inutiles, après qu'on avoit atteint un certain degré de pureté qu'il imaginoit. Il s'approprioit les oblations des Fidéles à raison de sa sainteté. Il avoit en horreur les chapelles bâties en l'honneur des Martyrs, & les assemblées qui s'y faisoient. Plusieurs femmes séduites par ses discours quitterent leurs maris; & beaucoup d'esclaves s'enfuirent de la maison de leurs maîtres. Baronius croit que cet hérésiarque est un Eutactus, dont Saint Epiphane parle comme d'un imposteur, qui étoit Moine d'Arménie. Il fut condamné l'an 342. au Concile de Gangres en Paphlagonie. Saint Epiphane *hær.* 40. Socrate, L. II. C. 23. Sozoméne, L. III. C. 3. Saint Basile, ép. 74. & 82. Nicéphore, L. IX. C. 56. Baronius, à l'an 319, parlent de cette hérésie. Les *Eustathiens* sont Massaliens, ou Messaliens. TILLEMONT, *Hist. Eccl. T. VIII. P.* 528.

EUSTOCHIUS, s. m. Nom propre d'homme. *Eustochius.* L'an 584. *Eustochius*, Patriarche de Jérusalem, fut mis à la place de Macaire soupçonné d'Origénisme.

EUSTOQUIE, ou EUSTOCHIE, & EUSTOCHIUM, s. f. Nom propre de femme. *Eustochium.* Sainte *Eustochie*, que d'autres appellent *Eustoche*, étoit fille de Toxoce, l'un des plus illustres Romains de son temps, dont la famille faisoit une branche de l'ancienne maison des Jules, & de la célébre Sainte Paule, qui venoit des Scipions & des Paul-Emiles. On dit aussi Sainte *Eustochium* en notre langue. Voyez ce que Saint Jérôme a écrit de cette Sainte dans son Ep. XXVIIe, & Baillet au 28e de Sept. Tillemont, *Hist. Eccl.* T. XII. p. 63. 71. 85. 94. & suiv. Les femmes memes ne purent s'exempter, par la foiblesse de leur sexe, de la cruauté de Julien, s'il est vrai qu'étant à Tarse, il y ait fait souffrir un cruel martyre à la Sainte Vierge *Eustoquie.* TILLEM. *T. VI. p.* 380.

EUSTORGE, s. m. Nom propre d'homme. *Eustorgus.* Théodoric donna un rescrit en faveur d'*Eustorge*, Evêque de Milan, pour les biens qui lui appartenoient dans la Sicile. GODEAU.

Ce mot, qui est Grec, vient de εὖ, *bien*, & στέργω, *j'aime.*

EUSTRACE, s. m. Nom propre d'homme. *Eustratius.* Baronius parle de Saint *Eustrace* en ses Annales à l'an 821. mais il l'y nomme *Eustrasius*, quoique dans la vie de S. Joanice qu'il cite, & qu'il juge très-authentique, il soit nommé *Eustratius*, & dans un MS. de la Bibliothéque du Roi Εὐστράτιος. Chastelain, *9 Janv. p.* 154.

EUSTYLE, s. m. *Eustylus.* Se dit d'un édifice où les colomnes sont bien placées, & avec une telle proportion, que chaque entrecolomnement est de quatre modules, & un quart. Ce mot est Grec, & vient de εὖ, bien, & de στύλος, colomne. Vitruve, l. 3. ch. 2. dit que l'ordonnance de l'*eustyle* est la plus approuvée, & qu'elle surpasse les autres en commodité, beauté & fermeté: elle est moyenne entre les excès du pycnostyle & de l'aræostyle.

☞ EUSUGAGUEN, s. m. Ville d'Afrique, dans la Province de Héa, au Royaume de Maroc.

E U T.

EUTERPÊ, s. f. Nom propre de l'une des neuf Muses. *Euterpe.* C'est à *Euterpe* que l'un attribue l'invention des Mathématiques. Ausone la fait inventrice de la flûte, Idill. 2. v. 4. C'est le sentiment le plus commun; c'est pourquoi on la peint tenant une flûte traversiére dont elle joue, avec des hautbois à ses pieds & autour d'elle.

EUTHÈRE, s. m. Nom propre d'homme. *Eutherius.* *Euthère* de Procia, ou Prochyla, & *Euthère* de Pannonie, assisterent au Concile de Sardique. TILLEMONT, *Hist. Eccl. T. VIII. p.* 684. Parmi les Ouvrages de S. Athanase il y a dix-huit Traités que le P. Labbe veut qui soient de Théodoret; & il semble qu'il n'y a pas lieu d'en douter, puisque Photius y est formel. Cependant d'autres croient qu'ils sont d'*Euthère*, Evêque de Tyanes, grand défenseur de Nestorius. *Id. p.* 728.

EUTHYME, ou EUTHYMIUS, s. m. Nom propre d'homme. *Euthymius.*

☞ EUTRAPÉLIE, s. f. Maniéres gaies, agréables, ingénieuses, affables, façon d'agir plaisante, facétieuse, qui plaît. *Eutrapelia.* Ce mot ne se dit guére qu'entre les Sçavans. Il est Grec, & vient d'εὖ, *bien*, & τρέπω, *je tourne.* L'*eutrapélie* est une qualité qui fait bien tourner ce que l'on dit. L'*eutrapélie* est une maniére de plaisanter agréablement. L'*eutrapélie* pour être parfaite demande un esprit délicat & fin. En Grec ce mot se prend aussi en mauvaise part, pour Scurrilité, dicacité. Aussi est-il vrai que l'*eutrapélie* dégénére souvent en bouffonnerie. Mais en notre langue on ne lui donne point ce mauvais sens. Comme on pourroit faire de grands recueils des *eutrapélies* des Anciens, on pourroit aussi composer des volumes de leurs inepties. MISSON.

EUTROPE, s. m. Nom propre d'homme. *Eutropius.* L'Historien de ce nom s'appelle toujours *Eutrope*, & jamais *Eutropius* en François. *Eutrope*, dont nous avons un abrégé de l'Histoire Romaine, vivoit au IVe siécle. On dit de même S. *Eutrope*, premier Evêque de Sain-

tes & martyr, & non Saint Eutropius. Pour les autres qui portent le même nom, mais qui sont moins connus, on peut dire *Eutrope*, & *Eutropius*, même en François.

EUTROPIE, s. f. Nom propre de femme. *Eutropia.* La mere de Népotien se nommoit *Eutropie*, & étoit sœur de Constantin.

EUTYCHE, ou EUTYCHÈS. Ce dernier se prononce *Eutychès*, ou *Eutykès*, s. m. Nom propre d'homme. *Eutyches. Eutychès* Archimandrite, ou Abbé d'un Monastére de Constantinople, en voulant combattre Nestorius, ou s'en éloigner, tomba dans l'hérésie opposée, & fut auteur de l'Eutychianisme.

Ce nom signifie Heureux, fortuné, & vient d'εὖ, *bien*, & τύχη, *fortune.*

EUTYCHIANISME, s. m. Doctrine, hérésie, secte d'Eutychès & des Eutychiens. *Eutychianismus.* Prononcez *Eutychianisme*, ou *Eutykianisme.* Et voyez le mot qui suit (Eutychien) où les erreurs qui font l'*Eutychianisme* sont expliquées.

EUTYCHIEN, enne. s. m. & f. *Eutychianus, a.* Anciens Hérétiques qui ont pris leur nom d'Eutyche Archimandrite, ou Abbé d'un Monastére de Constantinople. La haine qu'Eutyche avoit contre l'hérésie de Nestorius le jetta dans un autre excès, qui n'étoit pas moins dangereux que celui qu'il prétendoit combattre : il crut aussi être appuyé sur quelques endroits de S. Cyrille, qui relevoient l'unité de la personne de Jesus-Christ. D'abord il s'imagina que le Verbe avoit apporté son corps du Ciel ; ce qui approchoit de l'hérésie d'Apollinaire : & quoiqu'il eût témoigné le contraire dans un Synode de Constantinople, où il fut condamné, il ne voulut point cependant reconnoître que le corps de J. C. fût consubstantiel au nôtre. Il ne parut pas même être tout-à-fait constant dans ses sentimens ; car il sembloit mettre deux natures avant l'union ; ce qui venoit apparemment des principes de Philosophie, supposant la préexistence des ames ; & ainsi il croyoit que l'ame de J. C. avoit été unie à la divinité avant l'incarnation : mais alors il ne reconnoissoit point de distinction de nature dans J. C. depuis son incarnation. Voyez la Dissertation du P. Hardouin, *De Sacramento Altaris*, au sujet de la Lettre de S. Jean Chrysostôme à Césaire, où ce Jésuite tâche de déveloper tous les sentimens d'Eutychès & des *Eutychiens.* C. VI.

Cette hérésie, qui fut d'abord condamnée dans un Synode tenu à Constantinople par Flavien en 448. fut examinée de nouveau, & foudroyée dans le Concile général de Chalcédoine, l'an 451. Les Légats du Pape Léon, qui y assisterent, prétendirent que ce n'étoit pas assez de définir qu'il y avoit deux natures en J. C. ils insistoient fort pour ôter toute équivoque, qu'il falloit ajoûter ces autres termes *sans être changées, ni confuses, ni divisées.* Mais cette définition du Concile de Chalcédoine où assisterent 630 Prélats, n'arrêta point le cours de l'hérésie *Eutychienne.* Quelques Evêques d'Egypte, qui y avoient assisté, publierent par-tout que S. Cyrille y avoit été condamné, & Nestorius absous ; ce qui causa de grands désordres : car plusieurs, sous prétexte de combattre pour les sentimens de S. Cyrille, s'efforcerent d'affoiblir l'autorité du Concile de Chalcédoine.

L'Hérésie des *Eutychiens*, qui fit de grands progrès dans l'Orient, se divisa en différentes branches. Nicéphore fait mention de douze. Les uns furent appellés *Schématiques*, ou *Apparens*, qui n'attribuoient à J. C. qu'une image de chair, & non une véritable ; quelques-uns de ceux-ci furent appellés *Théodosiens*, de Théodose, Evêque d'Alexandrie : les autres furent nommés *Jacobites*, d'un certain Jacques de Syrie, dont la réputation s'établit principalement dans l'Arménie, qui garde aujourd'hui ses erreurs. Il y en eut qu'on appella *Acéphales*, c'est-à-dire, *sans chef*, & *Sévériens*, d'un Moine nommé Sévere, qui occupa par force le siége de l'Eglise d'Antioche en 513. Voyez Acéphales & Sévériens. Ces derniers se partagerent en cinq factions ; d'*Agnoëtes*, qui attribuoient quelque ignorance à J. C. de sectateurs de Paul *Μελανός*, c'est-à-dire, *noir* ; d'*Angélites*, qui furent ainsi nommés du lieu où ils s'assembloient ; d'*Adrites*, de *Conovites.* On trouve dans les Ecrivains Grecs divers autres noms des branches de la secte des *Eutychiens* ; & quoique toutes ces branches différassent en quelques articles, elles s'accordoient toutes entre elles dans l'hérésie d'Eutyche, qui établissoit l'unité des deux natures.

Eutychien, enne, est aussi le nom d'une secte Arienne & Eunomienne qui s'éleva à Constantinople au IV[e] siécle. *Eutychianus.* Comme on agitoit à Constantinople entre les Eunomiens la question ; sçavoir, si le Fils de Dieu connoissoit la derniére heure du monde ; & l'endroit de l'Evangile de Matth. XXIV. 36. ou plutôt Marc. XIII. 31. où J. C. semble dire que le Fils ne l'a point ; que cette connoissance est réservée au seul Pere ; Eutychius soutint, même par écrit, dit Nicéphore, que le Fils l'avoit aussi ; & comme son sentiment déplut aux Chefs du parti Eunomien, il s'en sépara, & alla trouver Eunomius, qui étoit alors en exil. Cet hérétique approuva le sentiment d'Eutychius, qui disoit que le Fils n'ignoroit rien de ce que le Pere sçavoit, & le reçut à sa communion. Eunomius étant mort peu après, le chef des Eunomiens à Constantinople ne voulut point recevoir Eutychius, qui depuis ce temps-là fit une secte particuliére avec ceux qui suivirent son sentiment. Cet Eutychius, & un certain Théophronius, à ce que l'on disoit au temps de Sozomène, furent les Auteurs des changemens que les Eunomiens avoient faits dans l'administration du Saint Baptême, & qui consistoient, au rapport de Nicéphore, en ce que l'on ne faisoit qu'une immersion, & qu'on ne la faisoit point au nom de la Sainte Trinité, mais en la mort de Jesus-Christ. Sozom. L. VII. C. 17. Nicéphore, L. XII. C. 30. Nicéphore appelle le chef de cette secte Eupsychius, & ses sectateurs Eunomeupsychiens. Voyez ce mot.

Eutychien, enne, est aussi adjectif. *Eutychianus, a.* La secte *Eutychienne*, une proposition *Eutychienne.* Le systême *Eutychien* est extravagant en bonne Philosophie.

Demi-Eutychien, enne, s. m. & f. Eutychien relâché, qui a adouci la doctrine d'Eutychès, pour tâcher de paroître Catholique. *Semi-Eutychianus.* Pendant que les *Demi-Eutychiens* s'opposoient au Concile de Chalcédoine, l'Empereur Zénon publia contre le Concile son Hénotique. Bossuet.

☞ EUTYCHITE. *Voyez* EUTYCHIEN. Nom d'une secte Arienne & Eunomienne.

EUTYN, ou OUTIN, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Wagrie, dans le Holstein. *Oitinum*, ou *Utinum.* Elle est entre Lubeck & Kiel. *Eutyn* est capitale du domaine de l'Evêché de Lubeck. Maty.

EUTYQUE, ou EUTYCHE, s. m. Nom propre d'homme. *Eutychius.* Saint *Eutyque*, Sous-diacre d'Alexandrie, fut martyrisé avec plusieurs autres par les Ariens en 356. Saint *Eutyque*, ou *Eutyche*, Patriarche de Constantinople au IV[e] siécle. Voyez les Bollandistes, Avril, Tom. I. p. 548. & suiv. Lorsque Lucifer de Cagliari fut banni à Eleuthérople, *Eutyque* en étoit Evêque. Tillem. *T. IV. p.* 515. de l'*Hist. Eccl. Eutyche* & Victorin, freres de S. Placide, & Flavie sa sœur, souffrirent le martyre en Sicile vers l'an 541. Godeau, *VI[e] siécle, L. I. n. CXXVII.* M. Chastelain dit *Eutyche.* A Rome, S. *Eutyche* illustre Martyr, &c. Voyez au 4[e] *de Février.*

E U V.

EUVERTE, s. m. Nom propre d'homme. *Evortius, Evurtius, Eortius.* Saint *Euverte* est un Evêque d'Orléans, qui fut chargé de la conduite de ce siége après Designan, vers l'an 361. qui assista au Concile de Valence en 374. & mourut après 30 ans d'Episcopat. Baillet *au 7[e] de Sept. Euvertius*, ou *Euvortius*, & *Euverte* en vulgaire, commença le bâtiment de l'Eglise de Sainte Croix, qui fut accrue & mise en sa perfection par ses successeurs. Godeau. Saint *Euverte* est une Abbaye de Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin à Orléans fondée en 1163. De Sainte-Marthe.

ÉVUIDER, v. act. (Prononcez *Evider.*) Oter ce qu'il y a de trop en quelque chose, ou ce qu'il faut retrancher. Les Tailleurs *évuident* une entournure de manches, un colet de manteau, quand ils ne sont pas assez échancrés

échancrés. Une Blanchisseuse appelle *evuider* son linge, quand elle le purge du trop d'empois qu'elle y a mis. On *évuide* une lame d'épée, quand on la creuse. Il y en a qui écrivent *Evider*, ainsi qu'on le prononce; mais il faut écrire *evuider*, & cette écriture est plus conforme à son étymologie : car *evuider* vient de *vacuus*, vuide. Voyez Évider.

☞ EVULSION, f. Action de tirer. On applique ce mot aux cheveux, aux dents, aux fragmens d'os. *Evulsio.* Dictionnaire de James.

E U X.

EUX. *Illi.* Pronom relatif pluriel de la troisième personne. Son singulier est *lui*. C'est à faire à *eux*. Ils ont partagé cette succession entre *eux*. A *eux* le différend. Cela est à *eux* seuls.

EUXIN, adj. m. Qui ne se dit qu'avec le mot Pont. Le Pont-*Euxin*. Voyez à la lettre P. Je le trouve néanmoins tout seul dans une Ode sur le Quinquina.

*Et du Héros si fier, qui fit trembler l'*Eusin,
On verra les armes fameuses
Se cacher devant le Dauphin.

E V Y.

ÉVY, f. m. Nom propre d'homme. C'est le même que S. Ignace Martyr. Chast. en son Martyrologe.

☞ EUYLÉ, f. m. Terme de Relation. C'est chez les Turcs l'heure de midi à laquelle ils font raison. *Meridies.* Voyez Duloir, *pag.* 138.

EUZAN. Voyez EUSAN.

E X.

☞ *EX.* Préposition latine, qui quelquefois dans notre langue, étant mise devant un nom de charge ou de dignité, signifie une personne qui a été dans cette charge ou dignité, & qui n'y est plus, comme *Exrecteur*, pour signifier un homme qui a été Recteur; *Exsyndic*, *Exconsul*, &c. Nous avons en François plusieurs mots qui commencent par *ex*, comme on vient de le voir, & on en forme tous les jours. Ils viennent du Latin, ou ont été formés par analogie sur le Latin : ex en Latin signifie, *de*, *dehors*, *hors*. Ces sortes de noms ne sont guere en usage que dans les Communautés, & peu dans l'usage ordinaire du monde. *Exsuperieur*, *Exgardien*, *Exassistant*, *Exprovincial*, *Exdéfinteur*. J'ai dit, quelquefois, parceque cela n'est en usage nulle part pour grand nombre de dignités ou de charges : par exemple, on ne dira point *Exevêque*, *Exarchevêque*, *Excuré*, *Exdoyen*; mais ancien Evêque, ancien Curé, &c. On en forme quelquefois par raillerie, & dans le style badin & burlesque, *excommis*, *exlaquais*, &c. qui a été Commis, qui a été Laquais, &c. Quoique ces mots là soient François, on ne doit pas s'en servir dans toute sorte de style; *excommis* & *exlaquais* ne sont que du style familier : mais il y a d'autres mots composés de la même manière, qui sont d'un usage universel dans tous les styles, comme *excentrique*, *excentricité*, *excommunier*, *exclure*, *exhumer*, & leurs dérivés, &c.

☞ *Ex.* Ce mot, qui dans la langue Grecque, (ἕξ) signifie le nombre de *six*, entre dans la composition de quelques mots géographiques; par exemple, *Examilion*, *Exarchat* : mais il faut mettre une *h* au commencement, pour tenir lieu de l'esprit rude des Grecs. Cependant l'usage est contraire à cette régle en plusieurs mots.

☞ Ex, f. m. pl. Vieux mot. *Li ex*, les yeux.

EX, f. m. Nom propre d'une riviére d'Angleterre. *Isaca*, *Isca.* Elle a sa source dans le Comté de Sommerset près du Canal de Bristol, traverse le Comté de Dévon, & se décharge dans la mer de Bretagne à Exmouth. Maty. C'est du nom de cette riviére qu'ont formé le leur plusieurs lieux situés sur cette riviére, comme *Exforde*, *Exton*, *Exbridge*, *Excester*, *Exmouth*.

E X A.

EXACHORDE, f. m. Terme de Musique. C'est la même chose que *sexte*. Les anciens Auteurs, & ceux qui ont écrit de la Théorie de la Musique, se servent du mot d'*exachorde*. L'*exachorde* est une consonance simple : on la divise en *exachorde* majeur, & en *exachorde* mineur : l'*exachorde* majeur est composé de deux tons majeurs, deux mineurs, & d'un semi-ton majeur; c'est-à-dire, d'un diatessaron avec un diton : sa proportion est de 5 à 3. L'*exachorde* mineur comprend deux tons majeurs, un mineur, & deux semi-tons majeurs; c'est-à-dire, un diatessaron, & un semi-diton. Sa proportion est de 8. à 5.

EXACIONITE, f. m. & f. Voyez EXOCIONITE.

☞ EXACOUNTIEN, enne, f. m. & f. Nom de secte. *Exacountius*, *a.* Les *Exacountiens* étoient, comme leur nom le marque, les mêmes que les Anoméens ou Aëciens, au moins pour la croyance. Ainsi il faut peut-être les distinguer de secte, aussi-bien que de nom, de ceux qu'on a appellés Exacionites ou Exocionites. Tillemont.

EXACT, acte, adj. Celui qui est ponctuel, qui observe toutes les précisions requises pour bien faire, ou pour examiner quelque chose. *Diligens*, *exactus*, *assiduus*, *impiger*, *accuratus.* Il se construit toujours avec la particule *à*, quand il est suivi d'un verbe. Il faut être *exact* à tenir ce qu'on a promis. Chacun rendra à Dieu un compte *exact* de toutes ses actions. Les Rois sont plus *exacts* à punir ce qui blesse leur caractére, que faciles à pardonner par le mouvement de la nature. S. Evr. Nous ne sommes d'ordinaire *exacts* envers les autres, qu'à proportion de ce que nous le sommes envers nous-mêmes. Bell. Les gens qui sont *exacts*, le sont sans embarras, sans contrainte, & sans cérémonie. M. Scud. Les personnes *exactes* veulent qu'on ne manque à rien à leur égard. M. Esp. Il faut prononcer *exact*, & non pas *exae*, ni *exac*, comme font quelques-uns : ainsi *exact* ne peut pas rimer avec délicat, quoiqu'on trouve cette rime dans un poëme qui a eu succès. Ce que j'estime le plus en vous, c'est cette probité *exacte*; cette bonne foi, cette grandeur qui paroît dans votre conduite. Bouh.

Exact, se dit aussi des choses qui se font avec soin, avec exactitude. Le style, pour être *exact*, ne doit pas être sec, ni forcé : autrement il ressemble à ces personnes propres & trop arrangées, qui ne plaisent point, parcequ'elles sont droites & contraintes. Bouh. Si les hommes nous traitoient avec une *exacte* justice, ils nous seroient infiniment moins favorables. Nic. La civilité est une connoissance *exacte* des bienséances. Bell. Les libertés, pour plaire, doivent être preférées à des régles *exactes*, dont un Auteur stérile se fait un art d'ennuyer. S. Evr. On dit aussi, qu'un instrument de Géométrie, ou d'Astronomie, est fort *exact*, quand il est fort juste, bien travaillé, bien divisé.

EXACTEMENT, adv. Avec soin; d'une maniére exacte. *Diligenter*, *exactè*, *accuratè.* J'exécuterai vos ordres fort *exactement*. Ecrire *exactement*, c'est Ecrire, composer avec justesse, ou avec politesse. C'est aussi orthographier bien les mots, en prenant écrire dans cet autre sens.

EXACTEUR, f. m. Celui qui exige. *Exactor*, *coactor.* Les Commis & *Exacteurs* des impôts, des droits du Roi. En ce sens il vieillit. Chorier s'en est servi dans son *Hist de Dauphiné*, L. XI. p. 860. où il dit que le Vice-Chastelain a aussi la qualité d'*Exacteur* des cens, des usages, & autres droits Seigneuriaux, & qu'au XIVe siecle ces deux charges étoient toujours inséparables, ce qui se doit entendre des Etats des Dauphins.

Exacteur, se dit plus ordinairement en mauvaise part de celui qui se fait payer des droits injustes, ou au-delà de ceux qui sont dûs. On doit faire le procès à un tel Greffier, comme à un *Exacteur* qui se fait payer au-delà de sa taxe. Il a de même un sens odieux en Latin.

EXACTION, subst. f. Vol que fait un Officier à une partie, quand il se fait payer des droits qui ne lui sont point dûs, ou qui sont au-delà des legitimes : action

d'exiger

d'exiger d'une maniére injuste & violente. *Exactio.* Accuser d'*exaction.* Pat. Les Grands Jours, les Chambres de Justice sont établies pour faire la recherche des *exactions.* des Officiers.

EXACTITUDE, f. f. Ponctualité à faire ce qu'on doit; observation ponctuelle des moindres circonstances. *Diligentia, assiduitas, sedulitas, accuratio.* L'*exactitude* est la marque d'un esprit bien réglé. La Chat. Il est étrange combien c'est une qualité rare, que l'*exactitude* de raisonnement. Log. Il y a des négligences qui valent mieux qu'une séche & ennuyeuse *exactitude.* Parr. Ce Juge voit ses procès avec une grande *exactitude.* On a appellé l'Académie Françoise l'académie de l'*exactitude.* Comme l'*exactitude* du style ne tend qu'à embellir le discours, elle s'accorde bien avec une certaine négligence, qui en est un des plus grands ornemens. Une *exactitude* outrée, & un soin scrupuleux des paroles, rend les Ouvrages secs, & si peu naturels, qu'ils ne sont point agréables avec tout ce qu'ils ont de correct & d'élégant. Bouh. C'est dans ce sens que Térence disoit qu'il aimoit mieux imiter la négligence des bons Auteurs, que l'*exactitude* séche, scrupuleuse, rampante de certains Ecrivains. *Quorum æmulari exoptat negligentiam, potiùs quam istorum obscuram diligentiam.* L'*exactitude* des pensées rend à la vérité le discours plus sec & moins pompeux; mais elle le rend plus fort, plus sérieux, & plus digne d'un honnête homme. Log. L'*exactitude* fait une partie de la politesse, elle est nécessaire à la société, & sans elle on n'ose le promettre rien de personne. M. Scud. Les personnes qui n'ont pas besoin des autres manquent d'ordinaire d'*exactitude* & de ponctualité. M. Esp. Il ne faut pas que l'*exactitude* de la raison soit trop austére. S. Evr. Un excès de prévention vous ôte toute *exactitude.* Fen.

EXAÈDRE, f. m. Terme de Géométrie. Cube qui a tous ses côtés égaux, & qui est borné par six côtés. C'est un parallélipipéde rectangle. *Hexaedrum.* Il faudroit écrire *hexaedre*, tout de même que *hexagone*, &c. Car l'un & l'autre vient de ἕξ, qui signifie six, & dont l'esprit est âpre. *Hexaedre*, ἑξάεδρον, vient de ἕξ, *sex*, & ἕδρα, *sedes*, *situs.*

☞ EXAGÉRATEUR, f. m. Qui exagére. C'est un grand *exagérateur.*

EXAGÉRATIF, ive. adj. Qui exagére, qui amplifie. *Amplificans*, *exaggerator*, *amplificator*, *emphaticus.* *Moi-même* est un terme *exagératif.* Les hableurs sont des gens fort *exagératifs.*

EXAGÉRATION, f. f. Figure de Rhétorique par laquelle on augmente, on amplifie les choses, on dit plus qu'il n'y en a, soit en bien, soit en mal. *Exaggeratio*, *amplificatio.* Il faut prendre les *exagérations* poëtiques à leur juste rabais. S. Evr. Les *exagerations* doivent etre plaisantes pour l'enjouement. Bell. Qui voudroit ôter à l'amour les *exagérations*, lui ôteroit une partie de ses agrémens. Recueil de P. G. Tréve d'hyperboles & d'*exagérations.* Le P. Dan.

Exagération. Terme de Peinture. Maniére de représenter les choses en les marquant trop, ou en les chargeant beaucoup. Il y a des contours chargés qui plaisent, parcequ'ils sont éloignés de la bassesse du naturel ordinaire & qu'ils portent, avec un air de liberté, une certaine idée de grand goût, qui impose à la plupart des Peintres, lesquels appellent du nom de grand goût ces sortes d'*exagerations.* De Piles. Le Peintre est obligé de sçavoir l'Anatomie, & les *exagérations* piquantes qui en dérivent. Id. L'Anatomie est le fondement du dessein, & les *exagérations* peuvent conduire à la perfection ceux qui peuvent en prendre, & en laisser autant, &c. Id. Ces *exagérations* sont supportables, & souvent agréables dans les desseins qui ne sont que les pensées des tableaux. Id. L'*exagération* des couleurs, à laquelle le Peintre est obligé d'avoir recours à cause de la superficie de son fond, de la distance de son ouvrage, & du temps qui diminue toutes choses, doit être ménagée de maniére qu'elle ne fasse point sortir l'objet de son caractére. Id.

EXAGÉRER, v. act. User d'hyperbole, augmenter, aggrandir par des paroles; amplifier, représenter les choses plus grandes, ou plus mauvaises, plus louables, ou plus blâmables qu'elles ne sont. *Amplificare*, *exaggerare.* Les Poëtes & les Orateurs sont obligés d'*exagerer* les choses pour orner leurs discours. Quand nous *exagérons* la tendresse que nos amis ont pour nous, c'est pour faire juger que nous avons du mérite. Roch. L'imagination quand elle est échauffée *exagere* tous ce qu'elle ressent. Fen.

Exagérer, se dit en Peinture des choses qui sont trop marquées ou beaucoup marquées, soit à cause du dessein, soit à cause du coloris. Il est bon d'examiner si les Peintres qui ont *exagéré* les contours de leurs figures pour paroître sçavans, n'ont point abandonné le vrai. De Piles. Quant aux couleurs artificielles, le Peintre en doit connoître la valeur, la force, & la douceur séparément, & par comparaison, afin d'*exagérer* par les unes, & d'affoiblir par les autres; quand la composition du sujet le demande. Id.

Exagéré, ée participe & adjectif. *Amplificatus*, *auctus*, *exaggeratus.*

Ces mots viennent du Latin *exaggero*; qui vient d'*agger*, *levée de terre.*

EXAGITATION, f. f. *Exagitatio.* Ce mot est tout Latin, & n'est guére en usage dans notre langue: nous disons: bien *agitation*, mais non pas *exagitation.*

EXAGONE. Voyez HEXAGONE.

EXALTATION, f. f. Elévation. *Exaltatio*; *evectio*, *provectio.* Il est vieux au propre. On dit pourtant quelquefois, ce bâtiment, ce plancher, ont trop ou trop peu d'*exaltation.*

Exaltation, au figuré, se dit de l'élévation d'une personne en quelque dignité Ecclesiastique, & sur-tout à la Papauté: le terme d'*exaltation* est devenu propre pour le souverain Pontife, & en quelque façon consacré à signifier le couronnement du Pape, sa prise de possession, le commencement de son Pontificat. Après l'*exaltation* de ce Pape au Pontificat, l'Eglise reçut une nouvelle splendeur. Les jours de son *exaltation* furent les jours de votre gloire. Pat. La faveur n'a point eu de part à son *exaltation*; il est lui-même l'ouvrier de sa fortune. Le P. Gaillard. On fait aussi des priéres pour l'*exaltation* de la Foi, de notre Mere Sainte Eglise.

Exaltation-Sainte-Croix, est une Fête qui se célébre dans l'Eglise le 14. Septembre, en mémoire de ce qu'Héraclius, Empereur d'Orient, rapporta la vraie Croix de J.C. sur ses épaules au lieu du Calvaire, d'où elle avoit été enlevée quatorze ans auparavant par Cosroës Roi de Perse, quand il prit Jérusalem du temps de Phocas. Elle fut rendue par un Traité de paix fait avec Siroës fils de Cosroës. Cette Fête fut marquée par un grand miracle: car Héraclius ne put sortir de Jerusalem tant qu'il porta la Croix sur ses habits royaux chargés d'or & de pierreries; mais il marcha facilement, dès qu'il eut pris un habit ordinaire.

Long-temps avant Heraclius, l'Eglise Grecque & Latine célébroient une Fête de l'*Exaltation* de la Sainte Croix; à cause de ce que Jesus-Christ dit en Saint Jean XII, 31. *Lorsque j'aurai été exalté j'attirerai toutes choses à moi.* Et chap. VIII. 28. *Quand vous aurez exalté le fils de l'homme, vous connoîtrez alors que c'est moi.* Le P. Du Solier nous assure, dans ses notes sur le Martyrologe d'Usuard, que feu M. Chastelain prétendoit que cette fete avoit été instituée, au moins à Jérusalem, plus de deux cents quarante ans avant Héraclius. Voyez les Notes de Baronius, celles de Florentinius sur le Martyrologe Romain, & celles du P. Du Solier Jésuite sur celui d'Usuard au quatorziéme de Septembre, & Tillemont, *Mém. pour l'Hist. Eccl.* T. VII. p. 8. & p. 13. Adon rapporta ce qui arriva sous Héraclius plus au long que les autres Martyrologistes.

La fete de la Dédicace de l'Eglise de Jérusalem, bâtie par Constantin, se célébroit tous les ans le 14e de Septembre, dit Nicéphore, jour auquel ce Temple avoit été consacré, l'an 335; & cette fete s'appelloit l'*Exaltation* de la Croix, à cause qu'en ce temps-là l'Evêque de Jerusalem montoit sur un lieu élevé que Constantin avoit fait bâtir exprès en forme d'une chaire, & qui s'appelloit en Grec, les sacrés Mystéres de Dieu, ou la Sainteté de Dieu, & que là il élevoit la Croix, afin de la faire voir au peuple. Godeau. On voit la même origine de ce nom dans la vie de sainte Marie Egyptienne

ne dans Bollandus au 2e Avril, pag. 17. §. 22. Sophronius Evêque de Jérusalem, André de Créte, dans leurs Homélies pour cette solemnité, & le formulaire Grec de Saint Sabas, en décrivent les cérémonies. Il paroît par-là que ce nom & cette fête sont plus anciens qu'Héraclius. La vie de Saint Paulin dit, Ep. 11. qu'on montroit la Croix tous les ans, mais que de son temps c'étoit à Pâques, au lieu du jour de l'*Exaltation* de la Sainte Croix, & que l'Evêque la donnoit à adorer au peuple après l'avoir vénérée le premier. TIL. *cité ci-dessus.*

L'Ancienne Eglise appelloit *exaltation*, la mort des Martyrs; c'est-à-dire, leur élévation au ciel.

EXALTATION, en termes d'Astrologie, est une certaine dignité qu'acquiert une Planéte en certains degrés, ou signes du Zodiaque; & cette dignité, comme parlent les Astrologues, lui donnent plus de vertu, d'efficace & d'influence. Le signe opposé se nomme *dejection*, ou chute de la Planéte. Comme le quinziéme degré du Cancer est l'*exaltation* de Jupiter, selon Albumazar, parcequ'il croit que c'étoit l'ascendant de cette Planéte lors de la création du monde; celle du soleil est au dix-neuviéme d'Ariès, & sa déjection au signe de la Balance. Celle de la lune au signe du Taureau, &c. Ptolomée en rend la raison en son premier livre *De Quadrip.*

EXALTATION. Terme de Physique. C'est l'action, l'opération qui exalte, éléve, purifie, subtilise quelque corps naturel, ou ses principes, & ses parties: c'est aussi la qualité & la disposition que les corps naturels acquierent par cette opération. C'est encore cette *exaltation* des parties sulphureuses des fraises, qui les rend d'un goût vineux & agréable. LÉMERY.

EXALTATION a encore un autre sens dans la Médecine, qui est d'autant plus singulier qu'étant simple & naturel, il est peu usité. *Exaltation* en ce sens signifie Elévation, mouvement qui porte en haut. Les coins sont estimés propres pour empêcher l'ivresse, en précipitant par leurs parties grossiéres les vapeurs du vin, ou des autres liqueurs spiritueuses, en s'opposant à leur *exaltation* au cerveau. LÉMERY.

EXALTATION, en termes de Chymie, est une Elévation & purification des métaux à un certain degré. Il se dit aussi de la spiritualisation, ou volatilisation de quelques autres corps, comme quand on rectifie l'esprit de vin, ou quand on sépare les sels volatils des mixtes. *Exaltation d'eau*, est un nom que les Sages donnent à leur pierre.

EXALTER, v. act. Louer avec excès. *Efferre laudibus.* Quand il parle de son maître, il l'*exalte* jusqu'au troisiéme ciel. Il est temps d'entendre cet incomparable Avocat (Cicéron) soutenir l'honneur des Muses, *exalter* la gloire de la Poësie, & défendre en la cause d'Archias son Précepteur, la cause commune de tous les gens de Lettres. PAT. Que sert aux Grands d'avoir été *exaltés* sur la tête des autres, puisqu'ils sont la proie des vers, comme le pauvre dans sa fosse? LE P. GAILLARD. M. Perrault trouve que les admirateurs d'Homere *exaltent* trop l'élégance de sa diction.

Je pourrois dans quelque Ode insipide,
T'exalter *aux dépens & de Mars, & d'Alcide.* BOIL.

EXALTER Terme de Physique. *Perficere, attenuare.* Purifier, élever, perfectionner, atténuer, rendre plus subtil, plus délicat, plus pur. Le mot d'*exalter* se dit fort bien en parlant des parties des corps naturels, & des principes chymiques qu'ils contiennent. Ce mot est fort en usage aujourd'hui dans la Physiologie: les Physiciens & les Médecins l'ont pris des Chymistes, qui se sont fait un langage particulier, & qui emploient de grands & de beaux mots pour exprimer même les choses les plus simples & les plus communes. Cette chaleur douce & tempérée *exalte* & dégage insensiblement les parties les plus volatiles des alimens. LÉMERY.

EXALTER, en termes de Chymie, c'est, Elever les métaux & les autres corps naturels à un degré de perfection & de pureté tel qu'ils sont capables de le souffrir, en telle sorte qu'ils font un plus grand effet sur les corps sur lesquels on les fait agir. Les Chymistes & les Fols, qui se disent amateurs des sciences secrétes, aiment fort le terme d'*exalter*, parcequ'il a plus d'emphase, & ils s'en servent à tout propos. Celui qui a imité leur langage, dans la pensée de les rendre ridicules, leur fait dire, Si l'on veut recouvrer l'empire sur les Salamandres il faut purifier & *exalter* l'élément du feu qui est en nous, &c. Vous n'aviez qu'à *exalter* votre imagination & votre foi, &c. En Médecine les sels du sang sont dits s'*exalter*, lorsqu'ils se séparent des autres principes, & sur-tout des souphres.

EXALTÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe dans l'usage ordinaire, & dans les Sciences & les Arts. *Attenuatus, perfectus, elatus, evectus, exaltatus.* Les alimens mous & humides, qui ne sont point visqueux, & qui contiennent une suffisante quantité de parties volatiles & *exaltées*, se digérent aisément. LÉMERY. On remarque en Chymie que la plupart des matiéres sulphureuses fort *exaltées* ont cette couleur rouge. ID. Les fraises contiennent beaucoup de phlegme & de sel essentiel, & une médiocre quantité d'huile *exaltée*. ID. Le suc des viandes se distribue plus ou moins facilement, suivant qu'il est plus ou moins chargé de particules, ou phlegmatiques, ou volatiles & *exaltées*. Dans les fruits mûrs les parties huileuses étant plus *exaltées* se séparent & se dégagent plus aisément du reste de la masse. Le chyle, après avoir été confondu avec le sang reçoit une nouvelle atténuation par les parties volatiles & *exaltées* de cette liqueur. Dans les plantes le suc le plus pur & le plus *exalté* sert à nourrir les fleurs & les fruits. Les coins sont composés de quelques principes assez volatils & *exaltés*. Le terroir des lieux d'où nous viennent les oranges est chargé de beaucoup de souphres *exaltés* & de sels volatils. LÉMERY.

EXAMEN, s. m. Perquisition, discussion, recherche exacte & soigneuse, pour tâcher de découvrir la vérité d'une chose. *Examen, perquisitio.* Cet homme a été volé, il a fait un sévére *examen* de tous ses domestiques, pour découvrir le coupable. Si les hommes ne se hâtoient point tant de décider après un *examen* superficiel, ils ne se tromperoient pas si souvent. S. EVR. Il y a de la témérité à soumettre la Religion à l'*examen* de la raison. NIC. La voie de l'autorité est sans comparaison plus facile, & plus proportionnée à la portée des simples & des ignorans, que la voie de discussion & d'*examen*. ID. Les regles de conduite que suivent la plupart des hommes, n'ont d'autre principe qu'une coutume qu'ils ont embrassée sans *examen*. NIC.

EXAMEN DE CONSCIENCE, est le compte qu'un bon Chrétien doit se rendre à soi-même de toute les actions de la journée, comme aussi la préparation qu'il doit faire avant que de s'approcher du Sacrement de Pénitence; pour confesser les péchés qu'il a faits depuis sa derniére confession. Saint Ignace appelle cela l'*examen* général; qu'il réduit à cinq points. Dans le premier, on remercie Dieu de ses bienfaits. Dans le 2e, on demande la grace & la lumiére pour connoître ses péchés. Dans le 3e, on parcourt ses occupations, ses actions, ses pensées, & ses paroles, pour y découvrir ce qui a pû déplaire à Dieu. Dans le 4e, on en demande pardon à la Divine Majesté, & on tâche de concevoir un véritable regret de l'avoir offensée. Dans le 5e, on prend la résolution ferme de ne plus offenser Dieu, & d'éviter sur-tout les péchés qui sont les plus griefs, ou auxquels on est le plus sujet. Saint Ignace a encore établi l'*examen* particulier de la conscience, & il en a donné la méthode dans ses exercices. Cet *examen* particulier consiste à faire la guerre au vice qui nous domine davantage, en l'attaquant seul, & le combattant sans relâche par une attention continuelle sur soi-même, pour n'y pas tomber; par un retour douloureux vers Dieu toutes les fois qu'on y tombe; par une supputation exacte de ses chûtes, comme Saint Ignace l'enseigne en détail.

EXAMEN, se dit aussi de l'épreuve, de la capacité de celui qu'il faut promouvoir aux Ordres, ou recevoir en quelque charge; qui aspire à quelques degrés dans les Ecoles: ce qui se fait par des disputes, des argumens, des interrogations, des thêmes, ou compositions, &c. Il faut subir un rude *examen* quand on veut être reçu Docteur. L'*examen* des Conseillers du Grand Conseil se fait sur le Droit Civil & Canon. Les

Ecoliers compoſent pour l'*examen* qui ſe fait au bout de l'année, pour juger s'ils ſont capables de monter dans une plus haute claſſe.

Examen, ſignifie auſſi quelquefois, Cenſure, critique. En ce ſens il a ſervi de titre à pluſieurs Livres. L'*Examen* des eſprits, & l'*Examen* de l'*Examen* des eſprits.

En termes de Palais on appelloit autrefois *examen à futur*, une enquête qui ſe faiſoit en vertu de lettres royaux, pour avoir preuve de la vérité d'un fait par la dépoſition des témoins qu'on avoit en main, de peur qu'elle ne dépérît par leur mort, ou par leur abſence; & cela avant qu'on eût intenté le procès dans lequel cette enquête devoit être produite. L'uſage de cette preuve par *examen à futur* a été abrogé par la derniére Ordonnance de l'an 1667. C'eſt en ce ſens qu'on dit, l'*examen* des témoins, pour dire, leurs dépoſitions. L'*examen* d'un compte, eſt la diſcuſſion de tous ſes articles l'un après l'autre.

Examen, ſe dit auſſi chez les Ouvriers de la *languette* d'une balance. Ou plutôt *examen* eſt en Latin, ce que nous appellons en François la *languette* d'une balance; mais je ne ſçache pas qu'aucun bon Auteur ſe ſerve en François du mot d'*examen* en cette ſignification.

EXAMILION, ſ. m. Muraille célébre que l'Empereur Emmanuel fit élever ſur l'Iſthme de Corinthe, l'an 1413. & qui fut ainſi nommée de ἓξ, *ſix*, & μίλιον, qui en Grec vulgaire ſignifie un mille, du Latin *mille*. Cette muraille avoit ſix milles, c'eſt-à-dire, deux lieues de long. *Examilion.* L'*Examilion* fut bâti pour garantir le Péloponéſe de l'incurſion des Barbares: il commençoit au port Lechée à 16 ſtades de Corinthe, & finiſſoit au port Cenchrée vers le Golfe Saronique. Amurat II. ayant levé le ſiége de Conſtantinople en 1424. fit démolir l'*Examilion*, quoiqu'il eût conclu la paix avec l'Empereur Grec. Les Vénitiens le firent rétablir l'an 1463. En quinze jours de temps l'ouvrage fut achevé par trente mille ouvriers, couverts par l'armée commandée par Bertoldo d'Eſt, Général des troupes de terre, & Louis Lorédano, Général de la mer. Les Infidéles firent des efforts pour détruire ce rempart; mais ils furent repouſſés, & contraints de ſe retrancher aux environs: mais Bertoldo ayant été tué au ſiége de Corinthe qu'on fit enſuite, Bertino de Calcinato ayant pris le commandement de l'armée, abandonna, à l'approche du Beglerbey, le ſiége & la défenſe de la muraille, pour laquelle on avoit fait tant de dépenſe. Voyez le P. Coronelli, dans ſa *Deſcription de la Morée.*

EXAMINATEUR, ſ. m. Celui qui examine. *Inquiſitor, explorator, index.* Il y a quatre *Examinateurs* en l'Univerſité pour éprouver la capacité des aſpirans à être gradués. On a des ſpectateurs & des *examinateurs*, à proportion que l'on eſt élevé. S. Evr.

On appelle les Commiſſaires du Châtelet de Paris, Commiſſaires-*Examinateurs*, parcequ'une des principales fonctions de leurs charges, c'eſt d'ouïr la dépoſition des témoins, & de faire des informations, & qu'ils examinent les comptes. *Examinateur* des Evêques, eſt un Officier en Cour de Rome qui fait l'examen des Evêques. Les Evêques ont auſſi des *Examinateurs* des Ordinands: ce ſont des Prêtres vertueux & habiles, choiſis du Clergé ſéculier, ou régulier, & prépoſés par l'Evêque pour examiner ceux qui ſe préſentent pour être promus aux Ordres. Il y a auſſi des *Examinateurs* de Livres.

L'Examinateur étoit autrefois un titre d'Office & de Charge à la Cour des Lombards, comme on le peut voir dans Du Cange. C'en eſt encore un dans la Chancellerie de Rome, où les *Examinateurs* ſont chargés du ſoin de conférer les Bulles. Voyez les Macri au mot *Abbreviator.*

EXAMINATION, ſ. f. *Examen.* Ce mot ſe trouve dans Ablancourt; mais on ne croit pas qu'on s'en puiſſe ſervir. Ainſi au lieu de dire avec cet Auteur l'*examination* d'un procès, on doit dire l'*examen* d'un procès. Il ſemble qu'*examination* ait quelque choſe d'extraordinaire & de choquant.

EXAMINER, v. act. Faire une exacte perquiſition ou recherche de quelque choſe. *Examinare, inquirere, diſcutere.* Il eſt du devoir d'un Juge de bien *examiner* les témoins, de les tourner de tous côtés, pour ſçavoir bien la vérité d'un fait, pour informer à charge & à décharge. J'ai bien *examiné* ma conſcience, je me trouve net de tout crime; je ne crains que la calomnie.

*Lorſque je m'*examine,
Je crois de ce déſordre entrevoir l'origine. Rac.

Examiner, ſignifie auſſi, Eprouver la ſcience & la capacité de quelqu'un. Ce Conſeiller a été *examiné* ſur la loi. On doit dorénavant *examiner* ſur le Droit François.

Examiner, ſignifie auſſi, Regarder attentivement. *Inſpicere.* Il y a long-temps que j'*examine* cette perſonne, il me ſemble que je connois ce viſage.

Examiner, ſe dit figurément en choſes morales. Eplucher une queſtion; rechercher toutes les beautés, les erreurs d'un Livre: conſidérer attentivement, peſer mûrement. On a envoyé ce Livre en Sorbonne pour l'*examiner*: on y a trouvé bien des erreurs. Mille gens aiment mieux ſuppoſer les choſes véritables, que d'avoir la peine de les *examiner*. Log. On doit, non à la fauſſeté de certaines opinions, mais au mérite de ceux qui les ſoutiennent, la juſtice de les examiner; & il eſt raiſonnable d'acheter par la peine de les apprendre, le droit de les mépriſer. Id. On n'*examine* d'ordinaire les opinions des autres qu'avec une ſecréte envie de trouver qu'on a raiſon ſoi-même. Bay. C'eſt un mauvais caractère, que d'*examiner* avec une curioſité maligne tout ce que font les autres, pour les cenſurer. Bell. Quand le cœur réſiſte à une vérité, l'eſprit l'*examine*, ou négligemment, ou malignement. Jaq. Rien n'eſt plus ordinaire que la pareſſe d'*examiner* le fond des affaires, & une hâte indiſcréte d'en juger. S. Réal. La paſſion de tout *examiner* conduit enfin à l'incrédulité. Le P. Thom. Il y a plus d'orgueil que de ſageſſe dans la prétention d'*examiner* avant que de croire. Id. Si nous nous *examinions* nous-mêmes avec le même ſoin que nous *examinons* les autres, nous n'aurions pas la ſote vanité de nous croire ſi accomplis. Bell.

s'Examiner, v. n. paſſ. ſignifie, S'uſer, & ſe dit des étoffes. *Atterere, deterrere, excutere.* Cet habit commence à s'*examiner*; il s'y va faire des trous en beaucoup d'endroits. On dit auſſi, Mon argent eſt bien *examiné*, il ne m'en reſte plus guére. Il eſt du ſtyle populaire.

Examiné, ée. part. paſſ. & adj. *Examinatus, diſcuſſus.*

☞ EXANTHÊME, ſ. m. Terme de Médecine. Puſtule, éruption d'humeurs par la chair. *Puſtula, eruptio levis humorum per cutem.* La peſte de Marſeille, regardée du côté de ſes ſymptômes eſſentiels & diſtinctifs, peut être définie: Une éruption critique de bubons, de parotides, de charbons, de puſtules & d'*exanthêmes.* Deidier. *Lettre ſur la Maladie de Marſeille.* Il y a différentes ſortes d'*exanthêmes.* Voyex les Définitions de Gorrée.

☞ Exanthêma ſignifie toute ſorte d'éruption à la peau, ſoit avec ſolution de continuité, comme les puſtules de la petite vérole, de la gale, les tubercules, ulcères & autres ſemblables; ſoit ſans ſolution de continuité, comme les taches cutanées, hépatiques, ſcorbutiques, vénériennes, les rouſſeurs, les pétéchies, la rougeole, le pourpre, &c. Ce mot eſt Grec, ἐξάνθημα, du verbe ἐξανθέω, *effloreſco, erumpo*, je fleuris, je m'épanouïs, je ſors, je m'éleve.

☞ EXANTLATION, ſ. f. Terme de Phyſique. C'eſt l'action de faire ſortir l'air ou l'eau de quelque endroit, par le moyen de la pompe.

EXAPLES, ſ. m. pl. Ou plutôt hexaples. *Hexapla.* Terme de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. C'étoit une Bible diſpoſée en ſix colomnes par Origéne: ſur la premiére colomne étoit le texte Hébreu écrit en caractéres Hébreux; ſur la 2e colomne le texte Hébreu écrit en caractéres Grecs; ſur la 3e colomne la verſion d'Aquila; ſur la 4e la verſion de Symmaque; ſur la 5e la verſion des Septante; & ſur la 6e la verſion de Théodotion. Voyez l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſébe, & les Prolégoménes de Walton. Voyez auſſi Hexaples.

EXARQUAT. L'Académie écrit EXARCHAT; d'autres écrivent EXARCAT, ſ. m. Charge & Gouvernement de l'Exarque. *Exarchatus.* L'*Exarquat* contenoit les

villes

villes de Ravenne, de Cézenne, de Créme, Imole, Boulogne, Modéne, &c. Depuis, le Roi Pepin donna au Pape toutes les terres de l'*Exarquat* en 756.

EXARQUE, f. m. Vicaire de l'Empereur d'Orient, ou Préfet qu'il envoyoit en Italie, & qui demeuroit à Ravenne pour la défendre contre les Lombards, qui avoient conquis toute l'Italie, à la réserve de Rome & de Ravenne. *Exarchus.* Le premier *Exarque* fut le Patrice Longin, envoyé par Justin le Jeune en 568. Les *Exarques* subsistérent environ 185 ans, jusqu'à ce qu'Astolphe, Roi des Lombards, prit Ravenne par force l'an 752. Eutychius étoit pour lors *Exarque* de Ravenne; & ce fut le dernier.

Le P. Papebroch, dans le *Propylaum ad Acta Sanct. Maii*, a fait une Dissertation sur le pouvoir & les fonctions de l'*Exarque* d'Italie dans l'élection & l'ordination du Pape. C'est la 16ᵉ Dissertation de cet ouvrage, p. 116. & suiv. En 752. Astolphe, Roi des Lombards, Prince plein d'ambition & de courage, voyant que l'Empereur Constantin Copronyme, occupé des affaires d'Orient, abandonnoit presque entiérement celles d'Italie; il vint avec une grande armée assiéger dans Ravenne l'*Exarque* Eutychius, qui après une assez vigoureuse défense fut obligé de se rendre faute de secours; & en lui finit cette espéce de gouvernement, qu'on appelloit l'*Exarcat*, environ 185 ans après qu'il eut été établi. P. Dan. *Hist. de France*, *T. I. p.* 397.

L'Empereur Frédéric créa Héraclius, Archevêque de Lyon, de l'illustre Maison de Montboissier; il le créa, dis-je, *Exarque* dans tout le Royaume de Bourgogne. Cette dignité n'avoit été connue jusqu'alors qu'en Italie dans la ville de Ravenne. P. Ménest. *Histoire de Lyon*, *p.* 277.

Exarque, étoit aussi une dignité militaire. Voyez Du Cange.

L'Exarque d'un Diocèse étoit la même chose que le Primat: cette dignité Ecclésiastique étoit moindre que la Patriarchale, & plus grande que la Métropolitaine, comme prouvent Justel, & le P. Sirmond. L'*Exarque* présidoit sur plusieurs Provinces. Il étoit au-dessus du Métropolitain.

L'Exarque aujourd'hui chez les Grecs est une espéce de Légat *à latere* du Patriarche, qui fait la visite des Provinces qui lui sont soumises, qui s'informe des mœurs des Clercs, des causes Ecclésiastiques, de la manière dont le service divin se fait, des mariages & des divorces, des différends entre les Prélats & le peuple, de l'observance des Canons, de l'administration des Sacremens, sur-tout de la Confession, de la manière dont la discipline Monastique se garde dans les Monastéres, des loix des Eglises exemptes de la jurisdiction de l'Ordinaire, &c. & qui pendant le temps de sa visite fait des Réglemens sur tout cela; mais sur-tout qui se fait rendre compte de tous les revenus que le Patriarche tire de chaque Eglise, & de tout ce qui les concerne, qui les léve, & qui souvent, après s'être fort enrichi dans cette charge, parvient lui-même au Patriarchat. Voyez le P. Gretser, Jésuite, dans ses Observations sur Codin, C. XII. n. 4. & le P. Goar, dans ses Notes sur Codin, p. 15. not. 53.

EXARQUE, est aussi dans l'Antiquité Ecclésiastique d'Orient, un Supérieur général de plusieurs Monastéres. *Exarchus.* ☞ Autrefois dans les Ordres Religieux l'*Exarque* étoit différent de l'Archimandrite. Celui-ci étoit le Supérieur d'une seule Maison, ou d'un seul Monastére; & l'*Exarque* étoit Supérieur de tout l'Ordre, ou du moins d'une partie de l'Ordre; c'est-à-dire, qu'il étoit ce qu'est aujourd'hui un Général, ou un Provincial. Le Supérieur de chaque Monastére s'appelloit Archimandrite, ou Hégumène, & tous obéissoient à un Supérieur général, qu'on appelloit *Exarque*. L'on voit dans le Pontificat de l'Eglise Grecque une formule de l'institution des *Exarques* & des Hégumènes. Le Patriarche leur impose les mains, & leur donne un mandement ou lettres testimoniales, qui contiennent l'obligation de leurs charges. Par celles de l'*Exarque* il paroît entr'autres choses qu'on lui confie le soin des Monastéres patriarchaux, qu'il en doit faire la visite, &c. P. Helyot, *T. I. Dissert. prélim. p.* 63. En 493. Sebas fut établi *Exarque*, ou Chef de tous les Anachorétes du territoire de Jérusalem. Du Bois.

Exarque, dans Codin, L. IV. de l'édition du Louvre, est encore un des derniers Officiers de l'Eglise, puisque de 46 qu'il nomma, il n'est que le 41ᵉ.

Ce mot vient du Grec ἔξαρχος, qui signifioit *Chef*, ou *Commandant*, & sur-tout dans les factions d'Italie. Homére, Philon, & d'autres Auteurs, donnent le nom d'*Exarque* au Maître des Chantres d'un chœur, ou à celui qui chante le premier. Car le verbe ἄρχω, ou ἄρχομαι, signifie également commencer & commander.

☞ EXASSISTANT, ante, f. m. & f. Qui a été Assistant, ou Assistante. *Assistentis officio defunctus*, *a*. Voyez EX.

EXASTYLE, f. m. Terme d'Architecture. Portique qui a six colonnes de front. *Hexastylus.*

Ce mot vient de στῦλος, colonne, & de ἕξ, six. Il faudroit écrire *hexastyle*.

EXAUCEMENT, f. m. Action d'exaucer. *Exauditio.* Les méchans n'obtiennent pas souvent l'*exaucement* de leurs priéres. Ce mot n'est au plus en usage qu'en cette phrase, quoique bien des gens prennent *exaucement* pour l'élévation, la hauteur, *erectio*, *altitudo*; mais il ne faut pas confondre l'un & l'autre, *exaucement* & exhaussement. Voyez ci-dessous Exhaussement.

EXAUCER, v. act. Accorder les demandes de celui qui prie avec ferveur. *Exaudire.* Il ne se dit guére qu'en matiere de Religion. Dieu *exauce* les priéres de ceux qui les font avec une vive foi. Si mes vœux pouvoient être *exaucés*, vous reviendriez bientôt en santé. Dieu *exaucera* les priéres des gens de bien. *Exaucez*-moi, mon Dieu, lorsque je vous invoque. Port-R.

Que le Seigneur t'exauce au jour de la tempête,
Que l'ombre de son nom mette à couvert ta tête. God.

Exaucé, ée, part. pass.

☞ *EXAUDI.* Terme de Bréviaire qui est purement Latin, & qu'on donne au sixiéme Dimanche d'après Pâques, qui précéde celui de la Pentecôte. On le marque de ce nom dans les Almanachs, & on le lui donne à cause que l'Introït de la Messe de ce jour commence par ce mot.

☞ EXAUTORATION, f. f. Ce mot, qui vient d'*exautorer*, signifie Dégradation. Le Roi nomma le Comte de Ligny pour ôter le collier de l'Ordre à S. Vallier, & Arrêt intervint qui ordonna que l'*exautoration* seroit faite par ce Comte en présence d'un Président, de cinq Conseillers, du Greffier Criminel, & de cinq ou six Gentilshommes. Le Comte de Ligny, assisté de cette compagnie, prononça à S. Vallier l'Arrêt d'*exautoration*, & lui demanda le collier de l'Ordre.

☞ EXAUTORER, v. act. & Exautoré, part. pass. Vieux mot qui n'est plus guére en usage, & qui signifioit Casser, dégrader. Par l'article 9ᵉ de l'Ordonnance de Henri II. donnée à Amboise le 26 Mars 1555. il est fait défenses à toutes personnes de changer de nom sans permission, à peine de mille livres d'amende, d'être punis comme faussaires, & d'être *exautorés* & privés de tout degré & privilége de Noblesse. Ce mot vient du Latin *exauctorare*, dégrader.

E X C.

EXCALCÉATION, f. f. Action de déchausser le soulier. *Excalceatio.* Parmi les Hébreux il y avoit une loi, par laquelle une veuve, que le frere de son mari refusoit d'épouser, avoit droit de l'appeller en Justice; & sur son refus, elle lui déchaussoit un de ses souliers, & lui crachoit au visage. On appelloit la maison de celui qui avoit refusé, la maison du déchaussé. Cette loi de l'*excalcéation* avoit quelque chose d'ignominieux. Courtin, *sur Grotius*.

☞ *EXCATHEDRA.* Termes Latins usités dans le style dogmatique. Les Ultramontains croient que le Pape est infaillible quand il parle *ex cathedra*. Le Pape est censé parler *ex cathedra*, quand il parle comme souverain Pontife, & qu'il enseigne toute l'Eglise.

EXCAVATION, s. f. L'action de creuser, ou le creux qui a été fait dans quelque terrain. *Excavatio, cavatio.* L'*excavation* des fondemens de ce bâtiment a coûté tant. On a fait de profondes *excavations* dans les mines de Hongrie pour en tirer le métal. L'*excavation* des puits. *Hist. de l'Acad. des Sc. 1742. p. 9.*

☞ **EXCAVER**, v. act. Caver, creuser. *Excavare.* Ce verbe se trouve en plusieurs endroits du Spectacle de la Nature. Le Lecteur se contentera de ce seul exemple. Les Philosophes sont en grand débat sur la cause du flux de la mer. Quelques-uns prétendent que la Lune en passant directement au-dessus de nos mers, les foule, les *excave*, & en fait remonter les eaux.

EXCÉDANT, ante, adj. & subst. Ce qui reste après qu'on a levé une petite ou une moindre quantité d'une plus grande. *Excedens, excessus.* En la soustraction il faut qu'il y ait une somme *excédante* & plus grande que l'autre. Payez une telle somme sur l'argent que vous avez à moi, & m'envoyez l'*excédant*. Il a traité à forfait de ce droit jusqu'à cinq cents mille livres, à la charge de compter de l'*excédant*.

EXCÉDER, v. act. Etre plus grand; aller au-delà d'une certaine chose qui doit être réglée. *Excedere, superare.* Il n'*excède* pas le plus haut prix des étoffes de cette sorte. Pasc. La mesure d'avoine *excède* celle de blé. La pinte de S. Denys *excède* celle de Paris, est plus grande. La taille de Saül *excédoit* celle des autres hommes de toute la tête. Un vendeur ne doit pas *excéder* le prix taxé des denrées.

☞ Excéder, se dit aussi dans le discours familier, en parlant de certaines choses portées jusqu'à l'excès. Ainsi des gens à qui on aura fait faire si bonne chère, qu'ils auront mangé plus qu'il ne faut, diront, On nous a *excédés*. Celui à qui on fera des railleries trop fortes, dira, Vous m'*excédez*.

Excéder se met avec les pronoms personnels, comme les verbes qu'on appelle réciproques. Un jour il s'*excéda* de fatigue pour des pauvres qu'il traitoit. Fonten. *Excéder* dans ces occasions signifie, Aller au-delà de ses forces, faire quelque excès de travail.

Excéder, se dit figurément en Morale, pour dire, Aller au-delà, outrepasser. *Prætergredi, exire.* Un Procureur qui *excède* son pouvoir est sujet à désaveu. Les préceptes de la Loi n'*excèdent* point nos forces; on les peut aisément accomplir. A Rome, les Maîtres perdoient le droit qu'ils avoient sur leurs esclaves, quand ils *excédoient* la modération avec laquelle ils les devoient corriger. Du Bois.

Excéder, en termes de Palais, signifie, Battre, outrager. *Mulctare, indignis modis afficere.* Il n'est guère en usage qu'au prétérit, & se joint presque toujours avec *Battu*. Il a fait informer de ce qu'on l'avoit *battu* & *excédé*.

Excédé, ée. part. pass. & adj. *Superatus, mulctatus*, &c.

EXCELLEMMENT, adv. D'une manière achevée & excellente. *Eximiè.* S. Thomas a traité *excellemment* de la Théologie Scholastique. S. Paul dit que la gloire que Dieu destine à ses enfans est *excellemment* excellente.

EXCELLENCE, s. f. Qualité extraordinaire que peut avoir une chose, qui lui donne de l'avantage sur toutes celles de même genre. *Excellentia, præstantia.* L'*excellence* de ce remède, c'est qu'il purge doucement, & sans qu'on s'en apperçoive. Ce qui fait désirer aux hommes l'approbation des autres avec tant de passion, c'est qu'elle les affermit & les fortifie dans l'idée qu'ils ont de leur *excellence* propre. Nic. J'admire l'*excellence* de son esprit. Abl. L'amour de notre propre *excellence* doit être subordonné à notre fin principale, qui est Dieu. Fén.

Ce mot s'emploie aussi absolument. Ce n'est pas tout que de vouloir choisir une profession: l'*excellence* est d'y réussir.

☞ Par excellence. Façon de parler adverbiale & du style familier, pour dire, Excellemment. Cela est beau *par excellence*.

On le dit aussi dans une acception différente, en parlant de ceux qui ont tellement excellé dans un certain genre, que le nom appellatif, qui est commun à toutes les personnes célèbres dans le même genre, est devenu pour eux comme une espèce de nom propre & particulier. Ainsi en parlant de Salomon, on dit, le Sage; & en parlant de S. Paul, on dit, l'Apôtre. Cette sorte de dénomination absolue, est ce qu'on appelle communément, *par excellence*, & ce que les gens de Lettres appellent, par *antonomase*.

On dit, que Dieu est l'Etre *par excellence*; pour dire, qu'il est le Souverain Etre, & que toutes les créatures n'ont l'être que par participation.

Excellence, est aussi un titre d'honneur qu'on donne particulièrement aux Ambassadeurs, & autres personnes qu'on ne peut pas traiter d'Altesse, parce qu'ils ne sont pas Princes, & qu'on veut pourtant élever au-dessus des autres grandeurs. On le marque en abrégé par un simple *E. S. E.* Son *excellence*, *V. E.* votre *excellence*, &c. On ne le donne en France qu'aux Ambassadeurs; mais il est fort commun en Allemagne. Ceux à qui le titre d'*Excellence* a été d'abord affecté, sont les Princes du sang de France, & des autres Maisons Souveraines. Ils le quittèrent pour prendre celui d'Altesse, parceque plusieurs Grands Seigneurs, qui n'étoient pas Princes, prirent celui d'*Excellence*. Les Ambassadeurs de France à Rome donnoient autrefois de l'*Excellence* aux parens du Pape régnant, au Connétable Colonne, au Duc de Bracciano, à tous les fils aînés de ces Seigneurs, au Prince de Carbognano, aux Ducs Savelli & Césarini, & aux Princes des Maisons Papales: ils ont été plus réservés depuis; mais ils le donnent à toutes les Princesses Romaines. Les Vicerois de Naples ne traitent point d'*Excellence* les Seigneurs Romains qui ont des fiefs dans ce Royaume. On donna l'*Excellence* aux nièces du Pape Clément IX. pendant qu'on ne traitoit leurs maris que d'Illustrissimes. Après sa mort on continua de donner l'*Excellence* à son neveu, quoiqu'il n'eût ni Duché, ni Principauté. Les Ducs & Pairs de France ont eu à Rome le titre d'*Excellence*. L'Evêque de Laon ayant prétendu le même titre, il l'eut des Seigneurs Romains; mais peu de Cardinaux le lui donnèrent. On prétend par-là que ce titre est séculier.

Les Ambassadeurs ne l'ont eu que depuis 1593. qu'Henri IV. envoya au Pape le Duc de Nevers, à qui on le donna à cause de sa qualité. Depuis il a passé à tous les Ambassadeurs, qui s'y sont maintenus. Ceux de Venise ne l'ont que depuis 1636. que l'Empereur & le Roi d'Espagne y consentirent. Les Ambassadeurs des Têtes couronnées disputent ce titre aux Ambassadeurs des Princes d'Italie, parceque cet usage n'y est pas établi. La Cour de Rome ne veut pas non plus traiter d'*Excellence* les Ambassadeurs Ecclésiastiques, pour la raison qu'on a dite ci-dessus. Les Cardinaux & les Princes Romains donnent le titre d'*Excellence* au Chancelier, aux Ministres & Secrétaires d'Etat, aux premiers Présidens des Cours Souveraines de France; aux Présidens des Conseils d'Espagne, au Chancelier de Pologne, & à ceux qui sont revêtus des premières dignités des Etats, s'ils ne sont point Ecclésiastiques. Les Ambassadeurs se traitent réciproquement d'*Excellence*: ceux de l'Empereur ne donnent pas cette qualité indifféremment, ils la donnent aux Ambassadeurs des Electeurs. Ceux de France l'ont refusée aux Ambassadeurs des Provinces-Unies. Wicq.

Ce mot d'*Excellence* étoit autrefois un titre des Princes & des Empereurs; & Anastase le Bibliothécaire, page 106. a appellé Charlemagne, Son *Excellence*. L'Archevêque de Reims, en qualité de premier Duc & Pair Ecclésiastique, se fait donner le titre d'*Excellence*. On le donne aussi au Sénat de Venise, où après avoir salué le Doge sous le titre de Sérénissime Prince, on dit aux Sénateurs vos *Excellences*. Le *Liber Diurnus Pontificum Rom.* donne le titre d'*Excellence* aux Patrices & aux Exarques, *C. I. Tit. 3. & 4.*

EXCELLENT, ente, adj. Exquis; qui est de plus grande valeur que les autres choses de même espèce; qui a avantage sur elles. *Eximius, præstans, excellens, exquisitus, luculentus*, Ce remède est *excellent* contre la goutte. Aristote est le plus *excellent* Philosophe des Anciens, Descartes le plus *excellent* des Modernes. Chacun doit s'efforcer d'être *excellent* en son genre. La malice des hommes n'est jamais plus haïssable, que

que lorsqu'elle abuse des choses les plus *excellentes*. S. Réal. Le bon sens est la faculté la plus *excellente* de l'homme, & par conséquent on la doit principalement cultiver. Locke.

EXCELLENTE BURY. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un pourpre noir sur un fin blanc, qui n'est point fort détaché: sa plante est difficile à élever, étant sujette à la pourriture. Quatre boutons lui suffisent. Morin.

EXCELLENTISSIME, adj. m. & f. Terme superlatif d'*excellent*, qui sert à exagérer toutes les choses. *Supereminens*, *excellentissimus*. Ce pâté est *excellentissime*. Il est un peu burlesque, ou du moins du style familier dans le sens propre.

C'est aussi un titre d'honneur qu'on donne à des personnes de très-grande qualité. *Excellentissime* Seigneur. On donnoit le titre d'*Excellentissime* à nos Rois de la premiére & de la seconde race. Charlemagne & Alcuin l'ont aussi donné au Pape Hadrien. Kérulphe, Roi des Merciens, à Léon III. & Yves de Chartres à Pascal II. Fulbert de Chartres le donne à Luibéric, Archevêque de Sens; & S. Bernard à Ricuin, Evêque de Toul; le *Liber Diurnus Pontificum*, *C. I. Tit.* 3. le donne à un Patrice, & à l'Exarque, *C. II. T.* 1. Ce qui montre que ce n'étoit point un titre affecté à aucune dignité, mais une épithéte, que l'on donnoit à son gré à qui l'on vouloit.

EXCELLER, v. n. Surpasser les autres; être le premier, ou des plus habiles en quelque art, ou profession; sçavoir parfaitement quelque chose. *Excellere*, *exsuperare*, *præstare*, *eminere*, *supereminere*. Celui qui *excelle* en vers, n'*excelle* pas ordinairement en prose. Cet Ouvrier *excelle* à faire des miroirs; ce Prédicateur à faire des Sermons. Cet Orateur a *excellé* en son temps. Il ne faut pas affecter de parler des choses où l'on *excelle*; il semble qu'on cherche à se faire louer. Le Ch. de M. Sans le secours des passions l'on ne peut *exceller* en rien; & s'il est vrai qu'on puisse vivre sans peine, on vit aussi sans gloire & sans plaisir. M. Scud. Pour *exceller* en quelque chose, il ne faut pas imiter. Le Ch. de M. Les Modernes ont *excellé* dans les Ouvrages de Théatre. S. Evr. Il vaut mieux *exceller* en un art, en une science, en une profession, quelle qu'elle soit, lorsqu'on en est capable, que chercher à contenter sa curiosité en sçachant un peu de tout, ne faisant jamais rien de parfait, & ne sçachant jamais rien à fond. C'est pour cela que Pibrac vouloit qu'on ne s'attachât qu'à une chose, afin de pouvoir plus aisément y réussir, & y *exceller*.

Car exceller *n'est pas chose petite.*

On le dit aussi des choses inanimées. Le diamant *excelle* sur toutes les pierres. La Géométrie *excelle* sur toutes les autres sciences par ses démonstrations.

EXCENTRICITÉ, s. f. La distance qu'il y a entre les deux centres des cercles, ou des globes qui n'ont point le même centre. *Excentricitas*. Ce qui fait qu'une Planéte n'est pas toujours également éloignée de la terre, c'est que son mouvement propre se fait dans un cercle, qu'on appelle déférent, & qui n'est pas concentrique à la terre. Or la distance du centre de ce cercle au centre de la terre est ce qu'on appelle *excentricité*. Un des plus admirables problêmes de l'Astronomie est de trouver sûrement l'*excentricité* du soleil par la Trigonométrie.

Excentricité simple, c'est dans la nouvelle Astronomie, ou dans le systême des ellipses, la distance qu'il y a entre le centre de l'ellipse & le *focus*, ou foyer; ou bien entre le Soleil & le centre de l'excentrique. *Excentricité double*, c'est la distance qu'il y a entre les foyers dans l'ellipse; distance qui est égale au double de l'*excentricité* simple.

M. Cassini a donné la méthode de trouver l'*excentricité* des Planétes, & elle a été insérée dans les *Transactions Philosophiques*, *N.* 57. Dans le même Ouvrage, *N.* 128. il y a une autre méthode géométrique de trouver les aphélies, les *excentricités*, & les proportions des orbites des principales planétes. Elle est de M. Hallry, Anglois.

EXCENTRIQUE, adj. m. & f. *Excentricus*. Terme relatif, qui se dit de deux cercles, ou corps ronds qui n'ont pas le même centre. Au lieu de cercle *excentrique*, les Modernes ont inventé un cercle ovale, ou elliptique, pour expliquer l'irrégularité apparente des Planetes, & leurs diverses distances à l'égard de la terre. Le cercle *excentrique* de l'hypothése de Ptolomée s'appelle aussi *déférent*, parcequ'il semble déférer, c'est-à-dire, porter, charier la planéte dans sa circonférence. L'orbite du Soleil est *excentrique* à l'égard du globe de la terre. Mars est fort *excentrique* à l'égard du Soleil; c'est-à-dire, son mouvement ne se fait pas autour du même centre. L'opposé d'*excentrique* est concentrique.

Équation *excentrique*, c'est dans l'ancienne Astronomie, l'angle que font deux lignes tirées, l'une du centre de la terre, & l'autre du centre de l'*excentrique*, & aboutissant toutes deux au corps, ou à la place d'une planéte. C'est la même chose que la prostaphérèse; & cet angle est égal à la différence qu'il y a dans un arc de l'*excentrique* entre le lieu véritable de la planéte, & son lieu apparent. Harris.

Le lieu *excentrique* d'une planéte, c'est le vrai point de l'orbite, sur lequel le cercle d'inclination, partant du lieu de la planéte dans son orbite, tombe à angles droits. Id.

☞ Excentrique. On se sert de ce mot en matiére d'Horlogerie. On fait marquer les secondes sur un cadran *excentrique*, quand on parle de la distance qu'il y a entre les deux centres qui ne sont point concentriques.

EXCEPTÉ, Sorte de préposition. Hormis, à la réserve. *Præter*, *prætergnam*. Il faut être prêt à servir ses amis en toutes choses, *excepté* contre sa conscience. J'ai tout perdu, *excepté* un fils.

EXCEPTER, v. act. Tirer, mettre hors de la régle ordinaire. *Excipere*. Les cas privilégiés sont *exceptés* de la loi. Les verbes anomaux sont *exceptés* de la régle générale de la Grammaire.

Excepter, signifie aussi, Réserver. *Demere*, *servare*, *seponere*, *eximere*. Il lui a donné tout son bien; mais il en a *excepté* une telle terre; il en a *excepté* l'usufruit, qu'il s'est réservé.

☞ Excepter, terme de Palais, signifie Objecter, ou plûtôt Se défendre, se couvrir de quelque moyen, alléguer quelque défense pour parer une objection, une preuve, une conclusion de l'adverse partie.

☞ On dit aussi au Palais S'*excepter*. Il *s'excepte* de la maxime qui dit que *fraus nemini patrocinatur*.

On dit proverbialement, Qui dit tout, n'*excepte* rien.

Excepté, ée. part. pass. & adj. *Exceptus*, *demptus*.

☞ EXCEPTEUR, s. m. Du Latin *Exceptor*. Scribe, Clerc, Greffier, Notaire, Secrétaire. L'*Excepteur* Hilarius leur dit, Nous avons empli nos tables: ordonnez que d'autres Ecrivains prennent notre place.. Ces tables étoient des planches cirées, sur lesquelles ils écrivoient en notes.... Fleury, *Hist. Eccles.*

EXCEPTION, s. f. Réserve; ce qui est mis à part, & tiré hors de la régle. *Exceptio*. Ce cas tombe dans l'*exception* de la loi. L'*exception* est une preuve & une confirmation de la régle. Comme il y a du danger à suivre l'*exception* préférablement à la régle, il faut être sévère, & contraire à l'*exception*: cependant, parcequ'il est certain qu'il y a des *exceptions* de la régle, il en faut juger sévérement, mais justement. Quand il y a le moindre doute dans les actions morales, il faut toujours suivre la régle, & non pas l'*exception*. Nic. Il est rare que la loi du secret reçoive des *exceptions*.

Exception, se dit des personnes, pour signifier qu'elles sont exceptées de ce qu'on a dit, indiqué, marqué auparavant. Racine est une *exception* de ce que j'ai avancé touchant le Théatre François. P. De Courb.

☞ A l'exception de. Sorte de préposition. Excepté, hormis. *Præter*.

Exception. Terme de Palais. Ce mot comprend généralement toutes sortes de défenses, que celui qui est appellé en Justice peut opposer à l'action qui est intentée contre lui, pour en empêcher, ou pour en retarder l'effet. Il y en a de trois sortes: les *exceptions* déclinatoires, les dilatoires & les péremptoires. Les *exceptions déclinatoires*, sont celles par lesquelles le défendeur décline la Jurisdiction du Juge, devant lequel il a été appellé, & demande son renvoi de-

vant son Juge naturel, ou devant un Juge de privilége. Les *exceptions dilatoires*, sont celles qui ne tendent qu'à éloigner pour quelque temps le jugement de l'instance; comme lorsqu'un Procureur, au lieu de défendre, y fournit seulement des *exceptions*, par lesquelles il demande communication des pieces. Ce plaideur a toujours quelque *exception* dilatoire pour fuir, pour chicaner. Les *exceptions péremptoires* sont des défenses pertinentes, fondées sur des fins de non-recevoir, comme sur la prescription qu'on oppose; sur le défaut de qualité en la personne qui agit; pour dol & fraude: ce qui peut faire juger l'affaire sans entrer dans la discussion du droit au fond. Etre reçu dans les *exceptions*. Etre débouté de ses *exceptions*.

☞ EXCEPTION des deniers non comptés, n'est pas admise en France. Celui qui a reconnu pardevant Notaires, ou sous seing privé, qu'une somme lui a été prêtée, est réputé l'avoir reçue; & on n'admet point de preuve au contraire.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de régle si générale qui n'ait son *exception*; pour dire, qu'on ne peut comprendre tous les cas particuliers sous une même maxime.

EXCÈS, s. m. La partie par laquelle une quantité est plus grande qu'une autre. *Excessus*. Cette ligne est plus grande que celle-là; mais l'*excès* n'en est pas considérable.

Excès, se dit en Morale, & signifie, Déreglement, désordre: ce qui passe au-dela des justes bornes, & des mesures prescrites à chaque chose. *Intemperantia, incontinentia.* On le met quelquefois avec un régime. Les *excès* de vin, de femmes, de travail, sont nuisibles à la santé. L'*excès* des desirs fait manquer les plaisirs à S. Evr. Quelquefois *excès* se met sans régime.

*On ne voit plus qu'*excès *en France:*
*Tout jusqu'à l'*excès *est monté.* L'Ab. Régn.

L'ambition, qui n'a point de bornes, emporte les hommes à des *excès* dangereux. Nic. Nos *excès* ne viennent pas de la nature: elle ne les conseille point. S. Evr. On aime les louanges par *excès*. Bell. On meurt par un *excès* de joie, aussi bien que par un *excès* de douleur. Pourquoi faire parade de vos *excès* & de vos débauches? Boss. Il ne faut pas pousser la bravoure dans l'*excès*. Un *excès* de sévérité. Il y a de l'*excès* dans cette condamnation. L'*excès* de sa passion fait qu'il n'ose la déclarer. B. Rab. M. de Vaugelas étoit civil, & respectueux jusqu'à l'*excès*. Pel. Il y a des malheurs auxquels les hommes approuvent qu'on soit sensible jusqu'à l'*excès*. Disc. d'El. Quand il s'agit de faire du bien, le procédé héroïque aime l'*excès*, & ne cherche ni régle, ni mesure. Ch. de M. Clovis se jetta dans les *excès* où l'ambition & la bonne fortune précipitent les Conquérans. Le P. Dan. Cette femme se rendoit illustre par l'*excès* de son affliction. S. Evr. Les hyperboles sont d'ordinaire fausses, ou trop hardies, à moins qu'on n'y mette quelque adoucissement qui en tempère l'*excès*. Bouh. Le milieu entre l'*excès* de contrainte & de liberté est difficile à trouver. Bell. Sarasin a dit, un *excès* de beauté.

Fuyez en toute chose un ridicule excès. Boil.

Néron, tant détesté,
N'a point à cet excès *poussé sa cruauté.*

Excès, en termes de Théologie, signifie un relâchement de Morale. Plusieurs gens de bien se sont écriés contre les *excès* de quelques nouveaux Casuistes.

Excès, en termes de Palais, signifie, Blessures, outrages. *Contumelia.* Il a eu de grandes réparations pour les *excès* commis en sa personne.

Ce mot vient de *excessus*, c'est-à-dire, *outre mesure*; comme par la même raison on a dit *outrage* dans le même sens.

EXCESSIF, IVE, adj. Qui est porté dans l'excès. *Immoderatus.* C'est une dépense *excessive*. Il ne faut point m'imputer des sentimens *excessifs* Fén. L'esprit humain n'est jamais plus *excessif* dans la flaterie, que quand il est préoccupé par la terreur. Ben. Il fait un froid *excessif*. Ce prodigue fait des présens *excessifs*. Il n'y eut que l'*excessive* grandeur de Rome qui fut cause de sa ruine. Bouh. La nation, accoutumée à une liberté *excessive*, étoit toujours prete à se révolter. Ab. de V. Alexandre le Grand étoit *excessif* en tout, soit pour le bien, soit pour le mal. Abl. Tout ce qui est *excessif* est vicieux, jusqu'à la vertu, qui cesse d'être vertu dès qu'elle va aux extrémités. Bouh. La dépense des repas d'Antoine & de Cléopatre étoit *excessive*. Citri. L'expression est forte; mais je ne crois pas qu'elle soit *excessive*. Ab. de la Trap.

EXCESSIVEMENT, adv. D'une maniere excessive. *Intemperanter, immoderatè.* Cet homme a été battu *excessivement*. Les flateurs louent *excessivement*. Cet homme est si *excessivement* complaisant, qu'il a fait un défaut d'une bonne qualité. M. Scud.

EXCESTER, s. m. Nom propre d'une ville d'Angleterre, qu'on appelle autrement *Exon. Exonia, Isaca,* ou *Isca Damnoniorum.* Elle est sur la riviere d'Ex, à trois ou quatre lieues de son embouchure. *Excester* est capitale du Comté de Dévon, & il a un Evêché suffragant de Cantorbery. Maty.

☞ Excester, subst. m. Huile d'*Excester*. *Excestrense oleum.* Voyez-en la composition dans le Dictionnaire de James.

EXCIPER, v. n. Terme de Palais. Excepter, faire une exception, fournir des exceptions. *Excipere, reficere.* Ce Procureur a *excipé* contre ma demande par un déclinatoire, par une dénégation de ma qualité d'héritier, par la demande d'un delai pour déliberer. On n'est pas reçu à *exciper* du droit d'autrui. ☞ A suivre l'induction que *N* voudroit tirer de ce prétendu titre, de quelle nature seroit le privilége dont ils *excipent*? Mormant. Ces trois exceptions renferment toutes les exemptions, dont *N N N* sont en droit d'*exciper*. Id. Il ne peut avoir à autre titre les franchises dont il *excipe*. Id. C'est-à-dire, dont il fait des exceptions du droit commun. Quelle idée d'*exciper* de la forme devant la propre personne du Roi, dans une affaire majeure! *Mem. d'Artois.*

Ce mot vient du Latin *excipere* Le défendeur est celui qui *excipe*, & qui fournit des défenses.

☞ EXCIPIENT, s. m. C'est, en termes de Médecine, ce qui reçoit les autres ingrédiens, & leur donne une forme convenable; comme les électuaires des boutiques, les conserves, les confections, les robs ou le miel. *Excipiens.* Dict. de James.

☞ EXCISION, s. f. Je ne donne pas ce mot comme bien établi; mais Chardin s'en est si heureusement servi pour signifier le retranchement qui se fait du prépuce aux males, & des nymphes aux femelles, dans l'opération de la Circoncision, qu'il mériteroit être reçu & faire fortune. La Circoncision, dit cet Auteur, se pratique en Perse sur les deux sexes, principalement vers le golfe Persique; mais on ne circoncit les femmes que lorsqu'elles ont passé la jeunesse, parcequ'auparavant il n'y a pas d'excroissances pour l'*excision*. Ce mot, qui vient du Latin *excisio*, qui signifie Echancrure, est merveilleux pour signifier celle qui se fait dans la Circoncision.

EXCITATIF, IVE. adj. Qui excite. *Excitans, excitativus.* Ce remede est trop violent, trop *excitatif* des humeurs.

EXCITATION, s. f. Action de ce qui excite. *Excitatio.* L'*excitation* des humeurs est dangereuse, quand on est enrhumé. Cet homme agira assez en cette affaire par son propre interet: il ne lui faut point d'autre *excitation*. Les plus parfaits se font de continuelles *excitations* à eux-memes pour ranimer leur piété. Boss.

☞ EXCITATRICE, s. f. qui dans les Communautés de filles se dit de celle qui éveille les Religieuses. *Excitatrix.*

EXCITER, v. act. Provoquer, causer quelque effet. *Incitare, creare, facere.* Le tabac, la bétoine, *excitent* l'éternument. Les acides *excitent* la toux. Les vents *excitent* les orages. Un peu d'eau sur un grand feu l'*excite* davantage, le rend plus vif. Les salines *excitent* la soif, l'appétit.

Exciter,

Exciter, se dit figurément en Morale, & signifie, Inciter, allumer, encourager, animer. *Accendere, animos addere, commovere.* L'éloquence *excite* les passions. Les séditieux *excitent* le peuple à la révolte. L'émulation *excite* à l'étude, au combat. Cet homme est lent & paresseux, il n'agit point si on ne l'*excite*. Il faut s'*exciter* à la vûe de la perfection, & avoir du moins la ferveur des desirs, si l'on ne peut avoir la grandeur des œuvres. Fléch. Qu'on voie tomber des larmes de nos yeux, lorsque l'excès de notre douleur nous les fait répandre; mais ne nous *excitons* jamais à pleurer. M. Esp. Rien n'attire tant l'aversion que l'amour propre: il ne sçauroit se montrer sans l'*exciter*. Nic. Les passions a demi touchées n'*excitent* en nos ames que des mouvemens imparfaits. S. Evr. Les motifs intéressés dans l'amour de Dieu servent à *exciter* la paresse des hommes. Fen. Dieu a répandu des ténèbres dans l'Ecriture, pour *exciter* notre diligence. Nic. Le criminel, tout indigne qu'il étoit de la clemence du Roi, *excitoit* encore sa tendresse & sa compassion.

Excité, ée. part. & adj. *Excitatus, ardens, commotus.*

EXCLAMATION, s. f. Elévation de la voix qu'on fait pour témoigner quelque surprise violente, soit d'admiration, soit d'indignation, soit de douleur, de peur, de desir, &c. *Exclamatio.* Les *exclamations* sont des figures qui conviennent bien à un Orateur. A l'arrivée de son ami il fit de grandes *exclamations de joie.* Cette femme crut voir un phantôme, elle fit une grande *exclamation.* Il ne faut point aller jusqu'aux *exclamations*, quand on ne fait qu'approuver. S. Evr. La flaterie a un langage qui lui est propre: elle ne loue jamais que par des *exclamations.* M. Scud. Les *exclamations* concertées des flateurs paroissent fades aux gens de bon goût. Bell. Ces mauvais déclamateurs font de lugubres *exclamations* aux moindres reflexions douloureuses. S. Evr. ☞ L'Auteur du Dialogue des Orateurs attribué à Tacite parle, paragraphe 31, des *exclamations* honnetes, ou, selon d'autres, des *exclamations* gracieuses d'Epicure & de Métrodore. *Honestæ exclamationes.* Casaubon sur Diogéne Laërce, au commencement de la vie d'Epicure, a fait une sçavante & curieuse remarque sur ces *exclamations* gracieuses.

EXCLAMER, v. n. Vieux mot, qui signifioit autrefois *s'écrier*, pousser des cris causés par quelque émotion extraordinaire de l'ame. *Exclamare.*

EXCLURE, v. act. *J'exclus, tu exclus, il exclut, nous excluons, j'ai exclus, j'exclurai.* S'opposer aux prétentions de quelqu'un; l'en faire décheoir & débouter. *Excludere.* Ses ennemis l'ont fait *exclure* de cette dignité où il croyoit être élû. *Exclure* quelqu'un d'un emploi par de certains biais. Roch. On l'a *exclus* du gouvernement. Abl. *Exclure* un Prêtre de l'Autel. *Exclure* des Sacremens.

Ce mot vient du Latin *excludere.*

On le dit aussi des obstacles naturels, ou légitimes. La loi *exclut* les bâtards des successions, des Bénéfices. L'héritier pur & simple *exclut* le bénéficiaire.

Exclure, signifie aussi, Excepter. Le Roi a accordé un pardon aux rebelles d'un tel lieu; mais les chefs en sont *exclus* & exceptés.

Exclure, signifie aussi, Refuser l'entrée, chasser d'une maison. Les mauvais Anges ont été *exclus* du Paradis. Les pécheurs en seront *exclus* pour jamais.

On dit qu'un homme a été *exclus* d'une succession, pour dire, qu'il a été déshérité.

Exclos, use. part. pass. & adj. *Exclusus.*

☞ *Les vertus près de lui se voyoient sous le dais;*
Et l'aveugle fortune excluse *du Palais,*
Laissant dans le Conseil gouverner la prudence,
N'osoit mêler sa roue au timon de la France.
P. Le Moine.

EXCLUSIF, ive. adj. Qui a la force d'exclure. *Excludens, exclusivus.* Cette loi porte une défense *exclusive.* Les Souverains ont des voix *exclusives* dans l'élection des Papes. Ce testament a une clause *exclusive.* Hormis est un mot *exclusif.*

EXCLUSION, s. f. Ce qui fait qu'on est exclus de quelque chose. *Exclusio.* La loi lui donne l'*exclusion.* Cette couronne a donné l'*exclusion* de la Papauté à un tel sujet. Il a institué un tel son héritier, à l'*exclusion* de ses autres parens.

Exclusion, signifie aussi, Exception. On peut disposer de son bien à l'*exclusion* des quatre quints de ses propres.

☞ EXCLUSIVE, s. f. Exclusion. *Repulsa.* Ceux qui ont écrit des Conclaves se servent de ce mot. Il faut être d'une grande réserve pour donner l'*exclusive* à un Cardinal. Pour pouvoir donner l'*exclusive* à un Cardinal, il faut un peu plus du tiers des voix.

EXCLUSIVEMENT, adv. D'une manière qui exclut, qui excepte. *Exclusivè.* Cette loi prononce *exclusivement.* Les nôces sont permises jusqu'au premier jour de Carême *exclusivement*: c'est-à-dire, que le jour des Cendres n'est pas compris dans la permission. La Cour a renvoyé un tel prisonnier pardevant le Juge ordinaire, pour lui faire son procès jusqu'à sentence définitive *exclusivement*; pour dire, qu'elle n'a renvoyé que l'instruction, qu'elle s'est réservé le jugement.

EXCOMMUNICATION, s. f. Anathême, peine, ou censure Ecclésiastique, par laquelle on retranche les Hérétiques de la société des Fidéles, ou les pécheurs obstinés, de la communion de l'Eglise, & de l'usage des Sacremens. *Excommunicatio, anathema.* L'*excommunication* doit être précédée de trois monitions publiées au moins à deux jours d'intervalle l'une de l'autre. Celui qui la prononce doit avoir jurisdiction contentieuse. Cela s'entend des *excommunications* imposées par le Juge. Mais celles qui sont portées par la loi sont encourues de plein droit, dès que l'action est commise. On les appelle *excommunications* du canon, ou *latæ sententiæ.* Elles sont en si grand nombre qu'il seroit difficile, même aux plus sçavans Canonistes, d'en faire un dénombrement exact. Il y en a 50 dans les Clémentines, 20 dans la Bulle *In cœna Domini*, &c. Rebuffe, sur le Concordat, rapporte soixante peines qui suivent l'*excommunication.*

☞ Excommunication. Il y a dans l'Eglise deux sortes d'*excommunication*: l'*excommunication* majeure, & l'*excommunication* mineure. L'*excommunication* majeure est une peine, ou censure Ecclésiastique, qui prive celui qui en est frapé de la société des Fidéles, & de tous les biens communs qui dépendent de l'Eglise; si l'on excepte les biens communs qui viennent immédiatement de Jesus-Christ, comme la foi, l'espérance, la charité, la grace, &c. C'est l'exclusion de la Communion des Saints. Quand on parle de l'*excommunication* en général, cela s'entend dans le Droit de l'*excommunication* majeure. Grégoire IX. *C. Si quem, de sent. excomm.* déclare que si quelqu'un est excommunié par le Juge, en cette manière & sous cette formule: Je vous excommunie, cela doit s'entendre de l'*excommunication* majeure; mais dans l'usage ordinaire, & grammaticalement parlant, *excommunication* est un terme générique, qui comprend toutes les espèces d'*excommunication.* Le même Grégoire IX. au même chapitre distingue en deux mots l'*excommunication* majeure de la mineure, en ce que la premiere prive l'excommunié de la société des Fidéles, & la seconde seulement de la participation des Sacremens. En particulier les effets de l'*excommunication* majeure sont de priver de la participation active & passive des Sacremens, de l'assistance au saint sacrifice de la Messe, & aux divins Offices, de la participation aux prieres publiques, aux indulgences, aux mérites des bonnes œuvres des justes, & de la sépulture Ecclésiastique, du droit de pouvoir obtenir aucun bénéfice ou dignité Ecclésiastique, de l'exercice de la jurisdiction Ecclésiastique, tant au for extérieur qu'au for intérieur, de l'exercice des Ordres, & si elle est dénoncée elle prive de tout commerce, même civil, avec les Fidéles, hormis en certains cas. Il y a eu des temps où l'*excommunication* majeure n'avoit pas tous ces effets, au moins d'abord. Elle n'est point reçue en France. Autrefois les excommuniés étoient obligés d'impétrer dans l'année leur absolution des Evêques, & de satisfaire à l'Eglise: au-

trement

trement ils y étoient contraints par les Juges séculiers, par saisie de leurs biens, & emprisonnement de leurs personnes, suivant un Edit de S. Louis de l'an 1228. En Angleterre ils n'avoient que quarante jours. Les sujets étoient dispensés du serment de fidélité qu'ils devoient à leurs Seigneurs dominans, qui étoient privés de la possession de leurs fiefs, jusqu'à ce qu'ils eussent obéi. En Espagne celui qui ne se fait pas absoudre de l'*excommunication* dans l'an, est tenu pour Hérétique.

☞ L'Excommunication mineure est une censure Ecclésiastique, qui prive un Fidele de l'usage ou participation des Sacremens, comme nous l'avons dit ci-dessus d'après Grégoire IX. *C. Si quem, de sent. excomm.* Le même Pape, *C. Si celebrat*, dit que l'élection qu'on auroit faite d'un excommunié frapé d'une *excommunication* mineure, devroit être annulée. Les Supérieurs Ecclésiastiques pourroient prononcer cette *excommunication*; mais cela n'est point en usage. Il n'y a point maintenant d'*excommunication* mineure, que celle qui est portée par le droit contre ceux qui communiquent d'une maniére criminelle avec un excommunié nommément dénoncé. C'est pour cette raison que les Canonistes disent que l'*excommunication* mineure est seulement *à jure*, & non point *ab homine*.

☞ L'Excommunication *à jure* est celle qui est portée dans le Droit Canon. L'*excommunication ab homine* est celle qu'un Juge Ecclésiastique porte contre quelqu'un. L'*excommunication ipso facto* est celle qui s'encourt par le seul fait, c'est-à-dire, en commettant la chose défendue sous peine d'*excommunication*; par exemple, en lisant un livre défendu sous peine d'*excommunication ipso facto*. L'*excommunication* comminatoire est celle qui ne s'encourt point par le seul fait : ce n'est qu'une menace d'*excommunication*. Il faut de plus une sentence pour qu'on l'encoure.

☞ La puissance d'excommunier a été donnée par J. C aux premiers Pasteurs seulement. Le peuple, ni même le Clergé ne l'a point reçue, & n'y a point de part : en un mot, ce pouvoir n'appartient point à l'Eglise en général. Dire le contraire, c'est le Richerisme tout pur. Si quelquefois dans l'ancienne Eglise les Prélats, avant que de fraper quelqu'un de l'anathême, ont consulté leur Clergé & même leur peuple; si encore aujourd'hui les Prélats, dans les Mandemens par lesquels ils condamnent une doctrine sous peine d'*excommunication*, disent qu'ils le font, le S nom de Dieu invoqué, & après avoir consulté leu Chapitre & des Docteurs en Théologie; ce n'est pa que le pouvoir d'excommunier ne réside en eux seuls & que le peuple ou le Clergé y ait part. On ne l' jamais cru. Dans les Conciles on consulte aussi de Docteurs & des Théologiens : est-ce que les Evêque n'y sont pas les seuls Juges?

☞ Tout Fidéle, tout membre de l'Eglise peut être excommunié pour de justes raisons. Ce n'est point au particulier à juger de la justice de l'*excommunication*. La doctrine contraire est condamnée par l'Eglise. Un homme excommunié se doit tenir pour tel, & obéir à la sentence qui l'excommunie. Voyez sur l'*excommunication* Eveillon, les Conférences de Paris, d'Angers, &c.

Il y a eu un temps où on étoit entêté de cette opinion, que les corps des excommuniés, s'ils n'étoient absous, ne pouvoient pourrir, mais demeuroient entiers pendant plusieurs siécles, pour servir d'un horrible spectacle à la postérité, comme témoignent Matthieu Paris, & d'autres Auteurs. Les Grecs sont encore dans cette opinion, & disent qu'ils en ont une infinité d'expériences, comme prouve Du Cange par le témoignage d'un très-grand nombre d'Auteurs.

Dans l'ancienne Eglise l'*excommunication* avoit divers degrés : ce n'étoit pas toujours un retranchement des Sacremens; mais une séparation, & une espéce de schisme entre les Eglises, ou de suspense de commerce spirituel entre les Evêques. Depuis, les causes d'*excommunication* sont devenues plus fréquentes, & on en a usé avec moins de circonspection. Dans le neuviéme siécle les Ecclésiastiques employerent souvent ces armes spirituelles pour repousser les violences qu'on leur faisoit. La dureté croissant toujours, on passa à des rigueurs peu connues à l'antiquité : comme d'excommunier des familles entiéres, ou des Provinces, ou d'y interdire l'exercice de la Religion, & d'accompagner les *excommunications* de cérémonies terribles.

Présentement on n'a ni les mêmes frayeurs, ni les mêmes respects pour l'*excommunication*, & on en appelle comme d'abus, lorsqu'on la pratique mal-à-propos. Par exemple, l'Official de Toulouse ayant excommunié les Officiers de la Sénéchaussée de Toulouse, sur le refus de lui rendre un prisonnier, l'Official fut condamné à lever l'*excommunication* & à la révoquer. Il y auroit de même abus, si l'*excommunication* étoit fulminée contre le Roi, ou le Royaume, ou contre les Officiers royaux dans les choses qui concernent l'exercice de leur charge. Tout ceci est de Fevret. On n'en doit venir que rarement & sobrement au remède extrême de l'*excommunication*. La forme de l'*excommunication*, c'est d'avoir des cierges allumés, de les jetter avec des malédictions & des anathêmes, de les éteindre, & les fouler aux pieds au son des cloches. Aux *excommunications* décernées en conséquence des monitoires publiés pour révélation de quelque chose, on n'observe pas les cérémonies extraordinaires.

On craignoit autrefois autant l'*excommunication* de S. Martin, que celle du Pape, comme on voit dans Sulpice Sévère. Pierre de Blois témoigne qu'autrefois en Angleterre on se contentoit d'excommunier ceux qui avoient tué un Ecclésiastique; au lieu qu'on punissoit de mort ceux qui avoient tué un Laïque. C'est qu'on croyoit alors que la peine d'*excommunication* étoit plus grande que celle de la mort. Il y a eu des Evêques qui ont prononcé des *excommunications* contre des chenilles & autres insectes, après une procédure juridique, & avoir donné à ces animaux un Avocat & un Procureur pour se défendre. Fevret rapporte divers exemples de pareilles *excommunications*, ou contre des rats qui infectoient le pays, ou contre d'autres animaux. Voyez la forme de ces *excommunications* dans cet Auteur. L'*excommunication* est fondée sur un droit naturel qu'ont toutes les sociétés de bannir de leur corps ceux qui en violent les loix.

Dans l'ancienne Eglise on distinguoit deux sortes d'*excommunications* : l'une par laquelle ceux qui étoient convaincus de leur crime par leur propre confession s'éloignoient de la communion; & on l'appelloit *médicinale* : l'autre se lançoit contre les rebelles qui persistoient opiniâtrément dans leurs erreurs; & on l'appelloit *mortelle*. Le pouvoir d'excommunier appartenoit à toute l'Eglise en général, c'est-à-dire, que les Evêques & les Prêtres en avoient le droit, du consentement du peuple. Cela se pratiquoit encore du temps de S. Cyprien. Depuis on ne consulta plus le peuple. L'Eveque & le Clergé s'en attribuerent le pouvoir. Cette *excommunication* consistoit à être bannì de la société, & de l'assemblée des Fidèles. On pouvoit avoir recours au Synode de la Province, qui jugeoit de la validité de l'*excommunication*. Il est souvent arrivé que les Eglises s'excommunioient mutuellement : c'est-à-dire, qu'elles rompoient la communion qui étoit entr'elles. Il y a divers exemples de ces sortes d'*excommunications*. Alors on pouvoit douter lequel des deux partis étoit excommunié, & séparé de l'Eglise. Du Pin. Les Papes en usant de l'*excommunication* trop légerement, & sans discrétion, l'ont rendu indifférente, ou moins redoutable. Pasq. La régle de S. Benoît nomme *excommunication*, l'exclusion de l'Oratoire, ou de la table commune. C'étoit la peine des Moines qui venoient trop tard. Fleuri.

L'Excommunication étoit en usage chez les Juifs, & ils chassoient de la Synagogue ceux qui avoient commis de grands crimes. Voyez l'Evangile de S. Jean, IX. 22. XII. 42. XVI. 2. & Joseph, *Antiq. Jud.* L. IX. C. 22. L. XVI. C. 2. Les Esséniens, quand ils étoient excommuniés, n'osoient même recevoir à manger de personne,

personne, pour ne pas violer leur serment, & se contentoient de vivre d'herbes : ensorte que quelquefois on les laissoit mourir misérablement. Voyez Joseph, *De Bello Jud. L. II. C.* 12. Thomas Godwin, dans son *Moses and. Aaron*, *L. V. C.* 2. en distingue trois degrés, ou trois espéces d'*excommunication*, chez les Juifs. Il trouve la premiere dans S. Jean, IX. 22. la seconde dans S. Paul, 1. Cor. V. 5. & la troisiéme dans la 1. aux Cor. XVI. 22.

Excommunication, ou le retranchement de la participation aux mystères, étoit aussi en usage dans le Paganisme. On défendoit à ceux que l'on excommunioit d'assister aux sacrifices, d'entrer dans les temples ; & ensuite on les livroit aux Démons & aux Furies des Enfers avec de certaines imprécations : c'est ce qu'on appelloit *diris devovere*. Les Druïdes des anciens Gaulois usoient aussi de l'*excommunication* contre les rebelles, & interdisoient de la communion de leurs mystères ceux qui refusoient d'acquiescer à leurs jugemens.

☞ Excommunication. Quand ce mot se dit des insectes ou autres animaux, il se prend alors métaphoriquement & improprement, & signifie malédiction, exécration, imprécation. Cette *excommunication* consiste en des priéres que l'on fait à Dieu, pour le prier de détruire ces insectes ou animaux nuisibles, & d'en délivrer les lieux qui en sont infestés ; & dans des imprécations que l'on fait contre ces animaux.

☞ EXCOMMUNIE, l. f. Vieux mot. Excommunication. *Excommunicatio.*

Le petit Pierre eut du Juge option,
D'etre conjoint avec sa Demoiselle,
Ou de souffrir la condamnation
*D'*excommunie *à censure eternelle ;*
Mais mieux aima, sans dire, j'en appello,
*L'*excommunie *& la censure élire,*
Que d'épouser une telle femelle,
Pire trop plus qu'on ne pourroit écrire. Marot.

☞ Ce mot se trouve aussi dans Joinville.

EXCOMMUNIEMENT, f. m. Terme populaire, qui se dit des menaces d'excommunication qui se font au prône, tant en vertu des lettres monitoires contre ceux qui ne viendroient pas à révélation, que de celles qui sont contenues dans le Rituel contre les Usuriers, Devins, &c. On a jetté des *excommuniement* pour avoir preuve de ce recelé.

EXCOMMUNIER, v. act. Retrancher quelqu'un de la communion des Fidéles. *Excommunicare*, *ferire anathemate*. Il y a de grandes censures dans le Droit contre ceux qui communiquent avec les gens qui sont *excommuniés*, qui sont toutefois limitées par le Concordat. Le Roi ne peut être *excommunié*. L'Ordre de Citeaux, & quelques autres Ordres Religieux, ne peuvent être *excommuniés* par les Evêques, à cause d'une exemption spéciale émanée du Saint Siége. Févret. S. Athanase *excommunia* un Gouverneur, ou Général d'armée dans la Lybie, qui y commettoit beaucoup de crimes par ses cruautés & par ses débauches, & en écrivit à S. Basile, ou plutôt à toute l'Eglise, pour déplorer le malheur de cet Officier, & demander qu'on n'eût communion avec lui, ni de feu, ni d'eau, ni de couvert, comme parle S. Basile. Car ce Saint ayant reçu la lettre de S. Athanase, lui écrivit, & lui promit que lui & tout son peuple, à qui il avoit montré cette lettre, le traiteroit de la sorte, pour voir si cette condamnation universelle le pourroit faire rentrer en lui-même. Tillemont, *Hist. Eccles. T. VIII. p.* 246.

Excommunié, part. pass. adj. & s. Anciennement il étoit défendu de boire & de manger avec un *excommunié*, & de le saluer. Patru. En fuyant tout commerce avec l'*excommunié*, l'on n'a d'autre but que de le couvrir d'une salutaire confusion. Fleury. Dans le Xe & XIe siécle, on poussa bien loin la sévérité contre les *excommuniés*. Personne ne devoit approcher d'eux, non pas même leurs domestiques, leurs femmes, ni leurs enfans. Ils ne pouvoient citer en jugement, ni user de leurs droits, & ils étoient exclus de toutes sortes d'emplois : par-là un Roi *excommunié* se voyoit réduit à l'état d'un simple particulier. Ainsi, à force d'étendre la puissance de l'Eglise, on la rendit méprisable. Grégoire VII. apporta ce tempérament : c'est qu'il exempta de l'excommunication les femmes, & les enfans des *excommuniés*, & leur permit d'avoir commerce avec eux. Id. Pour rendre les *excommuniés* plus odieux, le Prêtre étoit obligé de cesser, d'interrompre le Service, si un *excommunié* entroit dans l'Eglise. On ne remarque point cette aversion excessive dans la primitive Eglise. Du Bois. On dit un visage d'*excommunié*, aussi bien qu'on dit un visage d'*appellant* ; pour dire, un visage pâle & défait. On appelloit autrefois un scélérat, un *excommunié*.

☞ Excommunié, ée, part. pass. & s. Un *excommunié* est sujet à tous les effets de l'*excommunication*, que nous avons rapportés à ce mot. Ainsi il ne peut assister au sacrifice de la messe, & s'il entroit alors dans l'Eglise, le Prêtre doit interrompre le service, jusqu'à ce que l'*excommunié* soit sorti. Cela se pratique encore quand l'*excommunié* est nommément dénoncé, ou qu'il est hérétique publiquement déclaré, comme les Luthériens, les Calvinistes, &c. & il n'y a pas long-temps qu'un Prince Protestant, après avoir visité tous les lieux d'une Communauté Religieuse, qui purent attirer sa curiosité, il voulut voir l'Eglise, on le pria d'attendre que la messe que l'on y disoit fût finie ; ce qu'il fit.

☞ Il y a des *excommuniés* dénoncés & non tolérés, & & des *excommuniés* tolérés & non dénoncés. C'est la Bulle de Martin V. *Ad evitanda scandala*, qui a donné lieu à cette distinction, en réglant qu'on n'étoit obligé d'éviter que les *excommuniés* nommément dénoncés, & qu'on n'encouroit point l'excommunication mineure en communiquant avec ceux qui ne l'étoient pas, quoiqu'on sçût certainement qu'ils étoient *excommuniés*. Il excepte seulement ceux qu'on sçavoit notoirement avoir frapé un Ecclésiastique ; mais cette exception n'a pas lieu en France. Les *excommuniés* dénoncés & non tolérés sont donc ceux qui, après avoir été déclarés hérétiques par une sentence du Juge Ecclésiastique, ont ensuite été dénoncés publiquement à la face de l'Eglise. Cette dénonciation se fait par la lecture de la sentence du Juge, qui le fait à la messe paroissiale, ou en l'affichant à la porte de l'Eglise. Cette dénonciation se fait quelquefois en termes généraux sans nommer personne, comme cela se pratique dans les sentences qu'on publie en exécution des monitoires ; & même sans que ceux qu'on excommunie soient connus : & quelquefois la dénonciation se fait en termes particuliers, & nommément, en exprimant le nom & le surnom de quelques personnes, ou en les désignant par des caractères qui les font connoître. Les *excommuniés* tolérés & non dénoncés sont ceux qui, quoiqu'ils aient encouru l'excommunication, & même qu'ils aient été déclarés *excommuniés* par sentence, n'ont pas été publiquement dénoncés de la manière dont on vient de le dire. Tous ces *excommuniés*, tant tolérés que dénoncés, sont sujets aux effets de l'*Excommunication*, que nous avons rapportés à ce mot.

On dit proverbialement, qu'un fagot est *excommunié*, quand on ne le peut brûler.

EXCOMPTE. Voyez ESCOMPTE.

EXCOMPTER. Voyez ESCOMPTER.

EXCORIATION, s. f. Ecorchure. *Excoriatio*. Ce Chirurgien a fait son rapport, que les blessures étoient légeres, qu'il n'y avoit que de simples *excoriations*.

☞ EXCORIER, v. act. Terme de Chirurgie. Ôter le cuir, ôter la peau, l'écorcher, ou quelque membrane. *Excoriare, corium detrahere*. Le malade vomissoit un mélange de salive & de bile qui avoit *excorié* & enflammé l'œsophage. Acad. des Sc. 1699. *Hist. p.* 47. La pierre l'a *excorié* dans le passage. On lui a *excorié* la vessie en le sondant.

☞ Excorié, ée, part. pass.

EXCRÉMENT, s. m. Ce qui sort des corps des animaux, lorsqu'ils ont fait leur digestion, ou ce qui leur est d'ailleurs superflu & nuisible. *Excrementum*, *excretio*. L'urine & les matiéres fécales sont les gros *excrémens*

excrèmens, qui sortent de la vessie, ou du ventre.

Les Médecins appellent aussi *excrémens*, diverses humeurs qui se séparent du sang par le moyen des différens couloirs, & qui servent à plusieurs usages : telles sont la salive, la bile, le suc pancréatique, la lymphe, la semence, &c. On le dit aussi des ongles, des cheveux, & des cornes des animaux. Quelques-uns tiennent que l'ambre gris est un *excrement* de baleine, ou un *excrèment* de la mer.

On appelle figurément *excrèment* de la terre, *fungus*, *terræ filius*, une personne vile, ou méchante, qu'on veut mépriser, ou injurier. Balzac blame Malherbe, qui avoit employé cette expression, *excrément de la terre*, en parlant d'un Favori, lequel avoit abusé de sa faveur, & de son crédit. Ce mot, dit-il, me semble trop bas pour un scélérat illustre, plus haï, que méprisé. Le mot *excrèment* est d'ailleurs trop sale, & d'assez mauvaise odeur. Dans sa plus honnête signification, il ne s'entend que des vermisseaux, & autres créatures imparfaites, qui se forment de la corruption de la terre.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle le tartre *excrèment* du suc du plan de Janus.

EXCRÉMENTEUX, EUSE, adj. Qui tient de l'excrément. *Excretus*, *excrementitius*. Ainsi on appelle quelquefois du sang *excrémenteux*, quand la nature se décharge d'un sang superflu. Toutes les humeurs ont deux parties, l'une alimenteuse, l'autre *excrementeuse*.

EXCRÉMENTICIEL, ELLE. adj. masc. & f. C'est la même chose qu'excrémenteux. *Excrementitius*. Ils veulent que ces principes étant mêlés avec un autre esprit qu'ils trouvent dans ce liquide *excrèmenticiel*, &c. Dionis. Les fermens se trouvant mal conditionnés, la séparation de la sérosité *excrèmenticielle* du sang en est interceptée. Id.

EXCRÉMENTIEL, ELLE. adj. m. & f. C'est la même chose qu'excrémenteux. *Excrementitius*, *Excrémentiel* se trouve dans des Auteurs de nos jours qui écrivent bien. Quand cet oiseau (l'oie) est trop jeune, sa chair est visqueuse, & propre à produire des humeurs grossiéres & *excrementielles*. Lémery.

Ce mot, & les deux qui précédent, sont dérivés du mot *excrément*.

EXCRESCENCE. s. f. Terme de Chirurgie. C'est une chair superflue qui naît en quelques endroits du corps des animaux contre l'ordinaire disposition de la nature ; comme les loupes, les gros porreaux, &c. *Caruncula adnascens*, *excrescens*. Les Médecins appellent *apophyses*, les *excrescences* naturelles, comme celle des os, &c.

☞ Excrescence. Terme de Conchyliologie. C'est la partie qui excéde la superficie d'une coquille, laquelle forme comme une couture ou reprise de la matiére. L'Auteur du Traité de Lithologie & de Conchyliologie, imprimé chez De Bure en 1742. écrit *excroissance*, le dérivant du verbe *croître*.

EXCRÉTION, s. f. Terme de Médecine, qui se dit de l'action par laquelle la nature pousse au dehors les mauvaises humeurs qui lui nuisent. *Excretio*. La plupart des crises se font par *excrétion* ; comme flux de sang, d'urine, de ventre, sueurs & vomissemens.

On dit *excrétion* en Chirurgie, en parlant des plaies, pour exprimer les écoulemens de pus & autres matiéres qui se font par les plaies. Les *excrétions* font des marques certaines de la nature de la partie blessée. Dionis.

EXCRÉTOIRE, adj. m. & f. Terme d'Anatomie. *Excretorius*. On le dit des glandes, des vaisseaux qui servent à filtrer, à séparer les sucs, les liqueurs, les humeurs dans le corps des animaux. Quand les muscles de ces deux os viennent à s'accourcir, ils pressent le sac, & forcent la liqueur à en sortir par deux canaux *excrétoires* qui aboutissent dans les deux gencives des grandes dents de la vipere. Lémery. Ces glandes séparoient & filtroient une partie des impuretés du sang, lesquelles étoient versées par les vaisseaux *excrètoires* de ces filtres dans le rectum. Dionis.

Ce mot vient du Latin *excernere*, séparer. *Excrétion* en vient aussi.

EXCROC. EXCROQUER. EXCROQUERIE. EXCROQUEUR. Voyez ESCROC, ESCROQUER. ESCROQUERIE. ESCROQUEUR.

☞ EXCUBITEUR, s. m. Du Latin *excubitor*. Justin, de simple soldat, devint par tous les degrés de la Milice, Comte des *Excubiteurs* ; c'est-à-dire, Capitaine des Gardes du Palais . . . . Il étoit âgé de soixante-huit ans, quand il vint à la Couronne, ignorant jusqu'à ne sçavoir pas lire, mais bon Catholique . . . . Fleury, *Hist. Eccl.*

EXCURSION, s. f. Course, irruption, incursion, sortie sur le pays ennemi. *Excursus*, *incursio*.

EXCUSABLE, adj. m. & f. Celui ou celle qui est digne d'excuse, qui peut-être excusé, qui a des raisons suffisantes pour se justifier de quelque crime, ou de quelque faute commise. *Tolerabilis*, *dignus excusatione*, *veniâ*. Il a tué ce voleur en son corps défendant, il est *excusable* par toutes les loix. Sa faute n'est pas *excusable*. Ablanc. Celui qui pardonne contre la justice, est plus *excusable* que celui qui condamne injustement. Courtin.

EXCUSATION, s. f. Terme de Jurisprudence, qui se dit des raisons que quelqu'un allégue pour n'etre pas chargé d'une tutelle, ou d'une autre charge. *Excusatio*, *causa*, *exceptio*. Il y a des titres dans le Droit de l'*excusation* des Tuteurs.

EXCUSE, s. f. Raison par laquelle on tâche de se justifier, prétexte spécieux pour pallier quelque crime, ou quelque faute commise. *Excusatio*, *purgatio*. Les *excuses* de ce criminel ne sont point valables. La plupart des débiteurs donnent des *excuses* en payement. N'alléguez point, pour vous dispenser de vos devoirs, ces vaines *excuses* dont l'amour propre se fait un fragile appui. Port-R. Vos *excuses* partent plutôt de votre paresse, que de la défiance que vous avez de votre esprit. Ablanc.

> *Quand l'amour est ardent, aisément il s'abuse ;*
> *Il croit ce qu'il souhaite, & prend tout pour* excuse.
> Corn.

> *Vainquons par valeur ou par ruse :*
> *Le succès sera notre* excuse. Scar.

On a mis en usage une façon de parler impertinente, je vous demande *excuse*, on n'a plus qu'à y ajoûter, je vous fais pardon : au lieu qu'on doit dire, je vous demande pardon, je vous fais mes *excuses*, &c. Demander *excuse*, est un vrai galimatias, qui choque également l'usage & la raison : il n'y a que les bourgeois & la populace qui le disent. Bouh. Il est vrai que ce ne seroit pas manquer absolument de politesse que de dire, *je vous demande* excuse, dans le sens de cette phrase, *je vous demande pardon* ; mais l'autorité du P. Bouhours jointe à celle de M. Ménage suffit pour s'en abstenir, ou pour s'en servir rarement. *Je vous prie de m'excuser*, est aussi commode. On dit encore fort bien, Je vous fais *excuse*, je vous en fais *excuse*, je vous en fais mille *excuses*. Au reste, soit que l'on condamne, ou que l'on approuve *demander excuse*, il faut remarquer qu'il y a des occasions où cette façon de parler ne peut être confondue avec *demander pardon*. La premiere n'est pas assez respectueuse pour la mettre dans la bouche d'un inférieur à l'égard de son supérieur : & la seconde dit un peu trop pour la mettre dans la bouche d'un supérieur parlant à son inférieur. Un enfant ne peut pas dire à son pere, *je vous demande excuse*, ni un pere à son enfant, *je vous demande pardon*.

☞ Excuse. On dit proverbialement : Il n'y a si petites *excuses*, qui ne valent mieux que rien ; pour dire, qu'il faut toujours donner des raisons, quelles qu'elles soient.

EXCUSER, v. act. Pallier, amoindrir le crime, ou la faute de quelqu'un ; le justifier en quelque sorte : chercher des raisons pour rendre une faute pardonnable. *Excusare*, *probare*, *purgare*. On ne peut pas *excuser* les crimes capitaux. Il faut *excuser* cette petite incivilité : on doit *excuser* la jeunesse. La droiture de l'intention n'*excuse* point le crime. Port-Royal. Par le dogme de la probabilité on *excuseroit* bien des péchés. Pasc. On doit pardonner aux premiers mouvemens de la douleur, quelques violens qu'ils soient : mais on ne sçauroit les *excuser* lorsqu'ils continuent. S. Evr. Quelles

les excuses ne trouverois-je point en vous, si le crime pouvoit s'*excuser* ? Elles envoyerent des députés pour s'*excuser* de ce qu'elles avoient prêté l'oreille à la revolte. Ablanc. Vous cherchez à *excuser* ce que vous n'oseriez approuver. Boss.

On dit communément, quand on est d'un avis contraire à quelqu'un à qui on doit de la civilité, *excusez*-moi, si je vous dis que, &c.

On dit, S'*excuser* sur quelqu'un, *rejicere culpam*, pour dire, Remettre la faute sur lui. Ce Capitaine s'est *excusé* sur son Lieutenant, qui a mal gardé le poste avancé où il l'avoit mis.

s'Excuser, signifie aussi, Refuser honnêtement; prendre quelque prétexte pour se disculper. *Deprecari.* On m'a prié de solliciter contre vous, je m'en suis *excusé*. On l'a prié de cette nôce, mais il s'est *excusé* d'y aller. Il s'*excuse* sur sa pauvreté. Ablanc. Elle s'*excusa* sur ce qu'elle n'avoit jamais vû le Roi. Vaug.

Le mot *excusare*, *excuser*, est tiré du Celtique *Escuzo*, qui veut dire la même chose. Pezron. Ou plutot le prétendu Celtique *escuzo* vient du Latin *excusare*.

Excusé, ée. part. pass. & adj. *Excusatus.* Je vous prie de me tenir pour *excusé*.

EXCUSEUR, s. m. Qui excuse. *Excusator.* Voiture s'en est servi en badinant, dans une lettre à Chapelain: Quand je pense que cette lettre s'adresse au plus indulgent de tous les hommes, à l'*excuseur* de toutes les fautes, au loueur de tous les Ouvrages. Je ne sçai si on le trouve autre part.

☞ EXCUSSION, s. f. C'est un terme dont se sert Bonnet, *Sepulchret. Anat. Lib. II. 8. Obs. 31. Excussio.* Il dit en parlant de la palpitation du cœur, qu'elle provient ou d'oppression, ou d'*excussion*. Dans le premier cas, elle provient de quelque chose qui réside dans le cœur même, & dans le second, elle provient de quelqu'autre partie. Dict. de James.

☞ EXCUSTODE, s. m. On appelle ainsi dans l'Ordre de Saint François un Religieux qui a exercé l'office de Custode.

E X D.

☞ EXDÉFINITEUR, s. m. Qui a été Définiteur *Exdefinitor*, *Definitoris munere functus.* Voyez EX.

E X E.

EXEAT, s. m. Terme de la Discipline Ecclésiastique, qui est purement Latin, & qui se dit de la permission que donne un Eveque à un Prêtre pour sortir de son Diocèse; un Abbé à un Religieux, pour sortir de son Monastére: ce qu'on appelle autrement une *obedience*. Ce terme s'emploie aussi dans les Colléges de Paris, quand on donne à un écolier la liberté de sortir. Son Precepteur lui a donné un *exeat*. Ce mot est indeclinable. Cet Eveque a expédié plusieurs *exeat*.

EXÉCRABLE, adj. m. & f. Qui est à détester, qu'on doit avoir en horreur. *Detestabilis*, *execrandus.* C'est un blasphémateur *exécrable* & abominable, qui a des mœurs & des sentimens *exécrables*.

> *Contraint (Néron) de s'arracher une* exécrable *vie*,
> *Sa lâche main cherchoit une main plus hardie.* Vill.

EXÉCRABLEMENT, adv. D'une maniére exécrable. *Horribilem*, *detestabilem*, *execrandum in modum.* Ces Joueurs jurent & renient Dieu *execrablement*.

EXÉCRATION, s. f. Horreur, détestation de ce qui est méchant, abominable. *Execratio.* Les sentimens de ces Hérétiques sont dignes d'une perpétuelle *exécration*. Ton nom est en *execration* à ta patrie. Ablanc.

Exécration, se dit aussi d'un serment violent & horrible, qu'on n'oseroit violer. Il a prouvé son innocence avec tous les sermens & *exécrations* possibles. Il m'a donné sa foi avec tant de sermens & d'*execrations*, qu'il faut bien qu'il me la garde.

☞ Exécration, s. f. en termes de Théologie morale & de Droit Canon, est contraire à la Consécration: c'est l'action ou l'accident par lequel une chose consacrée perd sa consécration & est polluée. Quand la plus grande partie des murailles d'une Eglise tombe, ou que toute la croûte des murs se détache, ou du moins la plus grande partie, il y a *execration*. Il faut de nouveau la consacrer.

☞ EXÉCRATOIRE, adj. m. & f. Qui appartient à l'exécration: terme de Théologie morale. *Execratorius.* La chute du toit d'une Eglise n'est point *exécratoire*, la consécration de l'Eglise n'est point anéantie, parceque c'est sur les murailles que la consécration se fait. Ce mot se dit des sermens violens que l'on fait pour affirmer ou méconnoitre quelque chose. M. Bayle dit dans sa Critique de l'Histoire du Calvinisme, que le P. Maimbourg renouvella dans un sermon toutes les anciennes calomnies contre l'Abbé de S. Cyran, & fit des sermens horribles, même celui que les Théologiens appellent *exécratoire*, qu'il n'y avoit ni erreur, ni mensonge, ni prévention, ni passion contre les personnes, dans tout ce qu'il avoit prêché.

☞ EXÉCRER, v. a. Du Latin *exsecrari.* Avoir en horreur, en exécration, détester. Cotgrave. Si un Pape, comme Sixte V^{e}, fait quelque chose contre vous, il vous sera permis, *illæsa conscientiâ*, de l'*exécrer*, maudire, tonner, blasphemer contre lui, pourvû que dedans votre encre il y ait tant soit peu de Higuiéro. *La vertu du Catholicon d'Espagne*, *art.* 14. *p.* 7. *de la Sat. Menip.* M. D'Aubray dans sa Harangue pour le tiers Etat, par Pierre Pithou, fait de justes reproches aux Ligueurs sur leurs mauvais desseins, & dévoile bien des mystéres d'iniquité; mais leur fureur paroit sur-tout dans leur procedé à l'égard du Roi Henri III. après le meurtre du Duc & du Cardinal de Guise aux États de Blois. » Pour nous rendre, dit-il, irréconciliables avec » notre Maître, vous nous lui fites faire son procès, » vous nous fites pendre & brûler son effigie, vous » défendites de parler de lui, sinon en qualité de tyran: » vous le fites excommunier, vous le fites *exécrer*, » détester & maudire par les Curés, par les Prêcheurs, » par les enfans en leurs priéres. *Sat. Menip. tom.* 1. *p.* 140. Les preuves de ces faits inouïs sont dans les Remarques. Le verbe *exécrer* n'est plus usité.

EXÉCUTER, v. act. Accomplir les ordres, les commandemens de quelqu'un. *Exequi.* Les ordres du Roi seront ponctuellement *exécutés*.

Exécuter, signifie aussi, Réduire en pratique la théorie d'une science; effectuer les desseins, les entreprises qu'on a imaginées. *Perficere*, *implere.* Ce n'est pas le tout que d'avoir conçu un grand dessein, il le faut *exécuter*, le réduire en pratique. Henri VIII. entreprit & *exécuta* de grandes choses. De Larrey. Quand on donne une fois sa parole, il la faut *exécuter*, il la faut tenir. *Exécuter* un Traité. Ablanc. Ils veulent qu'on *exécute* le testament. Le Mai. Cette machine a été *exécutée* en grand, & a réussi. Quand on confirme une sentence, on dit qu'elle sera *exécutée* selon sa forme & teneur. Les provisions s'*executent* nonobstant l'appel.

On dit, que des Musiciens ont bien *exécuté* une Musique, pour dire, qu'ils ont bien joué, bien chanté: qu'un Opéra a été bien *exécuté*, mal *exécuté*; que les Danseurs ont bien, ou mal *exécuté* le Ballet; pour dire, qu'ils ont bien ou mal dansé: que Les Comédiens ont bien, ou mal *exécuté* une Piéce, pour dire, qu'ils l'ont bien ou mal représentée.

Exécuter, se dit aussi des actes que font les Sergens; quand en vertu de quelque contrainte ils font saisir & enlever les meubles d'un débiteur, à moins qu'il ne donne un gardien solvable. *Auferre pignora.* On ne peut *exécuter* des meubles que pour des sommes liquides, en vertu d'obligations, ou de jugemens, ou de contraintes décernées par ceux qui ont autorité pour le faire.

On dit en ce sens, qu'un homme s'*exécute* lui-même, quand il vend une partie de son bien pour satisfaire ses créanciers, & éviter les frais de Justice. On le dit aussi, dans un sens plus étendu, de celui qui se détermine volontairement à faire, contre ses propres intérêts, ce que l'équité, l'honneur & la prudence demandent.

En termes de Guerre ont dit, *exécuter* militairement, soit des soldats convaincus de quelque délit militaire, soit des bourgs & des villages qu'on oblige par la rigueur à payer les contributions.

Exécuter un canon, c'est en termes d'Artillerie, le servir.

Exécuter, se dit aussi des supplices qu'on fait souffrir par ordre de Justice. *Plectere, afficere extremo supplicio, animadvertere pœnâ capitis.* Il y a eu trois hommes qui ont été *exécutés* aujourd'hui, deux pendus, & un brulé.

Exécuté, part. & adj. *Perfectus*, &c.

EXÉCUTEUR, s. m. Commissaire qui a ordre d'exécuter les ordres d'un Prince. *Executor, administer, rei faciendæ præfectus, rei exequendæ curator.* Le Chancelier de l'Université est *executeur* des Rescrits & Bulles Apostoliques. Le Pape nomme dans ses Bulles trois *executeurs* pour les fulminer. Les Commissaires départis dans les Provinces sont les *executeurs* des ordres de la Cour. Néron traînoit après lui ceux qui lui conseilloient ses crimes, & qui en étoient les *exécuteurs*. S. Evr. Ce n'est point aux enfans à être les *exécuteurs* de la vengeance du Ciel contre leur pere. Dac.

Exécuteur, se dit aussi d'un moindre Officier ou Sergent qui exécute un ordre de Justice. *Accensus, lictor, pignerator.* Le Sergent porteur & *exécuteur* de cette contrainte a fait une description des meubles.

Exécuteur, se dit absolument de celui qui exécute les sentences criminelles, qu'on appelle autrement *le Maître des hautes œuvres* & en son vrai nom *le Bourreau* : celui qui pend, roue, décolle les criminels condamnés. *Lictor, carnifex.* Le P. Verjus a dit aussi *Exécutrice* en ce sens, mais figurément. Il remercioit Dieu de ce que ces créatures (les ardeurs du soleil, les gelées, les neiges, les pluies) qu'il regardoit comme d'aimables *exécutrices* de sa justice, l'aidoient ainsi à louer sa miséricorde, en lui donnant moyen d'expier ses fautes en cette vie. P. Verj.

Exécuteur, trice, s. m. & f. Celui ou celle qui sont nommés par un testateur pour avoir soin de faire exécuter son testament. *Curator exequendi testamenti.* Un *exécuteur* testamentaire doit être saisi de tous les meubles du défunt pendant un an, au bout duquel il est tenu d'en rendre compte. Pour la validité d'un testament il n'est point nécessaire qu'il y ait un *exécuteur* testamentaire. Des Testamens faits en Latin au XV[e] siécle appellent les *Exécuteurs Testamentaires*, *Provisores.*

EXECUTION, s. f. Action par laquelle on exécute ; achevement, accomplissement d'une chose qu'on doit faire. *Executio.* Il a été commis pour l'*exécution* des ordres de Sa Majesté. Il a été chargé par le testateur de l'*exécution* de ce testament. Le Roi se montra fort sévère à maintenir l'*exécution* des loix. Ils demandoient l'*exécution* du Traité. Abl. L'Architecture pratique, est la connoissance qu'on a acquise par l'*exécution* & la conduite des bâtimens.

Exécution, signifie aussi une saisie & enlevement de meubles, faite par un Sergent, & par autorité de Justice. *Pignorum ablatio, pigneratio.* Il a été ordonné que l'*execution* encommencée sera parachevée, & les meubles saisis vendus. Les *exécutions* militaires sont celles qui se font promptement & sans formalités, où l'on vend les meubles au même temps qu'on les saisit, au son du tambour.

Exécution *militaire*, en termes de guerre, se dit du pillage d'un pays fait par les ennemis. On a demandé aux bourgs & villages de cette Châtellenie la contribution, sous peine d'*exécution militaire.*

On appelle au Palais, frais & mises d'*exécution*, les dépens qu'on fait en exécutant des contrats, ou des jugemens.

Le P. Verjus, dans la vie de Saint François de Borgia, L. II. p. 274. le dit d'un Testament. Le P. François ne se chargea pas aussi volontiers de l'*exécution* du Testament de Charles-Quint, qu'il s'étoit chargé de son oraison funébre.

Exécution, se dit aussi en parlant des supplices qui sont soufferts par les condamnés en Justice. *Animadversio.* Il y a eu une *exécution* de deux voleurs roués à la Gréve, de deux déserteurs passés par les armes. ☞ Après l'*exécution* du Duc de Nortumberland, la Reine fit partir Commendon, avec ordre de rendre un compte exact au Pape de toutes les affaires. Flech.

Exécution, se dit aussi de l'action par laquelle on exécute une entreprise hardie. Ce Général est de bon conseil, & il a un tel Brigadier, qui est un homme d'*exécution.* Les périls & les fatigues sont d'ordinaire inséparables de l'*exécution* des grands desseins. Bouh. Cromwel étoit prudent & sage dans le conseil, & brave dans l'*exécution.* Ab. Rag. Il faut se défier de ces déterminés, qui sont gens de main, gens d'*exécution.*

Exécution, signifie quelquefois, Carnage. *Strages.* Si ces deux Chefs animés se rencontrent, il se fera une sanglante *exécution*, un grand carnage.

Exécution. Ce mot se dit en parlant de Musique, & de chant. C'est la maniére de chanter. Pour la maniére de chanter, qu'on appelle *exécution*, aucune nation ne sçauroit la disputer raisonnablement aux François. S. Evr. Les François trouvent dans le secret de l'*exécution*, comme un charme pour notre ame, & je ne sçai quoi de touchant qu'ils sçavent porter jusqu'au cœur. Id. Nous avons profité du commerce des Italiens pour une plus grande & plus hardie composition, comme ils ont tiré avantage du nôtre pour la propreté d'une *exécution* polie. Id.

☞ Exécution parée. Acte portant *exécution parée*, est un acte qu'on peut mettre à *exécution*, commandement préalablement fait, comme sont les jugemens & obligations en forme.

☞ Exécution provisoire de sentence, est l'*exécution* d'une sentence par provision, ordonnée nonobstant l'appel, & sans préjudice d'icelui.

EXÉCUTOIRE, adj. Terme de Palais. Qui a droit, ou autorité suffisante pour être exécuté. *Validus, auctoritate præditus.* Le sceel du Châtelet de Paris est *exécutoire* par tout le Royaume de France. Un contrat n'est *exécutoire* que quand il est en forme & scellé.

Exécutoire, est aussi subst. m. & se dit d'une contrainte en vertu de laquelle on exécute. *Littera pigneratitiâ auctoritate.* C'est un mandement de Justice délivré en forme pour faire payer une somme liquidée. Un *exécutoire* de dépens, est la contrainte qu'on donne pour payer la somme à quoi se montent des dépens taxés. On délivre des *exécutoires* de certaines sommes contre des témoins qui ne comparoissent pas. On en délivre contre les Procureurs qui ne veulent pas rendre les sacs qu'on leur a donnés en communication. Les Traitans délivrent des contraintes & *exécutoires* contre les redevables de droits du Roi.

EXÉCUTRICE. Voyez EXÉCUTEUR.

EXEDRES. C'étoient chez les Anciens des lieux où disputoient les Philosophes, les Rhétoriciens, &c. *Exedra*, comme aujourd'hui les classes, & les Colléges. M. Perrault dit que c'étoient de petites Académies où les gens de lettres conféroient ensemble.

Ce mot est tout Grec, ἐξέδρα. Budée croit que ce que les Anciens appelloient *exedres*, convient assez avec ce que nous appellons chapitres, dans les Cloîtres de Moines, ou de Chanoines. Voyez Vitruve, liv. 5. ch. 11. & ailleurs.

Il se sert de ce mot en plusieurs significations.

EXÉGESE, s. f. Explication. *Explicatio, exegesis.* Les Sçavans se servent quelquefois de ce mot. M. Chastelain l'emploie dans son Martyrologe. Plusieurs Interprétes de l'Ecriture prétendent que dans les trois endroits de l'Ecriture où il y a *Abba, pater*, deux mots, le premier Syriaque, & le second Grec, ou Latin, qui signifie la même chose, le second est une *exégèse* du premier. On appelle aussi *exégèse* un discours entier, fait pour expliquer quelque chose, un Commentaire.

EXÉGÉTE, s. m. *Exegetes.* Ce mot signifie proprement, Qui explique, du Grec ἐξηγητής, qui vient d'ἐξηγέομαι, *J'explique.* On appelloit *Exégétes* à Athénes des gens habiles dans les Loix, des Jurisconsultes que les Juges avoient coutume de consulter dans les causes capitales, comme on le peut voir dans Rossæus, *Archæol. Attic. L. III. C.* 3. *S.* 2. Samuel Petit, *Comm. in Leg. L. VII. tit.* 1. *de Sicariis.*

Les *Exégétes* étoient encore chez les Athéniens des Prêtres, sous l'Hiérophante, aussi-bien que ceux qu'ils appelloient Prophétes.

EXÉGÉTIQUE, adj. m. & f. *Exegeticus.* Ce terme est dogmatique, & purement Grec, formé du verbe ἐξηγέομαι, qui, entre autres choses, signifie Raconter, expliquer, interpréter. *Exégétique* est donc ce qui sert à expliquer, ou à raconter ; ce qui y a rapport. Ainsi on dit en termes dogmatiques, des notes *exégétiques*, un

commentaire

commentaire *exégetique*. Viéte, qui est l'Auteur de ce qu'on appelle la nouvelle Algebre, la Zététique ; l'*Exegetique*, &c. Et en ce sens l'*exegetique* est un substantif féminin, ou un adjectif, en sous-entendant partie, la partie *exégetique* de l'Algébre. L'*exegetique* en Algebre est la maniére de trouver, en nombres, ou en lignes, les racines de l'Equation du probleme, selon qu'il est d'Arithmétique ou de Géométrie.

EXEMPLAIRE, adj. m. & f. Qui donne exemple. *In exemplum constitutus*. On défend à tous ceux qui sont notés en Justice de récidiver, à peine de punition corporelle & *exemplaire*. Les Saints ont mené une vie *exemplaire*. Dieu avoit élevé la Reine au plus haut faite des grandeurs, pour rendre la régularité de sa vie plus éclatante & plus *exemplaire*. Boss.

On appelle, en termes de Droit, Substitution *exemplaire*, La substitution qui est faite par les parens à leurs enfans tombés en démence. On l'a nommée *exemplaire*, parcequ'elle a été inventée à l'exemple de la pupillaire. Domat, *Loix Civiles*.

On dit dans le Dogmatique, Cause *exemplaire*. Les idées de Dieu sont la cause *exemplaire* de toutes choses.

Exemplaire, f. m. Modele, original à imiter. *Exemplar, exemplum, specimen*. Cette femme est un *exemplaire* de vertu.

Dans le style Dogmatique, *Exemplaire* se dit pour signifier, Le prototype, le premier modele de chaque chose. Les idées de Dieu sont l'*exemplaire* de toutes les choses créées.

Exemplaire, signifie aussi une copie d'un Livre, ou écrit. Les Priviléges des Livres contiennent la clause de mettre deux *exemplaires* des Livres qu'on imprime en la Bibliothéque du Roi. Les Critiques ont rétabli les Auteurs anciens ; en les conférant avec plusieurs *exemplaires* manuscrits.

EXEMPLAIREMENT, adv. D'une maniére exemplaire. *Ad exemplum*. Les crimes scandaleux doivent être punis *exemplairement*.

EXEMPLE, f. m. Modéle de conduite ; action vicieuse, ou vertueuse, qui est proposée à imiter, ou à éviter. *Exemplum*. L'*exemple* ne doit jamais servir de loi, ni de raison. Les hommes sont trop sujets à faillir. S. Evr. Les personnes du monde sur qui on ne prend point *exemple*, ne sont coupables que de leurs propres péchés. Nic. Les Poëtes ont fait les Dieux vicieux, pour faillir avec *exemple*. S. Evr. Quand un homme fait fortune par son assiduité, par sa soumission, c'est un *exemple* à suivre. Le supplice des malfaiteurs en public est un *exemple* pour le peuple, afin qu'il ne fasse pas de même. Cette action est sans *exemple*. Combien de Chrétiens qui ne le sont que par la seule impression de l'*exemple*. Nic. L'*exemple* d'une bonne vie est une instruction pour le genre humain. Boss. Le meilleur moyen d'élever les enfans à avoir de l'horreur pour le vice, c'est de leur rendre le vice sensible par des *exemples*. Dac. Les vices ont coutume de s'autoriser par l'*exemple*. Il n'y a rien de si éloquent que le bon *exemple*. Le plus puissant moyen d'introduire la vertu dans un Empire, c'est le bon *exemple* du Prince. Les hommes croient plus leurs yeux que leurs oreilles, & par conséquent le chemin des préceptes est plus long que celui des *exemples*. Port-R. Il est difficile de diminuer l'impression que fait la force de l'*exemple*. Boss. Quoique les *exemples* ne soient pas des raisons, les hommes croient pourtant pouvoir faire avec justice ce qui n'est pas sans *exemple*. Les bons *exemples* font voir tout ensemble, & que la vertu est possible, & qu'elle est approuvée. S. Réal. L'*exemple* nous conduit, au lieu que la raison nous devroit conduire ; nous faisons ce qu'on fait, & non pas ce que nous devons faire. M. Esp. Je veux vous obliger à regarder la vertu comme dans un miroir dans la vie des autres, & à apprendre par leur *exemple* à faire le bien, & à fuir le mal. Dac. L'*exemple* des bons écrivains est plus contagieux que celui des autres, & on ne sçauroit trop se précautionner contre certaines locutions, qui, toutes méchantes qu'elles sont, passent pour bonnes, parcequ'elles se trouvent dans d'excellens Livres. Bouh.

*L'*exemple *bien souvent n'est qu'un miroir trompeur ;*
Et l'ordre du destin, qui gêne nos pensées,
N'est pas toujours écrit dans les choses passées. Corn.

Ma jeunesse nourrie à la Cour de Néron
*S'égaroit, cher Paulin, par l'*exemple *abusée ;*
Et suivoit du plaisir la pente trop aisée. Rac.

Les exemples *vivans ont bien plus de pouvoir.* Corn.

☞ *Ses vertus méritent des temples ;*
Et de ses moindres actions
Les plus grands Rois font des exemples. P. Le M.

Exemple. Comparaison qui aide à concevoir, à imaginer. Quand on veut instruire par des paroles, le chemin est long : il est bien plus court par les *exemples*. Cela se dit aussi des *exemples* pris dans le premier sens. *Longum iter per pracepta, breve per exempla.*

On dit, Faire un *exemple* sur des gens de néant, *Exemplum edere in anima vili* ; pour dire, en punir quelques-uns des moins considérables, pour donner *exemple* aux autres.

Exemple, en termes d'Ecriture, est une ligne ou deux qu'écrit un Maître-Ecrivain au haut d'une page pour donner à imiter à ses Ecoliers. Il est féminin en ce sens.

Exemple, est aussi le travail que font les Écoliers en remplissant la page où on leur a donné l'*exemple*. Les Maîtres donnent congé à leurs Ecoliers, quand ils ont bien fait leur *exemple*. Il est encore là féminin.

Par exemple, façon de parler adverbiale, dont on se sert pour faire une comparaison. *Verbi gratiâ.*

EXEMPT, empte, adj. & même beaucoup d'Auteurs écrivent *exems*. Qui n'est point astreint, obligé, sujet à quelque chose. *Exemptus, immunis*. Le Procureur d'un Monastére est *exempt* d'assister au Service. Les Chartreux ne sont jamais *exempts*, ni par vieillesse, ni par maladie, d'observer leur Regle. On délivre souvent des mandemens qui comprennent les *exempts* & non *exempts*. Chez les Anciens pas un n'étoit *exempt* d'aller à la guerre. Les Académiciens sont *exempts* de guet & de garde.

Exempt, se dit aussi de ceux qui sont délivrés de quelques peines, ou douleurs. Les corps glorieux, les Anges, sont *exempts* de nos infirmités, de la mort. Celui qui vit dans le celibat est *exempt* de beaucoup de soucis, & d'importunités. Un septuagénaire est *exempt* de la contrainte par corps dans les affaires civiles. On condamne avec plus de chaleur les défauts dont on se croit *exempt*, que ceux qu'on reconnoît en soi. S. Evr. La tranquillité de la vie consiste à être *exempt* des soins & des prévoyances inquiétes de la prudence humaine. Fen. L'ame du Sage est *exempte* du tumulte & de l'agitation des passions. Bav. En censurant les défauts d'autrui, l'on veut faire comprendre qu'on en est *exempt* soi-même. S. Evr.

On appelle, *Exempts*, Les Eccésiastiques séculiers ou réguliers qui ne sont point soumis à la jurisdiction de l'Ordinaire ; & dans cette acception, *Exempts* est substantif. Les *Exempts* prétendent que l'Ordinaire n'a pas droit de visite chez eux.

EXEMPT, f. m. est aussi un Officier établi dans les Compagnies des Gardes du Corps, dans celles des Prevôts, & autres Officiers. *Pratorianus immunis*. Ils commandent en l'absence des Capitaines & Lieutenans, & ils sont ordinairement employés à faire des captures, ou autres exécutions, à la tête de quelques Gardes, ou Archers. Il y a 48 *Exempts* dans les 4 Compagnies des Gardes du Corps : c'est-à-dire, 12 dans chaque Compagnie.

☞ EXEMPT, f. m. M. de Tillemont a donné ce nom à des soldats Romains qu'on appelloit *Evocati*. C'étoit, dit-il, une espéce de milice, qu'on peut appeller des *Exempts*. Elle étoit composée (il falloit dire, Elle fut composée d'abord) de ceux qui ayant servi leur

temps sous Jules-César, & étant *exempts* de servir davantage, avoient néanmoins continué de servir sous Auguste, qui les avoit rappellés, en leur promettant une plus ample récompense. Il en fit un corps particulier, que l'on conserva toujours depuis. TILLEM.

☞ Il y a peu d'exactitude dans ce discours. 1°. Le nom d'*Evocatus* étoit nouveau sous les Empereurs ; la chose ne l'étoit point. Ceux qu'on nomma ainsi étoient les mêmes qu'on appelloit auparavant *Volones*, ou *Voluntarii*, Volontaires, *T. LIV. L. V. C. 7.* C'étoient des gens qui étant *exempts* de servir, ou à raison de leur age, ou parceque leur temps étoit fini, continuoient cependant de servir. Tout ce qu'il y eut de particulier sous Auguste, c'est qu'il les invita à reprendre le service, en leur promettant une plus grande récompense. Saumaise croit que c'étoient les mêmes que l'on appelloit Princes, & qu'on nomma ensuite Ordinaires, parcequ'ils faisoient l'avant-garde, ou la première ligne de l'armée, & qu'ils conduisoient les autres corps, *alios ordines*. 2°. Il y eut plus d'une sorte de ces *Evocati*, ou *Exempts*, comme il a plu à M. de Tillemont de les appeller. Galba donna ce nom à de jeunes Chevaliers Romains, qu'il choisit pour faire, à la place des soldats, la garde autour de sa chambre, & leur conserva le droit de porter l'anneau d'or ; c'est-à-dire, qu'il voulut que cette fonction ne les dégradât point. On trouve encore souvent dans les inscriptions anciennes des EVOK. AUG. *Evocati Augusti*, que Casaubon croit être les mêmes que ceux qui furent institués par Galba. On voit par-là que le terme d'*Exempts* rend assez mal en général le nom d'*Evocati*, qui d'ailleurs ne peut guére s'exprimer convenablement en notre langue. Ainsi j'aimerois autant dire *Evocats*, les *Evocats*, comme nous faisons de tant d'autres mots Latins & Grecs.

☞ EXEMPT. L'Abbaye de S. Denys ayant été donnée à la Congrégation de S. Maur, l'an 1633. les Monastéres qui composoient la Congrégation dont elle étoit le chef, & qu'on nommoit la Congrégation de S. Denys, choisirent l'Abbaye de S. Ouen de Rouen pour leur chef, & prirent le nom d'*Exempts*. Ainsi ce ne fut plus la Congrégation de S. Denys, ni même de S. Ouen, mais la Congrégation des *Exempts*, ou des Bénédictins *Exempts*.

On dit proverbialement, & en raillerie, d'un homme qui se tient inutile, tandis que ses compagnons travaillent, qu'il est *exempt* de bien faire.

EXEMPTER, v. act. Donner privilége, dispenser quelqu'un de faire, ou de payer, ou de souffrir quelque chose, à quoi sont sujets ceux de sa même condition. *Eximere, absolvere, liberare, levare.* Cet Officier a été *exempté* de servir cette année, à cause de sa blessure. On a *exempté* les Officiers commensaux du payement de la taille. Ce reméde l'a *exempté* des douleurs de sa goutte, quoiqu'il ne l'ait pas guéri. Je vous *exempterai* de la peine d'aller là, j'y irai pour vous.

EXEMPTÉ, ÉE. part. pass.

EXEMPTION, s. f. Privilége, dispense qui exempte, qui excepte de la régle génerale. *Exemptio, immunitas.* Les Elûs ne jouissent plus de l'*exemption* des tailles. On a révoqué toutes les *exemptions*. La tranquillité d'Epicure n'étoit qu'un *exemption* de trouble. S. EVR. Ne nous flatons jamais de l'entiére *exemption* d'aucun vice, ni de l'amortissement total d'aucune passion. NIC.

EXEMPTION, se dit aussi des Eglises & Monastéres qui ont un privilége du Pape qui les exempte de la jurisdiction de leur Evêque diocésain. Dans le Diocése de Rouen il y a bien des *exemptions*. L'*exemption* de Fescamp a un grand territoire. S. Bernard disoit que par ces *exemptions* les Papes prouvent bien qu'ils ont la plénitude de puissance ; mais que peut-être ne montrent-ils pas qu'ils aient la plénitude de la justice. Le Concile de Constance révoqua toutes les *exemptions*, pour redonner à la loi générale, affoiblie & diminuée par le relâchement des siécles, sa force, & son ancienne vigueur, & la faire valoir en tous lieux dans toute son étendue. G. G. Les *exemptions* diminuent le respect que les inférieurs doivent à leurs supérieurs, & renversent l'ordre de la Hiérarchie Ecclésiastique. Les premieres *exemptions* qui ont été accordées aux Moines, n'étoient que pour la liberté d'élire leur Abbé indépendamment de l'Evêque, & non pas pour les exempter de la jurisdiction des Evêques.

Le prétexte de ces *exemptions* a été que les Evêques abusoient de leur autorité, & exigeoient certains droits des Monastéres qui étoient dans leur dépendance. Il est peut-être plus vrai de dire, que les Monastéres s'étant relachés de la rigueur de leur regle, ils ne voulurent point d'inspecteurs si proches, & ils solliciterent ces *exemptions* pour n'être soumis qu'au Saint Siége. Comme c'étoit déroger au droit commun, les Papes étoient fort retenus & fort réservés à accorder ces priviléges. Ils ne le faisoient même d'ordinaire que du consentement des Evêques. Mais peu-à-peu les Papes se sont attribué le pouvoir d'accorder ces *exemptions*, & ont profité de l'indulgence des Evêques, qui n'en considéroient pas toutes les conséquences. Ainsi ils ont favorisé du privilége d'*exemption* des Ordres entiers, comme Citeaux, Cluni, les Dominicains, les Chartreux, les Jésuites, &c. Les choses étoient venues à un point, que l'on fut obligé de restreindre ces *exemptions* : & le Concile de Trente les a prohibées, & déclarées nulles pour l'avenir : confirmant celles qui sont fondées en juste titre, & en vertu d'une concession en forme du Saint Siége. Aujourd'hui telles concessions, sans le consentement du Roi, & de l'Evêque Diocésain, qui est le Supérieur naturel, seroient nulles & abusives. FAVNAT.

Avant le Pontificat de Saint Grégoire le Grand, les Moines étoient soumis à la jurisdiction des Evêques en toutes choses. Mais ce Saint Pape, qui avoit fondé plusieurs Monastéres, & qui en avoit gouverné en qualité d'Abbé, ayant connu par sa propre expérience les mauvais traitemens que les Moines recevoient des Evêques Diocésains, & voulant y apporter un reméde efficace pour l'avenir, assembla un Concile à Rome en 601. En ce Concile Saint Grégoire fit une constitution en faveur des Moines, qui n'est presque qu'une extension du Privilége accordé trois ans auparavant au Monastére de Classe, qui avoit souffert beaucoup de vexations des Evêques Diocésains. Saint Grégoire, dans son Concile, dit d'abord, qu'ayant lui-même gouverné des Monastéres, il sçait combien il est nécessaire de pourvoir à leur repos ; & parceque, dit-il, nous sçavons que dans plusieurs Monastéres les Evêques ont commis beaucoup d'injustices, & de vexations contre les Moines, il faut y mettre ordre pour l'avenir par un réglement salutaire : c'est pourquoi, ajoûte-t-il, nous défendons au nom de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST, & par l'autorité du bien-heureux Pierre, Prince des Apôtres, à aucun Evêque de rien diminuer des biens, terres, & revenus, ou titres des Monastéres. S'ils ont quelque différend pour des terres qu'ils prétendent appartenir à leurs Eglises, qu'ils choisissent des Abbés, ou d'autres arbitres craignans Dieu, pour le terminer promptement, en présence des Saints Evangiles. On ne pourra ôter à l'Abbé aucun de ses Moines malgré lui, pour gouverner d'autres Monastéres, pour l'élever aux Ordres Sacrés, ou pour entrer dans le Clergé. Nous défendons aussi à l'Evêque de célébrer des Messes publiques dans le Monastére. Que l'Evêque ne prétende pas y mettre sa chaire, ou y faire le moindre réglement. Nous voulons que ce Decret soit inviolablement observé par tous les Evêques, dans tous les siécles avenir. Tous les Evêques du Concile répondirent : Nous nous conjouissons de la liberté des Moines, & nous confirmons ce que votre Sainteté vient d'en ordonner. M. l'Abbé Fleuri, dans son *Histoire Ecclésiastique*, dit que ce Concile peut être regardé comme le modéle des premiers Priviléges accordés aux Monastéres. Les Papes dans la suite ont étendu & augmenté ces sortes d'*exemptions*, selon qu'ils l'ont jugé à propos pour la gloire de Dieu, & le bien de l'Eglise. On ne peut point opposer à ces *exemptions* le 4e Canon du Concile de Chalcédoine, parceque la discipline de ce Concile dans ce point, aussi-bien que dans quelques-autres, n'a pas été reçue en Occident. Le Concile de Trente n'est point contraire aux *exemptions* des Réguliers : il est vrai qu'il y apporte quelque modification dans de certains points ;

mais

maisil ne les détruit point, & les Réguliers sont demeurés dans leur possession.

Exemptions. En quelques Coutumes on appelle *exemptions* les terres, qui étant enclavées dans un Bailliage, ou Sénéchaussée, sont pourtant exemptes de la Justice, & n'en relévent point pour la Jurisdiction. La Coutume de Nivernois est intitulée, *Coutume du Comté de Nivernois, enclaves, & exemptions d'icelui.*

☞ *EXEQUATUR*, s. m. Terme de Jurisprudence, qui, tout latin qu'il est, a passé dans notre Langue, comme ceux d'*Exeat*, de *Récepissé*, de *Pareatis*, *de Visa*, &c. C'est un acte ou une souscription, par laquelle un Magistrat ayant droit ordonne, ou permet que quelque sentence, quelque jugement, ou quelque acte que ce soit d'un autre Tribunal, soit exécuté. *Exequatur.* Ces Magistrats n'ont point donné leur *exequatur* ou lettres d'attache, selon l'usage. Cette Bulle fut publiée sans *exequatur*. Journ. des Sçav.

EXERCER, v. act. Faire prendre à quelqu'un une habitude pour le faire bien réussir à quelque chose. *Exercitare, assuefacere, docere.* On *exerce* les chevaux à la course; les hommes à l'escrime, à la lutte, à la danse, &c. Il s'*exerce* au travail, à souffrir le froid & le chaud, il s'y endurcit. S'*exercer* à la chasse. Ablanc.

Le mot *exercere*, *exercer*, est pris du Celtique *Eserci.* Pezron. Mais *eserci* est-il Celtique? N'est-il point plutot pris du Latin par les Gaulois depuis qu'ils furent sujets aux Romains?

Exercer, se dit figurément en choses spirituelles & morales. Il a *exercé* son esprit sur un beau sujet. Dieu permet que nous soyons tentés, pour éprouver & pour *exercer* notre vertu. La Br. On n'étudie la Théologie que pour s'*exercer* à la dispute. S. Evr. La mémoire se perd, si on ne l'*exerce* souvent. La vertu la plus difficile à *exercer*, c'est la patience. On propose des énigmes aux écoliers, pour *exercer* leur esprit, & le subtiliser.

Exercer, signifie encore, Donner de l'emploi, obliger à quelque travail, causer quelque peine. Ce Maître donne à ses compagnons assez de besogne pour *exercer* leurs bras. Ce messager a beau sujet d'*exercer* ses jambes. Sa partie lui a suscité tant d'affaires, qu'elle a bien *exercé* sa patience. *Exercer* une armée par des travaux, par des marches. Dieu souffre les méchans pour *exercer* les bons.

☞ Exercer. Terme des Aides. C'est la visite que les Commis aux Aides font chez les Cabaretiers & autres Débitans de vin, de cidre, d'eau de-vie & autres liqueurs, & l'observation qu'ils font de l'état où ils trouvent les futailles, pour sçavoir combien ils en ont vendu d'un jour à l'autre. On *exerce* les Cabaretiers & autres Débitans au moins une fois par jour, afin d'empêcher les remplages & autres fraudes. Un Cabaretier est en contravention, lorsque les Commis trouvent plus de liqueur dans le tonneau qu'il n'y en avoit la derniere fois qu'ils l'ont *exercé*.

Exercer, en termes de Palais, se dit des actions & des procédures qu'on fait au nom d'autrui, lorsqu'on a cession de ses droits, ou qu'on les a saisis, & quand on est en sa place. *Fungi vice alicujus, munere; locum obtinere.* Il agit en cette affaire comme *exerçant* les noms & actions de son débiteur. Il *exerce* ce Greffe par commission, au nom du propriétaire.

Exercer, signifie encore, S'appliquer à un certain genre de vie, à une profession, à un métier. Ce Magistrat *exerce* fort noblement sa charge. Cet Artisan *exerce* fort honorablement son métier. Ce dévot s'*exerce* à la piété, ce curieux à l'étude, ils s'y occupent continuellement. L'amour de Dieu, pur & désintéressé, *exerce* les vertus sans aucun motif de propre intérêt. Fen.

Exercer, Pratiquer, mettre quelque chose en exécution, en usage, en pratique. *Exequi, facere, uti.* Les femmes *exercent* sur nous un pouvoir un peu tyrannique. S. Evr. Le Roi prêta son autorité à ses Ministres, pour *exercer* des concussions violentes. De Larrey. Henri VIII. *exerça* le pouvoir arbitraire dans toute son étendue Id. Ce sévére censeur *exerce* une impitoyable critique sur tout le genre humain. Bay.

La force tenant lieu de droit & d'équité,
*Le meurtre s'*exerçoit *avec impunité.* Boil.

Exercer, se dit aussi absolument avec le pronom personnel, pour, S'appliquer à quelque chose, s'en occuper, *Occupare, versari, esse in aliquâ re.*

Mais que vos yeux sur moi se sont bien exercés,
Et qu'ils m'ont vendu cher les pleurs que vous versez.

Exercé, ée. part. pass. & adj.

EXERCICE, s. m. Occupation, travail ordinaire. *Exercitium, labor, munus.* Le seul *exercice* d'un Officier est de bien vaquer aux fonctions de sa charge. Le principal *exercice* de cet Auteur est l'étude. Les gens du monde sont dans un *exercice* continuel de civilité. Nic. La Poësie a fait votre amusement, & votre *exercice* le plus agréable dès vos premieres années. Bouh.

En ce sens, on dit qu'un Officier est en son année d'*exercice*, dans le temps qu'il exerce effectivement sa charge: qu'on a commis un tel à l'*exercice* d'un Greffe, ou d'une autre charge; pour dire, qu'on lui en fait faire les fonctions.

☞ Exercice. On nomme ainsi parmi les Commis aux Aides, la descente & visite qui se fait dans les caves des particuliers vendans vin.

Exercice, signifie encore l'agitation du corps qui sert à dissiper les humeurs. *Exercitatio.* Il faut prendre un peu d'*exercice* après le repas, agir, se promener. Il surmontoit les incommodités par la tempérance, & par l'*exercice*. Sar. L'*exercice* du corps réveille l'esprit. Bouh. Cet homme est sédentaire, & ne fait point d'*exercice*: c'est ce qui le rend sujet aux fluxions. La paume, la chasse, sont des *exercices* bien violens. On défend les jeux de hasard, & on permet les jeux d'*exercice*.

Exercice, signifie aussi, Peine, travail, affliction. *Labor, agritudo, cura.* Un bon chicaneur donne bien de l'*exercice* à ses parties, il les fait bien courir. Cet homme a des enfans débauchés qui lui donnent bien de l'*exercice*, de l'affliction. De tant d'heureux jours passés, il ne me reste plus que le pénible *exercice* d'en effacer de mon esprit la trace profonde.

Exercice, se dit aussi en matiére de dévotion, & signifie, Pratique. *Exercitium, praxis, vitæ quotidianæ institutum.* L'*exercice* du Chrétien, c'est ce que doit faire un Chrétien tous les jours. Il vaque à tous les *exercices* de piété. L'*exercice* des vertus. Le Roi a éteint l'*exercice* de la Religion Protestante. La contemplation passive n'est que l'*exercice* paisible de l'amour pur & désintéressé. Fen. Quelque charme qu'on trouve dans l'*exercice* de la vertu, l'ambition envisage toujours la récompense qui la suit. S. Evr.

Exercice, se dit aussi des études, des conférences qu'on fait pour se perfectionner dans les lettres. Ces jeunes gens font tous les Jeudis des *exercices* académiques, où ils profitent beaucoup.

Exercices, au pluriel, se dit plus particuliérement de ce qui s'apprend dans les Académies d'Ecuyers aux Gentilhommes; à monter à cheval, à danser, à faire des armes, à voltiger, tracer des fortifications, &c. Ce Seigneur a fort bien appris tous ses *exercices*. On dit aussi dans les Colléges, qu'il n'y a point d'*exercice*, quand il n'y a point de Maîtres qui enseignent.

Exercices, en matiére de piété, sont certains jours de retraite que l'on prend pour méditer & faire des revues sur sa conduite. On dit, Faire les *exercices* spirituels de huit, de dix jours. On dit simplement, Faire les *exercices*, être aux *exercices*. Saint Ignace, Fondateur de la Compagnie de Jesus, a introduit l'usage de ces *exercices*. Il a fait un ouvrage de Méditations pour un mois, que l'on nomme *Exercices* spirituels: ce livre a été imprimé en Latin de l'impression du Louvre.

☞ Exercices se dit dans les Communautés Religieuses de tous les points de la régle. Être fidéle à ses *exercices*, faire tous ses *exercices* avec piété.

On a fait depuis plusieurs Livres sur l'idée de celui-là, que l'on a intitulés les *exercices* spirituels de S. Ignace; Retraite de huit jours, &c. Le P. Bartoli, en Italien, & le P. Bouhours en François, ont donné dans la vie de S.

Ignace

Ignace le plan admirable de ses *Exercices* spirituels. Les *Exercices* spirituels de Saint Ignace ne sont pas un simple recueil de méditations ou de considérations chrétiennes ; c'est une suite, un enchainement de méditations, une méthode sûre pour la réformation des mœurs. Saint Ignace y a réduit comme en art la conversion d'un pecheur ; il y a établit une voie par laquelle l'homme, avec le secours de la grace, sort de son péché, & monte jusqu'au plus haut point de perfection. Bouh. Cet Ouvrage n'est autre chose qu'un Recueil d'enseignemens ou d'*exercices* tirés de l'Ecriture, & des experiences de la vie spirituelle, & réduits en un ordre qui les rends très-propres à exciter les cœurs des Fidèles à la piété. P. Verj. Le P. Bouhours a donné le plan & l'ordre des *exercices* de Saint Ignace dans la vie de ce Saint, Liv. I. & il montre qu'ils sont différens d'un Livre de D. Garcie de Cisneros, Religieux de Saint Benoît & Abbé de Montferrat.

Exercice, en termes de Guerre, est une assemblée d'un corps de soldats qu'on range en bataille pour leur faire faire les mouvemens & les évolutions militaires, & les divers maniemens de leurs armes, pour sçavoir executer les commandemens qui leur seront faits dans les occasions. C'est ce que Végèce & les Auteurs Latins appellent *meditatio*. Le Régiment des Gardes fait toutes les Fetes l'*exercice*. On appelle de meme sur mer l'*exercice de la manœuvre*, la démonstration, ou la représentation, de tous les mouvemens nécessaires pour appareiller un vaisseau, & de tout ce que chacun doit faire dans l'occasion.

☞ Exercice pair et impair. Ces termes sont en usage dans les Recettes générales des Finances ; dans l'extraordinaire des guerres, &c. On nomme *exercice* pair, celui qu'on fait les années paires, comme 1744, 1746 ; & *exercice* impair, celui qu'on remplit les années impaires, comme 1745, 1747. Lorsqu'une charge est divisée en plusieurs corps d'office, on distingue toûjours l'*exercice* pair d'avec l'impair, parceque les comptes de chaque année se rendent ordinairement par différens Officiers, dont l'un compte de l'*exercice* pair, & l'autre de l'*exercice* impair.

☞ EXERCITANT, s. m. On appelle ainsi celui qui fait l'exercice de la retraite à S. Lazare, ou en d'autres Communautés.

EXERCITATION, s. f. Dissertation, Traité fait sur quelque matiére pour exercer son génie, sa critique. *Exercitatio*. Les Auteurs ont intitulé plusieurs de leurs ouvrages, des *Exercitations*, comme celle de Scaliger contre Cardan. On a dit aussi *Exerciter* pour *exercer*. parcequ'on dit en Latin *exercitare*, & *exercere* On disoit aussi autrefois *Exercite* pour Armée, du Latin *exercitus*. Tout cela est vieux, & ne se dit plus du tout.

☞ EXERCITE, subst. m. Mot écorché du Latin *Exercitus*, Armée.

Le Nord nous a rendu visite,
Suivi d'un nombreux exercite,
De Lorrains, Croates, & Goths,
Ainsi que Gazette débite. Poesies de Chapelle.

C'est un vieux mot entierement tombé, qui, comme on voit, peut encore trouver sa place dans la Poësie badine. Vaugelas s'est efforcé, mais en vain, de le remettre sur pied. Il en a fait un long chapitre, qui ne laisse pas d'avoir son utilité, dans ses nouvelles Remarques.

☞ EXERCITER, vieux v. a. Exercer, *exercere*.

☞ Exercité, ée, part. pass. du même verbe.

EXÉRESE, s. f. Terme de Chirurgie. *Exæresis*. L'*exérese* est une opération qui ôte du corps humain ce qui est étranger, nuisible, inutile. L'*exérese* se fait en deux manieres, par extraction, en ôtant du corps ce qui s'y est formé ; par détraction, en ôtant du corps ce qui a été introduit du dehors.

Le nom d'*exérese* vient du Grec ἐξαίρεσις.

EXERGUE, s. f. *Exergum*, *subscriptio*. Terme de Médailliste, qui signifie un petit espace hors d'œuvre qui se pratique dans la médaille pour y mettre quelque inscription, chiffre, devise, ou date.

Ce mot vient de ἐξ & de ἔργον, & signifie hors d'œuvre.

E X F.

EXFOLIATIF, ive. adj. Terme de Chirurgie. Qui exfolie, qui est propre à exfolier. Trépan *exfoliatif*, est un trépan qui perce l'os en le raissant, & en enlevant plusieurs feuilles les unes après les autres. L'usage du trepan *exfoliatif* est dangereux, parceque cet instrument peut beaucoup ébranler la tête.

☞ Exfoliatif, ive. On appelle remedes *exfoliatifs*, ou *exfoliatifs* simplement, ceux qui sont propres à faire exfolier les os cariés, c'est-à-dire, à faire séparer par feuille la carie de la partie saine. Tels sont l'euphorbe, le cautere actuel ou potentiel, les poudres de sabine, d'iris, d'Angélique, la teinture de myrrhe, d'aloés & d'aristoluche, &c. Col de Villars.

EXFOLIATION, s. f. Terme de Chirurgie. *Exfoliatio*. Séparation des parties d'un os qui se détachent par feuilles. L'usage des poudres céphaliques est inutile pour avancer l'*exfoliation*. Dionis. Ce qui a été découvert de la surface du crane souffre l'*exfoliation*. Id.

EXFOLIER, v. neut. Terme de Chirurgie, qui se dit seulement des os qui se levent, ou qui tombent par feuilles. *Exfoliare*. On le dit avec un pronom personnel comme un verbe réciproque. Il ne faut point trop tamponner la plaie, laissant à l'os la liberté de se recouvrir, ce qu'il fait quelquefois sans *s'exfolier*, surtout aux enfans. Dionis.

Exfolié, ée. part. pass.

EXFUMER, ou ESFUMER, verbe act. Terme de Peinture. C'est, Eteindre une partie de quelque portrait, ou d'autre ouvrage, qui paroît trop. *Colores eluere*. Il faut *exfumer* cette partie-là, parcequ'elle paroît trop forte en couleur.

E X G.

☞ EXGARDIEN, s. m. Terme, dit-on, fort en usage dans l'Ordre de S. François. *Guardiani* ou *Custodis munere defunctus*. On dit que dans cet Ordre tous ceux qui ont été Gardiens se donnent & conservent le titre d'*Exgardiens*. Voyez. *EX*.

☞ EXGÉNÉRAL, s. f. Qui a été Général. *Generali præpositurâ functus*. Voyez *EX*.

E X H.

EXHALAISON, s. f. Air subtil, & spiritueux, qui s'exhale des corps. *Exhalatio*, *vapor*. En entrant chez un Parfumeur, on sent une douce *exhalaison* qui frape l'odorat. On respire dans les mines des *exhalaisons* vitrioliques, & arsenicales, qui sont dangereuses.

Exhalaison, en termes dogmatiques, se dit particuliérement de ces corps secs, ou atomes que la terre pousse continuellement en l'air, ou que les astres attirent : ou de ces particules sulphureuses qui ont été séparées des corps terrestres par la chaleur du soleil, ou par l'agitation de la matiere subtile. Les vapeurs s'élevent des eaux, & les *exhalaisons* de la terre : ce sont des parties grasses, oléagineuses & sulphurées, qui servent de matiere aux foudres & à quelques autres météores.

EXHALATION, s. f. Terme de Chymie, est une opération qui ne se pratique que sur les matieres seches, par laquelle on fait élever & dissiper les parties les plus volatiles des substances, par le moyen de la chaleur. *Expiratio*.

EXHALER, v. act. Pousser en l'air quelque vapeur, haleine ou corps subtil. *Exhalare*, *spirare*. Ce cloaque *exhale* une mauvaise odeur. Notre poumon *exhale* l'air, après qu'il s'est rafraîchi. Il s'*exhale* des vapeurs des liqueurs échauffées. Le Vesuve *exhale* des flammes.

s'Exhaler, signifie aussi, s'Evaporer, s'élever en l'air, se dissiper, sortir hors de soi. *Dispergi in auras*, *diffundi*. L'esprit de vin, l'esprit de nitre, *s'exhalent* bientôt, si les vaisseaux ne sont point bouchés. L'esprit d'urine a un sel fort volatil qui s'*exhale* facilement. Sa grande ame s'*exhale*. Bensrrade.

Exhaler, se dit figurément en choses morales. La tristesse, la douleur, s'*exhalent* par les soupirs. La colere s'*exhale* en injures, en invectives, en menaces.

Du sein d'un Prêtre, ému d'une divine horreur ;
Apollon par des vers exhala *sa fureur.* Boil.

Cette belle affligée
En sanglots mal formés exhala *sa douleur.* Corn.

Exhaler sa bile, se dit pour, Passer sa mauvaise humeur, son chagrin à quelque chose, en faire son occupation pour satisfaire sa colere.

L'Espagnol triste & foible, en chicane inutile,
En frivoles procès exhalera sa bile. Recueil de Vers.

Horace après Lucile
Exhaloit *en bons mots les vapeurs de sa bile.* Boil.

Exhalé, ée. part. pass. & adj. *Diffusus, exhalatus.*

EXHAUSSEMENT, s. m. Elévation d'un plancher, d'une voute. *Altitudo.* Les planchers qui ont trop d'*exhaussement* rendent les chambres trop froides en hiver.

Exhaussement, est aussi une hauteur, ou élévation ajoûtée sur le dernier plinthe d'un mur de face, pour rendre l'etage en galetas plus logeable. *Superstructio.*

EXHAUSSER, v. act. Elever bien haut une Eglise, une maison, un plancher. *Efferre, excitare.* Le défaut de l'Eglise de S. Eustache, c'est que la voûte est trop *exhaussée* : elle est de vingt-deux toises. Ce pavillon n'est pas assez *exhaussé* à proportion du reste du batiment.

Exhaussé, ée. part. pass. & adj. *Elatus, altus, excitatus.*

EXHÉRÉDATION, s. f. Exclusion qu'un pere donne à son fils, de sa succession. *Exhæredatio.* Il y a quatorze causes d'*exhérédation* portées dans la Novelle 115. de Justinien. Il a voulu que l'*exhérédation* fût nulle, à moins que l'une des causes fixées dans cette Novelle ne fut directement exprimée. Une *exhérédation* sans cause est nulle : on fait casser le testament comme inofficieux, *Testamentum inofficiosum* : c'est ainsi que parlent les Jurisconsultes, anciens & modernes. L'*exhérédation* est le foudre de la puissance paternelle pour contenir les enfans dans le devoir, ou pour châtier leur désobéïssance & leur ingratitude. De Laun. La cause de l'*exhérédation* doit être veritable : autrement l'*exhérédation* est nulle. C. B. Par l'ancien droit Romain les peres avoient le pouvoir de prononcer l'*exhérédation* sans cause. Leur volonté étoit une loi souveraine qu'il falloit respecter, toute rigoureuse qu'elle étoit. Mais la rigueur de cet ancien droit a été corrigée par Justinien, qui a voulu que les enfans fussent ou compris dans l'institution, ou exhérédés avec cause, à peine de nullité.

EXHÉRÉDER, v. act. Desheriter un fils ; le priver de sa succession pour cause légitime. *Exhæredare.* Il a été *exhérédé* pour s'être marié malgré son pere. Un fils doit être *exhérédé* nommément & formellement. Avant la Novelle 115. de Justinien, le pere pouvoit *exhéréder* son fils par un jugement ferme & résolu, sans en rendre d'autre raison que sa volonté. Si les enfans ne sont ni institués, ni *exhérédés* expressément, le testament est nul : la prétérition des enfans le rend invalide, de même que la prétérition des petits enfans, lorsque le fils *exhérédé* meurt avant le Testateur.

Exhérédé, ée. part. pass. & adj. *Hæreditate dejectus, exclusus.*

EXHIBER, v. act. Terme de Palais. Montrer les pieces, les preuves dont on se veut servir dans un procès ; représenter des registres, des minutes. *Exhibere, ostendere, præbere, proferre, producere.* Les parties sont souvent condamnées à *exhiber* leurs titres. Les Notaires sont obligés, en vertu de compulsoires, d'*exhiber* leurs registres, pour en tirer des copies collationnées. Il y a un titre au Digeste, *de exhibendo.* Dieu nous donne, nous *exhibe* (c'est ainsi que Calvin parle) réellement sa chair & son sang ; mais sa chair & son sang ne sont pas en ce qu'il nous donne : cela ne se peut imaginer, ni comprendre, &c. Pélisson.

Exhibé, ée. part. pass.

EXHIBITION, s. f. Montre des piéces. *Exhibitio, productio, editio.* Ce Greffier a fait l'*exhibition* de son registre sur le Bureau. Les parties ont fait *exhibition* devant les arbitres de leurs titres & capacités. On a dit autrefois *exhibition* d'une tragédie, d'une comédie, & de tout autre semblable spectacle. On disoit aussi *exhiber* des jeux, *ludos edere* ; mais cela ne se dit plus. Ces expressions sont encore dans les anciens Dictionnaires de Nicot, de Pomey. *Exhibition* d'une piece est plus supportable que *exhiber* une piéce. Je n'en puis trouver d'autre raison que l'usage, qui est le maître des langues.

EXHORTATION, s. f. Discours qui tend à persuader quelqu'un de faire quelque chose qui est honnete, avantageuse. *Adhortatio, cohortatio.* Je reçois de tout mon cœur les *exhortations* que vous me faites là-dessus. Voit. Un homme sage doit faire son devoir sans autre *exhortation.* Dès que les peuples sont persécutés, de simples *exhortations* à la patience ne suffisent plus pour les contenir. Bouh.

Exhortation, signifie aussi un petit Sermon qui se fait avec plus de familiarité, & plus en particulier, que ceux qui se font dans les chaires, & qui excite à pratiquer les vertus chretiennes, les exercices de piété.

Exhortation, est aussi une figure de Rhétorique, qui consiste à presser l'auditeur, & à exciter, par des figures & des pensées pathetiques, les mouvemens & les affections qu'on lui veut inspirer.

EXHORTER, v. act. Pousser, exciter à faire, à entreprendre quelque chose. *Hortari, impellere, excitare.* Démosthene, & les autres Orateurs haranguoient le peuple, pour l'*exhorter* tantot à la guerre, tantôt à la paix. Les Prédicateurs *exhortent* les Chrétiens à bien vivre, à être fidéles dans la foi, à faire des aumones, à bien mourir. Il n'y a rien qui *exhorte* tant à bien mourir, que de n'avoir point de plaisir à vivre. Voit. Il m'*exhorta* à me faire violence. Pasq. De bons Auteurs construisent aussi ce mot avec la particule *de.* Oxortes voyant le Satrape étonné, l'*exhorta* d'éprouver plutôt la foi des Macédoniens, que leurs armes. Vaug. Il l'*exhortoit* d'entreprendre quelque chose digne de sa naissance. Id. Quand ce mot est joint à quelque substantif, alors il ne se construit jamais qu'avec la particule *à.* *Exhorter à* l'union, *à* la patience, *à* la mort. Le P. Bouhours a remarqué qu'on dit également bien en François *exhorter* à faire quelque chose, & *exhorter* de faire quelque chose. *Exhorter à* est plus commun : on trouve cependant *exhorter* de, dans Vaugelas & dans plusieurs bons Ecrivains.

Exhorté, ée. part. pass. & adj. *Excitatus, impulsus.*

EXHUMATION, s. f. Action par laquelle on déterre un corps, par Ordonnance de Justice. *Exhumatio.* On ordonne l'*exhumation* d'un corps enterré, quand on prouve qu'il a été tué en duel. Un Curé a droit de demander l'*exhumation* du corps d'un de ses paroissiens enterré hors de la Paroisse & sans sa permission.

EXHUMER, v. act. Déterrer un corps, par l'autorité de Justice. *Exhumare* On a ordonné que ce corps seroit *exhumé* pour le visiter, & voir s'il n'est point mort de poison.

☞ Par l'Article X. de l'Edit de 1643. contre les duels ; il est porté que les corps de ceux qui ont été tués en duel & enterrés, seront *exhumés* & jettés à la voirie. Après la mort de Charles-Quint il fut arrêté à l'Inquisition en présence du Roi Philippe II. son fils, que son corps seroit *exhumé* & brûlé comme hérétique, pour avoir tenu en son vivant quelques propos légers de foi. Brantôme. Le Maréchal d'Ancre fut *exhumé*, & son corps servit de jouet au peuple. Le Pretre Mathurin Picart, qui avoit commis tant de profanations chez les Religieuses de Louviers, & accusé d'etre cause de leur pretendue possession, fut *exhumé* de leur Eglise par Sentence du 12[e] Mars 1643. rendue par M. De Pericard, Evêque d'Evreux.

Exhumé, ée. part. pass. & adj. *Exhumatus.*

E X I.

EXIDEUIL, s. m. Nom propre d'une petite ville de France dans le Périgord. *Exidolium.* *Exideuil* est situé sur la riviére de Loulour, à 8 lieues de la ville de Périgueux, vers les frontiéres du Limousin. Quelques

ques Géographes écrivent *Essideuil* : c'est que dans la prononciation de ce nom on ajoutoit le son de l'x.

EX-JÉSUITE, s. m. Celui qui est sorti de chez les Jésuites. C'est un *Ex-Jésuite*. Ce mot n'est guere en usage, & sent bien le pays Latin. On dit : il a été Jésuite.

EXIGENCE, s. f. Terme de Palais. Ce qu'une chose demande, ce qui lui est convenable. *Exigentia*. On a renvoyé ces criminels devant leurs Juges, pour être punis suivant l'*exigence* des cas.

EXIGER, v. act. Demander son payement, obliger, contraindre à payer. *Exigere, flagitare, repetere*. Il est temps d'*exiger* le payement de cette dette, de cette lettre de change ; le terme est échû. Cet homme n'*exige* que ce qui lui est dû. *Exiger* des contributions sur le plat pays.

Exiger, se prend aussi en mauvaise part, quand on fait payer des sommes qui ne sont pas dûes, ou des droits & salaires illégitimes. Il est défendu d'*exiger* des intérêts des obligations, des purs prêts. Les Procureurs *exigent* bien des droits au-delà de ceux qui leur sont taxés.

☞ Exiger. Il signifie aussi, Faire payer, faire fournir quelque chose par une espéce de droit soutenu de la force. *Exiger* des contributions sur le Plat-pays. Acad. Fr.

Exiger, se dit aussi figurément en choses morales. *Postulare*. L'honnêteté *exige* qu'il fasse les avances. Son devoir *exige* qu'il fasse une telle satisfaction. La civilité est une espéce de dette que nous ne devons jamais *exiger*. Nic. Les loix de la société *exigent* qu'on se ménage obligeamment les uns les autres. Bell. Nous ne pouvons *exiger* des autres qu'ils se rendent à nos sentimens. Nic. Il ne faut pas s'aviser d'*exiger* une probité scrupuleuse des gens de Cour. S. Evr.

Exigé, ée, part. pass. & adj. *Exactus, postulatus, repetitus*.

EXIGIBLE, adj. m. & f. Qui se peut exiger, faire payer. *Qui potest exigi*. Ce Marchand a montré pour cinquante mille écus d'effets tous bons & *exigibles*. La dette est créée, mais elle n'est pas encore *exigible*. Pat.

EXIGU, ue. adj. Terme dogmatique, ou burlesque, qui se dit des choses qui sont en petite quantité. Ce Pédant avoit des auditeurs en nombre *exigu*. La somme est *exigue*. Il est entiérement Latin. *Exiguus*, & & on ne s'en sert guére en François.

EXIGUER, v. act. Terme de Coutumes, qui signifie, Faire le partage des bêtes baillées à moitié, ou à cheptel ; ou en résoudre le traité.

Ce mot vient du Latin *exigere*, qui signifie *faire sortir de l'étable*.

EXIL, s. m. Bannissement. *Exilium, fuga*. Les Athéniens ont envoyé souvent en *exil* leurs Capitaines, par l'envie qu'ils leur portoient. Un *exil* perpétuel est une mort civile, il emporte confiscation. On dit aussi, qu'on envoie quelqu'un en *exil*, quand on le relégue en quelque place, lorsqu'on l'oblige de demeurer en quelque lieu qu'on lui assigne : celui-ci ne porte point note d'infamie. Il faut remarquer aussi qu'il y a de la différence entre *exil* & *bannissement*. *Bannissement* ne se dit que des condamnations faites en Justice ; & *exil* n'est qu'un éloignement causé par quelque disgrace de la Cour. L'Académ. Un homme relégué a pour domicile nécessaire, pendant son *exil*, le lieu où il est relégué : cependant le lieu de son *exil* n'est point réputé son domicile pour les effets civils de sa succession, parceque pour cela il faut du choix & de la destination, & qu'au contraire, celui qui est en *exil* est toujours censé avoir l'esprit de retour. C. B. *Animum revertendi*, comme parle le Droit, même des bêtes, qui sortent de l'étable, de la maison, & qui reviennent ensuite.

Ovide, c'est à tort que tu veux mettre Auguste
Au rang des Immortels :
Ton exil *nous apprend, qu'il étoit trop injuste*
Pour avoir des autels. De Lingendes.

Ce mot vient du Latin *exilium*, *exil*, qu'on a écrit *exul*, d'*extra solum*, hors du pays natal, de la terre.

On appelle figurément un *exil* honorable, un emploi qu'on donne à quelqu'un qui l'oblige à résidence dans des lieux éloignés, ou peu agréables. Sous le régne de Tibère, les emplois éloignés étoient des *exils* mystérieux. S. Evr. Un petit Evêché dans les montagnes est un honnête *exil*. Une résidence, une Ambassade chez les peuples barbares, est une espéce d'*exil*. L'*exil* de la Cour est l'enfer des Courtisans.

☞ Exil, s. m. se dit figurément du lieu où demeure un homme accoutumé d'être plus agréablement ailleurs. Le lieu où il est, est un lieu d'*exil* pour lui, est un vrai *exil* pour lui. Ac. Fr.

En termes de dévotion on appelle la terre, le lieu de notre *exil* : & le temps de notre *exil*, ou notre *exil*, le temps que nous vivons sur la terre, tout le temps de notre vie.

Seigneur, dans cet exil *je soupire après vous.*
Recueil de Vers.

On a donné pour devise à une personne devenue célébre par son *exil*, une Lune au plein dans son opposition au Soleil, avec ce mot, *Clara, potensque recessu*, ou *Clarius elucet longè* ; ou ce mot Italien, *Quanto più s'allontana, più risplende*.

EXILER, v. act. Envoyer quelqu'un en exil, ou le reléguer en certain lieu, où on l'oblige de demeurer. *Mittere in exilium, patriâ pellere*. On a *exilé* un tel Magistrat pour s'être opposé aux ordres du Roi.

Ce mot vient de *exiliare*, qu'on a dit dans la basse Latinité ; pour dire, *envoyer en exil*.

On dit aussi, que les mauvais Anges ont été *exilés* du ciel ; pour dire, qu'on les en a chassés : que nous avons été *exilés* de notre patrie par le péché originel. On dit encore, qu'un homme s'est *exilé* volontairement du monde ; pour dire, qu'il est allé vivre en retraite, qu'il s'est mis dans un Monastère. Sa Maitresse l'a *exilé* ; pour dire, lui a défendu de la venir voir.

Exilé, ée. adj. *Exul, actus in exilium*.

Autrefois Scipion retrouva dans Lélie,
Loin de Rome exilé, *sa gloire & sa patrie.* Vill.

Ma raison loin de moi se tenoit exilée. Voit.

Exilé, ée, est aussi substantif. On fit rappeller les *exilés*. Abl.

☞ EXILITÉ, s. f. Du Latin *exilitas*. Petitesse, foiblesse. Quoique la parole ne veuille point être chantée, elle demande pourtant d'être cadencée, mais d'une maniere douce qui varie insensiblement les tons pour plaire à l'oreille, en frapant avec les proportions mesurées d'une harmonie secrette les fibres du tympan ; au lieu que l'aigreur les écorche, que l'*exilité* de la voix ne les remue point ; & que la monotonie touchant toujours la même fibre, produit l'ennui & le dégoût. *Ecole du monde*.

EXILLES, s. m. Bourg du Dauphiné en France. *Ocelum*. César l'appelle la derniere ville de la Province citérieure. *Exilles* est sur la Doire dans le Briançonnois, à deux lieues au-dessus de la ville de Suse, vers les confins du Piémont ; & il a un château très-bien fortifié : Vigenère, Hadrien de Valois & Audiffret, le prennent pour l'ancien *Ocelum*, Ὤκελον & le second traite de ridicule l'opinion de Marlien, qui met *Ocelum* à Novalèse, *Novaliceum*, ou, comme il l'appelle, *Novalesium*. Quelques-uns écrivent *Essilles*, & d'autres *Eyssilles*.

EXISTANT, ante. Qui est dans l'être des choses. *Existens*. On a fait un inventaire exact de tous les meubles *existans*, qui se sont trouvés en nature dans cette maison. On le dit aussi de ce qui n'est plus en la possession de quelqu'un. Vous ne sçauriez rien saisir sur lui, il n'a aucuns meubles *existans*, il les a tous vendus.

EXISTÉE, s. f. Terme de Fleuriste. C'est le nom d'une anémone à peluche. L'*Existée* est une Persiquine nouvelle & très-belle. Morin, *Cult. des fleurs*, c. 7.

EXISTENCE, f. f. Ce qui fait qu'une chose existe. *Existentia.* L'*existence* de Dieu est de son essence, il ne sçauroit etre qu'il n'existe. L'*existence* des créatures n'est qu'accidentelle & passagère. Ces meubles ne sont plus en *existence*, on ne les peut plus représenter. Une Ode sur l'immortalité de l'ame, après le témoignage de tous les Sages, dit,

Osez mettre dans la balance
Des témoignages si constans.
Douterez-vous d'une existence
Qui n'a d'ennemis que vos sens.

EXISTER, v. n. Etre en la nature. *Existere.* Dieu *existe* par lui-meme, par son infinité. Il y a eu plusieurs villes autrefois qui n'*existent* plus à présent.

Il se dit en termes de Pratique, & en parlant des biens & des effets civils qui sont encore en nature. Il s'est saisi de tous les effets de la succession qui *existoient*. ☞ On dit d'une dette déja éteinte, qu'elle n'*existe* plus. Ac. Fr.

EXISTIMATEUR, f. m. *Existimator.* Le P. Pomey dit que ce mot se trouve dans M. Le Maître. Injustes *Existimateurs.* Il arrive souvent que ceux qui sont accoutumés à la lecture des bons Auteurs Latins hasardent ainsi quelques termes qui sont purement Latins, & que certaines circonstances rendent plus tolérables. Quoi qu'il en soit, celui-ci n'a pas fait fortune.

EXITIRIES, f. f. & pl. Nom d'une fête chez les anciens Grecs, à laquelle on offroit aux Dieux les prémices des fruits de la terre. *Exitiria.*

E X L.

EXLAQUAIS, f. m. Qui a été Laquais. *Nuper servus.* On attribue l'invention de ce mot à M. de Mézeray. Il ne se dit qu'en badinant.

Penses-tu que mon cœur soit si fort au rabais,
Que de borner son vol aux vœux d'un Exlaquais.
P. Com.

☞ EXLECTEUR, f. m. Qui a été Lecteur en Théologie, ou en Philosophie. *Exlector, qui Theologiam vel Philosophiam docuit, legit.*

E X O.

EXOCATACŒLE : ou EXOCATACÈLE, f. m. Nom générique, que l'on donnoit autrefois, à Constantinople, au Grand Œconome, au Grand Sacellaire, ou Grand Maître de la Chapelle, au Grand Skeuophylax, ou Garde des Vases, dont néanmoins Codin ne parle point, C. I. p. 8. au Grand Chartophylax, au Maître de la petite Chapelle, & au Protecdique, ou Premier Défenseur de l'Eglise. *Exocatacœlus.* Les *Exocatacœles* étoient d'une grande autorité. Dans les assemblées publiques ils avoient le pas sur les Evêques, & dans le Patriarchat de Constantinople ils faisoient les fonctions de Diacres. Ils sont nommés Cardinaux de Constantinople dans la lettre de Jean IX. à l'Empereur Basile Léon. Il en est parlé dans les actes du Concile de Florence. Les *Exocatacœles* avoient été Prêtres d'abord; mais je ne sçai quel Patriarche de Constantinople, que Codin ne nomme point, voulut qu'à l'avenir ils ne fussent que Diacres. La raison fut qu'étant Prêtres, ils avoient tous chacun leurs Eglises, où ils officioient dans toutes les grandes fêtes, de sorte que justement aux jours les plus célèbres, le Patriarche se trouvoit sans ses principaux Ministres, ou Officiers, & qu'il ne paroissoit jamais avec moins de suite à l'Autel. Au reste, bien qu'ils ne fussent que Diacres, il leur permettoit, en les ordonnant, de porter la chasuble, que les Grecs appellent *phelone*, mais non pas l'étole, qu'ils nomment *Epitrachele*, ἐπιτραχήλιον.

On ne convient point de la raison qui leur fit donner ce nom, & de son étymologie. Junius, dans son édition de Codin, p. 131. & 133. sépare ce mot en deux, & lit, ἓξ κατάκοιλοι, six *Catacœles*; mais cette leçon est fautive, quoiqu'elle se trouve dans les Manuscrits de la Bibliothéque du Roi, & de celle du Duc de Bavière : tous les autres Manuscrits n'en font qu'un mot; & ces Officiers sont nommés *Exocatacœles*, lors même qu'ils n'étoient que cinq, & par Codin qui n'en compte que quatre; C. 1. p. 8. de l'édition du Louvre. Le même Junius prétend que le mot *Catacele* vient de ce que ces Officiers demeuroient dans les Vallées, κατὰ τὰς κοιλάδας, comme si les Cures de Constantinople avoient toutes été dans les vallées : & de plus on ne doit point séparer ce mot, comme nous avons dit. Petrus Gregorius Tholosanus, *L. XV. c. 9. Syntagm. Universi juris*, croit que ce mot vient de κατακηλέω, *permulceo, suavitate animum delinio* : en effet on trouve ce mot écrit ἐξωκατάκηλοι : mais Gretser répond que cette leçon est vicieuse, & cette étymologie sans fondement. Il propose ensuite une conjecture, qu'il n'avance que timidement; il lit ἐξωκατακοίτων, au lieu d'ἐξωκατακοίλων, comme s'ils étoient appellés ainsi, parcequ'ils couchoient ou demeuroient hors du Palais Patriarchal. Il avoue cependant qu'on ne trouve point ἐξωκατακοιτῶν en ce sens; mais ἐξωκοίτους.

Le P. Goar rejette un peu durement cette opinion pour cette raison; mais, dira-t-on, avec Léon l'Arménien, les Clercs ne demeuroient point dans le Palais. Il est vrai; mais depuis lui ils y demeurerent : il n'y auroit donc plus eu d'*Exocatacœles*, ou *Exocatacœles*; cependant on en trouve encore après lui. De plus, il ne s'agit pas du palais de l'Empereur, mais de celui de Patriarche. Cet Auteur aimeroit mieux que l'on dit qu'il faut lire ἐξωκατακέλλων, & qu'ils sont ainsi nommés par opposition au Syncelle qui couchoit dans l'appartement du Patriarche; au lieu qu'eux n'y couchoient point : mais il ne croit pas que des Officiers si distingués aient pris leur nom d'une chose qui marque le défaut d'un privilége qu'ils n'avoient pas. Ainsi il aimeroit encore mieux dire que tous les Clercs inférieurs s'appelloient *Catacèles*, κατάκοιλοι, c'est-à-dire, Gens qui sont dans un rang bas; & que ceux-ci, qui leur étoient supérieurs, se nommoient *Exocatacèles*, c'est-à-dire, des gent qui sont hors des *Catacèles*, qui sont au-dessus d'eux, qui ne sont point de leur nombre, mais dans un rang plus élevé. Enfin, il conclue à s'en tenir au sentiment de George Corésius, qui dit que le Palais Patriarchal & les appartemens du Syncelle & de tous les Moines qui étoient au service du Patriarche, occupoient un endroit de la ville fort bas, & qui au regard du reste paroissoit une vallée & comme un gouffre; que les Grands Officiers dont nous parlons avoient leurs hôtels, ou palais particuliers ἔξω hors de cette vallée, & en d'autres quartiers, & que ce fut la raison pourquoi on les nomma *Exocataceles*. C'est en effet ce qui paroît de plus raisonnable.

M. Du Cange croit que ce nom vient de ce que dans les Assemblées ils étoient hors de pair, hors du rang des autres Clercs; mais assis en des places plus élevées & plus honorables, aux côtés du Patriarche. Ces deux dernières étymologies sont les plus vraisemblables. Voyez sur les *Exocatacœles*, Codin c. 1. les Notes de Gretser sur cet Auteur, L. I. c. 2. celles du P. Goar; le P. Morin, *De Sacris Ordinat. P. III. Exercit. III. c. 4. n.* 5. Habert. *Archierat.* p. 32. le Glossaire Grec de Du Cange, &c.

☞ EXOCHE, f. f. Tubercule ou condylome de l'anus. *Exoche*, d'ἐξέχω, j'*avance*. Dict. de James.

EXOCIONITE, f. m. & f. *Exocionita.* Il y avoit à Constantinople un lieu nommé *Exocionium.* C'étoit un Monastere, dit Meursius dans son Glossaire; & les premiers qui furent appellés *Exocionites*, furent les Moines de ce Monastere. Mais il s'est trompé, comme on le verra dans l'étymologie de ce mot. Ce sont les Ariens qui furent appellés *Exocionites*, parceque chassés par Théodose le Grand, ils se retirerent dans le lieu appellé *Exocionium*, & qu'ils y tenoient leurs assemblées. C'est Théodoret qui nous l'apprend, *Hæret. Fab. L. IV.* La Chronique d'Alexandrie dit la même chose à la premiere année de Théodose. Elle appelle encore les Ariens *Exocionites* à l'an X. de Leon le Grand,

Grand, & à l'an onzieme de Zenon. Justinien donoa aux Orthodoxes toutes les Eglises des hérétiques, excepté celles des *Exocionites*. Theophane, Cedrenus. Voyez le Glossaire Grec de Du Cange, & la Constantinople Chrétienne, Meursius, Suicerus.

M. Tillemont, *Hist. Eccl.* T. VI. p. 520. dit *Exacionites*, ou *Exocionites*. Il faut peut-être distinguer les Exonconsiens, de secte aussi bien que de nom, de ceux qu'on a appellés Exacionites, ou *Exocionites*, & qui étoient, selon Theodoret, les mêmes que les Eudoxiens. c'est-à-dire, l'ancienne secte des Ariens, dont tous les autres s'étoient separés. Tillem.

La Chronique d'Alexandrie parle diverses fois des Ariens *Exocionites*, & Théophane les marque en quelques endroits. Idem.

Ce mot vient de ἐξωκιόνιον, ou ἐξωκιόνιον, nom du lieu dont nous avons parlé. Codin, dans ses Origines de Constantinople, p. 26. de l'édition du Louvre, dit, que l'*Exocionium* étoit un endroit entouré de murailles, bati & doté par Constantin; qu'en dehors de cette enceinte de murailles il y avoit une colomne avec une statue de cet Empereur; & que c'est de là que vint à ce lieu le nom d'*Exocionium*, de ἔξω, dehors, & κίων, colomne. Ce n'étoit donc point un Monastere. Au reste, l'*Exocionium* ne dura que cent trente-deux ans, c'est-à-dire, jusqu'à Théodose le jeune. Il y avoit un grand nombre de colomnes, & dessus des statues apportées de Cyzique. M. Tillemont dit que ce lieu étoit ainsi nommé, parcequ'il étoit peut-être orné de six colomnes. Mais que feroit dans ἐξωκιόνιον, ou ἐξακιόνιον, cet ω, ou cet α, entre ἕξ, six, & κίων, colomne: de plus, s'il venoit de ἕξ, six, il feroit aspiré. Godefroy prétend que Théodoret se trompe, lorsqu'il dit que les Ariens appellés Exacionites, ou *Exocionites*, avoient tiré ce nom du lieu où ils s'assembloient; & il veut que ce nom soit le même que celui d'Exoucontiens, donné aussi aux Ariens, parcequ'ils disoient que le fils étoit tiré du néant, ἐξ οὐκ ὄντων. Godefroy fonde cette censure sur son autorité, qui ne nous paroît pas assez grande pour condamner d'erreur un homme aussi habile que Théodoret. Tillemont, *T. VI. p. 788.*

EXODE, s. m. Le second des cinq Livres de Moïse. *Exodus.* Ce mot signifie, Sortie ou voyage, parceque ce Livre contient la sortie des Israëlites hors d'Egypte. L'*Exode* contient outre cela l'histoire de ce qui se passa en Egypte depuis la mort de Joseph jusqu'à la sortie des Israëlites, & dans le désert, sur-tout au mont Sinaï, jusqu'à la construction & l'érection du Tabernacle. Les Hébreux l'appellent *Veelle semoth*, parceque ce livre commence en Hébreu par ces mots *Veelle semoth*, qui signifient *Et hac nomina.* C'est par la même raison que les Hebreux appellent la Genèse *Beresith*, ce qui signifie *In principio*, parceque la Genèse commence par ces mots.

Exode, s. m. C'étoit l'une des quatre parties de l'ancienne Tragedie. *Exodium.* Aristote dit, que l'*Exode* est ce qu'on disoit après que le chœur avoit cessé de chanter pour ne plus reprendre. Ainsi l'*exode* dans la Tragédie Grecque, & selon le sentiment d'Aristote, ne peut être pris pour l'épilogue, comme bien des gens l'ont crû. L'*exode* est tout ce qui renferme le dénouement & la catastrophe de la piece: ce dénouement, dans les pièces bien composées, commence toujours après le dernier chant du chœur; & cela répond exactement à notre dernier & cinquiéme acte. Voyez M. Dacier, p. 366. de son Commentaire sur la Poëtique d'Aristote. Parmi les Latins, *exode* a été pris dans un autre sens. C'étoit, parmi eux, à peu-près ce que la Farce est parmi nous. Après qu'on avoit joué la Tragédie, on faisoit venir le Farceur, qu'on appelloit *Exodiaire*, qui par ses grimaces, ses plaisanteries, ses bons mots, divertissoit le peuple, essuyoit les larmes que le spectacle tragique avoit fait verser. C'est ce que dit le Scholiaste de Juvénal, *ut quidquid lacrymarum ac tristitia cœpissent ex tragicis affectibus, hujus spectaculi risus detergeret.*

Exode, c'étoit certains vers plaisans que la jeunesse récitoit à la fin des Comédies Atellanes, & qui répondoient à nos Farces. Vigenère, *sur Tite-Live*, p. 297. Le même Auteur dit ailleurs, p. 1695. Les *Exodes* étoient les entremets, qui se représentoient ès poses d'entre les Actes; partie de fables & plaisanteries, partie de musique, partie de feintes, comme pour faire reprendre haleine aux spectateurs. Suetone, dans la vie de Domitien, C. 10. Juvénal, Sat. VI. v. 71. & Festus, font mention de ces *Exodes.*

Le mot d'*exode* est Grec: ἔξοδος signifie *sortie*, ou bien *digression*, *écart du chemin*, d'ἐξ, & ὁδὸς, *chemin.*

Exode, *Exodium*, dans les Septante, signifie la fin, la conclusion d'une fête, Théodoret, *in Levit. q.* 32. & Nonius. C'étoit le 8e jour de la Fete des Tabernacles, que l'on célebroit, dit-on, en memoire de l'*Exode*, ou de la sortie d'Egypte: cela néanmoins n'est pas marqué dans l'Ecriture. Le texte Hebreu appelle ce jour, עצרת, que les Septante ont traduit ἐξόδιον.

Exode, *Exodium*, étoit aussi le nom d'une chanson, ou d'un mot, qui se chantoit à la fin d'un repas.

EXODIAIRE, s. m. Terme de l'ancienne Tragédie Latine. Farceur; Acteur qui paroissoit après la Tragedie finie, & faisoit ce que l'on appelloit l'Exode, ou la conclusion du spectacle, en divertissant le spectateur. *Exodiarius.* Voyez EXODE.

EXOINE, s. f. Terme de Palais. Excuse qu'on présente en Justice, quand on est obligé d'y comparoir en personne, & quand on a une raison légitime qui en empêche. *Ejuratio vadimonii, excusatio causaria.* Il faut envoyer un homme exprès fondé de procuration spéciale, pour présenter son *exoine* en Justice, avec la preuve en main de l'empêchement qui est cause qu'on n'y peut comparoir en personne; comme un certificat de Medecins, si l'empêchement est causé par maladie.

Exoine, se dit aussi en d'autres cas, comme lorsque le Seigneur mande son vassal pour le venir accompagner à la guerre, pour lui rendre la foi & hommage, ou autres devoirs auxquels il est obligé. Ce mot se dit différemment dans les Coutumes, où on trouve *ensoigne*, *ensoingne*, *ensonie*, *ensoing*, ou *ensongnie*, ou *essoine*, & dans ses dérivés, *exonier*, *essonier*, *exoineur* & *exoniateur.*

Ce mot vient, selon Budée, Périonius & Nicot, de ἐξόμνυσθαι, jurer, à cause du serment qu'on étoit obligé de faire pour l'*exoine*; & ce mot étoit aussi en usage chez les Grecs dans le même sens, comme le prouve Nicot. Cujas le dérive de *exidoneare*, ou *exonerare*, parceque c'est en effet décharger d'une assignation; Saumaise de *sonnia*, qu'on a dit par corruption *a sonte*, qui se dit en Latin pour *empêchement*, ou *excuse.* Vossius, dit qu'il vient de l'Allemand *sunnis*, qui signifie *empêchement nécessaire.* D'autres le dérivent *à sontico morbo*, qui excusoit de comparoître en Justice. Mén. On disoit autrefois *essoine*, pour signifier *absence.* Du Cange condamne toutes ces etymologies, & dit qu'il vient de *essonia*, *exonia*, & *exonium*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

EXOINER, v. act. Excuser quelqu'un de ce qu'il ne comparoît pas en personne, être porteur de son exoine. *Jurejurando aliquem excusare qui vocatus judicio non adest; vadimonium ejurare.* On a dit aussi *essoiner*, & on le trouve même ainsi écrit. Voyez ci-dessus *escondire.*

Exoiner, ou Exonier, signifie aussi, selon Nicot, dédommager.

EXOINEUR, s. m. Celui qui excuse. *Excusator.* C'est un terme qui se trouve dans les Coutumes. On trouve aussi dans le même sens *exoniateur*, & *exonier.*

☞ EXOMIDE, s. f. L'ἐξωμίς. Sorte d'habillement en usage parmi les anciens Romains, qui le laisserent aux Esclaves & aux Comediens. Il étoit taillé de façon qu'il laissoit l'épaule droite découverte, & n'avoit qu'une manche. Comme le manteau des Philosophes Cyniques faisoit le même effet, on lui donna aussi le nom d'*exomis*, & celui d'*exomia* à ceux qui le portoit. (Ferrarius, *de re vestiar.*) Ce mot vient de ἐκ ou ἐξ, qui en composition signifie ἔξω, *dehors*, & ὦμος, *épaule.*

EXOMOLOGÈSE, s. f. Ce mot est peu usité; mais on le dit quelquefois en parlant des rits anciens de la Pénitence, dont l'*Exomologèse* est une partie. Il signifie Confession. *Exomologesis*, du mot Grec ἐξομολόγησις, qui vient d'ἐξομολογεῖν, *Je confesse.* S. Cyprien le prend en

ce

ce sens, L. III. ép. 14. & L. I. ép. 3. D'autres, comme Tertullien dans son Traité de la Pénitence, C. 9. y donnent un sens plus étendu, comme nous faisons aussi souvent au mot confession, & le prennent en général pour Pénitence. L'*Exomologése* publique n'a jamais été commandée, ou ordonnée par l'Eglise pour des péchés cachés, comme on le peut voir dans les Capitulaires de Charlemagne, dans plusieurs Conciles, & dans celui de Trente, Sess. XIV. C. 5. S. Pacien prétendoit que les péchés d'idolâtrie, d'homicide & de fornication ne pouvoient être remis que par l'*Exomologése*. Le P. Sirmond, dans une Dissertation qu'il publia en 1651, prouve que l'*Exomologése* n'étoit ordonnée que pour les péchés publics. Voyez ce qu'ont dit de l'*Exomologése* Messieurs Lochon & Lenglet, dans les traités qu'ils ont fait du secret de la Confession.

EXOMPHALE, s. f. Terme de Médecine. *Exomphalus.* C'est un mot générique de maladie: il signifie toute sorte de tumeur, qui arrive contre nature à l'ombilic. On peut distinguer trois sortes d'*exomphales*: la premiere est des tumeurs qui se forment de parties: il y en a trois especes, l'enteromphale, l'épiplomphale & l'entero-épiplomphale: la seconde sorte d'*exomphale* est des tumeurs qui se forment par des amas d'humeurs: il y en a quatre especes, qui sont l'hydromphale, la pneumatomphale, la sercomphale, & la varicomphale: la troisieme sorte d'*exomphales* est de celles qui renferment les deux autres sortes, qui sont l'entero-hydromphale, & l'épiplosarcomphale. Voyez M. Dionis sur toutes ces maladies, & la maniere de les guérir.

Cet Auteur, dans son excellent ouvrage des *Opérations de Chirurgie*, fait le mot *exomphale* & tous ses composés du genre féminin, quoique, suivant l'étymologie, ils dussent être du genre masculin.

EXOPHTHALMIE, s. f. Sortie de l'œil hors de son orbite. Ce mot est Grec, ἐξόφθαλμα, *avance, sortie, chûte de l'œil*, de ἐξ, *de*, & de ὀφθαλμός, *œil*.

EXORABLE, adj. m. & f. *Exorabilis.* Qui se laisse vaincre & persuader par les raisons, les prieres, ou la compassion. Ce Prince étoit fort irrité, mais enfin il s'est rendu *exorable*, il s'est rendu aux remontrances & aux prieres, & il a fait grace à son peuple. Il est moins en usage que son contraire *inexorable*.

EX-ORATORIEN, s. m. Celui qui a quitté la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire, qui en est sorti, ou qui en a été congédié. *Dimissus*, ou *Egressus ex Oratorii Congregatione.* M. Du Gué, Auteur du *Traité de la Prière publique*, est *Ex-Oratorien*. Ce mot est un de ceux qu'on nous envoie pour ajoûter à ce Dictionnaire, & nous le mettons sur la foi de celui qui l'envoie, en avertissant néanmoins qu'il nous paroit sentir bien le College, & que nous doutons qu'il soit beaucoup en usage, ou du moins dans le bel usage.

EXORBITAMMENT, adv. D'une maniere exhorbitante. *Ultra modum, ultra vires, fortem.* Cet homme a été taxé *exorbitamment*, à des sommes plus fortes qu'il ne peut payer.

EXORBITANT, ANTE, adj. Excessif: qui est au-delà de la regle, de la portée, de la croyance ordinaire. *Exsuperans, immanis, immensus, enormis, abhorrens.* Il a laissé des biens *exorbitans*. On donne à Xerxès une armée si nombreuse que cela est *exorbitant*, & passe toute croyance.

Ce mot vient du Latin *exorbitare*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour dire, *recedere ab eo quod rectum est, quod est extra orbitam*, être hors du droit chemin, du sentier commun.

EXORCISER, v. act. Faire des conjurations au nom de Dieu contre le Démon, pour le faire sortir du corps d'un possédé, ou pour purifier des créatures immondes. *Exorcismos, sacras obtestationes adhibere.* Les Prélats sont ceux qui *exorcisent* les démoniaques. Le Curé *exorcise* l'eau plusieurs fois quand il la benit.

Ce mot vient du Grec, ἐξορκίζειν, *adjurare*.

EXORCISER, se dit aussi figurément & en riant, pour, Exhorter fortement; conjurer quelqu'un de faire ou de ne pas faire de certaines choses. *Adhortari etiam atque etiam.* Il y a quelques heures au jour où le bon Pere m'*exorcise*. VOIT.

Tome III.

EXORCISÉ, ÉE. part. pass.

EXORCISME, s. m. Oraisons, prieres, ou conjurations qu'on fait en exorcisant, ou pour chasser le Démon, ou pour préserver de quelque danger. *Exorcismus, obtestatio sacra, ritè concepta.* Le Démon a résisté longtemps aux *exorcismes*, avant que de quitter ce possédé. On fait les *exorcismes* en faisant de l'eau benite & autres consécrations. On a fait aussi autrefois des *exorcismes* pour tirer la preuve de la vérité des accusés. C'étoit une espece de pain conjuré & exorcisé; car on croyoit alors qu'un coupable ne pouvoit pas avaler un morceau de semblable pain. Cela se pratiquoit du temps d'Edouard III. Roi d'Angleterre: & c'est ce qu'en Anglois on appelloit *corsned*. Lindenbrock rapporte un exemple de l'*exorcisme* d'un pain d'orge, ou d'un fromage, pour avoir preuve de la vérité: & il se peut faire que de là soit venue cette façon de parler, Que ce morceau de pain m'étrangle, si je ne dis vrai.

On ne peut disconvenir que l'usage des *exorcismes* ne soit aussi ancien que l'Eglise. On s'en servoit pour chasser les maladies des hommes & des bêtes, & pour chasser les animaux qui nuisent aux biens de la terre. M. Thiers, *Traité des superstitions*, rapporte diverses formules de ces *exorcismes*; & il cite l'exemple de S. Grat, qui avoit obtenu de Dieu la grace, qu'il n'y auroit point de taupe dans le pays d'Aost, ni trois mille pas à l'entour. On peut, selon lui, user encore aujourd'hui très-utilement de ces *exorcismes*, & conjurer les rats, les sauterelles, les chenilles, les tempêtes, &c. Mais pour cela il faut avoir un caractere, & être approuvé de l'Eglise; & de plus il faut se servir des oraisons & des paroles autorisées par l'Eglise: autrement les *exorcismes* sont des superstitions très-condamnables.

Dans le Dictionnaire de Moreri on a mis *Exorcismes* ou Conjurations, comme deux synonymes: mais proprement la Conjuration n'est qu'une partie de l'*Exorcisme*; & l'*Exorcisme*, la cérémonie toute entiere. Je ne trouve pas même que nos Rituels François se servent jamais du mot de *Conjuration*: la partie même à laquelle on pourroit particulierement donner ce nom, c'est-à-dire, la formule par laquelle on conjure le Démon, on lui commande de sortir, ils l'appellent toujours *Exorcisme*, & non point Conjuration.

EXORCISTE, s. m. C'est un Clerc tonsuré à qui on a conféré les quatre Ordres mineurs, l'un desquels est celui d'*Exorciste*. *Exorcista.* On le dit aussi du Prélat qui exorcise effectivement un possédé.

Quelques Auteurs ont cru que l'Eglise Grecque n'a point eu d'*Exorcistes*; mais les anciens Auteurs Grecs en parlent d'une maniere qui ne laisse aucun doute là-dessus. S. Denys, ch. 4. de sa Hiérarchie Ecclésiastique, S. Ignace Martyr, dans son épître à ceux d'Antioche. Voyez les notes du P. Goar sur l'Euchologe.

L'ordination des *Exorcistes* se fait pendant la Messe, comme les autres: on trouve les mêmes cérémonies marquées dans presque tous les Pontificaux & les Rituels: s'il y a quelque différence, elle n'est qu'accidentelle. Comme les *Exorcistes* sont destinés à chasser les Démons, le IV[e] Concile de Carthage, can. 7. a réglé que dans l'ordination des *Exorcistes* l'Evêque, en leur mettant entre les mains le livre des Exorcismes, diroit ces paroles. *Recevez & conservez dans votre memoire, & ayez le pouvoir d'imposer les mains aux Energumenes, soit baptisés, soit Catéchumènes.* Et c'est ainsi qu'on ordonne aujourd'hui les *Exorcistes*.

Dans le Pontifical imprimé sous Leon X. il est marqué qu'on présentera le Pontifical à ceux qu'on fait *Exorcistes*; & dans le Pontifical revû par ordre de Clément VIII. il est marqué que ce sera le Pontifical, ou le Missel; ce qui est indifférent, parceque c'est un symbole qui signifie le pouvoir qu'on donne aux *Exorcistes*: & d'ailleurs dans l'Evangile on voit que JESUS-CHRIST a donné à son Eglise & à ses Ministres le pouvoir de chasser les Démons. Voyez l'ouvrage du P. Martene des anciens rits de l'Eglise, Tome II. & le Pontifical Romain.

Il y avoit autrefois parmi les Juifs des gens qui couroient le monde, faisant profession de chasser les Démons

mons par des invocations, qu'ils prétendoient avoir été enseignées par Salomon : on les nommoit *Exorcistes.* Fleury. Voyez Joseph, *Antiq. Jud. L. VIII. C.* 2. Origène, *Tract. XXXV. in Matth. XXVII.* 63.

EXORDE, subst. m. Entrée, préambule, commencement d'un discours, d'une harangue, pour préparer les auditeurs à ce qu'on va dire. *Exordium, prologus, præludium, proœmium.* C'est le préambule des Orateurs, qui doit servir comme d'introduction à la matiére qu'ils entreprennent de traiter. C'est un défaut où les Anciens sont très-souvent tombés, de faire des *exordes* qui n'avoient rien de commun avec leur sujet, & qui se pouvoient appliquer par-tout. Parmi les Ouvrages de Démosthène nous avons un recueil d'*exordes*, dont quelques-uns lui ont servi dans les harangues qui nous restent de lui. Cicéron nous a appris qu'il en avoit un volume de reserve : ensorte qu'ayant envoyé un Traité de la Gloire à Atticus, où il avoit mis le même *exorde*, & la même préface qu'il avoit déja employée à la tête du troisiéme Livre de ses questions Académiques, il le prie assez plaisamment de la couper, & d'y en coller une autre qu'il lui envoie. Les Grecs étoient encore plus licencieux dans leurs *exordes* que les Latins : au lieu de descendre doucement & comme par degrés dans leurs matieres, ils s'y précipitent, & brisant tout d'un coup le raisonnement général qui leur sert d'*exorde*, ils entament brusquement leur sujet, au lieu d'y conduire insensiblement le lecteur. Si l'on ôtoit à Platon ses longues préfaces, & ses importunes digressions, on l'accourciroit de la moitié.

Un Orateur dans son *exorde* doit gagner la bienveillance & l'attention de son auditeur, sans promettre plus qu'il ne peut tenir. La mémoire lui a manqué, il est demeuré court dès son *exorde.* Il faut que l'*exorde* soit simple, & que l'on en bannisse les figures, & les métaphores trop hardies. On n'y doit pas employer un style trop élevé, ni qui aille jusqu'à l'enflure, parceque l'esprit de l'auditeur étant encore froid, & dans son assiette naturelle, ne peut pas s'échauffer d'abord. Il étoit défendu de faire des *exordes* dans l'Aréopage, parce que c'est une maniere indirecte & imperceptible de surprendre l'auditeur. L'*exorde* est nécessaire pour ne point entrer brusquement en matiere sans aucune préparation.

Souvent, pris de trop loin, un exorde *bizarre,*
Jette hors du sujet l'Orateur qui s'égare ;
Et souvent, trop pompeux, il dérobe l'éclat,
Au reste du Sermon, qu'il fait paroître plat. Vill.

☞ EXOSTOSE, s. f. *Ossis eminentia.* Tumeur osseuse contre-nature, qui s'éleve sur la surface de l'os. Cette tumeur occupe quelquefois toute sa longueur ; ce qui est ordinaire au rhachytis, dans lequel souvent toute la substance de l'os se gonfle. Les verolés & les scorbutiques sont fort sujets aux *exostoses.* Dans les écrouelles & la goutte elles attaquent ordinairement les apophyses, les épiphyses, le carpe, le tarse, les jointures des doigts, & les autres articulations des extrémités. Ce mot est Grec, ἐξόστωσις, *ossis exuberatio*, éminence d'os, formé de ἐξ, *hors*, & de ὀστέον, *os.* Quand l'*exostose* arrive aux joues, on l'appelle satyrisme ; par-tout ailleurs c'est *exostose.* Un malade envoyé aux eaux de Bourbonne pour une *exostose* de la clavicule, y mourut. Dans la plica de Pologne il vient des *exostoses*, & les vertebres se dérangent. Brémond. Les *exostoses* procédent ordinairement de quelque mal venérien. On les appelle autrement *nodus.*

☞ EXOTÉRIQUE, adj. Vulgaire, public & commun à tout le monde. Les anciens Philosophes faisoient des ouvrages *exotériques* qui étoient à portée de tout le monde, tant ils étoient faciles à entendre : mais ils en faisoient d'autres qu'ils appelloient *ésotériques* ou *acroatiques*, qui étoient si obscurs, qu'on ne pouvoit les entendre, sans qu'ils en donnassent eux-mêmes l'explication ; comme l'a remarqué Aulu-Gelle, liv. 20. ch. 5. de ses Nuits Attiques.

EXOTIQUE, adj. m. & f. Il ne se dit guère que dans le dogmatique, & signifie, Etranger. *Extraneus, exoticus, adventitius.* Il ne se faut pas servir de termes *exotiques* & barbares. Il se dit aussi en Botanique : une plante *exotique* est une plante étrangere, telles que celles qu'on apporte de l'Amérique, des Indes Orientales, & qui ne croissent point en Europe.

Ce mot vient du Grec ἔξω, ἐξωτικός, *extra.* Les Grecs ont dit aussi ἐξωτικός.

EXOUCONTIEN, enne, s. m. & f. Nom d'une secte Arienne. *Exoucontius.* Les *Exoucontiens* étoient une secte Arienne, qui vouloit que l'on dit que le Fils de Dieu avoit été fait ἐξ οὐκ ὄντων, de nulle substance, de rien qui existât ; & c'est de ces trois mots Grecs que leur nom fut formé.

EXP.

EXPANSIF, ive, adj. Qui a la force de s'étendre, ou de faire étendre un autre corps. C'est un terme de Chymie. *Expandendi vim habens, expansivus.* L'évaporation qu'on fait des eaux de Bourbon au feu de sable, ne laisse au fond du vase que quelques grains d'un sel fixe, mêlé d'un peu de terre blanche & légere. Il faut donc que l'autre principe qui est comme l'ame de cette eau, qui la rend si animée, si pénétrante, si *expansive*, soit une crême de soufre, une fleur de bitume épurée, une quintessence de baume extrêmement exaltée, qui cachée dans les pores de ce sel alkali, cause, en se fermentant avec lui, cette chaleur & ces ébulitions qu'on remarque dans les puits. Mém. de Tr.

EXPANSION, s. f. *Expansio, productio.* Ce mot se trouve dans le Journal de 1695. & dans quelques autres Auteurs : il se prend pour *allongement, continuation*, chose étendue. Cette moëlle (le cerveau) qui corrompt infailliblement la spinale, qui n'en est qu'une *expansion.* Les vaisseaux gonflés qu'on y apperçoit (au cancer) ressemblent à des *expansions* de pattes d'écrevisses. Dionis.

☞ Expansion. L'action de s'étendre, de se dilater, de se gonfler. *Expansio, dilatatio.* Un demi pouce cubique, ou environ, d'eau-forte bouillonna & fit une *expansion* considérable dans la distillation, qui s'acheva en très-peu de temps : en réfroidissant, l'*expansion* diminua fort vite. De Buffon.

EXPATRIATION, s. f. Vieux mot, qui signifie absence, éloignement de son pays, soit par bannissement, soit par emprisonnement, soit pour le bien public, par ordre du Prince, &c. *Extra patriam commoratio.*

EXPATRIÉ, ée, adj. Qui est hors de son pays, pour quelque cause que ce soit, absent. Voyez ci-dessus Expatriation. ☞ Il n'y a qu'un Citoyen *expatrié* pour le fait d'une Religion rebelle, qui puisse penser en aussi mauvais Citoyen. *Mém. de Trév.* Jean Boutillier, Conseiller au Parlement de Paris, sous Charles VI. a traité au long des *expatriés*, & des differentes sortes d'*expatriation*, dans sa Somme rurale, tit. 90. *Expatrié* se trouve aussi dans la Coutume de Cambray, tit. 5. art. 9. & dans celle de Namur, art. 11. & 33. comme l'a remarqué Ragueau en son Indice.

☞ EXPATRIER (S') Quitter sa patrie pour aller dans des pays étrangers ; se dépayser, s'absenter. Les malheurs du Comte de Rosambert me revenoient à l'esprit : je n'avois point de goût pour cette multitude de courses & d'avantures, bonnes & mauvaises, qui sont inévitables à une personne qui s'*expatrie*... *Memoires & Avantures d'un Homme de qualité, qui s'est retiré du monde.*

☞ EXPECTANCE, s. f. Un article du dernier Traité de paix conclu entre la Reine de Hongrie & le Roi de Prusse, porte : Que les *expectances* & survivances accordées par l'Empereur Charles VI. sur des fiefs, terres, & autres biens situés en Silésie, ne pourront jamais être réclamées.

EXPECTANT, s. m. Qui attend l'accomplissement d'une grace, d'une collation qui lui est dûe, ou promise. *Expectans.* Il y a deux *expectans* sur la nomination de ce Chapitre, l'un pour l'indult, l'autre pour le serment de fidélité. Si le Collateur affecte de frustrer l'*Expectant*, par des provisions données itérativement à son préjudice, dans les vacances qui sont arrivées depuis la notification des lettres de nomination, on l'oblige à donner à l'*Expectant* par chacun an le revenu d'une Prébende

Prèbende de ſon Egliſe, juſqu'à ce que l'expectative ſoit remplie. FURT.

EXPECTATIF, IVE. Il n'eſt en uſage qu'au féminin, & même il ne l'eſt guère qu'en cette phraſe, *graces expectatives.* Voyez EXPECTATIVE.

EXPECTATION, ſ. f. Attente. *Expectatio, ſpes.* Ce mot ne ſe dit que des grands événemens, des choſes extraordinaires. Le Meſſie étoit l'*expectation* des Juifs. Les peuples ſont dans une grande *expectation* de cet événement. Ceux qui parlent bien ne ſe ſervent jamais de ce terme.

EXPECTATION, ſ. f. Attente. *Expectatio.* La fête de l'*Expectation* de la Sacrée Vierge eſt une fête que l'on célèbre en Eſpagne avec beaucoup de dévotion le 18[e] jour de Decembre, ſept jours avant Noël. Godeau, *Hiſt. Eccl.* VII[e] ſiecle, L. 1. n. CIII. remarque que cette Fete pourroit bien s'être établie & conſervée en conſequence du decret du X[e] Concile de Tolède tenu l'an 657. par lequel il fut ordonné que l'on célèbreroit la Fete de l'Annonciation de la Sainte Vierge, huit jours avant celle de la Nativité de N. S. parceque le temps auquel ce myſtère avoit été effectivement accompli tomboit dans le mois de Mars, qui eſt celui de Carême, ou de la Pâque, deſtiné par l'Egliſe aux exercices de la pénitence, ou à la ſolemnité de la Réſurrection de N. S. ce qui ne fut pas obſervé long-temps; mais qui s'eſt peut-être conſervé en Eſpagne dans cette Fete de l'*Expectation* de la Sainte Vierge. *Expectation* ne ſe dit point en aucune autre phraſe; encore en celle-ci eſt-ce un mot Eſpagnol ou Latin, plutôt que François. On fait, je crois, cette Fete en quelques maiſons Religieuſes en France, peut-être de celles qui ſont venues d'Eſpagne; & on l'appelle l'Attente des Couches de la Sainte Vierge. Il ſeroit mieux de parler ainſi que de dire en François *Expectation.*

EXPECTATIVE, adj. & ſubſt. f. Attente, grace promiſe, dont on attend l'accompliſſement. *Spes, ſive jus obtinendæ rei quæ prima vacaverit.* Les graces *expectatives* ſe donnoient anciennement par les Papes, pour obtenir les Bénéfices qui viendroient à vaquer. Ainſi c'eſt l'eſpérance, & le droit au premier Benefice vacant. Les graces *expectatives* déplaiſoient fort aux Eveques, parcequ'elles entreprenoient ſur leurs droits. FL. Elles ſont odieuſes, parcequ'elles induiſent à ſouhaiter la mort d'autrui. On ne reçoit point en France les réſerves, mandats, & autres graces *expectatives* de Cour de Rome. L'uſage des *expectatives* eſt fort ancien, quoiqu'il ne fut pas ſi fréquent dans les premiers temps qu'il l'eſt aujourd'hui. Ce ne furent d'abord que de ſimples prieres de la part des Rois, que les Eveques acceptoient avec d'autant plus de ſoumiſſion, que les Rois ne leur préſentoient que des ſujets capables de bien ſervir l'Egliſe: de-là vient qu'on nomme encore aujourd'hui le droit de l'*expectative*, du ſerment de fidélité, ou de joyeux avenement à la couronne, *jus primarum precum.* Mais l'exercice fréquent de ce droit l'ayant fait paſſer en coutume, on le regarda inſenſiblement comme un droit d'obligation & de néceſſité. En 1599. quelques-uns ayant oſé révoquer en doute une coutume ſi ancienne, le Roi Henri IV. fit expédier ſes patentes pour les confirmer, & elles furent vérifiées au Conſeil ſans reſtriction, ni modification. Depuis ce temps-là elles ont toujours été obſervées inviolablement. C'eſt un privilége que l'Egliſe accorde au Roi à ſon avénement à la couronne, ou lorſqu'il reçoit le ſerment de fidélité des Eveques, de pouvoir nommer à deux Canonicats de chaque Egliſe Cathédrale. C. B. On prétend que quand la nomination aux prèbendes appartient au Chapitre conjointement avec l'Eveque, elles ne ſont point ſujettes à l'*expectative* Royale du ſerment de fidélité, parceque cette *expectative* eſt une dette perſonnelle de l'Eveque, à laquelle le Chapitre ne doit pas contribuer. IO.

On doit mettre au nombre des graces *expectatives* les Indults accordés au Chancelier de France, aux Maitres des Requetes, aux Préſidens & aux Conſeillers du Parlement de Paris, & à quelques autres Officiers de ce même Parlement. On n'a point reçu en France là-deſſus le Concile de Trente, qui a aboli toutes ſortes d'*expectatives*: au contraire le Pape Clement IX. a augmenté les privilèges des Indultaires. Il y a une autre ſorte de grace *expectative* en France; ſçavoir, les privileges accordés à ceux qui ont étudié un certain nombre d'années dans quelque Univerſité fameuſe du Royaume, & qu'on nomme Gradués. Voyez GRADUES.

☞ EXPECTATIVE, ſe dit auſſi d'une eſpèce de droit de ſurvivance que l'on donne en certains pays, comme en Eſpagne. Il a l'*expectative* de la premiere Commanderie vacante.

EXPECTATIVE, eſt quelquefois un droit acquis, & non pas une grace. Droit d'*expectative*, ou d'attente. La République de Pologne a un Droit d'*expectative* ſur la Souveraineté de la Pruſſe Ducale.

☞ EXPECTATIVE. Terme en uſage dans les Univerſités; où l'on donne ce nom à une thèſe qui ſe ſoutient la veille que l'on doit être paſſé Docteur, & recevoir le bonnet. Celui qui doit être paſſé Docteur, prie un jeune Etudiant en Théologie de vouloir bien faire cette thèſe & la ſoutenir. Le jeune Théologien eſt libre d'y mettre ce qu'il veut. A Paris cette theſe ne lui ſert de rien, par rapport à ſa licence; à Angers, quand elle eſt bien fournie, elle eſt comptée pour une des theſes de licence. Les Bacheliers qui ſont en licence argumentent contre le jeune Théologien, qui ſoutient ſa theſe en préſence de celui qui le lendemain doit recevoir le bonnet de Docteur. Après que le jeune Théologien a ſoutenu cette theſe pendant environ deux heures, celui qui doit être paſſé Docteur le lendemain prend ſa place, & ſoutient la même theſe pendant autant de temps à peu près. Il a fait des merveilles à ſon *expectative.* On la nomme ainſi, parcequ'elle ſe ſoutient dans l'attente du Doctorat, & la veille du jour qu'on le reçoit. *Expecto*, j'attens.

☞ EXPECTORANT, ANTE, adj. *Anacatharticus.* On appelle remedes *expectorans*, ou *expectorans* ſimplement, les médicamens qui ſont ſortir par les crachats les humeurs groſſieres & viſqueuſes attachées aux parois des bronches des véſicules pulmonaires. Tels ſont l'éryſimum, l'hyſſope, le lierre terreſtre, &c. Ce mot vient du Latin *expectorare, id eſt, ejicere è pectore*, chaſſer de la poitrine.

☞ EXPECTORATION, ſ. f. Action de cracher & de vuider la poitrine des phlegmes qui s'y forment, & qui engluent les poumons. Les Medecins ſe ſervent communément du mot d'*expectoration* au lieu de crachement, excepté lorſqu'il s'agit d'un crachement de ſang: & encore M. de la Chapelle dit-il d'après M. Blackmore: il avoit tous les ſymptômes d'un poumon ulcéré, excepté l'*expectoration* de ſang qui ne ſe trouve pas dans toutes les conſomptions.

☞ EXPECTORER, S'EXPECTORER. v. act. & paſſ. Termes en uſage parmi les Médecins & Apothicaires. Ils ſignifient Cracher, dégager la poitrine de ce qui embarraſſe les poumons.

EXPÉDIENT, ſ. m. Moyen, voie qu'on trouve pour ſortir d'une affaire difficile. *Ratio, modus explicandæ rei, conficiendæ, expediendæ.* Donner des *expédiens.* Les habiles négociateurs trouvent toujours quelque *expédient* pour accommoder les choſes, pour terminer une affaire. On prit l'*expédient* de négocier par les Députés. DE LA ROCHEF.

EXPÉDIENT, adj. Signifie quelquefois, Utile. Il eſt *expédient* pour la République de bannir ce ſéditieux. *Expedit Reipublicæ.*

EXPÉDIENT, en termes de Palais, ſignifie un arbitrage ſommaire auquel on renvoie les cauſes de légere diſcuſſion, ſuivant l'Ordonnance; c'eſt-à-dire, qu'on oblige les Avocats à en paſſer par l'avis d'un ancien. Les déſertions, péremptions d'inſtance, &c. ſont des cauſes qui doivent être jugées à l'*expédient.*

EXPÉDIER, v. act. Faire beaucoup d'affaires en peu de temps. *Conficere; expedire, abſolvere.* Ce Conſeiller *expédie* bien des procès. Cet Ouvrier *expédie* bien de la beſogne. On dit auſſi, il faut *expédier* matiere, pour dire, Finir promptement quelque choſe. ☞ Je me ſouviens de ce que je ſouffris à la maladie de ma pauvre tante, & comme vous me fites *expédier* cette douleur. MAD. DE SÉV. Plus je ſerai en Bretagne, & plus j'aurai beſoin de votre conſolation: ne m'*expédiez* point là-deſſus. MAD. DE SÉV.

Expédier un Courier, c'est-à-dire, le dépêcher promptement, l'envoyer à quelqu'un avec les lettres & instructions suffisantes. *Absolvere, dimittere tabellarium.* Il *expedia* aussitôt à Rome le même Courier. L'Ab. Régn.

Expédier. signifie aussi, Exécuter à mort. *Conficere, perimere, morte mulctare.* Il y a eu aujourd'hui quatre hommes *expediés* à la Grève. Il se dit sur-tout pour, Faire mourir vîte. Ce patient n'eut pas à languir long-temps, il fut promptement *expédié.*

Redoutable aux filoux, terrible aux assassins,
Il expédioit *plus de monde*
Que n'auroient fait quatre bons Médecins.

Expédier, signifie aussi Tuer, faire mourir, sans ordre de Justice. On le dit des Médecins, des duellistes, des assassins, des empoisonneurs, des maladies même. Il n'en faut pas davantage pour *expédier* un homme. Ces maladies sont très-violentes, & elles *expédient* leurs malades en peu de temps. Dionis.

Expédier, signifie encore, Manger goulument. On eut beau servir à ces goinfres un grand repas, ils l'eurent bientôt *expédié.*

Expédier, signifie aussi délivrer des actes tirés d'un dépôt public. *Apographum conficere, exemplar describere.* Il est allé faire *expedier* son brévet chez le Secrétaire d'Etat; *expédier* son arrêt par le Greffier; *expédier* une seconde grosse de son contrat par le Notaire.

On dit proverbialement & en raillerie parmi les joueurs, *expédier* un homme en forme commune; pour dire, lui gagner tout son argent.

Expédié, ée. part. pass.

☞ EXPÉDITEURS, s. m. pl. On nomme ainsi à Amsterdam certains Commissionnaires à qui les Marchands qui font le commerce par terre avec les pays étrangers, ont coutume de s'adresser pour y faire voiturer leurs marchandises.

EXPÉDITIF, ive, adj. Qui expédie, qui fait beaucoup d'affaires en peu de temps. *Industrius, solers, celer in agendo, minimè cunctator.* Ce Rapporteur est fort *expéditif*, il ne fait point languir ses parties. Il n'est pas de ces Médecins qui marchandent les malades, c'est un homme *expéditif*, qui aime à dépêcher les malades; & quand on a à mourir, cela se fait avec lui le plus vîte du monde. Mol. D'autres peignent seulement de pratique par une habitude *expeditive* qu'ils ont contractée. De Piles.

EXPÉDITION. s. f. Entreprise militaire. *Expeditio militaris.* On peut se servir de ce terme sans y ajoûter l'épithète *militaire*, comme le recommande Vaugelas, pourvû que la matiere détermine le lecteur à une entreprise de guerre. Il ne s'est jamais vû *d'expéditions* plus hardies, ni plus heureuses, que celles d'Alexandre. Bouh. L'*expédition* de Cyrus contre Artaxercès. Ab. L'*expédition* de Xerxès contre la Grèce fut malheureuse. S. Louis alla en personne à l'*expédition* de la Terre-Sainte. Cet Officier est un homme d'*expédition*, courageux & entreprenant. César lui-même, au milieu de ses *expéditions* dans les Gaules, composa deux Livres de l'Analogie des mots. L'Ab. Régn.

Expédition, signifie aussi, Diligence à expédier, à terminer les affaires. *Agendi celeritas.* Ce Ministre est un homme d'*expédition.* En faisant mes Livres, je n'ai cherché que l'*expédition.* La Serre.

Expédition, se dit aussi de la diligence qu'on apporte à faire plusieurs autres choses, & sur-tout à manger. Les domestiques à une seconde table ont fait bientôt *expédition* de ce qu'on leur a servi. Chargez ce Courier de votre lettre, si vous en voulez avoir *expédition.*

Expédition, se dit aussi des lettres & actes qu'on délivre en Justice, soit en original, ou en copie. *Apographum, exemplar descriptum.* Ce Secrétaire m'a rendu toutes mes *expéditions*, m'a fait tant payer pour le sceau & l'*expédition* de mes lettres. Je ne veux point ce contrat en forme, je n'en veux qu'une simple *expédition* en papier.

On dit aussi au Palais, qu'un Procureur signe ses *expéditions*, quand il signe les copies des actes qu'il donne à signifier.

EXPÉDITIONNAIRE, adj. Qui fait expédier des lettres & des actes en Cour de Rome, soit en Chancellerie, soit en Penitencerie. *Expeditionarius.* On a créé en titre d'office des Banquiers *Expéditionnaires* en Cour de Rome & en légation d'Avignon. Il est aussi substantif. L'*Expéditionnaire* en Cour de Rome.

☞ EXPELLER, v. act. Vieux mot latin francisé. *Expellere.* Chasser, mettre hors.

☞ *Par sa fureur hélas! elle m'*expelle (la fortune)
Du bien que j'ai. Marot, *Rond.* 29.

☞ Expellé, ée. part. pass.

EXPÉRIENCE, s. f. Essai, épreuve réitérée de quelque effet qui sert à notre raisonnement, pour venir à la connoissance de sa cause. *Usus, experientia.* La vie de l'homme est courte, & l'*experience* longue, dit Hippocrate. La Physique moderne est préférable à celle des Anciens, en ce que celle-ci commençoit par raisonner sur les causes, & celle-là ne raisonne que sur les *expériences.* Descartes disoit qu'il faisoit plus de cas des *expériences* des Artisans, que des spéculations de tous les Doctes. Il y a un curieux Recueil fait par Sturmius, des découvertes & *expériences* qui ont été faites en ce siécle, intitulé, *Collegium experimentale.* Les *expériences* sont devenues si célébres & si communes depuis 50 ou 60 ans, que le mot d'*expérience* est devenu comme un terme d'art en Physique, & en plusieurs parties des Mathématiques. On dit d'un raisonnement qui paroit démonstratif, mais qui ne s'accorde pas à ce que l'on a vû : Ce raisonnement est bon, mais il est contraire à l'*expérience.* Il y a depuis quelque temps des gens curieux & oisifs, qui prennent le nom de Philosophes, & dont toute la Philosophie consiste à faire des *expériences* sur la gravité de l'air, sur l'équilibre des liqueurs, sur l'aiman. M. Dacier, au commencement de son discours sur Platon, qui est comme la préface de sa traduction de Platon, est indigné de voir que ces faiseurs d'*expériences* s'attribuent le beau nom de Philosophes.

Expérience, est aussi une connoissance acquise par un long usage. L'*Expérience* n'est autre chose que les idées qu'on a de tout ce qu'on a vû, ou lû, sur lesquelles le jugement réfléchit pour en faire un bon usage. Sans le jugement & sans la réflexion, l'*expérience* ne sert de rien. M. Scud. Il n'est rien de plus utile à l'instruction des hommes, que de joindre aux exemples des siécles passés les *expériences* qu'ils font tous les jours. Boss. La Physique & la Médecine ont besoin d'être aidées par les *expériences* que le hasard seul fait naître, & qu'il n'amène pas à point nommé. Font. La plus grande partie de la capacité des hommes n'est fondée que sur leur *expérience*, & ils raisonnent rarement juste sur la premiere affaire qui leur passe par les mains. S. Réal. L'*expérience* n'est nécessaire qu'aux ames ordinaires, & la vertu des Héros ne monte point par degrés. Voit. Il faut beaucoup de jugement pour appliquer l'*expérience* du passé au présent; les faits varient beaucoup. Mont. Malheureusement l'*expérience* ne vient qu'avec l'âge. S. Evr. La sagesse est communément le fruit de l'*expérience.* Id.

On appelle un homme d'*expérience*, celui qui a vécu, & raisonné long-temps; qui a vû & lû beaucoup de choses; qui connoit le monde par sa propre *expérience.* Il est dangereux d'avoir à soutenir les observations d'un Ministre supérieur par l'avantage du poste, & par celui de l'*expérience.* S. Evr.

Expérience, parmi les Artisans & les corps de métier, signifie un demi-chef d'œuvre. *Experimentum, tentamen.* Les compagnons aspirans à la Maîtrise sont obligé de faire un chef d'œuvre : les fils de Maître ne font qu'une simple *expérience*, une légere *expérience.*

EXPÉRIMENTAL, ale, adj. *Experimentalis.* Qui est fondé sur des expériences. La Médecine est une science conjecturale & *expérimentale.* Physique *expérimentale.*

EXPÉRIMENTER, v. act. Essayer, éprouver quelque chose; faire plusieurs remarques & observations de divers effets de la nature. *Experiri, tentare, facere periculum.*

riculum. On *expérimente* les remedes sur des personnes de peu d'importance.

EXPÉRIMENTÉ, ÉE. part. & adj. *Expertus, edoctus usu, probatus*. Il se dit tant des personnes que des choses. Les remedes les plus communs sont les plus sûrs, parce qu'ils sont les plus *expérimentés*. Il ne faut pas se flatter; les plus *expérimentés* dans les affaires font des fautes capitales. S. EVR. Ils étoient *expérimentés* au fait de la guerre. VAUG.

EXPERT, ERTE, adj. Qui est habile en son art. *Expertus, industrius*. Le Maréchal *expert*. Ce Chirurgien est fort *expert* en son Art.

EXPERT, est quelquefois substantif, & signifie un homme habile & connoisseur en quelque chose, qu'on nomme pour la visiter & en faire le rapport. *Æstimator*. Il faudra des *Experts* pour sçavoir si le fondement est ruiné. PÉLISSON. Les réparations seront visitées par *Experts* & gens à ce connoissans. On paye les fruits du rachat d'un relief au dire des *Experts*. Il faut deux *Experts* pour la validité d'un rapport. Si l'une des parties refuse de convenir d'un *Expert*, le Juge le nomme d'office. Par Arrêt du Conseil en 1690. le Roi a créé un certain nombre d'*Experts-Jurés* pour chaque ville du Royaume, & 50 pour celle de Paris; c'est-à-dire, 25 Architectes, & 25 Entrepreneurs, Maçons & Charpentiers, qui seuls peuvent être nommés d'office pour être arbitres des contestations entre les Bourgeois. Ces *Experts*, dans leurs descentes & visites, doivent être accompagnés d'un Greffier des bâtimens, dit de l'Ecritoire, pour écrire la minute de leur rapport; & lorsqu'ils ne conviennent pas, on nomme un tiers pour décider la contestation.

EXPIATION, s. f. Action par laquelle on souffre la peine de ses crimes. *Expiatio, piaculum*. Les ames passent par le Purgatoire pour l'*expiation* de la peine due à leurs péchés. Il a été condamné à la mort pour l'*expiation* de ses crimes.

EXPIATION, se dit aussi des sacrifices qui se font à Dieu pour implorer sa misericorde, & la rémission des péchés. *Sacrificia piacularia*.

La Fête de L'EXPIATION. chez les Juifs se célébroit le dixiéme jour du septiéme mois de l'année Juive, qui commençoit à l'équinoxe du printemps; ce mois s'appelloit Tisri, & répondoit à peu près à notre mois de Septembre. Dieu ordonne cette Fête dans le Lévitique C. XXIII. v. 27. jusqu'au 33ᵉ. En ce jour le Grand-Prêtre, figure de JESUS-CHRIST, confessoit les péchés; & après plusieurs cérémonies, il faisoit l'*expiation* pour tout le peuple, pour les laver de tous leurs péchés. Les Israëlites, selon l'expression de l'Ecriture, Lévitique XXIII. 27. affligeoient leurs ames ce jour-là; c'est-à-dire, entroient dans des sentimens de componction & de pénitence, & en faisoient des actes. C'est par la même raison que Jérémie XXXVI. 6. l'appelle un jour de jeûne, aussi-bien que Saint Paul, Act. XXVII. 9. selon l'interprétation de quelques Auteurs. On offroit un holocauste ce jour-là, & l'on ne faisoit aucune œuvre servile. C'étoit le seul jour que le Grand-Prêtre entrât dans le *Sancta Sanctorum*; c'est-à-dire, dans l'intérieur du Sanctuaire, le lieu le plus saint du Temple. Après s'être lavé, il se revêtoit de sa tunique de lin, de son habillement intérieur de lin aussi, d'un ceinturon & d'un ornement de tête de fin lin. Ensuite il prenoit un jeune taureau roux pour l'offrir en *expiation* du péché, & un belier en holocauste. L'assemblée du peuple lui présentoit deux boucs pour le péché, & un belier pour l'offrir en holocauste. Il conduisoit les deux boucs à la porte du tabernacle, & jettoit le sort sur ces deux victimes, dont l'une étoit pour Dieu, & l'autre étoit le bouc émissaire. Il sacrifioit alors le premier. Pour l'autre, il le présentoit tout vivant au Seigneur, il sacrifioit le jeune taureau pour soi, & pour sa famille; & ces deux sacrifices étant achevés, mettant ses mains sur la tête de l'autre bouc, il confessoit toutes les iniquités d'Israël; puis il faisoit abandonner ce bouc, & le faisoit chasser dans le désert. Telle étoit la Fête de l'*Expiation* dans l'Ancien Testament, & telles les principales cérémonies qui s'y pratiquoient, rapportées dans le Lévitique XVI. 19. XXIII. 26. Nombr. XXIX. 7. Voyez aussi les Notes de Fagius, sur le Ch. XVI. du Lévitique.

Les Juifs aujourd'hui n'observent plus ces cérémonies; mais pour victime, ils offrent un coq. Ils jeûnent depuis le premier jour du mois jusqu'au dixiéme; ils prient beaucoup, ils récitent souvent la formule de la confession de leurs péchés, & ne mangent point pendant tout ce temps-là de pain fait par les Chrétiens: ce qui est pour eux une observance d'une grande pureté. Le 9ᵉ jour ils vont de grand matin à leurs Ecoles, y chantent & y prient beaucoup. Ensuite ils reviennent dans leurs maisons. Tous les mâles prennent un coq entre leurs mains: les femmes, une poule; & celles qui sont grosses, un coq & une poule. Le pere de famille, en disant quelques mots de prieres, frappe trois fois la terre de la tête de son coq, une fois pour soi, une autre pour ses enfans, & la troisiéme pour les absens. Ensuite mettant les mains sur le coq, comme le Prêtre le faisoit sur la tête du bouc, il le sacrifie, le rôtit, & jette ses intestins sur le toit de la maison, afin que les corbeaux les emportent dans le désert, comme on y chassoit autrefois le bouc émissaire. La raison pourquoi ils prennent un coq, c'est qu'en Chaldéen il s'appelle *gheber*, comme un homme en Latin; ainsi ils le substituent à leur place. L'*expiation* faite, ils vont prier à leur cimetiere, & donnent le prix du coq aux pauvres; & l'ayant ainsi racheté de Dieu, à qui il étoit offert, ils le font cuire, bouilli, ou rôti, & le mangent. Voyez Buxtorf, *Synag. Jud. C.* 25. & 26.

EXPIATION, chez les Payens, étoit une purification pour effacer & abolir un crime. L'*expiation* se faisoit avec diverses cérémonies. La plus ordinaire étoit l'ablution. On faisoit des *expiations* pour les villes, aussi-bien que pour les personnes coupables. Après que le jeune Horace eut été absous par le peuple du meurtre de sa sœur, il fut encore purifié par toutes les *expiations* que les loix des Pontifes avoient prescrites pour les meurtres involontaires. On peut voir la cérémonie de cette *expiation* dans Denys d'Halicarnasse.

EXPIATOIRE, adj. m. & f. Sacrifice, offrande qui sert à rendre pur & net de péché. *Piaculare*. Le grand sacrifice *expiatoire* a été fait sur l'arbre de la Croix, & se renouvelle tous les jours sur nos Autels. ☞ Le Pontife n'entroit dans le Saint des Saints qu'une fois l'année, le jour de la Fête des Propitiations, & précisément à l'heure destinée au Sacrifice *expiatoire*. GOFRÉT.

EXPIER, v. act. Effacer les péchés, ou souffrir la peine qu'ils ont méritée. *Expiare, piare*. La mort a *expié* tous ses crimes. Le Sauveur en mourant a *expié* tous les péchés des hommes. Ma repentance doit *expier* ma faute. La Reine faisant un rigoureux examen de ses péchés, les *expioit* par la pénitence, & par les aumônes. BOSS. J'ai fait le crime, & je vais l'*expier*. RAC. Il a *expié* son crime par sa mort. ABL.

EXPIÉ, ÉE. part. pass.

EXPILATION, s. f. Terme de Jurisprudence. Action de celui qui divertit & qui soustrait les biens d'une succession avant qu'aucun se soit déclaré héritier. *Expilatio, subtractio*. C'étoit une espece particuliere de larcin, parcequ'il ne peut y avoir de larcin d'une chose héréditaire qui n'étoit possédée de personne, avant l'acceptation d'hérédité. Ainsi le Droit Romain a introduit l'action d'*expilation* d'hérédité, pour punir cette espece particuliere de crime.

EXPIRANT, s. m. Nom d'une espece de raisin. Des Genesins, des Chasselats, des *Expirants*, des raisins Grecs, des Malvoisies, des Corinthes. LA QUINT.

EXPIRATION, s. f. Fin du terme accordé, jugé, ou convenu. *Exitus, finis, terminus*. Il n'y a plus que huit jours jusqu'à l'*expiration* du terme de son bannissement, jusqu'à l'*expiration* de son bail.

EXPIRATION, signifie aussi la mort, quand on y joint le mot de *derniere*. *Vitæ terminus*. Ce saint homme a eu toujours le nom de JESUS en la bouche jusqu'à sa derniere *expiration*.

EXPIRATION. Terme de Physique. *Expiratio*. Mouvement par lequel l'animal fait sortir l'air qui étoit entré dans ses poumons par l'inspiration. *Expiratio*. L'*expiration* est la moitié de la respiration, qui a deux parties; sçavoir, l'*inspiration*, celle par laquelle l'air est attiré; & l'*expiration*, celle par laquelle il est rejetté. Dans le mouvement

ment alternatif d'inspiration & d'*expiration*, l'air sert à entretenir la circulation du sang dans les poumons. LÉMERY. Le poumon, dans ses deux mouvemens alternatifs d'inspiration & d'*expiration*, reçoit l'air au-dedans, & le rejetta ensuite au-dehors, à peu près de la même maniere qu'un soufflet. ID. ☞ Parcequ'il y a de l'apparence que c'est dans l'instant que l'air est comprimé dans les poumons, qu'il est obligé d'entrer dans les vaisseaux sanguins, M. Du Verney conclut que quoique l'air entre dans nos poumons au moment de l'inspiration, il n'entre dans le sang qu'au moment de l'*expiration*, & lorsqu'un reste superflu sort par la trachée. Ainsi la véritable inspiration, c'est-à-dire, l'entrée de l'air dans le sang, seroit l'*expiration*. FONTEN. *Ac. d. Sc.* 1701. *Hist. p.* 48. Oui, si l'on appelloit inspiration l'entrée de l'air dans le sang, mais c'est l'entrée de l'air dans les poumons; & jamais personne n'a entendu autre chose par ce mot. Pour vouloir dire du nouveau & surprendre, on ne dit souvent que du faux.

☞ EXPIRATION. Sorte de production. *Expiratio.* Arius, dans sa lettre à Eusebe de Nicomédie, accuse quelques Catholiques d'avoir dit que le verbe est une *expiration*.

En Chymie, *expiration* signifie toute sorte d'évaporation, & séparation qui se fait de ce qui est de plus subtil dans tous les corps, & qui se mêle dans l'air.

EXPIRER, v. n. Finir, être à la fin, au bout d'un temps. *Expirare.* Le terme de cette obligation *expire* dans deux jours, n'*expirera* de long-temps. La tyrannie *expire*, la fin de nos maux arrive. On veut que la substitution soit *expirée* au premier degré. PAT. Dès qu'elle a paru, j'ai oublié tout mon courroux, & mes reproches ont *expiré* dans ma bouche. S. EVR.

EXPIRER, signifie aussi, Mourir, rendre l'esprit. *Obire, animam expirare, edere spiritum.* JESUS-CHRIST a *expiré* sur l'arbre de la Croix. Cet homme est venu *expirer* dans sa patrie entre les bras de ses parens. *Expirer* de douleur & d'amour. SAR.

Dès que ma flamme expire, *un mot la fait renaître.*
CORN.

Qu'il n'ait en expirant *que mes cris pour adieux.* RAC.

☞ EXPIRER, v. a. signifie pousser l'air du poumon: c'est le contraire d'inspirer, ou respirer. *Exspirare.* C'est le mot primitif, d'où les autres significations ont été prises. *Expirer* signifie, Rendre l'air qu'on avoit aspiré. On ne chante point en respirant l'air, on ne chante qu'en l'*expirant*. DODART, *Ac. d. Sc.* 1700. *Mem. p.* 242.

☞ EXPLÉTIF, VE, adj. Qui acheve, qui confirme, ou qui rend parfait. Ce terme est peu usité, & ne doit s'employer que dans des matieres littéraires. J'avois toujours cru que le mot *reer*, si fréquent dans l'Ecriture, n'y étoit le plus souvent qu'une particule *explétive*. S. RÉAL. Et voilà la véritable emphase de cette particule, quand elle n'est pas simplement *explétive*. ID.

EXPLICABLE, adj. m. & f. Qui se peut expliquer. *Explicatu facilis, qui potest explicari.* L'Apocalypse est *explicable* en plusieurs sens. Il n'est pas si usité que son contraire *inexplicable*. Il est même moins en usage dans l'affirmative, que dans la négative. Ce passage n'est pas *explicable*.

EXPLICATIF, IVE. adj. Qui s'explique, qui est sujet à explication. *Aptus ad explicandum.* Ce sont des indults plutôt *explicatifs*, qu'ampliatifs. PATRU.

EXPLICATION, s. f. Interpretation d'une chose qui a quelque obscurité, ambiguité, ou diversité de langage. *Explicatio, interpretatio.* Les Dictionnaires servent à l'*explication* des mots. Les Prophétes, les Oracles, ont parlé obscurément, il a fallu que l'événement ait fait l'*explication* de leurs paroles. On propose des prix à ceux qui feront l'*explication* des énigmes qu'on expose en public.

EXPLICATION, se dit aussi des discours que font les Professeurs après leurs dictées, pour en faciliter l'intelligence à leurs Ecoliers.

On le dit aussi des gloses & commentaires qu'on fait sur des Auteurs d'importance, pour en pénétrer le sens. Les Peres ont donné plusieurs sens & *explications* aux passages de l'Ecriture, des *explications* morales, allegoriques, &c. Parmi les Calvinistes chaque Fidéle est devenu l'interprête de l'Ecriture, & croit que le Saint-Esprit lui en dicte l'*explication*. FL. On appelle, aussi en termes de versification Françoise, *explication* de l'allegorie, les cinq ou sept vers qui terminent la Ballade & le Chant Royal. C'est ce qu'on appelloit autrefois *envoi*. On met cette *explication* après les trois couplets de la Ballade & les cinq couplets du Chant Royal. On l'appelle *explication* de l'allegorie, parceque le sujet de la Ballade, & sur-tout du Chant Royal, est pris ordinairement de la fable, des métamorphoses, ou de quelque trait éclatant de l'histoire des Héros, d'où l'on tire à la fin quelque moralité. P. MOURGUES.

EXPLICATION, parmi les braves, se dit des éclaircissemens qu'ils demandent à ceux qu'ils croient les avoir voulu choquer. Ce Cavalier est allé demander l'*explication* des paroles qu'un autre avoit dites contre lui.

EXPLICATION, en termes de Physique, se dit dans le sens propre & naturel de son étymologie, & se prend pour Etendue, dévelopement de quelque chose. Les générations des plantes qui arrivent dans la suite des temps ne sont que des *explications* de la production des premiers germes. LÉMERY.

EXPLICITE, adj. m. & f. Terme de l'Ecole. Clair, formel, distinct, dévelopé. *Explicitus.* Il y a une volonté *explicite*, qui est claire & bien expliquée par les paroles; & une *implicite*, qui ne se connoît que par les suites & les consequences. Il faut préferer Dieu à toutes choses: mais il n'est pas nécessaire que cette préférence de Dieu à nous, & à nos interêts, soit toujours *explicite*. FEN. Tous les Juifs n'avoient point une connoissance *explicite* de JESUS-CHRIST: mais ils en avoient du moins une connoissance implicite.

EXPLICITEMENT, adv. D'une maniere explicite; en termes clairs, formels & précis. *Explicite.* Ce Testateur a déclaré sa volonté *explicitement*, en termes formels, il ne faut point recourir aux explications.

EXPLIQUER, v. act. Interpréter, donner l'intelligence de la pensée, ou de quelque écrit: faire comprendre, s'énoncer, parler. *Explicare, declarare, interpretari.* Cet écolier *explique* le Latin à livre ouvert; il *explique* Homère tout courant. Cet homme n'a pas le don de s'*expliquer*. On dit souvent dans le discours ordinaire, Je ne sçai si je m'*explique*. Permettez à mon cœur de s'*expliquer* de toute sa tendresse. VOI. Souvent les Commentateurs n'*expliquent* pas les plus grandes difficultés. Elle s'*expliqua* mieux par ses larmes & par ses gémissemens, que par ses paroles. LA MAI. Tes ouvrages ont besoin d'un devin qui les *explique*. MAIN.

Son malheureux Amant expliquoit *ses desirs,*
Moitié par ses discours, moitié par ses soupirs. LA FON.

EXPLIQUER, se dit aussi en parlant des divers sens qu'on donne à quelques paroles. Il n'y a guére de choses qu'on ne puisse *expliquer* en bien & en mal. La haine fait mal *expliquer* tout ce qui vient des gens dont on croit avoir sujet de se plaindre. LE CH. DE M. On *explique* diversement les songes, les énigmes, les prophéties. Un brave oblige sa partie à s'*expliquer*, quand il lui demande un éclaircissement. Les mots équivoques sont ceux qui s'*expliquent* en plusieurs façons.

EXPLIQUER, signifie aussi, Eclaircir, déclarer nettement sa volonté. Le Roi a donné une déclaration pour *expliquer* son édit précédent.

On le dit aussi d'un abouchement, d'une conférence qu'on fait pour consommer une affaire. Ces Ministres se sont vûs, & se sont *expliqués* de leurs difficultés.

Il se dit aussi des déclarations que l'on fait de ses sentimens, de ses pensées. Ils ne s'en *expliquent* pas à nous, à peine s'en *expliquent*-ils à eux-mêmes. PÉLISS.

EXPLIQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EXPLOIT, s. m. Action grande, signalée, mémorable, éclatante. *Facinus magnum & memorabile, res praeclara, praeclarè gesta.* Il se dit principalement des actions que fait un Capitaine, un Général d'armée. Alexandre & Cesar ont fait de grands *exploits* de guerre. Les Historiens

toriens ont écrit les grands *exploits* militaires des Capitaines de l'Antiquité.

Grand Roi, qui par toi même illustre,
De ton merite seul empruntes tout ton lustre;
Et parois encore plus grand
Par tes exploits *que par ton rang.*

On s'ennuie aux exploits *d'un Conquérant vulgaire.* BOIL.

Bien souvent il m'éveille au bruit de ses exploits. ID.

Pourquoi nous vanter la sagesse
Des Heros de l'Antiquité?
C'est à leur folle vanité
Qu'on dois tous les exploits *de Rome & de la Grece.* L'AB. TÊTU.

Pour se railler de celui qui a fait quelque chose mal-à-propos, on dit figurément, Vous avez fait là un bel *exploit*.

EXPLOIT, se dit aussi des actes & des expéditions que font les Sergens. *Denunciatio.* Un *exploit* d'assignation. Un *exploit* de demande doit être libellé. Un *exploit* de saisie & d'exécution; *exploit* d'emprisonnement, d'offres, de sommation. Les *exploits* doivent être signés du Sergent & de deux Records, & contrôlés. On dit au Palais, qu'un Avocat viendra au premier jour à l'Audience à peine de l'*exploit*, dont le profit sera jugé sur le champ. Souffler un *exploit*, c'est le donner furtivement, & sans que la partie s'en apperçoive.

EXPLOITABLE, adj. m. & f. Qui peut être saisi, exécuté & vendu. *Vendibilis.* On oblige par les baux le locataire d'une maison de la garnir de meubles *exploitables*, pour la sûreté des loyers.

EXPLOITABLE, se dit aussi des termes qui sont en bon état, qu'on peut faire valoir. Tous les batimens de cette Seigneurie sont en ruine. La ferme n'en est pas *exploitable*, si on n'y fait beaucoup de réparations.

EXPLOITANT, adj. m. Qui fait des exploits. *Capax obeundi muneris, denunciandi, conficiendi acta*, &c. C'est la qualité qu'on donne ordinairement aux Sergens. Les Huissiers du Conseil, les Huissiers du Châtelet de Paris, sont *exploitans* par tout le Royaume de France.

C'est un des Sergens de la Mort
Exploitant *par tout ce bas monde,*
Qui faisant dans Paris la ronde
En passant est venu m'avertir de mon sort. PAVILLON.

EXPLOITATION, s. f. Terme de Palais. L'action d'exploiter des terres, des bois, des biens. *Procuratio, administratio.* Ceux qui autrefois étoient envoyés pour connoître des abus qui se commettoient dans l'usage, ou l'*exploitation* des bois, furent nommés *Inquisitores forestarum*. DE LA MARE.

EXPLOITER, v. act. & neut. Donner des exploits, des assignations. *Denunciare.* Les Sergens des Justices ordinaires ne peuvent *exploiter* que dans leur ressort. Ce Sergent *exploite*, exécute, verbalise bien.

On dit proverbialement en ce sens, A mal *exploiter*, bien écrire; pour dire, que quand les Sergens ont fait des fautes dans leurs exécutions, ils les couvrent en faisant de faux exploits auxquels on ajoûte foi.

EXPLOITER, se dit aussi des fermes & biens de campagne qu'on fait valoir. *Procurare.* Ce Fermier n'a la force d'*exploiter* par ses mains qu'une terre à deux charrues, il doit donner les autres à ferme. On dit aussi, *Exploiter* des bois, pour dire, Abattre, façonner, & debiter des bois dans la forêt. Ce Marchand de bois n'a que cinq ans pour *exploiter* toute cette forêt.

On dit en Jurisprudence féodale, qu'un Seigneur *exploite* le fief de son vassal, quand il l'a saisi féodalement faute de foi & hommage, parcequ'alors il fait les fruits siens. On appelloit en vieux François *explots*, ou *exploits*, les fruits & revenus d'une terre, d'où est venu le mot d'*exploiter* en ce sens: & les Auteurs de la basse Latinité on dit *expletum, expletium*, & *expletare* en la même signification.

On dit aussi de ceux qui mangent de bon appétit, vitement & goulument, qu'ils *exploitent*, qu'ils officient bien. *Conficere.* On le dit aussi en d'autres affaires. Vous avez vraiment bien *exploité*, vous avez fait une belle besogne. Il ne se dit en ce sens que par raillerie. ☞ On dit des Voleurs de grand chemin qu'ils *exploitent* les passans. Nous nous mimes à *exploiter* sur les grands chemins.

EXPLOITÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Confectus, denunciatus*, &c.

EXPLOITEUR, s. m. Celui qui exploite. *Denunciator.* Ce mot d'*exploiteur* se trouve dans quelques Coutumes.

☞ EXPLORATEUR, s. m. Espion est le terme ordinaire; mais il y a des mots inusités qui ont quelque chose de noble & de hardi qui plait d'abord: il semble que l'usage ait tort de ne les pas recevoir. *Explorateur* paroit assez de ce caractere. Je crois qu'un peu d'adresse à le produire lui feroit faire aisément fortune, & que l'usage, tout tyran qu'il est, se laisseroit fléchir en sa faveur. *Reflexions sur l'usage present de la Langue Franç.* *Explorateur* est un terme usité parmi les Negociateurs. Il signifie un homme qui cherche à découvrir ce qui se passe & les secrets d'autrui, pour en profiter. Ce Ministre est un grand *explorateur*. Il a employé d'habiles *explorateurs* dans cette Cour.

EXPLOSION, s. f. Terme de Physique. Action d'une chose qui en chasse une autre de la place qu'elle occupoit. *Explosio.*

☞ EXPLOSION, s. f. Terme dont on se sert pour exprimer l'éclat, le bruit, le mouvement subit & impétueux que fait la poudre à canon, l'or fulminant, & les autres mélanges de salpetre & de soufre, quand ils s'enflamment. *Explosio.* COL DE VILLARS. Les mouvemens prompts qui se font dans les corps humains, s'y font par voie d'*explosion*, comme ceux qui se font dans les armes à feu. JOURN. D. SÇ. 1720. *p.* 645.

☞ Le sel marin n'a pas une force d'*explosion*, comme celle des autres quand ils sont enflammés. DE BUFFON. Trois drachmes d'esprit de sel ammoniac, sur autant d'esprits de nitre, mise dans des vaisseaux séparés sous le récipient de la machine pneumatique, ont toutes les deux fumé tandis que l'on pompoit; & après que l'on a eu pompé l'air, aussi tôt que l'on versoit l'esprit de nitre sur celui de sel ammoniac, il se faisoit dans l'instant une *explosion* qui dispersoit une partie de la liqueur. ID. Ce mot est pris du latin *explosio*, qui vient d'*explodere*, Pousser, chasser avec force.

EXPOLITION, s. f. Figure de Rhétorique, qui explique une même chose par différentes phrases & expressions; pour la faire mieux connoître. *Expolitio, exornatio.* L'*expolition* étoit la figure favorite de Balzac. Pour peu qu'on soit fait au style de l'Ecriture, on sçait que ce n'est-là qu'une *expolition*, pour parler avec les Maitres de l'art, c'est-à-dire, une figure par laquelle l'Auteur sacré explique la même chose en différens termes synonymes: l'Ecriture est pleine de ces sortes de figures, & je ne pense pas qu'elle en ait de plus ordinaire. P. SOUCIET, *Dissert. p.* 408.

☞ EXPONCE, s. f. Terme de Jurisprudence. C'est une espece d'abandonnement ou deguerpissement, & un acte par lequel le détenteur d'un héritage chargé de rentes ou de redevances foncieres, l'abandonne, & en fait remise à celui à qui la redevance ou la rente fonciere est dûe, pour par-là demeurer quitte de ladite redevance ou rente. Le mot *exponce* paroît venir d'*exponctio*, formé d'*expungere*, effacer. Par l'*exponce* on se prive soi-même de ce qu'on possedoit avec titre, fondement & droit, auquel on renonce, parcequ'il devient plus onéreux qu'utile.

☞ EXPONENTIEL, ELLE, adj. Terme d'Algébre. *Exponentialis, e.* On dit une courbe *exponentielle*, une équation *exponentielle*, une quantité *exponentielle*. Une courbe *exponentielle*, est une courbe qui se détermine par une équation *exponentielle*; & une équation *exponentielle* est celle où il entre quelque quantité *exponentielle*; & une quantité *exponentielle* est celle qui a un exposant, ou qui est élevée à une puissance quelconque. Ainsi en général *exponentiel* est ce qui a un exposant, ce qui est élevé à une puissance marquée par un exposant. On dit aussi calcul *exponentiel*. C'est la méthode de trouver les differences des quantités *exponentielles*,

& la somme de ces différences. La quantité *exponentielle* est une puissance dont l'exposant est variable.

EXPORLE. Ancien terme, déclaration de cens. Droit d'*exporle*, droit de déclaration dû à un Seigneur par un censitaire. *Professio.*

EXPORTATION, s. f. Traité, trafic & transport de marchandises dans les Pays Etrangers. Si l'on veut sçavoir comment & jusqu'à quel point une nation s'est enrichie depuis un siécle, les regîtres & les *exportations* peuvent l'apprendre. Faire des loix contre l'*exportation* de l'argent, défendre qu'on ne le porte hors d'un Etat, d'un Royaume, *Obs. sur les écr. mod. tom. 22. p. 293.*

EXPOSANT, ANTE. adj. Terme de Chancellerie, qui se dit de celui qui impetre des lettres, ou qui forme quelque demande. *Orator, reus, cujus res est.* Le Roi veut qu'on remette l'*exposant* en l'état où il étoit, si ce qu'il expose est véritable.

EXPOSANT, s. m. Terme d'Arithmétique. Les produits $1a$, a^2, a^3, a^4, &c. qui viennent de la multiplication d'une grandeur a par l'unité, & ensuite de la grandeur a par elle-même, puis du produit a^2 par a, & du produit a^3 par a, & ainsi de suite à l'infini, s'appellent les puissances de cette grandeur. $1a$, que l'on peut aussi marquer a^1, est la premiere puissance, ou la puissance linéaire de a : a^2 la seconde puissance, qu'on nomme aussi le quarré de a : a^3 la troisiéme puissance, qu'on nomme aussi le cube de a : a^4 la quatrieme puissance : a^5 la cinquiéme, & ainsi de suite à l'infini. Les nombres 1, 2, 3, 4, &c. que l'on met à droite de a, un peu au-dessus, s'appellent les *exposans* des puissances : ainsi 1 est l'*exposant* de la premiere puissance, 2 celui de la seconde puissance, 3 est l'*exposant* de la troisieme puissance ; & ainsi des autres. On dit aussi que ces *exposans* marquent les degrés des puissances : ainsi a^1 est la puissance de a du premier degré ; a^2 la puissance de a du second degré, &c. REYNEAU. Il en est de même des nombres déterminés : c'est-à-dire, si au lieu de a nombre indéterminé, l'on met 2, ou quelqu'autre nombre déterminé que ce soit. Ainsi 2^2 est la seconde puissance de 2, & 2 son *exposant* ; 2^3 est la troisieme puissance de 2, & 3 en est l'*exposant*, & de même 2^4, 2^5, 2^6, &c. à l'infini.

Une grandeur, linéaire ou d'une seule dimension, est toute élevée à la puissance que marque l'*exposant*, lorsque cet *exposant* est écrit au haut de cette grandeur à la droite. Ainsi 2^7 ou a^7 est la grandeur de 2 ou a, élevé à la septiéme puissance. Mais quand la grandeur est de plusieurs dimensions, comme ab, $abbc$, ou quand elle est complexe, comme $a+b$, a^2+bd, & que sans l'élever à une puissance, par exemple, à la troisieme, on veut cependant marquer qu'elle y est élevée, on tire sur cette grandeur une ligne, qui la couvre, & l'on écrit à l'extrémité de cette ligne, vers la droite, l'*exposant* de la puissance à laquelle on veut marquer que cette grandeur est élevée. Ainsi $\overline{ab}^3$, $\overline{abbc}^3$, $\overline{a+b}^3$, $\overline{a^2+bd}^3$ expriment que l'on conçoit chacune de ces grandeurs élevée à la troisieme puissance. ID. *Sc. du Calc. n.* 144.

EXPOSÉ, s. m. se dit au Palais, du narré d'un fait contenu dans une requete, dans des lettres de Chancellerie. *Narratio, oratio.* Quand l'*exposé* d'une partie ne se trouve pas conforme à ses titres, aux informations, on la déboute de ses demandes. Ceux qui obtiennent des dispenses sur des *exposés* qui ne sont pas sinceres, n'obtiennent rien qui les mette à couvert, ni qui les délie au jugement de Dieu, quoiqu'ils paroissent libres au jugement des hommes. ABBÉ DE LA TRAPE.

EXPOSER, v. act. Mettre une chose à la vûe du public ; faire voir, découvrir, montrer. *Exponere, proponere.* On *expose* les malfaiteurs ou banqueroutiers au carcan, au pilori, à la risée publique. Les meubles qu'on vend à l'encan par autorité de Justice doivent etre *exposés* en place publique & à l'heure du marché. On dit aussi que les Marchands, que les Bourgeois *exposent* en vente leurs marchandises, lorsqu'ils les étalent dans leurs boutiques, ou qu'ils les envoient vendre dans les maisons. Il est défendu d'*exposer* de la monnoie fausse, ou rognée. On dit aussi, qu'on *expose* le S. Sacrement, quand on le fait voir en public à découvert aux jours de Fête, & pendant les indulgences plenieres. On dit aussi, qu'on *expose* un Prince défunt à la vûe du peuple dans son lit de parade. *Exposer* l'état de sa conscience à son Confesseur. *Exposer* le fait de sa cause. LE MAIT. *Exposer* un livre, c'est le faire imprimer, le rendre public.

EXPOSER. On dit, *Exposer* de la fausse monnoie, pour dire, Debiter de la fausse monnoie, repandre de la fausse monnoie dans le commerce. AC. FR.

EXPOSER, se dit aussi des enfans que les meres abandonnent & laissent dans les rues à dessein de les perdre, ou de se décharger de leur nourriture. Moïse etant enfant fut *exposé* sur le Nil, & sauvé par la fille de Pharaon. On fait le procès aux marâtres qui *exposent* leurs enfans.

EXPOSER, se dit encore de la situation d'une chose, & du côté vers lequel elle est tournée. *Opponere.* Cette chambre est *exposée* au nord. On dit figurément d'un homme qui est dans un grand poste, qu'il est *exposé* au grand jour.

EXPOSER, se dit aussi de ce qui est sans défense. *Objicere.* Cette maison est fort élevée, & en belle vue ; mais elle est *exposée* aux quatre vents, ou aux grandes chaleurs du soleil. Cette ville est frontiére & démantelée, elle est *exposée* aux insultes de tous les gens de guerre qui passent.

s'EXPOSER, signifier aussi, Courir le danger, se mettre au hazard d'une chose. *Adire periculum, offerre se discrimini.* Ce Prince s'*expose* trop, il va au feu comme un soldat. Les braves font vanité de s'*exposer*. Un Auteur s'*expose* beaucoup, quand il donne quelque chose au public. Ceux qui sont dans les grands emplois sont *exposés* à la haine & à l'envie. Le monde est aujourd'hui si raffiné qu'on y est souvent *exposé* à etre pris pour dupe. BELL. Les périls à quoi les braves sont *exposés* méritent bien qu'on leur céde le pas. S. EVR. Les personnes sages se sçavent bon gré de n'etre point *exposées* au dégoût & au repentir, qui suivent d'ordinaire les plaisirs. ID. La vertu est trop *exposée* à la vanité sur le théatre du monde. ID. Il est bien dangereux d'etre *exposée* à l'importunité d'un soupirant qui est aimable. BELL. Ceux qui sont dans une place élevée ne sçauroient guere se cacher : leurs actions sont plus *exposées* à la censure. ID. Il y a de la folie à croire que Dieu nous délivre d'un danger où nous nous *exposons* volontairement. NIC.

EXPOSER, signifier aussi, Interpréter. *Explicare, interpretari.* Ce Commentateur *expose* fort bien son texte : il a *exposé* clairement la difficulté de ce passage.

EXPOSER, signifie encore, Narrer, réciter, déduire un fait. Voilà comme il nous a *exposé* que l'histoire s'étoit passée. Dans les lettres de grace il faut *exposer* le fait conformément aux informations. Quand on *expose* faux au Pape, l'impétration est nulle & subreptice.

EXPOSÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Expositus, projectus. Prosateur* n'est pas un de ces enfans *exposés*, dont on ne connoît ni le pere ni la mere. BOUH.

On dit en termes de Jardinier, Un mur bien *exposé*, un mur mal *exposé*, un mur *exposé* au midi, au levant, &c. Voyez EXPOSITION.

EXPOSITEUR, s. m. EXPOSITRICE, s. f. Celui ou celle qui distribue la fausse monnoie, & qui est d'intelligence avec les faux monnoyeurs. *Propositor.*

EXPOSITION, s. f. Action d'exposer, de faire voir en public. *Expositio.* Il faut trois *expositions* à l'encan par trois jours de marché, avant que d'adjuger des chevaux, ou des pierreries. L'*exposition*, le débit de la fausse monnoie, est un crime capital. L'*exposition* du Saint - Sacrement ne se doit point faire sans permission de l'Evêque.

EXPOSITION, se dit aussi des enfans abandonnés. *Projectio.* Un Commissaire fait son procès-verbal de l'*exposition* d'un enfant, & puis il le fait porter aux couches ordinaires de la ville, c'est-à-dire, aux Enfans trouvés. Les *expositions* des enfans sont cruelles & ordinaires parmi les Chrétiens. LE MAIT.

EXPOSITION, se dit aussi en termes de guerre de ce qui est exposé & découvert. Ce Général a été obligé de changer son camp, à cause de son *exposition* à la batterie des ennemis. On doute de l'usage de ce mot en ce sens.

EXPOSITION, signifie aussi, Interprétation. *Explicatio.* Les

EXPOSITIONS

Saints Peres ont fait plusieurs *expositions* de ce passage de la Bible, des interprétations différentes.

Exposition, se dit aussi d'une narré, d'un récit. *Narratio.* Ce Rapporteur ne s'est pas contenté d'une simple *exposition* & deduction du fait de ce procès, il en a relevé jusqu'aux moindres circonstances. Ce Voyageur nous a fait une *exposition* naïve & sincere de ses avantures. Quelle grandeur & quelle élévation ne faut-il point dans le style, quelle netteté dans l'*exposition*, quelle précision & quelle brieveté dans la narration! Le P. Dan.

Exposition, en termes de Jardinage, est la situation d'un endroit ou le soleil donne. *Objectio*, *oppositio.* L'*exposition* au levant est la muraille qui est vue du soleil depuis le matin jusqu'à midi. On le dit dans le même sens d'un batiment, par rapport à la maniere dont il est exposé au soleil, ou aux vents.

Il y a régulièrement quatre sortes d'*expositions*; sçavoir, le levant, le couchant, le midi & le nord: mais chez les Jardiniers ces termes signifient tout le contraire de ce qu'ils signifient chez les Astrologues & les Géographes; car les Jardiniers ne donnent pas ces noms de levant, de couchant, &c. aux endroits où est le soleil, mais à ceux sur lesquels il donne, & ils regardent de quelle maniére il y donne, soit à l'égard de tout le jardin, soit à l'égard de quelqu'un de ses côtés. Si les Jardiniers voient que le soleil à son lever, & pendant toute la premiere moitié du jour continue de luire sur un côté, ils appellent ce côte, le côte du levant; & c'est en effet, en matiere de jardins, le véritable levant; ensorteque si le soleil y commence plus tard, ou s'il finit plutôt, cela ne se doit point appeller levant: & par la meme raison ils appellent couchant le côté sur lequel le soleil luit toute la seconde moitié du jour, c'est-à-dire, depuis midi jusqu'au soir; & selon le meme usage de parler ils appellent midi l'endroit où le soleil donne depuis environ neuf heures du matin jusqu'au soir, ou meme l'endroit où il donne le plus long-temps de toute la journée, à quelque heure qu'il commence, ou qu'il cesse d'y donner. Enfin, ils appellent le côté du nord celui qui est le moins favorisé des rayons du soleil; car il n'en jouit qu'environ une ou deux heures du matin, & autant le soir. Voilà au vrai ce que c'est qu'*expositions* en fait de Jardinage, & particulierement en fait de murailles de jardins: & par-là on entend ce que veut dire cette maniere de parler si ordinaire parmi les Jardiniers: Mes fruits du levant sont meilleurs que ceux du couchant: mes espaliers du levant sont moins souvent arrosés des pluies, que ceux du couchant, &c. La Quint. *II. Part. Ch. 6.* où il traite des *Expositions* de jardin. L'*exposition* du midi & celle du levant sont, du consentement de tous les Jardiniers, les deux principales, & l'emportoit sur les deux autres. Id. L'*exposition* du couchant n'est pas mauvaise; au moins elle est plus considérable que celle du nord, qui est la moins bonne de toutes. Id. au meme endroit, où il décrit tous les avantages & toutes les incommodités de chacune de ces *expositions.*

De plus, ces noms d'*expositions* marquent encore quels sont les vents qui peuvent le plus ou le moins donner sur les jardins, & par conséquent leur faire plus ou moins de préjudice. La Quint. *au même Chap.* L'*exposition* du midi, généralement parlant, est sujette à de grands vents depuis la mi-Août, jusqu'à la mi-Octobre. Id. L'*exposition* du couchant craint non-seulement & au printemps le vent de galerne, vent si pernicieux pour les arbres en fleur, & en automne les vents de la saison, ces grands abatteurs de fruits; mais aussi, & cela particulierement dans les terres froides & humides, elle craint les grandes pluies. Id. L'*exposition* du levant, quelque merveilleuse qu'elle soit, ne laisse pas d'avoir ses affections. Au printemps, elle est sujette à des vents de nord est, &c. Id. L'*exposition* du nord en fait d'espaliers, si d'un côté elle est tolérable pour tous les fruits d'été & pour quelques-uns d'automne, que n'a-t-elle point à craindre pour la beauté & le bon goût de ceux d'hiver? Mais aussi quels avantages n'a-t-elle point pendant les grandes chaleurs, pour les légumes & pour les fruits rouges, qu'on veut faire durer long-temps, sçavoir, les fraises, framboises, groseilles? &c.

EXPRÈS, esse. adj. Qui est précis, en termes formels, pour une cause ou un dessein particulier. *Expressus*, *certus*, *disertus*, *nominatus.* Je lui ai dit en termes exprès. Je lui ai donné une commission *expresse.* Il a eu un ordre exprès de faire telle chose. On a dépeché un courier exprès. Il faut faire mention *expresse* & de mot-à-mot, dans un testament, d'une clause dérogatoire. Cicéron, par une lettre *expresse*, écrivit des nouvelles à Brutus. Son. On dit aussi au subst. Envoyer un *exprès*; pour dire, un courier.

Exprès, se dit adverbialement. Expressement, à dessein. *De industriâ*, *datâ operâ*, *nominatim.* Il est allé *exprès* en un tel endroit, pour un tel dessein. J'ai dit cela tout *exprès* pour voir ce qu'il diroit. Les Paysans d'Athènes disoient qu'il ne falloit point se fier à la mort de Philippe, Roi de Macédoine, & qu'il s'étoit fait tuer tout *exprès*, pour attraper les Athéniens. Bal. C'est une de mes connoissances que j'ai voulu renouveller *exprès.* Un systême de Religion si commode semble fait *exprès* pour applanir le chemin du ciel. La Br.

EXPRESSÉMENT, adv. Formellement, positivement. *Nominatim.* C'est la même chose qu'*exprès.* Je lui ai recommandé cela *expressement*; pour dire, sur-tout, en termes précis. Il a dit cela *expressement* pour faire parler les autre. Les hommes n'envisagent jamais *expressement* les bornes de leur vie: ils sont bien-aises de les oublier, & de n'y penser jamais. Nic.

EXPRESSIF, ive. adj. Qui explique bien la pensée. *Aptus ad significandum.* Ces termes sont fort *expressifs*, ont bien de la force pour faire comprendre la chose. La force d'un discours consiste en un style serré & *expressif.*

EXPRESSION, s. f. Maniere de faire entendre la pensée. *Expressio*, *declaratio*, *enunciatio.* Cet Ingénieux a de belles pensées, mais il a de la peine à en faire l'*expression.* La délicatesse d'un Roman consiste dans la tendre & amoureuse *expression* des sentiments. S. Evr. La simplicité de l'*expression* fait souvent sentir la grandeur des choses. Bouh. Souvent le tour & l'*expression* fera toute la beauté d'une pensée, qui sera toute renfermée dans un mot. Le P. le B. La force de l'*expression* contribue quelquefois à la hauteur de la pensée. Bouh.

Expression, se dit aussi de l'élocution, de la diction, du choix des paroles, qui est requis pour faire un discours éloquent. *Elocutio*, *dictio*, *verborum elegantia*, *delectus.* Ce n'est pas assez à un Orateur, ou à un Poëte, d'avoir de belles pensées, il faut encore qu'il ait une heureuse *expression.* L'*expression* doit etre accommodée aux matiéres que l'on traite. Le P. le B. La noblesse de l'*expression* a deux parties; le choix des mots, & la diction élégante & figurée. Boil. Les défauts de l'*edpression* viennent bien souvent des défauts de l'imagination. Le P. R. Il y a une simplicité d'*expression* qui n'ôte rien à la grandeur des pensées. S. Evr. L'*expression* doit être noble & élevée dans le poëme épique. Le P. le B. La plûpart des beautés des Anciens sont attachées, ou à une *expression* particuliere à leur langue, ou à des rapports qui ne nous étant pas familiers, comme à eux, ne nous sçauroient faire le meme plaisir. De la Motte.

Expression, se prend aussi pour un seul mot, un terme, une parole. Cette *expression* est barbare. On le dit aussi au pluriel. Je ne m'accommode point de vos *expressions* brutales. Mol. Il en est des *expressions* à l'égard des pensées, comme des habits à l'égard des personnes: ces ornemens extérieurs attirent du respect. Les grandes *expressions* sans de grands sentimens, sont comme ces vaisseaux trop peu chargés, qui ne voguent pas sûrement. Le P. R. Les *expressions* guindées & contraintes ennuient, & fatiguent l'esprit. Bell. Pour un discours public il faut des pensées brillantes & des *expressions* hardies. S. Evr. Les *expressions* de Montagne sont irrégulieres, mais hardies & agréables Maleb. Dans les livres qu'on ne lit que pour s'amuser, on ne s'accommode point d'*expressions* embarrassées, qui demandent pour être entendues une attention particuliere. S. Evr.

*Tout ce pompeux amas d'*expressions *frivoles*,
Sont d'un déclamateur amoureux de paroles. Boil.

Expression, en Peinture, est la représentation naturelle de ce que l'on veut faire voir. Elle s'étend à représenter un corps avec toutes ses parties dans l'action qui lui est convenable; à faire voir sur le visage les passions nécessaires aux figures que l'on peint, & à bien observer les mouvemens qu'elles impriment au-dehors. Fel. L'*expression* vive des passions est comme l'ame de la Peinture, & cette connoissance suffit à ceux qui ne veulent apprendre que la théorie de cet Art. Id. Raphaël a excellé dans l'*expression*, & les autres Peintres n'ont fait que le copier. Id. Les gens d'esprit, non contens de la seule imitation des objets, veulent que le choix en soit juste pour l'*expression* du sujet. De Piles. Le mot d'*expression* se confond ordinairement en parlant de Peinture avec celui de passion. Ils different néanmoins, en ce qu'*expression* est un terme général, qui signifie la représentation d'un objet selon le caractère de sa nature, & selon le tour que le Peintre a dessein de lui donner pour la convenance de son ouvrage: & la passion, en Peinture, est un mouvement du corps accompagné de certains traits sur le visage qui marquent une agitation de l'ame. Ainsi toute passion est une *expression*; mais toute *expression* n'est pas une passion. Id.

Expression, en termes de Médecine & de Chymie, & même dans l'usage ordinaire, signifie l'action par laquelle on tire le suc des fruits & des plantes en les pressant. *Expressio.* Après avoir laissé infuser ces herbes, il en faut tirer le suc par *expression* avec un linge, ou par la presse. Quand les raisins ont acquis une parfaite maturité, on les cueille & ensuite l'on en tire par *expression* un suc doux & agréable au goût, qui n'a rien de spiritueux. Lémery.

☞ EXPREST. Tabac *exprest.* On nomme ainsi en Guienne le tabac de la troisième sorte, qui se fait avec les dernieres feuilles de la tige: c'est un des plus communs & de la moindre qualité.

EXPRIMABLE, adj. Qui se peut exprimer, dire, déclarer. *Qui potest enunciari, exprimi.*

Une douce surprise, un désordre agréable,
Par une émotion qui n'est point exprimable,
Allument un feu secret dans le fond de mon cœur. La Suze.

Ce mot n'est guère en usage, & notre langue n'aime point la plûpart de ces adjectifs en *able* formés des verbes: il n'est guère permis d'en former de nouveaux.

EXPRIMER, v. act. Exposer, expliquer, représenter ses pensées; décrire bien quelque action. *Exprimere, enunciare.* Il faut supposer que quand on nous avertit de nos défauts, on ne s'*exprime* qu'à demi. Nic. Les Orateurs doivent s'*exprimer* en beaux termes clairs, nets & choisis. Un Peintre *exprime* avec des couleurs les passions que le Poëte *exprime* avec des paroles. Il y a des choses que l'éloquence même la plus forte ne peut *exprimer* d'une maniere assez forte. Bouh. Nous pensons plus fortement que nous ne nous *exprimons*: il y a toujours une partie de notre pensée qui nous demeure. S. Evr. Quand un homme s'*exprime* avec peine, on travaille avec lui, & on ressent une partie de sa peine; mais s'il s'*exprime* d'une maniere si naturelle & si facile qu'il semble que chaque mot soit venu prendre sa place, cette facilité plait infiniment. Port-R. Quand on n'a que de bons & excellens modeles, il faut comme par nécessité qu'on s'*exprime* d'une maniere noble & élevée. Nic. Il y a une certaine maniere de s'*exprimer* facile & naturelle, qui va droit au cœur, parcequ'il semble que la nature parle elle-même. Bell.

Et ce je ne sçai quoi qu'on ne peut exprimer. La Suze.

Ce mot vient du Latin *exprimere.*

Exprimer, en termes de Physique, signifie, Tirer le jus de quelque substance. *Exprimere, elicere.* On *exprime* tout le suc du raisin avec le pressoir; tout le jus des herbes infusées, ou bouillies, dans une serviette.

☞ Exprimer, se dit en termes de Géometrie, d'une ligne, ou réelle, ou littérale, d'une quantité donnée, ou que l'on cherche. *Exprimere.* Bv. *Exprimer* la vitesse de l'eau à la sortie d'un vase par le trou O. Varign. *Acad. des Sc. Mém.* 1699. *p.* 52.

Exprimé, ée. part. pass. & adj. *Expressus, enunciatus, elicitus.*

☞ EX-PROFESSO. Terme Latin dont on se sert en François, comme quand on dit, Traiter une matiere, une question *ex-professo*, c'est-à-dire, exprès, avec tout le détail & toute l'exactitude possible.

EXPROVINCIAL, f. m. Qui a fait son temps de Supérieur de la Province dans un Monastère, ou Communauté Religieuse. *Exprovincialis.* Ce Révérend Pere a passé par les charges, il est *Exprovincial* de Guyenne. Il se dit dans tous les Ordres de Religieux qui ont plusieurs Couvens, ou Maisons dans une même Province, qui sont sous la direction d'un même Supérieur.

EXPULSER, v. act. Chasser avec violence, contraindre à sortir. *Expellere, exturbare, extrudere.* Les séditieux ont *expulsé* de la ville les meilleurs Magistrats. Ce Chanoine a été *expulsé* du Chapitre de l'Eglise pour quelque indignité qu'il y a commise. Les créanciers de ce Gentilhomme l'ont *expulsé* de son bien par arrêt. Ce mot n'est guère en usage que dans la Médecine & dans la Pratique.

Expulsé, ée. part. pass.

☞ EXPULSIF, ive. adj. Terme de Chirurgie. Qui chasse & fait sortir dehors. *Expellens, expulsorius.* On appelle bandage *expulsif* (*fasciatio expulsoria*) une espèce de bandage dont on se sert pour chasser au-dehors le sang d'une plaie sinueuse, ou le pus du fond d'un ulcère fistuleux, & donner occasion à la cavité de se remplir de nouvelles chairs.

EXPULSION, f. f. Action d'expulser, par laquelle on chasse avec violence un homme d'une ville, d'une compagnie, de son héritage. *Expulsio, extrusio.* L'*expulsion* des Maures a dépeuplé l'Espagne.

Expulsion, est aussi un terme de Médecine. C'est l'action par laquelle une chose est poussée avec effort du lieu où elle est. La matrice fait l'*expulsion* de l'enfant. Mauriceau. Si l'*expulsion* du fœtus arrive entre le septième jour de la conception, on la nomme perte de sang, ou faux germe. Degori.

EXPULTRICE, adj. Qui ne se dit qu'au féminin. C'est un terme de Médecine, qui veut dire, qui a la force d'expulser. *Expultrix.* Vertu *expultrice.* Faculté *expultrice.* La faculté *expultrice* de la matrice se trouve alors incommodée & irritée. Degori.

EXPURGATION, f. f. *Expurgatio, emersio.* Il y a des gens qui regardent ce terme comme un terme d'Astronomie, & qui appellent *expurgation*, lorsque le soleil après avoir été éclipsé, & entierement caché par l'interposition de la lune, recommence à paroitre, ou quand la lune commence à sortir de l'ombre de la terre. Les bons Astronomes appellent cela *émersion*, & non pas *expurgation.* On dit aussi Récupération, recouvrement de lumiere, &c. Cependant M. Ozanam, dans son Dictionnaire, appelle minutes d'*expurgation*, dans une éclipse partiale de lune, le chemin que la lune fait depuis sa vraie conjonction avec le nadir du soleil, jusqu'à ce qu'elle soit tout-à-fait hors de l'ombre de la terre; & dans une éclipse de soleil, le chemin que la lune fait depuis la conjonction apparente, jusqu'à ce que le soleil paroisse tout entier.

☞ EXPURGATOIRE, adj. m. On nomme ainsi à Rome les catalogues des livres qui ne sont défendus que jusqu'à ce qu'ils aient été purgés & corrigés, à la différence des autres qui sont défendus absolument. On l'a supprime tant qu'il a été possible; on l'a inséré dans l'Indice *expurgatoire* du Concile de Trente. Misson, *Lettre* 27. *Index expurgatorius.* Daniel Francus publia en 1684. un traité latin des Indices *expurgatoires.*

E X Q.

EXQUILIES. Voyez ESQUILIES.

EXQUIS, ise. adj. Excellent, rare, précieux, fin, choisi. *Exquisitus, eximius.* Il a un cabinet garni de tableaux *exquis.* Il a dans sa maison des meubles *exquis.*

quis. Sa table est servie de mets *exquis.* C'est une fille à laquelle il ne faudra ni table bien servie, ni consommés *exquis*, ni orges mondes perpétuels. Mol.

Exquis, se dit aussi des choses spirituelles & morales. *Elegans, delicatus.* Tout ce livre est plein de pensées *exquises*, de sentimens *exquis*, d'observations, d'expériences *exquises* & curieuses. Ovide a quelquefois une délicatesse de sentimens très-*exquise*. Bouh. On goûte un plaisir *exquis* & délicat dans le commerce des personnes polies. Bell. La politesse demande une connoissance *exquise* de ses devoirs. Id. Son action fut applaudie par un auditoire composé de ce qu'il y a de plus *exquis* dans le monde spirituel. Charp. Ce livre contient une érudition fort *exquise*. Bay.

EXQUISEMENT, adv. D'une maniere exquise. *Exquisite, eximiè.* Cet ami nous a traité *exquisement*, de mets exquis. On doute de l'usage de ce mot. On ne l'emploie que parcequ'il est dans Pomey, & dans d'autres Auteurs, qui s'attachent au Latin plus qu'à l'usage présent du François.

E X R.

☞ EXRECTEUR, s. m. Qui a été Recteur d'une Université, ou d'un Collége de Jésuites. *Rectoris defunctus muneri.* L'*exrecteur* de l'Université a assez bien fait ses affaires pendant son Rectorat, s'est bien comporté pendant son Rectorat.

E X S.

EXSÉQUIA, s. & nom propre d'un lac que Sanson, dans ses petites Cartes, place sur les confins de la Turcomanie & de la Georgie, entre la ville de Cars & celle de Derbent. *Exsecbia lacus*, anciennement *Lychnites*, ou *Lychnitis palus.* Sanson met aussi sur le bord oriental de ce lac une ville de même nom. Il semble à Maty que ce lac est le même que celui que Vischer, dans sa Carte de la Turquie, appelle Gigaguni.

EXSICCATION. On se sert de ce mot en Chymie, pour dire, *dessechement. Exsiccatio.* Le mot Latin a fait former le mot François.

E X T.

EXTANT, ANTE. adj. Qui est en nature. *Extans, existens.* On ne le dit guere qu'au Palais. On a saisi tous les meubles *extant* de cette succession, sauf à se pourvoir pour ceux qu'on a dissipés & détournés. Ce mot est tout Latin.

EXTASE, s. f. Ravissement d'esprit hors de son assiette naturelle; transport hors de soi-même qui suspend la fonction des sens. *Extasis, raptus animi extra sensus.* Plusieurs Saints ont été ravis en *extase* pendant plusieurs jours. Les *extases* contemplatives des Mystiques. La contemplation passive est une espece d'*extase* continuelle, & une ligature miraculeuse des puissances, qui les met dans une impuissance réelle d'opérer librement. Fen. L'action interne du S. Esprit n'est point une *extase*, ni un enthousiasme prophétique. Boss. Tostat traite des différentes espéces de révélations, & de l'*extase*, sur le IIIe Liv. des Rois, C. IX. quest. 2. & Vossius d'après lui, *De Idolol. L. I. C.* 10. à la fin.

On le dit aussi des choses qui causent une si grande joie qu'il semble que l'on en soit hors de soi-même. *Vehemens animi motus.* Un beau concert ravit en *extase* ceux qui aiment la musique. Il est dans une *extase* perpétuelle auprès de ce qu'il aime: toujours également ravi & enchanté. Le Ch. d'H. Il y a des *extases* causées par la véhémence des passions, qui servent à distraire l'ame, & à la rendre moins sensible à la douleur. M. Esp.

Ainsi mourant, ne mourant pas,
Je me sens ravir en extase,
Entre la vie & le trépas. Desm. Vis.

Extase. Terme de Médecine. *Extasis.* C'est une maladie semblable à la catalepsie, & qui n'en differe qu'en ce que les véritables cataleptiques n'ont aucun sentiment extérieur, & ne se souviennent point de ce qui s'est passé lors du paroxisme, au lieu que les Extatiques sont toujours occupés d'une idée très-vive, dont ils se ressouviennent hors de l'accident. Dans l'*extase* il doit necessairement y avoir une trop grande tension des fibres de l'emporium, comme dans toutes les fortes contentions d'esprit & la plûpart des délires.

EXTASIER, v. neut. Etre ravi en extase par la considération de quelque objet extraordinaire. *Rapi e tra sensus, alienari, abripi a sensibus.* On dit aussi Etre *extasié*, & s'*extasier*. Cet homme est *extasié*, quand il contemple cet objet. Ce sot s'*extasie* sur un galimatias dès qu'on parle. Le Ch. d'Her. Ce curieux s'*extasie* devant les tableaux de Raphael. Un flateur grossier se récrie sur les moindres bagatelles; & les pensées les plus communes le font *extasier*. Bell.

Chaque vers qu'il entend le fait extasier. Boil.

Extasié, ée. part. pass.

EXTATIQUE, adj. m. & f. Qui appartient à l'extase. *Extaticus.* Transport *extatique*. Les transports d'une ame qui se sent élevée à la plus sublime oraison par un amour *extatique*, ne peuvent être compris que par l'expérience. Boss. La contemplation passive n'est point une suspension *extatique*, ou une ligature miraculeuse de l'ame qui la constitue dans une impuissance actuelle de rien opérer. Fen. Desmarets a dit dans les Visionaires.

Favori d'Apollon, dont la verve extatique, &c.

EXTENSEUR, s. m. Terme d'Anatomie. *Extensor.* On le dit des nerfs & des tendons qui servent à étendre les parties ausquelles ils sont attachés. Une plaie transversale sur le dos de la main qui aura coupé le tendon *extenseur* du doigt du milieu. Dionis. Le troisiéme des vingt-trois muscles des doigts est le grand *extenseur* commun, ainsi nommé, parcequ'il est le plus grand, & qu'il étend les quatre doigts; il prend son origine de la partie postérieure du condyle externe & inférieur de l'humerus; il se divise, avant que d'arriver au poignet, en quatre tendons plats & comme membraneux, qui passant sous le ligament annulaire, vont à la deuxieme & troisiéme phalange des doigts, qu'ils redressent & étendent. Dionis. Les tendons de ce muscle sont plats, afin qu'ils paroissent moins sur le dos de la main par où ils passent; ce qui auroit été difforme, s'ils eussent été ronds. Id. Il n'y a qu'un *extenseur*, parceque la force de la main consiste dans la flexion. Id. Le petit doigt a encore un *extenseur* propre; il prend son origine de la partie inférieure du condile externe de l'humerus, & couché entre les os du coude, & du rayon, il passe par-dessous le ligament annulaire, & s'insere par un tendon double à la seconde articulation du petit doigt. Id.

Les orteils, ou les doigts du pied, ont aussi leurs *extenseurs*. Ils ont deux *extenseurs*, dont le premier est appellé *extenseur* commun, parcequ'il étend les quatre doigts. Il prend son origine de la partie supérieure & antérieure du tibia, à l'endroit où il se joint au péroné; puis descendant le long du péroné, se divisant en quatre tendons, & passant sous le ligament annulaire, va s'insérer aux quatre articulations des quatre orteils, qu'il étend. Id. Le second *extenseur* des orteils est le pédieux. Voyez ce mot. Le gros orteil a encore son *extenseur* propre. Il prend son origine de la partie antérieure & supérieure du péroné, entre le tibia & le péroné, & se traînant par-dessus le pied, va s'insérer à la partie supérieure du premier os du pouce, pour l'étendre.

☞ EXTENSIBILITÉ, s. f. Terme de Physique. Qualité & facilité qu'a une chose de s'étendre. On n'eût jamais cru que l'or eût été capable d'une aussi grande *extensibilité*, que celle que lui ont trouvée les Batteurs d'or. Ils étendent un écu d'or de maniere, qu'ils

eu

en tirent plus de deus mille feuilles ; mais les Doreurs en font encore mieus voir l'*extensibilité*. M. de Reaumur, par le calcul qu'il fait de cette *extensibilité*, dit qu'un cylindre d'argent de 45 marcs, qui n'a que 22 pouces de hauteur, vient par la filiere à en avoir 13963240 ou 1163520 pieds, c'est-à-dire, qu'il est devenu 634692 fois plus grand qu'il n'étoit, & qu'il parvient jusqu'à cent onze lieues de longueur : mais si l'on emploie seulement une once d'or à dorer ce cylindre de 45 marcs d'argent, cette once d'or s'étendra jusqu'à la même longueur de cent onze lieues. L'humidité de la nuit fait que de certaines fleurs, comme celles de tous les convolvulus, & d'une espéce d'ornithogale & autres, se ferment ; & qu'au contraire celles des belles-de-nuit & de l'arbre triste s'épanouïssent. Pour espliquer ces phénomènes contraires, il faut avoir recours au plus ou moins d'*extensibilité* de la plante d'un côté ou d'autre.

EXTENSIBLE, adj. Qui est capable d'extension, qui peut être étendu. *Extendi capax*, ou *potens*. Une embrocation d'huile d'amandes douces aidera la réduction, en rendant les fibres de cet organe plus molasses & plus *extensibles*. Dionis. L'usage de ce mot est rare, & on ne doit s'en servir que dans les matieres de Physique. ☞ Cela est défendu sous des peines très-rigoureuses, & *extensibles* même jusqu'à la mort, suivant la circonstance du cas.

EXTENSION, s. f. Etendue, qualité de la chose étendue qui occupe un lieu. *Extensio*. L'essence de la quantité ne consiste que dans l'*extension*. Un corps ne sçauroit être sans *extension* naturellement. Il y a trois *extensions*, longueur, largeur & profondeur. L'*extension* d'une toise est de six pieds. La sphère d'activité ne va que jusqu'à une certaine *extension*. Telle Vicomté a quelquefois des *extensions* assez considérables dans certaines Paroisses qui appartiennent à une autre Vicomté.

Extension, signifie aussi l'action d'un corps qui s'allonge. Pour bien escrimer, il faut avoir l'*extension* du corps libre. On allonge une botte par l'*extension* du bras.

☞ Extension s. f. A parler en Philosophe, l'*extension* est la position des parties les unes hors des autres. *Positio partium extra partes*. Les Philosophes divisent l'*extension* en *extension* radicale, *extension* virtuelle, & *extension* actuelle. Ils disent que l'*extension* radicale n'est autre chose que l'exigence de l'*extension* actuelle, ou l'exigence d'avoir actuellement ses parties les unes hors des autres. L'*extension* virtuelle est, selon eux, une *extension* sans parties, telle qu'est celle des esprits : c'est une faculté, une puissance qui équivaut à l'*extension* actuelle. Telle est encore l'*extension* de ce qu'on appelle les espaces imaginaires, c'est-à-dire, les espaces qui sont au-delà des bornes du monde, qui ne sont rien, mais où il y a une capacité de recevoir tous les êtres & tous les mondes que Dieu y voudroit créer. Telle seroit enfin l'*extension* qui seroit dans une chambre, si Dieu détruisoit tous les corps qui y sont contenus. Elle auroit encore la capacité de les recevoir, si Dieu vouloit les y produire, ou y en produire d'autres. L'*extension* actuelle résulte d'une multitude de parties posées les unes hors des autres, & les unes près des autres sans pénétration. On conçoit cette *extension* actuelle ou comme déterminée, ou comme indéterminée.

☞ Il est certain que l'*extension*, quelle qu'elle soit, ne peut être l'essence de la matiere : car toute *extension* suppose nécessairement une multitude de parties d'où elle flue. En effet, *extension* est disposition & arrangement de parties, & il est évident qu'il faut avoir des parties avant que d'avoir des parties disposées & arrangées. Or, selon tous les Philosophes & la droite raison, l'essence d'une chose est ce que l'on conçoit le premier dans cette chose, *est quid primum in re*. Il n'est pas moins certain que l'*extension* actuelle déterminée n'est point l'essence de la matiere : car outre que la raison que l'on vient d'alléguer combat ce sentiment, il est évidemment contraire à ce que la foi nous enseigne de la présence réelle & substantielle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Aussi les Théologiens ont-ils toujours eu ce sentiment en horreur.

☞ Extension. Terme de Chirurgie. *Extensio*. Action par laquelle on étend, en tirant fortement à soi, une partie luxée ou fracturée, pour remettre les os dans leur situation naturelle. Col de Villars. Un nerf retiré empêche l'*extension* de la jambe.

Extension, se dit figurément en choses morales. Le droit souffre l'*extension* dans les cas favorables. Le Roi a fait de temps en temps des *extensions* de privilèges. On ne sçauroit appliquer cette loi à notre espèce, sans une trop violente *extension*. C'est une chose qui ne peut recevoir d'*extension*. Pat. Il n'y avoit point d'*extension* à faire. Mauc. ☞ La Communion n'est autre chose, selon les Peres, qu'une *extension* ou une suite de l'Incarnation. Bourdal. *Exhort. II. p.* 454.

EXTÉNUATION, s. f. Diminution de force, de vigueur, d'embonpoint. *Extenuatio*, *diminutio*. L'age apporte de l'*extenuation* dans la vigueur, dans la chaleur naturelle. Cette fièvre lente lui a causé une grande *exténuation*, ou maigreur.

On dit aussi, L'*exténuation* d'un crime, d'un fait, &c.

Exténuation, est aussi une figure de Rhétorique opposée à l'hyperbole, par laquelle on diminue, ou amoindrit les choses : les Grecs l'appellent λιτότης.

☞ Exténuation, s. f. se trouve quelquefois en choses morales, de doctrine & de discipline. Ils ont voulu faire passer ce sage retranchement pour une *exténuation* de la doctrine de l'Eglise Romaine. Arnauld.

EXTÉNUER, v. act. Ôter, diminuer les forces. *Extenuare*, *elevare*, *attenuare*, *deprimere*. La fièvre quarte a fort *exténué* ce malade, l'a fort affoibli, amaigri. Elle étoit toute *exténuée* par une longue abstinence. S. Evr.

Exténuer, se dit aussi figurément pour, Amoindrir, diminuer. *Elevare, attenuare, deprimere*. On *exténue* les choses, quand on se sert de la figure de Rhétorique appellée exténuation. Il *exténue* la force de mes argumens. La mauvaise conduite des Chrétiens vient des doutes qui traversent & qui *exténuent* leur foi. Vill. Un Historien adroit peut *exténuer* les défauts, sans les dissimuler absolument. S. Evr.

Exténué, ée, part. pass. & adj. *Extenuatus*. Visage *exténué*. La Chamb. *Facies macilenta*, *macie deformis*.

EXTÉRIEUR, eure. adj & subst. Terme relatif. La partie, ou surface du corps qui paroît au-dehors, à nos yeux, & qui est opposée à l'intérieure qui est cachée. *Exterior*, *externus*. La face *exterieure* de ce bâtiment est belle, mais l'intérieure n'y répond pas. S'il y a un abscès dans ce corps, il n'en paroît rien à l'*extérieur*. La plupart des hommes ne se déterminent point à un sentiment par des raisons solides & essentielles, mais par certaines marques *extérieures* & étrangères, qu'ils jugent plus convenables à la vérité. La raison est que la vérité intérieure des choses est souvent assez cachée ; au lieu que ces marques *extérieures* sont claires & sensibles : desorte que les hommes se portent à ce qui leur est plus facile, & se rangent presque toujours du côté où ils voient les marques *extérieures* qu'ils discernent facilement. Log. L'homme *extérieur*, selon le langage de l'Ecriture, se prend pour le corps, & pour les sens. Quoique dans nous l'homme *extérieur* se détruise, néanmoins l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour. Un homme *extérieur* peut signifier encore, un homme qui n'est pas solide, qui est superficiel : ou un homme un peu fourbe, & qui a une apparence trompeuse. Bouh.

On dit aussi dans le for intérieur, ou dans le fort *extérieur* ; pour dire, en conscience, ou devant la justice des hommes.

En termes de spiritualité on appelle *Choses extérieures*, les affaires, les embarras, les objets du monde, & tout ce qui empêche le recueillement, l'attention à Dieu, à l'oraison. Quand Dieu voit une ame dégagée des choses *extérieures*, qui ne sont propres qu'à la remplir d'embarras & de nuages, il se communique à elle. Abs. de la Tr.

Extérieur, signifie encore, Dehors, apparence, air, mine. *Facies*, *vultus*, *oris & totius corporis compositio*, *comparatio*, *species*. Un *extérieur* poli impose beaucoup. Bout. L'air, & l'*extérieur*, doivent être une expression naturelle de ce qui se passe au-dedans. S. Evr.

S. Evr. La douceur fait que l'*extérieur* demeure toujours paisible. M. Esp. Quoique l'*extérieur* ne fasse que la moindre partie du mérite d'un honnête homme, cependant on ne peut négliger de certains dehors sans s'avilir & se dégrader soi-même. Bell. Il ne suffit pas à une femme d'avoir un *extérieur* modeste & composé, quand elle nourrit dans le cœur de véritables attachemens. Id. L'affectation d'un grave *extérieur* est un soupçon d'hypocrisie. S. Evr. Un *extérieur* trop sévere est inutile à la vertu; il ne sert qu'à en rebuter. M. Scud. Il y a des gens qui ont de bonnes qualités sous des dehors mal composés, & avec un *extérieur* négligé & rebutant. Bell. L'*extérieur* des hypocrites est un piége grossier, ou les gens un peu pénétrans ne se laissent plus surprendre. S. Evr. On fait dire aux hypocrites.

De la dévotion ayez moins de frayeur.
Elle est rude pour le vulgaire :
Mais pour nous, il ne faut qu'un peu d'extérieur.
Des-Hout.

EXTÉRIEUREMENT, adv. Au dehors. *Extrà, exteriùs.* Toutes les manieres des Courtisans sont belles *extérieurement*; mais il ne faut pas trop se fier à leurs promesses. L'honnêteté humaine imite *extérieurement* la conduite de la charité. Nic.

EXTERMINATEUR, adj. m. Qui ruine, qui détruit pleinement. *Destructor, eversor, deletor.* L'Ange *exterminateur* qui défit l'armée de Sennacherib. Le glaive *exterminateur.*

Un chat exterminateur,
Et redouté des rats une lieue à la ronde. La Font.

Il est aussi substantif. Hercule a été l'*exterminateur* des Monstres de son temps.

EXTERMINATION, s. f. Action de l'exterminateur. *Eversio, destructio.* L'*extermination* des Hérétiques sera impossible, si Dieu n'envoie encore son Ange exterminateur.

EXTERMINER, v. act. Détruire absolument une nation, une race, une engeance. *Delere funditus, exterminare.* On a chassé, *exterminé* les Juifs de Portugal; les Maures d'Espagne; les Albigeois en France. On a *exterminé* la race de ces rebelles. Il extermina toute la nation. Ablanc. Philippe le Bel, Roi de France, pour se venger des Templiers, prit en 1307. la résolution de les *exterminer* dans son Royaume, à la faveur du Pape Clément. Il en *extermina* la plupart, & les fit cruellement brûler. Mezeray. On ne sçauroit *exterminer* la vermine, les charençons d'un grenier à blé, les fourmis d'un jardin, &c.

On le dit figurément des choses morales. Ce Prince a *exterminé* les juremens, les débauches & les autres vices de son Etat, de sa Cour. La politesse du siécle a *exterminé* la barbarie de celui de nos peres.

Exterminé, ée. part. pass. & adj. *Exterminatus, deletus, abolitus.*

EXTERNE, adj. m. & f. Terme relatif. Qui paroît au dehors; il est opposé à *interne*, qui est caché au dedans. *Externus, extraneus.* La maladie de cet homme n'est pas *externe*, il n'en paroît rien aux yeux.

Externe, signifie aussi ce qui vient du dehors. La source de ce mal vient d'une cause *externe.*

Externe, en termes de College, & d'Académie, se dit au substantif des Ecoliers qui ne demeurent pas dans le Collége, qui ne sont pas pensionnaires dans l'Académie, mais qui y viennent prendre leurs leçons, & y faire leurs exercices du dehors.

EXTINCTION, s. f. Action par laquelle on éteint une chose. *Extinctio.* Le P. Bouhours a remarqué fort judicieusement que ce terme ne s'emploie guere dans le propre, & qu'on ne dit point, l'*extinction* d'un grand incendie se fait difficilement; il faut dire, un grand incendie s'éteint difficilement. Les fermes du Roi s'adjugent à l'*extinction* de la chandelle; & on dit *au premier feu, au second feu*, quand on allume de petites bougies pendant la durée desquelles on reçoit les enchéres. On fulmine aussi les excommunications à l'*extinction* de la chandelle. C'est en ce sens un mot d'art; car on ne dit point, J'ai lu jusqu'à l'*extinction* de ma chandelle, ni l'*extinction* d'un flambeau. Bouh. La mort d'un vieillard vient de l'*extinction* de la chaleur naturelle. *Extinction* de voix.

☞ Extinction, s. f. On dit, Disputer jusqu'à *extinction* de chaleur naturelle, & simplement, Jusqu'à *extinction*. Acad. Franç.

On dit aussi en Morale, & dans le figuré, l'*extinction* d'une pension, d'une rente, lorsqu'elles sont amorties, ou rachetées, ou qu'elles cessent. L'*extinction* d'une charge, d'un droit, d'une imposition, lorsqu'on les révoque, qu'on les supprime, qu'on les éteint. L'*extinction* d'une famille, l'*extinction* de l'hérésie. Le P. Bouhours approuve toutes ces phrases; mais il ne croyoit pas qu'on pût mettre *extinction* à tout indifféremment dans le figuré, quoique de très-bons Auteurs n'en aient point fait de scrupule. C'est une *extinction* entiere de raison que de ne se point mettre en peine de ce qui arrivera à la fin de cette vie. S. Evr. Les gens du monde se trouvent dans la dissipation, dans la sécheresse, & par des suites nécessaires dans l'endurcissement, dans l'insensibilité du cœur, & dans l'*extinction* de toute piété. Fl. La sainte indifférence des devots contemplatifs n'est point une exclusion de tous desirs, ni une *extinction* de toute volonté. Fen. Une indifférence si insensée tend plutôt à l'*extinction* du Christianisme, qu'à la perfection Evangélique. Id. La sagesse des vieillards n'est qu'une *extinction* des sentimens, & une incapacité de sentir. S. Evr. Une telle *extinction* de la nature épouvante. Ils seront plus à leur aise dans le Monastere, qu'ils n'étoient dans le siécle; ce qui est précisément la ruine du dessein de leur retraite, & l'*extinction* de l'esprit de pénitence.

Extinction, se dit aussi en Chymie & en Pharmacie, lorsqu'on éteint dans quelque liqueur des minéraux, ou choses semblables, rouges au feu, soit pour adoucir leur acrimonie, comme la tutie, qui est faite de perles; soit pour communiquer leur vertu à la liqueur, comme celle de l'acier à l'eau, celle des briques à l'huile; soit pour leur donner quelque trempe, comme à l'acier, qui se fait par l'*extinction* d'un fer chaud dans de l'eau, ou dans quelque préparation convenable.

Extinction, se dit encore, quand on mêle si bien du vif argent dans de la térébenthine, ou dans de la graisse, qu'il est rendu imperceptible.

EXTIRPATEUR, s. m. Qui détruit, qui déracine. Les Rois Très-Chrétiens ont été les plus grands *extirpateurs* des hérésies; ceux qui ont fait le plus la guerre aux Hérétiques.

EXTIRPATION, s. f. Action d'extirper, de déraciner. *Extirpatio.* Il n'est guere d'usage au propre qu'en parlant de certaines excrescences, de certaines tumeurs qui ont comme des racines. L'*extirpation* d'un cancer, d'une loupe, d'un polype.

Il signifie figurément, Destruction totale. Dans les priéres du Jubilé, on en met une pour l'*extirpation* des hérésies. Prier Dieu pour l'*extirpation* des hérésies. Arn. L'*extirpation* des vices.

EXTIRPER, v. act. Défricher un champ, en arracher les mauvaises plantes, le mauvais bois. *Extirpare, evellere.* Le chiendent est une racine difficile à *extirper.*

Ce mot n'est pas si usité dans le propre que dans le figuré: il vient du Latin *extirpare.*

Extirper, se dit plus souvent en Morale, & signifie, Détruire, ruiner les hérésies, les sectes; bannir, éteindre les vices, les passions. On a *extirpé* autrefois les Albigeois, on les a détruits absolument. Sous pretexte d'*extirper* tous les desirs, & de dépouiller l'homme de toute volonté, il est dangereux de le confirmer dans l'indolence, & dans l'inaction. Boss. On n'*extirpe* guere tout-à-fait les vices originels: on les cache, & on les couvre seulement. Mont.

Extirper, est aussi un terme de Chirurgie. *Extirper* un cancer, une loupe; c'est, les déraciner, les arracher entiérement.

Extirpé, ée. part. pass. & adj. *Stirpitùs evulsus, extirpatus.*

EXTISPICE, s. m. Celui qui considére les entrailles des

animaux

animaux pour en tirer des présages de l'avenir. *Extispex.* Cette sorte de divination fut fort en vogue dans la Grece, où il y avoit deux familles ; celle des Jamides, & celle des Clytydes, qui y étoient consacrées. En Italie, où cet art eut aussi fort grand cours, les premiers *Extispices* furent les Etruriens. Lucain donne une image d'une de ces opérations dans son premier Livre. Voici comment Brebeuf l'a rendue : elle fera comprendre en quoi consistoit cet art, & combien il étoit vain.

La victime s'approche, & le couteau tout prêt,
On sent qu'elle résiste à ce cruel arrêt,
Par de rudes efforts tremble son sacrifice,
Et refuse son sang à ce funeste office ;
Qu'elle ne peut souffrir les yeux des immortels,
Et qu'un secret instinct l'arrache des Autels.
Elle tombe pourtant sous le coup du Ministre,
Mais, ô prodige affreux ! spectacle trop sinistre !
On voit en même-temps de son gosier ouvert
Couler à gros bouillons un poison noir & vert.
Le Prophete arrachant les entrailles vivantes
Examine le foie & ses fibres mouvantes :
Il cherche dans le cœur & dans les intestins
La colère des Dieux, & l'arrêt des Destins ;
D'un sang noir & pourri leurs membranes tachées,
Les poumons altérés, & leurs fibres cachées,
Le cœur sans mouvement, les veines sans couleur,
Portent dans son esprit le trouble & la douleur.
Au côté qu'il assigne à la force ennemie
La couleur est vermeille, & la chair affermie :
L'autre est tout languissant & tout défiguré ;
Et ce qui lui prononce un malheur assuré,
A la tête du foie une autre est attachée :
L'une à demi-pourrie & presque desséchée,
L'autre dans sa vigueur & dans son mouvement
Explique les progrès d'un éternel changement.

Ce mot vient du Latin *exta*, qui signifie Entrailles, & *spicere*, *spicio*, Regarder, considérer.

☞ EXTISPICINE, s. f. L'art des Extispices, est l'art de deviner par l'inspection des entrailles des victimes ou des animaux. *Extispicina.*

☞ EXTOLLER, vieux v. act. Élever, exhausser, rehausser, louer, du Latin *extollere*.

☞ Extollé, ée, part. pass. Vieux mot. Élevé, du Latin *extollere. Elatus, sublatus, a, um.*

☞ *Voici pour vrai, l'été, dont la volée*
Par sa vertu à la France extollée. Marot.

☞ EXTORAS, s. m. On nomme ainsi en Provence cette gomme que nos Droguistes appellent du Storax.

EXTORQUER, v. act. Arracher avec violence, tirer par force. *Extorquere, auferre per vim, eripere.* On *extorque* la vérité de la bouche des criminels par les tourmens de la question. On a *extorqué* le consentement de cette fille par menaces, & par importunité. Quand on prouve qu'on a *extorqué*, ou suggéré un testament, on le déclare nul. Ce sont des graces que les pressantes nécessités de l'Etat ont *extorquées*. Pat.

Extorqué, ée. part. pass. & adj. *Ereptus, extortus.*

EXTORSION, s. f. Action par laquelle on extorque par force, par menace, par autorité. *Extorsio, rapina, usurpatio, ablatio violenta.* Les soldats font plusieurs pillages & *extorsions* sur le paysan. Les Sergens font des *extorsions*, quand ils exécutent. Ce Juge n'est riche que des *extorsions* qu'il a faites sur le tiers & le quart. Les Grands-Jours sont établis pour faire justice des *extorsions* qu'on a faites sur le peuple. ☞ Antonius jeune Eveque Afriquain, ayant opprimé le peuple d'un certain canton de son Diocèse par des *extorsions*, on eut soin d'empêcher qu'il ne gouvernât à l'avenir les habitans de ces lieux-là. De la Roche.

EXTRA, s. m. Terme de Palais. Jour extraordinaire auquel on tient l'audience. Les audiences qui se tiennent pendant les vacations s'appellent *extra*, & dans les Sentences on dit, les parties ont été renvoyées au prochain *extra*.

Ce mot vient ou du mot *extraordinaire*, dont il est un abrégé, parceque les audiences appellées *extra* sont extraordinaires ; ou de la preposition Latine *extra*, qui veut dire *hors*, parceque ces audiences se tiennent hors du temps ordinaire.

☞ *Extra*, adverbe ou préposition latine. Terme de Canoniste. La compilation des Decrétales est appellée *extrà*, comme qui diroit Hors du Decret de Gratien, qui seul composoit auparavant le corps du Droit Canon.

EXTRACTION, s. f. Opération de Chymie par laquelle on extrait les essences, les teintures, & les autres qualités des corps naturels. *Extractio.* C'est en effet une séparation des parties les plus pures & les plus essentielles du médicament, d'avec les grossières & terrestres, par le moyen de quelque menstrue propre. C'est par sun moyen que se sont les extraits de rhubarbe, de séné, d'ellébore, &c.

En termes du Grand Art *Extraction* se dit de l'état où est l'ouvrage lorsque la couleur noire paroît, & que la putrefaction de la matière se fait.

On dit aussi en Chirurgie, l'*extraction* d'une pierre de la vessie. L'*extraction* est une opération par laquelle on ôte du corps ce qui s'y est formé, & qui cependant est étranger au corps, comme une pierre qui se forme dans la vessie, dans les reins. L'*extraction* appartient à l'exérèse, comme l'espèce au genre.

On le dit aussi des métaux & des minéraux. Quand une mine n'est pas riche, l'*extraction* du métal coute plus qu'il ne vaut.

Extraction, se dit figurément en Généalogie, de la souche, de la branche, de la famille dont on est sorti. *Stirps, origo, genus.* Il faut prouver la noblesse de son *extraction*, quand on veut entrer dans les ordres de Chevalerie, ou dans certains Chapitres.

Extraction. Terme d'Arithmétique & d'Algèbre. ☞ L'*extraction* des racines est l'opération par laquelle on trouve la racine d'une puissance donnée ; & elle s'appelle aussi la résolution des puissances. Reyneau. L'*extraction* de la racine quarrée, de la racine cubique, &c. On forme le quarré, le cube, & les autres puissances en multipliant continuellement le nombre donné par lui-même. Cette multiplication compose les puissances : l'*extraction* de racine les décompose. L'*extraction* de racine est à la multiplication de puissances, ce que l'analyse est à la synthèse. Ainsi, 4, par 4, fait 16, qui est le quarré de 4, ou le produit de 4, par lui-meme, & 16, par 4, fait 64, qui est le cube de 4, ou le produit de 4, par sun quarré. Voilà la composition des puissances. La racine quarrée de 16, est 4, parceque 4, est le quotient de 16, divisé par 4 ; & la racine cubique de 64 est aussi 4, parceque 4, est quotient de 64, divisé par le quarré de 4. Voila l'*extraction* de la racine.

EXTRADOS, s. m. Curvité extérieure d'une voûte, ou côté du voussoir qui fait le dessus, & qui forme le cintre de la voûte. *Facies exterior fornicis.* On l'appelle douelle extérieure.

EXTRADOSSÉ, ée. adj. On ne trouve ce mot qu'au féminin, *Voûte extradossée*, est une voûte dont le dehors n'est pas brut, c'est-à-dire, que les queues des pierres sont coupées également, en sorte que le parement extérieur est aussi uni que celui de la douelle. *Fornix utraque ex parte laboratus, politus.*

EXTRAIRE, v. act. Tirer artistement le jus, la vertu, les qualités d'un corps naturel. *Extrahere, exprimere.* ☞ Il se conjugue ainsi : J'*extrais*, tu *extrais*, il *extrait* ; nous *extrayons*, vous *extrayez*, ils *extraient*. Nous n'*extrayons* de cette Relation que ce qui peut intéresser la littérature. *Mém. de Trev.* Il y a plusieurs moyens d'*extraire* la vertu des végétaux & des minéraux, soit par la pression, infusion, lotion, calcination, distillation, cohobation, ou autres opérations qu'enseignent la Pharmacie, ou la Chymie.

☞ Extraire. Terme d'Arithmétique. *Extraire* les racines des puissances. C'est faire l'opération par laquelle on trouve le nombre par la multiplication duquel la puissance a été produite ou formée ; par exemple, *extraire* la racine carrée de 4, puissance 2e, c'est faire l'opération arithmétique qui donne 2 pour racine de quatre ; & de même de la racine cubique

8,

8, & de la 4e puissance 16. Cela s'appelle aussi résoudre les puissances, & résolution des puissances

☞ Pour *extraire* les racines, 1°. considérant la racine comme un binome $a + b$, où a représente le chiffre ou les chiffres trouvés, & b représente le chiffre cherché. 2°. Appellant p l'exposant de la racine cherchée, & q le nombre des chiffres, qui forment le nombre donné. 1°. Divisez le nombre donné en autant de tranches que q contient de fois p, de sorte que chaque tranche, à commencer de droite à gauche, contienne autant de chiffres que p contient d'unités, excepté la premiere à gauche, qui en peut contenir moins: c'est-à-dire, divisez le nombre donné en tranches de deux chiffres en deux chiffres, si vous en voulez tirer la racine quarrée. Divisez ce même nombre de trois en trois, si vous voulez en tirer la racine cubique, &c.

☞ 2°. Tirez la racine de la premiere tranche à gauche: cette racine sera le premier chiffre de la racine cherchée.

☞ 3°. Otez la puissance a^p de cette premiere tranche, & écrivez le reste, s'il y en a un, avec la tranche suivante, comme un dividende.

☞ 4°. Ecrivez comme diviseur sous ce dividende la somme de toutes les autres puissances d'a qui se trouvent dans la formule de la puissance d'$a + b$ qui a p pour exposant; c'est-à-dire, écrivez $2a$ pour la racine quarrée; écrivez $3aa$ plus $3a$ pour la racine cubique; écrivez $4a^3 + 6aa + 4a$ pour la racine quatriéme, &c. En observant que a étant des dixaines par rapport à b, il s'ensuit que aa sont des centaines & a^3 des milles, &c. Le quotient b sera le second chiffre de la racine cherchée, & il doit être pris plus petit qu'on ne le prendroit dans la division ordinaire, parcequ'après avoir pris b, il faut former tout le reste de la puissance d'$a + b$ élevée à l'exposant p, & l'ôter du dividende: c'est-à-dire, que dans la racine quarrée il faut ôter $2ab + bb$, que dans la racine cubique il faut ôter $3aab + 3abb + b^3$, &c. & écrire le reste, s'il y en a un, avec la troisiéme tranche, comme un nouveau dividende.

☞ 5°. Considérez ces deux premiers chiffres trouvés comme un nombre incomplexe de dixaines a, & le troisiéme chiffre cherché comme des unités b, & opérez pour trouver ce troisiéme chiffre, comme vous avez fait pour trouver le second, & ainsi jusqu'au dernier.

☞ S'il ne reste rien, la racine est exacte; s'il reste quelque chose, la racine est approchée. Exemple. Il faut tirer la racine quarrée de 1369. Je le divise en deux tranches 13|69. & je dis: la racine quarrée de 13 est 3. J'écris $3 = a$ pour premier chiffre de la racine cherchée.

☞ 2°. J'ôte 9 de 13, il reste 4. & j'ai pour dividende 469. sous lequel j'écris comme diviseur $2a = 6$; & je dis: en 46 combien de fois 6? il y est 7 fois: mais avant que d'écrire 7, je forme le reste du quart d'$a + b$, c'est-à-dire, $2ab + bb = 450 + 49 = 469$.

☞ 3°. J'ôte 469 de 469, il ne reste rien: la racine quarrée de 1369 est 37. nombre cherché. De Lagny.

Opération abbrégée.

```
13|69.   (37
------
 9
------
  4|69
    67
------
   000
------
```

☞ Le mystère n'est pas si grand. Il n'y a qu'à ôter l'exposant, & l'on a la racine $a^2\,b^3\,c^4$ &c. ôtez 2. 3. 4. & a, b, c, sont les racines.

Extraire, se dit figurément en Morale, de la substance, de l'abbrégé qu'on tire de tout ce qu'il y a de bon dans un livre. *Redigere in epitomen, in compendium, describere, exscribere.* Cet homme a fait *extraire* plusieurs titres du Trésor des Chartres, des Manuscrits de la Bibliothéque du Roi. Il a *extrait* des sentences de l'Ecriture, des Peres, des Auteurs profanes, des Poëtes, des Historiens, des Philosophes: ce qu'on appelle autrement des *lieux communs.* Cela a été *extrait* des Registres du Parlement.

Extrait, aite. part. pass. & adj. *Extractus, exscriptus.* On dit qu'un homme est *extrait* de noble race, d'une illustre famille; pour dire, qu'il est né Gentilhomme, issu de parens illustres. *Natus, ortus, satus, oriundus.*

EXTRAIT, s. m. En termes de Pharmacie, c'est la partie la plus pure des végétaux, qu'on a séparée des grossiéres, & dissoute dans quelque menstrue propre, par le moyen de la digestion, & réduite en une consistance épaisse & humide par la distillation, ou évaporation de l'humidité du menstrue. *Extractum.* La Pharmacie donne l'art de préparer une infinité d'*extraits*, tant des végétaux, que des autres corps naturels. On a trouvé depuis quelque temps la maniere de faire des *extraits* de viandes bouillies: ces *extraits* sont en tablettes, & on peut les porter commodément sur terre & sur mer. Ils se conservent assez longtemps; & par le moyen de ces *extraits* on a, quand on veut, de bons bouillons, des consommés. Cette invention est dûe à M. Du Buisson. Il la montra à l'Académie Royale des Sciences en 1675. Voyez l'Histoire de M. Duhamel, p. 145. Les *extraits* different des principes chymiques en ce que les *extraits* sont encore joints fort intimément à d'autres principes; & que chacun des principes chymiques est séparé des autres principes, ou n'en contient pas tant, quand on a fait l'analyse entiere d'un corps naturel.

Extrait, se dit aussi de ce qui est tiré d'un livre, d'un regître. *Sententia, compendium, epitome.* Ce Docteur a fait un *extrait* des passages des Peres qui confirment son opinion. Cet Ecolier a fait un *extrait*, un precis de tout ce qu'il y a de beau dans Cicéron, dans Tite-Live: il a fait un *extrait*, un abbregé de son cours. J'ai fait un *extrait* des Coutumes des Lacédémoniens. Abl. La Cour est pour ainsi dire un *extrait* de tout le Royaume: tout ce qu'il y a de plus fin & de plus pur s'y rencontre. S. Evr.

Extrait, se dit aussi au Palais des copies entieres des Arrêts, ou des titres enregistrés qu'on tire des dépôts & actes publics. *Descriptum, apographum.* Voilà un *extrait* d'un tel Arrêt, d'un tel Edit, qui a été vérifié & enregistré. Un *extrait* baptistaire, ou un *extrait* des registres mortuaires d'une telle Paroisse. Tu portes sur ton front ton *extrait* baptistaire. S. Evr. Un Arrêt par *extrait* est celui qui n'est pas exécutoire sans une commission qui y doit être attachée, & qui est intitulé, *Extrait* des Registres du Parlement, du Conseil; à la différence de ceux qui sont en forme, qui portent leur commission, & qui commencent ainsi, *Louis, par la grace de Dieu*, &c.

Extrait, se dit aussi de l'abbrégé d'un procès que doit faire un Rapporteur, qui contient la date & la substance des piéces, pour soulager sa mémoire, lorsqu'il le rapporte sur le Bureau. *Summa capita.* Les bons Rapporteurs devroient faire eux-mêmes leurs *extraits.* On voit dans le style des Cours, des Lettres Patentes du Roi pour dispenser un Conseiller de faire lui-même ses *extraits*, à cause qu'il avoit la vûe basse. Elles ne sont que de l'année 1625. Quand une production a été perdue, on ordonne que foi sera ajoûtée à l'*extrait.*

Extrait, dans quelques Coutumes, signifie le droit que les Seigneurs ont de partager les biens d'un bâtard décédé sans enfans, & sans testament.

☞ EXTRAJUDICIAIREMENT, adv. Hors du jugement d'une affaire, où l'on ne paroît qu'indirectement, & sans être Partie. Honorade Venelle, femme de Pierre Mége, soldat de Marine, se prétendant fils du sieur de Caille, avoit *extrajudiciairement* plaidé dans sa cause, ayant été confrontée à l'Accusé, pardevant M. le Rapporteur. Mais la hardiesse de l'un & de l'autre, qui parut égale, ne permit pas de discerner celle qui soutenoit la vérité d'avec celui qui soutenoit l'imposture. *Causes célébres, tom. 2. p. 165, 166.*

EXTRAORDINAIRE, adj. m. & f. & subst. Richelet prétend qu'il faut prononcer, & même écrire *extrordinaire* : bien des gens prononcent ainsi, & surtout en vers ne font *extraordinaire* que de cinq syllabes; mais l'Académie dit positivement qu'il faut prononcer *extraordinaire*; & par conséquent, c'est ainsi que les gens qui parlent bien prononceront toujours, au moins dans les discours graves. *Extraordinaire* donc, signifie, Rare, surprenant; qui n'est pas commun, qui n'arrive pas tous les jours; ce qui se voit rarement. *Inusitatus, extraordinarius, insignis.* Il nait de temps en temps de grands génies, des hommes *extraordinaires* en toutes sciences & professions. Il arrive bien des cas, des accidens *extraordinaires*, que les Loix ne peuvent prévoir. On a vû en tous les siécles des fortunes *extraordinaires*. Les Comètes n'ont rien d'*extraordinaire*, de prodigieux, qu'à l'égard du peuple. Rien n'est si commun, rien ne paroit si aisé à un Philosophe, que de faire un systeme sur tout ce qui paroit d'*extraordinaire*. Le peuple souffriroit plutôt un vice commun, qu'une vertu *extraordinaire*. Voit. On ne s'accommode des hommes *extraordinaires*, qu'autant qu'on leur ressemble. S. Réal. L'impossible ne paroissoit qu'*extraordinaire* à Catilina, & l'*extraordinaire* lui sembloit commun & facile. S. Evr. Il y a je ne sçai quelle malignité dans le cœur, qui fait qu'on ne peut souffrir dans les autres un mérite *extraordinaire*. Bell. On appelle aussi un Ambassadeur *extraordinaire*, celui qu'on envoie ou qu'on reçoit pour traiter de quelque affaire particuliere & importante, ou pour quelque cérémonie, pour un mariage de Prince, ou pour des complimens de condoléance. On appelle aussi Couriers *extraordinaires*, ceux qu'on envoie exprès & en diligence, pour quelque affaire pressée.

En termes de Palais, on appelle une procédure *extraordinaire*, une procédure irréguliere, nouvelle, défectueuse. Mais plus souvent procedure *extraordinaire* s'entend au Palais de la procédure criminelle, Procéder à l'*extraordinaire*. Et quand on a civilisé une affaire, & que les parties sont reçues en procès ordinaire; on ajoûte toujours, Sauf à reprendre l'*extraordinaire*, s'il y a lieu, c'est-à-dire, s'il survient quelque nouvelle preuve.

On dit aussi, quand on rend des jugemens à la charge de l'appel, qu'on juge à l'*ordinaire*; mais quand c'est au souverain, qu'on juge à l'*extraordinaire*, comme on fait aux Requêtes de l'Hôtel.

On appelle Juges *extraordinaires*, ceux qui jugent en vertu d'une commission *extraordinaire* qui leur en a donné le pouvoir; comme les Commissaires du Conseil, les Chambres Royales des Francs-fiefs, du Domaine, de la Marine, les Requêtes du Palais; à la différence des Juges ordinaires du domicile des parties.

On appelle frais *extraordinaires* des criées, ceux qui sont faits pour vuider les oppositions, ou pour faire l'ordre & les collocations des créanciers. On appelle les requêtes civiles, les propositions d'erreur, des remédes *extraordinaires* de droit.

On qualifioit autrefois d'*extraordinaires* toutes les appellations qui se jugeoient au Parlement; & les Procureurs cotent encore les dossiers qu'ils ont de ces causes par ce mot *extraordinaire*.

☞ Extraordinaire. On appelle encore en termes de Palais, un procès à l'*Extraordinaire*, celui qui se juge par les Commissaires, c'est-à-dire, par les Présidens & anciens Conseillers. Tous les comptes, les collocations entre créanciers, & autres affaires où il y a cinq chefs ou davantage, se jugent à l'*extraordinaire*. Pour lors il faut consigner les épices au Greffe de la Cour avant qu'on travaille au jugement de ces sortes de procès, & la Cour se fait payer, sur le pied de tant par heure.

Trésorier de l'*extraordinaire* de la guerre, les Commissaires *extraordinaires* de guerre, sont des Officiers destinés à servir dans les occasions de la guerre, & pour la dépense *extraordinaire* qu'il y faut faire, des soins *extraordinaires* qu'il en faut avoir.

☞ Extraordinaire, subst. m. Se dit de quelques Officiers subalternes de l'Artillerie. *Subsidiarius adjutor.* Le Général d'Artillerie, les Lieutenans Généraux d'Artillerie ont leurs Aides & leurs *Extraordinaires*. Le Commissaire Général d'Artillerie, ou conducteur des machines, a un *Extraordinaire*, aussi-bien que l'Ingénieur. En un mot, tous les Officiers d'Artillerie ont un ou plusieurs *Extraordinaires*. Voyez De la Fontaine, *Devoirs Militaires des Officiers de l'Artillerie*, *C. III.*

Extraordinaire, signifie quelquefois, Casuel. *Caducus, fortuitus, adventitius.* Les quints & requints, lods & ventes, amendes, confiscations, sont des revenus casuels, *extraordinaires* d'une Seigneurie.

Extraordinaire, se dit aussi de ce qui se dépense dans une maison hors de l'ordinaire. Il faut mettre mille écus tous les ans pour ce qui se dépense d'*extraordinaire* dans cette maison pour les survenans. J'irai bien dîner chez vous; mais je veux que vous ne mettiez rien d'*extraordinaire*.

On dit aussi absolument, C'est un *extraordinaire* pour lui de se lever matin, de faire quatre repas, de boire du vin pur. C'est un *extraordinaire* de vous voir de si belle humeur.

Extraordinaire, se dit aussi d'une certaine feuille volante qui contient des nouvelles, & qu'on donne à lire comme la gazette. On fait un *extraordinaire* après les grands événemens, pour en sçavoir le détail, qu'on ne trouve pas dans les gazettes ordinaires. M. de Bautru avoit l'inspection sur les gazettes & sur les *extraordinaires* de France. Ménage. Lire l'*Extraordinaire*. On dit aussi nouvelle *extraordinaire*, gazette *extraordinaires*, le Mercure galant *extraordinaire*; le Journal des Sçavans *extraordinaire*, &c.

EXTRAORDINAIREMENT, adv. D'une maniere rare & extraordinaire. *Extraordinariè, mirum in modum.* Il est *extraordinairement* sçavant, *extraordinairement* chicaneur, affamé, vilain, *extraordinairement* malade. Ceux qui occupent les premieres places de la Cour, ne sont pas toujours d'un mérite à ne point craindre ceux qui en ont *extraordinairement*. S. Réal. Il y a une espéce délicate de colére qui vient d'une humeur *extraordinairement* difficile. M. Esp. Les dévots sont susceptibles d'un certain orgueil subtil qui tend à se flater, qu'ils sont des ames *extraordinairement* conduites. Fen.

On le dit aussi pour Bizarrement, ridiculement. Elle est coëffée fort *extraordinairement*.

Il signifie en termes de Palais, Criminellement. On a ordonné qu'il seroit procédé contre lui *extraordinairement*.

EXTRA-TEMPORA, s. m. Terme de Chancellerie Romaine. C'est un indult ou grace du Pape accordée par une simple signature, par laquelle il permet de prendre la Tonsure ou les Ordres sacrés hors les temps portés par les Loix canoniques, & par quelque Evéque que ce soit, pourvû qu'il soit de la communion de l'Eglise Romaine.

EXTRAVAGAMMENT, adv. Follement, d'une maniere extravagante. *Stultè, insanè, ineptè.* C'est le propre des fous de parler *extravagamment*. Il est *extravagamment* jaloux. Pat.

EXTRAVAGANCE, s. f. Folie, impertinence, sotise, discours hors du bon sens; chose dite, ou faite mal-à-propos. *Stultitia, insania, ineptia.* Les emportemens des jeunes gens leur font faire beaucoup d'*extravagances*. Il ne faut pas prendre pour des saillies d'esprit les *extravagances* d'une imagination déréglée. G. G. On ne sçauroit trop souvent présenter le miroir aux hommes, pour les faire appercevoir de leurs *extravagances*. Bell. Si nous n'avons pas le courage de détromper nos amis, n'applaudissons pas du moins à leurs *extravagances*. Id. Les égaremens de ce Poëte ne vont pas loin de l'*extravagance*. G. G. La Poësie doit parler le langage des Dieux sans s'égarer, & sans dire des *extravagances*. S. Evr. La Comédie étant faite pour nous divertir, pourvû que le vrai-semblable soit gardé, & que l'*extravagance* soit évitée, c'est assez. Id.

EXTRAVAGANT, ante. adj. & subst. Fou, impertinent, qui dit & fait ce qu'il ne faudroit pas qu'il dit,

ni

ni qu'il fit. *Stultus*, *insanus*, *ineptus*, *vecors*, *insulsus*. Il faut un assez grand amas d'impertinences pour faire un *extravagant*. M. Scud. Rien n'est plus *extravagant*, ni plus insensé, qu'un vain son de paroles, qui n'est point soutenu par le bon sens. Bouh. L'amour est moins *extravagans* en France que parmi les Espagnols, qui s'y abandonnent davantage. S. Evr. On ne met plus guère de différence entre un Poëte & un *extravagant*. G. G.

Parbleu, s'il faut parler des gens extravagans,
Je viens d'en essuyer un des plus fatigans. Mol.

EXTRAVAGANTE, s. f. Terme de Fleuriste. C'est une anémone à peluche, ainsi nommée, à cause que sa peluche est d'une figure toute extraordinaire, la couleur étant blanche, rouge & verte. Morin, *Cult. des fleurs*, C. 7.

☞ Extravagantes. Nom que l'on a donné aux Epîtres décrétales, qui ont été publiées depuis les Clémentines. *Extravagantes; quasi extra corpus juris vagantes.* Les premieres sont celles de Jean XXII. successeur de Clém. V. Elles furent ainsi appellées, lorsque n'étant pas encore mises en ordre, elles sembloient vaguer hors du corps du Droit Canon; & ce nom leur est demeuré après qu'elles ont été insérées dans le corps du Droit. On a ensuite appellé *Extravagantes* communes la derniere collection des Decrétales jusqu'en 1483. quoiqu'elles soient aussi comprises dans le corps du Droit Canon. Doujat, *Hist. du Droit canonique.*

EXTRAVAGUER, v. n. Dire ou faire quelque chose mal-à-propos, indiscrétement, & contre le bon sens, ou la suite du discours, ou la bienséance. *Insanire*, *ineptire*, *aberrare*. Il y a des fous qui discourent bien quelque temps, à la fin on connoît qu'ils *extravaguent*.

*On n'*extravague *plus en vers impunément.* P. Mourg.

EXTRAVASATION, s. m. *Eruptio.* Terme de Médecine & de Chirurgie. Action, mouvement par lequel le sang s'extravase, sort de ses vaisseaux ordinaires. L'*extravasation* pouvant être arretée par le simple affaissement des vaisseaux désemplis. Journ. *de* 1695.

☞ Extravasation, se dit aussi en Botanique des sucs des plantes, qui sortent des vaisseaux où ils sont contenus. On trouve quelquefois sur les branches des tamarins une espèce de sel essentiel semblable à la crême de tartre. Ce sel essentiel s'y amasse & s'y durcit après l'*extravasation* du suc nourricier, qui dans les grandes chaleurs s'échape au travers de ses vaisseaux. Tournefort, *Acad.* 1699. *Mém. p.* 101.

EXTRAVASER, v. n. pass. Terme de Jardinier, qui signifie, S'étendre, se répandre. *Effundi*, *diffundi*. La gomme s'*extravase* à la partie de la branche rompue, ou écorchée. La Quint.

Extravaser, se dit aussi en Médecine avec le pronom personnel. Il faut saigner afin d'empêcher que le sang trop abondant ne s'*extravase*. L'action qu'il aura faite, aura obligé le sang de s'échaper de la veine, qui n'ayant pû sortir au-dehors, à cause du bandage, se sera *extravasé* entre la veine & la peau. Dionis.

EXTRAVASÉ, ÉE. adj. Terme de Médecine, qui ne se dit que du sang qui est sorti de ses vaisseaux ordinaires, c'est-à-dire, des artères & des veines, & qui demeure dans le corps: car le sang qui coule hors du corps, ou qu'on en tire par la saignée, ne s'appelle point *extravasé*. *Sanguis effusus extra venas.* Tout sang *extravasé* se corrompt & se tourne en aposthume. Il faut saigner pour empêcher que le sang qui est trop abondant ne s'*extravase*. Le sang *extravasé* aura pourri les fibres délicates de cette moëlle. Journ. *de* 1695.

EXTRAVASION, s. f. Terme de Médecine. *Eruptio.* C'est la même chose qu'*extravasation*. Il faut (dans les plaies à la tête) beaucoup saigner, pour empêcher l'*extravasion* du sang dans le cerveau. Dionis.

EXTRÉMADOURE. Voyez ESTRÉMADOURE.

EXTRÊME, adj. m. & f. Ce qui est le dernier en quelque chose, ce qui la finit, qui la termine, au-delà

duquel on ne peut aller. *Extremus.* On ne sçauroit aller d'un *extrême* à l'autre sans passer par le milieu. On ne doit avoir recours à des remédes *extrêmes*, que quand le mal est *extrême*. Les *extrêmes* bienfaits font des ennemis. Meré.

Extrême, signifie aussi, Violent au dernier point, excessif, grand, sensible. *Immensus*, *vehemens*, *ingens*, *summus*, *extremus*. Sa douleur est *extrême*. Cette avarice est *extrême*. Son amour, sa passion est *extrême*. Souffrir des peines *extrêmes*. Il s'est jetté dans les plus *extrêmes* périls. Une *extrême* chaleur, un froid *extrême*. Salluste dit que Catilina ne se portoit qu'à des choses *extrêmes*, & au-dessus de l'ambition & de la fortune d'un particulier. Bouh. Quand l'amour est *extrême*, il méprise les bienséances, & l'on n'aime que foiblement, quand les persécutions sont encore les maîtresses du transport. Vill. Henri VIII. Roi d'Angleterre étoit *extrême* en tout. De Larrey. Balzac dit, d'un ton grave, des choses *extrêmes*, & où il n'y a nulle apparence de vérité. Bouh. ☞ Les femmes sont *extrêmes* en tout, & les Espagnoles sont plus ardentes que les autres.

Extrêmes, s. m. pl. Ce qui est opposé, contraire à quelque chose. Ce mot a été mis en usage au masculin, comme beaucoup d'autres qui se disent fort aujourd'hui, le *grand*, le *sublime*, le *sérieux*, le *vrai*, l'*agréable*, le *ridicule*, &c. Tous ces mots, quand ils sont substantifs, ne se disent qu'au singulier; mais *extrêmes* ne se dit bien qu'au pluriel, & il faut dire un des deux *extrêmes*, & non pas un *extrême*. L'Auteur des amusemens sérieux & comiques parle dans son ouvrage d'unir les deux *extrêmes*, le sérieux & le comique.

☞ Extrême, s. m. Terme de Géométrie. Il y a toujours deux *extrêmes* dans les Expériences que l'on fait, qui sont le commencement & la fin: le milieu s'appelle moyen.

EXTRÊMEMENT, adv. D'une maniere extrême. *Vehementer*, *maximè*. Il est *extrêmement* robuste. Il a plu *extrêmement*, c'est-à-dire beaucoup. Cela est *extrêmement* subtil. M. de Vaugelas s'est trompé en décidant qu'il faut dire *extrèmément*. Il est sans doute qu'il faut dire *extrèmement*. Mén. Il a *extrêmement* de l'esprit, ou il a *extrêmement* d'esprit. Il y a de si grands suffrages des deux côtés, que je n'ose condamner ni l'un ni l'autre. Bouh.

☞ EXTREMENAS. Laines *extremenas*; ce sont des laines d'Espagne, qui font partie du commerce des Marchands de Bayonne.

EXTRÊME-ONCTION, s. f. *Extrema unctio.* Est un Sacrement de l'Eglise, le cinquiéme en ordre, qu'on donne à ceux qui sont dangereusement malades, avec des huiles sacrées, & en faisant pour eux plusieurs prieres.

Caucus, Archevêque de Corfou, a prétendu que les Grecs ne connoissoient point le Sacrement d'*extrême-onction*, en quoi il s'est trompé: car toute l'Eglise Orientale met au nombre des Sacremens cette onction; mais elle ne lui donne point le nom d'*extrême-onction*. Aussi les Orientaux n'attendent-ils pas que leurs malades soient à l'extrémité pour les oindre: les malades vont recevoir ce Sacrement à l'Eglise, quand ils peuvent y aller commodément, & on le leur administre toutes les fois qu'ils sont malades, parcequ'ils croient que S. Jacques parle des malades en général dans son Epître. Il est vrai que le P. Jérôme Dandini, ch. 28. de son *Voyage du mont Liban*, distingue deux sortes d'onctions des malades chez les Maronites, dont l'une s'appelle onction de l'huile de la lampe. Ils font, dit-il, un petit gâteau un peu plus grand qu'une Hostie, où ils dressent sept mèches entortillées à de petites pailles, & mettent tout cela dans un bassin avec de l'huile; puis récitant une Epître de S. Paul, un Evangile & quelques prieres, ils allument toutes ces mèches: ce qui étant fini, ils oignent de cette huile au front, à la poitrine & au bras, tous ceux qui s'y trouvent présens, & celui qui est malade, disant, *Que Dieu, par cette onction, te pardonne tes péchés, qu'il t'affermisse & fortifie les membres, comme il affermit & fortifia ceux du paralytique.* Après cela, continue le P. Jérôme Dandini, on laisse brûler la lam-

pe tant qu'il y a de l'huile. Il est bien vrai que cette huile n'est benite que par un simple Prêtre. Mais aussi cette onction n'est-elle pas l'onction du Sacrement, qu'on donne ordinairement à ceux qui sont à l'extrémité; puisqu'on la donne à tous ceux qui sont présens & qui se portent fort bien, & au Prêtre même qui donne la bénédiction. Il y a une autre onction qui n'est que pour les malades; & celle-là est un Sacrement: elle se fait avec de l'huile consacrée le Jeudi-saint par le seul Evêque.

Cette onction de l'huile de la lampe n'est pas seulement en usage chez les Maronites; mais les Grecs & tous les autres Chrétiens d'Orient l'observent religieusement. Il semble même qu'ils n'aient point d'autre Sacrement d'*Extrême-onction*, que celui-là: quoiqu'elle ne soit qu'une cérémonie à l'égard de ceux qui se portent bien, elle est un véritable Sacrement à l'égard du malade. Consultez l'Euchologe du P. Goar, ou vous trouverez le rit de cette onction de la maniere qu'il s'observe parmi les Grecs. Ils ont dans une grande Eglise une lampe où l'on conserve cette huile des malades; & on appelle cette lampe, λαμπάδα τοῦ εὐχελαίου, c'est-à-dire, *la lampe de l'huile jointe à la priere*; car ce que nous appellons *Extrême-onction*, les Grecs le nomment εὐχέλαιον, ἅγιον ἔλαιον, c'est-à-dire, *l'huile avec la priere*, la *sainte huile*. L'Auteur des notes sur le voyage du mont Liban: corrige sur cet endroit le P. Dandini il remarque que dans les commencemens, il n'y a eu qu'une sorte d'huile, qui a été étendue dans la suite à plusieurs usages: la forme même dont on se sert, ajoûte-t-il, dans l'onction de l'huile de la lampe, est une preuve convaincante que c'est sans fondement qu'on distingue ces deux huiles, comme si l'une n'étoit qu'une simple cérémonie, & l'autre un véritable Sacrement.

Il est d'une grande importance de faire cette réflexion, parcequ'autrement toute l'Eglise Orientale n'auroit point le Sacrement d'*Extrême-onction*. Or il est constant que leurs rituels & leurs meilleurs Ecrivains reconnoissent ce Sacrement. Arcudius n'a pas rendu justice aux Grecs, lorsqu'il a rejetté avec beaucoup d'aigreur cette onction de l'huile de la lampe. Au reste, la benédiction de cette huile n'est point réservée à l'Evêque parmi les Orientaux; & le Pape Clément VIII. a ordonné dans une de ses Bulles qu'on n'obligeroit point les Grecs à prendre de la main des Evêques d'autres huiles, que celle de la Confirmation; & il se fonde sur ce que c'est une ancienne coutume parmi eux, que les Prêtres benissent les autres huiles; d'où l'on conclura que le P. Dandini auroit pû ne pas obliger les Maronites dans un Synode à ne se servir d'autre huile pour l'*Extrême-onction*, que de celle qui auroit été benite le Jeudi-saint par l'Evêque.

Le Sacrement de l'*Extrême-onction* est marqué bien clairement dans l'Epitre de S. Jacques, v. 14.

Nous avons vû une Dame parmi eux (les Calvinistes) se faire donner à la mort, par son Ministre & ses Anciens, une *Extrême-onction* à sa maniére, ne pouvant désobéir, disoit-elle, au précepte si formel de S. Jacques. Pélisson.

On le nomme *Extrême-onction*, parceque c'est le dernier des Sacremens que l'on donne communément aux malades. Au XIIIe siécle on l'appelloit encore l'*onction des malades*, & non point *Extrême-onction*. Car dans les premiers temps on la donnoit avant le saint Viatique. Ce n'est que dans le XIIIe siécle que cet usage a changé, dit le P. Mabillon: & voici ses conjectures sur cela. Il se répandit en ce siécle-là des opinions que nous trouvons marquées & condamnées dans les Conciles d'Angleterre. On se persuada que ceux qui avoient reçu ce Sacrement, s'ils revenoient en santé, ne pouvoient plus user du mariage, ni manger de la viande, ni aller nuds pieds. De-là vint qu'on ne voulut plus le recevoir que dans la derniere extrémité; & cet usage l'emporta. Voyez les Conciles de Worcester, d'Excester, de l'an 1287. de Winchester, de l'an 1308. & le P. Mabillon, *Acta Sanct. Bened. Sæc. III. P. I. Præf. §. IX. n. 97. p. 47. & suiv.*

Saint Jean Chrysostome parle de ce Sacrement au L. III. du Sacerdoce, aussi-bien que le Pape Innocent I. *Ep. 1. ad Decentium Eugubium*, & S. Augustin *in Speculo*. Saint Grégoire, dans son Sacramentaire, prescrit la maniere de benir la matiere de ce Sacrement, comme on le fait encore à présent. Théodore de Cantorberi, dans son Livre Pénitentiel, Chrodegand de Mets, dans sa Régle pour les Chanoines, C. 61. dans les Capitulaires de Charlemagne, C. 75. & 76. dans le Concile de Châlons, en 813. Can. 48. d'Aix-la-Chapelle, en 836. Can. 5. de Mayence, en 847. Cap. 26. &c. Il y en a des exemples dans Bollandus, au 2e de Février, vie de S. Trésan, Prêtre; dans la vie de sainte Hunegonde, rapportée par Surius, C. 14. dans celle de Saint Oswad, &c. De Sainte Beuve, Docteur de Sorbonne, a fait un Traité Latin de l'*Extrême-onction*, imprimé à Paris en 1686. *in-4°*. Voyez aussi Bellarmin, dans ses Controverses.

La matiere éloignée de l'*Extrême-onction* est l'huile benite, la matiere prochaine sont les onctions; une seule suffit pour l'effet du Sacrement. La forme de l'*Extrême-onction* est aujourd'hui déprécative dans l'Eglise Latina & dans l'Eglise Grecque. Autrefois elle étoit absolue, &, comme parlent les Théologiens, indicative, dans l'Eglise Latine; comme il paroît par la forme Ambrosienne, en usage au IVe siecle dans l'Eglise de Milan, par les anciens Rituels d'Allemagne, & le *Sacramentale* de Venise approuvé par Léon X. Voyez Arcudius, L. V. C. 5. Le P. Mabillon, dans ses Annales des Bénédictins, à l'an 1044. parle d'un Pontifical manuscrit qui a plus de 700 ans, où la forme de ce Sacrement est absolue & indicative. Elle fut ensuite déprécative & indicative tout ensemble. Elle est telle, 1°. dans un ancien manuscrit fait sous Louis le Débonnaire, & cité par Sérarius; & 2°. dans le Sacramentaire de S. Grégoire. Depuis plusieurs siécles elle n'est que déprécative en Occident.

EXTRÊMITÉ, s. f. Le bout, la fin, le lieu le plus éloigné; ce qui termine une chose. *Terminus, finis, extremum.* Il a voyagé jusqu'aux *extrémités* de la terre. Les deux *extremités* d'une ligne, d'un bâton. Les deux *extrémités* d'une piéce d'étoffe ne sont jamais si bonnes que le reste. Comme il est impossible à l'esprit humain de marquer où sont les *extrémités* du monde, il est impossible aussi de sçavoir si la terre est dans le centre. Bay. S. Xavier a étendu l'Empire de Jesus-Christ jusqu'aux *extrémités* de la terre. Bouh. ☞ Les anciens Romains plaçoient toujours leurs meilleurs soldats aux derniers escadrons, ou aux dernieres files: d'où est venu le proverbe: *Res ad triarios rediit*, pour dire, que l'on étoit au dernier effort (à la derniere *extrémité*) au lieu de quoi l'Italien dit, *al verde*, parceque le gros bout des bougies ou des chandelles de cire est ordinairement marqué de vert. Mase. *p.* 518.

On le dit aussi figurément en choses morales, de l'excès, de ce qui est outré & poussé trop loin. La vertu tient le milieu, les vices sont aux *extrémités*. *Virtus est medium vitiorum, & utrinque reductum.* Il ne faut jamais pousser les choses dans l'*extrémité* & dans la derniere rigueur. Il faut fuir toutes les *extrémités*. Comment, pendart, c'est toi qui t'abandonnes à ces coupables *extrémités?* Mol. Je n'approuve point la dévotion précipitée de ces personnes, qui se jettent sans prudence dans des *extrémités* de dévotion & de piété, que leur propre violence rallentit bientôt. Fl. Les *extrémités* sont tellement vicieuses en toutes choses, qu'il y a même de l'injustice à vouloir être trop juste. S. Evr. L'*extrémité* de la Philosophie est dangereuse; & celui qui passe le but, le manque, aussi-bien que celui qui n'y arrive pas. Mont.

La parfaite raison fuit toute extrémité,
Et veut que l'on soit sage avec sobriété. Mol.

Extrémité, signifie encore, Violence, emportement. La jalousie les a portés à en venir à de grandes *extrémités*.

On dit aussi qu'un homme est à l'*extrémité*, *in extremis positus*, pour dire, qu'il est à l'agonie: qu'il a été à l'*extrémité*; pour dire, qu'il a été bien près de la mort. Cette ville est réduite à l'*extrémité*, est prête à se rendre. On sçait à quelles *extrémités* le bon sens, dans

dans les lettres, fut réduit par le débordement des Barbares. Le P. Rap.

☞ Extrémité. Les *extrémités* d'un tableau sont les parties qui le terminent. Ces *extrémités* doivent être remarquables. Les *extrémités* des figures sont la tête, les pieds, les mains, les épaules, les coudes, les genoux, & les autres emmanchemens des membres. Ces *extrémités* doivent être plus travaillées & plus recherchées que tout le reste. Les *extrémités* des jointures doivent être rarement cachées; si elles étoient couvertes d'une draperie, il est de la science de les marquer par des plis : les pieds doivent être toujours vûs. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

On dit adverbialement, A toute *extrémité*, à la derniere *extrémité*; pour dire, Au pis aller, au plus haut point que la chose puisse aller. A toute *extrémité*, j'en serai quitte pour une telle somme. Ils répondirent qu'à toute *extrémité*, ils étoient résolus de mourir. Vaug.

Extrémité, se dit aussi en Anatomie des bras & des jambes. *Extremitates, extrema.* On appelle les bras, les *extrémités* superieures; & les jambes, les *extrémités* inférieures.

Les *extrémités* supérieures sont composées de soixante & deux os, dont il y en a trente & un à chacune, qui sont l'omoplate, l'humerus, le cubitus, le radius, huit au carpe, quatre au métacarpe, & quinze aux doigts. Les *extrémités* inférieures en ont soixante; c'est-à-dire, qu'il y en a trente à chacune; sçavoir, le fémur, la rotule, le tibia, le péroné, sept au tarse, cinq au métatarse, & quatorze aux doigts. Dionis.

EXTRÊMOS. Voyez ESTRÊMOS.

EXTRINSEQUE, adj. m. & f. Qui vient de dehors. *Extrinsecus, extraneus, externus.* Il y a des maladies intrinseques, ou cachées, & d'autres *extrinseques*, qui paroissent au dehors, qui viennent de causes *extrinseques*, & non de la corruption du dedans.

On appelle Valeur *extrinseque*, en parlant de monnoie, La valeur que le Souverain donne aux monnoies, indépendamment du poids.

☞ EXTUBÉRANCE, s. f. *Voyez* PROTUBÉRANCE.

EXTUCA, subst. & nom propre d'une contrée du Biledulgerid, en Afrique. *Extuca.* Elle est dans le Royaume de Sus, qui fait partie du Tesset. L'*Extuca* est sur l'Océan Atlantique, entre la contrée de Nun au midi, & celle d'Idantquérit au nord : c'est un pays de pâturages. Maty.

E X U.

EXUBA. Voyez ESTOMBAR.

EXUBÉRANCE, s. f. Terme de Palais. Surabondance. *Abundantia.* Cet Avocat ne s'est servi d'un tel moyen, n'a produit une telle piéce, que par *exubérance* de droit : il pouvoit bien gagner sa cause sans cela.

☞ EXUCONTIEN, enne, s. m. Nom de secte. *Exucontianus, Exucontius, a.* Les Ariens après le Concile de Nicée, s'étant divisés en différentes branches, ceux qui continuerent de dire avec Arius que Jesus-Christ avoit été fait ἐξ οὐκ ὄντων, de rien, porterent ce nom.

☞ EXUDER, ou EXSUDER, v. n. Terme de Médecine. Sortir en forme de sueur. *Exudare, Exsudare.* Il y a des sueurs de sang particulieres, ou des écoulemens d'un sang qui *exude* par les pores de certaines parties, comme par les oreilles, les yeux, les gencives. Bartholin parle d'une femme dont le sang dégouttoit du visage ou de la main gauche, dès qu'on les lui touchoit. On raconte de Scanderberg, Roi d'Albanie, que toutes les fois qu'il marchoit au combat contre les Turcs, il lui sortoit des lévres une espéce de sueur de sang. Au rapport d'Henri de Hiers, un Flamand le rendoit par les aisselles lorsqu'il buvoit des eaux de Spa, &c. Alliot, Journ. d. S. 1721. *p.* 9. Tout cela s'appelle *exuder*. Dans le *Diapédése*, le sang se dissout de maniere, & vient à une si grande ténuité, qu'il passe au travers des pores. Il y a des Médecins qui nient que le sang puisse *exuder* au travers des vaisseaux sans ouverture. C'est le Dictionnaire qui s'explique ainsi sur le mot *Diapedesis*. Dans la *Plica-Polonoise* on voit *exuder* le sang par l'extrémité des cheveux.

☞ Ce mot est formé du Latin *exudare*, qui signifie la même chose, & est composé de la préposition *ex*, & du verbe *sudare*, suer.

EXULCÉRATIF, ad. m. EXULCÉRATIVE, f. *Exulcerans, exulceratorius.* Pomey.

EXULCÉRATION, s. f. Terme de Médecine. Ce qui cause des ulcéres. *Exulceratio.* Les *exulcérations* qui se trouvent dans les entrailles, sont des marques de poison.

EXULCÉRER, v. act. Causer des ulcéres. *Exulcerare, exacerbare, exasperare.* L'arsénic *exulcére* les intestins. Les humeurs acres *exulcérent* la peau.

EXULTATION, s. f. Grande joie. *Exultatio.* Il ne se dit que dans le dogmatique, & en parlant de dévotion. L'*Exultation* de la Vierge, de Saint Jean-Baptiste, au temps de la Visitation. Il vaut encore mieux ne se point servir de ce mot; & je ne crois pas qu'un Auteur qui parleroit bien voulût l'employer aujourd'hui, même dans le dogmatique, & en parlant de dévotion.

EXULTER, v. n. Tressaillir de joie, ressentir une grande joie. *Exultare, lætitiis incedere, triumphare gaudio.* Ce terme n'est bon qu'en matiere de dévotion, & dans une traduction trop simple & trop litterale des Livres Saints. Il est encore moins François que *exultation*.

☞ EX-VOTO, s. m. On appelle les offrandes promises par un vœu, des *ex-voto*, d'une expression Latine que l'usage a fait passer dans la Langue. Ce tableau est un *Ex-voto*. *Ac. Fr.* 1740. *au mot Vœu qui signifie aussi la même chose.* Les Païens nous ont en ce point servi d'exemple : ils ornoient leurs Temples de ces sortes de tableaux, qu'ils appelloient, Tabellæ votivæ..... Ces tableaux étoient appellés *ex-voto*, parceque la plupart étoient accompagnés d'une inscription qui finissoit par ces mots, *ex-voto*, pour marquer que l'Auteur s'acquittoit de la promesse qu'il avoit faite à quelque Divinité dans un extrême danger, ou pour rendre public un bienfait reçu de la bonté des Dieux en général, ou en particulier..... Jacques Philippe Thomassin a fait un Traité, De Tabulis votivis. *Richelet de* 1728.

EXUPÉRE, s. m. Nom propre d'homme. *Exuperius.* Il y a S. *Exupere*, Martyr. *Exupere* Evêque de Cahors, & S. *Exupere* Evêque de Toulouse. S. *Exupere*, Martyr, étoit Enseigne de la Légion des Thebains.

EXUPÉRIE, s. f. Nom propre de femme. *Exuperia.* Sainte *Exupérie* souffrit le martyre sous Gallien & Valérien.

E Y C.

EYCHELSTEIN, s. f. Reste de Pyramide qui se voit dans la Citadelle de Mayence, & qu'on dit être le tombeau de Drusus, fondateur de cette ville. *Eychelstenium, Drusi monumentum.* Maty.

EYCHSTAT, AECHSTAT, s. m. Petit Etat du Cercle de Franconie en Allemagne. *Aistadiensis ditio, Quercopolitanus Episcopatus.* Cet Etat s'étend d'Orient en Occident le long de la riviere d'Altmoul, l'espace de dix-huit lieues. Sa largeur n'est pas grande : il a environ cinq lieues vers le Couchant & trois du côté du Levant. Il est environné du côté du couchant par le Marquisat d'Anspach, & vers le Levant par le Duché de Neubourg & le Palatinat de Baviere. Ses villes principales sont Gutzenhausen, Dolustin, & Aichstat ou *Eychstat* qui en est capitale, & lui donne son nom. Weissembourg y est enclavé, mais n'en dépend pas. L'Evêché d'*Eychstat* est suffragant de Mayence. Il fut fondé par un Archevêque de ce siége en 748. Son Evêque est Prince de l'Empire. Maty.

E Y D.

EYDER, s. m. Nom propre d'une riviere d'Allemagne. *Eydera, Eydora.* Elle a sa source vers la mer Baltique, à deux lieues de Kiel, coule d'Orient en Occident, entre les Duchés d'Holstein & de Slefwick, baigne Rendsbourg, Fridericstat & Tonningen, & se décharge dans la mer d'Allemagne. Maty.

EYDERSTÉDE, subst. & nom propre d'un petit pays du Duché de Slefwick en Danemarck. *Eyderstadia, Eyderanus ager.* Il s'étend le long du bord Septentrional de l'Eyder, qui lui donne son nom; & Tonningen en est la capitale.

Le Gouvernement d'*Eyderstède* est une presqu'isle formée

par

par l'Eyder & par la mer d'Allemagne. Il comprend l'*Eyderstede*, qui lui donne son nom, le pays d'Evershop, au nord de l'*Eyderstede*, & celui d'Utholm, qui est au levant des deux autres. Ce pays s'appelloit autrefois Petite-Frise, *Frisia minor*, Cimbrique Septentrionale, *Cimbrica Septentrionalis*, & Cimbrique de l'Eyder, *Cimbrica Eyderensis*.

E Y G.

EYGUÉS, ou EIGUÈS, ou AIGUÈS, f. m. Nom propre d'une riviere de France. *Icarus*, *Eigarus*, *Aigarus*. Elle a sa source dans le Dauphiné: elle traverse une petite partie du Comté Venaissin & de la Principauté d'Orange, & se décharge dans le Rhône par deux embouchures, dont l'une passe à Orange.

E Y L.

EYLE. Voyez HALY.

E Y M.

EYMBECK, f. m. & nom propre d'une petite ville du Duché de Brunswick, en Basse-Saxe. *Eimbeca*. Elle est dans le Quartier de Grubenagen, près de la Leyne, entre Gottingen & Hildesheim. *Eymbeck* dépend de la Maison de Brunswick, & n'est plus ville Impériale, & libre comme autrefois. MATY.

EYMOTIERS, f. m. *Antimonasterium*. Bourg de France, dans le Limousin, sur la Vienne, à sept lieues au levant de Limoges. Il y a un Monastere ou Abbaye, d'où son nom lui est venu.

E Y R.

EYRIEU, ou plutôt EIRIEU, comme d'autres écrivent, f. m. Nom propre d'une petite ville de France, qui est dans le Dauphiné. *Eirierum*. Elle est à quelques lieues de Lyon, sur le chemin de Grenoble.

E Y S.

EYSACH, ou EYSOCH, f. m. & nom propre d'une riviere d'Allemagne. *Eisachus*, *Isochus*. Elle passe à Brixen dans le Tirol, & à Bolsano dans l'Evêché de Trente; après quoi elle va se décharger dans l'Adige. MATY.

EYSENACH, f. m. Nom propre d'une ville du Cercle de la Haute-Saxe en Allemagne. *Eisenacum*, *Isenacum*. C'est la capitale du Duché d'*Eysenach*, en Thuringe. *Eysenach* est situé à l'embouchure de l'Horsel dans la Nessa.

Le Duché d'*Eysenach*, *Eysenacensis*, ou *Isenacensis Ducatus*, est un petit Etat de la Thuringe, dans le Cercle de la Haute-Saxe. Il appartient à la maison de Saxe-Weimar, & est situé entre le Duché de Gotha & la Hesse. *Eysenach* en est la capitale; Marcksul, château sur la Verra, est la résidence des Ducs.

EYSILLES. Voyez EXILLES.

E Z A.

☞ ÉZAGEN, f. m. Ville d'Afrique, dans la Province de Habat, au Royaume de Fez, à trois lieues de la riviere d'Erguile.

ÉZAN, f. m. Terme de Relation. Proclamation de la priere chez les Turcs. Avertissement de prier, que les Muezzins donnent de dessus les minarets ou tours des Mosquées. Voyez Ricaud, *De l'Empire Ottoman*.

Ce mot est Arabe, אזן, *azana*, qui vient de l'Hebreu אזן, *oreille*, signifie *Entendre*, *écouter*, &c. & à la seconde conjugaison *appeller*, *publier*, ou *proclamer à haute voix*, *appeller à la priere*, *Avertir d'y venir*, & de là le mot אזאן, & avec l'article האזאן, *azan*, ou *ezan*, & *alezan*, le cri qui se fait, l'avertissement qui se donne pour faire venir à la priere, ou pour exciter à la faire.

E Z E.

ÉZECH, f. m. Nom propre de ville. *Essechium*, *Ezechium*, anciennement *Mursa*, ou *Mursia*. Quelques Auteurs écrivent en François *Esseck*, ou *Ezeck*; mais pendant les dernieres guerres, que l'on a beaucoup parlé de cette ville, j'ai toujours oui dire *Esseck*. Voyez ce mot.

☞ ÉZÉCHIAS, f. m. Nom propre d'homme. *Ezechias*, *Ezethias*, Roi de Juda, fils d'Achaz mauvais Prince, & pere de Manassès qui ne valut pas mieux jusqu'à sa conversion, fut un saint Roi. Il gouverna le Royaume de Juda depuis l'année de la période Julienne 3765. avant J. C. 749. jusqu'en 3995. de la même période, 719. avant Jesus-Christ.

☞ Quelques-uns prononcent le *ch* comme nous le prononçons dans *chicaner*. D'autres disent *Ezéquias*: l'un & l'autre est bon & d'usage: le premier est mieux, & se dit plus ordinairement.

ÉZÉCHIEL, f. m. Nom propre d'homme. Prononcez chi comme dans chien, Chine, chicane, &c. *Ezechiel*. *Ezéchiel* est le troisieme des grands Prophètes. Il prophétisa à Babylone pendant la Captivité. *Ezéchiel* se dit aussi du Livre d'*Ezéchiel*, de sa Prophétie. *Ezéchiel* est un Livre canonique. *Ezéchiel* est dans tous les Canons, dans celui des Juifs, & dans ceux des Chrétiens. Villalpandus, Jésuite, a fait de sçavans Commentaires sur *Ezéchiel*, dans lesquels on trouve quantité de recherches sur les Antiquités Hébraïques, principalement sur le temple, sur les poids, les mesures, les monnoies des Israélites.

ÉZÉRO, f. m. Nom propre d'une ville de Thessalie, en Grece, *Ezerus*, *Boebe*. C'étoit autrefois une ville Episcopale. Elle est sur un petit lac, qui porte son nom, entre le golfe d'Armiro & la ville de Larisse, qui étoit sa métropole.

E Z I.

☞ ÉZIME, f. f. Petite ville de la Grande Tartarie, au Royaume de Tangut.

E Z L.

EZLA. Voyez ESLA.

E Z O.

☞ ÉZOTÉRIQUE, adj. Ce qui est obscur, caché, & peu commun. Les ouvrages *ézotériques* des Anciens ne pouvoient s'entendre, s'ils n'en donnoient eux-mêmes l'explication. Ces ouvrages étoient opposés à ceux qu'ils nommoient *exotériques* qu'ils expliquoient volontiers publiquement à tout le monde. M. Toland dit que les ouvrages de Platon sont si remplis de la distinction *exotérique*, & *ézotérique*, qu'il en feroit bien un volume. Ils donnent aussi à cette doctrine obscure & cachée le nom d'*Acroatique*. Voyez ce mot, pour ne pas répéter ici l'explication.

E Z R.

EZRA, f. m. Nom propre d'homme, que nous disons des Rabbins qui portent le même nom que le Prêtre de l'Ecriture que nous appellons Esdras. Voyez ce nom. *Ezra*. Ainsi, quoiqu'on dise toujours Esdras en parlant du Prêtre qui ramena les Juifs de la captivité de Babylone, parceque les versions Grecques & Latines expriment ainsi ce nom; on dit toujours *Ezra*, comme en Hébreu, en parlant des Juifs postérieurs. Aben *Ezra* mourut l'an du monde 5934. selon la Chronologie de R. David Ganz, ou l'an 1174. de l'ère de J. C. P. SOUCIET. *Dissert. Critiq. p.* 376.

E Z T.

EZTÉRI, f. m. Pierre qui semble être une espèce de jaspe verd avec certains points de couleur de sang. On la trouve dans la Nouvelle Espagne; & les Mexicains assurent qu'en la portant lié au bras, ou au cou, elle arrête toute sorte de flux de sang. Cela est cause que quand ils saignent extraordinairement, ils se mettent dans les narines de la poudre de cette pierre.

E Z Z.

☞ EZZAL, f. m. Province d'Afrique, au Royaume de Tripoli: quelques-uns la mettent entre les dépendances du Biledulgérid.

F.

F

F



Subst. fém. Sixiéme lettre de l'Alphabet, & la quatriéme des consonnes. On prononce *effe*. Une grande *F*, une petite *f*, une *F* capitale, une *F* finale.

> *Encor pour* F, *patience,*
> *C'est par elle que se commence,*
> *France, climat heureux, & dou*
> *&c.* VOIT.

> *Depuis dix ans dessus l'F on travaille;*
> *Et le destin m'auroit fort obligé,*
> *S'il m'avoit dit, tu vivras jusqu'au* G.
> BOIS-ROBERT.

On peut considérer cette lettre, ou absolument, & sans rapport à aucune langue en particulier, ou par rapport aux langues qui l'ont dans leur alphabet. Parlant en général, quelques-uns mettent cette lettre parmi les muettes, comme le Φ dans les Grammairiens Grecs; & d'autres lui donnent la qualité de semi-voyelle. Jean Conrad Aman, dans sa Dissertation *De loquelâ*, distingue les consonnes en simples & en doubles, les simples en sifflantes, & en explosives; & parmi celles qu'il appelle sifflantes, il en est qui se prononcent par l'application des dents d'enhaut à la levre d'en bas; c'est l'*f* & le *ph*. Quelques Auteurs disent que chez les Anciens le son du *ph* étoit différent de celui de l'*f*. La raison qui fait que quelques Auteurs font de l'*f* une demi-voyelle, & qu'Aman la place avec les sifflantes, c'est que sans autre mouvement des organes que celui qui est nécessaire à la prononciation de l'*f*, on peut proférer un petit son, & qu'on le profere en effet; de même que du mouvement seul qui forme l'*s*, ou l'*r*, il s'en forme un qui les fait appeller l'une semi-voyelle, & l'autre sifflante & semi-voyelle.

Cette lettre nous vient des Romains, qui l'avoient prise des Éoliens, comme beaucoup d'autres choses, car l'*F* n'est point différente du digamma des Éoliens, c'est-à-dire, d'un double gamma, ou d'un gamma enté l'un sur l'autre; & le digamma des Éoliens n'étoit, à mon sens, que le Φ des Grecs, qui se faisant à trois différentes reprises, avoit dégénéré dans la figure *F*, qu'on appelle digamma, ou double gamma, parcequ'en effet elle ressemble à un gamma posé sur un autre gamma. Et de vrai la lettre Φ étant composée d'un O *micron*, traversé d'une ligne perpendiculaire, si l'on fait d'abord cette ligne droite, puisqu'on forme l'O à deux fois, la partie supérieure d'abord, ensuite l'inférieure; ces deux parties ne se joindront plus & ne feront plus un O, ou cercle exactement formé; & au lieu de cela le Φ n'aura plus eu que deux lignes traversales courbées, l'une en haut, l'autre au milieu de la perpendiculaire. En écrivant vite & couramment rien n'est plus ordinaire que de faire droites des lignes courbes: cela se fait tout naturellement, parceque cela se fait plus aisément & plus vite, & que la nature tend toujours à la plus grande commodité, comme l'a remarqué, en matiere toute semblable, l'Auteur d'un Recueil de dissertations imprimé à Paris en 1715. *in*-4°. pag. 116. dans une Dissertation sur les premieres lettres Hébraïques. C'est ainsi que la traversale du Ψ Grec est souvent toute droite, ensorte que cette lettre a la forme d'une croix †. Mais ce qui confirme encore mieux ce que je dis du passage du Φ en *F*, c'est que j'ai souvent remarqué que sur les médailles de Philippe, & sur celles des Rois de Syrie dans ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ & ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ, le phi, Φ, a souvent la forme que je dis: il n'a point un cercle, ou un O *micron*; mais sa perpendiculaire est traversée par le milieu par une ligne droite, formée souvent seulement de deux points, l'un à droite, & l'autre à gauche; & pour traversale d'enhaut, il n'a qu'un gros point qui termine la perpendiculaire. Ce qui fait la figure d'une croix †. Telle est, à mon sens, l'origine de la lettre F, qui par conséquent n'est autre que le Φ des Grecs, ainsi formé par corruption. Aussi sur les médailles des Falisques l'F est mise au lieu du Φ des Grecs. Au reste, quoique ce fût la même lettre, elle avoit chez les Latins un son plus doux, comme l'observe Térentien.

Les Romains pendant quelque temps mirent une F renversée, Ⅎ, à la place d'un V consonne, qui n'avoit point de figure propre dans leur Alphabet. Juste Lipse dans son Commentaire sur le L. XI. des Annales de Corneille Tacite, Covarruvias, Dausquius en son Traité de l'Orthographe, disent que ce fut l'Empereur Claude qui inventa cette lettre. En effet, Tacite dans ce Livre, C. 14. selon l'édition de Bleau, *in*-12. l'an 1649. & C. 4. selon d'autres éditions plus anciennes; & Suétone dans la vie de Claude, C. 41. disent que ce Prince inventa trois lettres. Sur quoi Juste Lipse, cherchant quelles sont ces trois lettres, montre que d'abord on ne peut douter que le digamma Éolique n'en soit une, 1°. Parceque Quintilien le dit positivement en deux endroits. 2°. Parcequ'on trouve dans des Inscriptions de Claude le digamma renversé, ou l'F renversée employée à cet usage, dans les mots TERMINAⅎIT, AMPLIAⅎIT, DIⅎI. Auparavant Claude, Varron avoit voulu introduire cet usage, comme Lipse le remarque sur le témoignage d'Annæus Cornutus; mais il n'en put venir à bout. Il fallut toute l'autorité d'un Empereur pour le faire recevoir; encore ne dura-t-il guére. Après la mort de Claude il s'abolit: Tacite nous l'assure; & Quintilien témoigne qu'il avoit été rejetté, & que de son temps il ne subsistoit plus: tant il est vrai que l'usage ne s'assujettit pas même aux Maîtres du monde. Au reste, tout ceci ne doit s'entendre que de Ⅎ, ou de l'F renversée pour l'V consonne; car si l'on prétendoit que l'F étoit inconnue aux Romains avant Claude, ce seroit une erreur que des milliers de médailles & d'inscriptions plus anciennes que Claude réfuteroient.

Néanmoins dans la suite on a souvent confondu en latin l'F avec le *ph*, qui répondent au Φ Grec, & l'on trouve dans les anciennes Gloses *Falanx*, *Filosophia*, &c. Quelques-uns parmi nous les confondent aussi, sur-tout les femmes, & ceux qui n'ont point étudié; ils écrivent Filosofie, Filippe, Falange, Fare, Epifane, Faraon, Faramond, &c. Ce n'est pourtant pas l'ordinaire. D'autres veulent que dans les noms qui viennent du Grec, comme *Ph*ilippe, *Ph*iladelphe, Épi*ph*ane, *ph*are, *ph*alange, &c. on conserve le *ph*, & qu'aux autres qui sont ou Latins, ou dérivés du Latin, on mette une *f*. Ce sentiment est le plus exact, & le plus ordinairement suivi: ainsi c'est encore l'usage, au moins pour le grand nombre; car quelques-uns venant du Grec s'écrivent constamment de tout le monde par une *f*; comme frénésie, fantaisie, fiole, filtre, &c. Voyez la Grammaire de M. l'Abbé Regnier.

La lettre F se prononce en approchant les levres l'une de l'autre, & en faisant toucher la levre d'en-bas aux dents d'en-haut. La prononciation de l'*f* est presque la même que celle de l'*v* consonne; mais il faut un peu plus d'effort pour prononcer l'*f*, que pour prononcer l'*v*: on peut s'en convaincre en faisant attention à la maniere dont on prononce les mots suivans. *Faveur*,

vanité

vanité ; *félicité*, vérité ; *fidélité*, vice ; *fomenter*, *vaguer* ; *futur*, vulnéraire.

Il y a plusieurs mots François tirés des Langues étrangeres, & qui ont une *f* à la fin : dans ces mots l'*f* se met à la place d'un *v* consonne qui étoit dans la derniere syllabe de ces mots étrangers : en voici des exemples. Chetif, *cattivo* ; neuf, *novus* ; *novem* ; nef, *navis* ; nominatif, génitif, &c. *nominativus*, *genitivus* ; clef, *clavis*, &c.

Cette lettre se trouvent à la fin des mots, se fait sentir devant ceux qui commencent par une consonne, aussi bien que devant ceux qui commencent par une voyelle. *Juif*, *neuf*, *esquif* ; *chef*, *fief*, *nef*, *canif*, *nominatif*, *génitif*, *datif*, &c. *indicatif*, *impératif*, &c. avec quelques adjectifs dont l'*f* se prononce dans le masculin, & se perd dans le féminin, comme *lucratif*, ive, *oisif*, ive ; *naif*, ive ; *vif*, ive. Il en faut pourtant excepter *apprentif*, *clef*, *Baillif*, qui se prononcent *apprenti*, *cle*, *Bailli*, & peut-être encore quelques autres. Dans le mot *clef*, non seulement l'*f* se perd entierement dans le prononciation, mais l'*e* qui dans les autres mots est ouvert, comme dans *nerf*, *cerf*, est fermé dans celui-ci, & on prononce clé ; il y en a même qui l'écrivent aujourd'hui. Dans le mot *neuf*, *novem*, l'*f*. se prononce, si ce mot n'est suivi d'aucun autre dans la même phrase sans aucune interruption ; par exemple, Ils étoient *neuf* : elle se prononce aussi, lorsque ce mot est suivi de son substantif, & que ce substantif commence par une voyelle, ou par un *h* qui n'est point aspirée ; mais alors l'*f* prend le son de l'*v* consonne, ou un son qui est presque le même, *neuf* Etrangers, *neuf* escadrons, *neuf* hommes, prononcez *neu-v'étrangers* ; *neu-v'escadrons*, &c. Si le substantif qui suit commence par une consonne, le son de l'*f* se perd entierement, *neuf* batailllons, *neuf* François, &c. Dans le mot de *Chef d'œuvre*, l'*f* ne se prononce point du tout, & l'*e* qui le précede, a le son de l'*e* fermé, *ché d'œuvre*. Et dans le mot *chef*, l'*f* se fait sentir, & elle donne è l'*e* qui la précéde un son mitoyen entre l'*e* fort ouvert, & l'*e* tout à fait fermé.

En Jurisprudence, deux *ff* jointes ensemble signifient *Digeste*. Voyez-en la raison à *Digeste*.

F, *ut*, *fa*, en Musique, est la troisiéme des clefs qu'on met sur la Tablature.

Cette lettre, chez ceux qui nous ont donné la valeur numérale des lettres, signifioit 40, suivant ce vers,

Sexta quaterdenos gerit quæ distat ab alpa.

Et quand on mettoit un titre au-dessus, elle signifioit quarante mille.

Les deux ouvertures qui sont sur la table d'un violon, ou d'une viole, ont la figure d'une *f*. Les ouvriers les appellent *Ouïes*, quand il s'agit de viole ; car quand il s'agit de poche, de violon, de basse de violon, on appelle ordinairement leurs ouvertures, des *effes*.

☞ Les Marchands, Banquiers & Teneurs de Livres, se servent de cette Lettre, pour abbréger les renvois qu'ils font aux différentes pages, ou, comme ils disent, au folio de leurs Livres & Registres. F°. 2°. veut dire, folio 2°. ou, seconde page. Les Florins se marquent aussi par un F, de ces deux manieres, FL, ou F°.

☞ F. Cette lettre chez les Romains, & φ chez les Grecs étoient le caractere dont les Maitres faisoient marquer leurs Esclaves, lorsqu'ils avoient pris la fuite. *Fuga*, φυγή.

F, est la marque d'Angers, pour les pieces de monnoie ; & dans le Calendrier Ecclésiastique, c'est la sixiéme lettre Dominicale.

F A.

FA, Note de Musique. C'est le quatriéme ton, en montant dans la table de la gamme, ut, re, mi, *fa*.

F A B.

FABA, s. f. Nom propre d'une petite ville, ou bourg de Judée, qu'on nommoit autrefois *Aphéca*. *Faba* est à sept ou huit lieues à l'orient d'Acre. *Campo de Faba* ; c'est-à-dire, Campagne de *Faba*. C'est une grande plaine dans la Galilée, située entre la Samarie & la mer de Galilée, les montagnes du Liban & le mont Carmel. Les Anciens l'appelloient Esdrelon, ou Grande Campagne, *Campus magnus*.

☞ FABAGO, s. m. Plante qui est une espece de *Peplus*, qu'on éléve à Paris au Jardin Royal. Elle pousse des tiges longues, pliantes, rameuses ; ses feuilles sont opposées le long des tiges, naissant deux à deux sur une même queue, un peu éloignées les unes des autres, d'un arrangement approchant de celles du Guy. Elles sont oblongues, arrondies, grasses, à peu près semblables à celles du pourpier, nerveuses, amères au goût. Il sort de leurs aisselles des pédicules qui soutiennent chacun une fleur à plusieurs feuilles rouges, disposées en rose. Il leur succéde un fruit membraneux, long, canelé, divisé intérieurement en cinq loges qui contiennent des semences applaties : toute la plante est amère. On en trouve autour de Rome dans les lieux rudes & incultes. On l'estime propre pour les vers du corps. Lémery.

FABEL, Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *fable*, *Roman*.

Huespiancelles qui trouva
Cil fabel *par raison prouva*. Huespianc.

Il s'étoit fait de *fabella*, ou de *fabula*. Car souvent l'*u* se change en *e*.

☞ FABER, s. m. C'est le nom d'un poisson de mer, gros, large, oblong, sa tête est grosse, comprimée, étendue, osseuse, anguleuse, de couleur obscure : parsemée de quelques taches purpurines : sa gueule est fort large & bayante, sans dents : ses yeux sont grands, ronds, de couleur dorée : son dos est brun, marqué au milieu d'une tache ronde, noire, & de trois petites figures de couleur dorée. Il est couvert d'écailles si petites, qu'on ne les apperçoit que lorsqu'on les touche. Il est armé d'un côté & d'autre d'os aussi aigus & aussi tranchans que des couteaux. On trouve ce poisson près des rochers. Il nage seul & droit, & se nourrit de chair de poisson, d'écume de la mer. Sa chair est tendre, friable, bonne à manger, de bon suc, & de facile digestion. On le nomme *faber*, parcequ'on trouve en lui les figures des instrumens d'un forgeron.

FABIA, s. f. Nom d'une famille Romaine. *Gens Fabia*. Voyez FABIUS.

Fabia, s. f. Nom d'une Tribu Romaine. *Tribus Fabia*. Celui-ci a beaucoup de crédit dans la Tribu *Fabia*, & celui-là dans la Tribu Velina. Horace, L. I. ép. *6*. à la fin. Suétone dans Auguste, C. *96*. appelle Fabiens, *Fabiani*, ceux qui étoient de cette Tribu. Elle avoit pris son nom de l'illustre famille des Fabius, qui en étoit, & qui apparemment y tenoit le premier rang.

FABIEN, s. m. *Fabianus*. Nom propre d'homme. Saint *Fabien* Pape, qui succéda à Anthère l'an 236. de J. C. tint le Pontificat 15 ans cinq jours, selon quelques-uns. Eusébe ne lui donne que 13 ans, les Catalogues de Bucherius & du P. Mabillon, 14 ans un mois & dix jours. Saint *Fabien* mourut au commencement de la persécution de Déce ; c'est-à-dire, l'an 250. le 20 Janvier. Eusebe, Hist. Eccl. L. VI. C. 22. Anastase, Orose, L. VII. Baronius à l'an 248. Du Pin, Bibl. des Aut. Eccl.

On appella aussi *Fabiens* à Rome ceux de la Tribu Fabia. Voyez Suétone dans Auguste, C. 40 ; mais non pas ceux de la famille Fabia. Voyez FABIUS.

Une partie des Luperques porta encore ce nom ; car ils furent divisés en deux parties, dont l'une fut appellée les *Fabiens*, de Fabius leur chef, comme l'autre les Quintiliens, de leur chef Quintilius. Les *Fabiens* étoient pour Romulus, & les Quintiliens pour Rémus. Voyez LUPERQUE.

FABIUS, s. m. Nom propre de ceux qui étoient de la famille Fabia. *Fabius*. Il ne faut point nommer Fabiens les Romains qui ont porté le nom *Fabius*. Nous sommes obligés de faire souvent une pareille remarque, parceque quelques-uns de nos Livres y manquent. *Fabius* & *Fabianus* sont deux noms fort différens, & si l'on traduit le premier *Fabien*, comment les distinguera-t-on ? Qui jamais a dit en notre langue que Fabien

bien Maxime, surnommé le Temporiseur, désespera Annibal par sa conduite & sa prudence & rétablit les affaires des Romains ? On dit Fabius Maximus ; & au pluriel les *Fabius*. Nos Antiquaires & les habiles gens parlent toujours ainsi.

Les *Fabius* tiroient leur nom du mot *faba*, qui signifie une féve ; parceque le premier de cette famille s'entendoit à cultiver & à élever des féves : car dans ces premiers temps les Romains s'adonnoient tous à l'agriculture. D'autres dérivent ce nom de *Fabius* fils d'Hercule, qui fut le chef de cette famille ; & quelques-uns disent qu'il fut appellé *Favius*, d'où l'on fit *Fabius*, & que *Favius* venoit de *fovea*, fosse, parceque ce fut dans une fosse qu'il fut conçu ; & quelques autres, parcequ'il trouva & enseigna l'art de prendre les ours & les loups dans des fosses. Les *Fabius* étoient si puissans à Rome, que seuls avec leurs amis, ou leurs cliens, ils entreprirent la guerre contre les Veientes. Ils remporterent d'abord quelques avantages ; mais ayant donné bataille sur les bords du Cremera, aujourd'hui Baccano, l'an 277 de Rome, 475 avant J. C. de trois cents sept *Fabius* qu'ils étoient, tous périrent, à la réserve d'un, qui rétablit cette famille, qui fut encore dans la suite très-nombreuse & très-puissante. Denys d'Halicarnasse, L. IX. T. Live, L. I. & II. Florus, L. I. C. 12. Aurel. Victor, C. 14. Orosius, L. II. Pline, L. XVIII. C. 3. Ovide, *Fast. L. II. v.* 235. Macrob. L. I. C. 6. rapportent ce fait. On ne trouve plus de *Fabius* aprés Tibere. La famille Fabia étoit Patricienne, & même des premieres Patriciennes, qu'on appelle *majorum gentium*. Elle se divisoit en cinq branches, dont on ne trouve guére sur les medailles que les Maximes, les Labéons & les Pictores. Voyez Patin, Fam. Rom. p. 107. & Vaillant dans les Familles Rom. & *Numism. Imp. p.* 26. Les *Fabius* pretendoient descendre d'Hercule & d'une fille d'Evandre. Plutarque dans la Vie de *Fabius* Maximus rapporte que quelques-uns disoient que les *Fabius* avoient eté appellés d'abord *Fodius*, de ce qu'ils travailloient à la terre & au labourage, & que de *Fodius* s'étoit fait *Fabius*, *Fodere*, *Fodio*, bêcher, remuer la terre.

FABLE, s. f. Conte, narration fabuleuse ; chose feinte & inventée pour instruire, ou pour divertir ; fiction d'un entretien entre des animaux, ou des choses inanimées, d'où on tire quelque moralité, ou plaisanterie. *Fabula*. Il y a de belles moralités dans les *Fables* d'Ésope, de Phédre. La Fontaine les a traduites en François d'une maniere fort enjouée, & fort ingénieuse. Les Sçavans doutent que les *Fables* qui passent sous le nom d'Ésope, soient de lui ; la matiere & l'invention sont d'Ésope ; mais ni le style, ni le tour n'en sont pas. Le Grec est de Planude, & c'est de fort mauvais Grec, au jugement du P. Vavasseur, *de ludicra dict.* Voyez sur les *Fables* d'Ésope, & sur leur Auteur, la Préface des *Fables* de La Fontaine ; & la vie d'Ésope par le même Auteur, qui l'a tirée de Planude. Après Phédre, Aviénus a traité le même sujet, & mis en vers élégiaques les *Fables* d'Ésope. Locman, Auteur Arabe, que quelques-uns croient n'être point différent d'Ésope, a aussi écrit des *Fables*, dont plusieurs sont les mêmes que celles d'Ésope. Le Prophéte Nathan se servit d'une *Fable* pour amener David à se condamner lui-même sur la mort d'Urie. On n'ose parler aux Princes d'Orient de leurs défauts que sous le voile des *Fables*, comme on l'apprend par celles de Pilpay Indien. On prétend que les *Fables* doivent leur origine aux Phéniciens, qui décrivoient des choses ordinaires d'une maniere toute figurée, & toute hyperbolique. Les *Fables* répandent insensiblement la vertu dans une ame, & lui apprennent à se connoître, sans qu'elle s'apperçoive de cette étude, & tandis qu'elle croit seulement se divertir. La Font.

Les Fables *ne sont pas ce qu'elles semblent être :*
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.
La Font.

Les *Fables* ont été inventées pour aider la foiblesse des enfans, qui ne pouvant pas encore soutenir la gravité des préceptes, ni s'embarrasser d'une longue suite de regles de Morale, reçoivent les premieres impressions de la vertu, lors même qu'ils s'imaginent qu'on ne songe qu'à les amuser. S. Evr. Les *Fables* servent d'envelope à d'importantes vérités, & l'utile y est déguisé sous l'appas du plaisir. Font. La *Fable* est un détour pour menager la delicatesse du cœur humain, qui ne se révolte point contre la censure indirecte de la *Fable*. S. Evr.

Le mot de *fable* vient du Latin *fabula*. Dans les mots qui ont en latin à la penultieme syllabe un *u* devant la consonne *l*, qui commence la derniere syllabe, nous retranchons cet *u*, & nous leur donnons la terminaison propre de notre langue : c'est ainsi qu'ont été formés les mots de *table*, *cercle*, *regle*, *ongle*, *tabernacle*, &c. des noms Latins *tabula*, *circulus*, *regula*, *ungula*, *tabernaculum*, &c. D'abord cet *u* s'est changé en *e* muet, puis on l'a retranché, *fabula*, *fabule*, *fabele*, *fable*.

Fable, se dit aussi de l'action qui sert de sujet aux Poëmes Épiques & Dramatiques, & aux Romans. La belle disposition de la *Fable* est aussi nécessaire dans un Poëme, que celle des figures dans un tableau. La *Fable* est un discours inventé pour former les mœurs, par des instructions déguisées sous les allégories d'une action. Le P. le B. Pour bien construire la *Fable* il faut bien choisir l'instruction, & le point de Morale qui lui doit servir de fond. Id. Pour faire ce déguisement avec adresse, & sous l'idée de la vérité, il faut chercher dans l'Histoire les noms de quelques personnes à qui la chose soit vraisemblablement arrivée, & la raconter sous ces noms connus avec des circonstances qui ne changent rien au but principal de la *Fable* & de la Morale. Id. Aristote ordonne même d'inventer avant toutes choses, & de faire le projet de la *Fable*, avant que d'imposer les noms ; & alors si les personnes que le Poëte introduit ont fait des actions qui se rapportent à son dessein ; il doit s'en servir, & les accommoder à son plan. Id. La *Fable* est l'ame de la Poësie : c'est une fiction qui se sert de personnes agissantes pour conduire une intrigue, qui envelope l'action. Elle dévelope cette action pour servir d'instruction morale, ou pour proposer un modéle de vertu à imiter, ou quelque vice à fuir & à éviter. La *Fable* ne doit guére sortir des bornes du vrai-semblable, si ce n'est quand, pour donner dans le merveilleux, on y introduit des Dieux de l'ancienne *Fable*, ou quand on fait des personnages vivans & agissans, des êtres abstraits, comme sont les vertus, les passions, les opérations de l'ame, les vices, &c. Les anciens Comédiens se servoient de ces sortes de personages. On en trouve encore dans Aristophane. Il y en avoit aussi dans les autres Auteurs de l'ancienne Comédie, Cratin, Eupolis, &c. cela n'est plus d'usage. La *Fable* dans l'Énéïde n'a pas cette simplicité qu'Aristote a trouvé si divine dans Homere. Mᵉ Dacier.

Fable, se prend aussi dans un sens collectif, pour signifier toutes les *Fables* de l'Antiquité Païenne, ou l'Histoire Fabuleuse ; l'Histoire Poëtique : auquel sens il n'a point de pluriel ; c'est la Théologie des Païens. Il est sçavant dans la *Fable*, il possede bien la *Fable*. Sans la *Fable*, on ne peut entendre les Poëtes. Ronsard en se servant trop fréquemment de la *Fable*, au lieu d'acquérir la réputation de Poëte, a acquis celle de Pédant. Mén.

La Fable *offre à l'esprit mille agrémens divers.* Boil.

Il faut choisir dans un Poëme entre le Christianisme & la *Fable*. Dès qu'on s'est engagé avec Apollon, & avec les Muses, il ne faut plus retourner aux idées Chrétiennes. On n'approuve point ce mélange dans quelques Poëtes Latins modernes, qui sont d'ailleurs assez bons. Plusieurs Auteurs ont tâché de découvrir l'origine des *Fables*. Les uns la cherchent dans l'Écriture, d'autres dans l'Histoire ; quelques-uns dans l'Astrologie ; d'autres dans la Physique ; d'autres dans la Politique, ou la Morale ; d'autres dans tout cela. C'est le meilleur parti. Voyez sur ce sujet le Traité de Grotius, *de veritate Religionis*, la Démonstration Evangélique de M. Huet, les Notes de Barlæus, sur la Theogonie d'Hésiode, Seldénus, *de Diis Syris*, *Prolog. III.* L'explication

plication historique des *fables* par M. l'Abbé Banier, imprimée à Paris en 2 vol. *in*-12. &c.

Fable, signifie aussi absolument, Conte, fausseté. Tout ce que les Païens ont dit de leurs Dieux sont des *fables*. Je me repais ici de *fables* & de chiméres. Port-R. L'histoire du lion baptisé par S. Paul, que quelques-uns attribuoient à S. Luc, est une *fable*, dit S. Jérôme, *de Script. Eccles.* Cela sent extrémement la *fable*. Voit.

On dit qu'un homme est la *fable* du peuple; pour dire, qu'il est le jouet de toutes les compagnies où on parle de lui, qu'il y est tourné en ridicule, qu'il y est méprisé. Nous allons servir de *fable* & de risée à tout le monde. Mol.

Suis-je sans le sçavoir, *la* fable *de l'armée.* Rac.

Les Latins ont dit tout de même, *Fabula fies.*

Ce mot vient du Latin *fabula*, qui a signifié aussi Entretien, comme on voit dans ce Proverbe, *Lupus in fabula*, qui répond au nôtre, *Qui parle du loup en voit la queue;* d'où on a fait *confabulari* & *confabulatio*, & les Italiens *favella*, pour dire, Parole, langage ordinaire. Les Espagnols disent, *Morir sin fabla*, ou *fabula*, pour dire, Mourir intestat.

FABLIAU, s. m. On dit au pluriel *fabliaux*. Vieux mot, qui s'est dit autrefois des compositions & contes faits à plaisir, que faisoient les anciens Poëtes Provençaux, appellés *Troubadours*, ou *Trouvéres*; c'est-à-dire, trouveurs, ou inventifs. Les Chantres, ou Ménétriers, alloient chanter les *fabliaux* dans les maisons des Princes & Grands Seigneurs.

Fabliaux *sont or*, *moult en corse*
Maint deniers en ont en borse. Garin.

Voyez Fauchet, des Poëtes François: Il en rapporte plusieurs. Voyez aussi le traité de M. Daniel Huet, sur l'origine des Romans.

☞ FABLIER, s. m. Mot inventé par Madame de Bouillon. Comme l'arbre qui porte des pommes est appellé Pommier, elle disoit de M. de la Fontaine, c'est un *Fablier;* pour dire, que ses Fables naissoient d'elles-mêmes dans son cerveau, & s'y trouvoient faites sans méditation de sa part, ainsi que les Pommes sur le Pommier. *Histoire de l'Academie Françoise.*

☞ FABRÉGUES. Petite ville de France, dans le bas Languedoc, sur le torrent de Caulazon.

☞ FABRÉQUE, s. f. C'est une plante petite, branchue, haute de deux pieds, qui a ses feuilles semblables au serpolet. Ses fleurs sont attachées à la tige par intervalles, comme celles du Marrube, & ressemblent à un pied de lis. Cette plante croit dans les lieux pierreux. Elle fleurit au mois d'Août. L'herbe prise en breuvage est excellente contre la morsure des serpens, avec convulsions, ruptures, & contre la difficulté d'uriner: elle provoque les mois, & fait sortir l'enfant du ventre de la mere, particuliérement si on la prend en breuvage pendant quelques jours. Elle fait tomber les verrues longues. Etant cuite jusqu'à la consomption de la 3e partie, e le resserre le ventre; pour ceux qui ont la fiévre, il la faut cuire dans de l'eau, & pour les autres avec du vin.

FABRIANO, s. m. Nom propre d'un bourg d'Italie. *Fabrianum.* Il est de l'Etat de l'Eglise, dans la Marche d'Ancône, & du Diocése de Camerino. *Fabriano* est situé proche des sources du Fiumesino, à cinq lieues au couchant de Sanséverino, & à six de Matélica. Nicolas V. répara & aggrandit *Fabriano;* Alexandre VI. l'embellit de plusieurs batimens; & ce bourg vaut mieux que plusieurs lieux qui ont titre de ville. On fabrique du papier à *Fabriano*. Le corps de S. Romuald repose à *Fabriano* dans l'Eglise de son Ordre. C'est là aussi qu'est l'Abbaye chef de la Congrégation Silvestrine, Ordre de S. Benoît. C'est la patrie de Gentil de *Fabriano*, Peintre qui a de la réputation. Maty. Corn.

☞ FABRICANT. Voyez Fabriquant.

FABRICATEUR, s. m. Qui fabrique. *Fabricator*, *opifex*, *artifex*, *faber*. Les *Fabricateurs* des monnoies sont responsables de la bonté des espéces. On le dit plus souvent de ceux qui fabriquent de la fausse monnoie, ou qui font de faux actes en Justice, des calomnies, & généralement de toutes sortes de faussetés.

Fabricateur Souverain. Terme dont on se sert pour désigner Dieu. Le Créateur de toutes choses. Le *Fabricateur Souverain* nous créa tous de même matiére. La Font. Cette expression étant trop recherchée n'est bonne tout au plus qu'en vers: la langue Françoise ne souffre pas qu'on dise par une périphrase guindée ce qu'on peut dire simplement.

☞ Fabricateur. On dit figurément *Fabricateur* de calomnies; *fabricateur* de nouvelles. Ac. Franç.

FABRICATION, s. f. Action de fabriquer. *Fabricatio.* Il ne se dit guere que des monnoies. La *fabrication* de la monnoie au moulin est bien plus prompte que celle du marteau.

On le dit aussi en mauvaise part en matiére de faussetés. La *fabrication* d'un acte faux, d'une calomnie, d'une nouvelle.

☞ Fabrication. Se prend aussi pour la confection des Billets de Banque.

Fabrication, se dit encore pour signifier la peine, le temps qu'on a employé à fabriquer. Payer les frais de la *fabrication* de la monnoie. Bouteroue.

FABRICE, s. m. & nom propre d'homme. *Fabricius.* Quelques-uns de nos Auteurs récens appellent *Fabrices*, les Modernes qui portent le nom de *Fabricius*, & ils disent que *Fabrice* ou *Fabricius* est la meme chose que Fabri ou le Févre. *Faber* ou *Fabricius* sont néanmoins différens. D'autres, & c'est le plus ordinaire, disent *Fabricius*. M. *Fabricius*, Professeur de Théologie à Hambourg, a donné plusieurs Ouvrages depuis quinze ou vingt ans. L'art Poëtique de Georges *Fabricius*. Henri *Fabricius*, Médecin Allemand de Bergzabern. La Bibliothéque Latine de *Fabricius* est une Notice des Auteurs Latins, la Bibliothéque Grecque du même Jean-Albert *Fabricius*, est une Notice des Auteurs Grecs en 7 volumes in-4°. Ces ouvrages sont utiles. Tous les Journaux, qui tout récemment ont parlé de ces ouvrages, disent toujours *Fabricius*, & jamais *Fabrice*. Le mieux est de les imiter; mais surtout, il ne faut jamais dire *Fabrice*, quand on parle des anciens Romains qui ont porté la nom de *Fabricius*. Ceux même qui se servent de *Fabrice*, dans les occasions que nous avons marquées, ne le disent jamais, quand il s'agit de l'Antiquité.

FABRICE, s. f. Voyez FABRIQUE. Temporel d'une Eglise.

FABRICIEN, s. m. On nomme ainsi dans les Chapitres, Eglises, Paroisses & Confrairies, ceux qui ont soin des revenus de l'Œuvre, ceux qui ont l'Intendance des édifices. C'est à peu près ce que les anciens appelloient *adituus*. A Paris on dit Marguillier. Voyez ci-dessous FABRIQUE.

FABRICIER, s. m. Ce mot se trouve dans quelques Auteurs: c'est la même chose que *Fabricien*. *Fabricier* d'honneur, *Fabricier* comptable. L'Auteur des définitions du Droit Canon se sert de ce mot. Févret dit toujours *Fabricien*.

FABRICIUS, FABRICIA, s. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Fabricius*, *Fabricia Gens.* La famille *Fabricia* étoit Consulaire. Vaillant. C. *Fabricius* Luscus ou Luscinius, si renommé pour sa frugalité, fut Consul l'an 471. & 475. de Rome, & Censeur l'an 478. C'est ce *Fabricius*, qui, commandant l'armée contre Pyrrhus, lui renvoya son Médecin, qui promettoit de l'empoisonner, si on lui vouloit promettre quelque récompense. Voyez encore FABRICE.

FABRINIUS, FABRINIA. Nom propre d'une famille Romaine, dont le nom ne se trouve nulle part que sur deux médailles rapportées par Patin, pag. 109. avec cette inscription M. FABRINI. Encore cet Auteur croit que ce peut être une faute du Monétaire: mais cela n'est pas probable.

☞ FABRIQUANT, s. m. Terme de Commerce & de Manufacture. Ce mot ne se dit pas de l'Ouvrier qui fabrique l'ouvrage, qui travaille à le faire, mais de l'Entrepreneur, de celui qui fait faire l'ouvrage à ses frais, qui entreprend la fabrique des étoffes, par exemple,

ou des galons d'or & d'argent. Le *Fabriquant* n'est point entrepreneur dans le sens que l'on dit ce mot d'un homme qui entreprend quelque ouvrage public ou particulier; un batiment, par exemple, qui se charge de le faire exécuter, à condition qu'on lui payera une certaine somme dont l'on convient. C'est-là le *redemptor* des Romains, qui n'est pas ce que nous appellons *Fabriquans*. Le mot Latin qui expliqueroit le mieux ce que l'on signifie par *Fabriquant*, seroit *susceptor*, qui ne se trouve point dans les anciens Auteurs, mais dont on peut cependant user, puisqu'on y trouve *receptor*, *acceptor*, *deceptor*. Ce *Fabriquant* a bien fait ses affaires, il est très-riche. Le *Fabriquant* donne le dessein d'une étoffe, d'un galon, paie les Ouvriers, & fait toutes les avances. Un *Fabriquant* a un dessinateur à soi qui fait les desseins des ouvrages qu'il entreprend. On dit un Marchand *Fabriquant*, pour le distinguer de celui qui ne fait que vendre & acheter, sans faire fabriquer. C'est le plus gros *Fabriquant* de Lyon.

FABRIQUE, s. f. Maniére de construire quelque ouvrage. *Fabrica*, *opus*. La *fabrique* des draps d'Espagne est meilleure que celle de Hollande. On invente tous les jours de nouvelles *fabriques* d'étoffes. Il n'y a que des Officiers qui ont serment à Justice, qui osent travailler à la *fabrique* des monnoies.

Ce mot vient du Latin *fabrica*, qui proprement signifie *forge*; & de-là vient sans doute que le mot de *fabrique* se prend quelquefois pour le lieu où l'on *fabrique* la monnoie, qu'on appelle Monnoie, ou Hotel de la Monnoie, *Cudendæ monetæ officina*. Les Anciens érigeoient des Autels au milieu des *fabriques* de la monnoie. BOUTEROUE.

FABRIQUE, se dit aussi pour Construction d'un édifice: mais il ne se dit guere qu'en parlant des Eglises. Ce fonds est destiné pour la *fabrique* d'une Eglise Paroissiale. L'Ac. Ce mot se dit en Italie de tout bâtiment considérable. Il signifie aussi en François, la maniere de construire. Cet édifice est d'une belle *fabrique*. Toute la structure de la *fabrique* paroît riche. DAVILER.

FABRIQUE, en termes de Peinture, se dit des batimens en général, mais plus particuliérement de ceux qui ont quelque régularité d'Architecture, ou du moins qui sont plus apparens. Les *fabriques* sont d'un grand ornement dans le paysage. DE PILES. Le Poussin a peint dans ses ouvrages des *fabriques* Romaines d'une grande elégance, & Bourdon des *fabriques* Gothiques, qui, toutes Gothiques qu'elles sont, ne laissent pas de jetter un air sublime dans les paysages. ID.

FABRIQUE, signifie aussi, le temporel, le revenu affecté à l'entretien d'une Eglise Paroissiale, tant pour les réparations, que pour la célébration du Service. Il est gouverné par des laïques qu'on nomme *Marguilliers* à Paris, Fabriciens dans quelques Provinces, ou Procureurs Fabriciens, & à la campagne *Gagiers*. On met des troncs & bassins pour recevoir les aumônes qu'on fait à la *fabrique*. On quete pour l'œuvre & *fabrique* de la Paroisse.

Les *fabriques* des Eglises paroissiales étoient autrefois gouvernées par les Eveques: ensuite on en donna le soin aux Archidiacres, puis aux Curés: enfin, l'administration de ces revenus a passé à des personnes notables, qu'on appelle Marguilliers: ils doivent rendre compte des deniers de la *fabrique* tous les ans par devant l'Eveque, ou son Archidiacre. Voyez le Canon *Quoniam*. 17. *quæst*. 7. Le Concile de Trente *sess*. 22. *de reform*. *c*. 9. Les Edits & Déclarations de nos Rois du 3 Octobre 1571. Fevrier 1580. Mars 1609. Septembre 1619.

Dans les provinces on dit *fabrice* pour *fabrique*: c'est un mauvais usage.

> *Je te veux, cher ami, faire avoir la pratique*
> *Des Pains benits de la* Fabrique:
> *Ils sont payes fort grassement;*
> *Fr'ie te veux pour ce service*
> *Qu'une brioche, c'est justice,*
> *Fete & Dimanche seulement.* N. CH. DE VERS.

On dit figurément & proverbialement, & en mauvaise part, de deux vauriens, qu'ils sont de meme *fabrique*; pour dire, qu'ils ne valent pas mieux l'un que l'autre.

FABRIQUER, v. act. Travailler à faire certaines sortes d'ouvrages. *Fabricare*, *facere*, *fabrefacere*. Il ne se dit guere que de l'emploi des métaux pour les monnoies, médailles, & quelques vases; ou de celui des laines, soies, &c. pour faire des étoffes, des chapeaux, des tapisseries, &c. Les belles étoffent se *fabriquent* à Venise, à Lyon, à Tours. Les belles tapisseries se *fabriquent* aux Gobelins. Le pouvoir de *fabriquer* monnoie appartient de droit au Princes souverains, & aux Republiques. BOUTERUE.

FABRIQUER, se prend aussi pour Faire; mais dans un sens figuré & souvent comique.

> *Le Ciel, dont nous voyons que l'ordre est tout-puissant,*
> *Pour differens emplois nous* fabrique *en naissant.* MOL.

FABRIQUER, se dit figurément en Morale; pour dire, Inventer une calomnie, une histoire une médisance. *Comminisci*, *fingere*. C'est une histoire *fabriquée* à plaisir que celle de l'Âne d'or d'Apulée. Il y a des gens qui citent des loix, des autorités qu'ils ont eux-mêmes *fabriquées*.

On dit en termes de Palais, *Fabriquer* un contrat, un testament; pour dire, Faire un faux contrat, un faux testament, un faux acte. *Confingere*. On ne le dit point en parlant d'une piéce véritable.

FABRIQUÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Fabricatus*.

FABRIQUEUR. s. m. Fabricien, Procureur Fabricien ou de la Fabrique; Celui qui est chargé du soin de la Fabrique; c'est-à-dire du temporel, des biens d'une Eglise. *Procurator Ecclesiæ*. Dans un titre de la Chambre des Comptes de Nantes fait en 1419. le Duc de Bretagne charge ses Receveurs présens & avenir de Vannes & de Kimperlé de payer pendant la vie de son fils Pierre de Bretagne C. S. chaque année aux *Fabriqueurs* de M. S. Julien de la terre de Kaer près Vannes. *Hist. de Bret. Tome II. pag.* 917. *Fabriqueur* est ce qu'on appelle aujourd'hui en quelques lieux Fabricien, Procureur Fabricien, Procureur de la Fabrique, & à Paris Marguillier.

☞ FABRIQUEUR. Dans les Chapitres il y a communément un *Fabriqueur*. C'est un Chanoine qui a inspection sur le bâtiment de l'Eglise, sur les ornemens, & tout ce qui concerne la décoration.

FABULATEUR, s. m. Conteur de fables. *Fabularum artifex*, *blatero*, *consarcinator*. M. Chastelain s'en est servi dans son Martyrologe, comme de bien d'autres mots, qui ne sont pas plus en usage que celui-ci.

FABULEUSEMENT, adv. D'une maniere fabuleuse, qui sent la fable. *Fabulosè*. L'usage de ce mot est rare. Cette histoire est écrite *fabuleusement*. On diroit que c'est une fable. Pour vouloir mettre du merveilleux dans vos narrations, vous racontez tout *fabuleusement*.

FABULEUX, EUSE, adj. Qui est faux, inventé à plaisir; qui concerne la fable. *Fabulosus*, *fictus*, *commentitius*. L'antiquité *fabuleuse* a bien abusé de la crédulité des peuples. Les mysteres des Dieux *fabuleux* des Payens ne laissoient pas de contenir quelques vérités morales. Le style *fabuleux* est plus égayé, & plus figuré que le style Chrétien. S. EVR. L'apologue est un exemple *fabuleux*, pour faire comprendre aux hommes leur devoir par ce détour. S. EVR.

> *Là tout est mis en œuvre, & proverbes des halles,*
> *Et recits* fabuleux, *& pointes triviales.* VILL.

> ☞ *Quelle* fabuleuse *aventure,*
> *Au siecle même des Romans,*
> *Eut jamais des évenements*
> *Si contraires à la nature?* P. LE MOINE.

FABULEUX, se dit aussi pour, rempli de fables. Varron a divisé la durée du monde en trois périodes: la premiere est celle du temps obscur & incertain, ἄδηλον, qui comprend tout ce qui s'est passé jusqu'au déluge. Car les Payens avoient quelque idée du déluge, & une espece de tradition là-dessus, mais ils ne sçavoient rien du tout qui s'étoit passé avant ce temps-là. La seconde

période est celle qu'il appelle le temps *fabuleux*, μυθικὸς; & cela comprend tout le temps qui s'est écoulé depuis le déluge, jusqu'à la premiere Olympiade; c'est-à-dire, 1552 ans selon le P. Petau. Cette époque de la ruine de Troye, arrivée environ l'an 308 après la sortie d'Egypte, & 1164 ans après le déluge, est considérable, tant à cause de l'importance d'un si grand événement, célébré par les deux plus grands Poëtes de la Grece & de l'Italie, qu'à cause qu'on peut rapporter à cette date ce qu'il y a de plus remarquable dans les temps appellés *fabuleux*, ou héroïques; *fabuleux* à cause des fables dont les histoires de ces temps sont enveloppées; héroïques, à cause de ceux que les Poëtes ont appellé les enfans des Dieux, & les héros. Leur vie n'est pas éloignée de cette prise. Bossuet.

Fabuleux, est aussi quelquefois un substantif m. Nous ouvrons le *fabuleux* par un assemblage confus de Dieux, de Bergers, de Héros, d'Enchanteurs, de furies, de Demons. S. Evr.

FABULIN ou FABULINUS, s. m. Terme de Mythologie. Nom propre d'un Dieu qui étoit honoré chez les Romains; Dieu de la parole. *Fabulinus.* Varron dit qu'on faisoit des sacrifices à *Fabulin* quand les enfans avoient commencé à parler. C'étoit un des Dieux qui présidoient à l'éducation des enfans. Celui-ci leur aidoit à parler & à apprendre à parler. Ainsi lorsqu'un enfant commençoit à begayer quelques mots, on faisoit des sacrifices au Dieu *Fabulin*. Nonius Marcellus, C. XII. n. 56. d'après Caton & Varron, L. II. Lil. Gyral. *Hist. Deorum, Synt. I. p.* 47.

Ce mot vient de *fabula*, dérivé de *fari*, parler, causer.

☞ FABULISER, v. act. Ajoûter des traits fabuleux à une histoire, à un récit. Ce mot est en Italique dans le passage suivant. Dans le sixiéme siécle on s'étoit contenté d'orner & de *fabuliser* quelques faits véritables, & d'augmenter le nombre des miracles. Dans le septiéme on supposa des légendes entiérement fausses.... *Observ. sur les Ecr. mod.*

On disoit autrefois *fabloyer*, discourir, comme on le voit dans Nicot.

Ce mot étoit aussi substantif, & signifioit discours qui tient de la fable. On disoit aussi *fabliau*, & *fabliaux* au pluriel. Les Troubadours, qui étoient les anciens Poëtes Provençaux, excelloient dans ce genre. *Sup. au Gloss. du Rom. de la Rose.*

☞ FABULISTE, s. m. Auteur qui écrit des fables, en prenant ce nom dans le sens d'Apologue. *Fabularum scriptor.* La Fontaine a fait ce mot, ou du moins s'en est servi dans la Préface de ses fables. Aristote, dit-il, n'admet dans la fable que des animaux, il en exclut les hommes & les plantes. Cette regle est moins de nécessité que de bienséance, puisque ni Esope, ni Fédre, ni aucun des *Fabulistes* ne l'a gardée: tout au contraire de la Moralité, dont aucun ne se dispense.

F A C.

FAÇADE, s. f. La partie extérieure d'un grand bâtiment, le côté par où on y entre. *Frons, facies ædificii.* La *façade* du devant du Louvre est un des plus beaux morceaux d'Architecture qui soit dans le monde. On l'appelle quelquefois *ordonnance*, *compositio*, ou *colomnaison*, *columnarum series*, lorsqu'elle est ornée de colomnes. Il y a des *façades* simples; c'est-à-dire, avec peu de moulures, ou d'ornemens. & des *façades* riches, qui sont enrichies de bas reliefs, de trophées, &c. Il y a des bâtimens qui ont des *façades* à portiques; les Latins les appellent *prostylos*: il y en a qui n'en ont point, *inantis* en Latin: il y en a qui ont des *façades* à colomnes devant & derriere, ou de différens côtés, *amphiprostylos.* Voyez Vitruve, l. 3. ch. 1. Palladio, l. 4. ch. 3. &c. *Façade*, est ce qu'on nomme aussi frontispice, du Latin *frontispicium.* Et l'on dit le frontispice d'un livre, pour le titre ou premiere feuille, principalement quand elle a une estampe, ou quelque figure gravée.

Ce mot vient de l'Italien *facciata*, qui signifie la même chose; & ce mot Italien est formé de *facies*, *face.*

FACALHAD, Nom d'une montagne & d'un cap de l'Arabie heureuse. *Facalhadum promontorium*, anciennement *Siagros extrema.* Le Cap de *Facalhad* est sur la côte méridionale de l'Arabie heureuse, dans la contrée de l'Iemen, à l'embouchure du Prim, du côté du midi, entre le cap Fartach & celui de Dos puntos, ou des deux pointes. Il est formé par la montagne *Facalhad*, ou *Sachalad*, nommée par les Anciens *Prionotus.* Maty.

☞ FACATA, s. f. Ville & port de mer du Japon, Capitale du Royaume de Chicugen, dans l'Isle de Ximo, sur la mer de Corée.

FACE, s. f. Superficie, la premiere chose que les corps présentent à nos yeux. *Facies, superficies, species.* La *face* du monde, de la terre, des eaux. Les corps qu'on appelle *polyedres* sont à plusieurs *faces.* Un dé a six *faces.*

Face, se dit aussi du devant d'un bâtiment, & relativement à ce qui lui est opposé. La *face* de ce Palais est fort magnifique. Ce Château a en *face* une belle avenue, c'est-à-dire, vis-à-vis. On dit aussi *face* d'une partie considérable du bâtiment qui est en vûe.

En termes d'Architecture il se dit encore d'un membre plat qui a beaucoup de largeur & peu de saillie. Harris.

☞ Ordinairement les Peintres divisent la figure en dix *faces.* Voyez le *Dict. de Peint. & d'Arch.*

Face, signifie aussi le visage, comme étant la seule partie du corps de l'homme qui paroît découverte à nos yeux. *Facies, vultus, os.* Aux autres animaux on dit *bec*, ou *museau*, ou *hure.* On l'appelle *l'image de l'ame*, à cause que c'est le siége des principaux organes des sens. Car la fierté paroît aux sourcils, la pudeur aux joues, la majesté au front, &c. Elle fait juger du sexe, de l'age, de la beauté, du tempérament, de la santé, ou de la maladie. Les Médecins la divisent en deux parties. Ils appellent la supérieure, le *front.* Ils comprennent dans la partie inférieure les yeux, le nez, les oreilles, les levres, la bouche & le menton. ☞ La *face* commence à la pointe des cheveux du front, & finit à l'extrémité du menton. La *face* se divise en trois parties égales: La premiere comprend le front; la seconde, le nez; & la troisiéme, la bouche & le menton. Le mot de *face* dans la signification de *visage* a un peu vieilli. On ne s'en sert guere que dans des vers sérieux, & lorsqu'on parle d'un visage majestueux. On dit *la face* toute défigurée: voir Dieu *face* à *face.* Mais il semble que ce n'est qu'en ces phrases consacrées. Malherbe l'a employé dans le sens figuré: La *face* déserte des champs. Vaug. Corn. On s'en servoit autrefois dans les discours ordinaires; mais cela n'est plus d'usage. On dit, Résister, soutenir en *face*, regarder en *face*; mais toujours sans la particule *la.* Hors ces phrases, on ne s'en sert guere qu'en raillant, & en parlant d'un visage gros & large: cet homme a une *face* resplendissante. Ce mot ne se doit point employer pour signifier un visage, sur-tout dans des vers d'amour, & en parlant du visage d'une Maîtresse. C'est en raillant, & dans le style Comique & bouffon, que Moliere fait dire dans l'Amphytrion,

> *Il nous feroit beau voir attachés* face à face
> *A pousser de beaux sentimens.*

On ne peut s'en servir que dans le sérieux, en parlant d'un Dieu, ou d'un Heros. Malherbe a dit de Dieu, les rayons de grandeur qui sortent de sa *face.*

> *Il n'est plus de Ciel pour lui;*
> *Loin de la* face *adorable,*
> *Dont le regard favorable*
> *Remplit les cœur des Elus,*
> *Dans la plus cruelle peine,*
> *Il est l'objet de la haine*
> *D'un Dieu qu'il ne verra plus.*

Nouveau choix de vers. *Ode sur l'Enfer.*

Les Rois, à l'exemple de Moïse, mettent quelquefois un voile sur leur *face*, afin que leur majesté n'éblouïsse pas trop ceux qui en approchent. Ces phrases sont imitées de celles de l'Ecriture, dont les expressions nous deviennent familiéres, & très-connues, parceque nous les lisons & les entendons souvent: cela rend plus supportable l'usage de certains termes.

On dit pourtant en ce sens, Regarder en *face* quelqu'un ; pour dire, soutenir ses regards. Un criminel n'oseroit regarder la *face* de son Juge.

☞ Face Hippocratique, d'Hippocrate, ou cadavéreuse, s. f. C'est le visage d'un malade qui a les yeux enfoncés & éteints ; le nez pointu ou aiñlé, & les narines ouvertes ; les temples creuses ou abattues ; les oreilles froides & retirées ; la peau du front terreuse, dure & seche, le teint pâle, plombé ou noir ; ce qui annonce ordinairement une mort prochaine. Hippocrate en fait la description. Blanchard & Harris d'après lui.

Face se dit figurément en Morale, premierement de la présence de Dieu. Les bienheureux verront Dieu en *face*, ou *face à face*, ou la *face* de Dieu. Les Chérubins se voilent devant la *face*, se couvrent de leurs ailes.

Face, se dit aussi de toute autre présence, *Conspectus*, *præsentia*. Les Tyrans commettoient leurs crimes à la *face* de tout un peuple, de tout l'Empire. *Coram*. Il y a de la grossiereté à louer les gens en *face*. Les mariages sont clandestins, quand ils ne sont pas célebrés en *face* d'Eglise. Il a soutenu cette fausseté à la *face* de la Justice. Il est difficile de défendre un ouvrage de ténebres à la *face* de tant de Juges éclairés. Pat. Ils ont exercé leurs violences sacrileges à la *face* de toute la ville. Id.

Face, se dit aussi figurément des affaires, & premierement du côté par où on les regarde. Il n'y a point d'affaire qui n'ait deux *faces*, qu'on ne puisse tourner en deux façons. Il faut envisager un dogme par toutes ses *faces*, pour en juger avec plus de certitude.

On le dit aussi de l'état où se trouvent les affaires publiques. Sous le gouvernement de ce Ministre, l'Etat a changé de *face*, les affaires ont pris toute une autre *face*. César changea la *face* du gouvernement de Rome. Armand Cardinal de Richelieu changeoit alors la *face* de l'Europe. De Fénelon.

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face *nouvelle.* Rac.

En termes de guerre, on dit qu'un bataillon fait *face*, *frontem*, quand il se présente pour résister à l'ennemi : qu'on l'a attaqué en *face* & en flanc, quand on l'a attaqué de front & de côté. La *face* du bataillon s'appelle aussi front du bataillon, ou chef de files.

Face, en termes de Fortification, est le côté du Polygone de la place qui se présente à la vûe. La *face* de la place comprend la courtine, les deux flancs, & les deux pans de bastion qui se regardent, & qui forment l'angle de tenaille. Ainsi l'on dit que les Assiégeans firent deux attaques sur une même *face* de la ville.

Face Prolongée. Terme de Fortification. C'est la partie de la ligne d'une défense rasante, qui est entre l'angle de l'épaule d'un bastion & la courtine : ou bien c'est la ligne d'une défense rasante coupée par la longueur de la face.

On appelle aussi plus ordinairement *face*, ou pan de bastion, de ravelin, ou de demi-bastions, des ouvrages à corne & à couronne, la partie de ces ouvrages qui est terminée par l'angle de l'épaule & par l'angle flanqué, ou qui est entre la pointe du bastion & le flanc. Et la *face* prolongée est la ligne de la défense rasante diminuée de la *face*, c'est-à-dire, entre l'angle de l'épaule & la courtine.

Face, en termes des Eaux & Forêts, se dit du côté de l'arbre piedcornier où on a appliqué le miroir, ou la marque du marteau, pour en tirer un alignement jusqu'à un autre semblable.

Face, en termes de Manége, se prend quelquefois pour Chamfrein. Cheval de belle *face*, c'est celui qui a un Chamfrein blanc.

Face, en termes d'Astrologie, signifie la troisiéme partie d'une planete. *Facies*. Les Astrologues ont divisé chaque planete en trois *faces* : les dix premiers degrés composent la premiere *face*, les dix suivans composent la seconde, & les dix derniers composent la troisiéme. Vénus est dans la troisiéme *face* du Taureau ; c'est-à-dire, est dans les derniers degrés du Taureau.

☞ Face. En termes de Ceinturier on appelle *face* un morceau de cuir ou autre étoffe qui est attaché vers le milieu du ceinturon d'épée, & auquel sont attachés les pendants. Le ceinturon est composé de quatre morceaux : la ceinture, la *face*, les pendants & la barre.

En Face, adv. En présence. *Coram*. Résister *en face*, reprocher *en face*, soutenir *en face* de quelqu'un ; pour dire, lui résister, lui reprocher, lui soutenir quelque chose hardiment en sa présence. Saint Paul dit qu'il résista *en face* à Saint Pierre, parcequ'il étoit digne de répréhension.

Ce mot vient du Latin *facies*.

On dit proverbialement, *Face* d'homme fait vertu ; pour dire, que les ouvriers travaillent mieux en présence du maître qu'en son absence.

On appelle aussi *Volte-face*, en termes d'évolution militaire, un quart de conversion, ou un demi-tour à gauche, ou à droit.

De prime *face*, adv. Dès l'entrée, d'abord. *Primâ facie*, *primo aspectu*, *primâ inspectione*. On voit dans ce Palais de prime *face* un corps de logis flanqué de deux pavillons.

☞ FACÉ, ée, adj. C'est une expression nouvelle & de pure conversation, pour exprimer la physionomie. Il ne se dit qu'avec bien, ou mal. C'est un homme bien *facé*, pour dire un homme qui a un beau visage, ni trop long ni trop court, & plus gras que maigre ; ou qui a un air de probité, qui se présente bien, qui ne paroît pas trompeur. *Vultu mores*, ou *animum*, ou *probitatem vel nequitiam præferens*.

Face, Facié, en termes de Blason & d'Architecture. Voyez Fasce, Fascié.

☞ FACER, v. act. Terme du jeu de la Bassette. C'est amener pour face une carte qui est la même que celle sur laquelle un joueur a mis son argent. Il m'a *facé* d'abord. J'ai été *facé* trois fois.

☞ FACÉTIE, s. f. Le *t* se prononce comme une *s*. Plaisanterie qui divertit, & qui fait rire, soit qu'elle consiste en paroles, ou en actions. *Jocus*, *facetia*. Les Comédiens ont souvent appellé leurs farces, de petites *facéties*. Les Contes de Poge Florentin, de Bonaventure des Périers, d'Ouville, sont des livres pleins d'agréables *facéties*. La *facétie* est basse, & même trop comique pour un infortuné. Scar. Un esprit élégant trouve des sujets de *facéties* dans les matiéres mêmes qui en sont les plus éloignées. Du Perron.

☞ La *Facétie* est agréable, & souvent même utile dans l'oraison. Mais elle dépend purement de la nature, & il n'y a point d'art qui la puisse enseigner. *Ciceron, Dial. de l'orat. trad. par Cassagne.* Il y a deux genres de *Facéties* ; l'une qui est également répandue dans toute la suite du discours ; & l'autre qui a quelque chose d'aigu & de court. La premiere est appellée par les anciens la Raillerie, & la seconde le Bon-mot. Id.

Les *facéties* du Domenichi sont un ouvrage Italien rempli de contes, & de choses semblables.

Ce mot vient du Latin *Facetia*, qui signifie la même chose.

FACÉTIEUX, euse, adj. Plaisant, bouffon, qui fait ou qui dit des choses pour faire rire. *Facetus*. Homme *facétieux*, Esprits *facétieux*. Contes *facétieux*. Histoire *facétieuse*. Saint Jerôme dit que les paroles folles, ridicules & extravagantes, aussi-bien que celles qu'on appelle agréables & *facétieuses*, sont interdites aux personnes qui font profession de piété. Abbé de la Trape.

FACÉTIEUSEMENT, adv. D'une maniére facétieuse. *Facetè*.

FACETTE, s. fem. Petite face, ou superficie d'un corps taillé à plusieurs angles. *Latus*, *angulus*. Les lunettes qui multiplient les objets sont faites de verres taillés à *facettes*. Les diamans se taillent à *facettes*, ou en tables.

☞ Facette. Au figuré. On peut juger de lui comme on veut, c'est un homme à *facettes*, encore plus que les autres. Mad. de Sév.

FACETTER, v. act. Terme de Diamantaire, qui signifie, Tailler à facette. *Scalpere in varia latera*. Si vous *facettez* bien cette pierre, elle fera un bel effet.

FACHER, v. act. *Lædere*, *commovere animos*, *afferre molestiam*. Choquer, offenser quelqu'un, lui donner un sujet de chagrin, ou de colère. Il est dangereux de *facher* ceux de qui on dépend. Il faut quitter le monde

quand

quand il vous rit, & non pas quand il vous *fâche.* M. Scud.

> Fâche-*t-on un dévot, c'est Dieu qu'on* fâche *en lui.*
> Des-Hool.

On met fort bien un *que* après ce verbe. Je suis bien *fâché* que je n'aie rien à vous dire de bon. Busse Rab. Je suis *fâchée* qu'un Poëte, comme.... ait défiguré les trois plus beaux discours qu'on ait jamais lûs. Me Dacier. On dit proverbialement, S'il se *fâche*, il aura deux peines. S'il se *fâche*, qu'il prenne des cartes, qu'il se couche auprès.

☞ Fâcher se dit impersonnellement. *Dolere. Ægre ferre. Molestum esse.* Il me *fâche* de vous voir si sensible à si peu de chose. Il leur *fâchoit* de perdre le fruit de leurs charités. Bouhours. *Xav. L. V.* Il me *fâche* bien de payer cette taxe.

Ménage avoit cru que ce mot venoit de *fatigare*, dont les Latins ont usé, pour dire, Offenser, & piquer par brocards & railleries. D'autres le font venir de *fastidire*, ou de *fascinare*. Ménage aime mieux le faire venir de *fascis*, après Henri Etienne & M. Caseneuve. L'étymologie de *fatigare* est de M. de Valois le jeune, & de quelques-autres. Guichard, qui donne souvent des étymologies fondées sur les plus foibles conjectures, dit que *fâcher* pourroit bien venir de פח, *pae*, mot Chaldaïque, en donnant à la lettre פ, le son des lettres *ph*, & au mot entier la signification de *contristavit*. Quoique פח, signifie en quelque endroit de l'Ecriture, *faire de la peine*, *contrister*, ce n'est pas à dire que le mot de *fâcher* en vienne.

Fâché, ée, part. & adj. *Iratus*, *infensus*.

Fâcherie, s. f. Colère, chagrin, déplaisir. *Molestia*, *ægritudo*, *mæstitia*. L'affront sanglant qu'on lui a fait lui a bien donné de la *fâcherie*. La douleur l'a tellement saisi, qu'il est mort de *fâcherie*.

FÂCHEUX, euse, adj. Qui donne de la fâcherie, qui cause de l'ennui, de la peine & de la difficulté. *Molestus*. Il se dit des personnes. C'est un homme *fâcheux*, un esprit *fâcheux*, qui est fantasque, bourru, avec qui on ne peut vivre.

> *Censeur un peu* fâcheux, *mais souvent nécessaire.* Boil.

Il se dit aussi des choses. Les Alpes sont *fâcheuses* à traverser. Les chevaux sont *fâcheux* à dompter, les rossignols à nourrir. L'observation de la loi Mosaïque étoit un joug *fâcheux* & insupportable. Cl.

> *Ah! qu'un cœur combattu, qui veut & ne veut pas,*
> *Eprouve de* fâcheux *& funestes combats.* L'Ab. Têtu.

Fâcheux, substantif. Un importun, un homme odieux & qui déplait. Les personnes publiques sont souvent exposées à la persécution des *fâcheux*. Bouh.

> *Vous en serez, ô quêteurs & quêteuses,*
> *Du nombre affreux des* fâcheux & fâcheuses. Scar.

Molière a fait une Comédie qui a pour titre *les Fâcheux*, dans laquelle il joue un grand nombre de *fâcheux*; c'est-à-dire, de certaines gens qui semblent n'être au monde que pour fatiguer & importuner les autres. Cette Comédie commence par ces deux vers.

> *Sous quel astre, bon Dieu! faut-il que je sois né,*
> *Pour être de* Fâcheux *toujours environné?*

On dit aussi absolument, Il est *fâcheux* de perdre son bien. Cela est *fâcheux*, de passer toute sa vie à plaider.

FACHS, s. m. Nom propre d'une ancienne ville du Royaume de Tunis. *Fascha*. Elle est sur le Golfe de Capès, au midi d'Elmadia, & c'est peut-être la même que celle qui est appellée Asfacusa dans les Cartes de Sanson. Maty. On croit que c'est l'ancienne Taphra, ou Taphruta. Corn.

FACIALCAÇAR, s. m. & nom propre de lieu. *Facialcasara, Saipsa; Flavium Saspesanum*. Ce sont les ruines de l'ancienne Alpesa, petite ville de la Bétique, province d'Espagne. On la trouve dans l'Andalousie, entre les bourgs d'Utera & de Coronil, à sept ou huit lieues de Séville, du côté du midi. Maty.

FACIENDAIRE, s. m. Quelques Religieux nomment *Faciendaire*, celui qu'ils chargent des Commissions pour les Maisons étrangères de leur Ordre. *Procurator*.

FACIENDE, s. f. qui ne se dit qu'en mauvaise part, d'une cabale, d'une société de gens méchans & fripons, qui s'associent pour tromper, ou pour faire quelque méchante action. Il ne se faut pas fier à ces gens-là, ils sont tous de même *faciende*. Il est bas. On dit aussi, Cet homme-là n'a point de *faciende*; pour dire, qu'il n'a point d'intrigue, qu'il ne se donne point de mouvement pour terminer une affaire, qu'il n'est point propre au commerce du monde, &c.

FACILE, adj. m. & f. Aisé, qui ne donne point de peine à faire, à entendre, à gouverner. *Facilis*. Il est *facile* d'ajoûter aux inventions des autres. *Facile est inventis addere.* Cicéron & Virgile sont des Auteurs *faciles* à entendre. C'est un homme *facile*, avec qui il est aisé de traiter.

Facile, se dit au figuré des choses spirituelles. C'est un Poëte qui a un esprit, un génie *facile*, un style *facile*, c'est-à-dire, naturel, doux & coulant; qui n'est aucunement forcé, ni contraint.

Facile, se prend quelquefois pour Doux, indulgent, condescendant.

> *Ah! quittez d'un censeur la triste diligence.*
> *D'une mere* facile *affectez l'indulgence.* Rac.

> *Que les Dieux sont cruels quand ils sont trop* faciles*;*
> *Helas! que leurs refus sont quelquefois utiles.* Quin.

Facile, signifie quelquefois, Foible, mol, imbécille. Ils ont eu affaire à un homme *facile*, ils lui ont fait faire tout ce qu'ils ont voulu. On s'est fait aujourd'hui une vertu *facile*. Quelquefois les Princes, dans la crainte d'être trop *faciles*, se rendent inflexibles à la raison. Boss. Le stupide Empereur [Claudius] déshérita son fils Britannicus, & adopta Néron fils d'Agrippine. En récompense elle empoisonna ce trop *facile* mari. Id. Les Latins ont dit *facilis* dans tous ces sens-là.

FACILEMENT, adv. D'une manière facile, aisée. *Facilè*. Le sage vit *facilement* avec peu de bien. Les sens emportent trop *facilement* la raison. Boss.

FACILITÉ, s. f. Disposition qu'on trouve dans les choses pour les faire, pour les entendre, pour les faire agir sans peine. *Facilitas*. Il faut apporter des *facilités* dans les affaires, si on les veut conclure. Un Commentaire apporte beaucoup de *facilité* pour entendre un Auteur. On a blâmé simplement la *facilité* qu'ont la plûpart des Religieux pour entrer dans les affaires. L'Ab. de la Trap.

On dit aussi au figuré, une *facilité* d'esprit, de génie, de mœurs, de style. Ne vous piquez point d'une malheureuse *facilité* d'écrire: ces Ouvrages faits à la hâte ne durent guere. Dac. Une *facilité* affectée ne peut être qu'un faux naturel. S. Evr. Ceux qui ont la *facilité* de parler entraînent la multitude, parcequ'elle ne manque jamais de donner la raison à celui qui a l'avantage de la parole. Nic. Les esprits durs & farouches n'entrent point dans le charme & la *facilité* des fables de La Fontaine. M. de Scud. Les agrémens qui viennent de la *facilité* du génie ne vous touchent point. S. Evr. Pour rendre un discours élégant il faut parler avec *facilité*. Cette *facilité* se fait sentir lorsqu'on se sert d'expressions naturelles, que l'on évite celles qui semblent recherchées, & qui portent les marques sensibles d'un esprit qui fait les choses avec peine. Port-R. Pour parler avec *facilité*, il faut avoir une grande abondance de mots.

On dit encore, Abuser de la *facilité* de quelqu'un; pour dire, Tirer avantage de la foiblesse, de la simplicité, de la mollesse de quelqu'un, & le surprendre. C'est une personne simple & crédule, dont la sotte *facilité* est éternellement abusée. S. Evr.

Le P. Buffier appelle *facilité* de style, une qualité du style qui suppose la clarté, & qui consiste à arranger les mots les uns après les autres, de la manière la

plus

plus propre pour se présenter naturellement à l'imagination. La *facilité* du style est plus essentielle au François qu'à quelque autre langue que ce soit, parce qu'il arrange communément les mots dans le discours, comme nos idées s'arrangent par elles-mêmes dans notre esprit. Voyez la Grammaire Françoise de ce Pere, où il traite ce qui regarde la *facilité* du style.

FACILITER, v. act. Rendre facile, lever l'obstacle, la peine qu'il y auroit à faire quelque chose. *Facile aliquid reddere.* La vie retirée du monde *facilite* le chemin du Ciel. Les richesses *facilitent* le passage aux grands emplois, aux grandes dignités. Il vous *facilitera* les moyens de vous sauver. SCAR.

FACILITÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Complanatus, facili. redditus.*

FACINE, FACINER. Voyez FASCINE, FASCINER.

FAÇON, s. f. Maniére d'agir. *Modus agendi, ratio.* Il ne faut pas agir de la même *façon* avec toute sorte de personnes. Nos *façons* de faire sont bien différentes de celles des Orientaux. Il faut tourner une affaire de toutes les *façons* pour la faire réussir.

FAÇON, se dit aussi de divers ornemens, de diverses figures, ou enrichissemens qu'on donne à un ouvrage, de la maniére de le faire.

FAÇON A LA REINE. Terme de Vitrier. Maniére de tailler les piéces de verre, & de les arranger pour former une vitre, de sorte que chaque losange ait les deux pointes coupées horizontalement, qu'elle soit entourée de quatre carreaux longs, taillés en pointe à chaque bout, & qu'entre les losanges il y ait des carrés longs de verre, accompagnés de deux autres moins longs & aussi larges; l'un au-dessus, & l'autre au-dessous. *Opera, labor, ornatus, ornamentum.* Il y a bien des *façons* en cette broderie, en cette dentelle, en cet habit, en cette vaisselle ciselée.

FAÇON, signifie aussi, le travail de l'artisan qui a fait l'ouvrage. *Opera.* J'ai payé tant pour la *façon* de mon habit. Il faut payer le poids de l'argent, & la *façon* à part.

☞ FAÇON. On appelle Peigne en *façon*, le buis, l'ivoire, la corne, l'écaille de tortue, ou autre matiére, dont les Peigniers font les peignes, lorsqu'ils ont été préparés avec l'écouënette, ou la rape fine, & qu'il ne reste plus qu'à y faire des dents.

FAÇON, se dit aussi de la maniére dont une chose est faite. Vous voila vetu d'une étrange *façon*.

> *Un papier grisonné d'une telle* façon,
> *Qu'il faudroit, pour le lire, être pis qu'un Démon.*
> MOL.

FAÇON, signifie encore, Composition, Invention. Ces vers sont de la *façon* de Racine. Cette histoire est de votre *façon*; c'est-à-dire, que vous l'avez inventée. Ce Poëte nous a lû un sonnet de sa *façon*; c'est-à-dire, dont il est Auteur.

FAÇON, en termes de Grammaire, se dit d'une maniére de parler; du tour d'une expression; d'une phrase qui n'est pas tout-à-fait ordinaire. Cette *façon* de parler est un gallicisme. On dit aussi, Faire son thême en plusieurs *façons*; pour dire, en plusieurs maniéres différentes.

En termes du Palais on dit, la *façon* d'un decret, d'un arret, d'une sentence; pour dire, le salaire du Greffier qui les a dressés, ou mis en peau, sans y comprendre la signature. *Merces, pretium, scriptura.*

En termes d'Agriculture on dit, qu'une terre est labourée de ses trois *façons*; pour dire, qu'elle est prête à y recevoir du blé. On donne aussi trois *façons* à la vigne pour la bien cultiver.

En termes d'Architecture on dit, Bâtir à la *façon* des Romains, *Romano more*: fortifier une place à la *façon* de Hollande; pour dire, Batir, fortifier à la maniere de ces nations-là.

FAÇONS d'un vaisseau, ce sont les diminutions que l'on voit à l'avant & à l'arriere du dessous d'un vaisseau, les endroits où le vaisseau commence à diminuer plus sensiblement.

☞ FAÇON, signifie aussi, la mine, l'air, la taille, le port, la contenance d'une personne, ses maniére d'agir, de marcher, de parler. *Compositio, forma, species.* Il m'est venu voir un homme de bonne *façon*. On ne dit point à la Cour un homme de bonne *façon*, pour signifier un homme de bonne mine. *Suite des mots à la mode.*

Je ne crois pas cependant M. de Marivaux répréhensible pour s'etre servi de cette expression dans l'exemple suivant: J'allai souper chez la personne avec qui j'étois; nous y trouvâmes son frere avec une jeune Dame & un jeune cavalier, de fort bonne *façon* tous deux. *Spectateur François.*

J'ai jugé à sa *façon* qu'il étoit de qualité. C'est un terme de conversation seulement.

> *Je n'ai d'un vieux Docteur ni l'air ni les* façons,
> *Et ne me sens point propre à donner des leçons.*
> Mlle DE LA VIG.

☞ On dit proverbialement qu'un homme, qu'une chose n'a ni mine, ni *façon*; pour dire, qu'un homme, qu'une chose n'a ni grace, ni apparence.

☞ On dit aussi, Des gens d'une certaine *façon*; pour dire, des gens d'un certain rang, d'un certain caractére. On n'en use pas ainsi avec des gens d'une certaine *façon*.

☞ On dit dans la conversation, C'est une *façon* de bel esprit. C'est une *façon* de brave, &c. en parlant d'un homme qui se donne pour bel esprit, pour brave, & qui n'en a guére que l'apparence. ACAD. FR.

FAÇON, signifie encore, Cérémonie, compliment, formalité. Les honnetes gens ont abrégé les *façons* & les complimens, pour la commodité de la société. BELL.

> *Ne venez pas plus loin,*
> *Ce sont toutes* façons *dont je n'ai pas besoin.* MOL.

Auguste ayant été reçu & traité par un de ses Ministres sans beaucoup de *façon*, lui dit en sortant, Je ne pensois pas que nous fussions si bons amis. MÉN. Une personne modeste agit uniment & sans *façon*. BELL.

> *Voulez-vous dans votre maison*
> *Faire à vos amis bonne chere?*
> *Vivez avec eux sans* façon,
> *Donnez liberté toute entiére;*
> *Loin de les suivre pas à pas*
> *Souvent ne les voyez pas.*

FAÇON se dit aussi des grimaces, des maniéres d'agir composées, affectées pour imposer; Affetterie. Croyez-moi, celles qui font tant de *façons*, ne sont pas estimées les plus femmes de bien. MOL. Les coquettes font mille *façons* & minauderies.

> *Point de* façons; *je vous conjure,*
> *Entrez vite dans la maison.* MOL.

FAÇON, se prend quelquefois, pour Maniére agréable; sur-tout quand on y joint le mot de *petite*. Elle a mille petites *façons* qui lui gagnent le cœur de tout le monde. SCAR. Il y a des femmes qui veulent tout devoir à leur beauté, & qui négligent les petites *façons* & les simagrées. Tout ce qu'on appelle des *façons*, doit avoir un sens fin, & même un but: autrement c'est comme si on parloit sans rien dire. LE CH. DE M.

FAÇON, se dit aussi en général pour Conduite, procédé, comportement.

> *Madame, voulez-vous que je vous parle net?*
> *De vos* façons *d'agir je suis mal satisfait.* MOL.

FAÇONS DE FAIRE, a le même sens. *Agendi ratio.* Il se dit même des animaux, & l'on en trouvera plusieurs exemples dans les articles de fauconnerie que nous avons ajoûtés à cette édition. Cet oiseau a toutes les *façons de faire* du faisan.

On dit aussi absolument; Je ne sçaurois souffrir cette femme en aucune *façon*, je veux rompre avec elle de *façon* ou d'autre; je la traiterai de *façon* qu'elle me laissera

laissera en repos. Cela n'est pas soutenable en *façon* quelconque.

De *façon* que, *ita ut*. Conjonction qui sert à tirer une conclusion, qui signifie, De maniere que, &c. Ces gens ont fait cent difficultés en ce pourparler, de *façon* que l'affaire est absolument rompue. Cette locution n'est pas très-élégante. Il y a pourtant de bons Auteurs qui l'emploient. Bouh. Il vaut mieux dire, de sorte que. Vaug.

On dit proverbialement, Je lui en ai donné d'une *façon*; pour dire, Je l'ai maltraité. Cette expression est basse.

M. Ménage fait venir *façon* de *factio*, comme *leçon* de *lectio*, cuisson de *coctio*, maudisson & benisson de *maledictio* & *benedictio*.

Mal-Façon, Terme des Arts. Mauvaise *façon*, méchante *façon*, méchante construction, la mauvaise maniere dont un ouvrage est fait. Maçonnerie peu solide par la *mal-façon*. Frézier.

☞ FACONDE, f. f. Eloquence, grace du discours. *Facundia*. Il n'est bon que dans le style vieux & burlesque.

C'est un de ces vieux mots, ausquels M. Rousseau sçait donner un air de jeunesse par l'emploi qu'il en fait.

Et n'est Caillette en honnête maison
Qui ne se pâme à sa douce faconde.

En vous ai vû, par un merveilleux cas,
Ensemble unis Virgile & Mécénas :
De l'un avez la grace & la faconde,
De l'autre accueil, & douceur sans seconde. R.

FAÇONNER, v. act. Donner à un ouvrage sa façon, sa figure, ses ornemens. *Operi formam addere*. Cet habit, ce bassin, sont bien *façonnés*, il y a bien de la façon, du travail. Du ruban *façonné*.

Tous les ans je dois lui donner
Une guirlande nouvelle.
Qu'avec plaisir j'irai la façonner!
Nouv. choix de Vers.

Façonner, se dit figurément de l'esprit & des mœurs, des manieres, de l'air & des talens de l'esprit, des qualités du corps, & signifie, Former, polir. *Mollire, erudire, instituere, formare, polire*. La conversation des Dames *façonne* bien un jeune homme. C'est à la Cour qu'on se *façonne*.

J'ai le plaisir de satisfaire
A l'hommage que je lui dois.
Si j'ai quelque talent pour ce que j'ose faire ;
Ce Maître a façonné *ma voix*. Rec. de vers.

M. Huet dit *façonner* l'esprit, les mœurs.

Façonner, se dit aussi pour, Faire quelqu'un aux façons d'un autre, l'y accoutumer. *Fingere, informare*.

Au joug depuis long-temps ils se sont façonnés. Rac.

☞ Le Peuple Romain n'étoit pas encore *façonné* à l'Empire de Charlemagne. Les Saxons n'étoient pas *façonnés* en ce temps à sa domination. M. de la Bruere. Le corps ne sçauroit aisément se *façonner* à toutes ces manieres. La voix se *façonne* difficilement à ces inflexions.

Façonner, se dit aussi de ceux qui font des cérémonies, & des complimens incommodes. Il faut trop *façonner* avec les étrangers. On ne *façonne* point avec ses amis. On ne *façonne* pas davantage. Bens.

Façonner, se dit aussi de ceux qui dans les affaires cachent leurs sentimens, & avec qui il est difficile de traiter, ou qui se défendent le plus qu'ils peuvent de faire une chose. *Dissimulare, moras trahere*. Ce mariage eût été conclu, si ce pere n'eût point tant *façonné*, tant barguigné.

C'est en vain qu'on façonne ;
Tout fléchit sous l'Amour, il n'exempte personne.
Bens.

Façonné, ée. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe. Les ouvrages les plus hardis & les plus *façonnés* du Gothique ne sont pas les meilleurs. De Fén.

Sur une table longue & façonnée *exprès*
D'un tournoi de bassette ordonner les apprêts. Des-Pr.

☞ FAÇONERIE, f. f. Maniere de façonner les étoffes. Ordonnance du mois de Juillet 1667. portant réglement sur les Manufactures.

FAÇONNIER, f. m. Artisan ou compagnon qui travaille aux façons de Manufactures de toutes sortes d'étoffes, soit or, argent, soie, ou laine. *Artifex, panni textor*. Il y a des réglemens qui concernent les *façonniers* dans l'Ordonnance des Manufactures ; & ils sont tenus au sortir du foulon, à l'égard des étoffes, d'apporter leurs marchandises aux Bureaux des Jurés-Drapiers, pour être visitées & marquées.

Façonnier, ière. adj. Cérémonieux, grimacier. *Nimius officiorum affectator, urbanitatum*. Que vous êtes *façonnier*. Les personnes du vieux temps sont plus formalistes & plus *façonniers* que les modernes, qui ne sçauroient s'assujettir à ces grimaces concertées. Bell.

De tous vos façonniers *je ne suis point l'esclave*. Mol.

Peu façonnier, *aimant le badinage.*
Nouv. ch. de Vers.

Les précieuses sont ridicules, parcequ'elles sont trop *façonnieres*.

FACQUE, f. f. Vieux mot, qui signifie *poche*, ou quelque chose de semblable. *Pera*.

Ce mot & le suivant viennent, selon quelques-uns, de l'Allemand *fach*, qu'ils expliquent par les mots d'*étui* & de *boete* : *facher* est plutôt que *fach* la racine du mot de *facque* ; car *facher* signifie en Allemand *tiroirs, cassettes, petites armoires* ; & *fach* signifie, du moins aujourd'hui, l'espace qui est entre deux colomnes.

FACTEUR, f. m. Dans le Droit ce mot signifie celui qui est chargé d'une procuration qui lui donne pouvoir d'agir au nom d'un autre : dans l'usage il signifie, Commissionnaire de Marchand ; celui qui achete pour d'autres Marchands des marchandises, ou qui les vend en leur nom. *Institor*. Quelques-uns maintenant par honneur les appellent *Commis*. Le *facteur* n'est point reçu à faire cession contre son commettant. C. B. Celui qui établit un *facteur*, est tenu du fait du *facteur* dans l'étendue de sa fonction. La minorité n'excuse pas le *facteur*, & ne le dispense pas de payer. Les *facteurs* des Marchands forains de vivres sont défendus par la Police de Paris. De la Mare, *Tr. de Police, L. V. Tit. I. c. 2. pag. 657.* Ces *facteurs* sont Porteurs, Gagne-deniers & autres gens attitrés. Id. Le même Auteur au même Livre, T. XXIII. c. 9. traite des Réglemens qui concernent les Courtiers & *facteurs* de marchandises, de volailles, de gibier, d'agneaux, de chevreaux & de cochons de lait ; & de celle d'œufs, de beurre & de fromage, &c.

Facteur, se dit aussi de celui qui tient le bureau, & les registres des Messagers, & qui distribue les lettres.

Facteur d'orgues, est l'ouvrier qui fait toute la machine des orgues, à la réserve du buffet. ☞ On dit aussi *Facteur* de Clavecin, & *Facteur* d'Epinette. Remarquez que les *Facteurs* de Clavecin & d'Epinette mettent toujours des touches noires pour les sons naturels, & des blanches pour les feintes ; & les *Facteurs* d'orgues font ordinairement le contraire. Sauveur, *Ac. des Sc.* 1702. *Mém. p.* 309.

Autrefois *facteur* s'est dit pour *criminel*. Forjurer les *facteurs*. Voyez FORJURER.

Les Arithméticiens Anglois appellent *facteurs*, le multiplicand & le multiplicateur, parceque c'est par eux que se fait le produit. Harris, au mot *facters*.

☞ FACTEUR, S'est dit autrefois pour, Celui qui fait, qui crée, Créateur. *Creator, conditor*.

FACTICE, adj. m. & f. Qui est fait par art, par machine, qui n'est point naturel. *Factitius*. Un mot *factice*, c'est un mot qui n'est pas de la langue ordinaire ;

re ; mais qu'on fait exprès, & sur le champ, pour bien exprimer sa pensée. Rabelais a fait un chapitre des chevaux *factices* de Gargantua. En Chymie on appelle cinnabre *factice* celui qui est fait par les Chymistes, & qu'on distingue du cinnabre naturel. Les eaux distillées, &c. sont des eaux de liqueurs *factices*. Une boisson *factice* est opposée à une boisson naturelle. Le vin est une boisson *factice*, aussi-bien que le cidre, la bière, le poiré, &c.

☞ FACTICE, en termes de Logique, se dit des idées qui sont composées de deux autres idées. Montagne d'eau est une idée *factice*, composée de l'idée de montagne & de l'idée d'eau. Pluie d'or, torrent de feu, grele de pierre sont des idées *factices*.

☞ Factice. Imaginé, feint. Les principaux faits sont véritables ; mais le détail & les ornemens sont *factices*. Huet. Je crois les unes surannées, les autres basses & populaires, & les autres *factices*. Mosant de Brieux.

Factice, se prend aussi, ou plutôt se prenoit du temps de Nicot, en bonne part ; pour dire, beau, propre, bienfait. Nicot l'écrit *faictiz*, & voici l'exemple qu'il rapporte. Un corps beau & *faictiz*, c'est-à-dire, bien fait.

FACTIEUX, euse. adj. Séditieux, remuant, celui qui forme des cabales, & des factions, ou qui adhere à leur parti. *Factiosus*. Les Etats seroient toujours en repos sans les esprits *factieux*.

Factieux, euse. s. m. & f. Ce mot est aussi quelquefois substantif, ou plutôt un adj. dont on n'exprime point le substantif. C'est un *factieux*. On a banni tous les *factieux*. Patru, dans son 16ᵉ Plaidoyé, appelle *factieuse*, une Religieuse qui s'étoit révoltée contre sa Supérieure.

FACTION, s. f. Service de simple soldat à l'armée pour faire sentinelle, les rondes, la patrouille. *Munus, opera*. Etre en *faction*, signifie, Etre en sentinelle.

Faction, signifie aussi, une cabale ; un parti qu'on forme dans un Etat pour troubler le repos public. *Factio, seditio*. Toute *faction* est passionnée. S. Evr. Les *factions* des Guelphes & des Gibelins ont troublé toute l'Italie pendant plusieurs siècles.

M. Flechier a pris ce mot de *faction* dans une signification plus générale, & plus étendue, pour guerre, parti, division entre différens Etats, quand il a dit,

Au milieu de la paix je vois naître la guerre,
Je vois des factions *qui partagent la terre.*

Faction, se dit aussi des cabales & brigues particulieres qui se font pour les élections des chefs des compagnies. Ces Moines étoient divisés en deux *factions* pour l'élection d'un Abbé. L'Académie est partagée en trois *factions* pour donner un successeur à un Académicien.

Factions. C'étoient autrefois à Rome les différentes troupes des combattans aux jeux du Cirque. Il y en avoit quatre : la *Faction verte*, la *Faction bleue*, la *Faction rouge*, & la *Faction blanche*. Voyez ci-dessus au mot CIRQUE. On abolit depuis ces *factions*, parceque l'émulation qui étoit d'abord entre elles se convertit en haine : elles en vinrent aux mains du temps de Justinien.

Faction de l'Œuvre divin, en termes de Philosophie hermétique, signifie accomplissement, perfection, achèvement. *Perfectio*.

FACTIONNAIRE, s. m. Simple soldat qui est obligé à tous les services de la guerre, ou qui est actuellement en faction.

Factionnaire, dans l'Histoire Romaine, est le nom qu'on donne à ceux qui composoient les factions. *Factionarius*. Il y avoit aussi des chefs des *factionnaires*, ou chefs des factions, qu'on appelloit *Domini factionum*. Nous dirions chefs de quadrilles.

FACTISTE, s. m. *Comicus poeta*. Nicot. Voyez ci-après FATISTE ; car c'étoit la même chose.

FACTORERIE, s. f. *Officina*. Bureau de Marchands où leurs Facteurs font pour eux le commerce. Les François, les Hollandois, les Anglois, ont chacun leurs

Factoreries à Surate. On appelle aussi ces Bureaux, *Comptoirs*.

FACTOTUM, s. m. Il faut prononcer Factoton. Homme qui se mêle de tout dans une maison, qui est un serviteur à tout faire. *Omnium officiorum administer*. Ce mot n'est bon que dans le comique & le burlesque. Les valets haïssent fort les *factotums*. Je connois de plus en plus par tes discours que tu es non-seulement Mouchard, mais encore Conseiller, Émissaire, Avocat, *Factotum*, Secrétaire du G. M. Masc. *p*. 379. Par ma foi, Monsieur l'Intendant, vous nous obligerez de nous faire voir ce secret, & de prendre mon office de Cuisinier ; aussi-bien vous mêlez-vous céans d'etre le *factotum*. Mol.

Vous qui du Roi Crésus êtes le factotum,
Je vous prie en payant de me rendre un service.
Boursault.

☞ *Factotum* ne se dit pas seulement d'un serviteur, d'un domestique, &c. mais encore de toute personne qui a du crédit dans une maison, dont on suit les avis, qui gouverne, &c.

FACTUM, s. m. Prononcez Facton. Mémoire imprimé qu'on donne aux Juges, qui contient le fait du Procès raconté sommairement, où on ajoûte quelquefois les moyens de droit. *Factum, expositio facti, apologeticus liber*. On l'a appellé *factum*, parcequ'originairement il ne contenoit que le fait. Loysel a remarqué que La Vergne est le premier qui a fait imprimer un *factum* contre M. Le Maître, Premier Président, son beau-pere.

M. Ménage dans ses Observations dit qu'on écrit au pluriel *factons*, on trouve *factums* dans quelques Auteurs plus récens : il n'y a point sur cela d'usage bien déterminé : mais la prononciation est toujours la même, c'est-à-dire, que la derniere syllabe doit etre allongée, & que l'*u* s'y prononce comme un *o*.

Thyrsis, je suis ravi que, par votre moyen,
Mon factum, *quelque temps, ait servi d'entretien.*
De Liniar.

FACTURE, s. f. État des marchandises qu'un Facteur envoie à son maitre, ou un Marchand à un autre Marchand. *Index mercium*.

Facture, est aussi une liasse de lettres d'avis, d'envoi, de demande, &c. que l'on attache ensemble à un lacet. *Fasciculus epistolarum*. Un Marchand recevant une lettre dit, Mettez-la aux *factures*.

Facture, Terme d'Orgues. *Modus, modulus, ratio*. C'est la qualité, l'étendue, la largeur, la grosseur des tuyaux. Les jeux de la petite *facture* sont ceux dont les tuyaux sont étroits : les jeux de la grosse *facture* sont ceux dont les tuyaux sont larges.

☞ Facture. Vieux mot. Création, l'action de faire ; origine ; créature ; taille. *Creatio ; origo ; creatura ; corporis conformatio ; statura*.

Autrefois *facture* s'est dit de toutes sortes de choses, & ce mot dans l'usage ordinaire signifioit la *façon*, la *maniere* dont les choses sont faites. ☞ Les ossemens de S. Louis furent inhumés en grande révérence dessous une tombe d'or & d'argent, & de noble *facture*. Anon. *Vie de S. Louis*.

☞ FACTURIER, s. m. Terme en usage dans quelques Manufactures de toiles, où il signifie ce qu'on nomme ailleurs un Fabricant, ou Tisserand.

FACULE, s. f. *Facula*. Terme d'Astronomie, est un nom que Scheiner, & les autres, après lui, ont donné aux taches qui paroissent sur le soleil, à cause qu'elles paroissent & se dissipent de temps en temps. Le mot de *facules* ne se doit pas entendre des taches, mais des parties du disque solaire plus claires que le reste du corps, & qui paroissent après que les taches ont disparu, & au même lieu. Les *facules* paroissent sur la surface, ou autour de la surface du soleil. Harris. Les *facules* se voient rarement. Idem. ☞ Les *facules* paroissent sur le disque du soleil en même temps que les taches. Elle (la tache) étoit environnée d'une athmosphère & de plusieurs *facules* ou parties du so-

leil plus luisantes que le reste. CASSINI, *Ac. des Sc.* 1702. *Mem. p.* 131. On remarque quelquefois des *facules* dans l'endroit du soleil où les taches ont disparu: DE LA HIRE, *Ac. des Sc.* 1704. *Mem. p.* 10. On continua de voir les *facules* en plus grande quantité, & plus grandes que le jour précédent. IB. *p.* 41. On ne se sert point de ce mot hors du style dogmatique.

Ce mot vient du Latin *facula*, qui est un diminutif de *fax*, flambeau, lumiere. Il nous reste l'épigramme d'un ancien Poëte. *Quid præfers faculam phileros, quâ nil opus nobis*, &c.

FACULTATIF, IVE. adj. Qui donne la faculté. Il n'a guère d'usage qu'en cette phrase, *Bref facultatif*, qui se dit d'un Bref, par lequel le Pape donne un droit, un pouvoir qu'on n'auroit pas sans cette dispense.

FACULTÉ, s. f. *Facultas.* Terme dont les anciens Philosophes se servoient pour expliquer les actions des corps naturels. Ainsi ils s'étoient imaginé dans l'estomac une *faculté* digestive, dans les nerfs une *faculté* motrice, &c.

FACULTÉ, se dit encore à présent de toutes les vertus secretes des plantes, des minéraux, & autres corps dont la Philosophie n'a pû encore trouver les véritables causes. Ainsi on dit que le séné, la rhubarbe ont la *faculté* de purger. L'épinevinette a une *faculté* astringente. Ceux qui ne font point profession de science, & à qui l'ignorance n'est pas honteuse, avouent franchement qu'ils ne sçavent pas la cause de certains effets qu'ils voient arriver. Mais ceux qui rougiroient d'en dire autant ont inventé un mot général de *vertu* ou *faculté*, par lequel ils prétendent avoir expliqué ce qu'ils ne comprennent pas. LOG.

FACULTÉ, signifie aussi, Facilité, suivant le mot Latin *facilis*, d'où il est dérivé. Un paralytique n'a pas la *faculté* d'agir, de se mouvoir; pour dire, la facilité de faire ces choses. *Facilitas, facultas.* ☞ Faculté en ce sens, signifie Puissance d'agir, de laquelle émanent les fonctions, comme les effets de leurs causes. Les *facultés* par rapport à l'homme sont *spirituelles*, *corporelles* ou *mixtes*.

FACULTÉ, en terme de Palais, signifie puissance morale, droit qu'on a de faire, ou de retenir quelque chose. *Jus.* Une femme en puissance de mari n'a pas la *faculté* de contracter, d'agir en Justice, si elle n'est autorisée pour cela. Une veuve a par son contrat la *faculté* de renoncer à la communauté de son mari; elle a la *faculté* de prendre des meubles pour son préciput, suivant la prisée & sans crue. Le Domaine du Roi ne s'aliéne qu'à *faculté* de rachat perpétuel. Un contrat à *faculté* de réméré. La *faculté* de racheter une rente constituée ne se peut prescrire. DE LANGE. En ce sens on dit, que quand un Légat vient en France, il faut qu'il fasse vérifier au Parlement son pouvoir & ses *facultés*, avant que de faire aucune fonction de sa Légation.

FACULTÉS, au pluriel, se dit encore au Palais des biens d'une personne. *Res, bona.* Quand on présente une caution en Justice, on est obligé de donner un état de ses biens & *facultés*. On ne doit porter des charges publiques qu'à proportion de ses *facultés*.

FACULTÉ, en termes d'Ecole, se dit des membres d'une Université, divisés selon les divers arts, ou sciences qu'on y enseigne. Il y a quatre *Facultés* à Paris; la *Faculté* des Arts qui comprend les Humanités & la Philosophie, & qui est la plus ancienne, la plus étendue, & proprement l'Université. Elle est divisée en quatre Nations: la nation de France; la nation de Picardie; la nation de Normandie; la nation d'Allemagne, qui comprend toutes les nations étrangères, les Anglois, Hibernois, &c. Le Recteur est toujours pris de cette *Faculté*, à l'exclusion des trois autres. Les trois autres *Facultés* sont celle de Médecine, de Jurisprudence, & de Théologie. C'est de cette derniere que parle M. Pascal, quand il dit dans sa premiere Provinciale, que les assemblées d'une Compagnie aussi célébre que la *Faculté* de Paris, en font concevoir une haute idée. ☞ L'Académie Françoise, en parlant des quatre *Facultés* de l'Université, ajoûte dans la troisiéme éditinn de son Dictionnaire, que quand on dit la *Faculté*, absolument, cela signifie, la *Faculté* de Médecine. La Fontaine en fournit quatre exemples dans un seul conte, qui est celui de l'Abbesse malade. C'est en parlant de la *Faculté* de Médecine que Moliére représente un Médecin menaçant un homme d'encourir la disgrace de la *Faculté*; & qu'il fait dire à un Apothicaire, qu'un malade qui a refusé un remède, est criminel de *lèse-Faculté*. Chaque *Faculté* a ses Officiers qu'on appelle Syndics, Doyens, Bedeaux. Il y a six Régens, qui font tous les jours leçon de Théologie au Collége de Sorbonne, & quatre au Collége de Navarre. Il y a de même six Régens faisant leçon dans la *Faculté* de Droit. Dans la *Faculté* de Médecine, il y a des Professeurs en Médecine, Chirurgie, Pharmacie, Botanique, &c. Originairement il n'y avoit que deux *Facultés* dans l'Université de Paris, celle de Théologie, & celle des Arts. PASQ. *Faculté* de Montpellier. Un Docteur en Théologie de la *Faculté* de Paris, soit de Sorbonne, de Navarre, des Cholets, &c. En ce sens, il a signifié d'abord Licence, ou permission d'enseigner.

Les animaux ont-ils des Universités ?
Voit-on fleurir chez eux les quatre Facultés ? BOIL.

☞ FACUNDA, s. f. Petit Havre de la Principauté d'Omura, dans l'Isle de Ximo, au Japon, assez près de Nangazaqui, & sur la mer de Corée.

F A D.

FADAISE, s. f. Chose fade; folie, sottise, bagatelle. *Ineptia, insulsitas, fatuitas.* C'est une grande *fadaise* d'ajoûter foi à tous les conteurs de nouvelles. Cet Auteur a rempli son livre de mille *fadaises*. C'est ignorer le goût du peuple que de ne pas hazarder quelquefois de grandes *fadaises*. LA BRUY. Un fat se facheroit de leurs *fadaises* impertinentes. COSTARD.

Oui, ma bile s'échauffe à toutes ses fadaises. MOL.

FADE, adj. m. & f. Insipide; qui est sans sel, sans poivre, ou autre acides qui piquent, & qui irritent le goût. *Ineptus, insulsus, fatuus.* La viande sans sel est *fade*. Liqueur *fade*.

A côté de ce plat paroissoient deux salades,
L'une de pourpier jaune, & l'autre d'herbes fades.
DESPREAUX.

FADE, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Ennuyeux, languissant, dégoûtant. La conversation d'un sot & d'un ignorant est fort *fade*. Il n'y a rien de si *fade* que des vers prosaiques. La comparaison est *fade*. Ces Epigrammes sont *fades*, il n'y a point de sel, point de pointe. La raillerie est un sel qui rend la conversation moins *fade*, & plus piquante. S. EVR. C'est une douceur bien *fade*, que ce calme qui vous plaît tant. La beauté de la mer en cet état ressemble tout au plus à celle de ces personnes qui n'ont ni esprit, ni vivacité. BOUH. Il y a des flateurs de tempérament qui ne pensent à rien en particulier, & qui par un dessein général de plaire à tout le monde, ont une certaine complaisance *fade* qui déplait. M. SCUD. L'amitié est *fade* quand on a senti de l'amour. ROCH. Une complaisance trop générale est *fade* & ennuyeuse en conversation. S. EVR. Les mauvais Auteurs gâtent le goût du public en l'accoutumant à des choses *fades* & insipides. LA BRUY. Une indolence *fade* régnoit dans toutes ses actions. Mlle L'HERITIER. Rien n'est plus capable d'affoiblir la piété, que les conversations vaines & *fades*. ABB. DE LA TR.

Tel tu dois, méprisant mille fades *rimeurs,*
Ouir sans s'émouvoir leurs frivoles clameurs.

Jamais mieux de son temps Horace, après Lucile,
Sur les fades *Auteurs ne déchargea sa bile.*

Ce

Ce mot *fade* se prend depuis long-temps dans un sens moral, & Pat belin en parlant de l'air d'une personne, dit,

En faisant une mine fade.

Ce mot vient de *fatuus*. NICOT. Ménage le dérive de *fatuicia*, qu'on a dit pour *fadaise*. Voyez encore ci-dessous FAÉRIE.

On dit aussi, une beauté *fade*, qui n'a rien d'éveillé, ni de piquant : un blond *fade*, un blond de filasse : couleur *fade*, qui n'a point d'éclat, ni de vivacité.

☞ Il s'est dit aussi de la couleur du teint, pour pâle, blême, de mauvaise couleur. *Pallidus*.

Si tu dures
Trop malade,
Couleur fade,
Tu prendras,
Et perdras
L'embonpoint. MAROT.

FADEUR, s. f. Qualité de ce qui est fade, de ce qui est insipide. *Suavitas fatua*. Il faut à cette viande une sauce de haut goût pour en corriger la *fadeur*.

FADEUR, se dit aussi figurément de plusieurs choses différentes. La *fadeur* de sa mine, de ses maniéres, de sa conversation, est insupportable. Il y a de la *fadeur* dans ses louanges, dans ses complaisances, dans ses railleries.

FADEUR, s. f. Insipidité. Une certaine maniére basse de plaisanter a passé du peuple à la Cour, qu'elle a déja infectée : il est vrai qu'il y entre trop de *fadeur* pour craindre qu'elle s'étende plus loin. LA BRUY.

FADIUS, FADIA, s. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Gens Fadia*. La famille *Fadia* étoit Plébéienne ; car il y eut un T. *Fadius* Gallus Tribun du peuple l'an 699. de Rome, VAILLANT.

FADRIN, s. m. Vieux mot, qui est encore en usage à Barcelonne, où M. Ménage témoigne qu'on dit, c'est un bon *fadrin* ; pour dire, un bon garçon. Cela me fait croire que *fadrin* est la même chose que *frere*, & qu'on dit bon *fadrin*, comme on dit quelquefois bon *frere*.

F A É.

☞ FAÉ, ÉE. adj. dont les Fées se sont mêlées. Ce n'est chose *faee*. *Roman de la Rose*. Voyez FÉE.

FAÉE est expliqué dans le Glossaire par *inventée*, *fabuleuse*.

FAÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Ensorcelé, enchanté. Il y a un Roman des Champs Faés...... *Dictionn. des Arts*.

FÆCES, s. f. & plur. Mot purement Latin, du singulier *fæx*, *fæcis*, la lie. Il se dit en Médecine des excrémens : & en Chymie, des grosses matiéres qui se fixent après la fermentation, ou qui restent après la distillation. HARRIS. On le dit en François, parceque nous n'avons point de terme pour exprimer commodément ces choses.

FAENZA, s. f. Voyez FAYENCE.

FAÉRIE, ou FÉERIE, s. f. Se disoit autrefois des prodiges, qu'on attribuoit aux *Fées*. Le don de *faerie*. Gervais de Tilbury, qui écrivit ses Récréations Impériales pour délasser l'esprit de l'Empereur Othon IV. dit que de son temps il y avoit des amateurs de ces contes de *Fees*. *Quosdam hujusmodi larvarum, quas fadas nominant, amatores audivimus*. Le mot de *Fee* est aujourd'hui tout féminin : mais autrefois il y avoit des *Fées*, ou hommes extraordinaires, comme on l'apprend du même Gervais de Tilbury. Peut-être que le mot de fadaise tire son nom des *Fées*, en Latin *fada* ; & on peut sans leur faire tort les mettre au rang des fadaises : des contes de *Fées*, & des fadaises sont bien à peu-près la même chose.

Plusieurs parlent de Grenart,
De loup, *de l'asne*, *de renard*,
De faéries, *&* *de songes*,
De fantosmes, *&* *de mensonges*. GUYART.

Par *feeries* & destinée. *Fataliser*. NICOT.

F A G.

☞ FAGARA, s. m. Petit fruit des Indes, dont il y a deux espéces, le grand & le petit. Le grand est gros comme un pois chiche, couvert d'une écorce déliée, cendrée & noire, ayant au-dessous un corps mince contenant un noyau assez solide, couvert d'une membrane déliée & noire. Ce fruit tout entier est si semblable en forme, en grandeur, & en couleur à la coque du Levant, qu'on prend aisément l'un pour l'autre. Le petit est de la figure & grosseur de la cubébe, de couleur brune, d'un goût un peu amer & piquant. L'un & l'autre sont aromatiques, & ont à peu-près les vertus des cubébes, fortifiant & réchauffant l'estomac. Les *fagara* résistent aussi au venin. Cette plante croît dans les Philippines. Ses baies, lorsqu'elles sont mûres, s'ouvrent & donnent une amande noire, luisante, très-dure, insipide & sans odeur. Les baies sont chaudes & dessicatives, bonnes pour l'estomac & pour le foie, pour faciliter la digestion & pour resserrer le ventre. *Dict. de James*.

FAGE, s. m. Nom propre d'homme. *Fagius*. Les Auteurs du Moréri appellent ainsi un Ministre Protestant du XVI[e] siécle, que tous nos Écrivains nomment en François, comme en Latin, *Fagius*. Paul *Fagius* n'a pas fait des remarques sur toute la Bible comme Munster, mais seulement sur les cinq Livres de Moïse ; & même ces remarques sont sur la Paraphrase Chaldaïque d'Onkelos, qu'il a traduite en Latin, & non pas sur le texte Hebreu. Sa méthode est selon les loix de la Critique...... Il ne cite d'ordinaire que des Rabbins, dont il a fait un choix assez judicieux pour n'expliquer que ce qui regarde le sens litéral. SIMON. La version d'Onkelos par *Fagius* avec ses Notes furent imprimées *in-fol.* en 1546. à Strasbourg. On a mis les Notes dans les *Critici Sacri* imprimés en Angleterre. On ne parle jamais autrement, jamais on ne dit *Fage*, mais *Fagius*. *Fagius* avoit plus de connoissance des langues Hebraïque & Chaldaïque, que Munster. Il faut suivre l'usage. *Fagius*, originaire de Rheinzabern, ou Saverne sur le Rhin, s'appelloit Buchlin : à l'exemple des Sçavans de son temps il changea son nom en Latin. Buch en Allemand est la même chose que *fagus* en Latin, fau ou fouteau en François, & Buchlin la même chose que *fagius*, qui appartient au fau ou fouteau. D'ailleurs, *Fage* seroit plutot *Fagus* que *Fagius*. Enfin, si l'on vouloit mettre son nom en François il faudroit De Fau, ou De Fouteau, ou De Hetre, & non pas Fage, qui n'est point François.

☞ Le Bois de la FAGE. *Voyez* BOIS.

FAGGIANO, s. m. Bourg ou village de la Calabre citérieure dans le Royaume de Naples. Plusieurs le prennent pour l'ancien *Uffagum*, ville des Brutiens.

FAGNAUX, s. m. Nom propre d'une petite ville de France dans le Languedoc. *Faniolum*. *Fagnaux* est dans le Diocèse de Mirepoix, à trois lieues au sud de Castelnaudari. CORN.

FAGNE, s. f. Nom propre d'une petite contrée du pays de Liége. *Fania*. Elle est dans la Forêt des Ardennes, aux confins de la Champagne, entre la Meuse & les villes de Philippeville & de Mariembourg. La *Fagne* a été vendue aux Evêques de Liége par les anciens Comtes de Hainaut. MATY.

FAGNE, ou FAIGNE, s. f. Ancien nom propre d'une forêt & d'un bourg de France. Petite contrée de France, voisine de Tierache, & où il y avoit une forêt & un village de même nom. *Fania*. Elle étoit dans le Hainaut & du Diocèse de Cambrai, près de Maubeuge. Il y a encore Le Moustier en *Faigne*, *Monasterium in Fania*, qui est le Monastère de Lobes, d'où dépend une maison où l'on a transféré les restes d'un ancien Monastère appellé *Wasler*, qui étoit autrefois dans la forêt de *Faigne*, & qui est détruit depuis long-temps. *Hadr. Vales. Not. Gall. p.* 192.

FAGONA. Le Cap de *Fagona*, *Faganium*, anciennement *Posidonium promontorium*. Ce Cap est dans l'Anatolie ; il s'avance dans la mer de Marmara, à l'en-

trée du golfe de Nicomédie du côté du midi.

FAGONE, s. f. Terme d'Anatomie. Nom que l'on donne à une glande, *fagona* ou *fagonia*. La *fagone* est une glande conglomérée, un peu plus molle que le pancréas, située à la partie supérieure du thorax, sous les clavicules, à l'endroit où la grosse artère se divise en rameaux souclaviers : on la nomme Thymus, parcequ'elle ressemble à la feuille du thim. Dionis.

☞ FAGONIA, s. f. C'est le nom d'une plante qui nous est venue de Candie, qu'on cultive au Jardin Royal, & que M. de Tournefort a nommée *fagonia*, du nom de M. Fagon, premier Médecin du Roi. Elle pousse plusieurs tiges, basses, courtes, s'inclinant vers la terre, se divisant en beaucoup de rameaux placés l'un à l'opposite de l'autre. Ses feuilles naissent trois sur une queue ; elles sont oblongues, vertes, pointues, se terminant en une petite épine menue. Il naît aussi sur chaque nœud des tiges quatre petites épines crochues, d'entre lesquelles sort un pédicule court, qui soutient une seule fleur à plusieurs feuilles disposées en rose de couleur purpurine bleuatre. Il lui succéde un fruit presque rond, formé en bouton terminé en pointe, cannelé, divisé intérieurement en cinq loges qui renferment des semences applaties, rousses.

FAGOT, s. m. Faisceau, assemblage de plusieurs choses menues ensemble par quelque hart ou lien, ou enveloppe. *Manipulus, fascis lignorum*, &c. Des *fagots* de bois. Des *fagots* d'herbes. Des *fagots* de linge. Des *fagots* de bardes. Il est bas dans les trois derniers exemples.

Fagots, Menus bois ou broutilles liés ensemble, dont on fait du feu clair. Les *fagots* destinés pour Paris doivent avoir trois pieds & demi de long, & 17 à 18 pouces de grosseur vers la hart, & doivent être garnis de paremens raisonnables. On appelle l'ame d'un *fagot*, le milieu, le menu bois d'un *fagot*. Balzac a appellé un *fagot*, un soleil de la nuit.

Ménage tient que ce mot vient du Latin *fagottus*, qui a été formé du Grec φανος. Nicot le dérive de *fasciculus*, parcequ'on disoit autrefois *fascot*. D'autres le dérivent de *fagus*, parceque le fau, ou le hetre, est le bois qui brûle le mieux, & qui fait du feu clair. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *fagatum* & *fagotum*. Les Anglois disent aussi *fagot*. Guichart dit que *fagot* vient peut-être du mot אגד, *agad*, qui veut dire, *ramasser*, *rassembler*.

On dit aussi dans le style bas & familier, qu'un homme est tout en un *fagot*, lorsqu'il est accroupi, ramassé en rond, & qu'il tient peu de place, comme s'il étoit lié à la maniere d'un *fagot*. On le dit aussi d'une femme.

En termes de Marine on dit, porter une barque, une chaloupe, ou même une maison en *fagot*, quand on a désassemblé toute la charpente qui les compose, pour la transporter plus facilement dans un navire, afin de la rassembler quand on en aura besoin, ou quand on voudra faire quelque habitation.

Fagot, se dit aussi d'un basson ou basse de haut-bois, quand il est démonté, brisé, ou porté en *fagot*.

On dit proverbialement qu'un homme nous conte des *fagots*, quand il nous dit des choses fabuleuses, ou dont nous ne faisons point d'état : qu'un homme sent le *fagot* ; pour dire, qu'il a des sentimens d'hérétique. Ce proverbe s'introduisit en France du temps de François I. parcequ'en ce temps-là on brûloit les hérétiques. Marot se plaignoit qu'on ne prêchoit que des *fagots contre ces pauvres hérétiques*. On dit qu'il y a bien de la différence entre une femme & un *fagot*, en parlant de deux choses fort dissemblables. Mais la plus grande différence que l'on y trouve, c'est qu'une femme toujours parle, & un *fagot* ne dit mot. On dit aussi prendre l'air d'un *fagot* ; pour dire, Se chauffer légerement & en passant. On dit aussi qu'il y a *fagots* & *fagots*. On dit de deux personnes qui sont parens dans un degré fort éloigné, qu'ils sont cousins de si loin, qu'il s'en faut un cent de *fagots* qu'ils ne soient de la même branche. ☞ On dit d'un homme qui fait de grandes dépenses, & qui débourse généreusement ; Vous diriez qu'il ne s'agit que de *fagots*.

☞ Fagots de sape. Ce sont de petites fascines.

FAGOTAGE, s. m. L'action, le travail du fagoteur. *Compactio*. Il faut donner tant pour le *fagotage* d'un millier de fagots.

FAGOTAILLE, s. f. *Septum fasciculorum ligneorum* On appelle ainsi dans quelques endroits la garniture de la chaussée d'un étang, parcequ'elle se fait avec des fagots.

FAGOTER, v. act. Mettre du bois en fagots. *Alligare in manipulos, in fasciculos, in fasces astringere*. Le millier de fagots coûte tant à *fagoter*.

☞ FAGOTER. Terme de pêcheur. Quand on a vuidé un étang pour le pêcher, il reste toujours un grand nombre de poissons dans le ruisseau, qui sert à remplir l'étang. C'est pourquoi les pêcheurs font faire des fagots, qu'ils font rouler depuis la queue de l'étang jusqu'à la bonde, en suivant le ruisseau, pour faire descendre tout le poisson qui s'y trouve : c'est ce qu'on appelle *fagoter*.

☞ Fagoter. Se dit aussi des plumes d'autruche que l'on remet en paquets, qu'en terme de Plumassier on appelle fagots.

☞ Fagoter se dit en style bas & populaire pour tramer, machiner. Ils *fagoterent* ensemble cette entreprise.

Fagoter, se dit aussi figurément & bassement pour, Mettre en mauvais ordre, mal arranger, habiller d'une façon plaisante & ridicule. *Inconcinnè, ineptè componere, struere*. Qui a *fagoté* cela de la sorte ? Voilà qui est bien mal *fagoté*. Qui vous a *fagoté* comme cela ? Mol. On dit qu'un homme est *fagoté* d'une étrange sorte, quand il est mal fait, mal bâti. ☞ Ils le *fagoterent* en Comte & l'habillerent proprement ; pour dire, qu'ils l'équiperent comme un Comte.

Se *Fagoter* de quelqu'un. Mot très-bas, pour dire, Se moquer de quelqu'un. *Illudere*. Vous vous *fagotez* de moi.

FAGOTEUR, s. m. Bucheron, homme de peine qui travaille dans les forêts à faire des fagots. *Fascium structor, lignator*.

Fagoteur, se dit aussi de celui qui fait mal quelque chose, qui s'en acquitte mal.

Cy gît la pauvre carcasse
D'un petit fagoteur *de vers*,
Qui mit son esprit à l'envers,
Voulant grimper sur le Parnasse.

☞ FAGOTIER, subst. m. Fagoteur, faiseur de fagots. Moliére travailla au *Médecin malgré lui*, pour soutenir le Misanthrope, dont la seconde représentation fut encore plus foible que la premiére : ce qui l'obligea de se dépêcher de fabriquer son *fagotier*. Grimarest, *Vie de Molière*, p. 182. A la quatriéme représentation du Misanthrope il donna son *fagotier*, qui fit bien rire le Bourgeois de la rue S. Denys. On en trouva le Misanthrope beaucoup meilleur, & insensiblement on le prit pour une des meilleures piéces qui ait jamais paru.... p. 185.

FAGOTIN, s. m. Valet d'Opérateur qui monte sur le théatre dans quelque place publique pour amuser les sots. *Mimus, histrio, ludio, ludius*.

Là dans le Carnaval vous pourrez espérer,
Le bal, & la grand'bande, à sçavoir deux musettes,
Et par fois fagotin, *& les marionettes*. Mol.

On le dit aussi par mépris de tout homme qui fait le mimique, le plaisant. Quel petit *fagotin* ! Ce petit *fagotin* m'indigne, je ne le puis souffrir.

☞ FAGOTIN. Nom d'un Singe qui a paru à Paris, & dont on a admiré l'adresse. *Notes sur les Fables de La Fontaine*.

L'écrit portoit,

Qu'un mois durant le Roi tiendroit
Cour pléniére, dont l'ouverture

Devoit

Devoit être un fort grand festin,
Suivi des tours de Fagotin. LA FONTAINE.

FAGOUE, s. f. Glande qui est sous la gorge des animaux. Aux veaux on l'appelle le *ris de veau*. Aux hommes les Médecins l'appellent *thymum*, & le Grec θύμον. Voyez FAGONE.

FAGUENAS. Quelques-uns disent *Faguena*, s. m. Odeur fade, pourrie, corrompue, comme la senteur fort d'un corps mal-propre & mal disposé, d'un pied de messager, d'un hôpital, &c. *fœtor*, Sentir le *faguenas*. Bosst.

M. Ménage avoue que l'origine de ce mot lui est tout-à-fait inconnue.

☞ Faquin, de l'Italien *facchino*, se disoit autrefois pour crocheteur. On le trouve en ce sens dans Rabelais, liv. 3. chap. 36. dans Nicot, & dans Monet. Ainsi *faguena* seroit une odeur de faquin, comme qui diroit *faquena*. Le mot *faguena* au reste n'est pas Bourguignon. Quelques-uns écrivent *faguenas*, d'autres *faguenar*. Saint-Amant dans sa description du *Cantal*, fromage ainsi appellé du nom d'une montagne en la Haute-Auvergne, commence son poëme par ces quatre très-mauvaises odeurs. Goulet, escaignon, *faguenas*, cambouis. GLOSS. BOURG.

☞ FAGUTAL, adj. m. *Fagutalis*. Surnom donné à Jupiter de Dodone. Il signifie, qui habite dans un hêtre, parceque les Oracles de ce Dieu à Dodone sortoient du creux d'un hetre. De *fagus*, un hetre.

☞ FAHLUN, s. m. Ville de Suede, en Westerdal, dans la Dalecarlie, au bord du lac Roun, qui se vuide dans la riviere de Dala.

F A I.

☞ FAICE, s. f. Vieux mot. Du Latin *facies*, face, visage.

FAICTIS, ou *faictis*, ou *faitis*. Voyez FACTICE.

FAICTISSEMENT, adv. Proprement, *concinné*, une chose ouvrée bien *faictissement*; c'est-à-dire, bien proprement. Damoiselles bien & *faictissement* parées.

On dit aussi *faitis* & *faitissier* dans le même sens.

M. Ménage dit que *faitissier* a encore un autre sens, comme quand un dit serge *faitissiere*, à la différence des étoffes étrangères. Je crois qu'on pourroit dire *faitire* dans le même sens; pour dire, ce qui est fait dans le lieu, qui ne vient point d'ailleurs.

☞ FAID, s. m. Petite ville de l'Arabie heureuse, dans la Province de Nagd.

☞ FAIDE. Droit de venger un meurtre. Ceux qui quittoient leur pays à cause du droit nommé *Faide*, ne pouvoient se remarier, ni leurs femmes non plus. Ce droit de *Faide* étoit la vengeance permise par les loix barbares aux parens d'un homme tué, quelque part qu'ils trouvassent le meurtrier. *Fleury*, *Histoire Ecclésiastique.*

FAIENCE. Voyez FAYENCE, FAYANCE.

☞ FAILINE, s. f. Espèce de serge, qui se fabrique en plusieurs lieux de la Généralité de Bourgogne.

☞ FAILLANCE, s. f. Vieux mot. *Voyez* FAILLE.

☞ FAILLE. Vieux mot qui s'est dit autrefois pour *faute*, *manquement*. Sans *faille*, c'est-à-dire, sans *faute*.

De celle vous ay dit sans faille
Toute la façon & la taille....
C'est le soleil sans nulle faille. ROMAN DE LA ROSE.

☞ FAILLES, subst. f. pl. Les Flamans nomment ainsi certaines écharpes de femmes, qui sont faites d'une étoffe de soie à gros grain, qu'on appelle Taffetas à *failles*.

☞ FAILLE. Sœurs de la *faille*, c'est un nom que l'on a donné à certaines Hospitalières, à cause des grands manteaux qu'elles portoient : au haut il y avoit un rond de chaperon, qui couvroit leur visage, pour n'être point vûes du peuple. Elles alloient servir les malades dans leurs maisons, & avoient soin des pestiférés. Leur habillement étoit gris. Elles étoient du Tiers Ordre de Saint François. P. HÉL. *T. VII. C.* 38. & 40.

FAILLI, s. m. C'est un Marchand qui a fait faillite. *Decoctor*. A Lyon il y a un reglement, que les *faillis*, ou banqueroutiers, ou qui demandent du temps, ne peuvent entrer dans la loge du Change. Le *failli* doit donner un état de ses biens à ses créanciers, & en dresser le bilan en débit & crédit.

Outre les significations du verbe, il vouloit dire encore autrefois *méchant*.

Ce failli *glouton d'Arnaldus.* VOITURE.

M. Ménage dit que les quatre vers, dont celui-ci est le premier, sont de M. le Comte de saint Agnan, qui a été depuis Duc. Ce mot de *failli* signifie encore la même chose dans quelques provinces. On dit en Bretagne, un *failli* gars; pour dire, un mauvais garçon. On dit aussi il est tout *failli*; pour dire, tout malade, *cui vires sunt exhausta, defecerunt*. On trouve encore dans Nicot *cœur failli*, s. m. & cœur *failli* en adjectif.

FAILLI, En termes de Blason, se dit des chevrons rompus en leurs montans.

☞ FAILLIBILITÉ, s. f. Possibilité de faillir, sujétion à l'erreur. De l'opposition de Flavius Joseph avec Moïse, il faut conclure ou que Joseph ne s'est guere soucié de scandaliser sa Nation, ou qu'il a cru que le sentiment particulier qu'il avoit sur la *faillibilité*, & par conséquent sur la non inspiration de Moïse, étoit commun parmi les Juifs..... *Dict. de Bayle, art. Abimelech, rem. C.*

FAILLIR, *Deficere*, *errare*, *labi*, *aberrare*, *peccare*. Ce verbe est ordinairement neutre, & quelquefois actif. Richelet prétend qu'il n'est usité au présent de l'Indicatif, qu'au pluriel, & il a raison. Car à la réserve d'un ou deux proverbes, & de cette phrase, Le cœur lui *faut*, & peut-être encore de celle-ci, Le jour me *faut*, desquelles même on ne se sert presque plus, même dans le style familier, & au lieu desquelles on dit, Le cœur lui manque, le jour me manque; tous les autres exemples par lesquels on prétend prouver que ce verbe est en usage au singulier, du moins à la troisiéme personne *faut*, ne sont point du verbe *faillir*, mais du verbe falloir, comme on le verra par les remarques que nous allons faire tout à l'heure. Ce verbe se doit conjuguer ainsi : *Je faux, tu faux, il faut; nous faillons, vous faillez, ils faillent; j'ai failli, je faillis; je faillirai*, ou *je faudrai*; que *je faille*, que *je faillisse*, *je faillirois*; au participe du passé, on dit *failli*.

Quelques Auteurs donnent encore à ce verbe d'autres temps qu'il prend, disent-ils, du verbe *falloir*, confondant ainsi ces deux verbes. Ces temps sont le futur de l'indicatif, Je *faudrai*, & les temps composés du verbe auxiliaire & substantif être, & du participe *fallu*. Les exemples qu'ils en donnent sont, Cet ami ne lui *faudra* pas au besoin. Il s'en *faudra* peu. Peu s'en est *fallu*. Mais il ne faut point confondre ces deux verbes, qui ont à la vérité du rapport & pour la signification & pour la conjugaison, mais qui sont pourtant différens. Quant à la signification, *falloir* répond au Latin *opus est*, *necessarium est*, *deest*, *abest*; & veut dire, avoir besoin, être nécessaire, être requis pour quelque chose; & parcequ'on n'a pas ce qu'on requiert, il se dit pour manquer, n'être pas présent, n'être pas dans la puissance, ni à la disposition de quelqu'un. Pour *faillir*, il répond au *peccare* ou au *deficere* des Latins, & à l'ἁμαρτάνειν des Grecs. Et parceque manquer, *deesse*, n'être pas prêt & présent au besoin, c'est une espece de faute; que c'est une chose toute semblable à ce que seroit l'action d'un agent libre, qui manqueroit au besoin à quelqu'un, & qui par-là *failliroit*, pécheroit à son égard; on dit aussi *faillir* des autres choses quand elles manquent, qu'on ne les a pas, ou qu'on ne les a plus. L'eau nous *faillit* en tel endroit. Le pain nous a *failli* après trois jours de marche. Les vivres commençoient à nous *faillir*. Le jour *faillit*. C'est-à-dire, nous manqua, nous a manqué, commençoit à nous manquer, à cesser d'être pour nous. Tous ces temps, ou modes, *faillis*, a *failli*, *faillir*, ne sont assurément des temps ni des modes du verbe *falloir* : ils appartiennent au verbe *faillir*; mais ils ont le même sens qu'ont souvent ceux du verbe *falloir*, comme dans ces phrases, Cet ami ne lui *faudra* pas au besoin, &c. Quoiqu'ils

soient

soient donc très-différens, ils ont néanmoins du rapport dans leur signification secondaire; ou pour parler plus net, quoique très-différens, ils signifient cependant quelquefois la même chose, comme bien d'autres.

Ils ont aussi, comme beaucoup d'autres dans toutes les langues, quelque rapport dans leur conjugaison, ou quelques temps semblables, quoique ce soient deux différens verbes. Car le singulier du présent de l'indicatif est le même dans tous les deux. Je *faux*, tu *faux*, il *faut*. Cela se prouve, parceque ces personnes ont des significations dans lesquelles ces verbes ne conviennent point: comme, Il *faut* beaucoup de complaisance dans le commerce du monde: & il *faut* en cela, c'est-à-dire, il pêche, Le cœur lui *faut*. Mais il ne s'ensuit pas que le futur *faudrai*, qui ne se dit communément qu'à la troisième personne du singulier *faudra*, & le participe *fallu*; avec les temps qui en sont composés, soient des temps & des modes du verbe *faillir*: ils n'appartiennent qu'au verbe *falloir* seul, & il ne faut point les communiquer au verbe *faillir*. Les exemples qu'on apporte ne le demandent point. Cet ami ne lui *faudra* pas au besoin: c'est le futur de *falloir*, & non pas de *faillir*, & il veut dire, qu'il ne le requêtera pas, parcequ'il l'aura à sa disposition, & prêt à le servir, & qu'il ne lui manquera pas. Peu s'en *faudra* a le même sens. Peu de choses manqueront; seront à desirer, ne seront point présentes, ni en la puissance de celui dont il s'agit, & qui en aura besoin; & de même, peu s'en est *fallu*; car, pour le dire en un mot, dans ces trois phrases, & les semblables, *faudra* & *fallu* sont le même verbe, & ont la même signification que *faut*, *faudroit*, *faudra*, dans celles-ci, Il me *faut*, ou il me *faudra* peu de chose pour ce voyage. Que vous *faut*-il encore? Je vous le fournirai. Il ne me *faut* plus que deux ou trois cents écus, &c. Il me *faudroit* un ami auprès de ce Seigneur, pour obtenir cette grace. Il lui *auroit fallu* quelque recommandation. Or, on ne dira pas, je crois, que dans ces dernieres phrases *faut*, *faudra*, *faudroit*, *auroit fallu*, soient des temps du verbe *faillir*, & l'on conviendra aisément qu'ils appartiennent au verbe *falloir*. Il n'y a pas plus de difficulté à dire qu'ils en sont dans ces autres; Cet ami ne lui *faudra* pas au besoin, Peu s'en *faudra*, Peu s'en est *fallu*. Et par conséquent nulle nécessité de confondre ces deux verbes.

Celui-ci, c'est-à-dire, *faillir*, signifie, Faire quelque chose contre les loix, contre son devoir; pécher, manquer, commettre des fautes. S'il a *failli*, il faut qu'il soit chatié. C'est une chose humaine que de *faillir*. La repentance est le remède du pécheur qui a *failli* Abl. Les Poëtes ont fait les Dieux méchans, afin de *faillir* avec exemples. S. Evr. Il briguoit l'amitié des Grands pour pouvoir *faillir* plus impunément. Abl. Annibal, qui avoit fait faire des fautes aux autres, se ressentit de la foiblesse humaine, & ne put s'empêcher de *faillir* lui-même. S. Evr. Les Epicuriens avoient perdu jusqu'à la honte de *faillir*. Io. Les hommes ont cru que l'éminence de leur sexe consiste en la liberté de *faillir*. Le Mait. J'ai *failli*, Madame, je l'avoue. Bussi Rab.

Aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui,
Ne m'ont acquis le droit de faillir *comme lui.* Rac.

Ménage dérive ce mot de *fallire*, qui se trouve en la loi Salique, qui vient de l'Allemand *faelen*, ou *falierem*, signifiant la même chose. On lit dans la Loi Salique, tit. 19. *De vulneribus*, §. 1. *Si quis voluerit alterum occidere, & colpus ei fallierit, vel cum sagitta toxicatâ eum percutere voluerit, & ei ictus* fallierit, &c. Dans les loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque on trouve *falliare* pour *faillir, manquer* à son devoir; & *fallia*, une faillite, une faute, un défaut, un manquement. Au commencement du 3ᵉ T. des *Act. Sanct. Junii*, les Bollandistes ont imprimé ces Loix. Voyez la quatrième Partie, n. 228. M. Huet le dérive de *fallere*, d'où s'est fait *faillir*. Ajoûtez, & le *fallire* de la basse Latinité.

Faillir, a aussi toutes les autres significations de *manquer*. Le cœur lui *faut*, lui a *failli*; lui a manqué; c'est-à-dire, Il n'a pas eu assez de force ni de courage. Sa mémoire lui a *failli*, lui a manqué au besoin. Il n'a pas *failli* d'un mot. Ce mur a *failli* par le fondement, par le bas. Il a *failli* ce marché; c'est-à-dire, Il a manqué à le conclure. Cet Auteur a *failli* en beaucoup d'endroits; pour dire, il a manqué, il s'est trompé souvent. L'Eglise est infaillible, puisque parmi tant d'hérésies elle n'a jamais *failli*; & elle n'a jamais *failli*, parcequ'elle étoit infaillible. Pélisson. Cet homme a *failli* son coup; pour dire, il a manqué à le faire. On dit aussi, Montereau-*Faut*-Yonne; pour dire que cette ville est proche de l'embouchure d'Yonne, de l'endroit où elle *faut*; c'est-à-dire, où elle manque.

On dit aussi qu'une chose a *failli* d'arriver. *Penè accidit, nihil fuit propius quam ut: propè abfuit*, &c. pour dire, qu'elle a été sur le point d'arriver, qu'il a tenu à peu qu'elle n'arrivât. Il a *failli* à arriver un grand malheur. On dit dans le même sens, il a *failli* à être tué, il a *failli* à mourir, il a *failli* à se rompre le cou. Il a *failli* à être lapidé. Ablanc. La nouvelle de sa mort *faillit* à le faire mourir. Bussi. Le Cardinal Impérial avoit *failli* à périr par la tempête. L'Ab. Reen.

☞ FAILLIR, v. o. Finir, cesser. *Desinere, cessare.*

Jusques au jour que fortune voudra
Que par merci ma grand' peine faudra. Marot.

☞ Faillir. Il signifie encore, finir, manquer. La branche Royale des Valois a *failli* en la personne de Henri III. Cet édifice a *failli* par le pied.

Faillir, parmi les Marchands, signifie, manquer à payer des lettres de change, les laisser venir à protêt; ce qui est une espéce de banqueroute, mais qui n'est pas si odieuse, quand elle arrive par impuissance. Ce Marchand a *failli*, a manqué. *Æs alienum non dissolvit, decoxit.*

On dit en proverbe, Au bout de l'aune *faut* le drap; pour dire, qu'il faut aller jusqu'à la fin d'une affaire. C'est une affaire *faillie*; pour dire, c'est une affaire manquée. Il ne s'en *faut* pas la queue d'un *i*; pour dire, il n'y manque rien, le nombre est complet. Celui-ci peut être du verbe falloir.

On dit ironiquement, Je ne manquerai pas d'y *faillir*; pour dire, Je ne ferai rien de ce que vous desirez.

☞ On dit aussi adv. Arriver à jour *faillant*; pour dire, Arriver lorsque le jour est prêt à manquer. Ce mot est vieux dans les exemples rapportés ci-dessus. Il ne se dit que dans les exemples suivans.

☞ Et, Jouer à coup *faillant*; pour dire, Jouer à la place du premier des Joueurs qui manque. Cela ne se dit guère qu'au jeu du volant.

Tant s'en *faut*. *Tantum abest.* Phrase adverbiale. Bien loin. Elle est opposée à *au contraire*. Tant s'en *faut* qu'un Chrétien doive haïr son ennemi, qu'au contraire il est obligé de le secourir.

Peu s'en *faut*. Autre Phase adverbiale. Il ne s'en manque guère. Peu s'en *faut* que cet ouvrage ne soit achevé. Peu s'en est *fallu* qu'un tel Cardinal n'ait été Pape.

Failli, ie. part. pass. & adj. *Deficiens.* Il est arrivé à jour *failli*; pour dire, à l'entrée de la nuit. C'est une affaire *faillie*.

☞ A coup Failli. Façon de parler, qui se dit de certains jeux d'adresse, comme au volant, où sitôt qu'un des joueurs a *failli*, un autre prend sa place. Jouer à *coup failli*. Acad. Fr.

FAILLITE, s. f. Terme de Marchand. C'est une espéce de banqueroute. *Inopia, penuria dissolvendi æris alieni.* La *faillite* est pourtant bien distinguée de la banqueroute, même par l'Ordonnance de 1673. Il n'y a que ceux qui font perdre frauduleusement le dû de leurs créanciers, ou qui leur font une cession générale de biens en Justice, qui soient réputés avoir fait banqueroute; & l'on dit qu'un Marchand a fait *faillite*, lorsque sans fraude, & par impuissance arrivée par incendie, guerre, perte de vaisseau, ou par la faute de ses débiteurs, il ne se trouve pas solvable pour payer tous ses créanciers.

FAILLOISE. Terme de Marine, qui se dit de l'endroit où le soleil se couche. *Regio solis occidui.* Ce terme est vieux.

FAIM, s. f. Ce mot n'est en usage qu'au singulier. Appétit, besoin de manger; desir naturel de l'animal qui le

le porte à rechercher les alimens nécessaires pour se nourrir. *Fames, esuritio.* Appaiser la *faim*. GOD. Mourir de *faim*. ABLANC. Réveiller la *faim*. ID. L'austérité de ces Religieux va jusqu'à ne manger uniquement que pour la *faim*. Ils s'arrêtent à la nécessité, sans aller jusqu'au plaisir. FL.

Et la fièvre bientôt, terminant son destin,
Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la faim. BOIL.

La *faim* se fait sentir lorsque des particules âcres & salines picotent les membranes de l'estomac ; ce qui arrive lorsqu'il y a quelque temps qu'on n'a mangé : & cela arrive pour les raisons suivantes. 1°. Toute la masse du sang est alors plus âcre, parceque ses parties huileuses & balsamiques ont été portées dans toutes les parties du corps pour servir à leur nutrition ; c'est-à-dire, à la réparation de celles qui s'étoient détachées & dissipées. 2°. Le sang, étant plus en mouvement, lorsqu'il y a long-temps qu'on n'a mangé, que lorsque la digestion se faisoit, les sels dont il est chargé, aussi-bien que la salive, qui vient immédiatement du sang, agissent bien plus violemment qu'auparavant. Il suit delà, 1°. Que ceux qui sont d'un tempérament bilieux, les jeunes gens, & ceux qui travaillent beaucoup, doivent ressentir plutôt la *faim* que les autres. 2°. Que la *faim*, si elle dure long-temps, doit causer une grande chaleur, & même la fièvre. 3°. Que ceux dont les humeurs sont lentes & visqueuses doivent être moins incommodés de la *faim* que les autres. On remarque en effet que certains animaux, dont les humeurs sont telles qu'on vient de dire, vivent très-long-temps sans prendre de nourriture. A l'égard de l'homme, on croit communément qu'il ne peut pas vivre plus de six ou sept jours sans prendre d'aliment solide, au bout desquels il meurt de *faim*.

La *faim*, selon M. Hecquet, partisan de la digestion par trituration, est une affection *spasmodique* des fibres de l'estomac, qui provient, ou de ce qu'elles sont attaquées de paralysie, ou de ce qu'elles sont trop abreuvées de sérosité, & rendues inhabiles à leur fonction. Mais il arrive rarement que les organes destinés aux mouvemens naturels soient atteints de paralysie ; & les spasmes accidentels, comme dans l'épilepsie, sont de peu de durée : l'abondance de sérosité ne peut entièrement arrêter le mouvement des fibres, non plus qu'une corde ne sçauroit être si fortement tendue, qu'elle ne se courbe.

Ce mot est tiré du Latin *fames*, qui vient du verbe Grec φαγεῖν, *manducare*, manger.

Il y a une *faim naturelle*, qui est le picotement des parois du ventricule par l'esprit acide volatile ; & une *faim animale*, qui est la sensation ou perception de ce picotement, & le desir des alimens qui en dépend.

La *faim* est une mauvaise conseillere. Les Indiens trompent leur *faim* par le moyen de pilules composées de feuilles de tabac & de coquillages calcinés. Ces pilules détruisent l'appétit, parceque d'un côté les feuilles de tabac ôtent le sentiment à l'estomac, & que de l'autre les coquillages calcinés absorbent & émoussent la pointe salino-acide du levain de l'estomac ; ce qui suspend l'appétit pour quelques jours. De même les soldats fument du tabac pour tromper leur *faim*, & non pour la rassasier ; car le tabac ne nourrit point : mais comme il fait beaucoup cracher, sur-tout quand on le prend en fumée, ou qu'on le mâche, il décharge le corps de ces humeurs âcres & salines qui causent la *faim*. Voyez sur la *faim* la préface du traité des alimens par M. Léméry.

FAIM CANINE, est une *faim* insatiable causée par l'acide de l'estomac devenu corrosif. Elle est ainsi appellée, parceque ceux qui y sont sujets rejettent souvent les alimens comme les chiens ; en quoi elle diffère de la boulimie, qui n'est pas accompagnée de vomissement, mais de défaillance.

FAIM, Terme de Mythologie. Nom d'une Déesse chez les Anciens. Ils la plaçoient aux portes de l'Enfer avec la Vieillesse, les Soins, les Chagrins, les Pleurs, les Maladies, la Crainte, la Pauvreté & autres semblables Divinités. *Vossius, De Idol. L. VIII. C. 5. à la fin.* Les Lacédémoniens avoient un Tableau de la *faim* à Chalcioëque dans le Temple de Minerve. Elle y est représentée sous la figure d'une femme hâve & pâle, d'une maigreur affreuse, & qui avoit les mains liées derriere le dos, dit Polyœnus, L. II. dans Hippodamas. Si les Anciens n'en faisoient pas une Déesse, les Poëtes au moins la personnifioient. Ovide, Metam. L. VI. la représente sous la figure d'une femme sèche, qui a le visage pâle & hâve, les yeux enfoncés, le corps maigre & décharné. Virgile l'appelle une mauvaise conseillere, *malesuada fames*, & la place à l'entrée des Enfers, comme on a dit.

FAIM-VALE, s. f. Sorte de maladie incurable qui vient aux chevaux. SOLEISEL.

FAIM, se dit figurément en Morale de la passion pour les richesses, les honneurs ; pour dire, le desir passionné de les obtenir. *Cupiditas, libido, Fames & sitis* se disent en Latin dans le même sens. En termes de dévotion & de spiritualité on dit fort bien, une sainte *faim* de la vertu, de la justice, de la perfection. Cette expression vient de ce qui est dit dans l'Evangile, Bienheureux sont ceux qui ont *faim* & soif de la justice, parcequ'ils seront rassasiés. On ne le dit guere même que dans ce sens, & *faim* est devenu comme un terme consacré dans le figuré. On dit encore, Avoir une grande *faim* de la parole de Dieu.

En termes de Chymie, on appelle *faim* des Philosophes, le grand desir qu'ils ont d'apprendre.

On dit aussi par hyperbole, Mourir de *faim* ; pour dire, être pauvre, être dans la nécessité. Ce Prince meurt de *faim* ; c'est-à-dire, n'est pas riche à proportion de sa condition. C'est un meurt de *faim*, d'un homme qui n'a pas de quoi vivre. On dit aussi, Crier à la *faim* ; pour dire, être pressé de la nécessité.

On dit proverbialement, que la *faim* chasse le loup hors du bois ; pour dire, oblige les plus fainéans à travailler pour vivre. Ce proverbe vient de ce que les loups & autres bêtes carnacières sortent des bois pour venir chercher leur proie. On dit, Mourir de *faim* auprès de son bien ; pour dire, Etre avare, & n'oser toucher à son bien pour vivre. On le dit aussi de ceux qui ont du bien embrouillé & hypothéqué, qui n'en peuvent rien tirer pour vivre. Quand deux personnes fort pauvres se sont mariées ensemble, on dit Que la *faim* a épousé la soif.

FAIN, s. m. a signifié autrefois un hêtre, ou le fruit de cet arbre. *Fagus.*

Fain est formé du Latin *Fagus, faginus, fagina.*

FAIN, s'est aussi dit autrefois pour *foin* : alors il vient de *fœnum*, & a une prononciation moins pleine que *foin*, comme on le prononce aujourd'hui.

FAINAM, s. m. C'est un Cap de Macédoine qui est près de l'embouchure du Cabro, & qui s'avance dans le golfe de Saloniki, entre la ville de ce nom & celle de Cassandria. C'est-là qu'étoit autrefois *Egospotamos.* Voyez ce nom.

FAINDRE, v. act. *Fingere.* Il faut écrire *feindre*. Voyez FEINDRE.

FAINE, s. f. Nom propre de femme. *Fanchea.* On célèbre la mémoire de Sainte *Faine* de temps immémorial en l'Eglise Paroissiale de Rosairthir au Diocèse de Clngre en Ultonie, & à Kilhaine près le mont de Bregh aux confins du Comté de Meath, où l'on conserve son corps, & où l'on croit qu'elle a été Abbesse. Bollandus n'a pas connu cette Sainte, ni même Vareus en ses Antiquités Hiberniques. CHAST. T. I. p. 27, 28.

FAINE, s. f. *Glans fagea.* Le fruit que porte le hêtre ; qui est une espèce de gland, & dont on engraisse les pourceaux, aussi-bien qu'avec du gland. On écrit aussi *foine* ; & c'est un terme des coutumes, un des usages des bois. *Les usances des bois sont les pâtis, la faine & les glandées.* Il est parlé des *faines* dans la coutume d'Auvergne, chap. 31. art. 38.

Ce mot vient du Latin *fagina*. On l'a appellé autrefois *fain* & *fayn*. Le mot de *fayt* signifie encore à présent un lieu planté de hêtres, *silva ex fagis*. Il y a plusieurs personnes qui ont pris leur nom delà.

FAINE ou FOINE, s. m. Vieux mot qui se trouve dans les Coutumes ; c'est ce qu'on appelle autrement *fau* ou

ou *fomtau. Fagus.* Quelques-uns l'expliquent *gland de fomeau*, ou *fruit de hêtre.* Voyez Hetre.

FAINÉANT, ante. adj. Paresseux, qui ne fait rien, ou qui ne veut rien faire. *Piger, deses, desidiosus.* En une République bien policée on doit punir les *fainéans.* Il y a des Ordonnances contre les *fainéans* & vagabonds. Il y a eu des Rois de la première Race qu'oo a appellés *Fainéans.* Ce Coofeiller a vendu sa charge, il veut vivre en *fainéant.* Un *fainéant* est proprement un homme, ou sans vertu, ou sans cœur, ou sans esprit, ou sans adresse. M. Scud. L'inutilité fait regarder un homme comme un *fainéant* meprisable. S. Evr. Ce mot est composé de *faire*, & de *niant*, qui signifie, rien. Voyez Fauchet, liv. 10. de ses Antiquités Franç. chap. 16. On trouve dans les anciens titres & dans les chroniques, *Ludovicus nihil faciens*, Louis le *fainéant* : on écrivoit même autrefois *faineant.* Aimoin, Moine de Fleuri, dans le second livre des miracles de S. Benoît, *Augusto Karolo rebus humanis exempto, filius ejus Ludovicus successit, qui nihil fecisse pranomen fortitus est, sive quod vix duobus annis regno potitus nil strenue gessit, sive quod sanctimonialem quandam, sicuti à majoribus accepimus, Kale monasterio puellarum abstractam, conjugio copulans suo, peccatum quod nihil esse nosceitur, perpetravit.* Boileau appelle les Chanoines, de pieux *fainéans.*

> *Ce n'est pas que mon cœur du travail ennemi*
> *Approuve un* fainéant *sur le thrône endormi.* Boil.

☞ FAINÉANT, ante. adj. Se dit aussi des choses. *Piger, gra, um. Iners.* Y a-t-il quelque apparence qu'on eût recommendé si fortement un amour *fainéant* & oisif, qui ne se fit sentir que très-rarement ? Confér. d'Angers. Une dévotion *fainéante.* La dévotion, la contemplation des Quiétistes est uoe dévotioo, une contemplation *fainéante.*

FAINÉANTER, v. n. Être fainéant. *Otio indulgere, torpere.* Ce mot n'est pas du bel usage.

FAINÉANTISE, s. f. Oisiveté, paresse. *Desidia.* La *fainéantise* accoutume les gens à la débauche. Sans les passions on seroit toujours dans une langueur d'esprit, & dans une agréable *fainéantise*, qui auroit quelque chose de charmant. M. Scud. C'est l'amour du luxe qui est cause de cette *fainéantise* où les esprits croupissent aujourd'hui. Boil. Je ne vois rien de plus ennuyeux qu'une *fainéantise* éternelle. M. Scud.

FAINTIS, s. m Ce mot s'est dit autrefois pour *trompeur. Fallax.* C'étoit un dérivé de *faindre*, que nous écrivons *feindre.* Du Latio *fingere, fictus*, feignant, dissimulé.

☞ FAINTISE, s. f. Vieux mot. Tromperie. *Fallacia, dolus.*

> *Et en la sorte encor que je t'ai quise,*
> *Je m'en repens, connoissant ta* faintise. Marot.

> *O cœur rempli de fallace &* fainôse,
> *O cœur plus dur que n'est la roche bise.* Id.

FAIRE, v. act. *Je fait* ou *je fai, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font. Je faisois. J'ai fait, je fis. Je ferai. Que je fasse, que je fisse, je ferois* : à la seconde personne de l'impératif *fai, fac* : il prend une *s* devant une voyelle ; *faites, facite* : & à la troisiéme qu'il *fasse, faciat*, qu'ils *fassent, faciant.* Créer, produire, *Facere.* Dieu a *fait* de rien toutes choses ; c'est lui qui *fait* naître, qui produit tout ce qu'il y a au Ciel & en terre. La parole *a été fait* chair. Pélisson. On dit communément, Le verbe s'est *fait* chair, comme a traduit le P. Bouhours.

La premiére syllabe du participe *faisant*, & de toutes les personnes de l'imparfait *faisois*, &c. se prononceot comme si elles étoient écrites avec un *e* muet, *fesant, fesois*, &c. & quelques-uns même l'écrivent ainsi ; mais ce n'est pas l'usage le plus universel. A l'impératif on dit & on écrit *fais*, ou *fai* sans *s* : *fai* donc ce qu'on te dit, comme *vien* çà, *vien* donc, *croi* moi, &c.

> *Va cours, & tâche d'apprendre*
> *Ce qui passe d'Alexandre*
> *Les combats victorieux ;*
> *Et* fai *que l'on te raconte*
> *Une gloire qui fait honte*
> *A celle des Demi-Dieux.* Têtu.

Faire, se dit aussi des causes secondes qui produisent, qui engendrent quelque chose. Chaque espéce d'animaux & de plantes *fait*, produit & engendre son semblable. Cet homme a *fait* un enfant à sa femme, il l'a rendue enceinte. Cette femme a *fait* un enfant à son mari, c'est-à-dire, elle est accouchée.

Faire, signifie aussi, Agir, travailler, tant à l'égard des hommes que des animaux. M. Vaugelas trouve ces deux maniéres également bonnes : *ont*-ils pas *fait* ; ou *n'ont*-ils pas *fait* ? avec, ou sans la négative *ne.* MM. de l'Académie préferent la négative *n'ont*-ils pas *fait* ?

> *Cy gist l'homme heureux tout-à-fait*
> *Qui laisse dire, & toujours* fait.

Ce grand Capitaine a *fait* mille belles actions. C'est Philibert de Lorme qui a *fait* le Palais des Tuilleries, qui l'a bâti. *Faire* un portrait, une horloge. *Faire* un chef-d'œuvre. C'est un homme qui ne sçait rien *faire.* Un valet à tout *faire.* Il ne sçait ce qu'il *fait*, ni ce qu'il dit. Ce cheval *fait* bien le manége. Je n'y sçaurois que *faire* ; pour dire, je o'eo suis pas cause. Que vous ai-je *fait* pour me haïr ?

> *Et toujours mécontent de ce qu'il vient de* faire,
> *Il plaît à tout le monde, & ne sçauroit se plaire.* Desp.

> *Mon cœur, que le Ciel fit délicat & sincere,*
> *N'aimeroit que trop bien, si je le laissois* faire. Des-H.

On a dit au Médecin de feu Monseigneur, fils du Roi Louis le Grand.

> *En conservant une tête si chére,*
> *Point ne sera trop fatigante affaire.*
> *Voulez-vous plaire à la Cour, à l'Etat ;*
> Faites *si bien que n'ayez rien à* faire.

Faire, se dit aussi des choses inanimées. Ce moulin *fait* un septier de farine par heure. La quinte & la quarte *font* une octave. Deux & deux *font* quatre. Les parties *font* ou composent le tout. Deux lignes inclinées *font* un angle. Ce mur *fait* un coude. Ce batiment *fait* face sur la riviére. Ces deux figures font une belle symmétrie. Le fer trempé *fait* ressort.

Faire, se dit aussi eo parlant des choses spirituelles. *Faire* son oraison à Dieu, lui *faire* un présent de son cœur. *Faire* un poëme, un livre, un sermon. *Faire* une énigme. *Faire* son thême. *Faire* un raisoonement, une réflexion. *Faire* un Edit, une Loi, une Ordonnance. *Faire* un compromis, un Acte. *Faire* bien un conte. *Faire* des histoires, des contes jaunes, bleus, violets, à perte de vûe : c'est les inventer à plaisir. Cette raison *fait* pour moi ; c'est-à-dire, me favorise. *Faire* serment en Justice. *Faire* réprimande. *Faire* réparation d'honneur.

Il se dit aussi de la plûpart des ouvrages des Arts méchaniques. *Faire* une porte, *faire* un coffre, *faire* une serrure, *faire* un pont. Néanmoins pour les grands ouvrages d'Architecture, on dit plutôt construire, ou bâtir, élever, ériger, que *faire.* Bâtir une ville, ou une maison, construire une Eglise, ériger des temples & des autels, élever des arcs de triomphe, des monumens à la gloire des Héros, est mieux que *faire* une maison, une ville, &c.

Faire, signifie encore, Causer, être cause. L'antimoine *fait* vomir. La mal-propreté *fait* mal au cœur. Il a *fait* eosorte que son affaire a réussi. La gelée *fait* fendre les pierres. La vie *fait* le plus petit de mes soins. Voit.

Faire, signifie aussi, Contribuer à l'action de quelque agent. La qualité de la terre *fait* beaucoup pour rendre les fruits meilleurs. Dans les opérations chymiques le ménagement du feu *fait* tout. Cette pièce, cette recommandation, a *fait* beaucoup au jugement de ce procès. La joie *fait* beaucoup pour la santé. On dit aussi, *faire* pour un autre; pour dire, agir pour lui, être son Commissionnaire, vendre pour lui. On *fait* souvent par autrui ce qu'on ne peut *faire* par soi-même. Cela ne *fait* rien à l'affaire; pour dire, n'y sert de rien.

Faire, se dit aussi négativement d'une cessation d'agir, ou de quelque manquement. *Faire* la méridienne. *Faire* l'école buissonnière; pour dire, s'absenter de la classe, ou, comme disent les Ecoliers dans quelques Provinces, fripper sa leçon. *Faire* des fautes, un solécisme. *Faire* un pas de clerc, un faux pas. Cet homme passe les jours entiers à ne rien *faire*, ou à rien *faire*, il y a des occasions où *à rien faire* sans négation vaut mieux, & a plus de grace, qu'*à ne rien faire* avec une négation: c'est le sentiment de l'Académie Françoise, qui l'a ainsi décidé à l'occasion de ce vers,

Passer
Les nuits à bien dormir, & les jours à rien faire.
Les nuits à bien dormir, les jours à ne rien faire.

Le premier vers fut préféré au second.

Faire, se dit aussi de la manière d'agir dans les choses, soit en bien, ou en mal. Ainsi on dit, voilà bien des façons de *faire*. *Faire* le pied de veau, la révérence. *Faire* des cérémonies. *Faire* du bien ou du mal. *Faire* plaisir. *Faire* de la peine. *Faire* la grace, la courtoisie. *Faire* un présent. *Faire* bonne mesure. *Faire* des avances. *Faire* des démarches. Au contraire, *faire* affront. *Faire* incartade. *Faire* la grimace. *Faire* la moue, la morgue. *Faire* les cornes. *Faire* la mine. *Faire* la nique. *Faire* la figue à quelqu'un. Voyez FIGUE. *Faire* le pied de grue. On dit aussi, Envoyer *faire* panser, envoyer *faire faire*, quand on chasse quelqu'un indignement. Cette dernière façon de parler a quelque chose d'obscène. On dit encore, Cet homme *fait* plus qu'il ne peut; pour dire, qu'il fait des efforts extraordinaires, soit de travail, soit de dépense. Il a *fait* tous ses cinq sens de nature. Il *fera* pour vous l'impossible, c'est-à-dire, il tentera tout.

Faire, signifie aussi, Contrefaire, vouloir paroître; prétendre paroître autre qu'on n'est. *Faire* le bon. *Faire* le bon Apôtre. *Faire* le chien-couchant, la sainte Nitouche. *Faire* l'homme de bien, l'habile-homme, le brave, le fanfaron. *Faire* le niais. *Faire* le beau. *Faire* le mort. *Faire* le sot. *Faire* la bête, c'est *faire* quelque action imprudente. *Faire* le mauvais; c'est-à-dire, menacer, paroître plus méchant qu'on n'est. Ne *faire* semblant de rien.

Faire, se dit en parlant du choix d'un genre de vie, & même de la bonne ou mauvaise manière d'y réussir. Il a fait profession dans un Monastère. Il *fait* profession d'honneur. Il *fait* la Médecine, la banque, la marchandise. Il *fait* le métier d'Avocat. Ce Magistrat *fait* bien sa charge. Il a *fait* son année, son quartier, son sémestre. On se *fait* bien à la Cour. Les affaires *font* les hommes. Ce valet *fait* bien son devoir. Ce Prédicateur *fait* merveilles.

Faire, signifie encore, Employer un certain espace de temps à venir à bout de quelque chose. Le soleil *fait* son cours en un an. Cet écolier a *fait* ses études. Ce Courier a bien *fait* du chemin en peu d'heures, il a *fait* grande diligence. Cet homme *fait* bien sa cour, est assidu auprès du Prince. Son temps est *fait*; pour dire, il a achevé le temps qu'il devoit servir; ou pour dire, il est vieux, il n'est plus à la mode.

Faire, se met avec les noms de chemin. J'ai *fait* bien du chemin en peu de temps. J'ai *fait* aujourd'hui quatorze lieues, je n'en *ferai* demain que dix. Un Courier ne peut *faire* plus de quarante lieues par jour. *Faire* une longue traite.

La Mort en faisant *sa tournée*,
Chemin faisant *passa chez moi*.

Elle y trouva la fièvre accompagnée
De tous les maux qu'elle entraine après soi.
Nouv. ch. de Vers.

Faire, se dit souvent de la chose sur laquelle tombe une action, sans exprimer le nom de l'action. Ainsi l'on dit, Pour gagner le Jubilé dans l'année sainte, il faut *faire* les sept Eglises de Rome; c'est-à-dire, *faire* la visite des sept Eglises. Cet Evêque n'est pas avancé dans sa visite, il n'a encore *fait* que cent Paroisses; c'est-à-dire, *fait* la visite que de cent Paroisses. Vos invitations sont-elles achevées? A peine ai-je commencé. Je n'ai *fait* que vingt maisons; c'est-à-dire, Je n'ai *fait* des invitations qu'en vingt maisons. Les examens finiront bientôt, nous avons *fait* aujourd'hui dix écoliers; *fait* l'examen de dix écoliers. Le Commissaire n'a *fait* que deux Régimens; n'a *fait* la revûe que de deux Régimens. Aurez-vous bientôt *fait* ce livre? *fait* la lecture de ce livre? Je ne puis vous rendre sitôt compte de cet ouvrage; je n'ai *fait* que trois livres; c'est-à-dire, je n'ai *fait* la critique, l'examen que de trois livres; je n'ai lû que trois livres.

Faire, signifie aussi, Disposer absolument d'une chose. Cet homme est facile à gouverner, on en *fait* tout ce qu'on veut. Il l'a livré à son ennemi pour en *faire* à son plaisir. Il en *fait* comme des choux de son jardin, veut dire, il en dispose absolument. Cette expression est basse. Vous *ferez* de moi tout ce qu'il vous plaira. Voit. On ne sçauroit rien *faire* d'une armée sans discipline. Un Musicien se vantant de *faire* de sa voix tout ce qu'il vouloit, une personne qui le vit fort mal habillé, lui dit de s'en *faire* une culote. Abl. Il délibéra ce qu'il devoit *faire* de moi. Id. Il *fait* le maître. Il *fait* la loi aux autres. Il *fait* la part au plus jeune. Il lui *fera* encore long-temps leçon.

Faire, s'emploie aussi pour signifier, Cultiver, recueillir. *Faire* ses blés, ses mars, c'est labourer & semer en automne & au printemps, c'est aussi recueillir. *Faire* ses foins, son août, sa récolte, ses vendanges.

Faire, signifie aussi, Avoir soin de quelque affaire particulière & la mettre en ordre, la ranger, la disposer, comme l'usage qu'on en veut faire, la nécessité, la bienséance, la coutume le demandent. *Faire* la dépense. *Faire* son ménage. *Faire* la cuisine.

Faire le fruit, signifie préparer le dessert dans les repas, l'arranger, en régler l'ordonnance, la disposition. *Faire* des liqueurs, se dit de celles qu'on boit, & signifie les preparer: on dit aussi, *faire* toutes sortes d'eaux.

Faire, signifie aussi, Finir, terminer, rompre. Cet homme a *fait* avec moi, je veux rompre tout commerce avec lui. Cela vaut *fait* C'est *fait* de lui; pour dire, sa vie, ou sa fortune sont désespérées.

Ma foi c'est fait *de moi, car Isabeau*
M'a conjuré de lui faire *un rondeau*. Voit.

On n'a jamais *fait* avec lui; pour dire, il ne finit rien, ou il demande toujours. Aussi tôt dit, aussi tôt *fait*. Je *ferai* tant que j'en viendrai à bout. Il ne *fait* que d'arriver; pour dire, il vient d'arriver. On dit, Ce qui est *fait* n'est pas à *faire*; pour dire, qu'il faut toujours gagner temps, & avancer sa besogne: &, Ce qui est *fait* est *fait*; pour dire, il n'y a point de remède.

☞ FAIRE boire les peaux. Terme de Chamoiseur & de Mégissier. C'est faire tremper les peaux de chèvre, de mouton, ou autres semblables animaux, dans quelque eau courante, après qu'elles ont passé sur le chevalet, & sous le couteau de rivière, du côté de la chair.

☞ Faire la ceinture d'un four. Terme de Boulanger & de Pâtissier. C'est arranger au-dedans du four, le long de ce qu'on appelle la ceinture, le bois fendu qui doit servir à le chauffer, en laissant l'âtre du milieu vuide.

Faire, se prend pour estimer, juger. On le *fait* riche de cent mille écus; c'est-à-dire, on estime qu'il a cent mille écus de bien: cela est du style familier.

Dans un style plus élevé, en parlant de voyage, de route, de navigation, on se sert du mot de *faire* dans le même sens. Je me *faisois* alors à cinquante lieues du Cap Blanc. Frézier, c'est-à-dire, j'estimois que j'étois à cinquante lieues du Cap Blanc.

Faire, se dit aussi en plusieurs solemnités. *Faire* les Rois, la Saint Martin. *Faire* grand'chère. *Faire* carrouile. *Faire* beau blé. *Faire* nôces. *Faire* des feux de joie.

Faire, supposer. *Facere, sumere, supponere.* *Faites* que cela soit : quel mal y a-t-il ? *faisons* aujourd'hui qu'un Zuinglien ait à nous dire les mêmes choses ; comment se soutiendront-elles ? Pélisson.

Faire, se dit absolument en plusieurs phrases. Il *fait* chaud. Il *fait* beau. Il *fait* mauvais marcher. Il y *fait* bon, donnons, &c. Il *fait* nuit.

☞ Faire, se prend en quelques-uns de ses temps pour *dire*. Il se trouve en ce sens dans Marot ; le peuple le dit encore. *Dicere.* Ouï, *fait*-elle, cela est bon. C'est pour ouï, dit-elle : Je m'en vais, *fit*-il, vous payer, c'est-à-dire, Je m'en vais, dit-il, vous payer. Il ne se dit en ce sens que dans ces sortes de phrases, qui se mettent en parenthèse, & avec son nominatif après lui. Car on ne diroit pas, Elle *fait*, cela est bon; il faudroit, Elle dit, cela est bon. Il *fit*, je m'en vais vous payer ; mais, cela est bon, *fait*-elle ; je vais, *fit*-il, vous payer. On y joint souvent *ce*; comme, Je voudrois bien, ce *fit*-il, que vous vinssiez. J'ai, ce *faisoit*-elle, un grand mal de tête. Or donc, *fist*-il, vous estes bien à blasmer quand vous estes plus richement vestu que le Roy. Joinv. *Igitur, inquit, multum vituperandus es.* Par cette menace, *fait* le saint Roy, devons-nous sçavoir que si en nous a quelque petite chose de plaisant à Dieu, que nous la devons hastivement ouster. Id. *Ait sanctus Rex.* Or je vous demande, *fist* l'Evêque, si vous prendriez or ou argent, ne aucun bien mondain pour regnier de votre bouche riens qui touchast au S. Sacrement de l'Autel, ni à aucun des saints Sacremens de l'Eglise ! Vraiement, *fist* le Maistre, soyez certain que nulle chose terrienne est que je voulusse avoir prinse, &c. Id. Mais, *faisois*-je, mais, *faisoit*-il, il ne faut mentir pour rien au monde. C'est, mais, disois-je, mais, disoit-il. Je lui dirai, Payez moi. Moi, *fera-t-il*, je ne vous dois rien : c'est-à-dire, moi, répondra-t-il, je ne vous dois rien.

☞ Ce mot est venu originairement du latin *infit*, il dit ; après quoi on l'a confondu avec le verbe *faire*.

En termes de guerre, on dit qu'un Capitaine *fait* des soldats, *fait* des troupes, *fait* une compagnie, un régiment ; pour dire, qu'il leve des soldats, qu'il les enrole pour servir : qu'un Général *fait* son train, *fait* son équipage : qu'on a *fait* tant de chevaux d'artillerie, &c. On dit aussi, *Faire* des armes, escrimer. *Faire* assaut. *Faire* un coup d'épée, un coup de pistolet. *Faire* feu de la courtine, du flanc. *Faire* sentinelle. *Faire* le guet.

En termes de Marine, on dit qu'on va *faire* voile, quand on se met en mer pour voyager, ou continuer son voyage. *Faire* voile, c'est aller sur mer, voyager sur mer, avancer sur mer en se servant des voiles. *Faire* voile de l'artimon, c'est avancer sa route, son chemin, en se servant de la voile de l'artimon. *Faire* force de voiles & de rames ; pour dire, employer toutes ses forces pour avancer chemin. Nous vîmes l'avant-garde des Ennemis, qui se séparant du corps de bataille *faisoit* force de voiles pour tomber sur la tête de notre avant-garde. M. le Comte de Toulouse. *Faire* signal, c'est donner un signal dont on est convenu, comme de tirer certain nombre de coups de canon, mettre des fanaux, &c. *Faire* signal d'incommodité, c'est avertir par quelque signal qu'on est incommodé, qu'on a besoin de secours ; ce qui se fait, par exemple, lorsque le vaisseau *fait* eau, lorsqu'on a perdu quelque mât, des voiles, des varangues, &c. par un coup de vent, par la tempête. *Faire* des vivres, c'est dans le cours d'un voyage, d'une navigation, aller chercher des vivres dont on manque, ou dont on doit manquer bientôt.

On dit aussi, *faire* le nord, *faire* le sud, *faire* l'est-sud-est ; pour dire, Courir, naviger, ou gouverner, suivant un certain rumb de vent, gouverner & porter le cap sur ces airs de vent. *Faire* vent arriere. *Faire* son quart, se dit des matelots qui doivent travailler de suite quatre heures, soit pour la garde du vaisseau, soit pour les manœuvres. *Faire* eau, se dit d'un vaisseau mal joint, & où il entre de l'eau. *Faire* de l'eau, en termes de Marine, veut dire, aller chercher de l'eau douce, faire provision d'eau douce pour le vaisseau. Nous crûmes aller *faire* de l'eau à un ruisseau qui coule dans une petite anse. Frézier. Outre cette signification, cette expression de *faire* de l'eau en a une autre dans l'usage ordinaire. Voyez plus bas.

Faire du bois, en termes de Marine, signifie *faire* provision de bois, pour brûler sur un vaisseau pendant le cours de la navigation. Pendant qu'on *faisoit* l'eau, on *fit* aussi du bois. Frézier. On dit aussi, comme il paroît, *faire* l'eau, *faire* le bois. *Faire* du vin, de la farine, &c. se dit dans le même sens. *Faire* du biscuit, se dit quand on descend en terre pour prendre du biscuit quand on en a besoin. On dit aussi, *faire* canal, quand les galères prennent le largue sur la mer. *Faire* filer un cable, ne point *faire* traverser le vaisseau, afin que le cable venant d'etre abossé, ne *fasse* pas trop de force sur l'écubier, &c. Le navire *fait* chape, lorsqu'au lieu de virer vent derriére, il fait tout le tour, & se trouve dans la même situation qu'il étoit ; ce qui n'arrive guère que par une mauvaise manœuvre. On dit encore *faire* servir, en parlant des vaisseaux qui, après s'etre arrétés quelque temps en pane, se remettent en route. On dit *faire* abordage, lorsqu'un vaisseau donne contre un autre par accident : aller à l'abordage se dit dans un autre sens, lorsqu'on fait insulte a un vaisseau ennemi. On dit simplement aborder dans l'un & dans l'autre sens. Vent *fait* Voyez FAIT.

☞ On dit en termes de Marine : *Faire* vent artiére, pour, Prendre le vent en poupe ; *Faire* tête, pour, Présenter le cap au vent ou au courant ; ce qui se dit d'un vaisseau qui fait roidir son cable. *Faire* recourir une manœuvre, pour, la pousser où ella doit aller. *Faire* un bord, *faire* une bordée, pour *faire* une route, soit à basbord, soit à tribord. *Faire* la *parensane*, pour, Mettre les ancres, les voiles & les manœuvres en état de faire route ; ce terme est particulier aux Levantins. *Faire* dégrat, pour, Quitter en Terre neuve un lieu où il n'y a point de poisson, pour en aller chercher en un autre. *Faire* escala, pour, Mouiller dans un port ou dans un ancrage, & y avoir pratique & communication. *Faire* chaudiere, pour, apprêter à manger à l'équipage. *Faire* chapelle, pour, Revirer malgré soi, ou retourner le navire pour prendre le vent. *Faire* pavillon, pour dire, Déployer le pavillon. *Faire* des feux, se dit d'un vaisseau qui étant incommodé, met des fanaux la nuit en plusieurs endroits, afin qu'étant vû de la flotte, il puisse en recevoir du secours. On dit encore, *faire* honneur à une roche, pour dire, S'en éloigner, ne la pas approcher en passant avec un vaisseau. *Faire* la contremarche, se dit quand les vaisseaux d'une armée ou d'une division étant en ligne vont jusqu'à un certain lieu derriére le dernier, pour revirer ou changer de bord.

En termes de peinture, *faire*, signifie travailler, s'appliquer à quelque chose. Ce peintre *fait* l'histoire, cet autre *fait* des animaux, ou le paysage. Depiles. On le dit de même dans tous les Arts, lorsqu'un ouvrier s'applique à une sorte d'ouvrage en particulier.

☞ Faire. En termes de Peinture on dit : Un paysage d'un beau *faire*, c'est un paysage bien touché, dont les touches sont spirituelles. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

Au jeu, on dit *faire* un doublet, *faire* rafle, quand on améne deux ou trois points semblables au jeu de dez. Au piquet on dit *faire* pic & repic, *faire* capot. *Faire* les cartes, c'est lever le plus de mains. *Faire* la bête, c'est faire jouer & entreprendre de gagner, & perdre ensuite. *Faire* le talon, c'est lever la derniere main. Et on dit absolument, C'est à vous à *faire* ; pour dire, à battre les cartes. *Faire* la vole, la dévole ou virevole.

FAIRE, en termes de jeu de billard, signifie mettre une bille dans la blouse. *In cavum trudere.* On le dit de la bille, & de la personne même, qu'on prend pour la bille. J'ai été *fait* vingt fois en un quart-d'heure. Il m'a *fait*, il a *fait* ma bille. M'allez-vous encore *faire*?

☞ FAIRE. En termes de fauconnerie on dit allûrer & *faire* l'oiseau, c'est-à-dire, le dresser. *Instituere.* Comme il y a des éperviers de differentes façons, aussi y a-t-il différentes maniéres de les *faire*. Il y a moins d'affaires aux uns qu'aux autres. Plus est-il familier & domestique, & plus vient-il à meilleure fin, & tant plutôt est-il dressé. FAULTRIER.

Faire fenêtre. Terme de la Science héraldique, qui se dit d'une cérémonie des anciens tournois, lorsque les Chevaliers pendoient leurs Écus aux fenêtres des maisons les plus proches de la lice pendant quelques jours, afin qu'un connut les principaux tenans, ou assaillans.

On dit aussi en termes de Marchands, vous me *faites* cela trop cher, je n'en veux rien offrir; pour dire, Vous le prisez excessivement. Je n'en *fais* point à moins de tant; pour dire, Le moins que je le puisse vendre, j'en veux avoir tant. On dit aussi, qu'un Marchand *fait* pour un autre; pour dire, qu'il vend en son nom, qu'il est son commissionnaire: qu'il *fait* les deniers bons, la maille bonne; pour dire, qu'il en rend bon compte, & paie le déchet. *Faire* faillite, *faire* banqueroute, *faire* cession de biens. Il a *fait* un trou à la lune, il s'est évadé ☞ clandestinement, pour ne pas payer ses dettes, ou être en état de traiter plus sûrement avec ses Créanciers.

FAIRE, en termes de Bonneteur, est la même chose que filouter. *Decipere, circumvenire, fraudare.* Quand les Bonneteurs voient des Provinciaux, ils disent qu'ils sont bons à *faire*. *Ad fraudem idoneos, opportunos esse.* Cet homme a été *fait* plus de cent fois, sans en être plus sage, ni plus expérimenté.

☞ FAIRE. On dit, *faire* des huiles, *faire* des beurres, des eaux-de-vie, des suifs, & ainsi de quantité d'autres marchandises; pour dire, en *faire* emplette, en acheter par soi ou par ses Correspondans. J'irai cette année en Provence *faire* des huiles. J'ai mandé à mon Commissionnaire de la Rochelle, de me *faire* cent bariques d'eau-de-vie. Cette expression est usitée; mais il faut avouer qu'elle est équivoque, & qu'elle peut autant signifier la fabrique & la façon de toutes ces denrées & marchandises, que leur achat.

On dit en termes de Palais, qu'on *fait* à sçavoir, dans toutes les publications qui se font en justice. Sçavoir *faisons*, est la formule par où commencent les sentences. Ce *faisant*, & vous *ferez* bien, c'est la fin de toutes les Requetes; & on dit, Soit *fait* ainsi qu'il est requis, quand on les entérine. On dit aussi, *Faire* & parfaire le procès à quelqu'un; pour dire, Instruire quelque accusation contre lui, & donner sentence. On dit aussi, *Faire* défaut, *faire* sa comparution personnelle; *faire* sa plainte, son enquête, son information; *faire* interroger sa partie. On l'a *fait* mourir par Justice, il a été exécuté à mort.

☞ FAIRE. En termes de Breviaire on se sert de ce mot pour dire qu'on récite l'office particulier d'un Saint, ou qu'on en dit seulement l'Oraison ou l'Antienne. Quand il n'y a ni fete ni Octave dans un jour, pour lors on dit *faire* de la Férie. Le 13e de Janvier on *fait* de Saint Hilaire. Le 12e de Mars on *fait* de Saint Grégoire. Lorsqu'il n'y a point d'Office particulier pour un Saint dont on célebre pourtant la fete, pour lors on *fait* du Commun, suivant la classe dont est ce Saint. Si c'est un Martyr, si c'est un Confesseur, si c'est une Vierge, en ces cas on fait du Commun des Confesseurs, ou du Commun des Vierges; c'est-à-dire que l'on récite l'Office général affigné à ces sortes de classes, tant pour les Pseaumes, que pour les Hymnes, les Leçons, les Antiennes & les Oraisons.

En termes de Charpenterie, *faire* tirer les tenons, c'est percer le trou de biais vers l'épaulement, pour mieux faire joindre les bois.

FAIRE ENSORTE QUE, dit plus que *faire* simplement: c'est donner ses soins à une chose, avoir attention particuliére pour la faire réussir, prendre des moyens pour l'exécuter. On le dit des choses morales, & des choses physiques. *Faites ensorte que* ma maison soit achevée dans six mois; *faites ensorte que* j'obtienne la grace que je demande. Quelquefois *faire* se met pour *faire ensorte. Faites* que je sois content.

FAIRE, signifie quelquefois *attribuer*. Il m'a *fait* dire des choses à quoi je n'ai jamais pensé.

FAIRE, précédé d'un *que* & d'une négation, marque le besoin, signifie besoin. *Je n'ai que faire* de votre argent, &c.

FAIRE, mis avec le pronom personnel, & suivi d'un datif, signifie se former, s'accoutumer. *Assuescere. Se faire* à la fatigue, aux affaires, &c. Je bien eu de la peine à me *faire* aux manieres de cet homme-là. Enfin, je m'y suis *fait*. On dit d'un homme qui est accoutumé à quelque chose, qu'il est *fait* au badinage.

FAIRE, se met pour le verbe qui a déja été énoncé. Je lui ai écrit, & je le *ferai* encore. On n'écrit point mieux que *fait* Cicéron.

Ce verbe est le plus étendu de la langue, & a encore une infinité d'autres sens, suivant les diverses applications qu'il a avec presque tous les noms & les verbes. Voici des exemples des principaux.

Faire affaire, c'est conclure un marché. *Faire* ses affaires, c'est s'enrichir, c'est aussi aller à la garderobe. On dit aussi, qu'un homme s'est *fait* des affaires avec quelqu'un; pour dire, qu'il s'est brouillé avec lui, qu'il s'est embarrassé en de méchantes affaires envers lui.

Faire agir, c'est employer quelqu'un, remuer quelques ressorts pour venir à bout de quelque chose.

Faire amitié, c'est donner des démonstrations d'amitié. *Faites*-moi cette amitié a un sens tout différent, & signifie *faites*-moi ce plaisir, rendez-moi ce service. Toutes ces expressions sont des termes de familiarité, & ne sont en usage qu'entre des amis, entre des personnes égales, ou à peu près égales.

Faire l'amour, c'est tâcher de plaire à quelque Dame, & de s'en *faire* aimer. Plus ordinairement *faire* l'amour à une fille, ou à une femme, c'est la rechercher en mariage. *Faire* des amitiés, c'est caresser quelqu'un pour l'engager à nous aimer. *Faire* les doux yeux, c'est regarder amoureusement une femme.

Faire de l'argent, c'est recueillir de l'argent, ou vendre quelques hardes pour en avoir. Cet homme *fait* argent de tout.

Faire des armes, c'est escrimer, apprendre à *faire* des armes, c'est joindre l'art à la vertu.

Faire la barbe à quelqu'un, c'est le raser, lui couper, lui tondre la barbe. *Barbam tondere, radere.* On dit aussi *faire* le poil, *faire* les cheveux. Les Chirurgiens & Perruquiers mettent à leurs enseignes, Ici on *fait* le poil & les cheveux proprement. *Faire* la barbe à quelqu'un est une expression métaphorique & proverbiale, qui semble fort ancienne, & être venue de ce qu'autrefois, comme il est marqué dans les loix d'Allemagne, Tit. 66. il étoit défendu de tondre un homme libre; car *faire* bien la barbe à quelqu'un c'est le braver, le dompter, le réduire. On dit tondre au même sens. Voyez PASQUIER, *Rech. L. VIII. Chap.* 10.

On a beau *faire*; pour dire, quelque effort qu'on *fasse*. Il *fait* beau voir; pour dire, c'est une chose agréable à voir. En ce sens il est souvent ironique.

> *Il nous* seroit *beau voir attachés face à face,*
> *A pousser de beaux sentimens.* MOL.

Faire le bec; c'est-à-dire, instruire quelqu'un de ce qu'il doit dire. On dit quelquefois emboucher. Voyez EMBOUCHER.

Faire branche, en termes de Jardinage & d'Agriculture, se dit des arbres qui commencent à pousser, à jetter des branches, *frondere, frondescere, ramescere.* Quand ils font trop de branches, il faut en couper une partie, *luxuriem ramorum compescere, depascere.*

Faire du bruit, c'est non-seulement offenser l'oreille, mais encore *faire* quelque plainte qui *fasse* de l'éclat.

Faire bon, c'est être caution de quelqu'un, ou promettre de payer soi-même.

Faire à son badinage, c'est accoutumer quelqu'un à être complaisant à toutes ses humeurs & volontés. *Faire* des complimens de quelqu'un à une autre personne, est la saluer de sa part, lui faire honnêteté. Je vous prie de

de *faire* mes complimens à un tel, de l'assurer de mes respects, de le saluer de ma part. Un tel vous *fait* ses complimens, ou bien m'a chargé de vous *faire* ses complimens. L'une & l'autre phrase s'emploient également, & signifient la même chose. On dit aussi *faire* des remercîmens.

Sa belle & son aimable mere,
M'a donné charge de vous faire
Mille & mille remercimens,
Cent & cent mille complimens :
Ce sont en tout deux cents deux mille ;
Mais c'est que la Dame est civile. Voit.

Faire la Comédie, c'est être Comédien, *faire* un tel personnage, *faire* le plaisant, le bouffon. *Faire* Achille, Alexandre ; c'est-à-dire, les représenter. Les Comédiens disent qu'ils ont *fait* un four, quand ils n'ont pû représenter faute d'auditeurs.

Faire corps neuf, c'est se rétablir en santé après une grande maladie, & avoir purgé toutes les mauvaises humeurs qu'on avoit auparavant.

Faire la cour, ou *faire* sa cour à quelqu'un, n'est pas seulement être assidu auprès de lui, y être souvent, y employer beaucoup de temps, comme on l'a dit dans un des articles précédens ; c'est encore, avoir, prendre des maniéres, faire & dire des choses qui lui soient agréables, qui lui rendent agréable la personne qui a ces maniéres, qui fait, ou dit ces choses. *Faire* sa cour, c'est par ses assiduités, ses déferences, ses complaisances, ses paroles, ses actions, ses services & toutes ses maniéres, par ses présens même, se rendre agréable à une personne, la disposer bien en sa faveur, mériter & gagner son amitié, ses bonnes graces, sa protection. Il se dit premiérement par rapport au Roi, puis aux Grands Seigneurs, aux Supérieurs, quels qu'ils soient, & quelquefois par une grande politesse, ou par un élégant badinage on l'emploie en parlant des égaux. Ce Courtisan est un esprit agréable & délicat ; personne ne *fait* mieux, ne *fait* si bien sa cour au Prince que lui. Cet homme apparemment attend quelque chose d'un tel Seigneur ; car il lui *fait* très-réguliérement la cour. Ce Gentilhomme est adroit, il sçait *faire* la cour de tout à son maître ; aussi personne n'est-il si bien auprès de lui. Je lui en ai *fait* ma cour. Je lui ai *fait* ma cour de cela ; c'est-à-dire, Je lui ai fait compliment sur cela, J'ai eu sur cela des ménagemens, des complaisances pour lui ; ou bien, Je lui ai donné, je lui ai fait présent de telle chose, dont il avoit envie, qui devoit ou qui pouvoit lui faire plaisir. Je lui *fais* ma cour réguliérement deux fois la semaine ; c'est-à-dire, Je me rends auprès de sa personne.

On dit au contraire des choses qui ne peuvent ou ne doivent pas être agréables, que les dire, ou les faire, ce n'est pas *faire* sa cour aux gens ; que ce n'est point entendre à *faire* sa cour ; que c'est mal *faire* sa cour. Ce n'étoit guere bien *faire* votre cour que de lui répondre comme vous avez fait. Vous lui avez bien mal *fait* votre cour, de lui refuser cela, ou en lui refusant cela.

Faire le Diable ; *faire* l'enragé, c'est vouloir tout perdre, ruiner, saccager. Il se dit aussi en bonne part de ceux qui *font* quelque chose d'extraordinaire, & qui paroît au-delà de la force humaine.

Faire difficulté, c'est balancer à *faire* quelque chose. *Faire* une difficulté, c'est y proposer un obstacle.

Faire de l'eau, outre la signification que cette phrase a dans la marine, elle signifie à l'ordinaire, Uriner, lâcher son eau. Et on dit de celui qui entreprend une affaire au-delà de ses forces, qu'il n'y *fera* que de l'eau toute claire. On dit aussi, *Faire* du vin de Nazaret, quand on rend du vin par le nez.

Faire ses exercices, c'est apprendre à monter à cheval, à faire des armes, à danser, & autres choses qu'on apprend aux Académies.

Faire les exercices, en termes de dévotion, c'est *faire* la retraite, les *exercices* de Saint Ignace. Voyez EXERCICE.

Faire état, signifie la résolution qu'on a prise de faire quelque chose. *Je fais état* de partir demain ; pour dire, j'ai résolu de, &c. *Faire* état, signifie aussi estimer, croire, être persuadé, poser pour chose certaine. *Existimare, pro certo habere.* Je *fais* état que mes vignes me produiront cette année cent piéces de vin. *Faites* état qu'ils sont plus animés contre vous que jamais. *Faites* état qu'on n'estime, même dans le monde, que la vertu, & qu'on n'a que du mépris pour le vice.

Faire faire, c'est commander de *faire* quelque chose. Il a *fait faire* des souliers, des habits.

Faire fête, c'est *faire* caresse à quelqu'un. *Se faire* de fête, c'est se mêler de *faire* quelque chose sans y être invité de personne.

Faire figure dans le monde, à la Cour, c'est y tenir un rang considérable.

Faire florès, c'est paroître avec éclat, & *faire* plus de dépense qu'on ne peut.

Faire fond sur quelqu'un, c'est s'assurer sur sa parole, sur sa bonne foi. *Faire* un fonds, c'est amasser de l'argent, & le destiner à quelque emploi. On a *fait* un fonds de telle somme pour l'artillerie.

Il y aura fort à *faire* ; pour dire, que le travail sera fort difficile.

Se *faire* fort de quelqu'un, c'est répondre de lui, être assuré qu'il agréera ce qu'on *fera* en son nom, qu'on le lui *fera* trouver bon.

Faire fortune, c'est avancer en biens & en honneurs.

Faire de la terre le fossé ; c'est-à-dire, Trouver le moyen de *faire* une dépense qu'on prend sur la chose même. C'est une expression proverbiale.

Faire foi & hommage, c'est, Jurer fidélité à son Seigneur en entrant en possession d'un fief.

Faire gras, c'est manger de la chair aux jours défendus ; *faire* maigre, c'est s'en abstenir ; & *faire* carême, c'est jeûner exactement les quarante jours.

Faire le gros Monsieur, *faire* le gros dos, le rominagrobis, c'est vouloir paroître riche.

Faire la guerre, *faire* la paix, *faire* un procès, un accord, c'est attaquer quelqu'un, ou s'accommoder avec lui. On dit aussi, *faire* la guerre à l'œil ; pour dire, Observer les conjonctures favorables.

Se *faire* honneur de quelque chose, c'est *faire* paroître qu'on l'a *faite*, en tirer vanité.

Faire jouer une mine, un feu d'artifice ; *Faire* jouer des Comédies, des machines.

Faire jour, il *fait* jour ; c'est-à-dire, que le soleil est levé ; & se *faire* jour, c'est se *faire* passage par force en quelque lieu.

☞ Faire jour. Un Maître dit le soir en se couchant à ses Valets : Il ne *fera* jour demain qu'à neuf heures ; c'est-à-dire, Je ne me leverai qu'à neuf heures. En allant faire une visite le matin, on demande au Suisse, *fait*-il jour ici ? C'est-à-dire, Est-on levé ? J'allai chez Dorilas à midi, il ne *faisoit* point encore jour. Il étoit encore au lit.

Faire justice, c'est exécuter quelqu'un à mort en public. On le dit aussi des Juges qui rendent à chacun ce qui lui appartient.

Faire une chambre, c'est la balayer, l'approprier, en nettoyer & arranger les meubles. Ma chambre est-elle *faite* ? Allez *faire* ma chambre.

Faire un lit, ce n'est pas seulement ce que fait l'ouvrier, quand il construit un lit, mais ce que font les valets ou les servantes lorsqu'ils en remuent la plume, les matelats, la paillasse, l'oreiller, qu'ils en accommodent les draps, les couvertures, la courte-pointe, qu'ils le mettent en état qu'on puisse y coucher. *Lectum*, ou *cubile sternere*. L'Hopital des Incurables fut le partage de Xavier : non content de s'occuper tout le jour à panser les plaies des malades, à *faire* leurs lits, & à leur rendre d'autres services plus bas, il passoit les nuits entiéres auprès d'eux. Bouhours. Ce sont les valets-de-chambre, ou les filles-de-chambre, qui *font* les lits dans les maisons de qualité.

Faire sa main, c'est voler, profiter indûement de quelque maniment qui nous a été confié. *Faire* main-basse, c'est ne donner point de quartier à ses ennemis, les tuer.

Faire sa maison, c'est établir, enrichir sa famille, la rendre puissante. On le dit chez les Princes, quand on *fait* un état des Officiers qui les doivent servir. *Faire* maison nette, c'est chasser tous ses valets pour en

en prendre d'autres. On dit aussi, quand on a pris ou enlevé tous les meubles d'une maison, qu'on y a *fait* maison nette.

Faire mal, c'est faire une méchante action; c'est aussi causer de la douleur à quelque partie du corps. L'épaule me *fait* grand mal. On dit au contraire, Cela me *fait* grand bien.

Faire métier & marchandise de quelque chose, c'est s'y occuper beaucoup, y mettre tout, ou presque tout son temps, la faire souvant.

Qu'un honnête homme une fois en sa vie
Fasse un Sonnet, une Ode, une Elegie,
Je le croi bien:
Mais que l'on ait la tête bien rassise
Quand on en fait métier & marchandise,
Je n'en croie rien. L'Ab. Regn.

On l'a *fait* mort, pour dire, qu'on a *fait* courir un bruit qu'il étoit mort.

Il ne *fait* œuvre de ses dix doigts; c'est-à-dire, il ne *fait* rien du tout. Cela n'y *fait* pas œuvre, c'est-à-dire, n'est rien à comparaison.

Faire l'Office, c'est célébrer le Service divin; & on le dit plus particuliérement du Prêtre ou Curé qui officie, qui préside à l'Office, & du Semainier.

Faire les Ordres, c'est conférer les Ordres en public & en cérémonie à diverses personnes.

Faire ses Pâques, c'est se confesser & communier à Pâques; & *faire* son bon jour, c'est exercer la même dévotion les autres jours de l'année. On disoit autrefois, *faire* ses Pâques tous les jours qu'on communioit. Cela n'est plus d'usage en France. Les Italiens, & sur-tout les Espagnols, le disent encore; & chez eux toutes les bonnes fêtes s'appellent les Pâques. *Faire* ses dévotions, c'est se confesser & communier.

Faire son paquet, ses adieux, c'est se préparer à s'en aller; & *Faire* gilles; c'est-à-dire, s'enfuir brusquement & secrétement. On dit aussi, *Faire* du pis qu'on peut, jouer à pis *faire*; pour dire, chercher l'occasion de nuire.

Faire place, c'est écarter la foule pour *faire* passer quelqu'un, ou plutôt le retirer. *Cedere*.

Faire la planche, c'est montrer le chemin, entrer le premier dans une affaire douteuse. *Faire* son profit. *Faire* d'une chose à son plaisir, en disposer.

Faire le poil, les cheveux, c'est les couper proprement avec des ciseaux. Voyez ci-dessus *Faire la barbe*.

Faire le procès à quelqu'un, c'est approfondir & vérifier une accusation *faite* contre lui. On le dit aussi de ceux qui dans les conversations condamnent les actions de quelqu'un.

Faire quarantaine, c'est demeurer quarante jours pour s'arrêter, en temps de peste, hors d'un pays, ou d'une ville où on veut entrer.

On dit qu'une Quêteuse a *fait* tant à sa quête; pour dire, qu'elle a recueilli une telle somme d'argent.

Faire queue; c'est-à-dire, demeurer en reste de payer, de dire, ou de *faire* quelque chose.

Faire raison, c'est donner satisfaction. *Faire faire* raison, c'est faire ensorte qu'on donne satisfaction.

Faire réflexion, est la même chose que réfléchir. Le P. Bouhours avoit cru quelque temps que réfléchir n'étoit pas un trop bon mot pour signifier, *faire* réflexion. Il s'est depuis retracté, & on peut se servir indifféremment de l'un ou de l'autre.

Faire la roquette, c'est jetter des fusées pendant la nuit pour donner signal de quelque chose à ceux qui sont éloignés. Chardin dans son voyage de Perse dit que les Vénitiens *faisoient* la roquette, lorsqu'ils étoient dans les ports de l'Archipel, pour avertir les Corsaires Chrétiens de se retirer. *Roquetta* en Italien signifie *fusée*.

Faire route. Cette expression est fort en usage dans la marine, pour dire *aller*, *voguer*, *naviguer*. *Cursum tenere*, *navigare*. *Faire* route à l'est, au nord, pour l'Angleterre, &c.

Faire le saut, c'est-à-dire, Hasarder son coup. Il se dit aussi de ceux qui *font* banqueroute.

Faire des siennes, c'est *faire* quelque action sotte, mauvaise, ou violente, en suivant son inclination ordinaire.

Faire tort, c'est dérober, ou apporter quelque perte ou dommage à quelqu'un. Les héritiers presomptifs disent qu'on leur *fait* tort, quand on disposa de son bien au profit de personnes étrangéres.

On dit qu'un malade *fait* tout sous lui; pour dire, qu'il ne peut retenir ses excrémens; qu'il a bien *fait* de la bile. Mol. pour dire, qu'il en a beaucoup jetté par le fondement.

Faire la vie, c'est se réjouir, *faire* la débauche. Il faut *faire* vie qui dure. Il se *fait* vieux; pour dire, Il commence à vieillir. Il *fait* bon vivre en un tel lieu; pour dire, on y vit à bon marché.

Faire tout uni, c'est n'avantager personne.

On dit aussi absolument à celui qu'on rencontre en quelque lieu. Que *faites*-vous ici? pour dire, Quelle occasion vous y améne? Que *faites*-vous cette après-dînée, à quoi voulez-vous que nous nous divertissions?

Faire, se prend quelquefois dans un sens libre & obscéne; & pour lors on sous-entend ce qu'on n'ose exprimer. Nous devons sçavoir bon gré à notre langue d'être, pour ainsi dire, la plus sage de toutes les langues. Il est de l'honneur de nos écrivains de la maintenir dans cet avantage.

Faire, est aussi un terme de Boucher, qui signifie, Travailler sur quelque bête, la tuer & l'accommoder comme il faut. *Faire* le bœuf.

Faire. Les Lunetiers se servent de ce terme pour, *Faire* voir, *faire* paroître. Ces lunettes *font* trop gros; & celles-ci *font* trop petit. Car cela est dit par figure, & veut dire, *font voir*, *font paroître* les objets trop gros, trop petits.

Faire le faut, s. m. Phrase qui se prend substantivement, & signifie nécessité. *Necesse*, *necessitas*. C'est un *faire le faut*; c'est une nécessité, il faut en passer par-là; c'est une chose qu'il faut faire, dont on ne peut se dispenser.

Bongré, malgré, c'est un faire le faut. P. Du Cerc.

Sçavoir faire, s. m. Autre phrase, qui se prend substantivement. Adresse, industrie, intelligence dans les affaires, prudence; activité prudente. *Industria*, *dexteritas*. Cet homme a du *sçavoir faire*, Il a beaucoup de *sçavoir faire*. Fiez-vous à lui de cette commission, il vous en rendra bon compte. C'est son *sçavoir faire* qui l'a enrichi; pour dire son adresse, son industrie.

Faire, se joint aussi avec la plûpart des verbes de la langue, tant actifs que passifs; & sur-tout il est propre aux verbes neutres & absolus. *Faire* aimer. *Faire* boire. *Faire* mourir. *Faire* souffrir. On en *fait* bien accroire au peuple. On *fait* parler souvent les gens contre leur pensée. On leur *fait faire* bien des choses malgré eux. *Faire* revivre une dette.

Faire, se joint encore très-souvent avec *voir*, & signifie, Montrer. Avec *paroître*, & signifie, Produire, mettre en lumiere. Avec *aller*, & signifie, Porter, entrainer, pousser. Avec *paître*, & on s'en sert pour marquer qu'on n'est pas content.

Allez, brebis, vous faire paître,
Je ne suis plus votre Berger.

Avec *Faire*, & signifie, Commander, ordonner; contraindre, obliger. Je me suis *fait faire* un habit, des souliers, des bottes. La pauvreté *fait faire* bien des choses. C'est la colére qui lui a *fait faire* cela.

On le joint souvant avec la particule *a*. C'est à *faire* à être battu, je m'y résous. Il aura à *faire* à moi. Il aura à *faire* à forte partie. Il a à *faire* à la veuve & aux héritiers. C'est bien à vous à *faire* de telles entreprises. Il a fort à *faire*. Abl. L'Empereur Tacite ayant été refusé d'une grace qu'il demandoit au Sénat; c'est, dit-il, que le Sénat sçait bien qu'il a à *faire* à un Prince capable de le souffrir. Id. Tu auras à *faire* à un Juge qui ne t'épargnera guére. Id. C'est à *faire* à lui à produire ses titres. Masc.

Avoir à *faire*. C'est aussi avoir besoin Ne vous éloignez pas, j'ai à *faire* de vous. Sa Majesté n'a que *faire* de toutes

toutes nos dédicaces. Mol. Voyez Affaire. Car bien des gens confondent avoir à *faire*, & avoir affaire. On devroit les distinguer en disant j'ai *affaire* à vous, & j'ai à *faire* de vous. Qu'avez-vous *affaire* là. *Quid tibi istic est negotii ?* Je n'ai point à *faire* de cette adresse. *Nihil mihi ista opus est arte.*

Faire, se dit proverbialement en ces phrases expliquées la plûpart ailleurs. *Faire* de la terre le fossé. Voyez ci-dessus. Qui bien *fera*, bien trouvera. Qui se *fait* brebis, le loup le mange. On dit que Paris ne fut pas *fait* tout en un jour; pour dire, il faut donner du temps pour *faire* les grandes affaires. On dit aussi, *faire* bonne mine en mauvais jeu; pour dire, Dissimuler son mécontentement, cacher sa mauvaise fortune. On dit aussi, Quand chacun *fait* son métier, les vaches sont bien gardées; pour dire, qu'il faut que chacun se mêle seulement de ce qui est de sa profession. On dit aussi, que les riches *font* leur Paradis en ce monde. Quand les mots sont dits, l'eau bénite est *faite*; pour dire, qu'il faut convenir de toutes les clauses d'un marché avant que de le conclure. On dit aussi, Maison *faite*, & femme à *faire*; pour dire, qu'il faut instruire soi-même sa femme, & qu'elle ait du bien acquis. On dit aussi, que le bon oiseau se *fait* de lui-même; pour dire, qu'on n'a pas besoin de le dresser. On dit aussi, *faire* & dire sont deux choses. *Faire* bien, & laisser dire: laissons-les dire, pourvû qu'ils nous laissent *faire*. C'est à moi à *faire*, & à vous à vous taire. Il faut beaucoup *faire*, & peu parler. Il en *fait* métier & marchandise. Il faut *faire* le bien pour le mal; ne *faire* à autrui que ce que nous voudrions bien qu'il nous *fît*. *Faire* de cent sous quatre livres, & de quatre livres rien. *Faire* d'une pierre deux coups, c'est arriver à deux fins, les obtenir par un seul moyen. A bien *faire* fort y a.

Il est aisé de me reprendre.
Difficile de faire *mieux.*

disoit le bon homme Ronsard. N'e pas *fait* qui commence. Maseutas, p. 485. dit, Ce n'est pas *fait* qui commence. On dit aussi en parlant de choses égales, Qui a *fait* l'un a *fait* l'autre, ou qui *fit* l'un, *fit* l'autre. Qui *fait* le plus, *fait* le moins. Qui *fait* un pot, *fait* bien une poële. On dit d'un opiniâtre, Il est comme le bonnetier, il n'en *fait* qu'à sa tête, à sa fantaisie. Il ne *fait* plaisir qui ne veut. *Faire* de nécessité vertu, quand on est dans la nécessité de *faire* quelque chose qui est bonne, & qu'on ne peut s'en dispenser. On *fait* du cuir d'autrui large courroie. Il a *fait* comme Robin *fit* à la danse, du mieux qu'il put. On dit: il y a bien à *faire*, où il n'y a rien de *fait*. On dit aussi, *Faire* la sauce à quelqu'un; pour dire, lui *faire* une forte réprimande. Quand on *fait* ce qu'on peut, on n'est pas obligé à davantage. *Faire* d'une mouche un éléphant, c'est grossir les choses par ses paroles, ses expressions. Il ne *fait* que croître & embellir. *Faire* du feu violet. L'occasion *fait* le larron. On se *fait* pendre par compagnie. Tout se *fait* avec le temps. On ne peut *faire* qu'en *faisant*. Comme il te *fera*, *fais*-lui. Il est *fait* comme quatre œufs; c'est-à-dire, il est mal habillé, mal peigné, ses habits sont mal en ordre. *Faire* des châteaux en Espagne. Voyez CHÂTEAU, où se trouve l'origine de ce proverbe. On dit bâtir des châteaux en Espagne plutôt que *faire*. *Faire* son orge, être en une occasion où on peut s'enrichir. Et une infinité d'autres.

FAIRE, s. f. autrement FORELAND, s. m. Nom d'un Cap d'Irlande. *Fara promontorium.* Les Anciens l'appelloient *Rebogdium promontorium.* Le Cap de *Faire* est dans l'Ultonie, sur la côte du Comté d'Antrim, vis-à-vis la pointe de la presqu'île de Cantys en Écosse. Maty. Corn.

FAIRE-ÎLE, s. f. Nom propre d'une Île de l'Océan Septentrional. *Fara Calonesus.* anciennement *Dumna.* On l'appelle aussi *Fayerhil.* Elle est dans l'Océan Calédonien au nord de l'Ecosse, entre les Orcades & les Schetlandques, ou de Schetland, & n'a pour tout lieu considérable que le chateau de Dumo.

Faire-île & *Fayerhil* sont la même chose que Belle-Île. De là vient qu'un Géographe récent l'appelle en François *Belle-Ile*, mais mal.

FAIS. Vieux mot, qui est hors d'usage: il signifie, *façon, artifice. Modus, ratio, ars, artificium.*

FAISABLE, adj. m. & f. Qui est facile, dont on se peut promettre la réussite. *Facilis, patrabilis, factu facilis.* Ce mot regarde seulement l'action, & non pas le devoir: on entend par-là que la chose se peut faire; c'est-à-dire, qu'elle n'est pas impossible, impraticable, & point du tout qu'il soit permis de la faire. Vaug. La jonction des mers, qu'on avoit cru impossible, s'est trouvée *faisable*. La réduction des Coutumes en une seule est un dessein utile, mais peu *faisable*.

☞ FAISAN, ande, s. m. & f. Il y en a qui écrivent Phaisan; mais cette orthographe n'est plus reçue. Oiseau, ou coq sauvage, forestier & montagnard, de la grosseur de nos poules, & dont la chair est fort délicate. *Phasianus, avis phasiana.* Il a les plumes du col vertes, le bec long d'un travers de pouce, & recourbé en son extrémité. Il paroit noir, mais au soleil il semble noir, bleu, verd, & de couleur de feu. Il a aussi une queue longue & de diverses couleurs. Le mâle a de petites cornes de plumes: il est plus gros & plus agréable au goût que la femelle.

On l'a appellé en Latin, *gallus silvestris*, & *phasianus*, parcequ'il y avoit beaucoup de ces oiseaux vers l'embouchure du Phasis, fleuve de la Colchide, d'où l'on dit que les Argonautes l'apporterent en Gréce, ce que Martial exprime ainsi,

Argivâ primùm sum transportata carinâ:
Ante mihi notum nil nisi Phasis erat.

D'autres dérivent le nom de *faisan* de *fasanus*: c'est le nom qu'ils lui donnent en Latin; & *fasanus*, disent-ils, vient de *faciens sanum*, parcequ'il n'y a point d'animal qui ait la chair plus saine que le *faisan*. La première étymologie est la plus reçue, & la plus vraie. Voyez le Traité des alimens de M. Lémery.

La femelle du *faisan* est sans crête. Au féminin on dit *faisande*. Les *faisans* se nourrissent principalement d'œufs de fourmis. *Faisan* gentil, *faisan* bruyant.

Aristote dit, que le *faisan* meurt s'il ne s'époudre, à cause qu'il est très-sujet à la vermine.

Cet oiseau n'a pas moins de beauté que le Paon: son bec est d'une couleur approchant celle de la corne, d'une moyenne grosseur: il a une membrane charnue, élevée par l'endroit auquel il est joint à la tete, sous laquelle les narines sont cachées: le dessous du bec est plus court que le dessus: le sommet de la tete est d'une belle couleur cendrée; sçavoir, au-dessus de cette belle couleur d'écarlate, de laquelle nous parlerons ci-après: proche du bec est une couleur verte de laquelle le cou est couvert, qui est changeante, suivant les mouvemens divers & les différens jours qui donnent dessus: il a des deux côtés de la tete, approchant des ouies, des plumes élevées comme des oreilles, ou des cornes, ainsi que Pline les appelle; au-dessous desquelles se voit une petite peau, qui n'est autre chose qu'un muscle qui sert à donner du mouvement à ses cornes: il a les oreilles longues, profondes & rondes: elles sont couvertes de quelques plumes plus longues que les autres. Ses yeux sont presque au milieu de cette couleur rouge: ils ont pourtant une tache verte dessous, comme est le dessus du cou: ils sont bleuâtres & très-profonds. Les plumes de son cou par le dessous sont composées de trois couleurs; sçavoir, de brun près de la racine, dorées ensuite, & puis vertes: plus elles approchent du dos, plus elles sont grandes. Elles ont une tache blanche ovale: les tuyaux des plumes du cou & du dos sont dorés; ce qui donne encore de l'ornement à cet oiseau: celles qui suivent en descendant sur le derrière sont différentes en figure, en couleur, & en grandeur: car elles sont presque toutes de couleur de rouille tirant sur le roux, & n'ont pas de taches blanches: elles sont plus longues, & finissent par de petits filamens, & ont cela de commun avec les autres, qu'elles conservent cette couleur verte, & leurs tuyaux sont d'un jaune très-doré, & sont tout-à-fait obscures à leurs racines: sa queue est longue

longue, & les plumes en font faites en tuyaux d'orgue, à cause de leurs longueurs différentes, les plus grandes étant au milieu, & allant en diminuant par les côtés : elles sont de couleur cendrée, & par les bords de couleur de rouille avec des taches noires proche des tuyaux, qui paroissent de part & d'autre dans les grandes. Aux petites elles ne sont que d'un côté. Les aîles, à l'endroit où elles sont attachées au corps, sont de même couleur que le commencement du dos : celles qui suivent sont comme celles du bas du dos : celles des côtés sont comme les plumes de la perdrix : les grandes pennes sont aussi de la même couleur ; sçavoir, d'un cendré un peu obscur, avec des taches blanches semées en plusieurs endroits : ce qui est à remarquer aux plumes du bas du cou, c'est que celles qui sont d'une couleur de feu sont beaucoup plus courtes : la poitrine & le ventre, & les parties couvertes des aîles, sont de semblable couleur que le cou, mais beaucoup plus brunes, & les plumes en sont plus grandes : les cuisses & le cou sont d'une couleur d'une rouille brune : les jambes, les pieds, les doigts, les ongles, sont de couleur de corne, qui est plus obscure aux doigts & aux ongles ; & la membrane qui tient les doigts plus grande qu'à aucun oiseau qui s'époudre. Il a des éperons aux jambes, plus petits que ceux du coq, qui sont noirs & très-aigus, bien qu'Aristote & Albert aient dit qu'il n'en a point.

La *Faisande* est plus petite que le *faisan*, & son pennage est comme celui de la perdrix grise.

Les *Faisans* se perchent la nuit dans les hautes futaies, & le jour ils fréquentent les taillis, les buissons, & les lieux remplis de broussailles. Ils font toujours un certain bruit avec leurs femelles qui s'entend d'assez loin en battant leurs aîles, & l'on reconnoît de certaines petites fentes qu'ils font pour leurs passages : quand les Chasseurs ont la connoissance de ces lieux, ils y mettent des lacs de crin de cheval, composés de même façon que ceux qui servent à prendre des grives : on doit seulement bien observer la grandeur & la hauteur de ces fentes : les mêmes lacs servent à prendre toutes sortes d'oiseaux dans le nid, les ajustant au-dessus du nid, & les serrant de manière qu'il y ait une ouverture d'environ deux doigts. Le *Faisan* aime extrémement les landes & les bruyeres, & quand il est pris jeune il se rend aussi domestique que les poules. Quand on en veut avoir de la race, on les met dans de petits parcs, & l'on donne pour l'ordinaire cinq poules à un coq ; parceque cet oiseau est fort chaud. Ils ne manquent pas de faire des faisandeaux, qui sont très-difficiles à élever d'abord. Il leur faut donner des œufs de fourmis, & de la composition, & les élever comme l'on fait les perdreaux. Lorsqu'ils sont grands ils ne font plus de peine, & se nourrissent de tout indifféremment : ils aiment extrémement toutes sortes de grappes, & cherchent l'avoine bien plus que toute autre semence. Le *Faisan* est du même naturel que la perdrix, & n'est pas plus rusé qu'elle.

L'on connoît facilement quand le *faisan* est en amour, parceque sa tête devient extrémement rouge, aussi bien que ses yeux, qui sont étincelans comme du feu.

FAISAN BROANT, autrement COQ DE BOIS, ou DE BRUYÈRE, *Urogallus*, *Urogallina*. Le *Faisan bruant* fait sa demeure pour l'ordinaire dans les montagnes élevées & dans les grands pays de bois. L'on tient qu'ils se plaisent fort en Allemagne & dans les pays Septentrionaux, & en France dans les montagnes du Forez & celles du Dauphiné, & en quelques autres Provinces.

Quant à sa figure, il a les plumes fort noires, mais néanmoins d'une couleur changeante : ses sourcils sont rouges comme de l'écarlate : il est plus gros & plus rempli de chair que le *faisan* : il a le dessus des yeux rouges, & non le dessous, comme le *faisan* & la perdrix rouge : ses plumes sont doubles, & il en sort deux d'un tuyau : son bec est gros & tranchant, & d'une couleur plombée pâle : les plumes de son cou & de son dos sont mouchetées de cendré ; mais le fond en est brun : ses jambes sont entiérement couvertes de plumes brunes. Quelques Auteurs rapportent qu'il a de trois sortes de goûts différens ; sçavoir, le premier de bœuf, l'autre de perdrix, & l'autre de *faisan*. Le coq de cette espéce jette & vomit le sperme par le bec lorsqu'il est en amour, & appelle ses femelles avec grand cri, ainsi que fait le coq domestique lorsqu'il trouve du grain : & lorsqu'elles sont arrivées, elles lévent de terre avec leur bec le sperme que le coq a jetté, & l'avalent ; & c'est de cette maniére qu'elles conçoivent : le coq ne laisse pas ensuite de les couvrir & les cocher les unes apres les autres en se jouant & les caressant, comme pour donner de la force à la semence qu'elles ont avalée, sans avoir d'autre conjonction avec elles. Il y en a d'une autre espéce plus petite que celle-ci : nous allons en parler à l'article suivant.

FAISAN BRUANT, ou Coq de bois de la petite espéce. *Urogallus minor*. Cette espéce de *faisan* a les sourcils beaucoup plus grands que le précédent : ils sont d'une pellicule rougeatre, qui paroît quelquefois bleue : il a le sommet de la tête couvert de plumes noires : son bec est noir & long du travers du pouce : son cou est long de cinq ou six doigts, & revêtu de plumes bleuâtres : au bas du cou jusqu'au milieu du dos ; & sur les aîles, ses plumes sont bleuâtres : la moitié de ses aîles a des plumes blanches, aussi bien que le dedans : son ventre est couvert de plumes noires : après le milieu du dos, que nous avons dit être noirâtre, l'on voit des plumes bleues, ainsi que celles du cou, non pas par-tout, mais le long de leurs bords & à leur extrémité seulement, ainsi que sont celles des paons : sa queue est noire, & composée de quantité de plumes courtes par le milieu, qui se peuvent étendre. Il y en a trois plus longues, qui se courbent de part & d'autre, s'étendent davantage que les autres, & forment la figure d'un lis : il a quantité de plumes autour du croupion & des cuisses, le long des genoux, qui descendent jusques sur les doigts des pieds, & les garantissent du froid : ses doigts & ses jambes sont couvertes d'une espece d'écaille, comme la queue des Cancres & des Écrevisses : les plumes de ses pieds sont noirâtres, & couvertes de petites taches blanches.

La *Faisande*, ou femelle de cette espece, *Urogallina minor*, est semblable au mâle ; mais elle est plus brune, & ne tire pas tant néanmoins sur le noir. Olaüs Magnus rapporte qu'au Septentrion & aux extrémités de la Norvége, il se rencontre de ces sortes d'oiseaux qui vivent des trois mois entiers sous les neiges : on les prend à la maniére des *faisans*, avec le lacet.

Le Francolin est encore une espéce de *faisan*. Voyez FRANCOLIN.

Outre ces différentes espéces, il y a un oiseau approchant du *faisan*, qu'on appelle en Latin *Grigallus major* ; & il est de deux espéces. L'un est grand, & l'autre petit. Quant au grand, un poëte nommé Neméfien a décrit la figure de cet oiseau en vers, & il le nomme *Tetrax*. Il est très-beau & approche de la grandeur de l'oie : son pennage est fort semblable à celui de l'épervier : son bec est un peu courbé, élevé & noirâtre : sa tête est plate par les côtés, depuis le bec jusques aux oreilles : elle est d'un gris cendré, couverte de taches noires : le cou, la poitrine, le ventre, & les cuisses sont de couleur rousse, avec des taches noires & blanches mises alternativement : au bas du cou par devant il n'y a aucune tache : son dos & ses aîles sont cendrés, avec des taches de pareille couleur, qui sont très-grandes : quelques plumes des aîles sont blanchâtres à leurs extrémités : les grandes pennes sont noires & cendrées de part & d'autre : sa queue est rousse ; mais elle tire davantage sur le châtain que le reste du corps, & est couverte de grandes taches noires : les jambes sont ornées de plumes cendrées & de tablettes noires : ses doigts sont cendrés & dénués : les sourcils de ses yeux sont environnés d'une couleur de pourpre. Cet oiseau ressembleroit entiérement à un oiseau de proie, s'il avoit le bec & les ongles crochus.

Pour la petite espéce, l'Auteur Allemand qu'Aldrovand cite souvent dans le traité qu'il a fait des oiseaux, l'appelle *Grigallus minor*, à cause de la grande ressemblance qu'il a avec celui duquel nous venons de parler, dont il n'est

n'est différent qu'en grosseur. On en trouve abondamment dans les montagnes des Suisses. Il a plus de rousseur que la perdrix. Aux environs de Cologne on lui donne le nom de *Poule de Betulie*; mais ce sont autant de différentes especes de *faisans*, parcequ'ils ont les mêmes façons de faire, s'époudrent comme eux, & fréquement les mêmes pays de bois & de montagnes.

Les *faisans* (de la Cafrerie en Afrique) sont un peu plus gros que les hirondelles, & ont le plumage blanc, moucheté de gris. DAPPER, *p.* 385. Ces *faisans*, dit le même Auteur, sont de ceux qui ne s'éloignent guére de la côte; ce qui fait qu'il les appelle *faisans* aquatiques: mais il y a beaucoup d'apparence qu'ils ne sont point de l'espéce des *faisans*, & que Dapper n'a pas dû les y mettre.

Tous les *faisans* sont un très-bon manger: leur chair a un goût exquis & délicieux: elle est courte & seche: elle abonde en sel volatile, & en parties huileuses & balsamiques; ce qui la rend très-nourrissante, & très-aisée à digérer. La graisse de *faisan* appliquée extérieurement fortifie les nerfs, résout les tumeurs, & dissipe les humeurs du rhumatisme. On estime la chair de *faisan* plus délicate que celle de la perdrix. Nous en avons en plusieurs endroits de la France; mais la plûpart de ceux que l'on mange viennent de *faisans* nourris.

L'ÎLE DES FAISANS. *Phasianorum insula.* Petite Île formée par la riviére de Bidassoa, ou d'Andaye, à une lieue de Fontarabie & de la mer de Biscaye. Cette Île est très petite. Elle est entre les Royaumes de France & d'Espagne; & c'est dans cette Île qu'en 1659. les Plénipotentiaires des deux Couronnes tinrent les Conférences pour la Paix des Pyrénées, & que les Rois de France & d'Espagne eurent une entrevue. On construisit pour cela deux ponts; l'un du côté de France, & l'autre du côté d'Espagne, & un Palais de bois dans l'Îste.

FAISAN D'HERMÈS. Terme de Philosophie hermétique. *Phasianus Hermeticus.* C'est le Mercure des Philosophes: il est ainsi appellé, disent les Sages, parceque comme l'oiseau appellé *Faisan* a communément son plumage doré, de même le *faisan d'hermès* contient en soi l'or ou la pierre philosophale.

FAISANCE, s. f. est un terme dont on se sert dans la plupart des baux des terres & biens de la campagne, qui se dit des charges & obligations à quoi un Fermier s'oblige au-delà du prix de son bail, comme de faire quelques réparations, de faire dire des Messes, acquitter des rentes, donner quelques poulets, beurre, chanvre, ou autres menues denrées, sans deduction du prix de sa ferme. Ce mot dans les vieux titres signifioit *corvées*. RAGUEAU. *Faisance* & raquit de rentes signifie dans la Coutume de Normandie, *payement* & continuation de rentes. *Solutio census annui.*

FAISANCE, signifioit autrefois Date ou facture, la marque du lieu, du jour & du temps auquel un Acte a été fait, & qui se met à la fin de l'Acte. *Loci ac temporis nota.* La *faisance* de ces Lettres. LOBINEAU. *Gloss.* Dans l'Acte qu'il cite, & qu'il rapporte, Hist. de Bret. T. II. p. 794. qui est de l'an 1397. il y a, dou commencement dou monde jusqu'au *faisance* d'icestes (Lettres.) On écrit aussi *fesance.* Après la *fesance* des articles avant dites, dans le Traité entre Richard II. Roi d'Angleterre & le Duc Jean de Bretagne en 1378. ID. p. 591 mais dans le même Traité rapporté par Rymer dans ses *Acta publica*, *T. VII. p.* 190. & suiv. il est écrit *faisance*, p. 192.

FAISANDE, s. f. Femelle du faisan. Voyez FAISAN.

FAISANDEAU, s. m. Jeune faisan. *Avis phasiana junior*, *pullus phasiani.* Voyez FAISAN.

FAISANDER, v. n. Mortifier, corrompre à demi. *Macerare, corrumpere.* Il ne se dit que des viandes qu'on garde jusqu'à ce qu'elles soient attendries, & qui commencent à sentir quelque chose du goût du faisan. Cette éclanche est un peu trop *faisandée.*

FAISANDERIE, s. f. Lieu fermé où l'on nourrit des faisans domestiques. *Aviarium phasianorum.*

FAISANDIER, s. m. Celui qui chasse, qui vend, qui nourrit & éleve des faisans. *Phasianorum propola*, *phasianarius.* On trouve toujours quelques *Faisandiers* à la Vallée de misere à Paris.

FAISCEAU, s. m. Paquet ou fagot de plusieurs choses qui tiennent ensemble par le moyen de quelque lien, ou de quelque enveloppe: trousseau de certaines choses liées ensemble. *Fascis*, *fasciculus*, d'où le mot François est formé. Un *faisceau* d'herbes pour les vaches. Un *faisceau* de linge qu'on porte à blanchir. Un *faisceau* de hardes. Un *faisceau* de fléches. Le lion tenant un *faisceau* de sept fléches, qui sert de sceau aux États Généraux des Provinces-Unies, est le symbole de leur alliance & de leur union.

Colomne en *faisceau*, en Architecture, est un gros pilier gothique entouré de plusieurs petites colomnes isolées qui reçoivent les retombées de nervures des voûtes.

On appelloit *faisceaux* Romains, *fasces*, des haches liées avec quelques verges ou baguettes; qui étoient des marques de Magistrature. L'usage des *faisceaux* fut introduit par le vieux Tarquin, le cinquiéme Roi de Rome. FLORUS, *L. I. c.* 5. Ils étoient alors la marque de la souveraine dignité. DAC. Les Préteurs, & les Consuls faisoient porter devant eux des *faisceaux* de verges, & des haches par des Licteurs. ID. Il y en avoit douze portés par autant d'Huissiers, ou de Licteurs. *Denys d'Halic. L. III. c.* 84. *Silius Ital. L. VIII. v.* 486. Quelques-uns disent, que Romulus fut l'Auteur de cette institution; qu'il la prit des Étruriens, & que le nombre de douze répondoit au nombre des oiseaux qui lui pronostiquerent son regne & son élévation; ou des douze peuples d'Étrurie qui, en le créant Roi, lui donnerent chacun un Officier pour lui servir de Licteur, ou Porte-faisceau. Silius Italicus, à l'endroit cité, en attribue l'invention à une ville d'Étrurie nommée *Vetulonie.* Ces *faisceaux* étoient composés de branches d'orme, au milieu desquelles étoit une hache, dont le fer sortoit par en haut. Plutarque rapporte des raisons de cette disposition dans ses Problémes. Après les Rois, les Consuls les prirent. Publicola en fit ôter les hâches, dit Plutarque, pour ôter au peuple tout sujet de terreur; & les Préteurs n'en avoient que deux, selon Censorin, *de Die Natali.* Polybe & Plutarque leur en donnent six. Dans le gouvernement des Décemvirs, d'abord il n'y en avoit qu'un devant qui l'on portoit les *faisceaux.* Ensuite ils en prirent chacun douze comme les Rois. Voyez Freinshemius sur Florus, Liv. I. c. 5. Rosin, Antiq. Rom. L. VII. c. 3. & 19. Rhodigin. L. XII. c. 7. Godwin. *Anthol. Rom. L. III. c.* 2. *s.* 2. *Cas. Paschal. De Coronis.* Prendre les *faisceaux*, c'étoit Être élevé à la dignité de Consul. Rendre les *faisceaux*, étoit se démettre du Consulat, du souverain pouvoir.

FAISEUR, s. m. EUSE, s. f. Celui ou celle qui fait quelque ouvrage qui ne donne point de nom particulier à sa vacation. *Factor*, *autor*, *effector*, Un *faiseur* de clavessins, d'instrumens de Géométrie. Des collets de la bonne *faiseuse*; des *faiseurs* d'affaires. Cette coquette achette le rouge de son visage chez la bonne *faiseuse.* BELL. Un *faiseur* de liqueurs, est un homme qui fait toutes sortes d'eaux, tant fortes que rafraîchissantes, des ratafias, des eaux glacées, &c. Nous aurons aussi une harangue du bon *faiseur*, disoit la femme d'un Magistrat à celle d'un autre Magistrat qui avoit fait une belle harangue. Voyez Mén. T. 3.

FAISEUR, se dit par mépris de ceux qui font mal quelque chose, ou qui n'est point estimée. Un *faiseur* de vers. *Poetaster.* Je ne pensois pas que la jurisdiction d'un *faiseur* de livres s'étendit si loin. G. G. Un *faiseur* d'almanachs, un *faiseur* de contes. Le P. Bouhours s'est quelquefois servi sérieusement du mot *faiseur*, pour marquer les personnes les plus habiles & les plus intelligentes; mais il a lui-même reconnu dans ses Remarques nouvelles, pag. 446. que ce terme n'est bon, selon le génie de notre langue, que pour se moquer des ignorans qui font les habiles; & qu'ainsi on ne diroit pas bien un *faiseur* de tableaux, pour dire un excellent Peintre; ni un *faiseur* de discours, pour dire, un grand Orateur: mais qu'on diroit bien un *faiseur* d'observations, un *faiseur* de réflexions, en parlant d'un Grammairien que l'on n'estimeroit guére. BOUH.

Faiseurs de vers, le monde nous accuse,
D'avoir un peu mauvais bruit sur ce point.
J'ose pourtant en excepter ma Muse :
Elle vaut peu ; mais elle ne ment point. P. Du Cerc.

☞ Un diseur & un *faiseur* sont deux hommes totalement différens en fait d'arts. Le P. Castel. Peut-on croire que ce saint homme, ce *faiseur* de miracles, ce nouvel Apôtre, ce second Paul ait été toute sa vie dans la voie de perdition ? Bouh. *Xav. L. VI.*

☞ Faiseurs de Ponts, nom de Religieux. *Voyez* PONTIFE.

Dans les mots *faiseur* & *faiseuse* l'*ai* de la première syllabe ne se prononce pas ouvert comme dans *faire*, mais muet comme dans les mots *faisant*, *faisois*, &c.

FAISNE, ou FOISNE. Voyez FAÎNE.

FAISSELLE, s. f. Vaisseau à faire des fromages, *Casei formella.* Les *faisselles* sont des vaisseaux de terre ouverts par-dessus, ronds dans leur tour, plats par-dessous, & percés de petits trous pour faire écouler le petit lait, ou la sérosité du lait. On écrit quelquefois *fesselle.*

☞ FAISSERIE, ou FESSIE, s. f. Il se dit des ouvrages des Vaniers, qui sont à claire-voie ; comme les claies, clavettes, saladiers, charières, cages, &c.

☞ FAISSIER, ou FESSIER, s. m. Vanier qui fait des ouvrages de Faisserie.

FAISTAGE. Voyez FAÎTAGE.

FAISTE, s. m. Voyez FAÎTE.

FAISTIERE, s. f. Voyez FAÎTIERE.

FAIT, faite, part. & adj. *Factus.* Il a les significations de son verbe. Dieu ne fit que dire, que la lumière soit *faite*, & incontinent elle fut créée. Cette affaire n'est ni *faite* ni *faillie* ; elle s'en va *faite* ; je la tiens *faite*. Il doit rendre cet ouvrage *fait* & parfait dans tel temps. ☞ C'est une chose *faite*, & il n'y a plus à y revenir.

On dit aussi, C'est un homme *fait* ; pour dire, C'est un homme qui n'est plus écolier, qui sçait vivre dans le monde, qui sçait se conduire.

Bien *fait*, mal *fait*, se dit de celui qui a bonne ou mauvaise mine, qui est de belle ou de vilaine taille. ☞ Il se dit aussi tant des choses corporelles que des choses spirituelles. *Bene, male comsirmatus, compositus, constitus.* On dit d'un homme parfaitement bien *fait*, qu'il est *fait* à plaisir, qu'il est *fait* à peindre. Et d'un homme mal vetu, & de mauvais air, qu'il est *fait* comme il plait à Dieu. ☞ Un corps bien *fait*, un homme bien *fait*, bien *fait* de visage. Il étoit fort brun & assez mal *fait* de visage. Bouh. Un esprit bien *fait*. *Egregia indoles, bene comparata.* Il avoit le cœur trop bien *fait* pour ne pas sentir les bons offices d'un homme qui &c. Id. *Generosus animus.* Et en parlant d'une chose dont un homme tire vanité, on dit par ironie, que cela lui rend la jambe bien *faite.*

On dit, qu'une femme est bien *faite*, quand elle est belle, & de grande taille ; mal *faite*, quand elle est laide & petite, ou bossue ; & on appelle *contrefait*, ou *contrefaite*, un homme ou une femme qui a quelque difformité considérable, comme un boiteux, un bossu, &c.

On dit, qu'un homme est tout mal *fait* ; pour dire, qu'il est indisposé, qu'il ne se porte pas bien, sans qu'il connoisse la maladie : cela est du style familier : qu'il a la tête mal *faite* ; pour dire, qu'il est un peu fou, qu'il n'a point de jugement. On dit aussi d'un enfant, C'est le pere tout *fait*, tout craché ; pour dire, qu'il ressemble parfaitement à son pere. Ces expressions sont basses. On dit d'un homme singulier dans sa conduite, dans ses façons d'agir, que c'est un homme *fait* à sa manière, & à sa mode : qu'il est *fait* aux manières d'un autre ; pour dire, qu'il s'y accoutume, qu'il s'en accommode : & qu'il est *fait* au badinage ; pour dire, qu'il a pris d'un autre certaine façon d'agir, ou qu'il est de concert & d'intelligence avec lui.

Les hommes, la plûpart, sont étrangement faits,
Dans la juste nature on ne les voit jamais. Mol.

Vent *fait* en termes de Marine, est un vent constant, qui ne varie point, qui ne change point, qui demeure toujours au même rumb. Si deux armées nombreuses se battent d'un vent *fait* & maniable, celle qui est au vent a un très-grand avantage sur l'autre. P. Hoste. Quand le vent a changé, il retombe quelquefois au même rumb un moment après. C'est pourquoi l'armée tiendra durant quelque temps dans le même ordre, en *faisant* autant qu'on pourra sa route, jusqu'à ce qu'on ait examiné si le vent est *fait*. Id.

Prix *fait*, est une taxe *faite* par la Police d'une marchandise à un prix certain & raisonnable, ou par les Marchands mêmes. On ne surfait point cette marchandise, c'est un prix *fait.*

Il se dit aussi d'un marché qu'on fait de quelque chose à certaines conditions, & moyennant un certain prix. Je n'ai point voulu faire faire mon bâtiment à la journée, j'ai un prix *fait* avec un Maçon. Ce Traitant a pris ce recouvrement à forfait pour un certain prix *fait* & convenu.

Vin *fait*, qui est dans le temps qu'on le peut boire, qui ne travaille plus, qui a la qualité qu'il pouvoit acquérir avec le temps. Un melon *fait*, est un melon qui a le degré de maturité qu'il doit avoir pour être bon à manger. *Maturus, probè maturus.* En général on dit le mot *fait*, en parlant de plusieurs choses, pour marquer l'état où elles doivent être, les qualités & la perfection qu'elles doivent avoir pour être employées à l'usage auquel elles sont destinées.

FAIT, s. m. Action particulière de quelqu'un. *Factum.* On nous a assuré cela comme un *fait* positif & constant. Une fille est mal fondée à vouloir qu'un homme l'épouse, sous ce seul prétexte qu'elle est grosse de son *fait*. Quand il y a eu rapt, ou séduction, c'est un autre *fait*, c'est un *fait* à part. La bonne volonté est réputée pour le *fait*. On dit aussi, que personne ne répond que de son *fait* ; qu'on n'est point garant du *fait* d'autrui, ni du *fait* du Prince : mais chacun est garant de ses *faits* & promesses. Il y a quelque chose dans mon *fait* qui ne va pas bien. B. Rab. Ce chagrin, & cette humeur critique, qui ne vous abandonnent jamais, ne sont guère le *fait* d'une Dame. Boil. On dit, Prendre le *fait* & cause d'une personne. Abl. C'est agir pour une personne, entrer en cause pour une personne, pour ses intérêts. ☞ On dit, Faire son propre *fait* des intérêts d'autrui ; pour dire, soûtenir les intérêts d'autrui comme les siens propres. Ac. Fr. On dit encore, Prendre sur le *fait*, en flagrant délit. Voyez plus bas.

On dit encore, qu'il faut distinguer le *fait* d'avec le droit ; c'est une question de *fait*. Il faut examiner & établir le *fait*, avant que de juger sur le droit : *ex facto jus oritur.* Dans l'affaire du Jansénisme le *fait* est inséparable du droit. M. l'Abbé du Mas a ajoûté à son histoire des cinq Propositions, un éclaircissement sur le *fait* des Jansénistes : il prouve ce *fait* ; sçavoir, qu'avant la condamnation des cinq Propositions les Jansénistes convenoient avec leurs adversaires du sens de Jansénius, & que toute la contestation n'étoit que de sçavoir si ce sens étoit hérétique ou orthodoxe : Qu'un Bénéfice vaque en Régale, quand il n'est pas rempli de droit & de *fait* ; pour dire, quand il est litigieux : Que les voies de *fait* sont défendues ; pour dire, qu'il ne faut pas se faire justice à soi-même, ni par violence & de son autorité privée. Mettre en *fait*, poser en *fait*, c'est Avancer, soutenir un *fait*. Je mets en *fait* qu'une honnête-femme ne sçauroit ouïr cette Comédie. Mol. On accuse le *fait* du Juge, quand il y a eu quelque prévarication de sa part. Les Consuls ne jugent que du *fait* de marchandise. Il est bien sûr de son *fait*, de ce qu'il dit, de ce qu'il a entrepris.

Prendre sur le *fait*, c'est-à-dire, surprendre quelqu'un lorsqu'il fait quelque chose qu'il ne vouloit pas qui fût découverte. On a pris ce voleur sur le *fait*, cela veut dire lorsqu'il voloit actuellement. *In flagranti delicto deprehensus*, en flagrant délit.

Il ne peut se lasser, on le prend sur le fait.
Voila la mèche decouverte.
Ce spectacle nouveau rend tout le monde alerte.
Rec. de Vers.

FAIT ; signifie aussi, la narration d'un Orateur, ou d'un Avocat. Il est encore dans le *fait*, il viendra bientôt aux moyens. Il ne sort point de son *fait*, de son espèce. Venons au *fait*. Voici le *fait*. Il ne faut pas disputer sur le *fait*. Au *fait*, au *fait* Avocat, au *fait*. RAC.

Je suois sang & eau pour voir si du Japon,
Il viendroit à bon port au fait *de son chapon*, Io.

Quand d'un style si net,
D'une cause embrouillée il expose le fait,
Et ramasse en deux mots ce qu'on a dit en mille. VILL.

FAIT, se dit aussi d'une part de quelque chose qu'on a partagée ensemble. *Pars, portio.* Les deux freres ont partagé la succession de leur pere, ils ont eu chacun leur *fait*. Le cadet entend bien son *fait*. L'aîné a déja mangé son *fait*.

FAIT, se dit aussi de ce qui est propre convenable. Voilà votre vrai *fait*, ce qu'il vous faut. Cette fille n'est pas votre *fait* pour l'épouser.

On appelle un Maitre en *fait* d'armes, un Maitre d'escrime. On dit aussi, En *fait* de guerre, En *fait* de finances ; pour dire, en parlant de guerre, de finances.

FAIT-FORT. Terme de Monnoie, c'est le prix de la ferme des Monnoies, que le Maitre doit donner au Roi, soit qu'il ait ouvré ou non. Voyez Gelée, Maître des Comptes, dans ses Annotations. Le terme de *fait-fort* étoit en usage avant l'année 1647. parcequ'alors le Maitre de la Monnoie se faisoit fort de fabriquer certaine quantité de marcs, l'or portant l'argent, par exemple 3000 marcs, pour lesquels il se chargeoit de payer au Roi dix sous par marc pour le Seigneuriage, qu'il étoit tenu de payer, quand meme il n'auroit pas fabriqué les 3000 marcs, & meme l'excédent de trois mille marcs, à quelque quantité qu'il pût monter : ensemble les foiblages & échacetés sur le pied du nombre des marcs mentionnés aux Registres des délivrances. Et c'est ce qu'on appelloit *fait-fort*.

Mais depuis ce temps-là, les adjudications ont été faites à fort-fait, c'est-à-dire pour certaine quantité de marcs, l'or portant l'argent, sur le meme pied de dix sols par marc pour le Seigneuriage ; mais il ne doit rien de l'excédent, à quelque somme qu'il puisse monter, parcequ'il est adjudicataire sur ce pied. Ainsi il n'est redevable que de dix sols par marc : ensemble des foiblages & échacetés mentionnés aux Registres des délivrances. BOIZARD. *P. I. c.* 14.

On dit proverbialement, Donner, ou dire le *fait* à quelqu'un ; pour dire, Se venger de quelque injure, soit par la voie de raillerie, soit par des coups de main. Il me donna un soufflet ; mais je lui dis bien son *fait*. MOL.

FAITS, au pluriel, & parlant sérieusement, signifie des actions héroïques. *Gesta, res praeclarè gestæ.* Les *Faits* & gestes de Charlemagne. Les hauts *Faits* d'armes des neuf Preux. Ces trois *faits* d'armes triomphans. VOIT. *Faits* d'armes glorieux. Io. Tu chantes hautement les *faits* de nos guerriers. SAR. On a appellé aussi *faits* d'armes, les combats qui se faisoient dans les joutes & tournois. On le dit pourtant en style commun. J'ai ouï parler de vos *faits* ; pour dire, de vos galanteries, de vos fredaines. Les *faits* & dits, sont les actions, les paroles remarquables d'un Roi, d'un Philosophe. M. l'Abbé Regnier fit autrefois les dits & *faits* du Prince d'Orange. On l'a pris quelquefois en raillant, pour marquer que les promesses, les paroles d'un homme, ne s'accordoient pas avec ses actions. Ce fanfaron nous a étourdis de ses beaux *faits* ; c'est-à-dire, de ses prouesses amoureuses, &c.

En termes du Palais, on dit, des *faits* & intendits, ce sont des écritures où l'on traite une question de *fait*, & où on pose les *faits* qu'on a intention de prouver, quand on est appointé en *faits* contraires. Donner des *faits* pour faire interroger sa partie. Faute de venir répondre, les *faits* demeurent pour confessés & avérés. On a abrogé les Lettres de Chancellerie pour articuler *faits* nouveaux. Il est permis aux Parties de se faire interroger en tout état de cause, sur *faits* & articles pertinens. ORDON. de 1667.

FAITS JUSTIFICATIFS. Ce sont, en termes de Palais, les preuves qu'une personne accusée apporte de son innocence. Être reçu à ses *faits* justificatifs. Le Juge a ordonné la preuve des *faits* justificatifs.

☞ FAIT *de charge*, est une malversation ou une omission frauduleuse, ou une dette causée par une espèce de dépôt nécessaire en conséquence de la charge, ou un *fait* valablement désavoué, dont est tenu un Officier qui n'a pas rempli comme il faut les devoirs de sa charge, ou qui a excédé son pouvoir.

☞ FAIT *negatif*, est un *fait* que l'on nie. L'on ne doit pas etre admis à faire preuve d'une chose que l'on nie purement & simplement ; *quia per rerum naturam factum negantis nulla probatio est.*

☞ FAITS *& articles*, sont ceux sur lesquels une partie fait en matiére civile interroger sa partie adverse. Ce qui arrive quand de la connoissance de ces faits dépend le jugement de la cause ou différend en question.

☞ FAIT *du Prince.* La régle est que soit dans les acquisitions de biens du Domaine, ou des rentes sur l'Hôtel de ville, ceux de qui on les tient ne sont point tenus des *faits du Prince*, à moins qu'ils n'en aient promis la garantie.

☞ FAIT. En Théologie on distingue les *faits* révélés, & les *faits* non révélés. Les *faits* révélés sont ceux qui sont marqués dans l'Ecriture toute seule, ou expliqués par la tradition. Que Jesus-Christ est né en Bethléem de Juda, qu'il est mort en croix, qu'il est ressuscité, qu'il est monté aux Cieux ; ce sont des *faits* révélés dans l'Ecriture. Que Marie, mere de Jesus, a été Vierge devant, pendant, & après l'enfantement, ce sont des *faits* révélés dans l'Ecriture expliquée par la tradition.

☞ Les *faits* non révélés sont ceux qui ne se trouvent point dans l'Ecriture. On les divise en *faits* purement historiques, & en faits doctrinaux ou dogmatiques. Les *faits* purement historiques sont par exemple, que S. Pierre & S. Paul ont été martyrisés à Rome, que S. Lin a été Pape, successeur de S. Pierre, que S. Athanase a assisté au Concile de Nicée, &c. Les *faits* doctrinaux ou dogmatiques sont ceux qui renferment un dogme, ou qui sont joints avec le dogme ; par exemple, Nestorius a été hérétique dans l'ame ou intérieurement. Les sermons de Nestorius étoient hérétiques. La Thalie d'Arius étoit pleine d'erreurs & d'impiétés. Voilà des *faits* doctrinaux ou dogmatiques.

☞ Les *faits* se distinguent en *faits* doctrinaux personnels, & en *faits* purement doctrinaux. Le premier de ces *faits* touchant Nestorius est un *fait* personnel : tous les autres sont des *faits* purement doctrinaux, & les questions sur ces *faits* sont ce qu'on appelle question de *fait*, opposée à la question de droit. Une doctrine est-elle hérétique ? Voilà la question de droit. Cette doctrine hérétique est-elle contenue, est-elle enseignée dans un tel ou un tel livre ? c'est la question de *fait* doctrinal, l'Auteur de ce livre a-t'il eu dans l'esprit le sens hérétique que contient son livre, c'est la question de *fait* doctrinal, mais personnel. L'Eglise n'a pas besoin d'infaillibilité pour les *faits* personnels, elle ne prononce point sur ces *faits*. Elle peut conserver le dépôt de la foi sans les décider : elle peut sans cela détourner les fidéles de l'erreur, & les prémunir contre les sentimens pernicieux qu'on leur voudroit inspirer. Qu'un Auteur ait eu ou n'ait point eu dans l'esprit le sens hérétique que ses paroles offrent, cela n'importe nullement à la foi. Il n'en est pas de même des *faits* purement doctrinaux. Si l'Eglise ne peut décider infailliblement si le sens de tel ou tel ouvrage est le même qui a été condamné ; s'il est hérétique, l'hérésie pourra s'enseigner dans les livres, les fidéles pourront les lire sans avoir de régle sûre pour se préserver de la séduction, l'erreur pourra s'emparer des esprits, la foi se corrompre & se perdre, sans que l'Eglise ait de quoi l'arrêter, & prémunir les fidéles contre les erreurs dont on voudra les infecter. En un mot le dépot de la foi ne sera plus en sûreté : Jesus-Christ n'a donc pû ne pas donner à son Eglise le pouvoir & l'assistance nécessaire pour décider infailliblement ces *faits* de doctrine. Il lui a donc donné ce pouvoir. M. de Fénélon, Archevêque de Cambray, le démontre invinciblement dans ses Instructions pastorales. Il a prouvé avec la derniere évidence qu'en vertu des promesses

messes de J. C. l'Eglise est infaillible sur les *faits* doctrinaux, de sorte qu'elle ne peut jamais ni condamner un texte orthodoxe, ni approuver un texte hérétique. M. Du Mas dans son histoire des cinq propositions, & M. Tourneli dans la Théologie ont aussi fort bien traité cette matière.

FAIT-A-FAIT, adv. A mesure, à proportion. *Æquâ proportione.* J'ai promis de payer mon Maçon *fait-à-fait* que mon bâtiment s'avancera.

DE FAIT, adv. En effet, certainement. *Et verò, etenim-verò.* Je crois ce que vous me dites, & *de fait*, je m'apperçois bien que ... Ce mot sert aussi quelquefois de transition au commencement d'une période. C'est une liaison très-commode dans le discours, & nos meilleurs écrivains s'en servent. BOUH.

EN FAIT, adv. En matière. *In quod attinet, spectat. En fait* de procès. *En fait* de littérature. *En fait* de Religion.

SI FAIT, adv. qui a cours dans le bas style, & qui signifie, Excusez-moi, pardonnez-moi. *Imò, quinimò.* Vous ne me connoissez pas, *Si fait*, je vous connois. MOL.

TOUT-A-FAIT, adv. Entièrement. *Prorsus, penitus.* Il est dans un état *tout-à-fait* déplorable, il est *tout-à-fait* ruiné. Cela est *tout-à-fait* achevé.

FAÎTAGE, s. m. *Fastigium, culmen*, en termes d'Architecture, se dit du toit, de la couverture du bâtiment, & de toute la charpente assemblée. Le *faîtage* s'étend de ferme en ferme. On a appellé aussi *faîtage*, un droit ou tribut qu'on payoit pour chaque maison, ou pignon. Dans les vieux titres on appelle ce droit *festagium*.

FAÎTAGE, est aussi, parmi les Charpentiers, une piéce de bois qui fait le haut de la charpente d'un bâtiment, où les chevrons sont arretés par en haut.

FAÎTAGE, est aussi un terme de Couvreur, qui signifie une piéce de plomb creuse, que l'on met sur le faîte des maisons.

FAITARDISE, s. f. Vieux mot, qui signifie, Fainéantise, lâcheté, paresse. *Desidia.* Ce Gentilhomme a vécu trente ans enfermé dans son chateau dans une honteuse *faitardise*. On a dit aussi *Faitard*, pour paresseux.

De bien boire ne fut onques:
Car de lire je fuis faitard. VILLON.

M. Ménage fait venir ce mot de *faciens tardè*, faitard. IN.

FAÎTE, s. m. Sommet, le comble, le plus haut d'une maison, d'une montagne, ou autre grandeur élevée, & généralement de quelque chose que ce soit, surtout des bâtimens.

Ce mot est très-long en François. On prononce ce mot de *faîte* comme le mot de *fête*, *festum.* Quand on est parvenu au *faîte* de la montagne. Il faut rebâtir cette maison depuis les fondemens jusqu'au *faîte*. Les Poëtes disent que Jupiter en colere fit trembler le ciel jusqu'au *faîte*. Les Grecs appelloient *acrotère* ce que nous appellons *faîte*.

Ce mot vient de *fastigium*. NIC.

FAÎTE, ou FAÎTAGE, se dit en particulier de la plus haute piéce de charpente qui forme le toit, & qui s'étend depuis une ferme jusqu'à une autre, & qui est assemblée dans le poinçon, où les chevrons s'arretent par en haut, & qu'on fortifie par une autre piéce de bois qui est posée en même sens, mais plus bas, qu'on appelle *sous-faîte*. Les *faîtes* doivent être de six ou sept pouces en carré. SAVOT.

FAÎTE, se dit en particulier de la partie la plus haute des arbres. *Cima, summitas, fastigium.* Le menu bois du *faîte* de l'arbre, & ce qui est plus exposé au vent, est ce que Virgile appelle *summa flagella*.

☞ FAÎTE. Terme de Manufacture de lainage. Il se dit du dos d'un drap, ou d'une autre étoffe de laine. C'est le côté opposé aux lisiéres, lorsqu'une piéce est pliée en double, l'endroit en dedans, lisiére sur lisiére.

FAÎTE, se dit figurément des choses spirituelles & morales, pour le point, le degré le plus haut d'une chose. Il est monté au *faîte* des honneurs, des grandeurs. Il est parvenu au *faîte*, au comble de la gloire. Ce Tyran étoit monté au *faîte* de la souveraine puissance. Monter au *faîte* de la grandeur ABL. Déchoir du *faîte* de la gloire. VAUG. Précipiter quelqu'un du *faîte* de la gloire dans l'abyme du néant. ABL.

Au faîte *des grandeurs un Héros indomptable*
Peut voir tous ses lauriers se flétrir dans ses mains.
La mort, la seule mort, met le sceau véritable
Aux grandeurs des Humains. R.

FAÎTE, en Latin *culmen*, est aussi un nom, un titre porté anciennement par les Empereurs & les Rois de France. Ce titre est de la nature de ceux de Grandeur, de Celsitude, d'Altesse, & de Hautesse, & ne se donnoit qu'à ceux qui avoient la dignité de Rois, qui étoit le *faîte* ou le comble des honneurs. Ils disoient notre *faîte*, en Latin *culmen nostrum*, comme on diroit aujourd'hui notre Majesté. On trouve ce titre fort commun sous la seconde race; mais il est très-rare sous la troisiéme. On a quelques titres François où il est exprimé. Les Constitutions Impériales donnent le titre de *faîte* aux premiers Magistrats, comme ayant le *faîte* ou comble des honneurs de la robe.

FAITEMENT. Vieil adverbe qui est hors d'usage; il signifie *parfaitement*.

FAÎTIERE, s. f. Tuile courbée en rond, qui sert à couvrir le *faîte* des maisons, & qui reçoit l'eau pour la faire écouler des deux côtés du toit. *Imbrex.* On dit aussi quelquefois une tuile *faîtiere*, & en ce sens il est adjectif. Les *faîtieres* se mettent au haut du toit, pour couvrir le faîte.

FAÎTIERE, est aussi une sorte de colomne qui pose sur le mât d'une tente. *Columna testudinata.*

FAITIS, ou FAITISSIER, adj. Ces termes sont vieux, & signifient la même chose que *factice*. Quelquefois *faitis* paroit être adverbe & signifie *exprès*.

Je l'ai fait faire tout faitis. PATHELIN.

Faitis pourroit être encore un nom dans cet exemple, où tout *faitis* signifieroit, tout *joli*, tout *agréable*. Ménage dit que *faitissier* est un mot fort usité dans la Province d'Anjou. Voyez FACTICE.

FAITNÉANT. Voyez FAINÉANT.

FAITURE, s. f. Ce mot est hors d'usage. Il signifie la *façon* d'une chose, l'artifice. *Ars, modus, ratio.*

FAITURIER, s. m. On appelle ainsi en Normandie le Syndic d'une confrairie, de *facturarius*. HUET.

FAIX, s. m. Charge, corps pesant qui porte sur quelque chose, & qui la charge. *Onus, pondus.* Les colomnes du péristyle du Louvre portent un *faix* prodigieux. Ce crocheteur, ce porte-faix, succombe sous le *faix* dont ses épaules sont chargées.

☞ Marot a dit proverbialement:

☞ *Mal peut aller, qui charge trop grand* faix.

☞ FAIX. En termes de Chirurgien & d'Accoucheur, on nomme *faix*, l'enfant qui est dans le sein de sa mere, parceque c'est un fardeau pour elle.

☞ FAIX: ce sont des planches épaisses & étroites qui sont entaillées pour mettre sur les baux dans la longueur du vaisseau, depuis l'avant jusqu'à l'arriere de chaque côté, à peu près au tiers de la largeur du batiment.

Ce mot vient de *fascis*. NICOT.

FAIX, se dit figurément en choses spirituelles. Ce Ministre est chargé de tout le *faix* des affaires. Cette Province succombe sous le *faix* des impôts. Ce vieillard gémit sous le *faix* des années. On approuve tout ce que disent les Grands par un abaissement de l'esprit, qui plie sous le *faix* de leur grandeur. PORT-R. Il ne peut pas porter seul le *faix* de tant de grandes affaires. PATRU. Après avoir long-temps porté le *faix* de l'Etat, il n'est pas même courbé sous sa chute.

Tu fais honte à ces Rois que le travail étonne,
Et qui sont accablés du faix *de leur couronne.* BOIL.

Vous ne ſçauriez avec conſtance,
Porter le faix de mon abſence. VOIT.

Ecoutez mes ennuis, ſoulagez-en le faix. LA SUZE.

On dit auſſi qu'une maiſon, qu'un bâtiment a pris ſon *faix*; pour dire, qu'elle s'eſt affaiſſée, *Moles ſedimentum fecit, ſedimentum molis factum eſt.* NICOT.

☞ FAIX A COL. Terme d'Eaux & Forets; qui ſignifie le fardeau qu'une perſonne emporte elle-meme, ſoit attaché à ſon cou, ou ſur ſes épaules.

F A K.

FAKIR, ſ. f. Eſpéce de Dervis, ou Religieux Mahométan, qui court le pays, & vit d'aumônes. *Fakir, Fakirus.* Ou plûtôt *Fakir* & Derviche eſt la même choſe, comme d'Herbelot l'a remarqué dans ſa Bibliothéque Orientale. Les Perſans & les Turcs appellent Derviche, un pauvre en général, tant celui qui l'eſt par néceſſité, que celui qui l'eſt par choix & par profeſſion: & les Arabes diſent *fakir* dans le même ſens. C'eſt pourquoi il y a des pays dans le Muſulmaniſme où les Religieux ſont nommés Derviches; & d'autres, où on les nomme *Fakirs*, comme l'on fait particuliérement dans les États du Mogol. D'HERB. Les *Fakirs* vont quelquefois ſeuls, & quelquefois en troupe. Quand ils vont en troupe ils ont un chef ou ſupérieur. Les ſimples *Fakirs* n'ont pour habit qu'un morceau de toile, qui leur pend depuis la ceinture, où il eſt attaché par un corde, juſqu'aux genoux. Le Supérieur & les principaux *Fakirs* ont quelques aunes de toile couleur d'orange, dont ils s'entourent, & ſe font comme des ceintures, ou des écharpes; ils ont encore une peau de tigre ſur les épaules, qu'ils attachent ſous le menton. Chaque *Fakir* porte un cor, dont il ſonne, quand il arrive en quelque lieu, & quand il en ſort: ils ont auſſi une eſpéce de racloir, ou truelle, pour racler la terre de l'endroit où ils s'aſſéyent, & où ils ſe couchent. Quand ils ſont en bande; ils diſtribuent les aumônes également entre eux, donnent tous les ſoirs le reſte aux pauvres, & ne réſervent rien pour le lendemain.

Il y a auſſi aux Indes des *Fakirs* idolâtres. Ils vont preſque tout nuds, n'ont aucune retraite aſſurée, & s'abandonnent ſans pudeur à toutes ſortes d'impuretés, prechant même que c'eſt-là un de leurs privilèges; & qu'ils ne pèchent point en le faiſant. Il y en a d'autres qui ſont vêtus de robes de pluſieurs piéces qui leur vont juſqu'à mi-jambes, & qui couvrent des haillons, qu'ils portent deſſous ces robes. Leur Chef ſe diſtingue par un plus grand nombre de piéces à ſa robe, & par une chaîne de fer de plus de deux aunes qu'il traine attachée à la jambe. Aſſis ſur des tapis qu'il fait étendre, dans les lieux où il arrive, il écoute ceux qui veulent le conſulter, tandis que les diſciples courent dans tous les lieux circonvoiſins annoncer l'arrivée de leur maître, ſes vertus, & les faveurs extraordinaires qu'il reçoit du Ciel. Tel *Fakir* a plus de deux cents diſciples qu'il aſſemble au ſon du tambour & du cor, & qui marchent armés de lances & autres armes & portant ſon étendart. Il y a, dit-on, dans les Indes huit cents mille *Fakirs* Mahométans, & douze cents mille Idolâtres.

Une autre eſpèce de *Fakirs* dans les Indes ſont des jeunes gens pauvres, qui pour devenir Moulas ou Docteurs, & avoir de quoi ſubſiſter, ſe retirent dans les Moſquées, où ils vivent d'aumône, & paſſent le temps à l'etude de leur Loi, à lire l'Alcoran, à l'apprendre par cœur, & acquérir quelque connoiſſance des choſes naturelles. Ceux-ci ſont plus réglés, & doivent même avoir la réputation de gens de bien à la Mahométane, pour parvenir à la dignité de Moulas & de Juges de la Loi.

Il y a encore des *Fakirs* pénitens, dont la pénitence & la mortification conſiſte à ſe tenir jour & nuit dans des poſtures très-gênantes. D'autres *Fakirs* qui les accompagnent, pour les aſſiſter & les ſervir au beſoin.

Les gens de qualité ſe font auſſi quelquefois *Fakirs*; mais ils ſçavent adoucir la vie de *Fakir.* Cinq Seigneurs de la Cour de Cha-Jaham grand pere du Mogol aujourd'hui regnant (en 1716.) ſe firent *Fakirs* pour éviter la cruauté de cet Empereur. Ils avoient trois chevaux richement enharnachés, & ceux qui les ſervoient, étoient armés d'arcs, de flèches, de mouſquets & de demi-piques. Le fameux Oramgzeb lui-meme, avant que de monter ſur le thrône, faiſoit courir le bruit qu'il ſe vouloit faire *Fakir.*

Quelques Auteurs écrivent *Faquir.* Auſſi diſoit-on qu'il (Oramgzeb) s'étoit fait inſcrire au nombre des *Faquirs*, & qu'auſſitôt qu'il pourroit ſe délivrer des ſoins du ſiècle, il iroit paſſer ſes jours dans la pénitence, près du tombeau de Mahomet. P. CATROU. Les *Faquirs*, diſoit-on, parmi leſquels Oramgzeb ſe meloit ſouvent, étoient les Confidens & les Miniſtres de ſes débauches. ID. Un jour il raſſembla tous les *Faquirs* du pays pour leur faire une groſſe aumône, & pour avoir la conſolation de manger du ris & du ſel avec eux. C'étoit ainſi qu'il s'exprimoit... Quand on eut mangé, il leur déclara qu'il vouloit leur donner à tous un habit neuf, & leur faire changer les haillons dont ils étoient mal proprement couverts. Oramgzeb n'ignoroit pas que la plûpart de ces gueux cachent d'ordinaire dans leurs vetemens des roupies d'or, qui ſont la récolte de leur mendicité. En effet, pluſieurs ſe défendirent de quitter leurs vieilles hardes, & prétextèrent l'eſprit de pauvreté, qui fait l'eſſentiel de leur profeſſion. On n'écouta point leurs repréſentations. Le Prince s'obſtina à faire la bonne œuvre toute entière. On dépouilla les *Faquirs* de leurs vieux habits, & on les obligea de vetir les nouveaux, qu'on leur diſtribua. Alors on fit un monceau de toute la dépouille des *Faquirs*, on y mit le feu, & l'on trouva dans les cendres une ſomme ſi conſidérable, que, ſi l'on en croit quelques Écrivains du pays, ce fut un des principaux ſecours qu'eut Oramgzeb pour faire la guerre à ſes freres. ID.

Le mot *Fakir* eſt Arabe, il ſignifie *un pauvre*, & vient du ver פקר, *Fakara*, qui veut dire etre pauvre, être dans l'indigence. Dans une lettre écrite par le P. Catlinus de Grimaldis ſur la mort de trois Peres Cordeliers martyriſées à Arſenga en Arménie par les Sarazins, & rapportée par Wading dans ſes Annales, on trouve *Tunc Cadi vocatis Senioribus Saracenorum & Falqueriis, id eſt, Religioſis.* N'y a-t-il point une faute? *Faqueriis* au lieu de *Falqueriis* ne ſeroit-il pas mieux? Car on dit *Fakir*, & non pas *Falkir.*

☞ FAKKONA, ou FAKKONE, ſ. f. Montagne célèbre au Japon pour ſes plantes, dans la grande Iſle de Niphon, & dans le Royaume de Sangami, aſſez près de Jedo.

☞ FAKKUSAI, ſ. m. Nom que l'on donne à une partie de la Corée, & quelquefois à toute la Corée même.

F A L.

☞ FALACA, ſ. f. Terme de Relation. C'eſt le nom qu'on donne dans le Royaume d'Alger à un ſupplice qu'on fait ſouffrir aux Chrétiens captifs. La *falaca* ſignifie proprement l'inſtrument dont on ſe ſert pour cette ſorte de châtiment, qui eſt une eſpece de baſtonnade. C'eſt une piece de bois d'environ cinq pieds de long, trouée & entaillée en deux endroits, par où l'on fait paſſer les pieds du patient, qui eſt couché à terre ſur le dos, & lié de cordes par les bras. Deux eſclaves le frappent avec un bâton ou un nerf de bœuf ſur la plante des piés & lui en donnent quelquefois juſqu'à cent coups. C'eſt ce qu'on appelle la *falaca*, enſorte que le tourment & le ſupplice ont un même nom.

FALACRE, ſ. m. Nom propre d'une divinité des Anciens. *Falacer.* On ne ſçait quel étoit le Dieu *Falacre.* Turnèbe *Adverſ. L. VI. C. 6.* croit que c'étoit le Dieu qui préſidoit à un lieu nommé Falacer, ou Falacrin, dont Antonin fait mention dans ſon Itinéraire, & qui n'étoit pas éloigné de Rome, nommé Falacrine. Voyez ce mot.

FALACRALE, adj. Qui appartient au Dieu Falacre. Ce nom ſe dit du Prêtre de ce Dieu. *Falacralis.* Varron, *L. IV. de Ling. Lat.* parle du *Flamine Falacrale.*

FALACRINE,

FALACRINE, f. f. Nom propre d'un village de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Phalacrina. Falacrine* étoit autrefois du pays des Sabins : elle est maintenant dans le Duché de Spoléte, vers l'Abruzze, & la petite ville de *Civita Regale. Falacrine* a donné naissance à l'Empereur Vespasien & à Tite son fils.

La vallée de *Falacrine*, petite vallée qui prend son nom de la ville dont on vient de parler.

FALAISE, f. f. Bord de la mer fort haut & escarpé, taillé en précipice, soit qu'il consiste en des terres, soit qu'il consiste en des rochers. *Littus prominens, abruptum.* Une *falaise* escarpée. On a élevé si haut le clocher de l'Eglise de Dunquerque, que l'éminence des *falaises* n'empêche pas qu'on ne le voie de la mer. SAR. Du mot de *falaise* vient cette expression, Affaler à la côte.

FALAISE, f. f. Ville de France dans la basse Normandie. *Falesia.* Guillaume le Breton dans le huitiéme Livre de sa Philippide l'appelle *Falesa*, apparemment à cause de la mesure du vers. *Falaise* est située sur la petite riviere d'Ante, entre Caën & Seez, & dépend de la premiere de ces villes pour la jurisdiction, & de la seconde pour le spirituel. C'est, à ce que l'on prétend, l'une des plus anciennes villes de la province. Elle est construite en forme de nef, ou de navire, dont son château, forte place autrefois, où les anciens Ducs de Normandie faisoient souvent leur résidence, représente la poupe. On dit que ce château, & un donjon fossoyé qui subsiste, ont été batis par Jules César. C'est dans le faubourg de Guibray, l'un des trois qu'a cette ville, que se tient la fameuse foire de Guibray. *Falaise* a une Election, qui comprend deux cents trente-six paroisses. Le château de *Falaise* fut un des derniers que les Anglois conquirent, & le dernier qu'ils rendirent à Charles VII. C'étoit Talbot qui le défendoit. *Du Chesne, Antiq. des villes de France, P. II. L. VII. C. 13. Hadr. Val. Not. Gall. p. 191. Corn.*

Ce mot vient de *fales* ou *fels*, Allemand, qui signifie une *roche*, & qui s'est dit premierement sur les côtes de Normandie, comme croit Scaliger, & Du Cange après lui ; ou bien de *phalis* ou *falis*, qui sont des tours fort élevées. On a dit aussi dans la basse Latinité, *falesia*, & ce mot est demeuré à la ville de *Falaise* en Normandie. On disoit autrefois *faloise* & *falise*, & on a aussi appliqué ce mot à des roches couvertes de mousse, ou à des côtaux maritimes. On appelle aussi en Normandie *falaises* ces monceaux de neige que le vent forme, & en Touraine, particuliérement à Amboise, on appelle de la *falaise*, du sable menu. MÉN.

FALAISER, v. n. Terme de mer, qui se dit lorsque la mer se vient rompre contre une falaise, ou côte escarpée, & lorsqu'il n'y a point de sable, ou de gréve sur ses bords, *mare præruptum.*

FALANGE. Voyez PHALANGE.

FALARE. Voyez FALÉRE.

FALARIQUE, f. f. Nom d'une ancienne arme. *Falarica.* Grégoire de Tours en parle, *Hist. Francor. L. IX. C. 35.* & il semble que ce soit une espece de lance, de hallebarde, ou de pertuisane. Au moins Grégoire de Tours en cet endroit fait *Falarica* synonyme de *Lancea*, lance. Il paroit encore par cet Auteur que c'étoit une arme assez longue pour percer un homme d'outre en outre. Nonius & Isidore disent en effet, que c'étoit une arme très-grande ; & Isidore qu'elle se faisoit au tour, que le fer dont elle étoit armée étoit d'une coudée de long, qu'elle avoit à l'autre bout une boule de plomb. Sulpitius dans ses Notes sur Lucain, dit qu'elle ressembloit à une lance ou pique, *hasta*, armée d'un puissant fer ; que l'on enduisoit son bois de souffre, de résine, de bitume ; & qu'on l'entouroit d'étoupes, sur lesquelles on versoit de l'huile ; qu'on appelloit incendiaire, *infuso oleo, quod incendiarium vocant* & qu'on la décochoit avec une baliste. D'un autre côté, il semble que c'étoit plûtôt une fleche que l'on lançoit contre les tours de bois, qu'une arme dont on les défendoit ; car Tite-Live, L. XXXIV. C. 14. dit que le trait appellé *falarique* étoit terrible, quand même il ne seroit entré que dans le bouclier sans toucher l'homme. La raison qu'il en apporte, est qu'on le lançoit demi enflammé, & que le feu s'augmentant en l'air par le mouvement, on étoit obligé de jetter ses armes pour n'être pas brûlé, & de demeurer ainsi sans armes & à découvert, exposé aux coups, suivant que l'ennemi voudroit porter. Et Végéce dit, L. IV. C. 18. que souvent on mettoit le feu aux machines faites en forme de tours par le moyen des *falariques.* Tite-Live, à l'endroit que j'ai cité, parle des *falariques* des Saguntins : ainsi de cet Auteur & de Grégoire de Tours on peut inférer que c'étoit une arme propre des Celtes ou Gaulois & des Espagnols ; & peut-être ceux-ci l'avoient-ils reçue des Celtes qui s'établirent le long de l'Ebre.

On écrit aussi *phalarique, phalarica*, & quelques-uns disent que c'étoit une arme luisante, & que ce nom venoit de φαλὸς, ou φάλη, qui vient de φάω, *luceo, splendeo.* Si cela est, il seroit plus vraisemblable de dire qu'on lui donna ce nom, parceque c'étoit une arme enflammée. Festus va encore plus loin : il écrit que les tours s'appelloient *fala*, à raison de leur hauteur, & du mot *falandum*, qui en Etrurien signifioit le ciel. Le P. Ruinart, dans sa Note sur Grégoire de Tours, dit que la *falarique* étoit proprement une fléche qui se lançoit, & dont se servoient ceux qui défendoient des tours ; que ce mot vient de *phala*, qui signifie une tour. Il a pris cette note de Dadin de Hautserre dans ses Observations sur Grégoire de Tours. Et en effet Servius sur le neuviéme Livre de l'Eneide, v. 705. dit que c'étoit une arme dont l'on combattoit de dessus les tours, qui, comme on le sçait, sont appellées Fales, *falæ.* Festus, Nonius & Isidore, conviennent de cette étymologie. Festus & Isidore disent comme Servius, que l'on en combattoit de dessus les tours. Festus ajoûte même que c'étoit un trait à lancer, *telum missile.* Le vers de Virgile, & un d'Ennius rapporté par Nonius, montrent qu'on lançoit en effet la *falarique* ; & Isidore infere aussi du vers de Virgile, qu'on la lançoit de la main. Un vers de Lucain, L. VI. v. 198. montre que c'étoit aussi une arme fort grande & fort grosse que l'on lançoit par le moyen des balistes, & il l'oppose aux fléches qui se lançoient avec la main. De tout ceci, il résulte que *falarique* étoit un mot générique, qui convenoit à plusieurs sortes d'armes, ou qu'il y avoit des *falariques* de plusieurs espéces.

☞ **FALBALA**, f. m. Bande d'étoffe plissée, que les femmes portoient autour de leurs jupes, sur leurs petits tabliers, & sur leurs écharpes. Des personnes sçavantes se sont donné bien de la peine pour trouver l'étymologie de ce terme, qui n'en a aucune ; c'est un terme de pur caprice. On prétend que le Courtisan qui a enrichi notre langue du mot *falbala*, est M. de Langlée, Grand Maréchal des Camps & armées du Roi.

M. De la Mare dans son Traité de la Police, T. I. p. 383. trouve que les Romains ont eu aussi des *falbalas*, que les guerres que Valerien eut à soutenir en Orient, apporterent à Rome ; & qui armérent dans la suite toute la sévérité des loix pour en corriger l'abus. Cette nouvelle mode venue de Syrie, ou selon quelques autres des Parthes, ou des Perses, ajoûtoit sur le fond de l'habit, quelque beau qu'il fût, une étoffe de différentes couleurs, ou plus riche, coupée par bandes, goudronnée, & appliquée en forme de cercles de distance en distance. On lui conserva le nom de *paraganda*, qu'elle avoit dans l'Orient. Les plus modestes ne mettoient sur leurs habits qu'une de ces bandes ; d'autres en mettoient deux, trois, quatre, & jusqu'à sept ; d'où les habits avoient tiré les noms de *monolores, dilores, trilores, tetralores, pentalores, hexalores, heptalores*, pour exprimer le nombre des bandes dont ils étoient ornés. On ne peut donner, dit-il, une plus juste idée de cette mode, qu'en la comparant à celle que nous avons vû naître sur la fin du dernier siécle & au commencement de celui-ci, sous les noms bizarres de *falbala* & de prétintailles. Ceci est pris de Vopiscus dans la vie d'Aurélien : sur quoi il faut remarquer, 1°. Que *paraganda, paragandea*, comme il est dans Pollion, ou *paragandes*, ne signifie pas le *falbala*, ou la bande d'étoffe, mais tout l'habit : le *falbala*, c'est proprement *lorum.* 2°. Que ces noms monolores ; dilores, &c. ne sont point pris des Langues orientales, comme prétend M. de la Mare, mais formés partie du Grec & partie du Latin ; c'est-à-dire, de μόνος, un ; δὶς, deux fois ; τρὶς, trois ; τέτταρα, quatre ; πέντε, cinq ; ἕξ, six ; ἑπτὰ, sept ; & de *lorum*, bande. Nous pouvons donc appeller

appeller *falbala, lorum, lorum crispatum*; & l'habit qui a un *falbala*, *monoloris*; celui qui en a deux, *diloris*; celui qui en a trois, *trioris*; quatre, *tetraloris*; cinq, *penteloris*; six, *hexaloris*; sept, *heptaloris*. On peut encore appeller le *falbala* en Latin *pannus*, ou *pannus crispatus*. Car Horace appelle ainsi une bande d'étoffe que l'on met sur un habit.

Purpureus latè qui splendeat unus & alter
Assuitur pannus.

Ce qui montre que cette mode étoit plus ancienne qu'Aurélien & que Valérien. Bien plus, si l'on en croit Virgile, c'étoit la mode du temps d'Enée. Eneide, L. V. v. 250. Ce héros donne pour prix de la course navale une robe.

Quam plurima circum
Purpura Meandro duplici Meliboea cucurrit.

Quoique le *meandro duplici* signifie apparemment une bande disposée ou découpée en zigzag, il peut aussi assez bien exprimer le *falbala*. Au reste, quoi qu'il en soit de l'antiquité de ces modes, celle de nos *falbalas* n'en est pas plus sage.

FALBOURG. Voyez VAUBOURG.

FALCADE, s. f. Terme de Manége. Action des hanches, & des jambes du cheval, qui se plient fort bas en coulant, lorsqu'on l'arrête.

FALCAIRE, s. m. Terme d'Histoire. *Falcarini*. Les Anciens appelloient *Falcaires* ceux qui avoient des épées courbées comme les cimeterres.

Ce mot vient de *falx, falcis*, une faux, parceque ces épées avoient la forme d'une faux.

FALCES, s. Nom propre d'un bourg de Navarre en Espagne, sur la riviere d'Arragon.

☞ FALCIANO, s. m. Territoire d'Italie, dans la terre de Labour, entre le Gariglan & le Volturne. C'étoit autrefois *Faustianus ager*, dont les vins étoient jugés les meilleurs entre les vins de Falerne. Le vin de ce crû est nommé à présent *Vino Razzese*.

FALCIDIE, s. f. Terme de Jurisprudence. Portion que l'héritier institué pouvoit retenir sur les legs faits par le Testateur: c'étoit le quart. *Falcidia*. Comme il étoit libre à Rome de disposer de tous ses biens sans restriction, la loi *Furia*, & la loi *Voconia* avoient apporté quelque restriction à cette liberté. Enfin, le Tribun Falcidius du temps d'Auguste, en abrogeant ces deux loix, ordonna que l'héritier auroit la faculté de retenir la quatrième partie de tous les legs, lorsque le Testateur avoit épuisé sa succession par des legs, ou légué au-delà des trois quarts; & cela afin que la qualité d'héritier ne fut pas vaine & infructueuse. C'est ce qu'on appelle la quarte *Falcidie*, du nom de Falcidius, qui porta la loi appelée *Falcidie*. ☞ La quarte *Falcidie* se prend sur les legs, & la quarte Trebellianique sur le fidéi-commis.

FALCKENBERG. Voyez FAUQUEMONT, & FALKENBERG.

FALCKLAND, subst. masc. Nom d'un bourg de l'Ecosse méridionale. *Flacklandia*. Il est dans le Comté de Fife, près de la riviere d'Eden, à cinq lieues à l'ouest de la ville de S. André.

FALCO. Voyez MONTE-FALCO.

FALCONARA, s. f. Nom propre d'une riviére & d'un bourg de Sicile. La riviére s'appelle aussi Noto. *Falconarius* ou *Notus fluvius*, anciennement *Assinarius*. Elle coule dans la vallée de Noto, baigne la ville de Noto, & se décharge dans la mer de Sicile au bourg de *Falconara*. Quelques Auteurs conjecturent que la *Falconara* est l'Achetas de Silius Italicus.

FALCONARA. Nom propre d'une Île de l'Archipel, située au Septentrion de celle de Standia. *Falconaria*. Elle est petite & déserte. Les Anciens la nommoient *Polyagos*, à cause de la quantité des chevreuils qu'on y trouvoit.

FALCONNER. On donne le genre féminin à ce mot, qui est le nom d'un ragoût. Des œufs à la *falconner*, sont des œufs frais, dont on prend le jaune que l'on délaie dans un plat, & on y mêle du sucre, à la proportion d'une once pour deux œufs, un peu d'eau de fleurs d'orange & d'ambre préparé: le tout étant bien melé ensemble, on le met sur un petit feu, pour former de petites boules de la grosseur d'un jaune d'œuf, puis on verse du sucre au caramel sur chacune de ces boules.

FALCORDE. Oiseau d'eau. *Gavia*. POMEY. C'est le même oiseau qu'on appelle Mouette, & plus communément, poule d'eau.

FALDSTRANDT, s. m. Bon bourg de Danemark, avec un havre & un petit fort qui le défend. *Faldstrandia*. Il est sur la côte orientale du Jutland septentrional, entre le cap de Schagen & l'entrée du golfe d'Alborg.

FALE, s. m. Nom propre d'homme. *Fidolus*. Saint *Fale*, que l'on nommoit Fidole en sa langue, étoit né à Clermont, de l'une des bonnes maisons de l'Auvergne, vers le commencement du VI[e] siécle. Il fut Prêtre, & ensuite Abbé d'un Monastére qui est à deux lieues de Troyes, dépendant de l'Abbaye de Molesmes. Le P. Henschenius, dans les *Acta Sanct. Maii*, T. III. p. 588. dit qu'il y a dans le Diocèse de Langres une paroisse qui le nomment S. Fidol d'Estiners; d'où il suit que l'on dit aussi *Fidol* en François, & non pas seulement *Fale*, comme a mis Baillet.

FALE, s. f. Mot Marchand, pour dire, *Jabot*, *Ingluvies*. L'origine de ce mot n'est pas connue. MÉN.

FALEMPIN, s. m. Village avec Abbaye. *Falempinum*. Il est dans la Flandre Walone, à trois lieues au midi de Lille.

FALERE, ou FALARE, s. f. Ville de l'Etat Ecclésiastique en Italie. On l'appelle autrement Civita Castellana. *Civitas Castellana*, *Falaris*, *Faleris*, *Falisca*, *Faleria*. Elle est dans la Province du Patrimoine de S. Pierre, près du Tibre, à sept lieues au-dessus de Rome. Maty écrit que c'est une petite ville, mais bonne, & épiscopale; & M. Corneille dit, qu'aujourd'hui *Falere* est ruinée, que son Evêché a été transferé à Civita Castellana, distinguant deux villes où Maty n'en fait qu'une, & cite les Tables Géographiques du P. Lubin.

FALERNE, s. m. ancien nom propre d'une montagne & d'une campagne de la Terre de Labour en Italie. *Falernus*, *Massicus mons*. Elle étoit près de l'ancienne ville de Sinuessa, & remarquable par les vins délicieux. On l'appelle aujourd'hui Rocca di Mondragone. CORN. On la nomme aussi Monte Massico. MATY. Elle est près de la côte maritime entre les embouchures de Gariglano & du Saone. CORN. Quelques-uns la placent maintenant près de Pouzzol, & d'autres vers la petite ville de Carinola. Voyez les Tables Géographiques du P. Lubin, Maty, Corn. *Falerne* étoit entre Sinuesse & Calène. Il y avoit de trois sortes de vins de *Falerne*; de dur, de doux, & de délicat. Quelques-uns n'appelloient vin de *Falerne* que celui qui croissoit dans la partie la plus basse de ces collines. Ils appelloient vin de Gaure celui qui venoit au haut de ces mêmes collines, & vin de Faustianum celui des vignes du milieu. Le vin de *Falerne* étoit le second des bons vins d'Italie; & parmi celui de *Falerne* le plus estimé étoit celui de Faustianum. Voyez Pline, L. XIV. C. 6.

☞ FALERNE. Vin que produisoit une campagne de ce nom située dans la terre de Labour en Italie.

La vertu du vieux Caton,
Chez les Romains tant prônée,
Etoit souvent, nous dit-on,
De Falerne *enluminée*. R.

☞ FALIBOURDE, s. f. Fable, mensonge, conte, folie.

Toutes vos *falibourdes* astrologiques sont sottes. *Contes de* CHOLIERES. *Faribole*, qui a la même signification, est bien plus en usage.

☞ FALIGOTERIE, s. f. Sottise, niaiserie. Sa chanterie l'a prise depuis que vous lui avez refusé ce petit Léandre, qui lui venoit tous les jours chanter mille *faligoteries* sous les fenêtres. *Pasquin & Marforio, Medecins des mœurs du Théatre Italien*. Ce terme est bas: aussi est-ce un valet qui s'en sert.

FALISQUE, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Faliscus, a*. Les *Falisques* étoient un peuple de l'ancienne Etrurie, en Italie. Ils habitoient près du Tibre, & autour de

de la petite riviére de Tercia, entre Rome & Otricoli, dans le pays qu'on appelle aujourd'hui le Patrimoine de Saint Pierre. Selon quelques Géographes, *Faleria*, *Hortanum* & *Fescennia* étoient leurs villes ; mais d'autres, comme le P. Lubin, prétendent que *Faleria* n'étoit point de la dépendance ni du territoire des *Falisques*, & que la ville des *Falisques* étoit differente de *Faleriam*, ou *Faleria*. Ils le fondent sur Strabon, qui dans son Ve Livre a remarque que quelques Auteurs ne mettent pas les Faletiens dans l'Étrurie, & que les *Falisques* étoient une nation particuliére. Ils s'avançoient jusques vers Galése & S. Oreste, où étoit la montagne qu'on appelloit *Faliscorum mons*, montagne des *Falisques*. D'autres, dont le sentiment est rejetté par Holstenius, les placent à Monte Fiascone. P. Lubin, Maty, Corn. Les *Falisques* que Camille assiégeoit l'an de Rome 360. se donnerent à lui, touchés de ce qu'il leur avoit renvoyé leurs enfans qu'un Maître d'École lui avoit livrés. Bossuet.

FALKENBERG, f. m. Nom propre d'une petite ville de Suede. *Falkemberga*. Elle est sur la Manche de Dannemarck, à l'embouchure d'une grande riviere, entre Wardsbourg & Halmstadt. Maty.

Falkenberg, f. m. Nom propre d'une petite ville de Silesie ; qui a un chateau, & titre de Duché. *Falkemberga*. Elle est dans la Principauté d'Oppelen, a cinq lieues au couchant d'Oppelen. Maty.

FALKENBOURG, f. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Falkemburgum*. Elle est dans la nouvelle Marche de Brandebourg, sur la riviére de Trega, aux confins de la Cassubie, a cinq lieues au Nord de Kalis. Maty. M. Corneille ecrit *Falkembourg*, & *Falkemburgum* ; quoiqu'il écrive *Felkemberh*. Le Château de *Falkenbourg* est bon & fort. Cluvier & Simler dans ses scholies sur l'Itinéraire d'Æthicus, croient que *Falkenbourg* est l'ancien *Coriovallam*, ou *Cartovallium* ; que Godefroy Wandelin, dans son Commentaire sur les Loix Saliques, met à Dtelenbourg, & Mitée à Aix-la-Chapelle, & d'autres à Moylandt. *Hadr. de Val. Not. Gall. p.* 160.

FALKENSTEIN, f. m. & nom propre d'un bourg d'Allemagne. *Falconis petra*. Le bourg de *Falkensteia* est le lieu principal du Comté de *Falkenstein*. Il a un chateau placé sur une hauteur.

Le Comté de *Falkenstein* est enclavé dans le Palatinat du Rhin, vers le mont Donersberg, entre la petite ville de Rockenhausen & celle de Gelheim. Les Comtes de *Falkenstein* relévent de la Souveraineté de la Basse-Alsace. Ils tiroient leur origine de Wirich de Daun, Seigneur d'Oberstein, qui épousa Irmgarde, fille de Philippe, Seigneur de *Falkenstein*, laquelle lui porta en dot la moitié de cette Seigneurie, qui étoit un Fief immédiat de l'Empire, & qui en 1458, devint arriére-fief du Duché de Lorraine, par la concession que l'Empereur Fréderic III. en fit au Duc de Lorraine, & que Maximilien I. confirma en 1498. Wirich II. fut le premier qui en fut investi par le Duc de Lorraine. Imhoff traite du Comté & de la famille de *Falkenstein*, dans sa Notice de l'Empire, L. V. C. 3. L. VI. C. 3. & 4. L. IX. C. IV. n. 17. Le dernier Comte de *Falkenstein* mourut en 1682. & en lui la famille s'est éteinte.

Falkenstein, est aussi un Bourg de Suisse dans le Canton de Soleure.

☞ FALKOPING, f. m. *Falecopia*, ou *Falcopinga*. Petite ville de Suéde, dans la Province de Westgotland, ou Gothie occidentale.

FALLACE, f. f. Terme de Philosophie. Vice d'un argument captieux & sophistique. *Fallacia*, *stropha*. La Logique enseigne à découvrir la *fallace* des argumens. On le disoit autrefois de toute sorte de fraude, de tromperie.

Qui s'étudie à user de fallace,
En ma maison point ne trouvera place. Marot.

FALLACIEUSEMENT. adv. D'une maniére fallacieuse. *Fallaciter*.

FALLACIEUX, euse. adj. *Fallax*, *sophisticus*, *dolosus*. Argument sophistique. Des discours, des propos *fallacieux*. Ces trois mots, *fallace*, *fallacieusement* & *fallacieux*, ont vieilli, & ne sont plus d'usage, excepté dans le style Marotique. Corneille dans Rodogune a employé *fallacieux*.

Sermens fallacieux, *salutaire contrainte.* Corn.

En prose il ne faudroit pas s'en servir.

☞ FALLE ou FOLLE, f. f. Petite monnoie qui a cours en Egypte. Il en faut huit pour un médin, en comptant le médin sur le pied de deux aspres ou 18 deniers de France. Les Turcs l'appellent Mangour.

FALLEKOPING, f. m. & nom propre d'une petite ville de Suéde dans la Westro-Gothie, *Falcopinga*. Elle est entre les lacs de Weter & de Wener, au midi de la ville de Scara, & au couchant de celle d'Hio. Prononcez *Falcoping* ; on peut aussi l'écrire ainsi en François.

FALLÉRÉ, adj. Ce mot se trouve dans quelques-uns de nos vieux Auteurs, & signifie *enharnaché*. *Phaleratus*.

Ce mot vient du Latin *phaleratus*, qui signifie la même chose.

FALLOIR, v. n. & impersonnel, qui ne se dit plus à l'infinitif, mais dans quelques autres temps. Voici comme il se conjugue : *Il faut*, *il falloit*, *il fallut*, *il a fallu*, *il eût fallu*, *il faudra* ; *qu'il faille*, *qu'il fallût*, *il faudroit*. Il se dit des choses qu'on est obligé de faire, ou par nécessité, ou par devoir. *Oportere*. Il *faut* aimer Dieu sur toutes choses, & son prochain comme soi-même. Il nous *faudra* tous mourir quelque jour. Quand nous eûmes diné, il *fallut* payer. Il *falloit* plutôt mourir que de faire cette action. Il a *fallu* céder à la nécessité.

Je vois bien que mon cœur aspire à l'impossible,
Et que tous ses desseins osent plus qu'il ne faut. Gom.

Il se dit aussi des besoins que l'on a pour quelque chose. Il *faut* peu de chose pour vivre à un homme sobre. Combien *faut*-il à cet artisan pour sa journée ? Cet homme se plaint toujours ; on ne sçait ce qu'il lui *faut*.

Mais faut cesse ignorans de nos propres besoins,
Nous demandons au Ciel ce qu'il nous faut *le moins.*
Bois.

Guichard dérive le mot de *falloir* du Chaldaïque ולא, *vale*, en changeant le ו ou l'*v* consonne en f ; & en donnant une terminaison Françoise, de *vale* on a fait *falloir*.

Falloir. Ce mot signifie quelquefois, Manquer. Peu s'en *fallut*. *Parum abfuit*. Peu s'en *faudra*. Vaug. Rem. On dit de la même manière & avec la même construction, Il s'en *faut* beaucoup que, &c. il s'en *faut* peu que &c. Il y en a qui mettent dans ces phrases une négation avec le verbe qui est après *que*, & d'autres n'en mettent point. Quoiqu'il s'en *faille* beaucoup *que* je ne suis de son avis. Ménage, & l'Éditeur du livre intitulé *Menagiana*, qui est de l'Académie Françoise, dans une de ses additions au *Menagiana*, dit, en parlant de Berni, Poëte Italien, Il s'en *faut* beaucoup *que* son poëme de Roland l'amoureux ait été aussi estimé. Voyez FAILLIR.

Si Faut-il. Façon de parler familière, dont on se sert, pour dire, Quoi qu'il en soit, il faut, il est nécessaire. *Si faut-il* que je sçache pourquoi il a fait cela. *Si faut-il* qu'il me rende raison de sa conduite.

On dit en proverbe, C'est un faire le *faut* ; pour dire, C'est une nécessité absolue de faire telle chose. On dit ironiquement, C'est pour son nez, il lui en *faut* ; pour dire, qu'il ne merite pas d'avoir ce qu'il demande.

FALMOUTH, f. m. & nom propre d'un port renommé d'Angleterre, dans le Comté de Cornouaille. *Falmatum*, *Volmutum*, & selon quelques-uns, *Voluba portus*. Ce port git entre le Cap du Lézard au levant, & celui de Cornouaille. *Falmouth* est un bourg qui a un bon & grand port, dont l'entrée est defendue par deux chateaux, celui de Pendenis, & celui de Mause, qui sont vis-à-vis l'un de l'autre. C'est Henri VIII. qui les fit batir.

FALOISE, f. f. Vieux mot. Voyez FALAISE. C'est la même chose.

FALOT,

FALOT, s. m. Espèce de grande lanterne que l'on porte ordinairement au bout d'un bâton, ou d'un manche de bois. *Laterna.* On appelle aussi *falots*, des lumières qu'on allume pour éclairer dans les cours & lieux spacieux, qui sont dans des vases pleins de suif, ou autres matières combustibles. On appelle aussi *falot*, ou *fanal*, le feu de l'Amiral. Voyez FANAL.

Ce mot vient de *Phanotus*, Latin tiré du Grec φανὸς, *phanus*, *phanuttus*, *phanotus*, *fanot*, comme on a dit autrefois, *falot*. MÉNAGE. D'autres le dérivent du Grec φαλλὸς. On peut aussi le dériver de φαεινὸς, qui signifie luisant, aussi bien que φανὸς. Du Cange dit, que ce mot signifioit autrefois des lanternes de camp, que les Anciens appelloient *phares*, dont l'invention est attribuée à Manuel, Empereur, selon Cinnamus; & qu'on appelloit *Cerocphalum*, un *Falot de cire.* Icquez dérive le mot de *falot* de l'ancien mot Saxon *bal*, ou *bæl*, d'où les Francs formerent *balo* dans leur langue: ces mots veulent dire *bucher*, *grande flamme*: on y a changé le *b* en *v*, & ensuite l'*v* en *f*, & l'on a formé ainsi le mot de *falot*. Guichart prend une autre route qu'Icquez, & il amène le mot de *falot* de Chaldée en France par le chemin que voici. De לפיד, *lappid*, on fait פלד, *peled*, par la transposition de quelques lettres: c'est le moins qu'on puisse accorder, & il ne falloit pas habiller tout d'un coup ce mot à la Françoise, en le faisant passer par tant de pays différens: de *peled* on a fait *falot*, en prononçant le פ comme *ph*, & en changeant le *d* en *t*: ce changement est ordinaire dans les langues; & c'étoit-là le seul changement qu'il fallût faire pour faire passer le mot de *falot* dans la langue Françoise: on pourroit donner cette étymologie pour vraie: לפיד, ou לפיר, signifient en Chaldaïque *lampas*, *tæda*; *torche*, *flambeau*.

FALOT, fat; homme ridicule, & qui sert de jouet aux autres, mauvais plaisant. *Insulsus*, *ineptus*, *ridiculus.* On dit par injure, Vous êtes un plaisant *falot*, à celui qui est fort méprisable.

> *Et quoi! plaisant* falot,
> *Vous jaserez toujours, & je ne dirai mot.*
> TH. CORN. dans le Jodelet Prince.

FALOT, OTE. adj. Grotesque, impertinent, capable de faire rire. Visage *falot*. SAR. Esprit *falot*. Conte *falot*. Il est bas & populaire.

> *Par quelque chanson* falote;
> *Nous celebrons la vertu,*
> *Qu'on tire de ce bois tortu.* S. AMANT.

☞ FALOTEMENT. adv. D'une manière ridicule, grotesque.

Tout cela est représenté, dit Sorbière, par quelques Histrions de petite mine, & je ne sçais quelles femmes barbues, assez *falotement* embeguinées. *Merc. de Ma.* 1723.

FALOTIER, s. m. Officier qui met les falots, ou les lumières en différens endroits du Louvre sur les escaliers. *Laternarum curator.*

FALOUQUE, s. f. Petit vaisseau de bas bord, à aller sur la mer. *Phaselus*, *actuariolum.* On prononce ordinairement *felouque.* Voyez FELOUQUE.

FALOUR, Vieux mot, qui veut dire *fot*: il est hors d'usage. *Ineptus.* Borel dit qu'il peut venir de *faillir.*

FALOURDE, s. f. Gros fagot lié par les deux bouts, fait de perches coupées, ou de quelques rondins joints ensemble. *Virgultorum fascis.* On s'en servoit autrefois pour combler les fossés des ennemis, comme témoigne Froissard. Nicot dit que ce mot vient de *fais lourd.*

> *Et le gay Bucheron, embrassant sa* falourde,
> *Pour retourner chez lui sur son dos la jetta.*
> *Cette charge jamais ne lui parut moins lourde.*
> PERRAULT.

FALOUSE, s. f. C'est le nom d'une plante qu'on appelle en Latin *elaphoboscum*, ou *pabulum cervi*. Voyez ELAPHOBOSCUM.

FALQUER, v. n. Terme de Manége. C'est, Donner un mouvement au cheval quand on est prêt de l'arrêter, en le faisant couler sur les hanches en deux ou trois temps, & en formant un arrêt, ou demi-arrêt. On appelle *falcade*, cette action des hanches & des jambes qui se plient fort bas lorsqu'on arrête un cheval, en faisant de petites courbettes.

FALQUET, s. m. C'est un nom que quelques-uns donnent au hobereau. Voyez HOBEREAU.

☞ FALSIFICANT, ANTE, adj. Terme de Dialectique. *Falsificans.* Ce terme se dit de certaines propositions Sophistiques, ou de Sophismes; comme, si un homme qui n'a point encore parlé, dit: *Je mens.* S'il ment, il dit vrai, & s'il dit vrai, il ne ment point. On disputoit beaucoup dans la Secte Mégarique des anciens Philosophes, sur ces sortes de sophismes, & les Stoïciens avoient beaucoup d'inclination à ces sortes de sophismes, dont l'un s'appelloit le menteur, un autre l'électre, & un autre le masqué ou le couvert, ἐγκεκαλυμμένος. Ces sortes de propositions ne sont ni vraies ni fausses, parcequ'elles n'ont point d'objet auquel elles puissent être conformes ou difformes. L'objet de cette proposition, *je mens*, si elle est sensée, ne peut être cette parole-là même *je mens*. Ce ne peut être non plus quelque autre chose qu'il ait dite, puisqu'il n'a point encore parlé.

FALSIFICATEUR, s. m. Celui qui falsifie, qui contrefait ou altère, soit des écritures, soit des drogues, &c. *Adulterator.*

FALSIFICATION, s. f. Chose qui est falsifiée, action de falsifier. *Adulteratio.* Il se dit des écritures & des drogues. Il y a de la *falsification* dans cette date, dans ces épiceries. Voilà une *falsification*. *Falsification* du vin. DE LA MARE. Les Réglemens de Police pour empêcher la *falsification* des vins se trouvent dans cet Auteur, *Tr. de Police*, *L. IV. Tit. IX. T. I. p.* 580. *& suiv.*

FALSIFIER. v. act. Faire un faux acte, une fausse pièce, en imitant la véritable. *Adulterare*, *corrumpere*, *falsare*. *Falsifier* un testament, supposer un faux testament. *Falsifier* un passage de l'Écriture.

FALSIFIER, se dit aussi de la simple altération d'un acte. Il a *falsifié* cette obligation à l'égard de la date; il en a *falsifié* une clause. Il se dit même en ce sens plus souvent que dans l'autre. Un acte *falsifié* se prend ordinairement, non pas pour un acte fabriqué à plaisir & entièrement supposé, mais pour un acte auquel on a ajouté, ou dont on retranche quelque chose. C'est ainsi à proportion qu'on se sert du mot de *falsifier* avec ses autres régimes. On ne dit pas proprement qu'un cabaretier *falsifie* du vin d'Espagne, lorsqu'il le vend pour vin d'Espagne, & qu'il ne l'est point du tout; mais lorsqu'il mêle du vin d'Espagne avec d'autres drogues & liqueurs, ensorte que de deux bouteilles de véritable vin d'Espagne il en fait trois de vin d'Espagne *falsifié*.

FALSIFIER, signifie, Déguiser des drogues qu'on fait passer pour autres qu'elles ne sont, ou qui sont mêlées de quelque autre chose de moindre prix. Le sang de dragon, la terre sigillée, le musc, le bezoard, le baume, & presque toutes les drogues d'Orient, sont déja *falsifiées* sur les lieux. Les Cabaretiers *falsifient* le vin d'Espagne, & en font avec du miel.

FALSIFIER, se dit aussi de la monnoie, quand on l'altère par un mauvais mélange, ou quand on la frape sans autorité du Souverain, & qu'on se sert pour cela de coins faux.

FALSO. Capo-falso. Voyez FAUX.

F A M.

FAMAGOUSTE, s. f. Nom propre d'une ville Episcopale de l'Isle de Chypre. *Fama Augusta*. *Famacostos*, anciennement *Arsinoé*. Elle est située sur la côte orientale de l'île, à douze lieues de Nicosie, dont son Evêché est suffragant. *Famagouste* est carrée, fortifiée à l'antique par de bonnes murailles flanquées de 13 tours, & environnées d'un bon fossé fort profond. C'est le meilleur port de Chypre. Les Génois prirent *Famagouste* vers l'an 1372. & la conserverent près de cent ans. Les Vénitiens en furent ensuite les Maîtres

Maitres jusqu'en 1571. que Selim l'emporta, malgré la résistance extraordinaire des Assiégés. Voyez M. de Thou, histoire, L. XLIX. Tavernier, Voyage de Perse, L. II. Les Italiens l'appellent *Famagosta*.

D'Ablancourt, dans sa Traduction de Marmol, L. II. p. 505. & suiv. dit *Famagoste*; le Pelletier, dans sa Traduction de la Guerre de Chypre, dit *Famagouste*, & il paroit que c'est aujourd'hui le plus ordinaire. Voyez cet Auteur, L. III. p. 215. *Famagouste* est située sur la côte qui regarde la Syrie; & la mer lave le pied de ses murailles. Des rochers qui s'étendent depuis un petit promontoire qui est à la droite de la ville y forment un port fort sûr & d'une assez grande étendue. Deux bancs s'élèvent derrière ces rochers, l'un desquels avancé assez loin dans la mer; l'autre qui joint la citadelle, & qui touche le rivage, sert de digue, & serre tellement l'entrée du port, qu'à peine les vaisseaux y trouvent un passage. Ce canal est défendu par un château bâti de l'autre côté qui répond à la citadelle. La ville peut avoir deux milles de circuit. Elle est enfermée d'un profond fossé, & de murs de pierre de taille, fortifiés de plusieurs tours bâties à l'antique, de plus de parade que de défense, & dont les matériaux sont aisément brisés par le Canon. Le Pelletier.

FAMASTRO. Voyez SAMASTRO.

☞ FAMATINE, f. m. & f. Nom de peuple. *Famatina*. Les *Famatines* & les Sanagastanes habitent la vallée de Catamaia. *Del Techo*, *Hist. Parag. L. I. C.* 20. Les *Famatines* furent subjugués vers le milieu du XVIe siècle par Gomes Zurita. *Ib.*

FAME, f. f. Vieux terme du Palais, qui signifie, Réputation. *Fama*. Il n'est en usage qu'en cette phrase. Il a été rétabli en sa bonne *fame* & renommée. On le trouve dans nos vieux Auteurs.

> *Comme maint homme, & mainte femme,*
> *Qui ont bon los & bonne* fame. Font. des Am.

> ☞ *Incontinent, déloyale femelle,*
> *Que j'aurai fait & escript ton libelle,*
> *Entre les mains le mettrai d'une femme,*
> *Qui appellée est Renommée, ou* fame,
> *Et qui ne sert qu'à dire par le monde*
> *Le bien ou mal de ceux où il abonde.* Marot.

☞ FAMÉ, ée. adj. Renommé. Qui a réputation, bonne ou mauvaise. *Notus*, *famâ notus*. Il ne se dit qu'avec l'adverbe *bien* ou *mal*.

> *Donc si je suis son disciple estimé,*
> *Craindre ne faut que tu en soit blâmée:*
> *D'Anne j'écri, plus noble & mieux* famée,
> *Sans que son los en soit point déprimé.* Marot.

☞ On le dit encore en conversation & en style familier. Votre Rapporteur n'est pas bien *famé*: je voudrois que vous fussiez en d'autres mains: c'est-à-dire, il n'a pas réputation d'être fort habile. Cet Auteur est mal *famé*. Les hôtes de cette maison sont mal *famés*, ou bien *famés* & renommés. C'est un mot d'où sont dérivés, *infame*, *infamie*, *diffamer*, &c.

☞ Ce mot vient de *fama*, d'où l'on a fait *fame*, réputation, & *famé*, qui a réputation, bonne ou mauvaise.

☞ Famé, ée. S'est dit autrefois pour affamé. *Fame pressus*. Il vient du Latin *fames*, faim.

FAMÉLIQUE, adj. m. & f. Affamé, qui a grand faim. *Famelicus*, *esuritor*. Ventre *famélique*, estomac *famélique*, mine *famélique*, table *famélique*. Gon. c'est-à-dire, Table où il n'y a pas de quoi manger.

> ☞ *Il faut, pour contenter vos gloutons appétits,*
> *Souiller le sacré sein de l'aimable Thetis:*
> *Il faut dépeupler l'air; & le Phœnix unique*
> *Peut à peine échaper votre dent* famélique.
> Du Verdier.

☞ Famélique. Il est aussi subst. C'est un *famélique*. Acad. Fr.

FAMEUX, euse. adj. Illustre, qui est en vogue, qui est connu, qui est renommé, qui est en réputation, bonne, ou mauvaise. *Illustris*, *nobilis*, *celebratus*, *clarus*. C'est un *fameux* Auteur, un *fameux* Capitaine, un voleur *fameux*. Iris, vous devenez *fameuse*. Gon. un vin *fameux*. La *fameuse* Laïs. Mén. Le cabaret le plus *fameux* de la ville. Patr.

> *Au creux de ce vallon est un temple* fameux. Cer.

> *La* fameuse *Macette à la Cour si connue.* Ren.

> *En mille écrits* fameux *la sagesse tracée*
> *Fut à l'aide des vers aux mortels annoncée* Boil.

> *Nous laissons donc aux plus* fameux *esprits*
> *A vous* (Mgr le Dauphin) *louer dans leurs doctes écrits.*
> *Puisse l'ouvrage égaler la matière.* P. Langued.

Ces rochers ne sont *fameux* que par des naufrages. *Infames scopuli*. Cette forêt n'est *fameuse* que par les meurtres qui y ont été commis. Il y a plusieurs lieux qui ne sont devenus *fameux* que par les batailles qui y ont été livrées.

Fameux. Terme de Collége. Les écoliers appellent *fameux* ceux d'entr'eux qui ont les manieres des Petits Maitres; c'est-à-dire, qui affectent de faire paroître dans leurs maniéres quelque chose de fat, d'étourdi, & de fanfaron tout ensemble. *Ardelio*, *thraso*.

☞ FAMI, vieux adj. Affamé. *Famelicus, a, um. Fame rabidus.*

> *Par nos grands loups ravissant &* famis,
> *Qui aiment plus cent sols, que cent amis.* Marot.

FAMIL. Adj. m. Terme de Fauconnerie, familier, domestique. *Domesticus*, *cicur*. Un Oiseau *famil*; c'est-à-dire, un Oiseau domestique.

FAMILIARISER, v. n. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se rendre familier. *Vivere familiariter*. Les Princes ne veulent pas qu'on se *familiarise* avec eux. Celui qui se *familiarise* perd la supériorité que lui donnoit son air sérieux. Ch. de M.

On dit figurément, Se *familiariser* avec un Auteur, ou se *familiariser* un Auteur, pour dire, se le rendre familier, le posséder parfaitement, & l'entendre sans peine.

☞ On dit d'un homme, qu'il s'est *familiarisé* avec le style de Virgile, de Cicéron; pour dire, que le style de Virgile & de Cicéron lui est devenu familier & aisé, qu'il se l'est rendu comme propre. Et dans ce sens il est actif. On dit pareillement qu'un homme s'est *familiarisé* une Langue étrangère, pour dire qu'il la parle, qu'il l'entend comme sa langue naturelle. Se *familiariser* avec la goutte; pour dire, S'accoutumer à la souffrir. Il se trouve des hommes qui soûtiennent facilement le poids de l'autorité, & qui se *familiarisent* avec leur propre grandeur. La Bruy. L'ame se *familiarise* insensiblement avec le danger, à force de le considérer. S. Réal. ☞ Pour se vaincre lui-même, il se *familiarisa* plus que jamais avec les pauvres, & s'attacha au service des malades les plus dégoûtans. Bouhours.

FAMILIARITÉ, f. f. Privauté, maniére, accès libre qu'on a chez quelqu'un, avec lequel on vit sans façon. *Familiaritas*, *consuetudo*. Il ne faut pas abuser de la *familiarité* dont les Grands nous honorent. Être fort avant dans la *familiarité* de quelqu'un. Il faut avoir une certaine *familiarité* hardie, qui sans rien tenir de l'audace ait quelque chose qui plaise. M. Scud. Un impertinent confond un air libre avec la *familiarité* excessive. Id. L'usage fréquent, & pour ainsi dire cette *familiarité* des mystères sacrés, bien loin de diminuer sa ferveur, la rendoit plus respectueuse & plus circonspecte. Flech. Dieu s'émeut plus sensiblement sur les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête; mais il réserve une plus douce *familiarité* aux Justes. Id.

☞ On dit proverbialement, *familiarité* engendre mépris.

pris. Ce proverbe vient peut-être de la Loi 19. au digeste *de Officio Præsidis*, où il est dit que les Intendans ou Gouverneurs des Provinces ne doivent pas trop se *familiariser* avec les Provinciaux, parceque *Ex conversatione æquali contemptio dignitatis nascitur.*

☞ FAMILIARITÉ. On dit quelquefois en mauvaise part, qu'un homme a eu des *familiarités* avec une femme. Ac. Fr.

FAMILIER, IÈRE. adj. Celui qui vit avec un autre en grande privauté, en grande union, sans cérémonie, sans compliment. *Familiaris, necessarius, domesticus.* On ne doit dire ses affaires qu'à ses plus *familiers* amis. On dit en ce sens du discours *familier*, des Epitres *familiéres*; un style *familier*; c'est-à-dire, de la conversation ordinaire, aisée, & sans affectation d'ornemens, ou d'expressions. Il y a une certaine dignité même dans le langage ordinaire & *familier*, que les honnêtes gens sont obligés de garder. Vaug. La prononciation aisée & *familière* supprime quelques syllabes qu'il faut respecter quand on récite des vers, de peur qu'ils ne paroissent tronqués & défectueux. On ne penseroit pas que c'en fût un si quelqu'un prononçoit,

Les foibles & les forts meur également,

Au lieu de dire,

Les faibles & les forts meurent également.
P. Mourgues.

☞ FAMILIER, s. m. Ce nom se donne en Espagne à des Officiers de l'Inquisition: ce sont les sergens ou autres moindres Officiers. *Familiaris.* Il se trouve en Espagne parmi les *Familiers* des Seigneurs des plus qualifiés du Royaume, qui se font honneur d'être du nombre de ces Officiers. La fonction des *Familiers* est d'arreter les prisonniers par ordre de l'Inquisition. P. Hélyot, *Tome III. Chap.* 31. La Noblesse qui exerce ces offices, a pour cela de grands priviléges, & ne peut etre poursuivie en un autre Tribunal.

On appelloit autrefois *familiers* du Roi, les gens de sa suite, ses domestiques, ses Courtisans ordinaires qui composoient sa famille. *Familiares, qui erant ex familia.* Voyez Du Cange.

Familier, se dit aussi des choses qui nous sont très-connues, ou que nous possédons si bien qu'elles sont toujours présentes à notre esprit. Il s'est rendu la langue Latine si *familière*, qu'il semble que ce soit sa langue naturelle. Il faut se rendre la mort *familière* par une fréquente méditation: cela en ôte la peur. Bal. Plutarque insinue doucement la sagesse, & veut rendre la vertu *familière* dans les plaisirs mêmes. S. Évr.

☞ Familier, adj. On appelle esprit *familier*, une sorte d'esprit, qu'on prétend qui s'adonne auprès d'un homme pour le servir. Froissard dit que Gaston Phœbus, Comte de Foix, avoit un esprit *familier* qui l'informoit de tout ce qui se passoit dans le monde.

☞ Familier, substantivement signifie aussi, Celui qui en use d'une façon trop familière. Il fait un peu trop le *familier* avec ceux qui sont au-dessus de lui. Acad. Fr.

On dit en proverbe, qu'un homme est *familier* comme une Epître de Cicéron; pour dire, qu'il a une familiarité incommode, ou incivile. Voyez la remarque sur ce proverbe, au mot Épitre.

FAMILIÉREMENT, adv. D'une maniére familière. *Familiariter.* Parler, agir, s'entretenir *familiérement*, en liberté, sans cérémonies. Il y a des occasions où les Rois eux-memes se plaisent à se communiquer *familiérement.* Wicq.

☞ FAMILISTES, s. m. pl. Hérétiques, nommés autrement la *Famille d'Amour* ou *de Charité*, à cause de l'amour qu'ils portent a tous les hommes, quelque impies qu'ils soient, & de l'obéissance qu'ils rendent à toutes les puissances supérieures, quoiqu'elles soient fort tyranniques. Ils eurent pour premier fondateur David George de Delft, qui se qualifioit lui-meme le vrai David qui rétabliroit le Royaume d'Israël. Il tenoit que ni Moïse, ni aucun Prophéte, ni Jesus-Christ ne pouvoient sauver le peuple par leur doctrine, mais que la sienne étoit l'unique moyen par lequel on parvenoit à la béatitude; qu'il étoit le vrai Messie, le fils bien-aimé du Pere; qu'il ne mourroit point, ou ressusciteroit s'il mouroit. Henri-Nicolas d'Amsterdam fut son successeur, & ajoûta beaucoup d'opinions insoutenables à celles-ci. Il y a plusieurs autres sortes de *Familistes*, comme Castaliens, Grindletoniens, qui outre les erreurs de David George, & de Henri-Nicolas, soutiennent que nous ne devons pas prier pour la rémission des péchés, lorsque nous sommes assurés de l'amour de Dieu; que les impies péchent nécessairement, & plusieurs choses semblables.

FAMILLE, s. f. Maison noble, ancienne race. *Gens, domus.* La *famille* des Scipions, des Fabiens. On a fait un beau recueil des médailles des *familles* Romaines. On se sert du mot *famille*, à l'égard des anciens Romains, plutôt que de celui de *maison.* La *famille* des Césars. Ursin a disposé les médailles consulaires par l'ordre alphabétique des *familles* Romaines. Le P. Jobert.

En France, il ne se dit guére que des Maisons de robe, ou bourgeoises. Il y a eu plusieurs Conseillers & Présidens dans cette *famille.* C'est une des plus riches *familles* de Paris. Ce seroit parler improprement, que de dire d'un grand Seigneur, Il est de la *famille* de … pour marquer sa race. M. le Maistre a pourtant dit, Les grandes *familles* sont les colomnes de l'Etat.

Famille, se prend plus particuliérement pour un ménage composé d'un chef & de ses domestiques, soit femme, enfans, ou serviteurs. Et les Latins disoient aussi *familia* dans ce sens, plutôt que dans un autre. Un pere de *famille*, un fils de *famille.* ☞ On appelle fils de *famille*, un jeune homme qui vit sous l'autorité de son pere & de sa mere. Abraham s'en alla avec toute sa *famille*, &c. Les grandes *familles* sont de petits Etats, comme les Etats sont de grandes *familles.* Le Mai. Chez les personnes de qualité on comprend sous le nom de *famille* tous les domestiques, tous les Officiers, grands & petits. Les prétendus excès commis par la nation (Françoise) & par la *famille* de M. l'Ambassadeur. L'Ab. Régn. Le bon ordre qu'il (M. l'Ambassadeur) avoit donné pour contenir dans le devoir une aussi nombreuse *famille* que la sienne. Id. Diverses querelles survenues à peu près dans le même temps, entre les François de la basse *famille* de l'Ambassadeur, & les soldats Corses, &c. Id.

Famille, se prend encore plus étroitement pour les plus proches parens. En ce sens il se dit des personnes de qualité, aussi-bien que des Bourgeois & du peuple. Cet homme étoit à table avec sa *famille*, dinoit ce jour-là en *famille.* C'est une affaire de *famille.* Il a assemblé sa *famille* pour conclure ce mariage. ☞ On dit qu'un homme a un air de *famille*; pour dire, qu'il a quelque chose dans sa personne, ou dans ses maniéres, qui est particulier a la *famille* dont il est. Acad. Fr. La *famille* Royale. On comprend sous ce nom les enfans & les petits-enfans des Rois. *Famille* dans ce sens a moins d'étendue que *maison*: car ce mot de *maison* comprend tous les Princes & toutes les Princesses qui sont du même sang, de la meme branche: ainsi on dit la *famille* Royale, *familia Regia*; & la maison de Bourbon, la maison de Valois, &c. *Gens Borbonia, gens Valesia*, &c.

Dans l'Antiquité Ecclésiastique, *famille* se dit pour une certaine quantité de Moines d'un Monastére, qui avoient sous l'Abbé, ou Supérieur général, leurs Chefs, ou Supérieurs particuliers, & qui demeuroient dans un même corps de logis. *Familia Monachorum.* Les Monastéres (de S. Pachome) étoient divisés chacun en plusieurs maisons, classes, ou *familles*; & trois ou quatre *familles* unies ensemble faisoient ce qu'on appelloit une tribu. Chaque *famille* avoit son Chef, ou Prevôt, avec un second pour l'aider. Tillemont, *Hist. Eccl. T. VII. p.* 179. Il paroit que chaque *famille* avoit sa maison, ou son corps de logis à part. Id. Ceux qui faisoient le même métier étoient tous dans la même *famille*, & ils alloient tous ensemble à leur ouvrage.

vrage. Les *familles* ſe ſuccédoient les unes aux autres par ſemaine dans les ſervices & les ouvrages communs. Id. La première *famille* étoit de ceux qui avoient ſoin de la table & de la cuiſine ; la ſeconde des Infirmiers ; la troiſiéme des Portiers. Id. Il y avoit d'autres *familles* pour faire les nattes, & les autres métiers néceſſaires. Id. On prétend que dans chaque Monaſtére il y avoit trente ou quarante *familles*. Id.

La Sainte *Famille*. C'eſt en termes de peinture, un tableau qui repréſente notre Seigneur, la Vierge, Saint Joſeph & Saint Jean. Une Sainte *Famille* de Raphaël, du Pouſſin.

Famille, ſe dit auſſi figurément des choſes qui ont quelque alliance entr'elles, ou quelque dependance, comme en Grammaire, d'un mot & de ſes dérivés, ou compoſés. Dans les Dictionnaires qui ſe font par racines, on met premiérement le mot, & puis toute ſa *famille*.

En matiére d'Ordre, on dit Saint François, & toute ſa *famille* ; pour dire, les Religieux de ſon Ordre. Saint Benoît a une grande *famille*. La ſociété Religieuſe eſt une *famille* myſtique. Cl. Les Latins diſoient tout de même *familia*, pour les ſectes des Philoſophes. *Platonis familia*, les Platoniciens. ☞ *Famille* ſe dit en particulier d'une Congrégation de l'Ordre de S. François, ou des Freres Mineurs. Cet Ordre s'étant diviſé en Conventuels & en Obſervans, ou Obſervantins, & les Conventuels s'étant beaucoup relachés, on leur ôta pluſieurs Couvens en Italie & en Eſpagne, & on voulut les obliger à ſe ſoumettre aux Obſervans. On les inquiéta de même beaucoup en France & en Allemagne. Les Princes & les peuples édifiés de la vie exemplaire des Obſervans, & ſcandaliſés du relâchement des Conventuels, obligeoient ceux-ci à céder leurs Couvens aux autres. Les Provinces de Touraine avec celle de S. Bonaventure, & celle de Saxe voulant prévenir ce qu'elles ne pouvoient éviter, après la Bulle de concorde de Léon X. qui ordonnoit la réunion des Conventuels & des Obſervans, paſſérent volontairement ſous la juriſdiction du Miniſtre Général de l'Ordre de S. François, & furent reçus dans le Chapitre qui ſe tint à Lyon en 1518. ſous le Général Licheto, à condition qu'elles embraſſeroient l'Obſervance, & renonceroient à tous les privileges de pouvoir poſſéder. Elles le firent, & ces Conventuels, qui ſe ſoumirent à la juriſdiction de l'Ordre, s'appellérent la *Famille*. Mais parcequ'il y avoit beaucoup d'autres Conventuels qui ne vouloient point abandonner leurs priviléges, ni obſerver la régle dans toute ſa pureté, il fut ordonné dans un autre Chapitre général, que les anciens Couvens des Freres de la *Famille* auroient une Province ſous le nom de France Pariſienne, & que les autres, qu'on appelloit Réformés, en auroient auſſi une ſous le nom de France ; que ceux de la *Famille* en Saxe, auroient une Province ſous le nom de Sainte Croix de Saxe, & les Réformés une autre ſous le titre de Saint Jean-Baptiſte, & qu'il y auroit encore en France une Province de Touraine pour les Réformés, & une de Touraine Pictavienne pour ceux de la *Famille*. P. Hélyot, *T. VII C.* 22.

Les Bons Freres appellent auſſi Familles leurs Communautés.

☞ FAMILLE. En termes d'Algébre on appelle *famille* de courbe, un amas de courbes de différent genre, leſquelles ſe réſolvent toutes par une équation d'un degré indéterminé ; & l'on dit que ces courbes ſont de la même *famille*.

☞ Les équations par leſquelles on définit les *familles* des courbes, ne ſe doivent pas confondre avec les tranſcendantes. Toutes les courbes algébraiques compoſent une *famille* qui eſt compoſée elle-même d'une infinité d'autres, dont chacune comprend encore une infinité de genres.

Les Chymiſtes diviſent la nature en trois *familles*, ou régnes ; les minéraux, les végétaux, & les animaux. Cette expreſſion a paſſé de la Chymie dans la Médecine & la Botanique, & elle eſt aujourd'hui fort en uſage.

FAMILLEUX, euse, adj. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit du faucon qui veut toujours manger. *Eſuriens, famelicus*. Les faucons *familleux* ſont les meilleurs.

FAMINE, ſ. f. Diſette générale de fruits, de blés, ou d'autres alimens. *Fames*. La *famine* fut générale ſept ans durant en Egypte. On a pris cette ville par *famine*. Ablanc.

On verra par quels ſoins ta ſage prévoyance
Au fort de la famine *entretient l'abondance*. Boil.

On dit proverbialement, Crier *famine* ſur un tas de blé, en parlant des avares, qui ſe plaignent de la néceſſité du temps, quoiqu'ils aient aſſez chez eux de quoi vivre.

Les Anciens ont fait une perſonne de la *Famine*, comme de l'Honneur, de la Victoire ; & un de nos Poëtes a dit dans ce ſyſteme poëtique,

La Famine *au corps ſec, aux pas mal aſſurés*
Recueil de Vers.

Voyez FAIM.

FAMINE ou FAMÉNE, ſ. f. Petite contrée des Pays-Bas ; dans le Duché de Luxembourg. *Falemania*, *Falmannia*, *Falmennia*, *Falemannenſis Ager*, ou *Tractus Faminenſis*. On n'en ſçait pas les limites ; ſeulement les petites villes de Marche en *Famine*, & de la Roche en *Famine*, qui en conſervent le nom, montrent qu'elles étoient dans ce diſtrict. *Hadr. Val. Notit. Gall.* p. 191. Il écrit *Famenne*, ou *Faminne*.

On appelle Port *Famine* un lieu de la terre Magellanique, où les Eſpagnols établirent une Colonie l'an 1585. & dans lequel ils batirent *Ciudad del Rey Felipe*, autrement Saint Philippe. Voyez ce mot.

☞ FAMIS. On appelle à Smyrne draps d'or *famis*, une des ſortes d'étoffes melées d'or qu'on y envoie d'Europe.

FAMMARS. Voyez FAN, & FANMARS.

☞ FAMOCANTRATON, ſ. m. Animal qui ſe trouve dans l'Iſle de Madagaſcar, & qui eſt de la groſſeur d'un petit lézard extraordinaire. Il a le deſſus de la queue, auſſi-bien que le deſſus & le deſſous du cou juſqu'au bout de la machoire, fait comme en petites parties ; & à l'aide de ces petites parties, il s'attache ſi bien à l'écorce des arbres à l'endroit où il ſe met, qu'il ſemble qu'il y ſoit collé ; de ſorte qu'on ne ſçauroit découvrir de quelle maniére il s'y tient ſi attaché. Il a toujours la gueule ouverte pour attraper des mouches, des araignées, & autres inſectes dont il ſe nourrit. *Famocantraton*, veut dire en langage du pays, ſauteur à la poitrine, parceque ſi quelqu'un s'approche de l'arbre où il eſt, il lui ſaute à la poitrine, où il ſe tient ſi fortement attaché, qu'on ne l'en peut ôter ſans couper la peau par-deſſous avec un raſoir.

FAN.

FAN, ſ. f. Voyez FAON.

FAN, ſ. m. ſelon Borel, s'eſt dit autrefois pour *temple*, du Latin *fanum*.

FAN, ſ. m. Nom propre d'un village des Pays-Bas, dans le Hainaut, que quelques-uns appellent auſſi *Fammars*. Cluvier & de Valois croient que c'eſt l'ancien *fanum Martis*, ainſi nommé parcequ'il y avoit un temple de Mars. On appelle auſſi *Pagus Fanomartenſis*, un petit pays aux environs de *Fan*. L'Abbé Falcuin, qui a écrit les Vies des Abbés de Lobes, dit que dans la ſuite on l'a appellé Hayoou, du nom de la riviére de Haynau, ou Haynou. *Hadr. Valeſ. Notit. Gall.* p. 192.

FANAGE, ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt proprement tout le feuillage de la plante. Le *fanage* de cette plante eſt beau & agréable.

Ce mot vient de *fane*, qui ſe dit auſſi de la feuille. Voyez FANE.

Fanage, ſ. m. Action de faner l'herbe d'un pré fauché ; & le ſalaire de ceux qui ſont employés à cette beſogne. *Fœniſecium*. Il faut trois jours de beau temps pour faire le *fanage* de ce pré. On a payé deux écus aux faneurs pour leur *fanage*, pour leur travail. Le *Fœniſecium* eſt marqué dans l'ancien Calendrier Romain au mois de Juillet. Et c'eſt encore à préſent le temps du *fanage*, ou

plutôt de la *fanaison*; car on dit *fanaison* en François, ce qui est aussi *fœnisecium*; pour dire, la saison propre à faner, comme on dit la harengaison pour le temps, la saison propre à pêcher les harengs. On écrivoit autrefois *fener*, *feneur*, *fenage*, *fenaison*, mais on a toujours prononcé *faner*, *faneur*, *fanage*, & *fanaison*. Voyez Nicot. Ainsi il est plus dans l'analogie de notre langue d'écrire par un *a*, *faner*, *faneur*, *fanage*, pour *fanaison*, il me paroît un peu plus rude, & j'aimerois mieux dire & écrire *fenaison*. Il est plus aisé de dire que c'est-là mon goût, & que l'usage me paroît tel, que d'en donner une bonne raison, qu'il ne seroit pas cependant difficile de trouver dans le génie de notre langue. Quoi qu'il en soit, voyez FENAISON.

FANAGE, s. m. Ancien droit. *Fenagium*. LOBIN. *Hist. de Brit. T. II. pag.* 197. & *Gloss.* l'un des droits des Forestiers étoit le *fanage*. ID. *T. I. pag.* 103.

FANAL, s. m. Feu allumé sur de hautes tours, ou à des ports de mer, pour servir de guide aux vaisseaux. *Fax*, *lucerna*, *pharus*. La tour de Cordouan sur la rivière de Bourdeaux est un *fanal* fort utile à ceux qui navigent en ces quartiers-là. Dans les échelles du Levant on appelle ces sortes de tours *Phares*, du nom de celle que Ptolemée Philadelphe fit bâtir à l'embouchure du Nil.

FANAL, est aussi un falot, ou un feu allumé dans une grosse lanterne, que les vaisseaux portent au plus haut de la pouppe pour se guider la nuit. Quand on dit généralement le *fanal*, c'est le *fanal* de pouppe. Le *fanal de hune*, est celui de la grande hune du Commandant pour des signaux. L'Amiral porte trois *fanaux*, afin de se faire suivre des autres vaisseaux de la flotte; le Vice-Amiral deux; les autres navires de guerre un. La galère Réale en porte trois.

Ménage le dérive de *phanalium*, qu'on a dit du Grec φανάριον, qui signifie une petite lampe, une lumiere; φανὸς signifie aussi une torche, une lampe.

Faire *fanal*; c'est en termes de Marine, Allumer le *fanal*, ou marcher devant avec le *fanal*, afin de guider.

FANALE, s. m. Cap de l'île de Scio dans l'Archipel. *Phana*. C'est le coin de cette Île, qui joint sa côte méridionale avec l'occidentale. MATY.

FANAR, s. m. Nom propre d'un lac & d'une rivière. Le lac *Fanar*, chez les Anciens, *Palus Acherusia*, est dans l'Épire en Gréce. Il en sort une rivière, qu'on nomme aussi *Fanar*, & dans l'Antiquité *Acheron*. Le *Fanar* se décharge dans un petit golfe de la mer Ionienne, entre la ville de Perga & celle de Prevésa. On appelle encore & la riviere & le lac d'où elle sort, Jalona.

FANATIQUE, adj. m. & f. Fou, extravagant, aliéné d'esprit, visionnaire, qui s'imagine avoir des révélations & des inspirations, qui se croit transporté d'une fureur divine. *Fanaticus*, *delirus*, *insanus*. Les *fanatiques*, qui n'ont ni convulsions, ni extases prophétiques, sont les plus suspects de fourberie. BAY. Les *fanatiques* en se guindant dans la Région des méditatifs & des spéculatifs, ont-ils le privilége de fouler aux pieds la puissance Ecclésiastique? BOSS. Les Décies, qui se dévouèrent pour l'intérêt d'une société dont ils alloient n'être plus, me semblent de vrais *fanatiques*. S. ÉVR. Ces *fanatiques*, qui contrefont les inspirés, sont des séditieux capables de tout entreprendre pour exécuter leurs prétendues révélations. S. ÉVR. C'est ainsi qu'on en voit en France parmi ceux qui sont restés attachés à l'hérésie de Calvin, depuis la révocation de l'édit de Nantes. Tels ont été les *Fanatiques* des Cévennes, excités par les prétendues prophéties de Jurieu.

Ce mot vient de *fanum*, Latin, qui signifioit un temple des Païens. Les premiers Chrétiens appelloient par cette raison tous les Gentils *fanatiques*. Les vieilles Chroniques de France ont appellé Clovis, *fanatique* & Païen. M. Pelisson écrit *Phanatique*, T. II. p. 208. 209. Les *Phanatiques*, les Sociniens, les Photiniens d'aujourd'hui n'ont point encore d'assemblées réglées; ni de police, ni d'union ensemble. PELISSON. Ce n'est pas l'usage.

FANATIQUE, est aussi un nom de secte. Il y a beaucoup de *fanatiques* en Angleterre, en Hollande & en Allemagne. Wigelius & Jacques Bohun sont les principaux chefs des *fanatiques* d'Allemagne. Celui-ci, de savetier qu'il étoit, étant devenu prophéte, a publié quelques livres en sa langue. Il en a publié un qui a pour titre, *Le grand mystere*. Il prend la qualité de *Philosophe Teutonique*, ou Allemand. Quand on parle de ses livres en France, on les appelle *la Philosophie du Savetier*. Ces deux fameux Chefs de la secte des *Fanatiques* sont sortis de l'école de Paracelse. Wigelius est le père de ceux qu'on nomme les frères de la Rosecroix. Voyez Spanheim dans son abrégé des controverses de la Religion.

On appelloit *fanatiques* chez les Anciens des espèces de Devins, ou prétendus prophétes, de qui le nom a passé ensuite à toutes les autres significations qu'on lui a données. Ils étoient ainsi nommés du mot Latin *fanum*, temple, parcequ'ils demeuroient toujours dans les temples. *Struvius*, *Antiq. Roman. Synt. C.* 6. *p.* 312. C'étoient sur-tout les Pretres d'Isis, de la Mère des Dieux, de Bellone, & quelques autres qu'on nommoit *fanatiques*. Il y a dans Gruter, p. 312. n. 7. une inscription dans laquelle un L. Cornelius Jannarius est appellé *fanaticus*, AB ISIS, SERAPIS, AB AEDE BELLONAE. On trouve, p. 654. n. 7. *fanaticus ex Vico Bellonæ*; & p. 313. n. 1. *fanaticus de Aede Bellonæ*. On les nommoit *Fanatiques*, parcequ'ils faisoient leurs sacrifices d'une manière fanatique, comme il paroît par Lampridius dans Commode, C. 9. *Struvius*, *Ib. C.* 12. *p.* 637. & 638. ou plûtôt on les nomma d'abord *fanatiques*, parce qu'ils étoient dans les temples. Ensuite, parcequ'ils paroissoient furieux & extravagans dans leurs sacrifices, on nomma *fanatiques* tous les furieux & les extravagans.

☞ FANATISER, v. n. Faire le *fanatique*. Une jeune fille *fanatisa* de si bonne grace, qu'elle s'attira l'applaudissement des spectateurs. *Hist. des Anabaptistes.*

FANATISME, s. m. Vision, inspiration imaginaire, enthousiasme. *Fanatismus*. Le *fanatisme* de ces gens à illuminations & à prophéties est pernicieux, & à la Religion & à la société. BAY. On a écrit l'Histoire du *Fanatisme* de France: c'est un reste du Calvinisme. Outre l'histoire des *Fanatiques* des Cévennes par M. De Brueys, il y en a deux imprimées à Paris en 1712. & 1713. Avant tout cela il y en a eu une intitulée *Fanatisme renouvelle*.

FANCHON, s. m. diminutif de François. Nom propre que l'on donne à un petit Garçon qui s'appelle François, Petit François. *Franciscus*. *Fanchon* est fort joli.

FANCHON, s. f. diminutif de Françoise. Nom que l'on donne à une petite fille qui se nomme Françoise. *Francisca*. Ecoute, ma petite *Fanchon*. *Fanchon* devient grande. C'est un terme populaire dont l'usage est très-ordinaire pour nommer des filles, sur-tout si elles sont jeunes.

FANDESTEUF, s. m. Vieux mot, qui se trouve dans la Chronique de Flandres: il signifie siége du Roi, ou royal, thrône. *Thronus*, *sedes regia*, *faldistorium*.

De *faldistorium*, on a fait *fandesteuf*, ensuite *fandesteuil* & enfin *fauteuil*. Skinner dérive le mot de *faldistorium* de deux mots de la langue Anglo-Saxonne, *falde*, *septum*, & *Stow*, *locus*, lieu fermé, parceque le *fandesteuf* étoit un siége à bras enfermé d'un balustre, ou de quelque chose de semblable.

FANE, s. f. On s'en sert indifféremment en Jardinage pour *feuille*. La *fane*, ou la feuille de cette plante, est large: la *fane*, ou la feuille de cette plante est différente de celle de cette autre. LA QUINT. Je n'ai point lû ce mot ailleurs. MÉN. Il pourroit bien venir de *fœnum*, d'où nous avons fait venir *faner*, *faneur*, &c. *Fanage*, signifie & les feuillages de la plante, & l'action de faner le foin. Il se dit aussi des fleurs. Voyez ci-dessus.

FANE, s. f. Terme de Mythologie. *Fana*. Martianus Capella joint les *Fanes* aux Pans, aux Faunes, aux Satyres, aux Sylvains, aux Nymphes, & aux autres espèces de Divinités, ou de Génies qui vivoient dans les bois & les forêts.

FANÉGA, ou FANÉGUE. Terme de commerce. C'est le nom d'une mesure d'Espagne, pour les choses séches, comme blé, avoine, noix, pois, &c. dit Covarruvias. Ce mot se trouve dans nos gazettes depuis quelques années: il est toujours joint à des noms de

nombre

nombre, sans qu'il y ait aucun adjectif qui fasse connoître le genre qu'on lui donne en François : en Espagnol il est de genre féminin. Selon Ricard dans son traité de commerce, cinquante *fanegas* valent dix-neuf setiers de Paris : ainsi un *fanega* vaut neuf boisseaux de Paris & un tiers, ou un peu plus : M. Frézier, dans sa Relation du voyage de la mer du Sud, a donné une terminaison Françoise à ce mot, & il dit *fanegue* & non pas *fanéga* : il ajoûte que six mille *fanegues* font trois mille charges de mule, & qu'elles suffisent pour nourrir environ six mille hommes par an : c'est-à-dire, que deux *fanègues* sont la charge d'une mule, & qu'une *fanègue*, qui pese cent cinquante livres, suffit par année à un homme pour sa nourriture.

FANER, v. act. & n. Étendre l'herbe d'un pré fauché, & la remuer pour la faire sécher, & en faire des veillotes & des meulons. *Herbam fœnisecio sectam furcillis insolandam versare, Demetere fœnum, fœnum versare furcillis, Insolare.* On a été huit jours à *faner* cette prairie. Il a fait beau *faner* cette année, le temps a été sec.

Faner, avec le pronom personnel, se dit aussi des fleurs & des fruits qui se sechent, ou se flétrissent. *Marcescere, deflorescere, flaccescere.* Une rose cueillie se *fane* bientôt. Le grand hâle *fane* les fleurs. Les Fleuristes étendent des toiles sur leurs beaux carreaux de tulipes, pour empêcher qu'elles ne se *fanent*. Il y a des fruits qui se *fanent* en mûrissant.

Faner, se dit figurément de la beauté, du teint ; & même de toute la personne, de sa vigueur, de son embonpoint, & de la fleur de son âge, qui se passe & se flétrit. Quand une femme passe 40 ans, son teint se *fane*, sa beauté est *fanée*, est passée. Les débauchés passent en un moment de l'enfance à la vieillesse, & se *fanent* en leur fleur. Ablanc.

Tout ce que prête l'art à tes beautés fanées,
Ne te ramène point tes premières années. Corn.

Quelques-uns ont dérivé ce mot de *vanescere*, en le prononçant *fanescere*. D'autres ont cru qu'on avoit dit *faner*, au lieu de *foüiner*, faire du *fouin*. Ou bien *faner* se dit dans le sens propre du foin, *fœnum* ; & parceque le foin, quand on le *fane*, se séche, perd sa couleur, devient pâle & blafatte, comme parle Nicot, on a dit aussi dans le sens figuré *faner* de tout ce qui perdoit sa première couleur, sa beauté, son air vif. Voyez Nicot.

Fané, ée, part. pass. & adj. *Marcidus, flaccidus, tabefactus.*

Ce froid, cette langueur, & ce teint tout fané.
Nouveaux choix de vers.

FANÉROMINI. Voyez FARÉNOMINI.

FANESTRIA, s. f. Village d'Italie, dans la Romagne. *Fanestria.* C'étoit autrefois une ville Épiscopale.

FANEUR, euse, s. m. & f. Gens de journée qu'on loue pour faner. *Herba secta insolator, versator, fœnisex.* On donne tant aux *faneurs*, & tant aux *faneuses* pour faner. Les *faneurs* doivent avoir une fourche & un rateau.

FANFAN, s. m. & f. Terme populaire dont les peres & les maris se servent pour caresser leurs femmes & leurs enfans. Les femmes & les meres s'en servent aussi à l'égard de leurs enfans & de leurs maris. On a vû des vieilles se rendre ridicules pour appeller encore leurs maris *fanfan*.

Oui, ma pauvre fanfan, *pouponne de mon ame.*
Moliere.

Mais le moyen qu'on s'en défende !
C'est le Papa, c'est la Maman,
C'est le pauvre petit fanfan,
Qui par ses cris me le demande.
Nouveau choix de vers.

Ce mot est formé de *fan*, & de son réduplicatif ; & *fan* est l'abrégé ou la dernière syllabe d'enfant. La répétition de cette derniere syllabe est une espèce de mignardise, comme dans papa, maman, tata ; joujou, & autres termes dont on se sert avec les enfans qui commencent à parler. Je crois que ce sont les enfans eux-mêmes en quelque sorte qui ont formé, ou qui ont donné occasion de former ces mots, parceque quand ils commençent à parler ils ne disent que quelques syllabes des mots qu'on leur suggère, la première ou la derniere, & la répètent assez souvent deux fois, sur-tout quand ils s'animent.

FANFARE, s. f. Bruit ou concert d'instrumens militaires, comme trompettes, fifres, tambours, tymbales, ou hautbois. *Tubarum, lituorum, &c. concentus, clangor.* Sonner des *fanfares*. La réception de cet Officier Général se fit avec plusieurs *fanfares*. Il se dit plus particuliérement du son des clairons.

Le P. Ménétrier dérive *fanfare* du mot de faire. Voyez FAR. Nicot dit que *fanfare* proprement est, quand ceux qui veulent joûter se montrent en la lice avec trompettes & clairons.

Fanfare, signifie figurément, une vaine ostentation, ou grande réjouissance. *Ostentatio, pompa.* Cette nôce s'est faite avec grande *fanfare*, avec grande réjouissance. Un Espagnol fait de grandes *fanfares* pour peu de chose.

FANFARER, v. neut. se trouve dans Nicot pour, Faire fanfar, aussi bien que dans Pomey. *Tubis clangere, clangorem edere.* ☞ Au regard de *fanfarer*, & faire les petits popysmes sur un cheval, nul ne le fit mieux que lui. *Rabelais, liv. I. ch. 23.* Faire les petits popysmes sur un cheval, signifie être bon cavalier, entendre le manége. *Popysme* a été fait du Grec ποππυσμα. C'est une onomatopée, qui exprime le son de *pso pso*, avec lequel on flate les chevaux qui ne sont pas accoûtumés à etre montés.

FANFARON, s. m. Homme vain, qui prône sa bravoure, sa naissance, ses richesses, ses prouesses, ses bonnes qualités. *Gloriosus, vaniloquus, jactator, ostentator, Thraso.* Sénéque est un *fanfaron*, qui tremble de peur à la vûe de la mort. S. Évr. Un *fanfaron* ne court au péril que pour faire dire qu'il a bien fait. Bouh. Le monde est tout plein de *fanfarons* & d'hypocrites en amitié. S. Évr. *Fanfaron* de doctrine & d'érudition. Bay. Les menaces d'un *fanfaron* ne sont pas dangereuses.

Vous me parlez d'un air, s'il faut que je le nomme,
Qui sent le fanfaron *plus que le Gentilhomme.* Boursault.

Les vrais dévots de cœur sont aisés à connoître :
Ce ne sont point du tout fanfarons *de vertu.*

Ce mot est pur Espagnol, & il est originairement Arabe, où il signifie un homme léger & hableur qui promet plus qu'il ne peut tenir. Ménage.

On le dit figurément en choses spirituelles. Cet Auteur a un style *fanfaron*, ampoulé, rempli de grands mots qui ne disent rien.

Fanfaron, onne, adj. On ne disconvient pas qu'il ne soit brave ; mais il est un peu trop *fanfaron*. Toutes ses manieres sont *fanfaronnes*. La valeur d'Énée n'est ni *fanfaronne* ni téméraire. Le P. B. La langue Castillane abonde en expressions hautaines & *fanfaronnes*. Bouh.

FANFARONNADE, s. f. Action de fanfaron ; vanité mal fondée, rodomontade, vanterie en paroles. *Jactantia, ostentatio putida, superbiloquium.* Les François ne s'étonnent point des *fanfaronnades* des Espagnols. Dans le combat des Dieux, un des combattans dit à son adversaire les mêmes *fanfaronnades* que quelque Grec a dites à un Troyen. De la Motte. Toutes ces menaces ne sont que des *fanfaronnades*. L'Acad.

FANFARONNERIE, s. f. Habitude de faire des *fanfaronnades*. Ce n'est que *fanfaronnerie*. L'Acad. Les succès ordinaires de la *fanfaronnerie*. Bussi Rab.

C'est pure fanfaronnerie,
De vouloir profiter de la poltronnerie
De ceux qu'attaquent notre bras. Mol.

FANFELUS. Dans nos vieux Auteurs, ce mot signifie *moqueries* ;

moqueries : il eſt tout-à-fait hors d'uſage. *Irriſiones*, *ludibrium.*

FANFRELUCHE, ſ. f. Il s'eſt dit originairement des flammêches qui s'élevent en l'air quand on brûle des feuilles, comme témoigne le Dictionnaire de *la Cruſca* ſur le mot *fanfaluga*, qui ſignifie la même choſe en Italien. On l'a étendu par reſſemblance aux choſes mondaines qui n'ont que de la vanité, & un faux éclat. En ce ſens il eſt bas & burleſque.

Ménage dérive ce mot de *fralucere* par réduplication. Tripault le dérive du πομφόλυξ, qui ſignifie *flammêche*. Du Cange témoigne qu'on a dit dans la baſſe Latinité *fanfaluga* & *fanfoluca* ; & que ces mots ſont tirés du Saxon, où ils ſignifient une choſe de rien, une ordure ; & qu'on en a fait *fanfreluche*. Le ſecond chapitre de Rabelais eſt intitulé, les *fanfreluches* antidotées, trouvées en un monument antique.

Aujourd'hui le mot de *fanfreluches*, ou de *freluches*, ſe dit ſeulement dans une eſpéce de ſens propre ou ſérieux, de certains boutons à queue qui aboutiſſent à une petite houppe de ſoie, ou plûtot de cette houppe de ſoie, & non pas des boutons. On appelloit autrefois *freluque*, un floquet de cheveux. *Fanfreluches* ſe prend en général pour des bagatelles, des babioles.

FANGE, ſ. f. Boue de campagne qu'on trouve dans les terres graſſes, & lieux humides & marécageux ; bourbe. *Cœnum*, *lutum*, *limus*. Les pluies ont rompu les chemins, tout eſt plein de *fange* à la campagne, on ne ſe peut tirer des *fanges*. Il naquit de la *fange* un ſerpent nommé Python. BENS.

> *Tout eſt dans mon déſert ou marais, ou montagne :*
> *Un ſeul chemin de* fange *eſt toute ma campagne.* SARL.

> *Ils* (les canards) *vont tous de concert au plus prochain marais*
> *Se plonger à l'envi dans un limon épais :*
> *Puis la troupe, pleine de* fange,
> *Doucement & ſans bruit près du Cygne ſe range.*
> REC. DE VERS.

Ce mot vient du Latin *phanum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, comme témoigne Du Cange ; ou de *fangue*, qui eſt un vieux mot François qui ſignifioit *lac* & *marécage* ; ou plutôt de *fancq*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *fange*.

FANGE, au figuré & dans les diſcours de piété, ſignifie quelquefois les ordures du péché. Il m'a tiré d'un abyme de *fange* & de boue. PORT-R. Je me roulois dans la *fange* des voluptés du monde. ID. La *fange* des vices.

FANGE, ſe dit encore au figuré en parlant de la naiſſance des gens, & ſignifie la lie du peuple, la plus baſſe naiſſance. Il eſt né dans la *fange*. Il a été tiré de la *fange*.

FANGE, ſe dit auſſi pour Baſſeſſe d'eſprit, de ſtyle, de langage, &c.

> *Et, qu'à moins d'être au rang d'Horace, ou de Voiture,*
> *On rampe dans la* fange *avec l'Abbé de Pure.* BOIL.

FANGEUX, adj. Plein de fange. *Limoſus*, *cœnoſus*, *lutoſus*. Il roule ſur un terrein *fangeux*. BOIL. Des chemins bourbeux & *fangeux*. Des alimens bourbeux & *fangeux* ſont des alimens qui ont l'odeur, le goût, les qualités de la fange. M. Lémery emploie cette expreſſion dans ſon traité des alimens.

> ☞ *Dans les ſillons* fangeux *de la campagne humide*
> *Le Roi marche incertain, ſans eſcorte & ſans guide.*
> VOLTAIRE.

FANGON, (S.) ou San-Fangon, ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Léon en Eſpagne. *Sancti Facundi fanum.* Elle eſt ſur la Créa, entre Léon & Palentia.

Ce mot eſt corrompu de *facundus*, *facund*, *facon*, *fagon*, *fangon*.

FANION, ſ. m. Terme de Guerre. C'eſt un étendard qu'un valet de chaque brigade de cavalerie ou d'infanterie porte à la tête des menus bagages de la brigade, lorſqu'on fait marcher les bagages de l'armée, pour leur faire obſerver leur ordre, & éviter l'embarras de la marche des équipages. Il eſt de ſerge, & de la couleur des livrées du Brigadier ou du Commandant.

Ce mot vient apparemment de *gonfanone*, Italien, qui ſignifie *bannière*. *Fane* en Allemand ſignifie *étendart*, & on a dit dans la baſſe Latinité *fano*, *fanonis*, dans le même ſens. MÉNAGE.

FANJOUX, ſ. m. Nom propre d'une ville de France en Languedoc. *Fanum Jovis. Fanjoux* eſt près de Toulouſe. Il eſt du Comté de Lauragais. DAVITY, MATY, CORNEILLE. Il eſt dans le diocèſe de Mirepoix, & il a pris ſon nom d'un temple célébre que Jupiter y avoit. C'eſt ainſi que dans le Hainaut l'ancien *fanum Martis* s'appelle encore *Fan*. Hadrien De Valois écrit Fanjaux. Voyez ſa *Notit. Gall. p.* 192. Tous les autres écrivent *Fanjaux*. *Fanjaux* eſt appellé *fanum Jovis*, tant par Pierre Moine de Valcernay, que par Guillaume de Puylaurens, & dans un ancien titre *fanum Jovis Idei*. CATEL *Mém. de l'hiſt. de Lang. L. II. p.* 347.

FANMARS, ſ. m. Bourg ou Village du Hainaut, dans les Pays-Bas. *Fanum Martis.* On le trouve à une lieue de Valenciennes du côté du midi. *Fanmars* étoit autrefois une ville des Nerviens. On écrit auſſi FAMMARS & FAN. Voyez ce dernier mot ci-deſſus.

FANNA, ſ. f. Bourg d'Italie dans le Frioul, Province de l'État de Veniſe. *Fanna.* Il eſt environ à deux lieues de Monte Regale, & de la frontiére du Belluneſe. MATY. *Fanna* peut-etre l'ancienne *Vannia*, capitale des Vanniens.

FANNIA, ſ. f. Nom d'une famille Romaine. *Fannia gens.* La famille *Fannia* étoit Plébéïenne, & ſes médailles ne ſont pas communes, Patin n'en avoit trouvé que deux. Voyez ſes familles Rom. p. 109. & celles de Vaillant.

FANO, ſ. m. Petite ville d'Italie dans l'État Eccléſiaſtique. *Fanum*, *Fanum Fortunæ*, *Colonia Faneſtris*, *Julia Faneſtris*. C'eſt une ville Epiſcopale. *Fano* eſt ſur le golfe de Veniſe, entre Peſaro & Sinigaglia. Cette ville a pris ſon nom d'un temple de la Fortune que les Romains y firent bâtir en mémoire d'une victoire ſignalée qu'ils remportérent ſur Aſdrubal, frere d'Annibal, dans la ſeconde guerre Punique, l'an de Rome 547. On y voit encore un arc de triomphe, haut de trente coudées, tout de marbre, & l'un des plus magnifiques & des plus entiers d'Italie, quoiqu'il ait été un peu endommagé par le canon dans la guerre que le Pape Paul V. fit aux habitans de cette ville. *Fano* eſt capitale d'un petit Territoire, enclavé dans le Duché d'Urbin, & qui porte le nom de Parte de la Chieſa, parcequ'il appartenoit au Pape, avant qu'il fût maître du Duché d'Urbin. Marcel II. & Clément VIII. étoient de *Fano*.

FANO, ou MONTEFANO. *Fanum montanum*, eſt un bourg de l'Etat de l'Egliſe, ſitué ſur une montagne, entre Oſimo & Macerata. On prétend que ce lieu, ou celui de Monte-Granario, qui eſt dans ſon voiſinage, a été la ville capitale des peuples nommés anciennement *Veragrani*, ou *Veregrani*. MATY.

☞ FANO, ſ. m. Petit poids dont on ſe ſert à Goa, & dans quelques autres lieux des Indes Orientales, pour peſer les rubis. Il eſt de deux carats de Veniſe.

FANON, ſ. m. Le devant d'un bœuf, d'un taureau.

> *La peau d'un gras* fanon *lui bat ſur les genoux.*
> RAMP. *dans ſes Idyl.*

> ☞ *Deux taureaux échauffés . . . .*
> *Le ſang de leurs* fanons *& de leurs têtes coule.*
> P. LE MOINE.

Les Latins l'appellent *Paleare*, ou *palearium*.

FANON, en termes de Manége, ſe dit d'un gros toupet de poil, ou de crin, qui vient au derriere du boulet de pluſieurs chevaux. Les chevaux de carroſſe ont ſouvent de gros *fanons*.

FANON, ſe dit auſſi des barbes de baleine, qui pendent des deux côtés de la gueule de ce monſtre. Le cent peſant de *fanons* de baleine a été réglé par Arrêt du Conſeil

seil à 67 liv. 10 sols. C'est ce qui sert à mettre dans les corps de jupe des femmes : & dans plusieurs sortes d'ouvrages où on a besoin d'une matiére pliante & qui fasse ressort.

FANON, en termes de Marine, est un racourcissement du point d'une voile, & particuliérement de celle d'artimon lorsqu'on la trousse & ramasse avec des garcettes pour prendre moins de vent. Ces *fanons* sont des bouts de corde divisés en plusieurs articles ou marticles attachés aux grandes voiles, qui les embrassent & serrent quand il est de besoin.

FANON en termes d'Eglise, signifie un manipule ou ornement sacerdotal, que les Prêtres, les Diacres, & Soû-Diacres, mettent au bras gauche en officiant. Il est fait en forme de petite étole. Voyez MANIPULE, où on fait voir que c'étoit autrefois une espéce de mouchoir blanc, comme témoigne Durandus. Son primitif est *pannus*, dont les Allemands on fait *fannus*, parcequ'ils changent ordinairement le *p* en *f*. On ne dit plus que *manipule*, hors dans le blason, où le mot de *fanon* est demeuré.

FANON, se dit aussi des deux pendans qui sont au derriére de la mitre d'un Evêque, & aussi du bonnet ou de la couronne de l'Empereur.

FANON, en termes de blason, est un large brasselet fait à la maniére du *fanon* de Prêtre, pendant du bras droit, au lieu que celui du Prêtre pend du bras gauche. C'étoit autrefois une manche pendante qu'on portoit près du poignet, sur-tout en Allemagne, d'où ce nom nous est venu, parceque les Allemands appellent *fanen*, une piéce de linge, ou d'étoffe, & quelquefois une banniere. On l'appelle autrement *dextrochere*.

FANON, se prend aussi quelquefois pour *gonfanon*. Voyez GONFANON. Et en ce sens Borel le dérive du Grec φαίνω, *appareo*, parcequ'on le voit de loin, étant au bout d'une pique.

FANON. Monnoie des Indes qui vaut environ cinq sols de notre monnoie. *Lettres édifiant. & curieus. T. XII. p. 66. Nummus assium quinque.*

☞ FANONS, s. m. pl. *Ferula*. Espéces d'attelles qu'on met à la jambe ou à la cuisse fracturées, pour les affermir & les tenir droites. On les fait avec deux baguettes garnies de paille attachée avec du fil, &c. Le mot de *fanon* signifie un bâton de torche, auquel ces baguettes ressemblent.

FANSHAA, s. m. Arbre grand & haut qui croît dans l'île de Madagascar, & qui rend une liqueur rougeâtre long-temps après qu'on l'a abbatu. Il a ses feuilles semblables à la fougére, & son bois est plein de veines & fort dur, excepté vers le milieu où il est tendre.

FANSHÈRE, s. m. Nom propre d'un riviére & d'un Bourg ou village de l'île de Madagascar. *Fanshera*, ou *Fansera*. Il est situé sur la côte orientale de l'île, un peu au nord du fort Daupbin, & à l'embouchure de la riviére de *Fanshère*. MATY.

FANTAISIE, s. f. L'imagination; la seconde des puissances qu'on attribue à l'ame sensitive, ou raisonnable. *Phantasia, mentis facultas formatrix imaginum.* Les espéces, ou images des corps, font leur derniére impression dans la *fantaisie*.

Ce mot vient du Grec φαντασία, qui signifie *imagination*. NICOT.

FANTAISIE, signifie encore la détermination de l'esprit à croire, ou à vouloir les choses selon les impressions des sens. *Arbitrium, arbitratus, consilium, ratio, voluntas, animus, mens.* Chacun juge des ouvrages selon son sens, selon sa *fantaisie*. Quand un malade est désespéré, on le laisse vivre à sa *fantaisie*. Il lui faut laisser passer cette *fantaisie*. Je veux me laisser aller à ma *fantaisie*, pourvû que ma *fantaisie* n'aille pas jusqu'à l'extravagance. S. EVR. Les Epicuriens tenoient que les Dieux ne se mêlent point des choses d'ici-bas, & ne se mettent point en peine que chacun vive à sa *fantaisie*. PORT-R.

Il trouve votre Poësie,
Tout-a-fait à sa fantaisie. VOIT.

C'est-à-dire, qu'elle lui plaît, lui est agréable.

FANTAISIE, est aussi quelquefois ce qui est opposé à la raison, & signifie, Caprice, bizarrerie, boutade, folie. *Vitiosa libido, cupido.* Il y a bien des gens qui ne consultent jamais la raison, mais qui se laissent emporter à leurs *fantaisies*. Les hommes suivent témérairement leurs passions & leurs *fantaisies*. NIC.

FANTAISIE, est aussi une piece de Musique qui est composée d'accords agréables; mais qui ne peut etre réduite sous aucun genre des piéces réglées. On le dit aussi, mais plus rarement, de quelques piéces de Poësie, ou de Peinture. ☞ On dit une tete de *fantaisie*; pour dire, Une tete qui est de pure imagination, & sans avoir été prise sur le naturel. AC. FR. Horace a dit de Pindare.

Numerisque fertur lege solutis.

On appelle proverbialement des *fantaisies* musquées, les bizarreries des personnes de condition qu'on n'ose condamner.

☞ FANTASIER, vieux v. act. Fâcher, irriter, choquer, chagriner. *Irritare, dolorem creare.*

Lors l'un se tait, qui me fantasia. MAROT.

FANTASIEUX. Autrefois ce mot s'est dit pour *fantasque*.

FANTASQUE, adj. m. & f. Capricieux, bourru, qui a des maniéres ou des humeurs extraordinaires. *Cerebrosus, difficilis, morosus, exlex.* On a de la peine a gouverner un *fantasque*. Les masques affectent d'avoir des habits *fantasques*. Les cabalistes ont des opinions *fantasques* & extravagantes. Esprit *fantasque*. ABL. Décision *fantasque*. PASC.

On dit proverbialement qu'un homme est *fantasque* comme une mule, parceque cet animal est sujet à plusieurs caprices. On dit aussi, qu'il y a de quoi contenter les *fantasques*, quand on donne à choisir de plusieurs choses differentes.

Ce mot vient du Latin *phantasticus*.

FANTASQUEMENT, adv. D'une maniére fantasque. *Ex libidine, nullâ lege, nullo more certo ac modo.* Tous les danseurs de ce ballet étoient *fantasquement* vêtus.

FANTASSIN, s. m. Soldat qui marche & combat à pied. *Pedes.* C'est de *fantassins* qu'est composée toute l'infanterie.

Ce mot vient de *fante*, Italien, qui signifie la même chose, & originairement *jeune-homme* : le diminutif de *fante*, est *fantassin*. Ieçquez remonte plus haut, & dit que *fante* vient de *fantur* : ce mot des anciennes langues du Nord signifie *garde, archer*; *satelles*. De *fantur* on a aussi formé *infanterie*.

FANTASTIQUE, adj. masc. & fém. Imaginaire, qui n'a que l'apparence. *Commentitius, fictus, falsus.* Les esprits foibles sont sujets à avoir plusieurs visions *fantastiques* : il leur apparoît des Esprits qui n'ont que des corps *fantastiques*.

FANTASTIQUER, v. act. *Imaginari, fingere, comminisci.* Suivre sa fantaisie dans un dessein, dans un ouvrage, s'abandonner à son imagination sans suivre les régles de l'art, sans s'arrêter aux usages reçus, aux coutumes les mieux autorisées, au sentiment, au goût des plus habiles connoisseurs. Je ne crois pas que *fantastiquer* se puisse dire dans le discours ordinaire. Ce terme paroît factice, & ne se peut dire qu'en badinant. Il peut aussi être un terme de certains arts, & de ceux principalement qui demandent beaucoup de fantaisie & d'imagination, comme sont la peinture & l'architecture. *Fantastiquer* se dit en mauvaise part. Ainsi Monsieur Freart dans l'avant propos de son paralléle de l'architecture, se moquant des architectes qui dédaignant de suivre les meilleurs exemples de l'antiquité, disent qu'ils veulent tout composer à leur fantaisie, & pensent que l'imitation est un travail d'apprenti; que pour être maître il faut nécessairement produire quelque nouveauté : pauvres gens qu'ils sont de croire qu'en *fantastiquant* une espéce de corniche particuliére, ou telle autre chose, ils aient fait un ordre nouveau, & qu'en cela seulement consiste ce qu'on appelle inventer.

FANTESQUE, s. f. Vieux mot, qui, selon Nicot, se prend pour femme d'intrigue. *Lena*.

FANTI, s. m. Terme d'Histoire & de Commerce. Les *Fanti* sont à Venise les serviteurs du Collége du Commerce : ils sont comme les facteurs de ce Collége. Les protestations ou protets des lettres de change se font à Venise par les *Fanti*.

FANTIN, s. m. Nom propre d'une ville & d'un Royaume dont elle est capitale. *Fantinum*. *Fantin* est une ville, ou plutôt un village de la Côte d'or en Guinée. Il est un peu au nord du fort de Nassaw, & situé à six lieues de la côte, au milieu de plusieurs autres. C'est à *Fantin* que le Roi fait sa demeure ordinaire.

Le Royaume de *Fantin* est sur la Côte d'Or. Il a Sabou au couchant, Ati, Aqua & Fonqua au nord, la mer au midi, & Agwana au levant. C'est un pays fort peuplé, qui prend son nom de la Ville de *Fantin* sa capitale. La principale habitation n'est pourtant pas *Fantin*, c'est Cormantin. On y trouve aussi le fort Nassaw, S. George de la Mine, & le village d'Anémabo, un mille au couchant de Cormantin. Il y a dans ce Royaume deux quartiers : l'un habité par des Pecheurs de la Mine ; l'autre par des Négres de *Fantin*, qui s'adonnent aussi à la Peche. Le fort Nassaw est aux Hollandois ; il y a un bon port. Le village où il est s'appelle Adja. Entre Adja & Anémabo il y a un autre village nommé Janasia, où les Anglois ont aussi un fort. Le Gouvernement de *Fantin* est presque aristocratique, & dépend de plusieurs Chefs, dont il y en a un au-dessus de tous les autres, qui est le Roi. Sa domination ne s'étend que quinze ou seize lieues à la ronde. Il peut mettre au plus huit ou dix mille hommes sur pied. Ses revenus consistent dans certains droits que lui paient les habitans, & dans les impôts des marchandises, dont le négoce se fait à Mouré, à Anémabo & à Cormantin. De la Croix parle de ce Royaume dans sa Relation de l'Afrique, Tome III.

FANTÔME, ou PHANTÔME, s. m. Terme de Philosophie. L'image qui se forme en notre esprit par l'impression que font les objets sur nos sens. *Phantasma*, *simulachrum.*, *imago vana*, *spectrum*. L'ame ne connoit rien que par les *fantômes*.

Ce mot vient de *phantasma*, mot dérivé du verbe φαίνω, *je parois*.

FANTÔME, est aussi un spectre, une vision, une apparition, qui nous trouble, & nous épouvante, quoique ce ne soit rien en effet. Un *fantôme* troubla Brutus à la bataille de Philippes. Orphée croyoit emmener son Eurydice, & ce n'étoit qu'un vain *fantôme*.

Fantôme *injurieux qui trouble mon repos*. TRISTAN.

On dit figurément d'une personne maigre & décharnée, que ce n'est plus qu'un *fantôme*, comme si elle n'avoit plus de corps.

FANTÔME, signifie encore, une vaine image, une représentation, un personnage supposé, une chimère, une fantaisie. Écartez ces *fantômes* ridicules qui traversent vos plaisirs. Ce *fantôme* qu'on met aujourd'hui sur la scène est un ouvrage de fraude & d'artifice. PAT. Le Doge de Venise est une image & un véritable *fantôme* de la Majesté du Prince, dont la République a retenu toute l'autorité. S. DIDIER. Toutes les grandeurs du monde ne sont que de vains *fantômes*. NIC. Quel *fantôme* de devoir opposez-vous à mon bonheur ? P. DE CL. Il n'y a rien de plus ordinaire que de voir ces vains *fantômes* de gloire, composés de faux jugemens des hommes, donner le branle aux plus grandes entreprises, & servir de principal objet à toute la conduite des hommes. LOG. L'esprit de ceux qui n'aiment que le monde, n'a pour objet que de vains *fantômes*, qui l'amusent & l'occupent misérablement, en ne le repaissant que d'illusions & de songes. ID. Il a plu aux Stoïciens d'appeller Sage, le *fantome* de vertu & de constance qu'ils avoient imaginé. LA BR.

Souvent sur des fantômes *vains*
Notre raison seduite avec plaisir s'egare ;
Et cette illusion pour quelque temps repare
Le defaut des vrais biens, que la nature avare
N'a pas accordés aux humains. FONT.

. . . . *Pourquoi m'alléguez vous*
Ces fantômes *d'honneur, & ces vaines chimeres ?* CORN.

☞ Ce qu'il y a de bizarre dans la conduite des hérétiques (les Protestants) c'est qu'en même temps qu'ils renonçoient à la vraie Eglise, & qu'ils la traitoient avec le dernier mépris, ils se faisoient un *phantôme* d'Eglise, pour lequel ils marquoient de la vénération. Je dis un *phantôme* d'Eglise : car quel *phantôme* qu'une Eglise qui ne leur parloit point, qui ne les reprenoit point, qui ne les génoit en rien, & qui leur laissoit la liberté de tout croire & de tout dire ? Quel *phantôme* qu'une Eglise invisible qu'on ne connoissoit point, & à qui par conséquent on ne pouvoit avoir recours, & qui demeuroit renfermée dans le cœur des prétendus fidéles, sans se produire au dehors ! Idées chimériques, &c. BOURDAL. *Exhort. II. p.* 393.

On dit aussi d'une chose qui a dégénéré, qui n'a plus ni le lustre, ni l'éclat qu'elle avoit autrefois, ou d'une personne qui soutient mal son rang & sa dignité, que ce n'est plus qu'un *fantôme*. L'Empire d'Occident n'est plus qu'un *fantôme*. Les Ministres d'État sous un Roi foible font toutes les affaires, le Roi n'est qu'un *fantôme*.

FANTÔME, est aussi un homme d'osier ou de paille, dont on se sert dans les exécutions pour la représentation de ceux qui sont condamnés à être brûlés ou écartelés, quand on ne les a pû attraper.

FANU ou MERLERE FANU. Nom propre d'une petite Île de la mer Ionienne. *Thoronus*, *Othronus*, *Fana*. Elle est à dix lieues de l'Île de Corfou, en tirant vers Otrante. MATY.

FANUS, s. m. ☞ On lit dans le Dictionnaire de Moréri que ce mot est le nom d'un Dieu des Paiens. C'est une erreur. Au lieu de *Fanus*, il falloit mettre EANUS, qui est le même que Janus. Ce Dieu présidoit à l'année, & aux voyages : les Phéniciens le représentoient sous la figure d'un serpent qui mord sa queue. Voyez Macrobe.

FANZARA, s. f. Bourg ou petite ville de la Province de Fez en Barbarie. *Fanzara*. Elle est environ à six lieues de Salé, du côté du sud-est. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Banasa ou Banassa, ville de la Mauritanie Tingitane, que d'autres placent à Theselfeta. MATY.

F A O.

☞ FAON, s. m. Le petit d'une biche. On le dit aussi du petit d'un chevreuil. *Hinnulus* ; *catulus*, *pullus cervæ*. On prononce *Fan*, de même qu'on prononce *pan*, *lan*, quoiqu'on écrive *Paon*, *Laon*. On appelle aussi *fan*, le petit d'un éléphant. Cependant Nicot dit que le mot de *fan* ne convient point aux bêtes mordantes.

Une Lionne fort qui gronde & fait du bruit . . . .
Le sujet de sa plainte & du deuil qu'elle sent,
Est le faon *qui lui vient de mourir en naissant.*
Elle le tient des dents, & semble avec murmure
D'une si prompte mort accuser la nature.
P. LE MOINE.

Ce mot vient du Latin *infans*. Voyez Ménage. Il semble, dit Guichart, que des radicales בהם, *vaham*, *faon*, *fan*, pourroit avoir dégénéré en François. De בהם, les Hebreux ont fait בהמה, *behema*, qui signifie une bete ; ce qui doit s'entendre des bêtes à quatre pieds, en tant qu'on les distingue des reptiles.

FAONNER, v. n. On prononce *fanner*. Qui se dit des biches, des femelles de chevreuils, qui mettent bas leur fruit, ou leur fan, ou faon. *Catulum*, *hinnulum*, *partum edere*. *Faonner* se prononce comme il est écrit. Cependant, M. Ménage dit qu'aujourd'hui à Paris on prononce *fanner*. Je ne sçais où il a pris cela. Il est mieux de retenir l'autre prononciation, pour éviter toute équivoque.

☞ FAPESMO. Terme technique ou artificiel, dont on se sert en Logique pour exprimer un mode de la quatriéme figure, ou de la figure Galénique. C'est celui dont

dont la majeure A est universelle affirmative ; la mineure E universelle négative ; la conclusion O, particulière négative : par exemple.

A Toute lumière est mouvement,

E Nul mouvement n'est substance,

O Donc quelque substance n'est point lumière.

FAQ.

FAQUIN, subst. masc. Il se disoit autrefois pour Crocheteur, homme de la lie du peuple, vil & méprisable. *Bajulus, vilis homo.* Il y a beaucoup de grands Seigneurs qui ont des ames de *faquins*. On le trouve en ce sens dans Rabelais, liv. 3. chap. 36. dans Nicot, & dans Monet. Ainsi *faguena* seroit une odeur de faguin, comme qui diroit *faquena*. Le mot *faguena*, au reste, n'est pas Bourguignon. Quelques-uns écrivent *fagueuas*, d'autres *faguenar*. Saint Amant, dans sa description du *Cantal*, fromage ainsi appellé du nom d'une montagne en la Haute-Auvergne, commence son poëme par ces quatre très-mauvaises odeurs. Gousset, escahgnon, *faguenas*, cambouis. GLOSS. BOURG.

Ce mot vient de l'italien *facchino*, qui signifie *porte-faix*, qui a été formé de *fasculino*, diminutif de *fasciculus*. Selon M. Huet, ce mot vient de l'Arabe *fakiron*, *gueux*, *mendiant*.

FAQUIN, se dit aussi en quelque sorte au figuré, pour un homme sans mérite, sans honneur, sans cœur, digne de toute sorte de mépris. C'est un *faquin* à nasardes. MOL. Traiter quelqu'un comme un *faquin*.

Il croyoit ce temps favorable
Pour trouver à la cour moins de faquins *d'esprit.*
M. L'HÉRITIER.

Je ne sçais point, en lâche, essuyer les outrages
D'un faquin *orgueilleux qui me tient à ses gages.*
BOIL.

Qu'on fasse d'un faquin *un Conseiller du Roi,*
Il se ressent toujours de son premier emploi. ID.

Quel avantage a-t-on qu'un homme vous caresse,
Lorsqu'au premier faquin *il court en faire autant?*
MOL.

Petit faquin *qui s'imagines*
Etre un esprit supérieur,
Sot grimacier, fade rieur,
De grace, fais trêve à tes mines.
NOUV. CHOIX DE VERS.

FAQUIN, est aussi un fantôme, ou un homme de bois qui tourne sur un pivot, & sert à faire les exercices de manége, contre lequel on court, pour passer la lance dans un trou qui y est fait exprès. *Pugil duratus.* On appelle cette figure *faquin*, parce qu'on se servoit autrefois de quelque gros *faquin* armé de toutes piéces, contre lequel on couroit. Courre le *faquin*. MONET. Il y a des courses de *faquins* où le coup dans l'œil en vaut trois, de l'œil au bout du nez deux, du nez au menton un. Voyez QUINTAINE. On dit que les Filoux, pour exercer leurs jeunes apprentis, ont un *faquin* de paille, pendu par une ficelle au plancher, & qu'ils les exercent à tirer au *faquin* ce qu'il a dans ses poches sans le faire remuer, faute de quoi ils les fouettent d'importance. Voyez *Antiquités de Paris* par *Sauval*.

FAQUINERIE, s. f. Discours, action de faquin. *Dict. Com.*

FAQUIRS. Terme de Relations. Ce sont certains dévots errans dans les Indes, qui souffrent des mortifications, & font des pénitences outrées & incroyables. Ils vont en troupes avec des étendards & des armes; & tel est suivi de plus de deux cents disciples. Ils campent aux lieux où leur maître se veut reposer. Voyez FAKIR.

Il y a aux Indes huit cents mille *Faquirs* Mahométans, & douze cents mille Idolâtres. Ils vont tout nuds l'hiver & l'été, couchent sur la terre, sur laquelle ils étendent un peu de cendre. Il y en a qui passent plusieurs années sans se coucher ni jour ni nuit, mais qui s'appuient seulement sur une corde qui est suspendue: d'autres qui s'enferment dans une fosse neuf ou dix jours, sans boire ni manger : d'autres tiennent les bras élevés au ciel si long-temps, qu'ils ne les peuvent plus abaisser quand ils veulent : d'autres qui se mettent du feu sur la tête, & se laissent brûler jusqu'à l'os. Ils ne brûlent pas même du bois, de peur qu'il ne s'y trouva quelque petit animal enfermé. Il y en a qui se roulent tout nuds sur des épines. Ils se vantent d'avoir l'esprit prophétique, & d'enseigner aux femmes l'art de se faire aimer, & d'avoir des enfans. Ils deviennent fous, ou bêtes & hébêtés. Tavernier, & presque tous les autres Voyageurs, en racontent des choses très-singulières. Voyez FAKIR.

FAR.

FARAA, s. f. Contrée de l'Arabie Heureuse. Elle est composée de plusieurs villages bien peuplés; & selon Abulfeda, elle est éloignée de Médine, vers le midi, d'un peu moins de quatre journées.

FARAB, FARIAB, & FARGIAB, s. m. C'est une ville du pays de delà le Fleuve Gihon, sur les confins du Turquestan, à l'occident.

FARABER, s. m. Petite ville d'Asie, située fort près du fleuve Gihon.

FARABO, s. m. & nom propre d'une Ville & d'une province du Zagathay, dans la grande Tartarie. *Faraba.* La ville de *Farabo* est située sur le bord septentrional du Chesel, environ à quinze lieues de la mer Caspienne. MATY. *Farabo* est capitale de la Province à laquelle elle donne son nom.

FARAGLIONI, s. m. pl. Nom de trois petits écueils de la mer de Sicile. *Cyclopum Scopuli*, Rochers des Cyclopes. C'est le nom que l'Antiquité leur donnoit. On les trouve sur la côte orientale de la vallée de Démona, à quatre lieues des ruines de Catania. MATT.

FARAILDE, s. f. Nom propre de femme. *Faraildis.* Sainte *Farailde*, Vierge & veuve, fille de Thierry Duc de Lorraine, & de Sainte Amelberge, & sœur de S. Émebert de Cambray, de sainte Reinelde & de sainte Gudule, mourut dans une extrême vieillesse au commencement du huitième siècle. CHASTELAIN, au *4 de Janv.* Le petit peuple de Gand l'appelle sainte Verilde. ID. *Notes p. 72.* Il dit encore qu'on l'appelle Frèande. On représente sainte *Faraïlde* avec un oiseau, que Molan dit s'appeller en flamand *ver trapgans*, qui signifie une vieille Outarde. ID.

FARAILLON, s. m. *Farus, specula.* C'est un Fare, ou une Tour élevée sur le bord de la mer, dans laquelle on allume du feu, ou un fanal, la nuit, pour avertir les Pilotes que la côte est dangereuse, afin qu'ils l'évitent. En la ville des sables d'Olonne, qui est un Port de Mer de Poitou, appartenant à M. le Duc de Châtillon, il y a une semblable Tour, ou fare, que l'on nomme la Tour du *Faraillon* : on y met toutes les nuits un fanal.

De Fare, ou Phare on a fait *Pharillon*, qui veut dire un petit Fare; & dans la suite par corruption on a dit *Faraillon*. Le mot de *fare*, ou *phare*, vient de l'Île de Pharos, près de la rive d'Alexandrie en Égypte. Il y avoit dans cette Île une Tour d'une grande hauteur, que Ptolomée Philadelphe avoit fait élever : on allumoit toutes les nuits au haut de cette Tour des lumières & des fanaux, qu'on voyoit de loin en mer, & qui assuroient la navigation. Cette Tour s'appelloit aussi Pharos ou Phare, de même que l'Île; & c'est de-là qu'on a donné le nom de *phare*, ou *fare*, à quelques Tours & hauteurs qui sont sur le bord de la mer, & qui servent à la même fin que la Tour de l'Île de Pharos. Le *fare*, ou *far* de Messine.

FARAILLON, s. m. C'est un petit banc de sable, que quelque passage ou fil d'eau tient séparé du grand banc.

FARAIS, s. m. On nomme ainsi au Bastion de France, les filets, & quelquefois les ficelles, dont les Corailleurs font les filets propres à la pêche du corail.

FARAISON, s. f. Terme de Verrerie. C'est la premiére figure que l'on donne par le moyen du souffle à la matiére que l'on tire au bout de la canne.

FARAÏXA, s. f. Nom propre d'une ville d'Afrique dans la Province du Sus. *Faraixa.* Elle fut bâtie par le Schérif Mahomet, avant qu'il eût été élevé à la dignité de Roi de Maroc. De la Croix, Corn. ☞ Elle est à une lieue & demie de Tarudant.

FARAMAN, ANE, s. m. Nom que l'on donna dans le sixiéme siecle à une partie des anciens habitans de la Province Viennoise dans les Gaules, après que les Bourguignons en furent les maîtres. *Faramanus.* Les Bourguignons s'étant rendus maîtres de la Province Viennoise, firent environ l'an 425. un Traité avec Constance, qui avoit succédé à Stilicon, & commandoit dans les Gaules pour les Empereurs Romains. Par ce Traité les Bourguignons devoient avoir les deux tiers de toutes les terres de cette Province, & le tiers des serfs. Mais ce traité, qui désoloit tant de familles, ne fut pas exécuté rigoureusement, ni en tous lieux; en quelques-uns on introduisit un nouveau droit, qui fut appellé l'Hospitalité. Là les premiers habitans demeurerent propriétaires de leurs possessions, & de-là ils furent appellés *Faramans*, ou *Arimans.* Mais ils furent chargés de l'entretien de certain nombre de Bourguignons, qui leur furent envoyés, & le nom d'Hotes leur fut affecté. Chorier, *Hist. de Dauph. T. I. p.* 557.

Fara signifie Génération; *Man*, homme; & ces deux mots joints signifient les habitans originaires naturels de condition libre. C'est ce qu'apprennent les loix des Lombards, où en divers endroits il est parlé des Arimans, qui sont la même chose que *Faramans.* Une Paroisse de Dauphiné, près du bourg de la côte de Saint André, à six lieues de Vienne, est appellée *Faraman*, sans doute parceque sous la domination des premiers Bourguignons ses habitans ne furent point troublés dans la possession de leurs fonds. Chorier, *Hist. de Dauph. T. I. p.* 460.

FARAMINA, s. f. Nom propre de lieu. *Faramina*, anciennement *Rhinocorura*, *Rhinocolura.* C'est une petite ville, ou un bourg fort ancien, dans la basse Egypte, sur la mer Méditerranée, entre Damiette & Gaze.

FARAMOND, s. m. Nom propre d'homme. *Faramundus. Faramond* est, suivant plusieurs Historiens, le premier Roi de France, il regnoit sur les François en 418. de J. C.

Ce nom de *Faramond* est composé de deux mots des langues du Nord; *fair* en Anglois signifie *beau*, & *mond* en Allemand signifie bouche; ainsi *Faramond* veut dire Prince, ou homme *à la belle bouche.* Voyez Skinner.

FARAN. Voyez PHARAN.

☞ FARATELLE, s. f. Poids dont on se sert dans quelques lieux du Continent des grandes Indes. Il est égal à deux livres de Lisbonne, où la livre est de quatorze onces, poids de marc; ce qui revient à une livre trois quarts de Paris.

FARATS, s. m. Ce mot se trouve dans Rabelais, qui dit un *farats* de patenotres, un gros *farats* de clefs. Ce mot dans cet Auteur signifie *amas* de plusieurs choses.

☞ FARAYCHA, s. f. L'orthographe Espagnole est FARAIXA. Voyez ce mot.

FARBO. Voyez FARIBO.

FARCE, s. f. Terme de cuisine. C'est un assaisonnement de viandes hachées menu avec des herbes, des œufs, des épices. *Fartum*, *farcimen.* On met des poulets, des cochons, des carpes à la *farce.* On fait des œufs à la *farce*, qu'on appelle *farcis.*

Farce, se dit aussi de ces petites facéties que donnent les Charlatans en place publique pour y amasser le monde, parcequ'elles sont remplies de plusieurs pointes & de mots de gueule. *Mimi*, *ludus mimicus*, *fabula.* Les Comédiens en ont fait de plus régulières qui ont gardé le même nom chez le peuple, & qu'ils appellent plus honnêtement de petites pièces Comiques. Ce sont des pièces dramatiques qui représentent une action plaisante, dont le but est de divertir. Les *farces* de Tabarin, de Marroquin, de Turlupin, &c. la *farce* du Baron de la Crasse, du souper mal apprêté, &c. Les vieux Poëtes ont fait grand cas de la *farce* de Patelin. Pasquier en ses Recherches, L. VIII. C. 59. égale, ou, pour parler comme lui, oppose la *farce* de Maître Pierre Patelin à toutes les Comédies Grecques.

Ce mot vient de *facetia*, selon quelques Auteurs; ou plutôt il vient de *farce*, qui en langue Celtique, ou Bas Breton, signifie *moquerie*, où on appelle aussi un bouffon *farnel.* Cela est plus probable que de le tirer, comme le P. Lobineau, du Latin *farcire.*

Farce, se dit au figuré de toutes les contestations ridicules. Ces deux Auteurs se sont dit mille injures: c'étoit une *farce* de les voir disputer. Il y a des causes à l'Officialité si plaisantes, que ce sont de vraies *farces.* Ce Poëte, avec sa figure grotesque, donne des *farces* au peuple toutes les fois qu'il s'expose en public. G. G. Tout est *farce* dans ce monde: chacun va en masque. Maug.

On dit en proverbe, Tirez le rideau, la *farce* est jouée; pour dire, que la Comédie est achevée, que l'affaire est terminée.

☞ FARCER, v. neut. Vieux mot, qui signifie se *moquer*, faire des farces, des bouffonneries. Molière a bien *farcé* les coquets & les coquettes. Poës. de Chapelle.

☞ FARCEREAU, s. m. Vieux mot. Farceur. Qui joue la farce. *Histrio*, *ludio.*

FARCEUR, s. m. Bouffon, qui joue la farce, qui donne la farce, qui dit des plaisanteries outrées, ou indécentes. *Mimus*, *histrio*, *hister.* La trop grande facilité de Nerva lui fit accorder aux instances de tout le peuple le rétablissement des spectacles de *Farceurs*, que Domitien avoit ôtés. Pline, qui ne peut pas le blâmer, ne l'excuse qu'en disant qu'une chose aussi utile qu'étoit l'abolissement des *Farceurs*, étoit odieuse, parceque c'étoit Domitien qui l'avoit faite, & en forçant les inclinations du peuple. Aussi ceux mêmes qui avoient pressé Nerva avec chaleur de rétablir les *Farceurs*, reconnurent aussi-tôt combien ces divertissemens qui efféminent les hommes, étoient dangereux & honteux, & ils pressérent Trajan avec la même ardeur de les abolir de nouveau. Tillem. *Emp. T. II p.* 144. Ce qu'il appelle *Farceurs* en notre langue sont les Pantomimes, comme il l'explique lui-même à la marge. Voyez encore pag. 169.

FARCI. Voyez après FARCIR.

FARCIN, s. m. Maladie des chevaux ou des bœufs. *Scabiës elephantina*, *farcimen.* Végéce l'appelle *morbus farciminosus*, C'est un venin ou corruption du sang qui paroit en forme de boutons, ou de cordes, le long des veines, & par des ulcéres qu'on guérit à peine en y faisant entrer un fer ardent. Il y a *farcin* volant qui se répand par tout le corps du cheval, *farcin* intérieur, *farcin* cordé, *farcin* de poule. Le *farcin* se gagne aisément, & est une vraie peste pour les chevaux.

Un poëte dans une pièce sur la galle, dit figurément & métaphoriquement de l'Amour,

C'est la gangréne de notre ame,
C'est le farcin *de la raison.*
Nouv. choix de Vers.

J'estime dit Guichart, que de חרס, *heres*, *harsin*, changeant l'aspiration en un digamma (c'est-à-dire en une *f*) *farcin* pourroit être formé en François: il ajoûte que Gesner dérive ce mot de *farcin* d'une maladie du cheval qui est appellée *varices.*

FARCINEUX, EUSE. Qui a le farcin. *Scabiosus*, *elephantiacus.* Un cheval *farcineux* communique bientôt son mal aux autres.

FARCIR, v. act. Assaisonner, accommoder quelque mets avec de la farce. *Farcire*, *indere farcimen. Farcir* un oison, des œufs, &c.

On dit aussi *farcir* son estomac de viandes; pour dire, l'emplir de viande, comme si on le vouloit lui-même mettre à la farce. *Opplere*, *infarcire.*

Farcir, se dit encore de plusieurs choses dont le monde est plein, qui sont éparses çà & là. Toute la terre est *farcie* de Juifs. Toute cette ville est *farcie* de méchans faiseurs de vers.

Farcir, se dit figurément en choses morales. Un livre, un

un discours est *farci* de Grec & de Latin, d'autorités, de méchantes pointes; pour dire qu'il en est plein, ou qu'il y en a plusieurs semées çà & là. Ce qui a décrié Rabelais, c'est qu'il est *farci* d'impiétés, d'impuretés. Je suis *farci* de sentences & de maximes, & il ne tient qu'à moi d'en être gâté. B. Rab. Ces deux dernieres significations se prennent toûjours en mauvaise part.

Farcir, en termes de Pharmacie, signifie, Remplir quelque cavité vuide de choses de senteur, ou d'autres, selon l'intention du Médecin; comme, par exemple, lorsqu'on ôte le cœur de certaines racines, & qu'on met à la place quelques aromates, comme des girofles & de la canelle qu'on a fait tremper auparavant. On *farcit* aussi les animaux: on prend, par exemple, une oie, & on lui tire les entrailles, au lieu desquelles on la *farcit* de la chair d'un vieux chat & d'herbes nervales, ce qui donne bien de la vertu à la graisse qui en découle. On *farcit* de même des sachets de coton en forme de petits bonnets que l'on applique sur la tête, pour la fortifier, ou pour la réchauffer; ce que l'on appelle *coeffe*, en Latin *cucupha*.

Farci, ie. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe, au propre & au figuré. *Fartus, refertus, oppletus.* Oison *farci*. Livre *farci* de Grec. Province *farcie* d'Hérétiques. Homme *farci* d'écus. Carpe *farcie*, &c.

Tous ces mots viennent par corruption de *farcimen*. Ménage, après Scaliger: ou plutôt de *farcire*.

FARCISSEUR, f. m. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier celui qui farcit. *Fartor.*

FARCISSURE, f. f. *Fartura.*

FARD, f. m. Composition qu'on met sur le visage pour l'embellir. *Fucus, pigmentum, cerussa.* Les vieilles se servent de *fards* & de pommades pour paroître jeunes. Le *fard* fait avec la céruse est corrosif. Les Chymistes trompent les femmes, en leur vendant de l'huile de talc comme un *fard* excellent. Pline dit que le *fard* des Dames Romaines étoit une terre blanche, ou une espèce de craie de Chio, ou de Samos, qui se dissout facilement dans l'eau.

Elle lava tout le *fard* qu'elle avoit sur le visage, & elle quitta tous ses ornemens. Tillem. Le visage tout couvert de *fard*. Id.

> *D'où peut venir votre tristesse?*
> *On voit encor sur votre teint*
> *Le même* fard *dont la jeunesse*
> *Dans vos plus beaux jours l'avoit peint.*
> Nouv. ch. de Vers.

Guichard croit qu'on peut trouver l'étymologie du mot de *fard* dans le mot Hébreu ברד, *farad* (en changeant le *b* ou l'*v* consonne en *f*) en attendant qu'il se trouve quelque meilleure origine de ce mot, comme *farb* en Allemand.

☞ Ménage croit que de *fucus* on a fait *fucardus*, ensuite *fucardus*, & enfin *fardus*, du *fard*.

Fard de Soliman. Espèce de *fard*, qui est une composition de sublimé préparé. *Solimani fucus.* Les Espagnoles du Pérou font grand usage du *fard de Soliman*.

Fard, signifie figurément, toute sorte d'artifice dont on se sert pour déguiser une chose, & la faire paroître autre, & plus belle qu'elle n'est en effet. *Fucus* signifie la même chose en Latin. L'éloquence est un certain *fard* qui embellit & qui aggrandit les choses. C'est un homme adroit & dissimulé, qui ne parle jamais sans *fard*. Je hais encore plus le *fard* dans l'ame, que sur le visage. S. Evr. La sage & la chaste éloquence ne met point de *fard* & de mouches sur son visage pour paroître agréable. Idem. Le portrait que Sénéque fait de Caton n'est que du *fard* qui donne dans la vûe. Maleb.

> *Un esprit né sans* fard, *sans basse complaisance,*
> *Fuit ce ton radouci que prend la médisance.* Boil.

> *Soyez simple avec art,*
> *Sublime sans orgueil, agréable sans* fard. Id.

> *Que j'aimerois à faire une fidelle image*
> *Du fond de leurs perfides cœurs,*
> *Moi qui hais le* fard *dans les mœurs*
> *Encor plus que sur le visage.* Des-Houl.

> *Dans le sein d'une paix profonde,*
> *Ici se ranime ma foi,*
> *Et sans* fard *se présente à moi*
> *La vaine image de ce monde.* De Villiers.

☞ FARDAGE, f. m. Ce sont des fagots qu'on met au fond de cale, quand on charge en grenier.

FARDEAU, f. m. Grand poids, charge qu'on supporte. *Sarcina, onus, pondus.* Ces colomnes ne sont pas assez fortes pour soutenir un si pesant *fardeau*. Ce crocheteur porte de gros *fardeaux* sur ses épaules. La méchanique a trouvé les moyens de lever toutes sortes de *fardeaux* par le moyen des moufles, des verrins, des tours, & des leviers.

Fardeau, se dit figurément en Morale de toutes les choses qui nous sont onéreuses, qui fâchent, qui chagrinent, qui sont trop difficiles à faire, à soutenir, & qui demandent beaucoup de soin, de travail d'esprit & de corps pour s'en bien acquitter. Cet homme est veuf d'une méchante femme, il est déchargé d'un pesant *fardeau*. Les Evêchés, les Magistratures, sont de pesans *fardeaux* qu'on met sur sa tête. Quand on a fait une bonne confession, on a la conscience déchargée d'un grand *fardeau*. Me voilà délivré d'un grand *fardeau*. Mol. Le *fardeau* étoit trop pesant pour une seule tête. Vaug. Un secret confié à une femme est un *fardeau* qui lui pese; elle ne tarde guére à s'en soulager. Bell.

> *L'ambitieux courbé sous le* fardeau *des ans,*
> *De la Fortune encore écoute les promesses.* Des-Houl.

> *Voudrois-je de la terre inutile* fardeau,
> *Attendre chez mon pere une obscure vieillesse?* Rac.

> *Mais je sçais peu louer, & ma Muse tremblante*
> *Fuit d'un si grand* fardeau *la charge trop pesante.*
> Boil.

FARDELIER, subst. m. Vieux mot, qui signifie ce qu'on appelle aujourd'hui *Crocheteur*, ou *Porte-faix*. *Bajulus.*

Ce mot *Fardelier* vient de *fardeau*.

FARDEMENT, f. m. L'action de farder. *Fuci inductio; Pigmentorum illitus.* Il est encore moins usité que *fardeur*. Il se trouve dans Pomey.

FARDER. v. act. Appliquer du fard. *Fucare, illinere fuco.* Les jeunes femmes qui se *fardent* deviennent ridées avant le temps.

Farder, signifie aussi, Employer de l'artifice pour faire paroître une chose plus belle qu'elle n'est. Cet Orateur dans ce Panégyrique a bien *fardé* son Héros; son discours étoit bien *fardé*. Les Poëtes Italiens ne sont guére naturels, ils *fardent* tout. Bouh. Tu n'éblouis pas tes Lecteurs avec la céruse & le plâtre, dont la plûpart des Auteurs *fardent* leurs piéces. Mat. En *fardant* ainsi cette pensée, il l'a rendu basse & fleurie, de terrible qu'elle étoit. Boil. Cicéron a dit, *Inurere calamistris* dans le même sens. Des termes recherchés, des tours étudiés, trop de pensées jettées dans la narration, *fardent* un ouvrage, sur-tout un ouvrage historique, & lui ôtent plus de beauté qu'ils ne lui en donnent.

> *Affreuse image du trépas,*
> *Qu'un triste honneur m'avoit* fardée,
> *Surprenantes horreurs, épouvantable idée, &c.* Corn.

On dit aussi, *Farder* des marchandises, en leur donnant quelque faux lustre qui en cache les défauts. *Mangonizare.*

Farder, se dit aussi en termes de maçonnerie, d'une masse qui s'appesantit, & qui se détruit & s'abaisse par son propre poids & par sa pesanteur. Ce mur *farde*; c'est-à-dire,

c'est-à-dire, il créve en différens endroits. Les Latins appelloient cela *fatiscere*, *labare*, &c.

FARDÉ, ÉE, part. pass. & adj. Les femmes *fardées* ne sont naturelles que dans le temps des ténèbres : elles laissent leurs appas sur leur toilette en se couchant. LE CH. D'H. Les femmes ont l'ame aussi *fardée* que leur visage. S. EVR. La plûpart des hommes n'ont que des vices *fardés*. Io. *Fardé* se dit encore en termes de Droit. Acte *fardé*, piéce mise à néant, ou annulée, ou acte de nulle valeur. Exécution *fardée*, exécution qui devient nulle.

On dit en proverbe, Temps pommelé, pomme ridée, & femme *fardée*, ne sont pas de longue durée.

FARDET, s. m. Vieux mot, qui signifie *fard. Fucus.*

Au matin tu va voir, ains qu'elle soit levée
Ne que de son fardet *soit eime ne fardée.* GUIART.

FARDEUR, adj. Qui farde & déguise quelque marchandise. *Fucator*, *mange*, *fuci illinendi artifex*. Les Maquignons, les Frippiers, sont de grands *fardeurs* de ce qu'ils vendent. Ce mot est de peu d'usage.

☞ FARDIN. *Voyez* FARTHING.

☞ FARDOS, s. m. Monnoie d'argent qui a cours à Bantam. Les cinq *fardos* font environ neuf livres, à raison de 35 sols 6 deniers monnoie de France, chaque *fardos*.

FARE. Voyez PHARE, & FERRO.

FARE. Terme de pêche. C'est une fête de Pêcheurs qui se faisoit vers le mois de Mai, où les Pecheurs s'assembloient, & quelquefois les Officiers des Eaux & Forêts, pour faire une pêche solemnelle & de réjouissance. Il est défendu par la dernière Ordonnance de 1679. d'aller à la *fare*, à cause que cela dépeuploit les rivières. Au reste ce terme de *fare* est l'occasion du mot de *fanfare*, parceque l'on faisoit ces *fares*, ou fêtes de peches, avec grand bruit de trompettes, de tambours, de haut-bois, de flutes, & autres instrumens, & le peuple disoit *fanfare*; pour dire, ils font *fare*. P. MÉNEST.

FARE (LA), s. f. Espèce de poire. *La fare* est un fruit d'hiver. LA QUINT. *T. I. p.* 337.

FARHEAD ; c'est-à-dire, Le Cap de Fare. *Fara promontorium* ; anciennement *Virvedrum promontorium*. C'est un Cap de l'Ecosse Septentrionale, sur la côte du Comté de Stratenhawen. Quelques Géographes le prennent pour le Tarvedrum, ou l'*Orcas promontorium* des Anciens, que d'autres mettent plus vraisemblablement au Cap de Dungisby qui est vis-à-vis des Isles Orcades, dans le Comté de Caitnes.

☞ FARELLONS, (Isle des) Isle d'Afrique, dans le pays des Nègres.

☞ FAREMOUTIER, ou FARMOUTIER, ou FRÉMOUTIER, s. m. Bourg ou village de France, avec une Abbaye. *Fara Monasterium*. Il est en Brie, entre les deux rivières du Grand Morin & de l'Aubetin, à douze lieues de Paris, & à quatre lieues entre le sud & le sud-est de Meaux. On l'appelloit anciennement *Eboriacus*. L'Abbaye de *Faremoutier* est un Monastère de Filles Bénédictines fondé par Sainte Fare, qui mourut vers l'an 670. Et c'est de cette Sainte Fondatrice que lui vient son nom de *Faremoutier*, qui signifie Monastère de Fare. C'est Hadrien de Valois qui assure qu'on dit aussi *fre-Moutier*. Bede l'appelle *Brige*, & *Monasterium Brigense*. Dom Duplessis croit que c'est de ce nom-là même qu'est venu celui de la Brie. Voyez son *Histoire de l'Eglise de Meaux*, *T. I. p.* 16. & 638. *Faremoutier* a la même mesure que Colomiers ; c'est-à-dire, que les huit boisseaux font le septier du pays, qui pese deux cens livres : il en faut dix pour le septier de Paris. On y racle la mesure grains sur bord. DE LA MARE, *Tr. de Police*, *T. II. p.* 745. & *p.* 980. où il dit qu'il ne faut que neuf boisseaux de *Faremoutier* pour faire le septier de Paris. Il y a erreur de part ou d'autre.

FARÉNOMINI, ou FANÉROMINI, s. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Messénie dans le Péloponèse, ou, comme nous parlons aujourd'hui, dans la Morée. *Farenomini*, anciennement *Asine*. Cette ville est ruinée : il n'y reste plus qu'un petit village nommé Anchota, ou *Farénomini*, qui est sur le golfe de Coron, à deux lieues au sud de la ville de ce nom.

FARFA, s. m. Nom propre d'une petite rivière & d'un bourg de la Sabine dans l'Etat de l'Eglise. *Farfarus*, *Fabaris*. Elle a sa source à un lieu nommé Capo de *Farfa*, & se décharge dans le Tibre vis-à-vis de Toneta, après avoir baigné le bourg de *Farfa*, situé à sept lieues au septentrion de Rome, & dans lequel il y a une célèbre Abbaye.

FARFADET, s. m. Petit Démon, ou Esprit folet qui fait peur aux personnes simples, qui croient le voir, ou entendre la nuit. *Lemur*. Beaucoup de Voyageurs prétendent que les Indes sont pleines de ces *Farfadets*, & qu'ils ont un commerce familier avec les hommes. Ils disent qu'il y en a de bons & de méchans.

M. Ménage fait venir *farfadet* de *fadus*, qu'on trouve à peu-près dans la même signification. Voyez le Glossaire de Du Cange, au mot *fadus*. *Fada*, ou *Fatu*, a aussi signifié une Fée ; & les Espagnols l'appellent encore *Hada*.

FARFADET, se dit figurément d'un homme frivole, d'un esprit de bagatelle. L'ACADÉMIE. *Frivolus*, *vanus*, *levis*.

FARFAIR, s. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville d'Ecosse, qui avoit séance au Parlement du Royaume avant la réunion. *Forfarium*. Il est situé à trois lieues de Brechin vers l'Occident. On y voit plusieurs marques d'antiquité, & on le prend pour l'ancienne *Orrhea*, ou *Orrea*, ville des Veenicons. MATY. Davity, & Corneille, après lui, écrivent aussi *Farfar*, & M. De l'Isle, *Forfar* dans sa Carte, d'autres *Forfair*.

FARFAR, s. m. Nom propre d'une rivière de Syrie, nommée autrefois Oronte, nom dont nous nous servons encore le plus souvent, & toujours en parlant de l'Antiquité, *Farfarus*, *Orontes*. Le *Farfar* a sa source dans le Beglerbéglic de Tripoli, où il arrose Hems & Hama ; ensuite il passe à Antioche, & se décharge peu après dans la Méditerranée. MATY. On peut aussi écrire *Pharphar*. Du reste, voyez ORONTE.

FARFOUILLER, v. act. Fouiller en quelque endroit confusément, & en y causant du désordre ; chiffonner, manier, patiner. *Miscere*, *subagitare*, *subigere*, *confundere*, *rimari*, *pervestigare*, *quaritare*. Tous les papiers de ce cabinet sont en confusion, quelqu'un y est venu *farfouiller*. Il est bas.

Nicot écrit *fatrouiller*, & le fait venir de *fatras*. Il vaut mieux le faire venir de feuille. *Farfouiller*, c'est comme *parfouiller*, ou *fouiller* par tout. M. Ménage le fait venir du Latin *perfodiculare*, qui est le diminutif de *perfodere*.

FARFOUILLÉ, ÉE, part. *Confusus*.

FARGANA, ou FERGANA, s. f. Nom propre d'une Ville du Zagathay dans la grande Tartarie. *Farguna*, *Fergana*. Elle est capitale d'une province qui porte son nom, & située au nord du Chesel, vers sa source. Cette ville porte aussi le nom d'Achsiket. MATY.

FARGEAU, s. m. Nom propre d'homme. *Ferreolus*. Saint *Fargeau* fut Disciple de Saint Irénée, Eveque de Lyon, & premier Docteur de l'Eglise des Gaules ; & ce Saint l'ordonna Prêtre, & l'envoya avec Saint Fergeon prêcher l'Evangile à Besançon. Ils y furent martyrisés, l'an 211. de J. C. qui fut la premiere de Caracalle. BOLLAND. *Act. Sanct. Jun. T. III. p.* 5. BAIL. 16e *Juin*.

FARGIER, v. act. Vieux mot, il a la même signification que *forger*. *Cudere*, *fabricare*.

☞ FARGOT, s. m. Terme Flamand, particulièrement en usage du côté de Lille. Il signifie un ballot, ou petite balle de marchandises, du poids de cent cinquante à cent soixante livres.

FARGUES, s. f. pl. Terme de Marine. Ce sont des planches, ou des bordages que l'on met sur le bord du vaisseau, à dessein de le hausser.

FARIBO, ou FARBO, s. m. Nom propre d'une rivière de Macédoine. *Pharibus*. Elle se décharge à Siadta, ou Dia, dans le golfe de Saloniki. Cette rivière autrefois s'appelloit Hélicon vers sa source ; & après s'être cachée en terre, à trois lieues au-dessous de l'endroit où elle naissoit, elle en ressortoit une lieue plus bas sous le

le nom de *Pharybus*, ou *Bephyrus*, ou *Bephyrus*.

☞ FARIBOLES, s. f. Contes; choses vaines qui ne méritent aucune considération. *Naenia*, *quisquiliae*. Il n'a guère d'usage qu'au pluriel. Au lieu de bonnes raisons, cet Auteur ne dit que des *fariboles*.

Diantre, où veux-tu que mon esprit
T'aille chercher des fariboles?
Quinze ans de mariage épuisent les paroles. Mol.

Là jamais on n'entend de pieuses paroles;
Ce sont propos oisifs, chansons & fariboles. Id.

Ce mot est bas. Henri Etienne croit qu'il vient par corruption du Grec [illegible]. Tripault donne la même étymologie. De Valois le dérive des choses frivoles, telles que les discours des Charlatans. Ce qui peut confirmer cette étymologie, c'est qu'autrefois *frivole*, nom substantif, se disoit dans le même sens que *faribole* se dit aujourd'hui. Du Cange & M. Caseneuve le dérivent de *faria*, mot de la basse Latinité, qui dans les Gloses d'Isidore & de Papias signifie une grande confusion de paroles. M. Ménage fait venir *fariboles* de *frivola*, par l'insertion de l'*e*, *Frivola*, *ferivola*, *farivola*, *faribola*, *fariboles*.

Autrefois *faribole* avoit le même sens qu'a aujourd'hui le mot de *parabole*.

FARIMA, s. m. Nom propre d'une ville du Japon. *Farima*. Elle est dans l'Île de Niphon, à vingt lieues au couchant de Meaco. *Farima* donne son nom à un Royaume dont elle est capitale, & qui a eu son Roi particulier. Maty.

FARINA, s. f. Porto-*Farina*. Nom d'un bourg d'Afrique, où il y a un bon port. *Farinae portus*. Il est dans le Royaume de Tunis en Barbarie, sur la pointe d'un petit Cap, qui est à l'embouchure du Magrada, du côté du couchant. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne Utique, que d'autres mettent à Biserte Maty.

☞ FARINE, s. f. Blé moulu, légume réduit en poudre. *Farina*. *Farine* de froment, *similago*; *farine* d'orge, *polenta*, *farine* de ségle. Le gruau se fait de *farine* d'avoine. La poudre à dessécher les cheveux se fait de *farine* de féves, qu'on appelle en Latin *lomentum*. Le blutoir sépare le son d'avec la *farine*. Athénée dit qu'on éleva autrefois des statues dans la ville de Scolon en Béotie, à l'honneur de Mégalarte & de Megalomase, pour avoir été les inventeurs du pain & de la *farine*. Les quatre *farines* sont celles d'orges, de féves, d'orobes & de lupins: on y joint souvent celles de froment, de lentilles, de lin, de fenugrec. *Pharmacopée de Lemery*.

On dit des *farines* bonnes, loyales & marchandes. De la Mare. *Farine* blutée. Tout ce qui concerne la police des *farines*, est traité par M. de la Mare, dans son T. de la Police, L. V. Tit. IX. tout entier.

Ce mot vient du Latin *farina*, dérivé de *far*, froment, blé; & *far*, selon Etienne Guichard, de l'Hebreu בר, *bar*, qui signifie du blé, du froment, de ברר, être pur. Ce sentiment est très-vraisemblable: le *b* se change aisément en *v*, & l'*v* en *f*, *bar*, *var*, *far*.

Folle *farine*, est la *farine* la plus menue que le vent enléve, & qui s'attache aux parois du moulin. *Pollen*.

On dit proverbialement, qu'une femme a donné sa *farine*, & qu'elle vend son son; pour dire, qu'elle fait plus la renchérie en vieillesse que quand elle étoit jeune. On dit aussi, ce sont des gens de même *farine*; pour dire, que ce sont des vauriens, des personnes également prêtes à mal faire. On dit aussi par un terme de mépris, Je ne veux point avoir affaire à des gens de cette *farine*. On dit de même en Latin. *ejus farinae homines*. ☞ On dit proverbialement: D'un sac à charbon, il ne sçauroit sortir de blanche *farine*; pour dire, qu'on ne doit pas attendre de politesse d'un homme élevé dans la crasse.

☞ Farine. Employer des couleurs claires & fades tout ensemble, faire les carnations trop blanches, & les ombres trop grises, c'est ce que les Peintres appellent donner dans la *farine*.

☞ Farine. Jean *Farine*. Terme bas & populaire, injurieux & méprisant, qui se dit d'un sot, d'un benais d'un imbecille. *Fatuus*, *stultus*, *a*, *um*. Ce mot vient de quelque farce ou Comédie, dans laquelle un Acteur, qui faisoit le personnage d'un sot, d'un imbécille, avoit le visage enfariné & le nom de Jean *Farine*.

FARINER, v. act. Terme de Cuisinier. Jetter de la farine sur le poisson avant que de le frire.

FARINET, Espéce de dé à jouer qui n'a qu'une de ses faces marquée de points. Jouer aux *farinets*: on en prend ordinairement six.

FARINEUX, euse. adj. Qui est blanc de farine. *Farinosus*. Ce pain est tout *farineux* par-dessous. L'habit d'un Meûnier est ordinairement *farineux*.

Farineux, euse. Ce mot se dit aussi de certains fruits, qui ayant passé leur maturité, ou étant venus sur un mauvais fonds, n'ont plus la qualité d'eau & la finesse de la chair qu'ils devroient avoir. *Exsuccus*. Ces poires sont *farineuses*. On appelle aussi des chataignes *farineuses*. Celles qui s'en vont presque tout en farine, quand elles sont bouillies.

Farineux, euse, se dit encore de certaines choses, dont il sort une espéce de poussiere blanche, semblable à de la farine. Ainsi on dit avoir la peau *farineuse*. On dit aussi, Dartre *farineuse*, en parlant de celle qui en se séchant laisse une crasse blanche qui ressemble à la farine.

Farineux, euse, se dit aussi en Sculpture d'une figure de cire, lorsque quelques particules du platre du moule s'y sont attachées. La figure devient ordinairement *farineuse*, parceque la cire aspire toujours quelque partie du plâtre, ou le platre une partie de la cire. Pour y remédier il faut emboire le moule de cire. Fel.

Enfin, on dit Farineux de tout ce qui a la nature & les qualités de la farine, ou qui fournit de matiere à la farine des fruits, des semences, &c. La séve qui est un mélange de l'humeur de la terre avec les humeurs & avec les parties *farineuses* de la semence, en étend, &c. Lémery.

FARINIER, s. m. Marchand de blé moulu. *Farinarius*. Ce Meûnier a la chalandise des *Fariniers* qui font moudre du blé pour venir vendre de la farine à la halle. Il y a un Edit de Charles VII. de 1440. portant réglement pour les Boulangers, Meûniers, *Fariniers*, &c. Voyez le Recueil des Ordonnances de la ville de Paris.

FARINIÉRE, s. f. *Cella farinaria*. Pomey. L'endroit où on serre la farine.

FARION. Voyez PHARION.

FARLISTAN. Voyez FARS.

FARLOUSE, s. f. *Alauda pratensis*. C'est une alouette sans crete. On l'appelle aussi Alouette des prés, parce qu'elle fait ordinairement son nid dans l'herbe des prés: on l'appelle encore *Fallope*. Cette alouette des prés est différente en grandeur & en couleur de l'alouette commune; car elle est un peu jaunâtre, & il semble qu'elle soit de différente espéce: elle est couverte de taches roussatres: de jaunâtres & de noires; il est très-difficile d'en nourrir. Elle chante toutefois fort agréablement. Elle a l'éperon de même que les autres alouettes; les plumes de sa queue sont blanchâtres à leurs extrémités; son bec est menu & longuet, comme aux alouettes; toutes ses plumes sont noires à la racine. Elle ne se branche jamais, si ce n'est lorsqu'elle apperçoit l'Épervier; car alors elle se cache dans les arbres les plus proches qu'elle rencontre. Elle est appellée des Oiseliers Alouette de pré à cause qu'elle fait son nid dans les prés. C'est la plus petite de toutes les espéces d'alouettes.

FARMACO. Voyez FERMACO.

FARNASIE, ou FARNASIA. s. f. Petite île de la mer Noire. *Farnasia*, anciennement *Thynias*, ou *Bithynida*. C'étoit autrefois une île du Pont-Euxin que Ptolomée place à 57 d. 40 m. de longitude, & à 43 d. 30 m. de latitude. C'est la plus orientale de cette mer. On voit près de cette île au levant quelques écueils que les Anciens nommoient *Eristhini*, & qui s'appellent aujourd'hui *Farnasii*.

FARNE, s. f. Petite île de la mer d'Allemagne. *Farnia*. Elle est sur la côte du Comté de Northumberland en Angleterre, près de Bamburg, à trois lieues au midi

de

de l'île d'Holy. Elle est entourée de rochers. Bède, dans la vie de Saint Cutbert, rapporte que c'est le Saint Évêque d'Holy Iland qui commença à s'établir dans l'île de *Farne*, & qui s'y fit un oratoire & une maison. Voyez Cambden, *De Insulis Angliæ*, p. 851.

FARNESE, s. m. Nom propre d'un bourg & d'une maison illustre d'Italie. Le bourg s'appelle *Castel Farnese*, Chateau *Farnèse*. Il est situé sur une colline, où il y a un chateau, & dont le pied est baigné par la riviere d'Olpita. Il est dans le Duché de Castro, à deux lieues au nord de la ville de ce nom; & il a pris le nom *Farnèse* des Ducs de Parme à qui le Duché de Castro a longtemps appartenu. D'autres au contraire croient que les *Farnèses* ont pris leur nom de celui de *Farneto*, nom ancien de ce chateau, qui a depuis été changé en celui de *Farnèse*. Ce sentiment, qu'ils croient le plus probable, montre aussi que la Maison de *Farnèse* n'est point originaire d'Allemagne, comme quelqu'uns l'ont cru, mais de Toscane. Elle a fourni des Consuls d'Orviette au XIIe siecle, des Generaux de la République de Florence & de Sienne dans le XIVe & le XVe siecle, des Cardinaux, & un Pape, à qui elle doit sa principale grandeur. C'est Alexandre *Farnèse* qui prit le nom de Paul III.

FARNÉSIENNE, Nom de fleur. Voyez GIGANTINE, ou MORIN.

FARNHAM, s. m. Bourg du Comté de Sutrey, en Angleterre, situé entre Londres & Winchestre, *Fernhama*.

FARNUS. Voyez PHARNUS.

FARO, s. m. Nom propre d'une ville de Portugal. *Pharus*. Elle est sur la cote meridionale du Royaume des Algarbes, entre Tavira & Lagos. *Faro* a un Evêché dont le Diocese renferme tout le Royaume des Algarbes, & qui est suffragant d'Evora. On prend communément *Faro* pour l'ancienne Éluris, qu'André Relendius place neanmoins à Xéres de Guadiane.

FARO, Capo di *Faro*. Cap de la vallée de Demona en Sicile. *Phari promontorium*; anciennement *Pelorum Promontorium*. Il est au septentrion de Messine, à l'entrée du detroit de ce nom, vis-à-vis du Cap de Scilio, en Calabre. Ce Cap prend son nom d'un bourg qui y est situé, & dans lequel on a élevé un Phare pour éclairer les Pilotes pendant la nuit. C'est entre le Cap de *Faro* & Messine qu'est le fameux écueil de Charybde, dont nous avons parlé à sa place.

FAROUCHE, adj. m. & f. Qualité des animaux sauvages, & cruels, des bêtes féroces qui se retirent dans les forêts, les déserts & les cavernes. *Ferox, agrestis, ferus*. Les Lions, les Tigres & les Ours, sont des animaux *farouches* & cruels. Plusieurs Martyrs ont été exposés aux bêtes *farouches*.

Ce mot vient de *ferox*. Nicot.

Farouche, se dit aussi des animaux timides & sauvages, qu'on a de la peine à apprivoiser, ou qui n'étant pas encore apprivoisés, s'epouvantent & s'enfuient, quand on les approche. Parmi les oiseaux & les animaux domestiques, il y en a de *farouches*, qu'on ne peut apprivoiser. On appelle un cheval *farouche*, *indomitus*, lorsqu'il n'a pas encore été dompté. Les bœufs & les chiens qu'on a laissés dans les Îles de l'Amérique sont devenus *farouches*. Il n'y a rien de si *farouche* qu'un moineau qui n'est point privé.

Farouche, se dit aussi des hommes qui ont quelque chose de féroce. Les Tyrans ont été d'un naturel *farouche* & cruel. Il avoit un regard furieux, & un air menaçant & *farouche*. M. Esprit.

Farouche, se dit des hommes bourrus, fantasques & ennemis de la société civile. *Durus; asper, horridus*. Il n'emporte ni cruauté ni férocité: il marque seulement un humeur sombre & retirée. La plûpart des philosophes pédans sont des gens *farouches* qui fuient le monde. Un extérieur en desordre est la marque infaillible d'un mérite *farouche*, & d'un sçavoir capricieux. S. Évr. Il y a des gens timides qui ont un esprit *farouche*, qui s'effarouchent de tout. Il n'y a point d'animaux si *farouches* que certaines gens qui font profession de mépris & d'aversion pour tout le genre humain. S. Évr. Vous n'êtes pas de ces Sçavans *farouches* qui ne daignent s'humaniser pour personne. P. Com.

Farouche, se dit quelquefois en bonne part. *Severus, atrox*. Les Catons avoient une vertu *farouche*, sévère & inflexible. Horace a dit en ce sens,

Et cuncta te rarum subacta,
Præter atrocem *animum Catonis.*

Cette Dame est *farouche*, elle ne souffre aucune galanterie. La vérité est trop incivile & trop *farouche* pour se présenter aux hommes: si elle veut être reçue, il faut qu'elle prenne les couleurs de la flaterie. God. Caton alloit droit au bien public, mais d'un air *farouche*. S. Évr. Il y a certaines prudes qui s'estiment beaucoup, seulement parcequ'elles sont *farouches*. Ch. de M. Il n'est pas nécessaire d'être triste & *farouche*, pour être sage. S. Évr. Ces femmes si *farouches* ne sont pas toujours les plus sages. Bell. Le monde ne nous représente la Religion comme *farouche*, & ennemie des commodités de la vie, que pour la rendre moins aimable. Fl.

En même temps que sa bouche
Me disoit, je ne veux pas;
Ses yeux me disoient tout bas,
Je ne suis pas si farouche. La Sabl.

On dit aussi quelquefois un œil *farouche*, ou un regard *farouche*. Il y a quelque chose de *farouche* dans la mine, dans les paroles de cet homme-là.

Entre les deux partis Calchas s'est avancé,
L'œil farouche, *l'air sombre & le poil herissé.* Rac.

Farouche, signifie encore, Difficile, peu accessible, épineux. Il y a des gens si délicats, & si *farouches* sur leurs défauts, qu'ils viennent à haïr ceux qui hasardent des conseils auprès d'eux. S. Évr.

FARRE, ou FOARRE, s. m. *Stramen, stramentum.* C'est la longue paille du blé & des autres grains. Nicot croit qu'il faudroit écrire *far*, & que ce mot *farre*, ou *foarre*, vient du Latin *far*, qui signifie une espèce de froment.

Autrefois *farre* s'est dit aussi pour *farine*.

FARRE. Voyez FÉRO.

FARREAGE, s. m. On appelle en Bresse *farréage* quatre ou cinq mesures de blé que les Métayers retiennent pour payer le Maréchal qui forgera & raccommodera pendant l'année les socs & les fers de la charrue.

FARREATION. Voyez CONFARREATION, c'est la même chose: & outre Vigenère cite en cet endroit, voyez Lilio Giraldi, *Hist. Deor. Synt. XVII. p.* 487.

FARS, ou FARSISTAN, s. m. C'est la Perse propre, Province du Royaume de Perse en Asie. *Persis propria.* Le *Fars* est borné au levant par le Kherman; au nord par le Yerak Agémi; au couchant par le Chusistan; le golfe de Balsora le baigne au midi. Maty. Le *Farsistan* est une des plus fertiles Provinces de Perse. Il est renommé principalement pour ses bons vins. On y trouve du Bezoar, & un excellent contrepoison, que Sanson, qui l'appelle Momie précieuse, dit être toute réservée pour le Roi de Perse. La rivière de Bendinis traverse toute cette province du septentrion au midi. Id. Le *Fars* s'étend au sud-ouest jusqu'au golphe Persique, & commence à quatre journées d'Ispahan, à un vallon large de mille pas, & long de quinze ou vingt lieues. Avant que Cha-Abas eût conquis le Royaume de Lar, le *Farsistan* ne s'étendoit pas si loin, & se terminoit à Rénarou, à deux journées de Lar. Les principales villes de *Fars* sont Schiras, capitale, Caseron, Benarou, Firusabat, Duraguier, Astackar & Lar. Voyez le voyage de Perse de Tavernier, L. IV.

FARSA. Voyez PHARSALE.

FARSANGUE, s. f. Term. de Relations. *Parasanga.* C'est une mesure des chemins & des terres. Une *farsangue*, disent les Auteurs, est de trente stades, & par conséquent de trois mille six cents pas, ou environ; chaque stade ayant cent vingt ou cent vingt-cinq pas.

FARSANNE, s. m. Chevalier, Cavalier. *Eques.* Les Maures appellent les Chevaliers Chrétiens *Farsannes*.

nes. Gollut. *Mém. des Bourg. L. IV. C.* 32. Il y a *Farsannes* dans cet Auteur : mais apparemment qu'il a voulu dire *Farsannes*; car פרב, *pharas*, en Arabe signifie un cheval, פארב, *pharis*, un Cavalier, & au pluriel פארבין, *pharisin*, *ou pharisonna*.

FARSISTAN. Voyez FARS.

FARSULEIA, s. f. Nom propre d'une famille Romaine. *Farsuleia.* Une médaille dans Patin, p. 111. & une ancienne inscription trouvée à Sutri, & la base d'une statue de Vespasien, font mention des *Farsuleius.* Ce sont les seuls monumens où l'on trouve cette famille, d'ailleurs inconnue.

FARTACH, comme écrit Maty, & selon Monsieur Corneille FARTAQUE, s. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureuse. *Fartachium.* Elle est dans les terres, environ à 20 lieues d'un cap auquel elle a donné son nom ; & à cent de la ville d'Aden, du côté du levant. Elle est capitale d'un pays qui porte son nom, & auquel quelques Géographes donnent le titre de Royaume, & les autres de Principauté. On écrit aussi *Fertach.*

Le pays, le Royaume, ou la Principauté de *Fartaque*, est situé depuis le 15e degré de latitude nord jusqu'au 18e, le long de la côte de l'Arabie. Du côté du nord il s'étend vers les montagnes. Ce Royaume ne paie point de tribut au Grand Seigneur : il lui fournit seulement 5000 hommes, quand il les demande ; mais sans les payer, ni les entretenir : c'est le Grand Seigneur qui le fait. Voyez les Mém. de Thom. Rhoe, Ambass. d'Angleterre au Mogol. Outre *Fartaque*, il comprend encore les villes de Xéséqui, de Diuphar, ou Diulphar, qui sont sur la côte.

Le Cap de *Fartaque* est une pointe de terre qui s'avance dans la mer, vers le 14e degré de latitude nord, entre Aden à l'ouest, & le cap Falcalhad à l'est.

FARTAQUIN, ine, s. m. & f. Qui est du pays où est la ville de Fartaque. *Fartaquinus, a.* Les *Fartaquins* sont vaillans ; ils ont de bonnes armes & de bons chevaux, & sçavent très-bien s'en servir. Corn.

☞ FARTHING, s. m. Petite monnoie de cuivre, qui se trouve en Angleterre, fort commode, mais qui n'a pourtant cours que dans de fort petits payemens, & l'on ne peut obliger personne à en recevoir autrement. Tous les *Farthings* qui se trouvent en Angleterre portent le nom & l'effigie du Roi avec une femme au revers, & l'inscription *Britannia*, & ils ont tous également cours dans le Royaume.

FARWEL, s. m. Le Cap *Farwel*; c'est-à-dire, le Cap d'Adieu. *Farwelum promontorium.* C'est le cap le plus méridional des Terres arctiques. Il s'avance dans la mer de Canada, vis-à-vis la pointe la plus orientale de l'Estotilande.

F A S.

FAS, s. f. Terme de Mythologie. Nom. d'une Déesse des anciens Romains. *Fas.* C'étoit un nom qu'ils donnoient à la Justice, ou à Thémis, parcequ'elle apprenoit aux hommes à demander ce qui est licite & permis. *Fas* en Latin comme en Grec Θέμις, signifie ce qui est permis. Voyez Festus au mot *Themis*; Ausone *Technopagn. Idyll. XII. de Diis*, & Struvius, *Synt. Antiq Rom. C. I. p.* 139. Le vieux Glossaire Grec & Latin traduit Θέμις, *Fas*, *Justitia.*

FASCE, s. f. Terme d'Architecture, qui se dit des frises, & des trois bandes, ou parties qui composent l'architrave. *Fascia.* Vitruve n'admet point de *fasces* dans l'ordre Toscan. Palladio & quelques autres ne l'ont point imité en cela.

Ce mot de *fasce* vient du Latin *fascia*, qui signifie *bande* ou *bandelette de toile*; parceque les *fasces* ressemblent à des bandes. Ce mot est la *fasce* en Blason. D'autres, comme Scohier, disent que la *fasce* est ce que les Latins nomment *fascem seu trabem transversalem*; parce qu'elle ressemble à une poutre mise au travers de l'Écu. Cette premiere étymologie convient à la *fasce* d'Architecture.

Fasce, en termes de Blason, est une des piéces principales & honorables de l'Écu, qui le coupe horisontalement par le milieu, & sépare le chef de la pointe. Quand il n'y a aucune autre piéce sur l'Écu, elle en doit contenir le tiers. Que si elle est plus étroite, elle sera prise pour devise. *Taeniola transversa.* Les anciens Blasonneurs l'appellent aussi *faisse*, ou *fesse*. On dit aussi *face* par corruption pour *fasce*. D'Aubigny porte d'argent à une *fesse*, ou *faisse*, ou *fasce* de gueules. Rubempré porte d'argent à trois *fesses* jumelles de gueules. On ne dit plus *fesse* en ce sens-là : on dit *fasce*. Bien de gens l'écrivent *face*. C'est un abus. Sainte Maure & Bethune portent d'or à la fasce de gueules.

FASCÉ, ou FASCIÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Écu chargé également de plusieurs fasces de différent émail. *Fasciatus.* On en met au nombre de quatre, de six, & de huit. S'il y en a dix ou douze, on dit *burellé.*

On dit, *fascé contrefascé*, lorsque l'Écu *fascé* est parti par un trait par lequel l'émail des fasces est changé, de sorte que le métal est opposé à la couleur & la couleur au métal. Tanneguy du Châtel portoit d'or à trois fasces de gueules, à la bordure *contrefascée* de même.

Fascé denché, se dit lorsque toutes les fasces sont dentées, & de telle façon que l'Écu en est autant plein que vuide. Il y a aussi des fasces *denchées* au haut & au bas : d'autres seulement d'un côté, qu'on appelle *feuilles de scie.* Il y en a aussi de bretessées, crénelées, engrêlées, échiquetées, ondées, frétées, maçonnées, losangées & autres. En mer on a besoin d'avoir plusieurs sortes de pavillons pour multiplier les signaux. On ne les met que de trois couleurs blanc, rouge & bleu, parcequ'on ne peut distinguer que ces trois couleurs à la mer. Pour les varier, on mélange ces couleurs, & on a des pavillons écartelés, bordés, percés, *fasciés*, croisés, rayés, selon la combinaison de ces trois couleurs ; ce qui fournit un très-grand nombre de signaux. Voyez le projet du P. Hoste à la fin de son Traité des évolutions, p. 418. & les suivantes.

Fascé, est aussi un terme de Bassette & de Pharaon. *Fascer* se dit aussi dans ces jeux.

FASCHER. Voyez FÂCHER.

FASCHERIE. Voyez FÂCHERIE.

FASCHEUX. Voyez FÂCHEUX.

FASCIA LATA. Termes d'Anatomie, qui sont deux mots Latins, qui signifient *Bande large.* C'est le nom qu'on donne à un des onze muscles de la jambe. *Fascia lata.* Le premier des abducteurs de la jambe est le membraneux, ou *fascia lata*, ainsi appellé, parcequ'il est fait comme bande large qui envelope les muscles de la cuisse : il prend son origine de la partie externe & latérale de la lévre de l'os des iles, & va s'inserer par une membrane fort large à la partie supérieure & externe du péroné, & il descend quelquefois jusques sur le pied. Dionis.

FASCICULE, s. m. Terme de Médecine. C'est une mesure d'herbes, par laquelle on entend ce qui peut être embrassé par un bras ployé contre le haut de la hanche. *Fasciculus.* Les Medecins le désignent dans leurs ordonnances par *fasc.*

☞ FASCIÉ, ée, adj. Qui est marqué de bandes ou bandelettes. *Fasciatus, a, um.* Les curieux en choses nouvelles donnent ce nom à des coquillages marqués de raies un peu larges, comme des bandelettes. Un gros drap d'or *fascié*. Gersaint.

☞ FASCIES, s. f. pl. Terme de Conchyliologie. Ce sont les bandes ou cercles que l'on remarque sur la robe d'une coquille. Ces *fascies* sont quelquefois de niveau, quelquefois elles sont saillantes, ou gravées en creux.

FASCIN, ou FASCINUS, s. m. Nom propre d'un faux Dieu des anciens Romains. *Fascinus.* C'étoit le Dieu que l'on croyoit défendre les gens des fascinations. On le pendoit sur-tout au cou des enfans. On en attachoit aussi une figure au char de ceux qui triomphoient, sur la tête desquels elle pendoit, à ce que dit Pline, L. XXVIII. C. 4. C'étoient les Vestales qui lui sacrifioient, aux fetes Romaines. La figure de ce Dieu étoit tout-à-fait sale. Ils lui attribuoient le pouvoir de troubler & d'empêcher les plus grandes choses. Voyez Heliodore, *Æthiop. L. III.* Varron. *L. VI.* Barthol. *De puerperio Vet.* Turneb. *Advers. L. IX. C.* 28. Dempster, *Paralip. in Joan. Rosini Antiq. Roman. L. X.* Heraldus sur Martial. *L. VI. Epigr.* 29.

FASCINAGE, s. m. C'est l'action & la façon de faire des fascines. *Colligatio virgultorum.* Préparer le *fascinage.* L'Arch. Mil.

FASCINATION, s. f. Charme qui empêche qu'on ne voie les choses comme elles sont en effet. *Fascinatio.* Les merveilles qu'on dit que les Sorciers font voir n'ont point de réalité; c'est une simple *fascination.* Linder, Medecin Suédois, traité des *Fascinations* au VIIIe Chapitre de son petit Ouvrage, *De Venenis.*

Ce mot est tiré immédiatement du Latin *fascino*, du verbe *fascinare;* & originairement du Grec βασκαίνειν qui signifie la même chose.

Fascination, se dit figurément en Morale du trouble des sens causé par une violente passion, qui nous fait appercevoir les choses autrement qu'elles ne sont. On ne peut pas avoir tant d'amour pour cette laide sans *fascination.*

FASCINE, s. f. Fagot de menus branchages, dont on se sert à l'armée pour se couvrir, ou pour brûler des logemens, combler des fossés, &c. *Virgultorum fasciculus.* Une *fascine* gaudronnée est d'un pied & demi de tour. Une *fascine* d'épaulement est de deux ou trois pieds. On commande des soldats pour aller à la *fascine.* En la basse Latinité on a dit *fascenina*, *fascennia* & *fascinata*, pour signifier ces pals de bois & *fascines* qui servoient de clôtures aux anciens châteaux ou métairies.

FASCINER, v. act. Faire certains charmes qui font paroître les choses autrement qu'elles ne sont à nos yeux, à notre imagination. *Fascinare, fascino lædere.* Les Sorciers *fascinent* les yeux pour faire apparoître des Demons.

On le dit aussi au figuré: il signifie Eblouir, préoccuper, tromper. Les passions nous *fascinent* l'esprit. Il faut que cette femme avec tout son fard vous ait *fasciné* les yeux. S. Evr.

Fasciné, ée. part. & adj. *Fascinatus.* Yeux *fascinés.*

FASÉOL D'INDE NACARAT. Espece de fleur. Morin. *Cult. des fleurs*, *p.* 19. *Phaseolus Indicus.* Morin, comme on voit, ne met point d'*e* à la fin.

FASÉOLE, s. f. Espèce de légume qui est de la nature des feves. En Latin *Phaselus*, *phaseolus.* Il croît aux Antilles de plusieurs especes de feves & de *faseoles* qu'on ne voit point en France. Lonv. de Poincy, *p.* 213. Voyez FÉVE.

FASIER, v. n. Terme de Marine. *Vacillare, harere.* On dit que les voiles *fasient*, lorsque le vent ne donne pas dans les voiles, & que la ralingue vacille incessamment.

FASLOT, ou VASLOT. *Vaslote* de Brabant. *Faslot* du Duc: c'est un ancien titre de noblesse qui tire apparemment son étymologie du mot *vassalis.* Il y en a qui croient que le mot de *fallot* vient de là: *vassalis*, *vaslot*, *faslot*, *fallot*, & qu'ensuite la signification de *fallot* a changé. On a des exemples de plusieurs changemens semblables.

FASQUIER, s. m. Terme de Marine. Instrument qui a la figure d'une carde de cardeur de laine. Il est à jour, étant formé de trois petites bandes dans sa hauteur, & de cinq dans sa largeur. Le *fasquier* sert à brusquer.

FASSARY, s. f. Nom que l'on donnoit à une femme qui travailloit aux salines de Bourgogne. *Factrix.* Quand la cuite du sel est faite, on le tire dehors avec des rateaux; puis avec des escoulées qu'on appelle bastines, on le porte à l'ouvroir prochain, destiné à la barne; on le renverse en un lieu triangulaire suffisamment large & long, appellé la Sille, & on le remue deux ou trois fois, de crainte qu'il ne se conglutine, & se mette en boulons & diminutions. Quatre femmes le travaillent dans la sille; elles se relévent, & travaillent deux à deux. L'une est appellée Metarry (comme *metatrix.*) C'est celle qui prend le sel dans sa mesure & forme de salé ou salignon, le faisant moindre d'un quatriême à un cinquiême que celui du puits à muire, & plus petit d'un tiers que celui du gros sel chandrette, comme j'ai vû dans un titre de Philippe Roi de Castille de l'an 1501. L'autre femme est appellée *Fassari;* (comme *factrix*) C'est celle qui façonne & donne le tour au salignon. Gollut, *Annal. de Bourg. L. II. C.* 27. *p.* 107.

☞ FASSEN, s. m. Pays ou habitation d'Afrique, dans la Numidie, à soixante journées du Caire.

FASSIO, s. m. Nom propre d'un Golfe de l'Archipel, qu'on nomme aussi le Golfe de Monte Santo. *Sinus Montis Sancti*, *Sinus Singiticus.* Petit Golfe de l'Archipel, sur les côtes de la Macédoine, entre la presqu'île de Monte Santo, ou du mont Athos, au nord, & celle de Castel Rampano, au sud. On l'appelle aussi Golfe de Doari.

Fasrio, s. m. Place de Macédoine, qui donne son nom à un Golfe dont on vient de parler, & qui en est proche.

FASSO. Voyez PHASE.

FASTE, s. m. Orgueil, magnificence apparente & extérieure; affectation de vanité, d'un éclat qui paroît aux yeux des hommes. *Fastus, superbia, tumor.* Il n'a point de pluriel. Les hypocrites donnent l'aumône avec *faste*, comme faisoient les Pharisiens. L'indolence des Stoïciens n'étoit que *faste* & vanité. Toutes les nations haïssent le *faste* des Espagnols. Je répons que vous n'aurez point à souffrir le *faste* & les fiers regards des Macédoniens. Vau. Dans les hommes délicatement ambitieux, la modestie est un *faste* fin & délié, qui leur fait mépriser le *faste* des autres. M. Esp.

Toûjours un peu de faste *entre parmi les pleurs.*
La Font.

Ce mot vient du Latin *fastus*, qui se tire, selon Martinus, du verbe *fari.* Le mot de *fastus* s'est pris d'abord *pro inani jactantia*, pour une vaine & ridicule vanterie.

Faste, quelquefois se prend en bonne part, & signifie simplement, Magnificence. *Pompa, magnificentia.* Il faut qu'un Ambassadeur paroisse avec *faste*, pour faire honneur à son Maître. Le *faste* de la Cour de France montre la puissance de son Roi. Les Rois, gênés par les regards curieux de la foule qui les environne, n'osent guère descendre de la gravité attachée au *faste* de la Majesté Royale. S. Evr.

Faste, se dit aussi du discours & du style qui est haut & ampoullé. *Ampulla.* Cet Orateur a commencé son discours avec beaucoup de *faste* & de grands mots. Le style du Lucain a trop de *faste* pour être naturel. Il y a bien de la différence entre la majesté & le *faste*, entre la fausse & la véritable grandeur. Bouh.

FASTES, s. m. pl. Calendrier des Romains où étoient marqués jour par jour leurs Fêtes, leurs Jeux & leurs Cerémonies. *Fasti.* C'étoit aussi des tablettes où on marquoit les années par les Consuls, & on y rapportoit tout ce qui s'étoit passé pendant l'année de leur consulat. C'est dommage que nous ayons perdu les six derniers livres des *fastes* d'Ovide, supposé qu'il les ait faits.

Il y avoit à Rome de grands & de petits *fastes.* Les grands *fastes* s'appelloient aussi *fastes* des Magistrats, & les petits *fastes*, *fastes* Calendaires, *fasti Kalendares.* Les *fastes* Calendaires, qui étoient proprement ce qu'on appelloit les *Fastes*, étoient, selon la définition de Festus Pompeïus, des livres où l'on marquoit la description de toute l'année. Numa en étoit l'Auteur, & il en donna le soin au Souverain Pontife. Voyez T. Live, I. C. 19. & 20. & le peuple l'alloit consulter sur tout ce qu'il avoit à faire. Cela dura jusqu'à l'an 550. de Rome que Flavius, Ecrivain des Pontifes, exposa dans la place publique une liste des jours où il étoit permis d'agir; ce qui fut si agréable au peuple qu'il le fit Edile Curule. T. Live, L. IX. C. 46.

Ces *fastes* s'appelloient les *fastes* de la ville, *Fasti urbani*, parcequ'ils étoient publiquement exposés dans la ville: & par les endroits différens où l'on en a trouvé gravés sur des pierres antiques, on juge qu'ils étoient exposés non-seulement en différens lieux publics de Rome, mais même chez des particuliers. C'étoit sur ces *fastes* de ville qu'avoit travaillé Ovide, dont il nous reste six livres, L. Cincius Alimentatus, cité par Macrobe Saturn. L. I. C. 16. Fulvius Nobilior, cité par le même au même endroit; Masurius Sabinus, cité encore par Macrobe Saturn. L. I. C. 4. Cornélius Labéon, C. Licinianus, dont il parle, Saturn. L. I. C. 16. Nisus, L. I. C. 12. & d'autres encore, dont il a conservé quelques fragmens;

fragmens ; aussi bien que Bæbius Marcus, dont Fulgence *de Prisco sermone*, *N. 6.* cite un ouvrage intitulé *De fastis diebus*. On marquoit sur ceux-ci tous les noms des Fetes, & ce qui regardoit les Dieux & la Religion, les Magistrats ; ce qui leur fit donner le nom de *fastes* des Magistrats. On y mit aussi les Empereurs, le jour de leur naissance, leurs Charges, les jours qui leur étoient consacrés, les fetes & les sacrifices établis à leur honneur, ou pour leur prospérité, &c. & la flaterie chargea & corrompit les *fastes* de tout cela. Ainsi, parcequ'ils contenoient beaucoup plus de choses que les autres, on les nomma Grands *fastes*, à la distinction des *fastes* purement Calendaires, qu'on appelloit petits *fastes*, *Minores fasti*.

Fastes rustiques, ou *fastes* de Campagne ; *Fasti rustici*. C'étoient des *fastes* où l'on ne marquoit que les fetes des gens de la campagne : car occupés au travail des champs, ils étoient obligés à moins de sacrifices, de fetes & de cérémonies que les habitans des villes, & ils en avoient quelques-unes de propres, & qu'on ne faisoit point à Rome. Ainsi les *fastes* rustiques ne contenoient guère que les cérémonies des Calendes, des Nones, des Ides, les Foires, les signes du Zodiaque, l'accroissement ou le décroissement des jours ; les Dieux tutélaires de chaque mois, & certaines choses à faire chaque mois dans le ménage de la campagne. C'est ainsi que nous appellons Almanach du Berger, un petit Almanach qui se fait à l'usage de nos paysans.

Plusieurs Sçavans ont travaillé sur les *fastes* des Romains ; ou nous en ont donné. Entre autres Sibrandus, Tetardus, Siccama ; Frison en 1599. Rosinus dans son IVe Liv. des Antiq. Rom. Thomas Dempster, le P. Pétau, Gassendi, *Joannes Georgius Herwartus ab Hockembourg*, que le P. Pétau a fait imprimer dans son Uranologie, *Ægidius Bucherius*, à Anvers 1633. *Petrus Lambecius* dans sa Bibliothéque Impériale, *Petrus Viola*, dont le Traité imprimé à Venise en 1556. est très-rare, *Adrianus Junius*, à Bâle 1556. *Joannes Lalamantius*, *Jacobus Christmannus*, Scaliger *De Veteri anno Romanor.* que le P. Pétau a réfuté *De Doctr. Temp. L. II. L. IX. & suiv.* Samuel Petit, *Longius*, *Puteanus*, *Lilius Gregorius Gyraldi*, *Struvius*, *Antiq. Rom. Synt.* C. 8. &c. *Onuphrius Panvinius*, *Pighius* & Janson d'Almeloween, Jurisconsulte Hollandois, nous ont donné des *fastes* Consulaires, les deux premiers avec de longs & sçavans Commentaires. Ils y marquent non-seulement les Consuls, mais encore les Dictateurs, les Colonels Généraux de la Cavalerie, les Triomphes & les Ovations. Pighius y joint meme les autres Magistrats qu'il a pu trouver, Préteurs, Tribuns, &c. Janson s'est plus borné, il ne met que les Consuls, avec de petites notes courtes, mais fort bonnes.

Ce mot Latin, *fasti*, *fastorum*, vient du verbe *fari*, *parler*. Les jours *fastes* étoient parmi les Romains, ceux durant lesquels il étoit permis de poursuivre quelque affaire en Justice, & ausquels le Préteur pouvoit dire ces trois paroles, *Do*, *dico*, *addico*.

Ille nefastus erit per quem tria verba silentur :
Fastus erit per quem Lege licebit agi. Ovid.

Ces jours *fastes* étoient marqués par une *F.* sur le Calendrier de Jules César, ou par *F. P.* c'est-à-dire *Fastus primo*, quand on ne pouvoit rendre ou demander justice que pendant la premiére partie du jour.

On appelle aussi le Catalogue ou l'Histoire Chronologique de la suite des Consuls, les *Fastes* Consulaires.

On appelle encore *Fastes*, les Archives & les Registres publics où sont conservés les Mémoires historiques des choses les plus mémorables arrivées en chaque nation. Dans ce même sens, on appelle le Martyrologe, les *Fastes* sacrés de l'Eglise. Le P. Du Londel Jésuite, a fait les *Fastes* de Louis le Grand, & les *Fastes* de nos derniers Rois de la maison de Valois & de celle de Bourbon.

FASTIDIEUX, euse, adj. Importun, ennuyeux, fatigant par ses discours & par ses actions. *Fastidiosus*, *molestus*, *fastidium creans & satietatem*. Cet Ouvrage est aussi *fastidieux* que son Auteur. Il se dit principalement d'un homme désagréable, qui a méchant air, qui veut faire le plaisant mal-à-propos, & qui s'applaudit de ses sottises. Cela va plus à l'esprit qu'au corps. Bouh. Ce mot est beau & a quelque chose de pompeux : mais l'usage n'a point encore adouci ce qu'il a d'étranger. Refl. Ce qui rend les entretiens ordinaires si *fastidieux*, c'est l'applaudissement qu'on donne à des sottises. Bell. Rien n'est moins selon Dieu & selon le monde, que d'appuyer tout ce que l'on dit par de longs & de *fastidieux* sermens. La Br. Le chagrin de la vieillesse se repand sur la personne des vieillards, & rend *fastidieux* tout ce qu'ils disent. Bell.

Fastidieux, *Fastidiosus*, est aussi le nom propre d'un Evêque Arien du sixieme siécle. Voyez Tillemont, *Hist. Eccl. T. VI. pag.* 192.

FASTUEUSEMENT, adv. D'une maniére fastueuse. *Tumide*, *superbe*, *fastuose*.

FASTUEUX, euse, adj. Qui a beaucoup de faste ; qui est plein de faste. *Ambitiosus*, *superbus*, *fastu tumidus*, *turgens*. Il ne se dit que des personnes, & toujours en mauvaise part. Eloge *fastueux*. Boil. *Fastueuse* prééminence. Pat. Défiez-vous de cette vaine & *fastueuse* Religion, qui se répand tout au dehors, & qui n'a que la surperficie des bonnes œuvres. Fl. Les Stoïciens se paroient d'une patience *fastueuse*. Disc. d'Et. Dieu ne demande aux personnes de votre sexe, ni une sublime raison, ni une science *fastueuse* : mais une devotion tendre, & une foi simple. Flech. ☞ On sçait assez que toutes les hérésies ont affecté l'éclat des bonnes œuvres, & d'une charité *fastueuse*. Bourd. *Exhort. T. I. p.* 130.

Mes amoureux soupirs
Ne troubleront jamais vos fastueux *plaisirs.* Vill.

Loin ceux à qui du mal l'apparente douceur
Donne pour leur prochain une horreur fastueuse. Id.

Cessez, Stoïque Paganisme,
De nous vanter votre vertu ;
Votre fastueux *héroïsme*
D'un vain éclat est revêtu. Nouv. ch. de vers.

Madame Des-Houlieres dit dans son Epitre au R. P. de la Chaize,

Vous, dont la piété solide,
Loin d'étaler aux yeux de fastueux *dehors ;*
Et d'avoir d'indiscrets transports,
Est pour juger d'autrui toûjours lente & timide, &c.

FAT.

FAT, adj. & subst. Prononcez le *t* final. Sot, sans esprit, qui ne dit que des fadaises. *Fatuus*, *bardus*, *stolidus*. Un *fat* est celui que les sots croient un homme de mérite. La Bruy. Le *fat* est entre l'impertinent & le sot : il est composé de l'un & de l'autre. Id. Il n'a d'usage qu'au masculin. Cet homme s'est marié à une gueuse, c'est un *fat*, il a fait le *fat*. Il nous est venu faire un discours qui sent bien le *fat*. Tout *fat* me déplait & me choque. Boil. Qui voudra faire le *fat*, le faste ; il est permis. Bens. Quelle horrible peine à un homme de mérite, de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve, & de venir au niveau d'un *fat* qui est en crédit ! La Bruy.

La satyre ne sert qu'à rendre un fat *illustre.* Boil.

Ecoutez tout le monde, assidu consultant.
Un fat *quelquefois ouvre un avis important.* Id.

Toi seul sçais, Despreaux, à l'air d'un bon vers,
Rendre un fat *ridicule aux yeux de l'Univers.*

J'imite l'importunité
Des fats *que je viens de décrire,*
Vous êtes en droit de me dire, &c. De Malex.

Là je ris de ce fat *qu'on voit à tous propos*
Caresser sa pensée, & rire à tous ses mots. Sanlec.

Dans la bouche d'un fat *Bourdalouë est un sot.*
VILL.

Ce mot se dit aussi des choses.

Pour finir un poëme il forge une bataille,
Et prenant chez Barbin les armes du combat,
Achève en Arlequin un ouvrage si fat.

Ce mot vient du Latin *fatuus*.

☞ FAT, s. m. Vieux mot. Destin : du Latin *fatum*.

Qui eut en soi le fat *& destinée.*

FATAGAR, ou FATIGAR, s. m. Nom d'un Royaume, ou contrée de l'Abyssinie. *Fatigara*. Le Royaume de *Fatigar* est entre le pays de Dobas au nord, le Royaume d'Angote au couchant, celui de Xoa au midi, & la côte d'Ajan au levant. D'autres disent qu'il a la riviére d'Aoane au nord, le Royaume d'Ogge à l'ouest, au sud la Province de Gamat. Voyez la Relation d'Afrique, par De la Croix, Tome III.

FATAL, ALE, adj. *Fatalis*. Ce qui doit arriver nécessairement par un arret de la Destinée, qu'on ne peut éviter. Ainsi dans la véritable Religion, où l'on reconnoît que Dieu ne nécessite point les volontés, *Fatal* ne sçauroit être pris en ce sens. Mais les anciens Payens l'y prenoient souvent. C'est par un decret fatal des Dieux que cette ville a été ruinée. Le cheveu *fatal* de Nisus. Le dard *fatal* de Céphale. Le tison *fatal* de Meléagre. Le nom des Scipions étoit *fatal* à l'Afrique. Sort *fatal*. Destin *fatal*. Loi *fatale*. Decret *fatal*. Arret *fatal*. Son instant *fatal*. Le jour *fatal*. ACAD.

Remarquez que l'on ne dit point *fataux* au plur. On trouve pourtant parmi les œuvres de Jean d'Espagne, un Traité qui a pour titre, Exemples des jours qui ont été *fataux*. Cela n'est point à imiter. Lorsqu'il n'a point un sens fâcheux, il signifie seulement que la chose a été ordonnée par une Puissance supérieure, à laquelle l'homme est assujetti : par exemple, C'étoit une chose *fatale* à la race de Brutus, de délivrer la République. VAUG.

Caron dans la fatale *barque*
Passe le Berger, le Monarque. BOIL.

Il tenoit pour certain que la couronne sainte
Devoit etre a la sienne une fatale *enceinte,*
Qui pourroit la munir contre tous les dangers, &c.
P. LE MOINE.

FATAL, signifie aussi, Fâcheux, malheureux, funeste. *Funestus, fatalis*. Ce jour-là a été *fatal* à la République. La bataille d'Arbelles fut *fatale* aux Perses. On ne sçauroit trop déplorer les *fatales* divisions du Christianisme partagé en tant de sectes, qui se sont malheureusement séparées de la vraie Eglise. Je ne puis me délivrer de cette *fatale* passion qui me persécute. VILL.

Sans ce métier fatal *au repos de ma vie,*
Mes jours pleins de loisir couleroient sans envie.
DESP.

FATAL, signifie encore, qui met fin, qui cause la mort. On a beau appeller le Médecin : quand l'heure *fatale* est venue, il faut mourir.

Et que devant ton jour fatal,
Cent revolutions solaires
Eclairent sur ton vertical.

Ce sont des vers des Visionnaires.

Ton rival a des armes fatales.
Teintes dans les eaux infernales. DE FONTEN.

FATALEMENT, adv. D'une maniére fatale. *Fataliter*. Être conduit *fatalement* chez une personne. MOL. C'est-à-dire, malheureusement.

FATALISER, v. act. *Fato destinare*. Ronsard s'est servi de ce mot pour dire Destiner. C'est aussi ce qu'on appelloit autrement *feer*; car fatal & féé est la même chose.

☞ FATALISTE, adj. Qui attribue tout à la fatalité & à la la Destinée. Ce terme est nouveau & peu établi. Cependant nos meilleurs Auteurs d'aujourd'hui commencent à s'en servir. Voici un très-bon argument, & il n'y a aucun *fataliste* qui le puisse réfuter. DE LA ROCHE, après M. Clarke.

FATALITÉ, s. f. Nécessité d'un événement, dont on ne sçait pas la cause, & que les Anciens attribuoient à la Destinée. *Fatum, fati necessitas*. Je ne sçais par quelle *fatalité* mes desseins échouent toujours. Les Anciens donnoient tout à la *fatalité*. Les Stoïciens, qui admettoient une Providence, l'assujettissoient pourtant à la *fatalité* du Destin. S. EVR. L'opinion qu'avoient les Stoïciens, que toutes choses étoient gouvernées par une *fatalité* immuable, faisoit qu'ils s'y soumettoient comme des esclaves attachés à leur chaîne. DISC. D'EL. Jamais les Stoïciens n'ont fait leur *fatalité* plus roide, ni plus inflexible, que la prédestination des Calvinistes. BOSS. Quand l'inévitable arrêt de ma *fatalité* m'aura porté dans les champs Élisées. MAIN.

☞ FATHIMITE, comme écrit d'Herbelot, & comme il faut écrire. FATIMITE, comme écrivent d'autres moins habiles que d'Herbelot, s. m. & f. *Fathimita*. Descendant de Fathimith, ou Fathema, fille de Mahomet & d'Aischah. *Fathimita*. C'est un titre qu'ont porté des Princes Musulmans, qui prétendoient descendre en ligne directe d'Ali & de Fathima, son épouse, fille de Mahomet. La dynastie des *Fathimites* commença en Afrique l'an de l'hégire 296. de J. C. 908. par Abou Mohammed Obed-Alla, ou Obeidallah, qui se fit suivre comme un Prophéte, chassa les Agrebres de la Province d'Afrique proprement dite, & peu après les Edrissites de la Barbarie, Numidie & Mauritanie où ils régnoient. Les *Fathimites* conquirent ensuite l'Egypte, & s'y établirent en qualité de Califes. Plusieurs ont contesté à ces Princes la qualité de *Fathimites*, & l'origine qu'ils prétendoient tirer d'Ali & de Fathima. Voyez la Bibliothéque Orientale de d'Herbelot. Les Califes *Fathimites* d'Egypte finirent en Abed, l'an 567. de l'hégire, de J. C. 1171. après avoir régné 208 ans depuis la conquete de Moëz. FLEURY. & 268 ans depuis leur établissement en Afrique, suivant ce qu'on vient de rapporter de D'Herbelot.

☞ FATHOM, s. m. Mesure dont on se sert en Moscovie, qui contient sept pieds d'Angleterre, & environ la dixiéme partie du pouce; ce qui revient, mesure de France, à six pieds sept pouces & quelques lignes, le pied d'Angleterre n'étant que de onze pouces quatre lignes & demie de Roi.

FATIDIQUE, adj. Qui prophétise, ou annonce les arrêts des destinées. *Fatidicus*. Il ne se dit que des divinations profanes des Anciens, qui se faisoient par le vol des oiseaux, des trépieds, & autres choses qui servoient de fondement à leurs prédictions, à leurs vains oracles. ☞ Si c'étoit l'exhalaison qui fût la cause des Oracles, tous ceux qui s'approcheroient du trépié *fatidique* seroient saisis de l'enthousiasme. L'ABBÉ DE VILLARS.

FATIGANT, ou FATIGUANT, ANTE, adj. Importun, ennuyeux, qui nous est à charge. *Molestus*. Les sots Panégyristes sont bien *fatigant*. C'est une chose bien *fatigante* que les longues visites. Les femmes pleurent leurs maris par ostentation : c'est une triste & *fatigante* vanité. S. EVR. La vie *fatigante* des Courtisans, & les rebuts qu'ils souffrent, ne les dégoûtent point de la Cour. M. ESP. Une vertu *fatigante*. MOL.

Il est d'autres maris, volages, infidèles,
Fatigans *damerets, tyrans nés des ruelles.* R.

FATIGUE, s. f. Peine, travail de corps qui lasse & qui accable. *Molestia, labor, lassitudo, defatigatio*. On ne doit point aller à la guerre, qu'on n'ait le corps fait à la *fatigue*. Les chevaux de manége ne sont pas propres pour la *fatigue*. Une longue contention d'esprit est d'une grande *fatigue*. J'ai été exposé à la *fatigue*

d'essuyer

d'essuyer une mauvaise harangue. Call. La vie des chefs de parti est une *fatigue* honorable. M. Esp. Que celui donc qui voudra voir s'il est pauvre d'esprit, regarde s'il aime les suites & les effets ordinaires de la pauvreté, qui sont la faim, la soif, le froid, la *fatigue*, & le dénuement de toutes choses. M. L'Ab. Regn. C'est une *fatigue* que d'avoir à se venger, & à soutenir le rôle d'un ennemi déclaré. Bell. Pomey dit aussi *fatigation* : ce mot n'est plus en usage, & je ne sçais s'il y a jamais été.

Fatigue, se dit aussi en parlant des hardes & habits qui résistent au mauvais temps, ou qu'on ne se soucie pas de salir & de gâter. C'est un gros habit de *fatigue* qui ne sert que pour la pluie, ou quand on ravaude dans le ménage.

FATIGUER, v. act. Harceler, lasser. *Fatigare*, *lassare*. Ce Partisan *fatigue* les ennemis par ses courses continuelles. Le meilleur cheval se *fatigue*. Il est aussi quelquefois neutre, & signifie, travailler, supporter la fatigue, *laborem tolerare*. Les filles & les femmes *fatiguoient* comme les simples ouvriers. Bouh. Cet homme ne durera pas au travail, il *fatigue trop*.

Ce mot vient du Latin *fatigare*. On a appellé aussi *fatigia*, les travaux, peines & *fatigues*. Du Cange.

Fatiguer, se dit aussi figurément des choses spirituelles. L'esprit se *fatigue* aussi-bien que le corps. Tous ces discours inutiles ont bien *fatigué* les Auditeurs. Les grandes assemblées *fatiguent* : on n'y sçauroit parler que des choses générales, qui ennuïent presque toujours. Bell. Vous croyez que quand vous serez *fatigué* de vos passions, quelques soupirs, poussés du fond d'une conscience effrayée, flechiront à propos la justice de Dieu. Flech. Il y a communément dans nos Historiens un certain embarras qui *fatigue* l'esprit, & qui le dégoûte. Le P. Dan. Ce Marquis avec son air empressé vous *fatigue* de ses embrassades & de ses baisers. Bell.

De victimes, d'encens, j'ai fatigué *les Dieux.* Des-H.

Il fatigue *les gens du récit de ses vers.* Scar.

Fatigué, ée. part. pass. & adj. *Fatigatus*, *lassus*.

☞ FATIHHÉ, s. m. Nom d'une priére que les Turcs récitent, & qui est comme l'Oraison Dominicale. En voici le sens. Au nom de Dieu misérateur & miséricordieux, louange à Dieu Seigneur des mondes, misérateur & miséricordieux. Roi du jour du jugement, nous t'adorons, nous nous confions en toi : garde-nous, & nous t'invoquons en la droite voie, voie de ceux que tu as élus, & que tu favorises de tes graces, & non de ceux contre qui tu es en colére, ni des infidéles, & de ceux qui ne sont point errans. Ainsi soit-il. Du Loir. *p.* 142.

☞ FATIMITE. *Voyez* FATHIMITE.

FATISTE, s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *Poete*, & sur-tout celui qui faisoit des vers pour disputer le prix des Jeux Floraux, & autres. Il y en a qui disent que ce mot signifie *Farceur*, *Bâteleur* : ce qui revient au premier sens, parcequ'autrefois nos Poëtes alloient dans les compagnies, & se trouvoient aux réjouissances & aux fêtes, où ils récitoient leurs vers en faisant des grimaces & des gestes plaisans & extraordinaires.

Ce mot se trouve souvent dans Pasquier, & autres Auteurs. Il étoit fait à l'imitation du ποιητὴς des Grecs, qui signifie, *faiseur*. Nicot écrit *factiste*, & l'explique en Latin par *comicus poeta*. Voyez Ménage sur le mot Fatiste. Pasquier se sert de ce mot dans ses Recherches, L. V. C. 5. M. Le Gendre, dans ses Mœurs & Cout. des François, p. 263. prétend que ce mot ne signifie pas en général un Poëte, mais une espéce particuliére des Poëtes. D'autres Poëtes, nommés *Fatistes*, faisoient, dit-il, de petites piéces qui étoient chantées par les chœurs. Ces petits ouvrages, ajoûte-t-il, étoient d'autant plus estimés que le Poëte y mêloit souvent des traits piquans contre le vice, & des éloges de la vertu.

FATRAS, s. m. Ce mot s'est dit originairement d'une sorte de vers anciens, où un vers étoit souvent répété, comme aux Chants Royaux, selon Borel. En voici un exemple :

Le prisonnier
Qui n'a argent,
Est en danger
Le prisonnier;
Pendre au noyer
Le fait l'argent;
Le prisonnier
Qui n'a argent.

Borel ajoûte au même endroit qu'on disoit *fatriser*, pour faire ces sortes de vers. Rime *fatrisée*, est ce que Richelet & d'autres ont appellé rime fraternisée, apparemment parcequ'ils ont cru que ce mot venoit du Latin *frater*, & non pas de *fatras* : il faut même dire *fetrisée*, & non pas *fatrisée*, ni *fraternisée*. Les piéces de rimes *fatrisées* étoient de vrais *fatras* (*satyra*, *saturum carmen.*) Pierre Le Févre, Curé de Mérai, dans son Art de pleine Rhéthorique, parle de ces sortes de piéces de vers qu'on appelloit *fatras*.

Ménage fait venir *fatras* de *Farcio*, *farsi*, *fartum*, *farta*, *fartacium*, *fartas*, *fatras*.

Fatras, maintenant signifie seulement, Bagatelles, choses vaines, inutiles & superflues, qui ne sont d'aucune valeur. *Nugæ; varietas indigesta*, *gerra*. Il n'a rempli son cabinet que d'un *fatras* de tableaux & d'antiquités. Tout ce Livre est plein de *fatras*, de citations, de rapsodies qui ne sont d'aucune considération.

Pourquoi d'un travail inutile,
S.... fatiguer ton esprit,
Pour faire chaque jour courir de maint écrit
Le nouveau fatras *par la ville.*
Trad. du P. Comm.

De grace, évitons ce fatras.
De si fades raisons ne m'accommodent pas. Bours.

Comment donc vous répondre ? Oh ! je ne le sçais pas,
Tout au plus je ne sçai que quelques vieux fatras
Et contes de ma mere l'oye. D. D. S.

.... Ne me replique point : je connois ton fatras.
Combats sur ma parole, & tu l'emporteras. Boil.

FATRASSER, v. n. Ce mot se trouve dans Pomey, pour, S'occuper à des bagatelles. *Nugis distineri*. Cet homme ne fait que *fatrasser*.

FATRASSEUR, s. m. Ce mot se trouve dans Pomey, & se dit en effet familiérement d'un diseur de bagatelles, d'un homme qui s'occupe à des bagatelles, à des riens. *Gerro*, *Ardelio*. C'est un *fatrasseur* : je ne veux point avoir affaire à lui.

FATRISER. Vieux mot. Faire des piéces de vers appellées FATRAS. Voyez ce mot.

FATROULER. Vieux mot, qui est hors d'usage ; il signifie, manier des bagatelles, s'occuper de bagatelles.

FATUA, s. f. Nom d'une fausse Divinité des anciens Romains. *Fatua*. C'étoit la même que la Bonne-Déesse, ou Faune, & la Terre, & l'ancienne Vesta, Opis, Proserpine. Voyez ces mots. On l'appelloit *Fatua à fatu*, parcequ'elle parloit & rendoit des oracles : *Fari*, parler. Vossius, *de Idol. L. I. C. XII. p.* 50. Struvius, *syntagm. Antiq. Roman.* C. I. p. 122. Arnobe, *L. I. & L. V.* Macrobe, *Saturn. L. I. C.* 12. S. Augustin, *De Civitate Dei*, *L. VI. C.* 24. rapportent ses noms divers.

FATUAIRE, s. m. Terme d'Histoire. *Fatuarius*. Les *Fatuaires* étoient chez les Anciens ceux qui paroissant inspirés annonçoient les choses futures.

Ce nom de *Fatuaire* vient de *Fatua*, femme du Dieu Faune, laquelle prédisoit aux femmes l'avenir, comme Faune le prédisoit aux hommes.

FATUEL, s. m. Nom d'un faux Dieu de l'Antiquité. *Fatuellus*. C'est Faune que les Romains nommérent ainsi; & Fauna, sa femme, Fatua, parcequ'ils prédisoient l'avenir ; de *Fari*, qui est la même chose que *vaticinari*, prophétiser, prédire. *Servius*, *sur le* 47e *vers du L. VII. de l'Eneide.*

☞ FATUISME, f. m. Esprit & caractère de fat. Voilà, je crois, un établissement nouveau qui ne sera point à la charge du public, mais bien à l'extirpation du *Fatuisme*.... Abbé de Choisi.

FATUITÉ, f. f. Sottise, impertinence. *Fatuitas, ineptia, stoliditas.* On ne peut trop blâmer la *fatuité* de ceux qui parlent toujours, & qui ne sçavent rien. L'entêtement aveugle & ridicule que nous avons pour nous-mêmes est une espèce de *fatuité*. Bell. Un voluptueux étant à la chasse demandoit à ses gens ; ai-je du plaisir ? Ce sont des *fatuités* des Grands, qu'il est bon de remarquer. Nic. Le Pere Bouhours a douté si *fatuité* est François. L'usage l'a confirmé. Nous n'avons point d'autre terme qui exprime si bien ce que l'on entend par-là. La *fatuité* de certaines femmes est pire que la grossièreté, ou la rusticité des villageoises : elle a l'affectation de plus. La Br. Il faut avoir bien du mérite pour ne tomber pas dans des *fatuités* bizarres, quand on est tout d'un coup élevé à une grande fortune. Bell.

F A U.

FAU, ou FOU, f. m. Arbre de haute-futaie. *Fagus, esculus.* C'est la même chose que *fouteau*, ou *hêtre*. Voyez HETRE. M. Ménage regarde *fau* comme un mot ancien & hors d'usage ; car au mot *fouteau* il dit que nos Anciens disoient *fau* & *fou*. On a dit aussi *fain*. Voyez M. Ménage, au mot *faine*. Nicot dit *fayart*. ☞ On se servoit autrefois pour écrire de l'écorce de tilleul, de *fau*, &c. Calmet. On ne dit plus ce mot : on dit du hetre.

FAVAGNONA, ou FAVAGNANA, f. f. Nom propre d'une île. *Favaniana*, anciennement *Ægusa*. Elle est dans la mer de Sardaigne, sur la côte occidentale de Sicile, vis-à-vis de Capo Coco.

FAVARA, f. f. Nom propre d'une source, d'où sort une petite riviére de même nom. *Favara*, anciennement, *Fons Dianæ*. Elle coule dans la vallée de Noto en Sicile, & se décharge dans la mer d'Afrique, entre l'embouchure du Maulo, & celle du Frascolar. Maty.

FAVATERIA. Voyez FALVATERA.

FAUBERT, f. m. Terme de Marine. C'est une espèce de balai dont on nettoie le vaisseau. *Scopula nautica*. Il est fait de vieux cordages défilés, qu'on appelle autrement *escoupes*, ou *vadrouilles*. De-là on dit *fauberter*, c'est-à-dire, balayer, nettoyer avec un *faubert*.

FAUBLOYER, v. Ce mot, qui étoit autrefois en usage, signifie, *Dire, réciter, parler*.

Il vient de *fabulari*, qui signifie la même chose en Latin.

☞ FAUCET, f. m. L'Auteur des Entretiens sur la Musique imprimés à la suite, & sous le titre d'Histoire de la Musique, & de ses effets, avoit écrit *faucet*, mais il passe condamnation lui-même sur cela, & convient qu'il faut écrire *fausset*, que l'analogie le veut ainsi, que *fausset* vient de l'adjectif féminin *fausse*. Une voix de *fausset*, comme qui diroit, une voix presque fausse.

FAUCHAGE, f. m. Action de faucher. *Fœni messis, fœnisecium, fœnisectura*. Un temps pluvieux n'est pas propre pour le *fauchage* des prés. Il a tant payé pour le *fauchage* de ses avoines.

☞ FAUCHAISON, f. f. Terme d'Eaux & Forêts. Le temps où l'on fauche les prés, comme on dit fanaison pour le temps où l'on fane les foins, & harengaison pour le temps de la pêche du hareng. Voilà un beau temps pour la *fauchaison* des foins. Pour avoir du regain dans les prés, il en faut interdire l'entrée au bétail jusqu'à la *fauchaison* qui s'en fait vers la mi-Septembre. Ploche.

☞ FAUCHARD, f. m. Espèce de petit faucillon avec un long manche à peu-près de la hauteur d'un homme. On s'en sert pour marcher comme d'un bâton, & à couper des branches ou autres choses un peu hautes, sans être obligé de monter. On s'en sert aussi d'arme défensive.

FAUCHE, f. f. Se dit aussi de l'action de faucher, ou de ce qu'un homme peut faucher en un jour. La plûpart des prés de France se mesurent par tant d'hommes de *fauche*.

Ce mot est dérivé du Latin *Falx*.

☞ FAUCHÉE, f. f. Une fauchée de pré ; c'est la quantité de quatre-vingt cordes, & le travail d'un jour pour un faucheur.

FAUCHER, v. act. Couper l'herbe des prés, ou les avoines avec la faux, *Demetere, secare, falce desecare*. Il y a des prés qu'on *fauche* deux ou trois fois l'année, comme ceux de Luserne.

On dit figurément, que la mort, que le temps, *fauchent* toutes choses.

Faucher, en termes de Manége, se dit d'un cheval qui traine en demi-rond une de ses jambes de devant, & qui boite en marchant pour avoir été entr'ouvert, ou avoir fait quelque effort.

☞ FAUCHER. Sur les Galéres on dit *faucher* le grand pré ; pour dire, ramer. Cette expression métaphorique n'est que du style familier. Je vous trouverai fort heureux, si l'on ne vous condamne qu'à *faucher* le grand pré. Le Sage.

Fauché, ée. part. pass. *Messus, sectus*.

On dit quelquefois ironiquement, que les prés sont *fauchés*, que les avoines sont *fauchées* ; pour dire, qu'ils sont perdus, ruinés, qu'il n'y en aura point cette année.

FAUCHET, f. m. Espèce de rateau avec des dents de bois, qui sert aux faneurs à amasser l'herbe fauchée & fanée pour la mettre en meulons, *Rastellum*. Les batteurs en grange ont aussi besoin d'un *Fauchet*, pour séparer la paille battue d'avec le blé. Le célébre Fauchet, qui a recueilli nos antiquités Gauloises, avoit pris pour devise, par rapport à son nom, un de ces *fauchets*, avec ces mots, *Dispersa & neglecta coegi*. P. Ménest.

FAUCHEUR, f. m. Celui qui fauche les prés & les avoines. *Falcarius, messor, desecator*.

☞ FAUCHEUR, f. m. L'Araignée des champs, appellée communement *faucheur*, a la partie antérieure ou la tete & la poitrine plate horisontalement & presque transparente ; étant couverte d'une écaille fort fine, lisse & blanchâtre. Il y a une grande tache noire sur sa tête, que je crois être le cerveau qui paroît à travers l'écaille transparente qui le couvre. Cette araignée a huit yeux placés d'une maniere extraordinaire : il y en a deux au milieu du front, très-petits & fort proches l'un de l'autre, de sorte qu'on pourroit les prendre tous deux pour un petit corps ovale. Aux extrémités du front, à droite & à gauche, il y a deux petites bosses, & sur le sommet de chacune de ces bosses il y a trois yeux placés en tréfle fort proche les uns des autres. Ces yeux-ci sont plus gros que les deux du milieu : ils ont une cornée fort bossue, blanche & transparente, quoique le fond en soit noir, au lieu que les deux yeux du milieu sont tout-à-fait noirs. Il part de chacune de ces bosses, aussi-bien que des deux yeux du milieu, un canal fort sensible. Ces trois canaux vont se rendre dans cette tache noire que je crois être le cerveau. A mesure que ces canaux s'éloignent des yeux, ils s'approchent les uns des autres, pour donner à peu-près dans le même endroit du cerveau. Ces canaux contiennent apparemment les nerfs optiques & en sont les gaines. Les jambes de ces araignées sont fore menues, mais fort longues, & leurs bras fort courts, & fort charnus. Leurs jambes sont si pleines de poils, qu'elles paroissent au microscope des plumes à écrire. Homberg. *Mém. de l'Acad.* 1707. p. 350.

FAUCHEUX, est une espèce d'araignées à longues pattes.

FAUCHON, f. m. Espèce d'épée courbe, dont on se servoit autrefois. *Falcula*. On l'appelloit fauchon, parce qu'elle étoit faite en faucille, ou parce qu'elle fauchoit la vie des hommes. Le Président Fauchet rapporte ces vers de l'auteur du pélérinage de l'ame.

Ou le fauchon *je te ceindrai*,
Ou ta vie je faucherai.

On trouve dans les gloses d'Isidore, *Falcarius, gladiator, falcem gerens*. Mén.

FAUCIA, f. f. Nom de l'une des Tribus Romaines. *Tribus Faucia*. La Tribu *Faucia* est célébre par de grands malheurs. Voyez *Alexand. ab Alexand. Dier. Gen. L. I. c. 7.*

FAUCILLE

FAUCILLE, f. f. Instrument qu'on manie d'une main, & avec lequel on fcie les blés. *Falcula, fecula*. Il eft fait en demi-cercle, & emmanché d'un petit manche de bois. Il a de petites dents plus délicates que celle des fcies. En Provence la *faucille* n'a point de dents. Elle coupe comme un couteau bien affilé. C'étoit le faifon où les épis tomboient fous les *faucilles*. Les Moiffonneurs ont déja la *faucille* à la main. Il eft temps de mettre la *faucille* dans la moiffon.

Le même grain, que les glaçons
Sembloient dérober aux moiffons,
Tombe enfin deffous la faucille;
Et le diligent Laboureur
Se fert des mains de fa famille,
Pour recueillir tout fon bonheur.

Ce mot vient de *falcula*, ou de *falcilla*, diminutif de *falx*. Nicot.

En Anatomie, on appelle *Faucille*, cette portion de la duremére qui fait la féparation des parties de devant du cerveau, à caufe qu'elle a la figure d'une *faucille*.

On dit figurément, mettre la *faucille* dans la moiffon d'autrui, pour dire, Entreprendre fur le métier, fur les fonctions d'autrui. *Mittere falcem in meffem alienam.*

On dit proverbialement & ironiquement, quand quelqu'un fait une action mauvaife, qu'il ira droit en Paradis comme une *faucille*; ou d'une chofe tortue, qu'elle eft droite comme une *faucille*.

Le mont Faucilles, eft une partie des montagnes de Vauge. Voyez VAUGE.

FAUCILLON, f. m. Inftrument fait en forme de faucille. *Falcilla*. On appelle du bois à *faucillon*, un menu bois taillis aifé à couper avec cet inftrument.

☞ **FAUCOGNEY**, f. m. *Fanconcium*, Ville de France, dans la Fr.-Comté, au Bailliage d'Aumont, & au pied du mont de Vofge, fur la petite riviere de Lantaine.

FAUCON, f. m. *Falco*. Oifeau tant de leurre que de poing, qui a le plus beau vol, & qui eft le plus noble & le plus eftimé entre les oifeaux de proie. Il furpaffe tous les autres en bonté, en grandeur de courage, & en ce qu'il eft le plus familier & le plus domeftique de tous; c'eft pourquoi il donne le nom à la *Fauconnerie*. Il a les pieds jaunes, la tête noire, & eft femé fur le dos de plufieurs taches noires. Le bon *faucon* a la tête ronde, le bec court & gros, le cou long, les épaules larges, les pennes des ailes fubtiles & déliées, les cuiffes longues, les jambes courtes, les pieds, ou mains, longs, larges & grands. Le *faucon* vole pour les champs, pour riviére, pour milan, pour corneille, pour héron, pour pie. Faucon ne fe dit que de la Femelle; car pour le male on l'appelle Tiercelet de *faucon*, *Tertiarius falconis*, *tertiarius falco*, comme moindre & plus foible que la femelle. Pomey. Il y a des *faucons* riviéreux, d'autres champêtres, propres à voler fur les riviéres, ou les campagnes: en Latin *falco*, *triorches*, *buteo*, & en général *accipiter*, qui eft le nom de la meilleure efpéce, qui a donné le nom aux autres. Le mot de *faucon* fe peut attribuer particuliérement à chaque efpéce; & l'on dit *faucon* gentil, *faucon* pélerin, *faucon* de Tartarie, *faucon* de Barbarie, *faucon* Gerfault, *faucon* facre, *faucon* lanier, *faucon* Tunifien, & ainfi des autres.

Il n'appartient qu'aux Rois, & aux Princes de tenir des *faucons* pour leurs diveftiffemens, foit au vol pour champs, foit pour riviéres. Cet oifeau qui eft de la plus grande entreprife, qui fe foutient le mieux, & qui fond avec le plus d'impétuofité fur tout ce qu'il apperçoit, eft auffi pour cela le plus noble de tous les oifeaux qui font à l'ufage de la fauconnerie.

Jean de Janua, & plufieurs autres, difent que ce nom vient de ce que cet oifeau à les ongles recourbés, qui reffemblent à une faux. Giraldus le dérive à *falcando*, parcequ'il vole en tournant comme une faux. L'Empereur Frideric Barberouffe a bien écrit des *faucons* en fon Art de la Chaffe; Albert le Grand, Jacques-Augufte de Thou dans fa *Fauconnerie*, &c.

Bellon divife les *Faucons* en trois efpéces: il appelle les uns paffagers, d'autres champêtres, & les derniers *faucons* de marais. Nous en avons en France que nous appellons *faucons* de repaire, ainfi appellés à caufe qu'ils fe plaifent d'habiter un lieu particulier; pour la facilité qu'ils y rencontrent à prendre leur proie & ce qui eft commode à leur nourriture. Nous mettons parmi les paffagers, qui font du premier genre, les *faucons* hautains, que nous appellons héroniers & gruyers, parcequ'ils font propres au vol du Héron & de la Grue.

Albert le Grand les divife pareillement en trois genres; fçavoir, les nobles, defquels il établit dix efpéces: ceux qui font fans cœur & couards: & les derniers font entre les deux efpéces, parcequ'ils font engendrés des nobles & des couards, & participent au naturel des uns & des autres.

Il met dans la premiere de ces trois claffes le *faucon* facre, le Gerfault, le *faucon* de montagne, le pélerin ou paffager, le boffu, le blanc, le rouge, le *faucon* aux pieds bleus, le *faucon* d'arbre & le *faucon* de roche.

Entre les couards, il met les oifeaux nocturnes; les pies griéches & les quercerelles; mettant ainfi & confondant les *faucons* avec des efpéces d'éperviers.

Pour les troifiémes, qui font engendrés d'un oifeau noble & d'un couard, il n'en nomme aucune efpéce diftincte, à caufe qu'ils changent tous les jours, fuivant les efpéces différentes defquelles ils font engendrés; ce qui fait qu'il eft impoffible d'en établir quelque chofe de certain.

Tous ces *faucons* différens, ainfi que les autres oifeaux de proie, ont une triple différence prife de leur âge. Les uns s'appellent *faucons* fors, les autres *faucons* niais, & les autres *faucons* mués.

L'on peut apporter encore une autre différence entre les *faucons*; car quelques-uns peuvent être appellés Grands, ainfi que les Gerfaults, les Pélerins, & ceux de pareille efpéce; les autres médiocres, les autres petits, les autres longs, les autres de grand corfage, les autres ronds. Il fe rencontre enfin une grande diverfité & différence de couleurs dans leurs pennages, dans toutes les efpéces: car des Pélerins, auffi bien que d'autres, il s'en rencontre de rouges, d'autres obfcurs, d'autres tachetés.

Le *faucon* qui eft pris petit avant la mue eft le meilleur. La bonne forme du *faucon* eft d'avoir la tête ronde & pleine fur le haut, le bec gros & couer, le col fort long & la poitrine bien large, groffe, charnue & nerveufe, dure & forte d'offemens, en forte que fe confiant à fa poitrine, il en frape fa proie. Il doit avoir la hanche pleine, les aîles longues & qui croifent fue la queue, qui doit être courte & fort mobile; la cuiffe groffe, la jambe courte, la plante large, molle & verte, la plume légére. Un tel *faucon* prendra les gruea & les grands oifeaux.

Il y a dix efpéces de *faucons*, qui font l'Oublier, l'Efmérillon, le Lanier, le Tunifien, le Gentil, le Pélerin, le *faucon* de paffage, le *faucon* de montagne, le Sacre, le Gerfault, proprement *Butel*, felon M. de Sainte-Marthe.

Le *faucon* qui a la plume blanche eft hardi & bon; & quand il eft for, il ne le faut pas faire voler qu'il n'aie mué: car il eft bon après la mue.

La couleur qui convient le plus aux *faucons* eft d'avoir des taches noires auprès du bec, ou, comme dit Albert le Grand, des gouttes noires dans la face, & des marques blanches autour des yeux, & de part & d'autre du bec; & la peau qui couvre les yeux, noire; & d'un cendré tirant fur le noir; fur le crane, le dos & la partie extérieure des ailes & de la queue, & aux autres parties du corps, il eft diverfifié, & a comme de petites verges ou lignes interrompues; mais fa couleur dominante eft toujours le noir.

Les *faucons* noirs font tenus pour les plus vaillans oifeaux qui foient; & les plus blanchâtres font les plus paifibles, & qui moins vont à l'arbre. Quant à la beauté des oifeaux, les Éperviers, Autours, Tiercelets, & *Faucons*, doivent étré blancs tannés, tirant à la rouffeur des volailles, & doivent être grands & longs; & de gros plumage bien marqué & bien formé, la queue groffe & courte, gros bec, larges narilles, petite tête & plate, les yeux enfoncés, le cou long, fubtil, gros eftomac, larges épaules & les reins larges; courtes jambes, & longue ferre bien fendue, les ongles déliés & aigus,

aigus; & si vous trouvez oiseau brun qui soit de cette forme, achetez-le autant que le blanc, bien que de tout passage il s'en trouve de bons, pourvu qu'on les sache bien gouverner, & leur donner bon past.

La première année le *faucon* est d'un roux qui n'est pas fort rouge, & qui tire plûtôt sur le pâle, il blanchit insensiblement à mesure qu'il avance en âge, & plus il a de mues. La couleur des yeux est fort jaunâtre, & approchant du safran; en telle sorte qu'ils en paroissent rouges, la paupiére en est noirâtre; les pieds sont d'un jaune pale & blanchâtre. Il est à remarquer, que moins le *faucon* a les pieds blanchâtres, & moins il est hardi. S'il tire pareillement sur la couleur bleue, il est aussi moins courageux, bien que quelques-uns soient d'une autre opinion.

Tous les *faucons* généralement doivent avoir la tête grosse & le cou court, le bec semblablement gros & court, la poitrine large, & l'os de la poitrine aigu, parceque c'est le naturel du *faucon*, de trapper & heurter de la poitrine. La nature lui a donné & l'a muni d'un os large & fort, de figure triangulaire, dont le haut & l'angle droit est dans la partie supérieure du corps, qui est très-dure & très-ferme. Il a encore ceci de particulier, que ses ailes sont fort longues & sa queue très-courte; ses jambes courtes, & renforcées à proportion de son corps, ce qui n'est pas ainsi aux autres oiseaux de proie; la main bien ouverte, forte, & bien nerveuse aux articles; les ongles fermes & un peu plus courbés à la partie intérieure de la main, qu'il regarde souvent.

Les *faucons* sont meilleurs, selon les pays & régions desquelles ils viennent, ainsi que nous avons ci-devant dit des éperviers. Les marques du bon, sont quand il est de moyenne taille, large dessous & dessus, bien relevé de mahuttes & délié; court enjointé, la main grande, séche & déliée; la tête petite & ronde, de gros yeux de Connil, le bec gros & court, les naseaux grands, le freslon gros, la couronne grosse & large, le corps court, l'epinette grande, le vol long, bien assilé; qu'il ne croisse guére; son pennage d'une piece sur le derriére, les mailles de gros cœur par-devant, le champ de son pennage tirant sur le brun; qu'il soit couvert de manteaux, & les auvans larges. Auguste de Thou dans sa Fauconnerie, *in Hieracosophii Libro*, décrit ainsi la bonne espéce de *faucons*.

Depressus capitis vertex, oblongaque toto
Corpore pennarum series, pallentia crura,
Et graciles digiti ac sparsi, naresque rotunda.

On apporte les *faucons* de Barbarie, de Tartarie, d'Allemagne, de Savoye, & autres pays eloignés; il s'en rencontre dans les montagnes de Dauphiné.

Le *faucon* a son Tiercelet, qui est le mâle, aussi bien que les autres oiseaux de proie, à l'exception de l'Esmérillon. Il doit être choisi le plus grand, & approchant le plus que l'on pourra du pennage & de la figure du *faucon*. Les latins les appellent *Pumiliones*; c'est-à-dire petits oiseaux; ils n'ont rien de différent que la grandeur, & quelque chose dans le pennage.

Le Tiercelet, ou mâle du *faucon*, a les pennes bien madrées, la tête noire, les yeux noirs; est cendré par le dos & dessus la queue, laquelle est toutefois madrée. Il est de leurre ainsi que le *faucon*; ses jambes & ses mains sont jaunes, & il a communément la poitrine pâle; il porte deux taches noires à côté des yeux.

Pour rendre le *Faucon*, & généralement tous les oiseaux de proie domestiques, il est nécessaire de les tenir fréquemment sur le poing, leur avoir la main douce, & ne les pas contredire.

Il y a quelques *faucons*, suivant l'opinion de Martino, qui naturellement veulent voler haut & gras, & les autres plus maigre; ce qui fait qu'il les faut bien connoître, parceque tous les *faucons* sont propres à prendre toutes sortes d'oiseaux; car les *Faucons* noirs sont d'une nature, les lavés d'une autre. Il assure que les plus merveilleux & les plus hautains sont blancs. Ils veulent etre tenus plus haut & plus gras au voler que les autres, & vous trouverez le *faucon* blanc, past pour past, plus gras & plus haut que nul autre oiseau, de quelque compléxion qu'il soit; la raison est, que le *faucon* blanc est plus doux & plus paisible, plus agréable en toutes ses actions envers son Maitre qu'aucun des autres; ce qui fait qu'il s'entretient en meilleur état, & plus haut naturellement.

On dit *faucon* qui va au change, ne va pas au gibier. *Qui prædam dimittit, non sequitur.* On dit jetter le *faucon* & lâcher l'Autour; main de *faucon* & pied d'Autour; Lier le *faucon* & empiéter l'Autour. Il ne faut pas donner gorge de grosse chair aux *faucons*; car ils ne l'enduisent pas bien.

Le Saavédra, pour marquer que, selon le mot de Tacite, il nuit presque autant d'avoir beaucoup de réputation que d'en avoir une mauvaise, a fait la devise d'un *faucon* qui tâche de se détacher les sonnettes des pieds, avec ce mot, *Fama nocet.*

Le *faucon* étoit chez les Anciens un oiseau de très-bon augure.

FAUCON dit ALPHANET. Voyez ci-après FAUCON TUNISIEN.

Faucon antanaére, ou *antenaire*, qui est pris au printemps avant la mue.

FAUCON D'ARBRE, *falco arborarius*. Il est ainsi nommé parcequ'il fréquente & fait sa demeure dans les arbres, & y construit son aire. Il est d'une taille & d'une vigueur moyenne, entre le Hagard & l'Esmérillon. C'est ce qu'Albert le Grand en dit.

FAUCON DE BARBARIE. Voyez ci-après FAUCON TARTAROT.

FAUCON BÂTARD, *Falco nothus, falco hybris*, ou *promiscuo coitu genitus*. Les *faucons* batards sont ceux qui sont issus de parens de différentes espéces: quelques-uns les appellent mixtes: les Latins les nomment hybrides; les Italiens & quelques-uns de leurs Auteurs, comme Carcan, les nomment *faucons* de travers, parcequ'ils sont engendrés d'un pélerin & d'un montain. Encore que, comme dit Albert, les animaux changent de mœurs & de pennage, suivant les pays ausquels ils naissent; toutefois la principale cause de toutes ces espéces différentes est le melange des accouplemens, comme il se reconnoît facilement dans les autres animaux; & ce mélange se fait quand des *faucons* de différentes espéces s'accouplent au temps qu'ils sont en amour, & qu'ils ne rencontrent pas le sexe qui est de leur espéce pour s'y joindre; & il n'est pas seulement probable que cela se fasse du mélange des *faucons* entre ceux de leur genre, mais encore par l'accouplement des *faucons* avec les autours, les milans & les aigles: & pour cette cause nous conjecturons que l'on voit tant d'espéces différentes d'oiseaux de rapine, & des *faucons* de tant de sortes dans les pays & les régions diverses, principalement des *faucons* pélerins, parcequ'ils sont chassés de leurs parens sitôt qu'ils peuvent chercher leur vie: & comme ils ne rencontrent pas ceux de leur espéce, ils se joignent facilement à un autre la plus approchante de la leur qu'ils peuvent rencontrer. Que si un pélerin s'accouple avec un *faucon* à main bleue, ils engendreront un oiseau presque semblable au pélerin: si c'est avec un lanier noir, il en naîtra un *faucon* noir, ou semblable au lanier noir, de peu de courage; si c'est avec un lanier blanc, il sera semblable au *faucon* blanc; si enfin avec un lanier rouge, ce sera un oiseau semblable au *faucon* rouge, & ces *faucons* mixtes sont enseignés plus facilement que les oiseaux qui procédent de part & d'autre de parens sans cœur, & principalement si le male est noble, parcequ'ils tiennent, pour la plûpart, de leurs péres.

FAUCON BLANC, *Falco albus*. Aldrovand dit en avoir eu un qui avoit tout le pennage blanc comme du lait, avec des taches rousses, lesquelles néanmoins n'étant point regardées de près paroissoient blanches; ses manteaux étoient semblables aux ailes des plus beaux éperviers, mais ils étoient très-blancs & sans taches; il avoit douze pennes à la queue, semblablement blanches & semées de taches jaunes, lesquelles étoient cachées d'une très-grande qui étoit blanche, qui leur servoit comme de couverture, & qui les enfermoit, comme si elles eussent été dans une gaîne; il avoit le bec plutôt blanchâtre que bleuâtre: ses ongles & ses mains étoient jaunes & noirs, & ce jaune paroissoit

roissoit plus foncé & plus couvert qu'à un épervier qui n'a point mué, que nous appellons communément Sor, encore que ce ne fut pas la pensée d'Aldrovande qu'il fût sor. Il étoit de taille esclame, grand & superbe, & ne mangeoit que chaperonné, comme c'est la coutume; il tuoit des poules avec grande avidité: si on le considéroit d'un peu plus loin, son pennage paroissoit plus blanc qu'un cygne; d'où vient que quelques-uns ont cru (& non trop mal-a-propos) que ce pouvoit etre un épervier de Tartarie, d'autant que l'on assure qu'en ce pays-là les oiseaux y sont blancs, forts, & de grande taille. Il étoit plus grand que le pélerin, & le surpassoit en force, en hardiesse, & en grandeur de courage. Ces espéces de *faucons* viennent des parties septentrionales, comme de la Norvége, de la Suéde, de l'Estonie, & des bois & forêts les plus reculées, & des montagnes les plus inaccessibles. Il n'avoit pas le vol si roide, mais étoit de longue haleine. Ces espéces de *faucons* ne sont pas dans leur bonté qu'ils n'aient passé un an ou deux. Bajazet aimoit la volerie, la fauconnerie, & la grosse chasse, & surtout les *faucons* blancs, qu'on nomme Gerfaux. PARADIN.

FAUCON BOSSU. Voyez ci-après FAUCON HAGARD.

FAUCON BRANCHIER, OU BRANCHER, OU BRANCHE. Voyez ci-après FAUCON RAMAGE.

FAUCON FAMILLEUX, *Famelicus*. C'est un *faucon* famelic, ou sujet à la faim.

FAUCON GENTIL. *Elegans*. Il est de passage, vient des pays circonvoisins, est le plus aisé à dresser, & est pris en Août, ou en Septembre.

Quelques-uns disent en Latin *Falco Gentilis*. Le *faucon* Gentil a de la valeur & de la noblesse, il a tant de rapport avec le pélerin, que les meilleurs Fauconniers s'y trompent le plus souvent, & n'en peuvent faire la distinction. Carcan, Vicentin, qui a passé pour très-expert en l'art de Fauconnerie, dit que les *Faucons* d'Allemagne, pour la plûpart, sont de grande taille, & sont presque tous esclames & très-semblables aux pélerins, quant à la figure, aussi bien que par la tête, le bec & les mains; les cuisses sont revêtues en-dedans de pennes blanches; ils ont le vol long, la queue longue, la plus grande partie de leurs pennes sont d'une couleur obscure, excepté la tete & les mahuttes, qu'ils ont plus obscures que les *faucons* pélerins, ils leur ressemblent presque entiérement; ils ont une petite couronne blanchatre entre la tete & le cou; les gouttes & les taches qu'ils ont à la poitrine sont brunes, & grandes à plusieurs; quelques-uns les ont de couleur de rouille. Ceux qui ont mué ont la tête, le cou & les mahuttes obscures, le dos bleuâtre, avec des marques brunes qui traversent leur pennage: leur gosier est blanchatre, marqué de grosses lignes, la poitrine semblable au pélerin, hormis qu'il est plus obscur; mais leurs mains sont comme celles du pélerin. Les mâles, ou Tiercelets de ces *faucons*-ci, ne peuvent en aucune façon etre discernés des pelerins, tant ils ont de rapport & de ressemblance entr'eux. Voilà ce que Carcan en dit.

Il y en a qui sont diversifiés de taches rouges, d'autres qui ont des gouttes, ou des marques pales. Il y en a qui ont le champ du pennage simplement roux, ou d'un roux tirant sur le noir. Il y en a qui sont tout-à-fait fauves, ou d'un fauve rougeâtre, & sont tachetés sur le dos, les ailes & la queue; quelques-uns ne le sont point; de ceux qui sont tachetés, quelques-uns ont leurs taches rougeâtres, les autres pales, les uns les ont rondes, les autres longues; les uns en ont peu, les autres beaucoup; les uns petites, les autres grandes. Quelques-uns de ceux qui sont bruns ont les plumes du dos, des manteaux & de la queue marquetées de taches blanchâtres, ou rougeatres, & quelques-uns les ont grandes, les autres petites, mais assez remarquables, principalement à leurs extrémités.

Le *faucon* gentil est bon à héronner, & aime naturellement à voler le héron, & d'autres oiseaux plus grands que les hérons; ils ont les jambes & la main rouge, le bec comme celui du Papegay; le ventre de plumage blanc, un peu couvert de rouge, & le dos comme une Cigogne; il est bon particuliérement à vol pour riviére. Le *faucon* gentil niais se peut mettre à la grue; car s'il n'étoit niais, il n'auroit pas tant de hardiesse, à cause qu'il n'a jamais rien connu; quand vous l'enoiselez sur une grue, il pense que ce soit un autre gibier: c'est ce qui le rend plus vaillant & meilleur Gruyer.

Il y a de certains *faucons* gentils appellés montagners, qui sont de grand courage; mais ils sont d'une nature tres-mauvaise: ils sont appellés autrement *faucons* gentils d'étrange pays; & Martinu rapporte que cette espéce de *faucons* est très-difficile à garder, & qu'a peine ils se gardent sains comme les autres; mais ils veulent etre tenus maigres & haut, & doivent etre tenus sur le poin & voler souvent, car ils en vaudroient mieux; & s'il arrive qu'ils soient attaqués des maladies qui viennent aux autres, ne leur faites aucun remède; mais prenez quelque pigeon, & leur en faites boire le sang, & apres cela prenez un pot neuf plein d'eau, & la faites bouillir au feu sans fumée, puis la mettez dans quelque vaisseau ou bassin bien net devant l'oiseau, & la laissez refroidir jusqu'à ce qu'elle soit tiède: si l'oiseau en boit, vous le pouvez curer, & donner les médecines des autres oiseaux: toutefois quand l'oiseau malade boit, quelquefois c'est signe de mort; sçavoir, si l'oiseau est fort malade, & que la bouche lui devienne blanche & pale: & si le *faucon* se peut tenir sain, vous verrez qu'il sera des meilleurs; & pour le bien tenir, oignez le gant de Maschaco, & ne le laissez jamais dehors de nuit; & quand vous le voudrez faire voler, qu'il soit peu de volaille avec cure de plume; & s'il est en état de voler, laissez-le aller avec les autres oiseaux sur aile çà & là à sa volonté; & s'il ne fait bien son devoir & ne prend rien, ne vous étonnez pas d'abord; car à la fin il sera très-bon, si vous le continuez bien en son vol.

Le *faucon* gentil est ainsi appellé à cause qu'il est plus petit que le pélerin, & qu'il ne laisse pas d'avoir le cœur noble.

FAUCON GERFAUT. Voyez GERFAUT.

FAUCON HAGARD, c'est-à-dire, *fier & bisarre*. *Ferus*. Celui qui n'est plus sor quand on le prend, qui a mue, ou changé de plumes. On l'appelle aussi *faucon de repaire*. On l'appelle aussi *faucon* bossu. *Falco gibbosus*. Ce genre de *faucon* est de petite taille, & n'a guere plus de chair qu'un épervier. Il a des gouttes à la face, ainsi que le pélerin, & les autres espèces de *faucon*; il a la tête grosse à proportion du reste du corps, il a le bec fort court & rond; il a le vol long & bien assié; les plumes du vol sortent beaucoup en dehors, sa queue est courte, ses cuisses sont fortes, & ses jambes longues, eu égard aux autres membres, & sont en quelque façon pleines d'écailles, comme celles des serpens & des lésards, par les côtes de leur ventre; il a les mains noueuses, principalement aux articles des doigts & par le dessous; il a les yeux ardens & flamboyans, le champ de son pennage est de la couleur de celui des *faucons* pélerins; il a le dessus du crane & le derriére de la tête uni & plane, sans aucune élévation; il est tout d'une piéce avec le cou: c'est ainsi qu'Albert en parle.

FAUCON LANIER. Voyez LANIER.

FAUCON MARIN. *Haliatus marinus*. Il ressemble fort au Lanier, & on ne les distingue que parceque le Lanier ne mangent point de poisson, qui fait la nourriture du *faucon* marin.

FAUCON MONTAIN, ou Montagnard, ou Montanier, ou Montagner, *Falco Montanus*. Quoique je trouve *montain* & *montagner* dans des Fauconniers, je crois que *montagnard* & *montagner* valent mieux. Celui-ci a la tête grosse, le sommet de la tete rong & long, un peu courbé & élevé insensiblement en haut, ce que Carcan lui attribue semblablement. Il a le bec gros, court, noir & robuste, environ de la grosseur du pouce, duquel la partie courbée n'est point aiguë, mais forte; en telle sorte qu'il est douteux si aucun autre *faucon* a le bec plus fort, gros & mieux ramassé que celui-ci: ses naseaux sont fort ouverts, & environnés d'une membrane jaune, l'Iris de l'œil très-noire, les cils ou les petites membranes qui couvrent ses yeux, sont de couleur jaune; le corps, pour en parler universellement, & le champ de son pennage d'une seule couleur; sçavoir, d'un gris blanc ou cendré, tirant un peu sur le brun

brun, plus lavé, ou plus obscur, selon qu'il reçoit la lumiere, son gosier, sa poitrine, son ventre & son dos, ou pour mieux dire, tout son corps, est fort gros, & selon que dit Albert, il est plus rassemblé & massif, rond & dispos, sa poitrine est fort longue & grande, les mahuttes sont élevées & larges, un peu moins aigues que les autres, il a le vol long & bien affilé, & qui descend jusqu'au milieu de sa queue, ou un peu davantage; sa queue est médiocre; ses mains à proportion du corps sont greles, deliées, jaunes & couvertes de tablettes; pour ce qui est des ongles ils sont très-noirs.

Le *faucon* montagner est d'une couleur brune, & s'il est sain, il est excellent, il est grand & hardi, ne s'attachant qu'aux grands oiseaux; mais il est dificile à gouverner & à garder; il le faut faire porter & veiller, & il doit être entretenu entre gras & maigre.

FAUCON MUÉ. Ce sont ceux qui ont déja changé de pennage quand on les prend. La plûpart des passagers sont ainsi, & non les niais; c'est pourquoi il sont beaucoup plus vites, mais d'ailleurs plus hagards. On l'appelle *Faucon mué* en main d'homme, simplement *faucon mué*: quand il est mué des champs, & puis pris au passage, il se dit *ardoise*, *madré*, ou *fleuri*, *hors de connoissance*, & *vieux faucon*.

FAUCON NEBLIS. Voyez ci-après FAUCON DU PEROU.

FAUCON NIAIS, *Nidularius*, *nidarius*, qui n'a jamais été à sor, qui est pris au nid, ou dans le roc, quand il est fort petit. On l'appelle aussi *Faucon Royal*, parcequ'on l'éléve facilement. Ils sont appellés *Niais*, parcequ'ils sont pris dans le nid, & sont apprivoisés & rendus domestiques d'abord. Les *faucons* niais doivent etre mis à la mue à la fin de Mars, & muent plus facilement que les *faucons* hagards & passagers. Les *faucons* niais sont très excellens & de grande entreprise; ils sont fort bons au vol pour pie.

FAUCON DE NUIT, ou Calcis, appellé par quelques-uns Cybindis. Aristote, qu'a suivi Bellon, rapporte dans ses remarques, que cet oiseau ne vole que de nuit, parcequ'il a la vûe trop foible de jour. Il a guerre perpétuelle avec l'aigle, & on les trouve quelquefois attachés par leurs serres. Il fait son nid dans les lieux remplis de rochers où il y a des cavernes, & ne fait que deux œufs. Il n'apparoît guére aux hommes, parcequ'il se retire dans les hautes montagnes, & dans les lieux déserts & inhabités, & ne paroit outre cela que de nuit. Il a le champ de son plumage noir, & est de la taille d'un *faucon*. Les Ioniens l'appellent *Cymindis* ou *Cybindis*; il est aussi appellé *Phinx*. Homere en fait mention dans son Iliade, il porte un collier de plume dessous la gorge de même façon que le hibou.

Dans les hautes montagnes du Dauphiné il se rencontre un oiseau de nuit que les habitans du pays appellent *Arpens*, qui fait son nid dans des pays de montagnes escarpées, dans les ouvertures des rochers, qui pourroit bien être de cette espéce.

FAUCON PASSAGER, *Fugitivus*, qui vient du pélerin & du montanier. Il est d'autant meilleur qu'il approche plus du montanier.

FAUCON PÉLERIN, *Falco peregrinus*. Le *Faucon* pélerin est naturellement vaillant, hardi, & de grande entreprise. Il est très courtois à son maitre; il est appellé Pélerin à cause qu'il est pris de passage. Quelques-uns tiennent que personne n'a jamais vû l'aire de ce *faucon*. On en prend tous les ans en la saison qu'ils font leur passage, qui est au mois de Septembre. Il vole pour riviére & pour champs, & est franc à tout, bien gracieux & bien doux. Le *Faucon* pélerin se prend en Candie, à Rhodes, & dans les autres Îles de l'Archipel. Il est plus petit que tous les autres *faucons*, ayant les ailes & les cuisses longuettes, les jambes & la queue petites; la tete fort grosse. Les meilleurs ont le bec de couleur bleue. Ceux de Chypre, qui sont petits, & qui ont le pennage roux, sont plus hardis que les autres.

Le *faucon* pélerin émeutit sur le poing, & le gentil fait le contraire. Le pélerin se connoit à la mue, car il mue en Août, & le gentil commence dès Mars, ou plutôt. Le pélerin est plus plein sur les épaules, que les autres *faucons*, de petites plumes bordées de rousseur, ou de jaune, ou d'autre couleur, selon sa couverture; & a grands yeux & grands pieds, fort fendus & bien onglés. Le pélerin a les yeux enfoncés, & le bec de couleur verte plombée.

Albert le Grand le décrit ainsi en peu de mots. Il est ordinairement plus petit que celui de montagne; il a la queue courte, le vol long, la tete grosse, les cuisses longues, les jambes courtes, & les mains blanchâtres. L'on fait plus de cas de celui qui a les jambes noueuses.

Bellon & les autres Fauconniers François veulent qu'il soit large dessous & dessus, bien relevé de mahuttes, le vol long, tout d'une piéce sur le derriére, & couché sur les extrémités de la queue; laquelle doit etre garnie de grosses pennes assez longues, finissant insensiblement en pointe, ainsi que celle de l'Épervier, & composée de pennes tres-larges, desquelles l'extremité ne soit pas entiérement blanche, & dont le tuyau soit au milieu d'une couleur rouge; qu'il ait les mains de la meme couleur que les pieds du Butor, & teintes d'une couleur entre le jaune & le plombé, ou pour mieux dire, d'un verd pallé; de telle sorte toutefois qu'il tire en quelque façon a la couleur bleue, & quoiqu'elles soient blanchatres de paleur, elles n'en sont pas a blamer. Que les doigts des mains soient greles, les ongles grands, noirs & bien aigus; que le bec & les ongles soient de semblable couleur, les cuisses longues, les jambes greles; que l'ouverture du bec soit grande & le bec gros, les naseaux grands & ouverts, les sourcils un peu eleves & grands, les yeux pareillement grands & profonds; que le sommet de la tete soit rond, & un peu élevé en voute. Sitot qu'il sera en âge capable de voler, vous lui verrez de certaines petites plumes en forme de barbes vers la partie supérieure du bec; qu'il ait le cou long, la poitrine large, & d'une rondeur longue vers les omoplates, à l'endroit où elles se joignent avec le cou; qu'il soit un peu penché en arriére, étant sur le poing; qu'il soit alaigre, mordant, & toujours affamé; que les sourcils & les mâchoires soient blanchatres, mélées d'un peu de rougeur, qu'il ait les yeux noirâtres avec le cercle qui les environne bleu; la tête d'un gris cendré, ainsi qu'au *faucon* sacre; le dos de meme, d'une couleur un peu livide, à la maniére des plumes du derriére de l'oie, & qu'il soit vêtu de pennes rondes & larges. Le *faucon* pélerin, ou passager, a beaucoup plus de peine à la mue que les autres *faucons*, d'autant que quand ils jettent une penne, l'autre ne tombe point que la premiere ne soit revenue.

La difference du pélerin & du gentil consiste, en ce que le pélerin est plus grand & plus gros, plus long en jambes; il a d'assez grandes mains & plus longs doigts, long cou, la tête longue & subtile, le bec plus long; il n'a pas les longues pennes des ailes, ni le vol si long que le gentil, mais il a la queue un peu plus grande, & son vol que n'a le gentil. Le pennage du pélerin, grand & petit, est tout bordé, & davantage que celui du gentil sor & mué, & se tient en sor plus qu'en mue; le gentil a la cuisse plate, le pélerin l'a ronde: regardez-lui tout le long du plat de la cuisse. & si vous trouvez tout le duvet entiérement blanc, sans tache & sans aucune diversité, assurez qu'il est pélerin. Ces différences suffisent pour discerner le pélerin du gentil.

Le pélerin tient plus long-temps sur son aile, & remue plus à loisir les mahuttes que le gentil. Le gentil est plûtôt sur l'aile que le pélerin.

Le pélerin & le *faucon* de passage peuvent voler tout le mois de Mai & de Juin, parcequ'ils sont tardifs à leurs mues; & quand ils commencent à muer, ils se dépouillent promptement.

FAUCON DU PÉROU. Il y a des *faucons* qu'on appelle *du Perou*, *Peruviani*, & autrement *neblies*, qui volent plus haut que les autres, qui ont des serres fortes, & une couleur tirant sur le noir.

FAUCON A PIEDS BLEUS, *Falco cyanopos*, *Cyanopus*. Sur ce que l'on rapporte de son naturel & de ses mœurs, il est facile de conjecturer qu'il est plutôt du genre des laniers que de celui des *faucons*; d'autant qu'il est mol au vent, & dégénere en courage, & en façons de faire ordinaires aux *faucons*.

Albert dit que cette espéce de *faucon* a les mains bleues, & de pareille taille que le pélerin; que sa figure est de

meme,

même, toutefois qu'il lui est différent en ce qu'il a moins de noirceur au dos & au-dessus des manteaux, & qu'il a la poitrine plus blanchâtre & le vol plus court; quant à sa queue, elle est de quelque peu plus longue; les mains sont azurées, ainsi que j'ai dit.

Il y en a un autre fort différent de celui dont nous venons de parler, & duquel Albert fait mention. Stumphius rapporte qu'il s'en rencontre en plusieurs endroits de la Suisse; ils preunent nou seulement des perdrix, des colombes, des corneilles, & des oies, mais aussi des faisans, ce qui donne à connoître qu'ils sont de bonne race, & d'excellente origine. Ils ont leurs aires dans des roches élevées proche des eaux & des vallées profondes; lorsqu'ils sont pris niais, ils se rendent très-familiers & domestiques, & s'assurent facilement.

FAUCON RAMAGE, ou branchier, ou branchet. *Falco ramalis.* Ce sont ceux qui étant encore tout jeunes, ont été pris voltigeans de branches en branches autour de leur nid. Ils sont plus vîtes que les niais.

FAUCON DE ROCHE, *Falco lapidarius.* Le *Faucon* de pierre, ou de roche, a été ainsi appellé à cause qu'il fait sa demeure ordinaire dans des rochers inaccessibles. Le *faucon* de roche est d'une taille moyenne entre l'épervier & le hagard.

FAUCON ROUGE, *Falco ruber, rubens.* Ce *faucon* a été appellé rouge, à cause des taches dont le champ de son pennage est parsemé, & parcequ'il a le vol assez roide, & qu'il a beaucoup de force & de courage; on peut le mettre au nombre des grands *faucons.* Albert rapporte qu'il n'est pas de grande taille, qu'il est plus petit que le pélerin. Il est, dit-il, appellé *Faucon* rouge par les Anciens; ce n'est pas pour cela qu'il soit entiérement rouge, mais parceque les gouttes qui sont blanches aux autres, sont à ceux de cette espéce rouges & noires, & ne sont pas disposées de la même maniére des autres, sur le dos ni sur les manteaux; car en ce temps ils paroissent d'un rouge obscur. Encore que ce *faucon* ne soit pas de grande taille, & qu'il soit plus petit que le pélerin, il ne laisse pas d'avoir le bec, les mains & ongles bien forts; il a le vol assez léger, mais il n'est pas de longue haleine, & ne persévére pas longtemps. Le *faucon rouge* fréquente les plaines & les marais; il est hardi, mais difficile à gouverner. Il le faut purger, & mettre en lieu obscur quelque temps avant que de le faire voler.

Aldrovand fait mention de deux autres *faucons* rouges qu'il dit être venus des Indes. Le premier, duquel je vais parler, étoit une femelle, ainsi qu'il se peut reconnoître par toutes ses parties. Elle avoit la tête grande, le sommet large & presque plat sans aucune éminence au derriére, ainsi qu'il se rencontre en quelques-uns; la couleur de son pennage étoit d'un cendré tirant sur le brun, aussi-bien que son cou, tout son dos, & le dessus de ses manteaux: son bec étoit fort gros, proche de la tête, le dessus & le dessous du bec étoient entiérement fauves; sa pointe étoit médiocrement courbée, & de couleur cendrée par le devant. Il n'étoit revêtu d'aucune membrane. La prunelle de l'œil étoit très-noire, l'iris ou le tour étoit brun & mêlé de tanné; la tunique qui couvre les yeux étoit jaune; tout au tour, aux deux coins du dedans & du dehors des yeux, il y avoit deux taches longues, de la même couleur qu'étoit sa poitrine, laquelle avec le haut du dedans des manteaux, le ventre, le croupion, les cuisses & les jambes, étoit d'une couleur fauve rougeâtre, tirant sur le cinabre, un peu pâle néanmoins: le dessous de sa gorge étoit marqué d'une tache cendrée assez longue, qui paroissoit dans ce rouge, & qui finissoit en bas: la poitrine étoit pareillement marquée de quelques taches de pareille couleur cendrée, comme aussi les côtés qui étoient couverts de la moitié des manteaux, qui étoient très-longs & bien affilés, & leurs extrémités passoient le milieu de la queue, & se croisoient en forme d'X, à l'extrêmité du dos: la queue étoit longue; chacune de ses pennes étoit diversifiée de taches noires & étroites en forme de demi-cercle, & alternativement de taches cendrées plus grandes: ses jambes & ses mains étoient jaunes, assez grosses & fortes: ses ongles étoient noirs & très-aigus.

L'autre, qu'Aldrovand estimoit être un mâle, étoit plus petit environ de la troisiéme partie, que celui duquel nous venons de parler: le champ de son pennage étoit orné à peu près des mêmes couleurs aux mêmes parties, si ce n'est que celui-ci avoit un rouge plus éclatant & plus vif: les endroits qui paroissoient en l'autre de cendré obscur, étoient en celui-ci entiérement noirs, ainsi qu'étoient les mahuttes, la tête, le dos & la queue: il avoit néanmoins quelques marques particuliéres, qui le rendoient différent de l'autre. Il avoit en premier lieu le bec entiérement bleu, excepté une petite membrane jaune qui environnoit les narilles. Il avoit le commencement du bec dentelé comme une scie, & le dessus du gosier étoit d'un rouge plus lavé & tirant un peu sur le cendré, mais n'avoit point de marques comme le premier. Le dedans des grandes pennes étoit blanchâtre, & diversifié de taches brunes, qui paroissoient en travers par intervalles égaux: le reste du haut du vol, ou les ailes, étoient d'un fauve obscur, ou de couleur de brique: la partie de la queue qui penchoit en devant étoit embellie de deux sortes de taches, qui étoient blanches & cendrées, qui tiroient un peu sur le bleu, & étoient placées alternativement: celui-ci avoit les mains & les jambes d'un jaune plus lavé que l'autre.

Ces deux *faucons* avoient été apportés des Indes, & avoient été donnés à Ferdinand, Grand Duc de Toscane, qui les envoya peints au naturel à Ulysse Aldrovand, qui faisoit la recherche en ce temps-là de toutes sortes d'oiseaux.

FAUCON ROYAL. Voyez ci-dessus FAUCON NIAIS.

FAUCON SACRE. Voyez SACRE.

FAUCON SAFFIR, Selon quelques Fauconniers, le *faucon* saffir se connoît à ce qu'il a les cousteaux plus longs que la queue, & a les signes semblables au pélerin, sinon qu'il est plus petit, & de la taille du gentil, & est meilleur que le pélerin.

FAUCON SAUIN. Voyez ci-après FAUCON TARTAROT.

FAUCON SOR, ou neuf. C'est un *faucon* qui a encore son premier plumage; les pennes du premier an, en Latin *Annotinus, anniculus.* On dit aussi *sorus*, à cause de leur couleur enfumée: ils sont appellés *sors*, qui sont d'une année, & domestiques avant que de muer, si ils sont pris quelque temps après avoir quitté leur nid, ils seront excellens à dresser.

FAUCON TACARNT. C'est un oiseau fort long & fluet d'une espéce particuliére. On l'apporte du côté d'Egypte.

FAUCON TARTAROT, ou de Barbarie. *Falco Barbaricus; Scythicus.* C'est un grand oiseau dit de haute maille; appellé des Turcs *Faucon Sabin.* M. de Sainte-Marthe l'appelle *Tartarot.*

Le *Faucon Tartarot* n'est pas fort commun: il est de passage comme le pélerin, mais il est plus grand & plus gros, roux dessous les ailes: il est fort empiété, & bien garni de longs doigts, il peut voler à tout, ainsi que le pélerin, il est vaillant & hardi; le pélerin & le *Tartarot* peuvent voler les mois de Mai & de Juin, à cause qu'ils sont tardifs au muer, & quand ils muent, ils se dépouillent promptement. Un de ses noms lui vient de ce qu'il fait son passage communément en Barbarie, & dans le Royaume de Tunis, & l'autre de ce qu'il vient de Tartarie. On le prend le plus communément en Barbarie, ainsi qu'ès îles de Candie, de Rhodes & de Chypre. L'on se sert volontiers du *Tartarot* & du pélerin, à cause qu'ils sont bons Gruyers, & que la Noblesse de ces pays-là s'adonne à voler les grues, & ne se servoit point des *faucons* niais. Candie est le lieu où se prennent les meilleurs *faucons* de passage.

FAUCON TUNISIEN, ou THUNISIEN. *Falco Tunetanus.* Le *Faucon* Tunisien est approchant de la nature du Lanier de France: il est d'une taille plus petite, mais il a le pennage & la main de semblable couleur. Il a le vol plus long & mieux croisé, il a la tête grosse & ronde; il est appellé ainsi, parcequ'il est de Barbarie, dont la ville capitale est appellée Tunis. Les Seigneurs du pays se servent plus volontiers de ce *faucon* que d'aucun autre. Ils sont bons pour riviére, & bien

montans sur aîle : ils servent aussi pour champs, & se plaisent à chasser le liévre, & tout autre gibier de campagne. Ils ne sont pas si communs en tous les pays que les autres oiseaux, si ce n'est en Barbarie. On le nomme aussi *Alphanet*, d'*alpha*, premiere lettre des Grecs, parceque les Grecs les mettent au premier rang des *faucons*.

FAUCON VILAIN. *Synobilis.*

FAUCON ZAPHAR. Voyez ZAIHAR.

FAUCON, s. m. Terme d'Artillerie. Espéce de canon qui a trois pouces de diametre, & qui porte une livre & demie de balle. *Falco bellicus, tormentum falconium.*

FAUCONNEAU, s. m. *Falcunculus*, ou selon Nicot, *falconellus.* Piéce d'artillerie, qui tient le sixiéme rang entre les canons, qui a six à sept pieds de long, & deux pouces de diametre, dont la balle pese environ une livre & demie : mais selon Hanzelet, c'est une huitiéme de coulevrine qui a 35 calibres de long, qui tire deux livres & demie de fer avec deux livres de poudre ; & le Bâtard, à 30 calibres, tire trois livres de fer avec autant de poudre.

FAUCONNEAU, chez les Maçons, est la piéce de bois posée en travers sur le haut d'un engin à élever des fardeaux. *Arrectaria ergata* : Elle porte les deux poulies par où passent les cables.

FAUCONNERIE, s. f. L'art de dresser, d'affaiter, de gouverner, d'apprivoiser, d'allurer les oiseaux de proie, & de les employer à propos à la volerie du gibier. *Accipitraria, aucupiaria.* Desparon a bien écrit de la *Fauconnerie.* Jean Franchiére, Guillaume Tardif, Artelouche, Dalagona, en ont traité aussi avec réputation. M. de Sainte-Marthe a mis en beaux vers Latins les principes de cet art. Il a intitulé son Livre *Hieracosophion, sive de re accipitraria libri tres.* On trouve à la fin du Dictionnaire Royal de Pomey une espéce de Traité sur la *Fauconnerie*, où il enseigne en peu de mots tout ce qu'il y a de plus essentiel dans cet art. La *Fauconnerie* a été inconnue aux Grecs & aux Latins, de la maniére dont elle se pratique parmi nous. Tous leurs Livres ne peuvent pas seulement fournir un mot propre pour la nommer, bien loin de nous en apprendre tous les termes. La langue Françoise seule a des mots singuliers pour exprimer tout ce qui regarde la Vénerie & la *Fauconnerie.* BOUH.

FAUCONNERIE, se dit aussi de la chasse qui se fait avec les oiseaux de proie, & de tout ce qui appartient à l'équipage de cette chasse. La *Fauconnerie*, & la Vénerie, sont de grande dépense. Ce Prince aime la *Fauconnerie*, il a beaucoup d'Officiers de *Fauconnerie.* La *Fauconnerie* du Roi est en tel endroit. La *Fauconnerie* est aussi le bâtiment où l'on nourrit les faucons, & où logent les Officiers de la *Fauconnerie.*

FAUCONNIER, s. m. Affaiteur, ou apprivoiseur d'oiseaux, celui qui dresse & qui gouverne, ou qui a le soin des oiseaux de proie. *Auceps falconius, accipitrarius venator.* Des gants de *Fauconnier.* Le Grand-Seigneur entretient ordinairement six mille *Fauconniers* ; & le moins qu'il en ait eu, c'est trois mille.

On appelle chez le Roi, le Grand-*Fauconnier*, l'Officier qui a soin de toute sa Fauconnerie. Cette charge a été démembrée de celle de Grand-Veneur. Le Grand-*Fauconnier* prête serment de fidélité entre les mains du Roi. Il nomme à toutes les charges de chefs de vol, vacantes par mort. Tous les Marchands *Fauconniers* sont obligés, sous peine de confiscation de leurs oiseaux, de les présenter au Grand-*Fauconnier*, qui les peut retenir, s'il le trouve à propos. Les droits & prérogatives du Grand-*Fauconnier* sont tirés d'une Histoire manuscrite de Robert de la Mark, Grand-*Fauconnier* sous Louis XII. & François I. Cette charge est très-ancienne. On trouve dans le Roman de Guérin le Lotrain, *Fauconnier* mestre, ou maistre, pour dire, Grand-*Fauconier.*

Branconier mestre en fit li Rois Pepin,
Les chiens li baille, cil volontiers les prist,
Li Dus Gilbert richement ta servi,
Celui mestier, li Rois liretoli,
Fauconnier *mestre de ses oisiaux en fist.*

Le P. Anselme, dans son Histoire des Grands Officiers de la Couronne, compte 35 Grands-*Fauconniers* de France, depuis Jean de Beaune, qui fut pourvu de cette charge en 1250. jusqu'à François Dauvet, Comte Des Marets, en 1688.

On dit en termes de Manége, monter à cheval en *Fauconnier* ; pour dire, Monter du pied droit.

FAUCONNIERE, s. f. Poche, ou bourse de Fauconnier. *Pera, sacculus, vidulus.*

On appelle aussi *Fauconniere*, une espéce de bissac de cuir ou double gibeciére qu'on porte à cheval, & qu'on met des deux côtés de l'arçon de la selle, où on serre les menues hardes nécessaires pour un voyage.

FAUCRE, s. m. Vieux mot, qui signifie *arrêt* de la lance. *Fulcrum.*

Et met la lance el faucre, *& poinc.* PERCEV.

Escu au col, lance sor faucre. ID.

Ce mot vient de *fulcrum*, qui veut dire en Latin *appui.*

☞ FAUDAGE, subst. masc. Terme de Manufacture, en usage à Amiens. Il signifie la même chose que Pliage.

☞ FAUDAGE, signifie aussi la marque, ou fil de soie, que les Corroyeurs des étoffes de lainerie mettent aux piéces d'étoffes qu'ils plient & appointent, après les avoir levées de dessus le courroi.

FAUDE, s. f. est un ancien mot, qui signifie *giron. Gremium.* Voici ce que M. Ménage rapporte du Dictionnaire du P. Monet, & qui mérite d'être mis ici tout du long. FAUDE, giron, *faudiere*, garde-chausse, *Faude*, siege creux de chaire à guise de giron enfoncé. *Faudar* en Savoye, *faudeau* en Provence, Dauphiné, Languedoc, est un devantier, tablier à garantir la *faude*, le giron de la robe & les environs. *Fauder*, façonner en guise de giron enfoncé. *Fauder* une chaire, lui façonner le siége en *faude. Faudeteuil*, chaire dossiére, ayant siége de sangles entrelacées, couvert de riche étoffe, & à *faude* enfoncée. Voyez le Dictionnaire du P. Monet, & Borel sur ce mot *faude.*

☞ FAUDER une étoffe. C'est plier une étoffe en double dans sa longueur, en sorte que les deux lisiéres se touchent ; ce que l'on fait avant que de la plier en plis quarrés sur un métier qu'on appelle Plioir.

☞ FAUDER. C'est aussi marquer avec de la soie une étoffe, après qu'elle a été corroyée.

☞ FAUDÉ, ÉE. part. pass. & adj. Terme de Manufacture & de Lainage. Les piéces rapportées de dessus les perches, ou de la rame, doivent être *faudées* ; c'est-à-dire, proprement pliées sur une table, puis gommées de pli en pli, en y faisant sur l'envers aspersion d'une eau où l'on a dissout de la gomme Arabique.

☞ FAUDET, s. m. Les Laineurs, ou Emplaigneurs, appellent ainsi une espéce de grand gril de bois, soutenu de quatre petits pieds, aussi de bois, qui est placé sous la perche à lainer, pour recevoir l'étoffe à mesure qu'elle se laine.

FAUDETEUIL, ou FAUDESTEUIL, s. m. *Faldisterium*, ou *faltisterium.* Monet l'appelle *Sella regia, sella praetoria, cathedra honoraria, honorarium solium, hemicyclus basilicus.* C'est un vieux mot, d'où le mot de *fauteuil* a été formé. D'autre part étoit assise sur un *faudesteuil* une noble Dame. R. DE MERLIN.

FAUDOAS, s. m. Nom propre d'un bourg & Château, du pays de Lomagne en France, dans le Quercy.

Le Château de *Faudoas* est la première Baronnie du pays de Lomagne, dans le Diocése de Montauban, & donne le nom à la noble & ancienne maison de *Faudoas*, dont les Seigneurs sont connus depuis Raymond Arnauld, Baron de *Faudoas*, qui vivoit sur la fin de l'onziéme siécle.

FAVÉLE, s. f. Vieux mot, qui signifie *fable, mensonge.*

Il est formé de *fabula*, qui signifie *fable.*

☞ FAVELER, Vieux v. n. en Latin *fabulari*, mentir, débiter des fables. *Poes. du Roi de Nav.*

FAVERISÉ, ÉE. adj. C'est un nom que Philippe de Comines donne aux Ecossois que Charles VII. retint pour

sa

sa garde : il les nomme ainsi, parceque leurs hoquetons étoient couverts de paillettes d'or & d'argent. *Auro argentoque distincta, illusa chlamys.*

FAVERNACH, s. m. Nom propre d'un village près de Fribourg. *Faverniacum*, ou *Faberniacum*. Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 193.

FAVERNAY, s. m. Nom propre d'un Bourg ou village de Bourgogne entre Dijon & Auxône, *Faverniacum*, ou *Faberniacum*. Il est entre l'Ousche & la Saone. Il ne faut point le confondre avec Faverney.

FAVERNEY, s. m. Nom propre d'un ancien bourg ou village, célèbre par une Abbaye. *Fauriniacum*, *Faverniacum*, *Faberniacum*. Ce lieu est sur la petite rivière de Lantaine près de Conflans & de Luxeuil, dans le Comté de Bourgogne, & du Diocèse de Bezançon. Il y a une lettre de S. Bernard à l'Abbesse de *Faverney*; ce qui montre que l'Abbaye fut d'abord une maison de filles. Vers l'an 1132. on y introduisit des Moines Bénédictins. Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 193.

FAVEUR, s. m. Grace qu'on fait à quelqu'un; bon office qu'on lui rend; bienfait; marque d'amitié, de bienveillance. *Munus*, *beneficium*, *venia*, *gratia*. Il faut demander au Ciel qu'il nous fasse largesse de ses *faveurs*. Les Princes font des *faveurs* à qui il leur plaît. On se trompe fort, si on compte les *faveurs* de la Fortune pour de vrais biens. Voit.

Le Ciel, qui mieux que nous connoît ce que nous sommes,
Mesure ses faveurs *au mérite des hommes.* Corn.

Faveur, se dit quelquefois d'une simple courtoisie. Faites-moi la *faveur* de croire que je suis tout à vous.

Faveur, se dit aussi de l'équité, de l'adoucissement des loix, par opposition à la rigueur, & sur-tout en matiére de Justice. *Æquitas.* On dit sur le fait des Gradués, *Mois de faveur*, ceux dans lesquels un Collateur peut choisir quelqu'un entre les Gradués pour lui conférer un Bénéfice, qui sont Avril & Octobre; & *Mois de rigueur*, ceux où il est obligé de le conférer au plus ancien; sçavoir, Janvier & Juillet. On appelle aussi, *Jours de faveur*, les dix jours que l'Ordonnance accorde aux Marchands & Banquiers après l'échéance de leurs lettres de change, pour les faire protester. Il y a des questions problématiques où on peut faire *faveur* à son ami. Il a eu des lettres de *faveur*, pour tous ses Juges; c'est-à-dire, des lettres de recommandation. Il s'agissoit de l'état d'un enfant, la *faveur* de la cause l'a emporté.

Faveur, signifie aussi, Approbation, affection, estime. *Benevolentia*, *studium.* Les Grands briguent souvent la *faveur* du peuple. Un bon Orateur ménage la *faveur* de son auditoire.

Faveur, signifie aussi la bienveillance d'un puissant, d'un supérieur, le crédit qu'on a sur son esprit. *Gratia.* Un tel Officier est maintenant en *faveur* auprès de son Maître.

Faveur, se dit plus particuliérement du crédit, de l'accès, du pouvoir qu'on a à la Cour, ou auprès du Roi. Cet homme est bien en Cour, il est de la *faveur*; il est en *faveur* auprès du Roi. Il faut regarder la *faveur* avec le même respect qui n'est dû qu'au mérite. S. Réal. La *faveur* inspire naturellement l'orgueil & la fierté. Bell. La haine des favoris n'est autre chose que l'amour de la *faveur* : le dépit de ne la posséder pas se console par le mépris que l'on témoigne pour ceux qui la possédent. Roch. La *faveur* des Princes n'exclut pas le mérite, & ne le suppose pas aussi. La Bruy. On voit des hommes que le vent de la *faveur* poussé d'abord à pleines voiles, & à qui elle fait perdre la terre de vûe en un moment. Id. A mesure que la *faveur* croît, on devient plus méprisant, & plus hautain. Bell.

Faveur, se dit ordinairement en amour de tout ce qu'une maîtresse accorde à celui qu'elle aime. Combien de femmes ont payé par de grandes *faveurs* quelques fausses louanges, & quelques paroles obligeantes! Bell. En ce sens on dit les derniéres *faveurs*, pour dire, les plus grandes marques qu'une femme puisse donner de sa passion à un homme. Acadêm. Il a eu les dernieres *faveurs* de cette Dame, c'est-à-dire, qu'il a eu les dernieres privautés avec elle.

Combien en voyons-nous se laisser, pas à pas,
Ravir jusqu'aux faveurs *dernieres,*
Qui dans l'abord ne croyoient pas
Pouvoir accorder les premieres! La Font.

On appelle aussi en mauvaise part *faveurs* de Vénus; les mauvais maux qui se prennent par la fréquentation des femmes.

On appelle encore *faveurs*, certains petits présens que font les Dames. Ils portoient tous des *faveurs* de leurs Dames. Acadêm. Ce portrait, ce ruban, est une *faveur* de cette Dame.

On appelle même *faveurs*, certains rubans fort étroits, qu'on nomme autrement *nompareille*.

☞ FAVEUR; se dit aussi dans le Commerce, lorsqu'une marchandise n'ayant pas eu d'abord de débit; & s'étant même donnée à perte, elle se remet en vogue, ou redevient de mode par la suite. Ainsi l'on dit: les satins rayés, les taffetas à flammes, ont repris *faveur*; ils sont augmentés de vingt pour cent. On dit, prendre *faveur*, pour dire, s'accréditer. Cette marchandise, cette opinion, ce Livre prend *faveur*. Ac. Fr.

En Faveur, adv. En considération, à l'avantage. *Causâ*, *gratiâ*, *in favorem*, *propter*. Il a donné dix mille écus à sa fille en *faveur* de ce mariage. Les résignations d'un Bénéfice en *faveur* de quelqu'un ne se peuvent admettre que par le Pape. Pour moi, je lui passe de bon cœur cette négligence, ou cette licence, *en faveur* des beautés de toute la piéce. Bouch.

A la Faveur, adv. A l'aide, par le secours de quelque chose. *Præsidio.* Il a surpris cette place *à la faveur* de la nuit; c'est-à-dire, par l'avantage que lui a donné l'obscurité. La fable a été inventée pour insinuer un précepte de morale *à la faveur* d'un conte. Font.

Faveur, subst. m. Fausse Divinité des Anciens. *Favor.* C'étoit un Dieu, & non pas une Déesse, comme quelques-uns de nos Auteurs de Dictionnaires le font entendre. *Favor* en Latin n'est pas féminin, comme en François *faveur*; mais masculin. Lilio Giraldi, *Hist. Deor. Syntag. I. p.* 52. dit qu'il a lu quelque part qu'Appelles avoit peint ce Dieu; & il en rapporte une description en vers Latins, où le Poëte dit qu'on ne sçait pas bien quelle est l'origine de ce Dieu; que les uns le font fils de la Beauté, & d'autres de la Fortune; que les uns disent qu'il naît par hazard, & les autres que c'est une production des qualités de l'esprit; qu'il a à ses côtés la flaterie, qu'il est suivi de l'envie, & entouré de l'opulence, du faste des honneurs, de l'oisiveté & de la volupté mère des crimes; qu'il a des aîles, parcequ'il se tient toûjours haut élevé en l'air, & ne sçauroit s'abaisser; qu'il est aveugle, & méconnoit ses amis, quand il s'éleve; qu'à l'exemple de la Fortune, il est appuyé sur une roue, & qu'il suit cette Déesse partout où elle va. Enfin, il craint toujours, quoiqu'à l'extérieur il affecte une contenance assurée & de grands airs.

FAUFEL, s. m. Espéce de noisette qui vient aux Indes Orientales, & qu'on appelle autrement *Areca*. L'arbre qui porte le *faufel* est droit, d'une substance spongieuse, ayant les feuilles semblables à celles de la palme, le fruit comme la noix muscade, mais un peu plus petit; dur au-dedans, & parsemé de veines blanches & rougeâtres : il n'est pas entiérement rond, mais plat d'un côté : il est envelopé d'une couverture fort velue, jaunâtre au dehors, & fort semblable aux dattes, quand il est mûr & avant qu'il soit sec. Les Indiens font beaucoup de cas de ce fruit : ils en mâchent continuellement avec des feuilles de bétel, & ils disent que par ce moyen ils se fortifient le cerveau & l'estomac, & qu'ils s'affermissent les gencives. Les plus riches se font faire des pilules ou trochisques, avec du *faufel*, du lycium, du camphre, du bois d'aloës, & quelque peu d'ambre qu'ils mâchent. Le *faufel* n'étant pas encore mûr, étourdit & enivre.

FAUFELUE, s. f. Vieux mot, qui signifie *fanfreluche*, *sottise*. *Nuga*, *res nihili.*

FAUFILER, v. act. Faire une fausse couture à longs points,

points, & en attendant qu'on en fasse une autre tout à bon. On ne fait que *saufiler* les habits des femmes, afin de les essayer, pour voir si la coupe en est bonne.

On dit figurément que deux personnes sont *saufilées* ensemble; pour dire, qu'elles sont toujours ensemble, & liées d'amitié, ou d'intérêt. *Pulchrè ambobus convenis.*

☞ FAUFILER, se dit figurément pour insérer, faire entrer. Il seroit aisé de *saufiler* quelques intrigues du Sérail dans l'Histoire du Roi de Suéde. Mad. Des Noyers. Il *saufile* quantité d'historiettes dans la narration.

Faufiler (Se) se mêler, s'insinuer parmi d'autres, dans une foule, une troupe de gens, une compagnie. Je me suis *saufilé* parmi eux, & je suis entré comme un d'eux, & à leur faveur, à cette cérémonie. Il se *saufila* dans la foule, & on le perdit de vûe.

Je vous les livre tous ici;
Leurs femmes & le diable aussi,
Qui s'est faufilé *dans la bande.* Nouv. ch. de vers.
Ces rimeurs faufilés *l'un l'autre se chatouillent.*

FAVIANE, s. f. Nom propre d'une ancienne ville de Germanie. *Fabiana. Faviane* étoit une ville sur le Danube, environ à 20 lieues au-dessus de Vienne en Autriche, & peut-etre à huit de Hollenbourg. Tillemont.

FAVIEN, s. m. Nom que l'on donnoit à quelques jeunes gens de l'ancienne Rome, qui, dans les sacrifices que l'on faisoit au Dieu Faune, couroient d'une maniere peu décente presque nus, & couverts seulement de peaux, *Faviani. Les Faviens* étoient d'une institution aussi ancienne que Rome. Romulus & Remus en étoient les Auteurs. Voyez *Alex. ab Alex. Gen. Dier. L. IV. c.* 12.

FAVISSE, s. f. Terme d'Antiquaire. *Favissa. Thesaurus, Orchivus Thesaurus, fossa, crypta hypogea.* Fosse, ou plutôt Chambre, voûte soûterraine, dans laquelle on garde quelque chose de précieux. C'étoit à peu près ce que nous appellons le trésor de nos Eglises, & ce que les anciens Païens, Grecs & Romains, appelloient aussi θησαυρος, *Thesaurus*, Trésor. Il y avoit des *favisses* au Capitole. C'étoient des lieux soûterrains, murés & voûtés; qui n'avoient d'entrée & de jour que par un trou qui étoit au haut, & que l'on bouchoit d'une grande pierre. Elles étoient ainsi pratiquées pour y conserver les vieilles statues usées qui tomboient, & les autres vieux meubles & ustenciles consacrés qui avoient servi à l'usage de ce temple; tant les Romains respectoient & conservoient religieusement ce qu'ils croyoient sacré. Catulus voulut abaisser le rez de chaussée du Capitole; mais les *favisses* l'en empêcherent. Festus en donne une autre idée, & dit que c'étoit un lieu proche des temples, dans lequel il y avoit de l'eau. Il rapporte aussi ce que nous en avons dit avec Varron & Aulu-Gelle. Il y avoit quelque chose de semblable à un des côtés de celui de Delphe. Voyez Varron, *De Ling. Lat. L. VI.* Les Grecs l'appelloient ὀμφαλον, Nombril, parceque c'étoit un trou rond; & Varron dit que ce lieu ressembloit à un Trésor. Aulu-Gelle. L. II. C. 10. décrit ces *favisses*. Il les appelle Citernes, comme Festus; mais apparemment parcequelles en avoient la figure. Le trésor dans les temples des anciens Grecs étoit aussi une espéce de citerne, de réservoir d'eau, de bain, ou de salle proche du temple, dans laquelle il y avoit un réservoir d'eau, où ceux qui entroient se purifioient.

Quelques-uns croient que *favissa* s'est dit pour *flavissa*, parcequ'on serroit dans les *favisses* l'argent monnoyé, *flata signataque pecunia*. Mais *flatus* a *flavissa* est un mauvais rapport, une mauvaise convenance, & l'usage des *favisses* n'étoit point tel, comme il paroit par Aulu-Gelle. Ainsi il y a plus d'apparence que *favissa* s'est dit pour *fovissa*, petite fosse, de *fovea*, fosse. Les Auteurs qui parlent des *favisses* sont ceux que nous avons cités, Nardin. *Rom. Vet. V.* 15. Borrichius, *Antiq. Urb. fac. C. X.* §. 8. Marlian. *Topogr. Urb. Rom. II.* 7. Lilius Girald. *Hist. Deor. Synt. XVII.* p. 475. *Salmas.* sur Solin, *p.* 852. *A B. Faunus Antiq. Urb. Rom. II.* 7. Laurent Valla. *Sacra Gent. c.* 5. & 10. Hoffman, Pitiscus.

FAULDES, s. f. pl. *Fossa carbonaria, scropes.* Terme des Eaux & Forets. C'est un nom qu'on donne aux fosses charbonniéres, où on fait le charbon.

Faulde, signifie encore un parc, un lieu fermé où l'on retient le bétail à la campagne. *Septum.*

Faulde, ou faude, se prend encore pour un *garde-chausse*, un mantelet, ou plutôt un devantier qui prenoit depuis la ceinture jusqu'aux genoux, dont on se servois autrefois pour garantir les chausses, & rejetter la pluie, quand on alloit à cheval. *Gremium, Equestre subligaculum, Campestre.* Le P. Monet écrit *faude*.

On a écrit aussi Faulds pour *faude*. Voyez FAUDE.

☞ FAULE, s. f. *faula.* Une des maîtresses d'Hercule, que Lactance compte parmi les Divinités de Rome.

FAULTRAGE; s. m. Terme de Coutume. Espéce de droit. Voyez PRÉAGE.

FAULX. Voyez FAUX.

FAUNALES, s. f. plur. Fêtes que les Romains célébroient le 5 Décembre en l'honneur du Dieu Faune. *Faunalia.* Les *Faunales*, selon quelques Auteurs, se célébroient le jour des Nones de Décembre, c'est-à-dire, le cinquiéme de ce mois. On y sacrifioit un chevreuil au Dieu *Faune*; on y faisoit des libations de vin, & on y brûloit de l'encens. C'étoit une fete de la campagne, qui se célébroit dans les prés; & tous les villages étoient dans la joie. Horace en fait une description toute riante dans la XVIIIe. Ode de son troisiéme Livre. Voyez sur cette piéce le Grammairien Acron, le Commentateur d'Horace, Cruquius & Lambin; *Alexand. ab Alexand. Dier. Genial. L. III. C.* 18. Struvius, *Antiq. R. Synt. C. VIII. p.* 354. marque dans son Calendrier Romain une fete de *Faune*, le jour des Ides de Février, ou le 13e de ce mois; & les *Faunales*, le 5e des Ides de Décembre, ou le 9e de ce mois, & non pas le 5e, qui sont les Nones, comme Hoffman & d'autres. Et dans son C. IX. il montre qu'il y avoit en effet deux *Faunales*: l'une au mois de Février, dont Ovide parle Fast. L. VI. v. 246. le 13e jour de ce mois, auquel on sacrifioit à *Faune* une jeune brebis, ou un bouc; l'autre le 9e de Novembre, dont parle Horace, *Carm. L. III. Od.* 18.

FAUNE, s. m. Nom propre d'homme & de Dieu. *Faunus. Faune*, fils de Picus, & petit-fils de Saturne, & arriére-petit fils de Janus, est un ancien Roi des Aborigénes, peuple d'Italie, qui régnoit environ 60 ans avant la prise de Troye, & environ 1387 ans avant J. C. & par conséquent vers le temps du Juge Othoniel. *Faune* avoit coutume de dire certains vers ausquels il méloit des prophéties, ce qui lui fit donner le nom de *Faune*, de *fari*, parler. Il étoit fort retiré & fort solitaire, & d'ailleurs il inventa & établit beaucoup de cérémonies de Religion: de-là vint qu'on le confondit avec le Dieu *Pan*, Dieu des *Faunes* dont nous allons parler. Manéthon, Denys d'Halicarnasse, & d'autres parlent encore d'un autre *Faune* Roi des Aborigénes, postérieur à celui-ci. Ce premier *Faune* étoit un homme sage, qui par le moyen des vers & du chant instruisit & civilisa les Italiens encore barbares & féroces. Sous son régne Évandre vint avec quelques Arcadiens s'établir en Italie. Aprés sa mort, les peuples, & dans la suite les Romains l'honorérent par des vers & des sacrifices comme un Dieu du pays; & ceux-ci le regardérent comme l'Auteur des terreurs qu'ils appellérent paniques, de son nom Grec *Pan*. Quelque temps après Romulus, on lui érigea un temple sur le mont Cœlius. Il étoit rond & entouré d'une colonnade. Domitius Ahenobarbus & Scribonius pendant leur Édilité lui en bâtirent un second dans l'Île du Tibre, de l'argent des amendes. Voyez Denys d'Halic. L. I. Aurel. Vict. Lactance *De F. R. L. I. C.* 22. Rosin. *Antiq. Rom. L. II. C.* 17. Natal. Com. *Mythol. L. V. C.* 9. Saumaise sur Solin, p. 413. Lilio Giraldi, *Hist. Deor. Synt. XV. p.* 487.

Faune, chez les Grecs *Pan*, passoit pour le Dieu de la Chasse des oiseaux, & de celle du liévre. Probus dit, que c'est lui qui le premier consacra des édifices & des bois aux Dieux, & que c'est de son nom qu'on les appelle *fana*, temples. Il mit au nombre des Dieux Picus son

son pere, & *Faune* sa sœur & sa femme. Servius dit, qu'on le nommoit aussi *fatuellus*. Voyez FATUEL.

Virgile, Enéide, L. VII. v. 47. donne pour femme à *Faune*, non pas Fauna, mais Marica, que Servius dit être une Déesse de la Côte de Minturne; mais que le Poëte a mis Marica pour éviter les mots *fauna* & *fatua*, qui sont trop durs; qu'au reste on ne peut dire que Marica fût femme de *Faune*, parceque les Dieux topiques, ou locaux, ne passent point d'un lieu à un autre, mais que ce peut-être une licence poëtique; qu'enfin, d'autres disent que Marica est Venus, qui avoit un temple proche de Marique. Le Dieu *Faune* ne fut jamais Roi des Aborigénes, selon Vossius; mais c'est le meme Dieu que *Pan*, qui n'est autre chose que la nature en tant qu'elle a une vertu active, comme Fauna est la même Divinité, & la Nature en tant qu'elle a une vertu passive. L'un est le Dieu *Tellumo*, & l'autre *Tellus* ou la Terre. Voyez Vossius, *De Idol. L. I. C. XII.* C'est Évandre qui introduisit le culte du Dieu *Faune*. Id.

Dans Cicéron, *De Nat. Deorum*, *L. III n.* 15. Cotta l'Épicurien, ou qui en fait le personnage, pour réfuter ce qu'avoit dit le Stoïcien Balbus en prouvant qu'il y avoit des Dieux, qu'on avoit entendu les voix des *Faunes*, répond qu'il ne sçait ce que c'est que *Faune*, & nie qu'on ait entendu leur voix; cependant les hommes sauvages peuvent avoir donné occasion a ce qu'on a dit des *Faunes* & des Satyres. Voyez HOMME SAUVAGE & SATYRE.

FAUNE, sub. m. Sorte de Satyre. *Faunus*. Un vieux *Faune*. Voit.

Les *Faunes*, ou Sylvains, étoient des demi-Dieux qui habitoient dans les forets. Ils n'étoient point connus des Grecs. Les Latins les représentent comme des demi-hommes & demi-chévres; c'est-à-dire, qu'ils leur donnoient des cornes & des oreilles, des pieds & une queue de chévre, un nez fort camard, & du poil. *Faune* chez les Romains étoit la meme chose que *Pan* chez les Grecs. De Méziriac, qui étoit de ce sentiment, a mis pour cette raison dans sa version Françoise des Épitres d'Ovide, *Pan* au lieu du mot de *Faunus*. Mon opinion, dit ce sçavant homme, est fondée sur de bonnes autorités; car Probus sur le premier L. des Géorgiques de Virgile dit, que *quelques-uns tiennent pour un meme Dieu, Pan, Inuus & Faunus*. Ce qui se confirme aussi par le témoignage de Servius sur le 6e L. de l'Énéide. Ovide a donné une couronne de pin à *Faunus*. Or le pin étoit un arbre consacré particuliérement à *Pan*. Le pin & l'olivier sauvage étoient consacrés aux *Faunes*. Voss. *De Idol. L. V. C.* 48. Les Poëtes parlent souvent au pluriel des *Faunes* & des *Pans*; parcequ'il y a eu en effet plusieurs *Faunes* ou *Pans*, qui sont descendus tous du premier & principal. Ovide dit au pluriel dans son Epitre de Phédre,

Aut quas semidea Dryades Faunique bicornes
Numine contactas attonuere suo.

On appelloit les *Faunes* en Latin *Fauni*, *Farni*, *Ficarii*; & on les appelloit *ficarii*, non pas du mot Latin *ficus*, *ficus*, une figue, un fruit de figuier, comme quelques-uns l'ont pensé; mais de *ficus*, *fici*, que Galien définit une tumeur charnue, une excrescence de chair qui vient aux paupiéres. Elle vient aussi, selon d'autres, en d'autres endroits du corps. Les *Faunes* avoient de ces excrescences, & on leur en donnoit dans les figures qu'on faisoit d'eux; & c'est-delà que ce nom leur vint. Les *Faunes* étoient compagnons de *Pan*. Quoique les *Faunes* passassent pour des demi-Dieux, on croyoit cependant qu'ils mouroient après une longue vie. Arnobe a montré que leur pére n'avoit vécu que 120 ans. Consultez Gaspard Barthius sur la Thébaide de Stace, L. VI. v. 96. Bochart, *Hieroz. P. II. L. VI. C.* 6. Voyez sur les *Faunes* Lilius Gregorius Giraldus, *Hist. Deor. Syntagm. XV.* Natalis Comes *Mythol. L. V. C.* 4. La Philosophie des Jésuites de Conimbre, *Physic. L. II. C. IX. 9. V. art.* 3. où ils examinent s'il se peut faire qu'il y ait des hommes dont le corps ait en partie la figure d'homme & en partie celle de bete, Delrio *Disquisit. Magic. T. I. L. II. Q.* *XXVII. Sect.* 2. Struvius, *Synt. Ant. R. C. I. pag.* 145, 147, 161, 162.

FAUNE, ou FAUNA, s. f. Nom propre d'une Déesse de l'Antiquité Païenne. *Fauna*. Les Romains adoroient la Déesse *Faune*. C'étoient les Dames Romaines qui lui faisoient des sacrifices, la nuit seulement, & dans un lieu fermé. C'étoit un crime capital à un homme non-seulement de se trouver à ces fêtes, mais même de regarder dans le temple de cette Déesse. Macrobe en rapporte la raison, *Saturn.* L. I. C. 12. *Faune*, dit-il fut femme de *Faune*, ou *Faunus*. Lactance dit qu'elle étoit aussi sa sœur. Elle fut d'une chasteté si grande, qu'elle resta toujours dans son appartement avec ses femmes, sans jamais voir aucun homme que son mari. Varron croit que *Faune* n'étoit point différente de la Terre, & que les Romains l'adoroient sous ce nom. On l'appelloit aussi *Fatua*, de *fari*; parceque les enfans ne commencent à parler que lorsqu'ils commencent à se tenir sur la terre; ou selon C. Bassus *quod mulieribus facta canere consuevisset, ut Faunus viris*, ou du verbe *fari*, parler parcequ'elle parloit & rendoit des Oracles, & selon Vossius, pour la même raison *Fauna*, de φωνέ, qui s'est dit pour φωνῶ, & qui signifie la même chose, *fari*, parler; & Bonne Déesse, parcequelle fournit toutes les choses nécessairea à la vie. Voyez BONNE DÉESSE au mot BON. Ce fut *Faune* son mari qui la fit honorer comme Déesse. Son temple étoit sur le mont Aventin. Lil. Gir. *Hist. Deor. Synt. XV. p.* 487. *Fauna* étoit aussi, selon Vossius, la meme chose que *Pan*, c'est-à-dire, la Nature, mais considérée selon sa vertu passive. Voyez cet Auteur, *De Idol. L. I. C. XII.*

FAVONE. Porto *Favont*, ou Navone. Port de l'Isle de Corse. *Favonius*, ou *Philonius portus*. Il est sur la côte orientale de l'Isle, entre Porto Vecchio, & Aleria détruite.

FAVORABLE. adj. m. & f. Qui fait faveur, qui est propice, qui nous fournit des avantages. *Propitius, facilis, aquus, favens, præsens, secundus*. Dieu est *favorable* à ceux qui le réclament. Il y a du plaisir à naviger par un vent *favorable*. Les causes *favorables* reçoivent de l'extension, les odieuses de la restriction. Ce Président lui a donné une *favorable* audience. Ce Rapporteur lui a été *favorable*. Les Dieux nous doivent être *favorables* contre les parjures. Abl. Le plus sûr moyen de rendre les gens *favorables*, c'est de témoigner qu'on les aime, & qu'on les estime. S. Evr. Pour s'humilier, il n'y a qu'à ouvrir les yeux sur les jugemens peu *favorables* qu'on forme de nous. Nic.

Je chante tes bienfaits, favorable *Paresse*
Toi seule dans mon cœur as rétabli la paix;
C'est par toi que j'espére une heureuse vieillesse;
Tu vas me devenir plus chére que jamais.
Nouv. ch. de Vers.

Favorable *autrefois aux chansons de ma Muse,*
Grand Roi tu daignas l'écouter;
Et ce doux souvenir, dont mon ame est confuse,
L'enhardit encore à chanter. Du R.

On appelle un coup *favorable*, celui dont la blessure n'est point dangereuse, un coup d'arme offensive qui ne blesse point, ou qui ne blesse que fort légérement. Acad. Une blessure *favorable*, une blessure qui n'est point dangereuse. Id.

FAVORABLEMENT. adv. D'une maniére favorable. *In bonam partem*. Il faut toujours juger en bonne part & *favorablement* ses amis, interpréter les choses douteuses *favorablement*.

FAVORI, ITE. Ce mot est tantôt subst. & tantôt adj. ce que l'on démêlera assez par les exemples qu'on en va rapporter. Il signifie celui ou celle qui a la préférence, qui a les bonnes graces d'un Prince, d'une personne puissante, d'une maitresse; & généralement d'un supérieur à qui plusieurs s'efforcent de plaire, & qui ne plaisent pas également. *Gratiosus*. Les Grands Seigneurs ont toujours de la jalousie contre les *favoris*. C'est une triste chûte que celle d'un *favori* disgracié. Cette Dame a toujours quelque *favori*. On appelle aussi un Poëte

un

un *favori* d'Apollon, un *favori* des Muses. Un *favori* est sans engagement, sans liaison; il ne tient à personne, il est détaché de tout, & comme isolé. LA BRUY. Un *favori* qui a de l'élévation se trouve souvent confus des bassesses & de la flaterie de ceux qui s'attachent à lui. ID. C'est la destinée des *favoris* de ne pas conserver leur faveur jusqu'à la fin; soit que les Princes se lassent d'eux, quand ils leur ont tout donné; soit que les *favoris* eux-mêmes se lassent des Princes, quand ils n'ont plus rien à en espérer. BOUH. Les *favoris* n'ont aucune relation directe avec le public; toutes leurs fonctions ne regardent que la personne & la vie privée du Prince. S. RÉAL. Un sage *favori* doit éviter la pompe & le faste, pour ne pas irriter l'envie. M. ESP. Un *favori* sans mérite est un homme qui ne paroît pas digne des graces, des bienfaits qu'il reçoit, du bonheur qu'il a. Cette expression est une espéce de proverbe. On le dit aussi des choses qu'on chérit le plus. Les passions *favorites* des Anciens, & qu'ils aimoient à exciter sur les théâtres, c'étoient la terreur & la pitié. LA BRUY. L'hyperbole est la *favorite* des jeunes gens qui aiment les exagérations. CHEV. Vous êtes les brebis *favorites* à qui le souverain Pasteur a réservé les plus fertiles pâturages. FLECH. Tous les hommes ont une passion chérie & *favorite*. S. EVR. L'ironie étoit la figure *favorite* de Socrate. COS. L'hyperbole & l'antithése ont été les figures *favorites* de Balsac. On dit aussi, c'est son livre *favori*, celui dont la lecture lui plaît le plus; & généralement de toutes les choses pour lesquelles on a de la prédilection.

Jouet d'une attente importune,
Le favori *de la Fortune*
Ne connoît point les vrais plaisirs.
NOUV. CH. DE VERS.

De quelle sorte de mérite
N'est-il pas revêtu? (LOUIS XIV.)
Sa principale favorite
Plus que jamais est la vertu. DE LA FONT.

Louis sera toujours l'amour de l'Univers,
Et sur sa ville favorite
Sans cesse aura les yeux ouverts. REC. DE VERS.

☞ FAVORITE, s. & adj. Magdeléne Jasse, Abbesse du Couvent de Ste Claire de Gandie, avoit été en sa jeunesse fille d'honneur & *favorite* de la Reine Catholique Isabelle. BOUH.

FAVORITE, (LA) est aussi le nom d'un des Palais de l'Empereur dans un fauxbourg de Vienne.

FAVORISER, v. act. *Favere*. Faire grace, plaisir, faveur à quelqu'un; l'aider, l'appuyer de son crédit. Il se dit des personnes & des choses. Un bon Juge ne doit *favoriser* personne. Vénus *favorise* sur-tout les buveurs d'eau. VOIT. La Fortune qui est aveugle ne *favorise* pas toujours les gens de mérite. On est au désespoir de voir *favoriser* son rival. On dit aussi, *Favoriser* un parti pour dire, l'approuver, l'appuyer, le protéger, s'y ranger. *Favoriser* une opinion. PASC.

FAVORISÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Adjutus, sustentatus, auctus beneficio*. Le Prince de Condé, dans un petit corps peu *favorisé* de la nature, avoit une ame grande & hautaine. P. DE CL.

☞ FAVOUILLE, s. f. Comme dans les vers suivans il s'agit d'alimens maigres, le Poëte a peut être changé à cause de la rime le mot de *féverole*, petite féve, en celui de *favouille*.

On ne voit que des mets tristement nourrissans,
Des pois, des choux, l'oignon, la rave, la citrouille,
L'écrevisse de mer, & les hourfint piquant,
La sauterelle & la favouille. MADAME DESHOULIÉRES.

Ce mot pourroit bien avoir été fait de l'Italien *fagivolo*, qui signifie une féve de haricot, appellé en Latin *Phaselus* & *phaseolus*. Ce nom François est marqué différemment dans nos Auteurs. Furetiére & Richelet disent *faseole*. Mones & Pomey *faseole* ou *fasole*; Oudin *fasol*; le P. de la Rue sur le vers 227 du 1. livre des Georgiques, *faisolle*.

FAU-PERDRIEU, s. m. *Falco perdicarius*. C'est une espéce d'oiseau de rapine. M. Ménage croit qu'il a été ainsi nommé de *falco perdiciolus*, comme qui diroit faucon de perdrix, à cause qu'il prend les perdrix.

FAUQUEMONT, s. m. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas, qu'on appelle aussi Valkenbourg, ou Falkenberg, *Falcamontium*, *Falcaburgum*, *Falconis mons*, anciennement *Coriovallum*. Elle est dans le Limbourg Hollandois, dont elle est capitale. *Fauquemont* est situé sur la riviére de Geul, entre Aix-la-Chapelle & Maestricht. *Fauquemont* avoit un château qui fut pris & détruit par les François en 1672. MATY.

FAUS. Voyez FAUX.

FAUSSAIRE, s. m. Qui fait des actes faux, ou qui les altére. *Falsarius*. Un Notaire qui est *faussaire* est pendu sans rémission.

Là vous vous instruirez dans l'art d'être faussaire,
D'avoir un esprit double, une ame téméraire. VILL.

☞ FAUSSE. Voyez FAUX.

FAUSSEMENT, adv. D'une maniére fausse. *Falsò*. Ceux qui ont été *faussement* accusés doivent obtenir une réparation d'honneur.

FAUSSEMENT, s. m. Terme de Charpenterie. Le *faussement* est dans la Charpenterie, ce que le décollement est dans la Menuiserie. Faire un *faussement* à un tenon, c'est en couper une partie, afin qu'étant moins large, on ne voie pas la mortoise qui demeure cachée par l'endroit de la piéce où le *faussement* a été fait.

FAUSSER, v. act. Manquer de foi, de fidélité envers quelqu'un. *Fallere, violare, infringere, deserere*. Un homme qui a *faussé* sa promesse ne mérite plus qu'on se fie à lui. *Fausser* sa foi. ABLANC. *Fausser* son serment. *Fausser* la fidélité du mariage.

Fausser compagnie; c'est-à-dire, Quitter une personne à qui on avoit promis de l'accompagner. *Deserere, relinquere*. Est-ce ainsi que vous *faussez* compagnie à vos amis?

Dès que mon muid vient à la lie,
Amis, parens, mes propres fils,
Chacun me fausse *compagnie.*

Cette expression est du style familier.

☞ FAUSSER. En termes de guerre on dit que les rangs se *faussent*, losqu'ils ne forment plus une ligne droite, & que les soldats qui la composent sont les uns plus, les autres moins avancés. *Ordines depravare, curvare*. Si les rangs viennent à se *fausser*, le sergent doit les redresser avec le bout de sa hallebarde. BOMBELLES.

FAUSSER, se dit aussi des armes qu'on plie, qu'on perce, qu'on enfonce, ou qu'on gâte. *Inflectere, corrumpere, trajicere*. De ce coup de lance sa cuirasse a été *faussée*. Ce coup de pistolet n'a pas percé sa cuirasse, elle n'a été que *faussée*. Il *faussa* son épée en voulant percer ce buffle, elle est encore toute tortue. Les coups d'épée *fausserent* ses armes en divers endroits. BOUH. La fléche *faussant* sa cuirasse lui entra bien avant dans le corps. VAUG. Pasquier, Rech. L. VIII. C. 62. prétend qu'il se dit en ce sens par corruption pour forcer, comme on a dit saisir un homme par le faux du corps, pour dire par le fort du corps.

On le dit encore, mais improprement, d'une clef, ou d'une serrure que l'on gâte. Il vaut mieux dire, *forcer*. On écrivoit autrefois *faulser*; & c'est ainsi que Nicot l'écrit.

Nicot dit aussi que *faulser* est proprement faire un acte fauls; que c'est ainsi qu'on dit *faulser* des lettres, *literas corrumpere, adulterare, falsare*. On ne dit plus *faulser* en ce sens: on dit falsifier un acte, & non pas *faulser*.

Autrefois *fausser* se disoit pour taxer, accuser de faux. *Fausser* la Cour, ou le jugement, c'est soutenir que le jugement est mal rendu, n'est pas équitable.

FAUSSÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Inflexus*.

FAUSSET, s. m. Terme de Musicien. Voix aiguë qui contrefait le dessus en un concert, & qui d'ordinaire est désagréable & discordante, parcequ'elle n'est pas naturelle. *Vox acutam vocem ementiens, æmulans falsa; vocula*.

Quelques-uns

Quelques-uns dérivent ce mot à *faucibus*, par où sort la voix la plus aigre.

L'un traine en longs fredons une voix glapissante,
Et l'autre l'appuyant de son aigre fausset,
Semble un violon faux qui jure sous l'archet. Boil.

Ou sa façon de rire & son ton de fausset
Ont-ils de vous toucher sçu trouver le secret? Mol.

Fausset, se dit aussi de celui qui fait le *fausset*. Monsieur tel est un agréable *fausset*.

Fausset, signifie aussi, une petite cheville pointue qui sert à boucher le petit trou d'un muid qu'on a fait avec un foret. *Fibula, veruculum doliare* On tire du vin au *fausset*, avant que d'y mettre la fontaine.

FAUSSETÉ, s. f. Déguisement de la vérité, mensonge, altération d'une chose vraie. *Falsitas.* Toutes ces écritures sont remplies d'impostures & de *faussetés*. La *fausseté* de ces titres a été suffisamment vérifiée. Il y a des *faussetés* si bien déguisées, que ce seroit mal juger que de ne s'y laisser pas tromper. Roch. Il y a bien de la différence entre la *fausseté* & la fiction; l'une imite la nature; & l'autre la gâte & la défigure entiérement. Bouh.

Ah! traître, oses-tu bien, par cette fausseté,
Vouloir de sa vertu ternir la pureté? Mol.

FAUSSIGNI, s. m. Nom propre d'un château & d'une province de Savoye, qui a titre de Baronnie. *Faucigniacus*, ou *Fossiniacus pagus, ager*, ou *tractus*; *Focunatium*, *Faucignium*. Le *Faussigni*, ou *Foucigni*, selon M. Corneille, est borné au nord par le Chablais; au couchant par le Génevois; au midi par le Comté de Tarentaise, & au levant par le pays de Valais, dont il est séparé par de grandes montagnes qu'on nomme les Glacières, parcequ'en tout temps elles sont couvertes de neiges. La rivière d'Arve traverse tout le *Faussigni*, dont les lieux principaux sont Cluse, Bonneville, & le Château de *Faussigni*, qui lui donne son nom, & qui est à une ou deux lieues de Bonneville, du côté du nord. Maty.

☞ FAUSSISSIME. Très-faux. Voyez sur ces sortes de superlatifs la remarques du Pere Bouhours, p. 312. 314. de ses Remarques sur la Langue Françoise, in-12. Il est *faussissime* que les Dogmatiques se combattent généralement dans tous les points: il y en a mille sur lesquels ils sont parfaitement d'accord; au moins sont-ils d'accord qu'il est jour en plein midi, que deux & deux font quatre, qu'ils existent, qu'il y a des corps dans l'Univers, qu'il y a un Univers, un Soleil, une Lune, des Etoiles, des Planètes, des Animaux, des Villes, &c. *Mém. de Trev. Juin* 1725. Cyrano de Bergerac, tom. 2. p. 61. s'est servi du superlatif opposé, en disant: Il est *certissime* que tous les corps, chacun selon sa qualité, inclinent également au centre de la terre.

FAUSSURE, s. f. Terme de Fonderie, qui se dit des traits ou courbures des cloches aux endroits où elles commencent à s'élargir.

FAUSTE, s. m. & f. Nom propre d'homme & de femme. *Faustus*, *Fausta*. S. Augustin a écrit contre *Fauste* Evêque des Manichéens en Afrique. C'est cet ouvrage de ce Pere que l'on appelle les Livres contre *Fauste*. Constantin eut Crispus de Minervine qu'il ne tenoit pas comme sa femme *Fauste*, fille de Maximilien Hercule, qui lui donna Constantin, Constance & Constans pour fils; & Constantine & Hélene pour filles. Godeau. Les médailles de *Fauste* sont communes en bronze, & rares en or & en argent. Nos Antiquitaires disent aussi *Fausta*, & nos Historiens *Faustus*, au lieu de *Fauste*.

FAUSTIN, ine, s. m. & f. Nom propre d'homme & de femme. *Faustinus*, *Faustina*. Adrien entrant dans les Gaules fit mourir au pays des Grisons *Faustin* Prêtre, & Jovite Diacre. Godeau. Il y a plusieurs *Faustines* Impératrices, ou Augustes. *Faustine* troisième femme, ou, selon d'autres, sœur d'Elagabale, appellée Annia Aurelia Faustina, dont le P. Chamillart a un beau médaillon Grec qui a fait tant de bruit parmi les Antiquaires depuis quelques années. Les deux autres sont femmes, l'une d'Antonin Pie, & l'autre de Marc Aurèle. Nos Médaillistes appellent la premiere *Faustine* la mere, & l'autre *Faustine* la jeune. C'est celle qui a pour revers d'une de ses médailles, Matri Castrorum. Toutes ses autres médailles sont communes, aussi bien que la plûpart de celles de *Faustine* la mere. Les médailles de *Faustine*, seconde femme de Constantius, & mere d'une autre *Faustine* qui épousa Gratien, ne se trouvent presque point.

Faustine, s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe d'un colombin rougeâtre & blanc satiné sur un fond de bleu. Elle est fort bien panachée. Morin.

FAUSTINOPLE, s. f. Nom propre d'une ville ancienne, bâtie à la mémoire de Faustine la jeune. *Faustinopolis*. L'an de Jesus-Christ 175. Marc Aurèle mena avec lui en Orient son fils Commode & Faustine sa femme, qui fut emportée par une mort subite au pied du mont Taurus dans un bourg nommé Halale, dont Marc Aurèle fit depuis une Colonie, & une ville nommée *Faustinople*. Les uns la mettent dans la Cilicie, ou plûtot dans l'Isaurie; & les autres dans la Cappadoce près de Tyanes. Tillem. *Emp. T. II. p.* 422.

FAUT, s. m. Termes de Coutumes. C'est la même chose que défaut. Saisir le fief par *faut*, ou défaut d'homme, se dit lorsque le Seigneur saisit le fief de son homme, c'est-à-dire, de son vassal qui a manqué de lui rendre foi & hommage. *Culpa negati obsequii*, ou *clientela negata*.

FAUTE. s. f. Péché, crime, action faite contre la Loi divine, ou humaine. *Peccatum, culpa.* Nous devons prier Dieu sans cesse qu'il nous pardonne nos *fautes*. Combien d'indiscrets se font un second plaisir de raconter leurs *fautes*, loin de s'en accuser avec humilité?

Sçachez,
Que qui donne à sa fille un mari qu'elle hait,
Est responsable au Ciel des fautes *qu'elle fait.* Mol.

A ces mots, mais trop tard, reconnoissant ma faute;
Je le suis en tremblant dans une chambre haute. Desp.

Faute, se dit dans le droit, d'un manquement, d'une offense qui se fait imprudemment; mais qu'on auroit pû éviter. *Faute* en ce sens est quelque chose de différent de crime, & de cas fortuit. Les Interprètes du Droit distinguent trois sortes de *fautes*, qu'ils appellent *Culpa lata, levis, levissima.*

Faute, se dit aussi de toutes sortes de manquemens, de bévûes, de défectuosités & d'imperfections. Nous oublions aisément nos *fautes*, lorsqu'elles ne sont sçues que de nous. Grac. Les mauvais amis sont les premiers à faire mention de nos *fautes*. Le Pere Bouhours, dans sa Préface du Recueil de vers choisis, a dit qu'il faut respecter en quelque façon les hardiesses, & même les *fautes* des grands maîtres, s'ils sont capables d'en faire; mais qu'il ne faut pas les imiter. Il dit ancore, la *faute* qui s'y rencontre n'est point échapée à l'Auteur, manque de sçavoir les régles de la versification. Ce livre est rempli de *fautes*. La science pour bien gouverner ne s'acquiert que par une longue expérience, & par une infinité de *fautes* dont les peuples ont terriblement à souffrir. Val. Comme les *fautes* des grands hommes font plus d'impression sur l'esprit, elles instruisent davantage. Dac. Il vaut mieux punir une *faute* par raison, que de la punir par caprice. Cail. L'esprit fait moins de *fautes* que le cœur. Bell. Le secret dépit que nous avons qu'on s'apperçoive de nos *fautes* fait que nous aimons toujours un peu moins ceux qui nous les font remarquer. Voit. Il n'y a rien de si ordinaire que de faire des récits de *fautes* ingénieuses que l'on a faites; afin de faire conclurre de-là que l'on a de l'esprit. Nic. On juge de la conduite par le succès; & si l'évènement n'est pas heureux, la mauvaise fortune tient liau de *faute*. S. Evr. Rien n'est plus bonnête que de faire des *fautes* de bonté. Amelot. Tout le monde fait des *fautes*; mais on ne s'apperçoit que des plus grossières. Le Ch. de M. Les plus sages sont ceux qui profitent de leurs propres *fautes*, pour se mieux conduire à l'avenir. Ab. de S. R. Les *fautes* de grands hommes sont les plus dangereuses. Dac.

Dac. On dit, Table des *fautes* d'impression, *fautes* à corriger. Le mot Latin *errata* s'est introduit dans notre langue comme un terme d'art. Voilà une *faute* contre les régles de l'art. Cet écolier est congru, il fait son theme sans *faute*. On ne l'a jamais trouvé en *faute*. Une *faute* de jugement.

Faute, se dit aussi des manquemens & besoins. *Inopia*, *penuria*. Cette place a été prise, parcequ'elle a eu *faute* de vivres, de secours. Alexandre n'eut pas *faute* de soldats. Vaug. Une *faute*, un manquement de mémoire.

Faute, est aussi une sorte d'adverbe, après lequel on met *de* suivi d'un nom ou d'un verbe. Plusieurs en particulier, *faute* d'étudier assez les régles & la pratique du style, écrivent peu intelligiblement. P. Buffier.

> Faute *d'argent on n'est qu'un sot*,
> *Dans ce maudit siécle de fer.* Scar.

> *Et* faute *d'admirer les Grecs & les Romains*,
> *On s'égare en voulant tenir d'autres chemins.* La Font.

Ils trouvérent tout le monde à table avec des guirlandes sur leurs têtes, faites d'herbes séches, *faute* de fleurs Ablanc. Il n'a pas achevé ce dessein, *faute* d'argent. Si cet homme est ignorant, ce n'est pas *faute* de maîtres & de bonnes instructions. Il a perdu la partie *faute* d'un point, d'une carte. Il est mort *faute* de secours.

On dit en proverbe, *Faute* d'un point Martin perdit son âne.

Faute, se dit aussi des manquemens qui arrivent par la fin, ou la foiblesse de quelque chose. Ce mur est bien appuyé, il n'en viendra pas *faute*. Ce seroit dommage s'il venoit *faute* de ce Prince.

Faute de quoi, se dit d'une chose dont on a parlé, qu'on a nommée, désignée; par exemple, Il faut bien panser & étriller un cheval, *faute de quoi* il dépérit; c'est-à-dire, *faute* de le panser, si on manque à le panser, &c. Et en cette phrase *faute* est pris adverbialement, comme on l'a dit ci-dessus.

On dit aussi, n'en faites *faute*, Ne vous en faites pas *faute*; pour dire, ne l'épargnez pas. J'ai de l'argent à votre service, ne vous en faites pas *faute*; c'est-à-dire, n'en manquez pas. Je lui ai donné tout ce que j'avois, je m'en suis fait *faute*; c'est-à-dire, j'en ai manqué.

> *En bon pays de fine Normandie*
> *J'ai fait mon cours, dont j'ai de bons témoins.*
> *Là, de promettre, & même sur la vie,*
> *Quand de tenir on n'auroit nulle envie,*
> *On ne fait* faute *en ses petits besoins.* P. Du Cerc.

Ne vous faites pas *faute* de ce qui m'appartient, est une façon de parler populaire, & dont la construction est mauvaise. *Suite des mots à la mode.*

A Faute. Terme de Palais adverbial & comminatoire, qui signifie, En cas qu'on y manque. *A faute* d'accepter les offres dans huitaine, l'option sera référée. *A faute* de donner caution par un dévolutaire, il est débouté de sa demande, de son droit. On donne défaut *à faute* de comparoir, de défendre, de conclure, &c. *A faute* de s'opposer à un decret, de veiller à ses hypothéques, on perd sa dette. La prescription s'acquiert *à faute* de poursuites. *A faute* de faire la foi & hommage, on peut saisir feodalement un fief.

Par Faute. Autre sorte d'adverbe. C'est la même chose que *faute*; mais on ne dit guére *par faute* de payer; on dit simplement *faute* de payer. Vaug. Rem.

C'est encore une formule des Lettres de cachet, & des ordres qu'on donne, Si n'y ferez *faute*. Dans l'assurance que vous n'y ferez *faute*; pour dire, que vous n'y manquerez pas. On dit aussi, sans *faute*; pour dire, Assurément, précisément, sans manquer. J'y serai demain sans *faute*. Acad. Fr.

On dit proverbialement, que toutes les *fautes* sont personnelles; pour dire, qu'on ne doit répondre que de son fait. On dit, que les *fautes* sont faites pour le jeu; pour dire, qu'on n'y pardonne rien. On dit, Marquez quinze, c'est une *faute*, par une métaphore tirée du jeu de paume, où on prend quinze à toutes les *fautes*.

La terre couvre les *fautes* des Medecins; pour dire, qu'on enterre tous ceux qu'ils tuent, & que les morts ne s'en plaignent point. On dit aussi, que les Pêcheurs & les Chasseurs, & les preneurs de taupes, feroient de beaux coups sans les *fautes*. Qui fait la *faute* la boit: cela signifie que celui qui fait une *faute* souffre les peines, les dommages, les pertes qui sont attachées à sa *faute*, qui en suivent.

FAUTEAU, s. m. Piéce de bois suspendue en l'air, & qui étant agitée, & poussée avec violence, sert à abbatre des murailles, ou des portes; comme l'on faisoit autrefois avec le belier. *Aries*.

FAUTEUIL, s. m. Chaise à bras avec un dossier. *Sella*, *cathedra commodior*, *honoraria*. Un meuble de chambre doit consister en *fauteuils*, chaises & sieges plians. On présente le *fauteuil* aux personnes de qualité, comme le siége le plus honorable. Plusieurs femmes se sont querellées pour le rang, pour le *fauteil*. Cet incivil s'établit par-tout familiérement dans un *fauteuil*, & ne l'abandonne jamais à personne. La Br. On y voit des canapés & des *fauteuils* à petits points & à pavots sur des fonds d'or. *Médailles sur la Régence*. On disoit autrefois, *faudesteuil* & *faudesteuf*, d'où par contraction on a fait *fauteuil*. Nicot écrit *fauldeteuil*. Voyez ces anciens mots ci-dessus en leur place.

☞ FAUTEUIL DE POSTE. M. Duguet, Ingénieur, a nouvellement inventé une machine sous le nom de *Fauteuil de poste*. On peut par le moyen de cette machine, dont la construction est simple & le mouvement aisé, faire un exercice d'autant plus utile, qu'il réunit tous les avantages des exercices les plus vantés. On est exposé dans ce *Fauteuil* aux mêmes secousses qu'on éprouve dans une chaise de poste, de devant en derriére, de droit à gauche, & de haut en bas. Tantôt ces differens mouvemens se succédent de differentes façons; tantôt ils concourent plusieurs à la fois. On peut à son gré les rendre, plus brusques ou plus doux, plus prompts ou plus lents, plus violens ou plus foibles. *Mercure d'Avril* 1735. Cela a donné lieu à une observation de Monsieur Astruc, Professeur de Médecine au Collége Royal, imprimée dans le même Mercure, sur les avantages de la sobriété & de l'exercice. On avertit à la fin, qu'il y a dans le second volume du Mercure de Décembre 1734. un mémoire sur l'utilité & l'usage des *Fauteuils de poste*, qu'on appelle aussi *Trémoussoirs*, & celui qui s'en sert est nommé *Trémousseur*. Voilà de nouveaux mots pour la Langue.

Ce mot vient de *faldisterium*, *faltisterium*, ou *faldistorium*, qui est une chaise Épiscopale, ou de l'Officier célébrant, posée à côté de l'autel. Il est dérivé de l'Allemand *fald*, qui signifie *clos*, *enceinte*, & tour lieu fermé, à cause que les chaires des Évêques étoient fermées de balustres. Ménage, après le P. Sirmond, & Spelmannus. Du Cange le dérive de l'Allemand *faldan*, qui signifioit un *siége pliant*; que Covarruvias dérive de l'Espagnol *falda*, qui signifie une robe de femme ayant plusieurs plis. Dans la basse Latinité on l'appelloit *faudestela*. Voyez Nicot & Ménage, & ci-dessus FAUDE. Dans l'ancienne langue Provinciale on disoit *fadestel*. Voyez Monsieur de Caseneuve.

FAUTEUR, s. m. Celui qui appuie & favorise une mauvaise opinion, un mauvais parti. *Fautor*. S'il n'est Hérétique, il est du moins *fauteur* d'Hérétiques. On a condamné ces rebelles, & tous leurs *fauteurs* & adhérans. Si Rufin n'eût été puni, on alloit appeller les Dieux en Justice, comme *fauteurs* & complices de Rufin. Bal. Les *fauteurs* de l'impudicité du Roi étoient comblés de biens. Maucroix.

Ce mot de *fauteur* ne se dit guére qu'en mauvaise part.

FAUTIF, ive. adj. Sujet à faire des fautes. *Obnoxius culpa*, *fallax*. Il se dit des personnes & des choses. Il n'y a rien de si *fautif* que l'homme.

> *L'homme est* fautif: *nul vivant ne peut dire*
> *N'avoir failli: ès hommes plus parfaits*,
> *Examinant & leurs dits & leurs faits*,
> *Tu trouveras, si tu veux, à redire.* Pibrac.

La docilité bien réglée est l'unique voie qui reste à l'homme naturellement *fautif*, pour arriver à la perfection.

Cette

Cette horloge est *fautive*. D'ordinaire les pêches sont plus *fautives* que les poires. La Quint. *L. I. p.* 306. c'est-à-dire, manquent plus souvent de porter du fruit. Il est un peu bas en ce sens.

Fautif, ive, signifie aussi, qui est plein de fautes; auquel sens il ne se dit que des choses. *Scatens erroribus*. Impression *fautive*. La table de ce livre est *fautive*.

Fautif, ou *fauteux*, ou *flache*, est aussi un terme de Charpenterie, qui se dit d'une piéce de bois defectueuse, qui n'est pas à vive arrête, qui a de l'aubier. Félix.

FAUTRAGE, s. m. Terme de Coutume. C'est le droit qu'ont les Seigneurs de mettre des bêtes chevalines & vaches aux prés de leurs sujets, & même avant que les prés soient fauchés. Voyez Ménage, qui fait venir *Fautrage* de *falcitragium*.

FAUTRICE, s. f. *Fautrix*. Celle qui favorise, qui appuie quelque parti. Ce mot, qui est mis au rang des mots nouveaux par Danet, quoiqu'il soit dans Pomey, ne se dit guére qu'en mauvaise part, non plus que *Fauteur*. Nous la déclarons *Fautrice* d'Hérétiques. Maucroix.

FAUVE, adj. m. & f. Couleur qui tire sur le roux. *Fulvus*. Ce mot vient du Latin *flavus*, ou de *fulvus*. Un lion *fauve*. Un livre relié en veau *fauve*; c'est-à-dire, non coloré, tel qu'il vient de chez le Marchand. Les Teinturiers font le *fauve*, la couleur de racine, ou de noisette, avec la racine, l'écorce & les feuilles de noyer, ou coques de noix. On en fait aussi avec de la suie de cheminée. Il ne se tire point de nuance de la couleur *fauve*. Du rouge & du *fauve* se compose la couleur de canelle, couleur de chataigne, couleur de musc & poil d'ours.

Fauve, se dit particuliérement en termes de Vénerie. Chasser aux bêtes *fauves*; c'est-à-dire, aux cerfs, biches, daims, chevreuils, &c. Les bêtes *fauves* ravagent tous les blés d'autour de la forêt.

Fauve, est aussi un substantif collectif, dont on se sert pour signifier, Bêtes *fauves*. Il n'y a pas beaucoup de *fauves* dans cette forêt. On parle de la sorte à la différence des autres bêtes noires, comme les sangliers; ou rousses, comme les renards. Ce mot n'a point de pluriel. Bête *fauve*, c'est cerf, daim & chevreuil, y compris les femelles. Salnove. Cet Auteur le dit au pluriel comme au singulier, & c'est l'usage. On dit simplement *fauves* pour bêtes *fauves*. Fiente de *fauves*. Salnove. où l'on voit *fauves*, & au pluriel, & dit absolument.

Fauva, s. m. Oiseau des Îles Antilles, ainsi appellé à cause de son plumage. Il est gros comme une poule d'eau. Il a le ventre blanc. Les *fauves* sont naturellement si maigres, qu'il n'y a que leurs plumes qui les fassent valoir. Ils ont les pieds comme les cannes, & le bec pointu, comme les bécasses. Ce sont les plus stupides de tous les oiseaux des Antilles; car soit qu'ils se lassent facilement de voler, ou qu'ils prennent les navires pour des rochers flottans, aussitôt qu'ils en apperçoivent quelqu'un, sur-tout si la nuit approche, ils viennent incontinent se poser dessus. Et ils sont si étourdis, qu'ils se laissent prendre sans peine. Lonv. de Poincy. *Hist. Nat. des Antilles*, *L. I. C. XV. art.* 2.

FAUVET, s. m. Mâle de la fauvette. *Mas Curruca*. Ce mot de *fauvet* a été introduit dans la langue Françoise par le Chevalier de la Rivière, & a été fort bien reçu des honnêtes gens. Le *fauvet* est un petit oiseau éveillé, qui est beau, & qui a le chant doux & charmant. Il a une particuliére connoissance pour la personne qui le gouverne. Il vit ordinairement cinq ou six ans. Olina, dans son Traité des Oiseaux, appelle celui-ci, *il maschio della capinera*, & d'autres le nomment *capinero*.

> *On sçait fort bien que les* fauvets*,*
> *Sont de très-illustre famille,*
> *Et que celle des roitelets,*
> *Est la derniére en volatille.* Ch. de la Riv.

FAUVETTE, s. f. Petit oiseau de couleur fauve qui chante agréablement. *Curruca*.

> *Plus vîte qu'une hirondelle,*
> *Je viens avec les beaux jours,*
> *Comme* fauvette *fidelle,*
> *Avant le mois des amours.* M. Scud.

La *fauvette* de Sappho, c'est-à-dire, de l'incomparable Mad. Scudery, a fait bien du bruit, a exercé longtemps les beaux esprits. On a fait des vers & des galanteries de toutes les façons sur cette *fauvette*.

> *Pourriez-vous soupçonner la constante* fauvette
> *De n'avoir plus de goût pour l'aimable retraite?*
> De Malezieu.
>
> *Voici quel est mon compliment,*
> *Pour la plus belle des* fauvettes*,*
> *Quand elle revient où vous êtes.*
> *Ah! m'écriai je avec étonnement,*
> *N'en déplaise à mon oncle, elle a du jugement.*
> Mlle Descartes.

On dit que les bequefigues, & les oiseaux qu'on appelle Meuriers en Gascogne, sont des espéces de *fauvettes*.

Fauvette a tête noire. *Melancoryphos*, *Atri-Capillaria*, *ficedula*. Les Italiens l'appellent *Caponero*. Tête noire. La *Fauvette* à tête noire est un des plus jolis oiseaux que l'on tienne en cage: son chant est très-agréable; elle est belle & très-divertissante à voir; elle fait son nid deux fois l'an; sçavoir, vers le mois de Mai & à la fin d'Août. Elle le construit dans des arbrisseaux, ou dans des touffes de lierre; ou de laurier, selon le pays & la saison; elles le font les unes plutôt, les autres plus tard: elles le composent de racines d'herbes très-délicates, ou bien avec de l'écorce de vigne, suivant la commodité des lieux ausquels elles se nichent. Elles font jusques à cinq petits; ou moins; elles parcourent volontiers leur hallier, ou buisson, étant toujours autour pendant le printemps. Celles qui sont prises jeunes avec le rets sont les meilleures: aussitôt qu'elles sont prises, il leur faut lier le bout des aîles, afin qu'elles ne se tourmentent point. Pour leur vivre, on leur donnera de la même pâte qu'au Rossignol, avec du cœur, & il les faut élever tout de même. Quand elles sont en voliere; elles mangent de toutes sortes de graines, comme les autres oiseaux, & sont très-friandes de chenevi: elles prendront le chant du bocage, & feront toute sorte de ramage. Celles qui sont prises niaises apprennent tout ce qu'on leur enseigne. On appelle cette *Fauvette* tête noire, à cause d'une grande tache noire qu'elle a sur la tête; son dos, sa queue, & les grandes pennes de ses aîles sont noires, le haut en est tout verdâtre; son ventre est jaunâtre, & son cul blanchâtre, son bec est noir, & médiocrement recourbé; ses jambes, ses pieds & ses ongles sont noirs.

Pour distinguer le mâle de la *fauvette* d'un autre oiseau appellé des Italiens *Occhio cotto*, qui a la tête noire de même, & lui ressemble; il faut sçavoir que la *fauvette* aura le dedans du bec de couleur rouge bien vive, & l'*occhio cotto* aura le dedans du bec de couleur jaune. Plusieurs personnes s'y trompent. Elle vit jusqu'à cinq & six ans, quand elle est bien gouvernée.

Fauvette rousse. *Cannevarola*. Elle chante tout le jour fort agréablement dans les chenevières, & vole de côté & d'autre par les buissons & les petits arbrisseaux, cherchant des vers: elle est si semblable en toutes ses actions au Rossignol, que si elle n'étoit pas plus petite que lui, & n'étoit pas si roussâtre, il sembleroit que ce seroit le Rossignol. Toutes les parties de devant; sçavoir, sa gorge, sa poitrine & son ventre, sont d'un blanc jaunâtre; tout le dessus, sçavoir, sa tête, son col, son dos & ses aîles, sont d'un jaune brun; son bec est jaunâtre & longuet; sa tête est plate; sa queue est courte & jaunâtre par le dessous, & par le dessus elle est de couleur de rouille; elle est noirâtre proche des côtés des cuisses; ses pieds sont longuets, déliés, & d'un jaune pâle, ainsi que ses doigts; qui sont longuets, & presque d'égale grandeur; ses ongles sont noirs.

La *Fauvette rousse* est l'un des plus petits oiseaux ; le mâle de cette espèce est plus rougeâtre que la femelle. Il tire sa nourriture de petits vermisseaux. La femelle fait quantité d'œufs, qui sont cendrés, & marquetés de noir. Elle fait son nid dans les buissons des jardins, ou dans des masures, ou derriére des murailles des villes & des villages. Elle le compose avec beaucoup d'artifice de crin de cheval, à peine a-t-elle plus de chair que la grosseur de l'extrémité du doigt. Le champ de son plumage est tout d'une couleur, comme est la queue du Rossignol ; on ne la voit point l'hiver, non plus que le Rossignol & la *fauvette*.

Bellon appelle cette *fauvette* passereau troglodite, & dit qu'elle fait son nid avec tant d'industrie, qu'il est percé à claire voie comme un sas ; tellement que quand les petits vuident leurs excrémens, ils passent à travers, & de cette façon demeurent toujours propres.

Fauvette a tête de châtain. *Ficedula castaneo vertice.* Celle-ci est tout-à-fait semblable à la précédente, hormis qu'elle a le sommet de la tête de couleur de châtain ; ce qui me fait croire que ce pourroit etre une jeune *fauvette*, ou bien une femelle. Car outre que plusieurs Auteurs rapportent que les femelles ont la tete rougeâtre, lorsquelles sont jeunes, j'en ai vû qui l'avoient aussi de chatain ; & elle leur demeure toujours de cette couleur : ce que je trouve de remarquable, c'est que quand ces oiseaux couvent, la femelle couve un jour entier, & le mâle le jour suivant ; mais pour donner la mangeaille à leurs petits, ils la donnent l'un & l'autre sans distinction.

On parle d'une *fauvette* qui avoit le sommet de la tête noir ; mais elle avoit une tache blanche fort remarquable au-dessus du bec, à la partie que l'on pourroit appeller le front ; sa poitrine & son ventre étoient blanchatres ; elle avoit le col environné comme d'un collier blanc. Il y avoit pareillement quelque chose de blanc dans les aîles & à la queue, le reste étoit noir.

Aldrovand fait mention d'un mâle & d'une femelle qui avoient tout le dessus du corps ; sçavoir, la tête, le dos, les aîles & la queue d'un brun tirant sur le chatain. La femelle étoit entiérement blanchâtre par le devant ; le mâle étoit d'un blanc tirant sur le cendré, & avoit les grandes pennes des aîles noires, avec quelques taches blanches, semées en plusieurs endroits, qui tirent sur le châtain à la femelle, aussi bien que sa queue, laquelle est noire au male, tout au contraire des pieds, qui sont châtains au mâle, & noirs à la femelle.

L'on pourroit appeller celle-ci, *fauvette* diversifiée, parceque tout le champ de son pennage est entiérement composé de blanc & de noir, qui font un mélange tout-à-fait agréable. Pour ce qui est de sa taille & de ses façons de faire, elle est semblable aux autres *fauvettes*.

On appelle proverbialement, un dénicheur de *fauvettes*, un homme adroit & d'intrigue, qui fait des découvertes, & sur-tout en matiére de galanterie.

FAUX, ou FAULX, s. f. Instrument de fer avec lequel on coupe l'herbe des prés, & les avoines, &c. *Falx.* C'est un fer tranchant fort mince & acéré, large d'environ trois doigts, un peu arcué par le bout, & qui est emmanché d'un long bâton. Il faut éguiser sa *faux* à tous momens. Un chariot armé de *faux* étoit une machine de guerre des Anciens. Cette machine étoit fort ancienne. Dans Josué, XVII. 16. au Liv. des Juges, I. 19 IV. 3. 13. il est parlé de chariots de fer qu'avoient les Chananéens, & à cause desquels les Israëlites ne les pouvoient chasser de certains lieux. Par ces chariots de fer רכב ברזל, *Recheb Barzel*, on ne peut entendre que des chariots armés d'instrumens de fer tranchans & coupans, ou ce qui revient au même, de *faux*, comme l'ont entendu S. Jérôme, Bonfrerius, Cornelius à Lapide, Tirin, Mariana, Sa, Menochius, &c. Tite-Live, Liv. XXXVII. c. 41. Quinte-Curce, Liv. IV. c. 9. Diodore de Sicile, Liv. XVII. c. 58. Xénophon, Liv. VI. de la Cyropédie, Végéce, Liv. III. c. 24. & d'autres, ont décrit ces machines. Voyez aussi Bonfrerius sur Josué XVII. 16. où non-seulement il les decrit, mais il apprend ce que l'on avoit inventé pour se garantir de ces terribles machines. Une *faux* emmanchée a rebours est une arme dangereuse.

L'on tourne en fers sanglans la faux *du moissonneur,*
Et les champs delaissés languissent sans honneur.

Recueil de vers.

La *faux* qui sert à couper les foins est quelquefois représentée dans les Écus emmanchée ; & alors il faut exprimer la couleur du manche en blasonnant, quand il est d'un autre émail ; & quand elle n'a point de manche, on l'appelle *Ranchier*.

Faux, se dit figurément en choses morales. On peint la mort, le temps, & Saturne, avec une *faux*, parcequ'ils semblent faucher les hommes, & généralement détruire toutes choses. ☞ Nous éprouverons tous un jour le tranchant de la *faux* de la Mort. M. le Marquis de Feuquières. La Mort du tranchant de sa *faux* vient d'enlever une des plus augustes têtes de l'Europe. Mad. Du Noyer. La Mort de sa cruelle *faux* coupe, taille, tranche le fil de nos jours : elle n'a pas plus de respect pour le thrône le plus élevé, que pour la cabane la plus rustique.

Nicot vouloit qu'on écrivît ce mot *faulx*, & non pas *fauls*, en gardant l'*x*, quoiqu'on ne la prononce que comme une *s*, afin de distinguer *faulx* (*falx*) de *fauls* (*falsus.*) Il dit aussi qu'on devroit écrire *faux*, & non pas *faulx* (*falx.*) Maintenant nous ne distinguons point *faux* (*falx*) & *faux* (*falsus.*) Car nous avons retranché l'*l* & mis l'*x* de part & d'autre.

Faux. Terme d'Anatomie. C'est une partie de la dure-mere. La dure-mere ne sépare pas seulement le cerveau d'avec le cervelet ; mais elle se replie au sommet de la tete, & le sépare encore en partie droite & en partie gauche : c'est en cet endroit qu'elle ressemble à une *faux*, parceque ce redoublement est large du côté de l'occiput, & s'étrécit peu-à-peu en allant vers le devant de la tete, où il s'attache par sa pointe à une apophyse qu'on appelle *Crista galli* : c'est ce redoublement qu'on appelle la *Faux*. Dionis.

Faux, s. f. Nom d'un oiseau. *Avis falcata.* Les Oiseleurs Italiens appellent la petite *Faux* en Italien *Facinello.* Cet oiseau est de la grandeur, ou approchant de la taille du héron ; il a toutes les mêmes façons de faire que lui : son bec ne lui est pas semblable ; sa tête, son cou, son dos, sa poitrine, son ventre & ses cuisses, sont d'un beau rouge, un peu foncé & tirant sur le brun ; mais son cou & sa poitrine sont couverts de taches brunes, qui sont longues : au milieu de son dos il y a une certaine tache d'un verd obscur. Cette couleur se voit pareillement en quelques endroits de ses aîles & de sa queue : son bec est noirâtre & fort long, & fait en maniére de faux par le devant ; c'est de-là que le nom de *faux* lui a été donné ; ses jambes & les doigts de ses pieds sont de semblable couleur, & d'une étendue assez grande.

FAUX, Fausse. adj. Contraire à la vérité. *Falsus.* On écrivoit autrefois *fauls*, ou *faulx*. Voyez Nicot. Une grande partie des citations qu'on trouve dans les Auteurs sont *fausses*. Un maître ne doit point croire à tous les *faux* rapports que lui font ses gens. Il y a bien des Nobles à *faux* titre. La perte des *fausses* joies nous assure bien mieux la possession des véritables.

Faux aveu, en termes de Jurisprudence féodale, se dit de l'aveu que fait un vassal en avouant un autre Seigneur que celui dont il tient le fief.

Faux, se dit aussi de tout ce qui a été altéré, falsifié, contrefait, & qui diminue le prix de quelque chose. Un *faux* poids. *Fausse* mesure. *Faux* or. *Faux* argent. Un œil *faux*. *Fausse* monnoie. *Nummus adulterinus.*

En termes de jeux de cartes *faux* & *fausse* se disent dans les phrases suivantes, *Fausse* quinte, est une quinte à laquelle il manque une carte pour être véritable. *Fausse* impériale, se dit lorsqu'il s'en faut une carte qu'elle ne soit véritable. *Faux* trente, *faux* quarante, *faux* soixante, se dit lorsqu'on n'a que trente-neuf, quarante-neuf, cinquante-neuf de point. *Mutilus*, *mancus*, *deficiens*.

En termes de Musique un *faux* ton, est un ton différent de celui

celui qu'il faut prendre. Et lorsqu'on entend quelqu'un qui prend un *faux* ton, on dit : cela est *faux* ; ah, que cela est *faux* !

FAUX, se dit aussi au figuré, de l'esprit, des pensées, des vertus, & autres choses de cette nature, quand elles ne sont pas telles qu'elles devroient etre. Une *fausse* pointe. Une *fausse* éloquence. Une *fausse* galanterie. Une *fausse* raillerie. On dit aussi, qu'une pensée est *fausse*, quand elle n'est pas juste : qu'un argument est *faux*, lorsqu'il conclut mal, ou qu'il péche dans la forme. Dès qu'on sort de la nature, tout devient *faux* dans l'éloquence : la chaleur des mouvemens les plus passionnés, n'est qu'une *fausse* chaleur : l'éclat le plus brillant de ses figures n'est qu'un *faux* éclat. LE P. RA. On rencontre par-tout ces esprits *faux*, qui n'ont presque aucun discernement de la vérité, qui prennent les choses d'un mauvais biais, qui se laissent emporter par les moindres apparences, & qui sont toujours dans l'excès & dans les extrémités. LOG. Il a suivi de *fausses* lumières, qui n'ont servi qu'à l'égarer. PORT-R. La vérité vient quelquefois incommoder l'orgueil, & troubler le *faux* repos qu'il s'efforce de se procurer. NIC. La possession des *faux* biens du monde ne peut procurer aux hommes qu'une *fausse* & trompeuse félicité. ID. La jalousie n'a jamais eu assez de force sur mon esprit pour me donner de *fausses* alarmes. G. G. Une *fausse* modestie n'est guére moins rebutante qu'une sotte vanité. BELL.

FAUX, se dit encore figurément des simples apparences des choses, lorsqu'elles sont feintes & contrefaites. *Fausse* dévotion. *Faux* dévot, ou hypocrite. La *fausse* humilité ne met plus en crédit. Un *faux* zéle, qui est indiscret, trop ardent. Ce scélérat a ébloui tout le monde par l'éclat de ses *fausses* vertus. On a dit d'un grand menteur, qu'il étoit né d'une *fausse* couche, qu'il avoit été baptisé avec de *faux* sel, qu'il ne logeoit jamais que dans un *faux*-bourg, qu'il passoit toujours par de *fausses* portes, qu'il cherchoit toujours les *faux*-fuyans, qu'il ne se plaisoit qu'avec des *faussaires*, & des *faux*-sauniers, & qu'il ne chantoit jamais qu'en *faux*-bourdon. Ceux qui ont tant fait de turlupinades sur un menteur, pouvoient en faire bien d'autres, & dire qu'il ne vendoit jamais qu'à *faux* poids & mesure ; qu'il n'étoit malade que de *fausses* pleurésies ; & qu'il devoit être tué un jour à la guerre à quelque *fausse* attaque, ou en défendant une *fausse* braie.

FAUX, se prend aussi simplement pour un hypocrite, un menteur, un homme sur lequel on ne peut compter, dont les actions ne s'accordent point avec les paroles, dont les apparences sont trompeuses. Je ne veux point avoir d'affaire avec lui ; c'est un homme *faux*. Madame Des-Houliéres s'est servie fort élégamment de cette expression, en parlant des hypocrites qui se jouent de la religion.

Ils ont un air pieux répandu sur le front,
Que leurs actions désavouent ;
Ils sont faux *en tout ce qu'ils font.*

On appelle, en fait de jugement & de pensée, Un esprit *faux*, un homme qui pense *faux* sur tout, ou sur plusieurs choses ; qui donne souvent dans le *faux*.

FAUX, se dit quelquefois par antiphrase pour augmenter la vérité de quelque chose ; mais toûjours en mauvaise part, & signifie, Fin, rusé, méchant : comme un *faux* pendart, se dit d'un homme qui mérite en effet la corde : un *faux* merle, une *fausse* bête, une *fausse* peste ; un *faux* glouton, un *faux* borgne, *faux* vilain, *faux* coquin, *faux* Normand. SCAR. ☞ On dit figurément & familièrement d'une personne à qui il ne faut pas se fier, que c'est une *fausse* lame, une *fausse* piéce.

Et vous voyant, beau Comte, en maints endroits,
De faux *gloutons faire déconfiture.* VOIT.

☞ Il ne se dit plus en ce sens.

FAUX, est aussi quelquefois substantif, & est particuliérement en usage au Palais. Le crime de *faux* (*crimen falsi*) est une supposition frauduleuse pour obscurcir la

vérité, & faire paroître les choses autrement qu'elles ne sont. Le crime de *faux* se commet en trois maniéres ; par paroles, par écritures, ou par actions. Par paroles, quand les témoins déposent contre la vérité. Par écritures, quand on fabrique, ou qu'on altére, ou qu'on antidate un contrat, ou quelque autre piéce. Par fait, quand on vend à *faux* poids, ou à *fausse* mesure, ou qu'on altére la monnoie. Le crime de *faux* se prescrit par 20 ans, après lesquels l'accusé ne peut plus être puni, ni poursuivi criminellement. Par le Droit Romain, on pouvoit instruire le crime de *faux* civilement : mais en France, & sur-tout depuis l'Ordonnance de 1670. l'accusation de *faux* se fait dans la même forme que les autres crimes. Instruire & approfondir l'inscription, en bailler des moyens de *faux*. On peut poursuivre la réjection d'une piéce par inscription en *faux*, & criminellement ; c'est pourquoi le demandeur doit consigner une amende de 100 liv. aux Cours souveraines, & de 60 liv. aux Jurisdictions inférieures, suivant l'article V. tit. 9. de l'Ordonnance de 1670. Les Juges ont souvent de la peine à discerner le vrai d'avec le *faux*. Le *faux* est revêtu de couleurs si semblables à celles du vrai, que l'on s'y trompe souvent. NIC. S'inscrire en *faux*, en termes de Palais, est prétendre qu'un titre, un contrat, une signature, une piéce est *fausse* & supposée. On dit dans la conversation, Je m'inscris en *faux* contre cela ; pour dire simplement, Je soutiens que cela n'est pas vrai.

FAUX, se dit aussi substantivement en matiére de pensées, d'ouvrages d'esprit, de raisonnemens, de compositions. Que de *faux* dans ce raisonnement ! Il y a bien du *faux* dans cet ouvrage ; il est plein de *faux*. Cet Auteur a bien du *faux* dans l'esprit.

Non, mais un esprit d'équité
A combattre le faux *incessamment m'attache,*
Et fait qu'à tout hasard j'écris ce que m'arrache
La force de la vérité. DES-HOUL.

On dit aussi le *faux* du corps, l'endroit où les côtes manquent. *Medium corporis ab ossium tutela imbecille.* Il l'a pris par le *faux* du corps. Pasquier croit qu'on a dit ce mot par corruption pour le *fort* du corps. Voyez ses Recherches, L. VIII. C. 62. Mais il se trompe, car c'est l'endroit qui est au-dessous des fausses côtes, & où les côtes manquent, c'est la partie du corps la plus désarmée. Menage soutient qu'on dit à Paris *fois du corps*. Il ne blâme pourtant pas *faux* du corps. On ne dit plus *fois* du corps.

FAUX, se prend aussi adverbialement. Raisonner *faux*. Jurer *faux*. Dater *faux*. Penser *faux*.

FAUX, (A) adv. On dit qu'une chose porte à *faux* (*pravo tibicine fulta, malè suspensa, inani nec satis firmo fulcro nitens*) quand elle n'est pas soutenue par un appui convenable. Cette poutre, cette colomne porte à *faux*, & menace ruine.

On dit figurément, qu'un raisonnement porte à *faux* (*argumentum ficulneum*) quand il n'est pas appuyé sur de bons principes.

On dit aussi, Accuser à *faux* (*calumniari*) pour dire, Calomnier.

FAUX CÔTÉ, dans un vaisseau, est le côté qui est plus foible que l'autre.

On dit aussi en termes de Manége, Galoper *faux* ; pour dire, Galoper sur le mauvais pied, changer de pied, traîner des hanches, & se désunir.

On dit en termes de Chasse, qu'un chien appelle en *faux*, quand il aboie en un lieu où les perdrix ont été, & ne sont plus.

☞ FAUSSE, s. f. En termes de Jeu de Bête, d'Hombre, de Quadrille, de Mouche, & d'autres jeux où l'on peut faire la bête, on appelle les cartes qui ne sont point des triomphes, & qui sont de diverses couleurs, des *fausses*. Lorsqu'elles ne sont que d'une seule couleur, on les appelle *renonces*. Il est plus avantageux de n'avoir que des *renonces* avec les triomphes, que d'avoir des *fausses*.

Ce mot entre en plusieurs compositions de mots, où il a diverses significations, qui aboutissent la plûpart à n'ê-

tre pas conformes à la vérité, & au vrai & naturel état des choses. En voici des exemples.

Faux Accord. *Faux-ton*, *Fausse-corde*. Dissonnance. En ce même sens on dit, Chanter *faux*; pour dire, ne chanter pas juste, & précisément comme il est marqué dans la note.

Fausse-Alarme, est une épouvante qui prend à une armée, à une ville, lorsqu'elle croit qu'on va l'attaquer, & que cependant il n'en est rien.

On le dit aussi figurément de toutes les autres peurs qu'on a des accidens qui peuvent arriver. Cette femme pensoit accoucher cette nuit; mais ce n'a été qu'une *fausse-alarme*.

On appelle en termes de Blason, *Fausses armes*, celles où les principales régles de l'art ne sont pas observées; ce qui les fait appeller *Armes à enquerre*, (*Erotematicum symbolum*, *tessera postulatitia*) ce qui n'appartient qu'aux Princes: comme celles où on met métal sur métal, ou couleur sur couleur. On pourroit cependant distinguer les *fausses* armes des armes à enquerre. Car, 1°. Toutes les armes à enquerre ne sont pas *fausses*, & toutes les *fausses* ne sont pas à enquerre: ce qui n'est point Blason principal, ni vraies armoiries, peut être indifféremment couleur sur couleur, & métal sur métal, ou couleur sur métal, & métal sur couleur, parcequ'on ne s'en met point en peine, & que telles armoiries ne tirent pas à conséquence: telles sont les espéces d'Armoiries que les particuliers prennent sans l'autorité du Prince. 2°. Le pourpre, du moins en France, est couleur ou métal, c'est-à-dire, couleur quand il est sur métal, & métal quand il est sur couleur. Ainsi, pourpre, de quelque maniere qu'il soit, n'est jamais contre les régles. 3°. Les vraies armoiries ne sont proprement, selon la définition du P. Menestrier, que des marques de vraie noblesse accordées par les Souverains, pour récompense d'une valeur guerriére, ou d'une vertu notable, & continuées de pere en fils pour la distinction des familles. Il est certain qu'une des loix du Blason est de ne point mettre couleur sur couleur, ni métal sur métal: ainsi lorsqu'il se présente un Blason qui péche contre cette régle, on a droit de dire, qu'il est *faux*, ou qu'il est à enquerre. Il est *faux*, s'il n'a point été fait par des Hérauts, & par des gens ayant autorité, parcequ'on doit présumer que les Hérauts sçavent leur métier, & qu'ils n'auront pas violé cette régle: mais si ce Blason est constamment fait par les Hérauts, donné par des Souverains, dans une occasion remarquable, à des gens de valeur, dans une famille de distinction, les armes ne sont pas *fausses*, mais elles sont à enquerre; c'est-à-dire, on doit présumer que cette faute contre les loix ordinaires du Blason a été faite exprès, & qu'on a donné ces armoiries irréguliéres à dessein, & pour obliger les gens de s'en enquérir, de demander pourquoi, & à quelle occasion de telles armoiries ont été données: ainsi les armes *fausses* ne valent rien & sont supposées: les armes à enquerre sont, pour ainsi dire, meilleures & plus vraies que les autres, parcequ'elles perpétuent plus efficacement le souvenir des belles actions qui en ont été l'occasion.

Fausse Attaque, s. f. est une attaque feinte pour attirer toutes les forces d'un ennemi d'un côté, tandis que l'on attaque en effet par un autre endroit.

Faux-Bois, s. m. Terme de Jardinier. Branche d'arbre qui est venue dans un endroit où elle ne devoit pas venir, & qui d'ordinaire devient beaucoup plus grosse & plus longue que toutes les autres branches de l'arbre, ausquelles elle vole une partie de leur nourriture. Faites la guerre aux branches de *faux-bois*, à moins que vous n'ayiez dessein de rajeunir l'arbre, & d'ôter toutes les vieilles branches pour ne conserver que la fausse Quint. Les mauvaises branches sont celles qui viennent contre l'ordre de la nature: elles ont les yeux plats & fort éloignés, ce qui fait qu'on les nomme branches de *faux-bois*. Pour entendre cet ordre de la nature, il faut sçavoir, 1°. Que les branches ne doivent venir que sur celles qui ont été raccourcies à la derniere taille: ainsi toutes celles qui viennent en d'autres endroits, sont branches de *faux-bois*. 2°. L'ordre naturel des branches est que, s'il y en a plus d'une, celle de l'extrémité soit plus grosse & plus longue que celle qui est immédiatement au-dessous, & celle-ci plus que la troisiéme, &c. Celle qui ne suit pas cet ordre est branche de *faux-bois*. Voyez La Quint. *P. I. C. III. art. 9.*

Faux-Bond, s. m. *Saltus fallax*, *ineptus*, est un bond que fait une balle dans un jeu de paume, soit par l'inégalité du terrein, soit par la maniére dont elle est poussée: elle ne se réfléchit pas comme elle devroit à angles égaux, & trompe le jugement qu'en avoit fait le joueur.

Faux-Bond, se dit aussi d'une faute qu'un homme fait dans sa condition: mais en ce sens il n'entre que dans le style simple & comique. Une fille fait *faux-bond* à son honneur. Un ami fait *faux-bond* à son ami, quand il le trompe. Un Marchand fait *faux-bond* à ses créanciers, quand il fait banqueroute.

Faux-Bourdon, s. f. Terme de Musique. C'est une musique qu'on appelle autrement, *Simple contrepoint*, quand les différentes parties chantent note contre note de même que le dessus, & n'ont ni syncopes, ni divisions de crochues, ou doubles crochues.

Fausse-Braie, s. f. Terme de Fortification. C'est une seconde muraille, ou rempart, au-dessous de la premiere, qui fait le tour de la place, pour défendre le fossé, & qui ne s'éléve que jusqu'au rez de chaussée, du côté de la campagne. *Propugnaculum muro pratentum*. C'est un espace qu'on laisse au pied du rempart, ou de la muraille, on le couvre d'un parapet. Cet ouvrage est fait pour empêcher l'approche de la contrescarpe qu'il défend par un feu rasant, & pour empecher que les ruines des courtines & autres ouvrages ne remplissent le fossé. On l'appelle autrement *Basse enceinte*. Une *fausse-braie* est large ordinairement de trois ou quatre toises. On ne ne fait plus guére de *fausses-braies* devant la face des bastions. *Fausse-braie*, en Architecture civile, est une terrasse continue entre le fossé & le pied d'un château, pour s'y promener.

Fausse-Branche, s. f. Voyez Faux-Bois.

Faux-brillant, s. m. C'est une pensée subtile, qui surprend agréablement l'esprit, & qui n'a point de solidité.

Le Cap Faux, ou Capo Falso, est sur la côte méridionale du pays des Cafres en Afrique. *Promontorium falsum*. Le Cap *faux* est à l'orient de celui de Bonne Espérance; & on le nomme ainsi, parcequ'il trompe souvent les Nautoniers, qui le prennent pour celui de Bonne-Espérance.

☞ On appelle *fausse* clef, une clef qu'on garde furtivement pour en faire un mauvais usage. Ac. Fr.

☞ Faux-comble. Terme d'Architecture. C'est le petit comble qui est au-dessus du brisis d'un comble à la mansarde. Il faut que sa pointe soit proportionnée à celle d'un fronton triangulaire.

Fausse-côte, s. f. est une des cinq côtes inférieures, ainsi appellées, parcequelles sont plus petites, plus molles & plus courtes que les autres, & qu'elles ne vont pas jusqu'au sternum; ce qui fait qu'elles n'ont qu'une articulation fort lache. Elles sont attachées postérieurement aux vertébres, & en devant elles se terminent en des cartilages longs & mous, qui se recourbent en haut & s'unissent aux côtes supérieures, comme s'ils y étoient collés; excepté la derniere, qui étant la plus petite de toutes, n'est point adhérente pardevant à aucune autre.

Fausse couche, s. f. Accouchement d'une femme avant terme par quelque accident, ou d'un enfant qui n'est pas encore bien formé. *Abortus*, *partus immaturus*.

Fausse-coupe. Terme de Menuiserie. Espece d'assemblage, qui n'est ni à l'équerre ni à onglet. Les *fausses-coupes* se tracent avec la sauterelle.

Coup Faux, est un coup qui n'a pas réussi, qui n'a pas porté. Quand au piquet le premier a fait peu de points, on dit qu'il a fait un coup *faux*.

Fausse coye, s. f. Vieux mot, qui se trouve dans quelques Coutumes, il signifie ce qu'on appelle *fosse d'aisance*, *chambre aisée*. *Latrina*.

Faux diamant, s. m. Diamant contrefait, qui n'a pas les vraies qualités d'un diamant. On le dit aussi des autres pierres précieuses.

Faux-dragan,

Faux-dragan, f. m. Terme de Marine.

Faux & double emploi. Terme de Finances, eſt une partie employée deux fois dans un compte ſous divers noms, ou une fois ſous un nom ſuppoſé.

Faussses enseignes. Marques ſuppoſées. C'eſt la tromperie qu'on fait à quelqu'un, en allant lui dire ou faire faire quelque choſe de la part d'une autre perſonne, à ſon inſçu, & ſans qu'elle en ait donné charge. Il l'alla trouver, & l'obligea de venir *à fauſſes enſeignes*.

Faux donné a entendre, C'eſt la tromperie qu'on fait a quelqu'un, en lui faiſant entendre les choſes autrement qu'elles ne ſont.

Fausse équerre. C'eſt une équerre dont les deux bras ſont mobiles dans une charniére, comme un compas, & qui ſert à faire des angles aigus ou obtus. La *fauſſe équerre* des Menuiſiers eſt de bois: elle a ſon mouvement par le moyen d'un clou qui joint les deux parties, de ſorte qu'elles puiſſent tourner. La *fauſſe équerre* s'appelle auſſi *Sautereile* chez les Tailleurs de pierre.

Faux étai, en termes de marine, eſt un étai qu'on ajoûte au grand étai pour le renforcer, & pour ſuppléer à ſon défaut. C'eſt auſſi une manœuvre qu'on met le long des grands étais pour placer les voiles d'étais.

☞ Faux-Étambord. C'eſt une piéce de bois appliquée ſur l'étambord pour le conſerver.

☞ Fausse Étrave. C'eſt une piéce de bois que l'on applique ſur l'étrave du vaiſſeau en dedans pour la renforcer.

Fausse fenêtre, eſt une fenêtre bouchée, à qui il n'en reſte que la figure par dehors pour garder la ſymmétrie.

☞ Faux-feux. Ce ſont certains ſignaux qu'on fait avec des amorces de poudre.

FAUXFILER. Voyez FAUFILER.

Fausse fleur. C'eſt une fleur qui ne tient à aucun embryon, comme ſont les fleurs des melons & des concombres qui ne ſont pas nouées. Ou bien c'eſt une fleur qui n'eſt point fleur d'un fruit, comme la fleur du murier, la fleur du noyer, &c.

Faux-fourreau de piſtolet, d'épée. Ce ſont de couvertures de cuir ou de laine, qu'on met pour conſerver des piſtolets, des épées, &c.

Faux-frais. Sont de menus frais qu'on fait dans les affaires, qui n'entrent point en taxe, ou qu'on n'alloue point dans les comptes.

Faux-frère. Qui trahit quelqu'un de ſa compagnie, de ſa ſocieté, qui joue à la *fauſſe* compagnie, qui abandonne ceux de ſon parti.

Faux-fuyant. En termes de chaſſe, c'eſt, ſelon Salnove, une ſente à piéd dans le bois. *Semita, diverticulum.* Mais en général il ſe dit de tout chemin écarté, ou lieu ſecret par où on ſe dérobe pour accourcir ſon chemin, ou éviter la rencontre de quelqu'un. *Subterfugium, ſecretus callis.*

Faux-fuyant, ſe dit auſſi au figuré des adreſſes, des échapatoires, des ruſes, des chicanes, pour ſe tirer d'une diſpute, ou de quelque mauvaiſe affaire. Il eſt bon de s'abſtenir ordinairement de certaines expreſſions, pour ne pas donner ſujet aux équivoques, & aux *faux-fuyans* de l'héréſie. Pélis.

Ah! certes le détour eſt d'eſprit, je l'avoue;
Ce ſubtil faux-fuyant *mérite qu'on le loue.* Mol.

Faux-germe, f. m. *Falſus conceptus.* Conception imparfaite d'un enfant; matiére informe provenant d'une conception défectueuſe.

☞ Faux incident, f. m. C'eſt celui qui s'intente incidemment dans le cours d'une procédure, ſoit que la cauſe ſoit d'Audience, ou appointée; à l'effet de détruire & de faire déclarer fauſſe une piéce dont la partie adverſe prétend ſe ſervir dans la cauſe principale, ſauf au Procureur du Roi à prendre telles concluſions qu'il aviſera bon être pour la vengeance publique.

Fausse joie, f. f. Eſt une joie véritable qu'on a de quelque choſe, à l'occaſion d'une nouvelle qui enſuite ſe trouve *fauſſe*.

Faux jour, f. m. Lumière, clarté ſombre & oblique, qui donne une autre couleur, un autre luſtre aux choſes, que celui qu'elles ont naturellement.

On dit auſſi un *faux jour* à l'égard des tableaux, quand ils ne ſont pas placés en ſorte que le jour, ou la lumiére naturelle, éclaire le tableau de la même maniére qu'il éclaireroit les objets peints, s'ils étoient naturellement à la place du tableau. Un tableau eſt toujours dans ſon jour, quand la lumiére qui vient, par exemple, de la fenêtre, donne ſur le tableau, comme le jour ou la lumiére du tableau. On connoît la lumiére du tableau par les couleurs vives qui ſont ſur certains endroits, & les ombres qui ſont ſur d'autres. Toute autre diſpoſition du tableau eſt un *faux jour*.

Faux jour, ſe dit figurément pour fauſſe raiſon, fauſſe apparence de vérité, ou de bonté.

Meledin de ſon cœur digére le poiſon,
Donne à ſa cruauté le tour de la raiſon;
Et met, par les faux jours *de ſes fauſſes maximes,*
De l'ordre en ſa malice & de l'art en ſes crimes.
P. le Moine.

Fausses lances. En termes de mer, ce ſont des canons de bois faits au tour, bronzés, & reſſemblans aux canons de fonte verte, ou de fer cerclé, qui ſervent ſeulement à faire peur.

Fausses manches. Ce ſont des manches que les femmes mettent par-deſſus les autres pour avoir les bras plus chaudement. On le dit auſſi des manches de toile qui ne ſont point attachées à la chemiſe, & des manches qu'on met par-deſſus les autres pour les conſerver.

Faux manteau, f. m. Terme d'Architecture. C'eſt la hotte de la cheminée qui eſt en dedans, & couverte du manteau.

Fausse marche, eſt une marche feinte qu'on fait pour tromper l'ennemi.

Faux-marqué, ſignifie mal marqué, ou marqué contre les régles, contre la coutume. C'eſt en particulier un terme de Vénerie. On dit qu'un cerf eſt *faux-marqué*, lorſqu'il a plus de cors d'un côté que de l'autre, comme s'il en a ſix d'un côté & ſept de l'autre.

☞ Fausses mesures. Il ſe dit dans le Commerce des Maîtres Peintres & Doreurs du Pont Notre-Dame & du Quai de Gévres à Paris, des bordures qui ſont plus grandes ou plus petites que les meſures déterminées.

Fausse monnoie, eſt celle qui n'eſt pas au titre porté par l'ordonnance du Prince, ou qui eſt faite par autres que par les Officiers commis à cet effet.

Faux-monnoyeur. Celui qui fait de la fauſſe monnoie. *Adulterator monetæ.* On ne pardonne pas aux *faux-monnoyeurs*.

Faux-pas, eſt un pas mal aſſuré qui fait qu'on tombe, ou qu'on eſt en danger de tomber. On dit auſſi au figuré, Faire un *faux-pas*, ou une *fauſſe démarche*; pour dire, Faire quelque choſe en une affaire qui la gâte, qui la ruine.

On dit auſſi, Fausse perruque, d'une perruque véritable; c'eſt-à-dire, des cheveux *faux* qui ne tiennent point à la tête. On dit la même choſe d'une *fauſſe* barbe.

Fausse pleurésie, f. f. C'eſt une maladie qui vient de quelque ſang extravaſé, ou des vents qui ſe fourrent dans les muſcles, qui n'entrent point dans la plévre qui entoure la poitrine; ce qui fait qu'elle n'a pas de dangereuſes ſuites.

Faux-pli, f. m. eſt un pli d'une étoffe qui n'eſt pas où il doit être, & qui en défigure la beauté. On dit auſſi au figuré, qu'un jeune homme a pris un *faux-pli*. *Se conſuetudine devinxit mala*, lorſqu'il eſt libertin & débauché, qu'il a eu une mauvaiſe éducation pour les mœurs.

Faux-pont. C'eſt un pont qui eſt au haut de la montée d'un moulin à vent, au devant du moulin.

☞ Faux-Pont, f. m. C'eſt une eſpéce de pont qu'on fait à fond de cale, pour la conſervation & la commodité de la cargaiſon. Il ſert beaucoup à la liaiſon du vaiſſeau, & contribue beaucoup à l'affermir. On y fait coucher les ſoldats & les matelots, & ils y ſerrent leurs hardes. Les *faux-ponts* s'étendent d'un bout à l'autre du vaiſſeau, mais quelquefois juſqu'à la moitié ſeulement.

Fausse porte, f. f. Premiere porte d'une ville qui eſt à l'extrémité des fauxbourgs. La *fauſſe porte* du fauxbourg de

de S. Jacques. On appelle aussi *fausse porte*, *posticum*, *cacafores*, une secrete issue d'une maison, d'un château, d'une place forte, d'une citadelle, & de quelque lieu que ce soit. On a fait sauver cet homme par une *fausse porte*, tandis que les Archers le gardoient à la grande porte du logis. On appelle aussi *fausse porte*, une double porte faite de drap pour empêcher le vent.

FAUSSE POSITION, est une régle d'Arithmétique qui enseigne par la supposition de deux nombres faux & pris à fantaisie, à trouver le véritable nombre inconnu qu'on cherchoit. Cette méthode fait la meilleure partie de l'Algébre, ou plûtôt elle en est le fondement, & a donné occasion de la perfectionner. Il y a la *fausse position* simple, & la *fausse position* double. Voyez l'Arithmétique pratique de Clavius, & des autres bons Arithméticiens. La voie de la nouvelle Algebre est bien plus courte.

☞ FAUX PRINCIPAL, s. m. C'est celui qui s'intente directement contre un particulier avec lequel on n'est point en procès, & qui a pardevers lui une obligation, ou une piéce que nous prétendons fausse, dont il pourroit se servir contre nous.

FAUX PROPHÈTE, s. m. Celui qui annonce quelques mystéres d'une nouvelle Religion sans avoir la mission divine, ou contre la volonté de Dieu. Judas & Théodas étoient des *faux Prophétes*, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres. Mahomet a été le plus dangereux des *faux Prophétes*. Le Seigneur recommande qu'on se donne garde des *faux Prophétes*. On le dit aussi de celui qui devine mal. Je voudrois bien avoir été *faux Prophète*, quand je lui ai prédit que ce malheur lui arriveroit.

☞ FAUSSE QUILLE, s. f. C'est une ou plusieurs piéces de bois qu'on applique à la quille par son dessous, pour la conserver.

☞ FAUX RACAGE. C'est un second *racage* qu'on met sous le premier, afin qu'il soutienne la vergue, au cas que le premier soit brisé par quelque coup de canon.

FAUX REMBUCHEMENT. Terme de Vénerie. C'est lorsqu'une bête entre dans un fort dix ou douze pas, & revient tout court sur elle pour se rembucher dans un autre lieu. SALNOVE.

☞ FAUX-SABORD. Ce sont des figures de sabords faites dans le bois, ou bien avec de la peinture.

☞ FAUX-SAUNAGE, s. m. Commerce de faux sel. *Salis venditio contra leges*. Il a été trouvé surpris en *faux-saunage*. Il est condamné aux galéres pour *faux-saunage*. Voyez SAUNAGE. On l'a puni pour le *faux-saunage*, pour avoir fait le *faux-saunage*.

☞ FAUX-SAUNIER, ÈRE, subst. masc. & fém. Celui qui vend du sel en cachette, qu'on appelle du faux sel. *Falsonarius*, selon Du Cange. Les *Faux-Sauniers* sont condamnés aux galéres. Par une Déclaration du Roi du 12 Juin 1722. régistrée à la Cour des Aides le 14 Juillet suivant, il est ordonné que tous les *Faux-Sauniers*. de l'un & de l'autre sexe, qui étant pris en faux-saunage supposeront de faux noms, & déclareront de faux domiciles dans les interrogations qu'ils subiront, seront condamnés, les hommes aux galéres pour cinq ans, & les femmes à 5 ans de bannissement: les enfans de 14 ans accomplis seront sujets aux mêmes peines. Le certificat du Curé, du Syndic, & de deux principaux habitans de la Paroisse, portant que telles gens n'y sont pas connus, suffira pour établir la conviction de faux. Voyez SAUNIER.

FAUX SCEAU, est un sceau contrefait, aussi bien que le *faux seing*.

FAUX SEL, est du sel qui n'est point gabellé, qui n'est point entré dans les greniers du Roi, & dont on veut frauder les impôts.

FAUX SEMBLANT, est une apparence trompeuse d'un homme qui veut paroître vertueux, ou ami, & qui cependant est méchant & traître.

On appelle *Teintures fausses*, les mauvaises teintures qui se font avec des drogues défendues, soit dans le grand, soit dans le petit teint; comme sont le bois de Bresil, rocourt, le safran batard, le tournesol, orcanette, limaille de fer & de cuivre, moulée de Taillandiers, vieux rodoul, & vieux sumach, qui ont servi à passer les maroquins ou autres cuirs, parcequ'elles falsifient les couleurs, durcissent les laines, ou dégradent les étoffes.

☞ FAUX-TEINT, s. m. ou *fausses-teintures*. Ce sont les teintures qui se font avec des drogues défendues, qui falsifient les couleurs, durcissent & dégradent les étoffes.

FAUX TÉMOIN. Celui qui dépose en Justice des choses qu'il dit avoir vûes, quoiqu'elles ne soient pas vraies, qui rend un *faux* témoignage.

FAUX VISAGE, s. m. Visage contrefait, défiguré, soit par un masque, ou autrement.

☞ FAUX. *Moyens de faux*. Voyez MOYEN.

FAUXBOURG, s. m. La partie d'une ville qui est au-delà de ses portes & de son enceinte, ou les batimens qui sont sur les avenues de la ville. *Suburbium*. On a déja enfermé plusieurs fois les *Fauxbourgs* de Paris dans la ville. Les Places de guerre ne doivent point avoir de *fauxbourgs*.

On disoit autrefois *forsbourg*, comme qui diroit *hors le bourg*, ou hors de la ville, d'où est venu ce mot par corruption. PASQ. On trouve *forsbourg* dans quelques anciens livres. M. de Valois le jeune croyoit que les *fauxbourgs* ont été ainsi nommés, non pas parcequ'ils étoient hors du bourg, ou de la ville, mais parcequ'ils étoient des bourgs batis hors de l'enceinte des villes. MÉN. Julien Taboët écrit *fauxbourg*, c'est-à-dire, *Ficius vicus & burgus*, au rapport de M. de Caseneuve.

FAUXBOURG, se dit figurément & bassement, de ce qui est proche ou qui environne quelque chose. Ce livre a tant d'éloges & de préfaces, que les *fauxbourgs* sont plus grands que la ville. Il y a long-temps qu'il cherche cette invention: s'il n'y est arrivé, il est du moins aux *fauxbourgs*.

☞ On dit proverbialement d'une grande multitude, d'un grand concours de monde, qu'on y voit la ville & les *fauxbourgs*. Il avoit assemblé la ville & les *fauxbourgs*. AC. FR.

F A Y.

☞ FAY, s. m. On nomme ainsi à Bourdeaux ce qu'on nomme à Paris une molle, c'est-à-dire, un certain nombre de cerceaux ou cercles qu'on met en paquets suivant leur force & longueur.

FAYAL, s. m. Nom propre d'une ville & d'un île de l'Océan Atlantique. *Fayalis*. C'est une des Açores, ou Tercéres, & la plus grande après Tercére & S. Michel: son étendue n'est pas grande, mais son terroire est fertile. Il y a un Volcan. Ses lieux principaux sont Cruz, *Fayal*, & la Trinidad. L'île de *Fayal* est vers l'ouest-sud-ouest de celle de Saint George. Le commerce de pastel y est assez bon. Elle fut d'abord découverte & habitée par des Flamans, & il y en reste encore des familles, telles que celles qui portent les noms de Bruyn, d'Utrecht, &c. Voyez Mandeslo, voyage des Indes, Liv. III. & Linschot, C. 97.

☞ FAYALLE, s. f. Monnoie de compte, dont on se sert au Japon. Quelques-uns évaluent la *fayalle* sur le pied de la pistole de France; d'autres la font valoir jusqu'à douze livres dix sols.

☞ FAYANCE, ou FAYENCE (on devroit écrire FAÏANCE.) s. f. Espece de poterie fine faite de terre vernissée, dont l'invention est venue de *Fayence*, ville d'Italie auprès de Boulogne. *Fictilia vasa Faventina*. Les Italiens l'appellent *Majorica*. On fait de fort belles *fayances* à Nevers & en Hollande, qu'on appelle de fausses porcelaines, & qu'on a quelquefois de la peine à distinguer des vraies. On a établi en France beaucoup de manufactures de *fayance*. Celles de Rouen & de S. Cloud près de Paris ont fort bien réussi. On y fait aussi des porcelaines que bien des gens préferent meme aux porcelaines de la Chine. La propreté va jusqu'au point de paver des cabinets de *fayance*, de faire des caisses de *fayance*.

☞ FAYANCERIE, ou FAYENCERIE (on devroit écrire FAÏANCERIE.) s. f. Lieu où la faïence se fabrique. La *Faïancerie* de S. Cloud.

☞ FAYANCIER, ou FAYENCIER, s. m. (on devroit écrire FAÏANCIER. Ouvrier qui fait de la faïance, ou le Marchand qui vend de la faïance & des vaisseaux de verre. *Figulina faventina artifex*, *propola*.

FAYANT, s. m. *Fagus.* C'est la même chose que fouteau, ou hêtre. Nicot. Voyez FAU, & HÊTRE.

FAYART, s. m. On appelle ainsi le hêtre dans le Lyonnois. Voyez HÊTRE.

FAYD, s. m. Ville de Syrie, en Asie. *Palmyra, Hadrianopolis.* C'est l'ancienne Palmyre. Elle est dans le Beglierbeglic de Tripoli, vers les confins de l'Arabie Pétrée, & de la déserte, à quarante lieues à l'Orient de Damas, dont son Evêché étoit autrefois suffragant.

FAYE, s. m. *Esculetum.* Vieux mot, qui signifioit un lieu forestier. *Esculis; Fagutal, fagis consitum.* Il y a plusieurs lieux en France qui se nomment encore aujourd'hui *Faye, belle Faye, Faye* la vineuse, *Faye* signifioit aussi simplement une forêt; *silva*, comme on l'apprend d'une Chartre du Cartulaire de Cahors, par laquelle on accorde dans la *Faye* la nourriture de quarante porcs par an.

Il y avoit à Rome sur le mont Esquilin une *Faye*, ou lieu planté de fouteaux, ou de hêtres, qu'on nommoit *Fagutal, Lucus Fagutalis*, dans lequel il y avoit un petit temple de Jupiter, auquel on donnoit à cause de cela le titre de *Jupiter Fagutalis*, comme qui diroit, Jupiter de la *Faye*. Il sera mieux en notre langue de retenir le mot Latin; & de dire, on ne sçait quand ni par qui fut bâti le temple de Jupiter Fagutalis. Pline en parle, Liv. II. C. 5. L. XVI. C. 10 Solin. C. 2. & Rosinus, *Antiq. Roman. L. I. C. 9.*

FAYENCE. s. f. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Église en Italie, que les Italiens appellent *Faenza*, nom formé par corruption de son nom Latin *Faventia*. Elle est dans la Romagne, sur la riviere d'Amone, entre Forli & Imola. *Fayence* est renommée pour les beaux lins que produit son territoire, & par la belle vaisselle de terre qui s'y fait, & qui en a pris son nom. Maty écrit *Fajence*: c'est une faute; il faut *Fayence* par un *y* Grec, ou encore mieux *Faïance*, comme M. Corneille, & ne point faire l'*j* consonne dans la prononciation, mais voyelle; & ne le point joindre à l'a comme si c'étoit la même diphtongue que *faire, taire.* On peut dire en François *Faenza*

☞ FAYENCE, s. f. FAYENCERIE, s. f. FAYENCIER, s. m. Voyez FAYANCE. FAYANCERIE. FAYANCIER.

☞ FAYENCÉ, ée, part. pass. Qui a un air de fayence, qui ressemble à de la fayence. On fait en Hollande des pipes à fumer qui sont *fayencées.* Elles ne sont pas absolument de fayence, mais elles sont d'une terre fort fine, fort blanche & fort luisante, ensorte que les marchands les traitent de *fayencées.*

FAYERHIL. Voyez FAIRE-ILE.

FAYFENA, s. f. Espèce de flibot ou de petite Galère Japonoise. *Triremis Japonica.* Les flibots que les Japonois appellent *fayfena* sont ordinairement de 20 rames de chaque côté. La proue est faite en forme d'éléphant; & ils ont à la poupe un miroir assez grand. Il y a une chambre & un gouvernail à la manière des Portugais. Quelques-uns de ces *fayfenas* ont jusqu'à trente rames par bancs, & davantage, & vont d'une vitesse qui n'est pas croyable, faisant en douze jours le voyage d'Osaca à Nangasacki qui est de deux cents vingt lieues. *Ambass. de Holl. au Japon, L. I. p. 61.*

FAYMIDROIT, s. m. Terme de Coutume & de Jurisprudence féodale; Nom de Jurisdiction. C'est la basse justice foncière qui appartient aux Seigneurs de fief sur leurs sujets qui leur doivent cens, rente, ou autre devoir. *Jus infirmi dominii.* On l'appelle autrement *semi-droit.*

FAYNE. Terme de Coutume. Voyez FAINE.

FAYOL, ou FAYOLE, s. m. Espéce de légume, de féve.

FAZE. Voyez PHASE.

F E.

FÉ, s. f. Vieux mot, qui signifie *foi* (*fides.*) On s'en servoit autrefois dans les juremens. Par la *fé* Dieu. On le dit encore dans quelques Provinces de France, où on prononce ma *fé*, pour ma *foi.*

On trouve aussi *fé* pour *fief.* Jouan de Cogles donne quittance de 20 livres à lui dûes pour un *fé* tenu du Duc (de Bretagne) *Hist. de Bret. T. II. pag. 458.* En ce sens il est masculin, comme on le voit par cet exemple; en l'autre il est féminin.

FÉ, ou FO, s. m. Nom propre d'un Dieu des Chinois Idolâtres *Fè*, ou *Fò*, est le premier des Dieux, & comme le Jupiter des Chinois. Ils le dépeignent avec un air auguste & plein de majesté, & entouré d'un grand nombre de Dieux & de Déesses, qu'ils prennent pour des Héros des premiers siécles, & qu'ils disent etre de race divine, & fils des Dieux. Les Dieux inférieurs obéissent à *Fè*, exécutent ses ordres. Ils le représentent les mains posées sur sa poitrine & couvertes sous son grand manteau, pour exprimer sa force invisible dans toute la nature. Ils lui mettent aussi en tête une couronne enrichie de pierres précieuses. Kirker, *China illustrata, P. III. C. 2. p. 136. 137.* Il y a dans la Province de Fokien proche de la ville de Tonchuen, au bord du fleuve Feu, une montagne qui représente le Dieu *Fò*, mais nud, une couronne en tête, de longs cheveux qui lui pendent sur les épaules, les mains croisées sur la poitrine, assis sur ses pieds mis en croix. Le P. Martinius le rapporte dans son *Atlas Sinicus.* Le P. Kirker ne croit pas que cela ait été fait de mains d'homme, mais que c'est une montagne qui de loin paroit avoir cette figure, comme beaucoup d'autres ailleurs, ausquelles on donne le nom des choses qu'elles semblent représenter. Kirker, cité, *L. IV. C. 4. p. 172. 173.*

Ce nom *Fè*, ou *Fò*, signifie Sauveur en Chinois. Kirker cité, *p.* 137.

F E A.

☞ FÉABLE, adj. m. & f. Vieux mot. Qui reconnoît tenir un fief d'un autre Seigneur. Ce terme est tantôt synonyme à *feudataire*, comme dans le premier des deux exemples qui suivent, & tantôt synonyme à *féal* ou *fidèle*, comme dans le second. Au XIII[e] siécle les Ducs de Lorraine, par les sermens qu'ils prétoient à l'Abbaye de Remiremont, reconnoissoient qu'ils étoient *féables* de ce Monastère. P. Hélyot. *T. VI. p.* 416. En 1392. le Duc Charles I. fit son serment en présence de tout son baronnage, sur les SS. Évangiles, qu'il seroit *féable* au Monastère & à l'Eglise de Rémiremont, & à toutes les personnes dédiées à icelle. Id. *p.* 419.

FÉAGE, s. m. Terme de Coutume. C'est l'héritage qui se tient en fief. Ainsi on dit, lieu & *féage* noble, pur *féage*, ou noble fief; bailler à *féage*, ou *afféager. Prædium feodale.* Ce mot de *féage* signifie aussi, *contrat d'inféodation. Instrumentum* ou *contractus infeodationis.*

FÉAL, adj. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un terme de Chancellerie dont se sert le Roi en adressant ses Lettres à ses Officiers. Ce mot signifie celui qui doit foi & obéissance. *Fidelis; fide obligatus, feodalis.* Autrefois on a dit aussi *féable*; mais il n'est plus en usage nulle part, pas même dans le style de la Chancellerie. A nos amés & *féaux* les gens tenans notre Cour de Parlement. Quelquefois des Lettres de cachet portent, Notre amé & *féal.* On l'a dit autrefois des vassaux qui avoient prêté la foi à un Seigneur; & on les appelloit aussi *féaux*, ou *loyaux*, comme qui diroit, *gens vivans selon les loix.* Les *féaux*, ou vassaux étoient obligés de suivre leur Seigneur à la guerre. Lov.

FÉAL, ALE, adj. Ce mot s'emploie aussi quelquefois dans le burlesque. Mon cher & *féal* ami. Scar.

☞ FEARNES, FERNS, ou FERNES. *Ferna, ou Fernæ.* Petite ville d'Irlande, au Comté de Wexford, dans la province de Leinster, vers les parties septentrionales.

FÉATARD, s. m. Bourg de la Lagénie en Irlande. *Featardum.* Il est dans le Comté de Wexford, sur une petite presque-île, située entre la baie de Beaune & celle de Wexford. *Féatard* a droit d'élire des députés pour le Parlement d'Irlande. Maty.

FÉATERD. Voyez FÉTHARD.

FÉAUMENT, Vieux adverbe. Fidélement. *Fideliter.* Lobin. *Gloss. & Hist. de Bret. T. II. p. 405.*

FÉAUTÉ, ou FÉAULTÉ, s. f. *Fides, fidelitas.* Ancien terme. Le serment de *féauté* est le serment que le vassal doit à son Seigneur féodal de lui être féal; c'est-à-dire, fidele; recevoir les *féautés*, c'est recevoir les hommages.

☞ On

Or maintenant j'apperçoy loyauté
Je voy à l'œuil amour & feauté,
Je voy vertu, je voy pleine liesse :
Tout cela voy : voire mais en qui est-ce? MAROT.

F E B.

FÉBRICITANT, adj. *Febricitans.* Qui a la fiévre, ou qui attend un accès de fievre. Il se dit particuliérement de ceux qui ont des fiévres lentes ou intermittentes, qui laissent au malade quelques bons intervalles. Les groseilles sont propres aux *febricitans*, en les mêlant dans leurs bouillons. LÉMERY. Le suc de citron rafraichit, désaltére, & convient aux *febricitans* In.

FÉBRIFUGE, adj. *Febrifugus, a, um.* & f. m. Glaser écrit *febrifugue*, mais l'usage est pour *febrifuge*. Terme de Médecine, qui se dit d'un remède spécifique contre la fiévre, & qui la chasse. *Febrifugium.* Le quinquina est le plus sûr de tous les remédes *fébrifuges*, c'est un souverain *febrifuge*. La petite centaurée est appellée aussi par les Médecins *febrifuge*. La petite centaurée (du Chili) m'a paru plus amère que celle de France; par conséquent plus abondante en sel, comme un excellent *febrifuge*. FRÉZIER. Le Ginseng est encore un excellent *febrifuge*.

FÉBRILE, adj. Terme de Médecine. On n'a trouvé ce mot que pour signifier ce qui cause la fiévre : c'est dans l'article VI. du Journal de 1695. p. 239. Cet article est bien écrit : on y lit ces mots, Lorsque l'humeur *febrile* n'est pas extrémement piquante, la fiévre cesse au bout de quelques heures, &c. *Febrilis, febrem inducens.*

FÉBRUA, ou FÉBRUE, f. f. Nom propre d'une fausse Divinité des Romains. *Februa, æ.* C'étoit la Déesse des purifications; & l'on croyoit qu'elle avoit soin en particulier de délivrer les meres de l'arriere-faix après l'enfantement. Soit que cette Déesse fût Junon, soit qu'ils les confondissent, ou qu'ils donnassent le même emploi à deux Divinités différentes, les Latins donnent souvent à cette Déesse le nom de Junon, ou à Junon le surnom de *Februe (Februa)* ou de Fébrule, *Februla & Februlis*, ou de *Februale, Februalis*, ou de Fébruée, c'est-à-dire, Purifiée, *Februata.* Voyez Cedrenus, *L. I. p.* 163. Alex. ab Alex. *Dier. Gen. L. IV. C.* 1.

FEBRUA, ou FEBRUES, f. f. & pl. C'est-à-dire, Purifications. *Februa, orum*, est le nom d'une Fete que les Romains célébroient au mois de Février, pour les manes des morts. On y faisoit des sacrifices, & on rendoit les derniers devoirs aux ames des défunts, dit Macrobe, *Saturn. L. I. C.* 13. & c'est de cette fete que le mois de Février avoit pris son nom. On peut croire que ces sacrifices se faisoient pour rendre les Dieux infernaux propices aux morts, comme Pline l'écrit, plutôt que pour appaiser les morts, comme quelques Modernes semblent le dire, & qu'ils s'offroient à ces Dieux; car on donne à Pluton le surnom de *Februus*. Ces fetes ou sacrifices duroient douze jours. Ovide les décrit, *Fast. L. II. v.* 1. & suiv. Voyez encore sur ces Fetes le Lexicon de Fabricius, au mot *Februus.*

Ce mot est fort ancien dans la Langue Latine, où dès l'origine de Rome on disoit *Februa*, purification, & *Februare*, purifier. Varron nous apprend, *De ling. Lat. L. V.* qu'il venoit des Sabins. Vossius & plusieurs autres croient qu'il s'étoit formé de *Ferveo*, je suis chaud, par le changement de l'*v* en *b*, & la transposition de cette lettre; *Ferveo, Ferbeo*, d'où *Ferbuum*, & ensuite *Februum*; & que l'on s'est servi de ce mot pour signifier purification, parceque les purifications se faisoient par le feu, ou avec l'eau chaude. Rien n'est plus vraisemblable; mais on peut remonter encore plus haut; & ces mots pourroient bien descendre de פור *phur*, ou *phavar*, qui en Syriaque & en Arabe signifie la même chose que *Ferbuit, efferbuit*; & peut-être a-t-il eu dans ces langues le sens de purifier; car ce verbe *phavar*, signifie en Arabe préparer un certain mets particulier à une femme en couche; & peut-être que du sens de *purifier*, les Arabes en ont tiré celui-ci, parceque ce mets aide les femmes à se délivrer de l'arriére-faix, & des autres impuretés qui peuvent rester dans la matrice après l'enfantement; de même que les Romains ont donné le nom de *Februa* à la Divinité qui, selon leur opinion, délivroit les femmes de ces memes impuretés. Ovide, *Fast. L. II. v.* 4. dit, qu'anciennement *Februa*, signifioit de la laine, & que ce nom fut donné aux purifications, parcequ'on s'y servoit de laine.

FÉBRUUS, f. m. Nom propre & surnom de faux Dieux. *Februus.* C'étoit le Dieu des Purifications, *Februus, Deus, qui purificationum potens creditur*, dit Macrobe, *Saturn. L. I. C.* 13. Mais étoit-ce la même Divinité que Fébrua, que les uns faisoient Dieu, & les autres Déesse, ou tantôt d'un sexe, & tantot d'un autre? Ou bien étoient-ce deux Divinités différentes pour le même emploi? C'est ce qu'il est difficile de décider. La premiére opinion paroît assez vraisemblable, parceque cela étoit ordinaire. Quoi qu'il en soit, on donnoit aussi à Pluton le surnom de *Februus*, ou parcequ'il avoit aussi intendance sur les Purifications, ou parceque le Dieu *Februus* étoit Pluton, ou parceque les Februa, ou sacrifices dont nous avons parlé, s'offroient à Pluton. Servius reconnoit aussi un Dieu *Februus*, qu'il dit etre Dis, ou Pluton, auquel on offroit des sacrifices au mois de Févriet. C'est sur le 93e. vers du I. Liv. des Géorgiques.

Cedrénus dit, d'après Anisius, que *Fébruus* en langue Étrurienne signifie, qui est dans les enfers; que dans ce mois on faisoit une fete pour les morts. Que Labéon croit que le mois de Février est ainsi nommé du nom *Februus*, qui en langage Romain signifioit douleur.

FEBVE. FEBVRIER. Voyez FÉVE. FÉVRIER.

F E C.

FÉCALE, adj. Ce mot ne se dit jamais qu'en y joignant celui de *matiere*, & ne se dit guere que par les Médecins & les Apothicaires, pour signifier les gros excrémens de l'homme. *Faces, fæcalis materia, stercora.* Il y a des gens si affamés de dons, qu'ils ont obtenu le don de toutes les matières *fécales* de Paris par Lettres patentes vérifiées & signifiées aux Officiers de Police, sous le nom de Jacques Toulmoy Juré Vuidangeur du Roi.

FÉCAN, f. m. Nom propre d'une petite ville de France, qui a un chateau, une Abbaye, un port de mer & titre de Baronnie. *Fiscannum.* Ce lieu est sur la côte de Normandie, entre le Havre de Grace & Dieppe, sur une petite riviére, qui a sa source un peu au-dessus de l'Abbaye de Valmont. Le port est séparé de la ville par un grand marais. L'Abbaye de *Fécan* est une Abbaye Royale de Bénédictins.

Cette Abbaye fut fondée pour des filles par Waning, Conseiller de Clotaire III. à la priére de S. Ouen, Évéque de Rouen, & dédiée à la Sainte Trinité. Richard I. Duc de Normandie y mit des Chanoines; & Richard II. des Moines de l'Abbaye de Saint Bénigne de Dijon. Non-seulement l'Abbaye de *Fecan* est exempte de la Jurisdiction épiscopale, mais elle exerce une Jurisdiction comme épiscopale sur les dix paroisses de la ville, & sur plusieurs autres, situées tant dans le Diocèse de Rouen, que dans d'autres Diocèses voisins. Sur cette Abbaye voyez Dom Du Plessis, *Descript. Georg. & Hist. de la Haute Norm. Tom. I. p.* 89.

FÉCAN Riviére qui a donné son nom à la ville & à l'Abbaye de Fécan. *Voyez ibid.* p. 41.

FÉCER, v. n. Se dit des liqueurs qui forment des féces, de la lie; au fond desquelles il se trouve, il se forme des féces, de la lie. Il y a des liqueurs qui ne *fécent* pas sitôt que d'autres. Les terres *fécent* beaucoup.

Ce mot vient de *feces*, en Latin, *faces*: & l'on doit écrire *Fecer*, & non pas *Fesser*.

FÉCES, f. f. plur. Terme de Chymie & de Médecine. Ce sont les matiéres grossieres & impures qui se trouvent au fond des compositions de l'une & de l'autre Pharmacie. C'est aussi le marc, la lie, la crasse, les impuretés, le limon, les ordures, l'excrément, les parties étrangéres qui restent dans l'alambic après la distillation *Faces.* Opium chargé de *féces*. Jetter les *feces* qui sont dans l'alambic. On presse les olives plus fortement

te nent qu'auparavant, & il découle une huile chargée de *feces* moins bonne qu'aucune. Lémery. ☞ On appelle aussi *feces*, une espéce de lie que font les couleurs lorsqu'elles sont mal broyées.

☞ Fécial, f. m. C'étoit autrefois chez les Romains, ce que nous appelions aujourd'hui Hérault d'armes. Les *Féciaux* étoient des personnes sacrées qu'on ne pouvoit insulter en la moindre chose, sans blesser le droit des gens. On voit dans Tite-Live une courte description de la maniere dont un *Fécial* se présentoit de la part des Romains chez les peuples dont ils avoient reçu quelque injure. L'Abbé des Fontaines.

FÉCIALE, ou FÉCIALIEN, f. m. Amyot, qui dans sa traduction de Plutarque dit *Fécialiens*, écrit *Féciales & Fécialiens* dans sa table. ☞ Un Auteur récent a dit au pluriel les *féciaux*, & par conséquent au singulier *fécial*, comme *animaux* d'*animal*, & *chevaux* de *cheval*, &c.

FÉCIALIEN, f. m. Nom d'un Officier public chez les anciens Romains. *Fetialis, Facialis, Fecialis.* Les *Fécialiens*, ou hérauts, étoient chez les Romains des gens sacrés & inviolables, comme de l'ordre de leurs Ecclésiastiques & Prêtres. Vigenère. *Annot sur Cesar*, *p.* 125, *col.* 1. C'étoient des Hérauts d'armes, ou Rois d'armes, lesquels, comme dit Varron, lorsque les Romains avoient quelque différend avec leurs voisins, alloient d'abord redemander la chose que l'on prétendoit avoir été usurpée, ou demander justice du tort qu'on croyoit avoir reçu; si l'on ne satisfaisoit pas le Sénat & le peuple, ils alloient par leur ordre déclarer la guerre; & de même quand on faisoit la paix, c'étoit eux qui faisoient le traité. Plutarque dans la vie de Numa & Denys d'Halicarnasse, L. II. disent que ce fût ce Prince qui les institua. Celui-ci ajoûte qu'on les choisissoit des meilleures familles; que leur charge, qu'il nomme Sacerdoce, ne finissoit qu'avec la vie; qu'ils devoient avoir soin que la République ne déclarât point de guerre injuste; que c'étoit à eux à recevoir les plaintes des peuples qui prétendoient avoir reçu quelque injure des Romains, & qu'ils devoient, si les plaintes étoient justes, se saisir des coupables, & les livrer à ceux qui avoient été lésés; qu'ils connoissoient encore du droit des Ambassadeurs & des Envoyés; qu'ils faisoient les Traités de paix & d'alliance; qu'ils avoient soin qu'on les observât; qu'enfin ils les cassoient s'ils n'étoient pas équitables. Varron dit que de son temps ces fonctions des *Fécialiens* étoient abolies, comme celles des hérauts d'armes le sont chez nous. Plutarque dit neanmoins qu'ils avoient encore quelque autorité de son temps. Ils se couronnoient de verveine quand ils alloient déclarer la guerre, Virgile *Eneide* XII. v. 120. & se couvroient la tete d'un voile, la couronne par-dessus. En cet équipage ils s'avançoient sur la frontiére & lançoient un dard ensanglanté sur les terres de ceux ausquels ils dénonçoient la guerre. On trouve dans les anciens Auteurs, sur-tout dans Tite-Live & dans les nouveaux Critiques & Grammairiens, les formules dont on se servoit pour ces sortes de déclarations. Voyez Diodore de Sicile, L. VII. C. 2. Amm. Marcellin, L. XIX. C. 1. Rosinus, *Antiq Rom. L. III. C.* 21. avec les *Paralipomènes* de Dempster; Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C.* 12. *p.* 635.

Festus tire ce nom de *Ferio*; parceque *ferire fœdus*, signifie, faire un Traité; de sorte qu'il faut, selon lui, qu'on ait dit *Fesiales* pour *Feriales*. D'autres le dérivent de *fœdus*, qui s'écrivoit anciennement *fedus*; ou de *fides*, foi, d'où l'on aura fait *fetialis*, en changeant le *d* en *t*. C'est l'opinion de Varron. D'autres veulent qu'il vienne de *facio*, *feci*, faire, d'où s'est fait *fecialis*, parcequ'ils faisoient la guerre & la paix. Vossius aime mieux le faire descendre de *fatu*, du verbe *fari*, parler, ensorte que *Feciales* soit la même chose qu'*Oratores*; ce qu'il confirme par l'autorité de Varron, qui dit qu'on les appelloit également *Feciales & Oratores*; *De Vita populi*, *Rom. L. II.*

FÉCOND, onde, adj. Fertile, abondant. *Fœcundus*, *fertilis.* Il se dit des personnes & des choses. Sara devint *féconde* à 90 ans. Ce champ est *fécond* en blé. La terre *féconde* nous donne de grosses moissons. Source *féconde*, & qui donne de l'eau abondamment. On dit

aussi, la chaleur *féconde* du soleil, pour marquer que la chaleur du soleil contribue extrémement a toutes les productions de la terre. On dit aussi, par la meme raison des pluies *fécondes*.

Ce mot vient du Latin *fœcundus*, de *fœtus*, de *fero*, selon Ovide, quand il dit,

Forda ferens bos est, fœcundaque dicta ferendo.

Fécond, se dit figurément des choses spirituelles & morales. Archiméde étoit un esprit *fécond* en belles inventions. Les vers d'Ovide couloient d'une source *féconde*, (*vena facili*) d'un génie *fécond*. La vie du Roi est une matiére *féconde* en merveilles. Les esprits les plus *féconds* ne sont pas toujours les plus raisonnables, ni les plus fins. Il y a des temps *féconds* en crimes. Un homme de condition de l'Académie Françoise dit souvent qu'un principe vrai est un principe *fécond*; c'est-à-dire, d'où il s'ensuit beaucoup de choses, qui découvre & qui fait trouver beaucoup de vérités, d'où l'on tire beaucoup de connoissances.

Je chante cette guerre en cruautés féconde,
Où Pharsale jugea de l'Empire du monde. Bréb.

Ne sçais-tu pas que la vertu,
Des plaisirs & des biens est la source féconde?
L'Abbé Tétu.

Quoi! chaque étoile est-elle un Monde,
Ainsi que ce monde habité?
Car, qui, Seigneur, a limité
De ton bras la vertu féconde? De Villiers.

☞ FÉCONDER, v. n. & act. Devenir, ou rendre fécond.

Les œufs que nous avalons avec les fruits & les herbes, ne peuvent produire, selon M. Valisnieri, que des vers d'une espéce bien différente des nôtres. Si bien que ces œufs ne pourroient dans notre corps être *fécondés*; & quand même ils le seroient (ce qu'il ne croit pas) les animaux qui en naitroient, faute d'aliment propre, faute de nid convenable, mourroient d'abord, ou seroient étouffés par l'air trop raréfié, ou dissous par la chaleur de notre ferment, qui est très-actif... *Journ. des Sçavans*, 1715.

La maniére dont M. Andry prétend que le Solium fait ses œufs, & la raison qu'il donne pourquoi ces œufs ne *fécondent* point, paroît fort ingénieuse à M. Valisnieri, mais fausse en même temps, & contradictoire même... Io.

☞ Fécondé, ée, part. pass. *Fœcundatus*, *a*, *um*. Un œuf *fécondé* par l'esprit séminal de l'homme. Dubois, *Journal des Sçav.* 1755. *p.* 554.

FÉCONDITÉ, f. f. Abondance, fertilité; qualité d'une chose feconde. *Fœcunditas*, *fertilitas.* C'est une étrange *fécondité* que celles des truies, des lapins & des insectes. La trop grande *fécondité* de la terre de l'Amérique empêche que les blés ne mûrissent.

On dit aussi, la *fécondité* d'un esprit, d'un sujet, d'un Peintre, d'un Auteur. Il y a une certaine *fécondité* de paroles & de bagatelles, qui arrête & qui éblouït ceux qui jugent plus par l'impression sensible que par une réflexion judicieuse. Val. J'admire plus dans un long discours la patience de l'auditeur, que la *fécondité* de l'Orateur. S. Evr. Cette grande *fécondité* dégénère le plus souvent en une abondance vicieuse, & en une profusion de fausses pensées. Bouh. Il y a dans la lune une tache que les Astronomes appellent la Mer de *fécondité*. Voyez la Sélénographie de Riccioli.

On dit en Géométrie & dans la plûpart des sciences spéculatives, qu'un principe, une méthode, est d'une grande *fécondité*, lorsqu'on en tire plusieurs conclusions, plusieurs vérités. Le calcul intégral, & le calcul differenciel, sont d'une grande *fécondité*.

La *Fécondité* a passé pour une Déesse chez les Romains, & Tacite rapporte que la flaterie alla si loin à l'égard de Néron, que l'on érigea un temple à la *fécondité* de Poppée. Il y a des médailles de Julia Domna où la *Fécondité* est représentée avec tous ses attributs. C'est une

Déesse représentée nue jusqu'au dessous de la ceinture, & á demi-couchée par terre. Elle s'appuie du bras gauche sur un panier plein d'épis & autres fruits, auprès d'un arbre ou sep de vigne qui l'ombrage ; & de son bras droit elle embrasse un globe ceint du Zodiaque, illustré & orné de quelques étoiles, autour duquel sont quatre petits enfans. M. Tristan qui les décrit & les explique, T. II. p. 126. & suiv. dit que cette Déesse, appellée *Fecondité*, est la Déesse *Tellus*; c'est-à-dire, la terre, que l'on appelle avec raison la *Fécondité* même, ou le Génie de la *fecondité*, puisqu'elle la conçoit & enferme dans ses entrailles, & la produit par saisons; & que Cérès encore & la Terre ne sont qu'une même Déité.

FÉCULA, s. f. Nom propre d'une Déesse du Japon. *Fecula*. L'histoire de *Fecula* rapportée dans l'Ambassade des Hollandois au Japon, P. II. pag. 82. semble avoir du rapport à celle d'Éve.

☞ FÉCULENCE, s. f. Sédiment, lie, partie grossiére des choses liquides. M. Purgon, irrité contre Argan, qui n'avoit pas pris un remède qu'il lui avoit ordonné, lui déclare qu'il l'abandonne à sa mauvaise constitution, à l'intempérie de ses entrailles, à la corruption de son sang, à l'acreté de sa bile, & à la *féculence* de ses humeurs *Malade imaginaire, acte 3. sc. 5.*

FÉCULENT, ENTE, adj. Terme de Médecine, qui se dit seulement du sang, & des humeurs qui ont des féces ou de la lie, qui n'ont pas la pureté qu'ils doivent avoir. *Faculentus.*

FÉCULES, s. f. plur. Terme de Pharmacie. *Fecula.* C'est une substance blanche & farineuse descendue & entassée au fond du suc, ou de la liqueur de plusieurs racines, comme sont celles de brioma, d'aron, d'iris, &c. On desséche cette substance au soleil, après en avoir séparé la liqueur par inclination, & on en fait des remédes. *Fécules*, est le diminutif de féces.

F E D.

FÉDÉRIC. Voyez FRIDÉRIC.

FÉDERZÉE, s. m. Petit lac de Suabe en Allemagne. *Federzea, Plumarius lacus.* Il est près de la ville de Bulchaw, entre Ulm & Constance.

F É E.

FÉE, se trouve dans les anciens livres pour dire la foi, la fidélité. On prétend que c'est de-là que vient le mot de fief : & même *fee* a quelquefois signifié fief.

FÉE, s. f. *Fœmina fatidica, divina, fada, fatifera.* Terme qu'on trouve dans les vieux Romans qui s'est dit de certaines femmes ayant le secret de faire des choses surprenantes. Le peuple croyoit qu'elles tenoient cette vertu par quelque communication avec des Divinités imaginaires. C'étoit en effet un nom honnête de Sorcieres, ou Enchanteresses. La *Fée* Alcine. La *Fée* Morgane. Les bonnes-gens de la Basse-Normandie croient que le château de Pirou a été bâti par les *Fées*, bien des années avant que les Normans vinssent habiter la Neustrie. Ils disent que ces *Fées* étoient filles d'un grand Seigneur du pays, célébre Magicien, & qu'elles se métamorphoserent en oies sauvages, quand les Normans descendirent à Pirou. Du Vign. Marv. Les enfans aiment les contes qu'on leur fait des *Fées*. Depuis quelque temps on a renouvellé en France, & on a mis en prose & en vers des histoires de *Fées*, des contes de *Fées* de toutes les façons. Il y en a qui ont fort bien réussi. Les Auteurs ont voulu par-là faire leur cour à de jeunes Princes & Princesses, qui prenoient plaisir à cela. Les contes de *Fées* par Madame la Baronne d'Aunoy. Les *Fées* ne sont pas moins en droit de faire des prodiges, que les Dieux de la fable. Mlle L'Heritier. Les conseils d'une sage *Fée* font naître mille incidens où il y a du merveilleux. Ead.

Il n'est pas besoin qu'on vous die,
Ce qu'étoit une Fée *en ces bienheureux temps.*
Car je suis sûr que votre Mie
Vous l'aura dit dès vos plus jeunes ans. M. Perraut.

Pourquoi faut-il s'émerveiller
Que la raison la mieux censée
Lasse souvent de trop veiller,
Par des contes d'Ogre & de Fée,
Ingénieusement bercée,
Prenne plaisir à sommeiller ? Id.

Les Arabes débitent beaucoup de contes touchant les *Fées* & les dragons. S. Jean Damascéne en a fait une réfutation. Voyez aussi dans d'Herbelot, *Biblioth. Orient.* ce que les Perses en disent au mot Pari. Cependant au mot Scheitan il distingue les *Fées* des Peri. Parmi les Ouvrages de S. Jean Damascéne de la derniére édition, le P. Le Quien a imprimé cette réfutation des contes que les Arabes débitoient de son temps sur les dragons & les *Fées*.

☞ FÉE se dit, en termes de Poësie, des Déesses du Paganisme & des choses que l'on personifie, & dont on fait des espéces de divinités féminines.

☞ *La France, la divine* fée
A qui le Ciel n'a rien d'egal,
Devant ce chariot royal
Portoit un glorieux trophée. P. Le Moine.

Les Muses, les divines fées
Des feux du Parnasse échauffées. Id.

☞ Féa dans nos anciens Poëtes se prend figurément pour une Dame, une femme considérable.

☞ M. Astruc, dans la troisiéme partie de son Histoire naturelle de Languedoc, conjecture que les *Dea Fatua* des Romains, qui passoient pour les femmes des Faunes & des Sylvains, & ausquelles on accordoit le privilége de prédire l'avenir, ont donné naissance aux *Fées*.... *Observ. sur les Ecrits Modern.*

La Philosophie me defend de croire qu'il y ait jamais eu de tels monstres en nature : mais comme les superstitions & folles créances des Anciens n'étoient pas si sériques & si fâcheuses que les nôtres, ni leur Enfer & furies si terribles & malfaisantes que nos Diables ; aussi au lieu de nos Sorciéres, qui ne font rien que du mal, rien que des saletés & ordures, ils avoient ces belles Déesses que quelques Auteurs Latins appellent *Albas Dominas*, qui ne faisoient ordinairement que du bien & des choses belles & honnêtes : telles qu'étoient cette Lamia, & la Nymphe Égérie, sur lesquelles on a depuis moulé & patroné la *Fée* Morgue, Alcine, Dame du Lac Avalon, la Fata Manto dont parle Arioste, & toutes ces autres *Fées* que les Romans, tant François qu'Anglois, feignent se trouver ordinairement à la nativité des jeunes Princes & Cavaliers, pour les instruire de leur bonne ou mauvaise fortune, ou plutôt de leur destinée, comme faisoient anciennement les trois Parques, témoin Hyginus, C. 171. & 174. Ce qui montre bien que la fable de nos *Fées* d'aujourd'hui a succédé à celle des Parques des Anciens, & qu'elles sont aussi bien les unes que les autres ambassadrices & interprétes des volontés célestes envers les hommes. Mascur. *p.* 54. 55. N'en déplaise à Naudé, les Anciens ne manquoient point de Sorciéres aussi mauvaises & aussi impudiques que les nôtres, témoin la Canidie d'Horace, *Epod. L. Od. V. & Satyr. L. I. Sat.* 10. & Ovide, *Heroid. VI. vers* 91, & d'autres encore. Voyez Saumaise sur le *Didius Julianus* de Spartien, C. 7. & sur Solin, p. 1088. Les *Fées* n'ont point succédé aux Sorciéres, mais aux Nymphes des Anciens. Lamia, Égérie étoient des Nymphes. Il est pourtant vrai que dans nos Romans les *Fées* sont d'honnêtes Sorcieres. Si par *Fée* on n'entend qu'un Monstre moitié femme & moitié poisson, l'on a découvert qu'il y en a. Voyez HOMME MARIN.

Ménage dérive ce mot de fata, qui a été fait de *fatuor*, qui vient du Grec φάτις, *fatus*. M. Gaumin dit qu'il vient de *fatuus*, à cause que les prophéties des *Fées* étoient fort fades, ou *fates*; ou *à fande*. Nicot dit, qu'il vient de *fatum*; comme qui diroit, *fato submissus*. Et il est certain que fatal & *fée* sont la même chose

ſe dans notre ancien langage. Du Cange dit qu'il peut venir de *Nympha.* On a dit dans la baſſe Latinité *fadus* & *fada.* Les Eſpagnols diſent encore *hada* une *fée. Hada* eſt manifeſtement dérivé du Latin *fada.* Car les Eſpagnols mettent ſouvent dans leur langue une *h* au lieu de l'*f* du Latin. Les Italiens diſent *fata,* mettant le *t* au lieu du *d.* Voyez Caſeneuve.

☞ Fée. On dit de certaines choſes parfaitement bien faites, & où il paroît du merveilleux, qu'il ſemble qu'elles aient été faites par les *fées.* Acad. Fr.

Fée, adj. Choſe enchantée par quelque puiſſance ſupérieure. *Fatalis, fato deſtinatus, obſtrictus, fatifer.* Des armes *fées,* qui ne pouvoient être percées. Les vieux Romans diſent que Ferragus étoit *fée*; que les armes de Mambrun étoient *fées.* Le bruit couroit que le Duc d'Épernon étoit *fée,* & qu'il avoit un démon en poche qu'il conſultoit. De Vign. Marv. On fait un conte du liévre *fée,* qui ne pouvoit être pris, & du chien *fée,* qui devoit prendre tous les lievres, qui furent lachés l'un devant l'autre, & qui courent encore. Il eſt dans Rabelais. On parle auſſi des hommes *fées.* Voyez FAÉRIE.

Les Poëtes ont appellé quelquefois les Muſes, les neof belles *Fées,* ou les doctes *Fées.* Ils s'en ſervent auſſi dans la ſignification de Nymphes.

Le Dieu des vers ſourit. C'eſt aux ſçavantes Fées
D'en être ſeules les Orphées,
Non aux hommes, dit-il: je t'apprends que ton Roi
Fera plus pour ſon nom, que tes pareils ni toi.
Nouv. choix de Vers.

Ce Berger, que guidoit une charmante Fée,
Deſcendit aux Enfers ſur les traces d'Orphée.
Heureux! s'il m'apprenoit par quels ſçavans accords
Sa voix ſe fit entendre aux rivages des morts. Ibidem.

FÉEL. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois pour *ami, fidèle ami.* Un de nos vieux Poëtes a dit:

Les commandemens de la Loy
Qu'elle tranſmet au peuple d'Iſraël
Par Moïſe ſon grand féel.

FÉER, v. act. *Fato deſtinare, obſtringere.* Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois en parlant de certains enchantemens qu'on attribuoit aux *Fées.* Il n'a d'uſage que dans cette phraſe priſe des vieux contes de *Fées*: Je vous *fée & refée.*

☞ FÉERIE, ſ. f. Art, ſcience des Fées, leur profeſſion, leur état. Cela, Madame, me ſemble n'avoir pû ſe faire que par *féerie*; & vous aimer comme je fais, & être content ſans vous voir, n'eſt pas une choſe qui puiſſe arriver naturellement. Voit. Je crains que ceux qui connoiſſent vos beaux talens n'aillent s'imaginer que c'eſt par art de *féerie* que vous parlez avec tant d'agrément & de juſteſſe. Mlle L'Héritier. Pour être d'une famille fort ſçavante dans l'art de *féerie,* il n'étoit pas pour cela plus habile dans cet art. Ead. Ulciane ſe mit en campagne, & pria quelqu'une de ſes amies, qui poſſédoit les dons de *féerie,* d'en faire de même. *Conte du Tourbillon dans le troiſième tome des contes des Fées.*

On a dit auſſi autrefois, & on écrit encore ordinairement *faërie*; & cette écriture approche davantage de l'etymologie de *fatalis.* Voyez FAÉRIE.

FÉEZ. Terme de Coutumes. Charges féodales & foncières, & généralement toutes charges réelles. *Féez* & charges d'héritages. *Feudorum, prædiorum onera.*

F E F.

FÉFÉ, ſ. m. Eſpéce de ſatyre qui ſe trouve, dit-on, dans la Chine. *Satyrus.* Le Royaume de Gannan produit un animal nommé *féfé* par les habitans, qui a preſque la forme humaine, les bras fort longs, le corps noir & velu. Il marche légérement & fort vite, & dévore les hommes tout en riant. *Ambaſſade des Hollandois à la Chine, Part. II. Chap. XIV. p. 97.*

F E G.

FÉGADE, ſ. m. Nom propre d'homme. *Fœgadius, Phœbadius.* On peut préſumer que *Fœgadius,* qui eſt nommé le premier dans l'inſcription des lettres du Concile, eſt S. *Phébade,* ou *Fégade* d'Agen, à qui le reſpect de ſon âge, de ſa piété & de ſa ſcience, aura acquis un rang entre ſes confrères, que la dignité de ſon Siége ne lui eût pas pû donner. Tillemont, *Mem. pour l'hiſtoire Eccl. T. VIII. pag.* 554.

☞ FÉGIR, v. n. Vieux mot. Se figer, ſe congeler.

F E I.

FEINDRE, v. act. & neut. *Fingere, diſſimulare, imitari, mentiri. . . . Je feins, tu feins, il feint, nous feignons, vous feignez, ils feignent. Je feignois. Je feignis. J'ai feint. Je feindrai. Que je feigne. Que je feigniſſe. Que je feindrois.* Il a à l'impératif *fein* ou *feins,* le dernier eſt le meilleur. Vaug. Corn. Il ſignifie, Prendre les apparences, contrefaire, faire ſemblant, diſſimuler. Ce fourbe *feint* d'être mon ami pour me tromper avec plus de ſûreté. Ce n'eſt pas ſçavoir régner que de ne ſçavoir pas *feindre,* diſoit le Roi Louis XI. Il eſt permis de *feindre* galamment auprès des Dames. S. Ev. Le ſage qui ne ſçait ni *feindre,* ni flater, demeure dans l'obſcurité & dans l'indigence. Id. Celui qui *feint* d'aimer eſt la dupe de celui qui aime en effet: outre la contrainte de *feindre,* qui eſt un rôle peu honnête, il ne goûte aucun vrai plaiſir. Le Ch. de M.

Mais qui peut long-temps feindre *aux yeux de ſon Amant?*
Cor.

Si cette mort, (de J. C.) *pécheur, ne régle tes deſirs,*
On demeure d'accord que tu feins *de la croire,*
Ou, pour prouver ta foi, renonce à tes plaiſirs.
L'Ab. Têtu.

Je ne ſçais ni tromper, ni feindre, *ni mentir;*
Et quand je le ſçaurois, je n'y puis conſentir. Desp.

Les vices n'ont plus de cenſeurs,
Le monde n'eſt rempli que de lâches flateurs.
Sçavoir vivre, c'eſt ſçavoir feindre.
Ruiſſeau, ce n'eſt plus que chez vous,
Qu'on trouve encor de la franchiſe. Des-Houl.

Feindre, ſignifie auſſi imaginer, inventer des choſes fauſſes. Il faut *feindre* ingenieuſement & vraiſemblablement. Le principal point de la Poëſie eſt de ſçavoir bien *feindre,* bien inventer un ſujet. C'eſt un eſprit foible qui ſe *feint* mille chiméres. Les Payens ont *feint* des Dieux à leur fantaiſie.

Feindre, ſignifie auſſi, Craindre. *Timere, dubitare.* Un brave homme ne *feint* point d'aller à l'aſſaut. C'eſt un homme franc, qui ne *feint* point de dire ce qu'il penſe. Dans ce ſens il eſt plus ſouvent du ſtyle familier. On peut cependant l'employer dans le diſcours ſérieux: Je ne *feindrai* point de dire, &c.

Feindre, ſignifie auſſi, Boiter. *Claudicare.* Il n'eſt pas bien gueri de ſa bleſſure, il *feint* encore du pied droit. Il ſe dit auſſi des chevaux.

☞ Autrefois, pour dire qu'un homme s'employoit à une choſe avec chaleur, on diſoit qu'il ne s'y *feignoit* pas. Rien n'eſt encore plus commun en Bourgogne que cette façon de parler. . . . Nicot, au mot *repargner,* uſe d'une expreſſion qui vient ici fort à propos. Se répargner & ſe *feindre* en beſoignant. *Gloſſ. Bourguig. au mot* Fointe.

Feint, Feinte. adj. Déguiſé, contrefait, apparent, diſſimulé. *Fictus, mentitus.* J'ai été l'objet infortuné de vos *feintes* tendreſſes. Vill. Les hommes par leurs artifices & leurs *feintes* paſſions ſont cauſe du malheur de celles qui ſe laiſſent tromper. M. Scud. La *feinte* douceur de cette ame hypocrite. Mol.

Eprouve avec quel art une rupture feinte
Sçait ranimer l'ardeur par le temps preſqu'éteinte.
Vill.

On appelle *Colomne feinte*, en matière de Perspective & de Décorations, une colomne, qui, par la peinture plate, ou de relief, sur un chassis cylindrique, imite le marbre, & dont la base & le chapiteau sont dorés, ou en couleur de bronze.

☞ On dit *porte-feinte*, pour dire, une décoration de porte de pierre, ou de marbre, ou un placard de menuiserie avec des ventaux dormans, qui est opposée ou parallèle à une vraie porte, afin de garder la symmétrie.

Change *feint. Cambium fictum.* C'est la même chose que change sec. Voyez CHANGE.

FEINTE, s. f. Déguisement, apparence, dissimulation. *Fictio, dissimulatio, simulatio.* Les *feintes* troublent fort la société civile. Sa probité apparente n'est qu'artifices & que *feintes*. Vous ne sçauriez vous déguiser avec tant d'art qu'on ne s'apperçoive de vos *feintes*. S. Evr. On ne peut concevoir tant d'ardeur dans une même personne, avec tant de *feinte* & de dissimulation. S. Evr. La *feinte* qui emploie des moyens réels & véritables est difficile à découvrir. Le Ch. de M. La *feinte* en matière de Religion n'est point excusable. G. G. ☞ La *feinte* dans la Religion est pire que l'irréligion. Bouh. *Xav. L. V.* Il n'y a que la *feinte* qui fasse priser la perspective.

Feinte, en termes de Musique, est un demi-ton, & la même chose que le *dièse. Diesis.* Les Facteurs d'orgues appellent aussi *feinte*, les demi-touches qui sont sur les grandes touches d'un clavier d'orgues, ou d'épinettes, qui marquent en effet les *feintes*, ou dièses. Lancelot distingue neuf *feintes* dans la Musique.

En termes d'Imprimerie, on dit que l'Ouvrier a fait une *feinte*, lorsqu'il n'a pas touché également les formes.

Feinte, est aussi une figure de Rhétorique, qui se fait lorsqu'on *feint* de passer sous silence une chose, qu'on ne laisse pas de dire. *Praetermissio.* La *feinte* veut être faite d'une manière fine & délicate : autrement elle sent le collége.

Feinte, en termes d'escrime, est aussi une fausse attaque, dessein apparent de porter une botte en un endroit pour faire découvrir son ennemi, afin de porter le coup en un autre. *Simulatio.* Attirer son ennemi par des *feintes*. Parer une *feinte*. Liancourt. Il y a des *feintes* simples, les autres doubles, tant hautes que basses, & dehors, dessus & dessous; des *feintes* en prime, en tierce, en quarte; qui se font tantôt par le quart, tantôt par le demi & par le cercle entier, & en un, deux, ou trois temps. La *feinte* simple se fait par un seul mouvement du poignet, sans bouger le pied contre celui qui s'attache trop à l'épée, soit en l'abbatant pour pousser, soit en l'engageant pour passer. La *feinte* double se fait par un double mouvement de poignet à la pointe de l'épée, ne partant le pied qu'au second temps, & une autre fois en donnant le coup. La *feinte* de deux temps se fait en battant une fois du pied, & la finissant du poignet & de l'épée, & encore une autre fois en donnant le coup. La *feinte* en trois temps se fait par un double mouvement du pied contre ceux qui reculent, & d'un autre en donnant le coup ayant atteint la mesure.

FEINTISE, s. f. Vieux mot, qui signifie la même chose que *feinte. Simulatio, fictio*, qui ne se dit guère qu'en cette phrase. Parlons sans *feintise*, sans déguisement. Encore est-il bien mieux de dire, Parlons sans *feinte*.

FEISIN, s. m. Nom propre d'un village qui étoit situé sur le Rhône, entre Lyon & Vienne, mais plus près de Lyon. *Fasiana*, ou *Fasiana*, Saint Didier Evêque de Vienne donna *Feisin* à son Eglise, par testament, il y a huit cents ans & plus. Peut-être fut-il ainsi appellé, selon la conjecture d'Hadrien de Valois, *Notit. Gall. p.* 192. à cause de la multitude des Faisans qui s'y trouvoient; ou plutôt, peut-être, parceque ce fut la faisanderie de quelque Seigneur du pays.

FEITURE, s. f. Forme, figure d'une chose, la façon dont elle est faite. *Forma, ratio.* Ce mot n'est plus en usage.

> *Et voit-on sans converture*
> *Leurs semblances, & leurs* feitures. R. de la R.

☞ FEIVRE, s. m. Vieux mot. Faiseur d'épées. On a dit encore *févre*, & tous les deux ont signifié aussi Maréchal.

FEKYERKERES. Voyez KERES.

F E L.

FEL, LLE, adj. m. & f. Vieux mot qui s'est dit autrefois pour *félon, cruel, colère.*

> *Car s'ils sont* fels *& orgueilleux,*
> *Dépiteux & mal semilleux.* R. de la Rose.
>
> *Vilain est* fel *& sans pitié.* Id.

☞ FELAPTON. Terme technique & barbare, forgé par les Logiciens pour exprimer le mode de la troisième figure du syllogisme, dont la majeure E est universelle & négative; la mineure A universelle affirmative; la conclusion O particulière négative ; comme:

E Nul esprit n'est palpable & sensible.

A Tout esprit est une substance :

O Donc quelque substance n'est pas sensible ni palpable.

☞ FÉLAQUES, s. m. pl. On appelle ainsi les paysans fixes d'Egypte, au lieu qu'on nomme *Bedouins* ceux qui errent sur les montagnes, & qui campent presque toujours.

☞ FELATIER, ou FERATIER, s. m. Terme de Verrerie. C'est celui qui prend de la main du Gentilhomme les felles, ou fers avec lesquels il souffle la bosse.

FELBERTAURN, s. m. Nom de Montagnes d'Allemagne. *Felbertaurus.* Elles sont entre la Carinthie & l'Archevêché de Saltzbourg. On croit qu'anciennement elles étoient habitées par les Noriques que l'on surnommoit Tauriques, *Norici Taurici.*

☞ FELD. Les Allemands nomment ainsi une *Plaine*, une *Campagne.* Ce mot entre dans la composition de bien des noms Géographiques, & se met dans quelques-uns au commencement, & en d'autres à la fin du nom, selon le caprice de l'usage. Ce mot fait au pluriel *felden.*

☞ FELDBERG, s. m. Petite ville d'Allemagne, en basse Saxe, au Duché de Meckelbourg, dans la Seigneurie de Stargard.

FELDKIRCH, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne, *Feldkirchia.* Elle est dans le Tirol, aux confins de la Suisse, & à l'Orient de la ville d'Appenzel. Maty. *Feldkirch* est capitale d'un Comté de même nom. Id. *Feldkirch* est situé sur l'Ill, *Illus*, qui peu après se décharge dans le Rhin.

Le Comté de *Feldkirch* est situé en Nebligow, au pays des anciens Eshons, dans la vallée qu'on nommoit autrefois Drusienne, où Drusus combattit les Rhétes, sur la fin du pays de Valgow, au nord-ouest de Pludentz & de Sonnenberg. Ce Comté est de la Maison d'Autriche, & uni au Tirol depuis 1375. que Léopold Duc d'Autriche l'acheta pour seize mille florins des Comtes de Montfort. Corn. Maty. M. Corneille écrit *Feldkirk.*

FÉLÉNIE, s. f. Ce mot s'est dit autrefois pour *félonnie* : c'est la même chose.

FÊLER, v. act. Endommager une chose fragile en la heurtant, ensorte qu'elle soit à demi-cassée, ou en danger d'être cassée tout-à-fait; fendre un vase, un crystal, un verre, &c. en telle sorte que les pièces en demeurent encore étroitement jointes l'une avec l'autre. *Findere tenuiter, subtiliter frangere, scindere.* Cette bouteille est *fêlée*. C'est merveille que cette porcelaine n'ait été *fêlée* en tombant.

Fêlé, ée, part. pass. & adj. *Rimosus, fissus.* Les femmes ne sçauroient garder le secret, & ressemblent à ces vaisseaux *fêlés* qui s'enfuient à mesure qu'on les remplit. M. Esp.

On dit proverbialement, qu'une marmite *fêlée* dure long-temps, ce qui se dit figurément d'un homme valétudinaire, qui a grand soin de conserver sa santé. Un homme *fêlé* est un homme vieux & cassé.

Ou dit aussi qu'un homme a la tête *fêlée*, le timbre *fêlé*; pour dire,

dire, qu'il est un peu fou, que sa raison commence à s'altérer.

Tant mieux; nous en aurons plus de facilité
A changer les ressorts de sa tête félée. R.

FÉLICITATION, s. f. Compliment de joie qu'on fait à une personne sur le bonheur qui lui est arrivé. *Gratulatio, applausus.* Furetiére dit dans son art Epistolaire, J'ai cru pouvoir faire *félicitation* de mon autorité, depuis que *féliciter* a été autorisé par l'usage. Ce terme est fort commode, & souvent même nécessaire; c'est pourquoi il s'établit tous les jours: mais il est vrai qu'il n'est pas encore tout-à-fait établi; & ainsi il est bon de ne l'employer qu'avec quelque adoucissement.

FÉLICITÉ, s. f. Jouissance des biens qui peuvent satisfaire le corps & l'esprit. *Felicitas, fors, fortuna bona.* Les Anciens en ont fait une Divinité. On ne trouve point de parfaite *félicité* en ce monde. Il n'y a que la *félicité* éternelle dont on se doive mettre en peine. On confond souvent le souverain bien avec la *félicité*. On regarde la possession de ce qu'on aime comme la suprême *félicité*. Ne manger que des herbes, dans la vûe d'acquérir par-là une éternelle *félicité*. S. Evr. La *félicité* consiste à être libre. Abl. La *félicité* est dans le goût, & non pas dans les choses: *Non in raro nidore voluptas summa, sed in te ipso est.* Hor. Nous faisons consister notre *félicité* dans l'opinion que les autres ont de nous. S. Evr. Quelques-uns ont bravé les horreurs de la mort, pour aller plutôt jouir des *félicités* de l'autre vie qu'on leur promettoit. S. Evr. Il n'y a point de *félicité* humaine qui puisse soutenir la vûe de soi-même. Nic. Ignorer ses défauts lorsque personne ne les ignore, c'est ce qui fait la *félicité* des gens du monde. Nic. Il n'y a point de proportion entre la prospérité de cette vie & la *félicité* que promet la Religion; & cependant on fait tout pour l'une, & presque rien pour l'autre. Mor. de P.

O Dieux! comment sortir d'une captivité,
Dont ma propre raison fait sa félicité. Vill.

Allez, honneurs, plaisirs, qui me livrez la guerre,
Toute votre félicité,
Sujette à l'instabilité,
En un moment tombe par terre. Corn.

Félicité, Terme de Mythologie. Nom propre d'une Déesse. La *Félicité* publique fut mise parmi les Dieux chez les Romains. Vossius, *De Idol. L. VIII. C.* 18. ne la croit point différente de la Deesse *Salus*, ou Salut public. S. Augustin, de la Cité de Dieu, L. IV. C. 18. dit que la *Félicité* eut des temples, des autels, & des sacrifices convenables. Il ajoûte au C. 23. que son temple fut bâti par L. Licinius Lucullus, qui étoit Consul, selon la remarque de Vivès, l'an 680. de Rome, ou selon d'autres 679. & non pas l'an 666. Pline rapporte, L. XXXV. C. 12. qu'il fit marché avec Arcesilaüs d'une Statue de la *Félicité*, pour la somme de soixante mille sesterces, qui reviennent à 6000 livres de notre monnoie. Dion raconte, L. XLIV. que Jules César avoit dessein de bâtir un temple à la *Félicité* dans la place du palais, nommée Curia Hostilia, & qu'après sa mort, M. Lépidus l'exécuta, lorsqu'il étoit Général de la Cavalerie. Pline écrit, L. XXXIV. C. 8. que sous l'Empire de Claude il y eut un temple de la *Félicité* qui fut brûlé. Vossius, *De Idol. L. VIII. C.* 18. vers la fin. Struvius, *C. I. p.* 141. *Ant. Rom. Synt.* Un Sacrificateur de Cerès promettant une félicité sans pareille après la mort à ceux qui se faisoient initier dans les mystères de la Deesse *Félicité*, on lui repondit; Que ne te laisses-tu donc mourir pour aller jouir de la *félicité* que tu promets aux autres. ☞ La *Félicité* est représentée sur les médailles latines par une femme debout, vêtue de la *stola*, tenant le caducée d'une main, & la corne d'abondance de l'autre.

Félicité, chez les Fleuristes, est une tulipe rouge morr, & jaune bordé d'un filet rouge. Morin.

FÉLICITER, v. act. Témoigner à quelqu'un qu'on est bien aise d'une bonne fortune qui lui est nouvellement arrivée. *Gratulari.* Les Princes s'envoient des Ambassadeurs pour se *féliciter* sur leurs mariages, sur leur avénement à la Couronne. Si le mot *féliciter* n'est pas encore François, il le sera l'année qui vient. M. de Vaugelas m'a promis de ne lui être pas contraire quand nous solliciterons sa reception. Bal. En effet, on croit que c'est Balzac qui a introduit ce mot, *féliciter*, dans notre Langue, où il est présentement tout-à-fait établi. C'étoit pour le *féliciter* de ses victoires, qu'ils vinrent trouver César. Ablanc. Je vous *félicite* de la nouvelle charge qu'on vous a donnée. L'Académ.

Félicité, ée, part. pass. *Gratulatus, a.*

FÉLICUR. Voyez ŒMICUSA.

FELIN, s. m. Poids de sept grains & un cinquième de grain, ou demi-obole Françoise. *Hemi-obolum gallicum.* Ce mot est en usage chez les Orfèvres & à la Monnoie. Il en faut deux pour faire une maille, deux mailles pour faire un estelin, & vingt estrlins pour faire une once. Nicot dit que le *felin* est la quatrième partie de l'estelin, & contient deux karats, selon le poids de pierreries; & que selon une autre division, il contient sept grains & un quart de grain.

FÉLIN, ou VELLIN, s. m. Nom propre de Ville & de rivière. *Felinum, Vellinum.* La ville de *Félin* est dans l'Estonie, en Livonie, sur la rivière de *Félin*, en Latin *Fela. Félin* est situé entre Pernaw & Derpt.

FÉLIX, s. m. Nom propre d'homme purement Latin. *Felix.* Il signifie *heureux*. Nous le conservons dans notre Langue. S. *Félix* de Valois & S. Jean de Matha, instituèrent l'Ordre de la Sainte Trinité.

Il est aussi substantif féminin, & nom propre de femme. La Duchesse de Montmorenci, Marie-*Félix* des Ursins, fille de Virginio des Ursins, Duc de Bracciano, après la mort tragique de son mari, se retira dans le Monastère de la Visitation de Moulins, où il fut enterré; & 25 ans après elle s'y fit Religieuse, & y mourut Supérieure en réputation de Sainteté, le cinquième Juin. 1666. G. Heliot, *L. IV. p.* 322.

Félix (Saint), ou *San Felice.* Nom propre d'un bourg de la Campagne de Rome. *Castrum Sancti Felicis.* Il est dans la Palu-Pontine, sur le Cap de Monte-Circello, au couchant de Terracine. *Saint Félix*, ou San Félice, est bâti sur les ruines d'une ancienne ville des Volsques, nommée *Circei, Circeii, Circaeum, Circeium.* Maty.

☞ FELLE, ou FESLE, s. f. Instrument & longue verge dont on se sert dans la Verrerie, qui a environ cinq pieds de long, & guère moins d'un pouce de grosseur. C'est une espèce de sarbacane, ou de longue canne de fer, percée & vuidée dans toute sa longueur, qui sert aux Verriers à cueillir & prendre le verre pour le souffler, & en faire plusieurs sortes d'ouvrages.

☞ FELLETIN, s. m. *Feltinum.* Petite ville de France, dans la Province de la Marche, sur la rivière de Creuse, à 18 lieues au-dessus d'Argenton vers le midi, dans la haute Marche.

FELOGNE, s. f. Plante qu'on appelle autrementt Eclaire, ou Chélidoine. Voyez CHÉLIDOINE.

FÉLON, adj. masc. Vieux mot. Vassal qui ne veut pas reconnoître son Seigneur, ou qui viole le serment de fidélité qu'il lui a juré. *In fide capitalis.* Je suis ravi quand je puis faire avec ma plume ce que les Chevaliers errans faisoient avec leur épée, venger les torts contre les *félons*. Macé.

Quelques-uns le dérivent de l'Hébreu *nofel*, par métathèse, qui signifie, *traitre*, qui abandonne son Seigneur. D'autres le dérivent de *fel*, qui est le siége de la bile & de la colère, qui est la source de la cruauté. Skinner le fait venir de l'Allemand *fehlen*, ou de l'Anglo-Saxon *falen*: ces deux mots signifient dans ces langues, *manquer, faire une faute.*

Félon, signifioit aussi autrefois, Cruel & inhumain. *Trux, truculentus, saevus, atrox.* Les anciens Romans parlent souvent des Géans *félons*, qui avoient un cœur *félon*. Il vieillit aussi en ce sens. On lit dans un Manuscrit qui est en Angleterre, Qui sont vers lui (le Roi Richard) si *félons* & cremeux...... Ne consentez ne que je perde mon pays, ne ma vie par tes *félons* traistres.

☞ FELON, onne, adj. s'est dit en général pour coupable. *Reus, sons, noxius.*

On

On trouve dans quelques vieux Auteurs *félonnesse* au féminin, pour dire *cruelle*; on le trouve aussi joint au mot de *terre*, terre *félonnesse*; c'est-à-dire, stérile; comme si une terre stérile étoit infidele à son maître, & qu'en ne rapportant pas, elle manquât à ce qu'elle lui doit.

FÉLONNIE, s. f. Action violente & injurieuse du vassal envers son Seigneur. *Scelus clientis capitale, fidei in accipiendo beneficio jurejurando præstitæ fractio, noxa commissoria. Félonnie*, petite trahison, crime au-dessous de celui de *lése-majesté*, ou de *haute-trahison*. Le crime de *félonnie* emporte la confiscation du fief servant au profit du Seigneur dominant. Il faut que l'injure soit atroce pour emporter la commise. C'est *félonnie* si le vassal attente à la personne de son Seigneur. Qui ascient fait faux adveu, commet *félonnie*. INSTIT. COUT.

FÉLONNIE, se dit aussi du forfait, & de l'injure du Seigneur envers son vassal. *Atrox injuria.* En ce cas le Seigneur perd son hommage; car ce droit retourne au Souverain du Seigneur qui a commis la *félonnie*. Fidélité & *félonnie* sont réciproques entre le Seigneur & le vassal, & comme le fief se confisque par le vassal, ainsi la tenure féodale par le Seigneur. INSTIT. COUT.

Ménage dérive ce mot *felonia*, qui vient de *felo*, ou *fello*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve, & croit qu'il a été fait de *feelen*, Allemand, qui signifie, Faillir. Quelques-uns le dérivent du Latin *vilania*. D'autres le font venir du Grec. Nicot le fait venir de *fel*, mot Latin signifiant fiel & colére, d'où est venu l'ancien mot François *felle*, qui signifie cruel, dédaigneux, & dépit. Nicot écrit aussi *fellon* & *fellonie*, & remarque que les Italiens disent *fello*, *fellone*, comme nos Anciens ont dit *felle* & *fellon*.

Quelques-uns tirent ce nom du Grec; il vient, disent-ils, de φηλοῦν, tromper, se moquer de quelqu'un, & φηλοῦν vient de φήληξ, qui est le nom d'une espéce de figue qui trompe en ce qu'elle paroit mûre, lorsqu'elle n'est rien moins que cela.

Félonnie a un sens différent dans les Loix d'Angleterre: c'est le crime qui suit celui de petite trahison, & elle comprend le meurtre, le vol, l'homicide de soi-même, la sodomie, le rapt, l'incendie prémédité d'une maison, & autres crimes semblables. HARRIS.

FÉLONNIE, se dit aussi pour, Cruauté, férocité. *Atrocitas, sævitia, feritas, ferocia.* L'air d'Afrique m'a inspiré quelque *félonnie*. VOIT.

FÉLOUQUE, s. f. Quelques-uns disent *falouque*: c'est un petit vaisseau à six rames, & qui est sans couverture, dont on se sert sur la mer Méditerranée. *Faselus, actuariolum.* Ce vaisseau peut porter son gouvernail de deux côtés, parceque son étrave & son étambord sont également garnis de penture pour le soutenir, & on le porte de l'arriére à l'avant, selon le besoin. C'est le moindre de tous les vaisseaux à rame. Il est de la grandeur d'une chaloupe. On compte ainsi les vaisseaux à rames, par rapport à leur grandeur, galeace, galére, galiote, fuste, brigantin, frégate & *félouque*. Il y a d'autres espéces de vaisseaux à rames, qui se rapportent à ceux-là.

Ce mot de *félouque* vient de l'Arabe *felkon*, navire. HOFF.

☞ FELOURS, s. m. Monnoie de cuivre qui se frape à Maroc. C'est une espéce de gros double, comme ceux de France. Il en faut huit pour faire une blanquille, menue monnoie d'argent, qui se fabrique dans la même ville, & qui vaut six blancs, ou deux sols six deniers de France.

☞ FELS. s. m. Ce mot, qui signifie une *roche*, entre dans la composition de plusieurs noms Géographiques, en Allemagne, comme *Weissenfels*, qui signifie *Rocheblanche*, & quantité d'autres noms terminés en *fels*.

FELSTEIN, ou FELSTIN, s. m. Petite ville ou bourg de Pologne. *Felstenum. Felstin* est dans le Palatinat de Lembourg, en la Russie rouge, sur une petite riviére à neuf lieues de Premislic. MATY.

FELSTIR, s. m. Petite ville ou bourg de Pologne. *Felstira.* Elle est située dans la Podolie, en la Russie rouge, sur la riviére de Smotrzicz, à seize lieues au-dessus de Kaminiek. ID.

FELTRE, s. m. Terme de Guerre & d'Histoire. *Feltrum.* Le *feltre* étoit une arme défensive. Rigault croit que c'étoit une cuirasse faite de laine foulée, qu'on rendoit impénétrable aux armes blanches avec du vinaigre, comme dit Pline. Voyez Lipse, l. 3. de la milice des Romains.

FELTRI, s. m. Nom propre d'une petite ville d'Italie. *Feltria.* Cette ville, qui a un Évêché suffragant d'Aquilée, est capitale du *Feltrin*. *Feltri* est situé sur la petite riviére d'Ason, en Latin *Aso*, au pied des Alpes, à six lieues au nord de Trévio.

FELTRIN, s. m. Nom propre d'une petite contrée d'Italie. *Feltrinus ager, tractus, pagus.* Le *Feltrin* fait partie de la Marche Trévisane, & se trouve entre le Trévisan propre, le Bellunois, & le Tridentin. Le *Feltrin* a peu d'étendue, beaucoup de montagnes, quelques mines de fer, & après Feltri sa capitale, de laquelle il prend son nom, Vedana est le lieu le plus considérable qu'on y voie.

FELTRO, Monte *Feltro*. Petit pays de l'État de l'Église en Italie. *Mons Feretranus.* Il est dans le Duché d'Urbin, aux confins de la Romagne. Il n'y a de considérable que la ville de Saint Léon. MATY. Le Monte *Feltro* est aux environs de la Marecchia, près de l'Appennin, au nord de cette Montagne. M. Corneille a dit sur l'autorité de Maty, édition de 1701. que l'Évêque du pays, suffragant d'Urbin, faisoit autrefois sa résidence à Saint Leon, mais que depuis plus d'un siécle il l'a établie à la Penna de Billi. Cependant, des cartes fort récentes marquent encore Saint Leon Évêché, & Maty ne dit point dans l'édition de 1712. ce qu'on cite de l'édition de 1701.

FÉLUGA, s. f. Nom propre d'une petite Île de la mer Méditeranée. *Feluga*, anciennement *Diabate*, ou *Diabete*, dans Étienne de Bizance, qui dit qu'elle est plus occidentale que la Sardaigne & que la Corse. En effet, elle est près de la cote occidentale de la premiére, & du cap della Cacca.

☞ FÉLUNIÉRES, s. f. pl. Nom que l'on donne aux coquillages de terre appellées *fossilles*, & qui dans quelques Provinces servent d'engrais pour les terres en guise de marne.

FÊLURE, s. f. Petite marque ou raie qui se fait sur les verres ou poteries, quand on les fele; & l'endroit par où elles se séparent quand on les casse tout-à-fait.

☞ FÊLURES, s. f. pl. Terme de Jouaillier. Ce sont de petites marques en long qui se voient dans une pierre fine.

Ce mot vient de *fissulare*, selon M. Ménage. *Fissulare, fissulatum, fissulatura, (fesiure, ou fellure.)* D'autres le font venir de fil, comme si on disoit *filure*, parceque la *fêlure* est une espéce de fil, de filament.

Fêlure, se dit aussi en parlant des os du corps des animaux. Cette sonde nous fait connoître quand il y a des scissures ou *fêlures* aux os. DION.

☞ FELXIN, ou FALCZYN, s. m. Petite ville de Moldavie, sur la rive orientale de la riviére de Pruth.

F E M.

FÉMEIN, s. f. Vieux mot. Femme. *Mulier, uxor, fœmina.* L'Histoire de Bretagne, T. II. p. 587. rapporte un Acte de l'an 1372. où on lit ces mots, Le Roi lui baillant obligation que ses subgetz lui soient obéissanis, & rendront fraunchement & quittement à lui ou à ses heres de soun corps procréez, ou à sa *femein*, lesditz Chastiaux, forteresses, &c.

FEMELLE, s. f. Ce mot ne se dit proprement que des animaux. Il signifie le sexe qui conçoit & qui porte son fruit. *Fæmina.* L'animal qui engendre en soi s'appelle *femelle*, & celui qui engendre en autrui s'appelle le mâle. Quand Dieu créa l'homme, il le créa mâle & *femelle*. Les pigeons, les perdrix, s'apparient mâle & *femelle*. La brebis est la *femelle* du belier, & la vache la *femelle* du taureau. La *femelle* est ordinairement plus foible que le mâle. La *femelle* des oiseaux de proie est plus grande, plus forte, plus hardie & plus adroite que son mâle; mais la *femelle* des oiseaux qui ne vivent point de rapine est plus petite & moins belle que son mâle. TARDIF. FAUC.

FEMELLE, Ce mot se dit, en termes burlesques, d'une fille ou d'une femme. Une gentille *femelle*. VOIT. Il aime les *femelles*. SCAR. C'est une étrange *femelle*. ABL. Une fine *femelle*. Une fausse *femelle*. On s'en sert en ce sens par raillerie, & point autrement.

FEMELLE DES PHILOSOPHES. Terme de Philosophie hermétique, qui ne signifie autre chose que le mercure, lequel avec le soufre donne le mercure philosophal. *Mercurius, hydrargyrum.*

FEMELLE, est aussi quelquefois adjectif de tout genre. Un serin male, un serin *femelle*. Une perdrix male, une perdrix *femelle*. Il se dit aussi improprement de quelques plantes & de quelques minéraux. De l'encens male, de l'encens *femelle*. Le palmier ne porte point, s'il n'y en a un male & un *femelle*, l'un auprès de l'autre. Il y a de l'antimoine male & de l'antimoine *femelle*.

FEMELLES, en termes de Marine, se dit des anneaux qui portent le gouvernail; les fers qui entrent dedans s'appelent des *males*.

On dit proverbialement que les effets sont des mâles, & que les promesses sont des femelles; c'est-à-dire, Que les promesses sont foibles & peu efficaces, si elles ne sont suivies des effets. Le proverbe est fondé sur ce que dans notre langue effet est du masculin, & *promesse* du féminin.

On dit en Fauconnerie, Mariage d'épervier, la *femelle* vaut mieux que le male.

FÉMELOT, s. m. Terme de Marine C'est un diminutif de *femelle*, terme de Marine. Les *femelots* ne sont rien autre chose que de petites *femelles*.

FÉMERN, que l'on écrit aussi FEMEREN, s. m. Nom propre d'une petite île de la mer Baltique. *Famaria, Fimeria, Fimero, Fimbria.* C'est une île du Duche de Holstein, dont elle n'est séparée que par un canal de deux milles. Maty lui donne quatre ou cinq lieues de long, sur deux de large; mais M. Deshayes, dans son voyage de Dannemarck, dit qu'elle n'en a qu'une & demie de long, & une de large, & qu'elle est assez fertile en grains, même en froment: l'île de *Femern* appartient au Duc de Holstein Gottorp; son principal lieu est Borg. On y voit encore les ruines du Château de Glabek, bonne citadelle qu'on y avoit autrefois bâtie. Le Roi de Dannemark tient garnison dans l'île de *Fémern*, ainsi que dans tous les lieux qui dépendent de l'Évêché de Lubec, comme cette île; il laisse les revenus à l'Évêque. Quelques Géographes ont cru que cette île étoit la Barchana de Pline, île des Cimbres, que les Romains appelloient *Fabaria*, à cause qu'il y croissoit une espèce de légume semblable à des feves. Voyez Deshayes *cité*, Audifret, *Tom. III.* Maty, Corn. Pline, *L. IV. c. 7.* D'autres croient que le nom *Fémern* s'est formé de *Fimbria*: son nom Latin est celui de *Cimbria*, ancien nom qu'elle a porté, & dont ensuite on a fait *Fimbria*, par le changement d'une lettre. Voyez Pontanus dans sa Géographie de Dannemarck.

FÉMERSUND, s. m. Détroit de la mer Baltique. *Fimbria Fretum.* Le *Fimersund* est dans le Canal qui sépare l'île de *Femern* du Holstein, & qui n'a que deux milles dans l'endroit le plus étroit.

Ce nom est composé du nom de l'île *Fémern*, & de *Sund*, ou *Suund*, qui en Danois signifie détroit; *Fémersund*, Détroit de *Fémern*.

FÉMINAUX, s. m. pl. *Mulieribus dediti, mulierosi.* Vieux mot usité chez nos peres, en forme d'injure, pour ceux qui étoient adonnés aux femmes.

FÉMININ, INE, adj. m. & f. Ce qui appartient à la femme. *Muliebris, femininus.* La crainte est une foiblesse du séxe *féminin*. On ne voyoit aux enterremens des Lacédémoniens ni deuil, ni lamentatations *feminines*. ABLANC.

Las! je crois que les Dieux ardemment courroucés,
Pour punir des humains l'insolence & l'audace,
Firent naître ici bas la féminine *race.* DESPORTES.

Dans le sens propre on ne se sert plus guère de ce mot. On ne diroit plus si élégamment le séxe *feminin*, des lamentations *feminines*. *Feminin* ne se prend plus guère que pour ce qui ressemble à la femme, & pour un terme d'art, de Grammaire & de versification Françoise, comme on va le voir. On disoit autrefois *femenin*, qui se trouve dans Nicot, &c.

FÉMININ, se dit aussi de ce qui ressemble à la femme. Cet homme a le visage *feminin*. Les châtrés ont la voix *feminine*.

En Grammaire on dit, le genre *féminin* de plusieurs mots qui ont la terminaison *feminine*, qui est l'*e* muet, ou qui signifient des choses d'espéce *feminine*, de sexe *féminin*, comme brebis, chévre, cavalle, barriére, tulipe: ce qui souffre pourtant beaucoup d'exceptions. La régle la plus sure pour connoitre le genre *feminin*, est de voir si on joint à ces mots l'article *la*, qui est la marque du genre *feminin*. Nous n'avons point en François de genre neutre, comme il y en a en Grec & en Latin: tout est masculin ou *feminin* en François.

En poésie, on appelle vers *feminins*, ceux qui sont terminés par une rime *feminine*; c'est-à-dire, par des mots qui finissent par un *E* muet & obscur, dont la prononciation est sourde, imparfaite, qui souffre l'élision devant une voyelle; on l'appelle pour cela un vers *feminin*. Les vers *feminins* ont toujours une syllabe de plus que les vers masculins. Dans la rime *féminine* la derniere syllabe ne suffit pas pour la rime avec un autre mot. Il faut encore la convenance de la syllabe qui précéde la derniere. *Langage* ne rime pas avec *transfuge*, quoique la derniere syllabe *ge* soit la même. Voyez le traité du Pére Mourgues de la Poésie Françoise.

FÉMINISER, v. act. *Ad fœmininum genus transferre, adscribere generi fœminino.* Terme factice dont on se sert en parlant de l'affectation de ceux qui veulent rendre feminins des mots qui originairement sont masculins. M. Furetiere prétend que le génie de notre langue est de *feminiser* les mots autant que l'on peut. Je n'ai point remarqué cela, & les exemples qu'il rapporte ne le prouvent point: *affaire* est en Latin *feminin* (*res*) ou du neutre, *negotium*. Ainsi il n'y a point d'affectation à faire *affaire* du *féminin*, & ce mot n'a point d'autre genre aujourd'hui. *Navire* n'est point du tout *feminin*; *foudre* est du neutre en Latin, & en François nous le faisons masculin & *féminin*, selon les régles que nous verrons au mot de FOUDRE. Pour *comète* & *planète*, il est vrai que nous les faisons féminins, quoiqu'en Latin & en Grec ils soient masculins: la raison est que la terminaison est *feminine*, tant en François qu'en Latin; outre que le mot Grec qui signifie étoile étant masculin, il n'est pas étonnant que les Grecs aient fait ces mots masculins, parce qu'ils sousentendoient en quelque sorte le mot ἀστήρ, au lieu que le mot d'étoile est *feminin* en François.

Le mot *de féminiser* n'est point un mot de l'usage ordinaire: c'est un terme burlesque qui a bien l'air d'avoir été inventé par M. Ménage, lorsqu'il a dit dans sa requête des Dictionnaires.

Et le délicat Serizay,
Eût chaque mot féminisé*,*
Sans respect ni d'analogie,
Ni d'aucune étymologie.

FEMME, sub. f. Prononcez *fame*. On l'écrivoit autrefois ainsi. Voyez Ménage qui cite Carondas. La femelle de l'homme. *Fœmina, mulier.* Créature raisonnable faite de la main de Dieu pour tenir compagnie à l'homme, & pour engendrer des enfans par sa conjonction avec lui; celle qui conçoit & qui porte les enfans dans son ventre. Dieu tira la *femme* de la côte d'Adam. Saint Augustin appelle les *femmes*, le sexe dévot; c'est l'opinion du peuple: mais il y a plus d'apparence que dans cette priére, qu'on attribue à Saint Augustin, & que l'Église récite à la Sainte Vierge, on entend par ces mots, *intercede pro devoto fœmineo sexu*, des femmes consacrées à Dieu, & qui n'étoient pas assez bien désignées par les mots de *Peuple*, & de *Clergé* (*ora pro populo, interveni pro Clero.*) En Orient on n'entre point dans l'appartement des *femmes*.

Il n'est pas bien honnête, & pour beaucoup de causes,
Qu'une femme *étudie, & sache plusieurs choses.*
Fermer aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfans,
Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
Et regler sa dépense avec economie,
Doit etre son étude & sa philosophie.

Une tradition vulgaire des Mahométans laquelle a grand crédit parmi eux est, que les *femmes* n'entreront point en Paradis. D'Herb. Les Marcionites permettoient aux *femmes* de baptiser, dit Saint Épiphane, *hær.* 42. *c.* 4. Les Montanistes admettoient les *femmes* à la Pretrise & à l'Épiscopat. Tillem. S. Epiph. *hær.* 49. *c.* 2. Le P. Louis Jacob a fait un Livre intitulé la Bibliothéque des *femmes*. Carpzovius, Hahnius, Strychius & George Melchior Ludolf, ont fait des Traités de Droit & de Politique sur les *femmes* de qualité. Ménage a donné un Traité des *femmes* philosophes. C'est un petit Livre très-maigre, & qui se sent fort de la vieillesse de l'Auteur. Du Vign. Marv. Mademoisl. Schurman, fille sçavante, a fait un petit Traité sur ce problême: *Num femina Christiana conveniat studium litterarum*, Si l'étude convient à une *femme* Chrétienne? Erasme a traité ce sujet dans une de ses lettres à Budée. Louis Vivès, dans son Institution de la *femme* Chrétienne, a fait un Chapitre exprès où il traite la même question. Plusieurs *femmes* sçavantes ont été d'une mauvaise conduite. C'est que les premieres études se faisant dans des livres tachés d'impuretés, il est presque impossible que l'esprit humain ne se sente de cette corruption.

Rien ne pèse tant qu'un secret;
Le porter loin est difficile aux Dames;
Et je sçais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

Femme, se dit quelquefois de tout le séxe féminin, sans distinction de femmes & de filles. La chasteté est la gloire & le partage des *femmes*. La Mat. Un homme ne sçait jamais bien vivre à moins que les *femmes* ne s'en soient melées. Le Ch. de M. La conversation avec les *femmes* doit être un peu flateuse, & avoir je ne sçais quoi de retenu. Id. Je vais entrer dans un âge où je ne serai plus guère *femme*, & auquel je pourrai faire des amitiés sans qu'on en puisse médire. M. Scud. La fortune est *femme*; elle se plaît à etre importunée, pour ne pas dire forcée. S. Réal. C'est principalement auprès des *femmes* qu'on apprend à être agréable. S. Évr.

Cy gist qui de femme *n'eût rien*
Que d'avoir donné la lumiere
À quelques enfans gens de bien.

Sçais-tu bien ce que peut une femme *en fureur?* Corn.

Notum furens quid fœmina possit. Salomon dit, que de mille hommes il en a trouvé un bon, & de toutes les *femmes* pas une. Prudemment il ne faut point déclamer contre les *femmes* avant 60 ans, nous sommes trop exposés à leur vengeance. Pourquoi faire profession de ne point estimer les *femmes*, quand on sent qu'on peut les aimer? Ch. d'H. La vraie science d'une *femme*, c'est d'etre belle; l'étude & les livres ne servent qu'à la rendre insupportable. P. Com. En ce sens on dit, Il y avoit trente personnes, tant hommes que *femmes*. Il y a cent mille habitans dans cette ville, sans les *femmes* & les petits enfans. Un Tailleur pour *femmes*, est celui qui habille les *femmes*: en ce cas les filles y sont comprises. Il y a aussi des Cordonniers pour *femmes*, &c.

☞ Femme. Bonne *femme*, outre sa signification ordinaire, veut dire encore une *femme* agée; & quelquefois aussi l'on appelle de la sorte une *femme* de peu, une paysanne. Acad. Franç.

Un Auteur Anonyme, mais Protestant, fit sur la fin du XVIe siécle une petite dissertation, dans laquelle il prétend prouver que les *femmes* ne sont pas hommes; c'est-à-dire, animaux raisonnables, *Dissertatio perjucunda qua Anonymus probare nititur, Mulieres homines non esse*. Il tache de prouver aussi ce qui s'ensuit naturellement de son principe, qu'elles ne seront point sauvées, qu'il n'y a point de bonheur éternel ni d'autre vie pour elles. Toutes ses prétendues preuves sont tirées de l'Écriture, ou fondées sur l'Écriture. Le but de cet Auteur n'est pas tant après tout de dégrader les *femmes*, & de les réduire à la condition des betes, que de montrer le ridicule & le faux du principe & de la méthode des Protestans & principalement, dit-il, des Anabaptistes, dans les matiéres dogmatiques, qui est de s'en tenir à l'Écriture seule, & de l'expliquer chacun à sa manière, sans vouloir reconnoître de Juge de Controverses. Ce dessein est sensible surtout dans la conclusion de l'ouvrage, que voici. *Probavi, opinor, invictissimis SS. litterarum testimoniis, mulierem non esse hominem, nec eam salvari: Quod si non effeci, ostendi tamen universo mundo, quomodo hujus temporis hæretici, & præsertim Anabaptistæ, sacram soleant explicare scripturam, & quâ utantur methodo ad stabilienda sua execranda dogmata.* Simon Gediceus, Luthérien, réfuta très-sérieusement cet Auteur en 1595. sur ce qui regarde les *femmes*; mais il ne dit pas un mot qui puisse justifier le principe & la méthode des Protestans. Dans la suite le livre de l'Anonyme fut traduit en Italien, & condamné par l'Inquisition.

Femme, se dit plus particuliérement de celles qui sont ou ont été mariées. *Uxor*. Le mari & la *femme* sont deux personnes en une chair. Les *femmes* en France sont en la tutelle perpétuelle de leurs maris. Il n'y a souvent que la prudence & la discrétion des maris, qui mette de la différence entre les *femmes*. Vill. On n'a point vû d'homme s'enterrer tout vif après la mort de sa *femme*. S. Évr. On dit que Caton prêta sa *femme* à Hortensius. Bay. Quelque rude que soit la loi d'Angleterre à l'égard des *femmes*, cependant Édouard Chamberlayne prétend que la condition des *femmes* d'Angleterre est la plus heureuse du monde, jusques-là, que s'il y avoit un pont sur la mer, il y a de l'apparence que toutes les *femmes* de l'Europe iroient se rendre en Angleterre, qu'il appelle le Paradis des *femmes*. Tertullien a fait deux Livres des Ornemens des *femmes*. Dans le second il dit qu'une *femme* Chrétienne ne peut en conscience desirer de plaire par la beauté, qu'elle sçait être naturellement propre à exciter les mauvais desirs; qu'elle doit non-seulement rejetter la parure affectée, mais cacher & obscurcir la beauté naturelle en la négligeant. Fleury. Voyez sur les *femmes* Indiennes les Lettres Édifiant. & Cur. T. XII. p. 74 & suiv.

☞ Femme *commune*, est celle qui a droit en la Communauté, soit en vertu de son Contrat de mariage, soit en vertu de la Coutume, quand le mariage a été célébré sans contrat dans un pays où la Communauté a lieu, *vi solius consuetudinis*.

☞ Femme *non commune*, est celle qui est mariée en pays Coutumier, à condition qu'il n'y auroit point de Communauté entre son mari & elle.

Femme, au figuré. On dit d'un homme mol, efféminé, sans force & sans courage; que c'est une *femme*. *Mulier, mollis*. On le dit principalement par rapport à la foiblesse du sexe. On dit qu'il fait la *femme*, lorsqu'il est lâche, oisif, & qu'il se délicate trop. Il faut qu'une *femme* soit plus que *femme*, pour entendre louer, sans envie, une beauté naissante. Bell. On a dit des François, qu'ils sont plus qu'hommes dans la premiére ardeur & dans la prospérité, & moins que *femmes* dans la disgrace & dans les revers. Mazarav.

On dit, prendre à *femme*; ou prendre *femme*; pour dire, se marier. *Uxorem ducere.*

Prendre femme *est étrange chose,*
Il y faut penser mûrement:
Sages gens, en qui je me fie,
M'ont dit que c'est fait prudemment
Que d'y penser toute sa vie. Maucr.

On

On dit aussi, Être adonné aux *femmes*; pour dire, Enclin à la débauche : une *femme* abandonnée; pour dire, prostituée.

On appelle *femme* de chambre, ou absolument *femme*, une *femme* ou une fille qui sert une Dame à la chambre : c'est elle qui l'habille, la coëffe, lui met ses parures, ses ajustemens; elle est chargée du menu linge, des habits, des hardes, des pierreries, des colliers, &c. & généralement de tout ce qui sert à la toilette. La Reine, qui vit qu'elle étoit si long-temps sans revenir à elle, la laissa entre les mains de ses *femmes*. Mlle l'Héritier. On appelle *femme* de charge, celle qui a soin du linge de table, du gros linge, de la vaisselle; elle est chargée de nettoyer les appartemens & de les tenir propres; elle aide à la *femme* de chambre à faire le lit & la chambre de sa maîtresse; elle fait aussi dans la maison l'office de sommelier.

Femme enchaînée, en Astronomie, est la même chose qu'Andromède, qui est la vingtiéme des vingt-une Constellations septentrionales.

Sage-Femme, s. f. Matrone. Celle qui aide les *femmes* à accoucher. *Obstetrix*. Il faut envoyer querir une *Sage-femme*. Ce mot a au pluriel *Sage-femmes*, & non pas *Sages-femmes*. M. Ménage disoit au Pere Ayrault Jésuite & son parent, qui l'assistoit à la mort, qu'on avoit besoin d'une *Sage-femme* pour entrer au monde, & d'un homme sage pour en sortir.

Ces deux mots de *sage* & de *femme*, pris dans le sens qui vient d'être expliqué, n'en font qu'un en François, & on ne peut les transposer sans en changer tout-à-fait le sens; car *femme sage* signifie une *femme* dont la conduite est réguliere; mais cette expression de *femme sage* n'est pas du bel usage. Au reste, jamais le mot de *sage* ne se met devant celui de *femme*, pour signifier une *femme* dont la conduite est réguliere.

Femme, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un appétit de *femme* grosse; pour dire, un appétit déréglé. On dit lorsqu'il pleut, & qu'il fait soleil, que le Diable bat sa *femme*. Temps pommelé, & *femme* fardée, ne sont pas de longue durée. ☞ On dit proverbialement : *Femme* qui gagne, & poule qui pond, ce n'est que du bruit à la maison; pour signifier, que les *femmes* qui apportent du profit sont piaillardes & querelleuses. Bonne *femme*, méchante bête; bonne mule, méchante tête; pour dire, que la meilleure ne vaut rien. De *femme* & de fromage, qui en prend le moins, est le plus sage. Qui *femme* & âne mène, ne va pas sans peine. Si les *femmes* étoient d'argent, elles ne vaudroient rien à faire monnoie. *Femme* de Dieu, tête du diable; pour dire, qu'il n'est rien de plus méchant qu'une fausse Dévote. Ce que *femme* veut, Dieu le veut; pour dire, qu'on ne peut résister à la volonté d'une *femme*.

Femme blanche, En termes de Philosophie Hermétique, ces mots signifient le mercure. *Mercurius*.

Femme de corps. Terme de Coutume. Femme qui est de condition serve, en quoi elle differe de celle qui est serve à cause de ses héritages. *Mulier servilis conditionis, originis*.

Femme franche. Terme de Coutume. *Femme* qui possede un fief qu'elle a acquis avant son mariage, ou qu'elle a eu par succession héréditaire, depuis qu'elle est mariée.

FEMMELETTE, s. f. Diminutif. Terme de mépris. Femme simple, pauvre d'esprit, de petit sens. *Muliercula*. La moindre *femmelette* sçait cela. Vous gouvernez-vous par les avis d'une *femmelette*? Il s'emploie aussi quelquefois simplement pour marquer le peu de capacité & d'expérience d'une femme, sans avoir aucun dessein de la mépriser. Une simple *femmelette* est quelquefois plus éclairée des lumiéres du ciel, que les hommes les plus sçavans.

☞ FÉMORALES, s. f. plur. Terme de Feuillant, & de quelques autres Religieux, qui ne portent point ordinairement de linge, & vont nus pieds. Ils appellent *femorales* le haut de chausse qu'ils mettent lorsqu'ils vont en campagne. Il faut préparer mes *fémorales*. Il vient du mot Latin *femoralia*. M. Fleuri dit *femoraux*, en parlant de l'habillement des Moines.

FÉMUR, s. m. Terme d'Anatomie. Os de la cuisse qui s'appelle en Latin *femur*; ce nom sans aucun changement a été donné en François à l'os de la cuisse. Le *femur* est le plus grand & le plus fort de tous les os du corps de l'homme. Le *femur* a des articulations proportionnées à sa grandeur & à sa grosseur. Il en a deux sortes par ses deux extrémités. La premiére est par celle d'en-haut, & s'appelle Énarthrose : elle se fait par le moyen d'une très-grosse tête, qui est reçue dans une grande cavité; la tête est au bout du *femur*, & la cavité est dans la partie latérale des os des îles : cette cavité a un bord cartilagineux pour mieux embrasser cette tête, pour empêcher qu'elle ne sorte de sa place. Il y a de plus un fort ligament qui attache cette tête au fond de la cavité. La seconde connéxion du *femur* se fait à son extrémité inférieure par ginglime, ayant deux têtes, qui sont reçues dans deux cavités qui sont à la partie supérieure & extrême du tibia. Entre ces deux têtes il y a une cavité, qui reçoit une éminence du même tibia, & qui fait le ginglime. Dionis.

Le *femur* se divise en trois parties; la supérieure, la moyenne & l'inférieure. A la supérieure il a une tête, un col & une apophyse. La tête est grosse & ronde, elle se forme de l'appendice qui s'insére dans la boite de la hanche; la petite fosse qui est dans son milieu est l'endroit d'où sort le ligament qui la lie avec l'os des îles. Elle a la figure d'une tête, & est plus grosse que le col qui la soutient, quoiqu'il soit fort gros & fort long. Il se jette en dehors & il est oblique, parceque la cavité de l'ischion n'étant pas en ligne droite, la tête du *femur* n'auroit pû y entrer; d'ailleurs, le col se portant ainsi en dehors, il écarte ces deux os les uns des autres; & fait que tout le reste de l'os descendant en ligne droite, le corps est porté commodément & surement. Les deux apophyses qui sont derriere le col du *femur* sont nommées Trocanters. Voyez ce mot. Il y a à la partie interne du *femur* une ligne aiguë, qui sert à l'insertion des muscles.

La partie moyenne du *femur* est ronde, polie, unie dans sa partie antérieure, & inégale dans sa postérieure, où l'on remarque une ligne tout le long de l'os, comme nous l'avons déja dit. Cet os a une grande cavité dans toute sa longueur, qui contient de la moëlle comme tous les autres. Il est convexe en dehors, & un peu courbé en dedans; de sorte qu'il sert d'arcboutant à notre corps pour empêcher qu'il ne tombe & ne se porte trop en devant. Il faut que les Chirurgiens remarquent que dans les fractures qui s'y font, ils ne doivent pas s'efforçer à lui donner une figure droite, puisqu'il ne l'a pas naturellement. A la partie inférieure du *femur*, il y a deux apophyses, qu'on appelle Condiles; elles font le ginglime, dont nous avons parlé. Il y a entre ces deux condiles une cavité qui reçoit l'éminence du tibia. L'on trouve aussi à la partie postérieure du *femur* un espace qui donne passage aux vaisseaux qui vont à la jambe. Dionis.

Femur, selon Dionis, vient de *fero*, je porte, parceque cet os porte tout le poids du corps. On dit au pluriel les *femurs*; c'est-à-dire, les deux os qui portent le nom de *femurs*, l'un à la cuisse droite, & l'autre à la gauche.

FEMY, s. m. Nom propre d'un village de Picardie, diocèse de Cambrai. *Fidemium*. Il est près de la source de la Sambre, aux confins du Hainaut, à deux lieues de Landrecy au sud. Maty. *Fémy* est remarquable par une abbaye de l'Ordre de Saint Benoit. Corn. Il est parlé aussi de la forêt de *Fémy*. *Silva Fidemensis*, ou plutôt *Fidemiensis*. Voyez Hadr. Val. *Notit. Gall.* pag. 193.

F E N.

FÉNABRÉGUE, s. m. On appelle ainsi, dans quelques endroits du Languedoc, l'arbre qu'on appelle communément *Alisier*.

FÉNAGE. Voyez FANAGE.

FENAISON, s. f. Le temps où l'on fêne, où on fane les foins, & l'action de fener. *Fœnisecium*. L'été est fort sec; voilà un beau temps pour la *fenaison*. J'ai dit ci-dessus qu'il faut dire *faneur*, *faner*, *fanage*, mais que *fenaison* me paroit mieux. Voyez FANAGE.

☞ FENDACE, s. f. Fente. *Rima*.

Si guettera par la fendace,
Tant que vous serez en la place. R. DE LA ROSE.

Fendace, Crevasse, est dans Monet. C'est un vieux mot qui s'est réfugié en Province, comme tant d'autres, sans qu'on sçache pourquoi ils ont été proscrits. Il y en a même beaucoup de ceux-là qui n'ont point été remplacés, & qu'il seroit fort à propos de remettre en usage.

FENDANT, s. m. Fanfaron, homme qui menace. *Thraso.* Les faux braves font bien les *fendans*, quand ils n'ont personne en tête capable de leur résister. Depuis le plus chétif jusqu'au plus *fendant*. REGN. Ce mot est vieux, bas, & n'a guère d'usage qu'en cette phrase burlesque, Faire le *fendant*.

Les *fendans*, en Anglois Krakers; C'étoit une troupe d'Aventuriers Anglois de la garnison de Calais en 1524. Ils étoient si déterminés que rien ne pouvoit leur résister. Ils furent enveloppés par le Comte de Danmartin à la tête de 800 chevaux & 1500 hommes de pied. Ils n'étoient que 175 hommes de pied & vingt chevaux. Cette inégalité ne les empêcha pas de se défendre, & de rendre la victoire douteuse. Ils ne voulurent point de quartier, & il fallut tout tuer jusqu'au dernier. LARREY.

FENDANT, se dit aussi d'un coup donné du tranchant d'une épée de haut en bas; c'est ce que Végèce appelle *Caesa*. Il fut blessé dangereusement d'un *fendant* qu'il reçut dans le combat. L'ACAD.

FENDERIE, s. f. Lieu qui est dans les forges, où l'on fend les gueuses qu'on y a transportées, pour les mettre en barres, en verges, ou en autres ouvrages. *Fissura.* Ce mot signifie aussi l'art & l'action de fendre le fer, & de les séparer en verges, après qu'il a été mis en barre. Un ouvrier qui entend bien la *fenderie*. Mettre du fer à la *fenderie*.

FENDEUR, s. m. Qui fend. *Scissor*, *fissor*. Un *fendeur* de bois, bucheron. On appelle ironiquement *fendeur* de naseaux, un faux brave, un fanfaron qui menace.

☞ FENDIS, s. m. Espéce d'ardoise.

FENDIS se dit aussi d'une pierre d'ardoise, fendue en plusieurs parties, & prête à être taillée & équarrie. Une pierre en cet état est appellée une pierre en *fendis*.

☞ FENDOIR, s. m. Terme de Vanier. L'outil que les Maitres Vaniers appellent un *fendoir*, est un morceau de buis, ou d'autres bois dur, de sept ou huit pouces de long, avec une espéce de tête partagée en trois, dont chaque piéce est taillée en pointe de diamans

☞ FENDOIR, qu'on nomme plus ordinairement *fenteir*. Moyen couperet, dont se servent les bouchers.

FENDRE, v. act. & neut. *Je fends. Je fendis. J'ai fendu. Je fendrai. Que je fende.* Couper, diviser en deux ou plusieurs piéces, soit en long, soit en large. *Scindere, findere. Fendre* avec les coins, avec la hâche. Il y a des moulins à plusieurs scies qui *fendent* les poutres pour en faire des ais. Il faut attendre que le feu ait *fendu* cette buche, & nous aurons des tisons. *Fendre* du fer dans une forge. *Fendre* la tête d'un coup de cimeterre. *Fendre* un pourpoint, l'ouvrir par le dos & par les manches.

FENDRE, se dit aussi des choses qui s'entr'ouvrent d'elles-mêmes. La trop grande sécheresse a fait *fendre* la terre. Il a gelé à pierre *fendre*. Les terrasses se *fendent*, quand elles ne sont pas assez fortes. *Hiant*, *dehiscunt*. C'est la force du bois qui a fait *fendre* cette poutre.

Se FENDRE, ou s'ouvrir, se dit des Pêches, des Prunes, &c. quand elles quittent le noyau. *Aperire*, *relinquere nucleum*. La pêche se *fend*, la pavie ne se *fend* point. La prune de perdrigon bien mûre ne se *fend* pas bien net; la prune de diaprée, la rochecourbon ne se *fendent* point du tout. Les damas, les prunes d'abricot, &c. se *fendent* net. La Quint. *T. I. p. 96.*

FENDRE, se dit aussi des choses liquides qu'on ne fait que traverser, & qui se remettent aussi-tôt en même état. *Tranare*, *dividere*, *scindere*, *secare*. Ce navire *fendoit* les mers. L'aigle *fend* les airs d'un vol rapide. J'ai *fendu* la presse pour arriver jusqu'à l'autel. C'est en ce sens qu'on demande en méchanique, d'où vient la peine que les corps ont à *fendre* le milieu; & en hydrostatique, pourquoi les corps *fendent* plus aisément l'air que l'eau, pourquoi certaines figures sont plus propres à fendre l'eau que d'autres?

FENDRE, se dit, mais figurément, en parlant des douleurs qui se ressentent en plusieurs parties, comme si on les fendoit. La tête me *fend* d'une violente migraine. Le cœur me *fend* de pitié, quand je vois ces misérables qui souffrent. Le cœur *fend* de tendresse à un Amant auprès de sa Maitresse. Il est neutre dans toutes ces phrases.

Qu'un affreux Serrurier, laborieux Vulcain,
Qu'eveillera bien-tôt l'ardente soif du gain,
Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre *la tête.* DESPR.

On dit proverbialement, *Fendre* un cheveu en deux; pour dire, Faire des divisions trop subtiles. On dit aussi, Qu'un homme a la gueule *fendue* jusqu'aux oreilles; pour dire, qu'il a la bouche trop grande. On dit aussi d'un banqueroutier, ou fugitif, qu'il a *fendu le vent*.

FENDU, UE; part. pass. & adj. *Scissus.* On appelle au trictrac, Margot la *fendue*, une case vuide au milieu de deux autres remplies. ☞ On dit d'un homme qui a les yeux grands & un peu longs, qu'il a les yeux bien *fendus*. Et de celui qui a la bouche fort grande, on dit par exaggération & par raillerie, qu'il a la bouche *fendue* jusqu'aux oreilles. On dit aussi qu'un homme est bien *fendu*; pour dire, qu'il est de taille à être bien à cheval, à bien embrasser un cheval. Et qu'un cheval a les naseaux bien *fendus*; pour dire, qu'il a les narines bien ouvertes. AC. FR.

☞ FENDURE, s. f. Vieux mot. Fente. On a dit aussi *Fendisse*.

FÉNEK, ou FENK, s. m. Terme de Relation. La dix milliéme partie d'un jour. *Decies millesima diei pars.* Les Astronomes du Cathaï & de l'Igur partagent les 24 heures du jour, d'un minuit à l'autre, en dix mille parties, dont chacune est nommée *fenk*. D'HERBELOT. C'est une de leurs divisions.

FÉNÉO, s. m. Nom d'une petite ville & d'un lac de la Zaconie en Morée. *Pheneus.* La ville de *Fénéo*, est dans l'ancienne Arcadie, sur le lac de *Fenéo*, à l'endroit d'où la riviére de Ladon en sort. MATY.

FENER. Voyez FANER.

FENÉSIA, s. f. Riviére de l'Anatolie propre, dans l'Asie mineure. *Fenesia*, & anciennement *Psyllis*. Elle se décharge dans la mer Noire, à dix ou douze lieues du canal de Constantinople. MATY.

☞ La FÉNESTRA, s. f. Fête fameuse à Toulouse. Voyez sur cela les Lettres de Madame du Noyer, *T. I. Lett. 21. p. 259. de l'Edit. de 1741.*

FÉNESTRANGE, s. m. Bourg de Lorraine, qu'on appelle aussi Vistingen. *Finstinga*, *Vistinga*, *Vistringa*. Il est sur la Sâre, à sept lieues de Marsal du côté du levant, & autant de Deuxponts du côté du midi. MATY.

La Seigneurie de *Fénestrange* est un ancien fief de l'Évêché de Mets, qui s'étend le long de la Sâre, entre les Comtés de Sarverdun & de Sarbourg, & qui a eu long-temps des Seigneurs particuliers. Voyez Audifret, Géogr. T. II.

FÉNESTRELLES, s. m. Nom propre d'un petit bourg de France dans le Dauphiné. *Fenestrella.* Il est situé dans la vallée & sur la riviére de Cluson, environ à six lieues de Pignerol. MATY. Louis le Grand a fait bâtir une Citadelle à *Fénestrelles*.

FENÊTRAGE, s. m. Terme collectif dont on se sert pour parler de toutes les fenêtres d'un bâtiment. *Universa aedium fenestra.* Le *fenêtrage* de la Sainte Chapelle est extraordinaire.

FENÊTRAGE, se dit aussi de l'ordre, de la disposition pour les jours, pour les fenêtres d'une maison. *Fenestrarum situs*, *positura*. Le *fenêtrage* de ce bâtiment est mal entendu, mal ordonné.

FENÊTRAGE, en termes de Coutumes, signifie, Droit de faire ou d'avoir des fenêtres; ce qui s'entend en deux maniéres, ou des fenêtres; c'est-à-dire, des ouvertures qu'on fait dans les bois, afin d'y tendre des filets pour prendre des bécasses qui passent le matin & le soir

soir dans ces fenêtres ; ou des ouvertures, fenêtres, ou boutiques qu'on fait sur la rue pour y exposer des marchandises en vente. Le mot de *fenêtrage* se trouve en ce dernier sens dans le Livre des Cens & Coutumes de la ville de Chartres, qui est à la Chambre des Comptes.

FENÊTRE, s. f. Ouverture qui se fait dans les bâtimens pour leur donner du jour. *Fenestra*. Cette maison est bien percée, il y a des *fenêtres* sur la cour & sur le jardin. *Fenêtre* de verre, *Speculare*. *Fenêtre* de fil d'archal, *Fenestra reticulata*. Une *fenêtre* cintrée, est une *fenêtre* en anse de panier, ou en plein cintre. Une *fenêtre bombée*, est une *fenêtre* un peu courbe, & qui n'a qu'une portion d'arc. *Fenêtre carrée* ; est celle dont la largeur & la hauteur sont égales. *Fenêtre ronde*, est celle dont l'ouverture est un cercle parfait. *Fenêtre ovale*, est celle dont la baie est une ellipse, ou ovale. *Fenêtre embrasée*, est celle dont les tableaux n'étant pas paralléles, sont en embrasure par dehors. *Fenêtre biaise*, est celle dont les tableaux, quoique paralléles, ne sont pas d'équerre avec le mur de face pour faciliter le jour. *Fenêtre rampante* ; est celle dont l'appui & la fermeture sont en pente par quelque sujétion. *Fenêtre rustique*, celle qui a pour chambranle des bossages, ou pierres de refend. *Fenêtre avec ordre*, celle qui outre son chambranle est enrichie de petits pilastres, ou colomnes, avec entablement, selon quelque ordre d'Architecture. *Fenêtre à balcon*, celle dont l'appui en dehors est fermé de balustres. *Fenêtre en Tribune*, celle qui sans appui, au milieu d'une façade, a un balcon en saillie au-devant. *Fenêtre en abatjour* ; celle dont l'appui est à cinq pieds du plancher, à cause d'une servitude, & qui est en glacis par dedans pour donner plus de jour. Les Anciens ouvroient quelquefois leurs *fenêtres* jusqu'en bas, comme les portes ; c'est-à-dire, qu'elles étoient sans appui ; ce qui se pratique encore souvent.

Fenêtra Flamande, est une espéce de *fenêtre* faite de charpenterie en forme de lucarne, issant en forme pentagone de la couverture d'une maison, d'une étable, ou d'un grenier, enfaîtée de tuile, assise bord à bord de la muraille, sur laquelle l'égout de ladite couverture est porté. On voit par tout dans les villages de ces sortes de *fenêtres* Flamandes. Nicot.

On dit des *fenêtres* à meneaux, des *fenêtres* grillées, à jalousie, à paniers, ou filets de fil d'archal, à verre dormant. Les *fenêtres* doivent avoir quatre pieds d'ouverture entre les deux tableaux, ou pieds droits.

On le dit aussi des vitres & volets qui ferment ces ouvertures. Cette maison est bien délabrée, il n'y a ni portes ni *fenêtres*.

Ce nom vient du Grec φαινίτρα, qui vient du verbe φαινίζω. Les Anciens disoient *fenestra*, & *festra*, en Grec φαίτρα, qui vient de φαίτρα, qui signifie *perlucidus*, diaphane, un corps au travers duquel la lumiére passe.

On dit figurément, que les yeux sont les *fenêtres* de l'ame.

On appelle *fenêtres*, des endroits vuides qu'on laisse dans les écrits, pour y mettre ce qu'on n'a pas eu loisir d'y écrire. Il y a bien des *fenêtres* dans mes Cahiers. Ce mot est ancien en ce sens dans la langue. Voyez FENÊTRÉ.

En termes d'Anatomie on appelle *fenêtres*, deux trous ou ouvertures qui se trouvent dans l'oreille intérieure, & qui percent l'os des temples. Elles ont toujours une figure réguliére ; l'une étant ronde, l'autre ovale.

Faire *fenêtre*, se disoit du temps des anciens tournois, quand on exposoit les jours des courses, sur les *fenêtres* des maisons les plus proches de la lice, les Écus & les Banniéres des principaux tenans, ou assaillans. On faisoit *fenêtre* le Lundi pour tournoyer le Mardi. On disoit aussi, *fenêtrer* les Banniéres.

On dit proverbialement d'un importun, que si on le chasse par la porte, il entre par la *fenêtre*. On dit aussi d'un homme indigne qui se fait recevoir dans un corps illustre par brigues & artifices, qu'il y est entré par les *fenêtres*. On dit aussi, pour expliquer la nécessité qu'il y a de faire une chose, qu'il faut passer par-là ou par la *fenêtre*. On dit en se moquant d'un fanfaron, que si on n'y prend garde, il jettera la maison par les *fenêtres*.

On dit d'un bon ménager, qu'il ne jettera pas son bien par les *fenêtres*. On dit populairement, il est demain fete, les marmousets sont aux *fenêtres*, quand on voit bien des gens qui regardent par la *fenêtre*. Étude de feu, étude de jeu, étude de *fenêtre*, ne firent jamais un sçavant Prêtre. Voyez ÉTUDE.

Fausse-Fenêtre. C'est une *fenêtre* bouchée, à qui il n'en reste que la figure par dehors, pour garder la symmétrie. Ce logis est plein de *fausses-fenêtres*. Ceux qui font de fausses antithéses, en forçant les mots, imitent ceux qui font de *fausses-fenêtres* pour la symmétrie. Pasc.

FENÊTRÉ, ée, adj. *Fenestratus*. Percé, ouvert, où il y a des fenêtres. Nicot. Ce terme est en usage aujourd'hui dans la Chirurgie. On appelle Emplâtre *fenêtré*, un emplâtre qui est percé au milieu : on s'en sert aux fractures avec plaie ; cette ouverture fait qu'on peut panser la plaie sans lever l'emplâtre qui couvre les parties voisines. Compresse *fenêtrée*, est une compresse qui a une ouverture dans son milieu : on l'emploie après l'opération de la bronchotomie, pour laisser à l'air la liberté d'entrer dans la trachée artére, & d'en sortir. Bandage *fenêtré* ; est un bandage qui est percé au milieu. Chacune de ces ailes est *fenêtrée* par une ouverture carrée. *Chirurgien Dentiste*. ☞ Mais on ne dit pas, une maison bien ou mal *fenêtrée*.

Fenêtré, ée, adj. Qui a des fenêtres ; c'est-à-dire, des endroits vuides, des papiers où on laissoit des fenêtres, ou des blancs, pour les remplir de ce qu'on voudroit. *Intercisus*, *interalbicans*, *intervacans*. L'information faite en 1463. contre Chovin, Chancelier du Duc de Bretagne, porte qu'il a bien osé envoyer des saufconduits en Angleterre contre la forme requise, & qui pis est les a baillés *fenêtrés*, pour y mettre tels hommes que les aucuns vourront eslire & adviser, &c.

FENETRELLE, s. f. *Fenestella*. Nicot. C'est-à-dire, une petite fenetre.

FENICUSA, s. f. Nom propre d'une petite île de la mer de Toscane, qu'on nomme aussi Félicur. *Fœnicusa*, *Feniensa*, *Felieur*, dans Fazelle, & *Phœnicodes* dans Ptolomée. *Fenicuse* est une des îles d'Éole, ou Éoliennes, aujourd'hui îles de Lipara, ou Lipari, situées vers le midi de la Sicile. *Fenicuse* est abondante en pâturages, & Pline dit qu'elle nourrissoit autrefois les cinq ou six îles Éoliennes ses voisines. Strabon la place entre Éricuse & Didyme ; & Pline semble la mettre entre Éricuse & Lipara. Elle est en effet entre l'une & l'autre, parceque Didyme & Lipari sont fort voisines. Sanson, dans sa Carte de la Méditerrannée, écrit *Fenicosa*. Pline, L. III. c. 9. Strabon, L. VI.

Ce nom pourroit faire croire que cette île a été habitée, ou possédée par les Phéniciens ; car *Feniense*, φοινικον, signifie qui phéniciae, si l'on peut ainsi parler. Mais Strabon, L. VI. p. 276. dit qu'elle fut ainsi nommée des palmiers qui y croissoient, & qui s'appellent en Grec φοῖνιξ.

FÉNIL, s. m. Galerie, grenier, ou autre lieu où on serre les foins.

Ce mot vient du Latin *fœnile*, qui signifie la même chose.

FENIN, s. m. Monnoie d'Allemagne. *Denarius*. Le *fenin* de Vienne en Autriche vaut un denier.

FENISON, s. m. Terme de Coutumes. C'est le temps où il est défendu de mener les bêtes dans les prés, le temps où les prés sont défensables à l'égard de toutes sortes de bêtes. *Tempus pabulationis interdicta*, *vetita*. La *fenison* dure toute l'année pour les porcs, parcequ'ils gâtent le fonds en fouillant ; mais pour les autres bêtes, elle commence à Notre-Dame de Mars, & dure jusqu'à ce que les prés soient fauchés, ou que le regain soit coupé & enlevé : durant ce temps-là on dit que les prés sont en *fenison*.

FÉNIUS, Fénia. Nom propre d'une famille Romaine peu connue. *Gens Fenia*. Tacite, L. XIII. & L. XV. parle d'un *Fenius* Rufus Préfet de l'Annone, & puis du Prétoire, sous Néron. Une médaille de Colonie d'Auguste, citée par Vaillant dans ses Colonies, p. 36. porte, C. Valeri. C. Feni II. vir.

FÉNOMÉNE. Voyez PHÉNOMÉNE.

FENOUIL, s. m. *Fœniculum*, s. m. Plante umbellifére ; dont

dont les racines sont vivaces, longues, branchues, aromatiques. Leurs tiges sont hautes de quatre à cinq pieds, branchues par intervalles, vertes, moëlleuses, garnies de feuilles assez larges, d'un verd foncé, découpées en une infinité de laniéres longues & très-étroites. L'extrémité des branches & des tiges porte des umbelles de fleurs jaunâtres à cinq petites pétales, soutenues par un fruit composé de deux semences longuettes, étroites, cannelées, & arrondies sur leurs dos, & applaties par l'endroit qu'elles se joignent. On vend à Paris les umbelles du *Fenouil* ordinaire garnies de leurs semences pour celles de l'anis. Le *Fenouil* doux se distingue du *Fenouil* ordinaire par le goût des semences, qui est âcre dans celui-ci, & doux dans celui-là; d'ailleurs, les tiges du *Fenouil* doux sont plus hautes, les feuilles plus amples & en plus grand nombre. On mange en Italie les jeunes pousses blanchies de ce *Fenouil*. Les racines de *fenouil* sont apéritives; ses feuilles, aussi bien que ses semences, sont carminatives. On a regardé la semence de *Fenouil* comme le correctif du séné & de la plûpart des purgatifs végétaux; elle a à peu près les mêmes effets que l'anis; on l'emploie dans les remédes, & dans les ragoûts.

Ce mot vient de *fænum*, ou plûtôt de *fæniculum*, qui est le nom Latin de cette plante.

Le *fenouil* paroit du foin sec. On peut faire avec de la semence de *fenouil* une boisson fortifiante; elle se prépare comme le thé, & se prend avec du sucre, ou sans sucre.

FENOUIL MARIN, est un autre genre de plante, qu'on appelle autrement *Bacille*, en Latin *crithmum*. Voyez BACILLE. *Fenouil* sauvage. *Hippomarathrum*.

FENOUILLEDES, s. Nom propre d'une petite contrée de France dans le Languedoc. *Fenoliadensis pagus*. Elle est au pied des monts, dans le Diocèse d'Alet, vers les frontiéres de Roussillon. S. Paul de *Fenouilledes* en est le seul lieu un peu remarquable. Hadr. de Valois, *Notit. Gall. p.* 339. au mot MINERVÆ CASTRUM, écrit *Fenohèdes. Fenoliadensis pagus*, & p. 371. *Fenouller*, *Fenollerensis Archidiaconatus*. C'étoit un Archidiaconé du Diocèse de Narbonne. Je ne sçais où M. Corneille a trouvé que les Latins appellent cette contrée *Feniculetum*. Apparemment c'est lui qui a forgé ce mot.

FENOUILLET, s. m. Sorte de pomme venue d'Anjou, ainsi appellée à cause de son goût. *Pomum fæniculatum*. Le *fenouillet* gris est une bonne pomme; elle sent l'anis, & on l'appelle quelquefois pomme d'anis. Il y a du *fenouillet* blanc, il y en a aussi du jaune, & du gris roussâtre. Le *fenouillet* se mange durant l'hiver, il est sujet à se faner. Le *fenouillet*, ou pomme d'anis, est d'une couleur qu'on ne sçauroit bien expliquer; il est gris, roussatre par tout, tirant à la couleur du ventre de biche, ne prenant jamais guére de couleur vive, il ne vient pas fort gros, & paroît un peu longuet. La chair en est très-fine, & l'eau fort sucrée, avec un petit parfum de ces plantes dont il porte le nom. La pomme commence d'etre bonne depuis le commencement de Décembre, elle se garde jusqu'en Février; c'est une jolie pomme, elle le seroit davantage si elle ne se fanoit pas si aisément qu'elle fait. *La Quint. T. I. p.* 390.

API-FENOUILLET. Espéce de pomme que La Quintinie, T. I. p. 369. met parmi les bonnes.

FENOUILLETTE, s. f. Nom d'une liqueur forte, où il entre du fenouil. *Liquor fæniculo conditus*. Pour faire la *fenouillette*, on prend une livre de fenouil de Florence, nouveau & verd, une once de réglisse, trois pintes de bonne eau de vie, deux pintes de vin blanc; on distille le tout dans l'alembic, pour en tirer deux pintes d'essence; puis on méle une pinte de cette essence avec six pintes de bonne eau de vie, une pinte d'esprit de vin, & une pinte d'eau bouillie, dans laquelle, quand elle est refroidie, on met une pinte de sucre clarifié; & ayant mélé & brouillé une demi-livre d'amandes douces avec cinq ou six pintes d'eau crue, on passe ce mélange par la chausse, & sur la fin on y passe aussi la *fenouillette*. On peut augmenter ou diminuer la dose des choses qui sont marquées, selon qu'on veut que la *fenouillette* ait plus ou moins de force.

Le nom de *fenouillette* vient du mot de *fenouil*, quoique la *fenouillette* qu'on apporte de l'Île de Ré sente plus l'anis que le fenouil.

FENTE, s. f. Crevasse, ouverture en long, intervalle qui est entre deux choses mal jointes. *Fissura*. Ces portes ne valent rien, il y a de grandes *fentes*. L'eau s'écoule des montagnes par la *fente* des rochers. On fait une *fente* aux arbres gras pour en tirer la résine.

On dit aussi la *fente* d'une chemise, d'un pourpoint, d'un haut-de-chausses, en parlant des ouvertures qu'on y fait. On dit aussi Bois de *fente*. *Lignum fissile*. Enter ou greffer en *fente*. *In fissum, in fissuram inserere*.

La *fente* irréguliére du sphénoïde, c'est en Anatomie un trou qui est à la tête de l'homme au-dessous du nerf optique. Les moteurs des yeux passent par la *fente* irréguliére du sphénoïde.

☞ FENTE. On se sert de ce mot pour exprimer une espéce de fracture fort étroite, & quelquefois si fine, qu'on a de la peine à la découvrir. Alors elle se nomme *fente capillaire*. COL DE VILLARS.

☞ FENTOIR. Voyez FENDOIR.

FENTON, s. m. Terme de Maçonnerie qui se dit des morceaux de fer, ou de bois que les Maçons mettent dans le corps des murs pour soutenir le plâtre des corniches qu'ils y veulent appliquer. Il y a des *fentons* potencés.

FENTON. Les Serruriers appellent ainsi un morceau de fer disposé pour faire des clefs & autres ouvrages. Chez les Charpentiers les *fentons* sont des morceaux de bois coupés de longueur avant qu'ils soient arrondis pour faire des chevilles.

FÉNUGREC, s. m. *Fœnum Græcum*, *s. n.* Plante médicinale à fleurs légumineuses. Sa racine est fibreuse, & périt tous les ans. Elle pousse une tige haute d'un pied, ordinairement branchue dès son milieu, chargée par intervalles de feuilles qui sont au nombre de trois, portées sur une queue. Elles sont d'un verd pâle, & ont demi-pouce de longueur sur trois à quatre lignes de largeur. Ses fleurs sont petites, pâles, blanchatres, & de peu d'odeur. A ces fleurs succédent des gousses longues, applaties, terminées par une pointe en maniére de corne, & composées de deux cosses vertes qui renferment plusieurs semences rhomboïdes, jaunâtres. La farine de ces semences, lesquelles on nomme Sénegré dans quelques endroits du Royaume, est employée en Médecine dans les cataplasmes maturatifs & résolutifs, pour ramollir, pour digérer, pour mûrir: on en met dans les cataplasmes, & dans les clystéres ramollissans: on en tire aussi un mucilage dont on se sert dans l'inflammation des yeux, & en plusieurs autres occasions. Il y a d'autres espéces de *fenugrec*. On l'appelle aussi Sénegré.

La *Fenugrec* est ainsi appellé, comme qui diroit foin de Gréce, à cause que la semence de cette plante a été apportée de Gréce. La farine de la semence de *fenugrec* est en usage en Médecine, elle est bonne.

F E O.

FÉODAL, ALE, adj. Qui appartient au fief. *Clientelaris*, *fiduciarius*. Un Seigneur *féodal*, faute de foi & hommage de son vassal, fait les fruits siens pendant la saisie *féodale*. Un retrait *féodal*, c'est l'action qu'a le Seigneur de retirer le fief mouvant de lui par puissance de fief, quand il est aliéné par le vassal, en payant le même prix. Matiére *feodale*. Jurisprudence *feodale*. Un Docteur Napolitain, nommé Carsvita, a fait ces derniéres années un Traité Latin du Droit *féodal*, qu'il appelle *Prælectiones feodales*.

FÉODALEMENT, adv. D'une maniére féodale. *Fiduciariè*. Il ne se dit guére qu'en cette phrase, Saisir *feodalement*, *ex jure fiduciario*.

☞ FÉODALITÉ, s. f. Dépendance féodale, ressort féodal. *Fundi beneficiaria conditio, natura*. Les titres primitifs en matiére de *feodalite* & de ressort sont décisifs. JOURNAL DES SC. 1714. *pag.* 445.

☞ FÉODER, s. m. Mesure des liquides, dont on se sert en Allemagne. Le *feoder* est estimé la charge d'une charrette tirée par deux chevaux.

F E R.

FER, s. m. Ce mot n'a point de pluriel, lorsqu'il signifie ce métal dur qui se fond & qui se forge, & dont on fait presque tous les outils des artisans pour couper & pour battre. *Ferrum.* Le *fer* est composé d'une terre, d'un sel & d'un soufre impurs, mal digérés & mal unis; ce qui le rend sujet à la rouille. Le *fer* s'amollit & devient doux étant mis plusieurs fois au feu, & battu, & en le laissant refroidir après. Il se durcit en l'éteignant dans l'eau. Il se blanchit, si on l'éteint dans de la poudre de sel armoniac & de la chaux vive. On fait des canons de *fer*. Les boulets sont de *fer* fondu. La lime ne mord point sur les piéces de *fer* de fonte. La plus forte trempe du *fer* se fait dans le jus de réfort, ou du suc de vers pilés. Le *fer* ardent, appliqué à un magdalon de soufre, se distille & tombe en grénaille. Il y a du *fer* doux, & du *fer* aigre, & des Officiers Royaux ou prud'hommes établis pour le marquer. Le *fer* a grande sympathie avec le cuivre, & on a de la peine à les séparer, quand ils sont soudés ensemble: de-là vient la grande amitié que les Poëtes ont feint que Mars avoit pour Vénus. Le *fer* attire l'aiman, ou l'aiman attire le *fer*. Le *fer* frotté d'aiman attire un autre *fer*. Roh. Le *fer* est un aiman imparfait, & ces deux corps ont beaucoup de ressemblance. Io. Le *fer* exposé long-temps dans une certaine situation devient aiman, témoin le *fer* du Clocher de Notre-Dame de Chartres.

☞ Le *fer* est un mélange de matiére métallique, avec une substance huileuse très-abondante, qui le rend facile à dissoudre, qui s'en dégage aisément, & qui en étant séparé, laisse une espéce de tête morte, absolument indissoluble. Le *fer* agit par toute sa substance pour la guérison des maladies: en qualité d'absorbant il se charge des acides nuisibles, qui n'y peuvent entrer sans exprimer la partie huileuse, très-propre à répandre dans le sang un nouveau levain spiritueux, dont cette liqueur avoit besoin. Il s'ensuit de-là, 1°. que le *fer* pris en substance ou en limaille très-fine, est incomparablement meilleur que lorsque le réduit en crocus ou safran par une violente calcination, qui en enléve presque toute la partie huileuse; 2°. qu'un *fer* déja tout penetré d'acides, comme dans le vitriol & dans les eaux minérales vitrioliques, ne laisse pas d'opérer pour la cure de quelques maladies les mêmes effets que le *fer* pris en substance, parceque nos liqueurs alkalines s'unissant à l'acide qui tient le *fer* dissous dans le vitriol, revivifient ce métal, qui se trouvant alors extrêmement atténué, s'insinue.

Il y a du *fer* en plusieurs endroits de France: celui de Suéde & d'Allemagne est le meilleur. Le *fer* dont on se sert ordinairement pour les ouvrages est en barre, ou en botte: ces barres sont de differentes longueurs. Le *fer* plat a neuf à dix pieds de long, quelquefois sur deux pouces & demi de large, & environ quatre lignes d'épaisseur. Le *fer* carré est en barre de diverses longueurs, il a environ deux pouces en carré. Le *fer* carré bâtard a neuf pieds de long, & seize à dix-huit lignes en carré. Le *fer* cornette a huit ou neuf pieds de long, trois pouces de large & quatre à cinq lignes d'épaisseur. Le *fer* rond a six à sept pieds de long, & neuf lignes de diamétre. Le *fer* de carillon est un petit *fer* qui n'a que huit à neuf lignes. Le *fer* de courçon est par gros morceaux de deux, trois & quatre pieds de long, & de deux pouces & demi en carré. Le *fer* tôle est en feuilles, & de différentes largeurs & hauteurs. Le *fer* en botte sert pour faire des verges de vitres, & autres ouvrages.

Les qualités du *fer* en général sont exprimées par les mots suivans. *Fer* bon & ployant; *fer* rouverain; c'est-à-dire, qui a des gersures, il est cassant à chaud, & difficile à forger: *fer* maniable à froid, & à la lime; *fer* cendreux, est celui qui ne devient pas clair quand il est poli; *fer* cassant, dur, roide; *fer* a gros grain, à petit grain; *fer* ployant a froid, cassant à froid, tendre au feu, aisé à se rouiller, à se manger; *fer* cassant à chaud; *fer* pailleux: le *fer* d'Espagne est sujet à être de cette qualité, & à avoir de gros grains difficiles à limer.

Le *fer* de France a les qualités suivantes, selon les différentes mines dont il est tiré. Le *fer* de Senonches est doux, fort & pliant; celui de Vibray est plus ferme & de bonne qualité; le *fer* de S. Dizier est plus cassant, & a le grain plus gros; celui qui vient du Nivernois est doux, & tient beaucoup de l'acier, il est propre à faire des épées & des canons de mousquet; le *fer* de Bourgogne est médiocrement doux, celui de Champagne est plus cassant; le *fer* de Roche est doux & fin, celui de Normandie est ordinairement fort cassant.

Le *fer* de Suéde & celui d'Allemagne, est meilleur & plus pliant que celui de France; le *fer* d'Espagne est de même, mais il est assez souvent rouverain, cassant à chaud, & plein de grains d'acier difficiles à limer.

Par rapport aux ouvrages qu'on fait de *fer*, il est bon de remarquer ce qui suit; le *fer* cendreux ne sçauroit se polir, le *fer* qui paroît à la casse gris, noir, & tirant sur le blanc, est bon pour les Maréchaux, les Taillandiers, & ceux qui travaillent de grosses œuvres noires; le *fer* qui paroit mêlé à la casse, dont une partie est grise, l'autre noire, & l'autre blanche, & qui a les grains un peu gros, est souvent le meilleur pour la forge, pour la lime, & pour se bien polir; le *fer* qui a le grain petit, qui est pliant à froid, & qui grésille lorsqu'il commence à être chaud, est difficile à employer à la forge & à la lime, il ne se soude pas facilement; mais il est bon pour ceux qui font de gros ouvrages pour travailler à la terre; le *fer* dont le grain est gros, & qui est clair à la casse, ne vaut guere pour quelque ouvrage que ce suit, parcequ'il est cassant à froid, tendre au feu, sujet à se rouiller, & à se manger; il ne sçauroit souffrir une grande chaleur sans se brûler.

Une gueuse de *fer*, est le gros lingot qui sort du fourneau. *Porca.* La rouille de *fer*, ou *machefer*, *ferrugo*; les grains de *fer* qui se détachent quand on le bat, ou étincelles de *fer*, *strictura.* La soudure de *fer*, *ferrumen*, *ferruminatio.* *Fer* chaud, ou bouton de feu, *cauterium.*

Comme il y a des pétrifications, il y a des *ferrifications*, si l'on ose parler ainsi, mais elles sont plus rares. Dans le Cabinet de la Société Royale de Londres, il y a deux os de pied d'homme changés en *fer*.

Le *fer*, dans l'Antiquité païenne, étoit consacré à Mars. Voyez ce qu'en dit Vossius, *De Idolol. L. VI. C.* 5. 31. 32. 40.

Diodore de Sicile dit, L. V. p. 230. que ce sont les Cabires qui apprirent la maniere de fabriquer le *fer*; mais nous apprenons de la Genése, C. IV. v. 22. que Tubalcaïn l'avoit inventée avant le déluge, & par conséquent long-temps avant les Cabires.

L'Arésio a fait une devise d'un *fer* tout rouge, sur l'enclume, prêt à recevoir les coups de marteau, avec ce vers Italien,

Foco al' sembiante, e cera a i colpi sembra.

A l'apparence c'est du feu, sous les coups il semble de la cire; pour marquer un homme ardent & hautain dans ses querelles, mais qui revient aisément. Les idées de feu & de cire sont trop disparates pour une bonne devise. Les Uniformistes de Rome ont pris pour devise un *fer* sur l'enclume, frapé à coups de marteaux, *Et dant vulnera formam*, pour signifier que les peines, les infirmités, les travaux, perfectionnent une ame Chrétienne.

En termes du Grand Art, *fer* des Philosophes, signifie l'ouvrage de la pierre des Sages.

Fer Blanc, est du *fer* doux, battu & réduit en lames déliées, & trempées dans de l'étain fondu. On le trempe auparavant un peu dans l'eau-forte, parceque s'il étoit trop poli, la teinture ne s'y arrêteroit pas.

Il y a aussi du *fer* battu en lames, qui différe de l'autre *fer*, qu'on met en gros ouvrages. On l'appelle autrement *Tôle.*

Fil de Fer, est du *fer* délié qu'on a passé par la filiére, comme le fil d'archal.

Fer d'aiguillette. C'est une petite piéce mince de *fer* blanc, ou de cuivre, ou d'argent, dont on garnit les aiguillettes par le bout. On dit le *fer* d'une pique, le *fer* d'une lance, le *fer* d'une fléche; pour dire, la pointe de *fer* qui est au bout d'une pique, d'une lance, d'une fléche. *Cuspis, mucro, spiculum.*

☞ Les

☞ Les Tailleurs de pierre ont aussi leurs *fers*, & ils appellent *fers anglois*, certains outils en forme de ciseaux, dont ils se servent à travailler dans les angles des pierres. Ils disent *anglois* par corruption, pour *anglez* ou *angulaires*, ces *fers* étant taillés en angles. Ils appellent aussi *fers à retondre*, certains *fers* bretés, ou sans bretures, dont ils se servent lorsqu'ils repassent dans les moulures pour les finir.

☞ Les Plombiers ont des *fers* ronds & d'autres petits *fers* en triangle, pour souder. Les Vitriers ont aussi un *fer* à souder, avec les mouflétes pour le tenir. Ces mouflétes sont deux morceaux de bois qui ont chacun un demi-canal.

☞ Les Doreurs appellent *fer à retirer*, un *fer* croche qui leur sert à contourner & à déboucher tous les ornemens.

☞ Les Tourneurs ont des *fers* dentelés par le bout & à côté, pour faire des filets ou des vis & écrous.

☞ On appelle *fer de pieu*, un morceau de *fer* pointu à quatre branches, dont on arme la pointe d'un pieu afilé; & *fer de pique*, un ornement de serrurerie en forme de dard. On le met sur les grilles de *fer*, au lieu de chardons.

☞ Fers a gauffrer. Ce sont des *fers* diversement gravés, avec lesquels se fait la gauffrure des étoffes & des rubans.

On appelle aussi *fer* absolument, plusieurs piéces de *fer* particuliéres qui servent à divers usages. Un *fer* à repasser le linge. Un *fer* à friser les cheveux, *calamistrum*: un *fer* à relever la moustache, & de même des outils d'artisans. *Fers* à souder, *fers* à retondre pour les Tailleurs de pierre. Des *fers* à rouets de Serruriers. *Fers* ronds, carrés, en triangle, crochus, &c. Des *fers* de Pâtissier, qui servent à marquer le pain-à-chanter & les gauffres. Des *fers* de Découpeur, de Doreur, qui servent à tailler, à dorer, à racler le parchemin, &c.

On dit, qu'une piéce de monnoie est entre deux *fers*; pour dire, en équilibre, entre les deux *fers* de la balance. ☞ On dit aussi figurément qu'une chose est entre deux *fers*, pour dire qu'elle est fort équivoque. Ac. Fr. Les Jardiniers disent un *fer* de bêche; pour dire, l'espace, la longueur du *fer* de la bêche. On appelle en termes de jardinage *rigole*, une tranchée plus ou moins profonde, & large seulement d'un *fer* de bêche, & destinée à recevoir quelque plant.

On appelle aussi absolument *fers*, les chaînes, carcans, entraves & menottes, qui servent à retenir les prisonniers & les esclaves. *Vincula, compedes, catena*. Auquel sens il n'a point de singulier. On a mis à ce criminel les *fers* aux pieds & aux mains. Il languit dans les *fers* parmi les Turcs. Ou le dit aussi dans un sens figuré de ce qui gêne, qui dompte, qui contraint les sentimens, les inclinations, les passions.

Ah! quand briserez-vous nos fers? Quin.

En ce sens il signifie figurément toute sorte d'*esclavage*, & se dit particuliérement en matiére d'amour. Cet Amant bénit ses *fers*, aime ses *fers*. Il a brisé ses *fers*.

L'amour me retient dans vos fers. Voit.

Romps tes fers, *bien qu'ils soient dorés*. Mal.

Ma triste raison. . . . .
N'a pû sauver des fers *ma douce liberté*. Vill.

Non, Princes, ce n'est point au bout de l'Univers,
Que Rome fait sentir tout le poids de ses fers. Rac.

Il s'emploie aussi fort particuliérement en matiére de piété, pour signifier l'esclavage où le diable, le monde, le péché retiennent les hommes. Je jure de rompre mes *fers*; mais mes passions, qui m'emportent, me font bientôt oublier ce que j'ai promis à Dieu. Ab. Tetu.

Et préfére de voir ses passions aux fers
A la fausse grandeur de dompter l'Univers.

Fer, se dit absolument des *fers* qu'on met aux pieds des chevaux pour leur conserver la corne. *Solea ferrea*. On les forge convenablement à la forme du pied qu'ils doivent couvrir. Un *fer* est arrondi du côté de la pince, & ouvert du côté du talon. Un *fer* à tous pieds, est un *fer* composé de deux piéces mobiles sur un clou rivé du côté de la pince, qui se peut accommoder à toutes sortes de pieds. Cette espéce de *fer* s'appelle *Fer* d'argent, quand la matiére en est d'argent. Les chevaux de cet Ambassadeur avoient des *fers* d'argent.

Un *fer* de cheval que l'on applique tout rouge sur un bois, afin qu'il y imprime sa figure, & pour ame, *Format ignitum*, est une devise d'Alcibiade Lucarini, qui signifie que pour toucher les autres il faut être touché soi-même: *Si vis me flere*, dit Horace, *dolendum est*.

Fer a cheval, f. m. en termes de Fortifications, est un ouvrage de figure ronde, ou ovale, bordé d'un parapet, servant à couvrir une porte, à y loger un corps de garde, ou à défendre un fossé. On appelle aussi *fer à cheval*, une terrasse circulaire à deux rampes en pente douce, & les autres espaces qui ont la figure d'un *fer à cheval*, comme dans un parterre, un bois, &c. *Fer* à cheval ne se dit point des *fers* qu'on met aux pieds des chevaux, il faut dire, un *fer* de cheval.

☞ Fer-a-cheval. On appelle encore de ce nom une table échancrée, où l'on mange dans de certains repas de cérémonie, parcequ'elle est faite en effet comme un véritable *fer-à-cheval*. Ceux qui ont le ventre extraordinairement gros, sont obligés, pour manger, de se faire servir sur un *fer-à-cheval*, ou d'avoir une table plus haute qu'à l'ordinaire. Le Chancelier & Cardinal Du Prat étoit si prodigieusement gros, qu'il étoit obligé de manger sur un *fer-à-cheval*, autrement ses bras n'auroient pû atteindre sur la table.

☞ On donne encore le même nom à la table échancrée où l'on joue à la Bassette, ou au Pharaon. Le Banquier se place dans l'échancrure, afin de pouvoir atteindre par-tout.

Fer a cheval. Terme de chasse. C'est un plumage rouge, en forme de fer à cheval, qui vient sur le ventre du perdreau. *Semicirculus, Hemicyclus*. Les perdreaux commencent à être bons, ils ont le *fer à cheval* tout formé.

Fer de cheval, f. m. Plante à fleurs légumineuses. *Ferrum Equinum*. L'espéce de ce genre la plus connue sous ce nom, & qui représente mieux un *fer* de cheval, est annuelle; sa racine est fibreuse; elle pousse quelques petites tiges couchées par terre, branchues, garnies de feuilles pareilles à celles de la lentille, plus charnues, d'un verd plus gai; ses fleurs sont petites, jaunes, & à ces fleurs succédent des gousses comme articulées, dont chaque piéce est taillée en fer de cheval, composée de deux cosses qui renferment une semence qui a la figure d'un rein. C. Bauhin l'appelle *ferrum equinum siliquâ singulari*. Il y a d'autres espéces de *fer de cheval*.

☞ Fer de cheval. On nomme ainsi à Smyrne certaines espéces de toiles blanches & fines qui viennent de Bengale. Elles font à cause de leur extrême finesse, du nombre de celles qu'on nomme Cambrasines: elles ont 30 ou 36 pieds de long.

Fer, se dit aussi quelquefois absolument d'une épée, & des armes. Ce pays a été ravagé par le *fer* & par le feu. Prens ce *fer*, dit Trajan au gouverneur de Rome, & t'en sers pour moi si je fais bien, & contre moi si je fais mal. Abl. Cet hypocrite veut nous assasiner avec un *fer* sacré. Mol.

Prens ce fer *que mon bras ne peut plus soutenir*. Corn.

On se menace, on court, l'air gémit, le fer *brille*. Rac.

Grenade & l'Aragon tremblent quand ce fer *brille*. Corn.

On dit encore, Manier le *fer*; pour dire, Suivre la profession des armes; Battre le *fer*; pour dire, S'exercer aux armes. Et en ce sens on le dit aussi au figuré de tous les autres exercices où on s'est expliqué. Il a bien battu le *fer* dans les écoles, avant que de soutenir cette thése.

On

On dit aussi se battre à *fer* émoulu; pour dire, Se battre tout de bon, & cela tant au propre qu'au figuré, soit avec la lance, comme on faisoit autrefois; soit dans toute autre sorte de combats & disputes. On appelloit autrefois *fer* de guerre, le *fer* émoulu de la lance dont on se servoit dans les guerres & dans les combats à outrance, pour le distinguer du *fer* dont on se servoit dans les lices & les tournois, & qu'on appelloit *fer* non émoulu, *fer* sans émoulure, *fer* rebouché, *fer* de rochet, ou de roquet. *Mucro retusus.* C'est encore ce qu'on appelloit *courtois roquets*, ou *lances courtoises*, dont les pointes & *fers* sont rabattus, mousses & non émoulus, desquels on combat, soit en lice, ou en behourd, pour plaisir, & déduire soi & les Dames. On voit bien que ceci est tiré d'Auteurs d'ancien langage. Enguerrand de Monstrelet, liv. 1. chap. 38. dit que le Duc de Bourgogne fit peindre sur l'huis de son logis par dehors deux lances, dont l'une si avoit *fer de guerre*, & l'autre si avoit *fer de rochet*, en signifiance que qui voudroit avoir à lui paix ou guerre, si la prensist. Nicot, sur le mot *courtois*.

On dit en termes de Marine, Demeurer sur le *fer*; pour dire, à l'ancre.

Fer en termes de Blason, se dit de plusieurs sortes de *fers*, comme de cheval, de flèche, de javelot, de lance & de pique, dont on charge les Écus. Le *fer* de cheval se représente ordinairement la pince en haut; & lorsque les places des clous sont d'autre couleur, ou métal, on le blasonne *cloué*.

☞ Fer. On appelle *fers de cuvettes*, des pièces de *fer* qui portent & accollent les cuvettes de plomb des gouttières. On en met une, ou deux au plus à chaque cuvette; & aux descentes on met des gaches de *fer*, qui les tiennent fermes contre le mur.

☞ On appelle *fers d'amortissement*, des morceaux de *fer* que l'on met sur les poinçons, qui tiennent lieu d'épis de bois, au bout des faites & des couvertures en pavillon. Ces morceaux de *fer* servent pour les vases de plomb que l'on fait passer dedans, pour en orner les combles.

Fer de moulin, ou *croix de moulin*, est ce *fer* qui se pose au milieu de la meule, comme deux ancres adossées qui sont jointes avec deux petites branches, en telle distance, qu'il se fait une ouverture carrée au milieu, qui est cause que plusieurs l'appellent *croix anille*. Il s'en trouve sur plusieurs Écus.

Fer maillé. Grille de *fer* faites en maille, ou réseau, qu'on met à la fenetre, laquelle est une servitude, ou souffrance pour un voisin. C'est un treillis de *fer*, dont les trous ne peuvent être que de quatre pouces en tous sens avec un verre dormant scellé en platre, permis par la coutume de Paris, art. 201.

Fer, en termes de Chymie, a le nom de Mars, & souffre plusieurs préparations. Le sel de Mars, ou de *fer*, est composé du sel de l'esprit de vinaigre & des particules d'acier que le même esprit a dissoutes. Il est propre à ouvrir les obstructions. Le safran de Mars, ou *crocus Martis*, est la rouille de l'acier sur lequel on a versé de l'eau : c'est aussi celui qu'on ramasse sur les barres de *fer* qui ont été long-temps exposées au feu, comme celles qui ont porté les vaisseaux dans les fourneaux de réverbère. On en fait aussi avec la limaille d'acier, qu'on fait demeurer long-temps dans un fourneau de verrerie.

☞ Fer en feuille. C'est la tôle extrémement battue par le moyen de petits martelets.

Fer, se dit figurément en Morale, de ce qui a une grande dureté. Ainsi les Anciens ont appellé le siécle de *fer*, celui où les hommes étoient durs & cruels. ☞ Quoique le ciel lui parût de *fer*, il y éleva les yeux avec une foi ardente. Bouhours. On dit qu'un homme a le corps de *fer*; pour dire, qu'il est capable de résister aux plus grandes fatigues; qu'il a la tête de *fer*, quand il résiste aux fatigues de tête que cause la multitude des affaires. Il useroit du *fer*; pour dire, Il use beaucoup.

On nomme aussi en quelques endroits, Bestiaux de *fer*, ceux qu'on a donné à des Fermiers, à la charge que le croît servira à remplacer ceux qui péeiront. Ainsi il y a plusieurs métairies en Berri, où il y a des bestiaux qui se conservent toujours.

Fer ardent, ou Fer chaud. L'épreuve ou la preuve du *fer ardent*, ou du *fer chaud*. C'étoit anciennement une épreuve qu'on faisoit en Justice pour prouver son innocence par le moyen d'un *fer* chaud: ce qu'on faisoit en plusieurs façons: quelquefois on marchoit sur douze socs de charrue ardens : quelquefois on prenoit une barre de *fer* ardente en main, & on la jettoit par deux ou trois fois dans l'espace de neuf pas : quelquefois ce *fer* chaud avoit la forme d'un gant, dans lequel on fourroit la main & le bras. C'étoit une coutume fort ancienne : car l'un des articles de la Loi Salique porte, *De manu ab aeneo redimenda*, parcequ'on rachetoit quelquefois la rigueur du *fer* chaud, ou airain chaud, moyennant certaine somme de deniers. Les Auteurs rapportent une infinité de ces jugemens, comme on voit dans Pasquier, Du Cange, & autres, qui les ont appellés *Judicium ferri calidi*, *ferri candentis*, *chalybis examen*, *ferrum ignitum*, *judicium ignitum*, *igniferum judicium*, *ferreum judicium*, *ferrum judiciale*, &c. Ce jugement regardoit particulierement ceux qui ne pouvoient plus se battre en duel, soit à cause de leur âge, ou de quelque maladie, ou de quelque imperfection du corps; & sur-tout ceux qui étoient de condition libre, & même les Moines & les Ecclésiastiques. Car pour les paysans, on leur faisoit faire l'épreuve de l'eau froide. On le faisoit aussi bien pour les procès civils que pour les criminels; & cela avec plusieurs cérémonies Ecclésiastiques, ordonnées par les loix & coutumes de plusieurs Nations, & même par les Conciles.

On ne faisoit point ce jugement dans des semaines où il y avoit des Fetes. On faisoit plus ou moins rougir selon l'énormité du crime, ou selon les présomptions qu'il y avoit contre l'accusé. Ce *fer* étoit béni, & gardé fort soigneusement par les Ecclésiastiques qui avoient droit d'en avoir un. Tous n'avoient pas ce droit : c'étoit une distinction aussi utile qu'honorable; car avant que de toucher ce *fer* on payoit une somme à l'Église à laquelle il appartenoit. La preuve par le *fer* étoit la preuve des Nobles, des Pretres, & autres gens libres, que l'on dispensoit du combat. Trois jours avant que de la faire on jeûnoit au pain & à l'eau. Le jour qu'elle se faisoit, l'accusé entendoit la Messe, & avant que d'y communier, il protestoit à haute voix qu'il étoit innocent du crime dont on l'accusoit. La Messe finie, les Pretres chantant d'un ton lugubre le conduisoient fort lentement à l'endroit de l'Église destiné à faire ces preuves. L'Accusé en y arrivant baisoit le livre des Evangiles; il y buvoit de l'eau bénite, on lui en jettoit sur le visage, sur la tete, sur ses habits, & plus encore sur la main dont il devoit toucher le *fer*. Ce *fer* étoit un gantelet dans lequel on fourroit la main, ou une barre plus ou moins grosse. L'Accusé soulevoit cette barre, une, deux ou trois fois, selon que portoit l'arret; puis mettoit sa main dans un sac, que l'on fermoit exactement. Le Juge & la partie apposoient leurs sceaux sur le sac, & les otoient trois jours après; si sur la main de l'Accusé il ne paroissoit point de brûlure, il étoit renvoyé absous; s'il y en paroissoit, il étoit déclaré coupable. Le Gendre, *Mœurs & Cout. de Franc. p. 46. & suiv.*

Ces jugemens ont été défendus par les Papes, les Conciles, & les Princes; comme par les Papes Etienne V. Aléxandre III. Innocent III. Honoré III. le Concile de Latran, & celui de Bayeux, en 1300. par Frédéric I. Empereur, Jacques I. Roi d'Arragon, Alexandre II. Roi d'Ecosse : le tout un peu auparavant le régne de Saint Louis. Voyez l'Histoire Critique des pratiques superstitieuses, par le P. le Brun; & ci-dessus au mot ÉPREUVE.

☞ Fer-chaud. s. m. *Ferrum calidum.* Espéce de maladie qui consiste dans une chaleur insupportable que l'on sent monter à l'estomac, le long de l'œsophage, jusqu'à la gorge. Ceux qui font un grand usage de biére y sont principalement sujets. Les yeux d'écrevisses, pris en poudre, appaisent cette douleur sur le champ. Voyez *les Memoires de l'Académie des Sciences.* 1708.

☞ Fer d'or, Fer d'argent. Jean, Duc de Bourbon, institua à Paris l'an 1414 l'Ordre des Chevaliers du *Fer d'or*, & des Écuyers du *Fer d'argent*. Il ne devoit

voit y avoir que seize Gentilshommes, partie Chevaliers & partie Ecuyers. Ces Chevaliers, aussi-bien que le Duc, qui en étoit le chef, étoient obligés de porter tous les Dimanches à la jambe gauche un *fer* de prisonnier pendant à une chaîne, & s'ils y manquoient, ils devoient donner quatre sols parisis aux pauvres. Le *fer* des Chevaliers étoit d'or, & celui des Ecuyers, d'argent. Voyez le P. HÉLYOT *T. VIII. C.* 55.

☞ FER. Voyez au mot PLUMBAGO un secret de M. Homberg pour prévenir la rouillure du *fer*.

FER, se dit proverbialement en ces phrases, Mettre les *fers* au feu, quand on commence sérieusement à vouloir faire réussir quelque affaire. On dit qu'un homme a toujours quelque *fer* qui loche; pour dire, qu'il est infirme, qu'il se plaint toujours de quelque mal. On dit d'un cheval qui est tombé, qu'il a été renversé les quatre *fers* en l'air; & figurément il se dit aussi d'un homme. On dit aussi qu'il faut battre le *fer* tandis qu'il est chaud; pour dire, qu'il ne faut pas perdre une bonne occasion, une conjoncture favorable. On dit d'une chose qu'on méprise, qu'on n'en donneroit pas un *fer* d'aiguillette. On dit aussi, qu'il faut employer le *fer* & le feu à quelque mal; pour dire, qu'il y faut appliquer les remédes les plus violens. On dit aussi, Quand on quitte un Maréchal, il faut payer les vieux *fers*; pour dire, qu'il faut payer les parties d'un ouvrier quand on le change. On dit qu'une personne n'est pas de *fer*; pour dire, qu'elle n'est pas infatigable. ☞ On dit, Au long aller, la lime mange le *fer*; pour dire que tout s'use à ce le temps, & qu'à la fin on met la patience à bout.

On disoit autrefois les six deniers aux *fers* le Roi, pour exprimer un droit, ou une redevance de six den. que les Ouvriers compris sous le nom de *Fevres* payoient à la Pentecôte, dans la suite le Maître Maréchal profita de cette redevance. Voyez FÈVRE.

FER DE GALÈRE. C'est la même chose qu'ancre de Galère. *Anchora*. C'est le Grapin ou l'Hérisson. On dit, nos Galéres demeurerent huit jours sur le *fer*. *Fer d'andriveau*, est une petite ancre de Galère.

FER-A-BRAS, ou bras-de-*fer*, est un surnom pris par quelques grands Seigneurs qui avoient signalé leur courage, & fait sentir la force de leur bras dans les batailles. Baudouin, Bras-de-*fer*, est regardé comme le premier Comte de Flandres. Quelques Auteurs l'appellent *Fer-a-bras*. Huès Chapel n'étoit pas seulement fort-a-tête, mais grand *Fer-à-bras*. Histoire de France mss. Guillaume, frere de Robert, Guiscard porta le surnom de *Fer-a-bras*, à cause de sa valeur; comme le rapporte Guillaume de la Pouille au premier livre des Gestes des Normans. C'est peut-être là l'origine du mot de *fer-à-bras*, que l'on donne aux fanfarons. On a dit d'abord *fier-à-bras*.

FER (LE CAP DE) ou Capo-ferrato. *Promontorium candidum*, ou *ferratum*, anciennement *Tretum*, ou *Tritum*. Cap du Royaume de Constantine, Province de celui d'Alger, en Barbarie. Le *Cap de fer* est à l'entrée orientale du petit golfe de Stora, & au septentrion de la ville de ce nom. MATY. Voyez aussi Pasquier, *Rech.* L. IV. C. 2.

FER (L'ÎLE DE) *Pluitalia* dans Ptolomée, *Pluvialia*, dans Pline, *L. VI. C.* 32. C'est une île de l'Océan Atlantique, la plus occidentale, & la plus méridionale des Canaries; autrefois l'une des Îles Fortunées. Son principal lieu porte le même nom qu'elle. Nos Géographes font passer par cette île le premier méridien, où commence le premier degré de longitude. Lanzerotta l'appelle en Latin, *Nigro*.

POIRE DE FER. Nom d'une espèce de poire qu'on mange cuite pendant l'hiver.

☞ FÉRABATH, FERH-ABAD, ou FARABATH, s. m. Ville de Perse, dans les montagnes qui bornent la mer Caspienne au midi, dans le Mesanderan, Province du Kilan.

FÉRACHIO, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'île de Rhodes. *Ferachia*. Quelques Géographes prennent *Ferachio* pour l'ancienne *Camirus*, l'une des trois principales villes de l'île de Rhodes, qui prit son nom de Camirus fils d'Hercule & d'Iole, fille d'Larytus. D'autres prétendent qu'elle fut ainsi nommée par les Pheniciens, de חמר, *hhormer*, ou *chomer*, qui veut dire, *argille*, parcequ'elle étoit située dans un territoire argilleux; que c'est pour cela qu'Homère, dont les épithètes sont toujours propres, Iliad. B. v. 647. l'appelle ἀργινόεντα Κάμειρον, Camire l'argilleux; que le ח hhet des Phéniciens s'est changé en *c*, comme en Tapascus & Malaca. *Bochart*, *Chan. L. I. C.* 7. Mais d'ἀργινόεις, qui vient ἀργὸς, *blanc*, & signifie la même chose, n'est jamais pris pour argilleux dans Homère, où il se trouve encore quelquefois. Du reste, *Ferachio*, est situé sur la côte occidentale de l'île de Rhodes.

FER-AGUT, sub. m. Terme usité dans quelques Provinces, où l'on appelle de ce nom un Bretteur de profession. *Thraso*, *gladiator*.

Ce mot de *Fer-agut* vient de deux mots Latins, *ferrum acutum*, qui veulent dire, *fer-aigu*.

FÉRAH, s. f. Ville de Perse que les Géographes du pays mettent à 80 degrés 15 minutes de longitude, & à 39 degrés 15 minutes de latitude. Tavernier, *Voyage de Perse*, *L. III.* On peut l'appeller en Latin *Fera*.

☞ FÉRAILLER. Voyez FERRAILLER.

FÉRAIN, mot inusité, qui signifioit autrefois une bête sauvage. Philippe Mouskes, Évêque de Tournai, dans l'Histoire de France qu'il a écrite en vieux vers François, & qui est conservée à la Bibliothéque du Roi, dit en parlant de Guillaume le Roux Roi d'Angleterre.

Ciers i mist, & bisses, & dains,
Puis connins, lievres & ferains,
Et maniere de sauvaignes.

Il est clair que *férain* vient de *fera*, *ferinum genus*. *Secla ferarum*. On a dit aussi *férain* pour *cruel*. Borel écrit *ferrin*.

FÉRALES, s. f. & pl. Nom d'une fête que les anciens Romains célébroient le 21 Février à l'honneur des morts. *Feralia*. Macrobe, *Saturn. L. I. C.* 13. en rapporte l'origine à Numa Pompilius. Ovide dans ses Fastes, L. II. v. 233. & suivans, remonte jusqu'à Énée pour en trouver l'origine, & les décrit. Il dit encore au même endroit, qu'en ce jour on faisoit aussi un sacrifice à la Déesse *Muta*, ou Muette, & que c'étoit une vieille femme, accompagnée de jeunes filles, qui faisoit ce sacrifice. Voyez Rosin. *Antiq. Rom. L. IV. C.* 6. Struv. *Synt. Ant. Rom. C. IX. p.* 417.

Varron dérive ce mot de *inferi*, ou de *fero*, parcequ'on portoit un repas au sépulcre de ceux ausquels on rendoit ce jour-là les derniers devoirs. Festus le dérive de *fero* pour la même raison; ou de *ferio*, parcequ'on immoloit des victimes. Vossius dit, que les Romains appelloient la mort *Fera*, cruelle, & que de-là peut venir *Feralia*.

FÉRAN, & AUFÉRAN, s. m. *Afer*, *Africanus equus*. Ce mot se trouve dans nos vieux Romanciers; il signifie un cheval d'Afrique; nous disons aujourd'hui un *barbe*. Les beaux *ferans* étoient pommelés.

Les mots de *feran* & d'*auferan* sont dérivés d'*Aferanus*, pris dans le sens d'*Africanus*, ou d'*Afer*, dont il a été formé.

FÉRANDINE. Voyez FERRANDINE.

FÉRANDINIER. Voyez FERRANDINIER.

FER-ARMÉ, s. m. Vieux mot qui signifie, dit Borel, un homme armé à crud.

Ainçois en y morront dix mille fer-armés. R. DE DOON.

☞ FÉRATIER. Voyez ci-devant FÉLATIER.

FÉRAULT. Liais *férault*, est une espèce de pierre dont le banc a un pied de haut, & qui se trouve sous le liais. Elle est un peu poreuse & rougeatre.

FERBLANTIER, s. m. Ouvrier qui fait toutes sortes d'ouvrages avec du fer blanc. Ouvrier en fer blanc. Taillandier en fer blanc. *Ferri stanno illiti opifex*, *propola*. Le Peuple de Paris dit *Ferblantier*; mais les gens du métier disent Taillandier en fer blanc. C'est un ouvrier qui travaille en fer blanc, qui fait & vend des lanternes, des entonnoirs, des plats, des couvre-plats, des rapes, &c.

☞ FERCALA, s. f. Habitation des Bérébéres, en Afrique, dans le Biledulgérid.

FERDEN, ou VERDEN, s. m. Nom propre d'une ville du cercle de la Basse-Saxe en Allemagne. *Verda.* Elle est sur l'Aller, entre Breme & Zell. *Ferden* est assez grand, & divisé en deux : le vieux & le nouveau *Ferden.* C'a été une ville libre & Impériale; mais soumise autrefois par ses Évêques; elle a passé aux Rois de Suéde, dont elle dépend aujourd'hui. Les Ducs de Lunebourg la prirent en 1676. mais ils la rendirent en 1679. *Ferden* est capitale du Duché dont l'on va parler.

Le Duché ou la Principauté de *Ferden*, *Ducatus*, ou *Principatus Verdensis*, est un petit pays du Cercle de la Basse-Saxe en Allemagne, borné au midi par le Comté d'Hoye, au couchant par le Duché de Breme, & ailleurs par celui de Lunebourg. *Ferden* sa capitale & Rodembourg en sont les lieux principaux. La confession d'Augsbourg ayant été reçue dans ce pays, l'Évêché de *Ferden*, fondé par Charlemagne, dans le VIII[e] siécle, fut sécularisé, & ensuite cédé aux Suédois par la paix de Westphalie. Voyez Audifret, *Geogr. T. III.* Maty Corn.

FERDINAND, s. m. Nom propre d'homme. *Ferdinandus.* Ce nom, si l'on en croit les Macri, dans leur *Hierolexicon*, est Arabe. Il vient de *ferh din-handu*, qui signifie *Gaudium fidei habet ipse*, de l'Arabe פרח, *farah*, *gaudium*, דין, Religion, *fides*, חנח, *ille*, & הו, *habet*, *praditus est*; ou bien, disent encore ces Auteurs, *Gaudium fidei apud eum*, c'est-à-dire, que *Ferdinand* veut dire, *Il a la joie de la foi*, ou *La joie de la foi est en lui.* Le premier, ajoûtent-ils, qui porta ce nom, est *Ferdinand* I. Roi de Castille & de Léon, second fils de Sanche III. Roi de Navarre, & de Nugna Princesse de Castille, qui le fit héritier de ces Royaumes. Il vivoit au milieu de l'onziéme siécle; & on lui donna le nom de *Ferdinand*, parcequ'il prit Conimbre sur les Maures, & qu'il poussa ses conquêtes sur eux jusqu'au Mondego, riviére de Portugal. Il y fut aidé par Ébles, Comte de Ronet, & d'autres François venus à son secours. Si ce mot est Arabe, j'aimerois mieux le tirer plus simplement de פרח, *ferh*, joie, דין, *din*, religion, foi, & הו, du pronom démonstratif; de sorte que *Ferdinand* signifie, *Gaudium religionis ipse*, Il est la joie de la religion. Cela est plus dans le gout de la langue Arabe. Mais Covarruvias prétend que ce mot est Goth. Skinner le dérive de deux mots Allemands, *pferd*, cheval, & *dienen*, servir.

Il y a cinq *Ferdinands* Rois d'Espagne, tous grands Princes; quatre Empereurs, trois Rois de Naples & de Sicile, & beaucoup d'autres Princes du même nom.

De *Ferdinand*, qui est un nom très-commun en Espagne, les Espagnols ont fait *Fernandez*, *Fernando*; *Fernand*; & nous *Fernan*, & *Ferrand.* Car nous disons *Ferdinand*, *Ferran*, ou *Ferrand* I. Roi de Naples & de Sicile, fils naturel d'Alphonse V. Roi d'Arragon. Charles *Ferdinand*, ou *Ferrand*, Bénédictin, natif de Bruges, qui vivoit dans le XV[e] siécle, & dont nous avons quelques ouvrages, & entre autres deux livres de l'Immaculée Conception. Ainsi le P. Daniel, en parlant du Comte de Flandre pris par Philippe Auguste à la bataille de Bovines, l'appelle tantôt *Ferdinand*, & tantôt *Ferrand.* Mezeray l'appelle aussi *Ferrand* de Portugal, Comte de Flandre, fils de Sanche Roi de Portugal. *T. I. p.* 513. C'est-delà qu'ont pris leur nom tant de familles en France qui se nomment *Ferrand.*

FERDON, s. m. Nom d'une ancienne monnoie. *Ferdonus.* Le *Ferdon* étoit le quart d'un marc; c'est-à-dire, deux onces. Guntherius en parle dans son Histoire de Constantinople, que Canisius a imprimée dans le V[e] tome de ses *Antiquæ Lectiones.*

FÉRE, s. f. *fara.* Ce mot est originairement Allemand, ou Franc, & signifie l'habitation de plusieurs personnes du même pays, d'une même famille. Voyez M. de Valois dans sa Notice des Gaules, au mot *fara.* C'est de-là que le mot de *Fere* nous est resté dans beaucoup de noms de villes & bourgs. La *Fère* Champenoise; la Fére en Tartenois; la *Fere* Briange, la *Fere* en Picardie, &c. Paul Diacre, dit que les François, les Lombards, & autres peuples Germains, appelloient toute une famille *fara.*

FÉRE, s. f. La *Fere*, Nom propre d'une ville de France, située dans le Comté de Thiérache en Picardie, *Fara*, *Vara*, *Wara.* Elle est entre Noyon & Saint Quentin sur l'Oise. La *Fère* est une place forte par sa situation dans des marais formés par l'Oise & une autre petite riviére qu'elle reçoit, & par de bons bastions dont elle est revetue. Le Roi Eudes mourut à la *Fère* en 898. Ce nom s'est fait du Latin *fara.* Il y a plus de 600 ans qu'on a changé l'a en e, & qu'on dit *Fère* pour Fare. Hadr. de Val. *Not. Gall. p.* 192.

FÈRE CHAMPENOISE. (LA) Petite ville de France, dans la Champagne. *Fara Campanensis*, ou *Campana*, ou *Campania.* Elle est entre la Marne & la Seine, à sept lieues de Chalons au sud-ouest, au midi d'Éperney, & au couchant de S. Dizier. Hadr. Valess. *Not. Gall. p.* 192.

FÈRE EN TARTENOIS, OU TARDENOIS. (LA) *Fara in Tardeniaco*, est une petite ville de Champagne, avec un beau château, entre Meaux & Rheims. Valess. *ibid.*

FÈRE BRIANGE. (LA) *Fara Briengia.* Elle est entre la *Fére* en Tartenois & la *Fere* Champenoise, & plus proche de la seconde. On l'a appellée *Fère Briange*, parcequ'elle est aux confins de la Brie, *in finibus Briegii pagi.* Voyez De Valois, cité aux mots précédens.

FÈRE-SAGE. Vieux terme de Coutumes, qui signifie *instruire* : il est suivi de la particule *de*, comme *instruire.* *Fère-sage* de l'état des querelles, c'est instruire de l'état, &c.

☞ FÉRE, s. f. Vieux mot. Bête sauvage, du Latin *Fera.* On dit aussi *Ferin*, pour dire, Sauvage, cruel.

☞ FÉREDGE, s. f. Terme de Relation. C'est la veste de dessus, qui sert de manteau aux Turcs. *Vestis Turcica, quæ supra alias induitur. Pænula Turcorum.* Les Janissaires étoient sans *feredge.* Du Loir, *p.* 128.

☞ Le Brun dit au contraire dans son Voyage du Levant, que la *feredge* est une espéce de manteau qui va jusqu'aux pieds, qui a les manches fort larges & fort longues, & qui est étendu négligemment sur le dolman.

FÉRENDAIRE, s. m. Terme d'Histoire. *Ferendarius.* Jean Lydius dit, que les *Férendaires* étoient ceux qui étoient chargés par quelqu'un de quelque affaire, comme de porter la nouvelle de quelque victoire.

FÉRENTAIN, AINE, s. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Italie. *Ferentanus.* Ils étoient situés le long de la mer Adriatique, ayant les Marucios au couchant, la Pouille Daunie au levant, & le Samnium au midi. Leurs villes étoient *Anxanum*, *Lavinum*, *Ortona*, & *Histonium.* Leur pays répondoit à l'Abrusse Citérieure, & à la partie de la Capitanate qui s'étend jusqu'au Fortore. MATY. Au reste, il faut dire *Férentains*, les *Férentains*, & non pas *Frenian.* Les *Frentans* : car en Latin l'on disoit *Ferentanus*; & quoique Silius Italicus, L. VIII. v. 521. ait dit *Frentanus*, il ne l'a fait que forcé par la mesure du vers; & c'est une licence poëtique, de laquelle on ne doit point conclure que *Frentanus* fût le nom de ce peuple, ni conséquemment qu'on doive dire *Frentan* en François, comme font Maty & les Auteurs du Moréri.

FÉRENTAIRE, s. m. Terme d'Histoire. *Ferentarius.* Les *Férentaires* étoient chez les Romains des troupes auxiliaires armées à la legére. Leurs armes étoient l'épée, les fleches, la fronde, qui sont des armes plus légéres & moins embarrassantes que le bouclier, la hache, la pique, &c.

Le nom de *Férentaires* vient de ce que ces soldats étoient troupes auxiliaires, *à ferendo auxilio.* Varron dit que ce nom leur fut donné, parceque la fronde & les pierres ne s'empoignent pas, *feruntur, non tenentur.* Il y avoit une autre espéce de *Férentaires*, dont l'emploi étoit de porter des armes à la suite des armées, afin d'en fournir aux soldats dans les combats. Jean Lydius appelle *Férentaires* des Cavaliers armés de pied en cape, armés pesamment. *Cataphracti equi e*

ries des études, ou les vacances, *studiorum feriæ*; Les Saturnales dont nous pourrons parler, *Saturnales*; Les *Féries* des foux, ou des fots, qui se célébroient le 17 de Février, & qu'on nommoit aussi Quirinales, *stultorum feriæ*, *Quirinalia*. Celles de la Victoire au mois d'Août, *Victoriæ feriæ*. Celles des Vendanges, *Vindemiales*, depuis le 20 d'Août jusqu'au 15 d'Octobre. Les *Féries* de Vulcain, *Vulcani feriæ*, qui tomboient le 22 Mai.

Férie s'est dit chez les Romains pour un jour de foire, parcequ'on tenoit les foires les jours de *férie*, comme on fait encore souvent. Voyez Hoffman, au mot *feriæ*. Struvius, *Synt. Antiq. Rom. C. IX. p.* 425. 443. 444.

Une loi de Théodose, du 7 d'Août 389. diminue le nombre des *Féries*, c'est-à-dire, des jours où l'on ne plaidoit point. On ne dit point combien il y en avoit alors; mais on voit que M. Aurèle, qui avoit eu le même dessein que Théodose, avoit cru faire beaucoup de les réduire à 135. Théodose n'en mit que 125. partie de solemnités profanes, partie de Chrétiennes. Les profanes étoient un mois de vacations durant les chaleurs de l'été, & un autre en automne pour recueillir les fruits; & ces mois étoient différens, selon les différens pays. Il y ajoûta les jours de la naissance des Empereurs & de leur avénement à l'Empire, le 21 d'Avril, & le 11 de Mai, à cause de la fondation de Rome & de Constantinople; & le premier jour de l'an, qui, à ce qu'on prétend, emportoit aussi la veille avec le 3 de Janvier. Pour les solemnités Chrétiennes, il marque seulement Pâques, avec les sept jours qui le précédent & qui le suivent, & tous les Dimanches de l'année. Tillem. *Emp. T. V. p.* 307.

Le mot de *Férie* revient au mot de Sabbat, dont les Israëlites se servoient, non-seulement pour signifier le dernier jour de la semaine, qu'ils chomoient; mais encore pour toute la semaine.

Ce mot vient, selon Du Cange, de *Feria*, qui signifioit autrefois *Fête*, ou Solemnité où on étoit obligé à la cessation de tout travail; d'où vient que le Dimanche est la première *Férie*. Car autrefois toute la semaine de Pâques étoit fetée par une Ordonnance de l'Empereur Constantin; ainsi on appella ces sept jours *Féries*. Le Dimanche étoit la première; le Lundi la seconde, &c. Et comme cette semaine étoit alors la première de l'année Ecclésiastique, on s'accoutuma à appeller les jours des autres semaines 2. 3. & 4. *Féries*. D'autres disent que les jours de la semaine n'ont point été appellés *Féries* de ce qu'on les fetoit, ou qu'on les chomoit; c'est-à-dire, non pas qu'il y eût obligation de s'abstenir d'œuvres serviles, & qu'on s'en abstint tous les jours, mais pour avertir les Fidéles qu'ils doivent s'abstenir de pécher. Voyez Durand, *De Off. Div. L. VIII. C.* 1. Isidore croit que ce nom vient de *Fari*, parler, parceque ce sont des jours où il faut dire, célébrer les louanges de Dieu. C'est une étymologie d'Isidore, c'est tout dire. Les jours en général, & quoiqu'ils ne fussent point jours de fetes, ont été appellés anciennement *Festa*, ou, comme Vossius veut qu'on lise, *Fesia*. C'est de-là, selon cet Auteur, que s'est fait *Feria*.

Ce mot nous est resté de l'usage des anciens Romains, qui ont dit *feria*, *à feriendis victimis*. Martinius dit que *feria dicta sunt velut*, ἱερὰι ἡμέραι, *dies sacri*.

En quelques pays les vacations s'appellent *Féries*. *Férie*, *feria*, selon le P. Lobineau, dans son Glossaire, vient de l'ancien mot Breton *ffair*, qui signifie la même chose. Mais *ffair* ne seroit-il point pris du Latin *feria*?

☞ FÉRIER, v. act. Vieux mot qui signifie Fêter. *Feriari*, *festum agere*, *celebrare*. Ce mot est encore en usage en quelques Provinces, comme en Limosin.

Férié, adj. masc. Vieux mot, qui signifioit autrefois *fêté*. *Feriatus*, *festus*. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase. On donne permission aux artisans qui travaillent pour la guerre, de travailler, tant aux jours *fériés*, que non *fériés*. Et encore on dit plus ordinairement, tant aux jours *fêtés*, que non *fêtés*.

FERIMACO, ou FERMACO, f. m. & nom propre d'une petite île de l'Archipel. *Ferimaca*. Elle est sur la côte de la Natolie, près de Melazzo. On croit assez vraisemblablement qu'elle est l'ancienne *Lade*, ou l'ancienne *Pharmacusa*, proche de laquelle Jules César fut pris par des Pirates. Maty.

☞ FÉRIN, ine, adj. *Ferinus*. Terme de Médecine, qui est plus en usage en François, au féminin, qu'au masculin. C'est une épithète qu'on donne à certaines maladies d'un mauvais caractère. Voyez Gal. *c.* 1. *in-6. Epidem. c.* 14. On appelle toux *férine*, une toux seche, si opiniâtre qu'elle ne céde presque point aux remédes les mieux indiqués.

☞ FÉRIO, f. m. Terme de Logique, mot barbare, terme technique, pour exprimer le quatrieme mode de la première figure du syllogisme. C'est celui dont la majeure exprimée par E, est universelle & négative; dont la mineure I, est particulière affirmative; la conclusion O particulière négative.

E Nul pécheur n'a l'ame tranquille.

I Vous êtes pécheur:

O Vous n'avez donc pas l'ame tranquille.

FÉRIR, v. act. Vieux mot, qui signifioit, *Fraper*. *Ferire*, *percutere*. Il n'est en usage qu'en cette phrase. Il a remporté la place sans coup *férir*; pour dire, sans combattre. Saint Amant l'a pourtant employé en raillerie.

. . . & puis mourut,
D'une broche qui le férut.

On trouve les temps suivans de ce verbe, l'infinitif *férir*. Et pour les *férir* droit aux yeux. Marot. Le prétérit défini *féri*, *percussi*. Allez-y *féri* & heurtai. R. de la Rose. La troisième personne singulière du présent, *fiert*, *ferit*. Le Dragon le *fiert* de sa coue. Font. des Am. La première du même temps, je *fiere*, *ferio*. Qui me tient que je ne *fiére*. Villon.

Féru, ue, part. pass. Blessé. *Percussus*, *ictus*. Il ne se dit qu'en cette phrase badine. Il est bien *féru* de cette femme; pour dire, il en est bien amoureux: &, Son cœur est *féru*; pour dire, Il est blessé par l'amour. Je suis *féru*, j'en ai dans l'aile. S. Amant.

On dit *féru* pour, choqué contre quelqu'un, ou sur quelque chose. Quand cet homme est *féru* sur quelque chose, ou bien contre quelqu'un, il n'y a pas moyen de le faire revenir. En ce sens on a dit de Juvenal,

On sçait que c'est un vieux bourru,
Dont l'apre & bouillante colere,
Quand une fois il est féru,
Ne feroit pas grace à son pere. P. Du Cerc.

☞ FÉRISON, f. m. Terme artificiel, par lequel on exprime en Logique un mode de la troisième figure du syllogisme. Ce mode a pour majeure E, une proposition universelle négative; pour mineure I, une particulière affirmative; & pour conclusion O, une particuliere négative, par exemple:

E Nul mensonge n'est honnête.

I Quelque mensonge est utile:

O Donc quelque utile n'est pas honnête.

FERJUS, f. m. Nom propre d'homme. *Ferreolus*. S. *Ferjus*, Evêque de Grenoble, a succédé à Clarus, qui souscrivit au Concile de Châlons-sur-Saone, tenu en 650. Chastelain, *Martyrol. p.* 810. Son véritable nom est *Ferreolus*, comme on le lit dans l'ancien Catalogue des Evêques de Grenoble, publié par Dom Mabillon, au 1. T. de ses Analectes; & non *Fergeolus*, mot barbare employé au nouveau Propre de Grenoble, forgé sur le nom François vulgaire *Ferjus*, qui a été formé ainsi en consonifiant l'*i* de *Ferriolus*, qu'on a dit pour *Ferreolus*, comme on a dit *Calciata* pour *Calceata*, *Catechuminus* pour *Catechumenus*, & tant d'autres; & comme les Grecs disent depuis plusieurs siécles, *Paraclitos* pour *Paracletos*, *ita* pour *eta*; *alpha*, *vita* pour

Je dis cent ans ; si devant terme
Par aventure vous mourez,
Prenez-y garde, & tenez ferme,
A vieillir tant que vous pourrez.

NOUVEAU CHOIX DE VERS.

Ferme, pris dans les sens qui viennent d'être expliqués, vient du Latin *firmus*, qui signifie la même chose.

FERME, s. f. Petit Domaine de campagne, métairie, ou héritage consistant en terres, prés, vignes, bois. *Colonia, villa.* Il y a plusieurs *fermes*, ou métairies qui dépendent de cette maison, ou chateau.

Ce mot vient originairement de *firmus*. *Firma* a signifié dans la basse Latinité, un lieu clos & fermé. On appelle encore en certaines Provinces *closeries*, ce qu'on appelle ailleurs une *ferme* : c'est le sentiment de Ménage. Spelman & Skinner dérivent ce mot des langues du Nord. *Feorm*, & *feorme*, signifie *nourriture* dans la langue des Anglo-Saxons ; & dans la même langue, *fearman*, & *feorman*, veut dire, fournir ce qui est nécessaire à la vie ; & comme autrefois les gens de la campagne payoient leurs Maîtres en denrées, & non pas en argent, on a appellé *ferme* le lieu qui fournit les denrées à son Maître, ou à son Seigneur. *Ferme*, selon le P. Lobineau, vient de l'ancien mot Breton *ffermi*, maison à la campagne.

FERME, est aussi un bail ou louage qu'on fait d'héritage, ou de toutes sortes de droits, moyennant certains prix ou redevances qu'on paie tous les ans au propriétaire. *Prædii redemptio, merces, præstatio, locatio.* La *ferme* d'une telle Seigneurie, d'un tel champart, d'une telle forge.

Ferme a signifié non-seulement le domaine qu'on loue, mais la somme qu'on en retire par an, le prix qu'en donne le locataire. En Angleterre c'étoit aussi le nom d'une somme d'argent. Voyez Du Cange au mot *firma*, & les Bollandistes, *Jun. T. IV. p. 531. A.* où ils disent que la somme appellée autrefois *ferme* étoit de 46 sols. On le dit aussi des droits du Roi. La *ferme* du Domaine, la *ferme* des Aides, des Gabelles, &c. *Redemptura regia.* Selon Spelmanus, ce mot est originaire Saxon, & signifie toute sorte de vivres : disant que les terres des Seigneurs étoient autrefois affermées, non pas à l'argent, mais à condition de fournir des vivres en espéce. Les Normands donnent encore le nom de blanche *ferme* à celle qui se paie en argent, & non pas en grains. Ménage tient qu'il vient du mauvais Latin *firma*, signifiant un lieu fermé, en parlant des choses roturiéres, ou d'une closerie : comme on a dit *emphytéose*, en parlant de l'engagement des Seigneuries & terres nobles : de même on a dit *firmitas*, pour un bourg ou village fermé de murailles : d'où est venu le mot de la *Ferté*. On a dit aussi *firmare* ; pour dire, Clorre ; d'où sont venus les mots de *fermer* & *fermoir*. Ou peut-être l'a-t-on nommée ainsi, à cause de l'assurance que donnoit le propriétaire de ne point expulser le fermier pendant le temps du bail. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *ferma*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie *louage* ; & *fermi*, *louer*. Nicot dit, que *ferme* en ce sens est purement François. Voyez sur le mot *firma*, & sur la phrase *ad firmam dari*, le Glossaire de Spelman, où il montre que *firma* a signifié non-seulement ce que nous appellons une *ferme*, mais encore un festin que le fermier donnoit au propriétaire certain nombre de jours & à certain prix.

En termes de Charpenterie, FERME, est un assemblage en triangle des piéces de bois qui sont au-dessus de chaque travée. C'est sur elle que posent les autres piéces qui portent la couverture. Il y en a de deux sortes : l'une composée de deux jambes de force, posée sur les poutres, l'autre posée sur les plates formes : & alors il y en a autant que de chevrons. Celles-ci ne sont en usage que pour les galeries & les dômes. Une maitresse *ferme* ordinaire est composée de deux jambes de force, & d'un entrait ou tirant, chacun de dix à douze pouces de gros, deux liens & un poinçon de huit à neuf pouces, deux chevrons de *ferme* de cinq à sept pouces, deux contrefiches & deux forces de dessus de même grosseur, deux jambettes de huit à neuf pouces, deux tasseaux & deux chantignolles. Il y a aussi des *fermes* rondes, dont on se sert dans les bâtimens de charpente. Elles avancent de deux pieds & demi en saillie au-delà du pan de bois &, posent sur un blochet, trois racinales & trois consoles. Entre les maitresses *fermes*, il y a des *fermes* de remplage, qui sont espacées entr'elles de deux en deux pieds, & sont garnies de pareilles piéces, hormis que les poinçons, les entraits & les chevrons ne sont pas si gros. On fait aussi des demi-*fermes* dans les croupes des bâtimens.

FERME. Terme de coutumes. Affirmation faite, témoignage rendu par le défendeur en touchant la main du Juge, pour assurer qu'il a bon droit. Quand c'est le demandeur qui donne ce témoignage, on l'appelle *contre-ferme*. *Asseveratio juridica* ; on trouve dans l'ancien for de Bearn, *firma*.

☞ FERME. Terme de Théâtre. C'est le nom qu'on donne à cette partie de la décoration qui ferme le fond du Théâtre. On lui a donné le nom de *ferme*, parceque communément elle est divisée en deux parties, qui s'éloignent & se rejoignent à discrétion, selon les occurrences. Il y a quelquefois des préparatifs & des représentations divertissantes derriére la *ferme*, qui surprennent agréablement, lorsqu'on vient à l'ouvrir dans certains endroits de la Piéce, & qu'on apperçoit tout d'un coup un spectacle auquel on ne s'attendoit pas. Ce terme est fort en usage chez les gens de Théâtre. Derriére la *ferme*, vers la *ferme* ; ouvrir la *ferme*, fermer la *ferme*, &c.

☞ FERME. Il y a deux jeux qui portent le nom de la *ferme* : l'un de cartes, dont les régles sont expliquées dans l'Académie universelle des Jeux ; l'autre de dés, au nombre de six, dont chacun n'est marqué que d'un côté, depuis un point jusqu'à six, ensorte que le plus grand coup qu'on puisse faire, après avoir jetté les six dés hors du cornet, est de vingt-un points. Chaque Joueur met d'abord son enjeu, ce qui forme une poule, ou masse, plus ou moins grosse, suivant la volonté des Joueurs, dont le nombre n'est point fixé. Ensuite on tire au sort à qui aura le dé, qui passe successivement aux autres Joueurs, en commençant à la droite de celui qui a joué le premier, & de-là en avant. On tire autant de jettons qu'on a amené de points : mais il faut pour cela que la poule les puisse fournir ; car s'il y en a moins que le Joueur n'en a amené, il est obligé de suppléer ce qui manque ; si, par exemple, il améne six, & qu'il n'y en ait que deux à la poule, il faut qu'il y en mette quatre. C'est pourquoi il est avantageux de jouer des premiers, quand la poule est bien grasse. Si on fait un coup blanc, c'est-à-dire, si aucun des six dés ne marque, ce qui est assez ordinaire, on met un jetton à la masse, & le dé passe au voisin à droite. Le jeu finit, lorsqu'on améne autant de points qu'il y a de jettons à la poule. Quelque rare que soit le coup de vingt-un, je ne laisserai pas d'observer qu'il feroit gagner toute la poule à celui qui auroit eu assez de bonheur pour le faire. Le jeu de la *ferme* est un jeu de compagnie, fort divertissant pour ceux qui ont le dé heureux. Il y a d'autres maniéres de jouer ce jeu, comme quand un des Joueurs devient fermier, c'est-à-dire, se charge de la *ferme* ou poule, qui est pour lors à part.

☞ FERME. Jeu de cartes qui se joue jusqu'à dix & douze personnes, & avec le jeu complet de cinquante-deux cartes, excepté qu'on en ôte les huit & les six, à la réserve du six de cœur, à cause que par les huit & les six on feroit trop facilement seize, qui est le nombre fatal par lequel on gagne le prix de la *ferme*, & l'on dépossède le fermier. Le six de cœur qui reste s'appelle le *brillant* par excellence, & gagne par préférence, à cartes égales, tous les autres joueurs, & même celui qui a la primauté. Voyez en les autres régles, & la maniére de le jouer dans l'Académie des jeux.

FERMEILLET, s. m. ou FERMAILLET. *Diadema gemmatum muliebre.* Chaine ou carcan d'or enrichi de perles, de pierres précieuses, ou d'émail, que les Dames mettoient autour de la tête sur leur coëffure, pour la tenir ferme & arrêtée. Le *fermeillet* a été depuis appellé serre-tête : on le nommoit *fermeillet*, parcequ'il se fermoit par le moyen d'une petite boucle, qu'on appelloit

loit *fermille* ou *fermaille*. Nicot. Voyez ci-dessus FERMAIL.

FERMEMENT, adv. D'une maniére ferme, constante & certaine. *Firmiter, certò*. Cela est attaché *fermement* au gros mur. Il lui a répondu *fermement*. Vous diriez *fermement* que c'est lui, tant ce portrait lui ressemble. Il a soutenu *fermement* sa calomnie. On disoit autrefois *ferment*, & Voiture s'en est servi dans ses vers en vieux langage.

Je crois fermeot *que je m'y mêlerois.*

FERMENT, s. m. *Fermentum*. Terme de Physique, qui se dit proprement de tout ce qui peut faire qu'un corps se gonfle par le moyen de quelques-unes de ses parties les plus mobiles & les plus pénétrantes, lesquelles étant agitées & divisées, agitent aussi & divisent les plus grossiéres. L'acide qui est dans la pâte est le *ferment* qui la fait lever. L'humidité qui est dans le foin est le *ferment* qui l'échauffe & le fait fumer. Quelques obstructions formées dans le bas ventre, altérent notablement toutes les liqueurs du corps, & en particulier le *ferment* de l'estomac. Lémery.

La vertu du *ferment* vient de ce qu'il donne occasion aux principes qui sont dans le corps de se mouvoir autrement qu'ils ne faisoient, & de prendre un autre arrangement. Il fait comme celui qui ouvre les portes d'une ville aux ennemis qui y causent des désordres. Ainsi la morsure d'un chien enragé excite dans le sang une fermentation lente, par laquelle les diverses liqueurs dont il est composé perdent l'union nécessaire pour la santé, & causent un déréglement dans les esprits, d'où viennent les craintes & les fureurs, & autres passions qui agitent le malade. Le peuple l'appelle *levain*, parce qu'il fait lever la pâte.

Il est aussi en usage au figuré. Notre Seigneur s'en est servi dans l'Evangile, lorsqu'il dit à ses Apôtres, *cavete à fermento Pharisæorum*. On ne se sert cependant guére en François de ce mot dans le sens figuré, & on diroit plutôt le *levain*, que le *ferment* d'une haine, d'une colére, &c.

En termes du Grand Art, *ferment* a plusieurs significations, & se dit en plusieurs phrases. On appelle *ferment* la partie fine de la pierre: on le dit aussi des inhibitions de la pierre parfaite, de l'ame du compôt, du soleil & de la lune, quoiqu'à proprement parler il n'y ait que le soleil qui soit *ferment*: la lune n'est que la racine du *ferment*. Le nom de *ferment* se donne encore à la rougeur cachée sous l'élixir blanc. *Ferment* des Philosophes, signifie toute chose exaltée, cette expression signifie aussi l'élixir parfait.

FERMENTAIRE, s. m. Nom que les Latins ont quelquefois donné aux Grecs, à cause qu'ils consacrent du pain fermenté. *Fermentarius*, *Fermentaceus*. Comme les Grecs appellent les Latins Azymites, les Latins ont appellé les Grecs *Fermentaires*, ou *Fermentacés*, parce qu'ils croient qu'on ne peut consacrer qu'avec du pain fermenté, levé, où il y a du levain. Ce mot se trouve dans Rigord, Moine de S. Denys, à l'an 1201.

☞ FERMENTATIF, ive, adj. Qui a la vertu de fermenter. *Fermentativus, a, um*; *vim habens fermentandi*. Les fruits d'automne sont fort *fermentatifs*, puisqu'ils excitent ordinairement des diarrhées, des dysenteries & des fiévres intermittentes. Journal des Sçavans. 1719. *p.* 666.

FERMENTATION, s. f. Terme de Physique. C'est un mouvement des parties insensibles & hétérogénes des corps qui se fermentent, lequel leur survient sans aucune cause sensible, & y produit une altération considérable. *Fermentatio*. Il est nécessaire pour une *fermentation*, que la liqueur ait de l'acide, & des esprits ardens; que son mouvement soit tumultueux; qu'elle se fasse dans un lieu spacieux, & à l'aide de l'air; qu'elle serve à dépurer la liqueur; qu'elle produise des esprits ardens, ou vineux, &c. Ce sont-là des propriétés & des conditions des *fermentations* particuliéres: mais précisément & en général pour une *fermentation* il ne faut qu'un corps, ou une liqueur qui ne soit pas homogéne, c'est-à-dire, qui soit composée de différens principes, que leur arrangement soit tel qu'ils ne donnent entrée qu'à la seule matiére du premier élément, ou, comme parlent d'autres Philosophes, à la matiére subtile; que ses parties se meuvent d'un mouvement troublé & irrégulier; & enfin, que ce mouvement produise quelque altération ou changement dans le mixte.

Selon M. Harris, il n'y a jamais de *fermentation* violente. Quand le mouvement est violent, c'est ébullition, ou effervescence, & non plus *fermentation* seulement. La *fermentation*, dit-il, est un mouvement aisé, lent, doux, des parties intérieures d'un mixte, causé ordinairement par l'opération de quelque acide actif, lequel raréfie, exalte & subtilise les parties molles & sulphureuses de ce corps; comme quand le levain, ou la levure raréfiée rendent légére & font fermenter la pâte, ou la biére. Et ce mouvement, continue-t-il, différe beaucoup de celui qu'on nomme communément ébullition, ou effervescence, qui est un violent bouillonnement, un violent combat entre les acides & les alkalis mêlés ensemble. C'est de-là qu'on appelle *Fermentation* un mouvement lent des parties du sang, ou des sucs d'un corps, causé par quelque chose qui aide à les clarifier, les exalter, les subtiliser, & les réduire à un état salutaire & naturel; & ce mot se dit non-seulement du sang, mais aussi du suc des fruits, &c. Il conclut en remarquant que M. Lémery confond l'effervescence & la *fermentation*, & il prétend que c'est une erreur.

Il y a plusieurs sortes de *fermentations*: il y en a une *cachée*, qui ne se fait connoître que par les effets, & une *sensible*: une *véhémente* & une *médiocre*: une *chaude* & une *froide*: une *naturelle* & une *artificielle*. La *fermentation* des végétaux se fait quand leur suc s'échauffe par l'action de leurs sels de différente nature. Ainsi le foin qu'on serre étant verd s'échauffe & se pourrit, le fumier se met en chaleur, le suc des raisins bout dans le tonneau. L'huile de vitriol & le sel de tartre mêlés ensemble se fermentent & s'échauffent extraordinairement. Dans les personnes maigres le chyle se tourne très-vite en sang, à cause de la *fermentation* considérable qu'il y subit. Lémery. Willis a fait un beau Traité de la *fermentation*. On a fait depuis peu de belles expériences sur les *fermentations* froides.

En termes de Chymie, *fermentation* signifie quelquefois l'action par laquelle on fermente quelque chose: & en termes du Grand Art, c'est-à-dire, de la Chymie la plus mystérieuse, ce mot signifie l'union interne & spiritueuse de diverses substances en un seul corps.

FERMENTER, v. act. Terme de Physique, Médecine & Chymie, soit qu'il soit actif, soit qu'il soit neutre. Causer la fermentation; donner le mouvement de fermentation à quelque corps. *Fermentare, laxare, solvere*. Le levain *fermente* la pâte. Le levain de l'estomac *fermente* les alimens.

Fermenter, est aussi v. neut. & signifie, Avoir le mouvement de fermentation: c'est, selon Glaser, réduire les parties volatiles & spiritueuses des mixtes de puissance en acte, & les développer des parties terrestres & grossiéres. *Fermentari, solvi, laxari*. Les viandes *fermentent*, ou *se fermentent* dans l'estomac & dans les intestins. Le moût & plusieurs autres sucs s'échauffent & *se fermentent* d'eux-mêmes. Le sang *fermente* extraordinairement dans la fiévre. Les acides *fermentent* avec les alkalis. Le sang venant à *fermenter*, & irritant par son acrimonie les muscles. Journ. de 1695. La masse du sang, manquant d'esprits & de sucs nourriciers, ne *fermente* plus que foiblement. Lémery. Dans les personnes grasses le sang ne *fermente* que modérément, Id. Les amandes améres contenant plus de sel que les douces, leur huile en est aussi plus chargée & moins sujette à *se fermenter* & à se corrompre. Id. Quand le moût a *fermenté*, & qu'il est devenu vin, ... la liqueur est piquante, claire & spiritueuse. Id.

Fermenté, ée, part. pass. & adj. *Fermentatus, laxatus, solutus*. Un Chymiste moderne a beaucoup fait valoir les analyses *fermentées* par l'addition du miel, & il apprend quelques préparations assez utiles, sur-tout celle de l'opium. Toute l'utilité de ces sortes d'analyses *fermentées* avec le miel paroît à un Médecin moderne consister en ce qu'elles procurent les principes salins & sulphureux,

phureux des végétaux dégagés de la partie terreuse qui les envelope ordinairement.

FERMER, v. act. Clorre, boucher, entourer, mettre un obstacle à l'entrée, ou à la sortie de quelque personne, ou de quelque chose. *Obstruere, obdere, claudere, obturare.*

Fermer une chambre, c'est clorre la porte : & on dit, qu'une chambre est bien *fermée*, quand il n'y entre point de vent, quand les portes & les fenêtres joignent bien. *Fermer* une ville, un parc, c'est les entourer de murailles. *Fermer* un coffre, c'est joindre le coffre avec son couvercle par une serrure, ou cadenat, pour empêcher qu'on n'y fouille. *Fermer* un passage, c'est en boucher les avenues. *Obsepire iter, intercludere. Fermer* les rideaux, c'est tirer les rideaux dont un lit est entouré. *Fermer* sa bourse, c'est en serrer l'ouverture par des cordons. *Fermer* une parenthése, c'est finir, clorre une parenthése avec la marque ordinaire.

☞ FERMER. On dit, Se *fermer* dans une maison, pour dire, Bien *fermer* les portes & les fenetres contre les voleurs. AC. FR.

FERMER, signifie aussi, Joindre. *Obserare. Fermer* les lévres, la bouche, les paupiéres, une plaie. *Fermer* un livre qui étoit ouvert. *Fermer* une lettre, c'est la plier & la cacheter. *Fermer* la main, c'est joindre les doigts contre les paumes de la main. *Fermer* les ports, c'est empêcher l'entrée & la sortie des vaisseaux, interdire le commerce.

FERMER, a signifié autrefois fortifier, comme *fermté*, ou *fermeté*, signifioit forteresse. Voyez FERMETÉ.

FERMER, se dit aussi figurément en la plûpart des phrases ci-dessous. *Fermer* la porte aux abus & aux malversations, c'est faire de bons réglemens qui empêchent qu'on ne commette quelques abus. Elie, Elisée, & plusieurs autres Prophétes ouvroient & *fermoient* le Ciel à leur parole, pour en faire descendre, tantôt la pluie, tantôt le feu. PÉLISS. *Fermer* la porte aux mauvaises pensées, aux mauvais conseils, aux tentations, c'est les rejetter. Le mot d'*homoousios*, c'est-à-dire, consubstantiel au Pere, *fermoit* la porte aux équivoques des Ariens. PÉLISSON. *Fermer* la porte à quelqu'un, pour dire, lui défendre l'entrée d'une maison. *Fermer* les oreilles, c'est n'écouter aucunes priéres, sollicitations, ni remontrances. *Fermer* la bouche à quelqu'un, c'est lui imposer silence ; ou, dans la dispute, lui répliquer si fortement, qu'il soit convaincu, & n'ait plus mot à dire. *Fermer* les yeux, c'est faire semblant qu'on ne voit pas quelque chose, ou qu'elle est de si peu d'importance qu'elle ne mérite pas qu'on s'y arrête. On dit que les bourses sont *fermées*, quand on ne trouve plus d'argent à emprunter, à négocier.

On dit aussi qu'un Marchand a *fermé* sa boutique, quand il a quitté le trafic, ou qu'il a fait banqueroute. *Fermer* le Palais, *fermer* les classes ; pour dire, Cesser les plaidoiries, les études, soit en temps de vacation, soit en temps de peste, &c. *Fermer* les atteliers ; pour dire, Faire défense de bâtir.

On dit, *Fermer* le chemin, le passage à quelqu'un ; pour dire, venir à la traverse, mettre un obstacle à son dessein, à ses entreprises.

On s'en sert aussi en ces phrases, Je n'ai pû *fermer* l'œil de toute la nuit, *somnum oculis non vidi* ; pour dire, Je n'ai pû dormir. *Fermer* la porte au nez de quelqu'un ; pour dire, Lui faire l'affront de l'empêcher d'entrer quelque part.

Fermer la porte sur soi, c'est se servir de la défense d'une porte, lorsqu'on se sauve de la poursuite d'un ennemi, ou qu'on empêche qu'il ne surprenne.

On dit aussi, Se *fermer* ; pour dire, S'arrêter, se fixer à quelque chose. Il ne veut donner que dix mille écus de cette charge, il s'est *fermé*-là. Il a dit son avis, il s'est *fermé*-là, il n'en démordra point. Cette expression n'est pas ordinaire : elle est venue des Italiens, chez lesquels *fermar* signifie arrêter, *fatto fermato*, un fait arrêté.

On se sert encore de ce mot en quelques occasions. *Fermer* les yeux à quelqu'un, c'est lui rendre les derniéres assistances jusqu'à l'agonie, & jusqu'à ce qu'on lui *ferme* les yeux en effet.

Fermer la bouche à un Cardinal, se dit des Cardinaux nouvellement nommés, qui n'ont point de voix dans les affaires jusqu'à ce que le Pape ait fait la cérémonie de leur ouvrir la bouche. *Fermer* la marche, *agmen claudere* ; c'est-à-dire, Être au dernier rang dans quelque cavalcade, ou autre marche de cérémonie, ou d'armée.

On dit aussi au manége, *Fermer* une passade ; pour dire, la terminer avec justesse, avec une demi-volte, &c.

FERMER, se dit quelquefois neutralement. C'est une maison qui *ferme* bien. Ce flacon *ferme* à vis. Cette serrure *ferme* à double tour.

FERMER. Terme de Coutumes, aussi-bien que *contre-fermer*. C'est rendre les témoignages appellés *ferme* & *contre-ferme*. Voyez ces mots. *Apud judicem asseverare, juridicè affirmare.*

☞ FERMER une voûte. Terme d'Architecture ; c'est y mettre le dernier rang de voussoirs, qu'on appelle collectivement la clef. Le dernier voussoir s'appelle clausoir, du Latin *claudere*. FRÉZIER.

☞ FERMER un compte, signifie la même chose que Solder un compte.

☞ FERMER une étoffe, en termes de Manufacture, c'est la bien clorre, la bien fraper sur le métier. On dit en ce sens, Ce drap est bien *fermé* ; pour dire, qu'il n'est point lache, qu'il est bien fabriqué, bien frapé.

On dit proverbialement & ironiquement, Il est temps de *fermer* l'étable quand les chevaux s'en sont enfuis ; pour dire, qu'un remede vient trop tard quand l'accident est arrivé.

FERMÉ, ÉE, part. & adj. *Clausus, occlusus.* Il ne faut pas tenir les yeux de l'esprit *fermés* à la vérité. PORT-R.

Je pensois qu'à l'amour son cœur toujours fermé
Fut contre tout mon sexe également armé. RAC.

On appelle un e *fermé*, celui qui est accentué. Voyez ce que nous avons remarqué sur la lettre E. Dans notre versification toutes les rimes qui appuient sur l'*e fermé* doivent être riches, parceque si cet *é* n'est appuyé de quelques consonnes qui le précédent, il ne sçauroit suffire pour la rime. L'*e fermé* est la même chose que l'*é* masculin. On l'appelle masculin, parcequ'il marque le genre masculin dans plusieurs participes & adjectifs, *aimé, charmé, aisé, rusé*. P. MOURGUES.

Nuit *fermée*. Expression métaphorique, qui signifie qu'il est entiérement nuit, tout-à-fait nuit, qu'il n'y a plus de jour. La nuit *fermée* commence lorsque le crépuscule du soir finit. A nuit *fermée*. Le temps que dure le crépuscule du soir, ou du moins la fin de ce temps, est ce qu'on appelle nuit *fermante* ; & le temps qu'il y a depuis la fin du crépuscule du soir, jusqu'au commencement du crépuscule du matin, est ce qu'on appelle nuit *fermée*.

☞ FERMÉ, ÉE. En termes de Blason on appelle *fermé*, lorsque la porte d'une tour, ou d'un château, est d'un autre émail que le fond. La maison de Châteauneuf d'Entraigues porte d'azur au château d'argent *fermé* & maçonné de sable, &c.

☞ FERMÉ, ÉE, adj. Vieux mot. Confirmé, assuré. *Confirmatus, a, um.*

FERMETÉ, s. f. Solidité, dureté. *Firmitas.* On ne peut bâtir en cette place : c'est un sable mouvant qui n'a point de *fermeté*. Le poisson cuit dans le vin acquiert de la *fermeté*. Ce mot dans le vieux langage signifioit *forteresse*. On écrivoit aussi FERMTÉ.

Riches est li Sires qui a tel fermté.
ROMAN DE GUERIN LE LORAIN.

Et ailleurs,

Donjon, ne marche ; recet ne fermté.

Ce mot vient de *Firmitas*, Forteresse, *firmare*, fortifier. *Ubicumque major & jurati villam* (de Royâ) firmare *voluerint ; in cujuscumque sit terrâ, firmabitur.* Cartul. *de Phil. Aug. fol.* 48. *verso.*

Il se dit figurément des choses immatérielles, & signifie, Assurance, courage, constance, résolution. La *fermeté* est une résolution invariable de suivre la raison, de

ne

ne l'abandonner jamais, & de se rendre à elle dès qu'on la verra paroitre. M. Esp. La *fermeté* raisonnable, bien loin d'être une inflexibilité, n'est pas opposée au changement; & tout changement n'est pas inconstance, comme le Vulgaire se l'imagine. Id. Il a de la *fermeté* dans l'esprit, de la *fermeté* dans ses résolutions. Il les étonna par la *fermeté* de son courage & de ses regards. Vaug. La véritable *fermeté* doit être sans audace, & sans orgueil. S. Évr. La *fermeté* est souvent ou présomption, ou opiniâtreté naturelle. M. Esp. On prend quelquefois de la dureté pour de la *fermeté*, & de la violence pour de la vigueur : ne confondez pas des choses si différentes. Bal. Il faut bien prendre garde si la *fermeté* qu'on a dans le malheur est tranquille, & si ce n'est point plutôt un orgueil déguisé, qu'une véritable constance. M. Scud. La *fermeté* se convertit quelquefois en opiniâtreté. S. Évr. Pétrone ne se piqua point d'une *fermeté* affectée à la vûe de la mort : c'étoit une indifférence molle & nonchalante. Id. La protection, l'assistance de sa grace, (de Dieu) la grandeur de leur sainteté, & la *fermeté* de leur foi. Ab. de la Tr.

Ton cœur te promet-il assez de fermeté? Rac.

L'amour dans un cœur veut de la *fermeté*. Mot. Quoique j'aie de la *fermeté* de reste, je serai bienaise qu'on ne me donne pas de nouveaux sujets de l'exercer. Buss.

Ceux qui écrivent bien ont un style également serré & poli; ils joignent ensemble la pureté de César, & la *fermeté* de Tacite. Le mot de *fermeté* est impropre en cet endroit; car il regarde plutôt l'humeur que le style. Il signifie plutôt résolution & constance, que force d'expression & de pensée. On dit bien, un style *ferme*; mais je doute que *fermeté* de style soit bon. Bouh.

FERMETTE, subst. f. Terme de Charpenterie, c'est une petite ferme qui sert aux lucarnes, ou à un faux comble.

FERMETURE, s. f. Clôture qui ferme quelque ouverture, ou passage. *Clausura, claustrum.* La *fermeture* des Chapelles de cette Eglise est de fer doré & ouvragé. La *fermeture* de cette boutique est d'une belle menuiserie. Jean Errard, dans ses Fortifications, enseigne le moyen de faire une belle *fermeture* de camp par le moyen des Chevaux-de-frise dont s'est servi le Prince d'Orange.

Fermeture, s'entend en particulier, de la manière dont la baie d'une porte, ou d'une croisée est fermée sur ses piédroits. La *fermeture* de menuiserie est l'assemblage du dormant du chassis, & des ventaux d'une porte, ou d'une croisée. *Fermeture* d'une cheminée, c'est une dale de pierre percée, qui sert à fermer & à couronner la souche d'une cheminée.

Fermeture, se dit aussi en termes de Marine. Il faut tant de bordage pour faire la *fermeture* des sabords.

Fermeture, enfin est un terme de différens Arts, & signifie en général ce qui ferme, serre, retient quelque chose; de sorte que pièce de *fermeture*, en ce sens, signifie la même chose que *clef* : car ce mot a un sens qui s'étend à beaucoup de choses dans les Arts. Voyez CLEF. *Fibula.*

☞ Fermeture. Action de fermer quelque chose. Quand l'heure de la *fermeture* de la porte est venue, le Major va chez le Gouverneur prendre les clefs. De la Fontaine. Dès que l'heure de la *fermeture* de la porte sera venue, que la Garde sera sous les armes, & les clefs arrivées, le Caporal de consigne doit allumer le fallot, & éclairer celui qui les fermera, depuis la première barrière, jusqu'à la dernière porte. Bombelles.

FERMEUR, s. m. Terme d'Anatomie. C'est un des muscles de la paupière supérieure, qui la tire en bas & contre l'œil. *Clausor.* On l'appelle autrement *l'abaisseur.* On fera une incision en croissant, selon la direction des fibres du muscle *fermeur.* Dionis.

FERMIER, ÈRE, subst. Celui ou celle qui prend à ferme ou quelques droits, ou des terres, & qui en jouit en payant le prix convenu. *Redemptor, villicus, colonus.* On trouve *Firmarius* dans la basse Latinité. Voyez l'Hist. de Bret. T. II. p. 144 & 213. Les *Fermiers* généraux des Aides sont gens riches. La *fermière* d'une métairie. Un *fermier* judiciaire est celui à qui l'on a adjugé la jouissance des biens saisis en Justice, & qui a un bail judiciaire. Un avare qui se prive de l'usage de ses biens est comme le *fermier* de ses heritiers. Bell.

Pour moi, je lis la Bible autant que l'Alcoran;
Je sçais ce qu'un fermier *me doit rendre par an.*
Desp.

Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain,
La maison le fournit, la fermière *l'ordonne.* Id.

FERMO, s. m. Nom propre d'une Ville Archiépiscopale de l'Etat de l'Eglise, en Italie. *Firmum*, ou plutôt *Firminum.* Elle est dans la Marche d'Ancône, à six lieux de Lorette, vers le sud-est, & à une lieue du Golfe de Venise. Les ruines de l'ancien *Fermo* sont un peu au-delà de la ville de *Fermo* d'aujourd'hui. Voyez Leander Alberti, *Descript. Ital. p.* 279. *& suiv. de l'édition de Venise de* 1581. Ceux de *Fermo*, *Firmini* dans Pline, L. III. C. 13. & *Firmiani* dans Tite-Live. *Porto-Fermo* est un bourg de la Marche d'Ancône, à une lieue de *Fermo* sur la côte. *Firmianorum castellum.* Quelques Géographes prennent *Porto-Fermo* pour l'ancien *Fermo.*

FERMOIR, s. m. Agraffe, courroie, ou bouton, qui servent à fermer des livres, des tablettes, des lutrins, &c. *Fibula.*

Fermoir est aussi un outil de Menuisier, ou de Sculpteur, qui est un ciseau fort tranchant. Il y en a de plusieurs figures.

☞ Fermoir à nez rond. C'est un gros ciseau de fer acéré, dont le taillant est un peu échancré & abbatu en chanfrain.

☞ Fermoir à trois dents. Les Sculpteurs en marbre & en pierre se servent de cet outil pour ébaucher leur ouvrage. Il est semblable au grand *fermoir* des Menuisiers, hors qu'il y a deux ouvertures au tranchant qui le séparent comme en trois dents, d'où il a pris son nom.

Le P. Plumier, dans son Traité de l'Art de tourner, &c. dit *formoir* & *fermoir* : c'est aux Ouvriers à décider.

FERMOSELLO. Voyez HERMOSELLO.

☞ FERMURES de sabords. C'est le bordage d'entre les deux préceintes, où sont percés les sabords. La *fermure* des sabords de la plus basse batterie doit avoir de hauteur plus du tiers de la hauteur d'entre les deux ponts à l'embelle, afin que les sabords ne puissent incommoder les préceintes.

FERNAMBOUC. Voyez FERNANBOUC. *Fernambucum.* On appelle du *Fernambouc*, du tabac de *Fernambucum*, & du bois de *Fernambouc.*

☞ FERNANBOUC, s. m. Nom qu'on donne au bois de Brésil, qui vient de *Fernanbouc*, ville de la Province de Brésil, dans la partie de l'Amérique qui appartient aux Portugais.

FERNAN. / FERNANDEZ. } Voyez { FERDINAND.

☞ FERNAND, ou FERDINAND, s. m. Nom propre. Il fit venir *Fernand* à la Cour, le reçut avec des marques particulières d'estime, & le fit Gouverneur de cette place. (Mercarquivir.) Fléch. *Vie de Xim. L. III. p.* 270. Au reste, en tous ces noms le *d* final ne se prononce point, même devant une voyelle. Voyez FERDINAND.

FERNANDINE. Voyez FERRANDINE.

FERNANDO NOROGNE. L'Île de *Fernando Norogne*, ou Noronha. C'est une île de la mer du Brésil. *Insula Ferdinandi Norunha.* Elle est à soixante & dix lieues de la cote de Rio Grande. Maty.

Fernando Pao. L'Île de *Fernando Pao.* Île d'Afrique. *Insula Ferdinandi Pao.* Elle est dans la mer de Guinée, vers l'embouchure de la mer de Camérones, à douze lieues des côtes de Benin. Maty. Les Portugais en sont les maîtres.

FERNE, s. f. Nom propre d'une petite rivière de Syrie.

Ferna,

Ferna, anciennement *Pharphao*, & *Chrysorroas*. La *Ferne* a sa source dans le mont Liban, & se divise en plusieurs branches, dont l'une baigne les muraillex de Damas, l'autre traverse cette ville, & une troisième arrose les campagnes du côté du nord. Ses eaux se perdent en partie dans un petit lac qui est à l'orient de Damas ; en partie dans la campagne ; qu'elles rendent très-fertile. MATY.

FERNÈS, subst. Nom propre d'une petite ville Episcopale de la Lagénie en Irlande. *Ferna*, *Ferna*. Quelques Auteurs écrivent *Fernès*, ou *Féarnès* ; mais sur toutes les cartes que j'ai consultées, même celles de Cambden ; j'ai trouvé *Ferns*. Cette ville est dans le Comté de Wexford, à six ou sept lieues au nord de la ville de même nom. L'Evêché de *Fernès*, suffragant de Dublin, est uni à celui de Lagblin depuis 1600. MATY.

FÉRO, ou FARRE, Maty écrit Ferto. Les Îles de *Ferro*, de *Fere*, ou de *Farre*, (*Farenses insula*,) anciennement *Glessaria insula*, sont dans l'Océan Calédonien, entre l'Ecosse, ou les Orcades, & l'Islande. On en compte jusqu'à douae, dont les principales sont Stromo, Sando, Sudro, Bordo & Fulo. MATY. L'air y est si bon, que beaucoup de gens y vieillissent jusqu'à une extrême vieillesse. Elles sont fertiles en urge & en avoine. Les Îles de *Fero* dépendent de la Couronne de Norvége, & appartiennent au Roi de Danemarck.

FÉROCE, adj. masc. & fem. Cruel, qui ne se dit au prupre que des bêtes, *Ferox*, *ferus*. Les lions, les tigres, les leopards, sont des bêtes *feroces*. Les ours sont d'un naturel *feroce*. Il vient du Latin *ferox*.

FÉROCE, se dit figurément des hommes cruels, inaccessibles, ou peu traitables, ou d'un mauvais naturel. C'est un esprit *feroce*. La solitude rend un esprit *feroce*. Les Tartares sunt cruels, & d'un naturel *feroce*. Humeur *feroce*. ABLANC. Achille étoit vaillant & *feroce*. S. ÉVR. Les jeunes gens ont aujourd'hui je ne sçais quoi de due & de *feroce* : l'air guerrier ne les quitte point. BELL. Les bêtes *feroces* ne sont pas plus ennemies entre elles que les hommes entre eux. S. ÉVR.

FÉROCITÉ, s. f. Naturel féroce, qui se dit, tant au propre des bêtes farouches, qu'au figuré des hommes cruels & intraitables. *Ferocitas*, *feritas*. Cette nation méprise les périls que sa *férocité* lui fait souvent ignorer. SAR. Toute la liberté que j'ai prise, a été d'adoucir un peu la *férocité* de Pyrrhus. RAC. Il y a des gens qu'une espéce de *férocité* rend intraitables : on ne sçait comment les aborder. BELL.

FÉROCOSSE, s. m. Arbrisseau de l'Île de Madagascar, qui porte certaines petites goussex rondes, bonnes à manger.

LAC DE FÉRÔNE, *Feronia Lacus*. Petit lac de la Campagne de Rome en Italie. Il est à une lieue de Terracine, & a pris son nom de l'ancienne *Ferenia*, qui ne subsiste plus.

FÉRONIA, ou FÉRONIE, s. f. Nom propre d'une Déesse des anciens Romains. *Feronia*. Servius dit sur le 564ᵉ vers du VIIIᵉ Livre de l'Énéide ; que c'étoit une Nymphe de Campanie. On la nommoit aussi *Junon Féronie*. Une ancienne Inscription rapportée par Spon, *sect. III.* n. 23. porte :

JVNONI FERON.
BARBIA L. F. SECVNDA
AEDEM. SIGNVM. PORTICVS.
D. P. S. P.

Elle avoit un temple sur le mont Soracte. Strabon dit que ceux que *Féronie* remplissoit de sa divinité marchoient nus pieds sur des charbons ardens sans se brûler. *Féronie* étoit Déesse des forêts, & elle se nommoit ; dit-on, *Féronie*, *a ferendis arberibus*. Elle étoit aussi la Déesse des Affranchis. Elle avoit des femmes pour Prêtresses. Voyez Gruter, page 308. Inscription 3. Tout cela marque que quoiqu'on la nommât Junon, elle étoit différente de Junon ; femme de Jupiter. Struvius, *Antiquit. Roman. Synt. C. I. p.* 162. 163. Denys d'Halycarnasse ; en parlant du Roi Tullus Hostilius, & de la guerre qu'il eut contre les Sabins, dit que les Grecs appelloient la Déesse *Féronie* Anthephore, Ἀνθηφόρε, Porte-fleurs, & Φιλοστέφανε ; Qui aime les couronnes.

Le nom de *Féronia* vient du Latin *ferre*, *Porter* ; *transporter*. Les Poëtes disent qu'un bois où cette Déesse étoit honorée d'un culte particulier ayant été consumé par le feu, on voulut transporter ailleurs la statue de la Déesse : mais le bois ayant paru aussitôt couvert de feuilles, on changea de dessein, & on laissa la statue où elle étoit. Virgile dit que *Féronia* prend plaisir à demeurer dans des bois agréables.

. : . . . *Et viridi gaudens* Feronia *luco*.

FERRAGE, s. m. Terme de Monnoie. Droit établi pour les Tailleurs particulierx qui sont obligés de fournir les fers pour monnoyer lex espéces. Ce droit est de seize deniers pour marc d'or, & de huit deniers pour marc d'argent.

☞ FERRAGE, se dit aussi du droit qui se paie aux Esgards, ou Jurés de la Sayetterie d'Amiens, pour marquer les étoffes, & leur apposer le plomb.

FERRAILLE, s. f. Vieux fers inutiles & rouillés, de quelque figure ou usage qu'ils soient, qu'il faut renvoyer aux forges. *Ferramenta vetera*, *scruta*.

FERRAILLER, v. n. S'exercer continuellement à l'escrime. *Digladiari*, *armaturam exercere*. Il se dit quelquefois des querelleurs, qui ont souvent l'occasion de se battre. Ces gens ne funt que *ferrailler* ; maix en ce sens il signifie seulement, Donner sur les lames des épéex pour faire beaucoup de bruit.

☞ FERRAILLER, se dit figurément pour Disputer fortement, contester. Ils s'engagerent dans une dispute, & ils *ferraillerent* long-temps. AC. FR.

FERRAILLEUR, s. m. Celui qui ferraille, qui se veut battre continuellement. *Digladiator*. Bergerac étoit un grand *ferrailleur*. MÉN.

☞ FERRAILLEUR, s. m. Celui qui ramasse de vieux fers, & qui en fait négoce.

☞ FERRAILLEUR. LexChaudronnlers nomment aussi de la sorte des Maitrex Serruriers, qui ne travaillent que pour eux, & dont tout l'ouvrage consiste à faire les grillex, lex pieds, & les fourchettes dex réchauds de tôle.

FERRAND. Voyez FERDINAND.

FERRANDINE, s. f. Etoffe legére dont toute la chaîne est de soie, mais qui est tremée de laine, qui différe en cela du pout de soie, dont la chaîne & la trême sont tout de soie.

FERRANDINE, s. f. Nom propre d'une petite ville, ou bourg du Royaume de Naples, qu'on nomme aussi *Fernandine*. *Ferandina*, *Ferdinanda*. Ce lieu est dans la Basilicate, près de la riviére de Basiento. MATY. Il a prix son nom de Fernandin, ou Ferdinand, Duc de Calabre, & fils d'Alphonse II. Roi de Naples, qui la bâtit, aussi-bien que son château.

FERRANDINIER, s. m. Ouvrier qui travaille en ferrandine, qui fait de la ferrandine.

FERRANT, s. m. Qui ferre les chevaux. *Solearum ferrearum aptator*, *equorum calceator*. Maréchal *ferrant*. En Espagne, il y a deux sortes de Maréchaux pour les chevaux : les uns qui ne funt que ferrer, qu'ils appellent *Herradores*, ou *ferrans* : les autres qui les pansent de leurs maladiex, qu'ils appellent *Abeytars*.

FERRANT, a aussi autrefois signifié un cheval de guerre ; comme le croit M. Bessi, ou une certaine couleur de poil de cheval. M. du Cange croit que c'est le poil pommelé. M. Ménage croit que c'est le *color ferrugineus* des Latins, couleur de gris de fer. Quoi qu'il en soit, *ferrant* a signifié un cheval, soit d'une certaine espécé, soit d'une certaine couleur ; & c'est sur l'équivoque de ce terme que roule l'insulte que les Parisiens firent à Ferrand, Comte de Flandres, qui fut pris à la bataille de Bovines par Philippe Auguste. Ce Comte étant traîné dans une litiére par deux chevaux *ferrans*, le peuple disoit que deux *ferrans* emportoient le tiers *ferrand*, & que le *ferrand* étoit enferré. Voyez du Cange & Ménage. Lexvieux Romanciers appellent chevaux *ferrans* les chevaux d'Arabie, qui étoient fort estimés autrefois, & qui le sont encore. Voyez FÉRAN.

FERRARE, s. f. Nom propre de ville. *Ferraria*, autrefois *Ferrariola*, & *Forum Alieni*, selon Bocace & d'autres. *Ferrare* est située sur la plus petite branche du Pô, appellée *Po morto*, à neuf ou dix lieues au nord de Boulogne. *Ferrare* est bien bâtie & bien fortifiée. Elle a une Université fondée l'an 1390. & une citadelle construite par Clément VIII. *Ferrare* est capitale d'un Duché dont nous parlerons au mot FERRAROIS. ☞ *Ferrare* a été érigé en Archevêché en 1735. par le Pape Clément XII. le Cardinal Ruffo en étant Titulaire. Lorsque *Ferrare* n'avoit qu'un Evêché, son Evêque étoit Acéphale, & dépendoit immédiatement du Pape. On prononce *Férare*, ou *Ferrare*. Le dernier est mieux. Voyez sur cette ville, Leander Alberti, *Descrip. Italiæ*, *p.* 345. Les Manuscrits de l'Académie des Sciences placent *Ferrare* à 29 d. 45. min. de longitude, & 44 d. 54 min. de latitude-nord. Le siége Episcopal de Vicovenza a été transféré à *Ferrare*, sous le Pape Vitalien, l'an 657. Tillemont, *Hist. Ecclés. T. XV. pag.* 191.

FERRARI, ou FERRATO, Capo *Ferrari*, Capo *Ferraso*, ou le Cap de Carbonara, est un Cap de l'île de Sardaigne, avec un port. *Carbonara*, ou *Ferrariæ Promontorium*, anciennement *Herculis portus*. Le Cap *Ferrari*, ou *Ferrato*, est à l'entrée du golfe de Cagliari, du côté du Septentrion. Il prend ses noms de Carboneta, ou Carbonara, petit lieu sur ce cap, & de l'ancienne *Ferraria*, qu'on croit y avoir été. Maty.

FERRAROIS, s. m. Nom propre de pays. Duché de Ferrare. *Ducatus Ferrariensis.* C'est une Province de l'État de l'Églíse en Italie. Le *Ferrarois* est borné au nord par l'État de Venise; au couchant par les Duchés de Mantoue & de la Mirandole; au midi, par le Boulonois & par la Romagne, dont il faisoit autrefois partie; au levant par le golfe de Venise. Le *Ferrarois* est presque tout renfermé entre les branches du Pô qui forment le lac de Comachio, & qui y rendent l'air fort mal-sain; aussi ce Duché est-il mal peuplé, & peu cultivé, quoiqu'il soit très-fertile en grains, en légumes & en chanvres. Ferrare en est la capitale. Le Duché de Ferrare appartenoit autrefois à la maison d'Est, qui l'a possédé pendant plus de deux siécles depuis 1336. Les Vénitiens s'emparérent de la Polésine l'an 1500, & en 1598, après Alphonse II. Duc de Ferrare, mort sans enfans l'année précédente, le Pape réunit à l'État de l'Église le *Ferrarois*, qui en étoit un fief; quelque chose qu'Alfonse eût faite pour tacher de faire passer ses terres à César d'Est Duc de Modéne. Comme son pere n'étoit que fils naturel d'Alphonse I. Duc de Ferrare, le Pape ne jugea pas César capable de succéder à ce Duché.

Ferrarois, oise, s. m. & f. Qui est de Ferrare ou du *Ferrarois*, originaire de Ferrare ou du *Ferrarois*; Qui est habitué dans ce pays, ou dans cette ville. *Ferrariensis.* Les Boulonois & les *Ferrarois* ont souvent des querelles au sujet des eaux qui inondent le pays. Le Cardinal Gui Bentivoglio, dont nous avons une histoire Italienne des guerres civiles de Flandre, des lettres pleines d'esprit, & quelques autres ouvrages tous élégans & très-bien écrits, étoit *Ferrarois*. L'Arioste, le Guarini, Poëtes célébres, étoient aussi *Ferrarois*.

☞ FERREIS, s. m. pl. Vieux mot. Coup d'épée. On a dit aussi *Ferrite* pour Épée.

FERREMENT, s. m. qui se dit de toutes sortes d'outils de fer qui servent à forcer ou à crocheter des portes. *Ferrum, ferramentum.* Les voleurs de nuit, qu'on saisit avec des *ferremens*, méritent la corde.

Ferremens, se dit aussi de tous les fers dont se servent les Chirurgiens pour trépaner, scier les membres, sonder les plaies, arracher les dents; & même de la plûpart des outils des artisans.

Dans la derniere édition de Rabelais, il est dit que les paysans de Poitou, par une métamorphose grossiére, appellent *ferremens* de la Messe, ce que l'on appelle ordinairement *ornemens*.

FERREMENTE, s. f. Terme de Marine. La *ferremente* comprend tout ce qui est de fer, bronze, airain, cuivre, sur un bâtiment. *Ferramenta. Æramenta navis.*

FERRÉOL, s. m. Nom propre d'homme. *Ferreolus. S. Ferréol*, Évêque d'Uzès sur la fin du sixiéme siécle, que des calomniateurs firent exiler à Paris. Chastelain, *Martyrol. p.* 808. Voyez encore FERJUS & FORGET.

FERRER, verbe act. Garnir de fer; mettre les fers nécessaires à quelque chose. *Ferro munire, armare, instruere. Ferrer* une porte, y mettre la serrure, les gonds, les clous, les verroux, les barres. *Ferrer* un train de carrosse. Ferrer des roues. *Ferrer* des aiguillettes; c'est en garnir les extrémités de quelque métal, soit de fer blanc, soit de cuivre, soit d'argent.

On dit absolument *Ferrer*, pour dire, Mettre des fers aux pieds des chevaux. On a dit *ferrare* dans la basse Latinité avec la même signification. *Ferrer* à glace, c'est leur mettre des fers avec des crampons. Ferrer à lunette, en pantoufle, à fer voûté, à patin, à bec de corbin; ce sont diverses maniéres de *ferrer* qu'ont inventé les Écuyers. Autrefois on ne *ferroit* point les chevaux avec des clous, on se contentoit d'attacher les fers avec des liens, à peu près comme les souliers. Voyez Ménage, qui rapporte un endroit de Scaliger là-dessus. Charles IX. *ferroit* fort bien son cheval. Maseur.

La coutume de *ferrer* les chevaux ne paroît introduite qu'environ l'empire de Sévére. M. Fabrotti assure qu'il n'en a découvert aucun vestige sur la colomne de Trajan. Les Grecs ne *ferroient* pas non plus les chevaux. Xénophon, dans le Livre qu'il a composé de la maniére de les élever, recommande de jetter devant la porte de l'écurie quatre ou cinq charretées de petites pierres, pour endurcir la corne des poulains en passant dessus. Il est vrai qu'il avertit de les arreter d'un bord de fer, ce que Vossius entend de la corne des chevaux, qui devoit être défendue tout au tour d'un tour de fer, lisant [illegible], au lieu de [illegible]: mais il s'agit des pierres, & non de la corne des chevaux, ce qui ne convient point à l'endroit de Xénophon, & ne feroit aucun sens.

On dit aussi quelquefois, *Ferrer* d'argent, en parlant d'une canne, d'un livre, d'une cassette, & même des chevaux; pour dire, les garnir d'argent aux endroits où les autres se contentent de mettre du fer. Par la même raison on dit aussi *ferrer* d'or. L'Acad.

☞ Ferrer. C'est un terme de Conciergerie, qui signifie, Donner les fers à un prisonnier. L'Ordonnance se sert du terme d'attacher les fers aux pieds; mais les Geoliers disent *ferrer*, qui est plus court. C'est un mauvais préjugé pour un accusé, quand on s'avise de le *ferrer* pendant l'instruction de son procès.

☞ Ferrer une piéce d'étoffe. C'est y apposer un plomb de visite, & le marquer avec un coin d'acier. Ce terme est particuliérement en usage dans la fabrique de la Sayetterie d'Amiens. Dans les autres manufactures de lainage, on dit Plomber, ou Marquer.

On dit proverbialement, *Ferrer* la mule, quand les valets, ou les commissionnaires trompent sur le prix des marchandises, & les comptent plus qu'ils ne les ont achetées. Ce proverbe vient d'une action que fit autrefois le Muletier de Vespasien, au rapport de Suétone, qui, sous prétexte qu'une des mules étoit déferrée, arreta long-temps la litiére de cet Empereur, & par-là fit avoir audience à celui à qui il l'avoit promise moyennant quelque somme d'argent, dont l'Empereur ayant connoissance voulut partager avec lui le gain qu'il avoit fait à *ferrer* la mule. ☞ Voici une autre origine de ce Proverbe, selon le Chevalier de Rior, dans ses *Heures perdues*: Au temps que les Conseillers au Parlement de Paris alloient au Palais, montés sur des mules, leurs Laquais pendant la séance jouoient, & pour avoir de l'argent, ils en demandoient à leurs Maîtres, sous prétexte que leurs mules avoient besoin d'être *ferrées*. On dit qu'un avare se *ferre* la mule à lui-même sur sa propre dépense. Id.

On dit qu'un homme est bien *ferré*, est *ferré* à glace; pour dire, qu'il est extrêmement fort sur la matiére sur laquelle on l'attaque. Voiture passoit pour un railleur des mieux *ferrés*. Mén. M. de Racan, qui d'ailleurs n'étoit pas trop *ferré* parleur, fut si étonné. Id. On dit qu'un homme est difficile à *ferrer*; pour dire, qu'il ne se laisse pas gouverner aisément.

Ferré, ée, part. *Ferratus.*

On

On appelle un chemin *ferré*, celui qui est pavé, ou dont le fonds est dur, ou de roche, ou pierreux, où les chevaux n'enfoncent point. On dit en ce sens, un gué *ferré*.

Ainsi on a appellé chemins *ferrés*, les grands chemins de l'Empire bâtis par les Romains dans les Provinces, tant à cause de leur dureté, que parcequ'ils étoient construits de pierre noire, qui avoit la couleur de fer.

☞ Ferré, ée. Etoffe *ferrée*, est celle qui est plombée & marquée d'un coin d'acier.

On appelle figurément un style *ferré*, un style dur & trop ferme. *Stylus præfractior*. Plusieurs ont dit que Tertullien avoit un style *ferré*.

On appelle de l'eau *ferrée*, celle où on a trempé une bille d'acier rougie au feu. *Aqua chalybeata, aqua ferraria*: elle est fort astringente.

Me faisant boire en chambre bien ferrée,
Fade tisanne, avecques eau ferrée. Marot.

On appelle en proverbe, un avaleur de charrettes *ferrées*, un grand mangeur, & un grand fanfaron qui menace.

On appelle aussi, Gueule *ferrée*, Celui qui mange son potage trop chaud, ou qui est avantageux en paroles, qui parle toûjours, ou qui rompt en visière à ceux qui lui contredisent.

☞ FERRERIE, f. f. On appelle Grosse *ferrerie*, les gros ouvrages auxquels les Marchands Ferrands ont droit de travailler par leur Statuts & Lettres Patentes.

FERRET, f. m. Fer qu'on met au bout des lacets & des aiguillettes, pour les passer dans des œillets. *Ferramentum*.

☞ On dit proverbialement d'une chose de peu de valeur, & dont on ne fait nul cas, Qu'on ne voudroit pas en donner un *ferret* d'aiguillette. Ac. Fr.

Ferret, est aussi dans l'Architecture une espèce de durillon qui se trouve dans des pierres, qui est plus dur que le reste de la pierre, à peu près comme un nœud dans le bois des arbres. Les Tailleurs de pierres se plaignent des *ferrets*, jurent contre les *ferrets*, parceque les *ferrets* gâtent leurs instrumens.

Ferret, est aussi un terme de verrerie. Voyez. FERET.

FERRÉTE, ou FERRETTE, f. f. Vieux mot, qui veut dire *épée*. On a appellé autrefois une épée du nom de *ferrette*, à cause que les épées sont de fer, ou d'acier, qui est une espèce de fer; comme on dit en Latin *ferrum*, pour signifier une épée.

FERRETE, f. f. Nom propre d'une petite ville d'Alsace, Province de France. *Ferritum*, *Firretum*. Les Allemands la nomment Pfirt. *Ferréte* est située à la source de la rivière d'Ill, à trois lieues au couchant de Bâle. Elle est capitale d'un Comté qu'on appelle du nom de cette ville, Comté de *Ferréte*, mais plus connu aujourd'hui sous celui de Suntgaw, ou Sondgaw, que quelques Auteurs distinguent cependant du Comté de *Ferréte*. Le Comté de *Ferrete*, (*Firretensis Comitatus*,) a eu ses Comtes particuliers jusqu'à Ulric, qui mourut sans enfans males. Sa fille Johanne porta ce Comté, avec le Suntgaw, à Albert d'Autriche, son mari; Sigismond, Archiduc d'Autriche, frere de Frideric III. le vendit cent mille écus d'or à Charles le Hardi, Duc de Bourgogne. Par la paix de Munster il a été cédé à la France, malgré les oppositions de l'Evêque de Bale, à qui le domaine direct appartenoit. Voyez Pfanner, *De Præcip. German. Principum Gentibus*, c. 1. & le mot Suntgaw. & Hadr. de Valois, *Notit. Gall. p.* 365. au mot *Mura*, p. 538. au mot *Sagentensis pagus*. Hofman & Maty l'appellent en Latin *Ferreta*: mais le mot Allemand Pfirt, montre que *Firretum* est son véritable nom Latin.

FERRETIER, f. m. Marteau de Maréchal qui lui sert à ajuster ses fers sur l'enclume à chaud & à froid. *Malleus ferrarius*.

FERREUR, euse, f. Qui ferre. *Ferreur* d'aiguillettes. *Ferreuse* de mule.

☞ Ferreur. Celui qui plombe, & qui marque avec un coin d'acier les étoffes de laine.

☞ FERREUX, euse, adj. Qui tient du fer, qui participe des qualités du fer. *Ferrugineus, a, um*. Les eaux de la fontaine minérale de Pontamousson sont *ferreuses*. Il rapporte les sentimens des Auteurs qui ont traité des eaux minérales *ferreuses*. Journ. des Sç. On dit aussi *Ferrugineux*. Les eaux minérales froides & *ferrugineuses*, appellées en Latin *acidulæ*. Id.

FERRI, f. m. Nom propre d'homme. C'est la même chose que *Féderic*, ou *Fréderic*, *Fridericus*. Guyot dans sa Bible dit l'Empereur *Ferri*. Dans la Maison des Comtes de Vaudemont, branche de celle de Lorraine, il y a deux ou trois Princes nommés Fréderic, ou *Ferri*. Fréderic, ou *Ferri* de Lorraine, premier de ce nom, Comte de Vaudemont, Seigneur de Guise, &c. surnommé le Courageux, fils puîné de Jean Duc de Lorraine, & de Sophie de Virtemberg, qui fut tué à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre de l'an 1415. *Ferri* de Lorraine, Seigneur de Rumigni, second fils de celui-ci, & de Marguerite de Joinville, Comtesse de Vaudemont, sa femme. Fréderic, ou *Ferri* de Lorraine, IIe du nom, Comte de Vaudemont, &c. petit-fils de *Ferri* I. & de Marie d'Harcourt, épousa en 1454. Iolande d'Anjou, Duchesse de Lorraine, fille de René le Bon, Roi de Naples, de Sicile, & d'Arragon.

De *Fridericus* on a fait *Frideric, Frédric, Féderic, Fédric, Ferric, Ferri*.

FERRIER, f. m. Nom de famille qui s'est formé de *Ferrarius*, Ouvrier en fer, Serrurier, comme Ferrières est venu de *Ferraria*.

☞ Le FERRIER, f. m. Nom d'un ruisseau de France, dans l'Evêché de Pamiers. Le ruisseau de *Ferrier* donne des paillettes d'or. Voyez M. De Reaumur, *Hist. de l'Ac. des Sc.* 1718.

FERRIÉRE, f. f. Sac de cuir, que ceux qui ont équipage portent à la campagne, pour referrer les chevaux qui ont perdu leurs fers, quand cela arrive en des lieux éloignés de Maréchaux. *Saccus ferrarius*. On y met un brochoir, des tricoises, des clous à pointes, & des fers à tous pieds, dont on se sert au besoin.

Ferrière, est aussi une grosse bouteille de métal, & ordinairement d'argent, dans laquelle on porte du vin chez le Roi. Elle est carrée, ou demi-ronde d'un côté, & plate de l'autre. On en orne les buffets, & les Dames en mettent de petites sur leurs toilettes; elles sont remplies de fleur d'orange. La *ferrière* n'est différente du flacon que par la figure. Dans Rabelais, la *ferrière* est un flacon de cuir. Panurge appelle sa *ferrière*, *Vade mecum*.

FERRIÉRES, f. m. Nom propre de différens lieux de France, ainsi nommés apparemment parcequ'autrefois il y avoit des mines, ou des manufactures de fer. *Ferraria*. Un bourg, ou petite ville du Gâtinois, à 2 lieues au nord de Montargis, se nomme *Ferrières*. C'est-là qu'est l'Abbaye de *Ferriéres*, Ordre de S. Benoit, qui se nomma d'abord Béthléem. *Ferrières* est aussi un bourg de Provence, & l'un de ceux qui composent la ville de Martigues. *Ferriéres* est encore un village du Loudunois, avec une Abbaye de Bénédictins. Il est situé sur la rivière d'Argenton. *Ferrieres* est un lieu du Dauphiné, dans le Diocèse de Grenoble, célèbre par ses mines de fer, il donne aussi son nom à un village voisin qu'on appelle la *Ferrière*, & qui est aux confins de la Savoye, dans les Alpes, au-delà de l'Isère. Voyez Hadrien de Valois, dans sa Notice des Gaules, au mot *Ferraria*, p. 193.

☞ FERRIFICATION, f. f. Terme de Physique, ou d'Histoire naturelle. Changement en fer, production de fer. *Ferrificatio, conversio in ferrum*. Comme il y a des pétrifications, on prétend qu'il y a aussi des *ferrifications*.

FERRILANT, f. m. Si l'on dit *Ferrilande*, il le faut faire feminin, suivant la remarque que nous ferons au mot LAND. Maty écrit *Ferriland*, mais mal. C'est une contrée de l'île de Terre-neuve dans l'Amérique septentrionale. *Ferrilandia*. *Ferri*, ou *Ferrea terra*. Les Anglois ont quelques colonies dans le *Ferriland*; & ce sont eux qui ont donné ce nom à ce canton, ou parcequ'ils y trouverent du fer, ou parceque la terre est de couleur de fer.

FERRO, Fiume del *Ferro*, ou de Salefo. Rivière de Fer. C'est une rivière de l'Anatolie en Asie. *Fluvius Ferreus*, anciennement *Calycadnus*. Elle coule dans la petite

Caramanie, & se décharge dans la mer de Cypre, environ à 14 lieues au levant de Scalemure. MATY. Voyez encore FERO.

FERROL, s. m. Petite ville, ou bourg d'Espagne, avec un assez bon port. *Ferrolium, Forneli.* Elle est dans la Galice, sur le même golfe que la Corogne, mais au septentrion, à l'embouchure de la Juvia.

☞ FERRON, s. m. Marchand qui vend le fer neuf en barres, ou autre échantillon.

FERRONNERIE, s. f. Lieu où on vend, ou celui où se fabriquent les ouvrages de fer. *Officina ferraria.* Il y a à Paris la rue de la *Ferronnerie.* ☞ Elle est ainsi nommée, parceque S. Louis donna pour Dieu, & en aumônes aux pauvres femmes Lingéres de Paris, qui vendent vieilles chemises, & aux pauvres Ferroniers, qui ne peuvent avoir maisons, la place d'autour les Innocens. *Vie de S. Louis.*

FERRONNIER, IÉRE, s. m. & f. Marchand qui vend les gros ouvrages de fer & de cuivre. *Ferrarius mercator.* On dit aussi *ferron.* POMEY.

FERRUGINEUX, EUSE, adj. Qui tient en quelque chose de la nature du fer. Qui est melé de parties de fer. *Ferrugineus.* On le dit de certaines fontaines minérales, dont les eaux, passant dans la terre par des mines de fer, entraînent des parties de ce métal, & s'impreignent de ses principes. Les eaux de Forges, celles de la fontaine de Fer à Bourges, celles de Tunbridge & de Wels en Angleterre, sont *ferrugineuses.*

FERRURE, s. f. Garniture de fer; tout le fer qui s'emploie à quelque chose. *Ferramentum.* Toute la *ferrure* de ce bâtiment coûtera tant. La *ferrure* d'une porte, d'une cassette. On dit aussi une *ferrure* de cuivre, d'argent, &c. pour dire, une garniture de cuivre, d'argent, &c.

FERRURE, signifie quelquefois, la maniére d'employer le fer, & sur-tout celle de ferrer les chevaux. Une *ferrure* à la Turque.

FERRURE, signifie aussi, le travail de l'ouvrier qui ferre. Il coûte vingt écus par an pour la *ferrure* de deux chevaux de carrosse.

☞ FERRY, s. m. Nom propre d'homme. C'est une corruption, ou abbréviation de celui de Frédéric. *Fredericus.* On a fait *Féderic, Federi, Fedri Ferry,* ou *Fré* Il étoit Duc de Lorraine en 1210.

FERSE *de toile*, s. f. Terme de Marine. C'est un lé de toile. Cette voile a tant de *ferses*, & chaque *ferse* tant de cannes; pour dire, tant de largeur, & tant de hauteur.

FERT, Devise des Ducs de Savoye. Quelques-uns l'attribuent au Comte Amé le Grand, en mémoire de la prise de Rhodes, & disent que ce sont des lettres initiales de ces quatre mots *Fortitudo ejus Rhodum tenuit.* D'autres disent qu'elle est de l'invention du Comte Verd, à cause du collier honteux qu'il fit porter au Marquis de Saluces, lorsqu'il reçut son hommage, comme s'il eût voulu dire *fert*, il le porte. Favin, en attribuant l'Ordre du collier de Savoye à une amourette, explique la devise par ces quatre mots, *frappez, entrez, rompez tout.* Mais ce sont-là tous contes faits à plaisir; & on la trouve dans des monnoies du Comte Thomas, de Louis de Savoye, Baron de Vaud, & de Thomas II. Comte de Morienne, pere d'Amé le Grand, dès le XIII[e] siecle. Voyez Guichenon. *Fert* est un vieux mot, qui signifioit un assez bon augure, comme on l'apprend de Michel Scot, lequel vivoit sous l'Empereur Frédéric II. Selon le ms. 516. de la Bibliothéque de S. Germain des Prés. *Medium inter utrumque, ut fert.* C'étoit la situation que les Comtes de Savoye avoient alors. Ils tenoient un milieu entre les Princes de leurs temps. Ils n'étoient ni Rois, ni petits Seigneurs, & *fert* étoit le milieu entre la grandeur & la petitesse.

FERTACH. Voyez FARTACH.

FERTE, s. f. Nom que l'on donne dans l'Ordre de Malte à une aumône que l'on quête à l'Offertoire de la Messe. *Ferta.* Ce mot s'est fait par abbréviation & par corruption d'*offerta*, offerte, offertoire.

FERTÉ, s. f. *Firmitas*, s'est dit autrefois pour *fermeté*, & reste encore dans plusieurs noms de lieux & de familles de France. La *Ferté* Bernard, *Bernardi firmitas*: on a dit aussi quelquefois *feritas Bernardi, Milonis*, &c. Originairement c'est *firmitas.* La *Ferté* Alais; la *Ferté* Sennecterre; la *Ferte* sur Aube; la *Ferté* Gaucher; la *Ferté* Saint Aubin; la *Ferté* sous Jouarre; la *Ferté* Milon. *Fermeté* dans l'ancien langage signifioit *forteresse*, comme nous l'avons déja dit. On lit dans l'Histoire de Bertrand du Guesclin, Bertrand alloit autour de la *fermeté*; & dans Froissard, villes, *fermetés*, ou forteresses.

FERTÉ, est donc un vieux mot, qui signifioit forteresse. On distinguoit anciennement de cinq sortes de forteresses. La *Ferté*, la Marche, le Rollat, le Recet, & le Donjon. Les meilleures & les plus fortes places s'appelloient *Ferté.*

Le siége a mis environ la *Ferté*: Roman de Garin le Loheeanes. Quelques lieux de France retiennent encore aujourd'hui le nom de *Ferté.* Le Seigneur de la *Ferté.* Macé est appellé *Dominus de feritate Matthai.* Dans le Cartulaire de Philippe Auguste, fol. 23. on y joint ordinairement dans l'usage le nom de celui qui a fait bâtir la forteresse, comme la *Ferté* Anjou; la *Ferté* Milon; la *Ferté* Baudouin; la *Ferté* Gaucher, &c. De *Firmitas*, on a dit, *Fermeté, fermté*, & ensuite *ferté.* Voyez FERMETÉ. & Pasquier, *Rech.* L. VIII. c. 37. On donnoit ce nom, comme aujourd'hui celui de *château*, & celui de *fort*, aux lieux que l'on fortifioit, que l'on mettoit hors d'insulte, & où l'on tenoit garnison pour arrêter les ennemis, ou les brigands de la campagne. De-là vient que tant de lieux le portent encore à présent. Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 194. Quelques Auteurs les appellent *Feritas*, au lieu de *firmitas.* C'est une faute. ID.

La *Ferté Alais*, ou *Alés*, par corruption, pour le Fort, ou la *Ferté* d'Adélaide, ou d'Alix. *Firmitas Adelaidis.* Maty écrit aussi la *Ferté Aleps*, & l'appelle aussi en Latin *Firmitas Aleppia*, sans rapporter, & sans qu'on voie l'origine & la raison de ce nom.

Hadrien de Valois, dans sa Notice de France dit, que ce lieu fut appellé Alais de la Comtesse Adélaïde femme de Gui le Rouge de Rochefort, frere d'Odon Comte de Corbeil; ou de la Reine Adelaide épouse de Louis VII. & mere de Philippe Auguste. Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 194. Il dit qu'elle fut encore appellée la *Ferte* Baudouïn.

La *Ferté Aurain*, bourg de France dans le Blaisois. *Firmitas Auroni.* Il est à sept lieues au midi d'Orléans. De Valois, p. 195. dit la *Ferté* Aurrain, & la place dans l'Archidiaconé de Sully.

La *Ferté Baudouin*, se on Had. de Valois, *Not. Gall. p.* 195. C'est la meme chose que la *Ferte* Alais.

La *Ferté Bernard*, que l'on prononce quelquefois Bénard, est une petite ville de France dans le Maine. *Firmitas Bernardi.* Elle est sur la riviére d'Huisne, au confins du Perche; & on l'appelle aussi la *Ferté* sur Huisne: c'est une Baronnie érigée en Pairie. Il y a un siége Royal dont les appellations vont directement au Parlement de Paris. Robert Garnier qui florissoit sur la fin du XVI[e] siécle, & qui a passé pour le premier Poëte Tragique de son temps, étoit de la *Ferté Bernard.* Le Territoire de la *Ferté* Bernard s'appelle le Fertois. Hadr. de Valois, *Not. Gall. p.* 194.

La *Ferté en Brai.* Bourg de Normandie dans le Diocèse de Rouen. *Firmitas in Braio*; c'est-à-dire, *in luto, in paludibus.* Il est entre Gournai & Neuchâtel, à une lieue de Forges, & à demi-lieue de Rouvrai & de Sigi. La *Ferte* en Brai a titre de Vicomté, Châtellenie & haute-justice. Il y avoit à la *Ferté* en Brai un prieuré de Chanoines Réguliers, qui a été transféré vers l'an 1151. à S. Laurent-en-Lions. *Defer. Géogr. & Hist. de la haute Norm. tom.* 1. *p.* 116. La Vicomté de la *Ferté* en Brai comprend cinquante-deux paroisses. CORN.

☞ LA FERTÉ-CHADDRON. Petite ville de France, au Nivernois. C'est une ancienne Baronnie.

La *Ferté Fresnai*, Bourg de France dans la haute Normandie. *Firmitas Fraxineti*, ou *Fraxinata*, ou *Fraxinosa.* Il est du Diocèse d'Evreux, à une grande lieue de Saint Evroul, & à quatre de Lyre. Il y a un ancien château entouré d'eau. CORN.

La *Ferte Gaucher*, Bourg de la Brie Champenoise en Fran-

ce

ee. *Feritas*, ou *Firmitas Galtherii.* Il est sur la rivière de Morin, à cinq lieues au midi de Château Thierry, & à quatre au-dessus de Colomiers. MATY, CORN.

La *Ferté* Hubert est dans la Sologne. Hadr. de Valois, *Not. Gall. p.* 195.

La *Ferté Imbault*, ou comme on prononce, la *Fert'-Imbaut.* Bourg de France dans le Blaisois, à quatre ou cinq lieues de Remorentin vers le levant. *Firmitas Imbaldi.* MATY. On y voit un beau Château. CORN.

La *Ferté Milon*, ville de l'île de France. *Firmitas Milonis*, ou *Millonis.* Elle a un beau Château, & est située sur la petite rivière d'Ourche, entre Soissons & Meaux. MATY. L'Ourche divise la *Ferté Milon* en haute & basse ville. On dit qu'elle fut bâtie sous le régne de Louis VI. surnommé le Gros, par un Comte Milon, dont elle retient le nom. Elle a appartenu au XIIe. siecle à Hugues, ou Huès le Blanc, qui y fonda le Prieuré de Valgis en 1110. Racine étoit de la *Ferté Milon.*

La *Ferté Nabert, Firmitas Naberti*, étoit autrefois un lieu du Diocèse d'Orléans, & dans le pays Chartrain. Voyez la Notice des Gaules d'Hadrien de Valois, p. 195.

La *Ferté S. Aubin*, Bourg d'Orléans en France. *Firmitas Sancti Albini.* Il est entre Orléans & la *Ferté Aurain.*

La *Ferté* sous Jouarre, ville de France dans la Brie inférieure. *Firmitas sub Jotro. Firmitas subter Jotrum.* Maty l'appelle aussi la *Ferté Autoul*, ou, comme on le voit dans le Traité de Police, T. II. p. 980. la *Ferte au col*, à quatorze lieues de Paris. Voyez ci-dessus. La *Ferté sous Jouarre* est sur la Marne, à l'endroit où elle reçoit le petit Morin. Il y a à la *Ferté* sous Jouarre, ville, cité & université. La cité est une île, presque toute occupée par un fort beau château bâti à la moderne. De Valois écrit La *Ferté sous Jouerre.* On mesure à la *Ferté sous Jouarre* par boisseau, & par bichet : le bichet tient deux boisseaux : quatre bichets font le setier du pays, & il en faut six pour le setier de Paris. DE LA MARE, *à l'endroit cité.*

La *Ferte* sur Aube, petite ville ou bourg de France en Champagne. *Firmitas ad Albulam.* Elle est ainsi nommée, parcequ'elle est sise sur la rivière d'Aube, vers les frontières de Bourgogne, à quelques lieues au-dessus de Bar-sur-Aube.

La *Ferté* sur Grône, Bourg avec Abbaye. *Firmitas ad Gronam.* Il est dans le Duché de Bourgogne, à deux lieues de Chalons, du côté du sud, sur la petite rivière de Grône. ☞ Son Abbaye est la première fille de Citeaux. Elle fut fondée l'an 1113. Bertrand en fut le premier Abbé. Pierre I. son succeсseur, fonda les Abbayes de Tileto en Lombardie, & de Locedio en Piedmont. Mazières, Barona & San Sergio furent fondées dans la suite; & cette première fille de Citeaux n'a pu produire que ces cinq, d'où sont sortis dix autres monastères. Ainsi sa filiation est la moins considérable des cinq de Citeaux, & ne s'étend qu'en France & en Italie. P. HÉLYOT, *T. V. C.* 30. L'Abbaye de la *Ferté* sur Grône, dans une forêt, fut le premier Monastère fondé par l'Abbaye de Citeaux; & il fut nommé La *Ferté*, pour marquer que c'étoit le premier affermissement de ce nouvel Ordre. VILLEFORE.

La *Ferté* Aucoul. *Firmitas Auculphi.* Maty la confond avec la *Ferte* sous Jouarre. Hadrien de Valois semble les distinguer, sans dire où celle-ci est située.

La *Ferté* au Vidame. *Firmitas Vicedomini.* Lieu ainsi appellé parcequ'il appartenoit au Vidame de l'Eglise de Chartres. Had. Valef. *Not. Gall. p.* 194.

FERTELLE, mesure plus connue dans le Brabant que par-tout ailleurs. C'est un quart de boisseau.

FERTEU, s. m. Nom propre d'un lac de Hongrie, que l'on nomme sur nos Cartes Neusidlerzée. Voyez ce mot. *Ferteu* vient de *Ferto*, l'un des noms Latins qu'a eus ce lac.

FERTILE, adj. m. & f. Fécond, abondant; qui rapporte beaucoup, qui fait bien profiter la semence qu'on y met. *Fertilis, ferax.* La culture, les amendemens, rendent les terres plus *fertiles.* Contrée *fertile* en toutes sortes de choses. ABL. Il y a des arbres qui sont plus *fertiles* les uns que les autres. On distingue dans le Jardinage les plantes *fertiles* & les sauvages. Ce que Virgile appelle *feraces figere humo plantas*, Charles Etienne l'appelle en François *affier, affiëber*, piquer des plantes *fertiles.* Arbre *fertile*, se prend pour arbre fruitier, ou pour arbre qui porte beaucoup, qui est bien chargé de fruits. On dit aussi une année *fertile*, celle où les fruits de la terre ont bien donné, où on a bien recueilli des vins, des blés, &c.

FERTILE, se dit figurément des choses spirituelles. Il a un esprit *fertile* en belles pensées; c'est-à-dire, abondant, & capable de produire facilement. Les esprits les plus *fertiles* viennent à s'épuiser à la fin, & nous font tomber avec eux dans la langueur. S. EVR. Le panégyrique de ce Prince est un sujet bien *fertile*, une matière abondante & *fertile.*

Trop heureux Scuderi, dont la fertile *plume*
Peut tous les mois, sans peine, enfanter un volume.
BOIL.

Notre siècle est fertile *en sots admirateurs.* ID.

FERTILEMENT, adv. Abondamment, avec fertilité. *Fertiliter.*

FERTILISER, v. act. Rendre fertile. *Fœcundare.* La marne jettée bien à propos engraisse & *fertilise* les terres. On compare la charité à un grand fleuve, qui roulant ses eaux sans bruit *fertilise* les campagnes, & porte l'abondance dans les villes. BOUH. On demande à Dieu la pluie, ou le beau temps, pour *fertiliser* son champ, avec plus de véhémence que les vertus Chrétiennes. DE VILL.

FERTILISER, se dit aussi figurément de l'esprit. Les préceptes de la Rhétorique sont propres à former, & à *fertiliser* l'esprit : elle ouvre des sources d'invention. CL.

FERTILISÉ, ÉE. part. *Fœcundatus.*

FERTILITÉ, s. f. Abondance. *Fertilitas, feracitas.* La bonne culture est cause de la *fertilite* des terres. La *fertilité* de l'année sera grande. Le Pérou a tant de *fertilité*, qu'en quelques endroits une mine de blé qu'on y a semée, en a rapporté trois cens, & même jusqu'à cinq cents, dans les premières années qu'ils ont été défrichés. Thalès avoit prévu qu'il y auroit une grande *fertilité* d'olives. Les peintres se servent de la corne d'Amalthée pour figurer la *fertilité.*

FERTILITÉ, se dit figurément des choses spirituelles. La *fertilite* d'un esprit, d'une matière. Cent volumes que j'ai mis au jour ne prouvent que trop la *fertilité* de ma plume. G. G.

FERTOIS, subst. m. Le *Fertois*, c'est le territoire de la Ferté Bernard, *Ager Firmitatensis*, dans Hadr. de Valois, *Not. Gall. p.* 194.

FÉRU, UE. Voyez FÉRIR.

FERVAQUES, s. m. Bourg de Normandie. *Fervaquiæ.* Il est situé sur la rivière de Touques, entre Lisieux & Vimoustier.

FERVAQUES, *Fervaquia.* Abbaye de filles de l'Ordre de Citeaux en Picardie, dans le Diocèse de Noyon : elle étoit autrefois à deux lieues de S. Quentin, en un lieu où il ne reste plus qu'une ferme, dont la cour a au milieu une fort belle fontaine, qui est la source de la Somme. L'Abbaye a été transférée à S. Quentin.

FERVEMMENT, adv. D'une manière fervente. *Ferventer, fervidè.* Ce bon Religieux prie *fervemment* & avec assiduité.

FERVENT, ENTE. adj. Qui a de l'ardeur, de l'empressement à faire quelque chose. On le dit particulièrement en matière de dévotion. *Fervens.* Une *fervente* prière obtient la grace qu'on demande. C'est un zele *fervent* qui anime les Missionnaires à aller precher l'Evangile. Une charité *fervente*, est celle qui donne un prompt secours. L'Amour de Dieu nous rend plus *fervens* à remplir nos devoirs. PORT-R.

FERVEUR, s. f. Ardeur, zéle, sentiment vif & affectueux, avec lequel on se porte aux choses qui régardent la piété, la charité, &c. action empressée qu'on a pour faire quelque bonne œuvre. *Fervor, æstus, studium.* La véritable *ferveur* est tempérée par la prudence : elle n'est point bruyante, & ne s'empresse point à faire de l'éclat; mais les hypocrites ont des *ferveurs* indiscrettes, pour se faire une réputation de zéle par

leurs emportemens. De Vill. Il est difficile que les occupations du dehors ne ralentissent la *ferveur* du dedans, & que le cœur ne se ressente de la diversité de tant d'objets qu'on lui présente. Fl. Il ne faut pas confondre la *ferveur* d'une pieté raisonnable avec les excès d'un zéle indiscret. Boss. L'usage fréquent des Sacremens, bien loin de diminuer sa *ferveur*, la rendoit plus circonspecte & plus respectueuse. Fl. Il faut apporter un tempéramment judicieux à votre *ferveur*. C'est un chaud ami qui fait plaisir avec *ferveur*. Cet écolier étudie avec trop de *ferveur*; cela ne durera pas. On dit quelquefois la *ferveur* de l'âge; pour dire, la chaleur de la jeunesse. Cela est pris du Latin, *fervor ætatis*.

Ferveur, Se prend assez ordinairement, & par abus, pour un excès de zéle qui n'est point réglé par la sagesse & par la prudence, pour une pieté indiscrette, pour une vertu peu solide. C'est ce qui a fait dire au P. d'Orleans dans la vie du B. Stanislas Koska, On se trompe quand on dit que la *ferveur* est la vertu des Novices: on la devroit plutôt appeller la vertu des parfaits, puisqu'elle n'est rien autre chose que la charité, à laquelle on donne le nom de *ferveur* quand elle est parfaite, & qu'elle est devenue maitresse de tous les mouvemens du cœur. Cette erreur vient de ce que l'on confond assez souvent la *ferveur* avec une certaine impétuosité naturelle, par laquelle les commençans se sentent portés à entreprendre beaucoup de choses, bien moins pour plaire à Dieu que pour contenter leur amour propre, qui leur inspire un desir secret de se contenter par des actions que les autres ne font pas, & dans lesquelles la nouveauté leur fait trouver quelque sorte de plaisir.

FERULA. Voyez FERLA.

FÉRULE, s. f. Petite palette de bois, assez épaisse; sceptre de pedant, dont il se sert pour fraper dans la main des écoliers qui ont manqué à leur devoir. *Ferula*. On le dit aussi du coup qui fait la correction. Tu vas passer pour ridicule chez les Rois du pays Latin, dont le sceptre est une *férule*. Mai. M. Perrault appelle les Pédagogues, la gent porte-*férule*. Le mot Latin *ferula* a servi aussi pour signifier la crosse & le baton des Prélats.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme est sous la *férule* de quelqu'un; pour dire, qu'il est sous sa discipline, sous sa correction; qu'il dépend de lui.

FÉRULE, s. f. *Ferula*. Plante umbellifere, dont la plupart des espéces connues sont fort hautes. La plus ordinaire, *Ferula fœmina Plinii*, *C. B.* a ses racines longues un peu branchues, vivaces; elles poussent des tiges moelleuses, légéres, hautes de sept à huit pieds, garnies dès leur bas de feuilles fort grandes, branchues, découpées en une infinité de laniéres larges d'une ligne: ces feuilles embrassent la tige par leur queue, qui est creusée en maniére de gouttiere. Elles sont d'un verd foncé & plombé. L'extrémité de la tige est garnie de branches qui sont soutenues par de petites feuilles coupées en quelques laniéres; ces branches portent des umbelles de fleurs composées chacune de cinq petites pétales jaunâtres, soutenues par un fruit composé de deux semences applaties, longues d'un demi pouce sur quatre lignes de largeur.

Il y a d'autres espéces de *férule*. En quelques endroits les *férules* deviennent aussi grandes que des arbres; & ceux de la Pouille les brûlent en guise d'autres bois. Pline dit, que les ânes aiment fort les *férules*; mais que c'est un poison à toute autre bête de charge: & que pour cette raison les ânes furent consacrés à Bacchus, à qui les *férules* sont dediées. Comme le bois de la *férule* est très-léger, & néanmoins ferme, Pline dit, L. XIII. C. 22. que les vieillards s'en servoient ordinairement pour baton. On l'attribuoit à Pluton, apparemment, dit Tristan, pour conduire les morts, ou parcequ'il étoit toujours représenté sous la figure d'un vieillard. Voyez cet Auteur, T. I. p. 46. & 47. où il y a plusieurs remarques sur la *férule*.

Ce mot *ferula* vient, à ce que l'on prétend, de *ferire*, *fraper*: car anciennement on chatioit les enfans avec les tiges de ces sortes de plantes; & c'est de-là que ce nom de *férule* est demeuré à l'instrument, soit de bois, soit de cuir, dont on se sert pour chatier les enfans.

La *férule* dans le bas Empire étoit le sceptre des Empereurs; comme on peut le remarquer sur les médailles. C'est une tige assez longue, dont le haut est plat & carré. L'usage en est fort ancien parmi les Grecs, qui appelloient leurs Princes [illegible], c'est-à-dire, *porte-férules*.

En termes de Liturgie *férule* signifie dans l'Eglise Orientale, un lieu séparé de l'Eglise où s'assembloient les Fidéles. Les Pénitens du second ordre appellés *Ecoutans*, (*auscultantes*, [illegible],) se tenoient dans la *férule*, & n'avoient pas permission d'entrer dans l'Eglise. Voyez le Triode, & l'Eucologe des Grecs.

Le nom de *férule* fut donné à ce lieu, parceque ceux qui s'y tenoient étoient en penitence par ordre de l'Eglise, *sub ferula erant Ecclesiæ*.

FERZE, s. f. Terme de Marine usité sur la mer Méditerranée. On dit *ferze de Cotonine*; c'est une largeur de toile pour faire des voiles. *Tela velis idonea, apta*.

F E S.

FÉSANCE. Voyez FAISANCE.

FESCENNIN. Terme d'Histoire, On appelle vers *Fescennins*, des vers satyriques & pleins de paroles trop libres & grossiéres, qu'on récitoit au temps des nôces chez les Romains. *Fescennini versus*.

☞ Il faut dire *fescennin*, & non pas *fescennien*. Les Comédies ne consistérent plus, suivant l'ancien usage, dans des vers *fescennins* & des saillies grossiéres. De S. Aubin. Le Nom des vers *Fescennins* vient de la petite ville de *Fescennium*, maintenant le bourg de Gelése, dans le Patrimoine de S. Pierre.

Ce mot de *Fescennin* vient du Latin *Fescennianus*, formé, selon Macrobe, de *Fascinum*, charme, ensorcellement. Le peuple croyoit que les vers *Fescenniens* étoient propres à écarter ces maléfices, & à en empêcher l'effet.

FÉSENSAC, s. m. Village de France, dans l'Armagnac, avec titre de Comté. *Fidenciacum*, *Fidenciacus*, ou *Fidentiacensis Vicus*. Le Comté de *Fésensac* comprenoit autrefois tout l'Armagnac & tout l'Astarac. *Comitatus Fidentiacensis*, *Pagus Fidentiacensis*, *Fidentiacum*. Le village de *Fésensac*, qu'on nomme communément le *Vic Fésensac*, étoit autrefois considérable; les guerres civiles l'ont ruiné. La ville d'Ausch étoit du Comté & territoire de *Fésensac*. Hadr. Vales. *Not. Gal. p.* 195.

FESIÉRES, s. m. Vieux mot, qui signifie *faiseur*, *artisan*, celui qui fait une chose. *Artifex*, *opifex*, *factor*.

Mes donc quand je n'en suis fesiéres,
J'en puis bien être receticres. R. de la Rose.

☞ FESLE. FESLER. FESLURE. FESOLI. } Voyez { FELLE. FÊLER. FÊLURE. FIESOLI.

☞ FESSE, ou FISEN, s. m. & f. Grande habitation de Numidie, qui confine avec les déserts de la Libye, avec le Royaume d'Agadez, au Pays des Négres, & avec l'Egypte.

FESSE, s. f. *Clunis*, *nates*. La partie charnue qui est au derriére de l'homme & de la femme, sur laquelle on s'assied. Les Grecs ont cru bien louer Venus en l'appellant [illegible]; c'est-à-dire, aux belles *fesses*. On le dit aussi de quelques animaux, comme du cheval; mais non pas en tous. Au bœuf elle s'appelle *cimier*, au mouton *éclanche*, au cochon *jambon*, &c. ☞ On dit, Courir la poste sur ses *fesses*; pour dire, Courir la poste à cheval. Ac. Fr.

Ce mot vient du Latin *fissile*, ou *fissa*, parceque ces parties sont fendues. Guichard le dérive du mot Hébreu [illegible], *misaba*, qui signifie la même chose. Ce mot Hébreu vient de la racine [illegible], *pasa*, ou *fasa*. D'autres le font venir du mot Latin *fessus*, (*las*,) parceque ceux qui sont las se reposent sur cette partie en s'asseyant.

On dit proverbialement & bassement d'un homme, qu'il ne va que d'une *fesse*, quand il s'applique négligemment à quelque travail. On appelle fils de quatre *fesses*, celui à qui on veut dire une légére injure. On dit aussi d'un homme qui a gaté quelque besogne, Il en a pour

cent écus dans les *fesses*, si on lui fait payer cent écus.

☞ On dit de ceux qui ont grande peur, qu'ils ont chaud aux *fesses*.

Dans l'ancien blason on appelloit autrefois *fesse*, ou *faisse*, ce qu'on appelle maintenant *fasce*, & en Latin *fascia*.

Les Médecins appellent aussi *fesses*, deux petits corps ronds, & un peu durs, qui sont dans le cerveau, & touchent à la glande pinéale, ou *conarium*.

Fesse, Terme de Vanier. Osier tors au milieu des paniers des claies, & autres ouvrages. *Viminei texti pars ima*, Faire la *fesse* d'un panier.

☞ Fesses d'un vaisseau. Ce mot se dit particuliérement des flûtes, & de la rondeur ou des façons qui sont à l'arrière sous les trèports.

On appelle *fesse-cahier*, un copiste qui écrit des rôles diligemment, & le plus au large qu'il peut, pour gagner au plus vite son argent. Un *fesse-pinte*, celui qui a bientôt bû une pinte.

On appelle aussi, *fesse-Matthieu*, un homme qui prête à gros intérêt, & qu'on ne veut pas nommer ouvertement usurier. C'est un terme qu'on a dit par corruption, au lieu de dire, Il fait le S. Matthieu, ou ce que S. Matthieu faisoit avant sa conversion; car on tient qu'il étoit usurier.

> ☞ *L'usure & la Poësie*
> *Ont fait jusques aujourd'hui*,
> *Du* Fesse Matthieu *De Brie*,
> *Les délices & l'ennui.* R.

FESSÉE, Terme bas & populaire, qui ne se dit guére qu'en cette phrase, J'aurai le fouet, & vous la *fessée*, Ce mot signifie des coups de fouet qu'on reçoit. Le peuple dit aussi, Il a eu la *fessée*, il aura la *fessée*. Il faut prononcer le premier *e* muet, comme s'il y avoit *fecée*.

FESSER, v. act. Fouetter, donner sur les fesses. *Flagellare, flagello verberare, cædere.* On *fesse* les écoliers pour les châtier. Ce cocher *fesse* trop ses chevaux.

Fesser, se dit aussi de ce qu'on a bientôt expédié. *Conficere, absolvere.* Les écoliers ont bientôt *fessé* leur déjeûner, leur miche; pour dire, qu'ils l'ont bientôt mangée.

☞ Fesser, v. act. On dit familiérement qu'un homme *fesse* bien son vin; pour dire, qu'il boit beaucoup & sans peine. Ac. Fr.

On dit proverbialement à de petits écoliers, qu'ils s'en aillent à l'école *fesser* le maître.

Fesser en Termes de Chymie. Voyez FÉCER.

Fessé, ée, part. & adj. *Flagello exceptus, verberatus, passus tergo verbera.* Cu *fessé*.

FESSEUR, s. m. Qui se plaît à fesser. *Plagosus.* Ce pédant est en réputation d'un grand *fesseur*.

> *Témoin Montmaur, ce Professeur*,
> *Qui seroit un pauvre* fesseur,
> *S'il n'avoit point les trois Estiennes*,
> *Avecque les gloses anciennes* Ménage.

FESSIER, s. m. Les deux fesses, le derrière. Une paire de grosses fesses. *Tergum.*

Fessier, se dit aussi des muscles extenseurs de la cuisse. Il y a le grand *fessier*, le moyen *fessier*, le petit *fessier*. Le grand *fessier* est ainsi nommé, parcequ'il fait la plus grande partie de la fesse. Ce muscle est le plus épais de tous ceux du corps. Le moyen *fessier* tient le milieu, tant en grosseur qu'en situation, entre le grand & le petit *fessier*. Le petit *fessier* est ainsi appellé, parcequ'il est le plus petit des trois. Ces trois muscles font l'extension de la cuisse, en la retirant en arrière, & ils forment les fesses.

FESSONE, ou FESSONIE, s. f. Nom propre d'une Déesse des anciens Romains. *Fessonia.* Ce nom vient de *fessus*, las, fatigué. *Fessonie* étoit une Divinité qu'on invoquoit dans la lassitude. Les gens de guerre, surtout, l'invoquoient dans les travaux, & dans les fatigues de leur métier. Saint Augustin en parle dans la Cité de Dieu, L. IV. C. 21. Quelques manuscrits l'appellent Fessone, *Fessona*, au lieu de *Fessonie*.

FESSU, ue. adj. Qui a de grosses fesses. *Natibus probè instructus.* Un homme *fessu*, une femme *fessue*.

FEST, ou FESTE. Vieux mot. Au lieu de *faiste*, *Fastigium.* Voyez Ménage.

FESTAGE. Voyez FÉTAGE.

☞ FESTAL, ale, adj. Qui appartient aux fêtes. *Festalis, e.* Du Pin attribue à S. Athanase l'Épitre *festale*; mais il se trompe: elle est d'un autre Athanase, aussi Patriarche d'Alexandrie, mais postérieur à l'autre. L'Épitre *festale* est une Épitre sur les fetes.

FESTE, Voyez FÊTE.

FESTE, s. f. Nom propre d'homme. Voyez FESTUS.

☞ FESTIEMENT, s. m. Vieux mot. Festoyement, bon accueil. On a dit aussi *Festier*, pour Festoyer, régaler, faire bonne chere à quelqu'un.

☞ On disoit encore *Festage*, pour Droit sur les festins.

FESTER. Voyez FÊTER.

FESTILOGE, s. m. Prononcez l'*s*. Discours, livre, ouvrage sur les fetes. *Festilogium.* C'est le titre d'un livre fait autrefois en Angleterre, contenant les fêtes de divers Saints. Chastelain.

Ce mot est moitié Latin & moitié Grec, de *festum*, *fête*, & λόγος, *discours*.

FESTIN, s. m. Grand repas qu'on donne avec cérémonie. *Epulum, convivium.* N'attendez pas un *festin* par ordre, je ne vous donnerai que mon ordinaire: vous n'aurez qu'un chapon pour tout *festin*. Il y a plusieurs Coutumes & Arrets qui obligent les Prélats & les Chapitres à faire un certain nombre de *festins* chaque année. Un superbe *festin*, un *festin* magnifique. J'abhorre ces *festins* où la joie ressemble à la fureur, & où le libertinage prend la place de la liberté. M. Scud.

> *Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin*,
> *Que d'en faire à sa mere un horrible* festin. Rac.

Dans l'Antiquité, tant profane que sacrée, les sacrifices n'étoient ordinairement que des *festins* sacrés, ou de Religion. ☞ C'étoient des *festins* qui n'étoient que pour les Dieux, & sur-tout pour Jupiter, Apollon, Latone, Diane, Hercule, Mercure, Neptune, &c. On servoit à ces Dieux un repas magnifique dans leurs Temples en certaines occasions aux dépens du public; & leurs Prêtres en profitoient. Il y avoit un Dieu pour présider aux *festins*. Voyez Comus. Il y a un Traité des *festins* par M. Muret. Heiss, dans son Hist. de l'Empire, Liv. II. c. 27. décrit le *festin* que Charles IV. fit après qu'il eut fait la Bulle d'or, & où tous les Electeurs firent leurs fonctions. Jamais les Perses ne discouroient d'affaires sérieuses qu'au milieu des *festins*, & ils ne laissoient pas d'y rencontrer, aussi bien que les Athéniens, quoiqu'ils y apportassent beaucoup plus de cérémonies. Mascur. *p.* 711.

Ce mot vient de *festum*, à cause que les premiers Chrétiens faisoient des *festins* les jours de Fete, qu'ils appelloient *Agapes*. M. Huet le dérive de *festinare*, qu'on trouve dans l'ancien Interpréte Latin du Commentaire d'Origéne sur S. Matthieu, *ut veniens illuc Jesus festinet cum discipulis suis*.

L'Écriture represente la béatitude de la vie à venir sous l'idée d'un *festin*. Les Païens ont aussi parlé des *festins* des Dieux immortels, comme de la suprême félicité. Il n'y a point de nation qui approche des Anglois pour la magnificence des *festins*. Ceux qu'ils font à présent ne sont rien en comparaison des *festins* qu'on faisoit autrefois en Angleterre. Les *festins* qui se font au sacre des Rois, à la cérémonie des Chevaliers de l'Ordre de la Jarretière, des consécrations d'Evêques, traitemens d'Ambassadeurs, &c. Les *festins* du Maire de Londres sont decrits dans les lettres de Grégorio Léti & ailleurs. Voyez aussi l'état d'Angleterre, où l'on fait le détail prodigieux de tout ce qu'on sert dans les *festins* du Roi. L'Auteur ajoûte qu'il a été nécessaire que le Roi d'Angleterre gagnât ainsi les Anglois qui aiment les *festins* comme les Princes d'Italie amusent leurs sujets par des Comédies qu'ils aiment fort.

On dit proverbialement, qu'il n'y a tel *festin* que de gens chiches, tel *festin* que de gueux, quand toutes leurs bribes sont ramassées. On dit aussi, Il n'y avoit que cela pour tout *festin*; pour dire, Il n'y avoit que cela

à

à manger. Moliere a fait une Comédie sous le nom de *Festin* de Pierre.

FESTINER, v. n. Faire festin. *Epulum agere, epulari, inter epulas.* Cette noce dura huit jours, pendant lesquels on ne fit que danser, *festiner* & se réjouir. Il n'est plus guére en usage que dans le style bas. Il étoit aussi v. act. *Festiner*, ou festoyer ses amis, *adhibere in convivium, excipere convivio.* POMEY. Autrefois on a dit *fester*, & *festier*, pour *festiner*. Les deux premiers mots sont hors d'usage, & le dernier est bas.

FESTINÉ, ÉE, participe.

☞ FESTINO, s. m. Terme Barbare & technique, ou artificiel, dont les Logiciens se servent pour exprimer un mode de la seconde figure. C'est celui dont la majeure E est universelle négative, la mineure I particulière affirmative, la conclusion O particulière négative.

E La vertu ne trouble point la conscience.

I Il est quelque plaisir qui trouble la conscience :

O Donc quelque volupté n'est pas vertu.

☞ FESTIVE, s. f. Vieux mot. Jour de fête.

FESTO, s. m. Nom propre de deux anciennes villes, dont il ne reste que des ruines. *Phæstum.* L'une étoit dans le territoire de la ville de Candie, & l'autre en Macédoine.

FESTON, s. m. Ornement composé de fleurs, de fruits & de feuilles entremêlées ensemble, qu'on mettoit aux portes des temples où on faisoit quelque fete, ou réjouïssance. On en mettoit aussi dans tous les endroits où l'on vouloit donner des marques de réjouïssances publiques. *Encarpus ; corolla foliata.* Il fit joncher les chemins de fleurs & de *festons*. VAUG. On en mettoit aussi sur la tête des victimes aux sacrifices des Païens. S. Paulin dans son troisiéme poëme sur S. Felix n'oublie point de remarquer les *festons*, & les couronnes de fleurs qu'on mettoit à la porte de l'Eglise & sur le tombeau du Saint. TILLEM. *Hist. Eccl. T. XIV. p. 72.*

De festons *odieux ma fille est couronnée.* RAC.

On met encore des *festons* de lierre garnis d'oripeau, ou de clinquant, aux portes des Eglises où il se fait quelque solemnité. On les appelle *festons postiches.* Les Italiens ont des décorateurs qu'ils nomment *Festaroli*, qui sont des gens qui font des *festons*, & autres ornemens pour les fetes.

FESTON, en termes d'Architecture, est un ornement dont les Architectes, les Peintres & les Menuisiers enrichissent leurs ouvrages : ce sont des cordons ou faisceaux de fleurs, de fruits, & de feuilles, liés ensemble, plus gros par le milieu, & suspendus par les extrémités, d'où il retombe des chûtes à plomb à chaque bout. Cet ornement de sculpture représente les *festons*, ou longs bouquets que les Anciens mettoient autrefois aux portes des temples, ou des lieux où on faisoit quelque fete. Les *festons* se mettent ordinairement dans les frises, le long des bordures, & aux autres lieux vuides qu'on veut orner.

☞ FESTONNER, v. act. Se *festonner*, faire un feston, prendre la forme d'un feston. *Encarpum formare, coronam foliatam efficere.* Les arcades étoient enrichies de rideaux d'étoffe cramoisie, bordés de gaze d'or, qui relevés vers l'imposte avec des cordons d'or, se *festonnoient* dans l'épaisseur des tremeaux. *Descript. des Fest.*

☞ FESTONNÉ, ÉE, part. pass. Formé en feston. Les croisées du second ordre étoient aussi meublées de leurs rideaux, bordés de demi-lez de gaze d'or, *festonnés* comme ceux des arcades. ID. Toutes les croisées étoient meublées de rideaux jaunes & argent, relevés & *festonnés* le long des tremeaux. ID. Surmonté d'une pente *festonnée. Nouvel. Litér.* Rideaux *festonnés.* ID.

FESTOYER, v. act. Régaler, faire bonne chère à ceux qui viennent en quelque maison. *Hilarè excipere, comiter habere, adhibere in convivium.* Ce mot est vieux.

On dit en proverbe d'un grand mangeur, Il a toujours dix aunes de boyaux vuides pour *festoyer* ses bons amis.

FESTOYÉ, ÉE. part.

FESTU. Voyez FÊTU.

FESTUS, s. m. Nom propre d'homme. *Festus. Festus* donc étant arrivé dans la province vint, trois jours après, de Césarée à Jérusalem. PORT-R. Le P. Bouhours, M. Simon, & généralement tous nos Traducteurs, parlent ainsi. Je ne sache que M. Tillemont qui dit *Feste*, au lieu de *Festus*.

F E T.

FÊTAGE s. m. *Jus accipiendi epuli.* Ce mot se prend pour le droit de festin. POMEY. En plusieurs endroits le Chapitre a droit de *fêtage* plusieurs fois l'année, & l'Evêque doit le traiter.

FÊTAGE, signifie aussi un droit qui se léve sur chacun fêt, ou fait de maison. *Festagium.*

Ce mot de *fêtage* dans ce dernier sens vient de *fastigium.*

☞ FÊTARD, ARDE, adj. Vieux mot. Paresseux, qui se résout avec peine à faire une chose.

FÊTE, s. f. *Festum.* Solemnité ou réjouissance qu'on fait dans l'Eglise, en l'honneur de Dieu ou d'un Saint. Bien des gens prennent le concours qui se fait dans nos Eglises à l'occasion de la *fête* des Saints, pour des assemblées de cérémonie, plutôt que de dévotion : comme si ces solemnités ne se faisoient que pour le spectacle, & non pour l'exemple. FL. Les jours de *fête* ne doivent point être des occasions de débauche & de libertinage.

Le mot *fête* vient du Latin *festum*, que quelques-uns dérivent de *feriari*, fêter, chomer, célébrer une *fête* : d'autres le tirent du Grec ἑστιᾶν, qui signifie la même chose, & qui vient d'ἑστία, *foyer*, & *Vesta.* Pour ἑστία il en est qui le font venir de l'Hebreu [illegible], *feu de Dieu.*

FÊTE-DIEU, ou *Fête du S. Sacrement.* Chorier, Hist. de Dauphiné, T. II. p. 217. l'appelle *fête* du corps de Dieu, & du précieux Corps de Dieu. C'est une *fête* célébre dans laquelle on fait des Reposoirs & des Processions en l'honneur du Saint Sacrement. Cette *fête* est la même que la *fête* du corps de CHRIST. Elle a été instituée par Urbain IV. l'an 1264. Elle fut célébrée premiérement au Diocèse de Liége en 1246. sur les révélations d'une Recluse du pays, nommé Julienne. Elle a été confirmée au Concile de Vienne en 1311. & par Jean XXII. en 1318. Voyez Du Cange au mot de *Fête*, où il rapporte la cause, l'institution & les cérémonies de plusieurs *fêtes*, & de leur translation. Voyez ci-dessus au mot Dieu, & les Bollandistes, *Propylaum Maii, P. II. p. 51. & suiv.* Et dans leur *Paralipomena ad Conatum in Catalogos Pontificum, Dissert. 43. p. 104.*

Fête fetée, ou *fête de commandement*, c'est un jour où il est défendu de travailler, & où l'on est obligé de vaquer au service divin. *Fête d'Eglise*, ou *de Patron*, c'est une *fête* qu'on célébre dans une Eglise particuliére le jour du Patron de cette Eglise. Ou bien *fête* de Patron, c'est le jour du Saint dont porte le nom celui qui la chome, ou qui la fête. *Fête* de Patron, est encore la *fête* d'une Confrairie, où les Confréres célébrent le Saint sous la protection duquel ils sont, ou bien le Saint ou le mystére dont la Confrairie porte le nom, ou qu'elle a choisi pour l'honorer particuliérement. *Fête* chomée, c'est la même chose que *fête* fetée. Voyez CHOMER. Les quatre *Fêtes* solemnelles sont, Pâques, la Pentecôte, la Toussaints & Noël. On les appelle quelquefois les quatre nataux, du mot natal, qui ne convient proprement qu'au jour de Noël. Les Espagnols les appellent *Pasquas* ; c'est-à-dire, les Pâques. *Fête double*, c'est une *fête* plus solemnelle qu'une autre, où on double les Antiennes. *Fête semi-double*, celle où on ne les double point. Il y a dans certains bréviaires des *fêtes* triples, dans lesquelles on dit trois fois l'Antienne de *Magnificat.* Petite *fête*, c'est d'ordinaire une Octave, comme la petite *Fête-Dieu*, qui est l'Octave de la *fête* du Saint Sacrement, & qu'on appelle petite, tant parcequ'elle n'est pas fetée tout le jour, que pour la distinguer du jour du Saint Sacrement, qui est la grande *fête-Dieu. Fête mobile*, est une *fête* qui ne tombe pas toujours au même jour du mois, qui n'a point de jour fixe ; comme la *fête* de Paques, & les autres qui en dépendent.

Il y a des *fêtes* qui sont ordonnées par l'Eglise, & d'autres

tres qui ne sont que de police, ou de dévotion du peuple. Ainsi les jours que certaines villes ont fait de vœux, ont été delivrées de la peste, ou de quelque autre malheur, &c. sont fetes, sont chommés par ordre du Magistrat. S. Roch, au moins en bien des endroits. n'est qu'une *fête* de police, ou de la dévotion du peuple.

Violer une *fête*, c'est travailler contre les commandemens de l'Eglise.

☞ Les Juifs, outre le jour du Sabat, ont beaucoup de *fêtes*, comme celles de Paques, des Semaines ou de la Pentecôte, du Chef de l'an, du jour du Pardon, des Tabernacles, des Lumiéres ou de la Dédicace, & du Purim.

☞ La *fête* de Pâques dure une semaine: mais les Juifs qui sont hors de Jérusalem & de son territoire, la font durer huit jours, suivant l'ancienne coûtume. Cette *fête* arrive d'ordinaire le 15 du mois de Nisan, repondant souvent à Avril. C'est la commémoration de la sortie d'Egypte.

☞ La *fête* de la Pentecôte, qui dure deux jours entiers, est célébrée le six du mois de Sivan, 49 apres le second soir de la Paque. Ils disent que ce fut ce jour-là que la Loi fut donnée sur le mont Sinai.

☞ La *fête* du Chef de l'An se célébre les deux premiers jours du mois de Tisri ou Septembre, par lequel les Juifs commencent leur année. Ils tiennent par tradition que ce jour-là Dieu juge particuliérement des actions de l'année derniére, & dispose des évènemens de celle dans laquelle on va entrer. Le premier soir de l'année en sortant de la Synagogue, ils se disent les uns aux autres, *Sois ecrit en bonne année.*

☞ Le dixiéme du meme mois de Tisri est le Jeûne des Pardons, ordonné dans le Levitique. Deux ou trois heures avant que le soleil se couche, on va à la priére d'aprés-midi, & on revient souper; ce repas devant finir avant le coucher du soleil. Alors plusieurs s'habillent de blanc & de draps mortuaires. Ils ôtent leurs bas & leurs souliers, & vont ainsi à la Synagogue. Le lendemain dès le point du jour ils retournent tous à la Synagogue, vetus comme le jour précédent, & ils y demeurent en priéres jusqu'à la nuit; puis ils sortent & se saluent, se souhaitant les uns aux autres une longue vie.

☞ Le 15 du mois de Tisri est la *fête* des Tabernacles, en mémoire de ce qu'à la sortie d'Egypte ils campoient ainsi dans les déserts. Cette *fête* dure neuf jours.

☞ La *fête* des Lumiéres, ou de la Dédicace, commence le 25 de Chisleu ou Decembre, & dure huit jours. Elle est célebrée en mémoire de la victoire que les Machabées remporterent sur les Grecs. On allume une lampe le premier jour, deux le second, & ainsi en continuant jusqu'au dernier jour qu'on en allume huit. On célèbre dans la meme *fête* l'entreprise de Judith sur Holoferne. On peut travailler pendant ces huit jours.

☞ Quant à la *fête* de Purim, voyez au mot *Purim*.

☞ La nouvelle Lune est encore un jour de *fête* pour les Juifs. On peut travailler & faire les affaires ce jour-là; mais les femmes ont accoûtumé de s'abstenir du travail, en mémoire de ce qu'elles ne voulurent point donner leurs pendans d'oreilles & leurs joyaux pour faire le veau d'or; mais pour construire le Temple.

Les Païens avoient aussi leurs *fêtes*, les Bacchanales, Saturnales, &c. Ils avoient aussi leurs *fêtes* instituées à diverses fins. Les unes étoient établies pour rendre graces aux Dieux de quelque bienfait, ou pour leur demander du secours, ou pour appaiser leur colére en leur présentant des offrandes. On en célébroit d'autres à l'honneur de quelques Héros, ou pour conserver la mémoire de quelque événement célébre. Comme on n'écrivoit point l'Histoire en ce temps-là, ces cérémonies parlantes servoient au peuple de livres & de lecture. Il y avoit aussi des *fêtes*, ou plutôt féries, uniquement établies pour délasser le peuple de son travail. Leurs *fêtes* étoient divisées en jours de sacrifices, & jours de banquets; en jours de jeux, & en jours de féries.

Les *Fêtes* du Palais, ce sont les jours où le Parlement se repose & n'entre point.

La *Fête* d'une personne, ou la *fête* de son nom, est la *fête* du Saint dont elle porte le nom; & Payer sa *Fête* c'est regaler ce jour là ses amis.

Fête, en matiére profane, est une réjouissance que le peuple fait aux entrées, aux naissances des Rois, ou pour quelque autre sujet de joie. On le dit en particulier des assemblées qui se font pour se divertir en des occasions de noces, de baptemes, de bals, de chasse, &c. On fit une grande *fête* ce jour-là chez M. un tel. J'étois prié de cette *fête*. Les *fêtes* de Versailles ont été fort galantes & magnifiques. Le Roi a donné une *fête* aux Dames. Mol. Se trouver à des *fêtes* de taureaux. Voit. Je ne puis m'empecher de vous particulariser un peu la *fête*, ou plûtôt plusieurs *fêtes* ensemble qui se donnerent ici (à Seaux) Dimanche passé. Genest. Vous voulez que je vous instruise des particularités de la *fête* de Chatenay. Id. Vous imaginerez aisément sans moi toutes les beautés & tous les agrémens de cette *fête*. Id. Quoique les *fêtes* que donnoit le Prince fussent bien véritablement de son goût. Mlle L'Heritier. Troubler la *fête* se dit pour, Troubler le plaisir de quelque compagnie, de quelque assemblée.

Fête, se dit aussi des accidens facheux qui nous surprennent. Nous ne fûmes jamais à telle *fête*.

Arrachons, déchirons tous ces vains ornemens
Qui parent notre tête;
Revetons-nous d'habillemens
Conformes à l'horrible fete
Que l'impie Aman nous apprête. Rac.

Faire *fête*, signifie, Caresser, faire un accueil. Quand ses amis le viennent voir, il ne sçait quelle *fête* leur faire, quelle chére leur faire. Il signifie encore, Donner des espérances. Il y a longtemps qu'il nous fait *fête* d'un repas qu'il nous promet. On dit aussi, qu'un chien fait *fête* à son maître, quand il le caresse à sa maniére.

Faire *fête* à quelqu'un de quelque chose, c'est aussi lui en marquer de la joie, l'en féliciter, la lui vanter.

Qu'on ne m'en fasse plus fête,
Cette beauté n'est qu'une bête. Corn.

..... de la tête
L'animal soupirant, comme il peut, me fait fête.
P. le Moine.

Se faire de Fête, signifie marquer la joie qu'on a de ce qu'une chose est arrivée, ou l'espérance qu'on a qu'elle arrivera. Mlle de la Vigne dit, en parlant de la Philosophie de Descartes, qu'elle espére voir reçue & enseignée dans les Ecoles,

Alors sans faire bruit, sans me faire de fête,
Je chanterai tout bas votre illustre conquête.

Fête, se dit proverbialement en ces phrases. Cet homme se fait de *fête*; pour dire, qu'il veut se rendre nécessaire, ou se méler d'une chose où il n'est point appellé. On dit aussi de celui qui fait, ou voit faire quelque chose qui lui est fort agréable, qu'il est à la *fête*. Quand il entend médire de son rival, il est à la *fête*, il est à la joie de son cœur. ☞ On dit: Tant dure le vin, tant dure la *fête*. C'est la réponse que font ceux à qui on reproche qu'ils ne ménagent pas assez ce qu'ils ont. Aux Vêpres on connoît la *fête*; pour dire, qu'on juge d'un ouvrage par la préface, qu'on juge d'un festin par ses apprêts, &c. Lorsqu'on entend quelque debat, ou qu'on voit les gens de mauvaise humeur, on dit qu'il y a là quelque *fête* mal gardée. On dit: La *fête* passée, adieu le Saint; pour dire, qu'on ne fait plus de cas d'un homme, lorsqu'il n'est plus en place, & qu'on oublie volontiers les choses passées.

On dit que les jours de jeûne il est *fête* au Palais, par une méchante pointe, à cause que le palais de la bouche ne travaille point. Et on appelle *Trouble-fête*, un homme chagrin qui survient dans une assemblée de plaisir. Valets de *fête*, sont ceux qui se parent pour faire honneur à la *fête*, au mariage de leurs parens. On dit aussi, Aux bonnes *fêtes* les bons coups; pour dire, que la bonne *fête* n'empeche pas qu'on ne fasse de mé-

rentes actions. On dit aussi de celui qui nous apprend les choses que nous sçavons, que c'est un bon Astrologue, il devine les *Fetes* quand elles sont venues. On dit aussi à des gens craintifs, & qui s'affligent des choses qui n'arriveront peut-être pas, qu'il sera assez temps de chommer les *Fêtes* quand elles seront venues. On dit aussi, Il n'est pas tous les jours *fête*; pour dire, qu'on ne fait pas la même chose pour tout le monde.

Fête a Bâtons. Cela se dit pour, *fête* solemnelle, grande *fête*, parceque ces jours-là, ceux qui ont la dignité de Chantre, ou qui en font les fonctions, sont au chœur avec un grand bâton en façon de bourdon.

Fête des Ânes, Cérémonie qui se faisoit autrefois à Rouen dans la Cathédrale, le jour de Noël. Elle consistoit en une Procession, où des Ecclésiastiques choisis pour cela représentoient les Prophétes de l'ancien Testament, qui avoient prédit la naissance du Messie. Et parceque Balaam y paroissoit avec les autres, monté sur une ânesse, on donna à cette cérémonie le nom de *fête des ânes*. On joignoit aux Prophètes la Sibylle Erythrée, & Virgile même, à cause de sa VI[e] Eglogue, &c. Quand la Procession étoit rentrée dans l'Eglise, les Chantres disoient quelque chose aux Juifs & aux Gentils, qui étoient censés représentés par le peuple qui étoit à droit & à gauche. Après quoi ils appelloient les Prophétes l'un après l'autre, qui récitoient chacun une Prophétie concernant le Messie. Tous les autres venoient ensuite, & la Sybille la derniére. La *fête* finissoit par un motet que chantoient ensemble les Prophètes & les Chantres. Voyez le Glossaire Latin de Du Cange.

Fête des Foux. *Stultorum feria*, ou *festum*. Deux *fêtes* ont porté ce nom, l'une dans le Paganisme, & l'autre dans le Christianisme. La premiére, qu'on nommoit *féries des foux*, ou plutôt des *sots*, s'appelloit aussi Quirinales. *Quirinalia*, comme nous l'avons remarqué au mot FÉRIE. Elle se faisoit pour le petit peuple, les sots, qui ne sçavoient pas de quelle Curie ils étoient, & ne faisoient pas les sacrifices particuliers avec leur Curie aux Fornacales, qui étoit le jour que chaque Curie faisoient les siens; ceux-ci donc qui ignoroient de quelle Curie ils étoient, & ne sçavoient à quelle Curie se joindre aux Fornacales, les faisoient tous ensemble un autre jour, qui étoit le 17 Février, qu'on appelloit les *féries des foux*, ou *des sots*, & les Quirinales.

La seconde, que l'on appelloit en France la fête des Soûdiacres, étoit une réjouissance pleine d'impiétés, que les Clercs, les Diacres, & les Prêtres mêmes, faisoient dans quelques Eglises pendant l'Office divin, un jour entre Noël & les Rois, principalement le premier jour de l'an; ce qui faisoit qu'on la nommoit encore la *fête des Calendes*. Une lettre circulaire écrite en 1444. par les Docteurs de Paris, à tous les Evêques de France, Belet, Docteur de Paris, Du Cange, dans son Glossaire Latin, & Thiers, dans son Traité des Jeux, décrivent les sacriléges & les impiétés qui s'y commettoient. Voyez aussi l'Histoire de Bretagne, Tome I. pag. 586.

La *fête* des foux a duré en France plus de 150 ans. Mézeray en parle en ces termes: Les Prêtres & les Clercs alloient en masque à l'Eglise, & au sortir de là se promenoient dans des chariots par les rues, & montoient sur des théatres, chantant toutes les chansons les plus vilaines, faisant toutes les postures & toutes les bouffonneries les plus effrontées, dont les Bâteleurs aient accoutumé de divertir la populace.

La *fête* des Innocens se célébroit dans quelques Monastéres de Provence, à peu près comme la *fête* des foux dans les Cathédrales & les Collégiales. Voyez la Lettre de Naudé à Gassendi, & le Traité des Jeux de Thiers.

☞ Fête aux Ais. Les petits Marchands de Paris appellent ainsi les jours de *fêtes* des Patrons des Paroisses sur lesquelles ils demeurent; parceque, quoique les ais de leurs boutiques soient fermés, la plûpart ne laissent pas de vendre en dedans; faisant ainsi entendre que la *fête* n'est pas pour eux, mais seulement pour les ais de leur boutique.

Fêtes des O. Voyez O.

Fête du Perroquat, ou de l'Arc. C'est ainsi qu'on nomme à Montpellier le divertissement, ou l'exercice public institué pour exercer la jeunesse à tirer juste, & qu'on nomme ailleurs le Papeguay, en d'autres endroits l'Oiseau. Cet exercice a été institué à Montpellier par les Rois d'Arragon, lorsqu'ils en étoient maitres. Et ce qu'il y a de particulier, c'est que le perroquet s'y tire encore avec l'arc, au lieu qu'ailleurs, depuis l'invention de la poudre à canon, on l'abat avec le fusil, & qu'à Montpallier non-seulement le peuple & les artisans sont de ce divertissement; mais le Capitaine est toujours un Seigneur du pays, qui a sous lui un Lieutenant, un Enseigne, & autres Officiers. Voyez Moréri.

Fête du Sacre, On appelle ainsi en Anjou la Fête du Saint Sacrement, la Fête-Dieu, qui se célébre le Jeudi après le Dimanche de la Trinité. *Festum Corporis Christi.*

FÊTER, v. act. Chommer une Fête. *Festum diem agere.* Le Patron d'une ville, d'une Eglise n'est *fêté* que dans le Diocése, ou dans son Eglise. Il y a des Saints qu'on *fête* à Rome, qu'on ne *fête* point en France.

Il fête *en ses sermens tous les Saints de l'Eglise.*
Boil.

On dit proverbialement, C'est un Saint qu'on ne *fête* point; pour dire, C'est un homme qui n'a aucun crédit.

Fêté, ée, part. pass. *Festus.* ☞ Un homme, quelque esprit qu'il ait, s'il se renferme constamment dans les bornes de la raison & du devoir, ne sera que médiocrement *fêté*. Sa réputation sera solide: elle ne sera jamais brillante. *Les Journalistes de Trévoux.*

FETFA, Terme de Relation. On appelle ainsi en Perse les décisions que donnent les Modarés, ou Pontifes subalternes, sur les affaires des particuliers, sans quoi les Gouverneurs, & les Juges Laïques ne sçauroient rendre de jugement. *Persicorum Pontificum decretum.*

FÉTHARD, s. m. Nom propre d'un bourg d'Irlande, que M. de l'Île écrit dans sa Carte *Featerd. Fethardum.* Il est dans le Comté de Tipperari en Mommonie, à quelques lieues au levant de Cashel. Il a séance au Parlement d'Irlande.

FÉTICHE, s. f. Idole, fausse Divinité des peuples de la Guinée & des Issinois. Il est difficile de dire ce que les Issinois appellent *Fétiche*. C'est ou une Divinité inférieure, ou un génie qui fait le bien & le mal. Chacun s'en choisit une à sa fantaisie; un morceau de bois rouge, ou jaune; une dent, ou un os de chien, ou de tigre, ou d'un autre animal; une branche d'épine, des cordelettes faites d'écorces d'arbre, ou choses semblables. Ils placent ces *fétiches* sur des autels, n'en approchent qu'avec respect, leur font des sacrifices, & tous les matins leur servent à manger ce qu'ils ont de meilleur. Ils s'imposent très-ordinairement des abstinences & des jeûnes en leur honneur. Quand ils ont juré par leur *fétiche*, & principalement quand ils l'ont mangée, ils gardent religieusement leur parole. Manger sa *fétiche*, en racler un peu, mettre la raclure dans l'eau, ou sur un morceau de pain, & boire l'une, ou manger l'autre. Il y a des *fétiches* pour les Provinces, & d'autres pour les familles. Voyez Dapper, Description de l'Afrique, & un voyage au Royaume d'Issiny, composé ces dernières années par un Jacobin.

FÉTIDE, adj. m. & f. *Fœtidus.* Ce qui est sale & puant. Une odeur *fétide*. Un cachot est un lieu *fétide*. Une sanie *fétide*, d'une horrible puanteur. Dionis. ☞ L'huile *fétide* d'une plante ne vient jamais qu'à la fin de la distillation. Homberg. *Ac. des Sc.* 1700. *Mem. p.* 107. Une plante mise sans aucune préparation dans la cornue, & distillée brusquement, rend moins d'huile *fétide*, que lorsqu'on la distille lentement. Id. La grande puanteur des huiles *fétides* des plantes les rend absolument impraticables. Id.

Ce mot vient du Latin *fœtidus*.

☞ FÉTIE, s. f. Vieux mot. Trahison.

☞ FÉTIPOUR, s. m. Ville de l'Indoustan, dans la Province d'Agra.

FÊTIS, isse, adj. m. & f. Ce mot est hors d'usage: il signifie

signifie fait exprès, ou depuis peu, beau, joli, agréable, bienfait. *Concinnus, elegans, pulcher, formosus.* On trouve dans nos vieux Auteurs, Une femme *fetisse*, des yeux *fetis*.

Fetis, ou Fetiz, f. m. Vieux mot. Ce qui se faisoit à la main dans la maison, pour éviter la dépense de l'acheter au marché. Lobineau, *Gloss.* Pourra chacun par son estorement & *fetiz* avoir un four en la maison. *Histoire de Bretagne, Tome II. p. 1579. dans un Acte de 1513.*

☞ FETMENT, f. m. Petite monnoie de cuivre qui a cours dans quelques lieux d'Allemagne : c'est la moitié de la pétremenne : il vaut environ un demi-albs, ou demi-sol d'Allemagne : douze *fetmens* font la demie Kopfstuck, c'est-à-dire, six sols huit deniers de France.

☞ FETSA, f. m. Terme de Relation. Déclaration, ordre, decret du Mouphti des Turcs. *Decretum, mandatum, consultum.* Le Mouphti déclara que l'hospitalité n'est point de commande aux Musulmans envers les Infidèles, encore moins envers les ingrats, & il donna son *Fetsa*, espéce de Mandement qui accompagne presque toûjours les ordres importans du Grand Seigneur. Ces *Fetsa* sont révérés comme des oracles, quoique ceux dont ils émanent soient des Esclaves du Sultan, comme les autres. Volt. L'ordre & le *fetsa* furent portés à Bender. Id.

FÉTU, ou FUTU, f. m. Nom propre d'une ville & d'un Royaume d'Afrique. *Fetum.* La ville de *Fétu* est dans la Côte d'or, en Guinée, au nord-est de S. Georges della Mina. Le Royaume de *Fétu* a celui de Gualo au couchant, Ati au nord, Sabou au levant, & la mer au midi. Voyez De la Croix, *Relat. d'Afrique, T. III.*

FÉTU, f. m. Petit brin de paille. *Festuca.* Nous voyons un *fétu* dans l'œil de notre prochain, & nous ne voyons pas une poutre qui crève le nôtre, dit l'Evangile.

Ce mot vient du Latin *festuca*, qui étoit autrefois une marque de tradition, d'investiture, & de mise en possession : & ce mot *festuca* a été dit pour *fistuca*, de *findo*, selon Martinius : *festuca* en Latin signifie proprement un brin d'un jeune rameau. Pasquier, *Recherch. L. VIII. c. 58.* & Chiflet, *Gloss. Salic.* où il y a beaucoup de choses sur ce mot, p. 152. On trouve dans la basse Latinité *festuccia*, que les Bollandistes disent être un diminutif de *festa*, mot Italien, qui signifie un petit brin, une petite partie de quelque chose que ce soit.

On dit d'une chose de peu de valeur, pour la mépriser, qu'elle ne vaut pas un *fétu*. *Hilum, titivilitium.*

Elevé dans la vertu,
Et malheureux avec elle,
Je disois à quoi sers-tu,
Pauvre & sterile vertu?
Ta droiture & tout ton zèle ;
Ne valent pas un fetu :
Mais voyant que l'on couronne
Aujourd'hui le grand Pompone,
Aussitôt je me suis tû :
A quelque chose elle est bonne.

M. le Laboureur.

On dit proverbialement, Tirer au court *fétu*, ou à la courte paille, pour dire, Tirer au hazard, pour sçavoir ce qu'on doit faire en quelque occasion. Rompre le *fétu*, ou la paille avec quelqu'un; c'est se brouiller. Pasq. On appelle aussi *Cogne-fétu*, qui se tue, & ne fait rien, celui qui travaille beaucoup à une chose qui ne rapporte aucun profit.

☞ On dit par antiphrase d'une personne dont on est bien content, qu'elle vaut plus de *fétus* que d'écus. On dit encore : Chercher *fétu* à l'étrain, de ceux qui épiloguent & disputent sur la moindre chose.

Fétu, est aussi, en termes de Bourreau, la barre de fer avec quoi on roue les criminels.

Fétu en cul. Nom que les Matelots donnent à un oiseau, qu'on appelle aussi oiseau du Tropique, parcequ'on ne le trouve qu'entre les Tropiques. Il est d'une blancheur admirable, & de la grosseur d'un pigeonneau.

FÉTUS. Voyez FŒTUS.

FEU.

FEU, f. m. Elément chaud, sec & lumineux, qui entre en la composition de tous les corps naturels, & surtout de ceux qui sont animés. *Ignis.* Les Anciens ont cru qu'il y avoit un *feu* élémentaire dans le concave de la lune : ce qui est une pure vision établie sans fondement. Le *feu* n'est autre chose qu'une matiére subtile & violemment agitée. Il est clair que le *feu* nous fait avoir le sentiment de la chaleur, par l'impression qu'il fait sur nos sens ; mais il n'est nullement clair, que le *feu* ait rien en lui qui soit semblable à ce sentiment de chaleur. Locke. Dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de 1712, M. Lémery suppose que le *feu* n'est pas *feu* par le mouvement, mais par sa nature. Le *feu* est le plus violent de tous les acides.

Les Poëtes disent que Prométhée déroba, ou prit le *feu* ; & l'apporta du Ciel en terre, pour animer la statue de terre qu'il avoit formée, & en faire un homme ; ayant allumé une torche à la roue du char du soleil. Hésiode, dans ses Ἔργα, v. 47. & suiv. & dans sa Theogonie ; v. 566. dit que ce fut à Jupiter, qui l'avoit caché ; qu'il le déroba, pour l'usage des hommes. Diodore de Sicile, Liv. V. p. 230. dit que ce furent les Cabires qui en apprirent l'usage aux hommes. Mais nous sçavons qu'ils le connoissoient, & l'avoient long-temps avant ces prétendus inventeurs ; puisqu'immédiatement après le déluge, Noé offre des holocaustes, & qu'avant même le déluge, Tubalcaïn travailloit l'airain & le fer, ce qui ne se peut faire sans le feu. *Gen. VIII.* 20. *& IV.* 22.

On tire du *feu* des pierres : aux Indes Orientales on en fait en frottant deux morceaux de bois de cambou l'un contre l'autre : aux Occidentales, avec un autre bois qu'on appelle *Vyaca*, qui ressemble à la canelle, & qui sert de fusil. Mathiole dit que les Anciens, avant l'invention de l'acier, tiroient le *feu* d'un bois dur frotté avec un bois tendre, spongieux, tel que le bois de la vigne sauvage. Le P. Casati, dans sa Dissertation du *Feu*, soutient que le *feu elementaire* est plus pesant que les trois autres élémens d'Aristote ; & que par conséquent il a son siége au centre de la terre. Il trouve absurde de placer un élément si actif entre la lune & la plus haute région de l'air, où il n'est bon à rien : & par conséquent l'Auteur de la nature auroit agi avec moins de simplicité & de sagesse, en dispersant le *feu* dans les vastes espaces sublunaires, qu'en le ramassant au centre du monde, où les corpuscules ignées ont plus de force, étant condensés, que lorsqu'ils sont épars & raréfiés. C'est, selon lui, ce *feu* central qui fomente la fécondité de la terre, & il est là comme le foyer au milieu du monde.

Les Perses adoroient Dieu sous l'image du *feu* ; parceque c'est le *feu* qui donne le mouvement à toute la nature. Voyez ce que dit là-dessus M. Hyde dans son *Historia Religionis veterum Persarum*, imprimée à Oxford en 1700. in-4°. On portoit autrefois du *feu*, ou un brasier, devant les Empereurs Romains, comme la marque de la souveraine autorité. Dac. On imprima, il y a quelques années à Paris, un Livre intitulé, La Méchanique du *feu*, ou l'Art d'en augmenter les effets, & d'en diminuer la dépense.

Ce mot de *feu* vient, selon Du Bois, du Latin *focus*, qui signifie le lieu où on fait le *feu* ; de *focus* on a formé *fou*, & ensuite *feu*.

Feu clair. Se dit d'un *feu* de flamme, d'un *feu* accompagné d'une flamme claire, à la différence du *feu* de charbon, qui fait un *feu* de brasier. Le bois, quand il est sec & menu, fait un *feu clair*.

Feu, en termes de Chymie, se dit des degrés de la chaleur qui servent à en faire les opérations. Ainsi les Chymistes appellent *Feu de digestion*, le fumier, qu'ils nomment autrement *Ventre de cheval*, dont la chaleur est telle, qu'on ne sçauroit tenir la main dans le milieu d'un grand tas de fumier échauffé, ni souffrir dans la main une verge de fer qu'on y aura introduite & tenue quelques momens. Le second *feu* est celui du Bain-Marie, du bain de cendre, du bain de sable, du bain de

de limaille, & autres qui sont expliqués à BAIN. Le troisiéme est le *feu nu*, ou *immediat*, qui est le *feu* ordinaire qu'on applique sous le vaisseau. Le quatriéme *feu*, est le *feu de la lampe*, qui est modéré & égal, qu'on peut augmenter par la grosseur & le nombre de méches qu'on allume. C'est celui qui sert aux émailleurs. Le cinquiéme est le *feu de roue*, qu'on allume en rond autour d'un creuset, qu'on approche peu-à-peu autour du vaisseau, pour l'échauffer également. Le sixiéme *feu* est nommé de *suppression*, qui se donne, lorsque non-seulement on environne le vaisseau, mais aussi lorsqu'on le couvre tout-à-fait de charbons allumés, dont on augmente la force suivant le besoin. Le septiéme *feu* est celui de *reverbere clos*, qui se fait dans un fourneau, où non-seulement il frape le vaisseau, mais encore il se réfléchit & le refrape par-dessus, & tout autour. Il y a encore un *feu de réverbère ouvert*, qui se fait dans un fourneau qui n'a point de couverture. Le huitiéme *feu* est le *feu de flamme*, ou de *fusion*, qui se fait pour la fusion & la calcination des métaux & minéraux. On l'appelle aussi, *Feu d'atteinte*. Le neuviéme *feu* est celui des grandes verreries, qui sert à vitrifier les cendres des plantes, les sables & les caillous, qui est plus violent que tous les autres. Le *feu Olympique* est celui des rayons du soleil, qu'on ramasse avec des miroirs ardens. ☞ On donne aussi quelquefois le nom de *feu olympique* à la foudre, qu'on appelle communément tonnerre. Quelque activité que l'on puisse donner au *feu* terrestre, elle n'approche pas de celle du *feu olympique*.

À PETIT FEU, se dit dans l'usage ordinaire, & dans les Arts, de la préparation, de la cuisson de certaines choses qu'on prépare avec un *feu* qui n'est pas violent, qui n'a que peu de force, qui est en petite quantité, & qui n'agit que lentement. Faire cuire quelque chose *à petit feu*. Les Tyrans ont quelquefois fait brûler les Martyrs *à petit feu*. *Lento igne torrere, comburere, coquere. A petit feu*, c'est-à-dire, avec un *feu* lent.

Un bon *feu*, n'est pas un *feu* utile, qui produit de bons effets; mais un *feu* grand & ardent, qui agit fortement.

On dit, Mesurer le *feu*, donner le *feu* par degrés; pour dire, le donner plus ou moins violent, en ouvrant, ou fermant les registres, ou trous du fourneau: & on l'appelle alors un *feu gradué*.

On croit aussi en Chymie, qu'il y a un *feu central* qui cuit & produit les métaux & les minéraux, qu'on nomme *l'Archée*. On dit aussi, qu'on éprouve les métaux par le *feu*: qu'il faut qu'ils souffrent le *feu*; pour dire, la coupelle.

Il y a encore dans la Chymie & dans la Philosophie hermétique bien d'autres expressions qui regardent le *feu*, ses espéces, ses degrés, ses qualités: voici les principales. Le *feu* de lampe est continuel, humide, vaporeux, aérien, & artificiel à trouver. Le *feu* de cendres est doux, digérant & altérant; c'est celui sur lequel l'œuf philosophal demeure assis. Le *feu* naturel, appellé aussi contre nature, parcequ'il est eau, est minéral & sulphureux; il a la force de rompre, de congeler, de dissoudre, de calciner tout; il est pénétrant, subtil, & ne brûle pas. Le nom de *feu* contre nature se donne aussi aux eaux fortes qui détruisent la nature; & le nom de *feu* naturel, à la lumière du soleil. Quelques Auteurs Chymistes appellent *feu* contre nature, le *feu* de charbon; *feu* naturel, celui qui est naturellement dans les choses; & *feu* non naturel, celui de bain, de lampe & de fumier: ils l'appellent aussi *feu* ministrant, serviteur, externe. *Feu* végétal, c'est le tartre; *feu* matériel, c'est celui des cendres; *feu* infernal, c'est un lieu médiocrement chaud; *feu* azotique, c'est le *feu* de suppression; voyez ci-dessus. *Feu* céleste enclos dans une eau, c'est le mercure, ou le mercure des Sages; *feu* secret & de génération, c'est le *feu* de lampe; *feu* naturel, ou *feu* de nature, c'est le *feu* du mercure, ou la lumiére du soleil, ou le soufre; *feu* humide & naturel, se dit du *feu* de lampe, du fumier de cheval, du bain & du mercure; *feu* sec, c'est le *feu* de flamme, ou un *feu* violent; *feu* secret & occulte, signifie le mercure philosophal, ou le *feu* minéral; *feu* simplement, & sans rien ajoûter, se dit du soufre; *feu* central de la terre, c'est un *feu* humide qui tient également du soufre & du mercure. Glaser, dans son traité de la Chymie, distingue aussi les différens *feux* par rapport à leur ardeur ou à leur dégre de force, laquelle vient & de la matiére du *feu*, & de la maniére dont il agit. Voici l'ordre qu'il leur donne, en commençant par le plus doux, ou le plus foible. *Feu* de bain vaporeux, *feu* de bain marie, *feu* de cendres, *feu* de sable, *feu* de limaille de fer, *feu* de réverbère clos, *feu* de flamme, ou de fusion. Ces *feux*, qui ont chacun en particulier leurs différens degrés, suffisent pour toutes les opérations de Chymie; les autres *feux*, comme celui de la lampe, de fumier, de miroir ardent, &c. ne sont pas absolument nécessaires, on peut s'en passer. Les anciens Chymistes ne distinguoient que quatre degrés de *feu*, & ils rapportoient à ces quatre degrés tous les degrés & les espéces de *feu* que l'on a distinguées dans la suite.

En d'autres occasions on dit de certaines choses, qu'il faut qu'elles passent par le *feu*, sur le *feu*; pour dire, qu'il faut les présenter au *feu*, afin de les purger du mauvais air.

On a vû ces derniéres années quelques Charlatans à Paris qui ont mangé du *feu*, qui ont marché sur le *feu*, qui ont lavé leurs mains de plomb fondu. Le plus fameux a été Richardson, Anglois, dont le secret ne consiste qu'en un pur esprit de soufre dont on se frotte les mains & les parties qui doivent toucher le *feu*, parcequ'il brûle & cautérise l'épiderme, & l'endurcit aussi bien que le cuir, & le fait résister au *feu*, comme il est dit dans le vingt-uniéme Journal des Sçavans, de l'année 1680. D'ailleurs, ce n'est pas un secret nouveau, puisqu'Ambroise Paré dit avoir éprouvé sur lui-même, qu'après avoir lavé ses mains de son urine, ou bien avec de l'*unguentum aureum*, on les peut laver sûrement de plomb fondu. Il dit aussi qu'il fit distiller du lard fondu avec une pelle rouge sur ses mains, après les avoir lavées du *jus d'oignon*.

FEU, signifie aussi, incendie, embrasement. Le *feu* a pris à la maison, à la cheminée. On sonne le toclin, on crie au *feu*, quand le *feu* est quelque part. Une petite bluette, une étincelle de *feu* cause souvent un grand incendie. Il a fallu abbatre ce corps de logis, à cause que le *feu* le gagnoit.

☞ On a inventé à Paris une pompe qui porte l'eau jusqu'au haut des maisons, où un homme en dirige le bout par-tout où il veut, & dont on se sert avec succés dans les incendies, pour éteindre le *feu*. Un Allemand a inventé une composition, qui jettée dans le *feu*, l'éteint dans un instant. Il en a fait des expériences en Saxe, & le 30 Juillet 1722. à Amsterdam, elles surpasserent l'attente de plusieurs spectateurs.

☞ On dit, Condamner au *feu*; pour dire, Condamner à être brûlé. Qu'un homme mérite le *feu*; pour dire, qu'il mérite d'être brûlé. Coucher au *feu*; pour dire, Mettre au *feu* la viande qui est à la broche pour la faire rôtir. Mettre le *feu* au four; pour dire, Commencer à chauffer le four. Mettre une chose au *feu*; pour dire, La présenter au *feu* pour la faire sécher, ou la faire chauffer légérement. Et bassement, Prendre une poignée de *feu*; pour dire, S'échauffer à la hâte & en passant. AC. FR.

FEU D'ARTIFICE, ou *Feu de joie*, sont des *feux* faits artistement avec la poudre à canon, qu'on tire dans les réjouïssances publiques, ou dans les régals magnifiques. *Ignes artificiosi*. Ils sont composés de fusées volantes, saucissons, petards, lances à *feu*, pots à *feu*, girandoles, &c. accompagnés, pour l'ornement, de plusieurs figures & devises. On fait à la Grève un *feu de joie* la veille de la S. Jean: on en fait aux naissances, entrées & mariages des Rois, dont les compositions se trouvent dans les pyrotechnies de Hanzelet, *Vanoccio Maltus*, & sur-tout de *Casimir Simieiroivics*, Polonois, qui en a fait un excellent livre *in-folio*. On dit aussi au figuré, qu'un homme fait des *feux de joie* dans son cœur, quand il se réjouit secrétement dans son ame de quelque chose qui est arrivée. On dit quelquefois simplement *feu*, pour *feu de joie*, ou *feu d'artifice*, qui se fait pour le plaisir: la suite du discours détermine la signification de ce mot *feu*. C'est M. de Villeras qui ordonne &

qui

qui conduit tous ces *feux*, (qui se font à Seaux) Genest.

☞ Feu brillant. Terme d'Artificier. C'est celui dont les étincelles sont fort lumineuses, comme celles que produit la limaille de fer, enflammée par des matiéres combustibles.

☞ Feu commun. Terme d'Artificier. C'est celui que produit le mélange de poudre & de charbon.

Feu, se dit souvent en termes de Guerre. On voyoit les *feux* de l'armée; c'est-à-dire, les *feux* qu'on allume la nuit dans un camp. Les ennemis firent des *feux* sur la croupe des montagnes. Ablanc. Les armes à *feu* sont celles qu'on charge de poudre, comme pistolets, mousquets, canons, grenades, bombes & carcasses. On appelle aussi les fusils, les carabines, bâtons à *feu*. On dit des villes prises d'assaut, qu'on y a mis tout *à feu & à sang*; c'est-à-dire, que rien n'en est demeuré, qu'on y a tout rasé, que le *feu* a consumé ce que l'épée n'avoit pû détruire. On a dit dans le même sens, publier la guerre à *feu* & à sang, faire la guerre à *feu* & à sang. Nicot rapporte de l'abrégé des Chroniques de France, que Charles Duc de Bourgogne, voulant faire la guerre aux Liégeois, fit crier ban & arriére ban en ses pays tenant cil qui faisoit le cri une épée à une main, & une torche à l'autre, signifiant que tout seroit mis à *feu* & à sang, comme advint. Car en la cité de Liége furent faites les plus grandes cruautés & inhumanités, que jamais furent faites en ville, dont chronique fasse mention. Nicot.

Le *feu* de la place, c'est le flanc ou la partie de la courtine où aboutit la ligne de défense, d'où on fait *feu* pour défendre la face du bastion opposé. La meilleure façon de fortifier est celle qui donne le plus de *feu*. En cet assaut la courtine étoit toute en *feu*. Faire *feu*, c'est tirer de toute l'Artillerie. Il fallut soutenir, essuyer le *feu* de cette demi-lune. Cette tranchée étoit enfilée, exposée au *feu* de la place.

☞ Feu rasant. Terme de Fortification. Ce sont les coups tirés horizontalement, & qui ne sont élevés sur le niveau de la campagne que de quatre à cinq pieds, comme ceux qui sont tirés par-dessus le parquet du chemin couvert. On donne le même nom à celui qui rase les piéces qu'il défend.

Sur mer, faire *feu*, c'est tirer des deux côtés du vaisseau. Mais faire des *feux*, c'est donner un signal pour être secouru. *Feu* par-tout, est le commandement que le Capitaine donne dans un vaisseau, lorsqu'il veut que tous les cannoniers d'un bord lachent la bordée. Porter le *feu*, se dit sur la mer du fanal de poupe: c'est d'ordinaire le commandant qui le porte pour être suivi du reste de la flotte. L'Amiral porte quatre *feux*, fait fanal de quatre *feux*. Le Vice-Amiral, le Contre-Amiral & le Chef d'Escadre, en portent chacun trois. Les autres vaisseaux n'en portent qu'un. Le *feu* sert aussi de signal pour régler la route, la voiture & la manœuvre. On les met en divers endroits & aux haubans de divers mâts, suivant qu'il a été concerté entre les Officiers. On dit des grands vaisseaux, qu'ils ne craignent que la terre & le *feu*. Un Corsaire qui craint la corde, s'il est pris, met le *feu* aux poudres, & fait sauter le vaisseau. On appelle aussi *feux*, ces fanaux qui sont allumés sur le haut d'une tour sur la côte, ou à l'entrée des ports & des riviéres, pour éclairer & guider pendant la nuit les vaisseaux dans leur route.

On dit d'un homme brave & intrépide, qu'il ne craint point le *feu*, qu'il va au *feu* comme à la nôce.

Le *feu Grégeois*, est un *feu* d'artifice qui brûle jusques dans la mer, & qui augmente sa violence dans l'eau. Il a un mouvement contraire à celui du feu naturel; parce qu'il se porte en bas à droite & à gauche, selon qu'on le jette. Il a été appellé *Grégeois*, parceque les Grecs s'en sont servis les premiers vers l'an 660. comme remarque le Pere Petau, fondé sur l'autorité de Nicetas, de Zonare, de Théophanes & de Cédrénus, & qu'il fut inventé par un Ingénieur de Heliopolis en Syrie, nommé Callinicus, qui s'en servit si bien dans les batailles que les Généraux de l'armée navale de Constantin Pogonat livrérent aux Sarrasins auprès de Cyzique en l'Hellespont, qu'il brûla toute leur flotte, sur laquelle il y avoit trente mille hommes; quoique d'autres soutiennent qu'il est plus ancien, & qu'il fut inventé par Marcus Græchus. En effet, il y a quelques Auteurs qui font mention que les Grecs & les Romains s'en sont servis dans leurs guerres. Il est composé de soufre, de naphte, de poix, de gomme, de bitume. Voyez Jules Scaliger en ses Exercitations contre Cardan. Les successeurs de Constantin ne s'en servirent pas moins utilement que lui en diverses occasions; & ce qui me semble digne de remarque, ils avoient été si heureux à garder le secret de cette composition, qu'encore l'an 940. elle étoit ignorée des autres peuples. Hugues Roi de Bourgogne, demandant des navires à l'Empereur Léon pour le siége de Freine, lui demanda de même du *feu Grec*. Chorier, *Hist. de Dauphiné, T. I. p.* 730. Le P. Daniel en décrivant le siége de Damiéte par S. Louis dit, Ce fut quelque chose de bien épouvantable, lorsque les Turcs eurent préparé leur *feu Grégeois*, qui étoit d'un artifice tout particulier, & dont le secret s'est perdu. Ils le jettoient avec une espéce de mortier, ou de pierrier, ou bien avec des arbalêtes à tour, ainsi qu'on les appelloit, desquelles on le décochoit, après les avoir fortement bandées par le moyen d'une manivelle, qui avoit pour cela beaucoup plus de force que le bras seul. Celui principalement qu'on lançoit avec le mortier paroissoit quelquefois en l'air de la grosseur d'un tonneau avec une longue queue, & un bruit semblable à celui du tonnerre. Nos François sçavoient le secret de l'éteindre, & ils y réussirent diverses fois. Voyez aussi Joinville, de qui tout cela est tiré. Les Turcs recommencérent à faire jouer leurs batteries, & leur *feu Grégeois*. Id. Le *feu Grégeois* est inextinguible, si ce n'est avec du vinaigre melé de sable & d'urine, ou avec des cuirs verds; c'est-à-dire, du cuir d'animaux nouvellement écorchés. Voyez M. Du Cange, p. 306. de ses observations sur Villehardouin, & les *varia observationes* d'Isaac Vossius.

☞ Feu, ou Fanal, en termes de Marine, est une lanterne qu'on allume de nuit pour faire signal, & réglee de concert la route, la voiture & la manœuvre, quand on va de flotte & de conserve. Sa situation & le nombre des *feux* de chaque vaisseau le régle sur le rang des Commandans. Le vaisseau Amiral fait *fanal* de quatre *feux*, le Contre-Amiral & le Chef d'Escadre en portent chacun trois en poupe. Les autres vaisseaux de guerre n'en doivent porter qu'un seul. On dit faire *fanal* de trois *feux*, faire *fanal* de quatre.

☞ Feu. Donner le *feu* à un bâtiment, c'est une pratique des Calfateurs, lorsqu'ils veulent brayer un bâtiment; car après avoir mis de l'étoupe dans les jointures du bordage, ils prennent de petits fagots faits de branches de sapins, & emmanchés au bout d'un bâton. Ils allument ces fagots & les portent tout flambans sur la partie du bordage qu'ils veulent carener; & quand elle est bien chaude, & qu'on a bien donné le *feu*, on applique le brai dessus.

Feu, signifie quelquefois simplement la lumiére d'une bougie, d'une chandelle, d'un flambeau. Dans les villes policées il est défendu de marcher la nuit sans *feu*, sans flambeau, & sans lanterne. On demande du *feu* pour cacheter une lettre. Les Fermes du Roi s'adjugent au premier *feu*, au second *feu*; c'est-à-dire, à l'extinction de la premiére ou de la seconde bougie qu'on allume pendant les enchéres. Il est défendu de pêcher, de chasser au *feu*; c'est-à-dire, la nuit avec de la lumiére. Chez les Teinturiers on dit qu'il faut passer une étoffe au *feu*; c'est-à-dire, la mettre une fois seulement dans un bain chaud.

Feu, signifie quelquefois la cheminée. Il y a tant de *feux* en cette maison; c'est-à-dire, tant de chambres à *feu*, à cheminée. Quelquefois il se dit du *feu* actuel qu'on entretient dans un âtre. Il me faut vingt voies de bois par an; car j'ai toujours deux *feux* jour & nuit. Quelquefois il se dit des ustensiles qui servent à attiser, détiser, entretenir & souffler le *feu*; comme grille, pelle, pincettes, tenailles, soufflet. Un *feu* garni d'argent.

Feu, se dit assez ordinairement d'un ménage de toute une famille. Il y a tant de *feux* en cette Paroisse. Le beau pere & son gendre ne font qu'un *feu*; c'est-à-dire, vivent ensemble, ne font qu'un ménage. Ce mot vient du

du Latin *focus*. Voyez Pasquier, *Recherches*, Liv. VIII. c. 48.

Dans les dénombremens des villages des Diocèses de Provence, que Bouche a rapportés dans l'Histoire de cette Province, Chorogr. Liv. IV. c. 2. il y a des bourgs ou villages qui ne sont que pour trois ou quatre *feux*, ou même pour un *feu*. D'autres pour un demi-*feu*, un quart de *feu*, trois quarts de *feu*, un tiers de *feu*, un *feu* & demi, deux *feux* un quart, quatre *feux*, un tiers de *feu*, & même deux *feux*, & un douzième de *feu*. Ce qui montre que ce *feu* se prend aussi pour une certaine somme qu'on imposoit par un certain nombre de maisons & de familles.

On dit proverbialement en ce sens, Être sans *feu*, sans lieu, Pasq. C'est-à-dire, Être errant & vagabond, n'avoir point de domicile.

☞ Feu. Les Serruriers & Quincailliers appellent un *feu*, l'assemblage de tous les ustensiles de fer qui servent à entretenir & attiser le *feu* d'une cheminée; comme la grille, la pelle, les tenailles, les pincettes, &c. Les *feux* d'argent sont du nombre des meubles faits de ce métal, dont l'usage a été défendu en France par une Ordonnance de Louis XIV.

Feu, en termes de Théologie, se dit des *feux* dont Dieu se sert pour punir les méchans. Les *feux* d'Enfer & du Purgatoire sont des *feux* inextinguibles, qui brûlent les coupables sans les consumer. Le monde doit périr par un déluge de *feu*. Sodome & Gomorrhe furent punis par le *feu* du ciel; ils avoient fait des crimes qui méritoient le *feu*. Dieu apparut à Moïse sous la figure d'un *feu* ardent en un buisson. Le Saint Esprit descendit sur les Apôtres en langues de *feu*. Le camp des Israëlites étoit guidé par une colomne de *feu* pendant la nuit. Les Hebreux conservoient un *feu* sacré dans le temple. Les Payens ont adoré le *feu*. Les Vestales gardoient le *feu* sacré des Romains. Les Perses ont encore des *feux* qui brulent depuis plus de mille ans sur des montagnes.

Feu, se dit aussi des astres & des météores, des planétes même; mais plutôt en Poësie qu'en Prose. Les Poëtes appellent tous les astres, les *feux* du firmament, les *feux* de la nuit, des globes de *feu*. La lune est un des moindres *feux* du ciel. Les *feux* de la nuit pâlirent dans les cieux. Voit. Les *feux follets* ou *ardens*, sont des exhalaisons qui s'enflamment, *Ignes erratici*. On dit, que le ciel est tout en *feu*; pour dire, qu'il tonne, & éclaire beaucoup. On appelle sur la mer le *feu S. Elme*, certains *feux* volans autour des mâts & des manœuvres, & de la cage, causés apparemment par quelques exhalaisons qui restent après une tempête, & qui en présagent la fin. Les Mariniers les appellent *Saint Nicolas*, *Sainte Claire*, *Sainte Helène*; les Italiens *Hermo*; les Castillans *sant Elmo*; les Anciens *Castor & Pollux*. Quand il n'en paroit qu'un on l'appelle *Furolle*, ou *Helene*: ce qu'on tient de mauvais présage. Quand il en paroît deux, les Mariniers s'en réjouissent & les saluent avec leurs sifflets. Voyez ELME.

Feu, se dit aussi des chaleurs excessives de l'été.

> *L'été n'a point de* feu, *l'hiver n'a point de glace,*
> *Qui puisse retenir sa vigilante audace.* Boil.

Feu, se dit aussi en Médecine & en Chirurgie. Le *feu S. Antoine* (*ignis Sancti Antonii*) est le nom que le Vulgaire donne à l'érésipelle. Voyez ÉRÉSIPELLE. Le *feu S. Antoine* est encore appellé *feu sacré*, & dans un Acte de l'an 1254. concernant l'hôpital qui étoit autrefois dans l'Eglise de S. Antoine à Marseille, cette maladie est appellée *feu d'Enfer*, *Ignis infernalis*. Cette maladie fit de grands ravages en France dans le XI & le XIIe siécle. C'est pour soulager les malades qui en étoient attaqués, que l'ordre Religieux de S. Antoine de Viennois pris naissance l'an 1093. sous le Pontificat d'Urbain II. Le *feu* sacré causoit la perte du membre auquel il s'attachoit: il devenoit noir & sec comme s'il avoit été brûlé; & l'on dit qu'on voit encore aujourd'hui de ces membres desséchés dans l'hôpital du bourg de Saint Antoine en Dauphiné, qui est l'Abbaye Chef-d'Ordre de la Congrégation dont nous parlions tout à l'heure. Voyez le Pere Helyot, T. II. c. 16.

Feu sacré, (*ignis Sacer*) appellé autrement le mal des Ardens. Voyez ARDENS, *T. I.* & Mézeray, *T. I. p.* 334.

Le *feu volage*, est une espéce de dartre qui s'enflamme, & qui vient sur-tout au visage, *Ignis volaticus*, *sylvaticus*. On ôte le vin au malades, de crainte de mettre le *feu* dans une plaie, d'augmenter le *feu* de la fièvre. L'arsenic met le *feu* dans la bouche, dans les entrailles. Il y a des plaies qui ne se guérissent qu'avec le *feu*. Le *feu* actuel est un bouton de *feu*, un fer chaud. Un *feu potentiel* est celui qui est enfermé dans les remedes caustiques, comme les cautéres, & en quelques minéraux ou plantes corrosives. On dit aussi donner le *feu* à un cheval, quand on lui applique un bouton, ou un couteau de *feu* pour le guérir du farcin, ou de quelques autres maladies. Les Curieux de ce qu'on appelle sciences secrétes, qui ne sont guère que de vraies folies, disent que les salamandres sont composées des plus subtiles parties de la sphère du *feu*, conglobées & organisées par l'action du *feu* universel, qui est le principe de tous les mouvemens de la nature; que si l'on veut recouvrer l'empire sur les salamandres, il faut purifier & exalter l'élément du *feu* qui est en nous, & relever le ton de cette corde relâchée. C'est ainsi qu'on les fait parler dans les entretiens sur les sciences secrétes.

☞ Feu Persique, *ignis Persicus*, ou Ceinture, *zona*. Espéce d'érysipéle ou de dartre qui entoure le corps comme une ceinture. Quelques-uns nomment aussi *feu Persique*; le charbon, ou anthrax.

Feu, se dit en termes de Lapidaires, de l'éclat, de la vivacité de quelque corps, de la lumière qu'il jette, ou qu'il réfléchit. *Fulgor*. Un diamant fin jette bien du *feu*, de l'éclat. L'escarboucle est une pierre imaginaire, qu'on dit jetter assez de *feu* pour éclairer une chambre. Des yeux vifs & brillans jettent du *feu*. Les vers luisans, la pierre de Boulogne, le phosphore, jettent du *feu* la nuit. On appelle couleur de *feu* un rouge vif & foncé, qui a l'éclat de *feu*. Les couleurs de *feu* orangé & nacarat sont feintes avec bourre & garance sans les meler de Fustet.

Feu, ou couleur de *feu*, est un beau rouge éclatant, vif, & point foncé. *Color igneus*.

Feu, se dit aussi de certains poils roux, qui viennent autour des yeux de petits chiens, qui les font beaucoup estimer par ceux qui en sont curieux.

Feu, se dit figurément en choses spirituelles & morales, de la vivacité de l'esprit, de l'ardeur des passions. Cet Avocat a bien du *feu*, c'est un esprit tout de *feu*. Ce Poëte n'a point de genie, il n'eut jamais de *feu*.

> *Aussitot malgré moi tout mon* feu *se rallume.* Boil.

Je croyois qu'il auroit jetté le premier *feu* de la jeunesse. *Sperabam jam defervuisse adolescentiam*. Port-R. Le *feu* brille par-tout dans ses Ecrits. Il a l'ame échauffée d'un beau *feu*, d'un noble *feu*.

> *Ménage bien ton* feu: *souvent un Orateur*
> *Croit par de durs efforts échauffer sa froideur;*
> *Et manquant au besoin de ce* feu *nécessaire,*
> *Emprunte en s'agitant une ardeur étrangere.* Vill.

Il se dit aussi des chevaux, quand on veut marquer qu'ils ont de l'ardeur. Cheval qui a du *feu*. Ablanc.

On dit d'un homme en colère, qu'il a les yeux tout en *feu*, que le *feu* lui a monté au visage, qu'il jette *feu* & flammes, qu'il lui faut laisser jetter son *feu*. Je sçais que la nation des Poëtes est une nation farouche & qui prend *feu* aisément. Boil. Horace a dit *genus irritabile vatum*. L'Ecriture dans ce sens appelle Dieu un *feu* consumant. On dit aussi d'un homme amoureux, qu'il brûle d'un beau *feu*, qu'il nourrit un *feu* discret, un *feu* caché sous la cendre, un *feu* qui le dévore. L'oisiveté étoit le funeste aliment des *feux* criminels qui me brûloient.

> *Tout céde, Amour, à tes* feux *criminels.* Vill.

> *De mes* feux *mal éteints je reconnus la trace.* Racine.

Il craignoit que le *feu* mal éteint de ses passions ne se rallumât. La bonne morale veut qu'on éteigne le *feu* de la concupiscence.

Quel feu *mal étouffé dans mon cœur se réveille ?*

On appelle aussi *feu* tout ce qui est chaud, tout ce qui échauffe, sur-tout le vin, & les autres boissons, tant naturelles qu'artificielles, qui échauffent, qui mettent le *feu* dans le corps de ceux qui les boivent.

L'esprit de vin rectifié
Est désormais qualifié
De boisson douce & delectable ;
Le feu *par art liquefié*
Devient une liqueur potable. L'Abbé Régn.

On dit aussi, Brûler d'un *feu* divin, d'un *feu* céleste, d'un amour divin. Saint Athanase inspira le premier l'amour de la vie religieuse, & alluma les premiéres étincelles de ce *feu* céleste, dont tant de cœurs furent embrasés. Herman. La charité est un *feu* qui a besoin d'être entretenu pour ne s'éteindre pas. Nic.

Le soleil a fini sa course,
La nuit regne ou regnoit le jour,
Mais je voit luire encor les feux *de votre amour,*
Et mille ardens rayons partir de cette source.
L'Abbé Této.

On dit en ce sens, qu'il faut laisser passer le *feu* de la jeunesse, ses emportemens. Le *feu* se dit aussi du courage. On a de la peine à soutenir le premier *feu*, la première impétuosité des François. ☞ Les Saints nourrissoient-là leur piété (aux pieds du Crucifix) y allumoient leur ferveur, y amortissoient le *feu* de leurs passions. Bourdalouë, *Exh. II. p.* 205.

Feu, se dit aussi des troubles, des séditions. Pendant les guerres des Huguenots, tout le Royaume étoit en *feu*, des Prédicans séditieux mettoient le *feu* par tout. Le Roi a éteint enfin le *feu* de la sédition. Deux Puissances, sans subordination, pouvoient un jour mettre en *feu* toute la Province. Pat. Quand on use en ces occasions de remédes violens, on dit qu'il y faut appliquer le fer & le *feu*.

Vous allumez un feu *qui ne pourra s'éteindre.* Rac.

On dit au lansquenet, que le premier Roi qui viendra, fera *feu*; pour dire, qu'il fera gagner, ou perdre quelque coup notable.

Garde-feu, s. m. Petite grille de fer, qu'on attache au-devant de l'ouverture de la cheminée, pour empêcher que les enfans ne tombent dans le *feu*.

Couvre-feu, s. m. Ustensile de cuivre, ou de fer, qu'on met sur le *feu* pour le couvrir, & le conserver la nuit. On dit aussi *couvre feu*, de l'action de couvrir le *feu*. Sonner le *couvre-feu*, c'est donner le signal pour couvrir le *feu* pour se retirer. Guillaume le Conquérant faisoit sonner le *couvre-feu*.

Lance a feu, s. f. Espéce de fusée qu'on attache autour des *feux* d'artifice pour les éclairer, & qui jette de temps en temps de petites étoiles, & finit par un pétard.

Donner le *feu* à un navire; c'est, Porter un petit fagot enflammé autour du bordage d'un vaisseau, pour l'échauffer avant que de l'enduire de brai.

Feu de Sainte Brigide. C'est un feu perpétuel que les Religieuses de Sainte Brigide du Monastére de Kildar, en Irlande, entretenoient au tombeau de cette Sainte qu'elles avoient dans leur Maison, à laquelle on donna à cause de cela le nom de la Maison du *feu*. Elles y entretinrent ce *feu* par la tolérance des Evêques jusqu'en 1220. qu'Henri Loundres, Archevêque de Dublin, le fit éteindre, pour ôter tout lieu à la superstition. Pere Hélyot, *T. II. p.* 148.

Terre de feu. On a cru que la *Terre de feu* étoit un assemblage de plusieurs iles, & Maty le dit encore dans sa derniére édition: mais nos derniers Voyageurs à la mer du Sud, disent que ce n'est qu'une grande ile. *Terra ignium, Terra ignita.* Elle est vis-à-vis la pointe la plus méridionale de l'Amérique, ou des terres Magellaniques, & forme avec ces terres la partie Orientale du détroit de Magellan; une autre grande île, à laquelle nos derniers Navigateurs ne donnent point de nom, forme le reste du côté de l'ouest. Elle a cette île au couchant ; celle qu'on nomme la Terre des Etats est vis-à-vis la pointe la plus orientale, & forme avec elle le détroit de le Maire. Au milieu de sa côte méridionale est le cap de Horn, qui est la pointe de la *Terre de feu* la plus avancée vers le midi. Cette île s'étend du midi au nord environ depuis 52, 30; jusqu'au 15, 55; ou 40 min. de latitude Sud, & du couchant au levant depuis environ le 307, jusqu'au 315e d. & plus du méridien de Ténériffe. Le Volcan que les vaisseaux qui voguent dans ces mers y voient jetter du *feu* & des flammes en abondance, est apparemment ce qui lui a fait donner le nom de *Terre de feu*. M. Frézier l'appelle aussi *Isle de feu*. La *Terre de feu* est de moyenne hauteur, escarpée en falaises sur les bords de la mer; elle paroît boisée par bouquets; par-dessus cette premiére côte on voit de hautes montagnes, presque toujours couvertes de neiges. On peut déterminer le gisement de cette côte de l'*Isle de feu* au nord-ouest quart nord; & sud-est quart sud du monde, depuis le détroit de Magellan à celui de le Maire, en corrigeant un demi-rumb, ou 23. de variation nord-est. Frézier. Cet Auteur semble quelquefois, comme Maty, & les autres; appeller *Terre de feu* toutes les îles qui sont au sud du detroit de Magellan. Voyez à la page 263. de son voyage, où il parle d'un nouveau canal découvert en 1713. dans la *Terre de feu*. Nous ne connoissons que les côtes de la *Terre de feu*, & peu ou point du tout le dedans de cette ile, où les Européens n'ont aucune Colonie. On dit qu'il y a des peuples d'une taille gigantesque. Il est certain qu'il y en a dans les Terres de l'Amérique voisine, comme M. Frézier le montre, page 79 & 80. Ceux-ci sont, dit-on, presqu'entiérement barbares, & vont tout nus, quoique le climat soit fort froid.

Feu, se dit proverbialement en ces phrases. Un *feu* à rôtir un bœuf, c'est un grand *feu* & fort violent. On l'appelle encore un *feu* de reculée; parcequ'on est obligé de se reculer. On dit aussi, Il n'est *feu* que de gros bois. Il n'est *feu* que de bois verd. On dit des débauchés, qu'ils font grande chere & bon *feu*. On dit aussi, qu'un homme a mis le *feu* à la cheminée; pour dire, qu'il a mangé des viandes trop salées, ou trop épicées, & qu'il s'est mis le gosier, le palais en *feu*. On dit aussi, C'est un *feu* de paille; d'une émotion qui ne dure pas long-temps; d'une entreprise qu'on n'achevera point. On dit aussi, Faire du *feu* violet; pour dire, faire quelque chose avec vigueur, ou éclat; à cause que le *feu* de bois verd, qui est le plus violent, tire sur le violet. On dit encore, Le bois tortu fait le *feu* droit. On dit d'un homme qui s'enfuit fort vîte; qu'il court comme s'il avoit le *feu* au cul. On dit de deux personnes ennemis, qu'ils ne se sçauroient souffrir; que c'est le *feu* & l'eau. On dit aussi, Dites-lui cela, & vous allez chauffer au coin de son *feu*; pour dire, Allez lui reprocher cela en face. On dit d'une maison qu'on trouve en désordre, il n'y a ni pot au *feu*, ni écuelles lavées. On dit d'un homme qui n'a ni retraite, ni demeure assurée, qu'il n'a ni *feu*, ni lieu: on disoit autrefois ni leu. Pasquier. ci-dessus.

Scarron, par la grace de Dieu,
Malade indigne de la Reine,
Homme n'ayant ni feu, *ni lieu.* Scar.

Pour moi, grace au destin, qui n'ai ni feu*; ni lieu,*
Je me loge où je puis; & comme il plait à Dieu.
Boil.

Etude de feu, *étude de jeu, étude de fenêtre,*
Ne firent jamais un sçavant Prêtre. Voyez ÉTUDE.

On dit de celui qui n'a point voyagé, qui n'a point vû le grand monde, qui n'a point été à la guerre, que c'est un cagnardier qui n'a jamais bougé du coin de son

feu

feu. On dit, Faire mourir quelqu'un à petit *feu*; pour dire, le faire languir dans une longue attente d'une chose dont il a besoin. On dit que le *feu* ne va point sans fumée; pour dire, qu'il paroît toûjours quelque signe au-dehors d'une violente passion qu'on a dans l'ame, & qu'il y a toûjours quelque chose de vrai de ce qu'on dit publiquement. ☞ On dit: Se jetter dans le *feu* pour éviter la fumée. Ce proverbe est originairement Grec. On le dit d'une personne, qui, pour éviter un petit inconvénient, se jette dans un plus grand. On dit: Si on n'est pas brûlé du *feu*, on est noirci de la fumée; pour dire, qu'il faut éviter les femmes, les gens de mauvaise doctrine, ou de mauvaises mœurs, parceque si on n'est pas entiérement gâté par leur commerce, on y prend toûjours au moins quelques mauvaises impressions. On dit aussi, Je ne sçais de quel bois il se chauffe, ou de quel bois est son *feu*; pour dire, Je ne le connois pas, je ne sçais de quelle humeur il est. On dit encore, Mettre les fers au *feu*, en parlant d'une affaire; pour dire, Commencer à la remuer, ou s'y appliquer vigoureusement. On dit aussi, que le *feu* est à une marchandise; pour dire, qu'il y a presse à l'acheter, qu'on y court comme au *feu*. On dit aussi, Mettre le *feu* aux étoupes, mettre le *feu* aux poudres, jetter de l'huile sur le *feu*, mettre le *feu* sous le ventre à quelqu'un; pour dire, l'exciter, l'encourager à faire quelque action à laquelle il étoit déja porté d'ailleurs; animer sa colère, sa passion. On dit, qu'un homme se mettroit au *feu* pour son ami; pour dire, qu'il est prêt de le servir dans les choses les plus difficiles: & qu'il mettroit la main au *feu*, son doigt au *feu*, quand il propose quelque chose dont il est très-assuré. Ce proverbe se dit par allusion à une coutume qu'on avoit autrefois de se purger d'une accusation par l'attouchement du fer chaud. Cunegonde, femme de l'Empereur Henri de Bavière, se purgea du soupçon que son mari avoit contre elle, en marchant les pieds nus sur douze socs de charrue ardens. Naudé a dit proverbialement, Tu mets bien du bois au *feu* tout d'un coup; pour dire, Tu me proposes bien des choses à la fois.

FEU, s. m. S'est dit autrefois pour fief. *Feudum*, *Fevum*, *Fevatares*. LOBIN. Gloss. & T. II. p. 595.

FEU ardent, ou couleuvrée blanche. *Bryonia*, *vitis alba*. NIC.

FEU CROISSANT, & FEU VACANT. Termes de Coûtumes. Droit d'une gerbe de froment, ou d'une bicherée, mesure de Châteauneuf, que les hommes de mainmorte, ou affranchis, doivent au Seigneur dans quelques cantons de Bresse. *Jus manipuli*, *ou modii exigendi*.

L'origine de ces termes, *feu croissant* & *feu vacant*, est fort obscure & fort incertaine. Le sentiment de Philibert Collet, dans son Commentaire sur les Statuts de Savoye, est que ces mots signifient la vie d'un homme, qui est sujet à ce devoir depuis sa naissance jusqu'à sa mort; ou bien que par ces mots, *feu croissant*, on marque que ceux qui demeurent dans ce canton, & qui augmentent le nombre des habitans & des *feux*, sont sujets à ce devoir, & que ceux qui vont demeurer ailleurs, & par-là sont *feu vacant*, n'en sont pas exempts.

FEU DE PAILLE, se dit dans un sens métaphorique d'une colère qui dure peu. On tâche de persuader que les colères des François sont des *feux de paille*. M. DE LIONNE.

☞ FEU D'ENFER. Nom d'une maladie. Voyez FEU SACRÉ.

☞ FEU INFERNAL. Voyez FEU SACRÉ, maladie.

☞ FEU DE S. ANTOINE. Voyez FEU SACRÉ.

FEU, FEUE, f. Terme indéclinable, qui n'a point de pluriel, & dont on se sert en parlant des défunts, dont la mémoire est encore assez récente. *Defunctus*. Le *feu* Roi se dit du Roi dernier mort. La *feue* Reine. *Feu* mon pere, *feu* mon oncle. Cela se borne aux personnes que nous avons vûes, ou que nous avons pû voir. Qui diroit *feu* Virgile, ou *défunt* Charles-Quint, se rendroit ridicule. C'est une licence du style burlesque, que de dire *feu* Adam, ou comme Scarron, *feu* Saint Thomas. On dispute s'il faut dire *feu*, ou *feue*, en parlant d'une femme. Ceux qui tiennent qu'il vient de *fuit*, à cause que les Italiens disent, la *fù Madama* sont pour *feue Madame*. M. Ménage soûtient que *feu* avec un substantif féminin est un monstre de Grammaire, & qu'il vient de *felix*, par rapport au μακαρίτης des Grecs, & au *felicis memoriæ* des Latins. M. de Gombaud, M. Patru, M. Chapelain, le P. Bouhours, & M. de Segrais, tiennent pour *feu* la Reine, & l'on ne risque rien après eux; cependant on dit la *feue* Reine. Voyez les raisons de M. Ménage, qui cite M. de Balzac pour lui, & qui insiste fortement à dire, *feue* Madame. Il rapporte aussi ce que le P. Bouhours lui a objecté là-dessus. ☞ *Feu* n'a point de féminin, lorsqu'il est placé avant l'article, ou avant le pronom personnel. Ainsi, quoiqu'on dise la *feue* Reine, il faut dire *feu* la Reine. AC. FR. Les Notaires de quelques Provinces disent encore au pluriel *furent*, en parlant de deux personnes conjointes & décédées; ce qui marque que ce mot vient de *fuit* & de *fuerunt*. NICOT prétend qu'il vient de *defunctus*, au lieu de *fato functus*.

FEUCHIÈRE, s. f. *Filix*. NICOT. C'est ce qu'on appelle maintenant *fougère*. Voyez FOUGÈRE. *Feuchière* femelle. *Thelypteris*.

FEUDAL. Journées *feudales* de Metz, jours auxquels se tiennent les Assises de l'Evêché de Metz. On a dit autrefois *feudal* pour *féodal*. Voyez FÉODAL.

FEUDATAIRE, s. m. Vassal, celui qui tient à titre & hommage une seigneurie, un droit en fief dépendant d'un Seigneur dominant. *Clientelaris*, *fiduciarius*, *cliens*. Les *Feudataires* de la Couronne ne pouvoient autrefois recevoir les hommages de leurs Vassaux, avant que d'avoir fait eux-mêmes hommage au Roi; & Louis, Comte de Flandres, sous Charles IV. fut mis en arrêt au Château du Louvre pour ce sujet. Charles VII. défendit au Comte d'Armagnac, de se dire dans ses Titres, Comte d'Armagnac par la grace de Dieu; ces termes, qui sembloient exclure toute dépendance, excepté de Dieu, étant une innovation préjudiciable au droit du Souverain, & dont jusqu'alors il n'avoit été permis de se servir à aucun Duc, ni Comte, qui fût *feudataire* de quelque Couronne. P. DANIEL, *Hist. de France*, *T. II. p.* 1162.

FEUDISTE, adj. m. Docteur, ou Jurisconsulte qui a écrit des fiefs. Dumoulin est un grand Docteur *feudiste*.

FÈVE, s. f. *Faba*. Sorte de légume dont les racines sont fibreuses, & périssent toutes les années: elles poussent une ou deux tiges, hautes de deux à trois pieds, carrées, droites, vertes, creuses en dedans, garnies de feuilles arrondies, épaisses, d'un verd obscur, & rangées par paire sur une côte terminée par une pointe. De l'aisselle de ces côtes sortent des bouquets composés de trois à quatre fleurs légumineuses, blanches, avec une tache brune ou noirâtre au milieu. A ces fleurs succédent des gousses vertes, assez grosses, longues, arrondies, à deux cosses, qui renferment de grosses semences taillées en forme de rein, applaties, blanchâtres d'abord, puis brunes, ou noirâtres, étant desséchées. Cette espèce se nomme *Faba major*, en François *Feve de marais*, pour la distinguer d'une petite espèce appellée *Faba minor*, *sive equina*, que l'on nomme Févetoles.

Faba vient du Grec φάγω, je mange; & on a donné ce nom à la *fève*, parceque c'est un des légumes que l'on mange le plus communément. Selon Scaliger, ce mot a été dit comme *paba*, *à pascendo*.

Il y a deux espèces de *fèves*; les unes croissent dans les jardins, & les autres dans les champs. Les premières ont été décrites ci-dessus. Les secondes sont rondes & oblongues, noirâtres, blanchâtres, ou jaunâtres: les gousses qui les contiennent sont d'une figure oblongue, arrondie, & plus petites que les gousses de *fèves* de l'autre espèce. Elles ont les unes & les autres les mêmes qualités & les mêmes effets, soit bons, soit mauvais. Voyez sur les *fèves* Vossius, *De Idol. L. II. C.* 35. *L. IV. C.* 97. *L. V. C.* 11, 12, 25 & 49.

Les *fèves* adoucissent l'âcreté des humeurs, & sont propres à appaiser la migraine, & à provoquer le sommeil. Les Anciens croyoient que les *fèves* causoient des songes incommodes & fâcheux. On se sert en Médecine de diverses parties de la *fève*. L'eau distillée de ses fleurs est diurétique, & très-propre pour effacer les

les taches du visage. Les *féves* prises en décoction détergent & resserrent, & prises en substance elles sont venteuses, causent des coliques. Ces effets, bons ou mauvais, viennent des principes qu'elles contiennent; on en tire beaucoup d'huile, de sel acide, & de sel volatil alkali; mais elles ont une substance un peu visqueuse. La farine de *féves*, qui est faite de la semence, est emplastique & résolutive. On tire des cendres des gousses, qu'on a fait brûler, un sel qui est fort bon dans la gravelle, dans la rétention d'urine, & dans l'hydropisie. Il y a une autre espéce de *féve* qui est semblable à la précédente; mais qui est plus petite. C. Bauhin l'appelle *faba minor, seu equina.*

Les femmes de Méthymne se mettent par ornement des moitiés de *féves* sur le front, & elles y sont rangées comme des diamans enchâssés en une table d'or. Du Loir, *p.* 37.

Féve d'Égypte. *Faba Ægyptiaca.* La plante que Prosper Alpin a décrite sous ce nom, & qu'il soupçonne être le vrai Lotus des Egyptiens, ressemble tout-à-fait à notre Nénufar blanc; elle n'en différe que par ses racines, qui sont arrondies, charnues, & bonnes à manger, & par ses feuilles, qui sont crénelées & dentelées sur leur bord. La principale différence est dans le fruit, qui est semblable à la moitié d'un globe, de couleur verte, & divisé en plusieurs petites cavités, chacune desquelles contient un fruit semblable à un gland. La *féve d'Egypte* croit dans des lieux marécageux, & aux bords des riviéres. Bontius l'appelle *nymphea Indica flore purpureo.* M. de Tournefort fait un genre particulier de cette plante, & différent de la *nymphea.* Il l'appelle *Nelumbo zeylanensium, Institut. rei herbaria.* 261. D'autres appellent les *féves* d'Egypte *Colocasia*, comme le P. Rapin dans ses Jardins.

Féve de saint Ignace, s. f. C'est un petit fruit des Indes Orientales, qui naît principalement aux iles Philippines. Sa figure & sa grosseur approchent de celles d'une hermodacte, de consistence dure comme de la corne, difficile à rompre, mais facile à raper. Sa couleur est en-dehors grise, rougeâtre, & en-dedans blanchâtre. Son goût est amer. Ce fut un Pere Jésuite qui le premier fit connoitre ce fruit à des Marchands Portugais, & qui lui donna le nom de *féve de S. Ignace.* C'est un puissant purgatif, qui emporte souvent les fiévres intermittentes. On s'en sert aussi pour l'épilepsie & la colique.

Féve de Loup, c'est ce qu'on appelle autrement *Grave. Hedysarum, securidaca.* P. Rapin.

On appelle *féves de haricot*, ou *féves de Rome*, les semences de haricot; elles ressemblent à un petit rein, & il y en a de blanches, de noires, & de diverses autres couleurs. C'est de celles-là qu'on entend parler à Paris, quand on dit simplement *féves*, & on désigne les autres espéces par des noms particuliers, comme de *féves* de marais, de *féves* vertes, de *féves* rouges, &c. Voyez HARICOT.

Le Nélumbo, plante ainsi appellée à Ceylan, & qui croît dans le Malabar & dans le Mississipi, est bien d'un autre caractére; ses feuilles sont tout-à-fait rondes en forme de disque, portées par des queues placées à leur centre; ses fleurs ont quelque rapport avec le Nénufar, mais elles sont purpurines, & leur fruit est un cône renversé; c'est-à-dire, la pointe du cône tient au pédicule. Ce fruit est divisé à sa partie supérieure en plusieurs petites niches, qui renferment chacune une semence arrondie. Herman la croit la vraie *féve* d'Egypte dont parle Théophraste.

Il vient en Amérique une espéce de *féves* qui ont la même couleur & la même figure que les nôtres; mais elles sont plus petites. Cette *féve* est séparée par le milieu d'une petite peau déliée; elle purge violemment par haut & par bas.

Il croit aux Antilles de plusieurs espéces de *féves* & de faséoles, qu'on ne voit point en France. Les plus communes sont des blanches, à qui les premiers habitans ont donné un nom malhonnête, à cause de leur figure. Elles produisent leur fruit, qui est bon à manger, six semaines après qu'elles ont été plantées. Les autres sont diversifiées de plusieurs belles & différentes couleurs, comme celles que l'on nomme *féves* de Rome, ou de Lombardie.

Féve de sept ans. Espéce de *féve* qui croît aux Antilles, & qui est ainsi nommée, parcequ'une même tige porte sept ans entiers sans se lasser. Elle s'étend sur les arbres, sur les rochers, & partout où elle peut atteindre. En tout temps on y trouve du fruit en fleur, du fruit verd, & du fruit en maturité; de sorte qu'on y peut admirer.

Le printemps & l'automne en un même rameau.

Lonvilliers de Poincy, *Hist. Nat. des Ant. L. I. C. XII. art,* 7.

Dans la Province de Suchuen à la Chine, non loin de la ville de Chincbiung, on trouve des arbres qui produisent des *féves*, ou faséoles, que les Chinois nomment pierreuses, à cause de leur dureté. Les Médecins en usent heureusement contre les défaillances de cœur. *Ambass. des Holl. à la Chine, p. II. C.* 13. *p.* 81.

Fraser des *féves*, c'est ôter la petite peau blanche qui les couvre. Nicot prétend que ce mot de *féves* frasées, ou comme il l'écrit, *féves* frasées, vient du Latin *faba fressa*, ou *fresa, id est, fracta.*

On s'est servi autrefois de *féves* pour recueillir les suffrages des peuples. La blanche signifioit absolution, & la noire condamnation. A Athènes on créoit les Magistrats au sort de la *féve.* Aujourd'hui on s'en sert encore pour élire un Roi, qu'on fait au hazard à la cérémonie des Rois.

On appelle un Roi de la *féve*, un homme qui fait le vain, & dont on ne fait pas grand état, qui n'a aucune autorité. On l'a dit dans le sens propre de celui qui est Roi du festin de la fete des Rois, parceque la *féve* du gâteau lui est venue.

Le Roi voulant donner à son deuil quelque tréve,
Et divertir toute la Cour,
Dans Versailles, ce riche & superbe séjour,
Avec grand apparat fit un Roi de la féve.

Les Romains appelloient le premier jour de Juin les Calendes des *féves*, *Fabaria calenda*, parcequ'on faisoit ce jour-là un sacrifice de *féves* à la Déesse Carne, ou Carna. Voyez Nonius au mot *Mallo.*

Féve. Nom du ver à soie, lorsqu'il s'est couvert de soie.

On dit proverbialement, qu'un homme croit avoir trouvé la *féve* au gâteau, quand il croit avoir trouvé la résolution de quelque question difficile, ou quelque pensée heureuse.

On reproche aussi la folie, ou foiblesse d'esprit à quelqu'un, quand on lui dit que les *féves* sont en fleur, suivant le proverbe Latin,

Cum faba florescit, stultorum copia crescit.

Un des symboles de Pythagore ordonnoit de s'abstenir des *féves.* On a donné diverses interprétations à ce précepte, & entr'autres, qu'il se falloit abstenir des élections de Magistrats qu'on faisoit alors avec des *féves*; entendant par-là qu'il valoit mieux demeurer dans une vie privée, où il y a plus de sûreté, que de briguer la Magistrature, où il y a plus d'embarras & de danger.

Féve, est aussi une maladie de cheval; une enflure qui lui vient dans le haut de la bouche, derriére les pinces de la mâchoire supérieure. On l'appelle aussi le *lampas.*

On appelle *Germe de féve*, la marque noire qui vient dans les creux des coins d'un cheval, & qui s'y étant formée vers les cinq ans, s'y conserve jusqu'à sept ou huit; jusqu'auquel temps on dit que le cheval marque.

FÉVEROLE, s. f. Diminutif. Petite féve, ou féve de haricot séche. *Siliqua*, C'est la *féve* du haricot. Voyez HARICOT. On dit aussi fayoles dans le même sens.

FÉVERSHAM, s. m. Bourg du Comté de Kent en Angleterre. *Fevershamum, Faversbamum.* Il a titre de Comté, & est situé entre la ville de Cantorbery & celle de Rochester. Maty.

FÉUILLAGE, s. m. Abondance de feuilles qui sont sur

les

les arbres, qui donnent de l'ombre. Il se prend aussi pour la qualité de la feuille. *Folia, frondes.* Les chataigniers ont un beau *feuillage*, font bien de l'ombre par leur feuillage.

> *Oiseaux qui volez dans les airs,*
> *Et qui chantez sous ces* feuillages *verds,*
> *Sans remords vous passez votre innocente vie.*
>
> Rec. de vers.

On le dit aussi figurément des ouvrages des Artisans qui imitent ou représentent des feuilles, comme en Architecture, en Menuiserie, Broderie, &c. Du damas à ramages, à *feuillages.*

FEUILLANS, s. m. Bourg ou village de France dans le Languedoc. *Fulium.* Il est à six lieues de Toulouse vers le midi, & renommé pour son Abbaye, qui est chef d'Ordre des Feuillans, qui en ont pris leur nom.

Feuillans, s. m. Ordre de Religieux vêtus de blanc, qui vivent sous l'étroite observance de la Régle de S. Bernard. C'est une réforme de l'Ordre de Citeaux. *Fulienses.* ☞ Dom Jean de la Barrière, d'une famille illustre du Vicomté de Turenne en Querci, en fut l'Instituteur. En 1565. il prit possession de l'Abbaye de *Feuillans* que lui avoit résignée en 1562. Jean de Crussol en embrassant l'hérésie. Il la tint onze ans en commende. L'an 1573. touché de Dieu, il entra dans l'Ordre, fit son noviciat à l'Abbaye d'Aune, Diocèse de Toulouse. Après sa profession il alla résider à son Abbaye, & peu à peu il y introduisit la réforme. Il lui donna un chant particulier, qui fut nommé le Chant de M. de *Feuillans.* Il le quitta quelques années après, & reprit celui de Citeaux. Le Pape Sixte V. l'approuva, en 1586. & les Papes Clément VIII. & Paul V. lui accordèrent des Supérieurs particuliers. Le Roi Henri II. fonda un couvent de cet Ordre au Fauxbourg de Saint Honoré à Paris. Le P. Goulu, Général des *Feuillans*, eut de grandes disputes avec M. de Balzac, & quelques autres beaux esprits : dans les Livres qu'il imprima contr'eux, il se cacha sous le nom de Phyllarque. Ses Adversaires l'appelloient le Prince des feuilles. φύλλον signifie feuille en Grec, & ἄρχων, Prince, ou Commandant. L'Abbaye des *Feuillans* dans le pays s'appelle *Huelans.* Mén. Sponde à l'an 1586. nombre IV. les Sainte Marthe *Gall. Christ. T. III. p. 447. & suiv.* Miræus, *Hist. Relig.* d'Ossat. *Epître à Jean de la Barrière*, parlent des *Feuillans.*

Quelques-uns écrivent *Feuillens*, & disent Religieux des *Feuillens*, l'Ordre des *Feuillens*, comme Catel. L'Abbaye de la Charité de *Feuillens*, Diocèse de Rieux, à cinq lieues de Toulouse : le Monastère de S. Benoit de *Feuillens.* Id.

FEUILLANTINE, s. f. Fille d'un Ordre de Religieuses qui ont suivi la même réforme que les Feuillans. *Moniales Fulienses.* ☞ Les *Feuillantines* ont été instituées par D. Jean De la Barrière, Abbé Réformateur de Feuillans, & par Madame Anne de Polastron de la Hillière, femme de Jean de Grandmont, Seigneur de Sauvens. Elles furent établies d'abord à Rome par le Cardinal Rusticio, protecteur de l'Ordre de Citeaux, & par les deux Peres que D. Jean De la Barrière avoit envoyés à Rome, pour demander à Sixte V. l'approbation de sa réforme. Le Cardinal fit bâtir l'Eglise de Sainte Suzanne, qui étoit son titre, & un Monastère où il les mit. Ainsi l'on peut dire que les Religieuses de Sainte Suzanne de Rome ont été les premières *Feuillantines*, quoiqu'elles n'en aient pas porté le nom. Ce furent celles que D. de la Barrière avoit établies à Sauvens, qui furent nommées les premières. Ce ne fut que l'an 1586. qu'ayant reçu la première Bulle du Pape Sixte V. qui érigoit la nouvelle Congrégation des Feuillans, & leur permettoit de bâtir des Monastères de l'un & de l'autre séxe, qu'il travailla à établir à Sauvens celui des *Feuillantines*, & ensuite à Montesquiou. Voyez le P. Hélyot, *T. V. C.* 59. Le premier Couvent de cet Ordre en France fut établi en 1590. proche de Toulouse, & puis transféré à Toulouse. Voyez sur les *Feuillantines* Hilarion de Coste, *Eloges des femmes illustres, T. I.* & les Sainte-Marthe, *Gall. Christ. T. III. p.* 430.

On appelle à Paris *Feuillantine*, une espéce de pâtisserie feuilletée, faite en forme de tarte, ou de tourte, de viande hachée, On y fait entrer des macarons, de la crême, de l'écorce de citron, du sucre, & d'autres assaisonnemens.

☞ FEUILLARD, s. m. En termes de Blâson on a donné le nom de *Feuillards* aux lambrequins, à cause de leur ressemblance aux feuilles d'acanthe. *Foliatum.*

FEUILLE, s. f. Ce mot vient du Latin *folium*, qui signifie la même chose. C'est cette partie des plantes, le plus souvent plate & mince, qui vient ordinairement au printemps, & qui tombe au commencement de l'automne. Il y a des plantes qui n'ont point de *feuilles*, comme les truffes, & quelques espéces de champignons. Une *feuille* de chêne. Une *feuille* de vigne. Un solitaire qui ne connoit d'autres vicissitudes que la chute & la naissance des *feuilles*, dans le changement des saisons, jouït d'un calme que rien ne peut troubler. M. Scud. Les arbres meurent, quand au printemps on leur ôte toutes leurs *feuilles*, comme on voit arriver aux muriers qu'on dépouille pour nourrir les vers à soie.

On trouve dans quelques Coutumes le mot de *feuilles*, pour dire *années* ; comme les Poëtes prennent les étés, les automnes, & les autres saisons, les moissons, & autres choses semblables qui n'arrivent qu'une fois en une année, pour l'année même. Le Seigneur coupera les bois taillis accoutumés d'être coupés, pourvu qu'ils ayent quatre *feuilles*, & quatre mois de Mai passés. *Coutume de Loudun, tit. 14. art. 3.*

M. Grew a remarqué six parties différentes, que la nature à destinées à la conservation des bourgeons ; sçavoir, les *feuilles*, les *surfeuilles*, les *entrefeuilles*, les tiges des *feuilles*, les chaperons, & les petits manteaux, ou voiles qui les couvrent. La peau des *feuilles* n'est autre chose que la même peau de la branche qui s'étend, comme l'or battu se réduit en *feuilles.* Elle sont pliées dans le bourgeon quelquefois en deux, quelquefois en plusieurs plis, comme un éventail. Si les *feuilles* sont trop épaisses pour se plier commodément en deux, & pour se ranger les unes contre les autres ; ou si elles sont en trop petit nombre, & que leurs fibres soient trop délicates ; au lieu de plier elles se roulent, & forment un seul rouleau, comme les *feuilles* de l'oreille d'ours, qui sont épaisses ; ou deux rouleaux, qui commencent à chacune des extrémités de la *feuille*, & qui se rencontrent au milieu. Il y a des plantes dont les *feuilles* forment trois rouleaux, comme la fougère. Quelques-unes ont des poils de différente figure. La lavande & l'olivier sauvage ont des poils qui ressemblent à des étoiles. On voit des globules sur les *feuilles* de toute sorte d'arroches.

Les Botanistes considérent les *feuilles* des plantes par rapport à leur structure, à leur superficie, à leur figure, à leur consistance, à leurs découpures, à leur situation & à leur grandeur.

Par rapport à leur structure, les *feuilles* sont simples, ou composées.

Les *feuilles* simples, sont celles qui naissent seules sur la même queue, ou qui sont attachées immédiatement à la tige & aux branches, sans être subdivisées en d'autres *feuilles* ; telles sont les *feuilles* du poirier, du pommier, &c. Remarquez que l'on appelle quelquefois queue, ce qui est l'origine de la *feuille*, parcequ'elle est fort étroite à cet endroit.

Les *feuilles* composées sont rangées plusieurs ensemble sur la même queue, ou sur la même côte ; ou bien elles sont divisées en plusieurs autres *feuilles*, ensorte que le tout ensemble se prend pour une seule *feuille* : telles sont les *feuilles* du rosier, du persil, de l'angélique, &c.

Feuilles composées, sont aussi celles qui étant découpées en des segmens, semblent être à plusieurs *feuilles* soutenues par des brins, quoique toutes ces pièces tiennent intimement à leurs branches, de manière qu'aucun des lobes ou segmens ne se sépare du tout.

Par rapport à la superficie, les *feuilles* sont plates, creuses, en bosse, lisses, rudes, velues, &c.

Les *feuilles* plates, considérées par rapport à leur figure, sont rondes, comme celles de la nummulaire ; rondes à oreillons, comme celles du cabaret ; en fer de pique, celles de l'origan ; oblongues, celles de l'*Androsæmum* ; à pans, celles de la *Bryonia Canadensis* ; pointues par les

les deux bouts & larges vers le milieu, celle du laurier-rose; étroites & longues, celles de l'œillet & du chien-dent; presque ovales terminées en pointes, celles du *cannabis lutea fertilis.*

Les *feuilles* creuses, sont ou fistuleuses, comme celles de l'oignon, &c. ou pliées en gouttiére, comme celles de l'asfodèle commun.

Les *feuilles* en bosse sont cylindriques dans quelques plantes, comme celles de plusieurs sortes de soude, de laitcot & de joubarbe. Elles sont quelquefois à trois coins, comme on le voit dans quelques espéces de *ficoides.*

Par rapport à la consistance, les *feuilles* sont ou minces & déliées, comme celles du millepertuis & du chien-dent; ou épaisses, comme celles du pourpier; ou charnues, comme celles de plusieurs sortes de joubarbes; ou drapées, comme celles du bouillon blanc.

Par rapport aux découpures, les *feuilles* sont découpées légérement, ou profondément.

Les *feuilles* decoupées légérement sont crénelées, dentelées, frisées & plissées.

Les *feuilles.* crénelées ont les découpures à anse, à panier, ou en tiers-point, comme celles des espéces du *geum.*

Les *feuilles* dentelées sont découpées à dent de scie, plus ou moins réguliérement, comme celles du rosier, & du *cannabis lutea fertilis.*

Les *feuilles* découpees profondément sont découpées jusques à la côte, ou jusques à la base, ou d'une maniére particuliére; sçavoir, en trefle, en fléche, &c.

Les *feuilles* composées sont soûtenues par une queue, ou rangées sur une côte simple, ou sur une côte branchue.

Les *feuilles* soûtenues sur une queue sont ou deux à deux, comme celles du *fabage*; ou trois à trois, comme celles du trefle; ou cinq sur la même queue, comme celles de l'*agnus castus*; ou en plus grand nombre, disposées en éventail ouvert; sçavoir, celles de la plûpart des espéces d'ellebore noir.

Les *feuilles* rangées sur une côte sont rangées par paires, ou elles naissent alternativement sur une côte.

La côte de celles qui sont rangées par paires est terminée par une seule *feuille*, comme celle de la réglisse; ou terminée par une paire de *feuilles*, comme celle de *sophera*, de l'orobe, &c.

Les *feuilles* composées de plusieurs *feuilles*, rangées sur une côte branchue, sont ou à grandes *feuilles*, ou à petites *feuilles*: ou bien elles sont lacinées; c'est-à-dire, composées de *feuilles* étroites & longues comme des laniéres. Celles de l'*angelica Alpina ad nodos florida* sont à grandes *feuilles*: celles du persil, ou de la cigue sont à petites *feuilles*: celles du fenouil & du *meum* sont lacinées, ou découpées en laniéres fort étroites.

Par rapport à la situation, les *feuilles* sont ou alternes, c'est-à-dire, rangées alternativement le long des tiges & des branches, comme celles de l'alaterne; ou opposées deux à deux, comme celles de la *phyllyrea*; ou opposées en plus grand nombre & disposées en rayon, ou en fraise, comme celles des espéces de *rubia.*

Par rapport à la grandeur; les *feuilles* sont ou très-grandes, comme celles de *colocasia*, de *sphondylium*, &c. ou médiocres, comme celles du pied de veau, de la bistorte, du figuier, &c. ou petites, comme celles du pommier, du poirier, du pêcher, &c. ou enfin très-menues, comme celles du millepertuis, de la renouée, & de plusieurs autres plantes.

Feuilles, se dit aussi des parties qui ordinairement sont les plus sensibles & les plus agréables des fleurs. Toutes les fleurs n'ont pas des *feuilles.* Il est même bien difficile de determiner en plusieurs rencontres ce qu'il faut appeller les *feuilles* de la fleur, & ce qu'il faut nommer le calice de la même fleur. Des roses à cent *feuilles*, une *feuille* de tulipe. Pour ne pas confondre les *feuilles* de la fleur avec celles du reste de la plante, on les a appellées *pétales*, du mot Grec que les Botanistes ont adopté dans leurs descriptions Latines lorsqu'il s'agit des *feuilles* de la fleur. Car lorsque les Botanistes parlent des *feuilles* des plantes, ils les appellent *folium* en Latin, & *folia* au pluriel; mais quand ils parlent des *feuilles* des fleurs, ils les appellent *petalum* & *petala.* Ce dernier est tout Grec, πεταλιν.

On appelle du vin de deux *feuilles*, de trois *feuilles*, &c. de vin de deux ans, de trois ans, &c. parceque la vigne a changé deux fois, trois fois, &c. de *feuilles*, pendant ces deux, ces trois années.

Feuilles, en termes de Blason, se dit des *feuilles* de chêne, de houx, & d'autres arbres dont un Ecu est chargé. Il y a aussi des tierces *feuilles*, des quartes *feuilles* doubles, des quintes *feuilles*, & des *angemmes*, ou *angenins.* Et on appelle *Feuilles de scie*, des fasces ou bandes qui sont denchées seulement d'un côté, comme des fers de scie. On appelle un Ecu *feuillé*, lorsqu'il y a des fleurs soûtenues des tiges & des *feuilles* de leur plante. On appelle aussi, Plantes *feuillees*, celles qui ont leurs *feuilles.*

Feuilles, se dit aussi par extension des choses qui sont plates & fort minces. Une *feuille* de papier. Ainsi on dit qu'un livre a tant de *feuilles* d'impression, que chaque *feuille* coûte tant. On lui a donné ce nom de *feuille*, parceque les Anciens écrivoient sur la *feuille* de la plante *papyrus*, dont ils en mettoient 25 à la main, comme nous faisons à la main de papier. Une *feuille* de fer blanc. Une *feuille* d'or, & de l'or en *feuille.* Une *feuille* d'étain dont on étame les miroirs. Une *feuille* de carton. Une *feuille* de vermillon. Une *feuille* de four sur laquelle on range de petites piéces de four, que les Confiseurs font, comme massepains, biscuits, &c.

Feuille, se dit encore des choses qui se peuvent diviser en des parties très-minces: comme, le talc se léve par *feuilles.* Les faux monnoyeurs trouvent moyen avec du soufre d'enlever une ou plusieurs *feuilles* des monnoies d'or ou d'argent.

☞ Feuille. Terme de Jouaillier. Il se dit de ce que l'on met sous les pierres fines, transparentes, pour les faire jouer.

On met une *feuille* de quelque pierre précieuse sous des crystaux, pour contrefaire des pierreries. Les Orfévres ne peuvent mettre sous améthyste, ni sous grenat, *feuille* vermeille, ni d'autre couleur, suivant leurs statuts.

☞ Feuille se dit aussi de ces menues piéces de bois précieux, & de diverses couleurs, que les Ebénistes, ou Menuisiers de placage ont réduites en lames d'environ une ligne d'épaisseur avec la scie à refendre.

☞ Feuille. On appelle la *feuille* d'une scie, ou plutôt la scie même, cette piéce de fer très-mince & dentelée, avec laquelle on refend, l'on ébauche, ou l'on coupe les bois, ou d'autres matiéres solides, propres à être sciées.

Feuille, se dit aussi, en termes de Chirurgie, de cette petite superficie qui se léve & qui se détache quelquefois d'un os, lorsqu'il a été offensé. L'os s'est levé par *feuilles*, ou s'est effolié, exfolié.

☞ Feuille se dit, en termes d'Anatomie, des petites membranes minces & déliées. Les deux *feuilles* membraneuses de la valvule du colon. Journ. des Sçav. 1719. *p.* 612. La disposition convulsive des intestins agissant sur les deux *feuilles* de la valvule, en procure l'écartement. Id. *p.* 614.

☞ Feuille. Les Blanchisseurs de cire nomment cire en *feuille*, la cire qui a passé à la gressouoire, à cause de la figure qu'elle a au sortir de l'eau de la baignoire. On l'appelle aussi quelquefois cire en ruban, parcequ'elle ressemble parfaitement à un ruban étroit, dont la piéce seroit dépliee. La cire en *feuille* devient cire en grain, à force d'avoir été retournée sur les toiles.

On appelle aussi, *Feuille volante*, des *feuilles* de papier, tant qu'elles ne sont point reliées ensemble, comme celles des écoliers où ils écrivent leur glose. Ce titre qu'on a produit ne fait point de foi, ce n'est qu'une *feuille* volante.

On appelle la *feuille* d'un Secrétaire d'Etat, d'un Greffier, d'un Tresorier, ou Payeur, ce qui leur sert de minute, de plumitif, ou d'état de payement; comme, C'est un tel Secrétaire d'Etat qui ce mois-ci tient la *feuille*, ou le mémoire des graces accordées par le Roi. Le Greffier n'a pû délivrer cet Arrêt, parceque le Président n'a pas encore visé, arrêté sa *feuille*: c'est son plumitif qu'il a écrit sous lui à l'audience. Vous ne serez pas aujourd'hui payé, vous n'êtes pas sur la *feuille* du Payeur.

On appelle aussi *feuille*, le cahier sur lequel est la liste des Bénéfices vacans, & de ceux qui les demandent. Être sur la *feuille*, mettre sur la *feuille*. La *feuille* est fort chargée pour la première nomination. Le P. Confesseur a fait signer la *feuille*, porter la *feuille*.

Feuille, se dit en termes d'Aides, d'un mémoire, *Scheda*. Les Commis aux Aides sont obligés de laisser une *feuille* aux Cabaretiers & Débitans, lorsqu'ils le demandent, sur laquelle ils écrivent la continence des futailles.

On appelle aussi des *feuilles de paravent*, chacune des piéces des chassis qui les composent, parcequ'elles se plient les unes sur les autres comme un livre.

En termes d'Architecture, on appelle *Feuilles* & *Feuillages*, tous les ornemens d'Architecture, ou de Menuiserie, qui imitent & représentent des *feuilles*; comme, des festons de *feuilles* de chêne, de laurier. Les *feuilles* d'acanthe, de persil découpées, de laurier refendues par trois *feuilles* à chaque bouquet, & d'olivier par cinq, sont les ornemens ordinaires des chapiteaux, selon les divers ordres d'Architecture. *Feuille*, en menuiserie, est un assemblage qui fait partie d'une fermeture de boutique, &c.

On appelle *Feuille*, l'extrémité du manche des cuilliers & des fourchettes un peu étendu pour y graver des armoiries.

Feuille, se dit aussi d'un petit ornement d'argent fort délié qu'on étend sur le pied des aiguiéres, & de quelques autres ouvrages.

Feuille, en termes de Pêche, signifie en Bresse le poisson qui a trois mois. *Piscis, pisciculus trimestris.*

☞ Feuille morte. Il y a des Confréries de Pénitens, qu'on appelle Pénitens *Feuilles mortes*, parceque leurs habits sont de couleur de *feuilles mortes*.

Feuille d'Esdin. Terme de Fleuriste. Tulipe d'un beau nacarat & rouge brun. Morin.

Feuille de sauge. Espéce de pioche pointue par le bout, & s'élargissant un peu en approchant du manche: il en est d'autres qui sont plates à l'endroit où la *feuille de sauge* est pointue, & s'appellent du seul nom de pioche. Ces *feuilles de sauge* sont propres à fouiller dans les fonds pierreux, & les pioches sont bonnes à fouiller dans les terroirs qui sont simplement durs sans être pierreux. La Quint. On le dit aussi d'une piéce de fer qui entre en la composition d'une serrure. *Feuille morte*, est une couleur pareille à celle des *feuilles* séches. C'est aussi le nom d'un instrument d'arracheur de dents.

Feuille d'Inde, ou *Folium Indum*. C'est la *feuille* d'un grand arbre qui croît au pays de Cambaye, & en plusieurs autres endroits des Indes. Elle est semblable à la feuille du citronnier, mais plus étroite au sommet, de couleur verd-pale, ayant trois côtes tout de son long; lisse & luisante par-dessus, un peu rude au-dessous, d'un goût aromatique, & d'une odeur qui approche du girofle. La *feuille d'Inde* ne nage pas sur l'eau comme la lentille de marais, ainsi que Dioscoride & Pline l'ont écrit. L'arbre qui la porte vient loin des eaux, & en des lieux secs. Elle est fort diurétique, & bonne contre la puanteur de l'haleine, pour garantir les habits des vers. C'est un des ingrédiens de la thériaque. On l'appelle aussi *malabathrum*. Ce mot vient de *tamalapatra*, qui est le mot que les Indiens lui ont donné.

☞ Feuille Orientale. C'est un des noms que quelques Droguistes & Botanistes donnent au séné, cette plante médicinale si connue, & qui est un si excellent purgatif.

☞ Feuille de noyer. Cette *feuille* se met du nombre des drogues colorantes des Teinturiers, qui sont communes au grand & au petit teint.

☞ Feuille d'eau de Morin. Sa fleur est en cloche; elle n'est composée que d'une *feuille*; cette *feuille* est divisée en plusieurs segmens. Le pistil sort du fond de la fleur, & dégénére en un fruit qui s'ouvre en deux endroits; ce fruit contient des semences qui ont la même figure que le vaisseau dans lequel elles sont contenues. On ne lui attribue aucune propriété médicinale.

Chèvre-Feuille, s. m. *Caprifolium*. Sorte de plante qui porte des fleurs odoriférantes, & dont on se sert pour des berceaux de jardins, &c. Voyez au mot CHÈVRE.

Mille-Feuille, s. f. *Millefolium*. Sorte de plante médicinale. Voyez au mot MILLE. Il y a aussi des roses qu'on appelle roses de cent *feuilles*, roses de mille *feuilles*. P. Rapin.

Feuille de Myrte, *Folium myrtinum*. Terme de Chirurgie. C'est le nom d'un instrument qui a tiré son nom de la ressemblance qu'il a avec une feuille de myrte. Il y a deux sortes de *feuilles de myrte*, dont l'une est plus grande que l'autre: cet instrument sert à nettoyer une plaie. Il a une façon de cure-oreille à son extrémité, avec quoi on peut tirer les corps étrangers qui sont entrés dans les oreilles, & les petites pierres qui sont arrêtées dans l'urétre. L'autre *feuille de myrte* est si mince qu'elle est à demi tranchante; elle est crochue à son extrémité, en forme de déchaussoir. Outre l'usage qu'elle a de commun avec la première, elle sert encore dans les dissections, lorsqu'on veut séparer des membranes & des filamens. M. Dionis dit, qu'il s'en est toujours servi heureusement dans les opérations du bubonocéle. Voyez cet Auteur dans son traité des opérations de Chirurgie.

Porte-Feuille. Voyez au mot PORTE.

Sur-Feuille. Voyez au mot SUR, & au commencement du présent article.

On dit proverbialement, Qui a peur des *feuilles*, ne doit point aller au bois; pour dire, qu'il ne faut point s'engager en des entreprises dont on craint de faire les frais. On dit, qu'un homme tremble comme la *feuille*; pour dire, que c'est un poltron. On dit aussi, que la monnoie du sabat, ce sont des *feuilles* de chene, qui n'ont que l'apparence de l'or. On dit aussi d'un malade qui languit, qu'il s'en ira avec les *feuilles*; pour dire, qu'il trainera jusqu'à l'automne.

FEUILLÉ, ée, adj. m. & f. Terme de Blason, se dit des feuilles des plantes lorsqu'elles sont d'un émail différent. *Foliis ornatus; frondosus, foliatus.* Tumeri porte quatre tulipes tigées, & *feuillées* de sinople.

☞ Feuillé, ée. *Feuillé* se dit encore en termes de Blason, des feuilles qui couvrent la nudité des figures humaines. La maison de Crequi-Lesdiguiéres a pour supports de ses armes, deux Sauvages de carnation, *feuillés* de sinople.

FEUILLÉE, s. f. Un couvert d'arbres, soit qu'ils soient sur pied, soit qu'on les ait fraichement coupés, pour orner, ou couvrir quelque lieu de feuilles, & y servir de tapisserie, ou d'ombrage. *Frondeum umbraculum*, *frondea pergula*. Ils dansoient sur la verte *feuillée*. M. Ménage fait venir *feuillée* de *foliata*.

☞ FEUILLÉE, s. f. Espéce de coquillage de mer. *Concha foliata*. Une *feuillée* parfaite tachetée de pourpre. Gersain. On l'appelle huitre *feuillée*.

FEUILLERET, s. m. Espéce de rabot, outil à fût, servant aux Menuisiers à pousser des feuillures.

FEUILLET, s. m. Partie d'une feuille pliée en deux, quatre, six ou huit parties. *Foliolum*. C'est dans un livre ce qu'on est obligé de tourner quand il a été lû d'un côté. Les Regîtres des Banquiers & des Marchands, doivent être paraphés par le Juge à tous les *feuillets*, suivant l'Ordonnance.

On appelle *Feuillet* à la boucherie, un des ventricules du bœuf qui a plusieurs *feuillets*, & est contigu à la caillette. On l'appelle autrement *Melier* & *Pseautier*.

Feuillet, parmi les Menuisiers, est une burdure très-déliée, & comme aiguisée en feuille.

FEUILLETAGE, s. m. *Placenta foliacea*. Les Pâtissiers appellent ainsi la pâte feuilletée.

FEUILLETTE. Voyez FOLIT.

FEUILLETER, v. act. *Evolvere, versare manu*. Manier un livre, ou des papiers, & en tourner les feuillets. Il signifie quelquefois, Parcourir un livre; & quelquefois le lire, l'étudier. Ce Docteur a bien *feuilleté* sa Bible, il la sçait par cœur. *Feuilleter* les Auteurs. Scar.

> *J'ai* feuilleté *tous mes mémoires,*
> *J'ai repassé tous mes papiers,*
> *Et mis dans mes doctes grimoires*
> *Tous le ciel en douze quartiers.* P. Du Cerc.

On

On dit aussi, *Feuilleter* la pâte, *Foliaceam facere, foliis distinguere*, quand on la manie de telle sorte qu'elle se léve par feuillets.

Feuilleter, est aussi un terme de Rôtisseur. Il signifie, Couper le lard par petites tranches fort déliées pour en faire des lardons à piquer la viande.

Feuilleté, ée, part. pass. & adj. Il a toutes les significations de son verbe. Voilà un livre qui a été bien *feuilleté*. Un gateau *feuilleté*, qui est une espéce de gâteau qui se léve par feuilles.

On dit encore *feuilleté*, ce qui est composé de plusieurs feuillets appliqués parallélement les uns sur les autres. M. Tournefort se sert de ce terme pour décrire certains fruits dont l'intérieur est garni de feuillets. Le fruit du pavot a sa cavité *feuilletée*.

☞ FEUILLETIER, s. m. C'est une des qualités que les Maîtres Cartiers, Faiseurs de cartes à jouer, prennent dans leurs Statuts : les autres sont Cartiers Tarotiers & Cartonniers.

FEUILLETTE, s. f. Certaine mesure de vin. Quelquefois c'est une grande mesure qui contient un demi-muid, ou 120 pintes de Paris, comme en Bourgogne. En quelques Provinces c'est une petite mesure, ou la moitié d'une pinte de Paris, comme on dit à Lyon. Ménage dérive ce mot de l'Italien *foglietta*, qui est chez eux une espéce de mesure. Borel le dérive de *phiala*. Pomey le tourne en Latin par *cotyla*, ou *hemina*. Voyez FILLETTE.

☞ FEULLIÉRE, s. f. Terme de Carrier. On appelle les *feuillières* d'une carrière, les veines de terre qui en couvrent le ciel ; & qui n'étant point soûtenues, peuvent causer des fondis. On fortifie ordinairement les *feuillières* par des piliers de moëllons, ou par des madriers & des arcs-boutans de bois.

☞ FEUILLIR, v. n. qui s'emploie en parlant des arbres & des plantes qui jettent des feuilles.

Toutes herbes, toutes fleurettes,
Que valetons & puceletes
Vont en printemps ès bois cueillir,
Que flourir voyent & feuillir. Roman de la R.

FEUILLU, UE, adj. *Foliosus, frondosus.* Qui a beaucoup de feuilles. Arbre *feuillu*.

Colomne *feuillue*, en Architecture, est une colomne dont le fût est taillé de feuilles de refend, ou d'eau, qui le recouvrent en maniére d'écailles, ou comme les feuilles de la tige d'un palmier.

FEUILLURE, s. f. *Foliatio*, qui se dit des canelures, ou entailles à angles droits qui se font aux bords des portes, fenêtres, volêts, & de toutes les choses que l'on veut faire fermer juste, qui entrent les unes dans les autres. Les *feuillures* de fenêtres doivent avoir deux pouces, afin de conserver davantage de force aux membrures & chassis de bois qui portent les volets de menuiserie.

☞ FEULTREMENT, s. m. Terme de Teinture. Il se dit particuliérement des nuances des soies propres à la tapisserie sur canevas ; lorsque par le peu d'habileté du Teinturier, ces nuances sont confondues & mal suivies. On dit aussi *brouillement*.

FEUR, s. m. Vieux mot, qui signifie *for, forum*. Décliner *feur*, *Forum excipere*. A *feur*, veut dire, à raison de, à mesure. Au *feur* l'emplage, signifie à proportion, au *prorata* de ce dont il s'agit. Voyez FOR, FUEUR, FUR, FUREMPLAGE. En cette signification M. Ménage fait venir *feurre*, ou *feur*, de *forum*. Au *feur*; c'est-à-dire, *fori more.* Nicot écrit *feur*, & remarque que ce mot au pluriel *feurs* signifie les frais faits pour la culture, production & recueil des fruits, comme dans les Coutumes de Paris, ch. 1. art. 38. Le Seigneur féodal qui met en sa main, par faute d'hommes, droits & devoirs non faits, le fief tenu de lui, auquel a des terres emblavées par aucun fermier, ou laboureur, auquel sont données à ferme, icelui Seigneur féodal, s'il veut avoir les gaignages d'icelles terres, est tenu rendre au fermier & laboureur ses *feurs* & semences. C'est ainsi que Charles Du Moulin explique le mot de *feurs*.

Feur, signifie aussi prix, valeur. *Pretium.* Nous disons quelquefois au *feur*; c'est-à-dire, au prix, & peu de personnes sçavent pourquoi. Mais le mot d'afféurer signifioit acheter. Dans le vieux Coutumier de Normandie, Ch. XX. titre des Usuriers. Tel a affeuré son cheval au *feur*, &c. c'est-à-dire, qu'il a acheté son cheval au prix. Pasquier, *Recherch. L. VIII. C. I.*

Feur, Rôle, vient du Latin *forum*. *Feurs*, devis & marchés. Lobin. *Gloss.* & T. II. p. 1407. dans un acte de l'an 1482.

On trouve dans quelques Coutumes *feurs* au pluriel, il signifie dans ces endroits *fumiers, fourrages*, en Latin *stramina, stramenta.* Quelquefois il se prend pour tout ce qui est nécessaire pour la production des fruits : c'est lorsqu'il est joint avec *labours & semences.* Il y en a qui distinguent entre *feur* & *feurre*; *feur*, selon eux, signifie *prix, impense*, du Latin *forum*; & *feurre* signifie *fumier*, du mot de la basse Latinité *fodrum*.

FÉVRE, ou FEBVRE, s. m. Ouvrier en quelque métal; *faber.* Ce mot n'est plus en usage : on le trouve dans Nicot & dans Pomey, qui l'expliquent par *ouvrier* en besogne de fer. Borel l'explique par faiseur d'épées, ou Marechal, ou Forgeron. *Faber ferrarius.* On le trouve dans De Beaumanoir. Est-il avenant que le marteau se rebelle à son *fevre*.

☞ Marot appelle Vulcain,

Mulciber des Févres *l'outrepasse.*

Ce mot s'est formé du Latin *faber, fabre, febre, fevre.* Il entre dans la composition du nom Orfevre, qui signifie Ouvrier, Artisan en or. Il est aussi devenu le nom de plusieurs familles. Il nous en reste des vestiges dans le mot Orfévre ; c'est-à-dire, *févre* en or, *Auri faber*, & dans le *febvre*, ou le *fevre*, qui est un nom propre très-commun.

Autrefois sous le nom de *févres* on comprenoit les Maréchaux, les Greffiers, les Heaumiers, les Villiers & les Grolliers. Les *fevres*, c'est-à-dire, chaque Maître parmi les Ouvriers qu'on vient de nommer, devoient six deniers aux fers le Roi. Voyez FER.

Ce mot se trouve quelquefois écrit avec un *i*, *feivre*.

☞ FEURES MARÉCHAUX. C'est la qualité qu'ont les Maîtres Maréchaux-Ferrans de Paris dans leurs Statuts, & dans leurs Lettres Patentes. *Feures Couteliers.* Qualité des Couteliers. Voyez Févre.

FÉVRIER, s. m. *Februarius.* On écrivoit autrefois *febvrier.* C'est le nom du second mois de l'année, à commencer par Janvier. Il n'a que 28 jours dans les années ordinaires ; & dans les bissextiles il en a 29, à cause d'un jour intercalaire qu'on y ajoûte. Aussi le peuple dit en proverbe, *Février* le court & le pire de tous ; on entend pour la gelée, ou le mauvais temps. Le mois de *Février* n'étoit point dans le Calendrier de Romulus. Il fut ajoûté par Numa Pompilius. Voyez les fastes d'Ovide.

FEURMARIAGE. Voyez FORMARIAGE.

FEURRE, ou FOARRE, s. m. *Stramen, palea.* Paille longue de blé, qui sert à nourrir l'hiver les moutons & autres bestiaux.

On dit proverbialement, Faire gerbe de *foarre* à Dieu ; pour dire, lui donner ce que l'on a de pire, ou une gerbe qui n'a que la paille sans grain, quand on paie la dixme au Curé.

Feurre, signifioit autrefois fourrage. On disoit aller en *fuerre*, ou *feurre*; pour dire, Aller au fourrage. Ce mot étoit en usage il y a près de six cents ans : dans le Roman de Guarin de Loheranes, on lit,

Allez en fuerre, *s'il vos plait, le matin.*

Les fourrageurs s'appelloient *feurriers*, & quelquefois *fourriers.*

Li fourriers *viennent, qui gâtent le pays.*

Feurre, s. f. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois le taux, le prix & l'estimation que la Police mettoit aux denrées, qui par extension a signifié aussi, Proportion. *Constitutio, pretii, æstimatio mercis.* Voyez FEUR.

FEURS,

IEURS, s. m. Ville de France dans le haut Forès, dont quelques-uns la nomment capitale. C'est le *Forum Segusianorum* des Anciens, & son nom s'est formé de-là par abréviation & corruption. *Feurs* est situé sur la Loire, à l'endroit où elle reçoit le Lignon, entre Rouanne au septentrion, & Saint Etienne au midi. Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 200. écrit *Feur* sans *s*, & dit qu'on écrit aussi & qu'on dit quelquefois *Furs*. C'est de ce nom de ville que le pays de sa dépendance a pris le nom de Forès. *Forensis pagus*.

☞ FEUTRAGE, s. m. Action par laquelle on feutre. Il se dit dans les manufactures de lainage, de la préparation du feutre, sur lequel on régle le mélange des laines pour les draps qui ne vont point à la teinture.

☞ Feutrage se dit aussi, en termes de Chapellier, de la façon que l'on donne aux capades, en les marchant & les feutrant avec la main.

FEUTRAIT, adj. Vieux mot, qui signifie chassé hors de son pays. *Foras traductus*.

FEUTRAITTE, s. f. Droit de *feutraitte*, est un droit qui est dû en certain endroit de l'Abbaye de Molême, pour tirer de la mine de fer qui sert à entretenir les fourneaux.

FEUTRE, s. f. *Coactile*, *pannus coactilis*, *impilia*. Etoffe foulée & collée ensemble avec de la lie sans filure, ni eroilure, ni tissure, mais façonnée par l'eau & le feu sur le bassin. Voyez Baif, *de Revestiaria*, *c*. 21. On en fait des chapeaux qui garantissent de la pluie, & quelquefois des étoffes, des souliers, des chaussons. On en fait de toutes sortes de laines & de poils, comme de chameau, de lapin, de castor, de vigogne, &c.

Ménage dérive ce mot de *feltrum*, ou *filtrum*, qui signifie chez les Auteurs de la basse Latinité, une étoffe faite de poils foulés avec du vinaigre; ce qui vient de l'Allemand *filt*, signifiant la même chose chez les Saxons & les Anglois, comme témoigne DuCange, qui dit qu'on a nommé aussi cette étoffe *filtrus* & *filtra*, *pheltrum* & *philtrum*, *viltrum*, & qu'elle résistoit au fer, selon le témoignage de Pline; & que les Auteurs appellent du même nom certaine étoffe dont étoit faite une arme défensive que décrit Nicétas, que nos Anciens appelloient *gambeson*. Les Païens en faisoient aussi des idoles.

Feutre, se dit quelquefois par dérision d'un méchant chapeau: alors ce mot est du genre masculin. Un *feutre* noir, blanc de vieillesse, couvroit sa hure. S. Amant.

Et son feutre *à grands poils ombragé d'un pannache.* Boil.

On écrivoit autrefois *feautre*, chapeau de *feautre*. Mén. On a aussi écrit autrefois *feaultre* pour *feutre*.

Feutre, est aussi une maniére de bourre, dont les Selliers se servent pour feutrer les selles.

FEUTRER, v. act. *Coactile indere*. C'est, Mettre du feutre dans le siége d'une selle. *Feutrer* une selle.

☞ Feutrer des laines. C'est en faire un morceau de feutre, avant que de travailler au mélange.

☞ Feutrer. Terme de Chapelier. C'est manier l'étoffe d'un chapeau, réduite en capades, pour lui donner du corps. On dit aussi Marcher, quoique cette façon ne se donne qu'avec les mains. On *feutre* d'abord à froid, & ensuite à chaud sur le bassin.

☞ Feutré, ée, vieux adj. Garni, revêtu. *Vestitus*, *circumdatus*, *a*, *um*.

☞ Feutré, ée, Les laines *feutrées* sont celles qui sont si dures & si mêlées, qu'elles font le feutre. On les nomme aussi *cotisées*, parceque l'animal, sur-tout dans la maladie, les salit & les feutre à force d'être couché sur le côté.

☞ FEUTRIER, s. m. On nomme ainsi dans les manufactures de draperie, l'ouvrier qui prépare le feutre ou échantillons pour les draps mélangés.

FEUTRIÉRE, s. f. Terme de Chapelier. Morceau de toile qu'on met sur le lambeau, & qui sert à fabriquer les chapeaux.

F E Y.

FEYRA, ou AFEYRA, s. m. Bourg de Portugal. *Feyra*. Il est dans la Province de Beyra, près de la côte, à quatre lieues de la ville de Porto, du côté du midi. Maty. Quelques Auteurs prennent *Feyra* pour l'ancienne ville nommée *Loncobrica* ou *Loncobriga*, que d'autres placent au bourg de Langroïva, entre Porto & Talaga, & d'autres à Lago proche de Talaga.

F E Z.

FEZ, s. m. Dans les Tables que l'on a mises à la fin de la Traduction de Marmol, on a fait *Fez* une fois feminin; mais d'Ablancourt le fait toujours masculin dans la Traduction même. Quoique ce nom s'écrive avec un *z*, & que le *z* final rende ordinairement l'*e* qui le précéde aigu, ou fermé, ainsi qu'il paroît par les secondes personnes des verbes, aimez, ferez, abandonnez, &c. où nous mettons *ez* pour *és*; néanmoins dans *Fez*, l'*e* est très-ouvert, comme dans dès, procès, décès, &c. D'un autre côté, non seulement Maty, sur l'autorité duquel je ne compterois pas beaucoup en ces sortes de choses, quoiqu'il écrive assez exactement notre langue; & le Traducteur de l'histoire des Chérifs, composée en Castillan par Diégo de Torrès; ce Traducteur, dis-je, qui étoit homme de qualité, & qui parloit bien, fait le nom *Fez* feminin; & quoique son ouvrage ait été imprimé en 1637. & que son style soit aujourd'hui un peu suranné, cela ne fait rien au genre des noms. D'ailleurs M. Corneille, de l'Académie Françoise, tout récemment dans son Dictionnaire Géographique imprimé en 1708. a donné à *Fez* les deux genres, disant d'abord la vieille & la nouvelle *Fez*, & ensuite le vieux, & le nouveau *Fez*.

FEZ, vieux Fez. Nom propre de Ville. *Fezza*, anciennement *Volubilis*, *Volobilis*, *Volubile*, est une ville d'Afrique en Barbarie, dans la province & sur la riviére de *Fez*, environ à trente-cinq lieues de l'Océan & de la Méditerranée Elle passe pour la plus grande & la plus belle d'Afrique, excepté peut être le Caire. Elle a environ quatre lieues de circuit, & s'étend à droite & à gauche de la riviére sur le penchant de deux collines. Les rues en sont étroites; mais les maisons en sont assez bien bâties. *Fez* est une ville de commerce. Il y a une Académie où l'on apprend pour toute science le pur Arabe de l'Alcoran. Maty. Les Mahométans l'appellent la Cour du Ponant. On tient qu'elle fut fondée par Muley Drice, le premier Roi Arabe qui tint ce pays sous sa domination. On la nomme le vieux *Fez*, (*Fezza vetus*,) à la différence du nouveau *Fez*, dont nous allons parler. La ville de *Fez* est située à 18 dégrés de longitude, & à 32 & 3 min. de latitude septentrionale, selon les Tables Arabiques. D'Herb. *Fez* a été fondé par Idris parent de Mahomet l'an 185. de l'Egire, 793 de J. C. Marmol, *T. I. L. I. p.* 20. *L. II. p.* 109.

Quelques-uns prétendent que ce nom se dit en Arabe, comme en Hébreu פז, *phaz*, pour signifier de l'or, & qu'on le donna à cette ville, à cause que le jour qu'on en posa les fondemens, on y en trouva beaucoup de caché. D'autres veulent que ce nom vienne de la riviére de *Fez*, qui passe au milieu de cette Ville. Cette opinion a plus de vraisemblance.

Nouveau Fez. *Nova Fezza*. Ville d'Afrique bâtie un mille au-dessus de la vieille *Fez*, dont elle est en quelque sorte la citadelle. C'étoit le séjour ordinaire du Roi de *Fez* & de sa Cour, avant la conquete du Royaume de *Fez* par le Roi de Tafilet, qui réside maintenant à Miquenez.

Fez, Riviére d'Afrique dans le Royaume & la Province de Fez. *Fezza*. Elle prend sa source près des montagnes d'Atlas, passe à la ville de Fez qu'elle partage en deux, & où on la divise en six branches pour fournir une, & quelquefois plusieurs fontaines à chaque maison. Elle se décharge dans le Sûba. La Riviére de *Fez*, *Fezza*, ou *Fezzanus fluvius*, s'appelle aussi la riviére des Perles, ou comme dit Maty, la riviere des Unions. *Unionum fluvius*.

Fez, s. f. Province d'Afrique, dans le Royaume de Fez en Afrique. *Fezza Provincia*. Elle est bornée à l'occident par le fleuve de Burregreg, qui la sépare de celle de Temen. Elle s'étend à l'orient jusqu'à la riviére d'Ynavan; au septentrion elle touche la riviére de Suba, & à la partie de la mer qui est entre Salé & Mamore; au midi elle confine avec le Grand Atlas. Sa ville la plus ancienne est Salé, sa capitale Fez. La Province de *Fez* est entre celles d'Asgara, d'Habata, d'Errif, de Chaux, & de Temen. Son étendue n'est pas grande; mais elle est fertile & bien peuplée. Les Arabes appellent la Province de *Fez* Magreb al Acsa, le dernier Occident. D'Herbelot.

Fez. Royaume. *Fezzanum Regnum*. Royaume de Barbarie en Afrique. C'est une partie de l'ancienne Mauritanie Tingitane, & il a pour bornes au midi le Royaume de Maroc & le Ségelmesse, au levant le Royaume d'Alger; la mer Méditerranée le baigne au nord, & l'Océan Atlantique au couchant. L'air y est tempéré & sain. Le pays est plein de montagnes, principalement vers le couchant & le midi, où est le mont Atlas. Maty. Ces montagnes n'empêchent pas que ce ne soit le pays de toute la Barbarie le plus peuplé & le plus fertile. Il est arrosé de plusieurs riviéres, dont les principales sont la Mulvia, le Nocor, la Suba, le Buragrag, ou Burregreg & l'Ommirabi. On divise le Royaume de *Fez* en sept Provinces, dont trois, Temen, *Fez* & Asgara, sont sur l'Océan; une sur le détroit de Gibraltar, qui est celle d'Habata deux sur la Méditerranée, qui sont celles d'Errif & celle de Garcta Chaus; la septiéme, presque aussi grande que toutes les autres ensemble, se trouve dans les terres, vers le Ségelmesse. Les villes principales de ce Royaume sont *Fez*, capitale, Miquenez, résidence du Roi depuis sa conquête, Thesa, Mamore, Larrache, Salé, Tanger, Ceuta, Alcassar & Tétouan.

La conquête dont nous avons parlé est celle du Roi de Tafilet, qui s'est rendu maître des Royaumes de *Fez* & de Maroc, Il prend les titres d'Empereur d'Afrique, de Roi de *Fez*, de Maroc, de Tafilet, de Sus, de Seigneur de Gago, de Dara, de Gutuce, & de Chérif de Mahomet. Consultez de la Crois, *Hist. d'Afrique*, Pidou de S. Oloo, *Etat de l'Empire de Maroc*; Mouette, *Hist. du Royaume de Maroc*; Marmol, *L. I. C. 6. p. 50*. Voyez Marmol, *L. IV. C.* 22. où il fait une belle description de toutes ces *Fez*; & l'histoire des Chérifs, ou Relation de l'origine & succès des Chérifs dans les Royaumes de Maroc, *Fez* & Tarudant, par Diego de Torrès, *c.* 1. & sur-tout 70 & 71.

FEZ. Terme de Marine. C'est la même chose que *cueille*. Voyez ce mot.

☞ FÉZENZAGUET, s. m. Petite contrée de France en Gascogne, à l'orient de Fezensac, avec titre de Vicomté.

FEZZEN, s. m. Contrée du Bildulgérid en Afrique. *Fezzana regio*, *Fezzanum desertum*. Elle a au couchant le Gademez, & au levant le Teorrégu; le Zara la confine au midi, & le Royaume de Tripoli au nord. Ce pays, qui est entre les montagnes de l'Atlas, renferme la petite contrée de Jasliten, & forme un état libre, où l'on assure qu'il y a plus de cinquante villes ou bourgs fermés, & plus de cent villages.

Fezzen. Nom propre d'une ville d'Afrique, Capitale de la contrée dont on vient de parler. *Fezzas*.

Ce mot ne viendroit-il point du mot Arabe פזה, *phaz*, qui signifie désert, solitude?

F I.

FI. *Apage*. Particule qui sert à faire une esclamation, pour témoigner le mépris, la répugnance, l'aversion, l'horreur qu'on a pour quelque personne, ou quelque chose. *Fi* le vilain. *Fi* la vilaine. Scar. Un fils de Juge, Ha! *fi*. Rac. *Fi*, poua, Mol. *Fi*, tout cela ne vaut rien. Id. *Fi*, cela est du dernier bourgeois. Et *fi*, Monsieur Gros Jean, venir troubler une conversation. Com. en Prov.

Fi *de l'honneur, vive la vie.* Marot.

Adieu donc : fi du plaisir
Que la crainte peut corrompre. La Font.

Je n'ai presque dans mes tiroirs
Que fidéles petits miroirs,
Qui font voir les défauts. Fi, *dit le Dieu Comique*;
Un fidele miroir est un Garde-boutique.
Nouv. chois de Vers.

On dit proverbialement, *Fi* de l'avarice, c'est un vilain vice. Ce terme est bas. On le redouble, quand on veut marquer plus d'aversion.

Quoi! rien ne vous corrigera?
Et le temps, Jupiter, ne peut vous rendre sage?
Fi, fi, *devez-vous à votre âge*
Songer à ces sottises-là? Pavillon.

Ménage dérive ce mot de *firmus*: j'aimerois mieux le faire venir du Grec φεῦ. On ecrivoit autrefois *phi*, ce qui approche davantage du Grec. Les Anglois disent *fie*, les Italiens *fi*, les Espagnols *fai*, les Allemans *fey*, les Flamands *foei*, qui viennent de même source. Pasquier dit qu'on a appellé Maître *Fi fi*, celui qui fait métier de curer les Latrines. Voyez les Recherches, *L. VIII. C. 16*. où il rapporte ces vers de Hugues de Berry, Moine de Saint Germain des Prés, dans sa satyre, qu'il appelle la Bible de Guyot, où parlant des Médecins qu'on appelloit alors Physiciens; il dit,

Fisiciens sont appellés,
Sans fi *ne sont-ils point nommés*
De fi *doit toute ordure naître,*
Et de fi *Fisique dois être:*
De fi *Fisique me défie:*
Fol est qui en tel art se fie,
Où il n'y a rien qu'il n'y ait fi;
Donc suis-je fol, si je m'y fi.

Fi s. m. Maladie qui vient aux bœufs. *Boum lepra*, ou *elephantiasis*. Le *fi* est aux bœufs ce que la ladrerie est aux porcs. De la Mare, *Tr. de Pol. L. IV. Tit. V. C. I. p.* 572. Il est défendu aux Bouchers de tuer, ni exposer en vente aucune chair qui ait le *fi*, sous peine de dix écus d'amende. C'est un Article des Statuts des Bouchers qui leur furent donnés par Henri III. par Lettres patentes du mois de Février 1587. Id.

☞ FI, s. f. Il a quelquefois la signification de *foi*: mais il n'est en usage en ce sens-là que dans des juremens de femmes, ma *fi*, par ma *fi*. Elle a juré sa *fi*. C'est un terme populaire. Voyez Fiqué.

F I A

FIACONE, s. m. Nom propre d'un bourg d'Italie. *Fiaconium*, anciennement *Aliamus*. Il est de l'État de Gènes, dans les montagnes de l'Apennin, aux confins du Milanois, entre Gènes & Tortone. Maty.

FIACRE, s. m. Nom propre d'homme. *Fiacrius*, *Fefrus*. Saint *Fiacre* vivoit au VII[e] siécle, & vivoit solitaire au Diocèse de Meaux. Il s'appelloit Fèfre, & n'a été connu dans l'Eglise sous le nom de *Fiacre* que cinq ou six cents ans après sa mort. Baillet, *au 30 d'Août*. M. Catherinot dans un petit Traité qu'il appelle, *Les Doublets de la Langue*, *p.* 2. écrit que *Fiacre* vient de Phœbade, aussi bien que *Fieri*, ainsi ce Saint se seroit appellé *Phœbadius*. S. *Fiacre* est le patron des Jardiniers. Le plus ancien Auteur qui parle de S. *Fiacre*, est Hildegaire Évêque de Meaux, qui vivoit sous Charles le Chauve. Fulconius de Beauvais, Diacre de Meaux en parle aussi, tous deux dans la vie de S. Faron qu'ils ont écrite; le premier en prose, & l'autre en vers. Surius a tiré une vie de S. *Fiacre*, d'un manuscrit d'Utrecht, ou de Maestricht, *Trajectensi*. Il l'a publiée dans son IV[e] Tome, & après lui le P. Mabillon, *Acta Sanct. Bened. T. II. p.* 599. *&c.* Elle est récente.

Le P. Mabillon croit qu'on a changé le nom *Féfre* en celui de *Fiacre*, parceque le premier étoit trop rude. Le second ne l'est guère moins, si même il ne l'est plus.

Saint Fiacre, est un lieu à une lieue de Meaux, où Saint *Fiacre* batit un Monastère qui l'a rendu célèbre. Il se nommoit *Broilum*; c'est S. Faron qui le donna à S. *Fiacre*. Sur S. *Fiacre*, & sur le Prieuré de son nom, Voyez Dom Duplessis, *Hist. de l'Eglise de Meaux, T. I. p. 53. & suiv.*

Fiacre, s. m. C'est un nom qu'on a donné depuis peu aux carrosses de louage, du nom d'un fameux Loueur de carrosses qui s'appelloit ainsi; ou plûtôt, comme l'atteste M. Ménage, & dont il se dit témoin oculaire, du nom de l'image de S. *Fiacre* qui servoit d'enseigne à un certain logis de la rue S. Antoine de Paris, où l'on a premiérement loué ces sortes de carrosses. Quoi qu'il en suit, quand on parle d'un carrosse mal-propre, ou mal attelé, on l'appelle par mépris un *Fiacre*. On dit aussi d'un homme par mépris & par dédain, C'est un *Fiacre*. Cela est très-bas. On appelle *Fiacre*, tant le cocher que le carrosse de louage. On ne le dit que des carrosses qui tout le jour sont sur la place; c'est-à-dire, dans certaines places publiques de Paris: car les carrosses de louage qui sont dans les maisons, s'appellent carrosses de remise, & non pas *fiacres*.

Le peuple appelle *mal* ou *Fic de S. Fiacre*, une excrescence de chair qui se nomme autrement *fic*, ou *fungus*. Voyez ces mots.

FIAMETTE, s. f. Couleur rouge qui imite celle du feu clair. *Color flammeus.*

Ce mot de *fiamette (Flammula)* vient de l'Italien *fiametta*. Huet.

FIANÇAILLES, s. f. plur. Promesse de mariage futur qui se fait en face d'Eglise: promesse réciproque de mariage; préparation, introduction aux noces. *Sponsalia.* L'Ordonnance de Blois, art. 44. défend les *fiançailles*, & les promesses de présent, qui sont le mariage, autorisées par le Droit Canonique. Faire les *fiançailles*. Célébrer les *fiançailles*. Les *fiançailles* n'engagent pas absolument à accomplir les noces. On peut contracter les *fiançailles* à l'age de sept ans.

On le dit aussi du festin & de la réjouïssance qui se fait entre les parens & amis le jour de cette cérémonie.

FIANCE, s. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Assûrance qu'on avoit de la fidélité de quelqu'un. *Fides.* Ce Prince avoit grande *fiance* à son Ecuyer. Il faut mettre toute sa *fiance* en Dieu. Le Roi montroit avoir entière *fiance* de ses ennemis, afin qu'ils la prissent de lui. Mont.

Vous en qui seul gît toute sa fiance. Marot.

Ce mot vient du Latin *fidentia*, & *de fidere*.

FIANCER, v. act. Promettre d'épouser en face d'Eglise; ce qui se dit, non seulement de ceux qui promettent, mais aussi du Prêtre qui reçoit ces promesses, & qui fait en conséquence les cérémonies accoutumées. *Desponsare, sponsalia celebrare, despondere.* Le Cardinal de Bourbon *fiança* au Louvre en 1572. Henri de Bourbon Roi de Navarre & Marguerite de Valois. Ce jeune homme avoit *fiancé* Mademoiselle telle; mais il veut la quitter, il s'en veut dédire.

☞ Fiancer. On le dit aussi du pere qui donne son fils ou sa fille. Un tel *fiance* aujourd'hui son fils, sa fille. Ac. Fr.

Autrefois on a dit *fiancer* prison; pour signifier, se rendre prisonnier.

FIANCÉ, ée, s. m. & f. Celui ou celle qui se sont promis mariage par paroles de futur devant le Prêtre. *Sponsus.* Au IVe Article de la lettre du Pape Sirice à Himiére Evéque de Taragone, écrite le 11 Février de l'année 385, & qui est la premiére de toutes les Decrétales des Papes que les Sçavans reconnoissent aujourd'hui pour véritables: ce Souverain Pontife déclare, que l'on empêche, autant qu'on pourra, qu'une fille *fiancée*, qui a reçu la bénédiction du Prêtre pour épouser une personne, n'en épouse une autre.

On dit proverbialement; Fille *fiancée* n'est prise ni laissée, car tel fiance qui n'épouse pas.

FIANO, substantif masculin Nom propre d'un Bourg d'Italie, qui a titre de Duché. *Fianum*; & peut-être anciennement *Fanum*; car on croit que c'est-là, ou dans le voisinage, qu'étoit le temple de la Déesse *Feronia*, si respectée par les Esclaves, parceque c'étoit dans ce temple que se faisoit la cérémonie de leur affranchissement, en leur donnant le chapeau, ou bonnet, qui étoit le symbole & la marque de leur liberté. Là étoit aussi l'ancienne *Feronia* du Latium, & le *Lucus Feronia*, dans lequel étoit le temple de la Déesse: *Fanum*, d'où apparemment s'est fait *Fiano*.

FIANONA, s. f. Nom propre d'une petite ville, qui a un port fortifié. *Flanona, Flavona.* Elle étoit autrefois dans la Liburnie; elle est aujourd'hui dans une presqu'île de l'Istrie, à sept lieues au nord de Pola, & sur le golfe de Carnero, auquel elle a donné autrefois le nom de Golfe Flanétique. Matt. *Sinus Flaneticus.*

FIARI, s. m. Nom propre d'homme. *Phœbadius, Fœgadius. Phœbadius*, que les Copistes de Sulpice Sévere ont appellé mal-à-propos *Fegadius*, & ceux de S. Jérôme *Sæbadius*, de S. Ambroise *Figadius*, & que le vulgaire de Guienne nomme Saint *Fiari*, étoit né non en Espagne, comme se l'est imaginé Baronius, mais dans l'Aquitaine. Il fut fait Evêque d'Agen vers le milieu du IVe siecle. Il écrivit d'excellens ouvrages contre les Ariens, & assista au Concile de Rimini tenu en 359. & comme il avoit été le dernier à soûscrire à la formule impie que l'on présenta aux Évêques après le Concile fini, il fut aussi des premiers à se relever de cette chute. Il assista depuis au Concile de Valence de l'an 375. & à celui de Saragosse de l'an 380. contre les Priscillianistes. Il vécut jusqu'à la fin du IVe siécle; & en 392. que S. Jérôme écrivoit son Catalogue des Écrivains Ecclésiastiques, il vivoit encore; mais il étoit fort vieux, comme ce Pere le témoigne, C. 108. Sulpice Severe en parle aussi, *Hist. Eccles. L. II.* comme MM. De Sainte-Marthe, Tome II. p. 70. les Bollandistes, *April. T. III. p. 365.* & Baillet au 25 d'Avril; Tillemont, *Histoire Eccl. T. VI. p. 347. & suiv.*

FIARNAUD, s. m. On appelle dans l'Ordre de Malte *Fiarnaux*, les derniers qui ont fait profession dans l'Ordre, comme qui diroit les Novices. *Recens professus.*

Le nom de *Fiarnaud* est un ancien mot François, qui signifie ceux qui venoient d'outremer dans la Terre-Sainte. Voyez l'Histoire de Malte. ☞ On se servoit de ce mot durant les guerres de la Palestine: ceux qui y naissoient de peres Chrétiens se nommoient Polans; ceux qui y venoient d'au dela de la mer étoient par eux nommés *Fiarnauds*. Vertot, *Stat. de Malte.*

FIASCONE, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Église en Italie, & qu'on nomme *Monte Fiascone*, en Latin *Mons Fiasconis*, ou *Faliscorum*, *Mons Phiscon.* Elle est sur une colline, près du bord oriental du Lac de Bolsena, à trois lieues d'Orviéte, du côté du midi. Maty. *Fiascone*, a d'excellens vins muscats. C'est un Évêché suffragant du Pape, & auquel celui de Cornéto a été uni.

☞ FIASQUE, en Italien *Fiasco*, s. m. Mesure des liqueurs dont on se sert dans quelques villes d'Italie. Elle revient à peu près à la bouteille ou pinte de Paris.

FIAT, s. m. est un terme corrompu du Latin *Fidat*, qui ne se dit qu'en cette phrase basse & tout-à-fait populaire. Il n'y a point de *fiat*; pour dire, qu'on ne doit point se fier à quelque chose, qu'elle n'est point assurée. Il n'y a point de *fiat*, à passer sur cette planche, à donner des lettres à ce messager. On dit encore bassement d'un homme auquel on ne se veut pas fier, qu'il n'y a point de *fiat* en son *pater*.

☞ *FIAT.* Terme Latin. On se sert de ce terme en François pour nommer la signature du Pape, lorsqu'il accorde quelque chose de sa propre main; parcequ'il met *fiat ut petitur*. On préfere le *fiat* au *concessum*, parceque celui-ci n'est point de la main du Pape; c'est seulement le Préfet qui met, *concessum uti petitur in præsentia D. N. Papæ.*

☞ FIATOLA, s. f. Poisson de mer, ainsi appellé à Rome où il est fort commun. Il est large, plat & presque rond. Ses écailles sont de couleur d'or & d'argent; il a quelque chose de la figure humaine; il est fort bon à manger, mais il n'est d'aucun usage en Médecine. Lemery, *des Drogues.*

F I B.

FIBRE, s. m. Terme d'Anatomie. *Fibra.* Les *fibres* sont de

de petits filets, ou filamens, dont les membranes & les muscles sont entretissus, qui servent à différens usages. Dionis fait ce nom masculin. Les *fibres* du masseter s'entre-croisent en forme d'un X, parceque ceux qui viennent de la pommette vont à l'angle de la mâchoire. Dionis. C'est une faute. *Fibre* est féminin en François, comme en Latin; & Dionis lui-même par-tout ailleurs le fait féminin. Il y a des *fibres charnues* ou *motrices*, & des *fibres nerveuses*. Le mouvement des muscles se fait lorsque les *fibres charnues* se raccourcissent & se retirent vers leur principe. La contraction de l'estomac & des intestins se fait aussi par la contraction des *fibres charnues* de ces parties. Les *fibres* ont diverses situations. Quand elles vont en long, elles sont appellées *droites & longues*. Si elles croisent les droites selon leur largeur, on les appelle *transversales*. Quand elles les coupent à angles inégaux, on les appelle *obliques*, ou *biaisantes*. Les membranes ont leurs fils tellement mêlés, que ce ne sont rien que des *fibres nerveuses* jointes ensemble. Dans l'enfance les *fibres* du cerveau sont molles & fléxibles. Avec l'age elles deviennent plus séches & plus dures; mais dans la vieillesse elles sont inflexibles & grossiéres. Maleb. Plus les *fibres* du cerveau sont fines & délicates, plus l'imagination est vive & féconde. Val. Les femmes, qui ont les *fibres* plus déliées & plus fléxibles, ont aussi d'ordinaire l'esprit poli & superficiel. Id. Les *fibres* nerveuses de la langue.

Par imitation, on donne aussi ce nom en Physique à tous les filamens, ou parties longues & déliées qui composent les corps naturels, & qui empêchent qu'ils ne soient cassans, comme les pierres, les métaux, & même le corps entier de la terre. Les arbres, les plantes & les fruits ont aussi des *fibres*, (*fibras, capillamenta*) qui sont des modifications de leurs corps ligneux qui pénétrent leur parenchyme. En l'usage commun, on ne le dit que des plus menues racines des plantes & des arbres. Kepler donne même des *fibres* aux astres, & explique plusieurs de leurs mouvemens par la situation de leurs *fibres*.

FIBRÉ, ée. adj. Qui a des fibres, qui est composé de fibres. Racine *fibrée*.

FIBREUX, euse. adj. Corps qui est composé de fibres sensibles & apparentes. *Fibrosus*. Il se dit particuliérement des racines déliées des plantes.

☞ Fibreux, euse. Il se dit aussi en Médecine des parties ou solides ou liquides du corps animal, qui ressemblent aux fibres des plantes. Tous les intestins étoient remplis d'air, adhérans & collés les uns aux autres, tant par quelques restes de l'épiploon, que par une espéce de gelée *fibreuse*. Duverney, fils, *Acad. des Sc.* 1703. *Mem. p.* 157.

FIBRILE, s. f. Fibre fort deliée. *Fibrilla, fibra tenuis.* Les groseilles excitent l'appétit, parceque leur sel picote legérement les *fibriles* de l'estomac. Lémery. Le suc d'orange amére fait sentir aux *fibriles* nerveuses de la langue presque toute son acidité. Id. Ce sont ces *fibriles* qui versent quelquefois quelques gouttes de sang. Dionis. ☞ Il faut écrire ce mot avec une *l* seule: les deux *ll* pourroient induire en erreur, en faisant prononcer *fibrile* comme *grille*, *étrille*, &c. Le microscope, qui dans chaque etre connu nous conduit des mêmes vaisseaux aux mêmes fibres, & nous y montre ensuite les mêmes *fibriles*, nous convainc d'une delinéation primordiale, & d'une organisation qui dans un puceron, comme dans tout un monde, ne peut avoir d'autre cause physique que Dieu même. *Spect. de la Nat. to.* 4. *p.* 5430.

F I C.

FIC, s. m. Espéce de verrue ou d'excrescence qui jette une sanie fort puante, & qui survient souvent aux fractures du crane, mais particuliérement autour du fondement & des parties honteuses. *Sarcoma.* Le peuple l'appelle le *mal Saint Fiacre*. Voyez SARCOMA, qui est un mot tout Grec, σαρκωμα, ou σαρκωσις, de σαρξ, qui signifie chair.

Fic, est aussi une excrescence de chair spongieuse & fibreuse, quelquefois en forme de poireau, qui vient presque toujours à la fourchette du cheval, au haut, ou à côté. Il en vient aussi sous la sole, & quelquefois par tout le corps du cheval en grand nombre. Les *fics* sont ordinairement l'égout des humeurs corrompues du corps du cheval, qui se jettent en abondance sur cette partie.

FICARI, s. m. Nom propre d'un bourg qui est port de mer, *Ficaria, Fistra*. Il est sur la cote méridionale de l'île de Corse, au couchant de Boniface, & à l'embouchure de la petite riviere de Ficari, nommée par les Latins *Ficarius*, ou *Ficarius fluvius*. On dit aussi *Figari*.

FICELER, v. act. Lier avec la ficelle. *Funiculo colligare.* Il n'est guére en usage qu'au participe. Cela n'est pas bien *ficelé*. Les Cuisiniers se servent aussi de ce terme en quelques occasions : exemple; quand on met un poulet d'Inde à la daube, il faut le bien *ficeler* pour le retourner aisément, & ne le point mettre en piéces.

FICELLE, s. f. Petite corde déliée qui sert à lier des paquets, & à faire des sangles, des filets, & autres choses semblables, & qui est composée de trois fils cablés ensemble. *Funiculus, restiucula.* Cables de la *ficelle*.

Ce mot vient de *filicella*, comme on dit *ficelle*. Menage; ou plûtot de *ficell*, qui, en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie la même chose. M. Huet le dérive de *fides*, d'où l'on a fait *fidicula, fidicella*.

Ficelle. Les Chapeliers appellent aussi de ce nom la marque que la *ficelle* a faite au bas de la forme du chapeau, lorsqu'on l'a enficelé. Quelques-uns appelle aussi cette marque *Lien*. On écrit quelquefois *fiscelle* & *fisselle*.

☞ FICELLIER, s. m. Espéce de tourniquet de bois fort léger, sur lequel les Marchands qui font un grand detail, & dont les marchandises doivent être ficelées, ont coûtume de dévider la ficelle qui leur sert à faire des paquets.

FICHANT, ante. adj. *Figens*, qui se dit en termes de fortification. Flanc *fichant*, ligne de défense *fichante*; c'est le lieu d'où se tirent les coups qui ne rasent pas seulement la face opposée qu'on veut défendre, mais encore qui entrent dedans. ☞ La ligne *fichante* part de l'angle d'un bastion, & tombe sur le flanc opposé du bastion voisin. *Linea figens*. On l'appelle aussi la grande ligne de défense. *Linea defensionis major*, parcequ'elle est plus grande que la rasante. Dans le plan du P. Feuillée les rues de Callao sont toutes dérangées, & le bastion de Saint Louis a une face sans défense, quoiqu'elle en ait une *fichante* sur les lieux. Frézier.

FICHE, s. f. Piéce de fer, ou de cuivre, qu'on fait entrer dans le bois pour y attacher des portes, des volets, ou faire autres assemblages de menuiserie. *Fibula, cuspis.* Les *fiches* sont composées de deux ailes jointes par une charnière, & arrêtées par une rivûre, ou lacet qui passe dans ses nœuds. Il y a des *fiches* à un gond, à doubles nœuds, &c.

Ce mot vient du Latin *fixa*.

Fiche, est aussi un outil de fer plat, long & pointu, qui sert aux Maçons à faire entrer le mortier dans les joints des pierres.

☞ Fiche, se dit en termes de guerre de petites branches d'arbres, que l'on fiche en terre, pour marquer le camp, lorsque l'on doit camper. *Ramus.* Avant que d'arriver au lieu où l'on doit camper, il faut que les Sergens aient soin de se munir de petites branches d'arbres, que l'on nomme *fiches*, pour marquer le camp. Bombelles. On marque le front de bandiére de chaque bataillon, compagnie par compagnie, avec des *fiches*. Id.

On appelle aussi *Fiches*, des marques qu'on donne en plusieurs jeux pour marquer son jeu. *Fiche* de trictrac, c'est celle qu'on met dans les trous pour marquer combien on a de parties. ☞ On dit mieux *Fichet*. Voyez ce mot. *Fiche* aux cartes, est une marque d'os, d'ivoire, ou de cartes, qui vaut dix des autres marques ou jetons.

FICHER, v. act. Enfoncer; faire entrer par la pointe. *Figere, defigere, pungere.* On *fiche* des pieux en terre pour faire des palissades. *Ficher* des échalas. Cette femme ne sçait pas *ficher* un point d'aiguille.

Ce mot vient du Latin *fixare*, ou de *figere*.

Ficher, se dit quelquefois, mais bassement, en parlant

lant des personnes qui sont debout & immobiles. Qui est-ce qui vous a *fiché* dans cet endroit-là ? On dit aussi, Il est toujours *fiché* dans cette maison ; pour dire, il y est perpétuellement.

Ficher, se dit figurément en choses spirituelles. Jamais on ne lui a pu *ficher* dans l'esprit cette opinion, cette doctrine, cette science. Il est aussi bas.

Ficher, signifie quelquefois, Fixer & arrêter sa vue : mais il n'est en usage qu'au participe. Ce mélancholique a toujours les yeux *fichés* en terre. Cet Amant a toujours les yeux *fichés* sur sa maîtresse. Avoir les yeux *fichés* sur quelqu'un. Ablanc. Les Latins ont dit tout de même, *Defixos oculos*, *defigere lumina*.

Les Maçons disent aussi, *Ficher* le mortier, quand ils le font entrer dans le joint des pierres.

Fiché, ée. part. En termes de Blason, on appelle *Fiché*, ce qui a une pointe, ou fiche qui le rend propre à être *fiché* en quelque chose. *Acutus*, *cuspidatus*. Les croix *fichées*, ou au pied *fiché*, sont fort communes en blason. On le dit aussi des *croisettes* qui ont le pied aiguisé.

FICHERON, s. m. Petit fer en façon de cheville quarrée & endentée, dont la tete est percée d'un trou. *Ficheron* pour affût, *ficheron* en pointe.

FICHÉRUOLO, s. m. ou FICHERUOLA, s. Nom propre d'une petite ville fortifiée de l'État de l'Église en Italie. *Fichariolum*. Elle est dans le Ferrarois sur le Po, à cinq lieues de Ferrare, & aux confins du Mantouan.

On conjecture que ce lieu est le *Vicus Varianus* des Anciens, & que son nom s'est formé de-là par corruption.

FICHET, s. m. Quelques-uns appellent de ce nom un petit morceau de papier pointu, dont on se servoit ci-devant pour cacheter les lettres. On mettoit ce *fichet* dans le trou qu'on faisoit à la lettre avec la pointe du canif, lorsqu'elle étoit pliée, & puis on le cachetoit. Cette mode est à peu près passée, & n'est restée que dans les Communautés qui gardent leurs anciens usages.

☞ Fichet. Petit morceau d'ivoire, ou d'autre matiére, qu'on met dans les trous d'un trictrac, & qui sert à marquer les parties, à mesure qu'on les a gagnées. Ac. Fr. On dit aussi quelquefois *fiche* en ce sens. *Palus*, *paxillus*, *clavus*, *claviculus*. Le *fichet* sert à marquer les trous que l'on gagne ; ce qu'on fair en le fichant dans les trous qui sont sur la bande du trictrac ; d'où il a tiré son nom de *fichet*. Lorsqu'on n'a pas de *fichets* dans les régles, on se sert d'un peu de papier roulé, qu'on nomme de même *fichet*.

FICHEUR, s. m. Ouvrier qui fait entrer le mortier dans le joint des pieeres. *Insertor*, *camentarius*.

FICHOIR, s. m. Terme d'Imager qui étale. *Fibula*. C'est un petit morceau de bois fendu dont il se sert pour faire tenir ses images, ses estampes à une corde, afin de les exposer aux yeux des passans.

FICHU, ue, adj. *Ineptus*, *ridiculus*, Terme bas & populaire, qui se dit par mépris des choses & des personnes mal faites, mal ordonnées, ridicules, impértinentes. Voilà une femme bien *fichue*, un esprit bien *fichu*, un logis bien *fichu*.

> *Cadédis, maudit soit qui t'a fait,*
> Fichue *pyramide d'Hochstet.*
> *Si Louis pour telles vetilles,*
> *Batailles, ou prises de villes,*
> *Avoit dressé pareilles piles,*
> *Le pays ennemi seroit en jeu de quilles.*

FICHU, s. m. Les femmes appellent de ce nom une maniere de mouchoir en pointe, de soie, d'indienne, ou de quelqu'autre étoffe légére, qu'elles se mettent sur le cou, quand elles sont en désbabillé. Ce terme & cet usage ne sont venus que depuis peu d'années. Il lui fallut rajuster son *fichu*. Spectat.

FICHUMENT, adv. D'une maniére fichue. *Ridiculè*, *ineptè*. Cela est *fichument* fait. Il est très-bas.

FICHURE, s. f. Terme de Marine, est une espéce de trident avec lequel les pécheurs dardent le poisson dans les étangs salés. *Tridens*. C'est la même chose que la *fouine*.

☞ FICOÏDÈS, s. m. Plante qui ressemble à la joubarbe. Elle est toute pleine de suc. Ses feuilles sont conjuguées, & croissent deux à deux. Le calice environne l'extrémité des bords de l'ovaire ; c'est une substance charnue ; il est à cinq piéces, ou pentaphylloïdal ; sa fleur ast polypétale, très-finement découpée, & sortant de la partie supérieure d'une capsule. L'ovaire poussè cinq tuyaux courbés, se remplit d'abord de suc ; mais devient dans la suite un fruit songueux ; il est divisé en cinq cellules au plus ; ces cellules ressemblent à de petites gousses, & sont pleines d'une grande quantité de semences très-menues. Le fruit du *ficoïdes* se mange, & il fait la plus grande partie de la nourriture des Hottentots.

☞ FICTICE, adj. m. & f. Qui est feint, qui est fait à plaisir, qui n'a d'existence que dans l'imagination de celui qui le feint. *Fictitius*, *a*, *um*. Ce mot est conforme au génie de notre langue, & a été formé avec la même analogie que *factice*.

FICTION, s. f. Mensonge, imposture. *Fictio*, *commentum*; Il m'a parlé du cœur, & sans *fiction*. Tout ce qu'il dit est pure hablerie & *fiction*. Il faut du mois feindre de l'amitié pour nos bienfacteurs, si la *fiction* est excusable, c'est en cela. La Br.

Fiction, se dit aussi des inventions poëtiques, des productions de l'imagination. *Fabula*. Dans le Poeme Épique, la vérité marche toujours avec la *fiction*. Dac. Les anciens avoient un champ libre pour leurs *fictions*. Toutes les aventures de leurs Dieux n'étoient que *fictions*. La *fiction* imite & perfectionne même quelquefois la nature ; sur-tout quand elle est vraisemblable, & qu'elle cache quelque vérité. Bouh. Les fables sont des *fictions* ingénieuses pour instruire, sous prétexte de réjouïr l'esprit. La Font. On accuse la Poësie d'avoir tellement gâté l'esprit, que la vérité lui paroît insipide : ensorte qu'il le faut nourrir de *fictions*, qui est son aliment naturel. Bail. Cette sage Princesse méprisoit les froides & dangereuses *fictions* des Romans. Boss. Waller, Poëte Anglois, ayant fait des vers à la louange de Charles II. il les présenta à ce Prince, qui lui fit des reproches de ce qu'il en avoit fait de meilleurs pour Cromwel. Sire, répondit Waller, nous autres Poëtes, nous réussissons mieux en *fictions*, qu'en vérités.

> *La Poësie Epique,*
> *Se soutient par la Fable, & vit de* Fiction. Boil.

> *Ainsi, dans cet amas de nobles* fictions,
> *Le Poete s'égaye en mille inventions.* Id.

On appelle aussi *Fiction* de Droit, certaine qualité que la Loi, ou le Magistrat suppose aux choses, & qui ne leur est pas naturelle ; & cela pour établir une certaine disposition, ou jugement. *Fictio Juris*. Ces sortes de *fictions* ne sont introduites que pour la facilité, & l'avantage de la société civile. Par exemple, une simple stipulation & constitution de propre au profit d'une femme. En ce cas, les deniers ne deviennent propres que par *fiction*, & à l'égard du mari, pour empêcher qu'ils n'entrent dans la communauté : mais après que la *fiction* a eu son effet, ils retournent à leur premiere nature de meubles. Dans les successions, le vivant représente le défunt, comme si c'étoit lui-même : c'est une *fiction* de Droit. Il y a cette différence entre la *fiction* de l'homme & la *fiction* de la loi, c'est que la *fiction* de l'homme se termine au seul effet pour lequel elle a été faite. En ce cas on n'autorise point une *fiction* par une autre *fiction*. Mais la *fiction* de la loi opére les mêmes effets que la vérité. C. B.

FICTIONNAIRE, adj. Ce mot se trouve dans M. De Courtin. Droit *fictionnaire*, est un Droit établi & fondé sur des fictions de Droit.

F I D.

FIDARI, s. m. Nom propre d'une riviére de Livadie en Gréce. *Fidarius fluvius*, anciennement *Eremus*, *Licormas*. Elle a sa source près du Bourg d'Eantas, baigne la ville de Neocastro, & se décharge dans le golfe de

de Patras, au nord des îles Curfolaires. MATY.

FIDÉICOMMIS, f. m. Terme de Jurifprudence. *Fidei commiffum.* Inftitution d'héritier, ou legs fait à quelqu'un, à la charge de remettre la fucceffion, ou le legs à une autre perfonne, fuivant l'intention du Teftateur. Hérédité laiffée en confidence à quelqu'un, pour la faire paffer à un autre. DE COURTIN. *Fidéicommis* eft une donation oblique & indirecte, ou une efpéce de fubftitution. Les *fidéicommis* font fort en ufage dans le Droit Romain. Les *fidéicommis* font odieux dans le Droit François. En effet, le principe en étoit mauvais; car c'eft une invention introduite pour favorifer des perfonnes à qui il étoit défendu de donner par les loix. Ainfi, on s'avifa de choifir un ami à la bonne foi duquel on fe confioit en l'inftituant héritier, fous une paction tacite de reftituer la fucceffion à la perfonne prohibée par la loi. Enfuite, on s'en fervit à l'égard même des perfonnes qui étoient capables de recevoir, & auxquelles pourtant le Teftateur, pour des confidérations particuliéres, ne vouloit pas laiffer directement fa fucceffion. Mais parceque fouvent les Fidéicommiffaires ne reftituoient pas toujours fidélement ce qu'on avoit commis à leur bonne foi, Augufte ordonna la néceffité de la contrainte pour obliger le Fidéicommiffaire à exécuter ce qu'il avoit promis au Teftateur. On créa même un Préteur dont la compétence étoit bornée à la matiére des *fideicommis.* Inft. *L.* 2. *T.* 23. Il y avoit des *fidéicommis* univerfels, c'eft-à-dire, de toute la fucceffion; & des *fideicommis* particuliers, c'eft-à-dire, d'une portion feulement. ID. En France on appelle *fidéicommis tacite*, une donation faite à une perfonne interpofée, & laquelle prête fon nom, pour faire paffer la chofe donnée à une autre perfonne, à qui le Donateur ne pouvoit donner, felon la difpofition de la loi. Ainfi, comme ces fortes de *fidéicommis* font des artifices & des fraudes pour éluder les loix, & les rendre inutiles & fans effet, on ufe de févérité pour en réprimer l'abus. Mais ces déguifemens & ces fimulations ne fe prouvent que par conjecture; & parceque ce font des actes frauduleux, on les pratique avec beaucoup de fecret; on les envelope d'épaiffes ténébres, & on y apporte toutes les précautions imaginables pour en cacher la vérité. Si un mari, par exemple, emprunte le nom d'un parent de fa femme, la qualité de parent fuffit pour foupçonner que c'eft un *fidéicommis* tacite, & une donation indirecte en faveur de la femme. G. G.

Ce mot vient du Latin *fideicommiffum*, qui fignifie, ce qui eft commis à la foi d'autrui.

FIDÉICOMMISSAIRE, f. m. Héritier interpofé, inftitué à la charge de rendre la fucceffion à une perfonne. *Fideicommiffarius, cujus fidei commiffum eft aliquid.* Un héritier *fidéicommiffaire* a droit de retenir à fon profit la quarte Trebellianique, ou le quart de la fucceffion. Comme un Teftament étoit nul fans l'inftitution d'héritier, il arrivoit fouvent que l'héritier *fidéicommiffaire*, chargé de reftituer toute l'hérédité, refufoit de l'accepter; & en ce cas le fidéicommis devenoit nul. Pour l'engager par quelque utilité à l'accepter, le Sénatufconfulte Pégafien ordonna que l'héritier *fideicommiffaire* retiendroit le quart du fidéicommis: & par le Sénatufconfulte Trébellien, le *fidéicommiffaire* fut déchargé de toutes les actions actives & paffives, qui pafferent en la perfonne de celui en faveur duquel étoit le fidéicommis, lequel auparavant n'étoit confidéré que comme un fimple légataire. Depuis, les deux Sénatufconfultes Pégafien & Trébellien ont été confondus fous le nom de Trébellien; & les Interprétes appellent *quarte Trébellianique*, la portion que l'héritier eft en droit de retenir. C'eft la même chofe que la *Falcidie.*

☞ FIDÉICOMMISSAIRE, adj. m. & f. Terme de Droit. qui appartient au Fidéicommis, qui fe fait par Fidéicommis. *Ex fideicommiffo factus, a, um.* Les Ordonnances qui reftreignent les fubftitutions à un certain nombre de degrés ne regardent que les fubftitutions *fidéicommiffaires* & graduelles, qui ont plufieurs degrés, non-feulement dans le teftament, mais encore dans l'exécution, & qui ont trait à l'avenir par la multiplicité des degrés qu'il a été à propos de reftreindre; mais elles ne regardent point les fubftitutions directes, qui n'ont plus d'effet dès que l'inftitué, ou l'un des fubftitués, chacun fuivant fon degré, a accepté l'hérédité ou le legs. DE FERRIERES. Traité fur les conditions *fidéicommiffaires* en l'un & l'autre cas, & du décès fans enfans, & du décès avec enfans, & des enfans fans enfans, exprimé ou foufentendu dans les fubftitutions graduelles. VULSON.

FIDÉJUSSEUR, f. m. Terme de Palais, qui fignifie ce qu'on nomme aujourd'hui Caution. *Fidejuffor, fponfor, vas, praes.* C'eft celui qui s'oblige pour autrui, & qui garantit le payement de la fomme principale.

FIDÉJUSSION, f. f. Terme de Jurifprudence, Caution: garantie. *Fidejuffio, cautio.*

FIDÉLE, adj. m. & f. Qui a de la fidélité; qui obferve exactement fa promeffe; qui garde la foi promife; celui qui fait bien fon devoir. *Fidelis, fidus.* Le ferviteur *fidéle* eft appellé dans l'Évangile, celui qui fait valoir le bien de fon maître. Un chien eft auffi appellé *fidéle.* ABL. Etre *fidéle* à fon Roi. VAUG. Quand on délibére, fi on demeurera *fidéle* à fon Prince, on eft déja criminel. TILL. Détrompez-vous du faux mérite d'être *fidéle* en amour. S. ÉVR. Si je rencontre jamais un ami *fidele*, je défie la Fortune de me rendre malheureux. ID.

FIDÉLE, fignifie auffi véritable. *Verus, verax.* Un témoin *fidele*, eft celui qui fait le véritable récit de ce qu'il a vu. Un Hiftorien *fidéle.* Un portrait *fidéle*, eft un portrait bien reffemblant. Une traduction *fidéle*, eft celle qui ne change point le fens de l'Auteur, qui n'y ajoûte, ni n'y diminue. Rendre un bon & *fidéle* compte.

FIDÉLE, fe dit auffi figurément en chofes fpirituelles. Une mémoire *fidele*, eft celle qui fe reffouvient à propos des chofes dont a befoin. *Fidéle* en la foi, c'eft-à-dire, Conftant.

En ce fens on appelle *Fidéle*, celui qui eft dans la vraie Religion. *Fidelis.* Les Hébreux font nommés par toute l'Écriture. Le peuple *fidéle* L'homme *fidele* ne doit point converfer avec l'Infidéle.

FIDÉLE, f. m. fe dit au même fens; & il ne fignifie pas généralement celui qui a la foi & qui croit en JESUS-CHRIST: car un Catéchuméne, avant fon baptême, a la foi & croit en JESUS-CHRIST; il n'eft pourtant pas encore du nombre de ceux qu'on appelle *Fidéles.* On ne comprend fous ce nom que ceux qui font baptifés & Catholiques. *Fidelis Chriftianus, baptizatus, & Catholicus.* Dans le Concile d'Elvire, canons 39, 45 & 46. le Cathécumène eft appellé Chrétien, & ceux qui font baptifés *Fidéles.* Au pluriel on le dit fubftantivement. L'Églife eft l'Affemblée des *Fidéles.*

En termes de Liturgies, *Fidéles* fe prend dans un fens plus étroit; & la fignification de ce mot exclut non-feulement les Catéchuménes, mais auffi les Pénitens, qui ne pouvoient ni les uns ni les autres affifter à la Meffe des *Fidéles*: cette Meffe des *Fideles* commençoit après l'Évangile; c'eft proprement là que commence le facrifice par l'offertoire; ce qui précede n'eft qu'inftruction & priére préparatoire. Les *Fidéles* étoient donc les Chrétiens dont la vie étoit irréprochable, & qui avoient droit pour cette raifon d'affifter à toute la Meffe.

FIDÉLE, f. f. On dit chez les Cuifiniers & les Traiteurs, potage de *fidéles.*

FIDÉLEMENT, adv. D'une maniére fidéle. Avec fidélité. *Fideliter.* Ce valet a un certificat qu'il a bien & *fidélement* fervi fon Maître. J'aime *fidélement* en quatre ou cinq lieux à la fois. VOIT.

FIDÉLITÉ, fubft. fem. Foi, loyauté, *Fides*; forte de vertu qui confifte à obferver exactement & fincérement ce qu'on a promis, ce qu'on eft obligé de faire: entretien des fermens qu'on a faits, des paroles qu'on a données. On fait tacitement un ferment de *fidélité* au Roi, & à fa patrie en naiffant. Le chien eft le fymbole de la *fidélité.* La conftante *fidélité* n'eft pas la vertu de la Cour. CALL. Chez cette bonne nation les maris paient la *fidélité* de leurs femmes par un grand affujettiffement. S. ÉVR. Vous avez affez éprouvé ma conftance, & vous m'avez fait faire mes preuves

preuves de *fidélité*. B. Rab. Que d'ennuis accompagnent la *fidélité*, cette vertu que les Amans vantent si fort! S. Évr. Je trouve quelque chose d'héroïque dans la triste *fidélité* dont une jeune femme a le courage de se piquer envers un vieux mari. P. Com. Quoi! toute votre *fidélité* ne se réduit qu'à quelques boutades de tendresse, & à deux ou trois accès de désespoir. Id. Une exacte *fidélité* est bien rare dans le monde, & la *fidélité* des sages du siécle, est plûtôt intérêt, ou vanité, qu'une vertu véritable. M. Esp.

☞ *Au peuple le plus vil la fourbe est défendue.*
Un Prince pourroit-il se la trop reprocher?
Si la fidélité *s'étoit jamais perdue,*
C'est dans le cœur d'un Roi qu'il faudroit la chercher.

Parole attribuée à François I.

Fidélité, signifie aussi, une vérité exacte & sincére. Ces dépositions ont été rédigés par écrit avec grande *fidélité*.

☞ Fidélité. Il se dit aussi de la mémoire qui retient bien, & avec beaucoup d'exactitude. Il ne faut pas trop compter sur la *fidélité* de sa mémoire. Ac. Fr.

On appelle droit de serment de *fidélité*, le droit que le Roi a de nommer à la premiére Prébende vacante dans l'Église de l'Évêque qui fait le serment de *fidélité* au Roi pour entrer dans sa Prélature. Il faut que cette Prébende soit à la nomination de l'Évêque, & non du Chapitre. Le Grand Conseil maintient toujours ce droit-là. Du Cange remarque que les Evêques & les Prêtres, ne doivent au Roi que la *fidélité*, même pour leurs propres fiefs, & que l'hommage est dû par les Seigneurs Laïques.

Fidélité. Nom propre d'une Ordre de Chevalerie. *Fidelitatis Ordo, Ordo militaris à Fidelitate dictus.* L'Ordre de la *Fidélité* fut institué en 1670. par Féderic III. Roi de Danemarck. Il est composé de dix-neuf principaux Seigneurs & Officiers du Royaume, qui doivent porter au cou une Croix blanche attachée à un ruban blanc & rouge, en mémoire de celle qu'on dit avoir miraculeusement apparu au Roi Valdemar II. lorsqu'il faisoit la guerre aux Païens de Livonie. André de la Roque. Moréri. ☞ Voici ce que le P. Hélyot dit de l'Ordre de la fidélité. *T.* VIII. c. 51. Frédéric III. Marq. & Electeur de Brandebourg, ayant pris le titre de Roi de Prusse, institua le 14e Janvier 1701 un Ordre militaire sous le nom de la *Fidélité*; & donna aux Chevaliers, pour marque de cet Ordre, une croix d'or émaillée de bleu, ayant au milieu les chiffres de ce Prince, FR. & aux angles l'aigle de Prusse émaillée de noir. Cette croix est attachée à un ruban couleur d'orange, que les Chevaliers portent en forme d'écharpe, depuis l'épaule gauche jusqu'à la hanche droite, sur le juste-au-corps. La couleur d'orange fut apparemment choisie en mémoire de la mere du Roi, Princesse d'Orange. Ces Chevaliers portent encore sur le côté gauche de leurs habits une croix brodée d'argent en forme d'étoile, au milieu de laquelle est une aigle en broderie d'or sur un fond d'orange; l'aigle tenant dans l'une de ses serres une couronne de laurier, & dans l'autre un foudre avec ces mots: Suum cuique, en broderie d'or.

Fidélité, s. f. Nom propre d'une Déesse de Rome Païenne, *Fides.* C'est Numa qui le premier batit un temple & des autels à la *Fidélité*. On ne répandoit point de sang, on ne tuoit point d'animaux dans ses sacrifices. Les Prêtres qui lui offroient, se couvroient d'un voile blanc: & on les conduisoit avec beaucoup de pompe au lieu du sacrifice, dans un char en arc, ayant la main enveloppée jusqu'aux doigts. On représentoit la *Fidelité* par deux mains qui se joignoient, telles qu'on les voit sur plusieurs médailles, par exemple, dans Antoine, dans Vitellius, dans Vespasien &c. avec FIDES EXERCITVVM; dans Antoine avec FIDES PRAETORIANORVM; & dans Hostilien, avec FIDES SENATVS. On la représentoit encore par une figure debout tenant de la main une patere, & quelquefois de l'autre une corne d'abondance, comme dans Vespasien avec FIDES PVBLICA; quelquefois un caducée, souvent une ou plusieurs aigles Romaines, & plusieurs autres symboles, ou attributs; comme on peut voir sur un nombre infini de médailles qui ont pour inscription *Fides*, ou *Fidei Aug. mutua, publica*, ou *Equit. Exerciti, Exercitus, Exercituum, Militum, Pratorianorum, Cohortium, Legionum.* Quelquefois avec ces inscriptions on trouve 2 figures qui joignent la main ensemble. La *Fidelité* étoit une Divinité différente du Dieu *Fidius*. La *Fidélité* avoit un temple sur le Capitole, près de celui de Jupiter. Silius Italicus dit, qu'elle étoit au monde avant Jupiter. Denys d'Halicarnasse, qui en parle, L. II. Tite-Live & Plutarque disent, que ce fut Numa qui lui érigea le temple dont nous avons parlé; mais Cicéron, au *II. L. de Nat. Deor.* écrit qu'il lui fut dédié par Atilius Calatinus: c'est qu'il le rétablit. Mais l'Historien de Cyzique Agathocle remontoit plus haut, & prétendoit, au rapport de Festus Pompeius, que c'étoit Roma fille d'Énée qui la premiere bâtit un temple à la *Fidelité*, après l'établissement de son pere en Italie. Vossius juge avec raison, que c'est-là un conte. Voyez cet Auteur, *De Idol. L. VIII. C.* 13. Struvius, *Antiq. Rom. synt. C.* 1. *p.* 143.

FIDELIUM, s. m. Terme de Bréviaire. Nom Latin qui est le premier mot de l'Oraison que l'Église dit pour les morts. *Fidelium, Deus, omnium conditor & redemptor, &c.* On appelle cette Oraison un *Fidélium*. Et l'on dit en proverbe, Passer plusieurs choses par un *Fidélium*. Quand au lieu de nous acquitter de plusieurs charges ausquelles nous sommes obligés, nous les passons à la légére, on dit que nous les avons toutes passées par un *Fidelium*. Nous avons emprunté ce proverbe des fautes que font nos Curés, quand ils ne rendent pas le devoir qu'ils doivent aux morts; quand pour acquitter plusieurs fondations il ne disent qu'une Messe, Pasquier, *Rech. L. VIII. C.* 33. Peut-etre aussi que ce proverbe vient de la pieuse pratique de plusieurs gens de bien, qui pour réparer les négligences qui se glissent dans leurs priéres, ou autres actions, prient à la fin pour les ames du purgatoire, & disent un *Fidelium*. ☞ Au lieu de *Te Deum* on feroit mieux de chanter le *Fidelium*. Cette phrase se dit au sujet d'une bataille peu avantageuse aux Vainqueurs, ou bien à l'occasion de la prise d'une ville, au siége de laquelle les Vainqueurs ont perdu leurs plus braves Officiers, & une grande partie des soldats.

☞ *Dinan, sans attendre de siége,*
Va se rendre à discrétion,
Et déja le Prince de Liége
A fait sonner le carillon
Du Te Deum.
Les Ennemis sont pris au piége;
Ils n'auront qu'un Fidelium.

FIDÉNATE, s. m. Nom propre de peuple. Qui est de Fidéne. *Fidenas.* Les *Fidénates* étoient une Colonie des Albains, ou de la ville d'Albe. Tite-Live dit, qu'ils étoient Étruriens. Les *Fidénates* firent plusieurs fois la guerre aux Romains, & tâcherent de détruire Rome dès ses commencemens; mais ils furent détruits eux-mêmes. Voyez Tite-Live, L. I. & II. Florus, L. I. C. 2. & 12.

FIDÈNE, ou FIDÈNES; s. f. Nom propre d'une ancienne ville du pays des Sabins en Italie. *Fidena, Fidenæ.* Cette ville, qui a été plusieurs fois ruinée, & plusieurs fois rebâtie sur ses ruines, étoit au lieu où est à présent *Castel Giubiler*, à deux lieues au nord de Rome.

FIDICULE, s. f. Terme d'Astronomie. *Fidicula.* C'est le nom d'une étoile de la Lyre.

FIDIUS, s. m. Nom propre d'un Dieu des Païens. *Fidius.* Les Mythologistes disent, que *Fidius* étoit fils de Jupiter. On célébroit à Rome une fete à l'honneur du Dieu *Fidius* le 5 de Juin sur le mont Quirinal. Voyez Ovide, L. 6 des Fastes.

Le nom de *Fidius*, selon quelques-uns, vient du Latin *fides*, fidélité, bonne foi.

Le Dieu *Fidius* étoit fils de Jupiter, & se nommoit ainsi parcequ'il étoit le Dieu de la bonne-foi, de la fidélité. Les Sabins l'honoroient avant les Romains;

&

& si l'on en croit Ovide, *Fast. L. VI. v.* 215. c'est eux qui les premiers lui donnerent un temple, sur le mont Quirinal. Le même Auteur, dit que les Sabins lui donnoient trois noms, *Sancus*, ou *Sanctus*, *Fidius*, & *Semus*, ou *Semo*. Quelques-uns ajoûtent qu'il étoit encore nommé Sabus, & Caton dit, que c'est de ce nom que les Sabins avoient pris leur nom; mais il distingue Sabus de Sancus. Celui-ci étoit le pere, & l'autre le fils. Du reste, c'étoit, comme il paroît par ce fragment des Origines de Caton, un de leurs compatriotes que les Sabins avoient deifié. Une inscription trouvée à Rieti en Italie l'appelle *Semipater*, & *Sancus*, & porte SEMIPATRI SANCO. On trouva à Rome dans le siécle passé une statue de ce Dieu avec cette inscription SEMONI DEO SANCO FID. Les Sçavans croient que la Statue que S. Justin vit à Rome, & qu'il prit pour une Statue de Simon le Magicien, étoit quelque figure du Dieu *Fidius* semblable à celle-ci. Un marbre qui se voit encore à Rome, & qui pour a inscription SIMULACRUM FIDII, représente ce Dieu sous un ingénieux embleme. On y voit sous une espèce de pavillon l'Honneur à droite sous la figure d'un homme fait; la Vérité à gauche couronnée de laurier & donnant la main à l'Honneur: au milieu d'eux est l'Amour sous la figure d'un enfant, pour marquer, à mon sens, que le Dieu *Fidius*, ou de la bonne-foi, n'est autre chose que l'amour de l'honneur & de la vérité. Denys d'Halicarnasse l'appelle Ζεὺς πίστιος. *Fidius*, a été dit comme *fidei Deus*. D'autres croient qu'il vient de *fides dixi*; quelques-uns que dans *Medius Fidius*, *Fidius* est mis pour *filius*; de sorte que *Dius Fidius* soit la même chose que Διὸς *filius*, c'est-à-dire, fils de Jupiter, & que *M* est le μὰ des Grecs, particule qu'ils employoient dans les juremens, comme les Latins *per*; & que ce fils de Jupiter, par lequel on jure en prononçant ces mots, est Hercule. Voyez Festus & Scaliger sur cet Auteur, le Lésique de Martinius, & Vossius, *De Idolol. L. VIII. C.* 13. où il parle de ce Dieu. Tarquin le Superbe bâtit un temple à Rome à Jupiter *Fidius*, & Spurius Posthumius le dédia. Voyez sur ce Dieu & sur *Semo Sancus Fidius*, le I. Livre de Vossius, *De Idolol. C.* 12. & le VIIIe *L. C.* 13. & Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. I. p.* 125. *& suiv.* Le Dieu *Fidius* étoit aux Sabins, dit Lactance, L. I. C. 11. ce qu'étoit Quirinus aux Romains.

FIDOL, ou FIDOLE. Voyez FALE.

FIDONISI, s. m. Nom propre d'une presqu'île des Tartares Nogais en Europe. On dit aussi *Sidonisi*, *Fidonisa*, *Sidonisa*; anciennement *Achillea*, ou *Achillis cursus*. La presqu'île de *Fidonisi* s'étend d'Orient en Occident, entre le Golfe de Negrépoli & l'embouchure du Boristhène. Elle a environ trente lieues de long, trois au plus de large; & l'Isthme qui la joint à la terre ferme n'est large que d'une lieue.

☞ FIDUCIAIRE, adj. m. & f. Héritier *Fiduciaire*. On peut en prendre la notion dans l'article de *Fiducie*.

☞ FIDUCIE, s. f. Terme de Palais, en usage surtout dans le pays du Droit écrit. La *Fiducie* approche beaucoup du *Fideicommis*. Cependant les Jurisconsultes y mettent de la différence. Si le délai de la remise de l'hérédité a été apposé plûtôt en faveur du substitué que du grévé, & si le grévé doit remettre l'hérédité à un temps certain, comme à la puberté du substitué, ou à sa majorité, ou à son mariage; c'est alors une *fiducie*: mais si la remise de l'hérédité paroît avoir été apposée plûtôt en faveur du grévé que du substitué, & si le grévé ne doit remettre l'hérédité qu'au substitué; après son décès, en l'état qu'elle se trouvera, c'est un *Fideicommis* qui porte une vraie institution d'héritier, & qui rend maître & propriétaire; toutefois à la charge de remettre l'hérédité au substitué: en un mot, c'est un véritable héritier, grévé d'un *Fideicommis*.

☞ FIDUCIELLE, adj. f. Ligne *fiducielle*, ou *Ligne de foi*. Terme d'Horlogerie. C'est la ligne de l'*alidade* qui passe toûjours par le centre de la graduation. Quand on ajoûte, par exemple, une portion de cercle au bas d'un pendule pour connoître les degrés de vibrations, le point du repos s'appelle *fiducielle*. Les Horlogers l'appellent ordinairement point perpendiculaire.

F I E.

☞ FIÉBLE, adj. Vieux mot. Foible.

FIÉBLECHE, s. f. Vieux mot qui signifie *foiblesse*. Il est dérivé de *fieble*, autre vieux mot, qui signifie *foible*.

FIECHTELBERG, s. m. C'est-à-dire, Montagnes de Fiechtel. *Fiechtelli montes*. Ce sont des montagnes d'Allemagne, situées entre la Boheme & la Franconie. C'est une partie de celles que les Anciens appelloient *Sudeti*, ou *Hercinii montes*. Les riviéres d'Égra, du Mein, de Nab & de Sala, sortent du *Fiechtelberg*. Les Allemands prononcent *Fichtelberg*.

FIÉE, s. f. Ce mot n'est plus en usage: il signifioit *fois*. Mainte *fiee*, c'est-à-dire, *maintefois*, *souvent*. *Sæpè*, *multoties*.

FIEF, s. m. Terre, Seigneurie, ou droits qu'on tient d'un Seigneur dominant à la charge de foi & hommage, ou de quelques redevances. CUJAS. *Prædium beneficiarium*, *juris clientaris*. On a dit *feudum* dans la basse Latinité. Autrefois les *fiefs* n'étoient que viagers. Les *fiefs* sont établis dans toutes les Coutumes de France. C'est un point d'Histoire fort obscur, & fort embarrassé, & sur lequel les Auteurs sont fort partagés, que l'origine des *fiefs*. Les uns en ont attribué l'invention aux Lombards: les autres ont cherché une idée des devoirs du vassal à l'égard de son Seigneur dans les liaisons qui étoient entre le Patron & son client: & d'autres en ont cherché le principe & le commencement dans l'Antiquité Romaine. Les Empereurs Romains distribuoient des terres aux vieilles bandes, à condition de prendre les armes pour la défense des frontiéres de l'Empire. C'est-là une image des *fiefs*: & selon toutes les apparences ils n'étoient pas autre chose dans leur premiére origine. Mais dans la suite ils ont changé de nature, & on y a attaché des droits qui n'y étoient pas originairement. Du Moulin ne doute point que ces distributions de terres, qu'on appelloit Bénéfices, n'aient été la matiére premiére des *fiefs*; & c'est pourquoi il confond le bénéfice & le *fief* comme une seule & même chose. Cependant, il y avoit une très-grande différence entre le bénéfice & le *fief*; puisque ni la foi & hommage, ni tous les autres droits féodaux, n'étoient point annexés au bénéfice, & que le bénéfice même n'étoit point héréditaire. Il est du moins certain que si les bénéfices ont été érigés en *fiefs*, le mot de *fief* ne se trouve dans aucun Auteur plus ancien que Hugues Capet, ou Charles le Simple. Peut-être qu'on commença à appeller les bénéfices des *fiefs*, parcequ'alors ils devinrent héréditaires, & que ceux qui possédoient ces bénéfices exigerent de leurs inférieurs la *fee*, c'est-à-dire, la foi & hommage: d'où l'on a formé le mot de *fief*. En effet, dans le vieux langage de la Coutume Normande, les *fiefs* sont appellés *fee*. On ne peut pas marquer précisément le temps où arrivérent tous ces changemens. Les *fiefs*, tels qu'ils sont aujourd'hui, ne s'établirent pas tout d'un coup. Les grands Seigneurs, après avoir usurpé la propriété de leurs bénéfices sous les derniers Rois de la seconde race, s'emparérent aussi de la Jurisdiction, & s'assujétirent des vassaux; ensorte qu'ils s'érigérent presque en Souverains; chacun dans l'étendue de son territoire. La donation des *fiefs* à la Noblesse, pour récompense de services, commença sous la principauté de Charles Martel. Mézeray, *T. I. p.* 138, 139. Hugues Capet, lorsqu'il fut parvenu à la couronne, étoit lui-même si peu affermi sur le thrône, qu'il n'osa s'opposer à ces usurpations, & fut contraint de souffrir ce qu'il ne pouvoit empêcher. Voyez le Févre de *l'Origine des Fiefs*. Voyez aussi les recherches de Pasquier, L. II. de Hauteserre, *Origines feudorum pro moribus Galliæ Liber singularis*. Il se trouve à la fin de ses trois Livres *De Ducibus & Comitibus Provincialibus Galliæ* imprimés *in*-4o. A Toulouse en 1643. Lorsque l'usage des *fiefs* fut absolument établi en France, on voulut l'étendre encore plus loin: car presque tous les grands offices de la Couronne furent faits féodaux. On y annéxa la Justice, & quelques revenus annuels. Le but de ces inféodations étoit de rendre ces offices héréditaires, à l'exemple des *fiefs* qui l'étoient devenus. Il arriva en effet, que les Grands Seigneurs prétendirent posséder les

les charges héréditairement; comme celle de Grand-Chambellan, de Grand Boutillier, &c. Voyez Loyseau. Il y a des *fiefs* d'honneur, des *fiefs* de retraites, des *fiefs* liges. Voyez Guichenon dans son Histoire de Bresse, pag. 21. On trouve aussi dans les anciens livres des *fiefs* d'amitié, qu'on appelloit autrement *druries*. Les drus étoient ceux qui jouïssoient d'un *fief* d'amitié.

La principale division des *fiefs* est en *fiefs* de dignité, & en *fiefs* simples. Autrefois on divisoit les *fiefs* en *fiefs* terriens ou terriaux, *fiefs* de revenus, & *fiefs* de Maitres ou Officiers, ou *fiefs* des offices.

Moult de féaux à terriaux.
Si en a de Magisteriaux
Puis clame li de revenue. CHASTEL. DE COUCY.

Cambden rapporte l'origine des *fiefs* en Angleterre à Alexandre Sévere: car d'abord cet Empereur fit élever une muraille dans le nord d'Angleterre, où est aujourd'hui le Cumberland, pour arrêter les courses des Pictes; mais quelque-temps après il négligea ces fortifications, ou ces lignes, & donna, dit Lampridius dans sa vie, les terres que l'on avoit conquises sur les ennemis, à de ses Capitaines & à de ses soldats, que cet Auteur appelle *Limitanei Duces & milites*, Capitaines & Soldats de frontiéres: mais il ne les leur donna qu'à condition que leurs héritiers serviroient, & qu'elles ne passeroient jamais à des gens privés, c'est-à-dire, qui ne portassent point les armes. La raison de Sévère fut que des gens qui auroient à défendre, serviroient avec beaucoup plus de soin & d'affection que d'autres. Telle est l'origine des *fiefs*, selon Cambden, dans sa *Britannia*, en parlant du Cumberland & du Pictes Wal, ou murailles des Pictes, p. 651.

Ce mot est dérivé, selon quelques-uns, de *fœdus*, comme venant d'un Traité & d'une alliance faite avec le Seigneur; selon d'autres de *fides*, comme Cujas, & Jean de Janua, à cause de la foi qu'on est obligé de porter & de garder à celui dont on relève; c'est aussi le sentiment de M. de Coutin. Bodin tient que le mot *feudum*, Latin, vient par la contraction de ces lettres initiales, *Fidelis ero domino vero meo*, qui est une ancienne formule de la foi & hommage. Nicot tient qu'il vient de *feld*, Allemand, signifiant la même chose; Hotman, de *feed*, mot Allemand, qui signifie la *guerre*. Pontanus le dérive de *feide*, mot Danois, qui signifie *Milice*; d'autres du mot Hot-grois *foeld*, qui signifie *terre*; d'autres de *foden*, qui signifie *nourrir*; & Seldenus, du Saxon *fem*, qui signifie *stipendium*; le *fief* étant une espéce de Prébende pour vivre : car ce mot de *fief* a signifié autrefois des gages & appointemens d'Officiers. Quelques Auteurs Latins ont dit *fenum*, d'où nous avons fait *fief*, au lieu de *fendum*, dont les Bourguignons ont fait *fied*. On lit dans des Titres *fedum*, & non *feudum*; & *fedum* a un rapport visible avec *fed*. CHORIER, *Histoire de Dauph. L. XI. T. I. p.* 844.

FIEF IMPÉRIAL, en Allemagne, est un *fief* qui relève immédiatement de l'Empereur.

Mon petit bien n'est pas un fief *impérial.* LE PAYS.

FIEF EN PARAGE, c'est-à-dire, en parentage. Voyez PARAGE, & Pasquier, *Rech. L. VIII. C.* 37.

FIEF SIMPLE. *Sine mero & mixto imperio*. Il n'attribuoit que le droit de connoître des différends mûs à l'occasion des fonds qui en relevoient. VALBONNET, *p.* 5.

FIEF DOMINANT, est celui à qui on doit foi & hommage. *Fief servant*, celui qui relève d'un autre *fief*, ou qui n'a sous foi que des rotures. Un *fief en nuesse*, ou *de Haubert*, est le plus noble après les *fiefs* de dignité. C'est un *fief* tenu immédiatement du Prince sans moyen, ce qui lui a fait donner le nom de *fied de nu à nu*. On l'appelle aussi *fief* de plein Chevalier, ou plein *fief* de Chevalier : c'est celui pour lequel le Feudataire est obligé de faire un homme d'armes. Il n'y a que le plein *fief de Haubert*, à qui appartient absolument, & sans autre titre, le droit de Colombier. En Normandie le plein *fief de Haubert* peut être divisé en huit portions entre filles seulement, & non entre mâles : l'aînée rend la foi & hommage pour les autres. On dit aussi, relever de *nu à nu*, quand on tient du Roi sa Seigneurie en plein *fief*; ce qu'on appelle aussi, *Fief chevel*, en Latin *feudum lorica*, ou *feudum planum*. La plûpart des *fiefs de Haubert* relèvent immédiatement du Roi. *Fief* de dignité, est un *Fief* auquel est attaché un titre de dignité, comme le titre de Duché, de Comté, de Marquisat, de Principauté, de Baronnie, &c. *Fief en chef*, ou *fief chevel* (*feudum capitale*) est un *fief* qui est en titre de *fief* noble ayant justice, comme les *fiefs de Haubert*, Comtés, Baronnies, &c.

FIEF NOBLE, ou RURAL, est celui qui est tenu en plein hommage, ou Pairie, ou en plein lige, où il y a Justice, maison, ou Château notable, motte, fossés, ou autres signes de Noblesse & d'ancienneté. On appelle les autres *fiefs*, *ruraux*, & *non nobles*, qu'on appelle quelquefois, *Fiefs restreints*, ou *abrégés*. Quelquefois *fief* abrégé, abrégié, restreint, s'entend d'un *fief* pour lequel on doit des services qui ont été diminués, limités.

La censive est appellée *fief non noble*, dans quelques actes du Parlement de Paris.

On a appellé aussi *fiefs roturiers*, des metairies; & *fiefs boursiers*, ou *boursaux*, des *fiefs* qu'on appelle en plusieurs lieux *communiers*, & qui étant sans domaine, consistent seulement en quelques émolumens pécuniaires. Ragueau dit, que c'est le *fief*, ou la portion de *fief* qui appartient aux puînés. M. Hévin croit que c'est la rente que l'aîné assigne à ses puînés pour leur tenir lieu de part & portion sur le *fief*. On appelloit *fiefs de camera*, des rentes, ou pensions que les Seigneurs donnoient à leurs estaffiers, qui les tenoient d'eux en forme de *fiefs*, à charge de foi & hommage. C'étoient des *fiefs* improprement: on les appelloit aussi *fiefs de revue*. La raison est qu'anciennement on inféodoit des rentes & des pensions, aussi-bien que des héritages. LOYSEAU. Les portions de *fiefs* qui appartiennent aux aînés, & qu'ils donnent à leurs cadets, s'appellent aussi hoursaux en la Coutume du Grand Perche & du Maine. *Fief de corps*, est un *fief* dont le possesseur doit rendre lui-même en personne les services à son Seigneur, aller lui-même à la guerre, &c.

Fief Episcopal, ou *Presbytéral*. On appelloit ainsi des biens Ecclésiastiques, quelquefois même des Bénéfices, des Chapelles que les Seigneurs laïcs avoient usurpés sur la fin de la seconde race de nos Rois.

Fief ferme, signifie une terre, un héritage, un fonds affermé à longues années. A l'occasion de ce mot il faut remarquer que *fief* ne veut pas toujours dire une terre noble; mais qu'il signifie quelquefois, sur-tout en Normandie & en Angleterre, simplement un héritage.

Fief de condition feudale, est un *fief* qui admet succession. *Feudum proprium quod successionem habet. Fief jurable & rendable*, est un *fief* que le vassal est obligé par serment de rendre à son Seigneur pour s'en servir dans ses guerres. *Fief jurable*, chez les Ultramontains, est un *fief* pour lequel on doit au Seigneur serment de fidelité: *Feudum jurabile. Fief dépaisse*, est un *fief* chargé tous les ans d'un ou de plusieurs repas envers une Communauté. *Feudum procurationis*.

Fiefs de devotion, ou *de pieté*. On a appellé ainsi autrefois les Etats, les Principautés que des Souverains reconnoissoient par humilité tenir de Dieu à la charge de l'hommage & de quelques redevances, comme de la cire, &c. *Fiefs revanchables*, *égalables*, *cheans*, & *levans*, sont *fiefs* dont les possesseurs sont de même condition, sont astreints aux mêmes devoirs. Voyez d'Argentré sur l'ancienne Coutume de Bretagne.

Franc fief. Cette épithète est donnée aux *fiefs*, parcequ'ils ne doivent être tenus que par personnes franches & nobles de race, ou ennoblies, qui sont franches, libres & exemptes de tailles, aides & subsides. Après l'accroissement, & le parfait établissement des *fiefs*, ceux qui en étoient les possesseurs se qualifiérent Gentilshommes, & furent réputés seuls nobles. Ils obtinrent même que les *fiefs* ne seroient possédés que par des personnes nobles, à l'exclusion des roturiers, ensorte que la possession d'un *fief* étoit une preuve de noblesse. Mais la nécessité où furent réduits les Gentilshommes, de

de vendre leurs *fiefs* pour les voyages de la Terre-Sainte, fut une occasion aux roturiers de pouvoir posséder des *fiefs*. Les Papes qui sollicitoient les Croisades, obtinrent le consentement des Rois en faveur des Roturiers. Philipe le Hardi en 1275. donna permission aux Roturiers de posséder des *fiefs*, en payant une certaine finance qu'on appelle encore aujourd'hui *droit de francs fiefs*. Et en 1579. Henri III. ordonna qu'à l'avenir les *fiefs* n'ennobliroient plus. Ainsi on appelle droit de *francs fiefs, & nouveaux acquêts*, la taxe qu'on fait tous les 30 ou 40 ans sur les roturiers, les Eglises, les Communautés, & gens de main-morte, pour les *fiefs* qu'ils tiennent, ou qu'ils ont acquis de nouveau, qui ne sont point amortis, afin qu'ils ne soient point obligés d'en vuider leurs mains. Cette taxe se fait sur le pied du revenu de six années, à l'egard des *fiefs* qui sont tenus du Roi nuement, & de trois ans à l'égard de ceux qui n'en relévent qu'en *arriere fief*.

☞ Fief franc, f. m. C'est celui pour lequel le vassal n'est sujet à aucun service. *Feudum liberum*.

☞ Fief de Taille. On appelle ainsi dans le Droit d'Ecosse les *fiefs* dont on a fixé la disposition d'une maniére contraire à la régle generale des successions. *Feudum tallia*. Ce mot, selon Craig, dans son *Jus Feudale*, vient du mot François Tailler, parceque ces dispositions taillent & coupent l'ordre ordinaire des successions.

☞ Fiefs de Aumônes. Legs pieux, dons testamentaires, faits par les Rois & Seigneurs à des Eglises, Hopitaux, ou Maisons Religieuses, pour être employés à quelque fondation, ou pour faire prier Dieu pour le repos de leurs ames.

☞ Fief Régalien. *Fief* qui dépend ou reléve immédiatement du Roi. *Feudum Regale, à Rege solo dependens*. La régle que dans tous les *Fiefs Regaliens*, qui se déférent par ordre de primogéniture, on suit l'ordre des lignes, est un principe de toutes les nations. Le Roy, 3e *Mem. pour le D. de Sully*. La Pairie est un *Fief Regalien* du premier ordre. Id.

Quelques Auteurs surannés, comme de Saint Julien, dans son Histoire de Bourgogne, écrivent *fied*, *fied* de Haubert, *fied* Souverain.

Autrefois on écrivoit & on prononçoit *fié*, *pour fief*. On trouve *fé* dans de vieux Titres. Voyez FE. Dans une Chartre de l'an 1424. rapportée parmi les preuves de l'Hist. de Bretagne, *T. II. p.* 175. on lit *fiscus* pour signifier *fief*, à ce que prétend le P. Lobineau, *beneficia, & fiscos, & prædia*; mais *fiscus* ne signifie là autre chose que des revenus; & pour les *fiefs*, ils sont exprimés par le mot propre *beneficia*. Freherus n'a pas eu raison de croire que le mot de *feudum* n'a commencé à être en usage que sous le régne de Frédéric I. puisqu'il se trouve dans un Acte passé entre Guy, Archevêque de Vienne, & Geoffroy, Seigneur de Moraine; il l'étoit déja dès le commencement de l'onziéme siécle. Chorier, *T. II. p.* 48.

Pied de fief, est un *fief* dépecé & démembré, dont il est fait souvent mention en la Coutume de Tours.

Fief de danger, est celui dont on ne peut prendre possession qu'après avoir fait la foi & hommage, comme on voit dans les Coutumes de Troyes, de Chaumont, &c. & qu'on ne peut aliéner sans le congé du Seigneur; autrement il est confisqué.

Relever un *fief*, est en faire foi & hommage. De son Domaine faire son *fief*, c'est donner en *arrière-fief* une partie de son *fief*, faire de son *plein fief* un *arriere-fief*. De son *fief* faire son domaine, signifie réunir l'arriere-*fief* à son *fief*.

Il y a des *fiefs* à vie; d'autres qu'on appelle *Fiefs morts*, qui sont des héritages tenus à rente séche, qui ne portent point de profits de cens, ni de rente foncière. On dit qu'un Seigneur de son domaine fait son *fief*, quand de son plein *fief* il en donne une partie à un vassal pour en faire un *arriere-fief*; & au contraire, que de son *fief* il fait son domaine, quand il y réunit un *arriere-fief*, ou quand il le retire par puissance de *fief*.

Il y a aussi des *fiefs* en regale, ou des *fiefs* de dignité, comme étoit autrefois la charge de Connétable, que le Roi donnoit en *fief*, & dont on lui faisoit foi & hommage.

Fief en l'air. C'est un *fief* qui n'a point de château, ou principal manoir, où les tenanciers soient obligés de venir faire les devoirs, & payer les droits.

Profit de fief, se dit des droits seigneuriaux, comme quints & requints, rachats, lods & ventes, qui se payent à chaque mutation des héritages, ou *fiefs* servans, quand le *fief* est ouvert, ou vacant. On dit aussi, qu'un Seigneur peut se jouer de son *fief*, pour dire, le démembrer.

Puissance de fief est un droit seigneurial qui donne pouvoir à un Seigneur de retirer & de prendre un héritage dépendant de lui, pour le même prix qu'il est vendu à un étranger, & non lignager de celui qui vend, ou du vassal.

Commise de fief. C'est la dénégation que fait un vassal de tenir un *fief* de son Seigneur; ce qui emporte confiscation: d'où est venu ce proverbe, Qui *fief* nie, ou *fief* rogne, *fief* perd; c'est-à-dire, que celui qui refuse de reconnoitre son Seigneur, perd son *fief*.

Arriere fief, est un *fief* relevant d'un autre *fief*, lequel en a encore un autre au-dessus de lui.

Plein-fief, a quelquefois une signification opposée à celle d'*arriere-fief*; quelquefois aussi *plein-fief* se dit à la différence de *menu fief* qui n'est point de pareille valeur, & qui n'a aucune jurisdiction. Vassal de *plein-fief* est celui qui est à pur, & sans moyen, ou, comme dit la Coutume de Normandie, qui tient de son Seigneur, *nu à nu*, & non par moyen. *Immediatè, nullo intermedio*.

On dit par maniére d'axiome, ou de proverbe, Qui *fief* nie, dénie, ou *fief* rogne, *fief* perd: c'est un ancien dit, qui signifie que celui qui désavoue son Seigneur féodal confisque son *fief*.

FIEFFAL, ale, adj. *Clientelaris*. Jurisdiction *fieffale*, est la Jurisdiction qu'un Seigneur a sur ceux qui demeurent dans son *fief*, & pour faire droit sur les plaintes qui appartiennent à son *fief*. Possession *fieffale*, se dit parcequ'il y a des *fiefs* héreditaires, & d'autres à vie, pour la justice & la jurisdiction attachée à certaines charges.

☞ FIEFFANT, f. m. Terme de Palais. C'est ainsi qu'on nomme celui qui donne une terre à fief, à bail emphythéotique, à rente foncière & irraquitable.

☞ FIEFFATAIRE, f. m. Terme de Palais. C'est le nom qu'on donne à celui ou à celle qui prend une terre en fief, aux conditions d'en faire une rente foncière & perpétuelle. Il n'est pas permis à un *Fieffataire* de détériorer les terres qu'il a prises en fief.

FIEFFER, v. act. Donner en *fief* une terre, un droit, à la charge de foi & hommage, & de quelque redevance. *Clientelari, beneficiario jure mancipare, tradere*.

Selon les loix d'Angleterre, *fieffer*, c'est donner quelques honneurs, Châteaux, maisons, métairies ou fermes, terres, ou autres immeubles de semblable nature, à condition de la foi simple; c'est-à-dire, à lui, & à ses héritiers pour toujours, en l'en mettant en possession; & cette donation doit être faite par un Acte & par écrit. Harris.

Fieffé, ée, adj. & part. On trouve dans quelques vieux titres, & quelques vieux livres *fiefvé* pour *fieffé*. Un Officier, un Sergent *fieffé*, sont ceux qui dépendent d'un *fief*. *Cliens sacramento astrictus, prærogativam adeptus*. Il y a quantité d'offices *fieffés* & héréditaires. On a appellé Tailleur *fieffé*, celui qui tenoit en foi & hommage du Roi le pouvoir de tailler les monnoies de France. Homme *fieffé*, c'est un *vassal*, ou *feudal*, qui tient un héritage en foi & hommage. *Cliens*. Héritier *fiefvé*, est un *Vassal* propriétaire de *fiefs* dont il a été adhérité, c'est-à-dire, saisi & vêtu par le Seigneur féodal.

Fieffé, ée, se dit aussi par injure de ceux qui ont quelque vice, quelque mauvaise habitude au suprême degré; de ceux qui font en quelque sorte profession d'être de malhonnêtes gens. Ainsi *fieffé* signifie achevé, qui est tout-à-fait ce qu'il est, & ne se prend jamais qu'en mauvaise part. C'est un Coquin *fieffé*. C'est un Fripon *fieffé*. C'est une coquette *fieffée*. Il est bas.

FIEFFE, f. f. Vieux terme de Coutumes, qui signifie *bail à rente*.

FIEGARD, f. m. Place commune, chose commune, comme

comme une riviére, &c. Ce mot se trouve dans les Coutumes & dans les Chartres. Dans celles de Flandres on lit *Flegard*.

FIEL, s. m. *Fel, bilis*. Humeur jaunâtre & amére contenue dans un vaisseau rond, & un peu long, qui a la figure d'une petite poire, & qui est situé au-dessus du grand lobe du foie, dans sa partie concave. On appelle autrement cette humeur, *bile*, & le vaisseau qui la contient, *vésicule du fiel*, en Latin *folliculus fellis*. Le *fiel* se sépare dans les glandes du foie, d'où il est porté, partie dans sa vésicule, & partie dans l'intestin duodénum, pour aider à la digestion des alimens & pour les rendre plus fluides. Il y a des animaux qui n'ont point de vésicule du *fiel*, comme les cerfs, les chevaux, anes, mulets, daims, chameaux; & entre les poissons, les veaux de mer & les dauphins; mais leur *fiel* est renfermé dans des conduits qui se terminent aux intestins. Dans le *fiel* du taureau on trouve quelquefois une pierre recommandée pour la jaunisse. Le *fiel* de carpe, d'anguille, ou de bœuf séché, & puis détrempé avec de l'eau de vie & des couleurs, empêche qu'elles ne s'écaillent. Le *fiel* de vache sert d'une excellente sauce, ou moutarde, aux Princes d'Ethiopie, pour manger de la chair de vache crue, qui leur est un grand régal, à ce que dit le P. Almeïda, dans sa Relation d'Ethiopie. Le *fiel* de cochon fait croître les cheveux, déterge & guérit les ulcéres de l'oreille. Celui d'agneau est estimé propre pour l'épilepsie; celui du brochet pour les fiévres intermittentes; celui de carpe éclaircit la vûe, celui de chevreau mêlé avec du pain, du blanc d'œuf & de l'huile de laurier, & appliqué en forme de cataplasme sur le nombril, est un reméde pour la fiévre quotidienne. On se sert de celui de chevreuil pour les bruissemens d'oreille, pour les maux de dents, les nuages des yeux, les taches du visage. Celui du coq est estimé propres pour les maladies des yeux, & pour ôter les taches de la peau. Celui de daim déterge, & consume les nuages & les cataractes des yeux, celui de sanglier appliqué extérieurement est résolutif, & propre pour les tumeurs scrophulaires, & la gratelle; celui du liévre éclaircit la vûe, & emporte les taches & les nuages des yeux; celui de mouton & de perdrix s'emploie pour déterger les ulcéres des yeux; celui de raie est bon pour les maladies d'oreille, pour les venins & poisons, Les Mahométans de la Terre-sainte prennent sept ou huit gouttes de *fiel* d'ours avec un peu de miel. P. Roger, *La Terre-sainte, p.* 314.

Fiel, signifie figurément en Morale, Haine, aversion contre quelqu'un; injure, outrage. Cet homme n'a point de *fiel*; il n'est point vindicatif. Il a vomi tout son *fiel*, c'est-à-dire, beaucoup d'injures, & témoigné beaucoup de passion contre son adversaire.

> *Tant de* fiel *entre-t-il dans l'ame des dévots?* Boil.

> *Un cœur humble & sans* fiel, *& dont la vertu pure*
> *Se fasse un point d'honneur d'oublier une injure.*

Des torrens de *fiel* & de bile, coulent de sa plume. S. Evr.

Fiel, se prend aussi pour, Amertume, chagrin, déplaisir. Il boit à longs traits & le *fiel* & l'absynthe S. Evr.

> *Me nourrissant de* fiel; *de larmes abreuvée.* Rac.

Fiel de terre, est un nom qu'on donne à la petite centaurée, à cause de son amertume. Voyez CENTAURÉE.

Fiel de verre. C'est une écume séparée de dessus la matiére du verre, avant qu'elle se vitrifie. On l'appelle autrement axonge, ou sel de verre.

FIÉLUN. Voyez KOPERSBERG.

FIENNES. Nom de lieu. *Fielnæ*. Au commencement du treiziéme siécle on disoit encore *Fielnes* en François, d'où l'on a fait *Fiennes*, en changeant l'*l* en *n*. Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 183. C'est un bourg dans le Comté de Guines en Picardie. Ibid.

FIENT, s. m. ou mieux FIENTE. Quelques-uns écrivent *fiante*, comme on prononce. s. f. Fumier, excrément des animaux. *Fimus, stercus*. On dit des choses qu'on méprise, qu'on les estime comme du *fient*. Les *fientes* de vaches, de pigeons, sont bonnes à fumer les terres. Il est défendu aux jardiniers de se servir de *fiente* de pourceaux pour fumer leurs jardins & leurs couches. Quelques Médecins appellent aussi *fiente*, l'excrément de l'homme, à laquelle ils donnent le nom de *Civette occidentale, Zybetum occidentale Paracelsi*, lorsqu'étant desséchée au soleil, elle a changé sa mauvaise odeur en une bonne. Au reste, *fient* n'a guére d'usage qu'en cette phrase basse & proverbiale, Ce n'est pas le *fient* de vos canes; ce qui se dit lorsqu'on veut fait entendre à quelqu'un que ce qu'on lui demande est fort peu de chose pour lui. *Fiente* est le plus usité.

Fiens, fumier, se dit encore en quelques Provinces. *Gloss. sur Marot.*

La *fiente* de caille étant séchée & pulvérisée est estimée propre pour l'épilepsie; celle de chévre est résolutive, détersive, dessicative, digestive; celle de cochon étant appliquée extérieurement est résolutive, elle est propre pour le saignement de nez, pour l'esquinancie, pour la gale; celle du liévre prise intérieurement est bonne pour la pierre & pour l'épilepsie; celle de pigeon est employée dans les cataplasmes résolutifs, fortifians & discussifs; celle des outardes est propre pour la gale; celle du mulet entre dans la composition des moules des canons.

Fiente, en termes de Chasse, se dit proprement des vuidanges ou excrémens des loups & des bêtes puantes, comme Renards, &c. A l'égard des bêtes mordantes, comme sangliers, on les nomme *laisses*; celles des bêtes qui vivent de brout, *fumées*; celles de la loutre, *épreintes*; celles des liévres & lapins, *crottes*.

FIENTER, v. act. Prononcez *Fianter*. Rendre des excrémens. *Stercus emittere*. Il se dit plus souvent des bêtes & des oiseaux, que des personnes.

FIER, v. act. Ce mot est dissyllabe. Confier, donner, ou laisser quelque chose à un autre, sur la bonne opinion qu'on a de sa fidélité; se reposer sur sa bonne foi. *Fidere, habere fidem, credere*. On l'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. On ne doit *fier* sa vie, ou son honneur à ses amis, qu'après les avoir bien éprouvés. Celui qui se *fie* à tout le monde veut bien être trompé. Antipater ayant appris qu'Alexandre le Grand avoit fait mourir Parménion, qu'il soupçonnoit d'avoir conjuré contre sa personne, s'écria, Si Parménion est coupable, à qui les Princes se *fieront-ils?* Et s'il est innocent, qui est le Prince à qui l'on se *fiera*. Abl. On ne peut se *fier* à ceux qui sont amoureux, ni s'assurer de leur secret. P. de Cl.

Ce mot vient de *fidare*, qu'on a dit pour *fidere*. Ménage.

Fier, signifie aussi, S'assurer, se flater. Se *fier* sur son crédit, sur ses amis, sur sa fortune; pour dire, S'assurer, se flater qu'on a des amis, du crédit, que sa fortune durera toujours. César se fioit trop à lui-même, & à sa bonne fortune. Mont.

On dit proverbialement & à contre-sens, *Fiez*-vous-y, Fou qui s'y *fie*; pour dire, qu'il ne faut pas s'y *fier*.

> *Puis* fiez-*vous à rimeur qui promet.* La Font.

> *Il en est à mines distrettes,*
> *Et d'un entretien decevant;*
> *Mais* fiez-*vous à leurs fleurettes,*
> *Autant en emporte le vent.* De la Vigne.

FIER, ère, adj. monosyllabe. Orgueilleux, vain, présomptueux, hautain, altier. *Ferox, superbus*. Un gueux enrichi est toujours *fier*. Il se prend quelquefois en bonne part; & dans sa signification la plus fine, il signifie quelque chose de grand, de noble, d'élevé dans les maniéres & dans les sentimens. M. l'Abbé de Choisi dit, dans une épitre dédicatoire, que le Roi (Louis XIV.) a le cœur aussi humble devant Dieu, qu'il l'a *fier* & grand devant les hommes. Certainement ce Prince n'avoit rien de féroce & de cruel, de présomptueux: il avoit un air de majesté mêlée de douceur, qui le faisoit aimer, respecter tout ensemble: & cet exemple justifie la seconde notion qui a été donnée du mot de *fier*. Un courage *fier*, une beauté *fière*, une mine haute & *fière*. Les vertus des Payens étoient des vertus *fières*. Si la personne qui a de la fierté

fierté n'a pas l'esprit bien fait, elle sera aigre, au lieu d'être *fière*. M. Scud. Le Roi avoit la démarche noble & *fière*. César subjugua tout l'Univers, excepté l'ame *fière* & indomtable de Caton. Bouh. *Et cuncta terrarum subacta, præter atrocem animum Catonis.* Alors il n'a rien de choquant, & c'est plutôt une louange qu'une injure; il signifie quelque chose de noble, de délicat & de vertueux: s'il y entre de l'orgueil & de l'audace, c'est un noble orgueil, & une audace mêlée de pudeur. Une même personne peut avoir tout ensemble je ne sçais quoi de *fier* & de modeste. Bouh. Il ne faut pas qu'une femme soit *fière* jusqu'à la rudesse & à l'incivilité. M. Scud. Nos Historiens n'oublieront pas les guerres de Hongrie, où M. le Prince de Conti s'est signalé à la vûe de tant de *fieres* nations. Div. de Selaux.

Ces caractères fiers *des Héros du théâtre*
Pourroient être applaudis chez un peuple idolâtre.

C'est lui. Voilà son image.
Quels traits? Quelle majesté!
Que j'aime ce fier *courage*
Tempéré par la bonté! Roy.

Des sentimens d'un cœur si fier*, si dédaigneux,*
Peux-tu me demander le désaveu honteux?
Rac.

Quelquefois on le dit en mauvaise part, C'est un esprit *fier*, intraitable. Il est *fier* de ses richesses. Un regard *fier* & méprisant; pour dire, Orgueilleux. Une prospérité continuelle rend plus *fier*, & moins prévoyant. Bouh. La foi anéantit les *fières* prétentions de la raison humaine, qui veut décider de tout. Juv. Une jolie femme, qui ne fait point parade de son mérite, est plus aimable qu'une beauté *fière*, qui prétend que tout rende hommage à ses charmes. Bell. La jeune Reine *fière* de sa beauté & de son crédit gardoit peu de mesures. P. de Cl.

Son orgueil triomphoit, & fier *de cent conquêtes.* &c.
Vill.

Je porte dans les yeux un feu vif & brillant:
Je suis prompt, je suis fier*, généreux & constant.*

Ce mot de *fier*, aussi bien que l'Italien *fiero*, vient du Latin *ferus*; mais *ferus* n'a pas les significations du mot *fier*; & même dans la suite on a donné au mot *fier* des significations éloignées de celle du mot de *ferus*. Il y a des gens si *fiers* & si délicats, que la moindre chose les blesse. Bell.

Fier, signifie, Cruel, implacable. *Intractabilis.* C'est un *fier* ennemi; pour dire, un ennemi dangereux. En ce sens il vient du Latin *ferox*, ou plutôt de *ferus*.

Fier, se dit aussi des Animaux.

Qu'un fier *sanglier, dans sa rage,*
Des chiens, des filets se dégage;
L'acier tonne, il sçait l'arrêter. N. ch. de Vers.

En termes de Blason on appelle un lion *fier*, quand il a le poil hérissé.

Fier, se dit d'un cheval bouillant, & plein de courage. *Animosus, audax, generosus.*

Fier, est aussi un terme de sculpture. C'est une épithéte qu'on donne au marbre fort dur, ou à la pierre. Le liais feraut est une pierre très-*fiere*; elle se casse, elle s'éclate aisément.

On le dit aussi d'autres pierres. Parmi des morceaux de rocher tirés des fondemens des maisons voisines des fontaines de Bourbon, & parmi d'anciens débris transportés hors la ville lorsqu'on tailla le rocher de la source, & qu'on donna aux puits la forme qu'ils ont; je trouvai des morceaux d'un roc dur, *fier*, cassant, composé de lames posées & pressées les unes contre les autres, & transparent comme du talc; mais d'un verd d'émeraude vif & agréable à la vûe. Mém. de Tr.

☞ Fier, ère. On dit d'une sauce qu'elle est *fière*, lorsqu'elle est trop vinaigrée. On le dit aussi du vin qui n'est pas assez mûr. Il y a une sorte de fourche de fer qu'on appelle fourche *fière*. Les Villageois s'en servent à plusieurs usages, sur-tout pour charger les gerbes dans la charrette. On prétend assez communément que ce mot vient de fourche de fer, *furca ferrea*; mais je crois qu'il vient plutôt de *ferire*, ferir, ou, comme on disoit anciennement *fière* ou *fièrer*, parceque c'est une arme offensive des Paysans, à laquelle ils ont recours contre leurs ennemis; contre les chiens enragés, la male-bête, &c. Voyez Fourche-fière.

Fier, est aussi un terme de Peinture. Toutes les figures de Jules Romain étoient *fieres* & hardies. Pel. La tete du Christ est tournée d'une manière *fière*. Fel. On dit que les touches d'un tableau sont *fières*, quand les couleurs sont heurtées, & que les teintes ne sont par adoucies & noyées ensemble. On dit aussi pour signifier la même chose, que le tableau est touché fiérement, qu'il a de la fierté.

On dit proverbialement *fier* comme un Ecossois. Ce proverbe est fondé sur la fierté de la nation, sur-tout dans le temps que les Ecossois étant alliés avec la France, pendant nos guerres contre l'Angleterre, faisoient assez valoir leurs services.

☞ Fier, s. m. Sorte de raisin que l'on appelle *figer* en Poitou, à cause qu'il a la douceur des figues. *Dict. des Arts*, 1731. On l'appelle aussi *raisin goût de figue*. Voyez cet article au long dans l'Etymologique de Ménage, d'où il a été tiré.

FIER-A-BRAS, s. m. *Gloriosus jactator.* Terme populaire, qui se dit d'un fanfaron qui fait le brave & le furieux, qui se veut faire craindre par ses menaces. Voyez Du Cange, Ménage.

Ce mot vient de Guillaume *Fierabrach*, c'est-à-dire, Bras de fer, qui étoit frere de Robert Guiscard, qui conquit la Sicile, & étoit fort vaillant homme. Voyez FER-A-BRAS. Guillaume de Poitiers, dit *Fierabras*, IVe du nom, selon Besly. Ménage. Hist. de Sablé, L. III. C. 10. p. 67. Bollandus & Henschenius appellent *Fierabras* Guillaume le Grand, Duc de Guienne & Comte de Poitiers; en quoi ils se trompent. Id.

On a dit *Fierabras* de *Ferreum brachium*, comme fourche fiére, de *furca ferrea*. Mén. Hist. de Sablé, p. 67.

☞ FIÉRE, ou FIÉRER, v. a. Vieux mot d'où est est venu *ferir*, du Latin *ferire*, frapper. Les Paysans emploient encore ces mots.

FIÉREMENT, adv. *Ferociter, superbè.* D'une maniére fiére. Il l'a traité *fiérement*; pour dire, de haut en bas. Il est plus aisé de braver *fiérement* la Fortune, que de badiner tranquillement avec elle. Corn.

Moi, qui contre l'amour fiérement *révolté,*
Aux fers de ses captifs ai long-temps insulté. Rac.

On dit en peinture, qu'un tableau est touché *fiérement*; ou que les touches en sont fiéres. Voyez FIER, terme de Peinture.

FIÉRENZULA. Voyez FÉRENZUOLA.

FIFRS, s. pl. Sorte de raisins. Voyez FIER, s. m.

FIERTABLE, adj. On dit à Rouen qu'un crime est *fiertable*, lorsqu'on peut en obtenir la rémission en levant la fierte de S. Romain. Voyez FIERTE. Les crimes de lèse-Majesté, de duel, &c. étoient autrefois *fiertables*, ils ne le sont plus maintenant.

FIERTÉ, s. f. *Superbia, feritas, ferocitas, majestas, gravitas.* Orgueil, vanité, présomption. Il a une sotte *fierté*; une *fierté* ridicule. La *fierté* de cette femme ressemble bien à de l'orgueil, & approche fort d'une sotte vanité. Défaites-vous de cette *fierté* magistrale & pédantesque. Bay. Il m'a répondu avec une *fierté* & une insolence que je ne puis oublier. S. Evr. Nous serions moins implacables si notre *fierté* naturelle pouvoit rabattre un peu de ce qu'elle pretend lui être dû. Morale de P. En général le mot de *fierté*, sans une épithète qui en détermine la signification, a un mauvais sens.

Fierté, dans un bon sens, & en parlant d'un homme, signifie particuliérement, Hauteur d'ame, passion pour la gloire; je ne sçais quoi de grand & de vif dans les sentimens & dans l'air, qu'on ne sçauroit bien exprimer que par le mot de *fierté*. Bouh. Il y a bien de la différence entre la *fierté* d'un Héros, & celle d'un brutal.

tal. CAIL. Jamais homme ne mourut avec une *fierté* plus noble que Catilina. S. EVR. L'extérieur d'un Philosophe doit être armé d'une gracieuse *fierté*. MONT. Quand la *fierté* est mal soutenue, c'est plutot orgueil, que grandeur d'ame. WICQ. La *fierté* de Montagne est une *fierté* d'honnete homme. MALEB. Il faut nourrir l'esprit au grand, & le tenir toujours plein d'une certaine *fierte* noble & généreuse. BOIL. Les autres passions corrompent cette beauté mâle que l'homme doit avoir naturellement : la seule hardiesse lui donne cet air majestueux, cette agréable *fierté*, & ce bel orgueil qui conviennent a son sexe. LA CHAM. Pompone de Belliévre étoit fier de cette noble *fierté* qui sied bien à la vertu, & qui n'a rien de rude & d'incivil. BOUH. La *fierté* de ses regards marquoit que son cœur étoit exempt de crainte. S. EVR. Nous n'avons pû nous dispenser de lui parler de cet air majestueux, de cette noble *fierté*, de cet agrément qui anime vos moindres actions. P. LE COMTE, Jesuite.

De tant d'insignes nourrissons
Que Mars & que Phœbus forment par leurs leçons,
Les uns emportés par leur zele,
Un jour sous tes drapeaux, iront avec fierté
Affronter, s'il le faut, la mort la plus cruelle.
RECUEIL DE VERS.

Là d'illustres captifs dans l'excès de leurs peines,
S'efforçant de traîner ou de rompre leurs chaînes,
Gardent dans leur malheur encor quelque fierté,
Et semblent murmurer de leur captivité. FLÉCH.

FIERTÉ, en parlant des femmes, signifie quelquefois simplement, Sagesse, vertu févére. *Severitas, pudor.* Mes soins n'ont pû venir à bout de sa *fierté*. Depuis le jour fatal où ma *fierté* vaincue, &c. VILL.

Rigoureuse fierté, *qu'êtes-vous devenue?* LA SUZE.

Il est inutile à une femme de contrefaire la févére, & de se parer d'une *fierté* scrupuleuse : c'est une politique usée. BELL.

FIERTÉ, dans un sens encore plus délicat, signifie une févérité mêlée de noblesse, de douceur & de modestie. Cette *fierté* est dans les femmes une élevation d'esprit & de cœur, une grandeur d'ame, qui leur fait mépriser la bagatelle, les amusemens frivoles, la coquetterie, la galanterie. Les femmes ne sçauroient trop conserver une certaine *fierte* modeste qui leur sied si bien, & qui déconcerte les plus hardis, & leur inspire de la timidité. BELL. Racine fait dire par Andromaque a Pyrrhus.

Pardonnez à l'éclat d'une illustre fortune
Un reste de fierté, *qui craint d'être importune.*

FIERTÉ, se dit aussi en Peinture. Voyez ci-dessus FIER, terme de Peinture.

On dit aussi d'un cheval courageux, qu'il a de la *fierté*.

FIERTE, s. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois une châsse. *Feretrum.* Il n'est plus en usage qu'en Normandie, en parlant de la *fierte* de Saint Romain Archevêque de Rouen, en faveur duquel on accorde grace à un criminel le jour qu'on porte sa châsse par la ville : & on dit par reproche à un homme, qu'il a levé la *fierte*; pour dire, qu'il a fait quelque crime qui avoit mérité la mort. La *fierte* S. Romain. MASCUR. *p.* 321.

Ce mot vient de *feretrum*. On trouve dans quelques vieux Auteurs *fiertre* pour *fierte*.

Cet usage de lever la *fierte* vient de ce que sous le régne du Roi Clotaire il y eut un dragon, qu'on a depuis appellé la *Gargouille*, qui faisoit une infinité de maux aux environ de Rouen. Saint Romain le combattit, étant seulement armé d'un surplis & d'une étole, qu'il mit autour du cou de la bete, qui obéit, & fut emmenée jusques dans la ville, où elle fut brûlée en présence du peuple. Il la donna à conduire à un prisonnier condamné à mort pour cause de meurtre, qu'il avoit demandé pour l'accompagner, dont il obtint ensuite la liberté : & en mémoire de ce miracle, Saint Ouen son successeur obtint de Dagobert, fils de Clotaire II le privilége de délivrer un meurtrier qui se trouveroit dans les prisons, a la charge de lever la *fierte* de Saint Romain à la procession qu'on fait en son honneur tous les ans le jour de l'Ascension. Il y a plusieurs Auteurs qui tiennent cela fabuleux, & entre autres Pasquier. Mais, quelle que soit l'origine de cet usage, il est sûrement très-ancien. On a disputé quelques circonstances du privilége de la *fierte*, qu'on a restreint depuis quelques-temps. Le procés n'est pas encore entiérement vuidé. Les Factums qu'on a fait de part & d'autre sont fort curieux. La vie de Saint Ouen, successeur de Saint Romain, mise au jour par Surius, parle de cette concession. Dadré dit, que l'Histoire du miracle se trouve dans un manuscrit de l'Abbaye d'Ofmont, où Saint Ansbert, second successeur de Saint Romain, se retira ; & on dit qu'il est encore parlé du privilége dans un manuscrit de Jumiéges. Mais M. de Thou dit, qu'on n'en trouve rien dans les letres de Charles VIII. Il dit que le Président de la Gacile en 1583. parla fortement contre cet usage, qu'il traita d'abominable. Et il ajoûte que le Parlement de Paris en avoit deslors fait souvent des plaintes. Bodin a écrit contre ce privilége. De Montreuil en 1608. écrivit pour defendre le miracle, la concession & la possession du privilege. Mais Bouthillier & Foslé lui firent des réponses sçavantes, & nierent le miracle & la concession. Le Chapitre fit imprimer une défense du privilége, contre Bouthillier ; & à la fin de cette defense il y a une réponse aux raisons que Bodin avoit aléguées contre le privilége. Bouthillier fit une ample réponse à cet ouvrage. Rigaut fit en 1609. imprimer une ancienne vie de S. Romain, dans laquelle il n'étoit pas parlé du miracle ; & dans sa Préface il rejetta & le miracle & la concession, & avança qu'on n'en trouve aucun mémoire que mille ans après la mort de Saint Romain. Mornac soutient que tout cela n'est qu'une pure fable. Dans le Journal du Palais il y a un Arret du Grand-Conseil du 15 Septembre 1672. pour des cas déclarés *Fiertables*, & le plaidoyé en substance de M. Foucaut Avocat Général sur ce sujet. Behotte, grand Archidiacre de Rouen, a fait une Apologie pour S. Romain contre Rigaut sur cette matiére : voyez la *Description Geogr. & Histor. de la Haute-Norm. T.* 2. *p* 9, *&* 32.

FIERTÉE, adj. f. Terme de Blason, qui se dit de la baleine, lorsqu'elle a les dents, les aillons & la queue de gueules.

FIERTON, s. m. Ancien terme des Monnoies. Poids qui contenoit au juste le poids que devoient avoir les espéces, comme ce qu'on appelle aujourd'hui deneraux. *Pondus monetæ.* Cet ancien poids de *fierton* contenoit le trébuchant des espéces. LE BLANC. Voyez FIERTONNEUR.

FIERTONNEUR, s. m. Nom d'un ancien Officier des Monnoies, établi par Philippe le Bel en 1214. au mois de Juillet, *Monetæ ponderator, examinator ad trutinam.* L'Office des *Fiertonneurs*, ainsi que porte l'Ordonnance de Philippe le Bel, étoit de visiter le matin & de relevée les Officiers de chaque fournaise : & il ordonna que ces *Fiertonneurs* seroient garnis chacun de balances, pour recevoir au poids du fierton l'ouvrage qui seroit devant les Ouvriers, lequel fierton contiendroit en soi le poids du reméde de l'ouvrage, qui seroit ordonné être forgé en monnoie. Voyez le Blanc, *P. I. C.* 26.

FIÉRUND, s. m. Nom propre d'une contrée de l'Uplande, en Suéde. *Fierundia.* Elle est au Nord du lac Meler. Sa capitale est Encoping.

FIESCO. Voyez FISCIO.

FIÉSOLAN. ANE, s. m. & f. Qui est de Fiésoli, habitant, Citoyen, originaire de Fiésoli. *Fesulanus, a.* Fiésoli autrefois l'une des douze premiéres villes de la Toscane, & le séjour des Augures & des devins Toscans, étoit si puissante, qu'avec le secours de ses habitans, Stilicon défit Radagaise Roi des Goths : mais dans la suite des temps les Florentins étant devenus plus puissans que les *Fiesolans*, ils détruisirent Fiésoli l'an 1060. pour accroitre Florence. P. HÉLYOT, *T. IV. p.* 19, 20. Voyez Jean Villani dans sa Chronique.

FIÉSOLI, ou FÉSOLI ; ou FIÉSOLE, & FÉSOLE, s. m.

Nom

Nom propre d'une ville Episcopale d'Italie. *Fæsula*, *Fæsula*, *Fesula*. Elle est dans le Florentin en Toscane, à quatre ou cinq lieues au nord de Florence. Aujourd'hui *Fiesoli* est presque détruit. Voyez Léand. Alberti, *Descript. Ital. p.* 48. *& suiv.* On dit aussi *Fiesole* & *Fesole* en notre langue. M. Chastelain écrit *Fiesoles*. Janv. p. 89.

La Congrégation de *Fiesoli*, ou *Fésoli*, est une Congrégation de Religieux qu'on nomme aussi les Freres Mendians de S. Jérôme, ils furent institués par le B. Charles fils du Comte de Montgranello, qui se retira dans la solitude, au milieu des montagnes de *Fiesoli*, vers l'an 1386. où il fut suivi de quelques autres gens pieux qui commencerent sous sa conduite cet Ordre Religieux, qu'Innocent VII. approuva l'an 1406. & que Grégoire XII. en 1415. & Eugene IV. ont confirmé sous la régle de S. Augustin. Sponde & Le Mire en parlent; celui-là à l'an 1386. & celui-ci, *Hist. Rel. L. I. C.* 22. Voyez aussi le P. Héliot, *T. IV. C.* 3.

FIEU, s. m. *Filius*. Ce mot s'est dit autrefois pour fils, & le peuple le dit encore dans quelques Provinces.

Bieau Sire leu, n'escoutez mie
Mere senchant son fieu *qui crie.* La Font.

☞ Les Bons *Fieux*, Nom d'une Congrégation des Freres penitens du Tiers Ordre de S. François. *Boni Filii*. Cette Congrégation commença à Armentieres sur la Lis, en Flandre, l'an 1615, par cinq Artisans, qui n'ayant pû être reçus chez les Capucins, se mirent sous la direction du Provincial des Récollets, & du Directeur du Tiers Ordre du Couvent d'Arras. Ils furent soumis aux Récollets jusqu'en 1670, qu'ils se soûmirent aux Evêques des lieux où seroient leurs maisons, qu'on appelle Familles. Tous les trois ans ils tiennent un Chapitre général dans une de leurs Familles à l'alternative. Ils élisent les Supérieurs. Chaque Famille a un Supérieur, un Vicaire & des Conseillers, & un Directeur Ecclésiastique de la part de l'Evêque, pour y faire la visite. Tout est en commun, & les Familles se soulagent les unes les autres. Ils suivent la Régle de Léon X pour les Tierciaires, excepté qu'ils commencent leur jeune à la Toussaint au lieu de la S. Martin. Voyez le P. Hélyot, *T. VII. C.* 44.

FIÉVÉS. *Feodati*. Terme de coutume. Gaya de Treville a fait un livre sur les huit *fiévés* de l'Abbaye de S. Corneille de Compiegne; ce sont, dit-il, les Barons de l'Abbaye. L'Abbaye de S. Hubert en Ardenne a six *fiévés*, & les terres sont nommées les six feautés, ou mairies, dans un Acte du 30 d'Avril 1563. On peut voir dans Hussen l'Ecossois les noms des pairs *fiévés* du Duché de Lorraine qui entroient aux Assises, & jouissoient des mêmes privilèges que ceux de l'ancienne Chevalerie de Lorraine. Les dénombremens des *fiévés* de Compiégne portent, que *sont tenus les fiévès de porter la verge aux processions après le Reverend Pere en Dieu Monsieur l'Abbé de Saint Corneille, ou celui qui chante la grand' Messe, & en la fin desdites processione, mener icelui R. P. en Dieu en son Oratoire, là ou il a coustume de soy revestir, & icelui revestu, ramener, la verge tenant, au grand Autel de ladite Eglise, & à la fin de ladite Messe, ramener audit Oratoire.* Pairs & *fiévés* des Evêques. Voyez Baluze, *Miscell. L. V. p.* 347 *&* 374.

FIÈVRE, s. f. Fermentation extraordinaire du sang & des humeurs, accompagnée de la fréquence du pouls, & le plus souvent d'une chaleur excessive qui se fait sentir dans tout le corps, ou dans ses principales parties. *Febris*. La *fiévre* lui prit, & comme la nature étoit épuisée, le mal devint si violent en peu de jours qu'on desespéra de sa vie. Bouh.

Il faut pour nous donner le vivre & les habits,
Qu'Esculape, ou la fiévre, *égorge nos brebis.* Sanleq.

Cependant à l'entendre, il se soutient à peine,
Il eut encore hier la fiévre *& la migraine.* Despr.

Le peuple dit, Il a les *fiévres*, en parlant d'une maniére vague & indéterminée d'une personne qui est malade de quelque *fiévre*, sur-tout si c'est depuis quelque temps. Cela ne se dit que des *fiévres* réglées & intermittentes, comme les tierces, les quartes, &c. car en parlant d'une *fiévre* continue, le peuple, aussi bien que les honnêtes gens, disent, Il a la *fiévre*, il a la *fiévre* depuis un tel temps.

Ce mot est dérivé du Latin *febris*, & on écrivoit autrefois *fiebvre* en François. Il vient de *fervere*, (*bouillir*) ce qui montre fort bien l'analogie du mot que les Grecs emploient pour signifier la même chose; sçavoir, πυρετὸς, de πῦρ, *ignis*, *feu*. La cause la plus ordinaire de la *fiévre* est l'exaltation des parties sulphureuses du sang, & leur mélange avec des sels acides, ou d'autres de différente nature.

Il y a plusieurs espéces de *fiévre*, dont le nom & la distinction viennent de la cause qu'il a produit, du temps qu'elle dure, de ses accès ou redoublemens, & de ses differens symptômes: & comme les anciens mettoient quatre sortes d'humeurs, aussi ils établissoient quatre sortes de *fiévres*, la sanguine, la bilieuse, la pituiteuse & la mélancholique.

On divise la *fiévre* en *essentielle* & en *symptomatique*.

La *fiévre essentielle* est celle dont la cause est contenue originairement dans le sang.

La *fiévre symptomatique* survient comme quelque accident à une autre maladie qui l'a précédée, comme à une phlegmon, à une érésipèle, à un abscès, &c. d'où vient qu'on l'appelle *phlegmoneuse*, *érésipelateuse*, *purulente*, &c.

La *fiévre essentielle* est, ou *continue*, ou *intermittente*.

La *fiévre continue* est une *fiévre* qui ne donne point de relâche au malade: elle est *putride*, ou *non putride*.

La *fiévre continue non putride* est celle dans laquelle les parties du sang ne sont pas si fort désunies qu'il ne se fasse une dissipation des plus considérables. Il y en a de deux sortes, *l'éphemere*, & la *synoque simple*. Plusieurs y ajoutent la *fiévre étique*.

La *fiévre éphemere* est une *fiévre* qui ne dure ordinairement que vingt-quatre heures. On l'appelle aussi *diaire*, du mot Latin *dies*, comme éphemere du mot Grec ἡμέρα, jour. Si elle continue quelques jours, on la nomme *éphemere étendue*, ou *synoque* simple. Ces deux espéces de *fiévres* viennent de l'effervescence des parties les plus volatiles du sang.

☞ Fièvre Éphémère Britannique. C'est la même chose que Sueur d'Angleterre ou Sueur Angloise. Voyez au mot Sueur. M. Mead, Médecin Anglois, dans une Dissertation Angloise sur la peste, traduite en Latin & imprimée à la Haie en 1721, *in*-8°. prétend que cette maladie n'étoit autre chose qu'une véritable peste apportée du Levant, & que le ciel Anglois avoit en quelque sorte adoucie. En effet, elle passa en Angleterre en 1485. avec les soldats que Henri VII. amena de France, où elle regnoit depuis trois ou quatre ans, & où elle avoit été apportée par les soldats François qui avoient été au siége de Rhodes. Elle reparut en 1527 & 1528. Elle venoit de la peste qui désoloit alors l'Italie, & sur-tout Florence & Naples. Elle a encore reparu deux fois depuis; & c'étoit vraisemblablement les suites d'une peste de Turquie. Enfin, elle avoit tous les symptômes de la peste, quoiqu'en un degre fort inférieur, tels que l'extrême langueur, l'inquiétude, l'ardeur interne, le mal de tête, le délire, &c. Elle emportoit les malades en vingt-quatre heures. C'est sans doute ce qui lui fit donner le nom de *fiévre éphémére*, c'est-à-dire *fiévre* d'un jour.

La *fiévre étique* est une *fiévre* lente qui exténue peu à peu le corps. Elle est ainsi nommée du mot Grec ἕξις, qui signifie *habitude*, parcequ'il est difficile de la chasser. Elle a trois degrés: le premier est, quand elle consume l'humidité des parties: le second, quand elle dévore leur substance charneuse: le troisiéme, quand elle s'attache aux parties solides & les détruit; & alors elle est incurable. Elle fait comme la flamme qui consume d'abord l'huile d'une lampe, puis l'humidité du lumignon, & enfin le lumignon même.

La *fiévre continue putride* est une *fiévre* dans laquelle la tissure du sang a été rendue si lâche, que ses principales parties se dissipent. Elle est *simple*, ou *composée*.

La *fiévre simple* n'a qu'un même degré de chaleur depuis son commencement jusqu'à la fin. La *composée* a des redoublemens & des rémissions. Il y a plusieurs espèces de *fiévre continue putride composée*, la quotidienne continue, la tierce continue, & la quarte continue, lesquelles ne sont autre chose qu'une *fiévre continue* qui a des accès ou redoublemens tous les jours, ou de deux jours l'un, ou deux fois en quatre jours.

Il y a plusieurs autres espéces de *fiévres continues* plus composées; sçavoir, la *double* ou *triple quotidienne*, la *double* ou *triple tierce*, la *double* ou *triple quarte*, & l'*hémitritée* du mot Grec ἡμιτριταῖος, qui signifie *demi-tierce*.

La *fiévre continue double*, ou *triple quotidienne*, est celle qui a deux ou trois redoublemens tous les jours.

La *fiévre continue double*, ou *triple tierce*, est celle qui a deux ou trois redoublemens de deux jours l'un.

La *fiévre continue double*, ou *triple quarte*, est celle qui a deux ou trois redoublemens chaque quatriéme jour.

La *fiévre hemitritée*, ou *demi-tierce*, est une *fiévre* composée d'une continue & de deux intermittentes de differente nature, comme d'une quotidienne & d'une tierce. Ceux qui en sont attaqués, outre la continue, ont tous les jours un redoublement, & de deux en deux jours ils en ont deux.

La *fiévre intermittente* est une *fiévre* qui vient à diverses reprises. Elle est de plusieurs sortes.

La *quotidienne*, qui prend tous les jours.

La *fiévre double quotidienne*, est celle qui prend deux fois en vingt-quatre heures.

La *fiévre tierce*, qui ne prend que de deux jours l'un. Elle est ou *légitime*, ou *batarde*.

La *fiévre tierce legitime* ne dure que douze heures, & est suivie d'une entiére rémission.

La *fiévre tierce bâtarde*, ou *illégitime*, va au-delà de douze heures, & en dure souvent 18 ou 20.

La *fiévre double-tierce* est une *fiévre* qui donne deux accès de deux jours l'un. On appelle aussi *double tierce*, une *fiévre* qui prend tous les jours comme la quotidienne, avec cette différence que celle-ci prend à peu-près à la même heure, au lieu que la *double tierce* prend en des temps differens; le troisiéme accès répondant au premier, & le quatriéme au second.

La *fiévre triple tierce* est une *fiévre* qui donne trois accès de deux jours l'un. On appelle aussi *triple tierce*, une *fiévre* qui donne trois accès en deux jours.

La *fiévre quarte* est une *fiévre* qui ne vient que le quatriéme jour, & qui laisse deux jours de repos. Autrefois on disoit *fiévre quartaine*, pour *fiévre quarte*, cela ne se dit point aujourd'hui. ☞ *Quartana febris.* C'est souvent une espece d'imprécation dont se servoient nos anciens Poëtes; & elle est encore en usage parmi le peuple: Que les *fiévres quartaines* te rongent. Cela venoit, dit-on, de ce que la *fiévre quarte* passoit pour un mal difficile à guérir.

La *fiévre double quarte* est une *fiévre* qui donne deux accès chaque quatriéme jour. On donne aussi ce nom à une *fiévre* qui prend le malade deux jours consécutifs, & ne lui en laisse qu'un de bon.

La *fiévre triple quarte* est une *fiévre* qui donne trois accès chaque quatriéme jour. On appelle aussi *triple quarte*, une *fiévre* qui prend tous les jours, comme la quotidienne & la double tierce; elle en differe par le retour de ses accès; le quatriéme répondant au premier, le cinquiéme au second, & le sixiéme au troisiéme.

Il y a encore des *fiévres intermittentes*, qui prennent de cinq en cinq jours, ou de six en six, ou de sept en sept, & en d'autres intervalles.

La *fiévre confuse* est une *fiévre* qui n'a point de période réglée.

La *fiévre chaude*, que les Médecins appellent *fiévre ardente*, & en Grec καῦσον, est une *fiévre* fort aiguë, accompagnée d'une soif inextinguible.

La *fiévre lipirie* est une espéce de *fiévre ardente*, dans laquelle la chaleur est fort grande au-dedans, pendant que les parties extérieures sont froides.

La *fiévre assodes* est aussi une espéce de *fiévre ardente*, accompagnée de fréquentes inquiétudes, & le plus souvent de nausées & de vomissemens.

La *fiévre élodes* est une *fiévre* dans laquelle les malades suent continuellement.

La *fiévre syncopale* est une *fiévre* qui est accompagnée de fréquentes syncopes.

La *fiévre épiale* est une *fiévre* dans laquelle on sent en même temps de la chaleur & du froid dans les mêmes parties.

La *fiévre lente* est une fort petite *fiévre* qui consume peu à peu le malade. Elle vient d'obstruction, ou d'un ulcére de poumon, du foie, de la rate, ou de quelqu'autre partie. C'est souvent la même chose que la *fiévre* étique, ou hectique.

On appelle *fiévre erratique*, une *fiévre* qui vient aux filles par la suppression de leurs mois, laquelle ne garde aucun ordre.

Fiévre de Saint-Valier, *San-Valeriana febris.* C'est une *fiévre* violente, dangereuse. Cette expression est populaire & proverbiale. M. de Thou en rapporte l'origine au troisiéme Livre de son Histoire, où il dit, que Jean de Poitiers, Seigneur de Saint-Valier, ayant été condamné à mort, sa fille, qui étoit d'une grande beauté, obtint sa grace de François premier; mais Saint-Valier revint du lieu du supplice, où il avoit été conduit, avec une *fiévre* si maligne & si opiniâtre, qu'il en pensa perdre l'esprit, & qu'on eut bien de la peine à le guérir: ce qui donna occasion d'appeller *fiévres de Saint-Valier*, les *fiévres* dangereuses, violentes & opiniâtres. *Undè San-Valeriana febris in proverbium abiit.* Voyez Menagiana, *T.* 3. Pasquier, *lib.* 8. *inquisit. cap.* 39.

Enfin, il y a des *fiévres* extraordinaires, comme les *pestilentielles*, *malignes*, *purpurées*; celles de *pleurésie*, de *coqueluche*, l'*ephemere* des Anglois, &c. qui ont diverses causes & complications, & des symptômes dangereux & mortels. On tient que personne ne meurt sans *fiévre*, non pas même ceux qui meurent de mort violente. Antoine Menjot, sçavant Médecin, a fait une histoire des *fiévres* malignes, & de leur cure.

On appelle *foyer de la fiévre*, le lieu où est son siége, où réside l'humeur qui la cause, comme le mésentére, &c. Et *accès de fiévre*, un effort que fait la nature irritée pour se délivrer ou débarrasser de l'humeur qui la tourmente.

On dit au pluriel, avoir les *fiévres*; pour dire, Avoir la *fiévre* tierce, ou quarte, lorsqu'on en a plusieurs accès, & qu'elles tirent en longueur. Le meilleur remede qu'on ait trouvé contre la *fiévre* est le quinquina. On l'appelloit simplement le fébrifuge par une espéce d'antonomasie.

Donner la *fiévre*, se dit non-seulement au propre, pour signifier, causer la *fiévre*, ou la communiquer, mais aussi au figuré; pour dire, Faire peur, donner l'alarme à quelqu'un. On a donné avis à ce Prieur, qu'on avoit jetté un dévolu sur son Bénéfice: cela lui a donné la *fiévre*, l'a alarmé.

On dit proverbialement: Quand on ne joueroit que des *fiévres* quartaines, chacun les veut gagner. On dit d'un paresseux, ou poltron, qu'il a la *fiévre* de veau, qu'il tremble quand il est saoul. On dit aussi, mais fort trivialement, d'un grand mangeur, qu'il a une *fiévre* goulue, avec un redoublement de machoires. On dit encore, Tomber de *fiévre* en chaud mal; pour dire, Changer de malheur, en éviter un pour tomber en un autre. Ce vers répond à un fameux proverbe Latin.

Incidis in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.

Ce vers si célébre est tiré d'un Auteur assez obscur, nommé Galterus, ancien Poëte qui écrivit en vers la vie d'Alexandre. On dit d'un homme qui mérite le mal qu'il souffre, que cela est employé comme *fiévre* en corps de Moine. On dit, que les lions & les liévres ont toujours la *fiévre*; les premiers par ardeur de courage, les autres par timidité.

☞ Fiévre. Au figuré. Desir excessif.

☞ *La fiévre de parler me brûle & me consume.* R.

Fiévre, f. f. Nom propre d'une Divinité payenne. *Febris.* Les Romains firent de la *Fiévre* une Déesse, & l'honorérent

l'honorérent, pour l'engager à moins nuire, comme dit Valére Maxime, L. II. C. V. n. 6. Il y avoit à Rome plusieurs temples de cette Déesse; & au temps de cet Auteur, c'est-à-dire, sous Auguste & Tibère, trois subsistoient encore; l'un sur le mont Palatin, l'autre dans la place des monumens de Marius, & le troisiéme au haut de la rue longue. On y portoit les reméde qui avoient été appliqués sur le corps des malades. Au reste, cela servoit plus, selon la remarque de Valére lui-même, à guérir l'esprit & l'inquiétude, qu'à guérir le corps; & ces anciens Romains, qui mirent la *févre* entre les Dieux, dûrent leur santé bien plus à leur frugalité, qu'à la protection de la Déesse *Fievre*. Cicéron, *De Naturâ Deor. L. III. p. 63.* parle du premier de ces temples, & trouve une erreur intolérable à mettre des choses pernicieuses au nombre des Dieux. Voyez encore Pline, *L. III. C. 7.* Elien, *L. XII. C. 11.* S. Augustin, de la Cité de Dieu, *L. IV. C. 23.* Dans Gruter, *p. 97.* une inscription trouvée en Transylvanie donne à la *fiévre* les noms de Déesse, de Sainte, & de Grande,

FEBRI DIVÆ, FEBRI
SANCTÆ, EEBRI MAGNÆ
CAMILLA AMATA PRO
FILIO MALE AFFECTO P

Les Anciens disoient que la *fiévre quarte* étoit fille de Saturne, parceque la planéte de Saturne passoit pour être froide & séche, & qu'ils croyoient qu'elle dominoit sur la bile & la mélancholie, qu'ils regardoient comme les causes de cette *fiévre*. Vossius, *De Idolol. L. II. C. 34. p. 246.* Struvius, *Ant. Rom. C. I. p. 168.* Octavius Horatianus, ou selon d'autres, Theodorus Priscianus, *L. IV. de Physica*, écrit que l'antiquité a cru que les *fiévres quartes* étoient filles de Jupiter. C'est une agréable fiction, dit Tristan, *T. I. p. 44.* car ces *fiévres* prennent leur origine d'une mélancholie chagrine, & toute Saturnienne.

FIÉVREUX, EUSE, adj. Qui a la fiévre, ou qui en attend quelque accès. *Febriens, febri laborans, febriculosus.* On le dit aussi des alimens qui peuvent donner la fiévre. Les abricots, les melons, sont *fiévreux*. L'automne est la saison de l'année la plus *fiévreuse*. *Adducit febres, & testamenta resignat.* Hor.

☞ Fiévreux, euse. Au figuré. M. Pascal a dit: Ce sont des mouvemens *fiévreux* que la santé ne peut imiter.

☞ FIÉVROTE, s. f. Petite fiévre de rien. Toinette en Médecin dit à Argan: Je dédaigne de m'amuser à ce menu fatras de maladies ordinaires, à ces bagatelles de rhumatismes & de fluxions, à ces *fiévrotes*, à ces vapeurs & à ces migraines. Je veux des maladies d'importance, de bonnes fiévres continues, avec des transports au cerveau, de bonnes fiévres pourprées, de bonnes pestes, de bonnes hydropisies formées, de bonnes pleurésies, avec des inflammations de poitrine; c'est-là que je me plais, c'est-là que je triomphe; & je voudrois, Monsieur, que vous eussiez toutes les maladies que je viens de dire, que vous fussiez abandonné de tous les Médecins, désespéré, à l'agonie, pour vous montrer l'excellence de mes remédes, & l'envie que j'aurois de vous rendre service. *Malade imagin. Act. 3. Sc. 10.*

FIEUX, s. m. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *fils*. Ce mot est encore en usage dans quelques Provinces parmi le peuple, & à la campagne. *Fiex* s'est aussi dit quelquefois pour *fils*. *Filius.*

F I F.

FIFE, s. f. Nom propre d'une Province de l'Ecosse méridionale. *Fisa.* On l'appelloit autrefois Ross, *Rossia*; c'est-à-dire, presqu'île, & effectivement, c'en est une, formée par le golfe du Tay au nord, la mer d'Allemagne au levant, & le golfe de Forth au midi: du côté du couchant elle confine avec les Comtés de Menteith, & de Strathern. Soo terroir est fertile, & quelque petite qu'elle soit, elle a plus de villes & de bons bourgs qu'aucune autre Province d'Ecosse. Saint André est sa capitale. On y distingue encore Couper, Careil, Anstruder, Dysart, Kirkardi, Kingorn, Bruntyland, Dunfermeling & Cultusf, qui avoient tous seance au Parlement avant l'union.

FIFRE, s. m. Espéce de flute d'Allemand qui rend un son aigu, & qui est percé par les deux bouts. *Tibia militaris.* Elle s'embouche par le premier trou percé sur sa longueur. C'est-à-dire, que pour en jouer, il la faut mettre de travers sur les lévres, & mettre la lévre d'enbas sur son premier trou. Elle n'est en usage qu'à la guerre, & seulement dans l'Infanterie, pour accompagner les tambours, & sur-tout parmi les Suisses. Le *fifre* fait des sons plus vifs & plus éclatans que la flute d'Allemand, parcequ'il est plus court & plus étroit.

Fifre. *Tibicen.* Ce mot se dit aussi de celui qui joue du *fifre*. C'est le *Fifre* de notre Compagnie. Nous avons un excellent *Fifre*. On dit d'un homme pour se moquer de lui, qu'il est un plaisant *fifre*.

F I G.

☞ FIGALE, s. f. C'est un bâtiment des Indes, qui ne porte qu'un mât qui est placé au milieu. Il y a une dunette qui est toute couverte, & qui fait une petite saillie sur l'eau. On y rame continuellement, quoique la voile soit déployée. Il n'y a qu'une grosse cheville de bois à l'avant, pour servir d'éperon.

FIGALLO, Capo Figallo. Nom propre d'un cap qui est sur la côte du Royaume d'Alger en Barbarie. *Figallum*, ou *Figallense promontorium.* Il est au nord-est de Télensin.

Le Cap fameux, nommé autrefois *Actium*, s'appelle aussi maintenant *Capo Figallo*. Voyez ACTIUM.

FIGALLO, s. m. Nom propre d'une petite ville qui est sur le Cap de Figallo, & qu'on croit etre l'ancienne Césarée de Mauritanie. *Figallum, Cæsarea Mauritania Cæsariensis, Julia Cæsarea.*

FIGARI. Voyez FICARI.

FIGARUOLA. Voyez FICHERUOLA.

FIGÉAC, s. m. Nom d'une petite ville de France. *Figacum, Figiacum.* Elle est dans le Quercy sur la Selle, à neuf lieues de Cahors, vers le levant. *Figéac* est célébre par un ancien monastére. De Valois, *Not. Gall. p. 315.*

FIGEMENT, s. m. Action par laquelle une chose grasse se fige, s'épaissit. *Congelatio, concretio.* Les Médecins disent que la graisse se fait par le *figement* des parties les plus subtiles & les plus aërées du sang.

FIGEN, s. m. *Figenum, Fisenum.* Nom propre d'une ville & d'un Royaume du Japon. *Figen*, capitale du Royaume de *Figen*, est situé dans l'île de Saycok, vis-à-vis de celle de Firando. Maty. Le Royaume de *Figen* (*Figense regnum*) comprenoit autrefois l'île de Firando. Voyez Maffée, *Hist. des Indes. L. XIV.*

☞ FIGEN, s. m. Port de mer au Japon. *Figenus portus.* *Figen* est à cinquante lieues d'Amanguchi, & à une lieue de Fucheo, que d'autres nomment Funai, Capitale du Royaume de Bungo. Bouh. *Xav. L. V.*

FIGENA, s. f. Nom propre d'un ancien bourg & d'une montagne de Natolie en Asie. *Phygela, Pygella.* Le bourg est près de la ville d'Ephése & de la montagne de *Figena*, que les Anciens nommoient *Pactyes mons.* Maty.

FIGER, v. act. Condenser, congeler, coaguler, arrêter le mouvement des parties des choses liquides. *Congelare, condensare, coagulare, cogere.* Le venin des vipéres tue, parcequ'il *fige* & coagule le sang, & empêche sa circulation. La peur lui a *figé* le sang dans les veines. Le beurre, la cire, se *figent* en se refroidissant. Quand on mange trop de graisse, elle se *fige* dans l'estomac, & cause le vomissement. M. Ménage dit qu'en Anjou, on dit *fliger* pour *figer*. Cet usage est mauvais.

Ce mot vient du Latin *figere*. Une chose *figée* est comme fichée, ou fixée & arrêtée, tellement qu'elle ne peut couler. M. Ménage dit que Nicot a pris cette étymologie mot pour mot de Robert Etienne. Guichart donne la même origine au mot de *figer*, & il ajoûte que *figo* est formé de פיגו, & פוגו de קפא, *kapa*, dont on a formé par transposition de quelques lettres *paca*, le *p* dans la suite a été changé en *f*, & le *k*, ou le c en *g*.

Pour les terminaisons de ..., ..., *figo*, *figer*, elles sont toutes propres des langues d'où ces mots sont tirés.

FIGERA, s. C'est le nom du cap le plus oriental du Negrepont. *Figerum*, ou *Figerianum promontorium*, anciennement *Caphareum promontorium*. Il regarde les îles de Schiro & d'Andros, & est tellement environné de rochers que l'abord en est dangereux.

FIGIE-CAQUE, s. f. Sorte de fruit qui croît à la Chine, qui fait partie du commerce que les Chinois font à Siam.

FIGLINA, s. f. Ville d'Italie, dans le territoire de Rome, sur la voie Salaria.

FIGNOLER, ou FINIOLER, v. n. Raffiner, vouloir par présomption surpasser les autres dans tout ce qu'un fait, enchérir sur eux par des maniéres affectées. C'est un terme d'écolier & de peuple : il n'est point du bel usage. J'ai connu quelques Professeurs qui *fignoloient* beaucoup en dictant & en expliquant la leçon à leurs Ecoliers. Je ne sçais si ce mot est purement provincial : il est bon tout au plus dans la conversation. Si l'on disoit *fignolerie*, je l'expliquerois par *pédanterie*, & je croirois ces deux termes synonymes. Un homme qui *fignole* est en effet un vrai Pédant, de quelque profession qu'il soit ; car il y a des Pédans dans tous les états.

FIGO, s. f. Nom propre d'une petite île de la Méditerranée. *Figa*. Elle est dans le détroit de S. Bonifacio sur la cote septentrionale de Sardaigne. Quelques Géographes la prennent pour l'île que les Anciens nommoient *Phinthonis insula*, que d'autres croient être la Cibrtera, petite île du Golfe de Langofardo.

FIGON, s. m. Cotgrave, le seul qui en ait parlé, l'explique par *Macheur de figue*. Comme il avoit lu attentivement la Satyre Ménippée, il ne faut pas s'étonner s'il en a tiré grand nombre de termes, qui ne sont pas dans les autres Dictionnaires. Voici l'endroit où il a pris ce mot. « La France n'est pas un morceau » pour la bouche du Duc de Savoye, quelque bipédale qu'elle soit, non plus que Genéve, Gênes, Final, » Monaco & les *Figons*, qui lui ont toujours fait la » figue. *Sat. Ménip. to. 1. p.* 173. » M. Le Duchat a donné, pag. 370 & 371. du second tome, une excellente remarque sur les *Figons* ; c'est-à-dire, les Milanois. Je ne la rapporte pas ici, à cause de sa longueur, d'ailleurs, Furetiére a suffisamment expliqué le proverbe, Faire la *figue* à quelqu'un, se moquer de lui. *Figon* n'est point usité.

FIGUE, s. f. Fruit mou & doux que porte le figuier, il vient en forme de petite poire. *Ficus, carica, grossa*. Il y a des *figues* blanches & des *figues* violettes. Il y en a aussi de noires & de couleur de pourpre, de vertes, de roussâtres, de pâles, & de plusieurs autres couleurs. On les cueille en Automne, & on les met sur des claies pour sécher. Un cabas de *figues*. La *figue* la plus hative est la *figue* blanche, qu'on nomme *Figue fleur* qui est de trois sortes ; la grosse à courte queue, celle à longue queue, & la petite de Marseille. Toutes trois sont blanches dehors, & dedans sucrées & fondantes. Ce sont les premiéres, qui viennent pendant les mois de Juillet & d'Août, qu'on nomme *figues fleurs*. La Quint. *T. I. p.* 414. Les secondes, qui viennent aux mois de Septembre & d'Octobre, sont les meilleures. Id. Les qualités d'une bonne *figue* sont d'être délicate, moëlleuse, fort sucrée, & d'un goût relevé. Id. p. 415. Les plus mauvaises de toutes sont la grosse violette longue, & la plate qui vaut un peu mieux. Id. La grosse blanche est la plus estimée ; il y en a de deux sortes, de rondes & de longues ; on préfére les longues, parceque les pluies chaudes font crever celles qui sont rondes, & leur font perdre leur odeur & leur suc. La *figue* jaune est très-grosse, un peu rouge dedans, de couleur de grenade, a les pepins plus gros, est très bonne. La *figue* violette plate est de médiocre grosseur, & la violette longue est très-grosse, appellée *figue d'Espagne*, & a de la peine à mûrir. La *figue* verte, dite *brugeotte*, est plus courte & plus petite, toujours verte dehors, & très-rouge dedans. La *figue* de Bourdeaux, dite l'*Angelique*, ou de *Langon*, est violette, longue & menue, rouge dedans, & la plus exquise. Vers le milieu & vers le nord de la France, la grosse violette, qu'on appelle *Coucou*, ou *figue-poire*, ou *figue de Bourdeaux*, n'est pas délicate ; elle a le grain trop gros, & elle est trop séche. En fait de *figues*, celles qui sont blanches dedans & dehors, sçavoir, la longue & la ronde, sont les meilleures pour ce pays-ci. La Quint. *T. I. p.* 45. Il écrivoit à Versailles. Le Chapitre cinquiéme de la troisiéme partie de l'Instruction de la Quintinie est un Traité des *Figues*.

Parmi les moins bonnes la noire tient le premier lieu ; elle est fort longue & assez grosse, & tellement colorée d'un rouge brun, qu'on lui en a donné le nom de noire. Elle n'est pas tout-à-fait si rouge en dedans qu'en dehors ; elle est fort sucrée, mais un peu plus séche que nos bonnes blanches.

Les grosses jaunes sont un peu teintes, & carnées en dedans ; mais peu délicates.

Les grosses violettes, tant rondes que plates, ont la chair fort grossiére.

La *figue* verte a la queue longue, la chair vermeille, elle est assez sucrée ; mais elle rapporte peu.

La petite *figue* grise approche du tanné, la chair est rouge, on l'appelle Mellete en Gascogne ; elle rapporte peu, & n'est pas douillette.

Il y en a une qu'on appelle Médot, elle est jaune dedans & dehors. Une qui est assez noire, ayant seulement la peau un peu fouettée de gris, la chair en est fort rouge. Une petite blanche, dont le goût est plutot fade que sucré ; on l'appelle précoce ; elle ne l'est guére. La petite Bourjassotte est noirâtre, ou plutôt d'un violet obscur, tel qu'est celui de certaines prunes ; elle est fort délicate ; mais elle ne rapporte guére au printemps, & mûrit rarement en automne. L'Angélique est violette & longue, peu grosse, la chair rouge & passablement bonne. La Quint. *à l'endroit cité*.

Figues de Carême, *figue* de Genes, autrement dite, *figue fleure*, ou *aubiçon*. La *figue* appellée la Noire, la grosse jaune, ou l'incarnadine, la bourjassotte, la *figue* grise, autrement la mellete, la petite *figue* mignonne, la précoce, la *figue* médot, la *figue* de Madére, la vernissingue, la verdalle, ou *figue* d'Espagne, &c. La Quint.

Figue d'Inde, c'est le fruit du Figuier d'Inde, autrement Cardasse, ou Raquette, en Latin *Opuntia*. Voyez CARDASSE.

La plûpart des *figues*, sur-tout celles d'Europe, sont bonnes à manger. Les *figues* contiennent beaucoup de phlégme, peu de sel volatil alkali, & une médiocre quantité d'huile. Elles sont fort nourrissantes, elles adoucissent les acretés de la poitrine. On s'en sert dans la médecine, pour faire des gargarismes contre les maux de gorge & de la bouche. On les applique extérieurement pour amollir, digérer & hâter la suppuration.

On fait sécher les *figues* au four, ou au soleil ; les Latins les appellent *Carica*, ou *ficus passa*, quand elles sont ainsi desséchées. Dans cet état elles servent en médecine, & pour les alimens ; elles sont alors plus saines & plus aisées à digérer, étant privées de quantité de parties aqueuses, lentes & visqueuses. Voyez ce que l'antiquité a dit des *figues* & du figuier, dans Vossius, *De Idolol. L. V. c.* 3, 9, 13, 20, 23, 25, 48.

Figue grasse, est une vieille *figue*, une *figue* d'antan, ou grosse *figue*, qui sert à mûrir les abscés.

On dit proverbialement, Moitié *figues*, moitié raisins ; pour dire, qu'une chose a été faite assez bien, ou assez mal ; en partie de gré, en partie par force.

On dit aussi, Faire la *figue* à quelqu'un ; pour, Se moquer de lui. On fait la *figue* à quelqu'un, quand on se moque de lui en faisant quelque sorte de grimace.

> *Leur langage franc & net,*
> *Fait la* figue *à la contrainte.* Mal.

Ce proverbe vient de l'Italien *Far la fica*. Il tire son origine, à ce que dit Munster & autres Auteurs, de ce que les Milanois, s'étant révoltés contre Frédéric, avoient chassé ignominieusement hors de leur ville, l'Impératrice sa femme, montée sur une vieille mule nommée *Tacor*, ayant le derriére tourné vers la tête de

de la mule, & le visage vers la croupiére. Frédéric les ayant subjugués fit mettre une *figue* aux parties honteuses de *Tacor*, & obligea tous les Milanois captifs d'arracher publiquement cette *figue* avec les dents, & de la remettre au même lieu sans l'aide de leurs mains, à peine d'être pendus & étranglés sur le champ; & ils étoient obligés de dire au Bourreau qui étoit présent, *Ecco la fica.* C'est la plus grande injure qu'on puisse faire aux Milanois, que de leur faire la *figue*; ce qu'on fait en leur montrant le bout du pouce serré entre les deux doigts voisins. De là ce proverbe est passé aux autres nations, & même aux Espagnols, qui disent, *Dars las bigas.* Les Latins par dérision montroient la moitié de l'ongle, comme on voit dans ce passage de Juvenal, *mediumque ostenderet unguem.* Les François font les cornes, en montrant deux doigts étendus pour faire le même signe.

☞ FIGUE, s. f. Nom d'un coquillage de mer, ainsi nommé, parcequ'il ressemble à une *figue*. *Ficus marina.*

FIGUE MUSQUÉE. Nom d'une sorte de poire d'été. Elle est jaune, fouettée de rouge, & d'un goût assez relevé, on lui a donné des noms qui marquent ses qualités; car on l'appelle *Bellissime*, à cause de sa beauté; & *Bonne deux fois l'an*, parcequ'elle fleurit & porte du fruit deux fois l'année.

FIGUERAS, s. f. Nom propre d'une ville d'Espagne, que nous n'appellons point *Figuieres*, comme a cru Maty. Jovin, Corneille, &c. disent *Figueras*; c'est en Latin *Ficuaria*. Elle est en Catalogne dans le Lampourdan, à quatre lieues au couchant de Roses.

FIGUERIE, s. f. Quelques-uns disent FIGUIÉRIE; mais *figuerie* est le véritable mot. C'est un jardin particulier destiné à mettre seulement des figuiers, soit qu'ils soient en pleine terre, soit qu'ils soient dans des caisses. *Ficetum.* J'ai une fort belle *figuiérie.* Allons nous promener à la *figuerie.* C'est un terme nouveau introduit à l'imitation de celui d'orangerie. LA QUINT. Une *figuierie* bien exposée.

☞ FIGUIC, s. m. Canton d'Afrique, au milieu du désert de Numidie, où sont trois chateaux, à cinquante lieues de Segelmesse, du côté du Levant.

FIGUIER, s. m. Arbre qui porte des figues. Ses racines ne s'enfoncent pas fort avant en terre: elles poussent plusieurs jets, ou troncs fort fragiles, légers, branchus, plus ou moins élevés, suivant le pays & l'exposition où ils se trouvent; cet arbre étant fort tendre & craignant la gelée: les feuilles naissent alternativement le long des branches: les plus grandes de ces feuilles n'ont pas plus de huit à neuf pouces de diamétre: elles sont arrondies, d'un verd foncé, rudes à toucher, échancrées plus ou moins profondément en trois ou cinq lobes. Ses fruits qui naissent le long des branches sont mols, & renferment en dedans plusieurs petits grains de semence enveloppés par une coëffe terminée par un filet qui leur sert de pistile. Vers le haut du fruit, & dans son intérieur, sont rangées plusieurs écailles. Ses fruits, lorsqu'ils sont mûrs, ont un goût de miel, & ils sont plus ou moins bons, & de différentes couleurs, suivant l'espece d'arbre qui les porte. Les branches, les feuilles, & les jeunes fruits coupés, donnent du lait abondamment: ce lait est fort âcre & enléve la peau. On cultive le *Figuier* dans les pays chauds & dans les pays tempérés; mais son fruit est beaucoup meilleur quand il est venu dans les pays chauds.

Le *Figuier* sauvage, ou *Caprificus*, porte des fruits que l'on ne sçauroit manger dans le Languedoc & en Provence; au lieu que dans le Levant ils deviennent bons après qu'ils ont été piqués par des espéces de mouches. Voyez les Mémoires de l'Académie sur la caprification des Anciens qui se pratique encore dans le Levant. M. Tournefort, qui a fait cette relation, mérite bien d'être cru.

Il y a dans l'Amérique plusieurs espéces de *Figuiers* très-différens des nôtres, non-seulement par leurs fruits, mais même par leurs feuilles. Certaines espéces produisent des forets considérables par le moyen de leurs branches, qui en se recourbant, & s'étendans sur la terre, y prennent racine, & forment un nouveau tronc qui jette des branches. On appelle ces sortes d'arbres, *Figuiers* admirables, ou Paretuviers. Il n'y a guére que les oiseaux qui puissent goûter de leurs fruits. Presque tous les Voyageurs des Indes nous ont parlé de ces arbres.

Il y a plusieurs autres espéces de *figuiers*. Le lait de *figuier*, tant privé que sauvage, fait prendre le lait, comme la presure, & dissout celui qui est caillé, comme le vinaigre. On appelle le *figuier*, le plus sage des arbres, parcequ'il ne pousse ses feuilles qu'après que les gelées sont passées. On dit que le *figuier* est exempt de la foudre, aussi bien que le laurier. Adam après son péché se fit des habits de feuilles de *figuier*. L'opinion de quelques Interprétes est qu'il se servit de feuilles de bananier, qui est une espéce de *figuier* d'Orient, parceque les feuilles de cette plante sont tres-grandes, & plus propres à couvrir que celles d'aucun arbre. JESUS-CHRIST maudit le *figuier* qu'il trouva sans fruit. Le *figuier* étoit consacré à Mercure; d'où vient qu'on l'appelle Mercurial. *Mercurialis.*

Figuier d'Adam, c'est le *Musa Serapionis.* Voyez BANANIER. Les Bananiers s'appellent aussi dans les Antilles Planes, *figuiers*, ou pommiers de Paradis. LONV. DE POINCY, *L. I. C. 9. Art. 3.*

Les noms de *figue* & de *figuier* viennent du mot Latin *ficus*, qui signifie la même chose; & ce mot est dérivé de φύω, *je produis*, parceque le *figuier* multiplie beaucoup, & porte ordinairement deux fois l'année.

FIGUIER D'INDE, est une autre sorte de plante qui croît dans la plûpart des Provinces & des îles de l'Amérique, & à présent en plusieurs endroits de l'Europe. Ses feuilles sont grandes, longues d'un pied & demi, larges d'un demi-pied, épaisses d'un pouce, oblongues & rondes, remplies d'un suc de couleur d'herbe & visqueux, armées de petites épines blanches & aiguës. Ces feuilles sortent les unes des autres, & forment elles-mêmes le tronc & les branches. Avec le temps elles deviennent plus grosses & plus rondes, & acquiérent une substance ligneuse. Ses fleurs sont en grand nombre, de couleur jaune, composées de feuilles semblables à celles des roses. Son fruit ressemble à une figue; mais il est plus gros: il contient une pulpe imbibée d'un suc rouge qui teint les mains comme les mures, & qui rend ce fruit rouge en dedans & en dehors, d'un goût un peu doux, mais moins agréable que celui des figues. L'écorce de ce *figuier* sert à faire des étoffes. Bauhin appelle cette plante, *Opuntia vulgo Herbariorum.* On lui a donné ce nom à cause que ces feuilles produisent des racines quand on les met en terre; ainsi qu'une plante dont Théophraste fait mention, & que l'on nommoit autrefois *Opuntia*, parcequ'elle se trouvoit autour d'une ville de Gréce appellée *Opus*, ou *Opuns.*

Il y a plusieurs autres espéces de *figuier d'Inde.* Théophraste, Strabon & Pline font mention d'un *figuier d'Inde*, qui tous les ans laisse tomber ses branches à terre, où elles se recourbent, se reprennent, & rejettent de telle façon, qu'il fait quelquefois une petite forêt en forme d'une voûte ou arcade d'un excessive grandeur. Son ombre est quelquefois de deux stades, & le tour de son tronc est souvent de soixante pas. Sa feuille est large comme une targe d'Amazone, & il porte un petit fruit semblable à la *figue.*

Ce que nos Européens appellent aux Indes Orientales *figuier* des Indes, ou Mauglé, ou l'arbre de Goa, est un arbre qui pousse ses branches fort haut, & fait un tronc bien gros: ensuite il jette ses branches de côté & d'autre, & il en sort de petits filamens semblables à la goutte de lin. Ils sont jaunes tandis qu'ils sont frais: quand ils sont parvenus à toucher la terre, ils prennent racine, & font comme un arbre nouveau, qui, à son tour se multiplie aussi de même, & ainsi consécutivement; de sorte qu'un seul arbre, par ce moyen, peut couvrir la largeur d'un mille d'Italie. On reconnoit le pere de tous ces arbres à la grosseur de son tronc. Les feuilles de cet arbre ressemblent à celles du Coignassier, & sont vertes par-dessus, & blanchâtres par-dessous, & couvertes d'une bourre dont les éléphans sont forts friands. Son fruit est gros comme le bout d'un gros orteil, & plein de grains comme les figues communes, mais il n'est pas si agréable au goût, *Amb. des Holland.*

Holland. à la Chine, P. II. C. 13. p. 86, 87. C. Bauhin, *Pinac* 457. l'appelle *ficus Indica, foliis mali cotonei similibus, fructu ficubus simili, in Goa.*

Les Relations d'Orient portent aussi, qu'aux Maldives il y a un semblable *figuier*, qui produit une racine à la cime de ses branches qui retombe en terre & en produit d'autres. C'est l'arbre dont nous venons de parler. Alexandre trouva des forets de ces arbres dans les Indes, comme Quinte-Curce le rapporte. Il en croit de meme dans les iles de l'Amérique; mais les feuilles ne sont pas plus grandes que celles des orangers & citronniers, & les figues grosses & rondes presque comme des noisettes.

On a fait une devise de cet arbre avec ces mots, *fronde parit silvam*, pour exprimer la force de l'exemple.

Lonvilliers de Poinci, *Hist. Nat. des Antilles, C. VI. Art. II.* décrit ainsi le *figuier d'Inde*. On voit dans la plûpart de ces iles un gros arbre que les Européens ont nommé *figuier d'Inde*, à cause qu'il porte un petit fruit sans noyau, qui a la figure & le goût approchant des figues de France. D'ailleurs ils ne ressemble en rien à nos *figuiers*; car outre que la feuille est de différente figure, & beaucoup plus étroite, il croit en des lieux si demesurément gros, qu'il s'en rencontre qu'à peine plusieurs hommes pourroient embrasser, parceque le tronc, qui le plus souvent n'est pas uni en sa circonférence, pousse à ses côtés depuis la racine jusqu'à l'endroit où ses branches prennent leur naissance, certaines arêtes ou saillies qui s'avancent jusqu'à quatre ou cinq pieds aux environs, & forment par ce moyen de profondes canelures, enfuncées comme des niches. Ces saillies, qui sont de la même espéce que le corps de l'arbre, sont aussi couvertes de la même écorce qui le couvre, & elles sont de l'épaisseur de sept à huit pouces, à proportion de la grosseur du tronc qu'elles entourent. Le bois de cet arbre est au-dedans blanc & molasse, & l'on coupe ordinairement de ces longues piéces qu'il pousse hors de son tronc pour faire des planches, des portes & des tables, sans craindre que l'arbre meure; car il recouvre en peu de temps si proprement de son écorce la bréche qui a eté faite, qu'à peine peut-on s'appercevoir que l'on en ait rien enlevé. Il ajoûte qu'il y en a un dans l'ile de la Tortue qui peut facilement tenir à couvert deux cents hommes sous l'ombre de ses branches, qui sont toujours chargées de plusieurs feuilles fort touffues. On en a coupé un depuis quelques années au cul-de-sac de la Trinité à la Martinique, presque au commencement du bourg en venant du Fort sainte Marie. Ce *figuier* avoit douze troncs plus épais & plus gros que le corps d'un homme. Tout son branchage tenoit bien deux cents pas de circuit. On les coupa presque tous pour batir des maisons, & on n'en réserva guère que ce qui étoit plus au bord de la mer.

Ludolf dans son Histoire d'Ethiopie, *L. I. C. 9. n.* 21. & suiv. parle d'un *figuier d'Inde* que les Arabes appellent מוז, *Muz*, ou *Mauz*, dont le fruit est excellent. Ce fruit est de la grosseur d'un concombre, d'une odeur & d'un goût admirables. Le P. De Radzevill dit dans son Voyage qu'il en vit près de Damas; que néanmoins ils y sont rares, parcequ'ils demandent un climat plus chaud. Ludolf ne doute point que ce soient les דודאים, *dudaim*, de l'Ecriture, *Genese XXX*, 14. que la Vulgate appelle mandragore. Voyez encore le Commentaire de Ludolf sur son Histoire, *L. I. N. LXXII. & suiv.*

FIGUIER. Le *Figuier*, nom propre d'un cap de la côte de Guipuscoa en Espagne. *Ficuarium promontorium*, *Ficus promontorium*. Il est aux confins de France tout près de Fontarabie. Quelques Géographes le prennent pour le *Pyrene promontorium* des Anciens, que Baudrand, après quelques autres, aime mieux placer un peu plus bas à S. Sebastien.

FIGUIERIE, f. f. Voyez FIGUERIE.

FIGULINE, f. f. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier, l'Art de Poitier. *Figulina*. Ce mot sent bien le pays Latin, & l'on ne voit pas que l'usage l'ait approuvé.

FIGURATIF, ive, adj. Qui nous enseigne quelque chose par d'obscures ressemblances. *Figuram exhibens.* Il ne se dit que des mystéres & des figures de l'ancienne Loi. La manne étoit *figurative* de l'Eucharistie. On dit aussi d'une figure d'un plan exact & qui représente un pays, un bois, une terre, que c'est un plan *figuratif*. Les propriétaires sont obligés de donner & de laisser au Greffe un plan *figuratif* de leur bois. Quand on est en procès sur des limites de terres, il faut en faire faire un plan *figuratif*. C'est ce que Nicot appelle en vieux termes de Palais, vûe *figurée*, & *figure* accordée.

FIGURATIVE, f. f. *Character, figurativa, characteristica.* Terme de Grammaire Grecque qu'on nomme autrement la caractéristique. C'est une lettre qui caractérise certains temps des verbes Grecs, qui les distingue, qui les spécifie, qui sert à les former. Dans la premiére conjugaison des verbes barytones, le φ est la caractéristique du prétérit, le ψ est la caractéristique ou *figurative* du futur. Τύπτω, par exemple, τέτυφα au prétérit, & τύψω au futur.

Figurative, est aussi un terme d'Arithmétique. Dans les Logarithmes, lorsqu'on fait des progressions en ajoûtant des chiffres à la droite, lesquels sont séparés par un point de ceux qui sont à la gauche; ces points de la gauche ainsi séparés, s'appellent *figuratives*. Diminuer l'unité de la *figurative* de chacun logarithme. Bouguier. Le logarithme de 13 diminué de l'unité dans sa *figurative* sera de 1139433. pour log. de 1 $\frac{3}{10}$ Id.

FIGURATIVEMENT, adv. D'une maniére figurée. *Per figuram.* Tous les Mystéres de la nouvelle Loi sont compris *figurativement* dans l'ancienne.

FIGURE, f. f. *Figura.* En Géométrie, c'est une superficie enfermée entre une ou plusieurs lignes. Une *figure* circulaire, curviligne; une *figure* carrée, triangulaire, hexagone, pentagone, eliptique, &c. Les Mathématiques ne se peuvent bien enseigner qu'avec des *figures*.

Figure, est aussi la superficie, & la forme extérieure de tous les corps. Les atomes sont des corps qui ont toutes sortes de *figures*. La terre est de *figure* sphérique. Saturne paroit quelquefois de *figure* eliptique, ou oblongue.

Figure, se dit aussi en peinture des lignes qui forment la représentation des hommes, des animaux. Ce tableau contient plus de cent *figures*. Une telle *figure* est estropiée. Mais il se dit particuliérement des représentations des corps humains. Ainsi l'on dit qu'un tableau est rempli de *figures*, lorsqu'il y a plusieurs personnages; & qu'un paysage est sans *figures*, lorsqu'il n'y a que des arbres.

Figure, se dit encore des représentations qui se font par des corps solides, comme sont les statues. Des *figures* de bronze, de marbre, de stuc, de platre. Mais en ce sens il se dit plus souvent des personnes que des autres choses. On dit pourtant, une *figure* équestre d'un homme représenté sur un cheval.

Figure, se dit en géneral de toutes estampes & représentations en images de quelque chose que ce soit, comme, Ce Roman est imprimé avec des *figures*. Ce livre de machines est cher à cause des *figures*. Ce cachet a imprimé sur la cire la *figure* de César, d'un tel chiffre. L'Auteur d'un Recueil de Dissertations imprimé en 1715. à Paris, montre dans la 1e Dissert. sur les Médailles Hébraïques, p. 66. & suiv. qu'il étoit permis aux Juifs de se faire des *figures* d'arbres, de plantes, de fleurs, de bâtimens & autres, excepté des *figures* d'animaux, du Soleil, de la Lune & des Astres. Cet Auteur a employé souvent le mot de *figure* absolument, pour des images & des représentations de quelque chose que ce soit en général, sans y ajoûter le nom de la chose figurée.

On disoit du temps de Nicot en termes de Palais, vûe *figurée*, (*rei præsentis descriptio*,) & *figure* accordée, *forma loci controversi descripta, de qua inter partes convenit.*

Figure, en termes de Blason, se dit des piéces dont un Ecu est chargé, qui représentent une face humaine, comme un soleil, un vent, un visage d'Ange, &c. *Species.*

Les Maitres en fait d'armes, appellent *figures*, *fints*, les différentes gardes, postures, ou dispositions du corps, du bras ou de l'épée, où on se met en tirant des armes.

Figure,

Figure, en termes de Physique, est opposée à la forme essentielle, & signifie seulement, la configuration des corps. Il y a des corps de même nature, mais qui sont seulement de *figure* différente.

Figure, en termes de Logique, se dit de certaines maniéres de faire des syllogismes. On admet ordinairement trois *figures* d'argumens, & quelques-uns y ajoûtent une quatriéme *figure*, qu'on nomme la *figure* Galénique, ou de Galien. ☞ *Figure* est proprement l'arrangement & la combinaison du moyen terme d'un syllogisme avec le grand & le petit terme. Or il y a quatre maniéres différentes d'arranger & de combiner ces termes entr'eux; car, 1°. le moyen terme peut-être le sujet dans la majeure, & l'attribut dans la mineure. 2°. Il peut-être attribut dans la majeure & dans la mineure. 3°. Il peut-être sujet dans la majeure & dans la mineure. 4°. Enfin il peut-être attribut dans la majeure & sujet dans la mineure. Il y a donc quatre *figures* différentes de syllogismes, dont les caractéres sont marqués dans ce que l'on vient de dire; mais il n'y a proprement que les syllogismes de la premiére *figure* qui soient parfaits. Les autres, quoiqu'ils soient en forme, ne concluent pas d'une maniére si évidente. Il y a des régles pour les réduire tous à la premiére *figure*. On les expliquera au mot Réduction.

☞ Aristote & ceux qui l'ont suivi n'ont pas donné à la quatriéme maniére de raisonner le nom de *figure*: Galien a soûtenu le contraire; mais il est clair que ce n'est qu'une dispute de mots. Il n'y a qu'à leur faire expliquer ce qu'ils entendent par le mot *figure*: mais ceux-là se trompent sans doute qui prennent pour une quatriéme *figure*, qu'ils accusent Aristote de n'avoir pas reconnue, les argumens de la premiére, dont la majeure & la mineure sont transposées. Il est des Philosophes qui prétendent que la quatriéme *figure* est plus parfaite & plus naturelle que la premiére.

Figures, en termes de Rhétorique, est un ornement ou un tour du discours différent de celui qu'on emploie quand on parle naturellement & sans émotion. *Tropus, schema.* La Métaphore est la Reine des *figures*. L'Allegorie est une *figure* qui régne dans tout le Cantique des Cantiques. Quand on fait parler une personne émue de passion, il faut donner à son discours toutes les *figures* propres à donner une exacte peinture de cette passion. Port-R. On ne doit employer les grandes *figures* que dans les grandes occasions. Id. Les *figures* servent à ébranler l'ame, & à y imprimer plus fortement la vérité. Port-R. Il ne faut pas que les *figures* soient trop compassées & trop mesurées. Ces sortes de *figures* sont des *figures* de Théatre. Id. Les *figures* réveillent l'esprit, & le frapent si vivement, qu'elles l'obligent à être attentif. Port-R. Un discours dépouillé de toutes sortes de *figures* est froid & languissant. Id. Les Juges de l'Aréopage défendoient aux Avocats de se servir de *figures* trompeuses. Maleb. Il faut prendre bien garde à éviter, même scrupuleusement, les *figures* qui laissent quelque idée sale & obscéne dans l'esprit: & selon le précepte de Quintilien, non-seulement dans les paroles, mais encore dans la signification: *Obscenitas à verbis non tantum abesse debet, sed etiam à significatione.* Loc. Les *figures* rendent le discours plus animé & plus pathétique. Boil. Pindare emploie les *figures* les plus audacieuses. Id. Il est à craindre que les *figures* ne forment insensiblement les jeunes gens à ne dire jamais les choses en termes justes & naturels. S. Evr. En matiére de *figure* la nature de l'esprit humain, & l'ordre de nos pensées, est qu'elles ne se portent jamais tout d'un coup aux métaphores extraordinaires, hardies & violentes; on y va par degrés, on s'en approche peu à peu, à mesure que l'esprit s'échauffe, d'expression en expression, d'idée en idée jusqu'à la plus forte, &c. Pélisson. Une *figure* opiniâtrée lasse, dégoûte, refroidit l'esprit, & efface d'elle-même toute l'idée qu'elle avoit pu produire. Id.

De figures *sans ombre égayez votre Ouvrage;*
Que tout y fasse aux yeux une riante image. Boil.

Il y a des *figures* de mots, & des *figures* de sentences. Voyez Aristote, Ciceron, Quintilien, & les Moder-

nes qui ont donné des préceptes de Rhétorique.

M. l'Abbé Regnier dit, dans son Histoire des démelés de la Cour de France avec la Cour de Rome, sans forme ni *figure* de procès. Ces deux mots de *forme* & de *figure* sont synonymes en cet endroit. Communément on n'y joint point le mot de *figure*, & l'on dit simplement sans forme de procès, sans autre forme de procès. Voila l'usage.

Figure, en termes de Grammaire, est une expression qui s'éloigne des régles ordinaires & naturelles, pour suivre certains tours plus cours & plus élégans. La connoissance de ces *figures* est si nécessaire, que sans elle il n'est presque pas possible d'entendre bien les Auteurs, ou d'écrire purement. Les plus exacts Grammairiens comptent quatre *figures*: l'*Ellipse*, le *Pléonasme*, la *Syllepse*, & l'*Hyperbate*. Quelques-uns ajoûtent l'*Antipose*, & l'*Enallage*.

Figure, en termes de Fortification, est le plan de la place fortifiée, ou le polygone intérieur. La *figure* réguliére, est celle qui a les côtés & les angles égaux; irréguliére qui est au contraire. On dit en Astronomie, la *figure* d'une éclipse; pour dire, la représentation qu'on fait sur le papier du chemin ou de l'orbite du soleil & de la lune pendant le temps de l'éclipse. On voit dans cette *figure* le nombre des doigts écliptiques, le commencement, le milieu & la fin de l'éclipse. La *figure* de la lune pleine, telle qu'elle est vûe par la lunette à deux verres convexes, sert pour les observations des éclipses, & des conjonctions de la lune avec les autres astres. Cette *figure* de lune représente ce qu'on appelle les taches de la lune, marquées par des nombres, commençant par les taches qui ordinairement sont les premiéres à entrer dans l'ombre au temps des grandes éclipses, & sont aussi les premiéres à en sortir. Cette *figure* se trouve dans la Sélénographie du P. Riccioli, dans Hévélius, dans Hartsoéker, dans la Connoissance des temps, &c.

Figure, en termes d'Astrologie, ou *figure* céleste, se dit de la description, de l'etat & de la disposition du ciel à certaine heure, où l'on marque les lieux des planétes & des étoiles en une *figure* de douze triangles, qui s'appellent *Maisons*. On la nomme autrement, *Horoscope*, *Thême céleste*, ou *Figure* de la nativité.

Figure, en termes de Géomance, se dit des extrémités des points, lignes ou nombres qui ont été jettés ou faits au hazard, sur la combinaison ou variation desquels les Géomanciens fondent leurs fantastiques divinations.

Figure, en termes de Marine, se dit des cordes qui traversent les haubans, en façons d'échelons, & forment des échelles de cordes. On les appelle aussi *Figules*, ou *Enfléchures*.

Figure, en termes d'Arithmétique & d'Ecriture & de Déchiffreurs, sont les caractéres qui forment les nombres, les lettres, & autres choses qui les signifient. Ainsi, pour écrire 1000. il faut 4 *figures*. Il faut en Arithmétique mettre les *figures* par colomnes, & l'une sur l'autre. En déchiffrant il faut compter le nombre de chaque *figure*. Les Chinois ont quatre-vingt mille *figures* ou caractéres dans leur langue, quoiqu'ils n'aient que trois cents trente syllabes; mais les différens accens, ou tons qu'ils donnent à ces syllabes, leur donnent une grande abondance de mots différens. Les *figures* hiéroglyphiques des Anciens nous sont la plûpart inconnues. Les notes d'Algébre, de Chymie, & des autres sciences, se font avec différentes sortes de *figures*.

Figure, en termes de Nécromancie, se dit des visions étranges sous lesquelles les Démons paroissent, ou semblent paroître à notre imagination. La Pythonisse fit paroître le Démon sous la *figure* de Samuël, selon quelques Interprétes; & Samuël lui-même, selon le plus grand nombre des Interprétes & des Peres. Les Sorciers adorent le Diable sous la *figure* d'un bouc. La lanterne magique fait paroître mille spectres & *figures* horribles.

Figure, se dit aussi des apparitions saintes. Jesus-Christ apparut sous la *figure* d'un pelerin aux Disciples qui alloient à Emmaus.

Figure, en termes de Palais, se dit d'un plan des bâtimens ou des lieux qui sont en contestation, qu'on or-

donne être visités par un Conseiller & des Experts, qui font une descente sur les lieux. Ce procès a été jugé sous la *figure* de l'Arpenteur, qui a été rapportée. On l'appelle aussi plan figurant.

On dit aussi, qu'un criminel a fait l'amende honorable avec les *figures*, quand il l'a faite la torche allumée, & la corde au cou. On dit encore d'un criminel, qu'il a été exécuté en *figure*, ou en effigie & représentation, quand on écartèle un fantôme d'osier, au lieu du criminel qui est en fuite. Le P. Caussin a traité fort au long des *figures* dans ses parallèles de l'Eloquence, &c.

Figure, en termes de Danses & de Ballets, se dit des pas differens que font les danseurs en ordre & cadence; qui marquent diverses *figures* sur le plancher.

Figure, en termes de broderie & d'ouvrages, se dit des divers desseins, soit de fleurs, soit de grotesque, qui sont représentés sur du linge damassé, du velours, des passemens, ou autres ouvrages brodés & figurés.

Figure, en termes de Morale, signifie seulement l'extérieur, la représentation, l'apparence. *Species*. La *figure* du monde passoit devant ses yeux, sans qu'elle s'y arrêtât. Fléch. Il n'y a point de vertu dont ce rusé d'amour n'emprunte la *figure*; il se sert de tout, jusqu'à la dévotion. Vill. Cet hypocrite a la *figure* d'un homme de bien. On contrefait le libéral & le brave, pour faire sa fortune; il n'y a point de *figure* qu'on ne fasse pour cela. S. Evr. On se met sur toutes sortes de *figures* pour se faire estimer des hommes. Bell. Esope étoit tout difforme, & avoit à peine *figure* d'homme. La Font.

Figure, se dit aussi des personnes mêmes. *Species*, *forma*. Ce jeune garçon est d'une *figure* agréable, d'une aimable *figure*.

Sans cesse on prend le masque, & quittant la nature,
On craint de se montrer sous sa propre figure. Boil.

C'est-à-dire, qu'on ne veut pas se montrer tel que l'on est. Cela va plus à l'esprit qu'au corps.

On dit ironiquement d'un homme laid, mal bâti, mal habille, Voila une plaisante *figure*, une affreuse *figure*. Dom Quichote s'appelloit le Chevalier de la triste *figure*. Est-il possible qu'un esprit aussi cultivé que le vôtre habite une *figure* si négligée? P. Com. La *figure* grotesque des Poëtes les rend la risée des gens du monde. G. G.

On appelle en termes de Théologie, *figures*, les mystéres qui nous ont été annoncés, ou représentés obscurément sous certains types, ou certaines actions du Vieux Testament. *Figura*, *typus*, *image*. La manne étoit une *figure* de l'Eucharistie. La mort d'Abel étoit une *figure* de la mort du Juste, de la passion de Jesus-Christ. Les Juifs n'ont eu que les ombres & les *figures* dont nous avons les vérités. On le dit aussi en matiéres profanes des emblêmes, énigmes & fables des Anciens, qui signifioient plusieurs choses. En ce sens *figure* & réalité sont opposées. Une réalité, & non pas une *figure*. Pélisson.

Figure, se dit en Morale, du bon ou du mauvais état de la fortune ou des affaires d'une personne, de l'estime ou du mépris qu'elle a acquis dans le monde. *Persona*. Quand on a du bien, ou de la valeur, on fait une belle *figure* dans le monde. Sans bien on fait une *figure* bien triste. Quelle *figure* peut faire un vieux barbon dans le mariage? Ou plutôt, quelle *figure* peut faire une jeune personne auprès d'un époux qui n'ouvre la bouche que pour la contredire? Com.

On dit aussi absolument, *Faire figure*; pour dire, *Faire une bonne figure*, être dans une situation considérable, avantageuse. Ce Gentilhomme n'est pas de ceux qui font *figure* dans sa province. Il est de bonne maison; mais il n'est pas assez riche. Jurieu a fait un systême de l'Eglise, dans lequel il fait entrer toutes les communions qui se disent Chrétiennes. Il n'en exclut les Sociniens, que parcequ'ils ne sont pas encore en assez grand nombre. Il dit que le Socinianisme ne peut renfermer d'Elus dans son sein, parcequ'il ne *fait* pas *figure* dans le monde. La pensée est ridicule, & le raisonnement impertinent. Pour l'expression, il y a de bons Auteurs qui croient que *Faire figure* ne se dit plus guére en ce sens, ou qu'il ne se dit qu'en riant.

FIGURÉMENT, adv. *Figuratè*. Par figure; d'une façon figurée. Il ne se dit que du discours, & des emblêmes, ou mystéres qui cachent quelques sens obscurs. La plûpart des Orientaux parlent *figurément*. Ce mot est pris *figurément*. Vaug. L'Ecriture nous enseigne *figurément* plusieurs mystéres. Ce Peintre nous montre *figurément* les actions de ce Prince dans les tableaux de cette galerie.

FIGURER, v. act. Faire, tracer des figures, ou des représentations de quelque chose. *Figuras describere*, *figuris ornare*. Il ne se dit au propre qu'en peu de phrases. Il a été ordonné une descente sur les lieux en question, & que les lieux seroient *figurés*. *Figurer* du velours, du damas, du linge.

Figurer, se dit aussi en parlant des mystéres, & des représentations énigmatiques. *Exhibere per figuram*. L'Eucharistie nous a été *figurée* par la manducation de l'Agneau Paschal. Les emblêmes, les fables des Anciens, nous *figurent* de belles moralités.

Figurer, se dit en parlant du style, ou discours. C'est l'orner de figures, & lui donner le caractère des passions qu'on veut émouvoir. Pour rendre le discours efficace, il faut le *figurer*. Port-R.

Figurer, v. n. Faire figure; paroître, se montrer. *Personam sustinere*, *agere*. Cela *figure* mal. Les jeunes gens se moquent d'une vieille personne qui veut faire l'agréable, & *figurer* parmi la jeunesse avec un visage usé & ridé. Bell. On ne le trouve guére en ce sens.

☞ Figurer, C'est, Aller de pair avec les gens de distinction. Parler sans cesse à un Grand que l'on sert, en des lieux, & en des temps où il convient le moins, lui parler à l'oreille, ou en des termes mystérieux, rire jusqu'à éclater en sa présence, lui couper la parole, se mettre entre lui & ceux qui lui parlent, dedaigner ceux qui viennent faire leur cour, ou attendre impatiemment qu'ils se retirent, se mettre proche de lui en une posture trop libre; *figurer* avec lui le dos appuyé à une cheminée, le tirer par son habit, lui marcher sur les talons, faire le familier, prendre des libertés, marquent mieux un fat qu'un favori. La Bruy. Il y a peu de personnes du temps de Moliére, qui pour se faire honneur d'avoir *figuré* avec lui, n'inventent des aventures qu'ils prétendent avoir eues ensemble. *Vie de Moliére*. Il se mit en tête d'avoir une piéce toute prête pour ce temps-là, afin de *figurer* avec l'ancienne Troupe. Ah! Moliére, dit Chapelle, puisque vous voilà, jugez si j'ai tort. Ce coquin de Godemer s'est lancé dans mon carrosse, comme si c'étoit à un valet de *figurer* avec moi. Id. Il me semble que leurs malheurs *figurent* ensemble. M. de Sév.

Figurer, se dit en termes de danse. Un tel danse mieux que celui qui *figure* avec lui. On dit *figurer* une courante.

Figurer, avec le pronom personnel, signifie, se représenter, s'imaginer, se mettre quelque chose dans l'esprit. *Sibi fingere*. L'esprit de l'homme se *figure* mille chimères qui ne font que le tourmenter. Il se *figure* bien des choses qui n'arriveront pas. Ablanc. *Figurez*-vous que les ennemis sont dans la Province. Id. Ce péché qui est petit, à ce que l'on se *figure*, ne fait point de peur. Ab. de la Tr.

Non, ne t'abuse pas jusqu'à te figurer
Qu'à des plaintes sans fruit j'en veuille demeurer.

Figurer, avec le pronom personnel, signifie aussi quelquefois, Se promettre, espérer. *Sibi persuadere*. Je m'étois *figuré* que cet ami ne me manqueroit pas au besoin.

Figuré, ée, part. Ouvrage *figuré*, *Figuratus*, *figuris ornatus*, *distinctus*. Velours *figuré*. Mystére *figuré*. Courante *figurée*. Copie *figurée*, c'est une copie qui ne contient pas seulement les mêmes choses que l'original, mais encore la même disposition des mots, des renvois, des signatures, &c.

On dit aussi, style *figuré*, plein de figures. Le style *figuré* n'est pas le plus juste, ni le meilleur. C'est pourquoi Cicéron renvoie aux Anciens, qui ne s'étant pas encore avisés d'employer des expressions *figurées*, & suivant les plus simples & les plus naturelles, ont presque

que tous bien parlé. *Sunt enim illi veteres, quia nondum ornare poterant ea quæ dicebant, omnes prope præclare loquuti.* Bouh. Un long usage, disent les Grammairiens, rend propre en toutes les langues, ce qui au commencement étoit *figuré*. Pélisson. Les mêmes pensées nous paroissent beaucoup plus vives quand elles sont exprimées par une *figure*, que si elles étoient renfermées dans des expressions toutes simples. Cela vient de ce que les expressions *figurées* signifient, outre la chose principale, le mouvement & la passion de celui qui parle : c'est pourquoi il est ridicule de s'en servir dans les matières purement spéculatives, que l'on regarde d'un œil tranquille, & qui ne produisent aucun mouvement dans l'esprit. Log. Le *figuré* n'est pas faux Bouh. Le *figuré* adoucit ce que le propre a de rude. Id. Le mélange du propre & du *figuré*, fait quelquefois un agrément. Id.

Ce style figuré, *dont on fait vanité,*
Sort du bon caractere & de la vérité :
Ce n'est que jeu de mots, qu'affectation pure ;
Et ce n'est point ainsi que parle la nature. Mol.

Les termes *figurés* ont meilleure grace que les autres, & ils sont l'ornement du discours ; ils touchent plus, parcequ'on y est moins accoutumé, & qu'ils attribuent plus aux choses où ils sont liés, que ne font les termes propres & naturels. Bouh.

Figuré, en termes de Blason, se dit du soleil sur lequel on exprime la figure du visage humain. Il se dit de même des tourteaux, des besans, & autres choses sur lesquelles la même figure paroît, comme seroit un miroir. Gamin porte de gueules à trois besans d'or *figurés* chacun d'un visage humain.

☞ FIGURISME, s. m. Secte des Figuristes, doctrine des Figuristes. Le *Figurisme* est le plus pur Fanatisme qui fut jamais.

☞ FIGURISTE, s. m. & f. Nom de secte. *Figurista.* Celui qui explique des événemens présens par des figures & des symboles.

F I L.

FIL s. m. *Filum.* Petit corps long & délié, ressemblant à une ligne, qu'on fait en tortillant des matières molles & douces, comme du chanvre, du lin, du coton, du poil, de la laine, & de la soie. Ainsi on dit, Une poignée de *fil* d'Epinay, qui est fort blanc & délié, & propre à coudre. On le fait à Epinay, Bourg situé entre Anvers & Malines. Le *fil* de Malines, & celui de Bayonne sont fort déliés, & servent à faire de la dentelle. Un écheveau de gros *fil*, de *fil* de chanvre, de lin, d'étoupe. Du *fil* retors, *fil* écru, *fil* de poil de vache, de cheval. Une bobine, un peloton, une aiguillée de *fil*. Du *fil* d'arbalête. Du *fil* de chainettes. Toutes les toiles, étoffes & broderies, se font de plusieurs *fils* diversement tissus, ou mêlés ensemble. Le *fil* à marquer, qu'on appelle aussi *Filpers*, doit être teint avec Inde, ou indigo.

Fil de carret, est un *fil* de chanvre, de grand usage sur la mer, qui est tiré d'un des cordons de quelques vieux cables coupés par piéces, dont on se sert pour raccommoder les manœuvres.

Fil, se dit aussi de ces parties des métaux qui se façonnent & s'étendent en une longueur fort menue & déliée, en les passant par des trous fort étroits qu'on nomme *Filières*; comme du *fil* d'or & d'argent, du *fil* de fer. Une demi-once d'argent passé par la filière, s'étend jusqu'à cent toises & plus.

☞ Fil d'Albâtre, s. m. Gros *fil*, ou menue ficelle de chanvre, dont les Ferrandiniers, & autres Ouvriers qui travaillent de la navette, se servent à faire cette partie de leur métier, qu'ils appellent des fourches, ou arbalêtes.

☞ Fil de chaînette. Gros *fil*, ou menue ficelle, dont les Tisserans font cette partie de leur métier qu'ils nomment des *chainettes*, à cause qu'elles servent à lever ou baisser les *fils* de la chaîne, à travers desquels ils lancent la navette.

☞ Fil a Gargouche, ou a Gargousse. Terme de Marine, qui signifie du *fil* de chanvre ordinaire, qui sert à coudre les gargouches, qui sont des morceaux de parchemin, ou de gros papier, dans lesquels on renferme ce qu'il convient de poudre pour la charge de chaque canon.

☞ Fil de lisse. C'est une espèce de *fil*, ou de ficelle médiocrement grosse, dont les Ouvriers qui travaillent de la navette se servent à monter leur métier, & à en faire ce qu'ils appellent des lisses.

☞ Fil à mèche. Terme de Chandelier. On appelle *fil à mèche* dans la fabrique de la chandelle moulée, un petit morceau de panne, ou *fil* à Tisserand, environ d'un pouce de longueur, plié en double, & lié par le bout. Il sert à deux usages : premiérement, pour placer la méche au milieu du moule, quand on la tire avec l'aiguille ; & en second lieu, pour l'attacher au crochet du culot.

☞ Fil de mosche. C'est une sorte de *fil* d'étoupe de lin, peu tors, tantôt fin, tantôt gros, qu'on a mis en écheveau ; & qu'on a fait ensuite blanchir, en le faisant passer par la lessive, & sur le pré.

☞ Fil de Sayette. C'est de la laine filée, qui vient de Flandres, & particuliérement du bourg de Turcoing, & de quelques villages voisins.

☞ Fil suivable. Terme en usage dans la Sayetterie d'Amiens. Il signifie des laines dont le filage est égal.

☞ Fil de voile de tré, ou trévier. C'est, en termes de Marine, un *fil* de chanvre, & gros comme le ligneul des Cordonniers, dont on se sert à coudre les voiles.

☞ Fil en Maçonnerie & Menuiserie. 1°. Dans la Maçonnerie, c'est une veine qui coupe une pierre, ou un marbre. 2°. C'est dans le bois le sens du bois considéré par la longueur de sa tige : c'est pourquoi on appelle bois de *fil*, celui qui est employé plus long que large.

☞ Fil de pieux. C'est un rang de pieux équarris, & plantés au bord d'une rivière, ou d'un étang, pour retenir les berges, & conserver les chaussées & turcies d'un grand chemin. Ce *fil de pieux* est ordinairement couronné d'un chapeau arreté à tenons & mortaises, & attaché avec des chevilles de fer.

☞ Fil ras, ou tors. Il se fait au fuseau, ou au petit rouet, avec de la laine peignée, & sert à faire l'étaim, ou estame, ou chaîne qui est le fond des petites étoffes.

☞ Le Fil doux se fait au grand rouet avec de la laine cardée, & se nomme trame, ou enflure.

☞ Le Fil de la chaîne des draps se nomme communément *fil de velours*, parcequ'étant de laine cardée comme la trame, il se fait aussi au grand rouet ; mais avec la précaution de croiser la corde du rouet, ce qui produit deux avantages : l'un de faire un *fil* un peu plus tors & plus résistant ; l'autre de donner à ce *fil* un sens au tour, différent de celui de la trame, afin que l'un & l'autre feutrent mieux à la foulerie.

☞ Fil de Turquie. C'est ce qu'on nomme en France Laine de chevron, c'est-à-dire, du poil de chèvre filé.

On dit des finesses grossiéres, qu'il est aisé de découvrir, qu'elles sont cousues de *fil* blanc.

Fil d'archal, s. m. Menu *fil* de fer, ou de laiton, passé par la filiére. Les cordes de clavessin, de psaltérion, sont faites de *fil d'archal*, de fer, ou de cuivre. Quand on veut lier fortement une chose, on le fait avec du *fil d'archal*.

Ce mot vient de *filum*, & d'*aurichalcum*, qui signifie maintenant *Laiton*, & qui ne s'entend pas de ce métal imaginaire, plus précieux que l'or, que les Anciens ont appellé *Airain de Corinthe.* Voyez M. Ménage.

On appelle aussi le *fil* des araignées, ces corps déliés dont elles font leurs toiles.

Un *fil* de perles, est un collier de perles enfilées ensemble pour mettre sur la gorge. M. l'Abbé Fleury, dans son Hist. Ecclés. L. V. p. 56. a dit filet de perles : Je ne sçais (dit Tertullien, dans son second Livre des ornemens des femmes) si les mains accoutumées à des bracelets, pourront souffrir les menottes ; si une jambe ornée de bandelettes, s'accommodera des entra-

ves ; je crains qu'une tête si chargée de *filets* de perles & d'émeraudes, ne donne pas de place à l'epée. Fleury. On n'a trouvé filet de perles qu'en cet Auteur.

Fil, se dit aussi de ce qui va en droite ligne, comme du *fil* étendu. *Linea, amussis.* Ainsi on dit, qu'une rue, un chemin, une rivière, vont le droit *fil*, quand ils sont dans un même alignement. Couper une étoffe de droit *fil*. Dans la pierre, & dans le marbre, le *fil* est une veine qui les coupe. Dans le bois, le *fil* est le sens du bois considéré par la longueur de sa tige ; & on appelle bois de *fil*, celui qui est employé plus long que large. On dit aussi, Aller au *fil* de l'eau; pour dire, au milieu, au courant de l'eau, parcequ'elle va droit ordinairement, si elle ne trouve quelque obstacle.

Fil, se dit aussi de ce qui est délié & tranchant. *Acies.* On a passé tous les vaincus au *fil* de l'épée. Ces couteaux sont de bon acier; mais il les faut passer sur la pierre pour leur donner le *fil*. Il faut à tous coups donner le *fil* à une faux, à un rasoir.

Fil, se dit figurément en choses morales. *Series, filum.* Le *fil* d'un discours, d'une narration, la suite droite & naturelle des parties qui composent un discours. Il faudroit interrompre le *fil* des affaires de l'Asie. Vaug. On dit aussi, le *fil* d'une affaire, en parlant du train naturel d'une affaire qu'on examine par ordre. On voit mieux le *fil* & la liaison des choses. Ablanc. Dans les affaires il faut aller de droit *fil* ; c'est-à-dire, y agir sincérement, aller droit en besogne. On dit, Aller de droit *fil* au Roi ; pour dire, S'adresser directement au Roi sans l'entremise d'autre personne. On dit, Donner le *fil*, pour dire, Farder, ou embellir une chose, pour la mettre en état de plaire, ou d'être vendue, comme on fait aux couteaux qu'on expose en vente.

On dit aussi figurément, que les Parques tiennent dans leurs mains le *fil* de nos jours. Bens. Mais il est plus de la Poësie, que de la Prose. *Filarium sororum.*

On dit proverbialement, Conter quelque chose de *fil* en aiguille ; pour dire, la conter par ordre, sans en omettre aucunes circonstances: & Tomber de *fil* en aiguille, c'est-à-dire, d'un propos en un autre. On dit qu'on a bien donné du *fil* à retordre à quelqu'un ; pour dire, qu'on lui a donné bien de la peine & de l'embarras. On dit aussi, qu'il faut fournir de *fil* & d'aiguille à quelqu'un ; pour dire, qu'il lui faut fournir tous les outils & matériaux, ou toutes les choses dont il a besoin. On dit encore, que du beurre est jaune comme *fil* d'or ; pour dire, qu'il est fort jaune.

Fil, en termes de Marine, se dit d'une longue piéce de bois endentée en dehors, & assez semblable au *filaret*, dont le nom est un diminutif de celui de *fil*, qui est une piéce plus grosse que le *filaret*.

FILACTÉRE. Voyez PHILACTÉRE, & FILATIRE.

FILADELFE, (S) ou SAN FILADELFO. Voyez PHILADELPHE.

FILADIÉRE, s. f. Petite barque à fond plat, qui ne navige que sur les riviéres. *Lembus minor.*

FILAGE, s. m. Maniére ou travail, action de filer les laines, fils, ou soies, *Fili ducendi ratio.* Le *filage* de la laine destinée pour faire la chaîne d'une étoffe est différent de celui de la trame. On paie tant pour le *filage*.

☞ Filage du Tabac. C'est la maniére de le mettre en corde. En Guienne, il se cultivoit & se fabriquoit autrefois quantité de tabac. Il y a trois *filages* du tabac sans côtes ; sçavoir, le prim-*filage*, le moyen *filage*, & le gros *filage*.

☞ FIL-AGOR, s. m. ou SEIZAINE, s. f. C'est ainsi que les Cordiers & les Emballeurs appellent une sorte de corde, de la grosseur d'une menue plume à écrire, composée de trois fils de chanvre bien cablés, ou tortillés ensemble, qui sert ordinairement à corder des ballots & paquets de marchandises, ou de hardes & meubles.

☞ FILAGORE, s. f. Terme d'Artificier. C'est une ficelle faite exprès pour étrangler les cartouches, de grosseur proportionnée à ceux qu'on veut étrangler.

FILAMENT, s. m. *Filamentum, fibra tenuis, subtilis.* Terme de Médecine, d'Anatomie, de Botanique, de Physique, qui se dit des menus filets qui composent le tissu des chairs, des nerfs, des peaux, des plantes & des racines. Il y a des fleurs & des plantes qui ont des *filamens* : les gousses des pois ont des *filamens* qu'on leur ôte, quand on veut les cuire avec leurs gousses. Cette feuille de myrthe sert dans les dissections, quand on veut séparer des membranes, ou des *filamens*. Dionis. La Fougére, arbre à pinules dentelées, a de très-petites fleurs grises, composées d'une seule feuille creuse, comme une petite coupe hémisphérique, & pleine de quantité de très-petits *filamens* gris. Plumier.

Ainsi, c'est un abus de ne pas retrancher
Ces petits filamens *où l'on n'ose toucher.* Perault.

☞ Filaments, s. m. pl. Terme de Conchyliologie. *Cirri.* Ce sont les soies qui sortent des glands, des moules, des pinnes marines, & des conques anatiféres. C'est aussi un terme de Botanique, & il s'entend des filets, ou mains par où certaines plantes rampantes se prennent & s'attachent à ce qui est près d'elles, comme la vigne, le lierre, &c.

On dit d'une chose entiérement détruite, qu'il n'en reste pas un *filament*.

FILAMENTEUX, euse, adj. Terme de Physiologie, & sur-tout de Botanique & d'Anatomie. Qui est composé, rempli de filamens. ☞ Une substance *filamenteuse* connue sous le nom de coton. Frézier. Une matiére tartareuse & *filamenteuse*. Du Verney, *Ac. d. Sc.* 1703. *Mem. p.* 20.

FILANDIÉRE, s. f. Femme ou fille dont le métier est de filer. *Fili artifex.* Une habile *filandiére*. C'est aussi un terme poëtique que nos vieux Poëtes donnoient pour épithéte aux Parques, qu'ils s'imaginoient présider à la vie, & en filer le cours: de sorte qu'ils disoient pour souhaiter une vie heureuse à quelqu'un ; que ses jours soient filés d'or & de soie. On le dit encore, comme on le verra au mot FILER.

☞ *Mens, & va-t-en de ce pas*
Haranguer les Sœurs Filandiéres. La Font.

FILANDRE, s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe qui a ses panaches très-fins, d'un beau pourpre sur du blanc. Morin.

FILANDRES, s. f. pl. Terme de Marine. Ce sont des herbes de mer qui s'attachent sous le vaisseau, & qui retardent son cours.

Filandres. Maladie d'oiseau de Fauconnerie, filamens de sang caillé & desséché, après la rupture violente de quelques veines, qui se figent en guise d'aiguilles, & lui travaillent le corps, les reins, & les cuisses. *Aculei sanguinei.*

Filandres, sont aussi des vers fort déliés qui incommodent fort les oiseaux dans le gosier, autour du cœur, du foie & des poumons, & qui leur sont quelquefois nécessaires quand ils sont pleins, parcequ'ils dévorent les superfluités de telles parties. *Accipitrarii viscerum vermiculi.* Il y a quatre espéces de ces *filandres*, ou petits vers. L'une est en la gorge de l'oiseau, l'autre au ventre, l'autre aux reins, la quatrieme est nommée Aiguilles, qui sont pareillement des vers très-petits. Les signes de la premiére espéce de *filandres* sont que l'oiseau baille souvent, frotte ses yeux & son aile, grate ses narilles ; & lorsqu'il est pû, & que les *filandres* sentent la chair fraîche, elles se remuent tellement que l'oiseau tâche de les jetter dehors ; & en ouvrant la bouche de l'oiseau vous les appercevrez facilement. La cause d'où procédent les *filandres*, sont les mauvaises humeurs qui s'engendrent au corps de l'oiseau par mauvais past. Ces *filandres* montent au gosier de l'oiseau jusqu'au conduit de l'haleine, & le piquent en cet endroit & au cerveau. Pour y donner remède, il faut broyer de la menthe ; & le jus ôté, mêlez le marc avec vinaigre, & le donnez à l'oiseau, la mettant dans de la chair de poussin ; ou bien, prenez bois de rue bien gros, & y faites un petit creux, & le remplissez d'eau, puis mettez cette rue dessus les charbons ardens l'espace de demi-heure, jusqu'à ce qu'elle soit bien cuite ; & si l'eau sort, ou tombe, ou diminue, remplissez le petit creux d'autre

d'autre eau, puis prenez cette eau & tout le jus de la rue bien épreinte, & y mêlez de poudre de safran la quantité d'un gros pois; trempez dans cette eau la chair du past de l'oiseau, & lui en donnez demi-gorgée; & si il fait difficulté de la manger, gardez-là jusqu'à ce qu'il ait appétit, puis vous la lui presenterez de rechef, & continuerez cette recette trois ou quatre jours; ou bien, trempez son past en eau de soufre & suc de grenade.

L'oiseau vous donnera connoissance qu'il a des *filandres* dans le corps, lorsqu'il fera ceci, crac, crac, & quand il serre votre poing, quand vous le portez le matin, & fait semblant de se coucher dessus, qui est un signe évident que les *filandres* le tourmentent beaucoup, & est en danger de mort; il plume aussi son ventre, & vous verrez en sa cure vers, ou chair rouge, qui n'est autre chose que vers. Pour les faire mourir, faites de la poudre de lentilles des plus rousses, & mêlez-y un peu moins de poudre de vers, & les délayez dans du miel, & en faites une emplâtre; après, plumez le ventre de l'oiseau, & l'y mettez; puis faites du jus de rue & de feuille de pêcher, avec lequel mêlez poudre de vers & emplâtre, & la mettez sur les reins de l'oiseau, lesquels seront plumés auparavant; & vous renouvellerez l'emplâtre par cinq ou six jours; mettez ensuite dedans un boyau de poulet de la Thériaque, poudre d'aloër & poudre de vers; & liez le boyau par les deux bouts, & les faites avaler à l'oiseau, & trempez la chair de son past en jus d'herbe verte de froment.

Quand l'oiseau plume souvent ses cuisses, c'est signe qu'il y a des *filandres*; la cause vient de ce qu'il s'est trop débattu sur la perche, ou sur le poing, & s'est rompu quelque veine des cuisses. Il faut curer l'oiseau, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, & laver ses cuisses de jus de rue, & d'autres herbes qu'on a dit, avec poudre de vers, & mettre dessus le marc de ces herbes.

Le safran fait mourir les *filandres*. La poudre aux vers est bonne pareillement contre les *filandres*. La blanche aloine appaise les *filandres*, & donne aussi appétit à l'oiseau. La verveine appaise aussi les *filandres*. Les feuilles de pêcher sont encore bonnes contre les *filandres*.

M. Ménage prend aussi *filandres* pour certains crêpes qui volent en l'air, & qu'on nomme ainsi, parcequ'ils ressemblent à des filets.

Les *filandres* sont des crêpes qui tombent de l'air, & s'attachent sur les voies d'une bete, ce qui les fait connoitre vieilles. SALNOVE.

☞ FILANDRES, signifie encore certains fils blancs & longs qui volent en l'air dans les beaux jours d'Automne, & qui s'attachent aux haies, au chaume, aux herbes, &c.

☞ FILANDREUX, EUSE, adj. Terme d'Oculiste. Une cataracte *filandreuse*. Elle est ainsi nommée, parcequ'en l'abattant il paroit que ce sont des filets que l'aiguille tire toujours, sans en trouver la fin. S. YVES. Cet Oculiste croit qu'il est impossible de guérir cette cataracte par l'opération, & que l'on ne sçauroit rompre ces filamens.

☞ FILARDEAU, s. m. Petit Brocheton qui n'est bon qu'à frire. Il se dit aussi d'un jeune arbre de haute tige & droit.

FILARDEUX, adj. Est une épithète que les Maçons donnent aux pierres, lorsqu'elles ont des fils, & ne sont pas également pleines. *Filorum plenus.*

FILARET, s. m. Terme de Marine. Les *filarets* sur les Galères sont des piéces de bois qui forment une espéce de balustrade; ils sont posés horisontalement, & portent sur d'autres piéces de bois posées perpendiculairement comme des poteaux, ou des balustres. *Filaret* de la rambade, *filaret* du bastion de retranchement, *filaret* de la bande, *filaret* de la planche pour entrer en galère, *filaret* des espales, *filaret* du couroir, *filaret* de rougeole, *filaret* de Batailloles de fer à la bande, *filaret* pour la croix des rambadetes.

FILASSE, s. f. Filamens qu'on tire de certaines plantes, comme en France, du chanvre, du lin, des orties, pour après, être battus & préparés, les mettre en une quenouille, & en faire du fil. *Filum depexum, flos lanæ carminatæ.*

On dit figurément des viandes insipides, ou qui se tirent par longs filets, que ce n'est que de la *filasse*.

☞ FILASSIER, s. m. Ouvrier qui donne les derniéres façons aux filasses, après que le chanvre a été grossiérement concassé par l'instrument qu'on nomme Brie en Normandie, & Brayoire en d'autres endroits. On appelle aussi *filassier*, celui qui fait négoce de filasse.

FILATIRE. Vieux mot qui signifioit reliquaire.

Ne filatire, *ne crucifis doree.*

Roman de Guarin le Loreain, Du Cange, vingt-sixiéme Dissertation sur le Joinville, pag. 310. Ce mot vient de *Phylacterium*, φυλακτήριον. Dans un ancien compte d'Etienne de la Fontaine, Argentier du Roi, de l'an 1352. on trouve le mot de *filatière*, mais c'est dans un autre sens. *Le fourrail de quinze* filatières *qui sont armoiées aux armes d'Espaingne & de Bourbon*; & dans un autre endroit du meme compte, *Pour la Chambre de Monseigneur le Dauphin, ou il a grant coustepointe, & un chevreciel, qui fait demi ciel ouvré de mesmes la coustepointe, & ou milieu a une* fillatière, *ou son tymbre est armoié de ses armes.*

FILATRE, s. m. ou, comme l'écrit Nicot, *filiastre*, est ce qu'on appelle maintenant beau-fils. *Privignus.* Voyez FILLATRE.

FILATRICE. Terme de Marchands. C'est une espéce de fleuret ou de padoue, qu'on appelle en quelques endroits *filoselle*. *Filum sericum crassius.*

☞ FILATTIER, s. m. FILATTIÉRE, s. f. Ouvrier & Ouvriére qui filent cette sorte de lame, que l'on nomme à Amiens fil de sayette.

☞ FILATTIER, signifie aussi un Marchand qui fait le commerce de fil de sayette.

FILBERT, s. m. Nom propre d'homme. *Filibertus*, & non pas *Philibertus*. BAILLET, au 20e *d'Août*. Saint *Filbert* étoit né dans l'ancienne ville d'Eause, autrefois métropole de la troisiéme Aquitaine, que nous appellons Gascogne, & dont le siége avec la dignité a été transporté à Auch. ID. Il étoit fils de Filibaud Evêque de Vic, & fut premier Abbé de Jumiéges & de Nermoutier au neuviéme siécle. Voyez D. Mabillon, *Act. Sanct. Bened. Sec. II. p.* 818. *&c.*

FILE, s. f. Longue suite de personnes, ou de choses, principalement de celles qui sont disposées en droite ligne. *Ordo, series.* Il y avoit une longue *file* de maisons dans cette rue, une longue *file* de chambres dans cet appartement, d'arbres dans cette allée, de Prêtres à cette procession.

D'où vient ces embarras, ces carrosses de file ?
Quel spectacle nouveau fait accourir la ville? VILL.

Vingt carrosses bientôt arrivant à la file,
Y sont en moins de rien suivis de plus de mille. DESPR.

FILE, en termes de guerre, est une ligne que font les soldats placés l'un devant l'autre, qui composent la hauteur d'un bataillon, qui est ordinairement de cinq pour l'infanterie, & de trois pour la Cavalerie. *Versus, series porrecta.* On dit, Serrer les *files*; pour dire, les mettre plus près. Doubler les *files*; pour dire, doubler la hauteur d'un bataillon, & en diminuer le front de moitié. ☞ Ce qu'on appelle & ce qui forme les rangs, sont plusieurs *files* mises à côté les unes des autres sur plusieurs lignes. Lorsqu'il y a plusieurs soldats rangés à côté les uns des autres sur une seule ligne, cela s'appelle haie. Le premier rang se nomme chef de *file*, parcequ'il est à la tête des *files*; le second rang se nomme serre demi-*file*, parcequ'il est positivement derrière les premiéres, & serre la moitié du bataillon, qui est ordinairement mis en bataille sur quatre rangs de hauteur. Le troisiéme se nomme chef demi-*file*, parcequ'il est le chef de la moitié des *files* du bataillon; & le quatriéme serre-*file*, en ce qu'il serre toutes les *files*. Communément on se sert des termes les plus usités, qui sont premier, second, troisiéme, quatriéme rang; mais l'on commande aussi quelquefois par chef de *file*, serre de *file*, chef demi-*file*, & serre-*file*. BOMBELLES.

Après

Après eux d'Aspremont, Sainte Maure & Joinville,
De leurs bandes suivis, arrivent à la file.
P. Le Moine.

Chef de *file*, c'est le soldat qui est à la tète de la *file*. Serre la *file*, celui qui est à la queue : Chef de demi-*file*, celui qui est le premier quand le bataillon est divisé en deux.

On dit, Aller à la *file*; pour dire, un à un, l'un après l'autre. On va à la *file* adorer la croix, baiser les reliques.

Fils a file, adv. File après file. Défiler *file à file*.

☞ FILÉ D'OR, FILÉ D'ARGENT, f. m. Ce qu'on appelle du *filé d'or*, ou du *filé d'argent*, n'est autre chose que de l'or ou de l'argent trait, qu'on a écacbé, ou mis en lame très-mince & très-flexible, qu'on a ensuite filé sur la soie, ou sur du fil de chanvre ou de lin.

☞ Filés-rases, Filés-mols. Ce sont les deux premiéres espéces des lames filées, qu'on nomme fils de fayette.

FILEA, f. f. Cap de la Romanie, dans la Turquie d'Europe. *Philia*. Il s'avance dans la mer Noire près de Finopoli, & de l'embouchure de la riviére de Delcon.

FILER, v. act. Réduire de la filasse en fil. *Nere; fila ducere, torquere*. On le dit aussi de l'étaim, ou laine, de la soie & autre chose dont on fait du fil. Ce fil est *filé* bien délié. Les artisans appellent *filer sec*, quand ils *filent* de la laine qui a été auparavant dégraissée avec du savon noir.

Filer, se dit aussi des vers à soie, quand ils tirent la soie de leur estomac; & des araignées qui font leurs toiles.

On dit poëtiquement, que les Parques *filent* nos jours, qu'elles les *filent* d'or & de soie pour ceux qui jouissent d'une vie heureuse. Les Parques *filent* notre vie. Ablanc. Il reste encore à la Parque de quoi *filer*. Boil. C'est-à-dire, Il me reste encore quelques années de vie. *Dum superest Lachesi quod torqueat*. Juven.

Mettons fin à des jours que la Parque elle-même,
A pitié de filer. Malh. des jours.

Dont les mains de l'Amour devoient filer *le cours*. Vill.

C'est dans ce beau séjour que mon esprit tranquille
Met à profit les jours que la Parque me file. Boil.

☞ On dit aussi *se filer* des jours : l'expression est poëtique, elle a quelquefois beaucoup de grace dans la prose. Ils *filent* tranquillement leurs jours dans une molle oisiveté. *Mercure, mois de Mars* 1734.

C'est-là, que toujours ignoré,
. . . .
. . . .
Et que vous cachant aux Mortels,
Votre ame innocente & paisible
Se file *des jours éternels*. De Villiers.

On le dit aussi poëtiquement & métaphoriquement d'autres choses.

Leurs cimiers s'élevoient de panaches couverts,
Plus blancs que les flocons que filent *les hivers*.
P. Le Moine.

Ménage dérive ce mot de *filare*, que les Auteurs de la basse Latinité ont employé en cette signification de *filer*. Mais sans aller au verbe *filare*, les Latins ont dit *filum*; & cela nous suffit.

☞ Au Breland, on appelle *Filer*, ne mettre au jeu précisément que ce qu'on est obligé d'y mettre. Il faut *filer* quand on est en malheur. Ac. Fr.

En termes de Marine, on appelle *Filer*, ou *Larguer* les manœuvres, quand on lâche les cordes ou cables qui les soutiennent. *Rudentes laxare. Filer l'écoute*, c'est la faire sortir du vaisseau au gré du vent. On dit, *filer* le cable qui tient l'ancre, quand on lâche suffisamment pour tenir le vaisseau en état. On dit aussi *filer* le cable bout pour bout, lorsqu'on lâche & qu'on abandonne tout le cable avec l'ancre, & lorsqu'on n'a pas le loisir de le lever. Dans ce sens on dit d'une personne qui a pris la fuite, Il a *filé* le cable : ce n'est qu'en badinant. Nous *filames* quarante brasses de sonde sans trouver fond. Frézier.

☞ Filer le plomb. Terme de Vitrier. C'est tirer de petits lingots de plomb à travers la machine que les Vitriers appellent un Tire-plomb, pour les applatir & y faire des deux côtés ces rainures, qui servent à tenir & enchasser le verre, particuliérement celui qu'on emploie à faire des paneaux de vitres.

Filer, est aussi un terme de Cirier. C'est faire passer la bougie par les trous des filiéres. *Filer* de la bougie.

☞ Filer le lumignon. Terme de Cardeur. C'est tordre cette grosse meche de fil d'étoupes de chanvre, que les Marchands Epiciers-Ciriers mettent dans les flambeaux de poing, & qu'ils appliquent le long du bois des torches.

Filer, se dit aussi par les Tonneliers, pour, Descendre du vin dans la cave avec des cables & un poulin. *Filer* du vin.

☞ Filer le tabac. C'est le réduire en corde pour en faire des rôles. On dit aussi corder & torquer.

Filer, se dit neutralement des choses onctueuses qui s'épandent en longs filets continus; comme, le fromage d'Auvergne mis en soupe *file*, ou fait de grands filets. Ce syrop *file*, c'est une marque qu'il est cuit. Ce vin *file*, c'est un signe qu'il est gras.

Filer, signifie encore, Aller à la *file* l'un après l'autre. Les troupes *filent* du côté d'Italie. Ils *filoient* sur les flancs pour éviter l'embarras. Ablanc. Le bagage *filoit* derriére. Id. La presse é oit grande à cette porte, elle a été un quart d'heure à *filer*. Il y avoit un grand embarras sur ce pont; mais les carrosses commencent à *filer*.

Filer. Tirer quelque chose en long, comme si c'étoit du fil; ou lier une chose, en y melant quelque autre chose, en la faisant cuire, en l'accommodant de telle sorte, qu'elle puisse s'allonger, & être tirée en long. *Filer* de la pâte, c'est une maniere de préparer la pâte pour en faire un mets : on y mele des œufs, du fromage, &c. on la fait cuire dans un poëlon, on la *file*, puis on la fait frire. *Filer* de la pâte, se dit aussi simplement de toute sorte de pâte qu'on allonge comme un lacet ou une petite corde, afin de faire différentes figures.

Filer, signifie encore, Tirer en longueur, ou ménager & donner par le menu. *Ducere*. Il faut *filer* cette affaire. Il faut faire *filer* ce peu d'argent que j'ai, jusqu'à ce qu'il en vienne d'autre.

On dit encore, *Filer* doux; pour dire, Se taire, obéir avec soumission devant un plus fort que soi. Se retirer sans bruit, ne point faire d'éclat. Ce terme est bas.

Ah! qu'il fit bien ce drôle de filoux,
Ce voleur contrefait en acheteur de soie,
De s'en aller en filant doux,
Après avoir manqué sa proie.

Filer la Carte. Terme de Bonneteur, ou de filou. Ce n'est pas, comme on l'a dit dans la premiére édition de ce livre, tirer doucement les cartes & l'une après l'autre, pour profiter de l'avantage de la connoître par l'envers. Au contraire, les Bonneteurs *filent* si vite la carte, que l'œil ne peut rien appercevoir. *Filer* la carte est donc retenir une carte marquée pour se la donner, au lieu de la donner à sa partie, à son adversaire à qui elle tomboit selon l'ordre naturel. *Cartam subducere*. Au Piquet, les filoux marquent les as, & lorsqu'ils les voient tomber en partage à leur partie, ils les retiennent avec le doigt, & en donnent subtilement deux autres; c'est-là filer la carte.

On dit proverbialement, qu'un homme *file* sa corde; pour dire, qu'il fait de méchantes actions. On dit aussi, qu'un homme *file* le parfait amour; pour dire, qu'il cajole une femme dans les formes. On dit aussi aux femmes qui se veulent mêler des choses qui regardent le soin des hommes, Allez-vous-en *filer* votre quenouille. Du temps que Berthe *filoit*, c'est-à-dire, au

au vieux temps. On trouve encore dans une ancienne chartre, que Berthe mere de Charlemagne *filoit* elle-même pour orner les Eglises, *filabat*. De-là est venu le proverbe.

Filé, ée, Part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe. Du lin *filé*, de la soie *filée*, de la pate *filée*, &c. Des œufs *filés*, sont des œufs battus, cuits avec du sucre, du vin blanc; ils se servent en pyramide, comme la pate *filée*.

> *Vos jours* filés *d'or & de soie*
> *S'écouleront tous dans la joie.* P. du Cerc.

☞ Filé, ée. Allongé, affilé. *Acutus, a, um.*

☞ *Nez bien* filé, *orné de bonnes graces.* Marot.

☞ FILERIE, s. f. Endroit où l'on file le chanvre pour en faire des cordes. *L'Art de la Corderie perfectionné.*

☞ FILERIA, s. m. Petit arbrisseau dont on fait des palissades dans les jardins. Cet arbrisseau est sous l'orthographe de *Phillyrea*; mais tout le monde n'est pas en état de l'aller chercher là, d'autant plus que la plûpart des Auteurs disent & écrivent *fileria*. Il falloit au moins mettre *fileria* avec un renvoi à *phillyrea*. On dit cependant plus communément *filaria*.

FILET, s. m. Diminutif de *fil*, qui signifie un fil délié. *Tenue filum.* Il voyoit une épée sur sa tete qui ne tenoit qu'à un *filet*. L'Abbé Fleury a dit *filet* de perles, pour *fil* de perles. Voyez FIL.

Filet, est quelquefois au contraire augmentatif; & c'est un gros *fil*, ou une ficelle dont on fait des réseaux.

Filet, se dit aussi de ces réseaux qui sont faits de *filet* pour prendre du poisson, comme les trubles, seines, éperviers, tramails, &c. ou pour la chasse, comme les tirasses, traineaux, cordelettes, rets, pochettes, boursette ou bourse, &c. *Rete.*

> *Qu'un fier sanglier dans sa rage*
> *Des chiens, des* filets *se degage.*
> Nouveau choix de vers.

On s'en sert aussi pour retenir les balles dans les jeux de paume. Il a donné dans les *filets*.

☞ On dit figurément, lorsqu'on a enveloppé & pris plusieurs personnes tout à la fois: Voilà un beau coup de *filet*. Ac. Fr.

Filet, se dit aussi figurément pour piéges, embûches. *Insidiæ.* Seigneur, faites que j'échape des *filets* que mes ennemis m'ont tendus. Port. R. On le dit aussi de tous les petits artifices que le sexe met en usage pour inspirer de l'amour aux hommes.

> *Jeunes beautés en vain tendent* filets;
> *D'être indolent chacun se félicite.* Des-H.

On le dit figurément des agrémens qui gagnent, qui engagent.

> *Il est prompt à promettre, à donner il est prompt;*
> *Rien n'échape aux* filets *que les Graces lui font.*
> P. Le Moine.

Filet de Merlin, est un terme de Marine. Il sert à ferler les voiles dans les marticles.

On appelle aussi *filets*, de petits fils ou filamens qui sont dans les chairs, dans les plantes. Cette viande est trop cuite, elle s'en va toute par *filets*.

On met des *filets* d'or sur les livres qu'on relie proprement. On met pareillement des *filets* d'or sur les ouvrages d'Architecture & de Menuiserie.

Filet, se dit aussi de ce qui est menu & délié, en plusieurs occasions. *Stilla.* Comme, Cette source ne donne qu'un *filet* d'eau. Cette fontaine ne jette en l'air qu'un *filet*. On dit aussi faire un *filet* d'eau; pour dire, lâcher son urine: un *filet* de vinaigre; pour dire, un peu de vinaigre.

On dit aussi, un *filet* de voix; pour dire, une voix foible & délicate. La veine de ce Poëte n'est qu'un *filet*, elle ne coule que par gouttes; une élégie la met bien souvent à sec. G. G. Sarrasin dit au Duc d'Enguien,

> *A chanter tes fameux exploits,*
> *J'emploirois volontiers ma vie;*
> *Mais je n'ai qu'un* filet *de voix,*
> *Et ne chante que pour Sylvie.*

Filet, en termes d'Architecture, est un petit membre, ou ornement carré dont on se sert en diverses occasions, & qui accompagne, ou couronne une moulure plus grande. On l'appelle autrement *réglet*, ou *listeau*. Les Italiens l'appellent *lista* ou *listello*, bande, bandelette. On appelle encore, en termes d'Architecture & de Maçonnerie, *filets de mur*, les rebords qui se font au haut d'un mur mitoyen: s'il y a des *filets* des deux côtés, cela marque que le mur appartient à l'un & à l'autre voisin; s'il n'y en a que d'un côté, c'est une marque que le mur n'appartient qu'à celui du côté duquel sont les *filets*.

Filet, se dit aussi de la partie élevée de la vis qui régne autour de son cylindre, & qui entre dans les écrous. Quelquefois ces *filets* sont tranchans, & quelquefois carrés, comme dans les grands étaux de Serruriers.

Filet, en terme de Couvreurs, est la partie de la couverture qui aboutit contre le mur, & est couverte de platre; ce qui est compté pour un pied.

On dit figurément, un filet de vie; pour dire qu'un homme est valétudinaire, & que sa vie ne tient qu'à un *filet*; pour dire qu'il est entre les mains d'ennemis puissans, ou de gens cruels, & qu'il est sans cesse en danger de mort.

On le dit aussi des affaires. Son procès s'en va perdu, il ne tient plus qu'à un *filet*. Sa fortune s'en va ruinée, elle ne tient plus qu'à un *filet*. Cela se dit par allusion à l'histoire de Denys le Tyran, qui mit une épée pendante à un *filet* sur la tête de Damoclès.

Filet, en termes d'Anatomie, est l'extrémité du ligament membraneux qui est sous la langue, & qu'on appelle autrement le *frein*. ☞ Ce ligament est élastique, musculeux, couvert de la membrane qui tapisse l'intérieur de la bouche, & attaché au-dessus & au milieu de la partie saillante de la langue. On trouve souvent aux enfans nouveaux nés le *filet* si long, qu'il s'étend presque jusqu'au bout de leur langue; ce qui les empeche de pouvoir téter facilement. Pour y remédier on le coupe avec la pointe des ciseaux. Voyez Ménage.

Filet, en termes de Botanique, se dit de ces filets qui sont ordinairement placés dans le milieu de la fleur, comme on le voit dans le lis, dans la rose, & dans une infinité d'autres fleurs. Il y en a de deux sortes. Ceux qui soutiennent des sommets, s'appellent des Etamines; ceux qui n'en soutiennent point s'appellent simplement des *filets*.

☞ Filets de S. Martin, sont certains filamens qu'on voit dans les beaux jours d'Automne pendre aux arbres ou aux plantes, ou voler dans l'air. On les nomme *filets de S. Martin*, parceque c'est vers la fête de S. Martin qu'on en voit davantage. M. Huet dit que les Paysans les appellent les cheveux de la Vierge Marie.

On dit en termes de chasse, un *filet* de cerf, de sanglier: c'est le morceau de chair qui se coupe le long des vertébres du dos. Il y a grands *filets* & petits *filets*. Les grands *filets* sont la chair qui se leve au-dessus des reins du cerfs, & les petits *filets* se levent audedans des reins. Salnove. On dit aussi *filet* de chevreuil. Ce mot de *filet* a passé chez les Rôtisseurs & les Traiteurs, qui s'en servent ordinairement en parlant de cette partie des cerfs, des chevreuils, que les chasseurs appellent *Filet*.

On appelle à la Boucherie le *filet* de bœuf, la partie qui se leve sur le bœuf, depuis le haut du foie jusqu'au bas du col, le long de l'épine, & qui tient avec les hampes & l'onglet. Les Pâtissiers s'en servent; car il y a de la graisse & de la chair. On dit aussi *filet* de poisson; on en fait des salades aussi-bien que d'anchois.

En termes de Manége, *filet* est une petit bride dont l'embouchure est accompagnée de deux branches toutes droites avec une gourmette. On met les chevaux au *filet* pour les penser, pour les mener à la riviere. On

dit,

dit, Les tenir au *filet*, ou les tourner au *filet*; pour dire, les mettre entre deux piliers, leur tourner la croupe vers la mangeoire. Un *filet* à l'Angloise, est une embouchure fort menue & sans branches, dont on se sert en Angleterre, & qu'un nomme autrement *Bridon*.

☞ Filet, en termes de Chandelier, signifie une certaine quantité d'eau que l'on jette dans le suif lorsqu'il est en fonte, pour le faire revenir, c'est-à-dire, pour l'épurer & en précipiter les crasses.

Filet, dans quelques Coutumes, signifie un petit brochet, un brocheton. Les *filets* sont les petits brochets après leur naissance, lorsqu'ils sont formés.

Filet, en termes de Blason, *Taeniola*, est une espèce d'orle ou de bordure, qui ne contient en largeur que le tiers, ou le quart de la bordure ordinaire, qui est retiré en dedans, & qui est d'une autre émail que le champ de l'Ecu. Il régne tout autour en s'approchant de ses bords, comme un passement sur un manteau.

Filet, se prend aussi pour un trait qui se tire comme la barre de la pointe gauche du chef à travers l'Ecu, ainsi qu'une écharpe. On le met ordinairement sur les Ecus des Batards. Néanmoins on le voit souvent en bandes, en croix, en fasces, & en autre assiette; & il ne doit avoir que le quart de la largeur de la piéce. Ainsi quand cela arrive à la croix, on l'appelle *filet en croix*.

Filet, en termes de Monnoie, est la même chose que le cordon qui regne autour de la circonférence d'une espéce.

☞ Filets de Caragach. On nomme ainsi à Marseille & à Smyrne les meilleurs cotons filés qui se tirent du Levant. Ils viennent de Josephassar.

Enfin l'on appelle quelquefois *filet*, ou *fil*, une suite de choses rangées sur une même ligne, ou les choses mêmes ainsi rangées. *Series*.

On dit proverbialement d'un grand parleur, qu'il n'a pas le *filet*; pour dire, qu'il n'y a rien qui l'empêche de parler: qu'un homme est tombé dans les *filets* de quelqu'un; pour dire, qu'il est tombé dans les piéges qu'on lui avoit préparés: Qu'un Officier de Justice a fait un beau coup de *filet*; pour dire, qu'il a pris quelque chef de voleurs, ou plusieurs voleurs ensemble: qu'un homme nous tient au *filet*; pour dire, qu'il nous fait attendre, ou qu'il nous amuse de belles espérances; & par la même raison, Demeurer au *filet*, c'est attendre & demeurer sans rien faire. Etre au *filet*, c'est être à table sans avoir de quoi manger. Voyez Ménage.

Demeurer au *filet*, c'est manquer de mémoire, demeurer court en récitant quelque chose. Un Magistrat en prononçant une harangue qu'il avoit fait faire par un habile Avocat demeura au *filet*; & dit tout haut, Diable soit de l'Avocat, pourquoi me l'a-t-il fait si longue? De Vign. Marv.

FILÉTE, s. f. Nom d'une mesure de vin qu'on appelle dans quelques endroits du Languedoc *Fouillete*. Voyez FILLETTE.

FILEUR, euse, qui file, ou reduit en longs filets; & se dit tant du fil que de la soie, de l'or, du fer, des boyaux, ou autres choses qui se préparent en longs fils ou filets. *Apiator*, *artifex fili*.

FILEURE, s. f. Voyez FILURE.

FILEUX. Terme de Marine. Ce sont des crochets de bois attachés au vibord, qui servent à amarrer les manœuvres. On les appelle autrement *Taquets*.

FILIAL, ale adj. Qui appartient au fils, à l'enfant. *Filialis*. On doit avoir une obéissance *filiale* envers ses pere & mere. Les Théologiens distinguent ordinairement entre une crainte servile & une crainte *filiale*. Les plus scélérats peuvent avoir une crainte servile, une crainte d'esclave pour Dieu, ou du moins ce que les Théologiens appellent une crainte servilement servile; mais ils n'ont point une crainte *filiale* pour lui; c'est-à-dire, une crainte d'amour & de respect.

FILIALEMENT, adv. D'une manière filiale. *Ut filium decet*. On a quelquefois enjoint à des marâtres de traiter leurs enfans *filialement*.

FILIATION, s. f. Descendance de pere en fils. *Genus filiatio*. Dans la question de l'état d'une personne, il faut prouver la *filiation* par actes authentiques. On appelle aussi *filiations* les degrés d'une genealogie.

On le dit figurement des Eglises qui dependent les unes des autres par droit de patronage ou de fondation. S. Merri & S. Benoit sont de la *filiation* de l'Eglise de Paris. L'Abbaye de Chalivoi est de la *filiation* de Pontigni.

☞ FILICITE, s. f. Pierre figurée, imitant les feuilles de la fougére.

☞ FILICULE, s. f. *Filicula*. Plante qu'on met au nombre des capillaires, & dont il y a plusieurs espéces. Lémery en décrit seulement trois. La premiere pousse plusieurs petites tiges, ou plutôt des queues longues, menues, vertes ou noirâtres, soûtenant des feuilles semblables à celles de la fougere; mais plus petites, découpées beaucoup plus menu, molles, se fletrissant & se passant aisément, d'un goût douceâtre & un peu astringent. Sa racine est assez grosse pour la grandeur de la plante, fibreuse, de couleur verdâtre, comme celle du polypode, d'un goût doux astringent, entourée d'une mousse brune. La seconde ne diffère de la premiere qu'en ce qu'elle est plus petite. L'une & l'autre croissent dans les fentes des murailles humides, proche des fontaines & des vieilles citernes, & sur les rochers. La troisiéme espéce de *filicule* pousse plusieurs petites tiges à la hauteur de plus d'un demi-pié, fermes, dures, noires, portant des feuilles semblables à celles de la fougére; mais découpées fort menu, plus longues & plus larges que celles de la premiere espéce, crenelées, fermes, parsemées en dessous d'une espéce de poussiere, comme celles de la fougére. Sa racine est grosse, fibrée, douce & astringente au goût. Elle croit dans les terres humides, entre les buissons, sur les troncs des chênes. Toutes les espéces de *filicule* sont pectorales, apéritives, & propres pour la toux invétérée.

FILIÉRE, s. f. Est un morceau de fer, percé de plusieurs trous d'inégale grandeur, par où on tire & on fait passer l'or, l'argent, le cuivre & le fer, pour les réduire en fils si menus qu'on veut, comme on voit le fil d'archal, les cordes d'épinettes, & les fils d'or & d'argent, dont on fait les dentelles & les étoffes. *Lamina forata*, *tractilis*. La plus grande ouverture d'un trou de la *filiére*, par où entre le fil, s'appelle *pertuis*; la plus petite, par où il sort, s'appelle œil. Il y a plus de sept-vingt trous de *filiere*, par où il faut que le lingot passe pour porter le fil jusqu'au superfin. Les plus gros pertuis servent à tirer à l'argue. Les petits s'appellent *rats*; & les derniers s'appellent *prégatons*.

Filiére, en termes de Fauconnerie, est une ficelle d'environ dix toises, qu'on tient attachée au pied de l'oiseau pendant qu'on le réclame, jusqu'à ce qu'il soit assuré. *Retinaculus funiculus*, *resticula emissaria*. On l'appelle aussi *Créance* & *Tien-le-bien*.

Filiére, est aussi un instrument de Cirier. Il y a de même divers trous, les uns plus gros, les autres plus petits, au travers desquels on fait passer la bougie, lorsqu'on la veut petite ou grosse. Apprêtez la *filiére* pour filer la bougie.

Filiéres, est aussi un terme de Carrier, qui signifie les veines ou les crevasses par où l'eau distille, & qui interrompent les lits de pierre des carriéres.

Filiéres de comble, sont les pannes, ou piéces de bois qui portent les chevrons d'un faux comble de mansarde.

Filiéres. Ce sont encore des morceaux d'acier bien trempés, où il y a plusieurs écrous, dans lesquels on fait les vis. Les *filiéres* servent à faire les vis, comme les tarots à faire les écrous.

☞ Filiére double, s. f. C'est une *filiére* séparée en deux dans toute sa longueur, ensorte que chaque trou est coupé par le milieu de son diamétre; les deux piéces se rapprochant néanmoins, & se rejoignant par le moyen des vis qu'elle a aux extrémités. Les Arquebusiers s'en servent beaucoup.

☞ Filiére. Organe avec lequel l'abeille file de la soie.

☞ Filiére au figuré. Un Bel-Esprit a dit que Madame de Sévigné étoit en femme ce que La Fontaine étoit en homme, en prose ce qu'il fut en vers. Les lettres de l'une & les Fables de l'autre sont passées par la même *filiére* d'esprit.

Filiére,

FILIÈRE, en termes de Blason, se dit quelquefois du diminutif de la bordure, lorsqu'elle ne contient que la troisième partie de la largeur de la bordure ordinaire. *Striata reticula.*

FILIGRANE, f. m. Quelques-uns disent *filigramme*; mais l'usage est pour *filigrane*. Piéce d'orfévrerie d'or ou d'argent, travaillée délicatement en forme de petits grains, ou de petits filets. *Filatim elaboratum opus, argentum, aurum.* Ce cabinet est fort riche, & orné de plusieurs belles piéces de *filigrane*. Des corbeilles, des flambeaux de *filigrane*.

☞ FILIN, f. m. Espéce de serges qui se font en quelques endroits de la Généralité d'Orléans, particulièrement à Pithiviers; elles se font toutes de laine du pays.

FILIPENDULE, f. f. Plante qui est ainsi appellée, parceque ses racines ont quelques tubercules attachés à des fibres assez déliées, d'où elles pendent comme si elles ne tenoient qu'à un filet. Ses feuilles sont rangées sur une côte comme par paires, & entremêlées de quelques autres plus petites feuilles; elles ressemblent à celles de la pimprenelle; mais elles sont plus étroites, & découpées plus profondément. Sa tige est droite, haute d'un pied, ou d'un pied & demi; elle porte à son extrémité un bouquet composé de fleurs à six petites pétales blanches, d'une odeur douce & agréable. Ses semences sont applaties, ramassées en manière de tête, & rangées comme les douves d'un petit muid. La *filipendule* est fort diurétique & fort apéritive. On en recommande l'usage pour l'épilepsie. Sa racine est bonne pour les fleurs blanches & pour la dysenterie. C. Bauhin, l'appelle *filipendula vulgaris, an molon Plinii.* C. B. pin. 16.

FILIPPO DARGIRONE (SAN) Voyez PHILIPPE.

☞ FILLAGE, f. m. État d'une fille qui vit dans le célibat.

Craignez, peres, craignez les périls du fillage,
La vertu souvent
Fait naufrage
Avant que d'arriver au port du mariage.
Prevenez l'orage
Du temperament.
Craignez, peres, craignez les périls du fillage.
PASQUIN & MARFORIO *Méd. des mœurs, Théat. Ital.*

FILLÂTRE, f. m. Vieux mot, Fils du mari, ou de la femme, sorti du premier mariage de l'une ou de l'autre. *Privignus.* Nous avons appauvri notre langue dans ce mot. PASQUIER.

FILLE, f. f. Terme relatif, qui se dit d'une personne du sexe féminin, par rapport au pere & à la mere. *Filia.* La mere & la *fille* sont toujours ensemble. Pour ne point répéter ici plusieurs choses inutiles, voyez ce qui est dit sur les mots de FILS, de BEAU-FILS, de PETIT-FILS, &c. & l'appliquez au mot de *fille*, de *belle-fille*, de *petite-fille*, &c.

FILLE, se dit absolument de l'état de celle qui n'a point été mariée. *Virgo, puella.* Croyez-moi, ne préférez point le nom de *fille* sçavante à celui de femme raisonnable. P. COM. L'état des *filles* est un état de contrainte & de sujétion. M. ESP. Une jeune *fille*, qui s'ennuie de la discipline domestique, cherche à s'affranchir de ce joug par le mariage. BELL. Une vieille *fille* fait une ennuyeuse figure dans le monde.

Sçachez que d'une fille *on risque la vertu.*
Lorsque dans un hymen son goût est combattu. MOL.

On appelle aussi *Filles*, les personnes qui se sont consacrées à Dieu, qui ont fait vœu de virginité, soit qu'elles soient enfermées dans un Couvent, soit qu'elles vivent sous la conduite de quelque Pere spirituel. Une Abbaye de *Filles*. Les *Filles* de la Visitation, de la Miséricorde. Les *Filles* de la Charité des Malades. Les *Filles* Beguines de Flandres.

Il se dit plus particuliérement de quelques Ordres ou Communautés semblables, qui sont les *Filles* de l'Annonciation, ou plutôt de l'Annonciade. Les *Filles* de l'Annonciation sont des Religieuses établies en 1499. par Jeanne épouse de Louis XII. Le mariage de cette Princesse ayant été déclaré nul avec le Roi, elle se retira à Bourges, où elle fonda des Religieuses, qu'on appelle les *Filles* de l'Annonciation; on dit plus ordinairement de l'Annonciade. Elle prit ensuite le voile, & mourut dans le Monastère qu'elle avoit fondé. MEZ.

Les *Filles* de l'Assomption de Notre-Dame, autrefois Religieuses Haudriettes. Voyez HAUDRIETTE.

Les *Filles* de la Providence. Voyez PROVIDENCE.

Les *Filles* des Sept Douleurs de la Sainte Vierge. S. Philippe Benizi, Propagateur & l'un des Généraux de l'Ordre des Servites, établit en plusieurs lieux des Confrairies en l'honneur des Sept Douleurs de la Sainte Vierge, sans qu'il y eût de Communauté sous ce nom. Dona Camille Virginie Savelli Farnése; fille de Jean Savelli Marquis de Palombara, & femme de Pierre Farnése dernier Duc de Latere, petit village dans l'Etat de Castro, proche de Farnese & de Montefiascone, au-delà du Lac de Bolzène, en fonda une à Rome vers l'an 1652. Ces *filles* ne font qu'une oblation de leurs personnes sans engagement de vœux. De-là vient qu'on les nomme aussi *Filles* Oblates des sept douleurs. Elles promettent une perpétuelle stabilité, la conversion de leurs mœurs, & l'obéissance à la Supérieure. Elles n'ont point de clôture. Elles peuvent aller visiter les trois principales Eglises de Rome; mais jamais sortir hors des portes de la ville. Elles pratiquent, à cela près, toutes les observances régulieres, comme des Religieuses. Elles suivent la régle de S. Augustin, avec des Constitutions qui leur ont été données par la fondatrice, approuvées par Alexandre VII. & Clement IX. & confirmées par Clément X. le 25 Mars 1671. P. Bonnani, *Catal. Ord. Relig. P. II.* Le P. Hélyot, *T. IV. C.* 46.

Les *Filles* de la Trinité. Voyez TRINITÉ.

Les *Filles* de la Visitation. Voyez VISITATION. On travaille à l'histoire des *Filles* de la Visitation.

FILLES, se dit en général des Religieuses, & autres Communautés, ou Sociétés régulières de filles, dont quelques-unes ne font point les vœux de Religion, & ne sont point érigées en Ordre Religieux. Plusieurs Ecrivains prétendent que Sainte Synclétique a fondé les premiers Monastères de *filles*, comme S. Antoine a fondé les premiers Monastères de Solitaires. Mais tous n'en demeurent pas d'accord. Voyez Herman; Vie de S. Athanase, T. II. p. 638. Arnaud d'Andilly, Vies des P. T. II. Préface de la vie de cette Sainte; Baronius Martyrol. Rom. 5. Janv. Bollandus au même jour; le P. Aléxandre, *Hist. Eccl. Sæc. IV. C. art.* 8. De Tillemont, *Hist. Ecclef. T. VIII. pag.* 711. le P. Hélyot, *Hist. des Ordr. Rel. T. I. p.* 48. & *suiv.* Il y a dix Communautés, ou Maisons de *filles* dans cette ville. Il y a peu de Monastères de *filles* à la campagne.

FILLES-DIEU. Comme on donnoit anciennement aux Hopitaux les noms d'Hôtels-Dieu que l'on donne encore à ceux des malades, & de Maison-Dieu; on appelloit aussi ceux & celles qui y demeuroient *Filles-Dieu* & Enfans-Dieu. Il y a plusieurs maisons sous le nom de *Filles-Dieu*. Les *Filles-Dieu* de Paris furent fondées par S. Louis, au nombre de deux cents Religieuses. Il les plaça hors la ville, entre Saint Lazare & S. Laurent, & leur assigna 400 livres Parisis tous les ans pour leur entretien, à prendre sur son trésor. Environ cinquante ans après, l'Evêque de Paris, vû leur misère, les réduisit à soixante. Leur Monastère ayant été démoli pendant les guerres des Anglois, on les transfera dans Paris, & on leur donna le soin d'un hôpital pour les femmes mendiantes dans la rue de S. Denys. Elles en eurent soin jusqu'en 1483. que leur Monastere & leur Hôpital fut donné aux Religieuses de Fontevraud, parceque les *Filles-Dieu* étoient réduites à quatre. Voyez les Antiquités de Paris, & le P. Helyot, T. II. p. 296, 297. Ces Religieuses de Fontevraud ont succédé au nom de *Filles-Dieu*, & on les appelle encore ainsi.

Les *Filles-Dieu* de Rouen reçurent aussi de grands biens de S. Louis & de Blanche sa mere. Elles ont toujours suivi la régle de S. Augustin. Elles portent un manteau doublé d'hermine. Voyez le P. Du Moulinet, & le P. Hélyot, T. II. p. 297, 298.

L'on a aussi donné le nom de *Filles-Dieu* aux Hospitalieres de l'Hotel-Dieu d'Orléans, qui étoit autrefois l'Infirmerie des Chanoines de la Cathédrale d'Orléans, qui, lorsqu'ils furent sécularisés, la donnerent aux Pauvres de la ville. Les *Filles-Dieu* d'Orléans portent une robe blanche avec un rochet de toile; & à l'Eglise, ou en ville, un manteau noir de drap ou de serge, ayant au côté droit une croix dans un croissant, tarte de soie blanche & rouge; & par-dessus ce manteau, outre leur voile ordinaire, qui est noir doublé d'une toile blanche, un autre grand voile d'étamine qui leur couvre le visage, & descend par derriere jusqu'à la ceinture. A certaines grandes fetes elles ont, au lieu de surplis, une robe noire avec des manches larges redoublées sur le poignet. La Supérieure porte cette robe toutes les Fêtes & Dimanches. Voyez leurs Constitutions qui ont été imprimées, & le Pere Hélyot, T. II. p. 299.

Les *filles* Hospitalieres, dites de la société de S. Thomas de Villeneuve du Tiers-Ordre de S. Augustin. P. Hélyot, *T. III. C.* 11.

Les *Filles* de S. Joseph., ou de la Société de S. Joseph. Voyez JOSEPH. On les appelle à Paris *Filles* de la Providence. Voyez PROVIDENCE.

Les *Filles* Pénitentes, ou Repenties. Voyez PÉNITENTES.

Les *Filles* de la Présentation de N. D. Voyez PRÉSENTATION.

☞ Filles de la Passion. Voyez Passion, ou Capucine.

Filles de la Reine & des Princesses, sont des *filles* d'honneur qu'on met auprès d'elles pour être élevées à la Cour. On appelle dans des étages plus bas, Demoiselles, & *filles* de chambre, celles qui servent les Dames à la chambre, ou qui les suivent. Leur emploi est de coëffer, peigner, habiller leur maitresse: elles ont soin du linge & des hardes, elles raccommodent les dentelles; elles doivent sçavoir coudre & blanchir, au moins le linge fin; elles distribuent aux domestiques le linge, comme nappes, draps, serviettes, & lorsqu'il n'y a point de Maître d'Hôtel; elles ont ordinairement les clefs des provisions. En descendant aux conditions plus basses, on appelle *filles*, celles qui servent les lingeres, tapissieres, & autres qui font des ouvrages propres à des *filles*; & c'est ce qu'on appelle ordinairement *filles* de boutique. Enfin, toutes sortes de servantes, même celles d'hôtelleries, s'appellent *filles*. Il faut donner quelque chose aux *filles* pour leurs épingles.

☞ Fille de chambre. Il y a plusieurs Bourgeois qui disent une *Fille de chambre*, & qui ne sçavent pas que les femmes de la Cour disent toujours une *Femme de chambre*, quoique celle qui sert en cette qualité soit fille; & qu'elles disent *mes femmes*, pour signifier toutes celles qui les servent. Il n'y a que les *Filles d'honneur* des Reines & des Princesses qui conservent le nom de filles . . . *Suite des mots à la mode* L'Académie en Corps parle à ce sujet de même que M. de Callières, qui étoit un de ses membres. On appelloit, dit-elle, *Fille de chambre*, des filles qui servent à la chambre auprès des Dames; on les appelle aujourd'hui *Femmes de chambre*.

> ☞ *Dans ce réduit paré de mousse & de coquilles,*
> *Diane tous les jours s'assemble avec ses* filles.
> P. Le Moine.

☞ Les heures ont été appellées par un Poëte les *filles* du jour.

> ☞ *Et les* filles *du jour, les couleurs qui languissent.*
> P. Le Moine.

On appelle *Filles* de joie, les personnes qui se prostituent dans les lieux publics. *Meretrices*.

On appelle poëtiquement les *Filles* de mémoire, les Muses, qui sont *filles* de Jupiter; & les Furies, les *filles* de l'enfer.

> *Ce beau choix vous comble de gloire,*
> *Et se fait approuver des* filles de mémoire.
> Mlle de Scudery.

> *Saint Agnan finit une vie*
> *Qui fut toujours d'honneurs & de plaisir suivie.*
>
> *Mais laissons son éloge, il n'en a pas besoin.*
> *Les* filles *de memoire*
> *Prendront pour lui le même soin*
> *Qu'il prit autrefois pour leur gloire.* M. le Camos.

Les Muses sont appellées les *filles* de mémoire, parceque les Poëtes ont feint qu'elles étoient *filles* de Mnémosyne. Μνημοσύνη en Grec veut dire *mémoire*, & *Mnémosyne*, mere des Muses.

> *Que je vois de vertus, qui brillent sur ta trace,*
> *Charité*, fille *de la Grace!*
> *Avec toi marche la douceur,*
> *Que suit avec un air affable*
> *La patience inséparable*
> *De la paix son aimable sœur.* N. Ch. de vers.

☞ Les neuf Filles sçavantes. Ce sont les Muses. *Musæ; novem doctæ virgines.*

> ☞ *Les Reines des esprits, les neuf* filles sçavantes,
> *Du monde en sa jeunesse autrefois gouvernantes,*
> *Ordonnoient les cités, établissoient les Loix,*
> *Vivoient dans les palais domestiques des Rois,*
> *Et d'une égalité legitime & commune,*
> *Faisoient tout ce que fait aujourd'hui la fortune.*
> P. Le Moine.

Filles, se dit figurément de certaines Eglises qui dépendent des autres comme leurs fondatrices, ou qui leur sont assujetties d'une maniére plus particuliére que les autres. Dans le Diocèse de Meaux, il y a quatre Paroisses de la Campagne qu'on appelle, pour ce sujet, *Filles* de l'Evêché, & neuf autres qu'on appelle, pour le même sujet, *Filles* du Chapitre. Les quatres *Filles* de Notre-Dame sont obligées d'assister à ses Processions. Les quatres *Filles* de Citeaux sont Clervaux, la Ferté, Pontigny & Morimont, qui sont toutes Abbayes, Chefs d'Ordre. L'Abbaye de trois Fontaines est *fille* de Clervaux. ☞ Les Abbés des quatre premières *Filles* de Citeaux, comme les premiers Peres de l'Ordre, ont droit de visiter l'Abbé de Citeaux, quoique Général & Chef de tout l'Ordre, & sont eux-mêmes comme Généraux dans leurs filiations. P. Hélyot, *T. V. C.* 30.

On dit proverbialement d'une chose qu'on met à l'enchére, & qui est vendue à prix d'argent, C'est la *fille* au vilain, qui en donnera le plus l'aura. On dit par mépris, vous n'êtes qu'une petite *fille*. C'est une simple *fille*, de celle qui n'a rien qui la distingue, ou qui n'est pas mariée, comme on dit une *fille* simple, qui a peu d'esprit, ou qui a l'air villageois & niais. ☞ On dit: De la vigne & de la *fille* la garde est difficile.

Fille, en termes de Géomance, est le nom qu'on donne à quatre figures du thême Géomancien, qui sont sur la même ligne horizontale que les quatre figures des meres, mais après elles en allant de droite à gauche: ainsi les quatre figures des *filles* se trouvent au-dessus des figures des deux derniers *petits-fils*. Les figures appellées *Filles* sont ainsi nommées, parcequ'elles sont formées & composées de points tirés des figures appellées meres. Voyez Robert Flud, T. 1. dans le Traité de la Géomance.

Fille-Dieu, s. f. Nom d'une sorte de poire d'Automne.

Fille d'Hippocrate, en termes de Philosophie hermétique, signifie la pierre qui est arrivée au blanc parfait.

Fille de Platon, Terme du grand Art. C'est le mercure des Philosophes

Fille du Grand Secret, c'est dans le langage de Sages, la même chose que *fille d'Hippocrate*.

☞ FILLECK, s. m. Ville de la Haute-Hongrie, dans le Comté de Saq, sur la petite rivière d'Ipol, derrière la forêt de Monac.

☞ FILLETIS d'une pierre. Terme de Jouaillier. C'est l'endroit où finit la sertissure.

FILLETTE,

FILLETTE, f. f. Diminutif. Jeune fille, petite fille. *Puellula, adolescentula.* La *fillette* est sujette au changement.

Ce mot se dit d'ordinaire dans un sens de débauche; Voir la *fillette.* On ne s'en sert qu'en badinant, on dans les chansons de débauche.

On dit proverbialement, Bonjour lunettes, adieu *fillettes.* Ovide a dit en Latin, *turpe senilis amor.* Cela veut dire, que les débauches de la jeunesse ne conviennent pas aux vieillards, qu'elles choquent encore davantage dans ceux qui se servent de lunettes.

Coutumes de Fillettes. On appelle ainsi dans la Coutume de Dunois l'obligation qu'ont les *filles* & les femmes veuves, de dénoncer leur grossesse à la justice, à peine d'un écu d'amende.

On appelle aussi *fillette*, le peuple ou le norrain, ou le petit poisson qui sert à repeupler les étangs.

Filletta, est aussi une mesure de vin. Charles Etienne fait venir ce mot du Latin *fidelia*, & dit qu'à Lyon la *fillette* n'est que la moitié d'une pinte; c'est-à-dire, que la *fillette* de Lyon est une chopine. A Paris, on prononce *feuillete* & *feilletto*, qu'on prend pour un demi-muid.

M. Ménage fait venir ce mot de l'Italien *foglietta*, qui signifie la meme chose. Mais il soupçonne que les Italiens peuvent aussi-bien avoir pris ce mot des François, que les François des Italiens, d'autant plus que *foglietta* n'est pas un terme fort ancien dans leur langue. Mén.

☞ Fillette. Il y a des lieux où l'on donne le nom de *Fillette* à une Eglise qui sert d'aide & de secours à une Paroisse dont l'étendue est fort grande. Ce secours, qu'on appelle aussi *Annexe* ou *Vicairerie*, lui est donné pour la commodité du peuple.

Fillette, ou poupée, se prend aussi dans le discours familier, pour ce petit linge dont on envelope le bout du doigt quand on y a mal. Mén.

FILLEUL, Filleule, f. m. & f. Celui ou celle qu'on a tenu sur les fonts de Baptême, & à qui on a donné le nom. *Filius lustricus, baptismi agnatione, adoptione junctus.* On a dit *filiolus* dans la basse Latinité. Il se contracte une alliance spirituelle entre le parrain, la *filleule*, ou la personne baptisée, & sa mere, qui empeche qu'ils ne puissent contracter mariage entre eux sans dispense; item, entre la marraine, le *filleul* ou la personne baptisée, & son Pere, avec le même empechement; item, entre celui qui baptise, la personne baptisée, & le pere & la mere de cette personne. Voyez le Concile de Trente, Sess. 24. ch. 2.

Il y en a qui prononcent *fillol* & *fillole.* C'est très-mal parler. Vaug. Corn. Cependant dans beaucoup d'endroits on ne dit point autrement.

Ce mot vient de *filiolus, filiola.*

☞ Filleule. En quelques endroits on donne ce nom aux Eglises qui dépendent d'une autre, & qu'on appelle Annexes. Communément on les appelle Filles. Les Filles de Notre-Dame de Paris.

On nomme *fillules* les cayeux des bulbes, racines, & oignons de fleurs qui servent à les provigner.

☞ FILLOIRS, f. m. pl. On nomme ainsi à Amiens ceux à qui, par les Statuts de la sayetterie, il est permis de faire la revente du fil de sayette.

☞ FILLON, f. m. Diminutif de fils. Un fils qui est petit & en bas âge. *Filiolus.* Je fus hier une bonne heure avec le petit *fillon*, vous ne sçauriez croire toutes les petites raisons, toutes les gentillesses, dont il nous entretint. R.

☞ FILOCHE. Gros cable de moulin, qui sert à lever la meule. Les Pecheurs appellent aussi une aide qui tient le haut & le bas d'un filet.

FILON, f. m. On appelle ainsi les filets de métal qui composent la veine d'une mine, & qui pénètrent la terre, la pierre, & les autres corps qu'ils rencontrent. *Vena metalli in fodinis.* On avoit trouvé trois figures humaines, de la meme matiére dont les *filons* de la mine sont composés. Frézier. Ces figures avoient leurs *filons* particuliers. Id.

M. Chambon, dans son Traité des Minéraux & des Métaux, dit, qu'étant allé voir par curiosité une mine d'or & d'argent, les ouvriers lui racontérent une tradition dont ils ne doutoient point, & qui est que trois figures humaines y avoient été trouvées de la même matiére dont les *filons* de la mine sont composées. On a trouvé des *filons* d'or en quelques ouvertures des montagnes du Briançonnois, & il en paroît d'autres en des endroits inaccessibles, où ils semblent n'avoir été produits que pour irriter l'avarice. Chorier, *Hist. de Dauph. L. I. p. 69.*

FILON. Voyez FAVONE. C'est la même chose que Poirio Favone.

FILOPENDULE, f. m. *Filopendulum.* C'est un mot que Rabelais a fait, & dont il s'est servi pour signifier un *contre-poids.*

Ce mot est formé & composé de deux mots Latin, *filum*, fil, & *pendulus*, qui pend.

FILOPOLI. Voyez FINOPOLI.

FILOSELLE, f. f. Nom qu'on donne à une espéce de fleuret, ou de grosse soie. *Filum sericum crassius.* On l'appelle ailleurs *filarrice* & *padoue.* Il y a des Officiers de Galéres qui écrivent *filozelle.* On se sert de *filoselle* rouge pour le tendellet de cordillat. ☞ Les Ordonnances de nos Rois Henri III. Henri IV. Louis XIII. les Sentences du Lieutenant de police jusqu'en 1706 disent & écrivent *filozelle*, comme on le peut voir dans les Statuts des Maîtres Tissutiers-Rubanniers de Paris.

FILOTIER, tiére, f. m. & f. Prononcez. *Filotié.* On appelle *filotiers*, ceux qui vont acheter du fil dans les marchés.

FILOTIÉRES, f. f. & pl. Ce sont, dans les compartimens des vitres, les bordures d'un panneau de forme de vitrail.

FILOU, f. m. Ce mot, originairement & proprement, signifie un petit corps d'ivoire large de quatre doigts, de figure prismatique, qui a six pans ou cannelures, dont on a fait un jeu en le roulant sur une table unie, où l'on ne gagne que quand il s'arrête sur une autre cannelure que celle qui est marquée de noir. Mais comme à ce jeu le Maître peut facilement tromper, soit en chargeant de plomb quelqu'un des endroits de ce petit corps, soit en inclinant un peu le plan sur lequel on le pousse, on a appellé *filoux*, tous ceux qui se servent de quelque tromperie pour gagner au jeu. *Grassatores, deceptores, fallaces.*

Filou, se dit par extension d'un trompeur subtil, d'un escroc, & de tous ceux qui se servent de mauvaises voies pour s'emparer du bien d'autrui: comme de ceux qui, sous prétexte de belles espérances, trompent les gens imprudens, & de bonne foi, en les engageant dans des affaires dont ils tirent tout le profit par devers eux.

Filou, se dit aussi d'un coupeur de bourse, de celui qui vole par adresse, ou par surprise. Il est difficile de purger une grande ville de *filoux*, & de coupeurs de bourses. On dit en Provence, *filou* pris, *filou* pendu.

Afin d'écarter de chez vous
Tous les voleurs & les filoux,
Vous prenez grand soin de répandre
Que vous n'avez pour bien que l'esprit & le cœur.
Rec. de vers.

Ce mot vient du Grec φιλήτης, ou φηλήτης, qui signifie *larron, pipeur.* Voyez-en d'autres origines dans Ménage. Du Cange croit qu'il pourroit venir du mot Latin *fillones*, qui se dit pour *nebulones, fripons.*

☞ FILOUX, f. m. pl. En termes de Fortification, on donne quelquefois ce nom aux contre-gardes, ou conserves, dites encore envelopes, quand elles ne servent qu'à fortifier un fossé qui est trop large.

☞ FILOUSE. Voyez QUENOUILLE.

FILOUTER, v. act. Tirer la laine, ou voler & tromper quelqu'un par de mauvaises voies & artifices. *Subducere, grassari, decipere.*

Filouté, ée, part. pass. & adj. *Subductus, per fraudem ablatus.*

FILOUTERIE, f. f. Vol subtil, action de filou par laquelle on trompe adroitement. *Latrocinium, fraus, ars mala.* Les plus grands gains qui se font au jeu viennent d'ordinaire de *filouterie.* Ceux qui promettent la pierre philosophale font une pure *filouterie.*

FILS, Fille, f. m. & f. Enfant mâle ou femelle; terme relatif

relatif, qui se dit de celui ou de celle dont on est le pere ou la mere, & qui nous doivent la naissance. *Filius, filia.* On dit que c'est un souhait de Roi, que d'avoir *fils & fille. Fils* de France, ou *Fille* de France, ce sont les enfans de nos Rois. On traite les *Fils de France*, d'Altesses Royales. Ils ont Chambre des Comptes, Chancelier, Conseil, compagnie des Gardes, &c.

Le Duc d'Anjou, dans les Lettres de rétablissement de la Chambre des Comptes de Tours, du 15 Octobre 1581. se qualifie François *Fils de France*, frere unique du Roi, Duc d'Anjou, Touraine, Berri & Alençon, Seigneur Souverain du pays de Cambresis. Dès le commencement de la troisiéme race, les *Fils de France* se disoient seulement *Fils* du Roi du vivant de leur pere, & freres du Roi lorsque leurs freres regnoient. Les petits-fils des Rois s'appellent *petits-Fils de France*, & les filles, *petites-Filles de France.* Ils donnent Audience aux Ambassadeurs, & sont traités d'Altesses Royales. M. le Duc d'Orléans, qui a été Régent du Royaume, est le premier qui ait porté le titre de *petit-Fils de France.* Du Tillet dit, que *le surnom de France appartient aux* Filles *des Rois de France, soient nées avant, ou durant le régne. Vrai est, que si elles sont nées auparavant, ne le prennent qu'apres l'avènement à la Couronne, & si elles sont* Filles *de Fils-aine du Roi, sont appellées Mes Dames dès leur naissance, pour l'assurance de la Couronne a leur pere sans sa mort. Les autres ne sont appellees que Mes Damoiselles, & apres l'avenement Mes Dames, avec le surnom de France.* Aujourd'hui les *Filles* de France sont appellées Mes Dames, & les petites-*Filles* de France Mes Damoiselles. Il y a 400 ans que les *Filles* de France sont appellées Mes Dames. Et dans une chartre de l'an 1316. Jean Lenge est qualifie Chevalier le Roi, Maître d'Hôtel de Nos Dames *Filles* le Roi. Le titre de Mes Damoiselles, porté par les *petites-Filles* de France, n'est pas ancien. Il n'y a pas 200 ans que les Evêques même marchoient devant les *Fils* de France. Du Perron. Les *Filles* de France étoient autrefois appellées Reines. Mézeray, *T. I. p.* 43. en rapporte la raison. C'est, dit-il, que les Enfans de France partageoient les Provinces en façon de Royaumes; la Majesté de cette auguste Maison étant en effet telle, qu'elle ne produit que des Rois.

Fils légitime, est celui qui est venu en légitime mariage. *Fils* naturel, ou batard, *nothus*, qui est né hors du mariage. *Fils* adultérin, celui dont le pere, ou la mere étoient deja mariés ailleurs, & non ensemble.

Ce mot selon Martinius, vient du Grec φυλὴ, *gens, natio*, (*génération*,) de φύω, *nascor*, d'où vient le *fio* des Latins.

Fils de famille, est celui qui est encore sous la puissance paternelle. *Filius familias. Fils* émancipé, celui qui en est sorti. *Fils* posthume, qui est né après la mort du pere.

Fils adoptif, celui qu'on a adopté, comme on faisoit autrefois à Rome, & comme on fait encore en quelques endroits d'Allemagne & de Lorraine. Voyez ADOPTION.

Fils du premier lit, ou du second lit, &c. se dit de ceux qui sont nés d'un premier, ou d'un second mariage, &c.

Petit-fils, *Nepos*, celui qui est né de son *fils*, ou de sa *fille* à l'égard d'un aïeul.

Arrière-petit-fils. Est le *fils* du *petit-fils. Abnepos.* Louis XV. est successeur & *arriere-petit-fils* de Louis XIV. son arrière-grand-pere.

Beau-fils, *Privignus*, celui dont on a épousé le pere, ou la mere, qui étoit né d'un premier mariage de l'un ou de l'autre.

Petit-Fils. Terme de Géomance. *Nepos.* Les quatre *petits-fils*, en termes de Géomance, sont quatre figures du theme Géomancien qui sont au-dessous des figures appellées *meres & filles.* On les appelle *petits-fils*, parcequ'elles sont composées de certain nombre de points, qui se trouvent dans les figures des meres & des filles: mais parceque les figures des deux premiers *petits-fils* sont composées de points qui se trouvent dans les figures des meres, ou dans les figures appellées meres, on devroit les appeller fils, & non pas *petits-fils.* Voyez Robert Flud. T. 1. dans le Traité de Géomance.

Fils, pris absolument, signifie par excellence, un enfant mâle. Il n'a eu qu'un *fils* de ce mariage, & trois filles. Les quatre *fils* Aymond.

Viens, mon fils, *viens, mon sang, viens réparer ma honte.*
Corn.

Tout me trahit ici,
Pharnace, amis, Maîtresse, & toi, mon fils, *aussi.* Rac.

Fils, se dit aussi en termes de caresse, des enfans que nous aimons, quoique nous ne soyons point leurs peres; & signifie Mignon. Venez, mon *fils*; venez, mon mignon, que je vous embrasse.

Quoique *fils* signifie proprement un enfant mâle au premier degré, cependant les Jurisconsultes ont estimé que le nom de *fils* devoit aussi convenir au *petit-fils* à l'effet de représenter le pere. C'est pourquoi dans la concession des *Fiefs*, avant qu'ils fussent perpétuels, si le titre portoit que ce fût pour le vassal & ses *fils*, on étendoit cette disposition à tous les descendans en ligne directe jusqu'à l'infini.

Fils de Dieu, signifie plusieurs choses dans l'Ecriture. 1°. Le Verbe, la seconde personne de l'adorable Trinité, égale en tout au Pere, qui l'engendre de toute éternité, & qui est avec lui, de toute éternité, principe du Saint-Esprit; & ce nom lui convient & devant & après l'Incarnation: car l'on peut dire, le *Fils* de Dieu est de toute éternité; le *Fils* de Dieu a créé le monde avec son Pere; le *Fils* de Dieu s'est incarné, s'est fait homme; & le *Fils* de Dieu a vécu 33 ans sur la terre, a été crucifié, & est mort sous Ponce Pilate. On baptise les Chrétiens au nom du Pere, du *Fils*, & du Saint-Esprit. ☞ La seconde personne de la Sainte Trinité est appellée *Fils de Dieu*, disent communément les Théologiens avec S. Thomas, parcequ'il procéde ou qu'il est engendré du Pere par la voie d'entendement, & que l'entendement est une puissance assimilative, ou dont l'opération formellement & par soi-même tend à un terme semblable à son principe. *Ordinatur ad terminum similem suo principio adæquato*; c'est-à-dire, à l'entendement; *ut completo per objectum ipsi vel seipso immediatè, vel mediante specie sui vicaria debite conjunctum.* Au lieu que le S. Esprit procéde de la volonté; & que la volonté n'est pas ordonnée à exprimer la ressemblance de son objet: mais à une inclination vitale de son objet. Voyez Platel, *P. I. C.* 5. *paragr.* 246. & les autres Théologiens sur la Trinité. 2°. Plusieurs créatures sont aussi appellées *Fils de Dieu*, non qu'elles le soient par nature & par génération, mais à divers autres égards. Ainsi les Anges sont dits *Fils de Dieu* en Job, C. VI & XXXVIII, 7. à raison de leur création, de leur adoption, & parcequ'ils sont toujours dans le Ciel autour de lui, comme des enfans chez leur pere. Les Grands, les Puissans, sont appellés *Fils* de Dieu. Pseaume XI, 7. XXVIII, 1. LXXXI, 6. LXXXVIII, 7. parcequ'ils sont les Lieutenans de Dieu, dépositaires de son autorité. *Fils* de Dieu, sont aussi ceux qui sont dans la vraie Eglise, dans la vraie Religion. Gen. VI, 2. au sentiment de plusieurs Interprétes; Saint Jean XI, 52. Exod. IV, 22, 23. Deut. XIV, 1. XXXII, 19. Ezech XVI, 20, 21, &c. Les Gens de bien, les Saints, sont *Fils* de Dieu, 2. L. des Rois, VII, 14, 1. Paral. XVII, 13. XXII, 10. XXVIII, 6. Is. I, 2. Apoc. XXI, 7. & peut-être Ps. II, 7. parcequ'ils sont adoptés, aimés, traités de Dieu comme ses *Fils.* Et pour les mêmes raisons, on donne encore plus particuliérement aux Elus & aux Bienheureux la qualité de *Fils* de Dieu, Luc. XX.

Fils & Fille, ou enfant, dans l'Ecriture & dans les Langues orientales, se prend en bien des sens qui ne sont point propres de notre Langue, & que nous disons néanmoins comme des phrases consacrées par l'Ecriture, ou autorisées par l'usage en certaines rencontres, & sur-tout dans des Livres de dévotion, des Sermons, des traductions de l'Ecriture, des Dissertations sur l'Ecriture, ou sur des matières qui y ont rapport, & semblables discours. Ainsi *fils*, non seulement au singulier, mais au pluriel, se dit d'un seul enfant. On cite pour exemple, Gen. XXI, 7. où Sara parlant d'Isaac,

saac, dit en Hébreu, *Qui croiroit que jamais on eût dû dire a Abraham, que Sara lui alaiteroit des fils, ou des enfans? Car je lui en ai enfant, ou dans sa vieillesse:* mais Sara parle-là en général, & sans déterminer son discours à celui seul qu'elle avoit eu. Gen. XLVI, 23. est cité plus à propos: Moïse dit, dans le denombrement des enfans de Jacob qui entrérent en Egypte avec lui. *Les fils de Dan* sont *Husim* tout seul. Et de même, I. Paral. II, 8. *Les fils d'Ethan sont Azarias.*

Fils, se dit pour *petit-fils*, Gen. XXIX, 5. Laban est appellé *fils* de Nachor, quoiqu'il fut *fils* de Bathuel, qui étoit *fils* de Nachor. Gen. XXII, 22. & XXVIII, 5. Voyez encore I. des Rois XIX, 24. II. Par. XXII, 9. Esdr. V, 1. & comparez-le avec Zach. I, 1. Prov. XIII, 22. XVII, 6. Jer. XXVII, 7. Ezech. XXXVII, 25. Dan. V, 22. &c.

Fils, se dit pour descendant, à quelque degré que ce soit. *Matth.* I, 1. La Généalogie de J. C. *fils* de David, *fils* d'Abraham. Boon. Voyez aussi *Gen.* X, 20. XXXVI, 10. *Jos.* XIV, 9. II. *Paral.* XIII, 4. *Ezech.* XLIV, 8. XLVIII, 11. *Joel*, I, 3. &c. C'est ainsi qu'on dit *fils* d'Israël, *fils* d'Ammon, *fils* de Moab, *fils* des Egyptiens, *fils* de Dedan, *fils* d'Enac, *fils* d'Ephraïm, *fils* d'Esau, *fils* de Jacob, *fils* des Grecs, &c. C'est-à-dire, Israëlites, Ammonites, Moabites, Egyptiens; &c.

Fils du *fils*, & au pluriel *fils* des *fils*, signifient petit-*fils*, ou petits-*fils*. *Gen.* XLV, 10. XLVI, 7. *Exod.* X, 2. *Lev.* XVIII, 10. *Deut.* IV, 9. *Jud.* VIII, 22. *Prov.* XVIII, 6. *Jer.* II, 9. XXXII, 7. Les Grecs en usent de même, comme on le peut voir dans le Tresor d'Henri Etienne, au mot υἱός.

Fils des *fils*, signifie aussi toute la postérité, à quelque degré que ce soit; & il se prend en ce sens, *Psalm.* CII, 18. *Prov.* XIII, 22. *Ezech.* XXXII, 25. Ce qui se trouve aussi dans les Auteurs Grecs.

Les *fils*, ou les enfans d'Adam; c'est-à-dire, les hommes. *Deut.* XXXII, 8. Saci traduit les enfans des hommes, mais il y a dans le texte, les enfans, ou les *fils* d'Adam.

Fils de l'homme, signifie homme, & est un terme dont l'Ecriture se sert pour marquer non-seulement la nature, mais aussi la fragilité de l'homme. C'est une expression commune aux Hébreux & aux Chaldéens, Elle se trouve dans *Job*, XXV, 6. *Psalm.* VIII, 5 LXXXIX, 3. CXLV, 3. *Is.* LI, 12 *Hebr.* II, 6. *Apoc.* XIV, 14. Daniel, Ezéchiel, & Jesus-Christ en particulier, sont ainsi nommés. Le premier une fois, VIII, 17. Ezéchiel & J. C. très-souvent: J. C. est ainsi appellé, même après son Ascension, par Saint Etienne, *Act.* VII, 56. & Saint Jean, *Apoc.* I, 13. & XIV, 14. dit qu'il est semblable au *fils* de l'homme; parcequ'il est véritablement homme, & qu'il n'a point quitté la nature humaine dans le séjour de sa gloire. De même au pluriel *fils* des hommes, n'est autre chose que hommes. Quelquefois néanmoins il signifie, les impies, les pécheurs; & il est contraire à ceux que l'Ecriture appelle *fils* de Dieu, comme *Gen.* VI, 2; 4. XI, 5. *Ps.* XLIX, 20. LVII, 2. Il se prend aussi pour des gens de basse condition: comme en Latin *fils* de la terre, & en Hébreu, *fils* du peuple. Voyez *Prov.* VIII, 4. *Ezech.* XXXI, 14. *Jerem.* XXVI, 23. & il est opposé à *fils* des hommes forts, ou des forts, des puissans.

Le nom *fils* mis devant un nom de qualité, de profession, de condition, d'état, de dignité, signifie un homme qui est honoré, ou décoré de cette qualité, qui professe un art, qui posséde une dignité, &c. Les *fils* des Rois est la même chose que les Rois. Les *fils* des Musiciens, II. *Esdr.* XII, 28. c'est les Musiciens. C'est ainsi que les Médecins sont nommés, υἱοὶ ἰατρῶν, les *fils* des Médecins; *Fils* de la résurrection, en *S. Luc*, XX, 36. veut dire les Saints ressuscités après la résurrection générale. *Fils* se met quelquefois pour disciple; *fils* des Prophétes; c'est-à-dire, disciples des Prophétes, IV. *Liv. des Rois*, II, 3, 5, 7, 15. IV, 38.

Le même mot *fils*, mis devant un nom de lieu, signifie un homme né dans ce lieu, natif, originaire de ce lieu, habitant de ce lieu. *Fils* de la maison, *Gen.* XV, 3. se dit du *fils* d'un esclave, qui lui est né depuis qu'il est au maître qu'il sert; ce que les Latins appellent *Verna, vernula*. *Fils* de la Province, II. *Esdr.* VII, 6. ce sont des Juifs nés hors de la Terre sainte dans la Babylonie. *Fils* d'Assur, ou de l'Assyrie, les habitans de l'Assyrie, les Assyriens, *fils* de Babylone, *Ezech.* XXIII, 15, 17, 23. *fils* de Jerusalem, *fils* de Sion, *Joel*, III, 6. *Matth.* XXIII, 37. pour habitans, citoyens de Babylone, de Jerusalem, de Sion. Les Orientaux, les peuples qui habitoient à l'Orient de la Terre promise, sont appellés *fils* de l'Orient, בנקדם; *filii Orientis*, *Gen.* XXIX, 1. *Jug.* VI, 3, 33. VII, 12. VIII, 10. III. *Liv. des Rois*, IV, 30. *Job.* I, 3. *Isaie*, XI, 14. *Jerem* XLIX, 28. *Ezech.* XXV, 4; 10. En *S. Matth* XII. 27. Que si je chasse les Démons au nom de Belzébuth, au nom de qui vos *fils*, ou vos enfans les chassent ils? c'est-à-dire, vos citoyens, vos compatriotes.

On le dit même au sens précédent, des animaux; ainsi dans le *Deut.* XXXII, 14. les moutons sont appellés *fils* de Basan, parcequ'ils étoient produits, nourris dans cette contrée, qu'ils en venoient, qu'elle en nourrissoit beaucoup, à cause de la fertilité de ses pâturages.

Le mot *fils*, ou *fille*, mis devant un nom de temps, marque l'age de celui dont on parle, & se dit, tant des animaux que des hommes. *Fils* d'un an, enfant d'un an, âgé d'un an, *fils* de huit jours, enfant qui n'a que huit jours; *fils* de cent ans, homme agé de cent ans.

Il signifie aussi l'âge du pere, ou de la mere; l'âge auquel il leur est né. *Fils* de la jeunesse, *fils* de la vieillesse, veut dire, un enfant que son pere a eu dans sa jeunesse, ou dans sa vieillesse.

Fils, mis devant un nom de qualité, bonne ou mauvaise, de vertu, ou de vice, marque un homme doué de ces qualités, qui a ces vertus, ou ces vices. *Prov.* X, 5. Celui qui amasse pendant la moisson est sage (il y a dans le texte est un *fils* sage): celui qui dort pendant l'été est un *fils* de confusion. Des *fils* de *Belial*; IV. *Liv. des Rois*, XXI, 10. ce sont des méchans hommes. Voyez BÉLIAL. Des *fils* de contumace & de rébellion; ce sont des séditieux, des rebelles, aux *Ephes.* II, 2. V, 6. aux *Coloss.* III, 6. *Fils* de consolation, *Act.* IV, 36. c'est un homme qui a le talent de consoler les gens affligés. *Fils* d'iniquité, II. *Liv. des Rois*, III, 34. VII, 10. I. *Paral.* XVII, 9. *Psalm.* LXXXVIII, 23. *Osée*, X, 9. c'est un méchant homme, un scélérat. *Fils* de lumiére, *Luc*, XVI, c'est celui que le S. Esprit éclaire, ou a éclairé de ses lumiéres. *Fils* de malédiction; d'exécration; maudit, execrable, II. *Epitre de S. Pierre*, II. 4. *Fils* de paix, pacifique, *Luc*, X, 6 *Fils* de force, *Jug.* XXI, 10. I. *Liv. des Rois*, XIV, 52. & *Fils* de Sagesse, *Matth.* XI, 19. *Luc*, VI, 35. Gens robustes; forts; Gens sages, avisés.

Quand *fils* est mis devant un nom qui signifie la génération, outre qu'il pourroit avoir le sens précédent, il marque plus ordinairement la voie par laquelle un enfant a été mis au jour. Ainsi, *fils* de fornication, *fils* d'adultére, n'est pas un voluptueux, un débauché, un adultére; mais un bâtard né de fornication, ou d'adultére. *Fils* de la chair, homme né par la voie ordinaire.

Le même mot *fils* mis devant un nom de récompense; ou de punition, de châtiment, signifie un homme qui mérite cette récompense, ou ce châtiment. *Fils* de mort; c'est-à-dire, qui mérite la mort, coupable d'un crime capital; I. *des Rois*, XX, 31. XXVI, 16. II. *des Rois*, XII, 5. Il signifie aussi un homme destiné à mourir, qui va mourir, qui est en très-grand danger de mort, & comme nous disons un homme désespéré, *Psalm.* LXVIII, 11. CI, 21 *Fils* du fouet, qui doit être puni du fouet, qui en est digne, *Deut.* XXV, 2. *Fils* de perdition, *Jean*, XVII, 12. digne de perdition, qui a mérité sa perte, qui s'est perdu. J'ai eu soin de ceux que vous m'avez donnés; & nul d'eux ne s'est perdu, hors le *fils* de perdition. Boon.

Fils, se dit aussi pour gendre. Au Ier. L. *des Rois*, XXIV, 17. Saül dit à David, son gendre, est-ce-là votre voix, mon *fils* David? *Ruth*, I, 11, 12. appelle ses brus mes *filles*. Un Auteur récent prétend que *fils* est pris en ce sens dans Saint Luc en deux endroits; car cet Evangéliste, III, 27. dit que Salathiel fut *fils* de Néri, & *S. Matthieu*, I, 12 écrit que le pere de Salathiel fut

Jéchonias;

Jéchonias ; & *S. Luc*, III, 23. dit que Joseph fut *fils* d'Héli, quoique *S. Matthieu*, dise, I, 16. que Jacob engendra Joseph. Un homme ne peut pas avoir deux peres. Il faut donc que Salathiel fut *fils* de Jéchonias, & gendre de Néri, & Joseph *fils* de Jacob, & gendre d'Heli. Les Romains, dit-il encore, en ont usé de même, & l'on en trouve la preuve jusques sur les médailles, où Constantin est appellé CONSTANTINUS FIL. AUGG. *fils* de deux Augustes ; & Maximin de même, MAXIMINUS FIL. AUGG. C'est-à-dire, selon cet Auteur, que l'un & l'autre étoit *fils* d'un Auguste, & gendre d'un autre.

La version de Mons prend le mot de *fils* pour *ami*, en *S. Matthieu*, IX, 15. en *S. Marc*, II, 19. & en *S. Luc*, V, 34. appellant amis de l'époux, ceux que la Vulgate nomme *fils* de l'époux, & le Grec οἱ υἱοὶ τοῦ νυμφῶνος, *filii thalami*. M. Simon, en S. Matthieu & en S. Luc, a traduit, Ceux qui accompagnent l'époux ; & quelques autres Ecrivains prétendent que *fils* est pris quelquefois pour compagnon. Le même Traducteur explique encore ainsi ce mot dans sa note sur S. Matthieu, Les enfans de l'époux ; c'est-à-dire, ceux qui sont admis dans la chambre de l'époux & de l'épouse, comme amis. Mais ces traductions, ou explications ne sont point assez exactes. Des gens qui se marient invitent souvent à leurs nôces des personnes qui ne sont pas fort leurs amis, mais que la bienséance, ou d'autres raisons, ne leur permettent pas d'oublier. Les disciples de Jesus furent invités aux nôces de Cana : apparemment qu'ils n'étoient pas même connus des nouveaux époux ; mais invitant le Maitre, ils ne pouvoient se dispenser de prier aussi ses disciples. Ils étoient donc *fils* de l'époux sans en être même connus. Comment cela ? c'est que *fils* de l'époux signifie généralement tous les conviés aux nôces. Cela paroît par ce que J. C. dit aux endroits cités ; car il y appelle *fils* de l'époux, tous ceux qui sont du festin des noces, qui y mangent & y boivent ; ce que sont tous ceux qui s'y trouvent, quels qu'ils soient, amis ou non, connus ou inconnus. Ainsi les *fils* de l'époux sont proprement ce que nous appellons, *Les gens de la nôce*, comme a mis le P. Bouhours en S. Marc. Cette phrase est un peu populaire, mais elle est d'un usage très-reçu, & répond parfaitement à celle des Textes de l'Ecriture. M. Simon l'a bien senti lui-même, & en S. Marc il a traduit fort exactement, *Ceux qui sont de la nôce*, à l'imitation du P. Bouhours. Il faudroit bien travestir l'Ecriture, si l'on en changeoit toutes les expressions populaires ; la simplicité de son style fait une de ses beautés, & même, selon plusieurs, une des preuves qu'elle est divine.

On appelle le Roi Très-Chrétien, le *Fils* aîné de l'Eglise.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle les *fils des Philosophes*, ceux qui sont profession de leur science, & on donne au mercure les noms de *fils de soufre*, & de *fils de la Vierge*.

☞ Fils & Fille se dit poëtiquement des effets vrais ou prétendus des causes naturelles. Les Poëtes Grecs appellent les isles *filles* de la mer ; les couleurs *filles* de la lumiére. Le P. Le Moine les appelle *filles* du jour.

☞ On dit, C'est le *fils* de la maison ; pour dire, C'est le *fils* du maître de la maison.

On dit proverbialement, il est *fils* de son pere ; pour dire, il ressemble à son pere, tant par le visage que par les inclinations. On dit, *fils* de bon pere & de bonne mere ; mais l'enfant ne vaut guère : comme aussi, Il n'est *fils* de bonne mere qui ne voulût accourir à un tel spectacle. On dit encore, qu'un homme se fait beau *fils* ; pour dire, qu'il se ruine, qu'il mange son bien. On dit aussi, qu'il fait le beau *fils* ; pour dire, qu'il fait le beau.

Fils de Putain. *Scorto genitus, scorti filius*. Terme grossier, bas & populaire, dont la canaille & le bas peuple se sert pour dire une injure : ce n'est pas que dans l'usage de ce terme on le prenne dans toute sa signification ; car souvent on l'emploie, & contre ceux dont on ne connoît pas la naissance, parcequ'on ne les connoît pas eux-mêmes, & contre ceux qu'on sçait être nés d'un mariage légitime. Les honnêtes gens ne se servent jamais de ce terme ; cependant M. d'Ablancourt l'a employé dans la traduction qu'il a faite des apophthegmes des Anciens : voici ses termes. Un *fils de putain* jettant des pierres dans la rue : Prens garde, dit-il, (Diogéne) que tu ne blesses ton pere. Il est vrai que le mot Grec & le mot Latin de la version en Latin des apophthegmes, signifient précisément ce que M. d'Ablancourt a dit en François ; mais l'usage des langues est différent, & la nôtre est plus sage & plus réservée que la Grecque & la Latine.

FILTRATION, s. f. Action de filtrer, espéce de distillation qui se fait par le filtre, par le linge, le drap, ou le papier gris. *Filtratio, percolatio*. La *filtration* est l'action de passer une liqueur dans une chausse de drap, ou dans un cornet de papier gris, pour la purifier, ou la clarifier. Plusieurs croient que toutes les sources des fontaines se font par *filtration*. La *filtration* la plus commode se fait par le papier gris dans l'entonnoir de verre. Pitcarn tient que la différence des *filtrations* ne dépend point de la diverse configuration des pores, mais de l'ouverture plus ou moins grande des passages.

On fait aussi des *filtrations* à travers d'une certaine quantité de verre pilé & posé au bas d'un entonnoir, comme celle des esprits de vitriol, de sel, & de nitre. La *filtration* & la *transcolation* sont la même chose.

☞ Filtration, ou Sécrétion, s. f. Terme de Physiologie. Fonction de la nature, par laquelle les différentes humeurs du corps, comme la bile, l'urine, la salive, &c. se séparent de la masse du sang.

FILTRE, s. m. Terme de Chymie. C'est un morceau de drap, de méche, ou de linge tortillé, qu'on mouille premiérement ; puis l'ayant exprimé, on en met un bout tremper dans un vaisseau, où est contenue la liqueur qu'on veut filtrer. *Filtrum*. L'autre bout doit être dehors, & descendre plus bas que la surface de la liqueur. Par ce moyen ce qu'il y a de plus clair sort goutte à goutte du vaisseau, les parties les plus grossiéres étant retenues. Ce *filtre* est une espéce de syphon. On se sert du *filtre* pour les choses liquides. Le tamis fait le même effet à l'égard des choses séches.

Le *filtre* est quelquefois un simple papier gris, ou chausse de drap, ou de toile, qui sert à couler, à passer & à épurer les liqueurs.

M. Dionis appelle *filtre* naturel ce qui sert dans le corps humain à filtrer les humeurs, ou les humeurs mêmes, quand elles sont filtrées. On pourroit appliquer ce mot dans le même sens à tous les corps naturels. Voiez des fermens & des *filtres* naturels. Dionis.

On appelle aussi un *filtre* amoureux, certain breuvage composé par des charlatans, qu'on prétend donner de l'amour, ou avoir la vertu de faire aimer. *Philtrum, poculum amatorium*. On dit aussi simplement *filtre* en ce sens

Ce mot vient de φίλτρον, mot Grec, qui signifie la même chose, & qui est dérivé de φιλέω, *Amo*.

Filtre, se dit figurément de divers charmes d'une beauté. Ses regards sont des *filtres* amoureux, qui insensiblement gagnent le cœur. Cela ne se dit plus guère.

FILTRER, v. act. Passer par le filtre. *Percolare, subigere*. On appelle aussi quelquefois *filtrer*, couler simplement une liqueur par un morceau de drap, fait en pointe, qu'on nomme une chausse, par le moyen duquel la liqueur qui coule se clarifie, & le plus épais, ou impur demeure dans la chausse. Quand la matiére est en petite quantité, ou peu pesante, on la *filtre* avec du papier gris qui est sans colle : c'est par où on passe les choses les plus précieuses.

En termes de Philosophie hermétique, *filtrer* par la carte emporétique, c'est *filtrer* par le papier gris.

FILURE, s. f. Qualité de ce qui est filé. *Fili ductio, deductio in stamina*. La *filure* de cet argent est très-délicte. La *filure* de cette laine est trop grosse. On connoît le drap à la *filure*, & la serge à la croisure.

F I M.

FIMES. Voyez FISMES.

FIMPI, s. m. Arbre de l'Île de Madagascar, où il croît de la hauteur d'un olivier. Le bois est très-blanc & dur, & rend

rend une odeur fort agréable. Son écorce est grise, sentant le musc, & d'un goût plus piquant que le poivre. On la fait sécher au soleil comme la canelle; & brûlée ou non, elle sent aussi fort bon. Les feuilles ont la même odeur que l'écorce, & que le bois d'aloés. A Chalemboulle il sort de cet arbre une gomme très-odorante, qui est employée dans les parfums: elle est noire; mais quand on la rompt, elle est blanche & grise.

MPORT, s. m. Terme de Coutumes. Formalité de procédure consistant en ce que le Demandeur étoit obligé de faire venir & joindre tous ceux qui avoient intérêt à l'action qu'il intentoit; & jusqu'à ce qu'ils fussent joints, le Défendeur n'étoit pas tenu de répondre.

FIMY. Voyez FÉMY.

F I N.

FIN, s. f. Bout, extrémité, ce qui termine toutes choses. *Finis, terminus, pars extrema.* Dieu est sans commencement & sans *fin.* Il n'y a rien en ce monde qui ne prenne *fin.* Cet ouvrage tire à sa *fin*; c'est-à-dire, qu'il sera bientôt achevé: on dit qu'un homme tire à la *fin*; pour dire, qu'il se meurt: qu'il a fait une bonne *fin*; pour dire, qu'il est mort d'une maniere édifiante. Mithridate cherchoit à périr avec éclat, & à faire une *fin* digne d'un si grand Roi RACINE. La *fin* de la campagne, de l'automne. La *fin* d'un livre. Les *fins*, ou les bornes, les extrémités, les limites d'un pays, ne veulent pas toujours dire extrémité. *Fin* signifie quelquefois contrée, voyez Mandajors, nouvelle découverte sur l'état de l'ancienne Gaule, troisiéme éclaircissement.

Le mot de *fin* en ce sens vient de *finis*, qui signifie en Latin la même chose.

On dit qu'il faut faire *fin* à une affaire, la mettre à *fin*; pour dire, la terminer. Mettre *fin* à ses travaux. ABLANC. Il faut attendre jusqu'à la *fin*; pour dire, jusqu'au bout. On dit aussi, jusqu'à la *fin* du jugement.

En termes de Chasse, on dit qu'un cerf est sur ses *fins*, lorsqu'il est las, & qu'il est prêt d'être pris. On le dit figurément des affaires, Ce procès est sur ses *fins*; c'est-à-dire, il va être jugé, ou la partie veut s'accommoder, dans l'impuissance de poursuivre.

En Méchanique, on appelle une vis sans *fin*, une machine composée d'une roue dont les dents entrent dans une vis qui est sur un treuil, ou tour.

On dit aussi, les quatre *Fins* de l'homme; la Mort, le Jugement, le Paradis, & l'Enfer.

FIN, signifie aussi, l'objet ou la cause qui nous fait agir. A quelle *fin* Dieu a-t-il créé l'homme? Il faut faire toutes choses à bonne *fin.* La *fin* de la Médecine, c'est de guérir; celle de la Rhétorique, de persuader. Il a fait cela à bonne *fin*; pour dire, à bonne intention. Quelque bonne *fin* que l'on se propose, il n'est jamais permis d'employer des soupçons & des jugemens téméraires, pour faire perdre la réputation d'autrui. BAIL.

On dit qu'un homme va à ses *fins*, qu'il tend à ses *fins*, lorsqu'il a un intérêt secret de faire quelque chose, & qu'il couvre son intention de quelqu'autre prétexte spécieux. Nul ne fait le bien pour le bien seulement: tous les hommes ont leurs *fins.* GOM.

☞ A celle FIN QUE. Vieille maniére de parler, qui s'est dite pour Afin que. *Ut.* Le peuple le dit encore. Je vous récompenserai, *à celle fin que* vous soyez excité à bien faire.

> A celle fin que *le jour ne s'approche*
> *De l'attendue & désirée approche.* MAROT.

On dit proverbialement, que la *fin* couronne l'œuvre; pour dire, qu'on regarde plûtôt le succès des affaires, que le dessein de les entreprendre. On dit aussi, Telle vie, telle *fin*; pour dire, que les méchans finissent mal. ☞ On dit: A telle *fin* que de raison; pour dire, que ce que l'on fait servira à ce qu'il pourra, & qu'on a eu bonne intention.

☞ A la FIN, adv. Pour dire, Enfin. AC. FR.

FIN, s. m. est aussi un ancien terme de Coutume, pour signifier un petit territoire qui avoit son chef-lieu. Le *fin*, ou territoire d'Issy. Il falloit un certain nombre de *fins*, pour former un ancien Comté, ou Pays; & un certain nombre de Comtés pour former un Duché. Les *Fins* avoient plus ou moins d'étendue, aussi bien que les Pays & Provinces. La Goëlle étoit un *Fin* de Parisis, ou Pays de Paris. Le *Fin* de Goëlle est sis en Parisis. On dit aujourd'hui *Finage*, au lieu de *Fin.* Dans la Chronique de Bèze, qui est en manuscrit à la Bibliothéque du Roi, *Res sitas in Fine Vendoutrensi, & in Fine Potensi, & in Fine Ladensi.* Les Chartres sont pleines de cette expression; & prouvent que les *Finages* étoient les territoires subordonnés aux Comtés & Pays. Voyez FINAGE.

FINS, s. pl. f. en termes de Palais, signifient toutes sortes de demandes & de prétentions. *Postulata.* A ces *fins* le Demandeur produit telle & telle piéce. Toutes ses écritures concluent à ce que ses *fins* & conclusions lui soient adjugées.

On dit aussi, qu'en Cour souveraine il faut défendre à toutes *fins*, non-seulement sur les déclinatoires, mais encore aux moyens du fonds.

En attendant que tout cela soit décidé, où est-ce encore une fois qu'il mettra les clefs du Ciel, si ce n'est qu'il veut bien se charger de les garder lui-même comme un dépôt, & par provision, pour les donner quelque jour, & en *fin* de cause, à qui il appartiendra? PÉLISSON.

FINS DE NON-RECEVOIR. *Exceptiones rei petitorem actione suâ depellentis.* Ce sont des exceptions qu'on propose, par lesquelles, sans entrer dans les moyens du fonds, on soûtient que la partie n'est pas recevable en sa demande, soit pour venir à tard, & après que les prescriptions ont été acquises; soit pour n'avoir pas les qualités requises pour former une demande: comme à l'égard du temps, quand on demande des arrérages de rente après cinq ans, des parties d'Apothicaire après un an; & à l'égard de la qualité, quand une femme fait une action en Justice sans être autorisée de son mari, ou quand un autre que le mari la veut accuser d'adultére Il est très-vrai que la question de l'Eglise juge toutes les autres. Il ne faudroit devant un tribunal légitime que cette seule *fin de non-recevoir*, ou que cette prescription, comme parle Tertullien en Jurisconsulte. PÉLISSON. C'est assez d'avoir marqué la *fin de non-recevoir*, & d'en avoir protesté, pour y revenir encore, si on le croit nécessaire. ID. Nous pourrions en demeurer-là comme sur une *fin de non-recevoir.* ID. Protester d'une *fin de non-recevoir.* ID.

FINS DE NON PROCÉDER, ou *Fins déclinatoires. Exceptiones, præscriptiones fori.* Ce sont des moyens que la partie propose pour ne point plaider en la Jurisdiction où elle est assignée, & pour être renvoyée devant son Juge naturel. Il faut toujours les proposer avant que d'entrer en contestation au fond, autrement on n'y est plus recevable. Par exemple, si on intente une action pétitoire en matiére bénéficiale devant un Juge laïque, on peut apporter pour *fin de non procéder*, l'état, la qualité du Juge, qui doit être Ecclésiastique quand il s'agit du pétitoire, de sorte qu'on ne peut pas procéder dans ces matiéres devant les Juges Laïques.

FIN, INE, adj. Ce qui est pur, purifié de tout mélange, & se dit particuliérement de l'or & de l'argent. *Purus, subtilis, purgatus.* L'or *fin* doit être de 24 carats, mais il ne s'en trouve point qui aille jusques-là. Le titre de l'argent *fin* est de 12 deniers. L'or *fin* est mou, & difficile à travailler.

Et en ce sens il est quelquefois substantif. En cette monnoie on ne travaille que sur le *fin*: il y a dans cet écu tant de deniers de *fin.* En ce sens, Titre, loi, *fin* & bonté intérieure, sont des termes synonymes. BOIZARD, *P. I. C. 4.*

On dit aussi de l'étain *fin*, à la différence du commun mêlé de plomb.

Un temps *fin*, signifie un air pur, clair, serein, qui n'est point embrumé, nébuleux. *Aer purus, cœlum serenum.*

☞ En termes de Marine, on appelle Ciel *fin*, & terre

fine,

fine, lorsqu'il ne fait aucun brouillard ni nuages, & que l'on voit distinctement le ciel & la terre. On dit au contraire que le ciel & la terre sont embrumés, lorsque le temps est épais, soit par les nuages ou les brouillards.

☞ FIN. *Fin* de voiles, vaisseau *fin* de voiles, c'est-à-dire, Excellent voilier, & qui est léger à la voile.

☞ FIN-DOUCE, s. f. Sorte de coton, qui se tire du Levant par la voie de Marseille.

☞ FIN DE RAME. Autre sorte de coton qui vient de Seyde par la voie de Marseille.

☞ FIN BEDELIN. Troisième sorte de coton qui vient d'Alep par la voie de Marseille.

☞ FIN A POINTE. On nomme ainsi dans le commerce des plumes d'Autruches, les plus belles plumes noires, c'est-à-dire, celles qui sont propres à faire des panaches. Les moindres de cette couleur s'appellent Petit-noir à pointe plate.

FIN, signifie aussi, Vrai, naturel, qui n'est point contrefait. *Merus, verus, genuinus.* Un diamant *fin*, une pierre *fine*. Cette broderie est de faux or, & j'en veux du *fin*. De l'azur *fin*, qui est fait véritablement de la pierre lazuli.

FIN, signifie aussi, Ce qui est le plus excellent en son genre, le mieux fait, le plus recherché, le plus délicat, le plus exquis, & qui est opposé à *commun*, *grossier*. *Eximius, excellens, præstans, elegans.* Un cheval *fin*, est un cheval de prix. Une taille *fine* & aisée, est une taille déliée, dégagée. Avoir les traits du visage *fins* & délicats. Une peinture *fine*, c'est un tableau fait par quelque excellent maître. Du vin *fin*; pour dire, délicat, exquis. On dit aussi des herbes *fines*, qui sont fortes à l'odorat; *fine* épice, *fine* moutarde. Des confitures *fines*. *Fin* se dit encore de toutes les choses qui ont des sels volatils qui montent au nez & au cerveau. C'est dans ce sens qu'on appelle *fines* épices, une proportion convenable de poivre noir, de muscade, de girofle, de gingembre, d'anis verd, & de coriandre.

FIN, signifie encore, Subtil, délié, menu, mince. *Exilis, tenuis, subtilis.* Papier *fin*; des cartes *fines*. La toile de Hollande est fort *fine*. Le fil d'Epinai est filé fort *fin*. De la *fine* fleur de farine; de la poudre *fine*; c'est-à-dire, fort déliée. Des dentelles *fines*; c'est-à-dire, délicatement travaillées. Des épingles *fines*, des lames *fines*. On dit *fin* dans le sens qui vient d'être expliqué dans cet article, & dans le précédent, en parlant des fruits. Des poires qui ont la chair *fine* & délicate. Des pêches dont le goût est *fin* & agréable. La pomme d'api est *fine*, a la chair *fine*.

On le dit aussi des organes des sens. Il a le nez *fin*; pour dire, qu'il a l'odorat exquis; l'oreille *fine*, qui juge bien de la musique; le goût *fin*, qui juge bien des saveurs. Un teint *fin*, ou délié. Les yeux *fins*; pour dire, vifs & brillans.

FIN, se dit figurément des choses spirituelles. C'est un esprit *fin*; pour dire, Subtil, délicat, ingénieux. Il a le goût *fin*; le discernement *fin*. Cette raillerie est *fine*. Il est rare que les esprits *fins* soient Géomètres; le détail des définitions & des principes géométriques les dégoûte trop. PASQ. Il y a des pensées bien *fines* dans ces Epigrammes.

Et sur l'esprit & sur les mœurs
On pourroit défier les plus fins *connoisseurs*
De vous souhaiter quelque chose. DES-HOUL.

N'en déplaise aux Docteurs Cordeliers, Jacobins:
Ma foi, les plus grands Clercs ne sont pas les plus fins.
REGN.

FIN, signifie aussi, Rusé, adroit, pénétrant. Depuis que vous passez pour *fin*, vous ne pouvez plus l'être utilement, on est trop en garde contre vous. S. ÉVR. Nous avons un maître dont les yeux sont si *fins*, que rien ne lui peut échaper. LE CH. DE M. On dit, Sera bien *fin* qui l'attrappera. Je le donne au plus *fin*. Jouer au plus *fin*, se dit de deux personnes qui cherchent à se surprendre, se supplanter l'une l'autre par leurs ruses & adresses. Les *finesses* d'une langue sont connues de peu de personnes.

FIN, se dit aussi au substantif. Entendre le *fin* d'une affaire; pour dire, ce qu'il y a de plus caché, de plus subtil, de plus secret; & de même, le *fin* d'une science, le *fin* d'un jeu, & tirer le *fin* du *fin*; pour dire, tirer d'une affaire tout ce qui s'en peut tirer. AC. FR. La probabilité est le plus *fin* de la Théologie. PASC. Sçavoir le fort & le *fin* d'un art. BOIL.

Quand Segrais affranchi des terrestres liens
Descendit plein de gloire aux champs Elisiens,
Virgile en beau François lui fit une harangue;
Et comme à ce discours Segrais parut surpris,
Si je sçais, lui dit il, le fin *de votre langue,*
C'est vous qui me l'avez appris.
NOUV. CH. DE VERS.

FIN, se dit quelquefois en mauvaise part de plusieurs choses. Il a la gale, & de la plus *fine*. De la plus *fine* vérole. Quand on dit absolument de la plus *fine*, on entend parler honnêtement des excrémens du corps humain.

On dit, Qu'un homme a joué au *fin*, au plus *fin*; pour dire, qu'il a suivi le meilleur conseil. Ce criminel s'en est enfui, il a joué au plus *fin*.

On dit aussi, Faire le *fin*; pour dire, ne vouloir pas expliquer ses sentimens. Il fait le *fin* avec moi de cette intrigue, il ne m'en a jamais voulu faire confidence. Elle fait ordinairement la *fine* avec ses meilleures amies.

Mais vous espérez donc avec ce beau dessein
Laisser ici l'ennui qui vous dévore?
Oui sans doute .... He mon Dieu, n'en faites pas le fin;
Vous allez à Paris vous ennuyer encore.
DE VALINCOURT.

Ce mot en ce sens vient du langage Celtique, ou Bas-Breton, où *fin* signifie *cauteleux*.

On dit en termes de mer, Qu'un vaisseau est *fin* de voiles; pour dire, qu'il est léger à la voile, qu'il est bon voilier.

FIN, se dit aussi quelquefois adverbialement pour donner plus de force à l'expression. Il s'en est allé tout *fin* seul. Ce chemin va tout *fin* droit où vous desirez. Il est bas. ☞ *Fin* & *fine* se joignent ou seuls, ou avec *tout*, aux mots *premier* & *dernier*, pour signifier Précisément, exactement, justement. Je le mettrai tout le *fin* premier, à la tete de tous les autres. Elle étoit la *fine* dernière. Cela ne se dit que par le peuple, & sur-tout dans les Provinces.

On dit aussi, *afin*, ou *afin que*, *enfin*, pour conclusion. Voyez ces conjonctions en leur place.

FIN, se trouve aussi dans les anciens Livres, & sur-tout dans le Roman de Mesquin pour jusques, *usque*. Depuis le principe du monde *fin* au jour du jugement. NICOT. Il est aisé de voir que cela est pris de l'Italien *fino*. Rien n'est si ordinaire, sur-tout aux Traducteurs, que de faire passer un mot d'une langue dans une autre. On le fait sans y prendre garde, lorsque la nécessité y oblige, *propter egestatem linguæ, & rerum novitatem.* L'usage autorise souvent ces sortes de licences. Il faut cependant user de précaution, & ne pas gâter sa langue sous prétexte de l'enrichir.

FIN, se dit proverbialement en ces phrases, C'est un *fin* merle, une *fine* mouche, une *fine* pièce, une *fine* lame, un *fin* matois, un *fin* renard, une *fine* bête, une *fine* épice. On dit aussi, Il est *fin* à dorer. Une *fine* femelle. On dit, Qu'un homme est un gros *fin*, ou qu'il est *fin* comme une dague de plomb; pour dire, qu'on découvre aisément les choses qu'il croit cacher adroitement. Que *fin* contre *fin* n'est pas bon à faire doublure; pour dire, qu'il ne faut pas entreprendre de tromper aussi *fin* que soi. Il ne faut pas mettre *fin* sur *fin*. ☞ On dit d'un homme qui fait le *fin*, & qui trouve plus *fin* que lui: Il est bien *fin*, mais les Bateliers le passent.

Le mot de *fin*, quand il est adjectif, vient de l'Allemand

mand *fein*, qui a les mêmes significations de menu, délié, délicat, &c. Les Espagnols & les Italiens disent *fino*.

FIN-OR D'HIVER, f. m. Nom d'une sorte de poires. Voyez FRANC-RÉAL, c'est la même chose.

FINAGE, f. m. Étendue d'une Jurisdiction, ou territoire jusqu'aux confins d'une autre. *Fines*. Cette maison, cette Seigneurie, est dans le *finage* de cette Election, de ce Presidial, de cette Paroisse. Voyez ci-dessus FIN.

FINAGE, signifie aussi, un droit qui se lève sur les bornes; les limites. Ce mot de *finage*, pris dans ces deux sens, vient du Latin *Finès*, *fines*.

FINAIGE, f. m. Terme de Coutumes. *Finis agri*, *territorii*. Borne, limite, étendue de jurisdiction d'un canton, d'un territoire. On dit par maniére d'axiome, que bêtes blanches peuvent être menées si loin qu'on veut, pourvu qu'elles retournent de jour au gîte, en leur *finaige*. Voyez FINAGE. Quelquefois *finaige* se prend pour Paroisse, étendue de Paroisse.

FINAL, ALE, adj. Ce qui termine, ou qui est le dernier en quelque chose. *Extremus*. Le Jugement *final* doit se faire à la fin du monde. L'impénitence *finale*, c'est celle des Réprouvés, parcequ'elle dure jusqu'à la fin de leur vie. Etat *final*, c'est la clôture & l'arrêté de compte sur lequel on délivre les exécutoires. En *finale* révision de compte. La cause *finale*, est la premiére en l'intention, & la derniére en l'exécution. La gloire de Dieu doit être la cause *finale* de toutes nos actions; c'est-à-dire, le but où nous devons tendre en tout ce que nous faisons. Les Hébreux ont cinq lettres finales, qui, quand elles sont à la fin d'un mot, ont une figure différente de celle qu'elles ont au commencement, ou au milieu, ך, ם, ן, ף, ץ, *caph*, *mem*, *nun*, *pe*, *tsade*. Ailleurs qu'à la fin elles se forment ainsi, כ, מ, נ, פ, צ *Finale* signifie aussi quelque lettre que ce soit qui se trouve à la fin d'un mot, & il se dit absolument & sans substantif, ou substantivement. La *finale*, les *finales*, au lieu de, La lettre *finale*, les lettres *finales*. Dans les manuscrits Hébreux, les *finales* sont souvent allongées pour remplir les vuides. *Finale*, ainsi employée substantivement, signifie la derniére syllabe d'un mot. La figure qu'on nomme Apocope consiste dans le retranchement des *finales*, comme δῶ pour δῶμα. Cet Acteur déclame fort bien, mais il n'appuie point assez sur les *finales*; il ne fait point sentir, point entendre les *finales*; c'est son défaut.

FINALE, f. f. en termes de Musique, est le nom qu'on donne à un des quatre sons essentiels du mode: ce son s'appelle aussi la *corde fondamentale*. *Finalis*. La *finale* est la note, ou le degré par lequel l'air que l'on chante finit, & la régle pour connoître en quel ton l'on chante. PRINC. DE MUS.

On dit populairement, qu'à la *fin finale*, *Tandem aliquando*, un homme s'est rendu, a fait quelque chose; pour dire, à l'extrémité, quand il ne s'en est pû défendre davantage. On dit aussi, enfin *final*; ce qui ne veut plus dire qu'*enfin*.

> *Enfin* final, *approuvâtes mon dire*,
> *Il vous parut sermon, non pas satyre*. DE VILL.

FINAL, f. m. Nom propre d'une ville d'Italie, Capitale d'un Marquisat auquel elle donne son nom. *Finalium*, *Finarium*, & anciennement *Pollupice*, si l'on en croit Simler, & quelques-autres. *Final* est situé entre Albenga & Nôle. *Final* est divisé en deux parties; l'une, qui est dans les terres, est environnée de bonnes murailles, & défendue par un bon château, élevé sur une montagne, dont les avenues sont gardées par deux forts. L'autre, qu'on nomme la Marine de *Final*, n'est qu'un bourg situé sur la côte, & défendu par deux forts. MATY. Quelques-uns écrivent *Final*, ou *Finale*.

Le Marquisat de *Final*, *Marchionatus Finaliensis*, est un petit Etat d'Italie enclavé dans celui de Gênes, & au couchant de cette ville. Il a la figure d'un triangle. Il a eu autrefois des Marquis particuliers de la Maison de Carreto. Les Espagnols s'en emparérent en 1602. Il est aujourd'hui entre les mains des Génois, à qui l'Empereur. Charles VI. l'a vendu.

FINAL DE MODÈNE. *Finalium Mutinense*. Petite ville du Modénois en Italie. Elle est située aux confins du Ferrarois, sur la riviére de Panara, à cinq lieues au-dessous de Modéne. MATY.

FINALEMENT, adv. Enfin, en dernier lieu, conclusion d'un discours, ou d'une de ses parties. Il est vieux. *Denique*. Autrefois on écrivoit *finablement*.

FINANA. Voyez FINIANA.

FINANCE, f. f. Argent monnoyé. *Pecunia*, *æ*. Les jeunes gens ne sont guére chargés de *finance*. Ce mot est un peu burlesque en ce sens, & ne se peut dire que dans le familier.

> *Il faut que la* finance *joue*,
> *Autrement elles font la moue*
> *Aux amans qu'elles ont vaincus*. MAI.

> *Que si ma derniére ordonnance*
> *Ne me produit quelque* finance,
> *Que ferai-je sans ton secours?* BOIS-R.

> *Il peut me conserver ma gloire & ma* finance,
> *Mettre ces deux Auteurs en bonne intelligence*. BOIL.

FINANCE, se dit plus ordinairement des deniers publics du Roi, de l'Etat; & en ce sens il n'a point de singulier. *Ærarium*. La guerre épuise bien les *finances* d'un Etat. Ce qui est le plus à souhaiter dans le Royaume, c'est que les *finances* soient bien réglées. Les *finances* ordinaires, ce sont des Domaines qui étoient autrefois tout le revenu des Rois de France; & les *finances* extraordinaires, ce sont les Tailles, les Aides, les Gabelles, &c.

Ce mot vient de l'Allemand *finantz*, & *financier* de *finantzer*, qui signifie *Usurier*. Mais Du Cange croit qu'il vient de *financia*, mot de la basse Latinité, qui signifie *præstatio pecuniaria*. Dans les *Acta Sanct. Jun. T. III.* aux Notes sur la IVe Partie des Loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque, n. 128. les Bollandistes ajoûtent au sentiment de M. Du Cange, qu'il leur semble que *financia* s'est dit à *finiendo*, & que proprement *financia* (*finance*) signifie un compte achevé, fini, conclu, arreté. *Computus finitus*, *seu conclusus*; & en effet, disent-ils, *finare* se trouve aux mêmes Loix, n. 23. pour dire, arreter un compte.

FINANCE, signifie aussi, la somme qui est entrée aux coffres du Roi pour la vente des Offices de ses Domaines, ou autres Droits. Le Roi rentre dans tous ses Droits & Domaines aliénés en remboursant la *finance*. Cette charge de Conseiller n'a que deux mille écus de *finance*, il faut liquider sa *finance*. Cet impôt produit une *finance* de deux millions.

☞ FINANCE. On entend aussi par ce mot la somme qu'on paye au Bureau des parties casuelles, pour l'acquisition de quelque charge, ou pour supplément de finance.

FINANCE, se dit aussi, pour signifier ce qui appartient aux *Finances*, ce qui les regarde. Le Conseil des *Finances*. La grande, la petite direction des *Finances*. Les états des *Finances*. Les gens de *Finances* sont tous ceux qui sont occupés à manier les *Finances*. Le Surintendant des *Finances*. Le Contrôleur Général des *Finances*, est l'Officier qui contrôle toutes les quittances des *Finances* du Roi. Receveur Général des *Finances*, est l'Officier commis en chaque Généralité, pour recevoir les *Finances* de tous le Receveurs de chaque Ville, ou Election. Commis aux *Finances*, celui qui suit les *Finances*. Bureaux des *Finances*, ce sont les Siéges & la Jurisdiction des Trésoriers de France, qui sont établis en chaque Généralité. On les appelle aussi, Généraux des *Finances*. Voyez au mot GÉNÉRAL. On appelle le Trésor Royal, ou l'Epargne, la Mer des *Finances* où se portent tous les deniers de l'État. On dit aussi, Ecriture de *Finances*, en parlant de la lettre ronde & bien lisible. Chiffre de *Finances*, c'est le chiffre Romain, qui est plus difficile à altérer que le chiffre Arabe dont on se sert en l'Arithmétique ordinaire. Le Guidon des *Finances*, est un livre où l'on commence d'apprendre le style des *Finances*.

Vous qui dédire
A Messieurs les gens de Finance
Des livres bien payés. De la Font.

Nous, apprentifs du grand art de Finance,
Qui languissons au sein de l'opulence,
Et qui n'avons encor pour notre part
Que le travail, l'ennui & l'indigence.
Nouv. choix de Vers.

FINANCER, v. act. *Pecuniam prabere, erogare, dare.* Fournir de l'argent aux coffres du Roi. Cette charge est taxée à tant, qu'il faut *financer* au Trésor Royal. On fait *financer* les Officiers dans les nécessités de l'Etat.

FINANCIER, s. m. Homme qui manie les Finances, qui est dans les Fermes, dans les affaires du Roi. *Quæstorius, ærarii collector.* La Chambre de Justice est établie pour la recherche des malversations des *Financiers*. Je bute à quelque gros *Financier* qui fasse rouler mon mérite en carrosse. Com. Je ne sçais comment les femmes des *Financiers* l'entendent; mais j'aurois de la peine à broder mes jupes des malheurs du public. P. Com.

Le savetier alors en chantant s'éveilloit,
Et le Financier *se plaignoit*
Que les soins de la Providence
N'eussent pas au marché fait vendre le dormir.
De la Font.

☞ Financier, ére. Ce mot se trouve adjectif. *Publicanus, a, um.* Les alliances *financiéres* ont encanaillé la plus illustre Noblesse. Amel. De la Houss. *Mémoires.* On appelle Ecriture *financiére*, une écriture de lettre ronde. Et dans cette phrase *financiére* est adjectif. Acad. Franç.

FINASSER, v. act. *Agere fraudulenter, astutè, vafrè, veteratoriè, occultè; astu, dolis rem tractare.* Ce mot ne se prend jamais qu'en mauvaise part, & signifie, Faire le fin; user de méchantes ruses & adresses. On ne peut parler d'affaire avec un tel homme, il ne fait que *finasser*, ne parle point sincérement. On disoit d'un homme qui n'étoit pas arrivé à ses fins pour avoir plus songé à s'avancer par ses adresses, que par des offres d'argent, qu'il avoit trop *finassé* & trop peu financé pour obtenir ce qu'il desiroit.

M. Ménage prétend qu'il faut dire *finesser*, plutôt que *finasser*. Aujourd'hui l'usage est pour *finasser*.

☞ FINASSERIE, s. f. Petite ou mauvaise finesse. Il n'a que des *finasseries*. Ac. Fr.

☞ FINASSIER, iére. Il y en a qui disent *Finasseur*, Celui qui use de petite ou de mauvaise finesse. C'est un *Finassier*, *un Finasseur*, une *Finasseuse*. Il est du style familier.

☞ FINASTRE, s. f. Soie de mauvaise qualité, qui se trouve souvent mêlée avec les soies ardasses, qui se vendent à Smyrne.

FINDA, s. f. Nom propre d'une ville & d'un Royaume dont elle est capitale. *Finda*. Le Royaume de *Finda* est dans la contrée de Jetsingo en l'île de Niphon, la principale de celles du Japon. Maty.

FINÉ, s. m. Porto *Finé*, Port Dauphin. Nom propre d'un Bourg qui a un bon port & une citadelle. *Delphini portus.* Porto *Finé* est dans l'Etat de Gênes à quelques lieues au levant de cette ville, sur le golfe de Rapallo, tout près du cap de Porto *Finé*. Ce nom *Finé* est une corruption de *Delphini*. On dit aussi Fino, Porto Fino, qui se trouve sur plusieurs Cartes d'Italie.

FINEMENT, adv. D'une maniére fine, délicate, ingénieuse. *Cantè, subdolè, sagaciter, ingeniose, acutè, prudenter, solerter, eleganter, delicatè.* Cet Auteur écrit *finement*, délicatement. Il a conduit cette entreprise *finement*. Cette dentelle est travaillée fort *finement*. Cet Auteur raille *finement*, pense *finement*. Les Italiens veulent toujours avoir de l'esprit, & dire les choses *finement*. Le P. R. Il faut écouter d'un air qui fasse comprendre qu'on entre *finement* dans tout ce qu'on dit. Bell.

Finement. Adroitement, subtilement. Il y a moins de péché à faillir *finement* & subtilement.

☞ Finement, s. m. Vieux mot. Fin.

☞ *Au* finement *de cet écrit*
Me nommerai par remembrance.
Marie ai nom, si suy de France.

☞ Cette Princesse, que l'on appelloit Marie, se faisoit honneur d'avoir du goût pour la Poësie.

FINER. v. act. *Conficere, consumere, ad finem perducere.* Vieux mot inusité à présent, mais qui signifioit autrefois Venir à bout de quelque chose. *Crus Nouv. num.* 47. Victor Brodeau s'en est aussi servi dans sa réponse au rondeau qui commence, *Au bon vieux temps*,

La femme étoit trop sotte, ou trop peu fine,
Le temps depuis, qui tout fine *&* affine,
Lui a montré à faire ses acquêts.

Ménage a aussi remarqué qu'on disoit anciennement *finer* pour *finir*.

☞ Finer. Vieux v. n. Obtenir, payer, financer, mourir. *Gloss. sur Marot.*

FINESSE, s. f. Délicatesse, subtilité de quelque chose. *Tenuitas, subtilitas, elegantia, sagacitas, solertia.* La *finesse* de cette toile, de ces cheveux, de ce fil d'argent, est admirable.

Finesse, se dit figurément des choses d'esprit, & signifie, Délicatesse d'esprit. *Elegantia, subtilitas, acumen.* Cela est écrit avec *finesse*. Cela est tourné avec *finesse*. L'Acad. Notre siécle, délicat jusqu'au scrupule, n'aime point ces jeux d'esprit dont l'ambiguité fait toute la *finesse*. Bouh.

Finesse, se dit aussi figurément en Morale, de tout ce qui est de plus fin, de plus délicat, de plus secret en quelque science, en quelque langue. *Elegantia, deliciæ, amœnitates, Artis alicujus adypta, penetralia.* Cet homme sçait toutes les *finesses* de son art. Acad. Le nécessaire d'une langue coûte peu à apprendre: ce sont les *finesses* & les délicatesses qui coûtent le plus.

Il se dit aussi en mauvaise part, & signifie, Ruse, adresse, artifice. *Dolus, fraus, astus.* La meilleure *finesse* dans les affaires, c'est de n'en point avoir. La *finesse* n'est ni une trop bonne, ni une trop mauvaise qualité, elle flotte entre le vice & la vertu. La Bruy. La *finesse* est l'occasion prochaine de la fourberie; de l'une à l'autre le pas est glissant. Id. La *finesse* tient le milieu entre la prudence & la tromperie. Pasq. On ne se sert de *finesses* qu'au défaut d'habileté. La Roch. On confond souvent la *finesse* avec l'habileté. Bay. La *finesse* devroit être bannie du commerce des honnêtes gens: c'est une qualité équivoque entre le vice & la vertu, & qui pour l'ordinaire altére la probité. Bell. Cet homme fait *finesse* de tout; c'est-à-dire, fait un mystére d'une chose qui ne demande point de secret. Je n'y entens point de *finesse*; pour dire, Je parle sincérement. Les femmes concertées sont suspectes: celles qui sont véritablement sages n'y entendent pas tant de *finesse*: elles agissent avec moins de mystére & de dessein. Bell. On s'éléve dans le Ciel par la simplicité de son cœur, comme c'est par la *finesse* & par la mauvaise foi qu'on s'avance sur la terre. Ab. de la Tr.

On dit proverbialement, une *finesse* cousue de fil blanc; pour dire, une ruse grossiére dont tout le monde s'apperçoit. Il est au bout de ses *finesses*; pour dire, au bout de ses inventions pour tromper. On dit aussi ironiquement, Vous y entendez *finesse*; pour dire, Vous n'entendez rien en ce métier-là. ☞ *Finesse* entendue, *finesse* prévenue, *finesse* découverte, perd de *finesse* & l'essence & le nom. Nous la nommons Lourderie. Rabelais, *L. V. C.* 27.

FINESSER. Voyez plus haut FINASSER.

FINET, ette. adj. Qui fait le *fin*, le rusé, & qui ne l'est que médiocrement. *Subdolus.* C'est un *finet* dont on découvre aisément les artifices.

FINGA, s. f. Nom propre d'une ville du Japon & d'un Royaume, dont elle est capitale. *Finga*. Le Royaume de *Finga*, *Fingense Regnum*, est dans l'Île de Ximo. La ville de *Finga* est dans la partie méridionale de cette île, vers la côte orientale. Maty.

☞ FINGART, adj. C'est un ancien terme dont les

Ecuyers

Ecuyers & les Maquignons se servoient pour signifier un cheval rétif ou ramingue. Voyez ces mots. C'est la même chose.

☞ FINGERLA, ou VINGRELA, f. f. Bourgade des Indes, au Royaume de Visapour, sur la cote de Malabar, au nord de Goa, & à l'embouchure de la rivière de Déry.

FINIANA, ou *Finana*, f. f. Bourg du Royaume de Grenade en Espagne. *Finiana*, anciennement *Accitum*. Il est environ à trois lieues au midi de Baça. Maty.

FINICHIA, f. f. Nom propre d'un bon bourg de l'Île de Candie. *Phœnicius portus*; c'est-à-dire, Port des Phéniciens. *Finichia* est une corruption du Latin *Phœnicius*. Il est sur la côte méridionale de l'Île, dans le territoire de la Canée, & à cinq lieues au sud de la ville de ce nom. Maty.

FINIMENT, Terme de Peinture, qui se dit des ouvrages bien finis, & particuliérement de ceux qui sont en émail. Il y a un grand *finiment* dans cet ouvrage. Fel. *Nihil deest, nihil potest adjici*.

FINIR, v. act. Terminer, achever, mettre à fin quelque affaire, quelque discours, quelque ouvrage. *Finire, conficere*. Il faut *finir* cette affaire, *finir* ce raisonnement. La Reine de Suéde ayant écouté une longue harangue, dit qu'il falloit qu'elle donnât quelque chose à l'Auteur, à cause qu'il avoit *fini*. Colom. Il veut *finir* ses jours dans un Monastére; c'est-à-dire, *mourir*.

Je veux finir *mes jours en l'amour d'Uranie*. Voit.

Je ne me lasse point de vous (les tombeaux) entretenir;
Et j'aime à vous entendre dire,
Ne te plain plus des maux que tu verras finir.
L'Ab. Têtu.

Finir, signifie aussi, Perfectionner, achever, mettre la derniére main. *Perficere, extremam manum adhibere*. Et se dit particuliérement des tableaux, des statues, & des ouvrages d'esprit. Ce tableau, ce dessein est bien achevé, bien *fini*. Fel. Tacite fait des tableaux trop *finis*, où il ne manque rien à l'art; mais où il donne trop peu au naturel. S. Evr. Ce Peintre, cet Auteur, ont de beaux desseins; mais ils ne *finissent* point leurs ouvrages.

Finir, se dit quelquefois absolument, & est quelquefois actif, & quelquefois neutre. Il signifie, Mettre fin, prendre fin. C'est un homme lent, ou babillard, qui ne *finit* point. Ce chemin, cette rue *finit* à la riviére. Il faut enfin *finir*. Lucien a cela des déclamateurs: c'est qu'il veut tout dire, & qu'il ne *finit* pas toujours où il faut: ce vice vient de trop d'esprit & de sçavoir. Abl. Tous les êtres *finiront* un jour. Il faut bien *finir* comme on a commencé. Le Sermon *finissoit* lorsqu'il entra. Son bail *finira* à Pâques. La vie *finit* en peu de temps. C'est un méchant homme qui *finira* mal.

Finir, quoique seul, signifie aussi Mourir, *Obire, mori, diem claudere*. Il aima mieux *finir* par une action de courage, que de vivre par lâcheté. Abl. La seule pensée qu'il faut *finir*, & que la mort s'approche à chaque pas, est bien propre à inspirer le dégoût du monde. S. Evr.

☞ Finir. Marot a dit au prétérit indéfini de ce verbe, Il *fina*, pour Il *finit*: comme aux verbes terminés en *er*. Il *aima*, il *enseigna*, &c.

☞ *Sur ce* fina *par mort qui tout termine*. Id.

☞ Je *finai*, tu *finas*, il *fina*. Ce n'est pas le seul verbe en *ir* auquel il ait donné ce prétérit indéfini.

Fini, ie, part. *Finitus, clausus, perfectus*. Il a toutes les significations de son verbe.

Fini, ie, est outre cela adj. & signifie, qui est limité, déterminé, borné, *Finitus, certus, intra limites conclusus*. Un etre *fini*. Un nombre *fini*.

FINISSEMENT, f. m. Achévement; derniére perfection d'un ouvrage. *Finis, perfectio, conclusio*. Une peinture qui a tous ses *finissemens*. Pomey.

FINISTERRE, f. m. Nom d'un cap & d'un bourg. *Finisterra*. Le cap de *Finisterre*, *Finisterra promontorium*, anciennement *Norium, Celticum*, ou *Artabrum promontorium*. Cap de Galice en Espagne. C'est le plus avancé dans l'Océan Atlantique qui soit en Europe. C'est pour cela que dans des siécles où l'on ne connoissoit point de continent à l'occident du nôtre, on appella ce cap, Le bout du monde, *Finis terra*, d'où s'est fait *Finisterre*.

FINITEUR, f. m. *Finitor, horizon*. Terme d'Astrologie. C'est ainsi que plusieurs appellent l'horizon, parcequ'il termine, ou finit la vûe. C'est aussi ce qui l'a fait nommer horizon, qui signifie en Grec ce que *finitor* signifie en Latin, & finiteur en François: ὁρίζω, *finio*.

On appelle aussi dans le Manége *finiteur*, le bout de la carriére.

FINITO, subst. m. Terme de Pratique. C'est l'arrêté ou l'état final d'un compte. Il est redevable de tant par le *finito* de son compte.

Ce mot est Italien, comme la plûpart des termes de commerce, parceque ce sont les Italiens qui l'ont réduit en art, & qui en ont appris les termes aux autres nations de l'Europe.

☞ FINKELEY, f. m. En Latin *Finchala*, ou *Fincenhala*. Ville d'Angleterre, dans la Province de Northumberland, au Diocése de Durham.

FINLANDE, f. f. Nom propre d'un grand pays de l'Europe septentrionale. *Finlandia, Finnemia, Finnia, Eningia, Feningia, Finningia*. La *Finlande* est bornée au nord par la Laponie Suédoise, au levant par la Moscovie, au midi par l'Ingrie, & par le golfe de *Finlande*, & au levant par celui de Bothnie. On la divise en huit provinces. La Cajanie, la Bothnie ocientale, la *Finlande* propre, la Nilande & la Carélie se trouvent sur les côtes. Les trois autres, qu'on nomme la Tavasthie, le Savolax, & la Kexholmie, sont dans les terres. Ces trois derniéres provinces sont fort coupées de lacs & de marais. En général néanmoins la *Finlande* passe pour un pays fertile en grains & en pâturages. Il y a aussi des mines de divers métaux. La *Finlande* a eu autrefois ses Rois particuliers, maintenant elle a titre de Duché & dépend de la couronne de Suéde, depuis 1384. qu'Eric Roi de Suéde la subjugua.

La *Finlande* propre, qui est une des sept Provinces du Duché de *Finlande*, a la Cajanie au nord, la Tavasthie & la Nilande au levant, le golfe de *Finlande* au midi, & celui de Bothnie au couchant. On la divise en méridionale. & en septentrionale. Bioeneborg est la seule ville remarquable qui se trouve dans la septentrionale. Abo, capitale de tout le Duché, est dans la méridionale.

Le Golfe de *Finlande*, *Finnicum mare, sinus Finnicus*, est la partie la plus orientale de la Mer Baltique, entre la Livonie & l'Ingrie au midi, & la *Finlande* propre avec la Carélie au nord: il s'étend de l'ouest à l'est.

Ce nom est le même que *Feinland*, mais un peu changé, suivant l'analogie de notre langue. *Feinland*, dans les langues du Nord, est un mot composé de deux autres, qui signifient *beau pays*.

FINLANDOIS, oise, f. m. & f. Nom propre des peuples de Finlande. *Finlandus, Finnus, Eningus, Feningus, Finningus*. Quatre peuples composoient l'ancienne nation *Finlandoise*, & occupoient la Finlande. Les Finnes, ou *Finlandois* propres, & les Scitres qui occupoient les côtes du golfe de Bothnie, les Carbanes & les Hirres étoient au levant des deux premiers. Maty. Les *Finlandois* sont fort différens des Suédois, & pour les mœurs & pour le langage. Voyez la XVe Lettre du Pape Alexandre III. sur les Christianisme des *Finlandois* dans le XIIe siécle.

FINMARCHIE, f. m. Nom propre d'une contrée de Norvége, dans le nord de l'Europe. *Finmarchia*. La *Finmarchie* s'étend tout le long de la côte du Gouvernement de Wardhuis, & renferme les îles de Maggee, ou de Tonnacs, de Suroy, & quelques autres. La *Finmarchie* n'est qu'un affreux désert, qui n'a ni bourgs, ni villes. On dit que la plûpart de ce pays n'a point de propriétaire, & que ceux qui en cultivent quelque morceau en retirent les fruits. Au reste, il faut dire *Finmarchie*, & non pas *Finmarche*; c'est l'usage, sur lequel Maty s'est trompé. La *Finmarchie* se

divise en septentrionale & en méridionale. Celle-ci est aux Danois, & l'autre aux Suédois.

Ce mot est composé de *fin*, beau, & *marchia*, marche, qui signifie confins, limites, extrémités.

FINMARCHOIS, OISE, s. m. & f. Nom propre de peuple. Originaire, habitant de la Finmarchie. *Finmarchus*, *Chadenus*, ou *Cadenus*; car les *Finmarchois* sont le peuple que les Anciens nommoient *Chadenus*, ou *Cadenus*. La plûpart des *Finmarchois* sont encore idolâtres. Ils ont un Dieu particulier : peut-être est-ce le Finnus des Anciens Saxons. Les *Finmarchois* sont tous couverts de peaux en hiver; ils ne laissent à leurs habillemens qu'une petite ouverture pour les yeux. Toute leur occupation est de paître les bestiaux, ou de chasser pour vendre les peaux & les fourrures aux Suédois, dans les foires qui se tiennent deux fois l'année dans la Province de Jemptеland. Audiffrer, *T. I.* Maty. Corn. Hoffman.

FINNIE, ou FINNINGIE. Voyez FINLANDE.

☞ FINNOIS, OISE, s. m. & f. & adj. Nom de peuple. Finlandois, qui est de Finlande, qui appartient à la Finlande. *Finnus*, *a*. *Finnicus*, *a*, *um*. Nous partîmes de Tornéo le vendredi 6e Juillet avec une troupe de soldats *Finnois*. Maupertuis. Un *Finnois* intrépide la gouverne (une barque frêle) avec un large aviron, pendant que deux autres forcent de rames pour la dérober aux flots qui la poursuivent. Id.

☞ Ce mot est-il plus dans l'usage que *Finlandois*? Non sans doute. Il faut donc retenir celui-ci, qui d'ailleurs s'entend mieux.

FINO. Porto *Fino*. Voyez FINÉ.

FINOPOLI, s. m. Nom propre d'une ville ancienne, maintenant réduite en village. *Phinopolis*. Quelques-uns la nomment *Filopoli*, ou même *Fiipoli*, au rapport d'Hoffman. *Filopoli* est dans la Romanie, Province de Turquie en Europe, sur la mer noire du Delcon, ou Dercon, du côté du midi. C'étoit autrefois une ville de la Thrace, située sur le promontoire qu'on nommoit Philias.

Ce nom signifie, ville de Phinée : il est Grec, composé de φινεὺς, Phinée, fils d'Agénor, ou, selon Hésiode, de Phœnix & de Cassiopée, qui la bâtit, ou qui la découvrit, ou à l'honneur duquel on lui donna ce nom; & de πόλις, ville. Pour φινεὺς, *Phineus*, c'est un nom Phénicien, & apparemment le même que פינחס, *Phinhas*, selon la prononciation Hebraïque & Massorétique, & *Phinees*, selon celle des Interprètes Grecs & Latins, d'où il est aisé qu'on ait fait φινεὺς en Grec, *Phineus*.

FINOT D'HIVER. Voyez FRANC-RÉAL.

FIN-PORTER, s. m. Vieux mot. Requete, ou aveu des proches parens de la partie, qui consentoient qu'un tel se chargeât de la poursuite d'une affaire, & se déclaroient parties, en cas que celui-là ne pût achever la poursuite. *Vadimonii species*, *Vadimonium*. Lobineau, *Gloss.* Et emprez l'ajournement connu demanda celui de Tournemine, *fin-porter*, ou requeste des cousins & prochains dudit feu de Beaumanoir, à qui réponds en pust compéter & appartenir; lequel *fin-porter*, ou requeste fut jugé. Id. *T. II. p. 664. dans un Acte de 1386.*

☞ FINSTERWALD, s. m. Petite ville d'Allemagne, dans la Basse-Lusace.

F I O.

☞ FIOLANT, ou fiolent, paroît d'abord avoir été dit par une espèce de *digamma*, pour *violent*. Mais à examiner de plus près la véritable signification du mot, on sent que *fiolant* est un synonyme François du Latin *confidens*, qui se fie trop sur soi. *Fiolans* ne se trouve que dans le seul Dictionnaire François-Italien d'Oudin : *Fiolant*, *che fà del bravo*. *Glossaire Bourguignon*, *au mot Fiolant*. Les Champenois s'accordent avec les Bourguignons sur ce mot-là, & sur beaucoup d'autres. ☞ Ceux qui se servent de ce terme en François ne l'emploient point pour signifier un *Présomptueux*, mais pour exprimer un homme qui fait le brave, & ce qu'on appelle aujourd'hui un Brétailleur. C'est dans ce sens que le Cardinal Du Perron s'en est servi. Le courage ne consiste pas à faire les *fiolans*, ni à se battre en duel; il consiste à résister aux difficultés, aux fatigues, aux travaux des longs voyages, aux rochers, aux mers, à combattre contre les nécessités. *Perroniana*, au mot *Courage*.

FIOLE, ou PHIOLE, s. f. Petite bouteille de verre dont on se sert particulièrement chez les Apothicaires, dans laquelle ils envoient leurs médecines, potions, ou syrops aux malades. *Ampulla vitrea*, *phiala*.

☞ FIOLER, v. n. Boire, vuider les fioles : comme *flaconner*, vuider les flacons; *chopiner*, vuider les chopines; & *pinter*, vuider les pintes.

Les deux premiers mots ne sont que dans le Dictionnaire Comique; & les deux autres, principalement *chopiner*, se trouvent par tout. Ils sont tous quatre fort bas, & sentent bien l'ivrogne.

FIONDA, s. f. Nom propre d'une ville de la Natolie en Asie. *Fionda*, anciennement *Phaselis*, *Phaselide* Pomponius Mela, L. I. C. 14. la place sur la frontière de Pamphilie, au-delà des deux fleuves appellés Cestros & Cataractes. D'autres la mettent dans la Lycie, & d'autres dans la Cilicie, parceque d'abord elle fut habitée par des Lyciens, & fut attribuée à la Lycie. Les Pamphyliens s'étant rendus maîtres de toute cette côte de l'Asie mineure, elle fut censée de la Pamphylie, quoique ses habitans fussent Lyciens. Ensuite leur situation avantageuse les ayant invités à faire la piraterie comme les Ciliciens, ou du moins ayant donné de leur part retraite aux Pirates, & rompu leur alliance & leurs liaisons avec les autres Lyciens, pour se joindre aux Ciliciens, ils furent mis au nombre des villes de Cilicie. Servilius la ruina; & du temps de Lucain, elle étoit fort petite, & fort déserte, comme il paroît par ce qu'il en dit dans sa Pharsale, L. VIII. v. 251. Au temps de Strabon, elle s'étoit rétablie, & Penconius Pedianus dit, que c'étoit une des grandes villes de Cilicie. Voyez Vossius sur Méla. Dans la suite elle eut un Evêque. Aujourd'hui *Fionda* est fort déchue. Elle est sur le Golfe de Satalia, environ à 20 lieues de la ville de ce nom du côté du couchant. Maty. Méla dit, qu'elle fut bâtie par Mopsus.

FIONIE, s. f. Nom propre d'une des Îles du Danemarck. *Fionia*. On la nomme aussi Funen & Fuinen. Elle est entre le grand Belt qui la sépare de l'île de Zéelande, & le petit Belt, qui la sépare de la Jutlande septentrionale. Sa figure approche d'un ovale. Elle peut avoir 14 lieues de long, & dix dans sa plus grande largeur. La *Fionie* est fertile en blés, & produit quantité de pommes, dont on fait du cidre. On y fait aussi de l'hydromel. Les chevaux de *Fionie* sont estimés en Allemagne. La *Fionie* est un des principaux Gouvernemens de Danemarck, & l'apanage du fils-aîné des Rois. Ses villes sont Odenzée, capitale, Nibourg, Schwiniberg, Middelfar, & Allens.

Olaüs Magnus, & Stephanus, dans ses Notes sur le Grammairien Saxon, p. 19. disent, que le nom de *Fionie* vient de Fion, qui signifie séparation : parcequ'elle est séparée de la terre-ferme, & de l'île de Zéelande par deux détroits. Peut-être lui donna-t-on ce nom, parceque c'est une séparation que fit la mer d'une portion de la Zéelande, ou de la Jutlande, qu'elle sépara, qu'elle détacha, & dont elle fit une île particulière.

FIONISSI. Voyez FOGNISSI.

FIONOUTS, s. m. Herbe de l'Île de Madagascar, qui a l'odeur du mélilot, dont les feuilles sont fort grasses, & les fleurs jaunes. Les femmes appliquent cette herbe sur les parties de leur corps, dont elles veulent faire tomber le poil. Elles la brûlent aussi quand elle est verte, pour en tirer les cendres, qui se mettent toutes en pain étant brûlées. Ces cendres servent à mêler dans la lessive.

FIORE, s. m. Nom propre d'une petite rivière de Toscane. *Flora*, anciennement *Ossa*. Le *Fiore* a sa source dans le Siennois, passe près de Sovana, & des ruines de Castro, & se décharge dans la mer de Toscane, au couchant de l'Arno. Maty.

FIORENZO, s. m. *San Fiorenzo*. Nom propre d'une petite ville de l'Île de Corse, *Sancti Florentii fanum*. En François nous dirions Saint Florent. *San Fiorenzo* est

est situé dans la partie septentrionale de l'Ile, sur le golfe Nébio, à deux lieues de Bastia. Il est mal peuplé, à cause du mauvais air. L'Evêque de Nébio y fait sa résidence, depuis que Nebio est ruiné. On prend *San Fiorenzo* pour l'ancienne *Canelate*, *Canelata*, ou *Canellata*. Maty.

On donne le même nom à une riviére de Corse qui se décharge dans le fond du golfe de Nébio. *Fluvius Sancti Florentiï*, & dans Ptolomée *Volerius fluvius*. On le donne aussi au golfe de Nébio. Voyez NÉBIO.

FIORENZUOLA, ou FIRENZUOLA, s. f. Nom propre d'un village du Royaume de Naples, qui fut autrefois une ville Episcopale de la Pouille. *Florentia*, *Florentinum*, *Farentinum*. Ce lieu est dans la Capitanate, près de Nocera, à l'Evêché de laquelle le sien a été uni.

FIORENZUOLA, ou FIRENZUOLA. Nom propre d'une petite ville de la Romagne Florentine en Italie. *Florentiola*. Elle est dans l'Etat de Busseto, qui fait partie de celui de Parme, entre Plaisance & Parme.

F I Q.

☞ FIQUE, s. f. Par ma *fique*, Sorte de jurement, pour dire, *Par ma foi*. Moliere le met dans la bouche de Pierrot, en parlant de Dom Juan, Act. 2. Sc. premiére du Festin de Pierre. « Tout gros Monsieur qu'il est, » il seroit par ma *fique* nayé, si je n'aviomme eté là. » Nous disons aussi, Par ma *fi*; qui est une abbréviation de par ma *fique*. Rabelais, *liv. 1. chap. 7.* Une des Gouvernantes de Gargantua m'a dit, jurant sa *fi*, qu'au seul son des pintes & des flacons, il entroit en ecstase, comme s'il goûtoit les joies du Paradis... Ménage, *Dict. Ety n. au mot* Fiquette.

FIQUETTE. Par ma *fiquette*. Serment que font beaucoup de femmes, & sur-tout en Provence. Elles ne l'entendent pas. Il vient de *ficha*, ou *fichetta*; terme obscéne chez les Italiens. Voyez Ménage.

F I R.

FIRANDO, s. m. Nom propre d'une ville & d'un Royaume du Japon. *Firandum*. La ville de *Firando* est dans une petite île, située sur la côte occidentale de celle de Ximo, vers le nord. Le Royaume de *Firando*, *Firandense Regnum*, dont elle est capitale, en prend son nom. Le P. Bouhours appelle cette ville le Port de *Firando*. Le Roi de *Firando*, à qui les Portugais firent entendre combien celui qu'ils lui présentoient (S. François Xavier) étoit puissant auprès de leur maître, le traita d'autant plus favorablement qu'il sçut que le Roi de Cangoxima l'avoit obligé de sortir de ses Etats. Bouh. En moins de vingt jours, il baptisa plus d'Infidèles à *Firando*, qu'il n'avoit fait en toute une année à Cangoxima. Id.

FIRENZUOLA. Voyez FIORENZUOLA.

☞ FIRKIN, ou BARILLET, s. m. Mesure dont on se sert en Angleterre pour les liquides. Il est plus ou moins grand, suivant les diverses liqueurs qu'il contient.

FIRMAMENT, s. m. Le huitiéme ciel; la huitiéme sphère, où les étoiles fixes sont attachées. *Firmamentum*. On l'appelle le huitiéme ciel par rapport aux sept cieux des sept Planètes qu'il environne. Outre le mouvement journalier que lui imprime le premier mobile d'Orient en Occident, autour des poles de l'Ecliptique, il a un second mouvement opposé au mouvement journalier, & qui se fait d'Occident en Orient. Il achevera ce second mouvement en 25412 ans, selon Tycho-Brahé: en 36000 ans, selon Ptolomée: en 25800 ans, selon Copernic, après lesquels les étoiles fixes retourneront au même point où elles étoient au commencement. La hauteur du *firmament* est incompréhensible à l'esprit humain. Kepler soûtient qu'il faut qu'il soit éloigné de nous de plus de 600 millions de lieues. Rien n'est si beau sous le *firmament*. Voit. Les cieux racontent la gloire de Dieu, & le *firmament* publie l'excellence des œuvres de ses mains. Port-R.

Alors je vous verrai sur la mouvante roue,
Tantôt au firmament, *& tantôt dans la boue.* Vill.

Dans un salon du firmament
Où les Dieux assemblés tenoient appartement,
On vit entrer le Dieu Mercure,
Qui d'un Marchand forain avoit pris la figure.
Nouv. ch. de Vers.

Il y a plusieurs endroits de l'Ecriture, où le mot de *firmament* s'entend quelquefois de la moyenne région de l'air. Plusieurs Anciens ont cru, aussi bien que les Philosophes modernes, que le *firmament* étoit d'une matiere fluide. Mais il paroît que ceux qui lui ont donné le nom de *firmament*, croyoient qu'il étoit d'une matiére solide.

Firmament. Ornement de pierreries que les femmes & les filles de qualité mettent dans leurs cheveux autour de leur tête. On lui a donné ce nom par abus, parce qu'il est orné de diamans, qui étincellent comme les étoiles du *firmament*.

FIRMAN, subst. m. Terme de Relations. On appelle aux Indes les lettres patentes du Prince, *firman royal*. *Diploma*.

FIRMANO. Voyez FERMO.

☞ FIRMIEN, enne, s. m. & f. Nom de Secte. *Firmianus, a*. On donna ce nom au quatriéme siécle en Afrique à la plus grande partie des Donatistes. Pendant la guerre du tyran Firmus, Capitaine Maure, qui se révolta contre Valentinien en 372. les Donatistes-Rogatistes furent vivement persécutés par le grand corps des Donatistes, à qui pour ce sujet ils donnerent le nom de *Firmiens*. C'est ce que Saint Augustin nous apprend. Fleury, *Histoire Eccl. Liv. XIX. n. 53.*

☞ FIRMIER, s. m. Fil d'argent doré sans soie, que les Grecs de Constantinople portent en Moscovie, parmi les marchandises qu'ils y échangent contre des pelleteries.

☞ FIROUZABAD, s. m. Ville de Perse, située, selon les Géographes du pays, à 82 degr. 32' de longitude, & à 30 degr. 10' de latitude.

☞ FIROUZCOUH, s. m. Ville de Perse, dans la Province de Tabaristan, ou de Mazandran.

F I S.

FISARDO, s. m. Monte *Fisardo*. Nom propre d'une montagne du Royaume de Naples. *Elibanus mons*. Le Monte *Fisardo* est dans la Calabre ultérieure près de Sévérino. Maty.

FISC, s. m. Trésor du Roi, ou de l'Etat, où vont toutes les choses qui tombent par quelque raison en la main publique. *Fiscus*, *ærarium*. Ce Domaine a été adjugé au *fisc* par un tel arrêt. Il faut juger contre le *fisc* dans les questions douteuses. Le Mai. La cause du *fisc* est mauvaise sous un bon Prince. Id. On assure que Trajan ne fit jamais la moindre injustice en faveur du *fisc*, qui est le nom que l'on donnoit alors au Trésor & au domaine particulier de l'Empereur. Ce *fisc*, dit Pline, n'a jamais tort que sous un bon Prince. Mais ni le *fisc*, ni le trésor public, n'avoient point de privilége sous Trajan. Tillem. *Emp. II. p.* 151. Par le Droit civil, il n'y a que le Souverain qui ait droit d'avoir un *fisc*, ou un trésor public. A Rome, sous les Empereurs on appelloit *ærarium*, les revenus destinés à subvenir aux charges de l'Empire, & *fiscum*, ceux qui étoient destinés à l'entretien du Prince en particulier. Ces deux sortes de domaines sont mélés & confondus en France, & tous les revenus du Roi sont compris sous le nom de *fisc*. Un privilége du *fisc*, c'est d'avoir la préférence sur tous les créanciers chirographaires, & non pas sur les créanciers hypothécaires. Les Seigneurs féodaux qui ont droit de faire rendre la Justice, ont aussi un *fisc*. Dans les choses lucratives le *fisc* est traité moins favorablement que les particuliers; mais dans les choses onéreuses il leur est préféré. Quand on dit que l'Eglise n'a ni *fisc*, ni territoire, le sens de ces paroles est que l'Eglise ne peut ni confisquer

ni bannir. Il parut, il y a quelques années, à Zell en Allemagne, un Recueil des Ecrits de plusieurs célèbres Jurisconsultes sur les vrais & sur les faux privilèges du *fisc*, intitulé, *Tractatus selecti de Privilegiis & Pseudo-privilegiis fisci*.

Autrefois le *fisc*, (*fiscus*) étoit différent du trésor public, *ærarium*. Le *fisc* appartenoit au Prince, & le trésor public au peuple. Cette difference entre ces deux choses, que l'on remarque dans l'Empire Romain, ne se trouve point en France, où le Roi dispose avec une autorité souveraine du trésor public pour le bien de l'Etat. Le domaine du Roi est ce qu'on peut appeller *fisc*, dans le sens que les Romains donnoient au mot *fiscus*.

Fisc, se prend encore pour tous les biens qui appartiennent au Prince, de quelque nature qu'ils soient, & en particulier pour les fonds que nous appellons le *domaine*.

☞ Fisc. On le dit aussi pour signifier les Officiers chargés de la conservation des droits du *fisc*. Acad. Franç.

Fisc, signifie aussi, l'intérêt du Public, des Mineurs, des Hôpitaux, & des Communautés qui sont sous la protection du Roi, & des Officiers qu'il commet à cette fin. Les Avocats Généraux parlent en toutes les affaires pour l'intérêt du *fisc*. Il est fait mention dans quelques Auteurs du *fisc* de l'Evêque.

Ce mot vient du Latin *fiscus*, qu'Isidore, Papias, & Joannes de Janua, disent signifier un sac public que portoient les Receveurs, pour y mettre la finance du trésor public. Il est dérivé du Grec φίσκος, qui signifie un *grand panier*, & qui a été pris figurément pour le trésor public. Menage. Du Cange dit, que *fisco* a été dit aussi pour une paillasse, laquelle est aussi appellée *Saccus* dans la Régle des Templiers.

FISCAL, ale, adj. Qui se dit au Palais de tout ce qui concerne l'intérêt du Roi, d'un Seigneur particulier, ou du Public. *Fiscalis*. Maintenant le Procureur, & Avocat *Fiscal*, se disent seulement des Officiers des Siéges subalternes, ou des Seigneurs, & qui ont soin de l'intérêt public. Dans les Présidiaux on les appelle *Procureurs & Avocats du Roi*; & dans les Cours Souveraines, *Avocats & Procureurs Généraux*. Mais quoiqu'ils aient changé de nom, ils n'ont pas changé de fonction. On appelle même en Angleterre & en Hollande, le *Fiscal*, celui qui a en main la défense de l'intérêt public. C'est l'Empereur Hadrien qui créa la charge d'Avocat *Fiscal* dans l'Empire Romain.

On dit d'un homme fort attaché à ce qui regarde l'intérêt du fisc, qu'il est extrémement *Fiscal*.

FISCALIN, ine, adj. ou subst. m. & f. Qui appartient au fisc. *Fiscalinus, a*. On donnoit autrefois ce nom en Allemagne aux serfs, qui appartenoient au Roi. Un *Fiscalin*. Un serf *Fiscalin*. C'est un serf du Roi.

FISCELLE, ou *Fiscelle*. Voyez FICELLE.

☞ FISCELLE, s. f. Vieux mot. Petit panier. *Fiscella, fiscellus*.

> ☞ *On ù tyssir (pour fromages former)*
> *Petits paniers, &* fiscelles *de jonc*. Marot.

FISCELLO, Monte *Fiscello*. Voyez SIBYLLE, montagne.

☞ FISCEN, s. m. Petit pays du Japon, dans l'île de Ximo. Il a deux péninsules qui ne lui sont jointes que par un Isthme assez étroit.

FISCHAUSEN, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Prusse Ducale. *Fischusa*. Elle est dans l'Ambie, sur la côte septentrionale du Frisch-Haff. *Fischausen* est éloigné de trois lieues de la forteresse de Pilaw, & de huit ou neuf de Konigsberg, du côté de l'ouest.

☞ FISCHBACH, ou VISP, par contraction; prononcez Fisp, s. m. Bon bourg de Suisse, dans le Haut-Valais, ou Département auquel il donne son nom, qu'il prend lui-même d'une rivière qui se jette là dans le Rhône, sur la rive gauche duquel ce bourg est situé.

FISCIO, ou PHISCIO, s. m. ou FISCIA, s. f. Nom propre de lieu. *Fhusca, Fusca*. C'étoit autrefois une ville Episcopale; c'est maintenant un bourg de la Natolie propre. Elle est sur la côte, vis-à-vis l'île de Rhodes. Les Cartes de Sanson l'appellent Pischio, mais mal. Maty. *Fiesco*, ou *Fiscia*, ou *Phiscio, Fiscio*, ou *Fischio*, est son vrai nom.

FISE. Termes de Médecine & de Chirurgie. Bouton de fondement. *Ani tuber*.

FISMES, s. m. Nom propre d'une petite ville de France, en Champagne, dans le Rhemois. *Fimæ, Ad fines, Fines*. On dit que ce qui lui a fait donner ces deux noms, qui signifient *bornes, termes*, c'est que là étoient les bornes du Rhemois, ou parcequ'il y a près de cette ville une pierre qui marque les bornes des Evêchés de Rheims, de Laon & de Soissons; car pour les deux premiers noms Latins, ils sont modernes, forgés sur le François *Fismes*, qui n'est qu'une corruption du mot *Fineo*, qui est son vrai nom Latin. *Fismes*, que quelques-uns écrivent *Fimes*, situé sur la Vesle, *ad Vidulam*, est aux confins de l'Île de France, entre Rheims & Soissons. Il y a eu deux Conciles à *Fismes*, en 881. & en 935. dans l'Eglise de Sainte Macre, qui a illustré ce lieu par son martyre. Sanson croit que *Fismes* est la *Bibrax* des Anciens, que d'autres placent au bourg de Braine, entre *Fismes* & Soissons. De Valois écrit *Fismes*. Voyez *Notit. Gall. p.* 194.

☞ FISOLERE, s. f. Bateau de Venise, si léger, qu'un seul homme pourroit le porter sur ses épaules.

☞ FISSIMA, s. f. Ville célèbre du Japon, à seize lieues d'Osacca, & à trois lieues de Méaco.

FISSURE, s. f. Terme de Chirurgie. Solution de continuité dans un os, lorsqu'il ne fait que se fendre. Elle est de deux sortes; l'une apparente, appellée ῥωγμή, ou ῥῆξις, en Grec, *scissura* en Latin; & l'autre est si petite qu'elle ne paroit pas, & se nomme τριχισμός, ou τριχοειδής, *capillaire*, parcequ'elle ressemble à un cheveu. Les causes de la *fissure* sont la chute, le saut, & la contusion d'un membre contre quelque corps dur. La *fissure* se fait en la partie où a été donné le coup, ou en la partie opposée à celle qui a été frapée. Celle qui est en la partie opposée, s'appelle *Contrefente*, ἀπήχημα en Grec, *resonatio* en Latin. Les vieillards sont plus sujets aux *fissures*, parcequ'ils ont les os secs & arides. Quand on connoit les *fissures*, ce sont les plus aisées à guérir de toutes les fractures; mais si on ne les connoit pas, si on les néglige, & si on ne les traite pas méthodiquement, elles traînent après soi un ulcére; & si la carie survient aux *fissures*, elles sont pour lors très-dangereuses, & il en faut venir à l'extirpation du membre. On appelle autrement la *Fissure*, *fente*.

FISTELLE, s. f. Nom que les Bérébères donnent à Tefza. Voyez TEFZA.

FISTON, s. m. *Nebulo, verbero*. Pomey. Ce terme n'est point en usage à Paris. Il ne l'est apparemment qu'en quelques Provinces.

FISTULE, s. f. Terme de Médecine. C'est un ulcére calleux, profond & caverneux, qui d'une entrée étroite se termine en un fond large & spacieux, rendant pour l'ordinaire une matiére âcre & virulente. *Fistula*. Les *fistules* attaquent indifféremment toutes les parties du corps, particuliérement le trou lacrymal, la poitrine, l'anus, &c. La cause des fistules en général vient presque toujours d'un ulcére tortueux, qui est formé, & entretenu par la partie du sang la plus âcre, & la plus salée. La cure de la *fistule* consiste à consumer le calus, & à consolider ensuite l'ulcére avec des mondicatifs & des sarcotiques convenables.

Les Anciens ont donné le nom de *fistule* à ces sortes d'ulcéres, à cause de la ressemblance qu'ils ont par leur profondeur avec une flûte, qui est longue & creuse, & que les Latins appellent *Fistula*

Fistule de l'anus, est une *fistule* qui vient au fondement; elle est de quatre sortes : l'une est dite *borgne interne*, l'autre *borgne externe*, la troisiéme *complète*, & la quatriéme *à clapiers*. La *borgne interne* est ouverte au-dehors, & n'a point d'ouverture dans le rectum. La *borgne externe* est ouverte dans l'intestin, & fermée au-dehors. La *complete* est ouverte à l'anus, & à l'intestin. La quatriéme est *à clapiers* ou à plusieurs sinus, lesquels se déchargent dans un sac qui en est comme la source & le concours.

Fistule lacrymale, est une *fistule* qui vient au grand coin de l'œil. *Ægilops, pis*. C'est un petit ulcére calleux

&

& profond à l'endroit où est la glande lacrymale. La *fistule lacrymale* vient souvent, & toujours même, selon M. Dionis, après un abscès qui s'y forme; ce qui cause ensuite une ulcère qui dégénère en *fistule*. Un Chirurgien François, nommé Anel, a trouvé une nouvelle manière de guérir les *fistules* lacrymales sans avoir recours au bandage compressif, au caustique, au fer, ni au feu. Il a découvert que le pus sortoit par les points lacrymaux, & a trouvé le secret d'introduire par ces points, dans le sac lacrymal, une sonde, & une seringue d'une délicatesse inconcevable.

☞ Outre la *fistule* lacrymale, il y en a d'autres qui attaquent les paupiéres en différens endroits. Quelques-unes viennent au-dessous du globe de l'œil après un abscès. De plus, lorsqu'il se trouve une tumeur scrophuleuse sur la partie inférieure de l'orbite, du côté du petit angle, cette tumeur venant à abscéder, la matière qu'elle contient carie l'os où elle répond, & après que la matiére est sortie, la plaie devient *fistule*, si l'on n'a soin de faire exfolier l'os carié. S. Yves.

☞ M. Petit distingue trois différentes maladies, auxquelles on donne souvent le nom de *fistules* lacrymales: sçavoir, la tumeur lacrymale, qui n'est point *fistule*, la *fistule* qui n'est point lacrymale, & celle que l'on doit appeller, & qui est uniquement *fistule* lacrymale.

FISTULEUX, euse, adj. Terme de Chirurgie, qui se dit des plaies, des ulcères où il se forme des fistules. *Fistulosus, in modum fistulæ cavatus.* Il faut prendre garde de ne pas laisser le séton trop long-temps dans la plaie; car elle deviendroit calleuse & *fistuleuse*. Dionis.

Fistuleux, euse, adj. Terme de Botanique, qui se dit des feuilles de plantes qui sont rondes & creuses en-dedans, comme un tuyau, une fistule, ou une flûte. *Fistulæ similis, fistulam referens.* Les feuilles d'oignon sont *fistuleuses*.

F I T.

FIT. C'est la troisiéme personne du prétérit indéfini du verbe *faire*. Nos anciens Auteurs se sont servis de *fit*-il, *fit*-elle; pour dit-il, & dit-elle, qui n'est plus d'usage que parmi les gens grossiers, & qui a été autrefois usité à la Cour. Ils disent aussi, Ce *fit*-il, ce *fit*-elle, comme ils disent, Ce dit-il, ce dit-elle,

> *Sire*, fit-elle, *dans Bernard de Nessil.*
> *M'a les dangiée devant le Roy Pepin.*
> Roman *de Guerin de Lorraine.*

On dit encore bassement & dans quelques Provinces, ce me *fit*-il. Cela n'est plus d'usage que dans les Comédies, lorsqu'on fait parler des paysans, comme le Mathieu Gareau de Cyrano de Bergerac, &c.

Ce mot, à mon sens, vient du Latin *infit*, vieux mot, dont les Poëtes se servoient au temps même de la meilleur Latinité, comme Virgile, Enéide V. v. 708. & ailleurs. Tite-Live s'en est aussi servi. Selon Festus, *infit* est un verbe défectif, qui signifie la même chose qu'*incipit*, il commence.

FITACHI, s. m. Nom propre de ville & de Royaume. *Fitachium, Fitacum.* La ville de *Fitachi* est dans l'Ile de Niphon, la principale de celles qui composent le Japon. *Fitachi*, situé sur la côte orientale d'une contrée nommée l'Ochio, est capitale du Royaume de *Fitachi*. Le Royaume de *Fitachi*, *Fitachiense*, ou *Fitacense Regnum*, est dans la même contrée, entre les Royaumes ou Provinces de Ximola au midi, de Nivata au couchant, & de Vonu au septentrion. La mer le baigne du côté du levant. Voyez la Géographie du P. Briet Jésuite.

FITADE, s. m. Nom propre d'homme. *Phitadius, Phebadius.* On ne fait pas difficulté de reconnoître que *Fitade*, qui est nommé le I[er] dans le Concile de Saragoce en 381. est S. Phébade d'Agen, & que c'est lui encore à qui S. Ambroise écrit conjointement avec Delphin Evêque de Bourdeaux, qui est nommé après S. Phebade, quoiqu'il fût son métropolitain. Tillem. *Hist. Eccl. T. VIII. p.* 554.

FITELCO, s. m. Nom propre d'un petit lieu de Thessalie, en Grece. *Fitelcum.* Il est sur le golfe de Vollo; & quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Phebelcon*, autrement *Sperchia.* On dit aussi *Fiteleo*, & *Fitleo.*

FITÉLEO & FITLEO. Voyez FITELCO.

F I V.

FIVATIER, s. m. Terme de Coutumes. Tenancier & sujet du Seigneur Cavier, auquel il doit cens, rente, & autres devoirs.

FIVELINGO, s. m. Nom propre d'une contrée des Ommelandes, dans la Seigneurie de Groningue, l'une des Provinces Unies des Pays-Bas. *Fivelinga.* Le *Fivelingo* est borné par le Hunsingo, par le territoire de Groningue, par l'Olde-Ampt, par l'embouchure de l'Ems, & par une petite partie de la mer d'Allemagne. Maty. La petite ville de Dam, & la forteresse de Deifzill, sont les lieux principaux du *Fivelingo.*

FIUM, & avec l'article Arabe *El fium*, s. m. Nom propre d'une ville de la moyenne Egypte. *Fiuma*, anciennement *Abydos*, selon Gastaldus & Moletius; ce qui paroît assez probable, parcequ'on l'appelle encore aujourd'hui *Abutich*, qui paroît corrompu d'Abydos. Néanmoins Ortelius prend *Elsnim* pour l'ancienne *Abydos*. Quoi qu'il en soit, *Fium*, ou *Abutich*, situé sur le Nil à douze lieues au-dessus du Caire, est capitale d'un Gouvernement, qui porte son nom. Si c'est l'ancienne Abyde, cette ville a été fameuse dans l'Antiquité. Là étoit le Palais de Memnon, le sépulcre d'Osiris, qui y avoit aussi un temple célébre, & les tombeaux des Grands qui aimoient à s'y faire inhumer, pour avoir leur sépulture proche de celle d'Osiris, comme Plutarque nous l'apprend dans son Traité d'Isis & d'Osiris.

Il y a un autre *Fium* dans la haute Egypte, quarante lieues au-dessus de celui-ci.

FIUMARA DI MURO, ou DE MORO. Nom propre d'un ancien Bourg des Brutiens, en Italie. *Fiumara muri*, anciennement *Cœnis.* Il est dans la Calabre ultérieure, sur la riviére de Cenis, à une lieue du phare de Messine, & à trois de Régio, du côté du nord.

FIUMÉ, s. m. Voyez S. WEITH, & TERSACK.

☞ FIUME DI NISI, en Latin *Enisis.* Petite ville de Sicile, dans la vallée de Démona, & dans le district ou territoire de Messine vers le midi.

FIUMÉSINO, ou ÉSINO, s. m. Nom propre d'une riviére des Etats de l'Eglise en Italie. *Æsis, Esis.* Le *Fiumésino* coule dans la Marche d'Ancone, baigne Jesi, & se décharge dans le Golfe de Venise, entre la ville d'Ancone & celle de Sinigaglia. Maty.

☞ FIUNGA, s. f. Province du Japon, dans l'île de Ximo, & dans la partie occidentale, où elle tourne vers le midi, près du Royaume de Bungo, avec une petite ville de même nom.

☞ FIUS, s. m. Vieux mot. Fils, de *filius.* Les Paysans disent encore *Fieux* pour Fils.

F I X.

FIXATION, s. f. *Decretum, statutum, finitio.* Action de fixer. La *fixation* des Offices à un certain prix a été sagement établie. La *fixation* du temps pour payer est nécessaire dans un contrat. La *fixation* du prix des marchandises appartient à la Police. Voyez-en les Réglemens dans le Commissaire de la Mare, T. II. *p.* 725, 987, & 989. par rapport aux blés.

Fixation, en termes de Chymie, est une préparation du mercure pour le mettre en état de souffrir le marteau & le feu, sans s'altérer, ou s'exhaler. Les Chymistes croient que s'ils avoient une vraie *fixation* du mercure, ils auroient la pierre philosophale. On le dit aussi de tout ce qui fixe, & arrête ce qui étoit de sa nature volatil, & qui résiste quelque temps au feu, & de ce qui est fixé: dans l'un, c'est l'action, ou l'opération par laquelle il fixe; dans l'autre, c'est la disposition qu'il acquiert lorsqu'il devient fixé. Selon Geber, la *fixation* est une opération par laquelle une chose volatile, & qui ne peut souffrir le feu, est rendue capable

ble de le souffrir : & en général, c'est le changement du corps volatil en fixe ; c'est-à-dire, persévérant aux flammes. Les élémens pesans contribuent plus à la *fixation* que les autres.

PERFECTION DE FIXATION. Terme du Grand Art. C'est-à-dire, incinération de la pierre, lorsqu'ayant été mise au feu des Verriers durant deux jours dans un creuset d'adaptation, qui est un creuset couvert d'un autre & luté, elle est conduite au rouge parfait.

FIXE, adj. m. & f. Ferme, immobile. *Fixus, firmus, immotus.* Archimède ne demandoit qu'un point *fixe* hors de la terre pour la remuer toute entière. Les étoiles *fixes* sont toujours attachées à un certain point du firmament ; & on les appelle *fixes*, parcequ'elles semblent toujours garder une même situation entr'elles. On ne sçauroit trouver les longitudes, faute d'un point *fixe* dans le ciel, comme on trouve les latitudes, à cause que les Poles sont *fixes*. En Chronologie on compte les temps depuis un point *fixe*, comme sont les Epoques de la naissance du Sauveur, de la Fondation de Rome, de l'Hégire ou fuite de Mahomet.

Année sidérale *fixe*, c'est le temps qui s'écoule depuis la conjonction d'une étoile avec le soleil, jusqu'à la prochaine conjonction.

FIXE, se dit aussi de ce qui est déterminé, assuré & arrêté. *Certus, statutus.* Il faut qu'une assignation soit donnée à un jour *fixe* & précis ; que la demande soit d'une somme *fixe* & certaine ; qu'on élise un domicile *fixe* & arrêté. Le Magistrat doit mettre aux denrées un prix *fixe*, c'est-à-dire, les taxer raisonnablement. Un esprit *fixe*, est celui qui ne change point. Un regard *fixe*, assuré. Dieu ne permet pas que les hommes goûtent ici-bas un bonheur certain, afin que n'y trouvant rien de *fixe*, ils aspirent à une félicité plus durable. Nic.

En termes de fortifications, la ligne *fixe* de défense est une ligne qui, tirée le long de la face d'un bastion, se termine sur la courtine. HARRIS.

En Chymie, on distingue les sels *fixes* d'avec les volatils. Les sels *fixes* sont ceux qui se tirent après la calcination. Ils sont appellés *fixes*, parceque le feu ne les fait pas sublimer. Les sels volatils sont ceux qui se subliment facilement, quand ils sont échauffés, comme le se[l] des animaux ☞ *Fixe* se dit de ce qui est composé d[e] parties massives & pesantes, qui restent au fond d[u] vaisseau sans se sublimer, ou s'élever par l'action d[u] feu. Tels sont les sels alkali qu'on tire des végétaux pa[r] incinération, calcination, élixiviation, filtration & évaporation. Le *fixe* est opposé au volatil.

☞ FIXE se dit par opposition à Casuel. C'est une chos[e] certaine, arrêtée & déterminée, une dépense qu'on a coûtume de faire, & qui est ordinaire.

FIXEMENT, adv. D'une manière fixe. *Acerrimè.* Il ne se dit guére qu'en cette phrase. Regarder *fixement*. *Defixis, intentis, irretortis oculis.* On ne peut regarder *fixement* le soleil, ni la mort. LA ROCHEF.

FIXER, v. act. Rendre ferme & immobile. *Figere, firmare, decernere.* Il faut *fixer* le globe sur un certain point.

Ce mot vient du Latin *fixare*, de *figere, figo, fixi, fixum*.

En termes de Marine, *fixer* se dit des vents, par opposition à *varier*, lorsqu'ils soufflent d'un même côté durant quelque temps. En attendant que les vents, qui varioient à tous momens, se fussent *fixés* en un endroit. FRÉZIER.

En termes de Chymie, c'est arrêter quelque corps volatil de soi, ensorte qu'il puisse résister au feu ; cette opération s'accomplit par le moyen des corps fixes. GLASER. *Fixer* le mercure ; c'est-à-dire, arrêter sa fluidité, le rendre solide & dur, ou malléable. On dit aussi, *Fixer* les sels volatils.

En termes du Grand Art, *fixer*, c'est cuire la noirceur jusqu'à ce que le blanc parfait paroisse.

FIXER, se dit figurément en Morale, avec & sans le pronom personnel, & signifie, arrêter, déterminer, attacher. *Coercere, retinere, cohibere.* Il faut vous *fixer* à un certain point. Il y a long-temps que vous changez de dessein, il faut enfin se *fixer*. On le dit aussi de l'esprit. C'est un esprit qu'on ne peut pas *fixer* aisément. *Fixer* une imagination volage. *Fixer* ses goûts, ses désirs, ses inclinations, c'est en choisir une & s'y arrêter. L'emportement d'Alcibiade a toujours été *fixé* en la présence de Socrate, dont la vertu *fixoit* son esprit pour un temps. M. SCUD. La louange qu'on nous donne, sert au moins à nous *fixer* dans la pratique des vertus. LA ROCH. Il est impossible de *fixer* les langues vivantes, & d'empêcher qu'elles ne changent. Il faut que vous vous *fixiez*, &c. c'est-à-dire, que vous vous arrêtiez à quelque chose ; que vous preniez un état, une condition de vie, constante & durable.

Et nous sommes heureux que son autorité,
Fixe *de nos esprits la vaine liberté.* GENEST.

C'est bien fait, il est temps de fixer *tes desirs.* DESPR.

On dit aussi, *Fixer* le prix d'un Office. *Statuere, ponere* ; pour dire, le taxer à un certain prix, au-delà duquel on ne puisse le vendre. On le dit aussi, quand on met un prix certain aux denrées.

FIXER, signifie aussi, Préfinir, déterminer. Il faut *fixer* un certain temps pour faire ce payement.

FIXÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Fixus, positus, statutus, coercitus.* Mercure *fixé*. Office *fixé*. Esprit *fixe*. Imagination *fixée*.

FIXION, s. f. Ce mot se trouve dans quelques livres du Grand Art, pour *fixation*. Voyez FIXATION en termes de Chymie, &c.

FIXITÉ, s. f. Terme de Chymie. Qualité de ce qui est fixe. *Fixorum forma, qualitas.* M. Chambon, dans son Traité des Minéraux & des métaux, donne quelques remédes contre la *fixité* du tartre. MÉM. DE TR. La *fixité* est la qualité opposée à la qualité de ce qui est volatil, &, si l'on peut parler ainsi, à la volatilité HARRIS. Boile a expliqué les causes de la *fixité*, ou les choses qui contribuent à rendre fixe quelque portion de matière. Les principales sont, 1°. Que ses corpuscules ou parties aient chacune une masse ou grosseur proportionnée. 2°. Qu'ils aient aussi une degré de pesanteur ou de solidité proportionnée. 3°. Que leur figure soit telle qu'elle les rende incapables de s'évaporer, les uns étant branchus, les autres crochus, tortus, &c. ensorte qu'étant entortillés & embarrassés les uns dans les autres, ils ne puissent aisément se débarrasser & se séparer. ☞ Les principes qu'un même mixte a donné en trois différentes analyses, s'y sont toujours trouvés en même nombre, mais différens seulement en degrés de volatilité & de *fixité*. HOMBERG. *Ib. Mém. p. 116.*

F L A.

FLABE, s. f. Vieux mot, qui s'est dit pour *fable*, par une transposition de lettres.

FLAC, Mot bas, imaginé pour représenter les coups que l'on donne à quelqu'un. Il lui a donné un grand coup sur le nez, *flac*. Il ne se dit guère seul ; mais on le joint ordinairement avec *fl e*. Voyez FLIC.

On dit aussi *flac* pour *flasque*. Voyez FLASQUE. On disoit autrefois *flac*, pour foible, ou selon le P. Lobineau, *Glos.* affoibli par la faim. M. Guillaume de S. André, dans son Histoire de Jean IV. Duc de Bretagne, écrite en vers, en décrivant son expédition sur Charlac, dit

Trop pou leur tenoit de chanter,
Grand talent avoit de manger,
Chaicun cheval etois bien flac.
Il va aller drois à Charlac
Pour cuider la trouver bon pas.

FLACARGNE, s. f. Vieux mot, qui signifie *brocart, injure. Scomma, convitium, dicterium.*

FLACHE, s. f. Terme de Charpenterie. Ce sont des endroits du bois voisins de l'écorce, qu'on nomme l'*aubier*, l'*aubour*, ou le *lard du bois*, qui doit être ôté en équarrissant les arbres. *Alburnum.* Caron, dans son traité des bois, fait le nom de *flache* du genre masculin.

FLACHE, se dit aussi du pavé enfoncé, ou brisé. Quelquefois on repave à neuf, quelquefois on se contente de reparer les *flaches*, ou pavés rompus.

☞ FLACHES DES MARAIS, sont des creux où l'eau séjourne, comme les *flaches* des pavés rompus.

FLACUS, adj. Ce mot s'est dit autrefois pour *flasque*, *mol*, *lâche*. *Flaccidus*.

FLACHEUX, adj. m. Est une épithéte qu'on donne aux bois qui ne sont qu'à demi battus & équarris, qui ne sont pas bien carrés, ni faciles à toiser & à réduire au cent.

☞ FLACKE, f. f. Isle d'Hollande, séparée de l'isle de Goérée par un bras de mer. *Ouverflackée* est le vrai nom de l'Isle.

FLACON, f. m. Grosse bouteille qui le plus souvent se ferme à vis. *Lagena*. Il faut mettre rafraichir le vin dans ce *flacon* d'argent. Les goinfres dans les chansons Bacchiques joignent souvent les *flacons* & les pots. On écrit aussi *flaccon* & *flascon*; mais il ne faut point faire sentir le double *cc*, ni l's dans la prononciation.

Ce mot vient de *flasco*, qui a été formé de l'Allemand *flach*, qui signifie *bouteille de vin*. MÉNAGE, après Bollandus, *Act. Sanct. Febr. T. II. p. 616.* où il remarque que *flasco* se trouve dans la vie de S. Villebrod par Alcuin, dans celle de S. Remi par Hincmar, & dans celle de S. Omer par Walfroi; tous Auteurs du IXe siécle; ce qui montre combien le mot *flacon* est ancien. Le P. Lobineau, *Gloss.* croit que ce mot vient du mot Breton *flacced*, qui signifie une bouteille, une cruche. Nicot dérive ce mot du Grec φλασκίς, qui est interprété *lenticula* au IVe des Rois, c. 9. Du Cange le tire de *flasca*, *flascula*, ou *flasco*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens. On trouve dans Hesychius φλάσκαι εἶδος ποτηρίου. Martinius dit que les Grecs ont dit aussi dans le même sens φλάσκα & φλασκίον. Il faut que ce soient les Grecs modernes. L'Espagnol dit *frasscon*, l'Italien *fiascone*, les Allemands *flasche*, les Flamands *flesche*, les Polonois *flasha*, les Bohémiens *flasse*; les Hongrois *palasik*; les Anglois *flagon*. Voyez Martinius sur le mot *flasca*, & M. Ménage.

FLAEL, f. m. *Flagellum*. Vieux mot, qui signifie *fleau* à battre le blé. On a dit aussi *flagel* & *flayel* dans le même sens.

☞ FLAELLER, v. act. Vieux mot. Battre avec un fléau, que les Anciens nommoient *flael*.

FLAGELLANS, Secte d'Hérétiques qui se fouettoient & disciplinoient publiquement. La secte des *Flagellans* commença en 1260. à Pérouse, & l'on en fait Auteur un Hermite nommé Rainier. Ce ne fut d'abord que l'effet d'un zéle peut-être trop indiscret. Un grand nombre d'hommes de tout âge firent des processions dans lesquelles ils marchoient deux à deux, les épaules découvertes & se fouettant jusqu'au sang, pour implorer la miséricorde de Dieu, & appaiser sa justice irritée contre la perversité du siécle. Ils furent appellés les Devots, & ayant établi un Supérieur, il fut nommé le Général de la Dévotion. Les femmes & les filles ne paroissoient point dans ces Assemblées publiques. Elles ne laissoient pas d'exercer les mêmes pénitences; mais en particulier, & dans leurs maisons. Au milieu du XIVe siécle la secte des *Flagellans* se renouvella, à l'occasion d'une grande mortalité, & se répandit dans toutes les parties de l'Europe. Les Prelats & les Magistrats jugerent à propos de s'opposer à ces excès. Les Docteurs écrivirent contre; mais les *Flagellans* se roidirent contre tout ce que l'on put faire pour les arrêter; & d'assemblées, peut-être innocentes dans leurs commencemens, leur opiniâtreté, leur orgueil, leur révolte, & le mélange des Béguards hérétiques, en fit une secte dangereuse. Ils disoient que le sang qu'ils répandoient étoit mêlé avec celui de JESUS-CHRIST; que par une flagellation de trente-quatre jours ils gagnoient le pardon de tous leurs péchés. Clément VI. défendit ces flagellations publiques. Gerson écrivit un Traité contre les flagellations publiques. Sigonius, *De Regn. Ital. L. XIX.* & *De Episcop. Bonon.* Sponde, Bzovius, & Rainaldi à l'an 1260, & 1349, 1341. parlent de ces *Flagellans*.

FLAGELLANT, part. Ce mot se trouve dans quelque Auteurs récens qui parlent de ceux qui font des flagellations publiques. On a vû en France de ces sortes de *Flagellans* qui n'étoient point Hérétiques. On les appelle communément *Pénitens*. L'Abbé Boileau, Chanoine de la Sainte Chapelle, mort depuis peu (1716.) a fait en Latin une histoire des *Flagellans*, à laquelle on a trouvé à redire, parcequ'il semble blâmer, non-seulement la secte des *Flagellans*, mais les macérations corporelles que l'Eglise a canonisées dans tant de Saints, qui les ont autorisées & sanctifiées par leur exemple; & parcequ'il est plein de descriptions & de représentations obscènes, & qui ne sçauroient produire que de mauvais effets. Voyez la Lettre d'un anonyme sur le livre intitulé *Historia flagellantium*.

FLAGELLATION, f. f. La souffrance de JESUS-CHRIST lorsqu'il fut fouetté & flagellé par les Juifs. *Flagellatio*. Un tableau de la *flagellation*. On dit aussi simplement une *flagellation*; pour dire un tableau, ou une estampe qui représente ce tourment du Sauveur du monde. Voilà une belle *flagellation*. Et dans ce sens on dit, La *flagellation* d'un tel Peintre; pour dire, celle qu'il a peinte. ☞ Si toute la honte, disons mieux, si toute l'infamie de la *flagellation* n'a pû rallentir son zéle pour l'honneur de son pere, ne serois-je pas bien condamnable de trahir la cause de mon Dieu par la crainte d'une parole, d'un mépris que j'aurai à supporter de la part du monde? BOURDAL. *Exh. sur la* Flagellation, *pag.* 87. Nous devons considérer la *flagellation* du Fils de Dieu comme un des supplices les plus honteux & les plus douloureux. ID. *p.* 87. Une sanglante & cruelle *flagellation*.

FLAGELLATION, se dit aussi de la peine volontaire du fouet, ou de la discipline, que prennent ou que prenoient autrefois des pénitens. Le Parlement de Paris a défendu les *flagellations* publiques par un Arrêt donné en 1601. Voyez l'article précédent. L'Auteur anonyme cité se tue de prouver des choses dont personne ne doute. Il se propose, par exemple, de nous montrer que la *flagellation* volontaire étoit en usage chez les Payens; & il commence d'abord par dire qu'il est hors de doute que *la flagellation* forcée étoit un supplice chez les Idolâtres. LETTRE *contre l'Hist. des flagell.*

FLAGELLER, v. act. Fouetter, qui ne se dit qu'en termes de dévotion, en parlant de la passion de Notre-Seigneur qui fût fouetté par les Juifs. *Flagellare, virgis caedere.* On le dit aussi des Martyrs. L'ACAD. M. Lémery emploie ce terme ailleurs que dans les matiéres de dévotion, lorsqu'il dit, Les Anciens s'imaginant que le venin de la vipère étoit répandu par tout son corps, la *flagelloient* dans une bassine chaude... Plusieurs personnes mangent impunément des vipères non *flagellées* avec leur tête & leur queue, sans en ressentir d'incommodité. Ce terme est peu en usage.

☞ FLAGEOL, f. m. Vieux mot Flageolet. *Fistula*, *tibia*.

☞ *Pourquoi, Colin, sans flatter, ne vanter,*
Non seulement le bon flageol *mérites;*
Ains devrois-on chapeau te présenter
De vert Laurier, pour choses tant bien dites.

FLAGEOLET, f. f. Prononcez *Flajolet*, sans faire sentir l'*e*, qui n'est là que pour empêcher qu'on ne donne au *G* le son fort qu'il a devant *o*. Espéce de petite flûte dont se servent les bergers, dont le son est clair & agréable. *Fistula*. Il est fait de buis, d'ivoire, & de toutes sortes de bois dur. Il a six trous, sans comprendre l'embouchure, la lumiere, & celui de la patte, ou d'enbas.

Euterpe de son flageolet,
Sur son groüin lui decharge un soufflet. REC. DE VERS.

Des Odes de clinquant, des tambours, des trompettes,
Nipper d'Eclogues des houlettes,
Petits chiens & petits moutons
Flûtes, flageolets *& musettes.*
NOUV. CHOIX DE VERS.

FLAGEOLET, est aussi un des jeux de l'orgue, qui est ouvert, & a un pied de tuyau accordé à la 29 de la montre.

tte. Le tuyau du *flageolet* est aussi large que ceux d'étoffe: il est d'étain fin,& ouvert. Le *flageolet* est ce qu'on appelle un jeu à bouche, où de mutation.

FLAGEOLEUR, s. m. *Fistulator.* Joueur de flageolet. Prononcez *Flajoleur.*

FLAGORNER, v. n. Vieux mot & populaire, qui signifie, Faire de mauvais rapports à son maître des autres domestiques pour faire le bon valet. *Delationibus aucupari, captare benevolentiam heri. Flagorner* se prend aussi pour chercher de franches lippées. *Parasitari, agere parasitum. Flagornerie & flagorneur* se prennent aussi dans le même sens. Ces mots sont très bas & vieux.

FLAGORNERIE, s. f. Flatterie basse qui se fait par de faux rapports. *Aucupatio, captatio benevolentiæ per delationes.* Il s'est introduit dans cette maison par ses *flagorneries.* Il est bas.

FLAGORNEUR, s. m. Valet ou Parasite qui fait de mauvais rapports à un maître pour se mettre dans son esprit aux dépens d'autrui. *Assentatorius delator, parasitus, parasitaster.*

Grand dommage est que dans ce rang de Prince
Soyez toujours emmi les flagorneurs,
L'oreille ouverte aux discours suborneurs.
De votre rang c'est le laid appanage.
Prince, voit-on tant avisé, tant sage,
N'écouter ja ces flagorneurs *maudits?* De Villiers.

FLAGRANT, adj. mas. *Flagrant.* Vieux mot qui n'est en usage qu'en cette formule, Il a été pris en *flagrant* délit; pour dire, sur le fait. ☞ M. Huet a pourtant dit: Vous voilà donc pris M. notre Maître, en *flagrant* barbarisme. Et ailleurs: Il fut très-désagréablement relevé, & surpris en *flagrant* paralogisme par un homme de la lie des Geométres. Ce n'est pas en ceci qu'il faut imiter ce sçavant Prelat.

☞ FLAINE, s. f. Espéce de coutil qui se fabrique dans la Province de Normandie, & dans le pays de Forez: on en tire aussi de Flandre.

FLAJOLEUX. Autrefois ce mot s'est dit pour *flateur, diseur* de bagatelles, *conteur* de sornettes. *Adulator, assentator, nugator.*

FLAIR, s. m. Terme de Chasse, qui se dit du sentiment des chiens qui sentent le gibier. *Odoratus.* Il est vieux.

FLAIRER, verb. act. Sentir par l'odorat. *Odorari.* Les chiens *flairent* le gibier dès qu'il a passé en quelque lieu. Il vieillit. Aussitot que l'on voit que l'on *flaire*, que l'on goûte de nouveau ces mêmes alimens, les esprits se meuvent avec violence. Lémery.

Flairer, s'est dit aussi au figuré dans cette signification, surtout lorsqu'on veut tourner à la lettre certains passages de l'Ecriture. *Odoratus est Dominus odorem suavitatis.*

Flairer, se dit aussi au figuré; pour dire, Connoître en quelque manière que ce soit. Dès que cet homme eut *flairé* les écus de cette veuve, il se mit à la rechercher. ☞ Bien des Lecteurs à force de *flairer* le Romanesque, en soupçonnent même où il n'y en a pas. *Mém. de Trév.*

FLAIREUR, s. m. Ce mot ne se dit qu'en parlant d'un parasite. *Parasitus.*

Quoi, tu viens mettre ici ton nez,
Impudent flaireur *de cuisine!* Mol.

Les éditions de Molière ont *fleureur* pour *flaireur.*

FLAIZ, s. m. L'île de *Flaiz*, en Latin *Flaicus insula, insula Flaici.* Elle est dans le Saintonge, au milieu des marais, & elle appartenoit aux Moines de Vendôme dans le XIIe siécle. Hadr. Val. *Not. Gall.* p. 195.

FLAMAN, s. m. Sorte d'oiseau aquatique, rouge & blanc, qui a un long bec & des jambes fort hautes. Voyez Flammant.

FLAMAND, ande, s. m. & f. Habitant de Flandre, qui est de *Flandre, Flande. Flandrensis, Flamingus, Flamincus, Flamio* dans Nicétas. On dit aussi maintenant *Belga.* Il faut écrire *Flamand*, & non pas *Flamen*, comme fait Bayle au moins quelquefois, ni même *Flaman*; comme fait encore le même Auteur. Les *Flamands* sont corpulens, communément gros & gras, d'un naturel pesant, & assez lents dans leurs maniéres d'agir, quoique laborieux, soit pour la culture de la terre, soit pour les manufactures & le commerce, que nulle nation n'entend mieux qu'eux. Ils sont amateurs de la liberté, & grands ennemis de la servitude. Corn. Les *Flamandes* ont plus d'esprit & de plus belles qualités que les hommes, & sont sages par tempérament & par vertu. Id. Les *Flamands* ne manquent pourtant pas d'esprit. Ils ont eu presque en tout genre de littérature de grands hommes.

Hadrien de Valois croit qu'on ne peut trouver l'étymologie du nom *Flamand.* Selon Skinner il pourroit bien venir de l'Anglo-Saxon *Flyming*, qui veut dire *fugitif*, exilé. Les peuples de la basse Allemagne ayant été obligés de changer souvent de demeure, à cause des inondations de la mer, on les a appellé *Flamands*, c'est-à-dire, *fugitifs.* Il y a plus d'apparence qu'il vient de *Flandreman*, homme de Flandre, dont on a fait successivement *Flandeman, Flandman, Flaman*, & enfin *Flamand.* Voyez au mot FLANDRE son étymologie.

Flamand, ande, adj. Qui appartient aux Flamands. *Flandrensis, Flandricus.* La langue *Flamande* est ce qu'on appelle le bas Allemand, pour la distinguer de la langue Allemande, qu'on appelle simplement l'Allemand, ou le haut Allemand, & dont elle est une corruption & une espéce de dialecte. Elle différe du Walon, qui est un François corrompu. Les troupes *Flamandes* sont bonnes. Un Régiment *Flamand.* Les villes *Flamandes* ne sont pas si magnifiques qu'elles sont propres & commodes. Cet homme a bien les manières *Flamandes*; je suis trompé s'il n'est Walon. Lille n'est plus guère *Flamande*, elle a tout l'air d'une ville Françoise. Il y a plusieurs traductions *Flamandes* de la Bible, Catholiques & hérétiques. En l'année 1618. il fut ordonné dans le Synode de Dordrecht par ceux de la R. P. R. qui s'étoient assemblés de différentes Provinces en ce lieu là, qu'on travailleroit à une nouvelle version *Flamande* de toute l'Ecriture, parceque l'ancienne Traduction *Flamande*, qui avoit été prise sur celle de Luther, étoit remplie de quantité de fautes. En effet, plusieurs personnes habiles dans les langues Grecque & Hébraïque exécuterent ce dessein, & la nouvelle Traduction *Flamande* fut imprimée avec des Notes en 1637. Simon. Cette Bible *Flamande* est fort estimée des Calvinistes de Hollande: elle est cependant, comme l'a remarqué M. Simon, fort éloignée de la perfection que doit avoir une bonne & fidéle Traduction de l'Ecriture.

Matthieu, vainqueur d'Othon & dompteur de Ferrand,
Jonche de Walons morts la plaine de Bovines,
Et fait du sang Flamand *ondoyer des ravines.*
P. Le Moine.

A la Flamande, phrase adverbiale; à la maniére Flamande, ou des Flamands. Ce Capitaine de vaisseau m'a régalé *à la Flamande* sur son bord.

FLAMAND, s. m. La langue *Flamande. Lingua Flandrica.* Le *Flamand* n'est pas une belle langue. On parle *Flamand* dans tous les Pays Bas. Le *Flamand* du Dictionnaire de Vanden Ende vaut mieux que son François.

Flamand Flamingant, ante. Voyez FLAMINGANT.

FLAMANDE, adj. f. On appelle porte *flamande*, une porte composée de deux jambages, avec un couronnement, & une fermeture de grilles de fer.

FLAMANDES, les Îles *Flamandes.* Voyez AÇORES.

FLAMBANT, ante, adj. Qui a de la flamme. *Ardens, inflammatus, incensus.* Il a vu cette maison toute *flambante*, cette ville *flambante* dans une incendie. Il est bas & populaire.

Flambant, se dit aussi, en termes de Blason, des pals ondés, & aiguisés en forme de flammes, & d'ordinaire mouvans de l'Ecu vers le chef.

Flambant, est aussi le nom d'un oiseau. Voyez FLAMMANT.

FLAMBART, s. m. Charbon qui n'a été qu'à demi consumé,

Fumé, qui jette encore de la flamme & de la fumée. *Flambart*, signifie aussi feu follet.

Flambart, est aussi une espéce de graisse qu'on emploie quelquefois pour l'ensimage des draps & des serges contre la défense des statuts, qui permettent seulement le saindoux de porc.

☞ Flambart. C'est le nom qu'on donne sur mer à de petites météores, ou feux folets qui s'attachent aux mâts ou haubans des navires. On les appelle autrement *Feu S. Elme*, *furoles*, *flammerolles*, *Castor & Pollux*.

FLAMBE, s. f. *Iris*. Plante dont la racine est charnue, grosse comme le doigt, ridée, traçante, garnie de quelques fibres, & d'une odeur de violette: lorsqu'elle est séche. Elle pousse des feuilles qui ont la figure d'une épée plate à deux tranchans, larges d'un pouce ou deux, longues d'un pied & demi, pointues à leur extrémité, & de couleur de verd de mer. La tige est arrondie, garnie à son extrémité de quelques boutons de fleurs qui sont enveloppés d'une coëffe membraneuse, séche & comme transparente. Ces fleurs sont d'une seule piéce, en forme d'entonnoir, découpées en six quartiers, dont trois sont courbes & rabattus sur le calice, & les trois autres sont comme droits. Le pistile qui occupe le centre se divise en trois cornes rabattues sur les trois premieres découpures de la fleur, laquelle porte sur un fruit qui lui sert de base, & est divisé en trois loges, ou cellules remplies de semences a platies pour l'ordinaire. La *flambe* ordinaire, ou *iris vulgaris*, porte ses fleurs d'un pourpre tirant sur le violet; elles sont cependant couvertes vers leur centre d'un poil jaune sur un fond blanc rayé de quelques lignes bleues, ce qui donne à cette fleur le nom d'iris; ce mélange de couleurs ayant quelque rapport avec celles de l'arc-en-ciel. Les autres espéces de *flambe* sont ou plus grandes ou plus basses, ou donnent des fleurs jaunes panachées, ou blanches, ou bleuâtres, &c. M. Tournefort en rapporte soixante & seize espéces, ou variétés. La *flambe* de Marais, *acorus adulterinus*, a ses fleurs jaunes, & ses racines rougeatres, semblables à celles de l'*acorus verus*. L'iris de Florence differe de la *flambe* ordinaire par ses fleurs, qui sont blanches, & par ses racines plus charnues, blanches, lorsqu'elles sont séches, & d'une odeur de violette très-agréable. Nicot la nomme *raptunilis*, une autre *iris*, ou *gladiolus*, & la *flambe* batarde ou glaieul de riviere & de marais, *acorum*. La racine de la *flambe* est fort bonne pour vuider les eaux des hydropiques. Il y a une espéce de *flambe* qu'on appelle *flambe*, ou *iris de Florence*, qui est semblable à la précédente, excepté que ses fleurs ne sont pas de diverses couleurs; mais blanches comme la neige. Sa racine est aussi un peu plus petite & de fort bonne odeur, sur-tout étant séche. On s'en sert dans la toux, dans l'asthme, dans la rétention des mois, & dans les tranchées des petits enfans. Il y a plusieurs autres espéces de *flambe*.

Il y en a qui prennent le nom de *flambe* pour un nom générique, qui signifie la même chose qu'*iris*.

Flames, Vieux mot, qui signifioit autrefois la flamme du feu. *Flamma*. Il est hors du bel usage.

Ce mot vient de *flamma*, d'où on a dérivé un diminutif *flammellum*, qui nous a donné le mot de *flambeau*. Ménage.

FLAMBEAU, s. m. Assemblage de plusieurs grosses méches entourées de beaucoup de cire, qui sert à éclairer la nuit dans les rues, & à la campagne; & on le nomme *flambeau* de poing, quand on le porte à la main. *Fax, lampas, funale*. Un *flambeau* de chambre, est celui qu'on met dans les chandeliers. On fait aussi des *flambeaux* de poix, ou de branches de pin, ou autres bois résineux. Malherbe a écrit *tuer un flambeau*: il falloit dire *éteindre*: cette façon de parler figurée est trop commune, & n'est pas assez noble. Mén.

Les *flambeaux* des Anciens n'étoient pas comme les nôtres, ils étoient faits de bois séchés au four, ou autrement. On les faisoit de différens bois, le plus souvent de bois d'épine. Pline dit que de son temps ils étoient communément de bois de charme, & de coudrier. Il est parlé dans le Livre 7. de l'Enéide, d'un *flambeau* de bois de pin. Servius a remarqué qu'on en faisoit aussi de bois de Cornouiller.

Flambeau, se dit aussi d'un chandelier qui porte une grosse bougie, ou chandelle. Un *flambeau* d'argent, de filigrane. Un *flambeau* d'étain. Il est composé d'une embouchure, ou bobêche, où se met la chandelle, d'un tuyau, & d'une patte, ou pied rond, ou carré, ou octogone.

Flambeaux, se dit aussi de plusieurs lumiéres qui éclairent en un lieu. Les Comédies sont plus belles quand on les joue aux *flambeaux*. On fait aussi jouer des grottes aux *flambeaux*.

☞ Flambeau de poing, s. m. Terme d'Epicier-Cirier. *Flambeau* que les Pages, ou Valets de pieds portent ordinairement au poing.

☞ Flambeau d'Eglise. On nomme ainsi de gros *flambeaux* de cire blanche, longs depuis cinq jusqu'à sept pieds, & du poids de quatre jusqu'à six livres, dont on se sert dans les cérémonies Ecclésiastiques.

☞ Flambeau de table, que quelques-uns nomment aussi *Flambeau de chambre*. Espéce de bougie carrée, d'environ un pied de long, de forme pyramidale, dont les angles sont arrondis.

Flambeau, se dit figurément des personnes qui ont brillé & éclaté dans l'Eglise, & dans l'Etat; par leur doctrine & par leur vertu, leur bon goût, leur érudition: mais c'est seulement dans le style sublime, & dans la Poësie. *Lumen*. S. Augustin étoit un des plus grands *flambeaux* qui aient éclairé l'Eglise primitive. S. Athanase fut comme un *flambeau* que Dieu alluma sur le chandelier de son Eglise. Herman. On dit aussi, le *flambeau* de la vertu. Le *flambeau* de la parole de Dieu. Est-ce que le monde n'a plus besoin du *flambeau* de la doctrine? Patru.

L'illustre d'Ablancourt repose en ce tombeau.
Son genie a son siécle a servi de flambeau.

On le dit aussi en mauvaise part. *Fax*. Ce séditieux a été le *flambeau* de la guerre civile. Ce fut de-là que Darius & Xerxès avoient apporté le *flambeau* d'une détestable guerre. Vaug. Pâris fut le *flambeau* fatal qui alluma la guerre de Troie. Les témérités heureuses sont des *flambeaux* allumés sur les écueils, qui font faire naufrage aux nouveaux pilotes. Bal. Le *flambeau* de la discorde s'allume de toutes parts. Fléc. La discorde éteindra son *flambeau*. S. Evr. Les *Furies* sont peintes avec un *flambeau* à la main.

Les Hollandois hardis, & les fiers Allemans,
Allumoient le flambeau *de leurs tristes querelles,*
Et sembloient commencer des guerres éternelles. Fléch.

On dit aussi, le *flambeau* de Cupidon; pour dire, les flammes de l'amour, de la concupiscence. L'amour se méla de l'entreprise, & préta son flambeau pour allumer la guerre. Mez.

De notre amour mutuelle
On ne verra jamais éteindre le flambeau.

On dit aussi, le *flambeau* de l'hymen.

Ils n'ont point à nos yeux
Allumé le flambeau *d'un hymen odieux.* Rac.

On dit aussi par reproche à un homme, qu'il a porté le *flambeau*; pour dire, qu'il a été laquais, ou valet, qu'il a porté un *flambeau* devant son maître.

On appelle aussi poëtiquement le soleil, le *flambeau* du jour.

Sous ces climats glacés, où le flambeau *du monde*
Répand avec regret sa lumiére féconde. Cer.

Du Bartas a ainsi appellé les étoiles, quand il a dit de Dieu, Toi, qui guides le cours du ciel porte-*flambeaux*. *Cœlum stellis ardentibus aptum*.

On appelle aussi les *flambeaux* de Sainte Reine, certains météores

météores qui s'enflamment la nuit sur les montagnes voisines de cette Eglise.

Flambeau, est aussi le nom qu'on a donné à un arbre qui se trouve dans l'île de Sainte Catherine, au Pérou & ailleurs, on l'appelle autrement *Cierge épineux. Cereus spinosus.* Ses feuilles sont faites comme une torche composée de quatre chandelles, & son plan est une croix arrondie par ses angles. Ces espèces de feuilles naissent comme celles des raquettes, les unes des autres; elles ont depuis huit jusqu'à quinze pieds de longueur, & donnent un fruit qui ressemble à une figue, ou noix verte. Frézier. On en voit quantité dans le Pérou à six côtes, tels que le P. Du Tertre les a dessinés dans son Histoire des Antilles. Io. Cet arbre est connu au jardin du Roi sous le nom de *cierge.* Ceux qu'on y voit, ont des côtes formées par des pans creusés & enfoncés: sur les côtes, dans leur longueur, il y a de petits bouquets d'épines, dont les pointes s'avancent de tous côtés, comme celles des chausses-trapes; mais elles sont en bien plus grand nombre, & très-fines. Voyez au mot CIERGE.

Flambeau de la mer, est le nom d'un ouvrage, ou d'un livre, qu'a fait Voogt pour l'usage des Pilotes. C'est un livre de route de mer.

La rivière des Flambeaux. Voyez HACHA, rivière.

☞ FLAMBÉE, s. f. Nom d'une espèce de coquillage marin. La *flambée* est une belle volute. Gersaint.

FLAMBER, v. n. Jetter de la flamme. *Ardere.* Il faut souffler le feu pour le faire *flamber.*

On le dit aussi à l'actif, & c'est un terme de Rôtisseur, qui signifie, passer par-dessus la flamme d'un feu clair, quelque volaille, ou quelqu'autre oiseau plumé, pour en ôter seulement les petits poils qu'on n'a pû arracher avec les mains. *Ustulare, flammis adurere, accendere. Flamber* un chapon, un canard au feu. On dit aussi *flamber* un cochon, ou autre viande qui rôtit; pour dire, y faire tomber quelques gouttes de lard qu'on allume & qu'on fait *flamber* par-dessus.

Flamber, se dit aussi de toutes les choses qu'on passe par-dessus le feu pour en ôter le mauvais air, ou l'humidité. Il faut *flamber* une lettre, quand elle vient d'un pays suspect de mal contagieux. *Flamber* une chemise qui n'est pas bien séche.

Flamber une pièce de canon, c'est, en termes d'Artillerie, y faire brûler de la poudre pour la nettoyer avant que de la charger.

Flambé, ée, part. pass. & adj. *Ustulatus.*

On dit proverbialement, qu'une affaire est *flambée*, qu'un homme est *flambé*; pour dire, qu'une affaire est perdue, qu'un homme est confisqué, qu'on n'en peut rien espérer de bon. On le dit aussi des personnes. Je suis *flambé*, c'est-à-dire, Je suis perdu. Un des Livres qui furent faits contre le Cardinal Mazarin, pendant les troubles de la Minorité de Louis XIV. avoit pour titre le Ministre *flambé.* Ces expressions sont basses & populaires.

FLAMBERGE, s. f. *Machera.* Grosse épée du Chevalier Regnaut de Montauban, l'aîné des quatre fils Aymon.

On dit proverbialement, Mettre *flamberge* au vent; pour dire, Dégaîner, tirer l'épée. ☞ J'eus l'assurance de m'avancer vers le Chirurgien, & de mettre *flamberge* au vent. Le Sage.

> Flamberge *au vent deux Suisses but à but*
> *Après bon vin se battoient dans la rue;*
> *Mû de pitié, le gros Simon courut*
> *Les séparer à travers la cohue.* R. de V.

FLAMBOYANT, ante, adj. Qui jette des flammes, ou qui éclate comme la flamme. *Rutilans, fulgens, flammis ardens.* Bombe *flamboyante.* Les éclairs étoient si fréquens, pendant cette tempête, que le ciel paroissoit tout *flamboyant.* Les Comètes sont des astres *flamboyans.* Cela se dit encore plus ordinairement des météores enflammés. On dit aussi une épée *flamboyante*, & particuliérement celle qu'avoit l'Ange commis à la garde du Paradis terrestre. Malherbe a dit, Le soleil *flamboyant*; quelques-uns ont blâmé ce mot, & l'ont voulu tourner en ridicule. Il est très-beau & très-poëtique. Mén. Chapelain a dit du Roi,

> *Quel astre* flamboyant *sur nos Provinces erre?*

Les Chevaliers se battent avec des épées *flamboyantes*: tout se réduit en feu, & ainsi se termine le combat, ou l'enchantement. Genest.

☞ Flamboyante, s. f. Terme d'Artificier. C'est une espèce de fusée, dont le cartouche est couvert de matière enflammée, & contiguëau feu de la queue.

Flamboyante. Nom que les Fleuristes donnent à diverses tulipes. La *Flamboyante*, tout court, est colombin & blanc. La *flamboyante* blanche est panachée d'un beau rouge brun sur du blanc. La *flamboyante* colombine est d'un beau colombin & blanc. *Flamboyante* Maximis, minime brûlé, feuille morte & citron; le tout brouillé. *Flamboyante* du Sautier, rouge & jaune fort vif. *Flamboyante* de Tuder, rouge & jaune, régulière. *Flamboyante* de Tunis, rouge brûlé & jaune brouillé, tirant sur la couleur du citron. Morin.

FLAMBOYER, v. n. Jetter des flammes. *Rutilare, ardere, fulgere, micare flammis.* Il n'est n'est pas de grand usage, & on ne le dit guère au propre que des volcans, ou des grands incendies. On voyoit *flamboyer* autrefois le mont Etna de vingt lieues.

On le dit plus souvent au figuré de l'éclat des épées, & des autres choses polies & luisantes. Dans cette rencontre on voyoit *flamboyer* les épées de toutes parts. Ce diamant semble *flamboyer*, jetter des flammes.

> *L'aigle des Colignis, altier & plein d'audace,*
> *Sur la cime élevé, d'or bruni* flamboyoit.
> P. Le Moine.

☞ FLAMENGEL, vieux s. m. Conteur de fleurettes, trompeur de filles.

☞ FLAMET, s. m. C'est le nom d'un oiseau qu'on voit dans les Îles, principalement dans celle qu'on nomme l'Antégo. Le *flamet* est de la grosseur d'un oie sauvage. Il a le cou & les jambes fort longs, le corps s'élevant de terre plus de trois pieds; son bec est comme une cuiller; ses plumes sont blanches dans sa jeunesse, elles brunissent dans la suite, & quand il est vieux, elles deviennent d'un incarnat brillant. Ils vont ordinairement en troupe; mais on les voit rarement, parcequ'ils ont l'oreille & l'odorat d'une si grande finesse, qu'ils sentent & entendent les chasseurs de fort loin. Ils se retirent dans les marais, où il y en a toujours un en sentinelle, qui au moindre bruit, ou sitôt qu'il voit quelqu'un, prend son vol en faisant un grand cri pour avertir les autres.

FLAMINE, s. m. Prêtre, sacrificateur chez les anciens Romains. *Flamen.* Il y avoit autant de sortes de *Flamines* à Rome, qu'il y avoit de Dieux, qui avoient des Sacrificateurs & des Prêtres. D'abord Numa en institua trois, un pour Jupiter, *Flamen Dialis*; un autre pour Mars, *Flamen Martialis*; & le troisième pour Romulus, ou Quirinus, *Flamen Quirinalis.* Voyez Tite-Live, *L. I. C.* 20. Denys d'Halicarnasse. *L. I.* Dans la suite on en ajoûta douze autres, ce qui fit quinze *Flamines.* Les trois premiers étoient tirés des Patrices, & étoient d'un rang, d'une distinction, & d'une considération plus grande que les autres. On les appelloit *Flamines* majeurs, ou Grands *Flamines*, en Latin *Flamines Majores.* Les douze autres, qu'on nommoit petits *Flamines*, *Flamines* Mineurs, *Flamines Minores*, étoient ordinairement plébéiens, à ce que dit Festus. Le *Flamine* de Jupiter avoit été le premier institué, & c'étoit le plus considérable & le plus respectable de tous. Il portoit un ornement de tête nommé bonnet, ou chapeau blanc, *Albogalerus*, qui devoit être fait d'une victime blanche immolée à Jupiter. Le bonnet des autres s'appelloit *Flamineum*, ou *Galerum*; il étoit fait d'une peau de brebis avec sa laine. On y attachoit, dit Festus, une petite branche d'olivier. Celui du *Flamine* de Jupiter se terminoit en pointe, qu'on appelloit *Tutulus.* Ils le lioient sous le menton avec des cordons, afin qu'il ne pût tomber. Ils ne pouvoient le porter à la mort, il falloit le quitter. Pendant l'été il n'étoit que de fil de laine, dont ils se couvroient & s'entouroient la tête; car ils ne pouvoient paroître tête nue.

nne. C'est de-là, au rapport de Festus, qu'on leur donna le nom de *Filamen*, dont on fit ensuite *flamen*, du mot Latin *filum*, fil. Le bonnet que l'on voit avec les vases pontificaux, sur quelques médailles, par exemple, sur celles de César, que l'on met communément parmi les Consulaires dans la famille Julia; ce bonnet, dis-je, est apparemment l'*Albogalerus* des *Flamines*.

Le dernier de tous étoit le *Flamine* de Pomone, *Flamen Pomonalis*. Quoique ces *Flamines* portassent le même nom, ils ne faisoient pas corps ensemble. Chaque Dieu avoit ses sacrifices, ses fêtes, ses cérémonies particulières, & chaque *Flamine* n'avoit point de rapport aux autres; mais tous étoient subordonnés au Souverain Pontife, comme il paroît par Tite-Live, *L. I. C.* 20. & *L. XXXI. C.* 50. Aulu-Gelle nous apprend que c'étoit le peuple qui les créoit dans les Comices des Curies. Le Souverain Pontife les consacroit. Leur sacerdoce étoit perpétuel: on pouvoit néanmoins les déposer pour certaines causes.

Souvent dans notre langue, quand nous parlons de ces Prêtres, au lieu de dire le *Flamine* de Jupiter, le *Flamine* de Mars, &c. nous retenons le mot & l'épithète Latine, & nous disons le *Flamen Dialis*, le *Flamen Martialis*. On en use ainsi principalement dans les Ouvrages d'érudition, & nos Antiquaires n'en font point de difficulté.

Voici tous les noms des *Flamines*. Les trois Grands *Flamines* étoient le *Flamen Dialis*, le *Flamen Martialis*, & le *Flamen Quirinalis*. Les douze petits étoient le *Flamen Carmentalis*, ou Prêtre de la Déesse Carmenta; Cicéron en parle dans son *Brutus*; le *Flamen Falacer*, sacrificateur du Dieu Falacre, nom dont Varron dit que l'origine est inconnue; le *Flamen Florialis*, ou de Flore; le *Flamen Furinalis*, dont l'étymologie est inconnue, dit encore Varron; le *Flamen Levinalis*; le *Flamen Lucullaris*, dont on trouve les noms dans quelques inscriptions rapportées par Onuphrius; le *Flamen Palatualis* dans Varron, qui avoue qu'il n'en sçait point l'origine, & que quelques Modernes disent être le Prêtre de la Déesse qui présidoit au Palais; le *Flamen Pomonalis*, ou de Pomone, Déesse des fruits; le *Flamen Virbialis*, ou Prêtre de Virbius, qu'on prétend être le même qu'Hippolyte; le *Flamen Volcanalis*, ou de Vulcain; le *Flamen Volturnalis*, ou Prêtre du Dieu Vulturnus; car Varron, *De Ling. Lat. L. VI.* dit qu'ils portoient les noms des Dieux qu'ils servoient. Rosin. *Antiq. Rom. L. III. C.* 15, 16. traite de ces *Flamines*. Voyez encore Aulu-Gelle, *L. I. C.* 10. & les Notes de Jacques Oisel sur cet Auteur, aussi bien que Struvius, *Antiquit. Roman. Syntag. C. XII. p.* 6, 7 & *suiv.*

FLAMINE, s. f. *Flaminique*, femme d'un Flamine, ou Prêtresse de quelques Divinité. *Flamina*. Ce mot se trouve sur un ancien marbre cité par Gruter *p.* 459. *n.* 9. pour une Prêtresse; & dans le même Auteur, *p.* 308. *n.* 3. la Prêtresse de la Déesse Féronie étoit appellée FLAM. FERON. *Flamina*, ou *Flaminica Feronia*. Struvius, *Ant. Rom. C. XII, p.* 609. On dit aussi FLAMINIQUE. Voyez ce mot.

FLAMINGANT, ANTE, adj. Terme qui se dit très-peu, & ne se dit qu'avec les noms *Flamand*, ou Flandre, auxquels on le joint comme épithète, pour marquer un vrai & pur Flamand, un homme qui est de Flandre, & qui a toutes les mœurs, les manières, les inclinations Flamandes, qui n'a point celles des François, & qui est même contraire & opposé à la France. *Flamingus; purus putusque Flamingus*. Je ne suis point surpris qu'il vous ait tenu ces discours, qu'il vous ait ainsi parlé des François; c'est un Flamand *flamingant*. On dit aussi quelquefois, La Flandre *Flamingante*. Le pays *Flamingant*. Ces noms se trouvent dans la Traduction de Guichardin. Voyez FLANDRE-FLAMINGANTE. Ce mot s'est formé de *Flameng*, *Flamand*.

FLAMINIA, s. f. Nom propre d'une ancienne famille de Rome. *Flaminia gens*. La famille *Flaminienne* étoit Plébéienne. La famille *Flaminienne* portoit le surnom de *Chilo*, ou *Cilo*, qui veut dire, qui a une grosse lippe, du Grec χεῖλος, les lèvres, la lippe, ainsi que Festus l'explique.

FLAMINIE, s. f. Nom propre d'une ancienne Province d'Italie. *Flaminia*. La *Flaminie* étoit la sixième région d'Italie, dans la division qu'en fit Auguste. Elle étoit ainsi nommée, parceque la Voie Flaminienne la traversoit. La ville de Ravenne étoit dès l'an 408. au moins, métropole de la Province appellée *Flaminie*, où elle est située. TILLEMONT, *Hist. Eccles. T. XV. p.* 190. Les Evêques de la *Flaminie* reconnourent celui de Milan pour leur Métropolitain jusqu'environ 431. que ce titre fut conféré à celui de Ravenne. La *Flaminie* étoit comprise dans la Gaule Cisalpine, que l'on appelloit alors le Vicariat d'Italie. ID. Léandre, dans sa description d'Italie, écrit que la Romagne est l'ancienne *Flaminie*.

FLAMINIEN, ENNE, Qui se dit du grand chemin qui conduisoit de Rome à Rimini, qui fut appellé la *Voie Flaminienne*, parceque Flaminius, celui qui fut défait par Annibal, à la journée du lac de Trasimène, le fit paver pendant son Consulat. *Via Flaminia*. Il se disoit aussi des maisons de Flamines, qu'on appelloit *Flaminiennes*. *Ædes Flaminia*. Il se disoit même substantivement de leurs Valets qu'on nommoit *Flaminiens*. *Flaminii*. Struvius, *Antiq. Roman. C. XII. p.* 609.

FLAMINIQUE, s. f. Femme d'un Flamine, ou Prêtre appellé Flamen. *Flaminica*. La *Flaminique* ne pouvoit faire divorce avec son mari. Elle portoit le même ornement de tête que le Flamine. On donnoit aux *Flaminiques* les mêmes surnoms qu'à leurs maris, *Dialis*, *Martialis*, &c. Voyez Rosin, *Antiq. Rom. L. I. c.* 15. & Aulu-Gelle, *L. I. c.* 10. avec les Notes de Jacques Oisel. Struvius, *Antiq. Roman. Synt. C. XII. p.* 609.

FLAMMANT, s. m. Oiseau de montagne, ou plûtôt de marais, de la grandeur du héron, au plumage cendré, qui a les ailes, les jambes & les pieds rouges, avec un long bec un peu courbé, qui a la chair délicate. En Latin *phœnicopterus*. M. Ménage l'appelle aussi *Flambant*, ainsi nommé à cause de la couleur de ses plumes, qui est comme flamboyante. Ses plumes sont d'un beau blanc & d'un beau rouge. L'on trouve dans quelques Auteurs, que les Romains faisoient grand cas de cet oiseau dans leurs banquets, à cause de sa bonté & délicatesse. Il a les jambes longues & rouges, aussi bien que le bec. Il n'est pas plus grand qu'un Courlis, la couleur de son panache est composée d'orange & de tanné. Nous ne voyons pas de ces oiseaux en France; mais en Italie, & principalement en Espagne ils sont plus communs. Aristote n'en parle point, à moins que ce ne soit celui qu'il appelle *Glottis*.

Il y a une espèce de *Flammans* dans les Antilles que Lonvilliers de Poincy décrit, *Hist. Nat. des Ant. L. I. C. XV. art.* 6 Ce sont de bons & grands oiseaux qui ont le corps de la grosseur des oies sauvages, & de la figure de ceux que les Hollandois nomment Lepelaco, à cause de la forme de leur bec, qui est recourbé en façon d'une cuiller; car ils ont le bec tout pareil, le cou fort long, les jambes & les cuisses si hautes, que le reste de leur corps est élevé de terre d'environ trois pieds. Ils ont le plumage blanc quand ils sont jeunes; à mesure qu'ils croissent il devient de couleur de rose; & enfin quand ils sont âgés il est tout incarnat. Il se trouve de ces oiseaux près de Montpellier, qui ont seulement le dessous des ailes & du corps incarnat, & le dessus noir. Il s'en voit aussi aux Îles qui ont les ailes mêlées de quelques plumes blanches & noires. On les rencontre presque toujours en troupe, & ils ont l'ouïe & l'odorat si subtils qu'ils éventent de loin les chasseurs & les armes à feu. Pour éviter toute surprise ils se mettent en des lieux découverts, & au milieu des marécages, d'où ils peuvent appercevoir de loin leurs ennemis; & il y en a toujours un de la bande qui fait le guet. Aussitôt qu'il entend le moindre bruit, ou qu'il voit un homme, il prend l'essor, & jette un cri qui sert de signal aux autres pour le suivre. Ils sont gras, & ont la chair assez délicate. On conserve leur peau, qui est couverte d'un mol duvet, pour être employée aux mêmes usages que celles du Cigne, & du Vautour.

FLAMME, subst. f. La partie la plus subtile du feu, qui s'élève

s'éléve en haut, & fait une figure pyramidale. *Flamma.* M. Chastelain, dans l'Avertissement de son Martyrologe, veut que l'on prononce flamme avec un *a* long; mais c'est une prononciation du peuple de Paris, qui est mauvaise : l'*a* doit toûjours etre bref en ce nom, la *flamme*, les *flammes* d'enfer; ou du moins plus bref que n'est l'*a* ainsi accentué : car quelques-uns prétendent que dans ce mot *flamme l'a* est moyen entre le long & le bref. L'émail se fait à la *flamme* de la lampe. La pointe de la *flamme* est le point où elle a le plus de vivacité.

On appelle l'Enfer, les *flammes* éternelles, quoiqu'on dise que c'est un feu qui est sans lumière.

On dit figurément, la *flamme* de l'amour; & il se dit premiérement de l'amour divin. Une *flamme* céleste. Seigneur, que je brûle de vos *flammes*.

Mais c'est à toi, Seigneur, d'inspirer dans mon ame
Cette féconde ardeur, cette divine flamme,
Qui va dans les replis du cœur les plus cachés,
En changeant le pécheur, consumer ses péchés.
L'Ab. Tétu.

Il se dit communément de l'amour profane. Cet Amant brûle d'une *flamme* innocente pour cette fille. *Digne puer meliore flamma.* Hor. Il ne faut point allumer, ni nourrir une *flamme* criminelle.

Comme a-t-elle reçu les offres de ma flamme? Corn.

Le desir des grandeurs étouffe votre flamme. Vill.

Des mépris d'un ingrat ma flamme *se nourrit.* Corn.

Une flamme *constante, est un amour fidèle,*

Qu'une flamme *mal éteinte*
Est facile à rallumer!
Et qu'avec peu de contrainte
On recommence d'aimer! Rec. de P. C.

A sa première flamme *on s'arrache avec peine.* Corn.

Flamme, signifie aussi, Éclat, vivacité. *Ardor, fulgor.* Ses yeux étoient pleins de *flamme*, étoient vifs & brillans. Ces pierreries jettoient des *flammes*, brilloient de tous côtés.

Flamme, s'emploie aussi en parlant de trouble, de désordre. Ce faux rapport avoit mis en *flamme* toute la maison. Les séditieux avoient mis en *flamme* toute la Province.

Flamme, se dit aussi des représentations de *flamme* qui se font en des ouvrages de broderie. *Flamula*, comme, Le manteau des Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit est tout semé de *flammes*.

On le dit aussi en termes d'Architecture, de certains ornemens qui ressemblent à des *flammes*. Des pots de *flammes*. Des *flammes* de cuivre.

Flamme, est aussi un petit instrument de Maréchal, composé de deux ou trois lancettes mobiles, pour saigner un cheval, & lui faire quelques incisions.

Flamme, en termes de Marine, est une longue banderole fourchue, qu'on arbore aux vergues, & aux hunes, soit pour l'ornement, soit pour faire signal. Les vaisseaux montés par les Commandans, lorsqu'ils n'ont point de pavillon aux mâts, portent des *flammes* blanches, qui ont le guindant de la moitié de la cornette, & le battant du moins de dix aunes. On l'appelle autrement *Pendant*. On appelle *Flamme d'ordre* la *flamme* que le Commandant de l'Escadre fait arborer au haut de la vergue d'artimon pour avertir les Officiers de chaque vaisseau d'aller à l'ordre. On appelloit autrefois *Flamina*, les banniéres des Eglises; & on a nommé en Latin *flammulum*, un étendart qui aboutissoit en pointe, comme la *flamme*, tel qu'est celui qui est peint à Saint Jean de Latran, que Saint Pierre donne à Charlemagne. C'est apparemment delà qu'est venu le mot d'ori-*flamme*, dont il est tant parlé dans notre ancienne histoire, & celui de *flamme*, dont on se sert encore sur mer, comme on vient de dire. Nous avions arboré pavillon Anglois avec la *flamme* au grand mât. Frézier.

Flamme, dans la Milice Grecque, du temps du bas Empire, étoit un ornement & une marque qui servoit à distinguer les compagnies, les régimens, les bataillons, &c. *Flamula* en Grec φλαμμουλα. La *flamme* se mettoit quelquefois sur le casque, quelquefois sur la cuirasse, quelquefois au bout d'une pique. Quand la *flamme* n'étoit qu'un ornement, les soldats la quittoient devant le combat, de peur qu'elle ne les embarrassât. L'Empereur Maurice avoit ordonné que les *flammes* de chaque division fussent d'une couleur particulière qui les distinguât des autres bataillons, ou des autres brigades. Φλαμμουλα ἑκαστῳ μεραρχίᾳ ἰδιόχροα ἔστω. Les Cavaliers mettoient aussi des *flammes* sur leurs chevaux qui servoient à distinguer de quel corps de troupes étoient ces Cavaliers.

On dit proverbialement, qu'un homme jette feu & *flamme* contre quelqu'un; pour dire, qu'il est fort en colère, qu'il invective fort contre lui. On dit aussi d'un homme resserré dans une étroite prison, qu'il ne voit ni feu ni *flamme*.

La devise d'une grande charge qui apporte en même temps & beaucoup d'honneur & beaucoup de soins & de peines, est une *flamme* dans un vaisseau, avec ces mots Italien, *si splende amor consuma*, ou bien en renversant la phrase; *se consuma amor splende.* Elle est de Carlo Rancati.

Flamme. Terme d'Astronomie. *Flammula.* On appelle *flamme* ou *flammêche*, de petites pointes faites en forme de *flammes* qui sont attachées au rets de l'Astrolabe, & qui désignent les principales étoiles fixes.

On appelle aussi, *flamme*, une racine qui entre dans le syrop qu'on appelle la Longue vie.

FLAMMÊCHE, s. f. Petite étincelle de feu qui s'éleve en l'air, & qui se convertit en cendre. *Scintilla, facilla ardens.* C'est la partie la plus oléagineuse & sulfurée du bois, qui est plus aisée à s'enflammer & à brûler. Quelques-uns ont dérivé ce mot à *falsis muscis*, comme si c'étoit de fausses mouches; & se sont fondés sur ce qu'ils ont trouvé qu'on les a appellées autrefois *Falemouches.* Le Bon, *dans son petit Etymologique.*

Flammêche. Terme d'Astronomie. Voyez Flamme, Terme d'Astronomie.

FLAMMÉROLE, s. f. Feux folets & volans. *Ignis fatuus.* Ce sont des petits météores qu'on appelle d'un autre nom *Ardens.* On les appelle sur mer, *Feux S. Elme, flambarts, furoles.*

FLAMMETTE, s. f. Terme de Chirurgie. Petit instrument dont on se sert pour faire des mouchetures dans les endroits où on a appliqué des ventouses. *Scalprum.* Les Allemands sont adroits à donner differentes figures ou mouchetures qu'ils font avec une *flammette*; les unes représentent un lacs d'amour, d'autres un cœur, d'autres des chiffres, &c. Voyez M. Dionis, des opérations de Chirurgie. Narcisse demanda un chirurgien pour se faire tirer du sang à cause de quelque mal qu'il avoit. On lui amena un Maréchal, qui s'étant mis en devoir de le saigner avec une *flammette*, le manqua; & Narcisse le menaçant de le tuer, cet homme lui répondit toujours froidement que ce n'étoit rien, & qu'il n'avoit pas fâché l'artère. *Abbé de S. Réal, Mém. de la Duc. de Mazarin.*

FLAMMULA, s. f. Plante qui est ainsi appellée, à cause qu'étant appliquée sur la peau, elle l'ulcére, & y excite des vessies, de même que la flamme. C'est une espéce de clématite. Il y a une *flammula* qui fait des tiges comme des sarmens, souples, menues & tendres, & qui ne peuvent point se tenir droites sans être appuyées. Ses feuilles sont longues & larges, soutenues trois ou quatre sur une même queue. Ses fleurs sont à quatre feuilles, blanches & odoriférantes. Sa semence est terminée par une queue semblable à une plume. Sa racine est grêle, petite & fibreuse. C. Bauhin, *pinac.* 300. l'appelle *Clematis, seu flammula repens.* Il y a une autre espéce de *flammula* qui ressemble à la précédente, sinon qu'elle a les feuilles plus grandes, & les tiges plus fermes, n'ayant point besoin d'appui. C. Bauhin la nomme *clematis recta.* On appelle la *Flammula*, l'herbe aux Gueux.

FLAN, s. m. *Iatrita, scribilita.* Sorte de pâtisserie plate, faite tantot avec du lait, tantot avec des pruneaux, comme les *flans* de Rheims. On a dit en Latin *fladones* & on écrivoit autrefois *flaons.*

Il y en a qui dérivent ce mot de *planus*, à cause que cette patisserie est plate. Borel dit, qu'on les appelle aussi *flandiclets.* Du Cange les appelle en latin *Flantones* & *flatones*, d'où il croit que le mot est dérivé. M. Ménage avoue qu'il n'en sçait point de bonne étymologie, & il ne fait que rapporter ce que les autres ont dit. Dans un écrit d'Henri, Abbé de S. Riquier; fait en 831. sur les revenus de son Monastère, & rapporté par Bollandus. *Act. Sanct. Febr. T. III. p.* 105. on lit *Flatones.* Sur quoi Bollandus dit, que c'est la pâtisserie que les François appellent *flan*, ou *flaon*, & les Allemands *vlaeyen*; que peut-être faut-il lire *flaones* en Latin sans *t*, & non *flatones*; que Capella dit *flannos, sive tartas.* Les Flamands disent *flay*, & c'est leur coutume de manger de ces sortes de patisseries à Pâques comme des œufs. Elle est ancienne, & il en est parlé dans la vie de S. Bernard le Pénitent, L. I. c. 3 o. 26. *Bollandistes, Act. Sanct. April. T. II. p. 679. C. & 680 D.*

FLAN, est aussi une piéce d'or, ou d'argent taillée en rond, de la grandeur & épaisseur dont doit être l'espéce, & préparée pour faire de la monnoie. *Taleola, Taniola, plagula monetalis, nummaria.* Avant que de marquer les *flans*, on les recuit, on les fait bouillir dans de l'eau seconde. On ne commence à l'appeller *flan*, que lorsqu'elle est tellement préparée, qu'il n'y manque plus que l'image du Prince. Lorsqu'on fabriquoit les monnoies au marteau, & non point au moulin, avant que les piéces eussent été flaties, on les nommoit carreaux. Quand les carreaux avoient été flatis, alors on les appelloit *flaons.* Voyez Boizard, *Tr. des Monnoies, p. I. c.* 16 & 18.

En ce sens, ce mot vient *a flando.* Plusieurs écrivent encore *flaon*, comme on disoit autrefois; mais on prononce toujours *flan.* Quelques-uns croient que ce nom vient de *flatir*, à cause qu'on n'appelle *flan*, que l'espéce qui sort de dessous le flatoir, qui est la derniere façon qu'on lui donne avant qu'elle soit marquée.

FLAN, Mot populaire, inventé pour marquer la roideur avec laquelle on donne quelque coup. Il luy donna un grand coup de poing, *flan.*

FLANC, s. m. Côté de l'animal, qui se dit proprement des chevaux. *Latus.* Ce cheval bat du *flanc*, c'est-à-dire commence à etre poussif. Ce cheval a peu de *flanc*, peu de corps, peu de ventre, peu de boyaux; il a les côtes plates, serrées & raccourcies. On appelle aussi ce cheval Estrac. Le lion se bat les *flancs* de sa queue pour s'exciter au combat.

On le dit, seulement en Poësie, de l'homme. Il s'est percé le *flanc.*

Je vois que votre honneur gît à verser mon sang,
Que tout le mien consiste à vous percer le flanc. CORN.

FLANC, signifie quelquefois le ventre, à l'égard des femmes enceintes. *Uterus, viscera, ilia.* La Vierge a porté notre Sauveur neuf mois dans ses *flancs* sacrés.

Il mêle avec l'orgueil, qu'il a pris dans leur sang,
La fierté des Nerons qu'il puisa dans mon flanc. RAC.

Le Bon, Médecin, dérive ce mot de *flaccus*, parceque les *flancs* sont vuides le plus souvent. Ménage le dérive du Grec λαγών. Guichart le fait venir du Chaldaïque כפלא, *caphela*, formé & dérivé de כפל, *caphal* en Chaldaïque, ou *caphal* en Hébreu. *Caphela* veut dire, *ilia, lumbus*, les *flancs*, le *dos.*

En Anatomie on appelle *flancs* les côtés de l'hypogastre, qu'on nomme autrement les isles. Voyez Dionis *I. Demonstr. des Parties contenantes.*

FLANC, en termes de Guerre signifie, par similitude & par analogie, le côté d'un bataillon d'une armée. *Latus.* Les ennemis nous prirent en *flanc.* Il faut couvrir le *flanc* de l'Infanterie par des aîles de Cavalerie. On a bon marché d'une armée qui prête le *flanc.* Les Princes se mettoient *flanc* à *flanc* des Hastaires; & les Triaires au corps de réservé. Louis XIV.

FLANC, en termes de Fortification, c'est la partie qui est entre la face du bastion & la courtine, & qui sert à défendre tant la courtine que la face du bastion opposé. Rompre les *flancs* d'un bastion à coups de canon. Il y a deux sortes de *flancs.* Le *flanc* rasant est le point d'où commence la ligne de défense; & d'où le coup que l'on tire rase la face du bastion. *Flanc* fichant, est tout le reste de ce qui est au-delà, qui sert à flanquer, d'où les coups peuvent entrer dans le bastion. On appelle aussi *flanc* rasant, ou *flanc* oblique, la partie de la courtine qui sert de *flanc*, quand la ligne de défense se tire d'une partie de la courtine. On l'appelle aussi *flanc* de la courtine, ou *feu* de la courtine. On appelle *flancs* bas, ou *flancs* retirés, les *flancs* qui sont couverts d'un orillon, ou ceux dont la plate-forme est retirée en dedans du bastion. On les appelle autrement *Casemates.*

On dit aussi le *flanc* d'un navire. L'ACAD. C'est la partie qui se présente de la pouppe à la proue.

FLANCHE, FLANQUÉ, ou FLANQUES. Termes de Blason qui se disent de l'Écu écartelé en sautoir, ou lorsqu'une figure divise l'Ecu du côté des *flancs*, tantôt par deux-demi ovales, ou quarts de rond; tantôt par deux demi-losanges, qui prennent leurs racines aux angles supérieures du chef, & finissent au bas de l'Ecu, à l'endroit où il commence à se courber pour faire la pointe; ensorte qu'il s'y trouve deux diagonales qui font une croix S. *André.*

FLANCHET, s. m. Partie de la morue.

FLANCHET, terme de Boucherie. C'est une partie qu'on coupe au bas bout du bœuf vers les cuisses, & qui fait une partie de la sur-longe.

FLANCHIS, s. m. Terme de Blason. Diminutif de sautoir. *Decussis parva, decussicula.*

FLANCONNADE, s. f. Terme de Maître d'armes. Coup porté dans le flanc. *Lateris insultus, petitio.* Il lui a donné une rude *flanconnade.* Recevoir une *flanconnade.* LIANCOURT.

FLANDRE, s. f. On écrit aussi FLANDRES avec une *s*: mais alors on ne donne à ce mot ni genre, ni article, ni nombre. Ceux qui se piquent d'écrire exactement, mettent de la différence dans l'usage qu'ils font de ces deux mots. Ils prétendent qu'on doit écrire *Flandre*, en parlant d'une Province particulière des Pays-Bas, qui a titre de Comté, & qui est entre la mer & l'Escaut, qui la sépare du Brabant. La *Flandre* est un bon pays. La *Flandre* est le plus beau Comté de l'Europe. Gand est la capitale de la *Flandre.* Bruges est une riche & grande ville de *Flandre.* Mais ils veulent qu'on écrive *Flandres* avec une *s*, quand on se sert de ce mot pour désigner en général les Pays-Bas Catholiques; ainsi en parlant du siége de Mons, Capitale du Hainaut, que le Roi prit en 1691. il faudroit écrire, selon eux, le Roi est parti pour aller en *Flandres.* Selon ces Auteurs, on pourroit appeller la *Flandre*, (*Flandria*) & se servir du mot de *Belgium*, en parlant de *Flandres.* C'est à l'usage à décider ces sortes de questions. Guichardin remarque après Meyer que dans les Auteurs anciens, *Flandre* ne se trouve point au singulier, mais toujours *Flandres* au pluriel.

Flandre, *n'irrite plus ce Monarque puissant*
Qui sait l'art de te vaincre en se divertissant. FLÉCH.

Cet illustre Auteur emploie dans cet exemple le mot de *Flandre* sans *s* pour signifier tous les Pays-Bas en général.

FLANDRE, ou FLANDRES, s. m. Nom propre d'une Province des Pays-Bas. *Flandria, Flandra.* La *Flandre* est bornée au midi par la contrée de Picardie, qu'on appelle Pays reconquis, & par l'Artois; au levant par le Hainaut; au nord par le Brabant, & au couchant par l'embouchure occidentale de l'Escaut, qui la sépare de la Zélande, & par la mer d'Allemagne. On lui donne environ 22 lieues de long, & autant de large: l'air en est fort bon, & le territoire fort fertile en grains & en pâturages. MATY. La *Flandre* est très-fertile & a surtout d'excellens pâturages. Le beurre de *Flandre*, surtout celui de Dixmude est fort estimé. La *Flandre* est

extrémement

extrémement peuplée. On y compte vingt-huit ou trente villes murées, & plusieurs autres assez considérables, onze cents cinquante-huit villages, quarante-huit Abbayes, & un grand nombre de Prieurés, de Collèges & de Monastères. Les Espagnols qui y suivirent Philippe II. disoient que toute la *Flandre* n'étoit qu'une ville, tant elle leur paroissoit peuplée en comparaison des Provinces d'Espagne. Le Guichardin donne trois capitales à la *Flandre*, Gand, Bruges & Ipres; cinq Vicomtés fort anciennes, Gand, Ipres, Weine, Bergues S. Winox & Harlebec; trois Principautés, Steenhuise, Gaure, Espinoy; quatre principaux ports de mer, l'Ecluse, Nieuport, Dunkerque & Ostende. Il appelle les quatre premiers de *Flandres* les quatre principaux Barons & anciennes familles du Comté, qui sont celles de Pamelle, Cisoin, Heine & Boulaer. Et les membres de *Flandres*, les quatre Etats de ce Comté; à sçavoir, les Prélats, les Nobles, les villes & les Châtellenies.

La *Flandre* se prend, ou s'est prise souvent, pour tout ce qui est compris entre la France, l'Allemagne & l'Océan; c'est-à-dire, pour toutes les XVII. Provinces des Pays-Bas, que les habitans appellent la Basse Allemagne. *Germania inferior*. C'est ainsi que Carneso intitule son Histoire Espagnole des Guerres civiles des Pays-Bas. *Historia de las guerras civiles que ha avido en los Estados de Flandres*, & que Bentivoglio, *Della Guerra de Flandria*, dit, *le Provincie unite di Flandria*; & que Du Ryes intitule sa traduction de Strada, *De Bello Belgico*, Histoire des Guerres de *Flandres*. Cependant la *Flandre*, à proprement parler, n'est que l'une de ces Provinces, & n'a que les bornes que nous venons de lui donner. C'est ainsi que nous disons ordinairement la Hollande & les Hollandois, pour toute la République & tous les Etats des Provinces-Unies.

La *Flandre* s'est divisée différemment, & ses différentes parties ont eu différens nom en différens temps. On la divisoit autrefois en *Flandre* Comté, & *Flandre* propriétaire, & *Flandre* Domaine, ou bien en particuliére & propriétaire. La *Flandre* particulière, ou le Comté de *Flandre*, se divisoit en *Flandre* Gallicane, ou Wallone, & en *Flandre* Teutonique. La *Flandre* Teutonique se divisoit en Teutonique propre, en *Flandre* Impériale, & en celle qu'on nommoit le Domaine. Depuis le dernier siècle, la *Flandre* se divise en *Flandre* Wallone, *Flandre* Françoise, & *Flandre* Espagnole. La *Flandre* Espagnole se subdivise en *Flandre* Espagnole propre, & *Flandre* Hollandoise. Nous allons expliquer tous ces noms ci-dessous par ordre alphabétique. Guichardin ne la divise qu'en trois portions, qui sont la *Flandre* Flamande, ou Flamingante, la *Flandre* Gallicane, & l'Impériale.

La *Flandre* étoit anciennement le pays des Ménapiens & des Grudiens, & selon Guichardin, seulement des Morins. Charlemagne y établit un Grand-Forestier, qui fut Lideric de Harlebec. Quelques-uns disent que la *Flandre* fut érigée en Comté par Louis le Débonnaire, en faveur de Baudouïn, qui avoit épousé la Princesse Judith sa fille, femme en premiéres noces d'Ethelulphe Roi d'Angleterre; mais ils se trompent. D'autres, que c'est Charlemagne qui fit cette érection l'an 793. en faveur de Lideric de Harlebec, qu'il fit Comte & Grand-Forestier de *Flandre*, & qui fut la tige des Comtes de *Flandres*. D'autres, que Charlemagne le fit seulement Grand-Forestier, & que ce n'est que Charles le Chauve qui érigea la *Flandre* en Comté; car Odoacre fils d'Enguerrand n'ayant point eu de postérité, Charles le Chauve érigea la *Flandre* en Comté, & en investit Baudouïn Bras-de-fer, à condition de le tenir à foi & hommage de la *France*. Il fit aussi le Comte de *Flandre* Pair de France; & c'est lui qui ceignoit l'épée au Roi dans la cérémonie de son sacre, & qui la portoit devant lui dans les cérémonies. Buzelin, *Gallo Flandria*, *L. III. c.* 1. Marguerite fille unique de Louis le Maste dernier Comte de *Flandre*, de la Maison de Béthune, ayant été accordée en 1352. à l'age de quatre ans, à Philippe Duc de Bourgogne & Comte d'Artois, qui n'avoit que sept ans, elle lui porta le Comté de *Flandres*. Marie fille unique de Charles le Terrible, dernier Duc de Bourgogne, mort en 1477. le porta dans la Maison d'Autriche par son mariage avec Maximilien I. Voyez le P. Buzelin Jésuite, dans ses *Ann. Gallo-Flandr.* Guichardin, dans sa Description des Pays-Bas, qui a été traduite & imprimée *in-folio* à Anvers, chez Plantin en 1582. Hadr. de Valois, *Not. Gall. p.* 195, 196. La *Flandre* reçut la Foi de Saint Victrice Evêque de Rouen, vers le milieu du IV[e] siècle. Voyez Tillemont, *Hist. Eccles. T. X. p. 667. & suiv.*

On varie sur l'origine du nom de *Flandre*. Quelques-uns disent qu'il vient de Flamdebert, Flandebert, ou Flantdebert, fils d'un certain Claude Roi des Gaulois: car César ayant fait assiéger Bavay, alors ville des Bovaques, par C. Antistitus Reginus son Lieutenant, & les assiégés étant extrêmement pressés de la famine, on dit qu'Andromade, Roi de la nation, fit sortir de la ville par des chemins souterrains la plus grande partie des Bourgeois avec une escorte de soldats, sous la conduite de Flandebert, & de Flamineus; qu'ils s'arrêtèrent dans les campagnes du Lys près Bailleul; que Flandebert fit un Traité avec Antistius à des conditions avantageuses; qu'il en obtint tout ce qui s'étendoit depuis l'Escaut jusqu'à la mer, & qui n'étoit qu'une épaisse forêt; qu'il la défricha, cultiva la terre, sur-tout, proche du Lys; qu'il y bâtit la ville de Lille, & que s'étant ainsi fait là un Etat, le pays prit son nom. D'autres prétendent qu'il l'a pris de Flandrine fille de Lideric II. Grand-Forestier de ce pays, sous Charlemagne & Louis le Debonnaire. Mais d'autres croient que, selon l'opinion la plus saine, la *Flandre*, que les habitans appellent *Vlaenderen*, ou *Vlaanderen*, a pris son nom des vents qui souffloient avec impétuosité contre les forêts dont elle étoit autrefois couverte, ou bien de ces mots Latins *fluctus*, ou *flatus*; sçavoir des ondes flottantes de la mer, ou des vents marins & occidentaux qui y regnent. Corneille Schepper dérive ce nom du mot Allemand *flaidren*, qui signifioit *flèches*. Cette étymologie a plu à plusieurs, & entr'autres à Pierre Nannie, parcequ'on usoit autrefois d'arcs & de flèches dans ce pays. Voyez Guichardin dans sa Description de *Flandres*, & Meyer dans son Hist. de *Flandres*.

FLANDRE nommée le DOMAINE. *Dominatus*. Elle n'étoit pas toute au-delà de l'Escaut, comme l'a écrit M. Corneille dans son Dict. Géogr. T. II. p. 100. Cette partie de *Flandre* comprenoit plus de pays, de villes & de bourgs, que le Comté & la *Flandre* propriétaire. Elle avoit au-delà de l'Escaut beaucoup de campagne & le Comté d'Alost, les deux villes d'Alost & de Ninove, & & au moins 172 bourgs, ou villages. En-deçà de l'Escaut elle avoit le p[illegible] de Was, ou Waes, le territoire de Beveren, & ce que le P. Buzelin appelle *Quatuor Officia*, Sanderus *Quatuor Ambacta*, d'autres *Quatuor opificia*, & les Flamands, *De Vier Ambachten*, & en François les Quatre Offices. Le Domaine a dans le pays de Was, Rupelmonde, & dans les quatre Métiers Axel & Hulst. Buzelin dit que le Domaine est la même chose que la *Flandre* Impériale.

On ne sçait pas bien pourquoi cette partie de la *Flandre* a été appellée le *Domaine*. *Dominatus*. Quelques-uns disent que c'est parcequ'elle étoit partagée entre plusieurs petits Seigneurs ausquels elle appartenoit. D'autres prétendent que c'est parceque les Princes de *Flandres* avoient plus de pouvoir & d'autorité dans ce pays, que dans le reste de leurs Etats. Voyez le P. Buzelin Jésuite *Gallo-Flandr. L. I. c.* 1. Comme cet Auteur dit que ce pays fut appellée *Flandre* Impériale, parceque les Empereurs en avoient la souveraineté, & qu'il relevoit d'eux, que c'étoit un fief Impérial; & d'ailleurs, comme il dit encore, la *Flandre* propriétaire fut ainsi appellée, parceque les Comtes de Flandres avoient cette partie en toute souveraineté, sans dépendre ni relever d'aucun autre Prince, Empereur, ou Roi: il y a plus d'apparence que le *Domaine* a été ainsi appellé par opposition à la *Flandre* propriétaire, & parcequ'il relevoit de l'Empereur.

FLANDRE ESPAGNOLE. *Flandria Hispanica*, partie du Comté de *Flandre*, qui est entre la *Flandre* Françoise & la *Flandre* Hollandoise. On y trouve les Châtellenies d'Oudenarde, de Courtray & de Gand, avec le territoire & le Franc de Bruges. Depuis le traité de Rastad,

nad, tout ce que l'Espagne possédoit auparavant dans les Pays-Bas est à l'Empereur.

FLANDRE FLAMANDE, ou FLAMINGANTE. La principale partie de *Flandre*, est la *Flandre Flamande*, ou *Flamingante*, ainsi appellée, parcequ'on y parle Flamand. TRADUCT. *de Guichardin. Flandre Flamingante*, quartier de *Flandres* où l'on parle Teuton, est bornée vers le septentrion de l'Océan, au midi par la riviére du Lys, & la *Flandre* Gallicane; au levant lui gît l'Escaut & la *Flandre* Impériale; & au ponent la Fausse neuve & le pays d'Artois. In. Limites de la *Flandre Flamingante*, villes qui sont au pays *Flamingant*. Io. En ce quartier sont les trois villes capitales, & les quatre membres de *Flandres*, y sont encore les quatre ports de mer, & la Seigneurie de Bergues Saint Winox, & plusieurs villes, tant murées que sans murs. Io. Voyez encore FLANDRE TEUTONIQUE; car c'est la même chose.

FLANDRE FRANÇOISE. *Flandria Francica.* C'est la partie méridionale du Comté de *Flandre*, entre la *Flandre* Espagnole & la mer au nord, le pays reconquis à l'occident, l'Artois au midi, & le Hainaut au levant; elle comprend les Bailliages de Furnes, de Bergues S. Winox, de Bourbourg, de Cassel, de Belle ou Bailleul, Lille sa capitale, & Douay.

FLANDRE GALLICANE. Voyez FLANDRE WALLONE, c'est la même chose; & c'est l'usage de dire *Flandre* Wallone. Le Traducteur de Guichardin dit *Gallicane*. M. Corneille dit *Gallicane*, ou Wallone; & l'on peut dire avec lui *Gallicane* en parlant des siécles plus reculés; mais en parlant de nos temps, il faut toujours dire *Flandre Wallone*.

FLANDRE HOLLANDOISE. *Flandria Hollandica*, *Batavica*. C'est la partie septentrionale de *Flandre*, qui renferme l'Ecluse, le Sas de Gand, & quelques autres villes moins considérables, avec la contrée qu'on nomme les Quatres Offices, & l'isle de Cassandt.

FLANDRE IMPÉRIALE. *Flandria Imperialis*, anciennement *Imperiale*. Elle a eu ce nom parceque les Empereurs la possédoient. C'est une contrée de *Flandre*, située entre la *Flandre* Teutonique, le Hainaut & le Brabant, & qui comprend le pays de Vaes, la *Flandre* Propriétaire, où sont les villes de Dandermonde & de Grammont; & le Comté d'Alost, où l'on trouve Alost & Ninove. MATY. Avant le Traité de Rastad elle étoit aux Espagnols.

FLANDRE PARTICULIÈRE. *Flandria propria.* Dans les anciennes divisions de *Flandre*, c'étoit la contrée qui s'étend depuis l'Artois jusqu'à l'embouchure de l'Escaut. Elle étoit soûdivisée en Gallicane & en Teutonique, que la riviére du Lys séparoit; ce qui les faisoit appeller par quelques-uns *Flandre* deçà le Lys, & *Flandre* delà le Lys. CORN.

FLANDRE PROPRIÉTAIRE. C'étoit la plus petite partie de la *Flandre*, & la plus orientale, qui touchoit au Brabant & au Hainaut. Elle n'avoit que deux villes, Dendermonde & Grammont, & quelques villages. C'est ce qu'en dit le Pere Buzelin dans sa *Gallo Flandria*, *L. I. c.* 1. M. Corneille ajoûte aux Chatellenies de Dendermonde & de Grammont celle de Dorheim. Il dit qu'elle fut appellée *Flandre Propriétaire*, à cause qu'elle ne reconnoissoit point d'autres Seigneurs que les Comtes de *Flandres*, qui, ajoûte-t-il, l'avoient acquise par divers achats. Le P. Buzelin dit, que c'étoit parceque ces Comtes y avoient un pouvoir absolu, sans relever d'aucun autre Seigneur, Prince, Roi, ou Empereur.

FLANDRE TEUTONIQUE. *Flandria Teutonica.* C'est dans le P. Buzelin tout ce qui est à la gauche du Lys, depuis ce fleuve jusqu'à l'Ocean; ou, comme écrit Maty, c'est la partie de *Flandre* renfermée entre le Lys, l'embouchure occidentale de l'Escaut, la mer d'Allemagne, le pays reconquis & l'Artois. Elle est aujourd'hui partagée entre trois différens Souverains, le Roi de France, l'Empereur & la République de Hollande, & comprend la *Flandre* Françoise, la *Flandre* Espagnole, & la *Flandre* Hollandoise. Le P. Buzelin dit que c'est la *Flandre* où l'on parle l'Allemand, ou le langage Teutonique, & semble vouloir dire que c'est-là l'origine de son nom. Le Traducteur de Guichardin l'appelle *Flandre Flamande*, ou *Flandre Flamingante*. Voyez ci-dessus, à ce mot, ce que Guichardin en dit.

FLANDRE WALLONE, ou VALLONE. *Gallo-Flandria*, *Flandria Gallicana*, ou *Wallonica*, *Gallia Transisana*. On l'appelloit aussi autrefois *Flandre Gallicane*, aujourd'hui *Wallone* est plus en usage. La partie de *Flandre* où l'on parle François, ou plûtot où l'on parloit autrefois François; car depuis les guerres & les conquetes du feu Roi de ce côté-là, toute la *Flandre* parle François. Elle a à l'orient la *Flandre* Teutonique & le Tournesis; au midi le Hainaut & l'Artois; & la *Flandre* Teutonique encore au nord & au levant. Sa capitale est Lille. C'est la description qu'en fait le Pere Buzelin, *Gallo-Fland. L. I. c.* 1. *p.* 2. Maty la décrit autrement. C'est, dit-il, la partie la plus orientale du Comté de *Flandre*. Elle a pris son nom du langage qu'on y parle, qui est un vieux Gaulois, ou un François plus corrompu que celui de Picardie. Cette partie de la *Flandre* appartient toute à la France. Elle est renfermée entre le Lys & l'Escaut, & elle comprend le territoire de Tournay, le Bailliage de Douay, & la Châtellenie de Lille. Ses lieux principaux sont Lille, Tournay, Douay, Orchies, S. Amand, la Bassée, Armentiéres & Menin. MATY. Tournay & Menin ne sont plus à la France. Le Pere Buzelin y donne des bornes plus étendues. A la vérité le Lys la sépare de la *Flandre* Teutonique; mais selon lui, elle s'étend au-delà de l'Escaut.

La *Flandre Wallone*, Sacrée & Profane de ce Pere, *Gallo-Flandria Sacra & Profana*, est un ouvrage Latin qui comprend la Description de ce pays & de toutes les villes, châteaux, bourgs & villages principaux, en trois Livres imprimés *in-fol.* à Douay en 1624. & qui parurent en 1625. Il a fait aussi en douze Livres les Annales de la *Flandre Wallone*, qui parurent au même endroit en 1624. Voyez aussi la *Flandria illustrata de* Sanderus, les *Antiquitates Flandriæ* de Grammaye, & dans la Description des Pays-Bas par Guichardin, la Description particuliére de la *Flandre*.

On dit proverbialement, Faire *Flandre*; pour dire, Faire banqueroute, & s'enfuir.

> *Car on dit que dans cette esclandre*
> *Plusieurs Hollandois firent* Flandre;
> *Ou, pour parler plus nettement*,
> *Se retirérent doucement.* LORET.

FLANDRELET, s. m. Sorte de tarte faite de farine, de lait & d'œufs. *Libum*, *placenta*.

Ce mot de *Flandrelet* vient selon Borel, ou de ce que ces sortes de tartes ont été inventées en Flandres, où le lait abonde, ou bien de ces mots *flan de let*, qui faisoient le nom de ces sortes de tartes, & qu'on a ensuite unis en un seul, en y ajoûtant une *r*; d'où s'est formé le nom de *flandrelet*.

☞ FLANDRIN, adj. C'est un nom méprisant qu'on donne à un homme grand, grêle, & de mauvais air, qui n'a nulle contenance, & qui est lâche dans toutes ses maniéres. C'est le *longus homo* de Catulle. C'étoient de grands *flandrins* qu'on auroit pris pour de vrais paysans, sans une longue rapiére qui leur battoit les talons. *Hist. de Ranucio.* Elle est femme d'un grand *flandrin*, qui la semaine d'après son mariage lui fit prendre congé de la ville pour jamais. *Memoires du Comte de Grammont.* Ah! que je ne prendrois pas pour amans de ces grands *Flandrins* qui attendent qu'une femme fasse toutes les avances. LE GRAND, *Fleuve d'oubli.* Combien de gens dont l'ame sombre, n'en déplaise à Des-Cartes, ne pense à rien. Une bagatelle, un papillon, les amusera, une journée entiere. Témoin ce grand *flandrin*, dont parle Moliére, qui s'occupa tout un jour à cracher dans un puits pour y faire des ronds. C. DE RIOB. C'est un grand *flandrin*, un grand mal-bati, un vilain mal-peigné. Il s'en faut bien que ces paroles soient dans la bouche des personnes délicates.

FLANELLE, s. m. Etoffe légére de laine. Presque tous les Anglois portent des chemises de *flanelle*. Les chemises & les chemisettes, ou camisoles de *flanelle* sont aussi venues à la mode en *France* depuis quelques années;

nées; parcequ'on prétend qu'elles sont fort bonnes contre les rhumatismes.

☞ Flanelles, s. f. pl. Terme de Manufacture de glaces. On appelle *flanelles*, parmi les Ouvriers qui mettent les glaces au teint, les piéces d'étoffes de laine, mollettes, & peu serrées, à travers desquelles se filtre le vif-argent, qui coule de dessous une glace étamée. Elles servent à purifier ce minéral des ordures qu'il a contractées pendant le peu de temps qu'il est resté sur la feuille d'étain. Elles s'appellent *flanelles*, de quelque étoffe qu'on se serve.

FLANET, s. m. Sorte de gâteau, qu'on a apparemment ainsi nommé, parcequ'il y entre du flan, c'est-à-dire, du lait & des œufs; de sorte que le mot de *flanet* est un diminutif qui veut dire *petit flan*. *Libum*, *placenta*.

FLANETIQUE. Voyez FIANONA.

FLANGE, s. f. Vieux mot, qui signifie une sorte de pâtisserie où il entre du lait, gâteau au lait. *Libum lacteum*, *placenta lacte diluta*, *condita*.

Ce mot vient de *flan*. Voyez ci-dessus.

☞ FLANQUANT, ante, adj. Terme de fortification, qui se dit d'une ligne de défense que l'on nomme autrement *rasante*. *Linea stringens*. La ligne *flanquante*, ou rasante est celle qui rasant le flanc d'un bastion, aboutit à quelque point de la courtine. On l'appelle aussi la petite ligne de défense. *Linea defensionis minor*, parcequ'elle est plus petite que la fichante.

FLANQUER, v. act. Terme de Fortification, qui signifie, Défendre, mettre aux côtés, garnir. *Munire latera*. Il se dit des bastions & autres pareils ouvrages; & c'est les disposer en sorte qu'on les puisse défendre aisément. *Flanquer* une muraille de fortes tours. Ce bastion est *flanqué* par le flanc opposé, & par une demi-lune. Cet ouvrage à corne est *flanqué* par la courtine. La place n'étoit défendue que par une muraille *flanquée* de tours, & par un fossé rempli d'eau. Sar. Une dune qui *flanquoit* la chemise, &c. Bussi Rab. Ce ne sont proprement que des murs de retranchement, suivant le contour de la hauteur, qui ne se *flanquent* que peu, & souvent point du tout. Frézier.

On le dit aussi des bataillons qui sont *flanqués* par des ailes de Cavalerie.

On dit aussi qu'un corps de logis est *flanqué* de deux pavillons, de deux galeries; pour dire, qu'il a deux pavillons & deux galeries à ses côtés.

Le mot de *flanquer* vient de flanc, *latus*, duquel on a formé *flanquer*, qui signifie, *mettre à côté*.

Flanquer, signifie, aussi bassement, Se venir placer en quelque endroit mal-à-propos. *Irruere*, *irrumpere*, *ingruere*. Nous étions assis en nos places, quand cet étourdi s'est venu *flanquer* au milieu de nous.

On dit aussi populairement, Il lui a *flanqué* un bon soufflet, un coup de pied; pour dire, Il lui a appliqué un soufflet, un coup de pied avec violence. *Infligere*, *impingere*.

Flanqué, se dit aussi en termes de Blason, des pals, arbres & autres figures qui en ont d'autres à leurs côtés. Les pals d'Arragon sont *flanqués* de deux aigles dans les Armoiries de Sicile. Voyez FLANCHÉ.

En général, on le peut dire de tout ce qui a quelque chose à ses côtés. Un retranchement *flanqué* de petits redans. Bussi Rab. La nature y a fait des fossés & des dehors *flanqués* d'eux-mêmes. Frézier. Cet ancien fortin est un carré de maçonnerie de 15 toises de côté, *flanqué* à l'antique d'une demi-tour, sur le milieu de chaque pas. Id.

> *Sur un liévre* flanqué *de six poulets étiques*,
> *S'élevoient trois lapins*, *animaux domestiques*. Boil.

FLAQUE, s. f. *Eluvies*, *lama*, *palus*. On appelle une *flaque* d'eau, une espéce de petit marais, où il y a de l'eau presque toute l'année. Ces *flaques* rendent les places de guerre plus inaccessibles, plus difficiles à assiéger. Il y a deux *flaques* d'eau aux côtés de Charleroi qui en défendent l'approche.

On a dit *flacco* dans la basse Latinité, comme l'a remarqué M. Du Cange. M. Ménage dit que *flaque* est un mot Flamand, qui signifie un lieu marécageux.

FLAQUE. Terme de Marine.

☞ FLAQUÉE, s. f. Une certaine quantité d'eau, ou d'autre liqueur qu'on jette avec impétuosité contre quelque chose. Le vent a jetté une *flaquée* d'eau par cette fenêtre. Il est du style familier.

FLAQUER, v. act. Jetter d'une certaine maniére. *Ejaculari*, *conspergere*. Il est bas, & ne se dit guére que des liqueurs. S'il trouve qu'on lui a donné trop de vin; il en *flaque* plus de la moitié au visage de celui qui est à sa droite, & boit le reste tranquillement. La Bruy. Au reste, ce mot ne se trouve encore dans aucun Dictionnaire. J'ai seulement remarqué que Nicot sur le mot *flac*, met cet exemple, il la vous *flacca* là. *Applosam fregit seriem*.

☞ FLAQUIÉRE, s. f. Partie du harnois d'un mulet.

☞ FLAREUR, s. f. Vieux mot. Odeur, C'est de-là qu'est venu *flairer*.

FLASQUE s. f. Petit vaisseau de cuir où on met de la poudre pour charger un fusil quand on va à la chasse. *Sulfuraria pulveris capsula*, *theca*. Pomey.

Flasque, s. m. en termes d'Artillerie, se dit de deux gros madriers assemblés par des entretoises, qui composent l'affût d'un canon, entre lesquelles il est posé & mis en équilibre sur ses tourillons. Les uns font ce mot masculin en ce sens, & les autres feminin. Davelourt, dans son Traité d'Artillerie, a dit, Le *flasque* est de bois d'orme. Et l'Auteur des Travaux de Mars a écrit, Les *flasques* longues de quatorze pieds & demi, &c.

☞ Flasque, ou Flaque, s. f. Espéce de ceinture, qui se fabrique en Italie.

Flasque, adj. m. & f. Prononcez l's. Qui n'a point de forces dans les reins, dans les jambes, qui est sans vigueur. *Flaccidus*, *enervatus*, *mollis*. Il a le corps *flasque*.

☞ Flasque. Il se dit en Anatomie & en Medecine des parties du corps humain, qui ne prenant point de nourriture, deviennent *flasques* & dépérissent. Le poumon étoit *flasque*, fort fletri, & fort comprimé par l'abondance des sérosités. Duverney, *fils*, *Ac. des Sc.* 1703. *Mem. p.* 172.

Ce mot vient du Latin *flaccidus*, (*foible*) qui n'a point de force, qui a de la peine à se soutenir.

Flasque, se dit aussi des paresseux, qui vont au travail avec peine, & négligemment. Il faut chasser ce valet, c'est un grand *flasque* qui ne veut rien faire. Il est substantif dans cet exemple.

FLASSAIE, s. f. *Lodix*. On trouve ce vieux mot dans le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe. Lodix. M. Ménage explique *flassaie*, par lourdier.

FLATIN, s. m. est un petit couteau de poche pliant & emmanché de corne. Ces sortes de couteaux s'appellent *Flatins*, de Denys *Flatin*, Coutelier de Saint Etienne en Forès, qui en fut l'inventeur. Ce nom de Denys *Flatin* est gravé sur la lame de ces couteaux. Mén.

FLATIR. v. act. Terme de Monnoyeur. C'est, Battre une piéce de monnoie sur le tas, sur l'enclume, avec le marteau, ou le flatoir, pour lui faire prendre le volume & l'épaisseur qu'elle doit avoir. *Latitudinem idoneam & crassitudinem nummo dare*, *imprimere*. C'est la cinquiéme façon qu'on donne aux monnoies au marteau, après laquelle les carreaux prennent le nom de *flaons*, ou *flans*, à cause que c'est ce marteau qui leur donne leur volume. L'Ordonnance veut que les carreaux soient *flatis* deux fois.

FLATOIR, s. m. Outil d'Artisan qui travaille en métal. *Sculptorum malleus*, *marculus*, *tudes cornutus*. C'est un petit marteau dont se servent particuliérement les Graveurs. Celui des Monnoyeurs est un gros marteau pesant sept ou huit livres. Il est fait en façon de corne de bœuf, large par le bas du côté qu'on frappe, & pointu de l'autre.

FLÂTRER, v. act. Vieux mot, qui signifie, Marquer d'un fer chaud. *Ferro adurere*, *calidum ferrum applicare*, *imprimere stigmata*, *notare*. Autrefois on marquoit les criminels d'une lettre au front avec un fer chaud: ce qu'on appelloit *flâtrer*; & maintenant on dit qu'un criminel est condamné à être *flétri* d'une fleur-de-lis sur le dos, quand on le marque d'une fleur-de-lis, qui est le supplice des coupeurs de bourse.

Ce

Ce mot vient de *flastra*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie *ecrasir*.

On dit encore à présent, *Flâtrer* un chien, quand on lui applique un fer rouge après avoir été mordu d'un chien enragé, dans la créance qu'on a que cela le préserve de la rage.

On trouve aussi *Flâtrir*. Ce mot ne se dit plus que pour les chiens, au front desquels on applique la clef de Saint Hubert pour les préserver de la rage. On dit *flatrir* un chien. Un chien *flâtri*. La *flatrissure* est l'impression que le chien porte. Ce mot est plus connu dans les Ardennes, en Champagne, en Flandre, dans le Luxembourg, & en Lorraine, qu'ici. Il y a beaucoup d'apparence que ce mot est le même que *flétrir*, qui nous est resté, & dans le propre & dans le figuré. Nicot nous apprend que de son temps *flâtrer*, *flatrir* & *flestrir*, étoient la même chose. On lit dans des Coutumes, mesures de vins *flâtries*; pour dire, *marquees*. On trouve aussi *flatir* & *fleutrier*, dans le même sens que *flétrir* a aujourd'hui.

FLATRUNE, ou FLATURE, FLATRISSURE, s. f. Terme de Chasse, Lieu où le gibier poursuivi par des chiens courans s'arrête, & se met sur le ventre. SAL. Salnove dit *flasture*, & il ne le dit que du liévre & du loup.

FLATTER, v. act. Attribuer à une personne de bonnes qualités qu'elle n'a pas, l'en louer, l'en féliciter. *Adulari*, *blandiri*. Il n'y a point d'Historiens qui ne *flattent* ceux qui les payent. Tous les hommes veulent etre *flattés*.

Ménage dérive ce mot de *flagitare*, ou plûtôt de *lactare*. Il n'en dit pas la raison. Nicot croit qu'il vient de *flatare*, fréquentatif de *flo*, parceque les flatteurs soufflent toujours quelque chose aux oreilles de ceux qui les veulent ouir. D'autres le dérivent du Grec πλάττειν, qui signifie *oblinere*, *fingere*. D'autres de *flatra*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie *flatter*.

FLATTER, signifie aussi, Excuser par complaisance les défauts qui sont en quelqu'un; caresser, cajoler, louer excessivement, dans le dessein de plaire & de se rendre agréable. *Flatter* les Grands. ABLANC. La société n'est proprement qu'un commerce de mensonges officieux, & de fausses louanges, où les hommes *flattent* pour être *flattés*. FL. L'amour veut toujours *flatter*, & les belles veulent toujours être *flattées*. Laisse aux Poëtes gagés l'art de *flatter*. S. ÉVR. Le Maréchal d'Ancre disoit à un flatteur, Tu me *flattes*, mais tu me plais. M. ESP. On dit aussi, qu'un miroir *flatte*; qu'un Peintre *flatte*, quand il ne fait pas voir les défauts qui sont dans l'objet. ☞ *Flatter*, en termes de Peinture, signifie, Peindre une personne plus belle qu'elle n'est, Il ne se dit que des Portraits. Portrait *flatté*: son opposé est *charger*.

FLATTER, signifie presque en ce sens, Être indulgent à ceux qu'on devroit châtier. Le Confesseur qui *flatte* son pénitent, est cause de sa damnation. Un Chirurgien qui *flatte* une plaie, qui ne coupe pas ce qui est à couper, tue son malade. Il ne faut point *flatter* un peuple séditieux, il le faut punir sévérement.

FLATTER, signifie encore, Déguiser une vérité qui seroit désagréable à celui qui est intéressé; lui donner meilleure opinion d'une chose qu'il n'en doit avoir. Presque tous les plaideurs se trompent, se *flattent* dans leurs affaires. On *flatte* ce jeune homme de l'espérance de lui faire épouser cette fille; mais il n'y réussira pas.

FLATTER, se dit aussi des caresses corporelles qu'on fait à quelqu'un: ce qui se dit tant de l'homme que de la bête. Cette mere *flatte* ses enfans jour & nuit. Le chien de Tobie venoit *flatter* son maître.

FLATTER, se dit aussi de ce qui touche agréablement les sens. La musique, les parfums *flattent* agréablement l'oreille, l'odorat. Tu m'as *flatté* d'un doux son. ABL.

FLATTER, en termes de Musique, a encore une signification toute différente de celle qui vient d'être expliquée; il se dit de la voix & des instrumens, & signifie la maniére douce & agréable de fléchir, de manier la voix, de toucher un instrument, d'où résulte l'agrément qui *flatte* l'oreille. Dans les airs gais il faut animer la cadence, dans les airs tendres & languissans, il la faut *flatter*.

FLATTER, se dit figurément en choses spirituelles. *Flatter* sa douleur, c'est-à-dire, l'adoucir par quelques réflexions morales. *Flater* son amour, c'est-à-dire, Se repaître d'espérance. *Flater* son imagination; c'est la remplir de chiméres agréables. J'ai eu tort de croire qu'il y eût un homme capable de cacher ce qui *flatte* sa gloire. P. DU CL. Les hommes veulent qu'on *flatte* leurs défauts. NIC. Les Courtisans irritent les passions du Prince en le *flattant*. ID. L'esprit une fois élevé ne veut rien perdre d'une impression qui *flatte* son amour propre. DE LA MOTTE. C'est-à-dire, qui fait plaisir, qui est agréable à son amour propre: ce qui est conforme, favorable aux inclinations & aux sentimens de son amour propre.

Ce triste objet vous suit jusques dans vos plaisirs;
Au milieu des festins, au milieu des délices;
Et lorsque tout conspire à flatter *vos desirs,*
Il sçait vous préparer les plus affreux supplices.
M. L. P.

Que l'espoir dont vous me flattez,
Adoucit la rigueur de mon cruel martyre.
L'ABBÉ TÉTU.

On dit aussi que l'apparence *flatte*; pour dire; nous trompe. Nous fûmes *flattés* par la bonace de nous aller promener sur la mer; mais en un moment elle s'enfla, elle devint orageuse. Cette pensée n'est propre que pour autoriser & pour *flatter* la prétention des Anciens. AB. DE LA TR. *Flatter* veut dire ici autoriser, favoriser.

☞ FLATTER. En termes de spiritualité *flatter* sa chair, *flatter* son corps, c'est accorder aux sens & au corps ce qu'ils souhaitent. *Indulgere*. Vous n'ignorez pas à quoi nous porte l'esprit du monde: à *flatter* nos corps; à leur donner tout ce qu'ils demandent, à leur procurer toutes les commodités, à ne les gêner & ne les mortifier en rien, à les entretenir dans un embonpoint qui dégénére en sensualité, & communément en impureté. BOURD. *Exh. I. p.* 15.

On dit proverbialement & figurément, qu'il ne faut point *flatter* le dé; pour dire, qu'il faut parler franchement. ☞ On dit: *Flatez* un chien, il vous fera caresses; pour dire, qu'il faut en user avec politesse avec tout le monde, si l'on en veut obtenir quelque chose; ou qu'on améne les plus rebours à son but, lorsqu'on s'y prend avec politesse.

SE FLATTER de quelque chose, c'est espérer qu'elle arrivera. Je me *flatte* que vous voudrez bien me faire cette grace.

Ils ne se flattoient *pas d'une vaine espérance,*
Ces ennemis si fiers, & si fort irrités,
Lorsqu'ils comptoient d'entrer en France.
REC. DE VERS.

FLATTÉ, ÉE, part. pass. & adj. Il a les sens de son verbe. On dit un portrait *flatté*. Un visage *flatté*. Un tel s'est fait tirer, il est assez bien pris; mais il est un peu *flatté*.

Tous prétendoient se voir dans un tableau flatté;
Et tous se trouvoient peints selon la vérité.
Pouvoit-il espérer de plaire?
NOUV. CHOIX DE VERS.

FLATTERIE, s. f. Cajolerie, louange excessive, louange fausse qu'on donne dans le dessein de plaire à quelqu'un, en lui attribuant une bonne qualité qu'il n'a pas. *Adulatio*, *assentatio*. La Cour est un lieu où la *flatterie* est bien en vogue. La *flatterie* ressent la bassesse & la dissimulation. S. ÉVR. La *flatterie* est un piége que tout le monde apperçoit, & dans lequel pourtant les plus déliés ne laissent pas de donner. M. ESP. La complaisance de ceux qui veulent tout ce que veulent les Grands, est une *flatterie* d'actions plus délicate que celle des paroles. ID. L'esprit humain n'est jamais plus excessif dans la *flatterie*, que quand il est préoccupé de terreur. BEN. La *flatterie* déguise tout; en sorte que le

monde

monde n'est presque plus qu'un commerce de fausses complaisances, où les hommes s'entêtent des louanges qu'ils se donnent les uns aux autres. Fl. Comme il y a une *flatterie* de parole qui porte à louer ceux qui gouvernent, du bien même qu'ils ne font pas, il y a aussi une *flatterie* d'action, par laquelle on prétend se faire un mérite d'approuver & d'imiter le mal qu'ils font. Id. La *flatterie* lâche & basse, intéressée, suit toujours la faveur. M. Esp. La plûpart des hommes doivent plus à nos *flatteries* qu'à leur mérite. S. Evr. La *flatterie* veut être un peu enveloppée. Bell. La *flatterie* secrette est la plus dangereuse de toutes. La *flatterie* est le poison de l'amitié. Nous connoissons bien quand on flatte les autres, mais la *flatterie* nous trompe, & nous surprend toujours. La *flatterie* a la voix douce, il est difficile de lui refuser l'oreille.

On se dit aussi des caresses corporelles, tant des personnes, que des bêtes. *Blanditiæ*, *blandimenta*. Cette mere gâte ses enfans par ses caresses & ses *flatteries*. On aime les petits chiens, à cause de leurs *flatteries*.

FLATTEUR, EUSE, adj. Celui, ou celle qui flatte, soit par des louanges, soit par des complaisances, soit par des caresses. *Assentator*, *adulator*. Cet homme est trop *flatteur*; défiez-vous de ses douceurs. En chacun la prevention imitera la foi, comme le *flatteur* imite l'ami; & le *flatteur* en fera ordinairement plus que l'ami. Pélisson. On dit qu'une femme est douce & *flatteuse*; c'est-à-dire, qu'elle est très-honnête & très-complaisante.

O, trois fois heureux ce bel âge,
Où sur les charmes trop puissans
Du flatteur *Empire des sens*
La raison avoit l'avantage!

Un Poëte a dit au sommeil,

Tu satisfais nos passions;
Tes biens ne coûtent point d'alarmes;
Et tu ne rends point à nos larmes
Tes flatteuses *illusions.* N. Ch. de vers.

Flatteur, se dit aussi des animaux. *Blandus*. Ce chien est caressant & *flatteur*.

Flatteur, se dit des écrits, des pinceaux, des miroirs, &c. Un miroir, un livre *flatteur*, une espérance *flatteuse*. Combien de gens ont l'art de faire incessamment des portraits *flatteurs* d'eux-mêmes, pour se donner de la réputation. Fl.

Un poëme insipide, & sottement flatteur,
Deshonore à la fois le Héros & l'Auteur. Boil.

Cet éloge flatteur, *que ton cœur desavoue,*
Condamne ton Héros, & la voix qui le loue. Vill.

☞ Flatteur, euse, s. m. & f. se dit plus ordinairement des hommes. Le caractère d'un *flatteur* est de renoncer à la vérité sans nul scrupule; de ne parler que par rapport à lui & à son intérêt: il n'a point de tempérament particulier, il devient ce que son intérêt demande qu'il soit, sérieux avec ceux qui le sont, gai avec les enjoués; excepté qu'il n'est jamais malheureux avec ceux qui le deviennent. C'est celui qui, dans le dessein de plaire, approuve également le bien & le mal, & qui s'extasie à la moindre parole, ou action de la personne dont il espère quelque faveur. M. Scud. A voir les souplesses & les filouteries des *flatteurs*, ce sont de vrais joueurs de gobelets. Il faut se défier des *flatteurs*, & encore plus des *flatteurs* sérieux, que des *flatteurs* enjoués. M. Scud. L'amour propre est le plus persuasif de tous les *flatteurs*. Le monde n'est guère rempli que de lâches *flatteurs*. Sçavoir vivre, c'est sçavoir feindre. La source tarie, le fleuve se sèche. La richesse dissipée, le *flatteur* se retire. Le métier de *flatteur* est bas & honteux, mais il semble que ce soit un métier nécessaire, parceque tous les hommes veulent être flattés. Bell. Les *flatteurs* sont des pestes qu'il faudroit exterminer. Ablanc. La Comédie du *Flatteur*, en cinq actes, a été mise en vers par M. Rousseau, qui l'avoit d'abord écrite en prose. Quoiqu'il l'ait suivie scène à scène, il en a conservé toutes les beautés, & y a même ajoûté de nouveaux brillans, aidé de la rime, dont il connoît l'usage mieux que personne. Elle n'a été jouée qu'en prose sur le Théatre François. On dit dans un portrait du Sage:

Il ignore le vil commerce
Que font les hommes de leur cœur,
Et ne sçait point comment s'exerce
L'infame métier de flatteur. N. Ch. de vers.

☞ On dit, Avoir les manières *flatteuses*; pour dire, Avoir les manières douces & insinuantes. On dit qu'un homme a toujours quelque chose de *flatteur* à dire; pour signifier, qu'il dit toujours quelque chose d'obligeant. Acad. Fr.

FLATTEUSEMENT, adv. *Blandè*. D'une manière flatteuse. Parler *flatteusement*. L'Acad. Il y a dans les lettres du jeune Pline un air de vanité qu'on ne doit pas approuver: je le veux; mais dans ce genre d'écrire, où à toute heure on a occasion de parler de soi-même, il est bien difficile qu'on n'en parle pas *flatteusement*, & avec quelque excès. De Vigne Marv.

FLATUEUX, EUSE, adj. Qui est sujet aux flatuosités. *Flatuosus*. L'estomac des gens qui sont sur l'âge est sujet à être *flatueux*.

Flatueux, se dit aussi de ce qui cause des flatuosités. *Flatus generans*. Les pois, les fèves, sont des alimens *flatueux*. Lorsqu'on a mangé des choses *flatueuses*, ou indigestes, comme des légumes, de certains fruits, du laitage, de la pâtisserie, &c.

☞ FLATUOSITÉ, s. f. *Flatus, ûs*. Vents qui s'engendrent dans le corps, qu'on rend par haut, ou par bas, ou qui restent dans les intestins & produisent des borborygmes. Col de Villars.

FLATUS, ou FLATUOSITÉ, Terme de Médecine. Vents qui sortent du corps humain, soit par haut, soit par bas. *Flatus*.

☞ FLAUBER, v. act. Battre, fraper, étriller, rosser.

J'avons sur le Monsieur Flaubé *de bonne sorte.*
Dialog. Com.

C'est un mot fort connu du petit peuple de Champagne.

FLAVE, s. m. Voyez FLAVIUS.

FLAVELAGE. Vieux mot, qui signifie *fable*, *fornette*. *Fabula*, *nuga*.

FLAVELLE, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois à un oiseau que les Latins appellent *Rubecula*.

☞ FLAVET, s. m. qu'on nomme aussi *Lingette*. Espèce de serge, dont la pièce porte environ vingt aunes de long.

FLAVIANO, s. m. Nom que l'on donne aux ruines de *Castrum Novum*, ville des anciens Picentins. *Flavianum*. Ce lieu est dans l'Abruzze ultérieure, Province du Royaume de Naples, près de la petite ville de Giulia Nuova, à l'embouchure du Tordino, ou Trontino, sur le Golfe de Venise.

FLAVIE. Voyez FLAVIUS.

FLAVIGNY, s. m. Nom propre d'une ville de France en Bourgogne, *Flaviniacum*. Quelques-uns ont cru que *Flavigny* étoit l'ancienne *Flavia Æduorum*; mais il est clair par le Panégyrique d'Eumenius à Constantin, *n.* 1, 2, 14. que *Flavia Æduorum* est la ville d'Autun. *Flavigny* est éloigné de cinq lieues de Semur, du côté du levant. L'abbaye de *Flavigny*, Ordre de S. Benoit, est fort ancienne; *Flaviniacense Monasterium*.

FLAVIOPOLI. Vyez FLIOPOLI.

FLAVIOPOLIS, s. f. Nom de plusieurs villes anciennes. *Flaviopolis*. Ptolomée en met une en Bithynie, & une autre en Cilicie, qui est aujourdhui Fliopoli. Il y en avoit aussi une en Thrace, qui étoit une colonie Romaine placée dans la ville qu'on appelloit auparavant Zélie. Pline, *L. IV. C. XII.* Elle y fut envoyée apparemment par Tite, ou par Vespasien, dont elle prit le nom de *Flaviopolis*, ou ville de Flavius. M. Tillemont dit *Flaviade*, ou *Flaviople*.

FLAVIUS, FLAVIA; FLAVE, FLAVIE, s. m. & f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Flavius*, *Flavia*

via. La famille *Flavia* étoit obscure, & sans noblesse, dit Suétone dans Vespasien, *C. I.* Le premier qui ait eu quelque nom fut T. *Flavius* Petronius, bourgeois de Réaté, aujourd'hui Riéti. Il étoit Centurion dans l'Armée de Pompée, & prit la fuite à Pharsale. Lui & son fils se mirent dans les finances. Celui-ci eut deux fils, Sabinus & Vespasien, dont l'un fut Préfet de Rome, & l'autre Empereur. C'est là la première élévation des *Flaviens*. Claude le Gothique porta aussi le nom de *Flavius*, qui de lui passa à Constantius Chlorus père du Grand Constantin, & à tous ses descendans. Ce nom fut d'abord un sobriquet qui fut donné à quelqu'un de leurs ancêtres, ou à sa famille, à cause de leurs cheveux blonds, du mot *Flaves*, jaune, blond. *Flavie* Domitille fut brûlée pour la Foi. On dit aussi *Flave* au masculin, mais non pas Flavien, qui est Flavianus, nom tout différent. Les *Flaves monterent* sur le thrône avec Vespasien.

Entre ceux qui ont souffert dans la persécution de Domitien, il n'y en a guère eu de plus illustre que *Flavius* Clément son cousin germain, & les deux *Flavius* Domitilles, l'une femme & l'autre niece de Clément. TILLEM. La famille *Flavia* étoit Plebéienne. PATIN, *p.* 113.

FLAY, s. m. ou S. Germer de *Flay* Nom propre de lieu dans le Diocése de Beauvais. *Flaviacum. Sanctus Geremarus de Flaviaco.* L'Abbaye de *Flay* fut fondée sous le regne de Clovis par S. Germain, ou Germer, qui en fut premier Abbé.

FLAYAU. Voyez FLÉAU.

F L E

FLÉAU, s. m. Instrument propre à battre du blé en grange. *Flagellum, baculus excussorius.* Il est composé de deux bâtons, dont l'un est mobile au bout de l'autre : l'un sert de manche, l'autre frappe sur les gerbes. Nicot l'écrit *flayau*. *Fléau* ne se prononce guère que comme une syllabe dans le discours ordinaire. Je dis presque, parce qu'en effet on fait un peu sentir l'*e* même dans la prose; & pour les vers on fait toujours *fléau* de deux syllabes. Au moins, le P. Mourgues a remarqué dans son Traité de la Poësie Françoise, que tel étoit l'usage de nos bons Auteurs.

Ætna l'effroi du monde & le fléau *de Dieu.* CORN.

Puis sur leurs pas soudain arrivent les remords,
Et bientôt avec eux tous les fléaux *du corps.* BOIL.

Ce mot vient du Latin *flagellum*, qui a été fait de *figere*. Voyez AFFLIGER.

FLÉAU, est aussi la pièce de fer poli en équilibre, avec une aiguille au milieu, & deux trous à chaque extrémité, où sont suspendus & attachés les deux bassins de la balance ordinaire. On l'appelle aussi le traversin. Le *fléau* est aussi le bâton marqué de plusieurs divisions qui fait la balance Romaine.

FLÉAU, est aussi une barre de fer, qui sert à fermer les portes cochéres, qui est mobile par le moyen d'un boulon, & qui donne sur les deux battans.

Les Vitriers appellent aussi *Fléaux*, une espece de petits crochets qui leur servent à transporter leurs panneaux de vitres.

FLÉAU, signifie figurément une affliction envoyée du Ciel. La guerre, la peste, & la famine, sont les trois *fléaux* dont Dieu se sert dans sa colere pour chatier les hommes. Attila se faisoit appeller le *Fléau* de Dieu.

FLÉAU, se dit aussi par exaggération de toutes les personnes, & de toutes les choses qui incommodent & persécutent. Il n'y a pas un plus grand *fléau* pour moi que ce chicaneur qui me ruine. Ce Gentilhomme est un petit tyran, qui est le *fléau* de la Province. Vous demandez la santé d'un fils dont vous faites votre idole, & qui sera peut-être un jour le *fléau* de votre vieillesse. FL. Moliére a été le *fléau* du ridicule. LA BR. La calomnie est un des plus grands *fléaux* de la vie. Il est hors des atteintes de l'injustice, de l'envie, & des autres *fléaux* de la vie humaine. PAT. C'est le *fléau* des ames vulgaires. MAL. L'Arétin se disoit le *fléau* des Princes, & se vantoit de les avoir mis à contribution par la terreur de ses satyres. BAY.

FLÉAU. Ce mot se trouve aussi dans Nicot & autres; pour signifier le tendon dont la vigne s'attache à tout ce qui la touche. *Viticulum, vitis flagellum, capreolus.*

FLÉAU BRISÉ. Arme faite de cinq ou six bâtons de la longueur d'environ un pied chacun, attachés bout à bout avec des petits chaînons de fer, & y ayant au dernier bout une boule d'acier de la pesanteur d'une demi-livre : de sorte qu'un homme en va battre dix avec un *fléau-brisé*; car étant en train d'aller, il pare des pierres jettées à tour de bras.

FLÉAUX, au plur. Ce mot se trouve encore dans quelques Dictionnaires, pour signifier les nageoires de certains poissons. *Brachia, vel crines*, dit Nicot.

FLÈBE, adj. Quelques-uns disoient & écrivoient *flebe* du temps de Nicot au lieu de feble, ou foible. Voyez FOIBLE. Il ne faut point écrire *feble*, & encore bien moins *flebe*.

FLÉBOTOMISER, v. act. C'est-à-dire, saigner, tirer du Sang. C'est un terme de Medecine & de Chirurgie. Il est entierement Grec. Voyez PHLÉBOTOMISER.

FLÈCHE, s. f. Tout le monde écrit aujourd'hui ce mot comme on le prononce. Petite verge de bois armée d'un fer pointu, qui se décoche par le moyen d'un arc qu'on bande, ou avec quelque plus forte machine. *Sagitta.* Il tomboit en cette bataille une nuée de *fléches*. Les Anciens poussoient de grosses *fléches* avec leurs balistes. Décocher, encocher une *fléche*. Vuider son carquois de *fléches*.

On taille la lourde massue;
On courbe en arc un bois pliant,
On y pose la fléche *aigue*
Que le nerf envoie en sifflant. N. CH. DE VERS.

Nicot croit que ce nom est factice, & formé sur le son que fait la *fléche* quand on la décoche, parcequ'on l'appelloit autrefois *flic*. Ménage tient qu'il vient de l'Allemand *flitz*, qui signifie la même chose, ou de l'Espagnol *flecha*. Il faut remarquer qu'il y a eu une grande différence entre les *fléches* & les dards, tant à cause de leur matière, que de leurs figures, qui sont d'une infinité de sortes. Ceux qui seront curieux de les voir, les trouveront représentées dans l'onzième livre d'Ambroise Paré.

☞ FLÈCHES D'APOLLON. On entendoit par ces *fléches*, les rayons du Soleil. Ainsi, quand la fable dit que ce Dieu, avec Diane sa sœur, tua les enfans de Niobé à coups de *fléches*, cela veut dire que la peste, qui est causée ordinairement par la chaleur excessive des rayons du soleil, fit perir tous ses enfans.

☞ FLÈCHES D'HERCULE. Ce Heros trempa ses *fléches* dans le sang de l'Hydre de Lerne, & les empoisonna; en sorte que toutes les blessures qu'elles faisoient étoient incurables.

On appelle le Dauphin, la *Fléche* de la mer, à cause de la promptitude de son mouvement.

FLÈCHE, se dit aussi figurément en Morale. Les *fléches* de Cupidon, de l'Amour sont des traits invisibles, qu'on se figure qui percent le cœur des Amans.

On appelle en termes de l'Ecriture, les *fléches* de la colère de Dieu, les fléaux qu'il envoie aux hommes pour les punir. *Sagittæ potentis acutæ.*

FLÈCHE, se dit aussi pour des traits de médisance & de calomnie; pour des actions de malice & de méchanceté. David se plaint en mille endroits de ses Pseaumes des *fléches* acérées & envenimées que ses ennemis décochoient contre lui. Vous avez ouï dire quelles *fléches* & quels dards le Diable *décocha* contre Job. MAUCROIX.

En termes d'Arpentage on appelle *fléches*, les piquets dont les Arpenteurs portent à leur coté une pleine trousse, qui sont faits en forme de *fléches*, & qu'ils fichent en terre toutes les fois qu'ils transportent leur chaîne. *Pertica.*

FLÈCHE, se dit aussi de plusieurs sortes de grosses pièces de bois qui servent dans les machines.

FLÈCHE de carrosse, est une grosse pièce de bois de char

romtag

ronnage qui joint le train de devant à celui de derriére. *Temo, scapus jugarius.* On la débite en grume. Elle est de dix à douze pieds de long pour les carrosses à arc, & de douze à quinze pour les autres. Elle doit être courbée, sans nœuds, & d'un beau braquemart. Ce carrosse porte sur la *fléche.*

Fléche, en termes d'Artillerie, se dit de deux piéces de bois montées sur deux roues, qui servent à attacher le petard à un pont, ou à une porte de ville.

☞ Fléche. Terme d'Agriculture. C'est un jet que poussent les cannes de sucre au bout d'un an, & qui ressemble à une *fleche*: On dit alors que les cannes sont en *fléche*: *Etre en fléche*, c'est pousser ce jet, *Surculum emittere.* Voyez Flécher; & l'Histoire naturelle du Cacao & du sucre imprimée à Paris en 1719.

☞ Fléche. Terme de fabrique de tapisserie de haute-lisse. C'est une simple ficelle, que l'Ouvrier entrelace dans les fils de la chaîne, au-dessus des bâtons de croisure, afin que ses fils se maintiennent toujours dans une égale distance.

☞ Fléche. Ce que les Eventaillistes & les Tabletiers appellent les *fléches* d'une monture d'éventail, sont les petits morceaux de bois, d'écaille, d'ivoire, &c. qui se placent par un bout, à distance égale, entre chaque pli du papier, ou de quelque autre matiére que ce soit, qui fasse le fond de l'éventail.

Fléche, est aussi le principal arbre d'une grue, ou autre machine semblable, qui est posé à plomb, & sur lequel la grue tourne. *Stipes, scapus arrectarius.*

Fléche d'un pont levis, est la piéce de bois qui va depuis la bascule jusqu'aux chaînes, & qui tourne sur un pivot pour lever le pont. Quelques-uns appellent aussi *fleche*, le fus ou le tronc de la colonne. On appelle aussi *fleche*, la piéce de fer qui soutient la potence d'un minot, qui doit être contretivée par dessous une platine de fer de tôle.

☞ Fléche. En termes de fortification, les *fléches* sont de petits ouvrages oblongs, qu'on place quelquefois au-devant des angles saillans de la contrescarpe. On les nomme *fléches* à cause de leur figure; ils sont à l'égard de ces angles saillans ce qu'est une contrescarpe à l'égard d'un bastion. Pelisson. Voyez BONNETTE c'est la même chose. Ces ouvrages, appellés *fléches*, sont simplement composés de deux faces de dix ou douze toises, & communiquent avec le chemin couvert par un chemin qu'on creuse sur l'arrête des glacis, & qui est palissadé de part & d'autre.

On appelle encore *fléche* d'arbre, ou de plante, la tige, le tronc de l'arbre.

Fléche, en termes de Marine, signifie, la polaine d'un navire. C'est une piéce de bois sortant hors de la proue, qui sert à serrer le beaupré & la livadiére, ou voile penchante en mer. On le dit aussi de cette partie de l'éperon qui est comprise entre les herles ou balustres, & la frise qui est l'ornement qui la termine. On donne encore le nom de *fleche* à une piéce de la poupe d'une galére qui en soutient le tendelet étant posé, horizontalement, ou un peu inclinée.

☞ Fléche. On donne encore le nom de *fléches* à de certains piquans attachés légérement sur le Port épic, qui se détachent quand il se secoue, & dont il blesse les & les chasseurs; tant il les darde avec violence. On les appelle encore fuseaux.

Fléche, signifie aussi, le montant, ou le plus grand des bâtons de l'arbalete, ou bâton de Jacob avec lequel on observe sur mer.

Fléche, en termes de Manége, se dit de la partie pointue d'une lance. On divise la lance en trois parties, la poignée, les ailes, & la *fleche.*

☞ Fléche d'Arbalestrille. C'est un bâton qui a trois pieds de longueur. Il est équarri à quatre faces égales, où sont marqués les degrés de latitude pour trouver la hauteur du Soleil & aux Etoiles.

Fléche, signifie aussi, un clocher de charpenterie qui aboutit en pointe, & qui se couvre de plomb, ou d'ardoise. On met la *fleche* sur la croisée, sur le devant, sur la croupe de l'Eglise. On l'appelle *pyramide* quand elle est carrée.

Fléche, en termes de Géométrie, est dans un cercle la partie d'un diamétre qui est coupée par la corde d'un arc; la *fléche* est ce qui s'appelle autrement & plus ordinairement le *sinus verse.*

☞ Fléche. En termes de jeu de Trictrac. *Lamina, verutum.* On donne le nom de *fleches* aux 24 rayons de deux diverses couleurs qui sont au fond du tablier d'un trictrac, & qui partagent tout le tablier en 24 parties égales. Elles sont disposées alternativement: une blanche, une noire, & font ainsi tout le tour, ensorte que les blanches d'un jeu sont toujours vis-a-vis les noires de l'autre. L. S. Les couleurs ordinaires des *fleches* du trictrac sont le verd & le blanc. On case sur les *fleches*, & l'on bat de blanc en blanc & de verd en verd par le nombre pair, & par le nombre impair on bat de blanc en verd, ou de verd en blanc. Il y a de ces *fleches* dans les deux parties du tablier, & de tous les deux côtés; ensorte que chaque joueur a douze de ces *fléches* de son coté, en observant que les vertes d'un des joueurs répondent aux blanches de l'autre joueur. Ces *fléches* s'appellent aussi *lames.* Voyez ce mot.

Fléche de lard, c'est toute la piéce qu'on léve sur l'un des côtés d'un cochon, depuis l'épaule jusqu'à la cuisse. On l'appelloit autrefois *Fliche*, & en Picardie *flique. Succidia.* Nicot. Voyez aussi M. Ménage.

Fléche, est aussi un météore enflammé qui a la figure d'une *fléche.*

Fléche, est aussi une constellation septentrionale proche de l'aigle, à 39 degrés de latitude. Elle est composée de cinq étoiles, dont il n'y en a aucune considérable.

☞ Fléches, ou *Attentes.* subst. fém. plur Voyez ci-dessus. Attentes.

On dit proverbialement, qu'un homme ne sçait plus de quel bois faire *fleche*; pour dire, qu'il ne sçait plus quel métier prendre pour subsister. ☞ On dit aussi: Tout bois n'est pas bon à faire *fléche*; pour dire, que tout homme n'est pas propre à faire la chose dont il s'agit. Ac. Fr.

Fléche, (La) s. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Flecchia Castrum, Flexia, Fixa, Fissa.* Quelques-uns disent, *Fixa Andegavorum.* La *Fleche* est dans l'Anjou, sur le Loir, à neuf lieues ou environ au nord de Saumur, à quatre ou cinq de Baugé, à quatre du Lude, & à trois de Duretal. Ce mot ne se dit jamais sans l'article. La *Fleche* est une jolie ville, & un séjour très-agréable. Le Collége des Jésuites de La *Fléche* étoit une maison d'Henri IV. que ce Prince leur donna en 1603. & qu'il chargea le Marquis de la Varenne de faire bâtir. Le cœur d'Henri IV. & celui de Marie de Médicis sa femme sont à la *Fléche* dans l'Eglise des Jésuites. Voyez Jovin de Rochefort, Voyage d'Espagne & de Portugal; Had. de Val. *Not. Gall. p.* 196, 197. M. Ménage croit qu'on dit *La Fleche* pour la *Fiche*, comme on dit en Anjou *fliger* pour *figer*; on peut appuyer cette conjecture du sentiment de ceux qui appellent en Latin *La Fleche, Fixa Andegavorum.*

☞ FLÉCHER, v. n. Terme d'Agriculture, qui se dit des cannes de sucre. *Pullulare, increscere, excrescere.* Le plans des cannes de sucre léve dans cinq ou six jours, & elles poussent bientôt plusieurs jets, qui forment enfin une grosse touffe de cannes à chaque pied. Au bout d'un an, dans la saison des pluies, elles ne manquent jamais de *flecher*, c'est-à-dire, de pousser à leur sommet un jet droit & uni d'environ trois pieds de long, qui fleurit en forme de houppe renversée, après quoi la canne cesse de croître & ne fleurit plus. Avant qu'elle soit en fléche, & après qu'elle a *fléché*, elle n'est bonne à rien. Hist. nator. *du cacao & du sucre.*

☞ Ce mot vient de *fléche*, & s'est dit parceque ce jet des cannes de sucre est semblable à une fléche.

FLÉCHIR. v. act. & neutre. Plier, céder, adorer, obéir, domter, soumettre. *Flectere.* Il n'a point *fléchi* les genoux devant Baal. Il ne se dit au propre que dans cette phrase, *flechir* les genoux devant Dieu. Le figuré même s'y rencontre: car on veut dire, adorer Dieu, ou s'humilier devant lui. Ainsi, à proprement parler, il ne s'emploie point au propre tout pur. Bouh. Il y a des personnes qui sçavent & qui parlent bien la langue Françoise, qui prétendent que *fléchir* les genoux ne se dit point du tout dans le sens propre, & qu'il faut dire, *faire une génuflexion* devant le S. Sacrement, au

lieu

lieu de *fléchir* les genoux. Ils ajoûtent que *Fléchir* les genoux, ou *fléchir* le genou, expression plus noble encore que la premiére, se prend dans un sens moral, & signifie marquer son respect, sa vénération, soit par la posture en pliant les genoux, soit d'une autre maniére, comme par des priéres, des vœux, des sacrifices; & que c'est en ce sens, qu'il faut entendre cette expression, *fléchir* le genou devant l'idole; c'est-à-dire, dans le style sérieux, reconnoitre une Idole pour son Dieu, & lui rendre le culte qui n'est dû qu'à Dieu; & dans le style familier, marquer son respect à une personne élevée à un haut rang, sur-tout si dans la maniére de le marquer il y a quelque chose de bas & de rampant, ou qu'on parle dans le style familier. S'il se voit en prison, il sera contraint de *fléchir*. PAT. ☞ On dit, *fléchir* sous le joug, & absolument, *fléchir*; pour dire, se soumettre, s'abaisser. Tout *fléchissoit* devant lui. ACAD. FR.

> ☞ *Et sans oüir ses cris, ni regarder ses larmes,*
> *Sans craindre son pouvoir, ni* fléchir *à ses charmes.*
> P. LE MOINE.

> *Tout* fléchit *sous les loix des fiéres destinées.* CAR.

La grace subjugue les passions, & *fléchit* le cœur comme il lui plait. PORT-R. Tout tremble, tout *fléchit* devant ce Conquérant.

FLÉCHIR, signifie aussi, plier, courber. Ce bois est si dur qu'on ne le peut *fléchir*. C'est du fer aigre qui rompra plutôt que de *fléchir*.

Ce mot vient du Grec *πλίνειν*; qui se dit des branches d'arbres qu'on plie.

FLÉCHIR, se dit figurément en Morale. Appaiser, adoucir, toucher. La Rhétorique a le pouvoir de *fléchir* les cœurs les plus barbares. Ce cruel s'est laissé *fléchir* par mes larmes. *Fléchir* son Juge.

> *Non, non, tu ne vois rien en moi*
> *Qui puisse* fléchir *ta colére.* L'AB. TÊTU.

> *Vous pouviez le* fléchir *en demandant la paix:*
> *Mais les armes en main, vous ne vaincrez jamais.*
> Mlle DE SCUD.

FLÉCHIR, pris dans un sens figuré, signifie aussi, S'accommoder, s'ajuster. Ce ne n'est pas à la régle à se *fléchir* pour convenir au sujet. La résolution de ne point plier, & de ne point *fléchir*, est souvent soutenue par la vanité. M. ESP. Il faut *fléchir* au temps sans obstination. MOL.

FLÉCHI, IE; part. pass. *Flexus*.

☞ FLÉCHISSABLE, adj. Vieux mot. Ployable, souple.

FLÉCHISSEMENT, s. m. Action de fléchir; qui ne se dit que des genoux. *Flexio*, *flexus*, *inflexio*. On n'a pû obtenir des Martys le *fléchissement* des genoux devant les Idoles.

FLÉCHISSEUR, adj. m. *Flexor*. C'est une épithéte que les Médecins donnent à des muscles qui servent à fléchir quelques parties du corps, comme ceux des genoux, du coude, &c. Ce mot s'emploie comme substantif: les *fléchisseurs*, sans ajouter le mot de *muscles*. Les muscles dont les fibres charnues sont plus longues & moins tendues, sont destinés à produire des mouvemens lents & foibles... Cela se trouve dans les *fléchisseurs* des cuisses & des jambes. JOUR. de 1695. Borelli, suivant le calcul propre de l'équilibre des liqueurs, a démontré que la force du muscle *fléchisseur* de la derniére articulation du pouce est égale à 3720 livres. Ce *fléchisseur* du pouce prend son origine de la partie supérieure & intérieure du rayon, & passant sous le ligament annulaire, & sous le tenar, va s'insérer au premier & au second os de ce doigt, qu'il fléchit. Le *fléchisseur* du pouce du pied, ou du gros orteil, prend son origine de la partie postérieure & supérieure du péroné, & s'avançant, par la malléole interne, à la plante du pied, va s'insérer à l'os de la derniére phalange du pouce, qu'il fléchit. DIONIS.

FLÉCHOIS, OISE, s. m. & f. Qui est de La Fléche. *Flexiensis*. Il ne se dit guére. M. Corneille dit, Les habitans de La Fléche, & non pas les *Fléchois*, sont très-sociables & prévenans pour les étrangers.

FLÉDORP, s. m. Voyez OOSTEYNDE.

FLÉGART, s. m. Terme de Coutume, qui signifie *place commune & grand chemin*. *Area; via publica*. On trouve aussi *flegard*.

FLÉGÉTON, s. m. Terme de Mythologie. *Phlégéton*. Voyez PHLÉGÉTON.

FLEGMAGOGUE, s. m. & adj. m. & f. Médicament, reméde propre pour purger la pituite. L'agaric, les hermodactes, le turbith, la semence de Carthame, sont des *flegmagogues*, des remédes *flegmagogues*.

Ce mot vient de *φλέγμα*, *flegme*, pituite, & d'*ἄγειν*, pousser hors, chasser.

FLEGMATIQUE, adj. m. & f. Voyez PHLEGMATIQUE.

FLEGME, s. m. Voyez PHLEGME.

FLEGMON. Voyez PHLEGMON.

FLENSBOURG, s. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Danemarck. *Flensburgum*. Elle est dans le Duché de Slefwick, partie du Jutland. *Flensbourg* est éloigné de cinq ou six lieus de Slefwick, du côté du nord. MATY. Il est à quatre lieues à l'ouest de l'Île d'Alsen, & à neuf de l'Odenzée, vers le midi. HOFMAN. *Flensbourg* a une citadelle assez réguliére, & un bon port. Le Golfe de *Flensbourg* est une petite partie de la mer Baltique, sur la côte du Duché de Slefwick, dans le Jutland, vis-à-vis de *Flensbourg*, & de l'Isle d'Alsen. *Sinus Flensburgensis*, en langage du pays *Flensburgenwich*.

FLÉON, s. m. Vieux mot, qui signifie *ruisseau*. *Rivus*.

> *Glorieux* Fléon, *glorieuse Eve;*
> *Qui lava ce qu'Adam & Eve*
> *Ont par leur péché ordoyé.* J. DE MAHUN.

Ce mot, selon Borel, vient de *fluviolus*, d'où il croit qu'on a fait *fleuron*, & ensuite *fleon*.

FLÉRUS. FLESCHIR. FLESCHISSEMENT. FLESCHISSEUR.	Voyez	FLEURUS. FLÉCHIR. FLÉCHISSEMENT. FLÉCHISSEUR.

FLESSINGOIS, OISE, s. m. & f. & adj. Qui est de Flessingue. Qui appartient à Flessingue. *Flessingus*, *Flessingensis*. On dit que les *Flessingois* ont une coutume fort particuliére. Quand il meurt quelqu'un, ils mettent une botte de paille à la porte; si c'est un homme, ils tournent les épis du côté de la rue; si c'est une femme, ils regardent la maison. Voyez Jovin & Rochefort. Un *Flessingois* se dit souvent pour un vaisseau *Flessingois*, ou un Corsaire *Flessingois*. Nous nous battîmes pendant deux heures contre un *Flessingois*, que nous prîmes à l'abordage. Nous rentrâmes deux jours après dans le port avec une prise *Flessingoise*. Une flûte *Flessingoise*...

FLESSINGUE, s. f. Nom propre d'une ville de l'île de Valcheren en Zélande. *Flessinga*, *Flissinga*, *Ulissinga*. Elle est à une lieue au midi de Middelbourg. *Flessingue* a un bon port, & un grand canal qui traverse toute la ville, & qui est assez large & assez profond pour mettre à couvert une flotte entiére. Le Prince d'Orange avoit le domaine utile de *Flessingue*, & les Hollandois la Souveraineté. *Flessingue* est située sur l'entrée d'un des bras de l'Escaut, & tient le passage de cette riviére, & de la plus grande partie de la Zelande, & des Pays-Bas. C'est pourquoi elle a été nommée autrefois la Clef de la mer. Ce n'étoit anciennement qu'un petit bourg, qui fut fermé de murailles l'an 1210. Lipse dans ses Notes sur Tacite, dit qu'elle fut bâtie par Ulysse. C'est une allusion à son nom *Ulissinga*, qu'il ne fait pas sérieusement. Hadr. de Val. *Not Gall. p. 616*.

Le mot *Flessingue* vient, à ce que l'on prétend, de *Vles*, ou *Fles*, & *Vleschen*, ou *Fleschen*, qui en Flamand signifie *bouteille*, *flacon*. Cette ville porte des bouteilles ou flacons dans ses armes.

D'autres le dérivent du verbe Flamand *fluysen*, couler avec impétuosité. Le terrein où cette ville est bâtie, & tout le pays de Zélande, est tellement battu des flots de la mer, qu'il en seroit souvent couvert, si les habitans,

tans n'avoient fait des digues, avec des dépenses immenses & une patience admirable.

Les Hollandois avoient construit une forteresse dans l'île de Tabago en Amérique, qu'ils nommoient la nouvelle *Flessingue*. Les François s'en emparérent en 1677. sous la conduite du Maréchal d'Etrées, & la raserent.

FLESTRIR. Voyez FLÉTRIR.

FLESTRISSEURE. Voyez FLÉTRISSURE.

FLET, s. m. Petit poisson de mer fort plat, comme une limande. *Hippoglossum*. Voyez FLEZ.

FLETELET, s. m. Nom d'un poisson. Le *Fletelet* ne différe du *Flez*, qu'en ce qu'il est plus petit. Ces deux poissons & la limande sont les trois espéces qui se réduisent au genre de ceux qu'on appelle *Passeres squamosi*. Ils ont tous trois à peu-près les mêmes qualités, & sont assez bons; la limande est meilleure & plus agréable au goût que les deux autres.

FLETRIR, v. act. Faner, sécher, ternir, ôter, ou faire perdre l'éclat, la vivacité des choses. *Violare, marcorem inducere, detergere*. Le satin est beau quand il est neuf, mais il se *fletrit* aisément. Le teint le plus délicat est celui qui se *flétrit* le plutôt. La pluie, le vent, le soleil trop chaud, *flétrissent* les fleurs. Il n'y a rien qu'on ne puisse *fletrir* en le traduisant platement & bassement. MADAME DACIER.

Si quelquefois, par de légers efforts,
Ses petits flots, poussés jusque dans la prairie,
Vont par d'etroits canaux se perdre & s'abymer;
Ce n'est que pour y ranimer
L'herbe que l'hiver a flétrie.
NOUVEAU CHOIX DE VERS.

FLÉTRIR, est aussi quelquefois neutre. *Marcere, arescere*. Les fleurs *flétrissent* bien vîte. Sa beauté commence à *flétrir*. Son teint *flétrit*.

FLÉTRIR, se dit figurément en morale, pour Déshonorer. *Labefactare, deturpare, corrumpere, labem inurere*. Les privautés qu'il se vante d'avoir eu avec cette fille, ont beaucoup *flétri* sa réputation. Alexandre ne pouvoit traiter durement la femme de Darius sans se *fletrir*. M. Esp. *Fletrir* la mémoire, la gloire de quelqu'un. Un opprobre si scandaleux les *flétrit*. PAT.

Est-ce par intérêt pour d'indignes neveux
Qui seuls de ces grands noms jouissent,
Qui ne les font valoir qu'en des discours pompeux,
Et qui toujours plongés dans un desordre affreux,
Par des lâchetés les flétrissent ? DES-HOUL.

On dit en termes de Palais, Qu'un homme est condamné à être *flétri*; c'est-à-dire, a être marqué sur l'épaule d'une fleur de lis appliquée avec un fer chaud. On disoit autrefois *flatré*, qui signifioit la même chose que *marquer*. Voyez FLÂTRER.

Selon Pasquier, dans ses Rech. L. VIII. C. 37. *Flétrir* est une abbréviation de fleurdeliser.

FLÉTRI, IE, part. pass. & adj. *Violatus, marcidus*. ☞ Au figuré & en morale, Triste, abattu. Un cœur serré, un cœur *flétri*, un cœur désolé. BOURD. *Exh. II. p.* 206.

FLÉTRISSURE, s. f. L'altération qui arrive dans la fraîcheur & dans la vivacité des fleurs, des couleurs, & dans la beauté & la délicatesse du teint & de la peau. *Marcor*. La *flétrissure* des fleurs. Le temps n'a pas apporté la moindre *flétrissure* à la beauté de son teint.

FLÉTRISSURE, signifie figurément, Souillure, tache à la réputation. *Labes*. Voila une grande *flétrissure* à son honneur. Si une Congrégation de neuf Cardinaux juge plus à propos d'établir l'exemple, qu'un crime qui sera à jamais détesté par toutes les nations, & qui a mortellement offensé la propre personne de Sa Majesté, doive demeurer impuni dans Rome, Sa Majesté n'y trouvera pas beaucoup à dire, & n'en sera fâchée que pour la *fletrissure* qui en résultera à l'honneur de l'Eglise. M. DE LIONNE.

FLÉTRISSURE, se dit aussi de la marque d'un fer chaud, imprimé sur l'épaule d'un criminel. *Traductio stigmatica*. On lui a trouvé deux *flétrissures* sur les épaules.

☞ FLETT, ou FLEECHTE-DALLER, s. m. Monnoie d'argent qui a cours en Dannemarck, & qui vaut 4 marcs, ou soixante-quatre schillings Danois, ce qui revient à 41 ou 42 sous de France.

☞ FLETT-MARC-DANSCHE est encore une monnoie d'argent, qui vaut seize Schillings Danois, ou huit schillings lubs; c'est-à-dire, environ dix sous de France.

FLETTE, s. f. Se dit d'un bateau qui sert de voiture publique sur l'eau pour aller d'un lieu à un autre; c'est un coche d'eau. *Cymba vectoria*. Il y a dans les *flettes* des siéges pour la commodité. Les *fleuts* sont couvertes comme les cabanes.

Ce mot vient de *flot*, comme étant un petit bateau exposé sur les *flots*. D'autres le dérivent de *fluit*, vaisseau de mer; comme si c'étoit son diminutif.

FLEUME. Voyez PHLEGME.

FLEUR, s. f. *Flos*. C'est proprement la partie de la plante qui renferme les parties propres pour la multiplication de l'espéce. Les parties extérieures des *fleurs* servent d'enveloppe; & comme elles sont le plus souvent colorées, on les a prises pour la *fleur* même, & on a appellé calice les enveloppes les plus extérieures; en sorte qu'il y a des *fleurs* sans calice & d'autres à calice, ce qui cause quelquefois des difficultés dans la Botanique. Les parties qu'on regarde comme internes dans les *fleurs*, & qui sont les plus essentielles, sont les étamines, dont le sommet est une bourse remplie de poussiére; ces étamines accompagnent ordinairement un pistile qui est lui-même, ou le plein fruit, ou l'extrémité du fruit; ce pistile est nommé stilet par Malpighi. De ces *fleurs* les unes sont stériles, comme parle Grévet; & les autres fertiles; celles-ci aménent un fruit après elles, & celles-là ne servent qu'à répandre une poussiére qui sert à vivifier les jeunes fruits, qui sont placés dans des endroits éloignés de la *fleur*. Saint Paulin, dans son troisiéme Poëme sur S. Felix, n'oublie point de remarquer les festons & les couronnes de *fleurs* qu'on mettoit à la porte de l'Eglise & sur le tombeau du Saint. TILLEMONT, *Hist. Eccles. T. XIV. p.* 71, 72. L'émail des *fleurs* d'une prairie réjouït la vûe. Les pluies qui tombent quand la vigne est en *fleur*, la font couler. Il y a des plantes qui ne portent point de *fleurs*, comme les espéces de fougére, de capillaire, de polypode, &c. Dans les plantes, les tiges préparent le suc pour les feuilles, & les feuilles pour les *fleurs*. LÉMERY. On peut considérer les *fleurs* comme des viscéres destinés pour les semences. ID. Morin a fait une instruction pour la culture des *fleurs*. Elle a été imprimée à la suite de l'Instruction pour les jardins fruitiers & potagers par la Quintinie. ☞ Sébastien Vaillant, Démonstrateur des plantes au Jardin Royal de Paris, dans un discours sur la structure des *fleurs*, fait à Paris en 1717. prétend que les feuilles des *fleurs* ne sont que des enveloppes qui servent à couvrir les organes de la génération, & à les défendre; il appelle ces enveloppes, ou tuniques du nom propre de *fleurs* de quelque structure & de quelque couleur qu'elles soient, soit qu'elles entourent les organes des deux sexes réunis, soit qu'elles ne contiennent que celles de l'un ou de l'autre, ou seulement quelques parties dépendantes de l'un des deux, pourvû toutefois que la figure de ces tuniques ne soit pas la même que celle des feuilles de la plante, supposé qu'elle en ait. Sur ce principe, il nomme *fausses fleurs*, ou *fleurs* nues les organes de la génération qui sont dénués de tuniques, & *vraies fleurs*, ceux qui en sont revetus. Ainsi il exclut du nombre des *vraies fleurs*, les *fleurs* à étamines.

Cet mot vient du Latin *flos*, du Grec φλὸξ, *flamma*, *flamme*. Les *fleurs* jettent un éclat qui a du rapport à celui de la flamme.

Vous avez beau charmer, vous aurez le destin
De ces fleurs *si fraîches, si belles,*
Qui ne durent qu'un matin :
Comme elles vous plaisez; vous passerez comme elles.

Que votre éclat est peu durable,
Charmantes fleurs, *honneurs de nos jardins.*
MAD. DES-HOU.

Fleur en campane. C'est une *fleur* qui a la figure d'une campane.

Fleor en cloche. C'est une *fleur* qui a la figure d'une cloche,

Fleur composée, est celle qui dans son calice renferme des fleurons ou des demi-fleurons, & souvent les deux ensemble: telles sont les *fleurs* à fleurons, à demi-fleurons; & les *fleurs* radiées.

Fleurs en croix, Ce sont des *fleurs* composées de quatre feuilles; leur calice est aussi à quatre feuilles, & leur pistile devient toujours fruit: telles sont les *fleurs* du giroflier, du chou, &c.

Fleur cucurbitacée, est celle qui a rapport à la fleur de la courge, & qui a la meme conformation. *Flos cucurbitaceus.*

Fleur a demi-fleoron. Voyez ci-dessous, après **Fleor a fleuron.**

Fleor en entonnoir. C'est une *fleur* qui approche de la figure d'un entonnoir; c'est-à dire, qui est évasée en pavillon sur le haut, & qui est retrécie en tuyau par le bas. La *fleur* de l'oreille d'ours est une *fleur* en entonnoir.

Fleurs a étamines, Ce sont des *fleurs* qui ne sont point composées de feuilles, mais seulement de quelques filets chargés de sommets. Les feuilles qui sont autour de ces étamines ne doivent point être prises pour les feuilles de ces sortes de *fleurs*, mais bien pour leur calice; parceque ces feuilles deviennent dans la suite une enveloppe, ou capsule qui renferme leurs semences; ce qui ne convient qu'au calice des *fleurs*. Il est essentiel aux feuilles des *fleurs* de ne point servir d'enveloppe aux semences qui succédent à ces mêmes *fleurs*; & c'est par ce seul endroit que l'on peut distinguer les feuilles des *fleurs* d'avec leur calice. Il est constant que la couleur particulière des feuilles des *fleurs* n'est pas une marque sur laquelle on puisse décider si les parties contestées sont les feuilles des *fleurs*, ou si elles sont le calice de ces mêmes *fleurs*; puisqu'il y a quelques feuilles des *fleurs* qui sont verdâtres, ainsi que le calice; & puisqu'il y a quelques calices qui sont colorés d'une maniére particuliére; ainsi que les feuilles des *fleurs*.

Fleors a feoilles. Ce sont des *fleurs* qui sont composées de feuilles; & il est essentiel à ces feuilles de ne point servir d'enveloppe, ni de capsule aux semences qui succédent à ces mêmes *fleurs*.

Fleur fleordelisée, est une *fleur* à cinq feuilles inégales, disposées en *fleur* de lis de France à l'extrémité du calice: telles sont les *fleurs* du scandix, du cerfeuil; de la carote, &c.

Fleurs a fleurons. Ce sont des *fleurs* composées de fleurons: telles sont les *fleurs* de l'ablynthe & du bleuet.

Fleur a demi-fleuron. C'est un bouquet composé de demi-fleurons. Les *fleurs* de la dent du lion, du latron, de la laitue, sont des *fleurs* à demi-fleurons.

Fleur en grelot. C'est une *fleur* qui a la figure de cette espéce de sonnette qu'on appelle grelot. La *fleur* de l'arbousier & celle de la bruyére sont des *fleurs* en grelot.

Fleur en gueule, sont des petits tuyaux, percés ordinairement dans le fond, terminés en devant par une espéce de masque qui ressemble assez à la gueule des monstres & des grotesques que les Peintres & les Sculpteurs représentent dans leurs ornemens. Le calice de ces *fleurs* est un tuyau ou cornet, du fond duquel sort un pistile, composé de quatre embryons, qui s'emboëtent dans un trou qui est au bas de la *fleur*, & qui deviennent, lorsqu'elle est passée, autant de semences qui mûrissent dans le calice de la *fleur*, comme dans une capsule: telles sont les *fleurs* de la sauge, de l'ormin, du marrube, &c.

Fleur irréguliére. Vnvez **Fleurs régulières.**

Fleurs légumineuses. On appelle *fleurs légumineuses*; celles de plantes légumineuses. Ces *fleurs* ont en quelque maniére la figure d'un papillon volant; c'est pourquoi on les nomme en Latin *flores papileonacii*. Les *fleurs légumineuses* sont composées de quatre ou cinq feuilles. La feuille d'enhaut, ou la feuille supérieure s'appelle *Vexillum*, ou étendard. La feuille inférieure est double; & a été nommée *carina* en Latin, à cause qu'elle a la figure du fond d'un bateau. Les feuilles qui se trouvent entre la feuille supérieure & l'inférieure ont reçu le nom de feuilles latérales, en Latin *ala*. Le calice des *fleurs légumineuses* est un cornet, du fond duquel sort le pistile enveloppé d'une gaine frangée en étamines. Ce pistile devient toujours le fruit, & ce fruit s'appelle ordinairement la Gousse, en Latin *siliqua*. Les *fleurs* des pois; des féves, des astragales, sont des *fleurs légumineuses*.

Fleurs en lis, sont les *fleurs* de toutes les plantes bulbeuses, tubéreuses; & autres qui en approchent. Ces *fleurs* sont d'une seule piéce découpée en six parties, ou de six feuilles, & rarement de trois. Leur calice, ou leur pistile devient toujours un fruit divisé en trois loges remplies de semences. Les *fleurs* de la jacinte, du narcisse, de la tulipe, sont des *fleurs en lis*.

Fleurs en mufle, sont des tuyaux percés ordinairement dans le fond, & terminés en devant par une espéce de masque qui ressemble assez à ces mufles ou masques sculpés sur la clef des portes cintrées, ou qui servent d'ornement aux fontaines. Le calice de ces *fleurs* est un tuyau dentelé sur les bords, ou bien il est composé de cinq feuilles; mais c'est le pistile qui distingue essentiellement les *fleurs en mufle* des *fleurs* en gueule; car ce pistile dans les *fleurs en mufle* devient une capsule tout-à-fait différente du calice, & cette capsule renferme les semences; au lieu que dans les *fleurs* en gueule, le pistile est composé de quatre embryons qui deviennent autant de semences, à quoi ce même calice sert de capsule. Les *fleurs* du mufle de veau, de la linaire, de l'eufraise, sont des *fleurs en mufle*.

Fleur nouée, est une *fleur* qui est jointe à l'embryon du fruit, comme celles des melons & des concombres, qui portent sur les jeunes fruits.

Fleurs en œillet. Ce sont des *fleurs* composées de plusieurs feuilles, disposées à peu près comme celles de l'œillet: telles sont les *fleurs* du *lychnis*, de la *statice*, du *limonium*.

Fleur en parasol, ou *en Umbelle. Flos umbelliformis.* Ce sont des *fleurs* à plusieurs feuilles disposées en rose, & dont le calice devient essentiellement un fruit à deux semences unies ensemble avant leur maturité, qui se séparent facilement l'une de l'autre, lorsqu'elles sont mûres. On les appelle *fleurs en parasol*, parceque la plûpart de ces *fleurs* sont soutenues par des brins ou filets, qui partant du même centre, sont disposés à peu près comme les bâtons d'un parasol, & forment un bouquet dont la surface est un peu convexe. Les *fleurs* du fenouil, de l'angélique, du persil, &c. sont des *fleurs en parasol*.

Fleurs a petales, sont celles qui sont composées de feuilles qui se séparent les unes des autres. *Flos polypetalos.*

Fleurs radiess; sont des bouquets composés de deux parties. Celle qui en occupe le centre s'appelle le disque, ou le bassin de la *fleur*, & il est formé par un amas de fleurons. Celle qui en occupe la circonférence, ou le tour, est nommée la couronne; & cette couronne est formée par plusieurs demi-fleurons disposés en rayons. Les *fleurs* des espéces d'aster, de doronic, de jacobée; &c. sont des *fleurs radiées*.

Fleurs régulières & Fleurs irrégulières. Les *fleurs régulières* sont celles dont le tour paroît à peu près également éloigné de cette partie que l'on peut regarder comme le centre de la fleur: telles sont les *fleurs* de l'œillet, les roses, &c. Les *fleurs irrégulières* sont celles où cette proportion ne se trouve pas, comme sont les *fleurs* de la digitale, de l'aristoloche; de l'aconit, &c.

Fleurs en rose. Ce sont des *fleurs* composées de plusieurs feuilles disposées à peu près comme celles de la rose: telles sont les *fleurs* du poirier, du pommier; des renoncules, &c.

Fleurs en rosette, sont des *fleurs* d'une seule feuille coupée en rosette, ou molette d'éperon: telles sont les *fleurs* de bourrache, du mouron, &c.

Fleurs simples. Ce sont des *fleurs* qui ne renferment qu'une seule *fleur* dans le même calice, ou, pour parler plus exactement, qui ne sont point composées de fleurons, ni de demi-fleurons, comme sont les *fleurs* du pêcher, de la renoncule, &c. La *fleur* simple & la *fleur* double sont de même structure, & ne différent

que par le nombre des feuilles, comme on le voit dans les œillets, dans les renoncules, &c. Ainsi la *fleur* simple n'est pas opposée à la *fleur* double, mais seulement à la *fleur* composée.

Fleur en soucoupe. C'est une *fleur* dont la figure approche de celle d'une soucoupe, comme la *fleur* de la primevère, &c.

Fleurs verticillées. Ce sont des *fleurs* qui sont rangées par étages, & comme par anneaux, ou rayons, le long des tiges: telles sont les *fleurs* du marrube, de l'ormin, &c.

Fleurs en ombelle. Voyez Fleurs en parasol.

☞ Fleurs carminatives. *Flores carminantes*, sont celles qui par le moyen de leurs parties salines, fixes ou volatiles, simples ou aromatiques, ont la vertu d'atténuer, de briser, de déchirer les humeurs visqueuses, grossières, & sulphureuses qui engendrent des vers. Telles sont les *fleurs* de camomille, d'aneth, de mélilot, de matricaire.

☞ Fleurs cordiales. *Flores cordiales.* Fleurs qui fortifient le cœur, réjouïssent les esprits, rétablissent les forces, & résistent aux venins, par le moyen de leurs sels volatils, aromatiques, huileux. On a particulièrement donné ce nom à quatre espèces de *fleurs*; sçavoir, à celles de la bourrache, de buglose, de roses & de violettes. On peut ajoûter, à plus juste titre, celles d'œillet, de romarin, de lavande, d'origan, & plusieurs autres *fleurs* aromatiques. Col de Vill.

Double Fleur. Nom propre d'une espèce de poirier & de poire. Quelques personnes estiment la *double fleur* crue, d'autres non. C'est une belle poire, grosse, plate, à queue longue & droite, la peau lisse, colorée d'un côté, & jaune de l'autre. Voyez La Quint. *P. III. p.* 341.

Fleur de Goigne. Nom d'une sorte de poire qu'on appelle aussi poire sans peau, & roussélet hatif. Elle est longuette, & de couleur roussâtre, en quoi elle ressemble au roussélet. Sa chair est fort tendre, & son eau douce.

Fleur de Mai. Nom qu'on donne dans l'île de S. Domingue à une espèce de Liane, à cause qu'elle fleurit dans le mois de Mai; elle sert pour lors d'ornement aux arbres qu'elle couvre.

Fleur de Paradis. *Flos Paradisi.* Nom d'un arbre qui se trouve au Pérou. Il porte trente ou quarante fleurs, toutes différentes, & de diverses couleurs, jointes ensemble comme une grappe de dattes. C'est apparemment cette variété surprenante de fleurs & de couleurs qui lui a fait donner le nom de *fleur de Paradis.* Les Espagnols l'appellent *Flor del Paradiso.*

Fleurs de la Passion. *Granadilla*, ou *Flos Passionis.* Plante qui grimpe sur les arbres & les corps qui lui sont voisins. Elle est vivace, & jette plusieurs sarmens menus, garnis de feuilles découpées en main ouverte: les fleurs, dans lesquelles on prétend trouver la plus grande partie des instrumens de la Passion de Notre Seigneur, sont composées de plusieurs pétales blanchâtres, soutenues par un calice à feuilles verdâtres. Le pistile qui s'élève du milieu de cette fleur est le jeune fruit, garni à sa base d'une couronne frangée, que l'on compare à la couronne d'épines, ou aux fouets; le jeune fruit tient lieu du pilier où Notre Seigneur fut lié; l'extrémité du fruit, ou pistile divisé en trois, représente les trois clous; & les étamines, chargées de leurs sarmens, représentent en quelque façon des marteaux. Le jeune fruit en grossissant devient bon à manger, du moins si l'on en croit les voyageurs; la liqueur & les semences qu'il renferme sont d'un goût pareil à celui de la grenade; d'où vient son nom de *Granadilla.* Le P. Rapin l'appelle aussi *Granadilla* en Latin, dans la description qu'il en a faite au premier livre de ses Jardins. On l'appelle aussi *flos passionis.* Il y a plusieurs autres espèces de *fleurs de la passion.*

La *fleur de la passion* est une espèce de Liane, mais cette espèce doit etre considérée elle-même comme un genre, par rapport aux espèces particulières qui portent le nom de *fleur de la passion*, qui sont celles qui suivent. Grande *fleur de la passion*, à feuilles refendues, & à fruit de coloquinte, *Clematitis Indica, polyphylla major, flore clavato, fructu colocynthidis.* *Fleur de la passion* à citrons, *Clematitis Indica, fructu citriformi, foliis oblongis. Fleur de la passion* à feuilles refendues, & à *fleur* frisée, *Clematitis Indica polyphylla, flore crispato. Fleur de la passion* à larges feuilles, & à fruit à pomme, *Clematitis Indica flore clavato, fructu maliformi. Fleur de la passion* à feuilles cornues, *Clematitis Indica, flore clavato, suave, rubente fructu, hexagono, coccineo, folio bicorni.* Grande *fleur de la passion*, à feuilles de lierre, *Clematitis Indica, folio hederaceo, major, fructu oliva-formi. Fleur de la passion*, velue & puante, *Clematitis Indica, hirsuta, fœtida. Fleur de la passion*, couleur d'écarlate, à feuilles en croissant, *Clematitis Indica, flore puniceo, folio lunato. Fleur de la passion*, à petite *fleur* pale, *Clematitis Indica, flore minimo pallido. Fleur de la passion* à plusieurs *fleurs* parfumées, *Clematitis Indica, polyanthos, odoratissima.* Voyez le P. Plumier, dans la description des plantes de l'Amérique. M. Tournefort, Feuillée, &c.

Fleur du soleil. Plante qui a été apportée de l'Amérique, & à laquelle on a donné ce nom, parcequ'elle a de la ressemblance avec le soleil, & qu'elle se tourne toujours de son côté. Elle ne fait qu'une tige qui est de la grosseur du bras, & de la hauteur de dix ou douze pieds. On la trouve en Espagne haute de vingt-quatre pieds. Ses feuilles sont larges d'un pied, & longues d'un pied & demi, âpres, aiguës & velues. Au sommet de la tige il vient une *fleur*, ronde, & si grande, qu'elle a un pied de diamètre: les feuilles qui en occupent le tour sont couleur d'or; & celles qui en occupent le centre sont d'un jaune plus obscur. Ses semences sont oblongues, applaties, noires, & quelquefois blanches: on en trouve dans une *fleur* jusques à 2232. Les *fleurs* & les queues tendres des feuilles de cette plante sont fort bonnes à manger, on les prépare avec du sel, de l'huile, & des aromates. En Latin *flos solis*, ou *corona solis.* Tabern. *icon.* 763. Il y a plusieurs autres espèces de *fleur de soleil.*

☞ Fleur d'Adonis, s. f. Espèce de renoncule, ou d'anémone sauvage, qu'on trouve dans les blés, & qui tire son nom de ce qu'Adonis, selon la fable, fut changé en cette fleur. La plante qui la produit pousse des tiges longues de près de deux pieds, velues en bas, rondes, droites, canelées, creuses, & se divisant en beaucoup de rameaux. Ses feuilles sont découpées, menues, comme celles de la camomille, rangées alternativement, un peu âcres au goût, d'une belle couleur verte. Les *fleurs* naissent aux sommités des branches, composées chacune de plusieurs feuilles rouges, & de quelques étamines bleues attachées sur un calice à cinq feuilles. Il lui succède un fruit oblong qui renferme des semences pointues, vertes. Les Médecins l'estiment apéritive, sudorifique, & propre pour la pierre & la goutte sciatique.

☞ Fleur de Constantinople, s. f. C'est une espèce de Lychnis, ou une plante qui pousse de sa racine plusieurs tiges à la hauteur de trois pieds, velues, menues, vuides. Ses feuilles sont oblongues, assez larges, pointues, embrassant leur tige par la base, de couleur verte obscure, velues, rudes. Ses fleurs sont disposées en ombelles, ou parasols d'un bel aspect, le plus souvent de couleur d'écarlate, quelquefois blanche ou incarnate, ou variée, d'une odeur agréable. Chaque *fleur* est ordinairement composée de cinq feuilles rangées en œillet, garnies le plus souvent de deux ou trois pointes, qui jointes à celles des autres feuilles forment une couronne. Il lui succède un petit fruit velu, verd, de figure conique, qui renferme un tas de semences presque rondes, rousses. Cette *fleur* se cultive dans les jardins, & nous vient de Constantinople, dont elle a retenu le nom. Lémery.

Fleur de veuve. Voyez SCABIEUSE.

☞ Fleur de Terre, ou, selon d'autres, Fleur du Ciel. C'est un mucilage qui se trouve vers les équinoxes dans les terres incultes après la pluie, se ramasse le matin parmi les herbes & la mousse, & se desséche sur le haut du jour, ensorte qu'il n'en reste que des filamens que le vent emporte. Un bain de ce mucilage, distilé à un feu très-lent, donne une eau tout-à-fait insipide au goût. Cependant elle précipite le

mercure

mercure sublimé dissous dans de l'eau claire, & lui fait prendre une couleur blanc de lait ; & il n'y a que les sels, ou esprits sulfureux, ou volatils, qui le fassent communément : ce qui montre que cette eau est impregnée de ces sortes de sels. Du Ham. *Acad. des Sc. Hist. pag.* 15 & 16.

Fleur, se dit aussi de ce qui représente les *fleurs*. Damas, Brocard & satin à *fleurs*. Des *fleurs* de dentelle. Des broderies, des ornemens de *fleurs* en Menuiserie, en Architecture. Cet Ecusson est chargé de *fleurs* de lis.

Fleur, est aussi une certaine petite blancheur, une certaine fraicheur que les fruits ont sur les arbres, & avant que d'être maniés, ou fanés. Ces prunes ont encore leur *fleur*. Ces abricots sont fanés, & ont perdu leur *fleur*.

☞ Fleur. Les *fleurs* sont un genre de Peinture, comme les portraits, les paysages, l'histoire.

On appelle *fleur* de cuir, le côté du cuir où étoit le poil, sa partie estérieure.

☞ Fleur. C'est aussi cette espéce de bourre, ou fausse soie, qui couvre le cocon du ver à soie, & qui est son premier ouvrage. Les fleurets, qui sont en partie composés de ces *fleurs*, en ont emprunté leur nom. On les appelle autrement Araignées de vers à soie.

Fleur, se dit figurément de l'éclat du teint, de la jeunesse, de la nouveauté. Le visage, le teint de cette fille est encore dans sa *fleur*. Elle est en la *fleur* de son âge, de sa jeunesse.

La coquette tondit ses laes tous les matins,
Composa de sa main les fleurs *de son visage.*
Boil.

Je touche aux derniers instans
De mes plus belles années ;
Et deja de mon printemps
Toutes les fleurs *sont fanees.*
Nouv. ch. de Vers.

Fleur, se dit aussi de ce qui est le plus excellent, & le plus à choisir dans quelque chose. Le Chevalier Bayard étoit la fine *fleur* de Chevalerie. Ronsard étoit la *fleur* des Poëtes de son temps. Ce Général prit la *fleur* ou l'élite de ses troupes, pour faire cette expédition. Il donna la *fleur* de la Cavalerie à un homme de qui il n'étoit pas assuré. Abl. Il est la *fleur* des jeunes gens de son âge. Io. Être dans la *fleur* de sa fortune. Mauer. C'est la politesse qui donne cette *fleur* de réputation qui répand une douce odeur sur tout le reste de la vie. Bell. Voilà de la fine *fleur* de farine. Vous aurez la *fleur* de ma boutique, de mon panier.

Bornons ici notre carrière :
Les longs ouvrages nous font peur.
Loin d'épuiser une matiere
On n'en doit prendre que la fleur.
La Fontaine.

On dit aussi, que la virginité est une *fleur* qu'on ne cueille qu'une fois.

On appelle aussi *fleurs*, les purgations ordinaires des femmes, leurs mois, leurs menstrues, leurs régles. *Menstrua muliebria, purgationes menstrua*. Les *fleurs* blanches c'est une de leurs maladies. ☞ Il n'y a peut-être rien dans la nature qui ait autant de noms que ces sortes de purgations ; mais les plus polis sont les *régles*, ou les *fleurs*. Une fille ne sçauroit devenir enceinte quand elle n'a pas encore ses *fleurs*, & les femmes cessent de concevoir quand elles ne les ont plus.

Nicot tient que ce mot vient de *fluer*, parcequ'autrefois on disoit *fluurs*. D'autres disent qu'on les nomme ainsi, à cause que les femmes ne conçoivent point, que les *fleurs* n'aient coulé, & qu'ainsi ce sont des avant-coureurs de leurs fruits. Les Anciens avoient une Déesse qui présidoit aux *fleurs* des femmes, qu'ils appelloient *Mena*, ou *Fille de Jupiter*.

On appelle *fleurs* de Rhétorique, les figures, les ornemens du discours. *Flosculi*. Il s'est servi de toutes les *fleurs* de sa Rhétorique pour me persuader son opinion.

Le Poëte embellit, aggrandit toutes choses,
Et trouve sous sa main des fleurs *toujours écloses.*
Boil.

Ce mot a servi aussi de titre à plusieurs livres. Les *Fleurs* des Saints. Les *Fleurs* Poëtiques, &c.

On appelle, en termes de Manége, un cheval aubére de poil de *fleurs* de pêcher, de poil de mille *fleurs*, qui a le poil blanc semé d'alzan & de bai.

Fleurs d'un vaisseau. Ce sont les parties du vaisseau qui sont faites par les extrémités des varangues, ou par les emparures des varangues avec les genoux de fond.

Fleur, est encore un ornement très-ordinaire en Architecture. On met une *fleur*, ou fleuron, pour servir d'amortissement à un dôme. On y a substitué une boule, ou un vase. Les *fleurs* sont quelquefois naturelles, & imitées d'après nature ; ou artificielles, comme les grotesques. On place des *fleurs* en forme de rose dans le milieu des faces du tailloir du chapiteau Corinthien.

En termes de Chymie, on appelle *fleurs* de soufre, *fleurs* d'antimoine, les parties les plus subtiles du soufre, de l'antimoine, qui s'élévent par le moyen du feu, & qui s'attachent au haut de l'alambic. Un principe des eaux de Bourbon est une crême de soufre, une *fleur* de bitume épurée, une quintessence de baume, extrêmement exaltée. Mém. de Tr.

On dit aussi, *Fleur* de sel. Voyez SEL.

Fleur de Bronze. Voyez BRONZE.

Fleur de coin. Terme de Monnoie. C'est le brillant qui se voit sur la partie du champ qui n'est point occupée par les figures, & qui la rend éclatante, & semblable à de l'or, ou à de l'argent bruni. Ce poli, qui fait la *fleur* du coin, vient du poli du coin des médailles & des monnoies. *Nitor*.

Fleur de coin. Terme d'Antiquaire Médailliste. Qualité, beauté d'une médaille, qui est si bien conservée qu'elle paroit toute neuve, qu'il semble qu'elle sort des mains de l'ouvrier. *Eximia pulchritudo, egregia integritas*. Ah, la belle médaille ! Elle est à *fleur de coin*. Ce Curieux a la plus belle suite de grand bronze qui se puisse voir : toutes ses médailles sont à *fleur de coin*. On ne dit guére ou point ce mot qu'en cette phrase. Être à *fleur* de coin, *Esse summa integritate ac pulchritudine*. Et cela ne s'entend point de la beauté du travail, mais de la beauté de la conservation. Et pour user de ce terme en fait de médailles, il n'est pas nécessaire que le poli du coin reste, & paroisse encore sur la médaille ; cela ne se peut, & il n'y a point de médailles à *fleur de coin* en ce sens ; mais il suffit que la médaille soit d'une grande conservation.

En termes du grand Art, *fleurs du Magistère*, c'est-à-dire, les esprits enfermés dans la matiére. On dit qu'il faut se donner garde de les brûler ; c'est-à-dire, de leur donner un feu trop violent qui les altére, & les oblige de rompre les vaisseaux où ils sont enfermés. *Fleur de l'or*, signifie, ou le mercure des Philosophes, ou la couleur qui succéde à la couleur citrine dans l'opération de la pierre des Sages, ou la blancheur étincelante de la Lune. *Fleur de pêcher*, c'est le mercure. *Fleur de sapience*, c'est l'élixir parfait. *Fleur du sel des Philosophes*, c'est la pierre philosophale. *Fleur du Soleil*, c'est la blancheur de la pierre blanche parfaite ; cette blancheur est fort éclatante.

On dit aussi, que les féves sont en *fleur*, pour accuser un homme d'un accès de folie.

☞ Fleur est la terminaison de plusieurs lieux de Normandie, de *Barfleur*, *Harfleur*, *Honfleur*, *Fiefleur*, *Vitefleur*. Si cette terminaison vient de *fluctus*, comme quelques-uns le croient, elle a passé par le Saxon ; car *fleoten* en cette langue signifie *couler* : de-là est venu *flot*, *fluctus*. De *flot* on a fait *fleut*, comme de *flos*, *flour*. De *fleut* on a fait *fleur* ; notre langue se portant volontiers à cette terminaison. La preuve de cette origine est que les noms terminés en *fleur*, se trouvent terminés en *flot* dans les vieux titres. Ainsi *Barfleur* est ap-

 pellée

pe'le *Barbeflot*, *Harfleur* & *Honfleur*, *Hareflot*, & *Huneflot*; & tous les lieux de cette terminaison sont situés dans des endroits qui sont battus des flots de la mer, *in æstuariis*. Les noms des lieux de Hollande terminés en *Uliet*, ont la même situation, & la même origine. Les Allemans les appellent *fleet*, & les Anglois *flea*. Huet, *origines de Caen*.

A FLEUR, adv. de niveau. *Ad summum, ex æquo ad fastigium*. Des yeux *à fleur* de tête. Ce bateau est si chargé, qu'il est presque *à fleur* d'eau. L'ouvrage étoit *à fleur*. Vaug. Mille petits Amours sont venus voltiger autour de lui *à fleur* d'eau. Voit. Cette balle a passé *à fleur* de corde; c'est-à-dire, peu s'en est fallu qu'elle n'ait été arretée à la corde. Une batterie *à fleur* d'eau, en termes de fortification & d'Artillerie, est une batterie qui rase la superficie de l'eau par la ligne que décrivent les boulets qu'elle envoie. En ce sens on dit qu'une affaire, qu'un avis, qu'une élection a passé *à fleur* de corde; pour dire, qu'il s'en est peu fallu qu'elle n'ait manqué, qu'elle n'a eu qu'autant de voix qu'il lui en falloit pour réussir.

FLEURDELISER, v. act. Terme de Blason. Semer de fleurs de lis. *Liliis distinguere*. Un tel Chevalier portoit un Ecu *fleurdelisé*. Le Grand Etendard, la Bannière de France, les tapisseries des Justices Royales, & des maisons des Chanceliers, sont *fleurdelisées*. Les batons des Maréchaux de France sont *fleurdelisés*.

Fleurdeliser, signifie aussi, Marquer un criminel d'une fleur de lis sur l'épaule. Tous ces coupeurs de bourses ont été *fleurdelisés*.

En termes de Blason, *fleurdelisé*, *florencé*, *fleuronné*, *fleureté*, & *fleuré*, sont des mots qui signifient, Bordé ou terminé en fleur, comme une croix, un baton, un trécheur, &c. On appelle proprement *fleurdelisé*, la croix ou le bâton garni d'une fleur de lis; & *florencé*, celle qui est garnie de toute autre fleur, quoiqu'on n'en trouve guére de cette nature; & on doit appeller *fleuronnés*, ces croix ou bâtons qui aboutissent en trèfles. Nous avons un Sceau original de Hugues Capet..... Il porte sur la tête une couronne *fleurdelisée*. P. Dan. *Hist. de Fr. T. I. p.* 1016.

Fleurdelisée. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe couleur de rose, tirant sur le colombin & le blanc. Morin.

☞ FLEURÉE, s. f. Drogue servant à teindre en bleu, qui se fait avec la plante que l'on nomme vouede, ou voide. C'est une espèce de pastel. On appelle aussi *fleurée*, mais plus ordinairement *floree*, une espèce d'indigo de la moyenne sorte.

FLEURER, v. n. Répandre une odeur, exhaler une odeur. *Olere*. Les roses, les œillets, les tubereuses *fleurent* bon. Cela *fleure* comme baume, se dit non-seulement de ce qui sent bon, mais aussi de tout ce qui paroit bon & avantageux.

☞ Fleurer. Voyez Flairer.

FLEURET, s. m. Epée dont la lame est carrée & émoussée, ayant le bout couvert d'un bouton de cuir, qui sert à escrimer, ou à apprendre à tirer des armes. *Rudis*. Les parties du *fleuret* sont la poignée, le pommeau, la soie, la garde, la lame, le bouton. Le fort & le foible du *fleuret*. *Fleuret* lourd, *fleuret* léger. *Fleuret* de leçon, c'est le *fleuret* de l'Ecolier, qui n'a point de garde. Tenir le *fleuret* de bonne grace. Présenter le *fleuret*. Faire un coup de *fleuret*. Il y a bien de la différence de se battre au *fleuret*, ou avec l'épée blanche.

Fleuret, est aussi le cocon de la soie, l'enveloppe de la vraie soie. Il est blanc, & la vraie soie est jaune.

Fleuret, signifie aussi du fil fait de la bourre de soie, qu'on mêle avec de la soie, ou de la laine, en beaucoup d'étoffes & de passemens. On appelle aussi du ruban qui est fait de ce même fil, *Fleuret*, & autrement *padoue*.

☞ Fleuret. C'est aussi une espéce de toile de lin, destinée pour le commerce des Indes, qui n'est autre chose que la toile que l'on nomme ordinairement Blancard; mais à qui l'on donne le nom de *fleuret*, parcequ'elle est comme la fleur des blancards, entre lesquelles on choisit les plus belles pour ce négoce

Fleuret, est aussi le nom d'un pas qu'on fait à la danse; ou plûtôt ce sont trois pas joints ensemble; mais il n'y a qu'un mouvement: c'est la bourrée des Basques.

Vois-tu ce petit trait, ce fleuret, *ces coupés?* Mol.

☞ Comme il faut avoir beaucoup de cou du pied pour faire le pas de bourrée, & sur-tout les Demoiselles, on en a adouci l'usage en faisant des *fleurets* qui approchent du même pas, puisqu'ils ne contiennent non plus que trois pas; mais le *fleuret* n'a qu'un mouvement; c'est un pas aisé, & que l'on apprend facilement; il est composé d'un demi-coupé, & de deux pas marchés sur la pointe des pieds. Rameau. Lorsque vous voulez faire un *fleuret* étant posé à la quatriéme position, si c'est le pied gauche que vous ayiez devant, il faut que le corps soit entiérement dessus en approchant le pied droit à la premiére position, sans qu'il touche à terre, puis plier les deux genoux également, ce qui s'appelle plier sur soi; mais il ne faut passer le pied droit devant vous à la quatriéme position que lorsque vous avez plié, & du même temps qu'il est passé vous vous élevez sur la pointe, puis marcher deux autres pas tout de suite sur la pointe; sçavoir, l'un du gauche, l'autre du droit; & à ce dernier il faut poser le talon en le finissant, afin que le corps soit plus ferme, pour reprendre tel autre pas que la danse demande. Id. Ainsi, le *fleuret* est composé de trois pas; sçavoir, un demi-coupé, & deux pas sur la pointe. Id. Il se fait en arriére de même, & de tous côtés. Id. Il y a un *fleuret* qu'on appelle pas de bourrée ouvert. Voyez Bourrée. Il y a un autre pas que l'on appelle aussi *fleuret*, il se fait en deux maniéres; mais comme je ne l'ai trouvé dans aucune danse de ville, je n'en donnerai aucune explication. Id.

FLEURETIS, s. m. On dit, c'est du *fleuretis*, pour une chose mince, particuliérement en fait de discours, où l'on affecte plûtot des pointes que du raisonnement solide.

Fleuretis. Terme de Musique. *Cantus floridus*. C'est, selon quelques Musiciens, le contrepoint figuré, en tant qu'il est opposé au contrepoint simple. C'est un chant où il y a des accords fort variés avec fredons, roulemens, martellemens, tremblemens, &c. ☞ C'est ce qu'on appelle autrement Chant sur le livre, accords, espéce de broderie sur la basse, que les Musiciens font sur le champ. *Extemporanea cantûs elegantia*. Je sçais qu'en quelques Cathédrales le Maître de Musique est obligé d'y faire chanter par ses Musiciens l'antienne, & alternativement les versets de l'Hymne du jour; cependant il peut se contenter d'y faire, ou même d'y laisser faire du *fleuretis*. De Fren. *de la Mus. d'Egl. Part. I. Art. II.*

FLEURETTE, s. f. Diminutif. Petite fleur. *Flosculus*. Il ne se dit guére au propre que dans la Poësie Pastorale. Cueillir les *fleurettes* des prés.

Fleurettes, se dit au figuré de certains petits ornemens du langage, ou des galanteries, & des termes doucereux dont on se sert ordinairement pour cajoler les femmes. *Blandimenta, verba suavia, composita, blanda, amatoria, mellita*. C'est un diseur de *fleurettes*. Il conte *fleurettes* à cette Dame; c'est-à-dire, Il lui fait l'amour. ☞ On dit aussi, Conter des *fleurettes*. Cette maniére de parler peut venir de ce que les Amans emploient de beaux discours, des discours fleuris, des discours où entrent des fleurs de Rhétorique, ou de ce qu'ils donnent des bouquets à leurs Maitresses. Ne soyez pas la dupe des *fleurettes* que l'on ne vous débite que pour vous surprendre. S. Evr. Vos passages Grecs & Latins sont de jolies *fleurettes* pour gagner un cœur. Boil. Son ridicule penchant pour la *fleurette* l'entraînant toujours dans quelque intrigue, elle eut une liaison qui fit du fracas. Mll. L'Héritier.

Mais fiez-vous à leurs fleurettes,
Autant en emporte le vent.
Mlle De la Vigne.

Quoi! Nous rediriez-vous ces fleurettes *contées*
Du temps d'Heléne & de Paris?

Ah, ces fades douceurs, des Sçavans respectées,
Le feroient peu de nos Iris!
NOUV. CH. DE VERS.

On demandoit d'où venoit l'étymologie de ce mot, *Conter des fleurettes*, dont on se sert pour exprimer les tendres discours des amans. Je dis d'abord que c'étoit sans doute parcequ'ils se servoient des fleurs de Rhétorique, afin de mieux persuader. Non, dit M. le Noble, vous n'etes point au fait, & le voici. Il y avoit autrefois en France (sous Charles VI.) une espéce de monnoie sur laquelle on voyoit quantité de petites fleurs; & ces pieces de monnoie ainsi gravées s'appelloient des *Fleurettes*, comme l'on dit à présent des pistoles, des écus; & ainsi du reste: de sorte que conter des *fleurettes*, c'étoit compter de la monnoie; ce qui dans tous les temps a été le moyen le plus persuasif. . . . . Cette remarque me paroît assez ingénieuse. *Madame du Noyer, Lettres Historiques & Galantes.* Monstrelet appelle cette monnoie, *Florettes*, *Flourettes*, ou *Fleurettes*. C'étoient les gros qui valoient vingt deniers tournois, ou seize deniers parisis . . . Le Blanc, *Trait. Hist. des Monnoies de France.*

FLEURICOURT, subst. m. Terme de Fleuristes. Nom d'une Tulipe qui a ses panaches d'un beau pourpre sur un blanc de lait.

FLEURIMONT, s. m. Nom que les Fleuristes donnent à une Tulipe qui est d'un haut pourpre & blanc.

FLEURIR, v. n. Être en fleur. *Florere, florescere, induere se in florem.* Plusieurs arbres *fleurissent* avant que de reverdir. On dit aussi *florir*; mais *fleurir* vaut mieux.

FLEURIR, signifie au figuré, Etre en vogue, en crédit. *Vigere.* ☞ Quand on se sert de ce verbe dans le sens figuré, il fait ordinairement *florissoit* à l'imparfait de l'indicatif. Cet Empire *florissoit*. ACAD. FR. Les lettres *florissoient* autrefois en Grece & en Italie: maintenant elles *fleurissent* en France, en Angleterre, en Hollande. Cicéron *florissoit* sur le déclin de la République Romaine. J'abuserois du temps si je comptois tous les Historiens qui ont *fleuri* jusqu'au quinzième siécle. Me DACIER.

Que pour son honneur tout conspire,
Et que le Ciel fasse toujours fleurir
Et ses jardins & son empire. DE LA MOTTE.

De pouvoir, en voyant par tout fleurir *la paix,*
Dire, tous ces heureux, c'est-moi qui les ai faits.
REC. DE VERS.

Ainsi se répandant sur un cœur desséché
La Grace eteins les feux qu'y porta le péché;
Et dans ce temps fécond sa divine influence
Fait germer les vertus & fleurir *l'innocence.* IDOEM.

FLEURIR, se dit quelquefois en riant, & en style comique & burlesque, de la barbe; & veut dire, Blanchir, ou pousser. Sa barbe commence déja un peu à *fleurir*. ABLANC. Un jeune homme dont le poil va *fleurir*. BOIL.

Un bon vieillard à la barbe fleurie
Autant pour ses voisins, que pour soi, se marie.

FLEURI, IE. part. *Floridus, florens, florens, floridulus.* Arbre *fleuri*. Teint *fleuri*

Qu'est devenu ce teint dont la couleur fleurie
Sembloit d'ortolans seuls & de bisques nourrie?
BOIL.

On dit aussi un discours *fleuri*. *Ornatus, compositus, factus ex arte.* Les plaidoyers de Patru sont trop secs; ceux de M. Le Maitre sont plus *fleuris*. MÉN. Un style *fleuri*, est un style orné de fleurs de Rhetorique. Il se dit quelquefois pour signifier un style fade, un style affecté; car un style trop *fleuri* n'est point estimable, & c'est le moins propre à toucher les passions. On a dit en parlant des Œuvres de Balzac, il est à craindre que ce grand nombre de termes *fleuris*, & d'imaginations éclatantes, n'ebluïssent les jeunes esprits. Longin confond un style fardé avec un style *fleuri*. Il n'y a personne, dit-il, qui ne voie que ce discours est plus fardé & plus *fleuri* que grand & sublime. Il n'y a rien de plus contraire à la véritable éloquence qu'un style trop *fleuri*. Un style trop *fleuri* peut plaire à l'imagination; mais il n'est propre ni à convaincre l'esprit, ni à toucher le cœur. Ceux qui ont un style trop *fleuri* peuvent tout au plus etre diserts, mais ils ne sçauroient etre éloquens. Il y a plusieurs sciences sur lesquelles on ne sçauroit écrire d'une maniere *fleurie*, comme la Géographie, la Musique, l'Algébre, la Géométrie, &c. MÉNAGE.

FLEURI, en termes de Blason, se dit des rosiers & autres plantes chargées de fleurs. *Florens.*

POMME SANS FLEURIR. Nom qu'on donne à une espéce de Pomme. Elle est verte & n'est pas fort bonne; elle se garde long temps. On l'appelle autrement *Pomme-figue.*

FLEURISETTE, s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe gris, incarnat & chamois.

FLEURISME, s. m. La curiosité que l'on a pour les fleurs. *Florum studium.* Ce terme n'est usité que parmi les Fleuristes. Donner dans le *fleurisme*. Etre entêté du *fleurisme*.

FLEURISON, s. f. Terme de Fleuriste. C'est le temps que les fleurs fleurissent. *Florum tempestas.* A la *fleurison* des tulipes, ne laissez point de places vuides dans vos planches. CULT. DES FLEURS.

FLEURISSANT, ANTE. adj. Qui fleurit. *Florens.* Il ne se dit qu'au propre. Les jardins, les prés sont agréables quand ils sont *fleurissans*. Arbre *fleurissant*. VAUG. *Rem.* Au figuré il faut dire, *florissant, ante.* Voyez ce mot.

FLEURISTE, s. m. & f. C'est une personne qui est curieuse en fleurs rares, ou celle qui en fait trafic. *Florum studiosus.* Ce *Fleuriste* a un beau carreau de tulipes; ce que les *Fleuristes* appellent une planche de tulipes.

FLEURMONT, ou FLORIMOND, s. m. Nom d'un bourg d'Alsace, qu'on appelle en Allemand Blumberg, qui est en cette langue la même chose que *Fleurmont* en François. *Florimontium.* Il est dans le Sundgaw, entre Ferrette & Montbelliard. Il a un château. Maty & Corneille disent *Fleurmont*, & nos Cartes *Florimont.*

FLEURON, s. m. Ornement de quelque chose que ce soit qui imite des fleurs. *Flos.* Les couronnes des Ducs sont bordées de *fleurons*. Ce point de France, cette broderie, est composée de beaux *fleurons*. Cette frise est ornée de plusieurs *fleurons*, qui sont les ornemens d'architecture, de menuiserie, de dorure, de broderie, & qui représentent des branches d'arbres qu'on appelle aussi *Rameaux*, ou *rinceaux*. Les Imprimeurs appellent particuliérement *fleurons*, ces petits ornemens qu'ils mettent à la fin des Chapitres, lorsqu'il reste du vuide dans la page. Les Relieurs appellent aussi *fleurons*, de petits bouquets qu'ils poussent avec des fers sur le dos des livres.

FLEURON, se dit au figuré des droits les plus importans d'un Etat. La Régale est un des plus beaux *fleurons* de la Couronne de France. Le Roi d'Espagne a perdu un des plus beaux *fleurons* de sa Couronne en perdant la Franche-Comté.

FLEURON, en termes de Botanique, se dit d'une espéce de petites fleurs. *Flosculus.* Les *fleurons* sont ordinairement des tuyaux évasés sur le haut, & découpés en pointes. Il s'en trouve quelqu'uns qui ressemblent à de petites vessies. La plûpart des *fleurons* portent sur un embryon de graine, & sont garnis d'un autre tuyau plus délié, que l'on appelle la graine du *fleuron*. Voyez les élémens de Botanique, 541.

☞ FLEURON. Légére étoffe de laine, de soie & de fil, du nombre de celles qui se font par les haute-lisseurs de la sayetterie d'Amiens.

☞ FLEURONNER, vieux v. n. Pousser, jetter des fleurs. *Florescere.*

☞ FLEURONNÉ, part. pass. & adj.

Leurs

☞ *Leurs jupes à fond gris, d'orangé fleuronnées,*
De grains d'or & d'argent se voyoient boutonnées.
P. Le Moine.

FLEURS. Voyez FLEURUS.

FLEURTI, f. m. Terme de Musique. Chant figuré. *Cantus floridus.* Voyez FLEURETIS.

FLEURUS, f. m. que quelques-uns écrivent & prononcent *Flerus.* Nom propre d'un village avec une Abbaye. *Fleurus, Fleresium.* Il est dans le Comté de Namur, entre Charleroy & Gemblours. La bataille de *Flérus* est une bataille gagnée par le Maréchal Duc de Luxembourg le premier de Juillet 1690. sur l'armée de l'Empereur, du Roi d'Espagne & des Etats Généraux, commandée par Gaspard Prince de Valdec. Les Flamands prononcent *Fleure*, mais nous mettons toujours un *u*, *Fleurus.* Une Relation de la bataille dont on vient de parler, publiée dans le temps, dit toujours *Flérus*, & une autre toujours *Fleurus.*

FLEURY, f. m. Nom propre de lieu. *Floriacum.* Il y a bien des lieux en France qui portent ce nom. Il y a *Fleury* dans le Gâtinois, contrée de l'Orléanois. C'est un bourg situé sur la Loire, à trois lieues au-dessus de Gergeau, entre Gergeau & Sully. Il y a une Abbaye de Bénédictins, qui lui donnent aussi un autre nom. Car on dit *Fleuri* sur Loire, & Saint Benoit sur Loire; & il y a plus de neuf cents ans qu'on lui donne ce dernier nom. *Fleuri* fut acheté de Clovis II. fils de Dagobert, par S. Leudebode, Abbé de Saint Agnan d'Orléans, qui y batit ce Monastère. C'est depuis qu'on y eut apporté du Mont Cassin les reliques de Saint Benoit qu'on lui donna le nom de ce Saint. Son premier nom étoit anciennement Vallée d'or, *Vallis aurea*, comme il paroit par Aimoin, *De Miraculis Sancti Benedicti.* Voyez Hadr. Valef. *Not. Gall. pag.* 197.

Fleury, dans le Duché de Bourgogne, est un bourg à trois lieues au couchant de Dijon, sur la rivière d'Ouche. De Valois, *Not. Gall. p.* 197. écrit *Florey.*

Fleury, dans le Vexin Normand, est à cinq lieues de Rouen, vers l'orient.

Fleury est encore un village proche de Meudon, à une lieue à l'ouest de Paris.

FLEUVE, f. m. Abondance ou amas d'eaux douces qui coulent dans un lit, qui se rendent dans la mer. *Fluvius, flumen.* Quand ces eaux font en médiocre quantité, on les appelle *rivières.* Quand il y a plusieurs rivières jointes ensemble, on les appelle *fleuves.* D'autres disent que cet amas d'eaux s'appelle *fleuve*, quand il conserve son même nom depuis sa source jusqu'à son embouchure; & *rivière* quand il perd son nom en entrant dans quelqu'autre. On appelle *Fleuves*, dit M. Corneille de l'Académie Françoise, dans son Dictionnaire Géographique, les grandes rivières, & sur-tout celles qui ont leur embouchure dans la mer sans tomber dans une autre rivière. On donne ce nom, continue-t-il, aux rivières anciennes, comme à l'Araxe, à l'Ister; mais toutes les rivières sont aussi anciennes les unes que les autres, c'est-à-dire, aussi anciennes que le monde, ou pour le moins que le déluge. Il veut dire que quand on parle de l'Antiquité, & qu'on se sert du nom ancien d'une rivière, on y joint le mot *fleuve*, plutôt que celui de rivière; & cela est vrai. On dit le *fleuve* Araxe, & non pas la rivière d'Araxe; le *fleuve* Ister, & non pas la rivière Ister; le *fleuve* Indus, le *fleuve* du Gange, &c. On ne dit point le *fleuve* de l'Euphrate, mais simplement l'Euphrate. Il est assez difficile de déterminer précisément quand on doit se servir du mot de *fleuve*: voici ce qui est plus établi par l'usage. 1°. *Fleuve* ne se dit que des grandes rivières, & jamais des petites; on ne dit point le *fleuve* des Gobelins, mais la rivière des Gobelins. 2°. En Poësie, *fleuve* le dit aussi des rivières, au moins de celles qui sont médiocres. 3°. Il faut toujours dire *fleuve* en parlant d'une Divinité qui préside aux rivières, fleuves grands, fort petites.

La seigneurie & la souveraineté des *fleuves* appartient au Roi. Le Bret.

Quatre *fleuves* sortoient du Paradis Terrestre. Tel qu'à vagues épandues marche un *fleuve* impérieux, Malh.

Les principaux *fleuves* d'Europe, sont le Danube, le Rhin, l'Elbe, l'Oder, l'Ems & le Wéser qui traversent l'Allemagne; le Rhône, la Garonne, la Loire & la Seine, qui arrosent diverses Provinces de France; la Meuse & l'Escaut qui coulent dans les Pays-Bas, la Tamise en Angleterre; l'Ebre, le Tage, le Guadalquivir & la Guadiane en Espagne; le Pô & l'Arno en Italie; la Vistule en Pologne; le Boristhène, ou Niéper dans la Russie; le Don, ou le Tanais qui sépare l'Europe & l'Asie, & le Volga qui vient de Moscovie.

Les plus célèbres *fleuves* d'Asie, sont l'Euphrate, le Tigre, le Gange, l'Indus ou l'Inde, l'Oby, le Tartar qui a donné son nom à la Tartarie. Ceux d'Afrique, sont le Nil, le Niger. Ceux d'Amérique, la rivière de la Plata, celle des Amazones, la Paria, le Missisipi, le *fleuve* de Saint Laurent.

Remarquez que les *fleuves* qui sont du genre masculin, & qui commencent par une consonne, ont *du* au génitif, & non pas *de.* Les rives *du* Danube, du Tage. Mén.

Un *fleuve* navigable, c'est lorsque son cours est uni, & qu'il porte de grands bateaux sans obstacle. Le grand *fleuve* de Saint Laurent n'est pas navigable par-tout, à cause des sauts qui s'y rencontrent. L'Euphrate est un fleuve qu'on ne navige qu'avec des radeaux & des outres. Un *fleuve*, avec ce mot *crescit eundo*, est la devise d'un homme qui fait des progrès en quelque matière que ce soit.

Fleuve, se dit figurément pour Abondance. On appelloit Saint Grégoire de Nazianze; un *fleuve* de paroles, à cause qu'il étoit fort abondant en paroles. Herman.

Fleuve. Dans le système de la Fable, c'est un Dieu qui préside à chaque rivière Ce Dieu est représenté sous la figure d'un vénérable vieillard, pour marquer que les rivières sont aussi anciennes que le monde: c'est pour cette raison que les Poëtes Latins appellent les *Fleuves* du nom de Pere. (*Da nunc Tybri pater*, Virg. En. L. X.) Les Poëtes & les Peintres peignent les *fleuves* en vieillards, qui ont la barbe & la chevelure longues & traînantes, parcequ'on les suppose mouillées. Ils sont couronnés de joncs, couchés à terre, appuyés sur une urne d'où sort l'eau, qui forme la rivière à laquelle préside ce Dieu. On les représente encore ainsi dans les ballets où il y a entrées de *fleuves.* ☞ Les *fleuves* sur les médailles sont représentés couchés & appuyés sur une urne, couronnés de roseaux, & tenant à la main un roseau. Quelquefois un *fleuve* est représenté par une figure qui nage dans l'eau. M. Vaillant a prétendu que les *fleuves* qui sont représentés couchés, sont ceux qui en reçoivent d'autres qui les grossissent, & que le *fleuve* qui porte ses eaux dans un autre est représenté debout, & que ceux qui sont représentés sans barbe, ne sont que de petites rivières qui ne sont point navigables. L'Auteur de la Science des médailles a démontré le contraire de ces sentimens, *T. II. p.* 5. & 6. On attribue à ces Dieux les sentimens & les passions qu'on attribue aux autres Dieux, & aux hommes. Les Anciens ont donné des cornes aux *fleuves*, & les ont peints en forme de taureaux. Les uns disent que c'est parceque le bruit de leurs eaux ressemble au mugissement du taureau; les autres, parceque les branches d'un *fleuve* qui se divise ressemblent aux cornes d'un taureau.

FLEXIBILITÉ, f. f. Qualité de ce qui est fléxible. *Flexibilitas, mollities.* Hypéride a une *flexibilité* admirable pour les digressions. Il se détourne, & reprend haleine où il veut. Boil.

FLEXIBLE, adj. m. & f. Qui est souple, qui est ployant, qui fléchit, qui plie, qui obéit. *Flexilis, lentus.* Il se dit au propre & au figuré. Un osier *flexible*, une canne *flexible.* Comme les fibres sont plus déliées & plus *flexibles* dans les femmes, elles ont plus de finesse & de délicatesse d'esprit. Les bois qui croissent près des eaux, comme le saule, le peuplier, sont plus *flexibles* que les autres. Une voix *flexible* réussit bien en musique. Un esprit *flexible* & soumis fait mieux ses affaires qu'un duc & un arrogant. L'Eglise, par une prudence *flexible*, selon l'occurrence des événemens, a cru se pouvoir quelquefois

quelquefois abstenir de la derniere rigueur de la Discipline. Herman. ☞ On a des intérêts à ménager; & c'est pour cela qu'on se rend si souple & si *flexible*, & que passant même les bornes d'une dépendance raisonnable, on va jusqu'à la flatterie & la servitude. Bourd. *Exhort. T. I. p.* 285.

FLEXION, s. f. Terme de Physique & d'Anatomie. Mouvement par lequel un membre se plie. ☞ L'Action de fléchir, de tourner: ou disposition de ce qui est tourné, fléchi. *Flexio, flexus.* C'est aussi la situation d'un membre plié. Le bras a un mouvement de *flexion*, & un mouvement d'extension; le mouvement de *flexion* se fait lorsque le radius & l'humerus s'approchant forment un angle au coude. On dit aussi *flexion* en parlant des muscles, des nerfs, &c. Les tendons recevant à chaque tour & retour des fibres une impression pour être attirés l'un vers l'autre, & ces *flexions* se faisant presque une infinité de fois, &c. Journ. *de* 1695. ☞ Le terme de la contorsion que l'homme peut faire en tournant la tête en arriere, est de tourner le corpx de telle sorte, que le visage soit en face vis-à-vis des talons, en ligne perpendiculaire; & cela ne se fait pas sans peine: il faut même pour cela, outre la *flexion* du cou, plier encore la jambe & baisser l'épaule du côté que la tête est tournée. Vinci. *trad. C.* 231.

FLEZ. Espéce de poisson plat. *Tertia species passeris.* Nicot. Voyez Rondeles, *XI.* 9. M. Ménage. Le *flez* est un poisson d'une des trois espéces de ceux qu'on appelloit en Latin, *passeres squamosi.* Il est couvert de petites écailles noires, marbrées de rouge, il ressemble fort au carrelet pour la figure; mais il est plus petit.

F L I.

FLIBOT, s. m. *Myoparo.* Petit bâtiment de mer de 80 ou 100 tonneaux, qui est une espéce de flûte ou vaisseau rond, qui n'a aucune quarrure. C'est un mot Anglois.

FLIBUSTIER, s. m. *Cursor, pirata.* Terme de Marine. C'est un nom qu'on donne aux Corsaires ou Aventuriers qui courent les mers des Antilles & de l'Amérique. Ce qui vient de l'Anglois *Flyboat*, parceque les premiers Aventuriers François de l'Île de Saint Domingue faisoient leurs courses sur des *flibots*, qu'ils avoient pris aux Anglois. On dit aussi *flibuster* en prononçant l's, pour dire aller en course, pirater, être avec les *Flibustiers.* Ils disent encore aller en *flibust*, pour signifier la même chose. Il y en a qui écrivent & prononcent *flibust.* Furetière a mis dans son Dictionnaire *flibot*, & *fribust*: il falloit au moins renvoyer de l'un à l'autre.

FLIC. Vieux mot qui signifie *fléche.* On trouve aussi *flis* dans le même sens. *Sagitta.*

FLIC-FLAC, adv. Ce sont des mots inventés pour représenter les coups drus & menus qu'on donne à quelqu'un. Il lui a donné deux ou trois soufflets, *flic-flac* sur la joue. Il a eu *flic-flac* sur le nez. Cela est bas & populaire.

FLICTE ou FLIQUE de lard. Voyez FLÈCHE de lard.

FLICZ, s. m. Nom propre d'une montagne de Morlaquie. *Phlygadia.* Le *Flicz* est situé près de la côte, vis-à-vis de la ville d'Altre dans l'Abruzze. Il est célébre par sa hauteur.

FLIE, ou HET FLIE, FLIET, s. m. Nom propre de l'une des embouchures du Rhin. *Fletus.* Voyez Pline, *L. IV. C. XV.* C'est aussi le nom d'un lac que forme le Rhin. Cluvier remarque que les Flamands appellent *Vliet* ou *Fliet*, & *Flée*, les lieux maritimes que la mer couvre & abandonne dans son flux & reflux. Voyez Hadr. de Valois. *Not. Gall. pag.* 197. Corbulon, pour occuper ses soldats, leur fit faire (vers l'an 47 de Jesus-Christ) un canal d'environ huit lieues entre la Meuse & le Rhin, pour recevoir les eaux de la mer quand elle croissoit. On croit que c'est le Canal appellé *Fliet*, qui va depuis Sluis sur la Meuse, jusqu'a Leyden sur le Rhin. Tillem. Voyez VLIE, VLIELANDE.

FLIEU, s. m. Nom propre d'homme. *Flavius.* Flavius de Rouen est honoré dans son Eglise sous le nom de S. *Flieu*, & son corps est à S. Martin de Pontoise. Fleury. S. *Flieu* de Rouen assista au second Concile d'Orléans, tenu en 533. où présidoit Honorat, Archevêque de Bourges.

Ce mot s'est formé par corruption de *Flavius*; mais il ne le faut dire que de ce Saint.

☞ FLIMOUSE, s. f. Terme bas & populaire. Face large, grosse & grasse, visage rebondi. *Vultus crassus & pinguis, ampla & larga facies.* Voyez cet homme; ah quelle *flimouse*! Une bonne *flimouse.*

FLIN. Une pierre de poudre, dont les armuriers se servent pour fourbir les épées. C'est ce que Pline appelle *Bronsia.* Nicot. Voyez Ménage.

FLINS, s. m. Faux Dieux des anciens Vandales. *Flins.* Ces peuples représentoient cette idole sur une grande pierre, sous la figure de la mort, couverte d'un manteau, tenant en main un bâton, avec une vessie de porc enflée, & ayant sur ses épaules un lion, qui représentoit une divinité, par qui ces Barbares croyoient devoir être ressuscités.

Ce mot *Flins*, en langue Saxone, signifie pierre. Moréri, *où l'on cite une Chronique Saxo-Germanique.*

FLINT, s. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville capitale du Comté de *Flint* en Angleterre. *Flintum.* Il faut prononcer le *t* final en François. *Flint* est situé à l'embouchure de la Dée, au midi, entre S. Asaph & Chester, & défendu par un château.

Le Comté de *Flint*, que les Anglois appellent *Flint Shire*, en Latin *Flintensis Comitatus*, est une petite province de la Principauté de Galles en Angleterre; elle en occupe la partie septentrionale, entre le Comté de Chester au levant, la mer d'Irlande au couchant, le Comté de Dembigh au midi, & l'embouchure de la Dée au nord. Son terroir est fort fertile en grains & en pâturages. *Flint* & S. Asaph, qui ont séance au Parlement, en sont les lieux principaux. Il se trouve du miel dans ce Comté, dont les habitans font une sorte de vin doux, qu'ils nomment Matheglin, dit M. Corneille.

☞ FLINTSHIRE, s. f. Province de la Principauté de Galles, dans la Grande Bretagne. Elle est située entre Cheshire à l'orient, & Denbigshire à l'occident.

FLION, s. f. Petites moulettes qui se trouvent sur le bord de la mer.

Ce mot vient de *felina, pelina, pelinio, flion.*

FLIOPOLI ou FLAVIOPOLI, s. f. Nom propre d'une ancienne ville de l'Anatolie. *Flavias, Flaviopolis.* C'étoit autrefois une ville Episcopale de Cilicie sous la Métropole de Séleucie. Ce n'est plus qu'un petit village de la petite Caramanie. *Fliopoli* est située sur le Ferro, environ à dix lieues de son embouchure dans la mer de Chypre. Maty. Ptolomée en fait mention.

Fliopoli est corrompu de *Flaviopolis*, composé de Flavius, nom de famille, de Tite, de Vespasien, de Constantin, &c. & de πόλις, ville, *Fliopoli* ou *Flaviopoli*, ville de Flavius. Ce n'est pas de Constantin que cette ville avoit pris son nom; puisque Ptolomée, qui vivoit sous Antonin Pie & sous Marc-Aurèle, la nomme ainsi; mais apparemment de Vespasien, ou de Tite. Voyez FLAVIOPOLIS.

Fliopoli ou *Flipoli*, est aussi la même chose que *Finopoli.* Voyez ce mot.

☞ FLIPOT, s. m. En menuiserie, ou charpente, c'est une piéce de rapport pour cacher un défaut.

FLIX, s. m. Nom propre d'un bourg de Catalogne en Espagne. *Flixa.* *Flix* est sur l'Èbre, au midi de ce fleuve, entre Tortose & Méquinença. *Flix* est fortifié. Quelques Géographes mettent en ce lieu l'ancienne *Ibera* ou *Hibera*, ville des Ilercons, que d'autres placent à Tortose. Maty. Voyez encore FLAY.

F L O.

FLOBERT. Voyez FROBERT.

☞ FLOC, s. m. Nom d'un habit des Moines de Lérins, Coule, espéce de manteau à manche. *Floccus.* L'Abbé Tournefort, qui fut élu l'an 1365, ordonna au Prieur de S. Antoine de Gènes, qui étoit de sa dépendance, de défendre par sainte obédience à ses Religieux de sortir hors du Monastère sans sa permission, & sans

être

être revêtus de leurs coules, ou *flocs*. P. Hélyot, *T. V. C.* 12.

FLOC. Voyez FLOTZ.

FLOC ou FLOCON, s. m. Pelote, ou petite touffe, ou amas de neige, de laine, de soie, & autres choses semblables. *Floccus*. Les moutons laissent des *flocons* de laine dans les lieux épineux où ils paissent. La neige tomboit en gros *flocons*. On fait des houpes avec des *flocons* de soie.

> *Le temps n'est plus de la belle saison:*
> *L'hiver approche, & neige à gros* flocon
> *Tombe du Ciel*, &c.

> *Plus blancs que les* flocons *que filent les hivers*,
> P. Le Moine.

Ce mot vient de *floccus*, selon Joannes de Janua, qui signifie une chose légère que le vent pousse deçà & delà; ou selon Ménage, après M. Bochart, du Grec φλίκαμον & πλοκή, ou plutôt du mot François *fleur*. Le bouton ou bupe de laine s'appelle aussi *floc*. Nicot.

☞ FLOCHARD, s. m. Village d'Irlande, au Diocèse d'Armach, dans la Province d'Ulster.

FLOCHE. Ce mot n'est plus en usage, il signifie *chose velue*: il veut dire aussi la même chose que *floc* & *flocon*.

FLOFLOTTER, v. n. Vieux mot, qui n'a guère été en usage, & qui fut fait au XVI[e] siècle par les Poëtes François par onomatopée, pour exprimer le choc, le bruit des flots de la mer. *Stridere, murmurare*. *Floflotter* mis en usage par les Poëtes de notre temps pour représenter le heurt tumultuaire (c'est-à-dire, le choc tumultueux) des flots d'une mer, ou grande rivière courroucée. Pasquier, *Rechér. L. VIII. C.* 6. Du Bartas a dit le *floflottant* Nérée.

☞ FLOIRITURE, s. f. Vieux mot. Gloire, état florissant. *Gloria, decus, conditio florens, status rerum florens.*

☞ FLONDRE, s. m. Petit poisson de mer. Des légions d'éperlans & de *flondres* commencent au printemps à remonter par l'embouchure des rivières. *Spectacle de la Nature.*

☞ FLON-FLON. Refrain d'un Vaudeville de 1687. qui consistoit en des couplets de quatre vers, dont le refrain étoit, *Flon flon, larida dondaine. Flon, flon, flon, larida dondon.* Il étoit aisé d'entendre ce que signifioit ce *flon-flon*, par le quatrain qui le précédoit. Dans celui-ci, par exemple,

> *Si ta femme est méchante,*
> *Apprens-lui la chanson:*
> *Voici comme on la chante*
> *Avec un bon bâton,*
> Flon, flon, &c.

Le refrain marquoit la vigueur avec laquelle il falloit frapper. M. de la Monnoye, *Glossaire sur ses Noëls.*

☞ FLORAC, s. m. Petite ville de France, en Languedoc, & au Gevaudan, dans les Sevennes, près de la rivière du Tarn.

☞ FLORAISON, s. f. C'est la pousse ou la formation des fleurs. *Florum procreatio.* J'ai mis des oignons de jacintes, de tulipes sur des carafes pleines d'eau. J'ai mis un peu de terreau ordinaire pour sçavoir s'il hâteroit la *floraison*, ou s'il augmenteroit la force des fleurs: mais tous les oignons de ces carafes ont été plus tardifs que les autres. Bremond, *Trans. Philos.* 1731. *p.* 128. C'est le seul endroit où j'aie trouvé ce mot. Il paroit être de la façon de M. Bremond, & il est assez bien formé. Il faut voir si l'usage l'approuvera. Il est à souhaiter qu'il le fasse.

FLORALES, s. pl. *Floralia.* C'est le nom des jeux qu'on faisoit à l'honneur de Flore: c'est aussi le nom de la fête de cette Déesse, & de toutes les cérémonies qui se faisoient pour l'honorer. Les *Florales* s'appelloient autrement *Antisthesés*: on les célébroit sur la fin du mois d'Avril; sur quoi Ovide a dit au quatrième Livre des *Fastes*,

> *Exit & in Maias festum Florale calendas.*

En effet, les *Florales* commençoient le vingt-huitième d'Avril, & duroient six jours. Ceux qui étoient de la cérémonie des *Florales* se couronnoient de lierre, & faisoient plusieurs choses fort indécentes; ce qui étoit ordinaire dans les fêtes des Païens.

Il semble qu'en parlant des fêtes de Flore, on doit dire plutôt *Florales* avec M. Blondel, que *Floraux*: le nom de *Florales* est formé selon l'analogie des autres noms de fêtes qui ont la même terminaison en latin, les *Bacchanales*, les *Lupercales*, les *Saturnales*, &c. Il faut réserver le nom de *Floraux* pour exprimer les jeux qui ont été en usage en France. D'ailleurs, le nom de *Florales* est substantif, & se met seul, & le nom de *Floraux* est adjectif, & ne s'emploie point seul, on y ajoûte le nom de *Jeux*. Cependant, plusieurs Écrivains en usent autrement, & disent Floraux. Voyez l'article suivant.

FLORAUX, adj. m. Il ne se dit que des *jeux Floraux*. *Florales ludi, floralia.* Les jeux *Floraux* dans l'Antiquité sont les jeux qui se célébroient à l'honneur de Flore, Déesse des fleurs. *Floralia, ludi Florales.* Les jeux *Floraux* se célébroient avec des débauches effroyables: on ne se contentoit pas des discours les plus dissolus; on assembloit au son d'une trompette (dit Juvenal, *sat. VI. v.* 249.) les Courtisanes: elles paroissoient nues en public, & y donnoient au peuple des spectacles abominables. Les Comédiennes paroissoient aussi de même sur le théatre; & Valère Maxime, *L. II. c.* 10. *n.* 8. remarque que Caton s'étant une fois trouvé à la comédie ce jour-là, le peuple eut honte de demander ce plaisir infame en sa présence. Rien n'eût été plus honorable à Caton, si averti par un de ses amis du respect & de la retenue qu'il inspiroit au peuple, il n'eût terni lui-même toute la gloire d'un si beau trait, en sortant du théatre, pour ne priver point le peuple par sa présence du plaisir ordinaire. On donnoit encore beaucoup d'autres sortes de divertissemens au peuple; & si l'on en croit Suetone dans Galba, *C.* 6. & Vopiscus dans Carin, ces Princes y firent paroître des éléphans qui dansoient sur la corde.

Les jeux *Floraux*, selon Pline, *L. XVIII. C.* 29. furent institués sur un oracle des Sibylles le 28[e] d'Avril l'an de Rome, non pas ɪɔxvɪ. comme on lit dans les anciennes éditions de cet Auteur, ni ɪɔxɪv. comme a corrigé le P. Hardouïn; mais, comme Vossius l'a fort bien dit, l'an 513. trois ans après le Consulat de Torquatus & de Sempronius, dit Velleius Paterculus, *L. I. C.* 16. Consulat qui tombe l'an de Rome 510. selon Pline. On les célébroit la nuit aux flambeaux dans la rue Patricienne. Quelques-uns disent qu'il y avoit un cirque destiné à ces jeux sur la colline appellée *hortulorum*, c'est-à-dire, des jardinets, ou petits jardins. Plusieurs sçavans Auteurs ont traité des jeux *Floraux*. Ovide les décrit *Fast. L. V. v.* 326. *& suiv.* Lactance en parle, *L. I. Ch.* 20. Valere Maxime, *L. II. C.* 5. Thomas Codwin; *Antholog. Rom. L. II. C.* 3. *f.* 3. Hospinien, *De Origine festor.* Juste Lipse, *Elect. L. I.* Vossius, *De Idol. L. I. C.* 12. où il remarque qu'il paroit par l'endroit d'Ovide que nous avons cité, que ces jeux ne furent point fondés de l'argent que légua pour cela une Courtisane nommée Flore, mais des confiscations faites sur ceux qui étoient condamnés de péculat, pour s'être emparés des terres appartenantes au Peuple Romain. Voyez encore sur ces jeux Struvius, *Synt. Ant. Rom. C. IX. p.* 436. & l'article précédent FLORALES.

Pasquier prétend que par un reste de Paganisme, en quelques villes, & nommément en celle de Lagny, on représentoit des jeux *Floraux* le jour de la Pentecôte. Car, dit-il, dès le matin le peuple, au lieu d'aller à l'Eglise, va au bois cueillir des rameaux, & l'après-dînée fait une infinité d'exercices de corps plaisans; voire même y a certains paysans en chemise qui courent un jeu de prix; coutume qui fut défendue par Arrêt de la Cour du Parlement. Il ajoûte que les anciens Conciles ne se plaignent d'autre chose que de telles folâtreries, & cite le IV[e] de Carthage & le IV[e] de Tolède.

Jeux Floraux. Nous avons aussi en France des jeux *floraux*. Ils furent institués en 1324. On en doit le pro-

jet & l'établissement à sept hommes de condition, amateurs de belles lettres, qui vers la Toussaint de l'an 1323, résolurent d'inviter par une lettre circulaire tous les Trouvères, ou Poëtes de Languedoc, à se trouver à Toulouse le premier Mai de l'année suivante, pour y réciter les piéces de vers qu'ils auroient faites, promettant une violette d'or à celui dont la piéce seroit jugée la plus belle. Les Capitouls trouverent ce dessein si utile & si beau, qu'ils firent résoudre au Conseil de ville qu'on le continueroit aux dépens de la ville; ce qui se pratique encore d'une manière qui fait honneur à cette ville. Le premier qui ait remporté le prix aux *Jeux floraux* l'an 1324. fut Arnaud Vidal de Castelnaudari, qui récita un Poëme à l'honneur de la Sainte Vierge. En 1325. on créa un Chancelier & un Secrétaire de cette nouvelle Académie. Les Sept Instituteurs prirent le nom de *Mainteneurs*, pour marquer qu'ils se chargeoient du soin de maintenir l'Academie naissante. Dans la suite on ajoûta deux autres prix à la violette; une églantine pour second prix, & une fleur de souci pour troisième. Il fut aussi réglé que celui qui remporteroit le premier prix pourroit demander à être Bachelier, & que quiconque les remporteroit tous trois seroit créé Docteur en *Gaie science*, s'il le vouloit; c'est-à-dire, en Poësie. Il y a un Regiftre de ces jeux à Toulouse qui rapporte ainsi leur établissement. D'autres disent que c'étoit une ancienne coutume que les Poëtes de la Province s'assemblassent à Toulouse pour lire leurs vers & en recevoir le prix, qui se donnoit au jugement des Anciens; que ce ne fut que vers 1540. qu'une Dame de condition, nommée Clémence, légua la meilleure partie de son bien à la ville de Toulouse, pour éterniser cet usage, & faire les frais des prix, qui seroient une églantine, ou ancolie; un souci, une violette & un œillet, le tout de vermeil. Les trois premiers ont une coudée de hauteur, avec un pied de vermeil aussi, sur lequel les armes de la ville sont gravées, & valent au moins quinze pistoles chacun. L'œillet est plus petit. Il se donne aux enfans & par faveur.

La cérémonie des jeux *floraux* commence le premier de Mai par une Messe solemnelle & en Musique. Le Corps de ville y assiste. Tout le jour on récite des piéces. Le 3 du mois on donne un dîner magnifique aux personnes les plus considérables de la ville, desquelles sont toujours un Président au Mortier, & quatre Conseillers au Parlement. Ce jour-là on juge des piéces, pendant l'examen desquelles les Prétendans aux prix, enfermés dans une grande salle, sont obligés de faire un sonnet sur un vers qu'on leur donne, & par lequel il doit finir. Quand le jugement est porté, on sert deux collations, l'une à ceux qui prétendent aux prix, & l'autre à la jeunesse qui a récité quelques vers. Ensuite on va dans la grande salle, où est une statue de marbre de la Fondatrice, & l'on distribue les prix avec des acclamations de l'assemblée, des fanfares de trompettes, & une symphonie de violons & de hautbois, qui reconduit les victorieux chez eux. Ils ont droit d'assister les années suivantes aux Assemblées, & d'y donner leur suffrage. Voyez la Faye, *Annales de Toulouse*.

Maître aux jeux *floraux*, c'est celui qui a remporté les trois prix. Ils se donnent à trois différentes piéces de vers, qui sont un poëme, une églogue & une ode.

Pasquier, dans ses Recherches, L. VII. C. 5. dit qu'anciennement on célébroit en plusieurs endroits de France des jeux *floraux*, où celui qui avoit remporté l'honneur de mieux écrire étoit appellé, tantôt Roi, tantôt Prieur; & quand il falloit renouveller les jeux, il donnoit ordinairement le sujet des piéces.

FLORE, s. f. Nom propre d'une fausse Divinité de l'Antiquité païenne. *Flora*. Les Grecs nommoient *Chloris*, la Déesse que les Romains appelloient *Flore*. Ils en faisoient la Déesse des fleurs; & c'est de-là qu'ils lui donnoient les noms de *Flore* du mot *flos*, une fleur, & *Chloris* en Grec, comme on le peut voir en son lieu.

Ovide, *Fast. L. V. v.* 195. croit que *Flora* s'est formé de *Chloris*. D'autres croient que *Flore* fut une fameuse Courtisane de Rome, qui ayant gagné beaucoup de

bien par ses débauches, fit le Peuple Romain son héritier, à condition que l'on célébreroit tous les ans le jour de sa naissance, par des jeux que l'on nomma *floraux*, & dont nous parlons ci-dessus. Dans la suite, le Sénat trouva cette fondation indigne de la majesté du peuple Romain; & pour ennoblir cette cérémonie, on supposa une Déesse *Flore*, qui présidoit aux fleurs, & qu'il falloit se rendre propice, afin qu'elle eût soin des arbres, des vignes & des plantes. *Flore* avoit un temple à Rome, proche d'une colomne qui étoit dans la rue de Tivoli, ou Tiburtine, & vis-à-vis du Capitole, ainsi qu'il paroît dans la 23e épigramme du L. III. de Martial.

Vossius ne peut convenir que *Flore* eût été la Courtisane dont on a parlé. Il croit que le culte de *Flore* commença à Rome dès le temps de Romulus, & qu'on le prit des Sabins. Sa raison est, que Varron dans son L. IVe de la langue Latine, met *Flore* au nombre des Dieux ausquels Tatius, Roi des Sabins, fit des vœux avant que de combattre contre les Romains. De plus, dès le temps de Romulus & de Numa, *Flore* avoit ses Prêtres & ses sacrifices à Rome, comme il paroît par un autre endroit de Varron, *L. VI.* du même Ouvrage. Voyez Vossius, *De Idolol. L. I. C. XII.* Struvius, *Synt. Antiq. Rom. C. I. p.* 151. *& p.* 179. Lactance, *L. I. C.* 20.

. . . C'est la brillante Flore:
Les fleurs que sous nos pas la Terre fait éclorre
M'annoncent son retour.
BALLET *des quatre Saisons*.

De Flore *ni du Zéphire*,
De l'Aurore & de ses pleurs,
Je n'occupe plus ma lyre:
Ma Muse m'appelle ailleurs. TÉTU.

Flore *de mille fleurs enrichit la verdure.*
NOUV. CHOIX DE VERS.

A peine la brillante Aurore
Du jour répand les premiers traits,
Sur l'émail odorant de Flore
Une Nymphe tend ses filets. IBID.

L'émail riche & brillant que nos champs font éclorre.
N'est encor réservé qu'au triomphe de Flore. IBID.

Sous les habits de Flore *il déguise Pomone.* IBID.

☞ FLORE. L'Ordre de *Flore*. Nom d'un Ordre Religieux, branche de celui de Citeaux. Il fut fondé par le fameux Abbé Joachim, qui en 1189. vint demeurer dans un lieu de Calabre nommé *Flore*, avec deux ou trois compagnons. Ils menerent d'abord une vie érémitique; mais Joachim voyant que le nombre de ses disciples augmentoit, jetta les fondements du célèbre Monastère qui a porté le nom de *Flore*, & qui l'a donné à l'Ordre que ce saint Fondateur institua, & dont ce Monastère a été le Chef. Cette Congrégation augmentant, Joachim dressa des constitutions, qu'il fit approuver par le Pape Célestin III. l'an 1196. P. HÉLYOT, *T. V. C.* 37.

☞ FLORÉAL d'été. C'est le nom d'une poire qui se nomme autrement *mouille-bouche*, ou *coule-soif*. Voyez LA QUINTINIE.

☞ FLORÉE, s. f. Espéce d'indigo moyen, qui sert pour la teinture en bleu.

FLOREBERTINE, s. f. Terme de Fleuriste. C'est un très-bel œillet pourpre-brun, sur un grand blanc, fort rond & large, garni de feuilles: ses panaches ne sont pas biens détachés; mais sa fleur a grand éclat par l'arrangement de ses feuilles & par la beauté de ses couleurs. MORIN. On ne lui laisse que quatre boutons. ID.

FLORENCE, s. f. Nom propre d'une ville de Toscane, en Italie. *Florentia*. Elle s'appelloit autrefois *Fluentia*, parcequ'elle est située *ad Arni fluenta*, sur l'Arno, qui la partage en deux parties inégales, jointes par quatre beaux ponts de pierre. ☞ Selon Pogge, dans son Histoire de Florence, ce mot vient de *fluentia*. Car *Florence*, dit-il, fut dans son origine une colonie envoyée par Sylla près de Fésules. Cette colonie s'établit sur le

bord de l'Arne, d'où elle prit son nom de *Fluentia*, qu'elle a changé depuis en celui de *Florence*, en changeant quelques lettres. *Florence* est à douze lieues au nord de Sienne. *Florence* est très-peuplée, fortifiée & défendue par trois bonnes citadelles. C'est une des plus grandes villes d'Italie. Elle est capitale de Toscane: de-là vient qu'au lieu de Grand Duché & Grand Duc de Toscane, on dit souvent Grand Duché de *Florence*, Grand Duc de *Florence*. Ses batimens sont magnifiques, ce qui fait qu'entre les villes d'Italie, on la nomme *Florence la belle*. *Florence* est la ville d'Italie où l'on parle le plus purement & le plus élégamment Italien; mais on ne l'y prononce pas si bien, ni si agréablement qu'à Rome; d'où vient le proverbe, *La lingua Toscana in bocca Romana*, La langue de *Florence* dans une bouche Romaine. C'est aux soins de son illustre Académie, nommée della Crusca, que *Florence* est redevable de la pureté & de l'élégance de son langage. Le Grand Duc fait ordinairement sa résidence à *Florence*. C'est le Siége d'un Archeveque. *Florence* étoit autrefois une République florissante. La Maison de Médicis en a possédé la souveraineté pendant plus de deux cents ans. *Florence* a produit de Grands hommes; entr'autres quatre Souverains Pontifes; Léon X, Clement VII, Léon XI. tous trois de la Maison de Medicis, & Urbain VIII. qui étoit Barberin: dans les Sciences & les beaux Arts, Dante, Guichardin, Galilée, & Lulli Alighieri, ce Musicien si célèbre en France sous le régne de Louis le Grand. Machiavel étoit aussi Florentin. Le Concile de *Florence* est un Concile Général tenu en 1439. à *Florence*, où la réunion des Grecs avec les Latins fut faite. Selon Messieurs de l'Academie des Sciences, la longitude de *Florence* est de 29 d. 30 min. & sa latitude 43 deg. 41 minutes.

FLORENCE, s. m. Nom propre d'un bourg de France *Florentia*. Il est dans l'Armagnac, en Gascogne, sur la riviére de Giers, entre Lectoure & Auch. MATY.

FLORENCE. Iris de *Florence* (*Iris Hetrusca*, *Florentina*) est une racine blanche, grosse comme le pouce, oblongue, laquelle on nous apporte séche de *Florence*, où elle croit sans culture. Sa tige est semblable à celle de l'Iris ordinaire, (*iris nostras*) mais ses feuilles sont plus étroites, & ses fleurs blanches. Cette racine, quand on la tire de terre, est parsemée de plusieurs fibres, lesquelles on coupe avec la superficie qui est roussatre, puis on la fait sécher. On doit la choisir bien nourrie, pesante, compacte, nette, tout blanche, ayant une odeur de violette, douce & agréable, d'un goût un peu piquant & amer. Elle contient beaucoup d'huile exaltée & de sel essentiel. Elle est incisive, atténuante, pénétrante. Elle amollit, déterge; elle excite le crachat, elle aide à la respiration; elle résiste au venin; elle provoque l'urine & les mois aux femmes; elle donne bonne bouche étant mâchée: les parfumeurs s'en servent souvent, à cause de sa bonne odeur. LÉMERY.

FLORENCE, s. m. Nom d'une espéce de taffetas qui se fabrique a Lyon.

FLORENCE. Voyez FLORENT.

FLORENCÉ. Voyez FLEURDELISÉ.

FLORENNES, s. f. Nom propre d'une petite ville du Hainaut. *Florina*. Elle est de l'Evêché de Liége, dans le pays d'entre Sambre & Meuse, à une lieue au nord de Philippeville. L'Abbaye de *Florennes* est de l'Ordre de S. Benoit. *Florennes* fut vendue sur la fin de l'onziéme siècle par Baudouïn, Comte de Hainaut, à Otbert, Évêque de Liége.

FLORENSAC, s. m. Nom propre d'une petite ville de France dans le Languedoc. *Florentiacum*. *Florensac* est situé entre Pezenas & Agde, sur un bras de l'Erant. Cette ville a titre de Baronnie, & appartient au Duc d'Uzès à qui elle donne Séance aux Etats de la Province. Elle donne aussi le nom aux Marquis de *Florensac*, branch. de la maison d'Uzès.

FLORENT, s. m. Nom propre d'homme. *Florentius*. M. Baillet, au 9 d'Août, dit S. *Florent*, ou *Florence*, fut martyrisé l'an 250. à Péroule en Italie. M. Chastelain dit aussi *Florence* au 23 de Février; mais l'usage est contraire. On dit toujours *Florent*, & jamais *Florence*; & les lieux qui portent le nom de ce Saint s'appellent *S. Florent*, & non *S. Florence*. L'analogie est d'accord avec l'usage; car quoique *Maxentius* se soit changé en Maxence, & Prudentius en Prudence, néanmoins on forme aussi de cette terminaison Latine des noms en *ent*, quand ils passent dans notre langue. Ainsi de *Laurentius* on a fait Laurent, Vincent de *Vincentius*, &c. M. Chastelain au 3 Janvier, p. 49 & 52. dit *Florent*; & il semble qu'il faut réserver *Florence* pour le féminin. *Florentia*. Quelques-uns disent & écrivent *Fleurent*. Ainsi l'on trouve sur quelques Cartes de Géographie S. *Fleurent*, au lieu de S. *Florent* en Berri: c'est même assez l'usage dans cette Province de prononcer ainsi; mais c'est un mauvais usage, qui n'est pas celui de ceux qui écrivent, & qui n'est point suivi par ceux qui parlent bien, ni même communément ailleurs.

S. FLORENT. Nom d'un bourg de France dans le Berri, entre Bourges & Issoudun. *S. Florentii fanum*. Il est sur le Cher. Voyez encore San FIORENZO.

S. FLORENT, *Sancti Florentii*, ou selon d'autres, *Florentini fanum*, ou *monasterium*; *Glomma*, *Glonna*, est encore un bourg du Poitou, proche de la Loire, entre Chalone à l'orient, & Chanteauceaux à l'occident. Hadr. de Val. *Nott. Gall. p.* 497. *col* 2.

FLORENTIN, INE, adj. Qui appartient à Florence, ou aux Florentins. *Florentinus*. La Romagne *Florentine* est une partie de la Romagne qui touche le territoire de Florence. C'est un petit pays au-delà de l'Apennin, dont *Fiorenzuola* & *Citta del sole* sont les lieux principaux. MATY.

FLORENTIN, INE, s. m. & f. Qui est de Florence, originaire, citoyen, habitant de Florence. *Florentinus*, *a*. Galilée Galilei, sçavant Mathématicien, né vers l'an 1564. étoit fils naturel de Vincenzo Galilei, Noble *Florentin*.

FLORENTIN, s. m. Territoire de Florence; l'une des trois Provinces du Duché de Florence en Italie, & celle dont Florence, qui lui donne son nom, est la capitale. *Florentinus ager*. Le Pisan & le Siennois confinent le *Florentin* du côté du midi. Il a au couchant la République de Lucques, & une partie du Duché de Modéne, au nord l'Apennin, qui le sépare du Boulonois & de la Romagne; & au levant une partie du Duché d'Urbin, le Comté de *Citta di Castello*, & le Pérugin. Le *Florentin* est plus grand tout seul que le Pisan & le Siennois ensemble. Outre Florence, le *Florentin* renferme les villes d'Empoli, de Pistoie, de Prato, de Fiésole, de Borgo-San-Sepolcro, & de Cortone, qui sont autant d'Evêchés. On joint pour l'ordinaire au *Florentin* la Romagne Florentine.

FLORENTIN, s. m. Est aussi une petite ville de Languedoc en France. *Florentinum*. Elle appartient aux Marquis de Mirepoix. DAVITY, CORN.

S. FLORENTIN est une petite ville de Champagne dans le Sénonois, sur l'Armençon, entre Joigny & Flogny, *Sancti Florentini fanum*, ou *oppidum*. Des le temps de S. Bernard elle portoit ce nom. Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 197. Voyez aussi FLORENT.

☞ FLORENTINE, s. f. Etoffe de soie, fabriquée d'abord à Florence, & depuis imitée en France. C'est une espèce de satin façonné, ordinairement blanc: il s'en fait néanmoins de diverses couleurs.

FLORENTINE, s. f. Nom que les Fleuristes donnent à une tulipe qui est colombin clair avec beaucoup de blanc.

FLORER, v. act. ou *Donner le flore. Illinere sebo.* Terme de Marine, qui signifie la même chose qu'espalmer, ou donner le suif à un vaisseau.

FLORES, s. f. Terme de raillerie, qui ne se dit qu'en cette phrase, Faire *florés*; pour dire, Faire de la dépense qui éclate, qui donne de l'avantage sur les autres de même condition. Il fait *florés* dans les ruelles des Dames; c'est-à-dire, il y brille, il y paroît beaucoup. *Florés* est l'accusatif pluriel du Latin *flos*.

FLORÉS. L'île de *Florés*. *Florum insula*. C'est le nom de plusieurs îles. Il y en a une dans l'Océan Atlantique, à 80 lieues à l'ouest de Tercére. C'est une des Açores. Une autre dans l'Océan Indien, à l'est de celle de Java, & au sud de celle de Borneo. On la met communément au nombre des Moluques, ses lieux principaux sont Batultar & Lusataia, ou La Sataia sa capitale.

☞ FLORÉTONNES, s. f. pl. Laines d'Espagne. Il y en a de Ségovie, qui sont les plus estimées. Celles d'Arra-

gon

gon & de Navarre sont les plus communes, & de moindre qualité.

FLOREY. Voyez FLEURY.

☞ FLORI, FLORIE, adj. Vieux mot. Fleuri, brillant, émaillé. *Poes. du Roi de Navarre.*

FLORIDE, s. f. Nom propre d'un grand pays de l'Amérique septentrionale. *Florida.* La *Floride* est renfermée entre le 25ᵉ & le 40ᵉ degré de latitude nord, & entre le 270 & le 297 de longitude. La *Floride* est bornée au couchant & au nord par une grande chaine de montagnes, qui la séparent du nouveau Méxique au couchant & de la Nouvelle France au nord. Le golfe du Méxique la baigne au midi, & la mer du Méxique au levant. Jean Ponce de Léon decouvrit la *Floride* la premiére fois l'an 1512. le jour des Rameaux que l'on appelle Pâques Fleuries; ce qui fut la cause qu'il la nomma *Floride.* D'autres disent que ce fut parcequ'en y entrant il y trouva les campagnes couvertes de fleurs, ou selon d'autres, à cause de sa beauté & de sa verdure. Le pays néanmoins est stérile, sur-tout les côtes. On divise ce pays en *Floride* Françoise & *Floride* Espagnole. La premiére est aux confins de la Virginie. La seconde occupe tout le reste du pays. Jean Ribaut est le premier François qui se soit établi dans la *Floride.* Il y bâtit un petit fort en 1562. & le nomma Caroline, à l'honneur de Charles IX. qui regnoit alors.

Le golfe de la *Floride. Florida sinus*, est une partie de la mer du Nord. Il s'avance dans les côtes de la *Floride* Françoise & de la presqu'île de Tégeste. San-Matheo & Sant-Agostino, Colonies Espagnoles de la *Floride*, sont sur ce golfe. Maty.

Le Cap de la *Floride, Florida promontorium.* C'est la pointe méridionale de la presqu'île de Tégeste, & vis-à-vis de l'île de Cuba, dont il est éloigné de trente lieues environ, & avec laquelle il forme l'entrée du golfe de Mexique, ou le Canal de Bahama, fameux par tant de naufrages.

☞ FLORIDE, s. m. *Floridus.* Les *Florides*, espéce d'Ordre militaire, autrement appellé l'Ordre de la Chausse. Il fut institué à Venise dans le XVᵉ siécle. Voyez l'Abbé Justiniani & le P. Hélyot, *T. VIII. C.* 37. Ils rapportent un monument de ce temps où ces Chevaliers sont nommés la Compagnie des *Florides.* Au reste César Vecellio, frere du Titien, donna en 1589. l'habillement des *Florides*, différent de celui des Chevaliers de la Chausse; ce qui montre que c'étoient deux Sociétés différentes.

FLORIEN, s. m. Nom propre d'homme. *Florianus. Florien* succéda à Tacite son frere dans l'Empire. Les médailles de *Florien* sont rares en tout métal, mais moins en petit bronze.

Florien, enne, s. m. & f. Nom de secte. *Florinianus, a*, & dans Philastrius *Florianus, a. Florien, enne.* C'est une secte du IIᵉ siécle, qui a pris son nom de son Auteur Florin, Prêtre de l'Eglise Romaine, déposé avec Blastus pour ses erreurs. Florin avoit été disciple de S. Polycarpe avec Saint Irénée. Florin mettoit un Dieu Auteur du mal, & par conséquent deux principes. Fleury. Selon Philastrius, les *Floriens* nioient aussi le Jugement & la Résurrection, ils ne croyoient point que Jesus-Christ fût né d'une Vierge. La Résurrection, à ce qu'ils pensoient, n'étoit autre que la génération; & ils célébroient le soir & dans les ténébres de criminelles assemblées, & donnoient dans le Judaïsme, dans les rêveries du paganisme, & dans les dissolutions les plus brutales. On leur donne encore différens noms. Philastrius dit que ce sont les mêmes que les Carpophotiens: il ajoûte qu'on les appella aussi soldats, *milites, quia de militaribus fuerunt.* S. Irenée les nomme Gnostiques, S. Epiphane Phibionites, Théodoret Borboriens, à cause des ordures de leur vie; & dit qu'il n'est personne assez malheureux pour oser parler de leur mystéres infames. Saint Irénée écrivit une lettre à Florin, qu'il intitula de la Monarchie, c'est-à-dire, de l'unité de principe. Eusebe, *Hist. Eccles. L. V. C.* 14, 15, 19, 20. Saint Irénée, *L. III. C.* 3. Théodoret, *L. I. haret. fab.* Saint Augustin, *har.* 69. Philastrius, *P.* 3. *C.* 10. traitent des *Floriniens*, ou *Floriens*. *Florinien* paroîtroit mieux. Cependant Messieurs Fleury & Tillemont disent *Floriens. Hist. Eccles. T. II. p.* 53. Voyez FLORINIEN.

FLORILÉGE, s. m. Terme de Liturgies. *Florilegium.* Allatius appelle *florilege*, ce qu'Arcudius & beaucoup d'autres appellent *Anthologie*, ἀνθολόγιον. Le *florilége* est une espéce de Bréviaire qu'Arcudius a composé & compilé pour la commodité des Prêtres & des Moines Grecs, qui ne peuvent porter en voyage tous les volumes où les offices de leurs Eglises se trouvent dispersés. Le *florilege* comprend les rubriques générales, le Pseautier, & les Cantiques de la version des Septante; l'horloge, l'office des féries, & les autres offices de l'Eglise Grecque, parmi lesquels se trouve l'office des morts. Cet ouvrage fut achevé sous les ordres du Cardinal Santorius, Protecteur de la Nation Grecque. Voyez Allatius, *de Libris Ecclesiast. Grae.*

On a aussi donné le nom de *florilege* à des Recueils de piéces choisies, pour marquer que c'étoit ce qu'il y avoit de plus beau & de plus fleuri dans leur genre.

FLORIMONT. Voyez FLEURMONT.

FLORIN, s. m. Espéce de monnoie de divers prix, selon les divers pays. *Florenus.* Il y a des *florins* d'or & des *florins* d'argent. Les autres *florins* étoient d'or pur, ou de vingt-quatre carats. Les *florins* du Rhin sont ceux qui ont été battus de l'autorité des quatre Electeurs du Rhin, celui de Mayence, de Trêves, de Cologne, & le Comte Palatin. Les *florins* d'or ont été frappés les premiers à Florence, marqués d'une fleur de lys d'un côté, & de l'autre de l'image de Saint Jean-Baptiste; vers l'an 1252. selon Villani; mais on en trouve de l'année 1067. & dès ce temps-là on appelle *francs*, ou *florin*, les monnoies d'or qu'on appelloit *sols* auparavant. Ils valoient alors dix sols parisis. Jean XXII. Pape, fit aussi en l'an 1322. des *Florins* d'or qu'on appelloit *florins de la Chambre.* Les *florins* de France ont été appellés *deniers*, & ont eu divers prix & marques. Le *florin* de France valoit autrefois douze sols, dont les cinq font un écu. On compte encore en Dauphiné, en Provence & en Languedoc par *florins.* A Genéve il ne vaut que six sols. En Allemagne il y en avoit de 35 & de 40 sols. Le *florin* d'or valoit 21 sols, & celui d'argent quinze sols: Les *florins* d'or à la masse valoient 21 sols 3 d. Il y en avoit 26 au marc. Et les *florins* à la chaize valoient deux Florentins, dont chacun valoit 12 s. 2 d. & il y en avoit 70 au marc en 1308.

Philippe le Bel fit battre une monnoie qu'on appells *florin*, parceque d'un côte il y avoit une croix fleurdelisée. Voyez M. le Blanc & Ménage. Il y en a qui disent que le mot de *florin* vient de ce qu'à Florence on battoit une certaine monnoie sur laquelle on voyoit des fleurs représentées; & du nom de ces fleurs & de celui de Florence on la nomma *florin.*

Il est parlé dans l'Histoire de Malte de *florins* de Rhodes. Ce *florin* vaut vingt aspres de Turquie, & l'aspre vaut seize deniers de Rhodes; & trois *florins* de Rhodes, six aspres, & huit deniers font un écu au soleil, lequel pesoit deux deniers, dix-sept grains, valant trente-trois sols tournois. Le *florin* de Hollande; monnoie réelle, vaut vingt sols. Le *florin* de Francfort sur le Mein; monnoie de change & réelle, vaut soixante crutzers, ou vingt sols, de même que le *florin* de Nuremberg. Le *florin* de Palerme & de Messine vaut six tarins, ou douze carlins, & chaque carlin vaut dix grains. Le *florin* de Vienne en Autriche vaut vingt sols: car ce *florin* vaut soixante crutzers, & chaque crutzer vaut quatre deniers.

Florin, est aussi une monnoie de compte, & est estimé ordinairement 25 sols de la monnoie de France. En Hollande il vaut 20 sols, monnoie du pays. Le *florin* de Savoye est de 12 sols; en Italie de 20 ou 25 sols. A Francfort & à Nuremberg les Marchands tiennent leurs livres par *florins*, sols & deniers, & le *florin* y vaut vingt sols.

FLORINIEN, enne, s. m. & f. Nom de secte; l'un de ceux que l'on donna aux Gnostiques. *Florinianus, a.* On leur a donné divers noms, comme de Borborites, ou bourbeux, à cause de leurs saletés; de Coddiens, d'un mot qui en Syriaque signifie un plat, ou une marmite.... On les a encore appellés *Floriens*, Phibionites, Zacquéens & Barbelites, de quoi il est difficile & peu im-

portant de sçavoir les raisons particuliéres. TILLEMONT. Voyez FLORIEN. Messieurs Fleury, Tillemont, &c. disent *Florien*; cependant, il semble qu'il faudroit dire *Florinien*, puisqu'ils ont pris leur nom de Florin, *Florinus*, d'où se doit faire, selon les régles, *Florinianus*, & non pas *Florianus*. Mais Philastrius a dit, ou les Copistes ont écrit, *Florianus*; & on le suit.

☞ FLORINS, s. m. pl. Philastre, *cap.* 7. parle de certains Hérétiques de ce nom, qu'il dit être une branche des Carpocratiens.

FLORIPONDIO, s. m. Nom d'un arbre qui se trouve en Amérique au Chily. M. Frézier en parle sans en donner la description. Les suaves odeurs des orangers, & des *floripondios* qui embaument les maisons. FRÉZIER.

FLORIR, v. n. Ce mot ne se dit qu'au figuré, & signifie, Être dans un état heureux; être en honneur & en réputation; être en crédit & en vogue. *Florere*. Un tel *florissoit* sous un tel regne. VAUG. *Rem.* L'éloquence, l'art militaire *florissoit* en un tel temps. Du tems de Cicéron, Hortensius *florissoit* dans le barreau de Rome. POMEY. On dit plus ordinairement *fleurir* dans le sens propre, & *florir* dans le figuré. Cependant cette régle n'est pas sûre.

☞ Après la guerre éteinte en Judée ils véquirent,
De leur race après eux les rameaux y florirent.
P. LE MOINE.

Cela ne se souffriroit pas aujourd'hui. *Florir* ne se dit plus qu'à l'imparfait.

FLORISSANT, ANTE, adj. Il ne se dit qu'au figuré, comme Florir, dont il a les mêmes significations. Etat *florissant*. ABLANC. Armée *florissante*. VAUG. *Rem.* La langue Grecque se maintint encore assez *florissante* jusqu'à la prise de Constantinople en 1453....... Cette langue ne s'est pas conservée moins *florissante* dans les écrits des Historiens & des Philosophes. Me DACIER. Ville *florissante* pour les Lettres. PAT. La République Romaine n'a jamais été plus *florissante* que quand elle a été prête de perdre sa liberté. Il y a des endroits où *fleurissant* seroit aussi bien que *florissant*. PATRU.

☞ FLORITURE, s. f. Vieux mot. Etat florissant. *Gloss. sur Marot.*

FLORUS. Voyez FLOUR.

FLOS. Terme de Coutume. Voyez FROT, c'est la même chose.

☞ *FLOS SOLIS*, s. m. Plante que quelques-uns font passer pour le *Panacée chironium*. Elle a les feuilles longues presque comme celles de l'hyssope, produisant une fleur semblable à celle de la Quintefeuille, mais plus grande, & jaune comme or. Elle pousse plusieurs petits rejettons minces, & durs comme bois; & sa racine est roussâtre, astringente au goût, & dure aussi comme bois. Matthiole prétend que le *flos solis* est une espèce de *consolida major*, à cause qu'il est propre à consolider les ulcéres & à étancher le sang des narines.

FLOT, s. m. Onde, vague, eau agitée par le vent, ou par quelque obstacle qu'elle trouve en son cours. *Fluctus*. On le dit de la mer, des lacs & grandes riviéres. Ce vaisseau est à la merci des *flots*. Laisser gronder les *flots*. GOD. César se confioit assez à sa fortune pour aller braver les vents & les *flots*. S. EVR. Le vent étant fort impétueux rouloit des *flots* épouvantables contre le rivage. VAUG. Les figures différentes des *flots*, qui se poussent réguliérement les uns les autres, ont je ne sçais quoi de surprenant. BOUH. Les *flots* de la mer se venoient rompre à leurs pieds, & rentroient dans ce vaste élément. ABL. Ôtera-t-on à Neptune l'empire des *flots*, & à Pluton celui des enfers? CORN. Les *flots* d'un lac agité par la tempête ne sont pas moins à craindre que les *flots* de la mer. Nos années se poussent successivement comme les *flots* de la mer. BOSS. Le lendemain nous vîmes encore les tristes debris du vaisseau couché sur le côté, battu par les *flots* qui le mirent en piéces. FRÉZIER.

Le matelot troublé, que son art abandonne,
Croit voir dans chaque flot *la mort qui l'environne.*
BOIL.

On dit aussi des torrens, qu'ils roulent des *flots* impétueux, à cause de la violence de leurs cours.

FLOT, signifie aussi, la pointe de marée, ou le flux de la mer qui vient de l'Océan. *Flot*, c'est le flux de la mer lorsqu'elle monte. FRÉZIER. Dans ce sens on dit un quart, un tiers de *flot*. *Flot* & *jusant* (*Fluxus & refluxus, venilia & salacia, æstus reciprocus*) c'est le flux & reflux. Il y a *flot*, c'est-à-dire, la mer monte. Dans les ports où l'on craint de manquer d'eau, il ne faut appareiller que quand il y a encore du *flot*; c'est-à-dire, quand la mer monte, quand il y a flux. Le *flot* entre avec grande violence dans la Seine, & là il s'appelle *la barre*, & sur la Dordogne, *le mascaret*. Le grand *flot* vient à la lunaison la plus proche des Equinoxes, le 21[e] Mars, & le 21[e] Septembre. On dit aussi qu'il est basse mer, lorsque la mer cesse de descendre; qu'il est commencement de *flot*, lorsqu'elle commence à monter; que la mer est haute, qu'elle est pleine, ou qu'il est pleine mer, lorsque la mer cesse de monter.

On dit aussi, Mettre un vaisseau à *flot*; pour dire, le mettre en un lieu où il y ait assez d'eau pour le porter, *ubi fluctuet*. Ce vaisseau tire six pieds d'eau quand il est à *flot*. L'arrivée du flux l'a mis à *flot*. C'est une question de Marine très-curieuse, de sçavoir combien les vaisseaux de différent calibre, & de plus ou de moins de port, doivent tirer d'eau pour être à *flot* & pouvoir voguer. LA GUILL. Notre navire prend trois brasses & demie par le derrière, l'avant est à *flot*. DE CHOISI. Le Chevalier ... vint sur les six heures du soir mouiller son ancre de jusant auprès de notre *flot*. FRÉZIER.

FLOT, se prend figurément pour, Agitation, péril. Après avoir vécu toute sa vie au milieu des *flots*, ne faut-il pas venir mourir au port? MONT.

L'homme a, comme la mer, ses flots *& ses caprices.*
BOIL.

Les gouttiéres couloient à grands *flots*. L'eau couloit des gouttieres à grands *flots*.

FLOT, se dit d'une certaine quantité de bois qu'on conduit par eau en l'y jettant, afin que l'eau l'entraîne. Il est permis par l'Ordonnance de 1672. aux Marchands de pêcher les bois de leurs *flots* qui auront été à fond d'eau, pendant quarante jours, après que ledit *flot* sera passé. Ces bois de *flots* qui vont au fond de l'eau, s'appellent *Bois-canards*.

FLOT, se prend aussi pour, Quantité, multitude, abondance. Les larmes lui couloient à grands *flots* des yeux. ABLANC. On fait dire à un hypocrite.

Voyez quel privilége au nôtre peut atteindre:
Avec des mots choisis, aussi doux que le miel
Sur les gens d'un mérite à craindre,
On répand à grands flots *le fiel.* DES-HOUL.

Hé quoi quand Juvenal de sa mordante plume!
Faisoit couler des flots *de fiel & d'amertume.*
BOIL.

Cotin! à ses sermons traînant toute la terre
Fend les flots *d'Auditeurs pour aller à sa chaire.*
ID.

FLOT. Terme de Coutumes. Les sentimens sont partagés sur la signification de ce mot. Ragueau dans son Indice, dit que les *flots*, ou *frocs*, sont les *fleuves, torrens, rivières, étangs & fontaines*. M. de Lauriére, dans ses Notes sur Ragueau, prétend que *flots* & *froes* ne sont pas des *fleuves*, mais des *lieux en friche*, & des *chemins publics*: dans la derniére signification on peut l'entendre des lieux qui n'étant point cultivés, sont des pâturages communs. On a dit dans le même sens *fraux, fros, frocs, froux, fréches*.

FLOT. Terme de Bâtier. C'est une sorte de houpe de laine qu'on met à la tetiére des mulets.

☞ FLOTRES, ou FEUTRES. Termes de Papeterie, Ce sont des morceaux de revêche, ou autres étoffes de laine, sur lesquels on met le papier au sortir des moules.

☞ FLOTTABLE. adj. On appelle riviére *flottable*, une riviére, ou gros ruisseau capable de conduire du bois à flot. On dit aussi port *flottable*, pour signifier un port, ou l'endroit d'un ruisseau, ou petite riviere, où l'on assemble le bois pour le jetter à flot, le conduire, & le voiturer, comme on conduit le bois flotté. Il s'entend encore des riviéres qui sont assez fortes pour porter les trains de bois flotté.

FLOTTAGE, s. m. Terme des Eaux & Forêts. Conduite de bois sur l'eau, lorsqu'on le fait flotter. Il est permis aux Marchands de bois de se servir des eaux des étangs pour le *flottage* du bois. Les Propriétaires des héritages situés sur les bords des ruisseaux sont obligés de laisser un chemin de quatre pieds pour faciliter le *flottage* du bois à ceux qui le conduisent. Voyez l'Ordonnance pour les Eaux & Forêts.

☞ Le *flottage* du gros bois de chauffage n'est pas ancien en France: il y est cependant d'une extreme utilité, soit pour le débit des bois qui sont éloignés des grandes riviéres, soit pour la provision de Paris, qui sans cela pourroit en manquer. Seront de la compétence des Juges établis pour le fait des Eaux & Forêts, toute actions concernant les entreprises, ou prétentions sur les riviéres navigables & *flottables*, tant pour raison de la navigation & *flottage*, que des droits de peche, passage, pontage, & autres. . . *Ordon. des Eaux & Forêts.* Les grands Maitres visiteront nos riviéres navigables & *flottables*, ensemble les routes, pécheries, & moulins étant sur nos Eaux; pour connoitre s'il y a des entreprises ou usurpations qui puissent empêchee la navigation & le *flottage. Ibid.*

FLOTTAISON, s. f. *Summum aquæ fastigium.* Terme de Marine. C'est l'endroit du vaisseau qui se trouve à la surface de l'eau, ou le plan qui divise la partie du vaisseau qui est dans l'eau, de celle qui est hors de l'eau. Quand on soufle un vaisseau, pour lui faire mieux porter la voile, on lui ajoute en-dehors & vers la *flottaison* du bois, qu'on appelle le soufflage.

☞ FLOTTAISON, se dit aussi pour flottage: conduite du bois par eau, en le laissant flotter sur l'eau, en l'abandonnant au cours de l'eau. Il se trouve en ce sens dans la dissertation de Mr Gautier sur les projets des canaux de navigation, sur ceux d'arrosage, &c. Un canal sert pour la navigation, la *flottaison* des bois, le transport de certains materiaux.

FLOTTANT, ANTE, adj. *Fluctuans.* Qui flotte. Il se dit de toutes sortes de vaisseaux qui sont à flot, ou des autres choses qui sont sur l'eau. On voyoit des corps *flottans* du debris de ce naufrage.

FLOTTANT, se dit aussi figurement d'un esprit irrésolu, sur lequel on ne peut fonder aucune assurance. *Incertus, instabilis.* Ils étonnérent les courages encore *flottans* & incertains. Il étoit *flottant* entre l'espérance & la crainte. Une fortune *flottante* & mal assurée.

Son cœur, toujours flottant *entre mille embarras,*
Ne sçait, ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas. BOIL.

Errant à la merci d'une amour insensée,
J'étois toujours flottant *de pensée en pensée.* L'AB. TÊTU

FLOTTANT, en termes de Blason, se dit des vaisseaux & des poissons sur les eaux. Paris porte d'argent au navire équipé d'argent, *flottant* sur les ondes de même.

FLOTTÉ, ÉE, adj. *Jactatus fluctibus, undis.* Ce mot n'a d'usage qu'en cette phrase. Bois *flotté*, qui se dit du bois à brûler qui est venu à flot par la riviére. Le bois *flotté* n'est pas si bon à brûler que le bois que l'on voiture par le moyen des charriots & des bateaux.

On dit bassement & par dérision, qu'un homme est un visage de bois *flotté*; pour dire, qu'il est d'une figure, d'une mine peu agréable.

FLOTTE, s. f. Nombre considérable de vaisseaux qui vont ensemble, soit en guerre, soit en marchandise. *Navium classis.* Salomon fit équiper une grande *flotte*. On a vû des *flottes* en Orient de 3000 vaisseaux. La *flotte* de Philippe II. qui échoua en Angleterre, étoit de mille vaisseaux. On dit, aller de *flotte*, aller de conserve; pour dire, Naviger de compagnie.

En Espagne, il y a la grande & la petite *flotte* pour faire le commerce des Indes occidentales: la petite *flotte* s'appelle en Espagnol *Armadilla*: c'est un nom diminutif, qui veut dire *petit armement.*

☞ FLOTTE, se dit aussi en termes de Marine, d'une piéce de bois que l'on met aux cables d'une ancre pour les supporter, crainte des roches qui sont au fond de la mer. *Lignum funem sustentans.* Ils mettent des *flottes*, ou pieces de bois de cedre à leurs cables pour les supporter, crainte des roches qui sont au fond. DENYS, *P. I. C. 9.*

Ce mot est un dérivé de *flot* & de *fluer*, ou de *fluctus*. Voyez FLÛTE, vaisseau.

FLOTTE, se dit figurément & par mépris de plusieurs personnes qui viennent ensemble. *Turba, gens, numerus.* Il est venu chez moi une *flotte* de gens me demander à souper. Il vint en ce temps-là une *flotte* d'Auteurs, de Poëtes, de Comédiens. Desmarais a dit dans les Visionnaires, Une *flotte* d'Amans vient de vous arriver. Et anciennement ce mot signifioit, une *troupe d'hommes.*

On dit en quelques Provinces *flotte* de soie, pour un paquet, ou écheveau.

FLOTTE, se dit encore des trains de bois qu'on conduit en le faisant flotter. Il y a trois sortes de maniéres de conduire le bois; la premiére est par charroi, la seconde par bateau, & la troisiéme par *flotte*. . . . . On conduit par *flottes* les bois qui sont éloignés. CARON.

FLOTTER, v. n. Être porté sur l'eau. *Fluctuare, jactari fluctibus.* Un vaisseau qui *flotte* sur les mers. Le liege & les autres bois légers *flottent* sur l'eau.

Ce mot vient de l'Allemand *flotten*, qui signifie la même chose. MÉNAGE, après Vossius.

FLOTTER, se dit aussi des bois à brûler, ou de charpente, qu'on fait descendre en trains & radeaux, & éclusées sur les riviéres navigables; & de celui qu'on jette à bois perdu, ou buche à buche dans les petites, qui suit le fil de l'eau jusqu'à ce que l'on l'arrete aux lieux où on le met en train. On a trouvé l'invention de faire *flotter* le bois, & l'amener à Paris, seulement en l'année 1618. On dit *flotter* de tout ce qui est sur l'eau, qui en suit le cours, ou qui est porté au gré des vents; on le dit des debris d'un vaisseau, des corps morts, &c. Les glaçons que nous vimes *flotter* tribord & basbord du vaisseau, ne laissérent plus lieu d'en douter. FRÉZIER.

☞ FLOTTER. Se dit des riviéres qui portent le bois que l'on jette dans leurs canaux. *Ferre, deferre.* Cette riviére est capable de *flotter* le bois. DE LA JONCHÉRE. L'Ouche *flotte* du bois dès sa source. ID.

FLOTTER, se dit aussi figurément de toutes les choses légeres qui sont agitées des vents. *Fluctuare, moveri, agitari.* On voyoit dans l'armée *flotter* les étendards. Les plumes des Cavaliers *flottoient* au gré des vents. Apollon avoit de longs cheveux blonds qui lui *flottoient* sur les épaules. Europe empoignoit d'une main l'une des cornes du Taureau, & de l'autre elle arretoit son voile qui *flottoit* au gré du vent. ABLANC.

A voir si près de nous flotter *ses étendards*
A quelque noble effort qui n'auroit dû s'attendre?
P. BUFFIER.

FLOTTER, se dit encore figurément des agitations d'esprit, & des irrésolutions. *Nutare, fluctuare, vacillare, moveri, agitari.* La plûpart des esprits foibles *flottent* toujours entre diverses passions. Son esprit *flotte* depuis long-temps sur le choix d'une profession. La finesse n'est ni trop bonne, ni trop mauvaise, elle *flotte* entre le vice & la vertu. LA BRUY.

Et de ses noirs forfaits la peinture étendue
Ne laisse plus flotter *ma haine suspendue.* CORN.

Entre un devoir austére, & l'amour des plaisirs;
Un cœur flotte, *incertain de ses propres desirs.*
NOUV. CH. DE VERS.

FLOTTER, se dit au figuré de ce qui est mitoyen, de ce qui est entre deux choses, dont il participe, sans etre ni l'une ni l'autre. *Interesse, medium esse.* L'opinion de

Calvin n'eſt pas celle de Zuingle, & tout ce qui ſemble *flotter* entre les deux ne ſera que l'une ou l'autre des deux opinions à demi-expliquée, ou tout au plus, je ne ſçais quoi de bizarre, formé ſur l'une & ſur l'autre, qui peut varier à l'infini, ſuivant la penſée de chaque particulier, & n'a aucune autorité publique. Pélisson.

☞ FLOTTILLE, ſ. f. Petite flotte. Ce terme n'a d'uſage qu'en parlant de quelques eſcadres que le Roi d'Eſpagne envoie dans certains Ports de ſes Domaines d'Amérique.

☞ FLOTTISTES, ſ. m. pl. On nomme ainſi en Eſpagne ceux qui font le commerce de l'Amérique, par les vaiſſeaux de la flotte, pour les diſtinguer de ceux qui le font par les gallions, qu'on appelle Gallioniſtes.

FLOU, Terme de Peinture, qui fait une ſorte d'adverbe. Peindre *flou*, c'eſt peindre d'une maniére tendre, légére, noyée, & oppoſée à cette autre maniére que l'on appelle dure & ſéche. Ce qui ſe fait avec une petite broſſe de poils beaucoup plus légére que ceux du pinceau ordinaire, laquelle broſſe on repaſſe légérement par-deſſus tout ce que le pinceau a premiérement exécuté. C'eſt parler improprement que de dire peindre à *flou*. On avoit fait cette faute dans l'édition précédente (1731) de ce Dictionnaire. ☞ M. Félibien dit que ce mot peut venir du Latin *fluidus*, ou du mot *flouet*, qui veut dire, Tendre, mollet, délicat. On trouve *Floup* dans Villon, & Borel croit qu'il ſignifie Flouet.

Flou, ſ. m. Nom propre d'homme. S. *Flou*, Evêque d'Orléans. Le nom de ce ſaint Evêque d'Orléans eſt en tous les exemplaires connus du Martyrologe dit de S. Jérôme: en celui de S. Vilbord d'Eſternach, il eſt nommé *Floſculus*; en celui de Corbie, *Fluſculus*; en celui de S. Vandrille porté à Lucques, *Fluſculus*; dans l'Uſuard manuſcrit de S. Germain des Prés, qu'on croit être autographe, il eſt appellé *Fluſcolus*; dans celui de la premiére édition de Milan *Floſculus*; dans celui de la ſeconde, *Floſculus*: Les Modernes ont bien autrement déguiſé ſon nom. Le Belin de Padoue, de l'édition de Veniſe, a *Fulcolus*; celui de l'édition de Paris *Floſtolus*; Galéſinius, de même; Félicius, *Furcolus*; Vytfort, *Fruſtolus*; un Martyrologe manuſcrit de Prague peu ancien, *Eſloſculus*. Adrien de Valois ſoutenoit que *Fluſculus* étoit le ſeul véritable; toutefois l'Egliſe Paroiſſiale de ſon nom, qui eſt à Orléans, l'appelle *Floſculus* dans l'Office. Chastelain, *Martyrol. p.* 501, 502.

FLOUET, adj. Voyez FLUET.

FLOUETTE, ſ. f. Nom que quelques-uns donnent ſurmet à une girouette.

☞ FLOUIN, ſ. m. Sorte de bâtiment, ou vaiſſeau. M. Du Bellay, dans ſes Mémoires, fol. 340. a dit: Le nombre des navires ordonnés pour l'Armée montoit à 150 gros vaiſſeaux ronds, ſans compter ſoixante *flouins* & vingt-cinq galéres.

☞ FLOUR ſubſt. f. Vieux mot. Fleur. *Poëſ. du Roi de Navarre.*

FLOUR, ſ. m. Nom propre d'homme. *Florus*. M. Plantevit de la Pauſe, Evêque de Lodéve au XVIIe ſiécle, écrit dans l'Hiſtoire de ſon Egliſe, que S. *Flour* étoit contemporain des Apôtres. D'autres, comme Baillet, prétendent qu'il n'eſt que du IVe ſiécle. S. *Flour* prêcha l'Evangile dans la Gaule Narbonnoiſe & les Provinces voiſines. On prétend qu'il s'arrêta principalement au lieu où l'on a depuis bâti une Ville, à qui l'on a fait porter ſon nom, au lieu de celui d'Indiac, ou d'Indiciac, qu'elle portoit alors. Le corps de S. *Flour* s'eſt toujours inviolablement conſervé dans cette ville; c'eſt ce qui fut vérifié par l'Evêque Charles de Noailles, qui ouvrit la châſſe pour en faire la viſite du temps de Louis XIII. Il y trouva tous les os en leur place, le reſte du corps s'étoit conſumé. Baillet, *au* 3e *de Nov.*

On ne change rien en notre langue au nom Latin des autres hommes, qui ont porté le même nom *Florus*: ainſi l'on dit, *Florus*, Hiſtorien Romain, Eſpagnol de nation, & de la famille des Annéens, comme les Sénéques & Lucain, vivoit deux cens ans après Auguſte. *Florus*, Diacre de l'Egliſe de Lyon, écrivit ſur les matiéres de la prédeſtination dans le IXe ſiécle.

S. Flour, ſ. m. Nom propre d'une Ville Epiſcopale de France en Auvergne. *Floropolis*, *S. Flori fanum Indiciacum*, ou *S. Flori oppidum apud Indiciacum*. Elle eſt au pied du mont Cental, ſur la petite riviére de Larder, à vingt lieues au midi de Clermont. L'Evêque de *S. Flour* eſt ſuffragant de Bourges. Quelques-uns prennent *S. Flour* pour l'*Indiciatus* des Anciens. Maty. C'eſt Jean XXII. qui établit un Evêque à *S. Flour*. Hadr. Valeſ. *Not. Gall. p.* 578. C'eſt le ſecond Siége d'Auvergne.

Pluſieurs ont eſtimé que le *Rueſſium* de Ptolomée étoit la ville de *S. Flour* en Auvergne; mais le P. Odo, Jéſuite, dans ſes Antiquités de Notre-Dame du Puy, prétend que *S. Flour* eſt une ville nouvelle, & que ce n'étoit anciennement qu'un village aſſis ſur un rocher, nommé *Mons Planus*, où il y avoit un Prieuré. Ce village s'étant peuplé à cauſe de ce Prieuré, & depuis fermé de murailles, fut enfin créé Ville & Evêché par Jean XXII. C'eſt le ſecond ſiége d'Auvergne; il eſt ſuffragant de Bourges. Hadr. de Valeſ. *Not. Gall. p.* 578. Catel, *Mém. de l'Hiſt. de Langued. L. II. C.* 12.

FLOYON, ſ. m. & nom propre de lieu. *Fléon. Fleo.* Le grand *Floyon*, *Fleo major*; le petit *Floyon*, *Fleo minor*, village de la Tiérache en Picardie. Hadr. de Val. *Not. Gall. p.* 549.

FLOZ, ou FLOC, ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Flosia*. Elle eſt dans la Valaquie, ſur la riviére de Janilla, près de ſon embouchure dans le Danube, vis-à-vis de la ville d'Axiopuli. Maty.

F L U.

☞ FLUANT, adj. m. Sorte de papier qui n'eſt pas collé.

FLUCTUATION, ſ. f. Ce mot dans ſon origine ſignifie agitation ſemblable à celle des flots; mais il n'eſt point en uſage en ce ſens. M. Dionis s'en eſt ſervi en parlant des fiſtules & des abſcès, lorſqu'il dit, Il faut ouvrir ces abſcès (à l'anus) de bonne heure, & n'attendre point une grande *fluctuation* comme aux autres abſcès. Dionis. Ce mot ne peut ſignifier ici que deux choſes, ou l'abondance des humeurs qui ſont portées à l'endroit où eſt l'abſcès, & qui ſe répandent d'un côté ou d'un autre, quand on y porte la main & qu'on le preſſe; ou ce grand élancement & ce battement douloureux qu'on ſent quand les humeurs, qui forment l'abſcès, cauſent par leur malignité & par leur quantité une violente tenſion à la partie qu'elles affligent. Ailleurs, le même Auteur dit qu'en certaines occaſions il faut faire à la mammelle une ouverture avec une lancette, auſſitôt qu'on y ſent de la *fluctuation*, & de même aux glandes qui ſont aux deux côtés de la luette. Voyez cet Auteur dans ſon Traité des Opérations de Chirurgie.

FLUCTUEUX, euse, adj. Qui eſt agité de mouvemens contraires, ou violens. *Fluctuans*. Le détroit de Magellan eſt continuellement *fluctueux* & orageux.

On le dit auſſi au figuré d'un eſprit inconſtant & irréſolu, qui ne ſçait à quoi ſe déterminer. Nous ne trouvons pourtant point ce mot en ce ſens, & nous doutons qu'il fût bien.

FLUER, v. n. Couler. *Fluere*, *labi*. Il y a des riviéres qui *fluent* du Midi au Septentrion, comme le Rhin; d'autres *fluent* de l'Occident au Levant, comme le Pô & le Danube. Comme la terre a plus de maſſe, elle a auſſi plus de vîteſſe que l'athmoſphère de l'air qui l'environne; on doit donc ſentir de la réſiſtance (dans la zone torride) comme ſi l'air *fluoit* ſur un corps immobile. Frézier. Les courans que l'on remarque vers les côtes de la Guiane ſervent à remplacer les eaux qui *fluent* par ce détroit (De Bahama.) Id.

Ce mot vient du Latin *fluere*. En parlant de l'eau, il n'eſt guère en uſage qu'en cette phraſe. La mer *flue* & *reflue*. L'Ac.

Fluer, eſt auſſi un terme de Médecine, qui ſe dit de l'écoulement de quelque humeur par quelque partie du corps, ou quelque plaie. Les humeurs *fluent* en abondance du cerveau pendant le rhume. Sa plaie, ſa fiſtule *fluent* toujours. Quand les hémorroïdes ne *fluent* que médiocrement, il n'y faut point toucher. Dionis.

FLUET, ette, adj. On écrivoit autrefois *Flouet*. Corps délicat,

délicat, de mauvaise constitution & peu robuste. *Imbecillus, tener, delicatus.* C'est un homme trop *fluet* pour résister aux fatigues de la guerre. Damoiseau *fluet.* Mol. ☞ *Fluet* se dit principalement des enfans.

☞ *Nous autres gens de Cour nous ne sçaurions en faire*
Qui soient comme cela robustes, gros & gras;
Et les nôtres sont au contraire
Si fluets & si délicats,
Qu'on est toujours pour eux dans des peines extrêmes.

Ce mot vient de *fixa & non firma sanitatis.*

☞ FLUEUR, s. f. c'est le nom que les Naturalistes donnent à de certaines matières qui tiennent un milieu entre les terres communes & les sels. *Fluor.* On met au nombre des *flueurs* crystallines, les tartres, les tufs, le talc, la stalactite, &c. Toutes ces matières sont un peu crystallisées, mais moins que les sels, tels que le vitriol, l'alun, le borax, le nitre, l'orpiment & le sel commun. Les *flueurs* crystallines tirent leur nom de *fluere*, parcequ'elles se font par la coagulation & crystallisation de certaines liqueurs qui coulent au travers des terres & des pierres. Les *flueurs* qui en transpirant au travers des voutes s'y épaississent en croûtes de pierres ou de crystal, ne proviennent que des eaux de pluie qui en passant au travers des terres en entraînent des sels & des sables qui s'unissent & s'allongent en culs de lampe, ou en forme de branches d'arbres renversées. M. Plucha, *Spect. de la Nature.*

☞ Flueur. Terme de Chymie. Epithète qu'on donne aux sels acides minéraux qui se tiennent toujours fluides, comme les esprits acides de nitre, de sel, de soufre, l'eau-forte, l'huile de vitriol, &c. qui sont des sels *flueurs.* Ce mot est Latin, dérivé du verbe *fluere*, Col de Villars.

☞ Flueur. C'est une pierre que les volcans jettent, & que les mines & les grottes soûterraines fournissent. Cette pierre est ainsi appellée, parcequ'étant formée d'une matiere fluide & coagulée, elle fond plus aisément au feu que les autres pierres; & pour cet effet elle sert de fondant dans la cuisson des métaux & des minéraux. Sa couleur est relative à celles des pierres fines, avec lesquelles elle a beaucoup de rapport, quoiqu'infiniment plus tendre.

FLUIDE, adj. m. & f. Qui n'est pas solide, mais coulant & disposé à se mouvoir; qui coule aisément. *Fluidus.* L'air & l'eau sont des élémens *fluides.* La région planétaire doit être *fluide.* Cette encre est trop épaisse, il faut la rendre plus *fluide.* Un tas de sable est un corps *fluide*, différent des corps liquides, en ce que les parties de ceux-ci se meuvent actuellement, & que celles de l'autre ne sont que disposées à se mouvoir. Régis. C'est la configuration des parties dont un corps est composé, qui fait la fluidité. Lorsque la surface de ces particules est ronde & unie, le corps qui naît de leur assemblage est *fluide.* Borelli.

Fluide, se dit aussi figurément en Morale, des discours coulans & naturels. Ce Poëte a un style *fluide*, ses vers ne sont point durs ni forcés. La plume de cet Auteur est fort *fluide.* Il vaut mieux dire un style coulant qu'un style *fluide.* Plume *fluide* ne se dit guére, ou point du tout.

Fluide, s. m. Corps liquide, qui coule, qui peut couler, qui a de la fluidité. *Fluidum.* Ce *fluide* (l'air) renfermé dans les pores des alimens, se dilate par la chaleur de l'estomac. Lémery.

FLUIDITÉ, s. f. Qualité des choses liquides & fluides, qui leur donne la facilité de se mouvoir. *Fluiditas.* La gelée arrête la *fluidité* de l'eau. Un syrop trop cuit s'épaissit & perd sa *fluidité.*

Fluidité, se dit aussi de la qualité de la région céleste & éthérée. Les nouveaux Astronomes ont été forcés d'avouer la *fluidité* des cieux pour expliquer le phénomène de Mars achronique.

Fluidité, se dit figurément en Morale, du style, du discours quand il est naturel & coulant. Cet Orateur parle bien & avec une grande *fluidité*, avec une suite de paroles fort naturelles.

FLUIN, s. m. Vieux mot, qui signifie *rivière. Fluvius.*

FLUM, s. m. Rivière. Vieux mot qui est hors d'usage. Il vient de *flumen*, dont il a la signification.

FLUONIA, ou FLUONIE, subst. f. Terme de Mythologie. Nom que l'on donne à Junon, par rapport au service qu'elle rendoit dans les accouchement. *Juno Fluonia.* Les femmes invoquoient & honoroient Junon sous le nom de *Fluonie*, parcequ'elles croyoient qu'elle arrêtoit le sang, soit dans la conception, soit dans leurs ordinaires. Voyez Festus à ce mot, Arnobe, *L. II.* Vossius *De Idolatria*, *L. II. C.* 26. Struvius, *Ant. Rom. Synt. C. I. p.* 154.

Ce mot vient *a fluore sanguinis quem cohibere credebatur.*

FLÛTE, s. f. *Fistula.* Instrument de Musique; le plus simple des instrumens à vent, dans lequel on souffle pour le faire jouer, & dont on change les tons en ouvrant ou en bouchant avec les doigts les trous qui sont disposés exprès dans sa longueur.

Ce mot vient du Latin *fistula.* Borel soutient qu'il vient de *fluta*, qui signifie une lamproie, ainsi dit *a fluitando in fluviis*, parceque la *flûte* est longue comme la lamproie, & a plusieurs trous comme ce poisson, qui en a le corps garni de part & d'autre. Du Cange le dérive de *flora*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

Il y a plusieurs sortes de *flûtes.* La simple est celle qu'on appelle *flûte de Pan*, & ordinairement le *sifflet de Chauderonnier.* Elle consiste en plusieurs tuyaux joints ensemble, faits de cuivre, de fer blanc, ou d'une aile d'oie coupée. Les tuyaux sont soudés ensemble, & bouchés par en bas, & ont une lumiére par en haut semblable à celle des flageolets. On les assemble au nombre de huit, ou de douze; & le premier avec le douziéme est en proportion de trois à un. On dit que Pan a été inventeur de la *flûte* à neuf trous.

Pan primus calamos cera conjungere plures
Instituit.

Il y a une autre *flûte* qui n'a point de trous que celui par où on l'embouche, celui de la lumiére, & celui de la patte, ou d'enbas, qui ne font des sons différens que par la différente force du vent qu'on lui donne. Il y a aussi une *flûte* qui ne fait point d'autre son que celui de la bouche, ou de la langue, qui parle ou qui chante en soufflant dedans, laquelle augmente seulement la force & la résonnance de la voix par le moyen de sa longueur & de sa capacité, & par une peau de cuir mince & déliée comme la peau d'un oignon, dont on affuble le haut par une petite boîte ou pavillon qui sert à la couvrir. On y ajoûte quelquefois trois trous; deux pardevant & un par derrière. On peut faire quatre ou cinq parties avec ces *flûtes*, & en faire un concert entier, parceque c'est en effet un concert de voix, auquel il ne manque que la seule prononciation. Cette peau donne un nouvel agrément à la voix; car elle sert comme d'un petit tambour qui lui fait faire plusieurs tremblemens. On appelle aussi cette *flûte*, *eunuque*, ou *flûte à l'oignon*, ou *flûte à trois trous.*

La *flûte* Allemande, ou traversiére, ne s'embouche point par le bout, qui au contraire est bouché d'un tampon, mais on applique la lévre inférieure à un trou qui en est éloigné de six lignes. Sa longueur est environ d'un pied. Elle est d'une égale grosseur, & percée de six trous, sans compter celui de l'embouchure. Elle sert de dessus quand il y en a plusieurs dans les Parties. Ses basses sont doubles ou quadruples en longueur. On fait des concerts avec des *flûtes* Allemandes; mais à cause que leur basse seroit trop longue, on use de la saquebute, ou du serpent. La *flûte* Allemande s'appelle aussi *flûte* traversiére, à cause de la maniére dont on en joue.

Il y a dans les jeux de l'orgue une *flûte* Allemande, qui a quatre pieds, qui est un tuyau à cheminée; c'est-à-dire, que son corps a deux grosseurs. Il y a aussi une *flûte pédale* de quatre pieds bouchés.

La *flûte* à bec est ainsi nommée à cause de sa figure. *Rostrata.*

Les *flûtes* d'Angleterre, qu'on appelle autrement *flûtes douces*, ont un petit jeu & un grand jeu. Le petit jeu est composé de trois *flûtes*; & la basse du petit jeu sert de

dessus

dessus au grand jeu, qui commence où l'autre finit. La grande basse a sept ou huit pieds de haut depuis la boite jusqu'à la patte. Les grandes *flûtes* ont été envoyées d'Angleterre à un de nos Rois, aussi bien que les flageolets & les fifres.

On dit qu'en Sicile on embouche en même temps deux ou trois *flûtes* de cannes, dont les sons sont fort agréables. A Rome l'on employoit les *flûtes* pour la musique des Comédies; comme il paroît par le titre des piéces de Térence. On doute que les Grecs se soient servis de *flûtes* pour leurs Comédies. DAC. On trouve à la tête des piéces de Térence, qu'elles ont été jouées avec les *flûtes* égales, ou inégales, droites, ou gauches. La *flûte* qu'on touchoit de la main droite, s'appelloit *droite*; elle n'avoit que peu de trous, & rendoit un son grave. Celle qu'on touchoit de la main gauche, s'appelloit *gauche*. Elle avoit plusieurs trous, & rendoit un son plus clair & plus aigu. Ainsi, quand les Musiciens jouoient de ces deux *flûtes* de différent son, on disoit que la piéce avoit été jouée avec des *flûtes* inégales, droites & gauches. Quand ils jouoient de deux *flûtes* de même son, ou de deux droites, ou de deux gauches, on disoit qu'elle avoit été jouée avec des *flûtes* égales, droites, ou gauches. ID.

☞ L'invention de la *flûte* que beaucoup d'Auteurs attribuent à Mercure, à Pan, à Minerve, fait voir que l'usage de cet instrument a été de tout temps. Dans tous les endroits de l'Ecriture où il en est parlé, hors un seul, la *flûte* est toujours mise la premiére. Nonnus qui en fait jouer Hécate aux nôces de Cadmus & d'Harmonie, en appelle l'art *très-ancien* χρονιη τεχνη. Cependant, dit Athenée, d'autres donnent à la *flûte* cette origine, & plus vraisemblablement Sceuthes & Rhonacès ont inventés la *flûte* à une seule tige; Silène celle qui en a plusieurs, & Marsyas la *flûte* de roseaux, qui s'accommode avec la lyre. Pline ne parle que de deux dans le Chapitre des Inventeurs. Midas, Roi de Phrygie, a inventé, dit-il, la *flûte* courbe, & Marsyas, du même Pays, la *flûte* à deux tiges, ou la *flûte* double. L'étude que des Philosophes firent ensuite de cette matiére fut cause qu'on en inventa de nouvelles, ou qu'on donna d'autres noms à celles qui étoient inventées. La *courbe*, par exemple, de Phrygie, est la même que le Tityrion des Grecs d'Italie, & le Photinx des Egyptiens, qu'on appelloit aussi Monaule. Il y en eut enfin de toutes maniéres; de courbes, qui sont les plus anciennes, comme celle de la table d'Isis. La Gingre lugubre, ou Phénicienne, longue d'une palme, étoit de ce genre. Il y en eut de droites, de longues, de petites, de simples, de doubles, de gauches, de droites, de Pythiques, de monaules, & de tragiques. L'hermiope ou l'enfantine, qu'Anacréon appelle *tendre*, la Lysiode, & la Cytharistrie en sont encore. Aristide le Musicien parle aussi de moyennes, parmi lesquelles il met le Pythique, & les *flûtes* de chœur, qui sont peut-être les tragiques, à qui néanmoins il donne un son aigu *qui convient aux femmes, comme la Phrygienne, parce qu'elle est plaintive, au contraire de la Pythique qui a quelque chose de plus mâle.* Pausanias parle des modes des *flûtes* Argiennes & Bœotiennes, & Alcide, Musicien dans Athenée, fait mention des Virginales & des Viriles; & un Poëte du même Auteur en appelle une *Gallus*, comme Duris des Libyques, dans un ouvrage où il dit qu'un Numide est le premier inventeur de la *flûte*, & de-là venoient celles qu'on appelloit Lotines, faites de lotos. Il y avoit aussi de ces instruments de tout bois & de toute matiére, dont la corne est peut-être le plus ancienne, témoin ce qu'en dit Apulée, *Choraula doctus cornu canet*, & Nonnus dans ses Dionysiaques, *Liv. III. p.* 88. Il est parlé dans notre Vulgate de *flûtes* d'airain, *Jérem XLVIII.* Apulée parle d'une *flûte* appellée *Zygia*, jointe: du mot grec accouplée, ou sous un même joug. C'étoit la *flûte* des cérémonies nuptiales. Quintilien parle encore d'une autre espèce de *flûte*, qui étoit celle dont on se servoit dans les symphonies, pour donner le ton, & qui s'appelloit, à cause de cela, *Tonarion*. BAUDELOT, *Histoire de Ptolem. Auletes, part. II. chap. II.* Tout cet ouvrage est plein de tout ce qui se trouve dans l'Antiquité sur les *flûtes*; mais quelquefois mal pris ou mal appliqué, témoin le *tibia aris*, qui ne se trouve plus dans la Vulgate. Je ne sçais comment il ne cite pas le *tibia ferrea* de Daniel, *II.* 33. mais il ne s'agit pas de faire ici une critique de ce livre. Les *flûtes* Précentoriennes, les Virginales, les Gingrines, les Milvines. Voyez ces mots. Les *flûtes* Vasques, M. Baudelot dit Gasconnes, *Tibia vasca*, dans Solin, *C. XI.* surpassoient les Précentoriennes en nombre de trous. Les Lydiennes s'appelloient aussi *Choraria*, que Baudelot traduit *flûtes* de chœur. Il y avoit encore les Corinthiennes & les Egyptiennes. Solin, *C. XI.*

FLÛTE. Terme d'orgues. C'est un jeu à bouche, ou de mutation, dont les tuyaux sont de bois, ou d'étoffe; c'est-à-dire, de plomb melé d'un douziéme d'étain. Le jeu de la *flûte* est un des jeux simples de l'orgue.

FLÛTE, se dit aussi d'un verre long & étroit qui tient une chopine.

FLÛTE, en termes de marine, signifie aussi un vaisseau long à platte varangue, rond par derriere, & enflé par le ventre, qui sert à porter des vivres dans les escadres de navires. On s'en sert aussi pour transporter des merchandises. *Fluta navis.* Les *flûtes* de Hollande sont des vaisseaux à cul rond, du port de trois cents tonneaux: on les appelle aussi *Floques.*

Ce mot de *flûte* pris pour une sorte de bateau, selon Borel, vient de *flette*, qui signifie un petit bateau. Dans le Procès verbal des miracles de Sainte Catherine de Suéde fait au douziéme siécle, on lit: *Unus equum suum una cum mercibus magni ponderis introduxit super instrumentum de lignis fabricatum, vulgariter dictam fluta.* Sur quoi les Bollandistes remarquent qu'en quelques exemplaires on lit *flotta*, instrument que les Latins appelloient *ratis*; que ce mot *fluta* ou *flotta*, vient de *flotten* ou *vlotten*, surnager; qu'on le dit métaphoriquement de toute une armée navale, parceque les navires voguent conjointement ensemble, comme les poutres qui composent l'espéce de bateau qu'on nommoit *flotte* ou *flûte*. *Acta Sanct. T. III. p.* 525.

On appelle aussi un vaisseau armé en *flûte*, ou équipé en *flûte*, tout bâtiment qui sert de magasin ou d'hôpital à l'armée navale, ou à transporter des troupes, quoiqu'il soit à pouppe carrée, & ait été armé en guerre.

☞ FLÛTE. Espéce de navette, dont se servent les Basse-lissiers, & sur laquelle sont dévidées les laines, ou autres matiéres, qu'ils emploient à leurs tapisseries.

FLÛTE, se dit proverbialement en ces phrases, Il souvient toujours à Robin de ses *flûtes*. On dit aussi, Ce qui vient par la *flûte*, s'en retourne par le tambour. On dit aussi de deux personnes qui se veulent du mal, que leurs *flûtes* ne s'accordent pas ensemble.

Mettez, pour me jouer, vos flûtes *mieux d'accord.* MOL.

On dit aussi qu'il y a de l'ordure à sa *flûte*; pour dire, qu'il y a quelque vérité en l'accusation qu'on fait contre quelqu'un. On dit, Avoir toujours la *flûte* en derriére; c'est prendre souvent des lavemens.

Greffer en *flûte*, terme de Jardinier. Tout le monde sçait que la maniere de greffer les Châtaigniers est en *flûte*, & se fait à la fin d'Avril, ou au commencement de Mai, quand l'écorce commence à se détacher aisément. LA QUINT. *T. I. pag.* 55.

☞ FLÛTE. Vieux mot, tout-à-fait inusité. Troupe, multitude *Multitudo, copia, turma.*

FLUTER, v. n. Jouer de la flûte. *Ludere fistulâ.* Il est vieux & ne se dit guère qu'en raillerie & par mépris.

On dit, se faire *flûter* au derriere; pour dire, en termes burlesques, se faire donner un lavement.

On dit aussi *flûter* en verbe actif, pour dire perdre, dépenser consumer. Il a *flûté* tout son bien, tout son patrimoine; pour dire, il s'est ruiné en folles dépenses.

FLÛTER. Terme populaire, dont se servent les Commis des Aides en visitant certaines choses. *Flûter* un pot de beurre, c'est le sonder pour voir s'il n'y a point au fond du sel, ou autre marchandise de contrebande. *Explorare butyrum.*

On dit *flûter* absolument, pour boire. Il a *flûté* toute l'après-dînée. Il va *flûter* au cabaret. Ces expressions sont basses & populaires.

☞ Comme

☞ Comme nous avons de grands verres en forme de flûte, nous avons dit *flûter*, figurément, pour dire, Boire à longs traits : ce mot est encore aujourd'hui en usage parmi le peuple en cette signification. Voyez Bellingen dans son explication des Proverbes François. *Dict. Etym. de* Ménage, *au mot* Laricot.

☞ FLÛTÉ, ée, adj. Harmonieux, qui a le son de la flûte. On appelle voix *flûtée*, une voix douce. M. le Comte de Fiesque auroit chanté s'il avoit eu encore cette belle voix, dont il charmoit autrefois tout le monde ; mais par malheur elle a quitté ce beau gosier *flûté*, depuis que le vin de Champagne s'en est emparé.... *Abbé de Chaulieu.*

Si de leur conducteur la gorge si flûtée
A force d'entonner se trouve un peu gâtée,
Il doit, essayant maint tonneau,
Ne se rebuter point d'entonner de nouveau.

Reponse de M. Genest.

FLÛTEUR, s. m. Qui joue de la flûte. *Tibicen*, *fistulator.* Il ne se dit qu'en riant & par mépris. On dit un joueur de flûte, en parlant sérieusement. *Flûteur* est offensant. On dit proverbialement. En la maison du *Flûteur*, tout le monde danse. Ce proverbe vient d'Espagne, où on dit : *En casa del alboguero todos son baylatores.*

FLUVIA, s. f. Nom propre d'une riviere de Catalogne en Espagne. *Fluvia*, anciennement *Albia.* Elle a sa source dans la Viguerie de Campredon, traverse le Lampourdan, & se décharge dans la Méditerranée à Ampurias. Maty.

☞ FLUVIATILE, adj. Terme de Conchyliologie. Il se dit d'un coquillage d'eau douce.

FLUX, s. m. *Fluxus*, *fluctus*, *æstus.* Qui se dit de ce mouvement périodique, & réglé de la mer, qui se fait deux fois pendant le jour, en poussant les eaux vers le rivage ; & c'est le *flux* qu'on appelle aussi le *flot*, ou le *montant* ; ou en se retirant du rivage, & ce mouvement s'appelle *reflux*, ou le *jusant*, le *jussant*, l'*ébe*, le *descendant.* Il y a toujours une espéce de repos qui dure un quart-d'heure entre le *flux* & le *reflux*, & alors, comme la mer est dans sa plus grande hauteur, on l'appelle *pleine mer.* Le *flux* arrive lorsque les eaux de la mer venant de l'Équateur, & coulant vers les poles des deux côtés du monde, se répandent & s'élevent sur les côtes. Le *flux* est un mouvement des eaux qui se fait des Tropiques vers les poles ; le *reflux* est un mouvement contraire. Roh. Ce mouvement suit en quelque façon le cours de la lune ; car il recule chaque jour de trois quarts d'heure. Il s'éléve davantage dans les pleines lunes, & encore plus dans les Equinoxes. Ce *flux* est ordinaire dans l'Océan, où il etoit beaucoup. Au mont Saint Michel il s'éleve de quatre-vingts-pieds, & remonte en quelques fleuves plus de quarante lieues. Il est plus rare dans la Méditerranée. Il est fort sensible à Venise, & un peu sur la côte de Gènes & de Provence, où il n'est que de deux ou trois doigts. Il n'y en a point du tout vers la Morée, quoiqu'il y en ait dans l'Euripe ; & les courans y sont si fort sensibles & changeans, qu'on a débité qu'Aristote s'y étoit jetté pour ne les pouvoir pas comprendre. En pleine mer l'eau ne s'éléve jamais que d'un pied ou deux. Au milieu du détroit de Magellan les deux *flux*, venant des deux mers contraires, se heurtent avec grande violence.

Les vents augmentent beaucoup les marées quand ils portent vers les côtes, & ils les diminuent quand ils portent au large. Les différens détours qu'il faut que les courans prennent dans les côtes lorsque la mer monte dans l'Océan, retardent l'heure de la pleine mer dans différens endroits ; de sorte que plus les ports sont avancés dans les terres & leurs embouchures étroites, plus la mer est longtemps à y monter, & moins elle y est haute.

Les différentes maniéres dont les courans frappent les côtes, & sont renvoyés vers d'autres côtes, y font monter la mer beaucoup plus haut. Par exemple, les courans de l'Océan allant frapper les côtes d'Angleterre, sont renvoyés sur les côtes de France, & y font monter les eaux jusqu'à 45 pieds en quelques endroits des côtes du nord de Bretagne, quoiqu'elles ne montent qu'à 16 ou 18 pieds sur les côtes du sud de Bretagne, & jusqu'à 12 ou 15 pieds sur les côtes du nord d'Espagne.

L'établissement des marées, ou l'heure de la pleine mer en nouvelle & en pleine Lune, est sur les côtes de France de la maniere qui suit.

A 3 heures o m. Dans toutes les côtes de Gascogne & de Poitou, elle monte 15 pieds.

3 h. 45 m. Dans les ports de Bayonne, Arcachôn, Royan, aux entrées des riviéres de Charente, de Seutre, de Garonne, dans les rades de l'île Dée, de Chef de bois, & de la Rochelle, elle monte 15 pieds.

3 h. 45 m. A l'entrée de la riviére de Loire, à la bonne Anse.

5 h. o m. A Mendin.

5 h. 30. m. A Penbœuf.

8 h. o m. A Nantes.

3 h. o m. Le long de la côte du Sud de Bretagne, depuis l'entrée de la riviere de Loire, jusqu'au Ras de Fontenay, elle monte 18 pieds.

3 h. 45 m. Dans les entrées des riviéres de cette côte, & dans le Ras de Fontenay.

4 h. o m. Dans Lyruise, & le passage du Four, elle monte 18 pieds.

3 h. o m. Dans les rades de Douarnénez & de Bertaume, elle monte 20 pieds.

5 h. o m. A l'Île de Bas, elle monte 25 pieds.

5 h. 15 m. Aux sept Îles, elle monte 30 pieds.

6 h. o m. A Bréhat, Saint Malo, & Cancale, elle monte 45 pieds.

6 h. .... A Granville, elle monte 40 pieds.

6 h. 45 m. Dans le Ras de Blanchart, & au cap de la Hague, elle monte 40 pieds.

9 h. 30 m. Aux Îles d'Ornay, de Jarsey, & de Garnesey, elle monte 40 pieds.

8 h. o m. A Cherbourg & à la Hougue, elle monte 40 pieds.

9 h. o m. Dans toute la côte depuis la Hougue jusqu'au cap de Caux ou d'Entifer, elle monte 18 pieds.

4 h. o m. Dans le pas de Calais, elle monte 18 pieds.

3 h. o m. Dans toutes les Canaries, elle monte jusqu'à 7 ou 8 pieds.

2 h. 15 m. Le long des côtes de Barbarie, depuis le cap Geer jusqu'au détroit de Gibraltar, elle monte 10 pieds.

1 h. 30 m. Le long des côtes d'Espagne, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au cap de Sainte Marie, & une heure plus tard dans les rades, elle monte 10 pieds.

3 h. o m. Le long de toutes les côtes de Portugal, à l'entrée des riviéres & des ports, & une heure plus tard dans les rades depuis le cap de Sainte Marie jusqu'au cap de Finisterre, elle monte 10 pieds.

3 h. o m. Le long des côtes depuis le cap Finisterre jusqu'à Saint Jean-de-Lux, elle monte 15 pieds.

3 h. 45 m. Dans les ports de la Corogne, de Bitance, de Férol, de Fontaine, de Vivrers, de Ribadeus, à Villa Sant Andero, à Bilbao, elle monte 15 pieds.

Depuis 4 h. 30 m. jusqu'à 5 h. o m. & une demi-heure plus tard dans les ports, aux îles Sorlingues, & depuis le bout de l'Angleterre de ce côté-là jusqu'à Goustard, elle monte 20 ou 24 pieds.

7 h. o m. & successivement à 9 h. o m. 10 h. 30 m. 11 h. 30 m. depuis Goustard à Porlan, l'île de Wight, à la rade de Ste Helene jusqu'à Douvre, elle monte 24 pieds, & successivement 18 & 16.

Du côté de l'orient d'Angleterre à 11 h. o m. à la rade des Dunes, elle monte 12 pieds. A 12 h. o m. depuis l'île de Tanet jusques devant la Tamise, elle monte 12 pieds aussi. A 10 h. o m. depuis la Tamise jusques devant Yarmouth, & la pointe de Vinterton, elle monte 15 pieds. A 9 h. o m. de Vinterton jusqu'à la pointe de Trimingham, elle monte 15 pieds. A 3 h. o m. aux entrées des riviéres de Thées & de Tine, elle monte 18 pieds.

3 h. o m. Le long des côtes du nord d'Ecosse & des iles Orcades, elle monte 18 pieds.

Sur les côtes d'Irlande, 6 h. 30 m. du côté du nord, depuis l'île Raghlins jusqu'au Nord-Cap. A 4 h. o m. dans toutes les côtes de l'ouest, du sud, du sud-est depuis la

le Nord-Cap jusqu'au cap Carnarot, & toujours plus tard dans les ports & dans les rivières, à mesure qu'elles sont plus avancées dans les terres. A 9 h. o m. Le long de la côte de l'Est d'Irlande depuis le cap Carnarot jusqu'à l'île Raghlins, & dans la côte d'Ecosse & d'Angleterre depuis le cap Cantir jusqu'à l'île d'Anglezey, elle monte 18 pieds. A 6 h. 30 m. depuis l'île d'Anglezey jusqu'au cap de Saint David. A 5 h. 45 m. à Penbrock, à l'île Londey, & dans la baie de Bristol. A 5 h. o m. depuis la pointe de Hartland jusqu'au cap de Cornouaille.

Sur les côtes de Flandre à 12 h. o m. en dedans des bancs depuis le pas de Calais jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, elle monte 18 pieds, & au large des bancs de Flandre en la route, elle monte 15 pieds.

Sur les côtes de Hollande à 1 h. o m. à l'embouchure de l'Escaut elle monte 20 pieds. A l'embouchure de la Meuse, à 1 h. 45 m. elle monte 20 pieds. Hors le Texel à la côte à 6 h. o m. elle monte 20 pieds. En rade des Marchands en-dedans du Texel à 8 h. o m. elle monte Devant Médemblic à 10 h. 30 m. elle monte 15 pieds. A Horn à 12 h. o m. elle monte 15 pieds. A Horne à 12 h. o m. elle monte 15 pieds. A Amsterdam à 3 h. o m. elle monte 7 pieds. Sur toutes les autres côtes de Hollande, & sur celles d'Allemagne & de Danemarck à 12 h. o m. elle monte 15 pieds.

Sur la cote du sud de Terre-neuve à 7 h. 30 m. elle monte 6 à 7 pieds.

Dans les mers Méditerranées, dans la mer Baltique, & aux îles de l'Amérique, le *flux* n'est point reglé, il y est causé par les vents, & les marées ne montent pas sensiblement.

Aux îles fort éloignées des terres, la mer ne monte ordinairement, depuis la basse jusqu'à la pleine mer, que de à 7 pieds.

On dit qu'aux Indes, & aux côtes de Malabar & de Coromandel, elle ne monte que de 9 à 10 pieds.

A l'île de Sainte Catherine au Brésil, les marées sont fort sensibles, mais peu réglées, ou peu connues. Frézier.

L'an 1609. il y eut *flux* & *reflux* deux fois en une heure dans la Tamise. Le second n'étoit apparemment qu'un reste du premier, & tous deux n'étoient que la décharge de la même marée; mais qui l'avoit ainsi coupée en deux? Larrey, *Hist. d'Anglet.*

Les Anciens feignoient que Neptune avoit deux femmes, pour figurer le *flux* & le *reflux* de la mer, *Venilia, cum venit ad terram; Salacia, cum redit ad salum.* César Draconus a fait un nouveau systême du *flux* & du *reflux* de la mer, où il explique fort bien toutes ses irrégularités. Voyez les nouveaux Philosophes, Descartes, Gassendi, Régis, &c. & les Mathématiciens qui ont traité de la mer, le P. de Chales, Jésuite, M. Bouguer, dans son Traité complet de la Navigation, &c.

La question du *flux* & *reflux* est l'écueil de la Philosophie, & l'abysme où se perd l'esprit humain. Bouh. Plusieurs pensent que les riviéres sont la cause du *flux* & du *reflux*; comme si en sortant de la mer, elles la faisoient couler avec elles, & qu'en y retournant elles la fissent rebrousser & se replier sur elle-même. Quelques Docteurs Arabes attribuent le *flux* & *reflux* à la révolution journaliére du premier mobile, comme si le ciel en tournant donnoit le branle aux eaux aussi bien qu'aux astres. Un Mathématicien de notre temps pense que le *flux* & le *reflux* vient du balancement que le globe de la terre a sur son axe; comme si la terre s'inclinant deux fois le jour du midi au septentrion, & puis se relevant du septentrion au midi, faisoit aller & revenir les eaux selon la diversité de ces mouvemens. D'autres, ne pouvant comprendre le *flux* & *reflux*, disent sans tant de façon, que la mer a d'elle-même cette agitation périodique; ou qu'un Ange n'a d'autre affaire que de balancer ainsi les flots. Enfin, Descartes soutient que la Lune passant sur la mer, presse l'air entre son globe & cet élément; que l'air pressé pousse l'eau, & la fait couler des deux côtés, ce qui fait le *flux*; qu'ensuite l'eau se remet peu-à-peu en sa premiére situation, à mesure que la Lune passe, & qu'elle cesse de presser l'air; ce qui fait le *reflux*.

Du reste, Apulée, dans son Livre *De Mundo*, avoit insinué ce sentiment long-temps avant Descartes. Mais les bizarreries du *flux* & *reflux* sont encore plus étranges que celles de la Lune, & on ne voit pas que cet astre, tout changeant qu'il est, puisse être la cause de tant de diverses agitations. Pour bien démêler un mouvement si régulier, & si irrégulier tout ensemble, il faudroit trouver une cause qui en expliquât tous les accidens; & c'est ce que les Philosophes ne feront peut-être jamais. Voyez l'entretien sur la mer, parmi les entretiens d'Ariste & d'Eugène; il y a plusieurs choses sur le *flux* & *reflux* de la mer, qui sont dites d'une maniére fort agréable.

☞ *Mais malgré mon raisonnement,*
Le flux *de l'Océan qui monte*
M'abysme dans son mouvement.

Que j'aime, alors qu'il se retire,
De le suivre ici pas à pas;
Au reflux *il a des appas*
Que l'on sent & qu'on ne peut dire.

Ici les cailloux font du bruit,
Delà le gravier se produit,
La vague y blanchit & s'y créve;
La son écume à gros bouillons
Y couvre & découvre la gréve,
Baisant nos pieds sur les sablons.

Que j'aime à voir sur ses rivages
L'eau qui s'enfuit & qui revient,
Qui me présente & qui retient,
Et laisse enfin ses coquillages. Marbeuf.

Flux et Reflux, s'emploient aussi figurément. Lorsque la passion agite l'esprit, elle l'entraine sans cesse de côté & d'autre, & dans ce *flux* & *reflux* perpétuel de sentimens opposés, il change à tous momens de langage & de pensée. Boil. M. Ménage n'approuve pas trop *flux* & *reflux* dans le figuré, & blâme Malherbe pour avoir dit d'une femme,

Que son ame incertaine,
A, comme l'Océan, son flux *& son* reflux.

Flux, en termes de Médecine, est un écoulement d'humeurs, qui cause une maladie différente, selon l'endroit où il se fait, & l'humeur qui en découle, comme *flux* de ventre, ou dévoiement. *Fluxus, rheuma, fluor, profluvium.* Les *flux* de ventre sont de quatre sortes, differens de nature, de cause, & de noms; sçavoir, *lienterie, céliaque, diarrhée* & *dysenterie*, expliqués à leur ordre. On dit aussi le *flux* hépatique. Les femmes sont sujettes à trois sortes de *flux*. Le premier arrive tous les mois, & s'appelle *flux menstrual.* On l'appelle aussi leurs *purgations*, leurs *temps*, leurs *semaines*, parcequ'ils viennent tous les mois, & durent souvent sept jours aux femmes grasses & gourmandes. On les appelle aussi leurs *fleurs*, soit que ce mot ait été pris pour *flueurs*, soit parcequ'elles précédent la conception, comme les *fleurs* des plantes précédent les fruits. Le second *flux* arrive en leur accouchement. Le troisiéme est désordonné, & faute d'autre nom, s'appelle par les Médecins *flux muliebre*, & populairement *fleurs blanches*. Il procéde de quelque humeur corrompue qui sort sans ordre & limitation de temps, laquelle est tantôt claire & blanchâtre, comme du petit lait, ou du coulis d'orge mondé; tantôt jaune ou pâle, tantôt verdoyante, & le plus souvent si cuisante & brûlante, qu'elle écorche presque toutes les parties qu'elle touche. Les *fleurs* blanches & sanieuses procédent de pituite; les pales, jaunes & cuisantes, de bile; les noires & épaisses, de mélancholie.

Flux de bouche, autrement *salivation*, est un écoulement copieux de salive, & d'autres humeurs impures qui se fait par la bouche. Il y a des maladies dans lesquelles le *flux de bouche* vient quelquefois de soi-même. On provoque ordinairement le *flux de bouche*

par

par le moyen du mercure, pour la guérison des maladies vénérieunes.

On dit *donner le flux de bouche*; pour dire, exciter le *flux de bouche*.

On dit figurément, qu'un homme a un grand *flux* de bouche, quand il veut toujours parler, & ne point laisser parler les autres. *Loquacitas, profluentia verborum, volubilitas linguæ*. On dit aussi, un grand *flux* de paroles.

Flux de bouche, *flux* de paroles. *Logodiarrhæa*. Masc. un *flux* de bourse, en parlant d'une dépense qui se fait avec profusion. Ce dernier est burlesque. *Flux* de larmes, ne se dit point élégamment. Mén.

Flux, se dit aussi en plusieurs jeux de cartes, quand il y en a plusieurs de suite de même couleur. Jouer à la Belle, au *flux*, & au trente & un. La même chose au Hoc s'appelle *Séquence*, au Piquet, *quinte*, *quarte*, *tierce*. Au jeu d'Ombre être a *flux*, c'est n'avoir que des triomphes, & ne pouvoir lâcher.

FLUXION, s. f. Chûte d'humeurs sur quelque partie du corps. *Fluxus, epiphora*. Les *fluxions* sur le poumon sont dangereuses. Il lui est tombé sur les yeux une *fluxion* qui le rend presque aveugle. On dit aussi *défluxion*; mais il n'est guére en usage que parmi le peuple.

☞ Fluxion de poitrine, se dit en particulier de la *Péripneumonie*. Voyez ce mot.

☞ Fluxion. Terme d'Analyse. *Fluxio*. Newton, & après lui tous les Anglois, appellent *fluxions*, les infinitésimes, ou les différences infiniment petites de deux quantités, parcequ'ils les considérent comme des accroissemens momentanés des quantités; & que la ligne, par exemple, est *fluxus puncti*, la surface *fluxus lineæ*, le solide *fluxus superficiei*. Ce qu'ils appellent *fluxions*, nous l'appellons infiniment petit. M. Leibnitz a prétendu que sa méthode des infinimens petits, ou du calcul différentiel, est différente de celle de M. Newson, en ce que ce n'est pas par des *fluxions* de lignes, mais par les différences des nombres, qu'il y est parvenu.

☞ FLUXIONAIRE, adj. m. & f. Qui est sujet à des fluxions, à des rhumatismes. *Epiphoram sæpe patiens*. Podagre se dit, par extension d'un *Fluxionaire*, de celui qui a du mal à marcher, ou à se remuer. Furetiére, *au mot* Podagre. Le bain doit être interdit en toute saison aux personnes d'un âge avancé, & même aux jeunes gens qui sont d'une complexion froide, pituiteuse, *fluxionaire*. *Mem. de Trév. Nov.* 1723. *p.* 2118.

F L Y.

FLY, ou FLIX, autrement FLAY, s. m. Nom propre de lieu. *Flavianum*. Saint Germer de *Flay*, ou par corruption *Fly*, ou *Flix*, est une Abbaye de France dans le Beauvaisis, dont S. Germer a été le premier Abbé au VIIe siécle.

Ces mots se sont faits par corruption du Latin *Flavianum*. *Flavian*, *Flavy*, *Flay*, *Fli*, que quelques-uns ont écrit ensuite *Flix*.

F N E.

☞ FNÉ, s. m. C'est une de ces sortes de bâtimens dont on se sert encore au Japon, après la défense qui y a été faite de ne plus en avoir pour passer la mer, & aller faire commerce avec les étrangers. Il sert à porter de grosses charges, & à transporter les marchandises dans tout l'Empire, tant sur les grandes riviéres, que sur les chemins qui se trouvent vers la haute mer, au-delà des passes & des entrées des ports, & le long de la côte, d'un port à l'autre.

F O.

FO. Voyez FÉ.

F O A.

FOA, s. f. Nom propre d'une petite ville d'Afrique dans la basse Egypte, & qu'on appelle aussi Fura. *Foa*, *Fura*, anciennement, *Nicii*, *Nicia villa*, *Nicii vicus*. Elle est dans le Delta, sur la branche occidentale du Nil; elle est à treize lieues environ du Caire vers le sud-ouest, & à quarante-cinq de Rosette. Maty, De la Croix, *Hist. d'Afr. T. I.* Corn.

☞ FOANG, s. m. Petite monnoie d'argent, qui a cours à Siam. Elle vaut quatre sols, & la moitié d'un denier de France, à estimer l'once d'argent trois livres dix sols. Le *Foang* est la moitié du *Mayon*. M. l'Abbé de Choisi, dans le Journal de son voyage de Siam, parle de cette monnoie, & des autres du même pays.

FOARRE, ou FOUERRE, ou FEURRE, s. m. Paille de seigle, de froment. Tous les baux des métairies doivent porter une clause de convertir tous les *foarres* en engrais. La rue du *Foarre* est celle où l'on vendoit autrefois la paille. Ce mot vieillit. Il vient de *farrago*, selon Nicot. On l'a aussi appellé en Latin *Fodrum*; *stramen*, *palea*, *farrago*. Voyez FEURRE.

On dit proverbialement, Faire gerbe de *foarre* à Dieu; pour dire, Payer les dîmes à son Curé avec la plus mauvaise gerbe, où il n'y a que de la paille & peu de grain. Ce qui signifie dans un sens spirituel, Traiter les choses de la Religion avec irrévérence.

On a aussi corrompu ce proverbe, & on a dit, Faire *barbe de foarre*, au lieu de *gerbe de foarre*.

F O B.

FOBOURG, ou BOBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville de Danemarck, située sur la côte méridionale de l'île de Funen. *Foburgum*. *Fobourg* est placé sur un petit golfe, vis-à-vis de l'île d'Arroë. Maty, Corn.

F O C.

FOCAFOCAS, s. m. Fruit de la forme & de la grosseur d'une poire de bon chrétien, qui se trouve dans l'île de Formosa. Il rempe à terre comme les melons; il est de couleur de pourpre, & d'un très-excellent goût

FOCAGE. Voyez FOUAGE.

☞ FOCALE, s. m. Espéce de mouchoir que les Anciens portoient autour du cou, pour garantir la gorge des injures de l'air: il est encore en usage chez les Allemands. *Diction. de James*.

FOCESCHIO. Voyez FUCÉCHIO.

☞ FOCH, s. m. C'est le nom d'une voile à trois points qu'on met lorsque le vent est foible. Je ne voulus pas permettre qu'on mît davantage de voiles. Malgré cet exemple, l'Auguste fit encore appareiller son *foch* d'avant, qui étoit la seule voile qui lui restât à mettre. Du Guay Trouin.

☞ FOCHAN, s. m. Village de la Chine. *Fochanum*. *Fochan* est à trois lieues trois quarts vers l'ouest de Canton. Ce lieu est réputé village; mais il y a presqu'autant de monde qu'à Canton. Il y a un nombre infini de gens sur les barques, comme à Canton. C'est un des endroits des plus considérables de la Chine pour le commerce. Les Jésuites Portugais y avoient une belle Eglise, P. Souciet, *Observ.* 1729. *p.* 127.

FOCHEU, s. m. Nom propre d'une grande ville de la Chine. *Focheum*. C'est la capitale de la Province de Fokien. Maty écrit que *Focheu* est situé sur une riviére de même nom; mais l'Auteur de l'Ambassade des Hollandois à la Chine, *c.* 52. dit que cette ville est arrosée des eaux du Min, & de celles de l'Océan, qui par une large embouchure porte de grands vaisseaux jusqu'à ses murailles. Cet Auteur dit que la magnificence des bâtimens publics de *Focheu*, le grand nombre de Marchands qui y trafiquent, la quantité de gens doctes qui s'y trouvent, la somptuosité de ses ponts, dont l'un a cinquante perches de longueur, la fertilité de son terroir, & l'opulence de ses habitans, lui donnent place entre les plus nobles villes de l'Empire Chinois.

FOCHIA. Voyez FOIA.

FOCHIEN. Voyez FOKIEN.

FOCILE, s. m. Terme de Médecine. C'est le nom que les Médecins Arabes donnent aux os du bras qui s'étendent depuis le coude jusqu'au poignet. Le plus grand, qui s'appelle proprement le *Coude*, est le grand *focile*. Le moindre, qui se nomme aussi *rayon*, est le petit *focile*. Il en est de même des os de la jambe, dont le plus grand, que les Latins nomment *tibia*, s'appelle le grand *focile*; & le moindre, ou l'os de l'éperon, ou de la sousgréve, le petit *focile*, & en Latin *fibula*.

C'est l'apophyse, ou l'éminence qui est la partie inférieure de celui-ci, qui forme la cheville externe du pied. La cheville interne est formée par l'apophyse qui est la partie inférieure & latérale du *tibia*.

FOD.

FODRINGAYE. Voyez FOTHERINGE.

☞ FODWAR, f. m. Ville de Hongrie, vis-à-vis de Colocza, & de l'autre côté du Danube.

FOE.

☞ FŒHEEN, f. m. Ville de la Chine, dans le Pekeli, sur la gauche d'une rivière qui, un peu au-dessus, tombe dans celle de Caoleang, qui coule à Peking.

☞ FŒSNE, f. f. En termes de Marine, est un instrument de fer propre à la pêche. Il est composé de quatre ou cinq piquans, ou harpons, en manière de trident. Il a une corde attachée à son manche, pour le retirer après l'avoir dardé sur le poisson. On s'en sert particulièrement pour le Marsouin & la Dorade, à l'avant du navire.

FŒTUS, f. m. Prononcez l's finale dans ce mot, pour le distinguer par la prononciation de *fétu*. Terme de Médecine. Il se dit en général de l'animal qui est encore dans le ventre de la mere; mais on le dit plus particulièrement de l'enfant qui est encore imparfait, qu'on nomme *Embryon*. *Fœtus*. La génération du *fœtus*, selon les Médecins modernes, se fait par le moyen des œufs qui sont contenus dans les ovaires des femelles, & qui sont rendus féconds par la semence du mâle. Ces œufs contiennent en raccourci toutes les parties de l'animal, de sorte que la semence du mâle ne fait que les étendre & les développer; ils passent des ovaires, par les trompes de Fallope, dans la cavité de la matrice, où ils prennent leur nourriture & leur accroissement. Le *fœtus* est enveloppé de deux membranes, qui sont le *chorion* & l'*amnios*: il y en a une troisième dans quelques animaux, appellée *allantoïde*: elle reçoit l'urine du *fœtus*, laquelle y est portée par l'ouraque. On trouve dans les *fœtus* quelques choses particulières, qu'on ne voit point dans les adultes. A l'embouchure de la veine cave, il y a le trou ovale par lequel cette veine se joint avec la veine pulmonaire. Il y a aussi une communication entre l'artère du poumon, & l'aorte, par le moyen d'un canal artérieux qui est éloigné de deux doigts de la base du cœur, & qui sort de l'artère pulmonaire, & va s'insérer dans l'artère-aorte, pour y porter le sang qui sort du ventricule droit. C'est par le moyen de ces deux passages que le sang circule, pendant que le *fœtus* est enfermé dans la matrice; mais quelque temps après qu'il est né, ils se bouchent. Le *fœtus* se nourrit par la bouche: il reçoit aussi une partie du suc nutritif dont il a besoin par la veine umbilicale: il ne respire point. Voyez Gaspard Bartholin, *Specimen historiæ anatomicæ*, imprimé à Coppenhague en 1701. *in-4°*. Albert le Grand dit, qu'une femme jetta dans un bassin 150 *fœtus*, ou embryons tous formés, grands comme le petit doigt. Et quant à ce qu'on dit de Margaerite, Comtesse de Hollande, qui accoucha de 364 enfans qui furent baptisés, on croit ordinairement que c'est une fable. On voit pourtant encore un tableau de ce fameux accouchement dans l'Eglise de Losdune, pour servir de monument de cette aventure. Antonius Deusingius a écrit un livre fort curieux de la génération du *fœtus*, Descartes en a fait aussi un Traité. Drelincourt a fait un nouveau systême du *fœtus* humain, imprimé à Leyden en 1685. Les Curieux conservent des *fœtus* dans une bouteille avec de l'eau-de-vie. ☞ Il faut écrire *fœtus*; c'est le mot purement latin que nous avons adopté dans notre langue; or le mot latin est *fœtus*, & non pas *fétus*. L'Académie des Sciences écrit toujours *fœtus*, même dans l'Histoire dont l'Auteur, tout partisan qu'il est du nouveau, n'a point écrit *fétus*. M. Tauvry a donné une espèce d'histoire du *fœtus*.

FOÉUUX, f. m. Vieux mot, qui signifie *fau*. C'est le nom d'un arbre que les Latins appellent *Fagus*.

FOÉURRE. Ce mot s'est dit autrefois pour *fourrage*.

FOF.

FOFE, f. m. Animal qui se trouve à la Chine. Il a presque la forme humaine, les bras fort longs, & le corps noir & velu. Il marche avec beaucoup de légéreté & de vitesse. Il dévore les hommes.

FOG.

FOGGIA, f. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples, en Italie. *Foggia*, *Fovea*. *Foggia* est dans la Capitanate, sur une riviere que Maty nomme Cervaro, & quelques Cartes Cetraro; elle est dans les terres, non pas à l'orient de Manfredonia, comme dit Maty, mais à son midi, à l'Orient il n'y a que la mer. Charles d'Anjou, Roi de Sicile, mourut à *Foggia* l'an 1285. le 7e Mai.

FOGIA. Voyez FOIA.

FOGLIA, f. f. Nom propre d'une rivière d'Italie. *Foglia*, anciennement *Pisaurus*, ou *Isaurus*. Elle a sa source aux confins septentrionaux de Toscane, au nord de Borgo, traverse le Duché d'Urbin, & se décharge dans le Golfe de Venise à Pésaro. Voyez aussi FOIA.

FOI.

FOI, f. f. Terme dogmatique. *Fides*. Consentement de l'esprit, jugement que l'on forme, & dont le motif n'est point une évidence intrinséque, grande ou petite, mais l'autorité, le témoignage de quelqu'un qui a révélé, rapporté la chose que l'on croit. *Foi* divine, *foi* humaine.

Foi. *Fides*. La première vertu Théologale. C'est un don de Dieu, qui fait acquiescer fermement aux vérités qu'il a révélées à son Eglise. Saint Paul dit, que la *foi* est le soutien des choses que l'on espère, & une démonstration de ce qui ne se voit point, *aux Hébr. chap.* 11. *vers.* 1. Si on avoit de la *foi* gros comme un grain de moutarde, on transporteroit les montagnes dans la mer, dit le Sauveur. La vie de la *foi*, qui est la vie des Justes, consiste à servir Dieu sans le connoitre d'une manière sensible. Nic. Il ne faut pas prendre pour de la *foi* ce qui n'est bien souvent que de la superstition. De Vill. A moins que la *foi* n'assujettisse la raison, nous passons la vie à croire, & à ne croire point. S. Evr. Si c'est l'autorité qui fait que l'esprit embrasse ce qui lui est proposé, c'est ce qu'on appelle *foi*. Log. La *foi* ne triomphe pas de la raison; elle ne la renverse, & ne l'anéantit pas. Cl. Souvent on débite sous le nom de mystère de la *foi*, ce qui n'est qu'un fruit de la foiblesse humaine. Id. La mauvaise conduite des Chrétiens vient des doutes qui traversent & exténuent leur *foi*. De Vill. Il est nécessaire que la raison répande sur les vérités de la *foi* la clarté de ses lumières, afin qu'elle rassure l'esprit, & qu'elle lui apprenne du moins à se soumettre. Maleb. C'est la *foi* seule qui embrasse vivement les mystères de la Religion. Mont. ☞ L'objet matériel de la *foi*, comme parlent les Théologiens, est tout ce qui est révélé de Dieu. L'objet formel de la *foi*, est la raison qui fait que l'on croit fermement les vérités que Dieu a révélées; c'est la vérité & la véracité de Dieu; c'est que Dieu ne peut ni se tromper dans ses connoissances, ni nous tromper en nous les révélant. C'est-là ce qui nous détermine à croire les choses même auxquelles notre raison ne peut atteindre, & les mystères les plus inconcevables.

☞ La Théologie distingue une *foi* habituelle & une *foi* actuelle; une *foi* implicite & une *foi* explicite; une *foi* vive & formée, & une *foi* morte & informe. La *foi* habituelle est une habitude surnaturelle & infuse que Dieu met dans l'ame, & qui nous dispose à croire ce que Dieu a révélé, par la raison seule qu'il l'a révélé. Cette *foi* habituelle se donne par le baptême; c'est un des effets de ce Sacrement. La *foi* actuelle est l'exercice de la *foi*, c'est l'acquiescement actuel de l'esprit à ce que Dieu a révélé. C'est l'acte de la *foi*, & avoir la *foi* actuelle, c'est produire un acte de *foi*, faire un acte de *foi*. La *foi* explicite est la *foi* de ceux qui croient formellement & distinctement

distinctement une chose révélée, dont ils ont connoissance. La *foi* implicite est la *foi* de ceux qui croient tout ce qui a été révelé, sans avoir une connoissance distincte & formelle de chaque article. Les Infidéles qui se convertissoient à la vûe des miracles que Dieu opéroit par les Martyrs, ou quand les premiers Chretiens souffroient le martyre, & qui disoient, Nous sommes Chrétiens, nous croyons ce que les Chrétiens croient, & qui quelquefois étoient martyrisés sur le champ, avoient une *foi* implicite de tout ce que les Chrétiens croient. Un Paysan qui croit fermement tout ce que l'Eglise croit, sans sçavoir en détail chaque article de la croyance de l'Eglise, n'a qu'une *foi* implicite sur plusieurs de ces articles. La *foi* vive est la *foi* animée par la charité. La *foi* morte est celle qui subsiste sans la charité : telle est la *foi* d'un pécheur coupable de tout autre crime que celui de l'infidélité; j'entens tout crime qui exclut la grace, tout péché mortel, hormis l'infidelité. On appelle la foi d'un tel homme une *foi* morte, non qu'elle soit éteinte en lui, & qu'il ne fasse encore de vrais actes de *foi*, mais parceque les actes qu'elle produit sont morts, c'est-à-dire, ne sont point méritoires de la vie éternelle, ni d'un mérite proprement dit.

☞ La *foi* de l'Eglise est toujours la même. Quand l'Eglise décide quelque vérité contestée, elle ne fait que déclarer qu'elle est révélée : ce n'est point une nouvelle révelation. La *foi*, dit le Concile de Trente, est une disposition à la justification. Les bienheureux n'ont plus la *foi*. On doit se soumettre aveuglément à tout ce que la *foi* nous enseigne; à moins que la *foi* n'assujétisse la raison, nous passons la vie à croire & à ne point croire. S. Evr.

☞ Si S. Paul, qui a pris soin de marquer les caractéres de notre *foi*, en avoit parlé comme d'une *foi* subtile, d'une *foi* curieuse, d'une *foi* sçavante, d'une *foi* de dispute & de contention, alors nous aurions de quoi bénir Dieu, & de quoi nous féliciter, puisque jamais la *foi* des Chrétiens n'eut toutes ces qualités plus avantageusement qu'elle les a dans notre siecle. Mais quand je viens à considérer que ce grand Apotre ne fait mention que d'une *foi* humble, d'un *foi* simple, d'une *foi* sans artifice, d'une *foi* qui n'a de raisonnement que pour apprendre à obéir, je tremble pour la *foi* d'une multitude infinie de personnes, qui portent néanmoins le nom de fidéles; & qui se disent enfants de l'Eglise. Jamais peut-être n'y eut-il plus de raffinements, ni plus de contestations sur la *foi*, & jamais aussi n'y eut-il moins d'humilité dans la *foi*. Bourdal. *Exh. II. p.* 397.

On appelle *Foi divine*, la créance qui est fondée sur l'autorité de Dieu.

Foi humaine, est la créance qu'on donne au rapport des hommes. Il faut ajoûter *foi* à ce qu'un honnête-homme affirme. Il y a une *foi humaine*, que l'on a nommée *Ecclésiastique* : c'est la créance que les Fidéles donnent à certains faits que l'Eglise a décidés, & qu'elle propose à croire, comme lorsqu'elle oblige à reconnoitre que des livres contiennent une doctrine hérétique, que des personnes jouissent de la gloire du Ciel. On croit ces faits sur l'autorité de l'Eglise, celui qui ne l'écoute pas doit être tenu, selon la parole de J. C. comme un Payen & un Publicain, & l'Eglise est, selon S. Paul, la colomne & l'appui de la vérité. Cette expression de *foi Ecclésiastique* est nouvelle. M. de Péréfixe l'a introduite pour distinguer la *foi* par laquelle on croit les faits révélés, qu'on appelle *foi* divine, & la *foi* par laquelle on croit les faits sur lesquels l'Eglise prononce, assistée du S. Esprit, en vertu des promesses de Jesus-Christ.

☞ Foi se prend quelquefois pour confiance. *Fiducia*. Si votre *foi* égaloit seulement un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Passez d'ici-là, & elle y passeroit *En S. Matth. XVII.* 19. On dit en ce sens dans l'usage ordinaire : Je n'ai pas grande *foi* en cet homme-là : Je n'ai pas grande *foi* en toutes ses promesses; c'est-à-dire, je n'ai pas grande confiance, je ne m'y fie guére.

☞ Foi se prend aussi pour conscience. *Conscientia*. C'est en ce sens que S. Paul a dit, *Rom. I.* 17. Le juste vit de la *foi*, & *XIV.* 23. Celui qui distingue une viande d'avec une autre, s'il en mange, il est condamné, parcequ'il n'agit pas selon la *foi*; c'est-à-dire, selon sa conscience, & tout ce qui n'est pas selon la *foi*, est péché; c'est-à-dire, selon la connoissance que l'on a, la croyance où l'on est, comme a traduit le P. Bouhours.

On appelle profession de *Foi*, une formule qui contient tous les articles de la créance de l'Eglise, qu'on fait lire, & jurer à ceux qui abjurent l'hérésie, ou à ceux qui entrent dans les dignités Ecclésiastiques. Le Symbole de la *foi*, c'est le *Credo*, ou le Symbole des Apôtres. On dit aussi le Symbole de *foi*, ou simplement la *foi* de Nicée, de Constantinople, de Trente; pour dire, les articles de *foi* proposés, éclaircis, soutenus, enseignés par les Peres de ces Conciles.

Foi, signifie encore, Fidélité, assurance, promesse, serment, parole qu'on donne de faire quelque chose, & de l'exécuter. On ne doit louer que ce qui est louable : autrement on détruit toute la *foi* du langage, & l'on brouille toute les idées des mots, en faisant qu'ils ne soient plus des signes de nos pensées & de nos jugemens. Loc. Nulles personnes n'engagent leur *foi* avec plus d'ostentation, que celles qui la violent davantage. Bouh. Quand la *foi* & l'assurance des promesses seroient bannies du monde, disoit le Roi Jean, elles devroient toujours demeurer dans la bouche des Princes.

L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi
Le Courtisan n'eut plus de sentiment à foi. Boil.

La foi, *ce nœud sacré, ce lien précieux,*
N'est plus qu'un beau fantôme, & qu'un nom spécieux.
Breb.

Cet homme d'une vertu antique a sçû joindre la politesse du temps à la bonne *foi* de nos peres, Fl. Une bonne *foi* trop crédule n'est point condamnable dans un Ecclésiastique. Font. Les équivoques sont des obscurités artificieuses, inventées pour bannir la bonne *foi* de la societé. Port-R.

Ma foi *aussi pure & belle,*
Comme le sujet en est beau,
Sera ma compagne éternelle,
Et me suivra dans le tombeau. Malh.

Bonne foi. Sentiment & disposition d'un homme qui croit bien faire, quoiqu'il fasse mal, qui n'a ni doute, ni scrupule sur sa conduite. *Bona fides, Conscientia recta.* Un Possesseur de *bonne foi*, c'est celui qui posséde quelque chose qui n'est pas à lui, mais qui le croit, & qui n'a point de raison d'en douter. Le possesseur de *bonne foi* n'est tenu à la restitution de ce qu'il a consumé, ou appliqué à ses usages, qu'autant qu'il en est devenu plus riche; mais il doit rendre ce qui lui reste entre les mains. Le possesseur de *bonne foi*, tant que la *bonne foi* dure, ne différe point du véritable maitre. Voyez la Loi *Qui scit. ff. de Usuris*; & la 3e Régle du droit *in-6°*. Pour ce qui est du possesseur de *bonne foi*, on n'a jamais douté qu'il ne gagne les fruits qui proviennent par sa culture & son industrie, suivant la Loi *Fructus ff. de Usuris*, & la Loi *Bona fidei*, *De acquirendo rerum dominio* : mais on va plus avant, & c'est une chose reçue dans le Royaume par une coutume générale, qu'il gagne encore les fruits qui croissent plutôt de leur propre nature, que par le travail & l'industrie. Bornier. Il l'a fait dans la *bonne foi*. J'étois dans la *bonne foi*. On est dans la *bonne foi*, quand on croit prudemment être maître de ce que l'on posséde, ou qu'on ignore qu'il est à un autre, à moins que l'ignorance ne fût crasse, ou affectée. *Bonne foi* se dit aussi en d'autres matiéres, par exemple, en matiére d'opinions & de religion, La *bonne foi* n'excuse pas; ou, pour mieux parler, n'est pas *bonne foi*, quand on n'a pas fait ce qu'on devoit pour être éclairci, sur-tout après qu'on a été souvent averti. Pélisson.

En termes de Jurisprudence, on dit aussi qu'il y a des contrats de bonne *foi*, comme les ventes, échanges,

louages

louages & autres, où l'on se confie à la probité des contractans, & dont on interprète favorablement les intentions; d'autres qui sont de droit étroit, & qu'on doit exécuter à la rigueur. La prescription n'a lieu, que lorsqu'on possède de bonne *foi*. Pareequ'il y a peu de bonne *foi* parmi les hommes, on dit de *foi* si, de pleige plaid, de gage reconfort, d'argent comptant, pair & accord. INSTIT. COUT.

On dit aussi, qu'une pièce revêtue de ses formes fait *foi*, (*fidem facit*) pour dire, qu'on y ajoute *foi* en Justice, qu'on croit à son témoignage. C'est une formule qu'on met au bout des certificats, lettres patentes, &c. En *foi* de quoi on a fait apposer le scel à ces présentes.

Ma *foi*. Par ma *foi*. Sorte de Sermens. Façons de parler dont on se sert abusivement pour affirmer quelque chose. Jurez par votre *foi*, si vous voulez que je vous croye. Il en a juré sa *foi*. Dans les anciens Edits on en promettoit l'exécution en *foi* & parole de Roi. La *foi* de Gentilhomme, la *foi* de Marchand, étoient autrefois fort en crédit. Les Carthaginois renvoyérent Attilius Régulus sur sa *foi*, & il revint se remettre prisonnier.

La *foi* conjugale, est la *foi* que le mari & la femme se donnent en se mariant.

Je sçais qu'ils (les Sultans) se sont faits une superbe loi,
De ne point à l'hymen assujettir leur foi. RACINE.

FOI ET HOMMAGE. Terme de Jurisprudence féodale. *Fides & hommagium, clientela exhibitio, professio.* Reconnoissance que le vassal, en qualité de vassal, doit à son Seigneur. Par le mot de *foi* on entend la promesse & le serment que le vassal fait d'être fidele à son Seigneur; & par le mot d'*hommage*, on entend l'engagement qu'il prend en qualité de vassal d'être l'homme de son Seigneur, & de le servir en guerre envers & contre tous, fors contre le Roi, c'est ce qu'on appelle hommage-lige; ce qui n'a point lieu aujourd'hui en France, où les Seigneurs particuliers n'ont pas droit de faire la guerre; c'est un droit de Souveraineté, & le Roi seul l'a en France. Rendre *foi & hommage. Fidem jurare. Clientem se profiteri, Dominum agnoscere.* Exiger la *foi* & hommage d'un vassal, Recevoir la *foi* & hommage, faire la *foi* & hommage à son Seigneur. *Ex concepta juris formula Dominum agnoscere, Clientem se illius profiteri.* Ce nom *foi* n'a point de pluriel; cependant l'Histoire de la Chancellerie, T. II. imprimée en 1706. a dit au pluriel *fois* & hommages ne peuvent être reçus par les Chambres des Comptes sans lettre de la Chancellerie. Ce n'est pourtant que dans la table dans le texte il y a toujours *foi* & hommage au singulier; mais M. Mellier, Trésorier de France, & Général des finances en Bretagne, a donné ces dernières années des Mémoires *Des fois & hommages, & des Fiefs de la Province de Bretagne*; ce qui montre que *foi* a un pluriel pris en ce sens.

On dit, un homme de *foi*; pour dire, un vassal qui a fait la *foi* & hommage, ou serment de fidélité à son Seigneur pour un fief qu'il tient de lui à cette condition. En termes de Jurisprudence féodale, on joint presque toujours ensemble ces deux mots, *foi & hommage*. Démission de *foi*, est la disposition libre qu'un vassal fait de son fief, ou en entier, ou en partie.

On dit, Laisser un homme sur sa *foi*; pour dire, l'abandonner à sa conduite. On le dit aussi d'un cheval qu'on laisse en liberté d'aller paître où il voudra.

On dit aussi en termes de Fauconnerie, qu'on laisse aller un oiseau sur sa *foi*, lorsqu'on ne lui donne plus de filière, & qu'on le réclame en liberté.

On dit figurément,

Le plus sage s'endort sur la foi *des Zéphyrs;*

pour dire, sur l'inconstance de la Fortune.

On appelle aussi *Foi* en termes de Blason, de Sculpture, &c. deux mains jointes ensemble, pour symbole d'alliance & de fidélité. Il porte de gueules à la *foi* d'argent.

EN BONNE FOI, DE BONNE FOI. adv. Sincérement. En bonne *foi*, croyez-vous cette extravagance? Voyez BON.

Ce bruit a couru un temps toute l'armée; & de *bonne foi* tu le mérites bien. Mlle L'HÉRIT.

On dit proverbialement, qu'un homme est fait à la bonne *foi*, ou vit bien à la bonne *foi*; pour dire, qu'il est bien niais de croire aux apparences, ou à tous ceux qui lui donnent des paroles, qui croit tout ce qu'on lui dit. On dit d'un méchant homme, qu'il n'a ni *foi*, ni loi; pour dire, qu'il n'a aucun sentiment de religion, ni de probité.

Qui méprise Cotin n'estime point son Roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, *ni loi.* BOIL.

FOI, est aussi un nom propre que plusieurs Saintes vierges ont porté. *Fides, Fidei*; Sainte *Foi*, née dans la ville d'Agen, fut martyre avec S. Caprais, au III[e] siècle. Hadr. de Valois, *Not. Gall. p.* 501. dit en Latin *Fides, fidis* au génitif, & non pas *fidei*.

C'est du nom de cette Sainte, que *Sainte Foi*, village ou bourg de Guienne, sur la Dordogne, vers les confins du Périgord, a pris son nom, comme celui de Crapazi, qui est voisin, l'a pris de S. Caprais. *Vicus Sanctæ Fidis.* Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 501.

☞ La FOI. Divinité païenne. *Fides.* On la représentoit, selon Valère Maxime, *L. VI. C. 6.* comme une femme qui tendoit la main comme un témoin assuré de salut. Sur les médailles de plusieurs Empereurs, elle est désignée par une femme debout, qui tient de la main droite des épis, & de la gauche un petit plat plein de fruits.

☞ Ligne de FOI, Terme d'Optique. C'est la ligne, qui partant du centre de l'objet, tombe perpendiculairement sur le centre du verre de la lunette avec laquelle on regarde l'objet. *Linea fidei.* On dit de même la *ligne de foi*, des pinnules dans un instrument qui en a au lieu de lunettes.

☞ FOI. Ligne de *foi*. Terme d'Horlogerie. Voyez FIDUCIELLE.

CHEVALIER DE LA SAINTE FOI, OU DE LA FOI DE JESUS-CHRIST, & de la Croix de Saint Pierre Martyr. *Eques fidei Sanctæ, fidei Catholicæ*, ou *fidei Christi.* Association, Compagnie des Gentilshommes dans les Diocèses de Milan, d'Yvrée & de Verceil, lesquels prenoient autrefois la qualité de *Chevaliers de la foi de Jesus-Christ*, & de la Croix de S. Pierre Martyr, & qui en recevant une croix faisoient vœu de porter cette croix en l'honneur de N. S. JESUS-CHRIST pour l'exaltation de la foi Catholique & la destruction des Hérétiques, & s'engageoient d'exposer leur vie & leurs biens pour la défense de la même foi, lorsqu'ils en étoient requis, & d'obéir à l'Inquisiteur & à ses Vicaires en tout ce qui regardoit l'Inquisition. Il y a encore dans le Milanois une Compagnie de Gentilshommes, qui sont Officiers de l'Inquisition, & qui faisoient autrefois le vœu dont nous venons de parler, mais qui ne font plus présentemens qu'un serment de servir l'Inquisition, & de dénoncer ce qu'ils sçavent lui être préjudiciable. Quand ils arrêtent un prisonnier ils portent sur leur habit une croix écartelée de noir & de blanc, à huit pointes comme celle de Malte. Ce sont comme les Familiers de l'Inquisition en Espagne. P. Helyot, *T. III. C.* 31.

☞ Il y a de l'apparence que les Chevaliers de la *Foi* de J. C. furent institués du temps des Croisades faites contre les Albigeois. Voyez le P. Hélyot, *T. VIII. C* 40.

FOIA, s. f. Nom propre d'anciennes villes de l'Asie mineure. Il y a deux *Foia* dans l'Anatolie; *Foia nuova*, la nouvelle *Foia*, que, selon Maty, on appelle aussi *Foglia*, ou *Fochia nova*; & *Foia Vecchia*, ou *Foia* la vieille.

Foia nuova, en Latin *Foia nova*, & anciennement *Cuma*, ou *Cyme*, est une ancienne ville de l'Eolide, qui étoit autrefois épiscopale de la Province d'Ephèse. Elle est aujourdhui dans la Natolie propre, sur le golfe de Smyrne, à douze lieues au nord de la ville de ce nom. *Foia nuova* est encore considérable par la bonté de son port, & d'une citadelle qui la défend.

Foia Vecchia, ou Phocée, *Phocæa, Phocis*, Ville autrefois de l'Eolide, qui avoit un Evêché sous la Métropole de Smyrne, n'est plus qu'un village qui a pourtant un bon port, situé sur le golfe de Smyrne, entre *Foia nuova*,

nuova & cette ville. Sanson, dans la carte de la Méditerranée, écrit *Fochia*. Berthelot, Professeur d'Hydrographie à Marseille, dans sa carte marine de la Méditerranée, nomme ces villes *Fogia*; mais les Grecs modernes prononcent le *g* comme nous faisons l'*i* voyelle; Caloger, Caloyer. Michelot & Thérin, Pilotes sur les Galéres du Roi, dans leurs Cartes marines de la Méditerranée, appellent ces villes *Fotie*.

FOIBLAGE, s. m. Terme de Monnoies, qui se dit quand chaque espéce n'est pas précisément du poids porté par l'Ordonnance. *Levitas, diminutio*. Le *foiblage* de poids est de deux sortes : l'un dans le remède; c'est-à-dire, qui est dans l'étendue du remède accordé aux Monnoyeurs : l'autre hors de remède, quand il est plus grand que le remède permis.

Il y a aussi un *foiblage* d'aloi, quand la monnoie n'est pas au titre requis. *Mixtio, temperatio adulterina, impuritas*.

FOIBLE, adj. m. & f. Prononcez *féble*. Qui est débile; qui a peu de force, *Debilis, infirmus, invalidus*. Il se dit au propre, du corps des animaux, & de ses parties. Les reins *foibles*. Les jambes *foibles*, la vûe *foible*. Ce malade est encore *foible*. Ce fardeau est trop lourd pour des épaules si *foibles*. Ce cheval est bien *foible*. Voix *foible*, est une voix poussée avec peu d'effort, ou qu'on ne peut pousser avec force.

Ce mot de *foible* & le mot *fievole* des Italiens, viennent du Latin *flebilis*.

Foible, se dit figurément en Morale de l'esprit. L'homme est *foible* & vain. Nic. un esprit *foible*, qui se laisse aisément persuader, qui ne peut soutenir les adversités, qui se choque ou se scandalise facilement. Ne confiez pas votre secret à des gens *foibles*, & qui n'ont pas la force de le retenir. M. Esp. Une mémoire *foible*, qui ne retient pas les idées qu'on lui a imprimées. Une imagination *foible*, qui est sujette à des divisions. Sous l'appui des loix mit la *foible* innocence. Boil. Toutes les autres passions sont *foibles* & languissantes en comparaison de l'amour. M. Esp.

On dit au pluriel, Il ne faut pas laisser opprimer les *foibles* par les puissans. Il faut prendre garde de scandaliser les *foibles*. On le dit aussi quelquefois au singulier. La justice ne regarde ni le fort, ni le *foible*. Patru.

Je suis pere, Seigneur, & foible *comme un autre,*
Mon cœur se met sans peine en la place du vôtre. Rac.

On dit aussi un esprit *foible*; pour dire, un imbécille. On dit, une espérance *foible*; pour dire, qui est sans apparence. Un âge *foible*; pour marquer l'enfance, ou la vieillesse. Le sexe *foible*, (*sexus sequior, infirmior*) c'est le séxe féminin. La chair est *foible*, c'est-à-dire, est sujette à succomber aux tentations. Qu'y a-t-il de plus *foible* qu'un cœur amoureux? S. Evr. On croit faire des vers aisés & naturels, quand on n'en fait que de *foibles* & languissans. Un discours *foible*. Une piece bien *foible*. Cette raison, cet argument est si *foible* qu'on ne sçait comment vous pouvez le proposer.

Foible, se dit aussi des choses inanimées, ou de quelques corps. Quand un arbre est trop *foible*, il le faut étayer. Ce mur est trop *foible* pour soutenir une voûte. Une armée *foible* doit être bien retranchée. Les ennemis étoient *foibles* d'infanterie. Ablanc. c'est-à-dire, avoient peu d'infanterie. Une monnoie *foible*, qui est légére, ou rognée. Des armes *foibles*, des remédes *foibles*, qui ne sont pas suffisans pour nous défendre, ou nous guérir. On dit aussi, une *foible* lumiére; pour dire, petite, & qui ne suffit pas pour éclairer. A peine un *foible* jour vous éclaire, & me guide. Rac.

Foible, s. m. Le principal défaut d'une personne, ou d'une chose; l'endroit par où on la peut prendre plus aisément. *Nævus, error, vitium*. Chaque personne a ses *foibles* : le grand secret est de les cacher finement. Bell. Il faut connoître le fort & le *foible* d'une personne avant que de lui donner de l'emploi. On ne doit pas faire sentir aux gens qu'on connoit leur *foible* : c'est une incivilité. S. Evr. On gagne les Princes par la flatterie; c'est leur *foible*. Un Stoïque ne laissoit point remarquer de *foible* dans son esprit. Chacun a son *foible*. *Suus cuique attributus est error*. Mon *foible* est d'appeller les choses par leur nom. Le *foible* des jeunes gens, c'est le plaisir. Le *foible* des vieillards, c'est l'avarice. Le *foible* des Grands & des Sçavans, c'est la vanité. Le *foible* du petit peuple, c'est la médisance. Le *foible* des femmes & des filles, c'est la coquetterie, & la passion d'avoir des Amans.

Foible, se dit quelquefois en bonne part des affections honnêtes & louables. Cet homme aime éperdûment sa femme, ses enfans; c'est son *foible*.

Foible, subst. se dit aussi des choses inanimées. Les Généraux vont en personne reconnoitre une place, pour en découvrir le *foible*. Un bon Rapporteur a bientôt connu le *foible* d'un procès.

On dit le *foible* de la boule; pour dire, le côté où le bois est le plus léger. Dans la balance Romaine on appelle le *foible*, le côté où le soutien est le plus éloigné du poids qu'on veut peser, qui est attaché au crochet. On dit aussi dans l'escrime, le *foible* de l'épée, la partie qui est depuis le milieu jusqu'à la pointe.

Les Jardiniers appellent un arbre *foible*, un arbre languissant, qui pousse très-peu de jets, & presque tous petits. Voyez La Quint. P. IV. C. IX. où il explique les termes de fort & de force, de *foible* & de foiblesse.

On dit adverbialement, Du fort au *foible*, ou, le fort portant le *foible*; pour dire, Toutes choses étant compensées de part & d'autre.

FOIBLEMENT, adv. D'une maniére foible. Cet homme a recommandé *foiblement* mon affaire. Il a agi *foiblement* en cette rencontre.

FOIBLESSE, s. f. Prononcez *feblesse*. Manque de forces; impuissance; qualité de ce qui est foible. *Debilitas, infirmitas, imbecillitas*. Il a presque les mêmes significations que *foible*, tant au propre qu'au figuré. *Foiblesse* du corps, de voix, de cerveau, de reins. La *foiblesse* du pouls. Deg. La *foiblesse* de l'âge, du séxe. La *foiblesse* d'une place. La *foiblesse* d'un raisonnement, d'une piece tragique. La *foiblesse* d'une République, d'un gouvernement. Nous ne reconnoissons que trop les *foiblesses* de notre misérable raison. S. Evr. Rien ne fait mieux voir la *foiblesse* de la nature humaine, qu'on soit convaincu de la raison, & qu'on ne la suive pas. B. Rab.

Quoi! crains-tu d'un vieillard l'impuissante foiblesse? Corn.

Ce qu'on appelle sagesse, n'est bien souvent que l'effet de la *foiblesse* qui rend nos desirs impuissans. Par.

Foiblesse d'esprit, signifie aussi, Inconstance, imbécillité, molesse, facilité de se laisser aller, de croire. *Levitas, facilitas, lenitas*. La *foiblesse* est plus opposée à la vertu que le vice. Roch. Ceux qui croient avoir de la bonté n'ont d'ordinaire que de la complaisance, ou de la *foiblesse*. Id. Il n'y a que les gens de bien qui connoissent leur *foiblesse*, parcequ'il n'y a qu'eux qui s'efforcent de la surmonter. Nic. Quand on n'a pas assez d'empire sur soi pour se guérir de ses *foiblesses*, il faut du moins avoir la discrétion de les cacher. Bell.

Ah! que vous sçavez bien ici contre moi-même,
Perfide, vous servir de ma foiblesse *extrême.* Mol.

Je me flattois sans cesse,
Qu'un silence éternel cacheroit ma foiblesse. Rac.

On dit encore, qu'un homme a fait une grande *foiblesse*; pour dire, une grande lâcheté, une action honteuse, indigne d'un homme d'honneur; & qu'une femme a eu de la *foiblesse* pour un homme, quand elle a succombé à la passion qu'elle avoit pour lui. Le cœur le plus fort a des momens de *foiblesse*. Scar. Ménager les *foiblesses* du cœur. Mol. Flatter les *foiblesses* des hommes. Abl. Autoriser ses *foiblesses*. Scar. Combien de femmes qui se croyoient au-dessus des *foiblesses* communes, ont été séduites par de fausses louanges? Bell.

Vains efforts, qui ne font que m'instruire
Des foiblesses *d'un cœur qui cherche à se séduire.* Rac.

Foiblessa, signifie encore, Syncope, défaillance, évanouissement, pâmoison. *Defectio virium*. La mere apprenant la mort de son fils, tomba en *foiblesse*.

FOIBLIR,

☞ FOIBLIR, v. n. Mollir, se relâcher. Je traite l'Amour rudement : je pense de lui comme de ces faux braves qui ne s'attaquent qu'à ceux qui ont peur. Mon expérience me fortifie dans le parti que j'ai pris de me moquer de ce Dieu sans le craindre : nous verrons ce qui en arrivera. En tout cas, je vous permets de vous joindre à lui pour vous moquer de moi, si je *foiblis* à son égard. *Lett. de Bussy.* Je vois bien que de peur de *foiblir* vous redoublez de force.

FOIE, s. m. Partie de l'animal, d'une grandeur considérable, située dans l'hypocondre droit, sous le diaphragme & les fausses côtes. *Jecur.* C'est un viscère destiné à purifier la masse du sang, en la déchargeant des humeurs bilieuses qu'elle contient. Sa substance est continue, quoiqu'Hippocrate le divise en cinq lobes; ce qui ne se trouve vrai qu'aux bêtes à quatre pieds. Elle ressemble à du sang figé, ou caillé; ce qui a fait qu'Erasistrate le premier l'a appellé *Parenchyme*, c'est-à-dire, *effusion, ou amas de sang.* Mais les Modernes ont remarqué que toute la substance du *foie* n'étoit qu'un amas & un assemblage d'une infinité de petites glandes & de ramifications diverses de vaisseaux; & ils croient, avec beaucoup de raison, que ces glandes ne servent qu'à la séparation de la bile. Platon a cru que c'étoit le principe de l'amour : d'où est venu ce mot Latin, *Cogit amare jecur.* Horace prend souvent le *foie* dans ce sens, comme lorsqu'il dit, *Si torrere jecur quaris idoneum.* Et on tient que les poltrons & les goulus l'ont plus grand que les autres. Sa figure est ronde du côté droit; mais du côté gauche il s'amenuise & aboutit presque en angle aigu. Sa partie de dessous est cave, ou creuse; mais la supérieure, qu'on appelle sa tete, est gibbeuse, polie & ronde comme une voûte : ce qui fait que les Grecs l'ont appellé ἧπαρ, c'est-à-dire, *suspendu & voûte.* Les Latins l'ont appellé *Jecur*, comme qui droit, *juxta cor*, c'est-à-dire, *auprès de l'estomac*, que les Anciens appelloient *cœur.*

Les François l'appellent *foie*, parceque, suivant le sentiment des Anciens, c'est le *foyer*, ou la cuisine où se cuit & se prépare le sang. Saumaise le dérive de *ficatum* Latin, ou du Grec moderne συκωτὸν, qui signifie *foie.* Les Médecins Grecs ont dit συκωτὸν ἧπαρ dans un autre sens. Ménage & Guyet le dérivent de *feca*, qu'ils prétendent avoir été formé de ἧπαρ. Voyez leurs raisons. Hippocrate l'appelle souvent par excellence *Hypocondre*, parcequ'il est situé sous le diaphragme, & les fausses côtes du côté droit.

Remarquez que les Anciens plaçoient le siége des passions dans le *foie.* C'est pouquoi Anacréon dit, L'Amour tendit son arc, & me frappa au milieu du *foie.* Nous dirions au milieu du *cœur.* Platon & ceux de sa secte mettoient aussi l'amour dans le *foie.* DAC.

Dans les animaux, lorsqu'ils sont jeunes & tendres, le *foie* est une partie délicate & de bon goût; mais quand ils sont avancés en âge, c'est un assez mauvais aliment. Il y en a, comme les jeunes cochons qu'on nourrit de bons alimens, de farine, de lait, de féves, de figues séches; dans ceux-là le *foie* est tendre, succulent & d'un goût agréable. Un *foie* de veau. On fait des ragoûts de *foie* gras de chapons, poulets & pigeons. Le *foie* d'un brochet, d'une raie, &c.

Le *foie* de morelle est fort estimé; il est délicat, & d'une saveur exquise, & fort grand par rapport au reste du corps de ce poisson; il en est de même du *foie* de la barbotte; celui du canard passe pour arrêter le flux hépatique, & est assez bon à manger; celui du daim est employé pour arrêter le cours de ventre; celui du liévre desséché & mis en poudre, arrête la dysenterie : il y en a qui disent que celui de la raie est bon pour les démangeaisons.

On dit, qu'un homme a des chaleurs de *foie*, quand il a quelques boutons au visage qui proviennent d'un sang aduste. On le dit aussi au figuré; pour dire, qu'il a des emportemens de colére.

On dit proverbialement & bassement, Vous avez bon *foie*, Dieu vous sauve la raie; quand un homme est patihle, & va trop à la bonne foi, ou quand on parle de lui avec ironie.

FOIE, s. m. Terme de pêche. Menu poisson, qui sert d'appât aux Pêcheurs.

FOIE, en termes de Vénerie, sont les trous & vestiges des bêtes rousses, ou fauves. *Vestigia cervina.*

FOIÉE, s. f. Autrefois ce mot s'est dit pour *fois.*

Par trois foiées *li criat.* GAUVIN.

FOIGNAN, s. m. Nom propre d'homme. *Fullanus; Foillanus:* Foillan, que nous prononçons plus communément *Foignan*, étoit fils de Fyltan, petit Roi de Mounster, ou Momonie en Irlande, & frére de S. Fursy, & de S. Outain. BAIL. *au 3e d'Oct.* Étant venu en France vers l'an 650. pour prêcher l'Evangile & la pénitence, il y fut cruellement assassiné dans la forêt qu'on appellon de Souef, l'an 655.

FOIGNI, s. m. Nom propre d'un village de la Tiérache en Picardie. *Fusniacum, Fuisuiacus.* On l'appelle aussi *Foisni.* Il est du Diocèse de Laon, recommandable par ses pâturages & ses eaux, & plus encore par un ancien Monastère de Clervaux. Hadr. Vales. *Not. Gall p.* 212.

FOIL, ou FOILE, s. m. Nom propre d'un grand lac, ou golfe de l'Ultonie en Irlande. *Foilus lacus*, ou *Sinus.* Le lac *Foil* est dans le Comté de Londondery, entre la ville de ce nom & l'Océan Calédonien, dans lequel il se décharge. Ce lac reçoit du côté du midi la riviére de Dirg, ou Derg, laquelle depuis le confluent du Glan porte le nom de lac de *Foile*, de meme que ce lac.

FOILLAN. Voyez FOIGNAN.

☞ FOILLU, adj. Vieux mot. Touffu, plein de feuilles.

FOI-MENTEUR, s. m. Terme de Coutume. Vassal qui manque à la fidélité qu'il doit à son Seigneur : Foi menti, ou foi mentie, signifie la même chose, *Perfidus, perjurus.* Dans l'Acte de l'Acquêt de Josselin par Olivier de Clisson fait en 1370. ce Seigneur dit à la fin, Et si je fais & souffre faire le contraire, je veuille etre tenu & réputé parjure Chevalier, & *foi-mentie. Hist. de Bret. T. II. p.* 540.

FOI-MENTIE, s. f. Terme de Coutume. Déloyauté, Félonie, manquement à la foi qu'un vassal doit à son Seigneur. *Violatio fidei clientelaris; fides à cliente violata.*

FOI-MENTIR, Ancien terme de Coutume, composé du mot *foi*, & de celui de *mentir. Fidem fallere, mentiri.* Manquer à la foi ou fidélité qu'un Vassal doit à son Seigneur direct. *Fidem mentiri.* Les chartres sont pleines de cette expression : dans les Assises de Jérusalem les parjures sont appellés *foi mentis*, Chap. 62.

Traitres, parjures, foi-mentis. ROM.
ROMAN de *Guarin de Loheranes.*

FOIN, s. m. Herbe séche des prés, qui sert de nourriture aux bestiaux. *Fœnum.* Le *foin* nouveau est dangereux aux chevaux. Une botte de *foin*, un cent de foin, qu'on vend à la botte, ou à la livre.

On appelle aussi *foin* dans un articbaud, cette partie qui est entre le cul & les feuilles, qu'on retranche quand on le sert sur table. Il y a des Jurés-Commissaires de la Marchandise de *foin.* DE LA MARE, *T. I. p.* 177. Voyez au même endroit, L. I. Tit. VIII. c. 3. p. 124. ce que la police a réglé pour le *foin.*

Ce mot se tire du Latin *fœnum, à fuenere*, disent quelques-uns, parceque l'herbe demeurant la même, elle ne laisse pas de repousser plusieurs fois en une même année.

FOINS, au pluriel, est la moisson des herbes. Il faut faire les *foins* de bonne heure, de peur qu'il n'arrive des pluies.

FOIN, se dit aussi par mépris, pour marquer une chose de néant, peu estimable. C'est un bel Avocat de *foin*, comme on dit de *paille*, de *brin*, & autres choses semblables. Il est vieux. Les Latins disent *fœneus, ficulneus, nihili.*

On dit en proverbe, Chercher une aiguille dans une charretée de *foin*; pour dire, Chercher une chose difficile à trouver.

On dit, Il a bien mis du *foin* dans ses bottes, de la paille dans ses souliers; pour dire, il s'est fort enrichi; ce qui ne se dit d'ordinaire que de ceux qui sont venus de bas lieu, qui ont fait de grandes fortunes par des voies illicites.

Sain-foin, ou *Bourgogne*, est expliqué à l'S.

FOIN. Interjection burlesque & triviale. Terme de repentir & d'indignation, qu'on dit lorsqu'on a fait quelque chose qui déplait, contre celui qu'on accuse d'en être cause. *Foin* de moi. *Va mihi*. *Foin* de vous. *Male sit tibi*. *Foin* de votre Conseil. Cela est bas. ☞ Ces mots de l'Evangile : *Omnis caro fœnum*, ont peut-être fait naître cette interjection. On dit que le petit Pere André, (André Boulenger, Religieux Augustin) expliquant un jour ces paroles : *Omnis caro fœnum*, dans un sermon qu'il prêchoit devant la Reine, se mit à dire que tous les hommes n'étoient que *foin*; puis apostrophant les diverses conditions : *Foin* de vous, dit-il, Marchands; *foin* de vous, Bourgeois; *foin* de vous, Magistrats; *foin* de vous, Grands de la terre; *foin* de vous, Madame. Une pareille apostrophe auroit pû donner lieu à cette interjection.

FOINE, s. f. Espece de trident qui sert à darder le poisson, & à harponner le marsouïn, *Triceps fuscina*. Quelques-uns écrivent *Foesne*, d'autres *fouine*. Voyez FOUINE.

☞ Foine, s. f. *Gladius, ensis*. Le peuple en Normandie appelle ainsi par dérision une épée.

Ce mot vient de φόνος, *meurtre*, Huet.

☞ FOINIER, s. m. Marchand qui fait commerce de foin. Il ne se dit guère que des Paysans des environs de Paris, qui font négoce de cette marchandise par terre sur des bêtes de somme & charrettes.

☞ FOIRARD, s. m. Il y a un certain raisin laxatif, appellé *foirard* en Gascogne, & ailleurs *cuidé*, parceque de ceux qui en mangent, tel ne cuide que peter, qui s'embrêne. M. le Duchat, *rem. (f) sur le 34. chap. de l'Apol. pour Hérodote*, to. 3. p. 97. 98.

FOIRE, s. f. Lieu public où les Marchands s'assemblent à certains jours, pour vendre en liberté leurs marchandises. *Nundina*. La *Foire* de Beaucaire, la *Foire* de Guibray, & la *Foire* Saint Germain, sont les trois plus fameuses *Foires* de France. La *Foire* Saint Germain a commencé en 1482. sous Louis XI. Il y eut différend avec les Religieux de Saint Denys pour le temps auquel elle se tiendroit; & par arrêt du Parlement de Paris, du 12 Mars 1484. il fut ordonné qu'elle commenceroit le 3 Février, c'est-à-dire, le lendemain de la Chandeleur; & cela s'est toujours observé depuis. Du Breuil, *Ant. de Paris*. Il y a de grands Privileges aux *Foires* de Lyon : elles ont un Juge particulier, qu'on appelle *Conservateur* du privilége des *foires*; & sa justice la *Conservation*. Le Roi seul peut octroyer la permission de tenir les *Foires* & marchés. Voyez Bacquet.

Les *Foires* de Francfort sont célébres, principalement par le grand nombre de livres qui s'y portent & qui s'y débitent. Le catalogue de la *Foire* de Francfort est un catalogue des livres qui doivent se vendre à cette *Foire*, & qui s'imprime tous les ans. Il y en a plusieurs volumes *in-4°*. On prétend qu'il y a dans ces catalogues bien de faux ouvrages annoncés, & des titres de livres purement imaginaires. Il y a aussi de faux catalogues de la *Foire* de *Francfort*, qui sont des satyres.

Ericus Puteanus a fait un petit Livre fort bon des *Foires* des Romains, *De Nundinis Romanorum*, qu'il appelle *Nova fastorum facula*.

A Paris la *Foire* Saint Germain, la *Foire* Saint Laurent, sont des noms qui se donnent également & à la *Foire* même, c'est-à-dire, à tout l'assemblage des marchandises, des boutiques, des marchands & des spectacles qui se trouvent à ces *Foires*; & aux temps qu'elles se tiennent, & aux lieux où elles se tiennent. Ainsi, l'on dit la *Foire* est belle. La *Foire* Saint Germain commence le 3e Février, & finit la semaine de la Passion. Pendant la *Foire* S. Laurent. Passons par la *Foire*. Pour abréger le chemin il faut passer par la Foire S. Germain.

La *Foire* au lard, est une *Foire* qui se tient le Mardi-Saint, au parvis Notre-Dame, pour la vente du lard & des jambons.

Ce mot vient du Latin *forum*, (*marché*) ou bien *à feriis*, parceque de tout temps les *Foires* se sont tenues aux lieux où on célébroit les fetes ou les dédicaces de l'Eglise. *Foire*. (*Feria*) vient de l'ancien mot Breton *Ffair*, qui signifie la même chose. Lobineau, *Glossaire*. Oui, pourvu que *Ffair* soit Breton, & qu'il ne soit pas pris du Latin *Feria*.

On dit proverbialement, S'entendre comme larrons en *Foire*; pour dire, Etre liés d'une grande intelligence. On dit encore, Allez vîte, la *Foire* est sur le pont, en se moquant de ceux qui s'empressent pour une affaire de néant. On dit aussi la *Foire* sera bonne, voici bien des Marchands, quand plusieurs personnes de connoissance arrivent en même temps en un même lieu. On dit aussi, Il ne sçait pas toutes les *Foires* de Champagne, d'un homme qui ignore beaucoup de choses qui se trouvent à son préjudice. Ce proverbe vient de ce que les *Foires* de Champagne étoient autrefois les plus fameuses de France, comme celle de Mai à Provins, de S. Jean à Troyes, de S. Remi à Rheims, de Lagni, & de Bar-sur-Aube. On dit encore, donner la *foire* à quelqu'un; pour dire, lui faire un présent de quelque chose venant de la *Foire*, ou au temps de la *Foire*. On ne s'en va pas des *Foires* comme des marchés, se dit pour marquer la différence qu'il y a entre deux choses, ou celles qu'il y a dans la maniere de faire, de traiter les affaires différentes. Ce proverbe vient de ce que les petits marchands prennent souvent à crédit ce qu'ils achétent des gros marchands du lieu, les jours ordinaires de marché; mais les jours de *Foire*, ils payent aux marchands venus d'ailleurs ce qu'ils prennent d'eux.

☞ Foire. Il se dit aussi du présent qu'on fait au temps de la *foire*. Que me donnerez-vous pour ma *foire*? Ac. Fr.

Foire, en termes de Médecine, signifie, Cours de ventre, *Alvi profluvium*. Il est dangereux de boire du vin doux, il donne la *foire*.

Foire, est aussi l'excrément liquide qui sort dans les cours de ventre. *Liquidum stercus*.

Ce mot se tire du Latin *foria*, qui signifie des excrémens presque tout liquides, & qui vient de l'adverbe *foras*, (*dehors*) *quòd foras ejiciantur hujuscemodi excrementa*. On pourroit encore y ajoûter l'étymologie de Martinius, qui fait venir ce mot de *foire* du Grec φορβή, qui signifie les viandes qu'on a mangées. Ces excrémens ne sont que des restes d'une nourriture mal digérée.

☞ Foire de respect. Terme de commerce par commission. C'est le temps qu'un Commettant accorde à son Commissionnaire pour lui payer le prix des marchandises que ce dernier a vendues à crédit, & dont il s'est rendu garant.

FOIRER, v. n. Jetter par le fondement des excrémens liquides, mal liés. *Liquidum stercus egerere*.

FOIREUX, euse, adj. Qui a la foire, ou qui a le visage d'une personne qui a la foire. *Foriis inquinatus*, *foriolus*. On appelle une mine *foireuse*, un homme qui a un visage chagrin, ou malade.

En termes de jeux de carte on appelle coupe *foireuse*, celle où en coupant les cartes on en laisse tomber quelques-unes. *Divisio chartarum incerta & ambigua*. Au piquet, on appelle un soixante *foireux*, lorsqu'on ne fait que justement soixante, & qu'on perd les cartes.

☞ Baillet, Jugement des Sçavans, parle du mauvais sobriquet que l'on a donné aux Habitans de la ville de Blois, que M. de la Monnoie dit avoir été nommés *Foireux*, à cause de plusieurs foires que les Rois leur ont accordées.

On dit proverbialement, qu'un homme est bon à vendre vache *foireuse*, lorsqu'il ne rit point, & qu'il dit sérieusement des choses plaisantes.

Foireux, euse, est aussi subst. C'est un *foireux*. C'est une *foireuse*.

☞ Foireux. L'Auteur de la Harangue du sieur de Rieux, dans la satyre Ménipée, appelle malicieusement *foireux*, les gens de Justice, du Latin *forenses*, terme encore plus méprisant que celui de *Robins*; pour dire, Gens de Robe. Voyez le passage sous le mot *Grabeler*. *Foireux* est-là d'autant mieux imaginé, qu'il signifie aussi, Timide, lâche, poltron, qui étoient les noms que les vrais Ligueurs donnoient à ceux du Parlement qui abandonnoient la Ligue, pour s'attacher au Roi.

☞ FOIRRE, s. m. Barbe de *foirre*, se dit abusivement au lieu de *gerbe de fouerre*, qui est un proverbe dont on

on fait venir l'origine de ceux qui sous l'ancienne Loi offroient à Dieu des gerbes de paille, en feignant de lui en offrir de blé: il signifie ne donner à quelqu'un que le moins que l'on peut, le tromper & se moquer de lui. *Rem. sur la Sat. Ménippée.*

FOIS, s. f. *Vice*, & indéclinable, qui marqua la réitération des actions, & les temps où elles ont été faites. N'écrire qu'une *fois* en quatre ans. Voit. Je l'ai ouï-dire plus de cent *fois* en ma vie. Je le connois, je l'ai vû & entretenu plusieurs *fois*. Combien de *fois* vous ai-je averti de votre devoir! Il ne faut pas faire d'une chose à deux *fois*, c'est-à-dire, à diverses reprises. Il ne lui faut pas dire deux *fois*; c'est-à-dire, il est prompt à obéir. Il n'en fit pas à deux *fois*; c'est-à-dire, il les expédia tout d'un coup. Portez cela à deux *fois*; c'est-à-dire, à deux voyages. Il faut communier une *fois* l'an, au moins.

Quand je l'aurois voulu, falloit-il y souscrire?
N'as-tu pas dû cent fois *te le faire redire?* Rac.

Ce mot vient *à vice*. Nicot. parceque les Allemands, avec qui les François ont grande communication, changent ordinairement l'v en *f*.

On le dit aussi des actions singulières. Je vous le dis pour une bonne *fois*; c'est-à-dire, Je ne vaux pas vous le dire davantage. On dit en ce même sens, Une *fois* pour toutes, une *fois* entre les autres.

De ce mot il se fait plusieurs phrases adverbiales & adverbes. Il m'est arrivé plusieurs affaires à la *fois*; pour dire, en même-temps. On dit aussi, tout à la *fois*; pour dire, en une *fois*, d'un seul coup. Ce Prevôt a pris trois voleurs tout à la *fois*, d'un seul coup de filet.

Ma colère revient, & je me reconnois:
Immolons, en partant, trois ingrats à la fois. Rac.

Une fois, se dit en conversation d'une chose qui peut être arrivée plusieurs *fois*, lorsqu'on parle de quelqu'une de ces *fois* là en particulier. J'étois *une fois* à Versailles. J'allai *une fois* chez un tel. Les contes que les Gouvernantes disent aux enfans qu'elles élévent commencent assez souvent par ces termes. Il y avoit *une fois* un Roi & une Reine, &c. *Contigit ut, fuit olim, aliquando*. On dit, *Autrefois*, pour dire, au temps passé. Il arrive *quelquefois*; pour dire, en certaines occasions. On dit au même sens, *Aucunesfois*, De *fois* à autre; pour dire, De temps en temps: l'un & l'autre vieillit déja, aussi bien que *par fois*.

Maintefois & *souventefois*; pour dire, Ordinairement, commencent à vieillir, aussi bien que *quantefois*; pour dire, Combien de *fois*, dont Malherbe s'est pourtant servi.

Toutefois. Conjonction adversative, qui semble reprendre & corriger ce qu'on a dit, & qui signifie la même chose que *néanmoins*. Il n'est pas defendu d'aller à la Comédie: *toutefois* il est plus sûr de n'y point aller.

Toutes fois et quantes; c'est-à-dire, toutes les *fois*.

On dit proverbialement, Une *fois* n'est pas coutume. Qui donne promptement, donne deux *fois*. *Qui cito dat, bis dat.*

Fois *du corps*, *Faux du corps*, *Faix du corps*, *Fort du corps*. Tous ces mots se disent; mais les plus usités sont *faix* & *fois*; & de ces deux-là *fois* est encore le plus en usage. Il signifie le milieu du corps. Prendre une personne par le *fois du corps*, on à *faix du corps*; c'est-à-dire, par le milieu du corps. L'un & l'autre se disent dans le style familier & comique. Voyez Ménage & Pasquier, cités au mot FAUX.

FOISON, s. f. Nom indéclinable. Abondance. *Copia, seges, abundantia, ubertas*. Il y a eu cette année grande *foison* de fruits; pour dire, grande abondance. Il a peu d'usage.

Ce mot vient du Latin *fœtus*, selon quelques-uns; mais Ménage le dérive de *fusio*, comme *maison* de *mansio*.

A Foison, adv. En abondance. Toutes les choses nécessaires à la vie se trouvent à *foison* dans la France.

Quand on a du vin à foison,
Ce n'est pas un grand crime,
En gardant un peu de raison,
De négliger la rime. Da Malézieu.

Et des Couvreurs grimpés au toit d'une maison
En font pleuvoir l'ardoise & la tuile à foison. Boil.

FOISONNER, v. n. Abonder, avoir en quantité. *Abundare*. La France *foisonne* en braves soldats, en beaux esprits.

En parlant des animaux, & des plantes, *Foisonner* signifie, Multiplier. *Esse ferax*. Il n'y a point d'animaux qui *foisonnent* tant que les lapins. Les poissons *foisonnent* beaucoup. On dit aussi de l'anemone, qu'elle *foisonne* en graines; pour dire, qu'elle en produit beaucoup.

Tout en foisonne,
L'année est bonne. Voit.

Le Printemps est chargé de fleurs,
D'épis l'Esté, de fruits l'Automne,
L'Hiver de glaçons foisonne,
Et l'Amour abonde en pleurs. Charpen.

On dit proverbialement, que cherté *foisonne*; pour dire, qu'on ménage les choses quand elles sont chéres; & que d'ailleurs les Marchands apportent quantité de marchandises aux lieux où on en a prompt débit.

☞ FOISSELLE, s. f. Vieux mot. Instrument sur lequel on fait le fromage, qu'on a aussi appellé *faisselle*.

☞ FOIT de mât. Ce terme n'est guère en usage qu'en cette phrase, on grand *foit* de mat; pour dire, une grande largeur de mât.

FOIX, s. m. Nom propre d'une ville, & d'un pays & Comté de France. *Foix*, en Latin *Fluxium*, ou *Fuxum*, *Castrum Fuxense*, est une petite ville du Comte de *Foix*, dont elle est capitale. *Foix* est situé sur l'Auriége ou l'Arriége, entre Pamiers & Tarascon. Hadr. de Valois. *Not. Gall. p.* 512. La Comté de *Foix*, (*Fuxiensis*, ou *Fuxensis Comitatus*) est une Province ou Contrée de France, qui fait un Gouvernement particulier. Quelques-uns néanmoins en font une partie du Languedoc. Ce Comté est entre le Toulousain au levant, & au couchant le Conserans, dont il faisoit autrefois partie. Il a le Comté de Comminges au nord, les Pyrenées & le Roussillon au midi. Il renferma aussi la petite vallée d'Andore au-delà des Pyrenées. Les Comtes de *Foix*, l'une des plus anciennes & des plus illustres maisons de France, descendoient des anciens Comtes de Carcassonne. Bernard, fils puîné de Roger II. Comte de Carcassonne, fut le premier Comte de *Foix* en 1062. Après le XIV[e] de cette maison, ce Comté passa par les femmes à celle de Grailly vers le commencement de XV[e] siécle, & elle lui donna sept Comtes jusqu'en 1515. Le Comté de *Foix* fut réuni à la Couronne par Louis XIII, qui en étoit l'héritier légitime par Henri IV. à qui il étoit venu par sa mere Jeanne d'Albret, fille unique d'Henri II. Roi de Navarre & Comte de *Foix*, & de Marguerite d'Orléans-Angoulême sœur de François I. & veuve de Charles Duc d'Alençon.

Foix, capitale, Pamiers & Tarascon en sont les villes principales. Quelques Géographes y joignent Rieux & Mirepoix, que d'autres renferment dans le Languedoc. On y trouve encore Maseres, Saverdun & Vic-de-Sos.

Du Chesne, dans ses Antiquités des villes de France, P. II. c. 55. p. 45. croit que les *Elusates*, qu'il appelle *Flusiates*, dont il est parlé dans César, *De Bello Gall. L. III.* à la fin, sont les habitans du *Foix*. Scaliger, dans ses *Ausonianæ Lectiones*, traite ce sentiment d'extravagant. Voyez aussi de Marca, Hist. de Bearn. Liv. VIII. c. 8. 9. 10. &c. où il parle sçavamment du pays & de la Maison de *Foix*; & de Catel, *Mém. de l'hist. de Languedoc*, L. II. p. 347. &c.

F O K

FOKIEN, ou FOCHIEN, s. m. De quelque maniére que l'on écrive il faut prononcer *Fokien*. *Fokiensis provincia*.

provincia. C'est le nom propre d'une des quinze grandes Provinces de la Chine. Le *Fokien* est borné au levant par la mer de la Chine, au couchant par le Kiangsi, par le Chekian au nord, & par le Quantung au midi. Le *Fokien*, quoique montagneux, ne laisse pas d'etre fertile : on y trouve de l'or, du bois de Calemba, du sucre, &c. Focheu est la capitale de *Fokien*; elle a sous sa jurisdictiou huit grandes villes, desquelles dépendent quarante-huit autres d'un rang inferieur. Voyez l'Ambassade des Hollandois à la Chine, c. 52.

F O L

FOL, LLE, adj. & f. m. & f. On prononce & même on écrit *Fou*, excepté lorsque ce mot étant à l'adjectif, il est immédiatement suivi d'un substantif qui commence par une voyelle. Insensé, qui a perdu l'esprit, le sens, la raison, le jugement. *Stultus, insanus, demens, stolidus, hebes.* On dit *fol* au masculin, & devant une voyelle. Un *fol* amour. Il y a des *fous* plaisans, des *fous* mélancholiques, & des *fous* à lier. Quelques-uns ont dit que le monde n'étoit qu'un grand hôpital de *fous*. Entre l'état du plus sage homme du monde, & celui d'un fou achevé, il n'y a de différence que de quelque degré de chaleur & d'agitation d'esprits. Nic. On enferme un *fou*, pour dérober à la vûe du monde l'imbécillité de notre condition, & la misére de notre nature. S. Evr.

Quelques grands hommes ont contrefait les *fous* pour sauver leur vie. Tels ont été David chez les Hebreux, Solon chez les Grecs, & Brutus chez les Romains. *Mr de Br. de R.*

Si David contrefit le *fou*, on pourroit dire que Salomon son fils le fut véritablement, étant tombé dans les derniers excès, après avoir perdu le don de la Sagesse. Mais c'est une extravagance au P. Menot d'avoir osé avancer dans ses Sermons du Carême, que s'il se faisoit une danse de tous les fous qui ont été depuis le commencement du monde, Salomon, comme le principal, porteroit la marotte. Il a pris à la lettre ce que Salomon a dit de lui-même, qu'il étoit le plus *fou* de tous les hommes. *Stultissimus sum virorum. Prov. XXX.* 2. Si le P. Menot avoit consulté les interprétes, il auroit vû que c'étoit la modestie qui faisoit ainsi parler Salomon.

Ce mot est dérivé par le Bon, Médecin, du mot Grec φοξὸς, qui signifie, *tête aigue*, à cause que cette conformation de tête est la pire de toutes ; & il soutient qu'en plusieurs lieux on disoit autrefois *fox*, au lieu de *fol* & de *fou*. Ménage le dérive de *follus*, mot de la basse Latinité, qui a été fait de *follis*, *soufflet*, à cause que la tête des *fous* est pleine de vent. Nicot est de même avis, à cause qu'on dit aussi un éventé, pour dire, un *fou*. Du Cange ajoûte, que *follis* est un vieux mot François, & que *infolare* est proprement *buccam inflare* : & parceque les soufflets s'emplissent de vent, de-là vient aussi qu'on a appellé *fou* un sot, un superbe enflé de vent ; d'où vient aussi qu'on a appellé, Esprits *folets*, des Démons qui ont le corps aërien, & qui font des *folies* & des illusions. Icquez croit que le nom de *fou*, ou *fol*, a été pris de la langue des Cimbres, c'est-à-dire, de la langue qu'on parloit autrefois dans le Jutland, dans laquelle le mot *fol* signifie la même chose. Skinner le dérive de *faul* : ce mot dans la langue Tudesque signifie *paresseux*, *négligent*, *lâche*; c'est ce que sont ordinairement les insensés.

Fou, signifie quelquefois, Imprudent, extravagant, sans jugement, emporté, soit dans la conduise, soit dans les mœurs; abandonné à ses passions, sot, impertinent, qui n'a point de conduite. Un vrai *fou* est celui qui suit aveuglément ses passions, & qui ne connoît ni bornes, ni mesures. Dac. Les *fous* les plus dangereux sont ceux dont la folie est cachée sous les apparences de la raison & du bon sens. Id. Nous sommes *fous* toutes les fois que nous sommes en colére. M. Esp. On ne fait point d'attention aux plaintes d'un *fou* ; on présume qu'il s'est attiré l'insulte dont il se plaint. Font. Il vaut mieux être *fou* avec tout le monde, que d'être sage, & se trouver seul. Mol. *Fou* à marotte. Les *fous* font les fêtes, & les sages en ont le plaisir, c'est une espéce de proverbe. Charles V. disoit que les François paroissoient *fous*, & étoient sages.

Je hais ces vains Auteurs, qui, fous *de sens rassis,*
S'érigent pour rimer en amoureux transis. Boil.

Mais quoi! tous les humains sont fous *par quelque endroit.*
Font.

Tous les hommes sont fous, *& malgré tous leurs soins*
Ne different entr'eux que du plus ou du moins. Boil.

Fou, signifie quelquefois simplement, Enjoué; qui dit des plaisanteries. C'est un *fou* récréatif, qui ne laisse pas d'avoir beaucoup d'esprit. Faire le *fou*, le badin.

Fou, signifie aussi, Mal-avisé, étourdi, crédule. *Fou* qui s'y fie. Il a été si *fou*, qu'il s'est marié sans prendre conseil. Vous êtes bien *fou* de sortir par la pluie. C'est un *fou* de ne vouloir pas accommoder cette affaire.

Ma foi, sur l'avenir bien fou *qui se fiera.* Rac.

Les sages de ce monde sont appellés des *fous* dans l'Evangile. Les mondains & les libertins sont les plus *fous* de tous les hommes. L'Evangile fait mention de cinq Vierges prudentes, & de cinq *folles*.

Fou, se dit encore en plusieurs occasions. Ceux qui ont voulu couper l'Isthme de Corinthe ont fait une *folle* entreprise.

On appelle aussi *fou*, celui qui aime trop passionnément quelque chose. Cet homme est *fou* des tableaux, des curiosités, des livres; ou de tableaux, de curiosités, de livres. Il aime sa Maîtresse jusqu'à en être *fou*. Il est *fou* de ses enfans. Son mari l'aimoit d'amour *folle*. La Font. Une passion *folle* lui fait violer toutes les loix de la nature. Nic.

On appelle aussi un chien *fou*, un chien enragé; & on dit en ce sens, Il écume, il bave, il mord comme un chien *fou*.

On appelle *folle* farine, celle qui est si légere, qu'elle s'éléve en l'air; ou celle qui s'attache aux murs du moulin.

Folle enchére, c'est une enchére qu'on fait sur une chose au-delà de son prix raisonnable, enchére faite follement, témérairement. On dit, Crier une chose à la *folle* enchére de quelqu'un, lorsqu'il n'a pas eu le moyen de la payer, & qu'on la vend au rabais sur lui; on dit aussi *folle-mise*.

On dit dans le sens propre & naturel, payer la *folle* enchére, lors, par exemple, que dans l'adjudication des bois du Roi, quelqu'un, après avoir eu l'adjudication sur l'enchére qu'il avoit faite, se repent de l'avoir faite, & retire sa parole dans un certains temps, en punition de quoi il paye une certaine somme pour l'enchére qu'il avoit faite mal-à-propos & follement. Et dans le sens figuré, on dit qu'un homme a porté la *folle* enchére de quelque chose, quand, à son occasion, il lui en est arrivé quelque mal. Il a voulu séparer des gens qui se battoient; il a été blessé, il a porté la *folle* enchére de leur querelle.

On appelle tête *folle*, un étourdi qui fait les choses sans les bien examiner, ou qui a des plaisanteries inconsidérées.

A la guerre, on appelle Garde *folle*, la Garde avancée.

Fol appel, est un appel mal fondé. Quand la sentence est confirmée, on paye l'amende du *fol appel*, qui est de 12 livres.

Folle avoine. Voyez AVOINE.

Folle intimation, est une prise à partie d'un Juge qui a jugé dans l'ordre & sans prévarication. On condamne toujours aux dépens d'une *folle intimation*.

En termes de jeux de carte, on appelle à la Bête dame *folle*, une dame de triomphe accompagnée de deux autres basses triomphes.

Fou, est quelquefois substantif, & signifie, Bouffon. *Sannio, morio.* Les Princes ont des *fous* auprès d'eux pour les divertir, des gens qui font semblant d'être *fous*, pour dire toutes sortes de plaisanteries en liberté.

Fou, au jeu des échecs, est une piéce dont le mouvement

est toujours de côté & de guinguois On appelle le *fou noir*, celui qui marche toujours sur les carreaux noirs du tablier; le *fou blanc*, celui qui marche sur les blancs: le *fou du Roi*, celui qui est du côté du Roi; le *fou de la Reine*, celui qui est au côté de la Reine: de-là vient qu'on dit

Les fous *sont aux échecs les plus proches des Rois.*

Les Italiens l'ont appellé *Alfino*, & l'ont tiré du Latin *alphinus*, signifiant la même chose.

On appelle Garde-*fou*, les barriéres ou parapets qui empechent de tomber, qu'on met aux lieux élevés ou dangereux.

Fou, se dit proverbialement en ces phrases. A chaque *fou* sa marotte. Tous les *fous* ne portent pas des marottes, ou bien tous les *fous* ne sont pas aux petites Maisons. Bien *fou* qui s'oublie; pour dire, Qu'il y a de la folie à ne pas songer à ses intérêts. Il m'a pensé faire devenir *fou*, *fou* à courir les rues; pour dire, Il m'a fait mille traverses, mille méchancetés capables de me faire perdre l'esprit. J'y mettrois ma tête, qui est la gageure d'un *fou*. Cet homme est *fou*, ou le Roi n'est pas noble. Il est *fou* comme un jeune chien. Il est *fou* à lier. Tel se croit sage, qui est *fou*. Dieu aide à trois sortes de personnes, aux *fous*, aux enfans & aux ivrognes. Il y a plus de *fous* vendeurs, que de *fous* acheteurs. On dit aussi, A la presse vont les *fous*; pour dire, Qu'il ne se faut pas empresser d'acheter les marchandises, tandis que tout le monde en veut avoir. On dit aussi, Tête de *fou* ne blanchit jamais. A *folle* demande il ne faut point de réponse. A barbe de *fou* l'on apprend à raire. On dit que les *fous* font les fêtes, & les sages en ont le plaisir. Les *fous* inventent les modes, & les sages les suivent. Ne sçavez-vous pas bien le dire d'Aristote, *Qui advertit pauca, facilè judicat?* Cela veut dire en François, De *fol* Juge briéve Sentence. Masc. *p.* 358. Outre les *fous* à porter marotte, Il y en a une infinité d'autres. Idem. p. 455.

On appelle *Fou* de haute game, un *fou* achevé. On dit, que les *fous* & les enfans prophétisent, pour dire, Qu'ils disent quelquefois la vérité: qu'un *fou* avise bien un sage. On dit aussi, Plus on est de *fous*, & plus on rit; pour dire, que le nombre des gens sert à s'exciter l'un l'autre à la joie. On dit aussi, que les *fous* sont plus utiles aux sages, que les sages aux *fous*: c'est un dire de Caton l'ancien; parceque les sages profitent des folies des autres; ce qui n'arrive pas aux *fous* à l'égard des sages.

On dit aussi en général, Que les Poëtes sont *fous*. On le dit aussi des Astrologues & des Chymistes, parceque plusieurs sont bourrus, ou trop entêtés de leur Art; ou parcequ'il y a quelque chaleur ou fureur dans leur génie qui leur cause quelque déréglement d'esprit, quelque maniére de vie particuliére. Être *fou* de quelque chose, c'est en être entêté, avoir une extrême passion pour quelque chose, l'aimer à l'excès.

Bannir le bel esprit de l'usage ordinaire!
Le bannir! J'en suis folle, *& je veux au contraire*
Qu'on le fasse briller par-tout. S. Evr.

Ce mot de *fol*, selon quelques-uns, vient de *Faunulus*, diminutif de *Faunus*. Le caractére des Faunes a d'abord fait nommer *fols* & *folatres*, ceux qui ont l'humeur trop enjouée, & ensuite ceux qui ont tout-à-fait perdu l'esprit.

Fol de séjour. L'Auteur des notes sur Rabelais dit qu'on appelle en Languedoc & en Dauphiné, *fols de séjour*, ceux qui sont de loisir, qui n'ont rien à faire, qui sont oisifs. *Otiosus*, *desidiosus*.

☞ FOL, & au pluriel Fols. M. le Marquis de S. Aubin écrit ainsi. Les Rois, dit-il, avoient des *fols* en titre d'office. A S. Maurice de Senlis on lit cette épitaphe: *Cy gist Thévenin de S. Légier*, fol *du Roy notre Sire*, *qui trepassa le* 1 *Juillet l'an de grace* 1374. *Priez Dieu pour l'ame de ly.* Dans les archives de Troye en Champagne, on conserve une lettre de Charles V. qui écrivit aux Maire & Echevins *que son* fol *étoit mort*, *& qu'ils eussent à lui en envoyer un autre suivant la coutume.* Cela étoit bon dans ces temps-là; mais aujourd'hui on dit & on écrit *fou* & *fous*. Voyez FOU ci-devant.

☞ FOLAGE, s. f. Mieux mot. Folie. *Poes. du Roi de Navarre.*

FOLÂTRE, adj. m. & f. Qui a l'humeur plaisante, badine, qui est peu sérieux, qui est étourdi. *Procax*, *hilaris*, *lasciviens*, *promptus*. On aime dans les compagnies les personnes *folâtres*. Une humeur *folâtre*.

☞ FOLÂTREMENT, adv. D'une maniére folâtre.

L'adverbe *lascivè*, qui dans un passage de Paul Jove ne signifie que *folâtrement*, a été dans la traduction que Baillet en a faite, rendu par *brutalement*. M. de la Monnoye, *sur les Jugemens des Sçavans.*

Folâtrement, est dans Nicot & dans Monet, non-seulement comme une adverbe, mais comme substantif.

FOLÂTRER, v. n. Faire des actions, ou avoir des entretiens folatres, plaisans, agréables, peu sérieux; badiner, faire de petites folies. *Ludere*, *jocari*, *lascivire*. Lorsque nous fûmes au lit, elles commencérent à *folâtrer*. Abl. Il *folâtroit* devant la porte de l'Académie avec sa Maîtresse. Id. Les plaisirs nonchalans *folâtrent* à l'entour. Boil.

Ne renversez point l'ordre établi par l'usage.
He, que peut-on faire de mieux
Que de folâtrer *à votre âge?* Des-Houl.

FOLÂTRERIE, s. f. Action de folâtre, jeux de parole ou de main qui tendent au divertissement. *Ludus*, *lascivia*, *jocus*, *temeritas*. Il fit, il dit mille *folâtreries*.

☞ FOLBES, s. f. pl. Filets dont on se sert aux Indes Occidentales pour la pêche de la tortue; quelques-uns les appellent *folles*, mais improprement.

FOLCELLI, ou FOLSELLI, s. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Barca, en Barbarie. *Forcella.* Elle est sur la côte, à l'embouchure du Nachel, à dix lieues au levant de Bonandrea. On croit que *Folcelli* est le lieu de la Cyrenaique, que l'on nommoit anciennement Erythron. Maty. Sanson l'appelle *Folcelli* dans sa carte de la Méditeranee. La carte Marine de Berthelot, Professeur d'Hydrographie à Marseille, & celle de Michelot & de Thérin Pilotes sur les Galéres du Roi, écrivent aussi *Folselli*; ainsi c'est *Folselli* qu'il faut dire, & non pas *forcelli*, comme Maty, & après lui Corneille.

FOLCKMARK. Voyez VOLKMARCK.

FOLLMBRAY, ou FOLLEMBRAY, s. m. Nom propre d'une maison Royale de François I. & d'Henri II. située dans le Laonois, contrée de Picardie, à une lieue à l'occident de Couci. *Follanebrarum.* Hincmar de Laon en parle dans sa Lettre à Hincmar de Rheims. La maison Royale de *Follembray* est négligée aujourd'hui. Hadr. Valesf. *Not. Gall. p.* 95, Corneille, *Dict. Géogr.*

☞ FOLGIA, s. f. Petit Royaume d'Afrique, dans la Nigritie, auprès de Rio Junck, au midi du cap de Mesurada, entre la riviére de S. Paul & le petit Dieppe.

☞ FOLICHON, onne, adj. ou s. m. & f. Folâtre, badin. Esprit *folichon*, humeur *folichonne*. Il est du style familier.

FOLIE, s. f. Démence, extravagance, aliénation d'esprit, déréglement de la raison. *Stultitia*, *amentia*, *insania*. La *folie* achevée consiste dans le déréglement de l'imagination, qui vient de ce que les images qu'elle présente sont si vives, que l'esprit ne distingue plus les fausses des véritables, Nic. La *folie* des vicieux n'est autre chose, qu'une inconstance & une agitation continuelle de l'esprit. Dac. La *folie* de cet homme va à un excès qui fait honte à la raison humaine. S. Evr. La vraie *folie* excuse tout: ce qui n'est pas un petit avantage. Abl. Cet homme a un grain de *folie* dans la tête. Il lui prend quelquefois des accès de *folie*. Cr J. C. crucifié, *folie* aux Gentils, scandale aux Juifs, portoit en cela même les marques du véritable Christ. Pèliss.

Folie, signifie quelquefois, Imprudence, témérité. C'est une *folie* de vouloir réformer le monde, une *folie* d'aller affronter les périls sans nécessité. Il a fait une *folie* de se marier avec une telle.

Folie, signifie quelquefois une action folâtre, des paroles plaisantes, agréables, divertissantes. En ce sens il ne s'emploie ordinairement qu'au pluriel. On fait bien des

des *folies* en sa jeunesse. On a dit mille *folies* agréables dans cette conversation. Quand on a du feu dans l'imagination, & de l'agrément dans l'esprit, on dit cent *folies*, qui égayent & qui animent les conversations les plus sérieuses. On entend de ces *folies*, qui bien loin de choquer la bienséance, partent d'un esprit poli & délicat. Bouh. Une *folie* dite de bonne grace suffit pour ériger en bel esprit. Id.

Folie, est aussi une passion dominante. Un tel aime les tableaux avec excès : c'est sa *folie*. Il se ruine en bâtiment : c'est sa *folie*. Vous pourriez être laide que je ne m'en appercevrois pas ; car je vous aime jusqu'à la *folie*. Le Ch. d'H.

Chacun veut en sagesse ériger sa folie.
La folie *au joueur tiendra lieu de supplice.* Boil.

Il y a plusieurs maisons que le public a baptisées du nom de la *folie*, quand quelqu'un y a fait plus de dépense qu'il ne pouvoit, ou quand il a bati de quelque maniére extravagante.

On dit aussi, La *folie* du siécle, la *folie* du monde ; pour dire, la passion, le goût extravagant du monde, du siécle. On le dit aussi d'un homme en particulier. Cet homme aime les tableaux ; c'est sa *folie*.

☞ *A la folie*, Eperdument. Aimer *à la folie*.

Le serment que l'on fait d'aimer toute sa vie,
Est toujours mal exécuté.
L'amour, fût-il à la folie,
Dégénère en satiété.

Je vous avoue que j'aime la Cour *à la folie*, & que je ne crains rien tant que de m'encanailler. *Mots à la mode.*

La fille du Roi trouva le Marquis de Carabas (qui n'étoit pourtant que le fils d'un Meûnier) fort à son gré. Ce prétendu Marquis ne lui eut pas jetté deux ou trois regards respectueux & un peu tendres, qu'elle en devint amoureuse *à la folie. Contes des Fées.*

Araminte dans les Ménechmes de M. Regnard dit du Chevalier,

L'Amour qu'il a pour moi ne s'imagine pas ;
Mais en revanche aussi je l'aime à la folie.

Folie, quand ce mot est joint avec quelque épithéte qui en détermine le sens, il signifie, Amour, débauche de cœur.

Folies d'Espagne. C'est une sorte de danse où l'on danse seul, comme la sarabande. Danser les *folies* d'Espagne. Chanter sur l'air des *folies* d'Espagne.

On dit proverbialement, La sagesse du monde n'est que *folie* devant Dieu. Les plus courtes *folies* sont toujours les meilleures. On dit que parler tout seul est un signe de *folie*. On dit aussi, Qu'une personne n'a jamais fait *folie* de son corps ; pour dire, qu'elle a vécu chastement.

FOLIER, v. act. & n. Vieux terme qui se trouve dans les Coutumes, il signifie, *railler, badiner, folâtrer. Ridere, irridere, nugari.* De *folier* ne *fait* on droit a la pacroze, mes si mauvas home, ou mauvase feme *folie* prud'hom, ou prudefeme, &c. Anc. cout. de Berri. Il signifie aussi, *errer, se tromper. Errare.* Se li arbitres *foloie* à donner se sentence, &c. Des Fontaines. M. De Lauriére explique ces mots par ceux-ci, *Si arbiter erraverit in sententia dicenda.* Le mot de *foloie* ne vient pas de *folier*, mais de *foloier* ; & ces deux mots sont aussi différens que *plier* & *ployer*.

☞ *Galli inquiunt.* Quand on aura bien *folié*, il se faudra retraire. Nevizan ; *liv. 1. n. 25. vers la fin.* Cette citation fait voir que c'est un des plus vieux termes de notre langue. Son abolition me fait peine ; il étoit expressif. On le trouve dans Nicot & dans le Grand Dict. Fr. Lat. *in-4°.* Paris 1618. Il est aussi dans le Dictinnnaire des Arts, de même que *foller*, qui a une signification semblable.

☞ FOLIÉ, ée, adj. C'est un terme de Chymie dont on ne se sert guére qu'il ne soit précédé de *tartre*. Le tartre *folié* est du tartre préparé avec du vinaigre distillé. On l'appelle *folié*, à cause que cela le réduit en petites feuilles. La terre *foliée* de tartre, c'est l'alkali de ce mixte, impregné d'esprit de vinaigre & d'esprit de vin ; ce qui forme un dissolvant salin & sulphureux, propre à étendre les soufres de l'or & des autres métaux. Acad. des Sc. 1713. *Terre foliée. Foliata terra.* Soufre parfaitement préparé par la dépuration & la déalbation. *Théat. Chym. vol. IV. p. 710.* Le sel essentiel de tartre, & l'*arcanum terra foliata tartari* des Chymistes sont aujourd'hui la même chose que le tartre régeneré, quoique, par les éloges qu'ils en font, il paroisse qu'ils ne seroient pas fâchés de nous faire croire le contraire. *Dict. de James.*

FOLIGNI, s. m. Nom propre d'une ville d'Italie. *Fulginium, Fulginia, Fulliniam.* Quelques-uns disent comme les Italiens, *Foligno*, ou *Fuligno* ; mais mal : nous disons *Foligni* en notre langue. *Foligni* est petit, mais bien bâti, bien peuplé & marchand. C'est une ancienne ville de l'Etat de l'Eglise, dans le Duché de Spoléte, sur le Topino, entre Spoléte & Assise. L'Eveque de *Foligni* est suffragant du Saint Siége. Les Confitures de *Foligni* sont fort estimées. La Bienheureuse Angèle de *Foligni*. Elle est inconsidérement qualifiée Vierge dans les additions d'Usuard.

☞ FOLIGNO, s. m. est à deux milles de Spello. *Murator. Racr. d'Op. XI. p. 328. Foligno*, dit le même Auteur, *p. 364.* est né des racines de l'ancien *Forum Flaminii.*

FOLILET, s. m. Terme de Vénerie. Les *Folilets* sont ce qu'on léve le long des épaules d'un cerf après qu'il est dépouillé. Salnove. *Armus cervi. Armus cervinus.*

FOLIO, s. m. Terme de Palais, qui signifie Feuillet. On dit, *Folio recto* ; pour dire, La première page d'un feuillet : *Folio verso*, le revers, ou la seconde page du feuillet. Ces mots sont aussi en usage dans l'Imprimerie.

On appelle aussi Livres *in-folio*, les livres imprimés & reliés suivant toute l'étendue de la feuille, laquelle est seulement pliée en deux pour être assemblée. Il y a des livres en grand *in-folio*, quand le papier est grand : de petits *in-folio*, quand le papier est petit. C'est un *in-folio*. C'est un gros *in-folio*.

☞ FOLIO-CHIROSE. Drogue médicinale, qui se prépare à la Chine. Elle est d'un très-bon débit au Japon.

FOLIOT, s. m. Terme de Serrurier. C'est une partie des ressorts d'une serrure.

☞ Foliot. Terme d'Horlogerie. Il paroît par une piéce de Froissart intitulée l'*Horloge amoureuse*, qu'au lieu du pendule & du balancier qui n'étoient point inventes du temps de ce Poëte, les horloges avoient une piéce nommée *foliot*, qui portoit deux petits poids appellés *Régules*, dont l'usage étoit de faire avancer ou retarder l'horloge, à mesure qu'on les approchoit, ou qu'on les éloignoit du centre du *foliot. Bibliot. Fr. t. IX.*

FOLIT. Castel *folit*, Castel *follit*, ou Castel-feuillette. Bourg ou petite ville d'Espagne en Catalogne. *Castelfollitum.* On croit que *Castelfollit* est l'ancienne *Egosa*, petite ville des Castellans. *Castelfollit* est situé sur la riviére de Fluvia, entre Gironne & Campredon. Il est sur une hauteur.

FOLIUM INDICUM, s. m. Feuille d'un grand arbre qui croît au pays de Cambaïe, & en plusieurs autres endroits des Indes. On l'appelle autrement *feuille d'Inde*, ou *malabatrum*. Voyez FEUILLE D'INDE.

FOLKER, s. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Folkera. Folker* est situé dans la Gestricie, sur la riviére de Dalecarle, environ à dix lieues d'Arosio, du côté du nord.

☞ FOLLE, s. f. Nom d'un filet à prendre du poisson, & principalement des tortues. La *folle* a quatre-vingts ou cent brasses de long, & deux ou trois de large ou de hauteur. Les mailles ont huit ou neuf pouces en quarré. On met du liége en haut & du plomb en bas, & on en barre une anse de la mer. Les *tortues* qui ne voient pas ce filet parcequ'on le teint en rouge, venant pour faire leurs œufs à terre, trouvent la *folle*. Elles passent la tête ou une pate dans les mailles, & s'y embarrassent. Le P. Labat.

☞ FOLLE, ou FULLE, f. f. Petite monnoie d'Egypte. Voyez FULLE.

☞ FOLLE ENCHERE. Voyez ENCHERE, & sous le mot FOL.

☞ FOLLE FEMME. C'est ainsi qu'on appelloit autrefois les femmes débauchées, les courtisanes, les femmes de mauvaise vie. *Meretrix.* S. Louis défendit que les *folles femmes* n'eussent point de maisons à faire leur péché. Anon. *Vie de Saint Louis.*

☞ Folle. Piéces *folles.* Voyez au mot Fou.

FOLLEMENT, adv. D'une manière folle, extravagante, ou déraisonnable. *Stultè, insanè.* Il a entrepris un tel dessein *follement.* Il s'est *follement* engagé dans cette affaire. Mol. Un Poëte *follement* pompeux. Boil.

On le dit au Palais avec cette formule. Le Juge a été déclaré *follement* intimé. *Frater jus & aquum.*

FOLLER, v. n. Vieux mot, qui signifie, faire le fou, passer le temps.

FOLLES, f. f. Filets à grandes mailles, duquel les pêcheurs établis sur les côtes de l'Océan se servent pour prendre des raies, & d'autres grands poissons plats, ou la tortue. *Retia majora.*

Les Portugais appellent aussi *folles*, une sorte de fruits qui vient au pays des Noirs, dans les saisons pluvieuses. Il ressemble fort aux oranges en couleur & en grosseur; mais le suc en est plus aigu, & l'écorce bien plus dure.

FOLLET, ette, adj. diminutif de *fou.* Qui est un peu fou, ou gaillard. Il est badin, gaillard & *follet.* Cette fille est enjouée & *follette.* Ce terme n'est en usage que dans la conversation familière, & dans de petites chansons.

On appelle, Esprit *follet*, (*Lemur*) un Démon, ou Lutin qui fait peur à des enfans, ou à gens foibles, par des visions, ou par des actions dont ils ne sçavent point la cause. Ainsi on croit qu'il y a des Esprits *follets* qui pensent les chevaux, qui font du bruit la nuit, qui tirent les rideaux & la couverture.

Puisqu'il en avoit tant d'envie,
Vint danser avec son follet,
Et sa burlesque compagnie,
Une figure de balet. De Chaulieu.

On appelle aussi le poil *follet*, (*lanugo*) la barbe qui commence à poindre aux jeunes gens, le poil délié qui vient sur le reste du corps, le duvet ou la petite plume des oiseaux.

Vent *follet*, est une certaine agitation de l'air qui le fait tourner spiralement.

On appelle feu *follet*, (*ignis fatuus*) certaine exhalaison onctueuse qui s'enflamme dans l'air, comme sur les cordages des navires, qu'on appelle autrement le *feu de Saint Elme*; sur les cheveux, comme celui dont il est parlé au second livre de l'Énéïde.

Tactuque innoxia molli,
Lambere flamma comas, & circum tempora pasci.

On appelle aussi *follet*, certain météore qu'on nomme autrement un *ardent*, qui est une pareille exhalaison enflammée qu'on voit en été en des lieux marécageux, qui luit comme une chandelle.

Il y en a qui dérivent le mot de *follet* de *Faunulettus*, diminutif de *Faunus.* Voyez FOL.

FOLLETTE. Plante. Voyez ARROCHE.

☞ FOLLETTE, f. f. Sorte de fichu à la mode. *Merc. de France*, 1722. où un Poëte, en parlant de l'amour propre, dit avec autant d'agrément que de vérité.

C'est cet amour victorieux,
Qui ne trouve point de rebelle:
C'est lui qui fascine les yeux,
Qui fait d'une laide une belle;
Et qui toujours flatteur, n'est jamais ennuyeux:
Il amuse, il enchante une jeune coquette;
Il place ses rubans, & lui choisit des fleurs.
C'est lui qui pare sa toilette:
C'est lui qui sur son sein arrange sa Follette.
Elle approuve ses soins, se livre à ses douceurs.

Les *Follettes* sont faites avec des bandes de toile blanche filée, de taffetas, effrangées & tortillées. On en voit de gaze brodée en or, en argent & en soie. On en fait aussi avec des franges de toutes couleurs. *Mercure de Mai*, 1726.

Follette, est aussi le nom sous lequel sont connus à Paris les rhumes épidémiques, qui en 1732 & 1733. parcoururent, non-seulement l'Europe, mais encore la Jamaïque, le Pérou, le Méxique, &c. *Journ. des Sçav. Nov.* 1736. ☞ Ces rhumes étoient accompagnés d'une fiévre qui donnoit à la tête, & faisoit tomber dans une espéce de délire. C'est de-là que lui vint le nom de *follette.* On disoit tout court la *follette*, & non pas la fiévre *follette.* Il a la *follette.* La *follette* la prit. Il est détenu au lit par la *follette.*

FOLLICULE, f. m. Terme de Médecine. C'est un nom qu'on donne à la vessie qui contient le fiel. *Follis, folliculus.*

☞ Follicule, en Botanique, est cette enveloppe légére, ou cette ouverture membraneuse sous laquelle sont contenues les graines, ou semences des plantes. *Dict. de James.*

☞ Follicules de séné. Ce sont les gousses qui renferment la graine, ou semence du séné: on les estime plus purgatives que le séné même.

FOLOYANCE, f. f. Ce mot, dans son origine, signifie *égarement. Aberratio, deeratio.* On l'a dit autrefois pour *folie*, (*Insania, stultitia,*) parceque la folie est un égarement de raison.

FOLOYER. Ce verbe, qui étoit autrefois en usage, signifie *s'égarer. Aberrare, deviare.*

☞ Foloyer, plus ancien que *folier* & *foller*, a le même sens dans le Roman de la Rose.

Le Dieu qui te fait foloyer,
Sçait-il ses gens si bien payer?

F O M.

☞ FOMAHANT, f. m. Terme d'Astronomie. C'est le nom d'une étoile qui est dans la bouche du poisson austral.

FOMENTATION, f. f. Reméde liquide qu'on applique sur quelque partie malade. *Fotus, fomentum, fomentatio.* Il y a des *fomentations simples*, & de *composées.* Les *fomentations simples* se font avec de l'eau tiéde, du lait, de l'huile, de l'oxycrat, ou avec quelque autre liqueur semblable. Les *fomentations composées* sont des décoctions de racines, de feuilles de fleurs, de semences, &c. qu'on fait dans l'eau simple, ou dans quelque autre liqueur convenable: on y ajoûte quelquefois des sels, des axonges, des huiles, &c. Pour s'en servir on y trempe des linges, & on les étend chaudement sur les parties malades. On fait des *fomentations* d'une autre sorte: on enferme les médicamens qu'on veut dans des sachets de toile, & après les avoir fait bouillir, on les applique. On en fait encore qu'on appelle *Fomentations seches*; ce sont des sachets dans lesquels on enferme aussi quelques médicamens, mais on ne les fait point bouillir: on les arrose, quelquefois d'un peu de vin, ou d'eau-de-vie. On a donné aux *fomentations* le nom de *bains locaux*, parcequ'étant appliquées sur l'endroit malade, elles y font un effet approchant de celui que le bain ou le demi-bain peuvent faire à plusieurs parties du corps à la fois. On emploie les *fomentations* pour ramollir, résoudre, rafraichir, calmer, fortifier, resserrer, & pour plusieurs autres usages.

FOMENTER, v. act. Terme de Médecine, Appliquer une fomentation sur une partie malade. *Fovere, recreare fomentis.*

Fomenter, signifie aussi, entretenir, faire durer. Il y a des Charlatans qui *fomentent* le mal, au lieu de le guérir.

Fomenter, se dit figurément en Morale. Les procès *fomentent* la division dans une famille. Il faut punir ou éloigner ces brouillons qui *fomentent* la division dans l'Etat. *Fomenter* la paix, l'amitié, la concorde.

Fomenté, ée, part. pass. & adj. *Fotus.*

FOMILLAN, f. f. Nom propre d'un bourg ou village de la Province de Tra-los-Montes en Portugal. *Fomillanum.*

num. Il est dans le territoire de Chiâves aux confins de la Galice, & on le prend pour la petite ville de l'Espagne Tarragonnoise que les Anciens nommoient *Forum Bibalorum.* MATY & HOFFMAN, *d'après Moletius.*

F O N.

☞ FONÇAILLES, f. f. pl. Se dit d'un lit. Ce sont les piéces qui portent la paillasse.

FONCALDE, f. f. Nom propre d'une Abbaye du Languedoc en France. *Fons Calidus.* Elle est de l'Ordre des Prémontrés, dans le Diocése de Saint Pons de Tomiéres, selon quelques-uns; & dans celui de Narbonne, selon d'autres. CORN.

FONCEAU, f. m. le bout d'une embouchure de cheval faite à canon. POMEY.

FONCÉE, f. f. Terme de gens qui tirent l'ardoise. La *foncer* est un creux qu'on fait dans une pierriére, ou carriére, lorsqu'on en tire l'ardoise. La *foncée* a neuf ou dix pieds de profondeur. Faire des *foncées.*

FONCER, v. act. Payer, fournir, débourser. *Præbere sumptum.* Pomey & autres écrivent *fonser.* Ce Tuteur n'a rien reçu; cependant, il a toujours *foncé* pour l'entretien de ses mineurs. Ce mot n'a guére d'usage que dans la phrase proverbiale qui suit.

On dit proverbialement, *Foncer* à l'appointement; pour dire, Fournir aux dépenses nécessaires. C'est une partie secrette qui a *foncé* à l'appointement de ce procès. Cette femme fait grande dépense; mais c'est son galant qui *fonce* a l'appointement.

FONCER, v. act. Ce mot se dit au propre, & signifie mettre un fond. *Fundo munire. Foncer* un tonneau, une cuve, &c.

FONCER, v. n. Ce mot, pour Donner sur, fondre sur, est souffert de quelques-uns, & condamné de quelques-autres. *Irruere, irrumpere.* On croit que ceux qui le condamnent ont plus de raison que ceux qui l'approuvent, & qu'il est mieux de dire, *Donner sur* l'ennemi, ou *Fondre sur* l'ennemi l'épée à la main, que de dire, *Foncer sur* l'ennemi; qui, s'il s'est dit, ne se dit assurément plus par ceux qui parlent bien.

☞ FONCER LA SOIE. Terme de fabrique de gaze. C'est faire baisser la soie après qu'elle a été levée pour y lancer la navette. L'instrument qui sert à cet usage s'appelle le Pas dur; le baton rond y sert aussi.

☞ FONCER. Terme de Tonnelier. C'est mettre un fond à une futaille: *Foncer* un muid, une cuve, une pipe.

☞ Les Boisseliers disent aussi, *Foncer* un sceau: le véritable terme pour les uns & les autres est *enfoncer.*

FONCÉ, ÉE, part. & adj. Qui a bien du fonds. Ce Banquier, ce Marchand est bien *foncé*; il ne fera pas banqueroute. On le dit au figuré d'un homme profond en quelque science. Il est difficile à deterrer sur la controverse; car il est bien *foncé.*

FONCÉ, se dit aussi en matiére de couleur, quand elles sont fortes, obscures & rembrunies. Un rouge *foncé* tirant sur le brun. Verd *foncé.* Dans ces occasions, où *foncé* se dit des couleurs, il est contraire à *vif, clair, éclatans*, on peut l'exprimer par ce mot *subobscurus*, & peut-être par celui de *saturo colore infectus*, qui signifie aussi ce qu'on appelle *gros*, un *gros* rouge, &c.

FONCET, f. f. C'est le plus grand des bateaux qui servent à naviger sur les riviéres. *Navigium majus pluviatile.* Il en vient de Normandie & de Picardie sur la Seine & l'Oise, en remontant jusqu'aux ponts de Paris. Il y a des *foncets* qui ont jusqu'à 27 toises entre chef & quille; c'est-à-dire, plus de longueur que les plus grands vaisseaux de l'Océan, qui n'en ont que 22 ou 23. Ils consomment jusques à 4200 piéces de bois mises en œuvre, & réduites selon les usages de Charpenterie.

FONCET, ou FOND-SAC, Terme de Serrurier, est une plaque de fer qui sert de couverture aux rateaux, & autres piéces de la serrure dans lesquelles tourne la clef.

FONCIER, IÉRE, adj. qui se dit d'une Charge, ou rente assignée sur un fonds, & qui n'est point rachetable. *Quod ad fundum pertinet.* Une charge, ou rente fonciére. *Vectigal quotannis pendendum fundi domino.* Les cens & rentes dûs au Seigneur sont des charges *fonciéres.* La rente *fonciére* est celle qui est dûe par un bail à rente, provenant de l'aliénation du fonds; comme quand l'heritage est vendu à la charge de payer une certaine rente annuelle; en ce cas la rente est ceolee *fonciére.*

On appelle aussi, Seigneur *foncier*, le bailleur de funds, celui à qui la rente est dûe. Seigneurie *fonciére.* ☞ Cependant un habile homme prétend que ce mot ne peut signifier propriétaire de fonds, comme en tirant son origine. Car il n'est point accoûtumé qu'un nom dérivé d'un positif (il veut dire d'un substantif) soit pris en signification de propriétaire de la chose signifiée par ce positif, comme *Chevalier* qui est dit de *cheval*, n'a onq signifié propriétaire d'un cheval, ni *bouvier* d'un *bœuf*, ni *muletier* d'un *mulet*, ni *forestier* d'une *forêt*, ni *charretier* d'une *charrette*, ni *libraire* d'un *livre*: mais comme de *donatarius* est appellé celui à qui on donne; *mandatarius*, celui à qui on mande; *commodatarius*, celui à qui on prête; soudoyer anciennement pour soldat, à cause qu'on lui paie soude; *censier* à qui on paye *cens*; ainsi *foncier* est appellé celui auquel on fait quelque prestation, laquelle est dite *functio* en la loi *Si prudentes, ff. de usufr.* & chez les anciens Auteurs, & *fusio* en la loi 17. au même titre. A quoi se rapporte la loi derniére du Code Théodosien, *De Indulgent. debis.* De l'un ou l'autre desquels noms, ou des verbes d'où ils procédent, est venu le nom de *foncier*, & celui de *fons* tant fréquenté ès matiéres de finances, où l'on dit coustumiérement, qu'il y a fons, ou au contraire, pour signifier paye, ou de quoi payer. Et *fonsier*, (aujourd'hui *foncer*) signifie payer. CHRIST. BÉRAULT, *des droits de tiers & danger, gruerie & grairie.*

Il y a aussi une Justice *fonciére*, qui est une Jurisdiction qui appartient au Seigneur bailleur de fonds. Elle est la moindre de toutes, & c'est la même chose que *Basse-Justice.* Nicot l'appelle *jurisdictio inermis.*

On appelle Seigneur *très-foncier*, ou, comme écrit Nicot, *tréfoncier*, le propriétaire du fonds, quoiqu'il n'ait pas la Justice. Nicot ajoûte que ce mot a lieu en cas de roture. ☞ De dire que ce mot soit composé de *trois*, ou de *ter*, & de *foncier* pour induire propriété, il n'y auroit pas de raison. Car si on le déduit de trois, comme en *trepied*, & *tremois*, elle ne peut s'y rapporter. Si de *ter*, comme en *très-puissant* & *très-riche*, non plus, parceque cette diction est prise en signification de Moult (beaucoup) comme les Grecs disoient τρισόλβιον, telle signification de *ter* ne peut convenir au mot *foncier*, pour signifier propriétaire de fonds, *quasi maximè fundarium dicas*; comme a estimé Du Moulin; ni à celui de *fons* aussi, parcequ'on ne peut être propriétaire plus ou moins, ni d'un fonds plus ou moins fonds qu'un autre. Le même Auteur croit encore qu'on peut déduire *tréfoncier* de *presiè fundarius*; chose difficile à comprendre.

☞ Nous disons donc que le mot *tréfons* a été corrompu & abrégé de *tributum*; & de *tréfons* est venu celui de *tréfoncier*: le *i*, comme il se fait souvent, changé en *e*, & le *b* prononcé comme l'*v* consonant changé en *f*, lettre ayant presque même son, comme ξανθός, safre, de *sibilare*, siffler, de *blandiri*, flatter, l'*u* prononcé par *ou*, un *n* muet ajoûté comme de *funs*, son, & une *s* muete au bout, pour dénoter que le son de cette derniére syllabe étoit long. Ainsi *tréfoncier* est celui auquel est dû tribut, ou *trefons*, comme nous avons dit de fonsier. Lequel nom de *tréfons* est commun à tous cens, rentes, ou prestations, étant dit à *tribuendo.* Pourquoi tous ceux ausquels est dû tribut, ou redevance sur aucun héritage, sont nommés *tréfonciers* en plusieurs Coûtumes de France, jaçoit que l'héritage ait passé par plusieurs mains, chaque cédant ayant stipulé cens. Et ce même nom de *tréfons* est communiqué à l'héritage qui y est affecté. BÉRAULT, *des droits de tiers & dangers, &c.*

☞ FONCIER, signifie aussi, qui a de l'habileté, de la science dans son métier. Vous trouverez des Avocats plus éloquents; mais vous n'en trouverez pas un plus *foncier.*

FONCIÉRE, f. f. Terme des Ouvriers qui tirent l'ardoise; c'est la couche, le lit de l'ardoise. *Stratum.* Il est ordonné

donné que l'ardoise sera tirée de la troisième *foncière* de chaque mine.

☞ FONCIÈREMENT, adv. Il signifie *à fond*, & est opposé à *superficiellement*. C'est un sçavant homme, il est *foncièrement* habile. Il signifie aussi, *dans le fond*, comme en cet exemple: Je crois les femmes plus sages & *foncièrement* plus vertueuses que les hommes. *De l'usage des Romans.*

FONCOMBAUD, s. m. Nom propre d'un bourg, ou village de France. *Fons Combaldi* en Latin. *Foncombaud* est dans le Berri, sur la Creuse, à dix lieues au-dessous du Blanc en Berri. L'Abbaye de *Foncombaud* est de l'Ordre de S. Benoît.

FONCTION, s. f. L'action de l'agent qui fait la chose à laquelle il est destiné, ou obligé. *Munus, functio.* Cet estomac fait bien ses *fonctions*, il digère bien. Les fumées du vin empêchent que le cerveau ne fasse ses *fonctions*, ne raisonne. C'est un homme qui fait bien ses *fonctions*, qui boit, qui mange, qui dort bien.

FONCTION, se dit figurément en choses morales, en parlant des actes, des devoirs, des occupations où l'on est engagé. C'est un Magistrat qui fait bien toutes les *fonctions* de sa charge. Quand un Baillif est interdit, c'est son Lieutenant qui fait sa *fonction*. Il y a des gens laborieux sur lesquels les Princes se déchargent des plus grossières *fonctions* de la Royauté. BAL. Il faut distinguer entre les *fonctions*, & les actions de l'Ambassadeur; les unes ont rapport à son caractère, & les autres à sa personne. WICQ. Après que l'Ambassadeur a bien joué son rôle dans les *fonctions* de son caractère, il doit faire l'honnête-homme, lorsqu'il ne joue plus la comédie. ID.

FONCTION, signifie aussi, une simple commission, ou ordre qu'on exécute. Ce Sergent avoit ordre de saisir en cette maison: dès qu'il eut fait sa *fonction*, il se retira.

RECEVOIR FONCTION. C'est quand une chose se rend par une autre de même genre; comme si l'on a prêté du blé, & que l'on rende du blé; ce blé rendu fait *fonction* du blé prêté.

FOND, s. m. *Fundum.* Vaugelas fait un long discours pour montrer que *fond* & *fonds* sont deux choses différentes, que l'on confond mal-à-propos; parceque l'un signifie une portion de terre, & l'autre la partie la plus basse de ce qui contient, ou peut contenir quelque chose. Cette observation paroît fausse à bien des gens, qui disent indifféremment *fond* & *fonds*, suivant l'autorité de Ménage & de Corneille. Cependant, comme l'Académie ne les confond nullement, puisqu'elle fait une colomne du mot de *fond*, & une autre de celui de *fonds*, on pourroit bien s'en tenir à cette décision de Vaugelas sans faillir; d'autant plus que Furetière lui-même avoit déja pris ce parti, comme on le peut voir en suivant son ordre alphabétique. C'est donc en nous y assujétissant aussi que nous dirons que *Fond* signifie, la partie basse des corps qui ont trois dimensions. Il y a des endroits dans la mer où on ne trouve point de *fond*. Le *fond* de cette rivière est tantôt sablonneux, tantôt ce n'est que de la vase. Les maisons bâties dans un *fond* sont mal saines. Un abyme sans *fond*. Voila le *fond* du tonneau, du panier, du sac; &c. Il faut mettre un autre *fond* à ce tonneau, à ce seau.

Les Astronomes appellent *fond du ciel*, le point opposé de l'Ecliptique où elle se trouve coupée par le Méridien au-dessous de l'Horizon, *imum cœli punctum*: comme ils appellent *point culminant*, ou *sommet du ciel*, le point de l'Ecliptique où elle se trouve coupée par le Méridien au-dessus de l'Horizon.

FOND, signifie aussi l'extrémité d'un lieu étendu en longueur, du moins à l'égard de la vûe qui n'y peut pénétrer. Le *fond* d'une allée. En fin *fond* de forêts. Combien y en a-t-il, qui s'étant retirés dans le *fond* de la solitude y auroient fait naufrage? AR. DE LA TR. Dans cette dernière phrase le mot de *fond* a une signification physique & morale, naturelle & figurée en même-temps, de même que dans celle qui suit, qui est du même Auteur. C'est dans la séparation du monde, & dans le *fond* des cloîtres, qu'on peut réformer ses mœurs.

On renvoie un Sçavant dans le fond *d'un Collège.*
BOIL.

Et nous fûmes coucher sur le pays exprès,
C'est-à-dire, mon cher, en fin fond *de forêts.* MOL.

Du fond *de l'Orient, & des confins du Monde,*
Sapho, j'ai voyagé sur la terre & sur l'onde.
REC. DE VERS.

Du fond *de son désert un humble Solitaire,*
Vous presente, grand Roi, ce gage précieux
De l'amitié la plus sincère
Que l'on vit jamais sous les cieux. IBID.

FOND, se dit aussi de ce qui sert de base & de fondement à quelque chose, & de ce qui paroît, ou est en effet, la partie la plus basse sur laquelle une autre est posée. Le *fond* d'un tableau est ce qu'on appelle aussi le *champ*, ou le derrière du tableau, qui en est la partie la plus obscure; c'est aussi ce qui est derrière les objets en particulier; & l'on dit qu'une draperie fait *fond* à un bras, qu'une terrasse fait *fond* à une figure, ou un ciel à un arbre; pour dire, que l'une de ces choses est peinte sur les autres. Une superbe tapisserie servoit de *fond* à une infinité de tableaux ornés de bordures. FAL. La bile melée avec le sang forme dans le cerveau une espèce de glace polie & luisante, à laquelle la mélancholie sert comme de *fond*. BOUH.

On le dit aussi d'une étoffe. Un brocard à *fond* d'or. Une broderie à *fond* d'argent. Le *fond* d'un damas est de taffetas, & les fleurs de satin.

On appelle aussi, *fond* de miroir, le derrière du miroir.

FOND, signifie quelquefois absolument, Profondeur. Ce haut-de-chausses n'a pas assez de *fond*, il lui faut donner du *fond* davantage.

FOND, se dit en termes d'Anatomie, de la partie interne, basse, de quelques cavités qui sont dans le corps. Le *fond* de la matrice est son propre corps, & sa principale partie, pour laquelle toutes les autres sont faites; elle est plus ample, plus large, & plus élevée que les autres. DIONIS. Le *fond* de la vessie est la partie la plus ample & la plus propre à contenir l'urine. Aux hommes il est placé sur le rectum, & aux femmes sur la matrice; il est d'une grandeur & d'une largeur raisonnable; il s'étrécit peu à peu, & vient se terminer au col. ID. Le *fond* de la vésicule du fiel est rond, & placé en la partie inférieure du foie, lorsqu'il est dans sa situation naturelle. Ce *fond* est teint de la couleur de la bile qu'il contient. ID. Le *fond* du ventricule est sa partie ronde & charnue, qui est entre les deux orifices, c'est l'endroit où est le magasin du boire & du manger, & où se fait la digestion des alimens. Ce *fond* s'étend & se resserre à proportion des alimens qu'il reçoit. Il est unique, & s'il s'est trouvé quelquefois séparé en deux, cela est rare, & contre nature. ID.

FOND, se dit au jeu d'Hombre en cette phrase, Aller à *fond*; c'est-à-dire, écarter, & remplacer son écart par autant de cartes qu'on prend dans le talon. *Je vais à fond* avec quatre matadors. *Je suis allé à fond* avec quatre matadors cinquièmes, mais il ne m'est rien rentré.

On appelle un fossé à *fond* de cuve, un fossé sec & escarpé de deux côtés.

On dit aussi, Déjeûner à *fond* de cuve; pour dire, Faire un ample repas à déjeûné.

On dit en Architecture, Bâtir de *fond* en comble, démolir de *fond* en comble. *Funditus.* Pour dire, depuis les fondemens jusqu'à la couverture. Ce sens s'étend aussi au figuré, quand on dit qu'une chose est ruinée de *fond* en comble; pour dire, entièrement. On appelle *fond d'ornemens*, le champ où l'on taille des ornemens: comme armes, chiffres, &c.

En termes de Marine, on appelle *fond* de cale, la partie la plus basse du vaisseau où l'on met les marchandises. On dit, Couler à *fond*, soit lorsque le vaisseau s'entrouvre lui-même, soit lorsqu'on l'ouvre à coups de canon. Cependant, il vaut mieux dire, comme le P. Hoste l'a remarqué, couler bas dans la signification neutre, en parlant d'un vaisseau, qui s'étant rempli

d'eau

d'eau, s'enfonce dans la mer ; & couler à *fond*, dans la signification active, en parlant des grandes ouvertures qu'on fait dans le corps d'un vaisseau, en sorte qu'il se remplit d'eau & s'enfonce. Prendre *fond*, c'est jetter des ancres, qui s'attachent, s'accrochent au *fond* de la mer. L'orin, qui par mégarde étoit encore amarré sur le bord, l'ayant empeché de prendre *fond*. Frézier. Le cable se cassa aussitôt que l'ancre eut pris *fond*. Id. Nous sondâmes sans trouver *fond*. Id. Un bon *fond*, pour, dire, Un bon ancrage. Un *fond* de pré, est un *fond* de l'eau où il y a de l'herbe. *Fond vasart*, est un *fond* où il y a de la vase. Haut *fond*, est celui qui s'approche de la surface de l'eau. Frézier. *Fond* de cours, ou curé, se dit lorsque le *fond* de la mer est net de vase, & de sable fin. Bon *fond*, mauvais *fond*, *fond* plein de rochers, *fond* de sable, de vase, de coquillage, &c. Ce *fond* est de coquillage, de mauvaise tenue ; ☞ c'est-à-dire, un *fond* où le vaisseau chasse. *Fond* de bonne tenue, est un fond excellent pour l'ancrage, où les vaisseaux peuvent arrer. Le vaisseau arre, laboure, chasse sur son ancre, ou a perdu *fond*. Il faut jetter la sonde pour connoître la nature du *fond*. Il faut plus de *fond* pour les vaisseaux ronds, tels que sont ceux de la Méditerranée, & moins pour ceux qui ont la caréne longue & plate, tels que ceux de l'Océan. Point de *fond*, est une manière de parler ; pour dire, qu'on ne trouve point de *fond* avec la sonde. On dit aussi, Donner *fond* ; pour dire, Ancrer. Le vaisseau pressé par la violence du vent, & par la nécessité de se radouber, vint donner *fond* à Spalatro. La Guill. On dit encore les *fonds* des voiles. Larguer les garcettes des *fonds* de misaine, laisser tomber les *fonds*, affaler les *fonds*, & les cargueboulines, carguer les *fonds*, &c. Ce mot de *fond* s'emploie en une infinité de phrases en termes de Marine. On dit, En sondant on a trouvé tant de brasses d'eau, *fond* vaseux, *fond* de sable, *fond* de coquillage, &c. ☞ Perdre *fond*, c'est arrer, ou chasser sur ses ancres.

Fond, se dit aussi d'une partie de certains meubles. Le *fond* d'une chaise est la partie où l'on s'assied, & l'étoffe ou la tapisserie qu'on met dessus. Un carrosse, une litiéce à deux *fonds*, où l'on se peut asseoir de deux côtés. Le *fond* du lit, c'est le ciel, ou ce qui couvre le lit par en haut.

☞ Fond d'affût. C'est un assemblage de petits madriers dont le *fond de l'affût* d'un canon de vaisseau est composé.

☞ Fond. *Voyez* Champ. *fond* & *champ* ne sont pourtant pas des mots absolument synonymes : on dit des *fonds* blancs, un *fond* brun, & l'on ne dit pas un *champ* blanc, des *champs* bruns. Quelques Peintres, & surtout les Vénitiens, ont préféré de peindre sur des *fonds* blancs, persuadés que les couleurs s'y conservoient plus pures. On dit : Une terrasse fait *fond* à une figure, une figure sert de *fond* à une autre. M. de Piles prétend qu'en parlant des objets particuliers, il est mieux d'employer ce mot, que celui de *champ*.

Fond, se dit figurément des choses spirituelles & morales. Les mystéres sacrés sont une mer qui n'a ni *fond* ni rive. ☞ On dit aussi d'une affaire compliquée d'incidens, d'une question fort embrouillée, fort embarrassée, que c'est une affaire, une question qui n'a ni *fond* ni rive. Dieu est le seul qui connoît le *fond* des cœurs. Vous m'avez fait Chrétien en apparence ; mais vous avez relégué dans le *fond* de mon cœur les sentimens de ma Religion. G. G. Il n'y a de bonnes priéres que celles qui se font du *fond* du cœur ; c'est-à-dire, avec sincérité, avec affection. Les femmes ne songent qu'à plaire, & la coquetterie est le *fond* de leur humeur. Com.

Percé jusques au fond *du cœur*. Corn.

Et tel en vous lisant admire chaque trait,
Qui dans le fond *de l'ame & vous craint & vous hait.*
Boil.

Si je veux de ma mort laisser quelque vengeur,
Je ne le cherche, ingrat, qu'au fond *de votre cœur*. Rac.

On le dit aussi de ce qui est le plus caché dans une affaire, dans une science. *Penetralia*. Ce Rapporteur a bien pénétré dans le *fond* de cette affaire. Il travaille à faire connoître le *fond* de l'art qu'il traite. Port-R. Rien n'est si ordinaire que la paresse d'examiner le *fond* des affaires, & une impatience déréglée de les terminer à quelque prix que ce soit. S. Réal. Ce Physicien a recherché le *fond* des choses, le fond de la nature.

Fond, en termes de Palais, se dit par opposition à *forme*. Telle requête civile ne vaut rien dans la forme, quoique l'affaire soit bonne au *fond*.

On le dit aussi du nœud, de la difficulté d'une affaire, & quelquefois de sa source & de son origine. Le *fond* de cette accusation vient de ce qu'on le veut dépouiller de son Bénéfice. Le *fond* de cette action en séparation, c'est que cette femme veut vivre en liberté. Avocat, venez au *fond*, plaidez le *fond*.

Fond, se dit dans d'autres matiéres que celles du Palais, dans une signification à peu-près semblable à celle qui vient d'être expliquée ; alors il signifie la nature, l'essence d'une chose, ce qui est principal & plus important. Pourvu qu'on ne laisse pas de tendre à la perfection, comme on y est obligé par le *fond* de l'état & de la profession. (Religieuse) Ab. de la Trape.

On dit en proverbe, qu'il ne faut point qu'on sçache le *fond* de notre bourse ; pour dire, qu'on sçache ce que nous avons de bien. On dit d'une affaire, qu'il faut voir le *fond* du sac ; pour dire, en examiner toutes les circonstances, voir jusqu'à la derniére piéce.

A Fond, adv. Pleinement, parfaitement. *Penitus, planè*. Il posséde cette science *à fond*. Il nous a parlé de cette science *à fond*. On ne peut pas connoître *à fond* tous les mystéres de la Religion. Il faut examiner *à fond* si la Religion est de ces choses que le peuple croit par une simplicité crédule, ou de celles qui ont un fondement très-solide. Pasc.

Au Fond, adv. D'ailleurs, d'autre côté. Ce valet a eu tort de parler si hardiment à son maître, mais *au fond* on ne le devoit pas battre si cruellement pour cela. *Au fond*, il est vrai que, &c. En ce sens c'est un adverbe absolument.

Bas-Fond. Terme de Marine. Endroit de la mer où il y a peu d'eau. La tempête poussa une partie de la flotte sur des îles environnées d'écueils & de *bas-fonds*.

Fond. Ce mot écrit avec une *s* à la fin, a encore d'autres significations. Voyez donc FONDS, suivant l'ordre alphabétique ; & consultez le premier article du mot *fond*, où vous trouverez la raison de cette différence.

FONDALITÉ, s. f. Terme de Coutumes. C'est le droit de *directe*, qui appartient au Seigneur foncier & direct.

FONDAMENTAL, ale, adj. Principal, & qui sert de base, d'appui, de soutien, de fondement à tout le reste. *Fundamentalis, primarius*. Une pierre *fondamentale*, ou pierre angulaire, qui est celle de la premiére assise du fonds, & qui est dans l'angle.

Fondamental, se dit aussi au figuré. Saint Pierre a été appellé la pierre *fondamentale* de l'Eglise, non-seulement parceque c'est lui qui a eu l'honneur de jetter le premier fondement de l'Eglise Chrétienne chez les Juifs & chez les Gentils, mais aussi parceque Jesus-Christ lui a dit en changeant son nom de *Simon* en celui de *Céphas* ou *Pierre*, Vous êtes Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, & les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle, & je vous donnerai les clefs du Royaume des Cieux. Ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié dans les Cieux ; & ce que vous aurez délié sur la terre sera aussi délié dans les Cieux. Le Symbole des Apôtres contient les points *fondamentaux* de la Religion. La Loi Salique est la loi *fondamentale* de l'Etat. J'ai perdu les piéces *fondamentales* de mon procès. En matiére de controverse on appelle points *fondamentaux*, ou vérités *fondamentales*, les vérités sans lesquelles l'Eglise ne sçauroit subsister, & dont la créance distincte est nécessaire pour être sauvé. Ils parlent souvent à la vérité de certains points qu'ils nomment *fondamentaux*, nécessaires à salut ; mais ces points *fondamentaux*, quels ils sont, ou ne sont pas, nulle autorité publique ne l'a encore décidé parmi eux ; nul particulier, que l'on sçache, ne l'a même bien précisément marqué dans ses Ecrits. Pélisson. ☞ En ce sens les Protestans distinguent les articles de la foi en *fondamentaux* & non *fondamentaux*, & ils prétendent

que tous ceux qui croient les articles *fondamentaux*, sont dans l'Église, quand ils ne croiroient pas les autres; mais ils sont peu d'accord sur les articles qu'ils appellent *fondamentaux*, & Jurieu les réduisant à la seule croyance du vrai Dieu, sauve toutes les sectes, & met les Mahométans mêmes dans l'Église.

☞ FONDAMENTAL, en termes de Philosophie, se prend au sens que nous expliquons au mot Fondement. Ainsi une distinction *fondamentale* est une distinction qui n'est pas réelle, ni formelle, mais que la chose donne sujet de faire, qui a fondement dans la chose; & de même une relation *fondamentale*, une similitude *fondamentale*, une notte *fondamentale*, &c.

FONDAMENTAL. Terme de Musique. *Fundamentalis, finalis.* On appelle *fondamental* un des quatre sons essentiels du mode. Ces sons s'appellent cordes, & la corde *fondamentale* est ordinairement la finale.

FONDAMENTALEMENT, adv. D'une maniére fondamentale. *Funditus.* L'unité de l'Église est *fondamentalement* nécessaire pour le repos des Fidéles. Cet Auteur a renversé *fondamentalement* la doctrine de ces Hérétiques.

☞ FONDAMENTALEMENT, se dit en Philosophie au même sens que Fondement & Fondamental, de ce qui a un fondement dans la chose, de ce que la chose donne sujet de faire, de concevoir, de distinguer. Les degrés métaphysiques, les facultés de l'ame sont distinguées au moins *fondamentalement*. L'Universel existe *fondamentalement* dans la nature, dans les choses, *a parte rei*, comme parle l'École.

FONDANT, ANTE, adj & part. présent du verbe *fondre*. Ce terme se prend dans une signification passive, & signifie ce qui se fond, se dissout. Il se dit des fruits qui ont beaucoup d'eau, qui se résolvent aisément & promptement en eau dans la bouche. *Liquescens, facile liquescens, quod facile solvitur.* Il y a de certains fruits qui sont *fondans*, c'est-à-dire, qui se fondent dans la bouche, il y en a d'autres qui sont fermes. Une bonne prune doit avoir la chair fine, tendre & bien *fondante*. L'Ambrette a la chair fine, *fondante*, & un certain goût relevé qui charme. LA QUINT. *T. I. p.* 308.

FONDANT, s. m. Quand ce mot est substantif, il se prend activement, & signifie la même chose que *dissolvant*. *Liquans, liquefaciens.* En ce sens, un *fondant* est une chose qui fond, qui dissout, comme les eaux fortes. Il y a des mines où on se sert de feu & de *fondant* pour séparer le métal de la pierre qui le renferme. ☞ Sur une pinte d'eau de chaux on mêle jusqu'à deux ou trois onces de la teinture d'*Electrum minerale*; on donne six onces par jour de cette boisson à des scorbutiques, & à des hydropiques; ce reméde pousse beaucoup par la voie des urines, & est un grand *fondant*. BURLET, *Acad.* 1700. *Mem. p.* 127, 121. Une matiére solide qui se met aisément en fonte, pourra servir de *fondans* à une autre qui se fond difficilement, si on les expose ensemble au foyer (d'un miroir de M. Tschirnaus) quand même il n'y en auroit que très-peu de celle qui est facilement fusible. FONTEN. *Hist. de l'Acad.* 1699. *p.* 93.

☞ FONDANT. Matiére qui sert pour les émaux. Le *fondant* se fait avec du crystal, ou du caillou, ou de l'agathe, ou de la calcédoine, du sable & de la soude ou sel de verre.

FONDANTE DE BREST, s. f. C'est le nom d'une sorte de poire. La *fondante de Brest* est une poire d'été qui vient au mois d'Août & de Septembre : elle est un peu plus longue que ronde, & ressemble assez à la poire à deux têtes; mais elle est plus longue & plus rouge. Sa chair est cassante, & nullement beurrée, quoique son nom semble le marquer.

FONDATEUR, ATRICE, subst. m. & f. Qui a fondé ou doté une Eglise, ou quelques priéres, ou œuvres pies. *Fundator, conditor.* Les *fondateurs* d'une Eglise peuvent se réserver le droit de Patronage pour conférer le Benéfice, & y avoir les droits honorifiques. On prie toûjours pour l'ame des *fondateurs*. Le *fondateur* d'un obit. C'est aux *fondateurs* à donner le nom à leurs fondations. LE MAIT. La République fut vertueuse tant qu'elle observa les loix de ses sages *fondateurs*. M. ESP. Enée étoit un pauvre Héros dans le Paganisme, & plus digne *fondateur* d'un Ordre Religieux que d'un État. S. ÉVR. Les Communautés Religieuses nomment les Auteurs de leur institut leurs *fondateurs*, ainsi les filles de la Visitation nomment ordinairement Saint François de Sales leur Saint *Fondateur*, notre Saint *Fondateur*. ☞ Les *Fondateurs* & les instituteurs d'une régle. BOURDAL. Cette parole ne se vérifia que trop à l'égard de votre bienheureuse *Fondatrice*. ID. *Exhort. T. I. p.* 319.

☞ FONDATEUR. On dit prov. des choses qui se font contre l'intention de ceux qui en ont la direction, la disposition, que Ce n'est pas-là l'intention du *Fondateur*. ACAD. FR.

FONDATEUR, se dit aussi en matiére profane. Constantin a été le *fondateur* de l'Empire d'Orient.

FONDATION, s. f. Partie du bâtiment qui est au-dessous du rez de chaussée. *Fundamenta, fundatio.* Les *fondations* de ce Palais ne sont pas encore achevées. On prétend que c'est mal parler, & qu'il faut dire *fondement*. Cependant l'Academie se sert de *fondation* dans ce même sens, & ne le condamne point. M. Félibien observe qu'il n'y a que les Ouvriers qui disent *fondation* dans ce sens; & que, si l'on peut s'en servir, c'est seulement en parlant des fondemens d'un bâtiment où l'on travaille actuellement. Les *fondations* sont bien avancées. Mais quand on parle d'un édifice achevé, on dit, les *fondemens*. La remarque est vraie & judicieuse. ☞ Voici la vraie distinction entre *fondations* & *fondement*. Ce dernier se dit de la masse même des pierres qui supporte ou supportera le bâtiment; & *fondations* signifie toute la manœuvre & le travail nécessaire pour asseoir ces *fondemens*. C'est pourquoi on ne diroit pas, Poser les *fondations*, lors même qu'il s'agiroit d'un édifice où l'on travailleroit actuellement : il faudroit dire, Poser les *fondemens*.

On le dit aussi du creux du fossé ou de la tranchée qu'on prépare pour la construction. On a déja creusé la *fondation*, on n'attend que les matériaux pour bâtir.

FONDATION, se dit fort bien de l'établissement d'une ville, ou d'un Empire. Les Romains comptoient leurs années depuis la *fondation* de Rome, *ab urbe condita*; ce qu'on exprime souvent ainsi *Ab u. c.* On compte 479 ans depuis la sortie d'Égypte, jusqu'à la *fondation* du temple. Ainsi la *fondation* dans ce sens est une action qui passe, & est distincte des fondemens, qui sont une chose permanente.

FONDATION, figurément, signifie les dons ou legs qu'on fait en fonds ou en argent pour faire subsister quelque Communauté, ou faire quelque ouvrage de piété : les rentes annuelles qu'on assigne pour l'entretien de quelque chose. Il y a aux Augustins une *fondation* pour marier de pauvres filles; une autre pour fournir des brayers aux pauvres qui ont des hernies, ou descentes. Loin d'ici ces riches du monde, qui par des *fondations* veulent faire encore croire qu'une orgueilleuse avarice est une libéralité pieuse. FL. Il y a quelquefois de la vanité à faire des *fondations*. L'amour propre cherche à perpétuer sa mémoire. Il n'y a pas long temps que l'on fonde des Messes. Autrefois on donnoit en se recommandant simplement aux priéres de l'Eglise; & ces libéralités étoient plus saintes & plus désintéressées. PAVILLON.

On dit proverbialement, des vieilles *fondations* de Services qu'on ne dit plus, qu'elles sont passées par un *fidelium*; pour dire, qu'on s'est contenté de dire la derniére oraison pour les Morts, qui commence par ce mot *Fidelium*; parcequ'en effet il n'y auroit pas assez de Ministres dans l'Église pour satisfaire à toutes les *fondations* qui ont été faites à perpétuité. Voyez Pasquier en ses Recherches.

FONDE. Voyez FONDRE. On prononce encore *fonde* en quelques endroits.

FONDE, Terme de Marine. La *fonde* signifie ce qui est opposé à la pleine mer. Un vaisseau à la *fonde*. Une Galére à la *fonde*.

FONDEMENT, s. m. *Fundamentum.* Masse de pierre enfermée dans la terre, qui porte tout un bâtiment, & qui va jusqu'au rez de chaussée. Jetter les *fondemens* d'une Église, d'un Palais. L'architecte juge quelle profondeur est nécessaire aux *fondemens*, selon la nature du terrein. On leur donne d'ordinaire la sixiéme partie de la hauteur de l'édifice. Pour l'épaisseur, on leur donne le double de celle du mur qui doit être élevé dessus.

On

On dit qu'un tonnerre, qu'un orage a ébranlé la terre jusques dans ses *fondemens*; pour dire, qu'il a bien fait du ravage, qu'il a été accompagné de quelque tremblement de terre.

Fondement, s'est dit autrefois pour fondation, établissement. cccc. l. pour le *fondement* & le douaire de la joie de Notre Dame près Hennebon. *Hist. de Bret. T. II. p.* 400.

Il signifie aussi l'*anus*, le trou par où l'homme décharge son ventre. *Anus, podex.* Il avoit une fistule dans le *fondement*.

Fondement, se dit figurément du commencement des Empires, des villes. Pharamond a jetté les premiers *fondemens* de la Monarchie Françoise.

Fondement, se dit aussi des choses spirituelles. La connoissance de soi-même est le *fondement* de toutes les vertus. Nic. La justice bien observée est le principal *fondement* d'un État. Jetter les *fondemens* de la paix. Le Cardinal jettoit les *fondemens* de la perte, &c. La Rochef. La vûe de nos defauts est le *fondement* de l'humilité. Nic.

Fondement, signifie aussi, Apparence, vraisemblance, probabilité, raison. Il y a du *fondement* à ce que vous dites. Cette nouvelle, ce bruit est sans *fondement*, sans apparence.

En ce sens, il signifie aussi raison. Mon premier *fondement* est que, &c. Ce ne fut pas sans *fondement* que l'on considéra son crédit. La Rochef.

Il signifie aussi principe. Les *fondemens* de la Judiciaire, de la Chiromance, ne sont point solides: ceux de la Géométrie sont démonstratifs.

☞ Fondement, en termes de Philosophie, se dit de ce qui donne sujet de concevoir une chose de telle ou de telle-maniére. Les facultés de l'ame ne sont point des êtres ou des entités différentes de l'ame; c'est l'ame même; mais les différentes opérations de l'ame, ses conceptions, ses volitions, ses rémémorations, si l'on peut ainsi parler, ou ses ressouvenances, ou les représentations qu'elle se fait des choses passées, sont le *fondement* de la distinction que l'on fait de ses trois facultés, l'entendement, la volonté, la mémoire; c'est un sujet, une raison de les distinguer.

Fondement, se dit aussi d'une assûrance qu'on a sur quelque chose. Il ne faut pas faire grand *fondement* sur ses paroles, il ne fait rien de ce qu'il dit. La Fortune est si changeante, qu'on ne peut établir aucun *fondement* solide sur l'amitié de quelqu'un. La Rochef.

On dit en proverbe d'un homme qui mange beaucoup de soupe, qu'il veut faire un bon *fondement*, pour bien boire après.

FONDER, v. actif. Poser le fondement d'un édifice. Bâtir cette premiére partie d'un édifice qui est au-dessous du rez de chaussée. *Fundare, fundamenta jacere.* Les maisons qu'on bâtit en lieu marecageux doivent se *fonder* sur pilotis.

Fonder, signifie figurément, Commencer à établir. *Condere, initium dare.* César a *fondé* l'Empire de Rome sur les ruines de la République. La ville de Rome a été *fondée* par Romulus. J'ai osé *fonder* une colonie sçavante dans une des premiéres villes du Royaume. M. le Duc de la Force. Il parle de l'Académie de Bordeaux.

On a dit autrefois *fondre* au même sens. Voyez *l'Hist. de Bret. T. II. p.* 438.

Fonder, signifie aussi, Donner des fonds pour établir, ou faire faire quelque chose qui dure long-temps. *Fonder* un Monastére. *Fonder* des Messes, des Vepres, un Salut.

☞ Fonder. On dit communément & par maniére de raillerie, *Fonder* la cuisine; pour dire, Etablir de quoi vivre. Il faut *fonder* la cuisine avant toutes choses. Ac. Fr.

Fonder, se dit figurément des choses spirituelles & morales, & signifie, Établir, appuyer. *Ponere, stabilire.* Il faut *fonder* en Dieu tout son espoir. La bonne doctrine est *fondée* sur l'Évangile & sur l'autorité de l'Église. Sa Noblesse est *fondée* sur un bon titre. La Géométrie est *fondée* sur des principes infaillibles. La Chymie est *fondée* en raisons & en expériences visibles. Cette cause est *fondée* en droit & en raison. Il est *fondé* en arrêt. Un Avocat prétend que son adversaire est nonrecevable & subordinément mal *fondé* en sa demande.

Se Fonder, en raison, en autorité, pour faire ou prétendre quelque chose. *Niti.*

Enfin, quoi qu'il en soit & sur quoi qu'on se fonde,
Vous trouvez des raisons pour souffrir tout le monde.
Mol.

Pécheur, on ne sçauroit comprendre
Sur quoi tu fondes *ton orgueil,*
Toi que tous les momens conduisent au cercueil,
Et qui n'es que poudre & que cendre. L'Ab. Têtu.

Fondé, ée part. & adj. *Nixus, positus.*

FONDERIE, s. f. Lieu où l'on fond les métaux. *Fusura.* Il se dit particuliérement des forges, des endroits où l'on fond le fer de la mine, & où l'on fait la gueuse. Il se dit aussi dans les Monnoies; c'est le lieu où sont les fourneaux à fondre les matiéres & billons. *Fusoria fornaces monetales.*

☞ Fonderie, signifie aussi une grande cuve où l'on fond la cire qui tombe dans l'eau sur un moulinet & se trouve en grain: on la met ensuite sur les toiles à blanchir.

On le dit encore, dans les grandes Imprimeries, du lieu où l'on fond les caractéres.

Fonderie, signifie encore, l'art de fondre, les secrets de fondre les métaux. *Ars fusoria.* Il entend bien la *fonderie*.

FONDEUR, s. m. Artisan qui sçait l'art de fondre les métaux. *Fusor.* Ils sont appellés *Flatuarii* dans la Loi 30. au Digeste *De Origine Juris. Fondeur* dans les monnoies, *fondeur* de statues.

On dit proverbialement, de celui qui ne réussit pas dans ses entreprises, qui est surpris de quelque chose à quoi il ne s'attendoit pas, qu'il est étonné comme un *fondeur* de cloches; parcequ'en effet il est fort mécontent quand son ouvrage a manqué.

A ce discours, Godart, mille fois plus surpris
Que ne l'est un fondeur *de cloche,*
Tire six écus de sa poche.
Nouveau choix de vers.

FONDI, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Terre de Labour dans le Royaume de Naples en Italie. *Fundi.* C'est une ancienne ville dont Strabon, L. III. Silius Italicus, L. VIII. v. 530. Horace, *Sermon. L. III. Sat. V. v.* 34. & Martial, L. XIII. épigr. 114. ont parlé. Ce dernier loue les vins qui y croissoient. *Fondi* étoit situé sur la voie Appienne, proche de Gajete, ou Gaëte. C'est aujourd'hui un Évêché suffragant de Capoue, à trois lieues de Terracine, près des montagnes de *Fondi*, & d'un petit lac de même nom qui se décharge dans le Golfe de Gaëte. Le lac de *Fondi* a cinq ou six milles.

FONDIQUE, s. m. Terme de négoce. C'est une maison commune où les Marchands s'assemblent pour leur commerce, & où ils déposent l'argent & la marchandise de leur compagnie.

Ce mot vient de *fonda*, qui a signifié autrefois *Bourse*; d'où vient qu'on dit encore, la Bourse d'Anvers, la Bourse d'Amsterdam; & sur-tout on a attribué ce mot aux magasins où se serrent les marchandises apportées des Indes. Originairement ce mot vient des Sarazins, qui ont appellé *alfondiga* ce que les Italiens ont appellé *fondico*; les Espagnols l'appellant *el mercado.*

FONDIS, s. m. Espéce d'abysme qui se fait sous quelque édifice, soit par un éboulement de terre, soit par quelque source d'eau qui se trouve sous les fondemens d'un bâtiment. *Gurges, hiatus.* On le dit aussi de la terre qui fond dans une carriére; & quand cet éboulement y fait un trou par où l'on peut en découvrir le fond, cela s'appelle *fondis* à jour. On dit aussi *fontis*, ou *fonte*.

FONDOIR, s. m. est un lieu dans les boucheries où les Bouchers fondent leurs graisses pour faire le suif. *Liquatorium.*

☞ FONDOUCLIS, sub. Sorte de Monnoie, qui a cours au Caire. Ce mot est dérivé de celui de fondique.

FONDRE, v. act. & neut. *Fundere, liquefacere, liquare. Je fonds, je fondis, j'ai fondu.* Liquefier, faire perdre à quelque chose sa dureté & sa consistance, la rendre liquide. Il est difficile de *fondre* l'or, si on n'y ajoûte quelque drogue, comme le borax. La pluie fait *fondre* les neiges. Le feu fait *fondre* la cire. *Igne*

cera liquefcit. Les humeurs qui fe *fondent* font caufe de grandes maladies. Il y a des cataplafmes, des plantes réfolutives, qui font *fondre* les tumeurs.

> *Combien de fois la bête a vu l'homme hypocondre*
> *Adorer le metal que lui-même fit* fondre ? Boil.

Fondre, fignifie auffi, Amaigrir, perdre de fa graiffe, de fon enbonpoint. *Effundi.* Cet homme eft bien *fondu* depuis quelque temps. Il *fond* à vûe d'œil, comme le beurre dans la poële. C'eft en ce fens qu'on dit, *Se fondre* en larmes; pour dire, pleurer beaucoup.

Fondre, fignifie auffi, Périr, s'affaiffer, s'abymer. *Perire, dehifcere.* La terre *fondit* fous lui. L'Empire d'Alexandre *fondit* en peu de temps. Vous venez de manier ce livre, eft-ce qu'il eft *fondu* entre vos mains? Tous les grands biens de cette famille font *fondus*, on ne fçait comment. On vit *fondre* cette famille opulente, qui étoit la premiére du pays. Ablanc.

On dit auffi qu'une maifon noble eft *fondue* dans une autre; pour dire, qu'elle eft tombée en une autre maifon, qu'elle y a été entée par le mariage de quelque fille, ou qu'elle eft tout-à-fait *fondue*; pour dire, qu'elle eft tout-à-fait éteinte.

☞ Fondre fe dit dans les Manufactures de l'adreffe & de la perfection avec lefquelles un ouvrier mele enfemble les couleurs des foies ou des laines dont il fabrique fes étoffes.

☞ En Peinture, on dit des couleurs bien *fondues*: *fondre* les bruns dans les clairs. *Dict. de Peint. & d'Archit.*

☞ On dit pareillement, on a *fondu* dans ce Dictionnaire les notes d'un tel; pour dire, qu'on les y a jointes fuivant leur rang.

☞ Fondre des actions, *fondre* des billets. Se défaire de fes billets, vendre fes actions pour de l'argent comptant.

Fondre, eft auffi un terme de Jardinier, qui fignifie, Périr, pourrir par le pied. Mes pieds de melons *fondent.*

Fondre en abyfme, fe dit des Chandeliers, qui font leur chandelle en la trempant dans un vaiffeau qu'ils appellent un abyfme, où il y a du fuif fondu.

Fondre, fignifie auffi, Se jetter avec impétuofité fur quelque chofe. *Irruere, impetum facere, irrumpere, involare, infilire.* Un oifeau de proie *fond* fur la perdrix. On voyoit deux éperviers d'or qui fembloient *fondre* l'un fur l'autre. Vaug. On dit auffi, Devoir, defcendre à bas d'un vol droit, roide & vigoureux. Toute l'armée lui vint *fondre* fur les bras. *Fondre* fur l'ennemi. Ablanc. Quand on vit cette ligue redoutable *fondre* de toutes parts fur nos frontiéres. P. d'Orléans, Jéf.

On dit prefque en même fens, Toute cette compagnie devoit aller dîner à la campagne; mais la pluie l'a obligée à venir *fondre* chez moi.

Fondre, fe dit figurément en Morale. *Ruere, ingruere.* Tous les malheurs imaginables font venus *fondre* en même temps fur cette perfonne; quand il lui en eft arrivé plufieurs à la fois. Tous les dépens de ce procès tomberont, *fondront* fur vous. Si tous vos créanciers viennent à la fois *fondre* fur vous, vous êtes ruiné. Voilà un orage bien épais, on ne fçait où il ira *fondre*. On dit auffi quand on voit un grand apprêt de guerre, qu'on ne fçait où ira *fondre* cet orage. *Fondre* fe dit avec orage, tant au propre qu'au figuré; mais ce n'eft pas parler affez correctement que de dire les vents ont fouflé & font venus *fondre* fur cette maifon, un grand tourbillon de vent vint tout d'un coup *fondre* fur le lac. Le vent n'étant point vifible ne *fond* point, à parler exactement, cela fe pourroit dire d'une pluie furieufe mêlée de grêle. Bouh.

Fondre, s'eft dit autrefois, pour fonder, établir quelque chofe, & fondement pour fondation. Lobin. *Gloff.*

On dit en proverbe, qu'il faut *fondre* la cloche; pour dire, qu'il faut terminer, achever une affaire, la faire juger, la confommer.

Fondu, ue, part. On appelle gras *fondu*, un cheval quand il devient fourbu à caufe de la graiffe qui eft *fondue* fur fes jambes.

☞ Fondu, fe dit des couleurs bien mélangées dans les étoffes de foie & de laine.

On appelle auffi un jeu d'enfans, le cheval *fondu*, quand les uns fautent à cheval fur le corps des autres, qui fe baiffent & fe courbent pour cela. On y mêle d'autres divertiffemens, comme vous diriez le *cheval fondu*, le cochon cochonnet, &c. De Choisi.

En termes de Philofophie hermétique, on dit que le corps eft *fondu*; pour dire, que la matiere eft très-blanche, qu'elle eft déliée, fubtile, qu'elle eft *fondue* en eau.

FONDRIERE, f. f. Lieu creux où la terre s'eft fondue, ou abyfmée. *Gurges, lacuna.* Les *fondrieres* arrivent dans les lieux où il y a eu des carrieres, où l'on a fouillé de la pierre. Dans les tremblemens de terre il fe fait plufieurs *fondrieres*. Il y avoit de grandes *fondrieres*, qu'il fe falloit réfoudre à remplir. Vaug. Il falloit paffer une *fondriere*. Ablanc. ☞ Ils n'ont point paffé le Mein; mais ils l'ont mis à leur dos, en un lieu où ils font environnés de ravines & de *fondriéres*. Pélisson.

FONDRILLES, f. f. pluriel. Ordures, ou petits grains & atomes qu'on trouve dans les vaiffeaux mal rinfés, ou dans les eaux mal nettes. *Retrimenta, faces.* On l'a dit originairement des féces, ou fédimens qui fe trouvent au fond des liqueurs raffifes, comme du vin, de l'huile, des urines, &c.

FONDS, f. m. La fuperficie de la terre, le fol d'un champ, d'un heritage. *Solum, fundus.* Le *fonds*, en langage ordinaire, fignifie proprement le terrein nud; & l'on nomme fuperficie ce qui s'éleve au-deffus de ce terrein. Il fert de bafe & de foutien à la fuperficie. Tour. Toute cette fuccéffion confifte en *fonds* de terre. Ces blés viennent bien; car ils font dans un bon *fonds*. Quand l'on batit fur le *fonds* d'autrui, on eft obligé à démolir. Ce Prince eft riche en *fonds* de terre, en domaines. Le *fonds* emporte la fuperficie pour l'Architecture; mais la fuperficie emporte le *fonds* pour le Peintre. Tour.

Fonds, fignifie auffi, Propriété, & eft oppofé à *ufufruit*. Une veuve n'a que l'ufufruit de fon douaire; le *fonds* & la propriété font aux enfans.

> *Jean s'en alla, comme il étoit venu,*
> *Mangea fon* fonds *après fon revenu,*
> *Et crut les biens chofe peu néceffaire.*
> La Font. *dans fon Epitaphe.*

Fonds. Ce mot fe dit encore entre Jardiniers, & fignifie, Terroir. *Solum.* Ce *fonds* eft bon. Ce *fonds* eft mauvais: il y a trop de tuf & d'argille.

Fonds, fe dit quelquefois de l'argent amaffé & deftiné à certains ufages. On a fait divers *fonds* au Confeil pour les néceffités de la guerre. On a affigné des *fonds* pour l'artillerie, pour les vivres; on eft occupé à en chercher pour la flotte. Nous avons fait un *fonds* pour nous divertir cet hiver. Ce deffein ruineroit les entrepreneurs, fi ce n'étoit qu'ils ont un grand *fonds*, bien du *fonds*. Et on dit qu'un joueur eft en *fonds*, quand il a bien de l'argent comptant.

Fonds, fe dit encore d'une fomme d'argent aliénée, comme fi c'étoit un héritage, à la charge d'en payer une rente qui tient lieu de fruits. *Sors, caput.* En payant les arrérages d'une rente, on ne fçauroit en demander le *fonds*, le capital. On dit, Donner de l'argent à *fonds* perdu; pour dire, le donner à rente viagére, à un denier fort.

Fonds, fe dit auffi de toutes les marchandifes d'un Marchand. Un tel s'eft retiré du négoce, il a vendu fon *fonds* à un tel. Il fe dit auffi de ceux qui ont des machines, métiers, ou autres uftenfiles qui fervent à une grande entreprife de Manufactures, comme de fucrerie, ou autres femblables.

Fonds, fe dit auffi des chofes fpirituelles & morales. *Vis, copia.* Il fe prend en bien des fens différens; comme, Il a un grand *fonds* d'efprit & de probité. Ablanc. Un grand *fonds* de fcience; pour dire, une grande provifion de fcience. La poëfie n'a que de l'agrement: les traits inftructifs de morale ne font pas de fon *fonds*. S. Evr. Pour travailler à un Dictionnaire,

il

il faut un grand *fonds*, avoir bien des matiéres préparées. Le trésor de l'Eglise est un *fonds* inépuisable de graces. Cet homme dans le *fonds* de l'ame est fort bon, fort scrupuleux. Donner à un homme des louanges qu'il ne mérite pas, c'est croire qu'il a un grand *fonds* d'une sotte vanité. Bell. Cacher un grand *fonds* de perfidie sous des apparences de droiture. Bouh. Plusieurs doivent à un tempérament heureux un *fonds* de politesse qui les rend si aimables. Bell. Un procédé si désobligeant marque un grand *fonds* de malignité. Id. Avoir un *fonds* inépuisable de piété & de zéle. Boil. Les hommes se sont faussement persuadés que leur nature est un *fonds* excellent, capable de produire des vertus pures & véritables. M. Esp. Je n'ai jamais remarqué en personne un si grand *fonds* de satisfaction qu'il en paroissoit en toutes ses maniéres. Elle ne sçavoit ni agir, ni penser. Faute de trouver du *fonds* chez elle pour s'amuser, le jeu faisoit la passion dominante. Mlle l'Héritier.

On dit aussi, Faire *fonds* sur quelque chose; pour dire, en être assuré. Il ne faut pas faire grand *fonds* sur tout ce qu'il dit. Je faisois *fonds* sur son amitié, sur ses promesses. Il ne faut pas faire grand *fonds* sur les personnes qui n'ont qu'une politesse extérieure. Bell. ☞ Defiez-vous de vos forces, & ne faites aucun *fonds* sur la sagesse humaine Bouh.

On dit le *fonds* & le *tres-fonds*, pour signifier non-seulement la superficie d'une chose, mais aussi tout ce qui en peut dépendre, soit au-dessus, soit au-dessous. Quand on vend le *fonds* & *très-fonds* d'un héritage, on vend les carrieres qu'on y peut fouiller, les mines, métaux & minéraux qui y sont.

On dit au figuré, qu'un homme sçait le *fonds*, le *très-fonds* d'une affaire, d'une science; pour dire, tout ce qu'on en peut sçavoir.

Fonds de terre. Terme de Coutumes. Nos anciens Jurisconsultes entendent par ces termes, le *premier cens.* Autrefois l'aide qu'on voulut imposer en 1412. sur chaque arpent de terre, fut appellée *fonds de terre.*

Fonds. Si l'on veut voir les autres significations de ce mot, voyez FOND, suivant l'ordre alphabétique, & consultez-en le premier article, où l'on dit ce que l'on pense de ces deux manieres d'écrire ce mot.

☞ FONGER, v. n. Boire, en parlant du papier que l'encre transperce. Je m'étonne que son mari y ait consenti, & qu'il n'ait pas apprèhendé que le papier ne *fongeât.* Bussy.

☞ FONGES, s. m. pl. Vieux mot. Potirons.

☞ FONGIBLE, adj. Terme de Jurisprudence. Il se dit de tout ce qui se compte, se mesure, & se pese, & principalement en matiére de compensation, comme quand on dit: Compensation n'a lieu entre choses *fongibles* de différente espéce, comme un boisseau de froment ne peut être compensé avec un boisseau d'avéne, &c.

☞ FONGITE, s. f. Pierre figurée, de substance dure, de couleur jaune, qui par ses stries imite le champignon.

FONGUEUX, euse, adj. Terme de Physiologie. *Fungosus.* Qui approche de la nature du champignon; qui en a les qualités. Chair *fongueuse*, substance *fongueuse.* La tumeur qu'on appelle sarcocelle est quelquefois produite d'une chair *fongueuse.* Dionis.

☞ FONGUS, s. m. Terme de Médecine & de Chirurgie. Corps, excrescence de chair, qui est de la nature du champignon, qui a de la ressemblance à un champignon, qui s'appelle en latin *fungus.* On l'a écrit dans le Dictionnaire par un *u* comme en latin. On le trouve par un *o*, comme *fongueux*, *fongueuse.* J'ai ouvert le cadavre d'un garçon de douze ans, qui avoit toujours rendu presque toutes ses urines par le nombril. J'ai remarqué au-dedans du cou de la vessie une chair *fongueuse*, qui bouchoit ce passage; que l'ouraque étoit creux depuis le fond de la vessie jusqu'au nombril.... D'où il paroît que la cause de l'évacuation de l'urine par cette voie extraordinaire, étoit le *fongus*, dont je viens de parler, & que l'urine passoit de la vessie au nombril par l'ouraque. Littre, *Acad* 1701. *Mém. p.* 89. La partie intérieure de l'aorte étoit pleine d'ulcéres & de *fongus.* Id. *Hist. p.* 28. On voit par ce dernier exemple que ce mot est indéclinable, qu'il se dit de même au singulier & au pluriel. En voici encore un. La naissance des *fongus* & des ulcéres. Id. *p.* 29.

☞ Fongus. Nos Botanistes conservent souvent ce mot dans notre langue, sur-tout quand ils parlent des champignons de la mer. Le bonnet de Neptune, que Clusius a nommé *fungus saxeus Nili major*, est beaucoup plus applati que le vrai bonnet de Neptune que nous avons décrit en son lieu, & ressemble à nos champignons ordinaires, si ce n'est qu'il est feuilleté en dehors. Tournefort, *Acad.* 1700, *Mém. p.* 31.

FONING, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Foningum.* Elle est dans la Province de Fokien, près de la côte. Voyez *l'Ambassade des Hollandois à la Chine, C.* 52.

FONSER. Voyez FONCER.

FONSIER, iere. Voyez FONCIER, tere.

FONT, s. m. Qui ne se dit qu'au pluriel. Voyez FONTS.

FONTAINE, s. f. *Fons.* Source d'eau vive qui sort de la terre. Il y a plusieurs *fontaines* qui naissent dans ces prés, dans ces rochers. On appelle eau de *fontaine*, celle qui vient de source, & qui conserve sa pureté. Selon quelques Philosophes, l'eau de *fontaine* ne vient que de la pluie, selon d'autres, les eaux de *fontaine* sont les eaux de la mer, qui ayant coulé par leur poids jusques sous la racine des montagnes, ont été converties en vapeurs par la chaleur intérieure de la terre, & ensuite condensées par la froideur de l'air, d'où elles coulent, suivant la pente des lits qui les conduisent, jusqu'à l'ouverture qu'elles se sont faite, ou sur la pente, ou au pied des montagnes. Ainsi c'est la mer qui fournit d'eau à toutes les *fontaines.* Voyez Rohault, & la Dissertation de Gaspard Bartholin *de origine fontium ex pluviis.* ☞ M. de la Hire, dans l'Histoire de l'Acad. des Sc. 1703. p. 1. & suiv. & Mém. a réfuté l'opinion de ceux qui attribuent l'origine des *fontaines* & des fleuves aux pluies. Il croit que les exhalaisons des eaux soûterraines, retombées en pluie sur le tuf, en sont la cause. On appelle *fontaine en fouret*, une espéce de gouffre d'eau qui sort de l'ouverture d'un mur, ou d'une pierre, avec impétuosité. *Fontaine jaillissante*, est une *fontaine* dont l'eau jaillit, & s'élance par un, ou plusieurs jets, & retombe par gargouillée, nappe, pluie, &c. *Fontaine à coupe*, est celle qui, outre son bassin, a une coupe d'une seule pierre, ou de marbre, portée sur une tige, ou piédestal, laquelle reçoit un jet qui s'élance du milieu, & forme une nappe en tombant. *Fontaine en pyramide*, est une *fontaine* faite de plusieurs bassins par étages, en diminuant, portés par une tige creuse. *Fontaine rustique*, est une *fontaine* composée de rocailles & coquillages, &c.

On voit à la Chine une *fontaine* dont l'eau est extrémement froide au-dessus, & si chaude au fond, qu'à peine y peut-on tenir la main. Il y a aussi des *fontaines* salées, vitriolées, &c. Q. Curce parle de la *fontaine* d'Egypte qu'on appelloit Eau du soleil.

Chez les Anciens, les *fontaines*, les sources des riviéres, étoient sacrées, & des espéces de Divinités que l'on honoroit. Sénéque le témoigne dans sa Lettre 41; & Cicéron dit, *L. III. De Natura Deor. C.* 20. que les Augures dans leur priere invoquoient les noms du Tibre & des autres riviéres voisines de Rome. La 7e Inscription de la p. XCIV. de Gruter porte, Fonti divino et genio numinis fontis. On se faisoit un scrupule de troubler leurs eaux en s'y baignant, ou en s'y lavant. Tacite en rapporte un exemple de Néron, *Annal. L. IV. C.* 22. Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. I. p.* 167.

Les Poëtes appellent la *fontaine* d'Hippocréne, d'Hélicon, des *fontaines* qui étoient en des lieux consacrés aux Muses, dont ils croyoient que l'eau avoit la vertu d'inspirer le génie poétique; ἱπποκρήνη signifie *fontaine* du cheval.

A la fontaine *où l'on puise cette eau*
Que fait rimer & *Racine*, & *Boileau*,
Je ne bois point, ou bien je ne bois guère.

Ce mot vient de *fontana*, formé de *fons*; comme de *mons* on a fait *montana.* Ménage.

Un

Une *fontaine*, & pour ame, *Nil sibi*, ou *fundit in omnes*, est l'image de la libéralité, de la charité, d'une libéralité égale envers tous.

On appelle aussi *fontaine couverte*, un bassin, un regard, un bâtiment où on a fait amasser & couler des eaux de source, pour les distribuer au public, ou pour les faire jaillir en haut pour l'embellissement des jardins. La *fontaine* Saint Michel est le regard où se distribuent les eaux d'Arcueil. La *fontaine* Saint Benoit, Saint Séverin. Ce jardin a plusieurs *fontaines*, des jets d'eau. Il y a une *fontaine* qui vient dans les cuisines de cet Hôtel. L'Ordonnance de la ville veut que dans chaque regard de *fontaine* il y ait une plaque de cuivre qui marque la quantité des eaux, tant du public que des particuliers; & que les bassinets soient couverts par des cuivreaux qui ne contiendront que la jauge de la concession. Le Maître des Œuvres est tenu de visiter les aqueducs, pierrés, conduits, regards & réservoirs, pour les faire tenir nets & en bon état. Voyez les réglemens de Police & anciens & nouveaux pour les *fontaines* dans la Mare, Tr. de Police, L. I. Tit. IV. C. 4. T. VI. C. 8. T. IX. C. VI. & sur-tout L. IV. Tit. III. C. 3. Il y a d'excellentes choses sur les *fontaines*, & sur la conduite des eaux, dans le Théatre d'Agriculture d'Olivier de Serres, & dans le mouvement des eaux de M. Mariotte. Voyez FONTENIER.

☞ FONTAINE, en termes de Physique expérimentale, se dit de certaines machines, où l'air par sa pression & sa force élastique fait sortir l'eau qui est dedans. Telles sont la *fontaine* artificielle, la *fontaine* de héron, la *fontaine* à commandement, &c. dont Polinière parle, & qu'il décrit dans ses expériences de Physique.

☞ FONTAINE-D'HÉRON. Terme d'Hydraulique. C'est une machine dans laquelle l'air pressant l'eau la fait jaillir en jet d'eau. *Fons Heronis.* Elle est aussi nommée parceque Héron, Mathématicien d'Alexandrie, en fut l'inventeur.

FONTAINE, se dit aussi de la canule par où coule la liqueur d'un muid, ou autre vaisseau qu'on a percé. Le robinet de la *fontaine*.

FONTAINE, est aussi le vaisseau où on garde l'eau destinée au service de la maison pendant la journée. Une *fontaine* d'argent, de cuivre.

FONTAINE, se dit aussi des liqueurs qui coulent par les petites ouvertures d'un vaisseau mal bouché, à l'imitation d'une *fontaine*. Ce muid s'enfuit, voilà une petite *fontaine* de ce côté-là. J'ai un rhume si violent que mon nez est une *fontaine*. On lui a fait une bonne saignée; le sang sortoit, par la veine qu'on avoit ouverte, comme une petite *fontaine*.

FONTAINE DE LA TÊTE, est l'endroit où aboutissent la suture coronale & la suture sagittale. Cet endroit est très-mol aux enfans, & on y sent battre la partie antérieure du cerveau. Il ne s'ossifie ou ne se durcit que vers la deuxième ou troisième année. Pour en trouver justement l'endroit, il faut appliquer le poignet sur le bout du nez, & l'extrémité du plus grand des doigts aboutira à la *fontaine* de la tête.

En termes de Philosophie hermétique *fontaine de Flamel*, c'est la retorte; *fontaine des métaux*, ou *fontaine du Comte Trevisan*, c'est le mercure; *fontaine de Jouvence*, c'est l'élixir parfait; on lui a donné le nom de *fontaine de Jouvence*, parcequ'on dit qu'il rajeunit ceux qui en usent. *Fontaine du torrent*, c'est la *fontaine* des Philosophes.

On dit proverbialement qu'un homme déja d'âge est allé à la *fontaine* de Jouvence, lorsqu'il se porte bien, & qu'il semble qu'il rajeunit. Il est fait mention de cette *fontaine* fabuleuse dans les anciens Romans, & entre autres en celui de Huon de Bordeaux.

FONTAINE. Ce mot est souvent un nom de lieu, ou entre dans la composition des noms de lieu, & s'est donné à des villes, ou bourgs, villages, Abbayes, &c. bâties proche de quelque fontaine, comme on le va voir dans les noms suivans.

FONTAINE ARDENTE, ou BRÛLANTE, s. f. Nom propre d'une fontaine de Dauphiné. *Fons ardens.* Elle est à deux lieues & demie ou trois lieues de Grenoble, près de la rivière de Grèce, & à un petit quart de lieue au-dessus du village de Vif. Elle sort d'un rocher plein de crevasses, d'où il sort aussi quelquefois des flammes, comme le témoignent plusieurs personnes qui assurent l'avoir vû, & comme on en peut juger par les noirceurs fuligineuses qui paroissent autour de ces trous. Les eaux nitreuses & sulfureuses de cette fontaine s'échauffent quelquefois si fort, qu'on y pourroit cuire des œufs. Hors de-là elles sont presque toujours froides, & ne diffèrent en rien de l'eau commune. CORN. DU MONT. *Voyage de France.* On appelle aussi cette *fontaine* la *fontaine* qui brûle. Belleforet la regarde comme l'écueil de la Philosophie, & le désespoir des esprits les plus pénétrans. On prétend que cette fontaine allume les flambeaux éteints, & éteint ceux qui sont allumés. Voyez-en la vraie explication dans le P. Le Brun, p. 303. de l'Histoire critique des pratiques superstitieuses. ☞ Cette *fontaine brulante* est fameuse. S. Augustin en a parlé, & paroit l'avoir traitée de merveille surnaturelle, *de Civitate Dei, L. XXI. c. 5. & c. 7.* Cette *fontaine brûlante* n'est point une *fontaine*; c'est un petit terrein de 6 pieds de long sur 3 ou 4 de large, où l'on voit une flamme légère, errante, & telle qu'une flamme d'eau-de-vie, attachée à un rocher mort, d'une espèce d'ardoise pourrie, & qui se fuse à l'air. Ce terrein est sur une pente assez roide: environ à douze pieds au-dessous, & autant à côté, il tombe des montagnes voisines un petit ruisseau ou torrent, qui peut-être a coulé autrefois plus haut, & auprès du terrein brûlant; ce qui aura donné lieu de croire que ces eaux brûloient.

☞ On ne remarque point que la flamme sorte d'un trou, ou d'une fente du rocher, par où l'on pourroit soupçonner qu'elle auroit communication avec quelque caverne inférieure qui seroit enflammée. On ne voit point de matière qui puisse servir d'aliment à la flamme; on s'apperçoit seulement qu'elle sent beaucoup le soufre, elle ne laisse point de cendres. Il y a une espèce de salpêtre blanc fort âcre aux environs de l'endroit où est le feu. On assure que ce feu est plus ardent en hyver & dans les temps humides, qu'il diminue peu à peu dans les grandes chaleurs, & même s'éteint souvent sur la fin de l'été, après quoi il se rallume de lui-même. Il est fort aisé aussi de le rallumer avec d'autre feu; ce qui se fait promptement & avec bruit. Enfin aux environs de ce feu le terrein se fend & s'affaisse. Ac. des Sc. Nous avons parlé de ce feu au mot Grenoble. Il faut joindre ceci à ce que nous avons dit là. Ces sortes de feux sont communs en Italie, à ce que l'on a ouï raconter à des gens qui y ont demeuré. J'ai ouï dire à une personne qui l'avoit éprouvé, qu'il suffit souvent de remuer la terre avec le bout d'un bâton, pour en faire sortir du feu.

FONTAINEBLEAU, s. m. Nom propre d'un bourg de France dans le Gâtinois, ainsi appellé à cause de ses belles eaux. *Fons Bellaqueus, fons Bliaudi, Castrum de Blaudiaco, Fons Blendi, fons Blaaudi, fons Blaudi. Fontainebleau* est situé dans une forêt, à une lieue de la Seine, à quatre de Melun, à sept de Corbeil, & à quatorze de Paris, du côté du midi, tirant au Sud-est. Le Roi y a un château des plus magnifiques. Quoique quelques-uns disent que Louis VII. en jetta les fondemens en 1137. on ne laisse pas d'en attribuer le commencement à François I. qui fit le Château, qu'on appella la Cour du donjon, comme en font foi les Salamandres qu'on y voit, & qui, comme l'on sçait, faisoient sa devise. Quelques H couronnées donnent lieu de croire qu'Henri IV. a embelli ce Château. Louis le Grand y fit faire, il y a quelques années, un nouveau bâtiment qu'on appelle l'Appartement des Princes. La Cour y va passer la meilleure partie de l'automne; ce qui s'appelle le voyage de *Fontainebleau*. On dit être du voyage de *Fontainebleau*, aller à *Fontainebleau*. La forêt de *Fontainebleau* se nommoit anciennement *Bieria Silva*. La Conférence de *Fontainebleau*, est une Conférence tenue à *Fontainebleau* par permission d'Henri IV. entre Jacques Davy du Perron Evêque d'Évreux & depuis Cardinal, & du Plessis Mornay, dans laquelle l'Evêque montra plusieurs falsifications essentielles dans les passages des Peres cités par Du Plessis dans son Ouvrage contre la Messe. Henri Étienne appelle en Latin *Fontainebleau*, *Callirhoë*,

mot Grec, qui signifie *Belle Fontaine.* Philander sur Vitruve, *Fons Blerius*, *fons Belius*, ou *Callirhoe.* M. de Thou, & *Ramus*, ou de la Ramée, *Fons Bellaqueus*, ou *Bellaquensis*; Génebrard, *Fontenableum*; Pullevin, *Fons Bellus*, ou *Bellean*; & d'autres *Fontanobella*: mais tout cela ne vaut rien, dit Hadr. de Valois, *Not. Gall.* p. 198. puisqu'on trouve les noms que nous rapportons ci-dessus dans les Actes ou Auteurs Latins qui en parlent, quoique dans le moyen age, ou la basse Latinité. Ceux qui prétendent que *Fontainebleau* a été ainsi nommé à cause de ses belles eaux, l'appellent en Latin *Fons bellaqueus*, & écrivent quelquefois *Fontainebelleau*, qui est un mot composé de ces trois unis ensemble, *fontaine*, *belle*, *eau.* D'autres, pour trouver l'origine de ce mot, ont recours à l'ancienne orthographe, selon laquelle on écrivoit *Fontaine blian*, en Latin *Fons bliaudi*; ils pensent que *Bliaud* est un nom propre, dont on a formé avec le mot de *fontaine* le nom de *Fontaine blian*, qu'on a ensuite adouci en prononçant *Fontainebleau*; & peut-être que la beauté des eaux a fait oublier l'ancienne origine de ce nom, & a fait croire qu'elles avoient donné le nom à ce lieu. Quoi qu'il en soit de l'étymologie, on écrit & on prononce aujourd'hui *Fontainebleau*, en donnant aux trois dernières lettres le même son qu'elles ont dans le mot *eau*, *aqua.*

FONTAINE-BOURG, s. m. Nom propre d'un bourg de France, *Fontium Burgus*, ou *Fontisburgus.* Il est dans le pays de Caux en Normandie, sur la petite riviére de Cailly, à trois lieues de Rouen, entre Gouville & Tandos. *Fontaine-bourg* a titre de Baronnie, avec château, Sénéchaussée, & haute justice. Il dépend de l'Abbaye de Fécamp pour le spirituel, avec exemption de la Jurisdiction épiscopale; elle en a aussi la Seigneurie temporelle.

FONTAINE-FRANÇOISE. Bourg ou village de France, dans le Duché de Bourgogne, vers les confins de Champagne, à 5 ou 6 lieues de Dijon du côté du nord-nord-est. *Fons Gallicus*, ou *Francicus.* La journée de *Fontaine-Françoise* est un combat d'Henri IV. contre les Espagnols, donné en ce lieu l'en 1595. Il y a une Relation du Sieur Balthazar de la Journée de *Fontaine-Françoise* au Baron de Rosni.

☞ FONTAINE-GUÉRARD. Nom propre d'une Abbaye de Religieuses Bernardines en Normandie. *Fontes Gerardi.* Elle est à trois ou quatre lieues au Sud-est de Rouen, sur la riviére d'Andeli, entre Pont S. Pierre & Fleuri. L'Abbaye de *Fontaine Guerard* fut fondée peu de temps avant l'an 1198. par Robert, Comte de Guére & de Leicester. *Descript. Géorg. & Hist. de la Haute-Norm. Tom. II. p.* 329.

FONTAINE JAILLISSANTE. La Congrégation de la *Fontaine jaillissante. Congregatio Fontis Salientis.* Nom d'une Congrégation de Chanoines Réguliers qui a pris son origine des Clercs de la vie commune, dont nous avons parlé. Ces Clercs avoient une Maison à Munster, une à Cologne & une à Wesel. Ces trois Maisons s'unirent ensemble pour vivre à la maniére des Chanoines, & formérent une Congrégation qui fut approuvée l'an 1439. par Eugéne IV. & à laquelle ce Pontife donna le nom de Congrégation des Chanoines de la *Fontaine jaillissante.* Elle étoit composée de trois sortes de personnes, des Fréres perpétuels, des Chanoines, & des domestiques. Voyez Aubert Le Mire, *Reg. & Constit. Clericor. in communi viventium*; & le P. Heliot, *T. II. C.* 54.

FONTAINE JEAN. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, à six lieues de Montargis dans le Gâtinois. *Fons Joannis.* Elle est de fondation Royale. Pierre de Courtenay la bâtit, & y fit de grands biens en 1124. avant son voyage de la Terre-Sainte. *Fontaine-Jean* est la sépulture de plusieurs Princes de cette illustre Maison. Voyez Morin, *Hist. du Gatinois.*

FONTAINE-L'EVEQUE, s. f. Nom propre d'un bourg des Pays-Bas. *Fons Episcopi.* Il est dans le Hainaut, à une lieue au couchant de Charleroi.

FONTAINE QUI BRÛLE. Voyez FONTAINE ARDENTE.

☞ FONTAINE DU PRINCE. *Fons Principis.* C'est une fontaine du territoire d'Iéne dans la Thuringe, province d'Allemagne. Ses eaux couvrent d'une espéce de tuf la surface des corps qu'on y jette, & par succession de temps elle les convertit en pierre. Voyez l'*Oryctographia Ienensis* de M. Schutt.

FONTAINE DE ROGEL. Voyez ROGEL.

FONTAINE-SCELLÉE, *Fons signatus.* On lit dans le C. IV. du Cantique des Cantiques, v. 12. *Ma sœur mon épouse est un jardin clos, elle est un jardin clos & une fontaine-scellée.* Sur ces mots l'on a donné le nom de *fontaine-scellée* à une source qui est à demi-lieue de Jérusalem, en tirant du côté de Bethléem; & l'on a supposé que cette fontaine portoit ce nom au temps de Salomon; qu'il lui fut donné parcequ'il la scelloit de son anneau, pour que personne n'y pût entrer, & qu'enfin il en fit conduire les eaux au temple pour servir aux Prêtres & aux Lévites. Mais tout cela ne se trouve point dans l'Ecriture.

FONTAINE VINEUSE. Nom propre d'une fontaine de France. *Fons vinosus.* Elle est dans le Gapençois en Dauphiné. On assure qu'elle a un goût approchant de celui d'un petit vin aigrelet; & qu'étant melée avec de bon vin rouge, moitié d'un moitié d'autre elle ne diminue pas beaucoup la force du vin. C'est-là ce qui la fait nommer *Fontaine Vineuse.* Du Mont, *Voyage de France.* Corn.

FONTAINES, s. m. Nom propre de différens lieux en France. *Fontes* en Latin. *Fontaines*, bourg, ou village du Duché de Bourgogne, est situé sur une petite colline à une lieue de Dijon. Saint Bernard naquit à *Fontaines* l'an 1091. *Fontaines* est sur l'Aube, entre Clairvaux & Bar sur Aube. Hadr. Valef. *Not. Gall.* p. 198.

FONTAINES, bourg de France, dans la Sologne, situé sur une montagne, à une lieue des bourgs de Cour & de Cheverni, & à cinq de Blois du côté du levant.

Il y a encore au pays de Liége un bourg de ce nom. Hadr. Valef. *Not Gall. p.* 198.

FONTANA, ou Aqua, dit Trévi, s. f. Grande source de la Campagne de Rome. *Aqua Virginea.* Elle est entre Frescati & Rome, à laquelle elle fournit beaucoup d'eau.

FONTANELLE, s. f. Terme d'Anatomie. La partie supérieure de la tête, du crâne. *Apex capitis.* Bien des gens disent *fontaine* de la tête, pour *fontanelle.* Les plaies sont très-dangereuses sur le sommet de la tête, au droit de la *fontanelle*, parceque l'os y est très-mince, & que le coup y tombe plus à plomb. DIONIS.

On a donné le nom de *fontanelle* à cette partie de la tête, parce que quand les enfans sont encore fort jeunes, l'os de cette partie est tendre, & plûtôt un cartilage qu'un os; de sorte qu'en appliquant la main dessus, il céde, & il se forme un creux qu'on appelle la *fontanelle* de la tête. Voyez FONTAINE DE LA TÊTE.

☞ FONTANELLE, s. f. On entend aussi par ce mot un petit ulcére pratiqué par le Chirurgien en différens endroits du corps, soit pour prévenir une maladie, soit pour rétablir la santé. Il y en a qui rendent ce mot par celui de cautére, mais fort improprement; car on entend généralement par cautére, ou un fer rouge, ou un remède corrodant & caustique. *Voyez le Dict. de James.*

FONTANETO, s. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Milan. *Fontanetum*, *Fontes.* Il est sur la riviére de Goni, environ à deux lieues au midi de la ville d'Arona. *Fontaneto* a pris son nom de la quantité de sources qui s'y rencontrent. MATY. Et il signifie la même chose en Italien que Fontenay en François.

FONTANGE, s. f. C'est un nœud de ruban que les femmes qui se mettent proprement, portent sur le devant de leur coëffure, & un peu au-dessus du front, & qui lie la coëffure. Ce mot vient de Mademoiselle de Fontange qui la premiére porta ce nœud, lorsqu'elle commença de paroitre à la Cour. Une *fontange* jaune, rouge, bleue, &c.

FONTARABIE, s. f. Nom propre d'une ville d'Espagne, *Fontarabia*, *Fons rapidus*, c'est-à-dire, fontaine rapide. *Fontarabie* est sise dans la Province de Guipuscoa, à l'embouchure de la riviére d'Andaye, ou de Bidasse, ou Bidassoa, ou Vidouze dans la mer de Biscaye, aux confins de France, entre Saint Sebastien & Bayonne. Les Espagnols disent *Fuenterabia*, & M. de Marca dit

ca dit *Fonterabie* dans son Histoire de Bearn. Ce n'est pas l'usage.

POIRE-FONTARABIE. Espéce de poire d'hiver qui se mange cuite & en compote.

☞ FONTAVELLANE, f. f. Nom de lieu & d'un Ordre Religieux. *Fontavellana. Fons Avellanus. Fontavellane* est située dans l'Apennin, entre les monts Catrio & Corno, dans l'Ombrie, au Diocése de Faënza. Les fondemens du Monastère de *Fontavellane* furent jettés vers l'an 1000. par le B. Ludolfe, depuis Evêque d'Eugubio. S. Pierre Damien y prit l'habit, & a été le propagateur de cet Ordre.

FONT-DOUCE, f. f. qui signifie fontaine douce. C'est le nom propre d'un Bourg, ou village de France, dans la Saintonge. *Fons dulcis.* Il est à quatre lieues à l'orient de Saintes. Il a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît.

FONTE, f. f. Action de fondre. *Fusio.* La *fonte* des neiges ne se fait qu'en été dans les montagnes. La *fonte* des métaux se fait différemment, selon leurs différentes qualités. Il faut remettre ces canons à la *fonte*, il y a des chambres. On tient que ce fut un nommé Théodore, Samien, fils de Télécles, qui a enseigné le premier le secret de la *fonte*.

FONTE, signifie encore le métal fondu en certaine quantité. On a fait une *fonte* de tant de marcs à la Monnoie.

On appelle aussi, en termes d'Imprimerie, une *fonte*, une certaine quantité de caractères assortis pour remplir les casses des Imprimeurs. Il a fait faire une *fonte* neuve pour réimprimer les Conciles.

☞ FONTE HAUTE. Les Fondeurs de caractéres & les Imprimeurs appellent *fontes hautes*, celles qui excédent la hauteur en papier, commune aux caractères d'Imprimerie, à qui on doit donner dix lignes & demie.

Ce mot vient de *fonta*, qui en la basse Latinité signifie la même chose. MÉNAGE, après Saumaise.

FONTE, se dit aussi de la matiere, ou de l'ouvrage qui a été fondu. *Æs fusile.* Des marmites, des chandeliers de *fonte*. Des canons de fer de *fonte*. Le fer de *fonte* ne se lime point; la lime n'y mord pas.

FONTE, est aussi une composition ou mélange de métal, qui est différente selon les ouvrages que l'on fond: comme, pour les canons de *fonte*, il faut mettre sur cent livres d'airain, dix ou douze livres d'étain; pour les cloches vingt ou vingt-quatre, à quoi on ajoûte deux livres d'antimoine, pour rendre le son plus doux; & pour la *fonte* des ustensiles de cuisine, on met seulement trois ou quatre livres d'étain sur chaque cent. Pour faire la *fonte* verte, on se sert de cuivre appellé *Pelosum*, qui est tel qu'il vient de la mine, avec moins d'étain.

Quand on dit absolument, Canons de *fonte*, on entend des canons de cuivre, tels que sont les canons ordinaires de l'armée.

☞ FONTE. Terme de Peinture. Il exprime ce que fait un Peintre bon coloriste, pour bien accorder ensemble les couleurs qu'il emploie & afin qu'elles se lient & ne jurent point. Il est opposé à ce qu'on nomme *sécheresse* en peinture. Une tête d'une *fonte* étonnante.

☞ FONTE *de bourre*. Opération de Teinture. La bourre qu'on y emploie, & qu'on fait bouillir dans une dissolution de cendres gravelées faite par l'urine, s'y dissout si parfaitement, qu'on n'en retrouve pas la moindre fibre. *Mém. de l'Ac. des Sc.* 1740. *p.* 145.

☞ FONTS, en termes de Manufacture de lainerie, se dit du mélange des laines de différentes couleurs, qui doivent entrer dans la tissure des draps ou autres étoffes.

☞ FONTS. Terme de Sellier. C'est le nom qu'on donne en quelques lieux aux faux-fourreaux de cuir fort, qui sont attachés à l'arçon de la selle, où l'on met les pistolets. On ne s'en sert guère qu'au pluriel. Attacher les *fontes*, une paire de *fontes*. Mettez mes pistolets dans les *fontes*. On dit même: Je tirai un de mes pistolets des *fontes*; je remis mon pistolet dans les *fontes*. Il semble que cette distinction de *fontes* & de faux-fourreaux soit même nécessaire, puisqu'il y a d'autres faux-fourreaux de cuir pliant & maniable, ou d'étoffe, où l'on met les pistolets pour les empêcher de rouiller; & c'est dans ces faux-fourreaux & avec eux qu'on met les pistolets dans les *fontes*. Cependant dans quantité d'endroits on confond ces deux choses, & l'on donne également le nom de faux-fourreaux à ce qu'on appelle *fontes* ailleurs.

FONTEINE, f. f. *Fons.* Nos bons Auteurs, pour la plûpart, écrivent *Fontaine*, & c'est le mieux à cause de son étymologie. Voyez FONTAINE.

FONTEIUS, FONTEIA. Nom de Famille Romaine. *Fonteia gens.* La Famille *Fonteïa* étoit Plébéienne, puisque P. Clodius, ennemi de Cicéron, se fit adopter par un *Fonteïus*, pour devenir Plébéien, & pouvoir être Tribun du Peuple, & avoir l'occasion & le pouvoir de perdre son ennemi. Les médailles de la Famille *Fonteïa* sont assez communes. Le surnom de *Fonteius* étoit *Capito*, Têtu, Hutin.

FONTENAY, f. m. Nom propre de plusieurs lieux en France. *Fontenetum, Fontenea, Fontanidum, Fontanetum, Fontaniacum, Fontinata. Fontenay*, ou *Fontenet*, Bourg du Duché de Bourgogne en France, à six lieues au midi d'Auxerre. Il est remarquable par la Bataille qui s'y donna l'an 841. entre trois fils & un petit-fils de l'Empéreur Louis le Débonnaire. *Fontenay* en Auxerrois, Hadr. Vales. *Not Gall.*

Fontenay-le-Comte, Ville de France, Capitale du Bas-Poitou. *Fontanetum, Fontaniacum*, est situé sur la Vendée, entre Niort & Luçon, à deux ou trois lieues au Nord-Nord-Ouest de Maillezais.

Ce nom signifie un lieu où il y a une fontaine, ou des fontaines, des sources, de *fons*, fontaine. Voyez Hadr. de Val. *Not. Gall. p.* 198 & 199. où il parle de ces lieux.

FONTENELLE, f. f. *Fontanella.* Ancien nom de l'Abbaye de S. Vandrille. Voyez ce mot, & la description Géographique & historique de la Haute-Normandie, *T. I. p.* 78.

FONTENELLE en Hainaut, *Fontanella in Hainoo*, célébre Abbaye des Pays-Bas, où Jeanne, sœur de Philippe VI. Roi de France, & femme de Guillaume le Bon, Comte de Hollande, Zélande & Hainaut, prit l'habit après la mort de son mari.

☞ FONTENELLE, f. f. En Italien *Fontanella.* Fontaine, ou petite fontaine. Ce mot qui est dans Nicot, se trouve aussi dans le Roman de la Rose.

Mais cil (Narcisse) ne povoit avoir celle,
Qu'il voyoit en la Fontenelle.

FONTENIER, f. m. Celui qui sçait l'Hydraulique, qui a soin des fontaines & des eaux, soit pour le public, soit pour les maisons de plaisance. *Aquilex.* Il y a un *Fontenier* gagé par la Ville. Il y a un *Fontenier* à Versailles L'Académie dit seulement *Fontenier*. Les *Fonteniers* mesurent les eaux courantes par pouces & par lignes d'eau. Les pouces & les lignes d'eau se prennent des pouces & des lignes circulaires que contiennent les sections ou les surfaces des ouvertures rondes, par où l'eau coule, sans avoir d'autre charge ou d'autre hauteur que celle qui lui est nécessaire pour remplir précisément toute l'ouverture en coulant. Voyez JET.

☞ FONTENOY, f. m. Village des Pays-Bas, près Tournay, très-renommé par la victoire complette que l'armée Françoise, commandée par Sa Majesté Louis XV. accompagné de Monseigneur le Dauphin, y remporta le 11e Mai 1745. sur les Anglois, Autrichiens, Hollandois & Hanovériens.

FONT-ESTORGUES, f. m. Nom propre d'une fontaine extraordinaire qui se voit près de Belestra dans le Diocése de Mirepoix. Elle peut être regardée comme la principale source du Lers, qui jusques-là n'est qu'un ruisseau. C'est un torrent qui sort du fond d'un antre profond & exhaussé, comme s'il sortoit d'un puits, & qui dès sa source fait moudre plusieurs moulins. Ce torrent coule pendant neuf mois de l'année avec la même force. Vers la fin du mois d'Aoust jusqu'à la fin d'Octobre, ou au commencement de Novembre, il coule & s'arrête par intervalles, qui n'ont rien de périodique, quoique les gens du Pays donnent à cela le nom de flux & reflux.

Hadrien de Valois, *Not Gal.* p. 393. dit qu'on l'appelle

Fons

Fons Astorgues, ou Font-Esforgues. Il croit que c'est le *Fons Orge*, dont Pline parle, *L. XVIII. C.* 22. & il croit que si cela est, il faut écrire *Fontast-Orgue*, ou *Fonest-Orgue*, plutot que *Font-Astorgue*; ou *Fons Esforgues*. M. Corneille écrit *Fons-Esforbes*, mais il faut plûtôt en croire de Valois.

FONTEVRAULT, ou *Fontevrauld*, f. m. Nom d'une Abbaye célèbre en France. *Fons Ebraldi*, *Ebraudi*. *Fontevrault* est sur les confins de la Touraine, de l'Anjou & du Poitou, à une lieue au midi de la Loire, & à trois au sud-est de Saumur. L'Abbaye de *Fontevrault* est Chef d'Ordre. Elle fut fondée au commencement du douziéme siécle par le B. Robert d'Arbrissel. Parmi les Abbesses de *Fontevrault*, on compte quatorze Princesses, dont cinq sont de la Maison Royale de Bourbon. *Fontevrault*, est du Diocése de Poitiers. Quelques-uns le mettent dans le Poitou : c'est le plus ordinaire. D'autres dans l'Anjou.

Fontevrault, est aussi un Bourg bâti près de l'Abbaye dont on vient de parler. On trouve quelquefois *Fontevraux* pour *Fontevrault*, mais mal, Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 198.

Fontevrault. Nom d'un Ordre Religieux, fondé en 1100. sous la Régle de S. Benoît, par le B. Robert d'Arbrissel, qui ayant eu mission du Pape Urbain II. pour instruire les Peuples, fut suivi d'un nombre infini de gens de l'un & de l'autre séxe, ausquels il bâtit des cellules dans les bois de *Fontevrault*. Ensuite il renferma les femmes à part, & en forma l'Abbaye de *Fontevrault*, qui est le Chef de tout l'Ordre. Il y a plusieurs Couvens, & cent cinquante Prieurés qui en dépendent. Les Religieux de cet ordre, de quelques Monastéres qu'ils soient, s'appellent Religieux de *Fontevrault*. Les hommes sont soumis à l'Abbesse de *Fontevrault*, aussi bien que les femmes, & ils la reconnoissent pour Générale. On dit un *Fontevrault* tout court, dans le discours familier & ordinaire ; pour dire, un Religieux de *Fontevrault*; & il n'a point de pluriel même en ce sens. Qui sont ces deux Peres qui viennent à nous? Ce sont deux *Fontevrault*. ☞ Le B. Robert d'Arbrissel étoit né dans un village de Bretagne, nommé alors Arbrissel, dont il prit le nom, & qui s'appelle à présent Albresec, au Diocése de Rennes, près de la Guerche. Lui & ses Disciples menerent d'abord une vie solitaire & d'Anachorétes, dans les forêts de Craon, de Nid-de-Merle, de Fougéres, de Savigny, de Concize & de Mayenne. Ensuite voyant que plusieurs de ses Disciples étoient portés pour la vie cénobitique, il fit bâtir l'an 1094. un Monastére dans la foret de Craon, en un lieu nommé La Roc, du côté de la Guerche, & leur donna la Régle de S. Benoit. En prechant la Croisade par ordre d'Urbain VIII, grand nombre de gens touchés de ses prédications renoncerent au siécle, & se donnerent à lui. Il leur chercha un lieu de retraite. Sur les confins de l'Anjou & du Poitou, à une lieue de la ville de Candes, il y a de vastes campagnes, qui étoient alors toutes couvertes d'épines & de buissons, & qu'un vallon arrosé d'un petit ruisseau séparoit en deux parties. Ce lieu, qui s'appelloit *Fontevrault*, lui parut propre à son dessein. Il y bâtit des cellules, les unes pour les hommes, & les autres pour les femmes. Le B. d'Arbrissel leur donna le nom de Pauvres de J. C. Leur nombre augmentant toûjours, il bâtit dans une même clôture trois Monastéres pour les femmes, un pour les vierges & les veuves, qui fut nommé le Grand Moustier ; un autre pour les lépreuses & les infirmes, qui fut appellé de S. Lazare. Il mit les femmes pécheresses dans le troisiéme, & lui donna le nom de la Magdelaine. Auprès de celui des femmes il en bâtit aussi un pour les hommes, qu'il dédia à Saint Jean-Baptiste. On bâtit ensuite une grande Eglise commune, qui fut achevée en 1119. Il déclara que l'esprit de son institut, qu'il avoit mis sous la protection de la Sainte Vierge & de S. Jean l'Evangeliste, étoit que la recommendation que J. C. mourant fit de l'un à l'autre fût le modéle de la relation qu'il établissoit entre les hommes & les femmes de sa Congrégation, & que le respect que les hommes, représentant S. Jean, porteroient à la Supérieure générale des femmes qui représenteroit la Sainte Vierge, fût accompagné d'une soumission réelle à son autorité, tant pour le spirituel que pour le temporel. J'ai ouï dire aux Religieux de cet Ordre que le dessein du Fondateur avoit été d'honorer l'état de Notre Seigneur, qui pendant 30 ans fut soumis à la Sainte Vierge. Cet institut fut approuvé en 1106. par Paschal II.

☞ FONTI, f. m. Plante que produit l'Isle de Madagascar. Elle croit en forme de panache, & ses feuilles ont une toise de longueur, & sont larges de deux pieds. Il y en a même qui ont plus de huit & dix pieds, sans compter la tige, longue quelquefois de deux pieds.

FONTICULE, f. f. Terme de Chirurgie. *Fonticulus*. Quelques Chirurgiens appellent les cautéres des *fonticules*; les Italiens les appellent *Fontanello*.

Ces noms, le François & l'Italien, viennent de ce qu'il découle toujours quelque chose d'un cautére, comme d'une fontaine.

FONTINALES, f. f. & plur. Nom propre d'une fête que les Romains célébroient à l'honneur des Nymphes qui présidoient aux fontaines & aux sources. *Fontinalia*, *Fontanalia*. Voyez Festus & Varron, *De Ling. Lat. L. V.* Cet Auteur dit qu'on avoit coutume de couronner les puits ce jour-là, & de jetter des couronnes dans les fontaines. Scaliger, dans ses Conjectures sur Varron, croit que ce n'est point la fete des Fontaines, comme dit Festus ; mais de la fontaine qui avoit un temple à Rome proche de la porte Capène, que l'on appelloit à cause de cela *Porte fontinale*; & que c'est de cette fontaine dont parle Cicéron, au *L. II.* des Loix. Les *Fontinales* se faisoient le 13 d'Octobre, qui étoit le troisiéme jour devant les Ides. Voyez les Auteurs cités, & Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. VIII. p.* 56. *C. IX. p.* 438. & 439.

FONTON. f. m. Nom d'un oiseau qui se voit, dit-on, en Afrique. *Fonto*. Dapper, dans sa Description d'Afrique, en parlant du Royaume de Quoia en Guinée, dit qu'on y voit un oiseau, nommé par les habitans *Fonton*; que ces oiseau est de la grosseur d'un aluuette : que quand il a découvert quelque bête dans une forêt, un buffle, un éléphant, un tigre, un serpent, ou même une ruche d'abeilles dans quelque arbre, & quelque chose que ce soit, bon ou mauvais, il va sur le champ chercher un homme; & quand il en a trouvé quelqu'un, il vole tout autour de lui en chantant & en l'appellant: que les Ethiopiens, accoutumés à son petit manége, le suivent, en disant *Fonton Kerro*, *Fonton Kerro*, pour lui marquer qu'ils le suivront. Le petit animal va devant eux, en criant toujours, jusqu'à qu'ils soient arrivés à la bête. Si l'on perd la bête, elle revient, & mène le Chasseur en chercher quelque autre. Quand elle en trouve, elle se perche sur un arbre, & se met à chanter, pour avertir que la proie est la, & qu'ils la cherchent. Ludolf, qui, dans son Commentaire sur son histoire d'Éthiopie, *Liv I. N°. XCI. p.* 163. rapporte ceci d'aprés Dapper, dit que son Éthiopien lui avoit conté la même chose ; mais qu'il n'avoit osé l'écrire d'abord, de crainte qu'on ne la traitât de fable.

FONT ROUGE, f. m. *Fons Rugi*. Nom d'un ancien lieu, dont il est fait mention dans la vie de saint Maur. Mais c'est un ouvrage informe & plein de fautes, sur lequel on ne peut se fonder. Hadr. Vales. *Not. Gal. p.* 198.

FONTS, f. m. plur. *Fontes lustrales*, *piscina lustralis*, *fons sacer*, *fontes sacri*, *fons*, ou *fontes baptismatis*. Vaisseau de pierre ou de marbre, qui est au bas des Églises Paroissiales, & où l'on conserve l'eau dont les Ministres de l'Église se servent pour baptiser. On dit les *fonts* baptismaux, ou simplement les *fonts*, comme on le va voir par des exemples. Les *fonts* baptismaux sont la marque d'une Église Paroissiale ; les *fonts* baptismaux sont aujourd'hui au bas de l'Église, dans l'Église même, ou dans une Chapelle de l'Église: mais autrefois ils étoient dans une petite Église differente de la grande, mais voisine, & qu'on nommoit baptistére. Voyez ce mot. Il étoit assez ordinaire, dans les premiers siécles de l'Église, que les *fonts* baptismaux se remplissent miraculeusement à Pâques. Possevin, Évêque de Lilybée, dit par deux fois en l'an 443. qu'il y eut erreur en 417. en la fête de Pâques, sous le Pontificat de Zozime, & qu'on la fit le 25 de Mars, au lieu qu'elle devoit être la

le 22 d'Avril, auquel on la fit à Constantinople. Il remarque que Dieu fit voir cette erreur en un village, où les *fonts*, qui avoient accoutumé de se remplir miraculeusement à Pâques, ne se trouvérent pleins que la nuit du 23e Avril. Baronius rapporte divers exemples de ces *fonts* miraculeux. TILLEMONT, *Hist. Eccl. T. X. p.* 673 & 679. Voyez Gregoire de Tours, *p.* 320, 516, 746, 747, 950, 1063. Baronius aux années 417, 554 & 558. Les *fonts* baptismaux sont aujourd'hui communément des bassins de pierre, ronds & élevés de terre sur une base, ou sur un pilier d'un pied & demi, ou deux pieds Quant à leur forme ancienne, voyez ci-dessus au mot BAPTÊME, & au mot BAPTISTÉRE, où l'on trouvera aussi le reste de ce qui concerne les *fonts* baptismaux.

On dit, Tenir sur les *fonts* un enfant; pour dire, lui servir de parrain ou de marraine au Bapteme.

On dit aussi figurément & bassement, Tenir quelqu'un sur les *fonts*; pour dire, le dauber, le railler en compagnie. Il se dit aussi en bonne part; & alors il signifie, Parler bien de quelqu'un. L'ACAD.

FONTS, s. m. En termes de Maçon, c'est un creux, ou un abysme qui se fait quelquefois sous un bâtiment dans le terrein qui n'est pas ferme. Voyez FONDIS.

FONVENZ. Voyez FOUVENT.

☞ FONWA, s. f. Drogue dont on fait des teintures en écarlate. Cette drogue se trouve à Suez & aux environs.

FOO

FOORAHA, s. m. Arbre qui croît dans l'Île de Madagascar, & qui jette un baume verd, souverain pour les plaies, coupures & contusions. Les femmes en fondent parmi leur huile pour s'en oindre les cheveux, & aussi quand elles ont quelque douleur. Le fruit est gros comme une noix.

FOORN. Voyez VOORN.

FOORLAND. Voyez VOORNLAND.

FOQ

☞ FOQUE de Beaupré, s. f. C'est une voile à trois points, qu'on met avec une espéce de boute-hors en avant sur certains petits bâtimens, quand le vent est foible. *Foques* de Misène: elles servent toutes deux tour-à-tour, selon le vent, & jamais ensemble. C'est le mât où est la grande voile qui les soûtient aussi; elles sont pardevant, vis-à-vis la *foque* de Beaupré.

FOQUEUX, s. m. Nom propre d'une secte du Japon. *Foquexus*. Cette secte a pris son nom d'un livre que les Japonois nomment *Foqueux*. Les *Foqueux* adorent l'idole Xaca, & ils croient que pour obtenir la béatitude, il suffit de prononcer avec dévotion ces cinq mots, Naum, Mio, Foten, Qui & Quio, quoique jusqu'ici par un Japonois n'en ait connu le sens & l'énergie, parceque ce sont des mots Indiens. Kirker *China illustr. p.* 139. Le Moréri appelle cette secte *Foirino*, ou *Foquenus*. Je ne sçais d'où le premier mot est pris, le second est le mot Latin que le P. Kirker a donné à cette secte, dont le véritable nom est *Foqueux*.

FOQUI, s. m. Nom propre d'une ville du Japon, capitale d'un petit Royaume qui prend son nom. *Fochium*. Elle est dans l'Île de Niphoo, dans la contrée de Jamaysoit, près de la côte septentrionale. MATY.

FOR

FOR, subst. m. Vieux terme dogmatique, qui signifie, Jurisdiction. *Forum*. Il y en a qui écrivent *fore*. Le *for* intérieur, ou interne, est bien différent du *for* externe, ou extérieur. Il y a bien des choses qu'on ne condamne pas dans le *for* extérieur, qui sont bien criminelles dans le *for* intérieur. Encore qu'ils soient pardonnes devant les hommes *in foro fori*, je ne crois pas toutefois qu'ils le soient *in foro poli*, devant Dieu. MASC. *p.* 657. Le *for* extérieur est le tribunal des hommes, & il y a deux sortes de *for* extérieur; sçavoir, le Civil & l'Ecclésiastique; tout de même il y a deux sortes de *for* intérieur, le *for* de la conscience, & le *for* de la pénitence, ou de la confession Sacramentelle. Ainsi, par exemple, l'absolution qu'on donne des censures hors le Sacrement de la pénitence, regarde assurément le *for* de la conscience, & par conséquent le *for* intérieur; & l'absolution qu'on donne des péchés dans le Sacrement de la pénitence, après la Confession, regarde le *for* intérieur de la pénitence. Voyez Navarre, Sanchea, les bons Casuistes & Canonistes, les Auteurs de Droit, de Recherches, de nos Usages, de nos Coutumes, &c.

FOR, en termes de Droit, signifie aussi Coutume. *Consuetudo, jus consuetudinarium*. M. de Marca le prend souvent en ce sens dans son Histoire de Béarn. Voyez, *L. V. C. I.* les *fors*, ou Coutumes de ce pays. Le pays de Béarn a été depuis quelques siécles régi & gouverné par *fors*, & coutumes. Outre le *for* général, il y avoit encore le *for* de Morlas, la ville d'Oléron avec sa Béguarie jouissoit d'un *for* particulier; comme aussi les deux vallées d'Osseau & d'Aspe avoient chacune un *for* distinct & séparé. DE MARCA. Tous les Cahiers de ces *fors* furent rédigés en corps, dès le temps de Madame Marguerite de Béarn, l'an 1306. ☞ Le *For* de Sobrarbe, ou Code où sont contenues les Loix d'Aragon, ne comprenoit que peu d'articles, dont les deux principaux sont, 1°. que le Roi ne pourroit rien faire, ni pour la paix, ni pour la guerre, ni pour aucune autre chose qui concernât le public, sans le consentement d'un Conseil composé de douze Ricombres, c'est-à-dire, de douze hommes riches & considérables dans le pays. 2°. Que ces douze Ricombres feroient de leur côté serment de veiller à la conservation du Roi, & de l'aider en tout ce qui regarde la défense & le gouvernement de l'État. P. D'ORLÉANS.

Ce mot vient du Latin *forum*, qui étoit une place publique où on rendoit la justice; d'où vient qu'on appelle le *For-l'Evêque*, le lieu où s'exerçoit la justice de la temporalité de l'Archevêché de Paris, *Forum Episcopi*. Le peuple dit, *Four l'Evêque*; quelques Auteurs croient que c'est par corruption, d'autres au contraire croient que c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *For-l'Evêque*, ni *Fort-l'Evêque*, mais *Four-l'Evêque*, *Furnus Episcopi*. Voyez Ménage. Borel dit que *for*, quand il signifie *marché*, vient de *forum*, & que *forum* vient de *foras*, qui signifie *dehors*; parceque les gens de *dehors* s'assemblent au marché.

FORAGE, s. m. Terme de Coutumes. C'est un droit Seigneurial que léve le Seigneur sur ses sujets vendant vin en broche, ou en detail, & en gros. En Berri on l'appelle *Jallage*. Borel dit que le *forage* est un impôt sur le vin qui vient de dehors, & il insinue par-là que *forage* vient du latin *foras*.

FORAIN, AINE, adj. & subst. Étranger, de dehors. *Extraneus, hospes, advena*. Il se dit particuliérement d'un Marchand, non-seulement de celui qui est d'un autre Royaume, mais de tout autre qui n'est pas du lieu où il vient faire trafic.

Ce mot vient de *foras*, ou de *forum*, (*qui vient de dehors*) ou qui fréquente les foires. La plûpart des Marchands *forains* sont tenus d'apporter leurs marchandises en un Bureau, pour y être loties entre les maîtres du même métier. Les Marchands *forains* ne peuvent mettre leurs marchandises en magasins, chantier, grenier, cave ou celliers, à l'exception des bois flottés à brûler, par les Ordonnances de la ville.

On appelle en quelques Universités, Docteurs *forains*, ceux qui ne sont point résidens dans le lieu où est l'Université, qui ne prennent les degrés, que pour posséder des bénéfices ailleurs. On trouve dans la vie de S. Paul, Évêque de Verdun, écrite par un Anonyme, & tirée par Bollandus d'un manuscrit de plus de 400 ans, *C.* 5. *Forensis Presbyter*; pour dire, un Prêtre étranger, qui vient d'ailleurs, qui n'est pas du lieu. Voyez *Acta SS. Febru. T. II. p.* 177. F, & la note de Bollandus, *p.* 178. E, où il remarque, que S. Ambroise prend le mot *forensis* pour *exterior*.

Un Poete a dit *forain*, pour Provincial, homme demeurant en Province, & non à la cour, ou à Paris.

Jugez par-là de mon étonnement,
Lorsqu'en discours sortis de votre bouche,
A nous forains *transmis fidélement,*
J'ai trouvé tout énoncé clairement,
Rien de forcé, rien d'obscur, rien de louche.

P. DU CER.

On

On appelle, Traite-*foraine*, un droit domanial du vingtième du prix des marchandises qui entrent, ou qui sortent du Royaume. Voyez TRAITE. On dit aussi simplement la *foraine*, au moins en quelques lieux, comme en Languedoc & à Toulouse, où l'on donne aussi ce nom au lieu où le Grand-Maître des ports & passages exerce sa charge. Voyez Catel, *Mem. de l'Hist. du Lang. II. p.* 155. On dit le Bureau de la *foraine* de Toulouse, le Bureau général de la *foraine*. Id.

On appelle proverbialement des alibi *forains*, de méchantes excuses, ou du galimatias qu'on donne à ceux qui interrogent.

FORBAN, s. m. Pirate, Corsaire, Écumeur de mer, qui attaque indifféremment amis & ennemis. *Pirata, prædo maritimus.* Un Capitaine qui porte différens pavillons, qui se trouve chargé de commissions de partis contraires, passe pour *Forban*, & doit être pendu comme un voleur, suivant l'Ordonnance. La prise *de Forban à Forban* est fort bonne, & sans répétition. ☞ Un vaisseau *Forban* a brûlé dans le port de Sainte Lucie une chaloupe armée de l'Île Barbade. Gaz. 1726. *p.* 58.

Forban, se prend aussi pour exil, *fuga, exilium*, & pour le commandement qu'on fait à un malfaiteur de sortir du pays & d'aller en exil, *proscriptio, edictum vertendi soli.* Pomey. Droit de *forban*, en termes de Coutumes, c'est le droit de bannissement, de punir de la peine de bannissement. La forme du *forban* étoit autrefois en Bretagne, de faire conduire l'exilé par un Sergent au-delà de la rivière du Coisnon. Lobineau, *Hist. de Bret. Gloss. & p.* 789.

FORBANNIE, s. f. Vieux mot François, bannissement, exil, bannie. *Exilium, Relegatio.* Ces mots de ban, bannie, *forbannie*, bannière, sont tous François. Pasquier, *Rech. L. VIII. Chap.* 2.

FORBANNIR, v. act. Vieux mot. Exiler, Reléguer. *In exilium pellere, Exilio damnare.* Ce mot se trouve dans Pomey.

Ce mot vient de *foris*, hors, & *bannir*, éxiler; *forbannir*, Éxiler hors. Voyez l'étymologie de *bannir* au mot BAN.

Dans les Coutumes d'Anjou & de Normandie, *forbannir* signifie la même chose que *bannir & reléguer.* Du Cange dit que *forbannitus*, qui est employé dans la loi Salique, signifie, Celui qui a achevé son ban; ce qu'il appelle, *in foris banno esse.*

FORBANNISSEMENT, s. m. Terme de Coutumes. C'est la même chose que *bannissemens, exil. Exilium.*

Faire Forbanu, signifie dans les Établissemens de France, *bannir, faire un banni. Exilio mulctare*; dans la basse Latinité *forbannire.*

FORBAT, s. m. Nom propre d'un Cap qui est sur la côte du Royaume de Valence en Espagne. *Forbatum promontorium.* Le Cap *Forbas* est près du bourg de Péniscola, à trois lieues de la Catalogne. Quelques Géographes, que Baudrand a suivis, prennent le Cap *Forbas* pour le *promontorium Tenebrium* des Anciens, qui étoit dans l'Espagne Tarraconnoise, sur la côte des *Ilercons*; mais d'autres, comme Moletius, croient que c'est celui qu'on nomme aujourd'hui *Cabo des Alfaquez.*

FORBISHER. Le Détroit de *Forbisher.* Détroit de l'Océan septentrional. *Forbisherii fretum.* Il est entre la côte méridionale du vieux Groenland, & une île à laquelle on ne donne point de nom sur les cartes. Il porte le nom de Martin *Forbisher*, Anglois, qui le découvrit l'an 1577. Maty.

☞ FORBOURGS, s. m. pl. Vieux mot. Fauxbourgs. On l'a dit pour *Fore-bourg*, c'est-à-dire, Hors du bourg.

FORBU, ue. Voyez FOURBU, UE.

FORBURE. Voyez FOURBURE.

☞ FORCADO, s. m. Riviére d'Afrique, dans la Nigritie, à trente-six lieues de la rivière de Bénin, vers le Levant.

FORÇAGE, s. m. Terme de Monnoie. Il se dit du monnoyage qui se fait sur le fort, quand on taille les espéces, ou les flans, plûtôt trop forts que trop foibles. Il y a des pays où on donne les Fermes des Monnoies au *forçage*, où on ne donne point de remede de poids.

Dans les titres de Marmoustier, cités en l'Histoire de Bretagne, T. II. p. 212. Il y a un droit nommé en Latin *forcagium.* Le P. Lobineau, dans son *Gloss.* sans expliquer quel étoit ce droit, ni en quoi il consistoit, prétend que ce mot vient du Breton *fforch*, qui veut dire une *fourche.* On comptoit parmi les droits des Seigneurs, l'esinage, le *forçage* & l'avenage. Lobin. *Hist. de Bret. T. I. p.* 201.

FORCALQUIER, s. m. Nom propre d'une ville de France. *Foricalcarium, Forcalquerium.* C'est une petite ville de Provence. *Forcalquier* est situé sur une hauteur, au bas de laquelle passe la petite rivière de Laye, qui va se jetter dans la Durance, deux liéues au-dessous. Il est à six lieues de Manosque, entre Sisteron au levant d'été, & Apt au couchant d'hiver, à douze lieues au nord d'Aix. *Forcalquier* a une Sénéchaussée. L'Église Collégiale de *Forcalquier* est concathédrale de celle de Sisteron depuis l'Évêque Girard. Corn. Quelques Géographes prennent *Forcalquier* pour le *Forum Neronis* des Anciens, ou pour le *Forum Elitorum.* Hoffman l'appelle encore en Latin *Fons Qualquerius*, ou *Fons Caldarius.* Il a voulu dire apparemment *Calcarius*, qui se trouve dans une ancienne Chronique, aussi-bien que *Fons Qualquerius.* Voyez Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 456.

Le Comté de *Forcalquier* étoit autrefois un petit État qui avoit son Comte particulier, distingué de celui de Provence. Il avoit plus d'étendue qu'on ne lui en donne aujourd'hui: il renfermoit tout ce qui se trouve entre la Durance, le Rhône, l'Isère & les Alpes; mais les Comtés de Die, de Gap, d'Avignon, & d'Ambrun, en ont été séparés. Les Comtes de *Forcalquier* tiroient leur origine de ceux de Provence. Guillaume I. en fut investi par Bozon I. Comte de Provence. Audiffret, Corn. Le Roi prend le titre de Comte de Provence, de *Forcalquier*, &c. dans les Actes qui concernent la Provence. Dans les anciens titres les Comtes de *Forcalquier* sont aussi appellés Comtes d'Arles, *Comites Arelatenses*, ou *Arelatensium*, parcequ'Arles étoit la capitale de leurs États.

FORCASSI. Voyez Sainte MARIE DE FORCASSI.

FORÇATS, s. m. ou FOURÇATS. Terme de Marine. Ce sont des côtes du vaisseau qui joignent les varangues acculées, & qui en sont la continuation jusqu'aux deux extrémités du vaisseau. *Costa navis.* Elles sont nommées *fourçats*, ou *fourques*, à cause que ce sont des fourches d'arbres qui ont trois branches convenables; sçavoir, le pied, ou base, qui est posé sur la quille; & les deux font le même effet que les varangues acculées, sinon qu'elles ne sont pas tant ouvertes, d'autant que le vaisseau va en étrécissant.

Forçat, s. m. Galérien, homme condamné aux galéres, qui tire à la rame par force. *Remex.* Travailler comme un *forçat.* Un pauvre *forçat*

L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine,
Tiennent comme un forçat *son esprit à la chaîne.* Boil.

☞ *La haine de ta loi fait toute leur misére,*
Ils aiment mieux t'avoir pour Juge que pour pere,
Et te craindre en forçats, *que t'aimer en enfans.*
P. le Moine.

On dit en quelques jeux, comme à la Bête, Jouer au *forçat*, quand on s'assujettit à certaines régles qui ne sont pas absolument du jeu; comme quand on est forcé de mettre une carte au-dessus de son compagnon pour prendre; ou une triomphe, quand on n'en a pas de plus haute. Jouer au *forçat* est opposé à jouer au plaisant.

FORCE, s. f. Vigueur, santé de corps, pour porter de grands fardeaux, abattre, & renverser ce qui lui résiste. *Vis, fortitudo, firmitas.* L'homme est dans sa *force* à vingt ou trente ans. Une défaillance de *force.* Reprendre ses *forces.* La *force* de Samson consistoit en ses cheveux. Les lutteurs combattoient à *force* de corps.

Tous les hommes suivant la grossiére nature,
La force *tenoit lieu de droit & d'équité.* Boil.

☞ Force. On dit d'un homme d'une complexion délicate, que c'est un homme qui n'a ni *force*, ni vertu. Et la même

même chose se dit d'un homme qui n'est bon à rien, qui n'est capable de rien.

Ce mot vient de *Forcia*, dérivé de *Fortia*, qui se trouve dans les capitulaires. Ménage.

Force, se dit aussi de la voix, du son qui sort de la bouche de l'homme pour exprimer sa pensée; & signifie, Etendue. La voix de ce Prédicateur n'a pas assez de *force* pour remplir un si grand auditoire.

Ménageant de ta voix la force *& l'étendue,*
Fais que par-tout sans peine elle soit entendue. Vill.

Force, en termes de Peinture. On dit qu'un tableau a beaucoup de *force* & de relief. Fel.

Force, se dit aussi des choses inanimées qui sont solides, & capables de résister aux attaques de dehors. Il n'y a point de rempart qui ait la *force* de résister au canon, qui vient à bout à la fin de le renverser. Un poitrail de charpente a la *force* de soutenir toute une maison. Les couvertures se soutiennent sur des jambes de *force*. Cette étoffe durera long-temps, elle a de la *force*, elle résistera bien à l'eau.

Force, en termes de Jurisprudence, signifie, Violence. *Injuria*. On distingue le crime de *force publique*, & le crime de *force privée*. Le premier se commet en excitant le peuple à la sédition, & en prenant les armes contre le Souverain. Les Juges Royaux en sont seuls compétens. Le second se commet sans armes, & par un homme seul; ou en extorquant une dette par *force*, ou en entrant dans une maison par *force*, &c. Le rapt est une *force privée*.

☞ Maison de Force, se dit d'une Maison où l'on renferme les jeunes gens de l'un ou de l'autre sexe, qui se dérangent, pour les châtier, & pour leur faire mener une vie réglée. Il y a à Paris les Madelonnettes pour les filles, & à Rouen, les Frères de S. Yon pour les garçons.

Force, se dit aussi d'une puissance supérieure, à laquelle on ne peut résister, & de toute autre violence. Personne n'est garant du fait du Prince; c'est une *force* majeure. Attaquer quelqu'un à *force* ouverte. Opposer la *force* à la *force*. Il faut céder à la *force* de la nécessité. Bell. L'Empire que les Romains ont établi par la *force* est péri, & ils régnent encore par la justice de leurs loix. S. Evr.

L'amour prétend par-tout naître sans dépendance,
Et jamais, par la force, *il n'entra dans un cœur.*
Mol.

On dit en termes de Marine, Faire *force* de voiles; pour dire, Se servir de toutes les voiles qu'on peut pour faire diligence. Faire *force* de rames; pour dire, Obliger les forçats à ramer de toutes leurs *forces*. Les bittes font *force*; c'est-à-dire, ont à soutenir un grand effort. Il ne faut mouiller la grosse ancre, que lorsque le greslin de l'ancre à touer commence à faire *force*, c'est-à-dire, à se roidir.

Force, signifie encore, Nécessité, contrainte, violence, Il m'est bien *force* de faire telles choses; ☞ pour marquer la nécessité absolue & indispensable de faire quelque chose. Je voudrois bien demeurer, mais *force* m'est de partir. Cette expression est un peu plus du style familier.

Force, en termes de Mathématique, signifie la puissance avec laquelle on éleve des fardeaux au-delà de ce qu'on feroit avec les *forces* naturelles. Plusieurs Auteurs ont fait de beaux Traités des *forces mouvantes*, pour accroître & multiplier la *force* du mouvement; entre autres, Salomon de Caux, le P. Pardies, M. Varignon, M. De la Hire, &c. La *force* des mouffles, d'une vis, d'un ressort. ☞ M. Leibnitz distingue de deux sortes de *forces* dans les corps, qu'il appelle *forces* mortes & *forces* vives. La *force* morte est celle que reçoit un corps sans mouvement, lorsqu'il est sollicité & pressé de se mouvoir, ou de se mouvoir plus ou moins vite, lorsqu'il est déja en mouvement. Tel est, par exemple, l'effort instantané de la pesanteur. La *force* vive est celle qui réside dans un corps, lorsqu'il est dans un mouvement actuel, qui dure depuis un temps fini & déterminé. *Observat. sur les Ecr. mod. tom.* 25. *p.* 92.

Force, en termes de Grammaire, & de quelques autres Arts, se dit de ce qui tient la place, de ce qui a le même effet qu'un autre. *Vis, potestas.* En notre langue l's entre deux voyelles a la *force* du z, & est souvent mise pour un z, comme dans *horison*, *baptiser*, &c. En Hébreu le *dagesch*, en Arabe le *tesdid*, ont la force d'une lettre supprimée. Un chiffre devant un ou deux zéro a la *force* d'une dixaine, d'une centaine.

Force, en termes d'Astrologie, se dit des degrés de dignité qu'une planéte a dans l'horoscope. Cette planéte a vingt degrés de *force*, c'est-à-dire, vingt degrés de dignité dans l'horoscope. Cette planéte a beaucoup de *force* dans cette figure, cette autre n'en a presque pas.

Force, en termes de Grand Art, se dit en plusieurs phrases qui ont un sens particulier & mystérieux. Prendre la *force* des choses supérieures & inférieures, c'est faire des circulations réitérées, par lesquelles quelque chose s'éléve & se subtilise, puis retombant sur quelque matiére, la subtilise & la spiritualise. On dit du blanc parfait, que toute sa *force* est convertie en terre, c'est-à-dire, est devenue fixe. La *force* forte de toute *force*, est un nom qu'on donne à l'élixir parfait au rouge, pour exprimer la vertu qu'il a de forcer ses ennemis de faire la paix avec lui: ses ennemis sont les métaux imparfaits.

Jambe de *force*. Terme de Charpenterie. Voyez JAMBE. On dit quelquefois simplement *force* pour *jambe de force*.

Force, signifie encore, Vertu, faculté naturelle de faire quelque chose; pouvoir, énergie, pénétration, vigueur. Le feu a la *force* de dissoudre tous les corps. Au printemps les arbres sont dans leur *force*. Ce vin est dans sa *force*. On dit la *force* du sang; pour dire, un mouvement secret de la nature, entre les personnes les plus proches. La *force* du sang le fit jetter au milieu des épées pour sauver son fils. Ce mot, cette expression a beaucoup de *force*. L'esprit humain n'a pas assez de *force* pour percer l'avenir. Quand l'esprit commence à perdre sa *force*, il aime à dire ce qui ne coûte rien à penser. S. Evr. Cicéron triomphoit par la *force* & les charmes de son éloquence. Id. Dieu fait sentir aux Fidéles la *force* efficace de sa grace. Port-R. Les génies naturellement les plus élevés tombent quelquefois, quand la *force* de l'esprit vient à s'éteindre. Boil. On dit connoître la *force* de quelque chose; pour dire, ce qu'elle peut faire & produire, ce qui en peut revenir. La *force* d'une terre, est ce qu'elle peut rapporter. Connoître la *force* de quelqu'un, se dit tant en parlant des *forces* du corps, que de celles de l'esprit, comme pénétration, éloquence, &c.

Force, se dit en Morale, d'une des quatre vertus cardinales, qui consiste en une grandeur d'ame & de courage, pour soutenir les revers, pour supporter les afflictions; ou une audace sans témérité, pour entreprendre de grandes choses. *Fortitudo.* Les espéces de *force* sont la magnanimité, la constance, la clémence, & la patience. Il faut une grande *force* d'esprit pour pardonner à un homme dont on a reçu un affront sanglant. M. Esp. La valeur n'est pas une *force* vertueuse. Id.

On dit aussi, La *force* d'un raisonnement. La *force* de la raison suffit seule pour résister à la *force* du mauvais exemple. M. Esp. Il fait des vers d'une grande *force*. Cette coutume a *force* de loi. Cette sentence a *force* de chose jugée.

On dit proverbialement, C'est le soleil de Janvier, il n'a ni *force*, ni vertu. On dit aussi, C'est la *force* du bois, quand quelque chose se fait par la seule impétuosité de nature. On dit aussi, Tout par amour, & rien par *force*, de ce qu'on fait volontairement.

La Force passoit pour une Divinité chez les Anciens. Elle étoit fille de Thémis, & sœur de la Tempérance & de la Justice. Elle porta d'abord le nom de *Virtus*, Vertu, Courage, dit Vossius, *L. VIII. De Idol. C.* 13.

Forces, au pluriel, se dit des armées qu'un Prince peut mettre sur pied. *Copia, vires, opes.* Ce Prince est entré dans un tel pays avec toutes ses *forces*. Il a de grandes *forces*,

forces, de grandes richesses. Pompée traînoit après lui toutes les *forces* de l'Orient. S. Evr.

Forces, se dit encore au pluriel, non-seulement au propre, mais aussi au figuré, de la vigueur naturelle, du pouvoir que le corps & l'esprit ont de faire quelque chose. Se fier à ses *forces*. Entreprendre par-dessus ses *forces*. Mesurer ses *forces*. Connoître ses *forces*. La colére prête ses *forces* à l'homme, pour l'aider a repousser les injures. M. Esp.

Forces, sont aussi des espéces de ciseaux composés de deux fers tranchans qui n'ont point de clous au milieu, mais qui sont joints par un demi-cercle qui fait ressort, & qui les approche, ou éloigne suivant le besoin. *Forcipes*, *forfices*. Les Tondeurs de draps se servent de grandes *forces*. On tond les moutons, on fait le crin des chevaux avec des *forces*. Il y a aussi de petites *forces* qu'on met dans les étuis de poche.

En ce sens, ce mot vient par corruption du Latin *forfices*.

FORCE, Sorte d'adjectif indéclinable, qui signifie, Beaucoup; d'une maniere abondante. Il a *force* argent. Il y a *force* gens qui ne sont pas de cet avis. Il y aura *force* blé cette année. Il court *force* fluxions. Dire *force* mal de la Comédie. Mol. Il s'y noya *force* gens. Buss. Rab. Meme vent. La mer assez haute. *Force* poissons volans. On ne peut ni pecher, ni harponner. De Choisi. Cela se pratique aujourd'hui par *force* gens de bien. Mol.

Force, en ce sens, vieillit un peu, & on ne le dit plus guére que dans le discours familier.

A Force, ou de Force. Sorte d'adv. Il s'est crevé à *force* de boire. On viendra à bout d'un si grand dessein à *force* de travail, de soin, d'argent. Philippe, Roi de Macédoine, disoit, qu'il avoit obligation aux Orateurs d'Athènes, de l'avoir corrigé de ses défauts à *force* de les lui reprocher. Ablanc. *A force* de se faire admirer on devient insupportable. Le Ch. de M. Une mere dégoûte quelquefois sa fille de la vertu *a force* de la prêcher. Fén. M. de Saumaise ne pouvoit finir *a force* de citer des passages. Mén. *A force* de respect un Amant devient coupable. S. Evr. Les plus belles choses *a force* d'être redites ne piquent plus. Bouh.

Ci gît qui composa maint Livre,
Et mourut a force *de vivre.*

On nuit à force *de caresse*,
Et l'on étouffe en embrassant. P. Du Cerc.

Un homme assurément
Ne m'épouseroit pas de force *impunément.* Mol.

☞ FORCÉLE, s. f. Vieux mot. L'estomac, la poitrine. On a dit aussi *Fourcéle*.

FORCELLI. Voyez FOLCELLI.

FORCÉMENT, adv. Il faut écrire ce mot avec un accent aigu sur le premier E. D'une maniere forcée. Coacté. Il a fait une telle action, mais c'est *forcément*. ☞ M. Rollin, s'est servi de ce mot en parlant de Philippe, Roi de Macédoine, lorsqu'il fait dire a Aristène, premier Magistrat des Achéens: Est-ce *forcément*, ou par crainte, ou volontairement qu'il a abandonné les défilés de l'Epire? Quoique la signification du mot *forcément* soit assez intelligible, il ne sera pas hors de propos de dire, qu'il signifie Par force, par contrainte.

FORCENÉ, ÉE, adj. Furieux, qui est emporté d'amour, de colére, ou d'une autre passion, jusqu'à en perdre le sens & la raison. *Furens*, *furiosus*, *rabidus*. Ils courent tout forcenés se jetter sur les Centurions. Ablanc. Il prit une envie *forcenée* à Bessus de tuer le Roi. Vaug. Cicéron étoit *forcené* de passion pour la gloire. Mont.

Quelques-uns écrivent ce mot avec un *s*, fort-à-propos; car il est évident qu'il vient de *sens*, comme qui diroit, *hors de sens*. Les Italiens disent, *fuor di senno*. Nous suivons l'Académie Françoise, qui écrit ce mot avec un *c*.

On appelle en Blason, un cheval *forcené*, ou effrayé, quand il est peint rampant.

FORCER, v. act. Emporter quelque chose par effort, ou violence. *Expugnare*, *vincere*. *Forcer* une Place, un poste, une armée. *Forcer* la garde. Comme on les pensoit *forcer* dans leurs retranchemens, on eut quelque désavantage. Ablanc. *Forcer* les prisons. *Forcer* un coffre. *Perfringere*.

Forcer, signifie aussi, Violer une femme, une fille, la prendre par *force*, lui ravir son honneur. *Stuprare*, *stuprum afferre*, *vim inferre*.

Forcer, signifie aussi, Contraindre, violenter. *Cogere*, *adigere*, *compellere*, *adhibere vim*. L'intempérance du malade *force* quelquefois le Médecin d'etre cruel. Pat. Il faut *forcer* notre esprit, & le porter malgré lui à envisager la vérité. Nic. Dieu a enseigné les hommes à le connoître; mais il ne les y a point *forcés*. Le P. Thomassin. Que mes larmes, ô Dieu, te *forcent* d'oublier mes funestes plaisirs. Ab. Têtu. Il me *force* à faire des choses que je ne ferois point sans lui. Vous *forcerez* ce penchant. Pélisson.

Pourquoi me forcez-*vous vous-même à vous trahir?*
Rac.

Le P. Bouhours remarque, que dans l'actif on dit également bien *forcer à*, & *forcer de* faire quelque chose; mais que dans le passif, on dit ordinairement *forcé de*, comme *obligé*, & *contraint de*, & non pas *forcé à*.

On dit aussi, *forcer* un cerf, un liévre, les prendre à la course, & à force de chiens, sans les vouloir tirer, quand on le peut faire. On dit encore, *Forcer* un cheval; pour dire, l'outrer, le pousser au-delà de ses forces.

Forcer, avec un génitif suivant, marque l'excès, la grande quantité de la chose exprimée par ce mot au génitif. En été, pour faire promptement glacer des eaux, il faut *forcer* de sel; c'est-à-dire, en mettre en grande quantité.

On dit sur la mer, *Forcer* de voiles, *Forcer* de rames; pour dire, Faire tout l'effort qu'on peut avec les voiles & les rames, faire servir le plus de voiles, le plus de rames qu'il est possible, pour aller plus vite. M. le Marquis de Villette, voyant le mouvement de l'avant-garde des ennemis, *força* de voiles avec la nôtre au plus près. M. le Comte de Toulouse. On dit aussi, que le vent *force*; pour dire, qu'il est contraire, & oblige à relâcher; ou qu'il devient violent. On dit qu'on *force* un passage, lorsqu'on fait passer un détroit, ou quelqu'autre passage à un vaisseau, ou à une flotte, malgré une flotte ennemie qui s'y oppose. On dit aussi, qu'on *force* l'ennemi au combat, lorsqu'on l'oblige de se battre malgré qu'il en ait; ce qu'on peut faire sur mer plus aisément que sur terre.

Forcer, se dit aussi en termes d'escrime. Les jeunes Académistes *forcent* toujours le fer, parcequ'ils s'attendent qu'on viendra à la parade. Le beau jeu est d'engager adroitement l'épée sans la *forcer*, *Forcer* la pointe de tierce, ou de quarte, dégager & fournir pendant que l'épée forcée fait un mouvement pour revenir à sa situation.

Forcer, se dit en divers jeux. En termes de jeux d'hombre, *forcer*. c'est obliger de jouer sans prendre. A l'Impériale, on dit, qu'on est obligé de *forcer*; c'est-à-dire, de mettre les cartes supérieures quand on en a. On y est aussi obligé à la bête, quand on joue au forçat.

Forcer une clef, ou une serrure, se dit quand on en rompt les gardes, ou qu'on fausse la clef: & on dit la meme chose des instrumens. Vous *forcerez* ce compas, ces ciseaux.

☞ Forcer. On appelle *forcer* au jeu de Billard, lorsqu'on emploie toute sa force pour tâcher de faire sauter la bille de son adversaire, & la mettre hors du tapis.

Forcer un coup, se dit à la paume; pour dire, le pousser de toute sa force.

Forcer, se dit figurément en choses spirituelles & morales. *Forcer* son esprit, c'est lui faire faire un trop grand effort pour lui faire trouver des pensées qui ne sont pas naturelles. *Forcer* son style, son génie; c'est y donner un air, un tour gêné & contraint. Il a prodigué des trésors pour embellir ses maisons, & *forcé* la nature & les élémens, pour orner sa solitude. Fl. *Forcer* un passage. *Torquere*. C'est lui donner un autre sens que celui de l'Auteur.

Hâtez-vous

Hâtez-vous. Que le corps, l'esprit & le courage
Forcent *les loix du temps & les régles de l'âge.*
M. Scudéri.

☞ Forcer, En termes de Finance, on appelle *forcer la recette*, lorsqu'un Receveur porte en recette plus qu'il ne doit, & qu'il n'a reçu. Lorsqu'on appréhende un décri sur les espéces, ou qu'il y en a même de certains & d'indiqués; les Receveurs, pour ne pas perdre cette diminution sur l'argent qu'ils ont en propre, le font passer dans leur recette, puis le reprennent sur les premiers deniers qu'ils reçoivent: c'est ce qu'on appelle *forcer la recette*. Il est défendu aux Commis-Receveurs de *forcer la recette*, sous peine de révocation.

Forcé, ée, part. pass. & adj. *Coactus, fortus.* Il y a une des Comédies de Moliére, qui s'appelle le Mariage *forcé*; c'est-à-dire, fait par force, par contrainte. On appelle un génie *forcé*, un génie qui n'est pas naturel, mais guindé, affecté, ou contraint: un raisonnement *forcé*, une comparaison *forcée*, lorsqu'on les fait venir de loin, qu'on les tire par les cheveux. Poësie *forcée*. Ablanc. Vers *forcés*. Boil. ☞ On dit d'un homme, qu'il est *forcé* dans toutes ses actions; pour dire, qu'il n'a rien de naturel, qu'il est contraint, qu'il est affecté dans tout ce qu'il fait. Ac. Fr. Combien faut-il essuyer de rebuts à la Cour? Et combien faut-il rendre de respects *forcés*? Du Vill. Le discours *forcé* de Sénéque me communique une espéce de contrainte. S. Evr. On est revenu du galimatias & du style *forcé*. Mén. Ce Courtisan n'a qu'un ris *forcé*, & des caresses contrefaites. La Br. Aujourd'hui, comme autrefois, la guerre fournit à votre histoire (de Louis XIV.) des Places *forcées*. P. d'Orléans, Jésuite. Voix *forcée*, est une voix poussée avec excès, avec un trop grand effort.

Ne m'importune plus de tes raisons forcées. Rac.

Je hais ces vains Auteurs dont la Muse forcée
M'entretient de ses feux, toujours froide & glacée.
Boil.

En termes de Marine, on dit temps *forcé*, un vent *forcé*; pour dire, un mauvais temps, lorsque la mer est grosse & agitée, le vent violent & contraire. Nous fûmes fort heureux de ne pas trouver les terres embrumées, & un vent d'ouest *forcé*. Frézier.

Forcé, se dit dans les jeux. Au jeu d'hombre, jouer spadille *forcé*, se dit lorsque l'on est obligé de faire jouer toutes les fois qu'on a spadille. Codille *forcé*, se dit lorsqu'on est obligé de gagner codille, sans quoi l'hombre gagneroit.

FORCERET, s. m. Ancien nom, diminutif de Forcier Petit coffre. *Capsula.* Dans l'inventaire des biens du Duc de Bretagne, Jean II. il y a un *Forceret* couvert de soie, où menues piéces de reliques. *Hist. de Bret. T. II. p.* 455.

FORCETTES, s. f. pl. *Forficula.* Petits ciseaux, petites forces. Voyez Forces.

FORCHEIM, s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de Franconie en Allemagne. *Forchamum*, *Forchena* Elle est dans l'angle que forment les riviéres de Rednitz & de Wesent, quand elles se joignent, environ à six lieues au-dessus de Bamberg. *Forcheim* étoit autrefois ville Impériale & libre; elle dépend maintenant de l'Evêque de Bamberg. Maty. Il y a des Géographes qui la prennent pour l'ancienne *Trutavia*, qu'on nommoit aussi *Lucoritum*. Cluvier n'est pas de ce sentiment. Selon lui, Lohr, bourg du Comté de Reineck en Franconie, est l'ancien *Lucoritum*, ou *Trutavia.* Je trouve ce nom différemment écrit, *Forchaim* dans Mary, *Forcheim* sur des Cartes, & *Forchen* dans Ortélius.

FORCHETTE, s. f. Terme de Marine. Fourche à deux fourchons, qui sert à désarborer. *Furca.* On doit attribuer à l'usage seul des Gens de mer qu'on dise & qu'on écrive *forchette* au lieu de *fourchette*. La *forchette* est de fer. Il y a aussi des *forchettes* de pierrier, qui sont de petits instrumens à trois branches, dont il y en a une pointue, & les deux autres plattes, arrondies & percées d'un trou.

FORCIER, s. m. Coffre, Cassette. *Capsa.* Dans l'Inventaire des biens de Jean II. Duc de Bretagne. Item un *forcier*, où onze bourses de soie. *Hist. de Bret. T. II. p.* 455. Item, ou quint *forcier* furent trouvés. Ib. *p.* 454.

FORCIFÉRE, ou Porte-ciseau. Nom de Religieux d'un Ordre supposé, dont Schoonebeck a parlé dans sa seconde édition, après Abraham Bruin, Michel Colin, Josse Ammanus; mais cet Ordre n'a jamais existé, dit le P. Hélyot dans la Préface de son I[er] Tome de l'Hist. des Ordres Religieux. Du reste, il faudroit dire *forficifére*, & non pas *forcifére*, en Latin *forficifer*. Maison dit *forcifére* pour *forficifére*, comme on dit *forces* de *forfices*.

FORCLORRE, v. act. *Excludere*, *prohibere.* Empêcher l'entrée, fermer l'entrée, exclure. Ce mot n'est plus d'usage dans ce sens propre & général, c'est uniquement un terme de Palais, qui ne se dit plus qu'à l'infinitif *forclorre*, & au participe *forclos*. Sommer une partie d'écrire, de produire, ou de contredire dans un certain temps; à faute de quoi on lui déclare qu'elle n'y sera plus reçue, qu'on jugera le procès. Un procès ne peut être en état, sans *forclorre* les parties de produire & de contredire, de fournir des griefs, ou des réponses. On dit aussi, *Forclorre* de faire enquêtes, & autres procédures ordonnées par le Juge.

FORCLOS, ose, part. & adj. Il ne se dit guére qu'au masculin. Exclus; qui est en demeure de produire, ou de contredire, ou de faire les autres procédures ordonnées par le Juge. *Exclusus.* L'Ordonnance veut qu'on produise dans la huitaine, autrement *forclos*. Il a été *forclos* de faire l'enquête qui lui avoit été permise.

Ce mot de *forclos* vient du Latin *exclusus à foro*, *foro exclusus.*

☞ FORCLUS, use, part. pass. & adj. Exclus, chassé, vient de *forclorre*, exclure, chasser. On a conservé *forclusion* dans le Droit. *Gloss. sur Marot.*

FORCLUSION, s. f. Procédure de Justice, ou Requête sur laquelle on ordonne de faire commandement à une partie de produire, d'écrire, contredire, faire enquête, ou autres semblables actes. *Exclusio*, *repulsio de jure causa deinceps probanda.* *Forclusion* pure & simple. Ce procès est en état par *Forclusion*, a été jugé par *Forclusion*. Autrefois en refondant cent livres, on revenoit contre tous les Arrêts donnés au Conseil par *Forclusion*. La différence qu'il y a entre défaut & *Forclusion* consiste en ce que le défaut contre le Défendeur, & le congé contre le Demandeur, ne s'obtiennent qu'avant contestation en cause, & que la *Forclusion* s'acquiert après, contre l'un ou l'autre des défaillans indistinctement.

☞ FORÇOÏER, v. n, Vieux mot. Exercer sa force, s'efforcer. On a dit aussi *Forche* pour Force.

FORCOMMAND, s. m. Terme de Coutumes. Ordonnance, Mandement d'un Juge pour débouter quelqu'un de sa possession en cas & en matiére de révendication. *Mandatum.*

FORCOMMANDER. Terme de Coutumes. Faire une Ordonnance appellée *Forcommand*. Voyez ce mot. *Mandare.*

FORCONE, ou FORCONIO, s. m. Nom propre d'une ville d'Italie. *Forconium*, *Avia.* C'étoit autrefois une ville des Vestiniens. Elle eut un Evêché, & les Lombards la ruinérent. On en voit les restes dans l'Abruzze ultérieure, sur la riviére de Pescara, environ à trois lieues d'Aquila où son Evêché a été transféré. Maty.

FORCONSEILLER, v. act. Vieux mot, qui signifie *donner mauvais conseil.* *Malè consulere.*

FORCULE, s. m. Nom propre d'un Dieu des anciens Romains. Saint Augustin, de la Cité de Dieu, *L. IV. C.* 8. dit que les Romains avoient trois Dieux pour la garde de leurs portes *Forcule*, présidoit aux battans, qui avoit soin des gonds; des portes: *Cardea* & *Limentin*, avoient le soin du seuil de la porte. Un portier seul, tout homme qu'il est, suffit à la garde de la porte, & il y falloit trois Dieux; un seul y eût été trop empêché.

FORDICIDES, s. m. Nom d'une fête de Rome payenne. *Fordicidia.* Elle se célébroit le 17 des Calendes de Mai, c'est-à-dire, le 15 d'Avril. Elle s'appelloit *Fordicides*, du mot Latin *forda*, une vache pleine, & de *cædo*, s'immole

j'ur nole, parcequ'on immoloit ce jour-là des vaches pleines à la terre. *Forda*, vache pleine, vient de *fero*, Je porte, dit Ovide, *Fast. L. IV. v. 629.* ou plutôt, comme ont pensé Scaliger & Saumaise, du Grec, φορας, φοραδος qui signifie la même chose. Varron dit qu'on immoloit plusieurs vaches pleines dans les Curies. Tite-Live & Denys d'Halicarnasse écrivant qu'on en immolois une dans chaque Carie, & par conséquent trente, comme le dit en effet Ovide, *Fastor. L. IV. v. 635.* C'est Numa, qui, dans le temps d'une stérilité commune aux campagnes & aux bestiaux, institua les *fordicides*. Ovide les décrit à l'endroit que l'on a cité. Là même, *v. 635.* il dit qu'on immoloit aussi ce jour-là une partie de ces vaches pleines dans la temple de Jupiter; c'est-à-dire, au Capitole. Voyez les Auteurs cités, & Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. IX. p. 439.* & dans son Calendrier, *C. VIII. p. 356.*

FORDINGIANO, s. m. Nom propre de lieu. *Fordingianum*, anciennement *Aqua Hipsitana*. C'étoit autrefois une ville, c'est maintenant un petit bourg de Sardaigne, situé vers le milieu de l'Isle, près la riviéra du Thyrso, à onze lieues d'Oristagni, du côté du levant.

FORDUN, s. m. Nom propre d'un bourg d'Ecosse. *Fordunium*. M. de l'Isle écrit Forden dans sa Carte. *Fordun* dans le Comté de Mernis, à trois lieues au nord de Bréchin.

FORE. Voyez FOR.

Fora, dans les anciens titres, a quelquefois la signification de *feure*, & signifie *Droit de fourrage pour les chevaux. Fodrum, fodrium.*

FORE, ou FOORE, s. Et nom propre d'un bourg d'Irlande. *Fora* Il est situé près deux petits lacs dans le Comté de Westmeath, en Lagénie, à quelques lieues au Sud-ouest de Molingard. *Fore* envoie des députés au Parlement d'Irlande.

FORE, ou VOOREN. Île de la mer d'Allemagne, située sur la côte occidentale de Sleswick, entre les isles de Nördistaod & de Silt. Toute petite qu'est cette isle, elle a deux Souverains. Le Roi de Danemarck posséde la partie occidentale, qu'on nomme le Wester-Harde, où il y a trois villages; & le Duc d'Holstein-Gortorp est maître de l'Oster-Harde, ou de la partie orientale, qui n'a que deux villages. Audiffret, Maty, Corn.

FORELAND. Voyez FAIRE.

☞ FORENSE, adj m. & f. Ce qui concerne le Barreau. Le Code des Décisions *forenses* & des choses jugées, par Pierre des Brosses. Memoires & Observations *forenses* de M. Bernard de la Roche-Flavin.

FORENZA, s. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Pouille, en Italie. *Ferentum*. Il est dans la Basilicate, Province du Royaume de Naples, à deux lieues au nord de Cirenza. Maty. Horace dit que ce lieu est bas, & que le terroir y est gras, *L. III. Od. 4. v. 15.*

FORER, v. act. Terme de Serrurier. Percer, faire un trou, qui le plus souvent ne perce pas de part en part. *Forare, perforare. Forer* une clef, un canon de mousquet, de fusil, un gros canon. On *fore* avec le tour, & avec des moulins, & autres machines. *Forer* des tuyaux d'aune pour conduire des eaux.

Foré, ée. *Foratus, perforatus.* Cette clef n'a pas été *forée* allez avant.

FORER, v. act. Vieux mot, qui s'est dit pour fourrager. On disoit aussi fourer. *Populari.* La Chronique de Flandres, *c. 67.* Quand les Maréchaux furent venus de *forer*, si s'en allérent aiser. Du Cange *sur Ville-Hard.* Voyez FOURER.

FORES, s. m. Voyez FOREZ, s. m.

FORÉSIEN, enne, s. m. & f. & adj. Qui est du pays de Forez, ou qui y appartient. *Forensis, Forisiensis, Foresiensis.* Les noms de *Foresianus*, & *Foresinus*, que se donnent le Pere Coton, Papire Masson & André Valladier, célèbres Ecrivains du pays de *Forez*, sont modernes. De la Mure. Cet Auteur dans son Histoire de *Forez*, P. I. L. III. c. 1. dit que l'on se sert communément du nom adjectif & appellatif *Forizien*, pour exprimer ou les choses qui ont dépendance, ou les personnes qui tirent leur naissance du pays de *Forez*, & cependant dans sa seconde Partie, qui traite des hommes & femmes considérables du Forez, il dit toujours, *Forésien* & *Forésienne*, & non *Forisien* & *Forisienne*.

FORESTAGE, s. m. Ancien mot hors d'usage. Le droit des Forestiers. *Forestagium, Forestarii jus, Curatoris Saltuensis jura.* Les mots *Forestagium*, & *Forestagium habere, Forestarium acquietare*, se trouvent dans l'Hist. de Bret. *T. II. p.* 307. en un acte passé en 1167. ce qui montre que le terme de *Forestare* étoit alors en usage. En Bretagne l'office de Forestier étoit possédé par des Gentilshommes distingués, qui pour leur *Forestage* fournissoient au Seigneur, quand il tenoit sa Cour pléniére, des tasses & des écuelles. Lobineau, *T. I. p.* 203.

FORESTIER, s. m. Certain Officier qui étoit autrefois dans les forêts. Prononcez l's. *Curator saltuensis.* Dans plusieurs Coutumes, il se dit d'un Sergent qui a la garde des bois & forêts, & y peut faire prise de bétail, ou de gages, & les déférer en Justice. C'est ce qu'on nomme aussi *Gruyer.* En Latin dans les anciens titres *forestarii.*

Les François ayant subjugué les Gaules, leurs Princes réduisirent la Flandre à quelque sorte de gouvernement, & donnérent la qualité de *Forestier* avec une partie de la Flandre à leurs plus braves Capitaines. Cette qualité de Seigneur *Forestier* dura jusqu'à Charles le Chauve, auquel temps la Flandre étant érigée en Comté, on changea le titre de *Forestier* en celui de Comte. Chev. Temple. Voyez sur cela Pasquier dans ses recherches, *L. II. C.* 14. & du Tillet dans son Recueil, *P. I. p.* 212. & *p.* 365. suivi & cité par Pasquier. Les droits des *Forestiers* étoient en grand nombre. On les appelle dans les Titres l'herbage, le pâturage, le bois mort, le cocage, le septimage & le fanage. Il n'y a point de doute que le pasnage n'en fût aussi. *Hist. de Bret. T. I. p.* 203.

Il est aussi adjectif, & on appelle les villes *Forestiéres* d'Allemagne, quatre villes de l'Empire, qui sont dans la Forêt Noire; sçavoir, Rhinfeld sur le Rhin, Valdshut, Sekingben & Lauffembourg, entre Constance & Bale, ou plutôt parcequ'elles étoient autrefois dans la Forêt Noire, lorsqu'on leur donna ce nom. La Forêt Noire ne s'étend plus jusques-là. Voyez FORÊT NOIRE.

Forestier, signifie aussi quelquefois, un étranger; mais il n'est plus guére en usage en cette signification. Les Peres Capucins & quelques autres Religieux se servent de ce mot pour marquer ceux qui sont d'une maison, & qui vont loger dans une autre en passant.

FORÊT, s. f. Grande étendue de terre couverte de bois de haute-futaie. *Silva.* La *Forêt* Hercinie contenoit autrefois presque toute l'Europe. La *Forêt* d'Orléans est presque toute réduite en taillis. Les Anciens révéroient les *Forêts*, parcequ'ils s'imaginoient que leurs Dieux habitoient quelquefois dans le fond des *Forêts* les plus épaisses, & les plus ombrageuses. Le Bret. On bâtissoit autrefois des temples dans les plus sombres *forêts*, parceque l'ombrage & le silence qui y regnent, inspirent des sentimens extraordinaires de dévotion, & font rentrer les hommes en eux-mêmes. Id. Les Druides faisoient leur séjour dans la solitude des *forêts*, & y faisoient leurs sacrifices.

.. *Du discours enfin l'harmonieuse adresse,*
Rassembla les humains dans les forêts *épars.* Boil.

Nos Matelots appellent l'Archipel, la *forêt* des Larrons, parceque c'est une retraite de Pirates.

Ce mot *forêt* vient de *foresta*, qui se trouve dans les Capitulaires, qui est dérivé de l'Allemand *forst*, signifiant la même chose, & qui nous a été amené par les Normands. Spelmannus dit, qu'il vient du Latin *foris restat*, parceque les *forêts* sont hors des villes. Du Moulin appelle en Latin les Maîtres des Eaux & *Forêts*, *Magistri aquarum & forestarum*; & quand il en parle en François, il les nomme, *Maîtres des Eaux & des selves.* Les *forêts* sont des lieux où les bêtes sauvages ne sont point enfermées; & ainsi ce mot est opposé à *parc*, qui est un lieu clos où elles sont retenues; de sorte que quelques-uns, comme Okam, ont cru qu'on a dit *foresta à feris, quasi feresta, quod sit tuta ferarum statio.* Cambden

Cambden n'approuve pas cette étymologie, ou ne paroit pas l'approuver. Voyez sa *Britannia*, *p.* 110.

MAITRE DES EAUX ET FORÊTS, est l'Officier qui a soin de conserver les *forêts* du Roi & des Communautés, de les visiter, & d'en ordonner les coupes dans les temps, & selon les ordres prescrits par les Ordonnances des Eaux & *Forêts*. Le Grand-Maître des Eaux & *Forêts* est celui qui a plusieurs Provinces sous sa Jurisdiction. Le Maître particulier est celui dont le ressort est enfermé en une Province particulière. Il y a à Paris une générale réformation des Eaux & *Forêts*, qu'on appelle autrement *la Table de marbre*, où se jugent les appellations de toutes les maîtrises particulières.

FORÊT, se disoit autrefois du droit qu'avoit le Seigneur d'empêcher de couper du bois dans ses terres, ni de pêcher dans ses eaux : & il y a de vieux titres qui portent concession de *forêts*; c'est-à-dire, la permission d'abattre du bois, ou de pêcher. De-là vient qu'on n'a fait qu'une seule Jurisdiction des eaux & *forêts*, parce qu'autrefois le mot de *forêt* portoit aussi bien le droit d'exclusion de pêcher dans la rivière, que de chasser, ou de couper des bois. Car en vieux François, le mot de *forêt* signifioit aussi bien les eaux que les bois. On a donné à l'Abbaye de Saint Germain des Prés la *forêt* d'eau, depuis le pont de Paris jusqu'au Ru de Sevre, qu'on a depuis appellé *Seure*, & la *forêt* des poissons de la rivière. Du Cange dit qu'on a appellé *Forest* & *forestia*, ou *forest* d'eau, un vivier ou un garde du poisson.

GARDE-FORÊT, s. m. Petit Officier ou Sergent commis à la garde des *forêts*.

FORÊT, se dit aussi de la multitude de charpente qui compose le comble des Eglises, ou autres grands édifices. La *forêt* de la grande Eglise de *Chartres* est toute de bois de châtaignier; il ne se trouve jamais d'araignées dans les charpentes faites de ce bois.

On appelle figurément *forêt*, un coupe-gorge, un lieu où l'on fait des violences, des exactions. Avant qu'on eût établi la Police à Paris, c'étoit une vraie *forêt*, on y assommoit le monde impunément. Ces chicaneurs volent si impunément, qu'il semble qu'on soit dans une *forêt*.

FORÊT, est aussi un nom propre de plusieurs lieux en France; ainsi nommés parcequ'ils sont, ou qu'ils étoient autrefois dans des *forêts*. Ainsi, la *Forêt* est un bourg ou village de Berri, à quelques lieues au nord de Bourges. Les pommes de rainettes de La *Forêt* sont estimées en Berri. Et de-là aussi vient le nom de plusieurs familles.

☞ FORÊT-BLANCHE, s. f. Nom propre d'un ancien Evêché d'Italie. *Sylva candida*. Le Pape Damase fit batir une Eglise au lieu où Sainte Ruffine & Sainte Seconde souffrirent le martyre. On y érigea ensuite un siege Episcopal sous le titre de Sainte Ruffine ou de la *Forêt-Blanche*, & ç'a été long-temps le premier titre des Cardinaux-Evêques, après celui d'Ostie. Il étoit érigé dès le sixième siècle au moins; mais ce lieu ayant été depuis entièrement ruiné, le titre en a été uni en 1120. à celui de Porto par Calixte II. Ugbell. *Ital. Sacra*, *T. I. p.* 105 *&* 106. Tilleio.

FORÊT-MOUTIER, s. m. Nom propre de lieu, en Picardie, *Forestis monasterium*, *Forestis cella*. Il est dans la forêt de Cressy, quelques lieues au nord de S. Riquier. Hadr. Vales. *Not. Gall. p.* 144.

FORÊT-NOIRE, Grande Forêt, ou grand pays d'Allemagne, que les Allemands appellent Schwartzwald, *Noire Forêt* (*Silva nigra*,) anciennement *Silva martiana* La *Forêt Noire* est dans le cercle de Suabe, entre le Comté de Furstemberg, & le Duché de Virtenberg, vers l'orient, & le Brisgaw avec l'Ortnaw vers le couchant. On lui a donné le nom de *Schwartzwaldt*, *Forêt* obscure ou noire, à cause de l'épaisseur de ses bois. Elle s'étendoit autrefois jusqu'au Rhin, & les villes de Rhinfeld, de Seckingen, de Lauffembourg & de Valdshut, ne se nomment villes Forestières que parce qu'elles étoient renfermées dans la *Forêt* Noire. C'étoit anciennement une partie de la *Forêt* Hercinie, comme on le juge par le nom du village de Hercingen, proche de la ville de Waldsée. Quelques Géographes la nomment le Désert des Helvétiens, ou plutot Peucer & Althamer croient que c'est le pays que Ptolomée appelle le désert des Helvétiens. Quoi qu'il en soit, il est plein de grandes montagnes, qui s'avancent du couchant jusqu'au Brisgaw. Il est couvert de grands arbres, principalement de pins en plusieurs endroits. Les vallées sont très-fertiles en pâturages, & peu en tout le reste. On prétend que le terroir en est amer, & qu'il gâte les semences, à moins qu'on n'y mette le feu. Voyez B. Rhenanus, *Rer. Germ. Nov. Antiq. L. III.* avec les Notes d'Otton, p. 412. & suiv.

FORÊT DE WINDSOR. Contrée du Bark-Shire, ou Comté de Bark en Angleterre. *Foresta Windesora*; *Silva Vindesora*. La *Forêt* de Windsor est à l'Orient du Comté de Bark, entre la Tamise & le Lodden, & n'a de lieu considérable qu'Okingham, renommé par ses manufactures de draps. Cambden, *Brit. p.* 210.

FORET, s. m. Outil de fer pointu en forme de vis. Petit instrument de fer dont la longueur n'est pas déterminée; on s'en sert pour percer, faire des trous, des ouvertures profondes, ou non. *Terebra*, *Terebellum*. Il y a des *forets* tout ronds qu'on appelle autrement *gibelets*. Il y en a d'autres qui sont plats & aigus en forme de ciseau, qui servent à furer les mousquets & les canons. On dit donner un coup de *foret* à une pièce de vin; pour dire, en tirer pour en faire essai. ☞ Il y a des *forets* plats en forme de ciseau, pour percer le bois.

FORET, est aussi une terme d'Horloger. C'est un instrument d'acier assez menu, carré & de la longueur d'un demi pied, ou environ. Cet instrument a par un bout une sorte de pointe, & par l'autre une petite poulie de laiton, qui sert à mettre la corde pour tourner le *foret*.

☞ Ce mot vient de *forare*, percer, trouer.

☞ FORETS, s. m. Voyez FOREZ, s. m.

FOREURE, s. f. Voyez FORURE.

☞ FOREZ, s. m. qui s'écrit mal pour la prononciation: car l'*e* est très-ouvert dans ce mot, & le *z* au contraire après un *e* à la fin d'un mot rend cet *e* fermé, ou aigu, ou plûtot marque qu'il est fermé; mais pour se conformer à l'usage, écrivez *Forez*, & prononcez *Forès*. *Forez* est le nom propre d'une contrée de France qui a titre de Comté. *Forisium*, *Foresium*; *Forensis regio*, *plaga*, *provincia*, *patria*; *Forenses*, *Foresii*. On borne le *Forez* au midi par le Velay & par le Vivarais; au nord par le Duché de Bourgogne & le Bourbonnois; au couchant par l'Auvergne, & au levant par le Lyonnois propre & le Beaujolois. Je dis le Lyonnois propre; car le Lyonnois en général comprend le *Forez*, aussi-bien que le Beaujolois. Le *Forez* est baigné de la Loire & de plusieurs autres rivières, qui en font un pays fertile. Il y a beaucoup de mines de fer, d'acier, de charbon de terre; ce qui fait qu'on y travaille beaucoup d'armes, sur-tout de mousquets. Artaud, Comte de Lyon, étoit aussi Comte de *Forez* dès l'an 990. Depuis ce temps-là ce pays a eu ses Comtes particuliers, jusqu'au commencement du XVI siècle, que François I. le réunit à la couronne, l'ayant eu par le droit de Louise de Savoye sa mere, héritière de Susanne, qui étoit fille de Pierre, dernier Comte de *Forez*, & d'Anne de France, fille de Louis XI.

Il y a haut & bas *Forez*. Le haut *Forez* est au midi, & le bas *Forez* au nord. Les principales villes du haut *Forez*, sont Feurs & Saint Etienne. Le bas *Forez* a Rouanne & Montbrison, Capitale de tout le pays. Jean Papon, Papire, Jean le Masson & Honoré d'Urfe, auteur de l'Astrée, étoient du *Forez*.

Ce nom vient, selon quelques-uns, de ce qu'on y adoroit autrefois le Dieu des *Forêts*, Silvain; ou, selon d'autres, des *Forêts* dont il est plein; ce qui montre qu'il est mieux d'écrire *Forêts*, que *Forez*; l'usage cependant est pour le moins partagé sur cela.

C'est pour cela que quelques Auteurs, comme M. Corneille de l'Academie Françoise, dans son Dictionnaire Géographique, écrivent *Forests* suivant la prononciation; car *Forez* ne diffère point quant à la prononciation de *Forêt*, nom appellatif, qui signifie un lieu plein de bois. Mais l'usage est pour *Forez*. Voici ce qu'en écrit de la Mure dans son Hist. du pays de *Forez*, *Liv. III. c.* 1, 2, 3, 4. Sous les Ducs de Bourbon, qui tenoient le pays de *Forez* avant qu'il fut uni à la Couronne, le

nom

nom de ce pays s'écrivoit déja *Forez*, comme nous l'écrivons par un simple *z*. Auparavant sous les vieux Comtes du nom de *Forez*, il s'écrivoit *Fourais*, ou *Fourez*: enfin, le plus vieux nom en François que je trouve de ce pays, tiré d'un titre de l'an 1120. s'écrit simplement *Forez*, (*Provincia vocata Fores*,) porte ce titre ancien, comme plusieurs autres qui l'ont suivi: car c'est ainsi, comme l'observe très-bien l'Auteur du Livre intitulé Nouvel Atlas, qu'il le faudroit écrire, & comme il s'écrit en effet dans les Dictionnaires plus communs du P. Monet, & du P. Pajot Jésuites. Cet Auteur ajoûte que la vraie manière d'écrire ce nom est *Forès*, ou *Forez*; que le nom appellatif de Forisien en est une preuve; que *Forès* est plus conforme au nom Latin *Forisium*, & du depuis *Forensium*, d'où s'est formé le nom François *Forès*; que ce nom n'a point été donné à ce pays à cause des *Forêts* dont il étoit plein, que son nom Latin n'a rien d'approchant de cette signification, que ce seroit *Patria Silvanectensis*, & non pas *Forensis*, ou *Forisiensis*; que le premier nom que l'on trouve dans ce pays est donc *Patria Forensis*, ensuite *Forensium*, ou *Patria Forisiensis*, & enfin *Feresium*; que le nom de *Forez* vient de celui de la ville de Feurs, qui est le *Forum Segosianorum*, ou *Segusianorum* de Ptolomée, *Liv. VIII. Table* 3. qu'ainsi *Forez* vient de *Forum*; que c'est le sentiment d'Ortélius, de Du Chesne, du P. Foderé, Cordelier, en sa description de la Province de S. Bonaventure, de Paul Mérula, de Papyre Masson, de François Des Rues, & de l'Auteur du nouvel Atlas.

Le *Forez* est l'ancien pays des Ségusiens, comme le montre une inscription tirée, à ce que dit de la Mure, des restes d'un ancien temple qui étoit à Feurs, placée dans le batiment de l'Église de cette ville, sur la rue. Elle porte,

NVM. AVG.
DEO, SILVANO.
FABRI. TIGNVAR.
QVI. FORO. SEGVS.
CONSISTVNT
D. S. P. P.

Par où l'on voit aussi qu'on y adoroit particuliérement le Dieu Silvain. Voyez l'Hist. Universelle, Civile & Ecclésiastique du pays de *Forez* par Jean Marie de la Mure, imprimée *in-4°*. à Lyon en 1674.

☞ FORFAICTURE, s. f. Vieux mot. Faute, malversation. *Gloss. sur Marot.* Voyez FORFAITURE.

FORFAIR. Voyez FARFAIR.

FORFAIRE, v. n. Pécher, manquer à son devoir. *Peccare, delinquere.* Il ne se dit qu'en parlant de certains crimes; comme d'un Magistrat, quand il prévarique; d'un vassal, quand il fait quelque chose contre ce qu'il doit à son Seigneur; ou d'une fille, quand elle n'a pas conservé son honneur. Si un Juge vient à *forfaire*. Ce vassal a *forfait* contre son Seigneur. Si ma fille avoit *forfait* à son honneur, je l'étranglerois de mes propres mains. Mol. On dit aussi se *forfaire*. *Forfaire* simplement vaut mieux. *Forfaire* se trouve souvent dans nos vieux Auteurs, Ville-Hardouin, Froissard, le Roman de Guil. Guiart. Voyez le Père Sirmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve, p. 57. & Spelman.

Ce mot vient d'un méchant Latin *forisfacere*, qui, selon Isidore, signifie, Nuire, offenser, ou *facere contra rationem*; de même que *forfait* de *forisfactum*, comme les Italiens de *forisfaciente* ont fait *forfante*. Mén. Dans une relation d'un miracle fait à Bruxelles par Ste. Faraïde, on trouve *forefactum* pour forfait, délit, péché. Peut-être a-t-il été formé de *foris*, hors, & *facere*, faire comme qui diroit une action hors des régles, contre les régles. Voyez les *Acta Sanct.* 4. *Janv.* On trouve *forisfactum* dans la vie de Saint Valric. *Acta Sanct. April. T. I. p.* 29. *E.* qui peut être environ du XII[e] siécle. *Forisfactura* se trouve dans la vie de Saint Anselme par Edmer son contemporain. Voyez *Acta Sanct. April. T. II. p.* 938. E. Borel prétend qu'il vient d'*user de force & de violence*. Le P. Lobineau dans son Gloss. dit que *forfacta*, & *forfaictura*, & *forfaitura*, signifient non pas forfait, mais amende pour les forfaits, & que ces noms sont pris du mot Breton *forfed*, qui signifie peine, punition, amende.

Forfaire, signifie aussi Confisquer. *Forfaire* son fief, se dit quand il tombe en commise. *Forfaire* le douaire; corps & avoir, ou autre chose; pour dire, les perdre pour quelque crime ou faute commise. On trouve aussi dans les Coutumes, *Forfaire* l'amende; pour dire, l'encourir. Voyez du Cange. *Forfaire* sa marchandise: *Mercem fisco committere.* C'est en mériter la confiscation, donner sujet de la confisquer, comme font ceux qui veulent frauder les droits du Roi, ne point payer l'entrée.

FORFAIT, s. m. *Scelus, facinus, turpe commissum*, & dans la basse Latinité *forisfactum*, *forefactum*. Il se dit des crimes en général. Ce scélérat a été pris, & a été puni de tous ses *forfaits*. Il fut touché de l'énormité de leurs *forfaits*. Vaug. L'assassinat commis en la personne de mon cousin le Duc de Crequi mon Abassadeur extraordinaire... est un *forfait* si énorme en toutes ses circonstances, &c. Louis XIV. Ce mot, qui ne signifioit autrefois qu'un crime en général, ne s'emploie aujourd'hui dans la prose que pour exprimer les plus grands crimes, & les attentats énormes: il est plus en usage dans la Poësie.

Mais le Ciel nous demande une vertu si pure,
Que l'ombre du forfait *est pour nous une injure.* Corn.

Et de tes noirs forfaits *la peinture étendue*
Ne laisse plus flotter ma haine suspendue. Id.

Du plus grand des forfaits *je la croyois coupable.* Mol.

Ne regarde point mes forfaits,
Regarde ta bonte qui ne tarit jamais. Gon.

Forfait, signifie aussi, Un traité, une vente de plusieurs droits & recouvremens qu'on fait à quelqu'un moyennant un certain prix. *Redemptio.* Et de-là est venu cette sorte d'adverbe à *forfait*. Ce Traitant a pris les droits de francs-fiefs à *forfait*. Ce bâtiment a été entrepris à *forfait*, à la charge de rendre les clefs à la main. En ce sens il vient de *feur* ou *feurre*, vieux mot François qui signifioit, *prix & taux des denrées*. Voyez FEURRE.

On appelle *fait-fort*, le prix de la ferme des monnoies que le maître doit donner au Roi lorsque le Fermier se *fait-fort* de fabriquer une certaine quantité de marcs pendant chacune année de son bail, moyennant certain droit de Seigneurrage; & s'il en faisoit fabriquer davantage, il payoit le même droit par marc, à quelque quantité que le nombre des marcs fabriqués pût monter, dont il rendoit compte. Et en cela il diffère du *forfait*, où il n'est pas obligé de compter, mais seulement de payer le prix de son adjudication. Voyez FAITFORT.

FORFAITURE, s. f. *Scelus clientelare, multa commissio*, & dans la basse Latinité *forisfactura*, *ferfactura*, *forfaictura*. Espéce de crime commis par un vassal contre son Seigneur, ou par un Officier contre le devoir de sa charge. La *forfaiture* est aussi la privation de l'Office par sentence du Juge, pour une faute de celui qui en est revêtu. La *forfaiture* est la même chose à l'égard des charges, que le dévolut à l'égard des Bénéfices. Loyseau. Un fief est vacant par la *forfaiture*, ou rébellion du vassal. Un Officier est destituable pour concussion, ou pour *forfaiture*. Henri III. donna la charge du Duc de Nemours par *forfaiture* à Charles de Valois. Bussi Rab. Par Ordonnance de Louis XII. il étoit déclaré que les charges se perdroient par mort, par démission volontaire, & par *forfaiture*: aujourd'hui qu'elles sont vénales, elles ne se perdent pas par mort, ni par démission volontaire.

Guillaume de Malmesbury, *Gest. Reg. Angl. L. II. C.* 2. se sert de *foritfactura* pour signifier Jurisdiction, Justice.

FORFANTE, s. m. Terme injurieux, emprunté de l'Italien *forfante*, qui signifie, *maraut, coquin, scélérat*. Il y a un titre de Droit que les Italiens appellent, *di tre forfanti, nauta, caupone, stabularii*. Les Mariniers, Cabaretiers & les Hôteliers sont de grands *forfantes*. On le prend ordinairement en François pour fanfaron, qui se vante de faire plus qu'il ne peut, de sçavoir plus qu'il

qu'il ne sçait; qui veut imposer aux gens par de grands mots, par de belles paroles, de grandes promesses; qui se fait de fete, & veut se faire valoir.

FORFANTERIE, s. f. Action de forfante. Les Comédiens Italiens font mille *forfanteries* sur le théatre. Découvrir les *forfanteries* de la Médecine. Mol. Que d'affectation & de *forfanterie*? Id.

☞ FORFAR, s. m. Quelques-uns écrivent *Farfair*, en faveur de la prononciation. Ville de l'Ecosse Septentrionale, dans la Province d'Angus; elle en est la capitale.

☞ FORFETTE, s. f. Sorte de lin qui se vend au Caire: il est le meilleur après le Squinanti, & coûte sept piastres & un quart le quintal de cent dix rotols.

FORFIAMMA. San Giovani in Forfiamma, s. f. Nom propre d'une ancienne ville d'Ombrie. *Forum Flaminii. Sanctus Joannes in foro Flaminii.* Ce nom s'est fait par corruption de *forum Flaminii*. C'étoit une ville épiscopale. Les Lombards la détruisirent en 740. on en voit les ruines à une lieue de Foligno, à l'Evêché de laquelle celui de *Forfiamma* a été joint, & que quelques-uns prennent pour *forum Flaminii*, quoique Pline & les souscriptions de différens Conciles marquent que c'étoit deux villes & deux Evêchés différens dans le même temps: Baudrand dit en François *Forflamme*.

FORFLAMME. Voyez FORFIAMMA.

☞ FORFOYER, v. a. Autrefois, on écrivoit ainsi au lieu de *fourvoyer*. Voyez ce verbe.

FORGAGE, ou FORGAS, s. m. Terme de Coutumes. Droit de racheter un gage, Reprise d'un gage, action par laquelle on retire un gage qu'on avoit déposé. Le temps du *forgas*, est le temps pendant lequel on peut reprendre son gage. *Jus recipiendi pignoris, Jus redimendi pignus.* En Normandie, un homme dont on a saisi & vendu les meubles, peut à droit de *forgage* les retirer dans la huitaine.

FORGAGEMENT, s. m. Forgage, forgas. Voyez ces mots, & forgager.

FORGAGER. v. act. Ce mot se trouve dans Pomey. Il signifie, Racheter un gage. *Redimere pignus.* On y trouve aussi *forgas* & *forgagement*, pour, Rachat de gage.

FORGAGNER, ou FOURGAGNER, v. act. Vieux terme de Coutumes. *Prendre, confisquer. Forgagner* un héritage par faute de rente non payée. *Fisco addicere*

FORGAS, s. masc. Terme de Coutumes. Voyez FORGAGE.

FORGE, s. f. Grand fourneau où l'on fond le fer qui sort des mines, & où on le réduit en gueuse. *Ustrina.* C'est un grand revenu qu'une *forge*, quand elle est bien entretenue. Le feu de ces *forges* ne se fait qu'avec du charbon.

Ce mot vient de *fabrica*, & de *fabricare*. Mén. Du Cange le dérive de *forgia*, mot de la basse Latinité.

Forge, signifie aussi, le petit fourneau où tous les ouvriers qui travaillent avec le feu font chauffer leur fer, pour le mettre en œuvre. *Officina.* La *forge* d'un Serrurier. On le dit aussi des autres métaux. La *forge* d'un Orfévre, d'un Fondeur. La concession de bâtir le Pont au Change de Paris a été accordée pour six-vingts *forges* d'Orfévres.

On dit particuliérement des Maréchaux, Il faut mener ce cheval à la *forge* pour le faire ferrer.

☞ FORGEABLE, adj. Qui peut se forger, qu'on peut travailler à la forge. M. De Reaumur a forgé lui-même ce mot, dont il se sert dans son Art de convertir le fer en acier. La fonte, dit-il, n'est pas malléable, ou *forgeable*. Il ne manque qu'un peu d'usage à ce mot qui est assez nécessaire à notre Langue: car malléable ne signifie pas autant que *forgeable*, puisqu'on peut étendre un métal sous le marteau, sans le forger

FORGER, v. act. Battre le fer sur l'enclume après l'avoir fait chauffer & rougir, pour le travailler, & réduire en telle forme qu'on veut. *Fingere, procudere, fabrefacere.* Les arcs de carosse *forgés* à froid sont les meilleurs. Les Poëtes disent que Vulcain *forgea* les armes d'Achille & d'Énée. On dit aussi *Forger* de la vaisselle d'étain, ou d'argent.

Le Dieu qui forge *le tonnerre,*
Sensible à votre ardeur, met ses soins les plus doux
A préparer pour vous
Les foudres de la guerre. P. Du Cerc.

Forger, en termes de Manége, se dit d'un cheval qui avance trop les pieds de derriere, & porte leurs pinces contre l'éponge des fers des pieds de devant.

Forger, figurément signifie, Inventer, imaginer, controuver, supposer. *Comminisci, fingere. Forger* une bourde, une calomnie. Le soldat oisif *forge* des nouvelles. Vaug. Se *forger* mille chiméres.

On dit proverbialement, Se *forger* des chiméres; pour dire, Avoir des visions creuses, faire des desseins imaginaires, avoir des terreurs paniques. On dit aussi, A *forger* on devient forgeron; pour dire, qu'à force de faire un métier on l'apprend.

Forgé, ée, part. & adj. *Fictus, formatus, fabrefactus.*

FORGERON, s. m. Ouvrier qui travaille à forger le fer. *Faber ferrarius, malleator ad ustrinam.* On dit poétiquement, que les Cyclopes étoient les *forgerons* de Vulcain. *Ferrum excudebant.*

FORGES, s. m. Nom propre d'un bourg de France dans la haute Normandie. *Forges* est situé dans le petit pays de Bray, à neuf lieues au nord-est de Rouen, & à une lieue de la Ferté en Bray, entre Gournay en Bray & Neuchâtel. *Forges* est renommé par ses eaux minérales, qui sont très-salutaires pour la gravelle & plusieurs autres maladies; & il y a toujours pendant l'été un grand concours de François & d'Etrangers. On dit les Eaux de *Forges*, Aller aux Eaux de *Forges*, Prendre les Eaux de *Forges*. On transporte aussi ces Eaux, & on prend les Eaux de *Forges* à Paris & ailleurs. Voyez la *Description Géogr. & Hist. de la Haute-Normandie, tom. 1. p.* 207

FORGET, s. m. Nom propre d'homme. *Ferreolus.* Saint Ferréole, que l'on appelle en France S. *Forget*, S. Forgey, S. Forgeux, & S. Fargeu, étoit Tribun à Vienne à la fin du IIIe siécle. Il y fut martyrisé l'an 287. ou l'an 304. Voyez Baillet au 18e Sept. Il y a un S. Ferréol Evêque de Limoges au VIe siécle, & un S. Ferréol Evêque d'Uzès au même siécle, dont je ne trouve point que l'usage ait changé le nom. Baillet en parle au 18e Sept. Voyez encore FARGEAU.

FORGEUR, s. m. Ouvrier qui forge le fer, ou l'étain, ou l'argent, pour en faire de petits ouvrages, comme épées, ciseaux, rasoirs, vaisselle, &c. *Fictor, faber, opifex.*

On dit aussi figurément, un *forgeur* de nouvelles, de bourdes, de calomnies, en parlant de celui qui les invente par plaisir, ou par méchanceté.

FORGEY. Voyez FORGET.

FORGIÉRE, s. m. Vieux mot, qui signifie *forgeron. Faber.*

FORGUEUX. Voyez FORGET.

FORHUER, v. act. Terme de Vénerie. Appeller les chiens à la chasse, leur donner quelque signal. *Vocare, ciere canes. Forhuer* du cor, du cornet, du huchet, de la bouche. C'est le devoir du piqueur de crier, hucher, & *forhuer* en mots longs, & sons du cor.

FORHUS, s. m. Cri ou son du cor qu'on fait pour appeller les chiens. *Canarii accitus signum.* Le premier, le second *forhus*, ou appel des chiens. On a fait le *forhus* en un tel endroit.

On appelle aussi le *forhus*, le lieu où se fait ce cri & appel des chiens.

Forhus, se dit aussi d'une partie de la proie ou des intestins du cerf, portés au bout d'un baton par un valet, qui s'écarte de la curée pour obliger les chiens à le suivre & à obéir. On fait la curée du *forhus*, qui est la carcasse; les dedans sont encore pour la curée. Salnove écrit *forhu* sans *s*. *Forhu* sont les petits boyaux du cerf que l'on donne aux chiens au bout d'une fourche émoussée durant le printemps & l'été, après qu'ils ont mangé la mouée & le coffre du cerf. Salnove.

FORICULE, s. m. Nom propre d'un Dieu des Romains. *Foriculus.* Le Dieu *Foricule* présidoit aux portes, & les avoit sous sa protection.

Le nom de *Foricule* vient de *fores*, mot latin qui signifie porte.

FORIERE, s. f. Vieux mot, qui signifie terre destinée à la pature des animaux. ☞ On dit proverbialement: Par la *foriére* on entre dans le champ; pour dire, qu'il faut

faut commencer par de petites choses pour arriver à de plus grandes.

Ce mot vient de *fodrum*, ou *fodrium*, qui veut dire *fourrage*, *pabulum*.

FORJET, ou FORJETTURE. Terme d'Architecture. Saillie hors d'alignement. *Projectura*. POMEY.

FORJETTER, v. n. Terme d'Architecture, qui se dit des bâtimens qui se jettent en dehors, en saillie, & hors d'alignement. *Projicere*. Les Voyers ont inspection sur toutes les constructions qui se *forjettent* en dehors, & sur les voies publiques. Ce terme s'emploie quelquefois dans l'usage ordinaire, en parlant de différentes choses qui s'avancent trop, & sortent de la ligne où leur situation ordinaire les met.

☞ Le FORILLON, s. m. Nom de la pointe septentrionale de la baie des Morues, en Acadie. *Voyez* BAIE DES MORUES.

FORISIEN, ENNE. Voyez FORÉSIEN.

FORJUGER, v. act. Terme de Coutumes, qui signifie quelquefois *déguerpir*, & quelquefois *adjuger*. Il y en a qui disent que *forjuger* s'est dit pour *juger à tort*, *injustement*, *mal-à-propos*; comme *forfaire*, signifie *faire mal*.

FORJUGÉ, ÉE, part. & adj. dans l'Histoire de Guines, des terres *forjugées* sont des terres *confisquées*. Une vieille Chronique dit, Fut *forjugée* au Roi d'Angleterre toute la Gascogne. Dans les Assises de Jérusalem on appelle *forjugés* ceux qui sont *condamnés*.

FORJUR, s. m. Terme de Coutumes. Action, formalité par laquelle les parens excusent & défendent en justice ceux qui après avoir commis un meurtre, ou y avoir assisté, se sont retirés en lieu de sûreté. Voyez. FORJURER.

FORJUREMENT, s. m. Terme de Coutumes. Abandon du pays, retraite hors de son pays. *Fuga*, *secessus*.

FORJURER, v. act. Vieux terme de Coutumes, qui signifioit autrefois, Délaisser & abandonner le pays. *Ejurare*. *Forjurer* son héritage, c'est-à-dire, le vendre & aliéner. En Normandie, on disoit *forjurer*, ou *forjuger*, quand on condamnoit un absent, ou contumax. Ragueau, dans son Indice des Droits Royaux & Seigneuriaux, dit que *forjurer* les facteurs, c'est de la part des parens d'un criminel qui s'est retiré en lieu de sûreté, l'excuser, le défendre en justice. *Tueri*, *defendere*: mais M. de Laurière sur Ragueau prétend au contraire que *forjurer* les facteurs, c'est les renier, renoncer à leur parenté, ne les pas reconnoître, & comme les abjurer. *Ejurare*. Si le mot de *forjurer* a les deux sens qui viennent d'être rapportés, ou seulement un des deux, Forjur en doit aussi avoir deux, ou seulement un qui ait rapport à celui que l'on donne à *forjurer*.

FORLANCER, v. act. Terme de chasse. Faire sortir une bête de son gîte. *Extrudere*. Le lièvre demeure ferme & rasé dans son gîte, & ne se *forlance* point, s'il n'est bien queté.

FORLANE, s. f. Terme de Musique & de Danse. La *forlane* de l'Europe galante. Danser la *Forlane*.

☞ FORLE, s. m. Monnoie de cuivre qui se fabrique & qui a cours en Egypte; on la nomme aussi *Bulbe*, ou *Bulba*. Cette espece est aussi large qu'un double de France, mais un peu plus épaisse; elle vaut environ un liard, ou trois deniers.

FORLI, s. m. Nom propre d'une ville de l'Etat de l'Eglise, en Italie. *Forum Livii*. Elle est dans la Romagne, près de la rivière de Ronco, à cinq lieues de Ravenne du côté du midi. MATY. *Forli* est assez bien bâti, & assez agréable. L'Evêque de *Forli* est suffragant de Ravenne.

Le nom de *Forli* est formé du Latin *Forum Livii*; & cette ville fut ainsi appellée, parcequ'elle fut fondée par le Consul Livius Salinator, qui, avec Néron son collègue, défit & tua Asdrubal en cet endroit. *Forli* a eu ses Seigneurs particuliers, ensuite il a appartenu successivement aux Romains, aux Boulonnois, au Pape, aux Manfrédi, & aux Ordelafi. Sixte IV. donna *Forli* à Jerôme Riario. César Borgia, fils d'Aléxandre VI. s'en empara par force; cette ville revint au S. Siége sous le Pontificat de Jules II. Le Poëte Cornelius Gallus, Guy Bonato, célèbre Astronome, Flavius Blondus, & André Fachineus fameux Jurisconsulte, étoient de *Forli*. Ceux de *Forli*, *Foroliviensis*. Voyez Léandre, dans sa Description d'Italie.

FORLIGNER, v. n. Dégénérer, ne pas suivre la vertu & les bons exemples de ses ancêtres, de ceux dont on est issu; faire quelque chose indigne de leur race. *Degenerare*, *esse degenerem*. Le caractère d'une vraie Noblesse consiste à ne point *forligner*. MASC. La Noblesse de cette maison est fort pure, il n'y en a pas un qui ait *forligné*. Je l'étranglerois de mes mains s'il falloit qu'elle *forlignât*. MOLIÈRE, *George*-dandin. On le dit particuliérement de ceux qui se sont mésalliés.

FORLIMPOPOLI, s. m. Nom du lieu formé du Latin *Forum Popilii*, ou *Pompilii*. C'étoit autrefois une ville épiscopale; aujourd'hui ce n'est qu'un petit bourg de l'Etat de l'Église. Il est dans la Romagne, entre Forli & Bertinoro, où son Evêché a été transféré. MATY. *Forlimpopoli* a été détruit deux fois; 1°, l'an 700. par Grimoald Roi des Lombards; 2°, l'an 1279. par le Cardinal Gilles, Légat d'Italie. Qui est de *Forlimpopoli*, *Forapopiliensis*. Pline, *L. III. C.* 4.

FORLONGER, v. act. Terme de Chasse, qui se dit avec le pronom personnel, du cerf qui tire de longue, & qui mene bien loin les Chasseurs, où qui s'éloigne fort des chiens. *Discedere longius*. On dit aussi, qu'un chien chasse de *forlonge*, qu'il va de *forlonge*; pour dire, qu'il chasse de loin, qu'il sent de loin.

☞ Se FORLONGER, v. n. pass. Il se disoit aussi figurément, en style de Pratique, de toutes les affaires qui tirent en longueur. Voilà une affaire qui se *forlonge*. Ce mot n'est plus usité en ce sens.

Ce mot vient de *fors* & de *loin*.

FORMALISER, v. neutre, qui ne se dit qu'avec le pronom possessif. Se scandaliser, s'offenser de quelque chose. *Irasci*, *succensere*, *offendi*, *expostulare*. Ce parent s'est *formalisé* de ce qu'on ne l'a pas traité avec assez de cérémonie.

Votre chagrin de tout se formalise. VOIT.

FORMALISTE, adj. & s. m. & f. Celui qui s'attache exactement aux formes, & qui n'en veut point démordre. *Diligens cautor formularum*, *affectator putidus*. Ce n'est pas être bon Juge, que d'être si *formaliste*.

FORMALISTE, se dit aussi d'un homme cérémonieux & façonnier, qui veut qu'on ait pour lui de grands égards, & avec qui on ne peut vivre franchement, & en liberté. C'est un *formaliste*, qui se fâche quand on ne lui rend pas sa visite. Il y a des personnes si *formalistes*, qu'elles croient qu'on leur manque de respect, quand on ne leur rend pas tous les devoirs qu'elles exigent. BELL. Il y a une certaine civilité *formaliste*, & façonniere, qui est à charge par des régles & par des mines ridicules. S. EVR. Si les gens *formalistes* sentoient combien ils sont incommodes, peut-être s'appliqueroient-ils à se corriger d'un vice qui gêne tout le monde. BELL.

FORMALITÉ, s. f. Formule de droit; régle prescrite pour faire des procédures judiciaires. *Juris formula*, *præscripta ratio*. Dans les contrats de droit étroit on doit garder exactement toutes les *formalités*. L'omission de la moindre *formalité* ruine une action en retrait lignager. Les *formalités* détruisent les matérialités: raillerie morale de Rabelais.

FORMALITÉ, se dit aussi d'un certain ordre, de certaines bienséances, de certaines cérémonies qu'on observe. Il y a des gens qui veulent qu'on garde avec eux toutes les *formalités*, & jusqu'aux moindres cérémonies. Si vous êtes trop circonspect sur les *formalités*, on vous fuira comme un misanthrope. BELL. Ceux qui sçavent bien user de l'empire négligent les *formalités*. S. RÉAL. Vous voyez des gens passer leur vie en *formalités* & en bienséances; ils ne vous pardonnent pas une cérémonie. S. EVR. Ce composé de *formalités*, de bienséances & de circonspections, peut bien former un pédant politique; mais non pas un parfait Ambassadeur, qui doit être galant homme. WICQ.

FORMALITÉ, est aussi un terme de Scholastique, sur-tout parmi les Scotistes, qui opposent leurs *formalités* aux virtualités des Thomistes. Les Scotistes disent, que les degrés métaphysiques dana l'homme sont autant de *formalités*; qu'ils sont distingués formellement, ils di

sent la même chose des attributs de Dieu. ☞ *Formalité*, en termes d'École, est une vertu, une faculté, une qualité ou perfection d'un être naturel, prise métaphysiquement & abstractivement. Être, substance, vivant, animal, raisonnable pris abstractivement, substantialité, animalité, rationabilité, sont des *formalités* de l'homme. Les Scotistes appellent *formalités*, ce que les Thomistes appellent Virtualités.

☞ FORMARIAGE, s. m. *Matrimonium contra leges initum.* Vieux terme de Jurisprudence Coutumiére, qui se dit de la célébration d'un mariage fait contre la Loi & la Coutume, ou le droit des Seigneurs. En 1368. Enguerrand VII. Sire de Couci, affranchit de mortemain & de *formariage* les habitans de la terre & châtellenie de Couci. Dom Duplessis, *Hist. de Couci*, *p.* 82. Voyez l'article suivant.

FORMARIER, v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Pomey explique *formarier* par Se marier avec une personne de meilleure condition, *Ad melioris conditionis conjugem transcendere, transvolare.* Il explique *formariage* dans le même sens. Il prend aussi *formariage* pour l'amende à laquelle on condamnoit celui qui s'étoit *formarié*. *Multa irrepentis ad potiores sorte suâ nuptias.* Par les Coutumes de Bourgogne, de Meaux, de Vitry, de Troyes, de Chaumont, les gens de serve condition ne se peuvent marier à femmes franches, ni hors la justice du Seigneur, sans sa permission, & doivent l'amende de *formariage*, ou un certain droit qui porte le même nom. En quelques lieux on dit *Feurmariage*, & *mesmariage*.

☞ FORMAT, s. m. Terme de Librairie, pour signifier la forme dans laquelle un livre est écrit, ou imprimé, tant par rapport à la grandeur, qu'à la marge & au caractére. Ceux qui étudient l'Histoire Littéraire, doivent sçavoir en quel siécle, en quelle année, en quel lieu, & en quel *format* un livre a été publié. Ma version latine de la Paraphrase de M. Hamond est du même *format* que mon Commentaire sur l'ancien Testament. Le Clerc. Il y a même dans celle-ci (la Henriade de Voltaire, imprimée à Genève) diverses corrections qui ne se trouvent point dans celle qu'il a donnée lui-même en petit *format*. *Bibl. Italique.* Le Manuscrit Grec que Bèze donna à l'Université de Cambridge, n'a pas le même *format* que celui des Épîtres de S. Paul, qui est dans la Bibliothéque du Roi. De La Roche. l'Auteur de l'Histoire de l'Imprimerie a marqué exactement la premiére des éditions qui ont été faites dans chaque ville, avec le nom de l'Imprimeur, la date de l'année & le *format*.

FORMATION, s. f. Terme dogmatique de Physique & de Grammaire. Action par laquelle une chose se forme. *Formatio.* La *formation* des métaux se fait dans les veines de la terre par de certaines vapeurs qui y sont fixées par la chaleur du soleil. La *formation* d'un abcès dans le corps. La *formation* d'un *fœtus*. On dit aussi en Grammaire, La *formation* d'un mot dérivé, d'un temps, d'un verbe. On examinera d'abord le nombre, la nature, & la valeur des lettres qui entrent dans la *formation* des mots François. L'Ab. Régn.

☞ Formation, Terme d'Arithmétique, d'Algébre & de Géométrie. Opération par laquelle on éléve une grandeur donnée à une puissance; c'est ce qui s'appelle la *formation* des puissances; elle est opposée à ce qu'on appelle Résolution des puissances, ou Extraction des racines. Quand la grandeur est numérique, par exemples, 25, je multiplie ce nombre par celui qui désigne la puissance à laquelle je veux l'élever; par deux, si je veux former la seconde puissance; par trois pour la *formation* de la 3ᵉ puissance, & ainsi des autres. 25 × 2 = 50, qui est la seconde puissance de 25. 25 × 3 = 75, qui est la troisiéme puissance de 25. Si la grandeur est littérale, je ne fais que mettre le nombre qui marque la puissance, & qu'on appelle exposant, à droite, au haut de la lettre qui exprime la grandeur que je veux élever à cette puissance. b^2 est la seconde puissance de b, & a^3 est la troisiéme puissance d'a. Toutes les opérations qu'on peut faire sur les nombres se réduisent à deux, augmenter & diminuer. On augmente par trois opérations, l'addition, la multiplication, & la *formation* des puissances. De Lagny. La *formation* des puissances est une espéce de multiplication réitérée & abbrégée. Io. *Formation* des spirales. Ac. d. Sc. 1704. *Mém. p.* 72. Que 2 soit la premiére puissance; multipliez deux par lui-même, le produit est 4, c'est la seconde puissance de 2. Multipliez 4 par 2, le produit est 8, c'est la troisiéme puissance de 2; 16 est la quatriéme, & ainsi de suite. De même a, a^2, a^3, a^4, &c. On dit aussi la *formation* des équations.

FORMATRICE, adj. f. *Formatrix.* Terme de Physique. Les Anciens Philosophes admettoient une vertu *formatrice* qui donnoit la forme à tous les corps.

FORME, s. f. *Forma.* Terme de Physique. C'est, selon Aristote, le second principe, qui étant joint à la matiére compose tous les corps naturels. La *forme* d'un être est ce qui le fait être en particulier ce qu'il est, & qui le rend différent de tout autre chose. Roh. Il n'y a rien qui n'ait sa matiére & sa *forme*. On dispute fort au Collége, pour sçavoir s'il y a un certain genre de substance, qu'on appelle dans l'Ecole des *formes* substantielles, séparées, & indépendantes de la matiére; ou s'il y a des *formes* qui soient de véritables substances, & qui aient une existence distincte de l'existence de la matiére. On divise les *formes* en simples & composées. Les simples sont celles des êtres simples, & qui sont capables de peu de propriétés. Les *formes* composées sont celles des êtres composés, ou qui sont capables d'un plus grand nombre de propriétés. Quelques-uns divisent les *formes* en naturelles & artificielles. Les naturelles sont celles où l'industrie des hommes ne contribue rien; les artificielles sont celles qui sont des effets de l'art.

Je vais voir décider la cause des atomes,
La matiére premiere & ses divers symptômes;
Les formes d'Aristote, & tous ses accidens,
Mes tourbillons enfin, & tous mes élémens.

Mlle Descar.

Forme, en termes de Théologie, se dit d'une des parties essentielles des Sacremens, qui leur donne l'être sacramentel. Ce sont les paroles que le Ministre prononce en les conférant. *Forma.* En quelques Sacremens la *forme* est absolue & indicative, en d'autres déprécative. Les Peres & les anciens Théologiens disoient, que les Sacremens étoient composés de choses & de paroles. *Rebus & verbis.* Guillaume d'Auxerre est le premier qui au commencement du XIIIᵉ siécle, se soit servi des noms de matiére & de *forme*, qui signifient la même chose.

☞ Forme se dit, en termes de Théologie, au même sens qu'en Physique, pour ce qui constitue une chose, ce qui la fait être ce qu'elle est. Ainsi l'on dit la *forme* hypostatique de chaque Personne Divine. *Voyez* Hypostatique. On conçoit les *formes* hypostatiques comme quelque chose d'absolu, & c'est la même chose que personalité.

Forme, est aussi l'apparence extérieure de tous les corps, & ce qui en dispose les parties selon leur quantité, étendue en longueur, largeur & profondeur. Ainsi on dit, qu'un corps est de *forme* sphérique, cylindrique; que les Diables se font voir en mille étranges *formes*; que Protée changeoit de *forme*. Il n'est point de *forme* sous laquelle l'amour ne se déguise pour s'insinuer dans un cœur, non pas même celle de la raison & de la vertu. S. Réal. Tant que vous paroîtrez sous la *forme* de Demoiselle, il n'y en aura point de si accomplie que vous. Voit. Sous diverses *formes* je vis une affliction sans mesure. Boss. La Reine vit avancer la mort à pas lents, & sous la *forme* la plus affreuse. Id. On emprunte des attraits, lorsqu'on auroit honte de se montrer sous sa véritable *forme*. Bell.

Ce mot vient du Latin *Forma*, qu'on prétend venir par métathèse du Grec μορφή.

Forme, Terme de Méchanique, qui est en usage dans plusieurs Arts; il signifie quelquefois, un moule, un modéle, & se dit particuliérement de ceux des souliers & des chapeaux, des bas, d'un luth, d'une guitarre, &c. même il se dit de la figure qu'ils ont acquise sur le moule. Remettre un chapeau en *forme*. Mon Cordonnier a fait faire une *forme* exprès pour moi, pour me chausser

chauffer. La *forme* de ce soulier est corrompue.

Forme, se dit particuliérement, en termes de Chapelier, de la partie du chapeau qui est élevée au-dessus des bords, & dans laquelle entre la tête. La mode des chapeaux change souvent par la *forme*, qui est tantôt haute & tantôt basse; & par les bords, qui sont tantôt grands & tantôt petits. Moliére dans son *Mariage forcé* introduit plaisamment un Philosophe Aristotélicien, disputant avec un emportement extrême pour sçavoir, s'il faut dire la *forme*, ou la figure d'un chapeau.

On appelle au Manége la *forme*, une dureté ou calus qui vient au pâturon du cheval, entre la corne & le boulet, sur les deux tendons qui se joignent en cet endroit, & qui souvent l'estropie. Solleysel.

Forme, se dit figurément en choses spirituelles & morales de la maniére d'être, de parler, de se comporter, d'agir. Cette République a changé la *forme* de son gouvernement: c'est-à-dire, la constitution, l'ancien ordre. La grace, ingénieuse à prendre diverses *formes*, ne se répand-elle pas sur tous les états. Roy.

Forme, Façon, maniére de faire les choses. *Modus, ratio, formula*. Ces lettres portent abolition d'un tel crime, en quelque *forme* & maniére qu'il ait été commis. On ne voit guére de Traités, de Testamens, de Donations, où il ne soit dit qu'on prétend que les choses se fassent en la meilleure *forme* & maniére que faire se peut. On dit aussi, Il a dit cela par *forme* d'entretien. Il lui a rendu visite pour la *forme*, *dicis causa*; c'est-à-dire, par maniére d'acquit. Recherche de mariage dans les *formes*. Garder la même *forme* de gouvernement. D'Abl. Donner un bal dans les *formes*.

Forme, en termes de Jurisprudence, se dit de certaines régles établies par les Ordonnances pour faire les procédures de Justice; & en ce cas il est opposé au fond & à la matiére dont il s'agit. On a examiné la *forme*, il faut venir au fond. Il faut qu'il y ait ouverture de Requête civile dans la *forme*, avant que d'être reçu à contester sur le fond. On l'a dépouillé de son bien sans *forme* ni figure de procès; pour dire, violemment & sans procédures. C'est une maxime au Palais, que la *forme* emporte le fond: la maxime directement contraire devroit être véritable. La Br.

Et dans l'amas confus des chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes. Boi.

Là-dessus au fond des forêts,
Le loup l'emporte, & puis le mange,
Sans autre forme *de procès.* La Font.

En termes de Chancellerie Romaine, on appelle des provisions en *forme* gracieuse, celles qui sont expédiées ensuite d'une information de vie & mœurs, faite sur les lieux; de sorte qu'on n'a point besoin dans l'exécution d'avoir un *visa* de l'Ordinaire, comme en celles qu'on appelle *in forma dignum*.

On appelle un arrêt en *forme*, un contrat en *forme*, ceux qui sont en parchemin, en grosse, signés & scellés en *forme* probante & authentique.

En ce sens, on le dit de toutes les autres choses où il y a quelques régles d'agir établies; soit par les principes d'un art; soit pour des précautions qui sont à prendre, soit simplement pour la bienséance. Ainsi, on dit que les ennemis de la Médecine appellent les Médecins, quand ils sont malades, parcequ'ils veulent mourir dans les *formes*: que la recherche d'une fille, ou de son mariage, a été faite dans les *formes*; pour dire, dans la bienséance & la régularité.

On dit aussi qu'un Cavalier s'est battu dans les *formes*; pour dire, sans supercherie; qu'un Docteur a été reçu dans les *formes*; pour dire, après avoir été examiné & passé par les degrés; qu'une ville a été prise dans les *formes*; pour dire, après un siége régulier. Ils se sont élevés par les *formes* jusqu'aux premiers emplois de la République. De Choisi. C'est-à-dire, par degrés.

On dit en termes de Logique, qu'un argument est en *forme*, pour dire, qu'il est selon les régles que la Logique prescrit. Mettez votre argument en *forme*: Votre argument n'est pas en *forme*. ☞ La *forme* Logique est la *forme* d'une opération de l'ame, faite selon les régles de la Logique; une définition, par exemple, faite en *forme logique* est une définition faite selon les régles de la Logique, & dans laquelle les régles en sont observées. *Forme* syllogistique; c'est en particulier la *forme* que donnent à un syllogisme les régles de la Logique, quand elles y sont bien observées. Toutes les sciences ont emprunté de la Logique la *forme* logique & la *forme* syllogistique. Les Hérétiques ne veulent point de la *forme* syllogistique dans la Théologie, parcequ'elle les presse trop, qu'elle met plus leurs erreurs en évidence, & leur ôte tous leurs fauxfuyans.

☞ Forme. En termes de Palais, on dit *Forme probante*, c'est-à-dire, d'une maniére qui prouve; *forme* ajustée selon les preuves, ensorte qu'elle prouve ce que l'on prétend. *Forma probans*. Sans *forme* de procès, c'est-à-dire, de pure autorité, sans preuves, sans formalités de justice, sans garder de régles.

Forme, en termes de Chasse, est le gîte d'un liévre, où il est couché & immobile, tant la nuit que le jour; & c'est d'ordinaire entre deux sillons. *Leporis cubile*. On appelle aussi *forme*, le lieu où repose le renard.

☞ Forme, en termes d'Oiseleur, est une espace de terre sur lequel un filet s'étend, & qu'il couvre, lorsqu'on le fait jouer.

☞ Forme. En termes de Fauconnerie, on appelle toutes les femelles des oiseaux de chasse des *formes*, & les mâles s'appellent Tiercelets.

Forme, en termes de Menuiserie, se dit de siéges qui sont dans les Chœurs des Eglises pour asseoir les Prêtres, les Chanoines & Religieux. C'est un tel Menuisier qui a fait les *formes* d'une telle Eglise. Du Cange dit, qu'on leur a donné ce nom, à cause qu'à leur dos il y avoit plusieurs images de Sculpture ou de Peinture, qu'on appelloit en Latin *Forma, typus*.

C'est aussi un banc étendu en longueur & sans dossier, qu'on transporte & qu'on range dans les lieux où on veut faire asseoir plusieurs personnes; & il est quelquefois garni de bourre, ou de crin, & couvert de tapisserie, ou d'étoffe. Du Cange croit que ce nom a été emprunté *à formis Monachorum*.

Dans la vie de S. Guillaume de Roschild, on trouve *forma*, pour signifier le siége sur lequel un Ecclésiastique, un Religieux, ou Religieuse est assis au chœur; & *formula* au même sens dans celle de S. Lupicin, 21 Mars, n. 2. dans celle de S. Eugéne, 1 Janv. n. 4. & dans la Régle du Monastére de Sainte Césaire, 12 Janv. n. 35. la Religieuse qui préside au chœur est appellée *Primiceria, vel formaria*. Voyez les *Act. Sanct.* aux endroits marqués, & *April. T. I. p. 639. F. & 641. D.*

Forme, en termes d'Imprimerie, est une planche composée de caractéres d'Imprimerie, selon l'ordre qu'on desire, qui sont enfermés dans un chassis de fer, & sur laquelle on tire les feuilles. Une feuille d'impression est composée de deux *formes*. Il a fallu remanier cette *forme* pour la corriger.

☞ Forme. On nomme ainsi dans les Sucreries, des espéces de moules de terre, dans lesquels on met le sucre qu'on blanchit, lorsqu'il est prêt à prendre consistence.

☞ Forme est encore le nom que l'on donne dans les Papeteries aux moules qui servent à faire les feuilles de papier.

Forme, se dit aussi parmi les Paveurs. Et c'est l'étendue de sable qu'on met avant que de poser le pavé. Faire la *forme*. Remuer la *forme*, Fouiller la *forme*.

☞ Forme est aussi l'éclis, ou cercle de bois dans lequel on dresse les fromages de Gruyere & de Berne.

Forme, en termes de Marine, est une partie d'un arsénal fermé de murailles, où on fait la construction & le radoub des vaisseaux, dans laquelle on fait entrer la mer par une écluse, quand les œuvres vives sont faites, pour mettre par ce moyen le vaisseau à flot.

☞ Forme. Les Chymistes entendent par ce mot, autant qu'il est possible de le deviner, ou l'esprit de l'Univers, par lequel tous les corps naturels sont produits, ou la faculté qu'ont toutes les choses de produire leurs semblables: ainsi la *forme* de l'homme est dans l'homme, & non dans autre chose; la *forme* d'un arbre est dans un arbre; la *forme* d'un métal dans un métal: ainsi du reste. Ruland entend par les *formes* des choses,

les influences qui leur viennent d'enhaut, le pouvoir, la force, & les vertus occultes de toutes les substances. DICT. DE JAMES.

FORMÉE, s. m. Vieux terme de Coutumes, qui a été aboli; il signifie *service* qu'on fait pour les Morts. *Sacra pro Mortuis, solemnes preces, parentalia.*

M. De Laurière conjecture que ce mot de *formée* est dérivé de celui de *forme*, parceque dans les services qu'on fait pour les Morts, il n'y a dans l'Eglise que la forme, ou représentation du défunt.

FORMÉES, Terme de Chasse. Il se prend comme adjectif, & comme substantif; on dit des fumées *formées*, ou simplement des *formées* : on entend par ce mot des fientes de bêtes fauves en forme de crotes de chèvre.

FORMEL, ELLE, adj. Qui donne la forme, qui fait qu'elle est telle. *Formatis*, qui concerne la forme. La cause *formelle* se joignant à la matérielle, produit le corps, ou le composé.

☞ FORMEL, ELLE. En termes dogmatiques, on distingue l'objet matériel d'une science, & son objet *formel*. L'objet matériel d'une science est la matière, les choses desquelles elle traite. Ainsi l'objet matériel de la Logique sont les opérations de l'ame; l'objet matériel de la Physique est la nature, & toutes les choses naturelles; & l'objet matériel de la Théologie, c'est Dieu & les choses Divines. L'objet *formel* d'une science, ou d'un art, est la raison, la qualité sous laquelle elle considère son objet matériel : car deux, ou plusieurs sciences, peuvent avoir le même objet matériel; mais chacune le considère sous une raison, ou qualité différente, qui est son objet *formel*, & qui distingue ces sciences & les spécifie. La Physique & la Logique peuvent considérer les opérations de l'ame; mais la Physique les considère comme les actions d'un être naturel, & la Logique les considère en tant qu'elles sont dirigibles. Quand une science est purement spéculative, elle n'a qu'un objet *formel*, qui est la raison, ou la formalité sous laquelle elle considère son objet. Quand elle est spéculative & pratique, on lui distingue deux objets *formels* : l'un qu'on appelle objet *formel sub quo*, & l'autre objet *formel quod*. Le premier est celui dont nous avons parlé jusqu'ici, c'est la raison sous laquelle elle considère son objet matériel, & en cela elle est spéculative; l'autre est la forme qu'elle introduit dans son objet matériel, & en cela elle est pratique; par exemple, la rectitude des opérations de l'ame est l'objet *formel quod* de la Dialectique, parceque par ses préceptes & ses régles elle met la rectitude dans ces opérations, elle les fait bien faire.

FORMEL, se dit figurément en Morale. *Expressus, aptus.* Un passage *formel*, un texte *formel*, une loi *formelle*; pour dire, positif, exprès & précis, & en la meilleure forme qu'on le peut souhaiter. Dans le même sens on dit, Donner une parole *formelle*; pour dire, positive & assurée : une dénégation *formelle*; pour dire, entière dénégation. Désaveu *formel*, c'est-à-dire, exprès; garant *formel*, c'est-à-dire, qui prend absolument la garantie; partage *formel*, c'est-à-dire, réel, actuel, parfait; contradiction *formelle*, c'est-à-dire, expresse; partie *formelle*. Voyez ci-dessous *Partie formée*, c'est la même chose. Exploit, ou ajournement *formel*, se dit à la différence des simples ajournemens. Toutes ces expressions sont des termes de Droit, de Coutumes, & de la pratique du Palais.

☞ FORMEL, se prend substantivement comme tant d'autres adjectifs, le beau, le merveilleux, le grand, le médiocre, l'excellent, &c. On dit *formel* de cette sorte en termes de Théologie, où l'on distingue le *formel* & le matériel. Le *formel* du péché est ce en quoi consiste la malice du péché; c'est la malice du péché, c'est l'opposition, la contrariété que l'acte du péché a à la Loi. *Formale.* On n'est point auteur du péché, ni coupable du péché pour avoir mis le matériel du péché, mais seulement pour avoir mis le *formel*.

FORMELLEMENT, adv. D'une manière formelle, assurée. *Formaliter.* En Philosophie telle proposition est vraie *formellement*, qui est fausse matériellement.

☞ Ce mot ast opposé à matériellement, & a autant de significations différentes que Matériellement; mais toutes se rapportent à signifier ce qui a rapport à la forme. Ainsi, 1°. un être, une chose prise *formellement*, c'est une chose prise, ou considérée selon sa forme, c'est-à-dire, selon ce qui la fait être ce qu'elle est, & qui la distingue de toute autre sorte d'être; c'est ce qu'on appelle autrement dans l'Ecole une chose prise réduplicativement, c'est-à-dite, prise en tant qu'elle est telle; par exemple, l'ame prise *formellement*, c'est l'ame prise en tant qu'ame. 2°. *Formellement* est quelquefois opposé à fondamentalement. Les Scotistes disent que les degrés métaphysiques, ou les perfections essentielles d'une chose, sont distinguées *formellement* entr'elles, & les Thomistes, qu'elles le sont seulement fondamentalement, c'est-à-dire, qu'elles ne sont pas distinguées en effet, mais seulement qu'il y a dans la chose un fondement, une raison pour les faire distinguer. Ceux-là disent que l'universel existe *formellement* dans la nature, ou *à parte rei*, & ceux-ci qu'il n'existe que dans l'esprit; mais qu'il y a dans les choses un fondement de le concevoir comme existant *à parte rei.*

On dit, Nier une proposition *formellement*; pour dire, entièrement, tout à plat : S'opposer *formellement* à quelque chose; pour dire, l'empêcher autant qu'on peut.

Il signifie aussi, Expressément, précisément. Cette loi est *formellement* contraire à vos allégations.

FORMELLO, s. m. Bourg ou village d'Italie à sept lieues de Storta, dans le voisinage de Rome. *Formellum.* L'huile d'olive de *Formello* est excellente. On garde à *Formello* le froment dans des trous semblables à des puits, que l'on couvre d'une pierre avec grand soin. Quand on les ouvre il faut les laisser évaporer pendant une heure. Qui y entreroit aussi-tôt, mourroit. Corneille, *sur un Journal manuscrit de M. de Langlade, de l'Académie des Sciences.*

FORMENER, v. act. Vieux mot, qui signifie *mal mener, maltraiter, vexer. Vexare.* Il se dit des victorieux, des Seigneurs, des Magistrats, par rapport aux personnes, & aux lieux. *Formener* un pays; *formener* des sujets.

☞ FORMENT, adv. Vieux mot. Grandement: comme qui diroit Fortement, par abbréviation.

FORMENTERA, ou FROMENTERA, s. f. Nom propre d'une île de la Méditerranée. *Formentaria, Fromentaria, Formentera.* Elle est sur la côte d'Espagne, à une lieue & demie au midi de l'île d'Yvique. *Formentera* est petite & inhabitée, à cause de la quantité de serpens dont elle est pleine. C'est pour cela que les Anciens la nommoient *Ophiusa*, c'est-à-dire, l'Île aux Serpens. On dit qu'il y a aussi beaucoup d'ânes sauvages & de forêts.

FORMER, v. act. & quelquefois neut. Donner la forme, l'être, la naissance à quelque chose. *Formare.* Tout ce qui s'engendre, se *forme* de quelque autre chose qui le corrompt. Dieu a *formé* l'homme à son image. ARN.

FORMER, se dit aussi, pour signifier simplement la figure. Le Potier *forme* ses vaisseaux comme il lui plaît. Ces caractères sont bien *formés*. La Géométrie enseigne à *former* toutes sortes de figures. Un embryon n'a pas encore tous les traits bien *formés*.

FORMER un siége, en termes de Guerre, c'est, Faire des lignes de circonvallation pour fortifier son camp, & se disposer aux attaques de la place dans les formes, commencer à ouvrir la tranchée. *Instruere obsidionem.* On dit aussi, *Former* un escadron, un bataillon, pour dire, ranger des soldats, en sorte qu'ils *forment* un escadron, un bataillon. On dit encore se *former*, en parlant des troupes qui n'étant point rangées en bataillons & en escadrons, s'y rangent, en prennent la forme, se mettent en ordre de bataille, pour agir, pour combattre. Il fit avancer ses troupes vers les ennemis, qui s'arrêtérent, & se formérent, dès qu'ils virent ce mouvement. TR. DE HOM.

FORMER, se dit aussi pour, Assembler plusieurs parties pour leur donner la forme d'un corps. *Former* une armée, une conspiration. *Former* un escadron. *Former* les ordres d'une armée navale, c'est les arranger.

☞ Se FORMER, v. act. Terme de Guerre, se ranger en bataille. *Disponi, ordinari.* Avec une armée de trente mille hommes je viens dans une vaste plaine, me présenter devant Astyage, dont les troupes sont deux fois plus nombreuses que les miennes, & j'attens pour me *former*, que je sois en présence & à la portée de l'Ennemi. *Critique du Cyrus.*

FORMER, Terme de Jardinier. Façonner. Il faut avoir le soin de bien *former* les arbres; c'est-à-dire, de leur donner une bonne forme, soit en buisson, soit en espalier, ou en quelque autre forme, selon la différente espèce d'arbres & de fruits.

☞ FORMER LE BAIN. C'est laisser la laine à l'eau jusqu'à ce qu'elle ait épaissi l'eau de la cuve, en s'y déchargeant de sa graisse, & de son sel.

FORMER, se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, Produire, concevoir, proposer ce qu'on a conçu, donner la forme à quelque chose. *Agitare, creare, constituere.* Il *forme* dans son esprit de grands desseins. Il se *forme* des monstres pour les combattre. Corneille est descendu dans le cœur des hommes pour y voir *former* les passions. S. EVR. Ce Juge a eu de la peine à *former* son avis. Il a *formé* beaucoup de difficultés. Tous les exercices, & les actions de piété qui *forment* l'état de leur vie. (des Moines) AB. DE LA TR. C'est la cupidité qui inspire presque tous ceux qui sont engagés dans le monde, elle les dirige, & *forme* toutes leurs inclinations, & tous leurs desirs. Id.

Il signifie aussi, Prendre pour modele; dresser, instruire, façonner, proposer des exemples à imiter. *Instituere, exprimere.* Ce Précepteur a bien *formé* l'esprit de son disciple. Il a *formé* son style sur celui de Cicéron. Il s'est *formé* sur de bons modéles. Il *formoit* son esprit sur les actions des grands hommes. ABL. Un jeune homme bien *formé* pour le monde. *Former* à la vertu.

FORMER, se dit au Palais des procédures qui se font sous certaines formes. *Addicere, denunciare.* Il a *formé* sa plainte. Il a *formé* son inscription en faux, son opposition aux criées.

FORMER, se dit aussi en Grammaire, de certains temps des verbes qui se font des autres en changeant quelques lettres. Le présent se *forme* de l'infinitif. On le dit aussi des mots composés, dérivés, & de ceux qui ont même étymologie, qui en sont *formés*.

FORMER, se dit aussi fort souvent avec le pronom personnel, & signifie, Être produit; recevoir, prendre forme. Il se dit tant au propre qu'au figuré. Le poulet se *forme* dans l'œuf. Le tonnerre se *forme* des exhalaisons. Les traits de son visage commencent à se *former*. Ce jeune homme *s'est* bien *formé* en peu de temps. Il *se formera* en voyant le monde. Il a soin de *se former* sur les meilleurs modéles, &c.

FORMÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Formatus, procreatus, expressus.*

FORMÉ, en termes de Jardinage, se dit des fruits, & marque l'état où ils sont après qu'ils sont noués, & avant qu'ils aient acquis leur grosseur naturelle. Fruits *formés*, poires, pommes *formées*, &c.

Lettres *formées*, en Latin *litteræ formatæ*, ou simplement *formatæ*. Dans les premiers siécles de l'Eglise, on nommoit lettres *formées* les lettres patentes que l'on donnoit aux Chrétiens, particuliérement aux Clercs, Diacres, Prêtres, & autres Ministres de l'Eglise, pour être reçus des Fidéles dans les Eglises des villes & provinces où ils alloient, pour pouvoir communiquer avec eux, ou pour pouvoir exercer les fonctions de leur ministere.

☞ FORMÉ, ÉE, en termes de Théologie, se dit des vertus animées par la charité. Une foi *formée* est la même chose qu'une foi vive, une foi jointe à la charité, opérant par la charité. L'espérance *formée* est de même que l'espérance animée par la charité.

En termes de Coutumes, partie *formée* veut dire, partie civile, qui poursuit son intérêt contre l'accusé.

FORMERET, s. m. Terme d'Architecture, est un arc ou nervure de voûte d'ogive, qui forme la voûte, ou les arcades par une ligne diagonale.

FORMEZ, *Falcones fœminæ*, en termes de Fauconnerie, signifie les femelles des oiseaux de proie, qui donnent le nom à l'espéce; les mâles s'appellent *Tiercelets*, en Latin *Tertiarii, tertiati*: parcequ'en général la femelle de l'oiseau de proie est plus grande, plus forte, & plus hardie que son mâle.

☞ FORMI, FORMIS, s. f. s'est dit autrefois pour Fourmi. *Formica.* De-là *Formi* est close en l'ambre.

☞ *Dessous l'arbre où l'ambre dégoutte;*
La petite formis *alla :*
Sur elle en tomba une goutte,
Qui tout à coup se congela,
Dont la formis *demeura-là*
Au milieu de l'ambre enfermée MAROT.

FORMI, s. m. Terme de chasse. Voyez FORMY.

FORMICA-LEO, s. m. Petit insecte. Son corps est de figure ovale, composé de plusieurs petits anneaux arrangés ensemble. Il a deux petites cornes qui lui servent de pinces. On en trouve un grand nombre dans les lieux secs & sablonneux, dans les lieux exposés au soleil. Il marche à reculons, & vit plusieurs mois sans manger. Voyez FOURMI-LION.

☞ FORMICANT, adj. On appelle un pouls *formicant*, celui qui est petit, foible & fréquent. Ce nom lui vient de ce que, lorsqu'on le touche, on croit sentir des fourmis qui courent dans l'artère. C'est le pire de tous. Pline en a fait mention dans son Histoire Naturelle, *L. VII. C.* 51. Du Pinet a traduit le mot Latin *formicante*, par celui de *formiant*, sur lequel il a fait cette note: par le pouls *formiant*, il faut entendre un pouls qui bat dru & menu, & néanmoins est fort foible; car tel pouls est signe de mort au patient. Voyez FOURMILLANT.

FORMICOLÉ, s. m. Nom propre d'un village du Royaume de Naples. *Formicolum.* Il est à un mille de la petite ville de Tropea, sur la côte de la Calabre ultérieure. MATY. On croit que c'est l'ancien Port d'Hercule. *Portus Herculis*, ville des Brutiens.

FORMIDABLE, adj. m. & f. Qui fait peur, qui est à redouter. *Terribilis, formidabilis.* Les jugemens de Dieu sont *formidables*. Les forces de Xerxes étoient *formidables* à la Gréce. Ce Prince est *formidable* à tous ses voisins. Des hommes *formidables* & violens me cherchent pour m'ôter la vie. PORT-R. L'Empereur alloit avoir sur les bras toutes les forces du Turc, qui marchoit en Hongrie avec une armée *formidable*. L'AB. RÉGN.

FORMIER, subst. masc. Ouvrier qui fait des formes & des talons pour servir aux souliers. *Formarum artifex.*

FORMIGNANO, s. m. Nom propre d'un bourg d'Italie dans le Duché d'Urbin. *Formiganum.* Il est sur le Métro, à quelques lieues de Fossombrone. On prend *mignano* pour le *Firmanum* des Anciens, ville de l'Ombrie.

FORMIGNY, s. m. Quelques-uns prononcent *Forminy*. Nom propre d'un bourg, ou village de France, en Basse-Normandie. *Forminiacum.* Il est entre Isigni & Baïeux. La bataille de *Formigny* est une bataille célébre dans notre Histoire, que les Anglois perdirent le 18 d'Avril 1450. & après laquelle le 16 de Mai suivant ils furent chassés de Baïeux. Voyez Hermand, *Hist. du Diocese de Baïeux.*

FORMIGUE. Terme de Marine usité sur la mer Méditerranée. Michelot, dans son Portulan de la mer Méditerranée, dit que les *Formigues* sont des rochers bas & cachés sous l'eau. *Syrtes.*

FORMIGUÉRA, s. m. Nom propre d'un village d'Espagne, dans le Comté de Cerdagne en Catalogne. *Formigerra.* Dom Sanche, premier Roi de Majorque, mourut à *Formiguéra*.

FORMORT. Terme de Barreau & de Coutumes. On dit indifféremment *for-mort, for-motoure, for-moture, formouteure, & fremeteure.* Droit acquis par la mort de quelqu'un. Ce droit s'étend, tant sur les biens meubles, que sur les immeubles. Cependant il y a quelques Coutumes, comme celle de Namur, où la *formouture* est restreinte à la portion héréditaire, ou de communauté mobiliaire.

FORMOSE, s. f. Nom propre d'une île que quelques-uns appellent Formosa, Fermosa, Bellile, & Paccauda. *Colonesus, Insula formosa.* Elle est dans l'Océan Indien,

dien, sur la côte de la Chine, environ à 25 lieues de la Province de Fokien, dont elle dépendoit autrefois. L'île *Formose* peut avoir soixante lieues du nord au sud, & vingt du couchant au levant. MATY. Voyez Mandeslo, *Voyage des Indes*, *Liv. II.*

FORMOSO, Capo *Formoso. Formosum promontorium.* Cap de la Guinée en Afrique. Il est sur la cote du Royaume de Benin, & sépare le golfe de Benin, de celui de S. Thomas.

FORMOTURE, FORMOTOURE, FORMOUTEURE, subst. fem. Voyez FORMORT, c'est la même chose.

FORMUER, v. act. Terme de Vénerie. Faire passer la mue à un oiseau par artifice.

FORMUÉ, ÉE. Un oiseau *formué* ne vaut rien.

FORMULAIRE, s. m. Écrit qui contient la forme du serment qu'on doit faire en certaines occasions. *Formularium, codex formularius.* Un *formulaire* d'un acte de profession de foi. Les Liturgies sont les *formulaires* du service public de l'Eglise en toutes les nations. PÉLISSON. Ils reviendroient tous à l'Eglise, disent-ils quelquefois, si l'on changeoit le *formulaire* de l'abjuration qui fait peine à chacun sur quelque article, suivant la délicatesse de sa conscience, ou de son imagination. Id. On fait signer un *formulaire* fait en 1665. par Alexandre VII. touchant la doctrine de la Grace. Il y a aussi des *formulaires* de dévotion, de priéres.

FORMULE, s. f. Régle; certains termes prescrits & ordonnés pour faire quelque acte de Justice. *Formula.* Le Droit Romain étoit tout plein de *formules.* Les stipulations, les divorces, se faisoient avec certaines *formules*, & en certains termes. On fait grand cas de *formules* de Marculphe commentées par M. Bignon. Cneïus Flavius avoit aussi publié de son temps les *formules* du Droit Romain, qui furent fort bien reçues. c'étoient des termes concertés dans lesquels il falloit faire les contrats; autrement le moindre défaut étoit capable de rendre nuls les actes les plus importans. Voyez Cicéron, *pro Murena.*

☞ FORMULE. Terme de Médecine. Description d'un remède qu'on prescrit avec certaines régles, pour le préparer selon l'art.

FORMULE, se dit aussi en termes d'Histoire Ecclésiastique & de Théologie, pour formulaire, profession de foi. Le Concile de Séleucie fut rompu par Léonas, Commissaire de l'Empereur, ne pouvant venir à bout d'y faire signer la *formule.* PÉLISSON. Toutes leurs sectes (des Ariens), se réunissent contre l'Eglise. On dressa dans leurs Assemblées, ou publiques, ou particuliéres, en divers temps, à diverses fois, *formule* sur *formule*, c'est-à-dire, profession & exposition de foi l'une sur l'autre. PÉLISSON.

☞ FORMULE PACIFIQUE. Terme d'Histoire Ecclésiastique. On dit qu'un Evêque écrit en *formule pacifique*, lorsqu'il écrit non comme Evêque, mais comme particulier, comme simple Fidèle. S. Athanase dit aux Evêques Catholiques: Si Grégoire ose vous écrire en *formule pacifique*, c'est-à-dire, non comme un Evêque, mais comme un simple Fidèle, ne recevez pas ses lettres. FLEURY.

On appelle au Palais, Papier *formulé*, le papier marqué, ou timbré, parceque le premier dessein de son établissement étoit d'y écrire des formules pour toutes sortes d'actes.

☞ FORMULER, v. act. Terme de Médecine. Faire, composer les formules des remédes, & des ordonnances des Médecins. *Formulas scribere, componere.* Les jeunes Praticiens doivent avoir beaucoup de difficulté pour accommoder les observations faites dans d'autres climats, à la constitution de leurs compatriotes, & à la maniére de *formuler* en usage parmi nous. Soc. d'EDIMB. *T. I.*

FORMULISTE, s. m. Qui se tient ric à ric aux formules. *Actionum auceps, formularum cantor.* POMEY.

FORMY, Terme de Fauconnerie, qui se dit d'une maladie qui prend au bec de l'oiseau de proie.

FORNACALES, ou FORNICALES, s. f. & plur. Nom propre d'une fête chez les anciens Romains. *Fornacalia, Fornicalia.* Les *Fornacales* se faisoient à l'honneur de la Déesse Fournaise. On y faisoit des sacrifices devant une fournaise, ou devant le four où l'on avoit coutume de brûler le blé, ou de cuir le pain, & qui étoit dans les moulins. C'étoit une fête mobile, qui ne se faisoit point à un jour fixe, mais que le Grand Curion indiquoit tous les ans le douziéme des Calendes de Mars, c'est-à-dire, le dix-septiéme de Février. Les *Fornacales* avoient eté instituées par Numa. On les appelle aussi *Fornicales*, c'est-à-dire, que ce mot se fait de *fornax*, fournaise, ou de *fornix*, voûte, parceque les fours & les fournaises sont en voûte. Les Quirinales étoient instituées pour ceux qui n'avoient pas fait ou fêté les *Fornacales.* Voyez Varron, *De Ling. Lat. L. V.* Ovide, *Fast. L. VI. v.* 314. Festus, Pline, *L. XVIII. C.* 2. Plutarque, *Probl. Rom. C.* 89. Lactance, *Divin. Instit. C.* 20. Rosin, *Antiq. Rom. L. IV. C.* 6. & Demster, *in Paralip.* Vossius, *De Idolol. L. II. C.* 61. tout à la fin. Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. IX. p.* 450.

FORNACUSA, ou Aréthuse, s. f. Nom propre d'un village de Syrie qui étoit autrefois une ville Episcopale sous la Metropole d'Apamée. *Arethusa.* Il est près de Hama, qui est l'ancienne Apamée.

FORNASE, ou FORNACI, s. m. & nom propre d'un port de l'Etat de Venise en Italie. *Fornacum portus.* Il est dans la Polésine de Rovigo, à l'embouchure du Po-delle-Fornasé, ou de Viero. Ce nom signifie Fournaises.

FORNELLI, I *Fornelli*, *I Furni.* C'est-à-dire, les petits fours, les fours. Nom que l'on donne à des écueils de l'Archipel, qui sont au nord de Samo. *Fornelli, Furni*, anciennement *Melanthii scopuli.* Les Rochers noirs.

FORNELLO, s. m. Nom propre d'une riviére du Royaume de Naples. *Fornellus fluvius.* Le *Fornello* est fort petit, & ne baigne que la ville de Naples, où il se divise en plusieurs canaux, dont l'un qui coule le long de ses murailles porte le nom de *Rio della Maddallena*, Ruisseau de la Madeleine. Les autres traversent la ville.

FORNICATEUR, s. m. Celui qui commet fornication, qui a commerce avec les femmes de mauvaise vie. *Fornicator, stuprator.* Les *fornicateurs*, ni les idolâtres ne seront point héritiers du Royaume du Ciel. PORT-R.

Ce mot ne se dit que dans les discours graves & de piété.

Ce mot vient du Grec πόρνη, qui signifie un *impudique*: il n'y qu'à changer la terme conspirée. Cependant on le tire ordinairement *à fornicibus, in quibus scorta prostabant.* On raconte que Sainte Agnès fut ménée aux voûtes du Cirque Agonal, pour être violée, *in fornicibus Circi*, d'où on croit qu'est venu le mot de *fornicatio.*

FORNICATION, s. f. Terme de Théologie. C'est le péché de luxure qui se commet par deux personnes, dont ni l'une ni l'autre ne sont point liées par le Sacrement de Mariage, ni par un vœu solemnel. *Fornicatio.* Ce mot ne se dit que dans des matiéres graves & saintes. Fuir la *fornication.* Les œuvres de la chair sont l'adultére, la *fornication*, &c. S. Thomas prouve que la simple *fornication* est défendue de droit naturel. Ceux qui commettent les péchés de *fornication*, d'adultére, de mollesse, n'entreront point au Royaume des cieux, dit Saint Paul.

En termes de l'Écriture, *fornication* s'est dit quelquefois de l'idolatrie, par métaphore. Voyez les invectives que les Saints Prophéres faisoient contre les Juifs qui quittoient le service de Dieu pour celui des Idoles. Cette expression est fondée sur ce que les Idolâtres s'attachent à un autre Dieu qu'à celui qui est le seul véritable Dieu. Dans les livres spirituels, on appelle quelquefois *fornication* toutes sortes de péchés & de fautes, parcequ'on les regarde comme des infidélités que l'ame commet à l'égard de Jesus-Christ, qui est l'époux des ames Chrétiennes.

Fornication, est quelquefois un terme générique qui comprend toutes les espéces de crimes qui sont contre la chasteté. Ces espéces sont, 1°. La *fornication* simple, ou celle qui se commet avec des personnes libres & débauchées; *fornicatio.* 2°. Celle qui se commet avec des personnes libres & d'honnête condition, *stuprum.* 3°. Celle qui se commet avec des parentes, *incestus.*

4°.

4°. Celle qui se commet avec des personnes mariées, *adulterium*. 5°. Celle qui se commet avec des personnes consacrées à Dieu, *sacrilegium*. 6°. Celle qui se commet avec des pesonnes de meme sexe, *sodomia*. 7°. Celle qui se commet avec des betes, *bestialitas*. Quand le mot de *fornication* se prend en général pour tout péché qui est contre la pureté, il ne se dit que dans les matieres de piété, & en certaines occasions où il est un terme consacre. Vous avez été tenté par l'esprit de *fornication*, par l'esprit d'avarice. Ab. de la Tr. On ne diroit pas bien, dans l'usage ordinaire, un péché de *fornication*, il faut dire, un péché d'impureté.

☞ FORNICATRICE, s. f. Fille qui commet le péché de fornication. Les Tribunaux qui adjugent un profit pécuniaire aux *fornicatrices*, ou qui condamnent même à les épouser ceux qui les ont débauchées, font cela pour éviter plusieurs inconvéniens : mais, quoi qu'il en soit, ils fomentent par cette conduite les désordres de l'impureté. .... *Diction. de* Bayle, *art.* Ales, *rem. vers la fin.*

FORNOUE, s. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Italie. *Forum Novum*, *Foronovanum*. Il est sur le Sporzano, dans le Duché de Parme, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du couchant. Maty. A la journée de *Fornoue* Charles VIII. revenant de la conquête du Royaume de Naples en 1495. défit avec neuf mille hommes l'armée ennemie de 40000 combattans.

FOROLI, s. m. Nom propre d'un ancien village d'Italie. *Foruli*. Il est de l'Etat de l'Eglise, dans la Sabine, à la source de la petite riviére d'Aia.

FORON, s. m. Nom propre d'un gros bourg, sur les confins des Pays-Bas & d'Allemagne, près d'Aix-la-Chapelle & de Maestrick. *Furoni*, ou *Furonensis villas*, *Forum Comitis*. Les Rois de France y avoient autrefois un palais, dont on voit encore les ruines sur une colline voisine, appellée *Opds Saele*. Louis le Bégue, & Louis fils du Roi Louis, s'abouchérent à *Foron* l'an 879. le jour de la Toussaint. Hadr Vales. *Not. Gall. p.* 212.

FORPAÎTRE, v. n. Terme de Vénerie, qui se dit des bêtes qui vont chercher leur pâture en des lieux éloignés, & hors de leur retraite ordinaire. *Extra limites suos victum quarere*, *pasci. Epasci*, *pastum ire.*

FORPASSER, Verbe neutre. *Gradum proferre*, *pedem provehere ultra finem*, *trans terminum*. Avancer le pas hors des limites. Pomey.

FORPAYSÉ, ée. Vieux terme, qui signifie qui est hors son pays. *Extraneus*. L'oume seroit *forpaysé* toute sa vie. Asst.

FORPAYSER, v. act. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. C'est un terme de Chasse, qui se dit des betes qu'on poursuit, & qui s'éloignent de leur gîte. Se *forpayser*. *A suis finibus*, *sua terra digredi longius*, *in apertos campos exire*. Souvent un liévre se *forpayse* trois lieues durant sans s'arrêter. On dit aussi qu'elles *forpaysent*, lorsqu'elles quittent les bois & se jettent en campagne, ou qu'elles s'en vont en une forêt éloignée.

FORPRISE, s. f. Vieux mot, qui veut dire *tribut*, *impôt*; & comme dit le peuple, *maletôte*. *Tributum*, *forprisa* dans les Titres.

FORREZ ou FORRES, s. m. Nom propre d'une petite ville de l'Ecosse septentrionale. *Forra*. Elle avoit séance au Parlement d'Ecosse avant la derniére réunion des deux Royaumes d'Ecosse & d'Angleterre en un seul. *Forrez* est situé dans le Comté de Murray, entre Eglin & Naion, ou Narne. On voit encore à *Forrez* les ruines d'un château où les Rois d'Ecosse faisoient souvent leur résidence.

FORRIER, s. m. Vieux mot. Fourrier, fourrageur. *Populator*, *Pabulator*; & dans la basse Latinité, *fodrator*, *forrator*, qui sont dans Guill. de Nangis. Ville-Hardouïn appelle les fourrageurs *Forriers*, nom qui vint de fourre. Voyez l'étymologie à ce mot. Voyez aussi FOURRIER.

FORS, Préposition. Hormis, excepté. *Prater*. Il faut faire toutes choses pour ses amis, *fors* celles qui sont contre l'honneur & la conscience. J'aime tous les divertissemens, *fors* le jeu.

Ce mot vient du Latin *foris*. Il est banni aujourd'hui des vers, comme de la prose. Ceux qui excellent en poësie, bien loin de le trouver meilleur que *hors*, le trouvent bas & méchant. Boun. Marot dit dans une épître au Roi,

Ne m'est demeuré fors.
Mon povre esprit qui lamente & soupire,
Et en pleurant tache à vous faire rire.

☞ *Et les Dieux marins étonnés*
De voir des ports environnés
D'une epouvantable machine,
Voudront eux-mêmes les garder;
Et fors *la mort & la famine,*
N'y laisseront rien aborder. P. le M.

Ce mot de *fors* se dit encore dans de certaines occasions en style du Palais.

FORSEN. Voyez PHORTZHEIM.

☞ FORSEN, s. m. Vieux mot. Emportement sans raison.

☞ *Plein de* forsen *& de folie.*

☞ On a dit aussi *Forsenage* pour Folie, extravagance. Le mot de *forsen* vient du vieux mot *fors*, dehors, & de *sens*, comme qui diroit *hors de sens*.

FORSENANT. Terme de Chasse, est une épithéte qu'on donne aux chiens courans qui sont ardens & vigoureux à supporter le travail de la chasse, sans se lasser, ni se rompre, ni pour la chaleur, ni pour le bruit. *Acer*, *laboris patiens*.

FORSENÉ. Voyez FORCENÉ.

FORST, s. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Bohéme. *Forsta*. Elle est dans la Basse Lusace, sur une petite île formée par la riviére de Neisse, entre les villes de Guben & de Prybus. Maty.

FORSTNOVE, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de Westphalie, en Allemagne. *Forstenova*. Elle est dans l'Evêché d'Osnabrug.

FORT, forte. adj. Qui est de taille & de compléxion robuste, qui a les nerfs vigoureux & bien bandés, capables de porter de gros fardeaux, de faire des grands efforts, pour renverser, démolir, travailler, &c. *Fortis*, *robustus*, Samson étoit le plus fort des Hébreux. L'éléphant est le plus grand & le plus *fort* de tous les animaux. Milon Crotoniate étoit si *fort*, qu'il portoit un bœuf. On a dit des géans, qu'ils avoient les bras *forts & nerveux*. Ce garçon est *fort* & puissant pour son âge.

Fort, suivi de la particule *à*, marque la qualité, l'étendue de la force. Il est *fort à* pouvoir étouffer un homme entre ses bras, à pouvoir arrêter un cheval qui court. &c.

Fort, se dit aussi dans les choses inanimées, de ce qui est solide, compacte, & qui peut soutenir de grands fardeaux, ou résister à des efforts violens. Un poitrail de charpente est assez *fort* pour soutenir toute une maison. Il faut de *forts* arcs-boutans pour soutenir une grande voûte. Les remparts d'une telle place sont bien *forts*. Cette cuirasse est *forte*, elle est à l'épreuve du mousquet. La vache de Roussi est un cuir plus *fort*, plus épais que le maroquin.

Fort, se dit aussi de ce qui est difficile, qui donne de la peine à cultiver, à traverser, à prendre, à faire : les terres *fortes*, ou grasses sont difficiles à labourer; on a de la peine à y marcher. Les terres *fortes* sont celles qui sont médiocrement onctueuses & adhérentes. *La Quint. T. I. p.* 139. Cette montagne est *forte* à monter, est trop rude. Les lieux de marécages, de roches & de forêts sont *forts* d'assiette. On a rendu cette place si *forte*, qu'il est difficile de la prendre. Ce Seigneur est logé dans une maison *forte*, il ne craint point les Sergens. Maison *forte* se prend dans un sens tout différent, & signifie une maison où il y a beaucoup à travailler; ce terme est en usage en parlant des Officiers, des domestiques & des services qu'ils rendent. Il n'y a point de temps où les domestiques ne soient occupés dans les maisons un peu *fortes*. Cet Officier est trop foible, & n'a pas assez de santé pour une maison aussi *forte* que la vôtre. Une prison *forte*, bien fermée, est difficile à forcer. ☞ Coffre *fort*, coffre difficile à rompre & à ouvrir, &c.

Les Jardiniers appellent un arbre *fort*, celui qui est vigoureux,

goureux, qui pousse beaucoup de belles & de grosses branches. Voyez *La Quint. P. IV. C. 9.* où il explique les mots de *fort* & de force, de foible & de foiblesse.

Fort, se dit aussi de ce qui est touffu, épais, copieux, abondant. Ce taillis est déja *fort*, il est prêt à mettre en coupe. Il est trop *fort*, trop touffu. Les blés qui viennent eu terres grasses sont plus *forts* que ceux qui viennent dans les sables. Une barbe *forte*, est celle qui est piquante, ou touffue. Un service de table plus *fort* qu'un autre, est un service où il y a plus de plats, de mets, qu'à un autre.

Fort, se dit aussi de ce qui a un mouvement, une agitation violente, & de ce qui agit beaucoup par ses qualités naturelles. *Validus*, *vehemens*. Le feu est le plus *fort* de tous les agens naturels, il dissout tous les corps. On a donné à cette viande un feu trop *fort*, elle est havie. Le vent est trop *fort*, il faut caler les voiles. Voilà une forte pluie qui nous menace d'une *forte* tempête. La gelée a été forte cet hiver, c'est-à-dire, rude & violente. Ce malade a un pouls *fort*, violent, sa fiévre est *forte*. Un vin *fort*, est un vin qui a beaucoup de force, de feu, qui est spiritueux, qui agit avec force sur ceux qui en prennent. Les vins de Hongrie sont *forts* & violens. ☞ Un bouillon *fort*, c'est un bouillon succulent, formé de diverses viandes qu'on a laissé bien cuire, & dont souvent on exprime le jus.

☞ Fort de guède. On dit qu'un drap noir est *fort de guède*, pour faire entendre que le pied qui lui a été donné par le Teinturier est d'un bleu bien foncé; les noirs *forts de guède* sont estimés les meilleurs.

De cette signification du mot de *fort*, il est aisé de passer à la suivante, dans laquelle il signifie ce qui agit par ses qualités naturelles avec trop de violence, & blesse les sens. Une haleine *forte*, est celle qui est puante, qui blesse l'odorat. Le musc, quand il est pur, est si *fort* qu'il blesse le cerveau, il donne la migraine. Une soupe trop *forte* de sel, du beurre *fort*, qui est vieux & corrompu, blessent le goût. Du vin, du vinaigre trop *forts* piquent la langue. ☞ Lait *fort*, c'est du lait tourné: on dit aussi du petit lait. Une voix trop *forte* ou trop aiguë blesse l'oreille. Une couleur trop *forte*, trop éclatante, trop foncée, offense les vûes foibles. Cette médecine étoit trop *forte*, elle a failli à faire crever ce malade. L'usage trop fréquent des raisins produit des coliques, & des vents qui font enfler la rate, & qui lui causent de *fortes* douleurs. L'Émery.

Fort, se dit aussi des puissances qui se forment par l'assemblage de plusieurs choses. Une armée est *forte*, quand elle est nombreuse. Ce Prince est *fort* en soldats, en richesses. Ce Marchand est *fort* en amis, en crédit. Ce Général étoit plus *fort* en Cavalerie qu'en Infanterie.

Fort, se dit aussi relativement de ce qui excéde ce qui est juste & raisonnable, ou du moins qui est fixe & certain. La mesure de Paris est plus *forte* que celle de Chartres, elle est plus grande. Un usurier prête son argent au denier *fort*, à un taux plus haut que celui qui est taxé par le Roi, ☞ à un plus haut prix que celui qui est réglé par le courant de la place. Ceux qui prêtent leur argent au denier *fort* sont réputés usuriers. Cette balance est trop *forte*, elle ne trébuche point facilement. Ce poids est trop *fort*, il n'est pas assez juste. On dit qu'un écu n'est pas assez *fort*, quand il est léger. On dit, qu'une taxe est trop *forte*, quand elle n'est pas proportionnée aux biens de celui sur qui on la fait; qu'une somme est trop *forte*, lorsqu'elle est excessive, qu'on ne la peut pas payer.

☞ Vendre des marchandises le *fort* portant le foible, c'est les vendre toutes ensemble, & toutes sur un même pied, sans distinguer la bonne d'avec la mauvaise; l'une devant récompenser ce qu'il peut y avoir à perdre sur l'autre.

On dit en termes de Manége, qu'un cheval est *fort* en bouche, quand il n'obéit pas au Cavalier, lorsqu'il s'emporte.

Fort, se dit aussi figurément en choses spirituelles & morales, Dieu a pris souvent la qualité de *fort* & de puissant dans les batailles. On appelle une ame *forte*, un homme brave, vaillant & intrépide. Salomon cherchoit une femme *forte*, qui eût l'ame bien faite, qui n'eût point les foiblesses des autres. Le Stoïque se vante d'être *fort*, parcequ'il ne se laisse point abattre par les revers de la fortune. Il n'y a guère d'amitiés qui soient plus *fortes* que la crainte de la mort. S. Réal.

Esprit-*fort*, se prend quelquefois pour un homme guéri des opinions populaires, ou fondées sur la préoccupation: mais on le dit plus souvent en mauvaise part d'un libertin, qui traite de chiméres les articles de foi. Les Esprits *forts* sçavent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie? Quelle plus grande foiblesse que d'être incertain quel est le principe de son être, de sa vie, de ses sens, de ses connoissances, & quelle en doit être la fin? La Bruy. Voyez ESPRIT-FORT.

On les appelle aussi quelquefois, non pas Esprits-*forts*, afin de ne point faire d'équivoque, mais prétendus Esprits-*forts*. Tous ces prétendus esprits-*forts*, qui, quand ils parlent des choses divines, disent plûtôt ce qu'ils desirent que ce qu'ils connoissent, ne veulent rien reconnoître de surhumain dans les oracles, de peur de reconnoître quelque chose au-dessus de l'homme.

On dit aussi qu'un homme est *fort* dans une science, en un art, quand il y est habile, quand il a de l'avantage sur les autres. *Peritus*, *sciens*, *expertus*, *doctus*. Il est *fort* en Géométrie, en Physique. Je suis terriblement *fort* sur l'impromptu. Mol. Il est *fort* à la paume, aux échecs; il est plus *fort* que vous d'un quinze, d'une tour. Cet écolier est un des *forts* de sa classe. Cet Avocat est *fort* en raisons. Il est fort en replique: cet autre est *fort* en gueule, c'est-à-dire, en paroles. Ce dernier est bas, & doit être mis au rang des Proverbes.

Vous êtes, m'amie, une fille suivante,
Un peu trop forte *en gueule, & fort impertinente.* Mol.

Fort, se dit aussi figurément de ce qui fait impression sur l'esprit. Les jeunes gens ont les passions *fortes* & violentes. Ces personnes sont liées d'une *forte* amitié, d'une *forte* amour. Une *forte* tentation.

☞ Fort. On dit proverbialement & figurément, que la jeunesse est *forte* à passer, pour dire, qu'il est difficile de la passer sans tomber dans plusieurs inconvéniens. Ac. Fr.

On dit aussi, cette expression est *forte*, soit en discours, soit en Peinture; pour dire, *fort* vive. Un style *fort* & serré. Un *fort* raisonnement. On dit aussi d'une aigre repartie, Cela est trop *fort*, ce discours est un peu *fort*. Cette injure est *forte*. On dit encore, A plus *forte* raison; & en termes d'École, *a fortiori*, quand on argumente du plus petit au plus grand, quand on est en plus *forts* termes. On dit aussi, qu'un objet fait une *forte* impression sur la mémoire, sur l'imagination; pour dire, qu'on en conservera long-temps l'idée. La vérité est bien *forte*, elle prévaut à la fin.

Fort, a encore plusieurs significations, selon les mots ausquels on le joint.

Tête *forte* est celle qui est bien saine & vigoureuse, tant à l'égard du corps, que de l'esprit. Cet homme boira jusqu'à demain sans s'enivrer; il a la tête *forte*. Il ne s'embarrasse point du nombre des affaires, c'est une tête *forte*; c'est la plus *forte* tête du Parlement; pour dire, le plus habile.

On dit, qu'un ressort est *fort*, quand il est difficile à bander; un coffre *fort*, quand il est difficile à forcer, à cause des barres de fer dont il est revêtu, ou difficile à ouvrir, à cause d'une serrure à trois penes, & où il y a quelque secret. On dit aussi, qu'un ordinaire est *fort*, qu'un plat de rôti est *fort*, qu'une table qu'on tient est *forte*, lorsqu'il y a beaucoup à manger, que les plats sont bien garnis, que chaque piéce est grosse. Un *fort* lapin. Une *forte* piéce de bœuf. Une éclanche de mouton qui n'est pas assez *forte*. La dose du poison étoit un peu trop *forte*.

Fort. Ce mot se dit aussi entre les Astrologues en parlant des Planétes, & signifie, Qui a la force, qui a le pouvoir d'influer efficacement. Mercure est *fort* dans la naissance de Monsieur Tel. Vénus est *forte* dans la naissance de Madame Telle.

Eau *forte*. Les eaux *fortes* sont des esprits tirés de différens sels par la force du feu ; elles ont la force de dissoudre les métaux, c'est de-là que leur vient le nom de *fortes*. Celle qu'on appelle communement *Eau forte* est une eau composée ordinairement de nitre & de vitriol, d'où elle est tirée par distillation à force de feu. On y ajoûte quelquefois du sel commun, de l'alun, du sel armoniac, ou quelque autre chose de semblable. Elle sert à graver sur le cuivre. Voyez EAU.

Quelquefois, en parlant des eaux & des liqueurs qu'on boit, on appelle liqueurs *fortes*, celles qui sont composées d'eau-de-vie, ou d'esprit de vin, & dans lesquelles pour l'ordinaire il entre des aromates. Les liqueurs que l'on prend se divisent en *fortes*, & en rafraîchissantes ; les *fortes* sont pour l'hiver, & les rafraichissantes pour l'été.

La colle *forte* est une matiére visqueuse & tenace, qui sert à faire tenir ensemble le bois, & autres choses semblables.

Main *forte*, se dit de l'assistance qu'on donne aux Officiers pour exécuter les ordres de la Justice. On a enjoint aux habitans de s'assembler, & de prêter main *forte* pour l'exécution d'un tel Arrêt. On dit aussi, qu'une terre est en main *forte* ; pour dire, qu'elle est possédée par une personne puissante ; qu'on auroit à faire à forte partie, si on l'en vouloit chasser.

On dit proverbialement, Il faut céder au plus *fort*. Le plus *fort* l'emporte. Il aura *fort* à faire. Il est le plus *fort*, il portera les coups. Il se met toujours du côté des plus *forts*. Jeunesse est *forte* à passer. On dit aussi, qu'un enfant est *fort* comme un Turc ; pour dire, qu'il est *fort* robuste. Molière fait dire à M. Diaforus, que son fils Thomas est *fort* comme un Turc sur ses principes. On dit aussi, qu'un chien, qu'un coq, est bien *fort* sur son pallier. On le dit aussi d'un homme quand il est chez lui. On dit aussi en faisant une imprécation, Vos *fortes* fiévres quartaines.

Fort, en termes de Chasse, est un buisson *fort* & épais, où quelques bêtes sauvages se retirent. Le sanglier est dans son *fort*.

On dit figurément, qu'un homme est dans son *fort*, quand on l'attaque en quelque occasion où il sçait bien se défendre. Vous l'avez fait assigner au Parlement où il a tous ses parens ; vous l'avez attaqué dans son *fort*. Ne disputez pas contre lui en Théologie, car c'est son *fort*.

Fort. Voyez CUCUFAT.

Fort, adv. augmentatif. Beaucoup, avec force, violence, fermeté. *Multum*, *valdè*, *vehementer*. Il pleut *fort*. Il vente de plus *fort* en plus *fort*. Il est *fort* juste, *fort* beau. Il aime *fort* cette beauté, elle lui tient *fort* au cœur. Ils ont disputé *fort* & ferme ; pour dire, long-temps. Frapper *fort*, serrer, presser *fort*, &c. Cet adverbe a un usage fort étendu, pour marquer excès, violence, effort, contention, perfection, multitude, généralement ce qui passe la quantité, la mesure ordinaire des choses. *Fort* nombreux, *fort* laid, *fort* sçavant, *fort* éloquent, *fort* cruel, &c.

On dit aussi adverbialement, Il se fait *fort* de ses parens. Il a traité comme se faisant & portant *fort* de sa femme. Il se fait *fort* d'achever cette entreprise en tant de temps.

On dit proverbialement, le *fort* portant le foible, ou, du *fort* au foible ; pour dire, faire une compensation du bon avec le mauvais. Il en connoît le *fort* & le foible. On dit aussi en guerre, il s'est recommandé à Notre-Dame de frappe-*fort*.

Fort, s. m. Il se dit du principe par lequel une chose agit ou résiste le plus ; de l'endroit, du côté par où elle est plus *forte*, plus dure, plus ferme, plus solide, plus agissante ; il marque aussi vigueur, force, excellence, dans une chose qui agit & résiste puissamment. On prend ce mot de *fort* dans cette signification, dans un sens physique & naturel, dans un sens moral & figuré. Le *fort* de l'eau. Le *fort* de l'âge. Le *fort* de l'été. Le *fort* de la guerre, de la peste. Le *fort* de sa colère, de son amour. Le *fort* de son mal, de son accès. Au *fort* de l'orage. Nos Historiens décriront avec quels applaudissemens nos soldats voyoient M. le Duc mêlé avec eux à la tête de la tranchée, & dans le *fort* des plus dangereuses attaques. Div. de Saaux. C'est-là son *fort* ; je sçais, je connois son *fort*, c'est-à-dire, en quoi il excelle particuliérement.

Je me couchois sans feu dans le fort *de l'hiver*. Mol.

Cette expression au *fort* de l'hiver a deux sens ; elle signifie, 1°. Dans ou durant le plus grand froid, 2°. Au milieu de l'hiver.

Au fort *de ma tristesse*,
Dans mes profonds ennuis,
A toi seul je m'adresse,
Et les jours & les nuits. Conrart.

A faire des heureux Louis borne sa gloire,
Lui-même il se desarme au fort *de la victoire*.
Recueil de vers.

En fait d'armes on appelle le *fort* de l'épée, la partie la plus proche de la garde, qui a environ un pied d'étendue depuis la garde. Attraper, gagner, parer le *fort* de l'épée. *Pars ensis propior capulo*. On le dit aussi de la lance, & de la pique ; c'est le milieu de la pique.

Le *fort* d'un bois, ou les *forts* y sont les endroits où le bois est le plus épais, & où se retirent les bêtes fauves. *Adyta*, *penetralia*, *intima*.

On appelle le *fort* de la balance Romaine, le côté le moins éloigné du centre de la balance. Le *fort* de la boule est le coté où le bois est le plus serré, & vers lequel la boule penche toujours. On dit aussi, Il faut mettre cette poutre sur son *fort*, sur le côté qui résiste le plus : ce qui se dit particuliérement du bois *bombé*, ou *courbé*, quand on met la partie la plus élevée par-dessus. Le *fort* du couteau, *tergum*, *dorsum*.

Fort, se dit aussi d'un homme vaillant, ou robuste. L'Ecriture fait mention de trente *Forts* de David.

Fort des Hales. C'est la même chose que Gagne-denier. Voyez ce mot.

On appelle à Paris les *Forts*, certains Crocheteurs qui se rendent maitres des ports, & qui empêchent que d'autres qu'eux n'y travaillent. Il y a de ces *Forts* établis au port Saint Paul par autorité de la ville, pour décharger des marchandises, & aux autres ports ; on les appelle *Compagnons de rivière*.

On dit, il faut pousser à bout cette affaire ; le plus *fort* en est fait ; pour dire, le plus difficile.

Forte a connoitre. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe rouge & blanc.

Forte-clameur, s. f. Terme de Coutumes. C'est une amende qui se paye en quelques endroits par celui qui succombe dans quelque affaire, quand il y a eu ajournement. La *forte clameur* est dûe au Roi, elle est de deux sols six deniers.

☞ Forte-épaule. Nom de Lutin, Ce qu'est le *Moine bourru* à Paris, la *Male-bestie* à Toulouse, le *Mulet odet* à Orléans, le *Loup-garou* à Blois, le *Roi Hugon* à Tours, *Forte-épaule* l'est à Dijon... *Glossaire Bourguignon, au mot Forte-épaule*. ☞ C'est ainsi, selon la remarque de M. de Thou, que dans toutes les villes du Royaume il y a certains noms particuliers d'esprits & de phantômes, dont on se sert pour faire peur aux enfans. *Singulæ urbes apud nos peculiaria nomina habent, quibus mormones, lemures, manducos, & cætera hujusmodi monstra inania, anilibus fabulis, ad incutiendum infantibus ac simplicibus fœminis terrorem, vulgò indigetant*. Liv. 24. to. 4. p. 160. de l'Edit *in*-12. Paris, 1609. Voici en particulier ce qui est dit du Roi Hugon, p. 37. du 7e to. de la nouvelle Description de la France, par M. Piganiol De la Force. « Hugon, selon Eginhard, » dans la Vie de Charlemagne, & selon quelques autres Historiens, étoit Comte de Tours. Il y a apparence que s'étant rendu redoutable par sa méchanceté & par la férocité de ses mœurs, on en a fait, » après sa mort, l'épouventail des enfans & des femmeletes, & le canevas de beaucoup de Fables. M. » De Thou, malgré sa gravité, n'a pas dédaigné d'en » parler dans son Histoire. *Cæsaroduni*, dit ce célèbre » Historien, L. 24. *Hugo Rex celebratur, qui noctu pomœria civitatis obequitare, & c. obvios homines pulsare*

» *& rapere dicitur.* Ainsi on menace à Tours du Roi » Hugon, comme à Paris du Moine-bourru, &c.

Fort-Fuvance, s. f. Espéce de droit d'aubaine dunt jouït le Duc de Lorraine.

Forte-Monnois, s. f. Monnoie de compte qui étoit autrefois en usage. La *forte-monnoie* valoit trois cinquiémes plus que la monnoie ordinaire de France : ainsi vingt-cinq sols *forts* valoient quarante sols tournois, *Severus denarius.* Voyez l'ancienne Coutume de Bourgogne. Il y a aussi dans la monnoie des pieds *forts.* Voyez PIEDS FORTS. On appelle aussi, Vilains *forts*, les monnoies qui étoient d'un plus gros poids que celui de l'Ordonnance. On dit aussi au substantif, Travailler sur le *fort*, quand on taille des flans ou espéces qui pésent plutôt plus que moins, & au-delà du poids ordinaire.

Fort, signifie aussi, un château, une petite place fortifiée par l'art, ou par la nature. *Arx.* Un *Fort* à étoile. Un *Fort* à cinq bastions. Le *Fort* de Schenck. On fait des *Forts* de campagne pour garder des passages, pour défendre des lignes de circonvallation.

Sur sa rive est un fort *d'étonnante structure,*
Que par de nouveaux soins, l'art aidant la nature,
Crut enfin garantir d'être jamais repris.

De La Monnoye.

Le nom de *fort* se prend ici pour une ville fortifiée, le Poëte parle de Philisbourg, cette licence est permise aux Poëtes ; car *fort* dans sa signification propre veut dire un chateau, une citadelle, & ne se preud point en prose pour une ville fortifiée.

FORT. Ce nom entre dans le nom propre d'un très-grand nombre de lieux, où il y a, ou bien où il y a eu des *forts* ou des citadelles bâties, d'où ils ont pris leur nom, *Fort* Belgique, *Fort* Dauphin, *Fort* Louis, &c. Voyez-les chacun en leur place selon l'ordre alphabétique.

Fortaventure ou Forté ventore, s. f. Nom propre d'une île de l'Océan Atlantique. *Forteventura.* C'est une des Canaries, située entre Canarie & la côte du Tesset dans le Bildulgérid, dont elle n'est éloignée que de vingt lieues. *Fortaventure* est fertile, & peuplée de plusieurs bourgs. On la prend pour celle des îles Fortunées que les anciens nommoient *Casperia, Erbania, & Junonia.*

Fortaventure est aussi un bourg de l'île dont on vient de parler, & qui lui donne son nom.

Fort Belgique. Forteresse que les Hollandois ont construite dans l'île de Néra, l'une des Moluques. *Arx Belgica.*

Fort Dauphin. Forteresse de l'île de Madagascar bâtie par les François l'an 1644. *Arx Delphinia.* Le *Fort Dauphin* est sur la pointe méridionale de la province d'Anossi. Elle joint une des pointes du Golfe de Tolangaire, qui est à 25 degrés six minutes de latitude méridionale, vis-à-vis du cap d'Itapére, qui fait l'autre pointe, & qui est à 20 min. plus loin. Voyez l'*Histoire de l'île de Madagascar*, par Flacourt. Si cette situation est exacte, le *Fort Dauphin* est d'un degré 37 min. 20 sec. au-delà du Tropique du Capricorne.

Fort de l'Écluse, Forteresse de France, située sur un grand rocher, où il y avoit naturellement une grotte qui a fourni la place pour la bâtir. *Arx clausula.* Elle est sur le chemin de Genève, à la droite du Rhône, qui est en cet endroit-là fort resserré entre deux montagnes : celle sur laquelle est le *Fort de l'Ecluse* est celle qu'on nomme le Pas des Echelles, parcequ'elle est extrémement escarpée. Le grand chemin de Genève passe sur le pont levis du *Fort de l'Ecluse.*

Fort-Louis, s. m. Nom propre d'une forteresse, ainsi nommée du nom de Louis le Grand qui l'a fait construire. *Arx Ludovicia*, ou *Ludovicea.* On dit ce nom avec l'article & sans l'article, *Fort-Louis*, ou *Le Fort-Louis*, est situé dans une petite île du Rhin, à huit lieues au-dessous de Strasbourg, & à douze au-dessus de Philisbourg. J'ai ordre de me rendre à *Fort-Louis*, ou au *Fort-Louis*, où mon Régiment est en garnison. Le Gouverneur de *Fort-Louis*, ou du *Fort-Louis.*

Fort-Louis, est encore une forteresse de l'Amérique méridionale dans l'île de Cayenne. Elle fut construite par les François en 1645. à l'embouchure d'une rivière qui porte aussi son nom. Cette forteresse est sur le mont Céperoux, qui l'a fait appeller aussi forteresse de Céperoux.

Fort-Maurice, s. m. auquel il faut toujours joindre l'article, Le *Fort-Maurice*, du *Fort-Maurice*, au *Fort-Maurice.* Nom propre d'une forteresse de l'île de Machian, l'une des Moluques, vers la côte occidentale de l'île de Gilolo. *Arx Mauriciana.* Le *Fort-Maurice* a été bâti par les Hollandois, qui lui donnérent le nom de Maurice de Nassau Prince d'Orange.

Fort de Nassau, Forteresse des Pays-Bas, dans le Brabant. *Arx Nassavia*, ou *Nassaviana.* Elle est sur l'Escaut, dans des marais, entre Bergopzoom & Tolen. Le *Fort de Nassau* a été bâti par les Hollandois, ausquels il appartient. *Le Fort de Nassau* est encore un fort que les Hollandois ont dans une île des Moluques, nommée Néra.

On donne encore ce nom à un fort que l'on trouve sur la côte de Guinée, à quelques lieues de Saint George de la Mine, & qui fut élevé par les Hollandois en 1612. Il y a un bon port ; & ce fort est quelquefois appellé La Mourre.

Fort-Philippe, subst. m. auquel il faut joindre l'article. *Arx Philippica.* Nom propre d'une forteresse du Comté d'Oie en Picardie. Le *Fort-Philippe* est situé aux frontiéres de Flandres, à demi-lieue de Gravelines, à l'endroit où la riviére d'Aa se décharge dans la mer. Il fut bâti par les Espagnols sur les terres de Flandres pendant la paix. La guerre étant survenue, les François le prirent, & il leur resta par le Traité des Pyrénées : il est maintenant détruit.

Fort-Royal, s. m. auquel il faut joindre l'article *Arx Regia.* Le *Fort Royal* est dans la Martinique, l'une des Antilles, sur la côte méridionale de cette île, & sur le bord septentrional de la Baye Royale.

Il y a encore un fort de même nom sur la côte méridionale de la Guadaloupe. Il appartient aux François.

Fort de la Trinité. *Arx Trinitatis.* Forteresse que les Polonois ont fait construire depuis peu d'années dans la Podolie, proche de Kaminieck, pour en resserrer la garnison.

Fort-Urbain, s. m. & nom propre d'une forteresse d'Italie, dans le Boulonois, ainsi appellée du nom du Pape Urbain VIII. qui la fit bâtir. *Arx Urbani.* Elle est située sur la frontiére du Modenois, à un mille de Castel-Franco, & de la riviére de Panaro, sur la route de Bologne.

☞ FORTAGE, s. m. On appelle en France droit de *fortage*, ce qu'on paye aux Seigneurs des rochers, ou pierres de grès qui servent à faire des pavés. Ce droit va environ à cent sols pour cent de pavés.

FORTEMENT, adv. D'une maniére ferme, constante & vigoureuse. *Fortiter, vehementer, validè.* Il a soutenu *fortement* son opinion. Les hommes sont *fortement* prevenus de leurs propres pensées. Nic.

FORTERESSE, s. f. C'est un nom général dont on appelle toutes les places fortifiées, soit par la nature, soit par l'art. *Arx.* Il est difficile de conquérir la Flandres, parcequ'elle est défendue par plusieurs *Forteresses.* Une telle place étoit autrefois une *Forteresse* inexpugnable. Il n'y a plus maintenant de *Forteresse* imprenable, si elle n'est secourue.

☞ Quelques-uns prétendent que ce mot vient de *fortalicium*, qui s'est dit dans la basse latinité.

FORTERET, adj. masc. Qui se dit d'un cheval qui étant surmené, & outré de lassitude, devient étroit de boyaux. Voyez FORTRAIT.

FORTH, s. m. Nom propre d'une grande riviére de l'Ecosse méridionale. *Forthea.* Le *Forth* a sa source près du lac de Tay, traverse le Comté de Mentheit, & une petite partie de celui de Sterling, baigne la ville de Sterling, & se décharge au fond du golfe d'Edimbourg, auquel il donne aussi le nom de golfe de *Forth.* Maty.

FORTIFIANT, adj. Qui fortifie, qui augmente les forces. *Roborans, confirmans, augens vires.* Il ne se dit qu'en cette phrase, Un remède *fortifiant* l'estomac, le cœur, &c. On le dit aussi des alimens. Le vin est un

remède

remède & un aliment *fortifiant*. L'Academie.

FORTIFICATEUR, s. m. Ingenieur qui fortifie les places, ou qui écrit sur les fortifications. *Munitionum*, *Munimentorum conditor*, *adificator*. Les plus célébres *fortificateurs*, sont M. le Marechal de Vauban, Jean Errard, Marolois, Sterin, Marchi, Sardi, le Chevalier Antoine Deville, le Comte de Pagna, le Baron Minvo de Choéhorn, Dogen, Fritach, Mallet, Blondel, le Pere de Chales.

FORTIFICATION, s. f. La science ou l'art de fortifier. *Architectura militaris.* Cet Ingénieur entend fort bien la *Fortification;* Le Maréchal de Vauban, qui a fait un livre intitulé, le Directeur Général des *Fortifications*, &c. Quelques-uns ont fait plusieurs ordres de *Fortifications*, à l'imitation de l'Architecture, & en ont appellé les unes à la Françoise, les autres à la Hollandoise, les autres à l'Italienne, &c. La *Fortification* a été inventée, afin qu'un petit nombre résistât à un plus grand. Le premier principe de la *Fortification*, est que toutes les parties d'une place soient bien flanquées.

Il en est qui remontent jusqu'au commencement du monde pour y trouver l'Auteur & l'origine des *Fortifications*. Selon eux, l'Auteur c'est Dieu même, & la premiére *fortification*, c'est le jardin d'Eden, ou le Paradis terrestre. Cain l'imita en bâtissant la premiére Ville. *Gen. IV.* 17. Après lui, vint Nemrod, *Gen. X.* 17. Sémiramis ensuite, au rapport de Polyænus, *Stratagem. L. VIII. C.* 27. Les Chananéens, *Nomb. XIII.* 19. *Deut. I.* 28. David, *L.* 2. *des Rois V.* 9. Salomon, *II. Paral. II.* 3. 5. Roboam son fils, *II. Paral. XI.* 5. 10. & les autres Rois de Juda & d'Israel, & enfin les Grecs & les Romains. Vitruv. *L. X. C. dern. & L. I. C.* 5. Voilà, selon ces Auteurs, la suite de ceux qui ont fortifié des places. On pourroit y ajoûter Pharaon, le persécuteur des Israëlites, ou les Israëlites qui lui construisirent les Villes de Phiton & de Ramesses. *Exod. I.* 11.

Fortification, se dit aussi de la place fortifiée, & de tous les travaux ou ouvrages, qui servent à la flanquer, ou défendre, & en éloigner l'ennemi. *Munimentum*, *propugnaculum.* C'est une *Fortification* réguliére, à cinq, à six bastions. Il y a des *Fortifications* reguliéres, & d'autres irréguliéres. ☞ La *Fortification reguliére* est celle qui a tous ses côtés, bastions & angles correspondans les uns aux autres, semblables & égaux, & dans une égale distance. L'*irréguliere* est celle qui a ses cotés, bastions & angles correspondans aussi les uns aux autres, mais de différente grandeur. Quand le terrein le comporte, on fait toujours la *fortification reguliere;* mais souvent la disposition du terrein fait qu'on est obligé de recourir à une *fortification irréguliere*. Les *Fortifications* à l'antique ne valoient rien, parcequ'elles n'étoient point flanquées.

Fortification, se dit aussi de l'action de fortifier. *Munitio.* On travaille à la *Fortification* d'une telle place. Cette *fortification* est de grande dépense. Un Trésorier, un Intendant des *Fortifications*.

FORTIFIER, v. act. Rendre une chose plus forte. *Roborare*, *firmare*. *Fortifier* une place, la munir de tout ce qui peut la rendre plus capable de se défendre, de résister aux attaques de l'ennemi.

Fortifier un poste, un camp, une ville, un château. Cette place étoit réguliérement *fortifiée*. Ablanc.

Fortifier se dit aussi d'un mur, d'une poutre, & autres choses qui supportent de grands fardeaux. Ce mur n'est pas assez épais, il le faut *fortifier* par des piliers. *Fortifier* vient de deux mots Latins, *fortis*, *fort*, & *facere*, *faire*, *rendre;* car *fortifier* dans le sens propre, & dans le sens figuré, ne signifie autre chose que *rendre fort*.

Fortifier, signifie, Donner plus de force qu'on n'en avoit; & se dit de tout ce qui en donne, soit pour le corps, soit pour l'esprit. Affermir. *Roborare*, *confirmare*, *vires augere.* Le bon vin *fortifie* l'estomac. La poudre de vipéres le *fortifie* aussi. La Philosophie *fortifie* l'esprit. La présence du Chef *fortifie* le courage des soldats. Les bonnes odeurs *fortifient* le cerveau. *Fortifier* un parti. Abl. *Fortifier* une preuve. Cela *fortifie* ma crainte, mon raisonnement, mon soupçon. *Fortifier* une accusation. Vau. Le desir de mériter les louanges qu'on nous donne, *fortifie* notre vertu. La Rochef.

Fortifier, se dit aussi souvent avec le pronom personnel, & signifie, Reprendre ses forces. *Augescere*, *firmari*, *crescere*. Ce malade se *fortifie* de jour en jour. On le dit aussi de l'esprit & des sciences. Il s'est *fortifié* dans cette résolution. Il s'est beaucoup *fortifié* dans l'étude de la sagesse. Il se *fortifie* dans la vertu. Le courage se fortifie par l'habitude. Il s'est *fortifié* dans son opinion, après avoir eu cette expérience.

Fortifier, est aussi un terme de Peinture. C'est, Donner plus de force dans le dessein, ou dans les couleurs. *Augere. Fortifier* les teintes d'un tableau. Quand le Peintre a une fois bien choisi son sujet, il est très-à-propos qu'il y fasse entrer les circonstances qui peuvent servir à *fortifier* le caractére de ce même dessein. De Piles.

Fortifié, ée. part. pass. & adj. *Munitus.*

FORTIN, s. m. Diminutif de *Fort*. Petit *Fort* qu'on fait à la hâte pour défendre un camp, particuliérement dans un siége, où les principaux quartiers sont joints par des lignes défendues de *Fortins* & de Redoutes. *Castellum*, *castrum minus*. Un *Fortin* à étoile, dont les cotés se flanquent les uns les autres. Un *fortin* est aussi un ouvrage qui n'est point fait à la hâte, mais à loisir, & avec autant de soin que les autres qui sont plus grands.

☞ Fortin. Mesure de continence pour mesurer les grains, dont on se sert dans plusieurs Echelles du Levant. Quatre quillots font le *fortin* : il faut quatre quillots & demi pour faire la charge de Marseille.

FORTITRER, v. n. Terme de Chasse, qui se dit des cerfs, ou autres bêtes, qui ne passent point dans les lieux où il y a des relais, ou des chiens frais attitrés pour les courre. *Declinare canum stativa*, *stationem*. Ce Cerf *a fortitré* deux fois.

FORTORE, s. m. Riviére du Royaume de Naples. *Frento.* Le *Fortore* a sa source dans le mont Apennin, aux confins de la Principauté ultérieure, traverse la Capitanate, & se décharge dans le Golfe de Venise, à l'orient de l'embouchure du Tiferna, entre Sainte Agathe & Lésina. Matt. Quelques cartes le nomment Tripole.

FORTRAIRE le bien d'autrui. *Rem alienam avertere*, *subducere*, *suffurari*. C'est le prendre, s'en emparer, le détourner. Pomey.

Un cheval *fortrait*, c'est, selon le même Auteur, un cheval qui est devenu étroit de boyau pour avoir été surmené. Voyez FORTERET. M. Liger & autres écrivent aussi *fortrait*. Vous trouverez aussi dans M. Liger, *Tome I. page* 189. des remedes pour guerir un cheval *fortrait*.

Fortraire a aussi été pris quelquefois pour *attirer*, *suborner*. Aucuns *fortraient* les femmes d'autrui. De Beaum. Femme *fortraite*, tirée de la maison de son mari. Id. Comme traitre il avoit sa femme *fortraite*. Id. Li faisant si grant bonte que de femme *fortraire*. Id.

FORTUIT, tuite, adj. Inopiné, qui arrive par hasard; casuel. *Fortuitus.* Un Fermier n'est pas tenu des cas *fortuits*, s'il ne s'y est obligé. Les combats qui se font dans une rencontre *fortuite* ne peuvent passer pour duels.

FORTUITEMENT, adv. D'une manière fortuite, par hasard. *Forte*, *fortuitò*. On n'est point responsable de ce qui arrive *fortuitement*.

☞ FORTUITES, s. f. pl. On appelle ainsi les loix sur lesquelles les Juges interrogent les récipiendaires, sans les avoir indiquées, comme au hasard & fortuitement. Il sera deputé deux Conseillers au moins de chaque chambre, pour disputer contre l'Officier, tant sur la Loi que sur les *Fortuites*.

FORTUNAL, s. m. Coup de mer, fortune de mer, tempete ou orage.

FORTUNATITE, s. m. & s. Nom de secte parmi les Juifs. Celui qui adore la Fortune. *Fortunæ Cultor*. On nous a envoyé ce mot pour l'ajoûter à ce Dictionnaire; mais nous doutons que personne l'ait jamais dit. Il est certain que les Syriens honorerent la Fortune sous le nom de *Gad*, qui veut dire, *Felicité*, *Bonne Fortune*. Voyez ce mot. Quelques Juifs donnérent dans la même impiété, & c'est à eux qu'Isaïe adresse la parole, *C. LXV. v.* 10. Pour vous qui avez abandonné le Seigneur, qui avez oublié ma montagne sainte, qui

dressez

dressez à la Fortune un autel, & qui y offrez des liqueurs en sacrifice, je vous ferai passer l'un après l'autre par le fil de l'épée. Il y a dans l'Hébreu לגד, *Legad*, à Gad. Munster traduit à Jupiter; mais S. Jérôme a mis beaucoup mieux, à la Fortune : car *Gad* en Hébreu signifie félicité, bonne *fortune*, comme il paroît par la *Gen. XXX.* 11. Voyez Selden, *De Diis Syris Synt. I. C.* 1. *p.* 68, 69. 80.

On pourroit dire aussi *fortunathyte*, en composant ce mot du Latin *Fortuna*, & du Grec τιμῶ, j'honore.

FORTUNE, s. f. Divinité aveugle, bizarre & capricieuse, qui, selon les Payens, présidoit à tous les événemens, & distribuoit les biens & les maux, selon son caprice. *Fortuna*, *Fors*. La Déesse *Fortune* est une chimère; les Chrétiens ne connoissent point d'autre *Fortune* que la Providence. Bouh. Un Prédicateur ne doit jamais attribuer au personnage de la *Fortune* ce qui ne convient qu'à Dieu. Id. Quoique la *Fortune* se joue de tout ce qui est ici bas, on ne laisse pas de l'adorer. Ablanc. Vossius a ramassé toute la Mythologie de la *Fortune* dans son *II. L. De Idol. C.* 42. & 43.

> *La* Fortune *me fait encore moins de peur.*
> *Ce n'est qu'un spectre vain fabriqué par l'erreur;*
> *Et si Dieu quelquefois permet qu'elle se joue,*
> *Il sçait bien, quand il veut, l'attacher à sa roue.*
> P. Le Moine.

Une Ode à la *Fortune* commence ainsi,

> *Faut-il qu'esclave de l'exemple,*
> *Je rende hommage à tes autels?*
> Fortune, *aux portes de ton temple,*
> *J'ai suivi d'aveugles mortels.*
> *Flaté d'un espoir téméraire,*
> *Pour entrer dans ton Sanctuaire;*
> *J'ai longtemps en vain combattu;*
> *La peine a lassé ma constance.*
> *J'ai toujours vu la violence*
> *Y triompher de la vertu.* N. Ch. de Vers.

> *Jouet d'une attente importune,*
> *Le Favori de la* Fortune
> *Ne connoît point les vrais plaisirs;*
> *Son espoir n'a rien de solide,*
> *Et son cœur toujours plus avide*
> *Fait son tourment de ses desirs.* N. ch. de Vers.

En ce sens on dit, Adorer la *Fortune*, sacrifier à la *Fortune*. C'est une métaphore; car ces phrases se disent fort bien aujourd'hui, quoique nous ne reconnoissions point la Divinité qu'on appelle *Fortune*. On peignoit la *Fortune* en habit de femme, avec un bandeau sur les yeux, pour faire entendre qu'elle agit sans discernement; & les pieds sur une roue, pour marquer son inconstance : d'où vient qu'on a dit, la roue de la *Fortune*; mettre un clou à la roue de la *Fortune*, pour dire ☞ trouver moyen de la fixer. Ac. Fr. On la représentoit aussi comme une jeune fille; sans doute, pour faire comprendre qu'elle n'aime point les vieillards. De-là vient qu'on la compare à une coquette qui ne caresse que les jeunes gens. Plutarque a fait un livre de la *Fortune* des Romains, pour montrer que la grandeur de leur Empire étoit l'ouvrage de la *Fortune*, aussi bien que de la valeur. Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, prit pour devise ces paroles, *Fortune*, *infortune*, *fors une*; apparemment parcequ'elle avoit été fiancée à Charles, Dauphin de France, qui la renvoya lorsqu'elle n'avoit que douze ans, pour épouser l'héritiere de Bretagne; qu'elle épousa ensuite Dom Jean, Infant des Espagnes, qui la laissa veuve la même année 1497. & qu'enfin elle avoit épousé le Duc de Savoye en 1501. On a fait une Dissertation sur les trois causes qui servent à faire *fortune*, qui sont Dieu, le mérite, & l'occasion.

Quelques-uns croient que ce mot s'est dit pour *Vortuna*. Rien n'est plus ordinaire que de changer l'*V* consonne en *F*. *Vortuna* viendra de *Vorto*, *verto*. Je tourne, je change, & sera un nom très-convenable à une Divinité changeante & légère.

Le nom de la *Fortune*, τύχη, étoit inconnu dans l'Antiquité la plus éloignée, & on ne le trouve ni dans Homére, ni dans Hesiode, parcequ'il n'étoit pas encore inventé. Plutarque, pour expliquer les Poëtes qui semblent faire Jupiter l'auteur de tous les maux, au lieu de les rapporter à la *Fortune*, observe qu'avant que le nom de *Fortune* fût en usage, les hommes éprouvant qu'il leur étoit impossible d'échaper à l'extrême puissance d'une cause qui agit sans ordre & sans régle, donnoient à cette cause le nom de Dieu. Il n'est pas aisé de débrouiller ce que l'Antiquité vouloit dire par le nom de *Fortune*. Les Latins entendoient par-là, Je ne sçais quel principe par lequel les choses arrivent, sans qu'il soit nécessaire qu'elles arrivent. Mais on ignore quel étoit positivement ce principe: c'est pourquoi quelques Philosophes ont dit que les hommes ont fabriqué le fantôme de la *Fortune*, pour couvrir leur ignorance; & qu'on appelle *Fortune*, ce qui arrive à chacun sans sçavoir pourquoi. Juvenal avoue que ce sont les hommes qui ont fait de la *Fortune* une Divinité.

> *Nullum numen habes, si sit prudentia: nos te,*
> *Nos facimus*, Fortuna, *Deam, cœloque locamus.*

Ainsi, selon les Payens, la *Fortune* n'étoit que l'événement des choses qui arrivent d'une maniere subite & inopinée, sans qu'on en sçache la cause, ni la raison : or ce qui agit sans régle & sans intelligence n'est rien. Cependant, il est certain qu'en divers endroits on voyoit des temples consacrés à la *Fortune*, comme à une Déesse. Cela suppose que les Payens la regardoient comme une Divinité, qui disposoit à son gré du sort des hommes. Voyez l'ode d'Horace, *O Diva gratum quæ regis Antium*, qui est la 35e du I. L. & qu'il fit pour lui recommander Auguste, qui partoit pour visiter l'Île de la Grande Bretagne.

On peut conclure de ces divers sentimens, que les Anciens faisoient de la *Fortune*, tantôt une cause obstinée à faire du bien aux uns, & à persécuter les autres; & tantôt une cause aveugle, inconstante, qui n'a rien de fixe, ni d'arrêté. Si donc ce mot de *Fortune* ne signifioit rien de certain dans la bouche de ceux qui lui dressoient des autels; l'on peut encore moins définir ce qu'il signifie dans l'esprit de ceux qui l'emploient dans leurs écrits. Car ceux qui veulent mettre le nom de la Providence, au lieu de celui de la *Fortune*, ne pourroient pas donner un sens raisonnable à toutes ces phrases où le mot de *Fortune* est employé. Par exemple, Il faut se défier de la *Fortune*, sur-tout lorsqu'elle nous flatte le plus. S. Évr. La *Fortune* ne paroît jamais si aveugle qu'à ceux à qui elle ne fait pas de bien. La Roch. Le mépris des richesses étoit dans les Philosophes un desir caché de venger leur mérite de l'injustice de la *Fortune*, par le mépris des mêmes biens dont elles les privoit. Id. La *Fortune* est une folle, qui quelquefois récompense un honnête homme, mais qui le plus souvent éléve un sot. B. Rab. Elle est si aveugle, cette *Fortune*, que parmi la foule où il n'y a qu'un sage, il ne faut pas s'imaginer qu'elle aille le démêler pour le combler de ses faveurs.

> *Vous suivez le parti de l'aveugle* Fortune. Vill.

> *La* Fortune *s'en va de même qu'elle vient;*
> *Chacun la sollicite, & nul ne la retient.* P. le Moine.

Dans ces endroits, l'on ne peut point substituer la Providence en la place de la *Fortune*. L'idée qui répond à l'expression est payenne, aussi-bien que l'expression. Par conséquent il semble que dans l'exactitude du discours, l'on ne doit point se servir d'un terme qui ne signifie rien, ou qui associe la *Fortune* avec la Providence dans la conduite de l'Univers.

Horace dépeint cette Déesse, précédée de la Nécessité, tenant de grands clous & des coins en ses mains, avec un crampon de fer & du plomb fondu pour l'attacher, rarement accompagnée de la fidélité, si ce n'est lorsqu'elle abandonne quelque maison; car alors la fidélité ne manque jamais de la suivre, aussi-bien que les femmes de plaisir & les amis. On peint la *Fortune* le pied

posé sur une roue, pour marquer son instabilité; c'est pour cela que l'on dit, la roue de la *Fortune*. Il est sur la roue, se dit d'un homme que la *Fortune* favorise; & au contraire de celui qu'elle abandonne, ou qu'elle maltraite, Il est sous la roue de la *Fortune*; & au même sens, La *roue*, ou la *roue* de la *Fortune* a tourné. Les Romains représentoient la *Fortune*, dit Lactance, *L. III. C.* 22. avec une corne d'abondance & le timon d'un navire; pour marquer qu'elle donnoit les richesses, & qu'elle gouverne les affaires de ce monde. C'est en effet avec ces caractéres qu'on la voit sur tant de médailles qui ont pour inscription FORTUNA AUG. FORTUNA REDUX, FORTUNÆ AUG. ON, REDUCIS, &c. & sur lesquelles elle paroît debout en habit de femme, portant sur le bras gauche la corne d'abondance, & tenant de la droite le manche d'un timon qui porte à terre. Les Romains donnoient à la *Fortune* différens titres, ou généraux, ou particuliers, que Struvius a ramassés, *Ant. Rom. Synt. C. I. p.* 136. 137.

Pausanias, dans ses *Messeniaca*, dit, que c'est Homère qui a le premier parlé de la Déesse *Fortune*, & qu'elle est fille de l'Océan. On la faisoit Déesse des richesses; & c'est pour cela qu'on lui donnoit un timon de navire & une corne d'abondance. Les Lacédémoniens l'invoquoient en approchant la main de sa statue, pour marquer qu'il faut tellement attendre du secours des Dieux, que nous coopérions aussi de notre côté. Vaillant *dans ses Colonies*, *T. II. p.* 150.

La *Fortune* a différentes épithétes sur les médailles, *Fortune* de retour, ou revenue, ou, comme dit Tristan, *Fortune* Reduce, *Fortuna Redux*; *Fortune* féminine, *Fortuna muliebris*, dans Faustine la jeune; c'est une Déesse assise montrant un globe qui est devant ses pieds, avec une verge géométrique, ou bien un Sceptre, & tenant de l'autre main une corne d'abondance. Voyez Denys d'Halicarnasse, L. VIII. & Tristan, T. I. p. 657 & 658. sur cette médaille. *Fortune* virile, *Fortuna virilis*. Celle-ci étoit honorée par les hommes, comme l'autre l'étoit par les Dames Romaines. Voyez les mêmes Auteurs, & Plutarque dans son Traité de la *Fortune* des Romains. La *Fortune* surnommée *Manens*, permanante, stable, se voit sur un revers de Commode, retenant un cheval par les rennes.

☞ FORTUNE-VIRILE. (Temple de la) Ce Temple, connu aujourd'hui sous le nom d'Eglise de Sainte Marie Egyptienne, se voit à Rome, du côté du Pont Sainte Marie, anciennement nommé *Pons Senatorius*. Il s'est conservé presque dans son entier. Voyez-en la description dans le Dictionnaire de Peinture & d'Architecture

La *Fortune* & Némésis n'étoient qu'une même Déité, comme Dion le fait voir dans sa 64ᵉ Oraison. TRISTAN, *T. II. p.* 367. Claudien l'appelle Rhamausie.

☞ La *Fortune* sur les Médailles est tantôt assise, & tantôt debout, tenant un gouvernail. On voit une roue à côté d'elle pour marque de son inconstance, & dans sa main une corne d'abondance.

> ☞ *Que la bonne* Fortune *aime en femme publique*,
> *Que ses appas sont faux & sa faveur tragique.*
>
> P. LE MOINE.

On trouve sur des Médailles Grecques la Bonne *Fortune*, ΑΓΑΘΗ, ou ΚΑΛΗ ΤΥΧΗ. Voyez Tristan, T. I. p. 149. & T. II. p. 402, 403. Constantin donna le nom d'*Anthousa*, c'est-à-dire, *florissante*, à la *Fortune* de sa nouvelle ville de Constantinople, & y fit ériger une statue portant sur sa main une figure de cette *Fortune*, si l'on en croit la Chronique Aléxandrine; mais cela n'a point d'apparence.

Isis étoit la même que la *Fortune* clairvoyante; & non pas la *Fortune* aveugle, comme le dit on Prêtre d'Isis à Apulée. Voyez aussi Beger, *Thes. Brandeb. T. I. p.* 296.

☞ FORTUNE. Il se prend aussi pour Malheur, péril, danger, risque; mais il faut qu'il soit déterminé à ce sens par la suite du discours. Dieu vous préserve de mal & de *fortune*.

Ce qui a fait introduire le terme de *Fortune*, c'est que les hommes voyant arriver des maux & des désordres, & n'osant se plaindre directement de la Providence, ils s'en prenoient à la *Fortune*. D'ailleurs, ne voulant point s'accuser eux-mêmes d'être la cause de leurs propres malheurs, ils déchargeoient leurs chagrins contre la *Fortune*, dont ils pouvoient dire impunément tout ce qu'il leur plaisoit. Les Chrétiens ont adopté un langage si commode, & si favorable à leurs passions; & d'un côté entêtés d'eux-mêmes, & de l'autre faisant scrupule d'accuser Dieu d'injustice, ils chargent la *Fortune* de tous les maux qui leur arrivent, sans approfondir quelle est cette cause aveugle, sur laquelle ils déchargent leur chagrin. La Fontaine s'est moqué de cette ridicule prévention contre la *Fortune*.

> *Il n'arrive rien dans le monde,*
> *Qu'il ne faille qu'elle en réponde,*
> *Elle est prise à garant de toutes aventures.*
> *Est-on sot, étourdi; prend-on mal ses mesures?*
> *On pense en être quitte, en accusant son sort:*
> *Le bien nous le faisons; le mal, c'est la* Fortune.

On appelle donc maintenant *fortune* le bonheur, ou le malheur, ce qui arrive par hasard; qui est fortuit & imprévu. Il faut être égal dans la bonne & dans la mauvaise *fortune*. Il n'y a que les imprudens qui donnent tout à la *fortune*. Plusieurs Favoris ont été le jouet de la *fortune*. Il faut plus de vertu pour soutenir la bonne *fortune*, que la mauvaise. ROCH. On admire trop la confiance héroïque, ou plûtôt la témérité de César, qui, pour rassurer son Pilote épouvanté par la tempête, lui cria: Ne crains rien, tu portes César & sa fortune; c'est-à-dire son bonheur, qui l'accompagnoit par-tout. M. SCUD. On juge d'ordinaire de la conduite par le succès; la mauvaise *fortune* tient lieu de faute. S. EVR. Quand la *fortune* se met à persécuter les gens, il n'y a point de constance dont elle ne vienne à bout. S. EVR. Cromwel ne laissoit rien à la *fortune* de ce qu'il pouvoit lui ôter par conseil & par prevoyance. FLÉCH. On se méprend dans la mauvaise *fortune*, si on compte sur de vieilles habitudes, qu'on nomme assez légérement amitiés. S. EVR. Il faut avoir bien de la force d'esprit pour résister à certains revers de *fortune*. BELL. On dit en ce sens, Il est arrivé de bonne *fortune*; pour dire, lorsque je ne m'y attendois pas. Et on le dit pour le bien, & pour le mal. Il court *fortune* d'être grand Seigneur. Il court *fortune* d'être pendu. C'est-à-dire, Il court hasard.

> *La* Fortune, *il est vrai, m'oubliera dans ces lieux.*
>
> DE LA FONT.

FORTUNE (signifie aussi en général, toute sorte de prospérité & de succès. La paix conclue avec avantage, le calme & l'ordre dans vos Etats, une *fortune* constante dans tous vos projets. P. BOURD. Dieu a commandé à tous les Religieux de renoncer à toutes les *fortunes*, aux établissemens, aux affaires, aux plaisirs, & aux prétentions de ce monde. AB. DE LA TR.

Les biens & les présens de la *fortune*, ce sont les richesses: on le dit par extension, des honneurs, des dignités, & de toutes les prospérités du monde. Il est difficile d'être modeste dans une haute *fortune*. BELL. Cet homme est enivré de sa bonne *fortune*: la tête lui tourne. S. EVR. Un Stoïque méprise tous les biens de *fortune*. La calamité se plaint toujours, & la bonne *fortune* est insolente. VAUG. Les plus retenus s'oublient dans une grande *fortune*. S. EVR.

> *Va par tes cruautés mériter la* fortune. BOIL.

FORTUNE, se dit dans le même sens, de l'etablissement, du crédit, des biens qu'on a acquis, ou par son mérite, ou par hazard. Cet homme fera *fortune* (*rem faciet*), poussera bien loin sa *fortune*, sçaura bien ménager sa *fortune*, n'abusera pas de sa *fortune*. Beaucoup de gens sont jettés hors de la carrière de la *fortune*, avant que de la fournir. S. RÉAL. Un homme sage se contente d'une *fortune* médiocre. Une grande *fortune* est une grande servitude. BOUH. Martin Tromp, homme célébre

bre sur l'Océan, & dont la vertu avoit élevé la *fortune*. SAR. Considérez cette révolution continuelle de conditions & de *fortunes*, qui commencent & qui finissent, qui se relévent & qui retombent. FL. En vérité, le monde, & la *fortune*, à qui les connoît bien, ne valent pas tant d'empressement. CH. DE M. Si les *fortunes* élevées enivrent la vanité des uns, les *fortunes* abjectes révoltent la vanité des autres. DISC. D'EL. Sa *fortune* étoit si médiocre qu'il chercha à s'en faire une plus heureuse par son industrie. FL. Vous étiez digne d'une meilleure *fortune*, si les *fortunes* de la terre étoient quelque chose. BOSS. Je vois en vous des choses plus grandes & plus éclatantes que votre *fortune*. VOIT.

C'est vouloir, pour parler en langue un peu commune,
Prendre la lune avec les dents,
Que de vouloir en même-temps
Faire l'amour & sa fortune.

Travailler à faire sa *fortune*, c'est travailler à acquérir des biens, du crédit, &c.

FORTUNE, signifie aussi, les gens même puissans & en crédit; les grandeurs, les favoris, &c. Ainsi, on dit, Se sacrifier, s'attacher à la *fortune*; c'est-à-dire, se dévouer tout entier à un Ministre, à un Prince, &c.

Je ne vais point au Louvre adorer la fortune. BOIL.

Adorer la *fortune*, se dit dans un sens figuré pour, Agir auprès de ceux qui peuvent nous faire avoir des richesses, du crédit, & tout ce qu'on appelle les biens de la *fortune*. C'est adorer la *fortune*, que de faire assidument sa cour aux Rois, aux Princes, aux Grands, aux Ministres. Pousser sa *fortune*, c'est augmenter ses biens, son crédit.

On appelle un homme de *fortune*, celui qui n'ayant ni naissance, ni bien, parvient à quelque grande charge, ou établissement. *Homo novus*. On a vû des soldats de *fortune* devenir Maréchaux de France. Dans ce sens, les Anciens appelloient *fils de la fortune*, ceux dont la naissance étoit obscure, ou incertaine, & que la *fortune* avoit pris soin d'élever.

FORTUNE, signifie quelquefois, Gain, profit, *lucrum*, *lucellum*, comme en cette phrase, Il n'y a pas grande *fortune* à faire à ce marché-là; pour dire, Il n'y a pas beaucoup à gagner.

On appelle, en termes de galanterie, Bonne-*fortune*, les dernières faveurs d'une femme. Ce galant est fort bien fait, il est homme à bonnes-*fortunes*. Je doute de tout ce que disent ces gens à bonne-*fortune*, qui se vantent qu'il n'est point de conquête difficile pour eux, & qui content cent aventures qui ne leur sont point arrivées. M. SCUD. Une jolie femme disoit d'elle-même, qu'elle étoit une des meilleures *fortunes* de France. ID. Corneille a dit, en faisant parler une femme,

Et la même action, entre eux & nous commune,
Est pour nous deshonneur, pour eux bonne- fortune.

FORTUNE, signifie encore, toute sorte de traverse, de danger, d'aventure, de hazard, *Eventus*, *discrimen*, *periculum*. La place couroit *fortune* d'être prise. D'ABL. Je mets ma lettre entre les mains de la *fortune*. VOIT. Je desire que toutes mes *fortunes* soient jointes aux vôtres. ID. Cet homme a couru *fortune* de la vie en plusieurs rencontres. Dieu vous garde de mal & de *fortune*; c'est-à-dire, de tout danger, ou accident.

Un revers de *fortune* est un accident, un malheur, qui fait passer quelqu'un d'un état de prospérité à un état d'adversité. *Fortunæ casus*, *ludibrium*.

Dans les horoscopes il y a une des douze maisons, ou angles, que l'on nomme maison de *fortune*. *Domus fortunæ*.

FORTUNE, en termes de Marine, signifie, Danger, tempête, le gros temps où le vent est forcé, qui cause les naufrages. Ce vaisseau est échoué par une *fortune* de mer. On appelle aussi, Voile de *fortune*, une voile carrée d'une tartane, qui ne porte que de gros temps, car ses deux voiles ordinaires sont latines, ou à tiers points.

FORTUNE, se dit proverbialement en ces phrases, Contre *fortune* bon cœur; pour dire, que le courage & la constance mettent à couvert de tous les revers de *fortune*. ☞ On dit qu'il ne faut pas vendre toutes ses bonnes *fortunes*, lorsque le hasard fait trouver à quelque bon repas, ou à quelqu'autre bonne aventure.

On dit proverbialement & en termes populaires, Brusquet *fortune*; c'est-à-dire, chercher quelque établissement, quelque heureuse aventure; *buscar* en Espagnol, signifie, *chercher*. Allons chercher *fortune*. Pousser sa *fortune*, veut dire, réussir, faire ce qu'on peut, ce qu'il faut pour réussir. La *fortune* rit aux sots, c'est une expression figurée, qui signifie que les sots, ceux qui n'ont ni esprit, ni mérite, font *fortune*, s'avancent dans le monde, acquiérent des biens, du crédit, &c. La *fortune* fait & défait les Monarques. Le mot de *fortune* se prend en cette phrase pour les événemens de la vie, les guerres, les séditions; soit qu'on ait pû les prévoir & les éviter, soit qu'on ne l'ait pû. L'homme est le jouet de la *fortune*; veut dire, que l'homme est exposé à être tantôt heureux, & tantôt malheureux, sans qu'il y ait en cela du mérite, ou de la faute de sa part.

On dit aussi, qu'un homme est artisan de sa *fortune*, *fortunæ suæ artifex*; pour dire, qu'il ne doit son avancement qu'à son mérite. On appelle aussi communément la Cour, le théatre de la *fortune*, parceque c'est-là où l'on voit les plus grands événemens de la *fortune*. On dit aussi par raillerie à un homme qui fait beaucoup de promesses, Je n'ai que faire d'aller en Hollande, ma *fortune* est faite. On dit aussi, Entreprendre quelque chose à ses risques, périls & *fortunes*; pour dire, à ses propres dépens.

FORTUNE D'ARGENT, s'est dit autrefois pour de l'argent trouvé par hazard dans la terre. *Argentum inventum*, *effossum*. La *fortune d'argent*, selon quelques Coutumes, appartient au Baron.

FORTUNE D'OR. Or trouvé par hazard dans la terre. *Aurum inventum*, *effossum*. La *fortune d'or*, selon quelques Coutumes, appartient au Roi.

FORTUNÉ, ÉE, adj. Heureux. *Felix*, *fortunatus*. Prince *fortuné*. Amans *fortunés*. Vous raconterai-je la suite *fortunée* d'une entreprise si téméraire? FLÉCH. On s'en sert rarement en prose; mais en vers il est quelquefois plus noble que le terme d'heureux. VAUG.

Il (Titus) soupiroit le soir, si sa main fortunée
N'avoit de ses bienfaits signalé la journée. BOIL.

Les voyages des Princes *fortunés*: c'est un vieux Roman.

ÎLES FORTUNÉES, Nom que les Anciens ont donné à des Îles situées au-delà du détroit de Gibraltar, dans l'Océan Atlantique. Le sentiment commun est, que ce sont les Canaries. Il est fondé sur la situation & sur la chaleur de ces Îles, qui fait qu'on n'y a pas besoin d'habits; & sur ce qu'il y croit abondamment des citrons, des oranges, & d'autres fruits délicieux; ce qui se rapporte à ce que les Anciens ont dit des pommes d'or qui naissent dans les Îles *fortunées*, &c. Voyez CANARIES.

Rudbeks a pris un sentiment bien opposé. Il soutient que les Îles *fortunées* sont la Suéde; & il croit que ces fruits délicieux, dont parlent les Anciens, ne signifient rien autre chose que la vertu, & les bonnes mœurs, qui fleurissoient dans la Nation Hyperboréenne.

☞ FORTUNER, v. act. Vieux mot. Faire prospérer. *Gloss. sur Marot*.

FORVETU, s. m. Homme de néant & inconnu à qui on a mis un bel habit sur le corps pour le faire passer pour riche. La plûpart des cautions qu'on présente sont des *forvêtus*. Les uns croient que ce mot vient de *forain*, ou étranger, inconnu; les autres de *fort*, qui est une espéce de Crocheteur. Il est plus naturel de le faire venir de l'ancienne préposition Françoise *fors*.

On trouve encore dans Nicot *forconseiller*, pour mal conseiller; car *for*, dit Nicot, en composition signifie aussi mal. Voyez Nicot sur les mots *for*, *forchasser*, *forconseiller*, *forjuger*, *forjurer*, &c. dont on a composé plusieurs mots; ainsi, de même que *formariage* est un mariage fors, c'est-à-dire, hors, au-delà de la

condition

condition, de la naissance; *forvêtu* est un homme vêtu fors, c'est-à-dire, hors, au-delà de sa condition. Forvoyer, ou, comme on dit maintenant *fourvoyer*, *aberrare a via*, *extra viam*, c'est marcher hors du chemin.

FORURE, s. f. Terme de Serrurier. C'est le trou de la clef. *Foramen.* Cette clef est assez bien limée; mais la *forure* en est mal faite. Il y a des clefs à double *forure*.

☞ FORUSCITS & FORISSUS. Vieux mots. Ils sont composés de l'Italien *uscir fuora*, sortir dehors; ce sont les *Bandits*, ou *Fuorusciti* d'Italie. *Remarq. sur la Sat. Ménip.*

FORZA, s. f. La *Forza*, ou *Forza de Agro*. Nom propre d'un bourg de la vallée de Demona en Sicile. *Fortalitium*, *Fortalitium de agro*, autrefois *Agrilla*. La *Forza* est située entre de hautes montagnes, à sept lieues au midi de Messine. Maty.

F O S.

FOS DE NOVO, ou FOSDINOVO, s. m. Nom propre d'une petite Ville d'Italie enclavée dans le Duché de Carara. *Fosdinovium.* *Fosdinovo* est un Marquisat Souverain entre les terres de Génes & celles de Tuscane. Le Marquis de *Fosdinovo* est de la Maison de Malespine.

FOS, ou FOS DU MARTIGUEZ, s. m. Nom propre d'un village de France, en Provence. *Fossa.* C'étoit autrefois une ville. Le *Fos du Martiguez*, est entre la mer du Martiguez & le port du Calajon, près de la plage de *Fos*. Quelques Auteurs l'appellent *Fossa Mariana*; mais Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 316. remarque qu'on l'appelloit autrefois seulement *Fossa*, parcequ'il étoit proche des *Fossa Mariana*. Le terroir de *Fos*, *Fossensis ager*.

FOSCOLO. Monte *Foscolo*. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Mons Fusculus.* Il est dans la Principauté ultérieure, à deux lieues au midi de Bénevent, & c'est la résidence ordinaire du Gouverneur de la Province. Maty.

FOSSAIRE, s. m. Nom d'un emploi de l'Eglise. *Fossarius.* L'emploi des *Fossaires* étoit de faire enterrer les morts. Ciaconius dit que Constantin créa neuf cens cinquante *Fossaires*, qu'il tira de différens Colléges, ou Corps de métiers; il ajoûte qu'ils étoient exempts d'impôts & de charges publiques. Le P. Goar insinue dans ses notes sur l'Eucologe des Grecs, que les *Fossaires* ont été établis dès le temps des Apôtres, & que ces jeunes hommes qui emportérent le corps d'Ananie, & ces hommes pleins de la crainte de Dieu qui enterrérent celui de S. Etienne, étoient des *Fossaires*. S. Jérôme dit que le rang des *Fossaires* est le premier parmi les Clercs, ce qui doit s'entendre de ceux qui étoient préposés pour faire enterrer les Fidéles.

FOSSA NOVA. Nom d'un Monastére de l'Ordre de Cîteaux. *Fossa Nova.* Il est dans la Campagne de Rome, en Italie, près du bourg de Piperno & des Palus Pontines. S. Thomas d'Aquin mourut à *Fossa Nova* en 1274. allant au second Concile Général de Lyon, par ordre de Grégoire X.

FOSSA PALTANA. Nom d'une petite riviére de l'Etat de Venise, en Italie. *Togisonus.* Elle coule dans le Padouan, & se décharge dans le Golfe de Venise au bourg de Bebe. Maty.

FOSSANO, s. m. Nom propre d'une ville d'Italie. *Fossanum.* Elle est dans le Piémont, sur la Sture, à deux lieues à l'orient de Savillan. *Fossano* a une citadelle & un Evêché suffragant de Turin. Maty.

FOSSATO, s. m. Nom propre de lieu. *Fossatum.* Dans l'Etat de l'Eglise, *Fossato* est un ancien bourg, aux confins du Duché d'Urbin, à quatre lieues de Gubio, du côté du levant. *Fossato*, dans la Romagne, est un village près de Ravenne.

FOSSE, s. f. Profondeur, creux de terre au-dessous du rez de chaussée. *Fossa.* La terre s'est abysmée en un tel endroit, on y voit encore une grande *fosse*. Il y a plusieurs Seigneuries qui s'appellent *De la Fosse*, à cause des *fosses* naturelles qui se sont trouvées dans la terre. Il est dangereux de se baigner en cet endroit de la riviére, il y a des *fosses*. Faire une *fosse*, creuser une *fosse*.

Fosse, se dit aussi des lieux que l'on creuse par art pour divers usages. *Scrobs*, *fossa*, *fovea.* On fait des *fosses* dans les jardins, pour y planter des arbres; des *fosses* dans les vignes, pour les cultiver & provigner; des *fosses* dans les basses-cours pour y mettre du fumier; des *fosses* d'aisance dans une maison, pour recevoir les excremens humains. Ce qu'on a appellé en Latin *fossa cæca*, *latrina.*

On appelle Basses *fosses* dans les prisons, les plus creux & les plus sombres des cachots, où on enferme les criminels: de-là vient qu'on dit populairement, Être dans un cul de basses *fosses*, pour dire, dans le fond d'un cachot obscur. Il y a des *fosses* que font les Fondeurs, Verriers, Plombiers, & autres, pour fondre leurs ouvrages.

Fosse, se dit plus particuliérement du lieu qu'on creuse exprès pour y enterrer un mort, soit dans l'Eglise, soit dans le cimetiére, ou ailleurs; & se dit même du lieu de la sépulture. On va prier Dieu sur les *fosses* des parens & amis trépassés. Mettre quelqu'un dans la *fosse*, c'est l'enterrer.

Fosse, en termes de Marine, se dit des espaces de mer près des terres où les vaisseaux peuvent mouiller à l'abri, comme à la *fosse* Mardik, la *fosse* de Nantes. Il se dit aussi de certains endroits près des bancs où il n'y a point de fond; comme la *fosse Bertine* dans le grand Banc. On le dit encore des réduits qui sont sous le tillac des vaisseaux, où l'on met les cables & le funin. Celle qui est vers le mât de misaine s'appelle la *fosse aux cables*, & est le lieu où on les enferme. Celle qui est à l'avant du vaisseau, s'appelle *fosse à lion*, où on serre le funin, les poulies & les manœuvres de rechange, & où on loge le Contre-maître.

Fosse, en termes d'Anatomie, est une cavité dans les os qui a une entrée, & qui n'a point de sortie, & dont les bords sont élevés par de petites éminences. Lorsque la cavité a une petite ouverture à l'entrée, & que le dedans est large, on la nomme *sinus*. Il y a dans le crâne six *fosses* internes, & quatorze externes. La cavité de l'orbite qui contient l'œil est une *fosse*.

Fosse, se dit aussi d'une petite cavité qui est sur le col, au derriére de la tête. On appelle encore la *grande fosse*, ou *fosse naviculaire*, une cavité oblongue des parties naturelles des femmes, qu'on voit en écartant les deux lévres, & au milieu de laquelle sont les caroncules myrtiformes.

☞ Fosse, en termes de Monnoie, signifie cette profondeur, ou cavité qui est au-devant du balancier où se frappent les monnoies & les médailles. C'est dans cette *fosse* que se place le Monnoyer pour poser les flaons entre les coins, afin qu'ils en reçoivent l'empreinte, & pour les retirer, quand ils l'ont reçue.

Fosse, Terme de Potier d'étain. C'est une grande chaudiére où on fond l'étain. Mettre le feu à la *fosse*.

Fosse, Terme de Tanneurs. Creux rond en terre, ou cuve en terre. La *fosse* des Tanneurs leur sert à mettre les cuirs, ou à les coucher, comme ils disent; puis ils les couvrent de tan & les abbreuvent.

☞ Fosse d'aisance. On nomme ainsi, en termes de Maçonnerie, une espéce de petit caveau voûté que l'on pratique dans quelque lieu commode des maisons, pour y recevoir les excrémens humains.

On dit proverbialement, qu'un homme a un pied dans la *fosse*, qu'il est sur le bord de sa *fosse*; pour dire, qu'il est vieux, proche de sa fin. Un jeune homme dit aussi, Je pisserai sur sa *fosse*; pour dire, Je le survivrai. On dit aussi, Mettre la clef sur la *fosse* de quelqu'un; pour dire, Renoncer à ses biens, à sa succession, à cause d'une cérémonie qu'on faisoit autrefois, de mettre en ce cas les clefs de la maison & des coffres d'un défunt effectivement sur la *fosse*.

Fosse, s. f. Nom propre d'un bourg de l'Evêché de Liége. *Fossa*, *Fossa.* Il est dans le pays d'entre Sambre & Meuse, à une lieue de cette derniére riviére, & à deux ou trois du Chastelet & de Namur. De Valois, *Not. Gall. p.* 623. dit qu'on écrivoit autrefois *Fosse*, & aujourd'hui *Fosse*; que cependant *Fosses* au pluriel seroit mieux, parceque c'est en Latin *Fossa*. Il y a un Monastére

tére fondé par Gertrude, fille de Pepin, Maire du Palais. Il s'appelloit d'abord *Fossuense Monasterium*, puis en changeant l'*V* en *F*, *Fossense*, d'où s'est fait *Fossa*, & *Foss*, ou *Fosse*.

POIRE DE FOSSE, Sorte de poire qui est d'un goût sauvage. LA QUINT. *T. I. p.* 254.

FOSSÉ, s. m. Fosse, ou ouverture de terre étendue en longueur, qui sert à empecher un passage, ou à environner un champ pour en défendre l'entrée. *Fossa.* La Flandre est un pays tout entrecoupé de *fossés* & de ouatergans. La crête d'un *fossé*.

Ce mot vient de *fossatum*, qui a été employé par plusieurs Auteurs Latins. MÉN.

En termes de Guerre, on appelle *Fossé*, ce creux qui est entre l'escarpe & la contrescarpe, au-dessous du rempart. C'est la profondeur qui entoure une place fortifiée. Il y a des *fossés* escarpés, ou à fond de cuve, & d'autres en talut. Les *fossés* secs, ou sans eau, & les *fossés* pleins d'eau, ont chacun leurs avantages. La largeur d'un *fossé* doit être plus grande que la longueur du plus grand arbre : on la fait de quinze à vingt toises; sa profondeur de quinze à vingt pieds. On a fait une descente dans le *fossé*; des travaux, des caponnieres pour défendre le *fossé*. Un *fossé* revêtu est celui dont l'escarpe & la contrescarpe sont revêtues de maçonnerie en talut.

☞ FOSSÉ D'AMINTAS, s. m. Espèce de bandage dont on se servoit pour la fracture du nez. Galien l'appelloit ainsi, du nom de son Auteur.

FOSSERÉE, s. f. Terme de Coutumes. Certaine étendue de terre plantée de vignes.

☞ FOSSET, s. m. Petit morceau de bois, ordinairement de coudrier, ou de quelqu'autre bois sans moelle, taillé en cône, & qui sert à boucher le trou que l'on fait au dessus d'un tonneau pour lui donner du vent. Ce mot ne se trouve point dans le Dictionnaire : mais on y voit *Dusil*, à qui l'on donne la même signification Voyez ce mot.

FOSSETTE, s. f. Diminutif, est un petit trou qu'on fait en terre pour y jetter & y faire tenir des balles, des noix ou des noyaux à quelque distance. *Fossula*, *scrobicula*.

On appelle aussi *Fossettes*, certains petits trous qui se forment au menton, & sur les joues en riant, & qu'on nomme dans le dogmatique le *gelasin*, du mot Grec γελᾶν, qui signifie rire; ce qui rend un visage plus agréable.

FOSSIGNY, Voyez FAUSSIGNY.

FOSSILE, adj. m. & f. Terme de Physique. Qui se trouve dans la terre quand on l'a creusée. *Fossilis.* Il y a un sel *fossile* dans la terre, comme dans le Duché de Cardonne. Tous les métaux & minéraux sont *fossiles*, & se trouvent dans les veines de la terre. On trouve dans l'Orient du borax & du salpêtre *fossiles*, au lieu des artificiels qu'on fait par-deçà. Voyez sur les *fossiles* Vossius *De Idolol. L. VI. C.* 37. 89. 10. *&c. jusqu'au* 41ᵉ.

On trouve en bien des endroits dans la terre des *fossiles*, qui ont bien exercé la curiosité des plus habiles Physiciens, ou Naturalistes, depuis quelques années. Ces *fossiles* sont des poissons pétrifiés dans des lieux fort éloignés de la mer & sur le sommet des montagnes, des dents d'éléphant, des os d'animaux qui ne se voient que dans les pays du midi, trouvés bien avant dans la terre en des pays septentrionaux, des coquillages jusques dans le centre des carrieres, &c. Quelques-uns prétendent que ces coquillages sont de vraies pierres. Mais, 1°. les coquillages, qui se trouvent sous terre conviennent en tout avec les coquillages de mer, leur forme, leur substance, leur grandeur, &c. sont les mêmes. 2°. La substance de ces *fossiles* diffère essentiellement de la substance des pierres. Il est vrai qu'on les trouve quelquefois couverts d'une matiére minérale, qui s'est insinuée peu-à-peu dans les pores; mais il est facile de distinguer cette matiére de la substance même des coquillages. D'autres croient, & c'est aujourd'hui le sentiment le plus général, que ces *fossiles*, & tous les autres corps etrangers qui se trouvent dans la terre, comme les os des animaux terrestres, les arbres, les plantes, &c. y ont été enfouïs au temps du déluge universel, & que la matiére bitumineuse qui se trouve principalement dans les lieux aquatiques, où les sels qui sont dans la terre, les ont pénétrés, conservés dans leur entier, & quelquefois pétrifiés. Il y en a qui prétendent que les coquillages qui se trouvent dans les terres, & jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, n'ont pu y être portés par les eaux même du déluge; parce que ces animaux aquatiques par la pesanteur de leurs coquilles demeurent toujours au fond de l'eau, & ne se meuvent jamais qu'en sillonnant la vase; mais ils pensent que le séjour d'un an que les eaux du déluge, devenues salées par le mélange de celles de la mer ont fait sur la terre, peut avoir fait naître des coquillages de differentes espéces en différens climats; & que la salure universelle des eaux est la cause de la ressemblance qu'ils ont avec les coquillages de la mer. Les étangs que l'on forme tous les jours par la rétention des eaux de pluies, ou de fontaines, en produisent de différentes espéces. Quelques autres disent que les eaux de la mer, des riviéres, & celles qui tomberent du Ciel, bouleverserent tout le globe de la terre, de même que la Loire & les riviéres qui roulent sur un fond sablonneux bouleversent tous leurs sables, & même les terres, dans leurs crues & leurs débordemens; que dans ce bouleversement elles ont enterré là des coquilles, là des poissons, là des arbres, & les autres choses qu'elles y trouvoient, ou qu'elles y entraînoient. Voyez le Journ. des Sçav. 1715. p. 19. & suiv. & *Les Mém. de Trév.* 1713. *p.* 54. *& suiv.*

Mais personne n'a mieux expliqué ce sentiment que M. Woodward, dans son Histoire naturelle de la Terre, publiée d'abord en Anglois, traduite ensuite en Latin par M. Scheuschzer, Professeur en Mathématique à Zurich, & imprimée en 1704. sous le titre de *Geographia Physica*, mise ensuite en Latin par l'Auteur même, beaucoup augmentée, & imprimée à Londres en 1714. sous le nom de *Naturalis historia Telluris, illustrata & aucta*, &c. Il prétend que toute la masse de la terre ayant été dissoute par les eaux du déluge, il se forma ensuite une nouvelle terre dans le sein de ces eaux, composée de différens lits, ou de différentes couches de la matiére terrestre, qui nageoit dans ce fluide, & que ces couches s'arrangerent les unes sur les autres, à peu près suivant leurs divers degrés de pesanteur; en sorte que les plantes & les animaux, surtout les poissons & les coquillages, qui n'avoient point encore été dissouts comme le reste, demeurerent confondus avec les matiéres minérales & *fossiles*, qui les ont conservés dans leur entier, ou du moins qui en ont retenu les diverses empreintes, soit en creux, soit en relief. Voyez au mot DÉLUGE.

M. Camerarius, qui a attaqué le sentiment de M. Woodward, remonte plus haut que lui, & suppose, 1°. Que la plûpart des coquillages que l'on tire aujourd'hui de la terre s'y sont placés avant le déluge, c'est-à-dire, lorsque dans la création du monde Dieu sépara la terre des eaux. 2°. Il soutient que sans recourir à la dissolution de la terre par le deluge, on peut supposer que la plûpart de ces coquillages, qu'on tire des mines, s'y sont glissés par les fentes & les crevasses qui arriverent à la terre, après que les eaux qui l'inondoient se furent retirées. 3°. Que quelques inondations particuliéres ont pu entraîner ces coquillages dans les lieux où nous les trouvons. 4°. Que la mer, par des conduits soûterrains, a pû pousser la plûpart de ces corps dans ces lieux. 5°. Enfin, que Dieu a créé parmi les *fossiles* & les minéraux divers corps, ou pierreux, ou métalliques, tout semblables aux végétaux & aux animaux que nous voyons sur la terre & dans la mer.

M. Woodward répond à toutes ces suppositions, 1°. Qu'il n'est pas vraisemblable que Dieu eût créé à la fois un aussi grand nombre de coquillages de la même espéce, qu'on en trouve, & cela uniquement dans la vûe de les détruire si peu de temps après; que parmi les coquillages *fossiles* de même espéce on distingue aisément leurs differens âges, & qu'on en remarque sur-tout un grand nombre qui paroissent précisément tels qu'on les voit au printemps, saison où commença le déluge; qu'outre ces coquillages on tire de la terre des os de quadrupédes, des plantes & des arbres d'une grandeur extraordinaire, & qui ne sont point du nombre des aquatiques,

aquatiques; qu'enfin les eaux furent séparées de la terre le troisième jour, & que toutes ces choses ne furent créées qu'après, & les poissons même seulement le cinquième. 2°. Que dans la seconde supposition ces *coquillages* seroient disposés perpendiculairement, & non pas horizontalement, comme ils le sont toujours; qu'on en trouveroit quelques-uns dans les fentes de la terre, ce qui est sans exemple; ou si l'on y en trouve, le coquillage est rompu & corporifié de part & d'autre, ce qui montre qu'il étoit dans la substance même de la pierre avant qu'elle se fût fendue. 3°. Que l'on n'a aucune connoissance de ces prétendues inondations particulières; qu'elles n'auroient point transporté en Angleterre, & en d'autres lieux d'Europe, des *coquillages* d'Amérique, certains cerfs du même continent, des éléphans, des pins & des sapins d'une grandeur énorme, arbres qui n'ont jamais cru en Angleterre. D'ailleurs, il faut que ces inondations aient monté jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, & par conséquent elles n'ont pu être que générales. 4°. Dans la quatrième supposition il faudra dire que Dieu a voulu créer dans les entrailles de la terre, non-seulement tous ces différens corps en entier, mais encore les différentes parties séparées, & de simples fragmens de ces mêmes parties; un morceau de coquille, par exemple, une seule pièce d'un coquillage, qui en a deux; un coquillage vuide du poisson qu'il devoit contenir; des barbes de blé sans épi, des fragmens d'écorce de cèdre, sans bois; des morceaux de cuir de bœuf, sans chair & sans os; des peaux humaines sans corps; des bras & des jambes sans tronc; un os sans le reste du squelette, une dent sans la mâchoire, &c. Car la terre recèle dans son sein toutes ces sortes de productions. De plus, les coquillages *fossiles* ont avec les coquillages de la mer des rapports essentiels; & qui ne sont pas seulement de la ressemblance extérieure; car par l'analyse les uns & les autres donnent également du sel marin. D'ailleurs, quel hasard heureux fait trouver parmi les dents *fossiles* des poissons; des dents qui paroissent usées, précisément comme le sont quelques-unes de celles qui se tirent des mâchoires des poissons effectifs; & dont on veut que les premières ne soient que des représentations? Enfin, dans le coquillage appellé Pourpre, est un poisson qui par le moyen d'une langue assez longue, & dont l'extrémité est osseuse & fort aiguë, perce les autres coquillages, & en tire les poissons pour se nourrir. Or, l'on trouve en creusant la terre plusieurs de ces coquillages percés, & tout semblables à ceux que les pourpres ont percés dans la mer. Attribuera-t-on cette ressemblance à un jeu de la nature? Voilà le précis de ce qu'on a écrit de meilleur sur cette matière.

☞ FOSSILES, m. pl. en fait de coquillages, sont ceux que l'on trouve pétrifiés en fouillant la terre.

FOSSOMBRONE, s. m. Nom propre d'une ville Episcopale de l'Etat de l'Eglise en Italie. *Fossumbrunum.* Elle est dans le Duché d'Urbin, à trois lieues de la ville de ce nom, dont son Evêché est suffragant. *Fossombrone* a été bâti des ruines de l'ancien *Forum Sempronii*, qui étoit à cinq cents pas de-là; & qui fut détruit par les Goths & les Lombards. Hoffman l'appelle en Latin *Fossumbron*, *Fossombrone*, *Fossumbruno*. *Fossembrone* s'est fait par corruption de *Forum Sempronii*.

FOSSOYER, v. act. Fouïr, creuser en terre, faire des fosses, des fossés, enclorre un champ, un héritage de fossés. *Foveis circundare*, *fodere*, *circumfodere*. Cette maison a été autrefois *fossoyée*. Il a été ordonné de faire *fossoyer* les bois, quand on en a de contigus à ceux du Roi, pour les séparer

FOSSOYER une vigne, la fouïr. *Vitem fossione exercere*, *ligone proscindere*, *fodere*.

FOSSOYÉ, ÉE. part. & adj. Qui est entouré de fossés. *Foveis circundatus*, *cinctus*, *munitus*. La principale force d'une place, c'est d'être bien *fossoyée*.

FOSSOYEUR, s. m. Celui qui fait les fosses & les bières pour enterrer les morts. *Fossor.* Que pourroit-on faire d'un si malotru animal, si l'on n'en fait un *fossoyeur?* Ablanc. Du Cange dit que le premier degré des Ecclésiastiques, chez les anciens Chrétiens, étoit celui de *fossoyeur*, lequel avoit soin de l'inhumation des Fidèles, à l'exemple de Tobie. Voyez FOSSAIRE.

FOT.

☞ FOTA, s. m. Terme de Relation; autrement *Pechtemal.* C'est un tablier rayé de blanc & de bleu, dont les Turcs se couvrent au bain, dès qu'ils ont dépouillé leurs habits. *Ventrale*, *præcinctorium*.

☞ FOTAS, s. m. pl. Sorte d'habillemens dont aiment à se parer les femmes de l'île de Java, & qui y sont apportés tout faits de la côte de Coromandel, de Bengale & de Surate.

FOTERNE, s. f. Espèce d'Aristoloche. Voyez ARISTOLOCHE.

FOTHÉRINGÉ, ou FODRINGAYE, s. m. Nom propre d'un château d'Angleterre. *Fotringaium*, *Fodringamum.* Il est dans le Comté de Northampton, entre la ville de ce nom & Pétersbourg, sur la rivière d'Avon. C'est à *Fothéringé* que Marie Stuard fut si long-temps prisonnière, & enfin décapitée l'an 1587.

FOTIE. Voyez FOIA.

FOTOQUE, s. m. Dieu du premier ordre chez les Japonois. *Fotoques*, *Deus majorum Gentium apud Japones.* Les Japonois ont deux ordres de Dieux. Dans le premier sont les grands Dieux, de qui ils espèrent les biens de la vie future. Ce sont ceux-là qu'ils appellent *Fotoques.* Dans le second ordre sont ceux ausquels ils demandent les biens de cette vie, la santé, des enfans, des richesses, &c. Xaca & Amida sont *Fotoques.* Maffée, *Hist. des Indes*, *L. XII.*

L'Auteur de l'Ambass. des Holl. au Japon, P. I. p. 216. dit que les Camis & les *Fotoqués* ne sont que des Dieux subalternes; que ce sont de vaillans hommes qui se sont acquis beaucoup de gloire par leurs belles actions, ou par les belles choses qu'ils ont inventées pour le bien de leur nation; & qu'ils n'ont d'emploi que celui de donner des bénédictions temporelles; au lieu que les premiers Dieux étoient des Prêtres, qui ont vécu autrefois en réputation de sainteté; & que leur emploi est de fournir les choses nécessaires au salut. Le même Auteur avoit dit néanmoins dès le commencement, p. 48. qu'Amida & Xaca, & les autres Dieux du premier ordre, sont appellés *Fotoques*, & que ceux de l'ordre inférieur qui ne donnent que l'argent, la santé, les enfans; & les nécessités du corps, sont appellés Camis. Il répète la même chose, p. 101. & il paroît que c'est à cela qu'il s'en faut tenir. Maffée, qui écrivoit sur les Mémoires & les Relations des Portugais & des Missionnaires qui demeuroient au Japon, en peut être cru.

L'ancien Traducteur d'Osorius dit *Fotoquici*, comme il dit Bonzies. Il faut dire *Fotoques.* Les uns rendent le culte divin au Soleil & à la Lune; les autres aux Camis & aux *Fotoques*, les Dieux de la Chine. Bouh. & non pas les *Fotoqués*, comme on lit dans l'Ambassade au Japon. Du reste, je ne sçais où le P. Bouhours a trouvé que les *Fotoques* sont des Dieux de la Chine; jusqu'ici je n'ai rien lû de semblable, qu'il me souvienne. Spizelius, *De Re Litterar. Sinens. Sect. XIII.* p. 269. parle d'un *Fotoque* Législateur des Japonois, c'est apparemment de lui que tous les autres Dieux ont été appellés *Fotoques.*

☞ FOTTALONGÉE, s. f. Etoffe des Indes, rayée, mêlée de soie & d'écorce d'arbre.

☞ FOTTES, s. f. pl. Toile de coton à carreaux; qui est apportée des Indes Orientales, particulièrement de Bengale.

FOU

☞ FOU; Folle, adj. & s. m. & f. On prononce, & même on écrit *fou*; excepté lorsque ce mot étant à l'adjectif, il est immédiatement suivi d'un substantif qui commence par une voyelle, alors on écrit *fol* pour le masculin. Voyez FOL. Ses sentimens sont tous vrais, sont tous faux, sont tous froids, sont tous brûlans, sont tous fripons, sont tous sincères; enfin son cœur est *fou*. Madame De Sév. Généralement parmi les Turcs les *fous* sont révérés comme des Saints. Du Loir, *L. V. p.* 159.

☞ *Chacun pour être* fou *n'a pas assez d'esprit.*

Tous bien examiné, les plus grands personnages
Ne sont pas, croyez-moi, quelquefois les plus sages. R.

☞ On appelle Aiguille *folle*, celle d'une Boussole qui tourne toujours, sans s'arrêter à un point fixe. Quand les Mariniers approchent du port d'Abo en Suéde, il y a un rocher dans la mer qui rend toutes les Boussolas *folles* : on croit que c'est qu'il y a de l'aiman dans ce rocher. Aux approches des Terres Australes, toutes les aiguilles des Boussoles deviennent *folles*. La chûte du tonnerre dans un lieu où il y a des Boussoles, en rend les aiguilles *folles*.

☞ Foo. Il y a des piéces de canon qu'on appella Piéces *folles*, parcequ'elles n'ont pas l'ame bien droite : ce qui est cause que le boulet ne va jamais droit où l'on le vise ; c'est un grand défaut dans une piéce d'Artillerie. C'est la faute du Fondeur.

☞ On dit familiérement qu'Un *fou* en amuse bien d'autres, lorsque plusieurs personnes s'arrêtent à voir ou entendre quelques bagatelles. On dit d'un homme qui détruit le feu à force de tisonner, qu'Un *fou* & un feu ne peuvent vivre ensemble.

☞ Les Fous. Espéce d'Ordre. Société des *Fous. Stultorum societas.* Elle fut instituée à Cléves en 1380. par Adolphe Comte de Cléves, conjointement avec trente-cinq Seigneurs, qui devoient porter sur leurs manteaux un *fou* d'argent en broderie, vêtu d'un petit juste-au-corps & d'un capuchon, tissus de piéces jaunes & rouges, avec des sonnettes d'or, des chausses jaunes, & des souliers noirs, tenant en sa main une petite couppe pleine de fruits. Ils s'assembloient le premier Dimanche d'après la S. Michel. Voyez les Lettres Patentes données pour l'établissement de cet Ordre, rapportées par Schoonebeck & par le P. Hélyot, *T. VIII. C.* 49.

FOU, s. m. Nom d'arbre, qu'on appelle aussi, ou qu'on a appellé *foutean, faine, fene, faux, fau*, & *hêtre*. Il n'y a point d'arbre qui ait eu tant de noms. *Fagus.*

FOU, s. m. Nom propre d'un gros bourg de Lorraine, à trois lieues de Tuul, sur le chemin de Ligni en Barois.

☞ FOUACE. *Panis subcinericius.* Pain cuit sous les cendres, ou sorte de pain blanc que les Boulangers cuisent à Dijon la veille de Noël, & dont ils font un très-grand debit, parcequ'il n'est pas jusqu'aux plus pauvres gens qui, à l'honneur de la fête, ne veuillent manger de la *fouace*. Glossaire Bourguignon, *au mot Foisse.* Ce qu'on a dit aussi de quelques gâteaux ou galettes, telles qu'on en fait aux villages. On les appelle en quelques lieux *Fougasse.* Voyez FOUGASSE. La Fontaine a dit, Rendre féves pour pois, & pain blanc pour *fouace.*

Ce mot vient du Latin *focaria*, selon Ménage & Du Cange, après Isidore. On a dit aussi *fogata, fogasa, fugaria* & *fuacia.*

FOUACIER, s. m. Marchand de fouaces. Rabelais fait mention des *Fouaciers* de Lerne.

FOUAGE, s. m. Droit qui est dû en quelques endroits au Roi, à un Seigneur sur chaque feu, maison, ou famille. *Vectigal, tributum in domos singulas.* Contribution annuelle que l'on tire de chaque feu. Pasquier, *Rech. L. VIII. C.* 48. On l'appelle en quelques lieux, *fournage*, à cause du fourneau & cheminée. La premiére fois qu'on s'est servi de ce mot de *fouage* fut pour signifier un impôt que Charles V. en l'an 1379. leva sur chaque tête, ou chaque feu, pour un an seulement, qui étoit d'un franc. Charles VI. en 1388. l'augmenta sous le même nom : & depuis, Charles VII. le rendit perpétuel, & on l'appella *taille*. Imposer un *fouage* de 27 sols 2 deniers par feu. Savaron. *Origine de Clairmont.* Il paroît par une Ordonnance de Humbert II. Dauphin, de 1334. que l'imposition du *fouage* se fit alors par feu, ou par famille, *feu per lares focum habentes.* Valbonnet, *p.* 75. On l'a appellé en Latin *focagium, pro singulis focis.* Et en Grec Καπνικὸν, de καπνὸς, *fumus.* On trouve aussi *foragium* dans Guill. de Tyr, *De Bello Sacro, L. XXII. C.* 23. Car les Rois de Jérusalem l'imposérent aussi, à l'imitation de ceux de France. Les Comtes & les autres Seigneurs imitérent aussi les Rois. Voyez Flodoard, *Hist. Rhemens. L. IV. C.* 49. Froissard, vol. 3. c. 244, 246, 279. Chez les Grecs ce fut le Général Nicéphore qui l'établit, ainsi que le disent Zonaras & Cédrenus, p. 394. Voyez-en l'usage encore dans le même Cédrenus, p. 411. sous l'Empereur Michel le Bégue. De Hauteserre traite de l'origine du droit de *fouage* dans son Ouvrage *De Ducibus & Comit. Provinc. L. II. C.* 2. *p.* 122. *& suiv.*

On a dit aussi en François *effouage* ; & on le trouve quelquefois ainsi dans les vieux titres.

De *focus* s'est fait *feu, foyer, fouage.* Pasquier, *cité.* Apparemment qu'on a fait de foyer *foyage, foiage, fouage.*

Quelques-uns écrivent *fouaige* ; mais mal.

Chorier, Hist. du Dauphiné, T. II. p. 407. dit *forage*. Cet accord fut suivi d'une imposition sous le nom de *focage*, parceque le régalement s'en faisoit par feux sur les contribuables.

On a dit aussi *fouage* en quelques Provinces, du droit de chauffage dans un bois.

Bouche appelle *affouagement* le régalement, ou le Rôle du *fouage*. Voyez *Hist. de Prov. T. I. p.* 246.

FOUAILLE, s. f. Terme de Vénerie. C'est le droit qu'on fait aux chiens d'un sanglier quand il est pris ; ainsi dit, parceque c'est une curée qui se fait sur le feu, qu'on a aussi nommé *Cuierie.*

FOUAILLER, v. act. Fréquentatif. Donner souvent de grands coups de fouet. Ce terme est fort populaire, & vient pourtant du Latin *flagellare.*

☞ Fouailler, s. m. On appelle ainsi en basse Normandie ce qu'on appelle ailleurs un bucher, c'est-à-dire, le lieu où l'on met le bois. De *focularium*, fait de *focale*, qui signifie une provision de bois à brûler, & qui a été fait de *focus.* Ménage, *addition à son Etymologique.*

☞ FOUASSE, s. f. La pomme de *fouasse.* Nom d'une espéce de pomme.

FOUBER, s. m. Terme de Marine. Les *foubers* sont de gros bâtons au bout desquels il y a de la toile, ou des bouts de corde usés, pour nettoyer le vaisseau. *Scopa nautica.*

FOUCADE. s. f. Voyez FOUGADE.

FOUCARMONT, s. m. Nom propre d'un bourg & d'une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, *Fulcardi mons.* Il est en Normandie, sur la petite riviére d'Yére, à cinq lieues au midi de la ville d'Eu. L'Abbaye de *Fourcarmont*, fille de Savigny, fut fondée l'an 1130. par Henri Comte d'Eu. *Descript. Georg. & Hist. de la Haute-Norm. T. I. p.* 154.

☞ FOUCHENDGE, s. f. Ville d'Asie, dans le Corassan.

FOUCHER, s. m. Nom propre d'homme. *Fulcherus.* *Foucher*, Patriarche Latin de Jérusalem vers le milieu du XII[e] siécle, eut des démelés avec les Hospitaliers de S. Jean de Jerusalem.

FOUCIGNY. Voyez FAUSSIGNI.

FOUCQ, s. m. Vieux mot, qui signifie *troupe*, assemblée. *Cœtus.* Bouteiller, dans sa Somme, liv. 2. ch. 19. apprend ce que c'est que *foucq*, lorsqu'il dit, pour avoir *foucq* ne faut avoir que assemblée de dix, ou par le nombre de dix se fait *foucq* d'assemblée.

Foucq s'est aussi dit des troupeaux de bêtes. *Grex.* Pour une vache trois sols, pour une brebis deux deniers, & ainsi de chacune, tant que *foucq* porte. Bouteil. Si c'étoient bêtes qui fussent en garde de pasteur, adonc ne devroit le *foucq* que une seule émende. Id. Ne prendre au plus prochain *foucq* de bêtes blanches qu'un mouton au plus. Id. Selon Beaumanoir on ne dit pas *foucq* de vaches, ne *foucq* de chevaux ; mais l'en dit bien *foucq* de pourceau & *foucq* de brebis. Le même Auteur appelle *foucq* les bêtes de plusieurs particuliers, qui jointes ensemble font un troupeau.

FOUCQUES. Voyez FOULQUES.

FOUDRE, s. m. & f. *Fulmen.* Dans le propre on le fait aujourd'hui le plus souvent féminin, & dans le figuré toujours masculin. Mén. Bouh. L'Académie se contente de le faire masculin & féminin sans aucune distinction. En effet, si on examine de près l'usage que les meilleurs Auteurs ont fait de ce mot, on trouvera qu'ils ont plutôt consulté leurs oreilles, qu'aucune autre chose, puisqu'on le trouve, soit au propre, soit au figuré, tantôt masculin, & tantôt féminin. Cependant on le croit plus souvent féminin au propre, & plus souvent masculin au figuré. Il y a pourtant une occasion où il ne peut

être

être jamais que masculin; on la marqueta. Quoi qu'il en soit, *foudre* est un exhalaison grasse, nitreuse & sulfurée, qui s'enflamme par le choc des nues, & qui en sortant avec violence fait un grand bruit, & des effets extraordinaires en tombant. On a toujours armé les Dieux payens de la *foudre*. Les Cyclopes meloient le bruit & l'épouvante dans la trempe des *foudres* qu'ils forgeoient pour Jupiter. Tourreil. Cette pensée est prise de Virgile qui, décrivant les Cyclopes travaillans à forger un *foudre*, dit entre autres choses :

Fulgores nunc terrificos, sonitumque metumque
Miscebant operi, flammisque sequacibus iras.
Æn. VIII. 431.

Ces foudres *impuissans qu'en leurs mains vous peignez.*
Corn.

Ministre du Dieu des tempêtes,
Foudre *meurtrière, c'est toi*
Que j'entends & que j'apperçoi,
Prête d'éclater sur nos têtes :
Fille des mouvemens jaloux
De deux élémens en courroux,
Tu romps déja ta sorte digne.
Nouv. choix de Vers.

Les lieux touchés de la *foudre* étoient estimés sacrés chez les Anciens. Remarquez que *touché* de la *foudre* ne se dit que des choses sur lesquelles la *foudre* est simplement tombée, & non pas de celles que la *foudre* a fracassées, & réduites en poudre. Le mot *touché* est trop foible pour représenter un si terrible accident. Ménage. Les Cyclopes forgeoient les *foudres* de Jupiter. L'aigle portoit la *foudre*. C'est un crime digne de la *foudre*. On appelle le carreau de la *foudre*, cette partie solide qu'on dit être cause des effets violens que fait la *foudre* : d'où vient qu'on montre en quelques endroits des carreaux de la *foudre* ; mais cela est fort suspect d'imposture. Nigidius a écrit un traité fort curieux de la *foudre*, qu'il appelle *Brontoscopie*. Marsile Ficin & quelques autres ont prétendu que le corail dissipe les terreurs paniques, écarte la *foudre* & la grêle : Fortunin Liceti a entrepris d'en donner la raison physique. Le P. Le Brun prouve aisément que ces Philosophes se sont trompés. La *foudre* peut brûler les habits & les cheveux d'une personne sans lui faire aucun mal. Roh. ☞ N'entendez-vous pas la *foudre* qui gronde sur votre tête ? Bouh. *Ign. L. II. p.* 130. Voyez tout ce qu'a ramassé Vossius sur la *foudre* dans son IIIe Livre, *De Idolol. C.* 6, 7 & 8.

Ce mot vient de *fulgure*, ablatif de *fulgur*. Ménage. Icquez le dérive de *fudr*, mot de la langue des Cimbres, qui sont les anciens habitans du Jutland, & des Pays voisins. Dans cette langue ce mot signifie *chaleur*, *mouvement rapide* ; *fudra* dans la même langue veut dire, *brûler*, être porté avec rapidité, comme la *foudre*.

On trouve sur les médailles que la *foudre* y accompagne quelquefois la tête des Empereurs, comme celle d'Auguste. En ce cas, c'est la marque de la souveraineté, & d'un pouvoir égal à celui des Dieux.

Le *foudre* étoit la principale Divinité de Séleucie. C'est Appien qui nous l'apprend, ajoûtant qu'encore de son temps il étoit honoré avec des hymnes & des cérémonies toutes particulières. On voit sur les médailles de cette ville un *foudre* sur une table, que Tristan prend pour un Autel ; & il regarde ces médailles comme un monument de ce culte subsistant encore sous Elagabale & Caracalle, de qui elles sont. Voyez, *T. II. p.* 330. *& I. p.* 645. Appien dans son Livre des Guerres de Syrie.

Foudre, se dit figurément de la colére de Dieu, ou des Rois, & de ce qui a un grand éclat, & une grande force. Les priéres des Fideles à Dieu lui ont arraché, lui ont fait tomber la *foudre* des mains.

Sæpe Jovem vidi, cum sua mittere vellet
Fulmina, *thure dato, sustinuisse manum.* Ovid.

Les Dieux punissent la fierté.
Il n'est point de grandeur, que le Ciel irrité
N'abaisse quand il veut, & ne réduise en poudre ;
Mais un prompt repentir
Peut arrêter la foudre *toute prête à partir.* Quin.

Mais Louis en tout temps fait ouïr son tonnerre,
Et sçait lancer la foudre *au plus fort des hivers.* Genest.

La *foudre* étoit déja toute prête dans les mains de Dieu, pour se venger des perfides humains. Ab. Têto. Ce Prince léve une puissante armée, on ne sçait encore sur qui la *foudre* tombera. Ce jeune Aiglon est accoutumé de bonne heure au bruit & à la lueur de la *foudre*, il est destiné à porter celle de Jupiter. Genest, parlant d'un jeune Prince qui pourra bien un jour commander les armées.

Attens-tu que le Ciel lance dessus ta tête
Les foudres *que déja sa justice t'apprête ?* Mol.

Tout chargé de lauriers, craignez encor la foudre.
Corn.

Et tandis que ton bras des peuples redouté
Va, la foudre *à la main, rétablir l'équité.* Boil.

L'Eloquence à Démosthénes
Mit les foudres *à la main,*
Elle transporta d'Athénes
Son thrône chez le Romain. Roy.

On dit aussi, que les lieux élevés sont les plus souvent frappés de la *foudre* ; pour dire, que ceux qui sont les plus favorisés des Princes, sont les plus sujets aux grandes disgraces.

Foudre, ornement de Sculpture. C'est une maniére de flamme entortillée avec des dards. C'étoit dans les temples des payens l'attribut de Jupiter.

On appelle aussi figurément les *foudres* du Vatican, les excommunications qui viennent de la Cour de Rome ; & les *foudres* de l'Eglise en général, toutes les excommunications. Il a été frappé des *foudres* de l'Eglise. Patru. On dit aussi que l'exhérédation est la *foudre* dont les peres se servent pour punir les enfans qui manquent à leur devoir.

On appelle aussi dans un sens figuré un grand Capitaine, brave & diligent, un *foudre* de guerre ; & un grand Orateur, un *foudre*, un torrent d'éloquence. On a pris cette expression des Latins, qui ont dit *fulmen eloquentiæ, verborum, orationis, duo fulmina belli*. Les Grecs ont dit la même chose de Péricles, &c. En ce sens le mot de *foudre* ne peut jamais être que masculin.

On dit aussi, que les canons vomissent leur *foudre* contre une place, quand ils la battent vigoureusement.

Foudre, s. m. signifie aussi un grand vent & extraordinaire ; une tempête, quoiqu'il n'y ait ni tonnerres, ni éclairs : ce qu'on appelle autrement un *ouragan*. On ne croit pas le mot de *foudre* fort usité en ce sens.

On dit proverbialement qu'un homme se fait craindre comme la *foudre*, lorsqu'il est violent, qu'il menace & bat souvent : qu'un homme, qu'un cheval, qu'un navire, va vite comme la *foudre*, lorsqu'il court ou qu'il se meut avec grande impétuosité.

Foudre, s. m. est aussi un grand vaisseau contenant plusieurs muids de vin, dont on se sert en Allemagne, qu'on ne vuide point, & où l'on met toujours du vin nouveau sur le vieux. Les Allemans appellent *foudres* certaines tonnes prodigieuses, dans lesquelles ils conservent leurs vins. Ces vaisseaux sont si grands qu'on y descend par des escaliers ; & si proprement peints & ornés au-dehors, qu'il semble que ce soient les palais & les maisons de plaisance de Bacchus, plutôt que des tonnes. Les Grands Seigneurs & les Evêques mêmes se piquent de faire construire de ces vaisseaux pour la commodité du Public, & le soulagement des bons Biberons. De Vig. Marv. Cet Auteur rapporte, *T. II. p.* 191. une inscription qui se lit sur la porte d'un de ces *foudres* que le Prince & Archevêque de Saltzbourg a consacré à l'immortalité. Dans les guerres que nous avons eues sur le Rhin & au-delà, rien n'a plus irrité les Allemans, que la hardiesse que nous avons eue de brûler leurs *foudres*. Id.

☞ FOUDRIER, v. a. Vieux mot. Foudroyer.

FOUDROIEMENT, f. m. *Excidium*, *fulminatio*, *ever-sio*. Action par laquelle une chofe eft foudroyée. Le *foudroiement* des Géans. Le *foudroiement* de Phaëton. Le *foudroiement* de cinq villes, à caufe de leurs abomi-nations.

FOUDROYANT, ANTE. adj. Qui foudroie, *Fulminans*. On dit poëtiquement, Jupiter *foudroyant* : Et figuré-ment, Bras *foudroyant*, Epées *foudroyantes*, Canons *fou-droyant*, Bombes *foudroyantes*. Périclès étoit appellé un Orateur *foudroyant*. On dit des regards *foudroyans*, des yeux *foudroyans* ; pour dire, des regards terribles, des yeux pleins de colére. Attila jettoit çà & là des œilla-des *foudroyantes*, qui portoient la crainte dans l'ame des plus intrépides. MAIM. Dans une extrême difette d'eau que M. Aurèle fouffrit en Germanie, une Légion Chrétienne obtint une pluie capable d'étancher la foif de fon armée, & accompagnée de foudres qui épouvan-térent fes ennemis. Le nom de *foudroyante* fut donné ou confirmé à la Légion par ce miracle. BOSSUET. Ce mot eft plus de la poëfie, que de la profe.

☞ FOUDROYANTE, f. f. Sorte de fufée qui imite la foudre.

FOUDROYER, v. act. Lancer la foudre. *Fulminare* ; *ful-mina jacere*, *torquere*, *jaculari*. Les Titans furent *fou-droyés* par Jupiter, à ce que difent les Poëtes. *Fou-droyer* les méchans. ABLANC. Tu laiffes impunis les par-jures, & tu t'amufes à *foudroyer* les chênes & les ro-chers. IO. Ce mot ne s'emploie au propre que pour exprimer qu'un homme a été frappé de la foudre en punition de fes crimes, & d'une manière qui marque un effet vifible de la juftice Divine. Autrement on ne dira point qu'une Eglife a été *foudroyée*, pour défigner un accident ordinaire & naturel. BOUH. Cette remar-que eft vraie, foit qu'on parle dans les fentimens de la véritable Religion, foit qu'on parle dans le fyftême de la Fable.

Voyez au mot de FOUDRE, l'étymologie de *foudroyer*.

FOUDROYER, fignifie figurément, Battre une ville en ruine avec des canons, bombes, & autres machines. Ce Baftion fut *foudroyé* & mis en poudre en trois jours. L'artillerie a *foudroyé* tous les travaux des ennemis.

FOUDROYER, fignifie auffi figurément, Renverfer, rui-ner, terraffer. Dieu *foudroie* toutes nos grandeurs, & les réduit en poudre. BOSS. C'eft l'anathême dont il fut *foudroyé*. PAT. L'Eglife a *foudroyé* les erreurs de Pé-lage. PORT-R. Brébeuf dit en parlant d'Alexandre,

La Parque avant le temps ayant vengé la terre,
Foudroya juftement ce foudre de la guerre.

On le dit auffi en matière d'éloquence. Cet Orateur a *foudroyé*, a détruit toutes les raifons de fon adverfaire.

C'eft un de ces Meffieurs, qui dans l'Académie
Foudroie tous les jours l'ignorance ennemie. VOIT.

FOUDROYER, fe dit quelquefois feul & abfolument, pour, Tempêter, mener du bruit, faire de l'éclat, tâ-cher par de grands efforts de venir à bout de quelque chofe. Il s'eft réfolu de vous laiffer *foudroyer* & tonner feul. COSTARD. Il tonne, il *foudroie*, il mêle le ciel & la terre. PAT. Durant qu'ils tonnent, & qu'ils *foudroient*, pour ainfi dire, fouvent leur ardeur vient mal-à-propos à s'éteindre. BOILEAU, parlant de Pindare & de So-phocle. Il menace, il *foudroie*, il crie, il fait du bruit. VILL.

FOUDROYÉ, ÉE. Frappé de la foudre. *Ictus*, *tactus fulmi-ne*. Un laurier *foudroyé* a paffé autrefois pour un pro-dige.

FOUÉE, f. f. Sorte de chaffe qui fe fait la nuit à la clarté du feu le long des haies, avec des ravaux. Quelques-uns difent *à la foit*.

☞ FOUÉE, f. f. Terme populaire, qui fignifie le feu d'un four qu'on chauffe. Le peuple appelle une galette à la *fouée*, celle qu'on jette à la gueule d'un four dans le temps qu'on le fait chauffer pour cuire le pain. Les meres des gens du commun qui vont au four font cuire des ga-lettes à la *fouée* pour leurs enfans.

FOUÉNE. Terme de Pêche. Inftrument à pêcher. C'eft un fer à quatre ou cinq piquans, emmanché au bout d'un bâton. On l'appelle *falut* fur les riviéres.

☞ FOUÉNE, f. f. C'eft auffi une forte de gland ou noi-fette, qui eft le fruit ou femence de l'arbre appellé *hetre*. On dit auffi *faine* ou *fayne*.

FOUET, f. m. Prononcez *foit*, il en eft de même des dé-rivés *fouetter*, *fouetté*, *fouetteur*, *fouettailler*, &c. qu'on prononce *foiter*, &c. Petite ficelle fort déliée, dont l'a-gitation fait une impreffion dans l'air fi violente, qu'elle y caufe du bruit, & fait de la douleur fur les corps des animaux qui le reçoivent. *Flagellum*. Cette ficelle eft trop groffe, je ne veux que du *fouet*.

Il y a dans la Marine des boffes à *fouet*, & des boffes à boutons. Les boffes à boutons ne font pas un grand effort, parceque ne faifant pas une demi-clef fur le ca-ble, elles font plus fujettes à gliffer & à riper, & au con-traire celles qui font à *fouet* font une demi-clef fur le cable, & le retiennent avec plus de force, fans gliffer. Voffius dit que les *fouets* ont fervi autrefois à faire une efpéce d'harmonie dans les Fêtes de Bacchus & de Cybéle ; & qu'encore aujourd'hui les Tartares qui ont conquis la Chine fe fervent de *fouets* au lieu de trom-pettes, & que d'un feul coup il forment trois fons qui fe font entendre l'un après l'autre.

FOUET, fe dit par extenfion de tous les inftrumens avec lefquels on fouette, des verges avec lefquelles les co-chers & les Chartetiers touchent leurs chevaux, à caufe d'un petit bout de cette ficelle qui y eft attachée, & qui en fait le principal effet. Le *fouet* dont les Cochers & les Chartetiers fe fervent eft ordinairement une verge, ou un long manche de bois, avec une corde de chan-vre, ou une courroie de cuir au bout, terminée par un morceau de ficelle. *Scutica*. On l'étend auffi aux cour-roies & laniéres de cuir dont on fait les *fouets* de poftil-lon, & les *fouets* pour les fabots des enfans.

FOUET, fe dit encore de tout autre inftrument de cor-rection, ou de mortification, comme verges de bou-leau, de genêt, de parchemin tortillé, de cordes nouées. Cet enfant eft fi incorrigible, qu'il faut tou-jours avoir le *fouet* à la main. J'aurai le *fouet*, & vous la feffée. S. Jérôme & les autres pénitens font peints avec des *fouets* à la main. Il ne faut craindre ni les *fouets*, ni les gênes, pour foutenir la vérité. ☞ Les *fouets* groffis de nœuds, & tout hériffés de pointes, dont leurs mains font armées. &c. BOURDAL. *Exh. II. p. 90.*

Borel croit que ce mot de *fouet* pourroit bien venir de *fufter*, qui eft un vieux mot dérivé de *fuftis*, (*bâton*, *baguette*) de *fufter*, on a fait *fueft*, & en prononçant l'*u* comme *ou*, on a dit, puis on a écrit *foueft*, & en-fuite *fouet*. M. Huet le dérive de fou, *fagus*, les *fouets* fe faifoient autrefois d'une branche de fouteau.

FOUET, fe dit auffi de la correction même, & des coups qu'on donne avec le *fouet*, ou les verges. *Flagrum*, *ver-bera*. Un écolier mérite le *fouet*, quand il a manqué à fa leçon. Les coupeurs de bourfe ont le *fouet* par la main du Bourreau. On lui a donné le *fouet* fous la cuftode, c'eft-à-dire, dans la prifon, & non pas en public, *fub cuftodia*. Quand l'accufé reçoit le *fouet* fous la cuftode, c'eft plutôt une correction qu'une peine infamante : mais quand l'exécution fe fait en public, cette peine emporte infamie.

FOUET, en verfification Françoife, ne fait qu'une fyllabe.

Condamnez-le à l'amende, ou, s'il le caffe, au fouet.
RAC.

La Maman gronde du haut ton ;
Le fouet *à ce petit fripon :*
Mais on eft fait à ce langage.
Elle a beau menacer fouvent,
Autant en emporte le vent,
On n'en devient guére plus fage. N. CH. DE VERS.

☞ FOUET. C'eft auffi le nom qu'on donne par dérifion aux jeunes garçons qui fervent les Gentilshommes Ver-riers, & qui ont foin de leur felle, quand on chauffe le verre au grand ouvreau. Le véritable nom, c'eft *Ti-fears*.

FOUET, en termes de chaffe, c'eft la queue du Chien. *Ca-nis Cauda* ; *Cauda flabellum*.

On dit proverbialement, pour excufer une faute légére, que

que la corde & le *fouet* en sont dehors. On dit, qu'un homme fait claquer son *fouet*, quand il affecte de faire du bruit par ses actions: ce qui se dit particuliérement des Juges inférieurs, qui font quelques exécutions d'éclat. On dit aussi, Faire claquer son *fouet*; pour dire, se faire valoir, soit par des actions, soit par des paroles.

Tout Picard que j'étois, j'étois un bon Apôtre,
Et je faisois claquer mon fouet *tout comme un autre.*
RAC.

FOUETTER, v. act. Donner des coups de *fouet*. *Flagello excipere, flagellare.* Un bon Cocher ne doit guére *fouetter* ses chevaux. Les écoliers qu'on *fouette* trop s'endurcissent aux coups. On dit aux petits écoliers, qu'ils aillent à l'école *fouetter* le maître.

On dit aussi, *fouetter* de la créme, des œufs, &c. parcequ'on mele, ou brouille ces choses-là avec de l'osier, ou des branches de bouleau.

On dit aussi en Maçonnerie, *Fouetter* le plâtre; pour dire, le jetter contre un mur par aspersion avec un balai, au lieu de le plaquer avec la truelle, pour faire les panneaux de crépi.

FOUETTER, est aussi un terme de Relieur, qui signifie, Lier un livre avec de la ficelle, pour en marquer les nerfs. *Fouetter* un livre.

FOUETTER, se dit aussi d'un vent impétueux, qui en singlant coupe le visage, & y fait des impressions semblables aux coups de fouet. Dans les détroits des montagnes le vent y *fouette* cruellement.

On le dit aussi des canons & des armes à feu. Il y avoit des canons sur un cavalier qui *fouettoient* dans la campagne, & qui empêchoient les approches.

Les Grecs ont dit figurément, que Xerxès avoit *fouetté* la mer; pour dire, qu'il l'avoit domptée, & qu'il y avoit jetté plusieurs chaines.

☞ FOUETTER, v. n. Les voiles *fouettent* contre le mât. C'est quand elles sont sur le point d'être entiérement sur le mât, & qu'elles battent un peu plus fort contre le mât, que quand elles ne sont qu'en ralingue.

On dit proverbialement, Il n'y a pas de quoi *fouetter* un chat, de quoi *fouetter* un Page; pour dire, qu'une faute, ou une accusation sont legéres. Donner des verges pour être *fouetté*, signifie faire quelque chose, quelque plaisir, quelque avantage, rendre quelque service, dont on se sert contre nous. *Fouetter* quelqu'un de ses propres verges, s'entend dans le même sens. On dit proverbialement dans quelques Chapitres, *fouetter* l'obit; pour dire, assister à tous les obits. Il faut *fouetter* l'obit pour retirer cent écus de ce Bénéfice.

FOUETTÉ, ÉE, part. & adj. *Flagellatus.* On appelle par ironie un écolier qui a eu le fouet, *cul fouetté*. On dit qu'un pays est *fouetté*, qu'il est *fouetté* du mauvais vent; pour dire, qu'on n'y recueillera point de fruits dans l'année.

On appelle de la crême *fouettée*, celle qu'on fait élever en l'air, qu'on a réduite en écume à force de la fouetter, à force de la battre avec un fouet fait d'osier, de bouleau, ou de branches de quelque autre arbre, & figurément on appelle Crême *fouettée*, les choses qui ont belle apparence, & qui ne sont rien en effet.

On appelle, en termes de Jardinage, une tulipe *fouettée*, quand elle est marquée de petites raies, particuliérement de rouge sur le blanc, qui ressemblent aux marques des coups de fouet. On le dit aussi des œillets, & des autres fleurs. On le dit dans le même sens des fruits. La pêche appellée violette tardive est souvent *fouettée* de rouge violet. Une figue assez noire, ayant seulement la peau un peu *fouettée* de gris. LA QUINT.

En termes de jeux de carte, on appelle un as, un Roi *fouetté*, lorsqu'il est seul de sa couleur. *Unica ejusdem coloris charta.*

FOUETTEUR, s. m. f. EUSE. Qui fouette, qui aime à fouetter. *Plagosus.* Tempeste étoit un grand *fouetteur* d'écoliers au Collége de Montaigu, dit Rabelais.

FOUEUR, s. m. *Fossor.* Ce mot est hors d'usage, il signifie *Fossoyeur.*

FOUGADE, s. f. Terme de Guerre. C'est un petit fourneau fait en forme de puits, large de huit à dix pieds, & profond de dix à douze, qu'on prépare sous un ouvrage qu'on veut faire sauter, qu'on charge de barils, ou sacs de poudre, & qu'on recouvre de terre. On le fait jouer comme une mine par le moyen d'une saucisse. Faire jouer une *fougade*, la *fougade* a joué.

Ce mot de *Fougade*, selon M. Huet, vient de *focata.*

FOUGASSE, s. f. se dit en Provence, & en quelques autres Provinces, pour ce qu'on appelle ailleurs *Fouasse*; & même le mot de *fougasse* approche davantage de l'etymologie *focacia*, *quasi panis coctus in foco*, du pain cuit au feu.

FOUGER, v. Terme de Chasse, qui se dit du sanglier, quand il arrache la racine des Fougéres, & autres plantes. Ce qu'il léve avec son boutoir s'appelle *Fouge*, & les fosses qu'il fait pour cela, *affouchis*. On appelle aussi *fouge*, la paisson du sanglier en racines. Quand il trouve de quoi manger sans fouiller, on l'appelle *mangeure.*

FOUGER, se dit aussi en parlant des cochons, & signifie fouiller, remuer la terre avec le grouïn.

FOUGÉRE, s. f. Autrefois on a dit *fugére*, *fugière* & *feuchière*, pour *fougére*, qu'on dit aujourd'hui. Quelques-uns disent *feugere*. *Filix.* f. f. C'est un genre de plante qu'on peut nommer Capillaire, *ex Capillarium genere*, parcequ'elle a beaucoup de rapport avec le Capillaire ordinaire. Ce genre est très-nombreux; l'Amérique en posséde une grande quantité d'espéces. On distinguoit anciennement la *Fougère* en mâle & en femelle; la mâle, *Filix mas*, *Filix non ramosa*, a ses racines grosses, brunes, comme écailleuses, d'où naissent plusieurs feuilles, hautes de deux pieds, traversées dans leur longueur d'une côte sur laquelle sont rangées plusieurs feuilles longuettes, composées, pour ainsi dire, de petites pinnules dentelées sur leurs bords, & au revers desquelles est attaché un fruit fait en fer de cheval, verdatre, & qui dans sa maturité se ride, & laisse appercevoir plusieurs coques noires entourées d'un petit cordon élastique, dont le mouvement sert à ouvrir la coque, qui est remplie dans son intérieur d'une poussiére très-menue. La *fougère* mâle naît le plus souvent au bord des ruisseaux, au lieu que la femelle croît dans les bois, & dans des terres à blé, pour peu qu'elles soient humides. Les racines de celle-ci sont longues, grosses comme le doigt, brunes, gluantes, & un peu améres au goût; elles s'étendent beaucoup, & tracent considérablement. Ces racines coupées obliquement représentent l'image d'une aigle à deux têtes. Les feuilles qui en naissent sont d'une pareille structure que celles de la male; elle ne s'en distingue que par la hauteur de ses queues, qui ont quelquefois cinq pieds de haut; cette queue est regardée comme tige, qui est branchue, sur les branches desquelles sont rangées les feuilles composées de petites pinnules, dont les bords sont entiers, & ne sont point dentelés. Cette *fougère* est la plus commune, c'est de ses cendres que l'on fait un verre qui est verdâtre. L'une & l'autre de ces *fougères* servent en Médecine. Elles sont apéritives, bonnes contre les vers; on a fait du pain avec leurs racines dans le temps de la disette du grain.

Le P. Plumier, Minime, fort sçavant dans la Botanique, & habile dans les Méchaniques, a décrit les différentes espéces de *fougères*, dans son ouvrage intitulé *Description des plantes de l'Amérique.* Voyez cet ouvrage. Le nom seul de ces *fougères* suffit presque pour en marquer la différence, du moins aux yeux. *Fougère-arbre* à pinnules dentelées, *Filix arborescens pinnulis dentatis.* *Fougère-arbre* épineuse, & à larges feuilles, *Filix arborescens, latifolia, aculeata.* Grande *Fougère* branchue, noire & épineuse, *Filix latifolia, ramosa, cauliculis nigris & spinosis.* *Fougère* à larges feuilles, découpées, garnies d'une pointe tendre aux découpures, *Filix latifolia, laciniata, & ad lacinias molliter aculeata.* Grande *Fougère* noueuse, *Filix latifolia, nodosa.* *Fougère* de marais, dorée, à feuilles de langue de cerf, *Filix palustris, aurea, foliis lingua cervina.* Grande *Fougère* à bord poudreux, *Filix latifolia, ad margines pulverulenta.* Grande *Fougère* non branchue, parsemée de verrues noires, *Filix latifolia, non ramosa, nigris tuberculis, pulverulenta.* Grande *Fougère* à simples jets, & à crénelures arrondies, *Filix latifolia, non ramosa, rotundius crenata.* *Fougère* sans branches, à feuilles comme la scolopendre,

ſcolopendre, *Filix non ramoſa, ſcolopendrioides*. Grande Fougére montante, dentelée, *Filix ſcandens, latifolia, ſerrata*. Grande Fougére à longue queue, à pinnules de lonchitis, *Filix latifolia, caudata, pinnulis lonchitidis dentatis*. Fougére à pinnules de lonchitis, émoullées, poudreuſes par le bord, & ſans dentelures, *Filix pinnulis lonchitidis, obtuſis, non dentatis, ad oras pulverulentis*. Grande Fougére ſans branches, à feuilles dentelées, & en façon de couteau, *Filix latifolia, non ramoſa, foliis glandiformibus, ſerratis*. Grande Fougere ſans branches, à larges dentelures, *Filix non ramoſa, latius dentata, major*. Fougére ſans branches, à feuilles très-longues, étroites, & oreilles à la baſe, *Filix non ramoſa, longiſſimis, anguſtis & ad baſim auriculatis foliis*. Fougére à feuilles très-longues, étroites, & refeuillues, *Filix longiſſimis, anguſtis, & ad baſim folioſis foliis*. Fougére fourchue, à longues pinnules, non dentelées, *Filix furcata, pinnulis longiuſculis, non dentatis*. Fougére branchue, à pinnules en bec, *Filix ramoſa, pinnulis roſtratis*. Fougére branchue, à longues pinnules, quelques-unes à oreillon, *Filix ramoſa, pinnulis longiuſculis, partim auriculatis*. Fougére branchue & velue, à dentelures arrondies, *Filix ramoſa, villoſa major, crenis rotundis dentata*. Petite Fougere velue, à longues dentelures, *Filix villoſa minor, pinnulis profundè dentatis*. Fougére à pinnules crétées, *Filix pinnulis criſtatis*. Fougére poudreuſe, à dentelures émouſſées, *Filix pulverulenta, pinnulis obtusè dentatis*. Mentzelius parle d'une Fougére des Indes qui reſſemble au polypode, *Filix Indica, polypodii facie*.

On dit, Danſer ſur la *fougere*; pour dire, Danſer ſur l'herbe. Ici la tendre *fougére* eſt priſe pour déſigner toute ſorte de petites herbes. Des verres de *fougere*.

Fougére de Chênes, eſt une ſorte de *fougére* qui croît ſur les pieds, & parmi la mouſſe des chenes. On l'appelle autrement *Dryopteris*. Voyez DRYOPTERIS.

Fougére, Ce mot au figuré ſe prend pour un verre fait de *fougére*. Le vin rit dans la *fougere*. Boil.

FOUGÉRES, ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Filiceria, Filicaria*. Elle eſt en Bretagne, ſur le Coëſnon, entre Rennes, Avranches & Dol, ſur les confins de la Normandie & du Maine. *Fougéres* étoit fortifiée ſous les Ducs de Bretagne. Raoul de *Fougeres* la fortifia, & Jean V. Duc de Bretagne la réunit à ſon domaine.

Ce nom vient de ce que ce lieu étoit plein de *fougéres*, & qu'il en croiſſoit beaucoup autour de cette ville : ce qui eſt d'autant plus croyable, qu'elle n'eſt point éloignée des Landes, comme il paroît par le nom de deux villages voiſins, dont l'un s'appelle S. Sauveur des Landes, & l'autre S. Gilles des Landes : or, il croît beaucoup de *fougéres* dans les Landes. Hadr. Valeſ. *Not. Gall. p.* 194.

FOUGON, ſ. m. Terme de Marine. Le foyer, ou la cuiſine du vaiſſeau, placé aux deux côtés de l'avant, vers le mât de miſaine.

FOUGUE, ſ. f. Impétuoſité, emportemens de gens courageux, chauds & bilieux, qui eſt de peu de durée. *Subitarius impetus, ardor animi*. Il eſt dangereux de combattre les François dans leur premiére *fougue*. Les *fougues* des jeunes gens ſe paſſent avec le temps. Tant que l'on eſt dans la *fougue* de l'âge, on chante, on rit. Bens.

☞ *Mais des cœurs les plus grands, des plus vaillantes mains,*
Si Dieu ne les ſoûtient, tous les efforts ſont vains.
La valeur n'eſt ſans lui qu'une fougue *indiſeréte :*
Comme il veut, la fortune ou ſe donne, ou ſe prête.
P. Le Moine.

Ce mot vient du Latin *fuga*.

Fougue, ſignifie auſſi, Fureur. Licurgue mêla la Muſique parmi les armes, pour en modérer la *fougue*. Abl.

Fougue, ſe dit auſſi de quelques animaux, & particuliérement des chevaux, des taureaux, des buffles, des chameaux, des éléphans; & ſur-tout quand ils ſont en chaleur. On le dit auſſi des torrens enflés, & de la mer agitée.

Fougue, en termes de Marine, ſe dit du mât & de la vergue d'artimon, qu'on appelle ſouvent, Mât de *fougue*, ou de *foule*, Vergue de *fougue*, ou de *foule*.

Fougue, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Quand un Poëte eſt en ſa *fougue*, il fait merveilles. Bréheuf a pouſſé la *fougue* de Lucain dans notre langue plus loin qu'elle ne va dans la ſienne. S. Evr.

La plûpart, emportés d'une fougue *inſenſée,*
Toujours loin du bon ſens vont chercher leur penſée.
Boil.

Quand la fougue *me quitte,*
Du plus haut au plus bas mon vers ſe précipite. Reg.

☞ Fougue, ſe dit de l'enthouſiaſme poëtique. *Enthuſiaſmus, furor.*

☞ *Qu'il ſçache que ſur le Parnaſſe,*
Le Dieu, dont autrefois Horace
Apprit à chanter les Héros,
Préfere ces fougues *lyriques*
A tous les froids panegyriques
Du Pindare des Jeux Floraux. Rouss.

☞ FOUGUES, ſ. f. pl. Ce ſont de petites fuſées volantes ſans baguettes, qui s'agitent vivement & irréguliérement dans l'air.

FOUGUEUX, euse, adj. Emporté, violent, colére, ou ſujet à entrer ſouvent en *fougue*. *Vehemens, fervidus, præfervidus, violentus.* Il ſe dit au propre & au figuré. Un homme *fougueux*, un taureau *fougueux*. C'étoit un Prince plein de feu & d'ambition, & d'une jeuneſſe *fougueuſe*, qui avoit beſoin d'être modérée. P. de Cl. La colére eſt une paſſion *fougueuſe*, qui court aux armes ſans attendre le conſentement de la raiſon. M. Esp. Un ſtyle *fougueux* & emporté. L'homme eſt poſſédé d'un amour de lui-même, aveugle & violent, qui le rend *fougueux*, farouche, & inhumain. M. Esp. C'eſt un eſprit *fougueux*.

Le Tigre écumeux & bruyant,
De ſa courſe fougueuſe *étonne ſon rivage.*

Je ſuis plus que content, d'avoir vû tant de fois
Leurs redoutables émiſſaires, (les Aquilons)
Des Rochers fougueux *adverſaires,*
Venir glacer nos champs, & dépouiller nos bois.
Nouv. choix de vers.

☞ ———— *Le* fougueux *élément*
Franchit ligne & foſſé, paſſe au retranchement.
P. Le Moine.

☞ FOUIC, ſ. m. Plante ou arbriſſeau qui croît en divers endroits de France ſans être cultivé, & dont la feuille ſert à teindre en noir. Cette drogue, qui eſt du nombre des colorantes, eſt commune aux Teinturiers du grand & petit teint.

FOVILLE, ſ. m. Nom propre d'un bourg du pays de Caux, dans la haute Normandie. *Fovilla*. Il eſt à égale diſtance de Rouen, du Havre, & de Dieppe.

FOUILLE, ſ. f. Ouverture, action de fouiller. *Foſſio*. La *fouille* des terres pour les fondemens de cette Egliſe a coûté tant. Faire une *fouille*. On appelle *fouille couverte*, un paſſage ſoûterrain, fait dans un maſſif de terre pour y pratiquer un aqueduc. On fait des *fouilles* pour chercher, découvrir des eaux.

☞ FOUILLE AU POT, ſ. m. Marmiton. Je fis l'inventaire des piéces, & j'en dreſſai ſur mes tablettes un petit procès-verbal, que j'allai montrer à mon Maître, après avoir dit au *Fouille au pot*, qu'il pouvoit, comme à ſon ordinaire, s'acquitter de ſa commiſſion.... Gil Blas.

FOUILLE-MERDE, ſ. m. *Scarabeus*, eſcarbot. Inſecte qui vit de fiente & d'ordure.

On appelle figurément, & baſſement, *fouille-merde*, celui qui écrit, ou qui traite des affaires ſales & deshonnêtes.

FOUILLER, v. act. & neut. Creuſer la terre. *Fodere*. On a commencé à *fouiller* les fondemens d'un grand édifice en tel lieu. Il faut *fouiller* juſqu'à ce qu'on trouve un bon fonds. Dans le même ſens on dit, que les cochons,

cochons, que les taupes *fouillent* la terre; pour dire, qu'ils la remuent. On met des clous sur le groüin des pourceaux, pour les empêcher de *fouiller* les prés, de les gâter.

Ce mot vient de *fodiculare*, diminutif de *fodicare*, & de *fodere*. Mén. De Valois le dérive de *follare*, comme qui diroit *manum in follem mittere*. *Mettre la main dans la poche*.

Fouiller, signifie aussi, Tirer quelque chose de la terre dans laquelle on creuse. On a *fouillé* de la pierre, de la marne dans tout ce canton. On *fouille* des mines pour en tirer l'or, l'argent, & les autres métaux. Tout ce champ a été *fouillé*, il est creux par-dessous.

Fouiller, en Sculpture, c'est évider & tailler profondément les ornemens & draperies pour leur donner un grand relief.

Fouiller, signifie encore, Rechercher quelque chose en des lieux particuliers. *Scrutari, excutere*. On a été *fouiller* dans toute la maison de ce faux Monnoyeur, pour voir si on n'y trouveroit point des outils. On a *fouillé* dans tous les papiers du Cabinet de cet accusé d'hérésie. On a *fouillé* ce voleur, on ne l'a trouvé saisi de rien.

Fouiller, signifie simplement, Chercher dans quelque lieu pour en tirer quelque chose. Il a *fouillé* dans sa poche, & en a tiré un tel papier. On est assez libéral de conseils; mais quand il faut *fouiller* dans sa bourse, on en demeure-là. Je reconnois bien qu'un a *fouillé* dans mon coffre.

☞ Fouiller, v. act. C'est, en termes de Guerre, envoyer de l'infanterie sur les flancs d'une colonne qui marche dans un bois, percer à travers, pour éviter & découvrir les embuscades. On fait la même chose avant que d'entrer dans un village.

Fouiller, se dit figurément des choses spirituelles, & signifie, Chercher, sonder, pénétrer. *Investigare, quæritare*. J'ai *fouillé* dans ma mémoire, & n'y ai rien trouvé de ce que vous dites. Cet Historien a *fouillé* jusques dans la plus obscure Antiquité. Fl. Il ne faut pas *fouiller* trop avant dans les mystéres de la Religion. La médisance juge les intentions mêmes, qu'elle va présomptueusement *fouiller* dans les cœurs. Fl. L'Astrologue veut *fouiller* dans l'avenir, & ne s'assure pas du présent.

On dit aussi, *Fouiller* les tombeaux, *fouiller* les cendres des morts; pour dire, Accuser, rechercher les Actions des défunts. Faire une recherche odieuse de la vie d'un homme mort.

Fouillé, ée, part. & adj. *Excussus, investigatus*.

FOUILLOUSE, s. f. Vieux mot, & hors d'usage, qui signifioit autrefois, Sac, ou poche, *Pera, saccus*. Il avoit de beaux écus en *fouillouse*. Rab. Les gueux dans leur jargon, qu'on appelle *Argo*, disent *felouse* dans le même sens.

Ce mot de *fouillouse* vient de *fouiller*, parcequ'on fouille dans les poches pour en tirer ce qu'on y a mis. D'autres le dérivent de *follis*.

FOUÏNE, s. f. *Marte*. Animal sauvage, gros comme un chat, mais plus long, qui fréquente les maisons, qui fait grande guerre aux pigeons, aux poulets, aux œufs. Son poil est fauve, noirâtre, & le dessous de la gorge couvert de blanc. Il est estimé parmi les fourrures. Un manchon de *fouine*. Les excrémens de la *fouine* sentent bon. La chasse de la *fouïne* se fait avec des bassets qui la vont chercher dans les granges, ou greniers, & jusqu'aux combles des Eglises. En Latin *fuscina*, *à fusco pilo*. Saumaise. Nicot l'appelle aussi, *Mustula fenaria*, & dit qu'il faut écrire *foine*, prétendant que cela vient de *foin*, *à fœno*.

Fouïne, est aussi un instrument de fer, à deux ou trois fourchons fort aigus, qui est emmanché au bout d'une perche; qui sert à élever les gerbes de la grange sur le tas, & à percer de gros poissons qui s'endorment sur le sable dans des eaux claires & peu profondes, tant sur la mer que dans les riviéres. Il vient de *fuscinola*, *fussina*, & *fuscina*, qui signifie *fourche*, ou trident.

FOUÏR, v. act. Creuser la terre, y faire des fosses. *Fouïr* un puits. *Fodere*. On a beau *fouïr* dans ce champ, on n'y peut trouver de l'eau. La principale façon des vignes, c'est de les *fouïr* en temps & lieu. Il faut *fouïr* la terre quand on n'a pas de quoi vivre. Continue de *fouïr*, tu trouveras un trésor. Ablanc.

Foui, ïe, part. pass. & adj. *Fossus*.

☞ FOULAGE, s. m. On dit en Normandie & en Picardie *foulage* & sautage, pour signifier la façon que l'on donne au hareng blanc, en le pressant & foulant dans les barils où on l'a pacqué.

FOULE, s. f. Multitude de personnes qui s'entrepoussent; presse, quantité de plusieurs personnes en un même lieu. *Turba, multitudo*. La *foule* est grande aux Processions du Jubilé. On court en *foule* pour entendre ce Prédicateur. Zachée ne pouvoit approcher du Sauveur, à cause de la *foule*. Il y a une *foule* de gens à sa porte. Ablanc. J'étois connu de lui, comme on se connoît dans la *foule*, sans avoir rien de particulier avec lui. Le Ch. de M. Les divertissemens de *foule* ne sont pas agréables, & sont ennemis des passions délicates. Id. La foule plaît dans un certain âge, où l'on aime à se répandre. S. Evr. On se soutient mal dans la foule par les qualités de l'esprit, contre les avantages du corps. Id.

La foule *révoltée*
Ne donne à s'écouter qu'une oreille irritée. Vill.

On le dit aussi de plusieurs choses qui sont en abondance en un même lieu. Les vivres venoient en *foule* dans le camp. Les biens viennent en *foule* dans cette maison. Il ne faut pas proposer des préceptes en *foule* aux jeunes gens: cela ne sert qu'à charger la mémoire & à embarrasser l'esprit. Port-R. Une *foule* de mots barbares. Ablanc. La *foule* des visites l'accable. Scar.

On dit figurément, qu'un homme s'est tiré de la *foule*; pour dire, qu'il excelle dans quelque chose, qu'il s'est signalé au-dessus des autres. *Foule* en ce sens signifie le vulgaire, le commun du peuple, parcequ'il fait le plus grand nombre. Ceux qui briguoient les charges à Rome flattoient le peuple, & tâchoient de plaire à la *foule*. S. Evr. La *foule* ne juge que par les apparences. Bell. Je me soucie peu des applaudissemens de la *foule*. G. G. Les Grands s'accoutument dès leur enfance à se regarder comme une espéce séparée des autres hommes: leur imagination ne les mêle jamais dans la *foule* du genre humain: ils sont toujours Comtes ou Ducs à leurs yeux, & jamais simplement hommes. Log. ☞ Une *foule* d'affaires, de raisons, de pensées, c'est-à-dire, Une multitude d'affaires, de raisons, de pensées. Ac. Fr.

Foule. Action de fouler; il se dit de la préparation des draps, des laines, des chapeaux, qu'on leur donne en les foulant, ou pressant, pour les rendre plus fermes. *Tritura, desquamatio, politio*. Il en coûte tant pour la *foule* d'une piéce de drap.

En termes de Marine, on appelle mât de *foule* & vergue de *foule*, le mât & la vergue du mât de l'arriére, ou l'artimon. On dit aussi, mât & vergue de *fougue*. Voyez FOUGUE.

Foule, signifie aussi Surcharge, oppression. *Damnum, vexatio*. Le Roi ne donne point de priviléges qui aillent à la *foule* de ses sujets. Les longueurs des procédures vont toujours à la *foule* des parties.

En foule, à la foule. *Confertim*. Sortes d'adverbes, qui signifient, En se pressant, en grand nombre, en grande quantité, en multitude. Tout le monde sortit en *foule* au-devant de lui. Ils entrérent *à la foule*. Les pensées, les raisons lui venoient *en foule*. Ce Prédicateur est fameux, on y va *à la foule*.

On dit proverbialement, se mêler dans la *foule*; pour dire, profiter dans le trouble & dans la confusion.

FOULÉE, s. f. Terme de Vénerie. C'est la marque ou légere impression que fait le cerf sur l'herbe, sur les feuilles, sur le sable, qui marque sa trace. On l'appelle aussi *Foulure*. On connoît le cerf par les *foulures*, c'est-à-dire par les abattues de broussailles faites par le bas ventre du cerf. Pomey. *Foulées*, c'est quand on revoit la forme du pied d'une bête sur l'herbe, ou sur des feuilles, par où elle a passé; & si c'est en terre nette, cela s'appelle *voie*, pour cerf, daim, chevreuil

vesail & liévre; & pour le loup & renard, *piste*; & pour bete noire, *tract*, Salnove.

☞ Foulée, f. f. Terme d'Architecture. C'est un giron de marche, ainsi appellé, parceque c'est la partie qu'on foule aux pieds. Frézier.

☞ FOULEIRE, f. f. Feu d'artifice, & généralement tout feu allumé, plus clair & plus grand qu'à l'ordinaire. *Fouleiro* vient de *focularia*. De bons Dijonnois apprêtent bien à rire, lorsque faisant les beaux parleurs, ils disent la *foulière*, *la fumiere*, *la poutniere*, *la clercelière*, &c. Glossaire Bourguignon. Quand cet article auroit été fait pour la Champagne, il ne seroit pas plus juste. Non-seulement le petit peuple y dit *fouleire*, mais il change en *eire*, presque toutes les terminaisons en *iére*, & prononce, *chaudeire*, *lumeire*, *poussfeire*, *cheneveiro*, *riveire*, *civeire*, au lieu de *chandiere*, *lumiere*, *poussière*, *chenevière*, *riviere*, *civière*.

FOULER, v. a. Presser quelque chose. *Conculcare*, *congerere*, *calcare*, *opprimere*, *vexare*. On a été bien *foulé* à cette Procession, pour voir cette cérémonie. On *foule* les draps dans les moulins, pour les rendre plus fermes. On *foule* la vendange dans les cuves, pour en tirer la mer goutte. Il faudra bien *fouler* cette marchandise, pour la faire entrer toute en cette caisse.

On dit aussi, *Fouler* un chapeau quand on le fabrique. C'est le manier, le presser à force de bras sur la fouloire, afin de le former & de le faire.

Fouler, en termes de Bonnetier, c'est manier, accommoder la besogne avec de l'eau dans la fouloire.

En termes de Vigneron, *fouler* une cuve, c'est écraser avec les pieds, ou avec quelqu'autre instrument les raisins qui sont dans une cuve, ou qu'on y veut mettre. *Fouler* des raisins, c'est les écraser de la maniére qu'on vient de dire.

Ce mot vient du Latin *fullo*. Ménage après Scaliger. Icquez rejette avec mépris cette étymologie, comme quelque chose de ridicule; il dit que *foule* vient de *gebula*, ou *gefula*. Ce mot dans la langue des Francs, qui est celle que parloient les fondateurs de la Monarchie Françoise, avant qu'ils eussent passé le Rhin pour s'établir dans les Gaules, signifie *troupe*, *multitude*. Icquez confirme son sentiment par la signification de plusieurs mots des anciennes langues de Germanie & du Nord: à quoi on peut ajoûter que *fulle* en Allemand veut dire, *abondance*, *affluence*; & que *full* en Suédois, & en Anglois, signifie, *plein*, *abondant*. Ce sont les Danois, & les Anglo-Saxons qui ont porté ce nom en Angleterre; & dans la langue Angloise, quand il entre dans la composition des mots, il marque *plénitude*, *abondance*, par exemple, *doubtful*, *douteux*, *incertain*, plein de doutes, *doubtfully*, *douteusement*, d'une maniére pleine de doutes.

Fouler, signifie particuliérement presser avec les pieds. *Calcare*, *pedibus conculcare*. Cette jupe est toute salie, car elle a été *foulée* aux pieds. L'herbe de ce pré est toute *foulée*, toute gâtée; on a trop dansé dessus. Mon lit est *foulé*, est défait; quelqu'un s'est jetté dessus.

On dit aussi qu'on fera *fouler* la paille à un prisonnier; pour dire, qu'on le mettra au cachot, où il couchera sur la paille.

Fouler, est aussi un terme de Jardinier, qui signifie, Rompre les montans & les feuilles de certaines racines, & des oignons, pour empêcher la séve d'y monter davantage, afin que demeurant au-dedans de la terre, elle soit toute employée à grossir les racines & les oignons. C'est au commencement d'Août que l'on *foule* les oignons & les racines que l'on veut *fouler*.

Fouler la terre, signifie quelquefois, la paîtrir avec les pieds. Il faut *fouler* long-temps la terre grasse pour faire de la poterie, des tuiles, des bâtardeaux. On dit aussi *Fouler* la poudre, lorsqu'on charge des canons, & qu'on bat la poudre avec le refouloir.

Fouler, signifie aussi, Offenser quelque partie du corps par quelque effort, ou contusion. *Oblidere*. En jouant à la paume, il s'est fait une détorse, & il s'est *foulé* un nerf. Et on le dit plus souvent des betes de somme, qui sont sujettes à etre *foulées* par le bât, ou par la selle. On dit aussi que les jambes sont *foulées* par trop de travail. On dit plus particuliérement *fouler* un cheval, c'est-à-dire le lasser, le fatiguer extrémement. Cheval las & *foulé*.

☞ Fouler la campagne, v. a. Terme de Guerre. Battre la campagne, & examiner çà & là ce qui se passe. *Explorare*, *discurrere*. Le Capitaine doit envoyer des batteurs d'estrade fort avant, pour *fouler* incessamment la campagne de tous côtés, & par les chemins où les Ennemis peuvent venir. De la Fontaine.

On dit figurément *fouler* aux pieds les grandeurs, les vanités du monde; pour dire, les quitter. Je *foule* l'orgueil de Platon, disoit Diogène, en marchant sur les magnifiques tapis de Platon; Tu le *foules* par un plus grand orgueil; répondit Platon. Abl. Pendant la persécution l'on s'étoit accoutumé à mépriser les plus grands périls, & à *fouler* la mort sous les pieds. Herman. *Fouler* aux pieds l'autorité des loix, les mépriser. Ils *foulent* aux pieds les privileges des Mendians. Patru. La dignité d'un état si saint, avilie non-seulement dans le sentiment de ceux qui en *foulent* aux pieds les obligations les plus relevées, mais, &c. Ab. de la Tr.

Caligula, Neron,

foulerent à leurs pieds toutes les loix de Rome.
Racine.

Fouler, signifie, Surcharger, opprimer, *Vexare*. Les Princes d'Orient *foulent* extrémement leurs sujets. Les petits tyrans de Province *foulent* bien les paysans.

Les peuples qu'il foula contre lui s'éleverent,
Les soldats de la Porte aux peuples se mêlerent.
P. Le Moine

On dit proverbialement d'un homme doux & pacifique, que c'est un bon Prince, qui ne *foule* guére ses sujets.

Foulé, ée, part. pass. & adj. *Calcatus*. Terre *foulée*. *Foulé* aux pieds. Nerf *foulé*. ☞ On dit d'une bête qui a les jambes usées par un long & violent travail, qu'elle a les jambes *foulées*. Ac. Fr.

FOULERIE, f. f. Lieu où l'on *foule*. *Calcatorium*. Ce Fermier a trois cuves dans sa *foulerie*, pour ses vendanges. Il faut porter ces draps à la *foulerie*, pour les mettre en état d'etre vendus.

FOULEUR, f. m. Voyez FOULON.

☞ Fouleur, Fouleuse. Celui ou celle qui fait le foulage du hareng.

☞ FOULI, f. m. Les Chinois nomment ainsi le piment. Ils en tirent en quantité des Hollandois.

FOULICIEN, enne, f. m. & f. C'est ainsi que d'Herbelot, *Bibl. Orient.* appelle, conformément au mot Mahométan, les Paulianistes, ou les Disciples de Paul de Samosate.

FOULOIR, f. m. Lieu où les Artisans, Chapeliers, Bonnetiers, &c. foulent leurs marchandises, chapeaux, bonnets, bas, &c. *Calcatorium*. Quelques-uns disent *Fouloire*, & en font un sub. fem. C'est plûtôt un vaisseau, un instrument, ou quelque autre chose de semblable, où l'on foule, & avec quoi l'on foule. Chez les Bonnetiers, la *fouloire* est un grand cuvier, où il y a un râtelier de dents de bœuf, pour fouler les bas & autres choses. Chez les Chapeliers la *fouloire* est une table un peu inclinée, posée sur une chaudiére de lie chaude, sur laquelle on foule les chapeaux. Dans quelques Vignobles, la *fouloire* est un pilon de bois, gros à peu près comme la forme d'un chapeau, qui a un long manche, & dont on se sert pour fouler la vendange, c'est-à-dire, écraser les raisins qui sont dans les cuves, dans les tines, dans les tonneaux.

☞ Fouloir. Instrument avec lequel on foule.

Fouloir, est aussi le manche qui sert au Canonnier à nettoyer, ou à charger le canon, & à battre la poudre. *Refouloir* vaut mieux.

FOULON, f. m. Ouvrier qui prépare les draps en les faisant fouler, *Fullo*. Envoyer au *Foulon*. Ablanc. Ses vêtemens parurent blancs comme la neige, & d'une blancheur que nul *Foulon* sur la terre ne pouvoit jamais égaler. Moulin à *foulon*: c'est un moulin lequel a une roue dentée, qui fait mouvoir deux ou plusieurs gros mailLets de bois, qui successivement

sombent

tombent sur les draps qu'on met dessous, qui deviennent par ce moyen plus fermes & plus unis. Les moulins à *Foulon* ont été appellés en Latin *fullonium*, & *fullentium*. Pline dit que ce fut un nommé Nicias, fils d'Hermias, qui inventa le premier le métier des *Foulons*. Les *foulons* chez les Romains lavoient, dégraissoient, & approprioient les habits; & cela parut si nécessaire, qu'on leur prescrivit par des lois la maniere dont ils le devoient faire telle est la loi Métella *De fullonibus*. Voyez aussi Pline, *L. VII. C. 56. L. XXXV, c.* 17. Ulpien, *leg.* 12. *ff. de furtis, leg.* 13. §. 6. *locati, leg.* 12. §. 6. *ff. De inst. recto, vel instrumento legis, & leg.* 32. *Edictum. leg.* 2. *ff. de condict. sine causa.*

Il y a une plante que l'on appelle herbe à *Foulon*. Voyez HERBE.

☞ FOULONNIER, s. m. Ouvrier qui apprête les Draps. Arrêt du Conseil, du 18 Janvier 1729. qui défend aux *Foulonniers*, Tondeurs & pareurs qui doivent garnir & toucher le poil des draps, & autres étoffes, avec des chardons, de le faire avec des cardes de fer.

FOULQUE, s. m. Oiseau de rivière, que quelques-uns appellent *Diable*, à cause de sa noirceur. *Fulica, larus niger, larus pullus.*

FOULQUE, ou FOULQUES, s. m. est aussi un nom propre d'homme. *Fulco*. Ce nom est connu dans notre histoire, plusieurs personnes l'ont porté. Sçachiez que ... al tens Felipe Roi de France & un saint homme en France qui & nom *Folque* de Nuilli. Villeharn. Cil preudom *Folque* parla ensi de Deu. Id. De *Folque* on a fait *Foulque* dans la suite. L'orthographe ancienne de ce nom peut en faire connoître l'origine. Il y a cinq *Foulques*, Comtes d'Anjou. *Foulques*, Archevêque de Reims, succéda à Hincmar, l'an 883. Quelques-uns écrivent *Fouques*, ou *Foucques*, mais mal. Aujourd'hui nous y mettons une *l*, & nous la prononçons.

Quelques-uns le font venir de *volly*, qu'ils disent être un mot Allemand qui signifie *généreux*. Skinner le dérive avec plus de vraisemblance de l'Anglo-Saxon *folc*, qui signifie peuple; de sorte que le nom de *Foulque*, dit Skinner, répond au nom de *Publius* chez les Latins, & à ceux de *Damon* & de *Démophile* chez les Grecs: nous dirions en François *populaire*, *Publicola*. Le même Auteur ajoûte qu'on peut faire venir le nom de *Foulque* de l'Anglo-Saxon *folgiam*, & de l'Allemand *folgen*, qui signifie *suivre*, *s'attacher*; ainsi le nom de *Foulque* aura la signification d'*Assecla*, ou *Sectator*, laquelle, dans un certain sens, est la même que celle de *populaire*.

FOULURE, s. f. Blessure qui vient par quelque effort, ou quelque contusion. *Obtritio, oblisio*. La *foulure* de ce cheval vient de ce que l'un n'a pas rembourré la selle. Cette *foulure* de nerf vient d'un effort qui l'a alongé, ou disloqué.

Foulons, se dit aussi en termes de Vénerie, pour signifier les abattues de brossailles faites par le bas du ventre du cerf. *Herbarii verticis dejectio*. On connoît le cerf par les *foulures*. Pomey.

☞ Foulure, s. f. Action par laquelle on foule. Il se dit de la façon que le Foulon donne aux étoffes en les foulant.

FOUPIR, v. act. Ôter le lustre d'une étoffe à force de la manier, de la chiffonner. Cette femme a été à la presse; ses habits, son linge ont été *foupis*. Nous ne trouvons point ce mot ailleurs, & nous ne sçavons où Furetière l'a pris.

Foupi, ie, part. & adj.

FOUR, s. m. *Furnus, clibanus*. Lieu où l'on cuit le pain & la pâtisserie. C'est une petite construction de brique, de chaux, ou de plâtre, qui a une cavité ronde, d'environ un pied de hauteur, qui n'a qu'une seule ouverture. Mettre le pain au *four*. Chauffer le *four*. Mettre du pain dans le *four*. Manger de petits pâtés à la gueule du *four*; pour dire, tout chauds. Un *four* d'armée qui est portatif. Tirer le pain du *four*. Le *four* est chaud. Ce pain a eu trop de *four*, c'est-à-dire, a eu trop de feu, est trop cuit. Le Commissaire de la Mare traite de tout ce qui concerne la police des *fours*

dans son Tr. de Police, L. V. Tit. XI. tout entier, T. I. p. 818. & suiv.

Four bannal, ou *Four à ban*, est le *four* public de la Seigneurie, & où les habitans sont obligés d'aller faire cuire leur pain.

Four, se dit aussi du lieu où est le *four* bannal. Au moulin & au *four* chacun va à son tour.

Four, se dit aussi de quelques autres plus grandes constructions qu'on fait pour faire cuire de la chaux, de la poterie, du plâtre, de la brique, &c.

Four de campagne. Ustensile d'office qui se porte à la campagne, où l'on ne trouve point de *fours* pour y faire cuire certaines choses. Un *four de campagne* est un *four* portatif de cuivre rouge, haut de trois ou quatre doigts, un peu élevé sur ses pieds, pour qu'on puisse mettre du feu dessous; son couvercle doit avoir des rebords, pour tenir aussi du feu. *Furnus gestatorius.*

On appelle figurément & hyperboliquement un *four*, un lieu obscur & sombre. Je ne veux point de cette chambre, c'est un *four*. On le dit aussi d'un lieu chaud.

On appelle, Piéces de *four*, certaines piéces de pâtisserie, comme tous les gâteaux, tartes & poupelins; & non pas les pains bénits, brioches, pâtés, & autres piéces de ce métier.

On dit chez le Roi, *Four & fruits*; pour dire, le dessert.

En termes de Comédien, on dit, Faire un *four*; pour dire, qu'il est venu si peu de gens pour voir la représentation d'une piéce, qu'on a été obligé de les renvoyer sans la jouer.

On nomme, en fait de maçonnerie, une voûte saillante à dos & arrondie, cul de *four*; & on dit qu'elle est faite en cul de *four*. On dit, Porter la pâte au *four*; pour dire, Etre puni pour la faute d'un autre.

Four. Terme de Charpenterie. C'est une piéce de bois faisant partie d'un bateau. Le *four* est assemblé par les deux bouts aux hersilières, & sert à entretenir la barbe.

On appelle *four* à Paris, une maison où des soldats attirent ou poussent les gens, & les y retiennent en prison pour les enrôler par force. On l'a jetté dans un *four* le soir lorsqu'il s'en retournoit chez lui, & on l'a enrôlé par force.

☞ Four à terrine. Chez les Chymistes, c'est un *four* où le feu ne touche point immédiatement le vaisseau, mais seulement une terrine posée sur les laboratoires, dans laquelle terrine est mis un vaisseau. Ce qui se fait en trois manières; car ou la terrine est vuide, ce qui s'appelle étuve, ou bain aërien; ou elle contient de l'eau, qui étant en petite quantité est appellée bain vaporeux, & bain marie lorsqu'elle emplit la terrine. Quand cette terrine est remplie de sable, de cendre, ou de limaille, on l'appelle *four* à cendre, à sable, à limaille.

On dit proverbialement, ce n'est pas pour vous que le *four* chauffe; pour dire, Ne vous attendez pas d'avoir part à cette affaire. On dit aussi, d'une bouche trop fendue, qu'elle est grande comme un *four*. ☞ On dit encore d'une personne qui nous a désobligé, & qu'on a occasion de revoir, qu'Elle viendra cuire à notre *four*.

Le *four* sacré, *furnus sacer*, ἰπνὸς ἅγιος, dans l'Histoire Ecclésiastique des Grecs, est un lieu pratiqué sous l'autel, un petit caveau sous l'autel, où l'on jettoit les choses sacrées usées, ou qui se corrompoient. Pachymere en parle dans l'Histoire d'Andronique, L. I. C. 28. sur quoi le P. Poussines, Jésuite, a remarqué qu'on l'appelloit aussi [illegible] comme qui diroit Réceptacle, & chez les Latins Piscine, *piscina*.

FOURAGE, s. m. Terme de Coutumes. Droit de fourage, c'est la même chose que droit de *forage*. Voyez ce mot.

FOURBE, s. f. Tromperie, déguisement de la vérité. *Fraus*. Les honnêtes gens sont ennemis de la *fourbe*. Faire une *fourbe* à quelqu'un.

☞ *Que ne sçait point ourdir une langue traîtresse*
Par sa pernicieuse adresse!
Des malheurs qui sont sortis
De la boëte de Pandore,
Celui qu'à meilleur droit tout l'univers abhorre,

C'est la fourbe, *à mon avis.* LA FONTAINE.

FOURBE, adj. m. & f. & quelquefois f. Trompeur, imposteur, *Vafer*, *veterator*, *fraudulentus.* C'est un *fourbe* insigne. Lorsqu'on a découvert qu'un homme est un *fourbe*, qu'il a un esprit *fourbe*, on n'a plus de créance en lui. Il faut bien conserver les noms injurieux de *fourbe* & de traître, pour en faire honte à ceux qui les méritent. S. EVR. Il n'estimoit d'habiles que les *fourbes.* ABLANC. On n'a pour les *fourbes* ni confiance, ni estime. LA CHETARDIE.

☞ *Il court parmi le monde un livre abominable,*
Un livre à mériter la derniere rigueur,
Dont le fourbe *a le front de me faire l'auteur.* MOL.

Mais bientôt des humains la fortune adorée,
Mit le fourbe *en crédit.* VILL.

Mlle l'Héritier a dit *fourbissime* au superlatif, comme si le mot de *fourbe* étoit adjectif. ☞ Il l'est sans doute lorsqu'on parle de celui ou de celle qui met la fourberie en pratique; & l'on dit: Cet homme est *fourbe*, & Cette femme est *fourbe.* N. qui étoit déja un habile *fourbe* rappella tout son esprit depuis son aventure, pour devenir *fourbissime.* Mlle L'HÉRITIER. C'est un de ces mots qu'on se donne la liberté de forger dans la conversation, & que l'usage n'établit pas. On fait surtout de ces sortes de superlatifs de toute sorte de noms.

Ce mot vient de l'Italien *furbo*, qui peut avoir été fait du Latin *furvus*, qui signifie *noir*; d'où vient qu'on dit, une ame *noire*, & *noircir* un homme; pour dire, le calomnier. MÉN.

FOURBER, v. act. Tromper adroitement, finement, malhonnêtement. *Inducere in fraudem*, *fallere*, *ludificare.* Ceux qui agissent avec sincérité sont ceux qu'on *fourbe* le plus aisément. On dit que les Lapons *fourbent* les gens avec plaisir. HIST. DES LAP. Ces gens, dont la seule science étoit de *fourber* hardiment, trouvoient toujours beaucoup de croyance parmi les peuples Mlle L'HÉRITIER.

Mais il verra le radoteux,
Quoiqu'à sçavoir fourber *nuit & jour il s'occupe,*
Qui sera dans ceci la dupe de nous deux. IBID.

☞ FOURBÉ, ÉE, p. pass. Trompé adroitement. Dès-là il se tint pour *fourbe.* M. DE LA CHÂTRE, *dans ses Mém.*

FOURBERIE, f. f. Tromperie, action de fourbe; coutume qu'on a de tromper, de déguiser. *Fraus*, *dolus*, *stropha.* La *fourberie* est le vice des lâches, des gens de néant. Une pieuse *fourberie.* Souvent l'inhumanité tient lieu de grandeur, & la *fourberie* d'esprit LA BR. Molière a fait une Comédie qui n'est qu'un tissu de *fourberies*, & qu'il a intitulée les *fourberies* de Scapin.

Je ne trouve par-tout que lâche flatterie,
Qu'injustice, intérêt, trahison, fourberie. MOL.

FOURBIR, v. act. Nettoyer, rendre poli & luisant. *Detergere*, *polire.* C'est une bonne servante, elle *fourbit* sans cesse ses chenets, sa batterie de cuisine, ses meubles.

FOURBIR, se dit plus particuliérement des armes. *Fourbir* une cuirasse, un casque; & encore plutôt des épées. On *fourbit* ordinairement avec de l'émeri.

Ce mot, selon Icquez, est dérivé de *Furben*: ce mot dans la langue des Francs signifie, *nettoyer*, *polir.* Les Anglois disent à peu-près dans le même sens, *to furbish*; & c'est le sentiment de M. Huet, que le mot de *fourbir* vient de ce mot Anglois. Skinner dit, qu'il y a des Auteurs qui le dérivent des mots Latins *furvus*, & *fervor*; mais il aime mieux le faire venir des mots Allemands *farb*, *couleur*, & *furben*, *donner de la couleur*, *mettre en couleur.*

FOURBISSEUR, EUSE, f. m. & f. *Politor*, *famiarius.* Artisan qui vend & qui *fourbit* des épées. De la Mare, Tr. de Police, L. I. Tit. VIII. C. 4. p. 128. & 129. rapporte des Réglemens faits pour les *Fourbisseurs*

On dit en proverbe, Être tete à tete comme des *Fourbisseurs*, parceque les *Fourbisseurs* sont l'un devant l'autre quand ils fourbissent des épées. On dit aussi, Se battre de l'épée qui est chez le *Fourbisseur*; pour dire, Disputer d'une chose qui n'est ni à l'un ni à l'autre de ceux qui contestent.

☞ FOURBISSIME. Très-fourbe.

☞ *Mascarille est un fourbe, & fourbe* fourbissime.
L'ÉTOURDI, *Act.* 2. *Sc.* 4.

☞ On voit que c'est à Moliére que l'invention de ce terme est dûe, & non pas à Mademoiselle L'Héritier, à qui elle paroît faussement attribuée au mot *Fourbe.* Voyez SUPERLATIFS.

FOURBISSURE, f. f. Action de fourbir, nettoyement des armes, polissure. *Politura.* La *fourbissure* d'une lame.

FOURBU, UE, adj. Terme de Manége, qui ne se dit que des chevaux. *Forbu* est mal dit, MÉNAGE. Voyez FOURBURE.

FOURBU, se dit aussi quelquefois des hommes, mais seulement dans le style Burlesque; pour dire, incommodé de la fourbure.

Que je sois fourbu *& perclus,*
Lorsque je ne boirai plus. SCAR.

FOURBUR. Terme de Chasse, qui se dit lorsqu'on fait venir les chiens où l'on veut par les cris & par le sonner. Voyez FORHUS.

FOURBURE, f. f. Maladie de cheval, fluxion qui lui tombe sur les nerfs des jambes, qui les lui rend si roides qu'elle leur ôte le mouvement. La *fourbure* vient au cheval qu'on a fait boire trop-tôt après avoir eu chaud, ou qu'on l'a trop fatigué.

Borel dérive ce mot de *foras* & de *via*, comme qui diroit, *hors de voie & d'état de cheminer.* En vieux François *fourbu*, signifioit *fourvoyé.*

FOURC, f. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois, toute chose qui faisoit un angle aigu. *Furca*, *cornu.* Le *fourc* d'un arbre, des doigts, d'un chemin, des rues: d'où viennent les mots de *fourche*, *fourcher*, *fourchu*, *fourchon*, & celui de *carrefour*, comme qui diroit, qui a quatre rues, ou angles, faisant un *fourc.*

FOURCAT. Voyez FOURQUE.

FOURCHAGE, f. m. Terme de Généalogie. Vieux mot, qui s'est dit lorsqu'il se forme une nouvelle branche dans une maison, dans une famille.

FOURCHE, f. f. Outil de fer composé d'une douille, & de deux ou trois fourchons, ou branches pointues. *Furca.* Cet outil est emmanché d'un bâton de trois ou quatre pieds de longueur. Les *fourches* servent à faner, à étendre du linge, à remuer, ou à charger du fumier, &c. Il y a aussi de *fourches* de bois qui n'ont que deux pointes, ou fourchons. Ces *fourches* sont un morceau de bois d'où naissent deux branches éloignées l'une de l'autre d'un demi-pied: on les coupe de la longueur d'un pied, ou d'un pied & demi, & on les aiguise en pointe par le bout.

Le mot de *fourche* vient du Latin *furca*, qui signifie la même chose.

On dit proverbialement, Penser les chevaux à la *fourche*; pour dire, leur donner des coups de *fourche*, au lieu de les étriller. Et figurément on dit en ce sens, Faire une chose à la *fourche*; pour dire, la faire mal. Être traité à la *fourche*; pour dire, être maltraité. D'autres croient que ce proverbe vient de ce que c'étoit anciennement la coutume de faire passer les vaincus sous le joug fait en forme de gibet, qu'on appelle autrement *fourche*, *sub jugum*, *sub furcam mittere*; comme les Samnites firent passer les Romains aux *fourches* Caudines: & en ce cas il signifie, *Maltraiter*, *mépriser*, & *humilier.*

FOURCHE-FIÈRE, f. f. *Fourche* qui est de fer par un bout, à deux ou trois pointes, qui sert à remuer le fumier, & autres usages. Les Poëtes burlesques appellent le Trident de Neptune, une *fourche-fière.* Ce mot a été dit par corruption de *fourche-ferrée*: & il est ainsi écrit en quelques Auteurs. MÉNAGE.

FOURCHE DE JARDINIER, est un outil de fer, composé d'une douille & de trois fourchons, ou branches pointues

tues, un peu recourbées en dedans, & longues d'environ un pied. Cet outil étant emmanché d'un manche de trois à quatre pieds sert à remuer des fumiers, soit pour charger la hotte, ou le bar, soit pour faire les couches. Il sert aussi pour herser, ou remuer & rompre les mottes de terre nouvellement ensemencées de graines potagéres, & les faire par ce moyen entrer au-dessous de la superficie où elles doivent germer. La Quint.

☞ Fourches, f. f. pl. Les Carriers donnent le nom de *fourches* aux soûtiens sur lesquels roule par les deux bouts l'arbre de leur roue, ou le treuil de leur moulinet.

☞ Fourches, qu'on appelle aussi *Arbalêtes*. Terme d'Ouvrier en gaze. Ce sont les ficelles qui, dans le métier des Gaziers, tiennent les lissettes.

☞ Fourches pour caréner. Ce sont de longues & menues *fourches* de bois que l'on emmanche au bout d'une eparre, pour prendre le chauffage dans la caréne, ou en tel autre lieu qu'il est besoin.

Fourches, f. f. & pl. Gibet, colonnes de pierre élevées pour marque d'une haute Justice. *Patibulum, gabalus, furca.* On y ajoûte le mot de *patibulaires*, parcequ'on y attache en effet les pendus, ou on y expose en public les suppliciés. Montfaucon étoit le lieu des *fourches* patibulaires de la Prevôté & Vicomté de Paris, où il y avoit seize piliers. Il y en a d'autres à quatre, à trois, à deux, selon le titre des fiefs qui ont droit d'en avoir. Les *fourches* à trois piliers appartiennent aux Seigneurs Châtelains; celles à quatre piliers aux Barons; celles à six piliers aux Comtes: mais cela est différent selon les Coutumes. Les Italiens disent *le forche*, pour signifier le gibet; & c'est peut-être d'eux que nous avons pris ce mot de *fourches* patibulaires, quoique nous n'ayions pas l'usage qu'on garde en Italie; & même dans la ville de Rome, où *le forche*, les *fourches* patibulaires, sont de véritables *fourches*. Car on plante deux *fourches* en terre, & on met sur les fourchons une traverse, à laquelle on attache la corde; & c'est ainsi qu'on fait en ce pays-là les gibets qui servent à executer ceux qui sont condamnés à être pendus.

Fourches, dans cette phrase, Les *fourches* Caudines, (*Furca Caudina*) Étoit un lieu du Pays des Samnites où les Romains furent enfermés & obligés de mettre les armes bas, & de se rendre à discrétion. C'est le lieu qu'on appelle aujourd'hui *Stretta d'Arpaja*.

FOURCHE. Le mont de la *Fourche*. Montagne des Alpes au pied de laquelle le Rhône prend sa source. *Furca mons*, anciennement *Juberus*. Le mont de la *Fourche* est aux confins du pays des Suisses, & de celui de Valais, un peu au couchant du mont S. Godard, sous lequel quelques-uns le comprennent. Maty.

FOURCHER, v. n. Se diviser en deux ou plusieurs branches. *Findi, dirimi in furcam.* Plus les arbres sont coupés, & plus ils fourchent. Au contraire, les cheveux *fourchent* quand ils ne sont pas coupés, & quand on les laisse trop croître. Il est aussi neutre passif, & signifie, Finir en maniére de fourche. Mes cheveux se *fourchent*, ou commencent à se *fourcher*.

On dit aussi, qu'un chemin *fourche*, quand il se divise en deux ou trois autres chemins, à la maniére d'une fourche.

On dit figurément que la langue a *fourché* à quelqu'un, *Vacillavit lingua*; pour dire, qu'il a pris un mot pour un autre, par une métaphore tirée des chemins qui *fourchent*, où il est aisé de se méprendre.

On dit aussi, d'une race, d'une famille, qu'elle n'a point *fourché*; pour dire, qu'elle n'a fait qu'une seule branche.

Fourché, ée, part. & adj. Cheveux *fourchés*.

On appelle, Pied *fourché*, (*bisulcus, bifidus*) les animaux dont l'ongle ou la corne est divisée en deux parties, comme le bœuf, le mouton, *ungulâ terram fodiens bisulcâ*, &c. Moïse a ordonné qu'on ne mangeât que des animaux qui avoient le pied *fourché*, & qui ruminoient. On dit *fourché* & *fourchu*.

On appelle aussi Pied *fourché*, la Ferme d'un droit qui est imposé sur les bêtes à pied *fourché* qui entrent dans les villes pour y être consommées.

En termes de Blason, on appelle *fourché*, ou *fourchu*, ce qui est divisé en deux. Il se dit particuliérement de la queue du lion, qui se trouve ainsi représentée en plusieurs Écus, & qui en quelques-uns est passée en sautoir, comme en celui de Bouenonville.

FOURCHERET, f. m. Terme de Fauconnerie. C'est le nom qu'on donne à l'Autour qui n'est que de la moyenne taille, qui est entre formé & tiercelet. *Asterias*, ou *accipiter statura media*.

FOURCHET, f. m. Apostume, froncle qui vient entre deux doigts de la main, où il se fait comme une fourchette.

FOURCHETTE, f. f. Petite fourche. *Furcula, furcilla.* La vigne pousse de petites *fourchettes* qui lui servent à s'attacher aux branches, ou aux perches qu'elle rencontre.

Fourchette, est aussi un petit instrument de cuisine, ou de table, pour tirer la viande du pot, ou quelque autre mets de dedans un plat, pour le porter à sa bouche. *Fuscinula. Fourchette* de fer. *Fourchette* d'argent. Anciennement l'usage des *fourchettes* étoit interdit dans la Congrégation de Saint Maur, & il n'a prévalu que malgré les anciens Religieux, démesurément zélés pour les vieilles traditions. Le P. de Vert.

Les Chirurgiens ont un instrument qu'ils appellent *Fourchette*: il ressemble à une *fourchette* ordinaire à deux fourchons, excepté que ces fourchons ne sont pas pointus: on s'en sert pour élever & soutenir la langue d'un enfant, quand on lui coupe le filet.

En termes de Méchanique, *fourchette* est une partie d'un engin: elle consiste en trois piéces de bois qui s'engagent dans la sole: ces quatre piéces servent à porter tout l'engin; & leur plan, est le plan de l'engin. La plus grande piéce de la *fourchette* joint la sole par le milieu, & elle la divise à angles droits: les deux autres, plus petites, les joignent toutes deux.

En termes de Serrurier, *fourchette* est un instrument de fer dont les Serruriers se servent pour tourner les brequins les tarières, les canons, &c. On tourne la *fourchette* du fer en rond, ou en demi-rond à chaud.

Fourchette, en termes de Guerre, est un bâton ferré d'un fer fourchu qui servoit autrefois à tirer un mousquet, afin de soutenir une partie de sa pesanteur & de le faire porter plus juste. Plus, trois gros mousquets tout garnis de nacre de perles, avec trois *fourchettes* assortissantes. Mol.

Fourchette d'arbalête. Ce sont deux petits morceaux de fer en forme de petits bâtons, au bout de la monture de l'arbalête, au milieu desquels il y a un fil où l'on met un grain pour conduire l'œil.

Fourchettes, plur. est aussi un terme de Gantier, qui signifie de petites bandes de cuir, qui sont le long des doigts des gants. Faire des *fourchettes* pour une paire de gants.

Fourchette, en Architecture, c'est l'endroit où les deux petites noues de la couverture d'une lucarne se joignent à celle d'un comble.

Fourchette, est aussi une partie du pied du cheval: c'est une espéce de corne tendre qui fait une espéce d'arrête, sur le milieu de la sole, & qui se partage en deux branches vers les talons en façon de fourche. Il vient plusieurs maladies dangereuses à la *fourchette* d'un cheval.

On appelle aussi *Fourchette*, un petit os divisé en deux pointes qui est entre les deux aîles des chapons & des autres volailles, & qui est le morceau le plus délicat. Il y a des Anatomistes qui appellent *fourchette* un cartilage attaché au troisiéme os du sternum. On l'appelle ordinairement xiphoïde, ou pointu, parcequ'il est aigu comme la pointe d'une épée, que les Grecs nomment ξίφος. Ce cartilage est le plus souvent triangulaire & oblong; quelquefois il est rond, & quelquefois aussi fourchu & séparé en deux; ce qui lui a fait donner par quelques Auteurs le nom de *fourchette*. Voyez Dionis, Anatomie de l'homme, p. 94.

On appelle encore *fourchette* en termes d'Anatomie, la partie inférieure de la vulve, parcequ'elle en a la figure: elle fait la séparation de la grande fente d'avec l'anus.

Fourchette, est aussi un morceau de bois garni de deux pointes de fer, attaché à la fléche d'un carrosse, qu'on lâche dans les montagnes pour empêcher qu'il ne recule.

Fourchette, se dit encore de certaines petites branches

rondes

rondes & vertes que la vigne pousse : ce sont de petits fourchés par lesquels elle s'attache en s'entortillant aux branches qu'elle rencontre.

☞ Fourchette. On appelle encore *fourchette*, en termes d'Horlogerie, cette piéce de fer ou de cuivre qui est au bas de la verge du balancier. Cette *fourchette* a une ouverture au bas, faite en rond, ou en carré long, au travers de laquelle la pendule la saisit environ à un tiers du point de suspension.

☞ Fourchette. Terme de Pêcheur. C'est une perche de bois, de six ou sept pieds de long, qui se partage en deux ou en trois fourchons à l'un de ces bouts. La *fourchette* sert de manche à cette sorte de filet qui se nomme une Trouble.

☞ Fourchette. Les Chaudronniers appellent la *fourchette* d'un réchaud, le morceau de fer qui entre d'un bout dans le manche de bois du réchaud, & qui de l'autre est séparé en deux, & est rivé au corps du réchaud.

FOURCHON, s. m. C'est une des pointes d'une fourche, ou fourchette. *Dens*, *cornu*. Une fourche à deux, trois, ou quatre *fourchons*.

Fourchon, en termes de Jardinier, signifie aussi l'endroit d'où sortent les branches. Il faut prendre garde que le *fourchon* n'éclate. La Quint.

FOURCHU, ue, adj. Qui se divise en deux ou plusieurs branches. *Bifidus*, *bicornis*. Les arbres des taillis sont *fourchus* dès la racine. On dit qu'un homme n'est qu'un arbre *fourchu* & renversé. Les vieux Poëtes appelloient aussi Arbre *fourchu*, une espéce de virelai qui avoit un vers plus petit que les autres à l'endroit où la rime se changeoit. On employoit les virelais ou arbres *fourchus* pour des sujets lugubres, ou pour quelque grave moralité : en voici un exemple rapporté par le P. Mourgues.

Sur l'appui du monde,
Que faut-il qu'on fonde,
D'espoir ?
Cette mer profonde,
En débris féconde,
Fait voir
Calme au matin l'onde ;
Et l'orage y gronde,
Le soir.

Le bâton fourchu, ou la baguette divinatoire, a fait beaucoup de bruit dans les derniéres années du siécle passé. D'Ablancourt appelle le Mont Parnasse, le Mont *fourchu*. Un chemin *fourchu*, est un chemin qui aboutit à deux ou plusieurs chemins. *Via bifida*, *bivium*, *trivium*, &c.

☞ Fourchu, ue, adj. Faire le poirier *fourchu*. C'est avoir la tête en bas & les pieds en haut, écartés l'un de l'autre. Ac. Fr.

Fourchu, se dit en termes de Blason, de la queue du Lion qui est divisée. Voyez Fourché, sous l'Art. FOURCHER.

Pié-Fourchu. Voyez sous l'Art. FOURCHER.

FOURCHURE, s. f. L'endroit où une chose commence à se fourcher, à se séparer en deux. *Discrimen*, *nexus*, *commissio*. La *fourchure* des doigts. La *fourchure* des cheveux.

☞ FOURÉE, s. f. Espéce de soude que l'on fait en Espagne avec des herbes brûlées. Elle entre dans la fabrique des savons ; mais elle n'y est pas si bonne que les cendres du Levant.

FOURER, v. act. Voyez FOURRER.

FOURG, s. m. Terme de Marine. Les *fourgs* sont des piéces de bois en triangle qui posent sur les tiers de la quille, vers l'arriére, au lieu de varangue. On les appelle autrement *Sanglons*.

FOURGAGNEMENT, s. m. Vieux terme de Coutumes. Confiscation d'un héritage, reprise d'un fief par le Seigneur de la rente, auquel elle n'a pas été payée.

FOURGAGNER, v. act. Voyez FORGAGNER ; c'est la même chose.

FOURGON, s. m. Espéce de charrette dont on se sert pour porter du bagage & des munitions, soit à la campagne, soit à l'armée. *Carruca*. Elle est d'ordinaire à quatre roues, & chargée d'un coffre couvert de planches en dos d'ane.

Fourgon, est aussi une piéce de fer emmanchée qui sert à disposer le bois pour chauffer le four. *Contus furnarius*.

On dit proverbialement, que la pelle se moque du *fourgon*, en parlant de deux personnes également ridicules, qui se moquent l'une de l'autre.

FOURGONNER, v. neut. Remuer le bois & la braise d'un four avec le *fourgon* du four. Il signifie aussi en termes bas & populaires, Tisonner, déttiser le feu, sous prétexte de le refaire d'une autre façon, en se servant de la pelle, des pincettes, du *fourgon*, ou de quelque autre ferrement. *Furnarium lignum conto versare*. C'est dans le sens propre pour, remuer le bois. Ne *fourgonnez* pas tant dans ce feu.

Fourgonner, signifie figurément, Brouiller, renverser tout dans un coffre, dans un cabinet, sous prétexte d'y chercher quelque chose. Il est des plus bas.

☞ FOURILLON. Voyez dans l'Isle du Cap Breton.

FOURMI, s. f. *Formica*. Petit insecte tantôt rouge, tantôt noir, qui se trouve en prodigieuse quantité dans les troncs des vieux chênes, & qu'on croit vivre ensemble avec une sorte d'œconomie. La *fourmi* vient d'un œuf qui se change en ver. Elle a douze petites incisions, ou petits anneaux dont son corps est composé. Elle a deux yeux, deux cornes, & des dents dans la tête, & six jambes qui sortent de sa poitrine. La premiére peau de la *fourmi* est parfaitement unie, ensuite on y remarque des rides & des espéces d'incisions ; & enfin elle se divise en plusieurs parties. Elle se dépouille de diverses peaux dans des temps différens. Cette derniére peau devient dure comme de la corne, ou de l'os, jusques-là qu'il n'est pas possible de la percer avec une lancette fort aiguë, non plus que celle des escarbots nasicornes, & de quelques autres insectes. Son bec est composé de deux dents qui s'étendent au-dehors, sur chacune desquelles on voit encore sept incisions qui paroissent comme autant de petites dents. Ses yeux sont tout-à-fait noirs. Ses cornes, qui sont au-dessus des yeux, sont d'un châtain un peu brun, & sont composées chacune de douze petites parties revêtues de poils. Les jointures de la poitrine se divisent chacune en six parties aiguës qui s'avancent dehors. Ses reins sont composés de trois boutons, dont la figure approche un peu de celle des vertébres, & qui sont par-tout revêtus de poils assez roides. Ses jambes sont fortes & velues, composées de six parties, dont celle qui est à l'extrémité est armée de deux ongles, ou de deux pinces. Le ventre est un peu plus roux que le reste du corps. Il est luisant comme un miroir, & parsemé de petits poils. On n'y découvre aucune partie qui puisse marquer qu'elle soit mâle ou femelle ; en quoi elle convient avec les abeilles. Mais il y a une autre *fourmi* mâle qui a quatre aîles, & des yeux beaucoup plus grands, ayant sur sa tête trois petites écailles semblables à des perles, qui la rendent différente des autres *fourmis*. Sa structure & ses jointures sont aussi toutes différentes. Ses deux aîles de devant sont deux fois plus grandes & plus fortes que celles de derriére, & tout son corps est plus grand, & d'une couleur plus noire. Les mâles des *fourmis* ne servent qu'à la propagation ; & cette prétendue supériorité qu'on leur attribue, aussi-bien qu'aux Rois des abeilles, ne procéde que des mouvemens puissans qui les portent à la génération. La *fourmi* mere est encore plus grosse que le mâle, qui a aussi sur la tête ces trois petites écailles qui sont sur la tête du mâle ; & en cela elle différe des *fourmis* ordinaires.

☞ Fourmi. Ces petits insectes fournissoient matiére d'observation à ceux qui prenoient les augures. Un Sacrificateur prédit à Cimon l'Athénien sa mort prochaine, parcequ'une troupe de *fourmis* étoient venues boire le sang des victimes. Elles donnerent un meilleur augure en faveur de Midas, Roi de Phrygie, dont on rapporte que des *fourmis* s'étant rassemblées en grand nombre autour de lui, remplirent sa bouche de blé : ce qui fit prédire aux Devins que ce Prince auroit un jour des richesses immenses.

☞ Daniel Lindwal publia à Upsal en 1719. une Dissertation latine de la nature des *fourmis*, dans laquelle il

recherche

recherche les causes méchaniques des phénoménes que l'on remarque dans cet insecte. La *fourmi* des Indes nous prépare la laque. Il y a dans les contrées qu'arrose le Parana des *fourmis* plus grosses que le petit doigt. Les naturels du pays & les Espagnols les font rôtir au feu, & les mangent comme un mets délicieux. Hist. Parag. *L. V. C.* 3.

☞ Les Thessaliens honoroient ces insectes, dont ils croyoient tirer leur origine; & tous les Grecs en général ne faisoient pas difficulté de rapporter leur origine aux *fourmis* de la forêt d'Egine, plûtôt que de reconnoître qu'ils étoient des colonies de peuples étrangers.

On dit qu'il y a des *fourmis* blanches qu'on voit sur le haut du petit écueil de Pecno, proche d'Athénes, dont le sommet est plein d'un sable d'une blancheur extraordinaire. Voyez sur les *fourmis* Vossius, *De Idol. L. IV. C.* 73. 77.

La Fourmi a un zéle, & un amour si extraordinaire pour ses petits, qu'elle les conduit dans les lieux où ils peuvent trouver leur nourriture convenable; & quand ils sont coupés en deux, elle en rapporte les piéces entre ses bras.

On envoie les prodigues à l'école de la *fourmi*, qui fait des provisions pendant l'été pour l'hiver.

La Fourmi *tous les ans traversant les guérets*
Grossit ses magasins des trésors de Ceres;
Et dès que l'Aquilon, ramenant la froidure,
Vient de ses noirs frimats attrister la nature,
Cet animal tapi dans son obscurité
Jouit l'hiver des biens acquis durant l'été:
Mais on ne la voit point d'une humeur inconstante,
Paresseuse au printemps, en hiver diligente,
Affronter en plein champ les fureurs de Janvier,
Ou demeurer oisive au retour du Belier. Boil.

On dit que la *fourmi* ronge le germe du blé, afin qu'il ne germe point dans la terre où elle le garde. Cedrenus dit, pag. 153. D. qu'il se trouve dans l'Inde des *fourmis* de la grandeur d'une palme. Voyez aussi Ludolf, *Comm. in hist. Æthiop. L. I. N. XCVII.* On dit aussi qu'il y a des *fourmis* d'Inde qui sont ailées, cornues, & grosses comme un loup, qui tirent l'or des mines. Mais cela est fabuleux. Il y a dans Angola un si grand nombre de *fourmis*, & si grosses, qu'on a trouvé des squelettes de vaches qui en ont été mangées en une nuit. Il y a des *fourmis* dans la Chine & dans le Tonquin, qui volent en troupes sur des arbres, & y font une espéce de gomme, ou de cire, dont on compose la laque si connue par les Teinturiers, & qui est le principal ingrédient de la cire d'Espagne.

Il y a differentes préparations pour rendre les *fourmis* utiles en Médecine; & il est parlé dans les Nouvelles Littéraires de la Mer Baltique 1702. p. 141. d'une dispute, *de formicarum usu in Medicina*, dont la seconde partie traite de ces préparations.

On dit en proverbe, qu'une personne a mangé des œufs de *fourmi*, quand elle lâche beaucoup de vents. On dit aussi, qu'elle a des œufs de *fourmi* sous les pieds, lorsqu'elle ne peut demeurer en place, qu'elle a grande envie de marcher. On dit, qu'on rendra un homme plus petit qu'une *fourmi*; pour dire, qu'on l'humiliera beaucoup, qu'on le ruinera. Et on dit aussi d'un homme qui se tient dans un grand respect, dans une grande soumission devant un autre, qu'il est plus petit qu'une *fourmi* devant lui.

☞ FOURMI-LION, f. m. *Formica leo.* C'est un insecte qui ressemble assez bien à l'araignée par ses inclinations, sa maniére de filer, & la mollesse de tout son corps. Du premier coup d'œil on le prendroit pour un cloporte. Il est d'un gris sale, & marqué de petits points noirs, qui sont comme autant d'aigrettes qui le font paroître tout armé de piquans, quand on le regarde avec la loupe. Il a six pieds: sa tête est menue & plate; ses deux cornes sont dures, creuses, longues de deux lignes, un peu plus grosses qu'un cheveu, & crochues par le bout. A leur base il y a un petit œil noir, qui voit fort clair. Cet insecte a été nommé *fourmi-lion*, parcequ'il est le lion, ou l'ennemi le plus redoutable des fourmis, qu'il mange après les avoir fait tomber dans ses embuscades. Les animaux qui ont des aîles, évitent ses piéges. Les autres ou sont trop gros, ou bien ont la peau trop dure, pour être percés avec ses cornes. Il se campe d'ordinaire sous le pied d'une vieille muraille, pour être à couvert de la pluie; & là il fait dans le sable une petite fosse, ou trémie avec son derriére, qui est fait en pointe. Quand il est arrivé à une petite profondeur, il jette le sable fort haut avec sa tête, qui est plate & propre à cela. Il jette quelquefois à un demi-pied de haut les animaux qu'il a succés. Quand la fosse est achevée il se tient en embuscade sous le sable, ne faisant paroître que ses deux cornes. Si quelque fourmi vient à passer, le mouvement du sable l'avertit qu'il y a du gibier; & alors avec sa tête il jette du sable pour faire tomber dans sa fosse la fourmi. Il ne court jamais après elle; mais d'ordinaire la fourmi, en voulant s'échapper, tombe dans la fosse, à cause de la mobilité du sable. Il la saisit entre ses cornes, qu'il lui enfonce dans le corps & la succe; après quoi il la jette dehors, & raccommode sa trémie, si elle est démolie. Il mourroit plûtôt de faim que d'aller chercher sa vie; mais c'est qu'il ne marche qu'à reculons, & ne pouvant chercher son gibier, il faut que le hasard le lui améne; de sorte que la sobriété lui est d'un grand secours, & en effet il vit des six mois entiers sans aucune nourriture. Ses cornes sont à peu près comme deux seringues, avec lesquelles il pompe le suc des animaux.

☞ Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est sa métamorphose. Quand il veut changer de forme, il ne fait plus de trémies: mais il fait sous le sable une boule creuse, dans laquelle il se renferme. Cette boule est faite de soie, de colle & de sable mêlés ensemble. Il file avec son derriére la soie, & la colle lui sort de toutes les parties du corps, comme la sueur. La soie est si fine, qu'on ne l'apperçoit qu'avec la loupe. Il travaille sous le sable, & quand on lui ôte son ouvrage, il le recommence toujours, & à la fin devient si foible, qu'il n'a plus la force de se cacher, & alors on le voit travailler sur le sable même. Après environ six semaines qu'il a été renfermé dans sa boule, il quitte sa vieille peau, à laquelle ses cornes, ses yeux & ses poils restent attachés; & de cette dépouille sort un vermisseau qui reste encore quelque temps dans la boule avant que de paroître dans sa nouvelle forme. Quand il est temps d'en sortir, il y fait avec ses dents un trou si petit, qu'il n'y a que la moitié du vermisseau qui puisse y passer, l'autre moitié reste dedans. En cet état, le vermisseau n'est plus vivant, ce n'est qu'un fourreau transparent qui a des cornes, des yeux, des dents, des aîles, des pieds, & qui sont les étuis de semblables parties d'une belle mouche qu'on appelle Demoiselle, qui est sortie de ce fourreau. La demoiselle en sortant demeure quelque temps immobile pour sécher ses ailes, & en un moment acquiert jusqu'à quinze lignes de longueur, quoiqu'elle n'en eût que trois dans le vermisseau où elle étoit fort serrée.

☞ Le *fourmi-lion* ne change pas la premiére année, mais après que la demoiselle est sortie, si on ouvre la boule, on y trouve un petit œuf qu'elle y pond avant que de sortir, & dont la coquille est dure, & change de couleur en differens temps; & s'il est vrai qu'elles ne fassent qu'un œuf, c'est ce qui fait la rareté des *fourmi-lions* & de ces demoiselles. On voit aussi par cette précipitation avec laquelle elles font leurs œufs, qu'elles n'attendent pas toujours l'approche du mâle.

☞ Les petites boules dans lesquelles se renferment les *fourmi-lions* sont absolument nécessaires pour la naissance des demoiselles, & un de leurs principaux usages, c'est que par le moyen du petit trou que le vermisseau y fait, la demoiselle, qui n'y passe qu'avec difficulté, se dépouille du vermisseau même, dans laquelle elle est renfermée, ce qu'elle ne pourroit pas faire sans cela: mais il faut remarquer que toutes les demoiselles qu'on voit voltiger dans l'été le long des ruisseaux, ne viennent pas du *fourmi-lion*. Celles qui en viennent n'ont pas le ventre canelé comme les autres. Leur queue est hérissée de poils, & leurs aîles sont d'un blanc cendré, marquées de petits points noirs, sans aucunes vives couleurs.

couleurs. Il y a deux autres espéces de demoiselles qui viennent d'animaux aquatiques, bien differens des *fourmi-lions*.

☞ Il y a encore des vers longs de six lignes, qui font des trous comme le *fourmi-lion* dans le sable, & tendent les mêmes piéges aux animaux passans ; mais ils sont plus foibles, & les *fourmi-lions* s'en nourrissent volontiers, quand on leur en donne. Ces vers se métamorphosent en un insecte fort semblable au coulin, excepte qu'il est plus long & plus gros.

☞ Fourmi de visite. Espece de *fourmi* qui se trouve dans la Province de Surinam, sur la côte septentrionale de l'Amérique méridionale. *Formica visitatrix.* Ces *fourmis* marchent en troupe, & comme une grande armée. Quand on les voit paroître on ouvre tous les coffres, & toutes les armoires des maisons : elles entrent & exterminent rats, souris, cakerlacs, enfin tous les animaux nuisibles. Si quelqu'un étoit assez ingrat pour les fâcher, elles se jetteroient sur lui, & mettroient en piéces ses bas & ses souliers. On voudroit les voir tous les mois ; & elles sont souvent trois ans sans paroître. Ac. des Sc. 1701. *Hist. p.* 16.

☞ FOURMICAIRE. Voyez OURS FOURMICAIRE.

☞ FOURMILLANT, adj. m. *Formicans.* Galien donne cette épithéte à une espéce de pouls inégal, le plus foible & le plus bas de tous les pouls, dont le mouvement ressemble à celui que produiroit une fourmi en marchant ; c'est proprement le dernier degré du pouls vermiculaire. C'est une des suites de la langueur excessive de la chaleur vitale, & de l'imbécillité de la systole du cœur. Galien cité par James.

FOURMILLEMENT, s. m. Picotement, démangeaison, comme si on sentoit des fourmis courir sur la peau. *Formicatio.* Sentir un *fourmillement* par tout le corps.

☞ Fourmillement, s. m. se prend aussi pour un mouvement irrégulier des parties entr'elles. *Motus partium inter se.* On sent au toucher un *fourmillement* dans l'anévrisme par dilatation, & il est rare qu'on apperçoive ce *fourmillement* dans l'anévrisme par épanchement. Petit. *Ac. d. Sc.* 1736. *Mém. p.* 245.

FOURMILLER, v. n. Être en grande quantité en même lieu ; abonder, paroître en grand nombre, & en maniére d'une multitude de fourmis. *Affluere, abundare, scatere.* En ce sens il ne se dit proprement que de ce qui a vie & mouvement. La France *fourmille* de beaux esprits, de gens braves. Les enfans *fourmillent* dans cette race. Les rues de Paris *fourmillent* de peuple. Cette garenne *fourmille* de lapins. Cet étang *fourmille* de poissons. Tout *fourmille* d'esprits folets. Gomb. Bien que tout *fourmille* de petits livres pour expliquer les régles de notre poësie, à peine en ai-je vû ausquels il ne manquât pas des choses essentielles. Buffier, Jésuite.

Il faut fendre la presse,
D'un peuple d'importuns qui fourmillent *sans cesse.*
Boil.

Ce mot vient de *formiculare*, diminutif de *formicare*, qui se trouve chez les Auteurs. Mén.

Fourmiller, Se dit aussi figurément. Ce livre *fourmille* d'erreurs, de fautes, pour dire, qu'il en est tout plein.

Fourmiller, se dit aussi d'un certain picotement entre cuir & chair, qu'on sent quelquefois à la peau, & principalement aux pieds & aux mains. Toute la main me *fourmille*.

FOURMILLIÉRE, s. f. Lieu où naissent, où s'assemblent, où se tiennent les *fourmis*. *Formicarum nidus, cavus, cubile.* Les villes me paroissoient comme des *fourmillieres*, où l'on voyoit des fourmis occupées à porter des grains de blés. Ablanc.

On le dit figurément de ce qui est en grande quantité en quelque lieu. Il y a une *fourmilliére* d'Avocats dans la Salle du Palais. Il y a une *fourmilliere* de vers, de charençons dans ce tas de blé.

FOURNAGE, s. m. Ce que l'on donne pour la cuîte du pain. *Merces furnacea, opera furnacea.* Avoir droit de *fournage*. Pomey.

Fournage, s. m. Droit ancien, appellé dans les titres de Bretagne, *furnagium*, ou *furnaticum*. Hist. de Bret. T. II. p. 138. 208. *furnillum*, droit de four bannal. La même, p. 217. *Lobineau, Gloss.* Le droit de *fournage* est un droit Seigneurial que doivent au Seigneur ceux qui étant obligés de faire cuire leur pain à son four bannal, ont permission de le faire cuire dans leurs maisons, ou ailleurs.

FOURNAISE, s. f. *Fornax.* Sorte de four ; lieu où l'on allume un grand feu. Il ne se dit guére qu'en ces deux phrases de l'Ecriture, Le *Benedicite* est le Cantique des trois Enfans dans la *fournaise*. Daniel. Le Juste s'éprouve dans l'adversité, comme l'or dans la *fournaise*. Dans ce dernier exemple, *fournaise* se prend pour creuset.

Fournaise, chez les Monnoyeurs, est le lieu où ils travaillent, où est leur banc & leur enclume, tant pour battre les carreaux, que pour flatir & rechauffer les flans, & donner les autres façons de la monnoie.

FOURNAISE, Terme de Mythologie. Nom propre d'une Déesse de l'Antiquité payenne. *Fornax.* Vossius, *de Idolol. L. II.* C. 61. à la fin, doute si cette Déesse est la Terre, ou le feu. Il panche vers ce dernier sentiment ; car, dit-il, la Déesse *Fournaise* présidoit, à la vérité, au blé ; mais c'étoit quand on le brûloit dans des fourneaux ; car, selon Virgile, Georg. I. 267. & Enéid. I. 183.

Frugesque receptas
Et torrere parant flammis, & frangere saxo.

On brûloit le blé avant que de le broyer, pour le moudre plus aisément, comme on fait aujourd'hui le caffé. La fete de cette Déesse s'appelloit *Fornacales. Voyez ce mot.* Ovide parle de cette Déesse. *Fast. L. II. v.* 525. Vossius cite, & Struvius, *Antiquit. Roman. Syntag.* C. I. p. 152.

☞ FOURNALISTE, s. m. Celui qui fait des fourneaux de terre.

FOURNEAU, s. m. C'est pour l'ordinaire une sorte de petit four ; vaisseau propre à contenir du feu, & particuliérement du charbon. *Caminus, fornacula.* Il y en a de plusieurs sortes.

Le *fourneau* domestique, ou d'Apothicaire, est celui dont on se sert pour faire des confitures, pour mettre sous une marmite, ou un chaudron. Il est ordinairement de fer, & quelquefois de terre. Les *fourneaux* d'Orféyre, d'Affineur, sont plus grands & d'une construction différente. Les *fourneaux* à chaux, à plâtre, à briques & autres poteries, sont de grandes constructions de brique ou de plâtre propres pour les cuire.

Fourneau de Chymiste, est un vaisseau de terre où l'on ménage le feu qu'on donne par degrés par le moyen de certains trous qu'on nomme *registres*, qu'on ouvre ou qu'on ferme, pour augmenter ou diminuer le feu. Il y en a de grands qui sont immobiles, qu'on nomme *athanors*, & de portatifs, qu'on nomme *catholiques*, ou *universels*, où on peut faire toutes sortes d'opérations, quand il n'y a pas quantité de matiére. *Fourneau* à vent, est un *fourneau* pour les fontes métalliques & minérales, & pour les vitrifications. Le cendrier de ce *fourneau* doit être assez haut, la porte du cendrier est assez grande pour que le vent y entre librement. Ce *fourneau* doit être rond en dedans : pour ce qui est de la grandeur, elle dépend de la quantité de matiére qu'on veut fondre. Il doit y avoir au-dessus de la grille une porte pour introduire du charbon ; le foyer doit avoir environ un pied de haut, & être couvert d'un couvercle fort, fait de deux piéces, & qui soit fait de bonne terre à creuset : ce couvercle a la figure d'un dôme, & est percé par le haut. *Fourneau* de réverbére, est un *fourneau* dont la disposition interieure donne un feu de reverbére. Voyez Glaser dans son Traité de la Chymie, ch. 8. où il parle des différens *fourneaux* dont se sert un Artiste pour les opérations de la Chymie. Tout *fourneau* a son cendrier, sa grille, son foyer, sa porte, son dôme, ses regîtres.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle *fourneau* sec que l'on n'a jamais vû, le *fourneau* de la nature, le feu de la nature, qui étant répandu dans toutes les parties du monde produit tous les effets de la nature, ou contribue à ses productions. *Fourneau* secret des Philosophes, c'est le *fourneau* à lampe.

Fourneau de forge, sont de grands lieux perpétuellement

ment allumés avec du charbon, où l'on fond le fer & les autres métaux. Il y a des forges où les *fourneaux* sont en un lieu, & la fonderie en un autre. Les *fourneaux* ne s'entretiennent qu'à force de charbon de bois.

FOURNEAU de Verrier, est un lieu assez ample & élevé, où il y a un feu perpétuel de réverbère clos, qui se fait avec du bois sec, pour cuire & y façonner le verre. Il est composé de plusieurs parties; sçavoir, de chemin, de tisonniers, de la tosse, de l'œil, de la tourte, des arcades, de la couronne, de la lunelle, de l'arche, des pieds, de place, de bouche, des boucassins, des cuisses: toutes ces parties sont expliquées chacune à leur ordre.

Ménage dérive ce mot de *fornalia*, qui se trouve dans quelques Auteurs.

FOURNEAU de Charbonnier, est un lieu qu'on creuse dans terre, où on arrange quantité de moyen branchage en forme de pyramide; puis on le couvre de terre, & on y met le feu par une ouverture qu'on y laisse, où petit à petit le bois se convertit en charbon. Il n'est permis aux Charbonniers de faire qu'un certain nombre de *fourneaux* quand on abat une forêt.

FOURNEAU, en termes de Guerre, est la partie de la mine où l'on met la poudre, & qu'on nomme autrement la *chambre*. Il a environ cinq ou six pieds cubes de vuide, &, il est chargé d'un millier de poudre ou environ, selon la nature du terrein à enlever. ☞ Le *fourneau* est quelquefois autre chose que la chambre de la mine comme il y a des fougades qu'on n'appelle pas mines, il y a aussi des *fourneaux* qui ne sont pas des mines, ni des chambres de mines. Ainsi, faire jouer la mine, & faire jouer un *fourneau*, sont deux choses différente dans l'usage ordinaire. On appelle aussi, *Fourneau* superficiel, un caisson qu'on enterre sous quelque travail, où l'on enferme de la poudre, ou des bombes, auquel on met le feu, quand l'ennemi s'est emparé du lieu où on l'a caché.

FOURNÉE, s. f. Le pain qui emplit le four à chaque fois qu'on le chauffe. *Coctura unius operæ.* Vous n'aurez que le pain de la seconde *fournée*; celui de la première est retenu. On le dit tout de même de toutes les autres choses que l'on fait cuire dans un four. Une *fournée* d'échaudés. Une *fournée* de petits pâtés. Une *fournée* de petits gâteaux, &c.

On dit proverbialement, Il a pris un pain sur la *fournée*, en parlant d'un homme qui a eu commerce avec une fille avant la célébration du mariage, & qui en a eu un enfant.

FOURNELADOUX, s. m. Terme de Marine.

FOURNER, v. act. & neut. Vieux terme de quelques Coutumes, qui signifie la même chose qu'*enfourner*, c'est-à-dire, mettre au four: & parcequ'*enfourner* se dit dans un sens métaphorique pour, *commencer* quelque chose, quelque affaire, y entrer, *fourner* s'est dit dans le même sens. Ces expressions sont basses dans le sens figuré.

☞ FOURNETTE, s. f. C'est un petit four dont on se sert dans les Manufactures de Fayancerie, dans lequel on fait calciner l'émail qu'on emploie pour les fayances.

FOURNIER, IÈRE, s. m. & f. *Furnarius.* Il se dit en Languedoc, & autres Provinces, du Boulanger. *Pistor.* Il signifie ailleurs le Fermier, ou Fermière du four bannal de la Seigneurie. On le dit aussi de celui ou de celle qui a le soin d'enfourner & de faire cuire le pain des particuliers qui sont obligés de venir au four bannal.

Il y a un jeu de billard qu'on appelle la passe. Dans ce jeu on appelle *fournier* celui qui passe la porte, ou passe de fer par derrière, avant que de l'avoir passée pardevant. Il est obligé de la passer deux fois pardevant pour réparer sa faute, & jusqu'à ce qu'il ait passé une fois pardevant on l'appelle *fournier*; quand il a passé, on dit qu'il s'est *défourné*.

FOURNIL, s. m. Le lieu où est le four dans les maisons particulières. *Furnarium cubiculum*, *furnile*.

Tous ces mots, depuis *fournage*, viennent de *four*, en Latin *furnus*.

FOURNIMENT, s. m. Flasque, étui de bois, ou de corne, à mettre de la poudre, que portent ceux qui ont des armes à feu, pour les charger. *Pyrii pulveris apparatus*, *conditorium*, *capsula*.

FOURNIR, v. n. & act. Livrer, donner ce qu'on nous demande; pourvoir, garnir des choses nécessaires; subvenir, contribuer. *Præbere*, *suppeditare*. Ce Banquier m'a *fourni* de l'argent à bon compte. Le commerce des femmes *fournit* le plus doux plaisir. S. EVR. Ce mot de *fournir* a trois constructions différentes; car on dit fort bien, la rivière leur *fournit* le sel, leur *fournit* du sel, & les *fournit* de sel. Cette dernière façon de parler est la meilleure, selon Vaugelas. Mais cela n'est pas encore assez développé; parcequ'il y a des occasions où chacune de ces façons de parler est préférable à l'autre, & où même une autre ne pourroit entrer. Par exemple, il faut dire, La rivière leur *fournit* tout le sel dont ils ont besoin, leur *fournit* du sel pour tous leurs besoins, les *fournit* de tout le sel dont ils ont besoin. Par où l'on peut voir qu'on ne doit préférer l'une à l'autre que selon la manière de s'en servir. Enée ne *fournit* que des larmes à tous les malheurs qui lui arrivent. S. EVR.

Les richesses, l'esprit, la gloire, la beauté,
Tout cela n'est que vanité,
Et fournit *de matiere à notre orgueil extrême.*
L'AB. TÊTU.

On dit aussi, Je ne sçais comme cet homme peut *fournir* à la dépense qu'il fait. C'est le galant de cette femme qui *fournit* à l'appointement; comme si on disoit, qui lui donne des gages, des appointemens. En ce sens il se dit absolument, & n'a point de régime.

FOURNIR, signifie aussi, achever, parfaire. *Complere*, *perficere*, *absolvere*. Ces sacs ne sont pas complets; voyez à les *fournir*, à y ajoûter ce qui y manque. Il faut encore dix écus pour *fournir* la somme entière. Il lui faut encore six soldats pour *fournir* sa Compagnie.

En ce même sens, on dit en termes de Manége, qu'un cheval a bien *fourni* sa carrière; pour dire, qu'il a fait une belle course.

La carrière fournie, *elle tourne visage.* P. LE MOINE.

On dit aussi au figuré, d'un homme qui a vécu avec honneur & avec estime jusqu'à la fin, & qui a toujours bien rempli les fonctions de sa charge, qu'il a glorieusement achevé, ou *fourni* sa carrière. *Recte munus suum administravit*, *partes implevit*.

Il signifie aussi, Rendre plein, complet, garni. Ce concert n'étoit pas bien *fourni*, il y avoit du vuide, du manque dans la symphonie. Cet étui n'est pas *fourni* de toutes ses pièces, il y manque des ciseaux. Du Cange dit que ce mot vient de *furnire*, de la basse Latinité, dérivé de *furni*, *fours*, parcequ'on a coutume de les emplir d'autant de pains qu'ils en peuvent tenir.

FOURNIR, en termes de Palais, signifie, Donner quelques actes, ou écritures. *Producere.* On dit *Fournir* des griefs, des causes d'appel, des défenses. *Fournir* son dire, *Fournir* des défenses, ou exciper, c'est ce que fait le défendeur en qualité de défendeur. Il a perdu son procès par forclusion, faute par lui de *fournir* sa production, ses titres & capacités. *Fournir* & faire valoir, signifie une clause de garantie apposée dans un contrat, à l'effet de répondre de la solvabilité du débiteur à l'avenir. Ainsi, *fournir* & faire valoir disent plus que garantir; car par ce dernier mot on entend seulement répondre que la chose est telle dans sa substance, & dans ses accidens, ou circonstances, que le vendeur, le cédant, ou le copermutant la désigne, mais on ne répond pas des accidens qui surviennent après le contrat, ce qui se fait par les termes de *fournir* & faire valoir.

FOURNIR, en termes d'Escrime, signifie, Alonger suffisamment la botte. *Legitimè brachium extendere.*

FOURNIR, se dit aussi figurément des choses spirituelles. Sa mémoire lui *fournit* toujours de quoi entretenir la compagnie. Son discours étoit bien *fourni*, plein de belles pensées. C'est un esprit prompt & vaste, qui *fournit* à tout.

Du mystère expliqué sçache prendre l'esprit :
Pour fournir *un sermon, un mystere suffit.* Vill.

Fournir, signifie encore, Suffire ; & alors il est neutre, *Sufficere, parem esse.* Je n'y puis *fournir*, je suis accablé de travail. Il ne sçauroit *fournir* à tout. Ce cheval *fournit* bien au travail.

On dit proverbialement, qu'il faut *fournir* à quelqu'un de fil & d'aiguille ; pour dire, qu'il lui faut *fournir* absolument toutes choses.

Fourni, ie. part. & adj. *Instructus.* La boutique de ce Marchand est bien *fournie.* La table de ce Prélat est bien *fournie* de gibier, &c. Un discours bien *fourni.* On dit aussi, qu'un homme est bien *fourni*, lorsqu'il est gras & replet, que tous ses membres ont de l'embonpoint. Un homme bien *fourni* de graisse. Un bois bien *fourni*, bien touffu.

On dit aussi, un cent de foin, un cent de paille, *fourni* de quatre au cent ; pour dire, un cent de foin, un cent de paille, où il y a quatre bottes de foin, quatre bottes de paille, outre le cent.

FOURNISSEMENT, s. m. Ce mot se trouve dans Danet, pour l'action de fournir. *Instructus, apparatus, præbitio.* On doute qu'il soit usité. Il ne l'est pas dans l'usage ordinaire, on le trouve dans les Coutumes, où il signifie séquestre d'une chose contentieuse, en matiére possessoire, & rétablissement des fruits ès mains du Commissaire. On dit aussi *fournissement* de complainte, sentence de *fournissement.* Ces mots se trouvent dans les Edits de nos Rois.

☞ Fournissement. Terme de Commerce. C'est le fonds que chaque Associé doit mettre dans une societé. On dit Compte de *Fournissement*, pour signifier le compte de ce que chaque Associé doit fournir dans une société, une entreprise, une manufacture, une cargaison de navire, &c. Dict. de Comm.

FOURNISSEUR, s. m. Pomey emploie ce mot pour signifier celui qui fournit. *Præbitor, redemptor alicujus rei præbendæ.* On doute de son usage.

FOURNITURE, s. f. Provision, ce qui sert à fournir, à pourvoir des choses nécessaires pour un certain besoin. *Præbitio, suppeditatio.* Ce Traitant a entrepris la *fourniture* de l'armée de vivres, de blé, de poudres, &c. J'ai ma *fourniture* d'huile. Faites votre *fourniture* de beurre, il est à bon marché.

On dit aussi, qu'un Banquier a fait une grosse *fourniture* d'argent, quand il a fait tenir de l'argent, & lorsqu'il l'a fourni en quelque lieu.

Fourniture, se dit aussi des menues choses qui accompagnent celle qui est principale. *Supplementum, appendix, additamentum.* Il faut payer tant à mon Tailleur, pour les menues *fournitures* de mon habit, les boutons, la soie, les poches, &c. Avec cette salade de laitues, il faut de la *fourniture*, ou de menues herbes, comme estragon, cerfeuil, ciboulette, &c.

Fourniture, se dit aussi par les Gantiers, des morceaux de peau pour faire les pouces, les fourchettes, & les coins des gants.

En termes d'Organistes, on appelle *Fourniture*, un jeu composé de plusieurs rangs de tuyaux qui servent à remplir, & à faire entendre les orgues jusqu'au bout des grandes Eglises. Ce jeu a d'ordinaire quatre tuyaux sur marche, dont le premier est ouvert, & long d'un pied & demi, le second d'un pied, le troisiéme de huit pouces & demi, le quatriéme de demi-pied. Quelquefois on y met six tuyaux sur marche, qui vont jusqu'à deux pieds, ou environ. La *fourniture* est un des trois jeux composés de l'orgue.

Les Marchands de vin appellent à Paris, une *Fourniture*, 21 muids de vin ; & les Marchands de blé en Anjou, appellent *Fourniture* 21 septiers de grain.

☞ FOUROU, s. m. On appelle dans quelques Provinces *Fouroux*, ou bien *Fourous*, les Archers aux Tailles, les Records, &c.

FOURQUE, & FOURCAT, Ce dernier est masculin. Terme de Marine. Ce sont des piéces de charpenterie fourchues qui entrent dans la construction du vaisseau, & qu'on met sur les extrémités de la quille, auprès des varangues où le vaisseau s'étrécit. *Furca.* On les appelle aussi *Sanglons.* Il y a des *fourcats* à deux branches, il y en a à trois branches ; ceux-ci sont comme un bout d'arbre, d'où naissent deux branches. *Fourcat* de proue. On fait les *fourcats* de chêne pour les galéres, comme pour les vaisseaux. Il y a des *fourcats* qu'on appelle sanglons, ils ont les deux branches plus éloignées l'une de l'autre, que les autres *fourcats.* On dit, alonge de *fourcats*, entendement de *fourcats.*

FOURQUINE, s. f. Petit instrument qui servoit autrefois à tirer les mousquets. Mousquets à *Fourquine.*

FOURRAGE, s. m. Paille ou herbe séche qui sert à nourrir les bestiaux & les chevaux. *Pabulum, farrago, farragineum pabulum.* Il faut obliger les Fermiers à consommer tous leurs *fourrages* & pailles dans les métairies, afin d'avoir des engrais. Les *fourrages* sont, pailles de blé, cosses de pois & de vesces, & les grains qu'on donne aux chevaux & bestiaux, des faisceaux d'herbes dont on nourrit les vaches.

Ce mot vient du Latin *far*, qui signifioit autrefois toute sorte de blé, ou de grain. Ménage dit qu'il vient de *foderagium*, qui a été fait de *foderum*, ou *fodrum* : car les Latins ont appellé ainsi ce qu'on donnoit aux soldats, tant pour leur nourriture, que pour celle de leurs chevaux, & en général *aliment*, d'où a été fait, *foare*, ou *feure*, *fourrage*, & *fourrier.*

Cujas & Du Cange, le dérivent de l'Allemand *futer*, qui signifie ce que mangent les chevaux, soit grain, ou *fourrage.* Vossius de l'Allemand *foden*, ou *voeden*, qui signifient, *paitre.* Nicot le dérive de *farrago*, qui signifie la même chose en Latin, dans le sens propre, & qui a été pris, dans le sens figuré, pour un mélange de toutes sortes de choses. Icquez va chercher dans les langues du Nord, l'origine du mot de *Fourrage. Foder*, dans la langue Tudesque, *fodre*, dans la langue Saxone, *fodder*, dans la langue Angloise, signifient ce qu'on a appellé *fodrum* dans la Basse Latinité ; ce mot, qui a la terminaison Latine, parois évidemment formé des autres mots qui viennent d'être rapportés ; de ces mots on a formé *fodrage*, puis *forage*, *fourage*, & *fourrage.*

En termes de Guerre, on dit, mettre en quartier de *fourrage* ; pour dire, Mettre des Cavaliers en un lieu où ils puissent nourrir commodément leurs chevaux. Aller au *fourrage.* Envoyer au *fourrage.* Acad. pour dire, Aller ou envoyer chercher du *fourrage.* En ce sens, les foins & les grains y sont compris. Une trousse de *fourrage.* On appelle, Ration de *fourrage*, la portion de foin, de paille & d'avoine, qu'on distribue à chaque Cavalier pour faire subsister son cheval chaque jour, c'est douze livres de foin, autant de paille, & trois picotins d'avoine.

Fourrage, dans l'Artillerie est le foin, ou l'herbe dont on fait des tampons que l'on fourre dans le canon, d'abord sur la poudre, & puis sur le boulet, pour les presser & les serrer ensemble. On se servoit autrefois de bourre.

FOURRAGEMENT, s. m. *Pabulatio.* Pomey.

FOURRAGER, v. act. Consommer les feures & pailles d'une métairie. *Pabulari.* Il faut à ce Métayer deux cens moutons pour *fourrager* les pailles de blés qu'on y recueille. Les moutons ont *fourragé* ces gerbes, ont mangé l'épi, le grain, ce qui est propre à leur nourriture.

Fourrager, en termes de guerre, signifie, Aller chercher du fourrage. *Comparare pabulum, conquirere, comportare ad castra.* On a *fourragé* aujourd'hui ce canton, demain on *fourragera* cet autre-là.

Fourrager, signifie aussi, Ravager, désoler, piller, ruiner un pays, y mettre tout en désordre. *Deprædari, inferre vastitatem.* Les Suédois ont plusieurs fois *fourragé* toute l'Allemagne. *Fourrager* la campagne. Vaug. *Fourrager* le plat pays. Abl.

Fourrager, se dit aussi des bêtes fauves qui viennent gâter les blés, les jardins. *Vastare.* Ces cerfs, ces sangliers ont *fourragé* tous les blés des villages voisins de la forêt. Les lapins de cette garenne sont venus tout *fourrager* mon jardin.

Fourrager, signifie figurément, Brouiller, mettre en désordre une chambre, un cabinet. Cet homme est entré chez moi, il a brouillé, il a tout *fourragé* mes papiers

papiers, mes livres. Ce terme est bas en ce sens, & même peu usité.

Skinner conjecture que ce mot de *fourrager* vient de *foras agere*, parcequ'on va chercher les fourrages à la Campagne. *Fourrager* a la même origine que fourrage.

Fourragé, ée. part. pass. & adj. *Vastatus.*

FOURRAGEUR, s. m. *Pabulator.* Cavalier qui va chercher du fourrage. On a commandé tant de troupes pour escorter les *fourrageurs*. Nos *fourrageurs* ont été chargés par les ennemis. D'Ablanc.

FOURRE, s. m. Vieux mot. Fourrage. *Pabulum.* Aller en *fourre*, c'étoit autrefois aller au fourrage, aller fourrager. *Ire populatum, pabulatum.* Au Roman d'Alexandre,

Les Soudoyers, mon Sire, dont quarante en ia
Se partirent d'ici sitost qu'il ajourna,
En fourre *sont allez lorsque il éclaira.* Du Cange, *sur Ville-Hard.*

Ce mot, comme *fourrer* & *forer*, venoit de *fodrum*, qui signifie le manger des chevaux. Du Cange, *sur Ville-Hard.* Voyez les Capitulaires de Charles le Chauve, *Tit. XII. n.* 13. le P. Sirmond sur cet endroit, & Cujas, *ad L. V. Feud.*

Le *fourre*, en Latin *foderum*, *&* *fodrum*, étoit originairement une levée qui se faisoit chez les François & les Allemans pour une expédition militaire. De Hauteserre en parle, *De Ducib. & Comit. Prov. L. II. C.* a. *p.* 121

FOURREAU, s. m. Sorte de gaine, d'étui, d'enveloppe; ce qui sert à couvrir, à envelopper, à conserver quelque chose. *Vagina, theca.* Pour les armes, on dit, un *fourreau* d'épée, des *fourreaux* de pistolets, des faux *fourreaux*, des *fourreaux* d'arquebuse. En fait de meubles, on dit, des *fourreaux* de chaise, ou de housses, qui couvrent les chaises sans être clouées; des *fourreaux* de quenouille de lit: en fait d'habits, des *fourreaux* de manches, des *fourreaux* d'enfans, pour empecher qu'ils ne gâtent leurs habits.

Ce mot vient du Latin *forulus.* Icqoez le dérive d'un mot de l'ancienne langue Gothique, *fouar*, ou *fuar*, d'où les Anglo-Saxons ont fait *fodder*; ces mots signifient boëte à fermer quelque chose, *theca.* Il est bien plus naturel de le dériver de *fourrer*, parceque le fourreau est ce où l'on fourre, où l'on met une épée.

☞ Fourreau, s. m. Terme d'Artificier. On appelle ainsi le grand cartouche des trompes qui renferme plusieurs pots à feu, entassés & enchassés les uns sur les autres.

☞ Fourreaux. Les Batteurs d'or nomment *fourreaux*, deux morceaux de parchemin, où sont renfermés les moules de vélin ou de boyau de bœuf, qu'on nomme Baudruches, dans lesquels ils battent l'or & l'argent, & le réduisent en feuilles. Boizard.

Fourreau, en termes de Manége, est la peau du cheval qui couvre son membre. Quand un cheval a le *fourreau* enflé, il faut le mener à l'eau. Laver le *fourreau* d'un cheval. Ce cheval a tiré du *fourreau*.

Fourreau d'épi, C'est ce qui enferme & couvre l'épi qui n'est pas encore bien formé. Ainsi on dit que l'orge est en *fourreau*; pour dire, qu'il n'est pas encore épié.

Fourreau, est aussi un terme de Ceinturier, qui signifie du papier roulé, ou autre pareille chose qu'on met dans les pendans du baudrier, pour leur donner quelque grace.

Fourreau, est aussi un morceau de peau en forme de manchon, destiné à couvrir un peu du trait du cheval de charroi, de peur que le trait venant à frotter le ventre du cheval, ne lui en coupe le poil.

On dit en proverbe, Il a couché comme l'épée du Roi, dans son *fourreau*; pour dire, dans son habit, Il ne s'est point deshabillé. On dit aussi communément, quand on a tiré l'épée contre son Prince, il faut jetter si loin le *fourreau*, qu'on ne le trouve jamais; ou bien, il faut en brûler le *fourreau*; pour dire, que ce crime ne mérite point de pardon, & qu'il faut y réussir, ou y périr.

Faux-Fourreau, s. m. Une manière d'enveloppe qui se met sur le fourreau d'une épée, pour le garantir de la pluie.

FOURRELIER, s. m. Artisan qui fait des fourreaux de pistolets & autres. *Vaginarum artifex, concinnator.* Les Maîtres Gainiers dans leurs Lettres prennent aussi la qualité de Maîtres *Fourreliers.*

FOURRER, v. act. Faire entrer, introduire quelqu'un dans une maison; s'engager dans une affaire. *Inducere, inferere, insinuare.* Il a *fourré* son fils en une bonne Commission. Il s'est *fourré* dans la Ferme Générale. Ce jeune homme fera fortune; il est entrant, il se *fourre* par-tout, il est toujours *fourré* dans les bonnes compagnies. Se *fourrer* étourdiment parmi tout le monde. Voit. Où venez-vous vous *fourrer*? Vous êtes un sot de venir vous *fourrer* où vous n'avez que faire. Mol.

Ménage dérive ce mot de *furrare*, qui a été fait de *foderare*, & qui vient de l'Allemand *foeren*, signifiant la même chose. Ou plûtôt il vient de *fourra*, qui, en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie, *remplir.*

Fourrer, signifie aussi, Mettre quelque chose dans une autre, l'y faire entrer. *Inducere.* Il lui a *fourré* son épée au travers du corps. On ne sçauroit plus rien *fourrer* dans ce coffre, dans ce sac; il est trop plein.

Fourrer, signifie encore, cacher, mettre en quelque lieu étroit. Et avec le pronom personnel, il signifie, entrer quelque part, s'ingérer, s'engager dans quelque affaire. Au jour du Jugement le pécheur ne sçaura où se *fourrer*, il n'y aura point d'asyle pour lui. Quand on montre une épée à ce poltron, on le feroit *fourrer* dans un trou. Se *fourrer* par-tout.

☞ Il signifie aussi, donner en cachette & souvent, comme fait une mere à quelqu'un de ses enfans qu'elle aime plus que les autres. Il est du style familier.

Nicot dérive ce mot de *ferre*, ou de *foras ire.*

Fourrer, signifie aussi, Garnir de fourrures, ou d'autres choses qui gardent la chaleur. *Instruere, assuere, protegere, pelliculare vestes.* Ce vieillard a fait *fourrer* son juste-au-corps: il a son manteau doublé de panne, du ratine; il se *fourre* bien de peur du froid.

En ce sens il vient du Latin, *foderare.*

Fourrer, se dit aussi en parlant d'une fraude qu'on pratique dans les monnoies, quand les flans de cuivre ou de fer, ou des métaux alliés, sont couverts ou bordés de lames d'or ou d'argent, & ensuite passés dans les fers pour les monnoyer. *Bracteam inducere.* Les anciens ont *fourré* quelques monnoies de cette façon. Les Médaillistes les appellent médailles *fourrées*, & en Latin *nummi bracteati.* Voyez Fourré.

☞ Fourrer. Terme de Médailliste. *Fourrer* une médaille, c'est couvrir d'une feuille d'argent très-mince une médaille de cuivre, ou de fer. *Cooperire, vestire argenti bracteolâ.* Comme le relief & l'épaisseur donnoient occasion aux médailles fourrées, on prit le parti dans le Bas-Empire de faire les médailles si minces, qu'il ne fût pas possible de les *fourrer*. P. Jobert.

☞ Fourrer une manœuvre. Terme de Cordier. La garnir de toile, ou de petites cordes, pour empêcher qu'elle ne s'use. On *fourre* avec du bitord, du lusin.

☞ Fourrer se dit encore de toutes les marchandises ou denrées qui se mettent en bottes, ou en masses, & qu'on altére, ou falsifie, en y *fourrant* au milieu quelques-unes de moindre qualité que celles qui paroissent à l'extérieur. *Fourrer* des bottes de foin; *fourrer* des fagots.

Fourrer, se dit figurément en Morale des choses spirituelles. On ne sçauroit rien *fourrer* dans la tête de cet écolier, tant il est stupide. Je ne sçai qui lui a *fourré* cette opinion dans l'esprit. Ce Pédant a *fourré* cent bribes de Latin en son discours.

On dit proverbialement, qu'un homme *fourre* son nez par tout; pour dire, qu'il est incommode, qu'il se mêle des affaires où il n'est point appellé. On dit aussi, Il a bien *fourré* de la paille dans ses souliers; pour dire, Il s'est enrichi. ☞ On dit encore proverbialement & bassement d'un gourmand, qu'il *fourre* tout dans son ventre.

Fourrer, v. act. Vieux mot, qui s'est dit pour, Fourrager, piller. *Populari.* Monstrelet à l'an 1431. Ils partirent de Beauvais pour aller querir leurs aventures, & *fourrer* le pays. Du Cange, *sur Ville-Hard.*

Foorré, ée. part. paſſ. & adj. *Indutius*, *inſitus*, *fictus*, *ſimulatus*.

On appelle auſſi une paix *fourrée* une paix diſſimulée, qui n'eſt faite qu'en apparence, & qui ne durera pas long-temps. On appelle coups *fourrés*, des coups portés avec furie & reçus de part & d'autre en même temps. Il ſe dit auſſi figurément, pour exprimer les mauvais offices que deux perſonnes ſe rendent mutuellement & en même temps. Il ſe dit encore figurément pour ſignifier un mauvais office caché, & dont on ne ſe défie pas. Ac. Fr. Une piéce de monnoie *fourrée*, qui n'a que le deſſus & les bords d'or ou d'argent, & le reſte faux. Les médailles *fourrées* ſont celles qui n'ont qu'une petite feuille d'argent ſur le cuivre, ou ſur le fer, mais battues enſemble fort adroitement, & qui ne ſe connoiſſent qu'à la coupure, ou parceque le temps a emporté quelque partie de la petite feuille d'argent, & découvert ainſi le cuivre ou le fer. C'eſt une eſpéce de fauſſe monnoie, qui commença ſous les Conſuls, & qui ſe renouvella durant le Triumvirat; & c'eſt en même temps une preuve infaillible de l'antiquité de la médaille, & même de ſa rareté, puiſque, comme dit M. Murel, dès que l'on appercevoit de cette fauſſe monnoie, on faiſoit rompre les coins & l'on décrioit l'eſpéce. Voyez la *Science des Médailles*. D'habilles Médailliſtes prétendent avec bien de la raiſon, qu'il faut peu ſe fier aux inſcriptions des médailles *fourrées*. Les Faux-Monnoyeurs n'y étoient pas fort exacts. Ainſi ceux qui font un grand cas de ces médailles *fourrées*, qui ont une tête ou un revers curieux, pourroient bien y être fort trompés. Une botte de foin, de paille, ou autre marchandiſe, eſt *fourrée*, quand on a mis le plus beau au-dehors, & que le dedans eſt de moindre valeur.

On appelle en termes de Chaſſe, Lieux *fourrés*, les épiniers & les forts du bois où les bêtes noires font leur demeure. *Loca denſa*.

On appelle des langues *fourrées*, certaines langues de cochons qui viennent de Touraine, faites de certains hachis de viande recouverts de la même peau de la langue. Maſſepain *fourré*, eſt une ſorte de maſſepain dont la pâte eſt ſemblable à celle des autres maſſepains, & dans lequel on met quelque marmelade. *Fartus*.

On dit proverbialement, Un innocent *fourré* de malice, en parlant d'un homme qui eſt méchant dans l'ame, & qui ſemble en apparence être ſimple.

FOURREUR, ſ. m. Marchand Pelletier qui vend des manchons, des habits fourrés de peaux. *Pellio*. Les *Foureurs* compoſent un des ſix corps des Marchands de Paris. Les compagnons *Fourreurs* commencent à veiller, ou à travailler après ſouper, le lendemain de la mi-Août.

FOURRIE, ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *écurie*. *Stabulum*.

FOURRIER, ſ. m. Officier qui marque les logis pour le Roi, & toute ſa Cour, quand il voyage. *Deſignator hoſpitiorum*, *metator*. Les *Fourriers* ſont au-deſſous des Maréchaux des logis. On eſt fort incommodé en ſuivant la Cour, quand on n'eſt point logé par *Fourriers*. Il y a des *Fourriers* du Corps, des *Fourriers* de la Maiſon, & des *Fourriers* ordinaires.

Ce mot eſt dérivé de l'Allemand *furirer*, &. de *fubren*, qui ſignifie, *conduire*. Ménage. Du Cange le dérive de *forarii*, *qui ad fodrum exigendum pergunt*: les *Fourriers* faiſant auſſi autrefois la charge de Pourvoyeurs.

Il y a auſſi des *Fourriers* dans les Compagnies des gens de guerre, & qu'on nomme dans la Cavalerie *Marechaux des logis*. Voyez FOURRAGE, pour l'origine.

Foorrier, ou *forrier*, s'eſt dit autrefois pour *fourrageur*, ſoldat qui va en fourre, c'eſt-à-dire, au fourrage; ce que Guillaume de Nangis, *Geſt. S. Lud. p.* 338. appelle *Fodrator*. Et les *Forriers* cherchiérent la contrée. Ville-Hardouin, n. 71. Le Roman de Gautier de Nanseuil,

Plus d'une grande lieue ſont li fourrier *couru*
Et prennent la vitaille qui par la terre fu. Du Cange, *ſur Ville-Hard.* Voyez FORRIER.

FOURRIÉRE, ſ. f. Nom d'un des ſept Offices de la Maiſon du Roi. Lieu deſtiné à ſerrer le bois de chauffage dans la Maiſon du Roi ou des Princes, & où s'en fait la diſtribution. *Cella Lignaria*. Il y a un Chef de *fourriére*, & autres Officiers qui y ſervent dans la Maiſon du Roi. M. le Préſident de Valbonnet donne un état de la *fourriére* du Dauphin Humbert dans ſon Hiſt. du Dauphiné, *p.* 209. Ce mot s'eſt dit pour Office de Fourrier, diſtribution de logis faite par Fourrier. *Hoſpitiorum deſignatio*. Louis XI. manda en 1470. aux Prevot des Marchands & Echevins de Paris, qu'il vouloit venir en cette ville pour célébrer la fête de l'Ordre de l'Etoile, & qu'il entendoit que les Princes & grands Seigneurs qu'il meneroit avec lui fuſſent logés par *fourriere*. P. Helyot, *T. VIII. C.* 45.

Fourriére. Terme de Coutume. Saiſie de beſtiaux par laquelle on les enleve du lieu où on les met au fourrage, pour les oter de la poſſeſſion de celui ſur lequel ils ſont ſaiſis, juſqu'à ce qu'on puiſſe les vendre.

Fourriére. C'eſt le féminin de Fourrier. Marot appelle l'aurore la *fourriére* du ſoleil, comme ſi précédant le ſoleil, elle alloit lui marquer les logis; parcequ'elle précede le ſoleil, comme les Fourriers précédent la Cour. *Prodroma*.

Un peu devant qu'Aurore, *la* Fourriére
Du clair Phebus, *commençat mettre arriére*
L'obſcurite nocturne ſans ſejour. Marot.

FOURRURE, ſ. f. Garniture de paux qu'on met aux habits pour les rendre plus chauds, ou pour leur ſervir d'ornement. *Veſtis pellita*, & dans la baſſe Latinité *fodratura* & *fordatura*. La *fourrure* d'un manchon, d'un juſte-au-corps, eſt fort néceſſaire pendant l'hiver. Les manteaux des Ducs & Pairs ont des *fourrures* d'hermines, pour être plus magnifiques.

Le droit de *fourrure*, eſt un droit en uſage en Bretagne au XIII[e] ſiécle. *Hiſt. de Bret. T. I. p.* 200.

Fourrure, ſignifie auſſi, les peaux mêmes dont on garnit les habits. *Pellis*. Les martres Zibelines & autres riches *fourrures* viennent de Moſcovie.

Du Cange dérive ce mot de *furrura*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. On trouve dans la baſſe Latinité *forratura*, pour ſignifier fourrure. Voyez dans les Bollandiſtes, *Maii*, *T. IV. p.* 540. *n.* 10. l'abrégé de la vie de S. Yves, fait 28 ans après ſa mort; c'eſt-à-dire, au XIV. ſiécle. On trouve auſſi *foderata*, *fodratum*, *fodratura*, pour ſignifier doublure. Voyez les Bollandiſtes, *Maii*, *T. VII. p.* 526. &c. On trouve encore *fodra*; pour un habit de deſſous. Les mêmes Auteurs diſent qu'il vient de l'Italien *fodera*, doublure. Dans les Loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque, *p. VI. De Veſtibus & aliis ornamentis*, il y a *foltrare*, n. 254. au lieu de *fodrare*; ſur quoi les Bollandiſtes, qui ont imprimé ces Loix au commencement du troiſiéme Tome des *Act. Sanct. Jun.* remarquent que c'eſt le premier endroit où le *d* ſoit changé en *l*. En notre langue *ol* s'eſt changé en *ou*, comme *al* en *au*. Ainſi de *foderare* s'eſt fait *fodrare*, *foltrare*, *folrer*, *fourer*, & *foderatura*, *fodratura*, *foltratura*, *fouratura*, *fourrure*. Les Allemans de même en ont fait *uderint*, qui a le même ſens chez eux. *Foderatus* eſt dans Ceſaire, *L. VIII. C.* 59. *Fodratura* eſt dans la vie de Sainte Marie d'Oignies, écrite au XIII[e] ſiécle, *C. IV. n.* 57. *fodratura* dans le Concile de Conſtance, *Seſſ.* 43. *foratura* dans un manuſcrit de la vie de Sainte Marie d'Oignies, cité par le Mire, *Acta Sanct. Jun. t. IV. p.* 647.

Fourrure, eſt auſſi un habit que portent les Docteurs & Bacheliers d'une Univerſité, qui ſont des marques de leur caractere, & de leur qualité. Un Bachelier n'oſeroit aller à un Acte dans ſa Licence, ſans avoir ſa *fourrure*.

Fourrure, eſt auſſi un terme de Blaſon. *Diphtera*, *vellus*. Dans les Armoiries il y a deux métaux, cinq couleurs, & deux *fourrures*, pannes, ou peaux velues; ſçavoir, l'hermine & le vair, expliquées à leur ordre.

Foorrores, plur. en termes de Marine, ſont des fils ou cordons de vieux cables qu'on met en treſſe pour couvrir & envelopper les manœuvres & cables de ſervice, & empêcher qu'ils ne s'uſent.

Fourrure. Les Critiques appellent *fourrures* des morceaux ajoûtés aux Ouvrages des Anciens, des piéces fausses qu'on y a fourrées, insérées comme vraies. *Suppositum aliquid.* Le Testament de S. Remi paroît à cet Auteur, comme au Pape Silvestre II. à Flodoard, au Président Brisson, à Baronius, une piéce authentique, quoiqu'il y ait quelques *fourrures*, comme, par exemple, la donation de Donzy par S. Clou. Mém. de Trev. Cet Auteur a un Manuscrit de Servius, exempt des *fourrures* qui l'ont défiguré. Ibid.

☞ FOURSEURE, s. f. Terme dont les Provençaux, qui font le négoce des soies à Smyrne, se servent pour exprimer le mélange de quelques mauvaises qualités de soie que l'on met avec les bonnes, pour les faire passer ensemble.

FOURSY, ou FURSY, s. m. & nom propre d'homme. *Furseus.* Saint *Foursy*, Abbé de Lagny & Patron de Péronne, est qualifié d'Evêque dans quelques Calendriers des Eglises de France, & honoré comme tel à Cambray & en d'autres lieux. Il vivoit au VII[e] siécle, & mourut en 653. ou plûtôt en 650. le 16 de Janvier. Voyez Bollandus & Baillet à ce jour, & Bulteau, *L. III. C.* 26.

FOURVOIEMENT, s. m. Egarement, sortie du droit chemin. *Deerratio.* La faute du guide a été cause de notre *fourvoiement.*

FOURVOYER, v. act. Égarer, détourner du bon chemin. *A recta via deflectere, deducere.* La nuit nous a *fourvoyés.* L'Acad. *Fourvoyer*, se dit plus ordinairement avec le pronom personnel, il signifie, S'égarer, sortir de son droit chemin. *Aberrare.* Il est aisé de se *fourvoyer* dans les forêts. On doit prendre des guides pour empêcher qu'on ne se *fourvoye*, quand on voyage de nuit, ou en pays inconnu. On le dit aussi au figuré. Il est aisé de se *fourvoyer*, de se perdre, quand on suit ses passions & la raison humaine.

☞ Se Fourvoyer, v. n. Spinosa se *fourvoye* dès le premier pas qu'il fait.

Ce mot vieillit. Il vient de *foras & via*, c'est-à-dire, *hors de la voie.* Nicot.

Fourvoyé, ée, part. pass. & adj. *Digressus, aberrans.*

FOUTEAU, s. m. *Fagus*, Arbre de haute futaie, qu'on appelle autrement *Fau*, ou *Hétre*, qui est commun dans les forêts, dont le bois est fort sec, rempli de plusieurs petits brillans, ou endroits polis, & qui pétille fort dans le feu. En Latin *fagus.* Voyez HÊTRE.

☞ FOUTELAIE, s. f. Lieu planté de fouteaux.

FOUVENT, autrefois FONVENZ, s. m. Nom propre de lieu dans le diocèse de Langres, en Champagne. *Fons Venna.* Hadr. Valef. *Not. Gall. p.* 180.

FOWEY, s. m. Nom propre d'un bourg d'Angleterre. *Foveium.* Il est à l'embouchure d'une petite riviére qui porte son nom, dans le Comté de Cornouailles, entre Falmouth & Plimouth. *Fowey* a droit d'envoyer deux députés au Parlement d'Angleterre.

FOUXACH, s. m. Nom propre d'une ville du Chorasan en Perse. On la nomme aussi Bounach, ou Bouxeng. *Buxerghum.*

☞ FOX. Vieux mot. *Voyez* FEL.

FOY

FOY, substantif fémin. Voyez FOI.

FOY-MENTEUR, s. m. Voyez FOI-MENTEUR.

FOY-MENTIE. Voyez FOI-MENTIE.

FOY-MENTIR. Voyez FOI-MENTIR.

FOYE, s. m. Voyez FOIE, s. m.

FOYER, s. m. L'atre de la cheminée d'une chambre où on fait le feu. *Focus.* Les Penates des Anciens étoient appellés les Dieux des *foyers.*

Ce mot vient du Latin *foculare.* Ménage.

Foyer. Les Marbriers appellent aussi de ce nom une piéce de marbre, ou de pierre commune, longue de quatre ou cinq pieds, large d'un bon pied & demi, qu'on met devant l'atre du feu dans les chambres des personnes qui se logent proprement. Un *foyer* de marbre, un *foyer* de pierre. Ce sont les Marbriers qui polissent les *foyers.*

Foyer, se dit aussi par les Potiers & les Chymistes, de la partie du fourneau où l'on met le charbon.

Foyer, se prend quelquefois pour la maison. Ce Gentilhomme a envoyé ses enfans à la guerre, & il est demeuré pour garder son *foyer*, *Suos lares, suos penates.* Cela se dit aussi des fainéans ou poltrons, qui ne veulent point s'éloigner du coin de leur feu. ☞ Je tremblois déja pour nos *foyers*; je croyois voir l'ennemi à nos portes.

Cette mort, qui promet un si digne loyer,
N'est toujours que la mort, qu'avecque moins de peine
On trouve en son foyer. Racan.

Foyer, en termes de Marine, se dit des feux allumés au haut d'une tour éminente, pour donner la nuit par leur lumiére l'adresse aux vaisseaux; comme la Tour de Cordouan sur la riviére de Bourdeaux, les Lanternes de la Rochelle, de Boulogne, de l'Ecluse, le Phâre d'Alexandrie, &c. On le dit aussi des feux que ceux qui font le guet sur la côte doivent avoir pour faire des signaux. On appelle aussi *foyer*, dans les vaisseaux, l'endroit où on fait le feu.

☞ Foyer. Terme de Géométrie. On a d'abord appellé *foyers* de certaines courbes, les points où elles rassembloient les rayons de la lumiére; & la raison de ce nom de *foyer* est assez évidente; mais depuis on l'a étendu à tous les points, qui seroient tels, que toutes les lignes qui en seroient tirées à la circonférence de quelque courbe, auroient quelque propriété commune, quelle qu'elle soit; & cette extension a été si loin, que non-seulement des points, mais même des lignes, soit droites, soit courbes, sont appellées *foyers*, à l'égard des courbes pour qui elles sont conditionnées de la même maniére. Les *foyers* de l'ellipse sont les points où les rayons qui partent de l'un, & vont frapper la concavité de la courbe sous quelque angle que ce soit, se réfléchissent dans l'autre, & s'y réunissent. Ac. des Sc. 1703. *Hist. p.* 67. 68. Le *foyer* se dit des centres des ellipses, des paraboles, & des hyperboles, où aboutissent les réflexions des rayons qui tombent sur leurs surfaces, & d'où on tire des lignes qui ont de particuliéres propriétés, amplement démontrées par Apollonius de Perge dans ses Sections Coniques. Les ellipses ont deux *foyers*, ou centres, sur lesquels la figure est décrite; ce sont deux points marqués sur le grand axe de l'ellipse, d'où les lignes qui sont tirées à quelque endroit que ce soit de la circonférence égalent, étant prises ensemble, le grand diamétre. Voyez Descartes, Schooten, De la Hire, & les autres Géometres qui ont traité des Sections Coniques.

On appelle aussi *foyer* dans l'Optique, un point où s'assemblent plusieurs rayons, soit qu'il s'y ramassent par réflexion, ou par réfraction. Ce point est ainsi appellé, parceque c'est en cet endroit-là que les miroirs ardens sont capables de brûler. Le *foyer* est le point brûlant, c'est-à-dire, le point où se terminent les rayons en les prolongeant.

Le *foyer* Solaire, est un rond, ou cone d'une clarté brillante & fort vive, qui se forme des rayons de lumiére brisés dans un verre sphérique, & convergens, qui aboutissent à un point brûlant. C'est une erreur de croire que ce *foyer* soit justement au centre du verre qui a causé la réfraction : il ne va que jusqu'au tiers, ou au quart du rayon. Il faut que la rétine soit au *foyer* du crystallin, c'est-à-dire, à l'endroit des rayons qu'il a rompus, afin que la vision soit parfaite.

Foyer virtuel, Molineux dans sa nouvelle Dioptrique appelle dans une glace concave *foyer* virtuel, ou Point d'inclinaison, *Point of divergence*, le point, ou la ligne prise de l'endroit où le rayon de la lumiére tombe sur la glace, & tirée perpendiculairement à la ligne de réfraction, coupe l'axe de la glace. Voyez cet Auteur, *p.* 56. & Harris au mot FOCUS & au mot Virtual.

En termes de Médecine, on appelle *foyer*, le lieu où l'on croit qu'est le principe & le levain de la fiévre.

Foyer du péché. Terme de Théologie. *Fomes peccati.* On appelle *foyer* du péché, la concupiscence, ou l'inclination naturelle au bien sensible qui est défendu. Quand on considére cette disposition, ou cette inclination de l'appétit en elle-même, c'est le *foyer* du péché en puissance, *in actu primo*; quand on considére les mouve-

mens

mens indélibérés de l'appétit qui nous porte au mal, c'est le *foyer* du péché en acte, *in actu secundo.*

☞ Foyer. En termes de Théatre, on appelle *foyers*, les salles où les Acteurs, les Actrices, & autres gens qui servent au Théâtre, se vont chauffer en hiver. Les *foyers* sont derriére ou à côté du théâtre, & il y a plusieurs poëles pour s'y chauffer plus commodément. On commença la Piéce, alors quelques Gentilshommes qui étoient dans les *foyers* coururent se placer pour l'entendre. La Sage. Comme j'entrois dans les *foyers*, Zapata vint à moi. Id.

Rentrez dans les foyers, *songez à commencer.*
Regnard.

L'Auteur dans les foyers *se fait tenir à quatre.* Id.

FRA

FRACAS, s. m. Grande destructioo, faite avec bruit & violence. *Fragor.* Lea bombes qu'on a jettées dans cette ville y ont fait un horrible *fracas.* Un canon chargé à cartouches fait un grand *fracas* dans un bataillon.

Fracas, se dit aussi pour Bruit, tumulte, désordre, *Strepitus, tumultus.* Il a fait un *fracas* horrible. Acad. Les loix se taisent pendant le *fracas* des armes. *Silent leges inter arma.* Cic. Ce Prince étoit si livré à l'amour de la guerre, & à celui de plaisirs à *fracas*, que, &c, Mlle l'Héritier.

Que le bruit, que le choc, que le fracas *des armes*
Retentisse de toutes parts. Quin.

Fracas, se dit figurément des choses qui font du bruit, & de l'éclat. Ce Seigneur est venu avec un grand train, il fait grand *fracas* à la Cour. Quand le Cid parut sur le théâtre, il fit bien du *fracas* dans le monde.

Quand on est belle, on fait bien du fracas. Bens.

Je laisse à des femmes médiocrement touchées ce *fracas* de gémissemens, & cet appareil de tristesse, plus propre à affoiblir la douleur, qu'à l'exprimer. Com. Les hommes vains cherchent à faire du *fracas* par quelque action d'éclat: mais la victoire secrette de leurs passions ne les touche guére. S. Evr. On ne fait pas revenir les inconstans par des plaintes, & par du *fracas.* B. Rab. Il faut décrier cette vertu fastueuse, & qui fait tant de *fracas.* G. G.

J'ai de l'esprit assez pour faire du fracas. Mol.

FRACASSER, v. act Briser en plusieurs piéces. *Comminuere, frangere.* Ce Capitaine eut la tête *fracassée* d'un coup de mousquet. Les soldats ont tout *fracassé* dans ce village. Le globe de la terre fut *fracassé* par la commotion violente du Déluge.

Fracassé, ée, part. pass. & adj. *Comminutus, effractus.*

☞ FRACASTOR, s. m. Terme d'Astronomie. C'est le nom que les Astronomes ont donné à la trente-uniéme des taches de la lune, suivant le catalogue du P. Riccioli. Cette trente-uniéme tache tire son nom du célébre *Fracastor*, qui étoit un aussi habile Astronome que Médecin.

FRACTION, s. f. *Fractio.* Rupture, action par laquelle on rompt, on divise quelque chose. En ce sens le mot de *fraction* n'a d'usage qu'en quelques phrases consacrées, comme quand on dit, La *fraction* de l'Hostie se fait par le Prêtre en trois parties. Le Sauveur ne se fit connoître aux Pélerins d'Emmaüs que lors de la *fraction* du pain, dit S. Luc.

Fraction, en termes d'Arithmétique, est la division de l'unité, ou d'une chose entiére en plusieurs parties. Une *fraction* est toujours composée de deux nombres, l'un qu'on nomme *numérateur*, & l'autre *dénominateur.* On les sépare par une ligne en cette sorte $\frac{29}{60}$ vingt-neuf soixantiémes, 29 est le numérateur, parce qu'on compte 29 parties d'un tout qu'on suppose divisé en soixante, 60 est le dénominateur, parceque c'est le nombre qui donne la dénomination à ces partiea, qui sont des soixantiémes. Les *fractions* décimales, centésimales, &c. sont des *fractions* ou parties d'un tout divisé en dix ou en cent parties. L'usage des *fractions* décimales est fort aisé, & abrége beaucoup dans les grands calculs. Voyez Ulac, Brigges, & les antres qui ont travaillé sur les logarithmes. ☞ Une *fraction* s'appelle aussi un Nombre rompu. Un nombre qui ne contient pas l'unité exactement, mais qui contient un certain nombre de parties égales, dans lesquelles on conçoit que l'unité est divisée, s'appelle un nombre rompu: il s'appelle encore une *fraction*; ainsi un nombre qui contient deux tiers de l'unité $\frac{2}{3}$ est un nombre rompu. P Reyn. Un nombre rompu, ou une *fraction*, exprime un nombre de parties égales quelconques de l'unité, ou d'un nombre qui est regardé comme l'unité par rapport à la *fraction.* Id. On appelle *fraction* linéaire, celle qui n'a qu'une dimension. Les *fractions* numériques, qui viennent de la division des absolus, embarrassent extrémement le calcul; & dans les divisions composées il devient entiérement impraticable, même aux plus habiles Calculateurs. Il y a uue méthode pour les éviter: elle consiste à faire ensorte que le premier nombre du diviseur n'ait pour absolu que l'unité; car en ce cas il est évident qu'on ne peut avoir de *fraction* numérique, puisque l'unité en divisant ne change rien au dividende. De Lagny. Voyez les exemples qu'il donne dans ses Élémens d'Arithmétique & d'Algébre, *L. II. C.* 10.

☞ FRACTIONNAIRE, adj. m. & f. Terme d'Arithmétique. Qui appartient aux fractions, & qui est en fraction, divisé par un autre nombre, ou quantité. *Fractionarius; divisus, a, um.* Une quantité *fractionnaire*, des rapports *fractionnaires*, un membre d'équation *fractionnaire.* Uue quantité quelconque, qui n'est point *fractionnaire*, devient une fraction étant comparée à l'unité, ce qui n'y change rien; c'est pourquoi toute quantité qui n'est point *fractionnaire*, peut être changée en fraction, dont le dénominateur sera telle quantité qu'on voudra. Ainsi $\frac{a}{1}$ ou $\frac{a}{1} = \frac{ab}{b}$ en multipliaut chaque terme par *b.* Guinée.

FRACTURE, s. f. est un terme de Médecine & de Chirurgie, qui est devenu commun & populaire. On s'en sert en parlant d'un os cassé ou rompu. Il y a *fracture.* Ce ne seroit pas parler François que de dire, Il y a rupture. La moëlle & la graisse de cerf, appliquées extérieurement, sont de très-bons remédes pour la goutte sciatique, & pour les *fractures.* Lémery Les espéces de *fractures* du crane sont en grand nombre. Dionis. Les *fractures*, de quelque nature qu'elles soient, aussitot qu'elles sont réduites, ont besoin de la saignée, pour empecher le dépôt sur la partie maltraittée par la dilacération des fibres. Id. ☞ Les *fractures* en général se divisent en *transversales*, en *obliques*, en *longitudinales*, & en celles où les os sont brisés.

Les Médecins appellent proprement *fracture*, la solution de continuité qui se fait en l'os, quand il est froissé, brisé, ou écaché par quelque cause externe.

Fracture, signifie aussi, Rupture, mais en d'autres occasions. *Fractura.* Il y a une *fracture* à ce mur, qui fait qu'il menace ruine. Les voleurs qui entrent en une maison par bris & *fracture* des portes, méritent la mort. Les Juges ordonnent qu'on entrera dans une maison par bris & *fracture* de portes, quand on a fait refus de l'ouvrir aux Officiers de Justice pour faire quelque exécution.

On ne dit ni *fracture* ni *rupture* du traité de paix, on dit *infraction* du traité de paix. On dit bien cependant, on en vient à une *rupture*: la *rupture* des amis, la *rupture* des deux Couronnes. Bouh.

FRACTURÉ, adj. Terme de Chirurgie. Il se dit des os où il y a fracture. *Ruptus, disruptus, fractus, confractus.* Os *fracturé*, crane *fracturé*, radius *fracturé*, &c. Si on ne trépane pas, quand on a le crane *fracturé*, on meurt infailliblement. Dionis, J'apperçus deux grosses contusions sur les pariétaux, j'ouvris la plus grosse, & je trouvai l'os *fracturé.* Id.

FRAGA, s. m. Nom propre d'un Bourg, avec un château fortifié. *Fraga, Flavia Gallica.* Il est dans l'Arra-

gon

gon en Espagne, sur une montagne au pied de laquelle passe la riviére de Cinca, à trois lieues de Lérida, du côté du couchant. Alphonse VII. Roi d'Arragon, fut battu à *Fraga*, & tué par les Maures l'an 1134. Maty dit *Fragues* ou *Fraga*; mais Corneille, De L'Isle dans sa Carte d'Espagne, & nous, disons toujours ainsi. Le Comte d'Egmont est mort de maladie à *Fraga* sans laisser d'enfans, & ainsi cette illustre Maison est éteinte faute d'hoirs mâles. GAZETTE de 1707. pag 491.

FRAGILE, adj. m. & f. Foible, qui se peut facilement briser. *Fragilis, imbecillis, debilis.* Le verre est *fragile.* L'albâtre seroit la plus belle des pierres, si elle n'étoit point molle & *fragile.*

FRAGILE se dit figurément en Morale, de la fortune, des biens, & des grandeurs de ce monde. *Vanus, periturus.* Il ne faut point se fier à des biens *fragiles* & perissables. Les sceptres sont *fragiles*, aussi bien que les roseaux. Ne me plaignez pas une félicité si *fragiles* & si délicate. BENS. Il n'y a rien de plus *fragile* que l'amitié des hommes. Il y a des gens si pointilleux, qu'il faut toujours être sur ses gardes pour ne les pas blesser: tant leur amitié est *fragile.* S. EVR. Les hommes ne devroient faire aucun état de tout ce qui est appuyé sur un fondement aussi branlant & aussi *fragile* que leur vie. NIC. Son amitié est délicate sans être *fragile.* S. EVR. Ces richesses sont d'ailleurs si *fragiles*, que la raison seule devroit s'en défier. ROY.

Helas, qu'on a de peine à trouver des Chrétiens,
Qui fassent, pour joüir d'une gloire éternelle,
Ce que font les pécheurs pour de fragiles *biens!*
L'ABBÉ TÉTU.

FRAGILE, se dit aussi de ce qui est foible spirituellement, qui est sujet à pécher; périssable, peu ferme. *Infirmus, instabilis, varius, mutabilis.* La femme est un sexe *fragile.* Les enfans sont dans un âge *fragile.* On sçait que la chair est *fragile* quelquefois. MOL.

FRAGILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est fragile. Facilité à se casser. *Fragilitas.* Si on pouvoit ôter au verre sa *fragilité*, il seroit d'un prix inestimable. Dion Cassius & quelques autres Auteurs rapportent qu'un Artisan avoit trouvé le moyen de remédier à la *fragilité* du verre en le rendant malléable. Bien des gens traitent cette histoire d'apocryphe & de fabuleuse. Pline l'ancien dit, en parlant des verres de crystal, que leur *fragilité* même leur donne du prix; & qu'on a mis la gloire du luxe à avoir des choses qui pussent tout d'un coup périr entiérement.

FRAGILITÉ, se dit aussi de la fortune, & des choses spirituelles, & signifie, Foiblesse, facilité, pente, inclination, disposition à faillir, à faire des fautes. *Infirmitas.* Dieu a égard à la *fragilité* humaine, quand il pardonne tant de fois. L'âge est un garant plus sûr contre la *fragilité* du sexe, que les vœux les plus solemnels S. EVR. Elle avoit eu pour quelque autre la même *fragilité* que j'avois eue pour elle. BUSSI. Il échappe toujours quelque faute à la *fragilité* humaine. BOSS.

Heureux qui se trouvant trop foible, ou trop tenté,
Du monde enfin se débarrasse!
Heureux qui plein de charité,
Pour servir le prochain y conserve sa place!
Differens dans leur vûe, égaux en piété,
L'un espére tout de la grace,
L'autre apprehende tout de sa fragilité. PAVILLON.

FRAGMENT, s. m. Petit morceau d'une chose rompue. *Fragmentum, particula.* Il ne se dit que de celles qui sont précieuses. Le Prêtre a grand soin de ramasser les *fragmens* de l'Hostie qui sont sur le corporal. Les Antiquaires recherchent curieusement les *fragmens* des inscriptions des statues, & autres monumens de l'antiquité.

FRAGMENT, se dit figurément des Ouvrages de l'esprit. Il y a plusieurs grands Auteurs de l'Antiquité, dont nous n'avons que des *fragmens.* La seule perversité des mœurs a fait passer jusqu'à nous les *fragmens* de Pétrone. G. G. Théophile nous a laissé un *fragment* d'une Histoire comique qu'il n'a pas achevée.

FRAGMENS PRÉCIEUX, en termes de Pharmacie, sont les morceaux qui se séparent, quand on taille les hyacinthes, les émeraudes, les saphirs, les grenats & la cornaline.

FRAI, s. m. Les œufs des poissons, & même le menu poisson qui en est provenu. *Piscium ova.* On voit sur le bord des étangs du *frai* de carpes. Le *frai* de grenouilles est leur sperme, ou leurs œufs, qu'on trouve au mois de Mars dans les marais, nageant sur les eaux, dont on fait des distillations qui guérissent plusieurs maladies. *Sperma ranarum.* Ce n'est autre chose qu'une matiére visqueuse, transparente, froide, gluante, & chargée de petits œufs. On l'emploie fort dans la Médecine pour adoucir l'âcreté des humeurs, pour rafraîchir, pour humecter.

M. Lémery écrit *frais* au lieu de *frai.*

Skinner croit que le mot de *frai* pourroit bien venir du Danois *fraade*, écume, parceque le *frai* ressemble à de l'écume, d'autres le dérivent du Grec ἀφρὸς. Ces étymologies sont peu vraisemblables, il est bien plus naturel de dire que *frai* vient de frayer, parceque les poissons ne s'accouplent qu'en frayant. Voyez encore *fre* au mot FRÉE.

FRAI, en termes de monnoies, signifie l'altération qui se fait dans les monnoies par une succession de temps, & pour avoir été trop maniées. *Attritus.* Le Roi a fait une Déclaration portant qu'on recevra les monnoies à six grains près de leur juste poids, quand cette diminution vient de leur *frai* & maniement.

☞ FRAI des coquillages, s. m. Quelques-uns prétendent que le germe de leur coquille s'y trouve renfermé.

☞ FRAI se dit encore du choc de la roue d'un carrosse, ou d'une charrette, ou de l'aissieu contre un mur. Ainsi l'on dit qu'il est nécessaire de mettre des bornes le long d'un mur, pour le préserver du *frai* du bout de l'aissieu.

FRAÎCHEMENT, adv. *Frigidulè* D'une maniére fraîche. Il s'est mis en chemise pour être plus *fraîchement.* Allons dans la salle, nous y serons plus *fraîchement.*

FRAÎCHEMENT, signifie aussi, Récemment, depuis peu; *nuper, recens*; & c'est la même chose que *frais*, adverbe. Du pain *fraîchement* cuit. Des lettres *fraîchement* venues. Il est arrivé *fraîchement* des bords de la Garonne. MAIN. La Cour de Rome venoit tout *fraîchement* de leur donner (aux Espagnols) du chagrin, par un bref, qu'un Moine Portugais avoit obtenu pour les Eglises Episcopales de la nation. L'AB. REGN.

FRAÎCHEUR, s. f. Douce température de l'air, ni chaud, ni froid. *Frigus opacum, amœnum, algor, aer frigidior.* Toutes les Caravanes d'Orient reposent le jour, pour marcher à la *fraîcheur* de la nuit. La *fraîcheur* du vin ternit le verre. Viens goûter la *fraîcheur* des eaux & des vallons. SAR.

Quand pourrai-je joüir de la fraîcheur *des prés;*
Sans craindre des soldats les injustes furies?
DE SILLERY, EV. DE SOISS.

FRAÎCHEUR, en ce sens, se dit quelquefois absolument, & signifie froidure, froid. *Frigus.* Il fait quelquefois des *fraîcheurs* qui gâtent les vignes.

On dit en termes de Marine, qu'un bateau va en *fraîcheur*, quand il va également.

FRAÎCHEUR, signifie figurément, Santé, beauté, vivacité. *Juventus, vis.* Cette femme a encore de la *fraîcheur* pour son âge. La *fraîcheur* des roses nouvellement cueillies. La *fraîcheur* du teint. VOIT. ☞ *Fraîcheur* de coloris, qui rend avec vérité une belle chair, une peau fine & délicate; qui en imite le transparent.

L'été n'ose finir sur le teint de Philis
L'eternelle fraîcheur *des roses & des lis.* SAR.

FRAÎCHIR, v. n. Terme de Marine, qui se dit du vent quand il se renforce sans violence & sans orage, lorsqu'il devient frais, c'est-à-dire, fort sans tempête. Voyez FRAIS. *Invalescere.* Nous fîmes peu de chemin tout le jour; mais sur le soir le vent *fraîchit*; pour dire, devint plus fort. Le vent *fraîchissoit* du nord, & enfin devint forcé. Heureusement les vents *fraîchissans*

sans à l'ouest, nous permirent de faire le nord. Frézier.

FRAIE, s. f. Le temps du coït, ou de la génération des poissons. *Piscium mutua ad generationem frictio.* Le poisson est molasse pendant le temps de *fraie*. Il est défendu par l'Ordonnance aux Pêcheurs de pêcher pendant le temps de *fraie*, & de mettre alors au bout de leurs rideaux des nasses d'osier.

FRAIEMENT, s. m. *Frictus, frictio.* C'est la même chose que *fraie*. Pomey.

FRAIMBAUD. Voyez FRAMBOURD.

FRAINES. Voyez FRAINET.

FRAINET. C'étoit autrefois un château très-fort. *Fraxinetum.* Il étoit dans la Provence, & servoit de retraite aux Sarazins. On en voit les masures à deux lieues du golfe de Grimaud, près du village qu'on appelle la Garde du *Frainet*, & de la forêt qui porte le nom de Maures, à cause des Sarazins. Voyez Hadrien de Valois, *Notit. Gall.* au mot *Fraxinetum.*

Il y a encore d'autres lieux qui ont porté le même nom. *Fraxinetum.* Tel est un bourg de l'Arragon, nommé aujourd'hui *Fresno*, & un autre dans l'Andalousie. Tel est encore un bourg d'Italie, nommé aujourd'hui *Frascineto*, sur les confins du Milanois & du Piémont, entre Casal & Valence, & sur le bord du Pô. Si l'on dit *Frainet*, il semble qu'il ne faut point forger le mot *fraxinet* du Latin *Fraxinetum*, pour le donner à ces lieux, puisque l'usage leur en a formé d'autres. Cependant Cordemoy & les Auteurs de Moréri, Bouche, &c. disent *Fraxinet.* Les Sarazins s'étoient saisis depuis l'an 891. d'une petite place appellée *Fraxinet*, située sur les cotes de Provence, près d'une grande & épaisse forêt, dont elle étoit couverte du côté de la terre. Cordemoy. Ce fut sous Bozon II. Comte de Provence, que les Sarazins s'emparérent du *Fraxinet*, & sous Guillaume I. qu'on les en chassa. Voyez Bouche, Histoire de Provence. Tous nos Auteurs en parlant de l'Antiquité, ou du temps que les Sarazins occupoient ce lieu, disent *Fraxinet*, mais aujourd'hui on dit *Frainet*, *Frainet* de Grimault, parceque Guillaume, Comte de Provence, l'ayant pris à l'aide d'un Grimault, il lui donna pour récompense toute la contrée où étoit ce *Fraxinet*, qui depuis a retenu son nom de Baronnie & de Marquisat de Grimault. Bouche, *Hist. de Prov. T. I. p* 803.

Chorier a cru que le *Fraxinetum* des Anciens étoit dans le Dauphiné, au lieu qu'on nommoit *Fraines.* Voyez Hist. de Dauph. *L. X. p. 729.*

Tous ces noms ont été formés de *Fraxinetum*, bois de frêne, lieu planté de frênes; & on l'a donné à ces lieux, parcequ'il y avoit de ces arbres.

FRAIRIE, s. f. Quelques-uns écrivent FRÉRIE. Terme populaire, qui signifie, Débauche, réjouissance. Il y a une grande *frairie* ce soir dont je suis prié. En ce quartier-là ce ne sont que bals & que *frairies*. C'est un goinfre qui n'aime que la *frairie* & le cabaret. On le dit aussi des animaux, quand ils trouvent quelque bonne pitte à manger avec d'autres animaux; & on leur applique ce terme, aussi bien que les autres qui ne conviennent proprement qu'aux hommes dont on leur attribue les inclinations & le langage, selon l'art de la fable.

Et si grand deuil la guerre avoit produit,
Qu'il n'étoit plus ni jeux, ni braverie,
Cadeaux, ni bals, bombances, ni frairie.
Recueil de vers.

Un loup étant de frairie
Se pressa tellement
Qu'il en pensa perdre la vie. De la Font.

FRAIS, aîche, adj. Qui tient le milieu entre le chaud & le froid, mais en sorte pourtant que le froid est un peu plus sensible que le chaud. *Frigidus, algidus, frigidulus.* Les matinées sont *fraiches* au printemps & en automne, parcequ'elles participent de l'été & de l'hiver. Dans les caves l'air ne paroît *frais* en été, que par l'opposition du chaud qu'on vient de sentir.

Frais, se dit aussi de ce qui a une fraicheur agréable, un

degré de froid tel qu'on le souhaite. Un air *frais.* De l'eau *fraiche.* Du vin *frais.*

Frais, signifie quelquefois, Nouveau, récent, doux & non salé. *Recens.* Des nouvelles *fraiches*, qui sont de *fraiche* date. L'exemple est encore tout *frais.* Abl. Du beurre *frais*, des œufs *frais*, de la marée *fraiche*, du saumon *frais*, du porc *frais*, qui ne sont point salés. On dit un fruit *frais* cueilli; c'est-à-dire, cueilli récemment, depuis peu. De l'argent *frais*, c'est de l'argent nouvellement reçu.

En te voyant encor tout frais *sorti de classe,*
Je disois Chapelain lui laissera sa place. Boil.

Dans cet exemple, le mot de *frais* se peut prendre pour un adverbe, & signifier *fraichement, récemment.*

☞ Frais, che. On dit en termes de Peinture, Carnations *fraiches.*

Ce mot vient de *frescum*, qui a été fait de *frigeo*, d'où les Italiens ont fait *fresco*, & les Allemans, *frisq*, ou *frisch.* Les Anglois disent *fresh* dans le même sens, quand il signifie qui est un peu froid. On peut croire qu'il a la même origine, puisque les mots de *fresco* & de *frisch* ont la même signification. Skinner dérive le mot de *frais* pris dans ce second sens de l'Anglo-Saxon *frisan*, *avoir froid*, *algere.*, & dit que *frisan* vient de *frigeo.* Minserus remonte plus haut, & il croit que φρίκη, qui signifie le tremblement que cause le froid, & le frisson de la fievre, est la racine de ce mot, mais il paroît s'égarer, en faisant tant de chemin. Du Cange dit aussi, qu'il vient de *friscum*, qui signifie un champ non cultivé, un désert qui n'a point été labouré ni défriché; & qu'on disoit autrefois, Vignes en *fréche*, ou *frichette*, d'où est venu le mot de *frais*; pour dire, *nouveau*; & d'où vient aussi qu'on appelle *Novales*, les terres nouvellement défrichées.

Frais, signifie aussi, Sain, robuste, reposé, qui a repris des forces. *Quietus, integer.* Cet homme, quoiqu'âgé, est encore *frais* & gaillard, il a le teint *frais*; c'est-à-dire, vif, bien coloré & sans rides.

Un jeune gars, frais, *gracieux, adroit.* Desm.

J'étois hier bien las; mais je suis aussi *frais* que si je n'avois pas couru tout le jour. Il y avoit un corps de troupes *fraiches* qui gagna la bataille. Il y venoit à toute heure des gens *frais* de la Ville. Abl. Il a trouvé en cet endroit des chevaux *frais*; pour dire, des relais.

On dit de certaines choses, qu'elles se conservent longtemps *fraiches*; pour dire, sans se trop sécher. Le pain de seigle se conserve bien plus long-temps *frais*, que le pain de froment.

Frais, se dit figurement des choses spirituelles. *Recens.* J'ai encore la mémoire toute *fraiche* de cette histoire. Je suis encore tout *frais* de cette lecture. Il étoit encore tout *frais* de ses leçons, de ses exercices, de sa philosophie. On dit aussi des afflictions récentes, que la plaie est encore toute *fraiche*, qu'elle saigne encore. Cela se dit dans le sens propre & dans le figuré.

Vent *frais* en termes de Marine, est un vent favorable qui devient plus fort, & qui fait bien avancer le navire. Nous avions un vent *frais* & gaillard en pouppe. Il est opposé à vent *échars*, qui est trop foible, & à vent *forcé*, qui est au contraire plus fort qu'on ne voudroit. Les ennemis avoient le vent sur l'armée du Roi qui a été *frais* pendant tout le combat. M. le C. de Toulouse. Les vents d'est qui soufflоient de bon *frais* nous tirérent enfin des parages les plus dangereux. Frézier. Des vents alisés de nord & nord-nord-est, sans faire élever la mer, nous poussoient de leur agréable *frais.* Id. Nous fimes route pour les Îles du Cap verd par un petit *frais* de nord-est. Id. Il ventoit de trop bon *frais* . . . pour envoyer des chaloupes. Id. ☞ Ce navire venoit portant beau *frais*, le vent arriére. Denys, *P. I. C. 9.*

On dit en termes de Manége, qu'un cheval a la bouche *fraiche*; pour dire, qu'il jette de l'écume, ce qui est une marque de bon cheval.

Frais, est quelquefois substantif, & signifie un air doux & moins chaud, *Aura, frigus amœnum.* Il faut se mettre au *frais* sous ce berceau, prendre le *frais* sur le soir

au

au bord de l'eau. Le *frais* est dangereux aux gens sujets aux fluxions.

> *A peine à la faveur du* frais *& du silence*
> *Souffroit-il du sommeil la douce violence.* Perrault.

Frais, Fraiche, est quelquefois adverbial. *Recens.* Boire *frais.* Du vin *frais* percé. Il ne faut pas marcher sur ce plancher, il est tout *frais* fait. Du pain *frais* cuit. Du beurre *frais* battu. Des herbes toutes *fraiches* cueillies. Une maison toute *fraiche* bâtie. Un livre tout *frais* imprimé. Un homme tout *frais* venu, tout *frais* relevé de maladie.

On dit aussi, qu'un homme est *frais* émoulu, quand il n'y a guère qu'il a fait ses exercices, qu'il a nouvellement appris quelque art ou science, ou qu'il a fait nouvellement quelque lecture.

On dit proverbialement, Autant de *frais*, que de salé; pour dire, Vous n'aurez ni de l'un, ni de l'autre.

FRAIS, s. m. pl. Quelques-uns écrivent *Fraiz.* Dépens, argent qu'on est obligé d'avancer, de débourser, pour faire quelque chose. *Sumptus, expensa, impensa.* On ne sçauroit vivre à Paris, y bâtir qu'à grands *frais.* Les *frais* des moissons, des vendanges, des nôces. Les *frais* funéraires, se dit de la dépense qu'on fait aux enterremens.

Ce mot *frais* ne se dit jamais qu'au pluriel. De grands *frais*, ou une grande dépense.

> *Moi je tiens qu'ici bas, sans faire tant d'apprêts,*
> *La vertu se contente & vit à peu de* frais. Boil.

☞ Frais. On dit qu'un homme est de grands *frais*; pour dire, qu'il coûte beaucoup à nourrir, à entretenir. Constituer quelqu'un en *frais*; pour dire, l'Obliger à quelque dépense extraordinaire. Ac. Fr.

Du Cange dit, que ce mot en ce sens vient de *fried*, Allemand, qui signifie, *paix*; & que de-là on a dit *fredum, freda, fredus*, pour signifier une certaine amende, ou peine pécuniaire dont on composoit avec le Fisc, quand on avoit quelque différend avec le Prince, pour acheter de lui la paix; que souvent cette peine se payoit au Juge, ou du moins sa troisième partie; ce qui s'est étendu depuis à toutes sortes d'exactions, & à toute sorte de *frais* & de procès, parceque cela en faisoit la meilleure partie.

On dit, qu'un homme en fera pour les *frais*, quand il a avancé beaucoup d'argent en quelque affaire, dont il y a apparence qu'il ne retirera rien.

Frais. Ce mot se prend quelquefois pour les avances que l'on fait dans le commerce d'amour. On dit, qu'un homme a gagné son bien à peu de *frais*; pour dire, sans peine, qu'il a acquis de la réputation à peu de *frais*; pour dire, qu'il ne l'a guère méritée. Tous les hommes veulent être heureux, & le voudroient être à peu de *frais.* Font.

Frais, se dit particuliérement au Palais, pour signifier la dépense, le coût d'un Procès: & il differe des dépens, en ce que les dépens sont les *frais* dont on a obtenu condamnation; & les *frais* simplement sont ceux dont il n'y a point de taxe faite. Ainsi, on dit, une déclaration de dépens, & un mémoire de *frais.* On dit, des *frais* & mises d'exécution, de ceux qu'on a faits en exécution des contrats & jugemens; & *frais* & loyaux-coûts en retrait lignager. *Frais*, salaires & vacations d'un Procureur. *Frais* préjudiciaux sont des *frais* de défauts qu'il faut rembourser avant le jugement. Intérêts, *frais* & dépens. Les *frais* sont privilégiés, & se prélévent avant toutes choses. Un adjudicataire est tenu des *frais* ordinaires des criées; les extraordinaires entrent dans l'ordre. On taxe les *frais* des voyages, selon la qualité des personnes.

On appelle Faux *frais*, toutes les menues dépenses qu'on est obligé de faire, & qui n'entrent point en taxe.

On dit aussi, Tous *frais* faits; pour dire, après avoir rabattu tous les *frais* avancés. A moitié de *frais*; pour dire, que chacun en payera sa part. Dans l'usage, pour abréger, on dit, *à moitié frais.*

☞ Frais, s. m. Dépens, &c. On dit *Frais* & régie. Ce terme est fort usité dans les Bureaux, & comprend tous les *frais* & dépenses ordinaires & extraordinaires qu'on fait pour la régie d'une affaire.

☞ Frais de Bureau. Menues dépenses qu'on fait dans les Bureaux pour la fourniture des registres, papier, encre, plumes, ports de lettres, &c. Les Gardes du Trésor Royal ont chacun dans leur année d'exercice une somme pour les *frais de Bureau.* Les Comptables mettent ordinairement dans leurs comptes un article pour les *frais de Bureau.*

☞ Frais et loyaux-coûts, sont ceux que l'on avance pour faire expédier & lever les contrats & obligations dont le coût a dû être fait par la Partie adverse, qui par conséquent les doit rembourser.

Frais. Ce mot est aussi fort usité dans le jeu de Paume, pour signifier la dépense que l'on fait pour jouer, & qui consiste dans le nombre des balles que l'on perd en jouant. Jouer les *frais.* Perdre les *frais.* Sortir du jeu à moitié *frais.* Jouer sur nouveaux *frais.*

On dit proverbialement, Travailler sur nouveaux *frais*; pour dire, Recommencer sa besogne, comme s'il n'y avoit rien de fait. On dit, qu'un homme avare se met en *frais*, quand il fait quelque petite dépense pour régaler ses amis, & lorsqu'il la fait fort rarement.

FRAISE, s. f. Petit fruit rouge, ou blanc, qui croît dans les jardins & dans les bois. *Fragum.* Il ressemble au bout des mammelles des nourrices. Les premiers fruits qu'on voit mûrs à Paris sont les *fraises.* C'est le plus hatif & le plus delicieux fruit du printemps. Il y en a de plusieurs espéces. La *fraise* rouge, qui est de deux sortes; l'une ronde, & l'autre longue. La *fraise* blanche, qui est le mâle, vient ordinairement plus grosse. La *fraise* de bois est la meilleure & la plus naturelle. La *fraise* du capron est la *fraise* d'Angleterre, qui est la plus grosse & la meilleure de toutes. Ce fruit est très-sain & rafraichissant. On fait de l'eau de *fraise*, qui est bonne à rafraîchir le teint. On connoît que les *fraises* sont mûres & bonnes à manger quand elles quittent la queue sans peine.

> *On trouvoit du Printemps toutes les fleurs écloses,*
> *Et l'hiver au milieu des* fraises *& des roses.* Perrault.

Eau de Fraise. Voyez EAU.

Fraise, en termes de Botanique, est un cordon de feuilles fort menues, & fort courtes, qui se trouve entre la peluche & les grandes feuilles des fleurs des anémones doubles. On estime une anémone double qui a la *fraise.*

Fraise, est aussi un ornement de toile plissé de plusieurs plis, qu'on mettoit autrefois autour du col en guise d'un collet, laquelle avoit trois ou quatre rangs, & étoit plissée, empesée & gaudronnée. *Strilentia.* Les Espagnols ont encore retenu la mode des *fraises.* Les Magistrats & les Ecclésiastiques Luthériens portent des *fraises* en divers lieux d'Allemagne, comme Hambourg, &c. Gaudronner des *fraises.* Porter une *fraise.*

Ce mot vient du Grec φρίσσειν, à ce que l'on prétend, parcequ'il défend le col du froid. Il peut venir aussi de sa ressemblance avec la *fraise* de veau.

Fraise. On trouve dans la basse Latinité *fresia* pour une bande d'étoffe, telle peut être celle qu'on nomme aujourd'hui *falbala.* Voyez dans les *Acta Sanctor. Jun. T. II. p.* 133. *E.*

Fraise de veau, est la peau ou membrane qui soutient & enveloppe les boyaux d'un veau: ce qu'on appelle dans le corps humain le *Mesentère.* On comprend aussi sous ce nom de *fraise de veau*, toutes les entrailles d'un veau. Manger de la *fraise de veau.* Une bonne *fraise de veau.*

On disoit populairement à Paris quand on portoit des *fraises*, Cet homme n'a pas tout mangé son veau, il en a encore la *fraise.*

Fraise, en termes de Guerre, est une espéce de fortification faite de pieux pointus & presque parallèles à l'horizon, qu'on fiche dans des retranchemens d'un camp, d'une demi-lune, pour empêcher l'approche de l'escalade. *Pali præfixi.* On se sert particuliérement de *fraises* aux ouvrages de terre. Les *fraises* se placent au-dessous du parapet, du rempart, & tiennent lieu du cordon de pierre qu'on met aux ouvrages de ma-

çonnerie. Il fortifia les endroits foibles avec des *fraises* & des palissades. REL. DES CAMP. DE ROCROI ET DE FRIBOURG.

FRAISES, s. f. pl. ou FRAICHMENS, s. m. pl. sont encore des pieux que l'on met à l'entour des piles des ponts, pour les contregarder.

FRAISE, est aussi un outil des Ouvriers qui travaillent en fer & en laiton. Ils s'en servent pour élargir un trou d'un côté. Cet outil est fait ordinairement en cone, & quelquefois il est émoussé & un peu arrondi vers la pointe. Il y a des *fraises* qui sont à pans, & d'autres cannelées; mais elles sont toutes d'acier trempé. On dit aussi *fraiser*, pour, élargir un trou d'un côté, afin que le rivet qu'on met dans ce trou ne puisse pas sortir. Quelques-uns disent *frase* & *fraser*, & on le trouve ainsi dans ce Dictionnaire. Mais les gens qui ont le plus d'usage de ces sortes de choses m'ont assuré qu'il valoit mieux dire *fraise* & *fraiser*, & que le nom de cet outil lui avoit été donné à cause de quelque ressemblance qu'on lui trouve avec le fruit qui porte le même nom.

☞ FRAISE. Terme d'Horlogerie. Lime ronde qui s'applique à la machine à fendre les roues. Il y a des *fraises* de plusieurs formes & figures.

☞ FRAISE. Nom d'un genre de coquillage de mer, ainsi nommé, parcequ'il a de la ressemblance à une *fraise*. *Fragum marinum*. Une grosse *fraise*. GESS.

FRAISE, en termes de chasse, est la forme des meubles & des pierrures de la tete du cerf, du daim & du chevreuil, qui est le plus proche de la tete, & que nous nommons massacre. Voyez *Salnove*.

FRAISER, v. act. Terme de Fortification. *Palis praecingere*. Palissader un retranchement, une demi-lune en forme de fraises. Tous les dehors de cette place étoient *fraisés* & palissadés. On appelloit aussi, en termes d'évolution militaire, *Fraiser* un bataillon, lorsqu'on le bordoit de Piquiers pour couvrir les Mousquetaires. *Fraiser* un bataillon par tête & par queue, à droit & à gauche. MARTINET, EXERC. POUR L'INF.

FRAISER, signifie aussi, Plisser à la manière d'une fraise. *Crispare, concinnare in rugas.*

FRAISER, est encore un terme des ouvriers qui travaillent en fer & en laiton. Voyez FRAISE.

FRAISER, se dit aussi des fèves, quand on leur ôte une certaine peau blanche qui les couvre. Les fèves *fraisées* ont tout un autre goût que les autres.

FRAISER, est aussi un terme de Pâtissier. *Fraiser* la pâte, c'est la bien manier. Cette pâte est bien *fraisée*.

FRAISÉ, ÉE, part. pass. *Crispatus, praecintus*. Il a les significations de son verbe. Des manchettes *fraisées*, des fèves *fraisées*. Un bastion *fraisé* & palissadé. Ouvrages palissadés & *fraisés*. ☞ Nos bataillons sont comme *fraisés* d'Officiers. P. DANIEL. *Histoire de la Milice Françoise*.

FRAISETTE, s. f. *Stria*. Petite fraise. On porte encore des *fraisettes* effilées au lieu de manchettes dans le grand deuil.

FRAISIER, s. m. *Fragaria, fragus*. Plante qui porte les fraises, & qui croît dans les bois & dans les jardins. Il y en a plusieurs espèces. Le *fraisier* commun a ses feuilles veinées, velues, dentelées tout autour, vertes par-dessus, blanches par-dessous: la même queue en soutient trois. Ses tiges sont hautes de demi-pied, branchues, & portent des fleurs composées de plusieurs pétales blanches, soutenues par un calice d'une seule pièce découpée en dix quartiers. Le fruit naît du pistile qui occupe le centre de la fleur, il est composé de plusieurs semences menues, entassées les unes sur les autres, & enveloppées d'une substance pleine de suc de bonne odeur & de bon goût. Ses racines sont vivaces, ligneuses, garnies de quelques fibres rougeâtres, astringentes au goût. La feuille du *fraisier* rafraîchit & desseche: elle est diurétique, bonne dans l'ictère, dans les flux de sang, dans la dysenterie.

En Latin *fragaria vulgaris*; *Fragaria* vient de *fragrare*, sentir bon; & l'on a donné ce nom au *fraisier* commun, à cause de la bonne odeur des fraises. Il y a un *fraisier* à fleur double qui charge beaucoup, & qui a un fruit plus petit que l'ordinaire. Il y a un *fraisier* qui ne fait point, ou peu de traînées. Il y en a un nommé *capron*, dont le fruit est plus fade, mais très-gros.

M. Frézier a apporté du Chily une espèce de *fraisier*, dont les fraises sont grosses comme des noix, & quelquefois comme des œufs de poule. Ils sont d'un rouge blanchâtre, & moins délicats au goût que les nôtres. Ses feuilles sont fort velues, plus arrondies, & plus charnues que celles de nos *fraisiers*.

FRAISIL, s. m. Prononcez *fraisi*. Il y en a qui disent *fraisier* pour *fraisil*, l'usage est pour ce dernier mot. Cendre de charbon de terre qui reste dans les forges des ouvriers qui travaillent sur les métaux.

☞ FRAISOIR, s. m. Espece de villebrequin dont la mèche est terminée par un petit cone à rainure: il sert à faire des trous dans les manères peu épaisses & faciles à éclater, comme sont tous les ouvrages de placage & de marqueterie.

☞ FRAIT, adj. Vieux mot. Rompu.

FRALATER. Voyez FRELATER.

FRAMBOISE, s. f. Fruit rouge, & quelquefois blanc, qui croît sur un arbrisseau épineux. Ce fruit approche de la figure de la fraise, & vient en même saison. Son goût est un peu acide, & il est agréable à l'odorat. *Morum idaeum, idaei rubi*. On en fait des eaux, des conserves, des dragées, des confitures, &c. Les *framboises* rouges sont les plus communes.

Le mot de *framboise* vient, selon quelques-uns, de *frambosia*, mot formé de *fragrant*, & de *bonus, a, um; fentir bon*.

On dit aussi, qu'un vin sent la *framboise*, lorsqu'il est excellent, & qu'il tient un peu du goût de ce fruit. Mais Pasquier prétend que ce mot a été dit par corruption, pour dire, *franc à boire*.

EAU DE FRAMBOISE. Voyez EAU.

☞ L'Isle aux FRAMBOISES, s. f. Isle qui est à l'entrée du havre de la Haive, à gauche, sur la côte de l'Acadie. *Insula Idaeorum ruborum*. Elle est ainsi nommée, parceque le dessus n'est que framboisiers. Le printemps elle est toute couverte de tortues qui en vont manger les fruits. DENYS, *Descript. de l'Amér. Sept. P. I. C. 3.*

FRAMBOISER, v. act. Mettre des framboises dans des liqueurs, dans des confitures, pour leur donner un meilleur goût. *Moris idaeis conspergere*. On fait de l'hypocras *framboisé*, des cerises *framboisées*.

FRAMBOISIER, s. m. *Rubus idaeus*. Espèce de ronce qui se distingue de l'ordinaire par ses tiges plus arrondies, plus menues, moins épineuses; par ses feuilles plus molles, blanchâtres en dessous; par ses fleurs qui sont blanches, & par ses fruits qui ont une odeur fort agréable, & par leur goût. Quelquefois le *framboisier* n'a point d'épines, principalement dans les rejettons qui n'ont pas encore un an. Ses feuilles sont trois ou cinq sur la même queue, qui est longue d'un pouce & demi, ou de deux pouces: elles ressemblent aux feuilles de la ronce commune; mais elles sont tendres, molles, verd-obscur par-dessus, blanches par-dessous, & d'un goût austère. Ses fleurs sont blanches, à cinq feuilles disposées en rose, & soutenues par un calice découpé à cinq feuilles, au milieu desquelles se trouve un pistile, entouré de plusieurs étamines. Lorsque la fleur est passée, ce pistile devient un fruit rond ou ovale, composé de plusieurs petites baies, pleines de suc, entassées sur un placenta, & qui renferment chacun une semence qui est ordinairement voûtée d'un côté, & aplatie de l'autre; & son fruit, qui vient après que les fleurs sont passées, est rond, & il rougit en mûrissant: il est plein d'un suc doux, vineux, & de couleur de chair. On l'appelle *framboise*. Sa racine est longue, & s'étend beaucoup sur les côtés: elle pousse tous les ans des jets qui portent la seconde année des fleurs & des fruits. Le *framboisier* vient dans des lieux sombres & humides. Il y a une espèce de *framboisier* qui porte des framboises blanches, & qui ne diffère en aucune autre chose du précédent. *Rubus idaeus fructu albo*. Voyez RONCE.

FRAMBOURD, s. m. Nom propre d'homme. *Frambaldus*. Saint *Frambourd*, appellé autrement Saint Fraimbaud, du Latin *Frambaldus*, étoit né en Auvergne, sur la fin du Ve siècle, de parens riches & quali-fiés

fiés dans la Province. BAILL. *an 16e d'Août.* Il vécut solitaire au Maine, & mourut dans un village du pays, où il alloit instruire les peuples, lieu que l'on appelle maintenant *Saint Frambourd sur Pesse*, vers le milieu du VIe siécle, & fut enterré dans l'Oratoire de sa cellule, où l'on a depuis bâti une Eglise, qui s'appelle encore aujourd'hui. *Saint Frambaud de priéres.* ID.

☞ FRAMES, f. f. pl. Vieux mot. Javelines.

FRANC, FRANCHE, adj. Prononcez *fran* devant une consonne. Sincére, qui ne déguise rien, qui parle sans déguisement, qui est véritable. *Sincerus; ingenuus, genuinus.* On dit que les Picards sont *francs*.

Etre franc & sincére est mon plus grand talent. MOL.

FRANC, comme osier, est une maniére de parler proverbiale & familiére; pour dire, un homme très-sincére, qui parle & agit sincérement. Voiture l'a employée en parlant de M. le Duc de Montausier.

Le fier & brave Montausier,
Dont le cœur est franc *comme osier;*
Il trouve votre Poësie,
Tout-à-fait à sa fantaisie,
Par tout pleine d'art & d'esprit;
Et je crois, selon qu'il le dit,
Qu'il faut que la piéce soit bonne,
Car onc il ne flatta personne;
Et pour le Pape il ne diroit
Une chose qu'il ne croiroit. VOIT.

FRANC, se dit aussi pour Libre, qui n'est point contraint. *Liber, spontaneus.* Ainsi tous les contrats portent, qu'un homme s'oblige de son bon gré, & *franche* volonté.

FRANC, se dit aussi pour exagérer la vérité de quelque chose. *Verus, purus, merus.* Un *franc* mouton; pour dire, un vrai mouton: & souvent en mauvaise part, Une *franche* coquette, un *franc* maraud; pour dire, une vraie coquette, un vrai maraud. Il a permission d'être *franc* scélérat. MOL. Un *franc* fripon, un *franc* coquin. On dit aussi, un *franc* mâle; pour dire, un vrai mâle, un bon compagnon. Un *franc* Israëlite, *bonus Israëlita, in quo dolus non est.* Un *franc* Gaulois; pour dire, un homme de bonne foi, qui vit dans la simplicité, qui a de la probité, & une certaine droiture simple, ingénue, telle qu'on suppose qu'étoit celle de nos Peres, des anciens Gaulois. *Vir moribus antiquis; Vir priscâ simplicitatis.* Ce mot se dit aussi quelquefois en mauvaise part, pour signifier, un homme simple & grossier. Ce qu'il vous a dit-là est une *franche* défaite. Il parle son *franc* patois.

FRANC, se dit aussi dans la signification d'entier, de complet. *Totus, integer.* Il faut huit jours *francs*, sans compter celui de l'assignation, ni celui de l'écheance. Trois jours *francs*, *triduum universum.* On dit qu'un homme saute tant de semelles *franches*; pour dire, qu'il les saute sans qu'il y manque rien.

On dit d'un cheval, qu'il est *franc* du collier; pour dire, qu'il tire de lui-même sans qu'on le hâte: & figurément on le dit d'un homme qui sert promptement ses amis, qui se hâte pour eux sans se faire tirer l'oreille.

FRANC, signifie aussi, qui est en liberté. *Liber, ingenuus, sui juris.* On n'a pas reçu le droit des esclaves en France, tous les hommes y sont *francs* & libres, c'est un pays *franc*. Les villes *franches* d'Allemagne, sont villes libres, qui n'ont aucun Prince qui leur commande.

FRANC, signifie aussi, Libre, exempt des charges & impositions publiques ou particuliéres. *Immunis, exemptus.* Un noble par sa qualité est *franc*, & exempt de la taille. Les Foires *franches* de Lyon, de Champagne. Il a déclaré ses héritages *francs* & quittes de toutes charges & hypothéques. En la Coutume de Meaux il faut qu'un vendeur stipule le prix de ses héritages en *francs* deniers; autrement c'est lui qui doit payer les lods & ventes. Il y a de certaines villes qui portent le nom de *franches*, parcequ'en effet elles sont exemptes de toutes impositions & charges, en considération de quelque événement. Par exemple, on dit Montargis le *franc*, parceque cette ville, qui est à une journée & demie de Paris, sur le grand chemin de Lyon, est exempte de tailles, en considération de ce qu'elle tint bon contre les Anglois du temps de la Pucelle. Il est dit dans les Instituts Coutumiéres que moult plus est tenu le *franc* homme à son Seigneur par l'hommage & honneur qu'il lui doit, que n'est le vilain pour ses rentes payant.

Desmarets a employé le mot de *franc* dans le sens qui vient d'être expliqué, en parlant de choses morales. C'est dans les vers suivans, où il fait parler la Violette à Mademoiselle de Rambouillet.

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche *d'ambition, je me cache sous l'herbe:*
Mais si sur votre front je me puis voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.
RECUEIL DE VERS.

FRANC. Terme de Jardinier. Arbre qui n'est point sauvageon. *Arbor sativa, ingenua, culta.* Enter sur *franc*. Enter *franc* sur *franc*. C'est enter une greffe prise d'un arbre qui a été greffé, sur un autre arbre qui l'a été aussi. La Quintinie définit ceci différemment. *Franc* sur *franc*, c'est un arbre greffé sur un sauvageon de son espéce, ou même sur un autre arbre qui avoit été greffé d'un autre espéce, par exemple, un poirier sur un poirier sauvage, de même aussi, un pommier sur un sauvageon de pommier, &c. LA QUINT. *T. I. p.* 98.

On dit proverbialement, Enter *franc* sur *franc*, quand un bâtard fait un autre bâtard.

En termes de jardinage & de labourage, les terres *franches* sont celles qui sont un peu plus onctueuses & adhérentes que ne sont celles qu'on nomme fortes, & moins que celles qu'on appelle argilleuses, qui le sont extrémement. LA QUINT. *T. I. p.* 139. Les terres *franches* sont sujettes à sceller. ID. *p.* 148.

FRANC, se dit figurément en choses spirituelles. Le sage est *franc* d'ambition, d'amour, de toutes les passions qui travaillent les autres.

FRANC, se dit en plusieurs autres significations, selon les mots ausquels il est joint, dont voici quelques-unes des principales.

☞ FRANC, s. m. Courir *franc*. Terme de Commerce de lettres de change. L'on dit qu'une lettre de change a couru *franc*, quand les Agens de Banque n'ont point voulu recevoir leurs droits pour la traiter.

FRANC-ALLEU. C'est une terre qui ne reléve d'aucun Seigneur. Voyez ALLEU.

☞ FRANC-ALLEU NOBLE est une terre à laquelle il y a justice ou censive, ou qui a quelque fief qui en reléve.

☞ FRANC-ALLEU ROTURIER, est un héritage où il n'y a ni justice, ni fief, ni censives qui en dépendent, & pour lequel l'Acquéreur ne doit ni cens, ni autres droits.

FRANC-ALLEU. f. m. Nom propre d'une petite contrée de France. *Liberum Allodium.* Le *Franc-Alleu* est dans la Basse-Auvergne, aux confins du Bourbonnois. Le *Franc-Alleu* est enclavé dans le pays de Combrailles. On n'y trouve aucun lieu considérable.

Ce pays est nommé *Franc-Alleu*, à cause des exemptions dont il jouit. CORN.

FRANC-ARBITRE. C'est la liberté que Dieu a accordée à la volonté de l'homme. *Liberum arbitrium.* Saint Thomas le définit ainsi. C'est une faculté élective qui a la puissance, quand elle trouve toutes les choses disposées pour l'action, d'agir, ou de ne pas agir. Quelques-uns disent libéral arbitre. C'est mal parler, il faut dire, *franc-arbitre*, ou libre arbitre. Voyez ARBITRE.

ARBRE-FRANC. C'est un arbre enté & cultivé dans les jardins, & qui est opposé à *sauvageon*. On dit aussi, *Franc* tout seul. Voyez plus haut.

FRANC-ARCHER. C'étoit autrefois un Archer qui étoit exempt de guet & de garde, & de tailles, & entretenu par les habitans des Paroisses; moyennant quoi il étoit tenu de s'exercer à tirer de l'arc pour servir le Roi en temps de guerre. Cette milice fut établie par Charles VII. en 1448. & abolie par son fils Louis XI. Voyez ARCHER, & Mezeray, *T. III. p.* 51. ou plutôt Pasquier, *Rech. L. II. C.* 16. où il rapporte ce qu'en a écrit Alain

Alain Chartier, en l'histoire de son temps, & Favyn, *Hist. de Nav. L. X. p.* 546. Les Ducs de Bretagne eurent aussi des *Francs-Archers* dans leurs troupes, & il en est souvent parlé dans leurs histoires.

Franc-argent. Prix d'une chose vendue à telle condition entre le vendeur & l'acheteur, que la vente de cette chose sera exempte de tout droit envers le Seigneur.

Franc-Arménien. L'Eglise Arménienne est composée de deux sortes de Chrétiens, dont les uns, que l'on nomme *Francs-Arméniens*, sont Catholiques, & les autres, qu'on appelle simplement Arméniens, sont Schismatiques. Les *Francs-Arméniens* sont les Arméniens que le P. Barthelemi de Boulogne, Dominicain, envoyé par Jean XXII. convertit l'an 1330. & leur postérité, qui est toujours demeurée ferme dans la foi & l'union au S. Siége. Ils ont un Archevêque & un Clergé particulier, qui porte l'habit de S. Dominique, & qui observe la régle & les Constitutions de son Ordre, comme nous avons dit au mot Arménien.

Les *Francs-Arméniens* habitent auprès de Naxyvan, ville d'Arménie, sous la domination de la Perse, dans un Canton appellé Abrener, qui ne contient plus presentement que douze villages Catholiques. Il y en avoit un plus grand nombre; mais la persécution des Schismatiques l'a fait diminuer.

Il y a encore des *Francs-Arméniens* en Pologne, qui ont un Archevêque particulier, qui se soumit à l'Eglise Romaine l'an *1666*, & fit abjuration de l'hérésie, & profession de la foi Catholique entre les mains du Pere Clément Galano Théatin, qu'Alexandre VII. envoya exprès de Rome à Léopol. Tous les *Francs-Arméniens* suivent entiérement le Rit Romain & le Calendrier pour toutes les Cérémonies & les fêtes. Ce que nous avons dit de la signification du mot *Franc* en Orient fait voir pourquoi on les nomme *Francs-Arméniens.*

Botte-franche. Coup de fleuret qui a porté net, qu'on n'a pu parer.

Franc-bourgeois. Homme qui vit à la maniére & dans les sentimens d'un bourgeois.

Franc-bourgeois, en termes de Coutumes, s'est dit des habitans d'une Seigneurie qui étoient exempts de certaines redevances envers leur Seigneur, mais qui étoient obligés en plusieurs lieux d'aller à leurs chasses, de pécher les étangs, ou de contribuer entre eux pour faire les frais des jugemens criminels, quand il n'y avoit point de partie civile, à la décharge du Seigneur.

Franc-bourgeois, s. m. Nom de Faction parmi les Ligueurs d'Orléans, pendant les troubles de la Ligue. *Liber Civis.* Il y avoit à Orléans deux factions; l'une de Politiques, composée de la plûpart des principaux de la ville, & qui s'appelloient *Francs-Bourgeois*; & une autre qui répondoit à celle de Seize; ceux qui en étoient s'appelloient les Zélés, ou les gens du Cordon. P. Daniel, *Hist. de Fr. T. III. p.* 1586. Les *Francs-Bourgeois* d'Orléans répondoient à ceux qu'on appelloit Politiques à Paris, & étoient pour le Roi. La Châtre, Commandant pour la Ligue dans le Berri & dans l'Orléanois, vint à Orléans, sur l'avis que d'Entragues, Gouverneur de Baugenci, y avoit quelque intelligence avec les *Francs-Bourgeois*, pour surprendre cette place, & que le Roi même s'approchoit de ce côté-là. P. Daniel, *ibid.* 31.

Franc-canton, en termes de Blason, est la même chose que *Franc-quartier*, excepté qu'il est plus petit. Voyez Franc-Quartier ci-après.

Compagnie franche, est une Compagnie qui n'est pas en corps de Régiment, & qui prend l'ordre de son Capitaine. Il y a des *Compagnies franches* de Suisses; des *Compagnies franches* réformées. Les Compagnies d'Ordonnances sont des *Compagnies franches.*

Franche-Comté, s. f. Nom propre d'une partie de la Bourgogne. Comté de Bourgogne. *Liber Comitatus, Burgundia Comitatus.* Voyez BOURGOGNE *Comté.* On l'appelle aussi la Comté, ou le Comté tout court. Voyez COMTÉ. Les Séquaniens, peuples des plus vaillans des Gaules, habitérent anciennement ce qu'on appelle la *Franche-Comté.*

On a appellé ce pays *Franche-Comté*, comme le croient quelques Auteurs, à cause des immunités qui ont été accordées aux habitans du pays, des priviléges que n'ont pas ceux du Duché de Bourgogne, mais ce n'est pas-là l'origine de ce nom. Les Comtes de Bourgogne, qui portoient le titre de Comtes Palatins, ont essayé de se mettre dans l'indépendance; & c'est-là l'origine du mot de *Franche-Comté.* Le Comté de Bourgogne faisoit partie du Royaume de Bourgogne, qui étoit échu aux Empereurs. Le premier Comte qu'ait eu la Bourgogne, est Othon Guillaume, fils d'Albert, Duc de Lombardie, & de Gerberge, Comtesse de Nevers. Son fils Renaud I. Comte de Bourgogne, ne voulut pas reconnoître l'Empereur Henri III. pour son Souverain, prétendant que le Comté de Bourgogne étoit franc, & ne dépendoit pas de son Royaume, mais enfin, il fut contraint de reconnoître l'Empereur pour son Souverain. Guillaume Tete-hardie, son fils, est qualifié Prince d'au-delà de la Saone, dans une chartre de Saint Marcel de Chalons. Renaud III. Comte de Bourgogne, étant mandé par l'Empereur Lothaire, ne voulut jamais aller à sa Cour pour lui rendre hommage; mais soutint qu'il ne lui devoit aucune reconnoissance, & refusa de lui faire hommage du Comté de Bourgogne. Il se maintint si bien après ce refus, malgré les efforts de Conrad, Duc de Zéringhen, à qui cet Empereur avoit transporté ce Comté, qu'il conserva son indépendance, & se maintint *franc* & libre de tout hommage, (dit M. du Chêne) & c'est de-là qu'il conjecture que le Comté de Bourgogne a été appellé *Franche-Comté.* Car quelques Auteurs Anciens (ajoûte-t-il) remarquent qu'il eut en très-grande recommandation *la liberté, & franchise de ses aïeux, & se porta même comme Roi, fors qu'il n'en prit pas le nom.* D'autres le qualifient *Très-Grand & Souverain* Comte de Besançon. En un mot, tous le célébrent comme Prince qui réputoit indigne de rendre sujétion à un autre. Maximilien ayant épousé Marie fille unique de Charles le Terrible dernier Duc de Bourgogne, unit la *Franche-Comté* aux Pays-Bas, & en fit le dixiéme Cercle de l'Empire, qu'on appelle le Cercle de Bourgogne. Les Rois d'Espagne ont joui de la *Franche-Comté* depuis Charles V. jusqu'en 1668. que Louis le Grand s'en rendit maître pour les droits de la Reine Marie-Thérese son épouse. Elle retourna à l'Espagne la même année par le Traité d'Aix-la-Chappelle; mais Louis le Grand l'ayant reprise en *1674*, elle est demeurée à la France par la paix de Nimégue. Les *Mémoires des Bourguignons*, de Gollut Avocat au Parlement de Dôle, sont une histoire de la *Franche-Comté.* Le Chapitre VII. de son second Livre est une Description de la *Franche-Comté.* Au *Liv. VI. C. 6.* après avoir rapporté la raison que nous avons donnée ci-dessus de ce nom, il en ajoûte deux autres par conjecture. 1°. L'exemption des tailles & d'autres impositions. 2°. Parceque le Comte Renaud & ses successeurs ne voulurent avoir aucun supérieur immédiat. Voyez BOURGOGNE, où nous marquons la situation de ce pays, qu'on appelle aussi la Comté de Bourgogne, ou simplement la Comté, ou le Comté. Voyez COMTÉ.

Franc-Comtois, oise, s. m. & f. Qui est de la Franche-Comté, Bourguignon de la Comté de Bourgogne. *Sequanus.* Quelques-uns écrivent *Francontois*, comme on prononce, & appellent ainsi même les anciens habitans de ce pays, qu'on nommoit *Séquanois*, ou *Séquaniens.* Ainsi, M. De Tillemont, en parlant de la révolte des Gaules sous Vespasien, dit, La défaite de ceux de Langres par les *Francontois* diminua beaucoup l'ardeur de cette révolte. *Emp. T. II. p.* 14. J'aimerois mieux dire Séquanois en parlant de l'Antiquité; c'est ainsi qu'en usent toujours en pareille rencontre M. de Cordemoy & plusieurs autres. Il n'y avoit encore là ni Franche-Comté, ni *Francontois*, ni même de Bourguignons.

Francs-devoirs, en termes de Jurisprudence féodale, se dit d'un fief dont l'hommage a été changé en devoirs, ou donné à condition d'une simple rente; auquel cas n'est dû rachat, mais seulement lods & ventes. On appelle aussi *francs-devoirs*, les charges que doivent les hommes de *franche* & libre condition, à cause de l'usage des bois, de pacage, &c.

On

On appelle aussi, *Franc-homme*, *Ingenuus*, celui qui est opposé à *vilain*, *roturier & paysan*.

Franc-étable. Terme de Marine, qui se dit lorsque deux vaisseaux s'approchent en droiture pour s'enferrer par leurs éperons : ce qui s'appelle, S'aborder de *franc-étable*.

Franche-fête, Termes de Coutumes. Foire, on espéce de Foire où les marchandises sont affranchies de tous droits. *Nundina immunes.*

Franc-fief, est un fief tenu par gens de *franche* condition autres que Nobles, à la différence des terres tenues en roture, ou censive, qui peuvent être possédées par des paysans & mortaillables. Et on a appellé la recherche des *francs-fiefs*, une taxe qui se fait de temps en temps sur les roturiers, ou gens de main-morte, afin qu'ils ne soient point obligés d'en vuider leurs mains. Il y a des villes, entr'autres Paris, dont les bourgeois, quoique roturiers, peuvent tenir des fiefs par un privilége particulier. Voyez. FIEF.

Franc-funin, Terme de Marine, est un gros cordage plus fort & plus arrondi que le cordage ordinaire, qui sert aux rudes manœuvres, pour embarquer le canon, attacher des ancres contre le vent, &c.

Franc-homme. Voyez Franc--osvoir.

La *Langue franche*, ou *Langage Franc*, *Langue Franque*, est un jargon qu'on parle sur la mer Méditerrannée, & dans toutes les côtes du Levant, composé du François, Italien, Espagnol, du Grec vulgaire, & autres langues. On n'y emploie jamais que l'infinitif de chaque verbe, pour tous les temps, & les modes de la conjugaison. Cependant, avec cette locution estropiée, ce jargon ne laisse pas d'être entendu, pour la commodité du trafic, par tous les Matelots & Marchands, de quelque nation qu'ils soient. Ce qui vient de ce que les François étendirent autrefois bien loin leur Empire ; de sorte que les Grecs, les Sarazins, les Arabes & les Abyssins, appellérent tous les Européens du nom de *Francs*, vers le temps de Charlemagne, comme dit Du Cange, qui ajoûte, qu'on appella alors la France Orientale, & la France Occidentale, & la France Latine ou Romaine, à la différence de la Germanique, ou de la France ancienne, qu'on appelloit *Franconie*. Le nom de *Francs* se donne encore à tous les Européens Chrétiens qui sont dans l'Empire des Turcs, dans la Perse, &c. On y appelle *Francs* tous les Européens qui vont trafiquer dans les Echelles du Levant, non-seulement les François, mais même les Anglois & les Hollandois. Quelques Auteurs ont fait cette remarque, & disent qu'il est fort glorieux à la France, que c'est sous ses heureux auspices que tous les Marchands de l'Europe trouvent les ports ouverts dans les Etats du Grand Seigneur. Le premier qui en ait parlé en ces termes est M. de Germigny, Baron de Germoles, qui fut envoyé Ambassadeur de France à la Porte en 1579.

Franc-levain, est un levain qui se fait avec de l'eau & de la farine, lorsqu'on laisse aigrir la pâte, lequel agit plus lentement, & fait un pain plus pesant & plus ferme que la levure de biére.

Ligne franche, c'est une ligne entiére qu'on laisse dans les lettres, ou missives, pour faire honneur à celui à qui on écrit.

Franche lippée, Repoe *franche*, repas qu'on ne paye point, que cherchent les écornifleurs. Ce terme est bas.

Franche-mule, autrement *Caillette*. Voyez CAILLETTE.

Part-franche, est une part qu'on réserve dans les traités, ou dans les jeux, qui n'est chargée d'aucune contribution, & qu'on préléve sur le tout. Ainsi on dit, Jouer *part franche*, lorsque par exemple plusieurs personnes jouant à qui aura quelque étoffe, quelque bijou, &c. conviennent que celui qui gagnera ne payera rien pour sa part ; ensorte qu'il aura l'étoffe *franche*, ou le bijou *franc* ; c'est-à-dire, sans qu'il lui en coûte rien.

Franc du Carreau, est un carré marqué sur la terre, dans lequel on jette un palet ou une piéce de monnoie par maniére de jeu. On joue au *franc carreau*, ou au *franc du carreau* sur les pavés, sur les carreaux ; celui-là gagne dont la piéce est sur le milieu ou le *franc du carreau*, sur l'endroit le plus éloigné des raies, ou extrémités.

En termes de Blason, on appelle Franc-quartier, ou *Canton d'honneur*, le premier quartier de l'Écu, qui est à la droite du côté du chef, qui est pourtant un peu moindre qu'un vrai quartier d'écartelage. On y met d'ordinaire quelques autres armes que celles du reste de l'Écu ; & on l'appelle autrement, *levure de quartier*. Potier porte d'azur à deux mains d'or, au *franc quartier* échiqueté d'argent & d'azur.

Franc-réal, est une grosse poire d'hiver, ronde, jaunâtre, tiquetée de petits points de rousseurs, elle se mange cuite & crue. Le *franc-réal* se garde assez avant dans l'hiver. La Quint. *I. p.* 254. Le *franc-réal*, que quelques-uns nomment *finot d'hiver*, & *fin or d'hiver*, est une poire de grand rapport ; elle a la queue courte, le bois de l'arbre farineux. Io. *p.* 343.

Franc-réal d'été, Nom qu'on donne à une sorte de poires d'été ; on l'appelle autrement *grosse mouille-bouche* : elle est ronde, verdâtre, fondante, & d'assez bon goût.

Franc-salé, est un privilége que le Roi accorde à quelques Officiers, Communautés & Provinces, de prendre du sel sans payer d'impôts, & d'être exemptes de la Gabelle.

Franc-taupin, étoit autrefois un soldat qu'on levoit dans un village. On a appellé au Palais l'Edit des *Francs-taupins*, une Ordonnance de Charles IX. de l'année 1566. qui donnoit une exemption à deux ou trois personnes des Paroisses & Villages, de toutes commissions publiques, dépôts, & gardes de biens de justice, de guet & gardes des portes, de logement de gens de guerre, de corvées & fournitures de chevaux d'artillerie, &c. Mais cet Edit n'a eu aucune vérification, ni exécution. Il y a une vieille chanson dont tous les couplets commencent par ces mots, *Un Franc-taupin*. Les *Francs-taupins* étoient mauvais soldats, ils n'étoient bons qu'à creuser la terre, à faire des tranchées, des fossés, des mines, &c.

Ménage tient que ce mot vient de *talpinus*, qui signifie un mineur qui creuse comme une taupe, à cause que ce nom a été donné à quelques gens de l'équipage militaire. Naudé & Grégorius Tolosanus le dérivent du Grec, à cause que ces gens étoient de misérables paysans & bouviers. Borel croit que *Frantaupins* vient de *François des Alpes*, parceque les *Frantaupins* étoient des François qui habitoient les Alpes, qui travailloient sur les Alpes.

Franc-tillac, est le pont le plus proche de l'eau, ou à fleur d'eau, celui qui est élevé sur le fond de cale. C'est comme l'étage du rez de chaussée dans les bâtimens de terre, puisqu'il est à fleur d'eau. Tout autour sont placés les plus gros canons, & l'on nomme cet endroit-là *la grande batterie*. C'est celui où se retirent & couchent les soldats & les matelots. Vers la poupe est la gardiennerie, ou chambre des Canonniers, qu'on nomme *Sainte Barbe*.

Franche vérité, Terme de Coutumes, qui se dit lorsque le Seigneur Justicier fait informer d'office par ses Juges, sans aucune partie civile, des délits commis sur ses terres : & on disoit autrefois, Comparoir à la *franche vérité* ; pour dire, à l'Audience : & Tenir *vérité* ; pour dire, Tenir les assises.

On dit proverbialement, Il est *franc* comme un maquereau : ce qui se dit d'un homme qui ne paie rien où il dine, lorsque les autres payent. On dit aussi d'un homme qui va à la bonne foi en toutes choses, & sans y entendre finesse, qu'il y va à la *franche* marguerite. Il veut avoir ses coudées *franches* ; pour dire, qu'il ne veut rien qui l'incommode.

FRANC, che, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Francus, a.* Anciens peuples de la Germanie, qui occupoient toute cette partie de l'Allemagne qui est entre le Rhin, l'Elbe & l'Océan. Ce pays porta le nom de France dès le temps de Constantin le Grand, comme on le reconnoît par une médaille faite de son temps, où l'on trouve le nom de *Francia*, & par la table itinéraire, qui met en l'an 430. *Frantia* le long du bord du Rhin, du côté de la Germanie. On a beaucoup écrit sur l'origine des *Francs*. Etoit-ce un peuple particulier ? & quel étoit

ce peuple; où habitoit-il? Étoient-ce plusieurs peuples ausquels on donnât le nom commun de *Francs*? & quels étoient ces peuples? Sans rapporter ici les Fables, qui font venir le nom de *Franc* de *Francus* ou *Francion*, fils d'Hector, ou, selon d'autres, du Roi Priam; ni même toutes les opinions qu'on a debitées sur cela, & qu'on peut voir dans les Auteurs qui sont venus immédiatement après Grégoire de Tours, comme l'Auteur anonyme des Gestes des Rois de France, Frédégaire, dans son Histoire abrégée, Paul Diacre, Hincmar, & ensuite presque tous les autres jusqu'au dernier siécle, dont on trouvera les opinions ramassées dans Limnæus, *Not. Gall. L. I. C.* 1.

Il est certain qu'on n'a point ouï parler de *Francs* avant le milieu du troisiéme siécle, vers l'an 260; que ce qu'on nommoit alors les *Francs* étoient des peuples de Germanie, qui demeuroient à l'Orient du Rhin, & que depuis qu'ils commencérent à faire parler d'eux, ils firent toujours la guerre aux Romains, tant en deçà qu'en delà le Rhin. De ces trois choses on peut conjecturer que dans le troisiéme siécle il y eut une ligue de plusieurs peuples de Germanie qui s'alliérent pour maintenir leur liberté contre les Romains, & que c'est cette ligue & les peuples qui y entrérent qu'on appella les *Francs*, nom Germanique ou Teutonique, qui signifie libre; ou que, sans qu'il y eût de ligue, on appella *Francs*, tous les peuples de Germanie qui ne se soumirent point aux Romains, & conservérent leur liberté & leur franchise. Les *Francs* ne furent donc point d'abord un seul peuple, mais un nom commun à plusieurs peuples, comme celui de Germains, celui de Celtes & de Gaulois. Mais quels étoient ces peuples? En général c'étoient tous ceux qui habitoient aux environs du Wéser & du Rhin, & entre ces deux fleuves, jusques à la mer, selon quelques-uns, qui prétendent que le nom de la ville de Franecker en est une preuve; & du côté du Midi jusqu'au Mein, ou même jusqu'au Nécre. En particulier ces peuples étoient les Bructéres, les Chauques, les Chamaves, les Cherusques, les Cattes, les Ansivariens, les Angrivariens, les Dulgibines, les Chassuariens, les Saliens, les Teuctéres, & les Usipiens, ou Usipétes. Voyez Cluvier dans sa *Germania Antiqua*, & Hadrien de Valois, *Notit. Gall.* au mot *Francus* & *Frantia*.

Grégoire de Tours, *L. II. C. 9.* témoigne que c'étoit de son temps une tradition commune, que les *Francs* étoient sortis de la Pannonie; & qu'ils étoient venus s'habituer dans la Germanie aux environs du Rhin. Si cette tradition est vraie, il y avoit long-temps que cette transmigration s'étoit faite, lorsqu'ils furent appellés *Francs*; & ce n'est point sous ce nom qu'ils la firent. Car les peuples dont nous venons de parler étoient dans la Germanie, & aux lieux où nous les plaçons, long-temps avant que le nom de *Franc* fît du bruit dans le monde, où même qu'il y fût connu.

Les *Francs* commençoient alors à se faire craindre (vers 274.) C'étoit une ligue de peuples Germains, qui habitoient le long du Rhin. Leur nom montre qu'ils étoient unis par l'amour de la liberté. Aurélien les avoit battus étant particulier, & les tint en crainte étant Empereur. Bossuet. Tout fléchit sous un si grand Capitaine, (l'Empereur Probus.) Les Germains & les *Francs*, qui vouloient entrer dans les Gaules, furent repoussés. Id. Vers 358. les Allemans & les *Francs* tentérent de toutes parts l'entrée des Gaules : Julien, parent de l'Empereur, les arrêta & les battit. Id. Les *Francs* ne s'oubliérent pas (en 420) Résolus de faire de nouveaux efforts pour s'ouvrir les Gaules, ils élevérent à la Royauté Pharamond fils de Marcomir; & la Monarchie de France, la plus ancienne & la plus noble de toutes celles qui sont au monde, commença sous lui. Id.

Des armées nombreuses de *Francs* passérent souvent le Rhin, non contens de ne point obéir, ils attaquérent les Romains, & dans les Gaules vers l'an 260. & un peu après ils livrérent bataille à Aurélien, qui en tua 30000. En 271. un Sénateur de Tréves, dont la femme avoit été débauchée par le Gouverneur, ou Président Romain, les appella, & ils se rendirent maîtres de la ville. En 414. de Tréves ils se répandirent dans la Celtique & dans la Belgique, & en 418 ou 419. sous la conduite de Pharamond, qu'ils créérent leur Roi, ils commencérent leurs conquêtes dans les Gaules, & le puissant Empire qu'ils y ont formé, qui subsiste toujours, & qui conserve leur nom en celui de France, & de François. Avant leur établissement l'usage est de les appeller toujours *Francs*, aussi bien que ceux qui ne passérent point le Rhin, mais qui demeurérent dans la Germanie : mais depuis Pharamond & l'établissement de ces peuples en-deçà du Rhin, il ne faut plus nommer *Francs*, mais François, ceux qui le firent.

Ce fut vers l'an 495. que toutes les terres conquises par les *Francs* au-deçà du Rhin commencérent à porter le nom de France, & les Auteurs qui ont écrit en notre langue ne commencent ordinairement à donner aux *Francs* le nom de *François* que vers ce même temps. Cordemoy. Cet Auteur a pratiqué la régle que nous venons de donner; M. Bossuet la suit aussi, comme il paroît par les exemples que nous avons rapportés; jusque-là ils disent toujours *Francs*, & François ensuite. Godeau les appelle cependant François avant leur passage, disant que le pays des François étoit celui des Sicambres qui occupoient une bonne partie de la Basse Allemagne entre le Rhin, l'Elbe & le Nécre. Tillemont en use de même. Voyez en cent endroits de son V[e] Tome de l'Histoire des Empereurs. Du temps de Ville-Hardouin on disoit encore *Frant* pour François. N. 248. Si furent déconfits li *Franc*. Procope, *De Bello Vandal. L. I. C.* 3. dit qu'on appelloit de son temps *Francs* ou François, ceux qu'on nommoit auparavant Germains; ainsi il semble comprendre sous ce nom tous les peuples de la Germanie.

Sidonius Apollinaris fait une description des *Francs* dans le Panégyrique de Majorien, *Carm.* 5. Ils ont, dit-il, la taille haute, la peau fort blanche & les yeux bleus : ils ne laissent qu'un peu de barbe sur la lévre d'enhaut, ce qui fait deux moustaches fort petites; & tout le reste du visage est rasé. Leur chevelure est blonde, ils portent les cheveux fort courts par derriére, & fort longs par-tout ailleurs, les ramenant du haut de la tête vers le front & sur les côtés. Ils ont des vestes si serrées, qu'on voit toute la forme de leur corps; elles sont si courtes, qu'elles ne leur couvrent pas le genou; & ils portent une large ceinture, qui sert à attacher leur épée, & à leur serrer le ventre. Ils sont exercés aux armes dès la premiére jeunesse; si adroits qu'ils frappent toujours où ils visent; & si légers qu'ils arrivent avant leurs javelots où ils les ont lancés; au reste si braves, que jamais, pour grand que soit le nombre de leurs ennemis, & le désavantage des lieux où ils combattent, on ne les voit point trembler, la mort les abat, non la peur; & ils peuvent perdre la vie, mais jamais ils ne perdent courage. Cordamoy.

Dans le temps que Gallus & Volusianus furent supplantés par Émilien, qui le fut lui-même par Valérien; les Attuariens, les Bructères, les Chamaves, les Saliens, les Cattes, les Amsivariens, les Cauces, les Frisons, & d'autres peuples voisins de ceux-là, commencérent à se rendre redoutables sous le nom de *Francs*; soit qu'ils eussent pris ce nom pour marquer leur indépendance, soit que ce fût un nom de ligue entre eux. Le pays que ces peuples habitoient avoit à l'orient l'Elbe & la riviére de Sals; au midi la Suéve, & ce qu'on appelloit alors l'Allemagne; à l'occident le Rhin & l'Océan Germanique; & au septentrion la même mer à l'endroit où elle prend le nom de Septentrionale. Les Attuariens, les Bructères, les Chamaves & les Saliens, étoient sur le Rhin vers l'embouchure; les Frisons & les Cauces occupoient tous les bords de l'Océan; les Cattes, les Amsivariens & tous les autres peuples qui portoient le nom de *Francs* occupoient les autres terres. On appelloit aussi quelquefois Sicambres tous les peuples *Francs*; parcequ'en effet ils étoient descendus des Sicambres, & qu'ils occupoient encore un pays qu'on avoit appellé Sicambrie. Cordemoy, *Histoire des Francs.* Voyez aussi Mézeray au commencement de son Histoire de France, & Pasquier en ses Recherches, *L. I. C. 6.* Favyn, Histoire de Navarre, *L. I. pag.* 31. Du Tillet, de l'Origine des François dans son Recueil, *L. I. pag.* 1. *& suiv.*

L'étimo-

L'étymologie du nom des *Francs* n'est pas moins incertaina que leur origine. Le Sophiste Libanius dit qu'elle vient du mot Grec φρακτὸς, *munitus*, à cause des pays forts où ils demeuroient, qui sont les iles & les marécages du Rhin. Certains Auteurs ont écrit avec plus de hardiesse que de vérité qu'ils s'appelloient Sicambres, nom qui est la même chose que Cimbres; mais qu'ayant obtenu de grandes victoires contre les Goths, par la vaillance de leur Général Francus, ils prirent depuis le nom de *Francs*, afin d'honorer la mémoire de ce Héros. Ceux qui disent qu'ils ne se l'attribuérent que du temps de Valentinieo se sont lourdement trompés; car encore qu'il puisse ètra vrai que cet Empereur se fut servi de laurs armes contre les Alains, & leur ait accordé exemption pour dix ans; néanmoins ce ne peut être de-là qu'ils se donnérent ce glorieux titre de *Francs*, puisqu'ils l'avoient déja plus d'un siécle auparavant. Quelques-uns plus probablement le rapportent à des peuples Gimbres nommés Franques, & d'autres le trouvent dans la composition de ces deux mots Germaniques, *freyen*, libre, & *Hensan*, demi-Dieu, Héros. (Les Gots appelloient leurs Seigneurs *Hensen*) comme qui diroit libre Seigneur. Mézeray, *T. I. p.* 2. *&* 3. *Franc* en vieux Allemand signifie fier & bellliqueux. Id. *Franc* en langage Teutonique, ou Germanique, signifioit *Libre*, c'est-là la véritable signification & étymologie de ce nom. Pasquier est de ce sentiment, *Recher. L. VIII. C.* 2. *& L. I. C.* 6. On voit par ce que nous avons dit, pourquoi le prirent les peuples qui le portérent. Et aujourd'hui tout le monde est d'accord sur cette opinion.

Chifflet, dans son *Glossar. Salicum. p.* 154, 155. appuyé du Sophiste Libanius, prétend que *Franc* vient d'un nom Atuatique *vranghe*, qui signifie âcre, féroce, barbare, fier, cruel, *acerbus*, *asper*, *trux*, *ferox*; & qu'il fut donné aux *Francs* par leurs voisins, parcequ'ils étoient féroces & guerriers. La langue Atuatique étoit la langua du pays de Liége & des environs.

Ludolf dans son Commentaire sur son Histoire d'Éthiopia, *L. I. N. XIX.* croit qu'on les appelloit en Germanie *Franken*, & que ce nom est composé de *frey* ou *fri*, qui signifie *libre*, & de l'ancien mot *anke*, qui signifie homme; que de ces deux mots, pour éviter la cacophonie, on a fait par synalephe *Franken*, homme libre; que *anke* est encora en usage en Saxe, ou dans les Fermes celui qui ast le premier après la maître Fermier s'appelle *der anke*; & de même à Erfort le second d'une brasserie; que son diminutif *anklein* est encore aujourd'hui d'un usage général dans toute l'Allamagne, pour signifier *nepos*, comme qui diroit *virunculus*, ou petit homme. Althamerus avoit déja donné cette étymologie parmi celles qu'il a mises à la fin de Tacite.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Hébreu *farac*, qui signifie, *liberavit*. Le mot de *Franc* veut dire, *habitans de France*, laquelle a été ainsi nommée, selon quelques-uns, *quod sit ferax, à ferendo grano, quasi feracia*; comme Varron dérive *Ceres*, *à gerendo & ferendo grano*. La France en ce sens se dit de l'Isle de France, fort fertile en blés. *Gentis Francica nomen à frugibus: sic enim Ennius & alii istius avi loquebantur*, dit Cluvier dans ses *florida*, *C.* 14. Il donne encore en ce Chapitre une autre étymologie; *Franci*, dit-il, s'est dit pour *frangi*, & *frangi* pour *frangonis*, qui est la même chose que *Pherangones*. Or *angos* est dans Suidas & dans Eustathe une sorte d'armes des François, ainsi *Pherangones* de φέρω & ἄγγος, *angos*, signifie des hommes qui portent une arme appellée *Angos*.

Franc, dans nos Histoires, signifie quelquefoia noble, & est opposé à roturier, parceque les *Francs* étant devenus les Seigneurs après leurs conquêtes, les autres forent censés leurs serfs ou leurs vassaux. *Nobilis*. Les troupes ou les Milices des Seigneurs étoient composées de deux sortes de personnes, de Nobles ou *Francs*, & de roturiers. Valbonnet, *pag.* 51.

De Hauteserre, dans son Traité *de Ducib. & Comitib. Prov. L. II. C.* 8. prétend que le nom de *Franc* fut aussi donné aux Nobles Gaulois avec lesquels les François depuis leur conquête partagérent presque le gouvernement, comme les Romains leur avoient conservé de grandes prérogatives avec le titre d'honorés, *honorati* & la préséance dans l'Assemblée générale qui se tenoit tous les ans à Arles; mais ce qu'il apporte pour prouver cette attribution du nom de *Franc* n'est pas fort évident. Il paroît bien plutôt que ceux qu'on appelle ainsi sont les Grands Seigneurs François, & non les Gaulois.

Francs, ou Frankes, *Franci*. Les Turcs donnent ce nom à tous les Européens occideotaux. On croit qu'il est ué dans l'Asia, au temps des Croisades; les François ayant été les plus considérables des Croisés: & depuis, les Turcs l'ont donné à tous les Chrétiens Européens, & à l'Europe celui de Frankistan.

Les Arabes & les Mahométans appellent *Francs*, les François, les Européens, & les Latins en général, *Farange*, & *Afrange*, *Franc*, ou *Frenk*, un *Franc*, un François, & par extension, un Européen, ou plutôt un Latin; à cause que la Nation Françoise s'est fait connoître & distinguer entre toutes les autres qui ont porté les armes dans l'Orient, au temps des Croisades. D'Herbelot. D'autres disent *Franqui*, comme le Traducteur de l'Ambassade de Figuéroa, ou *Frankis*.

Le P. Goar, dans ses Notes sur Codin, C. v. n. 43. observe que les Grecs n'appelloient d'abord *Francs* que les François, c'est-à-dire, les Allemans établis en France. Ensuite ils donnérent le même nom aux Apuliens, & aux Calabrois, après que les Normans les eurent conquis. Cédrénus appelle aussi les Germains *Francs*, comme Procope. Dans la suite ils ont donné ce nom à tous les Latins; & c'est aiosi qu'en usent Anne Comnéne & Curopalate, qui pour distinguer les François les appellent les *Francs* occidentaux.

FRANC, s. m. *Francus*, signifie une piéce d'argent qui valoit vingt sols autrefois, ou le tiers d'un écu. Le *Franc* d'or étoit le même que la livre d'or; 20 sous. Lobin. *Gloss.* & à présent c'est une monnoie de compte. Cent *francs*, c'est autant de vingt sols, ou de livres. Un sac de mille *francs*. Quoique *franc* & *livre* soient purement synooymes, l'on ne les emploie pas indifféremment. On ne dit point, Il a vingt mille *francs* de rente; mais vingt mille livres de rente. *Francs* ne se met point avec *mille* & *rente*. On dit au contraire, Sa maison lui a couté vingt mille *francs*.

☞ Il faut pourtant remarquer qu'en Lorraine, à Nanci, &c. il y a une grande différence entre *franc* & livre; car cent livres valent cent fois 20 sols; mais cent *francs* ne valent que cent fois 8 sols & demi; chaque *franc* ne valant que 8 sols 6 d.

On ajoûte à cette remarque du P. Bouhours, qu'on ne dit pas un *franc*, ni une *livre*, mais vingt *sols*. On ne dit pas deux *francs*, ni deux *livres*, mais quarante *sols*. On ne dit pas trois *francs*, ou trois *livres*, mais un *ecu*. On ne dit pas non plus cinq *francs*, ou cinq *livres*, mais cent *sols*, Hors de-là on dit *franc*, pourvu que le mot de *franc* ne soit suivi d'aucuo autre nombre. Ainsi dites, Cela me coûte quatre *francs*, six *francs*, sept *francs*, &c. Mais si vous ajoûtez quelque autre nombre, comme *cinq*, ou *dix*, &c. alors vous vous servirez du mot de *livre* au lieu de *franc*, & vous direz, J'ai acheté cela quatre *livres* cinq *sols*, sept *livres* dix *sols*, & non quatre *francs* & cinq *sols*, &c. C'est le Roi Henri III. qui a fait forger les *francs* d'argent, qui avoient d'un côté la tête du Roi, & de l'autre une H couronnée, du poids d'onze deniers deux grains. Il y avoit autrefois des *francs* d'or, qui valoient autant & plus qu'un écu sol d'à présent. Il y en avoit de deux sortes, des *francs* à pied, & des *francs* à cheval.

Ce mot vient d'une ancienne monnoie, où il y avoit un François représenté à cheval, & quelquefois à pied. Le premier valoit le double, & le second le simple. Borel. En 1364. sous le Roi Jean, il y avoit des *francs* où le Roi étoit armé, ayant l'épée à la main sur un cheval caparaçonné & fleurdelisé, & sur le revers une croix fleurdelisée, du poids de trois deniers un grain, ou de 63 au marc, qui valoient 20 sols.

☞ Franc. On dit proverbialement: Quand on n'a que dix-neuf sols, on ne sçauroit compter par les *francs*; pour dire, que lorsqu'on n'a que certain bien, on ne peut & ne doit faire que certaine dépense.

Blaise

Blaise voyant à l'agonie
Lucas qui lui devoit cent francs,
Lui dit, toute honte bannie,
Ça, payez-moi vite, il est temps.

Franes-d'Arans, se dit à Dôle en Franche-Comté pour *francs* d'Arénes, ou des Arénes. *Arenarum Immunitas*, ou *Immunitates*, *Jus*, ou *Jura*. La place des Arénes de Dole s'est appellée ainsi, à cause de la prérogative qu'y avoit la Noblesse, dont les maisons bordoient cette place. Gollut. *Ann. des Bourg. L. II. C.* 49. *p.* 203.

FRANC, le Franc, s. m. Nom propre d'une contrée de la Flandre Françoise. *Franconatus*, *Terra Franca*. Le *Franc* fut cédé aux François par la paix des Pyrénées. Il comprend les Bailliages de Bourbourg, de Bergues, S. Winox & de Furnes; & outre les villes capitales de ces Bailliages, celles de Dunquerque & de Gravelines. Maty.

Francs de Bruges, que les Flamans appellent *het Urie*. *Franconatus Burgensis*. Contrée du Comté de Flandre. Elle est bornée au couchant par l'Iperlée, qui la sépare du Bailliage de Furnes. Elle a au midi les Châtellenies d'Ypres & de Courtray; au levant le Laodgraviat de Gand & la Zéelande; & au nord la mer d'Allemagne. Ce pays renferme les villes de Bruges, d'Ostende, de Nieuport, de Dixmude, de Damme, avec la Flandre Hollandoise, à la réserve des quatre Offices.

Ce pays & le *Franc de Bruges* portent le nom de *Franc*, parcequ'autrefois ils secouérent le joug des Gantois, ausquels ils étoient soumis.

FRANC, adv. *Liberè*, *ingenuè*, *sincerè*, *apertè*. D'une maniére franche, libre, sincére. Il lui a parlé *franc*, & lui a dit nettement son intention. Il lui a dit tout *franc*, qu'il étoit un sot.

Je vous parle un peu franc; *mais c'est-là mon humeur.*
Et je ne mâche point ce que j'ai sur le cœur. Mol.

Ce Chanoine gagne *franc*, c'est à-dire, en exemption de tour, & sans etre chargé du Service. Il se bat *franc*, sans supercherie, sans se faire prier. Il saura le rôlle *franc*, c'est-à-dire, entiérement.

☞ FRANCARTE, s. f. Mesure pour les grains, dont on se sert à Verdun. La *francarte* de froment pése 38 livres, poids de marc, de méteil 34, de seigle 32, & d'avoine 25

FRANCATU, Nom propre d'une espéce de pommier, & de son fruit. Les *francatu* sont rouges d'un côté, & jaunâtres de l'autre, se conservent long-temps; & voilà leur principal mérite. La Quint. *T. I. p.* 393. Il y a un Auteur qui écrit *francatus* au pluriel. Quelques-uns nomment cette pomme *Franquetu*.

FRANCA-VILLA, s. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Franca villa*. Il est dans l'Abruzze Citérieure, près du Golfe de Venise, entre Pescara & Ortonne, à deux lieues de la derniére, & un peu moins de la premiére. Quelques Géographes mettent en ce lieu l'ancienne ville de *Ferentanum*, ou *Frentanum*; mais Baudrand juge que la situation de ces deux lieux ne s'accordent pas. Maty.

☞ FRANC-BORD, s. m. C'est l'étendue de terre franche qui est sur le bord d'une riviére, ou d'un canal.

FRANCE, Nom propre de pays. *Francia*. C'est le pays des Francs; & ce nom convient à différentes contrées, & à plus ou moins d'étendue, selon les différens temps dont on parle, ou les différentes épithétes qu'on y ajoûte, comme on le va voir ci-après. Les Francs ayant conquis les Gaules, y transportérent leur nom, où il est demeuré jusqu'à présent. Ils le transportérent aussi à l'Allemagne & à l'Italie, après les conquetes de Charlemagne; mais ces pays le quittérent peu après, lorsque les descendans de cet Empereur cessérent d'en être les maîtres.

France, ou l'Empire de France, ou des François. *Imperium Francicum*. Cet Empire qui fut fondé par Charlemagne, & possédé par quelques-uns de ses Successeurs, renfermoit une partie de l'Espagne Tarraconoise, le Royaume des Lombards en Italie, les Gaules, l'Allemagne, les deux Pannonies, & la Mœsie supérieure.

France, simplement & absolument, *Gallia*, *Francia*. ou Royaume de *France*, *Regnum Galliæ*, ou *Franciæ*. C'est la plus puissante & la plus considérable Monarchie de l'Europe. On ne peut pas douter non plus qu'elle n'en soit la plus ancienne, puisqu'elle dure depuis l'an 418, c'est-à-dire, depuis treize siécles entiers sans interruption; ce qui est un des principaux titres sur lesquels est fondée la préséance des Ambassadeurs de France sur tous ceux des Princes Chrétiens de l'Europe, à la réserve de ceux de l'Empereur. Ce fut vers l'an 495. que toutes les terres conquises par les Francs au-deçà du Rhin commencérent à porter le nom de *France*. Cordem. Le P. Daniel croit que l'on commença un peu plus tard à donner à tous ces pays le nom de *France*; &, selon lui, ce ne fut qu'après la mort de Clovis, & le partage de son Royaume entre ses quatre fils en 511. Il est au moins certain, dit-il, qu'avant la fin de ce VIe siécle, la Gaule Françoise fut appellée *France*. Voyez son Hist. de Fr. T. I. *p.* 61. D'autres tiennent que ç'a été S. Grégoire le Grand qui le premier a appellé la Gaule *France*, *Francia*. Il y a aussi une monnoie du temps de Constantin, qui porte le mot de *France* sur son revers, comme on l'a dit au mot Franc.

Cette Monarchie n'a pas eu la même étendue pendant toute la longue suite de siécles qu'il y a qu'elle est établie. Sous la premiére race de nos Rois, elle renfermoit les Royaumes de Paris, de Soissons, d'Orléans, d'Aquitaine, de Bretagne, de Bourgogne, & d'Austrasie, ou de Metz, lequel comprenoit toute la partie des Gaules qui est le long du Rhin; & en Germanie, la Suabe, la Thuringe, la Frise, & une partie de la Saxe. Charlemagne, chef de la seconde race, y ajoûta le reste de l'Allemagne, les deux Pannonies, la Mœsie supérieure, le Royaume des Lombards en Italie, & une partie de l'Espagne Tarraconoise; & alors cette Monarchie prit le nom d'Empire des François, ou d'Empire de *France*. Mais elle fut démembrée par les partages qu'en firent entre eux les enfans de Charlemagne, & leurs Successeurs. Il se forma même dans les Gaules sur la fin de la seconde race diverses Souverainetés, les Duchés de Lorraine, & de Normandie, & les Royaumes de Bourgogne, d'Arles, &c. qui rétrécirent beaucoup les bornes du Royaume de *France*. Tous ces pays lui ont été réunis sous la troisiéme race, comme cela paroîtra par la description que nous allons faire de ce Royaume, tel qu'il se trouve maintenant.

Le Royaume de *France* est borné du côté du nord par les Pays-Bas, & par la mer Britannique; il a au couchant l'Océan Atlantique, au midi les monts Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, & la mer Méditerranée, l'Italie, dont elle est séparée par les Alpes, le Duché de Savoye, la Suisse & l'Allemagne le confinent du côté du levant. Sa situation se trouve, selon l'Académie des Sciences, entre le 13e & le 26e degré de longitude, & entre le 42 & le 51e de latitude.

☞ Selon la Carte de la mesure de la terre, donnée par M. Cassini, la *France* a d'orient en occident 220 lieues de large; & du nord au sud, depuis Dunkerque jusqu'aux frontiéres d'Espagne, 230 lieues de long; & en la prenant de biais, depuis la côte de Bretagne la plus éloignée, jusqu'à Nice, sur la côte de Provence, 250 lieues; & depuis les confins d'Espagne au midi de Bayonne jusqu'aux confins d'Allemagne, du côté des Pays-Bas, 210 lieues environ; & prenant 220 pour milieu entre ces différences, cela donne pour l'étendue de la *France* 48400 lieues quarrées. Ces lieues sont, selon la même carte, des lieues communes, de 25 au degré. Les Provinces les plus orientales sont la Provence & l'Alsace; la plus occidentale est la Bretagne; les plus méridionales sont le Roussillon, & la Navarre Françoise; la plus septentrionale est la Flandre Françoise.

☞ La seule Religion Catholique est soufferte en *France*. Il y a dix-huit Provinces Ecclésiastiques, ou Archevêchés: Lyon, Bourges, Rouen, Sens, Paris, Rheims, Tours,

Tours, Alby, Bourdeaux, Auch, Narbonne, Toulouse, Arles, Aix, Vienne, Embrun, Besançon & Cambray.

☞ Il y a cent onze Evêchés. Sous la Métropole de Lyon, Autun, Langres, Châlons-sur-Saone, Mâcon, Dijon.

☞ Sous Bourges, Clermont, Limoges, le Puy, Tulles, & Saint Flour.

☞ Les Suffragans de Rouen sont Bayeux, Avranches, Evreux, Seez, Lisieux, Coutances.

☞ Ceux de Sens, Auxerre, Troyes, Nevers & Bethléem.

☞ Sous Paris, Chartres, Orléans, Meaux, Blois.

☞ Sous Rheims, Soissons, Châlons-sur-Marne, Laon, Senlis, Beauvais, Amiens, Noyon, Boulogne.

☞ Suffragans de Tours, Le Mans, Angers, Rennes, Nantes, Vannes, Quimper-Corentin, Saint Paul de Léon, Tréguier, Saint Brieux, Saint Malo, Dol.

☞ Sous Alby, Rodez, Castres, Cahors, Vabres, Mende.

☞ Sous Bourdeaux, Agen, Engoulême, Saintes, Poitiers, Périgueux, Condom, La Rochelle, Luçon. Sarlat.

☞ Sous Auch, Aqs, Lectoure, Cominges, Conserans, Aire, Bazas, Tarbes, Oleron, Lescar, Bayonne.

☞ Sous Narbonne, Beziers, Agde, Carcassonne, Nismes, Montpellier, Lodève, Usez, Saint Pons, Aleth, Alais, & Perpignan qui dépend de Tarragone.

☞ Sous Toulouse, Pamiers, Montauban, Mirepoix, Lavaur, Rieux, Lombez, Saint Papoul.

☞ Sous Arles, Marseille, Saint Paul-trois-Châteaux, Toulon, Orange.

☞ Sous la Métropole d'Aix, Apt, Riez, Fréjus, Gap, Sisteron.

☞ Sous Vienne, Grenoble, Viviers, Valence, Die. Vienne a encore Genéve, & Saint Jean de Maurienne; mais ils ne sont point en *France*.

☞ Sous Embrun, Digne, Grace, Vence, Glandéve, Senès.

☞ Sous Besançon, Le Belley, Lausanne & Bâle qui sont en Suisse.

☞ Sous Cambray il n'y a en *France* qu'Arras & Saint Omer; & dans la Flandre Impériale, Tournay & Ypres.

☞ Il y a de plus en *France* Metz, Toul & Verdun sous l'Archevêché de Tréves, & Strasbourg dépendant de Mayence.

☞ Si l'on ajoûte Quebec en Canada, cela fera cent douze Evêchés, & cent treize quand on y aura joint l'Abbaye de Saint Claude, que l'on a érigé en Evêché.

Le Royaume de *France* peut être divisé en Provinces Ecclésiastiques, ou en Généralités; mais il est plus ordinaire de le diviser en douze Gouvernemens Généraux, qui ont séance aux Etats, comme il parut dans les derniers Etats Généraux, tenus l'an 1614. & de renfermer dans ces Gouvernemens toutes ses Provinces. On peut ranger ces Gouvernemens sous trois ordres. Quatre sont au nord de la Loire, quatre autour de cette riviére, & quatre au midi. Les quatre Gouvernemens du nord sont, 1. La Picardie; 2. la Normandie; 3. la Champagne, qui renferme la Brie; 4. l'Île de *France*. Les quatre qui sont voisins de la Loire sont, 5. le Duché de Bourgogne, avec la Bresse & le Bugey, & la Souveraineté de Dombes; 6. le Lyonnois qui renferme le Lyonnois propre, le Beaujolois, le Forez, le Bourbonnois, l'Auvergne, & la Marche; 7. l'Orléanois, où l'on trouve l'Orléanois particulier, le Blaisois, le Perche, la Beauce, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, l'Angoumois, le Berri, le Nivernois, le pays d'Aunis, 8. la Bretagne. Enfin, les quatre qu'on trouve au midi de la Loire sont, 9. le Dauphiné; 10. la Provence; 11. le Languedoc, qui contient aussi le Vivarais, le Gévaudan, le Vélai, & le Comté de Foix; 12. la Guienne & la Gascogne, sous le Gouvernement desquelles on comprend encore la Saintonge, le Limosin, le Périgord, le Querci, le Rouergue, & la basse Navarre. Il y a un nombre étonnant de villages, de bourgs fermés, de Villes grandes & petites. Les plus grandes & les plus considérables sont, Paris, Capitale de tout le Royaume, Toulouse, Rouen, Lyon, Bourdeaux, Orléans, Amiens, Rennes, Angers, Poitiers, &c.

☞ Les Gouvernemens des Provinces sont, 1. l'Alsace & le Sundgau; 2. l'Angoumois & la Saintonge; 3. l'Anjou; 4. le Pays d'Aunis, qui comprend Brouage, & les îles de Ré & d'Oleron; 5. l'Auvergne; 6. le Berri; 7. le Bourbonnois; 8. la Franche-Comté; 9. la Bourgogne, qui comprend la Bresse, le Bugey, le Val-Romey, & le pays de Gex; 10. la Bretagne; 11. la Champagne & la Brie; 12. le Dauphiné; 13. la Flandre Françoise, excepté Dunkerque & Gravelines, & le Haynaut François, excepté Landrecie & le Quesnoy; 14. le Comté de Foix; 15. la Guienne avec la Gascogne, le Quercy, le Périgord & le Rouergue; 16. le Havre avec Montivilliers, Fecamp & Harfleur; 17 l'Isle de *France*; 18. le Languedoc avec le Vélay, le Gevaudan & le Vivarais; 19. le Limousin; 20. le Lyonnois, Forez & Beaujolois; 21. le Maine & le Perche; 22. la Marche; 23. le Pays Messin; 24. la Basse-Navarre & le Béarn; 25. le Nivernois; 26. la Normandie, excepté le Havre; 27. l'Orléanois, qui comprend le Blaisois, la Sologne, la Beauce & le Vermandois; 28. Paris; 29. la Picardie avec l'Artois, Gravelines, Landrecie & le Quesnoy; 30. le Poitou; 31. la Provence; 32. le Roussillon; 33. le Saumurois; 34. la Touraine; 35. Toul; 36. Verdun.

Outre les douze Gouvernemens, qui sont le corps du Royaume de France, la *France* posséde encore plusieurs Provinces, qu'on peut appeller le Pays conquis; dans les Pays-Bas ils sont maitres de l'Artois, & d'une partie de la Flandre, du Hainaut, & du Luxembourg; dans l'Allemagne, ils tiennent l'Alsace, la Franche-Comté, le Cambresis, & la Principauté de Sédan; dans l'Espagne, le Roussillon, & une petite partie de la Catalogne. Ils ont encore Monaco dans l'Italie; la Nouvelle France, la Martinique, & quelques autres dans l'Amérique; quelques forts sur la côte de Guinée, & de l'Île de Madagascar.

Le Royaume de *France* est une Monarchie proprement dite, parceque l'autorité publique est toute entre les mains d'un seul. Le Roi est maitre absolu, & a seul les droits de souveraineté. La Monarchie Françoise est héréditaire; mais les seuls mâles sont appellés à la succession, & l'aîné, qui porte le nom de Dauphin, y est constamment préféré aux cadets. Les femmes en sont exclues par la Loi Salique; de-là vient que l'on dit, que la Couronne de *France* ne tombe pas en quenouille, & que les lis ne filent pas. Elle ne laisse pas d'avoir eu trois diverses familles régnantes, que l'on appelle les trois races.

Les Rois de *France* portent le nom de très-Chrétiens, & de fils aînés de l'Eglise. C'est un beau titre, dont les Papes les ont honorés, en récompense des grands bienfaits qu'ils en ont reçus. Matv. Les Rois de *France* portent le titre de très-Chrétiens, dont nous avons parlé au mot CHRÉTIEN, & celui de fils aînés de l'Eglise, parcequ'ils sont les premiers de tous les Rois qui ont reçu le Christianisme, en la personne de Clovis, l'an 499. selon la Chronologie de Du Tillet, & 497. selon d'autres. Clovis instruit par S. Vaast fut baptisé à Rheims avec ses François, par S. Remy, Evêque de cette ancienne Métropole. Seul de tous les Princes du monde, il soutint la Foi Catholique, & mérita le titre de très-Chrétien à ses Successeurs. Boss. Les Rois de *France* ont aussi la préséance sur tous les autres Princes Chrétiens, à la réserve de l'Empereur, dont le droit pourroit être contesté. Corn. Voyez Bulteau, de la préséance des Rois de *France*. Du Pleix, Mézeray & le P. Daniel, nous ont donné des Histoires de *France* complettes jusqu'à Louis XIII. Cordemoy & le P. Jourdan n'en ont donné que le commencement. Marquart Freher, Allemand, Pierre Pithou, André Du Chesne, & François Du Chesne son fils, le P. Labbe, Mender, Allemand, dans son trésor des Antiquités Saxones & Françoises, ont donné des Recueils des Auteurs qui concernent l'Histoire de *France*. Le P. Le Long a donné un Catalogue fort ample de tous les Historiens de *France*. Lymnæus a traité de tout ce qui concerne l'Etat de *France*. C'est une espèce d'Etat de *France* en Latin, & une assez bonne compilation de nos

nos Auteurs, intitulée *Notitia Regni Franciæ.*

. . . . Le fruit de ses succès divers (de Louis XIV.)
Est que la vérité régne en toute la France,
Et la France *en tout l'univers.* DE LA FONT.

FRANCE, se dit en particulier de ce qu'on appelle l'Île de *France.* ☞ C'est en ce sens que Marot oppose le Querci à la *France.*

☞ *A bref parler, c'est Cahors en Querci*
Que je laissai, pour venir querre ici
Mille malheurs, ausquels ma destinée
M'avoit soumis: car une matinée,
N'ayant dix ans, en France *fus mené.* MAROT.

☞ *C'est le seul bien que j'aie acquis en* France. ID.

L'Isle de *France* qui est une partie de la Province qui porte le même nom d'Île de *France*, & est composée de la *France*, ou l'Île de *France* propre, & de la Goële. En ce sens, la *France* comprend ce qui est depuis S. Denys jusqu'à Roissy & Montmorenci, & généralement ce qui s'étend entre la Seine, la Marne & l'Oise. Ce pays fut appellé *France*, parceque c'est le premier où les François s'établirent, & d'où ensuite ils étendirent leurs conquêtes & leur nom dans le reste des Gaules, qui le porte aujourd'hui: & Île de *France*, parcequ'il étoit renfermé entre trois riviéres. Le nom d'Île de *France* s'étend aujourd'hui plus loin, comme nous l'expliquerons au mot ÎLE. Mais le nom particulier de *France* ne s'étend encore qu'au pays que nous avons dit; excepté en quelques noms de lieux ausquels on l'ajoûte, il ne se dit plus guére que par le peuple. J'ai ouï dire à des Fermiers des environs de Paris. Les blés sont très-bons cette année en Brie; mais ici en *France* le nôtres ne valent rien. Ils étendent aussi ce nom aux campagnes voisines de Paris au-delà de la Seine & à son midi, quoique proprement la *France* soit au nord de cette riviére, comme l'a fort bien marqué Sanson dans sa Carte de l'Île de *France*. Les lieux qui portent encore le nom de *France*, sont Saint Denys en *France*, Piseux, le Plessis, Bonneuil, Roissy, Chenevieres, Baillet, Belley, Cercelles, Senran, Jagni, Thieux, Villeroi, Muri, Fontenay, Messi & Gressi, tous surnommés en *France*, parcequ'ils sont situés dans le pays dont nous parlons. Mais dans l'usage ordinaire, le plus souvent on ne leur donne point ce surnom: ce n'est guére que dans des Actes, pour les distinguer d'autres lieux de même nom qui ne sont point en *France*; mais dans le Vexin, le Hurepoix, la Brie, ou quelque autre canton voisin. Au lieu du surnom en *France*, on met aussi en Parisis, comme a fait Sanson dans la Carte que nous avons citée, où il dit Roissi en Parisis, Louvres en Parisis; mais le Parisis n'a pas tant d'étendue que la *France*.

FRANCE. La grande Baie de *France. Sinus Francicus.* Partie de l'Ocean, laquelle on nomme autrement la mer de Gascogne. Voyez GASCOGNE.

FRANCE ANCIENNE. *Francia Antiqua.* Toute cette partie de l'Allemagne qui est renfermée entre le Rhin & l'Elbe, porta anciennement le nom de *France*, parceque les peuples qui y habitoient s'étant ligués ensemble contre les Romains, qui vouloient les subjuguer, prirent le nom de *Francs*, c'est-à-dire, libres. Ces peuples, dont nous avons donné les noms au mot FRANC, ayant fait diverses conquêtes dans les Gaules & dans la Germanie, donnérent le nom de *France* à tous les pays qu'ils conquirent; ainsi on trouve quatre grands pays qui ont porté anciennement ce nom; la *France* Transrhénane, ou d'au-delà du Rhin, qui est celle que nous avons décrite ci-dessus; la *France* Gauloise mineure, qui renfermoit la Basse Germanie, & la plus grande partie de la Gaule Celtique, & s'étendoit depuis Duisbourg jusqu'à Cambray; la *France* Gauloise majeure s'étendit plus avant dans les Gaules que la précédente. Lorsque les Francs l'eurent conquise, ils divisérent le Royaume de *France* en Austrasie & Neustrie, & en firent Paris la Capitale. Ces mêmes Francs ayant ensuite subjugué les Allemans, peuples de la Germanie, appellérent leur pays, la Nouvelle France; nom que la Franconie a conservé. Voyez FRANC. Saint Jérôme, en la vie de Saint Hilarion, dit, que ce qui avoit autrefois été appellé Germanie étoit de son temps appellé la *France*, comme si le François eût espandu son nom & valeur par toute la Germanie, dit Pasquier, *Rech. L. I. C. 6.*

NOUVELLE FRANCE. Voyez CANADA.

FRANCE OCCIDENTALE. *Francia Occidentalis.* On donna anciennement ce nom à une partie du Royaume de France, laquelle fut appellée plus ordinairement Neustrie. Voyez ce mot.

FRANCE ORIENTALE. On donna anciennement ce nom à la partie Orientale du Royaume de France. *Francia Orientalis.* C'est la même chose que celui d'Austrasie. Voyez AUSTRASIE ci-dessus.

Ce nom fut encore donné par les Anciens au pays des Allemans, lorsque les Francs les eurent subjugués. *Francia Orientalis.* C'est celui-là même qu'on nomme encore aujourd'hui Franconie. Sous la seconde race l'Empire des François renfermant toute l'Allemagne, elle porta aussi le nom de *France Orientale*, comme Hofman l'a fait voir dans son Dictionnaire par les témoignages de plusieurs Historiens.

En termes de Généalogie, ce mot de *France* signifie la branche, la famille qui régne en *France*: & quand une branche cadette parvient à la Couronne, elle quitte son nom particulier pour prendre celui de *France*. Suivant cette régle, M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, s'appelle Philippe petit-fils de *France*, Duc d'Orléans, &c. & non pas, Philippe petit-fils de Louis de Bourbon, XIII. du nom, Roi de *France*, &c. parceque la maison de Bourbon, en montant sur le thrône dans la personne d'Henri IV. quitta son nom de *Bourbon*, pour prendre celui de *France*. Ce nom de *France* se prend encore dans une signification plus étendue, & il veut dire non seulement la famille qui régne en France, mais aussi toutes les branches de la maison qui régne, & qui sont distinguées par des noms particuliers, tous les Princes de la Maison dont le Roi est le Chef, & le premier né, ou l'aîné. *Domus Gallica*, ou *Francica.* Les Princes des maisons d'Orléans, de Condé, de Conti, sont de la Maison de *France*. La Maison de *France* est incontestablement la plus illustre qui ait jamais été au monde, & pour sa dignité & pour sa durée, à ne considérer même que ce qui en est connu évidemment, & d'un consentement unanime des Sçavans. Tous conviennent qu'elle sort de Robert le Fort, tué l'an 867. Comte d'Orléans, d'Auxerre, de Nevers, Duc & Marquis de *France*, pere d'Eudes, & de Robert, élus Rois de *France* l'un apres l'autre, aïeul d'Emme, femme de Raoul, Duc de Bourgogne, élu encore Roi; & enfin, Bisaïeul du Roi Hugues Capet, depuis lequel les Rois ses descendans sont venus à la Couronne par un droit de succession universellement reconnu. Ainsi le Roi Louis XV. aujourd'hui régnant, se trouve sorti au 25 degré de Robert le Fort, par un grand nombre de Rois ses aïeux, dans l'espace de plus de 900 ans, dont l'histoire est plus avérée & plus authentique que nulle autre qui ait jamais passé à la memoire des hommes; ce qui répand sur cette auguste Maison un éclat aussi brillant aux yeux de ceux qui y font attention, qu'il est solide & distingué par lui-même. P. BUFFIER, *Introd. à l'Hist. des Mais. Souver.* Un Allemand, en parlant de la Généalogie de JESUS-CHRIST, a dit que c'est la plus authentique que l'on ait jamais connue, & celle qui remonte le plus haut, sans en excepter même celle de la *Maison de France*, la plus longue & la plus incontestable dont nous ayions connoissance. Le P. Buffier doit être entendu dans le même sens; car il n'y a que 900 ans de Robert le Fort jusqu'à nos jours; & sans remonter plus haut, il y en a près de mille depuis David seulement jusqu'à la naissance de JESUS-CHRIST, & plus de mille jusqu'à sa mort.

Selon quelques Sçavans, Robert le Fort eut pour Bisaïeul Childebrand, frere de Charles Martel, de qui sort la race des Carlovingiens; & Childebrand étoit issu au 6e degré d'Arnoul & de Blitilde sa femme, fille du Roi Clotaire, & petite fille du Roi Clovis le Grand. S'il est curieux de ne pas ignorer ces opinions, il est plus solide

de s'en tenir à ce qui ne sçauroit être contesté, & qui fait d'ailleurs une origine aussi éclatante, qu'elle est bien fondée, en regardant absolument comme la tige de toute la Maison de France d'aujourd'hui Robert, surnommé le Fort. P. Buffier. On peut ajoûter qu'en supposant même qu'il est sûr que Robert le Fort ne venoit pas des deux premiéres races de nos Rois, il ne se peut faire qu'il fût un homme nouveau, & que ses titres & ses dignités montrent que sa famille étoit déja fort illustre.

FRANCFORT sur le Mein, subst. m. Nom propre d'une ville Impériale d'Allemagne, située sur le Mein. *Francofurtum ad Mœnum*, *Francofordia*, anciennement *Helenopolis*. Prononcez le C comme s'il y avoit *Francquefort*. Cette ville est dans la Wétéravie, aux confins de la Franconie, entre la ville d'Hanaw, & celle de Mayence. *Francfort* est assez grand. Il est partagé en deux par le Mein, que l'on y passe sur un beau pont de pierre. La partie qui est sur le bord septentrional du fleuve porte proprement le nom de *Francfort*; on appelle l'autre *Saxenhausen*, c'est-à-dire, les maisons des Saxons. Elles sont toutes deux fortifiées avec des bastions à l'antique, un bon fossé plein d'eau & un chemin couvert. Cette ville est fort peuplée, & fort marchande. On y tient deux foires célébres toutes les années, l'une au printemps, & l'autre en automne, où entre autres choses il se fait un grand débit de livres. On conserve à *Francfort* la célébre bulle d'or, faite par l'Empereur Charles IV. & on y fait, selon la disposition de cet acte, l'élection des Empereurs & celle des Rois des Romains. *Francfort* embrassa la Confession d'Ausbourg l'an 1530. Le Magistrat & presque tout le peuple sont de cette Confession; les Réformés, les Catholiques Romains, & même les Juifs, ne laissent pas d'y habiter avec liberté, quoiqu'ils n'y aient point d'exercice public de leurs Religions. Le Gouvernement y est entre les mains de quelques familles qu'on appelle Patriciennes; mais le choix des personnes particulières qui doivent remplir les charges est fait par le corps des métiers, ce qui rend ce Gouvernement Aristodémocratique.

Le nom de *Francfort* est composé de deux mots Allemands, *Franck*, ou *Frenck*, & *furt*, qui signifient *gué des François*. Voyez Skinner. Ne pourroit-on pas dire que le nom de *Francfort* signifie, *gué*, *libre*, *exempt*, *franc*? Les deux villes qui portent le nom de *Francfort* sont situées sur des riviéres où le passage des marchandises a pû être libre & franc autrefois.

Le Territoire de *Francfort*, *Francofurtensis pagus*, *ditio*, est un petit pays de la Wétéravie, en Allemagne. Il est entre l'Archevêché de Mayence, le Comté d'Hanaw & le Landgraviat de Hesse-Darmstat. Il n'a pas davantage de quatre lieues de long, & autant de large, & il est partagé par le Mein en deux parties, dont la septentrionale est assez peuplée; mais l'autre n'est presque qu'une forêt, où l'on assure que personne n'a le droit de prendre du bois ni de chasser, sans la permission du Comte d'Isembourg. La ville de *Francfort* est le seul lieu considérable de son territoire.

Francfort sur l'Oder. Autre ville d'Allemagne, autrefois Impériale & libre; mais maintenant soumise à l'Electeur de Brandebourg, *Francofurtum ad Oderam*. Elle est dans la moyenne marche de Brandebourg, sur l'Oder, à quinze lieues de Berlin, vers l'Orient. L'Electeur Joachim I. y fonda une Université, qui est devenue assez célébre, & en faveur de laquelle la ville est exempte de toute sorte d'impositions.

☞ La FRANCHE DE CAEN, s. f. C'est ainsi qu'on nomme en Normandie la foire qui commence à Caën le lendemain de la *Quasimodo*, & qui dure quinze jours.

FRANCHEMENT, adv. signifie la même chose que *Franc*. *Verè, sincerè, apertè, sine ulla circuitione, audacter*. Il lui a parlé *franchement*, librement & sincérement. Quand il s'agit de reconnoitre un bienfait, personne n'avoue *franchement* la dette. S. Evr. Parlons *franchement*, & sans détour. Cette terre lui appartient *franchement*, & en exemption de toutes charges & dettes.

FRANCHIMONT, s. m. Nom propre d'un Bourg, ou petite ville du pays de Liége. *Francimontium*. Ce lieu, situé sur la petite riviére de Then, à deux lieues de la ville de Liége, est chef du Marquisat de *Franchimont*, enclavé entre les Duchés de Limbourg & de Luxembourg, & où l'on trouve le Bourg de Verviers, & celui de Spa, célébre par ses eaux minérales, avec ceux de Stablo & de Malmedi, célébres par leurs Abbayes.

FRANCHIPANE. Quelques-uns écrivent ainsi, au lieu de FRANGIPANE. Voyez ce mot.

FRANCHIR, v. act. Sauter franc; passer en sautant pardessus; traverser; vaincre une difficulté, passer pardessus par quelque violence ou agilité de corps, ou subtilité d'esprit. *Transilire*, *pratergredi*, *superare*. Il a *franchi* le premier la barriére dans ce Tournoi. Il a *franchi* le fossé pour aller aux ennemis. Il est venu à bout de son entreprise. Il a *franchi* & surmonté tous les obstacles que ses ennemis lui opposoient.

Ce mot vient de *franchire*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier *affranchir*, rendre un esclave libre. On a dit aussi *franchir* pour *affranchir*. *E servo liberum facere*. Voyez Nicot.

Franchir, signifie aussi, Traverser vigoureusement, hardiment, des lieux, des endroits difficiles. Ce Capitaine a *franchi* les Pyrénées, & a amené son armée au-delà. Après avoir *franchi* les Alpes avec ses troupes, il entra dans l'Italie. Il avoit *franchi* les montagnes de la Cilicie. Vaug. On dit aussi figurément en ce sens, Un génie vif & plein de feu *franchit* & traverse ce qui arrête les esprits communs. Vai.

Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,
Trop resserré par l'art, sort des régles prescrites,
Et de l'art même apprend à franchir *les limites.* Boil.

On dit aussi, tant au propre qu'au figuré, *Franchir* les limites, *franchir* les bornes; pour dire, passer par-delà, aller plus loin. On eut beau convenir des limites, des bornes, il les *franchit* toutes. Toute la France voit avec étonnement cette Princesse, (Me la Duchesse du Maine) un des plus riches ornemens de la Cour, née d'un sang d'où sont sortis tant de Rois, parée des graces & de la vertu, rassembler encore en sa personne tous les talens de l'esprit. Elle a *franchi* les honteuses limites qu'un usage capricieux semble avoir prescrites aux personnes de son sexe, & n'a pas dédaigné d'acquérir les plus belles connoissances. Mariotte. Quand il plait à Dieu de *franchir* les bornes de la nature. Pélisson.

On dit figurément, *franchir* le pas, *franchir* le saut; pour dire, Se résoudre à quelque entreprise difficile, ou hardie, après avoir quelque temps délibéré. Celui qui n'a pas acquis l'habitude de pécher sans remords s'arrête à la vûe du crime, & n'ose *franchir* le pas. *Franchir* le mot, c'est dire le mot essentiel qui conclut une affaire, un marché. On le dit aussi en Morale de ceux qui ont eu quelque peine à dire quelque parole injurieuse, & déshonnête, & qui la lâchent à la fin. On dit aussi, Il a *franchi* les limites de la raison, de la bienséance; pour dire, qu'il a dit ou fait quelque chose de déraisonnable, ou d'indécent. *Franchir* les bornes de la pudeur. Patr.

Quiconque a pu franchir *les bornes légitimes,*
Peut violer enfin les droits les plus sacres. Rac.

Franchir, en termes de Marine, se dit de l'eau qui s'épuise avec la pompe. Ce vaisseau faisoit tant d'eau, qu'on ne l'a pu jamais *franchir*, ni épuiser. *Exhaurire*. C'est-à-dire, vuider, rendre, pour ainsi dire, libre & franc d'eau, l'en délivrer.

Franchi, ie, part. pass. & adj. *Superatus*.

FRANCHISE, s. f. Liberté, bonne foi, droiture, sincérité, tant en ses paroles, qu'en ses actions. *Libertas*, *ingenuitas*, *veritas*. Je vous parle avec *franchise*, à cœur ouvert. Il sert ses amis avec *franchise*, il s'emploie volontiers pour eux. Il y a encore plus de gens qui donnent leurs avis avec *franchise*, qu'il n'y en a qui les demandent de cette sorte. Vaug. La *franchise* veut que nous ouvrions notre cœur à nos amis; mais elle ne s'é-

tend point au-delà des bornes de l'amitié: car lorsqu'elle court comme une folle, & qu'elle traite tout le monde également, elle perd le nom de *franchise*, & prend celui d'imprudence, ou de légéreté. CAIL. Il n'y a presque plus d'amitié qui soit à l'épreuve de la *franchise* d'un ami. FL.

Il est bien des endroits où la pleine franchise
Deviendroit ridicule. MOL.

Le vin donne de la *franchise* aux plus dissimulés. S. EVR. *Arcani fidei prodiga, pellucidior vitro.* HOR.

FRANCHISE, signifie chez les Poëtes & les Amans, Liberté. Il a perdu sa *franchise*. Il a engagé sa *franchise*.

Mais quand je voi qu'amour ses sujets tyrannise,
J'estime bienheureux qui garde sa franchise. DES P.

FRANCHISE de pinceau, se dit chez les Peintres, de cette liberté de pinceau qui fait paroître leur art, & un génie facile & naturel.

FRANCHISE, signifie aussi, Asyle, lieu saint & privilégié, où on est en sûreté de sa personne. Les Eglises & les Monastères d'Espagne sont des *franchises* pour les Criminels. Les *franchises* n'ont point de lieu en France par l'Ordonnance de François I. en 1539. Les *franchises* sont odieuses quand elles vont à rendre les crimes impunis. B. RAB. Un des plus remarquables Capitulaires que fit Charlemagne l'an 779. en son Palais d'Herstal, fut celui qui regarde les *franchises* des Eglises. C'étoient des droits si sacrés, que nos Rois les moins religieux les observoient toujours avec scrupule; mais l'abus qu'on en faisoit étoit venu à un tel point, que Charlemagne crut qu'il falloit les modérer. Il défendit qu'on portât à manger aux criminels qui se retireroient dans une Eglise. Une telle défense avoit passé jusqu'alors pour un violement de la *franchise*, mais on ne laissa pas de la faire. P. DANIEL, *Hist. de F. T. I. p.* 456.

FRANCHISE DES QUARTIERS. C'est à Rome un certain espace, ou une certaine étendue des Hôtels des Ambassadeurs des Princes Chrétiens, dans laquelle ceux qui se retirent ne peuvent être ni arrêtés par les Sbirres, ou Sergens, ni poursuivis par la Justice. On prétend aujourd'hui à Rome que c'est une vieille usurpation, & un privilége scandaleux, que les Ambassadeurs, par la jalousie de leur pouvoir, étendirent fort loin dans le XV. siécle, en amplifiant insensiblement les dépendances de leurs palais, dans lesquels le droit d'asyle étoit autrefois renfermé. En 1552. Jules III. fulmina contre cet abus, qui avoit soustrait de son autorité une partie considérable de la ville de Rome, devenue par-là une retraite de scélérats. Pie IV. & Grégoire XIII. suivirent le même exemple, & entre autres Sixte V. Il fit trembler les Souverains, & pendant son Pontificat aucun d'eux n'osa défendre la *franchise des quartiers*. Elle sembloit même abolie, lorsque le Roi en 1662. y envoya le Duc de Crequi, lequel prétendit jouir d'un privilége que l'on tâchoit d'abolir. Innocent XI. parvenu au Pontificat, & choqué d'un abus qui faisoit régner le crime impunément, résolut de le faire cesser. Il ne voulut point priver de la *franchise des quartiers* ceux qui en jouissoient alors: mais il n'a point reçu de nouveaux Ambassadeurs sans une renonciation expresse. L'Empire, l'Espagne, la Pologne & la Reine de Suéde y renoncérent. La mort de M. d'Estrées fit espérer à Rome que le Roi se relâcheroit aussi en envoyant un nouvel Ambassadeur. Le Marquis de Lavardin, & depuis le Duc de Chaulnes y allérent, & tout s'accommoda à la satisfaction des deux Cours. ☞ Louis XIV. fut toujours ferme, malgré les instances du Nonce Ranucci. Le Roi nomma Louis-Charles de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, pour succéder à M. D'Estrées, & lui donna ordre de maintenir les *franchises*. Le nouvel Ambassadeur se mit en chemin, & apprit bientôt que son arrivée ne seroit pas agréable à Rome. A peine fut-il sur les terres du Pape, que le Légat de Boulogne & les autres Gouverneurs de l'Etat Ecclésiastique reçurent des défenses positives de lui rendre les honneurs dûs à son caractère. Dès qu'il fut près de Rome, le Pape enjoignit aux Cardinaux de n'avoir aucune communication avec lui. Il ne laissa pas de continuer sa route. Il entra dans Rome le 6 Novembre 1687. & son entrée eut plutôt l'air d'un triomphe que de l'entrée d'un Ambassadeur. Il étoit escorté par 800 hommes bien armés, la plûpart Officiers ou Gardes-Marine. Il n'étoit pas naturel, après ce qui venoit de se passer, de s'attendre à avoir audience. Le Marquis la demanda néanmoins pour la forme, & on la lui refusa. Ce nouvel incident acheva d'aigrir les esprits. L'Ambassadeur ayant fait ses dévotions la nuit de Noël dans l'Eglise de Saint Louis, on vit le lendemain un placard affiché qui contenoit que cette Eglise étoit interdite, parceque le Curé & les Prêtres avoient eu la hardiesse de recevoir à l'office divin & à la participation des Sacremens le Marquis de Lavardin, notoirement excommunié. L'Ambassadeur n'avoit garde de convenir de cette prétendue notoriété: aussi fit-il afficher dès le lendemain des protestations contre cette entreprise. Quelque peu d'apparence qu'il y eût que l'on pensât à attenter à sa personne, il prit des mesures convenables pour se mettre à couvert de toute surprise; on faisoit exactement la garde chez lui, & la nuit on faisoit la ronde, ensorte que son palais ressembloit plutôt à une citadelle, qu'à un Hôtel d'Ambassadeur.

☞ La nouvelle de ce qui se passoit à Rome étant venue en France, M. de Harlay, alors Procureur Général au Parlement de Paris, interjetta appel, non-seulement de la sentence du Cardinal Vicaire, qui jettoit l'interdit sur l'Eglise nationale de Saint Louis, mais encore de la Bulle du Pape du 12e Mai 1687. où il déclaroit excommuniés tous ceux qui voudroient se maintenir dans la possession des *franchises*. M. Talon, Avocat-Général, parla vivement contre la conduite de la Cour de Rome.

☞ Cependant Louis XIV. qui avoit un grand fond de religion, ne pouvant regarder de sang froid ces divisions, dont il prévoyoit les suites mieux que personne, fit pour l'accomodement des démarches qui devoient, ce semble, avoir une heureuse issue, & qui furent néanmoins inutiles; tant la Cour de Rome étoit irritée de tout ce qui s'étoit passé à Rome depuis 1681. Le Pape ne voulut ni voir ni entendre une personne de confiance que le Roi lui avoit envoyée, ni lire la lettre que le Roi lui avoit écrite de sa propre main. Enfin Innocent XI. étant mort, & Alexandre VIII. lui ayant succédé, l'accommodement se fit; & le Roi se relâcha sur les *franchises*.

FRANCHISE *de Chaslo S. Mard.* Beau privilége de Noblesse accordé par Philippe I. Roi de France à la famille d'Eude le Maire. Philippe I. fit vœu l'an 1086. d'aller visiter à pied & tout armé le Saint Sépulchre de JESUS-CHRIST; mais nos Evêques l'en empêchant, Eude le Maire, l'un de ses Domestiques, Chatelain de Chaslo Saint Mard (c'est l'abrégé de Médard) près d'Etampes, l'entreprit & l'exécuta. En faveur de quoi le Roi prit en sa garde sa femme & cinq filles qu'il laissoit, & lui donna la Terre de Chaslo, & de grands priviléges à lui & à tous les siens; ordonnant que les femmes de cette lignée auroient droit d'ennoblir tant leurs maris, fussent-ils fiscalins, c'est-à-dire, serfs du fisc, que les enfans qui en naîtroient. MEZERAY, *T. I. p.* 420. C'est ce qui s'appelle *Franchise de Chaslo Saint Mard*. Ce privilége a été aboli sous Henri IV. l'an 1602. ID. Voyez encore sur cela André Favyn, *Hist. de Navarre, Liv. XVIII. p.* 1143. & 1146. où l'on trouvera la Chartre de cette *Franchise de Chaslo Saint Mard*.

On appelle aussi *Franchises*, certains endroits privilégiés dans les villes, où les compagnons de métier peuvent travailler sans être Maîtres. La *Franchise* du Temple, de Saint Jean de Latran.

FRANCHISE, signifie aussi, Privilége, exemption, immunité. *Immunitas.* Les provisions des Offices portent, qu'un Officier jouïra des priviléges, *franchises* & immunités attribuées à sa charge. Ce mot en ce sens est un terme de Droit & de Coutumes.

On dit aussi, qu'un apprentif a gagné sa *franchise*, lorsqu'il a fait son temps d'apprentissage, & qu'il est en passe d'être Maître.

Il

Il y a aussi à la campagne plusieurs champs ou portions de terre qu'on appelle des *franchises* : ce que Du Cange croit venir de ce que ces terres appartenoient à des gens libres & francs, ou étoient exemptes de charges, qu'en plusieurs Coutumes & en Angleterre on appelle encore *libres tenemens* ; quoique depuis on leur ait imposé quelques servitudes, ou charges.

☞ FRANCIADE, s. f. Poëme épique de Ronsard, à la louange des Rois de France. Le moindre de tous les ouvrages de Ronsard, selon les regles de l'Art, est le Poëme de la *Franciade*, au jugement de ses amis & de ses envieux... Le P. Rapin nous apprend que non-seulement il régne dans le Poëme de la *Franciade* un certain air dur & sec, qui tient peu de l'héroïque, mais aussi que l'Ordonnance de la Fable du Poëme n'est pas naturelle, & que le genre de vers de dix syllables qu'il a pris n'est pas assez majestueux pour un Poëme heroïque. On s'étonnera moins des défauts de ce Poëme, lorsqu'on sçaura que Ronsard n'étoit presque plus que son ombre quand il se mit à le composer. BAILLET. *Jug. des Sçav.*

FRANCICA, s. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Naples. *Francica.* Il est dans la Calabre ultérieure, à une lieue de Mileto, du coté du nord.

☞ FRANCIN, s. m. C'est le nom que les Flamans donnent à cette espéce de parchemin très-fin & très-blanc, qu'on appelle du vélin.

☞ FRANCINADE, s. f. Poëme de cent vers contre M. de Francine. Qui ne connoît les satyres contre M. de Francine & M. l'Abbé Pic? l'Auteur ne les désavoue pas lui-même... *Factum du Sieur Saurin contre le Sieur Rousseau.* Voyez la *Francinade* & la *Picade* dans les œuvres du Sieur Rousseau, édition de Rotterdam 1712.

☞ FRANCINE, s. f. Nom propre d'une femme, qui se dit pour Françoise, en parlant de quelques pays étrangers. *Francina, Francisca.* Le Comte Frédéric de Bentheim-Steinfort épouse la Comtesse *Francine* ou Françoise-Charlotte de la Lippe-Detmold. GAZ. 1724. *p.* 392.

FRANCIQUE, adj. Titre d'honneur, qui signifie Dompteur des François. *Francicus.* Le sujet de l'animosité de Théodebert I. contre Justinien, étoit que ce Prince se laissoit donner par ses flatteurs le nom de *Francique*, c'est-à-dire, Dompteur des François.

☞ FRANCISCAIN, s. m. Religieux de l'Ordre de S. François d'Assise. *Franciscanus.* Il ne se dit que de ceux que l'on nomme communément Cordeliers, & Freres Mineurs. On ne le dit point des Recollets, des Capucins, des Picpus, &c. Les *Franciscains* ont eu de grands hommes, & ont fort bien servi l'Eglise. Sixte V. étoit *Franciscain.* Voyez Frere MINEUR, c'est leur véritable nom, que S. François leur donna. *Petrus de Corberio* Anti-Pape, qui prit le nom de Nicolas V^e^. étoit *Franciscain. Le grand Dict. Hist. au mot François d'Assise.* Les Sachets n'étoient pas une branche des *Franciscains*, comme le dit M. Huet dans ses origines de Caen. Le Dict. au mot Sachets. On y voit (à Rome) sur le grand Autel des *Franciscains*, le merveilleux tableau de la Transfiguration de Raphaël. MISSON. Un certain drôle âgé de 30 ans, habillé en Hermite *Franciscain.* ID. M. l'Abbé Lenglet, en parlant des Historiens des Ordres Religieux, n'a pas oublié les *Franciscains.* Voyez son Catalogue des Historiens. Le Pape Clément XI. envoya des Brefs à tous les Prélats de Pologne, & sur-tout au Cardinal Primat, par lesquels il les menaçoit de l'excommunication, s'ils osoient assister au Sacre de Stanislas, & attenter en rien contre les droits du Roi Auguste... Un *Franciscain* reçut secrétement les Brefs, pour les délivrer en main propre aux Prélats. Il en donna d'abord un au Suffragant de Chelm: ce Prélat, très-attaché à Stanislas, le porta tout cacheté au Roi, qui fit venir le Religieux, & qui lui demanda comment il avoit osé se charger d'une telle piéce. Le *Franciscain* repondit que c'étoit par l'ordre de son général. Stanislas lui ordonna d'écouter désormais les ordres de son Roi, préférablement à ceux du Général des *Franciscains*, & le fit sortir dans le moment de la ville. M. de VOLTAIRE, *Hist. de Charles XII. Roi de Suede.*

☞ La seconde partie des Œuvres de Buchanan contient la longue satyre contre les Cordeliers, sous le titre de *Franciscanus*, & les piéces diffamatoires qu'il a faites, sous le titre de *Fratres Fraterrimi*... On auroit dû laisser perir ses satyres, qui sont ingénieuses à la vérité, mais trop injurieuses contre les Ordres Religieux, contre diverses personnes du Clergé, & contre l'Eglise Romaine même. BAILLET. *Jug. des Sçav.*

FRANCISCO. Voyez FRANCISQUE. Nom propre d'homme.

☞ FRANCISCUS, s. m. On donnoit ce nom sous François premier à une monnoie valant un sol, ou 12 deniers, & qui pour cette raison étoit appellée Douzain.

FRANCISER, v. act. Terme grammatical. Rendre François, donner la forme & l'analogie Françoise à un mot étranger ; l'habiller à la Françoise. *Gallicum facere.* Nous avons bien des mots Latins & Italiens que l'on a *francisés.* Un homme fort zélé pour la perfection de ce Dictionnaire nous a envoyé ce mot pour l'y ajoûter, mais il faut avertir qu'il ne se dit que dans le discours familier. Quelques Auteurs cependant s'en servent. Voyez ci-dessus au mot DEBENTUR.

☞ M. Andri, dans ses Réflexions sur l'usage présent de la langue Françoise, met *Franciser* parmi plusieurs termes qui sont fort du bel usage. Ménage, p. 214. de ses Observations sur la langue, emploie ce mot deux fois. Le nouveau Traducteur des Entretiens de Ciceron sur la nature des Dieux s'en sert dans la note suivante. Amyot, dit-il, m'a donné l'exemple de *franciser* le mot *pinne*, comme les Romains l'avoient *latinisé.* Ceux qui voudront d'autres autorités pourront consulter le Journal des Sçavans du mois de Mai 1725.

☞ FRANCISER, se dit aussi dans le discours familier du soin que les étrangers ont d'imiter les maniéres & les modes Françoises. Les gens de qualité sont par-tout (par toute la Hollande) très-*francisés* & fort à la mode. MAD. DU NOYER.

☞ FRANCISÉ, ÉE, part pass. Qui vit à la maniére des François.

FRANCISQUE, s. f. Arme faite en façon de hache, dont se servoient particuliérement les anciens François ; qu'on appelloit autrement *Ancon. Securis.* Les Francs nommoient leur hache d'arme *francisque* du nom de la nation. *P. Jourdan*, *T. II. p.* 15. Son fer avoit la figure d'une de nos fleurs de lis : & c'est de-là que la plûpart des Auteurs sçavans en Blason en tirent l'origine. Papias & Joannes de Janua la prennent pour ces enseignes ou marques d'honneur qu'on portoit à Rome devant les Consuls & les Magistrats.

On ne sçait pas bien quelle étoit la figure de la *Francisque.* Aimoin dit, que la *francisque* d'un soldat que Clovis jetta par terre est la même chose que ce qu'on appelloit *spata.* Quelques manuscrits expliquent le nom de *francisca*, *francisque*, par ces mots *telum quoddam*, une espéce de *trait*, de *dard.* Dans le tombeau de Childeric qui est dans la bibliothéque du Roi, on voit le fer d'une coignée toute rouillée & semblable aux nôtres, & une épée courte & large. On prend la coignée pour la *francisque* de ce Prince. Lorsque le butin fut rassemblé, & qu'on étoit sur le point de tirer au sort, selon la coutume de la nation, le Roi témoigna qu'on lui feroit plaisir de mettre un certain vase à part & de le lui donner. Tous le lui accordérent à l'instant, excepté un soldat, qui levant sa *francisque* (c'étoit une espéce de hache, dont les François se servoient dans le combat) en déchargea un grand coup sur le vase, en disant insolemment, que le Roi n'auroit rien que ce que le sort lui donneroit. P. DANIEL, *Hist. de Fr. T. I. p.* 7. Environ un an après, Clovis fit, selon la coutume, la revue générale de ses troupes dans le champ de Mars....... Dans cette revue le Roi examinoit l'équipage de chaque soldat, & voyoit si ses armes étoient en état, si elles n'étoient point rouillées, si le bouclier étoit bon, si la *francisque* étoit bien aiguisée. Etant venu sur la fin de la revue à ce soldat, dont il trouva les armes mal en ordre, il l'en réprimanda, & lui ayant arraché sa *francisque*, il la jetta à terre. Le soldat s'étant baissé aussi-tot pour la relever, le Roi prit la sienne & lui en fendit la tête, en lui disant, souviens-toi du vase de Soissons. ID.

FRANCISQUE, s. m. Nom propre d'homme, François, *Franciscus.*

Franciscus. Les Italiens disent *Francesco*, & les Espagnols *Francisco*. De-là Favyn & quelques autres anciens Auteurs ont fait en François *Francisque*, au lieu de *François*, en parlant des Italiens. *Francisque* Sforce, simple soldat de fortune, fils de Sforce Attendula, Cordonnier d'une petite ville appellée Cotignoles, s'empara de l'État de Milan, duquel il avoit les forces en main, & se maintint en son usurpation contre la maison d'Orléans, par le moyen de Louis XI. auquel étant Dauphin & absent de France, il donnoit tous les ans une grosse somme ; en reconnoissance de laquelle Louis étant parvenu à la Couronne fit épouser à Galeas-Marie, fils aîné de ce *Francisque*, Bonne de Savoye, sœur puînée de Charlotte, seconde femme de Louis XI. *Francisque* mourut au mois de Mars 1466. Favyn, *Hist. de Navarre, L. XI. p.* 630 *&* 631. & d'autres ont dit *Francisque* de Souze, *Francisque* Péreyre, &c. Mais ce n'est point l'usage, il faut dire François. Dom François, le P. François, Saint François Xavier, P. Var. J. P. Bouh. On retient plûtôt le nom Italien & Espagnol *Francisco*. Ainsi le cinquiéme Prince d'Espagne, ou cinquiéme fils du Roi d'Espagne Philippe V. qui est le premier du second lit, ayant eu au baptême le nom de François, nous l'appellons Dom *Francisco*, & nos Gazettes ne parlent point autrement. L'Infant Dom *Francisco* a eu ces jours-ci une légére indisposition, mais elle n'a pas eu de suite. Gazette 1717. *p.* 221. L'Infant Dom *Francisco* naquit le 21 Mars, & est mort le 21 Avril de la même année 1717.

FRANCKENBERG, s. m. Nom propre d'une petite ville de la basse partie du Cercle du Haut Rhin. *Franceberga, Francorum mons.* Elle est dans la Hesse sur l'Éder, à sept lieues de Marpurg, du côté du nord. On dit qu'elle a été fondée par Thierri Roi de France l'an 550.

FRANCKENDAL, s. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, située dans le Palatinat du Rhin, à six lieues d'Heidelberg, du côté du couchant. *Francodalia*, ou *Francorum vallis.* C'étoit anciennement une Abbaye, que Frédéric III. Electeur Palatin, fit fortifier, & que ses successeurs avoient rendu une des plus fortes places d'Allemagne. Les François s'étant rendus maîtres de *Franckendal* l'an 1689. l'ont entiérement détruite ; mais l'Electeur Palatin l'a fait rebâtir. Davity écrit *Frankenal.*

FRANCKENSTEIN, s. m. Nom propre d'un bourg d'Allemagne. *Franckensteinum.* Il est défendu par un bon Chateau, & situé sur une montagne dans le Duché de Deuxponts, entre Caseloûtre & Neustat.

La Seigneurie de *Franckesthein. Franckenstiense Dominium.* C'est un petit pays de la Franconie. Il est une partie du Comté de Henneberg, & il appartient au Landgrave de Hesse-Cassel, de même que la ville & le Bailliage de Smalcalde.

FRANC-LIAIS, s. m. Espéce de pierre fort dure.

FRANCO-CASTRO, s. m. Nom propre de lieu. *Franco-Castro*, anciennement, *Stratonica, Stratonia.* C'étoit autrefois une ville, maintenant ce n'est qu'un petit lieu de la Macédoine, situé au pied du Mont-Athos, & sur le Golfe de Monte-sancto.

FRANÇOIS, oise, s. m. Nom propre de peuple. *Francus, Gallus.* Prononcez *Français*, & ne dites *François* que quand c'est un nom propre, dont nous parlerons ci-après. Cependant bien des gens ne font plus cette distinction, à laquelle on ne manquoit pas il y a 20 & 30 ans. *François* dans son origine étoit le nom des Francs qui conquirent les Gaules sur les Romains au commencement du quinziéme siécle ; mais depuis cette conquête il s'est donné au peuple conquis aussi-bien qu'aux conquérans, & tous les hommes qui ont habité le pays que ces Conquérans soumirent, Francs, Gaulois, ou autres, se sont appellés *François*, du nom des Conquérans. En Latin il n'en est pas de même, car encore aujourd'hui on retient l'ancien nom du peuple conquis, & on le dit pour le moins aussi souvent que celui des Vainqueurs ; c'est-à-dire, *Gallus* & *Gallia*, aussi ordinairement que *Francus* & *Francia*. Quand on parle de ceux dont les *François* sont sortis, il est mieux de les appeller Francs, & de ne donner le nom de *François* qu'à ceux qui s'établirent dans les Gaules. Nous avons parlé de l'armure des *François*, au mot ARME. Voyez aussi FRANCISQUE. Le Pere Daniel écrit leur maniére de camper, dans son Hist. de Fr. T. I. p. 136. & leur maniére de ranger leurs troupes en bataille, p. 140. Leurs troupes & leurs armées sous le fils de Clovis, p. 197. Voyez aussi ci-dessus au mot ARMÉE. Il fait le devoir de bon *François*, il est attaché aux intérêts de sa patrie.

Charles-Quint disoit, que le *François* est sage sans le paroître, que l'Espagnol le paroît sans l'être, mais que l'Italien l'est & le paroît.

On ne donne guére le nom de *François* qu'aux peuples qui habitent dans les douze Gouvernemens Généraux, que nous avons marqués sur le Royaume de France.

Humbaldus, Trithême après lui, Gaguin, Paul Emile, &c. disent, que le nom de *François* vient de Francus fils d'Hector, qui après la prise de Troye vint dans le pays des Celtes, soumit ces peuples, & fut leur Roi. C'est sur cette fable qu'est fondée la Franciade, poëme de Ronsard. Voyez les Étymologies du mot FRANC.

☞ François, né en France. Les Écrivains de la basse Latinité ont usé de *Franciscus* pour *Francicus*. *S. François* d'Assise, qui au baptême avoit été nommé *Jean*, fut, à cause d'un voyage qu'il fit en France, surnommé à son retour le *François*, & en Latin de ce temps-là *Franciscus*. Bèze, dans son Passavant, a dit plaisamment du Pape Jules III. qu'il n'étoit pas *bonus Franciscus*. Glossaire Bourguignon, *au mot François.*

Se croire un personnage est fort commun en France.
On y fait l'homme d'importance,
Et l'on n'est souvent qu'un Bourgeois,
C'est proprement le mal François.... La Fontaine.

☞ On avertit dans la Préface de la nouvelle édition de la Henriade *in*-8°. 1737. qu'on a imprimé *François* par un A, comme dans l'édition de Zaïre, pour se conformer à l'usage très-raisonnable, & qui se confirme tous les jours de prononcer *Français*, & non pas *François*. Cette orthographe étoit d'autant plus nécessaire dans la Henriade, qu'il y est parlé de Saint *François*, Fondateur des Cordeliers.

Sous l'habit d'Augustin, sous le froc de François.
(Chant. IV.)

☞ L'Auteur des Observations sur les Écrits modernes, T. V. a curieusement recherché la raison pourquoi de tous les noms de Nations terminés en *ois*, les uns se prononcent comme ils sont écrits, & les autres en *ais*. On est un peu étonné d'y voir *Portugais*, qui n'ayant point varié dans l'écriture ni dans la prononciation, ne devoit pas, ce semble, être mis au rang des autres, qui ont eu jusqu'ici une terminaison différente, quoiqu'ils se prononcent de même.

☞ Messieurs les Poëtes, qui pour la commodité de la rime prononcent tantôt *ais*, tantôt *ois*, devroient du moins commencer toujours par les mots dont la prononciation est invariable, & qui donneroient le ton aux autres ; comme a fait la Fontaine, en mettant *Bourgeois* avant *François*.

François, oise, est aussi adj. Le courage *François*, la bravoure *Françoise*. L'humeur *Françoise*, le génie *François*. Les François & les Gots se craignoient les uns les autres, & malgré la fierté que Théodoric avoit fait paroître en rompant d'abord avec Thierri, & en l'obligeant à conclure avec lui un traité désavantageux, il n'aimoit point dans le fond à avoir affaire à la Nation *Françoise*. P. Daniel.

☞ François. M. le Marquis de Saint Aubin, dans son Livre de l'Antiquité de la Nation & de la Monarchie Françoise, après un long & sçavant examen de toutes les opinions sur les étymologies & sur l'origine des *François*, expose son sentiment, & prétend d'abord en général que l'opinion de l'origine Troyenne des François est si générale & si ancienne, qu'il ne se peut faire qu'il n'y ait en cela du vrai, qu'il faut démêler & éclaircir, & voici comment il s'y prend. En général il est, dit-il, très-assuré que les *François* tirent leur origine de l'Asie, berceau commun des nations, mais en particulier des deux Phrygies & des environs.

☞ Une partie des Cimmériens, ou descendans de Gomer

mer s'étant embarqués sur le Pont-Euxin allérent s'établir au nord de cette mer, sur les bords des marais Méotides, où ils portérent le nom de *Franc*, qu'Hérodote explique par celui d'ἐλεύθεροι. Ainsi il y a trois mille ans que ce peuple est distingué des autres par le nom que portent encore aujourd'hui les *François*. Long-temps avant la guerre de Troye, ces *François*, ou Scythes libres étoient établis sur les bords de ces marais : car Hérodote raconte que les Grecs ayant vaincu les Amazones sur les bords du Thermodoon, ils emmenérent dans trois vaisseaux toutes celles qu'ils purent prendre en vie ; mais que ces fiéres captives s'étant saisies des armes de leurs vainqueurs, les tuérent tous; que comme elles n'avoient aucune expérience de la navigation, elles furent poussées par les vents dans les marais Méotides, & qu'elles vinrent échouer au promontoire des Scythes libres. Elles entrérent en ennemis dans le pays de ces Scythes libres ou francs ; mais les hostilités furent bientôt suivies de leurs mariages. Ces Scythes francs, chassés de-là par les Scythes Nomades, se retirérent vers la Médie : poursuivis encore là par les mêmes ennemis, ils se repliérent sur l'Asie, & se rendirent maîtres des Sardes. Vers l'an 580 avant J. C. ils furent obligés par Halyattes de desemparer Sardes. Poussés hors de la Lydie, manquant de terre, & toujours en bute aux poursuites des Nomades & des Lydiens, ils quittérent l'Asie, passérent en Europe & s'établirent en Pannonie, où ils ont sejourné environ 835 ans, jusque vers le milieu du IIIe siécle de l'Ere Chrétienne, qu'une nation Scythe les obligea encore d'abandonner la Pannonie, & de quitter les bords du Danube & de la Save, pour se transplanter sur les rives du Rhin, d'où l'on sçait qu'ils sont passés dans les Gaules.

FRANÇOIS, OISE, adj. Se dit en particulier de ce qui appartient à la France propre, & de quelques pays qui lui ont été attribués dans la suite, ou plûtôt, peut-être, qui furent les premiers que les François conquirent, & qu'ils ajoûtérent à la France, ou petite île dans laquelle ils s'étoient établis d'abord. Ces pays sont le Véxin *François*, opposé au Vexin Normand, le Gâtinois *François* au nord du Gatinois propre, & la Brie *Françoise* au couchant de la Champenoise.

Le Port FRANÇOIS, *portus Francicus*, port de l'Amérique Méridionale. Il est dans le Fernambouc, province du Bresil, à l'embouchure de la riviére de S. Michel. Il y en a un autre dans l'Île Espagnole, où les François ont établi quelques Colonies. MATY.

Cap FRANÇOIS, *promontorium Francicum*. Ce Cap est dans l'Amérique Septentrionale, sur la côte de la Floride Françoise, au midi de l'embouchure de la riviére de Mai. MATY.

La riviére des FRANÇOIS, *Fluvius Francorum*. Riviére du Canada, dans l'Amérique septentrionale. Elle sort du Lac des Nissipitiens, & se décharge dans celui des Hurons. MATY.

FRANÇOIS, s. m. se dit pour la langue Françoise, de la langue qu'on parle en France. *Lingua Gallica*, ou *Francica*. Apprendre le *François*. Sçavoir le *François*. Parler bon *François*. Tous les étrangers qui ont de l'esprit se piquent de sçavoir le *François*. BOUH. Il n'y a guere de pays en Europe où l'on n'entende le *François*. ID. Un Allemand qui écorche le *François* nous fait moins de peine, qu'un faux bel esprit qui ne dit que de beaux mots. ID. Le *François* est doux & élégant. Parler *François*, signifie deux choses, 1°. Parler la langue des François, parler le langage des François, *Loqui Gallicè*. Cet étranger ne parle point encore *François*, mais il l'entend bien. Où avez-vous appris à parler si bien *François?* Vous parlez *François* comme si vous aviez toujours été à la Cour. Les Normans, les Picards, les Provençaux, les Languedociens, les Gascons, & la plûpart de nos Provinces du midi, parlent très-mal *François*, & le prononcent encore plus mal. Blois a passé pour une des villes de France où l'on parloit le mieux *François*. 2°. Parler *François* signifie, parler net, dire franchement & nettement ce que l'on pense, sans détour, sans équivoque, sans ambiguité, en quelque langue ou jargon que l'on s'exprime. *Clarè, perspicuè loqui*. Ainsi l'on dit, pourquoi tant de détours ? Parlez *François*; qu'on vous entende. Ah! voilà parler *François*, dit-on à un homme qui enfin parle net, accorde ou refuse nettement ce qu'on lui demande. Cette expression est du style familier. On dit aussi parler bon *François* dans ces deux sens. Voyez ci-dessus la phrase adverbiale *En bon François*.

Entendre le *François*, se dit aussi en deux sens. 1°. Entendre la langue, le langage des François, *Scire, intelligere gallicè*. Je commence à entendre le *François*, mais je ne le puis encore parler. 2°. Entendre le *François*, c'est entendre ce qu'on nous dit. S'il vous arrive jamais de prendre avec moi ces libertés, je vous traiterai comme vous le méritez. Entendez-vous le *François?* c'est-à-dire, Concevez-vous bien ce que je vous dis, ce que je veux vous dire ? Je ne voudrois point appeller *François*, ou langue *Françoise*, la langue des anciens Francs, telle qu'ils l'apportérent d'au-delà du Rhin; mais comme je voudrois les appeller eux-mêmes Francs avec M. de Cordemoy, Mézeray & d'autres, je voudrois aussi appeller leur langue, la langue des Francs, ou le Franc, la langue Franche, ainsi qu'on l'a mis ci-dessus : & je n'appellerois langue Françoise, ou *François*, que celle qui depuis la conquête des Francs s'est formée de l'ancien Gaulois, de la langue des Francs, qui étoit la langue Germanique, & du Latin que les Romains avoient apporté dans les Gaules. Cependant nos Auteurs n'observent pas tous cette régle. Par exemple, Pasquier, *Rech. L. VII.* C. 3. dit, la langue des François n'étoit autre que celle des Germains, notre vulgaire *François* fut composé de trois langues, Walone, Latine & *Françoise*.

On parle *François* dans toutes les Cours de l'Europe. BOUH. La langue Latine a suivi les conquêtes des Romains; mais je ne vois pas qu'elle les ait jamais précédées. Les Nations que ces Conquérans avoient vaincues apprenoient le Latin malgré elles; au lieu que les peuples qui ne sont pas encore soumis à la France apprennent volontairement le *François*. ID.

Pasquier dit que le *François* est composé de la langue Grecque, Latine, de l'ancien Gaulois, & de la langue Germanique, laquelle fut apportée dans les Gaules par les Francs, ou *François*, qui s'y sont établis. Mais on y a apporté peu-à-peu des changemens si considérables, que l'ancien langage n'est plus intelligible aujourd'hui. Ainsi, nos vieux Poetes, qui n'eussent jamais mis la main à la plume s'ils n'eussent cru rendre leurs Œuvres immortelles, se sont extrémement trompés : elles sont présentement ensevelies par les ans, & par le changement du langage, & il ne reste plus de leurs écrits que les carcasses. Chacun s'imagine que la langue vulgaire de son temps est la plus parfaite; mais il est difficile de marquer & de fixer ce point de perfection. Tout ce qu'on peut dire de plus vraisemblable, c'est que l'abondance des bons Auteurs qui se trouvent dans un siécle autorise la langue de leur temps. La langue vulgaire de Rome fut en sa perfection du temps de Ciceron, César, Virgile, &c. le Toscan du temps de Pétrarque & de Bocace. Nonobstant les changemens arrivés à ces deux langues, leur perfection a toujours été rapportée au siécle de ces grands maîtres. De faire un pronostic de la nôtre, il seroit mal-aisé. PASQ. Voyez le mot GAULOIS. Le *François*, tel qu'il est aujourd'hui, n'est point une langue originale, mais un jargon formé de plusieurs langues; & il n'y en a guére dont il n'ait pris quelques mots, & peut-être quelques tours & quelques phrases. Les langues qui dominent dans le *François*, & qui en sont la base & le fondement, sont 1°, la langue Celtique, soit qu'elle fût une langue particuliere, soit qu'elle ne fût qu'un des dialectes qu'on parloit dans l'Occident & dans le Nord, & qui paroissent venir tous de l'ancienne langue des Gots. 2°. La langue Latine, que les Romains portérent dans les Gaules quand ils en firent la conquête, & qu'ils y mirent en usage, après les avoir subjuguées. 3°. La langue Tudesque, ou ce dialecte de la langue Tudesque que les Francs parloient lorsqu'ils passérent le Rhin, & qu'ils s'établirent dans les Gaules, il y a environ treize cents ans. De ces trois langues s'est formé, dans l'espace de près de treize siécles, le *François* tel qu'il est aujourd'hui. Ses progrès ont été lents; & l'Italien, aussi bien

bien que l'Espagnol, ont été des langues régulières long-temps avant le *François*. Pasquier dit, que le *François* commença à se polir vers le milieu du régne de Philippe de Valois, & qu'on voit dans les Regîtres de notre Chambre des Comptes une pureté qui approche de celle de notre âge.

Jusqu'au régne de François I. le *François* avoit néanmoins été une langue assez imparfaite. La coutume de parler Latin au barreau, & de faire en cette langue les actes publics dans les Cours de Justice, avoit fait négliger aux François leur propre langue. Les siécles précédens avoient été des siécles d'ignorance, que de longues & facheuses guerres, que la France avoit faites ou soutenues, avoient répandue par-tout. La Noblesse Françoise se faisoit un mérite de ne rien sçavoir, & nos Généraux ne se mettoient point en peine d'écrire & de parler poliment, pourvu qu'ils sçussent faire la guerre. François I. qui fut le restaurateur des lettres, & le Pere des Sçavens, changea la face des choses; & après son régne Henri Étienne imprima son livre, *De la précellence du langage François* sur les autres langues qui se parlent.

Le changement parut plus considérable à la fin du XVIe siécle, & sous Henri IV. Amyot, Coeffeteau & Malberbe, contribuérent beaucoup à perfectionner la langue Françoise. Le Cardinal de Richelieu acheva, par l'établissement de l'Académie Françoise, ce qu'ils avoient si heureusement commencé. Par les soins de cette illustre Compagnie, où on a vû entrer depuis son établissement tout ce que l'Eglise, l'Epée & la Robe ont de plus distingué, la langue Françoise s'est défaite de tout ce qui la chargeoit sans l'embellir, & elle s'est enrichie & parée de tout ce qui lui manquoit. Le long & florissant régne de Louis XIV. a donné au *François* sa perfection: les grandes qualités de ce Prince, son goût pour les beaux Arts, & celui de tous les Princes de sa maison, rendirent sa Cour la plus polie & la plus spirituelle, comme elle etoit la premiére du monde: l'esprit y brilla autant que la magnificence, & ses Généraux auroient pû disputer aux Grecs & aux Romains la gloire de bien écrire, comme ils leur avoient enlevé celle de bien faire la guerre. De la Cour, l'élégance & la pureté du langage s'est répandue dans les Provinces: tout le monde aujourd'hui parle & écrit bien en *François*, & ce n'est plus un mérite singulier de le faire. Tels ont été les commencemens & les progres du *François*, & cette langue en l'etat où elle est aujourd'hui est la plus belle langue du Monde.

Nulle langue n'est plus naturelle que le *François*; on y range les mots dans le meme ordre que les idées s'arrangent dans notre esprit, en quoi il est bien différent du Grec & du Latin, où le dérangement même & le renversement de l'ordre naturel des mots en une beauté du discours: il est vrai que la langue Hébraïque égale & surpasse en cela le *François*, mais elle n'en a ni la richesse & l'abondance, ni la variété; ce qu'on doit attribuer à la simplicité des premiers temps, aux nouvelles inventions, au commerce, & à la perfection des Sciences & des arts; ainsi, il est toujours vrai que le *François* l'emporte. Il faut avouer que pour l'analogie de la Grammaire, la simplicité avec laquelle les temps & les modes des verbes se forment, l'Anglois a l'avantage sur toutes les langues, & il est en ce point la premiére langue du monde, au moins de celles qu'on connoît; car il n'est pas question ici des langues des Sauvages, qui n'ont point été réduites en art; mais les tours, les expressions, les idiomes de l'Anglois sont si extraordinaires, qu'il perd par-là les avantages que sa simplicité grammaticale lui donnoit sur les autres langues.

On peut écrire, & bien écrire en *François* dans tous les styles, & sur toutes sortes de matiéres; il n'y a point de caractère de style en quoi l'on ne se soit exercé; point de sujet, point d'Art, point de Science, sur quoi l'on ne trouve quantité de bons livres, & bien écrits en *François*. Il est susceptible de tous les agrémens & de tous les ornemens du discours: le grand, le sublime, la délicatesse, l'élégance, le brillant; & un Auteur qui ne sortira point du caractère de la langue ne tombera pas dans les défauts opposés à ces qualités.

Le *François* a peu de mots composés, il différe fort en cela du Grec & de l'Allemand: ce n'est peut-être pas un avantage pour le *François*; car les langues Grecque & Allemande tirent beaucoup de force & d'énergie de la composition des mots, en exprimant par un seul mot ce qu'on ne sçauroit exprimer en *François* que par une périphrase.

Il y a en *François* aussi peu de diminutifs que de composés: ceux qui nous restent aujourd'hui, comme *cassette*, *tablette*, &c. n'ont plus la signification d'un diminutif de *caisse* & de *table*, ce sont des mots simples qui signifient une chose particuliére, qui n'est point une petite caisse, ou une petite table. Presque tous les diminutifs, proprement dits, sont hors d'usage; du moins ceux dont la terminaison & le son paroissent avoir quelque chose de petit, comme *herbette*, *fillette*, *rossignolet*, &c. Ceux qui nous restent peuvent etre appellés des diminutifs de chose, & non pas de terminaison, *bleuâtre*, *rougeâtre*, *jaunâtre*, &c. sont de ce caractére, ils marquent une qualité plus foible dans la chose dont on parle; & c'est une richesse au *François* d'avoir des mots qui expriment cette idée.

Quoique les hommes aient plus d'idées qu'il n'y a de mots, dans quelque langue que ce soit, il n'y a presque rien qu'on ne puisse exprimer en *François* avec autant de justesse & de vivacité qu'on le conçoit: pour s'en convaincre, il ne faut que faire réflexion que depuis un siecle, il n'y a rien sur quoi l'on n'ait bien écrit en *François*, sans excepter ni les mystéres de la Religion, ni les matiéres les plus abstraites de la Philosophie.

Du reste, on ne doit point attribuer au *François*, comme une qualité particuliére, l'usage de certains termes de civilité, & de certains titres de dignité; cela vient du caractère des Nations, & non pas de celui des langues. Les François tiennent le milieu, & ils n'ont en cela ni la fierté des Orientaux, ni l'affectation des Italiens.

Mais ce qui distingue sur-tout le *François*, & le doit faire infiniment estimer, c'est la justesse, la modestie, & la pureté de ses expressions. La justesse bannit ces métaphores outrées, ces hyperboles qui sont si fréquentes dans l'Italien & dans l'Espagnol. La modestie ne permet pas qu'on emploie dans l'usage ordinaire un terme obscéne, ou une expression trop libre, ou trop dure. Cet avantage manque au Grec & au Latin, qui sur ce point peuvent être regardés comme des langues grossiéres & barbares.

Tant de qualités, qui rendent le *François* la plus belle langue du Monde, viennent de la douceur du climat de la France, de la bonté de son terroir, de la pureté de l'air qu'on y respire, & sur-tout du caractére des François, de la vivacité, de la pénétration de leur esprit, de leur humeur libre, aisée, engageante, de leur politesse, de la délicatesse & de la noblesse de leurs sentimens, de leur bon goût dans tout ce qui peut toucher l'esprit, ou le cœur.

Le *François* est aujourd'hui la langue la plus connue & la plus étendue qu'il y ait en Europe, car les peuples qui parlent Esclavon, parlent moins une même langue, que les différens dialectes d'une même langue. Presque tous les honnêtes gens, & les Sçavans en Europe entendent le *François*, & le parlent. L'intérêt de la Politique en a fait une langue nécessaire aux Ministres des Princes étrangers, & aux Officiers qui servent dans leurs armées, ou qui commandent dans leurs places frontiéres. L'amour des Sciences a eu le même effet à l'égard des Sçavans, ausquels la connoissance du Grec & du Latin ne suffit pas pour apprendre même les Sciences & les Arts dont les Grecs & les Latins ont parlé. En Allemagne, & ailleurs, les Princesses, & les personnes de quelque condition, se piquent de sçavoir le *François*, on le leur apprend dans leur jeunesse, c'est une coutume presque universelle dans toute l'Allemagne. De-là vient que le *François* n'est guère moins connu dans les Cours de l'Europe, que la langue même du pays. La Cour de Vienne est en cela un peu différente des autres, & l'usage du *François* y est plus rare qu'ailleurs. L'Empereur Léopold n'aimoit

n'aimoit pas qu'on parlât *François* à sa Cour. D'ailleurs un Empereur d'Occident croyoit qu'il étoit de son intérêt & de sa grandeur d'entretenir à sa Cour l'usage de la langue Italienne & de la langue Latine. Quoique le Czar Pierre qui a régné en Moscovie n'ait vu la France qu'en 1717. il y avoit long-temps qu'il avoit établi à Moscou des écoles de la langue Françoise, où les Seigneurs envoient leurs enfans : ce Prince n'a point trouvé de moyen plus sûr pour inspirer la politesse à ses peuples, & pour faire fleurir dans ses Etats les Arts & les Sciences.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le *François* est une langue fort étendue dans l'Europe, il y a long temps qu'il a cet avantage sur toutes les langues qui s'y parlent. Guillaume le Conquérant donna à l'Angleterre des loix en langage *François*. Les anciennes Coutumes des plus considérables Provinces des Pays-Bas sont écrites en *François* ; & tous ces Peuples, tant en-deçà de la mer qu'au-delà, portent encore ce caractère de la domination Françoise ; ce qui les met dans la nécessité d'apprendre le *François*.

Enfin, le *François* est la même langue par-tout dans toutes les Provinces de France, & dans tous les endroits où on le parle hors de France. Dans plusieurs autres parties de l'Europe il y a autant & plus de langages différens que d'Etats, & l'on compte en Italie dix ou douze dialectes, dont quelques-uns sont presque aussi différens de ce qu'on appelle l'Italien vulgaire, qu'ils le sont du *François*, ou de l'Espagnol ; de sorte que les Italiens sont étrangers dans leur propre pays ; & les François ne le sont pas par rapport au langage, même hors de France. En Hollande, les Matelots de Rotterdam, & des bords de la Meuse, n'entendent pas en bien des choses ceux d'Amsterdam & des côtes du Zuyder-zée. Ceux qui sçavent le Castillan n'entendent point le langage de Catalogne & de Cerdagne, qu'on parloit aussi dans tout le Roussillon il y a soixante ans. La langue Allemande n'est pas la même en Suisse, dans le Jutland, dans la basse Allemagne & à Lubec. La Bohême, la Hongrie, la Croatie, &c. sont des pays soumis à l'Empereur, & limitrophes de l'Autriche ; & cependant l'on y parle des langues différentes de celle qui se parle à Vienne. Le Roi de Suéde, quand il parle sa langue naturelle, ne sçauroit se faire entendre de ses sujets qui sont en Poméranie, en Livonie, & en Laponie. Il en est à peu près de même du Roi de Danemarck, par rapport à ses sujets de Laponie, des montagnes de Norvége, & de l'Islande ; mais au contraire à Québec, dans la Louisiane, à la Martinique, à Saint Domingue, à Pondicheri, &c. on parle le même langage qu'à Paris, & dans tout le reste de la France ; c'est l'avantage que produit l'union parfaite de toutes les parties de la Monarchie. Après cela les Etrangers ont-ils raison de nous reprocher la difficulté qu'il y a à apprendre le *François* ? Quand elle seroit aussi grande qu'on le dit, une langue aussi belle, & qui seule peut suffire pour le commerce, & pour les Sciences, mérite bien qu'on l'apprenne.

Ce seroit ici le lieu de dire quelque chose de l'orthographe, de la prononciation, & de la versification Françoise. On trouvera ce qui regarde ces matiéres aux mots d'ORTHOGRAPHE, de PRONONCIATION & de VERSIFICATION.

Voyez sur ce qui regarde le *François*, les Remarques de Vaugelas, & les Observations que M. Corneille a faites sur ces Remarques ; les Remarques du P. Bouhours, tant les premiéres que les nouvelles ; les Doutes d'un Gentilhomme Bas-Breton par le même Pere, & l'entretien sur la langue Françoise, qui est le second des Entretiens d'Ariste & d'Eugéne ; les Observations de M. Ménage, ses Etymologies ; celles qui se trouvent parmi les lettres de M. Huet, dans une lettre qu'il écrivoit à M. Ménage ; la Grammaire Françoise de M. l'Abbé Regnier, celle du Pere Buffier Jésuite ; les deux discours de M. l'Abbé de Dangeau, l'un sur les voyelles, l'autre sur les consonnes ; les Principes généraux & raisonnés de la Grammaire Françoise de M. Restaut. La lecture de ces livres est nécessaire à ceux qui veulent sçavoir parfaitement le *François*.

Les Remarques de M. de Vaugelas sont l'ouvrage d'un homme qui avoit naturellement du goût pour le *François*, & du génie pour l'apprendre & le bien parler. Sa politesse naturelle, & le caractere d'honnête homme qu'il avoit, sont des talens qu'on doit avoir quand on veut bien sçavoir & bien parler notre langue. Il y a plusieurs choses dans les Remarques de M. de Vaugelas qui sont contre l'usage d'aujourd'hui, il faut voir sur cela M. Corneille, & ce que M. Ménage en a dit dans ses Observations, & le P. Bouhours dans ses Remarques.

Les Ouvrages du P. Bouhours sur la langue Françoise, en apprennent l'usage, & le bel usage : ils sont écrits avec beaucoup de pureté & de politesse ; & rien de ce qui a été fait sur la même matiére ne les a surpassés.

Les Observations de M. Ménage, & ses Etymologies sont d'un homme sçavant, & contiennent quantité de choses curieuses ; mais il n'a pas toujours assez consulté l'usage, qui est la seule régle des langues vivantes. Par exemple, sur le mot de *liberal arbitre*, il parle ainsi : *Ce mot est très-bon & très-François. Tous nos Anciens s'en sont servis. Cretin dans son épitre, &c.* De ce principe on devroit conclure que les mots de *li*, *jaçoit*, *illec*, *ains*, &c. sont aujourd'hui *très-bons & très-François* ; car *tous nos Anciens s'en sont servis*. Dans les Etymologies, M. Ménage ne s'est pas toujours assez attaché aux lettres radicales, comme M. Huet lui a dit dans sa lettre, cependant ce sont les lettres radicales qui font connoître l'origine des mots, & le degré de liaison qu'ils ont entre-eux. Après tout, il n'y a rien de plus extraordinaire dans les Etymologies que rapporte M. Ménage, que ce qu'on trouve dans celles de Guichard, & du P. Thomassin, & l'on ne prétend point diminuer l'estime qui est si justement dûe à M. Ménage, mais il étoit nécessaire de marquer ici en général en quoi on ne doit pas le suivre.

Le Traité de la Grammaire Françoise par M. l'Abbé Regnier est un excellent recueil de remarques sur la langue Françoise, rapportées sous les titres des huit parties d'oraison, de l'orthographe & de la prononciation.

La Grammaire Françoise du P. Buffier est plus raisonnée : comme il est le plus récent de nos Grammairiens, il n'a travaillé qu'après avoir observé l'usage des personnes les plus polies, & consulté ceux qui sont les plus versés dans la connoissance de notre langue ; son ouvrage a été bien reçu en France, & réimprimé, tant à Paris que dans les pays étrangers.

Les deux discours de M. l'Abbé de Dangeau sont deux chef-d'œuvres, & nous n'avons rien de plus achevé en ce genre : la netteté, la justesse & la précision régnent par-tout ; & la vérité qu'il fait sentir, donne du goût pour une matiére qui paroît si séche & si désagréable.

☞ Les Principes généraux & raisonnés de la Grammaire de M. Restaut est un excellent ouvrage qui est écrit avec tout l'ordre, la netteté & la clarté qu'on peut souhaiter ; l'Auteur, après avoir épuisé en quelque façon la matiére, y traite de l'orthographe, des accens, de la ponctuation & de la prononciation. Il y a joint un Abrégé des Régles de la versification Françoise. Quatre Editions qui ont été faites en moins de dix années annoncent le mérite du Livre.

On dit adverbialement, *En bon François* ; pour dire, Franchement, & en paroles claires & nettes. Il lui a dit *en bon François*, qu'il étoit un fripon. Les Romains disoient dans le même sens, *more Romano loqui*.

On dit aussi, qu'un homme parle *François* à un autre, quand il lui promet quelque argent, ou quelque intérêt en une affaire. Je n'ai pû avoir raison de mon procès, tant que je n'ai pas parlé *François* au Clerc de mon Rapporteur.

A LA FRANÇOISE. A la maniére des François. S'habiller *à la Françoise*. Agir *à la Françoise*. Traiter *à la Françoise*.

☞ FRANÇOIS, s. m. Nom propre d'homme. *Franciscus*. La derniére syllabe est pleine, & se prononce comme s'il y avoit *Fransouais*, ou *Françoès*. Saint *François* d'Assise, Instituteur d'un Ordre Religieux, naquit l'an 1182. à Assise en Ombrie, & mourut en 1226. Les Religieux forment en général ce qu'on appelle le premier Ordre, & se partagent en diverses

Congrégations, Cordeliers de plusieurs sortes, Récollets, Capucins. Les Religieuses forment le second Ordre. Une troisiéme classe forme le tiers-Ordre. Enfin, les filles, dites *de Sainte Elisabeth*, forment une espéce de quatriéme Ordre, dont il n'y a encore que deux Couvens dans toute l'Eglise, celui de Loovters & celui de Rouen. *Desc. geogr. & hist. de la Haute-Norm. tom. II. p.* 108.

Saint FRANÇOIS de Paule, Instituteur des Minimes, étoit de Calabre.

Saint FRANÇOIS Xavier, Apôtre des Indes & du Japon, étoit de la Compagnie de JESUS, & l'un des premiers compagnons de S. Ignace de Loyola. Voyez sa Vie écrite en François par le P. Bouhours.

Saint FRANÇOIS de Sales, Evêque de Genève, né le 21 Août de l'an 1567. mourut à Lyon le 27 Décembre de l'an 1622. Le P. Verjus a écrit la vie de S. *François* de Borgia.

FRANÇOIS I. donna lieu au proverbe qui dit, Tu as fait comme le Roi *François* devant Pavie, parcequ'il y tira jusqu'au dernier sol. MAAC. *pag.* 548. Ce proverbe n'est plus en usage.

S. FRANÇOIS. Le Cap S. *François*. *Sancti Francisci promontorium*, est dans l'Amérique, sur la côte orientale de l'île de Terre-Neuve, vers le midi, entre le grand golfe & la Baie de la Conception. MATY.

Le Lac S. FRANÇOIS est un lac de la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale, le long de la rivière de S. Laurent, entre le lac Ontario, & celui de S. Pierre. *Lacus sancti Francisci*.

Il y a encore un cap de S. *François*, ou *San-Francisco*, sur la côte méridionale des Caffres en Afrique, à l'est du Cap de Bonne-Espérance, entre la Baie Formosa & celle de Lagoa.

S. FRANÇOIS DE CAMPÊCHE, ou *San-Francisco* de Campêche, ou simplement Campêche. Voyez CAMPÊCHE.

Le port de FRANÇOIS DRAC, *portus Francisci Draci*. Port ou petit Golfe de l'Amérique septentrionale. Il est dans la côte occidentale de l'île de Californie, à l'endroit qui commence à tourner vers le Nord. François Drac, Anglois, y aborda, en faisant le tour du monde, & il lui donna son nom. MATY.

S. FRANÇOIS DE QUITO, ou *San-Francisco* de Quito. Voyez QUITO.

La Riviére de S. FRANÇOIS, ou Rio de San-Francisco, ou Parapitings. *Sancti Francisci Fluvius*, *Parapitinga*. Grande riviére du Brésil, qui a sa source dans des terres inconnues, d'où elle coule sur les confins des Capitanies de Fernambuco, & de Sérégippe; & se décharge dans la mer du Brésil, entre Porto Calvo, & Garcia da villa.

SAINT FRANÇOIS, s. m. Nom d'une sorte de poire. Le *Saint-François* est un fruit d'automne. On dit aussi poire de *Saint-François*. Le *Saint-François* est bon dans les compotes.

FRANÇOISE, s. f. Nom propre de femme. *Francisca*. Prononcez *Françoese*. Sainte *Françoise*, Dame Romaine, & Institutrice des Collatines, ou des Oblates, naquit à Rome l'an 1384. L'an 1425. elle fonda le Monastére des Oblates, où elle entra & prit l'habit religieux l'an 1437. après la mort de Laurent Ponzani, ou de Pontianis, son mari, arrivée l'année précédente. Elle mourut l'an 1440. le 9ᵉ Mars. Voyez les Bollandistes, Tom. II. de Mars, p. 88. & suiv.

La Baie FRANÇOISE. *Sinus Francicus*. Partie de la mer du Nord; cette Baie s'avance beaucoup dans les terres, vers la ville de Port-Royal, entre les côtes de l'Acadie & de la Virginie dans l'Amérique septentrionale. Il y a une autre Baie *Françoise* dans la côte de la Guinée, près du Cap de Sierra Liona.

FRANCOLIN, s. m. Nom d'Oiseau. *Attagen*, *Attagena*, *Phasianus Alpinus*. On pourroit dire aussi *Phasianus Pyreneus*. Le *Francolin* est semblable au faisan de taille & de façon de faire; son bec est noir & court, & un peu courbé à l'extrémité, le champ de son pennage est fort diversifié, sa tête est fort agréable à voir, à cause qu'elle est ornée d'une crête élevée, qui est jaunâtre, & marquée de taches noires & blanches, la prunelle de l'œil est noire, ses sourcils sont rouges, ainsi qu'au faisan bruant & coq de bois. Le cercle qui environne la prunelle est jaune; sous le bec & au commencement du gosier, l'on voit de petites plumes menues & très-délicates, qui tombent en forme de barbe. Son col est assez longuet, & fort menu à proportion du corps, la couleur en est cendrée, & couverte pareillement de taches noires & blanches, & différentes de celles de la tête, en ce qu'elles sont d'un noir plus foncé; la poitrine a des taches semblables, qui sont traversées d'autres taches de couleur de rouille. Son ventre, sa queue, ses cuisses, & ses jambes, qui sont revêtues de plumes, sont d'un cendré plombé & semé de taches noires. Les doigts de devant sont longs, celui de derriére est court, & armé d'ongles crochus.

Un Auteur, nommé Nolanus, rapporte que le *Francolin* se purge avec l'aconit, ce qui paroît difficile à croire, à cause que c'est un venin. Mais d'ailleurs nous voyons dans quelques Auteurs que les cailles usent de ciguë pour leur nourriture, que nous sçavons etre un poison très-dangereux.

Cet oiseau se retire dans les hautes montagnes, & nous n'en voyons que très-rarement en France; & lorsque l'on y en voit ils viennent des Monts Pyrénées, & des montagnes de Foix; l'on en prend aussi quelques-uns dans les montagnes d'Auvergne. Il est beaucoup plus commun en Italie vers Boulogne la grasse, & dans la Campanie aux environs de Rome. Il y en a aussi proche de Venise, & en plus grande quantité en Sicile.

Il se nourrit de toutes sortes de graines, & se plaît à s'époudrer comme les perdrix & les poules; ses jambes & ses pieds sont couverts de plumes comme au coq de bois; on en trouve aussi de tous blancs, qui ne sont pas fort différens de la perdrix blanche de Savoye.

Le *francolin* fait son nid en terre, & éléve autant de petits que la perdrix. L'on en faisoit autrefois beaucoup d'estime dans les festins, pour la délicatesse de sa chair. L'on éléve les petits de la même maniére que les faisandeaux. Le *francolin* est bon pour ceux qui ont l'estomac foible, ou la gravelle. Le *francolin* ne chante pas, il pousse seulement un cri qui n'est point un chant. Il y a beaucoup de *francolins* près de Tunis; ce qui fait qu'on appelle quelquefois le *francolin*, la perdrix de Barbarie. Voyez Olina, *Traité des Oiseaux*.

FRANCOLINO, s. m. Nom propre de lieu. *Francolinum*. C'étoit autrefois une bonne forteresse de l'Italie, aujourd'hui ce n'est qu'un village de l'Etat de l'Eglise, situé dans le Ferrarois, sur une des branches du Pô, à deux lieues de Ferrare, du côté du nord.

FRANCOLISI, s. m. Nom propre d'un village où il y avoit autrefois des eaux minérales assez célèbres. *Francolisia*, anciennement *Virena*. Il est dans la terre de Labour, Province du Royaume de Naples, entre Tiano & Calvi, environ à une lieue de la première, & à deux de la derniére.

FRANCOMATE, s. m. & f. Paysan de l'île de Chypre, affranchi, *Cyprius*, *rusticus*, *manumissus*. Les habitans de l'île de Chypre étoient séparés en quatre différens états; la Noblesse, le Peuple, les Affranchis & les Esclaves. Les deux derniers n'étoient occupés qu'au labourage, & les deux autres faisoient leur résidence dans les villes, & avoient accoutumé les gens de la campagne, contre le droit & la justice, à la servitude & à l'esclavage. Ils en affranchirent ensuite la plûpart, qu'on appelloit *Francomates*. Ceux qui ne jouissoient pas encore de leur liberté se nommoient Paréfiens. LA PELLATIER, *Traduct. de l'Histoire de la Guerre de Chypre*.

FRANCONIE, s. f. Nom propre d'une Province d'Allemagne, que les Allemands appellent *Franckenland*. *Franconia*. C'est une des neuf grandes Provinces qui composent aujourd'hui l'Empire d'Allemagne. Elle est au milieu de cet Empire, ayant au midi la Souabe; à l'orient la Bavière, & le Royaume de Bohême; au nord la haute Saxe; & au couchant la Hesse, avec les Electorats de Maïence, & du Palatinat du Rhin. La figure de cette Province est presque ronde. Elle peut avoir environ trente-six lieues depuis les frontières de la Souabe jusqu'à la Thuringe, & environ quarante depuis le Royaume de Bohême, jusqu'à l'Archevêché de

de Maïence. Le Mein est la plus considérable de ses rivières. Il y a encore le Tauber, le Rednitz, & la Sala, que quelques Géographes prétendent avoir donné le nom à la fameuse Loi Salique, qui exclut les filles de la succession à la Couronne de France. L'air est assez tempéré en *Franconie*. Elle est fort chargée de forêts, principalement vers les extrémités; mais vers le milieu elle est fort fertile en blés, en pâturages, & même en vin. Le peuple y est pauvre; ce qui fait dire communément, que la *Franconie* fournit suffisamment de mendians à toute l'Allemagne. La Religion Catholique Romaine, la Protestante & la Réformée, y sont dominantes en des Etats différens; mais la Protestante est la plus étendue des trois.

Le Cercle de *Franconie* est composé d'un grand nombre de Souverainetés, qui sont, les Evêchés de Wurtzbourg, de Bamberg & d'Aichstet; les terres des Chevaliers Teutoniques; les Marquisats de Culembach & d'Anspach; les Comtés d'Henneberg & d'Holach, de Castel, de Wertheim, d'Erpach & de Reineck; la Principauté de Wartzenberg, les Baronnies de Limbourg, de Sinsheim, de Loewenstein; les villes Impériales de Nuremberg, de Rotenbourg, de Winsheim, de Schweinfurt & de Weissembourg. Les Directeurs de ce Cercle sont l'Evêque de Bamberg & le Marquis de Brandebourg-Culembach. MATY. Voyez Heis, *Hist. de l'Empire*, *L. V. C. 7. p.* 118.

Quelques-uns croient que la *Franconie* a été aussi appellée France Germanique, ou France Orientale, parceque c'étoit le pays des anciens Francs, ou du moins que c'en étoit une partie, à laquelle ce nom est resté. D'autres croient qu'elle n'a eu ce nom que depuis que Clovis eut vaincu les Allemans, ou que les Francs eurent subjugué le pays; mais le P. Jourdan prétend que ces Auteurs ne peuvent donner de raison pourquoi le nom de France & de *Franconie* a été singulièrement attaché à cette Province; & pour lui, il croit que c'est parceque Sigifmer, fils de Clovis, y régnoit, & s'y étoit fait un Etat avec les François.

L'Evêque de Wurtzbourg est Duc de *Franconie*, d'où vient le proverbe en Allemagne, *Herbipolis sola judicat ense & stola*. Quelques-uns disent que c'est Pepin qui le lui a donné, d'autres croient qu'il est plus probable que cela ne s'est fait que sous Frédéric I. dans la Diète de Wurtzbourg. Voyez Imhoff, *Notit. Proc. Imp. L. II. C. IV. n.* 3 & 4. Heis, *Hist. de l'Empire*, *L. VI. C. I. p.* 196.

☞ FRANCONIEN, ENNE, adj. Section *franconienne* : manière de tailler la pierre. Voyez *Patin*, *Tom. I. p.* 48.

FRANC-RÉAL, f. m. Nom d'une sorte de poires. On dit *franc-réal* tout seul, sans ajoûter poires de *franc-réal*. C'est-là du *franc-réal*.

☞ FRANC-SERVANT, f. m. *Liber serviens*, *Francus serviens*. Homme de condition libre qui sert, Qui sert sans être serf. Les *Francs-servants* de l'Eglise de Rheims sont exempts de la Jurisdiction de l'Archevêque, quelque part qu'ils habitent, fût-ce même dans le ban du Prélat.

FRANCSTEIN, f. m. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Bohème. *Francisteinum*. Il est dans la Principauté de Monsterberg en Silésie, à deux lieues de la ville de Monsterberg, vers le couchant.

FRANEKER, ou FRANEQUER, f. m. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies. *Franekera*, ou *Franequera*. Elle est située dans celle de Frise, entre Leuwarde & Harlingue, à deux lieues de l'une & de l'autre. *Franeker* n'est pas une grande ville; mais elle est bonne. Elle jouit de bons privilèges, & elle a une Université assez célèbre, érigée l'an 1585.

FRANGE, f. f. Ornement qu'on met à l'extrémité des habits, ou des meubles, fait de plusieurs filets d'or, d'argent, de soie, de fil, ou de laine, arrêtés par un tissu qui est en haut. *Fimbria*. Les sièges, les lits se garnissent de *frange*. Quand la *frange* est petite, on l'appelle *mollet*. Lorsqu'elle est grande, & que le tissu est ouvragé, on l'appelle *crépine*. La *frange* est composée d'une chaînette, d'une tête, & du corps de la *frange*. Belle *frange*, bonne *frange*, *frange* d'or, d'argent, de soie, de fil.

Ménage & Saumaise prétendent que ce mot vient du Latin *fimbria*; Du Cange, qu'il vient de *aurifrigia*, ou *opus phrygium*, parcequ'on nommoit ainsi les *franges* d'or. D'autres dérivent le mot de *frange* du nom de France, parceque les *franges* ont été plus en usage en France qu'ailleurs. Voyez Skinner.

FRANGÉE, subst. fem. Nom que les Fleuristes donnent à une tulipe chamois blanchissant & rouge brun. MORIN.

FRANGER, v. act. Garnir de frange. *Fimbria praetexere*. *Franger* une pente de lit.

FRANGÉ, ÉE, part. pass. & adj. Découpé en manière de frange. *Fimbriatus*. Il y a des Botanistes qui se servent de ce terme dans la description de certaines fleurs.

☞ FRANGÉ, ÉE, se dit aussi en termes d'Anatomie, d'une partie de la trompe de Fallope. Un œuf peut tomber dans le bas-ventre, au lieu d'entrer dans la trompe de Fallope, dont le corps *frangé* ne se fera point appliqué exactement à l'ovaire. DUBOIS. *Journal des Sçav.* 1712. *p.* 254.

FRANGÉ, se dit aussi en termes de Blason, des gonfanons qui ont des franges, dont il faut spécifier l'émail. Il porte d'or, à une croix parée de gueule, *frangée* de sable. HARRIS.

☞ FRANGEON, f. m. C'est de la petite frange que les femmes mettent autour de leurs stinkerques, tabliers, & autres ajustemens. Il est des *frangeons* de toutes couleurs. Autrefois on appelloit cette sorte de petite frange du Mollet, & aujourd'hui on la nomme *frangeon*.

FRANGIER, l'Académie dit FRANGER, f. m. Ouvrier qui fait de la frange, des campanes, des crépines, des fleurets, des passemens; ou le Marchand qui la vend. *Fimbriarum concinnator*, *propola*.

FRANGIPANE, f. m. C'est un parfum fort exquis qu'on donne à des peaux pour faire des gants, des poches, des fachets, &c. Il a pris son nom d'un Seigneur Romain de la Maison fort ancienne des *Frangipani*, ou *Fricapane*, qui en a été l'inventeur. Les peaux du *Frangipane* sont fort estimées par toute l'Europe. On fait aussi des liqueurs parfumées, à qui les Limonadiers ont donné ce nom pour les mettre en vogue, ou plûtôt parceque l'invention en est dûe au petit-fils de Mutio *Frangipani*, comme M. le Laboureur le dit. Voyez l'article de *Frangipani*, dans la seconde édition du Dictionnaire de Basle.

On appelle aussi, tourtes de *frangipane*, des tourtes faites de crême, de pistaches pilées, d'amandes, de sel en petite quantité, & de beaucoup de sucre: on y mêle quelquefois des écorces confites de citron, ou d'orange, & d'autres choses semblables.

Il y a un rossoli qu'on appelle rossoli de *frangipane*. Dans ce rossoli, il entre quantité de fleurs & d'odeurs, mais tout ce qui y entre doit être tellement ménagé, qu'aucune odeur ne domine, & ne l'emporte sur les autres: ce mélange parfait est ce qui fait donner au rossoli le nom de *frangipane*.

Ce nom de *frangipane* est aussi le nom d'une sorte de poires d'été: elles sont petites, verdâtres, & ont une eau fort bonne & sucrée.

FRANGIPANIER, f. m. *Plumeria*, f. f. Arbre d'Amérique qui a pris son nom François de l'odeur agréable de ses fleurs. M. Tournefort lui a donné celui de *Plumeria*, pour faire honneur à la mémoire du R. P. Plumier, Minime, à qui la Botanique doit beaucoup, à cause de la recherche qu'il a faite des plantes d'Amérique. Le *Frangipanier* est assez semblable à notre laurier-rose, il s'en distingue cependant par ses semences, qui sont garnies d'un feuillet membraneux. Le *Frangipanier* à fleurs rouges, a ses feuilles du double plus larges que celles du laurier-rose, & le *Frangipanier* à fleurs blanches les a bien plus longues, étroites & pointues. Voyez TOURNEFORT.

☞ FRANGIS, f. m. pl. Les Levantins nomment ainsi les Francs, c'est-à-dire, les peuples d'Allemagne, d'Italie & d'Espagne.

☞ FRANGOTTE, ou *Fargot*. Mot Flamand qui signifie une petite balle de marchandise.

FRANGULA, f. f. Arbrisseau qui pousse de ses racines plusieurs rejettons, hauts de six ou de huit pieds, de la

grosseur du pouce, divisés en petits rameaux, couverts d'une écorce déliée, brune, tachetée de verd, sous laquelle il s'en trouve une autre qui est jaunâtre. Le bois de ces rejettons est blanc & fragile, ayant au milieu une moëlle roussâtre. Ses feuilles approchent de celles de l'aune, ou du cormier : elles sont oblongues, de couleur brune, & finissent en pointe. Ses fleurs naissent trois ou quatre ensemble dans les aisselles des feuilles : chaque fleur a cinq petites pétales, blanchâtres, pointues, & qui ont à peine une ligne de long. Son fruit est verd d'abord, puis noir, mou, douceatre, presque rond, du diamètre de deux lignes & demie, rempli ordinairement de deux ou trois semences plattes, longues d'environ deux lignes, roussâtres, presque ovales. L'écorce moyenne de la *frangula* purge, en fortifiant les viscéres, & en emportant les obstructions. Elle est bonne dans l'hydropisie, dans la cachéxie, & dans la jaunisse. Il faut la sécher à l'ombre, la verte étant émétique. On assure qu'étant pilée avec du vinaigre, elle guérit immanquablement la galle & les maladies de la peau. On l'appelle autrement *aune noir*, en Latin *frangula*, ou *alnus nigra baccifera*. Il y a d'autres espéces de *frangula*.

Ce mot vient du Latin *frangere, rompre*, parceque le bois de cet arbrisseau est facile à rompre.

FRANHOMATE, s. m. & f. Vieux mot qui signifie *personne franche. Ingenuus, a.*

FRANKIS. Voyez FRANC.

FRANKISTAN, s. m. Terme de Relations. Le *Frankistan* est la même chose que l'Europe, que les peuples du Levant appellent *Frankistan. Europa.*

Ce nom de *Frankistan* est Turc, c'est ainsi que les Turcs forment en leur langue les noms de pays. *Indoustan, Cabulestan, Arabistan, Turquestan, Gurgistan, Pharsistan.* Tous ces noms ne sont pas également en usage en François, même dans les Relations.

☞ FRANQUE, adj. f. On appelle langue *Franque* un certain jargon composé non-seulement du François, de l'Italien & de l'Espagnol, mais encore de plusieurs autres langues, qui est en usage entre les gens de Marine de la Méditerranée, & les Marchands qui vont négocier dans tout le Levant. Ce jargon est un idiôme de toutes les langues, ensorte qu'avec un pareil patois on se fait entendre à toutes les nations.

FRANQUEMONT, s. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg de l'Evêché de Bâle en Suisse. *Francimontium.* Ce lieu est le Chef de la contrée de cet Evêché, laquelle on appelle les Franches Montagnes, & il est situé sur la riviére de Doux, à deux ou trois lieues de Delsperg, ou Delmont.

☞ FRANQUETTE, subst. fem. Nom d'une espéce de pomme.

A LA FRANQUETTE. Façon de parler adverbiale & populaire ; pour dire, Franchement, ingénument. *Ingenuè, liberè.* Parler *à la franquette.* Agir *à la franquette.* MOL.

> . . . . *En moi ne trouvant point*
> *Ni beau flatteur, ni conteur de fornette,*
> *Ains cœur qui va toujours* à la franquette.
>
> DE VILLIERS.

FRANQUIÈME, s. m. Terme de Coutumes. Privilége, franchise, exemption de droits, de charges. *Immunitas.*

FRAPON, s. m. Coup. *Ictus, percussio.* Le mot de *frapon* est très-vieux, & n'est plus en usage.

> *Si fiert son oncle Flexipon,*
> *El pis li donne tel* frapon,
> *Que présent li a fet de mort.* Voyez BOREL.

☞ FRAPPANT, ANTE, adj. On ne se sert de cet adjectif qu'au figuré. Il signifie, Qui saisit l'imagination ou les sens. Cette couleur est trop *frappante*, elle empêche de distinguer les autres. L'impression *frappante* du fond des choses l'emporte sur les petites beautés du détail. LA MOTTE HOUDART.

FRAPPART, s. m. Outre ce qui sera dit de ce mot, au mot de *frere*, on peut ajoûter qu'il y en a qui disent que ce nom de *frappart* est un sobriquet que les Novices donnent à leurs Maîtres qu'ils trouvent trop sévéres : cette signification nous est inconnue. Le mot de *frappart* se trouve dans Rabelais ; on y trouve aussi ceux de *frappeur*, & de *frappin*, qui ont à peu près le même sens, & qui ne méritent pas d'être expliqués dans un article à part. On appelle un Frere *frappart*, un Moine libertin & débauché.

FRAPPE, s. f. Terme des Monnoies, qui se dit de la marque qu'on imprime sur les espéces avec un marteau. *Effigies nummaria, imago.* On a fort estimé la *frappe* des anciens testons. La fausseté des monnoies est souvent connue à la *frappe.*

FRAPPE, se dit aussi des caractéres d'Imprimerie. Il nous reste de Claude Garamont plusieurs *frappes* & matrices qui portent son nom. DE LA CAILLE.

FRAPPE-MAIN, s. m. Jeu d'enfant, où l'on devine celui qui a frappé dans la main qu'on met derriére le dos.

FRAPPEMENT, s. m. qui ne se dit qu'en cette phrase. Il y eut un grand *frappement* de mains ; pour dire, un grand applaudissement. *Plausus.*

FRAPPER, v. act. & neut. Battre, heurter, donner des coups. *Verberare, ferire, pulsare, percutere. Frapper* son ennemi. Il le *frappa* avec un bâton. Ils ne se rendirent qu'après que le belier eut *frappé* le mur. *Frapper* à la porte. *Frapper* sur l'enclume. Il l'a *frappé* à la joue. Il a été *frappé* de la foudre.

Ménage dérive ce mot de *rapare* Latin. Voyez ses raisons.

FRAPPER, signifie encore, Faire une impression forte, ou légére sur quelque chose. Ce bruit a *frappé* mon oreille. *Aures pepulit.* Les couleurs vives *frappent* les yeux. *Perstringunt oculos.*

FRAPPER du pied en signe de colére. *Supplodere.* Les anciens Orateurs Romains *frappoient* du pied quand ils étoient dans les grands mouvemens. Cicéron, en parlant d'un discours qui n'étoit point animé, dit que l'Orateur ne *frappa* seulement pas du pied, *pedis quod minimum est nulla supplosio.* Cette espéce de geste n'est plus du tout du bel usage. On *frappe* aussi du pied. Pompée disoit qu'il n'avoit qu'à *frapper* du pied pour avoir des Légions.

FRAPPER, se dit figurément des choses qui font de l'impression sur les sens & sur l'esprit. Sa beauté *frappe* le cœur & les yeux. SCAR. Cette pensée, cette raison lui a *frappé* l'esprit, l'a convaincu. Il est *frappé* de cette opinion, il en est persuadé. Il a été *frappé* d'étonnement au récit de cette aventure. Ces distinctions éclatantes *frappent* bien plus l'imagination, que le détail d'un ouvrage. DE LA MOTTE. *Frapper* l'imagination. C'est ainsi que Paul d'étonnement *frappoit* l'Aréopage. VILL. On dit aussi, *Frapper* d'anathéme. PASC. pour dire, Excommunier ; parceque l'anathême est appellé Foudre par métaphore, & comparé à la foudre, & qu'on dit *frappé* de la foudre.

FRAPPER, se dit aussi des grandes maladies qui nous attaquent. Il a été *frappé* de la peste. La sœur de Moïse fut *frappée* de lépre : Giési de même.

FRAPPER, en termes de Marine, signifie, Attacher, ou lier les manœuvres dormantes ; car à l'égard des autres, on dit *Amarrer.*

En termes de Chasse, on dit, *Frapper* à route ; pour dire, Remettre les chiens à la trace de la bête, & les ôter du défaut. On dit aussi, *Frapper* aux brisées, quand on est aux lieux où on lance le cerf.

Rousseau dans son traité de la viole, dit *frapper* des accords ; les *frapper* à propos, c'est les *frapper* justement & précisément au temps qu'il faut ; par exemple, quand une voix accompagne un instrument, si on ne *frappe* pas les accords à propos, cela est fort désagréable.

FRAPPER, se dit aussi des monnoies, quand on leur imprime la marque avec un marteau. On *frappoit* autrefois les monnoies, maintenant on les presse sous le balancier. Voilà une monnoie qui est bien *frappée.*

On dit de même, *frapper* en parlant des caractéres d'Imprimerie.

☞ FRAPPER ÉPINGLES. C'est en former la tête, qui s'applique en la frappant d'un coup de marteau, pendant que le fil de léton est tenu ferme dans un étau.

FRAPPER les esprits, en termes de Philosophie hermétique ;

que ; c'est les trop pousser, leur donner un trop grand feu. Quand on *frappe* les esprits, ils s'évanouissent ; c'est-à-dire, ils se dissipent.

On dit proverbialement qu'un homme *frappe* comme un sourd, qu'il *frappe* sans dire mot ; pour dire, qu'il bat avec violence, ou sans en faire semblant : qu'un homme est *frappé* là ; pour dire, que c'est sa derniére résolution, qu'il n'en démordra pas : que deux personnes sont *frappées* à même coin ; pour dire, qu'elles sont de même nature, qu'elles ne valent pas mieux l'une que l'autre.

Frappé, ée, part. pass. *Percussus, pulsatus, verberatus.* Se dit des étoffes, des draps fins, & des tapisseries. Ce drap est lache, il n'a pas été assez *frappé.* Cette haute-lice est fine & bien *frappée.*

☞ Frappé, ée. On dit, Être *frappé* à mort ; pour dire, Être malade à n'en pouvoir réchapper. On dit que du vin est *frappé* de glace ; pour dire, qu'on l'a fait rafraîchir dans la glace durant quelques momens. Ac. Fr. L'impie fut *frappé* de la malédiction qu'il s'étoit souhaitée à lui-même. Bouh.

Frappé, Qui a reçu quelque impression, se dit dans un sens particulier en parlant de certains fruits. Un melon *frappé*, est un melon dans lequel on voit quelques marques de maturité, c'est à peu près ce qu'on appelle *tourné* dans le raisin, avec cette différence qu'un melon *frappé* mûrit de lui-même quand on le conserve dans un lieu convenable ; ce qui n'arrive pas au raisin, à moins qu'il ne soit fort avancé. Il faut cueillir les melons plus ou moins *frappés*, selon le temps qu'on veut les garder, devant que de les manger.

☞ Frappé. Tourné, construit. Où y a-t-il des vers plus forts & mieux *frappés* que dans Corneille & dans Racine ? *Observations sur les écrits modernes.*

J'aime un Vers bien frappé, *sans gêne, sans contrainte ;*
Et c'est ce qui distingue un excellent Auteur,
Dont l'art caché, montrant la Nature bien peinte,
Saisit tout à la fois & l'esprit & le cœur.

Il faut, suivant le Conseil de Quintilius, effacer, *refrapper* les vers défectueux.

Delere jubebat,
Et male tornatos incudi reddere versus.

Hor. *de Arte Poët.*

FRAPPER, s. m. Terme de Musique. *Percussio, manus demissio, depressio.* Le *frapper* est un des mouvemens qu'on fait en battant la mesure. Le *frapper* se fait en baissant la main. Monteclair. Les mesures triples se battent à trois temps égaux, deux *frappers* & un lever. Id.

Ce mot vient de ce que dans ce mouvement la main se baisse comme si elle frappoit.

FRAPPEUR, s. m. *Pulsator.* Pomey.

FRARACHAGE, s. m. Terme de Coutumes. *Fraragium.* Qualité d'un partage qui se fait par frérage.

FRARACHAUX. On dit aussi *frares-cheux, fréres-cheurs, frares-cheurs*, s. pl. Terme de Coutumes, qui signifie ceux qui partagent ou succédent par frérage.

FRARAGE. Voyez PARAGE.

FRARAGER, v. act. Terme de Coutumes. Partager, partager par frérage. *Partiri, dividere.*

FRARÉCHE, s. f. Terme de Coutumes. *Frareschia, fratriageum.* C'est la même chose que *frérage*, ou *partage.*

FRARECHER, v. act. Vieux terme de Coutumes, c'est la même chose que *frarager.* Voyez ce mot.

FRARÉCHEUR, s. m. Terme de Coutumes. Celui qui posséde une partie d'un fief dépendant de quelque Seigneur. Quelquefois le *frarécheur* est appellé *rentier*, parcequ'il doit cens & rente au Seigneur.

Frarécheur, s. m. Héritier avec ses freres, cohéritier. *Hæres.* Ce mot est un vieux terme qui se trouve dans les Coutumes, dans les Chartres, & dans quelques-uns de nos vieux Auteurs.

FRARIE, s. m. Vieux mot, qui signifie *fraternité.* Lien de deux ou de plusieurs freres. *Fratrum vinculum.*

FRASCATI, ou FRESCATI, s. m. Nom propre d'une ville Episcopale de l'Etat de l'Eglise. *Tusculum Novum, Frascata.* Elle est dans la Campagne de Rome, à quatre lieues de la ville de ce nom, dont son Evêché est suffragant. On voit environ à une lieue de *Frascati* les ruines de l'ancienne *Tusculum*, ou *Tusculanum*, où Cicéron composa ses Questions Tusculanes. Au reste, *Frascati* n'est ni beau, ni bien peuplé ; mais il est considérable par le grand nombre de beaux Palais que l'on a bâtis dans son territoire, entre lesquels on remarque la vigne Ludovisia, la vigne Borghése, & particuliérement la vigne Aldobrandine, qu'on appelle le Belvedère de *Frascati*, à cause de la beauté de sa vûe. L'Evêché de *Frascati* est toujours possédé par un des six plus anciens Cardinaux.

Dans le Moréri on préfere *Frescati* ; mais nos Gazettes, M. Corneille, & les autres Dictionnaires & Cartes Géographiques, disent *Frascati.* L'an 1191. le mardi de Paques, l'Empereur Henri VI. donna au Pape Celestin III. la ville de *Tusculum*, comme il avoit promis à son prédécesseur ; & le mercredi le Pape la livra aux Romains, suivant le Traité fait avec eux par Clément III. son prédécesseur. Les Romains la détruisirent, parcequ'elle avoit tenu pour l'Empereur Frédéric Barberousse contre le Pape Alexandre III. Elle n'a jamais été rétablie depuis, seulement quelques-uns des habitans firent des feuillées dans les ruines d'un des fauxbourgs, d'où est venu le nom de *Frascati* au bourg qui est maintenant la résidence de l'Evêque. Fleury. *Frasché* en Italien signifie un branche d'arbre, un rameau, & *frascata*, ombrage, ramée, feuillage, feuillée. M. Matthei a donné l'Histoire de l'ancien *Tusculum*, aujourd'hui *Frascati*, & travaille à celle du nouveau *Frascati.*

FRASCHEA, s. f. Nom propre d'un Cap de la côte septentrionale de l'Île de Candie. Punta delle Fraschea, ou Fraschea. *Frascheum Caput.* Il est à cinq lieues de la ville de Candie, du côté du nord, & vis-à-vis de l'île Santorini. Quelques Géographes y mettent le *Dion Promontorium* des Anciens, que d'autres placent au Cap de Sassiso, qui n'est qu'environ à deux lieues de celui de *Fraschea* du côté du couchant.

FRASCOLARI, s. m. Nom propre d'une riviére de Sicile. *Frascolarius*, anciennement *Oanus.* Elle est dans la vallée de Noto, en Sicile. Elle a ses sources près du Bourg de Monte Chiara, & elle se décharge dans la mer d'Afrique, près de la ville de Camarana, du côté du couchant.

FRASE, s. f. Outil, qui est d'acier, & qui sert à percer les piéces de fer. On dit aussi *fraser* pour *percer.* Mais l'usage le plus ordinaire est pour *fraise* & *fraiser.* Voyez FRAISE.

☞ FRASER. Voyez FRAISER.

☞ Fraser de la pâte. Terme de Boulanger, particuliérement en usage dans les Boulangeries où l'on fait le biscuit de mer. C'est paitrir la pâte avec les poings en allant de droit à gauche. *Contrefraser*, c'est la paitrir de gauche à droite.

FRASERBOURG, s. m. Nom propre d'un bon bourg de l'Ecosse septentrionale. *Fraserburgum.* Il est situé sur la côte septentrionale du Comté de Bouchan, à six ou sept lieues du bourg de Band, vers l'orient.

FRASILONE, ou FRONSINONE, subst. m. Nom de lieu. *Frusino, Frusinum.* C'étoit anciennement une ville des Volsques, en Italie. Elle fut Episcopale, & la patrie des Papes Hormisdas & Silverius. Aujourd'hui ce n'est qu'un bourg de la Campagne de Rome, situé sur une montagne, près de la petite riviére de Cosa, environ à deux lieues de la ville de Veroli, vers le midi occidental.

FRASQUE, s. f. Malice, mauvais tour qu'on fait à quelqu'un pour le tromper, le choquer, ou le trahir. *Injuria, querela.* Il n'est guére en usage qu'avec le verbe *Faire.* Je ne me fierai jamais à cet homme-là après la *frasque* qu'il m'a faite.

Ménage tient que ce mot vient de *frasca* Italien, qui signifie, une *branche*, & figurément, une *bagatelle*, ou *embarras.*

FRASSINELLE. Voyez FRAXINELLE.

FRASSINETO. Voyez FRAINET.

FRASSINETO, ou FRASCINETO, s. m. Nom propre d'un

d'un ancien bourg d'Italie. *Fraxinetum.* Il est dans le Monferrat, près du Pô, environ à une lieue au-dessous de Casal.

FRAT. Voyez EUPHRATE. On ne dit point autrement en François.

FRATER, s. m. Terme dont se servent les Barbiers & Chirurgiens, pour nommer leurs garçons, ou compagnons de boutique. Ce Chirurgien a renvoyé son *Frater*. Un *Frater* auroit été excusable d'avoir eu cette soumission, parceque ses lumiéres sont très-bornées; mais un Maître Chirurgien doit être sûr de son fait. DIONIS.

FRATERNEL, ELLE, adj. Qui tient du frere. *Fraternus.* Il y a une union, une amitié *fraternelle* entre ces personnes. L'Evangile nous excite à la correction *fraternelle*.

FRATERNELLEMENT, adv. D'une maniére fraternelle. *Fraterné.* Dans leur société ils vivent *fraternellement*.

Tandis que fraternellement,
Ses deux pieds s'entredechausserent.

FRATERNISER, v. neut. Vivre en freres, s'aimer en freres. *Convenire, fraterno more, fratrum ritu agere, vivere.* Ces deux hommes, ces deux corps *fraternisent*, vivent en bonne intelligence.

FRATERNISER, v. n. Se dit des Compagnies lorsqu'elles s'accordent l'une à l'autre réciproquement, dans la personne de leurs membres, certains rangs, qu'elles se font certaines civilités, &c. L'*Académie des Inscriptions qui* fraternise *avec la nôtre* (l'Académie Françoise.) FLEURI.

☞ FRATERNISER Quelques-uns ont transporté ce mot aux choses insensibles, pour signifier avoir du rapport l'un à l'autre. *Convenire.* L'Avocat du Perray a dit que son Traité des Droits honorifiques & utiles de patrons & Curés primitifs *fraternise* avec celui des portions congrues, & qu'il faut les avoir lûs tous deux, pour se remplir à fond des matiéres qui y sont traitées. Je ne voudrois pas l'imiter: & si je me servois de ce mot en ce sens, je le ferois tout au plus dans la conversation; mais je ne l'écrirois jamais. Les Romains des Gaules aimoient mieux avoir pour maîtres les Francs leurs anciens alliés, avec qui ils *fraternisoient* depuis deux siécles, que les Goths, & les Huns, &c.

FRATERNISÉ, ÉE, Terme de Poësie. Rime *fraternisée*, selon Richelet, est la rime du vers répétée, dans les piéces anciennes qu'on appelloit *fatras*, voyez ce mot. Richelet & quelques autres Auteurs ont donné à ces sortes de rimes le nom de *fraternisées*, ou fratrisées.

*FRATERNITÉ, s. f. Intelligence, union entre deux freres, deux amis, deux compagnies. *Fraternitas.* Ils ont employé les mots de communauté & de *fraternité*, pour exprimer une union si sainte. PATIN.

FRATERNITÉ, est aussi un titre parmi les hommes. Les Rois & les Empereurs se le donnoient entre eux, aussi bien que les Evêques & les Moines. On le trouve dans les Auteurs du bas Empire, soit Grecs, soit Latins, ἀδελφότης, *fraternitas.*

☞ FRATERNITÉ. Il y a une *fraternité* naturelle & une *fraternité* d'institution. La *fraternité* naturelle est celle qui est entre les enfans d'un même pere & d'une même mere, ou qui ont le même pere seulement, ou la même mere. La *fraternité* d'institution, dit M. De S. Aubin, dans ses Antiquités de la Maison de France, *p.* 177. étoit autrefois une alliance civile, qui se pratiquoit dans ces temps-là par la cérémonie de couper la barbe & les cheveux. Pepin d'Héristel avoit envoyé son fils Charles à Luitprand Roi des Lombards, pour que ce Roi devînt son pere spirituel, en lui coupant les cheveux solemnellement. Charles-Martel envoya depuis son fils Pepin le Bref au même Roi pour la même cérémonie. Clovis avoit demandé à Alaric par un Ambassade de l'adopter pour fils, en lui touchant la barbe suivant l'ancienne coutume. *Aim. L. I. C.* 20. Le Pape Benoît II. reçut, à la tête du Clergé & de l'Armée, les floccons des cheveux de Justinien & d'Héraclius fils de l'Empereur Constantin. Ils se sont promis (les nouveaux convertis) que devenant par une étroite alliance, nos amis, nos freres, les membres d'un même corps, nous ne leur refuserions pas les devoirs de l'amitié, de l'hospitalité, de la proximité, d'une sainte *fraternité*. BOURD. *Exh. T. I. p.* 124.

La FRATERNITÉ d'armes étoit autrefois une alliance, une association d'armes que faisoient deux Chevaliers en se promettant d'être toujours unis, & de s'entraider envers & contre tous. *Armorum fraternitas, societas, fœdus.* Bertrand du Guesclin & Olivier Clisson jurérent tous deux une *fraternité* d'armes l'an 1579. en touchant les Evangiles. *Hist. de Bret. T. I. p.* 395. *T. II. p.* 538. Il y en a d'autres exemples, *T. I. p.* 853. On appelle ces Chevaliers freres d'armes.

FRATICELLE, ou FRATICELLI, s. m. Nom de secte. *Fraticellus.* Ce mot, qui est un diminutif Italien qui signifie la même chose qu'en François frérot, ou petit frere, se donna à la fin du XIII[e] siécle à une secte d'hérétiques qui s'éleva dans la Marche d'Ancone vers l'an 1294. & il leur fut donné parceque c'étoient presque tous des Moines Apostats, & que les Italiens appellent les Moines *Fratelli.* Pierre Maurato & Pierre de Fossombrone donnérent commencement aux *Fraticelli.* Ayant obtenu de Célestin V. grand amateur de la retraite, la permission de vivre dans des solitudes en hermites, & d'y pratiquer la régle de Saint François dans toute sa rigueur; plusieurs Moines fainéans & vagabonds se joignirent à eux, vivans à leur fantaisie, & faisant consister toute leur perfection dans la pauvreté. Boniface VIII. les condamna, & ordonna aux Inquisiteurs de procéder contre eux, comme contre des hérétiques. Ils se retirérent en Sicile; & lorsque Pierre Jean Olive de Sérignan eut fait paroître son Commentaire sur l'Apocalypse, ils en adoptérent les erreurs. Ils traitérent l'Eglise Romaine de Babylone, ils en voulurent établir une plus parfaite, ils soutinrent que la régle de Saint François étoit la régle évangélique, observée par JESUS-CHRIST & par ses Apôtres. Ils élurent même un Pape de leur nouvelle Eglise, si l'on en croit quelques Auteurs. Ils se firent au moins un Général particulier & des Supérieurs; bâtirent des monastéres, & se donnérent un habit fort étroit. Outre les erreurs d'Olive, ils soutinrent que les Sacremens de l'Eglise étoient inutiles, parceque ceux qui les administroient n'avoient plus ni pouvoir ni Jurisdiction. A peine Jean XXII. fut-il monté sur la Chaire de S. Pierre qu'il les condamna; mais plusieurs s'étant retirés en Allemagne furent protégés par Louis de Baviére. Ils joignirent la débauche à l'erreur, ils approuvérent la communauté des femmes, en attirerent chez eux sous prétexte de dévotion, & ils en abusoient dans leurs Assemblées nocturnes. Voyez Sponde à l'an 1297.

Les *Fraticelles*, ou Frérots, s'appelloient de plusieurs noms; *Frérots*, parce qu'ils vivoient en commun, pour paroître imiter les premiers Chrétiens; *Dulcins*, du nom d'un de leurs Docteurs; je ne sçais pourquoi *Bisoches*. MEZERAY, *T. I. p.* 717. Cet Auteur rapporte une médaille de Philippe le Bel qu'il prétend avoir été frappée en mémoire de l'extinction de la secte des Frérots: mais d'autres pensent qu'elle fut frappée pour l'abolition de l'Ordre des Templiers.

FRATRICIDE, s. m. Meurtre d'un frere. *Fratricidium.* Caïn a commis le premier *fratricide.* Vaugelas a condamné ce mot & lui substitue *parricide;* mais il est bon en certaines phrases: comme, l'Empire de Rome commença par un *fratricide;* parcequ'il marque un événement particulier de la fondation de Rome. CORN. Ce fut le démon de l'envie qui rendit les fréres de Joseph coupables d'un *fratricide*, que l'ordre de Dieu les empêcha d'exécuter. ABB. DE LA TR.

FRATRICIDE, s. m. Celui qui a tué son frere. *Fratricida.* Caïn a été le premier des assassinateurs & des *fratricides.* LE MAITRE. La puissance Impériale ne put délivrer un Empereur *fratricide* d'une fin si tragique. ID. On peut dire sur ce mot ce que l'on a dit dans l'article précédent.

FRATRISÉE, ou FRATERNISÉE, adj. f. On appelloit autrefois rime *fratrisée*, la rime d'un vers qui est répétée au commencement du vers suivant, soit en équivoque, soit autrement; par exemple, cette épigramme de Marot

Mon

Mets voile au vent, cingle vers nous, Charon,
Car on *t'attends*, &c.

Voyez Richelet & le P. Mourgues sur la versification Françoise, & ci-dessus FATRAS.

FRATTA, s. m. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Eglise en Italie. *Fratta.* Il est dans le Pérugin, entre Perugia & Citta di Castello, sur le Tibre, où il y a un pont. Cluvier a cru que ce lieu est la petite ville de l'ancienne Ombrie nommée *Tifernum*; mais l'on assure que les masures de l'ancienne *Tifernum* sont dans la marche d'Ancone, entre Fabriano & Matélica; parce-qu'on y a déterré des pierres sur lesquelles on a trouvé le nom de *Tifernum*.

FRAUDE, s. f. Tromperie cachée & subtile, dol personnel. *Fraus.* Selon les Jurisconsultes, la *fraude* emporte tromperie avec ruse & finesse. Ce mot est plus usité entre les Praticiens, qu'entre les gens qui parlent bien. Toutes les contrelettres sont faites en *fraude* de quelqu'un. On est obligé d'affirmer dans les résignations, qu'il n'y est intervenu aucun dol, *fraude*, simonie, ni autre paction illicite. On appelle des *fraudes pieuses*, celles qui se font à l'avantage vrai ou prétendu de celui qui est fraudé.

On dit proverbialement & ironiquement d'un homme qui meurt insolvable, qu'il est mort en *fraude*.

FRAUDE, s. f. Terme de Mythologie. Nom d'une Déesse des anciens Payens, Grecs & Latins. Hésiode *Theog. v.* 224. & les Grecs la nommoient Ἀπάτη, *Apate*, & la faisoient fille de la Nuit, qui la produisit, comme ses autres enfans, sans avoir commerce avec aucun Dieu, ni aucun homme. Les Romains l'appelloient *Fraus*. On la représentoit avec un visage humain, & l'apparence d'une personne équitable & juste. Le reste du corps étoit semblable à un serpent. C'est ainsi que quelques Graveurs ont représenté le serpent qui tenta Eve, dans quelques Bibles historiées & ornées de figures. La *fraude* avoit le corps tacheté de différentes marques & de diverses couleurs, & la queue terminée en pointe de scorpion. Tout cela étoit symbolique, & signifioit la dissimulation, les diverses ruses, le poison de la tromperie & des trompeurs. L'élément de la *fraude* étoit le Cocyte où elle vivoit, n'ayant que la tête hors de l'eau, & le reste du corps toujours plongé, pour marquer que les trompeurs ne montrent que de belles apparences, & cachent le mal qu'ils préparent.

FRAUDER, v. act. Tromper quelqu'un, lui faire quelque tort. *Fraudare.* La plûpart des débiteurs ne cherchent qu'à *frauder* leurs créanciers. On confisque les marchandises de ceux qui s'efforcent de *frauder* les droits du Roi, les douanes.

☞ FRAUDER, en fait de Manufacture. C'est ne pas mettre, en fabriquant une étoffe, les portées ou les fils nécessaires, suivant les Réglemens.

☞ FRAUDER au figuré. *Frauder* les loix. FLÉCHIER.

On dit proverbialement & figurément, *Frauder* la gabelle, de tous ceux qui par tromperie ne satisfont pas aux choses qu'ils doivent faire.

☞ FRAUDÉ, ÉE, part. pass. & adj. On appelle à Marseille & à Smyrne des *fraudées*, de la cire *fraudée*, du coton *fraudé*, &c. toutes ces diverses marchandises, lorsqu'on y en a fourré de moindre qualité, ou qu'on y a mêlé d'autres matières pour en augmenter le poids.

☞ FRAUDEUR, s. m. Celui qui fraude. Ce terme n'est en usage que parmi les Commis des Fermes. Ce Marchand est un *fraudeur* de profession; pour dire, Il fait sous les jours passer de marchandises en fraude. *Dict. de Commerce.*

FRAUDULEUSEMENT, adv. D'une manière frauduleuse. *Fraudulenter.* Les donations, les séparations de biens, sont presque toutes faites *frauduleusement*. Il n'étoit que trop ordinaire aux anciens de fabriquer *frauduleusement* des livres sous des noms illustres, pour leur donner plus de poids & de crédit. S. EVR.

FRAUDULEUX, EUSE, adj. Trompeur, qui fait fraude, ou qui contient quelque fraude. *Fraudulentus.* C'est un contrat *frauduleux*, un créancier *frauduleux*.

FRAULER. Voyez FRÔLER.

☞ FRAUSTADT, s. m. Petite ville de Pologne, aux frontiéres de Silésie, & au nord est de Glogau.

FRAWENBOURG, s. m. Nom propre d'une petite ville de la Pologne. *Frawenburgum.* Elle est dans la Prusse Royale, sur le Frisch Hoff, à six ou sept lieues de la ville d'Elbing, vers l'Orient septentrional. *Frawenbourg* est le Siége du Chapitre de l'Evêché de Warmie. MATY. Corneille dit *Frawemberg*.

FRAWENFELD, s. m. Nom propre d'une petite ville, Capitale du Thurgaw, en Suisse. *Frawenferda.* Elle est sur la riviére de Murg, à deux lieues de son embouchure dans le Thur, & à cinq ou six lieues de la ville de Constance, vers le couchant méridional. *Frawenfeld*, où l'on dit qu'Héléne, mere de Constantin le Grand, fit autrefois sa résidence, à un château dans lequel demeure le Baillı du Thurgaw. MATY.

FRAWENSTEIN, s. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Misnie, en Haute-Saxe. *Frawensteinum.* Ce lieu est dans l'Ertzbourg, ou le Cercle des montagnes, sur la Multe, à six lieues de Dresde, vers le midi.

FRAUX, s. m. pl. Terme de Coutumes. Terre inculte, pâturage. *Ager incultus*, & dans les Titres *frocens*, *friscum*.

FRAXINELLE, s. f. *Fraxinella.* Plante qui a été ainsi appellée, à cause de la ressemblance de ses feuilles avec celles du frêne, qu'on nomme en Latin *Fraxinus*; d'où vient qu'on lui a donné aussi le nom de *petit frêne*. On l'appelle encore *dictame blanc*. Ses racines sont charnues, blanches, entrelacées les unes avec les autres: elles poussent tous les ans plusieurs tiges hautes de plus d'un pied & demi, velues, rougeâtres, & fort moëlleuses. Ses feuilles naissent par paires sur une côte terminée par une seule feuille, & sont semblables à celles du frêne, verd obscur par-dessus, plus claires & luisantes par-dessous. Dès le milieu des tiges viennent des bouquets de très-belles fleurs, composées de cinq pétales de couleur de pourpre pâle & d'une odeur forte, rangées autour du pistile. Ce pistile sort du milieu du calice accompagné de plusieurs étamines courbes, qui donnent à cette fleur le port d'une fleur irrégulière. Lorsqu'elle est passée, le pistile devient un fruit composé de plusieurs graines plates, disposées en manière de laite. Chaque grain renferme une capsule qui s'ouvre en deux parties. Ces parties se séparent le plus souvent l'une de l'autre, & poussent, en se roulant sur elles-mêmes, les semences assez loin de la plante. Ces semences sont noires & luisantes. *Fraxinella Clusii* 100. C. Bauhin l'appelle *dictamnus albus vulgò*, *sive fraxinella*. La racine de la *fraxinelle* est bonne contre les venins & la morsure des animaux venimeux: elle tue les vers, provoque les mois, & aide à l'accouchement. La plante que nous appellons *fraxinelle* exhale en été, quand elle est échauffée du Soleil, une vapeur grasse & subtile, qui s'enflamme comme de l'eau de vie, lorsqu'on en approche une chandelle allumée. DE VIGN. MARV.

Il y a aussi une *fraxinelle* à fleurs blanches.

FRAXINET. Voyez FRAÎNET.

FRAY. FRAYE. FRAYEMENT. Voyez FRAI. FRAIE. FRAIEMENT.

FRAYER, v. act. & neut. Prononcez *Fréier*. Fournir aux frais & à la dépense de quelque chose. Il est juste de payer ce qu'on a *frayé* & déboursé pour nous. On ne sçait où Furetière a pris cette signification du mot *frayer*: on ne la trouve nulle part. Apparemment qu'il l'a confondu avec *défrayer*, qui signifie effectivement, payer les frais que d'autres font. Furetière n'a rien confondu, *frayer* a la signification qu'il lui donne; mais en ce sens ce mot est vieux. Les Habitans de Saint Malo, dans leur députation à Louis XII. disent, qu'outre ce que tous les habitateurs (de leur ville) ont pû payer & *frayer* de leur bien, se sont constitués débiteurs à plusieurs personnes en grandes & importables sommes d'argent. *Hist. de Bret. T. II. p.* 1556.

FRAYER, signifie encore, Tracer, marquer le chemin. *Viam commonstrare, designare, terere, ostendere.* On ne s'égare guére dans les grandes routes, car il y a bien des gens qui ont *frayé* le chemin. Dans les neiges il faut avoir un guide qui vous montre, qui vous *fraie* le chemin.

FRAYER,

Frayer, se dit aussi figurément en ce sens, de ceux qui disposent les choses, de sorte que leurs successeurs, ou imitateurs, y peuvent facilement parvenir. Jules César *fraya* le chemin à Auguste pour parvenir à la souveraine puissance. Les Anciens nous ont *frayé* le chemin à toutes les inventions modernes. Se *frayer* le chemin à la gloire.

Frayer, se dit absolument, en parlant de la jonction des poissons pour la génération, quand le mâle *fraie* avec la femelle. *Affrictu copulari ad conceptum, concipere per affrictum.* Le poisson ne vaut rien au temps qu'il *fraie*. L'anguille *fraie* avec le serpent.

Frayer, en termes de Vénerie, se dit des cerfs qui frottent leur bois contre les arbres, pour faire tomber par lambeaux une peau velue qui couvroit une masse de chair, qui en s'alongeant a formé leur tête. *Ad arbores cornua squammosa affricare.*

Ce mot vient du Latin *fricare.*

Frayer, signifie encore, Toucher doucement à quelque chose. *Atterere, suffricare, stringere.* Pour peu qu'on *fraie* à cette muraille de craie, on se salit, on devient tout blanc. Cette balle ne l'a pas blessé, mais a *frayé* son chapeau. La marque de ces Pistoles est effacée pour avoir été trop *frayées* & maniées. Il y en a qui écrivent *froyer.*

Frayer, est aussi un terme de Fourbisseur. C'est, frotter une lame avec de l'émeri, pour en ôter les traits de la meule. On passe les lames sur la meule, on les *fraie* ensuite, & on les fourbit.

FRAYEUR, s. f. Epouvante, grande peur qui vient subitement. *Terror, pavor.* La chute du tonnerre, la vûe d'un précipice, causent une grande *frayeur.* Les supplications & les sacrifices sont le recours des ames timides, qui cherchent à déguiser leurs craintes & leurs *frayeurs* sous le titre de piété. Le P. le B. Jetter la *frayeur* par-tout. Ablanc. Il y eut quelque *frayeur* dans le camp. Io. La *frayeur* me rend immobile, je ne sçaurois plus faire un pas. Cadm.

La frayeur *de la mort, des* frayeurs *la plus dure,*
N'a jamais fait pâlir ces fiéres nations. Breb.

Frayeur ne se dit pas indifféremment pour *crainte*, & il n'en a pas le régime, qui est le génitif. On ne dit point *frayeur* de la mort, *frayeur* du danger, *frayeur* de tomber, &c. Il faut dire crainte de la mort, crainte du danger, crainte de tomber, &c. On dit bien les *frayeurs* de la mort, & ce mot signifie, dans cette occasion, les peines, les inquiétudes qu'on a aux approches de la mort, & non pas seulement la crainte qu'on a de mourir. Le mot de *frayeur*, quand il se met pour celui de *crainte*, n'a de régime que quand il est joint au verbe *avoir*; par exemple, La *frayeur* qu'ont les Saints de la justice & des jugemens de Dieu ne se peut exprimer. Bouh.

FRAYEURE, s. f. Action des cerfs quand ils fraient, ou frottent leur bois contre les arbres. *Cornuum affricatio ad arbores.*

FRAYOIR, s. m. Lieu où les cerfs vont frayer en se frottant leur tête contre les arbres. *Cornuarii affrictus vestigia, locus.*

FRAZÉ, ou FRASÉ, ée, adj. On a dit autrefois ce mot pour *fraisé.* Voyez FRASE.

F R E .

FRÉAUDE, s. f. Nom propre de femme, le même que Faraïlde, duquel il s'est fait, comme Brunehaud de Brunechilde. *Faraildis.* Voyez FARAÏLDE.

FRÈCHE, s. m. Terme de Coutumes. C'est la même chose que *flas, fraux*, &c. Voyez ces mots.

FRÈCHEUR, s. m. Terme de Coutumes. C'est la même chose que *fraicheur.* Voyez ce mot.

FREDAINE, s. f. Débauche, action folle & emportée; galanterie accompagnée de quelques tours, de quelques folies. *Petulantia, lascivia, licentia, nugæ.* Il faut qu'un pere supporte les *fredaines* de la jeunesse. Cette fille fera tant de *fredaines*, qu'on la mettra aux Magdelonettes. N'avez-vous pas dans votre temps fait des *fredaines* commes les autres? Mol.

Mais me semblez à l'air un vieux pécheur,
Qui du vernis d'un langage hypocrite
Cherche à couvrir en vain sur ses vieux jours
Du jeune temps fredaines *&* *bons tours.* P. Du Cerc.

☞ *Je ne vous ai point vû depuis plusieurs semaines,*
Mais nonobstant cela, je sçais de vos fredaines. R.

Nous sçavons de vos petites *fredaines.* R.

FREDDO, s. m. Nom propre d'une riviére de la vallée de Demona, en Sicile. *Frigidus*, anciennement, *Acis.* Elle se décharge dans le Golfe de Ste. Thécle, entre celui de Catania, & l'embouchure de la riviére de Cantara. Maty.

FREDDO, FREDDANO, s. m. Nom propre d'une riviére de la Toscane. *Frigidus, Egelidus.* Elle est fort petite, & coule dans le terroire d'Arezzo. Maty.

FRÉDEGONDE, s. f. Nom propre de femme. *Fredegundis. Frédegonde*, troisiéme femme de Chilperic I. & mere de Clotaire II. est fameuse dans notre Histoire.

Le nom de *Frédegonde* est composé de deux mots Allemans, *fried*, paix, & *ganea, favoriser.* Si l'on en croit plusieurs de nos Historiens, *Frédegonde*, dont on vient de parler, n'a guére rempli la signification d'un si beau nom.

FRÉDENBERG. Voyez FREUDENBERG.

FRÉDÉRIC, s. m. Nom propre d'homme. *Fredericus.* On dit aussi quelquefois *Frideric*, à cause que le premier mot dont il est formé a un *e* & un *i* en Allemand. Les Espagnols disent *Fadrique*, & quelques François par corruption, & pour adoucir le mot, prononcent *Féderic.* Voyez FRIDÉRIC.

Ce mot vient de deux mots Allemans dont il est composé, *reich*, *riche*, *abondant*; & *freund*, *joie*, *plaisir*; on prononce l'*eu* dans *freund* comme nous prononçons l'*ei* dans le mot de *frein.* Ce mot peut encore venir de *reich* & de frey *libre*, *freyheit*, *liberté*, ou de *fried*, *paix* & de *reich*; & selon cette étymologie, qui est la plus naturelle, le nom de *Fréderic* signifie *pacifique.* Plusieurs Princes ont porté des noms qui signifient la même chose en différentes langues. Les Goths ont porté ce mot en Espagne, & les Espagnols, qui se font honneur de descendre des Goths, donnent à ce mot une origine Gothique. André de Poça en parle ainsi dans son traité de l'ancien langage des Espagnes. *Federico, de quien tenemos los Fadriques, fue derivado de Uredico, y significa, Principe amigo de paz.*

FRÉDERICHSBOURG, s. m. Nom propre de lieu. Voyez FRIDÉRICHSBOURG; & cherchez sur *Friderie*, tous les noms qui commencent par *Fridéric.*

FREDON, s. m. Terme de musique. Caractére de tablature qui marque la diminution d'une note en plusieurs parties, pour faire autant de variations de voix, ou de sons. *Crispantis modi vocula, frequentamenta vocis.* On l'appelle autrement *Crochue*, ou *Double Crochue.*

Fredon, signifie aussi, Cette modulation ou prompte variation de voix, ou de sons, qui se fait en suivant ces notes. *Soni variatio.* Le rossignol fait naturellement des *fredons.* Les Espagnols ont une disposition de gorge admirable; mais avec leurs *fredons* & leurs roulemens, ils semblent dans leurs chants disputer aux rossignols la facilité du gosier. S. Évr.

L'un traîne en longs fredons *une voix glapissante.* Boil.

Fredon, est aussi un terme de jeu de cartes. Ce sont trois ou quatre cartes semblables, comme trois ou quatre Rois, trois ou quatre valets, trois ou quatre dix, &c. Par exemple, au jeu du Hoc trois valets, font un *fredon*, qu'on appelle *fredon* troisiéme, *fredon* quatriéme. Avoir *fredon.* Ce mot a aussi son usage au jeu de Prime.

FREDONNER, v. neut. Faire des fredons. *Vocem crispare.* Dans le double d'un air, c'est où on *fredonne* davantage.

Quelques-uns dérivent ce mot de *fringuletre.*

Et la troupe à l'instant, cessant de fredonner,
D'un ton gravement fou s'est mise à raisonner. Boil.

FREDONNER, se dit aussi figurement.

Ronsard sur ses pipeaux rustiques
Vient encore fredonner *ses Idyles Gothiques.* In.

L'un du sexe attaqué faisant l'apologie
En Chantre du Pont-neuf fredonne *une élégie.*

Ces mots de *freden* & *fredonner* viennent, selon Guichart, ou du Latin *fritinnire*, ou de l'Hébreu *peret*, ou du Chaldaïque *parat*, ou *perat*; mais ces mots n'ont qu'une signification éloignée de celle du mot de *fredonner*.

Dans la vie de Saint Notker, C. II. n. 14. *Act. Sanct. April. T. I. p.* 582. je trouve une espéce de chant nommé *Frigdora*. *Fredon* ne viendroit-il point de-là? Goldast, qui a fait des notes sur cette vie, a sçavamment observé, selon la remarque des Bollandistes, que le chant appellé *frigdora* venoit des Grecs, & qu'il étoit composé de celui qu'ils appelloient Phrygien, & de celui qu'ils nommoient Dorien; deux noms dont le nom *frigdora* s'étoit aussi formé.

FRÉE, ou FREY, ou FREA, s. f. Nom propre d'une Déesse des Saxons. *Frea, Freya.* C'est de Paulus Warnefridus, ou Paul Diacre, Chancelier du Roi Didier, *De Gestis Longobard. L. I. C.* 8. de Matthieu de Westminster, de Guillaume de Malmesbury, du Grammairien Saxon, L. I. & Liv. V. d'Ordéricus Vitalis, Liv. IV. que nous apprenons le peu que nous sçavons de cette Divinité. *Frée*, ou *Frey*, étoit femme de Wodan, c'est-à-dire, du Souverain des Dieux, chez les Saxons. Quelques-uns néanmoins veulent que Wodan fût le Mercure des Romains & des Grecs; mais ce sentiment n'a point d'apparence. D'autres disent que c'étoit Mars; & en ce cas *Frée* seroit Venus. Et de vrai *frau*, encore aujourd'hui en Allemand, signifie une femme. Quoi qu'il en soit, on avoit donné son nom au sixiéme jour de la semaine, que les Allemans nomment encore *Freytag*, le jour de *Frey*, comme les Romains le nommoient jour de Vénus; ce qui pourroit confirmer le sentiment dont on vient de parler. Brynolf & Stephanius, qui croient que *Frée* étoit la Vénus du septentrion, rapportent qu'il en pensa coûter la vie à un Poëte pour l'avoir comparée à une chienne, ou à un renard, tant ces peuples avoient de vénération pour cette Divinité. Ils prétendent aussi que c'est de son nom que les Dames; ou les femmes de condition, s'appellent *fruer* en Danois, & que *fryd*, *voluptas*, & fro, *femen*, viennent encore du nom de cette Deesse. Voyez Wormius, *Fasti Danici, L. I. c.* 15. *Monument. Dan. L. I. c.* 4. Cluvier, *Germ. Ant. L. I. c.* 27. Vossius, *De Idol. L. I. c.* 37. Du Cange, les Macri, Brynolfus, Stephanus, Joannes Stephanius, dans ses Notes sur le Grammairien Saxon, Hofman.

☞ FREGATAIRE, s. m. Ce terme n'est en usage qu'au Bastion de France, situé à l'extrémité du Royaume d'Alger, & sur les frontiéres de celui de Tunis. Ce sont des Porte-faix, ou Chargeurs qui servent la Compagnie Françoise qui y est établie, & qui portent à bord des barques, ou frégates, (d'où ils ont pris leur nom,) les grains, légumes, & autres Marchandises que les Commis des Magasins ont traitées avec les Maures.

FRÉGATE, s. f. est un petit vaisseau à rames, moindre que le brigantin. *Lembus velox, liburnica.* On a dit autrefois *fragate*. On s'en sert sur la Méditerranée. Sur l'Océan c'est un vaisseau de guerre un peu plus bas & plus long que les autres, qui est léger à la voile, & peu chargé de bois, qui n'a d'ordinaire que deux ponts. Une *frégate* n'a pas plus de soixante piéces de canon, un bâtiment qui en a plus s'appelle vaisseau, & même on donne ordinairement ce nom à ceux qui en ont soixante, & il n'y a que ceux qui en ont moins qu'on nomme *frégates*. La *frégate* légére, est un petit vaisseau de guerre, bon voilier, qui n'a qu'un pont, & est monté depuis 16 piéces de canon, jusqu'à 25. Il y a des *frégates* qui vont à voiles & à rames. Les places maritimes ont des *frégates* qu'on envoie audevant des vaisseaux qui veulent y aborder, pour les reconnoître.

Dans l'usage ordinaire, on appelle *frégate* un petit vaisseau de guerre qui a moins de cinquante piéces de canon. Capitaine de *frégate*. Les noms des *frégates* sont ordinairement feminins, & ceux des gros vaisseaux, ou vaisseaux de ligne, sont masculins. La Sirène, la Maligne, &c. sont des noms de *fregates*. Le Terrible, le Foudroyant, &c. sont des noms de gros vaisseaux.

FRÉGATE, est aussi un gros oiseau de couleur grise, que les Voyageurs rencontrent sur mer en traversant des côtes de la Guinée au Brésil. Cet oiseau a les jambes courtes, les pattes comme une oie, la queue fourchue, & ses ailes ont quelquefois sept à huit pieds d'envergeure. Il vole avec beaucoup de vitesse, & l'on en voit jusqu'à 300 lieues au large. FROGER. On rencontre aussi des *frégates* en allant d'Europe aux Îles de l'Amérique. La graisse de ces oiseaux, quand ils sont petits, est excellente pour la sciatique, la goutte & les rhumatismes. On l'appelle l'huile de *frégate*. Ces *fregates* sont ordinairement noirs; mais il y en a de gris à tete blanche. P. PLUMIER. Voyez Louvillers de Poincy, *Hist. Nat. des Antilles, L. I. C. XV. art.* 1.

☞ FRÉGATE, s. f. Nom d'une espéce d'insecte de mer. La *frégate* n'est pas plus grosse qu'un œuf de poule, & présente à l'œil une figure semblable à une barque. La *frégate* est toujours sur l'eau, & s'y soutient par une espéce de petite voile couleur de pourpre. Elle envenime la peau de la main de ceux qui la touchent, & y cause une espéce d'érésipéle. Il y a toute apparence que ces insectes sont de véritables animaux vivans, mais dont le mouvement vital est très-lent, & comme imperceptible. ANONYME, *Trev.* 1740. *p.* 2224. *& suiv.*

FRÉGATÉ. On dit qu'un vaisseau est *frégaté*, lorsque sa construction, son gabari approche de la *frégate*.

FREGATON, subst. masc. Bâtiment Vénitien coupé à coupe carrée, qui porte un artimon, un maitre, & un beaupré, & qu'on charge jusqu'à dix mille quintaux.

FREIDENTEIN, subst. fem. Nom propre de la Citadelle de la Ville de Gotha. *Freidensteinum.* Voyez GOTHA.

FREIN, s. m. Fer qui se met dans la bouche du cheval, pour la tenir sujette. *Frænum.* Ce mot au propre n'est pas si usité que *mors*. En termes de manége, on l'appelle aussi *Embouchure*. Ce cheval mâche son *frein*. Pline dit, qu'un certain Pélethronius inventa le *frein* & la selle des chevaux. Voyez Liv. VII. c. 56. Virgile, *Georg. III. v.* 115. dit, que ce furent les Lapithes, auxquels il donne l'épithete de *Pelethronii*, d'une montagne de Thessalie appellée *Pelethronius*, où l'on commença à dompter les chevaux. Voyez Turnebe, *Advers. L. XXI. c.* 9.

Les Medecins & Anatomistes appellent aussi le *frein* de la langue, le filet qui est au bout du ligament qui la soutient. Voyez FILET. Ils nomment aussi le *frein*, ou le filet de la verge, un petit ligament fort delié attaché sous le gland. A la partie inférieure du clitoris, il y a aussi un petit *frein*, comme à la verge. DIONIS.

FREIN, se dit aussi d'un grand cercle de brin de châtaignier, avec son écorce, qui environne le rouet d'un moulin, & sert à l'arreter tout d'un coup, quoique le vent donne à plein dans les volans.

En termes de Marine, on appelle *Freins*, les houles, ou vagues qui frappent rudement contre les rochers, & qui bondissent bien loin.

FREIN, se dit figurément de toutes les choses qui retiennent dans le devoir, qui commandent, qui tiennent en bride, & empêchent qu'on ne fasse du mal, qu'on ne se révolte. Une citadelle est un *frein* qui retient une ville dans l'obéissance. Les loix sont un *frein* qui retient les hommes dans leur devoir.

Quel frein *pourroit d'un peuple arrêter la licence?*
RAC.

Seigneur, mettez un *frein* à ma langue. GOD. Aristote disoit, que Calisthene avoit besoin d'un aiguillon pour être excité, & Théophraste d'un *frein* pour le retenir. Isocrate disoit la même chose de deux de ses disciples, Ephore

Ephore & Théopompe. Il faut que l'Orateur sçache mettre un *frein* à sa langue. S. Evr. Dès que la licence n'a plus de *frein*, les sectes se multiplient à l'infini, & l'opiniâtreté est invincible. Fl. Le soin de la réputation est un *frein* capable de retenir les femmes mêmes qui ont le plus de penchant à la galanterie. M. Esp. Il faut donner un *frein* à l'esprit humain pour le contenir; c'est pourquoi on le bride, & on le garrotte de Religions & de loix. Mont. La présomption n'a point de bornes quand elle n'est pas retenue par le *frein* de la connoissance de soi-même. Nic. La retenue d'une femme qui a du mérite est une espéce de *frein* pour contenir les plus hardies dans le devoir. Bell. Quand on a passé les bornes de la pudeur, on s'abandonne à de grands désordres, parceque le *frein* qui nous retenoit est ôté. Id. La crainte de la mort est le premier *frein* de l'amour propre. Nic.

Pour être heureux, pour être sage,
Il faut sçavoir donner un frein *à ses desirs.*
Des-Houl.

On dit proverbialement, Ronger son *frein*; pour dire, cacher le dépit qu'on a de quelque chose, le ressentiment qu'on a d'une injure dont on ne se peut venger. On dit aussi, prendre le *frein* aux dents; pour dire, s'emporter dans toute sorte de licence. On le dit aussi dans un sens contraire, & en bonne part; pour dire, Revenir d'un grand emportement, & s'appliquer fortement à l'étude, à sa profession. On dit aussi, A vieille mule *frein* doré, pour se moquer d'une vieille qui se pare encore pour faire la jeune: on le dit aussi au propre, quand on pare bien une mule ou cheval pour le mieux vendre.

FREINDRE, v. act. Rompre, briser. *Frangere.* Ce verbe n'est plus en usage, on en trouve quelques temps dans nos vieux Auteurs.

Que son escu lui perce & freint. Parceval.

A main forte lance fréte. (rompue) Id.

FREISHEIM, s. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville du Palatinat, en Allemagne. *Freisheimum.* Ce lieu est sur les confins du Comté de Linanges, à trois ou quatre lieues de Frankendal, ou de Wormes, du côté du couchant. Maty.

FREISINGEN. Voyez FRISINGUE.

☞ FREISQUE, FRISQUE, vieux adj. m. & f. Gai, vif enjoué. *Latus, jucundus.*

Les hayes d'Allemagne freisques,
Passepieds, branles, tourdions. Marot.

FREISTAT, s. m. Nom propre de lieu. *Freistadium.* Petite ville, ou bourg de la Prusse Ducale, située dans la Pomérelie, à six lieues de la ville de Marienwerder, & de celle de Graudentz, du côté du levant. Il y a un autre lieu de même nom dans le quartier de Muhl, en Autriche, à la source de la riviére de Waldayst, & à six lieues de la ville de Mathausen, du côté du nord. Maty.

FRÉJUS, s. m. Nom propre d'une ancienne ville des Gaules, *Forum Julii, Forojulium, Forojuliensis Civitas.* Elle est en France, sur la côte de Provence, où elle a un petit port à l'embouchure de la riviére d'Argens, dont elle est éloignée d'une lieue, de sept de la ville d'Antibe, & de quatorze de celle de Toulon. On voit en cette ville, qui a un Evêché suffragant de d'Aix, un amphithéatre presqu'entier, un aqueduc de six lieues de longueur, qui y conduit des eaux de la riviére de Ciagne, & plusieurs autres marques de son ancienneté. Maty. Sanson écrit Fréjus dans ses Cartes. Ce n'est pas l'usage. Voyez sur *Fréjus* & le diocèse de *Fréjus*, Bouche, Hist. de Provence, *T. I. p. 246 & suiv.* L'Eglise de *Fréjus* ayant élu tout d'une voix pour son Evêque Accepte, les Peres du Concile de Valence tenu en 374. ne crurent pas devoir violer le Canon qu'ils venoient d'établir, & en écrivirent une lettre à l'Eglise de *Fréjus.* C'est la première occasion où l'Histoire de l'Eglise parle de *Fréjus.* On en peut tirer, avec beaucoup de probabilité, qu'elle avoit déja eu des Evêques avant l'élection d'Accepte, mais on ne les connoît point. Tillem. *Hist. Eccles. T. VIII. p.* 553.

FRELAMPE, s. f. Nom d'une espéce de menue monnoie, qui valoit douze ou quinze deniers, & qui étoit d'ordinaire entre les mains des pauvres gens, que le peuple appelle *Frelampiers.* C'est le peuple qui appelle cette monnoie *frelampe. AS*, ou *AS cum quadrante.*

FRELAMPIER. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Celui qui avoit charge d'entretenir & d'allumer des lampes. *Rerum infimarum administer.* On croit qu'il s'est dit par corruption de *Frere lampier*: & parceque c'étoient des gens de basse étoffe qui exerçoient cet office, on a appellé *Frelampiers* les gens de néant. Quelques-uns appellent aussi *Frelampier*, un Charlatan.

☞ FRELANDE. Voyez FERLANDE.

FRELATER, v. act. Méler & sophistiquer une liqueur, en corrompre la qualité naturelle, pour la faire paroître plus agréable à la vûe & au goût. *Condire, miscere,* Il se dit particuliérement du vin. Le vin d'Espagne est *frelaté*, avant que d'arriver dans les ports. Un Cabaretier se pendroit plûtôt qu'il n'eût *frelaté* son vin.

☞ Martial, *lib.* 1. *ep.* 19. se plaignant du mélange que Tucca faisoit de ses vins, exprime cette tromperie en ces termes.

.... Scelus est jugulare falernum.

Naudé dit figurément, dans son Mascurat, *p.* 506. Mon humeur est, quand je n'ose dire la vérité, de me taire, & de ne point parler, plûtôt que de déguiser & de *frelater* mon discours. Cela est bas, & du style familier.

Frelaté, ée, part. pass. & adj. *Adulterinus, translatitius, fucatus, conditus.* Le vin *frelaté* est nuisible au corps.

Ce mot vient de *translatus* & de *translare.* Nicot tient qu'on disoit *fralater*, & qu'originairement il signifioit seulement, Tirer le vin de dessus la lie, & le transporter dans un autre vaisseau tout neuf, *Elutriare, transfundere, transvasere*; d'autres disent qu'il vient de *foras latum.*

FRÊLE, adj. m. & f. Fragile; aisé à casser, à rompre; foible, peu assuré, peu durable. *Fragilis.* Il se dit au propre & au figuré. *Frêle* comme du verre. L'homme est *frêle* comme un roseau. C'est un *frêle* fondement que la fortune pour bâtir de grands desseins. Des enlévemens sont des épreuves trop fortes pour une chose aussi *frêle* que la pudeur. G. G.

Des hommes insensés, sur de frêles *vaisseaux,*
S'en vont loin de la terre habiter sur les eaux.
Boil.

Qui fragilem truci commisit pelago ratem primus.

La beauté du visage est un frêle *ornement.* Mol.

Ce mot de *frêle* vient du Latin *fragilis*, qui est formé de *fractu facilis, facile à rompre.*

FRÊLER, v. act. Terme de Marine, *Frêler* les voiles; c'est-à-dire, les plier contre les vergues. On dit aussi *ferler.* Voyez FERLER.

FRÊLON, s. m. On dit & on prononce *Frêlon.* Nicot l'écrit *freilon.* Grosse mouche sauvage ennemie des abeilles. *Crabro.* Il a le devant de la tête jaune. Sa poitrine est épaisse, & couverte de poil. Son ventre est composé de plusieurs anneaux jaunes, & marquetés de rouge au-dessus. Il a six cuisses, & quatre aîles membraneuses, qui en couvrent d'autres plus petites. Ses yeux sont bruns. Son aiguillon est caché dans la partie postérieure. Il ne vit guére plus de deux ans. Sa piquure est vénimeuse, sur-tout pendant les chaleurs de la Canicule, parcequ'alors les esprits sont plus agités. Ces animaux sont si gourmands, que lors même qu'ils sont coupés en deux, ils ne laissent pas de manger; & si l'aliment qu'ils prennent est humide, on le voit incontinent sortir par la plaie en forme de rosée, com-

me

me le témoigne Swamerdam. C'est un ancien proverbe, qu'il ne faut pas irriter les *frêlons ;* c'est-à-dire, qu'il est dangereux d'exciter la colére de certaines gens.

Frêlon, f. m. Terme de Fauconnerie. C'est le poil qui sort des naseaux de l'oiseau. *Pilus narium.*

FRELORÉ, ée, adj. Vieux mot, qui signifie *perdu, gâté :* peut-être est-ce la même chose que *frelaté. Vitiatus.* On trouve *frelore* sans accent sur l'*e*. Clément Jennequin mit ce mot en vogue du temps de François I. dans la chanson qu'il fit sur la bataille de Marignan que ce Prince gagna sur les Suisses.

Tout est frelore,
La tintelore
Tout est frelore, &c. Jenneq.

Cela veut dire, tout est perdu. Patelin dans sa Farce, dit,

. . . *Dea ne bougez encore,*
Notre fait seroit tout frelore.

☞ FRELU. Dans le Supplément du Catholicon, ch. 2. les Gueteurs de chemin, qui demandoient la bourse aux trois voyageurs de la Lune, sont appellés *Frelus* par Roger, l'un de ces voyageurs. Je ne sçais si ce terme d'injure ne viendroit pas de l'Italien *fralucere*, pour *transucere*, d'où l'on a fait *fanfreluche* & *freluche ;* pour dire, une chose qui a bien quelque apparence, mais qui dans le fond ne vaut rien. *Rem. sur la Sat. Mén.*

FRELUCHE, f. f. Petit ornement en maniére de houppe, sortant d'un bouton, d'un bout, d'une ganse, ou de quelque autre ouvrage. Bouton à *freluche*. Ganse à *freluche.*

Freluche, se dit aussi figurément de tous les petits fils qui volent en l'air au cœur de l'été.

J'entreprendrois plûtôt, en un temps chaud & clair,
Le vain calcul des freluches *de l'air.* S. Amant.

FRELUCHES, f. f. pl. Choses frivoles & badines. *Quisquilia nugæ.* Mén.

☞ FRELUQUE, f. f. Vieux mot. Monceau de cheveux. *Dict. des Arts.*

FRELUQUET, f. m. Terme de mépris, qui signifie un homme vain, qui s'en fait accroire, qui n'a rien que de petit dans ses maniéres, lesquelles ont de l'affectation. Un jeune homme qui fait le Damoiseau, & qui n'a qu'un peu de brillant d'esprit sans nulle solidité. Ce mot ne se trouve que dans les Dictionnaires de l'Académie & de Richelet. On ne doit s'en servir que dans le style comique, ou familier.

Un petit fat, un petit freluquet,
De qui tout le mérite est un peu de caquet. Boursaut.

Ce freluquet *d'Imbert, qui vient tant chez son pere,*
Peut-être aura trop sçu lui plaire. Mlle L'Héritier.

Ce qui me plaît le plus dans mon nouveau projet,
C'est de faire enrager ce petit freluquet.
M. Rousseau, Com. du Capricieux.

FREMAIL, f. m. Vieux mot. Fermail, fermoir, agraffe. *Fibula.* Trois *fremails* d'or. L'Inventaire de Jean II. Duc de Bret. *Hist. T. II. p.* 454.

FREMAILLET, f. m. Diminutif. Vieux mot ; petit fremail, petit fermoir, petite agraffe. *Exigua, parva fibula.* La description du Collier de l'Ordre de l'Hermine, rapportée au II. Tome de l'Hist. de Bretag. *p.* 627. commence ainsi. Un collier d'or de M. le Duc, qui est de son Ordre, garni de deux bons *fremaillets*, l'un devant & l'autre derriére, a une couronne sur chacun, &c. Cette description est du commencement du quinziéme siécle.

FREMETURE. Voyez FORMORE.

FRÉMINCOURT, f. m. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une petite ville des Carnutes. *Freminuria.* Les Rois de France y ont eu un Palais, qui est maintenant ruiné ; & la ville est réduite en village. Il est dans l'Île de France, sur l'Eure, où il y a un pont, à une lieue de la ville de Dreux, du côté du levant. Maty.

FRÉMIR, v. n. Commencer à s'émouvoir, à bouillonner. *Fremere, cohorrere.* Ce mot se dit premiérement des liqueurs. Il faut ôter cette infusion de dessus le feu dès que l'eau commencera à *fremir*, à bouillonner. Ce lait s'élévera bientôt, il commence à *frémir*. On dit aussi *frémir*, des choses qu'on met dans des liqueurs sur le feu pour les faire cuire, les préparer de certaine façon. Ce terme est fort en usage parmi les Confiseurs, les Officiers, &c. lorsqu'il s'agit de la préparation des compotes, des confitures, &c. Faire *fremir* des abricots, des poires sur le feu.

Ce mot vient de *fremere*, ou de *tremere*. Nicot.

On le dit aussi de la mer, quand elle commence à s'agiter, à bouillonner ; & de la terre quand elle est émue par des vapeurs souterraines, qui présagent qu'une tempête, un tremblement de terre arrivera bientôt. L'Océan *frémit*. La Terre *frémit*.

Frémir, se dit figurément en Morale, des passions de l'ame qui donnent de l'émotion, de l'horreur & de la crainte. Mes cheveux gris me font *frémir*. Main. Je ne puis sans *frémir* parler des Auteurs d'un si exécrable attentat. Vaug. Je vous verrai *frémir* de honte & de courroux. Breb.

Partez, mais à ces mots les Champions pâlissent,
De l'horreur du péril leurs courages frémissent. Desp.

Mon cœur s'en effarouche, & j'en frémis *d'horreur.*
Corn.

Son nom seul fait frémir *nos veuves & nos filles.* Rac.

FRÉMISSEMENT, f. m. Tremblement qu'on sent dans les membres, qui précéde ou accompagne le frisson de la fiévre. *Fremitus, horror.* Je crains que la fiévre ne me reprenne, je sens déja un petit *frémissement.*

Frémissement, se dit aussi d'un mouvement insensible qui se fait dans chaque partie des corps naturels qui rendent quelques sons, qui font quelque ébullition. On démontre en Physique qu'une cloche ne sonneroit point, s'il ne se faisoit un petit *frémissement* dans toutes ses parties. ☞ Le son est causé par les *frémissemens* ou vibrations des parties insensibles du corps sonore. Acad. des Sc. 1709. *p.* 17.

Frémissement, se dit aussi de l'air, lorsqu'il commence à s'agiter.

Les vents agitent l'air d'heureux frémissemens ;
Et la mer leur répond par des mugissemens. Rac.

Frémissement, se dit aussi au figuré, du premier trouble, & de l'agitation que donnent les passions ; comme la colére, l'horreur, la crainte. Il entendit cette nouvelle facheuse avec un certain *frémissement* qui marquoit sa crainte.

D'un ciment éternel son Eglise est bâtie,
Et jamais de l'Enfer les noirs frémissemens
N'en pourront ébranler les fermes fondemens. Boil.

Je n'ai pour tout accueil que des frémissemens.
Tout fuit, tout se refuse à mes embrassemens. Rac.

FRÉMONA, f. f. Nom propre d'une ville d'Afrique, dans l'Ethiopie. *Fremona.* Ludolf, dans son Histoire d'Ethiopie, dit qu'on l'appelle aussi *Maignaga.* On croit que c'est la *Fremis magna*, ou *Premnis* de Pline, de Ptolomée & de Strabon. Voyez FROUMENT.

FRÉMONT, f. m. Nom de poire. Ce mot ne se met point seul, on dit *gros-frémont.* Le *gros-frémont* n'est bon que cuit & en compotes. La poire de *gros-frémont* est grosse, assez longue & jaunâtre. La compote de poires de *gros-frémont* est un peu parfumée.

FRÊNE, f. m. Grand arbre dont le tronc devient fort gros & fort haut, & qui a le bois blanc, plein de veines, couvert d'une écorce cendrée. *Fraxinus.* Ses feuilles sont longues, larges, rangées par paires comme celles du sorbier : il y en a quatre ou cinq paires sur la même

côte qui est terminée par une seule feuille : elles ont un goût amer, acre & piquant. Ses fleurs sont des grappes chargées de plusieurs étamines, dont chacune soutient ordinairement deux sommets, parmi lesquels s'élevent en certaines grappes des pistiles en forme de pyramide, qui deviennent ensuite des fruits. Ces fruits sont une maniére de langue aplatie, longue d'un pouce & demi, membraneuse & fort déliée dans la pointe : d'où vient qu'on les appelle *langue d'oiseau*, *lingua avis*, ou *ornithoglossa* : ils sont attachés plusieurs ensemble à la même queue, & ont le même goût que les feuilles : dans l'épaisseur de leur base sont renfermées les semences, qui sont aplaties & amères. On les nomme aussi *langue d'oiseau*. L'eau distilée du *frêne* guérit la jaunisse & le calcul. La décoction des feuilles dans du vin desopile le foie & la rate. On se servoit autrefois dans les maux vénériens du bois de *frêne* en décoction, comme de celui de gaïac. L'eau qui distille d'une branche fraîche de *frêne*, dont l'autre bout est allumé, est très-bonne pour la surdité : il faut la seringuer dans l'oreille, & boucher cette partie avec du coton trempé dans la même eau. C. Bauhin appelle cette espéce de *frêne*, *fraxinus excelsior*. Les Anciens assurent qu'il y a une fort grande antipathie entre les serpens & cet arbre, & Pline rapporte que si on environne un serpent de feuilles de *frêne* & de feu, il aimera mieux se jetter au feu que se sauver parmi les feuilles. Quelques Modernes ont éprouvé le contraire. Les cantharides s'engendrent sur les *frênes*. La manne purgative se recueille en Calabre, sur une petite espéce de *frêne*, dont les feuilles sont plus petites, plus arrondies que celles du *frêne* ordinaire. Andreas Marinus, qui a commenté Mesué, est entré dans un grand détail sur tout ce qui regarde la manne, ses différences, & la maniére de la ramasser.

Le *frêne* est un bois qui sert au charronage, qu'on débite en timons & moutons. On en fait aussi des haquets, pour charger le vin, de huit à neuf pouces de diametre. Les vieux *frênes* loupeux & nouailleux, qui sont bien sains, sont fort recherchés par les Armuriers pour monter les armes, & par les Ébénistes pour faire de beaux ouvrages. Il en est de même du bois d'érable. Le sel de *frêne* a une vertu caustique, qui ronge les chairs sur lesquelles il est appliqué. On fait des piques de bois de *frêne*, parcequ'il jette dès le pied des branches fort droites & fort longues.

Picinellus dans son Monde symbolique, Ch. *Du Frêne*, dit que l'ombre de cet arbre est fatale aux serpens, & cite sur cela Pline, *L. XVI. C.* 13. Paracelse dit la même chose. Voyez Vossius, *De Idolol. L.* 4. *C.* 60. En 1700. Daniel Cruger, Médecin de l'Electeur de Brandebourg, en fit une heureuse expérience. Une femme âgée de vingt quatre ans, proche de Danzic, dormant à la campagne, un serpent lui entra par la bouche dans l'estomac, & y fit ses petits. Pendant deux ou trois ans tous les Médecins tentérent tout ce que leur art leur put suggérer pour chasser, ou pour faire mourir un hôte si incommode. Tous les remédes chauds, ou âcres ne faisoient que l'irriter. Il mordoit alors les membranes de l'estomac, en suçoit le sang, & causoit des maux inconcevables à cette pauvre femme. Enfin un Opérateur entreprit de la guérir. Il lui donna du mercure avec du sucre, sans dire comment il étoit préparé, & attacha la femme sur une chaire, à peine eut-elle pris le remède que son ventre enfla considérablement, & qu'elle tomba en foiblesse. L'Opérateur l'ayant fait revenir avec de l'eau apoplectique, & fait fondre sur le feu une livre de beurre dans de la biére, il lui en fit prendre tant qu'elle put ; à peine eut-elle avalé ce breuvage qu'elle le vomit, & en même-temps dix petits serpens vifs de la longueur d'une demi-aune chacun. La violence du reméde ayant rebuté la malade, elle ne voulut point continuer. Douze semaines après elle s'alla jetter pour dormir sur du foin, dans lequel il y avoit du tréfle odoriferant, elle tenoit aussi à sa main du pain tout chaud. En cet état, elle sentit le serpent qui s'avançoit par l'œsophage dans sa bouche, quand elle vit que sa tête étoit assez sortie hors de sa bouche, elle la pressa des dents, prit son mouchoir, & de la main tira le serpent de son estomac, il avoit une aune & un quart de long : en sortant il mua & laissa sa peau dans la gorge & dans l'estomac de la malade ; un vomitif l'en délivra. Ce ne fut pas tout. Elle sentoit encore des douleurs très-grandes, & quelque chose qui lui mordoit l'estomac comme auparavant. M. Cruger sur la connoissance qu'il avoit de la vertu du *frêne*, de laquelle j'ai parlé, lui donna un breuvage dont voici la composition. Cinq onces de racines de *frêne*, une poignée de petite centaurée, autant de scordium, & autant d'absynthe, le tout cuit dans de l'eau commune. Il faut le passer, & en prendre une livre. La premiere fois la malade en prit six onces, qui lui excitérent un grand tumulte dans le corps, & après quelques heures lui firent vomir trois serpens, longs d'une palme de la main, mais morts, ensuite différens purgatifs & vomitifs lui firent rendre des morceaux de serpens, des os, des peaux, &c. M. Cruger a donné une Relation curieuse de cette cure dans les Nouvelles Littéraires de la mer Baltique, 1700. Avril, p. 100. & suiv.

FRÉNÉSIE, ou PHRÉNÉSIE, s. f. Reverie perpétuelle & violente, accompagnée d'une fiévre aiguë, de fureur, de veilles, & de plusieurs autres facheux accidens. *Phrenesis*. Elle est différente de la manie, & de la mélancholie, parceque celles-ci sont sans fiévre. La *frenésie* vient de l'inflammation & du mouvement déréglé des esprits animaux. Les Anciens ont appellé la colére, une courte *frenésie*. *Ira furor brevis est*. Hor.

Ce mot vient du Grec φρὴν, qui signifie entendement.

Frénésie, se dit figurément des troubles & égaremens d'esprit causés par la violence des passions. L'amour, la colére mettent d'étranges *frénésies* dans la tete des hommes.

Fuyez sur-tout, fuyez ces basses jalousies,
Des vulgaires esprits malignes frénésies. Boil.

Oui depuis le moment que cette frénésie
De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie. Id.

Qu'on a de peine à se guérir
D'une amoureuse frenésie ! S. Pavin.

FRÉNÉTIQUE, adj. m. & subst. Qui est atteint de frénésie, soit qu'elle vienne de maladie, soit par la violence des passions. *Phreneticus*. C'est un *frénétique*. Un esprit *frénétique*.

On le dit aussi de la fureur poëtique & de l'enthousiasme.

Non, non, je ne veux point sur les bords du Permesse,
Phœbus, te demander ta frénétique *yvresse ;*
Sur d'autres va verser tes sçavantes fureurs,
La vertu n'a point besoin de tes faveurs.
Nouv. choix de Vers.

FRENTAN, ane, s. m. & f. Nom propre du peuple. Voyez FÉRENTAIN.

FRÉOUER, s. m. Terme de Vénerie & de chasse. C'est une marque que le cerf fait au bois quand il y touche de sa tête, pour détacher & ôter cette peau velue qui la couvre. Celui qui apporte le premier *fréouer* à l'assemblée où est le Roi, & en laisse courre le cerf, mérite un présent du Roi ; sçavoir, un cheval à un Gentilhomme de la Vénerie, & un habit à un valet de limier : ce qui s'est observé de tout temps. Salnove. On le dit aussi du Chevreuil & je trouve ; Au mois de Mars le chevreuil va au *fréouer*, & brunit sa tête.

☞ FRÉOUR, s. f. Vieux mot. Frayeur.

FRÉQUEMMENT, adv. Fort souvent. *Frequenter, sæpe*. Cela arrive *fréquemment*. Il va *fréquemment* en ce lieu-là.

FRÉQUENCE, s. f. Multitude, foule, abondance. *Frequentia*. Vieux mot, qui se souffre encore en ces phrases, Ce Docteur a une grande *fréquence* d'auditeurs. Il est suivi d'une grande *fréquence* de peuple. Il seroit à souhaiter que ce mot fût bien reçu ; car il épargneroit un détour de paroles pour exprimer ce qu'il signifie. Il seroit commode de pouvoir dire, la *fréquence* des visites m'importune. Call. Quoi qu'il en soit, cela ne se dit point.

☞ Fréquence. Réitération qui se fait souvent ; multitude,

tude, foule, abondance. *Frequentia.* Comme les tremblements insensibles des petites parties d'un corps sonore sont en même raison pour le nombre & la *fréquence* que les vibrations totales, on peut toujours prendre les vibrations pour la mesure de tous les accords. *Acad. des Sc.* 1704. *Hist. p.* 88. La *fréquence* du battement du pouls. Ib. *p.* 160.

☞ M. de Callières, depuis la page 96. jusqu'à la page 102. de la suite des mots à la mode, fait des vœux pour l'établissement de ce mot ; mais, si nous en croyons les Augmentateurs du Richelet, les souhaits de ce célèbre Académicien n'ont point été remplis. Ce qui n'a pas empêché M. l'Abbé Houtteville de dire, une *fréquence* d'événemens ; expression dont il a été repris par M. l'Abbé Des Fontaines, comme on peut voir dans le Trévoux de 1743. à l'article des mots nouveaux. Il faut cependant convenir de l'utilité de ce terme, & il me semble qu'il n'y auroit pas beaucoup de risque de s'en servir après M. l'Abbé Du Guet, qui l'a employé dans le passage suivant, quelque attention qu'il ait à ne point hazarder de mots. « Il n'y a rien qui rende le » commerce intérieur plus vif, que la *fréquence* des » villes, la sûreté des chemins, & la commodité des » voitures, & il est incroyable combien les voyages » assidus contribuent à rendre une Nation moins lente » & moins paresseuse, & réveillent son industrie ». *Institution d'un Prince, tom.* 2. *p.* 274. 275.

☞ Pour trancher la difficulté, il suffit d'observer que ce mot se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, qui donne pour exemples, La *fréquence* de ses visites importune. La *fréquence* de ses Lettres. La *fréquence* de ses rechutes.

☞ Il a encore une autre acception, C'est, la *fréquence* du pouls ; pour dire, la vitesse des battemens du pouls.

FRÉQUENT, ENTE, adj. Ce qui se fait souvent, d'ordinaire. *Frequens.* La peste est un mal *fréquent* dans les pays chauds. Les naufrages sont *fréquens* dans la mer Égée. Le changement trop *fréquent* de discours est la marque d'un petit génie qui n'approfondit rien. Bell. Les contes trop *fréquens* déplaisent & impatientent. Id. Il ne faut pas qu'une fille reçoive des visites trop *fréquentes* d'un jeune homme. Le livre de la *fréquente* Communion, de M. Arnauld, est toute autre chose que ce que le titre paroît promettre.

Fréquent, se dit du pouls, quand on veut marquer qu'il bat plus vîte qu'à l'ordinaire. Le pouls de ce malade est bien *fréquent.*

FRÉQUENTATIF, adj. m. Terme de Grammaire, qui se dit des verbes qui marquent la réitération d'une action : comme Clignoter est le *fréquentatif* de Cligner. *Frequentativus.*

FRÉQUENTATION, s. f. Hantise, familiarité. *Familiaritas, necessitudo.* On apprend toujours quelque chose en la *fréquentation* des Sçavans. La *fréquentation* des Hérétiques est contagieuse. Arn. ☞ On dit la *fréquentation* des Sacremens ; pour dire, L'usage fréquent du Sacrement de Pénitence & de celui de l'Eucharistie. Acad. Fr.

FRÉQUENTER, v. act. Hanter quelqu'un, & avoir un fréquent commerce avec lui ; aller souvent en un même lieu *Frequentare, sæpè adire, visere.* Il est avantageux de *fréquenter* les gens de bien, les Eglises. Ce jeune homme *fréquente* en des lieux suspects. Un bon Chrétien doit *fréquenter* les Sacremens. Cet Avocat *fréquente* le Barreau, il s'attache au Palais. *Fréquenter* les spectacles, les promenades, &c.

☞ Nous prenons les mœurs & les manières de ceux que nous *fréquentons.* C'est une vérité que M. de Voltaire, dans l'Epitre de sa Tragédie de Zaïre, développe si bien, que n'ai-je pû résister à la tentation de rapporter ici le passage,

Quiconque avec moi s'entretient,
Semble disposer de mon ame :
S'il sent vivement, il m'enflamme ;
Et s'il est fort il me soutient.
Un courtisan, paitri de feinte,
Fait dans moi tristement passer
Sa défiance & sa contrainte :
Mais un esprit libre & sans crainte
M'enhardit & me fait penser ;
Mon feu s'échauffe à sa lumière,
Ainsi qu'un jeune peintre, instruit
Sous Coypel & sous Largilière,
De ces Maîtres, qui l'ont conduit,
Se rend la touche familiere :
Il prend malgré lui leur manière,
Et compose avec leur esprit

Là revient le Proverbe, Dis-moi qui tu *fréquentes*, & je te dirai qui tu es. . . . *Le Pour & contre.*

Fréquenter, est aussi neutre, & alors il signifie, Faire de fréquentes visites. Il *fréquente* chez un tel, dans la maison d'un tel. Il *fréquente* plus que jamais au logis. Scar. Il *fréquentoit* au logis de l'intimé. Pat. Les beaux esprits qui *fréquentoient* chez Mademoiselle de Scudéri. Mén.

Fréquenté, ée. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe. *Frequentatus, celeber,* &c. Port *fréquenté*, lieu *fréquenté*, marché fort *fréquenté*, Eglise *fréquentée*, foire *fréquentée*, &c. Quoique ces parages aient été *fréquentés* depuis quatorze ans en toute saison, très-peu de navires ont trouvé des glaces. Frézier.

☞ FREQUIN, s. m. Sorte de futailles. *Voyez le Dict. de Commerce.*

FRÉRAGE, s. m. Vieux terme de Coutumes, qui se dit des partages des freres, ou des cohéritiers & lignagers venans à même succession. Quelquefois *frérage* s'est pris pour *partage* dans un sens générique, & quelquefois dans un sens particulier qui a été d'abord expliqué. Ce mot a été fort altéré en différens lieux : car on a dit *frarescheux*, ou *frerescheurs*, ou *frarascheux* ; pour dire, *cohéritiers* ; *fraresche*, *frarasch age*, *frareux*, & *frareuseté* ; pour dire, *succession* : ces mots sont tous hors d'usage maintenant.

FRERE, s. m. Terme relatif entre des enfans qui sont sortis d'un même pere, ou d'une même mere. *Frater.* Abel fut tué par son *frere* Caïn. Eumènes disoit à ses *freres*, pour les tenir dans le respect, Si vous me traitez en Roi, je vous traiterai en *freres* ; & si vous me traitez en *frere*, je vous traiterai en Roi. D'Abl.

Ce mot, selon Scaliger & Gérard Vossius, vient du Grec φράτηρ, pour φράτωρ, qui signifie proprement, celui qui puise de l'eau dans un même puits. Car φρέαρ en Grec, signifie un *puits* ; φρατρία, l'assemblée de ceux qui puisent, ou qui ont droit de puiser dans un même puits. Ce mot est venu de la ville d'Argos, où il n'y avoit que certains puits distribués dans différens quartiers de la ville ; n'y ayant point de fontaines. Les Anciens appelloient *freres* presque tous ceux qui étoient joints par parentage en ligne collatérale, comme l'Oncle & le Neveu, les Cousins-Germains, &c. Cela se prouve non seulement par un grand nombre de passages de l'ancien testament ; mais aussi par les Auteurs profanes. Cicéron en ses Philippiques dit, qu'Antonia étoit femme & sœur de Marc-Antoine, parce qu'elle étoit fille de son *frere* C. Antonius. Pour ce qui est des cousins-germains, le Roi Tullus Hostilius dans Denys d'Halicarnasse appelle *freres* les Horaces & les Curiaces, parcequ'ils étoient cousins-germains, enfans des deux sœurs. Voyez de Méziriac dans ses notes sur la lettre d'Ovide, intitulée *Hermione à Oreste.* Hermione y appelle *Oreste* son *frere*, parcequ'il étoit son cousin-germain.

Frere, est un titre que les Rois se donnent entre eux : le Roi le donnoit au Duc de Savoye, même avant qu'il fût Roi de Sicile. J'ai tout mis en usage pour marquer à mon *frere*, le Duc de Savoye, avec quelle ardeur je desirois voir renaître entre nous une intelligence établie depuis tant de siécles. Lett. du Roi *de l'an 1696.* Cet usage n'est pas nouveau entre les Princes, & Ménandre rapporte une lettre de Cosroës Roi de Perse à l'Empereur Justinien, qui commence par ces mots : Cosroës Roi des Rois, &c. à l'Empereur Justinien mon *frere.* Les Rois le donnent aussi aujourd'hui aux Electeurs de l'Empire.

Les Prédicateurs appellent aussi leurs auditeurs *Freres*, Mes *freres.* Mes chers *freres*, & quelquefois ils disent au singulier, Mon *frere*, Mon cher *frere.*

☞ Frere-

☞ Frere-Chapeau. Quand le second vers étoit plus foible que le premier, M. Despreaux l'appelloit le *Frere-chapeau*, faisant allusion à l'usage des Moines qui sont accompagnés d'un Frere, quand ils sortent du Couvent. On ne verra point, disoit-il, de *Frere-chapeau* parmi mes vers. Aussi faisoit-il le second vers avant le premier. .... *Œuvres de Nic. Boileau Despreaux, in-12. t. 4. note 2. sur la Lettre X.*

☞ Frere conscript. Les Auteurs Ecclésiastiques donnent ce nom à un Laïc, ou quelque autre que ce soit qui est associé à un Ordre Religieux, qui a une association à quelque Ordre Religieux, comme il s'en donne encore aujourd'hui : association en vertu de laquelle il y a communication de prieres & de mérite ; & comme ces associations se donnent aussi à des Religieuses & à des femmes, on pourroit les appeller de même sœurs. Ce mot vient de ce que l'Ordre qui leur donne cette association les écrit sur un registre.

☞ Frere. Les quatre grands *freres*. On donne ce nom dans l'Histoire Ecclésiastique à quatre moines célébres qui étoient *freres*, & qui vivoient au commencement du Ve siécle. Les quatre grands *freres* avoient donné dans les erreurs d'Origene. Ils furent condamnés & chassés par Théophile, Patriarche d'Alexandrie.

☞ Frere germain se dit des freres qui sont nés du même pere & de la même mere. *Frater Germanus.* Voyez GERMAIN.

Freres consanguins, sont deux *freres* qui ont seulement le même pere.

Freres Utérins. Ce sont ceux qui sont seulement sortis de la même mere.

Frere naturel, est un *frere* illégitime, bâtard.

Freres Jumeaux. Ce sont *freres* nés du même accouchement.

Freres de lait, se dit de celui qui a tété une nourrice, & de l'enfant dont elle venoit d'accoucher, qu'elle a quitté pour prendre un nourrisson. Il y a aussi des *freres* qui ne sont tels que par adoption, lorsqu'un des deux a été adopté dans la famille de l'autre. C'est ainsi que Néron, adopté par Claude, devint *frere* de Britannicus.

> *A peine l'Empereur a vû venir son* frere ;
> *Il se leve, & l'embrasse.* Rac.

Beau-Frere, qui est *frere* d'une femme à l'égard de son mari, ou qui est *frere* du mari à l'égard de sa femme.

Dans le Droit par le mot de *freres* au pluriel on entendoit aussi les *sœurs*, comme par le mot *parens* on entendoit le pere ou la mere, & au pluriel l'un & l'autre. Lucius & Titia *freres*, *L. 38. D. Famil. ercisc.* Trois *freres*, Titius, Mævius & Seia, *L. 35. D. de pactis.*

Frere, se dit figurément en Morale à l'égard de ceux qui sont unis par l'amitié, par la même Religion. Tous les Chrétiens sont nos *freres* en Jesus-Christ, *freres* spirituels, nous les devons aimer comme nos *freres*, vivre avec eux en *freres*. On appelle les Hérétiques, nos pauvres *freres* errans. On le dit aussi de tous les hommes du monde, qui sont sortis d'une même source, qui sont *freres* en Adam.

Frere, se dit particuliérement des Religieux d'un même Couvent. C'est le *Frere* Zacharie, le *Frere* Bonaventure. Ils ont emprunté ce nom des premiers Chrétiens, qui s'appelloient tous *freres*. Toutes les choses nécessaires pour l'usage de la Communauté se rencontrent dans l'enceinte du Monastère, afin que les *Freres* n'aient ni prétexte ni occasion légitime d'en sortir. Ab. de la Tr. On dit que Saint Benoît envoyoit de ses *Freres* pour prêcher les Idolâtres. Id. Ce mot de *Frere* se dit encore plus particuliérement de ceux qui ne sont pas Prêtres ; car on honore ordinairement les Prêtres du nom de *Peres*, au lieu qu'on nomme les autres simplement *Freres*.

Frere lai, ou Laïque, ou *Frere Convers*, est un Religieux qui ne parvient point aux Ordres, & sert les autres ; qu'on appelle ainsi par opposition à *Frere du Chœur*. Cet Ordre de *Freres lais* fut établi pour vaquer aux ouvrages pénibles & manuels : ce sont, à proprement parler, les valets de la maison ; & on ne prend d'ordinaire pour ce dernier emploi des Monastéres que des gens de métier, qui cherchent à se consacrer au service de Dieu & à se retirer du monde. Aussi dans quelques Ordres on se contente de les engager par un contrat civil, & de les obliger pour toute leur vie. En d'autres on leur fait faire ou quatre années de probation, comme chez les Jacobins ; ou sept, comme chez les Feuillans, &c. Les Capucins ne les admettent qu'à l'âge de dix-neuf ans. Les Jésuites les nomment *freres* coadjuteurs temporels, ou simplement coadjuteurs. ☞ Dans les Ordres anciens de Religieux, comme chez les Bénédictins, les *Freres lais* s'appellent *freres convers*, ou Convers : dans des Ordres plus récens, comme chez les Religieux Pénitens du Tiers-Ordre de Saint François, on les nomme *freres servans* & *freres au chapeau*.

Frere donné. C'est chez les Chartreux un jeune homme couvert de drap Minime, & portant un chapeau, dont l'emploi est de servir dans la maison. C'est ce que quelques Religieux appellent *frere* oblat, ou simplement un donné.

Frere, se dit encore de certains Ordres Religieux. Les Religieux de Saint Dominique se font appeller les *Freres Prêcheurs* ; ceux de Saint François, les *Freres Mineurs* ; on appelle ceux de la Charité les *Freres Ignorans*. Voyez les articles suivans.

Dans les Ordres Militaires les Chevaliers s'appellent aussi *Freres* quand ils ont fait leurs vœux : & dans l'Ordre de Malte il y a des *Freres Servans*, qui sont les Chevaliers du second ordre, qui n'ont pas fait leurs preuves de Noblesse. En Latin on les appelle, *Fratres clientes*.

Frere Agache ou a Gache. Voyez ci-après Frere Pie.

Frere de S. Alexis. Les *Freres de S. Alexis* étoient, dans les Pays-Bas, un Ordre ou Société de gens qui avoient soin des moribonds, & qui ensevelissoient les morts. *Frater à Sancto Alexio. Alexianus frater*, ou *socius*. Avant que l'hérésie eût fait révolter les Pays-Bas, il y avoit à Utrecht des *Freres de S. Alexis*.

Frere de l'Avé Maria. Voyez SERVITE.

Frere de la Charité. Les *Freres de la Charité* étoient autrefois des Religieux Hospitaliers fondés vers l'an 1297. par Guy de Joinville, Seigneur de Dongiers, aujourd'hui Dongens, au Diocése de Châlons, & mis dans un Hôpital qu'il avoit fondé en 1297. à Bourchermont, sur la riviére de Rognon au même Diocése. Philippe le Bel leur donna en 1299. sa maison de la rue des Jardins à Paris. Ce sont ceux qu'on appelloit les Billettes. Leur Ordre se nomme dans les anciens titres l'Ordre de la Charité de Notre-Dame. Le Seigneur de Dongiers leur fit prendre le tiers-Ordre de Saint François & le Scapulaire ; & faire les trois vœux ordinaires, sans mendier. Voyez le Martyrologe de M. Châtelain au premier de Janvier, p. 30. & suiv.

Frere de la Charité. Aujourd'hui c'est un Religieux Hospitalier servant les pauvres malades, tant en ce qui concerne le spirituel, que le corporel, & vivant dans l'Ordre établi par S. Jean de Dieu. *Hospitalarius à Charitate dictus.* Les *Freres de la Charité*. C'est ainsi qu'on nomme en France ces Religieux Hospitaliers dont nous avons rapporté l'établissement au mot CHARITÉ. On les nomme *Freres*, & non pas Peres *de la Charité*, parcequ'ils sont presque tous laïques, ne permettant qu'à un petit nombre d'entre eux d'être promus au Sacerdoce, pour administrer les Sacremens aux malades de leurs Hôpitaux ; ces Prêtres ne peuvent être élus aux dignités de l'Ordre, afin que l'hospitalité, qui est le motif principal de leur institution, n'en souffre point. Il n'y a ordinairement qu'un Prêtre dans chaque maison ; cependant les autres prétendent n'être ni *Freres* convers, ni *Freres* laïques, parcequ'ils ne sont point exclus des Ordres Sacrés, & qu'ils peuvent y être destinés par leurs Supérieurs. C'est une question de nom. Les *Freres* convers, ou laïques, dans les autres Ordres, peuvent aussi être promus aux Ordres, & le sont quelquefois par leurs Supérieurs. Les Sciences & les Arts que les *Freres de la Charité* cultivent ordinairement, sont la Botanique, la Chymie, la Pharmacie, l'Anatomie, & la Chirurgie, qu'ils pratiquent avec succès. Les *Freres de la Charité* sont appellés en Espagne *Freres de l'Hospitalité*, & en Italie *Fate*

ben

ben Fratelli, ou par abréviation *Benfratelli*, parcequ'autrefois en demandant l'aumône, par une coutume qui venoit de leur S. Fondateur, ils disoient ce mot, qui signifie, *Faites bien*, ou *faites du bien*, *mes freres*. Leur premier établissement fut fait à Grénade, par le Fondateur lui-même. Le second à Madrid en 1553. Pie V. approuva cet Ordre par une Bulle du 1 Janvier 1572. Grégoire XIII. son successeur le confirma, & lui donna plusieurs privileges, que Grégoire XIV. confirma en 1591. Sixte V. leur permit en 1586. de tenir un Chapitre Général à Rome, & de dresser des Constitutions. Grégoire XIV. par un Bref du 13 Février 1592. leur défendit d'entrer dans les Ordres sacrés, & de faire profession solemnelle, voulant qu'à l'avenir ils ne fissent que vœu de pauvreté & d'hospitalité, & ordonna qu'ils ne seroient plus gouvernés par un Majeur, & qu'ils seroient soumis aux Evêques. En 1596. il les remit dans le droit d'élire un Général. En 1609. ils obtinrent de Paul V. la permission de faire promouvoir aux Ordres sacrés quelques-uns de leurs *Freres*, pour administrer les Sacremens, tant à leurs Religieux, qu'aux malades; mais à condition que ces Prêtres ne pourroient exercer aucune charge. Le même Pape, par un Bref du 7 Juillet 1611. leur rendit la permission de faire la profession solemnelle des vœux de Religion, en y ajoûtant un quatriéme, qui est de servir les malades. En 1619. le 16 Mars, il les exempta de la Jurisdiction des Evêques. Urbain VIII. en 1638. restreignit cette exemption aux Hôpitaux où il y auroit au moins douze Religieux. Ce que Alexandre VII. confirma le 5 Novembre 1659. Depuis le Bref de Clément VIII. de l'an 1592. les *Freres de la Charité* d'Espagne sont séparés des autres, & ont leur Général à part; ceux de France, d'Allemagne, de Pologne & d'Italie, en ont un autre qui réside à Rome. Les premiers ont deux Provinces en Europe, celle d'Andalousie & celle de Castille; & quatre dans les Indes, celle du Pérou, celle de la Nouvelle Espagne, celle de la Terre ferme, & celle des Philippines.

Les *Freres de la Charité* furent introduits en France l'an 1601. par Marie de Médicis, qui leur donna une Maison au Fauxbourg Saint Germain, où ils ont bâti un fort bel hôpital. Henri IV. leur accorda des Lettres Patentes en 1602. & Louis XIII. en 1617. La même année Paul V. approuva leurs Constitutions. Tout ceci est tiré du P. Hélyot, *T. IV. C.* 18.

FRERE DE LA CHARITÉ DE S. HIPPOLYTE. Vers l'an 1585. Bernardin Alvarez, Bourgeois du Mexique, s'associa quelques personnes pieuses pour prendre soin des malades, fonda un hôpital hors des murs de la ville, & fit des reglemens que Grégoire XIII. approuva. Ce Pape étant mort avant que le Bref en fût expédié, Sixte V. son successeur, le fit expédier. Le nombre des hôpitaux s'augmentant, il se forma une Congrégation sous le titre de la Charité de S. Hippolyte, à cause que le premier Hôpital fut dédié à ce Saint, en mémoire de ce que la ville de Mexique tomba entre les mains des Chrétiens le 13ᵉ Août, Fête de ce Saint. En 1594. par un Bref du 2ᵉ d'Avril Clément VIII. leur accorda tous les priviléges des Freres de la Charité de S. Jean de Dieu. Ils ne faisoient que deux vœux, l'un de charité, & l'autre de pauvreté, & sortoient de la Congrégation quand bon leur sembloit. Pour les y retenir, Clément VIII. par une Bulle du 1 Octobre 1594. leur ordonna de faire les vœux de perpétuelle hospitalité & d'obéissance. En 1700. Innocent XII. leur permit de faire les vœux solemnels de chasteté, pauvreté, obéissance, & d'hospitalité sous la régle de Saint Augustin. Il érigea leur Congrégation en Ordre Religieux, & la mit sous la protection du S. Siége. Voyez le P. Bonnani, *Catalog. Ord. Relig. P.* 1. & le P. Hélyot. *T. IV. C.* 19.

FRERE COUPE CHOU, Terme bas & populaire. Nom qu'on donne par mépris à un *frere* lai. *Fraterculus.*

FRERE FRAPPART, Terme de mépris, pour désigner un Religieux qui ne garde point les bienséances de son état, qui n'est religieux que de nom.

FRERE JOYEUX, autrement Chevalier de l'Ordre de la Glorieuse Vierge Marie. Voyez MARIE & JOYEUX.

☞ FRERES de la Vierge Marie, ou les grands Freres. Les Dominicains ont porté autrefois ces noms. Voyez le P. Capers dans la vie de S. Dominique. *Act. SS. Aug. T. I.*

FRERES MINEURS, C'est le nom que S. François d'Assise a donné aux Religieux de l'Ordre dont il est Fondateur. *Fratres Minores.* Il n'y a que les Cordeliers qui le portent.

FRERES DE LA MORT, Nom que l'on donne communément aux Religieux de l'Ordre de Saint Paul, premier Hermite, qui sont en France. *Frater à morte; Vir Religiosus à morte dictus.* On les nommoit *Freres de la mort*, parcequ'ils portoient la représentation d'une tête de mort, & qu'ils devoient toujours avoir dans la pensée le souvenir de la mort. On ne sçait quelle a été leur origine: à en juger par leurs Constitutions, faites en 1620. il n'y avoit pas alors long-temps qu'ils étoient établis. Paul V. approuva ces Constitutions le 18 Décembre 1620. & Louis XIII. leur permit de s'établir en France par Lettres Patentes données à Saumur au mois de Mai 1621. Il y a apparence que cet Ordre des *Freres de la mort* fut supprimé par le Pape Urbain VIII. Voyez le P. Hélyot, *T. III. C.* 44.

FRERE DE LA PASSION DE N. S. JESUS-CHRIST. Voyez SERVITE.

FRERES DE LA PÉNITENCE, ou *de la Pénitence de* JESUS-CHRIST. C'est un nom commun à Toulouse aux Religieux du Tiers-Ordre de S. François, nommés aussi Bequins, & à une Confrairie de Pénitens qui se tenoit dans une Chappelle de l'Eglise du Tiers-Ordre, & dont les Bequins étoient les Chefs & les Directeurs. On les appelloit aussi Sachets, ou Freres des sacs, parcequ'ils en portoient. Voyez Catel, *Mem. de l'Hist. du Lang. L. II. p.* 175. *& suiv.*

☞ FRERES PERPÉTUELS. C'est le nom que l'on donnoit dans la Congrégation de la Fontaine jaillissante, à l'un des trois corps que l'on y recevoit, & qui étoient les *freres perpétuels*, les Chanoines & les domestiques. Quoiqu'on les appellât *freres perpétuels*, ils n'étoient pas tellement attachés à la Congrégation, qu'ils ne pussent en sortir, ou qu'on ne pût les renvoyer. Voyez Aubert le Mire, *Reg. & Const. Clericor. in communi viventium*, & le P. Helyot, *T. II. C.* 54.

FRERE PIE, *Frater pius.* Les Anciens ont appellé *Freres pies*, tous les Moines qui étoient vêtus d'habits moitié blancs & moitié noirs. Thomas Walsingham les appelle *Freres agaces*, ou à *gaches*, qui signifie *pies*.

FRERE PRÊCHEUR, Voyez DOMINICAIN, & PRÊCHEUR.

☞ FRERE SERVANT. C'est le nom que l'on donne dans l'Ordre de Malte à ceux qui sont dans la derniere des trois classes dont cet Ordre est composé. *Frater serviens.* On prétend que Raymond Du Puy, de l'ancienne famille de Du Puy Montbrun, qui subsiste encore, second Maître de cet Ordre, ayant fait dessein d'ajoûter aux statuts de l'Ordre l'obligation de prendre les armes pour la défense des lieux saints, & ayant amené ses Confreres dans ses vûes, fit dès lors trois classes de tout le corps des Hospitaliers. On mit dans la premiére ceux qui par leur naissance, & le rang qu'ils avoient tenu autrefois dans les armées, étoient destinés à porter les armes. On fit une seconde classe des Prêtres & des Chapelains, qui outre les fonctions ordinaires attachées à leur caractère, soit dans l'Eglise, ou auprès des malades, seroient encore obligés, chacun à leur tour, de servir d'aumôniers à la guerre; & à l'égard de ceux qui n'étoient ni de maison noble, ni Ecclésiastiques, on les appelloit *freres servans.* Ils eurent cette qualité des emplois où ils étoient occupés par les Chevaliers, soit auprès des malades, soit dans les armées; & ils furent distingués dans la suite par une cotte d'armes de différente couleur de celle des Chevaliers. VERTOT, *Histoire de Malte*, *liv. I. p.* 58.

FRERES UNIS DE S. GRÉGOIRE L'ILLUMINATEUR. Ordre Religieux établi en Arménie au XIVᵉ siécle, & supprimé, ou plûtôt réuni à celui de S. Dominique au XIVᵉ siécle. En effet, vers l'an 1328. le P. Dominique de Boulogne ayant été envoyé en Arménie par le Pape Jean XXII. qui le sacra Evêque de Maraga, convertit plusieurs Arméniens Schismatiques, entre autres un Wartabied,

tabied, nommé Jean, qui persuada à plusieurs autres Wartabieds & Religieux Arméniens d'embrasser la Foi Catholique, & de se soumettre au Pape. Ils gagnerent aussi plusieurs séculiers, & formerent l'Eglise des Arméniens Catholiques qu'on nomme Francs-Arméniens. Voyez ce mot.

Le Wartabied Jean, voyant l'ordre de S. Basile si déchu de son ancienne splendeur, eut dessein de le réformer, mais il crut qu'il étoit plus à propos d'en établir un nouveau, & dont la fin fût de conserver la Foi Catholique que les Arméniens venoient d'embrasser, & de l'étendre de plus en plus. C'est pourquoi il institua un Ordre auquel on donna le nom de *Freres Unis de S. Gregoire l'Illuminateur*, à cause que ce Saint avoit été l'Apôtre de l'Arménie. Et comme ils devoient leur conversion, après Dieu, au P. Dominique de Boulogne & à ses Compagnons de l'Ordre de Saint Dominique, ils prirent leurs Constitutions avec la régle de Saint Augustin; en firent profession entre les mains du P. Jean Canus Evêque de Teflis, compagnon du P. Dominique; & changerent leur habit de Moines Arméniens en celui des Freres convers de l'Ordre de S. Dominique. Jean XXII. confirma tout ceci: & l'Ordre s'étendit beaucoup dans l'Arménie & la Géorgie. Mais les Turcs & les Perses s'étant emparés de ces pays, les *Freres Unis* se renfermerent dans le seul Nakiivan, Province de la Grande Arménie.

L'an 1356. ces *Freres Unis* se voyant dans une grande pauvreté, à cause de la domination des Infidéles, députerent à Rome, pour demander à Innocent VI. qu'il leur fût permis, sous le bon plaisir du Général de l'Ordre de Saint Dominique, de passer dans cet Ordre, dont ils avoient déja l'habit, la Régle & les Constitutions: ce qui fut accordé; ensorte que depuis ce temps ils ne font plus qu'une Province de cet Ordre. Voyez Clément Galano, *Conciliatio Eccles. Armena cum Rom. P. I. C.* 30 & le P. Hélyot, *T. I. C. XXX. pag.* 245. *& suiv.*

On ajoûte quelquefois des noms propres au mot de *frere*, comme *frere* Lubin, *frere* Eugène, &c. Ces noms propres ne désignent personne en particulier, ils ont le même usage dans le style burlesque, & dans les chansons, que les noms de *Titius*, de *Caius*, & d'autres semblables ont chez les Jurisconsultes.

Pour faire plutôt mal que bien,
Frere Lubin *le fera bien*;
Mais si c'est quelque bonne affaire,
Frere Lubin *ne le peut faire*. Marot.

On appelle Faux *frere*, un homme qui trahit ses associés, ses compagnons.

Frere André. Terme de Fleuriste. Tulipe printaniére. Elle est d'un rouge obscur, melé de blanc. Morin.

Frere d'Armes. On le dit de ceux qui ont fait société à la guerre, & qui se sont promis un service & une assistance réciproque. L'usage de cette fraternité est fort ancien. Nous lisons dans Joinville, que l'Empereur de Constantinople & le Roi des Commains s'allierent & devinrent *freres*: Dans Juvenal des Ursins, que les Duc d'Orléans & de Bourgogne jurerent une fraternité, qui ne dura cependant pas long-temps: Dans Monstrelet, que le Roi d'Arragon se fit *frere d'armes* du Duc de Bourgogne, quoiqu'éloignés l'un de l'autre: Dans du Cange sur Joinville, le Traité de fraternité entre Louis XI. & Charles dernier Duc de Bourgogne; & celui de Bertrand du Guesclin avec Olivier de Clisson. Ce fut aussi par un acte authentique que le Duc de Bretagne & le Comte de Charolois contracterent une fraternité d'armes. Voyez FRATERNITÉ.

Frere Arvale. Voyez ARVALE.

En termes du Grand Art, on appelle *freres estropiés* les métaux imparfaits. Les *freres estropiés* doivent être guéris par l'élixir parfait, c'est-à-dire, doivent être purifiés, séparés de leurs impuretés par l'élixir parfait.

Frere Blanc. Nom de secte. Un Auteur Allemand, nommé Hartknoch, dans un Ouvrage sur l'origine de la Religion Chrétienne en Prusse, *Dissert. XIV.* dit qu'il parut dans cette Province, au commencement du XIV[e] siécle, des hommes qui se nommerent, ou que l'on nomma les *Freres blancs*, parcequ'ils portoient des manteaux blancs, sur lesquels il y avoit une croix de S. André de couleur verte. Ils disoient avoir des révélations particulieres, par lesquelles Dieu leur ordonnoit d'aller retirer la Terre sainte des mains des Infidèles. Il y eut beaucoup de ces *Freres blancs* en Allemagne; mais cela ne dura point, & ils furent bientôt dissipés.

Frere Claude, Nom que les Fleuristes donnent à une Tulipe de couleur de rose, rouge & bleue, le tout brouillé. Morin.

Frere-Jean, Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe, couleur de lacque vif & blanc.

Freres de la rose croix, Chymistes & Cabalistes, qui se disoient invisibles, & qui avoient fait, il y a quelque temps, une société qui a donné lieu à un très-sçavant livre de Guillaume Naudé, Bibliothécaire du Cardinal Mazarin. Les *Freres de la Rose croix* étoient une société de Charlatans visionnaires. Leur Chef avoit fait le voyage du Levant dans le XV[e] siécle, ou cent ans plûtôt, si on les en croit. Il avoit pris les idées de quelques Philosophes Arabes, dont l'imagination échauffée par l'ardeur du climat, & gâtée par les idées des derniers Platoniciens, Procle, Jamblique, se repaît de chimeres, ne pense qu'à la pierre philosophale, à la Médecine universelle, au secret de rajeunir, de dominer sur les Démons, de faire des prodiges. Ils joignent à cette Philosophie bizarre une religion plus idolâtre que Mahométane. Le culte des génies, dont ils remplissent les élémens est véritablement le culte des Démons; & s'ils ne le poussent pas jusqu'à la magie, ce n'est pas la volonté qui leur manque. Paracelse contribua plus que personne à l'établissement de cette secte, qui tomba d'elle-même. Les Juifs, & sur-tout les Juifs Cabalistes, avoient d'étroites liaisons avec ces Philosophes fanatiques. Mém. de Trév. 1715. p. 911, 912.

On dit proverbialement qu'un homme est un bon *frere*, ou qu'il est *frere* de la jubilation; pour dire, un bon vivant, un bon compagnon, qui n'aime qu'à rire, & à faire bonne chère. On dit aussi d'un Moine libertin, debauché, que c'est un *frere* frappart. On appelle aussi par mepris, *frere* coupe chou, un Religieux qui n'a nul mérite, qui n'est d'aucune considération dans son Couvent. On dit aussi, Partager en *freres*; pour dire, Partager également.

FRÉRIE. Voyez FRAIRIE.

FREROT, s. m. Petit frere. Les *Frerots* ... Voyez FRATICELLI, c'est la même chose.

FRÈS, s. m. Ce mot s'est dit autrefois pour *orfrès*, *orfrois*. Voyez ces mots. *Aurum Phrygium*.

FRÉSAIE, s. f. *Strix*, ou *Caprimulgus*. Oiseau de nuit de la grosseur d'un coq, de figure de chevêche, qui a le plumage blanc, tacheté de noir sous le ventre, qui a une tête ronde, & presque d'homme; mais qui est affreuse, & entourée de plumes hérissées, qui a les ongles & le bec blanchâtres & crochus, les jambes & les pieds velus & couverts de plumes. On l'appelle aussi *Effraie*, à cause de son cri effroyable. C'est une espéce de chat-huant, mais d'une espéce fort différente des autres. Pendant le jour elle voit fort peu, ou point du tout. Toutes ses actions ne se font que la nuit, comme son vol, sa chasse pour attraper sa proie; elle ne suce non plus le lait des chévres qu'en ce temps. Un habile Fauconnier en décrit une dont la taille est un peu moindre que celle du Coucou; elle a tant de rapport avec lui, qu'on assureroit que c'en est un, si la petitesse de ses pieds & de ses jambes, leur briéveté, & la maniére extraordinaire dont elles sont construites, ne la faisoient distinguer de cet oiseau. Son bec est très-court en comparaison de son corps & de sa tête; car à peine est-il plus grand que celui d'un passereau. Il est noir, & peu, ou point crochu; autour des naseaux, & au-dessous du bec sont des plumes très-déliées, comme des poils, ou de la barbe; sa tête est longue par le sommet & plate; ses yeux sont fort grands, l'iris & la prunelle de l'œil sont entiérement noirs, ce qui est si rare, que son âge un peu avancé en pourroit être cause. Les plumes dont son corps est revetu sont noires par le milieu; sçavoir, tout le long du tuyau de part & d'autre, & blanches à leur extrémité, le reste en est gris cendré, & c'est ce qui fait qu'elles ont quelque rapport avec celles de l'épervier; les

les grandes pennes & les conteaux sont noirs, semés de quelques taches jaunâtres ; les plumes du premier & second ordre qui le couvrent composent une ligne blanche qui traverse les ailes, tout le dessous de l'oiseau est d'une couleur de rouille lavé avec des marques, ou, pour mieux dire, des lignes obscures fort déliées qui les traversent d'un ordre interrompu, ainsi qu'il se voit en quelques éperviers. La queue est aussi semblable à celle des éperviers, & de quelques oiseaux de rapine nocturnes, & divisée par intervalles égaux de taches noires, & de couleur de rouille disposées les unes ensuite des autres. Les grands conteaux passent la queue de deux ou trois doigts, tant ils ont de longueur. La couleur de ses jambes & de ses petits pieds est de rouille. Ils ont trois doigts devant & un derrière : il a l'ouverture du bec & du gosier fort ample.

Cette espéce d'oiseau fait son nid parmi les rochers dans les montagnes. Celle dont on vient de parler, fut prise dans les montagnes de Boulogne, dans une étable de chévres, desquelles elle suçoit le lait. Aristote rapporte la même chose, & dit que les chèvres qui en sont sucées, ou tirées, en perdent leur lait, & quelquefois la vûe. Bellon en fait une description différente de celle que nous venons de donner, & dit que cet oiseau a les yeux ronds & extrémement petits, au contraire des autres oiseaux de nuit ; & qu'il fait son nid dans les creux des chênes, & dans les trous des vieilles tours.

Ménage dérive ce mot de *présaga*, à cause qu'elle est de mauvais augure.

FRÉSANGE. Terme de Coutumes. Droit de porc que les fermiers de glandée doivent aux Maîtres des Eaux & Forets en certains cantons. *Frescenga*, & *friseinga*, *fraceugagium*, dans les Titres. Dans quelques chartres on trouve *fressenge* pour *frésange*.

FRESCATI. Voyez FRASCATI.

☞ FRÉSIAUX, adj. pl. m. & f. Vieux mot qui se trouve dans la signification de Beau, joli, frais.

☞ *Les Damoiselles sont* frésiaux.

☞ Ce mot doit avoir eu *frésial* au singulier ; car autrefois tous les adjectifs terminés en *al* faisoient *aux* au pluriel, tant au masculin qu'au feminin ; & c'est delà qu'on a dit *Lettres Royaux*, qu'on dit encore aujourd'hui.

FRÉSILLON, subst. masc. Terme de Botanique. Voyez TROESNE.

FRÉSINGUE. Voyez FRISINGUE.

FRESLE. Voyez FRÊLE.

FRESLON. Voyez FRÊLON.

FRESNE. Voyez FRÊNE.

FRESNO, s. m. Nom propre de lieu. *Fraxinum*. Il y a en Espagne deux bourgs de ce nom : l'un dans la Castille vieille, à deux lieues de Borgo d'Osma, du côté du midi ; & l'autre dans l'Andalousie, à huit lieues de la ville de Cordoue, du côté du nord. Quelques Géographes mettent en l'un ou en l'autre de ces bourgs l'ancienne *Fraxinetum*, célèbre forteresse des Sarrasins ; d'autres la mettent à Frassineto en Italie ; mais il est fort vraisemblable qu'elle étoit au Frainet en Provence. Maty. Voyez FRAINET.

FRESQUE, s. f. est une peinture faite sur un enduit de mortier encore frais, avec des couleurs détrempées dans de l'eau. Cette peinture, venant à s'incorporer avec le mortier, ne périt, & ne tombe qu'avec lui. On ne se sert pour la *fresque* que de couleurs de terre, parcequ'elles s'incorporent avec le mortier, le Massicot, la Lacque fine, le Verd de vessie, & autres semblables couleurs s'évanouissent d'abord, les couleurs mêlées avec la coque d'œuf pulvérisée subsistent plus long-temps. On se sert d'émail pour le bleu, parceque le verre dure toujours ; du noir de forges, parceque celui de fumée ne subsiste pas.

☞ On appelle *Fraisque*, non-seulement cette maniére de peindre, mais l'ouvrage même qui est peint de la sorte. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

Ce mot vient de l'Italien *fresco*, la maniére de cette peinture nous étant venue d'Italie, aussi-bien que le terme pour l'exprimer. On dit une *fresque* ; c'est-à-dire, une peinture à *fresque*. ☞ Quelques-uns écrivent *fraisque*, à cause que peindre à *fresque* n'est autre chose que peindre sur un enduit encore *frais*

☞ FRESSE. Mot provincial qui a la même signification que *Frêne*. Le nom de l'Evêque de Bayonne qui négocia la fameuse Ligue d'Allemagne entre Henri II. & les Princes Protestans, laquelle mit les affaires de Charles-Quint en si grand danger ; le nom, dis-je, de ce Prélat est corrompu dans les imprimés ; on l'appelle en François *Du Frêne*, & M. de Thou le nomme en Latin *Fraxineus* ; mais il s'appelloit *De Fresse*, comme je l'ai vû par la signature de plusieurs de ses Lettres originales... Il faut pourtant observer que *Fresse* en quelques Provinces signifie *frêne* : & cela disculpe ceux qui ont appellé l'Evêque en Latin *Fraxineus* ; mais ceux qui l'ont appellé *Du Frêne* en François devoient lui laisser le nom de *Fresse*. Le P. Daniel, *Préf. de son Hist. de Fr.*

FRESSURE, s. f. Parties intérieures de certains animaux, comme le foie, le cœur, la rate, le poumon, prises ensemble. *Viscera*, *exta*.

Fressure de veau, se dit à la boucherie, de ce qui comprend le poumon, le foie, le cœur, & les hampes de cet animal ; ces hampes répondent au diaphragme : ensemble le cornet & l'herbier, qui sont les deux tuyaux & conduits par où passent les alimens dans les ventricules.

La *fressure* de bœuf contient le poumon, qu'on nomme autrement le *mou*, & le foie & la rate attachés par la chair qui tient au mou, qui se nomme *ongles*. Les parties du mou qui couvrent le foie & la rate se nomment les *hampes*. On les sépare dans le bœuf, & on les laisse aux *fressures* de veau & de mouton.

FRESTEL, s. m. Vieux mot, qui signifie la flute à sept tuyaux que les Poëtes donnent à Pan.

FRESTELER, & REFRESTELER. Ce mot s'est dit autrefois pour *jouer du flageolet*. *Fistula ludere*, *calamum inflare*.

FRET, s. m. *Conductio navis ad vecturam*. Terme de Marine. Louage d'un navire pour voiturer des marchandises, ou des gens de guerre, somme promise pour le loyer d'un vaisseau. Ce que l'on appelle *fret* sur l'Océan, s'appelle *nolis* sur la Mediterranée. Le *fret* d'un vaisseau se fait d'ordinaire par mois. Ce Marchand avoit deux vaisseaux à *fret* ; c'est-à-dire, à louage. Le payement du *fret* est préférable à toutes dettes sur le prix de la cargaison. Pomey dit aussi *fretage*.

Ce mot vient de *fretum*, qui signifie proprement un bras de mer. Il y a bien plus d'apparence qu'il vient de l'Allemand *fracht*, ou du Flamand *vracht*, qui signifient *voiture*. Plusieurs termes de Marine, & en particulier les noms des vents, nous sont venus des langues du Nord. Autrefois les villes Anséatiques y ont fait fleurir le commerce de mer.

Fret, se dit aussi de l'équipement du navire. *Instructus*, *adornatio*. Pomey.

FRÊTE, s. f. Cercle, lien, ou barre de fer qu'on chasse, qu'on aplatit sur deux piéces de bois qu'on veut attacher ensemble, ou sur une autre qu'on veut tenir ferme, & en état. *Clathrus*. On met plusieurs *frêtes* sur des arbres de moulin, sur les moyeux d'une roue.

Frêtes, en termes de Blason, sont des barreaux entrelacés en filets. *Clathri retiti*. Pomey dit aussi *frete* de toit, *tecti apex*. On l'a dit autrefois. Voyez FRÊTÉ.

Frêts, se dit aussi des viroles, anneaux, mornettes, ou cercles de fer qu'on mettoit autrefois aux lances, qu'on appelloit *frêtées*, *moruées*, ou *courtoises*, quand on ne combattoit pas à fer émoulu. *Armilla*, *annulus*, *fibula*.

FRÊTÉ, adj. m. Terme de Blason, qui se dit des barres, ou barreaux croisés, & entrelacés, ou des chassis posés obliquement sur l'Ecu. *Clathratus*, *cancellatus*. Il porte d'argent *frêté* de gueules. On appelle autrement les écus de cette sorte, *cotices & recotices*, quand il y a six cottces mises en bandes & en barres, qui se brisent & se traversent, formant un vrai treillis fait en losange.

Ce mot vient de ce qu'on appelloit autrefois *frête*, le comble d'un toit, qui se fait le plus souvent de perches

croisées & entrelacées comme les *frêtes* du Blason : ou il vient de *fret*, qui en vieux François signifioit *rompu*, & étoit dérivé de *fractus*. Du Cange témoigne qu'on a appellé autrefois *frêtes*, une espéce de fléches, & que de-là on a appellé des Ecus *frêtés*, ceux qui étoient chargés de ces *frêtes* croisées.

Le mot de *frêté*, qui ne se dit plus aujourd'hui que dans le Blason, se disoit autrefois dans le langage ordinaire pour *fin*, *rusé*, *adroit* ; & comme il vient de *fractatus*, fréquentatif de *fractus*, il avoit la signification de *fin* & rusé, ou rompu aux ruses & aux finesses.

FRÉTELÉ, ÉE, adj. Vieux mot, que quelques-uns expliquent par ceux de *rompu*, *dechiré*, *mis*, *réduit en lambeaux*, &c. *Fractus*, *laceratus*, *disruptus*, &c. On pourroit peut-être l'expliquer aussi-bien par ceux de *marqué*, *taché*, *gâté*, &c. *Distinctus*, *variegatus*, *infectus*, *inquinatus*, &c. On en jugera par ces vers du Roman de la Rose.

Qui ont ces larges robes grises
Toutes fretelées *de crottes*,
Houseaulx froncis & larges bottes.

FRÉTEMENT, s. m. Se dit du louage d'un vaisseau. Voyez FRET.

FRÉTER, v. act. Louer, ou donner à louage un vaisseau pour voiturer. *Navem conducere*, *locare*. C'est le propriétaire, ou maître du navire qui *frête* ; & celui qui le prend à louage est celui qui *affréte*. On dit *Freter* cap & queue, quand on fait le *fretement* de tout un vaisseau, & sans réserve.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *fraight*, qui signifie la même chose. Il vient plutôt du Latin *fretum*, *detroit*, ainsi dit, *eo quod fremat*, *vel quod ferveat*, ou plutôt de l'Allemand *Wracht*. Voyez FRET.

FRÊTÉ, ÉE, part. & adj. Vaisseau *frêté*. *Navis conducta*.

☞ FRÉTEVAL, s. m. Petite ville de France, en Beauce, dans le Dunois, sur le Loir.

FRÉTEUR, subst. masc. est le propriétaire du vaisseau, qu'il donne à louage à un Marchand. *Navis dominus*, *locator*.

FRETILLANT, ANTE, adj. Qui fretille souvent, qui est sujet à fretiller. *Irrequietus*, *levis*, *inquies*.

FRETILLARD, ARDE, adj. Qui fretille, léger, remuant ; & figurément, animé. *Levis*, *alacris*, *irrequietus*, *agilis*.

Le gentil rossignolet,
Doucelet,
Découpe dessous l'ombrage,
Mille fredons babillards,
Fretillards,
Au doux son de son ramage. BELLEAU.

Ce mot n'est guère en usage aujourd'hui.

FRÉTILLE, s. f. se dit de la paille, & autres pareilles choses. *Palea*, *stramen*. Coucher sur la *fretille*.

FRETILLEMENT, s. m. Mouvement, action de ce qui a un mouvement prompt & agité. *Levitas*, *motus*, *mobilitas*. Le poisson d'eau douce dans la poële a encore quelque *fretillement*.

FRETILLER, v. n. Remuer sans cesse, agiter tout son corps par un mouvement dru & menu. *Agitare motu vario & irrequieto*, *lascivire*. Les enfans sont sujets à *fretiller*, à gambader, quand on les couche. Cette carpe étoit bien vive, elle *fretille* encore. Le chien *fretille* de la queue.

On dit proverbialement d'un homme, que les piéds lui *fretillent* ; pour dire, qu'il a impatience d'aller ; & que la langue lui *fretille* ; pour dire, qu'il a grande envie de parler.

Ces mots viennent du Latin *fritillus*, qui signifie un cornet qui sert à remuer & à jetter les dés.

FRETIN, s. m. Rebut, chose vile & du moindre prix en chaque espéce. *Retrimentum*, *recrementum*, *merces rejecta*. Il se dit proprement & originairement de la morue, qui se divise en quatre degrés de bonté, meilleur *fretin*, grand *fretin*, *fretin* de rebut, & menu *fretin* ; & par extension il s'est appliqué à toutes sortes de choses. Ce Marchand a vendu le plus beau de sa marchandise, il n'a plus que du *fretin*. Il est aussi fort en usage en parlant de poisson. Il n'y a plus que du *fretin* dans cet étang.

Ce mot se dit aussi des livres, & veut dire des livres de rebut. Je me suis défait du *fretin* de ma Bibliothéque.

Ce mot est dit quelquefois des personnes par mépris, alors c'est une injure basse. Voyez ce *fretin*, on vient ici tout exprès pour l'abreuver. Mlle L'HÉRITIER. Elle fait parler une personne à une autre en style bas & grossier dans l'endroit cité.

FRETIN, se dit aussi en Jardinage, des branches inutiles, ou parcequ'elles sont trop menues, ou parcequ'elles sont usées de vieillesse. Il faut à la taille des arbres en ôter tout le *fretin*.

M. Huet dérive ce mot de l'Anglois *farthing*, qui signifie une petite monnoie Angloise qui vaut la quatriéme partie d'un denier sterlin.

FREUDENBERG, s. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Franconie. *Freudenberga*. Ce lieu, situé sur le Mein, est le principal d'un petit pays qui appartient à l'Evêque de Wurtzbourg, & qui est enclavé entre le Comté de Wertheim, & l'Archevêché de Maïence. MATY.

FREUDENBERG. Bourg des Etats de Nassaw en Vétéravie. *Freudenberga*. Il est à une lieue de la ville de Sigen, & aux confins des Duchés de Berg & de Westphalie. MATY.

☞ FREUDENSTADT, s. m. Ville d'Allemagne, dans la Forêt noire, sur le chemin de Tubing à Strasbourg.

FREUS, ou FREUX, s. m. Graie, Grole, ou Corneille de bois. *Cornix frugilega*, ou *frugivora*. Encore que le *Freux* soit du genre des Corneilles, il est néanmoins plus grand, & son bec n'est pas noir de tous les côtés comme le leur, mais il est blanchâtre ; il ne se paît pas de viande immonde, ni de carnage, ne vivant que de fruits. Tout son corps est noir, à l'exception du bec, ainsi que l'on a dit. L'on ne voit pas de ces Corneilles en Italie, mais en France elles sont connues : encore qu'elles se nourrissent, pour la plûpart du temps, de fruits, elles ne laissent pas de manger des vers, & elles déracinent tous les grains. Cet oiseau fait beaucoup de dégât de fruits, parcequ'il n'attend pas qu'ils soient mûrs ; mais il les mange dès qu'ils sont formés. Polidore Virgile rapporte qu'il y en a quantité en Angleterre que l'on ne tue pas (bien qu'elles fassent beaucoup de destruction) à cause qu'elles dévorent les vers, desquels il y a grande quantité, par la grande humidité qu'ont les terres ; en telle sorte que les laboureurs les font chasser par leurs enfans ; elles sont conservées encore par la raison que les hérons font leurs nids où elles ont niché, & que les grands se plaisent à la chasse & au vol du héron. Mais depuis quelques années il fut ordonné en plein Conseil que l'on donneroit une certaine somme à ceux qui en tueroient. Joannes Cornelius Batavus rapporte, que les Laboureurs sont contraints de les chasser en faisant beaucoup de bruit avec des chaudrons, & toutes sortes d'instrumens, & à coups de pierres dans leurs nids, ou bien avec des machines qui ont des ailes comme des moulins à vent, qui font beaucoup de bruit, qu'ils attachent à des arbres ; & enfin avec des épouvantails habillés comme des Paysans, que les Laboureurs plantent dans leurs champs.

FREWISSE, s. f. Nom propre de femme. *Fridiswida*. Frideswide, que nous appellons vulgairement Sainte *Frewisse*, naquit à Oxford, de Didan, Seigneur du lieu, & de Frideswide. Elle mourut à Thorneburi près d'Oxford, l'an 735.

FREY. Voyez FRÉE.

☞ FREY-MAÇON, s. m. Le secret des *Frey-maçons*, qui a été jusqu'ici impénétrable, est enfin éventé, comme on peut le voir par la Relation suivante.

RÉCEPTION D'UN *Frey-maçon*.

☞ Il faut être d'abord proposé à la loge comme un bon sujet par un des Freres. Sur la réponse que l'on est admis à se présenter, le Récipiendaire est conduit par le proposant, qui devient son parrein, dans une des chambres de la loge où il n'y a pas de lumiére, & où on lui demande

demande s'il a la vocation d'etre reçu : il répond qu'oui; ensuite on lui demande son nom, surnom & qualité, on le dépouille de tous les métaux & joyaux qu'il peut avoir sur lui, comme Boucles, Boutons, Bagues, Boëtes, &c. On lui découvre à nud le genou droit; on lui fait mettre son soulier gauche en pantoufle, on lui bande les yeux, & on le garde en cet état environ une heure, livré à ses réflexions: après quoi le parrein va frapper trois fois à la porte de la chambre de réception, où est le vénérable Grand-Maître de la loge, qui répond du dedans par trois autres coups, & fait ouvrir la porte; alors le parrein dit qu'il se présente un Gentilhomme, nommé tel, qui demande à etre reçu, (nota qu'il y a en dehors & en dedans de cette chambre des freres surveillans l'épée nue à la main pour en écarter les profanes:) Le Grand-Maître, qui a un cordon bleu taillé en triangle au cou, dit, Demandez-lui s'il a la vocation, ce que le parrein va exécuter. Le Récipiendaire ayant répondu qu'oui, le Grand-Maître ordonne de le faire entrer; alors il est introduit, & on lui fait faire trois tours dans la chambre autour d'une espace décrit sur le plancher, où l'on a crayonné une espéce de représentation sur des colonnes des débris du Temple de Salomon. Aux deux côtés de cet espace on a aussi figuré avec le crayon un grand J. & un grand B. dont on ne donne l'explication qu'après la réception: dans le milieu il y a trois flambeaux allumés, posés en triangle, sur lesquels on jette, à l'arrivée du novice, ou de la poudre, ou de la poix rasine, pour l'effrayer par l'effet que cela produit. Les trois tours faits, le Récipiendaire est amené au milieu de l'espace décrit, comme il est marqué ci-dessus, en trois temps, vis-à-vis le Grand-Maître, qui est au bout d'enhaut derriére un fauteuil, sur lequel on a mis le Livre de l'Evangile selon Saint Jean: il lui demande, Vous sentez-vous la vocation, sur sa réponse que oui, le Grand-Maître dit, Faites-lui voir le jour, il y a assez long-temps qu'il en est privé. En cet instant on lui débande les yeux, tous les freres assemblés en cercle mettent l'épée à la main; on fait avancer le Récipiendaire en trois temps, jusqu'à un tabouret qui est au pied du fauteuil. Le frere orateur lui dit, Vous allez embrasser un ordre respectable qui est plus sérieux que vous ne pensez; il n'y a rien contre la Loi, contre la Religion, contre le Roi, ni contre les mœurs; le vénérable Grand-Maître vous dira le reste. En meme temps on le fait agenouiller du genou droit qui est découvert, & tenir le pied gauche levé en l'air. Le Grand-Maître lui dit alors: Promettez-vous de ne jamais tracer, écrire ou révéler les secrets des *Freys-maçons*, & de la Frey-maçonnerie qu'à un frere en loge & en présence du vénérable Grand-Maître? Ensuite on lui découvre la gorge pour voir s'il n'est point du sexe, & on lui met sur la mammelle gauche un compas qu'il tient lui-même: Il pose la main droite sur l'Evangile, & prononce ainsi son serment: Je permets que ma langue soit arrachée, mon cœur dechiré, mon corps brûlé & réduit en cendres pour être jettées au vent, afin qu'il n'en soit plus parlé parmi les hommes; Dieu me soit en garde. Après quoi on lui fait baiser l'Evangile, le Grand-Maître alors le fait passer à côté de lui. On lui donne le tablier de *Frey-maçon*, qui est d'une peau blanche, une paire de gants d'homme pour lui, & une de gants de femme pour celle qu'il estime le plus, & on lui donne l'explication de l'*J* qui signifie *Jakhin*, & du *B Boaies*, (ce dernier se prononce comme s'il étoit écrit Boesse) qui sont deux mots Anglois, qu'ils représentent dans leurs signes entr'eux, en portant la main droite à la gauche du menton, & la retirant sur la même ligne du côté droit, & frappant ensuite sur la basque de l'habit aussi du côté droit. Après quoi on se tend la main en posant le pouce droit sur la premiére & grosse jointure de l'index de la main de son camarade en prononçant le mot de *Jakhin*, après quoi on se frappe l'un l'autre de la main droite sur la poitrine, puis on se reprend la main en se touchant réciproquement du pouce droit sur la premiére grosse jointure du doigt *medius* en prononçant le mot de *Boaies*. Cette cérémonie faite, & cette explication donnée, le Récipiendaire est nommé frere, &

Tome III.

on se met à table, où l'on boit avec la permission du vénérable Grand-Maître à la santé du nouveau frere, chacun a la bouteille devant soi; quand on veut boire on dit: Donnez de la poudre, chacun se léve; le Grand-Maître dit, Chargez; on met la poudre, qui est le vin, dans le verre. Le Grand-Maître dit: Mettez la main sur vos armes, & on boit à la santé du frere en portant le verre à la bouche en trois temps. Après quoi, & avant de remettre son verre sur table, on le porte sur la mammelle gauche, puis sur la droite, & ensuite, en avalant le tout par trois fois & en trois autres temps, on le remet perpendiculairement sur la table. On se frappe dans les mains par trois fois, & chacun crie trois fois *vivat*. On observe d'avoir sur la table trois flambeaux en triangle. Si par hasard on apperçoit ou si on soupçonne que quelqu'un de suspect se soit introduit, on le déclare en disant: Il pleût; ce qui signifie qu'il ne faut rien dire. Comme il pourroit arriver que quelque prophane eût découvert les signes qui se dénotent par les termes de *Jakhin* & de *Boaies*; pour éviter toute surprise, on dit en se prenant la main *J*, à quoi l'autre doit répondre *A*, le premier *K*, le second replique *H*, l'autre *I*, & le dernier *N*; ce qui compose le mot de *Jakhin*. Il en est de même de celui de *Boaies*, en prononçant alternativement & successivement toutes les lettres de ce mot, & c'est là le coin auquel se reconnoissent les vrais freres.

☞ FREYBERG, f. m. Ville d'Allemagne, en Misnie, dans le cercle d'Ertzegeburg, sur la riviére de la Multe, & sur les montagnes qui séparent la Misnie d'avec la Bohême.

☞ FREYBOURG, f. m. Petite ville d'Allemagne, dans la Thuringe, sur l'Unstrut.

FREUSTADT, f. m. Nom propre de lieu. *Freistadium*. Il y a deux bourgs, ou petites villes de ce nom en Silésie, province de la Bohême: l'un de ces lieux est sur la riviére d'Elsa, dans la principauté de Teschen, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. L'autre est sur la petite riviére de Siger, dans la Principauté de Glogaw, & à six lieues de la ville de ce nom, vers le couchant septentrional. Maty.

F R I.

FRIABLE, adj. m. & f. Terme dogmatique. Corps cassant, qui est facile à mettre en poudre, composé de parties séches & inégalement appliquées les unes aux autres, qui par cette raison s'en détachent facilement; parcequ'elles ne sont point onctueuses, ni liées ensemble. *Friabilis*. Les pierres calcinées sont *friables* & aisées à mettre en poudre. Le sable est composé de parties *friables*. Le sel est *friable*. L'alun brûlé est *friable*.

FRIAND, ande, adj. Qui aime les morceaux délicats, & bien assaisonnés. *Appetens cupediarum, delicatus*. Il se dit tant des personnes que du goût, & de la chose goûtée. Et quand il se dit des choses, il signifie ce qui est délicat, de bon goût, bien assaisonné. Un homme *friand* court les bonnes tables. Un bon gourmet doit avoir le goût *friand*. Un faisan est un *friand* morceau. Le vin de Condrieux est un vin *friand*.

Ménage dérive ce mot de *frigente*, ablatif de *frigens*, du verbe *frigere*, dont on a fait aussi *frire*. D'autres le dérivent de *fritelle*, Italien, comme qui diroit, amoureux des chose *frites*.

Langues, cervelas, saucissons;
Du pain frais de toutes façons;
Et du friand *jus de la treille*
A couleur ambrée & vermeille.
De Malezieu.

Friand, se dit aussi figurément d'une chose rare qui est d'un grand prix, d'un grand mérite.

Eloges tout sucrés, & friands *madrigaux;*
Portraits vrais, ou fardés, satyriques tableaux.
Nouv. choix de vers.

On dit aussi, qu'un homme est *friand* de quelque chose, quand il l'aime passionnément, quoiqu'elle ne tombe point dans le sens du goût. *Cupidus, avidus.* Cet homme est *friand* de nouvelles, de musique, de curiosités. Il est *friand* de louanges. Mol.

Friand, se dit encore en fait de Coutellerie; pour dire, un fer tranchant & bien affilé, qui coupe aisément. Un rasoir, un couteau *friand*, des ciseaux *friands*, comme s'ils étoient *friands* de chair humaine où ils entrent volontiers; car on ne le dira pas d'un ciseau, d'un rabot, qui n'entrent que dans le bois.

☞ Friand, ande. On dit de la glace sur laquelle on a de la peine à marcher, qu'elle est bien *friande*. On dit aussi d'une violente gelée avec un temps fort serein, qu'il fait un temps bien *friand*.

Friand, ande, est aussi substantif. C'est un *friand*, c'est une *friande*.

☞ FRIANDER, v. n. Vieux mot, qui s'est dit pour, Manger d'une maniére friande.

FRIANDISE, s. f. Passion, amour que l'on a pour les viandes delicates, ou de bon goût. *Cupedia, ciborum delicatiorum cupiditas.* La *friandise* est un defaut; mais il n'est pas si honteux que la gourmandise.

Friandise, se dit aussi de toute les choses qu'on mange pour le plaisir seulement, & non pour se nourrir: à l'egard des uns, ce sont des sucreries, de pâtisseries: à l'egard des autres, des cervelas, des jambons, des ramequins. Cet homme a toujours quelques *friandises* dans sa poche, dans son cabinet. Athénée dit, qu'on doit l'invention des *friandises* à un nommé Paviars. Donner de petites *friandises* à des enfans.

On dit proverbialement, qu'une femme a le nez tourné à la *friandise*; pour dire, qu'elle a la mine, la physionomie d'etre amoureuse. On dit à Paris, que S. Jacques de l'Hôpital a le nez tourné à la *friandise*, parceque son image est vis-à-vis la rue aux Ours, où étoient autrefois de fameuses rôtisseries, & c'est pour cela qu'on l'appelloit la rue aux Oues; c'est-à-dire, aux oies qui anciennement étoient de *friands* morceaux. C'est par corruption qu'on l'appelle maintenant la rue aux Ours.

☞ FRIARDEL, Nom d'une réforme de Chanoines réguliers. L'Abbaye d'Yvertueaux, Diocése de Paris, les Prieurés de Beaulieu, du Bourg-Achard, &c. Diocése de Rouen, sont occupés par des Chanoines réguliers de la Réforme de *Friardel*.

FRIAS, s. m. Nom propre d'une petite ville qui a titre de Duché. *Frigida & Phrigia.* Elle est dans la Castille vieille en Espagne, & sur l'Ebre. Maty.

FRIBERG. Voyez FRIDBERG.

FRIBOUR, s. m. Nom que l'on donna dans le XVI[e] siécle à une fausse monnoie de cuivre, à de faux doubles, que l'on fabriqua, & qui furent décriés. *Adulterinus nummus.* Ce nom leur fut donné par hasard, & sans qu'on en sçache la raison, comme Pasquier le dit, à l'endroit que l'on va rapporter.

On donna aussi en Poitou ce nom aux Calvinistes, ou Huguenots. Au pays de Poitou *Fribours*, où l'on avoit forgé des doubles faux, qui furent décriés, & par hasard ayant été appellés *Fribours*, aussi appella-t-on les Calvinistes *Fribours*, comme étant entre nous par métaphore une monnoie de mauvais aloi. Pasquier, *Rech. L. VIII. C.* 55. Favyn, dans son Hist. de Navarre, L. XIV. p. 833. écrit *Fribourg*, & rapporte une autre raison de ce nom. Ces nouveaux Prédicans, dit-il, furent en France du commencement appellés *Fribourgs*, à cause que les premiers Luthériens de France vinrent de *Fribourg* en Brisgaw. Cette raison est plus naturelle, & paroit meilleure que celle de Pasquier.

FRIBOURG, s. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Friburgum.* Elle est capitale de Brisgaw, en Souabe, & située au pied d'une montagne, sur la riviére du Treiseim. *Fribourg* a eu ses Seigneurs particuliers. Les Ducs de Zéringhen l'ont possédée jusqu'en 1218. Agnès, fille de Berthold IV. Duc de Zeringhen, la porta dans la Maison de Furstemberg par son mariage avec Egon IX. Comte de Furstemberg. L'an 1416. les Bourgeois s'étant mutinés, ils racheterent leur liberté 2000 marcs d'argent, se donnerent aux Ducs d'Autriche, qui y établirent une Chancellerie. Albert VI. dit le Débonnaire, y fonda une Université en 1450. *Fribourg* fut pris par les Suédois en 1632. Il le fut encore en 1634. & en 1638. Les combats de *Fribourg* qui se donnerent à une lieue de ses murs le 3, le 4 & le 5[e] en 1644. & dans laquelle le Grand Condé, alors Duc d'Enguien, défit les troupes Bavaroises, ont rendu cette ville fameuse, aussi bien que les différens siéges qu'elle a soutenus. *Fribourg* est bien fortifié, & defendu par une bonne Citadelle, située sur le haut de la montagne, & par plusieurs Forts construits le long d'une petite vallée, qui s'étend depuis la Citadelle jusqu'à la ville. Le Maréchal de Créqui le prit l'an 1677. Il fut cédé à la France par la paix de Nimégue; mais il est revenu sous la domination de la Maison d'Autriche par celle de Riswick. Le Chapitre de Bale fait sa résidence dans cette ville.

FRIBOURG, s. m. Nom propre d'une ville de Suisse, capitale du Canton qui porte son nom. *Friburgum.* Elle est à six lieues de la ville de Berne, du côté du midi occidental; sa situation sur le penchant d'une montagne fort raboteuse, la rend assez incommode; car en allant par les rues, l'on monte ou l'on descend continuellement. Il ne laisse pas pourtant d'y avoir de belles places, & quelques beaux bâtimens. La riviére Sana la sépare d'un grand fauxbourg, qui peut passer pour une partie de la ville, étant enfermé dans ses murailles. Cette ville est forte, plûtut par sa situation, que par ses ouvrages, qui sont fort irréguliers. L'Eveque de Lausane, & la meilleure partie de la Noblesse du pays y font leur résidence. Les Jésuites y ont un Collége, & les Chevaliers de Malte une Commanderie. Cette ville, qui fut batie en 1179. par Berthold IV. Duc de Zéringhen, a été Impériale, & libre. Elle entra dans la Confédération des Suisses l'an 1481. Elle a son grand & son petit Conseil. Le premier, en qui la souveraineté reside, est composé de deux cents Conseillers; le dernier, qui a l'administration ordinaire des affaires, n'est que de vingt-quatre Senateurs. Il y a outre ces Magistrats deux Avoyers à vie, qui président à ces deux Conseils alternativement, une année chacun; quatre Banderets, qui sont les Chefs de la Milice, & un Boursier ou Trésorier Général, qui a l'administration des revenus de l'Etat, & l'Intendance des batimens publics. *Fribourg* ayant été batie quelque peu de temps avant Berne, qui le fut en 1218. & par le meme fondateur, sçavoir, Berthold dernier Duc de Zéringhen, tomba après sa mort entre les mains des Comtes de Kybourg, qui la vendirent à Rodolphe Roi des Romains, & par-là elle demeura 200 ans sous la domination de la Maison d'Autriche. Elle ne laissa pas l'an 1403. de faire une alliance perpétuelle avec les Bernois. Heis. *Hist. de l'Emp. L. VI. C.* 27.

☞ Fribourg *y paroissoit bordé de roches nûes,*
Des vautours seulement & des aigles connues.
P. Le Moine.

Le Canton de *Fribourg*, *Friburgensis pagus.* C'est une des treize Républiques qui composent la Confédération de Suisses. Elle est enclavée dans le Canton de Berne, & elle peut avoir douze lieues du sud au nord, & huit du couchant au levant. Son terroir est abondant en grains, en fruits & en pâturages; aussi ce pays est-il fort peuplé. On assure qu'il peut mettre dix-huit mille hommes sur pied. Ses habitans sont tous Catholiques Romains. On le divise en dix-huit Bailliages, & deux Seigneuries Médiates, qui sont Cugie & Prévaudan. Les Fribourgeois possédent encore dans le pays de Vaud quatre Bailliages en commun avec les Bernois. Le Gouvernement de ce Canton est proprement Aristocratique, la ville de *Fribourg* gouvernant tout le Canton par des Baillis, qui sont toujours des Bourgeois de la ville.

Le nom de *Fribourg* est composé de deux mots Allemands, qui signifient *Ville ou Château libre, frey & burg.*

Poire de Fribourg, Nom d'une sorte de poire d'hiver, elle est grosse & belle; sa couleur est jaune ambré, sa chair est cassante, son eau excellente & sucrée. Cette

poire

poire vient vers la mi-Août : elle est un peu longue, de couleur grisatre, elle est sujette à mollir. On l'appelle communement *Cassolette*, on lui donne encore d'autres noms; en Poitou on l'appelle *Muscat verd*; en Anjou la *Verdette*, ou poire de *Tête-Ribaud*.

FRIBOURGEOIS, OISE, s. m. & f. Qui est de Fribourg, ou du Canton de Fribourg. *Friburgensis*.

FRIBUST, s. m. Terme de Marine. C'est un vaisseau armé en course qui fréquente les Îles de l'Amérique : & on appelle *Fribustiers*, ou selon d'autres *Flibustiers*, le Capitaine & les gens de l'équipage de l'Armateur. Voyez FLIBOT & FLIBUSTIER.

FRIC, s. m. Nom propre d'homme & de lieu. Voyez FRIQUE.

Fric, San-Fric. Voyez Frique.

FRIC FRAC. Mot dont le peuple se sert pour exprimer un bruit qu'il se fait entendre de cette manière, ou qu'on fait en frappant à droite & à gauche. Il a donné un coup *fric frac*. Il a déchiré cet habit *fric frac*. On dit aussi, il a donné un soufflet *flic flac*. Mais ces expressions ne se trouvent que dans la lie du peuple, & ne sont pas plus riches que le *pif-pouf*, & le *pif-paf*, si usité parmi ces grands faiseurs de descriptions, qui veulent exprimer jusqu'au bruit qu'a fait un coup dont ils parlent. Aristophane a mis dans ses Comédies plusieurs expressions de cette nature.

☞ Fric & Frac. On dit, Il n'y a ni *fric*, ni *frac*; pour dire, qu'on ne recevra aucune raison, ni excuse, & qu'il faut absolument qu'une chose se fasse. On le dit aussi pour signifier qu'il n'y a rien à manger dans une maison. Nous n'avons ni *fric*, ni *frac*. Nous ne trouvâmes ni *fric*, ni *frac*.

FRICANDEAU, s. m. Terme de cuisine. C'est une tranche de veau fort mince, & bien battue, qu'est assaisonnée de plusieurs herbes cuites avec graisse de bœuf, ou mouton, dans une terrine, ou tourtière, & dont la sauce est liée avec des œufs cruds : on la sert aux entrées de table. On fait aussi des potages aux *fricandeaux*, c'est-à-dire, garnis de *fricandeaux* : ceux-ci s'appellent *fricandeaux* en potage, & les autres *fricandeaux* en ragoût. Voyez le Cuisinier François.

FRICANDERIE, s. f. Vieux mot, qui signifie *friandise*, pièce de four délicate.

FRICASSÉE, s. f. Viande, ou mets cuits promptement dans une poêle, ou un chaudron, & assaisonnés avec beurre, ou huile, ou autre graisse. *Frixum*. Une *fricassée* de poulets, de grenouilles, de tanches, de tripes.

Ce mot de *fricassée* vient de *frixatura*, mot Latin; ensuite de *fricassée*, on a fait le verbe *fricasser*.

En termes de Guerre, Battre la *fricassée*, c'est, Battre le tambour avec tumulte & précipitation, pour amasser promptement les soldats, quand il arrive quelque personne de condition à qui on veut faire honneur.

On dit aussi proverbialement de ceux qui font mélange de plusieurs choses ensemble, qu'ils en font une *fricassée*. Il sçait quatre ou cinq sortes de langues, de sciences, il en fait un mélange, une *fricassée*, où on ne connoît rien. On dit aussi, qu'un homme se connoît en *fricassée*; pour dire, qu'il a le goût bon sur plusieurs sortes de choses. On dit d'une chose qu'on veut mépriser, Ce n'est pas là une grande *fricassée*. Toutes ces expressions proverbiales sont très-basses, & du petit peuple.

FRICASSER, v. act. Cuire promptement quelque mets, soit dans la poêle, soit dans un chaudron, avec un assaisonnement convenable. *Frigere*. On *fricasse* des poulets, des œufs, des poids, des légumes, &c.

Fricasser vient de frit, qui a pris son origine du son que le beurre, ou la graisse fait dans les poêles, quand elle commence de se fondre. Pasq. *Rech. L. VIII. C. 6.*

Fricasser, en style populaire & burlesque, signifie préparer à manger. *Cibos parare*.

> *Je vais au Chœur, j'y prens ma place;*
> *Cependant mon valet* fricasse;
> *Et dès que l'Office est fini,*
> *Je trouve mon buffet garni.* Da Malézieu.

Fricasser, signifie figurément, Consommer son bien en débauche & en bonne chère : ou même en mauvais ménage. *Decoquere, abligurire*. Cette succession opulente a été bientôt *fricassée* par les héritiers. Il est bas, & ne peut entrer que dans le comique & le burlesque.

> *J'ai fricassé mon petit patrimoine;*
> *Et je serois bienheureux d'être Moine.* Limière.

Fricassé, ée, part. & adj. *Frixus*.

On dit proverbialement, qu'une chose est *fricassée*; pour dire, qu'on n'en peut plus rien espérer, qu'elle est perdue. *Periit funditus*.

FRICASSEUR, s. m. Apprentif Cuisinier qui ne sçait encore que tenir la poêle, préparer les viandes d'une manière fort commune. *Culina administer*. Il ne se dit ordinairement que par raillerie & par mépris.

FRICENTI, ou FRICENTO, s. m. Nom propre d'une petite Ville Episcopale du Royaume de Naples en Italie. *Fricentium, Frequentum*. Elle est dans la Principauté ultérieure, sur la rivière de Tripalta, entre Conza & Benevent, dont son Evêché uni à celui d'Avellino est suffragant. Cette ville est, selon Cluvier, l'ancienne *Æculanum*, ou *Eclanum*, ville des Hirpiniens, ou, selon Holstenius, elle s'est agrandie par la ruine de cette ancienne ville, dont on voit les masures près du bourg de Mirabella, à quatre milles de *Fricenti*.

La vallée de *Fricenti*, *Fricentina vallis*, anciennement *Ansancti vallis*. C'est une petite vallée de la Principauté ulterieure. Elle est près la ville de *Fricenti*. On y voit une caverne que l'on appelle *Bocca di Luppo*, d'où il sort des eaux corrompues & pestilencielles.

FRICHE, s. f. Terre qui n'est point cultivée. *Terra inculta, horrida vepribus, senta situ, obsoleta*. Une *friche*, est un champ négligé & inculte. Il ne se dit plus guère qu'adverbialement en ces phrases, Terre en *friche*, Vigne en *friche*.

On s'en sert aussi au figuré. Il ne faut pas laisser son esprit en *friche*, c'est-à-dire, il faut le cultiver par l'étude des belles Lettres, ou par les méditations. Laisser une femme en *friche*, se dit en badinant d'une femme que son mari néglige.

FRICHOUX, s. m. Nom propre d'homme. *Fructuosus*. C'est S. Fructueux de Tarragone, qu'en Languedoc on nomme S. *Frichoux*, & il y a une Eglise paroissiale de ce nom au Diocèse de Carcassone. Chastelain, *au 21 Janv. p. 368*. Voyez encore FRUCTUEUX, nom propre.

☞ FRICHSTHAL, s. m. Petit pays d'Allemagne, en Suabe, le long du Rhin, proche de Rhinfeld.

FRICTION, s. f. Terme de Chirurgie & de Médecine. Action par laquelle on frotte quelque partie malade avec quelques huiles, onguents, ou autres drogues, pour la guérir & la soulager. *Frictio*. Les *frictions* sont fort en usage pour les maladies vénériennes. En général, la *friction* est une espèce d'exercice, elle est bonne pour la santé, parcequ'elle éveille la chaleur naturelle, divertit la fluxion, & dissipe les humeurs. On fait aussi des *frictions* avec la main seule, ou avec du linge, ou autrement. Devant que de saigner, le Chirurgien fait une *friction* avec sa main droite sur l'avant-bras de bas en haut pour faire monter le sang, &c. Dionis. Les *frictions* oléagineuses. Id. ☞ Les *frictions* & les onctions qui avoient coutume de précéder ou de suivre les exercices des Athlètes. Acad. des. B. L. *T. I. Mém. p. 226*.

En termes de Chymie on appelle *friction*, ce qu'en cuisine on appelle *friture* : c'est une coction qui se fait dans la poêle avec addition de quelque liqueur onctueuse, comme huile, ou graisse. La *friction* des médicamens se fait sur un feu lent & modéré, & la *friture* des alimens se fait avec un feu prompt & vif.

☞ Friction. On appelle encore *friction* le frottement, l'attrition & la collision de deux corps qui s'usent en se frottant l'un contre l'autre.

FRIDBERG, ou FRIBERG, s. m. Nom propre d'une petite ville du Cercle de la Haute-Saxe en Allemagne. *Fridberga*. Elle est dans la Misnie, sur la Multe, à cinq lieues de Meissen, vers le midi, & à six de Dresde, vers le couchant. *Fridberg* est le lieu de la sépulture des Electeurs

Electeurs de Saxe. Elle est assez bien fortifiée, & elle fut assiégée inutilement par les Suédois, dans la grande guerre d'Allemagne.

Fridberg, ou Friberg, s. m. Nom propre d'une ville Impériale d'Allemagne. *Fridberga.* Elle est défendue par un château qu'on nomme Fridérichsbourg, & située dans la Wétéravie, entre les terres de Mayence & d'Hanaw, sur la riviére d'Uss, environ à six lieues de Francfort, du côté du septentrion.

Fridberg, ou Friberg, s. m. Nom propre d'une autre petite ville du Duché de Baviére en Allemagne. *Fridberga.* Elle est sur une colline, près la riviére d'Acha, à une ou deux lieues de la ville d'Ausbourg, du coté de l'Orient. Cette ville n'est pas ancienne, Louis le Sévére, Duc de Baviére, la fonda l'an 1266.

FRIDECK, s. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Boheme. *Fridericia.* Il est sur la petite riviere d'Ostra, dans la Principauté de Teschen, en Silésie. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Parienna*, petite ville des Gothins, ou Goths, laquelle d'autres placent à Barnbourg de la Moravie, situé vers la source de l'Oder.

FRIDÉRIC, FRÉDÉRIC, FÉDÉRIC, s. m. Nom propre d'homme. *Fridericus, Fredericus, Federicus.* Ce nom est très-commun en Allemagne. Cordemoy dit *Frederic*, le P. Daniel *Frideric* & *Federic*. Dom *Fédéric*, frere d'Alphonse, Roi de Naples sous Charles VIII. & *Federic* d'Arragon, Roi de Naples. Comme *Fedéric* est plus doux que *Frideric*, ou *Frédéric*, on le dit souvent, dans le discours ordinaire. Mézerai dit toujours *Federic*, aussi-bien que Pasquier dans ses Recherches. On fait aussi *Ferri* de *Fridericus*. Voyez FERRI.

FRIDÉRICHSBOURG, ou *Fridéricbourg*, s. m. Nom propre de lieu. *Fridericoburgum.* Forteresse où les Rois de Danemarc ont un beau Palais, & où ils demeurent tous les ans cinq ou six semaines pour y prendre le divertissement de la chasse. Elle est située dans un petit lac de l'Île de Zéélande, à quatre lieues de la ville d'Elseneur, du côté du couchant, & a sept de Copenhague vers le nord occidental. Maty.

Fridérichsbourg, ou *Fridericbourg*, s. m. Nom propre d'un Bourg avec un bon fort des Danois. *Fridericoburgum.* Ce lieu est sur la côte d'Or, en Guinée, près du Cap Corse. On donne le même nom à la Citadelle de Manheim. Voyez MANHEIM.

Fridérichsbourg, ou *Fridericbourg*, s. m. Nom propre d'une forteresse du Palatinat du Rhin, située près de la ville de Manheim. *Fridericoburgum.* Elle fut fondée par Frédéric IV. Electeur Palatin; & apres avoir été ruinée par les Espagnols, elle fut rétablie par l'Electeur Charles-Louis.

FRIDERICHS-ODE, s. f. Nom propre d'une bonne petite ville de la Nort-Jutlande, Province du Danemarc. *Friderici-Oda.* Elle est située sur le detroit du petit Belt, vis-à-vis de l'Île de Fionie. Elle a pris son nom de Frédéric IV. Roi de Danemarc, qui en est le Fondateur. C'est le lieu ordinaire d'où l'on passe de la terre ferme du Danemarc dans les îles.

FRIDÉRICHSTADT, s. m. Nom propre d'une ville de la Norvége. *Fridericostadium.* Elle est sur la côte du Gouvernement d'Aggerhus, à l'embouchure du Glammen dans la Manche du Danemarc, entre la ville d'Anslo, & celle de Bahus, à vingt lieues de la premiére, & à vingt-sept de la derniére. *Fridérichstadt* est une ville fortifiée, & environnée de bons dehors, mais elle est commandée par une montagne. On la nomme aussi Fridérikf-Hal.

Fridérichstadt. Autre petite ville de la presqu'île de Jutlande. *Fridericostadium, Fridericopolis.* Elle est dans le Duché de Slefwich, au confluent de la riviére de Teenn & de celle d'Eyder, à deux lieues au-dessus de Tonninge. Cette ville est moderne, elle a été fondée l'an 1621. par Fréderic, Duc de Holstein-Gottorp, dont elle porte le nom.

Fridérichstadt. Voyez PARAÏBA, ville.

FRIDÉRICKS-HENDRICK-SCHANS. Nom propre d'un bon fort des Provinces-Unies. *Arx Friderici Henrici.* Il est dans le Brabant Hollandois, à l'embouchure de l'Escaut, entre le fort de Lillo, & la ville de Sandtuliet, à trois ou quatre lieues au-dessous d'Anvers.

FRIDÉRICKT. Voyez FRIDÉRICKSTAT. Voyez aussi PARAÏBA, ville.

FRIDÉRIKSHAL. Voyez FRIDÉRICKSTADT.

☞ FRIDLAND, s. m. Petite ville de Prusse, au pays de Natangen.

☞ FRIDLAND, s. m. Petite ville de Silésie au Duché de Schweidnitz, vers les frontiéres de la Haute-Lusace.

FRIEDBERG, s. m. Nom propre d'un château assez fort. *Friedberga.* Il est situé dans la partie intérieure de la Baronnie de Waldbourg en Suabe, entre les bourgs de Mangen & de Saulgen.

Friedberg, s. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville, capitale d'une Seigneurie du même nom. *Friedberga.* Ce lieu est sur la riviére de Sala, dans le Comté de Mansfeld, en Thuringe, aux confins de la Principauté d'Anhalt.

☞ Friedberg, s. m. Ville de la Basse-Silésie, renommée par la victoire que le Roi de Prusse remporta près de cette ville sur les Autrichiens & Saxons, le 4 Juin 1745.

Friedberg. Voyez FRIDBERG.

☞ FRIEDLAND, s. m. Petite ville d'Allemagne, dans la Basse-Lusace, sur un canal qui va se perdre un peu au-dessous dans la Sprée.

FRIÉSACH, FREISACH, s. m. Nom propre d'un bourg avec un château, sur un rocher, & résidence de l'Evêque de Lavamund. *Friesacum, Frisacum.* Ce lieu est au confluent de la riviére de Mainitz avec celle d'Oleza, dans la haute Carinthie; quoique quelques autres le mettent dans l'Archevêché de Saltzbourg, parce qu'il appartient à l'Archevêque de ce nom.

FRIESOITE, s. f. Nom propre d'un bourg du Cercle de Westphalie, en Allemagne. *Ona Frisica.* Il est dans l'Evêché de Munster, sur la petite riviére de Sestee, à six lieues de la ville d'Oldembourg, du côté du midi.

FRIESTETER-WALD, s. m. Qui signifie la forêt de Fristet. *Friesteta*, ou *Gabbreta silva.* C'est une partie de l'ancienne forêt Hercinienne. Elle est entre la Bohéme, la Franconie & la Thuringe.

FRIEZ. Vieux mot, qui signifie *friche.* Délaisser une terre en *friez*, signifie dans les Coutumes laisser une terre en *friche.*

FRIGALER, v. act. Ce mot, qui ne se dit plus, signifie *gratter, frotter. Fricare.*

FRIGDIEN, s. m. & nom propre d'homme. *Frigidianus.* Saint *Frigdien* étoit Evêque de Luques en Italie, au milieu du VI[e] siécle.

La Congrégation de S. Frigdien de Luques. Nom d'une Congrégation de Chanoines Réguliers en Italie. L'an 566. Saint *Frigdien* fit bâtir à Luques, dont il étoit Evêque, une Eglise à l'honneur des Saints Diacres Etienne, Laurent & Vincent. Il y mit des Clercs, avec lesquels on prétend qu'il vécut en commun jusqu'à sa mort. La Congrégation de Saint *Frigdien* ne commença pourtant que sous Alexandre II. qui ayant été Evêque de Luques, & connoissant la piété des Chanoines de cette Eglise, en fit venir à Rome pour réformer les Eglises de Latran, & de Sainte Croix de Jérusalem. Alexandre voulut néanmoins que celle de Saint Jean de Latran demeurât soumise immédiatement au Pape, ainsi il n'y eut que l'autre qui s'unit aux Chanoines de S. *Frigdien* de Luques, & qui commença avec eux la Congrégation qui porte ce nom. Le Monastére de Sainte Marie la Neuve dans l'enceinte de Rome, & douze autres, avec un grand nombre de Prieurés & de Cures, y furent encore unis. Mais l'an 1507. le Prieur de S. *Frigdien* de Luques & ses Religieux voyant que leur Congrégation diminuoit tous les jours, & que la plûpart de leurs Monastéres avoient été donnés en commende, s'unirent à ceux de Saint Jean de Latran, & leur cédérent tout ce qui leur restoit. Voyez Penot, *Hist. Tripart. Canon. Regul.* & le P. Hélyot, T. II. c. 5.

FRIGÉFIER, Autrefois ce mot s'est dit pour *refroidir:* il est maintenant hors d'usage. *Frigefacere, frigus inducere.*

☞ FRIGIDITÉ,

☞ FRIGIDITÉ, ſ. f. Qualité de l'homme froid, impuiſſant, incapable de la génération. *Frigiditas, impotentia.* Les Juriſconſultes François ne conviendront pas de ce qu'avance Brower dans ſon Traité *de Jure connubiorum*, que celui dont le mariage a été déclaré nul à cauſe de ſa *frigidité* n'eſt point obligé de retourner avec ſa premiére femme, s'il devient capable dans la ſuite de conſommer le mariage. Journ. des Sç. La *frigidité* empêche le mariage, & opére ſa diſſolution. Ferrière.

FRIGIEN, enne. Voyez PHRYGIEN.

FRIGNANA, ſ. f. Nom propre d'une petite contrée de l'Italie. *Frinana.* C'eſt une des ſept petites Provinces qui compoſent l'Etat du Duc de Modéne. Elle eſt ſituée vers les confins du Boulonnois, entre les ſources du Panaro. Ses lieux principaux ſont *Frignana*, qui lui a donné le nom, Aquaria & Seſtola, qui en eſt la Capitale.

FRIGORIFIQUE, adj. m. & f. Terme de Phyſique. Qui cauſe le froid. *Frigorificus.* Il y a des corpuſcules *frigorifiques*, auſſi-bien que des corpuſcules ignées, d'où procédent le froid & le chaud. Le Cl.

FRIGOTTER, v. n. Qui exprime le chant du pinſon. On pourroit dire en Latin *fringillare*, ou *frigillare*, de *fringilla*, ou *frigilla*, pinſon; quoique ce verbe ne ſe trouve dans aucun Auteur Latin que l'on ſçache.

FRILLEUX, euse, adj. Qui eſt délicat, qui n'eſt pas endurci au froid, qui y eſt fort ſenſible, qui ne peut pas ſe paſſer de feu en hiver. *Alſioſus, impatiens frigoris.* On dit auſſi, voilà un temps *frilleux*; pour dire, un temps froid. On a dit anciennement *froidilleux.* Et *frilleux* s'eſt dit de-là par abréviation. Pasquier, *Rech. L. VIII. c.* 37.

FRIMAS, ſ. m. Gelée blanche, air épais, ou vapeur condenſée, qui s'attache aux herbes, aux arbres, aux cheveux. *Pruina concreta.* Je vais chercher le calme au ſéjour des *frimas.* Boil. Montagne couverte de neige & de *frimas.* Vaug.

L'Aquilon ramenant la froidure,
Vient de ſes noirs frimas *attriſter la nature.* Boil.

Ce mot vient *à fremitu*, parcequ'il fait frémir & friſſonner.

On appelle, Avaleur de *frimas*, Celui qui va en voyage, ou qui court les rues, au temps que les *frimas* ſont dans l'air. Il eſt bas.

FRIME, ſ. f. Terme populaire, qui ſe dit en cette phraſe, Il en fait la *frime*; pour dire, la mine & la contenance. *Species.* Il a fait la *frime* de s'en aller; pour dire, Il en a fait ſemblant. On dit auſſi, Faire la *frime* à quelqu'un; pour dire, lui faire un mauvais accueil, témoigner par ſa mine qu'on n'eſt pas content de lui. On dit auſſi en ſtyle bas, Il a bonne *frimouille*; pour dire, bonne mine, d'autres diſent *frimouſe*, ou *fredimouſe.*

FRINGANT, ante, adj. & ſ. Fort alerte, gaillard, éveillé, qui s'agite continuellement, qui eſt toujours en action. *Mobilis, vividus, inquies, petulans, acer.* On le dit auſſi des perſonnes & des chevaux. Un jeune homme bien *fringant*; un cheval bien *fringant*, difficile à monter & à manier. Une femme *fringante.*

FRINGOTER, v. n. *Cantitare vocculas multifariam, frangere & concidere.* Diminuer en chantant. Nic. Voyez Frigotter.

FRINGUER, v. act. Agiter, ſauter, remuer. *Verſare, commovere, agitare.* Il ne ſe dit au propre qu'en cette phraſe. *Fringuer* un verre: c'eſt l'agiter, & le remuer en jettant de l'eau deſſus, pour achever de le rendre net.

Ce mot vient de *fricare.*

On le dit auſſi des perſonnes actives qui ne peuvent demeurer en une place, qui danſent, ſautillent, & ſont toujours en action. Il vient de *fringal*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie, *ſe donner du bon temps.*

Fringué, ée, part. paſſ. & adj. *Verſatus.*

FRIO, CAPO-FRIO, Nom propre d'un Cap de l'Amérique méridionale. *Frigidum promontorium.* Il eſt ſur la côte de la Capitanie de Rio-Janeiro, Province du Bréſil, à l'orient de la ville de Saint Sebaſtien. Ce Cap joint la côte orientale du Bréſil avec la ſeptentrionale.

FRIOLET, ſ. m. Sorte de poire que les Fruitiéres vendent à Paris dans les rues.

FRION, ſ. m. Terme de Laboureur. C'eſt un petit fer attaché au côté du ſept de la charrue.

☞ FRIOU, ſ. m. Terme Levantin, pour ſignifier une Paſſe, ou un Canal.

FRIOUL, ſ. m. Nom propre d'une contrée, que les Italiens appellent Patria di Friuli. *Forum Julium, Forojulienſis Provincia.* Province de l'Etat de Veniſe, en Italie. Elle eſt bornée au levant par la Comté de Gorice, par la Carniole, & par le Golfe de Trieſte; au midi par celui de Veniſe; au couchant par la Marche Tréviſane, le Feltrin, & le Cadorin, lequel quelques Géographes comprennent dans le *Frioul.* Elle a au nord une partie du Tirol, & la Carinthie. Ce pays peut avoir vingt-trois lieues du couchant au levant, & dix-ſept du ſud au nord. Il eſt fort fertile, & arroſé par pluſieurs riviéres, dont le Tajamento & le Liſonzo ſont les principales. On y diſtingue les villes de Citta di Friuli, qui lui a donné le nom d'Udine, qui en eſt aujourd'hui la Capitale, de Marano, & de Dalma Nuova. Les Archiducs d'Autriche y poſſédent Aquilée preſque ruinée, avec ſon territoire. Ils enleverent ce pays avec le Comté de Gorice, & le Carlo, qui en dépendoient, aux Patriarches d'Aquilée, auſquels l'Empereur Conrad le Salique avoit donné tout le *Frioul*, l'an 1028. L'an 1420. Louis Techio, Patriarche d'Aquilée, & Duc de *Frioul*, s'étant engagé témérairement dans une guerre contre les Vénitiens, perdit le reſte du *Frioul*, que les Vénitiens poſſédent encore aujourd'hui.

Ce nom s'eſt formé du Latin *Forum Julii*, en changeant l'j conſonne en *i* voyelle. *Forum Julii, For Jul, Foriul, Feriul, Friul*, que l'on prononce *Frioul*; quelques Auteurs prétendent que ce nom lui vient de Jules Céſar, qui y tenoit ſes troupes pendant l'été, ou qui y forma un de ces camps que les Romains faiſoient pour maintenir les peuples dans le devoir, & que nous nommerions aujourd'hui forteresse: mais tous ne ſont pas de cet avis.

Voyez Léandre, dans ſa deſcription d'Italie, *p.* 484. & ſuiv. de l'édition de Veniſe de l'an 1581. Cluvier, *Introd. ad Geogr. L. III. c.* 35, &c. Hérodote Partheneo, *Deſcript. del Friuli.*

FRIOUL, FRIULI, ou Citta di FRIULI, ſ. m. Nom propre d'une ville d'Italie dans le *Frioul. Forum Julii,* L'Evêché de *Frioul* eſt ſuffragant d'Aquilée. *Frioul* eſt ſitué au pied des Alpes, ſur la riviére de Natiſone.

☞ FRIPPE-LANDI, ſ. m. Autrefois on donnoit ce nom à ceux qui fruſtroient leurs Maîtres, leurs Régents du ſalaire qui leur étoit dû, & qu'on avoit coutume de leur payer le Landi. Voyez LANDI.

FRIPPE-LIPPES, ſ. m. Vieux mot, qui eſt un terme bas: il ſignifie un goinfre, un homme qui aime les franches lippées. *Helluo.* Marot appelle ſon valet *frippe-lippes.*

FRIPPER, v. act. Uſer, gâter quelque habit, ou meubles en s'en ſervant; en ôter la premiére fleur. *Terere, deterere, carpere.* Il n'eſt guére en uſage qu'au participe, & ſe dit des livres, des habits, des meubles *frippés* qui ont déja ſervi.

Fripper, ſignifie auſſi chez Pomey, regrater, repeigner une étoffe. *Veſtem interpolare, inſtaurare, renovare interpolando.* Pomey prend auſſi frippement pour les regratemens. *Interpolatio.*

Fripper, ſignifie auſſi, Manger goulument. *Ligurire.* Il y avoit à ce feſtin aſſez de quoi *fripper.* Dans la Batrachomyomachie Françoiſe le rat dit,

Je ſçais ronger un pain, croquer une galette,
Entamer un jambon, ravager une aſſiette,
Aſſaillir un poulet heriſſé de lardons,
Fripper *un bon morceau, croquer des macarons,*
Faire bréche au fromage, & d'une adreſſe extrême
Sans tomber dans le lait en enlever la crême.
Boivin.

Fripper, ſignifie auſſi, Diſſiper ſon bien, & particuliérement

ment en débauche. *Absumere, conficere, dilapidare:* Un prodigue a bientôt *frippé* son bien.

FRIPPER, se dit aussi en parlant des Auteurs qui dérobent des autres, qui ont écrit devant eux, des pensées, des vers qui ont déja servi, ou qui sont usés. *Subfurari.* Ce Poëte nous donne cette Epigramme comme sienne; mais elle est *frippée* de Martial.

On dit proverbialement dans quelques Colléges, surtout en Normandie, qu'un écolier *frippe* sa leçon, *frippe* ses classes; pour dire, qu'il se dérobe de la classe, qu'il manque d'y aller.

FRIPPÉ, ÉE, part. pass. & adj. *Detritus.* Un livre *frippé* qui a déja servi, qui n'est pas neuf.

FRIPPER *le pouce.* Expression basse & burlesque, qui signifie, faire la vie, bonne chere, folâtrer. *Pergræcari.*

FRIPPE-SAUCE, s.m. Terme bas & burlesque, qui signifie un égrillard, un goinfre. *Helluo, parasitus.*

FRIPPERIE, s. f. Négoce de vieux habits, de vieux meubles, & l'art de les rapetasser & raccommoder. *Vestiarium mangonium. Ars interpolandi.*

Ce mot vient de *frivola*, parceque tout ce qui est à la *fripperie* est de peu de prix. Mais Du Cange croit qu'il vient de *afrepata vestes*, qui signifie, *habits trous*, ou *frippés*, qu'on a dit dans la basse Latinité au lieu de *trepatas, terebratas*, ou *perforatas*; ou peut-etre de *ferpe*, ou *ferperie*, qui étoit autrefois un métier à Paris distingué de la Pelleterie.

FRIPPERIE, est aussi le lieu où se tiennent les Marchands qui font ce négoce & ce rhabillage d'habits & de meubles. *Vestiarii mangonii forum.*

FRIPPERIE, se dit aussi des habits, meubles, curiosités qui sont usées, ou qui sont de peu de prix. *Scruta, quisquilia.* Les meubles de cet avare ne sont que *fripperie*. Il n'y a rien dans le cabinet de ce Curieux qui soit de valeur, ce n'est que de la *fripperie*.

On dit proverbialement, Se jetter sur la *fripperie* de quelqu'un; pour dire, le battre, le tirailler, lui déchirer ses habits; & aussi, medire de lui, déchirer la réputation. Les précieuses ont accoutumé de se jetter sur la *fripperie* des pauvres Auteurs, pour montrer leur bel esprit.

FRIPPEUR. Qui frippe, qui gâte, qui use ses habits. *Consumptor, confector.* POMEY.

FRIPPIER, IÈRE, s. m. & f. Qui fait métier d'acheter, de revendre, & de raccommoder de vieux habits, meubles, livres, &c. *Interpolator, vestis interpola mango.* Les *Frippiers* doivent avoir des Registres. LA MARE, *Tr. de la Police, T. I. p.* 104. Il est défendu aux *Frippiers* en temps de contagion d'acheter les meubles, ou hardes des malades, que la Justice n'en ait ordonné. ID. *p.* 627.

FRIPPIER, se dit aussi figurément pour celui qui pille les Auteurs, & qui les gâte en les pillant. *Frippier* d'écrits, impudent plagiaire. MOL.

On trouveroit encore à quelque vieux pilier
Son dernier habit verd pendu chez le Frippier.
DESPRÉAUX.

FRIPPON, ONNE. s. Méchant, marant, fourbe, coquin; qui dérobe secrétement; qui tâche à tromper ceux qui ont à faire à lui; qui fait des gains illicites au jeu, ou dans le négoce, & qui est sans honneur & sans bonne foi. *Nequam, vafer.* Il y a bien des *frippons* parmi les chicaneurs, parmi les joueurs. Les pages, les laquais sont souvent *frippons*. Il faut à la Cour des *frippons* auprès des Grands & des Ministres, meme les mieux intentionnés. LA BR. Quoi! ce *frippon* vous dupe avec audace? MOL. On dit aussi au féminin une méchante *fripponne*, une franche *fripponne*.

FRIPPON, se dit aussi d'un jeune écolier négligent, débauché, qui frippe ses classes, qui vend ses livres, & ce qu'il peut attraper à la maison, pour s'en divertir. *Nebulo.*

☞ FRIPPON, se dit aussi d'un ornement qui entre dans la coëffure des femmes. Ce sont deux feuilles de ruban sous la palissade de la coëffure, ou sous la cornette. On l'appelle autrement Mousquetaire & Guigne-Galand.

☞ FRIPPON, se dit encore de deux petites tresses de cheveux en anneau, que les femmes faisoient autrefois descendre sur leur front au-dessus des yeux.

FRIPPON, est quelquefois adjectif; & c'est un terme de cajolerie & de badinage. Les Poëtes appellent l'Amour, un petit *frippon*. *Puer improbus.* VERG. Ils disent qu'une Dame a l'œil *frippon*, qu'elle est *fripponne*. ☞ Air *frippon*, mine *fripponne*. Ce qui se dit communément d'une jeune personne qui a l'air coquet & éveillé. ACAD. FR.

☞ FRIPPON, ONNE. On dit en badinant & dans la familiarité de la conversation, d'un homme qui a plusieurs galanteries, que c'est un *frippon*; & d'une coquette, que c'est une *fripponne*.

☞ FRIPPON. Maniere de parler proverbiale d'un grand usage: Rien ne ressemble mieux à un honnête homme qu'un *frippon*, qu'un méchant; car la plûpart de ces gens-là affectent l'air d'un honnête homme, & cachent sous le voile de l'hypocrisie la corruption de leur cœur.

☞ FRIPPONNES. Petites boëtes de sapin, plates & rondes, remplies de cette gelée de coing, que les Confiseurs appellent Cotignac. Les meilleures *fripponnes* de cette sorte de confiture viennent d'Orléans. DICT. DE COMMERCE.

☞ FRIPPONNEAU, subst. masc. Diminutif de frippon.

. . . . *Donnez-lui tant de coups,*
Que le galant demeure sur la place.
Je suis d'avis que ce fripponneau *fasse*
Tel compliment à des femmes d'honneur. DE LA FONT.

FRIPPONNER, v. act. Voler, tromper, escroquer. *Furari, subducere, fallere, surripere.* Cet homme m'a *fripponné* cent écus qu'il étoit allé recevoir pour moi. Où en a-t-on vû qui aient fait mourir leur Cuisinier pour avoir *fripponné* quelque chose? ABL.

FRIPPONNER, est aussi en ce sens un terme de caresse, & de badinage, fort usité parmi les Amans.

FRIPPONNER, signifie aussi, Manger en cachette ou hors du repas quelques friandises. *Ligurire.* Les femmes ont toujours dans leurs poches quelque chose de quoi *fripponner*. Ce galand a toujours dans son cabinet quelque langue de bœuf, quelques confitures pour *fripponner*.

FRIPPONNER, signifie aussi se débaucher, ne pas faire son devoir. *Munus negligere, tempus absumere, terere.* Cet écolier, ce valet ne s'amuse qu'à *fripponner*, au lieu d'étudier, de faire sa besogne.

FRIPPONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FRIPPONNERIE, s. f. Action de frippon, de coquin, de fourbe, de méchant, de pendard. *Nequitia, fraus, dolus.* Les chicaneurs, les joueurs, les écoliers, les laquais, font mille *fripponneries*. Il y a une certaine *fripponnerie* établie en amour, que je n'approuve point. Ma sincérité pâtit trop. LE CH. D'H. Les hommes se trouvent souvent entre la *fripponnerie*, & l'indigence: étrange situation! LA BR.

☞ FRIPPONNIER, s. m. Qui fait des fripponneries, filou. Paris est plein de *fripponniers*, de voleurs, de faux monnoyeurs. On a beau en pendre, on n'en sçauroit faire tarir la source. *Lettres de Gui Patin.*

☞ FRIPPONNIER, est un terme inutile, dont on se passe aisément; celui de frippon ayant une signification semblable, & même plus forte.

FRIQUE, s. m. Nom propre d'homme. Voyez AFRIGNE.

S. FRIQUE ou S. AFRIQUE. Nom propre d'une petite ville de la France. *Sancti Africani fanum.* Elle est dans le Rouergue, sur la Sorgue, à une lieue au levant de Vabres.

Ce mot est une corruption du nom Latin *Africanus*. On a dit *Africain, Afrique, Efrique, Frique.* Voyez AFRIGNE.

FRIQUENELLE, s. f. Vieux mot, qui a deux significations. 1°. Il veut dire petite andouille. 2°. Il signifie une jeune coquette, une petite coquette. Béze l'a employé dans ce second sens.

FRIQUET, s. m. Espéce de Passereau, ou de Moineau de noyer, qui ne fait que frétiller sur l'arbre, becquetant les noix. *Passerculus nucis.* Les Laboureurs & les gens de

de la campagne l'appellent Moineau de noyer, parce-qu'il fait pour l'ordinaire sa retraite dans ces sortes d'arbres, ainsi que le moineau commun a de coutume de se retirer dans les villes & les villages, & le moineau de forêt dans les bois; tout de même le *Friquet* ne fait son nid & sa retraite que dans de certains arbres. Il a le bec extrêmement court, noir & gros. Par les pieds, les cuisses, la tête & les ailes, il est tout semblable au moineau commun, excepté qu'il est plus roussâtre. Il n'est bon que pour servir à l'oiseleur pour prendre les autres; il n'a point de chant, ni autre chose de recommandable.

Friquet, se dit aussi d'un jeune galant fort mince, qui n'a que du caquet & de l'afféterie, & rien de solide. Ce petit *friquet* ne sera jamais homme à bonne fortune. On le dit aussi au féminin. Une jeune *friquette*, une petite *friquette*. C'est toujours un terme de mépris qui marque la legereté, l'humeur volage de ceux dont on le dit.

Friquet, est aussi un ustensile de cuisine qui est plat, & percé comme une écumoire, qui sert à tirer de la poele les fritures.

☞ FRIRE, v. a. *Frigere*. C'est un verbe défectueux. *Je fris, tu fris, il frit*, nous faisons *frire*, vous faites *frire*, il font *frire*. Je faisois *frire*, j'ai *frit*. C'est faire cuire promptement dans la poele avec du beurre roux, ou du sain doux, ou de l'huile bouillante. *Frire* des beignets, des solles, des œufs.

Pasquier dérive ce mot par onomatopée, du bruit que font le beurre, ou la graisse qu'on fond dans les poëles. D'autres le dérivent de *frita*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie, *fricasser*.

☞ Frire. M. Furetiére a employé ce mot au figuré dans un de ses Factums.

Frire, se dit aussi en ces phrases proverbiales, Rit-en Jean, on te *frit* des œufs, pour se moquer d'un niais qui rit sans sujet. On dit, qu'un homme n'a plus de quoi *frire*; pour dire, qu'il n'a plus de bien.

Peu de gens sçachant bien écrire
Ont abondamment de quoi frire. Scar.

On dit qu'il n'y a rien à *frire* dans une maison, dans une affaire; pour dire, qu'il n'y a rien à manger, à profiter: & qu'un homme est *frit*; pour dire, qu'il est perdu, qu'il n'y a plus d'espérance de rétablir sa faute, ou ses affaires. Voila de quoi *frire*; c'est-à-dire, voila de quoi manger, de quoi faire bonne chere.

FRISCH-HAFF, s. m. Nom propre d'un Golfe. *Nerungiæ sinus, Habus sinus*. C'est un Golfe de la mer Baltique, qui fait partie de celui que les Anciens appelloient *Venedicus sinus*. Il est renfermé entre les côtes de la Prusse, & l'île de Frisch-Nérung, & il n'a de communication avec la mer, que par un petit détroit, large environ de demi-lieue. La longueur de ce Golfe, du couchant méridional au levant septentrional, est environ de vingt lieues; mais sa plus grande largeur ne passe guère trois lieues. Il reçoit un grand nombre de rivieres, dont les deux principales sont les deux embouchures orientales de la Vistule & le Prégel.

FRISCH-NÉRUNG, s. f. Nom propre d'une île de la Prusse. *Nerungia*. Elle est formée par les deux embouchures occidentales de la Vistule, par le Golfe de *Frisch-Haff*, & par la mer Baltique. C'est une longue langue de terre, qui a environ 25 lieues de longueur. Il n'y a rien de considérable dans cette île que la forteresse de Nunde, ou Weissemunde, qui est sur l'embouchure la plus occidentale de la Vistule.

FRISCINGATIQUE, s. m. Ancien droit qui se levoit en Bretagne sur les porcs. *Friscingaticum*. Ce mot Latin se trouve dans un titre de Marmoûtier, dont l'extrait se lit dans l'Hist. de Bretagne, *T. II. p.* 236. & le P. Lobineau dans son *Gloss.* l'explique, droit sur les cochons, ajoûtant que *Friscings* est la même chose que *Porcelli*.

FRISE, s. f. C'est un membre d'Architecture qu'on appelle aussi *fasce*, ou *plate bande*, qui régne le long d'un bâtiment entre la corniche & l'architrave. *Fascia, zophorus*. La *frise lisse* est unie & sans ornemens, & la *frise ornée* a de la sculpture. La *frise rustique* est celle dont le parement est en maniere de bossage brut, comme la *frise* de l'ordre Toscan de Palladio. La *frise historiée*, ou historique, est celle qui est ornée d'un bas-relief, lequel represente une histoire, ou qui porte une inscription. *Frise symbolique* est celle qui est ornée d'attributs du Paganisme, ou qui a des attributs de nation, de dignité, &c. La *frise* est susceptible de plusieurs ornemens. La *frise* de l'ordre Dorique est chargée de métopes & de triglyphes.

Philander veut que ce mot vienne de *Phrygium*, à cause que les ornemens des *frises* ressemblent à des broderies, qui sont venues de *Phrygie*, où l'on excelloit dans cet art. Les Grecs la nommoient *zophore*, à cause des animaux qu'on y gravoit, ζωφόρος, c'est-à-dire, φέρων τὰ ζῶα: c'est aussi le nom qu'on donne au Zodiaque, à peu près par la même raison.

Frise, en termes de Marine, est aussi un ornement de Sculpture qui régne sous l'aiguille de l'éperon du navire.

Cheval de Frise. Terme de fortification c'est une grosse piéce de bois qui est percée par plusieurs autres pieces de bois pointues, & quelquefois ferrées, qui sert à boucher un passage, une bréche, à retrancher un camp, &c. On en met quelquefois sur des roues, pour les faire rouler d'une bréche dans les assauts.

Frise. Toile forte & ferme, moins forte que la véritable Hollande. Une bonne *frise*.

Frise, s. f. Espéce d'étoffe de ratine grossiere qui n'est pas croisée; elle est faite de laine *frisée* d'un côté. *Crispi villi, crispa vestis lanea, pannus crispatus*.

Les Italiens appellent *fresone*, un drap velu des deux côtés. Ménage. Lipse croit que ce mot vient de *phryxiana*. M. Huet croit que la *frise* a pris son nom de ce qu'elle est velue, & comme *frisée*. Skinner conjecture que ceux de *Frise*, que nous appellons Frisons, ayant trouvé les premiers cette sorte d'étoffe, on l'a appellée *frise*. Meniserus croit que ce nom de *frise* vient de celui de Phrygie, où l'on faisoit cette sorte d'étoffe. Cette étymologie est moins naturelle que les autres.

FRISE, s. f. & nom propre de contrée. *Frisia*. C'est un pays de l'Europe, situé au septentrion, du côté de la mer d'Allemagne. Il se divise en plusieurs parties qu'on nomme la *Frise* propre, la *Frise* orientale, la *Frise* occidentale. La *Frise* avoit alors (sous Chilpéric II. au commencement du VII[e] siécle) ses bornes beaucoup plus avancées en-deçà qu'elles ne le sont aujourd'hui; elle est maintenant terminée par le golfe du Zuiderzée, qui la sépare de la Hollande. Nous apprenons par Eginard, contemporain de Charlemagne, qu'elle s'étendoit le long de la mer jusqu'à l'embouchure de l'Escaut; & par la vie de S. Eloy, encore plus ancienne, nous sçavons que les Frisons étoient frontieres des Antuerpiens, c'est-à-dire, du pays d'Anvers. P. Dan. *Hist. de Fr. T. I. p.* 351. La *Frise* fut erigée en Comté par Charles le Gras. Favyn, *Hist. de Nav. L. III. p.* 123.

Frise Occidentale, ou Westfrise. Voyez NORT-HOLLANDE, au mot HOLLANDE.

Frise Occidentale particuliere, ou la Westfrise propre. *Frisia occidentalis propria*. Grande contrée de la Nort-Hollande, à laquelle elle donnoit autrefois le nom de *Frise* occidentale. Cette contrée est entre celles de Kennemerland, de Waterland, & la Zuiderzée. C'est une espéce de presqu'île, où l'on voit les villes d'Horne, de Medenblick & d'Henckhuise.

Frise orientale, autrement *Oostfrise*, ou le Comté d'Embden. *Frisia orientalis, Comitatus Embdanus*. C'est un des Etats qui composent le Cercle de Westphalie, en Allemagne. Il est baigné au nord par la mer d'Allemagne: ses autres bornes sont à l'orient le Comté d'Oldenbourg; au midi l'Evêché de Munster, & au couchant le Golfe de Dollert, & l'embouchure de l'Embs, qui le séparent de la Seigneurie de Groningue. Ce pays peut avoir treize lieues du sud au nord, & dix du couchant au levant. Son terroir est assez fertile, particulierement en pâturages. Ses lieux principaux sont Leer, Norden, Essens, Witmunde & Aurik Capitale. La ville d'Embde, qui est la plus considérable du pays, se gouverne en ville libre, sous la protection des Provinces-unies. La *Frise* orientale fut erigée en

en Duché par l'Empereur Frideric III. l'an 1454. Ferdinand III. donna la qualité de Prince de l'Empire à Ennon Louis, à condition qu'il n'y auroit que les aînés de sa branche qui porteroient ce titre. Ce privilége a été transporté l'an 1662. par l'Empereur Georges Christian, frere & successeur d'Ennon Louis. Il y a une autre branche de cette maison, qui possède la contrée de Nordeland, & qui n'a que la qualité de Comte.

On croit que la *Frise* orientale est le pays des anciens peuples de la Germanie appellés *Cauchi*.

FRISE PROPRE, que la plûpart des Géographes appellent la *Frise* occidentale, mais mal; ce nom étant celui de la Nort-Hollande. *Frisia propria*. C'est une des Provinces-unies des Pays-Bas. Elle est bornée à l'orient par la riviére de Lauwers, qui la sépare de la Seigneurie de Groningue, & elle a au midi l'Overissel, au couchant la Zuiderzée, & au nord la mer d'Allemagne. Cette Province peut avoir douze lieues du sud au nord, & onze du couchant au levant. Son terroir n'est pas beaucoup fertile en blés, mais il a de fort bons pâturages, où l'on nourrit quantité de bœufs & de chevaux de fort grande taille. On divise la *Frise* en trois contrées; le Westergo est au couchant, l'Ostergo au levant, & le Sevenmolde au midi des deux autres. Les Isles de Schéling, d'Ameland, & quelques autres moindres, sont encore dépendantes de cette Province. Ses principales villes sont, Leuwarde Capitale, Franecker, Dockum, Harlingue, & Staveren. La *Frise propre* avoit autrefois une plus grande étendue elle comprenoit toute la Seigneurie de Groningue, & elle étoit divisée en *Frise* deçà & de là le Lauwers. Ces deux Provinces, avec une partie du pays de Drente, & de celui de Sallandt, étoient anciennement la demeure de ces Frisons, qu'on appelle *Frisii*, ou *Phrisii majores*, c'est-à-dire, les grands Frisons; & ce pays avec la Nort-Hollande, la Hollande méridionale jusqu'au Rhin, la Province d'Utrecht, le Veluve & l'Overissel, formerent le Royaume des Frisons, qui dura pendant quatre cents ans; & qui fut enfin ruiné & conquis par Charlemagne.

FRISE CIMBRIQUE, Septentrionale, Fyderstéde mineure. Voyez FYDERSTÉDE.

NOUVELLE FRISE. *Frisia nova*. C'est le nom que les Hollandois ont donné à la partie orientale du Spitsberg, qui est un pays des terres Arctiques; mais nul n'y a établi aucune Colonie; on n'en a même que fort peu de connoissance.

CHEVALIERS DE FRISE, ou de la Couronne, *Equites Frisiæ*, ou *Frisii*; *Equites à Corona dicti*. Ordre militaire prétendu. Mennenius, Michieli, Giustiniani, *T. I. C.* 14. & quelques autres disent, que Charlemagne en fut le fondateur, qu'il donna aux Chevaliers pour marque de cet Ordre une Couronne qu'ils devoient porter sur un habit blanc, avec cette devise, *Coronabitur legitimè certans*. Celui qui combat dûement sera récompensé. Quelques-uns disent que ce fut pour récompenser les Frisons, qui avoient été d'un grand secours à ce Prince, dans les guerres qu'il eut contre les Saxons. D'autres prétendent qu'il institua l'Ordre de *Frise* après sa victoire sur les Lombards, & la prise de Didier leur Roi. Giustiniani rapporte, après Hanconius, Historien de *Frise*, que Charlemagne accorda à Rome l'an 802. un privilége à ces Chevaliers, & il ajoûte avec d'autres qu'il leur donna la régle de Saint Basile.

Mais outre qu'on ne reconnoit point d'Ordre militaire avant le XIIe siécle, quelle apparence y a-t-il que Charlemagne eût donné à ces Chevaliers la Régle de S. Basile, lui qui étoit si zélé pour faire observer celle de Saint Benoît, & qui n'en reconnoissoit point d'autre dans ses Etats?

Ces Auteurs disent encore que les *Chevaliers de Frise*, faisoient vœu d'obéir à leur Prince, & de défendre la Religion Chrétienne aux dépens de leur sang. La principale cérémonie qu'on observoit à leur réception, selon ces Ecrivains, étoit de leur attacher le baudrier, & de leur mettre l'épée au côté. On leur donnoit un soufflet, qui fut changé depuis en un baiser, avec l'accolade, & on ne recevoit personne dans cet Ordre, qui n'eût servi l'Empereur cinq ans à ses frais. Schoonebeck dit de plus que les Rois de France s'attribuent toujours la dignité de Grands-Maîtres de cet Ordre, quoique le pouvoir de faire des Chevaliers appartienne, selon lui, aux Empereurs, & soit attaché à la Couronne Impériale. Voyez Mennenius, *Delic. Eq. Ord. fol.* 7. l'Abbé Giustiniani, *Hist. di Tutti gli Ord. milit.* *T. I. c.* 14. Andr. Mendo, Herman & Schoonebeck, dans leur Hist. des Ordres militaires, & Joseph Michieli, *Tesoro. Milit. di Cav.*

Quant à ce que dit Schoonebek, on ne voit point que ni les Rois de France, ni les Empereurs, fassent des Chevaliers de *Frise*, ni qu'ils aient jamais pris la qualité de Grands-Maîtres de cet Ordre. Ainsi l'Abbé Giustiniani pouvoit se dispenser d'en donner une suite chronologique depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIV. & Léopold I. P. HÉLYOT, *T. I. p.* 271, 272.

FRISER, v. act. Terme de Drapier. Rendre crépu, inégal. *Crispare*. Cette ratine n'est pas assez *frisée*. Le drap d'or est plus riche quand il est *frisé*. Il signifie aussi, Faire venir de la laine à un drap en forme de coton.

Il y en a qui prétendent que ce mot de *friser* vient du nom des Phrygiens, qui portoient les cheveux *frisés*. D'autres disent la même chose des Francs & des Sicambres, qui habitoient autrefois la Frise, & qui portoient les cheveux en boucle.

FRISER, se dit aussi parmi les Maîtres-d'Hôtel, pour, Plier d'une certaine maniére, qui fasse, qui imite de petites ondes. *Friser* une serviette.

FRISER, se dit plus particuliérement des cheveux qu'on fait tenir en boucles, ou par anneaux avec des fers, des gommes, ou des papillotes, quand ils ne *frisent* pas naturellement.

On dit figurément, que le Zéphyr *frise* l'eau, *Aquam legit, perstringit, crispat, molliter impellit*, quand il ne fait que l'agiter par de petites ondes qui ne tiennent rien de la tempête.

FRISER, signifie aussi, Approcher de bien près. *Perstringere*. Cette balle de mousquet lui a *frisé* la joue, les cheveux. Cette balle a *frisé* la corde, peu s'en est fallu qu'elle n'ait été dessous.

On le dit en ce sens en choses spirituelles & morales.

Sans tracer de vaines figures,
Pour fixer avec sûreté
Le point d'une naïvité,
On peut sur d'autres conjectures;
Plus justes peut-être & plus sûres,
Friser *au moins la vérité :*
Encor beaucoup pour qui la frise.
Dans votre métier de devin,
Tout est sujet à la méprise. P. DU CERC.

FRISER, ou frisser, est aussi un terme d'Imprimeur. Voyez FRISSER.

☞ On dit *friser* la jambe, ou le pied; pour dire, faire un certain mouvement de jambe, ou de pied, qui en marque la légereté.

☞ FRISER, en termes de Musique, se dit pour, passer légerement l'archet sur la corde d'un instrument, la toucher finement. *Stringere, tangere leviter & strictim*. La Basse passant trop légerement, & ne faisant que *friser* le dessus, ne peut produire d'harmonie agréable. BOURDELOT.

☞ FRISER. En termes d'Horlogerie, c'est ôter la petite pointe des dents des roues.

FRISER, se dit proverbialement en ces phrases, Cette affaire a *frisé* la corde; pour dire, Cet arrêt n'a passé que d'une voix. Ce criminel a *frisé* la corde; pour dire, a manqué d'être pendu. On dit d'un discours trop ampoulé, qu'il *frise* le galimathias; pour dire, qu'il n'en est pas loin.

FRISER *les sabords*, se dit sur mer d'une bande d'étoffe qu'on met autour des sabords, sans la calfater, afin d'empêcher l'eau d'y entrer.

On disoit autrefois *friser*, pour, marquer au visage. Les Thraces *frisent* leurs femmes au visage. AMIOT. *Compungunt notis Threiciis.*

Ce mot de *friser* se dit pour *feriser*. HUET.

FRISÉ, ÉE, part. & adj. *Crispatus, calamistratus, cincinnatus*. On estime les perruques de cheveux *frisés* naturellement. On dit du drap d'or *frisé*, qui n'est pas uni,

uni, & où le fil d'or est disposé en manière de petites boucles.

Choux *frisés*, sont certains choux crépus & verds, qui viennent en hiver.

☞ FRISESOM, ou FRISESMO. Terme artificiel & barbare qui exprime un des modes de la 4e figure, appellée Galénique. La majeure de ce mode I est particulière affirmative; sa mineure E est universelle affirmative, & sa conclusion O particulière négative, comme dans l'exemple suivant.

I Quelque Chrêtien vit peu chrétiennement.

E Nul vivant peu chrétiennement ne sera sauvé,

O Donc quelque Chrêtien ne sera pas sauvé.

☞ FRISETTES, s. f. pl. Petites étoffes, moitié coton, qui se font en Hollande. On les nomme aussi *cotonnées.*

FRISINGUE, ou FRÉSINGEN, s. m. Nom propre d'une ville du Cercle de Bavière, en Allemagne. *Frisingua*, anciennement, *Fraxinum.* Elle est Capitale de l'Evêché de Frisingue, & située au confluent du Mosach & de l'Iser, à six lieues au-dessous de Munick. Cette ville n'est pas grande; mais elle est dans une situation agréable, partie sur une colline, & partie le long de l'Iser. Elle a été Impériale; mais maintenant elle dépend de son Evêque, qui est suffragant de Saltzbourg. Heis dit *Frésingue*, & traite de cet Evêché dans son Hist. de l'Emp. *L. VI. C. 6.*

L'Evêché de *Frisingue*, *Frisinganus*, ou *Fraxinensis Episcopatus.* Petit Etat d'Allemagne, enclavé dans le Duché de Bavière, & situé le long de l'Iser, entre la ville de Munick, & celle de Landshut. Cet Etat ne dépend que de son Evêque, qui est Prince de l'Empire, & qui ne peut être élu que par le Chapitre, & tiré du nombre de ses Chanoines. Il n'y a rien de considérable dans cet Etat que les petites villes d'Ismaning, & de Burckraim, & celle de *Frisingue*, qui en est la Capitale. Mais l'Evêque possède encore quelques petites terres détachées de cet Etat; le Château & le Comté de Wardenfeld, les bourgs de Mittenwald, de Partenkirck, & quelques villages qui en dépendent, entre les rivières de Leek & d'Iser, aux confins du Tirol & de la Souabe; le lieu de Rottenfels sur le Lavent, dans la Haute Stirie, & celui de Biscostach sur le confluent du Zéir & du Polan, dans la Haute Carniole. Les Auteurs écrivent communément que l'Evêché de *Frisingue*, ou *Frisingen*, fut établie par S. Corbinien; mais on ne convient pas du temps. Hundius croit que ce fut sous Grégoire III. & sous Pepin. Voyez sur cet Evêché Imhoff, *Not. Imp. L. III. C. XIII.*

FRISLANDE, s. f. Nom propre d'une Isle que l'on place vers les côtes de la Groenlande. *Frislandia.* Mais comme les Pilotes qui fréquentent ces côtes n'en font point de mention, il y a de l'apparence qu'elle n'est point, ou qu'elle est quelque partie de la côte de Groenlande.

FRISLAR, ou FRITZLAR, s. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, enclavée dans la Hesse. *Frisluria*, *Friteslaria.* Elle est située sur la rivière d'Eder, entre Cassel & Marpurg, à six lieues de la première, & à douze de la dernière. Cette ville, qu'on conjecture être l'ancienne *Bogadium*, a été Impériale & libre, mais maintenant elle, & le petit territoire qui en dépend, appartiennent à l'Archevêque de Mayence.

☞ FRISOIR, s. m. C'est un des ciselets dont se servent les Fourbisseurs, Arquebusiers, Armuriers, & autres Ouvriers qui travaillent en ciselure, pour achever les figures qu'ils ont frappées avec les poinçons, ou ciselets gravés en creux, afin d'en fortifier les traits, & de leur donner plus de relief. Le *frisoir* est tranchant.

☞ Frisoir. Instrument dont on se sert dans les manufactures de lainerie pour friser les draps, & autres étoffes de laine.

FRISON, onne, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Frisius, a. Friso.* Ce nom se donne aux peuples qui habitent la *Frise*, selon les divisions différentes qu'on en a faites en divers temps. Aujourd'hui on ne le dit que de ceux qui habitent une des sept Provinces-Unies.

Les grands Frisons. *Frisii Majores.* Anciens peuples de la Germanie. Ils étoient entre l'Océan & la rivière d'Ems, le Lac Flévo, ou la Zuiderzée, & les Bataves, avec les Marsatiens. Ils occupoient la province de Frise, celle de Groningue, avec les pays de Sallandt & de Drente, en Overissel.

Les petits Frisons. *Frisii minores.* Anciens peuples de la Germanie. Ils étoient au couchant des grands *Frisons*, entre le Lac Flévo, qui est la Zuiderzée, l'Océan & le Rhin, qui les séparoit des Bataves. Ainsi ils occupoient toute la partie du Comté de Hollande, qui est au nord du Rhin, & une partie de la Seigneurie d'Utrecht.

FRISON, s. m. Jupe fort courte qu'on met au-dessous des autres pour tenir chaud, & qui étoit anciennement de frise, qu'on a fait depuis de ratine, d'ouate, de fourrures, & autres étoffes qui conservent la chaleur. *Tunica muliebris interior.*

Frisons. *Crispa taniola.* Ce terme, selon Pomey, signifie aussi une sorte de cantille.

FRISON, en termes de Marine, ce sont des pots de terre, ou de métal, dont on se sert dans les vaisseaux pour tenir la boisson. En Normandie ils contiennent deux pots.

FRISONNAIRE, ou Frigdionien, Qui est dédié à S. Frigdien, qui lui est consacré. *Frigdionianus.* Ce mot ne se dit qu'en cette phrase, La Congrégation de Sainte Marie de *Frisonnaire*, ou la Congrégation *Frigdionienne*, nom d'un Ordre, ou d'une Congrégation de Chanoines Réguliers en Italie. *Frigdioniana Congregatio.* La Congrégation *Frigdionienne*, ou de Sainte Marie de *Frisonnaire*, est différente de celle de Saint Frigdien de Lucques, quoique ce soit à cause de ce Saint qu'elle a été appellée *Frigdionienne*; car on prétend qu'étant Evêque de Luques, il fit bâtir à trois milles de cette ville une Eglise sous le nom de Notre-Dame, qui par succession de temps fut appellée, à cause de son Fondateur, Sainte Marie *Frigdionienne*, & par corruption *Frisonnaire.* Cette Eglise étoit desservie par des Chanoines Réguliers, qui furent long-temps recommandables par leur sainteté. Mais s'étant relachés, ils furent réformés dans le XIVe siècle par Barthelemi Colonne, de l'illustre Maison des Colonnes, à qui pour cela l'on a donné le titre de Fondateur de la Congrégation de Sainte Marie de *Frisonnaire.* Après cette réforme, la sainteté des Chanoines du Monastère de *Frisonnaire* les fit souhaiter en plusieurs endroits, tant pour y faire de nouveaux établissemens, que pour réformer d'anciens Monastères. L'an 1407. Grégoire XII. leur donna l'Abbaye de Saint Léonard proche de Vérone. Ils eurent en 1409. celle de Notre-Dame de la Charité à Venise; & en 1412. celle de Sainte Marie de Tremiti avec toutes ses dépendances, & entre autres les Iles qui lui ont donné ce nom, & dont ces Chanoines sont Seigneurs, pour le spirituel & pour le temporel. Eugène IV. leur donna en 1442. l'Eglise de S. Sauveur à Rome, que nous appellons communément S. Jean de Latran. Voyez LATRAN, & le P. Hélyot, *T. II. C. III. & IV.*

FRISOTTER, v. act. Fréquentatif de friser, qui se dit de ceux qui se frisent souvent & par menues boucles. *Crispare frequentius.* Il ne se dit guère que par raillerie. Il perd tout son temps à se *frisotter.*

FRISQUE, adj. Mot un peu vieux, qui ne s'emploie plus que dans le comique & burlesque, il signifie, Joli, mignon, délibéré. *Acer, delicatulus.*

J'ai vû maint homme & mainte femme,
Frisques, *galans en leurs atours,*
Brûler de mutuelle flamme. Nouv. du Parnasse.

FRISQUETTE, s. f. Terme d'Imprimerie, est une espèce de chassis qu'on met sur le tympan, & sur la feuille qu'on veut tirer, qui ne laisse que l'ouverture des pages, & couvre tout le papier blanc qui doit être en marge, pour empêcher qu'il ne macule. *Prali typici crates.*

Les faiseurs de cartes à jouer se servent de cinq *frisquettes*,

tes, pour marquer les cinq couleurs qu'on voit sur les car s ; chacune étant taillée selon les figures & couleurs séparées qu'on y veut appliquer, en passant la brosse par-dessus.

FRISSER, v. n. Terme d'Imprimerie, qui se dit lorsque les caractères vacillent pour n'être pas bien serrés dans la forme, & marquent la lettre double, ou brouillée. *Non cohærere.* Je crois qu'il vaudroit mieux dire *friser*, comme on le trouve dans quelques Dictionnaires.

FRISSON, s. m. Tremblement du corps provenant du froid. *Horror ex frigore.* Il se dit premièrement du froid qui précède un accès de fièvre, & qui est le signe qu'elle doit venir bientôt. Le *frisson* est un mouvement soudain & véhément, causé par la retraite de la chaleur. Degori.

Frisson, se dit aussi des tremblemens que les passions inspirent, & sur-tout celles qui viennent d'une cause froide, comme la peur. Il y a eu de grands Capitaines qui n'ont jamais combattu sans avoir le *frisson*. La vûe des Archers donne le *frisson* aux scélérats.

☞ Frisson à la peau. *Horror.* Galien prétend, *Comm. 7. in Aph.* que le *frisson à la peau* est une affection qui procède des humeurs dépravées qui passent par les canaux de la peau.

FRISSONNEMENT, s. m. signifie la même chose que *frisson*, sinon qu'il marque une émotion plus légère. *Commotio levior ex frigore.* Il n'a pas encore un vrai frisson, mais un petit *frissonnement*. En vers on prend *frissonnement* & *frisson* pour une même chose.

Quand le corps, tout brisé de longs frissonnemens,
Sent après ce grand froid d'affreux embrasemens.

FRISSONNER, v. n. Avoir le frisson, soit qu'il vienne du froid ordinaire, ou de celui qui précède la fièvre, ou de celui qui est causé par la peur, ou par l'horreur qu'on a de quelque chose. *Cohorrescere. Frissonner* d'épouvante. Boil. Quand je songe au péril où je me suis trouvé, je *frissonne* encore.

D'une secrette horreur je me sens frissonner. Rac.

FRISURE, s. f. *Crispatura.* Manière de friser, ou la forme qu'ont les choses qui sont frisées, & qui fait qu'on les appelle frisées. Il y a des perruques faites avec tant d'art, qu'elles conservent toujours leur *frisure*.

☞ Frisure. Façon que l'on donne dans les Manufactures aux draps, aux ratines, & autres étoffes de laine, pour y former de petits boutons ou à l'endroit, ou à l'envers.

Autrefois ce mot de *frisure* signifioit une marque faite avec le fer. *Frisures* & égratignures au visage. Amiot. *Nota ferro candente inusta.*

FRIT. Terme indéclinable du jeu de Billard, qui se dit lorsque chacun a buté dans son rang, & que le coup est à recommencer. Nous sommes *frit*. Quand on a fait *frit* le coup est nul, & celui qui avoit le devant joue ensuite le dernier.

Frit, s. m. Terme de Maçonnerie, qui se dit de la retraite qu'on donne à une muraille, à mesure qu'on l'élève. L'Acad. Ou du panchement d'une muraille en dedans vers le haut. *Summi parietis acclivitas, introrsum versus proclinatio.* Pomey. Le mur porte *frit*, c'est-à-dire, porte en dedans. Il ne faut pas élever un mur tout-à-fait à plomb, mais il lui faut donner un peu de *frit*. Voyez FRUIT. Car les Auteurs disent plutôt *fruit* que *frit*, quoique l'ancien terme soit *fris*. Nicot met *frit*. Le mur porte *frit*.

Frit, ite, adj. *Frixus.* Fricassé. Cuit dans la poële. Poisson *frit*, Artichaux *frits*, Poitrine de veau *frite*, &c. Voyez FRIRE.

FRITILLAIRE. Il y en a qui disent *fritélaire*, s. f. *Fritillaria.* Plante bulbeuse, qui est ainsi nommée, à cause que les fleurs de la plûpart de ses espèces sont marbrées en échiquiers, comme un damier qu'on appelle en Latin *Fritillum*. La *fritillaire commune* a une racine bulbeuse, solide, blanche, composée de deux tubercules charnus, du milieu desquels sort une tige, haute d'environ un pied, grêle, ronde, fongueuse en dedans, portant cinq, six, ou sept feuilles, médiocrement longues, étroites, d'un goût tirant sur l'aigre. Son sommet ne soutient ordinairement qu'une fleur, quelquefois deux ou trois : elle est fort belle, grande, composée de six petales qui sont disposées en manière de cloche, panchée, marbrée en façon de damier, de diverses couleurs, purpurine, incarnate, rouge, blanche, très-agréable à la vûe. Lorsque cette fleur est passée, il paroit un fruit oblong, anguleux, ou triangulaire, divisé en trois loges remplies de semences pâles, très-aplaties. En Latin *fritillaria præcox purpurea variegata.* C. B. pin. 64. Sa racine est émolliente, digestive & résolutive. Il y a plusieurs autres espèces de *fritillaire*. Quelques-uns appellent cette plante *Meleagris*, parceque ses fleurs sont panachées de diverses couleurs, comme les plumes de l'oiseau nommé *Meleagris*.

L'Auteur de l'Instruction pour la culture des fleurs fait ce mot masculin, disant *frètillaires* communs, *p.* 15. Le même Auteur, *p.* 39. dit *fritelleria* feminin. Elle est encore appellée, dit-il, Narcisse chaperonné, du nom de celui qui l'a trouvée. D'autres la nomment Lis marbré, & d'autres Méléagaride, qui veut dire, Poule d'Afrique, parcequ'elle est tachée comme cet animal. Morin.

FRITTE, s. f. Terme de Verrerie. C'est une cuisson, qui se fait dans de grands creusets, des matières dont on fait le verre, sçavoir, de trois parts de caillou, ou de sable blanc sur une partie de sel alkali, ou de soude, ou de fougère, lesquels au feu de fusion font une masse opaque, qui rend une écume sortant de la graisse, ou fiel de verre, & qu'on jette hors du creuset avec des cuilliers : quand la matière est bien préparée à faire du verre, on l'appelle *fritte*. *Frixio vitraria.* Il y a apparence que plusieurs villages de France ont été appellés *Pierre fritte*, parcequ'il y a eu autrefois des verreries, & qu'on y a jetté de cette écume de pierre *fritte*.

FRITTOLA, s. f. Nom propre de lieu. Ce sont des Bains du Royaume de Naples, situés dans la terre de Labour, près de Baies. *Frittolana aqua*, anciennement *Myrteta*.

FRITURE, s. f. Ce qui est frit, & la sauce qui sert à frire. *Frictura. Friture* à l'huile. On fait du beurre exprès pour les *fritures*. Les jours maigres, dans le service de table, la *friture* & les courbouillons tiennent lieu de rôt, & s'appellent Rôt.

☞ FRITZLAR. Voyez FRISLAR.

FRIVOLE, adj. m. & f. Inutile, vain ; ce qui n'est d'aucune valeur, qui n'a rien de solide, ni qui mérite qu'on le considère. *Frivolus, futilis, vanus.* Une excuse *frivole*. Entre amis on ne se doit point faire de procès sur des choses *frivoles*. Bell. On n'objecte contre l'immortalité de l'ame que des argumens *frivoles*. Cet Auteur n'a écrit que sur des matières *frivoles*. Si l'on ôtoit de la vie tout ce qu'il y a de vain & de *frivole*, il y resteroit si peu de chose, que cela ne vaudroit pas la peine de la regretter. M. Scud. Loin d'ici cette dévotion vaine & *frivole*, qui laisse vivre au-dedans les desirs & les affections du siécle. Fléch.

Ne cherchez point une frivole *gloire.* Mad. Des-H.

Ha! vous vous saisissez d'un prétexte frivole,
Pour vous autoriser à manquer de parole. Mol.

Où sont-ils tous ces Dieux frivoles,
A qui toujours ton cœur a donné de l'encens. ?
L'Abbé Tétu.

Vaines réflexions, inutiles discours!
L'Homme, malgré votre secours,
Du frivole *avenir sera toujours la dupe.* Des-H.

Frivole, subst. Vieux mot, qui s'est dit autrefois pour *balivernes, bagatelles*, choses de peu de conséquence. *Nugæ.*

Ce mot, tant le substantif que l'adjectif, vient du Latin *frivolus*.

☞ FRIVOLITÉ. s. f. Qualité de ce qui est frivole. On m'a

m'a fait remarquer dans le Livre des Essais sur divers sujets de Littérature & de Morale, par M. l'Abbé Trublet, deux termes nouveaux, *frivolité*, & ouvrage *brillanté*. Je ne puis dire si ces deux mots seront fortune. *Frivolité* pourroit dans la suite devenir aussi heureux que *rivalité*. A l'égard de *brillanté*, comme il est François dans le sens propre, & qu'on dit un diamant *brillanté*, je n'en puis condamner l'usage dans le sens figuré. Vous voyez que je ne porte point à l'excès mon aversion pour le Néologisme. *Obs. sur les Ec. mod.* J'ai découvert depuis peu, que l'Abbé Regnier Des Marais est le véritable pere du mot *frivolité*. Voici comme il s'exprime en traduisant un endroit du Discours que, selon Diogène Laërce, Théophraste mourant fit à ses Disciples : *Il y a plus de frivolité que d'agrément dans la vie.* (Entretiens de Ciceron sur les vrais biens & les vrais maux, p. 8. aux notes.) Et dans un autre endroit du même ouvrage, pag. 131. ce n'est point par la joie & par les plaisirs, par les jeux & les ris, compagnie ordinaire de la *frivolité* d'esprit, qu'on est heureux. Puisque depuis tant de temps ce mot n'a pu faire fortune, bien que né d'un homme célébre, je ne sçais si l'adoption lui sera plus favorable. *Ibid.*

FRIXANO, s. m. Nom propre de lieu. *Frixanum*. C'étoit autrefois une ville de Sardaigne. Elle est maintenant ruinée, & l'on en voit les masures au nord de l'île, près de Castel Arragonoise.

☞ FRIZE, s. f. Il se dit à Smyrne d'une mauvaise qualité de soie qui se trouve assez souvent parmi les soies ardasses.

F R O.

FRO, s. m. Nom propre d'un Dieu des anciens peuples du Nord. *Fro*. Le Grammairien Saxon, *Hist. Danica*, *L. I. p.* 16. de l'édition de Stéphanius à Coppenhague 1644. dit, que Hadingue huitiéme Roi des Danois ayant été battu d'une furieuse tempête, & fait des pertes considérables, ne trouva point de remède à de si grands maux qu'aprés qu'il eut offert un sacrifice au Dieu *Fro*, dans lequel il lui immola des victimes noires ; que dans la suite cela passa en coutume, & que tous les ans on offroit un sacrifice semblable, que les Suéons ou Suédois appellerent *Frobloth*. Ce *Fro*, dit Stéphanius dans ses Notes, étoit le Dieu des tempêtes & de l'air. Il en tire la preuve de son nom ; car *fro* en Allemand signifie le matin, & *frieren* avoir froid ; d'où s'est formé en Danois *frisse* & *frost*, qui signifie froid. C'est pour cela que Hadingue lui offroit un sacrifice après une tempête, pour l'appaiser. *Frobloth* signifie sacrifice à l'honneur de *Fro* ; car, dit Stéphanius, en ancien Danois *blothen* signifie sacrifice, oblation, & *blota* sacrifier. Le Grammairien Saxon, L. III. p. 42. l'appelle le Satrape des Dieux. *Fro Deorum Satrapa*. Sur quoi Stéphanius remarque, que *Fro* étoit non-seulement le Satrape des Dieux, mais encore Dieu lui-même, & Dieu des tempêtes. L'Historien Danois raconte que *Fro* avoit un temple près d'Upsal, où on lui offrit long-temps le sacrifice dont nous avons parlé ; mais que sous le régne de Hothérus, Baldérus le changea en un sacrifice abominable, lui sacrifiant des hommes. Il ne fut pas cependant l'auteur de cette cruauté. Othin l'avoit institué avant lui dans le septentrion, comme il paroît à Stéphanius. Voyez les Notes de cet Auteur, *p.* 92.

FROBERGE. Vieux mot, qui signifioit une épée. Les *Froberges* de Cologne étoient fort estimées sous le régne de Louis le Jeune.

> Froberge *pant à la selle d'or fin*,
> *Cointe à une autre qui de Colougne vint.*

Les épées des Princes & des Grands Seigneurs avoient des poignées d'or fin.

> *El cors li boute* froberge *au pont d'or fin.*

Ces *froberges*, ou épées, étoient quelquefois appellées des blancs fourbis.

> *Et Beatrix li ceint li blanc forbi.*

Ce fut *froberge* la belle au pont d'or fin. Voyez FLAMBERGE.

FROBERT, ou FRODBERT, s. m. Nom propre d'homme. *Frodobertus*. Saint *Frodbert*, ou *Frobert*, qu'on appelle aussi *Flobert*, par un changement de l'*r* en *l* assez ordinaire, naquit à Troyes vers la fin du VI[e] siecle, sous le régne de Clotaire II. de médiocre, mais d'honnête famille. BAILLET, *au* 31 *Déc.* Il fut Abbé à Troyes, & mourut le 8 Janvier de l'an 873. Voyez sur ce Saint M. Châtelain, dans son Martyrologe, T. I. p. 25. Ce nom s'est fait du Latin *Frodobertus*, *Frodobert*, *Frodebert*, *Frodbert*, *Frobert*.

FROC, s. m. Habit de Moine. *Scapulare*.

FROC, signifie aussi en général la profession de Religieux ; le Couvent, un Moine. Ce jeune homme a pris le *froc* ; c'est-à-dire, s'est fait Religieux. Il a quitté le *froc* ; c'est-à-dire, il a renoncé à la profession de Moine.

> *Aujourd'hui dans un casque, & demain dans un* froc.
> BOIL.

Le Pere Sirmond remarque que d'abord on a appellé *froc*, la robe d'un Moine qui a des manches fort longues & fort amples.

FROC, se dit aussi de la partie supérieure de l'habit du Moine qui couvre sa tête. D'où vient, dit le même Auteur, qu'on a distingué le grand *froc* du petit *froc* ; que c'est celui-ci, au bout duquel il y avoit une petite touffe, ou houppe, comme il y en a aux capes Bearnoises. Nicot dit, que *froc* est pour *floc*. On l'a appellé d'abord en Latin *floculus* & *flocelus*, & depuis *froscus*. MÉNAGE. On trouve dans la basse latinité, *floccus*, *flocus*, *frocus*. Voyez la vie de Saint Pierre, Evêque de Policastro, *C.* 2. *Act. Sanct. Mart. T. I. p.* 332. *A & F.* On trouve aussi *froccus* & *frocea* pour la partie supérieure de l'habit d'un Moine, dont il se couvre la tête. Spelman dit dans son Glossaire, que les porte-faix de Londres appellent la daumais, ou le juste-au-corps de toile qu'il mettent par-dessus leurs autres habits, a *froc*. Voyez *Act. Sanct. April. T. I. p.* 27. *E.*

FROC, est aussi une espece de grosse étoffe qui se fabrique à Lizieux, à Bernay, & en Beauce, dont les piéces doivent avoir demi-aune de large, & vingt-cinq de long, suivant les Statuts des Drapiers.

On dit proverbialement, qu'un homme a jetté le *froc* aux orties ; pour dire, qu'il a apostasié, qu'il a renoncé à ses vœux, & qu'il est sorti d'un Monastere sans congé de ses Supérieurs, & par libertinage. Cela vient apparemment de ce que les Moines laissoient le *froc* dans les orties qui sont ordinairement près des murs qu'ils sautoient en s'enfuyant.

FROC. Terme de Coutumes. Voyez FLOT. *Froc* se prend aussi pour un lieu, ou un chemin rompu.

☞ FROCARD, s. m. C'est le nom qu'on donne quelquefois aux Moines, à cause qu'ils portent le froc. On ne se sert guère de ce terme qu'en mauvaise part. C'est un *frocard*, c'est tout dire. M. de Choiseul, Evêque de Comminge, ayant conseillé à M. l'Abbé de Rancé de se faire Religieux, il s'écria avec étonnement : Moi me faire *frocard* ! MARSOLLIER. Le *frocard* tenta l'aventure.

☞ FROCQUÉ, adj. m. Qui porte le froc, l'habit monacal. Ces Hermites se vantant d'avoir reçu leur mission d'en-haut, avoient négligé d'en demander la confirmation aux gens commis à cet office. Ils étoient *frocqués*, titrés & sanctifiés de leur autorité privée.... *Mad. de Villedieu*, *c.* 10. *p.* 437.

FROÉ, s. f. Vieux mot. Terre inculte, lande. *Sabuletum*, *terra inculta*, *vasta*. Pâtures, landes, *froes* ; *Hist. de Bret. T. II. p.* 478. *dans un Acte de* 1332.

FROID, OIDE, adj. & s. m. Prononcez *froit*. Corps qui est privé de chaleur, qui ne contient aucune partie ignée. *Frigidus*. Les Philosophes modernes prétendent que le *froid* n'est qu'un terme négatif, & que ce n'est qu'une privation ou diminution de chaleur, comme prouve M. Mariotte en son troisieme Essai Physique.

Le *froid* n'est pas seulement la privation de la chaleur, ou la cessation du mouvement des corpuscules ignées, il faut qu'il y ait des corpuscules frigorifiques, aussi bien que des particules ignées, d'où procédent le *froid* & le chaud. Or, ces corpuscules frigorifiques non-seulement arrêtent l'agitation des particules ignées qui se répandent des parties intérieures de l'animal vers les extérieures, & les repoussent au-dedans; mais de plus, comme elles ont une vertu élastique, elles se replient autour des filamens de la peau, les serrent, & les tiraillent: ce qui cause ce sentiment vif & piquant qu'on appelle *froid*. Le salpêtre augmente le *froid* de la neige. Le *froid* noir est celui qui enrhume le plus. Le propre du *froid* est de condenser les parties, ou plûtôt d'arrêter le mouvement de celles qui sont liquides. Il y a une espéce de rudesse & de barbarie dans les pays *froids*. S. Evr. Cet homme est tout roide, tout transi de *froid*, meurt de *froid*. Le *froid* de la fiévre, c'est le frisson. On appelle un *froid* sec, lorsque la bise souffle, & qu'il ne pleut point.

On dit qu'une chambre est *froide*; pour dire, qu'il entre bien du vent *froid* dans une chambre; ou qu'un habit est *froid*, lorsqu'il n'est pas capable de défendre du *froid*.

☞ Froid, s. m. On dit, Manger *froid*; pour dire, Manger des mets refroidis, & qui devroient être chauds. Acad. Fr.

Ce mot est tiré du Latin *frigus*, du Grec φρίκω, φρὶξ, qui signifient la même chose.

Goutte froide. Voyez GOUTTE.

Semences froides. On nomme semences *froides*, en termes de Médecine, les graines de melon, de citrouille, de concombres, &c. Voyez SEMENCES.

Froid, se dit figurément de ce qui a peu de mouvement; qui est modéré, posé, peu empressé, sérieux. *Severus, tristis, lentus, sedatus.* Il y a des gens qui sont *froids* amis, & très-dangereux ennemis. Mén. Les personnes d'une humeur *froide* & humide, & dont la bile ne s'allume jamais, ne laissent pas de dire des choses très-piquantes à ceux qui les offensent. M. Esp. Un air *froid* passe pour orgueil. B. Rab. Une mine *froide* & sérieuse peut nous donner un air de capacité. Bell. C'est un *froid* ami, qui agit lentement dans les occasions. Il m'a reçu avec une mine fort *froide*. Il a un *froid* qui glace. Maynard a dit du *froid* de l'age.

Et le froid *de mes années*
A passé dans mes chansons.

On dit aussi la *froide* vieillesse. On dit en ce sens, Battre *froid*, faire *froid* à quelqu'un; pour dire, lui faire un mauvais accueil, lui témoigner peu de chaleur à le servir, peu de satisfaction de le voir; lui faire paroître de l'indifférence pour sa personne, ses intérêts. Il me glace avec son *froid*, c'est-à-dire, par la lenteur, & l'indifférence avec laquelle il parle, il agit. Quand je lui ai fait cette proposition, je l'ai trouvé *froid*, il ne m'a rien répondu là-dessus.

On dit aussi figurément qu'un esprit est *froid*, qu'un style est *froid*, qu'un discours est *froid*, qu'une pointe est *froide*, qu'une pensée est *froide*, un conte *froid*, un *froid* Orateur; pour dire, qu'ils sont fades, puériles, insipides, contraires au bon sens; qu'ils n'ont rien qui pique, qui éveille l'esprit, qui remue les passions. On dit aussi, qu'une louange est *froide*, quand elle est excessive. Boil. Il n'a manqué à Térence que d'être moins *froid*, & à Moliere d'écrire purement. La Bruy. C'est-à-dire, que Térence n'est pas assez vif dans son style, & n'émeut pas assez, au sentiment de M. De la Bruyere. Il y a des gens qui sont d'un goût bien différent, & qui trouvent que Térence n'est *froid* que comme il le doit être. Des applications *froides* & spéculatives ne suffisent pas pour nous instruire de nos devoirs. Nic. Les exclamations de ce Prédicateur sont bien *froides*, & ses phrases bien insipides. G. G. Le *froid* dans le figuré est une métaphore établie; mais il ne faut point qu'elle passe les bornes; & l'Italien qui disoit, à son retour de Pologne, que les personnes de ce pays-là étoient si *froides* que leur conversation l'avoit enrhumé, outroit la métaphore. On peut porter le même jugement de celui qui se plaignoit de s'être morfondu à la lecture d'un Poëte, dont les vers étoient fort *froids* & fort languissans. Bouh. Les préceptes sont de *froides* leçons; les exemples vivans instruisent mieux. Corn. La raillerie me paroît aussi *froide* que mal placée. De la Mot.

Un fou du moins fait rire, & peut nous égayer;
Mais un froid *Ecrivain ne fait rien qu'ennuyer.* Boil.

Froid, se dit aussi de l'effet des passions tristes, & des surprises qui glacent le cœur, ou le refroidissent. A la nouvelle de la mort de son pere, il demeura *froid* & consterné.

On appelle, Sang *froid*, les sens rassis, quand on fait quelque chose sans colere, sans passion, sans agitation, ou après y avoir bien pensé, avec tranquillité & réflexion. Il l'a assassiné de sang *froid*. Un Lecteur de sang *froid* est celui qui lit tranquillement, à loisir, avec réflexion quelque ouvrage.

On dit aussi que les poissons ont le sang *froid*; & c'est l'opinion commune, mais fausse.

A froid, adv. Sans feu, sans chaleur. Du fer battu à *froid*; pour dire, forgé sur l'enclume sans le faire chauffer. Pour faire les bonnes cuirasses & les arcs de carrosse, il les faut battre *à froid*. Il faut infuser à *froid*, pour faire certaines digestions de plantes, sans faire chauffer l'infusion. Tremper *à froid*.

On dit proverbialement, Il est *froid* comme un landier: c'étoit autrefois un gros chenet qui ne servoit qu'une fois l'année pour faire des festins de cérémonies annuelles. Il n'y a rien de plus *froid* que l'âtre; pour dire, qu'en une maison on y fait peu ou point de cuisine. On dit, qu'un homme ne trouve rien de trop chaud ni de trop *froid*; pour dire, que c'est une goinfre, un affamé, un écornifleur, qui trouve tout bon. On dit aussi, *Froides* mains, chaudes amours, pour marquer, que la chaleur du dehors se retire en dedans quand on est fortement amoureux.

Froid, s. m. Qualité qui rend une chose froide. *Frigus.* Voyez FROIDEUR.

On dit proverbialement, qu'un homme souffre le *froid* & le chaud; pour dire, qu'il soutient le pour & le contre, qu'il s'entend avec les deux parties contraires, qu'il est tantôt ami, & tantôt ennemi. Ce mot se dit aussi dans un sens figuré. Voyez ci-dessus au mot FROID, adj.

FROIDEMENT, adv. Dans un état où l'on sent la froidure, où on est exposé au froid. *Frigidè.* Vous êtes logé bien *froidement*.

Froidement, est plus usité au figuré, & signifie, D'une maniere sérieuse, réservée; d'une maniere froide, sans émotion, sans étonnement. *Lentè, moderatè, oscitanter.* Vous avez reçu mes avances bien *froidement*. Il m'a répondu bien *froidement*. Vous louez les œuvres d'autrui *froidement*. Gomb. Il se mit à rire, & me dit *froidement*. Pasc. Les Stoïciens se vantoient de regarder *froidement* la mort, & comme une chose indifférente. La Bruy. On lit d'ordinaire assez *froidement* l'histoire des événemens qui n'intéressent pas notre siécle. Fléch.

Les François, dit l'un froidement,
Sont trop-tôt en campagne, est-on prêt de se battre?
Et l'autre ajoûte brusquement,
Ils y sont trop long-temps, on est las de combattre.
P. Boffier.

FROIDEUR, s. f. Qualité de ce qui est froid; & se dit au propre de la *froideur* des corps. *Frigus, algor.* La *froideur* du marbre. Quelques-uns ont douté que le mot de *froideur* fût bon au propre. Ils ont cru qu'il ne se devoit employer qu'au figuré, & qu'il falloit dire, le *froid* de la saison. Mais *froideur* au propre a été approuvé, & Messieurs de l'Académie l'ont confirmé. La *froideur* de l'hiver a été excessive.

Froideur, est plus élégant au figuré, & signifie, indifference, rigueur, insensibilité. *Remissio, languor.* Traiter quelqu'un, le regarder avec *froideur*. La *froideur* du style. La *froideur* de la vieillesse. Les *froideurs* d'une Maîtresse.

Maitresse. La malignité de l'homme regarde nos meilleures qualités avec *froideur*. Nic. Il ne fut pas blessé de ce refus : une marque de *froideur* dans un temps où elle pouvoit avoir de la jalousie, n'étoit pas un mauvais augure. P. de Cl.

J'enrage quand je vois sa piquante froideur. Mol.

La modération dans les négociations est une *froideur* habile & politique. M. Esp. M. Pascal admiroit la simplicité, & pour ainsi dire la *froideur*, avec laquelle Jesus-Christ parloit des choses les plus relevées. Préf. *des Pens. de Pascal.*

FROIDIR, v. act. & neut. Perdre sa chaleur, causer du froid. *Frigescere, frigefacere.* Le marbre *froidit* les mains quand on le touche. Il faut bien laisser *froidir* le fer, avant que de se hazarder d'y toucher. Ce verbe, selon Vaugelas, n'est pas usité, & en sa place il faut dire *refroidir*. Cependant il se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie avec ces exemples : Ne laissez pas *froidir* le dîner. Votre bouillon *froidit*. Cela se *froidit*. Les viandes se *froidissent*.

Froidi, ie, part. & adj. *Frigefactus.*

FROIDMONT, s. m. Nom propre d'une Abbaye du Beauvaisis, en l'Île de France. *Frigidus mons.* Elle est sur la pente riviére de Tera, à deux ou trois lieues de la ville de Beauvais, vers l'Orient méridional.

FROIDURE, s. f. Le froid. *Frigus, algor.* La *froidure* régne dans les lieux situés vers le Septentrion.

Misérable troupeau, qui durant la froidure
Vois ces champs sans moisson, & ces prés sans verdure. Rac.

Sans zéphyrs & sans verdure,
Ma fauvette est dans mon bois,
Qui malgré l'âpre froidure
M'enchante encor par sa voix. Rec. de vers.

FROIDUREUX, euse. adj. Frilleux, qui craint le froid. *Frigoris impatiens, algidus.*

FROILON. Voyez FRESLON.

FROIS. Voyez FRÈS & ORFROIS.

FROISSEMENT, s. m. Action par laquelle on brise, on froisse. *Frictus, friatio, tritura.* On explique en Physique la plûpart des effets de la nature par le moyen du *froissement* des parties. On fait les bourdonnets mollets, pour ne point exposer témérairement la partie au *froissement*, & à la contusion. Dionis.

FROISSER, v. act. Briser, faire quelques ruptures, ou contusions ; meurtrir par une impression violente. *Atterere, frangere, collidere.* Ce manœuvre est tombé du haut de ce bâtiment, il s'est tout *froissé* le corps. On a donné à cet homme cent coups de bâton, on l'a tout *froissé*, il a eu une côte *froissée*, enfoncée. L'un me heurte d'un ais dont je suis tout *froissé*. Boil. Il y a des Chirurgiens qui disent que les tentes meurtrissent & *froissent* par leur dureté les chairs qui sont délicates, étant dépouillées de la peau. Dionis.

Froisser, se dit aussi pour, chiffonner. *Froisser* du damas, du satin, à force de le manier. Sa jupe étoit un peu *froissée*. B. Rab.

Froissé, ée. part. pass. & adj.

FROISSURE, s. f. Action par laquelle on froisse, on brise ; ou, effet de cette action. *Frictus, attritus*, &c. Souvent c'est quelque coup, ou quelque *froissure*, qui donne lieu à la génération de cette tumeur. Dionis.

☞ FRÔLEMENT, s. m. L'action de frôler, de toucher légérement en passant. Le *frôlement* de cette planche lui a égratigné la peau. Il ne peut y avoir de vibrations dans la glotte que celles des lévres. Ces vibrations seront causées par le *frôlement* de l'air qui s'échappe avec violence d'entre les deux lévres. Dodart, *Ac. d. S.* 1700. *Mém. p.* 252.

FRÔLER, v. act. Toucher légérement en passant. *Perstringere, leviter attingere.* La balle lui *frôla* les cheveux. L'Acad. Votre habit est tout blanc, vous vous êtes *frôlé* contre du plâtre, quelque meûnier vous a *frôlé*. ☞ Ce coup ne l'a pas blessé ; la pierre n'a fait que lui *frôler* le bras. Cette piéce de bois en tombant devoit m'écraser, j'ai esquivé le coup en m'inclinant, & elle n'a fait que me *frôler* la jambe. Ce mot n'est bon que dans le comique & le familier. La lettre r se prononce en portant le bout de la langue jusqu'au haut du palais ; de sorte qu'étant *frôlée* par l'air qui sort avec force, elle lui céde, & revient toujours au même endroit, faisant une maniere de tremblement, *ra, ra*, Voyez Mol. Bourge. Gent.

FROMAGE, s. m. Lait caillé, séché & durci. C'est aussi un composé de lait, de crême, & de présure. *Caseus.* *Fromage* gras, affiné, à la crême, à la pie.

Maître Corbeau, sur un arbre perché,
Tenoit en son bec un fromage. De la Font.

Le *fromage* se fait de lait, séparé de sa sérosité qu'on appelle Petit Lait, *serum lactis* : ainsi c'est la partie du lait la plus solide & la plus compacte, qui est employée pour faire le *fromage*. Quelquefois on y laisse la crême, ou la partie butyreuse, & alors le *fromage* est plus délicat ; quand elle n'y est pas employée, il est plus dur, plus compacte, & plus difficile à digérer. Le *fromage*, quand il est trop nouveau, charge l'estomac, à cause de l'humidité dont il est rempli ; & quand il est trop vieux, il échauffe à cause de ses sels ; & pour le manger bon, il le faut manger quand il n'est ni trop nouveau, ni trop vieux ; mais comme il nourrit beaucoup, & qu'il y a danger d'en être incommodé, il en faut manger en petite quantité : ce qui a été exprimé par ce vers Latin.

Caseus ille bonus, quem dat avara manus.

Manès condamnoit l'usage de toute sorte de *fromage*, & celui du vin, comme étant des créatures du mauvais Principe. Godeau.

Ce mot vient de *fromaticum*, ou *formago*, dérivé de *forma*, qui est la forme & l'éclisse où on fait le *fromage*. On disoit autrefois *fourmage* & *formage*. Mén.

On donne différens noms au *fromage*, pour marquer le lieu d'où il vient, & où il se fait, sa qualité, sa matiére ; quelquefois aussi ces noms sont purement arbitraires. On appelle *Fromage* mou, ou petits *fromages* à la crême, ceux qui sont seulement caillés avec de la présure, qu'on mange tout frais faits : *fromage écrémé*, ou *fromage* à la Pie, celui qui est plus sec, & sans crême. Les *fromages* de Hollande, de Parme, de Gruyére, Vachelins, *fromages* de Brie, Pont-l'Evêque, sont tout-à-fait secs, durs & de garde. *Fromage* affiné, est celui qu'on a mis en lieux humides pour le ramollir & le laisser à demi corrompre. Les Macarons d'Italie se font avec de la pâte sans sel, & se mangent cuits dans du bouillon, & avec du *fromage*. *Fromage* à la Duchesse est un *fromage* fait de crême, de lait, d'abricots secs pilés, d'écorce de citron verd, de chair & de marmelade d'orange : toutes ces choses étant mêlées ensemble, & passées par le tamis, on les fait un peu chauffer ; puis avec de la présure on fait prendre à cette matiére la consistance de *fromage*. *Fromage* à l'Angloise est un *fromage* composé de crême douce, de lait, de sucre, de jaunes d'œufs ; on met sur le feu cette composition pour la réduire en petite bouillie, ensuite on la met à la glace dans un moule *Fromage* de maison ; est un *fromage* composé de lait, de crême, de sucre, de jaunes d'œufs, de fleur d'orange ; on fait tiédir le tout mêlé ensemble, puis on le fait cailler avec un peu de présure. *Fromage* d'Anguin : il se fait avec des œufs fouettés, du lait, de la crême, du sucre, du sel, des zestes de citron, qu'on met dans une poêle sur le feu ; & quand cela commence à bouillir, on le fait prendre en y versant du jus de citron ; puis on le met dans des moules. *Fromage* au mortier, la maniére dont on le fait lui a donné son nom. Ce *fromage* se fait d'un *fromage* caillé, qu'on pile dans un mortier avec des zestes de citron tirés au sec, on y mêle de la crême, & du sucre ; & quand le tout est bien mêlé & devenu liquide, on le met dans des moules. *Fromage* blanc, &c. Le Roquefort, le Parmesan, le *fromage* de Sassenage en Dauphiné, sont des *fromages* fort estimés. *Fromage* d'Auvergne, de Suisse, de Hollande, &c. sont des *fromages* qui prennent leur nom des lieux où ils se font

font. Il y a dans une petite île qui est vis-à-vis l'île de Zélande des familles Hollandoises établies, qui fournissent le beurre & le *fromage* pour la Cour de Danemarc.

On dit proverbialement, qu'une fille a laissé aller le chat au *fromage*; pour dire, qu'elle a forfait à son honneur. On dit, Entre la poire & le *fromage*; pour dire, Pendant le dessert, lorsqu'on est entre deux vins, qu'on dit les bons contes & les bons mots. C'est entre la poire & le *fromage* que l'on parle à cœur ouvert. ☞ Quand on n'a que du *fromage* pour tout mets, il faut le couper bien épais. L'été *fromage* blanc, l'hyver *fromage* puant.

On dit aussi, *Fromage*, poire & pain, repas de vilain, tiré de l'Italien, *fromagio*, *peri*, *e pan*, *pasto da vilan*.

Je vois dans Plutarque & dans Athenée que les plus doctes de ce temps-là tenoient des propos aussi sérieux, entre la poire & le *fromage*, & ayant le verre à la main, que tous les Académistes de Cicéron, en ses plus délicieuses vignes, *in Tusculano*, *in Cumano*, *in Arpinati*. Mascur.

FROMAGER, ère. *Casearius*. Qui fait, ou qui vend des fromages. La Communauté des Marchands Fruitiers, Orangers, Beurriers, *Fromagers* & Coquetiers de la ville & fauxbourgs de Paris. Arrêt *du Conf. du 9 Févr.* 1694. Comme cet Arrêt dit aussi, *Fruitiers*-Orangers, & le Commissaire De La Mare quelquefois Fruitiers-Beurriers, il semble qu'on peut aussi dire, *Fruitier-Fromager*, *Fruitiers-Fromagers*. Voyez le Tr. de Police de cet Auteur, L. V. Tit. XXIII. C. VIII. p. 1466. & suiv.

☞ FROMAGER, s. m. C'est un petit vaisseau de fayance, percé de plusieurs trous, & soutenu sur trois petits pieds, dans lequel on dresse du lait caillé pour en faire du fromage frais, ou, comme on l'appelle, du fromage mou.

FROMAGERIE, s. f. *Caseale*. Lieu où on desséche les fromages. On prend aussi *fromagerie* pour le marché, le lieu où l'on vend les fromages. *Forum casearium*.

☞ FROMAGEUX, euse, adj. Caseux, qui tient du fromage. *Casealis*, *e*; *Casearius*, *a*, *um*. C'est une épithéte que l'on donne aux parties les plus grossiéres du lait, qui servent à faire du fromage, qui se convertissent en fromage. Voyez Caseux.

FROMENT, s. m. Blé, le meilleur & le plus gros de tous les grains, qui fait la farine la plus blanche. *Frumentum*, *triticum*. C'est celui qui est le plus estimé, & dont on fait le meilleur pain. Le *froment* pousse plusieurs chalumeaux à la hauteur de quatre ou cinq pieds, assez gros, droits, entrecoupés de trois ou quatre nœuds, creux en dedans, accompagnés de quelques feuilles longues, étroites, & portant en leurs sommets des épis longs, écailleux, composés de plusieurs balles, qui renferment chacune trois étamines chargées d'un sommet jaunâtre & long; le pistile qui est au centre des balles devient une semence oblongue, arrondie sur le dos, sillonnée de l'autre côté, de couleur jaune en dehors, blanche en dedans, farineuse & propre à faire du pain. Ses racines sont menues, filamenteuses, en Latin, *triticum hybernum aristis carens*. C. B. Les *fromens* sont differens suivant les lieux où ils croissent. On dit qu'au-delà de Bictra en Asie, le grain de *froment* y est aussi gros que le noyau d'une olive. Alentour de Sienne en Italie, il y a des grains qui rendent 24 épis, & un muid en rend cent, & jusqu'à cent cinquante. Pline dit qu'un Gouverneur d'Afrique envoya à Auguste un germe de *froment* qui contenoit 400 épis. Le mot Latin *triticum* vient de *triturare*, parceque l'on sépare par trituration le grain du *froment* d'avec sa balle.

On appelle, Terres à *froment*, les bonnes terres, les terres grasses. Le pain de *froment* est le pain le plus blanc. Le méteil est moitié *froment* & moitié seigle.

Froment. En quelques Provinces, les Villageois nomment terres *fromentales* celles qui sont propres à produire le *froment*, & Pays *fromental* celui où le *froment* vient bien.

Froment d'Inde. Voyez MAYS.

Froment locar, ou *Froment rouge*, est une espéce de *froment* qui approche beaucoup de l'orge, & qui est appellé autrement, Epeautre. Voyez EPEAUTRE, ou ESPEAUTRE.

☞ Froment rouge. Voyez EPEAUTRE, c'est la même chose.

En termes de Philosophie hermétique, on appelle le mercure des Sages, *Grain* de froment *des Philosophes*, parceque comme le grain de *froment* naturel ne produit qu'après avoir pourri dans la terre, de même, le mercure ne produit ses effets que par la putréfaction & après la putréfaction.

FROMENTACÉE, adj. f. On peut appeller plantes *fromentacées* toutes celles qui ont rapport avec le froment par leurs fructifications, & par la disposition de leurs feuilles & de leurs épis. Ainsi les orges, les chiendents, &c. sont plantes *fromentacées*. *Frumentaceus*, *a*. Ce mot n'est en usage qu'au féminin.

FROMENTAGE, s. m. Terme de Coutumes. Droit qui se léve en quelques endroits sur les terres qui sont dans le domaine d'autrui. Il avoit un droit de *fromentage*, qui étoit en usage en Bretagne. *Frumentagium*. Je devant dit Brien, ai baille, baille, & assigne de mon gré audit Duc en pur & perpétuel héritage à toujoursmès toute ma Chastelenie & Baronie de Chasteulgiron, si comme elle le estant, & porsir, tant en rentes pour deniers, *fromentages*, arennages, gelinages, hébergemens, forteresses, &c. que en toutes autres choses queles que eles soient, touchantes & apartenantes à ladite Chastelenie, &c. *Echange entre le Duc de Bretagne, & Brient de Chasteulgîron, dans l'Hist. de Bret. Tom. II. p.* 474. Dès le XII[e] siécle le *fromentage* étoit en usage en Bretagne. *Hist. de Bret, Tom. I. p.* 201.

FROMENTÉE, s. f. Farine de froment dont on fait de la bouillie, ou autres mets. *Polenta triticea*. Elle se fait particuliérement d'une espéce de froment qu'on appelle *Epeautre*, ou *Epeautre double*. Pline dit qu'on y méloit de la craie & du platre. Galien dit que c'est une espéce de blé fort nutritif, que les Anciens faisoient cuire avec de l'eau, du vin & de l'huile. On en faisoit aussi de toutes sortes de blés.

On l'appelloit en Latin *alica*, que Festus dérive *ab alendo*, à cause qu'elle est fort nutritive. Didier Christol, qui a traduit le traité de Platine, *De obsoniis*, décrit ainsi une sorte de *fromentée*: Si tu veulx aulcunes fois manger & faire de la *fromentée*, premierement feras cuyre en eaue ton dit froment, après le mettras dedans le just ou broët de chair grasse, ou si ayme mieu lu, en laict d'amendes. Et en ceste façon est potaige convenable en temps de jeusne, pour ce qu'il se resolvist tardement, c'est-à-dire, est de dure digestion, & nourrit beaucoup, &c. Une émulsion où il entreroit du froment seroit une sorte de *fromentée*.

FROMENTERA. Voyez FORMENTERA.

FRONCE, & FRONSE, s. f. Ce mot, qui vient de *froncer*, s'est dit autrefois pour *ride*. *Ruga*.

FRONCEMENT, s. m. Action par laquelle on se ride le front. *Corrugatio*, *caperatio*. Le *froncement* des sourcils est une marque de colere, de sévérité de mœurs, de chagrin.

FRONCER, v. act. Terme de Tailleur. Faire des plis à la ceinture d'un habit, à des manches, & aux autres endroits où l'on veut que les étoffes soient plus resserrées qu'en d'autres. *Sinuare*. On *fronce* les jupes, les chemises, les hauts-de-chausses, les manches des robes des Docteurs. Quelques-uns dérivent ce mot de *front*, à cause des rides qui s'y forment. Mén.

Froncer, se dit aussi figurément des plis, & des rides qui se font sur le front, lorsqu'on a quelque chagrin; Se refroigner. *Corrugare*, *caperare*, *exarare rugis*, *asperare*. *Froncer* le sourcil. Ablanc. Il en *fronça* le sourcil de chagrin, de colére. Ce mot en ce sens ne se dit guére qu'en cette phrase.

FRONCIS, s. m. Les plis que l'on fait à une robe, à une chemise, &c. en les fronçant. *Sinus*, *ruga*. Faire un *froncis* à une manche, à une jupe, à une robe.

FRONCLE, s. m. Petit abcès, ou apostume qui sort en dehors, & qui aboutit en une pointe, qui fait qu'on l'appelle aussi un *Clou*. *Clavus*, *furunculus*. Il vient de *furunculus*. Nic. Voyez FURONCLE.

FRONÇURE, s. f. qui se dit des plis d'étoffe qu'on fait

aux

aux habits aux endroits où ils doivent être serrés, comme aux manches, aux ceintures des jupes, des robes, des hauts-de-chausses. *Sinus.* Ce mot, qui se trouve dans Danet, ne se trouve pas dans l'Académie; mais en sa place elle se sert de celui de *froncis*, pour signifier la même chose. Quelques-uns écrivent *fronsure.*

FRONDE, s. f. Instrument de corde qui sert à jetter des pierres avec plus de violence. *Funda.* Pline, L. VII. C. 56, dit que la *fronde* fut une invention des Phéniciens. Les Anciens attachoient des *frondes* à leurs balistes. Les armes des enfans & des Bergers sont des *frondes*. David tua Goliath avec une *fronde*. Quelques-uns dérivent ce mot de *funda*, ou de l'Hébreu *nafad*, par métathèse, qui signifie *impulit*, *agitavit*. On a appellé aussi *fundabulum*, une machine à jetter des pierres. Il n'y a pas long-temps qu'on disoit encore *fonde*. Les *frondes* à main s'appelloient autrefois *Bricoles*. Les habitans des Îles Baléares ont été fameux chez les Anciens, pour sçavoir bien manier la *fronde*. Végéce leur en attribue l'invention, quoique d'autres la donnent aux Phéniciens. Florus & Strabon disent qu'ils avoient trois sortes de *frondes* les unes grandes & les autres courtes, dont ils se servoient suivant qu'ils étoient proche ou éloignés de leurs ennemis. Diodore ajoûte que la premiere leur servoit de bandeau; la seconde de ceinture; & qu'ils portoient à la main la troisiéme. Les meres ne donnoient à manger à leurs enfans que du gibier qu'ils avoient abattu avec leur *fronde*. Végéce, *De Re Militar. L. IV. C.* 22. Stewech, dans son Commentaire sur le même Auteur, *Lib. III. C.* 14. Juste Lipse, *Poliorc. Lib. IV. Cap.* 2. Hieron. Mercurialis, *De Arte Gym. Lib. II. C.* 12. ont traité de la *fronde* & de ses usages chez les anciens.

FRONDE. Terme de Chirurgie. Bandage à quatre chefs, lequel étant appliqué ressemble à une fronde. Il a tiré son nom de cette ressemblance.

FRONDE, a été aussi une ligue ou un parti contre le Ministére de France en l'année 1648. c'est-à-dire, contre le Cardinal Mazarin. La *Fronde* rentre en rut. MARIGNI; pour dire, la *Fronde* commence à reprendre courage. On disoit de M. de Rets le Coadjuteur, qu'il quittoit la crosse, & qu'il prenoit la *fronde.*

FRONDER, v. act. Jetter des pierres avec une *fronde*. *Fundere fundâ, jacere, mittere, fundibulari.* C'est un Petit libertin qui passe tout le jour à *fronder* des pierres. On le dit aussi absolument, Il passe tout le jour à *fronder.*

FRONDER, se dit aussi de tout ce que l'on jette avec violence. Il lui *fronda* une assiette à la tête. L'ACAD.

FRONDER, s'est dit aussi fort communément depuis le parti de la Fronde, pour signifier, Contredire, combattre, réfuter, pester, railler, blâmer, condamner, critiquer hautement. *Exagitare, elevare, inficiari.* Cet avis a été *frondé* par toute la compagnie. Cette piéce de Théatre a été généralement *frondée*. Je suis le premier à *fronder* les ridicules de la Cour. MOL. Il ne se soucie pas qu'on *fronde* ses piéces. ID. On a *frondé* sa harangue. L'ACAD. *Fronder* l'attirail des coquettes. LA FONT. J'ai résolu de *fronder* vos cagotteries. G. G.

Que dis-tu de l'ardeur dont la Cour échauffée
Frondoit *en ce temps-là les grands concerts d'Orphée,*
Les passages d'Attos & de Leonora,
Et du dechainement qu'on a pour l'Opera ?

FRONDÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Funda missus, ictus.*

FRONDERIE, s. f. Naudé a dit ce mot pour fronde, cabale, faction. *Factio.* Six mois de paix & sans *fronderie* ne peuvent-ils pas remédier aux désordres? MASC. p. 532.

FRONDEUR, s. m. Qui jette des pierres avec une fronde. *Funditor, fundibularius.* Les *Frondeurs* faisoient une partie de la Milice des *Anciens*. Ceux qui lançoient des javelots ne pouvoient atteindre les *Frondeurs* de l'Ennemi. ABLANC. Il s'enrôla jusqu'à deux cents *Frondeurs*. ID. On a vû aussi des *Frondeurs* dans l'Amérique.

FRONDEUR, se dit aussi de ceux qui ont formé & suivi le parti de la Fronde en France contre le gouvernement; c'est-à-dire, contre le Cardinal Mazarin. Ce mot est venu en usage en l'année 1648. auquel temps on appella *Frondeurs*, les Conseillers du Parlement qui opinoient contre le Ministére en l'absence des Princes. Ménage dit que M. de Bachaumont, Conseiller, a été le parrain de la Fronde.

FRONDEUR, se dit aussi de ceux qui contredisent, qui critiquent. *Censor.* Cet Ouvrage a bien eu autant de *frondeurs* que d'approbateurs. ☞ On verra ce grand Jurieu, déterminé *frondeur* des anciens miracles, nous cautionner la vérité de quantité de rêveries modernes. Le P. DE LAUBRUSSEL. Il faut mépriser les discours des *frondeurs*. M. l'Abbé LE GENDRE.

☞ Comme on dit *Frondeur* en général pour rebelle, perturbateur du repos public, & même d'un homme contrariant, qui fronde, c'est-à-dire, qui désapprouve, qui rejette tout ce que font ou disent les autres, & sur-tout les Supérieurs; qui s'y oppose; on pourroit dire *frondeuse* de même. Le P. Le Moine a dit de la Discorde:

L'infernale frondeuse *a les deux bras liés*
De ses propres serpents, sur son dos repliés.

☞ FRONDIPORE, s. f. C'est une plante marine imitant les feuilles. *Traité de Lithologie & de Conchyliologie, imprimé à Paris en* 1742.

FRONRON, s. m. Terme de Cartier. C'est un outil où il y a plusieurs bandes d'étoffe bien attachées & roulées les unes avec les autres, pour passer sur la feuille de papier, & mouler des têtes de cartes. Voyez FROTTON.

FRONSAC, s. m. Nom propre d'un Bourg de France, situé dans la Guienne, sur la Dordogne, au confluent de l'Île, qui la sépare de la petite ville de Libourne. *Frontiacum, Franciacum, Francianum, Francicum.* Ce Bourg fondé par Charlemagne a été érigé en Duché-Pairie par Henri IV. Roi de France, l'an 1598.

☞ FRONSAC, s. m. Lieu de l'Acadie dans le passage de Campseaux. Voyez ACADIE.

FRONT, s. m. Le haut du visage; la partie qui est au-dessus des yeux, depuis les sourcils jusqu'aux cheveux. *Frons.* Le *front* donne de la majesté & de la grace à tout le visage. Il sert à en relever les traits. FÉNEL. Un *front* serein est celui qui paroît gai & uni. Son *front* ceint de lauriers. Le *front* d'un Philosophe est moins en sûreté contre les disgraces du mariage que celui des autres hommes. L. D'AB. En vain je m'étudie à vous plaire, on ne peut vous dérider le *front*. BELL. Le calme regna toujours sur le *front* du Prélat, & l'on n'y vit jamais ces nuages de chagrin qui écartent ceux qui voudroient l'approcher. LE P. GAIL. Neptune ridoit le *front*, & jettoit des regards pleins de menaces. G. G.

Que je hais ces Auteurs froids & mélancholiques,
Dont les graces jamais ne dérident le front ! BOIL.

Les rides sur son front *ont gravé ses exploits.* CORN.

Le front *couronné d'olive*
Il vient goûter sur ta rive
Les doux charmes du repos. REC. DE VERS.

Ce mot vient du Latin *frons*, du Grec φρονεῖν *sentire*, de φρὴν, *mens, esprit, pensée.* Martinius, pour expliquer cette étymologie, dit que l'on voit sur le *front* des personnes ce qu'elles sont capables de faire; qu'on y découvre ce qu'elles sont, & à quoi elles pensent. Du Laurens le dérive de *ferro*, parcequ'il porte des marques de ce que nous avons dans l'ame.

FRONT, se dit aussi du devant de la tête de quelques animaux. Le *front* d'un cheval, d'un bœuf, d'un éléphant. Un cheval qui a une étoile au milieu du *front*. On dit aussi, *front* de poisson, *front* de truite. ROND.

FRONT, signifie aussi, Impudence, hardiesse, témérité de soutenir en face à quelqu'un un mensonge, une calomnie, ou bien une vérité fâcheuse.

Quoi, vous avez le front *de trouver cela beau ?* MOL.

Il a eu le *front* de lui soutenir qu'il avoit menti.

Je ne suis point de ces femmes hardies,
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont sçu se faire un front *qui ne rougit jamais.* Rac.

Front, se dit encore de plusieurs personnes, ou choses qui sont ensemble côte à côte, qui montrent leur *front*. Ces troupes rangées en bataille faisoient un grand *front*. Les trois Légions sont ici rangées sur deux lignes, ainsi que César avoit coutume de le pratiquer, quand avec peu de troupes il avoit besoin d'étendre son *front*. Louis XIV. Le *front* de cette armée étoit composé de tant de bataillons, & de tant d'escadrons. Les évolutions militaires enseignent l'art de faire *front* de tous côtés, de présenter les armes à l'ennemi de quelque côté qu'il attaque. Cet escadron a cinquante hommes de *front*, & trois de hauteur. On a pris les ennemis en *front* & en flanc. La France n'est plus qu'une seule forteresse qui montre de tous côtés un *front* redoutable Boss.

Front, se dit aussi de la face de ce qui se présente d'abord aux yeux. Dans ce palais on trouve de *front* un grand corps de logis flanqué de deux pavillons & de deux ailes. On trouve de *front* une avant-cour, une avenue d'arbres. On dit aussi *front* de chaussée. Vaug.

On dit adverbialement, Ils se sont rencontrés *front-à-front*; c'est-à-dire, tête-à-tête.

On dit aussi, de *front*; pour dire, pardevant. Attaquer l'ennemi de *front*: choquer l'ennemi de *front*. Ablanc. Il signifie aussi côte à côte. Ce pont est assez large pour passer vingt personnes de *front*, trois carrosses de *front*. Dans ce défilé on ne pouvoit passer que deux de *front*.

Front, en termes de Perspective, est la projection orthographique d'un objet sur le plan paralléle au tableau.

☞ Front-de-Bandiére. On dit qu'une armée est campée en *front-de-bandiére*; pour dire, qu'elle campe en ligne avec les étendards & les drapeaux à la tête des corps. Ac. Fr.

On dit proverbialement, qu'un homme a le *front* d'airain, *Frons ærea, frons nulla*; pour dire, qu'il ne s'étonne point quoi qu'on lui dise; qu'il est impudent, hardi, qu'il ne se déferre point.

FRONT, s. m. Nom propre d'homme. *Fronto*. Saint Fronton, que nous appellons vulgairement S. *Front*, est un des hommes Apostoliques, venus dans les Gaules pour y dissiper les ténébres du Paganisme. Baillet, *au 25 d'Octobre*. La ville de Périgueux reconnoit Saint *Front* pour son premier Evêque.

FRONTAL, s. m. Terme d'Anatomie. Nom qu'on donne à l'os du front de l'homme, à l'os qui forme le front. On dit le *frontal*, & l'os *frontal*. *Os frontale*. Le *frontal* est le plus dur des os de la tête après l'occipital; sa figure est demi-circulaire, particuliérement en sa partie supérieure & latérale; il est uni par dehors, & inégal au dedans; il est situé en la partie supérieure de la face, & antérieure du crâne, d'où il forme le front; ce qui lui a donné le nom de *frontal*. Cet os est borné par en haut par la suture coronale, & en bas par la transversale: la premiére le joint aux os pariétaux, & aux pétreux; & la seconde aux os du nez, & à ceux de la pomette. Il y a encore la suture sphénoïdale, qui le joint à l'os sphénoïde. Dionis.

☞ Frontal, ale, adj. On dit en termes d'Anatomie, les sinus *frontaux*. On trouve quelquefois la crête du coq creuse plus ou moins, & percée par une petite ouverture qui communique avec les sinus *frontaux*. Winslow. Voyez Sinus. On voit dans la face interne de cet os (coronal) une éminence perpendiculaire & tranchante, nommée Epine *frontale*, ou coronale, qui est immédiatement à l'opposite de la bosse moyenne. Id. Les muscles *frontaux*. Les muscles occipitaux & les *frontaux* paroissent être de vrais muscles digastriques, par rapport à leurs attaches réciproques à la calotte aponévrotique. Idem. On appelle muscles *frontaux*, ceux qui servent au mouvement du front. Il y a deux muscles *frontaux*, qui prennent leur origine de la partie supérieure de la tête, proche les vertex; & descendant par des fibres droites, ils viennent s'insérer à la peau du front proche les sourcils; lorsqu'ils agissent ils tirent la peau du front en haut, & la font mouvoir avec eux, parcequ'ils y sont adhérens. Ils sont un peu séparés l'un de l'autre dans le milieu du front; ce qui fait que la peau se ride & se fronce en cet endroit, en sorte que les sourcils s'entretouchent quelquefois, quand on est saisi de crainte ou d'admiration. Dionis.

FRONTAL, s. m. Espéce de gêne que les soldats donnent aux paysans pour leur faire dire où ils ont caché leur argent. *Frontale*. C'est une corde nouée en plusieurs endroits qu'on leur applique sur le front, & qu'on serre par derriére.

Ils donnent cent coups d'étriviéres,
Le frontal *& les osselets.* Voyage de Mercure.

Ce mot vient de *frontale*, qu'on a dit en la même signification. Ménage.

☞ FRONTALIER, ére, subst. Qui est sur la frontiére. *Finium incola; finitimus*. Ce mot n'est point de l'usage ordinaire: on dit seulement que quelques Auteurs l'appliquent aux Vascons, ou Gascons, aux Basques, parcequ'ils sont sur la frontiére. On trouve dans la basse latinité *Frontaria*, *Fronteria* & *Frontera* pour frontiére, de-là il faudroit dire *Frontarier*; mais souvent pour adoucir la prononciation, l'*r* se change en *l*. On nomme ainsi en Languedoc & en Guienne, ceux qui habitent les Frontiéres de France, que les Pyrénées séparent de celles d'Espagne.

FRONTEAU, ou FRONTAL, s. m. Reméde sec & topique, qu'on applique sur le front avec un bandeau, pour guérir des maux de tête & la migraine, ☞ ou pour provoquer le sommeil. On distingue les *fronteaux* en *secs*, en *mous*, & en *liquides*. *Frontale*. Voyez le Dictionnaire de M. Col de Villars. On en fait de roses, de fleurs de sureau, de bétoine, marjolaine, lavande, &c. qu'on enferme dans un linge pour couvrir le front & les temples. On en fait aussi en liniment avec de l'onguent populeum, & de l'extrait d'opium, ou bien avec des pâtes, des semences, des poudres, &c. On mêle des noyaux de cerises dans les *fronteaux*, pour appaiser les douleurs de tête causées par l'ardeur de la fiévre. Lémery. On voit par l'orthographe que cet Auteur dit *frontal* au singulier.

Fronteau. Ce mot se dit en parlant des cérémonies Juives. Ce sont quatre morceaux de vélin séparés, sur chacun desquels est écrit un passage de l'Ecriture-Sainte, qu'on pose tous quatre sur un carré de veau noir, qui a des courroies, & que les Juifs se mettent au milieu du front, lorsqu'ils sont dans la Synagogue, se ceignant la tête avec les courroies de ce carré. Les Juifs se mettent un *fronteau*, lorsqu'ils prient dans leurs Synagogues. Le P. Simon. Les Religieuses portent des *fronteaux* de toile, les Dames, principalement les veuves en portoient autrefois de velours noir; & les bourgeoises de Paris, il n'y a pas un siécle, en portoient encore.

Fronteau, est aussi un morceau d'étoffe qui couvre le front des chevaux en grand deuil.

Fronteau, est aussi un terme de Bourrelier, qui signifie, la partie de la têtiére de la bride. C'est un morceau de cuir qui passe le long de la tête, & au-dessus des yeux du cheval.

Fronteau, terme d'Artillerie. On appelle *fronteau de mire*, une espéce de bourrelet de cuivre, ou de bois, qu'on pose autour du collet d'une piéce de canon, & qui sert à la pointer droit. Sa figure est ronde, & il a son diamétre égal à celui de la piéce du côté de la plate-bande. On le divise en deux également, & on y laisse une ouverture proportionnée au collet du canon.

Fronteau, est aussi en Architecture un petit fronton qu'on met quelquefois au-dessus des petites portes, ou fenêtres.

Fronteau, en termes de Marine, est un appui de balustrades qui bordent le château d'avant & d'arriére, & qui se regardent de proue en poupe.

Ces mots de *frontal* & de *fronteau* viennent du mot de *front*, & signifient tous quelque chose qui a rapport au front.

front, qui ressemble au front, qui forme une espéce de front & d'avance.

FRONTENAC, s. m. Nom de lieu. Le Fort de *Frontenac*. *Arx Frontenaca*. Forteresse de la Nouvelle France, en l'Amérique septentrionale. Elle est sur le bord du Lac de *Frontenac*, qu'on nomme plus ordinairement lac d'Ontario, à l'endroit où le fleuve de S. Laurent sort de ce lac du côté du nord. Ce fort a été bâti par le Comte de *Frontenac* l'an 1673. pour empêcher les courses des Iroquois.

FRONTEVAL, subst. masc. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulipe qui est rouge, couleur de rose & blanc. MORIN.

FRONTIÉRE, adj. & subst. f. L'extrémité d'un Royaume, d'une Province, que les ennemis trouvent de front quand ils y veulent entrer. *Fines, termini, confinia*. La Picardie étoit une Province *frontiére*, avant la conquête de la Flandre. La Flandre est aujourd'hui Province *frontiére*. Le Roi par ses conquêtes a étendu, a reculé les *frontieres* de son Royaume. Les déclarations de guerre se font par un Héraut sur la *frontiere*. On dit aussi une ville *frontiére*, qui est située proche les ennemis.

Qu'ont-ils gagné, ces esprits orgueilleux,
Qui menaçoient d'armer la terre entiére?
Ils ont vû de nouveau resserrer leur frontiére.
RACINE.

Ce mot vient de *frontaria*, parcequ'elle est comme le front opposé aux ennemis. MÉNAGE après Vossius. *Frontaria* se trouve dans les Actes de S. Isidore, Martyr, écrits par le Diacre Jean, *C. 3. n.* 24. Ces Actes sont du XIIIe siécle. Voyez les *Acta Sanctor.* des Jésuites d'Anvers, *Maii, T. III. p.* 520. *F. & 421. F.* Skinner dit que *frontiére* vient de *front*, parceque la *frontiére* est la partie extérieure & la plus avancée d'un Etat, de même que le front est la partie la plus apparente du visage de l'homme.

FRONTIGNAN, s. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Frontinianum*. Elle est dans le Languedoc, sur le lac de Maguelone, entre Montpellier & Agde, à cinq lieues de la premiére, & à sept de la derniére. *Frontignan*, connu par ses bons vins muscats, est pris pour l'ancien *Forum Domitii*. Quoique quelques Géographes mettent cette ancienne ville à Falcriques, bourg que l'on trouve à deux lieues de Montpellier, du côté du couchant. MATY.

FRONTISPICE, s. m. Portail, la face principale d'un grand bâtiment, qui se présente de front aux yeux des spectateurs. *Frons, facies adversa*. Le défaut de ce bâtiment, c'est qu'il n'y a pas un beau *frontispice*. Le *frontispice* du Louvre est le plus beau morceau d'Architecture qui soit en France. M. Félibien dit qu'on ne se sert plus guére en Architecture du mot de *frontispice*.

Du Cange dérive ce mot de *frontispicium*, qui signifie *frontis hominis inspectio*.

On dit aussi, le *frontispice* d'un livre, de la premiére page où est le titre gravé. Changer le *frontispice* d'un livre: y mettre un superbe *frontispice*. On le dit aussi pour marquer simplement le devant d'un livre. Ce petit Ouvrage a pris le nom de *Remarques*, & ne s'est point chargé du *frontispice* fastueux de *Décisions*. VAUG.

FRONTON, s. m. Ornement d'Architecture qu'on met au-dessus des portes & des fenêtres, & en quelques autres endroits des bâtimens, ou pour couronner une ordonnance, ou pour terminer une façade: c'est une petite saillie en forme de corniche couverte, en forme triangulaire, & quelquefois arrondie pardessus. *Frontale*. Le champ, ou panneau du milieu s'appelle *tympan*.

FRONTON, en termes de Marine, est un quadre, ou cartouche de menuiserie placé sur la voûte à l'arriére du vaisseau, chargé des armes du Prince qui l'a fait bâtir, ou de la figure dont il porte le nom. On l'appelle aussi le *Dieu conduit*, ou *le Miroir*.

☞ FRONTON, ONE, s. m. & f. Nom propre de peuple. *Fronto*. Ces peuples ont été ainsi appellés par les Espagnols, parcequ'ils s'arrachoient les cheveux sur le devant de la tête, & se faisoient par là un front large. Ils habitent aux environs du Fleuve Rouge dans le Paraguay. Ils portent une massue & des fleches à leur ceinture. Ils ont aussi des bâtons armés de mâchoires de poissons hérissées en forme de scie. Ils étoient partagés en différentes factions, & se faisoient continuellement la guerre au sujet de leurs limites; ils attachoient les cadavres des ennemis qu'ils avoient tués aux troncs des arbres sur leurs frontieres, pour épouvanter leurs voisins, & les empêcher d'empiéter sur leurs terres. Ils habitoient des cabanes de nattes qu'ils transportoient où il leur plaisoit; ils ne cultivoient point la terre, & ne vivoient que de la chasse & de la pêche. Ils ne connoissoient point la polygamie; & avoient autant de langues différentes qu'il y avoit de factions parmi eux. *Del Techo, Hist. Parag. L. I. C.* 41. Les *Frontons* étoient fort adonnés à la magie.

FROQUEUR, s. m. Terme de Coutumes. Il signifie celui qui répare les chemins rompus.

Ce mot de *froqueur* vient de *froc*, quand il signifie *chemin rompu*.

FROS, s. m. Terme de Coutumes. Voyez FRAUX, c'est la même chose.

FROSC, OSCE, adj. Vieux mot. Vuide, où il n'y a rien. *Vacuus*. Les baillées qu'il fera à Rennes des places *frosces* étant en ladite ville. *Hist. de Bret. T. II. p.* 1012. *dans un Acte de* 1427.

FROSINONE. Voyez FRASELÔNE.

FROSSER, Vieux mot qui signifie, selon M. du Cange, bâtir sur une terre en fros, & selon d'autres, creuser, faire des fossés. Voyez M. du Cange au mot *froccus*, & le mot FROS, ci-dessus.

FROT, s. m. Terme de Coutumes, qui signifie chemin rompu, lieu rompu.

FROTTAGE, subst. masc. Action de celui qui frotte. *Fricatio, perfrictio*. Le *frottage* d'un plancher est une action fort pénible. Il faut tant donner pour le *frottage*.

☞ FROTTAGE, se dit dans les blanchisseries de Picardie, d'un certain savonage qui se donne aux batistes & linons, pour commencer à les dégraisser, & achever d'en blanchir les lisiéres.

☞ FROTTÉE, s. f. Pain *frotté*, enduit de quelque chose de mou, soit beurre, miel, fromage, graisse, ou confitures liquides. Manger une *frottée* de lard. Celle de beurre s'appelle *beurrée*. Donner une beurrée, ou une *frottée* de beurre à un enfant. Ce mot n'est en usage que dans quelques Provinces.

☞ FROTTÉE, signifie encore populairement les coups que l'on donne à quelqu'un. Il a eu une bonne *frottée*; pour dire, il a été bien battu.

FROTTEMENT, s. m. Action par laquelle deux corps se touchent rudement, ou s'usent l'un l'autre; maniére de friction. *Frictus*. Il faut qu'un Ingénieur prenne garde que dans ses machines le *frottement* des parties n'emporte l'équilibre, & n'en détruise l'effet. Le *frottement* de deux corps, qui ne sont pas fort durs, produit leur embrasement. ROH. Il usoit pour sa santé de certains *frottemens*. TALLEMAN. Le *frottement* avec des onguens & choses liquides, *illitus*. ☞ Le *frottement* n'est autre chose que l'action par laquelle un corps qui est pressé contre un autre est mû sur la surface de celui qu'il touche; & comme les surfaces qui frottent les unes contre les autres ne peuvent être considérées ou que comme raboteuses, ou inégales, ou que comme parfaitement unies, & qu'il est impossible dans le premier cas que ces inégalités ne soient partie convexes, & partie concaves, & que les premiéres entrant dans les derniéres, elles ne produisent une certaine résistance lorsqu'on les veut faire mouvoir, puisqu'il faut pour cela qu'elles soulévent ce qui les presse l'une contre l'autre, & que l'action de ces inégalités, ou autrement l'effet qu'elles peuvent produire, est le même que celui des plans inclinés, dont on se sert pour élever les fardeaux, il suit que plus la pression est grande, & plus la résistance au mouvement est considérable. AMONTONS. *Ac.* 1699. *Mém. pag.* 211. Voyez là même ce que dit cet Auteur sur les *frottemens*. M. Leibnitz, qui le premier a traité du

frottement avec exactitude, le définit : La résistance d'une superficie sur laquelle un corps se meut. La cause du *frottement* est l'inégalité de la surface, sur laquelle un corps se meut, ou celle de la surface de ce corps-là même, ou toutes les deux ensemble. Plus ces superficies sont rudes ou inegales, plus le *frottement* est grand; & plus elles se polissent en se frottant, plus le *frottement* diminue.

FROTTER, v. act. Essuyer, nettoyer, décrasser, gratter. *Fricare*. Les joueurs de paume se font *frotter* par les marqueurs, pour se nettoyer, quand ils ont sué. Les gens propres font *frotter* leurs planchers, leurs meubles. Quand on *frotte* bien les jambes d'un cheval, cela le délasse & le fait bien porter. Il est bon de se *frotter* la tête tous les matins, de *frotter* ses dents avec de l'opiat.

Ce mot vient de *frictare*, ou *fricare*. MÉNAGE. C'est aussi le sentiment de Skinner, qui remarque que les Anglo-Saxons disent *freothan* dans le même sens; sur quoi l'on peut observer qu'il n'y a que la terminaison des deux infinitifs *frotter* & *freothan* qui soit différente, chaque nation ayant donné au mot celle qui est propre de la langue qu'elle parle.

FROTTER, signifie aussi, Enduire de quelque liqueur, ou onction. *Illinire*. On *frotte* de cire les lambris. Les violons *frottent* leur archet avec de la colophane. Les Romains se *frottoient* d'huiles parfumées en sortant du bain.

☞ FROTTER une lettre. Terme de Fondeur de caractéres d'Imprimerie. C'est, aprés que la lettre a été ébarbée, la passer sur le grès des deux côtés par lesquels les caractéres se joignent quand on les met en ligne.

FROTTER, signifie aussi figurément & bassement, Battre. *Excipere, malè habere, dolare*. Les ennemis furent bien *frottés* au passage d'une telle riviére. Ces courtauts se sont bien *frottés* & étrillés à coups de poing. *Frotter* quelqu'un dos & ventre. SCAR.

FROTTER, se dit aussi bassement, & au figuré, de ceux qui s'attaquent à d'autres, soit pour les combattre, soit pour disputer contre eux; & alors il régit le datif. *Lacessere, aggredi, provocare*. Depuis que cet Officier s'est si bien battu, personne n'ose plus se *frotter* à lui. Allez vous *frotter* à ce Docteur sur la Scholastique. Il ne fait pas bon se *frotter* à lui. ABL.

FROTTER, signifie encore, S'allier, s'unir avec quelqu'un; avoir affaire à lui. *Accedere ad aliquem*. Ne vous *frottez* point aux Financiers, leur fortune est sujette à de grandes révolutions. Il ne faut point qu'un bourgeois se *frotte* à la Noblesse. MOL.

FROTTER, se dit aussi, pour, avoir commerce, communication avec quelqu'un, & en prendre les bonnes qualités. Il fait bon se *frotter* aux Sçavans, on apprend toujours quelque chose. Il est aussi bas en ce sens, & n'a guére d'usage qu'en cette phrase.

Baudouin de Créqui, Cavalier célébre, avoit pris pour devise, Nul ne s'y *frotte*, une épine, ou un chardon hérissé de pointes, ou un porc-épic ajouté à ce mot, feroit une devise réguliére.

On dit proverbialement, qu'un homme s'est *frotté* au pilier; pour dire, qu'il a eu commerce avec certaine cabale de gens qui l'ont dressé à leur maniére; qu'il ne vit plus comme il vivoit. On dit aussi, qu'un mulet *frotte* l'autre, *mulus mulum fricat*.

FROTTÉ, ÉE, part. & adj. *Illitus, tersus, perunctus, perfrictus*.

FROTTEUR, EUSE, adj. Celui qui frotte. *Perfrictor, unctor*. Il faut donner tant par mois aux *frotteurs* pour entretenir les planchers.

☞ FROTTEUSES de lettres. Ouvriéres qui frottent les caractéres sur le grès.

FROTTOIR, s. m. Linge qui sert à frotter. *Peniculum*. On a des *frottoirs* de grosse toile pour frotter la tête, pour mettre sur le tou, &c. Il y a aussi des *frottoirs* de camelot, d'étamine, ou d'autres étoffes, pour décrotter & nettoyer des habits, des chapeaux, &c. Les Barbiers appellent aussi *frottoir* le linge dont ils se servent pour essuyer leurs rasoirs, quand ils font la barbe.

☞ FROTTOIR. Terme de Cordier. Planche dont la superficie est tellement travaillée, qu'elle semble couverte de pointes de diamant; il y a au milieu un trou dans lequel on passe les poignées du chanvre : en le frottant sur la superficie raboteuse, il s'affine. *Art de la Corderie perfectionné*.

FROTTON, s. m. Terme de Cartier. C'est un outil composé de plusieurs bandes d'étoffe bien attachées, & bien roulées les unes avec les autres; en sorte que le haut se termine en rond, & que le bas soit plat & uni, pour passer sur la feuille de papier qui est sur le moule, & mouler des têtes de cartes. Voyez FRONRON.

FROU, s. m. Terme de Coutumes. C'est la même chose que *fraux, frot*, &c. Voyez ces mots.

☞ FROUER, v. n. Terme d'Oiseleur. C'est faire le sifflement que l'on fait à la pipée; imiter le cri de la chouette pour attirer les autres oiseaux. *Inserto inter labia folio sibilare, noctuam imitari*. On se sert ordinairement pour cela d'une feuille de lierre, au milieu de laquelle on fait un petit trou; aprés quoi on la roule comme un cornet de papier, & l'on souffle dedans, en serrant un peu avec les lévres le côté pointu. Lorsque ceux qui vont à la pipée se sont retirés dans leur loge, ils *frouent* avant que de piper, & en *frouant* ils assemblent les petits oiseaux des environs. Le pipeau, dont le son est bien plus aigu, est pour appeller les oiseaux plus éloignés.

FROULLAY, s. m. Nom propre d'une Châtellenie du pays du Maine en France. *Frullaum*. Elle reléve du Duché de Maïenne. Elle a donné son nom à une famille illustre, dont la branche cadette porte le nom de Tessé, & dont la devise est, *Pro Rege & pro fide*, pour marquer l'attachement de cette famille à la Religion Catholique, & au service de nos Rois.

FROUMENT, s. m. Nom propre d'homme. *Frumentius*. Saint Frumence, ou Saint *Froument*, Evêque d'Auxume au quatriéme siécle, Apôtre des Indes méridionales, c'est-à-dire, de l'Ethiopie & des Abyssins. BAILLET. Peut-être seroit-il aussi bien de l'appeller *Froment*; car de *frumentum* nous avons fait *froment*, & non pas *froument*, qui n'est qu'une mauvaise prononciation de quelques Provinces, & sur-tout de celle dont étoit Baillet. Les Ethiopiens appellent S. *Froment* en leur langue *Frémonat*, & encore *Salama*, qui signifie pacifique.

FROWARD. Le Cap *Froward*, ou autrement, le Cap d'avance, Cap des terres Magellaniques, dans l'Amérique méridionale. *Promontorium Frowardense, Promontorium extensum*. Ce cap est sur la côte méridionale de l'Amérique, & celui qui avance le plus dans le détroit de Magellan, & qui fait le coude de ce détroit. On y voit encore les ruines de la ville de Saint Philippe, que les Espagnols y bâtirent autrefois pour être maîtres du détroit. M. Frézier écrit *Frouard* dans sa Carte, & *Frouvard* dans son livre, p. 263. & le place par le 54e degré de latitude, & le 308. d. 45 min. de longitude.

F R U.

FRUART, s. m. Nom propre d'un Bourg de Lorraine, situé au confluent de la Moselle, & de la Meurte, à deux lieues au-dessous de Nancy. *Froardum*.

FRUBERG, s. m. Nom propre d'un Ancien bourg de l'Archiduché d'Autriche. *Friberga*, anciennement *Cardabeanca*, ou *Cardobianca*. Il est dans la basse-Stirie, vers les confins de la Hongrie, sur la riviére de Pinka, à douze lieues de la ville de Gratz, vers le levant septentrional.

FRUCTÉSÉE, s. f. Nom propre d'une Déesse des anciens Romains. *Fructesea*. C'étoit une Déesse qu'on invoquoit, dit S. Augustin, *De Civit. Dei, L. IV. C.* 21. pour lui demander une récolte abondante des fruits de la terre. Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. I. p.* 152. l'appelle *Frutesca*, Frutesque; mais Vivès a remarqué, il y a long-temps, que les Anciens manuscrits de ce livre de Saint Augustin portent, *Diva Fructesea*, au lieu de *Diva Frugifera*, qu'on lisoit auparavant. Gentian Hervet & de Ceriziers, Traducteurs de la Cité de Dieu, disent *Fructésée* en notre langue.

FRUCTIFIER, v. n. & act. Porter du fruit, profiter. *Fructum ferre, feracem esse*. Ce champ est fort fertile, les

les arbres y *fructifient* beaucoup, y viennent bien, y profitent.

> *Il faut connoître encor comme l'arbre prend vie,*
> *Comment il se nourrit; comment il* fructifie.
>
> PERRAULT.

FRUCTIFIER, se dit au figuré des choses spirituelles & morales. La grace fait *fructifier* la loi dans nos cœurs. Les Apôtres en fort peu de temps on fait *fructifier* l'Evangile. Si vous offrez à Dieu votre travail, il le fera *fructifier*. ARN.

FRUCTUEUSEMENT, adv. D'une maniere fructueuse; utilement, avec progrès, avec fruit. *Utiliter, commode.* Ce Docteur a travaillé fort *fructueusement* à la conversion de ces Hérétiques.

FRUCTUEUX, EUSE. adj. Qui est fertile. *Fertilis, ferax.* Ce terroir n'est guére *fructueux*, si on n'y met des amendemens. Il ne se dit guère au propre; & même il ne se trouve pas en ce sens dans l'Académie.

FRUCTUEUX, se dit plûtôt au figuré de ce qui apporte de l'utilité, de l'avantage. *Utilis.* La Chiromance, la Judiciaire, & autres vaines sciences, sont des études qui ne sont guére *fructueuses*.

FRUCTUEUX, s. m. Nom propre d'homme. *Fructuosus.* Godeau a retenu dans notre langue ce mot Latin. *Fructuosus* Evêque de Tarragone, Augurius & Eulogius ses Diacres, après avoir souffert une longue & incommode prison, furent consommés par le feu, comme des holocaustes précieux. GODEAU. Il est mieux de dire *Fructueux* avec M. Tillemont. Les Actes Originaux de S. *Fructueux*. Voyez Baronius à l'an 262. Le sixiéme hymne du *Peristephanon* de Prudence est à l'honneur de Saint *Fructueux* de Tarragone & de ses Compagnons En Languedoc on nomme ce Saint, Frichoux, pour *Fructueux*. CHASTELAIN, 21 *Janv. p.* 367, 368. Voyez FRUTOS.

FRUGAL, ALE, adj. Sobre, tempérant à l'égard de la nourriture. *Frugalis, temperans, abstinens, moderatus.* Il n'a point de pluriel au masculin. Une vie *frugale* sert beaucoup à conserver la santé. Il est facile à un homme *frugal* d'être continent.

Ce mot vient apparemment *à frugibus*, qui sont la plus simple, la plus saine, la plus ancienne nourriture de l'homme.

On dit aussi, un repas *frugal*, une table *frugale*; pour dire, un repas, une table où il n'y a à manger que ce qu'il faut honnêtement pour le besoin de la nourriture. Sa table étoit *frugale*, mais propre.

FRUGALEMENT, adv. Sobrement & avec tempérance. *Frugaliter, moderatè.* La longue vie des Hermites est la récompense d'avoir vécu *frugalement*.

> *Il vit* frugalement; *mais c'est par avarice.*
>
> NOUVEAU CHOIX DE VERS.

FRUGALITÉ, s. f. Sobriété, abstinence, tempérance; ménagement sur le boire & sur le manger. *Frugalitas, temperantia.* Cornaro Venitien a été un grand exemple de *frugalité*; il a fait de belles leçons de *frugalité*. La *frugalité* est un ménagement du plaisir, & non pas une abstinence de mortification. DAC. La *frugalité* tant vantée des Romains n'étoit point un retranchement, ou une abstinence volontaire des choses superflues; mais un usage necessaire & grossier de ce qu'ils avoient. S. EVR.

FRUIT, s. m. Sa plus générale signification est au pluriel, il signifie, Tout ce que la terre produit pour la nourriture de l'homme & des animaux. *Fructus.* De tous les *fruits* du Paradis Terrestre il n'y en eut qu'un défendu à Adam. Les prieres des Rogations sont instituées pour la conservation des *fruits* de la terre. En ce sens on y comprend les blés, les foins, les avoines, vesces, lin, légumes, &c. tout ce que les Latins appellent *fruges*.

> *On voit souvent l'hiver fier & mutin,*
> *Qui s'en revient un beau matin,*
> *Ramenant avec lui sa maudite froidure,*
> *Geler & fleurs &* fruits, *& rendre impunément*
> *Des pauvres Jardiniers les espérances vaines.*
>
> DU TROUSS.

Les *fruits*, pour arriver à leur perfection, passent par differens états qui se succédent. Les voici par ordre; *fruit* en fleur; *fruit* noué; voyez plus bas, *fruit* formé; c'est lorsqu'il a sa figure naturelle, & non pas sa grosseur ordinaire *fruit* à demi-gros, *fruit* en maturité.

Dans le Droit on distingue trois sortes de *fruits*, les *fruits* naturels, que la nature produit sans qu'ils aient besoin d'etre cultivés, comme ceux qui viennent aux arbres. Les *fruits* d'industrie sont naturels; mais ils ont besoin de l'industrie, des hommes pour profiter. Les *fruits* civils, qui ne sont *fruits* que par la disposition de la loi; comme les loyers, le fermage, &c.

On appelle, en termes de Jurisprudence, les *fruits* pendans par les racines, la récolte ou la vendange prochaine, lesquels on peut saisir comme meubles, quand ils sont proche de la maturité.

FRUITS se dit encore de toutes les choses qui composent le revenu d'une terre, d'un bénéfice, non-seulement en grains; mais en cens, rentes, dixmes, bois, moulins, péages, &c. & autres droits & redevances. Le droit de rachat dû au Seigneur, celui de déport dû à un Archidiacre, consiste en une année de *fruits* d'une terre, d'une Cure. C'est une vraie confidence, quand le titre d'un Bénéfice est d'un côté, & les *fruits* de l'autre. Les bois taillis, la collation des Bénéfices, font partie des *fruits*. On l'a condamné à la restitution des *fruits*.

FRUIT, en Botanique, est proprement cette partie de la plante qui renferme la semence, soit qu'elle soit seule, ou qu'elle se trouve en grand nombre; soit qu'il soit sec, ou qu'il soit mol. Le *fruit* se dit encore de l'assemblage des semences, comme dans les renoncules, &c. Ces *fruits* n'ont qu'une cavité, ou sont à plusieurs loges. Tous ces *fruits* varient, suivant que les plantes qui les portent sont differentes.

FRUIT, se dit en particulier de toutes sortes de graines, soit nues, soit renfermées dans une enveloppe osseuse, charnue, semblable à du cuir, membraneuse, ou d'autre nature. *Fruit* est la production que fait un arbre, ou une plante, tant pour la multiplication de son espéce, que pour la nourriture de l'homme; le *fruit* du poirier est la poire, le *fruit* du pêcher est la peche; le *fruit* du fraisier est la fraise. LA QUINT. *T. I. p.* 98. La situation *des fruits* est la même que celle des fleurs. Les hommes se peuvent nourrir de *fruits* cruds & de *fruits* cuits. Les cochons se nourrissent des *fruits* du chêne & du hêtre, qui sont le gland & la faine. La casse est un *fruit* qui sert à purger. Le poivre, la muscade, sont des *fruits* qui servent aux assaisonnemens. Les *fruits* de l'orme, de l'aune, du fileria, ne servent qu'à conserver l'espéce. On distingue les *fruits* en *fruits* à noyau, à pepin; en *fruits* d'été, & *fruits* d'hiver, ou de garde; en *fruits* à confire. Des *fruits* précoces, des *fruits* tardifs. On dit qu'un arbre se met à *fruit*, lorsqu'il commence à porter du *fruit*. Les anciens statuts des Jardiniers de Paris, confirmés par Lettres Patentes du mois de Novembre 1599. enjoignent aux Jurés de visiter tous les jours, & en tout temps, les *fruits* & légumes qui arrivent & sont exposés en vente dans les marchés & places publiques. DE LA MARE, *Tr. de Police, L. IV. Titre VIII.* qui concerne la police des *fruits*.

On dit le *fruit* a coulé. Voyez COULER. Le *fruit* a bien noué, n'a pas noué. Voyez NOUER. Se mettre à *fruit* se dit d'un arbre qui après avoir été long-temps sans faire de *fruit*, commence enfin d'en avoir. On dit de certains arbres, par exemple, des robins sur franc, des bourdons sur franc, &c. qu'ils sont très-difficiles à mettre à *fruit*, à se mettre à *fruit*. On dit d'autres arbres qu'ils se mettent aisément à *fruit*; par exemple, le beurré, les oranges d'été, &c. LA QUINT. Le *fruit* est mûr, c'est-à-dire, qu'il est bon à manger; & si on ne le prend en ce temps-là, on dit qu'il se passe, c'est-à-dire, qu'il devient mol & pourri; ainsi une poire mollo est une poire passée. ID. *T. I. p.* 98, 99.

FRUIT EN GRAPPE, C'est un *fruit* dont les grains sont disposés comme ceux d'un raisin.

FRUIT de vigne. C'est ainsi que l'on a traduit *genimen vitis*

tis dans les versions du Nouveau Testament, de Genève, de Louvain, de M. de Marolles & de Mrs de P. R Mais le P. Bouhours n'approuve point cette traduction. Il est vrai que c'est une de ces expressions que l'usage familier des livres saints, & l'habitude qu'un a de les entendre & de les lire dans les traductions, rend plus supportable; ou les reçoit comme des termes consacrés, & on ne se donne pas souvent la liberté d'examiner si ces termes sont fort corrects. Mais quand on y fait reflexion, il est aisé de remarquer que le P. Bouhours a raison. Je ne boirai plus désormais de ce *fruit* de vigne, n'est pas bien correct: boire ne s'accorde point avec *fruit*: on mange du *fruit*, mais on n'en boit pas. *Fruit* de vigne n'est tout au plus que du raisin, & ces deux mots joints ensemble n'ont jamais signifié du vin en notre langue. Bouh. Le P. Bouhours a traduit je ne boirai point désormais de ce vin-ci.

Fruit noué, c'est le jeune *fruit* qui tient au pédicule de la fleur, & qui grossit insensiblement à mesure que la fleur se flétrit.

Fruits d'été, se dit de tous ceux qui viennent & qui se mangent en été; *fruits* d'automne, ceux qui viennent & qui se mangent en automne; *fruits* d'hiver, ceux qui se cueillent en automne, mais qui ne se mangent qu'en hiver; & *fruits* rouges, tous les petits *fruits* de cette couleur, qui viennent au printemps, comme fraises, framboises, cérises, groseilles.

On appelle *Fruit*, dans l'usage ordinaire, ce qu'on sert en dernier lieu au repas, soit de vrais *fruits*, soit des confitures, des pâtisseries, fromages, &c. On a servi le *fruit*, on en est au *fruit*. Il y avoit en ce repas un beau *fruit*; pour dire, un beau dessert. Chez le Roi on dit, *four* & *fruit*.

Fruit, se dit aussi, d'un enfant dont une femme est grosse. Beni soit le *fruit* de votre ventre: c'est une partie de la Salutation Angélique. Les femmes qui font périr leur *fruit* sont punies de mort. Ces deux enfans sont les *fruits* de leur mariage, les *fruits* de leurs chastes amours.

☞ Fruit. Les *fruits* du Saint-Esprit. Cette expression est prise de S. Paul. *Galat. V.* 22. 23. Le *fruit* de l'Esprit c'est la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la longanimité, la mansuétude, la foi, la modération, la continence, la chasteté. A l'égard de ceux qui ont ces qualités-là il n'y a point de loi. Ce sont les paroles du S. Apôtre. Quand on s'est longtemps exercé avec ferveur dans la pratique des vertus, l'on acquiert la facilité d'en produire les actes, on ne sent plus les répugnances, que l'on sentoit au commencement, & l'on fait avec plaisir ce que l'on ne faisoit auparavant qu'avec peine. Alors ces actes des vertus, inspirés par le S. Esprit, se nomment *fruits du S. Esprit*.

☞ Les trois premiers *fruits* du S. Esprit sont la charité, la paix & la joie. Ces trois *fruits* sont joints ensemble, & suivent naturellement l'un de l'autre. La charité ou l'amour fervent fait qu'on posséde Dieu, la joie naît de la possession de Dieu, n'étant autre chose que le repos ou le contentement qui se trouve dans la jouissance du bien qu'on posséde. La paix, qui, selon S. Augustin, est la tranquillité de l'ordre, maintient l'ame dans la possession de la joie contre tout ce qui leur est opposé. La charité exclut toute autre joie; la paix toute sorte de trouble & de crainte.

☞ La charité est la premiere dans l'ordre des *fruits* du S. Esprit, parcequ'elle ressemble le plus au S. Esprit, qui est l'amour personnel; & par conséquent qu'elle nous approche le plus de la vraie & éternelle félicité, & qu'elle nous donne une joie plus solide & une plus profonde paix. C'est la paix qui fait regner Dieu dans l'ame, & qui l'en rend pleinement le maître. C'est elle qui tient l'ame dans la parfaite dépendance qu'elle doit avoir de Dieu.

☞ Ces trois premiers *fruits* du S. Esprit disposent l'ame à ceux de patience & de douceur, ou de modération. Le propre de la vertu de patience est de modérer les excès de la tristesse, & la vertu de douceur modère les bouillons de la colère, qui se lévent avec impétuosité pour repousser le mal présent.

☞ Ces deux vertus combattent & ne remportent la victoire que par des efforts violents, & non sans peine: mais la patience & la douceur, qui sont les *fruits du S. Esprit*, rangent leurs ennemis dans le devoir sans combat; ou si elles combattent, c'est sans difficulté, c'est avec plaisir. La patience voit avec plaisir les objets capables de causer de la tristesse. Ainsi les Martyrs se réjouissoient à la nouvelle des persécutions, & à la vûe des supplices. La paix étant bien établie dans le cœur, la douceur n'a plus de peine à régler les mouvemens de la colére. L'ame demeure toûjours dans une même assiette, & ne perd jamais son égalité. Ce qui vient de ce que le S. Esprit y résidant & la possédant dans toutes les puissances, en éloigne les objets tristes, où il ne leur permet pas d'y faire d'impression; & le démon même redoute cette ame & n'en ose approcher.

☞ Les deux *fruits de bonté & de bénignité* regardent le bien qu'on fait au prochain. La bonté est l'inclination qui porte à obliger les autres, & à leur communiquer ce qu'on a. Nous n'avons point en notre langue de nom qui exprime proprement celui de *benignitas*. Car le mot de *bénignité* n'est point en usage, sinon pour signifier la douceur; & cette sorte de douceur consiste en la maniére d'obliger les autres volontiers, cordialement, avec joie, sans ressentir la difficulté que ressent celui qui a la bénignité seulement en qualité de vertu, & non pas encore en qualité de *fruit* du Saint-Esprit. P. L'Allem.

☞ Le Port Royal a traduit ce mot par *humanité*. Cela est mal. Le texte grec porte χρηστότης. Ce n'est pas-là humanité seulement. C'est une bonté utile au prochain, &, comme nous disons, serviable. Le P. Bouhours a confondu ces deux mots de S. Paul, *Benignitas & bonitas* en un seul, qui est Bonté. Ce n'est pourtant pas la même chose, non plus que les mots grecs χρηστότης & ἀγαθωσύνη. Le premier, comme nous l'avons dit, signifie une bonté, une humanité serviable, &, comme disent les Interprétes, *humanitas quâ alteri libenter usui sumus; morum facilitas quâ quis aliis se libenter accommodat in bonum*. Et l'autre est la probité, la candeur, l'ingénuité qui nous rend aimables aux autres. P. S.

☞ La longanimité ou persévérance empêche l'ennui & la peine, qui proviennent précisément de l'attente des biens qu'on espére, ou de la longueur & de la durée du bien qu'on fait, ou de celle du mal qu'on souffre, non de la grandeur de la chose même, ou de ses autres circonstances. La longanimité, par exemple, fait qu'à la fin l'on est plus fervent qu'au commencement.

☞ La foi en qualité de *fruit* du S. Esprit est une certaine facilité à croire tout ce qui est de la croyance des fidéles, une fermeté à s'y attacher, une assurance de la vérité de ce que nous croyons, sans sentir ces répugnances & ces doutes, ces ténébres & cette grossiéreté, que nous avons naturellement à l'égard des matiéres de la foi. Pour cela, il faut avoir dans la volonté une pieuse affection qui incline l'entendement à croire sans hésiter les choses qui lui sont proposées par la foi; & c'est le S. Esprit qui la donne.

☞ Quelques-uns entendent par le mot *fides*, πίστις, la fidelité, la confiance à tenir les promesses qu'on fait. D'autres, la facilité à croire en ce qui regarde les choses humaines, sans se laisser aller à des défiances mal fondées, à des soupçons & à des jugements téméraires.

☞ La modestie, en tant que vertu, est assez connue; elle régle tous les mouvements du corps, les gestes & les paroles: en tant que *fruit* du S. Esprit, elle fait cela sans peine & comme naturellement; & de plus elle compose tous les mouvements intérieurs de l'ame, comme en la présence de Dieu. Notre esprit est inquiet, léger, toujours en action, voltigeant de tous côtés, s'attachant à toutes sortes d'objets, &c. La modestie l'arrête, le modére, & met l'ame dans une profonde paix, qui la dispose à devenir le séjour & le Royaume de Dieu.

☞ Les vertus de tempérance & de chasteté regardent les plaisirs du corps, réprimant les illicites, modérant ceux qui sont permis. Celle-là refréne l'affection désordonnée du boire & du manger, & empêche les excés qu'on y pourroit commettre. Celle-ci régle ou retranche l'usage des plaisirs de la chair.

☞ Mais

☞ Mais les *fruits* de tempérance & de chasteté dégagent tellement l'ame de l'amour de son corps, qu'elle n'en ressent presque plus les révoltes, les contenant sans peine dans la soumission. P. LALL.

FRUIT, se dit figurément en choses morales, pour Utilité, profit, avantage qu'on retire de quelque chose. *Fructus, emolumentum.* Les Missionnaires font beaucoup de *fruit* chez les Idolâtres, en convertissent beaucoup. Il n'a recueilli aucun *fruit* de ses études, de ses voyages, de cette entreprise, de cette affaire. On ne peut trop estimer un si beau *fruit* de la probabilité. PASC. Je ne voudrois pas tirer de plus grand *fruit* de mon éloquence. VOIT. Les femmes se rassemblent dans les Tuileries, pour montrer une belle étoffe, & pour recueillir le *fruit* de leur toilette. LA BRUY. La sagesse est communément le *fruit* de l'expérience. S. EVR. L'obéissance qui n'est que matérielle ne produira jamais de *fruits* à celui qui la rend. AB. DE LA TR.

Et de tous ses travaux la honte fut le fruit. MALHERBE.

FRUIT, en termes de Maçonnerie, ou *frit*, comme on le trouve dans quelques Auteurs, est une petite diminution en talus, & en dehors, qui se fait peu à peu, & insensiblement sur les murs à mesure qu'on les éléve. Le *fruit* d'un mur est sa retraite en dedans à mesure qu'il s'éléve. Ainsi un mur à plomb est celui qui est aussi épais par le haut que par le bas; lorsqu'il est plus épais par le haut, & que la face se jette en dehors, cela s'appelle *surplom*; & *fruit*, lorsqu'elle se retire en dedans, & que le bas est plus épais que le haut. On ne manque guére de donner du *fruit* à la façade des bâtimens. Il faut donner tant de pouces de *fruit* à ce mur à proportion de son épaisseur. On donne ordinairement un pouce & demi de *fruit* à un mur sur la hauteur de douze pieds. Le *contre-fruit* est le contraire, c'est-à-dire, le *fruit* en dedans: ce qui y cause une inclinaison peu sensible.

FRUIT A DOUBLE MAMMELLE. Terme de Grand Art. C'est la pierre au blanc & au rouge.

On dit proverbialement, quand on reçoit visite d'une personne qu'il y avoit long-temps qu'on n'avoit vûe, Ha, c'est du *fruit* nouveau de vous voir. On appelle aussi *Fruits* de la guerre, les membres estropiés, les pays brûlés, ruinés & déserts.

☞ FRUIT. Registre de gros *fruits*. Voyez REGISTRE.

FRUITAGE, s. m. Fruits en général qui croissent aux arbres. *Fructus.* Ce Curé prend les dixmes des *fruitages*, lainages, & charnages. Ce goutteux est réduit à ne vivre que de laitage & de *fruitage*.

☞ *Et de quoi sert pain, vin &* fruitage,
Si tu ne veux qu'on en use en tout âge? MAROT.

FRUITÉ, adj. m. Terme de Blason, qui se dit des arbres chargés de *fruits* d'un autre émail.

FRUITERIE, s. f. Lieu où l'on garde & où l'on accommode le fruit. *Cella fructuaria.* Il ne doit point geler dans la *fruiterie*. Porter du fruit à la *fruiterie*. Serrer du fruit dans la *fruiterie*. M. le Président de Valbonnet donne un Etat de la *fruiterie* des Dauphins, dans ses Mém. pour l'Hist. de Dauph. p. 209.

FRUITERIE, dans la Maison du Roi, se dit de l'Office qui fournit le fruit aux tables de la Maison, la bougie & la chandelle. Il y a plusieurs Officiers de *fruiterie* chez le Roi. Chef de *fruiterie*.

FRUITIER, IERE, adj. & subst. Qui porte du fruit. *Fructifer, frugifer.* Un arbre *fruitier*, est un arbre qui porte des fruits bons à manger. Un *fruitier* nain, un *fruitier* en espalier, à plein vent. On dit aussi, un jardin *fruitier*.

FRUITIER, se dit aussi de celui qui vend des fruits. *Fructuarius.* Un Marchand *fruitier* en gros. Une *fruitiere* en détail. Il est fait défense à tous Maîtres *fruitiers* d'etre Facteurs de Marchands forains. Ordonn. du 28 Mai 1698. dans De la Mare, T. II. p. 1468.

Fruitier-Regratier, est celui qui vend des fruits en détail. Un Arrêt du Conseil du 9e Février 1694. les appelle *Fruitiers-Regratiers*, & Pauvres Regratiers, vendeurs en détail des herbes, & autres légumes, beurre, œufs, fromages, fruits, & autres menues denrées. Cet Arrêt decharge les *Fruitiers-Regratiers* des droits de visites que prétendent sur eux les Maîtres *fruitiers*. Voyez dans le Commissaire De la Mare, Tr. de Police, L. V. Tit. XXIII. C. 8. p. 1466 & 1467.

La Communauté des Marchands *Fruitiers*, Orangers, Beurriers, Fromagers & Coquetiers de la ville & Fauxbourgs de Paris. ARRÊT *du Conseil du 9 Févr.* 1694. Le même Arrêt dit, *Fruitiers-Orangers*, Marchands *Fruitiers-Orangers*; c'est-à-dire, ceux qui vendent des oranges, citrons, limons, grenades, &c. Et De la Mare dit quelquefois *Fruitiers-Beurriers*. Voyez cet Auteur, *T. II. p.* 1466. *&* 1467.

☞ FRUITIER, s. m. Se dit d'un Livre, d'un Traité sur les fruits. *Tractatus*, ou *Liber de fructibus*; *Carpologia.* Le *fruitier* de France, ou description des fruits à noyau & à pepin, qui se cultivent dans le Royaume, est un livre annoncé dans le Journal des Sçav. 1719. *p.* 528.

☞ FRUITIER, s. m. Lieu où l'on conserve le fruit. *Dict. de Commerce.*

☞ FRUITION, s. f. Jouissance. Terme ancien, qui est dans Nicot, & qui n'a peut-être jamais été employé plus heureusement que dans ce Madrigal.

☞ *Depuis un temps suis en possession*
De maints appas qu'hors moi chacun ignore.
Voudrois-tu bien m'ôter fruition
De ces beautés qu'en toi, Catin, j'adore?
Non, dit Catin; mais s'il venoit quelqu'autre
Aussi pressé de voir mêmes appas,
De ce plaisir ne le priverois pas,
Pour lui montrer quel bonheur est le vôtre.
Œuvres de l'Abbé de Chaulieu;
in-8°. Amst. 1733. *t.* 2. *p.* 168.

FRUMENCE. Voyez FROUMENT.

FRUMENTAIRE, s. m. Terme d'Histoire. *Frumentarius.* Les *Frumentaires* étoient des soldats, ou des archers. S. Cyprien dit, dans une de ses lettres, qu'on avoit envoyé des *Frumentaires* pour le prendre.

Il y avoit des *Frumentaires* dès le temps d'Adrien. Spartien dit, dans la vie de cet Empereur, qu'il s'en servoit pour s'instruire curieusement de tout. C'est la premiere fois que l'on trouve cette sorte d'Officiers des Empereurs; car avant ce temps *Frumentaire* ne se disoit que des Marchands de blé, ou des Mesureurs de blé. Les *Frumentaires*, dont nous parlons, ne faisoient point un corps distingué des autres troupes; mais il y en avoit un certain nombre dans chaque légion, comme nous avons une compagnie de Grenadiers dans chaque régiment. Ainsi dans les anciennes inscriptions on trouve les *Frumentaires* d'une telle ou d'une telle légion. On croit que ce furent d'abord de jeunes hommes disposés par Auguste dans les Provinces sur tous les grands chemins, pour avertir l'Empereur très-vite de tout ce qui se passoit. Pour cela ils avoient une espece d'intendance sur toutes les voitures, c'est pourquoi ils étoient chargés de faire porter le blé, *frumentum*, aux armées; & c'est de-là que leur vint le nom de *Frumentaires*. Ensuite on les incorpora dans les troupes, où ils retinrent toujours leur nom de *Frumentaires*, & leur fonction de donner aux Princes avis de tout; comme ceux qu'on nommoit *Curieux*, *Curiosi*, & ausquels on les joint quelquefois.

FRUSINATE, s. m. & f. Qui est de Frusino, ou Frusinone. *Frusinas*, dans Pline, L. III. C. 5.

FRUSINO, ou FRUSINONE, s. m. Nom propre d'un petit bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome. *Frusino*, ou *Frusinum*. *Frusinone* est entre Piperno au midi & Alatri au septentrion. *Frusino* eut autrefois un Evêque, & fut la patrie d'Hormisdas & de Sylvérius, Souverains Pontifes.

☞ FRUSQUIN, s. m. Ce qu'un homme a d'argent & de nippes. Sa portion, son héritage, son patrimoine, son bien. Il a mangé tout son *frusquin* à la débauche, il a dépensé tout ce qu'il avoit vaillant.

FRUSTE, adj. f. C'est un terme de Médailliste, qui appellent une médaille *fruste*, qui est tellement effacée, qu'on n'en peut lire la legende. *Exesus*, *detritus*.

On appelle aussi *fruste*, une pierre antique & fort ruinée,

née, nu gâtée par le temps, ensorte qu'on ne peut connoître les figures, ou lire les inscriptions qui sont dessus.

☞ Fruste, adj. f. se dit aussi d'une coquille dont les canelures, les stries, les pointes & les tubercules sont ulées.

FRUSTRATOIRE, adj. m. & f. Terme de Palais, qui signifie, Ce qu'on élude, ce que par de mauvais artifices on fait venir à néant. *Inanis, vanus, frustrationi obnoxius.* Si on souffroit cette chicane, tous les Arrêts & Jugemens seroient *frustratoires.* Les Loix seroient *frustratoires*, sans les amendes & les supplices. Une appellation frivole & *frustratoire.*

☞ FRUSTRATOIRE, s. m. On appelle ainsi du vin où l'on a mis du sucre & de la muscade, & qu'un boit quelquefois à la fin du repas. Ac. Fr.

FRUSTRER, v. act. Tromper quelqu'un en le privant de ses prétentions, de ses légitimes espérances. *Frustrari, ludere, spe dejicere.* Les banqueroutiers frauduleux ne tâchent qu'à *frustrer* leurs créanciers. Ce jeune homme avoit de l'esprit, promettoit beaucoup; mais sa débauche a *frustré* l'attente de ses parens.

Frustré, ée, part. pass. & adj. *Frustratus, delusus.*

☞ *Et qui sçait ce qu'aux Dieux*, frustrés *de leur victime,*
Peut promettre un courroux qu'ils croiront légitime?
Racine, *Iphig.*

FRUTESQUE. Voyez FRUCTÉSÉE.

FRUTIS, s. f. Surnom que les Anciens donnoient à Vénus. *Frutis.* Solin, C. 2. dit, qu'Énée arrivant de Sicile, consacra dans le territoire de Laurentium à Vénus, surnommée *Frutis*, une statue qu'il avoit apportée. Quelques-uns la confondent avec la Déesse Fructésée, dont S. Augustin parle dans son IVe Livre de la Cité de Dieu, C. XXI. Dans l'Abréviateur de Festus, le temple de la Deesse *Frutis* est nommé *Frutinal.*

Scaliger croit que *Frutis* a été fait par corruption du Grec Ἀφροδίτη, nom de Vénus. Mais Saumaise renverse toutes ces conjectures. Il prétend qu'on n'a jamais donne le nom de *Frutis* à Vénus; que c'est celui d'*Erutis*, qu'on lit sur les médailles. Érvc; qu'au lieu d'*Erutis* on a lû mal-à-propos *Frutis* dans Solin, & *Frutinal* dans Festus, au lieu de *Erucinal*; & que dans S. Augustin, au lieu de *Fructesea* il faut lire *Frugifera.* Voyez cet Auteur sur Solin, p 69. & 70.

FRUTOS, SAN-FRUTOS, s. m. Nom propre d'homme. *Fructuosus.* Saint Fructueux vulgairement *San-Frutos*, Evêque de Tarragone au IIIe siécle, fut exposé aux bêtes dans l'Amphithéatre l'an 259. pendant la VIIIe persécution, qui est celle de Valérien & de Gallien. Voyez Bollandus, & Baillet au 21 Janvier. En François je voudrois toujours dire Fructueux, comme fait en effet cet Auteur.

☞ FU, s. m. Petite ville de la Chine dans la Province de Junan.

F U C.

☞ FUCA, s. m. C'est un poisson de mer, assez semblable à la perche. Il y en a différentes espéces, de diverses couleurs. On le trouve sur le rivage parmi les joncs & l'algue. C'est un bon aliment; on le digére facilement: ils purifient le sang, & poussent par les urines. Lémery, *des drogues.*

FUCECHIO, s. m. Nom propre de lieu. *Fucechium.* Bourg situé près d'un lac de même nom, dans le Florentin, en Toscane, entre la ville de Florence, & celle de Pise, à neuf lieues de la premiere, & à dix de la derniere.

☞ FUCIMI, s. m. Ville du Japon, éloignée d'une lieue & demie au midi de Méaco, l'ancienne capitale de l'Empire, & qui n'est plus aujourd'hui qu'un village.

FUCIN, s. m. Ancien nom propre d'un lac d'Italie. *Fucinus, Fucinus lacus.* Il est dans l'Abruzze ultérieure. On le nomme aujourd'hui Celano. Claude fit travailler à le dessécher l'an 42 de J. C. Tillemont, *T. I. des Emp.* p. 230.

FUCUS, s. m. Nom d'une plante marine. *Fucus.* La plante marine, nommée *Fucus*, ou *Alpha*, a des fleurs sur toute l'étendue de ses feuilles; & ses fleurs sont en forme de petites houppes, ou de petites égrettes, composées de filamens extrémement déliés, & longs au plus d'une ligne; la graine est renfermée dans une matiere visqueuse, & seulement à l'extrémité des feuilles. Reaumur, *Hist. de l'Acad. des Sc.* 1714.

F U E.

☞ FUEC, s. m. Vieux mot. Feu.

FUÉGO, s. m. Nom propre d'une Île de l'Océan Atlantique. Isla del Fuego. *Insula Ignium.* Elle est une de celles du Cap verd, & on la trouve au midi de celle de S. Jago. Cette île, qui est fort petite, a une montagne qui vomit des flammes: c'est de-là qu'elle a pris son nom, qui signifie l'Île du feu.

☞ FUEN, s. m. Monnoie qui a cours dans la Chine, Gémelli, nouveau voyageur Italien, qui est le seul qui en parle, n'en explique ni le métal, ni la valeur. Ne seroit-ce point le foang de Siam, dont il auroit vû quelques piéces à Canton?

FUENCHEU, s. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Fuencheum.* Elle est la cinquiéme de la Province de Xansi, & située sur la riviére de Fuen. Elle a sept petites villes sous sa Jurisdiction.

FUENGIROLA, subst. m. Nom propre d'un Bourg d'Espagne. *Fuengirola.* Il est sur la côte de la Grenade, entre Marbella & Malaga, à trois lieues de la premiere, & à six de la derniere. Quelques Géographes mettent en ce lieu l'ancienne ville de Salduba, que d'autres croient être entiérement ruinée, & ils assurent qu'on en voit les masures à deux lieues de *Fuengirola*, tirant vers Marbella. D'autres mettent *Fuengirola* à l'ancienne Suel, Suea, ou Sivel, que d'autres pourtant placent à Molina, ou terre de Molinos, qui est un village situé entre *Fuengirola* & Malaga.

FUENTARABIA. Voyez FONTARABIE.

FUENTE D'OVEJUNA, s. m. C'est le nom que portent les ruines de l'ancienne Mellaria, ville de l'Espagne Bétique. *Fons d'Ovejuna.* On les trouve dans l'Andalousie, aux confins de l'Estramadure d'Espagne, à quatorze lieues de la ville de Cordoue, tirant vers Mérida.

FUENTES, s. m. Nom propre de lieu. Le Fort de *Fuenses*, *arx Fontana*, bonne forteresse du Duché de Milan. Elle est située dans le territoire de Como, à l'embouchure de la riviére d'Adda dans le Lac de Como.

FUENTIBRE, Village d'Espagne. *Fons Iberis.* Il est situé à la source de l'Ébre, dans la Castille vieille, & aux confins des Asturies.

FUENTO DE CANTOS, s. m. Nom propre d'un village de l'Estramadure d'Espagne, situé à six lieues de la petite ville d'Elleréna, du côté du couchant. *Fons de Cantos.* On croit que ce lieu est l'ancienne *Julia Contributa*, ou que du moins les ruines de cette ancienne ville sont près de ce village.

FUERRE. Vieux mot, qui signifie plusieurs choses, 1°. Un fourreau, *vagina.* Deux épées garnies de *fuerres* de bois, & de cuir cousu dessus. *Hist. de Bret. T. II. p. 674.* 2°. Du fourrage, *pabulum.* 3°. Des choses de peu de valeur, des bagatelles, *nugæ, quicquid vile est.*

FUESSEIN, s. m. Nom propre d'un Bourg, avec un vieux Château. *Faussena.* Il est dans l'Evêché d'Ausbourg en Sorabe, sur le Leck, à seize lieues au-dessus de la ville d'Augsbourg. On prend *Fuessen* pour l'ancienne petite ville de la Rhétie, qui portoit les noms d'Abusiacum, d'Abusaeum & d'Abodiacus.

FUEUR, s. m. *Forum.* Vieux mot, formé du Latin *forum.* Voyez FUR.

FUÉZEL. Voyez TEPLITZA.

F U F.

FUFIUS, FUFIA, s. m. & f. Nom propre d'une Famille Romaine. *Fufia gens.* La Famille *Fufia* étoit une des Plébeïennes. Les Médailles de la Famille *Fufia* ne sont pas communes. Voyez Patin, p. 115. & Vaillant dans ses Familles Romaines & dans ses Colonies, p. 11.

FUG.

FUGALES, subst. f. Nom propre d'une fête qui se célébroit par les anciens Romains. *Fugalia.* Hoffman croit que les *Fugales* sont la même chose que le *Regifugium*, fête qui se célébroit au mois de Février, après les Terminales, en mémoire de ce que les Rois avoient été chassés, & le gouvernement Monarchique aboli. Celle-ci se célébroit le 6 des Kalendes de Mars, c'est-à-dire, le 24 de Février. C'est Festus qui nous l'apprend, comme l'a remarqué Struvius, *Antiquités Romaines*, *Synt. C. 9. p.* 440. Mais cet Auteur distingue les *Fugales* du *Regifugium*, & doute même si le *Regifugium* se célébroit à cause des Rois chassés, ou parceque le Roi des choses sacrées, *Rex sacrorum*, après avoir fait le sacrifice, s'enfuyoit de la place publique & des Comices. Quoi qu'il en soit, il n'y a que Saint Augustin qui parle des *Fugales* au L. II. de la Cité de Dieu, C. 6. selon la remarque de Vivès, sur cet endroit. Cet Auteur pencheroit même fort à corriger *fugalia*, si Saint Augustin n'ajoûtoit que ces fêtes étoient des vraies *Fugales*, qui chassoient la pudeur & l'honnêteté, pour marquer les infamies qui s'y faisoient. Ce sçavant homme conjecture que les *Fugales* sont la même chose que les Populifuges, *Populifugia*, c'est-à-dire, la fête de la Déesse *Fugia*, qui étoit la Déesse de la joie causée par une deroute d'ennemis; & que c'est pour cela que le peuple s'y abandonnoit à toutes sortes de plaisirs, même les plus honteux : que cette fête fut instituée à l'occasion de la victoire qui fut remportée sur les Ficulnéates, les Fidenates & les peuples voisins, lorsqu'ils voulurent s'emparer de Rome le lendemain que le peuple s'en fut retiré, ainsi que Varron le rapporte, *L. V. Ling. Lat.* Mais Varron dit que les *Populifugia*, qui tomboient au mois de Juin, se célébroient en mémoire de la fuite ou retraite du peuple dans la sédition qu'il excita : il est vrai qu'il ajoûte, que ce jour suivit de près la retraite des Gaulois, & que les peuples voisins conjurerent contre Rome; mais cela ne paroit point avoir, selon lui, de rapport au *Populifugia*, mais marquer seulement le temps où arriva cette sédition & cette fuite du peuple Romain. Il ajoûte qu'il y a dans les cérémonies des *Populifugia* des vestiges de cette fuite du peuple. Au reste, quoique les *Populifugia* fussent établis pour la fuite du peuple, & non pas pour celle des ennemis, cela n'empêche point que les *Fugales* de Saint Augustin ne puissent vraisemblablement être les *Populifugia* de Varron, suivant la conjecture de Vivès.

De Cerizier, dans sa Traduction de la Cité de Dieu, dit *fuites*, & non pas *fugales*. Ces honteuses cérémonies, qu'on nommoit *fuites* à Rome, sont véritablement fuites, puisqu'elles bannissoient toute honneteté & pudeur. CÉRIZ.

☞ FUGERE, s. f. Vieux mot. Fougère.

FUGGERS, s. m. Les terres des Comtes de *Fuggers. Dominium Comitum Fuggerorum.* État d'Allemagne, situé dans la Souabe. Il est divisé en deux parties; l'occidentale est au midi de la ville & du territoire d'Ulm : elle peut avoir dix lieues de long, & trois ou quatre de large. Weissenborn, Babenhausen & Kirchem en sont les lieux principaux. L'orientale est au confluent du Leck & du Danube, entre la ville d'Augsbourg & celle de Donavert. Elle a six lieues de long & trois lieues de large. On n'y voit que des villages, dont Biberbach, & Oberndorff sont les plus considérables. Les *Fuggers* possedent encore plusieurs terres dans la Baviere, dans l'Hegow, dans le Turgaw; mais particuliérement dans la Haute-Alsace. Ils sont divisés en plusieurs branches, & ils passent pour les plus riches Comtes d'Allemagne : mais leur noblesse n'est pas ancienne. Jacques *Fugger* Bourgeois d'Augsbourg, fut ennobli par l'Empereur Maximilien I. auquel il avoit prêté des sommes considérables. Cette Maison doit son élévation au commerce, de même que celle de Médicis.

FUGITIF, IVE, adj. & subst. Errant; celui qui est obligé de s'enfuir de sa patrie, ou de s'éloigner d'un pays où il avoit quelqu'établissement, pour ses crimes, ou pour ses dettes, ou pour quelque autre raison. *Fugitivus.* Celui qui a brisé les prisons est obligé d'être *fugitif*. Caïn devint *fugitif* après le meurtre de son frere. Lorsque les Romains se trouverent les maîtres du monde, ils virent de tous côtés les Muses *fugitives* venir chercher leur asyle dans Rome triomphante. VAL.

En termes de Droit, on appelle un Esclave *fugitif*, celui qui est sujet à s'échapper, à s'enfuir de la maison de son maître. Quand on vendoit un Esclave, il falloit déclarer s'il étoit *fugitif*; c'est-à-dire fuyard. On appelloit aussi Esclave *fugitif*, celui qui s'enfuyoit pour la premiere fois. On le dit aussi des soldats déserteurs, ou qui s'enfuient dans le combat.

On appelle *pièces fugitives* certaines feuilles volantes, ou livrets de très-petit volume, qui se perdent, ou s'abolissent en peu de temps. Les curieux ont soin de faire des recueils de ces pièces *fugitives*. ☞ Certaines pièces *fugitives* auroient pû m'échapper, si M. l'Abbé Bosquillon, de l'Académie de Soissons, ne m'en avoit donné la connoissance. Le P. LE LONG, *Préf. de sa Bibl. Hist. de France.*

En Poësie, on a appellé Daphné, la belle *fugitive*. On appelle l'eau courante, l'onde *fugitive*.

Quelle Divinité va paroître en ces lieux?
Flore de mille fleurs enrichit la verdure;
Ce ruisseau fugitif *roule une onde plus pure;*
Et d'un éclat nouveau le jour brille à mes yeux.

NOUVEAU CH. DE VERS.

FUGUE, s. f. Terme de Musique, qui se dit lorsque différentes parties de Musique se suivent en répétant ce que la premiere partie a chanté. Pomey l'appelle *vocis quasi fugientis insectatio.* Faire une *fugue*, une double *fugue*. Il y a trois sortes de *fugues*: *fugue* simple, ou commune; *fugue* double, & *fugue* renversée, appellée autrement *fugue* de mouvement contraire, ou *contre-fugue*. En Italien on dit *fugue* de stances, pour une suite de chambres percées en droite ligne, & dont les portes s'enfilent pour être vûes dès la premiere entrée jusqu'au bout. ☞ La *fugue* est un ornement dans la Musique, qui n'a pour principe que le bon goût. C'est peut-être en faveur des piéces de quatre parties que la *fugue* a été inventée. RAMEAU. Quelque difficulté qu'il y ait à remplir d'un beau chant toutes les parties d'un Quatuor & d'un Quinqué, il faut cependant faire tous ses efforts pour y réussir; & c'est peut-être principalement en faveur de ces sortes de piéces que la *fugue* a été inventée; car outre qu'elles n'ont guére d'agrément sans ce secours, c'est que la *fugue* qui renaît tantôt dans une partie, tantôt dans une autre, surprenant agréablement l'auditeur, le force en quelque façon à détourner son attention des parties qui pourroient pour lors être dénuées de chant, pour la donner entiérement à celle qui reprend cette *fugue*. C'est aussi par ce moyen que l'on peut adroitement attirer l'auditeur, en fixant son attention à l'objet qui le frappe le plus. D'ailleurs le chant de la *fugue*, & celui des parties qui doivent l'accompagner, outre le silence que l'on peut y introduire, lorsque l'on sent que le chant n'en seroit point assez gracieux, dépendant absolument de notre goût, c'est à nous à sçavoir faire un bon choix, pour que le succès en soit favorable. ID. Il n'y a que les chœurs qui puissent plaire sans *fugues*, en ce que le beau chant, qui doit y régner pour lors dans les parties dominantes occupe suffisamment. Il en est de même des Duo, & des Trio. ID.

FUI

FUIANT, FAUX-FUIANT. Voyez FUYANT.

FUIARD. Voyez FUYARD.

FUIE, s. f. Petite voliere qu'on ferme avec un volet, où on nourrit des pigeons domestiques en petite quantité. Ceux qui n'ont pas droit de colombier à pied peuvent avoir des *fuies*.

Ce mot vient du Latin *fuga*; c'est-à-dire, que les *fuies* sont le réfuge des pigeons.

FUIE, se dit aussi d'un colombier qui n'a point de couverture; & on prétend que les pigeons de ces sortes de *fuies* sont beaucoup meilleurs que les pigeons des autres colombiers, parcequ'ils ont quelque chose de plus sauvage. On voit beaucoup de *fuies* en Beausse.

FUIE, s'est dit autrefois pour *fuite. Fuga.*

FUINEN. Voyez FIONIE.

FUIR, v. act. *Je fui, je fuis, j'ai fui, je fuirai*, &c. Tâcher d'éviter un péril en s'en éloignant; se sauver, s'échapper en courant. *Fugere.* Les braves aiment mieux périr que de *fuir*. Les poltrons disent, que qui *fuit* peut combattre une autre fois. C'est ce que répondit Démosthène, lorsqu'on lui reprocha qu'il avoit *fui* à la bataille de Cheronée. On a beau fuir la mort, elle nous attrappe toujours.

Petit ruisseau qui cours après toi-même,
Et qui te fuis *toi-même aussi.* S. Evr.

Fuir, se met sans régime, comme verbe neutre. *Fuir* devant l'ennemi. Quand ils virent les ennemis, *ils s'enfuirent*. Voyez plus bas différens exemples de cette construction.

Fuir, se dit aussi en choses morales. Il faut suivre la vertu, & *fuir* le vice. Pour *fuir* les occasions du péché, il faut *fuir* les mauvaises compagnies. Le pécheur *fuit* la lumiere, c'est-à-dire, la craint, l'évite. Pourquoi *fuyez*-vous mes regards. S. Evr.

Je fuis *l'ambition; mais je hais la foiblesse.* Corn.

Nous nous trompons quelquefois nous-mêmes de dessein prémédité. On se *fuit*, pour ainsi dire, quand on ne veut pas trouver qu'on a tort. M. Scud. Ce n'est pas aux ames communes à se présenter aux dangers pour faire parade de fermeté. Il faut *fuir* l'orage de loin. Mont. Le sage doit *fuir* tous les déguisemens. M. Esp. Vaugelas traite longuement la question, si *fuir* à l'infinitif, & au prétérit défini & indéfini, est de deux syllabes. Il décide qu'il est de deux syllabes. Cela ne regarde que les Poëtes. Cependant un vers où ce verbe est compté pour deux syllabes est un peu languissant.

On doit fuir *l'amour comme une rude peine.* Corn.

Fontenelle le fait d'une syllabe:

Nous devions fuir *l'amour, & c'eût été le mieux.*

Malherbe fait *fuir* de deux syllabes; & *fuis* d'une seule:

Si le plaisir me fuit, *aussi fait le sommeil.* Malh.

Nos meilleurs Poëtes font *fui*, au participe, de deux syllabes. Messieurs de l'Académie l'ont décidé de même contre Corneille. Mén. Boileau fait *fuir* d'une seule syllabe.

Vois-tu cet importun, que tout le monde évite;
Cet homme à toujours fuir, *qui jamais ne vous quitte?*
Boileau.

Un Lecteur sage fuit *un vain amusement.* Id.

M. Trousset ne le fait aussi que d'une syllabe:

L'ennemi que tu fuis *est au fond de ton cœur:*
Tu ne sçaurois le fuir *qu'en te* fuyant *toi-même.*

Brébeuf le fait d'une seule syllabe à l'impératif:

Choisi pour tes amis ceux que le Ciel révere;
Fui *ceux que son pouvoir dévoue à sa colere.*
Fui *le trouble importun des superbes Palais.* Arn. d'And.

Le P. Mourgues prétend que *fuir* est d'une seule syllabe en vers; & il en rapporte des exemples de Quinaut, Racine, Despréaux, & même de Corneille.

On dit absolument qu'une armée *fuit*; pour dire, qu'elle est en déroute: que le temps *fuit*; pour dire, qu'il s'échappe, qu'il s'écoule.

On dit figurément, que les petits objets, que les choses éloignées *fuient* notre vûe; pour dire, se dérobent à notre vûe, que nous avons de la peine à les appercevoir. Cette phrase est prise du Latin, & n'est pas encore fort bien établie en François.

On dit qu'une chose ne sçauroit *fuir* à une personne; pour dire, qu'elle lui arrivera infailliblement. Cette succession ne lui peut *fuir*, ne lui peut manquer.

Fuir, en termes de Palais, signifie, Dilayer, éloigner le jugement d'un procès, la conclusion d'une affaire, par des chicanes, ou autres mauvais artifices. Un défendeur qui a une mauvaise cause *fuit* toujours.

Fuir, signifie aussi, se retirer avec quelque mécontentement. Il s'en est allé brusquement, il *fuit* encore. Je ne sçais ce que j'ai fait à un tel, il me *fuit*.

On dit en termes de Manége, qu'un cheval *fuit* les talons; pour dire, qu'il craint l'éperon, & qu'il obéit.

Fuir, est aussi un terme de Peinture, qui signifie, S'éloigner des yeux. Vous faites trop *fuir* cette partie-là.

Que de l'ombre & du jour la sçavante imposture
Fasse approcher de nous, ou fuir *une figure.*

P. Menetrier, Sonnet à la louange de M. le Brun.

On dit proverbialement d'un homme qui fuit avec promptitude, qu'il *fuit* comme s'il avoit le feu au cul. On ne peut *fuir* sa mauvaise destinée.

☞ Fuir, v. a. Fuite, s. f. se disent principalement des objets de la perspective. La perspective fait *fuir* les objets. Couleurs *fuyantes*, ce sont les couleurs les plus légeres, comme le blanc, & le bleu céleste. Draperies *fuyantes*. *Dict. de Peint. & d'Arch.*

Fui, ie part. & adj. *Vitatus.* Les méchans doivent être *fuis* & abhorrés de tout le monde.

FUIS, s. m. Ce mot, aussi-bien que celui de *fieux*, s'est dit autrefois pour *fils*, *Filius.*

FUISIQUE, s. f. Vieux mot, qui signifie, *Médecine. Ars Medica.* Ce nom de *Fuisique* a été donné à la Médecine, parceque la Physique en est le fondement.

FUITE, s. f. Course qu'on fait pour s'enfuir. *Fuga.* Les ennemis trouverent leur salut dans la *fuite*. On a mis les ennemis en *fuite*. Les jeunes gens qui veulent toujours payer de courage, ne mettent point de différence entre la *fuite* & la retraite. S. Evr. Il préféra une servitude paisible aux miseres de la *fuite*. Fl. A proprement parler, la retraite est une *fuite*; mais une *fuite* avec adresse & avec dessein. Mén.

Fuite, se dit aussi en choses morales. La *fuite* des grandeurs, des vanités du monde, est un acheminement à la perfection Chrétienne. La *fuite* du vice, des occasions de pécher.

La seule fuite, *Iris, nous garantit;*
C'est le parti le plus utile à prendre
Contre l'amour. Des H.

On dit qu'un homme est en *fuite*, lorsqu'il est retiré en quelque asyle, ou qu'il est caché en quelque lieu secret, ou qu'il a quitté le pays pour éviter la punition de ses crimes, ou le payement de ses dettes.

Fuite, signifie aussi, une échappatoire, une distinction frivole, dont on se sert dans les disputes de Collége, pour éviter la force d'une objection. *Ludificatio, vana exceptio, frustratio.* Ce distinguo ne décide pas la question; ce n'est qu'une *fuite*. Le langage précis & propre des Philosophes, dont l'Eglise s'est servi contre les *fuites* des hérétiques. Pelisson.

Fuite, en termes de Palais, se dit des exceptions dilatoires, des chicanes & mauvaises procédures qui servent à éloigner le jugement d'une affaire. *Tergiversatio.* Un débiteur se sert de toutes sortes de *fuites* pour empêcher l'adjudication de son bien. La remontrance de cet Avocat n'est qu'une *fuite* affectée pour ne point plaider.

Fuites. Terme de Vénerie. C'est ce que l'on connoît quand les bêtes courent, & qu'elles ouvrent le pied. Saln. *Fuga.*

On dit proverbialement, qu'une prompte *fuite* vaut mieux qu'une mauvaise attente.

Fuites. Voyez FUGALES.

FUL.

FULBERT, s. m. Prononcez *Fulber.* Nom propre d'homme. *Fulbertus. Fulbert*, Evêque de Chartres, vivoit dans l'onzieme

l'onziéme siécle. Il mourut en 1029. Il s'est distingué par son érudition, & par sa dévotion envers la Sainte Vierge.

Le nom de *Fulbert* est formé & composé de *full* & de *beorht*. Ces deux mots des Langues du Nord signifient *plein* & *éclatant*, ou *brillant* : ainsi *Fulbert*, dans son origine, veut dire, *plein d'éclat* ou *de gloire*. Le nom de *Fulbert* répond pour la signification au nom de *Lucius* chez les Latins, & à ceux de *Photius* & de *Photinus*, ou *Photin* chez les Grecs. Voyez Skinner.

FULDE, s. f. Nom propre de lieu. *Fulda*, *Buchovia*. Jolie ville d'Allemagne. Elle est capitale de l'Abbaye de Fulde, & située sur la riviere qui porte ce nom, à sept lieues au-dessus de la ville d'Hichsfeld. *Fulde* a été autrefois une ville Impériale & libre : maintenant elle dépend de l'Abbé du lieu, qui est le plus riche d'Allemagne, & le premier des Abbés qui ont le titre de Princes de l'Empire. Il est revêtu de la dignité d'Archichancelier de l'Impératrice, & il ne dépend que du Pape, auquel il paye une redevance de quatre cents florins, d'abord après son élection. Tous les Religieux de cette Abbaye, fondée par S. Boniface Archevêque de Mayence, l'an 744. & par les libéralités de Carloman & de Pepin Rois de France, sont obligés de faire preuve de Noblesse, avant que d'y être reçus. Ils sont Bénédictins. Voyez Imhoff, *Not. Imp. L. III. C. XXIII.*

L'Abbaye de *Fulde*, que l'on appelloit autrefois le Buchaw, ou le Buchen, à cause de la grande quantité des arbres de ce nom qu'il y avoit, & qu'on nomme des hêtres en François. *Abbatiæ Fuldensis Dominium*, *Fagonia*, *Buchovia*, *Buchonia*, petit Etat d'Allemagne. Il est dans la basse partie du Cercle du Haut Rhin, ou dans la Hesse, prise en général. Il a au couchant & au nord le Landgraviat de Hesse, au levant la Thuringe & la Franconie. Cette derniere, avec les Comtés d'Hanaw & d'Isenbourg le bornent au midi. Cet Etat est fait en étoile à trois pointes, & il peut avoir dix-sept lieues dans sa plus grande étendue du sud au nord, & environ vingt d'orient en occident. Il ne dépend que de son Abbé, & la ville de *Fulde* en est le seul lieu considérable. Voyez Imhoff, *Not. Imp. L. III. c.* 23. Il y a neuf Supérieurs Capitulans qui ont droit d'élire l'Abbé de *Fulde*, & qui peuvent être élus. IMHOFF. L'Abbaye de *Fulde* a un Maréchal héréditaire qui est de la maison de Schlize. Io. *L. III. c.* 23. *Not. Imp.* ☞ L'Abbaye de *Fulde* est la plus noble & la plus illustre d'Allemagne, non-seulement à cause de ses grandes richesses, & du grand nombre d'Abbayes & de Prieurés qui en dépendent, mais encore à cause des prérogatives accordées à l'Abbé de ce Monastere. S. Boniface, Archevêque de Mayence, & Apôtre d'Allemagne, fut le principal Fondateur de cette Abbaye. Il se retira d'abord avec ses compagnons dans le désert d'Aersfeld. Il leur ordonna de changer de lieu. Ils en trouverent un plus commode sur la riviere de *Fulde*, dans le pays de Buchow, qu'on appelloit autrefois Grapfeld, entre la Hesse, la Franconie, & la Thuringe. Ce lieu s'appelloit Eihoha : il appartenoit à Carloman, Prince & Duc des François, qui le leur donna ; & ils s'y transporterent en 744. Ce Monastere prit le nom de la riviére de *Fulde*, qui y passoit. S. Sturme en fut le premier Abbé. Ils prirent la régle de S. Benoît. Carloman augmenta leur terrein jusqu'à sept mille pas de tour. Le Pape Zacharie soûmit ce Monastere immédiatement au S. Siége ; dans la suite Raban Maur y fit fleurir l'étude & les sciences. Berth Schlitz, qui fut élu Abbé l'an 1133. obtint d'Honorius II. la permission de se servir d'habits pontificaux. L'Abbé paye au S. Siége une redevance de 400 florins aussi-tôt qu'il est élû. Les Religieux ont toujours conservé le droit d'élire leur Abbé. On n'y reçoit que des personnes nobles. Voyez Bruverius, *Antiq. Fuld.* Mabillon, *Annales Bened.* Heiss. *Hist. de l'Emp.* le P. Hélyot, *T. V. C.* 13.

Heiss écrit *Fulden*, & parle de cette Abbaye dans son Histoire de l'Empire, *Liv. VI. c.* 7. Après les Evêques, le premier d'entre les Abbés & Prélats Princes de l'Empire est l'Abbé de *Fulden*, dont l'Abbaye est la plus riche & la plus considérable de tout l'Empire. HEISS. L'Abbé de *Fulden* est Primat des autres Abbés de l'Empire, avec la dignité de Chancelier perpétuel de l'Impératrice. Les revenus ordinaires de l'Abbaye montent par an à la valeur de plus de trente mille écus. ID.

FULDE, subst. f. La *Fulde*, riviere d'Allemagne. *Fulda*. Elle a sa source dans l'Abbaye de *Fulde*, baigne la ville de ce nom, & celles d'Hirschfeld & de Cassel ; & étant grossie par les eaux de l'Eder, elle va se décharger dans le Weser à Munde, petite ville du Duché de Brunswic.

FULGENATE, s. m. & f. Ancien nom propre des habitans de Fulginium, aujourd'hui Foligno. *Fulginas*. Les *Fulginates* étoient un peuple de l'Ombrie. Pline, *L. III. c.* 14.

FULGENCE, FULGENT, s. m. Nom propre d'homme. *Fulgentius*. S. *Fulgence*, Evêque de Ruspe, appellé *Fabius Claudius Gordianus Fulgentius*, naquit en 468. à Télepte, d'une famille de Sénateurs de Carthage. Il fut fait Evêque de Ruspe l'an 508. & mourut l'an 533. le premier jour de Janvier. Sa vie a été écrite par un de ses disciples, dont Surius, ni Bollandus, n'ont trouvé le nom dans aucun des manuscrits dont ils se sont servis. Holstenius a écrit de sa main, à la marge de son Martyrologe Romain, que c'étoit un Diacre de Carthage nommé Ferrand. Le corps de *S. Fulgence*, selon d'anciens Manuscrits, fut apporté à Bourges sur la fin du régne de Dagobert III. & mis en une Eglise qui porte le nom de *S. Fulgent*. *S. Fulgence*, frere des Saints Léandre & Isidore, étoit Evêque d'Ecige, & non pas de Carthagene, comme dit Maurolycus au premier de Janvier. Voyez Chastelain au même jour. Baronius dans sa note sur le Martyrologe (au premier Janv.) ramasse les *Fulgences* dont il ne trouve point le jour de la mort. CHASTELAIN cité.

Il y a un village du nom de *S. Fulgence*, entre Nantes & Fontenay-le-Comte, qui aura pris ce nom de quelque relique du Saint, apportée autrefois de Berri, apparemment par Ansoald Evêque de Poitiers ; car ce fut lui, qui, lorsqu'il n'étoit encore qu'Avoué de S. Pierre de Poitiers, eut le plus de part à la translation des Reliques de Saint *Fulgence* en France. CHASTELAIN, *au prem. de Janv. p.* 17, 18.

Les Sçavans disent *Fulgence* ; mais dans l'usage ordinaire, parlant des lieux qui portent le nom de ce Saint en France, tout le monde dit *Fulgent*, comme a fait ci-dessus M. Chastelain en parlant de *Saint Fulgent* de Bourges. C'est ainsi qu'on dit Laurent, Vincent, & non Laurence, Vincence. On dit quelquefois *Fergent* pour *Fulgence*, selon le même Auteur.

FULGORE, subst. f. Nom propre d'une Déesse de l'Antiquité Payenne. *Fulgora*. La Déesse *Fulgore* présidoit aux éclairs, aux foudres & aux tonnerres ; sur quoi Saint Augustin, de la Cité de Dieu, *L. VI. c.* 10. rapporte que Sénèque disoit plaisamment, Nous laissons quelques Déesses en célibat, comme si les partis manquoient, principalement y en ayant quelques-unes de veuves, comme Populonie, *Fulgore* & Rumice, que je ne suis point surpris, disoit-il, qu'on n'ait point recherchées. *Fulgora* étoit donc de ces Déesses veuves. Quoique Séneque la joigne en cet endroit à Populonie, il ne s'ensuit pas qu'on les adorât ensemble, comme Hoffman semble l'avoir conclu de-là.

Hoffman & les Auteurs du Moreri, qui l'ont copié, veulent que l'on dise *Fulgor* ; en ce cas c'eût été un Dieu, & le nom seroit masculin. Mais ils n'ont pas consulté S. Augustin qu'ils citent. Ce Pere dit que *Fulgora* étoit une Déesse, & qu'elle étoit veuve. M. de Cériziers, dans sa Traduction de l'Ouvrage de la Cité de Dieu, dit comme nous *Fulgore*.

Ce nom vient de *Fulgor*, ou *Fulgur*, éclair.

☞ FULHAM, s. m. Village d'Angleterre, au Comté de Middlesex, sur la Tamise, au-dessus de Londres. Ce village est ancien.

FULIGINEUX, EUSE. adj. *Fuliginosus*, se dit d'une fumée épaisse, ou vapeur qui contient de la suie, ou autres matieres crasses. Il n'est en usage que lorsqu'on le joint au mot *vapeur*. Dans la premiere fonte des métaux, il s'exhale quantité de vapeurs *fuligineuses*, dont se fait la litharge. Le noir de fumée, c'est ce qu'on ramasse des vapeurs *fuligineuses* des pins ou autres bois gras qu'on brûle. Quelques Médecins disent que la rate

envoie des vapeurs *fuligineuses* au cerveau.

FULIGNO. Voyez FOLIGNO.

FULMINANT, ANTE. adj. Qui fulmine, qui crie & fait grand bruit. *Fulminator, fulminans, vibrans fulmina.* J'ai admiré cet Orateur *fulminant* en chaire contre les vices & le luxe du siécle. Cette femme est toujours *fulminante* & enragée contre vous.

FULMINANT, en termes de Chymie, se dit d'une préparation d'or, qu'on appelle or *fulminant*, parcequ'il fait un grand bruit quand on le met sur le feu. L'or *fulminant* est de l'or dissous par l'eau régale, & précipité par le moyen de l'huile de tartre faite par défaillance, ou de l'esprit volatil de sel armoniac. Il y a aussi une poudre *fulminante*, qui est composée de trois parties de nitre, de deux parties de sel de tartre, & d'une partie de souffre. L'or & la poudre *fulminante* font leur effort principalement en bas. Si l'on se sert de cuilliéres de cuivre pour les faire fulminer, on les trouve percées après la fulmination.

FULMINANT. Il y eut parmi les Romains une légion nommée la *fulminante*. Voyez la Dissertation de M. de la Roque. On nomma légion *fulminante*, la légion composée de soldats Chrétiens, qui dans l'expédition de Marc-Aurèle contre les Sarmates, les Quades & les Marcomans, sauvèrent l'armée prête à périr de soif, en attirant sur elle par leurs prieres une pluie abondante, & une grêle mêlée de foudres sur les ennemis. D'autres disent qu'ils furent incorporés seulement à la légion qu'on nommoit déja *Fulminante*. Ce miracle est gravé dans les bas reliefs de la colonne Antonine. M. Bossuet, dans son Histoire universelle, p. 103. dit la Légion *Foudroyante*, au lieu de *Fulminante*. Voyez ci-dessus FOUDROYANT.

FULMINATION, s. f. Terme de Droit Canon. Sentence d'un Evêque, d'un Official, ou autre Ecclésiastique, qui est commis par le Pape, par laquelle on ordonne que des Bulles seront exécutées. *Fulminatio.* C'est la même chose qu'une vérification, ou entérinement de Lettres du Prince en une Justice Laïque. On appelle plus particulierement *Fulmination*, l'exécution, ou la dénonciation d'une Sentence d'anathême, faite publiquement avec solemnité. Dans la *fulmination* de l'anathême, l'Evêque qui prononce la Sentence est revêtu d'habits Pontificaux, & les douze Prêtres qui l'accompagnent sont en surplis. Après que la Sentence est prononcée, l'Evêque & les douze Prêtres jettent à terre les cierges allumés qu'ils tenoient. Voyez le Pontifical.

FULMINATION, en termes de Chymie, ou *Fulguration*, est un bruit violent que font l'or fulminant & la poudre fulminante, quand on les met sur le feu. La *fulmination* s'appelle aussi *détonation*. LÉMERY.

FULMINER, v. act. Terme de Droit Canon. Vérifier, exécuter une Bulle, ou autre Rescrit de la Cour de Rome. *Fulminare, intentare censuras.* Ces Bulles, cette dispense se doivent *fulminer* par l'Official d'un tel lieu, qui est un de ceux auxquels elles sont adressées. On dit aussi, *Fulminer* une excommunication; c'est-à-dire, prononcer une Sentence d'excommunication. Lorsque le Pape Innocent IV. *fulmina* au Concile Général de Lyon, une Sentence d'excommunication contre l'Empereur Frideric II. il étoit accompagné de douze Evêques revêtus d'habits Pontificaux. Voyez Éveillon, des excommunications, *tom. II.*

FULMINER, signifie aussi, Être en colere, pester, jetter feu & flamme contre quelqu'un. Cet Auteur *fulmine* étrangement contre les Hérétiques. On *fulmine* tous les jours avec emportement contre les défauts que l'on pratique tranquillement. S. EVR. Virgile a dit à la fin de son quatriéme livre des Géorgiques, *Cæsar dum magnus ad altum fulminat Euphratem bello.*

FULMINÉ, ÉE, part. pass. & adj. Une Bulle *fulminée*. *Intenta, denunciata.*

FULVIUS, FULVIA, FULVIE, subst. m. & f. Nom propre de famille Romaine. *Fulvius, Fulvia.* La famille *Fulvia* a été très-illustre, quoique Plébéïenne. Il faut parler ainsi avec nos Antiquaires, & ne pas dire *la Gent Fulvia* a été très-illustre. Quand on parle des hommes il faut dire *Fulvius*, les *Fulvius*, & non pas les *Fulviens*. Les *Fulvius* se divisoient en plusieurs branches. Quand on parle des femmes il faut dire *Fulvie*, si l'on n'y joint point d'autre nom Latin. La femme du Tribun Clodius, si ennemi de Cicéron, se nommoit *Fulvie*, & étoit de l'illustre famille des *Fulvius*. *Fulvia* Pia étoit mere de l'Empereur Septime Sevère.

Ce mot au féminin se dit aussi adjectivement en cette phrase, la loi *Fulvia*. La loi *Fulvia* accordoit le droit de Bourgeoisie Romaine à tous les habitans de l'Italie. Elle avoit pris son nom de M. *Fulvius Flaccus* qui la porta l'an 628. de Rome, étant Consul, selon Julius Obsequens, *de Prodigiis*, c. 90.

La seule médaille de la famille *Fulvia*, que Patin rapporte, écrit ce nom FOOL. *Fonlvius*. Voyez p. 116. & Vaillant dans ses Colonies, *T. I. p.* 164. 165. La famille *Fulvia* se vantoit d'avoir été tirée de Tusculum par Hercule, & d'en avoir reçu ses sacrifices, après qu'il eut achevé ses travaux. *Flavus* signifie jaune, blond; & c'est de cette couleur que cette famille avoit pris son nom. ID. *pag.* 33.

F U M.

☞ FUMCHIM, s. m. Petite ville de la Chine, dans la Province de Kiansi.

FUMAGE, s. m. Terme de Coutumes. M. Galland dit que c'est un droit qui se leve en quelques endroits sur les étrangers faisant feu & fumée.

On le dit d'un ancien droit qui se levoit en Bretagne, appellé tantôt *fumagium*, & tantôt *fumaticum*. Voyez l'Hist. de Bretagne, *T. II. p.* 256 & 375. N'est-ce point le même droit que les Grecs appelloient καπνικὸν, *fumaticum*; & que nous appellons Fouage? Voyez ce mot. Le droit de *fumage* est encore en pratique en quelques lieux, & c'est une espéce de *fouage* dû aux Seigneurs particuliers, *Hist. de Bretag. T. I. p.* 201.

☞ FUMAGE. Il se dit dans le métier des Tireurs & Escacheurs d'or & d'argent, d'une fausse couleur d'or qu'on donne à l'argent filé & aux lames d'argent, les exposant à la fumée & au parfum de certaines compositions. Le *fumage* est défendu par plusieurs Arrêts, Réglemens & Déclarations.

FUMANT, ANTE, part. & adj. Qui fume encore. *Fumosus, fumans.* Ce tison est encore *fumant*. On le dit aussi dans le sens figuré, *ardens, excandescens.* Il vint l'épée à la main tout *fumant* de colère.

J'ai vû l'assassin
Retirer son poignard tout fumant *de son sein.* RAC.

FUMAY, s. m. Nom propre d'un Bourg des Pays-Bas. *Fumaa.* Il est dans le petit pays de Faine, en Ardennes, contrée du pays de Liége sur la Meuse, entre Charlemont & Charleville.

FUMEAU, s. f. Vieux mot, qui signifie *femelle*. *Fæmina.*

FUMÉE, s. f. Humidité qui s'exhale en vapeur par l'action de la chaleur, soit externe, soit interne. *Fumus.* Ordinairement il est sans pluriel dans le propre. REFL. & toujours sans singulier quand il se dit des vapeurs qui s'élèvent des entrailles au cerveau. L'ACAD. Les bois gras & onctueux font une *fumée* épaisse, noire & puante: c'est de ces bois qu'on fait le noir de *fumée*. Les brouillards sont des *fumées* que le soleil éléve de la terre humide, & qu'il ne peut résoudre. Le vin qui bout jette des *fumées* capables d'enivrer. Les entrailles échauffées envoient des *fumées* au cerveau. On prend du tabac en *fumée*. La *fumée* des viandes, *nidor*. Homere étoit un coureur des cabarets, qui suivoit la *fumée* des bons écots. G. G. Ce hâbleur vint au festin conduit par la *fumée*. BOIL.

☞ FUMÉE. Il y avoit une sorte de Divination qui considéroit l'épaisseur, les évolutions, & tous les accidens de la *fumée*. Homere fait mention de Devins qui prédisoient par la *fumée* de l'encens.

☞ FUMÉE. Les Fumeurs de tabac appellent *fumée*, l'action de fumer, & la dépense qu'il en coûte, soit par an, ou par chaque séance. Je donnai hier la *fumée* à plusieurs de mes amis. Nous jouâmes la *fumée*, & je la perdis. Qui est-ce qui veut payer la *fumée*? La *fumée* me coûte 40 pistoles par an, &c.

FUMÉE, se dit figurément des choses vaines, légeres & peu solides; des chimeres, des vaines imaginations. Les honneurs ne sont qu'ombre & que *fumée*. Les grandeurs

deurs & les vanités du monde passent bien vîte, & ne sont que *fumée.* Il y a bien des vendeurs de *fumée* à Paris. Beaucoup de sots se repaissent de vent, de *fumée.* Les Poëtes vendent au poids de l'or une once de *fumée.* BOIL. La gloire n'est qu'une *fumée.*

A quelque prix qu'on mette une telle fumée,
L'obscurité vaut mieux que tant de renommée. COR.

Une Muse affamée
Ne peut pas, il est vrai, subsister de fumée. BOIL.

Et par l'espoir de l'or vôtre Muse animée
Vendroit au poids de l'or une once de fumée. ID.

Qu'heureux est le mortel
Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée,
N'a jamais enivré d'une vaine fumée! ID.

Du moment que la fière Parque
Nous a fait entrer dans la barque,
Où l'on ne reçoit point les corps;
Et la gloire & la renommée
Ne sont que songe & que fumée. VOIT.

FUMÉE, se dit aussi en Morale, de la colére & des troubles d'esprit. *Animi commotio.* Les hommes prompts ne sçauroient souffrir qu'on les choque, aussi-tôt les *fumées* leur montent à la tête. Il faisoit le mauvais; mais on lui a bien rabattu ses *fumées.* Cet homme a quelquefois des accès de fureur & de folie qui ne durent pas, ce sont des *fumées* qui passent. En ce sens on dit, pour se moquer d'un homme qui se veut fâcher sans sujet; *Ne fumetis.*

FUMÉE, se prend aussi pour un bruit sourd & incertain. On n'a pas pû tenir cette entreprise si secréte, que les ennemis n'en aient senti la *fumée.* Depuis que cet homme s'en est allé, on n'en a ni vent, ni *fumée.* On dit des projets & des desseins qui ne réussissent point, qu'ils s'en sont allés en *fumée.*

FUMÉE, en termes de Vénerie, signifie la fiente des bêtes rousses, des cerfs, de la biche, du chevreuil & du daim. *Stercus cervinum, fimum.* Les Chasseurs connoissent par les *fumées* où il y a des cerfs. On dit, que les *fumées* sont ou formées, quand elles sont rondes: ou en trochets, quand elles ont des pointes, ou piquans; ou en plateaux, quand elles sont plates. On dit aussi, que le soir elles sont mieux moulues, lorsque le cerf a digéré son viandis.

FUMÉE, en termes du grand Art, a diverses significations, & se dit en plusieurs phrases. *Fumée blanche*, signifie ou l'ouvrage de la pierre au blanc, ou le soufre blanc, ou l'argent vif. *Fumée* rouge, signifie l'ouvrage de la pierre au rouge, ou le soufre rouge, ou l'orpiment rouge. *Fumée des Philosophes*, c'est une vapeur qui s'éléve comme un nuage dans toute distillation. *Fumée Arabique*, c'est un lieu médiocrement chaud.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de feu sans *fumée*; pour dire, qu'il n'y a point de passion si secréte, qui ne se découvre par quelque voie; qu'il ne court point de bruits qu'ils ne soient fondés sur quelque vérité. Que l'amour & la *fumée* ne se peuvent cacher. On dit aussi, Manger son pain à la *fumée* du rôt; pour dire, Voir prendre des plaisirs à d'autres où on ne peut avoir part, leur voir faire de grands profits dans une affaire où on est mêlé, sans y participer. On dit aussi, que la *fumée* cherche les beaux, pour se moquer de ceux qui se plaignent de la *fumée.* Ce proverbe est ancien, & se trouve dans Athenée. Erasme en parle: *Fumus pulchriorem sequitur.* On dit aussi, que la *fumée* chasse souvent le maître de la maison.

☞ FUMÉES, subst. f. pl. Terme de Jouaillier. Voyez GLACES.

FUMELLE, s. f. Autrefois ce mot s'est dit pour *femelle*, & le peuple prononce encore *fumelle* en quelques endroits. *Fœmina, femella.*

FUMER, v. n. & act. Jetter de la fumée. *Fumare, exhalare fumum.* Ce feu n'est pas bien éteint, il *fume* encore. On dit absolument, qu'une chambre *fume*, qu'une cheminée *fume*, quand la fumée rentre dans la chambre, au lieu de s'exhaler en dehors. On a cherché plusieurs inventions pour empêcher les chambres de *fumer*, comme les éolipyles de Vitruve, les soupiraux de Cardan, les moulinets à vent de Jean Bernard, les chapiteaux de Serlio, les tabourins & girouettes de Paduanus, & plusieurs artifices de Philibert de Lorme. Celui qui en a mieux raisonné, c'est Savot dans son Architecture. Voyez aussi les Mémoires critiques d'Architecture de M. Frémin. Ils viennent d'être imprimés à Paris en 1702.

FUMER, se dit figurément de la colére.

Ce sang qui tout versé fume *encor de courroux,*
De se voir répandu pour d'autres que pour vous.
CORN.

FUMER, signifie aussi, Prendre du tabac en fumée. *Tabaci fumum haurire.* Les plus honnêtes gens sont obligés de *fumer* quand ils sont sur les vaisseaux, aussi-bien que la soldatesque. Voulez-vous *fumer* une pipe?

Quand je fume, *tous mes soucis*
En un moment sont adoucis.

C'est communément du tabac que l'on *fume*, mais on fume aussi quelquefois du thé, de l'anis, de l'Euphraise, &c.

On dit aussi, Faire *fumer* l'encens, faire *fumer* les autels; pour dire, Offrir de l'encens, ou faire des sacrifices à quelque divinité, vraie ou fausse.

FUMER, signifie encore, Exposer à la fumée certaines viandes, qui ont un meilleur goût quand elles ont été ainsi séchées. *Infumare, fumo exsiccare.* On *fume* les languiers de porc, les jambons, les langues de bœuf, pour les abonnir.

FUMER, en termes d'Agriculture, signifie, Mettre du fumier sur des terres pour les rendre fertiles. *Stercorare.* Les terres ne rapportent qu'à proportion de ce qu'on les *fume.* On appelloit Saturne, *Sterceutius*, parcequ'il fut le premier qui apprit aux hommes à *fumer* les terres. *Fumer* les arbres, c'est mettre du fumier au pied des arbres, pour leur faire porter du fruit.

☞ FUMER l'argent fin filé. C'est lui donner le fumage, pour le faire passer pour filé d'or.

☞ FUMER, se dit populairement pour Bouder, se fâcher, montrer de la colére. *Irasci.* Il *fume*, quand on lui dit qu'il a fait une faute. Vous avez beau *fumer*, il n'en sera ni plus ni moins.

☞ On dit figurément que la tête *fume* à quelqu'un; pour dire, qu'il est en colére. AC. FR.

☞ Se FUMER s'est dit pour S'irriter, se courroucer, s'enflammer. *Inflammari, irâ accendi.*

☞ *Et lorsque plus jalousie se* fume,
Et que danger plus sa colere allume. MAROT.

FUMÉ, ÉE, part. & adj. qui se dit de ce qui a été exposé à la fumée, *Infumatus*; ou amendé par le fumier. *Stercoratus.* Langues de bœuf *fumées.* Une terre bien *fumée.*

☞ Je n'aurois pû observer tranquillement l'éclipse du soleil, arrivée à Toulon le 22 de Mai 1724. & je me serois vû accablé de spectateurs incommodes; au lieu que j'en fus quitte en donnant plusieurs verres *fumés*, pour contenter leur juste curiosité. Le P. Laval, Jésuite, *Mém. de Trév. Août 1724.*

FUMET, s. m. Certaine petite vapeur, certaine petite fumée agréable, qui sort du vin, & des viandes; qui chatouille l'odorat, aussi-bien que le goût, quand on boit, ou quand on mange. *Odor, nidor.* Les gourmets estiment le vin qui a un *fumet* agréable. Cette perdrix a un *fumet* qu'on prend plaisir à sentir avant qu'on la mange. On le dit aussi fort souvent en parlant du café. Ce café est bien choisi, bien rôti, le *fumet* en est excellent. C'est peu de chose que le café, quand il n'a pas le *fumet* qu'il doit avoir.

On sert sur table, & le gibier
D'un air & d'un goût singulier;
A l'exalter rien ne s'omet,

A

A tout moment reçoit louange
De chaque bouche qui le mange,
Et rien n'égale son fumet. PERR.

FUMET, est aussi un terme de Traiteur. C'est un ragoût fait de jus de mouton, de truffes & de champignons, que l'on passe, & dont on accompagne la perdrix. Il nous a fait manger deux perdrix relevées d'un *fumet* surprenant. MOL.

FUMETERRE, s. m. Plante très-commune, qui vient dans les champs & dans les jardins, fort tendre & fort branchue. *Fumaria.* Ses racines sont menues & fibreuses. Ses feuilles sont découpées menu, comme presque les feuilles des plantes à parasol, d'un verd de mer, & attachées alternativement aux tiges. Ses fleurs sont ramassées en épi, petites, oblongues, purpurines. Elles ont quelque apparence des fleurs légumineuses; mais elles ne sont composées que de deux feuilles qui forment une maniére de gueule à deux mâchoires. La mâchoire supérieure finit en derriére par une queue. La mâchoire inférieure est articulée avec elle dans l'endroit où l'une & l'autre tiennent au pédicule. On trouve dans le palais, qui est le creux d'entre les deux mâchoires, le pistile enveloppé de sa graine. Outre ces piéces, on voit à la bouche de cette fleur la langue, qui est une espéce d'anneau que l'on sépare assez facilement en deux parties, qui prennent leur origine des parties latérales de la mâchoire supérieure. Enfin, lorsque cette fleur est passée, le pistile devient une capsule membraneuse ronde, ou oblongue, dans laquelle se trouvent une ou deux graines.

Ce mot vient de *fumus*, *fumée*; & l'on a donné ce nom à la *fumeterre*, parceque le suc de cette plante mis dans les yeux les fait larmoyer comme la fumée. La *fumeterre* est diurétique, propre pour purifier le sang, & désopiler les parties: elle est spécifique dans toutes les maladies de la peau, dans la mélancholie hypochondriaque, dans la cachéxie, & dans l'hydropisie. Il y a plusieurs espéces de *fumeterre.*

FUMEUR, subst. masc. Celui qui prend du tabac en fumée. *Qui tabaci fumum haurit, fumi nicotiani captator.*

FUMEUX, EUSE, adj. Qui jette des fumées, des vapeurs. *Fumosus, fumidus.* Les Volcans ne sont *fumeux* que par intervalles. Les vins d'Orléans nouveaux sont nuisibles à la santé, parcequ'ils sont trop *fumeux.* Un Auvergnat *fumeux.*

Un Laquais éfronté m'apporte un rouge bord
D'un Auvergnat fumeux, *qui mêlé de Liguage*
Se vendoit chez Grenet pour vin de l'Hermitage.
DESPR.

On dit aussi figurément, qu'un homme est trop *fumeux*, quand il est trop prompt, trop sujet à se mettre en colére. *Iracundus; pronus, promptus ad iram.*

FUMIER, s. m. Excrémens des bestiaux qui se mêlent dans leur litiére, & qui la pourrissent. *Stercus, fimum.* Le *fumier* est la paille qui ayant servi de litiére sous les animaux domestiques, & particuliérement sous les chevaux, & étant imbibée de leurs excrémens, se trouve toute rompue, & devient propre pour le jardinage; sçavoir, à faire des couches & des rechauffemens, quand il est bien chaud, & comme on dit, qu'il est neuf, c'est-à-dire, fraîchement sorti de l'écurie, & sur-tout quand il n'a servi qu'une nuit ou deux de litiére, ensorte qu'il n'est nullement pourri; mais quand il est pourri, soit pour avoir servi long-temps de litiére, ou pour avoir été employé en couches, ou avoir été beaucoup mouillé par les pluies & les égoûts, il sert pour fumer, amender & engraisser les terres. LA QUINT. *T. I. p. 99.* Voyez encore cet Auteur sur les différences, les qualités, les usages des *fumiers* pour le jardinage, *T. I. p. 42, p. 217.* & surtout *P. II. C. 23. p. 222. & suiv.* Du *fumier* de bœuf. Le *fumier* de pigeon est fort chaud, il est bon pour les terres froides. Il est défendu aux Jardiniers de se servir du *fumier* de pourceau. On fait venir les melons, du pourpier, des champignons, sur des couches de *fumier.* L'Ecriture loue la constance de Job sur son *fumier.*

Sur la porte on voit d'un loup gris
La tête, & deux chauvesouris:
Dans la cour, où dès que l'on entre,
On a du fumier *jusqu'au ventre.* PERRAULT.

On appelle Fosse à *fumier*, l'endroit creusé dans les basses-cours où on jette le *fumier*, pour le laisser davantage pourrir. *Fimetum, sterquilinium.*

On dit par extension, des herbes qu'on laisse faner sans les manger, ou du foin qu'on ne recueille pas dans la saison, que tout cela n'est que du *fumier.*

FUMIER, se dit figurément, pour signifier une chose vile, méprisable.

Qui suit bien ses leçons goûte une paix profonde,
Et comme du fumier *regarde tout le monde.* MOL.

On dit proverbialement, qu'un coq est bien fort sur son *fumier*; qu'il ne faut pas attaquer un homme sur son *fumier*; pour dire, qu'il ne faut pas attaquer un homme chez lui, où il peut avoir du secours. Pairy, dans son songe, ayant feint qu'un pauvre & lui avoient été mis dans un même tombeau, introduit le pauvre disant,

Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien;
Je suis sur mon fumier, *comme toi sur le tien.*

On dit aussi, qu'un homme mourra sur son *fumier*; quand on lui voit faire des dépenses excessives qui le ruinent.

☞ FUMIÉRE, s. f. Vieux mot. Fumée.

FUMIGATION, s. f. Terme de Médecine & de Chymie, qui se dit des choses qu'on prend en fumée, ou qui se tournent en fumée. *Fumigatio.* Il est dangereux de prendre le mercure par *fumigation.* La *fumigation* est aussi une calcination potennelle qui se fait par la vapeur du mercure mis sur le feu, qui corrode & réduit en chaux les petites lames de métal qu'on suspend au-dessus. La céruse se fait par la *fumigation*, ou vapeur du vinaigre qui ronge les lames de plomb. On dit qu'Alexandre Sévère porta un Arrêt sévére contre les Médecins qui vendoient de la fumée, c'est-à-dire, des *fumigations.* L'Arrêt portoit, *Fumo pereat, qui fumum vendidit*, Que celui-là périsse par la fumée, qui a vendu de la fumée. Un Médecin du Nord a fait une petite Dissertation pour justifier les Médecins. L'Apologie vient un peu tard. *Fumigation* signifie plus particuliérement la corrosion d'un métal par la fumée du plomb, ou du mercure, ou d'une vapeur âcre.

FUMIGER, v. act. Terme de Chymie. Faire recevoir à un corps suspendu les vapeurs d'un ou de plusieurs autres corps, pour le calciner, pour le corriger, ou pour lui imprimer quelque nouvelle qualité. *Fumigare.*

☞ FUMIN, s. f. Petite ville de la Chine, dans la Province d'Iunnan, ou Iounnan; c'est la seconde du département de la premiére ville Métropole, dans la Province de même nom.

FUMOS, s. m. Nom propre d'une petite contrée de la côte orientale des Cafres en Afrique. Tierra de Fumos. *Fumorum Regio.* Elle est entre la terre du Natal au midi, celle de Naonétas au Nord. Les Portugais l'ont découverte, & lui ont donné le nom qu'elle porte. Il n'y a rien de remarquable.

F U N.

FUNAIN, s. m. Voyez FUNIN.

FUNAMBULE, s. m. *Andabata, funambulus, schœnobates.* C'est un nom que quelques Auteurs donnent à des baladins qui dansent sur la corde pour divertir le peuple.

On appelle aussi *Funambules*, ceux qui étant descendus par une corde, se sauvoient d'une ville assiégée, comme témoigne Du Cange.

Dans les Jeux Floraux, au temps de Galba, on a vû des éléphans

éléphans *funambules*, comme témoigne Suétone. Néron en fit paroître de même dans les Jeux qu'il institua en l'honneur de sa mere Agrippine. Vopiscus dit la même chose du temps de Carin & de Numérien. Il parut un homme *funambule*, lorsque l'on joua l'Hécyre de Térence, & le Poëte se plaint que ce spectacle empêcha le peuple de faire attention à sa piéce. *Ita populus studio stupidus in funambulo animum occuparat.* Jules Capitolin & Horace font aussi mention des *funambules.* Acron, sur Horace, assure que Messala, Orateur, introduisit le premier le mot de *funambule*, au lieu de celui de *Schœnobates* dont les Grecs se servoient. Car les Grecs eurent des *funambules* dès l'institution de leurs Jeux Scéniques, qui furent inventés vers le temps d'Icharius fils d'Erigon, ou de Denys, surnommé *Liber pater*, que Thésée introduisit le premier dans Athènes. Les *Funambules* commencerent à paroître à Rome sous le Consulat de Sulpirius Peticus & de Licinius Stolon, qui introduisirent les premiers dans Rome les Jeux Scéniques, qu'on fit premiérement dans l'Île du Tibre, & que Messala & Cassius, Censeurs, firent faire ensuite au Théâtre.

☞ FUNAY, s. m. Ville du Japon, dans la Province de Bongo.

FUNCHAL, s. m. Nom propre de la ville capitale de l'île de Madere. *Funchala.* Elle est sur la côte orientale, où elle a un bon port. Elle a aussi un Evêché suffragant de Lisbonne en Portugal.

FUNDANIUS, FUNDANIA, s. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. La famille *Fundania* étoit Plébeïenne. Ses médailles sont rares. Patin n'en avoit vû que deux qu'il rapporte, p. 116.

FUNEBRE, adj. m. & f. Qui appartient aux funérailles, aux cérémonies des enterremens. *Funebris.* On appelle Pompe *funèbre*, la solemnité des convois qui se fait à la mort des Princes & des Grands avec grand cortége, grand luminaire, & grande tenture de deuil.

> *Là d'un enterrement la* funèbre *ordonnance*
> *D'un pas lugubre & lent vers l'Eglise s'avance.* Despr.

> *Et venez célébrer nos mystéres* funèbres. De la Motte.

Oraison *funèbre*, est un discours qui se prononce à la louange du mort au milieu du Service, en forme de Sermon. Les oraisons *funèbres*, sous prétexte de louer les morts, flattent la vanité des vivans. Fléch.

La coutume de faire des Oraisons *funèbres* est très-ancienne; les Romains l'avoient, & c'étoit un des plus proches parens du mort qui la prononçoit. Auguste fit la harangue *funebre* de son aïeule Julia à l'âge de douze ans. Suét. *Aug. C.* 8. Il y a plusieurs exemples semblables. Cette coutume commença presque avec la République; au moins la première harangue *funèbre* qu'on sçache avoir été faite à Rome, fut celle de Brutus, celui qui chassa les Rois, & fut le premier Consul, & qui ayant été tué dans un combat contre les Etruriens, fut loué dans la place publique par Valérius Publicola son collégue, ainsi que Polybe le raconte, & Plutarque, dans la vie de Publicola. Quelques Auteurs prétendent que cet usage étoit plus ancien chez les Grecs; que Solon, qui, selon Aulu-Gelle, *L. XVII. C.* 21. donnoit des loix aux Athéniens au temps que Tarquin l'ancien regnoit à Rome, en fut l'Auteur, & que l'Orateur Anaximènes l'a laissé par écrit. Voyez Polydore Virgile, *De Invent. Rer. L. III. C.* 10.

Les jeux *funèbres* étoient une cérémonie des funérailles chez les Anciens. C'étoient des combats de Gladiateurs; & cette coutume étoit très-ancienne, quoiqu'elle n'eût pas toujours été la même; car d'abord on égorgeoit des captifs devant le bûcher, comme des victimes pour appaiser les manes. Achille le fait dans Homére, Iliade φ ou *L. XXI.* pour les funérailles de Patrocle. Enée le fait, Enéide, *L. XI.* pour celles de Pallas fils d'Evandre. César dans ses Commentaires, *L. VII.* de la guerre des Gaules, rapporte que les Gaulois le faisoient. Dans la suite il parut barbare d'égorger des hommes; & pour s'épargner l'horreur de ce spectacle, sans que les morts y perdissent rien, on fit combattre entre elles ces misérables victimes, qui pouvoient ainsi défendre & conserver leur vie, s'ils étoient vainqueurs. Cette coutume passa des Grecs aux Romains, chez qui ce cruel jeu se nomma le Présent, *Munus.* Le premier qui introduisit à Rome ce barbare exercice fut Junius Brutus, aux obséques de son pere, ou, selon d'autres, Appius Claudius & M. Fulvius pendant leur Consulat. Les Magistrats & les particuliers en donnoient, & ils étoient quelquefois joints à des piéces de théatre. L'Empereur Claude ordonna qu'au lieu que ces tristes jeux étoient arbitraires, on les feroit réglément tous les ans aux frais de l'Etat, & que ce seroient les Ediles qui en auroient soin. Mais il en eut horreur lui-même, & peu de temps après il les cassa. Il fut néanmoins toujours permis aux particuliers d'en faire représenter, pourvu qu'ils eussent quarante mille sesterces de rente. Ce ne fut que Théodoric Roi des Goths, qui les abolit à la fin du V[e] siécle.

Ce mot vient du Latin *funus* & *funebritas*, d'où on a dit aussi *funeralia*, *funérailles.*

Le Sieur Muteta a fait un Recueil des cérémonies *funèbres* de toutes les nations, & le P. Ménestrier un Traité des décorations *funebres.* On appelle Litres, & ceintures *funebres*, des bandes de velours, ou de peinture, chargées des Armes du mort, ou du Patron, qu'on met autour des Chapelles ou des Eglises, en dedans & en dehors. La ceinture *funèbre* est un droit honorifique qui n'appartient qu'au Patron fondateur de l'Eglise.

Funèbre, se dit aussi pour, Triste, sombre, lugubre, affreux. Ainsi on dit, une lumiere *funèbre*, des lieux *funèbres*, des objets *funebres.*

On appelle aussi, Oiseaux *funebres*, les oiseaux de mauvais augure qui ne paroissent que la nuit, comme les orfraies, les hibous, &c. *Aves sinistræ.*

On trouve dans nos vieux Auteurs *funebreux.* Les esprits *funebreux.* Espleig. On dit aujourd'hui l'Esprit des ténèbres, les Esprits de ténebres.

☞ FUNÉBREUX, euse, adj. Vieux mot. Triste, funeste.

FUNEN, FUINEN. Voyez FIONIE.

FUNER, v. act. Terme de Marine. Garnir le cordage de funin. *Instruere rudentibus. Funer* un mât, c'est le garnir de son étai & de sa manœuvre.

FUNÉRAILLES, s. f. pl. Cérémonies qui se font aux enterremens, devoirs qu'on rend aux défunts. *Funus, exequiæ.* Pour honorer ce grand Capitaine, on lui a fait de pompeuses, de magnifiques *funérailles.* Rosweyde, dans son *Onomasticon* du *vita Patrum*, au mot *funus*, explique d'anciens usages des *funérailles* des Chrétiens. Jean Kirchman de Lubec a fait un Traité des *funérailles* des Romains. Du Tillet, dans son Recueil, *P. I. p.* 333. *& suiv.* 338. *& suiv.* traité des *funerailles* & enterremens de nos Rois, & des cérémonies qu'on y observe. ☞ De toutes les pompes funèbres dont parle l'Histoire, aucune n'est comparable à celle d'Alexandre le Grand, dont Diodore de Sicile nous a laissé la description. Aridée, frere naturel d'Alexandre, employa deux ans à la préparation de ce convoi. Le corps d'Alexandre, suivant les dernieres dispositions de ce Prince, devoit être porté au Temple de Jupiter Ammon: mais Ptolomée, Gouverneur d'Egypte, le fit conduire à Alexandrie, où il fut inhumé. Ce Prince lui érigea un Temple magnifique, & l'honora comme un demi Dieu. Le tombeau d'Alexandre subsiste encore, & est révéré par les Mahométans comme le tombeau, non-seulement d'un Roi illustre, mais d'un grand Prophète. Rollin.

Funérailles, en style poëtique, & figurément, signifie la mort. Ainsi Corneille a dit,

> *Je l'ai vû tout sanglant au milieu des batailles,*
> *Se faire un beau rempart de mille* funérailles.

Mais cette expression n'est pas à approuver, ni à imiter.

FUNÉRAIRE, adj. Qui appartient aux funérailles. *Funerarius, funebris.* Il ne se dit qu'en cette phrase. Les frais *funéraires* sont privilégiés sur les biens d'un défunt.

En Architecture, on appelle *colomne funéraire*, une colomne

lonne qui porte une urne, où l'on suppose que les cendres d'un mort sont enfermées, & dont le fut est quelquefois semé de larmes, ou de flammes, qui sont les symboles de la tristesse & de l'immortalité.

FUNERAIRE, s. m. Terme d'Histoire. C'est le nom qu'on donnoit à ceux qui avoient soin des funérailles. Voyez Julius Firmicus, *L.* 3.

FUNÈRE, s. f. Pleureuse, femme qui dans les funérailles des Romains faisoit les regrets & les lamentations accoutumées dans ces cérémonies. *Funera*, *Præfica*. Quoique quelques Dictionnaires aient fait ce nom sur le Latin, il semble qu'il le faut plûtôt servir du mot de pleureuse, qui est François, que de *funere* qui ne l'est pas. Car pourquoi forger un mot d'une langue étrangére, quand nous en avons un dans la nôtre en usage pour exprimer la même chose ? Voyez donc PLEUREUSE.

FUNESTE, adj. m. & f. Malheureux, sinistre; qui porte la calamité & la desolation avec soi, qui cause la mort, ou qui en menace. *Infaustus*, *luctuosus*, *funestus*, *infelix*. Deux fois à l'Univers mon hymen fut *funeste*. Barb. Une mort *funeste*, tragique, violente. Ce conseil a été *funeste* à ses auteurs. Les guerres d'Orient ont été *funestes* aux François. Il y a quelque chose de *funeste* dans la Physionomie de cet homme-là. Saturne & Mars sont des astres *funestes*. *Funeste* ouvrage de l'amour, de l'honneur *funeste* victime. S. Evr. La mort exerce partout son *funeste* empire. Fl.

Je n'ai point de l'orgueil le funeste *appanage*. Breb.

Je ne crains point que mes ennuis m'engagent à rien de *funeste*. Des M. Que je plains la *funeste* audace de ces esprits ambitieux, qui d'un desir trop curieux veulent pénétrer dans les mysteres. Ab. Têtu. Envisagez les douceurs d'une paix qui finira un schisme si *funeste*. Boss. On dit aussi, qu'il y a des jours *funestes*, *funesti*, *male ominosi*, qui sont ceux où on a remarqué qu'il étoit arrivé quelque grand malheur.

FUNESTEMENT, adv. D'une maniére funeste. *Funestè*, *infaustè*. Ce Prince est mort bien *funestement*. Cette accident arriva le plus *funestement* du monde.

☞ FUNEUR, s. m. Celui qui fournit les funins à un vaisseau, ou qui les y met.

☞ FUNG, s. m. Petite ville de la Chine, dans la Province de Kiangnan, ou de Nankin, auprès du petit lac de Ta.

FUNGCIAN, ou FUNG-GIANG, s. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Fungcianum*. Elle est bien peuplée, grande, & la seconde en rang de la province de Xenli. Elle en a sept moindres sous sa Jurisdiction. ☞ Le nom de cette ville est composé de celui de *Fung*, (qui signifie un oiseau que les Chinois regardent comme le presage d'un extrême bonheur, & ils disent que l'on ne le voit que très-rarement ; l'idée qu'ils en donnent a quelque rapport avec le Phœnix) & de *Giang*, qui signifie *bonheur*, *félicité*. Le P. Martini, dans son Atlas Chinois, ajoûte que les Chinois vantent beaucoup la variété des couleurs dont les plumes de cet oiseau sont embellies.

FUNGI, s. m. Nom propre de deux villes de l'Abyssinie. *Fungia*. L'une est sur le bord occidental du Lac de Zaflan, & dans le Royaume de Fungi ; l'autre est sur un petit lac du Royaume d'Amara, au levant de la ville de ce nom. Il y a bien de l'apparence que ce ne sont que de fort petits lieux ; puisque les relations modernes nous apprennent qu'il n'y a point de ville dans toute l'Abyssinie.

☞ FUNGMA, s. f. Isle d'Asie, au midi du Royaume de Corée, à l'Orient de l'embouchure de la riviére Jaune, qui coule à la Chine, & à l'occident de Firando, isle du Japon.

FUNGUS, s. m. Terme de Médecine. C'est une excrescence charnue, molle, spongieuse & pale, qui vient sur les membranes, sur les tendons, ou sur d'autres parties nerveuses, ensuite d'une playe, d'une contusion, ou d'un effort. *Fungus*. Il s'engendre ordinairement des *fungus* sur les membranes du cerveau dans les playes de la tete, lorsqu'elles ne sont pas bien défendues contre l'air extérieur. Les *fungus*, viennent souvent aussi autour des articles : ceux-ci s'augmentent insensiblement ; mais lorsque la peau est ouverte, trouvant plus d'espace, ils prennent en peu de temps un accroissement prodigieux en forme d'un champignon. Il vient encore des *fungus* à l'anus, & à la matrice. Cette excrescence de chair s'appelle aussi *fic*, & *sarcôme*, & même *champignon*, qui est le mot François qui repond à celui de *fungus*. La cause du *fungus* est le suc nourricier & retenu & gaté.

Il y a une espéce de *fungus* malin enraciné dans le rectum : il est l'effet des débauches contre nature.

Le mot de *fungus* est Latin, & a passé dans notre langue sans aucun changement. On l'a donné à cette sorte de tumeur, à cause qu'elle a des qualités semblables à celles des champignons. Voyez FONGUS.

FUNGYAN, s. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Fungianum*. Elle est grande & belle, tient le second rang dans la province de Nanquin, est située sur la riviére d'Hoat, & a sous sa jurisdiction dix-sept autres Villes.

FUNICULAIRE, adj. Terme de Physique. *Funicularis*. Le systême *funiculaire*, l'hypothese *funiculaire*, c'est un systeme inventé par François Linus pour expliquer les effets que l'on attribue communément à la pesanteur de l'air. Il suppose que ce qui soutient le mercure dans l'expérience de Torricel n'est point le poids de l'athmosphere qui presse le mercure qui est dans le bassin ; mais une espéce de petit cordon d'une matiére très-fine & très-subtile, laquelle étant excessivement raréfiée par une tension violente, fait continuellement effort pour se resserrer elle-même ; ou devenant moins raréfiée, conformément à la differente température de l'air extérieur, par ces deux moyens cause l'élevation ou la descente du vif argent dans le tube. Harris.

Ce mot vient de *funiculus*, cordon.

FUNIN, s. m. Terme de Marine, qui se dit de tout le cordage d'un vaisseau. *Funis*, *rudens*. Mettre un navire en *funin*, c'est l'agréer de tout les cordages. Grand *funin*, ce sont les plus gros cordages. On lie les catéchuménes (pour le bapteme de mer) par les poignets sur des *funins* tendus d'avant en arriére, sur le gaillard pour les Officiers, & sur le pont pour les Matelots. Frézier.

☞ Franc-*funin*, s. m. C'est un nom que les Cordiers donnent à de gros cordages, composés de cinq torons, qui sont si pressés & si serrés, que ce cordage paroit plus arrondi que le cordage ordinaire. Les cordes de franc-*funin* servent pour les plus rudes manœuvres, comme pour embarquer le canon, &c.

FUNSKIRKEN. Voyez CINQ-EGLISES. Nous ne disons point autrement.

F U O.

FUOA, s. f. Nom propre d'une ancienne ville d'Egypte. *Nicii villa*, *Nicia vicus*. Elle est dans le Delta, sur la branche occidentale du Nil, environ à treize lieues du Caire, vers le Septentrion occidental. C'est une petite ville.

FUONIE, s. f. Nom propre d'une Île de la mer Baltique, qu'on nomme aussi Funen, ou Fuinen. *Fionia* C'est un des îles du Danemarck. Elle est entre le grand Belt, qui la sépare de l'île de Zéelande ; & le petit Belt, qui la separe de la Jutlande septentrionale. Sa figure approche d'un ovale, qui peut avoir quatorze lieues de long, & dix dans sa plus grande largeur. Cette île est fertile en blés, elle produit quantité de pommes, dont on fait du Cidre, qui se transporte dans les pays etrangers, de même que l'hydromel, qu'on fait aussi dans cette ile ; & les chevaux qu'elle nourrit sont estimés en Allemagne. Cette île est un des principaux Gouvernemens du Danemarck, & l'appanage du fils aîné de ses Rois. Odensée en est la ville capitale ; on y voit encore celles de Nibourg, de Schwinberg, de Meddelfar & d'Assens.

F U R.

FUR, adv. qui ne se dit qu'en ces phrases. Vous m'envoyerez mon argent au *fur* & à mesure que vous le recevrez.

Je vous en fournirai ſeulement au *fur* & à meſure que vous travaillerez à mon bâtiment.

Ce mot eſt dérivé de *feur*, qui ſignifioit autrefois, *tribunal*, du mot *forum* : & l'on diſoit, Décliner *feur*; pour dire, que le Juge n'étoit pas compétent. Il a ſignifié depuis, une eſtimation certaine, ou taxe du prix des denrées, parcequ'elle ſe faiſoit par la Police du Juge : & ainſi on diſoit, Mettre les denrées à *feur* raiſonnable, les prendre au *feur* & au taux du Magiſtrat. Enſuite il a ſignifié, Proportion. J'ai acheté un muid de vin au *feur* & à proportion de cinq ſous la pinte. Il n'eſt demeuré en uſage que dans les phraſes ſuſdites, Au *fur* & à meſure; pour dire, A proportion. Dans les Ordonnances de la ville on voit encore, *Afforage*; pour dire, eſtimation des denrées. Voyez FEURE.

FURCELLI Voyez FORCELLI.

FUREMPLAGE, ſ. m. Mot formé par abréviation de ceux-ci, au fur l'emplage. Voyez FEURRE. Le mot de *furemplage* ſignifie dans les Coutumes *proportion*, *eſtimation* d'une choſe à proportion du revenu, du temps de la jouïſſance, &c.

FURET, ſ. m. Petit animal qui ſert à la chaſſe. C'eſt une eſpéce de belette qu'on dreſſe pour chaſſer les lapins & les renards. *Viverra.* Il faut emmuſeler les *furets* de peur qu'ils ne tuent les lapins. On les fait entrer dans le terrier, d'où ils les chaſſent, & on met à chaque trou une bourſe. Cet animal eſt un peu plus grand qu'un écureuil, & eſt rouſsâtre; mais il a tant de cœur, qu'il fait la guerre à toutes les bêtes. Il ſe nourrit plûtôt de ſang que de chair. On tient que les petits de la femelle du *furet* ſont trente-trois jours ſans voir clair. JONSTON. En latin on appelle cet animal *Furo*, *muſtela ſilveſtres*, ou *viverra*, en Grec ικτις, ou ικτις. On l'appelle auſſi en Latin *Furunculus, furectus*, dont on fait venir l'étymologie *à furtis*, ou *à fulvo colore*. Le François *Furet* vient de la même ſource.

FURET, ſe dit auſſi figurément d'un homme curieux, ou intriguant, qui va chercher des curioſités, des titres, des nouvelles en des lieux ſecrets & cachés, qui les déterre & les met au jour. *Scrutator*, *indagator curioſus.* Ce bœuf, qui rumine dans la converſation, eſt un *furet* dans les finances. LA BRUY. ☞ *Furet* ſe dit auſſi de celui qui cherche avec ſoin quelque choſe que ce ſoit, qui la cherche de tous ſes yeux.

FURET, ſ. m. Terme de Pêche. C'eſt un engin défendu par le Xe article de l'Ordonnance. *Tit. de la Pêche.*

En Médecine on appelle le Mercure le *Furet*, parcequ'il pénétre dans les parties les plus ſecrétes & les plus ſolides du corps, pour en chaſſer le venin & la corruption. On le dit auſſi de l'émétique, mais moins proprement.

☞ FURET ſe dit en Limouſin d'un enfant qui a de petites fantaiſies.

FURETER, v. n. Chaſſer avec un furet. *Viverram adhibere ad inveſtigandos cuniculos.*

FURETER, ſe dit plus ordinairement au figuré; pour dire, Aller chercher dans les lieux les plus ſecrets ce qu'il y a de beau, de rare, de curieux. *Scrutari*, *indagare*, *perveſtigare.* A force de *fureter*, ce Marchand a fait un cabinet fort curieux & à bon marché. *Fureter* tous les trous juſqu'au fond de la cave. S. AMAND.

Qui va d'un œil trop curieux
Examiner chaque planéte,
Et par le trou d'une lunette
Fureter *tous les coins des cieux*,
N'a pas la viſiére bien nette. P. DU CERC.

☞ Se FURETER, v. a. ſe dit en Limouſin d'une perſonne qui a de petites fantaiſies.

FURETEUR, ſ. m. Qui va fureter deçà & delà des curioſités, des nouvelles, &c. *Inquiſitor*, *ſcrutator.*

FUREUR, ſ. f. Démence, emportement violent cauſé par un déréglement d'eſprit & de la raiſon. *Furor.* La morſure des animaux enragés rend les hommes malades de *fureur* : on croit que cette *fureur* ne ſe guérit point, & qu'il les faut étouffer. D'autres prétendent qu'on y pourroit trouver un remede. Mais, quoi qu'il en ſoit, un homme attaqué de ce mal, n'en dût-il jamais guérir, il n'eſt point permis de l'étouffer, ni de lui procurer la mort en quelque maniére que ce ſoit, ce ſeroit un véritable homicide. Il prend à cet homme des accès de *fureur* ſi violens, qu'il le faut lier. La *fureur*, même ſans eſpérance de guériſon, ne fait point vaquer un Bénéfice : on commet ſeulement quelqu'un pour faire les fonctions dont le titulaire eſt incapable. La *fureur* eſt une cauſe d'interdiction. A Rome la *fureur* de l'un des conjoints emportoit la diſſolution du mariage : & de-là il s'enſuit qu'en France elle donne lieu à un juſte divorce. Dans la *fureur*, l'affection du mari, ou de la femme, eſt éteinte avec les mouvemens libres de la volonté, & l'eſprit égaré a perdu toutes ſes fonctions. Ils ne peuvent plus habiter enſemble ſans péril & ſans inquiétude, & ils ſont privés de la ſociété qui a fait leur engagement. C. B. Il y a auſſi une maladie de femme qu'on appelle *Fureur* utérine. ☞ C'eſt un délire mélancholique, furieux, laſcif, & ſans fiévre, dont les filles, les veuves, & même les femmes mariées, ſont quelquefois atteintes en conſéquence d'une paſſion amoureuſe, exceſſive & charnelle. Cette *fureur* eſt appellée *utérine*, *ab utero*, matrice, parceque cette partie généralement priſe eſt le principal ſiége de cette maladie.

FUREUR, ſe dit en Morale, des emportemens, de la fougue, de la colére, lorſqu'elle eſt violente & démeſurée; des vices, & des excès où l'on s'abandonne. On attribue à Dieu de la *fureur*; on le prie qu'il ne nous juge point dans ſa *fureur*, quoiqu'en effet il ne ſoit point capable de paſſions; pour dire, que nos péchés méritent qu'il nous traite comme s'il étoit en *fureur*. On le dit des Princes. Il eſt dangereux d'être l'objet de la *fureur* d'un Conquérant. Sénéque a le défaut de faire parler un furieux comme s'il avoit paſſé la nuit à méditer & à préparer ſa *fureur*. DAC. Le zéle de la Religion ſe convertit quelquefois en *fureur*. CALL. Voyez RAGE.

Sçais-tu bien ce que peut une femme en fureur? CORN.

Le Roi comprit tout ce qu'il y avoit à appréhender de la *fureur* d'une faction ſi animée. DE LAR.

L'ame de déſeſpoir & de fureur *atteinte.* CER.

On n'appaiſe pas aiſément la *fureur* d'une populace émûe.

J'ai vû le Sénat idolâtre
De Néron à genoux conſacrer les fureurs. RAC.

Sers ma fureur *Œnone, & non point ma raiſon.* ID.

Je ne m'étonne point qu'en ma tendre jeuneſſe,
Mon cœur des paſſions ait ſuivi les fureurs.
L'AB. TÊTU.

Je ſçais ſur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs. BOIL.

De l'amour j'ai toutes les fureurs. RAC.

Laiſſe un peu modérer la fureur *qui te dompte.* BREB.

Tout ſemble irriter ma fureur. DES-M.

Rien ne peut modérer mes jalouſes fureurs. VILL.

La brutalité de cet emporté ſe convertit en *fureur*. H. Sᵗ na M.

L'un contre l'autre émûs d'une aveugle fureur.

On le dit auſſi des animaux colères & farouches. La *fureur* d'un lion, d'un taureau ſauvage. Les cerfs en rut ſont en *fureur*.

FUREUR, ſe dit auſſi des orages. La *fureur* des vents, des tempêtes, des torrens, de la mer, étonne les plus hardis. La *fureur* des Aquilons. Les brûlantes *fureurs* de l'été. Affronter les *fureurs* de Janvier. BOIL.

Si dans le Ciel obſcur, où tout fuit à ſa vûe,
Le Pilote effrayé voit s'enflammer la nue,

Ce feu qui fend la nue & les flots en fureur,
Eclairant le péril, en augmente l'horreur.
NOUV. CH. DE VERS.

FUREUR, se dit aussi de toutes les passions qui nous font agir avec de violens emportemens. C'est une *fureur* que la passion du jeu. Il y a des amours qui vont jusqu'à la *fureur*. Il médit avec *fureur* de toutes sortes de gens. Il récite ses vers avec une étrange *fureur*. La *fureur* des Curieux est telle pour les tableaux du Poussin, qu'on les a portés à un prix excessif. La *fureur* de la chicane est si grande, que la plûpart des gens en sont ruinés.

Le théâtre perdit son antique fureur;
La Comédie apprit à rire sans aigreur. BOIL.

FUREUR, se dit aussi des transports de l'ame, des enthousiasmes qui la mettent hors de son assiette ordinaire. Ainsi on dit, que les Poëtes sont transportés d'une *fureur* divine, quand ils font des vers plus par génie que par art. Il ne faut pas prendre une extravagance & un emportement déréglé pour un enthousiasme & une *fureur* poëtique. S. EVR. Ni les préceptes, ni l'industrie, ne sçauroient exciter cette *fureur* divine, que la liberté inspire, & que l'esclavage étouffe. ID. Au lieu de cette noble *fureur* qui enfantoit autrefois les grands Ouvrages, on ne voit plus aujourd'hui qu'un emportement ridicule, qui ne produit que des bagatelles. G. G. Ronsard est plein de fictions agréables, & l'on voit régner dans ses vers cette divine *fureur* qui fait les vrais Poëtes. ID. La Poësie n'a point bornes que la fantaisie du Poëte, dont la raison s'appelle *fureur*. ABL. Santeuil disoit qu'il ne tenoit rien que de lui-même, & de sa *fureur* poëtique. MEN. Les Sybilles, & ceux qui rendoient des oracles, entroient dans une sainte *fureur*: ils étoient agités du Démon qui les possédoit. Les Païens avoient aussi du respect pour les *fureurs* Bacchiques dans les Fêtes de Bacchus.

On diroit, quand il veut pousser un syllogisme,
Qu'il appelle en duel tout le Christianisme,
Ou que sa fureur *nous prenant pour témoins,*
Il veuille deffier le Diable à coups de poings. SANL.

Non, non, je ne viens point sur les bords du Permesse,
Phœbus, te demander ta frenétique ivresse.
Sur d'autres va verser tes sçavantes fureurs:
La vérité n'a pas besoin de tes faveurs. N. CH. DE VERS.

On dit proverbialement, que la patience poussée à bout se tourne en *fureur*; pour dire, qu'il ne faut pas abuser de la patience des gens.

LA FUREUR étoit une Divinité chez les Romains. Au moins Pétrone en parle comme d'un Dieu. Vossius, *De Idol. L. VIII. C.* 10. Virgile le décrit de même, Enéide, L. I. v. 398. L'un & l'autre le représentent la tête teinte de sang, le visage déchiré de mille plaies, & couvert d'un casque tout sanglant, enchaîné pendant la paix, les mains liées derrière le dos, assis sur un amas d'armes, & frémissant de rage; en d'autres temps ravageant tout, après avoir rompu ses chaînes. Ils en faisoient un Dieu, parceque *furor* en Latin est masculin.

FURIBOND, ONDE, adj. & f. Qui est en furie, sujet à entrer en furie, qui a l'air, les manières d'un homme qui est en furie. *Furore amens, inflammatus, furibundus.* Il faut éviter la colère des maîtres *furibonds*. Un air *furibond*. BOIL.

Conclura-t-on d'abord qu'un Docteur furibond
Ait droit de s'escrimer de son bras vagabond? SANL.

Il se dit souvent d'un fanfaron, qui n'est dangereux qu'en menaces. Il a beau faire le *furibond*, Je me moque de ses emportemens.

FURIE, s. f. Passion violente de l'ame, qui la transporte, qui outre sa colère. *Furia, furor.* En ce sens c'est la même chose que *fureur*, quand ce dernier est pris en mauvaise part. Autrement on ne pourroit pas les confondre, & les prendre indifféremment l'un pour l'autre. On dit bien une *fureur* martiale, & non pas une *furie*. VAUG.

L'Enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie. BOIL.

FURIE, dans ce sens, se dit aussi des animaux. La *furie* d'un taureau. Le lion est dangereux dans sa *furie*, quand il est enflé en *furie*.

FURIE, se dit aussi, de tout ce qui se fait avec ardeur, promptitude, violence, courage, impétuosité. *Vis, ardor, impetus.* Dans un combat la premiére *furie* des François est dangereuse à soutenir, à essuyer. Cet affamé mange avec *furie*. Ce Basque, ce Postillon couroit avec *furie*, avec grande promptitude. Ces habitans travailloient avec grande *furie* aux fortifications de leur ville.

FURIE, se dit aussi des choses inanimées. C'est une chose épouvantable de voir la mer, les flots en *furie*, la *furie* des vents, de la tempête, d'un tremblement de terre. On l'a sauvé de la *furie* des flammes.

FURIES, se dit aussi de certaines Divinités infernales que les Poëtes Païens feignoient entrer dans les hommes pour les posséder & les tourmenter. Les *furies* étoient les ministres de Pluton & les vengeresses des crimes. Strabon les peint vêtues de longues robes qui leur tomboient jusques sur les talons, & qu'une ceinture serroit à la hauteur de la poitrine. Patin, Seguin & Spanheim prétendent que c'est elles que l'on voit sur une médaille de l'Empereur Philippe, frappée à Antioche, au revers de laquelle paroissent trois figures de femmes habillées comme nous venons de dire, & armées d'une clef, de torches ardentes, de poignards & de serpens. Struvius, qui suit ces Auteurs, *Antiq. Rom. Synt. C. I. p.* 182. ajoûte que les trois *furies* ne sont peut-être point différentes de la triple Hécaté, qui poursuit les méchans dans les enfers, sur la terre, & dans le Ciel. Oreste étoit agité par les *Furies*. Les Poetes en comptent trois: Tisiphoné, Mégere, Alecto. Quelques-uns en ajoûtent une quatriéme, qu'ils nomment *Lyssa*, mot Grec qui signifie Rage. Il les représentent avec des yeux en feu, la tête coeffée de serpens, & tenant en leur mains des fouets & des torches ardentes, pour punir les coupables. Eschyle est le premier qui ait donné des serpens aux *Furies*. Ne croyez pas que les Dieux envoient des *Furies* avec des torches ardentes pour épouvanter les criminels; les crimes sont les bourreaux de chaque scélérat. Il n'y a point d'autres *furies*, point d'autres feux, point d'autres flambeaux qui causent ces terreurs, & ces égaremens où ils tombent. CICER. Les *Furies*, ces tristes Divinités, ne sont point ailleurs qu'au-dedans de nous, & ne nous tourmentent que par la vûe des crimes que nous avons commis. LE P. LE B. Le Narcisse étoit consacré aux *Furies*. Ceux qui leur faisoient des sacrifices s'en couronnoient. C'est Eusthathe qui nous l'apprend sur le premier Livre de l'Iliade, p. 87.

On appelloit aussi les *Furies*, Peines, *Pœnæ*, Ποιναι, à cause des peines, ou supplices qu'elles faisoient souffrir aux criminels, comme on les appelloit *Furies*, à cause de la fureur qu'elles jettoient dans leur conscience, dans leur cœur. *Voss. De Idol. L. VIII. C. XVIII.* Les Grecs les appellent Euménides; voyez ce mot. Les *Furies* étoient filles de l'Achéron & de la nuit. Hésiode leur donne une autre origine, *Théogon. v.* 185. Il ne distingue point les Erinnyes des *Furies*. Elles naquirent, dit-il, des gouttes de sang qui tombérent de la plaie que Saturne fit à Cœlus son pere, & que la terre reçut. Il ne les borne pas non plus à trois, & n'en dit point le nombre. Gaspard Barthius, sur la Thébaïde de Stace, *Liv. IV. v.* 457. & autres, ont expliqué sçavamment plusieurs choses touchant les *Furies*.

Vossius, à l'endroit cité, croit que le mot *furie*, *furia*, vient de l'Hébreu פרע, *fara*, *vindicta*, *vengeance*, supplice qui se tire d'un crime.

Non, non, un Orateur n'est point une furie.
Prêchez donc sans fureur, & sans effronterie. SANL.

Dans

Dans ces exemples, & dans les autres semblables, le mot de *furie* a un sens métaphorique, ou un sens de comparaison.

On dit figurément d'une méchante femme, d'une femme emportée, que c'est une *Furie*, que c'est une Mégère. Le peuple dit, c'est une *furie* d'enfer. A un discours d'amour il faut bien par honneur contrefaire la *furie*. La Font.

☞ Furis. Satin & taffetas des Indes & de la Chine, peint dans le pays, ou imité en Europe, particuliérement en France, en Hollande, & en Flandre. Ces satins ont été ainsi appellés, parceque les premiers qui furent apportés en Europe avoient des desseins extraordinaires.

FURIEUSEMENT, adv. D'une maniére furieuse, violente, excessive, extraordinaire. *Furiosè, furenter, immaniter, immanè*. Il s'est battu *furieusement*. Cette piéce est *furieusement* longue. Cette femme est *furieusement* laide. Elle est *furieusement* riche. Elle ment *furieusement*.

FURIEUX, euse, adj. Qui est transporté de colére, de fureur, de furie. *Furiosus, furens, furore amens*. Cet ivrogne est *furieux* dans le vin. Aller en *furieux* affronter les hasards, Boil. Un lion, un taureau *furieux*. Dans les premiers temps de la République Romaine, on étoit *furieux* de liberté, & de bien public : l'amour de la patrie ne laissoit rien aux mouvemens de la nature. S. Evr.

Mais, quoique seul pour elle, Achille furieux
Epouvantoit l'armée, & partageoit les Dieux. Rac.

Furieuse *elle vole, & sur l'autel prochain,*
Prend le sacré couteau, le plonge dans son sein. Id.

En termes de Blason on le dit particuliérement du bœuf, ou du taureau, quand il est rampant.

Furieux, se dit aussi de tout ce qui a de la violence, de l'impétuosité, de l'excès. Il y eut un *furieux* combat sur mer. Il essuya une *furieuse* tempête. Il fait un *furieux* froid, ou une chaleur *furieuse*. C'est un *furieux* buveur de rasades. Un *furieux* torrent.

Mon Dieu, que votre amour en vrai tyran agit;
Et qu'il prend sur les cœurs un furieux *empire!*

Ainsi des hautes montagnes
Tombe un torrent furieux,
Qui ravageant les campagnes,
Se fait passage en tous lieux. Ab. Têtu.

Furieux, se dit aussi de ce qui est prodigieux, excessif, extraordinaire dans son genre, & qui cause de l'admiration. *Immanis*. Voilà une *furieuse* baleine, un *furieux* monstre, un *furieux* turbot. On a fait de *furieux* travaux, une *furieuse* dépense pour fortifier cette place. On dit aussi, cela est *furieux*, qu'on ne puisse vous corriger ; pour dire, cela est étonnant, extraordinaire.

Furieux, en termes de Jardinage, se dit des branches d'arbres qui poussent trop. *Nimium luxurians*. Il faut quelquefois arracher, ou couper tout près les branches les plus *furieuses*.

Furieux, subst. en termes de Droit, signifie un fou, un prodigue, un insensé, qui n'est pas capable de gouverner son bien, d'agir en Justice. *Sui non potens, non compos*. On interdit les *furieux*, on leur donne un Curateur. C'est au Juge du domicile à établir un Curateur au *furieux*, du consentement des parens. Un *furieux* n'est point incapable de contracter mariage, quand la fureur n'est qu'une simple foiblesse, qui ne va pas jusqu'à éteindre la raison, ou qu'elle laisse des intervalles libres, pendant lesquels la personne est capable des actions civiles. De Launay. Un *furieux* peut tester, quand il a de bons intervalles.

Furieux. Nom de l'une des Constellations méridionales. On l'appelle autrement Orion. Elle est composée de trente-huit étoiles, dont il y en a deux de la premiére grandeur.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas mettre les armes entre les mains d'un *furieux* ; c'est-à-dire, d'un homme en colére. On le dit aussi figurément, de ce qu'on peut fournir à quelqu'un qui lui peut aider à nuire aux autres. Louer un Satyrique, c'est mettre des armes entre les mains d'un *furieux*.

FURIN. Terme de Marine, qui se dit de la pleine mer. *Altum*. On prend des lamaneurs pour mener les vaisseaux en *furin* ; c'est-à-dire, hors du havre, & en mer profonde.

FURINAL, ale, adj. Qui appartient à la Déesse Furine. *Furinalis*. Il y avoit à Rome des fêtes *furinales*. Varron, *De Ling. Lat. L. IV*. C'étoit des jours consacrés à la Déesse Furine, fêtés en son honneur.

Les *Furinales*, s. plur. C'étoient, du Festus, des sacrifices, des fêtes en l'honneur de la Déesse Furine. *Furinalia, furinales feriæ*. Les Romains les célébroient le 25 de Juillet.

FURINE, s. f. Nom propre d'une Déesse de l'Antiquité païenne. *Furina*. Varron parle de la Déesse *Furine* ; *L. IV. de Ling. Lat.* Turnébe, dans ses Collections *Adversaria, L. VI. C. 5.* prouve que *Furine* est la même chose que *Furie*, ou Erinnys, parceque Plutarque dans la vie des Gracchus, & Aurélius Victor, *De Viris illustribus*, parlant du même bois sacré, l'un l'appelle ἄλσος Ἐριννύων, le bois des Erinnyes, ou des Furies ; & l'autre *Lucus Furinæ*, le bois de *Furine*. Voyez donc FURIE, & ERINNYS. Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. I. pag.* 161. dit, que c'étoit une Déesse fort ancienne ; mais que l'on connoissoit à peine au temps de Varron.

FURIUS, FURIA, s. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine, qui sur les deniers qui nous en restent, & qui ne sont pas rares, est quelquefois écrit FOVRIVS. Voyez dans Patin, P. 117. La famille *Furia, Furia gens*, avoit des branches Patriciennes, & des branches Plébéiennes. Celles qui portoient les surnoms de Purpureones, de Crassipedes, de Phili, étoient Patriciennes, & l'on trouve de leurs médailles dans les suites Consulaires. Voyez Patin, *Fam. Rom. p.* 117. les Familles & les Colonies de Vaillant, T. I. p. 48 & 107. Ce fut environ deux ans après avoir écrit contre Jovinien, que S. Jérôme écrivit sa lettre à *Furia*, descendue de la race de Furius Camillus, née d'un pere illustre par les titres de Patricien & de Consulaire, mais plus illustre par celui de Chrétien, & d'une mere nommée Titienne, &c. Tillem. *Hist. Eccl. T. XII. p.* 149.

FURLO, s. m. Nom propre d'un petit lieu du Duché d'Urbin, en Italie. *Furlum, Furlo* en Italien, anciennement *Intercisa*. Il est près de la riviére de Cantiano, entre Cagli & Fossombrone. On voit à *Furlo* une profonde caverne taillée dans le rocher.

☞ FURLONG, s. m. C'est une des mesures dont on se sert en Angleterre pour l'arpentage des terres. Le *furlong* contient quarante perches, & la perche seize pieds & demi.

FURNES. Dans le pays on dit WEURNE, s. m. Nom propre d'une bonne petite Ville avec Abbaye. *Furna*. Elle est dans la Flandre Françoise, entre Dunkerque & Nieuport, à trois lieues de la premiére, & à deux de la derniére. Cette Ville, cédée aux François par la paix d'Aix-la-Chapelle, l'an 1668. a été démantelée. Elle est capitale d'une Châtellenie assez étendue, a divers canaux, & de bonnes manufactures de draps.

☞ FUROLLES, s. f. pl. Ce sont certaines exhalaisons enflammées que l'on voit sur mer, qui s'attachent aux mâts, aux vergues & aux haubans des vaisseaux. Quand il en paroît deux à la fois, les Mariniers les appellent Castor & Pollux. Ces exhalaisons s'appellent encore Flambarts, Flammeroles & Feu S. Elme.

FURONCLE, s. m. Terme de Médecine, c'est une espéce de phlégmon, ou tubercule, aigu & pointu, avec inflammation & douleur, qui provient d'un sang gros & vicieux, mais moins bouillant que celui du carboncle. On l'appelle en Latin *furunculus*, ou *fervunculum*, *à fervore* ; d'où vient que les Grecs l'appellent ἄνθραξ, qui signifie proprement un charbon.

FURSTENAW, s. m. Nom propre d'un bon bourg des Grisons. *Furstenavia*. Il est situé dans la Cadée, sur le bas-Rhin, où il y a un pont, environ à cinq lieues au-dessus de la ville de Coire.

FURSTENBERG, s. m. Nom propre d'un Château d'Allemagne qui donne son nom au Comté de Furstenberg. *Furstenberga.* Il est environ à une lieue de la ville de Neyding, du côté du midi.

Le Comté de *Furstenberg. Furstenbergicus Comitatus.* C'est un des Etats du Cercle de Souabe en Allemagne. Il s'étend d'orient en occident, depuis l'Evêché de Constance jusqu'au Brisgaw. Sa forme est si fort irréguliere, qu'on ne sçauroit en bien marquer la grandeur. On peut le diviser en deux parties : l'occidentale, qui est presque toute dans la Forêt noire, a les bourgs d'Haslac, de Wolsac, de Merin, d'Engen, la petite ville de Neyding, & le Château de *Furstenberg*, qui donne le nom à tout le pays; l'orientale, qui est entre l'Evêché de Constance & le Comté d'Hohenzolern, a les bourgs de Mulheim, de Beyern & de Meskirck. Les villes de Pfullendorf & d'Uberlingue y sont aussi renfermées; mais elles sont Impériales & libres.

C'est aussi le nom d'une Maison considérable d'Allemagne, qui a pris son nom de cette Principauté. Cette Maison est divisée en deux branches, distinguées par les noms d'Heyligenberg, & de Blomberg, qui sont ceux de deux châteaux où elles font leur résidence. Ceux de la premiere branche ne sont que Comtes : les autres sont Princes, ayant été élevés à cette dignité par l'Empereur l'an 1667. MATY. Voyez Imhoff, *Notit. Imp. L. V. C. 9.*

FURSTENBERE, s. f. Terme de Musique & de Danse. On a donné le nom de *Furstenberg* à une sorte de danse. *Furstembergita saltatio.* La *Furstenberg.*

☞ FURSTENFELD, s. m. Ville d'Allemagne, dans la Basse-Stirie, aux frontieres de la Hongrie, sur la riviere de Lauffnitz, à l'orient de l'endroit où cette riviere se joint avec celle de Wistritz.

FURSTENOW, s. m. Nom propre d'un bourg de la Nouvelle Marche de Brandebourg en Allemagne. *Furstnovia.* Il est vers les confins de la Pologne, sur la riviere du Trega, à deux lieues au-dessous de Kalis. On conjecture que ce bourg est celui des anciens Bourguignons, lequel on nommoit *Astaucalis.*

☞ FURSTENSTEIN, s. m. Lieu d'Allemagne, dans la Carinthie, à un mille de Clagenfurt.

FURSTENWALDE, s. f. Nom propre d'une petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg en Allemagne. *Furstenvaldia.* Elle est sur la Sprehe, aux confins de la Lusace, & à six lieux de Franclort sur l'Oder, du côté du couchant.

FURSY, s. m. Nom propre d'homme. *Fursaus. S. Fursy* est le premier Abbé de S. Pierre de Lagny. CHAST. au 16e de *Fév. p.* 295.

☞ FURT, s. m. Ville d'Allemagne, dans la Basse-Baviere, aux frontieres de la Bohême, à deux milles & demi de Chamb, sur la rive septentrionale de la riviere de Chamb, qui en cet endroit se grossit de plusieurs ruisseaux.

FURTIF, IVE, adj. Dérobé, secret, qui se fait en cachette. *Furtivus.* Entrer d'un pas *furtif.* Une œillade *furtive.* Cet enfant est né des *furtives* amours d'un tel & d'une telle; pour dire, des amours secretes.

De leur furtive *ardeur ne sçaurois-tu m'instruire?* R.

On dit quelquefois au Palais, la chose *furtive* ne se peut prescrite; pour dire, la chose dérobée. Patru parle d'un enregistrement *furtif*, dans son treiziéme Plaidoyer.

FURTIVEMENT, adv. A la dérobée. *Clam, furtim.* Il a emporté cette aiguiere d'argent *furtivement*; pour dire, il l'a volée. On dit aussi, qu'un banqueroutier s'en est allé *furtivement* & de nuit; pour dire, en cachette, à l'insçû de ses créanciers. Il entra *furtivement* dans la chambre de sa Maitresse.

F U S.

FUSAIN, ou FUSIN, s. m. Arbre qui est ainsi nommé, à cause que son bois sert à faire des fuseaux. *Fusanum, fusoria.* On en fait aussi des lardoires, d'où vient qu'on l'appelle *bois à faire des lardoires.* On le nomme encore *bonnet de Prêtre*, parceque son fruit a quatre angles, comme un bonnet carré. Cet arbre est haut de quatre ou de cinq pieds, quelquefois de sept ou de huit. Ses rejettons qui sont d'un verd gai, & ses jeunes rameaux, paroissent quadrangulaires, à cause de leur écorce qui est relevée de quatre côtes, de même que le fruit; mais le bois est rond, blanc ou jaune. Ses feuilles sont longues, pointues, crénelées, molles. Un peu après le commencement du printemps il pousse des fleurs pâles, ou herbeuses, composées de quatre petites pétales disposées en rond. Ces fleurs étant passées, viennent les fruits, qui sont des gousses relevées de quatre côtes, rouges, quelquefois blanches, divisées en quatre cellules, dans lesquelles son contenues de petites semences oblongues, solides, pleines d'une moelle blanche, & couvertes d'une peau jaune. ☞ Selon Boërhaave, cité par James, *le fusain* a le calice à une seule feuille, découpée en quatre ou cinq pointes : sa fleur est en rose, composée de quatre pétales, & quelquefois de cinq, avec quatre ou cinq étamines : l'ovaire qui est dans le fond du calice est muni d'un pistil fourchu, qui se change en un fruit membraneux, relevé de quatre côtes, & composé de quatre ou cinq cellules remplies de semences oblongues. Les Botanistes l'appellent en Latin *evonymus vulgaris granis rubentibus.* Voyez, chap. 428. Bauh. Pinac. Le *fusain* est fort nuisible aux bestiaux. Son fruit purge par haut & par bas : les paysans à la campagne se servent de la poudre de ce fruit pour faire mourir les poux; ou bien ils lavent leurs cheveux avec la décoction de ses graines.

On appelle encore *fusain*, des crayons faits avec du charbon de cet arbre. Pour faire ces sortes de crayons, on fend l'arbre par petites buchettes de la grosseur d'une grosse paille, & l'on en fait un paquet qu'on enveloppe dans du fer, pour le faire réduire en charbon en le mettant dans des cendres rouges, ou fort chaudes. Les Peintres se servent de ces crayons de *fusain*, pour esquisser légérement leurs desseins sur le papier : car les traits de *fusain* s'effacent fort facilement, en les frottant légérement avec un linge blanc & sec. On s'en sert pour faire des remarques sur des livres qu'on ne veut point gâter. Car les marques de *fusain* demeurent jusqu'à ce qu'on les ôte; & quand on les a ôtées, il n'y paroît plus du tout.

FUSAROLE, s. f. Terme d'Architecture. Ornement qu'on place sous l'ove des chapiteaux Dorique, Ionique, Composite. C'est un membre rond, taillé en forme de colier, ou de chapelet, qui a des grains en ovale.

FUSEAU, s. m. Petit morceau de bois tourné en rond, qui sert à filer, & à tordre le fil. *Fusus.* Filer à la quenouille & au *fuseau.*

C'étoit une jeune bergere
Qui filoit aux bords d'un ruisseau;
Et qui conduisant son troupeau,
D'une main sage & ménagere,
Tournoit son agile fuseau. PERR.

On appelle aussi *Fuseaux*, certains bâtons tournés où il y a du fil, de la soie, de l'or & de l'argent dévidé autour, qui servent à faire des dentelles, des guipures, des boutons, cordons, &c.

On appelle aussi poëtiquement le *fuseau* des Parques, le fil de notre vie, que les Poëtes ont feint être dévidé par les Parques autour d'un *fuseau.*

Currite ducentes sub tegmina, currite fusi.

On appelle aussi *Fuseaux*, les bâtons, ou rouleaux de la lanterne d'un moulin.

FUSEAU. Terme d'Orgues. On appelle tuyaux à *fuseau*, ceux qui ont la figure d'un *fuseau*. Les moyens tuyaux d'étoffe sont à cheminée, ou à *fuseau.*

☞ FUSEAU. Nom d'un genre de coquillages marins, qui approche de la figure d'un *fuseau. Fusus marinus.* Un *fuseau* bien colorié par les deux bouts. GERSAINT. Grands *fuseaux.* ID. Un petit *fuseau* à côte, d'une espèce beaucoup plus rare que les autres, & colorié par-tout. ID.

☞ FUSEAU. Les Potiers de terre appellent aussi des *fuseaux*

seaux, certains bâtons ronds & pointus, avec lesquels ils percent les trous ou regitres qu'ils font aux fourneaux, pour y donner, ou en ôter l'air, suivant le degré de chaleur dont l'Artiste, ou le Fondeur a besoin.

☞ Fuseau. Dent d'une lanterne d'une grosse horloge.

☞ Fuseau. C'est le nom que les Chasseurs donnent aux piquans dont est couvert le porc-épic, & qu'il darde, quand il veut, en se secouant, contre les chiens & les Chasseurs. On leur donne aussi le nom de *fleche*.

☞ Fuseaux. Ce sont de courtes piéces de bois qu'on met au cabestan d'un vaisseau, pour le renfler.

On appelle figurément, *Fuseaux*, les choses qui sont longues & menues, dont la grosseur n'est pas proportionnée à la longueur. Ainsi on dit des colomnes, que ce ne sont que des *fuseaux*, quand elles paroissent trop menues dans le lieu où elles sont posées; & des jambes d'un homme maigre, que ce ne sont que des *fuseaux*.

FUSÉE, s. f. Le fil qui est dévidé autour d'un fuseau, *Stamen fuso involutum*. On envoie les femmes filer leur *fusée*, qui se veulent mêler des affaires des hommes. Cette bergere fait deux *fusées* de fil tous les jours.

Fusée, se dit figurément des affaires. On lui a fait un méchant procès: c'est une *fusée* qu'il aura bien de la peine à démêler. On a fait une forte ligue contre un tel Prince, c'est une *fusée* qui lui donnera bien de la peine.

Fusée, est aussi une piéce d'un feu d'artifice qui s'éleve en l'air, & qu'on tire par divertissement dans les réjouïssances publiques. *Ignis missilis*, *ignitum missile*. Il y a des *fusées* volantes, & des *fusées* courantes. La baguette d'une *fusée* est ce qui lui sert de contre-poids pour la faire tenir droite en l'air. Une *fusée* à étoiles est celle qui a plusieurs petites boules de poudre à canon, qui ressemblent à des étoiles quand elles sont enflammées. Une *fusée* à serpentaux est une grosse *fusée* qui en enferme dedans quantité de petites. Le bruit de la *fusée* vient d'un creux qu'elle a tout au travers en longueur. Les petites *fusées* sont celles qui portent en leur embouchure, ou orifice le diamétre d'une balle de plomb moindre d'une livre: les médiocres, celles qui portent une ou deux livres; & enfin les grandes, celles dont les orifices portent depuis deux livres jusqu'à cent. Voyez Casimir Polonois, qui en a écrit amplement & sçavamment.

Fusée, en termes de Manége, se dit d'une maladie de cheval qui lui vient au canon sur le train de devant, qui naît de deux sur-os dangereux qui se joignent ensemble de haut en bas, & qui montent souvent au genou, & estropient le cheval.

Fusée, en termes d'Horloger, se dit aussi d'un petit cône cannelé à l'entour duquel tourne la corde ou la chaîne d'une montre, qui fait bander le ressort, & qui est appliquée sur la grande roue, qui fait mouvoir tous les autres.

Fusée de Tournebroche. C'est la partie du bois du tournebroche où l'on met les cordes.

Fusée d'Aviron, en termes de Marine, est un peloton d'étoupe goudronnée avec un entrelacement de fil de carret, qui se fait vers le menu bout de l'aviron, pour l'empêcher de sortir de l'étrier, & de tomber à la mer, lorsqu'on le quitte. *Fusée de tournevire* est un entrelacement de fil de carret de distance en distance sur la tournevire, pour empêcher que les garcettes ne glissent le long de la corde.

Fusée, en termes de Blason, est un meuble d'Armoiries fait en forme de fuseau, qu'on porte dans l'Ecu. *Fusus*. Quelques-uns croient que les *fusées* en Blason sont les marques de flétrissure des maisons qui les portent en leurs Ecussons; & que nos Rois ayant fait publier des Croisades pour aller à la guerre contre les Infideles, condemnerent les Gentilshommes qui ne se croiserent pas à changer leurs Armes, & à charger leurs Ecus de *fusées*, pour marque qu'on les tenoit pour efféminés, & qu'on les mettoit au rang des femmes. Les *fusées* sont plus longues que les lozanges, & affilées en pointe haut & bas, & grosses par le milieu, où elles sont un peu arrondies. On les met en fasce, & en bande, flanc, contre-flanc, & on en spécifie le nombre. On se sert aussi de *fuseaux*, qui sont plus étroits que les *fusées*; & on appelle un Ecu *fuselé*, ou *ficelé*, *Fusatus*, *fusis contextus*; une fasce *fuselée*, quand ils sont chargés de ces *fuseaux*, ou *fusées*.

☞ Fusée dans un brûlot: c'est un canon de bois percé, qu'on remplit. On s'en sert pour les coffres à feu.

☞ Fusée C'est un bâton de la longueur d'un pied, & gros d'un pouce ou deux, autour duquel les Hourdeurs-Terrasseurs mettent de la terre jaune, détrempée & mêlée avec du foin, & qu'ils placent de travers sur deux solives, pour faire des planchers. On appelle aussi ces sortes de *fusées* des Torches.

Fusée, est aussi adj. *Fusus*, *effusus*. On appelle de la chaux *fusée*, celle qu'on n'a point amortie ni détrempée avec de l'eau, & qui s'est d'elle-même réduite en poudre: elle n'est bonne alors à aucun ouvrage, parceque toutes les parties ignées en sont sorties.

On dit proverbialement à une personne qui travaille lentement à quelque besogne, qu'elle aura mardi *fusée*.

Il est visible que ce mot vient du Latin *fusus*.

Poire de Fusée. On donne ce nom à une espéce de poire d'hiver qui se mange cuite.

FUSELÉ, ée, ad. Ecu chargé de fusées. *Fusarius*, *fusatus*. *Fuselé* d'or & de sinople.

Colomne Fuselée. Terme d'Architecture, Colomne qui ressemble à un fuseau, parceque son renflement est trop sensible, & hors de la belle proportion.

☞ FUSELIER. *Voyez* FUSILIER.

FUSER, v. neut. Terme de Médecine. Se fondre, se répandre, ou, comme dit Monet, se liquéfier. *Liquari*. Alors la matiere de la petite vérole *fuse*, ou s'épanche au hazard sous la peau... *Brigandage de la Médecine*.

La matiére a *fusé*, elle s'est étendue & augmentée par le continuel dépôt qui s'est fait d'une lymphe âcre & irritante... *Chirurgien Dentiste*.

☞ FUSEROLLE, s. f. La *fuserolle* est une brochette de fer qui passe dans l'époulin, & qu'on couche avec l'époulin dans la poche de la navette.

FUSIBILITÉ, s. f. Terme de Physique & de plusieurs Arts. Qualité, disposition des métaux à pouvoir se fondre au feu. Ce mot se dit rarement; mais il se trouve dans quelques Auteurs.

FUSIBLE, adj. m. & f. Qui peut être fondu par la violence du feu. *Fusilis*. Tous les métaux sont *fusibles*, ductiles & malléables: quelques-uns ne sont pas *fusibles* sans l'aide du borax, ou d'autres sels.

Colomne Fusible. Colomne de métal, ou autre matiére *fusible*, comme le verre.

FUSIL, s. m. Prononcez FUSI, ainsi que quelques-uns l'écrivent. Morceau d'acier qui sert à faire du feu quand on le bat avec un caillou. *Igniarium*, *tudicula igniaria*. Une pierre à *fusil*. Battre le *fusil*. Il bat le *fusil* tous les jours à deux heures après minuit, pour étudier. Il a battu le *fusil* sur le mont des neuf Sœurs. Marigni. C'est-à-dire, il a beaucoup étudié; il a fait force vers. Les Indiens n'ont point d'autre *fusil* que deux morceaux de bois qu'ils frottent ensemble. En Orient ils se servent du bois de candou, & au Pérou du bois de vyaca. Les Canadois font aussi du feu avec deux bâtons, comme nous avec le *fusil* & la pierre à feu. On appelle aussi *fusil*, la boëte où on met le fer, le caillou, la mêche & les allumettes.

Ce mot vient de *focile*, formé de *focus*, qui signifie une *pierre à feu*, d'où le nom a été étendu au fer, à la platine, & à l'arme qui porte le nom de *fusil*. Du Cange le dérive de *fugillus*, après Ugutio, qui a dit *fugillare*; pour dire, *Ignem de petra fugillo extrahere*.

La devise de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, étoit un *fusil*; & il portoit cette devise du *fusil*, parcequ'un *B*, qui signifie Bourgogne, est fait en forme de *fusil*. Ce Duc ayant institué l'Ordre de la Toison d'or, donna aux Chevaliers un collier richement orné de sa devise; c'est-à-dire, de *fusils* entrelacés de pierres, jettans le feu & étincelans. Paradin, *Annal. de Bourg. p.* 709, 710, 711.

Fusil, est aussi un morceau d'acier arrondi en forme de quille, dont les Bouchers & autres Artisans se servent pour aiguiser leurs couteaux, & que pour cet effet ils portent à leur ceinture.

Fusil, est aussi une platine d'acier qu'on applique aux armes à feu vers la culasse, qui fait du feu quand on lâche le chien sur la batterie qui couvre le bassinet. Les pistolets à *fusil* sont distingués des pistolets à rouet, dont on se servoit autrefois.

Fusil, est aussi une longue arme à feu qui a pour platine un *fusil* vers la culasse. *Igniaria fistula.* Il y a un réglement du 6 de Février 1670. qui ordonne que la longueur du *fusil* soit de trois pieds huit pouces depuis la lumiére du bassinet jusqu'au bout du canon, & que le calibre soit propre à porter une balle de vingt à la livre. Les *fusils* brisés sont défendus, à cause de la chasse. Un *fusil* à deux, à quatre coups: il y a deux ou quatre canons pour tirer deux ou quatre coups. Un *fusil* rayé, est un *fusil* rayé par dedans, & qui porte beaucoup plus loin qu'un *fusil* ordinaire.

FUSILE, adj. m. & f. On s'en sert quelquefois au lieu de *fusible*, parceque *fusile* approche davantage du Latin *fusilis.* Qui se peut fondre. Tous les métaux sont *fusiles*, selon qu'on y applique plus ou moins de feu, & quelques drogues, comme le borax & l'antimoine. On a cru qu'il y avoit eu autrefois des pierres *fusiles*, à cause de la grandeur des Obélisques qu'on voit à Rome; mais on s'est trompé. Il y en a encore de toutes taillées dans les carrieres d'Égypte, dont il n'y a que le transport difficile.

FUSILIER, s. m. Quelques-uns disent FUSELIER. Soldat ou Chasseur qui est armé d'un fusil. *Armatus catapultâ.* On a maintenant dans les troupes un Régiment de *Fusiliers* pour la garde & le service de l'artillerie. En chaque Compagnie d'Infanterie il peut y avoir quatre *Fusiliers*, & dans les Gardes dix. On a pris quatre *Fusiliers* qui chassoient dans les plaisirs du Roi.

☞ Fusilier, se dit aussi des Huissiers, Sergens & Records que les Receveurs des Tailles envoient aux Collecteurs des Paroisses, pour le recouvrement des Tailles & autres impositions. Les *Fusiliers* abysment les Collecteurs. Ce pauvre Collecteur a eu cinquante fois les *Fusiliers.* Les *Fusiliers* n'ont rien laissé dans sa maison.

FUSILLER, v. act. Terme en usage dans les armées & parmi les gens de guerre. Tuer à coups de fusil. Le Général fit *fusiller* sur le champ ce soldat pour avoir volé. *Fusiller* ne se dit pas en parlant des ennemis qu'on tue à coups de fusil en se défendant, ou en les attaquant.

☞ Fusiller un couteau, v. a. C'est le passer sur le *fusil*, pour l'affuter & amorcer. Dict. de Comm.

FUSIN, s. m. Petit arbre. Voyez FUSAIN.

FUSION, s. f. Fonte des métaux. *Fusio.* La *fusion* du fer ne se fait qu'avec un très-grand feu dans les forges. La *fusion* du plomb est plus prompte que celle du beurre en pareille quantité, parceque celle du plomb se fait tout-à-coup, & celle du beurre successivement. Le feu de *fusion* est un feu de réverbere. On dit aussi la *fusion* des sels, lorsqu'on en fait des eaux fortes.

☞ FUSQUIN, s. m. *Voyez.* FRUSQUIN.

FUST, s. m. Vieux mot, qui signifioit Bois. *Lignum.* Le Duc de Bretagne Jean II. dit dans son Testament; Item, je laisse à ladite Aliénor une petite croix d'or, que je porte en mes coffres, laquelle j'ai apportée de la Terre Sainte, où il y a un Crucifix o tout le *fust* de la Sainte Croix qui i est. *Hist de Bret. T. II. p.* 447. Et aura escu de *fuust* & de cuers & de vers garni sossesamment. *Ib. p.* 1639. Ce mot est hors d'usage en ce sens.

FUST ou FÛT. Voyez FÛT.

FUSTAGE, s. m. Vieux mot, qui signifie du bois. *Lignum, fustis.*

Tous ces mots viennent du Latin *fustis.*

FUSTAILLE. Voyez FÛTAILLE.

☞ FUSTAL, ale, adj. A coups de bâton. M. Le Noble a mis ce mot en italique dans l'exemple suivant. Lycophron ne méritoit-il pas bien qu'on lui fit une petite correction *fustale*, ou du moins manuelle? *Ecole du monde.*

Ce mot n'est pas François. L'Auteur auroit parlé d'une maniére plus intelligible, en disant: Lycophron ne méritoit-il pas la bastonade, ou du moins une petite correction manuelle?

FUSTAYE. Voyez FÛTAYE.

FUSTE, s. f. C'est un petit vaisseau long & de bas bord, qui va à voiles & à rames. *Minor liburnica, biremis.* ☞ Deux *fustes légéres* de Pirates, qui couroient la côte, parurent tout-à-coup. Bouh.

FUSTÉ Voyez FÛTÉ.

FUSTÉES, s. m. Vieux mot, qui signifie *Charpentiers* & autres ouvriers qui travaillent en bois.

FUSTER, v. act. *Fallere, decipere,* qui ne se dit guére qu'en cette phrase. C'est ce qui vous *fuste*; pour dire, c'est ce qui vous trompe. Il est bas. *Fuster* signifioit autrefois ravager. Toute sa maison fut *fustée.* Du Monstrelet. Voyez Nicot.

En ce sens ce mot peut venir de *frustrari.*

Fuster a aussi signifié autrefois battre à coups de bâton. *Fuste dolare.* Ce mot de *fuster* pris dans ce dernier sens vient de *fustis, bâton.*

☞ Fuster, a été autrefois en usage pour, dire battre à coups de bâton.

Qui par tous lieux fuster *les faces.* Rom. de la Rose.

FUSTET, s. m. *Cotinus coriaria,* ou *Coccygria.* Arbre commun en Languedoc & en Provence. Il jette de sa racine, qui est jaune & vénée, plusieurs tiges dont le bois est jaunâtre & véné. Ses feuilles sont arrondies, & ses fleurs naissent à l'extrémité des rameaux; elles sont à cinq petites pétales verdatres, soutenues par des brins branchus, velus & roussâtres. A ces fleurs succédent des fruits lenticulaires, que l'on voit rarement parvenir à leur maturité. Les Teinturiers se servent de la racine du *fustet* pour donner au drap une couleur rousse. On emploie les feuilles & les branches pour corroyer les cuirs. On se sert de l'écorce pour teindre en jaune.

FUSTIGATION, s. f. Action de fustiger. *Flagellatio, flagrorum plaga, inflictus.* La *fustigation* est le supplice des coupeurs de bourse.

FUSTIGER, v. act. Fouetter violemment avec des verges. *Flagellare, virgis cædere.* Les Arrêts contre les coupeurs de bourse portent, qu'ils seront battus & *fustigés* en tous les carrefours de la ville.

Borel dérive ce mot de *fustiger*, de *fuster*, vieux mot; qui veut dire, battre à coups de bâton; parceque les verges dont on se sert pour fustiger sont de petits bâtons, ou de petits brins de bois.

Fustigé, ée, part. *Flagris, virgis cæsus.*

☞ FUSTOC, s. m. Bois jaune qui sert à la teinture, & aux ouvrages de tour & de marqueterie. La couleur qu'on en tire est d'un très-beau jaune doré: elle doit pourtant être assûrée par le mélange de quelques autres ingrédiens.

F U T.

FÛT, s. m. Vaisseau rond fait de douves, ou de bois merrain, où on met le vin & autres liqueurs. *Dolium.* On stipule souvent quand on vend du vin à consommer sur les lieux, qu'on rendra les vieux *fûts.* Le vin qu'on paye pour rentes & charges foncières doit être enfûté en *fûts neufs.* Ce vin sent le *fût.*

Skinner conjecture que ce mot de *fût*, pris dans le sens qui vient d'être expliqué, tire son origine de l'Allemand *fest*, qui signifie *ferme*, ou de l'Anglo-Saxon *fast*, ou *fæst*, qui signifie la même chose: un *fût* étant un vaisseau affermi avec des cercles.

Fût, signifie aussi le bois sur lequel on monte un fusil, un mousquet, un pistolet & autres armes. *Hastile, scapus, fustis.* La hampe d'une hallebarde est son *fût.* Le *fût* d'un mousquet. On le dit aussi du bois sur lequel on monte les rabots, varlopes, guillaumes, trépans, & autres outils de Menuisiers & Ouvriers, qui distinguent les outils à *fût* d'avec les outils à manche.

On le dit aussi du bois qui compose le corps d'une caisse, ou tambour. On appelle aussi *fût*, le bois des raquettes.

On appelle *fût de girouette*, un bois plat comme une latte, & large de quatre doigts, où la girouette du vaisseau est cousue.

☞ Fût d'une scie, c'est le bois sur lequel la scie est montée.

☞ Fût de girofle. Nom que l'on donne à un certain petit bouton tendre & peu solide qui se trouve au milieu de la tete du clou de girofle. Dict. de Comm.

Fût, est aussi un instrument qui sert aux Relieurs à couper les feuillets d'un livre, qui porte un couteau, lequel avance & recule par le moyen d'une vis.

En Architecture on appelle le *fût* de la colomne, cette partie ronde & unie qui est depuis la base jusqu'au chapiteau, qu'on appelle aussi le *vif* & le *tronc Scapus*.

Autrefois *fût* a signifié, 1°. Un baton ferré; 2°. La charpente d'un bâtiment; 3°. Une poutre: des *fûts*, c'est-à-dire, des poutres

FÛTAIE, s. f. *Arbor adulta, procera & incadua.* Grand bois qu'on a laissé croître au-dessus de quarante ans, & qui n'a pas été coupé en ventes ordinaires, qui sert à faire du bois de charpente, & à brûler. Les bois de haute *futaie* font partie du fonds, & ne peuvent être coupés par les usufruitiers. Bois est réputé haute *futaie* quand on a été trente ans sans le couper. Instit. cout. Voyez l'Ordonnance de Charles V. de 1376. Quand le bois a quarante ans on l'appelle *fûtaie* sur taillis; depuis quarante ans jusqu'à soixante, Demi-*futaie*; depuis soixante jusqu'à six-vingts, Jeune haute *fûtaie*; & passé deux cents ans, Haute *fûtaie* sur le retour. L'âge du bois se connoît par le nombre des cercles qui paroissent sur le pied de l'arbre coupé. Anciennement il n'y avoit que les Rois qui eussent le droit d'avoir des bois de *haute futaie*, & quand il en accordoient la permission, c'étoit à la charge qu'ils auroient la jurisdiction & une portion dans la coupe. La Charte aux Normands appelle ces droits le *tiers & danger*; c'est-à-dire, le tiers du prix, & le dixiéme du total. Le Brst.

On appelle *Fûtaie* basse & rabougrie, celle des arbres de mauvaise venue, bas & tortus; Haute & pleine *fûtaie*, celle des arbres hauts & pressés qui sont de belle venue. Il y a là un bois de haute *fûtaie* arrosé d'une infinité de ruisseaux. Vaug.

FÛTAILLE, s. f. Vaisseau où on met le vin; & se dit particulierement de celle qui a déja servi. *Dolium.* Le peuple appelle par raillerie une vieille femme, une vieille *fûtaille*.

☞ Fûtaille montée, s. f. C'est celle qui est reliée, & qui a tous ses cerceaux, ses fonds & ses barres.

☞ Fûtaille en botte, C'est celle dont les douves sont toutes préparées, & à qui il ne reste plus qu'à y mettre les cerceaux.

Du Cange croit que ce mot vient de *fustallum*, ou de *fusta*, qu'on a dit dans la basse Latinité, des vaisseaux a mettre du vin. Il vient vraisemblablement de *fustis*.

Fûtailles, se dit aussi des vaisseaux à mettre des boulets & autres munitions. Davelour.

Fûtaille, s'est dit autrefois pour fûtaie; Bois de haute *futailles*, pour Bois de haute fûtaie. Pour ce que nous avons été avertis que les Franczoys ont vouloir & intention de entrer en notre pays la grande puissance & armée pour nous y faire la guerre, & qu'ils ont déliberé faire un camp à la maison de Saudecourt & à l'environ, pour cause qu'il y a bois de haute *futaille* & tailleys, aussi preez & estang, qui sont choses fort necessaires pour ost & arrivée; &c. *Hist. de Bret. T. II. p.* 1533. *dans un Acte fait en* 1490.

☞ FÛTAILLERIE, s. f. Tout bois propre à faire des fûtailles. Dict. de Comm.

FUTAINE, s. f. Etoffe de fil & de coton. *Textum xylinum.* Il y a de la *futaine* à poil, & de la *futaine* à grain d'orge. Il y a aussi de la *futaine* à deux envers, qu'on appelle autrement *bombasin*, qui vient de Lyon, & qui est doublement croisée. On trouve *fustein* dans un Acte fait en 1407. pour signifier une étoffe, & apparemment celle que nous appellons aujourd'hui *futaine*. On se sert de *futaine* pour faire des camisoles, pour couvrir des matelas. Les Plombiers jettent le plomb sur de la *futaine*.

Ménage dérive ce mot de *fustanum*, qui se trouve en cette signification dans des Auteurs de la basse Latinité; & croit qu'il a été fait de *fustis*, à cause de l'arbre où croit le coton dont elle est faite. Martinius le dérive aussi de *fustis*. Bochart tient qu'il vient de *fustat*, qui en Arabe signifie l'ancienne Memphis d'Egypte, où il y a quantité de coton, & d'où est venue la *futaine*.

☞ Courir la *futaine*. Adrien de Valois l'explique dans sa Notice des Gaules. C'étoit une course singuliére qui se faisoit à Marcilly sur Seine, Diocèse de Troyes, & subsiste encore à S. Quentin, village voisin; ce qui se fait le jour de la Saint Jean. Plusieurs jeunes gens légérement vêtus faisoient des courses, & celui qui arrivoit le premier à l'endroit marqué avoit pour prix une aune & demie de *futaine*; d'où ce jeu s'appelloit courir la *Futaine*; & de-là on a dit qu'à Pâques on donne la roullée aux enfans sages, & non à ceux qui ont fait la *futaine*; pour dire, ceux qui ont été vagabonds, coureurs & joueurs.

FUTAINIER, s. m. Artisan qui fait des futaines. *Textor xylini.*

FÛTÉ, en termes de Blason, se dit du bois d'une javeline, d'une lance, d'une pique, d'un arbre, ou d'une forêt, lorsque le fer ou les feuilles sont blasonnées d'un émail, & que le tronc, ou le fût l'est d'un autre.

Fûté, ée, adj. Rusé; qu'on ne trompe pas aisément, & qui est fin & adroit; qui entend bien ses interêts. *Cautus, catus, sagax.* Il est bas.

On a dit autrefois bois *fusté* pour bois *dégradé*.

FUTÉE, s. f. Espéce de mastic, ou composition qui sert aux Ouvriers en bois pour remplir les nœuds, les crevasses, & autres défauts qui se trouvent en leurs matiéres. Elle se fait avec de la brique & de la pierre de S. Leu pulvérisées & délayées avec de la colle forte. Les Menuisiers l'appelle cervelle de Sainte Anne.

F-UT-FA. Terme de Musique. Nom d'une des clefs de la Musique. La clef d'*F-ut-fa* sert à faire connoitre qu'il faut dire *fa* où elle est marquée. La figure de la clef d'*F-ut-fa* est un C renversé suivi d'un point & d'une virgule, ou de deux points, le C traversé, & le point séparé de la virgule par une des lignes où se marquent les notes. Quand la clef d'*F-ut-fa* est posée sur la troisiéme ligne, elle marque la basse-taille; & quand elle est posée sur la quatriéme ligne, en comptant par en bas, elle marque la basse-contre: mais on n'observe pas toujours ces régles dans la Musique Françoise.

FUTILE, adj. m. & f. Qui n'est point considérable, qui n'est d'aucune valeur. *Futilis.* Il se dit sur-tout des raisonnemens foibles, & qui ne prouvent rien, en style dogmatique.

☞ FUTILE, s. m. Terme d'Antiquaire. C'étoit un vase fait en forme de cône renversé, très-large par en haut, & se terminant en pointe par en bas, dans lequel on mettoit l'eau qui devoit servir aux sacrifices de Vesta. *Futile.* Comme c'étoit une irrégilion de laisser toucher ce vase à terre, on l'avoit fait de telle façon qu'il ne pouvoit s'y poser, sans que l'eau ne fût renversée. Servius *ad Æn. l.* 11. *v.* 338.

FUTILITÉ, s. f. Foiblesse, qualité de ce qui est futile. *Futilitas.* La *futilité* d'une raison, d'un argument.

Futilité, se dit aussi pour, Bagatelle, chose de nulle conséquence. Ils bornent nos talens à des *futilités*. Mol.

FUTUR, ure, adj. Qui est à venir. *Futurus.* Le temps *futur*. Une proposition du *futur* contingent. Personne ne peut répondre du *futur*. Il n'y a que Dieu seul à qui le *futur* soit présent. Les Devins ou les Astrologues, qui se mêlent de prédire les choses *futures*, sont des Charlatans. Les Libertins, qui ne prétendent rien au bonheur de la vie *future*, prennent plaisir a mal penser de ceux qui sortent de celle-ci. Le P. de La Rue. On prit ces accidens pour des présages de sa grandeur *future*. M. de Vaugelas a observé que le mot *futur* sentant un peu le Notaire & le Grammairien, l'on s'en sert moins en prose qu'en vers: mais en Poësie il est élégant, & on en use fréquemment.

Siéroit-il bien à mes écrits
D'ennuyer les races futures? Malh.

Le passé n'a point vû d'éternelles amours,
Et les siécles futurs *n'en doivent point attendre.*
S. Evr.

Si l'on plaçoit *futur* devant le substantif, comme *future race*, cela feroit un mauvais effet. Mén. Il faut donc dire *race future*, comme dans ces vers :

Que direz-vous races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous recite nos avantures? Malh.

En termes de Grammaire, on appelle le temps *futur*, une certaine inflexion des verbes qui distingue du passé, & du présent, l'avenir dont on veut parler. En

Grec,

Grec, outre les deux *futurs*, il y a pour les verbes passifs un temps qu'on appelle *paulo post futur*.

Dans la langue Françoise le *futur* de l'indicatif marque seulement le dessein, l'intention de faire la chose, ou simplement que la chose sera; par exemple, *je louerai*, *je serai approuvé*, &c. Et le *futur* du subjonctif marque que la chose sera faite en certaines circonstances; par exemple, quand *j'aurai vû* Versailles, je vous en *parlerai*: le premier est *futur* du subjonctif, & le second est *futur* de l'indicatif. Le *futur* s'exprime quelquefois en François par le présent; par exemple, si je *rencontre* votre ami, je vous l'adresserai. *Si offendero, si incidero in*, &c. La même chose est en usage dans d'autres langues, comme la Latine, l'Italienne. Nous n'avons point de *futur* à l'impératif, qui soit distingué du présent du même mode, comme les Latins en ont: *faites*, *dites*, n'ont point d'autre sens que celui-ci, je vous ordonne de faire, de dire; je veux que vous fassiez, que vous disiez. Ce n'est point une richesse de la langue Latine d'avoir ces deux temps: car l'un ou l'autre est inutile, puisqu'il y a toujours distinction de temps entre l'ordre qu'on donne de faire une chose, & l'exécution de cette chose, lorsqu'elle se fait en vertu de l'ordre qui est donné: cependant l'abondance qui met de la variété dans une langue n'est pas toujours à mépriser.

☞ Futur, ure, se dit aussi des personnes. On dit, par exemple, *Futur* Editeur, quand il est question d'un livre dont on doit faire une nouvelle édition. Les *futurs* Editeurs auront encore à travailler. Il a de quoi exercer la sagacité des Editeurs *futurs*.

En termes de Grammaire, le mot de *futur* se met souvent seul comme un substantif; & l'on dit le *futur*, au lieu de dire, le temps *futur*; comme on dit l'indicatif, au lieu de dire, le mode indicatif.

En termes de Palais, on appelle les *futurs* époux, les *futurs* conjoints, entre lesquels il y a promesse de mariage, le *futur* & la *future*, ceux qui se lient par un contrat de mariage, qui ne se peuvent lier alors par paroles de présent. On appelle aussi un examen à *futur*, une enquête qui se fait en vertu de Letres de Chancellerie sur les faits dont on ne veut pas laisser dépérir la preuve, & même avant que l'instance soit commencée. Cette procédure a été abrogée par la derniére Ordonnance de 1667. Voyez ENQUÊTE.

☞ FUTURITION, s. f. Terme Dogmatique. Les Théologiens se servent de ce terme pour expliquer ce qui arrive en conséquence de la prescience de Dieu. M. Scultet dit que Dieu a de véritables volontés qui ne sont point accomplies, & qu'il prévoit des événemens dépendans du libre arbitre de l'homme, avant que d'avoir fait aucun decret sur ce qu'on appelle la *futurition* de ces événemens. M. Jurieu au contraire soutient que de dire que Dieu puisse véritablement vouloir quelque chose, & que cela ne se fasse pas, cela lui est injurieux, parceque cela suppose ignorance, ou impuissance, ou mutabilité dans la volonté, & prouve que ce qu'on appelle *futurition* dépend absolument de la volonté de Dieu, parceque rien n'est futur, que parceque Dieu l'a ordonné; & qu'ainsi il est inconcevable que Dieu puisse prévoir comme futurs, des événemens dans lesquels il n'a rien ordonné. Beauval-Basnage.

F U Y.

FUYANT, ante, adj. & s. Qui fuit. *Fugiens.* Il n'est guére en usage au simple: mais son composé *Faux-fuyant*, *secreta semita*, signifie, Un petit sentier par où on peut se sauver, soit des poursuites de quelqu'un, soit des passages difficiles dans les forêts, marécages, lieux boueux, &c.

On le dit aussi figurément d'une échappatoire, de quelque mauvais artifice, dont on se sert pour échapper, ou pour éloigner la conclusion d'une affaire, le payement d'une dette. *Tergiversatio*, *frustratio*. Ce chicaneur trouve toujours quelque *faux-fuyans* pour éluder mes poursuites.

Fuyant, ante. Terme de Peinture; c'est-à-dire, qui fuit, qui s'éloigne des yeux. Cela est *fuyant*. Cette partie est *fuyante*. Voyez FUIR. ☞ On appelle un front *fuyant*, celui dont le haut va fort en arriére.

FUYARD, arde, adj. & s. Qui est sujet à s'enfuir, ou qui fuit effectivement. *Fugax*, *transfuga*. Les Caraïbes ne rendent point de combat: ce sont des peuples timides & *fuyards*. *Fuyard* est sur-tout un terme de guerre pour signifier ceux qui prennent la fuite aprés leur défaite. Ce Général a fait son possible pour arrêter les *fuyards*, pour rallier les *fuyards*. Poursuivre les *fuyards*.

On appelle, Pigeons *fuyards*, des Pigeons sauvages qui sont dans les colombiers à pied, & qui ne s'arrêtent pas dans les voliéres, & les bassecours.

En termes de Fauconnerie, on dit oiseau pillard, ou *fuyard*, celui qui prend, qui ravit sa proie & la détourne. *Fur*, *latro*, *fugitivus*.

FUYE. Voyez FUIE.

FUYNEN. Voyez FYONIE.

F U Z.

FUZAIN, &c. Voyez FUSAIN, &c.

F Y.

FY. Voyez FI. Quelquefois le mot de *fy* est un nom substantif feminin, qui se dit dans les juremens pour *foy*. Par ma *fy* a été introduit par corruption par le peuple; car l'expression est basse; ou par scrupule, par ceux qui craignoient de dire par ma *foi*. Beaucoup d'autres mots ont été altérés dans les juremens, & on a quelquefois de la peine à en reconnoître l'origine. Voyez FI.

☞ FY, s. m. Maladie des bœufs & des vaches. Voyez FI.

FYONIE. Voyez FIONIE.

Fin du Troisiéme Tome.

